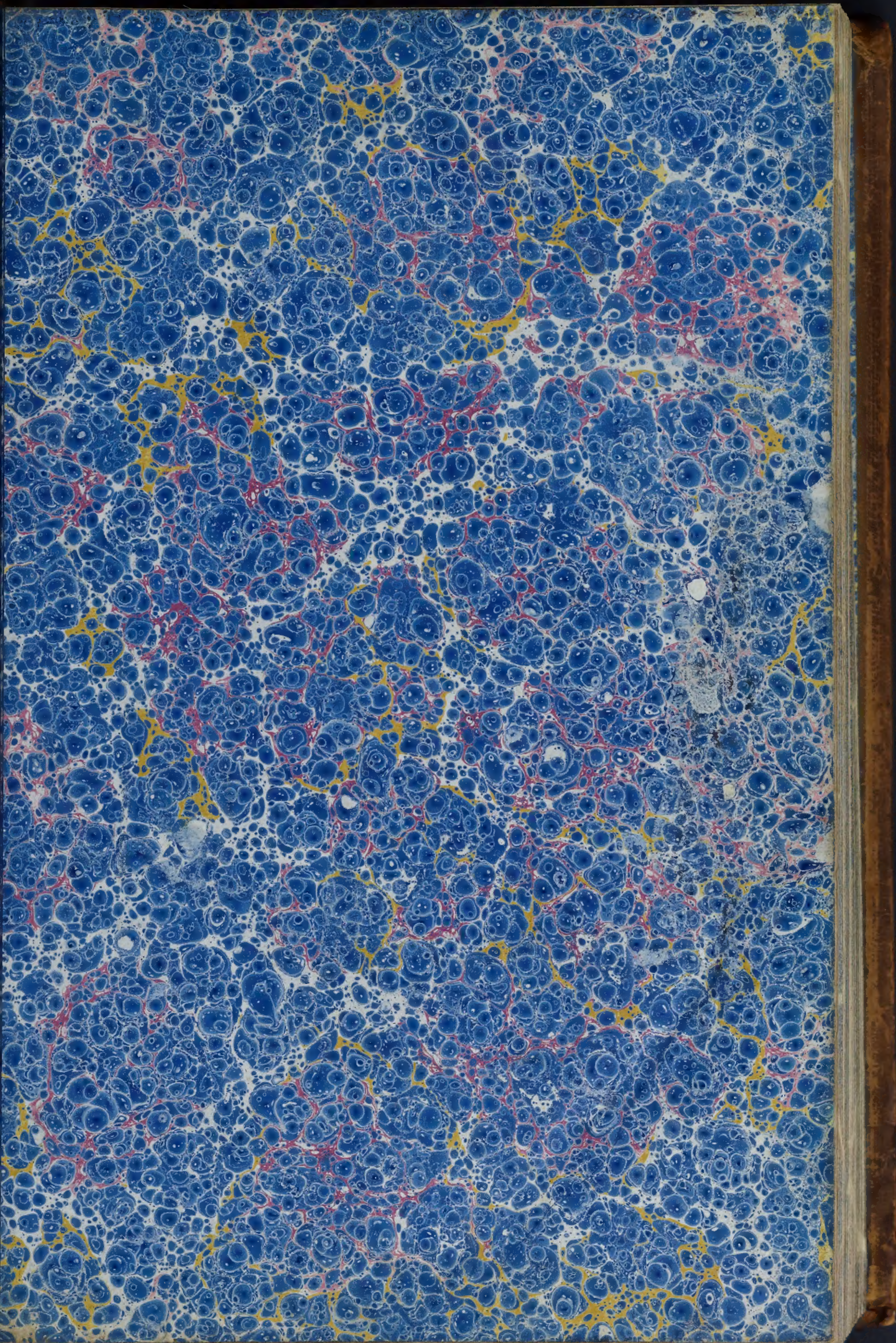






L'Art de verifier les Dates 3 vols calf
Continuation de l'Art de verifier les Dates
3 vols half calf together 6 vols
£ 9/15/-

3vols. + 3vols.
6 in all

$550.—

L'art de vérifier

L'ART DE VÉRIFIER
LES DATES
DES FAITS HISTORIQUES,
DES CHARTES,
DES CHRONIQUES, ET AUTRES ANCIENS MONUMENS,
DEPUIS
LA NAISSANCE DE NOTRE-SEIGNEUR,

TOME I.

L'ART DE VÉRIFIER LES DATES DES FAITS HISTORIQUES, DES CHARTES, DES CHRONIQUES, ET AUTRES ANCIENS MONUMENS,

DEPUIS

LA NAISSANCE DE NOTRE-SEIGNEUR,

PAR le moyen d'une TABLE CHRONOLOGIQUE, où l'on trouve les Olympiades, les années de J. C., de l'Ere Julienne ou de Jules César, des Eres d'Alexandrie & de Constantinople, de l'Ere des Séleucides, de l'Ere Césaréenne d'Antioche, de l'Ere d'Espagne, de l'Ere des Martyrs, de l'Hégire; les Indictions, le Cycle Pascal, les Cycles Solaire & Lunaire, le Terme Pascal, les Pâques, les Epactes, & la Chronologie des Eclipses;

AVEC

Deux Calendriers perpétuels, le Glossaire des Dates, le Catalogue des Saints, le Calendrier des Juifs; la Chronologie historique du Nouveau Testament; celles des Conciles, des Papes, des quatre Patriarches d'Orient, des Empereurs Romains, Grecs; des Rois des Huns, des Vandales, des Goths, des Lombards, des Bulgares, de Jérusalem, de Chypre; des Princes d'Antioche; des Comtes de Tripoli; des Rois des Parthes, des Perses, d'Arménie; des Califes, des Sultans d'Iconium, d'Alep, de Damas; des Empereurs Ottomans, des Schahs de Perse; des Grands Maîtres de Malte, du Temple; de tous les Souverains de l'Europe; des Empereurs de la Chine; des Grands Feudataires de France, d'Allemagne, d'Italie; des Républiques de Venise, de Gênes, des Provinces-Unies, &c.

TROISIEME ÉDITION.

PAR UN RELIGIEUX BÉNÉDICTIN DE LA CONGRÉGATION DE S. MAUR.

TOME PREMIER.



A PARIS,

Chez ALEXANDRE JOMBERT JEUNE, rue Dauphine, près du Pont-Neuf.

M. DCC. LXXXIII.

AVEC APPROBATION, ET PRIVILEGE DU ROI.

TABLE

DES CARACTERES DES MOIS DE L'HÉGIRE, TIRÉE EN PARTIE DE GRAVIUS.

Noms des mois & nombre de leurs jours.	*Féries initiales des mois.*						
Moharram, ou Muharram, 30 jours.	1	2	3	4	5	6	7
Séfer, ou Safar, ou Suphar, 29 jours.	3	4	5	6	7	1	2
Rabié premier, ou Rabi el-Aoual, ou Rabiul-Euvel, 30 jours.	4	5	6	7	1	2	3
Rabié 2e, ou Rabi el-Akher, ou Rabiul-Achir, 29 jours.	6	7	1	2	3	4	5
Gioumadi 1er, ou Dgioumadi el-Aoual, ou Gioumaasil-Euvel, 30 jours.	7	1	2	3	4	5	6
Gioumadi 2e, ou Dgioumadi el-Akher, ou Gioumaasil-Achir, 29 jours.	2	3	4	5	6	7	1
Redgeb, ou Régihab, 30 jours.	3	4	5	6	7	1	2
Schaban, ou Sahaben, ou Sahaaban, 29 j.	5	6	7	1	2	3	4
Ramadhan, ou Ramazan, 30 jours.	6	7	1	2	3	4	5
Schoual, ou Schewal, ou Scherrail, 29 jours.	1	2	3	4	5	6	7
Dzoulcaada, ou Dulkaiadath, ou Zilkaade, 30 jours.	2	3	4	5	6	7	1
Dzouledgé, ou Dulkagiadath, ou Dulheggiah, ou Zilligge, 29 jours. Et dans l'année intercalaire, 30 jours.	4	5	6	7	1	2	3

Récapitulation des Eres employées dans la Table Chronologique, avec leurs rapports précis à l'Ére de Jesus-Christ.

La 1ere année de la 195e Olympiade répond au 1er Juillet de la 1ere année de J. C.

L'an 46 de l'Ere Julienne commence au 1 Janvier de la 1ere année de J. C.

La 4e année de l'Indiction Constantinopolitaine commence au 1 Septembre avant l'Ere de J. C; la 4e année de l'Indiction Constantinienne, au 24 du même mois, & la 4e année de l'Indiction Pontificale, au 1 Janvier suivant.

L'année 5503 de l'Ere d'Alexandrie commence au 29 Août de l'année qui précéde immédiatement la 1ere année de J. C.

L'année 5493 de l'Ére Mondaine d'Antioche commence au 1 Septembre, avant l'Ere de J. C.

L'année 5509 de CP. commence au 1 Septembre, avant l'Ere de J. C.

L'année 313 de l'Ere des Grecs commence au 1er Septembre, suivant les uns, au 1 Octobre, selon les autres, de la 1ere année de J. C. Quelques peuples font commencer cette année 313, seulement en l'Automne de la 2e année de J. C.

La 49e année de l'Ere Césaréenne d'Antioche commence, selon les médailles, le 1 Septembre, avant l'Ere de J. C. &, suivant les Actes, au 1 Septembre de la premiere année de J. C.

La 39e année de l'Ere d'Espagne commence au 1 Janvier de la premiere année de l'Ere Chrétienne.

La 1ere année de l'Ere des Martyrs commence au 29 Août de l'an de J. C. 284.

La 1ere année de l'Hégire commence au 16 Juillet de l'an de J. C. 622.

Dans notre Table Chronologique, nous faisons correspondre la premiere année de l'Ere des Martyrs à l'an 285 de J. C. mais en la commençant au 29 Août de l'année précédente.

TABLE

DES CARACTERES DES MOIS DE L'HÉGIRE, TIRÉE EN PARTIE DE GRAVIUS.

Noms des mois & nombre de leurs jours.	*Féries initiales des mois.*						
Moharram, ou Muharram, 30 jours.	1	2	3	4	5	6	7
Séfer, ou Safar, ou Suphar, 29 jours.	3	4	5	6	7	1	2
Rabié premier, ou Rabi el-Aoual, ou Rabiul-Euvel, 30 jours.	4	5	6	7	1	2	3
Rabié 2e, ou Rabi el-Akher, ou Rabiul-Achir, 29 jours.	6	7	1	2	3	4	5
Gioumadi 1er, ou Dgioumadi el-Aoual, ou Gioumaasil-Euvel, 30 jours.	7	1	2	3	4	5	6
Gioumadi 2e, ou Dgioumadi el-Akher, ou Gioumaasil-Achir, 29 jours.	2	3	4	5	6	7	1
Redgeb, ou Régihab, 30 jours.	3	4	5	6	7	1	2
Schaban, ou Sahaben, ou Sahaaban, 29 j.	5	6	7	1	2	3	4
Ramadhan, ou Ramazan, 30 jours.	6	7	1	2	3	4	5
Schoual, ou Schewal, ou Scherrail, 29 jours.	1	2	3	4	5	6	7
Dzoulcaada, ou Dulkaiadath, ou Zilkaade, 30 jours.	2	3	4	5	6	7	1
Dzouledgé, ou Dulkagiadath, ou Dulheggiah, ou Zilligge, 29 jours. Et dans l'année intercalaire, 30 jours.	4	5	6	7	1	2	3

Récapitulation des Eres employées dans la Table Chronologique, avec leurs rapports précis à l'Ére de Jesus-Christ.

La 1ere année de la 195e Olympiade répond au 1er Juillet de la 1ere année de J. C.

L'an 46 de l'Ere Julienne commence au 1 Janvier de la 1ere année de J. C.

La 4e année de l'Indiction Constantinopolitaine commence au 1 Septembre avant l'Ere de J. C; la 4e année de l'Indiction Constantinienne, au 24 du même mois, & la 4e année de l'Indiction Pontificale, au 1 Janvier suivant.

L'année 5503 de l'Ere d'Alexandrie commence au 29 Août de l'année qui précéde immédiatement la 1ere année de J. C.

L'année 5493 de l'Ére Mondaine d'Antioche commence au 1 Septembre, avant l'Ere de J. C.

L'année 5509 de CP. commence au 1 Septembre, avant l'Ere de J. C.

L'année 313 de l'Ere des Grecs commence au 1er Septembre, suivant les uns, au 1 Octobre, selon les autres, de la 1ere année de J. C. Quelques peuples font commencer cette année 313, seulement en l'Automne de la 2e année de J. C.

La 49e année de l'Ere Césaréenne d'Antioche commence, selon les médailles, le 1 Septembre, avant l'Ere de J. C. &, suivant les Actes, au 1 Septembre de la premiere année de J. C.

La 39e année de l'Ere d'Espagne commence au 1 Janvier de la premiere année de l'Ere Chrétienne.

La 1ere année de l'Ere des Martyrs commence au 29 Août de l'an de J. C. 284.

La 1ere année de l'Hégire commence au 16 Juillet de l'an de J. C. 622.

Dans notre Table Chronologique, nous faisons correspondre la premiere année de l'Ere des Martyrs à l'an 285 de J. C. mais en la commençant au 29 Août de l'année précédente.

PRÉFACE.

L'importance de cet Art qui apprend à fixer l'ordre des têms et des événemens, est si généralement reconnue, qu'il est inutile d'en relever ici les avantages. Personne n'ignore que la Chronologie et la Géographie sont comme les deux yeux de l'Histoire, que, guidée par leurs lumieres, elle met dans ses récits l'arrangement et la clarté convenables, et que sans elles l'ensemble des faits, dont la connoissance est venue jusqu'à nous, n'est qu'un chaos ténébreux qui surcharge la mémoire sans éclairer l'esprit. Combien d'erreurs en effet, par la privation de ces deux sciences, se sont introduites dans l'Histoire tant ecclésiastique que profane! Elles sont innombrables. Mais grace aux travaux des Chronologistes (il faut en dire autant de ceux des Géographes) qui depuis plus d'un siecle se sont appliqués à puiser l'Histoire dans les sources, grand nombre de ces erreurs ont été corrigées ou du moins reconnues. Il s'en faut bien cependant que leurs savantes et pénibles recherches aient dissipé tous les nuages et applani toutes les difficultés. Elles ont laissé en souffrance quantité de questions épineuses dont la solution dépend moins de la sagacité de l'esprit que du secours de l'art. C'est donc rendre un service essentiel à la République des Lettres, que d'établir des régles générales et sûres pour vérifier les dates des monumens historiques, marquer les époques des événemens, et concilier entre eux, lorsqu'ils peuvent l'être, les Auteurs qui ne sont point d'accord les uns avec les autres, et quelquefois aussi semblent ne l'être pas avec eux-mêmes. Tel est le but principal de l'ouvrage dont on présente au Public la troisieme édition. La marche qu'on suit dans celle-ci est à-peu-près la même que dans les deux précédentes.

Tous les principes sur lesquels est fondé l'Art de vérifier les Dates, se trouvent rassemblés, discutés et éclaircis dans la Dissertation préliminaire. Elle ne laisse rien, comme on le présume, à désirer sur cette matiere. Après les Olympiades, qui sont la plus ancienne des époques employées dans l'Histoire profane, on y examine les divers commencemens qui ont été assignés aux années de l'Ere chrétienne; on y apprend aux Lecteurs à les discerner dans les Chartes, les Chroniques, les Annales, &c. Vient ensuite la discussion des autres Eres qui ont eu cours parmi les différens peuples depuis J. C., et de leurs rapports avec celle de l'Incarnation. Mais l'objet dont on a cru devoir le plus s'occuper, c'est la fixation de la Pâque. On a pris soin d'expliquer les différentes méthodes qui ont été mises en usage pour déterminer le jour de chaque année auquel tombe cette grande solemnité, jour dont la connoissance est d'autant plus importante que de là dépend celle de toutes les fêtes mobiles. Parmi ces méthodes, les unes ont rapport à l'ancien Calendrier, les autres au nouveau. On rend sensible les avantages de celui-ci sur le premier, on indique dans une courte note le moyen le plus simple de le perfectionner, et on marque les diverses

époques de sa réception, autant qu'on a pu les découvrir, dans les divers États de la chrétienté. L'ignorance de ces choses, en tout ou en partie, est la véritable source et l'origine des difficultés que les Dates présentent dans les anciens monumens de l'Histoire. Mais elles s'évanouiront ces difficultés, on ose l'assurer, à la lumiere de la Dissertation destinée à les dissiper.

La Table chronologique qui la suit, rectifiée par M. Wels, en est comme le résultat, ou, si l'on veut, c'est le texte dont la Dissertation est le commentaire. On y voit rangées sur des colonnes paralleles, et marcher de front toutes les Eres qui ont été en usage depuis J. C., les Cycles, dans le même ordre, naître, parcourir chacun l'espace de leurs révolutions, finir et se renouveller; les Pâques, enchaînées par ces Cycles, se succéder annuellement aux jours qu'ils leur assignent : sur quoi l'on doit avertir ici que pour faire quadrer parfaitement entre elles et avec les années de J. C. toutes les Eres employées dans cette Table, il faut avoir sous les yeux une autre Table qui tient à la page 21 de la Dissertation, et qu'on a pour cette raison fait sortir hors du volume.

La connoissance des éclipses du soleil et de la lune est encore d'une importance essentielle pour assurer la position de plusieurs faits dans l'ordre chronologique. Souvent un Historien, se bornant à marquer l'année d'un événement, n'indique le jour où il est arrivé que par un de ces phénomenes. C'est donc alors une nécessité d'avoir sous les yeux une Table où ils soient rangés astronomiquement, sur-tout lorsqu'il s'agit d'un point d'histoire intéressant qu'on ne pourroit transporter du jour auquel il appartient sans jetter de la confusion dans le corps du récit. On ne peut rien désirer de plus achevé sur cette matiere que la Table des éclipses qu'avoit dressée, pour la précédente édition, M. Pingré, Chanoine régulier, Bibliothécaire de l'Abbaye de Sainte Genevieve et Membre de l'Académie des Sciences dont il est un des principaux ornemens. Elle reparoît ici avec l'addition d'un siecle, que M. du Vaucel, habile Astronome, y a faite.

Aux éclipses succéde le Calendrier lunaire dont les avantages sont expliqués dans l'Avertissement qui est à la tête.

Trente-cinq Calendriers particuliers, dressés suivant le nombre et l'ordre des Pâques, formoient le Calendrier solaire perpétuel dans la premiere édition de cet ouvrage. Mais dans celle-ci, comme dans la seconde, on a changé ce méchanisme, en réduisant les Calendriers particuliers au nombre de sept, adaptés au sept lettres dominicales. L'utilité de cette réforme n'a pas besoin d'être démontrée : l'usage la fait mieux sentir que le raisonnement.

Le Glossaire des Dates, qui vient ensuite, comprend non-seulement les noms latins et gaulois ou de vieux françois, mais aussi les noms grecs que l'Antiquité a donnés à certains jours du mois et de la semaine. Malgré les augmentations qu'on y a faites, on ne peut nier qu'il ne soit encore susceptible de nouveaux mots que la lecture des Chartes non imprimées pourra faire encore découvrir.

Le Catalogue des Saints est aussi un article qui appartient à l'Art de vérifier les Dates. On sait que les Anciens ne marquoient souvent dans leurs actes et dans leurs histoires la date du jour que par le nom du Saint dont la fête étoit attachée à ce jour. Il est donc nécessaire de connoître le mois et le quantieme du mois auxquels tombe la fête de chaque Saint. C'est ce qu'on a recherché avec soin; mais il n'a pas été possible de rassembler dans cet article tous les Saints dont la fête, célébrée en certains lieux, a pu être employée pour la date des actes que des habitans ou des forains y ont passés ces jours-là.

Les Consuls ont encore plus de droit, s'il est permis de le dire, que les Saints, de figurer dans cet ouvrage. L'Empire romain n'a point employé dans ses actes publics d'autre date que le Consulat. Il en est de même de presque tous les Historiens latins jusqu'au VIe siecle, et de la plupart des Historiens grecs. Il étoit par conséquent indispensable de tracer une Chronologie des Consuls depuis l'Incarnation jusqu'au tems où ils ont cessé. C'est ce qu'on a tâché de faire avec tout le soin possible. Mais au lieu de placer cet article à la suite du Catalogue des Saints, on a cru devoir le mettre immédiatement avant les Empereurs romains, parce qu'ils ont toujours disposé du Consulat en maîtres, et qu'ils l'ont souvent réuni à leurs autres titres.

C'est ainsi qu'on a rempli le principal objet de cet ouvrage, qui étoit de fournir des moyens faciles et sûrs pour éclaircir la Chronologie depuis J. C., découvrir et fixer les véritables époques des Chartes et des faits historiques. Mais on n'en est point demeuré là. Ce n'est pas assez d'établir des régles, il faut en faire l'application, joindre la pratique à la théorie, et montrer par l'usage la solidité des principes qu'on a posés. D'après ces considérations mûrement pesées, on s'est déterminé, sans être effrayé par l'étendue et la difficulté du travail, à donner la Chronologie historique depuis J. C. jusqu'à nous, la plus ample et la plus détaillée qui ait encore paru. Mais on ne s'est point proposé de lui donner la forme d'un discours suivi, tel que celui du grand Bossuet sur l'Histoire universelle. L'entreprise eût été trop hasardeuse. Il ne falloit pas moins en effet qu'un génie aussi vaste que celui de cet incomparable Prélat, pour ranger sous le même coup-d'œil une multitude presque infinie de faits, mettre chacun à la place qui lui convient, et en former ce riche tableau qui charme les yeux et ravit l'esprit de tous les connoisseurs. L'Histoire, traitée de cette maniere, selon la remarque du même Auteur, ressemble à une carte générale qui apprend à placer les différentes parties du monde dans leur tout, et où l'on voit par leur réunion le rapport qu'elles ont les unes avec les autres. Le plan qu'on s'est tracé ne permettoit pas de suivre cette route impraticable aux génies médiocres. Mais on en a pris une autre qui la côtoie, pour ainsi dire, en quelque sorte, et dont les avantages ne paroissent nullement équivoques. En partageant, comme on a fait, les événemens en différentes classes, on a tâché de rapprocher, autant qu'il a été possible, celles qui ont plus de liaison entre elles, de

les présenter, quoique distinguées, sous un même point de vue, d'en former un tableau dans son genre, et de réunir des parties correspondantes qui perdroient trop à n'être vues que séparément. Venons au détail.

La Chronologie historique de la religion chrétienne depuis son établissement jusqu'à l'entiere abolition du culte mosaïque par la ruine du Temple, est la premiere qu'on a entrepris de traiter. Celle des Juifs, qui lui est contemporaine, s'y trouve entre-mêlée, et la lumiere qu'elles se prêtent mutuellement, dissipe tous les nuages que l'incrédulité pourroit leur opposer. Les préliminaires de cet article, auxquels M. Wels a eu bonne part, présentent la forme de l'année des Juifs, le plan de leur Calendrier, la liste de leurs Grands-Prêtres depuis le commencement de l'Ere chrétienne, et celle des Gouverneurs que les Romains établirent en Judée après avoir réduit ce pays en province de l'Empire.

La Chronologie des Conciles qui suit, donne les époques des triomphes que l'Eglise a remportés sur les hérésies, et celles des changemens qu'elle a faits dans sa discipline.

Au-dessous des Papes on a placé les quatre Patriarches d'Orient sur autant de colonnes, en observant de faire correspondre à chaque page tous ces articles entre eux, pour l'ordre des tems et des événemens. On voit par là rassemblé sous un point de vue tout ce qui s'est passé dans le même tems de plus mémorable, par rapport à la religion, d'un bout du monde à l'autre. Les vertus et les vices des Evêques qui ont occupé les cinq premiers Siéges de l'Eglise; leurs liaisons et leurs divisions deviennent plus sensibles par ce rapprochement, et font plus d'impression sur l'esprit du Lecteur. Mais ce qui doit le frapper davantage, c'est la succession non interrompue des Evêques de Rome depuis S. Pierre jusqu'à nos jours; la prééminence dont ils ont constamment joui dans l'Eglise universelle; l'autorité qu'ils y ont exercée dans tous les tems pour la réformation des mœurs, le maintien de la foi, l'extirpation des hérésies, l'extinction des schismes, leur fermeté constante à réprimer l'ambition des Evêques de CP. qui vouloient s'égaler à eux; les démarches si souvent réitérées, mais malheureusement si infructueuses, qu'ils ont faites pour ramener l'Eglise d'Orient à l'unité, depuis le déplorable schisme qui l'en a séparée; leurs démêlés avec les Empereurs d'Allemagne et les autres Souverains de l'Europe; les suites funestes de ces combats des deux Puissances; la paix enfin rétablie entre le Sacerdoce et l'Empire, par la distinction bien établie de leurs droits respectifs. Tout cela joint à la Chronologie du Nouveau Testament et à celle des Conciles, forme un abrégé complet de l'histoire ecclésiastique.

De-là on passe à l'histoire civile. Les Empereurs romains ouvrent la scene, et à mesure qu'ils s'avancent, on voit paroître, chacun dans son rang, les Tyrans qui leur ont disputé l'Empire, et les Rois barbares qui l'ont démembré. Au spectacle des progrès de cette vaste Monar-

chie,

chie, de sa décadence et de sa ruine entiere, succede celui d'un autre colosse de puissance, qui doit causer encore plus d'étonnement. C'est la Monarchie des Califes, enfantée par le fanatisme, et dont les accroissemens rapides jusqu'au prodige n'ont pas été moins funestes au Christianisme qu'à la liberté des peuples. Le Califat réunissoit les droits du glaive et de l'autel. Rois et Pontifes à la fois, les successeurs de Mahomet décidoient avec la même autorité les matieres de la religion, qu'ils régloient les affaires de l'Etat. Tant que ce double pouvoir fut en des mains habiles et vigoureuses, l'Empire des Arabes se soutint avec gloire. Mais dès qu'on vit sur le trône du *Prophete* des hommes indolens et voluptueux, leur despotisme, fondé sur la superstition des peuples, diminua en raison du mépris qu'ils attiroient sur leur personne. Des sujets ambitieux et vaillans s'éleverent contre ces maîtres indignes de régner, leur arracherent, chacun suivant sa convenance, les différentes portions de leurs États, et les réduisirent enfin au vain titre de Chefs de la religion. Les principales Dynasties que ces usurpateurs fonderent, se trouvent placées sur autant de colonnes au bas des Califes auxquels elles se rapportent dans l'ordre des tems. A côté de ceux-ci l'on a mis une autre classe de rebelles qui, non contens de leur avoir enlevé l'Afrique et l'Egypte, oserent encore leur disputer leur autorité spirituelle, et, comme eux, se décorerent du titre de Califes. Les Tartares Genghizcanides, qui acheverent de détruire la Monarchie des Arabes, établirent un nouvel Empire en Asie, conquirent la Chine, et porterent la désolation jusques dans l'Europe, se montrent à leur tour, et remplissent d'effroi le Lecteur par le récit abrégé qu'on fait de leurs exploits. Dans le même tems un autre essaim de Barbares jettoit les fondemens d'une nouvelle Monarchie, plus durable et non moins terrible, au sein de l'Asie mineure. Ce sont les Ottomans dont les successeurs, assis sur le trône du grand Constantin, étendent leur domination sur les trois parties de notre hémisphere. Près d'eux, mais dans un rang inférieur, sont placés leurs rivaux, les Schahs, ou Shahs de Perse, sectateurs, comme eux, de la loi de Mahomet, et néanmoins leurs ennemis irréconciliables en matiere de religion. Les Grands-Maîtres des Chevaliers, dits aujourd'hui de Malte et des Templiers, ces deux Ordres célebres destinés par état à combattre les Infideles, marchent de front sur deux colonnes dans l'article suivant, où l'on marque les époques de leur Magistere et les principales actions qui les ont signalés.

De l'Orient dont on s'est principalement occupé jusqu'ici, et où l'on reviendra encore par la suite, on passe dans l'Occident dont on parcourt successivement, d'abord toutes les Monarchies, ensuite les Principautés subalternes qui en relevent. La France est parmi les Monarchies occidentales le premier objet que l'on traite, et celui sur lequel on s'arrête avec le plus de complaisance. L'intérêt que la patrie inspire n'est pas le seul motif de cette prédilection, et l'on conviendra que, tout préjugé mis à part, il n'est aucun Royaume de l'Europe qui

mérite plus que la France l'attention et la curiosité du Lecteur. Aussi ancien que la chûte de l'Empire romain en Occident, et formé de ses débris, ce Royaume subsiste avec gloire depuis plus de treize siecles; et, semblable aux grands fleuves qui l'arrosent, il s'agrandit à mesure qu'il s'éloigne de sa source. La France est la seule Monarchie dont le sceptre ne soit point tombé en des mains étrangeres. En vain les Anglois ont fait les derniers efforts pour le ravir. Ils ont été maîtres, il faut l'avouer, de la capitale pendant dix-huit ans, moins toutefois par leur valeur que par l'effet des funestes divisions qui armoient le François contre le François; ils ont même fait déclarer héritier du trône de France un de leurs Rois, par des actes surpris à la foiblesse d'un Monarque en démence. Mais lorsque la nation, revenue de son délire, s'est réunie contre ces ennemis, ils ont été ignominieusement chassés et relégués dans leur Isle, sans retour. D'ailleurs l'étendue et la fertilité de la France, la bonté de son climat, les richesses que la nature et l'industrïe lui prodiguent, le nombre prodigieux des grands hommes, dans tous les genres, qui l'ont illustrée, lui assurent une prééminence que nulle autre nation n'est en droit de lui disputer. Il étoit donc naturel de s'étendre sur une Monarchie si privilégiée, et dont un grand Roi de nos jours a dit avec autant de désintéressement que de vérité : *Le plus beau rêve que puisse faire un Prince, c'est de rêver qu'il est Roi de France.*

Immédiatement après la France se trouve placée l'Espagne, dont les premiers Souverains établirent leur trône dans nos Provinces méridionales. Partagée, comme elle l'a été, en plusieurs Royaumes depuis qu'elle tomba, pour la plus grande partie, sous la puissance des Arabes, on a cru devoir en distribuer les Souverains par colonnes, chacun dans celle de l'Etat qu'ils ont possédé. Les Gouverneurs de l'Espagne pour les Califes, les Rois mahométans de Cordoue, et les Rois chrétiens de Majorque marchent au bas des pages, chacun dans l'ordre qui leur convient.

Quoique le Portugal dans son origine soit un démembrement de l'Espagne, il convenoit, vu l'abondance de la matiere qu'il fournit, de lui donner un article isolé, plutôt que de l'accoler aux autres Royaumes qui composent la Monarchie espagnole.

Par la même raison on a mis l'article des Rois d'Ecosse à la suite des Rois d'Angleterre, au lieu de le ranger au-dessous, comme on avoit fait dans la seconde édition. Tel est en substance le précis des matieres qui entrent dans le premier volume.

Le second s'ouvre par la Chronologie historique des Empereurs d'Allemagne, suivie de celle des Rois de Hongrie, au bas desquels on voit les Princes de Transylvanie. De la Hongrie, l'ordre géographique conduit en Pologne, dont on passe en revue les Souverains accompagnés en sous-ordre des Ducs de Curlande. Après eux paroissent les Rois de Suede accolés aux Rois de Danemarck. Les Tsars, ou Czars de Russie, leur succedent, article rédigé d'après les his-

toires qui viennent d'être publiées de cette grande Monarchie.

On n'avoit osé dans les précédentes éditions traiter la Chronologie historique des Empereurs de la Chine, parce qu'on ne croyoit pas cette matiere encore suffisamment éclaircie. Les savans ouvrages qui ont paru depuis, ayant dissipé les nuages qui la couvroient, on s'est fait un devoir de lui donner place dans cette troisieme édition. Des observations sur les Cycles des Chinois lui servent de préliminaires, et levent d'avance les difficultés chronologiques qui pourroient arrêter le Lecteur.

C'est par là que l'on termine l'histoire chronologique des Souverains qui ont régné dans notre hémisphere, et qui, dès l'établissement de leur Monarchie, ou du moins depuis très long tems n'ont prétendu relever d'aucune autre Puissance.

On a fait comme une classe à part de tous les grands Feudataires de France, d'Allemagne et d'Italie, dont quelques uns ont fait ériger leurs Fiefs en Royaumes, tels que les Ducs de Boheme, les Margraves de Brandebourg, les Ducs de Naples, les Comtes de Sicile, &c. On commence aux Pyrénées leur dénombrement, que l'on conduit géographiquement jusqu'à la Vistule. Ensuite revenant aux Alpes, on fait la même opération sur toute l'Italie. Parmi ces Fiefs on a compris les Républiques, quoique quelques unes prétendent avoir toujours joui d'une parfaite indépendance.

Par le moyen de toutes ces Chronologies historiques renfermées dans un même ouvrage, on aura l'agrément d'apprendre ce qu'il y a de plus intéressant dans l'histoire de chaque nation. Les personnes peu instruites trouveront rangés, dans un ordre facile et méthodique, la plupart des faits qui entrent dans la composition de l'histoire universelle depuis le commencement de l'Ere chrétienne. Celles qui sont plus versées dans cette étude, jouiront de la commodité d'avoir sous la main des époques et des indications échappées à la fidélité de leur mémoire.

Mais cette variété d'événemens offre de plus au Lecteur chrétien et religieux un spectacle non moins propre à nourrir sa piété qu'à satisfaire sa curiosité. Dans ces mouvemens qui agitent les nations et semblent ébranler l'univers, dans le bouleversement et la chûte des Empires, son attention ne s'arrête pas aux causes secondes; il remonte à celui dont la volonté suprême est la cause universelle de tout ce qui arrive ici bas, de tout, dis-je, à l'exception du péché, qu'elle fait néanmoins servir, en le permettant, à l'exécution de ses desseins. En considérant la Monarchie des Romains, renversée par les Hérules, les Turcilinges, et autres peuples sous la conduite d'Odoacre, et les maîtres du monde soumis à des Barbares; ces Barbares ensuite vaincus par les Goths, leurs semblables; ceux-ci remplacés par les Lombards après leur ruine; les Lombards subjugués par les François : il apperçoit la main de Dieu qui se sert d'un peuple pour punir un autre peuple, et qui, dispensateur souverain des Royaumes, les donne à qui il lui plaît,

sans déroger à sa justice, lorsqu'aux anciens possesseurs il substitue de nouveaux maîtres, selon cet oracle du S. Esprit: *Un Royaume est transporté d'une nation à une autre à cause des injustices, des violences, des outrages et des différentes tromperies* (1). C'est sous ce point de vue que la Foi, supérieure à l'impression des sens, fait envisager au Chrétien toutes ces révolutions, toutes ces invasions des peuples armés les uns contre les autres, et ces guerres cruelles qui ont fait répandre le sang de tant de victimes immolées à la vengeance divine. Il reconnoît par-tout les jugemens de Dieu, toujours justes, toujours adorables, et ne voit dans les hommes que les instrumens dont il se sert pour les exécuter.

Afin de rendre cet ouvrage vraiment utile et parfaitement conforme au titre qu'il porte, on ne s'est pas contenté de marquer les années, on ajoute encore, autant qu'il est possible, les mois et les jours, soit des événemens, soit du commencement et de la fin des régnes. Car ce n'est pas assez, pour fixer l'époque d'une Charte, datée d'une année d'un Roi, de savoir que ce Roi a commencé de régner telle année, il faut savoir en quel tems de l'année son régne a commencé, si c'est au mois de Janvier, de Février, de Mars, ou tel autre mois. Cette précaution n'est point encore suffisante pour donner à la Chronologie le dernier degré de précision; il faut être instruit des divers commencemens du régne du même Prince et savoir les distinguer; sans quoi l'on se jette dans de grands embarras qui exposent à de lourdes méprises. Ceci peut être rendu sensible par un exemple. Nous avons des Chartes de Charles le Chauve datées des années 837, 838, 839. A la seule inspection, ces dates paroîtront suspectes à un homme qui n'a pas assez approfondi l'histoire de ce Prince. Dans les Tables chronologiques le commencement de son régne est ordinairement fixé au 20 Juin 840, lorsqu'il succéda à Louis le Débonnaire, son pere. C'en est assez pour se livrer à des conjectures hasardées, pour soupçonner de faux les Chartes de ce Prince antérieures à l'an 840, et pour déclamer contre le faussaire qui les a fabriquées. Il est cependant facile de concilier ces contrariétés apparentes, quand on sait qu'en 837 Charles le Chauve fut déclaré Roi de Neustrie par son pere, qu'en 838 il le fut d'Aquitaine après la mort de Pepin I, et qu'en 839 il reçut le serment des Seigneurs aquitains. Cet éclaircissement constate la justesse des dates dont il s'agit, dissipe les nuages répandus sur l'authenticité des Chartes, et fait disparoître le prétendu faussaire. Combien d'autres exemples ne pourroit-on pas citer pour justifier cette remarque! Aux années de leur régne les Souverains joignoient dans leurs Diplômes d'autres notes chronologiques, telles que l'année civile, l'Indiction qu'ils ne commençoient pas tous en même tems; ce qui est encore pour les esprits inattentifs une source d'illusions. Voilà pourquoi sur chaque

(1) *Regnum à gente in gentem transfertur propter injustitias, et injurias, et contumelias, et diversos dolos.* Eccl. x. 8.

Pape,

Pape, sur chaque Empereur d'Allemagne, sur chaque Roi de France, et quelquefois sur d'autres Princes, antérieurs à ces derniers tems, on a eu soin de marquer et d'expliquer la maniere de dater qui leur étoit propre.

Pour mettre à présent le Lecteur à portée de juger si les fondemens sur lesquels sont appuyés les faits et les époques renfermés dans cet ouvrage sont solides, il est nécessaire de lui faire connoître les sources où l'on a puisé pour dresser les différentes Chronologies dont il est composé. Cette précaution auroit été inutile, si la forme typographique qu'on a cru devoir préférer eût permis de citer les garans à la marge. On peut d'abord assurer qu'on a pris soin de n'avancer aucun fait ni de fixer aucune date qu'on ne soit en état de justifier par l'autorité de quelque Ecrivain accrédité. Ainsi ceux qui entreprendront de les critiquer ne doivent pas se contenter de citer quelque Historien qui rapporteroit les événemens à d'autres époques que celles où ils se trouvent ici placés; il faut encore qu'ils prouvent que les autorités qu'ils opposent, doivent l'emporter sur celles qu'on a pu suivre. Dans le choix des Auteurs on ne s'est laissé entraîner ni par la prévention, ni par la grande réputation que plusieurs se sont justement acquise. On a par-tout cherché la vérité; et par-tout où l'on a cru l'appercevoir, on s'est fait un devoir indispensable de la suivre. Avec cette circonspection néanmoins, fût-elle plus grande encore, il y auroit plus que de la témérité à prétendre qu'on ne s'est jamais trompé. C'est un privilége réservé, comme personne ne l'ignore, aux seuls Ecrivains sacrés. Tous les autres, quelque habiles qu'ils soient, ont payé le tribut plus ou moins grand à l'humanité par les erreurs où ils sont tombés. L'Abbé Fleuri, cet Historien si sage et si judicieux, manque souvent d'exactitude dans les dates. Le Critique célebre qui a relevé tant de fautes dans Baronius, en fait lui-même d'assez considérables : on en trouve dans le *Rationarium* du P. Petau, quelque excellent que soit cet ouvrage : enfin M. de Tillemont et D. Mabillon, ces deux Savans, l'honneur et la gloire de leur siecle, et M. Muratori qui n'a gueres moins illustré le nôtre, n'en sont pas entièrement exempts. Ce dernier nous prémunit lui-même contre le prestige que peuvent causer les grands noms, entre lesquels doit être placé le sien, en déclarant qu'*il n'y a point d'Ecrivain, quelque habile qu'il soit, qui ne soit sujet à se méprendre et même à se tromper lourdement* (1). Pour traiter avec fidélité l'Histoire, c'est donc à la vérité, tout préjugé mis à part, qu'il faut s'attacher; et c'est avec le flambeau de la critique qu'on doit la rechercher. Telle est la régle qu'on s'est proposé de suivre. Si l'on paroît quelquefois s'en écarter en marquant une déférence particuliere pour certains Auteurs modernes en des points qui sont obscurs, la grande autorité dont ils jouissent dans le monde littéraire tient lieu de justification. On marche avec

(1) Non v'ha scrittore per grande che sia, il quale non sia suggetto a prendere de i granchi, ed anche a grossolamente ingannarsi. (Annal. d'It. T. 6, p. 54.)

confiance à la suite d'un guide qu'on sait instruit de la route qu'il faut tenir, et peu sujet à s'égarer.

Dans la Chronologie des Conciles on ne s'en est point tenu aux deux collections générales qui en ont été publiées en France par le P. Labbe et par le P. Hardouin. On a de plus consulté l'édition donnée à Venise par Coleti, le supplément du P. Mansi, et les éditions des Conciles nationaux d'Espagne, d'Angleterre, d'Allemagne, de Hongrie, &c. On a fixé, quand on l'a pu, les dates précises de ces Assemblées, et souvent on a été obligé de changer celles que les Editeurs leur avoient assignées.

Quoique la succession des Papes, depuis S. Pierre jusqu'à nos jours, soit incontestable, l'arrangement chronologique de ceux des trois premiers siecles, le commencement et la durée de leur pontificat, souffrent néanmoins d'assez grandes difficultés. Après les avoir sérieusement examinées, on a pris le parti de s'en rapporter là-dessus principalement à Eusebe de Césarée, dont l'autorité sur ces points est d'un très grand poids, et doit l'emporter sur les conjectures de quelques Modernes. Pour la suite des Papes on l'a tirée des Ecrivains qui en ont traité avec le plus de soin et de critique, et spécialement de M. de Tillemont, des deux Pagi, de MM. Bianchini, Muratori, Marengoni, le Fevre de S. Marc, et du P. Mansi.

A l'égard des Chronologies historiques des Empereurs, des Rois, des autres Souverains, des grands Feudataires de France, d'Allemagne et d'Italie, et des Républiques, on ne finiroit pas si l'on vouloit marquer en détail toutes les sources où l'on a puisé pour les dresser. Il suffit de dire qu'on n'a rien laissé à l'écart de ce qui peut servir à faire connoître les véritables époques des régnes et des événemens; histoires générales et particulieres de chaque Monarchie et de chaque Province; vies séparées des Princes, Chartes, Chroniques, et autres monumens historiques, manuscrits et imprimés, tout ce qu'on a pu découvrir, a été mis à contribution et soigneusement examiné. Ceci ne doit point être regardé comme une vaine et fausse jactance. La continuation du grand Recueil des Historiens de France, dont on est chargé depuis 15 ans, a mis dans la nécessité de compulser et d'extraire tous les originaux qui ont rapport à cet objet, et par là on a eu l'avantage de travailler en même tems pour deux fins. Or qui ne sent qu'il a fallu, pour remplir cette tâche, parcourir et dépecer presque tous les monumens historiques de l'Europe? Entre les dépôts de Chartes manuscrites où l'on a eu la liberté de pénétrer, l'un des plus utiles est celui qui, ayant commencé à se former dans les dernieres années du précédent régne par les soins de M. Bertin, Ministre et Secrétaire d'État, s'accroît de jour en jour sous les auspices de M[gr] de Miromenil, Garde des Sceaux. Des Comités qui se tiennent réguliérement en présence de cet illustre Chef de la Magistrature, ont pour objet d'éclaircir par des notes topographiques, chronologiques et historiques, les pieces que ce dépôt renferme, pour être mises ensuite

entre les mains du Public par la voie de l'impression. Un Académicien dont le mérite est universellement reconnu (M. de Brequigni), a bien voulu se charger de la rédaction de ce travail malgré la multiplicité de ses occupations.

Quelque grandes que soient les ressources qu'on vient d'indiquer, elles n'auroient cependant pas suffi pour donner à l'Art de vérifier les Dates toute l'exactitude qu'il exige, sans le secours des Savans, regnicoles et étrangers, qu'on s'est fait un devoir de consulter, et qu'on n'a jamais consultés en vain. Il en est même plusieurs qui ont bien voulu prendre la peine de refaire en entier les articles qu'on leur avoit fait passer. On n'a pas manqué dans ces mêmes articles de les faire connoître et de leur payer le tribut de reconnoissance qui leur est dû. On ne peut se dispenser néanmoins de s'acquitter ici de ce devoir envers les coopérateurs que la mort nous a ravis. Le premier est M. le Jeune, Chanoine Prémontré de l'Abbaye d'Estival, décédé l'an 1769, sur les mémoires duquel avoit été rectifiée la Chronologie très embrouillée des Grands-Maîtres du Temple, dans la précédente édition, article auquel on a fait encore dans celle-ci plusieurs changemens qu'exigeoit une plus grande exactitude. Le second est M. de Lier d'Andilli, fils d'un Conseiller de la Cour impériale de Wetzlar, et mort Président du Grand-Conseil de France en 1778. Ce Magistrat, non moins recommandable par la bonté de son caractere que par l'étendue et la variété de ses connoissances, s'est toujours prêté de la meilleure grace à tout ce que nous avons pris la liberté de lui demander. C'est en partie des mémoires qu'il nous a fournis, que nous avons tiré, après les avoir vérifiés, les Chronologies des six Electeurs laïques de l'Empire. Sa complaisance l'avoit porté encore à revoir quelques uns de nos articles des Souverains du nord. Nous l'avons de plus consulté sur plusieurs difficultés qui nous arrêtoient, et il nous a toujours satisfait avec autant de politesse que de sagacité. Dom Jean Colomb, mort à l'Abbaye de S. Vincent du Mans en 1774, n'a pas moins de droit à notre reconnoissance et à nos regrets. Tant qu'il a joui de la vue, dont il a été privé dans les sept dernieres années de sa vie, il n'a cessé de faire pour nous des recherches; et nous lui sommes redevables d'une partie de nos articles des Comtes de Poitiers, de Perigord, d'Angoulême, de la Marche, des Vicomtes de Limoges, des Comtes d'Anjou et du Maine. Pour ne rien omettre de ce que la gratitude exige, on déclare qu'on est redevable du Calendrier lunaire à feu M. le Chevalier Nau.

Malgré les secours abondans qu'on a reçus, et les longues et pénibles recherches qu'on a faites, malgré toutes les précautions qu'on a prises et l'attention qu'on a eue, soit dans la composition de l'ouvrage, soit dans la correction des épreuves, pour éviter les méprises, il est difficile, pour ne pas dire impossible, que dans un si grand nombre de faits et de dates il ne soit échappé des fautes. Nous en avons déjà remarqué plusieurs, même dans le cours de l'impression; et après les avoir corrigées dans le corps du volume, lorsque l'occasion s'en est

présentée, nous les avons rassemblées à la suite de cette Préface avec d'autres qu'une nouvelle revision nous a fait découvrir, et les additions que certains endroits obscurs nous ont paru exiger. Ainsi placées, elles s'offriront d'abord aux yeux du Lecteur, afin qu'il puisse les corriger lui-même sur son exemplaire, avant que de commencer la lecture du volume. C'est par là en effet qu'on doit commencer, pour lire avec fruit un ouvrage élémentaire tel que celui-ci, dans lequel il seroit à souhaiter qu'il ne se rencontrât, s'il étoit possible, ni erreur, ni obscurité. On ne doute point que les Savans n'y apperçoivent d'autres méprises que celles dont on leur présente la liste. Il est de leur générosité, comme nous les en prions, de nous les faire connoître. Quoique les hommes, suivant la remarque de S. Augustin (1), soient plus disposés à chercher des réponses à ce qu'on objecte contre leurs erreurs, qu'à faire attention combien il leur est avantageux d'en être délivrés, nous espérons néanmoins que les personnes éclairées trouveront en nous plus de docilité à profiter de leurs lumieres, que d'opiniâtreté à défendre les fautes qu'ils auront la bonté de nous découvrir.

Après avoir donné une idée de l'ouvrage que l'on présente au Public, il est juste de lui faire connoître celui qui en est le premier Auteur, quoiqu'il soit déjà connu des Savans par le rang que ses travaux littéraires lui ont mérité dans la République des Lettres.

D. Maur-François d'Antine, Religieux Prêtre de la Congrégation de S. Maur, naquit le 1 Avril 1688 à Gonrieux, dans le Diocèse de Liége. L'innocence de ses mœurs, sa religion, sa politesse, et sa douceur dans le commerce de la vie, nous font juger qu'il reçut de ses parens une excellente éducation. Nous en ignorons le détail; nous savons seulement qu'il fut envoyé à Douay pour y faire son cours de Philosophie, qu'il commença par ce qu'on appelle dans le pays la *Dialectique*. Cette route ne sembloit pas le conduire au genre d'étude qu'il embrassa dans la suite. Nous l'avons entendu plusieurs fois relever, par plaisanterie, les avantages de la Dialectique, et se féliciter néanmoins d'être venu assez tôt en France pour y puiser dans des sources plus pures le goût des bonnes études et de la vraie littérature.

Dégoûté du monde à l'âge de 23 ans, il y renonça pour se consacrer à Dieu, sous la Regle de S. Benoît, dans la Congrégation de S. Maur, et fit ses vœux solemnels le 14 d'Août 1712, dans l'Abbaye de S. Lucien de Beauvais. La piété et la régularité qu'il avoit fait paroître durant son noviciat, ne se démentirent point après sa profession. Les progrès qu'il fit dans ses études, furent tels que les Supérieurs le chargerent, aussitôt qu'il eut fini son cours, d'enseigner la Philosophie dans l'Abbaye de S. Nicaise de Reims. Il s'acquitta de cet emploi d'une maniere qui le fit également respecter et chérir de ses éleves. Mais ils n'eurent pas long-tems l'avantage de profiter de ses leçons. Dès l'année suivante il

(1) *Procliviores sumus quaerere potius, quid contra ea respondeamus, quae nostro objiciuntur errori, quàm intendere quàm salubria sint ut careamus errore.* De nat. et grat. c. 25, n. 28.

fut

fut obligé de quitter Reims pour un sujet qui fera toujours honneur à sa mémoire, et se rendit à Paris, par ordre des Supérieurs, qui, connoissant ses talens, avoient dessein de l'occuper à quelque ouvrage important. Celui des Décrétales, interrompu par la mort de D. Coustant et de D. Mopinot, lui ayant été proposé, il l'accepta; mais quelques difficultés étant survenues, il quitta celui-ci pour s'appliquer à un autre.

Depuis long-tems on avoit entrepris dans la Congrégation de Saint Maur, une nouvelle édition du Glossaire latin de M. du Cange, avec beaucoup d'augmentations. Plusieurs Religieux y avoient travaillé successivement. Après la mort de D. Guenié, qui en avoit seulement conçu le dessein, D. Nicolas Toustain fut chargé en chef de son exécution. Celui-ci portant ses vues bien plus loin qu'on n'avoit fait jusqu'alors, forma le plan sur lequel ses successeurs dirigerent leurs travaux : il avança considérablement l'ouvrage des premiers volumes, et laissa d'excellens matériaux pour les suivans. D. le Pelletier lui fut associé pendant une ou deux années : la connoissance des Langues, sur-tout de l'ancien Celtique, dont celui-ci croyoit avoir découvert les racines dans les dialectes du Bas-Breton, le rendoit très-propre à concourir à une entreprise qui demandoit une érudition si diversifiée. Mais l'amour de la retraite lui ayant fait quitter Paris, pour retourner dans la Basse-Bretagne, d'où il étoit venu, et quelque tems après D. Toustain ayant été déchargé de l'édition du Glossaire, la gloire de le faire paroître sembla réservée à D. Maur d'Antine. Il s'y livra avec tant d'application et de succès, que dès l'année 1733 les quatre premiers volumes parurent. Ils furent reçus avec un applaudissement général du Public, qui fit le même accueil l'année suivante au cinquieme. Cette même année D. Maur fut obligé de quitter Paris et de se retirer à Pontoise.

Il restoit encore un sixieme volume du Glossaire de du Cange à donner; mais il l'avoit entierement fini, et en partant il le laissa prêt à être mis sous la presse, entre les mains d'un Religieux, alors son associé à cet ouvrage, qui veilla sur l'impression pendant son absence.

Maître de tout son tems, Dom Maur, dans sa retraite de Pontoise, s'appliqua à un autre genre d'étude plus conforme à son inclination, et s'y donna tout entier. Ce fut la méditation des Livres saints, sur-tout de cette partie de l'Ecriture, que l'Eglise a consacrée dans ses Offices pour chanter les louanges du Seigneur. L'étude qu'il fit de ces saints Cantiques, lui inspira le dessein d'en faire une traduction sur la langue originale, et il l'exécuta. Ayant été rappellé de Pontoise à Paris l'an 1737, pour travailler avec D. Bouquet au grand ouvrage de la collection des Historiens de France, il fit imprimer en 1738 sa traduction des Pseaumes sur l'Hébreu, avec des notes tirées de l'Ecriture et des Peres, pour en faciliter l'intelligence. La rapidité avec laquelle cette traduction fut enlevée aussi-tôt qu'elle parut, l'obligea d'en donner une seconde édition l'an 1739. Le succès de celle-ci ayant été pareil à celui de la premiere, il en donna une troisieme l'an 1740. Enfin ces

trois éditions ne suffisant point pour satisfaire l'avidité du Public, il en méditoit encore une quatrieme, sous une nouvelle forme, lorsque la mort l'enleva.

Le goût que D. Maur avoit pris à ce genre d'étude, ne lui permit presque plus de s'appliquer à autre chose, et priva D. Bouquet du secours qu'il en attendoit. Ce n'est pas cependant que Dom Maur regardât cette occupation comme contraire à l'esprit de son état; il n'ignoroit point, que de tout tems l'étude de l'Histoire avoit été cultivée dans l'Ordre de saint Benoît: les Bede, les Matthieu Paris, les Lambert d'Assachafembourg, les Hugues de Flavigni, les Sigebert, les Orderic Vital, les Tritheme, et tant d'autres de différentes nations, en sont la preuve. *Quelle est en effet la nation,* comme le remarque le P. Mabillon, *qui n'ait de grandes obligations aux Moines pour ce qui regarde l'Histoire?* Un célebre Anglois Protestant avoue de bonne foi, que, sans le secours des Moines, on ne connoîtroit rien dans l'Histoire d'Angleterre (1). C'étoit même la coutume dans ce Royaume, comme nous l'apprenons de Matthieu Paris, que dans chaque Abbaye de l'Ordre de S. Benoît, on donnât commission à un Religieux habile et exact, de remarquer tout ce qui se passoit de considérable dans le Royaume, et après la mort de chaque Roi, on apportoit tous ces différens Mémoires au Chapitre général, pour les réduire en corps d'Histoire. D. Maur ne regarda jamais d'un autre œil l'étude de l'Histoire; et s'il ne s'appliqua pas à la Collection des Historiens de France, comme il auroit pu, c'est que son goût l'entraînoit ailleurs. Il ne renonça pas même entièrement à ce travail, et il se chargea de l'article des Croisades. Il a laissé sur cet important morceau de l'Histoire de France plusieurs porte-feuilles de Collections, qui néanmoins sont encore plus le fruit du travail de ses amis, que le sien propre.

Les découvertes et les remarques que D. Maur fit sur les Chartes, dans ces occupations, jointes aux connoissances qu'il avoit déja acquises par ses études précédentes, lui firent concevoir le projet d'une méthode, pour applanir les difficultés qui se rencontrent dans la Chronologie et dans les dates des anciens monumens. Il forma ce projet vers l'an 1743, et dressa pour son usage particulier une Table chronologique, à laquelle il joignit ensuite un Calendrier perpétuel. Telle est l'origine de l'ouvrage que nous donnons aujourd'hui pour la troisieme fois au public. L'Auteur ne se proposoit point alors de lui donner une plus vaste étendue. Mais dans la suite il résolut d'y ajouter des Tables chronologiques et historiques des Conciles, des Papes, &c., et de puiser dans les sources mêmes, pour former une Chronologie depuis J. C. jusqu'à nous, la plus exacte qu'il seroit possible. Mais la mort l'empêcha d'exécuter cette entreprise. Dès l'an 1743, Dom Maur avoit été frappé, le 28 Décembre, d'une attaque d'apoplexie, genre de maladie qui ne par-

(1) *Absque Monachis nos sanè in historia patriæ semper essemus pueri.* Ainsi parle Marshan, *in propylaeo Monast. Anglic. tom.* 1.

donne point, et n'en fut jamais bien guéri; il traîna toujours depuis une vie languissante, ce qui ne l'empêcha pas néanmoins de travailler au pénible ouvrage qu'il avoit commencé à mettre sous presse. Déja la Table chronologique et le Calendrier perpétuel étoient achevés, lorsqu'une seconde attaque d'apoplexie nous l'enleva, le 3 Novembre 1746, dans la 59e année de son âge.

Ce que nous venons de dire des travaux littéraires de D. Maur, suffit pour se former une idée de ses talens et de son esprit : il l'avoit juste, solide, judicieux. Un goût heureux pour le vrai le lui faisoit démêler, peut-être autant que la pénétration de son esprit. S'il n'avoit pas reçu de la Nature les qualités brillantes de ces génies supérieurs, à qui rien n'échappe dans les sciences, une étude sérieuse et soutenue le dédommagea abondamment. Par cette application constante il acquit une grande connoissance de l'antiquité, et les Langues savantes lui devinrent même familieres.

Mais ce n'est point assez d'avoir fait connoître D. Maur par les talens de l'esprit : borner-là ce qu'il y avoit d'estimable en lui, ce seroit faire tort à sa mémoire, et retrancher de son éloge la partie la plus intéressante, en dérobant au Public la connoissance des qualités de son cœur. Tous ceux qui l'ont fréquenté, conviennent qu'il avoit reçu du Pere des lumieres les dons les plus parfaits, et tout ce qui forme un homme de bien, un bon Chrétien, un Prêtre édifiant et un vrai Religieux.

Un esprit doux, aimable, prévenant en toutes choses; une candeur et une droiture de cœur admirables, une simplicité vraiment évangélique formoient le fonds de son caractere. Un air toujours gai et affable, qui sembloit annoncer ses qualités, selon cette parole du Sage : *Sapientia hominis lucet in vultu ejus* (Eccles. 8, 1) lui gagnoit le cœur de tous ceux qui le pratiquoient. Jamais il ne sortoit de sa bouche que des paroles obligeantes et édifiantes. Nombre de passages de l'Écriture et des Peres, qu'il s'étoit rendu familiers, lui servoient à propos, soit dans les conversations pour les rendre chrétiennes, soit auprès des affligés pour les consoler, soit auprès des malades, pour les exhorter à souffrir leurs maux avec patience, et à faire à Dieu le sacrifice de leur vie. Il avoit reçu de Dieu un don particulier pour remplir cette sorte d'œuvre de charité, à laquelle il se prêtoit volontiers. Toujours disposé à rendre service, on ne lui proposoit aucune bonne œuvre dans laquelle il n'entrât volontiers. Sa charité lui faisoit tout entreprendre, et sa patience, qui ne se rebutoit de rien, le faisoit venir à bout de tout. Lorsqu'il s'agissoit d'être utile à l'innocent, au pauvre, au malheureux, à la veuve, à l'orphelin, les obstacles multipliés ne l'arrêtoient point, et il en triomphoit pour l'ordinaire par ses soins, ses peines et ses pressantes sollicitations, auxquelles il étoit difficile de résister.

Un zele ardent pour la vérité la lui faisoit préférer à toute chose; et la regardant, avec S. Bernard, comme la patrie des exilés et la fin de leur exil : *O veritas exulum patria, et exilii finis!* sans cesse il soupiroit après cette céleste vérité.

Un amour tendre pour l'Église, amour qui, selon S. Augustin, est la marque qu'on a en soi l'Esprit de Jésus-Christ, le rendoit extrêmement sensible à tout ce qui la regardoit : il ne se réjouissoit que des biens, et ne s'affligeoit que des maux de cette sainte Épouse de Jésus-Christ. Dans ses études, il ne se proposoit que d'employer le tems utilement pour elle, pour lui-même et pour le prochain. De cette maniere, l'étude et la science ne furent point pour lui un écueil. Ayant appris de S. Paul, *que la science enfle, et que la charité édifie* (1), et de S. Augustin (2), *que si la science est plus grande que la charité, elle n'édifie point, mais qu'elle enfle*, il s'appliqua toujours, avec le secours de la grace, à croître plus en charité qu'en science. Ainsi il évita les deux écueils opposés, celui de l'ignorance par l'étude, et celui de l'étude par la charité, qui fut toujours plus grande en lui que la science.

Plein de foi et de religion, il n'envisageoit, dans tous les événemens de la vie que la volonté de Dieu, qui les ordonne ou les permet, selon les desseins d'une Providence toujours adorable. Lorsque des ordres supérieurs l'obligerent de quitter Paris, pour se rendre à Pontoise, il les regarda comme une faveur du Ciel, qui le rendoit à lui-même, et qui le mettoit en état de méditer plus sérieusement les vérités éternelles. Pénétré de reconnoissance, il remercioit Dieu de lui avoir procuré les moyens de s'instruire plus à fond de la Religion, et de faire ses délices de la méditation des Pseaumes. Depuis cette heureuse époque, il ne cessa plus de les méditer et de s'en nourrir chaque jour jusqu'à sa mort. L'attaque d'apoplexie, dont il fut frappé en 1743, servit encore à faire croître en lui des dispositions si chrétiennes. A mesure que l'homme extérieur se détruisoit, l'homme intérieur se fortifioit ; la mort lui étoit toujours présente, et il voyoit avec plaisir sa fin arriver ; il le disoit avec complaisance à ses amis : *Je m'en vais*, leur disoit-il. C'est un langage qu'il nous tenoit sans cesse. Envisageant ainsi toujours son dernier moment, il s'y préparoit, en veillant continuellement pour aller au-devant de l'Époux : il offroit au Seigneur, chaque jour et chaque moment du jour, le sacrifice de sa vie, en l'unissant à celui de notre adorable Sauveur, par cette belle priere, tirée du Prophete Daniel, que l'Église a consacrée dans la célébration de ses redoutables Mysteres, et à laquelle il avoit une dévotion particuliere (3). « Nous nous « présentons à vous, Seigneur, avec un esprit humilié et un cœur con- « trit; recevez-nous favorablement, et que notre sacrifice soit tel, qu'il « puisse vous être agréable ». Telles étoient les dispositions de D. Maur, lorsque son dernier moment est arrivé : nous en avons été témoins, et elles nous donnent une juste confiance que le souverain Juge, qui les avoit lui-même formées dans son cœur, a couronné ses dons, en lui faisant miséricorde.

(1) *Scientia inflat, caritas verò ædificat.*

(2) *Si magnitudine sua praecedit scientia magnitudinem caritatis, non solum non ædificat, sed inflat.* Conc. 17 in Ps. 118.

(3) *In spiritu humilitatis, et in animo contrito suscipiamur à te, Domine, et sic fiat sacrificium nostrum in conspectu tuo hodiè ut placeat tibi, Domine Deus.*

D.

D. Maur d'Antine n'ayant pu achever son entreprise, D. Charles Clémencet fut chargé d'y mettre la derniere main. Il s'associa Dom Ursin Durand dans ce travail, et conjointement ils firent tous les articles qui manquoient encore pour compléter l'ouvrage. Dès qu'il parut, l'accueil que lui fit le Public en prouva l'utilité, et excita aussi la censure de certains Écrivains, jaloux peut-être des applaudissemens qu'il recevoit.

Un Jésuite, dans une lettre anonyme, accusa les Auteurs de l'Art de vérifier les Dates de s'être livrés à un esprit de parti, et pour le favoriser, d'avoir forgé un texte d'Eusebe, qu'on ne trouvoit, disoit-il, *nulle part.* Les Journalistes de Trévoux venant à l'appui de ce déclamateur, soutinrent que la fabrication étoit manifeste et palpable, et que « si la « substitution d'un texte à un autre est toujours un crime, dans cette « occasion, c'étoit une sorte de sacrilege». (*Journal de Trév. Novemb.* 1750, p. 2661 et 2662.)

Ce texte prétendu fabriqué, regarde la dispute des Asiatiques avec le Pape Victor sur la célébration de la Pâque, et il est ainsi conçu : *Irenaeus Victorem papam arguit quod non rectè fecerit, abscindere à corpore unitatis tot et tantas Ecclesias Dei.* On sent par quel motif ces Jésuites s'élevoient avec tant de vivacité contre un pareil texte, et contre ceux qui le produisoient.

D. Clémencet n'eut pas de peine à justifier la vérité de sa citation, et à confondre les calomniateurs. Il leur répondit par une lettre adressée à un ami de province, dans laquelle il leur montra que le texte qu'ils arguoient de faux, se trouvoit en propres termes dans tous les exemplaires imprimés, ou manuscrits de l'Histoire Ecclésiastique d'Eusebe, traduite par Rufin.

Les Journalistes de Trévoux chercherent à couvrir la honte de leur procédé par une *critique* singuliere qui leur étoit, disoient-ils, *venue depuis en pensée*, et qu'ils insérerent dans leur Journal du 4 Décembre 1750 (*ibid.* p. 2833).

Rien de plus ridicule, ou de plus misérable que la maniere dont ils éluderent leurs torts, en feignant de diminuer ceux des Auteurs de l'Art de Vérifier les Dates, et de blâmer en partie le Censeur qui les avoit traduits comme des faussaires. C'est ainsi cependant qu'ils prétendoient *maintenir leurs Mémoires dans l'impartialité constante dont ils faisoient profession.* (ibid. p. 2835).

Mais D. Clémencet, par une seconde lettre à un ami de province, dévoila l'artifice de ces Écrivains, et leur donna lieu de rougir de leur peu de sincérité.

Toujours appliqué à servir la Religion et les Lettres, D. Clémencet a composé grand nombre d'autres ouvrages qui lui ont mérité un rang distingué parmi les Savans de son Ordre.

A peine fut-il fixé dans le Monastere des Blancs-Manteaux, que D. Ursin Durand l'engagea à travailler avec lui à la Collection des Décrétales des Papes. Le Public en possédoit déja le premier volume,

qui faisoit justement désirer la suite de cet important Recueil. Dom Clémencet s'occupa avec zele de cette continuation. Il mit deux volumes en état de paroître, et composa une très grande Préface, qui comprenoit la vie des habiles Éditeurs qui avoient les premiers commencé l'ouvrage, D. Coustant et D. Mopinot. Mais les difficultés qui se rencontrerent pour l'impression de ces volumes, déterminerent D. Clémencet à prendre un autre travail.

Dès auparavant D. Sabbathier qui avoit préparé une Édition de l'ancienne version italique de la Bible, étant mort, D. Clémencet fit les Préfaces qui ont été mises à cette Édition, et composa la belle Epitre Dédicatoire qui est en tête, adressée à S. A. Mgr le Duc d'Orléans, que son zele pour la Religion avoit engagé à procurer par ses bienfaits l'impression de cette Bible.

On voit par ces différentes pieces, que D. Clémencet avoit un goût particulier pour la langue latine, dont il possédoit singulièrement le génie, les tours et les expressions, qu'il avoit puisés dans la lecture des anciens Auteurs.

Chargé depuis de la continuation de l'Histoire Littéraire, il en publia le dixieme tome en 1756, et l'onzieme en 1759, conjointement avec un de ses confreres. Il avoit composé une histoire particuliere des écrits et de la vie de S. Bernard et de Pierre le Vénérable, les deux plus grands hommes du douzieme siecle, qui a été imprimée séparément en un seul volume.

Le zele dont il étoit animé pour les intérêts de l'Église, le porta souvent à prendre la plume contre ceux qui les blessoient.

François Morenas, Gazetier d'Avignon, ou les Jésuites sous son nom, avoient publié un Abrégé de l'Histoire Ecclésiastique de M. Fleuri, plein d'erreurs et de faussetés, qu'ils vouloient opposer à celui de M. l'Abbé Racine, composé dans un goût bien différent.

D. Clémencet, justement indigné de tant d'impostures dont l'ouvrage de Morenas fourmilloit, les dévoila, et les réfuta dans une suite de lettres à cet Auteur, où l'on trouve autant de force et de solide critique que d'érudition : aussi eurent-elles un très grand succès; car il s'en est fait trois éditions consécutives.

Vers le même tems les Jésuites s'efforcerent de faire revivre la trop fameuse fable de Bourgfontaine. Pour cet effet ils répandirent un libelle intitulé, *La réalité du projet de Bourgfontaine,* très propre à en imposer par le ton de confiance avec lequel on y soutenoit les plus horribles calomnies. Mais le Parlement, pour réprimer une si grande audace, condamna le libelle à être lacéré et brûlé.

L'indignation qu'une entreprise aussi révoltante excita dans la Magistrature, fut commune à tous les honnêtes gens; et, pour seconder leurs vœux, D. Clémencet prit la plume, et pulvérisa cette misérable production par une réfutation en deux volumes in-12, qui a pour titre : *La Vérité et l'Innocence victorieuses de l'Erreur et de la Calomnie.* Il repoussa par une nouvelle brochure les vains efforts que

firent les Jésuites pour justifier les attentats de leur premier écrit.

D. Clémencet a fait nombre d'opuscules du même genre, dont on trouve la liste dans l'Histoire Littéraire de la Congrégation de S. Maur.

Mais quoique son zele pour le bien de l'Eglise saisît toutes les occasions de se produire, son attachement à la sainte Maison de Port-Royal et aux illustres Solitaires qui lui étoient unis, s'est supérieurement distingué par les différens ouvrages qu'il lui a fait entreprendre. Il donna en 1755 et 1757 une *Histoire Générale de Port-Royal, depuis la réforme de cette Abbaye, jusqu'à son entiere destruction*, en dix volumes in 12. Cette histoire curieuse et intéressante par son objet et par les détails qu'elle renferme, est très propre en même tems à donner une haute idée des sentimens de foi et de religion dont l'Auteur étoit animé. Aussi a-t-elle produit des effets merveilleux sur l'esprit et le cœur d'un grand nombre de personnes, et même sur plusieurs qui n'avoient entrepris de la lire que pour satisfaire leur curiosité.

D. Clémencet, en 1760, publia en trois volumes in-12 les Conférences de la Mere Angélique de S. Jean Arnauld, Abbesse de Port-Royal, sur les Constitutions de ce Monastere. L'éloge qu'il fait des talens et de la piété de la digne Abbesse dans la Préface, est justifié par les lumieres, l'onction et l'heureuse simplicité qui regnent dans ces discours prononcés la plûpart sans préparation. Enfin, il a laissé en manuscrit une Histoire Littéraire des Ecrivains, connus sous le nom de Messieurs de Port-Royal, qui pourroit composer quatre volumes in-4. Elle seroit (nous n'en doutons point) très instructive, et par-là très bien reçue du public, si l'on s'occupoit à la perfectionner.

D. Prudent Maran, qui travailloit à l'édition des œuvres de S. Grégoire de Nazianze, étant mort en 1762, et ayant laissé son entreprise fort imparfaite, le soin de l'achever fut confié à D. Clémencet. Il s'occupa dès-lors à finir la nouvelle traduction des Poésies que D. Maran avoit commencée. Il revit le texte des différens ouvrages du S. Docteur sur les variantes, déja recueillies dans les anciens manuscrits, fit choix de celles qu'il convenoit de placer, soit dans le corps, soit en notes, composa la vie du Saint et les avertissemens nécessaires pour les Oraisons, et fut ainsi en état de donner au public le premier volume de cette édition si long-tems desirée.

Mais une fausse attaque de paralysie qui lui survint dans le cours de l'impression de ce volume, le rendit bientôt incapable d'une application suivie. Il ne fit plus désormais que languir pendant près de deux ans, et, s'affoiblissant de jour en jour, il termina sa carriere le 5 Avril 1778, âgé de 74 ans.

La force de son tempérament promettoit assurément une plus longue vie; et s'il ne l'eût pas ruinée par ses austérités plus encore que par ses travaux, il eût pu augmenter le nombre des centenaires.

Jamais Religieux ne fut plus attaché que lui à ses observances, et ne montra plus de zele pour leur maintien qu'il le fit dans ces jours où elles furent menacées d'une entiere subversion. Pour lui, enchérissant beaucoup sur les pratiques de la regle, il menoit une vie extrêmement dure et

pénitente; car sa mortification s'étendoit généralement à tous les besoins du corps. Ses veilles étoient continuelles; son abstinence très étroite: on eût dit qu'il recherchoit par goût les alimens les plus grossiers. Mais c'étoit sur-tout dans le Carême qu'il se livroit presque sans aucune retenue à cette ardeur pour la pénitence, qui le dévoroit. La privation du vin, du poisson, de tout ce qui pouvoit flatter ses sens et nourrir sa chair, faisoit ses délices en ce saint tems, où son jeûne étoit encore prolongé au-delà des bornes ordinaires. Attentif à cacher ses macérations, il en pratiquoit beaucoup qu'on ignoroit; et n'aspiroit comme les pénitens de P. R., qu'il prenoit pour ses modeles, qu'à s'immoler avec J. C.

Quelque sévere qu'il fût à lui-même, son caractere n'en étoit ni moins doux, ni moins social. D'une humeur égale et agréable, il se faisoit aimer et rechercher de tous ceux qui le connoissoient. On s'attachoit d'autant plus à sa personne, que l'on trouvoit dans sa conversation solide et intéressante de quoi s'instruire et s'édifier.

Nul ne fut plus humain et plus compatissant: toujours prêt à obliger, son cœur sensible étoit ému sur tous les besoins du prochain; et se trouver dans quelque nécessité, étoit un titre suffisant pour avoir droit à ses bienfaits, ou à sa recommandation : aussi combien de personnes ont reconnu devoir à ses soins et ses sollicitations les succès qu'elles avoient eus dans les conjonctures critiques où elles s'étoient trouvées?

Ami tendre et sincere, il portoit une affection vraiment cordiale à ceux auxquels il étoit uni. Leurs biens et leurs maux lui devenoient propres; mais il ressentoit sur-tout si vivement leurs peines, qu'il eût moins souffert s'il eût pu les endurer seul. La perte qu'il fit successivement sur la fin de sa vie d'un nombre de ces amis précieux, pénétra son ame d'une douleur si amere, que désormais absorbé dans la tristesse la plus profonde, il sembloit se regarder déja comme enseveli avec eux.

Parmi toutes les vicissitudes qu'il a pu éprouver, sa foi et sa piété, toujours égales, dirigerent sa conduite, et sanctifierent tout le corps de ses actions. Chrétien fidele, Religieux humble et fervent, Prêtre recommandable par l'innocence de ses mœurs, et l'éminence de sa doctrine, il ne cessa d'édifier, d'instruire et de se consumer au service de l'Église et à la gloire de son Dieu, vraiment Prêtre selon l'esprit avec son Chef, et victime selon le corps.

L'amour de la vérité fut sa vertu dominante, et forma comme le fonds de son caractere. Persuadé qu'il ne vivoit que pour elle, et n'étoit honoré du Sacerdoce que pour lui rendre témoignage; toute sa vie il s'appliqua à la servir aux dépens de son repos, et de tout ce qu'il avoit de plus cher: jaloux de se sacrifier en toutes manieres pour conserver à l'Église ce précieux patrimoine, dont le sang de tant de Martyrs et les travaux de tous ses défenseurs lui ont assuré la possession.

C'est par cette longue suite de vertus et d'œuvres dignes de tous les éloges, que Dom Clémencet a rendu son nom cher à tous les gens de bien, et a mérité que sa mémoire fût à jamais en vénération.

CORRECTIONS ET ADDITIONS
POUR LE PREMIER VOLUME.

CATALOGUE DES SAINTS.

Page 74, col. 1, *art.* S. Martin de Tours. *On a dit qu'il étoit mort* à Candé, *lisez*, à Candes, au confluent de la Vienne & de la Loire.

P. 78, col. 2. S. Saturnin, premier Evêque de Toulouse, envoyé dans les Gaules par le Pape S. Clément, vers la fin du premier siecle, *corrigez*, envoyé dans les Gaules par le Pape S. Fabien vers l'an 245, Martyr à Toulouse l'an 250.

CHRONOLOGIE DU N. TESTAMENT.

P. 114, col. 1, lig. 4 *en remontant :* L'ensévelit dans un sépulcre neuf qu'il avoit fait tailler dans le roc assez près du Calvaire, *corrigez*, attenant au Calvaire, *& ajoutez en note :* » Il est certain, dit un célebre Interprete de l'Evangile au 17e siecle, par la description que fait Brochard du » Sépulcre de Notre-Seigneur, & plus encore par celle que » l'Ambassadeur du Roi de France auprès du Grand-Seigneur » en a faite tout nouvellement, que c'est une grotte taillée » dans le roc, semblable à-peu-près à une chambre quarrée, » longue environ de sept pieds, & large d'autant, dont la » porte qui regarde l'orient est très basse. Le lieu où le corps » de J. C. fut mis est au septentrion ; il est taillé en maniere » de table, & il est peu élevé au-dessus du niveau de la » grotte. Avant que d'y entrer on en trouve une autre de » même figure & de même grandeur, qui n'est séparée de la » premiere que par une simple muraille, où est cette porte » si basse dont j'ai parlé. Selon cette disposition des lieux, » il est aisé d'entendre que la pierre que l'Ange ôta de l'entrée, fermoit celle de la premiere grotte, & qu'elle étoit » ainsi hors du monument où le corps de Notre-Seigneur » avoit été mis, & qu'elle appartenoit néanmoins dans un » autre sens à ce monument, en tant que la premiere grotte » en faisoit partie. » (*Jansenius Iprens. in cap. 28, Matth. v. 5.*) » Cette description, dit M. Duguet, leve beaucoup » de contradictions apparentes du texte de l'Evangile ; car » en premier lieu l'on voit comment l'Ange invitoit les » saintes femmes à entrer dans le Sépulcre, comme s'il n'y » étoit pas déja lui-même. Il étoit à l'entrée de la premiere » grotte, & il montroit aux saintes femmes celle de la seconde. L'on concilie en second lieu ce qui est dit de la » grandeur de la pierre qui fermoit le Sépulcre, avec la » porte si étroite & si basse qui étoit celle de la seconde » grotte. L'on accorde en troisieme lieu la nécessité où l'on » étoit de se courber pour regarder dans le Sépulcre, & la » facilité avec laquelle on y entroit. Cette nécessité & cette » facilité ne convenoient pas à une même partie : on entroit » sans peine dans une ; mais il falloit se pancher & se courber pour regarder dans l'autre, & plus encore pour y entrer. » (*Tombeau de J. C.*, p. 104.)

P. 120, col. 2, sous l'an 36. Paul, *ajoutez*, ci-devant nommé Saul.

CONCILES.

P. 209, colon. 2, *on a donné le Concile de Constance pour le XVIIe général, en se conformant à ceux qui tiennent pour général celui de Pise, assemblé en* 1409. *Mais, à parler exactement, celui de Constance n'est que le XVIe général.*

CHRONOLOGIE DES PAPES.

Page 282. Pascal II. Ce Pape revint de France à Rome dans l'automne de l'an 1107, suivant l'Abbé d'Usperg.

P. 306, col. 2. Nicolas IV, ligne 3 *de cet art.*, en 1288, *lisez*, en 1278.

P. 319, col. 1. Grégoire XI, lig. 4 *de cet art.*, en 1373, *lisez*, en 1348.

P. 307, col. 2, Célestin V, lig. 7 *de cet art.*, âgé d'environ 72 ans, *lisez*, de 79 ans.

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

P. 251. Thomas I. *A l'article de ce Patriarche ajoutez :* Du tems de ce Patriarche une grande famine chassa presque tous les Mahométans de Jérusalem ; ce qui fournit à Thomas une occasion favorable de réparer le comble de l'Eglise de la Résurrection. Abdallah, fils de Taher, passant à Jérusalem pour aller à Bagdad, quelques Musulmans lui déférerent Thomas comme ayant fait des augmentations à cette Eglise. Abdallah sur cette accusation le fit mettre en prison avec menace du fouet, si elle se trouvoit véritable. Thomas vint à bout d'intéresser en sa faveur un vieux Musulman fort accrédité, au moyen d'une somme d'argent qu'il lui promit ; & fut si bien servi que non seulement il évita le châtiment, mais qu'il obtint l'approbation de ce qu'il avoit fait. (*Hist. univ.* T. XVI, p. 80.)

EMPEREURS ROMAINS.

P. 372, col. 2. Lucius Verus, lig. 13 *de cet art.* Mais il laissa, *lisez*, Mais Verus laissa.

P. 383. Aurélien. *On a dit, d'après Jornandès, qu'*Aurélien est le premier Empereur qui ceignit le diadême. *Pour parler plus exactement il falloit ajouter*, en public. *Car on voit cet ornement dans les médailles de quelques Empereurs qui ont précédé Aurélien. Mais ils ne le portoient que dans leur palais.* (*Voy. du Cange sur Joinville, Dissert.* XXIV, pag. 290.)

P. 398. Honorius, lig. 23 *de cet art.* Sur la fin de cette année, *lisez*, sur la fin de l'an 408.

MOGOLS GENGHIZKHANIDES.

P. 484, colon. 2, Genghizkhan, *lignes* 19 *&* 20 *de cet art.*, *en remontant*, à l'âge de 66 ans, *lisez*, à l'âge de 64 ans. *Il est vrai que la plûpart des Auteurs donnent à Genghizkhan l'âge de 66 ans à sa mort ; mais c'est en le faisant naître en l'an de J. C.* 1161, *contre le sentiment d'Abulghazi, qui met sa naissance deux ans plus tard.*

GRANDS-MAITRES DE MALTE.

P. 523. Dieu-Donné de Gozon, lig. 2 *de cet art.*, natif de Languedoc, *lisez*, de Milhau en Rouergue, ou plutôt du Château de Gouzon, à six lieues de Milhau.

ROIS DE FRANCE.

P. 541, col. 2, 3e *alinéa.* Le Décret de Childebert, daté de l'an 595, est composé de plusieurs loix faites en différentes années au Champ de Mars. La premiere est du Champ de Mars tenu à Andernac en 589 ; la 2e est de celui de Maëstricht en 590 ; la 3e est de l'an 591. Les suivantes sont du Champ de Mars tenu à Cologne en 592. Celle qui réforme la loi de la Chrenechrude ou *du bâton blanc*, doit être de l'an 593 ou 594, si elle n'est pas du Champ de Mars tenu à Cologne en 595, dans lequel fut rédigé le Décret avec son préambule.

P. 555, col. 1. Charlemagne, lig. 18 *du premier alinéa de cet. art.*, Cour Wehenique, *lisez*, Cour Wehemique.

P. 590, Louis X, dit Hutin, né le 4 Octobre 1289, ou, selon d'autres, 1291, *corrigez*, né le 4 Octobre 1289, selon un compte de l'Abbaye de S. Denis en France, commençant à la Madelaine 1289 & finissant à pareil jour de l'année suivante. Il porte : *Nuntio qui attulit rumores primogeniti Regis XVI.* LB.

ROIS DE CASTILLE.

P. 755. Don Pedre le Cruel, IVe du nom, *effacez* IVe du nom. *Il n'y eut qu'un seul Roi de ce nom en Castille.*

Il est inutile, pour le très grand nombre de Lecteurs, d'avertir ici que les noms de *Pedre* & de *Jayme*, employés en nommant des Rois d'Espagne, signifient *Pierre & Jacques.*

ROIS D'ANGLETERRE.

P. 833, col. 2. Jacques II, *lig.* 22, le 16 Décembre, *lisez*, 16 Novembre.

TABLE

De ce qui est contenu dans ce volume.

EXPLICATION DE LA VIGNETTE ALLÉGORIQUE qui est à la tête de la Dissertation sur les Dates.

L'HISTOIRE, appuyée sur son Livre, considere différens Monumens, que le tems dévoilé ne peut plus obscurcir. Elle tient d'une main sa plume, et de l'autre le fil de la Chronologie, qu'un Génie enfant lui présente; un autre enfant dérobe, avec avidité, au tems l'autre extrémité de ce fil; un troisieme saisit, avec empressement, des Actes, des Titres, des Chartes, &c. tandis qu'un autre leve le voile qui ensevelissoit ces différens objets. Les nuages qui s'étoient accumulés sur le tems, se dissipent, font place à la lumiere, et ne laissent rien à désirer à l'Histoire.

L'éclipse, que les nuages en se dissipant laissent entrevoir, indique que cet objet fait une des parties de l'Ouvrage. Chaque objet en particulier n'ayant pu entrer dans cette composition, on s'est contenté d'en donner ici les principaux. La République Romaine est marquée par les faisceaux; la France, l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie, &c. le sont par des écussons, des couronnes; les Croisades par le casque; les Empereurs Turcs et l'Ordre de Malte, par leur bouclier.

Explication du Fleuron qui est au Frontispice.

DEUX Génies portés sur un nuage, dont l'un est appuyé sur un Livre, considérant une suite de médaillons des Empereurs Romains, rangés selon l'ordre chronologique; un foyer de lumiere éclaire cette Collection; des écussons, des couronnes, un casque, indiquent une partie des États qui divisent aujourd'hui l'Empire des Romains.





DISSERTATION
SUR LES DATES
DES CHARTES, DES CHRONIQUES,
ET DES AUTRES ANCIENS MONUMENS DE L'HISTOIRE,
DEPUIS JESUS-CHRIST.

Il est peu de matieres en genre d'érudition d'une utilité plus étendue, comme aussi d'une discussion plus épineuse, que celle qu'on entreprend de traiter dans cette Dissertation. Tous ceux qui travaillent sur l'Histoire, qui veulent la savoir à fond, qui l'étudient dans les Sources, dans les Annales, dans les Chroniques; tous ceux qui lisent les Chartes, les Actes originaux, qui se mêlent d'expliquer les Médailles & les Inscriptions; tous ceux qui sont occupés à déchiffrer, éclaircir & mettre en ordre les titres des anciennes familles, des Chapitres, des Communautés; tous ceux qui sont les dépositaires de ces titres, qui veulent les connoître, & en faire usage; les Magistrats qui les consultent pour rendre leurs jugemens dans des causes, souvent très célebres & très importantes; les Avocats qui en font alors la base de leurs Consultations & de leurs Plaidoyers; en un mot tous ceux qui, par état, par intérêt, ou par goût, se donnent à l'étude de ces anciens monumens, savent combien il est utile d'en pouvoir vérifier les Dates, & en même-tems combien ces Dates renferment de difficultés. Elles sont insurmontables, ces difficultés, à la plupart des Lecteurs; les Savans même ne viennent à bout de les applanir qu'avec un pénible & disgracieux travail, dont la longueur les arrête dans leur course, & leur emporte un tems qu'ils emploieroient avec beaucoup plus de satisfaction à ce qui fait le véritable objet de leurs recherches.

Désirant de servir ces personnes, & généralement quiconque cherche à connoître les Dates, à les vérifier & à les accorder ensemble, lorsqu'elles se trouvent multipliées & comme entassées les unes sur les autres, ainsi qu'il arrive souvent, nous avons dressé une Table Chronologique, où, sans aucune peine, sans aucun calcul & du premier coup-d'œil, on peut voir les principales Dates qui concourent avec les années de Jesus-Christ, ou qui sont propres à chacune de ces années. On sent d'abord combien une pareille Table, dressée avec exactitude, doit abréger le travail. Nous osons le dire, après l'expérience que nous en avons faite; il ne resteroit aucun embarras dans les Dates que renferme notre Table Chronologique, & on les vérifieroit toutes avec une extrême facilité, sans crainte de jamais s'y tromper, si les Anciens s'étoient toujours accordés dans la maniere de les compter. Mais comme il s'en faut beaucoup que cet accord soit parfait entre eux, nous avouons que notre Table a besoin de secours pour lever toutes les difficultés qui naissent de leurs différentes manieres de supputer les Dates.

Pour cela, des notions légeres & superficielles ne suffiroient pas; il ne faut rien moins qu'une Dissertation bien méditée & travaillée avec soin, où la matiere des Dates soit discutée à fond. Cet ouvrage nous manque jusqu'à présent, du moins dans sa totalité. Nous avons, à la vérité, d'excellens morceaux, & en grand nombre, sur les Eres des Orientaux; D. Mabillon & M. Du Cange ont répandu de grandes lumieres sur plusieurs des Notes Chronologiques des Occidentaux, telles que les années de J. C. l'Ere d'Espagne, les Indictions, &c; mais ils n'ont point distingué le Cycle de la Lune, selon les Juifs modernes, du Cycle de 19 ans, selon les Grecs, quoique nos Auteurs & nos Chartes les distinguent, comme on le verra en son lieu; ils n'ont rien, ou presque rien dit des Réguliers, des Concurrens, des Epactes, des clefs des Fêtes mobiles, des nouvelles

Lunes, &c. (1) ils ont trouvé toutes ces notes chronologiques dans les chartes; mais ils n'en ont point fait usage pour fixer le tems de ces chartes, quelque nécessaire que cela soit pour le déterminer au juste, & ne point s'y tromper, comme nous le remarquerons dans la suite, lorsque l'occasion s'en présentera. Il y a long-tems qu'on s'est apperçu de ce défaut, & les nouveaux Editeurs du Glossaire latin de Du Cange crurent y suppléer, en faisant imprimer plusieurs petites Tables dans cet Ouvrage, au mot *Annus*. Mais outre que l'usage de ces Tables demande des opérations, dont tous les Lecteurs ne sont pas capables, & que ces opérations sont toujours embarrassantes & pénibles, même pour les plus habiles, il s'en faut bien, & D. Maur d'Antine, Auteur de ces Tables, en est lui-même convenu, qu'elles répondent à toute l'étendue de la matiere des Dates, ou suffisent pour en dissiper toutes les obscurités. C'est dans cette Dissertation que nous allons tâcher d'éclaircir toutes les difficultés à mesure qu'elles se présenteront, en expliquant, 1° toutes les parties qui composent notre Table Chronologique; 2° d'autres époques, ou maniere de dater, qu'on n'a pas jugé à propos de faire entrer dans cette Table, mais qu'il est cependant utile de connoître. Ainsi nous diviserons tout ce que nous avons à dire sur les Dates, en deux parties, dont la premiere aura pour objet notre Table Chronologique; la seconde, les autres points qui ont rapport aux principes de la Chronologie.

PREMIERE PARTIE.

Des différentes Époques renfermées dans la Table Chronologique.

Les Olympiades, les années de Jesus-Christ, l'Ere Julienne, l'Indiction, l'Ere d'Alexandrie, l'Ere Mondaine d'Antioche, l'Ere de Constantinople, l'Ere des Séleucides, ou des Grecs, l'Ere Césaréenne d'Antioche, l'Ere d'Espagne, l'Ere des Martyrs, l'Ere de l'Hégire, le Cycle Pascal, le Cycle de 19 ans, le Cycle Lunaire, les Réguliers, les Clefs des Fêtes mobiles, le Cycle Solaire, les Concurrens, les Lettres dominicales, le Terme Pascal, les Pâques, les Epactes, sont les différentes parties qui composent notre Table Chronologique, & dont nous allons traiter séparément.

§. I.

Des Olympiades.

L'Ere des Olympiades, qui consiste dans une révolution de 4 années, est la plus ancienne & la plus célebre de toutes celles dont les Grecs se sont servis. Les Latins l'adopterent, pour s'entendre avec eux, & pour assurer leurs propres supputations. Nous ne rechercherons point ici son origine : cette discussion appartient à l'Histoire ancienne, qui n'est point du ressort de cet Ouvrage. Ce qui nous importe, est de la faire quadrer avec les années de l'Incarnation, & de marquer le tems à peu près où l'usage en a cessé.

L'opinion commune des Chronologistes fait concourir la premiere année de l'Ere vulgaire de l'Incarnation avec la premiere de la 195e Olympiade. Par conséquent la cinquieme année de J. C. répond à la premiere de la 196e Olympiade, & ainsi des autres. Il y a cependant une observation à faire, c'est que les années des Olympiades commencent à la pleine Lune qui suit le Solstice d'été, c'est-à-dire environ le 1er Juillet; qui est le jour initial que les Chronologistes sont convenus de leur assigner; d'où il s'ensuit que les six premiers mois d'une année de l'Incarnation correspondent à une année des Olympiades, & les six derniers à une autre. Par exemple, quand on dit que la premiere année de l'Ere Chrétienne se rencontre avec la premiere de la 195e Olympiade, cela ne s'entend que des six derniers mois de celle-là; car les six premiers répondent à la derniere de la 194e Olympiade. Ainsi la 2e année de la 195e Olympiade ne commence qu'au premier Juillet de la 2e année de J. C; de même pour les années suivantes. Chaque année Olympique, marquée dans notre Table Chronologique, commence donc au premier Juillet de l'année de J. C. placée vis-à-vis, & finit au dernier Juin de la suivante. Telle est la régle ordinaire; mais il y a des exceptions.

En effet, il se trouve des Auteurs qui confondent l'année Olympique avec l'année civile des Grecs, en les faisant partir l'une & l'autre du premier Septembre. C'est la Méthode d'Eusebe dans sa Chronique : c'est aussi celle de S. Jérôme, qui a continué cet Ouvrage jusqu'à la mort de l'Empereur Valens, arrivée le 9 Août de l'an de J. C. 378. Ce Pere compte à cette époque 1155 années Olympiques, quoique, selon la supputation ordinaire, il n'y en ait que 1154, commencées depuis 40 jours seulement. Mais les 10 mois, dont il anticipoit sur nous à cet égard, devoient opérer la différence d'une année entre son calcul & le nôtre. L'Historien Socrate est encore de ceux qui s'écartent de l'usage commun dans la maniere de supputer les Olympiades. Calvisius & le P. Pétau l'accusent de ne garder aucune regle en cette partie, & de brouiller tout, jusqu'à se contredire souvent lui-même. Mais le P. Pagi fait voir que les endroits où la contradiction est réelle, sont corrompus, & qu'ailleurs cet Historien suit fidelement le calcul d'Eusebe & de S. Jérôme. Le Cardinal Noris (*Cænotaph. Pis. Dissert. II*, ch. 6,) prouve que l'usage des Syriens étoit de commencer l'année Olympique avec leur année civile.

Une troisieme maniere de compter les Olympiades, est celle de Jules Africain, de George le Syncelle & de quelques autres anciens Chronographes, qui en devancent l'époque vulgaire de deux années. Le premier, supposant que la Passion de Notre-Seigneur arriva l'an 29 de l'Ere Chrétienne, sous le Consulat de Geminus, rapporte en conséquence à la seconde année de la 202e Olympiade, la fameuse éclipse dont parle Phlégon. Cependant au mois de Mars de la 29e année de l'Incarnation, ce n'étoit que la 4e année de la 201e Olympiade qui couroit. Il est vrai que dans un autre fragment, rapporté par le Syncelle, (p. 323,) il assigne cette éclipse tantôt à l'une, tantôt à l'autre de ces deux époques. Mais en cela, loin de tomber en contradiction avec lui-même, il montre qu'il possédoit les deux manieres de supputer; & il les emploie, l'une & l'autre, pour rendre la chose plus claire. Il en est de même, lorsqu'il ajoute, tantôt que J. C. souffrit la 15e année de Tibere, tantôt qu'il souffrit l'année suivante. C'est pour s'accommoder aux différentes manieres de commencer

(1) Nous ne parlons point des Auteurs qui ont écrit sur cette matiere, depuis que l'*Art de vérifier les Dates* a paru. Il est certain qu'ils ont tous puisé dans cette source.

les années du régne de ce Prince, soit avec l'année civile, soit avec le jour de son inauguration, qu'il en use ainsi.

George le Syncelle suit plus uniformément son calcul des Olympiades, & ne laisse appercevoir, dans sa façon de les supputer, aucune apparence de variation. On doit mettre dans sa classe un ancien Chroniqueur, dont l'ouvrage, rapporté dans le second Tome de Canisius, débute par la création. Cet Anonyme compte, jusqu'à la mort de l'Empereur Alexandre, 253 Olympiades, ou 1012 ans : *Sunt*, dit-il, *usque ad annum XIII Alexandri Cæsaris Olympiades CCLIII, quæ sunt anni MXII.* Alexandre mourut en l'année de J. C. 235, de son régne la 13[e] révolue, sous le Consulat de Sévere & de Quintien. Mais la 253[e] Olympiade, suivant l'époque vulgaire, ne finit que l'an 237 de J. C. C'est donc une anticipation de deux années dans notre Anonyme, faite d'après Jules Africain & le Syncelle.

L'établissement de l'Indiction donna, dit-on, l'exclusion aux Olympiades dans les actes publics. Cependant Cédrénus atteste qu'elles ne furent abolies que la 16[e] & derniere année de Théodose le Grand. *Tunc Olympiorum*, dit-il, *desiit festivitas quarti cujusque anni exitu solita celebrari.... cœperuntque numerari Indictiones.* Quoi qu'il en soit, on voit encore depuis Théodose des Auteurs particuliers qui font usage des Olympiades. On trouve même cette Date, par une singularité qui est peut-être unique, employée par notre Roi Philippe I, dans un de ses diplômes, en faveur de l'Eglise de S. Ambroise de Bourges, rapporté par le P. Labbe dans son éloge de la ville de Bourges, p. 192. *Institutio autem*, y est-il dit, *istius Regiæ liberalitatis Domini Regis Philippi fuit facta in solemnitate S. Ambrosii, quæ celebratur mediante Octobris, an. ab Incarn. Dom. millesimo centesimo secundo, Indict. quintâ, Olympiade trecentesimâ secundâ, Epactâ XX. residente in Pontificali Cathedrâ Leodegario.* Il ne faut pas néanmoins toujours prendre à la lettre ce terme d'Olympiade dans la lecture des Ecrivains du moyen âge. Souvent ils ne l'emploient que pour marquer absolument une durée de 4 ans, sans aucun rapport à la suite des révolutions qu'il désigne. C'est en ce sens que Sidoine Apollinaire, répondant à Orose, qui lui avoit demandé des vers, dit qu'il y a déjà trois Olympiades, c'est-à-dire 12 ans, qu'il a pris congé des Muses. Le poëte Ausone avant lui avoit dit, en parlant de l'âge de son pere, *undecies binas vixit Olympiades*, c'est-à-dire qu'il avoit vécu 88 ans. S. Colomban, dans une piece de vers adressée à Fédolus, déclare qu'il a déjà atteint la 18[e] Olympiade : *Nunc ad Olympiadis ter senæ venimus annos*; ce qui signifie qu'il étoit alors dans sa 72[e] année. Quelques actes des VIII & IX[e] siecles appliquent aussi, dans le même sens, la Date des Olympiades au régne des Princes sous lesquels ils ont été passés. Ethelrede, Roi d'Angleterre, souscrit ainsi une Charte, rapportée dans Spelman : *Consentiens signo sanctæ Crucis subscripsi Olympiade IV regni mei.* Cette quatrieme Olympiade est la 16[e] année du régne d'Etelrede (N. Tr. de Diplom. T. IV, p. 703, & T. V, p. 756.)

Nous n'avons employé dans notre Table Chronologique l'Ere des Olympiades que jusqu'à la fin du quatrieme siecle. D'après ce qui vient d'être dit, il sera facile d'en vérifier la suite dans les Auteurs qui s'en sont servis au-delà de ce terme. Par exemple, nous avons sous les yeux une Charte de Cluni, datée, *Anno Dom. Incarn. DCCCCLVI. anno autem secundo Imperii Lotarii Regis, extante Indict. XV, primâ Holimpiadis.... imminente jam novissimâ ebdomadâ Octobris mensis.* L'Olympiade, dont on marque ici la premiere année, doit être la 434[e] commencée au mois de Juillet 956.

§. II.

DES ANNÉES DE JESUS-CHRIST
Quand on a commencé à s'en servir en Occident, & combien cet usage a varié.

L'Ere de Jesus-Christ, ou de l'Incarnation, est proprement l'Ere des Latins. Les Grecs & les Orientaux n'en ont presque point fait usage dans leurs actes publics. (1) Ils avoient, & ont encore aujourd'hui pour leurs Dates authentiques, d'autres époques dont nous donnerons ci-après le détail. C'est donc par rapport à l'Occident, & spécialement par rapport à la France, que nous allons traiter des années de Jesus-Christ.

Nous n'examinerons point ici quelle est la véritable année de la naissance du Sauveur. Nous ferons voir dans la Chronologie historique du Nouveau Testament que, suivant les plus habiles Chronologistes, elle est arrivée cinq ans plutôt qu'on ne la met. Un Moderne (3), dont nous respectons les lumieres, soutient même qu'il faut avancer de huit ans cette époque. Il ne s'agit point ici de discuter ces différentes opinions, parce que nous ne donnons point notre Table Chronologique pour rectifier les idées des Auteurs, mais pour apprendre à compter comme eux, afin de les entendre, lorsque nous lisons leurs écrits. Or, les Anciens, du moins la plupart, comptoient les années de Jesus-Christ de même que nous les comptons, selon notre Ere vulgaire, qui nous fait compter cette année 1783, au lieu que nous devrions compter 1788, si nous suivions le sentiment des Chronologistes dont nous avons parlé.

L'usage de compter les années par celles de Jesus-Christ, n'a été introduit en Italie qu'au VI[e] siecle par Denis le Petit, & qu'au VII[e] en France, (2) où il ne s'est même bien établi que vers le VIII[e], sous les Rois Pepin & Charlemagne. Nous avons trois Conciles, celui de Germanie, assemblé l'an 742, celui de Liptines, ou Lestines, tenu en 743, & celui de Soissons, célébré l'an 744, qui sont datés des années de l'Incarnation. Depuis ce tems-là, & surtout depuis Charlemagne, nos Historiens ont

(1) Nous disons dans leurs actes publics; car dans leurs actes privés ils ont souvent employé l'Ere de l'Incarnation, en la joignant toutefois, pour l'ordinaire, à d'autres époques qui leur étoient particulieres. Les Grecs l'ont peut-être connue avant les Latins; mais les autres peuples d'Orient en ont fait usage beaucoup plus tard que ces derniers. M. Assemani prétend (*Bibl. Orient.* T. I, p. 289,) que les Syriens n'ont commencé à s'en servir qu'après le X siecle.

(2) Dans la premiere édition, le commencement de cette maniere de dater étoit fixé, pour la France, au milieu du VIII[e] siecle. Mais outre qu'elle se rencontre dans Grégoire de Tours, qui confond à la vérité l'Ere de l'Incarnation avec celle de la Passion, on la voit manifestement exprimée dans quelques chartes privées du VII[e] siecle; & rien n'empêche de croire qu'elle s'introduisit parmi nous presque en même tems qu'en Angleterre, où elle fut apportée par S. Augustin, Apôtre de cette Isle. Cependant il faut convenir que l'usage de dater par les années de l'Incarnation, ne devint ordinaire dans les diplômes royaux que depuis le régne de Hugues Capet.

(3) Le P. Magnan, Minime, *Problema de anno Nativit. Christi, Romæ*, 1772 : problême fortement combattu par M. Rondet dans le Journal Eccléf. de 1775.

coutume de dater les faits qu'ils rapportent, par les années de Jesus-Christ; mais ils ne s'accordent pas tous dans le commencement de l'année.

Divers commencemens de l'année chez les Latins.

Nous trouvons huit manieres différentes de commencer l'année chez les Latins. Les uns la commençoient avec le mois de Mars, comme les premiers Romains, sous Romulus; les autres avec le mois de Janvier, comme nous la commençons aujourd'hui, & comme les Romains l'ont commencée depuis Numa. Plusieurs la commençoient sept jours plutôt que nous, & donnoient pour le premier jour de l'année le 25 Décembre, qui est celui de la naissance du Sauveur. D'autres remontoient jusqu'au 25 Mars, jour de sa Conception, ou de son Incarnaton dans le sein de la Vierge, communément appellé le jour de l'Annonciation. En remontant ainsi, ils commençoient l'année neuf mois & sept jours avant nous. Il y en avoit d'autres qui, prenant aussi le 25 Mars pour le premier de l'année, différoient dans leur maniere de compter d'un an plein, de ceux dont nous venons de parler. Ceux-là devançoient le commencement de l'année de neuf mois & sept jours & comptoient, par exemple, l'an 1000 dès le 25 Mars de notre année 999: ceux-ci, au contraire, la retardoient de trois mois moins sept jours, & comptoient encore jusqu'au 24 Mars inclusivement l'an 999, lorsque nous comptons l'an 1000, selon notre maniere de commencer l'année avec le mois de Janvier, parce qu'ils ne la commençoient qu'au 25 Mars suivant. D'autres commençoient l'année à Pâque, & en avançoient ou reculoient le premier jour, selon que celui de Pâque tomboit: ceux-ci, comme les précédens, commençoient aussi l'année environ trois mois après nous; tantôt un peu plus, tantôt un peu moins, selon que Pâque tomboit en Mars, ou en Avril. Il y en a enfin, mais peu, qui paroissent avoir commmencé l'année un an entier avant nous, en datant, par exemple, dès le mois de Janvier, comme nous le verrons plus bas, l'an *onze cent trois*, lorsque nous ne comptons que l'an onze cent deux. Voilà les divers commencemens de l'année de l'Incarnation que nous avons remarqués dans les Anciens: il faut en rapporter les preuves au moins en abrégé.

Nous ne nous étendrons point, pour prouver que Grégoire de Tours & d'autres Ecrivains des sixieme & septieme siecles ont quelquefois commencé l'année avec le mois de Mars. Le P. Mabillon l'a démontré dans sa Diplomatique, L. 2, c. 23, n. 4. Nous trouvons encore le même usage au huitieme siecle dans un Statut du Concile de Vern, tenu en France l'an 755, par lequel il est ordonné, *ut bis in anno Synodus fiat : prima Synodus mense primo, quod est Kalendis Martiis.* Voilà le mois de Mars, & même les Calendes, ou le premier jour de ce mois, bien clairement marqués pour le premier de l'année. (1) Il est assez indifférent à notre sujet d'examiner de quelle sorte d'année parle ce Concile, si c'est de l'année Solaire, ou de l'année Lunaire. Nous savons qu'on a souvent distingué ces deux sortes d'années, & qu'on leur a aussi souvent donné différens commencemens. Cette distinction, très bien fondée, peut servir à lever plusieurs difficultés; mais pour le présent elle nous importe peu. Nous ne cherchons qu'à prouver un commencement de l'année avec le mois de Mars, qui puisse servir à vérifier certaines Dates. Pour faire cette vérification, il n'est pas nécessaire de savoir que la Date qui fait la difficulté, soit la Date d'une année, suivant le cours du Soleil, ou la Date d'une année, suivant le cours de la Lune: il suffit que ce soit une Date qui a pu être employée, & qui se trouve vraie, selon l'un, ou l'autre cours, que les Anciens suivoient, peut-être assez indifféremment, comme on le voit par Grégoire de Tours, qui, quelquefois, commence l'année avec le mois de Mars, & quelquefois avec le mois de Janvier. En commençant l'année avec le mois de Mars, il appelle le mois de Juillet le cinquieme mois, *mensem quintum*, au Livre 4 des miracles de S. Martin, ch. 4. En la commençant avec le mois de Janvier, il donne le nom de cinquieme mois au mois de Mai, dans le ch. 35 du même Livre.

Nous ne trouvons qu'un seul exemple d'un commencement d'année, fixé au 18 Mars. C'est dans la Lettre du Clergé de Liége au Clergé de Treves, sur la différence des Quatre-tems, *de differentia Quatuor Temporum*, publiée par D. Martenne, p. 295 du I[er] Tome de ses Anecdotes. Elle fut écrite au commencement du XII[e] siecle, & Sigebert de Gemblours, qui en est auteur, y atteste que ce siecle avoit commencé au 18 Mars. *Mense Martio*, dit-il, *secundùm positionem Gentilium mediato primus dies sæculi præfigitur in XVIII ejusdem mensis, qui est XV Kal. Aprilis.* Sigebert parle sans doute ici du commencement de l'année astronomique, qui s'ouvre avec le Printems, & non de l'année civile des pays de Liége & de Treves. Car on ne voit point d'acte de ces contrées, qui suppose l'année commencée au 18 Mars.

A l'égard du commencement de l'année, fixé au 25 Décembre, ou au 25 Mars, rien n'est plus claire que ce que nous lisons dans les Statuts des Eglises de Cahors, de Rodez & de Tulle, dressés en 1289, & imprimés au IV[e] Tome des Anecdotes de D. Martenne & de D. Durand. On y voit cette remarque, n. 29, col. 764: *Nota quod numerus Lunaris* (c'est le nombre d'Or) *& littera Dominicalis mutantur annuatim in festo Circumcisionis, anni verò Incarnationis Domini mutantur in terra ista in festo Annunciationis Beatæ Mariæ, & in quibusdam regionibus in festo Nativitatis Domini.* Voilà deux commencemens de l'année de l'Incarnation bien marqués, le jour de Noël, ou le 25 Décembre dans certaines Provinces de France, & le jour de l'Annonciation, ou le 25 Mars, en

(1) Cet usage des François de commencer l'année au premier Mars, tiroit son origine d'Allemagne. On voit en effet dans les Loix Allemandes que *tres Kalendæ Martiæ* sont employées pour marquer trois années. *Ne in mallo publico*, est-il dit, titre XVII, sect. V de ces Loix, *transactis tribus Kalendis Martiis posthac ancilla maneat in perpetuum.* Le Décret de Thassillon, Duc de Baviere, au VIII[e] siecle, dit la même chose, ch. 11, sect. XII. Ce *mallum publicum* étoit l'Assemblée générale de la nation, qui s'appelloit autrement le Champ de Mars, *Campus Martis*, parce qu'elle s'ouvroit avec ce mois, & par conséquent avec l'année. Mais en 755, suivant les Annales Pétavienes on la transporta au premier de Mai; ce qui la fit nommer alors le Champ de Mai: *Venit Thasilo ad Martis Campum, & mutaverunt Martis Campum in mense Maio.* Mais il ne paroît pas que ce changement ait entraîné celui du commencement de l'année. Cependant on voit par une Lettre du Pape Zacharie à S. Boniface, Archevêque de Mayence, que dans ce même siecle & du vivant de ce même Thassillon, l'année commençoit au premier Janvier en Allemagne: *Ubi*, dit-il, *Germani Kalendas Januarias & brumam ritu Paganorum colere, & aliquid novi facere propter novum annum prohibentur.*

d'autres,

d'autres. Mais ce jour de l'Annonciation précede-t-il de 9 mois & 7 jours, ou suit-il de 3 mois moins 7 jours notre commencement de l'année avec le mois de Janvier? C'est ce qui est encore décidé au même nombre, par les paroles suivantes : *Ita quod in festo Circumcisionis Domini, ubi mutatur numerus Lunaris, incipias quoad hoc computare numerum annorum Domini, qui erit in festo Annuntiationis proximè tunc sequenti.* Ces paroles ne sont point équivoques; elles démontrent clairement que le jour de l'Annonciation, regardé comme le premier de l'année de N. S. J. C. dans les Provinces de Querci, de Rouergue & du Bas-Limousin en 1289, étoit le 25 de Mars, qui suit le mois de Janvier, avec lequel nous commençons l'année aujourd'hui, & qu'ainsi dans ces Provinces on la commençoit trois mois moins sept jours après nous.

Il faut maintenant prouver que le jour de l'Annonciation, qui précede de neuf mois celui de la naissance du Sauveur, & de neuf mois, sept jours le commencement de notre année Julienne avec le mois de Janvier, a été aussi regardé comme le premier de l'année de l'Incarnation. La chose est certaine par rapport à l'Italie. Tous les Savans conviennent que Denis le Petit y avoit établi cet usage, en introduisant la maniere de compter par les années de Notre Seigneur. On sait aussi que les Pisans ont suivi jusqu'en 1745 le même usage dans leurs Dates, fondés originairement sur ce motif, qu'il est plus naturel de mettre le jour de la Conception du Sauveur avant celui de sa Naissance, que de placer celui de sa Naissance avant celui de sa Conception, comme faisoient ceux qui commençoient l'année au jour de Noël. Dans la Chronologie des Papes, nous ferons remarquer ceux d'entre ces Pontifes qui ont employé dans leurs Bulles cette maniere de dater, nommée aujourd'hui le Calcul Pisan. Il ne s'agit donc plus que de montrer cet usage établi en France; car pour l'Espagne, l'Angleterre & l'Allemagne, il est constant qu'elles ne l'ont jamais connu. Quelque probable au reste qu'il soit que d'Italie il ait passé chez nous, comme tant d'autres semblables qui nous sont venus de Rome, nous ne croyons point ici pouvoir nous contenter de probabilités : nous demandons des preuves qui soient propres à la France, & tirées de nos anciens monumens. En voici plusieurs que nos Rois mêmes nous fournissent.

Dans le Cartulaire de S. Maur-des-Fossés, il y a une Charte du Roi Robert, qui est ainsi datée : *Data VII Kalend. Novembris, Indict. XII, anno XII, regnante Roberto Rege.... anno Incarnati Verbi millesimo.* La premiere année du régne du Roi Robert avec Hugues Capet, son pere, est l'an 988; ainsi la douzieme année de ce Roi répond à l'an 999 de l'Incarnation, selon notre maniere présente de compter. L'Indiction XII marque aussi l'année 999. Pourquoi donc le Notaire qui a écrit cette Charte, lie-t-il la douzieme année du Roi Robert, & l'Indiction XII avec l'an mil de l'Incarnation, si ce n'est parce qu'il commence celle-ci le 25 Mars, neuf mois & sept jours avant nous? C'est pour la même raison qu'une Charte originale du même Roi, pour l'Abbaye de S. Pierre de Châlons-sur-Marne, est ainsi datée : *Actum Parisius anno Dominicæ Incarnationis MXXVIII, regnante Roberto Rege XL.* Et une autre encore pour l'Abbaye de Coulombs, rapportée par Du Chêne, parmi les preuves de l'Histoire de la Maison de Montmorenci, p. 14, dont voici la Date : *Actum publicè Parisius anno Incarnati Verbi MXXVIII, regnante Roberto Rege XL.* Si le Chancelier, ou le Notaire qui a écrit ces deux Chartes, n'avoit point commencé l'année neuf mois & sept jours avant nous, il auroit mis l'an XLI du Roi Robert, puisque l'an XL ne répond qu'à l'année MXXVII, selon notre maniere de commencer l'année aujourd'hui avec le mois de Janvier, neuf mois & 7 jours après l'Annonciation (1). Le Calcul d'Helgaud, dans la vie du Roi Robert, est conforme à celui des Actes que nous venons de citer. Cet Historien dit expressément que Robert est mort, *anno qui est Incarnationis millesimus tricesimus secundus.* Il auroit dit, *tricesimus primus*, s'il n'avoit point commencé l'année neuf mois & sept jours avant nous; puisque le Roi Robert est en effet mort le 20 Juillet de l'an 1031, comme Helgaud le prouve lui-même par ces paroles : *Obdormivit autem in Domino XIII Kal. Augusti, lucescente aurora diei tertiæ Sabbati*, c'est-à-dire le Mardi qui concouroit avec le XIII des Calendes du mois d'Août, ou le 20 Juillet en 1031 : concours qui ne se rencontroit point en 1032. Voilà le vrai moyen d'accorder Helgaud avec lui-même, & avec la vérité de l'Histoire. Ce même moyen peut servir à concilier plusieurs autres contradictions apparentes, qui ne viennent que de notre ignorance, ou de notre peu d'attention à la maniere de compter des Anciens.

Ces preuves ne laissent rien à désirer pour le régne du Roi Robert. Ajoutons-en, pour le régne suivant, une qui peut être portée jusqu'à la derniere évidence. Nous la tirerons d'une Charte originale du Roi Henri I, par laquelle il érige en Abbaye le Monastere de la Chaize-Dieu en Auvergne. En voici la Date : *Actum Vitriaco palatio publicè.... mense Septembri, Luna XI, Indictione V, ab Incarnatione Domini millesimo quinquagesimo secundo.... regni Henrici vicesimo primo, XII Calendas Octobris.* Il est évident que celui qui a écrit cette Charte, commence l'année le 25 Mars, neuf mois & sept jours avant nous, si les Dates ne conviennent point à l'an 1052, & qu'elles conviennent toutes à l'an 1051. Or, il est aisé de démontrer que toutes ces Dates quadrent parfaitement avec l'an 1051, & point du tout avec l'an 1052. En effet, le XII des Calendes d'Octobre, qui est le jour que la Charte a été donnée, marque le 20 Septembre. C'étoit le onzieme de la Lune en 1051, puisque cette année-là le premier jour de la Lune étoit le 10 Septembre, comme on peut le voir dans notre Calendrier Lunaire. Cette Date de la Lune ne peut absolument s'allier avec le 20 Septembre de l'an 1052. Il en est de même de l'année 21[e] du régne de Henri : cette 21[e] année, au mois de Septembre, ne répond point à l'an 1052, mais à l'an 1051, attendu que ce Prince a commencé de régner le 20 Juillet 1031. Quant à l'Indiction V, elle s'accorde aussi très bien avec l'an 1051, en la commençant avec le mois de Septem-

(1) Cet usage n'a pas été néanmoins constamment suivi dans les Diplômes de Robert. Nous avons la preuve du contraire dans une Charte de ce Prince, rapportée au XI[e] Tome du Spicilege, p. 292, laquelle finit par ces mots : *Acta sunt hæc anno pene finito decimo post millesimum, Indict. IX. Epacta XIV, mense Februario, Feria secunda, Luna XX, sub Imperio Roberti clarissimi Regis Francigenæ seu Aquitanici.* Ce Lundi, 20 de la Lune, tombe au 26 Février de l'an 1011. Par conséquent le Rédacteur de cet Acte commençoit l'année trois mois après nous, soit au 25 Mars, soit à Pâque.

bre, comme on faisoit quelquefois en France, ainsi que nous le dirons à l'article des Indictions.

Ce raisonnement nous paroît décisif. Nous pourrions en faire un semblable, à peu près, sur une Charte de l'Eglise de Vabres, rapportée parmi les preuves du Ier Tome du nouveau *Gallia Christiana*, pag. 57 & 58. Cette Charte est ainsi datée : *Facta donatio hæc anno Incarnationis Dominicæ MLXII, Indictione XIV, pridie Idus Junii, III feria, Epactâ XXVI, Lunâ XIX.* Toutes ces Dates sont bien, & toutes, excepté la premiere, marquent l'année 1061. On accorde la premiere Date MLXII avec les autres, en commençant l'année neuf mois & sept jours avant nous. Les Editeurs qui n'ont point connu la maniere de faire usage de toutes ces Dates, ont rapporté cette Charte à l'an 1062. En conséquence, ils ont cru qu'il y avoit faute à l'Indiction; & qu'au lieu de XIV, il falloit XV. Tous nos Critiques seront exposés à de pareils anachronismes, tant qu'ils ne feront attention qu'aux années de Jesus-Christ & aux Indictions, sans examiner les autres notes chronologiques.

Il nous reste à examiner une Charte, où le P. Mabillon a cru voir l'usage de commencer l'année le 25 Mars, neuf mois & sept jours avant nous, bien établi dans l'Eglise de Reims sur la fin du 14e siécle : c'est dans sa Diplomatique, L. II, ch. 23, n. 7. La Date de cette Charte, qui est de Gui, Abbé de S. Basle, à trois lieues de Reims, est ainsi marquée : *Datum & actum in Monasterio nostro S. Basoli sub anno Domini, secundum cursum Ecclesiæ Remensis, MCCCXC, decima tertia die mensis Junii, Pontificatûs Domini Clementis.... Papæ VII anno XII.* Cette Date, dit le P. Mabillon, marque l'an 1389, qui étoit, au mois de Juin, la 12e année de Clément VII, élu en 1378; d'où il conclut qu'il est probable qu'à la fin du 14e siécle l'on suivoit dans l'Eglise de Reims le Calcul Pisan. Cette remarque seroit bien fondée, si l'élection de Clément VII avoit précédé le 13 Juin de l'an 1378; mais comme ce Pape n'a été élu que le 21 Septembre de ladite année 1378, le raisonnement du P. Mabillon croule par son fondement. Cela est visible, puisqu'en commençant les années du Pontificat de Clément VII par ce 21e de Septembre, jour de son élection, la 12e année de ce Pape couroit encore au mois de Juin de l'an 1390. Nous ne releverions point ici la méprise d'un Savant aussi respectable que D. Mabillon, si dans la Date qu'il rapporte nous ne trouvions rien qui fût propre à confirmer ce que nous avons dit d'un commencement de l'année, antérieur de neuf mois & sept jours à celui de la nôtre. Mais que signifient ces paroles, *Secundùm cursum Ecclesiæ Remensis,* qui tombent nécessairement sur *anno Domini MCCCXC?* Ne marquent-elles pas clairement que sur la fin du 14e siécle il y avoit des Eglises où l'on suivoit une maniere de compter les années du Sauveur, suivant laquelle il n'auroit pas fallu compter alors l'an 1390? Si cela est, il paroît hors de doute que cette autre maniere de compter étoit celle de commencer l'année au 25 Mars, neuf mois & sept jours avant nous.

La conjecture, sur l'usage de la Métropole de Reims, de commencer l'année au jour de l'Annonciation, neuf mois & sept jours avant nous, se trouve confirmée par cette Date du Concile de Soissons, T. XIII, du P. Labbe, col. 1403 : *Datum Suessione, anno Domini MCCCCLVI, Indictione tertia, mensis Julii die Veneris undecima, Pontificatûs sanctissimi in Christo Patris & Domini nostri, Domini Calixti divina Providentia Papæ tertii anno primo.* Ce Pape fut élu le 8 Avril 1455. La même année étoit l'Indiction III, & le 11 Juillet un Vendredi. Tout ce que nous avons dit, & tout ce qui nous reste à dire des divers commencemens de l'année en France, appuie ce raisonnement.

Un usage très commun sous la troisieme race de nos Rois, étoit de ne commencer l'année qu'à Pâque, environ trois mois après nous. Parmi une multitude d'exemples que nous pourrions citer, nous en rapporterons un très remarquable, tiré de l'Avertissement de Dom Vaissette, sur le IVe Tome de son Histoire de Languedoc. On y voit que le Roi Jean pendant le séjour qu'il fit à la Cour Pontificale d'Avignon, y donna deux Chartes, l'une & l'autre en 1363, suivant notre maniere présente de compter. La premiere est datée *de Villeneuve, près d'Avignon, le Vendredi-Saint, 31 Mars, de l'an 1362,* en commençant l'année à Pâque : la seconde, qui est du jour suivant de la même année, est datée *de Villeneuve, près d'Avignon, le Samedi-Saint de Pâque, après la bénédiction du Cierge, le premier Avril de l'an 1363.* Cette attention de marquer, *après la bénédiction du Cierge Pascal,* qui anciennement se faisoit la nuit du Samedi au Dimanche, nous indique, pour ainsi dire, le premier instant de la nouvelle année. Elle commençoit avec ou immédiatement après cette cérémonie. (1) Nous ne devons pas oublier ici l'inscription qu'on attachoit anciennement au Cierge Pascal : elle marquoit l'année de J. C. l'Indiction & les autres notes chronologiques qui convenoient à l'année courante, comme le prouve D. Mabillon, par quelques exemples. (*Diplomat.* L. 2, ch. 23, n. 8.) C'est très probablement de cette inscription, que venoit l'usage de commencer l'année à Pâque.

On ne peut marquer précisément le tems où cet usage a commencé de s'établir en France; (2) mais nous savons qu'il a duré jusqu'à l'Edit de Charles IX, donné au mois de Janvier 1563 (V. S.) dont le 39e article ordonne de dater les actes publics & particuliers en commençant l'année au premier Janvier; ce qui fut confirmé le 4 Août suivant par la Déclaration de ce Prince donnée à Roussillon en Dauphiné (3).

(1) Dans quelques endroits on commençoit l'année après la bénédiction des Fonts. On voit un contrat, passé à Béthune en Artois, le 5 Avril 1539, *après les Fonts bénis.* (*Merc. de Fr.* 1736, *Juin*, p. 111.) De cet usage de commencer l'année à Pâque, ou à la veille de Pâque, il arrivoit quelquefois qu'on avoit deux mois d'Avril presque complets dans la même année. Par exemple, l'année 1347 ayant commencé au 1 Avril (jour de Pâque,) & fini à Pâque suivant, qui tomboit le 20 Avril; il y eut par conséquent dans cette année un mois d'Avril complet, & les deux tiers d'un autre mois d'Avril. On a plusieurs Chartes, datées du mois d'Avril de cette année, dans lesquelles il n'y a rien qui marque si elles sont données dans le premier ou le second de ces deux mois, en sorte qu'on ne peut deviner à laquelle des deux années 1347, ou 1348, elles appartiennent.

(2) On trouve des vestiges de cet usage dès le 6e siecle, du moins pour l'année ecclésiastique. Le Concile de Tours, tenu en 567, marquant (Can. 18) la distribution de l'Office divin pendant le cours de l'année, termine cette distribution à Pâque.

(3) Cette Loi ne fut adoptée par le Parlement de Paris qu'en 1567. L'année précédente n'eut que 8 mois 17 jours, depuis le 14 Avril jusqu'au 31 Décembre. L'Eglise de Beauvais fut encore plus tardive; car elle ne commença à se conformer à

Ce n'eſt que depuis cette Loi, que nous trouvons de l'uniformité dans nos Dates de France. Pour les tems antérieurs, rien n'eſt plus néceſſaire que de bien ſe ſouvenir de tous ces divers commencemens de l'année, dont nous venons de parler, & d'un autre encore dont nous parlerons dans un moment, & qui eſt d'un an entier avant le nôtre. Sans cette attention, il n'eſt pas poſſible d'accorder une infinité de Dates, qui ſont très exactes & très vraies, & l'on eſt continuellement expoſé à trouver de la contradiction où il n'y en a point. Il faut avoir la même attention en liſant les Annales, ou les Chroniques. On croit y appercevoir des contradictions ſans nombre. Une Chronique rapporte un fait, par exemple, à l'an 1000; un autre rapporte le même fait à l'an 999. On décide, ſans héſiter, que c'eſt une faute dans l'une ou l'autre de ces deux Chroniques. Cette faute cependant n'eſt pas toujours réelle, quelquefois elle n'eſt qu'apparente : elle diſparoîtroit, ſi l'on étoit attentif aux divers commencemens de l'année. On ne ſauroit donc les avoir trop préſens à l'eſprit, en liſant les Chartes, les Annales, ou les Chroniques. Il y a même une remarque à faire ſur les Annales, ou les Chroniques en particulier. Quelquefois il arrive que dans une même Chronique le commencement de l'année n'eſt pas le même par-tout. Cela vient de ce que la plûpart de ceux qui les ont écrites, n'étoient que des Compilateurs, ou des Copiſtes de pluſieurs Auteurs réunis dans un même Ouvrage : ils y ont mis, ſans diſcernement, les années telles qu'ils les ont trouvées dans ces différens Auteurs, dont les uns commençoient l'année, comme nous faiſons aujourd'hui, les autres plutôt, ou plus tard que nous. Les Annales de Metz & celles de Moiſſac, que D. Bouquet a fait réimprimer dans ſon V[e] Tome des Hiſtoriens de France, nous fourniſſent une preuve bien ſenſible de ce que nous diſons ici. Tout le monde ſait que Charlemagne a été couronné Empereur le 25 Décembre, ou le jour de Noël, de l'an 800, ſelon notre maniere préſente de commencer l'année, & que cet Empereur eſt mort le 28 Janvier de l'an 814. Cependant les deux Annaliſtes, que nous venons de citer, rapportent le couronnement de Charlemagne à l'an 801, & ſa mort à l'an 813. Comment les accorder avec nous? Rien de plus facile, en diſtinguant les différens commencemens de l'année que nos deux Compilateurs ont ſuivis, & probablement copiés d'après les Auteurs originaux. Ils ont rapporté le couronnement de Charlemagne à l'an 801, au lieu de le rapporter à l'an 800, en commençant l'année le 25 Décembre, jour de Noël; ils ont rapporté ſa mort, arrivée le 28 Janvier, à l'an 813, au lieu de la rapporter à l'an 814, en ne commençant l'année qu'avec le mois de Mars, ou plutôt le 25 du même mois, peut-être même à Pâque ſeulement. Voilà deux commencemens de l'année bien marqués dans les mêmes Annales, compilées ſans doute de divers Auteurs; ce qui a donné lieu au ſavant Editeur de faire la même obſervation que nous faiſons ici, & d'ajouter que ce que nous voyons dans les Annales de Metz & de Moiſſac, doit ſe dire de la plûpart des Chroniques de ce tems-là & des ſiécles ſuivans.

Que ſi dans une même Chronique il ſe rencontre divers commencemens de l'année, que devons-nous penſer de diverſes Chroniques, comparées les unes avec les autres? N'y trouverons-nous pas toutes les variations, à cet égard, que nous avons remarquées, & que par la ſuite nous remarquerons encore dans nos Chartes? Cela eſt certain, & Gervais de Cantorbery va nous en fournir la preuve. Cet Auteur vivoit au commencement du 13[e] ſiécle, dans le tems que les Chroniques ſe multiplioient à l'infini. Ecoutons ce qu'il nous dit : *Inter ipſos etiam Chronicæ ſcriptores* (ce ſont les termes de l'Avant-Propos de ſa Chronique) *nonnulla diſſentio eſt. Nam cùm omnium unica & præcipua ſit intentio annos Domini eorumque continentias ſupputatione veraci enarrare, ipſos Domini annos diverſis modis & terminis numèrant, ſicque in Eccleſiam Dei multam mendaciorum confuſionem indicunt. Quidam enim annos Domini incipiunt computare ab Annuntiatione, alii à Nativitate, quidam à Circumciſione, quidam verò à Paſſione.* Ajoutons à cette énumération de Gervais ce que nous avons prouvé plus haut : *Quidam à Martio, quidam tandem à Paſchate.* Voici maintenant les réflexions qu'il fait ſur ces divers commencemens de l'année de l'Incarnation. *Cui ergo*, dit-il, *iſtorum magis credendum eſt? Annus ſolaris, ſecundùm Romanorum traditionem & Eccleſiæ Dei conſuetudinem, à Kalendis Januarii ſumit initium : in diebus Natalis Domini, hoc eſt, in fine Decembris ſortitur finem. Quomodo ergo utriuſque vera poterit eſſe computatio, cùm alter in principio, alter in fine anni ſolaris anno; incipiat Incarnationis? Uterque etiam annis Domini unum eumdemque titulum apponit, cùm dicit, anno ab Incarnatione tanto vel tanto facta ſunt illa & illa. His aliiſque ſimilibus ex cauſis in Eccleſia Dei orta eſt non modica diſſentio.*

Après un témoignage, ſi clair & ſi précis, d'un témoin oculaire, on doit regarder comme ſuffiſamment prouvée la confuſion qu'avoient jettée dans les Chroniques les différens uſages de commencer l'année. Mais le texte de Gervais dit encore plus qu'il

l'Ordonnance de Rouſſillon qu'en 1580. Les pays voiſins de la France firent, à ſon exemple, les uns plutôt, les autres plus tard, la même réforme dans leur Calendrier.

En Franche-Comté, dès que l'Edit de Charles IX, pour fixer au 1 Janvier le commencement de l'année, y parut, les Etats de la Province s'adreſſerent au Parlement de Dôle, & en obtinrent, l'an 1566, un Réglement proviſionel conforme à cet Edit; ce qui fut confirmé, l'an 1575, par une Déclaration de Philippe II. (Chevalier, *Hiſt. de Poligni*, T. I, p. 158.) Cette même année 575, le Duc de Réqueſens, Gouverneur des Pays-Bas, ordonna, par un Placard du 16 Juin, que l'année commenceroit au 1 Janvier. En 1576, Philippe II, Roi d'Eſpagne, rendit un Edit, du 31 Juillet, qui ordonnoit la même choſe pour le Comté de Bourgogne. Les Etats de Hollande avoient établi long-tems auparavant cette maniere de ſupputer le tems; & nous voyons que dès 1532 ils travailloient à l'introduire. (*Hiſt. des Prov. Unies*, T. V, p. 381.) En Lorraine le Duc Charles III établit le même uſage, par un Edit du 15 Novembre 1579. Auparavant, dit D. Calmet, il n'y avoit rien de fixe dans le pays, les uns commençant l'année à Noël, les autres à l'Annonciation, les autres à Pâque.

Quoiqu'il n'y ait pas eu de Loi expreſſe en Allemagne pour commencer l'année au 1 Janvier, il paroît que cet uſage y étoit preſque univerſellement établi avant qu'il le fût en France. Nous ſerions portés à croire que ce fut l'Empereur Maximilien I qui introduiſit ce ſtyle dans la Chancelerie Impériale. En effet, l'acte par lequel il ratifia le fameux Traité de Cambrai, conclu le 10 Décembre 1508, eſt daté de Malines le 26 Décembre de la même année; & afin qu'on ne ſoupçonne pas qu'il commençoit l'année à Pâque ou au 25 Mars, nous donnons la date du Traité de ligue héréditaire, par lui fait entre les Maiſons d'Autriche & de Bourgogne, d'une part, & les Cantons Suiſſe de l'autre. Elle porte : *Faict à Bade en Urgou le Vendredi 7[e] jour de Février, l'an, après la Nativité de Notre Seigneur Jeſus-Chriſt, courant quinze cent onze, de notre regne des Romains le 25, & de celui de Hongrie le 20.* Or, le 7 Février tomboit réellement un Vendredi en 1511, commencé au 1 Janvier.

ne femble d'abord exprimer. En l'examinant de près, nous croyons en effet y trouver un nouveau commencement de l'année dont nous avons dit ci-devant deux mots, fans le prouver. C'eft fur ces paroles que nous nous fondons : *Annus folaris, fecundùm Romanorum traditionem & Ecclefiæ Dei confuetudinem à Kalendis Januarii fumit initium : in diebus Natalis Domini, hoc eft, in fine Decembris fortitur finem. Quomodo ergo utriufque vera poterit effe computatio, cùm alter in principio, alter in fine anni folaris annos incipiat Incarnationis?* Il ne paroît pas qu'on puiffe entendre ces paroles de ceux qui commençoient l'année le 25 Décembre, jour de la Naiffance du Sauveur, & de ceux qui la commençoient fept jours plus tard, avec le mois de Janvier. Une différence de fept jours n'étoit pas capable de caufer la confufion dont fe plaint le Moine Gervais, lorfqu'il nous dit : *Quomodo ergo, &c.* Cette façon de parler ne marque-t-elle pas clairement deux chofes : 1° qu'il y avoit en ces tems-là des Auteurs qui commençoient l'année avec le mois de Janvier, & cela un an moins fept jours avant ceux qui la commençoient à Noël? 2° que les uns & les autres, malgré la différence d'un an, marquoient dans leurs Chroniques ces deux années par la même année de l'Incarnation? Si tel eft le vrai fens des paroles de Gervais, comme il ne paroît pas qu'on puiffe en douter, nous fommes en état de répondre à une difficulté propofée aux Savans par le P. Mabillon dans fa Diplomatique, L. 2, ch. 25, n. 9. Elle roule, cette difficulté, fur deux Bulles de Pafcal II, qui fut confacré Pape le 14 Août de l'an 1099. La premiere eft datée du 14 Février 1103 : la feconde, dont le P. Mabillon avoit l'original fous les yeux, eft du 23 Mars de la même année; l'une & l'autre, comme on le voit, avant le 25 Mars. Les autres Dates de ces Bulles font l'Indiction x & la 3e année du Pontificat de Pafcal II. Ces deux dernieres Dates marquent l'année 1102, tandis que les deux Bulles énoncent l'an 1103, comme on vient de le dire, & cela avant le 25 Mars. Comment réfoudre cette difficulté? C'eft en difant que le Chancelier, qui a dreffé, ou écrit ces deux Bulles, commençoit l'année de l'Incarnation un an plein avant nous, & qu'ainfi il comptoit 1103, lorfque nous comptons 1102. Cette réponfe eft fondée fur les paroles de Gervais, qui viennent d'être rapportées, & l'interprétation que nous leur avons donnée, fe trouve confirmée par les deux Bulles de Pafcal.

Au refte ce commencement de l'année de l'Incarnation, antérieur au nôtre d'un an, ne doit point étonner dans un tems où chaque Auteur femble avoir eu la liberté de commencer l'année quand il vouloit. On a vu plus haut qu'il y en avoit qui la commençoient le jour de l'Annonciation, neuf mois & fept jours avant nous. Cette maniere de commencer l'année de l'Incarnation, n'empêchoit pas ceux qui la fuivoient de regarder le premier de Janvier comme le premier jour de l'année folaire, fuivant l'ufage des Romains, très connu & très commun en Occident (1). Delà il eft arrivé tout naturellement que pour ne pas s'éloigner de cet ufage, certains Auteurs ont commencé dès le mois de Janvier à dater leurs récits par l'année telle, ou telle de l'Incarnation, quoiqu'ils fuffent bien que cette année telle, ou telle, ne devoit commencer que le 25 Mars fuivant. Il en eft de ces Auteurs comme de ceux qui datoient par les années de nos Rois, & fans faire attention, ni au mois, ni au jour précis qu'ils avoient commencé de régner, dès le mois de Janvier fuivant, datoient leurs récits de la feconde année de ces Princes, quoiqu'ils n'ignoraffent point que leur régne ne commençoit qu'un certain nombre de mois après celui de Janvier. En traitant de la Chronologie de nos Rois, nous rapporterons plus d'une preuve de ce que nous avançons ici (2). Il nous fuffit, pour

(1) Des Lettres de grace données l'an 1455, & confervées au Tréfor des Chartes, font datées, *le premier jour de Janvier, qu'on appelle communément le premier jour de l'an.* L'ufage étoit en ces tems-là, comme à préfent, de donner des étrennes au premier Janvier.

(2) Frédégaire & fon Continuateur commencent l'année au premier Mars. (Voy. Pagi *ad an.* 736, n. 1, 11.) Cet ufage n'étoit point particulier aux Auteurs François. On le remarque dans plufieurs diplômes des Empereurs d'Allemagne. Le Mire en rapporte un de l'Empereur Otton I, (*Notit. Eccl. Belg.* c. 62,) daté du 22 Janvier 966, la 31e année de fon régne. Or, ce Prince n'étant parvenu au trône qu'au commencement de Juillet 936, le 22 Janv. 966, il n'étoit encore que dans la 30e, & non la 31e année de fon régne. Mais Otton, ou fon Chancelier, comptoit les années incompletes comme les années completes, c'eft-à-dire qu'il regardoit l'an 936, comme fi le régne d'Otton eût commencé au 1 jour de cette année, & comptoit par conféquent les fept derniers mois de cette année comme une année complete du régne de ce Prince. Il fe trouve quantité d'exemples de cette maniere de fupputer les années des régnes dans d'autres diplômes de ce Prince, dans ceux de Henri, fon pere, dans ceux d'Otton II, fon fils, de Henri II, de Conrad II, de Henri III, de Lothaire II, qu'on peut voir dans le premier Tome de la Chronique de Gotwich. On doit même faire remonter cet ufage bien plus haut que les Rois de France & les Empereurs d'Allemagne. Le Cardinal Noris, dans fa Lettre fur une médaille d'Hérode Antipas, remarque, d'après Képler & le P. Pétau, que les Juifs comptoient les années de leurs Souverains du mois de Nifan, qui précédoit l'avénement de ces Princes au trône; de forte qu'ils comptoient une 2e année au 1 de Nifan fuivant, quelque peu de tems qu'ils euffent régné auparavant : il le prouve par un paffage de Jofephe, qui ne fouffre point de difficulté. Le Talmud eft également formel la-deffus. *Prima dies Nifan*, y eft-il dit, *eft novus annus Regum. Annus ille eft à quo numerare & fupputare incipiebant annos Regum fuorum in contractibus, chirographis & publicis omnibus inftrumentis & diplomatibus, qui ad annos & menfes Regis regnantis componebantur.* Mais on voit auffi, par le même Livre & par d'autres monumens, comme Samuel Petit le prouve, que les Juifs comptoient les années des Empereurs & des autres Princes étrangers, du mois Tifri qui avoit précédé leur avénement, quand même il ne fe feroit écoulé que quelques mois, & même un feul jour. C'eft à l'aide de ces principes qu'on peut expliquer les Dates d'années des Princes Juifs, qui fe trouvent fur les médailles de Philippe le Tétrarque, d'Hérode, Roi de Calcide, d'Hérode Antipas, d'Agrippa I & d'Agrippa le jeune.

Les Egyptiens, dit M. l'Abbé Bellei, qui nous fert ici de guide, fuivoient auffi l'ufage particulier de compter une nouvelle année de régne au Thoth, ou premier jour de leur année civile, (29 Août); en forte qu'ils comptoient une feconde année au Thoth, qui ouvroit une année nouvelle, quand le Prince n'auroit régné que peu de jours auparavant.

Le P. Pagi, (*ad an.* 63, n. 3,) a obfervé que fans cette méthode on ne peut expliquer la Date d'une feconde année de Galba, ni la cinquieme année d'Elagabale, gravées fur des médailles Egyptiennes. C'eft par la même méthode que le Baron de la Baftie explique la huitieme année, H, de l'Empereur Probus, fur des médailles frappées en Egypte.

Le Cardinal Noris a prouvé que les habitans d'Antioche & de Laodicée en Syrie comptoient de même une nouvelle année de régne au commencement de leur année civile. *A menfe à quo annum ordiebantur, numerarunt, quod & de annis Imperii Julii Cæfaris Antiochenfes ac Laodicenfes feciffe in volumine de annis Syro-Macedonum demonftravi.*

Tel étoit auffi l'ufage de la ville de Tyr. Trajan fut adopté par Nerva, créé Céfar, & revêtu de la puiffance Tribunitienne le 18 Septembre de l'an 97 de J. C. Le 19 du mois d'Octobre fuivant, premier jour de l'année civile de Tyr, les habitans compterent la 2e année B du régne de ce Prince, & le 19 Octobre de l'an 116 ils compterent la 21e année, K A. Sans l'application de cet ufage, on ne pourroit concilier les monumens avec la

le préſent, d'avoir prouvé un commencement de l'année de l'Incarnation, antérieur d'un an au nôtre d'aujourd'hui, & d'avoir rendu raiſon, autant que cela ſe peut, d'un uſage peu connu & fort éloigné de notre tems.

Ce qui vient d'être dit, ſur les divers commencemens de l'année qui ſe rencontrent dans nos Chartes & nos Chroniques, fait voir quelle attention il faut apporter à la lecture de ces anciens monumens. Sans cela on ſeroit continuellement expoſé à s'y méprendre, & d'autant plus facilement, que ceux qui commençoient l'année diverſement, n'en avertiſſent point, comme le Moine Gervais vient de nous l'apprendre. Ils datent tous de l'année de l'Incarnation, ſans dire qu'ils la commencent le 25 Mars, neuf mois & ſept jours avant nous, ou trois mois moins ſept jours après nous, ni s'ils la commencent avec le mois de Janvier de l'année qui précede la nôtre, ou avec le même mois comme nous, ou avec le mois de Mars, à Pâque ou à Noël. Combien ne faut-il pas d'attention & de diſcernement pour ne point prendre le change ſur des Dates ſi embarraſſantes & ſi embrouillées? Quelle témérité, d'en juger précipitamment, comme ſi elles ne renfermoient aucune difficulté! Ces Dates ne s'accordent pas avec notre calcul; donc elles ſont fauſſes, & les Chartes, ou les Chroniques qui les renferment, de nulle autorité. Ainſi raiſonnent ordinairement les demi-Savans, qui oſent prononcer ſur des choſes qu'ils n'entendent point (1).

durée du régne de Trajan, qui ne fut pas de 20 ans complets.

Ajoutons encore l'uſage particulier de la ville de Séleucie, près des bouches de l'Oronte. Nous avons vu, dit M. Bellei, dans le cabinet de M. l'Abbé de Rothelin, un beau médaillon, frappé par les habitans de cette ville, en l'honneur de Galba, la 2e année de ſon régne, ΕΤοΥΣ ΝΕοΥ ΙΕΡοΥ Β. Galba n'avoit régné que 9 mois & 13 jours, à compter même du 3 Avril de l'an 68, jour auquel il fut proclamé Auguſte en Eſpagne du vivant de Néron, ou 7 mois 7 jours, ſi l'on compte de la mort de Néron, vers le 12 Juin de la même année 68. Il fut tué à Rome le 15 Janvier 69. Les habitans de Séleucie compterent donc une 2e année du régne de ce Prince au commencement de leur année civile, à l'automne qui ſuivit ſon avénement au trône.

(1) Indépendamment de tout ce qui vient d'être dit, nous allons raſſembler ici, par maniere de ſupplément, tous les divers commencemens d'année que nous avons remarqués dans les différentes parties de l'Occident.

L'uſage de commencer l'année à Noël, a long-tems régné en Allemagne, où on le voit établi dès le xe ſiecle. Wippon, dans la vie de Conrad le Salique, dit: *Inchoante anno Nativitatis Chriſti Rex Chonradus in ipſa regia civitate Natalem Domini celebravit.* L'Hiſtorien Brunon, Moine du Diocèſe de Mersbourg, termine ainſi l'hiſtoire de la guerre de Saxe, qu'il écrivoit vers la fin du xie ſiecle: *Anno* 1082 (1081) *in Natali S. Stephani Protomartyris Hermannus à Sigefrido Moguntinæ ſedis Archiepiſcopo in Regem venerabiliter eſt unctus.* L'Annaliſte Saxon, qui a conduit ſon Hiſtoire juſqu'en 1139, commence chaque année de ſes Annales en cette maniere: *L'Empereur a célébré la Fête de Noël en cette ville, puis l'Epiphanie, enſuite la Purification en tel autre lieu.* Cet uſage ne fut pas néanmoins univerſel en Allemagne. A Cologne, l'année commençoit à Pâque. Il eſt vrai qu'un Concile, tenu l'an 1310 en cette Ville, ordonna (can. 23,) que l'année commenceroit déſormais à Noël, *ſuivant l'uſage de l'Egliſe Romaine;* mais cela n'eut lieu que pour le Style eccléſiaſtique, & l'on continua de commencer l'année civile à Pâque; ce qu'on appelloit le *Style de la Cour.* L'Univerſité de Cologne avoit ſon Style particulier, qui étoit de commencer l'année au 25 Mars, & le P. Hartzeim aſſure qu'elle le conſervoit encore en 1428. On ſuivoit le même Style au Comté de la Marck, ſelon Haltaüs.

A Mayence, le jour de Noël faiſoit l'ouverture de l'année juſqu'au xve ſiecle. Mais dans la ſuite l'uſage s'eſt inſenſiblement établi de la commencer au 1 Janvier. C'eſt ce que nous a fait l'honneur de nous écrire, le 9 Janvier 1783, Monſeigneur Wurdtwein, Evêque Suffragant & Vicaire-Général de l'Archevêché de Mayence, Editeur d'un Recueil important en 12 volumes, qui a pour titre: *Subſidia Diplomatica.* Nous croyons devoir mettre ſous les yeux de nos Lecteurs un extrait de ſa Lettre: *De variatione Styli in Eccleſia Moguntina circa initium anni ſollicitè quærenti tibi paucis reſpondeo, quod ſpeciale edictum circa varium anni principium, numquam emanaverit; ſed cum annus olim à Nativitate cœperit, deinceps à ſæculo nempe XV per contrariam obſervantiam ſenſim ſine ſenſu introductum cum anno civili à primâ Januarii generaliter incœptus fuerit. In ſubſidiis Diplom. Præfat. Tom. X, XI & XII, quàm plurima extant Diplomata quæ data ſunt juxta Stylum ſcribendi in diœceſi Moguntina; ſecundum Stylum Trevirenſem; juxta Stylum Colonienſem, aut ſub formula conſimili. His addidi uſum Eccleſiarum Uhelenſis, Belgii, Italiæ. Concluſiones exinde deduci poſſunt perutiles, & regulæ vix non certæ ſtatui.*

On a déjà remarqué ci-deſſus (p. iv, col. 2,) que Sigebert, en donnant le 18 Mars pour le jour initial du xiie ſiecle ou de l'an 1101, n'a vraiſemblablement entendu que l'année aſtronomique & non l'année civile. Mais Haltaüs ſe trompe certainement en diſant que le 19 de ce même mois ſervit de commencement à l'année civile juſque vers l'an 1287, & fit alors place au 1 de Janvier pour le même uſage. Ce jour initial eſt une fiction qui n'a de fondement dans aucun autre Ecrivain ni dans aucun acte. Il eſt conſtant au contraire que l'uſage de l'Egliſe de Liége, dès le commencement du xiiie ſiecle & même auparavant, étoit de faire commencer l'année au Samedi-Saint après la bénédiction du Cierge Paſcal: *Attendendum*, dit Hocſem, Chanoine de Liége au xive ſiecle, dans la vie de l'Evêque Henri de Gueldre, ch. 1, *quod à tempore cujus memoria non exiſtit, annorum Nativitatis Domini cumulatio, ſive cujuſlibet anni ſuccreſcentis initium in cereo conſecrato Paſchali hactenus depingi tabula conſuevit, & ab illa hora annus Dominicus inchoabat.* Mais cela fut changé, l'an 1334, ſuivant le même Auteur, (Liv. 2. *de Epiſc. Leod.*) par une Ordonnance de l'Evêque Adolphe qui ſubſtitua, pour ce jour initial, la Fête de Noël à celle de Pâque.

A Treves, on plaça, vers le même tems, le commencement de l'année au 25 Mars. Mais préſentement & depuis long-tems, dit Brouver, Ecrivain du xvii ſiecle, (*Annal. Trevir.* L. 18, p. 258,) l'année commence à Treves au 1 Janvier. Cependant, ajoute-t-il, l'uſage des Notaires & des autres Ecrivains publics eſt toujours de prendre dans leurs actes le 25 Mars pour le premier jour de l'an. Mais cet uſage a été depuis aboli ſous le Gouvernement de l'Electeur Gaſpar Wanderleyen, qui monta ſur le Siége de Treves en 1652, & mourut en 1676.

A Strasbourg on conſerve un Calendrier du xie ſiecle, où l'année commence à la Circonciſion. Mais on ne peut pas inférer de-là que tel fût le jour initial de l'année civile. Voici la preuve du contraire, tirée d'une Charte de l'Evêque Wernaire, ou Werchaire, donnée au commencement du même ſiecle & conſervée aux Archives de l'Evêché de Strasbourg. *Actum*, porte la date, *anno Incarnationis Dominicæ milleſimo quinto, Indictione ſecundâ, Epacta vigeſimâ ſextâ, concurrente ſexto.* Ces trois derniers caracteres chroniques ne conviennent qu'à l'année 1004 commencée au 1 Janvier; d'où il faut conclure que la Charte fut expédiée entre Noël de cette année, jour auquel Wernaire faiſoit commencer l'année, & le 1 Janvier ſuivant, auquel il attachoit le commencement de l'Indiction, de l'Epacte & du Concurrent. On peut apporter d'autres preuves encore plus anciennes du commencement de l'année fixé à Noël dans l'Alſace. Un ancien Calendrier de la fin du viii ſiecle, publié par M. l'Abbé Grandidier à la fin du premier volume de ſon hiſtoire de l'Egliſe de Strasbourg, & qui paroît avoir appartenu à quelque Abbaye de ce Diocèſe, commence par ces mots: *In Chriſti nomine, incipit Martyrologium: viii Kal. Januarii Nativitas Domini, &c.* Un rituel, preſque auſſi ancien, de l'Abbaye (aujourd'hui Collégiale) de Neuvillers, débute ainſi: *Ordo in Nativitate Domini.*

Enfin, pour terminer ce qui concerne l'Allemagne ſur cette matiere, nous remarquerons que le Style de la Cour Impériale étoit, dès le commencement du xvie ſiecle, d'ouvrir l'année par le premier jour de Janvier. Nous en avons la preuve dans le fameux traité de Cambrai conclu entre le Pape Jules II, l'Empereur Maximilien, & le Roi Louis XII, contre les Vénitiens. On ſait qu'il fut ſigné le 10 Décembre 1508 par les Plénipotentiaires de l'Empereur. Or la ratification qu'en fit ce Monarque à Malines, le 26 du même mois, eſt également datée de l'an 1508. (*Recueil des Traités de paix, &c. Amſterdam,* 1700, T. II, p. 27.) Maximilien ne commençoit donc pas l'année à Noël. Et afin qu'on ne diſe pas qu'étant alors dans les Pays-Bas il ſe conforma peut-être dans cet acte au Style local qui étoit de commencer l'année à Pâque, nous donnerons

Mais ce n'eſt pas ſeulement ſur les années de l'Incarnation, qu'il eſt aiſé de ſe tromper; on peut également prendre le change ſur les années de la Paſſion. Nous trouvons pluſieurs Chartes, où les années de la Paſſion du Sauveur ſont ajoutées à celles de l'Incarnation. M. du Cange en rapporte trois exemples dans ſon Gloſſaire au mot *Annus.* Pour accorder ces deux Dates, l'une avec l'autre, il ne ſuffit pas de ſavoir comment nos Anciens comptoient les années de l'Incarnation; il faut encore ſavoir comment ils comptoient celles de la Paſſion, ou à quelle année de l'âge de Notre-Seigneur ils ont rapporté ſa mort. Les uns ont cru qu'il étoit mort à 32 ans, les autres à 33, & d'autres enfin à 34. C'eſt ce que dit expreſſément Gervais de Cantorberi, dans l'Avant-Propos de ſa Chronique, où il ſe plaint encore de cette diverſité de ſentimens, qu'il dit, avec raiſon, être une nouvelle occaſion d'erreur. Pour ne point s'y méprendre, il faut continuellement ſe rappeller ces trois différentes opinions, touchant l'année de la Paſſion, & ne jamais oublier ce qui vient d'en être dit, d'après le Moine Gervais. On doit encore y ajouter une remarque importante, ſavoir que l'année de la Paſſion eſt quelquefois confondue avec celle de l'Incarnation. Nous en avons une preuve bien ſenſible dans une Charte de Thibaud I, Comte de Champagne, que D. Mabillon a fait imprimer ſur l'original au VIe Livre de ſa Diplomatique. Voici la Date de cette piece : *Data V Idus Januarii, indictione VI, anno à l'aſſione Domini MLXXXIII, regni au-*

la date du traité de ligue héréditaire fait par le même Monarque entre les Maiſons d'Autriche & de Bourgogne, & les Cantons Suiſſes. Elle porte : *Faict à Bade en Urgou* (Argeu) *le Vendredi, ſeptieme jour de Février, l'an, après la Nativité de Notre Seigneur Jeſus-Chriſt, quinze cent unze, de notre regne des Romains le 25 & de celui de Hongrie le* 20. Or le 7 Février tomboit réellement un Vendredi l'an 1511, commencé au premier Janvier. Ce n'étoit donc ni à Noël, ni à Pâque que Maximilien commençoit l'année, mais au 1 Janvier.

En Hongrie, l'année commençoit à Noël, ou au 1 Janvier, comme le prouvent les Dates employées par les Ecrivains de ce pays.

En Dannemarck, ſuivant Olaüs Wormius, on commençoit autrefois l'année tantôt à Noël, tantôt à la Circonciſion, tantôt au 12 Août, Fête de S. Tiburce. Il y a dans la Bibliotheque de Strasbourg un très ancien Calendrier Runique ou Danois, qui fixe le commencement de l'année à la Circonciſion.

En Suiſſe, dans les XIVe & XVe ſiecles, on commençoit l'année au 1 Janvier, à l'exception du Diocèſe de Lauſanne & du pays de Vaud, où, depuis le Concile de Baſle, on prit le 25 Mars pour le jour initial de l'année.

A Milan, dans les XIII, XIV & XVe ſiecles, l'année s'ouvroit par le jour de Noël. Une Charte citée par du Cange, eſt ainſi datée : *Anno à Nativitate Domini* 1377 *Indict.* 1, *ſecundùm curſum & conſuetudinem civitatis Mediolani*, 2^a^ *Decembris*, &c. Nous rapporterons d'autres preuves de cet uſage ſur les Ducs de Milan.

Rome & la plupart des villes d'Italie, ſuivoient le même Style. Mais à Florence, dès le Xe ſiecle, le commencement de l'année étoit fixé au 25 Mars, trois mois moins ſept jours après celui que nous comptons à préſent pour le premier de l'an; c'eſt ce qu'on nomme le *Calcul*, ou l'*Ere de Florence.* Quelques villes adopterent ce Style, que pluſieurs Papes, juſqu'à Clément XIII incluſivement, ont ſuivi dans leurs Bulles, comme on le fera voir à leurs articles. Les Florentins ne l'ont quitté que dans ces derniers tems, en vertu d'un Décret de l'Empereur François, donné l'an 1749, en ſa qualité de Grand-Duc de Toſcane, par lequel il fut ordonné que l'année 1750 & les ſuivantes commenceroient au 1 Janvier dans toute la Toſcane. Voici ce Décret tel qu'on le voit gravé en cuivre ſur le grand Pont de Florence : *Imp. Cæſ. Franciſcus, pius, fœlix, Aug. Lotharingiæ, Barri & Magnus Etruriæ Dux, bono Reip. natus, Cuſtos libertatis, Amplificator pacis, concordiæ Vindex, ſæculi Reſtitutor, humanæ ſalutis epocham annoſque ab Tuſciæ populis diverſo Stylo computari ſolitos, ad omnem confuſionem & diſcernendæ ætatis difficultatem amoliendam, unâ eâdemque formâ, & communibus auſpiciis ab univerſis lege latâ XII Kal. Decembris anno MDCCXLVIIII, inchoari ita juſſit, ut non quemadmodum, præter Romani Imperii morem, hactenus ſervatum fuerat, ſed vertente anno MDCCL, ac deinceps in perpetuum Kalendæ Januariæ, quæ novum annum aperiunt ceteris gentibus, unanimi etiam Tuſcorum in conſignandis temporibus conſenſione celebrarentur.* Le Calcul Piſan, qui précede d'une année entiere celui de Florence, a été en uſage, non-ſeulement à Piſe, mais à Lucques, à Sienne, à Lodi; pluſieurs Papes s'y ſont conformés dans les Dates de leurs Bulles, & pluſieurs Empereurs d'Occident, dès le IXe ſiecle, dans celles de leurs Diplômes.

A Veniſe, quoique l'année civile & ordinaire commence au 1 Janvier comme parmi nous, cependant de tems immémorial, l'année légale, celle qu'on ſuit dans les actes, s'ouvre au 1 Mars; & cet uſage y eſt encore ſuivi, comme nous l'ont aſſuré MM. Soranzo & Olivieri, ſucceſſivement Secrétaires de l'Ambaſſade de Veniſe en Cour de France, & M. Bartoli, Vénitien de naiſſance, Antiquaire du Roi de Sardaigne, & Membre de l'Académie des Belles-Lettres de Paris.

Il paroît qu'on commençoit l'année de même au 1 Mars à Bénévent dans le XIIe ſiecle; car Falcon, Citoyen de cette Ville, qui écrivoit ſa Chronique vers l'an 1141, prend toujours le mois de Février pour le dernier de l'année.

En Aragon, il fut réglé, l'an 1350, par Ordonnance du Roi Pierre, expédiée à Perpignan le 16 Décembre, que l'on commenceroit l'année à Noël, & que l'on omettroit les Calendes, les Nones & les Ides, dans la Date du jour. (Du Cange, *Gloſſ.* T. I, col. 468.) Auparavant, c'étoit le 25 Mars, trois mois moins ſept jours après nous, qui tenoit lieu du premier jour de l'an.

On publia la même loi en Caſtille l'an 1383, aux Cortès ou Etats tenus à Ségovie; & dans le Portugal, le Roi Jean I rendit une ſemblable Ordonnance en 1420. Cet uſage ſubſiſtoit encore au 16e ſiecle, comme on le voit par la Date du fameux traité conclu entre l'Empereur Charles-Quint, & le Roi François I. *Ainſy faict*, porte-t-elle, *traicté & conclu en la ville de Madrid au Dioceſe de Toledo, le Dimanche quatorzieme jour du mois de Janvier 1526, pris à la Nativité de Notre Seigneur, ſelon le Style d'Eſpagne.* (*V.* la Préface de D. Grégorio Mayans, ſur les Œuvres chronologiques du Marquis de Mondeja, publiées à Valence en 1744.) Dans le même ſiecle, à peu près vers le même tems que Charles IX rendit en France la fameuſe Ordonnance de Rouſſillon, l'uſage s'établit en Eſpagne, mais ſans qu'il y ait eu aucune loi expreſſe à ce ſujet, de commencer l'année comme en France au 1 Janvier.

En Ruſſie, ſuivant le Prince Michel Schtſcherbatow (*Hiſt. de Ruſſie,*) l'année Ruſſe, dans le XIe ſiecle, commençoit au printems. Mais dans la ſuite la Ruſſie adopta le Calendrier Grec.

En Sicile l'uſage étoit depuis l'invaſion des Normands de commencer l'année au 25 Mars. On lui donna enſuite dans le XVIe ſiecle pour jour initial le 1 Janvier. Mais Rocco Pirro, qui écrivoit un peu avant le milieu du XVIIe ſiecle, témoigne que, de ſon tems, quoique ce Style fût ſuivi par le peuple & même par les Magiſtrats, cependant les Notaires continuoient de prendre dans leurs Actes le 25 Mars pour le premier de l'an. (*Notit. Eccleſiæ Panorm. ad an.* 1744.)

En Chypre, le commencement de l'année ſe prenoit auſſi du jour de Noël. Du Cange le prouve par une Charte ainſi datée : *Anno à Nativitate Domini* 1378, *Indict.* 1, *ſeptimo Martii, ſecundùm curſum regni Cypri.*

En Angleterre, on trouve des veſtiges de cet uſage dès le VIIe ſiecle; & il s'y maintenoit encore au XIIIe. Gervais de Cantorberi, qui vivoit alors, & dont on a vu les plaintes ſur les diſſenſions des Computiſtes de ſon tems dans la maniere de commencer l'année, témoigne cependant que preſque tous les Ecrivains de ſa nation qui l'avoient précédé, s'étoient accordés à placer l'ouverture de l'année au jour de Noël, par la raiſon que ce jour eſt comme le terme où le ſoleil finit ſa courſe & la recommence : *Hac ut æſtimo*, dit-il, *ratione inducti ſunt omnes fere qui ante me ſcripſerunt, ut à Natali Domini anni ſubſequentis ſumerent initium.* Cependant il paroît que dès le XIIe ſiecle l'uſage de l'Egliſe Anglicane étoit de commencer l'année au 25 Mars; & c'eſt pour cette raiſon, ſans doute, qu'Edmer, qui écrivoit vers le milieu de ce ſiecle, appelle les IV Tems qui ſuivent la Pentecôte, le jeûne du quatrieme mois. Ce Style paſſa dans le civil au XIVe ſiecle. Dans les Actes de Rymer (T. V, p. 101,) on lit un Diplôme d'Edouard III, par lequel il engage ſa couronne à Baudouin, Archevêque de Treves, daté en cette maniere : *Datum anno Domini* 1338 *ſecundùm Stylum & conſuetudinem Eccleſiæ Anglicanæ & provinciæ*

tem Philippi XXIII, *ſcripta manu Ingelrani Carnotenſis Eccleſiæ Decani & Cancellarii.* On ne peut ſuppoſer qu'Ingelran ſe ſoit trompé dans cette Charte, en écrivant ſans y penſer *à Paſſione*, au lieu de *ab Incarnatione*; car il n'eſt pas le ſeul de ſon tems qui ait écrit de la ſorte. Nous avons un Auteur du même ſiecle, qui, dans ſon premier Livre des Miracles de S. Aile, Abbé de Rebais, prend auſſi le mot de *Paſſion* pour celui d'*Incarnation*. Voici les paroles de cet Ecrivain, (*Acta SS. Bened. ſect. II, p. 326:*) *Roberto apud Merovingiam, quæ alio nomine dicitur Francia, tenente jus regium, poſt mille à Paſſione Domini volumina annorum, ipſo millenarii impleti anno, &c.* Ce texte dit bien expreſſément que Robert, Roi de France, régnoit l'an mil depuis la Paſſion, *poſt mille à Paſſione Domini volumina annorum, ipſo millenarii impleti anno*: or le Roi Robert ne régnoit point l'an mil de la Paſſion, proprement dite, puiſqu'il eſt mort en 1031, & que l'an mil de la Paſſion, proprement dite, de quelque maniere qu'on le compte, ne peut répondre à aucune année du Roi Robert, mais ſeulement aux années 1032, 1033, 1034; ainſi l'année de la Paſſion, dans le paſſage dont il s'agit, ſe prend pour celle de l'Incarnation, comme dans la Charte du Comte Thibaut.

Un autre nom qu'on a encore donné à l'année de l'Incarnation, eſt celui de l'an de grace, *Annus gratiæ.* Le premier exemple que nous ayons remarqué de cet uſage, ſi commun dans les derniers tems, eſt de l'an 1132. Il ſe rencontre dans une Charte de

Trevirenſis, die penultimo menſis Septembris. On a vu plus haut qu'à Treves l'année commençoit alors au 25 Mars. Cet uſage a perſévéré en Angleterre juſqu'à la réception du Calendrier réformé. Le commencement de l'année fut alors fixé au 1 Janvier. Au reſte il faut diſtinguer trois ſortes d'années chez les Anglois; ſavoir l'année Hiſtorique, l'année Légale & l'année Liturgique. L'année Hiſtorique commence depuis longtems en Angleterre au 1 Janvier; l'année Légale, c'eſt-à-dire celle qu'on ſuivoit dans les Actes publics commençoit à Noël, comme nous l'avons dit, juſqu'à la fin du XIIIe ſiecle, puis au 25 Mars; quant à l'année Liturgique, elle commence au premier Dimanche de l'Avent.

Dans les Pays-Bas, quelques Provinces, telles que la Gueldre & la Friſe, faiſoient partir le commencement de l'année du jour de Noël; le même uſage régna dans la Province d'Utrecht depuis l'an 1333; mais auparavant on y commençoit l'année à l'Annonciation. (Mabil. *de re Diplom.* p. 238 & p. 310.) A Delft, à Dordrecht, & dans le Brabant, elle commençoit au Vendredi-Saint. En Hollande, en Flandre, & dans le Hainaut, elle étoit fixée au jour de Pâque; & c'eſt le ſtyle que les Notaires ſuivoient dans leurs Actes. Mais pour éviter toute confuſion, ils étoient obligés d'ajouter à leurs Dates, lorſqu'elles précédoient Pâque, ces mots: *ſelon le Style de la Cour*, ou bien *avant Pâque*, ou *more Gallicano.* Le traité paſſé à Bruxelles entre l'Empereur Maximilien & notre Roi Louis XII eſt daté du 8 Février 1508. *Stylo curiæ Cameracenſis*, ce qui revient à l'an 1509, la ligue de Cambrai, concluë le 10 Décembre 1508, étant antérieure a ce traité, (Pontan. *Hiſt. Gelr.* p. 639.)

Ce dernier Style étoit auſſi celui de la Cour de Savoie.

A l'égard de la France, dès le tems de Charlemagne, l'uſage étoit de commencer l'année à Noël. Cet uſage s'y maintint preſque univerſellement pendant le IXe ſiecle. Nous diſons preſque univerſellement; car il y a des exceptions. On voit en effet que dans quelques endroits de la France on commençoit l'année a Pâque dès le milieu du IXe ſiecle. En voici la preuve. Dans le Cartulaire de l'Abbaye de S. Bertin, dreſſé par Folmar, on voit une Charte dont la Date eſt ainſi exprimée: *Actum Aria* (Aire en Artois) *Monaſterio VI. Kal. April. anno Incarnationis Dni. DCCCLVI, & biſſextili, aſcenſu I. Indict. IV. acembol. Sabbato ante mediū XL. Anno XVII regnante Karolo cum fratre Hludovvico ac nepote Hlothario.* Cette Date, rapportée a l'année 856, ſuivant notre maniere de compter, eſt pleine de contradictions. Pâque, en 856, tomboit au 29 Mars, & le 6 des Calendes d'Avril, ou 27 Mars, tomboit par conſéquent un Vendredi. De plus, l'an 856, la 17 année du régne de Charles le Chauve ne commença qu'au 20 Juin; Louis le Débonnaire, ſon pere, étant mort ce jour là en 840. Mais tout ſe concilie en rapportant cette Date à l'année 857. En effet, Pâque tombant cette année le 18 Avril, le 27 Mars étoit le Samedi de la troiſieme ſemaine de Carême; & le lendemain, IVe Dimanche de Carême, étoit préciſément le milieu de la Quadragéſime proprement dite. La XVIIe année de Charles le Chauve couroit alors juſqu'au 20 Août; & l'Indiction IV, commencée à Pâque 856, n'étoit pas encore finie. Il eſt vrai que l'année 857 n'etoit point biſſextile; mais l'année 856 l'étoit, & par conſéquent la portion de l'année ſuivante, ſur laquelle elle s'étendoit, étoit cenſée l'être auſſi. Il faut en dire autant de l'année Lunaire Embolimique, qui étoit réellement cette même année 856, ayant 2 pour Nombre d'Or, mais qui n'étoit cenſée finir, comme la Solaire, qu'à Pâque 857. Enfin l'expreſſion *Aſcenſu I* nous paroît marquer le Régulier qui étoit 1. Il eſt donc sûr que, dès le IXe ſiecle, il y avoit des lieux où l'année s'ouvroit à Pâque. Cependant il faut avouer que les exemples en ſont rares. Mais dans la ſuite, comme on le voit dans le corps de cette Diſſertation, il n'y eut plus rien de conſtant. Les uns prirent le 25 Décembre, les autres le 25 Mars, & le plus grand nombre le jour, ou la veille de Pâque, pour le jour initial de l'année. Voici néanmoins quelques obſervations là-deſſus, qui pourront être utiles à ceux qui conſultent les anciens monumens de notre Hiſtoire. La coutume, preſque invariable de nos Rois dans leurs diplômes, depuis la fin du XIe ſiecle, & celle du Parlement de Paris, depuis qu'il fut rendu ſédentaire, juſqu'a l'Edit qui fixa le commencement de l'année au 1 Janvier, fut de la commencer à Pâque, ou plutôt au Samedi-Saint, après la bénédiction du Cierge Paſcal. Mais dans les Provinces de France, dont les Anglois furent maîtres, l'uſage le plus commun étoit de commencer l'année à Noël. Lorſqu'on y datoit autrement, c'eſt-à-dire lorſqu'on commençoit l'année à Pâque, ou au 25 Mars, on ajoutoit ordinairement à la Date, *ſelon le Style de France*, ou *more Gallicano.*

Dans la Province eccléſiaſtique de Reims, au XIIe ſiecle, l'année commençoit à l'Annonciation ſelon les Actes du Concile de Reims tenu en 1133, ſur le fameux différend du Roi Louis le Gros avec l'Evêque de Beauvais. *Notandum*, y eſt-il dit, *quod more Gallicano mutatur annus in Annuntiatione Dominica.* (Marten. Theſ. Anecd. T. III, col. 18:.) Cet uſage a ſubſiſté dans la ville de Montdidier juſqu'au 16e ſiecle. Des Lettres du Prévôt Royal, conſervées dans les Archives du Prieuré de cette Ville, ſont datées du 8 Avril 1441: *Incarnation renouvellée.* Dans les Regiſtres des Délibérations de l'Echevinage: *Le 25 Mars, Incarnation renouvellée avant Pâque.* Deux Actes de vente paſſés audit Echevinage, l'un le 2, l'autre le 9 Avril 1528, portent expreſſément: *Date renouvellée en noſtre Echevinage le jour de l'Annonciation de Noſtre-Dame dernier paſſé avant Paſques.*

Au Diocèſe de Soiſſons on commençoit l'année dans le XIIe ſiecle à la Nativité, comme on le voit par la Date ſuivante d'une Charte de Goslen, Evêque de Soiſſons: *Actum eſt Kalendis Martii anno Domin. Incarn.* MCXXXV *à proximè præterito Natali inchoante & proximo Paſcha declarando.* (Arch. de l'Egl. de Soiſſons.)

A Amiens, au contraire, dans le même tems l'année commençoit la veille de Pâque après le Cierge béni. Dans un regiſtre de François Martin, Notaire Royal en cette Ville, on voit deux Obligations à la ſuite l'une de l'autre, dont la premiere eſt datée *du Samedi 5 Avril 1549, veille de Paſques, avant le Cierge beni*; la 2e du même jour, *cinq Avril 1550, avant Paſques, après le Cierge beni.*

A Péronne, même époque de la nouvelle année au XVe ſiecle. Un Regiſtre Capitulaire de la Collégiale de S. Furſi, renferme deux Actes, dont l'un commence par *Sabbato in vigilia Paſchæ, 14 Aprilis* 1487, *poſt cerei benedictionem*; l'autre par *Sabbato in vigilia Paſchæ, anno* 1488, *die quinta Aprilis, poſt cerei benedictionem.*

En pluſieurs endroits de Picardie on datoit néanmoins du 1 Janvier, après le milieu du treizieme ſiecle. Une Charte du Seigneur de Vignacourt, de l'an 1274, porte: *Au mois de Janvier, lendemain du premier jour de l'an.* Les Chroniques de Froiſſart ont été rédigées ſuivant le même Style. Enfin il eſt peu de Provinces qui aient plus varié, pour le commencement de l'année, que la Picardie; enſorte qu'il eſt preſque impoſſible de dire préciſément quelle fût l'époque de l'année la plus généralement ſuivie. (D. Grenier, *Hiſtoriographe de Picardie.*)

» En Languedoc, dit M. Ménard, *Hiſt. de Nîmes, Préf.*) » & dans les autres Provinces méridionales, l'année commen- » çoit au 25 Mars; « mais ce ne fut pas ſans de grandes exceptions. D. Vaiſſette prouve que dans le Languedoc, aux XI,

Hugues, Seigneur de Château-Neuf, imprimée au T. IV du Spicilege, p. 261. Gervais de Cantorberi, qui vivoit au commencement du xiiie ſiecle, a ſuivi cet uſage dans ſa Chronique, qu'il commence ainſi : *Anno igitur gratiæ ſecundùm Dionyſium MC, ſecundùm Evangelium verò MCXXII, ſuſcepit Henricus primus monarchiam totius Angliæ, &c.* Voilà l'an de grace bien marqué pour celui de l'Incarnation. Mais ce qu'il y a de plus remarquable dans ce début de la Chronique de Gervais, c'eſt la diſtinction que cet Auteur met entre les années de l'Incarnation, ſelon Denis le Petit, & les mêmes années, ſelon l'Evangile. Il ſuppoſe donc que Denis, en comptant les années de J. C. s'eſt trompé, & que, ſelon la vérité de l'Evangile, il faut ajouter vingt-deux ans complets à ſon calcul, pour trouver la véritable année de l'Incarnation. Marianus Scotus, qui mourut ſur la fin du xie ſiecle, & quelques autres Chroniqueurs, mais en petit nombre, du ſuivant, ont fait la même ſuppoſition. On la trouve auſſi dans un Reſcrit du Pape Urbain II, pour l'Abbaye de ſaint Mihel, imprimé dans la Diplomatique de D. Mabillon, p. 590. Voici la Date de ce Diplôme : *Data Laterani VII Kalend. April. anno ab Incarnatione Domini ſecundùm Dionyſium milleſimo nonageſimo octavo : ſecundùm verò certiorem Evangelii probationem milleſimo centeſimo XXI, Indict. VI, Epacta XV, Concurrente IV.* Le Pape Urbain & le Moine Gervais s'accordent, comme on le voit, ſur ce qu'ils diſent du calcul de Denis le Petit, qui n'eſt point diſtingué du nôtre ; mais il y a une année de différence entre leur maniere de compter les années,

xii & xiiie ſiecles, l'année commençoit plus ordinairement à Pâque, mais qu'il n'y avoit rien de ſtable là-deſſus. Nous pouvons ajouter que, même au 16e ſiecle, avant l'Edit de Rouſſillon, l'uſage du Parlement de Toulouſe étoit encore de commencer l'année à Pâque ; témoin la date de l'enregiſtrement des Lettres du Roi Henri II, pour le rétabliſſement du Connétable de Montmorenci dans le gouvernement de Languedoc. *Donné*, portent ces Lettres, *à S. Germain-en-Laye le xiie jour du mois d'Avril, l'an de grace MDXLVII, de noſtre regne le I.* Et enſuite : *Publiées & regiſtrées...... à Toloſe en Parlement le XXII Janvier MDXLVII.* (*Hiſt. de Lang.* T. V, *pr.* p. 107, col. 2.) Témoin encore une Lettre du même Parlement au Roi Charles IX, dont la date eſt ainſi marquée : *Eſcrit à Toloſe en voſtre Parlement..... le XII Avril MDLXIII, après Paſques.* (*Ibid*, p. 146, n. LXXX.) A Narbonne & dans le pays de Foix, l'uſage étoit de prendre le jour de Noël pour le premier de l'an. Parmi les preuves de la même Hiſtoire, T. I'I, pr. col. 187, on voit une charte de Raymond-Roger, Comte de Foix, datée *menſe Martio, die Dominicâ, Idibus ejuſdem menſis, anno ab Incarn. D.* MCXCVIII. Or, les Ides, ou le 15 Mars, tomboient un Dimanche en 1198, ſelon notre maniere de compter. Le Roi Louis VII étant à Maguelone, y confirma les privileges de cette Egliſe par un diplôme daté du Mercredi des Cendres, 9 Février 1155 ; par où l'on voit, dit encore D. Vaiſſette, que le Notaire commençoit l'année à Noël.

Dans le Diocèſe de Limoges on ſubſtitua, l'an 1301, le 25 Mars, au jour de Pâque, pour le premier jour de l'an ; & cet uſage dura juſqu'à l'Edit de 1564. Dans des fragmens de l'Hiſtoire d'Aquitaine, recueillis par D. Etiennot, on trouve cette remarque : *Nota quod Data litterarum contractuum ſolebat mutari quolibet anno in Feſto Paſchæ in Diœceſi Lemovicenſi. Sed Magiſter Petrus Fabri Cancellarius & cuſtos ſigilli Lemovicenſis inſtituit quod Data mutaretur quolibet anno in Feſto Annuntiationis B. Mariæ ; & prima mutatio fuit anno Domini* 1301. Dans les minutes du xive & du xve ſiecles, les Notaires Limouſins avoient l'attention d'inſérer au 25 Mars, *Hic mutatur Datum.*

Dans le Poitou, la Guienne, la Normandie & l'Anjou, l'uſage fut de commencer l'année légale à Noël, depuis que ces Provinces furent tombées ſous la puiſſance des Anglois, & tant qu'elles y reſterent. En voici un exemple important pour le Poitou. Otton de Brunſwick, Comte de Poitou, & enſuite Empereur, IVe du nom, donna, dans le lieu de Poitou, nommé Benaon, une Charte datée du 29 Décembre 1198, dans laquelle il ne prend que le titre de Comte de Poitou. Il n'étoit donc pas encore parvenu à l'Empire. Cependant il eſt certain, par tous les Hiſtoriens Allemands, qu'il fut couronné le jour de la Pentecôte 1198 à Aix-la-Chapelle. Voilà une contradiction apparente qui ne peut ſe lever qu'en diſant que l'année 1198, marquée dans la Charte donnée à Benaon, avoit commencé à Noël, & par conſéquent que le 29 Décembre, dont elle eſt datée, appartient à l'an 1197, ſelon notre maniere de compter. Mais avant que le Comté de Poitiers eût paſſé ſous la domination Angloiſe, l'année y commençoit ordinairement à Pâque, comme on le voit par la Chronique de Maillezais.

En Dauphiné, l'uſage le plus ordinaire juſque vers la fin du xiiie ſiecle, étoit de commencer l'année au 25 Mars : mais dans le xive ſiecle, elle commençoit plus ordinairement à Noël ; & c'eſt ce qu'on nommoit le Style Delphinal. On ſuivoit le même calcul pour l'Indiction. (Valbonnais.)

En Provence, il n'y eut point d'uniformité pour le commencement de l'année dans les xi, xii & xiiie ſiecles. Les uns le plaçoient à Noël ou au premier Janvier, les autres au 25 Mars ou bien à Pâque. La Préface du 2e volume de la nouvelle Hiſtoire de Provence fournit des exemples de l'un & de l'autre uſage pour ces trois ſiecles. Nous ne pouvons dire ſi l'on fût plus conſtant, à cet égard, dans les ſiecles ſuivans. Mais nous voyons qu'au xve le Concile d'Aix, tenu l'an 1409, pour envoyer des Députés à celui de Piſe, eſt daté du 22 Janvier, Indiction 2 : or, l'Indiction 2 ne quadre avec le mois de Janvier 1409, que dans notre maniere de compter, ou en commençant l'année à Noël.

Dès le tems du Roi Gontran, ſi l'on en croit M. le Beuf, (*Hiſt. d'Aux.* T. II, p. 22,) c'eſt-à-dire dans le vi ſiecle, » pour s'éloigner de l'uſage des Payens, on avoit quitté en » quelque choſe, à Auxerre, la coutume de commencer l'an» née au mois de Janvier, ſelon l'ancienne maniere des Ro» mains ; & on avoit établi l'uſage de la commencer à Pâque. » Mais il reſtoit, ajoute-t-il, encore aſſez de veſtiges, même » dans l'uſage eccléſiaſtique, de la coutume d'appeller le mois » de Janvier le premier de tous les mois ; & dans le monde on » en diſtinguoit les Calendes par des étrennes qu'on ſe donnoit » mutuellement. «

Parlant du Comté de Bourgogne : » Jai reconnu, dit M. Che» valier, (*Hiſt. de Poligni*, T. I, p. 158,) que l'année com» mençoit parmi nous, comme à Rome, en Italie & en Alle» magne, dès la Nativité de N. S. & non comme en France où » l'année commençoit ſeulement à Pâque. Ce n'eſt que par » ſucceſſion d'années, & depuis que le pays fut ſoumis à des » Princes François, que le Style de France y fut introduit. » Ceci ne cadre pas tout-à-fait avec le texte qu'on a cité plus haut du même Auteur.

Un compte de Mahaud d'Artois, Comteſſe de Bourgogne, rendu en Artois, pour recette faite au Bailliage d'Aval, au Comté de Bourgogne, porte que Pâque Fleurie étoit le 11 Avril en 1304, & *finit à Paſques que li milliaire commença* 1305. Ainſi on trouve dans les Arrêts du Parlement de Franche-Comté, 8 *Avril avant Paſque* 1575 ; 28 *Mars* 1544, *avant Paſques ;* 16 *Avril* 1545, *après Paſques ;* 20 *Avril* 1563, *après Paſques.*

A Beſançon, l'année commençoit à l'Annonciation dans les Tribunaux civils, & à l'Officialité, du moins pendant le xve ſiecle, à la Circonciſion. Ces différences, comme on l'a dit ci-deſſus, déterminerent les Etats de la Province à demander au Parlement que le commencement de l'année fût fixé au premier Janvier ; & cela fut ordonné par Arrêt du 20 Décembre 1574, ſuivi, le 31 Juillet 1575, d'un Edit de Philippe II, Roi d'Eſpagne, du 9 Janvier 1576, qui ordonnoit la même choſe. (*Cette note vient de M. Droz, Conſeiller au Parlement de Beſançon & Secrétaire de l'Académie de la même Ville.*)

A Montbelliard, les uns commençoient l'année au 1 Janvier & les autres au 25 Mars.

En Lorraine « il naiſſoit tous les jours, dit D. Calmet, des » difficultés, à cauſe de l'incertitude & variété du milliaire & » du commencement de l'année ; les uns la commençant au » jour de Noël, 25 Décembre ; les autres à l'Annonciation de » Notre-Dame, 25 Mars ; les autres au jour de Pâques communiant. Pour obvier aux inconvéniens de cette variété de » Dates, & pour introduire une parfaite uniformité dans les » Actes Judiciaires & inſtrumens publics, le Duc Charles, par » ſon Edit du 15 Novembre 1579, ordonna qu'à l'avenir, en » tous actes, regiſtres, comptes, inſtrumens, contrats, or» donnances, édits, miſſives, & généralement en toutes écri» tures publiques & privées, le milliaire de l'année commen» ceroit au premier jour de Janvier ſuivant, que l'on diroit » 1580 ; & défenſe à tous Juges, Greffiers, & autres perſonnes,

qu'ils

qu'ils appellent, *ſelon la vérité de l'Evangile.* Suivant la Chronique de Gervais, pour trouver la véritable année de l'Incarnation, il ne faut ajouter que 22 ans à notre Ere Chrétienne, ou au calcul de Denis le Petit; ſuivant la Date du Reſcrit d'Urbain II, il faut en ajouter 23. Marianus Scotus dit, comme Gervais, qu'il ne faut en ajouter que 22. Florent Bravonius, Moine de Vorcheſtre, adopte le même ſentiment dans ſa Chronique, compoſée au commencement du XIIe ſiecle. Il range les faits hiſtoriques, qu'il rapporte, ſous les deux Eres, celle de l'Evangile, qu'il exprime par ces deux lettres S. E, c'eſt-à-dire *ſecundùm Evangelium*, & l'Ere de Denis le Petit, qu'il déſigne par les lettres S. D, qui ſignifient *ſecundum Dionyſium.* Par exemple, il place un voyage de Guillaume II, Duc de Normandie, en Angleterre, ſous l'an 1051 de l'Ere introduite par Denis le Petit, & ſous l'an 1073 de l'Ere Evangélique; par où l'on voit qu'il fait marcher la premiere de ces deux époques 22 ans avant la ſeconde. D'autres, tels qu'Hélinand, Moine de Froimont, Ecrivain de la fin du XIIe ſiecle, n'anticipoient que de 21 ans l'Ere de Denis le Petit. *Hoc anno*, dit-il ſur l'an 979, *complentur mille anni à Nativitate Chriſti ſecundùm veritatem Evangelii, qui ſecundùm Cyclum Dionyſii anno ab hinc viceſimo primo finiuntur.* Nous ne rapporterons point ici les raiſons ſur leſquelles ces Auteurs appuyoient cette diſtinction des années de J. C., ſelon Denis le Petit, & des mêmes années, ſelon l'Evangile. On peut les voir dans l'Ouvrage du P. Pétau, *De Doctrina temporum* L. XII, ch. V. Parlons maintenant d'une autre Date plus uſitée, pour marquer l'année de l'Incarnation.

C'eſt l'année de la Trabéation, *Annus Trabeationis Chriſti*, qui ſe trouve dans pluſieurs Chartes du XIe ſiecle. M. Du Cange, dans ſon Gloſſaire, l'explique par *Annus quo Chriſtus trabi affixus eſt*, l'année que J. C. a été attaché à la croix. Mais ce ſavant homme s'eſt mépris en donnant cette explication. On l'a rectifiée dans la nouvelle édition de ce Gloſſaire, au mot *Trabeatio*, où l'on a démontré qu'*Annus Trabeationis* eſt la même choſe qu'*Annus Incarnationis.* Dans la multitude des Chartes qu'on a citées à ce ſujet, ſe trouve le Décret d'élection de Borel, Evêque de Roda en Catalogne, rapporté au IIe Tome des Capitulaires de Baluze, col. 630. Il commence ainſi: *Anno Trabeationis D. N. J. C. milleſimo* XVII, *Æra milleſimâ quinquageſimâ quintâ, Indictione* XV, *Concurrente* I, *Epactâ* XX. Toutes ces Dates conviennent à l'année 1017 de l'Incarnation, de même que celle-ci, qui eſt à la fin du Décret: *Anno* XXI *regnante Roberto Rege.* Il n'eſt donc pas douteux qu'*Annus Trabeationis* & *Annus Incarnationis* ne ſoient la même choſe. La ſource de l'erreur de M. Du Cange eſt dans le mot *Trabs*, dont il faiſoit dériver *Trabeatio*, au lieu qu'il vient de *Trabea*, ſorte de robe, à l'uſage des anciens Rois, & dont les Païens ornoient les ſtatues de leurs faux Dieux. S. Fulgence, dans un Sermon, prononcé le jour de S. Etienne, dont la Fête, comme perſonne ne l'ignore, ſe célèbre le lendemain de Noël, dit: *Heri Rex noſter Trabeâ carnis indutus, &c.* Il eſt très probable que le mot *Trabeatio* a été tiré de ce paſſage de S. Fulgence, par les Notaires qui l'entendoient lire aux leçons de Matines le jour de S. Etienne. Du moins il eſt certain que *Trabeatio* & *Trabea carnis* marquent l'Incarnation du Verbe; & c'eſt tout ce qu'il eſt néceſſaire de ſavoir pour n'y pas être trompé.

La derniere remarque que nous ferons ſur la maniere de dater par les années de l'Incarnation, ſera ſur l'omiſſion d'un nombre de ces années pour en abréger la Date, ſur-tout quand elle eſt répétée. Dans l'Hiſtoire des Evêques d'Auxerre, nous trouvons que l'Evêque Ardouin fut transféré ſur ce ſiége, *in principio anni milleſimi trecenteſimi quinquageſimi in Nativitate Domini;* & douze lignes après, qu'il paſſa delà à l'Evêché de Maguelone, aujourd'hui de Montpellier; *anno quinquageſimo tertio Curiæ Romanæ*, (c'eſt-à-dire en commençant l'année à Noël) *more autem Gallicano*, (qui étoit de commencer l'année à Pâque) *anno quinquageſimo ſecundo, in Feſto Purificationis B. Mariæ.* L'Hiſtorien a omis deux fois cette Date, *anno milleſimo trecenteſimo.* Il eſt vrai qu'elle eſt facile à ſuppléer, parce qu'elle ſe trouve à la tête du récit. Mais on voit de ſemblables omiſſions dans des Dates qui ne ſont pas répétées, ou qui n'ont point été précédées de Dates entieres. La premiere édition de Martial, *in*-4°, eſt ainſi datée: *Impreſſum Ferrariæ die ſecundâ Julii* MLXXI pour MCCCCLXXI. (Maittaire.) De même la premiere édition de Guillaume de Paris eſt datée de l'an MLV, au lieu de l'an MDLV. La Lettre d'Eraſme, qui eſt à la tête des Œuvres de S. Cyprien, eſt datée de l'an MXIX, pour MDXIX (1). Il y a des Dates où l'on ne voit que l'année du ſiecle courant, par exemple, XXI pour MCCCCXXI, XXXIV pour MCCCCXXXIV. On lit dans un manuſcrit de l'Imitation, appartenant à l'Abbaye de Molk, qu'il a été achevé *die Kiliani* 34, c'eſt-à-dire le jour de S. Kilien (8 Juillet) 1434, & dans un autre, *anno* 21, ce qui ſignifie 1421. D. Mabillon (Dipl. l. 2, ch. 23, n. 17,) & d'autres remarquent que dans les Chartes même, il ſe trouve des exemples de ſemblables omiſſions. Telle eſt la Date d'une Charte d'Eſpagne: *Æra diſcurrente* LXII, c'eſt-à-dire de l'Ere (d'Eſpagne) DCCCLXII, ſous le régne du Roi Alfonſe, ce qui revient à l'an de J. C. 824. Les Editeurs du Gloſſaire de du Cange citent un Acte, daté ſeulement *de l'an de N. S. ſoixante-quatre*, quoiqu'il ſoit certainement de l'an 1364. Dans le Regiſtre A du Parlement de Paris, fol. 1 *recto*, le Privilege accordé par Charles V aux Ecoliers de l'Univerſité, porte la Date de *l'an trois cent ſoixante & ſix;* ce qui veut dire l'an 1366. Mais en voici une autre d'une eſpece encore plus ſinguliere. Au bas de l'épitaphe gravée ſur la tombe de Marguerite de Lévi, Dame de Marli, enterrée à Port-Royal des Champs, on liſoit avant la deſtruction de ce célebre Monaſtere: ANNO M. C. BIS; LX BIS; V. SEMEL. I. BIS. pour dire l'an 1327. (*Nécrol. de P. R.* p. 155.)

» de dater autrement. » (*Hiſt. de Lorraine*, L. 32, n. 114.) Nous avons déjà ci-deſſus rapporté du même Auteur un autre texte qui dit plus ſuccinctement & moins clairement la même choſe.

(1) Une autre obſervation qu'il eſt à propos de faire ici ſur la Date qui ſe lit à la fin des anciens Livres imprimés, c'eſt qu'elle n'eſt pas toujours celle de l'impreſſion, mais quelquefois celle de la compoſition de l'ouvrage. Car les premiers Imprimeurs avoient coutume de copier, ainſi que les copiſtes à la main, tout ce qu'ils trouvoient dans les manuſcrits. Ainſi quand on lit à la fin de l'édition de *Johannes de Tambaco*, DE CONSOLATIONE THEOLOGIÆ, qu'il a été achevé l'an 1366, cela doit s'entendre de la compoſition & non de l'impreſſion. (D. Légipont, *Diſſert. Philologico-Bibliographicæ*, pp. 29-31.)

§. III.

De l'Ere Julienne, ou de Jules-César.

L'Ere Julienne, qui précede de 45 ans notre Ere vulgaire, a pour époque la réformation du Calendrier Romain, faite par Jules-César. Depuis Numa le dérangement de l'année étoit parvenu, par degrés, au point que les mois d'Hiver tomboient en Automne; ceux du Printems en Hiver, & ainsi des autres. Pour remédier à ce désordre, Jules-César, avec le secours de Sosigene, fameux Astronome, ordonna 1° que l'année de Rome 707 seroit composée de 15 mois, faisant ensemble la somme de 445 jours; (c'est ce qu'on nomma *l'année de confusion;*) 2° que, pour la suite, l'année seroit composée de 365 jours, auxquels on ajouteroit tous les quatre ans, après le 6 des Calendes de Mars, ou 24 Février, un jour de plus; ce qui fit nommer cette année Bissextile, par la raison qu'on doubloit alors le 6 des Calendes de Mars. L'année 708 de Rome (1) fut la premiere qui procéda, suivant cette réformation, & cette année fut Bissextile. Mais après la mort de César, la forme qu'il avoit donnée à l'année fut mal entendue par ceux qui étoient chargés de la direction du Calendrier Romain. Au lieu d'intercaler dans la 5e année seulement, ils intercalerent dans la 4e; ensorte que dans les 37 premieres années qui s'écoulerent depuis la réformation, il y eut 12 intercalations au lieu de 9; & qu'ainsi l'année de Rome recula de 3 jours sur l'année Julienne. Au bout de ces 37 ans on s'apperçut de cette différence. Pour y remédier, & retrancher les 3 jours que l'année Julienne avoit de trop, Auguste ordonna qu'on omettroit les trois premieres intercalations à faire dans les années suivantes, c'est-à-dire en 41, 45, 49 de l'Ere Julienne; & par cette omission, l'égalité ayant été rétablie au mois de Février 49, le premier Mars Romain de cette année recommença avec le premier Mars Julien.

Pour avoir l'année Julienne qui répond à une année Chrétienne proposée, il faut ajouter le nombre 45 à l'année Chrétienne dont il s'agit.

§. IV.

Des Indictions.

Les Indictions sont une révolution de quinze années, qu'on recommence toujours par l'unité lorsque le nombre de quinze est fini. Elles se comptent séparément comme tous les autres Cycles, à l'exception des Olympiades. (2) On ne sait ni l'origine de cette période, ni quand, ni pourquoi elle fut établie. Il est certain qu'on ne peut la faire remonter plus haut que le tems de l'Empereur Constantin, (3) ni descendre plus bas que celui de Constance. Les premiers exemples qu'on en trouve dans le Code Théodosien, sont du régne de ce dernier, mort en 361. (4) Dans ces premiers tems, il n'est pas aisé de fixer les années pour les Indictions, parce que tous les Auteurs ne leur assignent pas la même époque. Quelques-uns mettent la premiere Indiction en 312, le plus grand nombre en 313, d'autres en 314, & il s'en trouve enfin qui la placent en 315. Dans notre Table Chronologique nous suivons l'opinion la plus commune, en faisant partir l'Indiction de l'an 313, & comptant 1 à cette année, 2 à la suivante & ainsi de suite, jusqu'en 328, qu'on recommence la même opération.

On distingue communément trois sortes d'Indictions; la premiere est celle de Constantinople : elle commence avec le mois de Septembre. Les Empereurs Grecs s'en servoient, & on l'a aussi connue en France, comme on peut le voir au mot *Indictio* dans la nouvelle édition du Glossaire de du Cange. Nous avons nous-mêmes rapporté plus haut, (pag. v,) la Date d'une Charte du Roi Henri I, où l'Indiction se prend du premier de Septembre. Plusieurs Diplômes de nos Rois offrent le même commencement.

La seconde sorte d'Indiction plus commune parmi nous & en Angleterre, est l'Impériale, ou Constantinienne, parce qu'on en attribue l'établissement à Constantin. On la nomme aussi Césaréene, à cause de l'usage qu'en ont fait les Empereurs d'Occident. Son commencement est fixé au 24 Septembre. On peut voir les preuves de cette Indiction dans le Glossaire qui vient d'être cité. Elles sont claires & en bon nombre.

La troisieme sorte d'Indiction commençoit au 25 Décembre, ou au 1 Janvier, selon que l'un ou l'autre de ces deux jours étoit pris pour le premier de l'année. Les Papes, sur-tout depuis Grégoire VII, l'ont souvent employée dans leurs Bulles; c'est la raison pour laquelle on la nomme Romaine, ou Pontificale. Elle n'a pas été inconnue en France; on en trouve des vestiges dans nos anciens Ecrivains, & dans les Diplômes des Empereurs Carlovingiens. C'étoit même presque la seule qu'on suivit en Dauphiné dans le XIVe siecle.

Outre ces trois manieres de commencer l'Indic-

(1) La premiere année Julienne commence le premier Janvier de l'an 708, depuis la Fondation de Rome, & non pas à la 709 année de cette époque, laquelle ne commença que le 21 Avril de la premiere année Julienne, 45 ans avant l'Ere vulgaire. Cette premiere année du Calendrier Julien étoit composée de 366 jours, c'est-à-dire qu'elle fut bissextile; mais au lieu de faire ensuite l'intercalation aux années 5, 9, 13, 17, 21, 25, 29, 33 & 37, depuis la réforme, les Pontifes la firent aux 4e, 7e, 10e, 16e, 19, 22, 25e, 28, 31e, 34e & 37e années, ne laissant que deux années communes entre chaque bissextile, ce qui produisit un excès de trois jours, résultant de trois intercalations de trop dans le cours des 37 premieres années Juliennes.

(2) C'est la régle générale & l'usage commun. Cependant on voit qu'au XII siecle tous les Actes du Chapitre de l'Abbaye de Corbie sont datés d'Indictions, dont les révolutions sont supputées collectivement comme celles des Olympiades. Nous n'en citerons qu'un seul exemple, tiré d'un Acte Capitulaire de l'an 1172, dont voici les Dates : *Actum & peractum anno Incarnati Verbi* MCLXXII, *Domini vero Papæ Alexandri tertii anno* XIII, *Domini autem Ludovici Regis nostri unctionis anno* XXXV..... *Indictionis* LXXIX, *anno* V, XVII *Kal. Maii, vigiliâ Paschæ, in Corbeinsi Capitulo, B. Petri Apostoli.* Au lieu de compter l'Indiction V, en 1172, on suppute toutes les Indictions révolues depuis la premiere année de J. C. Or, en 1172 ans, sont comprises 78 révolutions, avec cinq années; ce qui ne revient qu'à l'an cinq de la 79e Indiction. (*Nouveau Tr. de Diplom.* T. IV, p. 679.)

(3) En la prenant pour une révolution de 15 années. Car l'Indiction, comme impôt annuel, se trouve énoncée dans une loi de Dioclétien & de Maximien, publiée l'an 286, où il est dit que « l'Indiction n'impose aucune taxe personnelle, » parce qu'elle ne regarde que les fonds : *Indictiones non personis, sed rebus indici solent.* »

(4) S. Athanase est le premier Auteur Ecclésiastique qui ait employé la Date de l'Indiction. Ce fut Victorius qui l'introduisit dans les Gaules avec son Cycle Pascal, l'an 457. Elle y retarde de trois années.

tion, il s'en trouve une quatrieme dans les Regiſtres du Parlement de Paris. Celle-ci prend l'Indiction du mois d'Octobre. Au nº xxxv de la liaſſe d'Accords du Parlement de la S. Martin 1446, on voit une tranſaction, entre l'Evêque & le Chapitre de Clermont, datée du 9 & du 13 Décembre 1446, *Indictione decima ſumpta menſe Octobri.*

Dans le nouveau Traité de Diplomatique, (T. V, p. 238, nº 1,) on obſerve que le Pape Grégoire VII introduiſit une nouvelle ſorte d'Indiction, qu'il faiſoit commencer au 25 Mars. On prétend de plus, (*ibid.* p. 266, nº 3.) appercevoir une ſixieme eſpece d'Indiction, dont on place le commencement à Pâque. Cette opinion eſt appuyée ſur les Dates de deux priviléges du Pape Innocent II. Le premier porte : *Datum apud Campilium — III Non. Martii, Indict. XV, Incarn. Dom. anno* 1138, *Pontif. verò D. Inn. PP. anno* 9. Le ſecond finit ainſi : *Datum Laterani Kal. Maii, Indict. 1, Incarn. Dom.* 1138, *Pontif. verò D. Inn. PP. anno* 9. Il eſt certain que l'Indiction xv, ſelon les cinq manieres de la commencer, rapportées ci-deſſus, appartient à l'an 1137. Eſt-ce une nouvelle eſpece d'Indiction employée dans ces deux Bulles ? eſt-ce plutôt une faute du Chancelier ? C'eſt ce que nous n'oſons décider.

Au reſte, les mépriſes ſur la Date de l'Indiction ne ſeroient point particulieres au Pape Innocent II. M. Baluze & D. Mabillon remarquent que, pendant toute la durée de l'an 1207, dixieme du Pontificat d'Innocent III, le Chancelier de ce Pape met conſtamment dans les Bulles la ixᵉ Indiction pour la xᵉ. L'erreur, ajoute-t-on, ne fut pas renfermée ſeulement dans les originaux, elle paſſa dans le Regiſtre même de ce Pape. Ce mécompte cependant ne porte aucun préjudice à l'authenticité des pieces où il ſe rencontre. En général tous les Savans conviennent qu'il y a un grand nombre d'Actes ſinceres, dont l'Indiction eſt fautive, ou très embarraſſante. En voici une, par exemple, qui eſt peut-être unique ; du moins nous ne l'avons rencontrée qu'une ſeule fois dans la quantité innombrable de Chartes qui nous ont paſſé ſous les yeux. Elle ſe rencontre dans la Date de la Charte de fondation de l'Egliſe de S. Denis de Vergi au Dioceſe d'Autun ; Charte que nous avons lue dans le Cartulaire de cette Egliſe, conſervé à la Bibliothéque du Roi ſous le nº 5529. A. *Ego Gibuinus ſcripſi & ſubſcripſi, atque datavi quinto Nonas Martii, anno ab Incarn. Dom. N. J. C. milleſimo viceſimo tertio, Indictione viceſimâ primâ, regnante Roberto Rege ad juſſionem Odonis Cancellarii.* La véritable Indiction qui concouroit, ſuivant l'uſage ordinaire, avec le 3 Mars de l'an 1023 de l'Incarnation, étoit l'Indiction VI. Pourquoi donc marque-t-on ici l'Indiction xxi, qui eſt un nombre auquel cette période ne peut être portée, puiſque ſa révolution ſe fait dans l'eſpace de quinze ans ? C'eſt que le Notaire a jugé à propos de doubler cette période en lui donnant un cours de trente années. xv & vi en effet ſont xxi.

Une derniere remarque à faire eſt que la premiere année de chaque Cycle de l'Indiction s'appelle Indiction 1, & ainſi de ſuite juſqu'à la 15ᵉ. En remontant de l'an 312, on trouve que la premiere année de l'Ere Chrétienne auroit été la 4ᵉ Indiction, ſi cette maniere de compter les tems eût été alors en uſage : d'où il s'enſuit que pour trouver l'Indiction de quelque année que ce ſoit depuis J. C, il faut ajouter le nombre de 3 au nombre donné, & diviſant la ſomme par 15, s'il ne reſte rien, cette année ſera l'Indiction xvᵉ ; s'il reſte un nombre, ce nombre donnera l'Indiction que l'on cherche. Ainſi l'Indiction xvᵉ eſt celle de l'an 1782, par ce qu'en ajoutant 3 à 1782, & diviſant le tout, il ne reſte abſolument rien.

§. V.

De l'Ere Mondaine d'Alexandrie, & à cette occaſion des plus anciens Calculs chronologiques, commençant à la création du Monde.

Quoique les premiers Chrétiens n'euſſent pas d'autres manieres de dater que celles qui avoient cours parmi les Gentils, cependant on vit de bonne heure les plus habiles d'entre eux s'appliquer à régler la Chronologie ſur les années de la Création du Monde. Les Juifs leur en avoient donné l'exemple : mais les ſupputations des uns & des autres, quoique toutes appuyées ſur le texte des Septante, n'étoient rien moins qu'uniformes. Nous ne rapporterons que celles qui eurent le plus de cours, ou qui acquirent le plus de célébrité par la réputation de leurs Auteurs.

Pour commencer par l'Hiſtorien Joſephe, il compte depuis Adam juſqu'à la ruine du ſecond Temple, c'eſt-à-dire juſqu'à la 70ᵉ année de l'Ere chrétienne, 4233 ans ; d'où il réſulte que, dans ſon calcul, cette Ere a pour époque l'an du Monde 4163. Clément d'Alexandrie attribue aux Juifs Helléniſtes de ſon tems une autre maniere de ſupputer, ſuivant laquelle il fait concourir la mort de l'Empereur Commode avec l'an du Monde 5818. Or il aſſigne lui-même cet événement à l'an de J. C. 194. C'eſt donc un eſpace de 5624 ans que ce calcul met entre la Création du Monde & l'Incarnation. Théophile d'Antioche donne un peu moins d'étendue à l'intervalle de ces deux époques : car il rapporte, (*L.* 1, *ad Autolycum*,) la mort de l'Empereur Marc Aurele à l'an du Monde 5695 : événement que nous plaçons en l'an 180 de l'Ere chrétienne. Jules Africain, qui acheva ſa Chronique, comme il le dit lui-même, ſous le Conſulat de Gratus & de Séleucus, c'eſt-à-dire l'an de J. C. 221, retranche encore 15 années du calcul précédent ; & pour faire un compte rond, il aſſigne la naiſſance de J. C. à l'an du Monde 5499, & fait concourir la premiere année de l'Incarnation avec l'an 5500. La ſupputation d'Euſebe de Céſarée varie dans les différens exemplaires manuſcrits de ſa Chronique : mais la leçon la plus autoriſée place en l'an du Monde 5199 la naiſſance du Sauveur. C'eſt l'époque que pluſieurs Ecrivains du moyen âge ont préférée, & qu'on a jugé à propos de ſuivre juſqu'à nos jours dans le Martyrologe Romain.

Nul de ces Calculs, ſi l'on excepte celui de Jules Africain, ne paroît avoir fait loi dans aucune Egliſe, ni dans aucun pays. Les Alexandrins adopterent ce dernier ; & c'eſt ce qu'on nomme l'Ere d'Alexandrie. Mais pour la bien entendre, il eſt important de faire quelques obſervations qui, pour avoir échappé à d'habiles Chronologiſtes modernes, ont été cauſe de bien des tortures qu'ils ont données en pure perte à leur eſprit, pour accorder ce Calcul avec lui-même.

La premiere choſe à remarquer eſt que Jules Africain avançoit l'époque de l'Incarnation de trois années ſur notre Ere chrétienne vulgaire. Car au lieu

de la faire concourir comme nous avec la premiere année de la 195e Olympiade, il la faisoit correspondre à la seconde de l'Olympiade 194; en sorte que dans son Calcul l'année 5503 du Monde, quatrieme de Jesus-Christ, selon lui, répond à la premiere de notre Ere vulgaire de l'Incarnation.

Cette différence s'accrut encore (& c'est notre seconde observation) par le retranchement que l'on fit de dix années au Calcul de Jules Africain; ce qui arriva au commencement de l'Empire de Dioclétien. Car au lieu de compter l'an du Monde 5787 à l'an de J. C. 287, selon eux, on ne compta plus que 5777 pour la premiere de ces deux périodes, & 277 pour la seconde. Nous en avons la preuve dans Théophane, dont la Chronographie, appuyée sur l'Ere d'Alexandrie, réunit ces deux dernieres époques à la tête de l'Empire de Dioclétien, par où elle débute. Le P. Pagi conjecture, avec beaucoup de vraisemblance, que cette réforme se fit à l'occasion du Cycle de 19 ans, inventé dans ce tems-là par Anatolius, Evêque d'Hiéraple. Les Alexandrins, dit-il, voulant que ce Cycle commençât une nouvelle révolution avec l'Empire de Dioclétien, prirent le parti d'abréger de dix années la durée du Monde; parce qu'en effet la division de 5777 par 19 ne donne qu'une unité au-delà du quotient. Voilà donc présentement une différence de 7 ans entre nous & les Alexandrins, pour la supputation des années de l'Ere chrétienne. Car auparavant ils nous devançoient, à cet égard, de trois ans; & sans le retranchement dont on vient de parler, la premiere année de Dioclétien, qui est pour nous la 284e de l'Incarnation, seroit pour eux, ainsi qu'on l'a dit, la 287e. Mais au moyen des dix années qu'ils ont supprimées, elle n'est plus que la 277e. Ainsi au lieu d'anticiper sur nous, comme auparavant, de trois années l'époque de l'Incarnation, ils la reculent maintenant de sept années après nous. Tel est le vrai dénouement de ces difficultés qui ont embarrassé tant de Chronologistes dans la lecture des anciens Ecrivains, comme saint Maxime & Théophane, qui font profession de suivre l'Ere d'Alexandrie. Quand le premier, par exemple, dans son Traité du Comput, ch. 32, fait correspondre la 31e année de l'Empire d'Héraclius à la 633e de J. C., au lieu de le taxer d'erreur, il ne faut que suppléer la différence du Calcul qu'il suit d'avec le nôtre, & nous serons d'accord avec lui. Sept ajouté à 33 donne 40; & ce fut effectivement vers la fin de 640, selon notre maniere de compter, que commença la 31e année d'Héraclius. De même, lorsque Théophane rapporte à l'an de J. C. 356 l'avénement de Jovien au trône de l'Empire, l'addition de sept années, dont il retarde l'Incarnation, le ramenera au même point que nous, c'est-à-dire à l'an 363: époque, suivant notre Calcul, de l'inauguration de ce Prince. Il faut néanmoins convenir que ce Chronographe n'est pas toujours constant dans la différence qu'il met entre sa supputation & la nôtre; car il s'éloigne de nous quelquefois de huit ans, & quelquefois même de neuf. C'est ainsi qu'il fixe à l'an de J. C. 316 le Concile de Nicée, que nous plaçons en 325; qu'il range sous l'an 483 le commencement de l'Empire de Zénon, que nous rapportons à l'an 491. Mais l'Indiction qu'il a soin de marquer sert à rectifier son Calcul. On trouve encore moins de consistance dans Georges le Syncelle, dont Théophane est le continuateur. Chez lui Dioclétien monta sur le trône en l'an de J. C. 279; & les Dates des régnes précédens sont tellement embrouillées, qu'il mêle souvent le ciel avec la terre, suivant l'expression du P. Pétau. Suidas, qui paroît avoir aussi adopté la supputation de Jules Africain, seroit encore plus confus, si l'on pouvoit s'en rapporter au texte de son Lexique, tel qu'on le voit dans les meilleures éditions. Mais ce texte est visiblement altéré à l'article d'Adam, où il marque les plus célebres époques, depuis la création du monde, jusqu'à la mort de l'Empereur Jean Zimisquès. Elmacin, Auteur Arabe de l'Histoire des Sarazins, est celui qui suit l'Ere Mondaine d'Alexandrie avec le plus d'exactitude. On prétend qu'elle est encore en usage de nos jours parmi les Cophtes, ou Chrétiens d'Egypte. Ce qui est certain, c'est qu'elle continuoit d'avoir cours parmi eux au 15e siécle. Nous en avons la preuve dans la Lettre de leur Patriarche Jean XI, écrite au Pape Eugene IV, vers la fin du Concile de Florence, laquelle se trouve à la fin des Actes de ce Concile. Elle est ainsi datée: *Cahiræ XIIe Septembris, sexto millenario nongentesimo quadragesimo secundùm Græcos; secundùm Jacobitas millesimo centesimo quinquagesimo septimo à tempore Martyrum, à computatione Incarnationis Domini MCDXL.* On voit ici que l'Ere mondaine, qu'on appelle des Grecs, n'est pas celle de CP. mais celle d'Alexandrie, proprement dite, sans la réforme qu'on y fit l'an de J. C. 284, & de plus, que les Cophtes s'accordoient alors avec nous pour l'Ere de Jesus-Christ.

§. VI.

De l'Ere Mondaine d'Antioche.

La réforme que les Alexandrins avoient faite au Calcul Chronologique de Jules Africain, ne fut pas la seule qu'il subit. Panodore, Moine Egyptien, qui fleurissoit vers la fin du 4e siécle, entreprit de le remanier, & son travail produisit une Ere nouvelle, qu'on prétend avoir été en usage dans l'Eglise d'Antioche. La maniere dont il s'y prit est également ingénieuse & simple. Ce fut de reculer de dix ans la création du monde, & de trois, l'époque de l'Incarnation; de sorte que comptant 5490 ans jusqu'à la seconde année de la 194e Olympiade, il faisoit concourir la premiere de l'Incarnation avec la quatrieme de la 194e Olympiade, & la premiere de l'Olympiade suivante, en commençant, à la maniere des Orientaux, l'année en Automne. Par-là, son année du monde 5490 répondoit à l'an 5500 des Alexandrins, qui étoit pour eux la premiere de l'Incarnation; son année 5491 à leur année 5501, & son année 5492 à leur année 5502, quatrieme, selon eux, & premiere, suivant lui, de l'Ere chrétienne. Ainsi plus de différence pour les années du Monde entre Panodore & les Alexandrins, depuis le retranchement que ceux-ci firent de dix années dans leur Ere au commencement du régne de Dioclétien; mais toujours la même différence pour l'époque de l'Incarnation, qu'il retardoit, comme nous, de trois années après ces derniers; ce qui fait voir que le P. Pétau s'est trompé, lorsqu'il a prétendu que l'Ere de Panodore rentroit dans celle d'Alexandrie pour la supputation des années de l'Incarnation, & ne s'en éloignoit que pour les années de la création. C'est précisément le contraire, & par cette raison, dans notre Table Chronologique depuis l'an 284,

nous n'avons plus fait qu'une ſeule colonne de l'Ere d'Alexandrie & de l'Ere Mondaine d'Antioche. Nous avons donné à cette colonne le titre d'Ere d'Alexandrie, parce que les Alexandrins paroiſſent avoir fait plus d'uſage de ce Calcul que les Syriens (1). On voit même que ceux d'Antioche adopterent dans la ſuite, & tout au moins dans le commencement du 5ᵉ ſiécle, l'Ere de Conſtantinople, dont nous parlerons au Paragraphe ſuivant. C'eſt ſur l'Ere de Panodore que le P. Pagi a fondé ſa période Gréco-Romaine, qu'il avoit imaginée pour la ſubſtituer à la période Julienne de Scaliger. On peut voir dans l'Apparat de cet habile Critique les avantages qu'il prétend réſulter de ſon ſyſtême pour la Chronologie : ſyſtême qui toutefois n'a point pris faveur parmi les Savans.

§. VII.

De l'Ere de Conſtantinople.

L'Ere de Conſtantinople, ainſi que celle d'Alexandrie, commence à la Création du Monde. Dans cette période, la premiere année de l'Incarnation tombe en 5509, & répond, comme dans notre Ere vulgaire, à la derniere de la 194ᵉ Olympiade, & à la premiere de l'Olympiade ſuivante. L'Egliſe Grecque, encore même aujourd'hui, n'en connoît point d'autre. Les Moſcovites, qui l'avoient reçue des Grecs avec le Chriſtianiſme, l'ont de même conſervée juſqu'au régne de Pierre le Grand. On diſtingue dans l'Ere de Conſtantinople deux ſortes d'années, la Civile & l'Eccléſiaſtique. La premiere s'ouvre avec le mois de Septembre ; la ſeconde a commencé, tantôt au 21 Mars, tantôt au premier Avril. Mais de ſavoir ſi le 1ᵉʳ de Septembre a toujours été le jour initial de l'année à CP. & dans ſon reſſort, même avant la ſéparation des deux Empires d'Orient & d'Occident, c'eſt ce que nous ne voudrions pas abſolument décider. En ſoutenant l'affirmative, il faudra dire qu'il y avoit alors à CP. deux ſortes d'années Civiles, la Romaine ou Conſulaire commençant au premier Janvier comme à Rome, & la Grecque qui s'ouvroit au premier de Septembre.

L'Ere Mondaine, dont nous parlons, étoit en uſage à CP. avant le milieu du 7 ſiécle, comme on le voit par le Traité du Comput de S. Maxime, qui fut compoſé l'an 641. Les Actes du 6ᵉ Concile général, terminé l'an 681 de notre Ere vulgaire, ſont datés de l'an du monde 6189. Retranchez de cette ſomme 681, reſtera celle de 5508, qui forme l'Ere de CP. Dans la ſuite on voit tous les Actes publics de l'Empire Grec, datés de la même Ere.

§. VIII.

De l'Ere des Séleucides ou des Grecs, autrement dite l'Ere d'Alexandre.

On trouve chez les Grecs deux époques qui ont pris leur dénomination d'Alexandre le Grand. La premiere date de la mort de ce Prince, & de l'inauguration de ſon ſucceſſeur Philippe Aridée ; double événement qui concourt avec l'an 324 avant J. C. Il ne paroît pas qu'elle ait eu grand cours ; mais il ſe rencontre néanmoins des Ecrivains qui en ont fait uſage. *Non deſunt*, dit D. Montfaucon, (*Palæogr.* L. I, ch. 5,) *qui annos numerent à morte Alexandri & ab initio regni Philippi Aridæi.* En effet, Cenſorin, par exemple, entre les Dates multipliées qu'il emploie pour marquer le tems où il écrivoit ſon Livre *De Die Natali*, nomme le Conſulat d'Ulpius & de Pontien, avec l'an 562 de Philippe, dont les années, dit-il, ſe comptent depuis la mort d'Alexandre (2). Or, le Conſulat d'Ulpius, ou de Pius, & de Pontianus, tombe en l'an 238 de J. C. Otez cette ſomme de 562, il reſte 324 ans ; ce qui exprime l'intervalle de la mort d'Alexandre & de l'Incarnation du Verbe. C'eſt la même Ere, comme le prouve M. Aſſemani dans ſes Actes des Martyrs, T. II, qu'a ſuivie l'Auteur Syrien des Actes de Sainte Théodore, en donnant pour époque du martyre de cette Sainte une ſixieme férie du mois de Septembre de l'an 642. En effet, la ſouſtraction de 324, faite à ce nombre, donne l'an 318 de J. C. qui eſt le tems le plus bas & le ſeul, toutes circonſtances peſées, auquel on puiſſe rapporter cet événement.

Nous n'avons point fait uſage de cette période dans notre Table Chronologique, parce qu'elle n'a point été aſſez accréditée pour mériter d'y trouver place ; mais enfin il falloit en parler ici pour empêcher qu'on ne la confonde avec la ſuivante.

La ſeconde Ere, qui porte quelquefois, mais improprement, le nom d'Alexandre, fut appellée plus communément, & à plus juſte titre, l'Ere des Séleucides, ou des Grecs. On la nommoit auſſi l'Ere des Syro-Macédoniens. Son commencement ſe prend de l'an de Rome 442, 12 ans après la mort d'Alexandre, & 311 ans 4 mois pleins avant J. C. : époque des premieres conquêtes de Séleucus Nicator ; dans cette partie de l'Orient, qui forma depuis le vaſte Empire de Syrie. Les années qu'elle emploie, ainſi que la précédente, au moins depuis l'Incarnation, ſont des années Juliennes, compoſées de mois Romains, auxquels on a donné des noms Syriens. Elle eut cours, non ſeulement dans la Monarchie des

(1) Si M. Renaudot avoit fait attention à la différence de l'Ere Mondaine dont il s'agit ici, d'avec celle de CP. qu'il ſuit, il n'auroit point accuſé de mépriſe, *Hiſt. Patriarch. Alexand.* p. 419,) le Diacre Mahoud, Hiſtorien des Patriarches Jacobites d'Alexandrie, pour avoir lié l'an 788 des Martyrs avec l'an du Monde 6564. (V. notre Table Chronologique.)

(2) Il eſt à propos de rapporter ici en entier le texte de Cenſorin. *Secundùm quam rationem*, dit-il, ch. 31, *hic annus cujus velut index & titulus quidam eſt Ulpii & Pontiani Conſulatus, ab Olympiade primâ milleſimus eſt, & quartus decimus, ex diebus duntaxat æſtivis quibus Agon Olympicus celebrabatur ; à Roma autem condita nongenteſimus nonageſimus primus, & quidem ex Palilibus, unde Urbis anni numerantur ; eorum vero annorum, quibus Julianis nomen eſt, ducenteſimus octogeſimus tertius ; ſed ex die Kal. Jan. unde Julius Cæſar anni a ſe conſtituti fecit principium. At eorum qui vocantur anni Auguſtorum, ducenteſimus ſexageſimus quintus, perinde ex Kalendis Januariis, quamvis ex ante diem decimum ſextum Kal. Februarii Imperator Cæſar Divi Filius Sententia L. Munatii Planci à Senatu ceteriſque civibus Auguſtus appellatus eſt, ſe VII & M. Vipſanio Agrippa III. Coſſ. Sed Ægyptii, quòd biennio ante in poteſtatem ditionemque Pop. Rom. venerunt, habent hunc Auguſtorum annum ducenteſimum ſexageſimum ſeptimum. Nam ut à noſtris, ita ab Ægyptiis quidam anni in litteras relati ſunt ; ut quos Nabonaſſari nominant, quòd à primo Imperii ejus anno conſurgunt, quorum hic nongenteſimus octogeſimus ſextus eſt. Item Philippi, qui ab exceſſu Alexandri Magni numerantur, & ad hunc uſque perducti annos quingentos ſexaginta duos conſummant. Sed horum initia ſemper à primo die menſis ejus ſumuntur cui apud Ægyptios nomen eſt Thoth, quique hoc anno,* (c'eſt de l'année vague des Egyptiens qu'il parle,) *fuit ante diem ſeptimum Kalend. Julias ; cum abhinc annos centum Imperatore Antonino Pio II & Bruttio Præſente Coſſ. Romæ iidem dies fuerint ante diem XII Kal. Aug. quo tempore ſolet canicula in Ægypto facere exortum.*

Séleucides, mais chez presque tous les peuples du Levant, & s'est même perpétuée jusqu'à nos jours. Cependant tous ceux qui l'adopterent ne la daterent pas du même mois, ni du même jour. Les Grecs de Syrie la faisoient commencer au premier du mois Gorpiæus Macédonien, Eloul Syrien, qui répond à notre mois de Septembre; & c'est encore, dit-on, l'usage des Catholiques de Syrie. Les autres Syriens la prenoient du 1 d'Hyperbérétæus Macédonien, Tisri 1 Syrien, qui correspond à notre mois d'Octobre; en quoi ils sont encore à présent suivis par les Nestoriens & les Jacobites du Levant.

Différentes villes de Syrie, comme il paroît par les médailles & autres anciens monumens, avoient encore leur maniere particuliere de la commencer. A Tyr, on la comptoit du 19 Octobre; à Gaza, du 28 du même mois; à Damas, de l'Equinoxe du Printems.

Les Juifs, depuis qu'ils furent assujettis à la domination des Rois de Syrie, adopterent aussi l'Ere des Séleucides. Ils la nommerent *Tarik Dilkarnaim*, ou Ere des Contrats, parce qu'ils en faisoient usage dans leurs marchés & autres Actes civils. L'équinoxe d'Automne étoit le point d'où ils la faisoient partir. Il n'y a pas 300 ans, dit-on, qu'ils ont quitté ce Calcul pour en suivre un autre, dont ils se servent encore de nos jours (1).

Les Arabes, chez qui l'Ere des Séleucides est encore en usage, la font commencer, les uns, comme Alfragan, au premier de Septembre, les autres, comme Albategnius, au premier d'Octobre.

Outre ces différences du jour initial de l'Ere des Séleucides, on en remarque une aussi pour l'année même où elle a commencé. Nous venons de voir que les Syriens, les Juifs & les Arabes en mettoient l'époque 311 ans, ou dans la 312e année avant J. C. Mais il est prouvé par divers monumens que les peuples de la Babylonie & quelques autres la retardoient d'une année, & la faisoient précéder, non de 311 ans pleins, mais de 310 seulement, l'époque de l'Ere Chrétienne (2). Tel est encore, à ce qu'on assure, l'usage des Catholiques de Syrie.

Il faut avoir égard, en lisant les anciens monumens, à toutes ces différences, & souvent on ne pourra les bien saisir qu'en combinant la Date de l'Ere dont il s'agit avec les autres caracteres chronologiques qui l'accompagnent. Car il ne faut point donner pour régles générales que tel peuple faisoit remonter l'Ere des Séleucides à l'an 312 avant J. C. & tel autre la plaçoit un an plus tard; que les Grecs commençoient leur année au premier Septembre, & les Syriens au mois d'Octobre. Ces régles, comme on l'a vu, sont sujettes à trop d'exceptions. En voici un nouvel exemple entre plusieurs autres. L'Auteur Syrien de la Chronique d'Edesse, publiée par M. Assemani dans le Ier Tome de sa Bibliothéque Orientale, place la mort de S. Siméon Stylite en l'an des Grecs 771, un Mercredi 2 Septembre. Cosme, au contraire, Syrien pareillement, Historien du même Saint & son contemporain, rapporte cet événement à l'an 770, sous les mêmes férie & quantieme de Septembre; ce qui revient de part & d'autre à l'an de J. C. 459, où le 2 Septembre tomboit effectivement un Mercredi. Ainsi de deux choses l'une : ou l'Auteur de la Chronique d'Edesse fixoit l'époque de l'Ere des Séleucides à l'an 312, & Cosme à l'an 311 avant J. C., ou tous les deux la rapportant au même point, (312 avant J. C.) le premier commençoit l'année avec le mois de Septembre, & le second avec le mois d'Octobre; ce qui est égal pour l'exemple cité.

Dans notre Table Chronologique, pour nous conformer à toutes celles qui ont paru jusqu'à présent, nous faisons concourir l'an 313 des Grecs avec la premiere année de l'Incarnation; mais cette année 313 commence à l'Automne de la premiere année de l'Incarnation, & ainsi des années suivantes. A l'égard de cette Ere Syrienne, qui commence 310 ans seulement avant notre Ere vulgaire, & qu'un savant Académicien (M. Gibert) prétend être proprement l'Ere Syro-Macédonienne, elle sera facile à trouver, en reculant d'une année, c'est-à-dire en comptant seulement l'année 313 à l'Automne de l'an 2 de J. C. & de même pour la suite.

Il nous reste à donner les noms Grecs & Syriens de chaque mois, avec ceux des mois Romains qui leur correspondent.

Mois Syriens.	*Mois Grecs.*	*Mois Romains.*
Eloul.	Gorpiæus.	Septembre.
Tisri I.	Hyperbérétæus.	Octobre.
Tisri II.	Dius.	Novembre.
Canun I.	Apellæus.	Décembre.
Canun II.	Audynæus.	Janvier.
Sabat.	Peritius.	Février.
Adar.	Dystrus.	Mars.
Nisan.	Xanticus.	Avril.
Jiar.	Artemisius.	Mai.
Haziran.	Dæsius.	Juin.
Tamus.	Panémus.	Juillet.
Ab.	Lous.	Août.

§. IX.

De l'Ere Césaréenne d'Antioche.

L'Ere Césaréenne d'Antioche, est un monument qu'érigea la ville d'Antioche à Jules-César, non en reconnoissance de l'autonomie qu'il lui avoit accordée, comme quelques-uns le prétendent, mais en mémoire de la victoire qu'il remporta dans la plaine de Pharsale l'an de Rome 706, avant J. C. 48, le 9 du mois Sextilis, depuis nommé le mois d'Août. Les Syriens commencerent à compter cette période de l'automne, ou de leur Ier Tisri de cette année; mais les Grecs la faisoient remonter à leur mois Gorpiæus de l'année précédente 705 de Rome, 49e avant J. C. Le P. Pagi, sur l'an 67 de J. C., n° 30, remarque que les Antiochéens, dans l'espace de 30 ans, se servirent de trois Eres, la Pompéienne, celle d'Auguste & la Césaréenne. En voici la preuve, tirée de

(1) Les Juifs se servent présentement d'une Ere du Monde, qui commence 3761 ans avant l'Ere Chrétienne. Quelques-uns prétendent qu'elle est en usage parmi eux dès l'an 1040, tems auquel, chassés de l'Orient, ils se jetterent dans les différens pays de l'Occident. Nous parlerons ailleurs de cette Ere plus amplement.

(2) Abulfhéda suivoit cet usage, comme il paroît par l'époque qu'il marque pour la naissance du faux Prophete Mahomet; époque dont les caracteres sont le 10 du 3e mois, férie 2e de l'an 881 des Grecs; ce qui ne peut se rapporter qu'au 10 Novembre de l'an 570 de J. C. comme on peut le voir par notre Table Chronologique & notre Calendrier E, qui est celui de cette année. Ainsi nous nous sommes trompés, p. 392, col. 1, lig. 1, 2 & 3 de la précédente édition, en voulant corriger le texte d'Abulfhéda sur l'époque dont il s'agit

M. l'Abbé Bellei, dans ſon neuvieme Supplément aux Diſſertations du Cardinal Noris ſur les époques Syro-Macédoniennes. Nous avons deux médailles frappées en Syrie ſous le gouvernement de Mucien, avec la Date de l'an 117 d'Antioche, ΕΠΙ ΜΟΥΚΙΑΝΟΥ ΑΝΤΙΟΧΕΩΝ ΕΤους ΖΙΡ, dont l'une préſente la tête de Galba, & l'autre celle d'Otton. Galba fut tué le 15 Janvier de l'an 822 de Rome, 69 de J. C; Otton, ſon ſuceſſeur, périt le 15 Avril de la même année, & par conſéquent dans le cours de l'année Syrienne, qui avoit commencé à l'Automne de l'an 821 de Rome. Or cette année Syrienne étoit, ſuivant les deux médailles, la 117e ΖΙΡ de l'Ere d'Antioche. Donc la premiere année de cette Ere avoit commencé à l'Automne de l'an 705 de Rome, 49 ans avant l'Incarnation. La conſéquence réſulte évidemment de ce calcul.

Mais, d'un autre côté, différens Actes Syriens, publiés par MM. Aſſemani, font foi que l'Ere d'Antioche ne commença qu'à l'année 706 de Rome, 48e avant J. C. Par exemple, on lit à la fin des Actes de S. Siméon Stylite, que *ce Livre des Triomphes du Bh. Siméon fut achevé un Mercredi* (feria IV,) *17 du mois Niſan* (Avril) *de l'an 521 de l'Ere d'Antioche.* Or c'étoit le 17 Avril de l'an 1227 de Rome, 474 de J. C, dans lequel la Lettre Dominicale étoit F, & le 17 Avril tomboit au Mercredi de la Semaine-Sainte. Ainſi l'année 521 de l'Ere d'Antioche, avoit commencé à l'Automne de l'an 1226 de Rome & conſéquemment la premiere de cette même Ere avoit précédé de 48 ans l'Ere Chrétienne.

Il eſt fait mention dans la Bibliothéque Orientale des mêmes Auteurs, d'un tremblement de terre, qui renverſa une partie de la ville d'Antioche un Dimanche, 14 du mois Gorpiæus, (Septembre) de l'an 506 de l'Ere d'Antioche, 770 de l'Ere des Grecs. Ces caracteres ne peuvent convenir qu'à l'an 1211 de Rome, 458 de J. C, où le 14 Septembre arriva réellement un Dimanche. De 1211 ôtez 505, reſte 706, qui eſt l'an de Rome, auquel ce témoignage fait répondre le commencement de l'Ere d'Antioche.

Cette même ville fut encore affligée par les ſecouſſes violentes d'un autre tremblement de terre un Mercredi, 29 du ſecond Tiſri, (Novembre) l'an 576 de l'Ere d'Antioche. Or, en conſultant notre Table Chronologique & notre Calendrier Solaire perpétuel, nous trouvons que cette année Syrienne concourt avec l'an 528 de J. C. (1281 de Rome,) dans lequel le 29 Novembre fut effectivement un Mercredi. Delà, ſi l'on remonte au commencement de l'Ere d'Antioche, on verra qu'elle prit naiſſance dans l'Automne de l'an 706 de Rome, 48 ans commencés avant J. C.

Ainſi, pour conclure avec le célebre Academicien qui nous ſert de guide ici, des Dates qui ſe trouveroient les mêmes ſur les médailles & dans les Actes publiés par MM. Aſſémani, différeroient d'une année entre elles.

La raiſon de cette différence, que perſonne avant M. Bellei n'avoit pu deviner, eſt que les Syriens adopterent un an plus tard que les Grecs l'Ere Céſaréenne. Cette explication ſi ſimple eſt miſe par notre Auteur dans un point d'évidence auquel on ne peut ſe refuſer.

Dans notre Table Chronologique, on trouvera cette Ere ſous ces deux époques différentes. En la prenant ſuivant les médailles, ſa 49e année commence à l'Automne qui précéda immédiatement la premiere année de l'Ere Chrétienne : en la prenant ſelon les Actes, le commencement de cette même année 49 tombe dans l'Automne de la premiere année de J. C. Evagre, dans ſon Hiſtoire Eccléſiaſtique, fait uſage de l'Ere Céſaréenne d'Antioche. Le Patriarche Nicéphore, dans ſa Chronographie, parle d'une autre Ere d'Antioche, qu'il fait commencer avec l'Empire d'Auguſte. C'eſt la même que l'Ere Actiaque, dont nous traiterons dans la 2e Partie de cette Diſſertation.

§. X.

De l'Ere d'Eſpagne.

AUGUSTE ayant achevé l'an 715 de Rome, 39e avant notre Ere vulgaire, la conquête de l'Eſpagne, cet événement donna naiſſance à une Ere nouvelle, fondée ſur le Calendrier Julien, laquelle commença au 1 Janvier de l'année ſuivante. Elle eut lieu nonſeulement dans l'Eſpagne, mais auſſi dans l'Afrique, (1) & dans nos Provinces méridionales de France qui furent ſoumiſes aux Viſigoths : (2) mais depuis le IXe ſiecle, elle n'étoit pas ſeule dans la Date de l'année, & on lui joignoit aſſez communément celle de l'Incarnation. L'uſage de l'Ere d'Eſpagne fut aboli dans la Catalogne l'an 1180, en vertu d'un Canon du Concile de Tarragone, tenu cette année, par lequel il étoit ordonné de ſe ſervir de l'Ere de l'Incarnation. On fit un ſemblable réglement dans le Royaume d'Aragon en 1350, dans celui de Valence en 1358, dans celui de Caſtille en 1393, & enfin en Portugal l'an 1422, ou, ſelon d'autres, en 1415. Dans notre Table Chronologique nous faiſons concourir l'an 39 de cette période avec l'an premier de J. C. tous deux commençent au 1 Janvier, parce que l'Ere d'Eſpagne devance de 38 ans pleins l'Ere Chrétienne.

Mais il paroît qu'en Portugal, depuis l'établiſſement de cette Monarchie, on n'employa point d'autre Ere dans les Dates que celle de l'Incarnation, qu'on déſignoit ſimplement par le nom abſolu d'Ere. C'eſt ainſi qu'on doit entendre la Date d'un Diplôme par lequel Alphonſe Henriquès, 1er Roi de Portugal, en mettant ſa perſonne & ſon Royaume ſous la protection de Notre-Dame de Clairvaux, aſſure à cette maiſon une rente annuelle & perpétuelle de 50 morabotins d'or fin : *Facta carta*, y eſt-il dit, *in Eccleſia Lamecenſi quarto Kal. Maii Ærâ MCXLIII.* (*Arch.* de Clairvaux.) Si cette Date devoit s'entendre de l'Ere d'Eſpagne, elle ſe rapporteroit à l'an 1105 de l'Ere Chrétienne, & précéderoit par conſéquent de 10 ans la fondation de Clairvaux qui eſt de l'an 1115.

§. XI.

De l'Ere de Dioclétien, ou des Martyrs.

L'ÉLÉVATION de Dioclétien à l'Empire ne fut pas ſeulement l'époque de la réforme que les Alexandrins firent, comme nous l'avons dit ci-deſſus, (pag. XVI, col. 1,) à l'Ere du Monde qu'ils avoient adoptée; elle le fut encore d'une Ere nouvelle, qu'ils imaginerent, & à laquelle ils donnerent le nom de ce Prince. Celle-ci changea dans la ſuite de dénomination, & fut appellée l'*Ere des Martyrs*, afin de perpétuer le ſouvenir de la cruelle perſécution que Dioclétien excita contre les Chrétiens. Pour bien en-

(1) La plupart des Conciles de Carthage ſont datés de l'Ere d'Eſpagne.

(2) Le Concile d'Arles, célébré l'an 813 de J. C. porte la Date de l'Ere (d'Eſpagne,) 851.

tendre cette période & la faire quadrer parfaitement avec notre Ere de l'Incarnation, il faut ſavoir quelle étoit la différence du Calendrier Egyptien & du nôtre.

Avant la réformation du Calendrier Romain, faite par Jules-Céſar, l'année des Egyptiens étoit compoſée de 12 mois, chacun de 30 jours, à la fin deſquels on ajoutoit 5 jours, nommés par cette raiſon *épagomenes*, pour faire le nombre de 365. Mais comme il reſtoit au bout de chaque année environ ſix heures qu'on négligeoit, il arrivoit delà que tous les 4 ans chaque mois rétrogradoit d'un jour, de maniere que dans l'eſpace de 1461 ans, après avoir parcouru, l'un après l'autre, toutes les ſaiſons, ils ſe retrouvoient au même point où ils étoient au commencement, avec la différence d'une année entiere ſur le total. Le remede que les Aſtronomes d'Alexandrie imaginerent à cet inconvénient, fut d'ajouter tous les quatre ans un ſixieme épagomene, comme Jules-Céſar avoit ajouté dans le même intervalle un 29e jour au mois de Février. Par ce moyen, ils rendirent leur année fixe, de vague qu'elle étoit, & lui donnerent toute la conſiſtance & la régularité de l'année Julienne. (1) Le 29 du mois d'Août de celle-ci, fut le terme auquel ils firent répondre le premier jour de leur année commune, & le jour ſuivant commença leur année intercalaire. Sur quoi il eſt à remarquer, d'après le P. Pétau, que cette année intercalaire ne concourt pas avec l'année biſſextile des Romains, mais la précéde immédiatement, de maniere que c'eſt ſur ce Calendrier ainſi réformé, que poſe l'Ere de Dioclétien, dont le commencement répond au 29 (M. Rivaz dit le 27) Août de notre année chrétienne 284, premiere du régne de ce Prince. Mais la dénomination d'Ere des Martyrs qu'elle porte auſſi, sembleroit devoir la faire reculer juſqu'en 303, époque de l'Edit ſanglant que cet Empereur donna contre les Chrétiens. Cependant l'uſage contraire a prévalu juſqu'à nos jours, où l'on voit encore cette période uſitée parmi les Cophtes & les Ethiopiens. En la ſubſtituant dans notre table Chronologique à l'Ere d'Alexandrie, nous avons eu ſoin d'en marquer les années intercalaires d'un aſtériſque *, pour empêcher de les confondre avec celles du Calendrier Romain.

Voici une Table qui repréſente la correſpondance du Calendrier Egyptien & du nôtre, avec les noms que les Egyptiens & les Ethiopiens (2) donnent reſpectivement à leurs mois.

Mois Romains.		*Mois Egyptiens.*	*Mois Ethiopiens.*	*Somme réſultante à la fin de chaque mois.*
Août	29e jour.	Thoth.	Maſcaran.	30 jours.
Septembre	28e jour.	Paophi.	Tikmith.	60 jours.
Octobre	28e jour.	Athyr.	Hadar.	90 jours.
Novembre	27e jour.	Choéac, ou Cohiac.	Tacſam.	120 jours.
Décembre	27e jour.	Tybi.	Tir.	150 jours.
Janvier	26e jour.	Méchir, ou Machir.	Jacatith.	180 jours.
Février	25e jour.	Phaménoth.	Magabith.	210 jours.
Mars	27e jour.	Pharmouti.	Miazia.	240 jours.
Avril	26e jour.	Pachon.	Gimboth.	270 jours.
Mai	26e jour.	Payni.	Sene.	300 jours.
Juin	25e jour.	Epiphi.	Hamlr.	330 jours.
Juillet	25e jour.	Méſori.	Nahaſe.	360 jours.
Août	24e jour.	EPAGOMENES, appellés NISI par les Cophtes modernes, lorſque l'année eſt commune; & KEBUS, lorſqu'elle eſt intercalaire.		1
———	25e jour.			2
———	26e jour.			3
———	27e jour.			4
———	28e jour.			5
———	29e jour.	INTERCALAIRE.		6

L'année qui ſuit l'intercalaire commence au 30 Août. Mais comme elle concourt avec une année biſſextile Romaine, elle finit le 28 Août ſuivant, & celle d'après recommence le 29.

(1) Cette réforme, ordonnée par un Décret du Sénat de Rome l'an 16 de l'Ere Julienne, 30e avant J. C., n'eut ſon effet que 5 ans après, & ſeulement à Alexandrie. Le reſte de l'Egypte continua long-tems depuis de ſuivre l'année vague.

(2) Les Ethiopiens nomment les années de l'Ere des Martyrs les *années de grace*. Ils ne comptent pas néanmoins, par une ſuite continue, depuis l'an 284 de J. C.; mais ils ſe ſervent d'une période de 532 ans, à la fin de laquelle ils recommencent par l'unité. Ils ſuivent auſſi, pour l'Ere Mondaine, le Calcul de Jules Africain, & anticipent ſur nous l'Ere Chrétienne de 8 ans. (Ludolphe, L. 3, ch. 6, §. 97.)

§. XII.

§. XII.

De l'Ere de l'Hégire.

L'Ere dont se servent les Arabes & tous les Mahométans, se nomme Hégire. Elle a pour époque le jour que Mahomet s'enfuit de la Mecque à Medine, & ce jour répond, suivant l'usage civil, au Vendredi, 16 Juillet de l'an de J. C. 622 : mais les Astronomes, & même quelques Historiens, la mettent au Jeudi précédent, 15 Juillet; ce qui avance d'un jour toute la suite de l'Hégire. C'est une observation qu'il ne faut point perdre de vue, en lisant les Ecrivains Arabes (1).

Les années qui composent l'Hégire, sont des années Lunaires, dont le commencement répond, tantôt à un point, tantôt à un autre de notre année Solaire, plus longue, comme l'on sait, de 11 jours que l'année Lunaire. Son cours se divise en Cycles de 30 années, dont 19, appellées années communes, sont de 354 jours; les 11 autres, nommées intercalaires, ou abondantes, en comprennent un de plus. Celles-ci, entre-mêlées avec les premieres, sont les 2, 5, 7, 10, 13, 16, 18, 21, 24, 26 & 29. Chaque année est partagée en 12 mois, qui ont alternativement 30 & 29 jours, excepté le dernier qui, dans les années intercalaires, est de 30 jours. Dans notre Table Chronologique, ces années intercalaires sont marquées d'un asterisque * pour les distinguer des années communes.

Les mois de l'Hégire sont composés, comme les nôtres, de semaines, dont chaque jour, que nous appellerons férie, commence, (2) le soir après le Soleil couché. Ainsi notre Dimanche est la 1[ere] férie de la semaine Arabique, & notre Samedi la 7[e].

Tels sont les élémens de cette fameuse Ere. Les Astronomes ont des méthodes sures & démontrées, pour la faire quadrer parfaitement avec l'Ere Chrétienne. Mais trop compliquées & trop abstraites, elles ne peuvent entrer dans cette Dissertation, où l'on s'attache principalement à mettre les choses à la portée du commun des Lecteurs. Nous nous contentons d'en donner les résultats dans notre Table Chronologique, où nous avons placé l'Hégire à la suite de l'Ere des Martyrs, avec le mois, le jour & la férie de notre année, dans lesquels tombe le commencement de chaque année Arabique. Sur quoi il est à observer que les Astronomes Arabes nomment caractere de l'année, ou du mois, la férie par où l'année, ou le mois, commence. Ainsi chaque mois dans l'Hégire, aussi-bien que chaque année, a son caractere. Mais, comme notre Table Chronologique ne représente que le caractere de l'année, nous y suppléons ici par une autre Table, où l'on voit le caractere de chaque mois de toute année dont le caractere est connu.

Rien de plus simple que le systême sur lequel cette Table est dressée. Les 12 mois dont l'année Arabique est composée, sont alternativement, comme on l'a dit, de 30 & de 29 jours. Ceux-ci commencent & finissent la même férie; ceux-là finissent le lendemain de la férie, par où ils ont commencé. Ainsi lorsque Muharram, qui est de 30 jours, commence la 1[ere] férie, ou le Dimanche, il finit la 2[e] férie, ou le Lundi; Séfer qui le suit & n'a que 29 jours, commence & finit la 3[e] férie, ou le Mardi; Rabié I, qui vient après, ayant 30 jours, commence le Mercredi, ou 4[e] férie, & finit la 5[e] férie, ou le Jeudi; Rabié II, qui est de 29 jours, commence & finit le Vendredi, ou 6[e] férie. Il en est de même des mois suivans.

Faisons maintenant l'essai de cette Table, pour trouver, dans notre Calendrier Solaire Perpétuel, le commencement d'une année Arabique donnée, par exemple, de l'an 891 de l'Hégire, dont le premier jour, suivant notre Table Chronologique, répond au 7 Janvier de l'année Chrétienne 1486. Le caractere de cette année Arabique est la férie 7, & la Lettre Dominicale de notre année 1486 est A. Je cherche dans les Calendriers qui composent le Calendrier Solaire Perpétuel, celui qui porte le nom de cette Lettre, & j'y trouve qu'en effet le 7 Janvier tombe un Samedi : je jette ensuite les yeux sur la colonne perpendiculaire, qui a 7 en tête dans la Table des caracteres, & j'y vois que le mois Séfer a pour caractere 2, ou la 2[e] férie. Je compte 30 jours dans mon Calendrier A, depuis le 7 Janvier, & j'arrive à un Lundi, 6 Février, qui est le jour initial de Séfer. Rabié I a pour caractere 3, ou 3[e] férie; comptant 29 jours depuis le 6 Février, je trouve que ce mois Arabique commence le 7 Mars, qui est effectivement un Mardi. Le caractere de Rabié II est 5, ou férie 5[e]. C'est le Jeudi, 6 Avril, 30[e] jour après le 7 Mars. Dgioumadi I a pour caractere 6, ou férie 6[e]. Donc c'est par le Vendredi, 5 Mai, 29[e] jours après le 6 Avril, que ce mois débute. Le caractere de Dgioumadi II est férie 1 : c'est par conséquent le Dimanche 4 Juin, qui est son jour initial, 30[e] jour après le 5 Mai. Redgeb a pour caractere la férie 2, ou le Lundi, qui tombe le 3 Juillet, 29 jours après le 4 Juin. La férie 4[e], ou le Mercredi, caractérise le mois Schaban, & ce jour est le 2 Août, 30 jours après le 3 Juillet. Ramadhan commence

(1) Voici une preuve qui nous paroît démontrer qu'il ne faut pas fixer, dans l'usage civil, le commencement de l'Hégire au Jeudi 15 Juillet 622. L'échange du Traité de paix entre l'Empire & la Porte (dont les Préliminaires avoient été signés le 1 Septembre 1739) fut fait par le Comte d'Uhlefeldt, Ambassadeur de l'Empereur Charles VI, & Gianihi-Ali Pacha, Ambassadeur du Grand-Seigneur Mahmoud, sur un pont construit exprès au milieu de la Save, entre Belgrade & Semlin. Cet échange est daté, dans l'Acte qui fut dressé à ce sujet, du Vendredi 10 Juin 1740 de J. C. & du 15 de Rabié premier 1153 de l'Hégire. Ainsi il est certain qu'il y avoit alors 1152 années, 2 mois & 15 jours de l'Hégire de révolus. Ces 1152 années, 2 mois & 15 jours, sont composés de 408,304 jours. Si d'un autre côté on compte combien il y a de jours depuis & compris le Vendredi 16 Juillet 622, jusqu'au Vendredi 10 Juin 1740 inclusivement, on trouvera 1117 ans Juliens & 331 jours, lesquels forment précisément 408,304 jours. Par conséquent l'époque radicale de l'Hégire est le Vendredi 16 Juillet, 622 de J. C.

(2) *Les vrais noms Arabes de chaque jour de la semaine sont,*

Youm el-Ahad,	le premier jour,	ou Dimanche.
Youm el-Thani,	le second jour,	ou Lundi.
Youm el-Thaleth,	le troisieme jour,	ou Mardi.
Youm el-Arbaa,	le quatrieme jour,	ou Mercredi.
Youm el-Khamis,	le cinquieme jour,	ou Jeudi.
Youm el-Dgioumaa,	le jour d'assemblée,	ou Vendredi.
Youm el-Essabt,	le jour du Sabbat,	ou Samedi.

par la férie 5ᵉ, ou le Jeudi, qui est le 31 du même mois d'Août. Le premier jour de Schoual est le Samedi, 30 Septembre, parce que ce mois a pour caractere la férie 7ᵉ. Le caractere de Dzoulcaada étant 1, ou férie 1ʳᵉ, le commencement de ce mois arrive le Dimanche, 29 Octobre. Enfin Dzouledgé commence le Mardi, 28 Novembre, parce qu'il a pour caractere la 3ᵉ férie, & que le 30ᵉ jour après le 29 Octobre tombe un Mardi. Ce douzieme mois a fini & terminé l'an de l'Hégire 891, le 27 Décembre, qui est le 30ᵉ jour, y compris le 28 Novembre, parce que 891 est une année intercalaire; & comme nous l'avons dit ci-devant, le dernier mois Arabe est de 29 jours dans les années communes, & de 30 pour les années intercalaires: en conséquence l'an 892 a commencé le 28 Décembre, qui est un Jeudi, ou férie 5, comme on le voit dans notre Table Chronologique. Voilà donc toute mon année Arabique 891, combinée avec l'an de J. C. 1486. Mais il n'arrive pas toujours, & cela même est assez rare, qu'une année de l'Hégire commence & finisse dans la même année de J. C. Lorsqu'elle s'etend sur deux de nos années, il faut, après avoir épuisé le Calendrier sur lequel on a commencé l'opération, passer au suivant pour l'achever, si la 2ᵉ des deux années Chrétiennes, dont il s'agit, est une année commune. Mais si cette 2ᵉ année est bissextile, alors il faut sauter le Calendrier qui suit immédiatement, & prendre celui qui vient après, comme nous le disons dans l'Avertissement qui est à la tête de notre Calendrier Solaire Perpétuel, pag. 6. Par exemple, la premiere année de l'Hégire, qui commence le 16 Juillet, répondant aux années 622 & 623 de J. C. doit être supputée sur les Calendriers C & B, qui sont propres à ces deux années communes. Mais la seconde année de cette même Hégire, qui commence le 5 Juillet 623, & finit en 624, doit être supputée d'abord sur le Calendrier B, ensuite sur le Calendrier G, & non sur le Calendrier A, parce que l'année 624 est bissextile.

Voilà ce que nous avions à dire de l'Hégire, pour ce qui concerne la vérification des Dates. Ceux qui voudront s'instruire à fond sur cette matiere, pourront consulter le Commentaire de Gravius sur Ulug-Beg, celui de Christman sur Alfragan, le 7ᵉ Livre du P. Pétau, *De Doctrina Temporum*, le 1 Livre de la Chronologie réformée du P. Riccioli, & le 4ᵉ Tome des Elémens de Mathématiques de Wolfius.

Nous avons mis au bas de la Table des caracteres des mois de l'Hégire une récapitulation des différentes Eres qui composent notre Table Chronologique, afin que le Lecteur puisse voir d'un coup-d'œil le rapport précis qu'elles ont avec les années de Jesus-Christ.

§. XIII.

Du Cycle Pascal.

Le Cycle du Soleil est composé de 28 ans, & celui de la Lune, comme nous le dirons plus bas, de 19 ans. De ces ceux Cycles, de 28 & de 19 ans, multipliés l'un par l'autre, on en a composé un troisieme, qui est appellé le Cycle Pascal, parce qu'il sert à trouver la Pâque. C'est une révolution de 532 années, à la fin desquelles les deux Cycles de la Lune, les Réguliers, les Clefs des Fêtes Mobiles, le Cycle du Soleil, les Concurrens, les Lettres Dominicales, le Terme Pascal, la Pâque, les Epactes avec les nouvelles Lunes, recommencent, comme toutes ces choses étoient 532 années auparavant, & continuent le même espace d'années, en sorte que la seconde révolution est en tout semblable à la premiere, & la troisieme aux deux autres. C'est ce qu'on peut voir dans notre Table Chronologique, en comparant les années de la premiere révolution, qui commence un an avant notre Ere Chrétienne, avec celles de la seconde, qui commence en 532, &avec celles de la troisieme qui commence en 1064. Que le Lecteur prenne la peine de jetter les yeux sur la premiere année de J.C, sur l'an 533 & sur l'an 1065, il verra que ces trois années sont la seconde du Cycle Pascal, & que toutes les trois sont marquées aux caracteres suivans: Cycle Pascal 2, Cycle de 19 ans 2, Cycle Lunaire 18, Régulier 1, Clefs des Fêtes Mobiles 15, Cycle Solaire 10, Concurrent 5, Lettre Dominicale B, Terme Pascal 25 Mars, Pâque 27 du même mois, Epactes 11; que delà il passe à notre Calendrier Lunaire (p. 4 & 5) il trouvera au même tems, en prenant le Nombre d'Or 2, nouvelles Lunes, Janvier 12, Février 10, Mars 12, Avril 10, Mai 10, Juin 8, Juillet 8, Août 6, Septembre 5, Octobre 4, Novembre 3, Décembre 2. Ce rapport est parfait, & les mêmes années de chaque révolution du Cycle Pascal sont marquées des mêmes caracteres, jusqu'à la réformation du Calendrier faite en 1582. Depuis cette époque, le Cycle Pascal est devenu inutile pour tous ceux qui ont embrassé la réformation du Calendrier, & il ne peut plus servir qu'à ceux qui n'ont pas voulu s'y soumettre (1).

Si depuis 1582 nous avons continué de mettre le

(1 Les Chrétiens de la primitive Eglise firent usage de différens Cycles pour déterminer le jour auquel ils devoient célébrer Pâque. S. Prosper nous apprend que, l'an 46 de l'Ere vulgaire, ils commencerent de faire usage du Cycle de 84 ans, qu'ils emprunterent des Juifs. (*V. le Précis historique de la Forme de l'année chez les anciens Hébreux.* (pag. 84.) Mais le Cycle de 84 ans étant défectueux, S. Hippolyte, Evêque & Martyr, dressa un *Canon ou Cycle de XVI ans* (qui semble n'être qu'une octaétéride doublée) pour régler la Fête de Pâque: ce Cycle, répété sept fois, forme une période de *cent douze ans*, qui devoit servir depuis l'an 222 jusqu'en 333. S. Anatole, Evêque de Laodicée, dressa un nouveau Canon Pascal, contenant un *Cycle de 19 ans*, dans lequel il attacha l'Equinoxe du Printems au 22 de Mars, au lieu qu'il étoit déjà avancé au 21 selon le calcul des Alexandrins. Ce Cycle, commençant à l'an 276 a été entendu de peu de personnes, parce qu'il est plein de paradoxes: aussi n'a-t-il jamais été de grand usage dans l'Eglise.

Eusebe, Evêque de Césarée en Palestine, l'un des principaux Prélats du Concile de Nicée, dressa, quelque tems après son retour de ce Concile, un Canon Pascal, ou un Cycle de XIX ans, avec le secours du Canon de S. Hippolyte. Mais le résultat de son travail ne réunit pas tous les suffrages. Les Occidentaux eurent de la peine à s'accommoder de ce Cycle de XIX ans; & les peuples d'Orient & d'Egypte en ayant remarqué les inconvéniens, tout le monde convint du besoin que le sujet avoit d'être retouché. En conséquence l'Empereur Théodose, dès la premiere année de son régne, donna cette commission à Théophile, Prêtre alors, puis Evêque d'Alexandrie, qui dressa d'abord une espece de période composée de 23 Ennéadécaétérides ou Cycles de XIX ans, faisant en tout 437 ans. L'ayant achevée, il l'envoya quelque tems après à S. Jérôme pour être traduite en Latin. Mais, sur le peu d'apparence qu'il vit à la publier ou à la faire recevoir sitôt, il fit un autre Cycle, ou Canon Pascal, qui fut appellé *Cycle de cent ans*, quoi qu'il ne dût contenir que cinq Cycles lunaires de XIX ans, parce qu'il marquoit effectivement les Pâques pour cent ans, c'est-à-dire depuis 380 jusqu'à l'an 479. Ce Cycle fut embrassé & suivi généralement par-tout l'Empire. Quoiqu'il fut, sans contredit, le plus parfait de tous ceux dont l'Eglise avoit jusques là fait usage, il ne satisfit pas entièrement les Latins; ils y trouverent des difficultés qui les rebuterent jusqu'a leur faire reprendre leurs anciens calculs. Mais S. Cyrille, qui avoit succédé depuis 14 ou 15 ans à son oncle Théophile dans l'Evêché d'Alexandrie, & qui se croyoit chargé par toute l'Eglise du soin de régler la Pâque, entreprit la défense de son Cycle, & fit voir les défauts

Cycle Pascal dans notre Table Chronologique, c'eſt, 1° parce que tous ceux qui ſuivent le Calendrier réformé, ne l'ont pas admis auſſi-tôt après ſa publication, & que la plupart des Egliſes Proteſtantes ont été, juſques vers ces derniers tems, attachées au Calendrier Julien; 2° afin que ceux à qui il importe de connoître le jour où ceux qui ſuivent encore cet ancien Calendrier, célebrent la Pâque chaque année, puiſſent le ſavoir par le moyen du Cycle Paſcal continué. Pour cela, il ne faut que jetter les yeux ſur l'année de ce Cycle, depuis la réformation du Calendrier, & la comparer avec la même année du Cycle qui précede la réformation: la Pâque, ces deux années-là, tombe le même jour, ſuivant l'ancien Calendrier. Par exemple, je veux ſavoir quel jour les Proteſtans ont célébré la Pâque en 1600, je jette les yeux ſur la Table Chronologique & j'y vois, qu'en 1600 c'étoit la cinquieme année du Cycle Paſcal: je remonte enſuite au Cycle Paſcal précédent, & je vois que la cinquieme année de ce Cycle répond à l'an de J. C. 1068. La Pâque en 1068 tomboit le 23 Mars, d'où je conclus, ſans crainte de me tromper, qu'en 1600 les Proteſtans ont célébré la Pâque le 23 Mars. Par la même opération, je trouve toutes les Pâques des Proteſtans, juſquà ce qu'ils aient abandonné l'ancien Calendrier, & celles de tous ceux qui le ſuivent encore de nos jours, quelque année qu'on puiſſe me propoſer. Ces Pâques des Sectateurs de l'ancien Calendrier avancent, ou reculent ſur les nôtres, quelquefois d'un mois entier, tantôt elles s'en rapprochent plus ou moins: leurs mois ne s'accordent point auſſi entiérement avec les nôtres: ainſi pour bien s'entendre avec eux, il faut que dans leurs Actes publics, comme leurs Lettres miſſives, ils ajoutent, *vieux Style*, ou *nouveau Style*. La différence de l'un & de l'autre eſt aujourd'hui de 11 jours, dont le nouveau Style anticipe ſur le vieux, à cauſe du retranchement fait en 1582, duquel nous parlerons plus bas. Ainſi le premier du mois, ſuivant les Sectateurs du vieux Style, eſt le 11 ſelon nous, & le 19 pour eux eſt le 30 pour nous. Cette différente maniere de compter demande quelque attention, pour nous bien entendre avec ceux qui ne ſuivent pas le Calendrier réformé. Mais revenons au Cycle Paſcal.

Il eſt appellé par quelques Anciens, *Annus magnus*, & par d'autres, *Circulus*, ou *Cyclus magnus.* Nous l'appellons aujourd'hui la *Période Victorienne*, parce qu'elle a été compoſée par Victorius, natif d'Aquitaine, à la perſuaſion d'Hilaire, Archidiacre de l'Egliſe de Rome, ſous le Pontificat de S. Léon le Grand. Le P. Pagi, dans ſa Critique de Baronius, à l'an 469, n. 3, prouve que Victorius la compoſa l'an 457, à l'occaſion de la diſpute qui s'étoit élevée entre les Grecs & les Latins, au ſujet de la Pâque de l'an 455. Il fixe le commencement de cette Période à l'année de la Paſſion du Sauveur, qui, ſelon la maniere de compter de cet ancien Auteur, répond à l'an 28 de notre Ere Chrétienne, ou de l'Incarnation, comme nous comptons aujourd'hui. La mort de S. Jean de Réome, rapportée au premier ſiecle des Saints de l'Ordre de S. Benoît, eſt ainſi datée: *Anno Dñi quingenteſimo duodecimo juxta quod in Cyclo B. Victurii.... numeratur:* Date que le P. Mabillon rapporte à l'an 539 de l'Incarnation, en faiſant commencer la Période de Victorius avec la 28ᵉ année de Jeſus-Chriſt.

Mais cette maniere de la commencer n'a pas duré long-tems: Denis le Petit, qui a travaillé depuis ſur la même Période, lui a donné un autre commencement, & il la fait remonter un an au deſſus de notre Ere vulgaire, en ſorte que la premiere année de J. C. répond à la ſeconde année de la Période Victorienne, ainſi corrigée par Denis le Petit. Marianus Scotus, dans ſa Chronique, à l'an 531, dit: *Explicit magnus Cyclus Paſchalis* DXXXII *annorum, in cujus ſecundo anno juxta Dionyſium natus eſt Dominus.* C'eſt ainſi que nous avons arrangé le Cycle Paſcal dans notre Table Chronologique; mais nous ne prétendons pas que cet ordre ait été unique, même depuis Denis le Petit, & qu'il ait été ſuivi par tous ceux qui ont fait uſage de ce Cycle. (2) Voici une Date qui ne s'accorde point avec cet arrangement. Elle eſt tirée d'une Charte imprimée parmi les preuves du nouveau *Gallia Chriſtiana*, T. II, col 385. *Acta eſt hujuſmodi Eccleſiæ Cartula... anno Dominicæ Incarnationis* MLXXVI, *Indictione* XIV, *Cyclo Paſchali* X, *Epacta* XII, *Concurrentibus* V. Ce *Cyclo Paſchali* X ne quadre point avec notre arrangement. Il faudroit *Cyclo Paſcali* XIII, comme on peut le voir dans notre Table Chronologique.

Mais peut-être que *Cyclus Paſchalis* ne ſe prend point ici pour le Cycle Paſcal que nous expliquons, & qu'il ſe prend ponr *Cyclus Lunaris*, que, l'Auteur de la Charte auroit appellé *Paſchalis*, parce que ce Cycle Lunaire ſervoit auſſi aux Juifs à faire connoître la Pâque. Ce qui nous porteroit à le croire, c'eſt que le Cycle Lunaire x répond à l'an 1076, & que le Cycle Paſcal x, proprement dit, n'y répond

de la ſupputation Romaine qu'on vouloit lui ſubſtituer. Il réduiſit le Cycle centenaire de ſon oncle à 95 années, qui font une période de cinq Cycles lunaires de xix ans, & ſans attendre que les cent ans du Cycle de Théophile fuſſent expirés, il fit courir ſon Cycle réformé dès l'an 437. Néanmoins les Latins, regardant comme un joug fâcheux l'eſpece de dépendance où ils étoient à l'égard des Grecs & des Orientaux, pour la célébration de la Fête de Pâque, firent travailler Victorius ſur ce ſujet. Ce Calculateur compoſa donc la *Période Victorienne*, qu'il publia l'an 457, vingt ans après le commencement du Cycle de Théophile, réduit à 95 ans par ſaint Cyrille. Mais quoique Victorius eut adopté le Cycle lunaire des Grecs, il ſuivit de telle ſorte les ſupputations des Latins, qu'il rendit le Cycle de Théophile & de S. Cyrille inutile en Occident. Cependant on retomba bientôt dans l'inconvénient que le Pape S. Léon avoit voulu éviter pour toujours. C'étoit la diverſité de pratiques pour la célébration de la Pâque que le Concile de Nicée avoit ordonné de faire en un même jour dans toutes les Egliſes. Enfin Denis le Petit ayant entrepris d'abolir tout à la fois le Cycle de Victorius & le Cycle ancien des Latins, dreſſa un nouveau Canon Paſcal ſur le Cycle lunaire des Alexandrins; & il retint la grande Période de Victorius, compoſée des deux Cycles ſolaire & lunaire, multipliés l'un par l'autre. C'eſt ce qu'on appelle la *Période Dionyſienne* de 532 ans, qui ne differe de la Période Victorienne que parce qu'elle rouloit ſur les calculs des Orientaux ou Alexandrins, qui étoient plus ſurs que ceux des Latins que Victorius avoit employés pour flatter les Romains. Denis publia ſon nouveau Cycle l'an 526, dans le deſſein de le faire ſuccéder au Cycle de Théophile, réformé par S. Cyrille, lequel, ayant commencé l'an 437, devoit expirer en 531; & Denis fit commencer le ſien l'an 532. Ainſi, quoiqu'en diſent Blondel & M. Guibert, deux ſavans qui indiquent plutôt ce qui auroit dû être que ce qui s'eſt fait, nous perſiſtons à faire remonter le Cycle Paſcal à l'année qui précede l'Ere Chrétienne, & cela pour nous conformer aux Dates de ce Cycle qui ſe trouvent dans les Chartes & les Chroniques.

(2) En dreſſant ſur ce Cycle, de la maniere que nous l'expliquons ici, toutes les Pâques de l'ancien Calendrier, dans notre Table Chronologique, nous avons moins repréſenté ce qui s'eſt univerſellement pratiqué dans l'Egliſe juſque vers la fin du VIIIᵉ ſiecle, que ce qui auroit dû s'y pratiquer, comme on le verra dans les notes qui ſont au bas des pages de cette Table.

pas. Au reste, que cette conjecture soit vraie, ou fausse, il est constant d'ailleurs qu'il faut donner plusieurs commencemens au Cycle Pascal, comme il en faut donner plusieurs à la plupart de ces sortes d'époques (1).

M. Blondel, dans son Calendrier Romain, donneroit volontiers au Cycle Pascal, ou à la Période Victorienne un commencement bien différent de celui que nous lui donnons, en suivant Denis le Petit. » Si l'on vouloit, dit cet Auteur, en rétrogradant, chercher le commencement de cette Période, il faudroit prendre 457 années avant la naissance de Notre-Seigneur, dans laquelle on pourroit supposer que l'un & l'autre des deux Cycles a commencé, si nous voulons, suivant notre usage, que la premiere année des Chrétiens ait *deux* pour Cycle Lunaire, & *dix* pour Solaire. Par ce moyen nous trouverions que la premiere Période aura fini dans l'année 75 depuis la Nativité, qui avoit *dix-neuf* pour Cycle Lunaire, & *vingt-huit* pour Solaire; & partant que l'année 76, ayant le nombre 1 pour chacun de ces Cycles, est le commencement de la seconde Période; l'année 608, celui de la troisieme; l'année 1140, de la quatrieme; & l'année 1672 auroit été celui de la cinquieme, s'il n'y avoit point eu d'altération dans ces Cycles, par la correction du Calendrier. « Ainsi raisonne M. Blondel, qui marque plutôt ce qui auroit pu se faire que ce qui s'est fait. On peut remarquer, dans l'extrait que nous donnons de cet Auteur, qu'avec tous les Modernes il confond le Cycle Lunaire avec celui de 19 ans. Il faut néanmoins les distinguer, comme nous allons le faire voir.

§. XIV.

Du Cycle Lunaire, & du Cycle de XIX *ans, plus communément appellé, par les Modernes, le Nombre d'Or.*

Nous distinguons, avec les anciens Computistes & d'après un certain nombre de Chartes, le Cycle de la Lune du Cycle de XIX ans, ou Nombre d'Or, quoique plusieurs Auteurs & des Chartes, en plus grand nombre que les premiers, les confondent entiérement. Il est assez commun en effet de trouver dans les anciens monumens *Cyclus Lunæ*, ou *Lunaris & Cyclus decemnovennalis*, pris indifféremment l'un pour l'autre. C'est une méprise occasionnée par la ressemblance des deux Cycles. Le Cycle de la Lune, ou Lunaire, ainsi que le Cycle de XIX ans, est une révolution de 19 années, après lesquelles on recommence par 1, en continuant jusqu'à 19, par un cercle perpétuel, comme on le voit dans notre Table Chronologique, où ces deux Cycles sont marqués. Toute la différence qu'on remarquera entre l'un & l'autre, est que le Cycle de la Lune commence 3 ans plus tard que celui de 19 ans. Cette différence vient des Grecs & des Juifs modernes. Ceux-ci se servent du Cycle, que nous appellons de la Lune, & ils le commencent à l'Equinoxe d'Automne avec leur mois Thisri. Néanmoins, pour nous conformer à l'usage adopté par les Rédacteurs des Chartes, nous faisons commencer, dans notre Table Chronologique, les années de ce Cycle avec le mois de Janvier; ce qui est une anticipation d'environ 9 mois sur les années de ce Cycle Lunaire des Juifs. Ainsi ce Cycle Lunaire n'est point, comme le pense le savant M. Guibert, l'enveloppe des Epactes, mais un Cycle Lunaire invariable, que les Juifs modernes adopterent l'an 338 de notre Ere, & qui fait la base du Calendrier dont ils se servent encore de nos jours. (*V. le Calendrier des Juifs modernes*, pp. 84, 87 & 95.) Ce sont les Grecs d'Alexandrie qui nous ont transmis le Cycle de XIX ans, que nous faisons commencer avec notre mois de Janvier. Les Chrétiens ont fait usage de l'un & de l'autre Cycles dans les premiers tems; mais enfin celui de XIX ans a prévalu, & nos Auteurs modernes ont tellement oublié ce Cycle de Juifs, que nous n'en connoissons aucun qui l'ait employé pour expliquer les Chartes qui en sont datées.

Voici une de ces Chartes, d'autant plus remarquable, que les deux Cycles y sont également exprimés. Elle est de Henri, Comte d'Eu, en faveur de l'Abbaye de S. Lucien de Beauvais, & porte les Dates suivantes : *Acta sunt hæc anno ab Incarnatione Domini* MCIX, *Indictione* II, *Epacta* XVII, *Concurrente* IIII, *Cyclus Lunaris* V, *Cyclus decemnovennalis* VIII, *Regularis Paschæ* IIII, *Terminus Pascalis* XIIII *Kal. Maii, dies Paschalis* VII *Kal. Maii, Lunæ ipsius (diei Paschæ)* XXI, (Mabill. *Diplom.* p. 594.) Toutes ces Dates sont très exactes, & on peut les vérifier sur notre Table Chronologique à l'année 1109. Il est rare de trouver des Chartes où le Cycle de la Lune & le Cycle de XIX ans soient aussi clairement distingués que dans celle que nous venons de rapporter. Mais il n'est pas rare d'en trouver qui soient datées du Cycle de la Lune, selon les Juifs modernes, au lieu de l'être du Cycle de XIX ans, selon les Grecs. De ce nombre sont la fondation du Monastere de Quimperlé, en 1209, qui est datée, *Cyclus Lunæ* I, au lieu de IV; une donation de l'an 1069, faite à la même Abbaye, datée, *Cyclus Lunæ* III, au lieu de VI; une Lettre de Baldric, Evêque de Dol, pour l'Abbaye de Saint-Florent de Saumur, datée, *Cyclo Lunari* V, au lieu de VIII. (Voy. D. Morice, *Preuve de l'Histoire de Bretagne*, T. I, col. 366, 432 & 517.)

Parmi les Chartes qui sont datées du Cycle Lu-

(1) Dans un manuscrit du College de Clermont, suivant le témoignage du P. Labbe, (*Eloges Histor.* T. II, p. 70,) on marque ainsi la Date de la mort de Thierri IV, dit de *Chelles*, Roi de France : *A Nativitate Domini usque in præsentem annum, in quo Theudericus, Rex Francorum, defunctus est*, DCC. XXXVII, *in quo anno Indictione quintâ, Epactâ* XV, *Concurrente I, Lunæ circulum* XIII. XIV. XII. *Kalend. Aprilis, Pascha* IX *Kal. Aprilis, Luna* XVII, XXIV *de annorum* DXXXII, *secundùm Græcos, Cyclo.* Ce Cycle de 532 ans, selon les Grecs, avoit commencé 151 ans avant J. C., puisqu'en 737 il étoit à la 24[e] année de sa 3[e] révolution. C'est un exemple, entre plusieurs, des divers commencemens qu'on a donnés au Cycle Pascal.

Dans les deux éditions précédentes nous avons dit que nous n'avions trouvé aucune Charte qui fût datée par les années du Cycle Pascal. Mais depuis il nous en est tombé une entre les mains, où cette Date est exprimée avec plusieurs autres. L'objet de cet Acte est une donation que Roclenus, Prévôt de l'Eglise de Châlon-sur-Saône, fait de plusieurs fonds situés *in villa Cianis*, (ce lieu nous est inconnu,) en faveur de l'Abbaye de Cluni. La piece finit ainsi : *Actum publicè Cabilonis civitate, anno ab Incarnat. Dom.* MLXIII. *Indict.* I. *Epactâ* XVIII. *Concurrente* II. *residente Romæ Alexandro Papâ discretissimo, regnante in Francia Philippo Rege, anno regni ejus* V. *Secundo magno anno ab Incarnatione Domini nostri Jesu Christi, qui constat* DXXXII *annis. Decemnovennali Cyclo* LVI[o] IIII *non. Junii.* (*Arch. de Cluni.*) La grande année, dont il s'agit ici, n'est autre chose que le Cycle Pascal dont la seconde révolution expira l'an 1063 de J. C., de même que la 56[e] du Cycle de 19 ans.

naire, selon les Juifs modernes, nous n'en avons trouvé aucune où ce Cycle ne commence au premier Janvier; mais parmi celles qui sont datées du Cycle de XIX ans, ou du Cycle de la Lune, confondu avec le Cycle de XIX ans, nous en avons rencontré quelques unes où ce Cycle commence avec le mois de Janvier, & d'autres avec le mois de Mars; mais les Alexandrins ne commençoient ce Cycle qu'avec leur année, dont le jour initial étoit le 29[e] d'Août. Ces divers commencemens du Cycle de XIX ans doivent être remarqués pour accorder certaines Dates où il paroît qu'il y a de l'erreur, quoiqu'il n'y en ait point. Ils servent aussi pour fixer le tems de certaines Chartes, données en Janvier, ou en Février. Telle est celle de la fondation du Prieuré de Quiberon, rapportée parmi les Preuves de la nouvelle Histoire de Bretagne, T. I, col. 363, dont nous croyons devoir examiner ici les Dates, parce qu'elles prouvent ce que nous avançons. Les voici : *Anno ab Incarnatione Domini MXXVII, Circulus Lunæ II, Indictio XI, Epacta XXII, Concurrens B I.* Nous voyons par toutes ces Dates que cette Charte a été donnée en Janvier, ou en Février de l'an 1028, selon notre maniere présente de compter. Elle marque l'an MXXVII, parce qu'alors on ne commençoit ordinairement l'année qu'à Pâque. Le *Circulus Lunæ II* est ici le même que le Cycle de XIX ans. L'Auteur de la Charte ne compte que *deux*, comme si l'an 1028 de J. C. n'étoit que la seconde année du Cycle de XIX ans, quoique ce soit la troisieme, parce qu'il ne commence à compter cette troisieme année qu'avec le mois de Mars, & que la Charte a été donnée auparavant. L'Indiction XI & l'Epacte XXII marquent l'année 1028, de même que le Concurrent B I, c'est-à-dire *bissextili I.* Ce Concurrent I, au lieu de VII, que l'Auteur auroit pu mettre, la Charte ayant été donnée avant le 25 Février, prouve ce qu'on dira plus bas à l'article des Concurrens; savoir, qu'il y a des Chartes, données en des années bissextiles, où le Concurrent, qui ne devroit avoir lieu que depuis ce jour-là, est néanmoins marqué dès le mois de Janvier. Pour le *Luna VII* de notre Charte, il montre qu'elle a été donnée le 7 Janvier, ou le 6 Février, comme on peut s'en convaincre, en consultant notre Calendrier Lunaire. L'accord de toutes ces Dates est donc parfait; mais on ne le voit tel qu'en faisant commencer avec le mois de Mars le Cycle Lunaire, pris pour celui de XIX ans.

Mais il y a d'autres Chartes où le mois de Janvier est regardé comme le premier du Cycle de XIX ans. Donnons-en au moins un exemple. Parmi les preuves du I[er] Tome du nouveau *Gallia Christiana*, p. 165, on voit un Diplôme de Gaston VI, Vicomte de Béarn, qui est ainsi daté : *Factum est hoc anno Incarnationis Verbi MCLXXXI, Indictione XIV, Epactâ III, Concurrente III, Cyclo decemnovennali IV, Feriâ II Idus Februarii.* Ce *Feria II Idus*, ou *ante Idus Februarii*, étoit le neuvieme Février en 1181. Toutes les autres Dates marquent la même année. Mais pour accorder le Cycle *decemnovennalis IV* avec ces autres Dates, on doit faire commencer ce Cycle avec le mois de Janvier. En ne le faisant commencer qu'avec le mois de Mars, il faudroit III, au lieu de IV. Preuve évidente qu'il y avoit des Anciens qui faisoient concourir le commencement du Cycle de XIX ans avec le 1 de Janvier, pendant que d'autres le prenoient du 1 Mars; d'où il résulte que cette régle, *muta Cyclum Lunarem in Kalendis Januarii, Cyclum decemnovennalem in Kalendis Martii*, que nous lisons dans un manuscrit de S. Serge d'Angers du XI[e] siécle, est une régle semblable à la plupart des régles des Computs & des Calculs de ces tems-là, & qu'elle n'est pas moins sujette à de fréquentes exceptions, du moins pour ce qui regarde le commencement du Cycle de XIX ans avec le mois de Mars.

Ces deux Cycles de la Lune, selon les Juifs modernes, & de XIX ans, selon les Grecs, sont également appellés *Nombre d'Or.* On croit qu'on les a ainsi nommés, parce qu'on les écrivoit en caracteres d'or dans les anciens Calendriers, où ils servoient à faire connoître quel jour des 12 mois solaires tomboit la nouvelle Lune de chaque année de l'un ou de l'autre de ces Cycles. Pour cela, on les écrivoit vis-à-vis du jour de chaque mois solaire où la nouvelle Lune tomboit, comme on voit les Epactes imprimées dans nos Bréviaires depuis la réformation du Calendrier, faite en 1582. C'est ainsi qu'on les voit aussi dans notre Calendrier Lunaire Perpétuel, où nous les avons réunies avec les nouvelles Epactes. Ces Epactes, comme nous le dirons plus bas, indiquent les nouvelles Lunes de chaque mois, selon le nouveau Style. Les Nombres d'Or les indiquoient de même dans le Calendrier des Romains, & dans le vieux Calendrier de l'Eglise, fait au tems du Concile de Nicée, en l'an 325. En dressant ce vieux Calendrier, on changea les Nombres d'or, qui étoient vis-à-vis des jours de chaque mois, dans le Calendrier Romain, & on en mit d'autres à leur place. Ces nouveaux Nombres d'or furent placés selon le Cycle de XIX ans, que nous avons dit nous venir des Grecs. Or c'est sur ce dernier Cycle, qu'on qualifie spécialement aujourd'hui Nombre d'or, que nous indiquons les nouvelles Lunes dans notre Calendrier Lunaire, telles qu'elles étoient indiquées dans le vieux Calendrier. C'est pourquoi, sans nous arrêter davantage au Cycle que nous avons dit nous venir des Juifs Modernes, & dont nous avons assez parlé, pour faire voir l'usage qu'on en a fait dans les Dates, nous nous croyons obligés de pousser plus loin nos recherches touchant le Cycle de XIX ans, si célebre parmi nos Anciens, & même encore aujourd'hui.

Ce Cycle est composé de 19 années Lunaires, dont il y en a 12 qu'on appelle *communes*; & les 7 autres sont appellées *embolimiques*, du Grec ἐμβολισμος, ou ἐμβολίμος, qui veut dire intercalaire, inséré, ou ajouté. Entre ces années communes il y en a 8 de 354 jours & 4 de 355 jours; & parmi les années embolimiques, 6 de 384 jours & une de 383 jours, qui est la derniere du Cycle de XIX ans; c'est-à-dire qu'il y a 120 mois pleins, non compris les 4 jours bissextils, ce qui fait que les Lunaisons qui finissent au mois de Mars dans ces années ont 31 jours, au lieu qu'elles n'en auroient que 30 sans cette raison, & 115 mois caves, ce qui produit en tout 6939 jours, lesquels 6939 jours font précisément 19 années Solaires (1), selon le Calcul des Anciens. Ainsi, suivant eux, les 19 années du Cycle Lunaire, ou de XIX ans, répondent parfaite-

(1) Dix-neuf années Solaires font 6939 jours & 18 heures, à raison de 365 jours, 6 heures chacune, & 19 années Lunaires, y compris les 7 années Embolimiques, ou de 13 Lunaisons, font aussi le même nombre de jours & d'heures : car il y a d'abord 228 Lunaisons en 19 ans, si on n'en compte que 12 par an. Elles sont alternativement de 30 & de 29 jours, ce qui fait déjà 6726 jours. Il y a ensuite 209 jours pour les Embolismes, plus 4 jours, 18 heures à intercaler dans chaque Cycle Lunaire,

ment à 19 années Juliennes, ou Solaires; au moins ils le supposoient ainsi dans leur maniere de comparer, ou d'accorder les années selon le cours de la Lune, avec les années selon le cours du Soleil. Notre Table Chronologique & notre Calendrier Lunaire, sont dressés sur cette supposition, suivant laquelle les 19 années du Cycle de XIX ans étant écoulées, les nouvelles Lunes retomboient aux mêmes jours & aux mêmes heures qu'elles étoient tombées 19 années auparavant; ensorte que pour toutes les nouvelles Lunes, le Cycle qui succédoit, étoit entiérement semblable au Cycle précédent. Telle étoit la supposition des Anciens.

Mais il y avoit de l'erreur dans leur calcul, parce que les 19 années de la Lune ne répondent point parfaitement aux 19 années du Soleil; celles-ci surpassent les premieres de 2 heures & un peu plus. Ces 2 heures & un peu plus, négligées pendant plusieurs siécles, avoit dérangé considérablement, & les nouvelles Lunes, & tout l'ancien Calendrier. Ce dérangement, qu'il est inutile d'expliquer ici en détail, fut réformé, comme on l'a dit ci-devant, par le Pape Grégoire XIII en 1582, au moyen du retranchement de 10 jours que l'on fit dans le mois d'Octobre, pour remettre l'Equinoxe du Printems au 21 Mars, comme il étoit en 325, au tems du premier Concile de Nicée, qui avoit fait dresser l'ancien Calendrier. Les nouvelles Lunes furent aussi avancées, pour être remises au jour qu'elles tombent (1). On fit de plus un changement dans l'ordre des 7 années embolimiques du Cycle de XIX ans. Avant la réformation, ces 7 années étoient, la seconde, la cinquieme, la huitieme, la onzieme, la treizieme, la seizieme & la dix-neuvieme; les douze autres étoient communes. Depuis la réformation, les années embolimiques sont, la troisieme, la sixieme, la neuvieme, la onzieme, la quatorzieme, la dix-septieme, la dix-neuvieme; les douze autres sont communes. Voyons maintenant l'ordre des nouvelles Lunes de ces deux sortes d'années, tant dans l'ancien, que dans le nouveau Calendrier. Comme chaque Lune, selon son cours Astronomique, est à-peu-près de 29 jours & demi, tous les Computistes, anciens & nouveaux, en comptent une de 30 jours, qu'ils appellent *pleine*, & l'autre de 29 jours, qu'ils appellent *cave*; & cela toujours à l'alternative, autant qu'il est en eux. Sur ce plan ils donnent 30 jours à la Lune de Janvier, 29 à celle de Février, 30 à celle de Mars, 29 à celle d'Avril, 30 à celle de Mai, 29 à celle de Juin, 30 à celle de Juillet, 29 à celle d'Août, 30 à celle de Septembre, 29 à celle d'Octobre, 30 à celle de Novembre, & enfin 29 à celle de Décembre. Ils gardent exactement cet ordre alternatif; en donnant toujours 30 jours à chaque Lune des mois impairs, & 29 à chaque Lune des mois pairs de toutes les années communes, tant avant, qu'après la réformation du Calendrier. C'est ce dont on peut se convaincre par notre Calendrier Lunaire, si l'on veut bien prendre la peine de compter les jours de chaque Lunaison de ces années communes.

Il n'en est pas de même des années embolimiques: dans celles-ci les Computistes sont obligés de déranger cette suite de Lunes de 30 & de 29 jours, à cause de la treizieme Lunaison qu'ils intercalent dans ces années. Donnons un exemple de ces dérangemens, & examinons qu'elles sont les Lunaisons de la 19e année du Cycle de XIX ans, que nous avons dit être embolimiques, selon tous les Computistes anciens & nouveaux, avant & après la réformation. D'abord, pour trouver treize Lunaisons, ou treize mois Lunaires dans cette 19e année comme dans toutes les autres années embolimiques, il faut savoir que la Lune est censée appartenir au mois où elle finit, & non pas au mois où elle commence, selon cette maxime des anciens Computistes: *In quo completur mensi Lunatio detur* (2). Il faut donc que nous remontions au mois de Décembre de la 18e année du Cycle de XIX ans, pour trouver combien de jours on doit donner à la Lunaison du mois de Janvier de la 19e année de ce Cycle. Cela supposé, nous trouvons par notre Calendrier Lunaire, qu'avant la réformation, la Lune de Janvier de la 19e année du Cycle de XIX ans, commençoit le 6 du mois de Décembre précédent; que la Lune de Février commençoit le 5 Janvier; que celle de Mars commençoit le 3 Février; que celle d'Avril commençoit le 5 Mars; celle de Mai le 4 Avril; celle de Juin le 3 Mai; que celle de Juin encore, (parce que c'est au mois de Juin que se trouve l'embolisme, ou la Lune intercalaire de la 19e année du Cycle de XIX ans,) commençoit le 2 du même mois; que celle de Juillet commençoit le 1, & celle d'Août le 30 du même mois de Juillet; celle de Septembre le 28 Août; celle d'Octobre le 27 Septembre; celle de Novembre le 26 Octobre, & enfin celle de Décembre le 25 Novembre. Voilà les commencemens des 13 Lunes de la 19e année du Cycle de XIX ans, avant la réformation. Pour s'en assurer, qu'on jette les yeux sur le Nombre d'or XIX, marqué dans notre Calendrier Lunaire; on y verra

à cause des années Solaires Bissextiles que ce Cycle renferme; & ces trois nombres réunis donnent précisément la même somme que ci-dessus, 6939 jours 18 heures. C'est ainsi que raisonnerent les plus habiles des Astronomes qui s'occuperent à la rédaction du Calendrier depuis le Concile de Nicée.

Mais leur supputation n'étoit pas exempte d'erreur; car des observations plus exactes que les leurs, ont fait voir que la durée moyenne d'une Lunaison n'est pas seulement de 29 jours, 12 heures; elle a 44′, 3″ de plus. Or cette durée multipliée par 235 (nombre des Lunaisons comprises dans le Cycle) ne donne pour produit que 6939 jours, 16h. 31′, 45″, & non pas 6939 jours, 18 heures. Mais comme la durée de l'année Tropique n'est que de 365 jours, 5h., 48′, 45″, il s'ensuit que 19 révolutions Solaires vraies ne valent que 6939 j., 14h., 26′, 15″; & comme 235 Lunaisons moyennes forment 6939 j., 16h., 31′, 45″, il est évident que le Cycle Lunaire anticipe, sur 19 révolutions Solaires, de 2h., 5′, 30″; & c'est en quoi consiste l'anticipation des nouvelles Lunes.

(1) On peut voir dans notre Calendrier Lunaire quelle est la différence des nouvelles Lunes du Calendrier Grégorien & de celles de l'ancien Calendrier depuis 1582. C'est ce qu'on ne pouvoit voir dans la premiere édition de cet Ouvrage, où les seules nouvelles Lunes du nouveau Calendrier sont marquées depuis sa publication.

(2) Tous les Ecrivains néanmoins ne s'accordent pas sur cet article. M. Rondet, dans une Dissertation insérée dans le Journal Ecclésiastique, (Janvier 1774) prétend prouver que la Lune Pascale doit être appellée Lune de Mars. Mais l'usage, suivant la régle des Computistes, que nous avons citée, est contraire; & cet usage est attesté par Clavius (*part.* 2, *ch.* 4, p. 156,) par M. Blondel, dans son *Histoire du Calendrier Romain*, & par l'Auteur d'un Mémoire intitulé: *Question curieuse, où l'on demande de quel mois l'année Solaire doit prendre son nom chaque mois de l'année Lunaire.* (Journ. de Trévoux, Mai 1741.) Le vénérable Bede pensoit que le mois Lunaire devoit prendre son nom du mois Solaire où arrive la pleine Lune: cela seroit plus naturel. D'autres ont prétendu qu'il falloit donner au mois Lunaire le nom du mois Civil où étoit renfermé le plus grand nombre de jours; d'autres enfin le nom du mois où la Lune commençoit. Mais il faut s'en tenir à l'usage le plus général; & sur ce principe, la Lune de Mars n'est jamais la Lune Pascale. Cependant il faut avouer qu'une semblable dénomination des Lunes sera toujours équivoque, qu'elle ne sera jamais comprise par le grand nombre de ceux qui s'en serviront, & qu'il n'y a aucune raison fondée dans la nature pour la conserver.

qu'il répond à tous les jours que nous venons d'énoncer, à l'exception du premier, c'est-à-dire du 6 Décembre, auquel répond le Nombre d'or XVIII, parce que ce mois est de la 18e année du Cycle. Ces commencemens des 13 Lunes de la 19e année du Cycle de XIX ans étant connus, il est aisé de trouver combien les anciens computistes donnoient de jours à chaque Lunaisons en cette année-là, & quel ordre ils gardoient dans ces Lunaisons. Voici l'un & l'autre. Ils donnoient 30 jours à la Lune de Janvier, 29 à celle de Février, 30 à celle de Mars, 30 à celle d'Avril, 29 à celle de Mai, 30 à la premiere de Juin, & 29 à la seconde, 29 à celle de Juillet, 29 à celle d'Août, 30 à celle de Septembre, 29 à celle d'Octobre, 30 à celle de Novembre, & enfin 29 à celle de Décembre. On voit combien cet ordre est différent de celui des années communes, où tous les Computistes anciens & modernes, donnent constamment 30 jours de Lune à nos mois impairs, Janvier, Mars, &c., & 29 à tous les mois pairs, Février, Avril, &c. Cet ordre alternatif de 30 & de 29 jours donnés aux Lunaisons, est plus ou moins dérangé dans les années embolimiques, par le mois intercalaire qu'on y ajoute; mais il ne l'est considérablement que dans la 8e, la 11e & la 19e année du Cycle de XIX ans avant la réformation. Quant aux autres années embolimiques, surtout depuis la réformation, l'ordre des Lunaisons y est très peu troublé par l'embolisme, ou la 13e Lune ajoutée. Par exemple, tout le dérangement qui se trouve dans la 19e année du Cycle de XIX ans, consiste en ce qu'on y donne deux Lunes de 29 jours au mois de Décembre : pour tous les autres mois de cette année, l'ordre des Lunaisons de 30 & de 29 jours y est parfaitement gardé.

Nous n'entrerons point dans un plus grand détail de ces dérangemens causés par l'embolisme. Il suffit d'en avoir averti en général, & d'avoir marqué les années où ces dérangemens sont plus considérables; afin que si le Lecteur les remarque, il ne juge point que ce sont des fautes glissées dans notre Calendrier Lunaire. Soit pour les années communes, soit pour les embolimiques, ce Calendrier indique les nouvelles Lunes aux jours qu'elles tombent, tant dans l'ancien, que dans le nouveau Style. Ce Comput, même depuis la réformation, n'est pas entiérement conforme au calcul Astronomique; & les Computistes n'ont pu encore parvenir à établir une regle générale qui convînt à tous les tems, ou qui marquât pour toujours les nouvelles Lunes avec la même précision que les Astronomes les marquent. Les Epactes, par lesquelles on les regle dans le nouveau Calendrier, les marquent ordinairement un jour ou deux, & quelquefois trois, plus tard qu'elles n'arrivent, quoique ce Calendrier soit dressé avec tout le soin possible. De-là vient que nous célébrons quelquefois Pâques le 2e Dimanche après le 14e de la Lune, quoique la regle générale soit de la célébrer le premier. Les Savans qui ont travaillé à la réformation du Calendrier, ont prévu cette irrégularité; mais ils n'ont pu y remédier, sans s'exposer à tomber dans une autre, qui leur a paru beaucoup plus considérable. C'est qu'en établissant une regle différente de celle qu'ils ont établie, nous aurions quelquefois célébré Pâque le 14e de la Lune, comme les Juifs; usage qu'on vouloit absolument éviter. Ceci, qui ne regarde notre Table Chronologique, qu'autant que nous y marquons les Pâques, soit dit en passant pour ceux qui ignorent pourquoi nous célébrons quelquefois cette grande Fête sept jours plus tard que nous ne devrions la célébrer.

§. XV.

Des Réguliers.

On distingue deux sortes de Réguliers, les Réguliers Solaires & les Réguliers Lunaires. Les premiers sont un nombre invariable, attaché à chaque mois, comme on le voit dans la Table suivante.

TABLE DES RÉGULIERS SOLAIRES QUI RÉPONDENT A CHAQUE MOIS.

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Octob.	Nov.	Déc.
2	5	5	1	3	6	1	4	7	2	5	7

On se servoit des Réguliers avec les Concurrens, dont nous parlerons au Paragraphe XVIII, pour trouver quel jour de la semaine tomboit le premier de chaque mois. Pour cela, il faut ajouter les Réguliers du mois aux Concurrens de l'année. Ces deux nombres réunis ensemble, en font un troisieme, qui est le total. Si ce total ne surpasse point celui de sept, il marque le jour de la semaine que l'on cherche : s'il surpasse le nombre sept, il faut retrancher sept, & ce retranchement fait, le nombre restant marque quel jour de la semaine tomboit le premier de chaque mois de l'année en question. Ceci deviendra clair par un exemple : je prends l'année 78 de J. C.; cette année on comptoit trois Concurrens, comme on le voit dans la Table Chronologique. J'ajoute à ces trois Concurrens le Régulier du mois de Janvier, qui est deux; le total est cinq : ainsi le 1 de Janvier en 78 étoit la cinquieme férie, ou le Jeudi. En Février on comptoit cinq Réguliers; ajoutons-les aux trois Concurrens, cela fait huit; retranchons sept, reste un. Donc le premier Février en 78 étoit le premier de la semaine, ou un Dimanche. Je fais la même opération pour tous les mois de la même année, & je trouve que le premier de Mars étoit un Dimanche, le premier d'Avril un Mercredi, le premier de Mai un Vendredi, le premier de Juin un Lundi, le premier de Juillet un Mercredi, le premier d'Août un Samedi, le premier de Septembre un Mardi, le premier d'Octobre un Jeudi, le premier de Novembre un Dimanche, le premier de Décembre un Mardi. Pour savoir si je ne me suis point trompé dans le calcul que je viens de faire, je jette les yeux sur la Table Chronologique, & je trouve qu'en 78 la Lettre Dominicale étoit D; je passe ensuite au Calendrier Solaire Perpétuel, & j'examine au Calendrier D, quel jour de la semaine tombe le premier de chaque mois, & je trouve que dans mon calcul j'ai bien rencontré par-tout. En effet, il n'est pas possible de s'y tromper pour les années communes, ni même pour les bissextiles, pourvu qu'on retranche une unité sur les Concurrens, aux mois de Janvier & de Février, (par la raison que dans ces années, comme nous le dirons en son lieu,

ils changent au 25 Février). Si donc en une année bissextile l'on compte, par exemple, deux Concurrens, il n'en faut compter qu'un, pour trouver le premier jour de Janvier & celui de Février, & il en faut compter trois, pour trouver le jour initial des mois suivans.

Les Réguliers Lunaires sont aussi un nombre invariable, attaché à chaque mois de l'année. Ajoutés aux Epactes, ils faisoient connoître quel étoit le jour de la Lune le premier de chaque mois. Comme tous les anciens Computistes ne s'accordoient point sur le commencement de l'année Lunaire, ils ne s'accordoient point aussi en tout sur le nombre des Réguliers Lunaires, qu'il falloit attacher à chaque mois. Ceux qui commençoient l'année Lunaire avec le mois de Janvier, ou avec le mois de Mars, attachoient autant de Réguliers Lunaires à chaque mois, que la Lune avoit de jours le premier de chaque mois de la premiere année du Cycle de 19 ans. Cette année, comme on peut le voir dans notre Calendrier Lunaire, le premier de Janvier étoit le neuvieme de la Lune, puisque la nouvelle Lune tomboit le 24 Décembre précédent, & que depuis le 24 Décembre jusqu'au premier Janvier inclusivement, il y a 9 jours. Suivant cette regle appliquée à chaque mois de la premiere année du Cycle de 19 ans, voici une Table qui va nous apprendre, combien les anciens Computistes, qui commençoient l'année Lunaire au 1 Janvier, ou au 1 Mars, attachoient de Réguliers Lunaines à chaque mois de l'année quelle qu'elle soit.

TABLE DES RÉGULIERS LUNAIRES

Selon les Computistes qui commençoient l'année avec le mois de Janvier, ou avec le mois de Mars.

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Octob.	Nov.	Déc.
9	10	9	10	11	12	13	14	15	16	18	18

Maintenant pour savoir le jour de la Lune au 1 Janvier de la seconde année du Cycle de 19 ans, il ne falloit qu'ajouter l'Epacte de cette année, qui est onze, comme on le voit dans la Table Chronologique, aux neuf Réguliers de ce mois. Neuf & onze font vingt. Donc le premier de Janvier de la seconde année du Cycle de 19 ans, étoit le vingtieme de la Lune cette année-là. Il en faut excepter les années 8, 11 & 19, qui étoient des années *embolimiques*, ou de 13 mois Lunaires, auxquels les Réguliers & les Epactes reunis ensemble, ne marquoient point exactement le jour de la Lune au premier de chaque mois, parce que l'ordre des Lunes *pleines*, ou de 30 jours, & des Lunes *caves*, ou de 29 jours, étoit troublé, ou dérangé ces années-là par le mois intercalaire, ou ajouté, comme on l'a dit au Paragraphe précédent, p. *xxvij* Les anciens Computistes suppléoient alors au défaut des Réguliers & des Epactes, par la connoissance qu'ils avoient de l'irrégularité de ces années, & de la maniere de compter les Lunes en ces occasions.

Les autres Computistes, qui commençoient l'année Lunaire au mois de Septembre avec les Egyptiens, & 4 mois avant l'année Julienne, donnoient cinq Réguliers Lunaires aux mois de Septembre & d'Octobre, & sept aux mois de Novembre & de Décembre. Pour tous les autres mois, ils convenoient parfaitement avec ceux qui commençoient l'année Lunaire avec le mois de Janvier, ou avec le mois de Mars. La cause de cette différence saute aux yeux. Ce ne sont point les mêmes mois de Septembre, d'Octobre, de Novembre & de Décembre, chez les uns & les autres. Ces 4 mois, selon ceux qui commençoient l'année avec le mois de Septembre, appartenoient à une année ; & les mêmes mois, selon ceux qui commençoient l'année Lunaire avec le mois de Janvier, ou avec le mois de Mars, appartenoient à une autre année, qui est la suivante : ainsi l'on ne doit point s'étonner s'ils attachoient un différent nombre de Réguliers Lunaires à ces 4 mois. Pour les accorder ensemble, il ne faut qu'ajouter 11 d'Epacte, que comptoient ceux qui commençoient l'année Lunaire avec l'année Julienne, & qui n'étoit point comptée par ceux qui commençoient leur année Lunaire 4 mois auparavant. Cinq & onze font seize ; ce sont les Réguliers de Septembre & d'Octobre : sept & onze font dix-huit ; ce sont les Réguliers de Novembre & de Décembre.

Il ne sera peut-être pas hors de propos d'éclaircir ici une petite Table des Réguliers Lunaires, qui se trouve dans le Glossaire de du Cange, au mot *Regulares*. Elle est dressée selon ceux qui commençoient l'année au mois de Septembre avec les Egyptiens. Il y a dans cette Table une colonne de chiffres marqués ainsi, Lxxx, Lxxix vis-à-vis de chaque mois. Ces chiffres Lxxx, Lxxix, sont répétés six fois alternativement, & l'on ne voit pas d'abord ce qu'ils signifient. Cette obscurité vient de ce qu'ils sont mal imprimés. Voici comment ils auroient dû l'être : L. xxx, L. xxix. La lettre L signifie *Lune*, & les chiffres xxx, ou xxix, signient les jours de la Lune, qui, selon la maniere de compter des Computistes, a xxx & xxix jours alternativement, excepté les années embolimiques, où cet ordre est dérangé, comme on l'a dit ci-devant. Revenons à nos Réguliers Solaires & Lunaires.

Jusqu'ici tout ce que nous avons dit, des uns & des autres Réguliers, est plus curieux qu'il n'est nécessaire pour l'intelligence de notre Table Chronologique, où nous n'avons point placé ces sortes de Réguliers, parce que nous ne les avons trouvés dans aucune Charte, & qu'ils ne peuvent servir à aucun usage, qu'à celui que nous avons marqué. Mais il y a une autre sorte de Réguliers Lunaires, attachés aux années, qui se trouvent quelquefois marqués dans les Chartes parmi les Dates. On peut voir dans la Table Chronologique où ces Réguliers sont marqués, comment ils répondoient aux années du Cycle de dix-neuf ans, & aux autres Notes chronologiques qui appartiennent aux mêmes années. C'est ici qu'il faut en expliquer l'usage.

Les Réguliers annuels de la Lune servoient, avec les Concurrens, à marquer quel jour de la semaine tomboit le premier jour de la Lune Pascale. On additionoit les Réguliers & les Concurrens d'une année. Si ces Réguliers & ces Concurrens ne surpassoient point

le nombre de ſept, on le conſervoit entier, & le jour ſuivant étoit le premier de la Lune Paſcale. S'ils ſurpaſſoient le nombre de ſept, on retranchoit ſept, & le nombre reſtant indiquoit que le lendemain étoit le premier de la Lune Paſcale. Par exemple, l'an 874, qui étoit la premiere année du Cycle de dix-neuf ans, on comptoit quatre Concurrens & cinq Réguliers. Quatre & cinq font neuf : j'en retranche ſept, reſte deux, qui marque le ſecond jour de la ſemaine, ou le Lundi : donc le premier jour de la Lune Paſcale étoit le Mardi. Pour me convaincre qu'en 874 le premier de la Lune Paſcale étoit réellement un Mardi, je jette les yeux ſur le Calendrier Lunaire, & j'y vois qu'en 874 le premier de la Lune Paſcale étoit le 23 Mars; je cherche enſuite dans la Table Chronologique la Lettre Dominicale de 874, & j'y trouve C. Delà je paſſe au Calendrier C, où je trouve le 23 Mars un Mardi.

Rapportons un ſecond exemple de l'uſage des Réguliers annuels. En 875, qui étoit la 2[e] année du Cycle de dix-neuf ans, on comptoit un Régulier & cinq Concurrens. Un & cinq font ſix : ſix marque le Vendredi; donc le premier de la Lune Paſcale en 875 étoit un Samedi. Je puis en faire la preuve, comme je viens de la faire pour l'année précédente. Mais nous ne croyons pas que cela ſoit néceſſaire, non plus que d'en rapporter un plus grand nombre d'exemples. Les Lecteurs intelligens en feront tant qu'il leur plaira, pour vérifier la regle que nous établiſſons ici, touchant l'uſage des Réguliers annuels. Il en réſultera la même conviction que nous avons éprouvée nous-mêmes, après une infinité d'exemples, en recherchant quel pouvoit être chez nos Anciens l'uſage de ces Réguliers.

§. XVI.

Des Clefs des Fêtes Mobiles.

Les Anciens appelloient ces Clefs, *Claves terminorum.* Nous les appellons les Clefs des Fêtes Mobiles, parce qu'on s'en ſervoit autrefois pour connoître quels jours du mois tomboient les Fêtes Mobiles, le Dimanche de la Septuagéſime, le premier Dimanche de Carême, le ſaint Jour de Pâque, le Dimanche des Rogations, & enfin le jour de la Pentecôte. On trouve ces Clefs marquées parmi les Dates de quelques Chartes. Voici la maniere dont les Anciens en faiſoient uſage.

Suivant leur langage, *le Terme* de la Septuagéſime étoit le 7 Janvier; celui du 1 Dimanche de Carême, le 28 du même mois; celui de Pâque, le 11 Mars; celui des Rogations, le 15 Avril; celui de la Pentecôte, le 29 du même mois. C'eſt de ces jours fixes qu'il falloit partir, ou commencer à compter, pour trouver les jours de ces Fêtes mobiles, par le moyen de ces Clefs. Un exemple rendra ceci plus intelligible. L'année 533 de J. C., comme on le voit dans la Table Chronologique, avoit 15 pour Clef des Fêtes mobiles. Je veux ſavoir, par l'uſage de ce nombre, quel jour tomboit, en cette année 533 de J. C., le Dimanche de la Septuaſime. Je commence par compter 1 le 7 Janvier, 2 le 8, & ainſi de ſuite juſqu'à 15 incluſivement; ce qui me conduit juſqu'au 21 de ce mois auſſi incluſivement. Le Dimanche après ce 21, eſt celui de la Septuagéſime; & je vois par la Lettre Dominicale, qui eſt B, que ce Dimanche eſt le 23 Janvier, parce que la Lettre Dominicale B répond à ce quantieme. Cette opération faite, j'en fais une ſeconde, en commençant par compter 1 le 28 Janvier, & je ſuis conduit par mon nombre 15 juſqu'au 11 Février incluſivement. Le Dimanche qui ſuit ce jour, eſt le premier Dimanche de Carême; & toujours par ma Lettre Dominicale B, je trouve que ce Dimanche tomboit la 533[e] année de J. C. le 13 Février. Je fais une troiſieme opération, ſemblable aux deux premieres, en commençant par compter 1 au 11 Mars, & je trouve que le jour de Pâque tomboit le 27 du même mois. J'en fais une quatrieme pour compter 1 le 15 Avril, & je trouve que le Dimanche des Rogations, qui eſt le v[e] après Pâque, étoit le 1 Mai : enfin je fais une derniere opération, en commençant par compter 1 le 19 Avril, & je trouve que le jour de la Pentecôte tomboit le 15 Mai de la 533 année du Sauveur. Tel eſt l'uſage que les Anciens faiſoient des Clefs des Fêtes mobiles. Pour m'aſſurer de la certitude de ce calcul, je jette les yeux ſur le Calendrier B de notre Calendrier Solaire Perpétuel, où Pâque tombe le 27 Mars, & où toutes les Fêtes mobiles de l'année ſont marquées; & je trouve que j'ai fort bien rencontré, en me ſervant des Clefs dont nos Anciens faiſoient uſage pour indiquer les jours où ces Fêtes tomboient; d'où je conclus que leur méthode étoit bonne. Mais je ſuis diſpenſé de m'en ſervir, ayant ajourd'hui un Calendrier Perpétuel, qui m'indique toutes les Fêtes mobiles & immobiles, ſans la moindre opération.

§. XVII.

Du Cycle Solaire.

Le Cycle Solaire, ou du Soleil, eſt une révolution de 28 années, en commençant par 1, & finiſſant par 28, après quoi on recommence, & on finit toujours de même, par une eſpece de cercle, d'où vient le nom de Cycle. Pour bien comprendre ceci, il faut ſe rappeller la diſtinction des deux ſortes d'années, l'année commune & l'année biſſextile. L'année commune eſt compoſée de 365 jours, qui font 52 ſemaines & un jour; la biſſextile eſt compoſée de 366 jours, qui font 52 ſemaines & 2 jours. Elle eſt ainſi appellée de deux mots latins, *bis ſexto*, parce que les Romains, dans leur maniere de ſupputer les jours de cette année-là, comptoient deux fois *ſexto Kalendas Martias*, une fois pour le 24 Février, ainſi qu'ils le faiſoient dans les années communes, & une ſeconde fois pour le 25 du même mois, afin de marquer que le mois de Février avoit 29 jours dans les années biſſextiles, & qu'il n'en avoit que 28 dans les années communes.

L'année biſſextile, comme on l'a dit ci-devant, a été inventée par Jules-Céſar, pour accorder l'année Civile avec l'année Solaire. Le Soleil, pour achever ſon cours annuel, ou pour revenir préciſément au même point d'où il eſt parti, met 365 jours & 6 heures, ou environ. Ces 6 heures répétées 4 fois, font un jour : ainſi pour accorder l'année Civile avec le cours du Soleil, Jules-Céſar ordonna que tous les 4 ans il y auroit une année de 366 jours, & que cette année ſeroit appellée *biſſextile*, pour la raiſon que nous avons dite. Les années communes finiſſent par le même jour qu'elles commencent, parce qu'elles ſont compoſées de 52 ſemaines, & un jour de plus; les années biſſextiles finiſſent par le lendemain du jour où elles commencent, parce qu'elles ſont compoſées de 52 ſemaines & 2 jours de plus. Si donc une année commune a commencé le Lundi, elle finira de même, & le Mardi ſera le 1[er] jour de l'année ſui-

vante. Si une année bissextile a commencé le Lundi, elle finira le Mardi, & le Mercredi sera le premier de l'année suivante. Delà il s'ensuit que, s'il n'y avoit que des années communes, leurs commencemens, (il faut en dire autant de chaque quantieme de tous les mois,) parcourroient successivement tous les jours de la semaine sans interruption; ce qui produiroit un Cycle de 7 ans. Mais comme il y a des années bissextiles qui dérangent cet ordre de 4 ans, il faut que les commencemens de celles-ci, de même que chaque quantieme de leurs mois, aient aussi passé sur les sept jours de la semaine, (non pas, à la vérité, de suite,) pour revenir à un ordre d'années parfaitement semblable, par le rapport des jours du mois aux jours de la semaine, à celles qui ont précédé. Tel est le fondement du Cycle Solaire, qui est composé de 28 ans, parce que sept fois quatre, ou quatre fois sept, donnent ce produit. C'est ce qu'on peut remarquer dans notre Table Chronologique. L'an 20 de J. C., qui est bissextile, est le premier du Cycle Solaire, & se rapporte aux lettres Dominicales GF, qui sont dans la colonne suivante. Ces deux Lettres, qui marquent les Dimanches de cette année, ne se retrouvent qu'après 28 ans écoulées, ainsi qu'on peut le vérifier, en parcourant de suite ces 28 années du Cycle que nous indiquons, & les Lettres Dominicales qui leur répondent; mais ceci ne regarde que l'ancien Calendrier. Passons au nouveau.

Depuis la réformation du Calendrier, faite en 1582, le Cycle Solaire devroit être de 400 ans, parce qu'il faut que ce nombre d'année s'écoule, avant que la Lettre Dominicale, qui marque les Dimanches, revienne précisément au même point où elle étoit, la premiere année de ce Cycle, pour procéder de nouveau, pendant 400 ans, dans le même ordre que les Lettres Dominicales ont procédé pendant les 400 ans qu'on suppose écoulés. Ce Cycle de 400 ans commence en 1601, & finit l'an 2000. Entre ces deux termes, les années 1700, 1800 & 1900, n'étant point bissextiles, comme l'ont été toutes les centiemes années précédentes, elles dérangent l'ordre ancien des Lettres Dominicales; & par conséquent, l'ordre du Cycle Solaire, auquel ces Lettres répondent, doit être dérangé. C'est ce qu'on peut remarquer dans notre Table Chronologique, en jettant les yeux sur les années 1700, 1800 & 1900, où il n'y a qu'une Lettre Dominicale (1). Il y en auroit deux, comme nous le verrons plus bas, si ces années étoient bissextiles, & si le Cycle de 28 ans n'étoit point dérangé (2).

§. XVIII.

Des Concurrens & des Lettres Dominicales.

Les années communes, comme on vient de le dire, sont composées de 52 semaines & un jour, & les années bissextiles sont composées de 52 semaines & deux jours. Ce jour, ou ces deux jours surnuméraires, sont appellés *Concurrens*, parce qu'ils concourent avec le Cycle Solaire, ou qu'ils en suivent le cours, ainsi qu'on va le voir.

La premiere année de ce Cycle, on compte un Concurrent, la seconde deux, la troisieme trois, la quatrieme quatre, la cinquieme six, au lieu de cinq, parce que cette année est bissextile, la sixieme sept, la septieme un, la huitieme deux, la neuvieme quatre, au lieu de trois, par la raison que cette année est encore bissextile; & ainsi des autres années, en ajoutant toujours un dans les années communes, & deux dans les bissextiles, & en recommençant toujours par un, après avoir compté sept, parce qu'il n'y a que sept Concurrens, autant qu'il y a de jours dans la semaine, & autant qu'il y a de Lettres Dominicales (3).

Ces Lettres Dominicales sont A, B, C, D, E, F, G, & servent, comme personne ne l'ignore, à marquer les sept jours de la semaine. A désigne le premier jour de l'année, B le second, C le troisieme, & ainsi des autres, par un cercle perpétuel, jusqu'à la fin de l'année. Comme l'année commune finit par le même jour de la semaine qu'elle commence, & l'année bissextile un jour après, ainsi qu'on l'a dit plus haut, les Lettres Dominicales, qui marquent le jour de la semaine, changent chaque année en rétrogradant; de sorte que si la lettre G, par exemple, marque les Dimanches d'une année commune, la lettre F marquera les Dimanches de l'année suivante, si cette année est commune; mais si elle est bissextile, la lettre F ne marquera les Dimanches que jusqu'au 24 Février inclusivement, & la lettre E les marquera depuis ce jour, jusqu'à la fin de l'année. Cela se fait ainsi dans les années bissextiles, à cause du jour intercalaire, ajouté au mois de Février en ces années-là. Les sept lettres, qui marquent également tous les jours de la semaine, sont appellées Dominicales, parce que le Dimanche est le premier

(1) Il paroît qu'au lieu de retrancher trois années bissextiles sur quatre années séculaires, il eût été plus exact d'en supprimer une tous les 128 ans. Par ce moyen, non-seulement les années auroient répondu plus exactement au mouvement du Soleil, mais encore le calcul auroit été plus précis, que par notre maniere de compter, en ce que l'année commune seroit alors de 365 jours, 5 heures, 48 minutes & 45 secondes; telle à peu près que la donnent les observations les plus précises; tandis que par notre Calendrier elle est de 365 jours, 5 heures, 49 minutes & 12 secondes; plus longue, par conséquent, qu'elle ne devroit être, d'environ 27 secondes. Cette remarque est de M. Bonne, premier Astronome de la Marine.

(2) En 1761, tous les Almanachs & Calendriers ont donné 7 pour le nombre du Cycle Solaire, au lieu de 6; ce qui est une faute considérable.

(3) « L'usage des Concurrens, dit M. de Marca, fut introduit pour trouver, par leur moyen & des Réguliers des Calendes de chaque mois, le propre jour de la semaine; ce que les Chrétiens inventerent, dès le tems du Concile de Nicée, pour savoir déterminément le jour de Pâque, lequel devant être célébré le Dimanche, en l'honneur de la Résurrection, & non le Vendredi, suivant l'opinion condamnée de quelques Quartodécimains, qui célébroient la Pâque du Crucifiement, & non celle de la Résurrection, il étoit nécessaire d'inventer un ordre perpétuel, pour indiquer avec assurance la premiere férie. En Occident, on y a pourvu fort aisément par le moyen des Lettres Dominicales, ainsi que Bede l'a expliqué il y a plus de mille ans. Mais les Chrétiens Orientaux, qui n'ont point la méthode des sept Lettres alphabétiques pour marquer les sept jours de la semaine, sont obligés d'avoir recours à un moyen plus subtil, qui est celui des Concurrens & des Réguliers. Les vieux Calendriers Latins conservent cette invention, non pas comme nécessaire, mais à cause de sa gentillesse. C'est pour cela que Scaliger dit fort bien qu'il faut retenir la science des Concurrens, & en rejetter l'usage. Maximus Monachus, en son Compost Ecclésiastique, publié par le P. Pétau, explique fort distinctement ces Concurrens, qu'il nomme Epactes du Soleil, & les Réguliers, qu'il nomme jours ajoutés. Paul Alexandrin, qui écrivoit l'an 377, & Vettius Valens Antiochenus, donnent des régles pour trouver le Plinthe, ou les Concurrens & Réguliers, dans le Calendrier Egyptiaque & l'Ethiopique. Joannes Chrysococcès fait la même chose pour les années Arabiques & Persiques. Qui voudra savoir la méthode particuliere de ces Concurrens, pourra lire Bede, Scaliger & le P. Pétau, dans ses Notes sur le Compost de Maxime. » (*Hist. de Béarn*, p. 461.)

mier jour de la semaine, & celui qu'on cherche principalement par l'usage de ces Lettres A, B, &c. (1).

Le Concurrent 1 répond à la Lettre Dominicale F, le 2 à E, le 3 à D, le 4 à C, le 5 à B, le 6 à A, le 7 à G. C'est ce qu'on peut remarquer dans notre Table Chronologique, où nous avons placé les Concurrens à côté des Lettres Dominicales du Calendrier Julien, parce qu'on trouve un grand nombre de Chartes qui sont datées de ces Concurrens, appellés quelquefois *Epactæ solis*, ou *Epactæ majores*, pour les distinguer des Epactes de la Lune, appellées simplement *Epactes*, comme nous le verrons plus bas.

On avoit supprimé, dans la premiere édition de la Table Chronologique de cet Ouvrage, les Concurrens, ainsi que les Lettres Dominicales de l'ancien Calendrier, depuis l'an 1582. Nous avons cru devoir les conserver les uns & les autres dans les nôtres, parce qu'ils servent, comme on le voit, à régler les Dimanches de ceux qui n'ont pas encore adopté le nouveau Style.

§. XIX.

Du Terme Pascal.

OUTRE le Terme Pascal, dont nous avons parlé en traitant des Clefs des Fêtes Mobiles, qui étoit constamment le 11 Mars, les Anciens se servoient d'un autre moyen pour connoître le jour que Pâque tomboit. Ce moyen étoit le 14e de la Lune, qui précédoit le Dimanche auquel cette solemnité devoit se célébrer. Ils appelloient ce 14e de la Lune le *Terme Pascal*, & on le trouve assez souvent sous le nom de *Terminus Paschalis* parmi les Dates des Chartes, comme on l'aura déjà remarqué dans quelques exemples de ceux que nous avons cités de tems en tems. En voici deux nouveaux. Parmi les Preuves de la nouvelle Histoire de Bretagne, par D. Morice, T. I, col. 566, nous trouvons une Charte datée : *Anno MCXXXII, Indictione X, Epacta I, Concurrentibus V, Terminus Paschalis II Nonas Aprilis, Dies ipsius Paschalis diei IV Idus* (ejusdem Aprilis) *Luna ipsius diei* (Paschæ) XX. Toutes ces Dates sont bonnes, & en particulier le *Terminus Paschalis secundo Nonas Aprilis*, qui est le 4 de ce mois; puisque nous voyons en effet dans notre Table Chronologique & dans notre Calendrier Lunaire, qu'en 1132 le Terme Pascal tomboit le 4 Avril. Dans le même Tome de D. Morice on trouve, col. 613 : *Hæc autem facta sunt anno MCLII, Epactâ XII, Indictione XV, Concurrente V cum B. Circulus Lunaris XIII, Terminus Paschalis VIIII Kal. Aprilis, Dies Paschalis III Kal. Aprilis, Luna ipsius diei XX.* Le *VIIII Kal. Aprilis* marque le 24 Mars, & nous trouvons encore dans les mêmes Tables qu'en 1152 le Terme Pascal tomboit en effet le 24 Mars. La seule faute qu'il y ait dans toutes les Dates de cette derniere Charte, est *Concurrente V* pour *Concurrente II*; mais cette faute est sans doute du Copiste. Il n'y a rien de plus aisé que de lire V pour II, & II pour V, lorsque les deux chiffres ne sont pas bien écartés, ou que les deux jambages du V ne sont pas bien unis par en-bas. Le B de la Charte est pour *Bissextili*.

Il est inutile de nous étendre sur ce Terme Pascal, qui ne souffre aucune difficulté. Si l'on veut se convaincre qu'il est bien indiqué dans notre Table Chronologique & dans notre Calendrier Lunaire, il n'y a qu'à comparer l'une avec l'autre, ou, plus simplement, il n'y a qu'à compter sur ses doigts depuis le premier de la Lune Pascale, marquée dans le Calendrier Lunaire, & l'on verra qu'il est toujours indiqué au jour du mois Solaire qu'il tombe réellement, tant pour l'ancien, que pour le nouveau Calendrier.

§. XX.

Des Pâques.

APRÈS ce qui a été dit jusqu'à présent touchant la Pâque, & en y joignant ce que nous dirons dans le Paragraphe suivant, nous croyons devoir nous borner ici à traiter historiquement de la confection du Calendrier Grégorien, dont cette solemnité étoit le principal objet, & des différentes époques de sa réception dans les différens pays.

Lorsque Jules-César fit travailler à la réformation du Calendrier, Sosigene, le principal Astronome qu'il chargea de cette entreprise, fixa l'Equinoxe du Printems au 25 Mars. Mais comme sur l'espace de 365 jours & 6 heures qu'il donnoit au cours annuel du Soleil, il y avoit, dans le Calcul Astronomique, 11 minutes & 12 secondes, ou environ, à rabattre, il arrivoit delà qu'en 129 années, l'Equinoxe précédoit d'un jour le 25 Mars; de sorte qu'au tems du premier Concile de Nicée, tenu, comme l'on sait, en l'an 325, l'Equinoxe ne tomboit plus le 25 Mars, mais le 21 de ce mois. Ce fut à ce jour que les Peres de Nicée le fixerent, sans chercher de remede à la cause de la précession, qu'ils ignoroient. Le mal continuant donc, ainsi que par le passé, l'Equinoxe, en 341 ans, se trouva devancer le 21 Mars de 3 jours; & en 1257 ans, c'est-à-dire depuis l'an 325 jusqu'à l'an 1582, la précession étoit de 11 jours, quoique, selon les Tables Alfonsines que les Auteurs du Calendrier Grégorien ont suivies, elle n'aille qu'à 10 jours. Long-tems avant le Pape Grégoire XIII, on s'étoit apperçu de ce défaut du Calendrier Julien. Jean de Sacrobosco, savant Astronome Anglois, en fit la remarque en 1260, & après lui Jean de Saxe & Robert Grosse-Tête, Evêque de Lincoln, tracerent quelques régles pour la réformation du Calendrier. Pierre Philuména, Nicolas Grégoras & Isaac Argyre, au 14e siécle, proposerent aussi leurs vues sur le même sujet. Il en fut traité, mais sans succès, au Concile de Constance en 1414, sur les représentations du Cardinal d'Ailli, & dans le Concile de Basle en 1436 & 1439, sur celles du Cardinal Cusa. Le Pape Sixte IV voulut efficacement travailler à la réformation du Calendrier; & dans ce dessein, il fit venir à Rome le célebre Jean Régiomontanus; mais ce Mathématicien y mourut en 1476, ayant à peine ébauché son ouvrage. Dans le siécle suivant, les erreurs du Calendrier Julien furent déférées au Pape Léon X &

(1) Dans les Chartes, la Lettre Dominicale de l'année est souvent employée parmi les Notes Chronologiques; mais quelquefois, au lieu de la nommer, on se contente de la désigner par le rang qu'elle tient dans l'Alphabet. Ainsi au lieu de marquer *Littera* A, on met *Littera* I, au lieu de *Littera* B, on met *Littera* II, & de même des autres; témoin cette Charte de Raoul, Comte d'Evreux : *Actum est hoc Rodomo civitate, anno ab Incarnatione D. N. J. C.* MXI, *Indict.* IX, *Littera* VII, *Luna* XIV, XVII *Kal. Octobrium, regnante Roberto Rege Francorum, & Procurante Normanniam Richardo II, in sede Rotomagensi, Archipræsule Roberto.* (Pommeraye, Hist. de l'Abb. de S. Ouen de Rouen, Part. I, p. 422.)

au Concile de Latran, fini l'an 1517. On fit la même démarche auprès du Pape Pie IV & du Concile de Trente. Elle ne fut pas vaine cette fois. La réformation du Calendrier fut ordonnée par le Concile; ce qui occasionna divers écrits, où chacun proposa son plan pour réussir dans cette opération. Enfin Grégoire XIII ayant appellé à Rome les hommes les plus versés dans cette matiere, employa dix années à discuter toutes les formules qui lui furent présentées, donna la préférence à celle des deux freres Aloysio & Antonio Lilio, & en envoya des copies, l'an 1577, à tous les Princes, Républiques & Académies Catholiques. Assuré de leur consentement, il publia, l'an 1582, son nouveau Calendrier, dans lequel on retrancha dix jours sur cette année, en comptant le 15 Octobre au lieu du 5.

En Espagne, en Portugal & dans une partie de l'Italie, le retranchement se fit au même jour qu'à Rome : mais en France il n'eut lieu qu'au mois de Décembre suivant. Le 10 de ce mois y fut compté pour le 20, conformément aux Lettres-Patentes du Roi Henri III, datées du 3 Novembre précédent.

La même année, François de France, Duc d'Alençon, puis Duc d'Anjou, en sa qualité de Souverain des Pays-Bas, adressa, le 10 Décembre, aux Conseils de Brabant, de Gueldre, de Flandre, de Malines, de Hollande & de Frise, un Placard pour la réception du Calendrier Grégorien, par lequel il étoit ordonné que dans ces Provinces, *après que le 14 futur de Décembre seroit passé, le jour suivant, qu'on comptoit pour le 15e, selon l'ancien Calcul, ne se compteroit plus pour le 15e, mais pour le 25e, & ainsi seroit tenu pour le jour de Noël, & que l'année presente finiroit 6 jours après ledit jour de Noël.* Le Brabant, la Flandre, l'Artois, le Hainaut, la Hollande se conformerent à cet Edit. Mais la Gueldre, le Zutphen, la Province d'Utrecht, la Frise, le pays de Groningue, l'Over-Issel s'y opposerent, & continuerent de suivre l'ancien Style. L'année suivante, après la retraite du Duc d'Anjou, Philippe II, Roi d'Espagne, étant à Tournai, donna, le 10 Janvier, un nouvel Edit, portant ordre aux 17 Provinces des Pays-Bas de recevoir le nouveau Calendrier, réglant en conséquence que le 12 Février futur seroit compté pour le 22, & le lendemain seroit tenu le jour des Cendres. *Réformons en cela*, ajoute-t-il, *la Lettre F en B, tellement qu'en effet, le susdit mois de Février, pour cette année, n'aura que 18 jours, en place de 28, quoiqu'on compte jusqu'au 28 inclusivement.* Celles des sept Provinces-Unies, qui avoient refusé d'obéir au Placard du Duc d'Anjou, ne tinrent compte de l'Edit de Philippe II, dont elles ne reconnoissoient plus l'autorité. Mais nous voyons qu'en 1700 les Etats de la Province d'Utrecht publierent un Placard, le 24 Juillet, portant que le Calendrier nouveau y seroit reçu, à commencer le 1 Décembre, que l'on compteroit pour le 12. La Province d'Over-Issel suivit la même année cet exemple, ainsi que la Gueldre, le Zutphen, la Frise & Groningue. C'est donc de cette époque que le Style est uniforme dans tous les Bays-Bas.

« L'an 1582, le 24 de Novembre, dit Meurisse, » (*Hist. des Ev. de Mets*, p. 643,) les nouvelles » de la réformation du Calendrier étant arrivées en » cette ville (de Mets,) ceux qui avoient l'autorité » spirituelle au nom de l'Evêque, Charles de Lorraine, donnerent ordre, avec le reste du Clergé, » qu'au lieu de compter le 10 de Décembre, on comptât le 20, le lendemain le 21, auquel jour fut » solemnisée la Fête de S. Thomas, & ainsi consécutivement ».

En Allemagne, l'Empereur Rodolphe II proposa, dans une des dernieres séances de la Diete d'Ausbourg, ouverte le 27 Juin 1582, d'introduire dans l'Empire le Calendrier Grégorien; & ce projet très raisonnable, dit M. Pfeffel, eût sans doute été agréé sur le champ, si les Etats ne se fussent pas trouvés offensés par le ton absolu avec lequel le Pape leur avoit enjoint de suivre son Calendrier. L'on s'y opposa tout d'une voix; mais l'an 1584, l'Empereur, par les soins d'Ernest de Baviere, Electeur de Cologne, engagea les Etats Catholiques de l'Empire, à recevoir le nouveau Calendrier. Les Protestans continuerent de suivre l'ancien. Mais la ville de Strasbourg étant tombée sous la domination de la France, adopta le Grégorien, le 5 Février 1682, par les soins de M. de la Grange, Intendant d'Alsace. Le retranchement de dix jours se fit dans ce mois, & l'on commença le 1 Mars suivant le nouveau Style, (Pontier, *Cabinet des Grands*, p. 257, & Schœpflin, *Alsf. illustr.* T. II, p. 343.) Enfin, l'an 1698, les Protestans de l'Empire commencerent à travailler à un nouveau Calendrier. Le 14 Octobre (V. S.) de cette année, Echart Weigel, savant Mathématicien d'Iéne, proposa à la Diete de Ratisbonne la maniere d'opérer cette réforme. On agita l'affaire dans le Corps des Etats soi-disant Evangéliques; on consulta en même tems d'autres Mathématiciens; & le 13 Septembre 1699, le Corps des Protestans conclut & arrêta qu'on retrancheroit de l'année 1700 les 11 derniers jours du mois de Février, & que la Fête de Pâque seroit célébrée, non suivant le Cycle Dionysien, reçu dans le Calendrier Julien, mais suivant le Calcul Astronomique. En conformité de cette décision, il parut, en 1700, un nouveau Calendrier, sous le titre de *Calendrier corrigé*, que Weigel prétendit être plus exact que le Grégorien, avec lequel il s'accorde, à la vérité, pour la quantité des jours de l'année, & la disposition des semaines, mais dont il differe pour la maniere de déterminer la Pâque & les Fêtes mobiles qui en dépendent. Car au lieu de fixer invariablement l'Equinoxe du Printems au 21 Mars, comme fait le Calendrier Grégorien, on le détermine dans celui des Protestans, par un Calcul fondé sur les Tables Rudolfines, ou Képlériennes, des mouvemens célestes, & cela sans le secours des Nombres d'Or, Epactes & Lettres Dominicales. Dans ce Calcul, l'Equinoxe est mobile, & peut tomber les 19, 20, 21, 22 & 23 Mars; d'où il arrive que les Protestans ne se rencontrent pas toujours avec nous pour le jour de la Pâque. Ils peuvent la faire avant nous; car leur Equinoxe tombant le 19 ou le 20 Mars, alors si la pleine Lune arrive l'un de ces deux jours un Samedi, ils feront la Pâque le lendemain. C'est ce qu'on a déjà vu l'an 1724, où nous fimes la Pâque le 16 Avril, & les Protestans le 9 du même mois; & en 1744 où les Protestans célébrerent cette Fête le 29 Mars, & nous le 5 Avril (1). Ils peuvent

(1) Cela devoit encore arriver en 1778 & en 1798. Mais comme alors la Pâque des Chrétiens se rencontreroit avec celle des Juifs, les Protestans, après avoir délibéré sur cela dès 1724, ont enfin arrêté, dans la Diete de Ratisbonne, le 30 Janvier 1733, qu'ils ne célébreroient ces deux Pâques que huit jours après les Juifs; savoir, celle de 1778 le 19 Avril, & celle de 1798 le 8 Avril, l'une & l'autre avec les Catholiques. (Cette remarque est de M. Raillard, Bibliothécaire de la ville de Basle.)

la faire après nous; car si la pleine Lune arrive le 21 Mars, nous pouvons faire la Pâque le 22, ou le 23, au cas que ces quantiemes tombent un Dimanche. Mais pour lors il est possible que l'Equinoxe n'arrive dans le Calendrier des Protestans, que le 22, ou le 23 Mars; ce qui les obligera de remettre la Pâque au Dimanche suivant, sept jours après nous. Une observation que nous ne devons pas omettre, c'est que ce Calendrier corrigé n'a pas été adopté à perpétuité, mais seulement par provision, en attendant que les défauts du Calendrier Grégorien soient réformés (1).

Ce Réglement néanmoins ne fut pas adopté par tous les Etats Protestans d'Allemagne. Car en 1774 le Ministre du Roi de Prusse présenta, de la part de son Maître, à la Diete de Ratisbonne, un Rescrit portant que » S. M. Prussienne, prévoyant » qu'en 1778 la Pâque des Protestans n'arrivera pas le même » jour que celle des Catholiques Romains, & qu'il pourroit » survenir quelques troubles, parce qu'elle se rencontre avec » les azymes des Juifs, elle désire que les Etats de l'Empire » prennent des mesures convenables pour que les deux Com» munions Chrétiennes célebrent la Pâque le même jour, sur» tout dans les Etats où les deux cultes sont également autorisés » par les loix. « En conséquence le Roi déclaroit que la Fête de Pâque, en 1778, devant tomber, suivant le Calendrier corrigé, au 12 Avril, il l'avoit fixée, dans ses Etats, au 19 du même mois, pour ne pas la célébrer avec les Juifs dont le Calendrier la plaçoit au même jour que celui des Protestans. La Diete, frappée de ce Mémoire, fit, sur la fin de Novembre 1774, un *Conclusum*, par lequel il fut unanimement réglé qu'on se conformeroit dorénavant au Calendrier Grégorien pour fixer la Fête de Pâque. On donna acte par-là aux Catholiques de l'inconvénient qu'il y a de s'écarter de leur Calendrier, sous prétexte d'une plus grande exactitude astronomique.

Parmi les Œuvres de Jean Bernoulli, T. IV, p. 494, on trouve un Mémoire, adressé, l'an 1724, au Sénat de Basle, dans lequel il prouve que, malgré le calcul le plus exact de l'Equinoxe & de la pleine Lune, les Pâques des Chrétiens souvent ne se rencontreroient pas, à cause de la grande distance des lieux & de la grande variation du lever du Soleil, qui change d'un méridien à l'autre, de maniere que si la pleine Lune tomboit un Samedi dans un endroit, ce seroit déjà le Dimanche dans un autre, & par cette raison il conseilloit d'en faire une Fête fixe & immobile, & que l'on s'accordât sur ce jour dans tout le monde Chrétien: mais son avis ne fut point suivi.

(1) L'état actuel du Calendrier suppose l'année Solaire de 365 jours, 5 heures, 49 minutes, 12 secondes; elle n'est cependant, suivant M. de la Lande, que de 365 jours, 5 heures, 48 minutes, 45 secondes.

Les Rédacteurs du Calendrier, comme on la déjà remarqué ci-dessus, eussent donc fait une correction plus exacte, s'ils eussent fixé la suppression du Bissexte à chaque époque de 128 ans; car alors l'année eût été supposée de 365 jours, 5 heures, 48 minutes, 45 secondes, ce qui est précisément la durée de l'année Astronomique. Mais alors il eût fallu renoncer à l'uniformité des intercalations à faire du Bissexte tous les 4 ans, excepté les 3 années Séculaires, & de l'intercalation à faire du même Bissexte tous les 400 ans.

Autre défaut de notre Calendrier. Les Calculs relatifs aux mouvemens de la Lune ont été faits sur la durée *moyenne* de ses révolutions. Il n'est donc pas étonnant que les nouvelles Lunes du Calendrier s'écartent quelquefois d'un jour ou deux, & même jusqu'à près de 3 jours, des nouvelles Lunes Astronomiques, qui sont toutes calculées sur le *mouvement vrai* de cette Planete. D'ailleurs le Calendrier marque seulement la nouvelle Lune aux jours où l'on est censé appercevoir le premier filet de sa lumiere. Les Ephémérides, au contraire, la marquent au moment même de sa conjonction avec le Soleil. Or, les Observateurs s'accordent à dire que ce mouvement précede d'environ deux jours celui où l'on commence à distinguer son croissant: & telle est la source de la différence qui régne entre les Lunes Civiles & les Lunes Astronomiques.

Troisieme défaut. C'est que tel Dimanche, qui devoit être consacré à la célébration de la Pâque, suivant le Concile de Nicée, ne l'est quelquefois pas, par la faute du Calendrier. On l'a déjà vu en 1724; car l'Equinoxe du Printems arriva cette année là, entre 9 & 10 heures du matin, le 20 Mars; & la pleine Lune Pascale Astronomique tomba un Samedi 8 Avril, vers les quatre heures du soir. Les Chrétiens devoient donc célébrer la Pâque le lendemain 9 Avril. Mais, par le Calendrier, la pleine Lune n'arrivoit que le Dimanche de cette même année. L'Eglise devoit donc différer de huit jours la célébration de la Pâque, ce qui étoit contre l'intention primitive du Concile de Nicée. Le même inconvénient arriva en 1744 & en 1778. On le reverra encore une fois dans ce siecle, savoir en 1798: cette époque devant avoir lieu dans 15 ans d'ici, chacun pourra plus aisément reconnoître l'erreur dont nous parlons. On trouvera que la pleine Lune Pascale doit arriver, suivant les Ephémérides, le 31 Mars, vers 9 heures du soir; par conséquent ce jour étant un Samedi, la Pâque devroit être célébrée le lendemain premier Avril. Par le Calendrier, au contraire, on trouve que l'Epacte répondra au 19 Mars, & que par conséquent la pleine Lune arrivera le premier Avril, qui sera un Dimanche. Il faudra donc attendre le Dimanche suivant pour célébrer la Pâque. Aussi le Calendrier n'annonce-t-il que pour le 8 Avril la célébration de cette Fête en 1798.

Au reste, ce troisieme défaut, qui résulte évidemment du second, est inévitable tant qu'on n'aura pas recours au calcul pour fixer en particulier chaque nouvelle Lune. On le diminueroit pourtant beaucoup, si aux Epactes des nouvelles Lunes on substituoit celles des pleines Lunes, comme le P. Méliton l'a proposé dans un Ouvrage publié il y a quelques années sous le titre de *Gregoriana correctio illustrata, ampliata, & à conviciis vindicata*, in-4.

Quatrieme défaut. C'est qu'en ordonnant une parfaite conformité dans tous les Etats Catholiques pour le jour auquel on doit célébrer la Pâque, Grégoire XIII semble n'avoir point eu d'égard aux pays qui comptent un jour de plus ou de moins que nous, suivant qu'ils sont à l'Orient ou à l'Occident. Cette différence peut faire cependant que les Chrétiens qui habitent ces contrées, célebrent la Pâque le même jour que les Juifs. Il est vrai que ce n'est plus un inconvénient depuis qu'on ne parle plus dans l'Eglise des *Quartodécimans*, ainsi appellés parce qu'ils célébroient toujours la Pâque le quatorzieme jour de la Lune, comme les Juifs. On sait que leur opiniâtreté causa de grands troubles, & que sans le sage conseil de S. Irenée, le Pape Victor eût fulminé contre eux un anathême solemnel. Les Protestans ont eu aussi leurs débats pour savoir à quelle méthode ils s'attacheroient dans la recherche des Lunes Pascales: mais comme le célebre Jean Bernoulli le disoit aux Magistrats de Basle, qui le consulterent à ce sujet en 1723: » Il seroit » bien à souhaiter que les Chrétiens ne parussent pas si inquiets » du choix qu'ils doivent faire du jour de Pâque, & qu'ils té» moignassent plus de zéle, après l'avoir une fois choisi pour le » célébrer d'une maniere convenable à leur foi, en l'honneur » de Dieu, & en l'honneur de la glorieuse Résurrection de » N. S. J. C.... « Bernoulli désiroit beaucoup que l'on fixât à jamais le jour de Pâque au premier Dimanche après l'Equinoxe du Printems. Par-là les gens même du peuple auroient toujours su à quoi s'en tenir; au lieu qu'ils ne comprennent rien aux variations continuelles qu'entraîne l'ancien usage. Combien même de gens instruits qui ne se sont pas donné la peine d'en approfondir les raisons! Ce n'est pourtant pas faute d'Auteurs qui ont écrit sur le Calendrier: le nombre en est considérable. Mais on distinguera toujours parmi tous ces Traités celui que l'on trouve dans le 5e volume des Œuvres de Gassendi, *in-folio*. Il est plein de clarté comme tous les ouvrages de ce grand homme dont le mérite n'est pas assez connu.

Cinquieme défaut. Il est prouvé, par une grande suite d'observations modernes, comparées avec beaucoup d'observations anciennes, que l'année Solaire a 11 minutes, 15 secondes, de moins que Sosigene ne l'avoit cru: ces 11 minutes, 15 secondes, réduites en parties de jours, équivalent à $\frac{7}{900}$ de jours; donc la précession des Equinoxes doit être de 7 jours au bout de 900 ans, & par conséquent de 28 jours au bout de 3600 ans. Il faut donc supprimer 28 jours sur 36 années Séculaires, si l'on veut conserver l'Equinoxe du Printems au même point. Et comme 3600 années de 365 jours, 5 h., 49′, 12″, forment 1,314,873 jours, & que l'année Tropique n'est que de 365 j. 5 h. 48′, 45″, il s'ensuit que 3600 de ces années ne valent que 1,314,871 jours, 21 heures, par conséquent 3600 années, suivant le Calendrier, excédent 3600 années Tropiques d'un jour trois heures. Ainsi au bout de 36 siécles, si on n'y remédie, on comptera, non pas un jour, mais 27 heures de trop, & ces 27 heures, en 36 siécles, formeront 9 jours en 28,800 ans. Les 36 siécles, dont il est question ici, se termineront l'an 5200 de J. C. Cependant les Rédacteurs du Calendrier Grégorien n'ayant prescrit de supprimer que 3 Bissextes à chaque époque de 400 ans, nous ont mis, ainsi que ceux qui viendront après nous, dans le cas de ne supprimer que 27 jours sur 36 siécles. Ceux donc qui se trouveront à la fin de cette longue période verront l'Equinoxe remonter d'un jour.

Rien au reste ne seroit plus aisé que de remédier à ce défaut. Il n'y auroit qu'à supprimer sept Bissextes sur neuf siécles, au

En Suisse, le Calendrier Grégorien fut successivement adopté par les Cantons & Etats Catholiques. Les Cantons de Lucerne, Uri, Schwitz, Fribourg & Soleure le reçurent en 1583, celui d'Underwalden en 1584. Mais dans les Bailliages que les Catholiques possedent en commun avec les Protestans, l'introduction de ce Calendrier souffrit de grandes difficultés de la part de ces derniers, qui ne le rejetterent que parce qu'ils en firent une affaire de Religion, à cause du Pape qui l'avoit publié. Les deux parties firent là-dessus, en Février 1585, un réglement à l'amiable, pour leurs sujets des deux Religions. Les Cantons de Zurich, Berne, Glaris, Basle, Schaffausen, la ville de S. Gal, les Ligues-Grises, Bienne, Mulhausen, Geneve & Neuchâtel conserverent le Calendrier Julien dans leurs territoires respectifs. Le Canton d'Appenzell, où la Religion étoit Mixte, avoit d'abord adopté le Calendrier Grégorien en 1584: mais bientôt après ce Canton fut agité de troubles si véhémens, à l'occasion de ce Calendrier, entre les habitans des deux Religions, qu'on fut près d'en venir à une guerre civile. Ces troubles enfin ayant été calmés par la médiation des autres Cantons, il fut stipulé, l'an 1590, que les Protestans pourroient célébrer de nouveau leurs Fêtes suivant l'ancien Calendrier, & le Canton d'Appenzell ayant été depuis partagé en deux divisions, entièrement distinctes, l'une Catholique, l'autre Protestante, le Calendrier Julien fut réintégré dans la derniere. Le réglement que les Cantons avoient fait, en Février 1585, pour leurs Bailliages communs, où s'exerçoient les deux Religions, portoit que les Protestans pourroient y conserver leurs Fêtes sur le pied de l'ancien Calendrier, & que ces jours-là leurs compatriotes Catholiques seroient tenus de cesser leurs travaux jusqu'à l'heure de midi; que réciproquement les Catholiques pourroient célébrer leurs Fêtes suivant le nouveau Calendrier, & que ces jours-là il seroit pareillement défendu aux Protestans de travailler avant l'heure de midi.

En 1700, sur les représentations des Etats Protestans d'Allemagne, assemblés à Ratisbonne, les quatre Cantons, de Zurich, de Berne, de Basle & de Schaffausen adopterent le nouveau Calendrier corrigé par Weigel, & en conséquence ils commencerent l'année 1701 au 12 Janvier de l'ancien Style, sur le même pied que les Catholiques. Les villes de Geneve, Bienne, Mulhausen, le Comté de Neuchâtel, & les Bailliages communs de Baden, de Turgovie, de Sargans, de Rheinthal adopterent le même changement. Mais il ne put s'introduire dans le Canton de Glaris, où la Religion étoit Mixte, ni dans la partie Protestante du Canton d'Appenzell, ensorte qu'encore aujourd'hui l'ancien Calendrier y est observé. Ce ne fut qu'en 1724 que le nouveau fut reçu dans la ville de S. Gal. Les Protestans des trois Ligues-Grises ont persisté jusqu'à ce jour à le rejetter. Il n'y a que les Catholiques de ces Ligues qui en fassent usage. Ainsi dans les Décrets généraux des trois Ligues on a soin de marquer la double Date du jour du mois, & suivant l'ancien, & suivant le nouveau Calendrier. (*Ceci est tiré d'un Memoire qui nous à été fourni par M. le Baron de Zurlauben.*) On nous apprend d'ailleurs que dans le Tockenbourg au pays de S. Gal, les Protestans suivent actuellement l'ancien Style, & les Catholiques le nouveau.

En Hongrie, la Diete de Presbourg, tenue en présence de l'Archiduc Ernest, l'an 1587, admit après de grands débats la réformation Grégorienne. (de Saci *Hist. de Hongrie.* T. II, p. 92.)

En Pologne, le Roi Etienne Battori ayant voulu y établir, l'an 1586 le Calendrier Grégorien, les habitans de Riga s'y opposerent, & en vinrent à une sédition. Mais ils furent réprimés, & le Calendrier nouveau prévalut.

En Suede, il fut introduit par un Edit du Roi, rendu sur une délibération du Sénat le 24 Février 1752, & commença d'avoir cours le 1 Mars de l'année 1753.

En Danemarck, il fut adopté dès l'an 1582: mais en 1699 on le réforma, par Edit du Roi donné le 20 Décembre, sur les corrections de Weigel, & depuis ce tems le Calcul des Danois s'accorde parfaitement avec celui des Protestans d'Allemagne. Cette remarque nous a été communiquée par M. Screiber, Conseiller-Aumônier de l'Ambassade de Danemarck à la Cour de France. C'est donc une méprise dans quelques uns de nos Ecrivains, d'avancer que le nouveau Calendrier ne fut reçu en Danemarck que l'an 1745.

En Angleterre, par un Acte du Parlement, tenu à Westminster l'an 1751, il fut ordonné que l'année 1752 & les suivantes commenceroient au 1 Janvier, ce qui doit s'entendre du 1 Janvier, suivant l'ancien Style. Le même Acte ordonna de plus, afin de réduire la Chronologie Angloise au nouveau Style, que le 3 Septembre 1752 seroit compté pour le 14 du même mois. Ainsi l'année Angloise & l'année Françoise ne commencerent à s'accorder parfaitement que le 14 Septembre 1752, & l'année 1753 fut la premiere qui commença précisément au même jour dans les deux Chronologies.

Enfin il ne reste plus en Occident que la Russie & quelques endroits des Pays Helvétiques, où l'on suive le Calendrier Julien. Mais en Orient le Calendrier Grégorien est universellement rejetté. Les Grecs, quoi qu'en dise un Moderne, suivent encore aujourd'hui leur ancien Style. Il est vrai que Jérémie II, Patriarche de Constantinople, s'étoit engagé, avec le Pape Grégoire XIII, à introduire le nouveau Calendrier dans son Eglise; mais Théolepte, Métropolitain de Philippopoli, le fit déposer & mettre en prison pour ce sujet, comme nous le dirons à l'article de ce Patriarche.

§. XXI.

Des Epactes.

L'ANNÉE Solaire commune, ainsi qu'il a été dit plus haut, contient 365 jours, & l'année Lunaire commune 354. Il y a donc dans la premiere onze jours de plus que dans la seconde. Ainsi pour égaler l'année Lunaire à la Solaire, il faut ajouter onze jours à la premiere, & ces onze jours sont ce qu'on appelle Epacte. Elles augmentent d'un pareil nombre cha-

lieu de n'en supprimer que trois sur quatre. Et si, au lieu d'employer l'Equation Lunaire tous les 312 ans & demi, on l'employoit cinq fois en onze siécles, il ne seroit pas difficile de prouver que la révolution synodique de la Lune seroit alors, suivant le Calendrier même, d'une telle exactitude, qu'elle ne différeroit pas d'un dixieme de seconde de celle que donnent les meilleures observations. Il faudroit donc 146,700 ans pour que cette différence produisît enfin un jour d'erreur dans l'indication des nouvelles Lunes d'un Calendrier réformé sur ces principes : ce qui le rendroit beaucoup plus parfait.

que

que année commune, parce que le cours de la Lune avance d'autant sur celui du Soleil. Les années bissextiles étant de 366 jours, la Lune avance de 12 jours sur le Soleil, ces années-là. Mais les Calendriers, tant l'ancien que le nouveau, sont arrangés de maniere qu'on n'y fait aucune attention aux années bissextiles, & qu'on se contente d'augmenter les Epactes du nombre 11, comme dans les années communes. Il n'y a que deux exceptions pour l'année du Cycle de 19 ans, qui concourt avec l'Epacte 29, jusqu'à la réformation du Calendrier, & pour l'année qui précede celle dont le Nombre d'Or est 1, depuis 1596 jusqu'en 1900 exclusivement : dans l'un & l'autre cas les Computistes augmentent les Epactes de 12 au lieu de 11, & cela afin qu'au bout de 19 ans les Epactes, comme les nouvelles Lunes, recommencent à marcher dans le même ordre que le Cycle précédent. On peut remarquer cet ordre dans notre Table, en comparant un Cycle avec l'autre. On y verra aussi que les Epactes augmentent de 12, au lieu de 11, dans les années qui concourent avec la derniere du Cycle de 19 ans.

Pour y découvrir cet usage plus aisément, il faut savoir, comment les Computistes font leur addition d'Epactes chaque année. S'ils en comptent 11 cette année, ils en compteront 22 l'année d'après, en ajoutant 11 ; l'année suivante, en ajoutant encore 11, ils en compteront 33, ou plutôt ils en compteront 3 ; parce qu'étant arrivés, par leur addition à un nombre au dessus de 30, ils retranchent le nombre de 30, & ce qui reste est l'Epacte qu'ils cherchent. Cela supposé, il est aisé de comprendre, qu'au lieu de 11, ils ajoutent 12 pour l'année qui suit l'Epacte 29 depuis J. C. jusqu'en 1582, pour l'année qui suit l'Epacte 19, depuis 1596 jusqu'en 1700, & encore pour l'année qui suit l'Epacte 18, depuis 1700 jusqu'à l'an 1900 exclusivement. Si, l'année qui suit l'Epacte 29, on n'ajoutoit que 11, on ne compteroit cette année que 10 d'Epacte : 29 & 11 font 40 ; retranchez 30, il reste 10, & par conséquent en n'ajoutant que 11, il ne faudroit compter que 10 d'Epacte. Cependant on compte 11 après 29, comme on le voit dans notre Table Chronologique, depuis J. C. jusqu'en 1582. Il faut donc que les Computistes ajoutent 12 à 29, pour l'année qui suit celle qui est marquée de l'Epacte 29. Il en est de même depuis 1700, pour l'année qui suit l'Epacte 18. Cette année est ainsi marquée * dans notre Table Chronologique, où cet astérisque tient lieu de 30. Or 18 & 11 ne font que 29 ; il faut donc ajouter 12 d'Epacte au lieu de 11, pour les années qui sont marquées de cette petite étoile, que nous nommons astérisque. On voit que les anciens & les nouveaux Computistes s'accordent parfaitement, en ajoutant 12 d'Epacte au lieu de 11, pour une certaine année du Cycle de dix neuf ans. Mais il s'en faut bien que les uns & les autres conviennent sur la maniere de compter les Epactes.

Les nouveaux Computistes comptent autant d'Epactes chaque année, que la Lune avoit de jours le dernier Décembre qui a précédé. Par exemple, on comptoit en l'année 1760, 12 d'Epacte ; parce que, selon le Comput Ecclésiastique, le 31 Décembre 1759 étoit le 12 de la Lune. Cependant il y a une exception, qui est que, depuis 1596, la 1ere année du Cycle de 19 ans, on ajoute une unité au nombre des jours que la Lune avoit, le dernier jour de Décembre précédent. Exemple ; en 1785, la Lune aura 29 jours le 31 Décembre, & néanmoins le 1er Janvier suivant, on comptera 30, ou * d'Epacte, parce que l'an 1786 concourt avec la 1ere année du Cycle de 19 ans, qui a 1 pour nombre d'Or. C'est au fond la même raison pourquoi l'on ajoute 12 aux Epactes 18, 19 & 29. Il n'en est point ainsi des anciens Computistes. Ils comptoient autant d'Epactes chaque année, que la Lune avoit de jours le 22 Mars : *Omni anno*, dit le vénérable Bede, *quota Luna in undecimo Calendarum Aprilis evenerit, tota eodem anno Epacta erit.* Ce sont ces Epactes anciennes, dont les Chartes sont datées, que nous marquons, dans notre Table Chronologique, depuis la premiere année de notre Ere Chrétienne, jusqu'à la réformation du Calendrier, faite en 1582 ; sur quoi nous remarquerons que les anciens Computistes ne donnoient pas tous le même commencement à leurs Epactes. Quelques uns en effet commençoient à les compter dès le mois de Septembre avec les Egyptiens, quatre mois pleins avant ceux qui, suivant l'usage des Romains, ne commençoient à les compter qu'avec le mois de Janvier. *Epactæ*, dit encore le vénérable Bede, *incipiunt secundùm Ægyptios à Calendis Septembris, secundùm Romanos à Calendis Januarii.* Nous trouvons, dans nos Chartes, des Notaires qui ont suivi l'usage des Egyptiens, & d'autres qui ont suivi celui des Romains. Commençons par les premiers. Dans le Ier Tome des Anecdotes de D. Martenne, col. 264, on voit une Charte ainsi datée : *Acta sunt hæc.... anno ab Incarnatione Domini* MXCIII, *Indictione* I, *Epactâ* I ; parceque cette Charte n'a point été donnée avant le mois de Septembre, *Epacta I* est bon, suivant l'usage des Egyptiens. Si elle avoit été donnée avant le mois de Septembre, ou si celui qui l'a écrite avoit suivi l'usage des Romains, il l'auroit datée *Epactâ* XX, comme on la voit marquée en 1093, dans notre Table Chronologique, où nous suivons les Romains dans notre maniere de compter les Epactes, sans aucun égard à celle des Egyptiens, parce qu'il n'est pas possible de tout marquer dans une Table qui doit être claire & sans confusion. Le même Tome des Anecdotes, qui vient d'être cité, présente, col. 346, une Charte de Louis le Gros, ainsi datée : *Anno Domini* MCXVII.... *Epactâ* XXVI, *Concurrentibus* VII. Cette Date *Epacta XXVI* est bonne, en suivant la maniere de compter des Egyptiens ; mais en suivant celle des Romains, il faudroit *Epactâ XV*, comme elle est indiquée dans notre Table Chronologique, pour l'an 1117. Il en est encore de même d'une autre Charte, rapportée par D. Vaissete, T. II, fol. 511 de ses preuves de l'Histoire de Languedoc. Telles sont les Dates de cet Acte : *Facta Charta ista mense Novembrio, Feriâ* VII, *Epactâ* VI, *Lunâ* VI, *anno videlicet ab Incarnatione Domini* MCXLIIII. Il faut lire MCXLV, selon D. Vaissette. En effet toutes les Dates de cette Charte conviennent à l'an 1145, & le *Feriâ VII, mense Novembrio* réuni avec *Lunâ VI*, prouve qu'elle a été donnée cette année 1145, le 24 Novembre, qui étoit un Samedi, comme on peut le voir dans nos deux Calendriers Lunaire & Solaire. Pour l'*Epacta VI*, au lieu de XXV, elle ne peut plus faire de difficulté, après que nous avons prouvé qu'il y avoit des Notaires qui changeoient les Epactes dès le mois de Septembre, avec les Egyptiens. En voici une preuve bien claire, tirée de celles de la derniere Histoire de Bretagne, T. I, col. 612 : *Hæc.... confirmatio facta est.... anno ab Incarnatione Domini* MCLII, *mense Septembri, in Exaltatione Sanctæ Crucis, Lunâ* II,

Feria I, *Cyclus Solaris* XIII, *Epacta* XXIII, *Concurrentes II*, *Claves Terminorum XIV*, *Indictione XV*. Selon les Romains il faudroit *Epacta XII*; mais *Epacta XXIII* est bon, suivant les Egyptiens, dans une Charte donnée, comme est celle-ci, au mois de Septembre. Donc toutes les Dates sont exactes, à l'exception de *Lunâ II*, qui paroît être une faute de Copiste, pour *Lunâ XI*.

Il peut se faire que cet usage des Egyptiens ait été très suivi par nos Anciens; mais pour le prouver il faudroit un grand nombre de Chartes qui eussent été faites dans les quatre derniers mois de l'année; & c'est ce qui nous manque. A l'égard de celles qui ont été données dans le mois de Janvier & les 7 mois suivans, quoique les Epactes y soient souvent marquées, elles ne peuvent être apportées en preuve, ni de l'usage des Romains, ni de celui des Egyptiens. La raison en est bien sensible; ce sont les mêmes Epactes dans les 8 premiers mois de l'année, selon l'un & l'autre usage. Ainsi en rapportant, comme nous allons faire, un certain nombre de ces Chartes données depuis le mois de Janvier jusqu'au mois d'Août inclusivement, notre but est moins de démontrer l'usage particulier des Romains, que de prouver l'usage général de nos Anciens. En effet, la maniere dont ceux-ci comptoient les Epactes est si différente de la nôtre, qu'elle mérite d'être attestée par des autorités assez nombreuses pour ne laisser aucun doute sur ce que nous avons dit.

Le premier exemple que nous trouvons des Epactes ajoutées aux Dates des Lettres, ou des Chartes, est tiré d'une Lettre insérée dans la Vie de S. Benoît d'Aniane, où les Moines de l'Abbaye d'Inde rapportent la mort de ce saint Abbé en ces termes: *Obiit autem Septuagenarius, tertio Idus Februarii, anno ab Incarnatione Domini octingentesimo vigesimo primo, Indictione XIV, Concurrente I, Epactâ decimâ quartâ.*

Un autre exemple du même siécle, est de Rodrade, Prêtre de la ville d'Amiens, qui date ainsi son Ordination: *Ego Rodradus..... IIII Nonas Martii, Sacerdotalis ministerii trepidus suscepi officium anno Incarnationis Dominicæ DCCCLIII, Indictione I, Epactâ VII, Concurrente VI, L. VII* (il faut *Lunâ XIX*,) *Termino Paschali IV, Kal. Aprilis.*

Le premier Tome des Anecdotes de D. Martenne va nous fournir d'autres exemples pour les siécles suivans. Une Charte d'Hubert, Evêque de Térouenne, pour l'Abbaye de Fécam (col. 214,) est ainsi datée: *Actum Fiscanni in Capitulo, anno ab Incarnatione Domini* MLXXX, *Epactâ* XXVI, *Indictione* III. Et col. 260, Charte de l'Empereur Henri III, *Data II Idus Augusti.... anno Dominicæ Incarnationis* MXCII, *Indictione* XV, *Epactâ* IX. Col. 584, Charte de Berthe, Duchesse de Lorraine, ainsi datée: *Acta sunt hæc anno ab Incarn. Dom.* MCLXXVI, *Indict.* IX, *Epactâ* VII, *Concurr.* IV (1).

Dans ces Chartes de différens pays, les Epactes sont toujours marquées suivant le Calcul de nos anciens Computistes, qui comptoient, ainsi qu'on l'a dit, autant d'Epactes chaque année que la Lune avoit de jours le 22 Mars. Il n'y a qu'à jetter les yeux sur notre Table Chronologique & notre Calendrier Lunaire pour se convaincre de la vérité de ce que nous disons. Il n'y a point ici de variété dans nos Chartes; elles s'accordent toutes sur cet article, & toutes les Epactes y sont marquées de la même maniere, excepté celle qui répond à la premiere année du Cycle de dix-neuf ans, qui est tantôt *Epactâ* XXIX, tantôt *Epactâ nullâ*. Il est bon de se souvenir de ces deux manieres de marquer une même Epacte, pour n'y être point embarrassé, quand on rencontrera *Epactâ nullâ*, que nous n'avons point marquée dans notre Table Chronologique.

Mais pourquoi les anciens Computistes comptoient-ils autant d'Epactes chaque année que la Lune avoit de jours le 22 Mars? & quel usage pouvoient-ils faire de ces Epactes? Le voici. La Pâque ne pouvant arriver plutôt que le 22 Mars, il importoit de savoir quel étoit le quantieme de la Lune ce 22[e] jour, parce qu'en étant instruit, on savoit en même-tems si cette Lune, qui couroit le 22 Mars, étoit la Lune Pascale, ou ne l'étoit point; & voici comment on le savoit. Si le nombre des Epactes étoit au-dessus de 16, ce nombre au-dessus marquoit que la Lune, qui couroit le 22 Mars, n'étoit point la Lune Pascale, mais que c'étoit la Lune suivante. Au contraire, si le nombre des Epactes étoit au-dessous de 16, il marquoit que la Lune qui, cette année là, couroit le 22 Mars, étoit la Lune Pascale, & qu'il n'en falloit point chercher d'autre.

Ceci deviendra clair, par l'application de cette régle aux deux premieres années du Nombre d'Or, ou Cycle de 19 ans. La premiere année de ce Cycle, nos Anciens comptoient 29 d'Epacte. Ce nombre est au-dessus de 16, par conséquent la Lune, qui couroit le 22 Mars cette année là, n'étoit point la Lune Pascale: c'étoit la suivante, dont le premier jour tomboit le 23 du même mois. Voyons maintenant la seconde année du même Cycle. Nos Anciens, cette année, comptoient onze Epactes. Onze est au-dessous de 16. Donc la 2[e] année du Cycle de dix-neuf ans, la Lune, qui couroit le 22 Mars, étoit la Lune Pascale. Tout cela peut se vérifier sur notre Table Chronologique & notre Calendrier Lunaire. Tel est l'usage que les Anciens faisoient de leurs Epactes, outre celui dont nous avons parlé plus haut. Observons encore qu'il n'étoit pas rare dans le onzieme siecle de dater les Chartes de deux Epactes différentes, la majeure & la mineure. La premiere est la Solaire, qui se confond avec les Concurrens; la seconde est la Lunaire, dont on vient de parler.

Nous nous servons aujourd'hui de nos Epactes pour connoître les nouvelles Lunes de chaque mois pendant tout le cours de l'année, comme nous l'expliquerons d'une maniere plus étendue dans l'Avertissement qui est à la tête de notre Calendrier Lunaire, où nos nouvelles Epactes sont marquées comme dans tous les Calendriers. Nous remarquerons seulement ici d'avance que ces nouvelles Epactes, comme il a été déjà dit plus haut, quoique plus exactes que les anciennes, n'indiquent pas néanmoins, avec toute la précision Astronomique, le commencement de la nouvelle Lune; que souvent elle les anticipe d'un jour, de deux, & même de

(1) Une Charte du Cartulaire de S. Michel de Tonnerre, fol. 159, donnée par le Chevalier Hugues de Maltalent, Elisabeth sa femme, Agnès sa fille, & le Chevalier Hildebald, oncle de Hugues, est datée: *Anno Christi* MCXVIII, *mense Septembri, qui apud Hebræos VII°, apud Romanos verò IX°, III Cal. Octobris, Epactâ VII, Concurrente II, Lunâ XXIII, in Cathedra Romanæ sedis Apostolicæ residente Papâ Gelasio, Joanne scilicet Gaetano, anno Ordinationis suæ I, Monarchiam regni suaviter gubernante Ludovico cum Adelaide uxore sua, anno regni sui XI, Reginæ verò IV, Jocerani Episcopi Lingonensis IV°, Hugonis Burgundiæ Ducis XVII°, Willelmi Nivernensis Comitis XXIX°.*

trois, & que rarement elles l'indiquent au jour qui lui eſt propre. Ainſi l'on diſtingue le commencement de la Lune, ſuivant l'uſage ordinaire, de ce même commencement, ſuivant l'exactitude aſtronomique.

Pour remplir toute cette exactitude, M. Carouge a propoſé dans le J. des Savans, (Août, 1775, p. 561, in-4°,) la méthode ſuivante que nous allons tranſcrire.

» Si on appelle Epacte, le tems écoulé depuis la » nouvelle Lune de Décembre juſqu'à l'inſtant où » commence le mois de Janvier ſuivant, il eſt certain que la méthode ordinaire de trouver l'Epacte » eſt très défectueuſe; c'eſt ce que montre la Table » ſuivante, qui contient l'âge de la Lune au commencement de chaque année, depuis 1760 juſqu'à 1785, comparé avec l'Epacte ordinaire.

Années.	Épactes ordinaires.	Épactes calculées.			Années.	Épactes ordinaires.	Épactes calculées.			Années.	Épactes ordinaires.	Épactes calculées.		
		j.	h.	m.			j.	h.	m.			j.	h.	m.
1761	23	24	9	19	1769	22	22	14	58	1777	20	20	22	57
1762	4	5	14	58	1770	3	3	19	55	1778	1	2	1	57
1763	15	16	12	20	1771	14	14	20	22	1779	12	13	1	46
1764	26	27	2	28	1772	25	25	15	37	1780	23	24	1	22
1765	7	9	1	0	1773	6	7	15	57	1781	4	6	4	3
1766	18	19	9	5	1774	17	18	1	48	1782	15	16	17	42
1767	0	0	7	9	1775	28	28	9	58	1783	26	27	2	31
1768	11	10	19	34	1776	9	9	8	41	1784	7	8	0	23
										1785	18	19	10	31

» On voit par cette Table que l'Epacte ordinaire » eſt preſque toujours en erreur d'un jour, & ſouvent de deux. Il ne faudroit donc jamais s'en ſervir pour trouver la pleine Lune Paſcale, mais laiſſer » aux Aſtronomes à la calculer, & à déterminer le » jour où la Fête de Pâque doit être célébrée; encore faudroit-il, comme le remarque M. Bernoulli, convenir d'un méridien fixe.

» L'intercalation de 97, ſur 400 années complettes, a donné au Calendrier une perfection auſſi » grande qu'on pouvoit le déſirer. En effet, ſi l'on » ſuppoſe avec M. de la Lande la longueur de l'année de 365 jours, 5 heures, 48 minutes, 45 ſecondes, il s'écoulera 3200 ans avant que nous comptions un jour de trop. Si on la fait avec M. de la » Caille de 365 jours, 5 heures, 48 minutes, 48 ſecondes, ce ne ſera qu'après 3600 ans que nous » compterons un jour de trop. Si on la ſuppoſe avec » M. la Hire de 365 jours 5 heures, 49 minutes, » il s'écoulera 7200 ans avant que nous comptions » un jour de trop. Enfin ſi l'année étoit au juſte de » 365 jours, 5 heures, 49 minutes, 12 ſecondes, » jamais il n'y auroit d'erreur.

» Si le Calendrier a de ce côté là toute la perfection qu'on peut déſirer, il ſemble que d'un autre » côté on auroit pû lui en donner une plus grande. » Pour cela il auroit fallu fixer l'Equinoxe au premier Avril, & compoſer chaque mois d'un nombre de jours plus conforme au tems que le Soleil » reſte en chaque Signe : or le Soleil emploie
» 89 j. 1 h. 45′ à parcourir les Signes d'Hiver,
» 92 j. 22 h. 12′ à parcourir les Signes du Printems,
» 93 j. 13 h. 32′ à parcourir les Signes d'Eté,
» 89 j. 16 h. 20′ à parcourir les Signes d'Automne,

» On auroit donc fait Janvier de 30 jours, Février de 30, Mars de 30, Avril de 31, Mai de 31, » Juin de 31, Juillet de 31, Août de 31, Septembre de 31, Octobre de 30, Novembre de 30, » Décembre de 29 & 30.

» Voici les avantages qui ſeroient réſultés de cette » correction; 1° l'année auroit commencé lorſque » le Soleil commence à ſe rapprocher de nous, & » que les jours commencent à croître; 2° le Soleil » ſeroit entré dans chaque Signe preſque toujours le » premier jour de chaque mois; 3° chaque ſaiſon » auroit commencé le premier jour d'un mois, & » auroit duré exactement trois mois; 4° rien n'auroit été plus aiſé que de retenir quels ſont les mois » de 30 jours, & quels ſont ceux de 31 jours; 5° le » jour intercalaire, placé à la fin de Décembre, auroit ſervi de complément à l'année biſſextile, & » auroit été mieux placé qu'il ne l'eſt aujourd'hui, » ſans raiſon, après la fête de S. Matthias, &c.

» En fixant, comme on l'a fait, l'Equinoxe au » 21 Mars, on a perdu tous ces avantages. Il eſt vrai » qu'il falloit fixer l'Equinoxe, ſans quoi, comme le » remarque M. Bernoulli, ſouvent la Fête de Pâque » ne ſe célébreroit pas le même jour à cauſe de la » grande diſtance des lieux & de la grande variation » du lever & du coucher du Soleil, qui change d'un » méridien à l'autre; mais la raiſon que l'on a eue » de les fixer au 21 Mars, raiſon que tout le monde » connoît, étoit-elle donc aſſez forte pour ſacrifier » tant d'avantages, & ne pas procurer au Calendrier » toute la ſimplicité & la juſteſſe qu'il auroit reçue » en fixant l'Equinoxe au premier Avril? Il ne m'appartient pas (ni à nous non plus) de prononcer. «

CONCLUSION de la premiere Partie.

Avons-nous rempli le deſſein que nous nous ſommes propoſé, & avons-nous ſuffiſamment éclairci cet amas de Dates obſcures, qui ſont renfermées dans notre Table Chronologique? Cette Table ſera-t-elle auſſi utile, & d'un uſage auſſi étendu que nous l'avons dit au commencement de notre Diſſertation? C'eſt au Lecteur attentif & judicieux que nous prenons la liberté de faire cette queſtion. Il eſt maintenant en état d'y répondre, & de nous apprendre, par ſa réponſe, quel ſuccès nous pouvons eſpérer de no-

tre Ouvrage. Pour nous, qui avons déjà là-dessus le suffrage des personnes les plus capables d'en juger, nous nous flattons toujours qu'il sera très utile à tous ceux qui s'en serviront, non-seulement pour vérifier toutes les Dates renfermées dans notre Table Chronologique, comme nous l'avons déjà dit, mais encore, 1° pour corriger plusieurs Dates visiblement fausses, sans crainte de se tromper en les corrigeant; 2° pour empêcher les Copistes, qui seront en état de se servir de notre Table, d'en commettre de nouvelles, en écrivant une Date pour une autre, lorsqu'ils ont de la peine à lire les chiffres qui marquent ces Dates dans les Actes originaux; 3° pour fixer l'année, le mois & le jour de certaines Chartes, datées d'une maniere qui paroît si vague, qu'il n'est point possible d'en marquer le tems au juste, sans le secours de notre Table Chronologique, & de nos Calendriers Lunaire & Solaire, qui en sont une dépendance, ou sans une connoissance équivalente, qui ne se trouve dans aucun Livre, ni ancien, ni moderne. Prouvons toujours ce que nous avançons.

Nous disons d'abord que notre Table & nos Calendriers peuvent servir à corriger plusieurs Dates visiblement fausses, sans crainte de se tromper, en les corrigeant. C'est ainsi que, par leurs secours, nous avons corrigé plusieurs Dates fausses dans le cours de notre Dissertation.

Faut-il encore d'autres preuves? En voici quelques-unes des plus claires. La Charte de fondation de l'Abbaye de Savigni, que D. Martene & D. Durand ont fait imprimer au I[er] Tome de leurs Anecdotes, col. 333, est ainsi datée : *Hæc donatio confirmata est..... anno ab Incarnatione Domini MCXII, Indictione V, Epactâ XXI.* Il faut certainement lire *Epactâ XX*, comme nous le voyons par notre Table Chronologique à l'an 1112. La preuve en est évidente, les anciens Computistes n'avoient point d'Epacte XXI; elle n'a été en usage qu'en 1587 pour la premiere fois.

Les mêmes Computistes ne comptoient que sept Concurrens, & ils s'en servoient, comme nous l'avons dit §. XVIII, pour marquer les sept jours de la semaine : ainsi quand nous trouvons des Chartes, comme nous nous souvenons très bien d'en avoir vu quelques unes, qui sont datées de *Concurrente VIII*, ou *Concurrente VIIII*, ce sont des fautes manifestes, que l'on corrigera toujours, par notre Table, où les Concurrens de chaque année sont marqués. Il en est de même des Réguliers annuels, qui ne sont aussi que sept en tout. S'il s'en trouve un plus grand nombre dans certaines Chartes mal copiées, ce sont des méprises visibles, qu'il sera aisé de corriger par notre Table, où ces Réguliers sont encore marqués. Il en est encore de même des Lunes, quand les jours en sont mal marqués, par une faute de Copiste. Nous lisons dans le 2[e] Tome de la nouvelle Histoire de Languedoc, col. 303, une Charte, qui est ainsi datée : *Facta est autem Carta V Idus Augusti, mediante die Veneris, Lunâ VII in Scorpione; Sole verò in Leone : anno verò ab Incarnatione Domini MLXXIX, Epactâ XV, Concurrente I, & Indictione II.* Au lieu de *Luna VII*, il faut lire *Luna VIII*, & il n'est pas difficile de le prouver par notre Table Chronologique, en y joignant notre Calendrier Lunaire. Nous y voyons, par le chiffre 16 du Nombre d'Or, ou Cycle de 19 ans, propre à cette année, qu'en 1079 la nouvelle Lune, qui commençoit au mois d'Août, tomboit le deux; le *V Idus Augusti* marque le neuf du même mois. Commencez à compter un, le deux du mois, & comptez jusqu'à neuf inclusivement, & vous trouverez qu'il faut lire dans la Charte que nous examinons, *Lunâ VIII*, au lieu de *Lunâ VII*. Nous pouvons assurer la même chose de toutes les Dates renfermées dans notre Table Chronologique. S'il s'en trouve des fausses dans des Chartes, il n'y en a aucune qu'on ne puisse corriger avec cette Table. Donnons-en encore un exemple. Dans l'Histoire de Languedoc, que nous venons de citer, nous trouvons, Tome II, col. 340, *Habitum est hoc Placitum Magalone anno Dominicæ Incarnationis MXCV*, (MXCVI, en commençant l'année avant Pâque,) *Indictione* IIII, *Concurr.* II, *Epactâ* XXIIII. (Il faut lire *Epactâ* XXIII, comme dans notre Table Chronologique, à l'an 1096; les anciens Computistes ne connoissoient point d'*Epacta* XXIIII.) V *Feria*, IIII *Idus Aprilis*, *Lunâ* XIII. (Il faut lire *Lunâ* XII, comme il est encore aisé de le prouver par le Nombre d'Or.) *Erâ* MXXXIIII. (Lisez *Erâ* MCXXXIIII.) Notre Table Chronologique, rapprochée de notre Calendrier Lunaire, nous fournit le moyen de corriger toutes ces fausses Dates, avec une pleine assurance de ne nous être point mépris.

Mais si toutes ces fausses Dates, qui ne viennent que des Copistes qui les ont mal lues dans les originaux, peuvent se corriger avec le secours de cette Table & des Calendriers qui en dépendent, ne s'ensuit-il pas qu'en les consultant dans le besoin, les Copistes éviteront infailliblement ces sortes de méprises? Nul d'entre eux n'ignore, & généralement tous ceux qui lisent les Chartes & les autres Actes originaux, savent qu'il n'y a rien de plus épineux, ni de plus difficile à lire que les Dates, ou les chiffres qui marquent ces Dates dans ces anciens monumens. On n'y voit pas bien s'il faut lire I, II, III, IV, &c. On y confond le V avec le II, parce que les deux jambages du V ne sont point assez unis par le bas, ou que ceux du nombre II le sont trop. On y confond de même le IV & le VI avec le III, & le III avec l'un & l'autre. On y confond encore le VII avec le IIII, & ainsi de plusieurs autres chiffres. Il y en a quelquefois de si mal formés, ou qui le sont d'une maniere si équivoque, qu'il faut deviner en les lisant, & souvent le Copiste devine mal. Presque dans tous ces cas notre Table & nos Calendriers peuvent servir infiniment : l'usage en fera la preuve.

Ils serviront encore, comme nous l'avons dit, à déterminer l'année, le mois & le jour de certaines Chartes, dont les Dates paroissent si vagues, qu'il semble n'être pas possible de les fixer. Donnons-en des exemples. Nous lisons parmi les Preuves de la nouvelle Histoire de Languedoc, T. II, col. 319, une Charte qui est ainsi datée : *Facta sunt autem hæc V Kal. Januarii, die Sabbati, Lunâ* XXVII, *regnante Philippo Francorum Rege.* C'est Philippe I. Ce Prince a régné depuis 1060 jusqu'en 1108. Comment connoître en quelle année d'un régne si long notre Charte a été donnée? La chose est facile avec notre Table Chronologique & nos Calendriers. Nous en allons fournir la preuve, après avoir examiné nos Dates avec attention. Entre ces Dates, nous trouvons le 28 Décembre marqué par V *Kal. Januarii*, & nous trouvons encore que ce 28 Décembre étoit le 27 de la Lune, *Luna* XXVII. Pour que le 28 Décembre concourre avec le 27 de la Lune, il faut nécessairement que le premier de la Lune tombe le 2 du même mois. Ceci est si clair, que ce seroit faire injure au

Lecteur,

Lecteur, de vouloir le prouver. Prenons maintenant les Nombres d'Or de toutes les années du régne de Philippe I, & voyons sur notre Calendrier Lunaire si nous trouvons plusieurs de ces années où le premier de la Lune tombe le second de Décembre. En parcourant depuis 1060 jusqu'en 1108, nous trouvons trois de ces années, qui sont 1065, 1084 & 1103, où le premier de la Lune tombe en effet le second de Décembre. Notre Charte a été donnée certainement en l'une de ces trois années; mais laquelle est-ce des trois? Retournons à nos Dates. Le *die Sabbati* nous apprend que c'étoit l'année où le 28 Décembre étoit un Samedi. Pour que le 28 Décembre tombe un Samedi, il faut que la Lettre Dominicale soit F. Nous le voyons dans notre Calendrier Solaire Perpétuel à celui de la Lettre F. Reprenons notre Table Chronologique, & jettons les yeux sur nos trois années 1065, 1084 & 1103, & nous remarquerons qu'il n'y a que l'année 1084, dont la Lettre Dominicale soit F; & de tout ceci, nous conclurons, avec la certitude la plus parfaite, que cette Charte, dont les Dates nous paroissoient d'abord si vagues, a été donnée en 1084. Tels peuvent être l'usage & l'avantage de notre Table & de nos Calendriers en bien des occasions.

Ajoutons encore quelques preuves. Parmi celles qui servent à la nouvelle Histoire de Bretagne, nous trouvons une Charte, T. I, col. 300, qui est ainsi datée : *Factum est hoc....* IV *Kal. Augusti, die Sabbati, Lunâ vigesimâ, regnante Carolo Rege, Salomone in Britannia.* Par le régne de Charles le Chauve en France, & par celui de Salomon en Bretagne, nous voyons que cette Charte a été certainement donnée vers 860 ou 870; mais nous voulons en savoir l'année précise, & nous pouvons la savoir par notre Table Chronologique, aidée de notre Calendrier Lunaire. La Charte en question a été donnée IV *Kal. Augusti*, c'est-à-dire le 29 Juillet. Ce 29 Juillet étoit le 20 de la Lune, *Luna vigesima.* Pour que le 20 de la Lune tombe le 29 Juillet, il faut que la nouvelle Lune tombe le 10 du même mois. Or nous voyons dans les Nombres d'Or, marqués dans notre Table Chronologique & rapportés à notre Calendrier Lunaire, que depuis l'an 846 jusqu'en 883, il n'y a que la seule année 864, dont la nouvelle Lune de Juillet tombe le 10 de ce mois; ainsi la Charte que nous examinons a été certainement donnée en 864. Pour le démontrer, nous n'avons point ici besoin du Samedi, qui est encore une Date de notre Charte; mais si cette Date *die Sabbati* nous étoit nécessaire, nous pourrions l'ajouter aux deux autres; parce qu'en 864 le 29 Juillet étoit un Samedi, comme on peut le voir par la Lettre Dominicale A, & par notre Calendrier Solaire Perpétuel, sur lequel il n'y a qu'à jetter les yeux, pour se convaincre de ce que nous disons.

Rapportons un troisieme exemple, encore tiré des mêmes Preuves de la nouvelle Histoire de Bretagne, col. 302. *Facta est ista Traditio die Sabbati, secundo Nonas Martii, Lunâ* XII, *anno sexto Principatus ejusdem Salomonis in Britannia.* Nous avons choisi exprès cet exemple, où l'année de la Principauté de Salomon est marquée; parce que les mêmes Dates, dont nous nous servons pour fixer l'année d'une Charte, peuvent aussi servir pour fixer le commencement du régne d'un Prince : ainsi si nous doutions du commencement du régne de Salomon en Bretagne, nous prouverions par les Dates de la Charte que nous examinons, que ce Prince a commencé de régner en 857; parce que toutes ces Dates nous marquent l'an 863, qui étant la 6e d'un régne, montre qu'il commence en 857. Nous ne prouvons point ici que toutes ces Dates marquent l'année 863, attendu que maintenant le Lecteur doit être en état de s'en convaincre sans nous, par un calcul semblable aux deux que nous avons faits pour fixer l'année, le mois & le jour des deux Chartes que nous avons examinées en premier lieu.

Nous pourrions rapporter un plus grand nombre d'exemples des Chartes embarrassantes, dont on peut fixer le tems, par le moyen de notre Table Chronologique. Nous pourrions aussi faire voir combien il est utile pour l'Histoire de fixer le tems de ces Chartes, qui sont presque toujours données par des personnes qu'il est avantageux de connoître, & quelquefois signées par un grand nombre de témoins d'un rang distingué, sur lesquels il y a souvent des contestations qui regardent le tems de leur vie & de leur mort, qu'on ne peut décider qu'en fixant celui des Chartes qu'ils ont signées, ou comme approbateurs, ou comme témoins; mais nous ne touchons cet article qu'en passant. Avec des Lecteurs instruits, un mot suffit, & il est tems de finir cette Partie. Nous croyons y avoir suffisamment éclairci les Dates renfermées dans notre Table Chronologique, & avoir prouvé assez au long l'usage qu'on peut en faire pour vérifier toutes ces Dates, quand elles se trouvent dans nos Chartes, ou dans nos Chroniques, pour les corriger quand elles sont visiblement fausses, pour empêcher qu'on n'y fasse de nouvelles fautes en les copiant, & enfin pour faire voir l'usage qu'on peut faire de la connoissance de ces Dates, pour fixer le tems de plusieurs Chartes, qu'il est bon de déterminer. Ce sont les avantages que nous nous sommes proposés, en donnant notre Table au Public, précédée d'un Traité, qui en explique toutes les parties, & suivie de deux Calendriers qui servent à en faire l'application & la vérification. Si le Public les y trouve, nous l'aurons servi selon nos vœux.

SECONDE PARTIE.

De quelques Eres qui ne sont point comprises dans notre Table Chronologique.

§. I.

De l'Ere d'Abraham.

L'Ere d'Abraham, qui commence à la vocation de ce Patriarche, précede l'Incarnation de 2015 ans, & commence au 1 Octobre; de maniere que le 1 Octobre, qui devance immédiatement notre Ere vulgaire, est le commencement de l'an 2016 d'Abraham. C'est l'Ere d'où part Eusebe dans sa Chronique, & que suit Idacius dans la sienne.

§. II.

De l'Ere de Nabonassar.

Rien n'est plus fameux dans les Tables des anciens Astronomes que l'Ere de Nabonassar, fondateur du Royaume des Babyloniens. Ptolémée est celui qui en a fait le plus d'usage. Ses observations sont appuyées, pour la plupart, sur cette Epoque; & ceux qui l'ont bien examinée remarquent qu'elle a dû commencer un Mercredi, (ou férie 4,) 26 Février de l'an 747 avant J. C. Les années dont elle est composée, sont des années vagues de 365 jours, sans intercalation à

la 4ᵉ année, de même que celles des anciens Egyptiens ; ce qui produit, comme on l'a dit ailleurs, une année de plus sur 1460 années Juliennes. Delà vient que Censorin, dans le passage qu'on a rapporté de lui, p. XVII, note 2, compte à l'an 238 de l'Ere Chrétienne, 986 ans de l'Ere de Nabonassar, quoiqu'il n'y ait que 985 années Juliennes. Nous n'en dirons pas davantage sur cette Epoque, parce qu'elle est moins d'usage en Chronologie pour les années qui ont suivi J. C., que pour celles qui ont précédé.

§. III.

De l'Ere de Tyr.

L'Ere de Tyr commence 125 ans avant J. C., l'an de Rome 628, & 186 de l'Ere des Séleucides, dont les Tyriens s'étoient servis jusqu'alors. Ce qui les engagea à établir une nouvelle époque en cette année, fut la reconnoissance envers Bala, Roi de Syrie, qui, à son avénement au trône, leur accorda l'Autonomie, ou la liberté de se gouverner par leurs propres Loix. Le 19 Octobre étoit le premier jour de l'année Tyrienne, qui s'ouvroit par le mois Hyperbérétæus. Ainsi la premiere année de notre Ere vulgaire tombe en l'an 126 de l'Ere Tyrienne, commencée le 19 Octobre, 2 mois & 13 jours avant notre 1 Janvier. On voit plusieurs médailles, sur lesquelles est marquée l'Ere de Tyr. Le Cardinal Noris (*de Epocha Syro-Maced* Diss. 4, c. 3,) en rapporte six ; une de l'an 219 de Tyr, qui concourt avec l'an 94 de J. C. ; une autre de l'an 237, qui tombe en notre année 112 ; une troisieme de l'an 256, qui répond à l'an 131 de l'Incarnation ; une quatrieme de l'an 279, qui est notre année 153 ; deux autres de l'an 263, qui revient à l'an de J. C. 138. Quelques Conciles sont aussi datés de la même Ere. Nous aurons soin de les marquer dans la Chronologie des Conciles. M. l'Abbé Bellei prétend que Tyr reprit l'Ere des Séleucides sous Elagabale. Mais il faut qu'elle l'ait ensuite abandonnée de nouveau, puisque les Conciles où cette Ere de Tyr, proprement dite, est employée, sont postérieurs au régne de ce Prince.

§. IV.

De l'Ere Actiaque, & de l'Ere des Augustes.

L'Ere Actiaque tire son origine & son nom de la bataille d'Actium, qui rendit Auguste maître de l'Egypte & de tout l'Empire Romain. Cet événement est du 2, ou plutôt du 3 Septembre, de l'an 15 de l'Ere Julienne, 723 de Rome. L'Ere Actiaque commença chez les Romains avec la 16ᵉ année de l'Ere Julienne, c'est-à-dire au 1 Janvier, de l'an 724 de Rome. En Egypte, où elle prit naissance l'année même de la bataille, & se maintint jusqu'au régne de Dioclétien, elle commença avec le mois Thoth, ou le 29 Août & deux jours après, ou le 1 Septembre, chez les Grecs d'Antioche. Ceux-ci la nommoient aussi l'Ere d'Antioche, & nous voyons qu'elle étoit encore en usage parmi eux au IXᵉ siécle. C'est à cette Ere qu'on doit rapporter les Dates de plusieurs médailles que la ville d'Antioche fit frapper en l'honneur d'Auguste. Telle est entre autres celle-ci rapportée par Morel (*Specim. univers. rei num. Tab.* IV, *n.* 1,) & mal-à-propos appliquée par le P. Faure à l'Ere des Augustes, dont nous parlerons à la fin de ce Paragraphe. Ce monument porte en face : ΚΑΙΣΑΡΟΣ ΣΕΒΑΣΤΟΥ, *Cæsaris Augusti*, & au revers : ΕΤΟΥΣ ϛ Κ ΝΙΚΗΣ ΥΠΑ ΙΒ, *anno* XXVI *victoriæ cons.* XII. Or le 12ᵉ Consulat d'Auguste, suivant les fastes consulaires, tombe l'an 41 de l'Ere Julienne, qui est précisément le 26ᵉ depuis la bataille d'Actium. C'est donc à l'Ere Actiaque que se rapportent les Dates exprimées sur cette médaille. En Syrie on la nommoit aussi l'Ere d'Antioche. C'est ce qu'atteste le Patriarche Nicéphore dans sa Chronographie. Μετὰ Ἰυλιον, dit-il, Ρομαίων ἐβασίλευσεν Καῖσαρ Σεβαστὸς Οκταυιος Αὐγὺστος ετη ν ϛ´ κ̀ μηνας ἕξ. Ἐντεῦθεν οἱ Ἀντιοχεῖς τὺς χρόνυς ἀυτων ἀριτμουσι. *Post Julium Romanis imperavit Cæsar Octavianus Augustus, annis 56 & mensibus sex. Hinc Antiocheni annos suos numerant.* On voit par-là que le Cardinal Noris s'est mépris, lorsqu'il a prétendu qu'on a cessé de compter par l'Ere d'Auguste, peu de tems après la mort de ce Prince. Cependant il est vrai de dire qu'elle n'éclipsa pas l'Ere Césaréenne d'Antioche, dont nous avons parlé au Paragraphe VIIIᵉ de la premiere partie de cette Dissertation.

Outre l'Ere Actiaque qui servit d'Epoque à l'extinction totale du Gouvernement Républicain à Rome, il faut encore, avec le P. Pétau, reconnoître une Ere des Augustes, plus tardive de 4 ans, laquelle commence à l'an 727 de Rome, 27 ans avant l'Ere de l'Incarnation, c'est-à-dire à l'année où César Octave, feignant de vouloir abdiquer la souveraine autorité dont il s'étoit emparé de force & contre le gré des citoyens, vint à bout de se la faire confirmer par le Sénat & le peuple Romain. Ce fut alors en effet que, par un Décret public, ou lui décerna l'Empire avec le titre d'Auguste, & qu'il donna, par les arrangemens qu'il prit avec le Sénat, une vraie consistance à ce nouveau genre de gouvernement.

§. V.

De l'Ere de l'Ascension.

Nous ne connoissons que l'Auteur de la Chronique d'Alexandrie, qui ait employé l'Ere de l'Ascension. C'est ainsi, par exemple, qu'il date l'année du martyre de S. Ménas de Cotys : *Anno* CCLVII *Domini in cælos Assumptionis, ac iisdem Coss.* (*Tusco & Anulino*) *martyrium subiit S. Menas Cotyæus Phrygiæ Salutaris civitate Atyr* XV, *ex ante diem Idus Novembris ;* ce qui revient à l'an 295 de notre Ere vulgaire, le 12 Novembre. Le même Auteur donne encore cette Date du martyre de S. Gelasin Bouffon : *Anno* CCLIX *Dñi. in cælos Assumptionis, ac iisdem supra nominatis Coss.* (*Maximiano Herculio Aug.* V. & *Galeriano Maximiano Cæsare II,*) *martyrio vitam finivit sanctus Gelasinus in Heliopolitarum urbe Libanensi :* ce qui se rapporte à l'an de notre Ere vulgaire 297.

§. VI.

De l'Ere des Arméniens.

L'Ere des Arméniens, appellée dans quelques titres François l'*Etreure des Ermines*, commença l'an de J. C. 552, un Mardi, 9 de Juillet. C'est l'époque du Concile de Tiben, où les Arméniens confirmerent la condamnation du Concile de Calcédoine, qu'ils avoient prononcée l'an 536 au Concile de Thévis, & par-là consommerent leur Schisme. « Les Arméniens, dit M. Fréret, (Mem. de l'Acad. » des B. L. T. XIX, p. 85,) se servent aujourd'hui » d'une année composée, comme celle des anciens » Persans, de 12 mois, de 30 jours chacun & de 5 » épagomenes. Cette année est absolument vague,

» ſans aucune intercalation, & elle remonte tous » les 4 ans d'un jour dans l'année Julienne. Elle ſert » dans le pays pour les Actes & pour la Date des » Lettres; mais en même-tems on emploie une au- » tre année qui eſt proprement l'année Eccléſiaſti- » que, & qui ſert dans la Liturgie pour régler la » célébration de la Pâque & des Fêtes, le tems » des Jeûnes, & tout ce qui a rapport à la Religion: » cette année eſt fixe, au moyen d'un 6[e] épagomene » qu'on ajoute tous les 4 ans; mais le Nourous, ou » premier jour de l'année, qui commence avec le » mois Navazardi, eſt fixé depuis long-tems au 11 » du mois d'Août de l'année Julienne, & il ne s'en » écarte plus.

» Dans la ſuite, ajoute le même Auteur, lorſque » les Arméniens ſe réconcilierent avec l'Egliſe La- » tine, & qu'une partie d'entre eux reconnurent les » Papes de Rome dans une eſpece de Concile tenu » à Kherna au 14[e] ſiécle, (c'eſt le Concile dit *Char- » nenſe*, tenu l'an de J. C. 1330,) ils admirent la » forme de l'année Julienne, que le commerce avec » les Francs leur avoit rendue familiere. Les Actes » du Concile de Siſe joignent l'an 756 de l'Ere Ar- » ménienne avec l'an 1307 de l'Ere vulgaire, & » datent dans l'une & l'autre année par le 19 Mars. » Dans le Concile d'Adéna, tenu en 1316, où il » fut queſtion du Calendrier, on ne ſe ſert que » des mois Juliens & de l'Ere vulgaire; & encore » aujourd'hui lorſque les Arméniens traitent avec les » Occidentaux, ils emploient les mois Juliens ». Dans une réponſe de M. Arnaud au Miniſtre Claude, ſur la Perpétuité de la Foi, imprimée en 1671, on voit une Lettre de Jacques, Catholique des Arméniens, datée du 12 Avril de l'an 1120 de l'Ere des Arméniens; ce qui revient à notre année 1671. Nous ajouterons que les Arméniens datent auſſi par les années du Monde, ſuivant l'Ere de CP. & qu'ils joignent quelquefois dans leurs Actes cette façon de ſupputer les tems à celle qui leur eſt propre.

Mois Romains.	*Mois Arméniens.*
11 Août,	Navazardi.
10 Septembre,	Hori.
10 Octobre,	Sahomi.
9 Novembre,	Dré Thari.
9 Décembre,	Kagoths.
8 Janvier,	Aracz.
7 Février,	Malégi.
9 Mars,	Arcki.
8 Avril,	Angi.
8 Mai,	Mariri.
7 Juin,	Marcacz.
7 Juillet,	Hérodiez.

Acéliacz, ou les cinq Epagomenes, & les ſix dans les années abondantes.

§. VII.

De l'Ere d'Iſdégerde & de l'Ere de Malek-Schah-Dgélaleddin, dite l'Ere Gélaléenne.

L'Ere d'Iſdégerde, (III[e] du nom,) Roi de Perſe, commence, non à la mort de ce Prince, comme quelques uns le prétendent, mais à ſon avénement au trône, que l'on rapporte au 16 Juin de l'an de J. C. 632. Les années dont elle eſt compoſée, ſont de 365 jours, & chaque mois de 30 jours; mais à la fin du mois Aben, l'uſage étoit d'ajouter 5 jours; les Aſtronomes ne faiſoient cette addition qu'à la fin de l'année. Les Perſans ont ſuivi cette Ere, dont les années étoient vagues, comme celles de l'Ere de Nabonaſſar juſqu'à Malek-Schah-Dgéladeddin, Sultan du Khoraſan. Ce Prince ayant formé un Conſeil de huit Aſtronomes, régla, l'an 467 de l'H. (1075 de J. C.), que l'Equinoxe du Printems ſeroit fixé au 14 de notre mois de Mars (1), & qu'outre les cinq épagomenes, chaque 4[e] année, ſix ou ſept fois de ſuite, on en ajouteroit un 6[e] après quoi l'intercalation ne ſe feroit plus qu'une fois en cinq ans. Cette réforme fut adoptée des Perſans, qui la ſuivent encore de nos jours, & eſt appellée Gélaléene, ou Malaléene, du nom de ſon Auteur.

Voici les noms des mois Perſans, ſuivant Alfragan.

Afrudin-meh.	Méhar-meh.	Muſtéraca, ou les cinq Epagomenes, & les ſix dans les années abondantes.
Ardiſaſcht-meh.	Aben-meh.	
Cardi-meh.	Adar-meh.	
Thir-meh.	Di-meh.	
Merded-meh.	Béhen-meh.	
Schaharir-meh.	Affirer-meh.	

Les Perſans n'ont point de ſemaine, & donnent à chaque jour du mois les noms ſuivans.

1 Hormozd.	13 Tir.	25 Erd.
2 Behman.	14 Dgiouſch.	26 Aſchſtad.
3 Ardabaheſcht.	15 Dibaméher.	27 Oſman.
4 Schahrivar.	16 Méher.	28 Ramiad.
5 Eſphendarmod.	17 Sourouſch.	29 Marasfend.
6 Khordad.	18 Reſch.	30 Aniran.
7 Mordad.	19 Fervardin.	EPAGOMENES.
8 Dibadur.	20 Béhéram.	1 Ahnoud.
9 Azur.	21 Ram.	2 Aſchnoud.
10 Aben.	22 Bod.	3 Eſphendarmez.
11 Khour.	23 Dibadin.	4 Vaheſcht.
12 Mah.	24 Din.	5 Heſchouneſch.

§. VIII.

De la Période Julienne.

La Période Julienne eſt une Ere fictive, imaginée par Joſeph Scaliger, pour faciliter la réduction des années de toute époque donnée aux années d'une autre époque, telle qu'on voudra la donner. Cette Période réſulte du produit des Cycles de la Lune, du Soleil & des Indictions, multipliés les uns par les autres. Ainſi multipliez 19, qui eſt le Cycle Lunaire, par le nombre 28 du Cycle Solaire, le produit ſera 532, lequel étant multiplié à ſon tour par 15, qui eſt le Cycle des Indictions, donnera la ſomme de 7980 années, qui conſtitue la Période Julienne.

La premiere année de notre Ere vulgaire eſt placée l'an 4714 de la Période Julienne; d'où il ſuit que pour trouver une année quelconque de J. C. dans cette Période, il faut ajouter 4713 à cette année. Par exemple, pour ſavoir à quelle année de la Période Julienne répond l'an 1783 de J. C., ajoutez 4713 à ce nombre, & vous aurez 6496, qui eſt l'année de la Période Julienne que vous cherchez.

La premiere année de l'Ere de CP. eſt l'an 795, avant la Période Julienne. Ajoutez cette ſomme à 4714, & vous aurez 5509, qui concourra avec la premiere année de l'Ere vulgaire de l'Incarnation.

La premiere année de l'Ere d'Iſdégerde eſt l'an 5345 de la Période Julienne; ce qui réſulte de la ſomme de 632 ans, ajoutée à celle de 4713.

La Période Julienne eſt d'un grand ſecours pour les années qui précedent le tems de l'Incarnation; mais depuis cette époque on en fait moins d'uſage.

(1) Les Perſans font conſiſter l'année tropique, ou aſtronomique, en 365 jours, 4 heures, 49 minutes, 15 ſecondes, 0 tierces & 48 quartes; d'où M. Wolf (*Elem. Math.* T. IV, p. 101,) conclut que la forme de l'année Gélaléene eſt la meilleure de toutes les années civiles, (en ce qu'elle retient les points des Equinoxes & des Solſtices, chacun dans le même jour,) & que la maniere dont les Perſans intercalent, l'emporte ſur celle du Calendrier Grégorien.

FIN DE LA DISSERTATION.

TABLE CHRONOLOGIQUE,

QUI CONTIENT

Les Olympiades ; les années de JESUS-CHRIST ; l'Ére Julienne ; les Indictions ; l'Ere d'Alexandrie ; l'Ere Mondaine d'Antioche ; l'Ere de Constantinople ; l'Ere des Séleucides, ou des Grecs ; l'Ere Césaréene d'Antioche ; l'Ere d'Espagne ; l'Ere de Dioclétien, ou des Martyrs ; l'Ere de l'Hégire ; le Cycle Pascal ; le Cycle de dix-neuf ans, ou Nombre d'Or ; le Cycle Lunaire ; les Réguliers ; les Clefs des Fêtes Mobiles ; le Cycle Solaire ; les Concurrens ; les Lettres Dominicales ; le Terme Pascal & les Pâques de l'ancien Calendrier ; les Lettres Dominicales ; le Terme Pascal & les Pâques du nouveau Calendrier, avec les Epactes depuis la naissance du Sauveur jusqu'en l'an 2000.

Nota. On a marqué au bas des pages de cette Table les différences qui se sont rencontrées entre les Orientaux & les Occidentaux, jusques vers la fin du VIIIe siécle, pour la fixation de la Pâque. Ceux qui voudront savoir les raisons de ces différences, les trouveront dans la 2e Partie, ch. I, §. II, de l'Histoire des Fêtes mobiles de l'Eglise, par M. Baillet. Le plan de notre Dissertation ne nous a pas permis de les y faire entrer, parce qu'elles sont peu importantes pour ce qui en fait le principal objet.

CORRECTIONS *à faire dans la Dissertation précédente.*

P. xj, *2e colonne des notes, premier alinéa, ligne premiere & suiv.* Le Concile de Reims, qu'on met ici en 1133, est de l'an 1215, & se tint par conséquent sous le régne de S. Louis, & non sous celui de Louis le Gros.

Ibid. Anecd. T. III, *lisez*, Anecd. T. IV.

P. xxx, *note* (1), *derniere ligne*, M. Bonne, premier Astronome de la Marine, *lisez*, premier Hydrographe de la Marine.

TABLE

Olympiades.	Ans de J. C.	Ere Julienne.	Ere mondaine d'Alexandrie.	Ere mondaine d'Antioche.	Ere mondaine de Constantinople.	Ere des Séleucides, ou des Grecs.	Ere Césaréen. d'Ant.	Ere d'Espagne.	Cycle Pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Réguliers.	Clefs des Fêtes mob.	Cycle Solaire.	Concurrens.	Lettres Dominicales.	Terme Pascal.	M. Mars, A. Avril.	Les Pâques M. Mars, A. Avril.	Epactes.
195	1	46	5503	5493	5509	313	49	39	2	* 2	18	1	15	10	5	B	25	M	M 27	11
II	2	47	5504	5494	5510	314	50	40	3	3	* 19	6	34	11	6	A	13	A	A 16	22
III	3	48	5505	5495	5511	315	51	41	4	4	1	2	23	12	7	G	2	A	A 8	3
IV	4	49	5506	5496	5512	316	52	42	5	* 5	2	5	12	13	2	FE	22	M	M 23	14
196	5	50	5507	5497	5513	317	53	43	6	6	* 3	3	31	14	3	D	10	A	A 12	25
II	6	51	5508	5498	5514	318	54	44	7	7	4	6	20	15	4	C	30	M	A 4	6
III	7	52	5509	5499	5515	319	55	45	8	* 8	5	4	39	16	5	B	18	A	A 24	17
IV	8	53	5510	5500	5516	320	56	46	9	9	* 6	7	28	17	7	AG	7	A	A 8	28
197	9	54	5511	5501	5517	321	57	47	10	10	7	3	17	18	1	F	27	M	M 31	9
II	10	55	5512	5502	5518	322	58	48	11	* 11	* 8	1	36	19	2	E	15	A	A 20	20
III	11	56	5513	5503	5519	323	59	49	12	12	9	4	25	20	3	D	4	A	A 5	1
IV	12	57	5514	5504	5520	324	60	50	13	* 13	10	7	14	21	5	CB	24	M	M 27	12
198	13	58	5515	5505	5521	325	61	51	14	14	* 11	5	33	22	6	A	12	A	A 16	23
II	14	59	5516	5506	5522	326	62	52	15	15	12	1	22	23	7	G	1	A	A 8	4
III	15	60	5517	5507	5523	327	63	53	16	* 16	13	4	11	24	1	F	21	M	M 24	15
IV	16	61	5518	5508	5524	328	64	54	17	17	* 14	2	30	25	3	ED	9	A	A 12	26
199	17	62	5519	5509	5525	329	65	55	18	18	15	5	19	26	4	C	29	M	A 4	7
II	18	63	5520	5510	5526	330	66	56	19	* 19	16	3	38	27	5	B	17	A	A 24	18
III	19	64	5521	5511	5527	331	67	57	20	1	* 17	5	26	28	6	A	5	A	A 9	29
IV	20	65	5522	5512	5528	332	68	58	21	* 2	18	1	15	1	1	GF	25	M	M 31	11
200	21	66	5523	5513	5529	333	69	59	22	3	* 19	6	34	2	2	E	13	A	A 20	22
II	22	67	5524	5514	5530	334	70	60	23	4	1	2	23	3	3	D	2	A	A 5	3
III	23	68	5525	5515	5531	335	71	61	24	* 5	2	5	12	4	4	C	22	M	M 28	14
IV	24	69	5526	5516	5532	336	72	62	25	6	* 3	3	31	5	6	BA	10	A	A 16	25
201	25	70	5527	5517	5533	337	73	63	26	7	4	6	20	6	7	G	30	M	A 1	6
II	26	71	5528	5518	5534	338	74	64	27	* 8	5	4	39	7	1	F	18	A	A 21	17
III	27	72	5529	5519	5535	339	75	65	28	9	* 6	7	28	8	2	E	7	A	A 13	28
IV	28	73	5530	5520	5536	340	76	66	29	10	7	3	17	9	4	DC	27	M	M 28	9
202	29	74	5531	5521	5537	341	77	67	30	* 11	* 8	1	36	10	5	B	15	A	A 17	20
II	30	75	5532	5522	5538	342	78	68	31	12	9	4	25	11	6	A	4	A	A 9	1
III	31	76	5533	5523	5539	343	79	69	32	* 13	10	7	14	12	7	G	24	M	M 25	12
IV	32	77	5534	5524	5540	344	80	70	33	14	* 11	5	33	13	2	FE	12	A	A 15	23
203	33	78	5535	5525	5541	345	81	71	34	15	12	1	22	14	3	D	1	A	A 5	4
II	34	79	5536	5526	5542	346	82	72	35	* 16	13	4	11	15	4	C	21	M	M 28	15
III	35	80	5537	5527	5543	347	83	73	36	17	* 14	2	30	16	5	B	9	A	A 10	26
IV	36	81	5538	5528	5544	348	84	74	37	18	15	5	19	17	7	AG	29	M	A 1	7
204	37	82	5539	5529	5545	349	85	75	38	* 19	16	3	38	18	1	F	17	A	A 21	18
II	38	83	5540	5530	5546	350	86	76	39	1	* 17	5	26	19	2	E	5	A	A 6	29
III	39	84	5541	5531	5547	351	87	77	40	* 2	18	1	15	20	3	D	25	M	M 29	11
IV	40	85	5542	5532	5548	352	88	78	41	3	* 19	6	34	21	5	CB	13	A	A 17	22
205	41	86	5543	5533	5549	353	89	79	42	4	1	2	23	22	6	A	2	A	A 9	3
II	42	87	5544	5534	5550	354	90	80	43	* 5	2	5	12	23	7	G	22	M	M 25	14
III	43	88	5545	5535	5551	355	91	81	44	6	* 3	3	31	24	1	F	10	A	A 14	25
IV	44	89	5546	5536	5552	356	92	82	45	7	4	6	20	25	3	ED	30	M	A 5	6
206	45	90	5547	5537	5553	357	93	83	46	* 8	5	4	39	26	4	C	18	A	A 25	17
II	46	91	5548	5538	5554	358	94	84	47	9	* 6	7	28	27	5	B	7	A	A 10	28
III	47	92	5549	5539	5555	359	95	85	48	10	7	3	17	28	6	A	27	M	A 2	9
IV	48	93	5550	5540	5556	360	96	86	49	* 11	* 8	1	36	1	1	GF	15	A	A 21	20
207	49	94	5551	5541	5557	361	97	87	50	12	9	4	25	2	2	E	4	A	A 6	1
II	50	95	5552	5542	5558	362	98	88	51	* 13	10	7	14	3	3	D	2[illegible]	M	M 29	12

L'Etoile ou Aſtériſque *, dans la colonne du Cycle de 19 ans, & dans celle du Cycle lunaire, déſigne les années emboliſmiques ou intercalaires.

Olympiades.	Ans de J. C.	Ere Julienne.	Ere mondaine d'Alexandrie.	Ere mondaine d'Ant.	Ere mondaine de Constantinople.	Ere des Séleucides, ou des Grecs.	Ere Céfaréen. d'Ant.	Ere d'Efpagne.	Cycle Pafcal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Réguliers.	Clefs des Fêtes mob.	Cycle Solaire.	Concurrens.	Lettres Dominicales.	M. Mars, A. Avril. Terme Pafcal.	Les Pâques M. Mars, A. Avril.	Epactes.
III	51	96	5553	5543	5559	363	99	89	52	14	*11	5	33	4	4	C	12 A	A 18	23
IV	52	97	5554	5544	5560	364	100	90	53	15	12	1	22	5	6	BA	1 A	A 2	4
208	53	98	5555	5545	5561	365	101	91	54	*16	13	4	11	6	7	G	21 M	M 25	15
II	54	99	5556	5546	5562	366	102	92	55	17	*14	2	30	7	1	F	9 A	A 14	26
III	55	100	5557	5547	5563	367	103	93	56	18	15	5	19	8	2	E	29 M	M 30	7
IV	56	101	5558	5548	5564	368	104	94	57	*19	16	3	38	9	4	DC	17 A	A 18	18
209	57	102	5559	5549	5565	369	105	95	58	1	*17	5	26	10	5	B	5 A	A 10	29
II	58	103	5560	5550	5566	370	106	96	59	*2	18	1	15	11	6	A	25 M	M 26	11
III	59	104	5561	5551	5567	371	107	97	60	3	*19	6	34	12	7	G	13 A	A 15	22
IV	60	105	5562	5552	5568	372	108	98	61	4	1	2	23	13	2	FE	2 A	A 6	3
210	61	106	5563	5553	5569	373	109	99	62	*5	2	5	12	14	3	D	22 M	M 29	14
II	62	107	5564	5554	5570	374	110	100	63	6	*3	3	31	15	4	C	10 A	A 11	25
III	63	108	5565	5555	5571	375	111	101	64	7	4	6	20	16	5	B	30 M	A 3	6
IV	64	109	5566	5556	5572	376	112	102	65	*8	5	4	39	17	7	AG	18 A	A 22	17
211	65	110	5567	5557	5573	377	113	103	66	9	*6	7	28	18	1	F	7 A	A 14	28
II	66	111	5568	5558	5574	378	114	104	67	10	7	3	17	19	2	E	27 M	M 30	9
III	67	112	5569	5559	5575	379	115	105	68	*11	*8	1	36	20	3	D	15 A	A 19	20
IV	68	113	5570	5560	5576	380	116	106	69	12	9	4	25	21	5	CB	4 A	A 10	1
212	69	114	5571	5561	5577	381	117	107	70	*13	10	7	14	22	6	A	24 M	M 26	12
II	70	115	5572	5562	5578	382	118	108	71	14	*11	5	33	23	7	G	12 A	A 15	23
III	71	116	5573	5563	5579	383	119	109	72	15	12	1	22	24	1	F	1 A	A 7	4
IV	72	117	5574	5564	5580	384	120	110	73	*16	13	4	11	25	3	ED	21 M	M 22	15
213	73	118	5575	5565	5581	385	121	111	74	17	*14	2	30	26	4	C	9 A	A 11	26
II	74	119	5576	5566	5582	386	122	112	75	18	15	5	19	27	5	B	29 M	A 3	7
III	75	120	5577	5567	5583	387	123	113	76	*19	16	3	38	28	6	A	17 A	A 23	18
IV	76	121	5578	5568	5584	388	124	114	77	1	*17	5	26	1	1	GF	5 A	A 7	29
214	77	122	5579	5569	5585	389	125	115	78	*2	18	1	15	2	2	E	25 M	M 30	11
II	78	123	5580	5570	5586	390	126	116	79	3	*19	6	34	3	3	D	13 A	A 19	22
III	79	124	5581	5571	5587	391	127	117	80	4	1	2	23	4	4	C	2 A	A 4	3
IV.	80	125	5582	5572	5588	392	128	118	81	*5	2	5	12	5	6	BA	22 M	M 26	14
215	81	126	5583	5573	5589	393	129	119	82	6	*3	3	31	6	7	G	10 A	A 15	25
II	82	127	5584	5574	5590	394	130	120	83	7	4	6	20	7	1	F	30 M	M 31	6
III	83	128	5585	5575	5591	395	131	121	84	*8	5	4	39	8	2	E	18 A	A 20	17
IV	84	129	5586	5576	5592	396	132	122	85	9	*6	7	28	9	4	DC	7 A	A 11	28
216	85	130	5587	5577	5593	397	133	123	86	10	7	3	17	10	5	B	27 M	A 3	9
II	86	131	5588	5578	5594	398	134	124	87	*11	*8	1	36	11	6	A	15 A	A 16	20
III	87	132	5589	5579	5595	399	135	125	88	12	9	4	25	12	7	G	4 A	A 8	1
IV	88	133	5590	5580	5596	400	136	126	89	*13	10	7	14	13	2	FE	24 M	M 30	12
217	89	134	5591	5581	5597	401	137	127	90	14	*11	5	33	14	3	D	12 A	A 19	23
II	90	135	5592	5582	5598	402	138	128	91	15	12	1	22	15	4	C	1 A	A 4	4
III	91	136	5593	5583	5599	403	139	129	92	*16	13	4	11	16	5	B	21 M	M 27	15
IV	92	137	5594	5584	5600	404	140	130	93	17	*14	2	30	17	7	AG	9 A	A 15	26
218	93	138	5595	5585	5601	405	141	131	94	18	15	5	19	18	1	F	29 M	M 31	7
II	94	139	5596	5586	5602	406	142	132	95	*19	16	3	38	19	2	E	17 A	A 20	18
III	95	140	5597	5587	5603	407	143	133	96	1	*17	5	26	20	3	D	5 A	A 12	29
IV	96	141	5598	5588	5604	408	144	134	97	*2	18	1	15	21	5	CB	25 M	M 27	11
219	97	142	5599	5589	5605	409	145	135	98	3	*19	6	34	22	6	A	13 A	A 16	22
II	98	143	5600	5590	5606	410	146	136	99	4	1	2	23	23	7	G	2 A	A 8	3
III	99	144	5601	5591	5607	411	147	137	100	*5	2	5	12	24	1	F	22 M	M 24	14
IV	100	145	5602	5592	5608	412	148	138	101	6	*3	3	31	25	3	ED	10 A	A 12	25

L'Etoile ou Aftérifque *, dans la colonne du Cycle de 19 ans, & dans celle du Cycle lunaire, défigne les années embolifmiques ou intercalaires.

Olympiades.	Ans de J. C.	Ere Julienne.	Ere mondaine d'Alexandrie.	Ere mondaine d'Ant.	Ere mondaine de Constantinople.	Ere des Séleucides, ou des Grecs.	Ere Céfaréen. d'Ant.	Ere d'Efpagne.	Cycle Pafcal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Réguliers.	Clefs des Fêtes mob.	Cycle Solaire.	Concurrens.	Lettres Dominicales.	M. Mars, A. Avril. Terme Pafcal.	Les Pâques M. Mars, A. Avril.	Epactes.
220	101	146	5603	5593	5609	413	149	139	102	7	4	6	20	26	4	C	30 M	A 4	6
II	102	147	5604	5594	5610	414	150	140	103	*8	5	4	39	27	5	B	18 A	A 24	17
III	103	148	5605	5595	5611	415	151	141	104	9	*6	7	28	28	6	A	7 A	A 9	28
IV	104	149	5606	5596	5612	416	152	142	105	10	7	3	17	1	1	GF	27 M	M 31	9
221	105	150	5607	5597	5613	417	153	143	106	11	*8	1	36	2	2	E	15 A	A 20	20
II	106	151	5608	5598	5614	418	154	144	107	12	9	4	25	3	3	D	4 A	A 5	1
III	107	152	5609	5599	5615	419	155	145	108	*13	10	7	14	4	4	C	24 M	M 28	12
IV	108	153	5610	5600	5616	420	156	146	109	14	*11	5	33	5	6	BA	12 A	A 16	23
222	109	154	5611	5601	5617	421	157	147	110	15	12	1	22	6	7	G	1 A	A 8	4
II	110	155	5612	5602	5618	422	158	148	111	*16	13	4	11	7	1	F	21 M	M 24	15
III	111	156	5613	5603	5619	423	159	149	112	17	*14	2	30	8	2	E	9 A	A 13	26
IV	112	157	5614	5604	5620	424	160	150	113	18	15	5	19	9	4	DC	29 M	A 4	7
223	113	158	5615	5605	5621	425	161	151	114	*19	16	3	38	10	5	B	17 A	A 24	18
II	114	159	5616	5606	5622	426	162	152	115	1	*17	5	26	11	6	A	5 A	A 9	29
III	115	160	5617	5607	5623	427	163	153	116	*2	18	1	15	12	7	G	25 M	A 1	11
IV	116	161	5618	5608	5624	428	164	154	117	3	*19	6	34	13	2	FE	13 A	A 20	22
224	117	162	5619	5609	5625	429	165	155	118	4	1	2	23	14	3	D	2 A	A 5	3
II	118	163	5620	5610	5626	430	166	156	119	*5	2	5	12	15	4	C	22 M	M 28	14
III	119	164	5621	5611	5627	431	167	157	120	6	*3	3	31	16	5	B	10 A	A 17	25
IV	120	165	5622	5612	5628	432	168	158	121	7	4	6	20	17	7	AG	30 M	A 1	6
225	121	166	5623	5613	5629	433	169	159	122	*8	5	4	39	18	1	F	18 A	A 21	17
II	122	167	5624	5614	5630	434	170	160	123	9	*6	7	28	19	2	E	7 A	A 13	28
III	123	168	5625	5615	5631	435	171	161	124	10	7	3	17	20	3	D	27 M	M 29	9
IV	124	169	5626	5616	5632	436	172	162	125	*11	*8	1	36	21	5	CB	15 A	A 17	20
226	125	170	5627	5617	5633	437	173	163	126	12	9	4	25	22	6	A	4 A	A 9	1
II	126	171	5628	5618	5634	438	174	164	127	*13	10	7	14	23	7	G	24 M	M 25	12
III	127	172	5629	5619	5635	439	175	165	128	14	*11	5	33	24	1	F	12 A	A 14	23
IV	128	173	5630	5620	5636	440	176	166	129	15	12	1	22	25	3	ED	1 A	A 5	4
227	129	174	5631	5621	5637	441	177	167	130	*16	13	4	11	26	4	C	21 M	M 28	15
II	130	175	5632	5622	5638	442	178	168	131	17	*14	2	30	27	5	B	9 A	A 10	26
III	131	176	5633	5623	5639	443	179	169	132	18	15	5	19	28	6	A	29 M	A 2	7
IV	132	177	5634	5624	5640	444	180	170	133	*19	16	3	38	1	1	GF	17 A	A 21	18
228	133	178	5635	5625	5641	445	181	171	134	1	*17	5	26	2	2	E	5 A	A 6	29
II	134	179	5636	5626	5642	446	182	172	135	* 2	18	1	15	3	3	D	25 M	M 29	11
III	135	180	5637	5627	5643	447	183	173	136	3	*19	6	34	4	4	C	13 A	A 18	22
IV	136	181	5638	5628	5644	448	184	174	137	4	1	2	23	5	6	BA	2 A	A 9	3
229	137	182	5639	5629	5645	449	185	175	138	*5	2	5	12	6	7	G	22 M	M 25	14
II	138	183	5640	5630	5646	450	186	176	139	6	*3	3	31	7	1	F	10 A	A 1[illegible]	25
III	139	184	5641	5631	5647	451	187	177	140	7	4	6	20	8	2	E	30 M	A 6	6
IV	140	185	5642	5632	5648	452	188	178	141	*8	5	4	39	9	4	DC	18 A	A 25	17
230	141	186	5643	5633	5649	453	189	179	142	9	*6	7	28	10	5	B	7 A	A 10	28
II	142	187	5644	5634	5650	454	190	180	143	10	7	3	17	11	6	A	27 M	A 2	9
III	143	188	5645	5635	5651	455	191	181	144	*11	*8	1	36	12	7	G	15 A	A 22	20
IV	144	189	5646	5636	5652	456	192	182	145	12	9	4	25	13	2	FE	4 A	A 6	1
231	145	190	5647	5637	5653	457	193	183	146	*13	10	7	14	14	3	D	24 M	M 29	12
II	146	191	5648	5638	5654	458	194	184	147	14	*11	5	33	15	4	C	12 A	A 18	23
III	147	192	5649	5639	5655	459	195	185	148	15	12	1	22	16	5	B	1 A	A 3	4
IV	148	193	5650	5640	5656	460	196	186	149	*16	13	4	11	17	7	AG	21 M	M 25	15
232	149	194	5651	5641	5657	461	197	187	150	17	*14	2	30	18	1	F	9 A	A 14	26
II	150	195	5652	5642	5658	462	198	188	151	18	15	5	19	19	2	E	29 M	M 30	7

L'Etoile ou Aftérifque *, dans la colonne du Cycle de 19 ans, & dans celle du Cycle lunaire, défigne les années embolifmiques ou intercalaires.

Olympiades.	Ans de J. C.	Ere Julienne.	Ere mondaine d'Alexandrie.	Ere mondaine d'Ant.	Ere mondaine de Conſtantinople.	Ere des Séleucides, ou des Grecs.	Ere Céſaréen. d'Ant.	Ere d'Eſpagne.	Cycle Paſcal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Réguliers.	Clefs des Fêtes mob.	Cycle Solaire.	Concurrens.	Lettres Dominicales.	M. Mars, A. Avril. Terme Paſcal.	Les Pâques M. Mars, A. Avril.	Epactes.
III	151	196	5653	5643	5659	463	199	189	152	*19	16	3	38	20	3	D	17 A	A 19	18
IV	152	197	5654	5644	5660	464	200	190	153	1	*17	5	26	21	5	CB	5 A	A 10	29
233	153	198	5655	5645	5661	465	201	191	154	*2	18	1	15	22	6	A	25 M	M 26	11
II	154	199	5656	5646	5662	466	202	192	155	3	*19	6	34	23	7	G	13 A	A 15	22
III	155	200	5657	5647	5663	467	203	193	156	4	1	2	23	24	1	F	2 A	A 7	3
IV	156	201	5658	5648	5664	468	204	194	157	*5	2	5	12	25	3	ED	22 M	M 29	14
234	157	202	5659	5649	5665	469	205	195	158	6	*3	3	31	26	4	C	10 A	A 11	25
II	158	203	5660	5650	5666	470	206	196	159	7	4	6	20	27	5	B	30 M	A 3	6
III	159	204	5661	5651	5667	471	207	197	160	*8	5	4	39	28	6	A	18 A	A 23	17
IV	160	205	5662	5652	5668	472	208	198	161	9	*6	7	28	1	1	GF	7 A	A 14	28
235	161	206	5663	5653	5669	473	209	199	162	10	7	3	17	2	2	E	27 M	M 30	9
II	162	207	5664	5654	5670	474	210	200	163	*11	*8	1	36	3	3	D	15 A	A 19	20
III	163	208	5665	5655	5671	475	211	201	164	12	9	4	25	4	4	C	4 A	A 11	1
IV	164	209	5666	5656	5672	476	212	202	165	*13	10	7	14	5	6	BA	24 M	M 26	12
236	165	210	5667	5657	5673	477	213	203	166	14	*11	5	33	6	7	G	12 A	A 15	23
II	166	211	5668	5658	5674	478	214	204	167	15	12	1	22	7	1	F	1 A	A 7	4
III	167	212	5669	5659	5675	479	215	205	168	*16	13	4	11	8	2	E	21 M	M 23	15
IV	168	213	5670	5660	5676	480	216	206	169	17	*14	2	30	9	4	DC	9 A	A 11	26
237	169	214	5671	5661	5677	481	217	207	170	18	15	5	19	10	5	B	29 M	A 3	7
II	170	215	5672	5662	5678	482	218	208	171	*19	16	3	38	11	6	A	17 A	A 23	18
III	171	216	5673	5663	5679	483	219	209	172	1	*17	5	26	12	7	G	5 A	A 8	29
IV	172	217	5674	5664	5680	484	220	210	173	*2	18	1	15	13	2	FE	25 M	M 30	11
238	173	218	56, 5	5665	5681	485	221	211	174	3	*19	6	34	14	3	D	13 A	A 19	22
II	174	219	5676	5666	5682	486	222	212	175	4	1	2	23	15	4	C	2 A	A 4	3
III	175	220	5677	5667	5683	487	223	213	176	*5	2	5	12	16	5	B	22 M	M 27	14
IV	176	221	5678	5668	5684	488	224	214	177	6	*3	3	31	17	7	AG	10 A	A 15	25
239	177	222	5679	5669	5685	489	225	215	178	7	4	6	20	18	1	F	30 M	M 31	6
II	178	223	5680	5670	5686	490	226	216	179	*8	5	4	39	19	2	E	18 A	A 20	17
III	179	224	5681	5671	5687	491	227	217	180	9	*6	7	28	20	3	D	7 A	A 12	28
IV	180	225	5682	5672	5688	492	228	218	181	10	7	3	17	21	5	CB	27 M	A 3	9
240	181	226	5683	5673	5689	493	229	219	182	*11	*8	1	36	22	6	A	15 A	A 16	20
II	182	227	5684	5674	5690	494	230	220	183	12	9	4	25	23	7	G	4 A	A 8	1
III	183	228	5685	5675	5691	495	231	221	184	*13	10	7	14	24	1	F	24 M	M 31	12
IV	184	229	5686	5676	5692	496	232	222	185	14	*11	5	33	25	3	ED	12 A	A 19	23
241	185	230	5687	5677	5693	497	233	223	186	15	12	1	22	26	4	C	1 A	A 4	4
II	186	231	5688	5678	5694	498	234	224	187	*16	13	4	11	27	5	B	21 M	M 27	15
III	187	232	5689	5679	5695	499	235	225	188	17	*14	2	30	28	6	A	9 A	A 16	26
IV	188	233	5690	5680	5696	500	236	226	189	18	15	5	19	1	1	GF	29 M	M 31	7
242	189	234	5691	5681	5697	501	237	227	190	*19	16	3	38	2	2	E	17 A	A 20	18
II	190	235	5692	5682	5698	502	238	228	191	1	*17	5	26	3	3	D	5 A	A 12	29
III	191	236	5693	5683	5699	503	239	229	192	*2	18	1	15	4	4	C	25 M	M 28	11
IV	192	237	5694	5684	5700	504	240	230	193	3	*19	6	34	5	6	BA	13 A	A 16	22
243	193	238	5695	5685	5701	505	241	231	194	4	1	2	23	6	7	G	2 A	A 8	3
II	194	239	5696	5686	5702	506	242	232	195	*5	2	5	12	7	1	F	22 M	M 24	14
III	195	240	5697	5687	5703	507	243	233	196	6	*3	3	31	8	2	E	10 A	A 13	25
IV	196	241	5698	5688	5704	508	244	234	197	7	4	6	20	9	4	DC	30 M	A 4	6
244	197	242	5699	5689	5705	509	245	235	198	*8	5	4	39	10	5	B	18 A	A 24	17
II	198	243	5700	5690	5706	510	246	236	199	9	*6	7	28	11	6	A	7 A	A 9	28
III	199	244	5701	5691	5707	511	247	237	200	10	7	3	17	12	7	G	17 M	A 1	9
IV	200	245	5702	5692	5708	512	248	238	201	*11	*8	1	36	13	2	FE	15 A	A 20	20

L'Étoile ou Aſtériſque *, dans la colonne du Cycle de 19 ans, & dans celle du Cycle lunaire, déſigne les années emboliſiniques ou intercalaires.

Olympiades.	Ans de J. C.	Ere Julienne.	Ere mondaine d'Alexandrie.	Ere mondaine d'Antioche.	Ere mondaine de Constantinople.	Ere des Séleucides, ou des Grecs.	Ere Césaréen. d'Ant.	Ere d'Espagne.	Cycle Pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Réguliers.	Clefs des Fêtes mob.	Cycle Solaire.	Concurrens.	Lettres Dominicales.	M. Mars, A. Avril. Terme Pascal.	Les Pâques M. Mars A. Avril.	Epactes.
245	201	246	5703	5693	5709	513	249	239	202	*12	9	4	25	14	3	D	4 A	A 5	1
II	202	247	5704	5694	5710	514	250	240	203	13	10	7	14	15	4	C	24 M	M 28	12
III	203	248	5705	5695	5711	515	251	241	204	14	*11	5	33	16	5	B	12 A	A 17	23
IV	204	249	5706	5696	5712	516	252	242	205	15	12	1	22	17	7	AG	1 A	A 8	4
246	205	250	5707	5697	5713	517	253	243	206	*16	13	4	11	18	1	F	21 M	M 24	15
II	206	251	5708	5698	5714	518	254	244	207	17	*14	2	30	19	2	E	9 A	A 13	26
III	207	252	5709	5699	5715	519	255	245	208	18	15	5	19	20	3	D	29 M	A 5	7
IV	208	253	5710	5700	5716	520	256	246	209	*19	16	3	38	21	5	CB	17 A	A 24	18
247	209	254	5711	5701	5717	521	257	247	210	1	*17	5	26	22	6	A	5 A	A 9	29
II	210	255	5712	5702	5718	522	258	248	211	*2	18	1	15	23	7	G	25 M	A 1	11
III	211	256	5713	5703	5719	523	259	249	212	3	*19	6	34	24	1	F	13 A	A 14	22
IV	212	257	5714	5704	5720	524	260	250	213	4	1	2	23	25	3	ED	2 A	A 5	3
248	213	258	5715	5705	5721	525	261	251	214	*5	2	5	12	26	4	C	22 M	M 28	14
II	214	259	5716	5706	5722	526	262	252	215	6	*3	3	31	27	5	B	10 A	A 17	25
III	215	260	5717	5707	5723	527	263	253	216	7	4	6	20	28	6	A	30 M	A 2	6
IV	216	261	5718	5708	5724	528	264	254	217	*8	5	4	39	1	1	GF	18 A	A 21	17
249	217	262	5719	5709	5725	529	265	255	218	9	*6	7	28	2	2	E	7 A	A 13	28
II	218	263	5720	5710	5726	530	266	256	219	10	7	3	17	3	3	D	27 M	M 29	9
III	219	264	5721	5711	5727	531	267	257	220	*11	*8	1	36	4	4	C	15 A	A 18	20
IV	220	265	5722	5712	5728	532	268	258	221	12	9	4	25	5	6	BA	4 A	A 9	1
250	221	266	5723	5713	5729	533	269	259	222	*13	10	7	14	6	7	G	24 M	M 25	12
II	222	267	5724	5714	5730	534	270	260	223	14	*11	5	33	7	1	F	12 A	A 14	23
III	223	268	5725	5715	5731	535	271	261	224	15	12	1	22	8	2	E	1 A	A 6	4
IV	224	269	5726	5716	5732	536	272	262	225	*16	13	4	11	9	4	DC	21 M	M 28	15
251	225	270	5727	5717	5733	537	273	263	226	17	*14	2	30	10	5	B	9 A	A 10	26
II	226	271	5728	5718	5734	538	274	264	227	18	15	5	19	11	6	A	29 M	A 2	7
III	227	272	5729	5719	5735	539	275	265	228	*19	16	3	38	12	7	G	17 A	A 22	18
IV	228	273	5730	5720	5736	540	276	266	229	1	*17	5	26	13	2	FE	5 A	A 6	29
252	229	274	5731	5721	5737	541	277	267	230	*2	18	1	15	14	3	D	25 M	M 29	11
II	230	275	5732	5722	5738	542	278	268	231	3	*19	6	34	15	4	C	13 A	A 18	22
III	231	276	5733	5723	5739	543	279	269	232	4	1	2	23	16	5	B	2 A	A 3	3
IV	232	277	5734	5724	5740	544	280	270	233	*5	2	5	12	17	7	AG	22 M	M 25	14
253	233	278	5735	5725	5741	545	281	271	234	6	*3	3	31	18	1	F	10 A	A 14	25
II	234	279	5736	5726	5742	546	282	272	235	7	4	6	20	19	2	E	30 M	A 6	6
III	235	280	5737	5727	5743	547	283	273	236	*8	5	4	39	20	3	D	18 A	A 19	17
IV	236	281	5738	5728	5744	548	284	274	237	9	*6	7	28	21	5	CB	7 A	A 10	28
254	237	282	5739	5729	5745	549	285	275	238	10	7	3	17	22	6	A	27 M	A 2	9
II	238	283	5740	5730	5746	550	286	276	239	*11	*8	1	36	23	7	G	15 A	A 22	20
III	239	284	5741	5731	5747	551	287	277	40	12	9	4	25	24	1	F	4 A	A 7	1
IV	240	285	5742	5732	5748	552	288	278	241	*13	10	7	14	25	3	ED	24 M	M 29	12
255	241	286	5743	5733	5749	553	289	279	242	14	*11	5	33	26	4	C	12 A	A 18	23
II	242	287	5744	5734	5750	554	290	280	243	15	12	1	22	27	5	B	1 A	A 3	4
III	243	288	5745	5735	5751	555	291	281	244	*16	13	4	11	28	6	A	21 M	M 26	15
IV	244	289	5746	5736	5752	556	292	282	245	17	*14	2	30	1	1	GF	9 A	A 14	26
256	245	290	5747	5737	5753	557	293	283	246	18	15	5	19	2	2	E	29 M	M 30	7
II	246	291	5748	5738	5754	558	294	284	247	*19	16	3	38	3	3	D	17 A	A 19	18
III	247	292	5749	5739	5755	559	295	285	248	1	*17	5	26	4	4	C	5 A	A 11	29
IV	248	293	5750	5740	5756	560	296	286	249	*2	18	1	15	5	6	BA	25 M	M 26	11
257	249	294	5751	5741	5757	561	297	287	250	3	*19	6	34	6	7	G	13 A	A 15	22
II	250	295	5752	5742	5758	562	298	288	251	4	1	2	23	7	1	F	2 A	A 7	3

L'an de J. C. 211, ceux qui ne se conformerent pas au calcul des Egyptiens, firent Pâque le 21 Avril.

L'an de J. C. 248, Pâque fut célébré le 2 Avril par ceux qui ne suivoient pas le calcul Alexandrin.

L'Etoile ou Astérisque *, dans la colonne du cycle de 19 ans, & dans celle du cycle lunaire, désigne les années embolismiques ou intercalaires.

Olympiades.	Ans de J. C.	Ere Julienne.	Ere mondaine d'Alexandrie.	Ere mondaine d'Ant.	Ere mondaine de Constantinople.	Ere des Séleucides, ou des Grecs.	Ere Céſaréen. d'Ant.	Ere d'Eſpagne.	Ere des Martyrs.	Cycle Paſcal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Réguliers.	Clefs des Fêtes mob.	Cycle Solaire.	Concurrens.	Lettres Dominicales.	Terme Paſcal. M. Mars, A. Avril.	Les Pâques M. Mars, A. Avril.	Epactes.
III	251	296	5753	5743	5759	563	299	28		252	*5	2	5	12	8	2	E	22 M	M 23	14
IV	252	297	5754	5744	5760	564	300	290		253	6	*3	3	31	9	4	DC	10 A	A 11	25
258	253	298	5755	5745	5761	565	301	291		254	7	4	6	20	10	5	B	30 M	A 3	6
II	254	299	5756	5746	5762	566	302	292		255	*8	5	4	39	11	6	A	18 A	A 23	17
III	255	300	5757	5747	5763	567	303	293		256	9	*6	7	28	12	7	G	7 A	A 8	28
IV	256	301	5758	5748	5764	568	304	294		257	10	7	3	17	13	2	FE	27 M	M 30	9
259	257	302	5759	5749	5765	569	305	295		258	*11	*8	1	36	14	3	D	15 A	A 19	20
II	258	303	5760	5750	5766	570	306	296		259	12	9	4	25	15	4	C	4 A	A 11	1
III	259	304	5761	5751	767	571	307	297		260	*13	10	7	14	16	5	B	24 M	M 27	12
IV	260	305	5762	5752	5768	572	308	298		261	14	*11	5	33	17	7	AG	12 A	A 15	23
260	261	306	5763	5753	5769	573	309	299		262	15	12	1	22	18	1	F	1 A	A 7	4
II	262	307	5764	5754	5770	574	310	300		263	*16	13	4	11	19	2	E	21 M	M 23	15
III	263	308	5765	5755	5771	575	311	301		264	17	*14	2	30	20	3	D	9 A	A 12	26
IV	264	309	5766	5756	5772	576	312	302		265	18	15	5	19	21	5	CB	29 M	A 3	7
261	265	310	5767	5757	5773	577	313	303		266	*19	16	3	38	22	6	A	17 A	A 23	18
II	266	311	5768	5758	5774	578	314	304		267	1	*17	5	26	23	7	G	5 A	A 8	29
III	267	312	5769	5759	5775	579	315	305		268	*2	18	1	15	24	1	F	25 M	M 31	11
IV	268	313	5770	5760	5776	580	316	306		269	3	*19	6	34	25	3	ED	13 A	A 19	22
262	269	314	5771	5761	5777	581	317	307		270	4	1	2	23	26	4	C	2 A	A 4	3
II	270	315	5772	5762	5778	582	318	308		271	*5	2	5	12	27	5	E	22 M	M 27	14
III	271	316	5773	5763	5779	583	319	309		272	6	*3	3	31	28	6	A	10 A	A 16	25
IV	272	317	5774	5764	5780	584	320	310		273	7	4	6	20	1	1	GF	30 M	M 31	6
263	273	318	5775	5765	578	585	321	311		274	*8	5	4	39	2	2	E	18 A	A 20	17
II	274	319	5776	5766	5782	586	322	312		275	9	*6	7	28	3	3	D	7 A	A 12	28
III	275	320	5777	5767	5783	587	323	313		276	10	7	3	17	4	4	C	27 M	M 28	9
IV	276	321	5778	5768	5784	588	324	314		277	*11	*8	1	36	5	6	BA	15 A	A 16	20
264	277	322	5779	5769	5785	589	325	315		278	12	9	4	25	6	7	G	4 A	A 8	1
II	278	323	5780	5770	5786	590	326	316		279	*13	10	7	14	7	1	F	24 M	M 31	12
III	279	324	5781	5771	5787	591	327	317		280	14	*11	5	33	8	2	E	12 A	A 13	23
IV	280	325	5782	5772	5788	592	328	318		281	15	12	1	22	9	4	DC	1 A	A 4	4
265	281	326	5783	5773	5789	593	329	319		282	*16	13	4	11	10	5	B	21 M	M 27	15
II	282	327	5784	5774	5790	594	330	320		283	17	*14	2	30	11	6	A	9 A	A 16	26
III	283	328	5785	5775	579	595	331	321		284	18	15	5	19	12	7	G	29 M	A 1	7
IV	284	329	5786	5776	5792	596	332	322		285	*19	16	3	38	13	2	FE	17 A	A 20	18
266	285	330	†	5777	5793	597	333	323	1	286	1	*17	5	26	14	3	D	5 A	A 12	29
II	286	331		5778	5794	598	334	324	2	287	*2	18	1	15	15	4	C	25 M	M 28	11
III	287	332		5779	5795	599	335	325	3*	288	3	*19	6	34	16	5	B	13 A	A 17	22
IV	288	333		5780	5796	600	336	326	4	289	4	1	2	23	17	7	AG	2 A	A 8	3
267	289	334		5781	5797	601	337	327	5	290	*5	2	5	12	18	1	F	22 M	M 24	14
II	290	335		5782	5798	602	338	328	6	291	6	*3	3	31	19	2	E	10 A	A 13	25
III	291	336		5783	5799	603	339	329	7*	292	7	4	6	20	20	3	D	30 M	A 5	6
IV	292	337		5784	5800	604	340	330	8	293	*8	5	4	39	21	5	CB	18 A	A 24	17
268	293	338		5785	5801	605	341	331	9	294	9	*6	7	28	22	6	A	7 A	A 9	28
II	294	339		5786	5802	606	342	332	10	295	10	7	3	17	23	7	G	27 M	A 1	9
III	295	340		5787	5803	607	343	333	11*	296	*11	*8	1	36	24	1	F	15 A	A 21	20
IV	296	341		5788	5804	608	344	334	12	297	12	9	4	25	25	3	ED	4 A	A 5	1
269	297	342		5789	5805	609	345	335	13	298	*13	10	7	14	26	4	C	24 M	M 28	12
II	298	343		5790	5806	610	346	336	14	299	14	*11	5	33	27	5	B	12 A	A 17	23
III	299	344		5791	5807	611	347	337	15*	300	15	12	1	22	28	6	A	1 A	A 2	4
IV	300	345		5792	5808	612	348	338	16	301	*16	13	4	11	1	1	GF	21 M	M 24	15

L'an de J. C. 251, ceux qui ne ſuivirent pas le calcul égyptien, firent Pâque le 30 Mars.

L'an de J. C. 252, on fit Pâque le 18 Avril dans les lieux où l'on s'écartoit de ce même calcul.

† Ici l'Ere d'Alexandrie ſe confond avec celle d'Antioche, par le retranchement de dix années, fait ſur la premiere, qui donnera déſormais ſon nom à la ſeconde.

L'étoile, ou aſtériſque * marque, dans l'Ere des Martyrs, les années ſurabondantes de l'année égyptienne, & les années intercalaires dans les colonnes du cycle de 19 ans & du cycle lunaire.

Olympiades.	Ans de J. C.	Indictions.	Ere mondaine d'Alexandrie.	Ere mondaine de Constantinople.	Ere des Séleucides, ou des Grecs.	Ere Céfaréen. d'Ant.	Ere d'Efpagne.	Ere des Martyrs.	Cycle Pafcal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Réguliers.	Clefs des Fêtes mob.	Cycle Solaire.	Concurrens.	Lettres Dominicales.	M. Mars, A. Avril. Terme Pafcal.	Les Pâques M. Mars, A. Avril.	Epactes.
270	301		5793	5809	613	349	339	17	302	17	*14	2	30	2	2	E	9 A	A 13	26
II	302		5794	5810	614	350	340	18	303	18	15	5	19	3	3	D	29 M	A 5	7
III	303		5795	5811	615	351	341	19*	304	*19	16	3	38	4	4	C	17 A	A 18	18
IV	304		5796	5812	616	352	342	20	305	1	*17	5	26	5	6	BA	5 A	A 9	29
271	305		5797	5813	617	353	343	21	306	*2	18	1	15	6	7	G	25 M	A 1	11
II	306		5798	5814	618	354	344	22	307	3	*19	6	34	7	1	F	13 A	A 14	22
III	307		5799	5815	619	355	345	23*	308	4	1	2	23	8	2	E	2 A	A 6	3
IV	308		5800	5816	620	356	346	24	309	*5	2	5	12	9	4	DC	22 M	M 28	14
272	309		5801	5817	621	357	347	25	310	6	*3	3	31	10	5	B	10 A	A 17	25
II	310		5802	5818	622	358	348	26	311	7	4	6	20	11	6	A	30 M	A 2	6
III	311		5803	5819	623	359	349	27*	312	*8	5	4	39	12	7	G	18 A	A 22	17
IV	312		5804	5820	624	360	350	28	313	9	*6	7	28	13	2	FE	7 A	A 13	28
273	313	1	5805	5821	625	361	351	29	314	10	7	3	17	14	3	D	27 M	M 29	9
II	314	2	5806	5822	626	362	352	30	315	*11	*8	1	36	15	4	C	15 A	A 18	20
III	315	3	5807	5823	627	363	353	31*	316	12	9	4	25	16	5	B	4 A	A 10	1
IV	316	4	5808	5824	628	364	354	32	317	*13	10	7	14	17	7	AG	24 M	M 25	12
274	317	5	5809	5825	629	365	355	33	318	14	*11	5	33	18	1	F	12 A	A 14	23
II	318	6	5810	5826	630	366	356	34	319	15	12	1	22	19	2	E	1 A	A 6	4
III	319	7	5811	5827	631	367	357	35*	320	*16	13	4	11	20	3	D	21 M	M 22	15
IV	320	8	5812	5828	632	368	358	36	321	17	*14	2	30	21	5	CB	9 A	A 10	26
275	321	9	5813	5829	633	369	359	37	322	18	15	5	19	22	6	A	29 M	A 2	7
II	322	10	5814	5830	634	370	360	38	323	*19	16	3	38	23	7	G	17 A	A 22	18
III	323	11	5815	5831	635	371	361	39*	324	1	*17	5	26	24	1	F	5 A	A 7	29
IV	324	12	5816	5832	636	372	362	40	325	*2	18	1	15	25	3	ED	25 M	M 29	11
276	325	13	5817	5833	637	373	363	41	326	3	*19	6	34	26	4	C	13 A	A 18	22
II	326	14	5818	5834	638	374	364	42	327	4	1	2	23	27	5	B	2 A	A 3	3
III	327	15	5819	5835	639	375	365	43*	328	*5	2	5	12	28	6	A	22 M	M 26	14
IV	328	1	5820	5836	640	376	366	44	329	6	*3	3	31	1	1	GF	10 A	A 1[illegible]	25
277	329	2	5821	5837	641	377	367	45	330	7	4	6	20	2	2	E	30 M	A 6	6
II	330	3	5822	5838	642	378	368	46	331	*8	5	4	39	3	3	D	18 A	A 19	17
III	331	4	5823	5839	643	379	369	47*	332	9	*6	7	28	4	4	C	7 A	A 11	28
IV	332	5	5824	5840	644	380	370	48	333	10	7	3	17	5	6	BA	27 M	A 2	9
278	333	6	5825	5841	645	381	371	49	334	*11	*8	1	36	6	7	G	15 A	A 22	20
II	334	7	5826	5842	646	382	372	50	335	12	9	4	25	7	1	F	4 A	A 7	1
III	335	8	5827	5843	647	383	373	51*	336	*13	10	7	14	8	2	E	24 M	M 30	12
IV	336	9	5828	5844	648	384	374	52	337	14	*11	5	33	9	4	DC	12 A	A 18	23
279	337	10	5829	5845	649	385	375	53	338	15	12	1	22	10	5	B	1 A	A 3	4
II	338	11	5830	5846	650	386	376	54	339	*16	13	4	11	11	6	A	21 M	M 26	15
III	339	12	5831	5847	651	387	377	55*	340	17	*14	2	30	12	7	G	9 A	A 15	26
IV	340	13	5832	5848	652	388	378	56	341	18	15	5	19	13	2	FE	29 M	M 30	7
280	341	14	5833	5849	653	389	379	57	342	*19	16	3	38	14	3	D	17 A	A 19	18
II	342	15	5834	5850	654	390	380	58	343	1	*17	5	26	15	4	C	5 A	A 11	29
III	343	1	5835	5851	655	391	381	59*	344	*2	18	1	15	16	5	B	25 M	M 27	11
IV	344	2	5836	5852	656	392	382	60	345	3	*19	6	34	17	7	AG	13 A	A 15	22
281	345	3	5837	5853	657	393	383	61	346	4	1	2	23	18	1	F	2 A	A 7	3
II	346	4	5838	5854	658	394	384	62	347	*5	2	5	12	19	2	E	22 M	M 23	14
III	347	5	5839	5855	659	395	385	63*	348	6	*3	3	31	20	3	D	10 A	A 12	25
IV	348	6	5840	5856	660	396	386	64	349	7	4	6	20	21	5	CB	30 M	A 3	6
282	349	7	5841	5857	661	397	387	65	350	*8	5	4	39	22	6	A	18 A	A 23	17
II	350	8	5842	5858	662	398	388	66	351	9	*6	7	28	23	7	G	7 A	A 8	28

L'an de J. C. 306, Pâque fut célébré le 14 Avril en Egypte & dans l'Orient, & le 21 du même mois en Occident.

L'an de J. C. 326, ceux qui fuivoient le calcul égyptien, firent Pâque le 3 Avril; les autres le 10 du même mois.

L'an de J. C. 346, Pâque fut célébré le 23 Mars en Egypte & en Orient, & le 30 du même mois en Occident.

L'an de J. C. 349, en quelques endroits de l'Occident on fit Pâque le 26 Mars.

L'étoile, ou aftérifque * marque, dans l'Ere des Martyrs, les années furabondantes de l'année égyptienne, & les années intercalaires dans les colonnes du cycle de 19 ans, & du cycle lunaire.

Olympiades.	Ans de J. C.	Indictions.	Ere mondaine d'Alexandrie.	Ere mondaine de Constantinople.	Ere des Séleucides, ou des Grecs.	Ere Césaréen. d'Ant.	Ere d'Espagne.	Ere des Martyrs.	Cycle Pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Réguliers.	Clefs des Fêtes mob.	Cycle Solaire.	Concurrens.	Lettres Dominicales.	Terme Pascal. M. Mars, A. Avril.	Les Pâques M. Mars, A. Avril.	Epactes.
III	351	9	5843	5859	663	399	389	67*	352	10	7	3	17	24	1	F	27 M	M 31	9
IV	352	10	5844	5860	664	400	390	68	353	*11	*8	1	36	25	3	ED	15 A	A 19	20
283	353	11	5845	5861	665	401	391	69	354	12	9	4	25	26	4	C	4 A	A 11	1
II	354	12	5846	5862	666	402	392	70	355	*13	10	7	14	27	5	B	24 M	M 27	12
III	355	13	5847	5863	667	403	393	71*	356	14	*11	5	33	28	6	A	12 A	A 16	23
IV	356	14	5848	5864	668	404	394	72	357	15	12	1	22	1	1	GF	1 A	A 7	4
284	357	15	5849	5865	669	405	395	73	358	*16	13	4	11	2	2	E	21 M	M 23	15
II	358	1	5850	5866	670	406	396	74	359	17	*14	2	30	3	3	D	9 A	A 12	26
III	359	2	5851	5867	671	407	397	75*	360	18	15	5	19	4	4	C	29 M	A 4	7
IV	360	3	5852	5868	672	408	398	76	361	*19	16	3	38	5	6	BA	17 A	A 23	18
285	361	4	5853	5869	673	409	399	77	362	1	*17	5	26	6	7	G	5 A	A 8	29
II	362	5	5854	5870	674	410	400	78	363	*2	18	1	15	7	1	F	25 M	M 31	11
III	363	6	5855	5871	675	411	401	79*	364	3	*19	6	34	8	2	E	13 A	A 20	22
IV	364	7	5856	5872	676	412	402	80	365	4	1	2	23	9	4	DC	2 A	A 4	3
286	365	8	5857	5873	677	413	403	81	366	*5	2	5	12	10	5	B	22 M	M 27	14
II	366	9	5858	5874	678	414	404	82	367	6	*3	3	31	11	6	A	10 A	A 16	25
III	367	10	5859	5875	679	415	405	83*	368	7	4	6	20	12	7	G	30 M	A 1	6
IV	368	11	5860	5876	680	416	406	84	369	*8	5	4	39	13	2	FE	18 A	A 20	17
287	369	12	5861	5877	681	417	407	85	370	9	*6	7	28	14	3	D	7 A	A 12	28
II	370	13	5862	5878	682	418	408	86	371	10	7	3	17	15	4	C	27 M	M 28	9
III	371	14	5863	5879	683	419	409	87*	372	*11	*8	1	36	16	5	B	15 A	A 17	20
IV	372	15	5864	5880	684	420	410	88	373	12	9	4	25	17	7	AG	4 A	A 8	1
288	373	1	5865	5881	685	421	411	89	374	*13	10	7	14	18	1	F	24 M	M 31	12
II	374	2	5866	5882	686	422	412	90	375	14	*11	5	33	19	2	E	12 A	A 13	23
III	375	3	5867	5883	687	423	413	91*	376	15	12	1	22	20	3	D	1 A	A 5	4
IV	376	4	5868	5884	688	424	414	92	377	*16	13	4	11	21	5	CB	21 M	M 27	15
289	377	5	5869	5885	689	425	415	93	378	17	*14	2	30	22	6	A	9 A	A 16	26
II	378	6	5870	5886	690	426	416	94	379	18	15	5	19	23	7	G	29 M	A 1	7
III	379	7	5871	5887	691	427	417	95*	380	*19	16	3	38	24	1	F	17 A	A 21	18
IV	380	8	5872	5888	692	428	418	96	381	1	*17	5	26	25	3	ED	5 A	A 12	29
290	381	9	5873	5889	693	429	419	97	382	*2	18	1	15	26	4	C	25 M	M 28	11
II	382	10	5874	5890	694	430	420	98	383	3	*19	6	34	27	5	B	13 A	A 17	22
III	383	11	5875	5891	695	431	421	99*	384	4	1	2	23	28	6	A	2 A	A 9	3
IV	384	12	5876	5892	696	432	422	100	385	*5	2	5	12	1	1	GF	22 M	M 24	14
291	385	13	5877	5893	697	433	423	101	386	6	*3	3	31	2	2	E	10 A	A 13	25
II	386	14	5878	5894	698	434	424	102	387	7	4	6	20	3	3	D	30 M	A 5	6
III	387	15	5879	5895	699	435	425	103*	388	*8	5	4	39	4	4	C	18 A	A 25	17
IV	388	1	5880	5896	700	436	426	104	389	9	*6	7	28	5	6	BA	7 A	A 9	28
292	389	2	5881	5897	701	437	427	105	390	10	7	3	17	6	7	G	27 M	A 1	9
II	390	3	5882	5898	702	438	428	106	391	*11	*8	1	36	7	1	F	15 A	A 21	20
III	391	4	5883	5899	703	439	429	107*	392	12	9	4	25	8	2	E	4 A	A 6	1
IV	392	5	5884	5900	704	440	430	108	393	*13	10	7	14	9	4	DC	24 M	M 28	12
293	393	6	5885	5901	705	441	431	109	394	14	*11	5	33	10	5	B	12 A	A 17	23
II	394	7	5886	5902	706	442	432	110	395	15	12	1	22	11	6	A	1 A	A 2	4
III	395	8	5887	5903	707	443	433	111*	396	*16	13	4	11	12	7	G	21 M	M 25	15
IV	396	9	5888	5904	708	444	434	112	397	17	*14	2	30	13	2	FE	9 A	A 13	26
294	397	10	5889	5905	709	445	435	113	398	18	15	5	19	14	3	D	29 M	A 5	7
II	398	11	5890	5906	710	446	436	114	399	*19	16	3	38	15	4	C	17 A	A 18	18
III	399	12	5891	5907	711	447	437	115*	400	1	*17	5	26	16	5	B	5 A	A 10	29
IV	400	13	5892	5908	712	448	438	116	401	*2	18	1	15	17	7	AG	25 M	A 1	11

L'an de J. C. 360, quelques Occidentaux firent Pâque le 26 Mars.

L'an de J. C. 368, en quelques Provinces d'Occident on célébra Pâque le 22 Mars.

L'an de J. C. 387, en divers endroits le 18 Avril fut le jour de Pâque; & chez quelques Latins, on célébra cette solemnité le jour même de l'équinoxe, contre la disposition du Concile de Nicée.

L'an de J. C. 397, Pâque se célébra chez les Orientaux le 5 Avril; mais chez plusieurs Occidentaux le 29 Mars.

L'étoile ou astérisque * marque, dans l'ere des Martyrs, les années surabondantes de l'année égyptienne, & les années intercalaires dans les Colonnes du cycle de 19 ans, & du cycle lunaire.

Ans de J. C.	Indictions.	Ere mondaine d'Alexandrie.	Ere mondaine de Constantinople.	Ere des Séleucides, ou des Grecs.	Ere Césaréen. d'Ant.	Ere d'Espagne.	Ere des Martyrs.	Cycle Pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Réguliers.	Clefs des Fêtes mob.	Cycle Solaire.	Concurrens.	Lettres Dominicales.	M. Mars, A. Avril. Terme Pascal.	Les Pâques M. Mars, A. Avril.	Epactes.
401	14	5893	5909	713	449	439	117	402	3	*19	6	34	18	1	F	13 A	A 14	22
402	15	5894	5910	714	450	440	118	403	4	1	2	23	19	2	E	2 A	A 6	3
403	1	5895	5911	715	451	441	119*	404	*5	2	5	12	20	3	D	22 M	M 29	14
404	2	5896	5912	716	452	442	120	405	6	*3	3	31	21	5	CB	10 A	A 17	25
405	3	5897	5913	717	453	443	121	406	7	4	6	20	22	6	A	10 M	A 2	6
406	4	5898	5914	718	454	444	122	407	*8	5	4	39	23	7	G	18 A	A 22	17
407	5	5899	5915	719	455	445	123*	408	9	*6	7	28	24	1	F	7 A	A 14	28
408	6	5900	5916	720	456	446	124	409	10	7	3	17	25	3	ED	27 M	M 29	9
409	7	5901	5917	721	457	447	125	410	*11	*8	1	36	26	4	C	15 A	A 18	20
410	8	5902	5918	722	458	448	126	411	12	9	4	25	27	5	B	4 A	A 10	1
411	9	5903	5919	723	459	449	127*	412	*13	10	7	14	28	6	A	24 M	M 26	12
412	10	5904	5920	724	460	450	128	413	14	*11	5	33	1	1	GF	12 A	A 14	23
413	11	5905	5921	725	461	451	129	414	15	12	1	22	2	2	E	1 A	A 6	4
414	12	5906	5922	726	462	452	130	415	*16	13	4	11	3	3	D	21 M	M 22	15
415	13	5907	5923	727	463	453	131*	416	17	*14	2	30	4	4	C	9 A	A 11	26
416	14	5908	5924	728	464	454	132	417	18	15	5	19	5	6	BA	29 M	A 2	7
417	15	5909	5925	729	465	455	133	418	*19	16	3	38	6	7	G	17 A	A 22	18
418	1	5910	5926	730	466	456	134	419	1	*17	5	26	7	1	F	5 A	A 7	29
419	2	5911	5927	731	467	457	135*	420	*2	18	1	15	8	2	E	25 M	M 30	11
420	3	5912	5928	732	468	458	136	421	3	*19	6	34	9	4	DC	13 A	A 18	22
421	4	5913	5929	733	469	459	137	422	4	1	2	23	10	5	B	2 A	A [illegible]	3
422	5	5914	5930	734	470	460	138	423	*5	2	5	12	11	6	A	22 M	M 26	14
423	6	5915	5931	735	471	461	139*	424	6	*3	3	31	12	7	G	10 A	A 15	25
424	7	5916	5932	736	472	462	140	425	7	4	6	20	13	2	FE	30 M	A 6	6
425	8	5917	5933	737	473	463	141	426	*8	5	4	39	14	3	D	18 A	A 19	17
426	9	5918	5934	738	474	464	142	427	9	*6	7	28	15	4	C	7 A	A 11	28
427	10	5919	5935	739	475	465	143*	428	10	7	3	17	16	5	B	27 M	A 3	9
428	11	5920	5936	740	476	466	144	429	*11	*8	1	36	17	7	AG	15 A	A 22	20
429	12	5921	5937	741	477	467	145	430	12	9	4	25	18	1	F	4 A	A 7	1
430	13	5922	5938	742	478	468	146	431	*13	10	7	14	19	2	E	24 M	M 30	12
431	14	5923	5939	743	479	469	147*	432	14	*11	5	33	20	3	D	12 A	A 19	23
432	15	5924	5940	744	480	470	148	433	15	12	1	22	21	5	CB	1 A	A 3	4
433	1	5925	5941	745	481	471	149	434	*16	13	4	11	22	6	A	21 M	M 26	15
434	2	5926	5942	746	482	472	150	435	17	*14	2	30	23	7	G	9 A	A 15	26
435	3	5927	5943	747	483	473	151*	436	18	15	5	19	24	1	F	29 M	M 31	7
436	4	5928	5944	748	484	474	152	437	*19	16	3	38	25	3	ED	17 A	A 19	18
437	5	5929	5945	749	485	475	153	438	1	*17	5	26	26	4	C	5 A	A 11	29
438	6	5930	5946	750	486	476	154	439	*2	18	1	15	27	5	B	25 M	M 27	11
439	7	5931	5947	751	487	477	155*	440	3	*19	6	34	28	6	A	13 A	A 16	22
440	8	5932	5948	752	488	478	156	441	4	1	2	23	1	1	GF	2 A	A 7	3
441	9	5933	5949	753	489	479	157	442	*5	2	5	12	2	2	E	22 M	M 23	14
442	10	5934	5950	754	490	480	158	443	6	*3	3	31	3	3	D	10 A	A 12	25
443	11	5935	5951	755	491	481	159*	444	7	4	6	20	4	4	C	30 M	A 4	6
444	12	5936	5952	756	492	482	160	445	*8	5	4	39	5	6	BA	18 A	A 23	17
445	13	5937	5953	757	493	483	161	446	9	*6	7	28	6	7	G	7 A	A 8	28
446	14	5938	5954	758	494	484	162	447	10	7	3	17	7	1	F	27 M	M 31	9
447	15	5939	5955	759	495	485	163*	448	*11	*8	1	36	8	2	E	15 A	A 20	20
448	1	5940	5956	760	496	486	164	449	12	9	4	25	9	4	DC	4 A	A 11	1
449	2	5941	5957	761	497	487	165	450	*13	10	7	14	10	5	B	24 M	M 27	12
450	3	5942	5958	762	498	488	166	451	14	*11	5	33	11	6	A	12 A	A 16	23

L'an de J. C. 401, Pâque se fit en Occident le 21 Avril; mais le 14 du même mois, en Egypte & en Orient.

L'an de J. C. 406, Pâque se célébra le 22 Avril dans le plus grand nombre des Eglises, mais chez quelques Latins, le 25 Mars.

L'an de J. C. 414, les Occidentaux, par ordre du Pape Innocent, célébrerent Pâque le 22 Mars; mais S. Cyrille fit différer cette Fête en Egypte jusqu'au 29 du même mois.

L'an de J. C. 417, Pâque se fit le 22 Mars parmi quelques Occidentaux.

L'an de J. C. 421, les Egyptiens célébrerent Pâque le 3 Avril, les autres le 10 du même mois.

L'an de J. C. 424, l'Eglise d'Afrique célébra Pâque le 3 Mars, & les autres Eglises le 6 Avril.

L'an de J. C 425, on fit Pâque le 22 Mars chez quelques Occidentaux.

L'an de J. C. 441, les Occidentaux firent Pâque le 23 Mars, & les Orientaux, ainsi que les Alexandrins, le 30 du même mois.

L'an de J. C. 444, quelques Latins firent Pâque le 26 Mars.

L'étoile ou astérisque *, dans l'Ere des Martyrs, marque les années surabondantes, ou intercalaires des Egyptiens; & les années embolismiques dans les colonnes du cycle de 19 ans & du cycle lunaire.

Ans de J. C.	Indictions.	Ere mondaine d'Alexandrie.	Ere mondaine de Constantinople.	Ere des Séleucides, ou des Grecs.	Ere Césaréen, d'Ant.	Ere d'Espagne.	Ere des Martyrs.	Cycle Pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Réguliers.	Clefs des Fêtes mob.	Cycle Solaire.	Concurrens.	Lettres Dominicales.	M. Mars, A. Avril. Terme Pascal.	Les Pâques M. Mars, A. Avril.	Epactes.
451	4	5943	5959	763	499	489	167 *	452	15	12	1	22	12	7	G	1 A	A 8	4
452	5	5944	5960	764	500	490	168	453	* 16	13	4	11	13	2	FE	21 M	M 23	15
453	6	5945	5961	765	501	491	169	454	17	* 14	2	30	14	3	D	9 A	A 12	26
454	7	5946	5962	766	502	492	170	455	18	15	5	19	15	4	C	29 M	A 4	7
455	8	5947	5963	767	503	493	171 *	456	* 19	16	3	38	16	5	B	17 A	A 24	18
456	9	5948	5964	768	504	494	172	457	1	* 17	5	26	17	7	AG	5 A	A 8	29
457	10	5949	5965	769	505	495	173	458	* 2	18	1	15	18	1	F	25 M	M 31	11
458	11	5950	5966	770	506	496	174	459	3	* 19	6	34	19	2	E	13 A	A 20	22
459	12	5951	5967	771	507	497	175 *	460	4	1	2	23	20	3	D	2 A	A 5	3
460	13	5952	5968	772	508	498	176	461	* 5	2	5	12	21	5	CB	22 M	M 27	14
461	14	5953	5969	773	509	499	177	462	6	* 3	3	31	22	6	A	10 A	A 16	25
462	15	5954	5970	774	510	500	178	463	7	4	6	20	23	7	G	30 M	A 1	6
463	1	5955	5971	775	511	501	179 *	464	* 8	5	4	39	24	1	F	18 A	A 21	17
464	2	5956	5972	776	512	502	180	465	9	* 6	7	28	25	3	ED	7 A	A 12	28
465	3	5957	5973	777	513	503	181	466	10	7	3	17	26	4	C	27 M	M 28	9
466	4	5958	5974	778	514	504	182	467	* 11	* 8	1	36	27	5	B	15 A	A 17	20
467	5	5959	5975	779	515	505	183 *	468	12	9	4	25	28	6	A	4 A	A 9	1
468	6	5960	5976	780	516	506	184	469	* 13	10	7	14	1	1	GF	24 M	M 31	12
469	7	5961	5977	781	517	507	185	470	14	* 11	5	33	2	2	E	12 A	A 13	23
470	8	5962	5978	782	518	508	186	471	15	12	1	22	3	3	D	1 A	A 5	4
471	9	5963	5979	783	519	509	187 *	472	* 16	13	4	11	4	4	C	21 M	M 28	15
472	10	5964	5980	784	520	510	188	473	17	* 14	2	30	5	6	BA	9 A	A 16	26
473	11	5965	5981	785	521	511	189	474	18	15	5	19	6	7	G	29 M	A 1	7
474	12	5966	5982	786	522	512	190	475	* 19	16	3	38	7	1	F	17 A	A 21	18
475	13	5967	5983	787	523	513	191 *	476	1	* 17	5	26	8	2	E	5 A	A 6	29
476	14	5968	5984	788	524	514	192	477	* 2	18	1	15	9	4	DC	25 M	M 28	11
477	15	5969	5985	789	525	515	193	478	3	* 19	6	34	10	5	B	13 A	A 17	22
478	1	5970	5986	790	526	516	194	479	4	1	2	23	11	6	A	2 A	A 9	3
479	2	5971	5987	791	527	517	195 *	480	* 5	2	5	12	12	7	G	22 M	M 25	14
480	3	5972	5988	792	528	518	196	481	6	* 3	3	31	13	2	FE	10 A	A 13	25
481	4	5973	5989	793	529	519	1[illegible]	482	7	4	6	20	14	3	D	30 M	A 5	6
482	5	5974	5990	794	530	520	198	483	* 8	5	4	39	15	4	C	18 A	A 25	17
483	6	5975	5991	795	531	521	199 *	484	9	* 6	7	28	16	5	B	7 A	A 10	28
484	7	5976	5992	796	532	522	200	485	10	7	3	17	17	7	AG	27 M	A 1	9
485	8	5977	5993	797	533	523	201	486	* 11	* 8	1	36	18	1	F	15 A	A 21	20
486	9	5978	5994	798	534	524	202	487	12	9	4	25	19	2	E	4 A	A 6	1
487	10	5979	5995	799	535	525	203 *	488	* 13	10	7	14	20	3	D	24 M	M 29	12
488	11	5980	5996	800	536	526	204	489	14	* 11	5	33	21	5	CB	12 A	A 17	23
489	12	5981	5997	801	537	527	205	490	15	12	1	22	22	6	A	1 A	A 2	4
490	13	5982	5998	802	538	528	206	491	* 16	13	4	11	23	7	G	21 M	M 25	15
491	14	5983	5999	803	539	529	207 *	492	17	* 14	2	30	24	1	F	9 A	A 14	26
492	15	5984	6000	804	540	530	208	493	18	15	5	19	25	3	ED	29 M	A 5	7
493	1	5985	6001	805	541	531	209	494	* 19	16	3	38	26	4	C	17 A	A 18	18
494	2	5986	6002	806	542	532	210	495	1	* 17	5	26	27	5	B	5 A	A 10	29
495	3	5987	6003	807	543	533	211 *	496	* 2	18	1	15	28	6	A	25 M	M 26	11
496	4	5988	6004	808	544	534	212	497	3	* 19	6	34	1	1	GF	13 A	A 14	22
497	5	5989	6005	809	545	535	213	498	4	1	2	23	2	2	E	2 A	A 6	3
498	6	5990	6006	810	546	536	214	499	* 5	2	5	12	3	3	D	22 M	M 29	14
499	7	5991	6007	811	547	537	215 *	500	6	* 3	3	31	4	4	C	10 A	A 11	25
500	8	5992	6008	812	548	538	216	501	7	4	6	20	5	6	BA	30 M	A 2	6

L'an de J. C. 455, on célébra Pâque le 24 Avril parmi les Orientaux, les Egyptiens, & la plupart des Occidentaux; mais quelques-uns des derniers firent cette Fête le 17 du même mois. Le Pape Saint Léon, qui avoit d'abord été de leur avis, se rangea ensuite à celui des premiers.

L'an de J. C. 475, en plusieurs lieux d'Occident, on fit Pâque le 13 Avril.

L'an de J. C. 482, les Latins firent Pâque le 18 Avril, & quelques-uns même le 21 Mars, tandis que les Orientaux & les Egyptiens célébrerent cette Fête, comme il convenoit, le 25 Avril.

L'an de J. C. 495, on célébra Pâque le 2 Avril chez les Latins, & le 26 Mars en Orient & en Egypte.

L'an de J- C. 496, les Orientaux avec les Alexandrins firent Pâque le 14 Avril, & les Latins le 21.

L'an de J. C. 499, plusieurs Occidentaux firent Pâque le 18 Avril.

L'étoile, ou astérisque *, dans l'Ere des Martyrs, marque les années surabondantes, ou intercalaires des Egyptiens, & de même les années intercalaires dans les colonnes du cycle de 19 ans, & du cycle lunaire.

Ans de J. C.	Indictions.	Ere mondaine d'Alexandrie.	Ere mondaine de Constantinople.	Ere des Séleucides, ou des Grecs.	Ere Céfaréen. d'Ant.	Ere d'Efpagne.	Ere des Martyrs.	Cycle Pafcal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Réguliers.	Clefs des Fêtes mob.	Cycle Solaire.	Concurrens.	Lettres Dominicales.	M. Mars, A. Avril. Terme Pafcal.	Les Pâques M. Mars, A. Avril.	Epactes.
501	9	5993	6009	813	549	539	217	502	*8	5	4	39	6	7	G	18 A	A 22	17
502	10	5994	6010	814	550	540	218	503	9	*6	7	28	7	1	F	7 A	A 14	28
503	11	5995	6011	815	551	541	219*	504	10	7	3	17	8	2	E	27 M	M 30	9
504	12	5996	6012	816	552	542	220	505	*11	*8	1	36	9	4	DC	15 A	A 18	20
505	13	5997	6013	817	553	543	221	506	12	9	4	25	10	5	B	4 A	A 10	1
506	14	5998	6014	818	554	544	222	507	*13	10	7	14	11	6	A	24 M	M 26	12
507	15	5999	6015	819	555	545	223*	508	14	*11	5	33	12	7	G	12 A	A 15	23
508	1	6000	6016	820	556	546	224	509	15	12	1	22	13	2	FE	1 A	A 6	4
509	2	6001	6017	821	557	547	225	510	*16	13	4	11	14	3	D	21 M	M 22	15
510	3	6002	6018	822	558	548	226	511	17	*14	2	30	15	4	C	9 A	A 11	26
511	4	6003	6019	823	559	549	227*	512	18	15	5	19	16	5	B	29 M	A 3	7
512	5	6004	6020	824	560	550	228	513	*19	16	3	38	17	7	AG	17 A	A 22	18
513	6	6005	6021	825	561	551	229	514	1	*17	5	26	18	1	F	5 A	A 7	29
514	7	6006	6022	826	562	552	230	515	*2	18	1	15	19	2	E	25 M	M 30	11
515	8	6007	6023	827	563	553	231*	516	3	*19	6	34	20	3	D	13 A	A 19	22
516	9	6008	6024	828	564	554	232	517	4	1	2	23	21	5	CB	2 A	A 3	3
517	10	6009	6025	829	565	555	233	518	*5	2	5	12	22	6	A	22 M	M 26	14
518	11	6010	6026	830	566	556	234	519	6	*3	3	31	23	7	G	10 A	A 15	25
519	12	6011	6027	831	567	557	235*	520	7	4	6	20	24	1	F	30 M	M 31	6
520	13	6012	6028	832	568	558	236	521	*8	5	4	39	25	3	ED	18 A	A 19	17
521	14	6013	6029	833	569	559	237	522	9	*6	7	28	26	4	C	7 A	A 11	28
522	15	6014	6030	834	570	560	238	523	10	7	3	17	27	5	B	27 M	A 3	9
523	1	6015	6031	835	571	561	239*	524	*11	*8	1	36	28	6	A	15 A	A 16	20
524	2	6016	6032	836	572	562	240	525	12	9	4	25	1	1	GF	4 A	A 7	1
525	3	6017	6033	837	573	563	241	526	*13	10	7	14	2	2	E	24 M	M 30	12
526	4	6018	6034	838	574	564	242	527	14	*11	5	33	3	3	D	12 A	A 19	23
527	5	6019	6035	839	575	565	243*	528	15	12	1	22	4	4	C	1 A	A 4	4
528	6	6020	6036	840	576	566	244	529	*16	13	4	11	5	6	BA	21 M	M 26	15
529	7	6021	6037	841	577	567	245	530	17	*14	2	30	6	7	G	9 A	A 15	26
530	8	6022	6038	842	578	568	246	531	18	15	5	19	7	1	F	29 M	M 31	7
531	9	6023	6039	843	579	569	247*	532	*19	16	3	38	8	2	E	17 A	A 20	18
532	10	6024	6040	844	580	570	248	1	1	*17	5	26	9	4	DC	5 A	A 11	29
533	11	6025	6041	845	581	571	249	2	*2	18	1	15	10	5	B	25 M	M 27	11
534	12	6026	6042	846	582	572	250	3	3	*19	6	34	11	6	A	13 A	A 16	22
535	13	6027	6043	847	583	573	251*	4	4	1	2	23	12	7	G	2 A	A 8	3
536	14	6028	6044	848	584	574	252	5	*5	2	5	12	13	2	FE	22 M	M 23	14
537	15	6029	6045	849	585	575	253	6	6	*3	3	31	14	3	D	10 A	A 12	25
538	1	6030	6046	850	586	576	254	7	7	4	6	20	15	4	C	30 M	A 4	6
539	2	6031	6047	851	587	577	255*	8	*8	5	4	39	16	5	B	18 A	A 24	17
540	3	6032	6048	852	588	578	256	9	9	*6	7	28	17	7	AG	7 A	A 8	28
541	4	6033	6049	853	589	579	257	10	10	7	3	17	18	1	F	27 M	M 31	9
542	5	6034	6050	854	590	580	258	11	*11	*8	1	36	19	2	E	15 A	A 20	20
543	6	6035	6051	855	591	581	259*	12	12	9	4	25	20	3	D	4 A	A 5	1
544	7	6036	6052	856	592	582	260	13	*13	10	7	14	21	5	CB	24 M	M 27	12
545	8	6037	6053	857	593	583	261	14	14	*11	5	33	22	6	A	12 A	A 16	23
546	9	6038	6054	858	594	584	262	15	15	12	1	22	23	7	G	1 A	A 8	4
547	10	6039	6055	859	595	585	263*	16	*16	13	4	11	24	1	F	21 M	M 24	15
548	11	6040	6056	860	596	586	264	17	17	*14	2	30	25	3	ED	9 A	A 12	26
549	12	6041	6057	861	597	587	265	18	18	15	5	19	26	4	C	29 M	A 4	7
550	13	6042	6058	862	598	588	266	19	*19	16	3	38	27	5	B	7 A	A 24	18

L'an de J. C. 501, les Occidentaux firent Pâque le 25 Mars, & les Orientaux le 22 Avril.

L'an de J. C. 516, Pâque fut célébré le 3 Avril par les Alexandrins & les Orientaux, & le 10, par les Occidentaux.

L'an de J. C. 520, quelques Latins firent Pâque le 22 Mars.

L'an de J. C. 536, Pâque se célébra dans quelques Eglises d'Occident le 30 Mars.

L'an de J. C. 550, les Occidentaux firent Pâque le 17 Avril, & les Orientaux le 24 du meme mois.

L'étoile, ou astérisque *, dans l'Ere des Martyrs, marque les années surabondantes ou intercalaires des Egyptiens, & de même les années intercalaires dans les colonnes du cycle de 19 ans, & du cycle lunaire.

Ans de J. C.	Indictions.	Ere mondaine d'Alexandrie.	Ere mondaine de Constantinople.	Ere des Séleucides, ou des Grecs.	Ere Césaréen. d'Ant.	Ere d'Espagne.	Ere des Martyrs.	Cycle Pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Réguliers.	Clefs des Fêtes mob.	Cycle Solaire.	Concurrens.	Lettres Dominicales	Terme Pascal. M. Mars, A. Avril.	Les Pâques M. Mars, A. Avril.	Epactes.
551	14	6043	6059	863	599	589	267 *	20	1	*17	5	26	28	6	A	5 A	A 9	29
552	15	6044	6060	864	600	590	268	21	*2	18	1	15	1	1	GF	25 M	M 31	11
553	1	6045	6061	865	601	591	269	22	3	*19	6	34	2	2	E	13 A	A 20	22
554	2	6046	6062	866	602	592	270	23	4	1	2	23	3	3	D	2 A	A 5	3
555	3	6047	6063	867	603	593	271 *	24	*5	2	5	12	4	4	C	22 M	M 28	14
556	4	6048	6064	868	604	594	272	25	6	*3	3	31	5	6	BA	10 A	A 16	5
557	5	6049	6065	869	605	595	273	26	7	4	6	20	6	7	G	30 M	A 1	6
558	6	6050	6066	870	606	596	274	27	*8	5	4	39	7	1	F	18 A	A 21	17
559	7	6051	6067	871	607	597	275 *	28	9	*6	7	28	8	2	E	7 A	A 13	28
560	8	6052	6068	872	608	598	276	29	10	7	3	17	9	4	DC	27 M	M 28	9
561	9	6053	6069	873	609	599	277	30	*11	*8	1	36	10	5	B	15 A	A 17	20
562	10	6054	6070	874	610	600	278	31	12	9	4	25	11	6	A	4 A	A 9	1
563	11	6055	6071	875	611	601	279 *	32	*13	10	7	4	12	7	G	24 M	M 25	12
564	12	6056	6072	876	612	602	280	33	14	*11	5	33	13	2	FE	12 A	A 13	23
565	13	6057	6073	877	613	603	281	34	15	12	[illegible]	22	14	3	D	1 A	A 5	4
566	14	6058	6074	878	614	604	282	35	*16	13	4	11	15	4	C	21 M	M 28	15
567	15	6059	6075	879	615	605	283 *	36	17	*14	2	30	16	5	B	9 A	A 10	26
568	1	6060	6076	880	616	606	284	37	18	15	5	19	17	7	AG	29 M	A 1	7
569	2	6061	6077	881	617	607	285	38	*19	16	3	38	18	1	F	17 A	A 21	18
570	3	6062	6078	882	618	608	286	39	1	*17	5	26	19	2	E	5 A	A 6	29
571	4	6063	6079	883	619	609	287 *	40	*2	18	1	15	20	3	D	25 M	M 29	11
572	5	6064	6080	884	620	610	288	41	3	*19	6	34	21	5	CB	13 A	A 17	22
573	6	6065	6081	885	621	611	289	42	4	1	2	23	22	6	A	2 A	A 9	3
574	7	6066	6082	886	622	612	290	43	*5	2	5	12	23	7	G	22 M	M 25	14
575	8	6067	6083	887	623	613	291 *	44	6	*3	3	31	24	1	F	10 A	A 14	25
576	9	6068	6084	888	624	614	292	45	7	4	6	20	25	3	ED	30 M	A 5	6
577	10	6069	6085	889	625	615	293	46	*8	5	4	39	26	4	C	18 A	A 25	17
578	11	6070	6086	890	626	616	294	47	9	*6	7	28	27	5	B	7 A	A 10	28
579	12	6071	6087	891	627	617	295 *	48	10	7	3	17	28	6	A	27 M	A 2	9
580	13	6072	6088	892	628	618	296	49	*11	*8	1	36	1	1	GF	15 A	A 21	20
581	14	6073	6089	893	629	619	297	50	12	9	4	25	2	2	E	4 A	A 6	1
582	15	6074	6090	894	630	620	298	51	*13	10	7	14	3	3	D	24 M	M 29	12
583	1	6075	6091	895	631	621	299 *	52	14	*11	5	33	4	4	C	12 A	A 18	23
584	2	6076	6092	896	632	622	300	53	15	12	1	22	5	6	BA	1 A	A 2	4
585	3	6077	6093	897	633	623	301	54	*16	13	4	11	6	7	G	21 M	M 25	15
586	4	6078	6094	898	634	624	302	55	17	*14	2	30	7	1	F	9 A	A 14	26
587	5	6079	6095	899	635	625	303 *	56	18	15	5	19	8	2	E	29 M	M 30	7
588	6	6080	6096	900	636	626	304	57	*19	16	3	38	9	4	DC	17 A	A 18	8
589	7	6081	6097	901	637	627	305	58	1	*17	5	26	10	5	B	5 A	A 10	29
590	8	6082	6098	902	638	628	306	59	*2	18	1	15	11	6	A	25 M	M 26	11
591	9	6083	6099	903	639	629	307 *	60	3	*19	6	34	12	7	G	13 A	A 15	22
592	10	6084	6100	904	640	630	308	61	4	1	2	23	13	2	FE	2 A	A 6	3
593	11	6085	6101	905	641	631	309	62	*5	2	5	12	14	3	D	22 M	M 29	14
594	12	6086	6102	906	642	632	310	63	6	*3	3	31	15	4	C	10 A	A 11	25
595	13	6087	6103	907	643	633	311 *	64	7	4	6	20	16	5	B	30 M	A 3	6
596	14	6088	6104	908	644	634	312	65	*8	5	4	39	17	7	AG	18 A	A 22	7
597	15	6089	6105	909	645	635	313	66	9	*6	7	28	18	1	F	7 A	A 14	28
598	1	6090	6106	910	646	636	314	67	10	7	3	17	19	2	E	27 M	M 30	9
599	2	6091	6107	911	647	637	315 *	68	*11	*8	1	36	20	3	D	15 A	A 19	20
600	3	6092	6108	912	648	638	316	69	12	9	4	25	21	5	CB	4 A	A 10	1

L'an de J. C. 570, les Alexandrins & les Orientaux célébrerent Pâque le 6 Avril, & les Latins le 13 du même mois.

L'an de J. C. 577, le 25 Avril fut le jour de Pâque pour Rome, les Orientaux & les Egyptiens; mais les Gaules, pour la plus grande partie, célébrerent cette Fête le 18 du même mois, & les Espagnols le 21 Mars.

L'an de J. C. 590, les Orientaux firent Pâque le 26 Mars, & quelques Occidentaux le 2 Avril. Il y eût à ce sujet une grande contestation entre les Gaulois & les Espagnols : (Voyez PAGI, *ad hunc annum.*)

L'an de J. C. 594, Paque fut celébré le 11 Avril en Orient, & le 18 en Occident.

L'étoile ou astérisque * marque, dans l'ere des Martyrs, les années surabondantes ou intercalaires des Egyptiens, & de même les années intercalaires dans les Colonnes du cycle de 19 ans, & du cycle lunaire.

Ans de J. C.	Indictions.	Ere mondaine d'Alexandrie.	Ere mondaine de Constantinople.	Ere des Séleucides, ou des Grecs.	Ere Césaréen. d'Ant.	Ere d'Espagne.	Ere des Martyrs.	ERE DE L'HÉGIRE.	Cycle Pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Réguliers.	Clefs des Fêtes mob.	Cycle Solaire.	Concurrens.	Lettres Dominicales	M. Mars, A. Avril. Terme Pascal.	Les Pâques M. Mars, A. Avril.	Epactes.
601	4	6093	6109	913	649	639	317		70	*13	10	7	14	22	6	A	24 M	M 26	12
602	5	6094	6110	914	650	640	318		71	14	*11	5	33	23	7	G	12 A	A 15	23
603	6	6095	6111	915	651	641	319*		72	15	12	1	22	24	1	F	1 A	A 7	4
604	7	6096	6112	916	652	642	320		73	*16	13	4	11	25	3	ED	21 M	M 22	15
605	8	6097	6113	917	653	643	321		74	17	*14	2	30	26	4	C	9 A	A 11	26
606	9	6098	6114	918	654	644	322		75	18	15	5	19	27	5	B	29 M	A 3	7
607	10	6099	6115	919	655	645	323*		76	*19	16	3	38	28	6	A	17 A	A 23	18
608	11	6100	6116	920	656	646	324		77	1	*17	5	26	1	1	GF	5 A	A 7	29
609	12	6101	6117	921	657	647	325		78	*2	18	1	15	2	2	E	25 M	M 30	11
610	13	6102	6118	922	658	648	326		79	3	*19	6	34	3	3	D	13 A	A 19	22
611	14	6103	6119	923	659	649	327*		80	4	1	2	23	4	4	C	2 A	A 4	3
612	15	6104	6120	924	660	650	328		81	*5	2	5	12	5	6	BA	22 M	M 26	14
613	1	6105	6121	925	661	651	329		82	6	*3	3	31	6	7	G	10 A	A 15	25
614	2	6106	6122	926	662	652	330		83	7	4	6	20	7	1	F	30 M	M 31	6
615	3	6107	6123	927	663	653	331*		84	*8	5	4	39	8	2	E	18 A	A 20	17
616	4	6108	6124	928	664	654	332		85	9	*6	7	28	9	4	DC	7 A	A 11	28
617	5	6109	6125	929	665	655	333		86	10	7	3	17	10	5	B	27 M	A 3	9
618	6	6110	6126	930	666	656	334		87	*11	*8	1	36	11	6	A	15 A	A 16	20
619	7	6111	6127	931	667	657	335*		88	12	9	4	25	12	7	G	4 A	A 8	1
620	8	6112	6128	932	668	658	336		89	*13	10	7	14	13	2	FE	24 M	M 30	12
621	9	6113	6129	933	669	659	337		90	14	*11	5	33	14	3	D	12 A	A 19	23
622	10	6114	6130	934	670	660	338	1 16 Juillet, F 6	91	15	12	1	22	15	4	C	1 A	A 4	4
623	11	6115	6131	935	671	661	339*	2* 5 Juillet, F 3	92	*16	13	4	11	16	5	B	21 M	M 27	15
624	12	6116	6132	936	672	662	340	3 24 Juin, F 1	93	17	*14	2	30	17	7	AG	9 A	A 15	26
625	13	6117	6133	937	673	663	341	4 13 Juin, F 5	94	18	15	5	19	18	1	F	29 M	M 31	7
626	14	6118	6134	938	674	664	342	5* 2 Juin, F 2	95	*19	16	3	38	19	2	E	17 A	A 20	18
627	15	6119	6135	939	675	665	343*	6 23 Mai, F 7	96	1	*17	5	26	20	3	D	5 A	A 12	29
628	1	6120	6136	940	676	666	344	7* 11 Mai, F 4	97	*2	18	1	15	21	5	CB	25 M	M 27	11
629	2	6121	6137	941	677	667	345	8 1 Mai, F 2	98	3	*19	6	34	22	6	A	13 A	A 16	22
630	3	6122	6138	942	678	668	346	9 20 Avril, F 6	99	4	1	2	23	23	7	G	2 A	A 8	3
631	4	6123	6139	943	679	669	347*	10* 9 Avril, F 3	100	*5	2	5	12	24	1	F	22 M	M 24	14
632	5	6124	6140	944	680	670	348	11 29 Mars, F 1	101	6	*3	3	31	25	3	ED	10 A	A 12	25
633	6	6125	6141	945	681	671	349	12 18 Mars, F 5	102	7	4	6	20	26	4	C	30 M	A 4	6
634	7	6126	6142	946	682	672	350	13* 7 Mars, F 2	103	*8	5	4	39	27	5	B	18 A	A 24	17
635	8	6127	6143	947	683	673	351*	14 25 Févr. F 7	104	9	*6	7	28	28	6	A	7 A	A 9	28
636	9	6128	6144	948	684	674	352	15 14 Févr. F 4	105	10	7	3	17	1	1	GF	27 M	M 31	9
637	10	6129	6145	949	685	675	353	16* 2 Févr. F 1	106	*11	*8	1	36	2	2	E	15 A	A 20	20
638	11	6130	6146	950	686	676	354	17 23 Janv. F 6	107	12	9	4	25	3	3	D	4 A	A 5	1
639	12	6131	6147	951	687	677	355*	18* 12 Janv. F 3	108	*13	10	7	14	4	4	C	24 M	M 28	12
640	13	6132	6148	952	688	678	356	19 2 Janvier, F 1 20 21 Decembre, F 5	109	14	*11	5	33	5	6	BA	12 A	A 16	23
641	14	6133	6149	953	689	679	357	21* 10 Déc. F 2	110	15	12	1	22	6	7	G	1 A	A 8	4
642	15	6134	6150	954	690	680	358	22 30 Nov. F 7	111	*16	13	4	11	7	1	F	21 M	M 24	15
643	1	6135	6151	955	691	681	359*	23 19 Nov. F 4	112	17	*14	2	30	8	2	E	9 A	A 13	26
644	2	6136	6152	956	692	682	360	24* 7 Nov. F 1	113	18	15	5	19	9	4	DC	29 M	A 4	7
645	3	6137	6153	957	693	683	361	25 28 Octob. F 6	114	*19	16	3	38	10	5	B	17 A	A 24	18
646	4	6138	6154	958	694	684	362	26* 17 Octob. F 3	115	1	*17	5	26	11	6	A	5 A	A 9	29
647	5	6139	6155	959	695	685	363*	27 7 Octob. F 1	116	*2	18	1	15	12	7	G	25 M	A 1	11
648	6	6140	6156	960	696	686	364	28 25 Sept. F 5	117	3	*19	6	34	13	2	FE	13 A	A 20	22
649	7	6141	6157	961	697	687	365	29* 14 Sept. F 2	118	4	1	2	23	14	3	D	2 A	A 5	3
650	8	6142	6158	962	698	688	366	30 4 Sept. F 7	119	*5	2	5	12	15	4	C	22 M	M 28	14

L'an de J. C. 645, dans l'Orient & en Egypte on célébra Pâque le 24 Avril, & le 17 du même mois en beaucoup de lieux d'Occident.

L'étoile, ou astérisque *, dans la colonne de l'Ere des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabe; F désigne la Férie; & la barre — au-dessous de l'année, ferme le cycle des années arabiques, qui est de 30 ans.

L'étoile * dans les colonnes du cycle de 19 ans, & du cycle lunaire désigne les années intercalaires.

Ans de J. C.	Indictions.	Ere mondaine d'Alexandrie.	Ere mondaine de Constantinople.	Ere des Séleucides, ou des Grecs.	Ere Césaréen. d'Ant.	Ere d'Espagne.	Ere des Martyrs.	ERE DE L'HÉGIRE.	Cycle Pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Réguliers.	Clefs des Fêtes mob.	Cycle Solaire.	Concurrens.	Lettres Dominicales.	Terme Pascal. M. Mars, A. Avril.	Les Pâques M. Mars, A. Avril,	Epactes.
651	9	6143	6159	963	699	689	367*	31 24 Août, F 4	120	6	*3	3	31	16	5	B	10 A	A 17	25
652	10	6144	6160	964	700	690	368	32* 12 Août, F 1	121	7	4	6	20	17	7	AG	30 M	A 1	6
653	11	6145	6161	965	701	691	369	33 2 Août, F 6	122	*8	5	4	39	18	1	F	18 A	A 21	17
654	12	6146	6162	966	702	692	370	34 22 Juillet, F 3	123	9	*6	7	28	19	2	E	7 A	A 13	28
655	13	6147	6163	967	703	693	371*	35* 11 Juillet, F 7	124	10	7	3	17	20	3	D	27 M	M 29	9
656	14	6148	6164	968	704	694	372	36 30 Juin, F 5	125	*11	*8	1	36	21	5	CB	15 A	A 17	20
657	15	6149	6165	969	705	695	373	37* 19 Juin, F 2	126	12	9	4	25	22	6	A	4 A	A 9	1
658	1	6150	6166	970	706	696	374	38 9 Juin, F 7	127	*13	10	7	14	23	7	G	24 M	M 25	12
659	2	6151	6167	971	707	697	375*	39 29 Mai, F 4	128	14	*11	5	33	24	1	F	12 A	A 14	23
660	3	6152	6168	972	708	698	376	40* 17 Mai. F 1	129	15	12	1	22	25	3	ED	1 A	A 5	4
661	4	6153	6169	973	709	699	377	41 7 Mai, F 6	130	*16	13	4	11	26	4	C	21 M	M 28	15
662	5	6154	6170	974	710	700	378	42 26 Avril, F 3	131	17	*14	2	30	27	5	B	9 A	A 10	26
663	6	6155	6171	975	711	701	379*	43* 15 Avril, F 7	132	18	15	5	19	28	6	A	29 M	A 2	7
664	7	6156	6172	976	712	702	380	44 4 Avril, F 5	133	*19	16	3	38	1	1	GF	17 A	A 21	18
665	8	6157	6173	977	713	703	381	45 24 Mars, F 2	134	1	*17	5	26	2	2	E	5 A	A 6	29
666	9	6158	6174	978	714	704	382	46* 13 Mars, F 6	135	*2	18	1	15	3	3	D	25 M	M 29	11
667	10	6159	6175	979	715	705	383*	47 3 Mars, F 4	136	3	*19	6	34	4	4	C	13 A	A 18	22
668	11	6160	6176	980	716	706	384	48* 20 Févr. F 1	137	4	1	2	23	5	6	BA	2 A	A 9	3
669	12	6161	6177	981	717	707	385	49 9 Févr. F 6	138	*5	2	5	12	6	7	G	22 M	M 25	14
670	13	6162	6178	982	718	708	386	50 29 Janv. F 3	139	6	*3	3	31	7	1	F	10 A	A 14	25
671	14	6163	6179	983	719	709	387*	51* 18 Janv. F 7	140	7	4	6	20	8	2	E	30 M	A 6	6
672	15	6164	6180	984	720	710	388	{52 8 Janvier, F 5; 53 27 Decembre, F 2}	141	*8	5	4	39	9	4	DC	18 A	A 25	17
673	1	6165	6181	985	721	711	389	54* 16 Déc. F 6	142	9	*6	7	28	10	5	B	7 A	A 10	28
674	2	6166	6182	986	722	712	390	55 6 Déc. F 4	143	10	7	3	17	11	6	A	27 M	A 2	9
675	3	6167	6183	987	723	713	391*	56* 25 Nov. F 1	144	*11	*8	1	36	12	7	G	15 A	A 22	20
676	4	6168	6184	988	724	714	392	57 14 Nov. F 6	145	12	9	4	25	13	2	FE	4 A	A 6	1
677	5	6169	6185	989	725	715	393	58 3 Nov. F 3	146	*13	10	7	14	14	3	D	24 M	M 29	12
678	6	6170	6186	990	726	716	394	59* 23 Octob. F 7	147	14	*11	5	33	15	4	C	12 A	A 18	23
679	7	6171	6187	991	727	717	395*	60 13 Octob. F 5	148	15	12	1	22	16	5	B	1 A	A 3	4
680	8	6172	6188	992	728	718	396	61 1 Octob. F 2	149	*16	13	4	11	17	7	AG	21 M	M 25	15
681	9	6173	6189	993	729	719	397	62* 20 Sept. F 6	150	17	*14	2	30	18	1	F	9 A	A 14	26
682	10	6174	6190	994	730	720	398	63 10 Sept. F 4	151	18	15	5	19	19	2	E	29 M	M 30	7
683	11	6175	6191	995	731	721	399*	64 30 Août, F 1	152	*19	16	3	38	20	3	D	17 A	A 19	18
684	12	6176	6192	996	732	722	400	65* 18 Août, F 5	153	1	*17	5	26	21	5	CB	5 A	A 10	29
685	13	6177	6193	997	733	723	401	66 8 Août, F 3	154	*2	18	1	15	22	6	A	25 M	M 26	11
686	14	6178	6194	998	734	724	402	67* 28 Juillet, F 7	155	3	*19	6	34	23	7	G	13 A	A 15	22
687	15	6179	6195	999	735	725	403*	68 18 Juillet, F 5	156	4	1	2	23	24	1	F	2 A	A 7	3
688	1	6180	6196	1000	736	726	404	69 6 Juillet, F 2	157	*5	2	5	12	25	3	ED	22 M	M 29	14
689	2	6181	6197	1001	737	727	405	70* 25 Juin, F 6	158	6	*3	3	31	26	4	C	10 A	A 11	25
690	3	6182	6198	1002	738	728	406	71 15 Juin, F 4	159	7	4	6	20	27	5	B	30 M	A 3	6
691	4	6183	6199	1003	739	729	407*	72 4 Juin, F 1	160	*8	5	4	39	28	6	A	18 A	A 23	17
692	5	6184	6200	1004	740	730	408	73* 23 Mai, F 5	161	9	*6	7	28	1	1	GF	7 A	A 14	28
693	6	6185	6201	1005	741	731	409	74 13 Mai, F 3	162	10	7	3	17	2	2	E	27 M	M 30	9
694	7	6186	6202	1006	742	732	410	75 2 Mai, F 7	163	*11	*8	1	36	3	3	D	15 A	A 19	20
695	8	6187	6203	1007	743	733	411*	76* 21 Avril, F 4	164	12	9	4	25	4	4	C	4 A	A 11	1
696	9	6188	6204	1008	744	734	412	77 10 Avril, F 2	165	*13	10	7	14	5	6	BA	24 M	M 26	12
697	10	6189	6205	1009	745	735	413	78* 30 Mars, F 6	166	14	*11	5	33	6	7	G	12 A	A 15	23
698	11	6190	6206	1010	746	736	414	79 20 Mars, F 4	167	15	12	1	22	7	1	F	1 A	A 7	4
699	12	6191	6207	1011	747	737	415*	80 9 Mars, F 1	168	*16	13	4	11	8	2	E	21 M	M 23	15
700	13	6192	6208	1012	748	738	416	81* 26 Févr. F 5	169	17	*14	2	30	9	4	DC	9 A	A 11	26

L'an de J. C. 665, les Egyptiens & les Orientaux célébrerent Pâque le 6 Avril, & les Occidentaux le 13 de ce mois, conformément au cycle Victorius.

L'an de J. C. 672, les Alexandrins & les Orientaux firent Pâque le 25 Avril, & les Occidentaux le 18 de ce mois, quelques-uns même le 21 Mars.

L'an de J. C. 685, Pâque se fit le 26 Mars chez les Egyptiens & les Orientaux, & le 2 Avril chez les Occidentaux.

L'an de J. C. 689, Alexandrie & l'Orient célébrerent Pâque le 11 Avril, & l'Eglise Latine le 18 de ce mois.

L'étoile ou astérisque *, dans la colonne de l'Ere des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; F désigne la Férie; & la barre — au-dessous de l'année ferme le cycle des années arabiques, qui est de 30 ans.

L'étoile * désigne les années intercalaires dans les colonnes du cycle de 19 ans, & du cycle lunaire.

Ans de J. C.	Indictions.	Ere mondaine d'Alexandrie.	Ere mondaine de Constantinople.	Ere des Séleucides, ou des Grecs.	Ere Césaréen. d'Ant.	Ere d'Espagne.	Ere des Martyrs.	Ere de l'Hégire.	Cycle Pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Réguliers.	Clefs des Fêtes mob	Cycle Solaire.	Concurrens.	Lettres Dominicales.	M. Mars, A. Avril. Terme Pascal.	Les Pâques M. Mars, A. Avril.	Epactes.
701	14	6193	6209	1013	749	739	417	82 15 Fevr. F 3	170	18	15	5	19	10	5	B	29 M	A 3	7
702	15	6194	6210	1014	750	740	418	83 4 Févr. F 7	171	*19	16	3	38	11	6	A	17 A	A 23	18
703	1	6195	6211	1015	751	741	419*	84* 24 Janv. F 4	172	1	*17	5	26	12	7	G	5 A	A 8	29
704	2	6196	6212	1016	752	742	420	85 14 Janv. F 2	173	*2	18	1	15	13	2	FE	25 M	M 30	11
705	3	6197	6213	1017	753	743	421	86* 2 Janvier, F 6 87 23 Decembre, F 4	174	3	*19	6	34	14	3	D	13 A	A 19	22
706	4	6198	6214	1018	754	744	422	88 12 Déc. F 1	175	4	1	2	23	15	4	C	2 A	A 4	3
707	5	6199	6215	1019	755	745	423*	89* 1 Déc. F 5	176	*5	2	5	12	16	5	B	22 M	M 27	14
708	6	6200	6216	1020	756	746	424	90 20 Nov. F 3	177	6	*3	3	31	17	7	AG	10 A	A 15	25
709	7	6201	6217	1021	757	747	425	91 9 Nov. F 7	178	7	4	6	20	18	1	F	30 M	M 31	6
710	8	6202	6218	1022	758	748	426	92* 29 Octob. F 4	179	*8	5	4	39	19	2	E	18 A	A 20	17
711	9	6203	6219	1023	759	749	427*	93 19 Octob. F 2	180	9	*6	7	28	20	3	D	7 A	A 12	28
712	10	6204	6220	1024	760	750	428	94 7 Octob. F 6	181	10	7	3	17	21	5	CB	27 M	A 3	9
713	11	6205	6221	1025	761	751	429	95* 26 Sept. F 3	182	*11	*8	1	36	22	6	A	15 A	A 16	20
714	12	6206	6222	1026	762	752	430	96 16 Sept. F 1	183	12	9	4	25	23	7	G	4 A	A 8	1
715	13	6207	6223	1027	763	753	431*	97* 5 Sept. F 5	184	*13	10	7	14	24	1	F	24 M	M 31	12
716	14	6208	6224	1028	764	754	432	98 25 Août, F 3	185	14	*11	5	33	25	3	ED	12 A	A 19	23
717	15	6209	6225	1029	765	755	433	99 14 Août, F 7	186	15	12	1	22	26	4	C	1 A	A 4	4
718	1	6210	6226	1030	766	756	434	100* 3 Août, F 4	187	*16	13	4	11	27	5	B	21 M	M 27	15
719	2	6211	6227	1031	767	757	435*	101 24 Juillet, F 2	188	17	*14	2	30	28	6	A	9 A	A 16	26
720	3	6212	6228	1032	768	758	436	102 12 Juillet, F 6	189	18	15	5	19	1	1	GF	29 M	M 31	7
721	4	6213	6229	1033	769	759	437	103* 1 Juillet, F 3	190	*19	16	3	38	2	2	E	17 A	A 20	18
722	5	6214	6230	1034	770	760	438	104 21 Juin, F 1	191	1	*17	5	26	3	3	D	5 A	A 12	29
723	6	6215	6231	1035	771	761	439*	105 10 Juin, F 5	192	*2	18	1	15	4	4	C	25 M	M 28	11
724	7	6216	6232	1036	772	762	440	106* 29 Mai, F 2	193	3	*19	6	34	5	6	BA	13 A	A 16	22
725	8	6217	6233	1037	773	763	441	107 19 Mai, F 7	194	4	1	2	23	6	7	G	2 A	A 8	3
726	9	6218	6234	1038	774	764	442	108* 8 Mai, F 4	195	*5	2	5	12	7	1	F	22 M	M 24	14
727	10	6219	6235	1039	775	765	443*	109 28 Avril, F 2	196	6	*3	3	31	8	2	E	10 A	A 13	25
728	11	6220	6236	1040	776	766	444	110 16 Avril, F 6	197	7	4	6	20	9	4	DC	30 M	A 4	6
729	12	6221	6237	1041	777	767	445	111* 5 Avril, F 3	198	*8	5	4	39	10	5	B	18 A	A 24	17
730	13	6222	6238	1042	778	768	446	112 26 Mars, F 1	199	9	*6	7	28	11	6	A	7 A	A 9	28
731	14	6223	6239	1043	779	769	447*	113 15 Mars, F 5	200	10	7	3	17	12	7	G	27 M	A 1	9
732	15	6224	6240	1044	780	770	448	114* 3 Mars, F 2	201	*11	*8	1	36	13	2	FE	15 A	A 20	20
733	1	6225	6241	1045	781	771	449	115 21 Fév. F 7	202	12	9	4	25	14	3	D	4 A	A 5	1
734	2	6226	6242	1046	782	772	450	116* 10 Fév. F 4	203	*13	10	7	14	15	4	C	24 M	M 28	2
735	3	6227	6243	1047	783	773	451*	117 31 Janv. F 2	204	14	*11	5	33	16	5	B	12 A	A 17	23
736	4	6228	6244	1048	784	774	452	118 20 Janv. F 6	205	15	12	1	22	17	7	AG	1 A	A 8	4
737	5	6229	6245	1049	785	775	453	119* 8 Janvier, F 3 120 29 Décembre, F 1	206	*16	13	4	11	18	1	F	21 A	M 24	15
738	6	6230	6246	1050	786	776	454	121 18 Déc. F 5	207	17	*14	2	30	19	2	E	9 A	A 13	26
739	7	6231	6247	1051	787	777	455*	122* 7 Déc. F 2	208	18	15	5	19	20	3	D	29 M	A 5	7
740	8	6232	6248	1052	788	778	456	123 26 Nov. F 7	209	*19	16	3	38	21	5	CB	17 A	A 24	18
741	9	6233	6249	1053	789	779	457	124 15 Nov. F 4	210	1	*17	5	26	22	6	A	5 A	A 9	29
742	10	6234	6250	1054	790	780	458	125* 4 Nov. F 1	211	*2	18	1	15	23	7	G	25 M	A 1	11
743	11	6235	6251	1055	791	781	459*	126 25 Octob. F 6	212	3	*19	6	34	24	1	F	13 A	A 14	22
744	12	6236	6252	1056	792	782	460	127* 13 Octob. F 3	213	4	1	2	23	25	3	ED	2 A	A 5	3
745	13	6237	6253	1057	793	783	461	128 3 Octob. F 1	214	*5	2	5	12	26	4	C	22 M	M 28	14
746	14	6238	6254	1058	794	784	462	129 22 Sep. F 5	215	6	*3	3	31	27	5	B	10 A	A 17	25
747	15	6239	6255	1059	795	785	463*	130* 11 Sept. F 2	216	7	4	6	20	28	6	A	30 M	A 2	6
748	1	6240	6256	1060	796	786	464	131 31 Août, F 7	217	*8	5	4	39	1	1	GF	18 A	A 21	17
749	2	6241	6257	1061	797	787	465	132 20 Août, F 4	218	9	*6	7	28	2	2	E	7 A	A 13	28
750	3	6242	6258	1062	798	788	466	133* 9 Août, F 1	219	10	7	3	17	3	3	D	27 M	M 29	9

L'an de J. C. 729, toutes les Eglises Britanniques se réunirent à l'Eglise Romaine pour la célébration du jour de Pâque.

L'an de J. C. 740, en Orient, en Egypte & en quelques lieux de l'Occident, Pâque fut célébré le 24 Avril; mais le 17 du même mois dans quelques Eglises Lat.

L'an de J. C. 743, Pâque se fit chez les Alexandrins & les Orientaux, le 14 Avril; mais les Latins qui suivoient le cycle de Victorius, retarderent cette Fête jusqu'au 21 du même mois.

L'an de J. C. 748, les Latins célébrerent Pâque le 24 Mars, & autres le 21 Avril.

L'étoile ou astérisque *, dans la colonne de l'Ere des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; F désigne la Férie; & la barre — au-dessous de l'année, ferme le cycle des années arabiques, qui est de 30 ans.

L'étoile, ou astérisque *, désigne les années intercalaires dans les colonnes du cycle de 19 ans, & du cycle lunaire.

Ans de J. C.	Indictions.	Ere mondaine d'Alexandrie.	Ere mondaine de Constantinople.	Ere des Séleucides, ou des Grecs.	Ere Césaréen. d'Ant.	Ere d'Espagne.	Ere des Martyrs.	Ere de l'Hégire.	Cycle Pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Réguliers.	Clefs des Fêtes mob.	Cycle Solaire.	Concurrens.	Lettres Dominicales.	Terme Pascal. M. Mars, A. Avril.	Les Pâques M. Mars, A. Avril.	Epactes.
751	4	6243	6259	1063	799	789	467*	134 30 Juillet, F 6	220	*11	*8	1	36	4	4	C	15 A	A 18	20
752	5	6244	6260	1064	800	790	468	135 18 Juillet, F 3	221	12	9	4	25	5	6	BA	4 A	A 9	1
753	6	6245	6261	1065	801	791	469	136* 7 Juillet, F 7	222	*13	10	7	14	6	7	G	24 M	M 25	12
754	7	6246	6262	1066	802	792	470	137 27 Juin, F 5	223	14	*11	5	33	7	1	F	12 A	A 14	23
755	8	6247	6263	1067	803	793	471*	138* 16 Juin, F 2	224	15	12	1	22	8	2	E	1 A	A 6	4
756	9	6248	6264	1068	804	794	472	139 5 Juin, F 7	225	*16	13	4	11	9	4	DC	21 M	M 28	15
757	10	6249	6265	1069	805	795	473	140 25 Mai, F 4	226	17	*14	2	30	10	5	B	9 A	A 10	26
758	11	6250	6266	1070	806	796	474	141* 14 Mai, F 1	227	18	15	5	19	11	6	A	29 M	A 2	7
759	12	6251	6267	1071	807	797	475*	142 4 Mai, F 6	228	*19	16	3	38	12	7	G	17 A	A 22	18
760	13	6252	6268	1072	808	798	476	143 22 Avril, F 3	229	1	*17	5	26	13	2	FE	5 A	A 6	29
761	14	6253	6269	1073	809	799	477	144* 11 Avril, F 7	230	*2	18	1	15	14	3	D	25 M	M 29	11
762	15	6254	6270	1074	810	800	478	145 1 Avril, F 5	231	3	*19	6	34	15	4	C	13 A	A 18	22
763	1	6255	6271	1075	811	801	479*	146* 21 Mars, F 2	232	4	1	2	23	16	5	B	2 A	A 3	3
764	2	6256	6272	1076	812	802	480	147 10 Mars, F 7	233	*5	2	5	12	17	7	AG	22 M	M 25	14
765	3	6257	6273	1077	813	803	481	148 27 Févr. F 4	234	6	*3	3	31	18	1	F	10 A	A 14	25
766	4	6258	6274	1078	814	804	482	149* 16 Févr. F 1	235	7	4	6	20	19	2	E	30 M	A 6	6
767	5	6259	6275	1079	815	805	483*	150 6 Févr. F 6	236	*8	5	4	39	20	3	D	18 A	A 19	17
768	6	6260	6276	1080	816	806	484	151 26 Janv. F 3	237	9	*6	7	28	21	5	CB	7 A	A 10	28
769	7	6261	6277	1081	817	807	485	152* 14 Janv. F 7	238	10	7	3	17	22	6	A	27 M	A 2	9
770	8	6262	6278	1082	818	808	486	153 3 Janvier, F 5 / 154 [illegible] Decembre, F 1	239	*11	*8	1	36	23	7	G	15 A	A 22	20
771	9	6263	6279	1083	819	809	487*	155* 13 Déc. F 6	240	12	9	4	25	24	1	F	4 A	A 7	1
772	10	6264	6280	1084	820	810	488	156 2 Déc. F 4	241	*13	10	7	14	25	3	ED	24 M	M 29	12
773	11	6265	6281	1085	821	811	489	157* 21 Nov. F 1	242	14	*11	5	33	26	4	C	12 A	A 18	23
774	12	6266	6282	1086	822	812	490	158 11 Nov. F 6	243	15	12	1	22	27	5	B	1 A	A 3	4
775	13	6267	6283	1087	823	813	491*	159 31 Octob. F 3	244	*16	13	4	11	28	6	A	21 M	M 26	15
776	14	6268	6284	1088	824	814	492	160* 19 Octob. F 7	245	17	*14	2	30	1	1	GF	9 A	A 14	26
777	15	6269	6285	1089	825	815	493	161 9 Octob. F 5	246	18	15	5	19	2	2	E	29 M	M 30	7
778	1	6270	6286	1090	826	816	494	162 28 Sept. F 2	247	*19	16	3	38	3	3	D	17 A	A 19	18
779	2	6271	6287	1091	827	817	495*	163* 17 Sept. F 6	248	1	*17	5	26	4	4	C	5 A	A 11	29
780	3	6272	6288	1092	828	818	496	164 6 Sept. F 4	249	*2	18	1	15	5	6	BA	25 M	M 26	11
781	4	6273	6289	1093	829	819	497	165 26 Août, F 1	250	3	*19	6	34	6	7	G	13 A	A 15	22
782	5	6274	6290	1094	830	820	498	166* 15 Août, F 5	251	4	1	2	23	7	1	F	2 A	A 7	3
783	6	6275	6291	1095	831	821	499*	167 5 Août, F 3	252	*5	2	5	12	8	2	E	22 M	M 23	14
784	7	6276	6292	1096	832	822	500	168* 24 Juillet, F 7	253	6	*3	3	31	9	4	DC	10 A	A 11	25
785	8	6277	6293	1097	833	823	501	169 14 Juillet, F 5	254	7	4	6	20	10	5	B	30 M	A 3	6
786	9	6278	6294	1098	834	824	502	170 3 Juillet, F 2	255	*8	5	4	39	11	6	A	8 A	A 23	17
787	10	6279	6295	1099	835	825	503*	171* 22 Juin, F 6	256	9	*6	7	28	12	7	G	7 A	A 8	28
788	11	6280	6296	1100	836	826	504	172 11 Juin, F 4	257	10	7	3	17	13	2	FE	27 M	M 30	9
789	12	6281	6297	1101	837	827	505	173 31 Mai, F 1	258	*11	*8	1	36	14	3	D	15 A	A 19	20
790	13	6282	6298	1102	838	828	506	174* 20 Mai, F 5	259	12	9	4	25	15	4	C	4 A	A 11	1
791	14	6283	6299	1103	839	829	507*	175 10 Mai, F 3	260	*13	10	7	14	16	5	B	24 M	M 27	12
792	15	6284	6300	1104	840	830	508	176* 28 Avril, F 7	261	14	*11	5	33	17	7	AG	12 A	A 15	23
793	1	6285	6301	1105	841	831	509	177 18 Avril, F 5	262	15	12	1	22	18	1	F	1 A	A 7	4
794	2	6286	6302	1106	842	832	510	178 7 Avril, F 2	263	*16	13	4	11	19	2	E	21 M	M 23	15
795	3	6287	6303	1107	843	833	511*	179* 27 Mars, F 6	264	17	*14	2	30	20	3	D	9 A	A 12	26
796	4	6288	6304	1108	844	834	512	180 16 Mars, F 4	265	18	15	5	19	21	5	CB	29 M	A 3	7
797	5	6289	6305	1109	845	835	513	181 5 Mars, F 1	266	*19	16	3	38	22	6	A	17 A	A 23	18
798	6	6290	6306	1110	846	836	514	182* 22 Févr. F 5	267	1	17	5	26	23	7	G	5 A	A 8	29
799	7	6291	6307	1111	847	837	515*	183 12 Févr. F 3	268	*2	18	1	15	24	1	F	25 M	M 31	11
800	8	6292	6308	1112	848	838	516	184 1 Févr. F 7	269	3	*19	6	34	25	3	ED	13 A	A 19	22

L'an de J.C. 760, Pâque fut célébré le 6 Avril par les Egyptiens & les Orientaux, & le 13 du même mois par les Latins attachés au cycle de Victorius.

L'an de J.C. 763, Pâque tomba le 3 Avril pour les Alexandrins, & le 10 pour les Latins qui suivoient le cycle de Victorius.

L'an de J.C. 780, les Orientaux avec les Alexandrins, firent Pâque le 26 Mars, & les Occidentaux qui suivoient le cycle de Victorius, le 2 d'Avril.

L'an de J.C. 783, Pâque tomba le 23 Mars pour les Alexandrins & les Orientaux, & le 30 pour les Occidentaux attachés au cycle de Victorius.

L'an de J.C. 784, Pâque arriva le 11 d'Avril dans le calcul des Alexandrins, & le 18 dans celui de Victorius.

L'étoile ou astérisque *, dans la colonne de l'Ere des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; F désigne la Férie; & la barre — au-dessous de l'année, forme le cycle des années arabiques, qui est de 30 ans.

L'étoile * désigne les années intercalaires dans les colonnes de cycle de 19 ans & du cycle lunaire.

Ans de J. C.	Indictions.	Ere mondaine d'Alexandrie.	Ere mondaine de Constantinople.	Ere des Séleucides, ou des Grecs.	Ere Césaréen. d'Ant.	Ere d'Espagne.	Ere des Martyrs.	ERE DE L'HÉGIRE.	Cycle Pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Réguliers.	Clefs des Fêtes mob.	Cycle Solaire.	Concurrens.	Lettres Dominicales.	M. Mars, A. Avril. Terme Pascal.	Les Pâques M. Mars, A. Avril.	Epactes.
801	9	6293	6309	1113	849	839	517	185* 20 Janv. F 4	270	4	1	2	23	26	4	C	2 A	A 4	3
802	10	6294	6310	1114	850	840	518	186 10 Janvier, F 2 187* 30 Décembre, F 6	271	*5	2	5	12	27	5	B	22 M	M 27	14
803	11	6295	6311	1115	851	841	519*	188 20 Déc. F 4	272	6	*3	3	31	28	6	A	10 A	A 16	25
804	12	6296	6312	1116	852	842	520	189 8 Déc. F 1	273	7	4	6	20	1	1	GF	30 M	M 31	6
805	13	6297	6313	1117	853	843	521	190* 27 Nov. F 5	274	*8	5	4	39	2	2	E	18 A	A 20	17
806	14	6298	6314	1118	854	844	522	191 17 Nov. F 3	275	9	*6	7	28	3	3	D	7 A	A 12	28
807	15	6299	6315	1119	855	845	523*	192 6 Nov. F 7	276	10	7	3	17	4	4	C	27 M	M 28	9
808	1	6300	6316	1120	856	846	524	193* 25 Octob. F 4	277	*11	*8	1	36	5	6	BA	15 A	A 16	20
809	2	6301	6317	1121	857	847	525	194 15 Octob. F 2	278	12	9	4	25	6	7	G	4 A	A 8	1
810	3	6302	6318	1122	858	848	526	195 4 Octob. F 6	279	*13	10	7	14	7	1	F	24 M	M 31	12
811	4	6303	6319	1123	859	849	527*	196* 23 Sept. F 3	280	14	*11	5	33	8	2	E	12 A	A 13	23
812	5	6304	6320	1124	860	850	528	197 12 Sept. F 1	281	15	12	1	22	9	4	DC	1 A	A 4	4
813	6	6305	6321	1125	861	851	529	198* 1 Sept. F 5	282	*16	13	4	11	10	5	B	21 M	M 27	15
814	7	6306	6322	1126	862	852	530	199 22 Août, F 3	283	17	*14	2	30	11	6	A	9 A	A 16	26
815	8	6307	6323	1127	863	853	531*	200 11 Août, F 7	284	18	15	5	19	12	7	G	29 M	A 1	7
816	9	6308	6324	1128	864	854	532	201* 30 Juillet, F 4	285	*19	16	3	38	13	2	FE	17 A	A 20	18
817	10	6309	6325	1129	865	855	533	202 20 Juillet, F 2	286	1	*17	5	26	14	3	D	5 A	A 12	29
818	11	6310	6326	1130	866	856	534	203 9 Juillet, F 6	287	*2	18	1	15	15	4	C	25 M	M 28	11
819	12	6311	6327	1131	867	857	535*	204* 28 Juin, F 3	288	3	*19	6	34	16	5	B	13 A	A 17	22
820	13	6312	6328	1132	868	858	536	205 17 Juin, F 1	289	4	1	2	23	17	7	AG	2 A	A 8	3
821	14	6313	6329	1133	869	859	537	206* 6 Juin, F 5	290	*5	2	5	12	18	1	F	22 M	M 24	14
822	15	6314	6330	1134	870	860	538	207 27 Mai, F 3	291	6	*3	3	31	19	2	E	10 A	A 13	25
823	1	6315	6331	1135	871	861	539*	208 16 Mai, F 7	292	7	4	6	20	20	3	D	30 M	A 5	6
824	2	6316	6332	1136	872	862	540	209* 4 Mai, F 4	293	*8	5	4	39	21	5	CB	18 A	A 24	17
825	3	6317	6333	1137	873	863	541	210 24 Avril, F 2	294	9	*6	7	28	22	6	A	7 A	A 9	28
826	4	6318	6334	1138	874	864	542	211 13 Avril, F 6	295	10	7	3	17	23	7	G	27 M	A 1	9
827	5	6319	6335	1139	875	865	543*	212* 2 Avril, F 3	296	*11	*8	1	36	24	1	F	15 A	A 21	20
828	6	6320	6336	1140	876	866	544	213 22 Mars, F 1	297	12	9	4	25	25	3	ED	4 A	A 5	1
829	7	6321	6337	1141	877	867	545	214 11 Mars, F 5	298	*13	10	7	14	26	4	C	24 M	M 28	12
830	8	6322	6338	1142	878	868	546	215* 28 Févr. F 2	299	14	*11	5	33	27	5	B	12 A	A 17	23
831	9	6323	6339	1143	879	869	547*	216 18 Févr. F 7	300	15	12	1	22	28	6	A	1 A	A 2	4
832	10	6324	6340	1144	880	870	548	217* 7 Févr. F 4	301	*16	13	4	11	1	1	GF	21 M	M 24	15
833	11	6325	6341	1145	881	871	549	218 27 Janv. F 2	302	17	*14	2	30	2	2	E	9 A	A 13	26
834	12	6326	6342	1146	882	872	550	219 16 Janv. F 6	303	18	15	5	19	3	3	D	29 M	A 5	7
835	13	6327	6343	1147	883	873	551*	220* 5 Janvier, F 3 221 26 Decembre, F 1	304	*19	16	3	38	4	4	C	17 A	A 18	18
836	14	6328	6344	1148	884	874	552	222 14 Déc. F 5	305	1	*17	5	26	5	6	BA	5 A	A 9	29
837	15	6329	6345	1149	885	875	553	223* 3 Déc. F 2	306	*2	18	1	15	6	7	G	25 M	A 1	11
838	1	6330	6346	1150	886	876	554	224 23 Nov. F 7	307	3	*19	6	34	7	1	F	13 A	A 14	22
839	2	6331	6347	1151	887	877	555*	225 12 Nov. F 4	308	4	1	2	23	8	2	E	2 A	A 6	3
840	3	6332	6348	1152	888	878	556	226* 31 Octob. F 1	309	*5	2	5	12	9	4	DC	22 M	M 28	14
841	4	6333	6349	1153	889	879	557	227 21 Octob. F 6	310	6	*3	3	31	10	5	B	10 A	A 17	25
842	5	6334	6350	1154	890	880	558	228* 10 Octob. F 3	311	7	4	6	20	11	6	A	30 M	A 2	6
843	6	6335	6351	1155	891	881	559*	229 30 Sept. F 1	312	*8	5	4	39	12	7	G	18 A	A 22	17
844	7	6336	6352	1156	892	882	560	230 18 Sept. F 5	313	9	*6	7	28	13	2	FE	7 A	A 13	28
845	8	6337	6353	1157	893	883	561	231* 7 Sept. F 2	314	10	7	3	17	14	3	D	27 M	M 29	9
846	9	6338	6354	1158	894	884	562	232 28 Août, F 7	315	*11	*8	1	36	15	4	C	15 A	A 18	20
847	10	6339	6355	1159	895	885	563*	233 17 Août, F 4	316	12	9	4	25	16	5	B	4 A	A 10	1
848	11	6340	6356	1160	896	886	564	234* 5 Août, F 1	317	*13	10	7	14	17	7	AG	24 M	M 25	12
849	12	6341	6357	1161	897	887	565	235 26 Juillet, F 6	318	14	*11	5	33	18	1	F	12 A	A 14	23
850	13	6342	6358	1162	898	888	566	236* 15 Juillet, F 3	319	15	12	1	22	19	2	E	1 A	A 6	4

L'étoile, ou astérisque *, dans la colonne de l'Ere des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; F désigne la Férie; & la barre — au-dessous de l'année, ferme le cycle des années arabiques, qui est de 30 ans.

L'étoile *, dans les colonnes du cycle de 19 ans & du cycle lunaire, désigne les années intercalaires.

Ans de J. C.	Indictions.	Ere mondaine d'Alexandrie.	Ere mondaine de Constantinople.	Ere des Séleucides, ou des Grecs.	Ere Césaréen. d'Ant.	Ere d'Espagne.	Ere des Martyrs.	Ere de l'Hégire.	Cycle Pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Réguliers.	Clefs des Fêtes mob.	Cycle Solaire.	Concurrens.	Lettres Dominicales.	M. Mars, A. Avril. Terme Pascal.	Les Pâques M. Mars, A. Avril.	Epactes.
851	14	6343	6359	1163	899	889	567*	237 5 Juillet, F 1	320	*16	13	4	11	20	3	D	21 M	M 22	15
852	15	6344	6360	1164	900	890	568	238 23 Juin, F 5	321	17	*14	2	30	21	5	CB	9 A	A 10	26
853	1	6345	6361	1165	901	891	569	239* 12 Juin, F 2	322	18	15	5	19	22	6	A	29 M	A 2	7
854	2	6346	6362	1166	902	892	570	240 2 Juin, F 7	323	*19	16	3	38	23	7	G	17 A	A 22	18
855	3	6347	6363	1167	903	893	571*	241 22 Mai, F 4	324	1	*17	5	26	24	1	F	5 A	A 7	29
856	4	6348	6364	1168	904	894	572	242* 10 Mai, F 1	325	*2	18	1	1	25	3	ED	25 M	M 29	11
857	5	6349	6365	1169	905	895	573	243 30 Avril, F 6	326	3	*19	6	34	26	4	C	13 A	A 18	22
858	6	6350	6366	1170	906	896	574	244 19 Avril, F 3	327	4	1	2	23	27	5	B	2 A	A 3	3
859	7	6351	6367	1171	907	897	575*	245* 8 Avril, F 7	328	*5	2	5	12	28	6	A	22 M	M 26	14
860	8	6352	6368	1172	908	898	576	246 28 Mars, F 5	329	6	*3	3	31	1	1	GF	10 A	A 14	25
861	9	6353	6369	1173	909	899	577	247* 17 Mars, F 2	330	7	4	6	20	2	2	E	30 M	A 6	6
862	10	6354	6370	1174	910	900	578	248 7 Mars, F 7	331	*8	5	4	39	3	3	D	18 A	A 19	17
863	11	6355	6371	1175	911	901	579*	249 24 Févr. F 4	332	9	*6	7	28	4	4	C	7 A	A 11	28
864	12	6356	6372	1176	912	902	580	250* 13 Févr. F 1	333	10	7	3	17	5	6	BA	27 M	A 2	9
865	13	6357	6373	1177	913	903	581	251 2 Févr. F 6	334	*11	*8	1	36	6	7	G	15 A	A 22	20
866	14	6358	6374	1178	914	904	582	252 22 Janv. F 3	335	12	9	4	25	7	1	F	4 A	A 7	1
867	15	6359	6375	1179	915	905	583*	253* 11 Janv. F 7	336	*13	10	7	14	8	2	E	24 M	M 30	12
868	1	6360	6376	1180	916	906	584	{254 1 Janvier, F 5} {255 20 Décembre, F 2}	337	14	*11	5	33	9	4	DC	12 A	A 18	23
869	2	6361	6377	1181	917	907	585	256* 9 Déc. F 6	338	15	12	1	22	10	5	B	1 A	A 3	4
870	3	6362	6378	1182	918	908	586	257 29 Nov. F 4	339	*16	13	4	11	11	6	A	21 M	M 26	15
871	4	6363	6379	1183	919	909	587*	258* 18 Nov. F 1	340	17	*14	2	30	12	7	G	9 A	A 15	26
872	5	6364	6380	1184	920	910	588	259 7 Nov. F 6	341	18	15	5	19	13	2	FE	29 M	M 30	7
873	6	6365	6381	1185	921	911	589	260 27 Octob. F 3	342	*19	16	3	38	14	3	D	17 A	A 19	18
874	7	6366	6382	1186	922	912	590	261* 16 Octob. F 7	343	1	*17	5	26	15	4	C	5 A	A 11	29
875	8	6367	6383	1187	923	913	591*	262 6 Octob. F 5	344	*2	18	1	15	16	5	B	25 M	M 27	11
876	9	6368	6384	1188	924	914	592	263 24 Sept. F 2	345	3	*19	6	34	17	7	AG	13 A	A 15	22
877	10	6369	6385	1189	925	915	593	264* 13 Sept. F 6	346	4	1	2	23	18	1	F	2 A	A 7	3
878	11	6370	6386	1190	926	916	594	265 3 Sept. F 4	347	*5	2	5	12	19	2	E	22 M	M 23	14
879	12	6371	6387	1191	927	917	595*	266* 23 Août, F 1	348	6	*3	3	31	20	3	D	10 A	A 12	25
880	13	6372	6388	1192	928	918	596	267 12 Août, F 6	349	7	4	6	20	21	5	CB	30 M	A 3	6
881	14	6373	6389	1193	929	919	597	268 1 Août, F 3	350	*8	5	4	39	22	6	A	18 A	A 23	17
882	15	6374	6390	1194	930	920	598	269* 21 Juillet, F 7	351	9	*6	7	28	23	7	G	7 A	A 8	28
883	1	6375	6391	1195	931	921	599*	270 11 Juillet, F 5	352	10	7	3	17	24	1	F	27 M	M 31	9
884	2	6376	6392	1196	932	922	600	271 29 Juin, F 2	353	*11	*8	1	36	25	3	ED	15 A	A 19	20
885	3	6377	6393	1197	933	923	601	272* 18 Juin, F 6	354	12	9	4	25	26	4	C	4 A	A 11	1
886	4	6378	6394	1198	934	924	602	273 8 Juin, F 4	355	*13	10	7	14	27	5	B	24 M	M 27	12
887	5	6379	6395	1199	935	925	603*	274 28 Mai, F 1	356	14	*11	5	33	28	6	A	12 A	A 16	23
888	6	6380	6396	1200	936	926	604	275* 16 Mai, F 5	357	15	12	1	22	1	1	GF	1 A	A 7	4
889	7	6381	6397	1201	937	927	605	276 6 Mai, F 3	358	*16	13	4	11	2	2	E	21 M	M 23	15
890	8	6382	6398	1202	938	928	606	277* 25 Avril, F 7	359	17	*14	2	30	3	3	D	9 A	A 12	26
891	9	6383	6399	1203	939	929	607*	278 15 Avril, F 5	360	18	15	5	19	4	4	C	29 M	A 4	7
892	10	6384	6400	1204	940	930	608	279 3 Avril, F 2	361	*19	16	3	38	5	6	BA	17 A	A 23	18
893	11	6385	6401	1205	941	931	609	280* 23 Mars, F 6	362	1	*17	5	26	6	7	G	5 A	A 8	29
894	12	6386	6402	1206	942	932	610	281 13 Mars, F 4	363	*2	18	1	15	7	1	F	25 M	M 31	11
895	13	6387	6403	1207	943	933	611*	282 2 Mars, F 1	364	3	*19	6	34	8	2	E	13 A	A 20	22
896	14	6388	6404	1208	944	934	612	283* 19 Févr. F 5	365	4	1	2	23	9	4	DC	2 A	A 4	3
897	15	6389	6405	1209	945	935	613	284 8 Févr. F 3	366	*5	2	5	12	10	5	B	22 M	M 27	14
898	1	6390	6406	1210	946	936	614	285 28 Janv. F 7	367	6	*3	3	31	11	6	A	10 A	A 16	25
899	2	6391	6407	1211	947	937	615*	286* 17 Janv. F 4	368	7	4	6	20	12	7	G	30 M	A 1	6
900	3	6392	6408	1212	948	938	616	{287 7 Janvier, F 2} {288* 26 Decembre, F 6}	369	*8	5	4	39	13	2	FE	18 A	A 20	17

L'étoile ou aftérifque *, dans la colonne de l'Ere des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; F défigne la Férie; & la barre — au-deffous de l'année ferme le cycle des années arabiques, qui eft de 30 ans.

L'étoile * défigne les années intercalaires dans les colonnes du cycle de 19 ans, & du cycle lunaire.

Ans de J. C.	Indictions.	Ere mondaine d'Alexandrie.	Ere mondaine de Constantinople.	Ere des Séleucides, ou des Grecs.	Ere Céfaréen. d'Ant.	Ere d'Efpagne.	Ere des Martyrs.	ERE DE L'HÉGIRE.	Cycle Pafcal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Réguliers.	Clefs des Fêtes mob.	Cycle Solaire.	Concurrens.	Lettres Dominicales.	M. Mars, A. Avril. Terme Pafcal.	Les Pâques M. Mars, A. Avril.	Epactes.
901	4	6393	6409	1213	949	939	617	289 16 Dec. F 4	370	9	*6	7	28	14	3	D	7 A	A 12	28
902	5	6394	6410	1214	950	940	618	290 5 Déc. F 1	371	10	7	3	17	15	4	C	27 M	M 28	9
903	6	6395	6411	1215	951	941	619*	291* 24 Nov. F 5	372	*11	*8	1	36	16	5	B	15 A	A 17	20
904	7	6396	6412	1216	952	942	620	292 13 Nov. F 3	373	12	9	4	25	17	7	AG	4 A	A 8	1
905	8	6397	6413	1217	953	943	621	293 2 Nov. F 7	374	*13	10	7	14	18	1	F	24 M	M 31	12
906	9	6398	6414	1218	954	944	622	294* 22 Octob. F 4	375	14	*11	5	33	19	2	E	12 A	A 13	23
907	10	6399	6415	1219	955	945	623*	295 12 Octob. F 2	376	15	12	1	22	20	3	D	1 A	A 5	4
908	11	6400	6416	1220	956	946	624	296* 30 Sept. F 6	377	*16	13	4	11	21	5	CB	21 M	M 27	15
909	12	6401	6417	1221	957	947	625	297 20 Sept. F 4	378	17	*14	2	30	22	6	A	9 A	A 16	26
910	13	6402	6418	1222	958	948	626	298 9 Sept. F 1	379	18	15	5	19	23	7	G	29 M	A 1	7
911	14	6403	6419	1223	959	949	627*	299* 29 Août, F 5	380	*19	16	3	38	24	1	F	17 A	A 21	18
912	15	6404	6420	1224	960	950	628	300 18 Août, F 3	381	1	*17	5	26	25	3	ED	5 A	A 12	29
913	1	6405	6421	1225	961	951	629	301 7 Août, F 7	382	*2	18	1	15	26	4	C	25 M	M 28	11
914	2	6406	6422	1226	962	952	630	302* 27 Juillet, F 4	383	3	*19	6	34	27	5	B	13 A	A 17	22
915	3	6407	6423	1227	963	953	631*	303 17 Juillet, F 2	384	4	1	2	23	28	6	A	2 A	A 9	3
916	4	6408	6424	1228	964	954	632	304 5 Juillet, F 6	385	*5	2	5	12	1	1	GF	22 M	M 24	14
917	5	6409	6425	1229	965	955	633	305* 24 Juin, F 3	386	6	*3	3	31	2	2	E	10 A	A 13	25
918	6	6410	6426	1230	966	956	634	306 14 Juin, F 1	387	7	4	6	20	3	3	D	30 M	A 5	6
919	7	6411	6427	1231	967	957	635*	307* 3 Juin, F 5	388	*8	5	4	39	4	4	C	18 A	A 25	17
920	8	6412	6428	1232	968	958	636	308 23 Mai, F 3	389	9	*6	7	28	5	6	BA	7 A	A 9	28
921	9	6413	6429	1233	969	959	637	309 12 Mai, F 7	390	10	7	3	17	6	7	G	27 M	A 1	9
922	10	6414	6430	1234	970	960	638	310* 1 Mai, F 4	391	*11	*8	1	36	7	1	F	15 A	A 21	20
923	11	6415	6431	1235	971	961	639*	311 21 Avril, F 2	392	12	9	4	25	8	2	E	4 A	A 6	1
924	12	6416	6432	1236	972	962	640	312 9 Avril, F 6	393	*13	10	7	14	9	4	DC	24 M	M 28	12
925	13	6417	6433	1237	973	963	641	313* 29 Mars. F 3	394	14	*11	5	33	10	5	B	12 A	A 17	23
926	14	6418	6434	1238	974	964	642	314 19 Mars, F 1	395	15	12	1	22	11	6	A	1 A	A 2	4
927	15	6419	6435	1239	975	965	643*	315 8 Mars, F 5	396	*16	13	4	11	12	7	G	21 M	M 25	15
928	1	6420	6436	1240	976	966	644	316* 25 Fév. F 2	397	17	*14	2	30	13	2	FE	9 A	A 13	26
929	2	6421	6437	1241	977	967	645	317 14 Fév. F 7	398	18	15	5	19	14	3	D	29 M	A 5	7
930	3	6422	6438	1242	978	968	646	318* 3 Févr. F 4	399	*19	16	3	38	15	4	C	7 A	A 18	18
931	4	6423	6439	1243	979	969	647*	319 24 Janv. F 2	400	1	*17	5	26	16	5	B	5 A	A 10	29
932	5	6424	6440	1244	980	970	648	320 13 Janv. F 6	401	*2	18	1	15	17	7	AG	25 M	A 1	11
933	6	6425	6441	1245	981	971	649	321* 1 Janvier, F 3 / 322 22 Decembre, F 1	402	3	*19	6	34	18	1	F	13 A	A 14	22
934	7	6426	6442	1246	982	972	650	323 11 Déc. F 5	403	4	1	2	23	19	2	E	2 A	A 6	3
935	8	6427	6443	1247	983	973	651*	324* 30 Nov. F 2	404	*5	2	5	12	20	3	D	22 M	M 29	14
936	9	6428	6444	1248	984	974	652	325 19 Nov. F 7	405	6	*3	3	31	21	5	CB	10 A	A 17	25
937	10	6429	6445	1249	985	975	653	326* 8 Nov. F 4	406	7	4	6	20	22	6	A	30 M	A 2	6
938	11	6430	6446	1250	986	976	654	327 29 Octob. F 2	407	*8	5	4	39	23	7	G	18 A	A 22	17
939	12	6431	6447	1251	987	977	655*	328 18 Octob. F 6	408	9	*6	7	28	24	1	F	7 A	A 14	28
940	13	6432	6448	1252	988	978	656	329* 6 Octob. F 3	409	10	7	3	17	25	3	ED	27 M	M 29	9
941	14	6433	6449	1253	989	979	657	330 26 Sept. F 1	410	*11	*8	1	36	26	4	C	15 A	A 18	20
942	15	6434	6450	1254	990	980	658	331 15 Sept. F 5	411	12	9	4	25	27	5	B	4 A	A 10	1
943	1	6435	6451	1255	991	981	659*	332* 4 Sept, F 2	412	*13	10	7	14	28	6	A	24 M	M 26	12
944	2	6436	6452	1256	992	982	660	333 24 Août, F 7	413	14	*11	5	33	1	1	GF	12 A	A 14	23
945	3	6437	6453	1257	993	983	661	334 13 Août, F 4	414	15	12	1	22	2	2	E	1 A	A 6	4
946	4	6438	6454	1258	994	984	662	335* 2 Août. F 1	415	*16	13	4	11	3	3	D	21 M	M 22	15
947	5	6439	6455	1259	995	985	663*	336 23 Juillet, F 6	416	17	*14	2	30	4	4	C	9 A	A 11	26
948	6	6440	6456	1260	996	986	664	337* 11 Juillet, F 3	417	18	15	5	19	5	6	BA	29 M	A 2	7
949	7	6441	6457	1261	997	987	665	338 1 Juillet, F 1	418	*19	16	3	38	6	7	G	17 A	A 22	18
950	8	6442	6458	1262	998	988	666	339 20 Juin, F 5	419	1	*17	5	26	7	1	F	5 A	A 7	29

L'étoile ou aftérifque *, dans la colonne de l'Ere des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; F défigne la Férie; & la barre — au-deffous de l'année, ferme le cycle des années arabiques, qui eft de 30 ans.

L'étoile, ou aftérifque *, défigne les années intercalaires dans les colonnes du cycle de 19 ans, & du cycle lunaire.

Ans de J. C.	Indictions.	Ere mondaine d'Alexandrie.	Ere mondaine de Conftantinople.	Ere des Séleucides, ou des Grecs.	Ere Céfaréen, d'Ant.	Ere d'Efpagne.	Ere des Martyrs.	Ere de l'Hégire.	Cycle Pafcal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Réguliers.	Clefs des Fêtes mob.	Cycle Solaire.	Concurrens.	Lettres Dominicales.	M. Mars, A. Avril. Terme Pafcal.	Les Pâques M. Mars, A. Avril.	Epactes.
951	9	6443	6459	1263	999	989	667 *	340* 9 Juin, F 2	420	* 2	18	1	15	8	2	E	25 M	M 30	11
952	10	6444	6460	1264	1000	990	668	341 29 Mai, F 7	421	3	* 19	6	34	9	4	DC	13 A	A 18	22
953	11	6445	6461	1265	1001	991	669	342 18 Mai, F 4	422	4	1	2	23	10	5	B	2 A	A 3	3
954	12	6446	6462	1266	1002	992	670	343 * 7 Mai, F 1	423	* 5	2	5	12	11	6	A	22 M	M 26	14
955	13	6447	6463	1267	1003	993	671 *	344 27 Avril, F 6	424	6	* 3	3	31	12	7	G	10 A	A 15	25
956	14	6448	6464	1268	1004	994	672	345 15 Avril, F 3	425	7	4	6	20	13	2	FE	30 M	A 6	6
957	15	6449	6465	1269	1005	995	673	346* 4 Avril, F 7	426	* 8	5	4	39	14	3	D	18 A	A 19	17
958	1	6450	6466	1270	1006	996	674	347 25 Mars, F 5	427	9	* 6	7	28	15	4	C	7 A	A 11	28
959	2	6451	6467	1271	1007	997	675 *	348* 14 Mars, F 2	428	10	7	3	17	16	5	B	27 M	A 3	9
960	3	6452	6468	1272	1008	998	676	349 3 Mars, F 7	429	* 11	* 8	1	36	17	7	AG	15 A	A 22	20
961	4	6453	6469	1273	1009	999	677	350 20 Févr. F 4	430	12	9	4	25	18	1	F	4 A	A 7	1
962	5	6454	6470	1274	1010	1000	678	351* 9 Févr. F 1	431	* 13	10	7	14	19	2	E	24 M	M 30	12
963	6	6455	6471	1275	1011	1001	679 *	352 30 Janv. F 6	432	14	* 11	5	33	20	3	D	12 A	A 19	23
964*	7	6+56	6472	1276	1012	1002	680	353 19 Janv. F 3	433	15	12	1	22	21	5	CB	1 A	A 3	4
965	8	6457	6473	1277	1013	1003	681	{354* 7 Janvier, F [illegible] / 355 28 Décembre, F 5}	434	* 16	13	4	11	22	6	A	21 M	M 26	15
966	9	6458	6474	1278	1014	1004	682	356* 17 Déc. F 2	435	17	* 14	2	30	23	7	G	9 A	A 15	26
967	10	6459	6475	1279	1015	1005	683 *	357 7 Déc. F 7	436	18	15	5	19	24	1	F	29 M	M 31	7
968	11	6460	6476	1280	1016	1006	684	358 25 Nov. F 4	437	* 19	16	3	38	25	3	ED	17 A	A 19	18
969	12	6461	6477	1281	1017	1007	685	359* 14 Nov. F 1	438	1	* 17	5	26	26	4	C	5 A	A 11	29
970	13	6462	6478	1282	1018	1008	686	360 4 Nov. F 6	439	* 2	18	1	15	27	5	B	25 M	M 27	11
971	14	6463	6479	1283	1019	1009	687 *	361 24 Octob. F 3	440	3	* 19	6	34	28	6	A	13 A	A 16	22
972	15	6464	6480	1284	1020	1010	688	362 * 12 Octob. F 7	441	4	1	2	23	1	1	GF	2 A	A 7	3
973	1	6465	6481	1285	1021	1011	689	363 2 Octob. F 5	442	* 5	2	5	12	2	2	E	22 M	M 23	14
974	2	6466	6482	1286	1022	1012	690	364 21 Sept. F 2	443	6	* 3	3	31	3	3	D	10 A	A 12	25
975	3	6467	6483	1287	1023	1013	691 *	365 * 10 Sept. F 6	444	7	4	6	20	4	4	C	30 M	A 4	6
976	4	6468	6484	1288	1024	1014	692	366 30 Août, F 4	445	* 8	5	4	39	5	6	BA	8 A	A 23	17
977	5	6469	6485	1289	1025	1015	693	367 * 19 Août, F 1	446	9	* 6	7	28	·	7	G	7 A	A 8	28
978	6	6470	6486	1290	1026	1016	694	368 9 Août, F 6	447	10	7	3	7	7	1	F	27 M	M 31	9
979	7	6471	6487	1291	1027	1017	695 *	369 29 Juillet, F 3	448	* 11	· 8	1	36	8	2	E	15 A	A 20	20
980	8	6472	6488	1292	1028	1018	696	370 * 17 Juillet, F 7	449	12	9	4	25	9	4	DC	4 A	A 11	1
981	9	6473	6489	1293	1029	1019	697	371 7 Juillet, F 5	450	· 13	10	7	14	0	5	B	24 M	M 27	12
982	10	6474	6490	1294	1030	1020	698	372 26 Juin, F 2	451	14	* 11	5	33	11	6	A	12 A	A 16	23
983	11	6475	6491	1295	1031	1021	699 *	373* 15 Juin, F 6	452	15	12	1	22	12	7	G	1 A	A 8	4
984	12	6476	6492	1296	1032	1022	700	374 4 Juin, F 4	453	* 16	13	4	11	3	2	FE	2: M	M 23	15
985	13	6477	6493	1297	1033	1023	701	375 24 Mai, F 1	454	1 -.	* 14	2	30	14	3	D	9 A	A 12	6
986	14	6478	6494	1298	1034	1024	702	376* 13 Mai, F 5	455	18	15	5	19	15	4	C	29 M	A 4	7
987	15	6479	6495	1299	035	1025	703 *	377 3 Mai, F 3	456	* 19	16	3	38	16	5	B	17 A	A 24	18
988	1	6480	6496	1300	1036	1026	704	378 * 21 Avril, F 7	457	1	* 17	5	26	17	7	AG	5 A	A 8	29
989	2	6481	6497	1301	1037	1027	705	379 11 Avril, F 5	458	* 2	18	1	5	18	1	F	25 M	M 31	11
990	3	6482	6498	1302	1038	1028	706	380 31 Mars, F 2	459	3	* 19	6	34	19	2	E	13 A	A 20	22
991	4	6483	6499	1303	1039	1029	707 *	381 * 20 Mars, F 6	460	4	1	2	23	20	3	D	2 A	A 5	3
992	5	6484	6500	1304	1040	1030	708	382 9 Mars, F 4	461	* 5	2	5	12	21	5	CB	22 M	M 27	14
993	6	6485	6501	1305	1041	1031	709	383 26 Févr. F 1	462	6	* 3	3	31	22	6	A	10 A	A 16	25
994	7	6486	6502	1306	1042	1032	710	384* 15 Févr. F 5	463	7	4	6	20	23	7	G	30 M	A 1	6
995	8	6487	6503	1307	1043	1033	711 *	385 5 Févr. F 3	464	* 8	5	4	39	24	1	F	18 A	A 21	17
996	9	6488	6504	1308	1044	1034	712	386 * 25 Janv. F 7	465	9	* 6	7	28	25	3	ED	7 A	A 12	28
997	10	6489	6505	1309	1045	1035	713	387 14 Janv. F 5	466	10	7	3	17	26	4	C	27 M	M 28	9
998	11	6490	6506	1310	1046	1036	714	{388 3 Janvier, F 2 / 389* 23 Décembre, F 6}	467	* 11	* 8	1	36	27	5	B	15 A	A 17	20
999	12	6491	6507	1311	1047	1037	715 *	390 13 Déc. F 4	468	12	9	4	25	28	6	A	4 A	A 9	1
1000	13	6492	6508	1312	1048	1038	716	391 1 Déc. F 1	469	* 13	10	7	14	1	1	GF	24 M	M 31	12

L'étoile ou aftérifque *, dans la colonne de l'Ere des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colomne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; F défigne la Férie; & la barre — au-deffous de l'année, ferme le cycle des années arabiques, qui eft de 30 ans.

L'étoile * défigne les années intercalaires dans les colonnes du cycle de 19 ans, & du cycle lunaire.

1001

Ans de J. C.	Indictions.	Ere mondaine d'Alexandrie.	Ere mondaine de Constantinople.	Ere des Séleucides, ou des Grecs.	Ere Césaréen. d'Ant.	Ere d'Espagne.	Ere des Martyrs.	ERE DE L'HÉGIRE.	Cycle Pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Réguliers.	Clefs des Fêtes mob.	Cycle Solaire.	Concurrens.	Lettres Dominicales.	M. Mars, A. Avril. Terme Pascal.	Les Pâques M. Mars, A. Avril.	Epactes.
1001	14	6493	6509	1313	1049	1039	717	392* 20 Nov. F 5	470	14	*11	5	33	2	2	E	2 A	A 13	23
1002	15	6494	6510	1314	1050	1040	718	393 10 Nov. F 3	471	15	12	1	22	3	3	D	1 A	A 5	4
1003	1	6495	6511	1315	1051	1041	719*	394 30 Octob. F 7	472	*16	13	4	11	4	4	C	21 M	M 28	15
1004	2	6496	6512	1316	1052	1042	720	395* 18 Octob. F 4	473	17	*14	2	30	5	6	BA	9 A	A 16	26
1005	3	6497	6513	1317	1053	1043	721	396 8 Octob. F 2	474	18	15	5	19	6	7	G	29 M	A 1	7
1006	4	6498	6514	1318	1054	1044	722	397* 27 Sept. F 6	475	*19	16	3	38	7	1	F	17 A	A 21	18
1007	5	6499	6515	1319	1055	1045	723*	398 17 Sept. F 4	476	1	*17	5	26	8	2	E	5 A	A 6	29
1008	6	6500	6516	1320	1056	1046	724	399 5 Sept. F 1	477	*2	18	1	15	9	4	DC	25 M	M 28	11
1009	7	6501	6517	1321	1057	1047	725	400* 25 Août, F 5	478	3	*19	6	34	10	5	B	13 A	A 17	22
1010	8	6502	6518	1322	1058	1048	726	401 15 Août, F 3	479	4	1	2	23	11	6	A	2 A	A 9	3
1011	9	6503	6519	1323	1059	1049	727*	402 4 Août, F 7	480	*5	2	5	12	12	7	G	22 M	M 25	14
1012	10	6504	6520	1324	1060	1050	728	403* 23 Juillet, F 4	481	6	*3	3	31	13	2	FE	10 A	A 13	25
1013	11	6505	6521	1325	1061	1051	729	404 13 Juillet, F 2	482	7	4	6	20	14	3	D	30 M	A 5	6
1014	12	6506	6522	1326	1062	1052	730	405 2 Juillet, F 6	483	*8	5	4	39	15	4	C	18 A	A 25	17
1015	13	6507	6523	1327	1063	1053	731*	406* 21 Juin, F 3	484	9	*6	7	28	16	5	B	7 A	A 10	28
1016	14	6508	6524	1328	1064	1054	732	407 10 Juin, F 1	485	10	7	3	17	17	7	AG	27 M	A 1	9
1017	15	6509	6525	1329	1065	1055	733	408* 30 Mai, F 5	486	*11	*8	1	36	18	1	F	15 A	A 21	20
1018	1	6510	6526	1330	1066	1056	734	409 20 Mai, F 3	487	12	9	4	25	19	2	E	4 A	A 6	1
1019	2	6511	6527	1331	1067	1057	735*	410 9 Mai, F 7	488	*13	10	7	14	20	3	D	24 M	M 29	12
1020	3	6512	6528	1332	1068	1058	736	411* 27 Avril, F 4	489	14	*11	5	33	21	5	CB	12 A	A 17	23
1021	4	6513	6529	1333	1069	1059	737	412 17 Avril, F 2	490	15	12	1	22	22	6	A	1 A	A 2	4
1022	5	6514	6530	1334	1070	1060	738	413 6 Avril, F 6	491	*16	13	4	11	23	7	G	21 M	M 25	15
1023	6	6515	6531	1335	1071	1061	739*	414* 26 Mars, F 3	492	17	*14	2	30	24	1	F	9 A	A 14	26
1024	7	6516	6532	1336	1072	1062	740	415 15 Mars, F 1	493	18	15	5	19	25	3	ED	29 M	A 5	7
1025	8	6517	6533	1337	1073	1063	741	416* 4 Mars, F 5	494	*19	16	3	38	26	4	C	17 A	A 18	18
1026	9	6518	6534	1338	1074	1064	742	417 22 Févr. F 3	495	1	*17	5	26	27	5	B	5 A	A 10	29
1027	10	6519	6535	1339	1075	1065	743*	418 11 Févr. F 7	496	*2	18	1	15	28	6	A	25 M	M 26	11
1028	11	6520	6536	1340	1076	1066	744	419* 31 Janv. F 4	497	3	*19	6	34	1	1	GF	13 A	A 14	22
1029	12	6521	6537	1341	1077	1067	745	420 20 Janv. F 2	498	4	1	2	23	2	2	E	2 A	A 6	3
1030	13	6522	6538	1342	1078	1068	746	421 9 Janvier, F 6 422* 29 Décembre, F [illegible]	499	*5	2	5	12	3	3	D	22 M	M 29	14
1031	14	6523	6539	1343	1079	1069	747*	423 19 Déc. F 1	500	6	*3	3	31	4	4	C	10 A	A 11	25
1032	15	6524	6540	1344	1080	1070	748	424 7 Déc. F 5	501	7	4	6	20	5	6	BA	30 M	A 2	6
1033	1	6525	6541	1345	1081	1071	749	425* 26 Nov. F 2	502	*8	5	4	39	6	7	G	18 A	A 22	17
1034	2	6526	6542	1346	1082	1072	750	426 16 Nov. F 7	503	9	*6	7	28	7	1	F	7 A	A 14	28
1035	3	6527	6543	1347	1083	1073	751*	427* 5 Nov. F 4	504	10	7	3	17	8	2	E	27 M	M 30	9
1036	4	6528	6544	1348	1084	1074	752	428 25 Octob. F 2	505	*11	*8	1	36	9	4	DC	15 A	A 18	20
1037	5	6529	6545	1349	1085	1075	753	429 14 Octob. F 6	506	12	9	4	25	10	5	B	4 A	A 10	1
1038	6	6530	6546	1350	1086	1076	754	430* 3 Octob. F 3	507	*13	10	7	14	11	6	A	24 M	M 26	12
1039	7	6531	6547	1351	1087	1077	755*	431 23 Sept. F 1	508	14	*11	5	33	12	7	G	12 A	A 15	23
1040	8	6532	6548	1352	1088	1078	756	432 11 Sept. F 5	509	15	12	1	22	13	2	FE	1 A	A 6	4
1041	9	6533	6549	1353	1089	1079	757	433* 31 Août, F 2	510	*16	13	4	11	14	3	D	21 M	M 22	15
1042	10	6534	6550	1354	1090	1080	758	434 21 Août, F 7	511	17	*14	2	30	15	4	C	9 A	A 11	26
1043	11	6535	6551	1355	1091	1081	759*	435 10 Août, F 4	512	18	15	5	19	16	5	B	29 M	A 3	7
1044	12	6536	6552	1356	1092	1082	760	436* 29 Juillet, F 1	513	*19	16	3	38	17	7	AG	17 A	A 22	18
1045	13	6537	6553	1357	1093	1083	761	437 19 Juillet, F 6	514	1	*17	5	26	18	1	F	5 A	A 7	29
1046	14	6538	6554	1358	1094	1084	762	438* 8 Juillet, F 3	515	*2	18	1	15	19	2	E	25 M	M 30	11
1047	15	6539	6555	1359	1095	1085	763*	439 28 Juin, F 1	516	3	*19	6	34	20	3	D	13 A	A 19	22
1048	1	6540	6556	1360	1096	1086	764	440 16 Juin, F 5	517	4	1	2	23	21	5	CB	2 A	A 3	3
1049	2	6541	6557	1361	1097	1087	765	441* 5 Juin, F 2	518	*5	2	5	12	22	6	A	22 M	M 26	14
1050	3	6542	6558	1362	1098	1088	766	442 26 Mai, F 7	519	6	*3	3	31	23	7	G	10 A	A 15	25

L'étoile, ou astérisque *, dans la colonne de l'Ere des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; F désigne la Férie; & la barre — au-dessous de l'année, ferme le cycle des années arabiques, qui est de 30 ans.

L'étoile *, dans les colonnes du cycle de 19 ans & du cycle lunaire, désigne les années intercalaires.

Ans de J. C.	Indictions.	Ere mondaine d'Alexandrie.	Ere mondaine de Constantinople.	Ere des Séleucides, ou des Grecs.	Ere Céfaréen. d'Ant.	Ere d'Efpagne.	Ere des Martyrs.	ERE DE L'HÉGIRE.	Cycle Pafcal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Réguliers.	Clefs des Fêtes mob.	Cycle Solaire.	Concurrens. Lettres Dominicales.	Terme Pafcal. M. Mars, A. Avril.	Les Pâques M. Mars, A. Avril.	Epactes.
1051	4	6543	6559	1363	1099	1089	767*	443 15 Mai, F 4	520	7	4	6	20	24	1 F	30 M	M 31	6
1052	5	6544	6560	1364	1100	1090	768	444* 3 Mai, F 1	521	*8	5	4	39	25	3 ED	18 A	A 19	17
1053	6	6545	6561	1365	1101	1091	769	445 23 Avril, F 6	522	9	*6	7	28	26	4 C	7 A	A 11	28
1054	7	6546	6562	1366	1102	1092	770	446*12 Avril, F 3	523	10	7	3	17	27	5 B	27 M	A 3	9
1055	8	6547	6563	1367	1103	1093	771*	447 2 Avril, F 1	524	*11	*8	1	36	28	6 A	15 A	A 16	20
1056	9	6548	6564	1368	1104	1094	772	448 21 Mars, F 5	525	12	9	4	25	1	1 GF	4 A	A 7	1
1057	10	6549	6565	1369	1105	1095	773	449*10 Mars, F 2	526	*13	10	7	14	2	2 E	24 M	M 30	12
1058	11	6550	6566	1370	1106	1096	774	450 28 Févr. F 7	527	14	*11	5	33	3	3 D	12 A	A 19	23
1059	12	6551	6567	1371	1107	1097	775*	451 17 Févr. F 4	528	15	12	1	22	4	4 C	1 A	A 4	4
1060	13	6552	6568	1372	1108	1098	776	452* 6 Fév. F 1	529	*16	13	4	11	5	6 BA	21 M	M 26	15
1061	14	6553	6569	1373	1109	1099	777	453 26 Janv. F 6	530	17	*14	2	30	6	7 G	9 A	A 15	26
1062	15	6554	6570	1374	1110	1100	778	454 15 Janv. F 3	531	18	15	5	19	7	1 F	29 M	M 31	7
1063	1	6555	6571	1375	1111	1101	779*	{455* 4 Janvier, F 7 / 456 25 Décembre, F 5}	532	*19	16	3	38	8	2 E	17 A	A 20	18
1064	2	6556	6572	1376	1112	1102	780	457*13 Déc. F 2	1	1	*17	5	26	9	4 DC	5 A	A 11	29
1065	3	6557	6573	1377	1113	1103	781	458 3 Déc. F 7	2	*2	18	1	15	10	5 B	25 M	M 27	11
1066	4	6558	6574	1378	1114	1104	782	459 22 Nov. F 4	3	3	*19	6	34	11	6 A	13 A	A 16	22
1067	5	6559	6575	1379	1115	1105	783*	460*11 Nov. F 1	4	4	1	2	23	12	7 G	2 A	A 8	3
1068	6	6560	6576	1380	1116	1106	784	461 31 Octob. F 6	5	*5	2	5	12	13	2 FE	22 M	M 23	14
1069	7	6561	6577	1381	1117	1107	785	462 20 Octob. F 3	6	6	*3	3	31	14	3 D	10 A	A 12	25
1070	8	6562	6578	1382	1118	1108	786	463* 9 Octob. F 7	7	7	4	6	20	15	4 C	30 M	A 4	6
1071	9	6563	6579	1383	1119	1109	787*	464 29 Sept. F 5	8	*8	5	4	39	16	5 B	18 A	A 24	17
1072	10	6564	6580	1384	1120	1110	788	465 17 Sept. F 2	9	9	*6	7	28	17	7 AG	7 A	A 8	28
1073	11	6565	6581	1385	1121	1111	789	466* 6 Sept. F 6	10	10	7	3	17	18	1 F	27 M	M 31	9
1074	12	6566	6582	1386	1122	1112	790	467 27 Août, F 4	11	*11	*8	1	36	19	2 E	15 A	A 20	20
1075	13	6567	6583	1387	1123	1113	791*	468*16 Août, F 1	12	12	9	4	25	20	3 D	4 A	A 5	1
1076	14	6568	6584	1388	1124	1114	792	469 5 Août, F 6	13	*13	10	7	14	21	5 CB	24 M	M 27	12
1077	15	6569	6585	1389	1125	1115	793	470 25 Juillet, F 3	14	14	*11	5	33	22	6 A	12 A	A 16	23
1078	1	6570	6586	1390	1126	1116	794	471*14 Juillet, F 7	15	15	12	1	22	23	7 G	1 A	A 8	4
1079	2	6571	6587	1391	1127	1117	795*	472 4 Juillet, F 5	16	*16	13	4	11	24	1 F	21 M	M 24	15
1080	3	6572	6588	1392	1128	1118	796	473 22 Juin, F 2	17	17	*14	2	30	25	3 ED	9 A	A 12	26
1081	4	6573	6589	1393	1129	1119	797	474* 11 Juin, F 6	18	18	15	5	19	26	4 C	29 M	A 4	7
1082	5	6574	6590	1394	1130	1120	798	475 1 Juin, F 4	19	*19	16	3	38	27	5 B	17 A	A 24	18
1083	6	6575	6591	1395	1131	1121	799*	476*21 Mai, F 1	20	1	*17	5	26	28	6 A	5 A	A 9	29
1084	7	6576	6592	1396	1132	1122	800	477 10 Mai, F 6	21	*2	18	1	15	1	1 GF	25 M	M 31	11
1085	8	6577	6593	1397	1133	1123	801	478 29 Avril, F 3	22	3	*19	6	34	2	2 E	13 A	A 20	22
1086	9	6578	6594	1398	1134	1124	802	479*18 Avril, F 7	23	4	1	2	23	3	3 D	2 A	A 5	3
1087	10	6579	6595	1399	1135	1125	803*	480 8 Avril, F 5	24	*5	2	5	12	4	4 C	22 M	M 28	14
1088	11	6580	6596	1400	1136	1126	804	481 27 Mars, F 2	25	6	*3	3	31	5	6 BA	10 A	A 16	25
1089	12	6581	6597	1401	1137	1127	805	482*16 Mars, F 6	26	7	4	6	20	6	7 G	30 M	A 1	6
1090	13	6582	6598	1402	1138	1128	806	483 6 Mars, F 4	27	*8	5	4	39	7	1 F	18 A	A 21	17
1091	14	6583	6599	1403	1139	1129	807*	484 23 Févr. F 1	28	9	*6	7	28	8	2 E	7 A	A 13	28
1092	15	6584	6600	1404	1140	1130	808	485*12 Févr. F 5	29	10	7	3	17	9	4 DC	27 M	M 28	9
1093	1	6585	6601	1405	1141	1131	809	486 1 Févr. F 3	30	*11	*8	1	36	10	5 B	15 A	A 17	20
1094	2	6586	6602	1406	1142	1132	810	487*21 Janv. F 7	31	12	9	4	25	11	6 A	4 A	A 9	1
1095	3	6587	6603	1407	1143	1133	811*	{488 11 Janvier, F 5 / 489 31 Décembre, F 2}	32	*13	10	7	14	12	7 G	24 M	M 25	12
1096	4	6588	6604	1408	1144	1134	812	490* 19 Déc. F 6	33	14	*11	5	33	13	2 FE	12 A	A 13	23
1097	5	6589	6605	1409	1145	1135	813	491 9 Déc. F 4	34	15	12	1	22	14	3 D	1 A	A 5	4
1098	6	6590	6606	1410	1146	1136	814	492 28 Nov. F 1	35	*16	13	4	11	15	4 C	21 M	M 28	15
1099	7	6591	6607	1411	1147	1137	815*	493*17 Nov. F 5	36	17	*14	2	30	16	5 B	9 A	A 10	26
1100	8	6592	6608	1412	1148	1138	816	494 6 Nov. F 3	37	18	15	5	19	17	7 AG	29 M	A 1	7

L'étoile ou aftérifque *, dans la colonne de l'Ere des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; F défigne la Férie; & la barre — au-deffous de l'année, ferme le cycle des années arabiques, qui eft de 30 ans.

L'étoile * défigne les années intercalaires dans les colonnes du cycle de 19 ans, & du cycle lunaire.

Ans de J. C.	Indictions.	Ere mondaine d'Alexandrie.	Ere mondaine de Conftantinople.	Ere des Séleucides, ou des Grecs.	Ere Céfaréen. d'Ant.	Ere d'Efpagne.	Ere des Martyrs.	ERE DE L'HÉGIRE.	Cycle Pafcal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Réguliers.	Clefs des Fêtes mob.	Cycle Solaire.	Concurrens.	Lettres Dominicales.	M. Mars, A. Avril. Terme Pafcal.	Les Pâques M. Mars, A. Avril.	Epactes.
1101	9	6593	6609	1413	1149	1139	817	495 26 Octob. F 7	38	*19	16	3	38	18	1	F	17 A	A 2.	18
1102	10	6594	6610	1414	1150	1140	818	496 *15 Octob. F 4	39	1	*17	5	26	19	2	E	5 A	A 6	29
1103	11	6595	6611	1415	1151	1141	819*	497 5 Octob. F 2	40	*2	18	1	15	20	3	D	25 M	M 29	11
1104	12	6596	6612	1416	1152	1142	820	498 *23 Sept. F 6	41	3	*19	6	34	21	5	CB	13 A	A 17	22
1105	13	6597	6613	1417	1153	1143	821	499 13 Sept. F 4	42	4	1	2	23	22	6	A	2 A	A 9	3
1106	14	6598	6614	1418	1154	1144	822	509 2 Sept. F 1	43	*5	2	5	12	23	7	G	22 M	M 25	14
1107	15	6599	6615	1419	1155	1145	823*	501 *22 Août, F 5	44	6	*3	3	31	24	1	F	10 A	A 14	25
1108	1	6600	6616	1420	1156	1146	824	502 11 Août, F 3	45	7	4	6	20	25	3	ED	30 M	A 5	6
1109	2	6601	6617	1421	1157	1147	825	503 31 Juillet, F 7	46	*8	5	4	39	26	4	C	18 A	A 25	17
1110	3	6602	6618	1422	1158	1148	826	504 *20 Juillet, F 4	47	9	*6	7	28	27	5	B	7 A	A 10	28
1111	4	6603	6619	1423	1159	1149	827*	505 10 Juillet, F 2	48	10	7	3	17	28	6	A	27 M	A 2	9
1112	5	6604	6620	1424	1160	1150	828	506 *28 Juin, F 6	49	*11	*8	1	36	1	1	GF	15 A	A 21	20
1113	6	6605	6621	1425	1161	1151	829	507 18 Juin, F 4	50	12	9	4	25	2	2	E	4 A	A 6	1
1114	7	6606	6622	1426	1162	1152	830	508 7 Juin, F 1	51	*13	10	7	14	3	3	D	24 M	M 26	2
1115	8	6607	6623	1427	1163	1153	831*	509 *27 Mai, F 5	52	14	*11	5	33	4	4	C	12 A	A 18	23
1116	9	6608	6624	1428	1164	1154	832	510 16 Mai, F 3	53	15	12	1	22	5	6	BA	1 A	A 2	4
1117	10	6609	6625	1429	1165	1155	833	511 5 Mai, F 7	54	*16	13	4	11	6	7	G	21 M	M 25	15
1118	11	6610	6626	1430	1166	1156	834	512 *24 Avril, F 4	55	17	*14	2	30	7	1	F	9 A	A 14	26
1119	12	6611	6627	1431	1167	1157	835*	513 14 Avril, F 2	56	18	15	5	19	8	2	E	29 M	M 30	7
1120	13	6612	6628	1432	1168	1158	836	514 2 Avril, F 6	57	*19	16	3	38	9	4	DC	7 A	A 18	18
1121	14	6613	6629	1433	1169	1159	837	515 *22 Mars, F 3	58	1	*17	5	26	10	5	B	5 A	A 10	29
1122	15	6614	6630	1434	1170	1160	838	516 12 Mars, F 1	59	*2	18	1	15	11	6	A	25 M	M 26	11
1123	1	6615	6631	1435	1171	1161	839*	517 * 1 Mars, F 5	60	3	*19	6	34	12	7	G	13 A	A 15	22
1124	2	6616	6632	1436	1172	1162	840	518 19 Fév. F 3	61	4	1	2	23	13	2	FE	2 A	A 6	3
1125	3	6617	6633	1437	1173	1163	841	519 7 Févr. F 7	62	*5	2	5	12	14	3	D	22 M	M 29	14
1126	4	6618	6634	1438	1174	1164	842	520 *27 Janv. F 4	63	6	*3	3	31	15	4	C	10 A	A 11	25
1127	5	6619	6635	1439	1175	1165	843*	521 17 Janv. F 2	64	7	4	6	20	16	5	B	30 M	A 3	6
1128	6	6620	6636	1440	1176	1166	844	522 6 Janvier, F 6 / 523* 25 Decembre, F 3	65	*8	5	4	39	17	7	AG	18 A	A 22	17
1129	7	6621	6637	1441	1177	1167	845	524 15 Déc. F 1	66	9	*6	7	28	18	1	F	7 A	A 14	28
1130	8	6622	6638	1442	1178	1168	846	525 4 Déc. F 5	67	10	7	3	17	19	2	E	27 M	M 30	9
1131	9	6623	6639	1443	1179	1169	847*	526 *23 Nov. F 2	68	*11	*8	1	36	20	3	D	15 A	A 19	20
1132	10	6624	6640	1444	1180	1170	848	527 12 Nov. F 7	69	12	9	4	25	21	5	CB	4 A	A 10	1
1133	11	6625	6641	1445	1181	1171	849	528 * 1 Nov. F 4	70	*13	10	7	14	22	6	A	24 M	M 26	12
1134	12	6626	6642	1446	1182	1172	850	529 22 Octob. F 2	71	14	*11	5	33	23	7	G	12 A	A 15	23
1135	13	6627	6643	1447	1183	1173	851*	530 11 Octob. F 6	72	15	12	1	22	24	1	F	1 A	A 7	4
1136	14	6628	6644	1448	1184	1174	852	531 *29 Sept. F 3	73	*16	13	4	11	25	3	ED	21 M	M 22	15
1137	15	6629	6645	1449	1185	1175	853	532 19 Sept. F 1	74	17	*14	2	30	26	4	C	9 A	A 11	26
1138	1	6630	6646	1450	1186	1176	854	533 8 Sept. F 5	75	18	15	5	19	27	5	B	29 M	A 3	7
1139	2	6631	6647	1451	1187	1177	855*	534 *28 Août, F 2	76	*19	16	3	38	28	6	A	17 A	A 23	18
1140	3	6632	6648	1452	1188	1178	856	535 17 Août, F 7	77	1	*17	5	26	1	1	GF	5 A	A 7	2
1141	4	6633	6649	1453	1189	1179	857	536 * 6 Août, F 4	78	*2	18	1	15	2	2	E	25 M	M 30	11
1142	5	6634	6650	1454	1190	1180	858	537 27 Juillet, F 2	79	3	*19	6	34	3	3	D	13 A	A 19	22
1143	6	6635	6651	1455	1191	1181	859*	538 16 Juillet, F 6	80	4	1	2	23	4	4	C	2 A	A 4	3
1144	7	6636	6652	1456	1192	1182	860	539 * 4 Juillet, F 3	81	*5	2	5	12	5	6	BA	22 M	M 26	14
1145	8	6637	6653	1457	1193	1183	861	540 24 Juin, F 1	82	6	*3	3	31	6	7	G	10 A	A 15	25
1146	9	6638	6654	1458	1194	1184	862	541 13 Juin, F 5	83	7	4	6	20	7	1	F	30 M	M 31	[illegible]
1147	10	6639	6655	1459	1195	1185	863*	542 * 2 Juin, F 2	84	*8	5	4	39	8	2	E	18 A	A 20	17
1148	11	6640	6656	1460	1196	1186	864	543 22 Mai, F 7	85	9	*6	7	28	9	4	DC	7 A	A 11	28
1149	12	6641	6657	1461	1197	1187	865	544 11 Mai, F 4	86	10	7	3	17	10	5	B	27 M	A 3	9
1150	13	6642	6658	1462	1198	1188	866	545 *30 Avril, F 1	87	*11	*8	1	36	11	6	A	15 A	A 16	20

L'étoile ou aftérifque *, dans la colonne de l'Ere des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; F défigne la Férie; & la barre — au-deffous de l'année, ferme le cycle des années arabiques, qui eft de 30 ans.

L'étoile, ou aftérifque *, défigne les années intercalaires dans les colonnes du cycle de 19 ans, & du cycle lunaire.

Ans de J. C.	Indictions.	Ere mondaine d'Alexandrie.	Ere mondaine de Constantinople.	Ere des Séleucides, ou des Grecs.	Ere Césaréen. d'Ant.	Ere d'Espagne.	Ere des Martyrs.	ERE DE L'HÉGIRE.	Cycle Pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Réguliers.	Clefs des Fêtes mob.	Cycle Solaire.	Concurrens.	Lettres Dominicales.	M. Mars, A. Avril. Terme Pascal.	Les Pâques M. Mars, A. Avril.	Epactes.
1151	14	6643	6659	1463	1199	1189	867 *	546 20 Avril, F 6	88	12	9	4	25	12	7	G	4 A	A 8	1
1152	15	6644	6660	1464	1200	1190	868	547* 8 Avril, F 3	89	* 13	10	7	14	13	2	FE	24 M	M 30	12
1153	1	6645	6661	1465	1201	1191	869	548 29 Mars, F 1	90	14	* 11	5	33	14	3	D	12 A	A 19	23
1154	2	6646	6662	1466	1202	1192	870	549 18 Mars, F 5	91	15	12	1	22	15	4	C	1 A	A 4	4
1155	3	6647	6663	1467	1203	1193	871 *	550* 7 Mars, F 2	92	* 16	13	4	11	16	5	B	21 M	M 27	15
1156	4	6648	6664	1468	1204	1194	872	551 25 Févr. F 7	93	17	* 14	2	30	17	7	AG	9 A	A 15	26
1157	5	6649	6665	1469	1205	1195	873	552 13 Févr. F 4	94	18	15	5	19	18	1	F	29 M	M 31	7
1158	6	6650	6666	1470	1206	1196	874	553* 2 Févr. F 1	95	* 19	16	3	38	19	2	E	17 A	A 20	18
1159	7	6651	6667	1471	1207	1197	875 *	554 23 Janv. F 6	96	1	* 17	5	26	20	3	D	5 A	A 12	29
1160	8	6652	6668	1472	1208	1198	876	{555 12 Janvier, F 3} {556* 31 Décembre, F 7}	97	* 2	18	1	15	21	5	CB	25 M	M 27	11
1161	9	6653	6669	1473	1209	1199	877	557 21 Déc. F 5	98	3	* 19	6	34	22	6	A	13 A	A 16	22
1162	10	6654	6670	1474	1210	1200	878	558* 10 Déc. F 2	99	4	1	2	23	23	7	G	2 A	A 8	3
1163	11	6655	6671	1475	1211	1201	879 *	559 30 Nov. F 7	100	* 5	2	5	12	24	1	F	22 M	M 24	14
1164	12	6656	6672	1476	1212	1202	880	560 18 Nov. F 4	101	6	* 3	3	31	25	3	ED	10 A	A 12	25
1165	13	6657	6673	1477	1213	1203	881	561* 7 Nov. F 1	102	7	4	6	20	26	4	C	30 M	A 4	6
1166	14	6658	6674	1478	1214	1204	882	562 28 Octob. F 6	103	* 8	5	4	39	27	5	B	18 A	A 24	17
1167	15	6659	6675	1479	1215	1205	883 *	563 17 Octob. F 3	104	9	* 6	7	28	28	6	A	7 A	A 9	28
1168	1	6660	6676	1480	1216	1206	884	564* 5 Octob. F 7	105	10	7	3	17	1	1	GF	27 M	M 31	9
1169	2	6661	6677	1481	1217	1207	885	565 25 Sept. F 5	106	* 11	* 8	1	36	2	2	E	15 A	A 20	20
1170	3	6662	6678	1482	1218	1208	886	566* 14 Sept. F 2	107	12	9	4	25	3	3	D	4 A	A 5	1
1171	4	6663	6679	1483	1219	1209	887 *	567 4 Sept. F 7	108	* 13	10	7	14	4	4	C	24 M	M 28	12
1172	5	6664	6680	1484	1220	1210	888	568 23 Août, F 4	109	14	* 11	5	33	5	6	BA	12 A	A 16	23
1173	6	6665	6681	1485	1221	1211	889	569* 12 Août, F 1	110	15	12	1	22	6	7	G	1 A	A 8	4
1174	7	6666	6682	1486	1222	1212	890	570 2 Août, F 6	111	* 16	13	4	11	7	1	F	21 M	M 24	15
1175	8	6667	6683	1487	1223	1213	891 *	571 22 Juillet, F 3	112	17	* 14	2	30	8	2	E	9 A	A 13	26
1176	9	6668	6684	1488	1224	1214	892	572* 10 Juillet, F 7	113	18	15	5	19	9	4	DC	29 M	A 4	7
1177	10	6669	6685	1489	1225	1215	893	573 30 Juin, F 5	114	* 19	16	3	38	10	5	B	17 A	A 24	18
1178	11	6670	6686	1490	1226	1216	894	574 19 Juin, F 2	115	1	* 17	5	26	11	6	A	5 A	A 9	29
1179	12	6671	6687	1491	1227	1217	895 *	575* 8 Juin, F 6	116	* 2	18	1	15	12	7	G	25 M	A 1	11
1180	13	6672	6688	1492	1228	1218	896	576 28 Mai, F 4	117	3	* 19	6	34	13	2	FE	13 A	A 20	22
1181	14	6673	6689	1493	1229	1219	897	577* 17 Mai, F 1	118	4	1	2	23	14	3	D	2 A	A 5	3
1182	15	6674	6690	1494	1230	1220	898	578 7 Mai, F 6	119	* 5	2	5	12	15	4	C	22 M	M 28	14
1183	1	6675	6691	1495	1231	1221	899 *	579 26 Avril, F 3	120	6	* 3	3	31	16	5	B	10 A	A 17	25
1184	2	6676	6692	1496	1232	1222	900	580* 14 Avril, F 7	121	7	4	6	20	17	7	AG	30 M	A 1	6
1185	3	6677	6693	1497	1233	1223	901	581 4 Avril, F 5	122	* 8	5	4	39	18	1	F	18 A	A 21	17
1186	4	6678	6694	1498	1234	1224	902	582 24 Mars, F 2	123	9	* 6	7	28	19	2	E	7 A	A 13	28
1187	5	6679	6695	1499	1235	1225	903 *	583* 13 Mars, F 6	124	10	7	3	17	20	3	D	27 M	M 29	9
1188	6	6680	6696	1500	1236	1226	904	584 2 Mars, F 4	125	* 11	* 8	1	36	21	5	CB	15 A	A 17	20
1189	7	6681	6697	1501	1237	1227	905	585 19 Févr. F 1	126	12	9	4	25	22	6	A	4 A	A 9	1
1190	8	6682	6698	1502	1238	1228	906	586* 8 Févr. F 5	127	* 13	10	7	14	23	7	G	24 M	M 25	12
1191	9	6683	6699	1503	1239	1229	907 *	587 29 Janv. F 3	128	14	* 11	5	33	24	1	F	12 A	A 14	23
1192	10	6684	6700	1504	1240	1230	908	588* 18 Janv. F 7	129	15	12	1	22	25	3	ED	1 A	A 5	4
1193	11	6685	6701	1505	1241	1231	909	{589 7 Janvier, F 5} {590 27 Décembre, F 2}	130	* 16	13	4	11	26	4	C	21 M	M 28	15
1194	12	6686	6702	1506	1242	1232	910	591* 16 Déc. F 6	131	17	* 14	2	30	27	5	B	9 A	A 10	26
1195	13	6687	6703	1507	1243	1233	911 *	592 6 Déc. F 4	132	18	15	5	19	28	6	A	29 M	A 2	7
1196	14	6688	6704	1508	1244	1234	912	593 24 Nov. F 1	133	* 19	16	3	38	1	1	GF	17 A	A 21	18
1197	15	6689	6705	1509	1245	1235	913	594* 13 Nov. F 5	134	1	* 17	5	26	2	2	E	5 A	A 6	29
1198	1	6690	6706	1510	1246	1236	914	595 3 Nov. F 3	165	* 2	18	1	15	3	3	D	25 M	M 29	11
1199	2	6691	6707	1511	1247	1237	915 *	596* 23 Octob. F 7	166	3	* 19	6	34	4	4	C	13 A	A 18	22
1200	3	6692	6708	1512	1248	1238	916	597 12 Octob. F 5	167	4	1	2	23	5	6	BA	2 A	A 9	3

L'étoile ou astérisque *, dans la colonne de l'Ere des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; F désigne la Férie; & la barre — au-dessous de l'année, ferme le cycle des années arabiques, qui est de 30 ans.

L'étoile * désigne les années intercalaires dans les colonnes du cycle de 19 ans, & du cycle lunaire.

Ans de J. C.	Indictions.	Ere mondaine de Constantinople.	Ere des Séleucides, ou des Grecs.	Ere Céfaréen. d'Ant.	Ere d'Efpagne.	Ere des Martyrs.	ERE DE L'HÉGIRE.	Cycle Pafcal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Réguliers.	Clefs des Fêtes mob.	Cycle Solaire.	Concurrens.	Lettres Dominicales.	Terme Pafcal. M. Mars, A. Avril.	Les Pâques M. Mars, A. Avril.	Epactes.
1201	4	6709	1513	1249	1239	917	598 1 Octob. F 2	138	*5	2	5	12	6	7	G	22 M	M 25	14
1202	5	6710	1514	1250	1240	918	599 *20 Sept. F 6	139	6	*3	3	31	7	1	F	10 A	A 14	25
1203	6	6711	1515	1251	1241	919*	600 10 Sept. F 4	140	7	4	6	20	8	2	E	30 M	A 6	6
1204	7	6712	1516	1252	1242	920	601 29 Août, F 1	141	*8	5	4	39	9	4	DC	18 A	A 25	17
1205	8	6713	1517	1253	1243	921	602* 18 Août, F 5	142	9	*6	7	28	10	5	B	7 A	A 10	28
1206	9	6714	1518	1254	1244	922	603 8 Août, F 3	143	10	7	3	17	11	6	A	27 M	A 2	9
1207	10	6715	1519	1255	1245	923*	604 28 Juillet, F 7	144	*11	*8	1	36	12	7	G	15 A	A 22	20
1208	11	6716	1520	1256	1246	924	605* 16 Juillet, F 4	145	12	9	4	25	13	2	FE	4 A	A 6	1
1209	12	6717	1521	1257	1247	925	606 6 Juillet, F 2	146	*13	10	7	14	14	3	D	24 M	M 29	12
1210	13	6718	1522	1258	1248	926	607* 25 Juin, F 6	147	14	*11	5	33	15	4	C	12 A	A 18	23
1211	14	6719	1523	1259	1249	927*	608 15 Juin, F 4	148	15	12	1	22	16	5	B	1 A	A 3	4
1212	15	6720	1524	1260	1250	928	609 3 Juin, F 1	149	*16	13	4	11	17	7	AG	21 M	M 25	15
1213	1	6721	1525	1261	1251	929	610* 23 Mai, F 5	150	17	*14	2	30	18	1	F	9 A	A 14	26
1214	2	6722	1526	1262	1252	930	611 13 Mai, F 3	151	18	15	5	19	19	2	E	29 M	M 30	7
1215	3	6723	1527	1263	1253	931*	612 2 Mai, F 7	152	*19	16	3	38	20	3	D	17 A	A 19	18
1216	4	6724	1528	1264	1254	932	613* 20 Avril, F 4	153	1	*17	5	26	21	5	CB	5 A	A 10	29
1217	5	6725	1529	1265	1255	933	614 10 Avril, F 2	154	*2	18	1	15	22	6	A	25 M	M 26	11
1218	6	6726	1530	1266	1256	934	615 30 Mars, F 6	155	3	*19	6	34	23	7	G	13 A	A 15	22
1219	7	6727	1531	1267	1257	935*	616* 19 Mars, F 3	156	4	1	2	23	24	1	F	2 A	A 7	3
1220	8	6728	1532	1268	1258	936	617 8 Mars, F 1	157	*5	2	5	12	25	3	ED	22 M	M 29	14
1221	9	6729	1533	1269	1259	937	618 *25 Févr. F 5	158	6	*3	3	31	26	4	C	10 A	A 11	25
1222	10	6730	1534	1270	1260	938	619 15 Févr. F 3	159	7	4	6	20	27	5	B	30 M	A 3	6
1223	11	6731	1535	1271	1261	939*	620 4 Févr. F 7	160	*8	5	4	39	28	6	A	18 A	A 23	17
1224	12	6732	1536	1272	1262	940	621* 24 Janv. F 4	161	9	*6	7	28	1	1	GF	7 A	A 14	28
1225	13	6733	1537	1273	1263	941	622 13 Janv. F 2	162	10	7	3	17	2	2	E	27 M	M 30	9
1226	14	6734	1538	1274	1264	942	623 2 Janvier, F 6; 624* 21 Décembre, F 3	163	*11	*8	1	36	3	3	D	15 A	A 19	20
1227	15	6735	1539	1275	1265	943*	625 12 Déc. F 1	164	12	9	4	25	4	4	C	4 A	A 11	1
1228	1	6736	1540	1276	1266	944	626* 30 Nov. F 5	165	*13	10	7	14	5	6	BA	24 M	M 26	12
1229	2	6737	1541	1277	1267	945	627 20 Nov. F 3	166	14	*11	5	33	6	7	G	12 A	A 15	23
1230	3	6738	1542	1278	1268	946	628 9 Nov. F 7	167	15	12	1	22	7	1	F	1 A	A 7	4
1231	4	6739	1543	1279	1269	947*	629* 29 Octob. F 4	168	*16	13	4	11	8	2	E	21 M	M 23	15
1232	5	6740	1544	1280	1270	948	630 18 Octob. F 2	169	17	*14	2	30	9	4	DC	9 A	A 11	26
1233	6	6741	1545	1281	1271	949	631 7 Octob. F 6	170	18	15	5	19	10	5	B	29 M	A 3	7
1234	7	6742	1546	1282	1272	950	632* 26 Sept. F 3	171	*19	16	3	38	11	6	A	17 A	A 23	18
1235	8	6743	1547	1283	1273	951*	633 16 Sept. F 1	172	1	*17	5	26	12	7	G	5 A	A 8	29
1236	9	6744	1548	1284	1274	952	634 4 Sept. F 5	173	*2	18	1	15	13	2	FE	25 M	M 30	11
1237	10	6745	1549	1285	1275	953	635* 24 Août, F 2	174	3	*19	6	34	14	3	D	13 A	A 19	22
1238	11	6746	1550	1286	1276	954	636 14 Août, F 7	175	4	1	2	23	15	4	C	2 A	A 4	3
1239	12	6747	1551	1287	1277	955*	637* 3 Août, F 4	176	*5	2	5	12	16	5	B	22 M	M 27	14
1240	13	6748	1552	1288	1278	956	638 23 Juillet, F 2	177	6	*3	3	31	17	7	AG	10 A	A 15	25
1241	14	6749	1553	1289	1279	957	639 12 Juillet, F 6	178	7	4	6	20	18	1	F	30 M	M 31	6
1242	15	6750	1554	1290	1280	958	640* 1 Juillet, F 3	179	*8	5	4	39	19	2	E	8 A	A 20	17
1243	1	6751	1555	1291	1281	959*	641 21 Juin, F 1	180	9	*6	7	28	20	3	D	7 A	A 12	28
1244	2	6752	1556	1292	1282	960	642 9 Juin, F 5	181	10	7	3	17	21	5	CB	27 M	A 3	9
1245	3	6753	1557	1293	1283	961	643* 29 Mai, F 2	182	*11	*8	1	36	22	6	A	15 A	A 16	20
1246	4	6754	1558	1294	1284	962	644 19 Mai, F 7	183	12	9	4	25	23	7	G	4 A	A 8	1
1247	5	6755	1559	1295	1285	963*	645 8 Mai, F 4	184	*13	10	7	14	24	1	F	24 M	M 31	12
1248	6	6756	1560	1296	1286	964	646* 26 Avril, F 1	185	14	*11	5	33	25	3	ED	12 A	A 19	23
1249	7	6757	1561	1297	1287	965	647 16 Avril, F 6	186	15	12	1	12	26	4	C	1 A	A 4	4
1250	8	6758	1562	1298	1288	966	648* 5 Avril, F 3	187	*16	13	4	11	27	5	B	21 M	M 27	15

L'étoile, ou aftérifque *, dans la colonne de l'Ere des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; F défigne la Férie; & la barre — au-deffous de l'année, ferme le cycle des années arabiques, qui eft de 30 ans.

L'étoile *, dans les colonnes du cycle de 19 ans & du cycle lunaire, défigne les années intercalaires.

Ans de J. C.	Indictions.	Ere mondaine de Constantinople.	Ere des Séleucides, ou des Grecs.	Ere Césaréen. d'Ant.	Ere d'Espagne.	Ere des Martyrs.	ERE DE L'HÉGIRE.	Cycle Pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Réguliers.	Clefs des Fêtes mob	Cycle Solaire.	Concurrens.	Lettres Dominicales.	Terme Pascal. M. Mars, A. Avril.	Les Pâques M. Mars, A. Avril.	Epactes.
1251	9	6759	1563	1299	1289	967*	649 26 Mars, F 1	188	17	*14	2	30	28	6	A	9 A	A 16	26
1252	10	6760	1564	1300	1290	968	650 14 Mars, F 5	189	18	15	5	19	1	1	GF	29 M	M 31	7
1253	11	6761	1565	1301	1291	969	651* 3 Mars, F 2	190	*19	16	3	38	2	2	E	17 A	A 20	18
1254	12	6762	1566	1302	1292	970	652 21 Févr. F 7	191	1	*17	5	26	3	3	D	5 A	A 12	29
1255	13	6763	1567	1303	1293	971*	653 10 Févr. F 4	192	*2	18	1	15	4	4	C	25 M	M 28	11
1256	14	6764	1568	1304	1294	972	654* 30 Janv. F 1	193	3	*19	6	34	5	6	BA	13 A	A 16	22
1257	15	6765	1569	1305	1295	973	655 19 Janv. F 6	194	4	1	2	23	6	7	G	2 A	A 8	3
1258	1	6766	1570	1306	1296	974	{656* 8 Janvier, F 3 / 657 29 Decembre, F 1}	195	*5	2	5	12	7	1	F	22 M	M 24	14
1259	2	6767	1571	1307	1297	975*	658 18 Déc. F 5	196	6	*3	3	31	8	2	E	10 A	A 13	25
1260	3	6768	1572	1308	1298	976	659* 6 Déc. F 2	197	7	4	6	20	9	4	DC	30 M	A 4	6
1261	4	6769	1573	1309	1299	977	660 26 Nov. F 7	198	*8	5	4	39	10	5	B	18 A	A 24	17
1262	5	6770	1574	1310	1300	978	661 15 Nov. F 4	199	9	*6	7	28	11	6	A	7 A	A 9	28
1263	6	6771	1575	1311	1301	979*	662* 4 Nov. F 1	200	10	7	3	17	12	7	G	27 M	A 1	9
1264	7	6772	1576	1312	1302	980	663 24 Octob. F 6	201	*11	*8	1	36	13	2	FE	15 A	A 20	20
1265	8	6773	1577	1313	1303	981	664 13 Octob. F 3	202	12	9	4	25	14	3	D	4 A	A 5	1
1266	9	6774	1578	1314	1304	982	665* 2 Octob. F 7	203	*13	10	7	14	15	4	C	24 M	M 28	12
1267	10	6775	1579	1315	1305	983.	666 22 Sept. F 5	204	14	*11	5	33	16	5	B	12 A	A 17	23
1268	11	6776	1580	1316	1306	984	667* 10 Sept. F 2	205	15	12	1	22	17	7	AG	1 A	A 8	4
1269	12	6777	1581	1317	1307	985	668 31 Août, F 7	206	*16	13	4	11	18	1	F	21 M	M 24	15
1270	13	6778	1582	1318	1308	986	669 20 Août, F 4	207	17	*14	2	30	19	2	E	9 A	A 13	26
1271	14	6779	1583	1319	1309	987*	670* 9 Août, F 1	208	18	15	5	19	20	3	D	29 M	A 5	7
1272	15	6780	1584	1320	1310	988	671 29 Juillet, F 6	209	*19	16	3	38	21	5	CB	17 A	A 24	18
1273	1	6781	1585	1321	1311	989	672 18 Juillet, F 3	210	1	*17	5	26	22	6	A	5 A	A 9	29
1274	2	6782	1586	1322	1312	990	673* 7 Juillet, F 7	211	*2	18	1	15	23	7	G	25 M	A 1	11
1275	3	6783	1587	1323	1313	991*	674 27 Juin, F 5	212	3	*19	6	34	24	1	F	13 A	A 14	22
1276	4	6784	1588	1324	1314	992	675 15 Juin, F 2	213	4	1	2	23	25	3	ED	2 A	A 5	3
1277	5	6785	1589	1325	1315	993	676* 4 Juin, F 6	214	*5	2	5	12	26	4	C	22 M	M 28	14
1278	6	6786	1590	1326	1316	994	677 25 Mai, F 4	215	6	*3	3	31	27	5	B	10 A	A 17	25
1279	7	6787	1591	1327	1317	995*	678* 14 Mai, F 1	216	7	4	6	20	28	6	A	30 M	A 2	6
1280	8	6788	1592	1328	1318	996	679 3 Mai, F 6	217	*8	5	4	39	1	1	GF	18 A	A 21	17
1281	9	6789	1593	1329	1319	997	680 22 Avril, F 3	218	9	*6	7	28	2	2	E	7 A	A 13	28
1282	10	6790	1594	1330	1320	998	681* 11 Avril, F 7	219	10	7	3	17	3	3	D	27 M	M 29	9
1283	11	6791	1595	1331	1321	999*	682 1 Avril, F 5	220	*11	*8	1	36	4	4	C	15 A	A 18	20
1284	12	6792	1596	1332	1322	1000	683 20 Mars, F 2	221	12	9	4	25	5	6	BA	4 A	A 9	1
1285	13	6793	1597	1333	1323	1001	684* 9 Mars, F 6	222	*13	10	7	14	6	7	G	24 M	M 25	12
1286	14	6794	1598	1334	1324	1002	685 27 Févr. F 4	223	14	*11	5	33	7	1	F	12 A	A 14	23
1287	15	6795	1599	1335	1325	1003*	686* 16 Févr. F 1	224	15	12	1	22	8	2	E	1 A	A 6	4
1288	1	6796	1600	1336	1326	1004	687 6 Févr. F 6	225	*16	13	4	11	9	4	DC	21 M	M 28	15
1289	2	6797	1601	1337	1327	1005	688 25 Janv. F 3	226	17	*14	2	30	10	5	B	9 A	A 10	26
1290	3	6798	1602	1338	1328	1006	689* 14 Janv. F 7	227	18	15	5	19	11	6	A	29 M	A 2	7
1291	4	6799	1603	1339	1329	1007*	{690 4 Janvier, F 5 / 691 24 Décembre, F 2}	228	*19	16	3	38	12	7	G	17 A	A 22	18
1292	5	6800	1604	1340	1330	1008	692* 12 Déc. F 6	229	1	*17	5	26	13	2	FE	5 A	A 6	29
1293	6	6801	1605	1341	1331	1009	693 2 Déc. F 4	230	*2	18	1	15	14	3	D	25 M	M 29	11
1294	7	6802	1606	1342	1332	1010	694 21 Nov. F 1	231	3	*19	6	34	15	4	C	13 A	A 18	22
1295	8	6803	1607	1343	1333	1011*	695* 10 Nov. F 5	232	4	1	2	23	16	5	B	2 A	A 3	3
1296	9	6804	1608	1344	1334	1012	696 30 Octob F 3	233	*5	2	5	12	17	7	AG	22 M	M 25	14
1297	10	6805	1609	1345	1335	1013	697* 19 Octob. F 7	234	6	*3	3	31	18	1	F	10 A	A 14	25
1298	11	6806	1610	1346	1336	1014	698 9 Octob. F 5	235	7	4	6	20	19	2	E	30 M	A 6	6
1299	12	6807	1611	1347	1337	1015*	699 28 Sept. F 2	236	*8	5	4	39	20	3	D	18 A	A 19	17
1300	13	6808	1612	1348	1338	1016	700* 16 Sept. F 6	237	9	*6	7	28	21	5	CB	7 A	A 10	28

L'étoile ou astérisque*, dans la colonne de l'Ere des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; F désigne la Férie; & la barre — au-dessous de l'année, ferme le cycle des années arabiques, qui est de 30 ans.

L'étoile * désigne les années intercalaires dans les colonnes du cycle de 19 ans, & du cycle lunaire.

Ans de J. C.	Indictions.	Ere mondaine de Constantinople.	Ere des Séleucides, ou des Grecs.	Ere Césaréen. d'Ant.	Ere d'Espagne.	Ere des Martyrs.	Ere de l'Hégire.	Cycle Pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Réguliers.	Clefs des Fêtes mob.	Cycle Solaire.	Concurrens.	Lettres Dominicales.	M. Mars, A. Avril. Terme Pascal.	Les Pâques M. Mars, A. Avril.	Epactes.
1301	14	6809	1613	1349	1339	1017	701 6 Sept. F 4	238	10	7	3	17	22	6	A	27 M	A 2	9
1302	15	6810	1614	1350	1340	1018	702 26 Août, F 1	239	*11	*8	1	36	23	7	G	15 A	A 22	20
1303	1	6811	1615	1351	1341	1019*	703*15 Août, F 5	240	12	9	4	25	24	1	F	4 A	A 7	1
1304	2	6812	1616	1352	1342	1020	704 4 Août, F 3	241	*13	10	7	14	25	3	ED	24 M	M 29	12
1305	3	6813	1617	1353	1343	1021	705 24 Juillet, F 7	242	14	*11	5	33	26	4	C	12 A	A 18	23
1306	4	6814	1618	1354	1344	1022	706*13 Juillet, F 4	243	15	12	1	22	27	5	B	1 A	A 3	4
1307	5	6815	1619	1355	1345	1023*	707 3 Juillet, F 2	244	*16	13	4	11	28	6	A	21 M	M 26	15
1308	6	6816	1620	1356	1346	1024	708*21 Juin, F 6	245	17	*14	2	30	1	1	GF	9 A	A 14	26
1309	7	6817	1621	1357	1347	1025	709 11 Juin, F 4	246	18	15	5	19	2	2	E	29 M	M 30	7
1310	8	6818	1622	1358	1348	1026	710 31 Mai, F 1	247	*19	16	3	38	3	3	D	17 A	A 19	18
1311	9	6819	1623	1359	1349	1027*	711*20 Mai, F 5	248	1	*17	5	26	4	4	C	5 A	A 11	29
1312	10	6820	1624	1360	1350	1028	712 9 Mai, F 3	249	*2	18	1	15	5	6	BA	25 M	M 26	11
1313	11	6821	1625	1361	1351	1029	713 28 Avril, F 7	250	3	*19	6	34	6	7	G	13 A	A 15	22
1314	12	6822	1626	1362	1352	1030	714*17 Avril, F 4	251	4	1	2	23	7	1	F	2 A	A 7	3
1315	13	6823	1627	1363	1353	1031*	715 7 Avril, F 2	252	*5	2	5	12	8	2	E	22 M	M 23	14
1316	14	6824	1628	1364	1354	1032	716*26 Mars, F 6	253	6	*3	3	31	9	4	DC	10 A	A 11	25
1317	15	6825	1629	1365	1355	1033	717 16 Mars, F 4	254	7	4	6	20	10	5	B	30 M	A 3	6
1318	1	6826	1630	1366	1356	1034	718 5 Mars, F 1	255	*8	5	4	39	11	6	A	18 A	A 23	17
1319	2	6827	1631	1367	1357	1035*	719*22 Févr. F 5	256	9	*6	7	28	12	7	G	7 A	A 8	28
1320	3	6828	1632	1368	1358	1036	720 12 Fév. F 3	257	10	7	3	17	13	2	FE	27 M	M 30	9
1321	4	6829	1633	1369	1359	1037	721 31 Janv. F 7	258	*11	*8	1	36	14	3	D	15 A	A 19	20
1322	5	6830	1634	1370	1360	1038	722*20 Janv. F 4	259	12	9	4	25	15	4	C	4 A	A 11	1
1323	6	6831	1635	1371	1361	1039*	723 10 Janvier, F 2 724 30 Decembre, F 6	260	*13	10	7	14	16	5	B	24 M	M 27	12
1324	7	6832	1636	1372	1362	1040	725*18 Déc. F 3	261	14	*11	5	33	17	7	AG	12 A	A 15	23
1325	8	6833	1637	1373	1363	1041	726 8 Déc. F 1	262	15	12	1	22	18	1	F	1 A	A 7	4
1326	9	6834	1638	1374	1364	1042	727*27 Nov. F 5	263	*16	13	4	11	19	2	E	21 M	M 23	15
1327	10	6835	1639	1375	1365	1043*	728 17 Nov. F 3	264	17	*14	2	30	20	3	D	9 A	A 12	26
1328	11	6836	1640	1376	1366	1044	729 5 Nov. F 7	265	18	15	5	19	21	5	CB	29 M	A 3	7
1329	12	6837	1641	1377	1367	1045	730*25 Octob. F 4	266	*19	16	3	38	22	6	A	17 A	A 23	18
1330	13	6838	1642	1378	1368	1046	731 15 Octob. F 2	267	1	*17	5	26	23	7	G	5 A	A 8	29
1331	14	6839	1643	1379	1369	1047*	732 4 Octob. F 6	268	*2	18	1	15	24	1	F	25 M	M 31	11
1332	15	6840	1644	1380	1370	1048	733*22 Sept. F 3	269	3	*19	6	34	25	3	ED	13 A	A 19	22
1333	1	6841	1645	1381	1371	1049	734 12 Sept. F 1	270	4	1	2	23	26	4	C	2 A	A 4	3
1334	2	6842	1646	1382	1372	1050	735 1 Sept. F 5	271	*5	2	5	12	27	5	B	22 M	M 27	14
1335	3	6843	1647	1383	1373	1051*	736*21 Août, F 2	272	6	*3	3	31	28	6	A	10 A	A 16	25
1336	4	6844	1648	1384	1374	1052	737 10 Août, F 7	273	7	4	6	20	1	1	GF	30 M	M 31	6
1337	5	6845	1649	1385	1375	1053	738*30 Juillet, F 4	274	*8	5	4	39	2	2	E	18 A	A 20	17
1338	6	6846	1650	1386	1376	1054	739 20 Juillet, F 2	275	9	*6	7	28	3	3	D	7 A	A 12	28
1339	7	6847	1651	1387	1377	1055*	740 9 Juillet, F 6	276	10	7	3	17	4	4	C	27 M	M 28	9
1340	8	6848	1652	1388	1378	1056	741*27 Juin, F 3	277	*11	*8	1	36	5	6	BA	15 A	A 16	20
1341	9	6849	1653	1389	1379	1057	742 17 Juin, F 1	278	1	9	4	25	6	7	G	4 A	A 8	1
1342	10	6850	1654	1390	1380	1058	743 6 Juin, F 5	279	*13	10	7	14	7	1	F	24 M	M 31	12
1343	11	6851	1655	1391	1381	1059*	744*26 Mai, F 2	280	14	*11	5	33	8	2	E	12 A	A 13	23
1344	12	6852	1656	1392	1382	1060	745 15 Mai, F 7	281	15	12	1	22	9	4	DC	1 A	A 4	4
1345	13	6853	1657	1393	1383	1061	746* 4 Mai, F 4	282	*16	13	4	11	10	5	B	21 M	M 27	15
1346	14	6854	1658	1394	1384	1062	747 24 Avril, F 2	283	17	*14	2	30	11	6	A	9 A	A 16	26
1347	15	6855	1659	1395	1385	1063*	748 13 Avril, F 6	284	18	15	5	19	12	7	G	29 M	A 1	7
1348	1	6856	1660	1396	1386	1064	749* 1 Avril, F 3	285	*19	16	3	38	13	2	FE	17 A	A 20	18
1349	2	6857	1661	397	1387	1065	750 22 Mars, F 1	286	1	*17	5	26	14	3	D	5 A	A 12	29
1350	3	6858	1662	1398	1388	066	751 11 Mars, F 5	287	*2	18	1	15	15	4	C	25 M	M 28	11

L'étoile ou astérisque *, dans la colonne de l'Ere des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; F désigne la Férie; & la barre — audessous de l'année, ferme le cycle des années arabiques, qui est de 30 ans.

L'étoile *, désigne les années intercalaires dans les colonnes du cycle de 19 ans, & du cycle lunaire.

Ans de J. C.	Indictions.	Ere mondaine de Constantinople.	Ere des Séleucides, ou des Grecs.	Ere Céfaréen. d'Ant.	Ere d'Efpagne.	Ere des Martyrs.	ERE DE L'HÉGIRE.	Cycle Pafcal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Réguliers.	Clefs des Fêtes mob.	Cycle Solaire.	Concurrens.	Lettres Dominicales.	M. Mars, A. Avril. Terme Pafcal.	Les Pâques M. Mars, A. Avril.	Epactes.
1351	4	6859	1663	1399	1389	1067 *	752 * 28 Fév. F 2	288	3	* 19	6	34	16	5	B	13 A	A 17	22
1352	5	6860	1664	1400	1390	1068	753 18 Févr. F 7	289	4	1	2	23	17	7	AG	2 A	A 8	3
1353	6	6861	1665	1401	1391	1069	754 6 Févr. F 4	290	* 5	2	5	12	18	1	F	22 M	M 24	14
1354	7	6862	1666	1402	1392	1070	755 * 26 Janv. F 1	291	6	* 3	3	31	19	2	E	10 A	A 13	25
1355	8	6863	1667	1403	1393	1071 *	756 16 Janv. F 6	292	7	4	6	20	20	3	D	30 M	A 5	6
1356	9	6864	1668	1404	1394	1072	757 * 5 Janvier, F 3 758 25 Decembre, F 1	293	* 8	5	4	39	21	5	CB	18 A	A 24	17
1357	10	6865	1669	1405	1395	1073	759 14 Déc. F 5	294	9	* 6	7	28	22	6	A	7 A	A 9	28
1358	11	6866	1670	1406	1396	1074	760 * 3 Déc. F 2	295	10	7	3	17	23	7	G	27 M	A 1	9
1359	12	6867	1671	1407	1397	1075 *	761 23 Nov. F 7	296	* 11	* 8	1	36	24	1	F	15 A	A 21	20
1360	13	6868	1672	1408	1398	1076	762 11 Nov. F 4	297	12	9	4	25	25	3	ED	4 A	A 5	1
1361	14	6869	1673	1409	1399	1077	763 * 31 Octob. F 1	298	* 13	10	7	14	26	4	C	24 M	M 28	12
1362	15	6870	1674	1410	1400	1078	764 21 Octob. F 6	299	14	* 11	5	33	27	5	B	12 A	A 17	23
1363	1	6871	1675	1411	1401	1079 *	765 10 Octob. F 3	300	15	12	1	22	28	6	A	1 A	A 2	4
1364	2	6872	1676	1412	1402	1080	766 * 28 Sept. F 7	301	* 16	13	4	11	1	1	GF	21 M	M 24	15
1365	3	6873	1677	1413	1403	1081	767 18 Sept. F 5	302	17	* 14	2	30	2	2	E	9 A	A 13	6
1366	4	6874	1678	1414	1404	1082	768 * 7 Sept. F 2	303	18	15	5	19	3	3	D	29 M	A 5	7
1367	5	6875	1679	1415	1405	1083 *	769 28 Août, F 7	304	* 19	16	3	38	4	4	C	17 A	A 18	18
1368	6	6876	1680	1416	1406	1084	770 16 Août, F 4	305	1	* 17	5	26	5	6	BA	5 A	A 9	29
1369	7	6877	1681	1417	1407	1085	771 * 5 Août, F 1	306	* 2	18	1	15	6	7	G	25 M	A 1	11
1370	8	6878	1682	1418	1408	1086	772 26 Juillet, F 6	307	3	* 19	6	34	7	1	F	13 A	A 14	22
1371	9	6879	1683	1419	1409	1087 *	773 15 Juillet, F 3	308	4	1	2	23	8	2	E	2 A	A 6	3
1372	10	6880	1684	1420	1410	1088	774 * 3 Juillet, F 7	309	* 5	2	5	12	9	4	DC	22 M	M 28	14
1373	11	6881	1685	1421	411	1089	775 23 Juin, F 5	310	6	* 3	3	31	10	5	B	10 A	A 17	25
1374	12	6882	1686	1422	1412	1090	776 * 12 Juin, F 2	311	7	4	6	20	11	6	A	30 M	A 2	6
1375	13	6883	1687	1423	1413	1091 *	777 2 Juin, F 7	312	* 8	5	4	39	12	7	G	18 A	A 22	17
1376	14	6884	1688	1424	1414	1092	778 21 Mai, F 4	313	9	* 6	7	28	3	2	FE	7 A	A 13	28
1377	15	6885	1689	1425	1415	1093	779 * 10 Mai, F 1	314	10	7	3	17	14	3	D	27 M	M 29	9
1378	1	6886	1690	1426	1416	1094	780 30 Avril, F 6	315	* 11	* 8	1	36	15	4	C	15 A	A 18	20
1379	2	6887	1691	1427	1417	1095 *	781 19 Avril, F 3	316	12	9	4	25	16	5	B	4 A	A 10	1
1380	3	6888	1692	1428	1418	1096	782 * 7 Avril, F 7	317	* 13	10	7	4	17	7	AG	24 M	M 25	12
1381	4	6889	1693	1429	1419	1097	783 28 Mars, F 5	318	14	* 11	5	33	18	1	F	12 A	A 14	23
1382	5	6890	1694	1430	1420	1098	784 17 Mars, F 2	319	15	12	1	22	19	2	E	1 A	A 6	4
1383	6	6891	1695	1431	1421	1099 *	785 * 6 Mars, F 6	320	* 16	13	4	11	20	3	D	21 M	M 22	15
1384	7	6892	1696	1432	1422	1 00	786 24 Févr. F 4	321	17	* 14	2	30	21	5	CB	9 A	A 10	26
1385	8	6893	1697	1433	1423	1101	787 * 12 Févr. F 1	322	18	15	5	19	22	6	A	9 M	A 2	7
1386	9	6894	1698	1434	1424	1102	788 2 Févr. F 6	323	* 19	16	3	38	23	7	G	17 A	A 22	18
1387	10	6895	1699	1435	1425	1103 *	789 22 Janv. F 3	324	1	* 17	5	26	24	1	F	5 A	A 7	29
1388	11	6896	1700	1436	1426	1104	790 * 11 Janvier, F 7 791 31 Decembre, F 5	325	* 2	18	1	15	25	3	ED	25 M	M 29	11
1389	12	6897	1701	1437	1427	1105	792 20 Déc. F 2	326	3	* 19	6	34	26	4	C	13 A	A 18	22
1390	13	6898	1702	1438	1428	1106	793 * 9 Déc. F 6	327	4	1	2	23	27	5	B	2 A	A 3	3
1391	14	6899	1703	1439	1429	1107 *	794 29 Nov. F 4	328	* 5	2	5	12	28	6	A	22 M	M 26	14
1392	15	6900	1704	1440	1430	1108	795 17 Nov. F 1	329	6	* 3	3	31	1	1	GF	10 A	A 14	25
1393	1	6901	1705	1441	1431	1109	796 * 6 Nov. F 5	330	7	4	6	20	2	2	E	30 M	A 6	6
1394	2	6902	706	1442	1432	1110	797 27 Octob. F 3	331	* 8	5	4	39	3	3	D	18 A	A 19	17
1395	3	6903	1707	1443	1433	1111 *	798 * 16 Octob. F 7	332	9	* 6	7	28	4	4	C	7 A	A 11	28
1396	4	6904	1708	1444	1434	1112	799 5 Octob. F 5	333	10	7	3	17	5	6	BA	27 M	A 2	9
1397	5	6905	1709	1445	1435	1113	800 24 Sept. F 2	334	* 11	* 8	1	36	6	7	G	15 A	A 22	20
398	6	6906	1710	1446	1436	1114	801 * 13 Sept. F 6	335	12	9	4	25	7	1	F	4 A	A 7	1
1399	7	6907	1711	1447	1437	1115 *	802 3 Sept. F 4	336	* 13	10	7	14	8	2	E	24 M	M 30	12
1400	8	6908	1712	1448	1438	1116	803 22 Août, F 1	337	14	* 11	5	33	9	4	DC	12 A	A 18	23

L'étoile ou aftérifque *, dans la colonne de l'Ere des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; F défigne la Férie; & la barre — au-deffous de l'année, ferme le cycle des années arabiques, qui eft de 30 ans.

L'étoile * défigne les années intercalaires dans les colonnes du cycle de 19 ans, & du cycle lunaire.

Ans de J. C.	Indictions.	Ere mondaine de Constantinople.	Ere des Séleucides, ou des Grecs.	Ere Césaréen. d'Ant.	Ere d'Espagne.	Ere des Martyrs.	ERE DE L'HÉGIRE.	Cycle Pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Réguliers.	Clefs des Fêtes mob.	Cycle Solaire.	Concurrens.	Lettres Dominicales.	Terme Pascal. M. Mars, A. Avril.	Les Pâques M. Mars, A. Avril.	Epactes.
1401	9	6909	1713	1449	1439	1117	804* 11 Août, F 5	338	15	12	1	22	10	5	B	1 A	A 3	4
1402	10	6910	1714	1450	1440	1118	805 1 Août, F 3	339	*16	13	4	11	11	6	A	21 M	M 26	15
1403	11	6911	1715	1451	1441	1119*	806* 21 Juillet, F 7	340	17	*14	2	30	12	7	G	9 A	A 15	26
1404	12	6912	1716	1452	1442	1120	807 10 Juillet, F 5	341	18	15	5	19	13	2	FE	29 M	M 30	7
1405	13	6913	1717	1453	1443	1121	808 29 Juin, F 2	342	*19	16	3	38	14	3	D	17 A	A 19	18
1406	14	6914	1718	1454	1444	1122	809* 18 Juin, F 6	343	1	*17	5	26	15	4	C	5 A	A 11	29
1407	15	6915	1719	1455	1445	1123*	810 8 Juin, F 4	344	*2	18	1	15	16	5	B	25 M	M 27	11
1408	1	6916	1720	1456	1446	1124	811 27 Mai, F 1	345	3	*19	6	34	17	7	AG	13 A	A 15	22
1409	2	6917	1721	1457	1447	1125	812* 16 Mai, F 5	346	4	1	2	23	18	1	F	2 A	A 7	3
1410	3	6918	1722	1458	1448	1126	813 6 Mai, F 3	347	*5	2	5	12	19	2	E	22 M	M 23	14
1411	4	6919	1723	1459	1449	1127*	814 25 Avril, F 7	348	6	*3	3	31	20	3	D	10 A	A 12	25
1412	5	6920	1724	1460	1450	1128	815* 13 Avril, F 4	349	7	4	6	20	21	5	CB	30 M	A 3	6
1413	6	6921	1725	1461	1451	1129	816 3 Avril, F 2	350	*8	5	4	39	22	6	A	18 A	A 23	17
1414	7	6922	1726	1462	1452	1130	817* 23 Mars, F 6	351	9	*6	7	28	23	7	G	7 A	A 8	28
1415	8	6923	1727	1463	1453	1131*	818 13 Mars, F 4	352	10	7	3	17	24	1	F	27 M	M 31	9
1416	9	6924	1728	1464	1454	1132	819 1 Mars, F 1	353	*11	*8	1	36	25	3	ED	15 A	A 19	20
1417	10	6925	1729	1465	1455	1133	820* 18 Févr. F 5	354	12	9	4	25	26	4	C	4 A	A 11	1
1418	11	6926	1730	1466	1456	1134	821 8 Févr. F 3	355	*13	10	7	14	27	5	B	24 M	M 27	12
1419	12	6927	1731	1467	1457	1135*	822 28 Janv. F 7	356	14	*11	5	33	28	6	A	12 A	A 16	23
1420	13	6928	1732	1468	1458	1136	823* 17 Janv. F 4	357	15	12	1	22	1	1	GF	1 A	A 7	4
1421	14	6929	1733	1469	1459	1137	824 6 Janvier, F 2; 825 26 Decembre, F 6	358	*16	13	4	11	2	2	E	21 M	M 23	15
1422	15	6930	1734	1470	1460	1138	826* 15 Déc. F 3	359	17	*14	2	30	3	3	D	9 A	A 12	26
1423	1	6931	1735	1471	1461	1139*	827 5 Déc. F 1	360	18	15	5	19	4	4	C	29 M	A 4	7
1424	2	6932	1736	1472	1462	1140	828* 23 Nov. F 5	361	*19	16	3	38	5	6	BA	17 A	A 23	18
1425	3	6933	1737	1473	1463	1141	829 13 Nov. F 3	362	1	*17	5	26	6	7	G	5 A	A 8	29
1426	4	6934	1738	1474	1464	1142	830 2 Nov. F 7	363	*2	18	1	15	7	1	F	25 M	M 31	11
1427	5	6935	1739	1475	1465	1143*	831* 22 Octob. F 4	364	3	*19	6	34	8	2	E	13 A	A 20	22
1428	6	6936	1740	1476	1466	1144	832 11 Octob. F 2	365	4	1	2	23	9	4	DC	2 A	A 4	3
1429	7	6937	1741	1477	1467	1145	833 30 Sept. F 6	366	*5	2	5	12	10	5	B	22 M	M 27	14
1430	8	6938	1742	1478	1468	1146	834* 19 Sept. F 3	367	6	*3	3	31	11	6	A	10 A	A 16	25
1431	9	6939	1743	1479	1469	1147*	835 9 Sept. F 1	368	7	4	6	20	12	7	G	30 M	A 1	0
1432	10	6940	1744	1480	1470	1148	836* 28 Août, F 5	369	*8	5	4	39	13	2	FE	18 A	A 20	17
1433	11	6941	1745	1481	1471	1149	837 18 Août, F 3	370	9	*6	7	28	14	3	D	7 A	A 12	28
1434	12	6942	1746	1482	1472	1150	838 7 Août, F 7	371	10	7	3	17	15	4	C	27 M	M 28	9
1435	13	6943	1747	1483	1473	1151*	839* 27 Juillet, F 4	372	*11	*8	1	36	16	5	B	15 A	A 17	20
1436	14	6944	1748	1484	1474	1152	840 16 Juillet, F 2	373	12	9	4	25	17	7	AG	4 A	A 8	1
1437	15	6945	1749	1485	1475	1153	841 5 Juillet, F 6	374	*13	10	7	14	18	1	F	24 M	M 31	12
1438	1	6946	1750	1486	1476	1154	842* 24 Juin, F 3	375	14	*11	5	33	19	2	E	12 A	A 13	23
1439	2	6947	1751	1487	1477	1155*	843 14 Juin, F 1	376	15	12	1	22	20	3	D	1 A	A 5	4
1440	3	6948	1752	1488	1478	1156	844 2 Juin, F 5	377	*16	13	4	11	21	5	CB	21 M	M 27	15
1441	4	6949	1753	1489	1479	1157	845* 22 Mai, F 2	378	17	*14	2	30	22	6	A	9 A	A 16	26
1442	5	6950	1754	1490	1480	1158	846 12 Mai, F 7	379	18	15	5	19	23	7	G	29 M	A 1	7
1443	6	6951	1755	1491	1481	1159*	847* 1 Mai, F 4	380	*19	16	3	38	24	1	F	17 A	A 21	18
1444	7	6952	1756	1492	1482	1160	848 20 Avril, F 2	381	1	*17	5	26	25	3	ED	5 A	A 12	29
1445	8	6953	1757	1493	1483	1161	849 9 Avril, F 6	382	*2	18	1	15	26	4	C	25 M	M 28	11
1446	9	6954	1758	1494	1484	1162	850* 29 Mars, F 3	383	3	*19	6	34	27	5	B	13 A	A 17	22
1447	10	6955	1759	1495	1485	1163*	851 19 Mars, F 1	384	4	1	2	23	28	6	A	2 A	A 9	3
1448	11	6956	1760	1496	1486	1164	852 7 Mars, F 5	385	*5	2	5	12	1	1	GF	22 M	M 24	14
1449	12	6957	1761	1497	1487	1165	853* 24 Févr. F 2	386	6	*3	3	31	2	2	E	10 A	A 13	25
1450	13	6958	1762	1498	1488	1166	854 14 Févr. F 7	387	7	4	6	20	3	3	D	30 M	A 5	6

L'étoile, ou astérisque *, dans la colonne de l'Ere des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; F désigne la Férie; & la barre — au-dessous de l'année, ferme le cycle des années arabiques, qui est de 30 ans.

L'étoile *, dans les colonnes du cycle de 19 ans & du cycle lunaire, désigne les années intercalaires.

Ans de J. C.	Indictions.	Ere mondaine de Constantinople.	Ere des Séleucides, ou des Grecs.	Ere d'Espagne.	Ere des Martyrs.	ERE DE L'HÉGIRE.	Cycle Pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Réguliers.	Clefs des Fêtes mob.	Cycle Solaire.	Concurrens.	Lettres Dominicales.	Terme Pascal. M. Mars, A. Avril.	Les Pâques M. Mars, A. Avril.	Epactes.
1451	14	6959	1763	1489	1167 *	855 3 Févr. F 4	388	*8	5	4	39	4	4	C	18 A	A 25	17
1452	15	6960	1764	1490	1168	856*23 Janv. F 1	389	9	*6	7	28	5	6	BA	7 A	A 9	28
1453	1	6961	1765	1491	1169	857 12 Janv. F 6	390	10	7	3	17	6	7	G	27 M	A 1	9
1454	2	6962	1766	1492	1170	858* 1 Janvier, F 3 859 22 Decembre, F 1	391	*11	*8	1	36	7	1	F	15 A	A 21	20
1455	3	6963	1767	1493	1171 *	860 11 Déc. F 5	392	12	9	4	25	8	2	E	4 A	A 6	1
1456	4	6964	1768	1494	1172	861*29 Nov. F 2	393	*13	10	7	14	9	4	DC	24 M	M 28	12
1457	5	6965	1769	1495	1173	862 19 Nov. F 7	394	14	*11	5	33	10	5	B	12 A	A 17	23
1458	6	6966	1770	1496	1174	863 8 Nov. F 4	395	15	12	1	22	11	6	A	1 A	A 2	4
1459	7	6967	1771	1497	1175 *	864*28 Octob. F 1	396	*16	13	4	11	12	7	G	21 M	M 25	15
1460	8	6968	1772	1498	1176	865 17 Octob. F 6	397	17	*14	2	30	13	2	FE	9 A	A 13	26
1461	9	6969	1773	1499	1177	866* 6 Octob. F 3	398	18	15	5	19	14	3	D	29 M	A 5	7
1462	10	6970	1774	1500	1178	867 26 Sept. F 1	399	*19	16	3	38	15	4	C	17 A	A 18	18
1463	11	6971	1775	1501	1179 *	868 15 Sept. F 5	400	1	*17	5	26	16	5	B	5 A	A 10	29
1464	12	6972	1776	1502	1180	869* 3 Sept. F 2	401	*2	18	1	15	17	7	AG	25 M	A 1	11
1465	13	6973	1777	1503	1181	870 24 Août, F 7	402	3	*19	6	34	18	1	F	13 A	A 14	22
1466	14	6974	1778	1504	1182	871 13 Août, F 4	403	4	1	2	23	19	2	E	2 A	A 6	3
1467	15	6975	1779	1505	1183 *	872* 2 Août, F 1	404	*5	2	5	12	20	3	D	22 M	M 29	14
1468	1	6976	1780	1506	1184	873 22 Juillet, F 6	405	6	*3	3	31	21	5	CB	10 A	A 17	25
1469	2	6977	1781	1507	1185	874 11 Juillet, F 3	406	7	4	6	20	22	6	A	30 M	A 2	6
1470	3	6978	1782	1508	1186	875*30 Juin, F 7	407	*8	5	4	39	23	7	G	18 A	A 22	17
1471	4	6979	1783	1509	1187 *	876 20 Juin, F 5	408	9	*6	7	28	24	1	F	7 A	A 14	28
1472	5	6980	1784	1510	1188	877* 8 Juin, F 2	409	10	7	3	17	25	3	ED	27 M	M 29	9
1473	6	6981	1785	1511	1189	878 29 Mai, F 7	410	*11	*8	1	36	26	4	C	15 A	A 18	20
1474	7	6982	1786	1512	1190	879 18 Mai, F 4	411	12	9	4	25	27	5	B	4 A	A 10	1
1475	8	6983	1787	1513	1191 *	880* 7 Mai, F 1	412	*13	10	7	14	28	6	A	24 M	M 26	12
1476	9	6984	1788	1514	1192	881 26 Avril, F 6	413	14	*11	5	33	1	1	GF	12 A	A 14	23
1477	10	6985	1789	1515	1193	882 15 Avril, F 3	414	15	12	1	22	2	2	E	1 A	A 6	4
1478	11	6986	1790	1516	1194	883* 4 Avril, F 7	415	*16	13	4	11	3	3	D	21 M	M 22	15
1479	12	6987	1791	1517	1195 *	884 25 Mars, F 5	416	17	*14	2	30	4	4	C	9 A	A 11	26
1480	13	6988	1792	1518	1196	885 13 Mars, F 2	417	18	15	5	19	5	6	BA	29 M	A 2	7
1481	14	6989	1793	1519	1197	886* 2 Mars, F 6	418	*19	16	3	38	6	7	G	17 A	A 22	18
1482	15	6990	1794	1520	1198	887 20 Févr. F 4	419	1	*17	5	26	7	1	F	5 A	A 7	29
1483	1	6991	1795	1521	1199 *	888* 9 Févr. F 1	420	*2	18	1	15	8	2	E	25 M	M 30	11
1484	2	6992	1796	1522	1200	889 30 Janv. F 6	421	3	*19	6	34	9	4	DC	13 A	A 18	22
1485	3	6993	1797	1523	1201	890 18 Janv. F 3	422	4	1	2	23	10	5	B	2 A	A 3	3
1486	4	6994	1798	1524	1202	891* 7 Janvier, F 7 892 26 Decembre, F 5	423	*5	2	5	12	11	6	A	22 M	M 26	14
1487	5	6995	1799	1525	1203 *	893 17 Déc. F 2	424	6	*3	3	31	12	7	G	10 A	A 15	25
1488	6	6996	1800	1526	1204	894* 5 Déc. F 6	425	7	4	6	20	13	2	FE	30 M	A 6	6
1489	7	6997	1801	1527	1205	895 25 Nov. F 4	426	*8	5	4	39	14	3	D	18 A	A 19	17
1490	8	6998	1802	1528	1206	896*14 Nov. F 1	427	9	*6	7	28	15	4	C	7 A	A 11	28
1491	9	6999	1803	1529	1207 *	897 4 Nov. F 6	428	10	7	3	17	16	5	B	27 M	A 3	9
1492	10	7000	1804	1530	1208	898 23 Octob. F 3	429	*11	*8	1	36	17	7	AG	15 A	A 22	20
1493	11	7001	1805	1531	1209	899*12 Octob. F 7	430	12	9	4	25	18	1	F	4 A	A 7	1
1494	12	7002	1806	1532	1210	900 2 Octob. F 5	431	*13	10	7	14	19	2	E	24 M	M 30	12
1495	13	7003	1807	1533	1211 *	901 21 Sept. F 2	432	14	*11	5	33	20	3	D	12 A	A 19	23
1496	14	7004	1808	1534	1212	902* 9 Sept. F 6	433	15	12	1	22	21	5	CB	1 A	A 3	4
1497	15	7005	1809	1535	1213	903 30 Août, F 4	434	*16	13	4	11	22	6	A	21 M	M 26	15
1498	1	7006	1810	1536	1214	904 19 Août, F 1	435	17	*14	2	30	23	7	G	9 A	A 15	26
1499	2	7007	1811	1537	1215 *	905* 8 Août, F 5	436	18	15	5	19	24	1	F	29 M	M 31	7
1500	3	7008	1812	1538	1216	906 28 Juillet, F 3	437	*19	16	3	38	25	3	ED	17 A	A 19	18

L'étoile ou astérisque *, dans la colonne de l'Ere des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; F désigne la Férie; & la barre — au-dessous de l'année, ferme le cycle des années arabiques, qui est de 30 ans.

L'étoile * désigne les années intercalaires dans les colonnes du cycle de 19 ans, & du cycle lunaire.

Ans de J. C.	Indictions.	Ere mondaine de Constantinople.	Ere des Séleucides, ou des Grecs.	Ere des Martyrs.	Ere de l'Hégire.		Cycle Pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Réguliers.	Clefs des Fêtes mob.	Cycle Solaire.	Concurrens.	Lettres Dominicales.	Terme Pascal. M. Mars, A. Avril.	Les Pâques M. Mars, A. Avril.	Epactes.
1501	4	7009	1813	1217	907 *17 Juillet,	F 7	438	1	*17	5	26	26	4	C	5 A	A 11	29
1502	5	7010	1814	1218	908 7 Juillet,	F 5	439	*2	18	1	15	27	5	B	25 M	M 27	11
1503	6	7011	1815	1219 *	909 26 Juin,	F 2	440	3	*19	6	34	28	6	A	13 A	A 16	22
1504	7	7012	1816	1220	910 *14 Juin,	F 6	441	4	1	2	23	1	1	GF	2 A	A 7	3
1505	8	7013	1817	1221	911 4 Juin,	F 4	442	*5	2	5	12	2	2	E	22 M	M 23	14
1506	9	7014	1818	1222	912 24 Mai,	F 1	443	6	*3	3	31	3	3	D	10 A	A 12	25
1507	10	7015	1819	1223 *	913 *13 Mai,	F 5	444	7	4	6	20	4	4	C	30 M	A 4	6
1508	11	7016	1820	1224	914 2 Mai,	F 3	445	*8	5	4	39	5	6	BA	18 A	A 23	17
1509	12	7017	1821	1225	915 21 Avril,	F 7	446	9	*6	7	28	6	7	G	7 A	A 8	28
1510	13	7018	1822	1226	916 *10 Avril,	F 4	447	10	7	3	17	7	1	F	27 M	M 31	9
1511	14	7019	1823	1227 *	917 31 Mars,	F 2	448	*11	*8	1	36	8	2	E	15 A	A 20	20
1512	15	7020	1824	1228	918 *19 Mars,	F 6	449	12	9	4	25	9	4	DC	4 A	A 11	1
1513	1	7021	1825	1229	919 9 Mars,	F 4	450	*13	10	7	14	10	5	B	24 M	M 27	12
1514	2	7022	1826	1230	920 26 Février,	F 1	451	14	*11	5	33	11	6	A	12 A	A 16	23
1515	3	7023	1827	1231 *	921 *15 Février,	F 5	452	15	12	1	22	12	7	G	1 A	A 8	4
1516	4	7024	1828	1232	922 5 Février,	F 3	453	*16	13	4	11	13	2	FE	21 M	M 23	15
1517	5	7025	1829	1233	923 24 Janvrier,	F 4	454	17	*14	2	30	14	3	D	9 A	A 12	26
1518	6	7026	1830	1234	924 *13 Janvrier,	F 4	455	18	15	5	19	15	4	C	29 M	A 4	7
1519	7	7027	1831	1235 *	925 3 Janvier, 926* 23 Decembre,	F 2 F 6	456	*19	16	3	38	16	5	B	17 A	A 24	18
1520	8	7028	1832	1236	927 12 Décembre,	F 4	457	1	*17	5	26	17	7	AG	5 A	A 8	29
1521	9	7029	1833	1237	928 1 Décembre,	F 1	458	*2	18	1	15	18	1	F	25 M	M 31	11
1522	10	7030	1834	1238	929 *20 Novembre,	F 5	459	3	*19	6	34	19	2	E	13 A	A 20	22
1523	11	7031	1835	1239 *	930 10 Novembre,	F 3	460	4	1	2	23	20	3	D	2 A	A 5	3
1524	12	7032	1836	1240	931 29 Octobre,	F 7	461	*5	2	5	12	21	5	CB	22 M	M 27	14
1525	13	7033	1837	1241	932 *18 Octobre,	F 4	462	6	*3	3	31	22	6	A	10 A	A 16	25
1526	14	7034	1838	1242	933 8 Octobre,	F 2	463	7	4	6	20	23	7	G	30 M	A 1	6
1527	15	7035	1839	1243 *	934 27 Septembre,	F 6	464	*8	5	4	39	24	1	F	18 A	A 21	17
1528	1	7036	1840	1244	935 *15 Septembre,	F 3	465	9	*6	7	28	25	3	ED	7 A	A 12	28
1529	2	7037	1841	1245	936 5 Septembre,	F 1	466	10	7	3	17	26	4	C	27 M	M 28	9
1530	3	7038	1842	1246	937 *25 Août,	F 5	467	*11	*8	1	36	27	5	B	15 A	A 17	20
1531	4	7039	1843	1247 *	938 15 Août,	F 3	468	12	9	4	25	28	6	A	4 A	A 9	1
1532	5	7040	1844	1248	939 3 Août,	F 7	469	*13	10	7	14	1	1	GF	24 M	M 31	12
1533	6	7041	1845	1249	940 *23 Juillet,	F 4	470	14	*11	5	33	2	2	E	12 A	A 13	23
1534	7	7042	1846	1250	941 13 Juillet,	F 2	471	15	12	1	22	3	3	D	1 A	A 5	4
1535	8	7043	1847	1251 *	942 2 Juillet,	F 6	472	*16	13	4	11	4	4	C	21 M	M 28	15
1536	9	7044	1848	1252	943 *20 Juin,	F 3	473	17	*14	2	30	5	6	BA	9 A	A 16	26
1537	10	7045	1849	1253	944 10 Juin,	F 1	474	18	15	5	19	6	7	G	29 M	A 1	7
1538	11	7046	1850	1254	945 30 Mai,	F 5	475	*19	16	3	38	7	1	F	17 A	A 21	18
1539	12	7047	1851	1255 *	946 *19 Mai,	F 2	476	1	*17	5	26	8	2	E	5 A	A 6	29
1540	13	7048	1852	1256	947 8 Mai,	F 7	477	*2	18	1	15	9	4	DC	25 M	M 28	11
1541	14	7049	1853	1257	948 *27 Avril,	F 4	478	3	*19	6	34	10	5	B	13 A	A 17	22
1542	15	7050	1854	1258	949 17 Avril,	F 2	479	4	1	2	23	11	6	A	9 A	A 9	3
1543	1	7051	1855	1259 *	950 6 Avril,	F 6	480	*5	2	5	12	12	7	G	22 M	M 25	14
1544	2	7052	1856	1260	951 *25 Mars,	F 3	481	6	*3	3	31	13	2	FE	10 A	A 13	25
1545	3	7053	1857	1261	952 15 Mars,	F 1	482	7	4	6	20	14	3	D	30 M	A 5	6
1546	4	7054	1858	1262	953 4 Mars,	F 5	283	*8	5	4	39	15	4	C	18 A	A 25	17
1547	5	7055	1859	1263 *	954 *21 Février,	F 2	484	9	*6	7	28	16	5	B	7 A	A 10	28
1548	6	7056	1860	1264	955 11 Février,	F 7	485	10	7	3	17	17	7	AG	27 M	A 1	9
1549	7	7057	1861	1265	956 *30 Janvier,	F 4	486	*11	*8	1	36	18	1	F	15 A	A 21	20
1550	8	7058	1862	1266	957 20 Janvier,	F 2	487	12	9	4	25	19	2	E	4 A	A 9	1

L'étoile ou astérisque *, dans la colonne de l'Ere des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; F désigne la Férie; & la barre — au-dessous de l'année, ferme le cycle des années arabiques, qui est de 30 ans.

L'étoile *, désigne les années intercalaires dans les colonnes du cycle de 19 ans, & du cycle lunaire.

Ans de J. C.	Indictions.	Ere mondaine de Constantin.	Ere des Séleucid. ou des Grecs.	Ere des Martyrs.	ERE DE L'HÉGIRE.	Cycle Pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Réguliers.	Clefs des F. M.	Cycle Solaire.	Concurrens.	Lettres Domin.	Terme Pascal. M. Mars, A. Avr.	Les Pâques M. Mars, A. Avril.	Epactes.
1551	9	7059	1863	1267*	958 9 Janvier, F 6; 959* 29 Décembre, F 3	488	*13	10	7	14	20	3	D	24 M	M 29	12
1552	10	7060	1864	1268	960 18 Décembre, F 1	489	14	*11	5	33	21	5	CB	12 A	A 17	23
1553	11	7061	1865	1269	961 7 Décembre, F 5	490	15	12	1	22	22	6	A	1 A	A 2	4
1554	12	7062	1866	1270	962* 26 Novembre, F 2	491	*16	13	4	11	23	7	G	21 M	M 25	15
1555	13	7063	1867	1271*	963 16 Novembre, F 7	492	17	*14	2	30	24	1	F	9 A	A 14	26
1556	14	7064	1868	1272	964 4 Novembre, F 4	493	18	15	5	19	25	3	ED	29 M	A 5	7
1557	15	7065	1869	1273	965* 24 Octobre, F 1	494	*19	16	3	38	26	4	C	17 A	A 18	18
1558	1	7066	1870	1274	966 14 Octobre, F 6	495	1	*17	5	26	27	5	B	5 A	A 10	29
1559	2	7067	1871	1275*	967* 3 Octobre, F 3	496	*2	18	1	15	28	6	A	25 M	M 26	11
1560	3	7068	1872	1276	968 22 Septembre, F 1	497	3	*19	6	34	1	1	GF	13 A	A 14	22
1561	4	7069	1873	1277	969* 11 Septembre, F 5	498	4	1	2	23	2	2	E	2 A	A 6	3
1562	5	7070	1874	1278	970* 31 Août, F 2	499	*5	2	5	12	3	3	D	22 M	M 29	14
1563	6	7071	1875	1279*	971 21 Août, F 7	500	6	*3	3	31	4	4	C	10 A	A 11	25
1564	7	7072	1876	1280	972 9 Août, F 4	501	7	4	6	20	5	6	BA	30 M	A 2	6
1565	8	7073	1877	1281	973* 29 Juillet, F 1	502	*8	5	4	39	6	7	G	18 A	A 22	17
1566	9	7074	1878	1282	974 19 Juillet, F 6	503	9	*6	7	28	7	1	F	7 A	A 14	28
1567	10	7075	1879	1283*	975 8 Juillet, F 3	504	10	7	3	17	8	2	E	27 M	M 30	9
1568	11	7076	1880	1284	976* 26 Juin, F 7	505	*11	*8	1	36	9	4	DC	15 A	A 18	20
1569	12	7077	1881	1285	977 16 Juin, F 5	506	12	9	4	25	10	5	B	4 A	A 10	1
1570	13	7078	1882	1286	978* 5 Juin, F 2	507	*13	10	7	14	11	6	A	24 M	M 26	12
1571	14	7079	1883	1287*	979 26 Mai, F 7	508	14	*11	5	33	12	7	G	12 A	A 15	23
1572	15	7080	1884	1288	980 14 Mai, F 4	509	15	12	1	22	13	2	FE	1 A	A 6	4
1573	1	7081	1885	1289	981* 3 Mai, F 1	510	*16	13	4	11	14	3	D	21 M	M 22	15
1574	2	7082	1886	1290	982 23 Avril, F 6	511	17	*14	2	30	15	4	C	9 A	A 11	26
1575	3	7083	1887	1291*	983 12 Avril, F 3	512	18	15	5	19	16	5	B	29 M	A 3	7
1576	4	7084	1888	1292	984* 31 Mars, F 7	513	*19	16	3	38	17	7	AG	17 A	A 22	18
1577	5	7085	1889	1293	985 21 Mars, F 5	514	1	*17	5	26	18	1	F	5 A	A 7	29
1578	6	7086	1890	1294	986* 10 Mars, F 2	515	*2	18	1	15	19	2	E	25 M	M 30	11
1579	7	7087	1891	1295*	987 28 Février, F 7	516	3	*19	6	34	20	3	D	13 A	A 19	22
1580	8	7088	1892	1296	988 17 Février, F 4	517	4	1	2	23	21	5	CB	2 A	A 3	3
1581	9	7089	1893	1297	989* 5 Février F 1	518	*5	2	5	12	22	6	A	22 M	M 26	14
1582	10	7090	1894	1298	990 26 Janvier, F 6	519	6	*3	3	31	23	7	G†C	10 A	A 15	25

Ans de J. C.	Indictions.	Ere mondaine de Constantinople.	Ere des Séleucides, ou des Grecs	Ere des Martyrs.	ERE DE L'HÉGIRE.	Cycle Pascal.	Concurrens.	Lettres Dominicales de l'anc. Calendrier.	Cycle de 19 ans.	Terme Pascal de l'ancien Cal. M Mars, A. Avril.	Les Paques de l'ancien Cal. M. Mars, A. Avril.	Cycle Solaire	Lettres Dominicales du nouv. Calendrier.	Terme Pascal du nouveau Cal. M. Mars, A. Avril.	Les Pâques du nouveau Cal. M. Mars, A. Avril.	Epactes.
1583	11	7091	1895	1299*	991 15-25 Janvier, F 3	520	1	*F*	7	30 *M*	*M* 31	24	B	6 A	A 10	7
1584	12	7092	1896	1300	992* 4-14 Janvier, F 7	521	3	*ED*	8	18 *A*	*A* 19	25	AG	26 M	A 1	18
1585	13	7093	1897	1301	993 23 Decemb. 1584, 3 Janvier, F 5; 994 13-23 Décembre, F 2	522	4	*C*	*9	7 *A*	*A* 11	26	F	14 A	A 21	29
1586	14	7094	1898	1302	995* 2-12 Décemb. F 6	523	5	*B*	10	27 *M*	*A* 3	27	E	3 A	A 6	10
1587	15	7095	1899	1303*	996 22 Nov. 2 Déc. F 4	524	6	*A*	*11	15 *A*	*A* 16	28	D	23 M	M 29	21
1588	1	7096	1900	1304	997* 10-20 Novemb. F 1	525	1	*GF*	12	4 *A*	*A* 7	1	CB	11 A	A 17	2
1589	2	7097	1901	1305	998 31 Oct 10 Nov. F 6	526	2	*E*	13	24 *M*	*M* 30	2	A	31 M	A 2	13
1590	3	7098	1902	1306	999 20-30 Octobre, F 3	527	3	*D*	*14	12 *A*	*A* 19	3	G	18 A	A 22	24
1591	4	7099	1903	1307*	1000* 9-19 Octobre, F 7	528	4	*C*	15	1 *A*	*A* 4	4	F	8 A	A 14	5
1592	5	7100	1904	1308	1001 28 Sept. 8 Octob. F 5	529	6	*BA*	16	21 *M*	*M* 26	5	ED	28 M	M 29	16
1593	6	7101	1905	1309	1002 17-27 Septemb. F 2	530	7	*G*	*17	9 *A*	*A* 15	6	C	16 A	A 18	27
1594	7	7102	1906	1310	1003* 6-16 Septemb. F 6	531	1	*F*	18	29 *M*	*M* 31	7	B	5 A	A 10	8
1595	8	7103	1907	1311*	1004 27 Août, 6 Sept. F 4	532	2	*E*	*19	17 *A*	*A* 20	8	A	25 M	M 26	19
1596	9	7104	1908	1312	1005 15-25 Août, F 1	1	4	*DC*	1	5 *A*	*A* 11	9	GF	12 A	A 14	1
1597	10	7105	1909	1313	1006* 4-14 Août, F 5	2	5	*B*	2	25 *M*	*M* 27	10	E	1 A	A 6	12
1598	11	7106	1910	1314	1007 25 Juill. 4 Août, F 3	3	6	*A*	*3	13 *A*	*A* 16	11	D	21 M	M 22	23
1599	12	7107	1911	1315*	1008* 14-24 Juillet, F 7	4	7	*G*	4	2 *A*	*A* 8	12	C	9 A	A 11	4
1600	13	7108	1912	1316	1009 3-13 Juillet, F 5	5	2	*FE*	5	22 *M*	*M* 23	13	BA	29 M	A 2	15

† Les deux Lettres Dominicales de l'an de J. C. 1582, sont, la premiere pour l'ancien Calendrier, & la seconde pour le nouveau.

Ans de J. C.	Indictions.	Ere mondaine de Constantinople.	Ere des Séleucides, ou des Grecs.	Ere des Martyrs.	ERE DE L'HÉGIRE.		Cycle Pascal.	Lettres Dominicales de l'ancien Calendrier. Concurrens.		Cycle de 19 ans.	Terme Pascal de l'ancien Calend. M. Mars, A. Avril.		Les Pâques de l'ancien Calend. M. Mars, A. Avril.		Lettres Dominicales du nouveau Calendrier. Cycle Solaire.		Terme Pascal du nouveau Calend. M. Mars, A. Avril.		Les Pâques du noveau Calend. M. Mars, A. Avril.		Epactes.
1601	14	7109	1913	1317	1010 22 Juin, 2 Juill.	F 2	6	3	D	*6	10	A	A	12	14	G	17	A	A	22	26
1602	15	7110	1914	1318	1011* 11-21 Juin,	F 6	7	4	C	7	30	M	A	4	15	F	6	A	A	7	7
1603	1	7111	1915	1319*	1012 1-11 Juin,	F 4	8	5	B	8	18	A	A	24	16	E	26	M	M	30	18
1604	2	7112	1916	1320	1013 20-30 Mai,	F 1	9	7	AG	*9	7	A	A	8	17	DC	14	A	A	18	29
1605	3	7113	1917	1321	1014* 9-19 Mai,	F 5	10	1	F	10	27	M	M	31	18	B	3	A	A	10	10
1606	4	7114	1918	1322	1015 29 Avril, 9 Mai,	F 3	11	2	E	*11	15	A	A	20	19	A	23	M	M	26	21
1607	5	7115	1919	1323*	1016* 18-28 Avril,	F 7	12	3	D	12	4	A	A	5	20	G	11	A	A	15	2
1608	6	7116	1920	1324	1017 7-17 Avril,	F 5	13	5	CB	13	24	M	M	27	21	FE	31	M	A	6	13
1609	7	7117	1921	1325	1018 27 Mars, 6 Avr.	F 2	14	6	A	*14	12	A	A	16	22	D	18	A	A	19	24
1610	8	7118	1922	1326	1019* 16-26 Mars,	F 6	15	7	G	15	1	A	A	8	23	C	8	A	A	11	5
1611	9	7119	1923	1327*	1020 6-16 Mars,	F 4	16	1	F	16	21	M	M	24	24	B	28	M	A	3	16
1612	10	7120	1924	1328	1021 23 Fév. 7 Mars,	F 1	17	3	ED	*17	9	A	A	12	25	AG	16	A	A	22	27
1613	11	7121	1925	1329	1022* 11-21 Février,	F 5	18	4	C	18	29	M	A	4	26	F	5	A	A	7	8
1614	12	7122	1926	1330	1023 1-11 Février,	F 3	19	5	B	*19	17	A	A	24	27	E	25	M	M	30	19
1615	13	7123	1927	1331*	1024 21-31 Janvier,	F 7	20	6	A	1	5	A	A	9	28	D	12	A	A	19	1
1616	14	7124	1928	1332	1025* 10-20 Janvier,	F 4	21	1	GF	2	25	M	M	31	1	CB	1	A	A	3	
1617	15	7125	1929	1333	1026 20 Decemb. 1616, 9 Janv. 1027* 19-29 Decembre,	F 2 F 6	22	2	E	*3	13	A	A	20	2	A	21	M	M	26	23
1618	1	7126	1930	1334	1028 9-19 Décemb.	F 4	23	3	D	4	2	A	A	5	3	G	9	A	A	15	4
1619	2	7127	1931	1335*	1029 28 Nov. 8 Déc.	F 1	24	4	C	5	22	M	M	28	4	F	29	M	M	31	15
1620	3	7128	1932	1336	1030* 16-26 Novemb.	F 5	25	6	BA	*6	10	A	A	16	5	ED	17	A	A	19	26
1621	4	7129	1933	1337	1031 6-16 Novemb.	F 3	26	7	G	7	30	M	A	1	6	C	6	A	A	11	7
1622	5	7130	1934	1338	1032 26 Oct. 5 Nov.	F 7	27	1	F	8	18	A	A	21	7	B	26	M	M	27	18
1623	6	7131	1935	1339*	1033* 15-25 Octobre,	F 4	28	2	E	*9	7	A	A	13	8	A	14	A	A	16	29
1624	7	7132	1936	1340	1034 4-14 Octobre,	F 2	29	4	DC	10	27	M	M	28	9	GF	3	A	A	7	10
1625	8	7133	1937	1341	1035 23 Sept. 3 Oct.	F 6	30	5	B	*11	15	A	A	17	10	E	23	M	M	30	21
1626	9	7134	1938	1342	1036* 12-22 Septemb.	F 3	31	6	A	12	4	A	A	9	11	D	11	A	A	12	2
1627	10	7135	1939	1343*	1037 2-12 Septemb.	F 1	32	7	G	13	24	M	M	25	12	C	31	M	A	4	13
1628	11	7136	1940	1344	1038* 21-31 Août,	F 5	33	2	FE	*14	12	A	A	13	13	BA	18	A	A	23	24
1629	12	7137	1941	1345	1039 11-21 Août,	F 3	34	3	D	15	1	A	A	5	14	G	8	A	A	15	5
1630	13	7138	1942	1346	1040 31 Juil. 10 Août,	F 7	35	4	C	16	21	M	M	28	15	F	28	M	M	31	6
1631	14	7139	1943	1347*	1041* 20-30 Juillet,	F 4	36	5	B	*17	9	A	A	10	16	E	16	A	A	20	27
1632	15	7140	1944	1348	1042 9-19 Juillet,	F 2	37	7	AG	18	29	M	A	1	17	DC	5	A	A	11	8
1633	1	7141	1945	1349	1043 28 Juin, 8 Juill.	F 6	38	1	F	*19	17	A	A	21	18	B	25	M	M	27	19
1634	2	7142	1946	1350	1044* 17-27 Juin,	F 3	39	2	E	1	5	A	A	6	19	A	12	A	A	16	1
1635	3	7143	1947	1351*	1045 7-17 Juin,	F 1	40	3	D	2	25	M	M	29	20	G	1	A	A	8	12
1636	4	7144	1948	1352	1046* 26 Mai, 5 Juin,	F 5	41	5	CB	*3	13	A	A	17	21	FE	21	M	M	23	23
1637	5	7145	1949	1353	1047 16-26 Mai,	F 3	42	6	A	4	2	A	A	9	22	D	9	A	A	12	4
1638	6	7146	1950	1354	1048 5-15 Mai,	F 7	43	7	G	5	22	M	M	25	23	C	29	M	A	4	15
1639	7	7147	1951	1355*	1049* 24 Avril, 4 Mai,	F 4	44	1	F	*6	10	A	A	14	24	B	17	A	A	24	26
1640	8	7148	1952	1356	1050 13-23 Avril,	F 2	45	3	ED	7	30	M	A	5	25	AG	6	A	A	8	7
1641	9	7149	1953	1357	1051 2-12 Avril,	F 6	46	4	C	8	18	A	A	25	26	F	26	M	M	31	18
1642	10	7150	1954	1358	1052* 22 Mars, 1 Avril,	F 3	47	5	B	*9	7	A	A	10	27	E	14	A	A	20	29
1643	11	7151	1955	1359*	1053 12-22 Mars,	F 1	48	6	A	10	27	M	A	2	28	D	3	A	A	5	10
1644	12	7152	1956	1360	1054 29 Fév. 10 Mars,	F 5	49	1	GF	*11	15	A	A	21	1	CB	23	M	M	27	21
1645	13	7153	1957	1361	1055* 17-27 Février,	F 2	50	2	E	12	4	A	A	6	2	A	11	A	A	16	2
1646	14	7154	1958	1362	1056 7-17 Février,	F 7	51	3	D	13	24	M	M	29	3	G	31	M	A	1	13
1647	15	7155	1959	1363*	1057* 27 Janv. 6 Févr.	F 4	52	4	C	*14	12	A	A	18	4	F	18	A	A	21	24
1648	1	7156	1960	1364	1058 17-27 Janvier,	F 2	53	6	BA	15	1	A	A	2	5	ED	8	A	A	12	5
1649	2	7157	1961	1365	1059 5-15 Janvier,	F 6	54	7	G	16	21	M	M	25	6	C	28	M	A	4	16
1650	3	7158	1962	1366	1060* 25 Decembre, 1649, 4 Janvier, 1061 15-25 Décembre.	F 3 F 1	55	1	F	*17	9	A	A	14	7	B	16	A	A	17	27

L'étoile, ou astérisque *, dans la colonne de l'Ere des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes. Les deux chiffres séparés par une petite barre - dans l'Ere de l'Hégire, répondent, le premier à l'ancien Calendrier, le second au nouveau; F désigne la Férie; & la barre — au-dessous de l'année, ferme le cycle des années arabiques, qui est de 30 ans.

L'étoile * désigne les années intercalaires, dans la colonne du cycle de 19 ans.

Ans de J. C.	Indictions.	Ere mondaine de Constantinople.	Ere des Séleucides, ou des Grecs.	Ere des Martyrs.	Ere de l'Hégire.	Cycle Pascal.	Lettres Dominicales de l'Ancien Calendrier. Concurrens.	Cycle de 19 ans.	Terme Pascal de l'ancien Calend. M Mars, A. Avril.	Les Paques de l'ancien Calend. M. Mars, A. Avril.	Lettres Dominicales du nouveau Calendrier. Cycle Solaire	Terme Pascal du nouveau Calend. M. Mars, A. Avril.	Les Pâques du nouveau Calend. M. Mars, A. Avril.	Epactes.
1651	4	7159	1963	1367 *	1062 4-14 Decemb. F 5	56	2 E	18	29 M	M 30	8 A	5 A	A 9	8
1652	5	7160	1964	1368	1063 * 22 Nov. 2 Déc. F 2	57	4 DC	* 19	17 A	A 18	9 GF	25 M	M 31	19
1653	6	7161	1965	1369	1064 12-22 Novemb. F 7	58	5 B	1	5 A	A 10	10 E	12 A	A 13	1
1654	7	7162	1966	1370	1065 1-11 Novemb. F 4	59	6 A	2	25 M	M 26	11 D	1 A	A 5	12
1655	8	7163	1967	1371 *	1066 * 21-31 Octobre, F 1	60	7 G	* 3	13 A	A 15	12 C	21 M	M 28	23
1656	9	7164	1968	1372	1067 10-20 Octobre, F 6	61	2 FE	4	2 A	A 6	13 BA	9 A	A 16	4
1657	10	7165	1969	1373	1668 * 29 Sept. 9 Oct. F 3	62	3 D	5	22 M	M 29	14 G	29 M	A 1	15
1658	11	7166	1970	1374	1069 19-29 Septemb F 1	63	4 C	* 6	10 A	A 11	15 F	17 A	A 21	26
1659	12	7167	1971	1375 *	1070 8-18 Septemb. F 5	64	5 B	7	30 M	A 3	6 E	6 A	A 13	7
1660	13	7168	1972	1376	1071 * 27 Août, 6 Sept F 2	65	7 AG	8	18 A	A 22	17 DC	26 M	M 28	18
1661	14	7169	1973	1377	1072 17-27 Août, F 7	66	1 F	* 9	7 A	A 14	18 B	14 A	A 17	29
1662	15	7170	1974	1378	1073 6-16 Août, F 4	67	2 E	10	27 M	M 30	19 A	3 A	A 9	10
1663	1	7171	1975	1379 *	1074 * 26 Juill. 5 Août, F 1	68	3 D	* 11	15 A	A 19	20 G	23 M	M 25	21
1664	2	7172	1976	1380	1075 15-25 Juillet, F 6	69	5 CB	12	4 A	A 10	21 FE	11 A	A 13	2
1665	3	7173	1977	1381	1076 * 4-14 Juillet, F 3	70	6 A	13	24 M	M 26	22 D	31 M	A 5	13
1666	4	7174	1978	1382	1077 24 Juin, 4 Juill. F 1	71	7 G	* 14	12 A	A 15	23 C	18 A	A 25	24
1667	5	7175	1979	1383 *	1078 13-23 Juin, F 5	72	1 F	15	1 A	A 7	24 B	8 A	A 10	5
1668	6	7176	1980	1384	1079 * 1-11 Juin, F 2	73	3 ED	16	21 M	M 22	25 AG	28 M	A 1	16
1669	7	7177	1981	1385	1080 22 Mai, 1 Juin, F 7	74	4 C	* 17	9 A	A 11	26 F	16 A	A 21	27
1670	8	7178	1982	1386	1081 11-21 Mai, F 4	75	5 B	18	29 M	A 3	27 E	5 A	A 6	8
1671	9	7179	1983	1387 *	1082 * 30 Avril, 10 Mai, F 1	76	6 A	* 19	17 A	A 23	28 D	25 M	M 29	19
1672	10	7180	1984	1388	1083 19-29 Avril, F 6	77	1 GF	1	5 A	A 7	1 CB	12 A	A 17	1
1673	11	7181	1985	1389	1084 8-18 Avril, F 3	78	2 E	2	25 M	M 30	2 A	1 A	A 2	12
1674	12	7182	1986	1390	1085 * 28 Mars, 7 Avril, F 7	79	3 D	* 3	13 A	A 19	3 G	21 M	M 25	23
1675	13	7183	1987	1391 *	1086 18-28 Mars, F 5	80	4 C	4	2 A	A 4	4 F	9 A	A 14	4
1676	14	7184	1988	1392	1087 * 6-16 Mars, F 2	81	6 BA	5	22 M	M 26	5 ED	29 M	A 5	15
1677	15	7185	1989	1393	1088 24 Févr. 6 Mars, F 7	82	7 G	* 6	10 A	A 15	6 C	17 A	A 18	26
1678	1	7186	1990	1394	1089 13-23 Février, F 4	83	1 F	7	30 M	M 31	7 B	6 A	A 10	7
1679	2	7187	1991	1395 *	1090 * 2-12 Février, F 1	84	2 E	8	18 A	A 20	8 A	26 M	A 2	18
1680	3	7188	1992	1396	1091 23 Janv. 2 Fév. F 6	85	4 DC	* 9	7 A	A 11	9 GF	14 A	A 21	29
1681	4	7189	1993	1397	1092 11-21 Janvier, F 3	86	5 B	10	27 M	A 3	10 E	3 A	A 6	10
1682	5	7190	1994	1398	{ 1093 * 31 Décembre, 1681 10 Janvier, F 7 { 1094 21-31 Decembre, F 5 }	87	6 A	* 11	15 A	A 16	11 D	23 M	M 29	21
1683	6	7191	1995	1399 *	1095 10-20 Décemb. F 2	88	7 G	12	4 A	A 8	12 C	11 A	A 18	2
1684	7	7192	1996	1400	1096 * 28 Nov. 8 Déc. F 6	89	2 FE	13	24 M	M 30	13 BA	31 M	A 2	13
1685	8	7193	1997	1401	1097 18-28 Novemb. F 4	90	3 D	* 14	12 A	A 19	14 G	18 A	A 22	24
1686	9	7194	1998	1402	1098 * 7-17 Novemb. F 1	91	4 C	15	1 A	A 4	15 F	8 A	A 14	5
1687	10	7195	1999	1403 *	1099 28 Oct. 7 Nov. F 6	92	5 B	16	21 M	M 27	16 E	28 M	M 30	16
1688	11	7196	2000	1404	1100 16-26 Octobre, F 3	93	7 AG	* 17	9 A	A 15	17 DC	16 A	A 28	27
1689	12	7197	2001	1405	1101 * 5-15 Octobre, F 7	94	1 F	18	29 M	M 31	18 B	5 A	A 10	8
1690	13	7198	2002	1406	1102 25 Sept. 5 Octob. F 5	95	2 E	* 19	17 A	A 20	19 A	25 M	M 26	19
1691	14	7199	2003	1407 *	1103 14-24 Septemb. F 2	96	3 D	1	5 A	A 12	20 G	12 A	A 15	1
1692	15	7200	2004	1408	1104 * 2-12 Septemb. F 6	97	5 CB	2	25 M	M 27	21 FE	1 A	A 6	12
1693	1	7201	2005	1409	1105 23 Août, 2 Sept. F 4	98	6 A	* 3	13 A	A 16	22 D	21 M	M 22	23
1694	2	7202	2006	1410	1106 * 12-22 Août, F 1	99	7 G	4	2 A	A 8	23 C	9 A	A 11	4
1695	3	7203	2007	1411 *	1107 2-12 Août, F 6	100	1 F	5	22 M	M 24	24 B	29 M	A 3	15
1696	4	7204	2008	1412	1108 21-31 Juillet, F 3	101	3 ED	* 6	10 A	A 12	25 AG	17 A	A 22	26
1697	5	7205	2009	1413	1109 * 10-20 Juillet, F 7	102	4 C	7	30 M	A 4	26 F	6 A	A 7	7
1698	6	7206	2010	1414	1110 30 Juin, 10 Juill. F 5	103	5 B	8	18 A	A 24	27 E	26 M	M 30	18
1699	7	7207	2011	1415 *	1111 19-29 Juin, F 2	104	6 A	* 9	7 A	A 9	28 D	14 A	A 19	29
1700	8	7208	2012	1416	1112 * 7-18 Juin, F 6	105	1 GF	10	27 M	M 31	1 C	4 A	A 11	9

L'étoile ou astérisque *, dans la colonne de l'Ere des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; les deux chiffres séparés par une petite barre - dans l'Ere de l'Egire, répondent le premier à l'ancien Calendrier, le second au nouveau; F désigne la Férie; & la barre — au dessous de l'année, ferme le cycle des années arabiques, qui est de 30 ans.

L'étoile * désigne les années intercalaires, dans la colonne du cycle de 19 ans.

Ans de J. C.	Indictions.	Ere mondaine de Constantinople.	Ere des Séleucides, ou des Grecs.	Ere des Martyrs.	Ere de l'Hégire.	Cycle Pascal.	Lettres Dominicales de l'ancien Calendrier. Concurrens.	Cycle de 19 ans.	Terme Pascal de l'ancien Calend. M. Mars, A. Avril.	Les Pâques de l'ancien Calend. M. Mars, A. Avril.	Cycle Solaire. Lettres Dominicales du nouveau Calendrier.	Terme Pascal du nouveau Calend. M. Mars, A. Avril.	Les Pâques du nouveau Calend. M. Mars, A. Avril.	Epactes.
1701	9	7209	2013	1417	1113 28 Mai, 8 Juin, F 4	106	2 E	*11	15 A	A 20	2 B	24 M	M 27	20
1702	10	7210	2014	1418	1114 17-28 Mai, F 1	107	3 D	12	4 A	A 5	3 A	12 A	A 16	1
1703	11	7211	2015	1419*	1115* 6-17 Mai, F 5	108	4 C	13	24 M	M 28	4 G	1 A	A 8	12
1704	12	7212	2016	1420	1116 25 Avril, 6 Mai, F 3	109	6 BA	*14	12 A	A 16	5 FE	21 M	M 23	23
1705	13	7213	2017	1421	1117*14-25 Avril, F 7	110	7 G	15	1 A	A 8	6 D	9 A	A 12	4
1706	14	7214	2018	1422	1118 4-15 Avril, F 5	111	1 F	16	21 M	M 24	7 C	29 M	A 4	15
1707	15	7215	2019	1423*	1119 24 Mars, 4 Avr. F 2	112	2 E	*17	9 A	A 13	8 B	17 A	A 24	26
1708	1	7216	2020	1424	1120*12-23 Mars, F 6	113	4 DC	18	29 M	A 4	9 AG	6 A	A 8	7
1709	2	7217	2021	1425	1121 2-13 Mars, F 4	114	5 B	*19	17 [illegible]	A 24	10 F	26 M	M 31	18
1710	3	7218	2022	1426	1122 19 Fév. 2 Mars, F 1	115	6 A	1	5 A	A 9	11 E	13 A	A 20	*
1711	4	7219	2023	1427*	1123* 8-19 Février, F 5	116	7 G	2	25 M	A 1	12 D	2 A	A 5	11
1712	5	7220	2024	1428	1124 29 Janv. 9 Fév. F 3	117	2 FE	*3	13 A	A 20	13 CB	22 M	M 27	22
1713	6	7221	2025	1429	1125 17-28 Janvrier, F 7	118	3 D	4	2 A	A 5	14 A	10 A	A 16	3
1714	7	7222	2026	1430	1126*6-17 Janvier, F 4	119	4 C	5	22 M	M 28	15 G	30 M	A 1	14
1715	8	7223	2027	1431*	1127 27 Dec. 1714, 7 Janvier, F 2; 1128* 16-27 Décembre. F 6	120	5 B	*6	10 A	A 17	16 F	18 A	A 21	25
1716	9	7224	2028	1432	1129 5-16 Décemb. F 4	121	7 AG	7	30 M	A 1	17 ED	7 A	A 12	6
1717	10	7225	2029	1433	1130 24 Nov. 5 Déc. F 1	122	1 F	8	18 A	A 21	18 C	27 M	M 28	17
1718	11	7226	2030	1434	1131*13-24 Novemb. F 5	123	2 E	*9	7 A	A 13	19 B	15 A	A 17	28
1719	12	7227	2031	1435*	1132 3-14 Novemb. F 3	124	3 D	10	27 M	M 29	20 A	4 A	A 9	9
1720	13	7228	2032	1436	1133 22 Oct. 2 Nov. F 7	125	5 CB	*11	15 A	A 17	21 GF	24 M	M 31	20
1721	14	7229	2033	1437	1134*11-22 Octobre, F 4	126	6 A	12	4 A	A 9	22 E	12 A	A 13	1
1722	15	7230	2034	1438	1135 1-12 Octobre, F 2	127	7 G	13	24 M	M 25	23 D	1 A	A 5	12
1723	1	7231	2035	1439*	1136*20 Sept. 1 Oct F 6	128	1 F	*14	12 A	A 14	24 C	21 M	M 28	23
1724	2	7232	2036	1440	1137 9-20 Septembre, F 4	129	3 ED	15	1 A	A 5	25 BA	9 A	A 16	4
1725	3	7233	2037	1441	1138 29 Août, 9 Sept. F 1	130	4 C	16	21 M	M 28	26 G	29 M	A 1	15
1726	4	7234	2038	1442	1139*18-29 Août, F 5	131	5 B	*17	9 A	A 10	27 F	17 A	A 21	26
1727	5	7235	2039	1443*	1140 8-19 Août, F 3	132	6 A	18	29 M	A 2	28 E	6 A	A 13	7
1728	6	7236	2040	1444	1141 27 Juill. 7 Août, F 7	133	1 GF	*19	17 A	A 21	1 DC	26 M	M 28	18
1729	7	7237	2041	1445	1142*16-27 Juillet, F 4	134	2 E	1	5 A	A 6	2 B	13 A	A 17	*
1730	8	7238	2042	1446	1143 6-17 Juillet, F 2	135	3 D	2	25 M	M 29	3 A	2 A	A 9	11
1731	9	7239	2043	1447*	1144 25 Juin, 6 Juill. F 6	136	4 C	*3	13 A	A 18	4 G	22 M	M 25	22
1732	10	7240	2044	1448	1145*13-24 Juin, F 3	137	6 BA	4	2 A	A 9	5 FE	10 A	A 13	3
1733	11	7241	2045	1449	1146 3-14 Juin, F 1	138	7 G	5	22 M	M 25	6 D	30 M	A 5	14
1734	12	7242	2046	1450	1147*23 Mai, 3 Juin, F 5	139	1 F	*6	10 A	A 14	7 C	18 A	A 25	25
1735	13	7243	2047	1251*	1148 13-24 Mai, F 3	140	2 E	7	30 M	A 6	8 B	7 A	A 10	6
1736	14	7244	2048	1452	1149 1-12 Mai, F 7	141	4 DC	8	18 A	A 25	9 AG	27 M	A 1	17
1737	15	7245	2049	1453	1150*20 Avril, 1 Mai, F 4	142	5 B	*9	7 A	A 10	10 F	15 A	A 21	28
1738	1	7246	2050	1454	1151 10-21 Avril, F 2	143	6 A	10	27 M	A 2	11 E	4 A	A 6	9
1739	2	7247	2051	1455*	1152 30 Mars, 10 Av F 6	144	7 G	*11	15 A	A 22	12 D	24 M	M 29	20
1740	3	7248	2052	1456	1153*18-29 Mars, F 3	145	2 FE	12	4 A	A 6	13 CB	12 A	A 17	1
1741	4	7249	2053	1457	1154 8-19 Mars, F 1	146	3 D	13	24 M	M 29	14 A	1 A	A 2	12
1742	5	7250	2054	1458	1155 25 Fév. 8 Mars, F 5	147	4 C	*14	12 A	A 18	15 G	21 M	M 25	23
1743	6	7251	2055	1459*	1156*14-25 Février, F 2	148	5 B	15	1 A	A 3	16 F	9 A	A 14	4
1744	7	7252	2056	1460	1157 4-15 Février, F 7	149	7 AG	16	21 M	M 25	17 ED	29 M	A 5	15
1745	8	7253	2057	1461	1158*23 Janv. 3 Févr. F 4	150	1 F	*17	9 A	A 14	18 C	17 A	A 18	26
1746	9	7254	2058	1462	1159 13-24 Janvier, F 2	151	2 E	18	29 M	M 30	19 B	6 A	A 10	7
1747	10	7255	2059	1463*	1160 2-13 Janvier, F 6	152	3 D	*19	17 A	A 19	20 A	26 M	A 2	18
1748	11	7256	2060	1464	1161* 22 Déc. 1747, 2 Janvier, F 3; 1162 11-22 Décembre, F 1	153	5 CB	1	5 A	A 10	21 GF	13 A	A 14	*
1749	12	7257	2061	1465	1163 30 Nov. 11 Déc. F 5	154	6 A	2	25 M	M 26	22 E	2 A	A 6	11
1750	13	7258	2062	1466	1164*19-30 Novemb. F 2	155	7 G	*3	13 A	A 15	23 D	22 M	M 29	22

L'étoile ou aftérifque *, dans la colonne de l'Ere des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; Les deux chiffres féparés par une petite barre - dans l'Ere de l'Hégire, répondent le premier à l'ancien Calendrier, le fecond au nouveau; F défigne la Férie; & la barre — au-deffous de l'année, ferme le cycle des années arabiques, qui eft de 30 ans.

L'étoile * défigne les années intercalaires, dans la colonne du cycle de 19 ans.

Ans de J. C.	Indictions.	Ere mondaine de Constantinople.	Ere des Séleucides, ou des Grecs.	Ere des Martyrs.	ÈRE DE L'HÉGIRE.	Cycle Pascal.	Concurrens. Lettres Dominicales de l'ancien Calendrier.	Cycle de 19 ans.	Terme Pascal de l'ancien Calend. M. Mars, A. Avril.	Les Pâques de l'ancien Calend. M. Mars, A. Avril.	Cycle Solaire. Lettres Dominicales du nouveau Calendrier.	Terme Pascal du nouveau Calend M. Mars, A. Avril.	Les Pâques du nouveau Calend. M. Mars, A. Avril.	Epactes.
1751	14	7259	2063	1467 *	1165 9-20 Novemb. F 7	156	1 F	4	2 A	A 7	24 C	10 A	A 11	3
1752	15	7260	2064	1468	1166 * 28 Oct. 8 Nov. F 4	157	3 ED	5	22 M	M 29	25 BA	30 M	A 2	14
1753	1	7261	2065	1469	1167 18-29 Octobre, F 2	158	4 C	* 6	10 A	A 11	26 G	18 A	A 22	25
1754	2	7262	2066	1470	1168 7-18 Octobre, F 6	159	5 B	7	30 M	A 3	27 F	7 A	A 14	6
1755	3	7263	2067	1471 *	1169 * 26 Sept. 7 Octob. F 3	160	6 A	8	18 A	A 23	28 E	27 M	M 30	17
1756	4	7264	2068	1472	1170 15-26 Septemb. F 1	161	1 GF	* 9	7 A	A 14	1 DC	15 A	A 18	28
1757	5	7265	2069	1473	1171 4-15 Septemb. F 5	162	2 E	10	27 M	M 30	2 B	4 A	A 10	9
1758	6	7266	2070	1474	1172 * 24 Août, 4 Sept. F 2	163	3 D	* 11	15 A	A 19	3 A	24 M	M 26	20
1759	7	7267	2071	1475 *	1173 14-25 Août, F 7	164	4 C	12	4 A	A 11	4 G	12 A	A 15	1
1760	8	7268	2072	1476	1174 2-13 Août, F 4	165	6 BA	13	24 M	M 26	5 FE	1 A	A 6	12
1761	9	7269	2073	1477	1175 * 22 Juill. 2 Août, F 1	166	7 G	* 14	12 A	A 15	6 D	21 M	M 22	23
1762	10	7270	2074	1478	1176 12-23 Juillet, F 6	167	1 F	15	1 A	A 7	7 C	9 A	A 11	4
1763	11	7271	2075	1479 *	1177 * 1-12 Juillet, F 3	168	2 E	16	21 M	M 23	8 B	29 M	A 3	15
1764	12	7272	2076	1480	1178 20 Juin, 1 Juill. F 1	169	4 DC	* 17	9 A	A 11	9 AG	17 A	A 22	26
1765	13	7273	2077	1481	1179 9-20 Juin, F 5	170	5 B	18	29 M	A 3	10 F	6 A	A 7	7
1766	14	7274	2078	1482	1180 * 29 Mai, 9 Juin, F 2	171	6 A	* 19	17 A	A 23	11 E	26 M	M 30	18
1767	15	7275	2079	1483 *	1181 19-30 Mai, F 7	172	7 G	1	5 A	A 8	12 D	13 A	A 19	*
1768	1	7276	2080	1484	1182 7-18 Mai, F 4	173	2 FE	2	25 M	M 30	13 CB	2 A	A 3	11
1769	2	7277	2081	1485	1183 * 26 Avr. 7 Mai, F 1	174	3 D	* 3	13 A	A 19	14 A	22 M	M 26	22
1770	3	7278	2082	1486	1184 16-27 Avril, F 6	175	4 C	4	2 A	A 4	15 G	10 A	A 15	3
1771	4	7279	2083	1487 *	1185 5-16 Avril, F 3	176	5 B	5	22 M	M 27	16 F	30 M	M 31	14
1772	5	7280	2084	1488	1186 * 24 Mars, 4 Avr. F 7	177	7 AG	* 6	10 A	A 15	17 ED	18 A	A 19	25
1773	6	7281	2085	1489	1187 14-25 Mars, F 5	178	1 F	7	30 M	M 31	18 C	7 A	A 11	6
1774	7	7282	2086	1490	1188 * 3-14 Mars, F 2	179	2 E	8	18 A	A 20	19 B	27 M	A 3	17
1775	8	7283	2087	1491 *	1189 21 Fév. 4 Mars, F 7	180	3 D	* 9	7 A	A 12	20 A	15 A	A 16	28
1776	9	7284	2088	1492	1190 10-21 Février, F 4	181	5 CB	10	27 M	A 3	21 GF	4 A	A 7	9
1777	10	7285	2089	1493	1191 * 29 Janv. 9 Fév. F 1	182	6 A	* 11	15 A	A 16	22 E	24 M	M 30	20
1778	11	7286	2090	1494	1192 19-30 Janvier, F 6	183	7 G	12	4 A	A 8	23 D	12 A	A 19	1
1779	12	7287	2091	1495 *	1193 8-19 Janvier, F 3	184	1 F	13	24 M	M 31	24 C	1 A	A 4	12
1780	13	7288	2092	1496	1194 * 28 Décemb. 1779, 8 Janvier, F 7 1195 17-28 Décembre, F 5	185	3 ED	* 14	12 A	A 14	25 BA	21 M	M 26	23
1781	14	7289	2093	1497	1196 * 6-17 Décem. F 2	186	4 C	15	1 A	A 4	26 G	9 A	A 15	4
1782	15	7290	2094	1498	1197 26 Nov. 7 Déc. F 7	187	5 B	16	21 M	M 27	27 F	29 M	M 31	15
1783	1	7291	2095	1499 *	1198 15-26 Novemb. F 4	188	6 A	* 17	9 A	A 16	28 E	17 A	A 20	26
1784	2	7292	2096	1500	1199 * 3-14 Novemb. F 1	189	1 GF	18	29 M	M 31	1 DC	6 A	A 11	7
1785	3	7293	2097	1501	1200 24 Oct. 4 Nov. F 6	190	2 E	* 19	17 A	A 20	2 B	26 M	M 27	18
1786	4	7294	2098	1502	1201 13-24 Octobre, F 3	191	3 D	1	5 A	A 12	3 A	13 A	A 16	*
1787	5	7295	2099	1503 *	1202 * 2-13 Octobre, F 7	192	4 C	2	25 M	M 28	4 G	2 A	A 8	11
1788	6	7296	2100	1504	1203 21 Sept. 2 Oct. F 5	193	6 BA	* 3	13 A	A 16	5 FE	22 M	M 23	22
1789	7	7297	2101	1505	1204 10-21 Septemb. F 2	194	7 G	4	2 A	A 8	6 D	10 A	A 12	3
1790	8	7298	2102	1506	1205 * 30 Août, 10 Sept. F 6	195	1 F	5	22 M	M 24	7 C	30 M	A 4	14
1791	9	7299	2103	1507 *	1206 20-31 Août, F 4	196	2 E	* 6	10 A	A 13	8 B	18 A	A 24	25
1792	10	7300	2104	1508	1207 * 8-19 Août, F 1	197	4 DC	7	30 M	A 4	9 AG	7 A	A 8	6
1793	11	7301	2105	1509	1208 29 Juill. 9 Août, F 6	198	5 B	8	18 A	A 24	10 F	27 M	M 31	17
1794	12	7302	2106	1510	1209 18-29 Juillet, F 3	199	6 A	* 9	7 A	A 9	11 E	15 A	A 20	28
1795	13	7303	2107	1511 *	1210 * 7-18 Juillet, F 7	200	7 G	10	27 M	A 1	12 D	4 A	A 5	9
1796	14	7304	2108	1512	1211 26 Juin, 7 Juillet, F 5	201	2 FE	* 11	15 A	A 20	13 CB	24 M	M 27	20
1797	15	7305	2109	1513	1212 15-26 Juin, F 2	202	3 D	12	4 A	A 5	14 A	12 A	A 16	1
1798	1	7306	2110	1514	1213 * 4-15 Juin, F 6	203	4 C	13	24 M	M 28	15 G	1 A	A 8	12
1799	2	7307	2111	1515 *	1214 25 Mai, 5 Juin, F 4	204	5 B	* 14	12 A	A 17	16 F	21 M	M 24	23
1800	3	7308	2112	1516	1215 13-25 Mai, F 1	205	7 AG	15	1 A	A 8	17 E	9 A	A 13	4

L'étoile ou astérisque *, dans la colonne de l'Ere des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; les deux chiffres, séparés par une petite barre - dans l'Ere de l'Hégire, répondent le premier à l'ancien Calendrier, le second au nouveau; F désigne la Férie; & la barre — au-dessous de l'année, ferme le cycle des années arabiques, qui est de 30 ans.

L'étoile * désigne les années intercalaires, dans les colonnes du cycle de 19 ans.

Ans de J. C.	Indictions.	Ere mondaine de Constantinople.	Ere des Séleucides, ou des Grecs.	Ere des Martyrs.	ERE DE L'HÉGIRE.	Cycle Pascal.	Lettres Dominicales de l'ancien Calendrier. Concurrens.	Cycle de 19 ans.	Terme Pascal de l'ancien Calend. M. Mars, A. Avril.	Les Pâques de l'ancien Calend. M. Mars, A. Avril.	Cycle Solaire. Lettres Dominicales du nouveau Calendrier.	Terme Pascal du nouveau Calend. M. Mars, A. Avril.	Les Pâques du nouveau Calend. M. Mars, A. Avril.	Epactes.
1801	4	7309	2113	1517	1216* 2-14 Mai, F 5	206	1 F	16	21 M	M 24	18 D	29 M	A 5	15
1802	5	7310	2114	1518	1217 22 Avril, 4 Mai, F 3	207	2 E	*17	9 A	A 13	19 C	17 A	A 18	26
1803	6	7311	2115	1519*	1218* 11-23 Avril, F 7	208	3 D	18	29 M	A 5	20 B	6 A	A 10	7
1804	7	7312	2116	1520	1219 31 Mars, 12 Avr. F 5	209	5 CB	*19	17 A	A 24	21 AG	26 M	A 1	18
1805	8	7313	2117	1521	1220 20 Mars, 1 Avr. F 2	210	6 A	1	5 A	A 9	22 F	13 A	A 14	*
1806	9	7314	2118	1522	1221* 9-21 Mars, F 6	211	7 G	2	25 M	A 1	23 E	2 A	A 6	11
1807	10	7315	2119	1523*	1222 27 Fév. 11 Mars, F 4	212	1 F	*3	13 A	A 14	24 D	22 M	M 29	22
1808	11	7316	2120	1524	1223 16-28 Février, F 1	213	3 ED	4	2 A	A 5	25 CB	10 A	A 17	3
1809	12	7317	2121	1525	1224* 4-16 Février, F 5	214	4 C	5	22 M	M 28	26 A	30 M	A 2	14
1810	13	7318	2122	1526	1225 25 Janv. 6 Fév. F 3	215	5 B	*6	10 A	A 17	27 G	18 A	A 22	25
1811	14	7319	2123	1527*	1226* 14-26 Janvier, F 7	216	6 A	7	30 M	A 2	28 F	7 A	A 14	6
1812	15	7320	2124	1528	1227 4-16 Janvrier, F 5	217	1 GF	8	18 A	A 21	1 ED	27 M	M 29	17
1813	1	7321	2125	1529	1228 23 Déc. 1812, 4 Janvier, F 2 1229* 12-24 Décembre, F 6	218	2 E	*9	7 A	A 13	2 C	15 A	A 18	28
1814	2	7322	2126	1530	1230 2-14 Décemb. F 4	219	3 D	10	27 M	M 29	3 B	4 A	A 10	9
1815	3	7323	2127	1531*	1231 21 Nov. 3 Déc. F 1	220	4 C	*11	15 A	A 18	4 A	24 M	M 26	20
1816	4	7324	2128	1532	1232* 9-21 Novemb. F 5	221	6 BA	12	4 A	A 9	5 GF	12 A	A 14	1
1817	5	7325	2129	1533	1233 30 Oct. 11 Nov. F 3	222	7 G	13	24 M	M 25	6 E	1 A	A 6	12
1818	6	7326	2130	1534	1234 19-31 Octobre, F 7	223	1 F	*14	12 A	A 14	7 D	21 M	M 22	23
1819	7	7327	2131	1535*	1235* 8-20 Octobre, F 4	224	2 E	15	1 A	A 6	8 C	9 A	A 11	4
1820	8	7328	2132	1536	1236 27 Sept. 9 Oct. F 2	225	4 DC	16	21 M	M 28	9 BA	29 M	A 2	15
1821	9	7329	2133	1537	1237* 16-28 Septemb. F 6	226	5 B	*17	9 A	A 10	10 G	17 A	A 22	26
1822	10	7330	2134	1538	1238 6-18 Septemb. F 4	227	6 A	18	29 M	A 2	11 F	6 A	A 7	7
1823	11	7331	2135	1539*	1239 26 Août, 7 Sept. F 1	228	7 G	*19	17 A	A 22	12 E	26 M	M 30	18
1824	12	7332	2136	1540	1240* 14-26 Août, F 5	229	2 FE	1	5 A	A 6	13 DC	13 A	A 18	*
1825	13	7333	2137	1541	1241 4-16 Août, F 3	230	3 D	2	25 M	M 29	14 B	2 A	A 3	11
1826	14	7334	2138	1542	1242 24 Juill. 5 Août, F 7	231	4 C	*3	13 A	A 18	15 A	22 M	M 26	22
1827	15	7335	2139	1543*	1243* 13-25 Juillet, F 4	232	5 B	4	2 A	A 3	16 G	10 A	A 15	3
1828	1	7336	2140	1544	1244 2-14 Juillet, F 2	233	7 AG	5	22 M	M 25	17 FE	30 M.	A 6	14
1829	2	7337	2141	1545	1245 21 Juin, 3 Juill. F 6	234	1 F	*6	10 A	A 14	18 D	18 A	A 19	25
1830	3	7338	2142	1546	1246* 10-22 Juin, F 3	235	2 E	7	30 M	A 6	19 C	7 A	A 11	6
1831	4	7339	2143	1547*	1247 31 Mai, 12 Juin, F 1	236	3 D	8	18 A	A 19	20 B	27 M	A 3	17
1832	5	7340	2144	1548	1248* 19-31 Mai, F 5	237	5 CB	*9	7 A	A 10	21 AG	15 A	A 22	28
1833	6	7341	2145	1549	1249 9-21 Mai, F 3	238	6 A	10	27 M	A 2	22 F	4 A	A 7	9
1834	7	7342	2146	1550	1250 28 Avril, 10 Mai, F 7	239	7 G	*11	15 A	A 22	23 E	24 M	M 30	20
1835	8	7343	2147	1551*	1251* 17-29 Avril, F 4	240	1 F	12	4 A	A 7	24 D	12 A	A 19	1
1836	9	7344	2148	1552	1252 6-18 Avril, F 2	241	3 ED	13	24 M	M 29	25 CB	1 A	A 3	12
1837	10	7345	2149	1553	1253 26 Mars, 7 Avr. F 6	242	4 C	*14	12 A	A 18	26 A	21 M	M 26	23
1838	11	7346	2150	1554	1254* 15-27 Mars, F 3	243	5 B	15	1 A	A 3	27 G	9 A	A 15	4
1839	12	7347	2151	1555*	1255 5-17 Mars, F 1	244	6 A	16	21 M	M 26	28 F	29 M	M 31	15
1840	13	7348	2152	1556	1256* 22 Fév. 5 Mars, F 5	245	1 GF	*17	9 A	A 14	1 ED	17 A	A 19	26
1841	14	7349	2153	1557	1257 11-23 Février, F 3	246	2 E	18	29 M	M 30	2 C	6 A	A 11	7
1842	15	7350	2154	1558	1258 31 Janv. 12 Fév. F 7	247	3 D	*19	17 A	A 19	3 B	26 M	M 27	18
1843	1	7351	2155	1559*	1259* 20 Janv. 1 Févr. F 4	248	4 C	1	5 A	A 11	4 A	13 A	A 16	*
1844	2	7352	2156	1560	1260 10-22 Janvier, F 2	249	6 BA	2	25 M	M 26	5 GF	2 A	A 7	11
1845	3	7353	2157	1561	1261 29 Déc. 1844, 10 Janvier, F 6 1262* 18-30 Décembre, F 3	250	7 G	*3	13 A	A 15	6 E	22 M	M 23	22
1846	4	7354	2158	1562	1263 8-20 Décembre, F 1	251	1 F	4	2 A	A 7	7 D	10 A	A 12	3
1847	5	7355	2159	1563*	1264 27 Nov. 9 Déc. F 5	252	2 E	5	22 M	M 23	8 C	30 M	A 4	14
1848	6	7356	2160	1564	1265* 15-27 Novemb. F 2	253	4 DC	*6	10 A	A 11	9 BA	18 A	A 23	25
1849	7	7357	2161	1565	1266 5-17 Novemb. F 7	254	5 B	7	30 M	A 3	10 G	7 A	A 8	6
1850	8	7358	2162	1566	1267* 25 Oct. 6 Nov. F 4	255	6 A	8	18 A	A 23	11 F	27 M	M 31	17

L'étoile ou astérisque *, dans la colonne de l'Ere des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; Les deux chiffres séparés par une petite barre - dans l'Ere de l'Hégire, répondent, le premier à l'ancien Calendrier, le second au nouveau; F désigne la Férie; & la barre — au-dessous de l'année, ferme le cycle des années arabiques, qui est de 30 ans.

L'étoile * désigne les années intercalaires, dans la colonne du cycle de 19 ans.

Ans de J. C.	Indictions.	Ere mondaine de Constantinople.	Ere des Séleucides, ou des Grecs.	Ere des Martyrs.	ERE DE L'HÉGIRE.	Cycle Pascal.	Lettres Dominicales de l'Ancien Calendrier. Concurrens.	Cycle de 19 ans.	Terme Pascal de l'ancien Calend. M. Mars, A. Avril	Les Paques de l'ancien Calend. M. Mars, A. Avril.	Lettres Dominicales du nouveau Calendrier. Cycle Solaire	Terme Pascal du nouveau Calend. M. Mars, A. Avril	Les Pâques du nouveau Calend. M. Mars, A. Avril.	Epactes.
1851	9	7359	2163	1567 *	1268 15-27 Octobre, F 2	256	7 G	* 9	7 A	A 8	12 E	15 A	A 20	28
1852	10	7360	2164	1568	1269 3-15 Octobre, F 6	257	2 FE	10	27 M	M 30	13 DC	4 A	A 11	9
1853	11	7361	2165	1569	1270 * 22 Sept. 4 Oct. F 3	258	3 D	* 11	15 A	A 19	14 B	24 M	M 27	20
1854	12	7362	2166	1570	1271 12-24 Septemb F 1	259	4 C	12	4 A	A 11	15 A	12 A	A 16	1
1855	13	7363	2167	1571 *	1272 1-13 Septemb. F 5	260	5 B	13	24 M	M 27	16 G	1 A	A 8	12
1856	14	7364	2168	1572	1273 * 20 Août, 1 Sept. F 2	261	7 A.	* 14	12 A	A 15	17 FE	21 M	M 23	23
1857	15	7365	2169	1573	1274 10-22 Août, F 7	262	1 F	15	1 A	A 7	18 D	9 A	A 12	4
1858	1	7366	2170	1574	1275 30 Juill. 11 Août, F 4	263	2 E	16	21 M	M 23	19 C	29 M	A 4	15
1859	2	7367	2171	1575 *	1276 * 19-31 Juillet, F 1	264	3 D	* 17	9 A	A 12	20 B	17 A	A 24	26
1860	3	7368	2172	1576	1277 8-20 Juillet, F 6	265	5 CB	18	29 M	A 3	21 AG	6 A	A 8	7
1861	4	7369	2173	1577	1278 * 27 Juin, 9 Juill. F 3	266	6 A	* 19	17 A	A 23	22 F	26 M	M 31	18
1862	5	7370	2174	1578	1279 17-29 Juin, F 1	267	7 G	1	5 A	A 8	23 E	13 A	A 20	*
1863	6	7371	2175	1579 *	1280 6-18 Juin, F 5	268	1 F	2	25 M	M 31	24 D	2 A	A 5	11
1864	7	7372	2176	1580	1281 * 25 Mai, 6 Juin, F 2	269	3 ED	* 3	13 A	A 19	25 CB	22 M	M 27	22
1865	8	7373	2177	1581	1282 15-27 Mai, F 7	270	4 C	4	2 A	A 4	26 A	10 A	A 16	3
1866	9	7374	2178	1582	1283 4-16 Mai, F 4	271	5 B	5	22 M	M 27	27 G	30 M	A 1	14
1867	10	7375	2179	1583 *	1284 * 23 Avril, 5 Mai, F 1	272	6 A	* 6	10 A	A 16	28 F	18 A	A 21	25
1868	11	7376	2180	1584	1285 12-24 Avril, F 6	273	1 GF	7	30 M	M 31	1 ED	7 A	A 12	6
1869	12	7377	2181	1585	1286 * 1-13 Avril, F 3	274	2 E	8	18 A	A 20	2 C	27 M	M 28	17
1870	13	7378	2182	1586	1287 22 Mars, 3 Avril, F 1	275	3 D	* 9	7 A	A 12	3 B	15 A	A 17	28
1871	14	7379	2183	1587 *	1288 11-23 Mars, F 5	276	4 C	10	27 M	M 28	4 A	4 A	A 9	9
1872	15	7380	2184	1588	1289 * 28 Févr. 11 Mars, F 2	277	6 EA	* 11	15 A	A 16	5 GF	24 M	M 31	20
1873	1	7381	2185	1589	1290 17 Fév. 1 Mars, F 7	278	7 G	12	4 A	A 8	6 E	12 A	A 13	1
1874	2	7382	2186	1590	1291 6-18 Février, F 4	279	1 F	13	24 M	M 31	7 D	1 A	A 5	12
1875	3	7383	2187	1591 *	1292 * 26 Janv. 7 Fév. F 1	280	2 E	* 14	12 A	A 13	8 C	21 M	M 28	23
1876	4	7384	2188	1592	1293 16-28 Janvier, F 6	281	4 DC	15	1 A	A 4	9 BA	9 A	A 16	4
1877	5	7385	2189	1593	1294 4-16 Janvier, F 3	282	5 B	16	21 M	M 27	10 G	29 M	A 1	15
1878	6	7386	2190	1594	1295 * 24 Décembre, 1877, 5 Janvier, F 7 1296 14-26 Décembre, F 5	283	6 A	* 17	9 A	A 16	11 F	17 A	A 21	26
1879	7	7387	2191	1595 *	1297 * 3-15 Décemb. F 2	284	7 G	18	29 M	A 1	12 E	6 A	A 13	7
1880	8	7388	2192	1596	1298 22 Nov. 4 Déc. F 7	285	2 FE	* 19	17 A	A 20	13 DC	26 M	M 28	18
1881	9	7389	2193	1597	1299 11-23 Novemb. F 4	286	3 D	1	5 A	A 12	14 B	13 A	A 17	*
1882	10	7390	2194	1598	1300 * 31 Oct. 12 Nov. F 1	287	4 C	2	25 M	M 28	15 A	2 A	A 9	11
1883	11	7391	2195	1599 *	1301 21 Oct. 2 Nov. F 6	288	5 B	* 3	13 A	A 17	16 G	22 M	M 25	22
1884	12	7392	2196	1600	1302 9-21 Octobre, F 3	289	7 AG	4	2 A	A 8	17 FE	10 A	A 13	3
1885	13	7393	2197	1601	1303 * 28 Sept. 10 Oct. F 7	290	1 F	5	22 M	M 24	18 D	30 M	A 5	14
1886	14	7394	2198	1602	1304 18-30 Septemb. F 5	291	2 E	* 6	10 A	A 13	19 C	18 A	A 25	25
1887	15	7395	2199	1603 *	1305 7-19 Septemb. F 2	292	3 D	7	30 M	A 5	20 B	7 A	A 10	6
1888	1	7396	2200	1604	1306 * 26 Août, 7 Sept. F 6	293	5 CB	8	18 A	A 24	21 AG	27 M	A 1	17
1889	2	7397	2201	1605	1307 16-28 Août, F 4	294	6 A	* 9	7 A	A 9	22 F	15 A	A 21	28
1890	3	7398	2202	1606	1308 * 5-17 Août, F 1	295	7 G	10	27 M	A 1	23 E	4 A	A 6	9
1891	4	7399	2203	1607 *	1309 26 Juill. 7 Août, F 6	296	1 F	* 11	15 A	A 21	24 D	24 M	M 29	20
1892	5	7400	2204	1608	1310 14-26 Juillet, F 3	297	3 ED	12	4 A	A 5	25 CB	12 A	A 17	1
1893	6	7401	2205	1609	1311 * 3-15 Juillet, F 7	298	4 C	13	24 M	M 28	26 A	1 A	A 2	12
1894	7	7402	2206	1610	1312 23 Juin, 5 Juill. F 5	299	5 B	* 14	12 A	A 17	27 G	21 M	M 25	23
1895	8	7403	2207	1611 *	1313 12-24 Juin, F 2	300	6 A	15	1 A	A 2	28 F	9 A	A 14	4
1896	9	7404	2208	1612	1314 * 31 Mai, 12 Juin, F 6	301	1 GF	16	21 M	M 24	1 ED	29 M	A 5	15
1897	10	7405	2209	1613	1315 21 Mai, 2 Juin, F 4	302	2 E	* 17	9 A	A 13	2 C	17 A	A 18	26
1898	11	7406	2210	1614	1316 * 10-22 Mai, F 1	303	3 D	18	29 M	A 5	3 B	6 A	A 10	7
1899	12	7407	2211	1615 *	1317 30 Avr. 12 Mai, F 6	304	4 C	* 19	17 A	A 18	4 A	26 M	A 2	18
1900	13	7408	2212	1616	1318 18 Avril, 1 Mai, F 3	305	6 BA	1	5 A	A 9	5 G	14 A	A 15	29

L'étoile ou astérisque *, dans la colonne de l'Ere des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; les deux chiffres séparés par une petite barre dans l'Ere de l'Hégire, répondent, le premier à l'ancien Calendrier, le second au nouveau; F désigne la Férie; & la barre — au dessous de l'année, ferme le cycle des années arabiques, qui est de 30 ans.

L'étoile * désigne les années intercalaires, dans la colonne du cycle de 19 ans.

Ans de J. C.	Indictions.	Ere mondaine de Constantinople.	Ere des Séleucides, ou des Grecs.	Ere des Martyrs.	ERE DE L'HÉGIRE.	Cycle Pascal.	Lettres Dominicales de l'ancien Calendrier. Concurrens.	Cycle de 19 ans.	Terme Pascal de l'ancien Calend. M. Mars, A. Avril.	Les Pâques de l'ancien Calend. M. Mars, A. Avril.	Lettres Dominicales du nouveau Calendrier. Cycle Solaire.	Terme Pascal du nouveau Calend. M. Mars, A. Avril.	Les Pâques du noveau Calend. M. Mars, A. Avril.	Epactes.
1901	14	7409	2213	1617	1319* 7-20 Avril, F 7	306	7 G	2	25 M	A 1	6 F	3 A	A 7	10
1902	15	7410	2214	1618	1320 28 Mars, 10 Av. F 5	307	1 F	*3	13 A	A 14	7 E	23 M	M 30	21
1903	1	7411	2215	1619*	1321 17-30 Mars, F 2	308	2 E	4	2 A	A 6	8 D	11 A	A 12	2
1904	2	7412	2216	1620	1322* 5-18 Mars, F 6	309	4 DC	5	22 M	M 28	9 CB	31 M	A 3	13
1905	3	7413	2217	1621	1323 23 Fév. 8 Mars, F 4	310	5 B	*6	10 A	A 17	10 A	18 A	A 23	24
1906	4	7414	2218	1622	1324 12-25 Février, F 1	311	6 A	7	30 M	A 2	11 G	8 A	A 15	5
1907	5	7415	2219	1623*	1325* 1-14 Février, F 5	312	7 G	8	18 A	A 22	12 F	28 M	M 31	16
1908	6	7416	2220	1624	1326 22 Janv. 4 Fév. F 3	313	2 FE	*9	7 A	A 13	13 ED	16 A	A 19	27
1909	7	7417	2221	1625	1327* 10-23 Janvier, F 7	314	3 D	10	27 M	M 29	14 C	5 A	A 11	8
1910	8	74.8	2222	1626	1328 31 Déc. 1909 13 Janv. F 5	315	4 C	*11	15 A	A 18	15 B	25 M	M 27	19
1911	9	7419	2223	1627*	1329 20 Decemb. 1910, 2 Janv. F 2 1330* 9-22 Decembre, F 6	316	5 B	12	4 A	A 10	16 A	13 A	A 16	*
1912	10	7420	2224	1628	1331 28 Nov. 11 Déc. F 4	317	7 AG	13	24 M	M 25	17 GF	2 A	A 7	11
1913	11	7421	2225	1629	1332 17-30 Novemb. F 1	318	1 F	*14	12 A	A 14	18 E	22 M	M 23	22
1914	12	7422	2226	1630	1333* 6-19 Novemb. F 5	319	2 E	15	1 A	A 6	19 D	10 A	A 12	3
1915	13	7423	2227	1631*	1334 27 Oct. 9 Nov. F 3	320	3 D	16	21 M	M 22	20 C	30 M	A 4	14
1916	14	7424	2228	1632	1335 15-28 Octobre, F 7	321	5 CB	*17	9 A	A 10	21 BA	17 A	A 23	25
1917	15	7425	2229	1633	1336* 4-17 Octobre, F 4	322	6 A	18	29 M	A 2	22 G	7 A	A 8	6
918	1	7426	2230	1634	1337 24 Sept. 7 Oct. F 2	323	7 G	*19	17 A	A 22	23 F	27 M	M 31	17
1919	2	7427	2231	1635*	1338* 13-26 Septemb. F 6	324	1 F	1	5 A	A 7	24 E	14 A	A 20	29
1920	3	7428	2232	1636	1339 2-15 Septemb. F 4	325	3 ED	2	25 M	M 29	25 DC	3 A	A 4	10
1921	4	7429	2233	1637	1340 22 Août, 4 Sept. F 1	326	4 C	*3	13 A	A 18	26 B	23 M	M 27	2.
1922	5	7430	2234	1638	1341* 11-24 Août, F 5	327	5 B	4	2 A	A 3	27 A	11 A	A 16	2
1923	6	7431	2235	1639*	1342 1-14 Août, F 3	328	6 A	5	22 M	M 26	28 G	31 M	A 1	13
1924	7	7432	2236	1640	1343 20 Juil. 2 Août, F 7	329	1 GF	*6	10 A	A 14	1 FE	18 A	A 20	24
1925	8	7433	2237	1641	1344* 9-22 Juillet, F 4	330	2 E	7	30 M	A 6	2 D	8 A	A 12	5
1926	9	7434	2238	1642	1345 29 Juin, 12 Juill. F 2	331	3 D	8	18 A	A 19	3 C	28 M	A 4	16
1927	10	7435	2239	1643*	1346* 18 Juin, 1 Juill. F 6	332	4 C	*9	7 A	A 11	4 B	16 A	A 17	27
1928	11	7436	2240	1644	1347 7-20 Juin, F 4	333	6 BA	10	27 M	A 2	5 AG	5 A	A 8	8
1929	12	7437	2241	1645	1348 27 Mai, 9 Juin, F 1	334	7 G	*11	15 A	A 22	6 F	25 M	M 31	19
1930	13	7438	2242	1646	1349* 16-29 Mai, F 5	335	1 F	12	4 A	A 7	7 E	13 A	A 20	*
1931	14	7439	2243	1647*	1350 6-19 Mai, F 3	336	2 E	13	24 M	M 30	8 D	2 A	A 5	11
1932	15	7440	2244	1648	1351 24 Avril, 7 Mai, F 7	337	4 DC	*14	12 A	A 18	9 CB	22 M	M 27	22
1933	1	7441	2245	1649	1352* 13-26 Avril, F 4	338	5 B	15	1 A	A 3	10 A	10 A	A 16	3
1934	2	7442	2246	1650	1353 3-16 Avril, F 2	339	6 A	16	21 M	M 26	11 G	30 M	A 1	14
1935	3	7443	2247	1651*	1354 23 Mars, 5 Avril, F 6	340	7 G	*17	9 A	A 15	12 F	17 A	A 21	25
1936	4	7444	2248	1652	1355* 11-24 Mars, F 3	341	2 FE	18	29 M	M 30	13 ED	7 A	A 12	6
1937	5	7445	2249	1653	1356 1-14 Mars, F 1	342	3 D	*19	17 A	A 19	14 C	27 M	M 28	17
1938	6	7446	2250	1654	1357* 18 Fév 3 Mars, F 5	343	4 C	1	5 A	A 11	15 B	14 A	A 17	29
1939	7	7447	2251	1655*	1358 8-21 Février, F 3	344	5 B	2	25 M	M 27	16 A	3 A	A 9	10
1940	8	7448	2252	1656	1359 28 Janv. 10 Févr. F 7	345	7 AG	*3	13 A	A 15	17 GF	23 M	M 24	21
1941	9	7449	2253	1657	1360* 16-29 Janvier, F 4	346	1 F	4	2 A	A 7	18 E	11 A	A 13	2
1942	10	7450	2254	1658	1361 6-19 Janvier, F 2	347	2 E	5	22 M	M 23	19 D	31 M	A 5	13
1943	11	7451	2255	1659*	1361 26 Décembre, 1942, 8 Janvier, F 6 1363* 15-28 Decembre, 1943, F 3	348	3 D	*6	10 A	A 12	20 C	18 A	A 25	24
1944	12	7452	2256	1660	1364 4-17 Décemb. F 1	349	5 CB	7	30 M	A 3	21 BA	8 A	A 9	5
1945	13	7453	2257	1661	1365 23 Nov. 6 Déc. F 5	350	6 A	8	18 A	A 23	22 G	28 M	A 1	16
1946	14	7454	2258	1662	1366* 12-25 Novemb. F 2	351	7 G	*9	7 A	A 8	23 F	16 A	A 21	27
1947	15	7455	2259	1663*	1367 2-15 Novemb. F 7	352	1 F	10	27 M	M 31	24 E	5 A	A 6	8
1948	1	7456	2260	1664	1368* 21 Oct. 3 Nov. F 4	353	3 ED	*11	15 A	A 19	25 DC	25 M	M 28	19
1949	2	7457	2261	1665	1369 11-24 Octobre, F 2	354	4 C	12	4 A	A 11	26 B	13 A	A 17	*
1950	3	7458	2262	1666	1370 30 Sept. 13 Oct. F 6	355	5 B	13	24 M	M 27	27 A	2 A	A 9	11

L'étoile, ou aftérifque *, dans la colonne de l'Ere des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes. Les deux chiffres féparés par une petite barre - dans l'Ere de l'Hégire, répondent, le premier à l'ancien Calendrier, le fecond au nouveau; F défigne la Férie; & la barre — au-deffous de l'année, ferme le cycle des années arabiques, qui eft de 30 ans.

L'étoile * défigne les années intercalaires, dans la colonne du cycle de 19 ans.

Ans de J. C.	Indictions.	Ere mondaine de Constantinople.	Ere des Séleucides, ou des Grecs.	Ere des Martyrs,	ERE DE L'HÉGIRE.	Cycle Pascal.	Lettres Dominicales de l'ancien Calendrier. Concurrens.	Cycle de 19 ans.	Terme Pascal de l'ancien Calend. M. Mars, A. Avril.	Les Pâques de l'ancien Calend. M. Mars, A. Avril.	Lettres Dominicales du nouveau Calendrier. Cycle Solaire.	Terme Pascal du nouveau Calend. M. Mars, A. Avril.	Les Pâques du nouveau Calend. M. Mars, A. Avril.	Epactes.
1951	4	7459	2263	1667*	1371*19 Sept. 2 Octob. F 3	356	6 A	*14	12 A	A 16	28 G	22 M	M 25	22
1952	5	7460	2264	1668	1372 8-21 Septemb. F 1	357	1 GF	15	1 A	A 7	1 FE	10 A	A 13	3
1953	6	7461	2265	1669	1373 28 Août, 10 Sept. F 5	358	2 E	16	21 M	M 23	2 D	30 M	A 5	14
1954	7	7462	2266	1670	1374* 17-30 Août, F 2	359	3 D	*17	9 A	A 12	3 C	17 A	A 18	25
1955	8	7463	2267	1671*	1375 7-20 Août, F 7	360	4 C	18	29 M	A 4	4 B	7 A	A 10	6
1956	9	7464	2268	1672	1376*26 Juill. 8 Août, F 4	361	6 BA	*19	17 A	A 23	5 AG	27 M	A 1	17
1957	10	7465	2269	1673	1377 16-29 Juillet, F 2	362	7 G	1	5 A	A 8	6 F	14 A	A 21	29
1958	11	7466	2270	1674	1378 5-18 Juillet, F 6	363	1 F	2	25 M	M 31	7 E	3 A	A 6	10
1959	12	7467	2271	1675*	1379* 24 Juin, 7 Juill. F 3	364	2 E	*3	13 A	A 20	8 D	23 M	M 29	21
1960	13	7468	2272	1676	1380 13-26 Juin, F 1	365	4 DC	4	2 A	A 4	9 CB	11 A	A 17	2
1961	14	7469	2273	1677	1381* 2-15 Juin, F 5	366	5 B	5	22 M	M 27	10 A	31 M	A 2	13
1962	15	7470	2274	1678	1382 23 Mai, 5 Juin, F 3	367	6 A	*6	10 A	A 16	11 G	18 A	A 22	24
1963	1	7471	2275	1679*	1383 12-25 Mai, F 7	368	7 G	7	30 M	A 1	12 F	8 A	A 14	5
1964	2	7472	2276	1680	1384* 30 Avr. 13 Mai, F 4	369	2 FE	8	18 A	A 20	13 ED	28 M	M 29	16
1965	3	7473	2277	1681	1385 20 Avril, 3 Mai, F 2	370	3 D	*9	7 A	A 12	14 C	16 A	A 18	27
1966	4	7474	2278	1682	1386* 9-22 Avril, F 6	371	4 C	10	27 M	M 28	15 B	5 A	A 10	8
1967	5	7475	2279	1683*	1387 30 Mars, 12 Av. F 4	372	5 B	*11	15 A	A 17	16 A	25 M	M 26	19
1968	6	7476	2280	1684	1388 18-31 Mars, F 1	373	7 AG	12	4 A	A 8	17 GF	13 A	A 14	*
1969	7	7477	2281	1685	1389* 7-20 Mars, F 5	374	1 F	13	24 M	M 31	18 E	2 A	A 6	11
1970	8	7478	2282	1686	1390 25 Fév. 10 Mars, F 3	375	2 E	*14	12 A	A 13	19 D	22 M	M 29	22
1971	9	7479	2283	1687*	1391 14-27 Février, F 7	376	3 D	15	1 A	A 5	20 C	10 A	A 11	3
1972	10	7480	2284	1688	1392* 3-16 Février, F 4	377	5 CB	16	21 M	M 27	21 BA	30 M	A 2	14
1973	11	7481	2285	1689	1393 23 Janv. 5 Fév. F 2	378	6 A	*17	9 A	A 16	22 G	17 A	A 22	25
1974	12	7482	2286	1690	1394 12-25 Janvier, F 6	379	7 G	18	29 M	A 1	23 F	7 A	A 14	6
1975	13	7483	2287	1691*	1395* 1-14 Janvier, F 3	380	1 F	*19	17 A	A 21	24 E	27 M	M 30	17
1976	14	7484	2288	1692	1396 22 Décemb. 1975, 4 Janvier, F 1 1397* 10-23 Decembre, F 5	381	3 ED	1	5 A	A 12	25 DC	14 A	A 18	29
1977	15	7485	2289	1693	1398 30 Nov. 13 Déc. F 3	382	4 C	2	25 M	M 28	26 B	3 A	A 10	10
1978	1	7486	2290	1694	1399 19 Nov. 2 Déc. F 7	383	5 B	*3	13 A	A 17	27 A	23 M	M 26	21
1979	2	7487	2291	1695*	1400* 8-21 Novemb. F 4	384	6 A	4	2 A	A 9	28 G	11 A	A 15	2
1980	3	7488	2292	1696	1401 28 Oct. 10 Nov. F 2	385	1 GF	5	22 M	M 24	1 FE	31 M	A 6	13
1981	4	7489	2293	1697	1402 17-30 Octobre, F 6	386	2 E	*6	10 A	A 13	2 D	18 A	A 19	24
1982	5	7490	2294	1698	1403* 6-19 Octobre, F 3	387	3 D	7	30 M	A 5	3 C	8 A	A 11	5
1983	6	7491	2295	1699*	1404 26 Sept. 9 Oct. F 1	388	4 C	8	18 A	A 25	4 B	28 M	A 3	16
1984	7	7492	2296	1700	1405*14-27 Septemb. F 5	389	6 BA	*9	7 A	A 9	5 AG	16 A	A 22	27
1985	8	7493	2297	1701	1406 4-17 Septemb. F 3	390	7 G	10	27 M	A 1	6 F	5 A	A 7	8
1986	9	7494	2298	1702	1407*24 Août, 6 Sept. F 7	391	1 F	*11	15 A	A 21	7 E	25 M	M 30	19
1987	10	7495	2299	1703*	1408*13-26 Août, F 4	392	2 E	12	4 A	A 6	8 D	13 A	A 19	*
1988	11	7496	2300	1704	1409 2-15 Août, F 2	393	4 DC	13	24 M	M 28	9 CB	2 A	A 3	11
1989	12	7497	2301	1705	1410 22 Juill. 4 Août, F 6	394	5 B	*14	12 A	A 17	10 A	22 M	M 26	22
1990	13	7498	2302	1706	1411 *11-24 Juillet, F 3	395	6 A	15	1 A	A 2	11 G	10 A	A 15	3
1991	14	7499	2303	1707*	1412 1-14 Juillet, F 1	396	7 G	16	21 M	M 25	12 F	30 M	M 31	14
1992	15	7500	2304	1708	1413 19 Juin, 2 Juillet, F 5	397	2 FE	*17	9 A	A 13	13 ED	17 A	A 19	25
1993	1	7501	2305	1709	1414* 8-21 Juin, F 2	398	3 D	18	29 M	A 5	14 C	7 A	A 11	6
1994	2	7502	2306	1710	1415 29 Mai, 11 Juin, F 7	399	4 C	*19	17 A	A 18	15 B	27 M	A 3	17
1995	3	7503	2307	1711*	1416*18 31 Mai, F 4	400	5 B	1	5 A	A 10	16 A	14 A	A 16	29
1996	4	7504	2308	1712	1417 7-20 Mai, F 2	401	7 AG	2	25 M	A 1	17 GF	3 A	A 7	10
1997	5	7505	2309	1713	1418 26 Avril, 9 Mai, F 6	402	1 F	*3	13 A	A 14	18 E	23 M	M 30	21
1998	6	7506	2310	1714	1419*15-28 Avril, F 3	403	2 E	4	2 A	A 6	19 D	11 A	A 12	2
1999	7	7507	2311	1715*	1420 5-18 Avril, F 1	404	3 D	5	22 M	M 29	20 C	31 M	A 4	13
2000	8	7508	2312	1716	1421 24 Mars, 6 Avr. F 5	405	5 CB	*6	10 A	A 17	21 BA	18 A	A 23	24

L'étoile ou astérisque*, dans la colonne de l'Ere des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; les deux chiffres, séparés par une petite barre - dans l'Ere de l'Hégire, répondent le premier à l'ancien Calendrier, le second au nouveau; F désigne la Férie; & la barre — au-dessous de l'année, ferme le cycle des années arabiques, qui est de 30 ans.

L'étoile * désigne les années intercalaires, dans la colonne du cycle de 19 ans.

DISCOURS

DISCOURS PRÉLIMINAIRE
SUR
LA CHRONOLOGIE DES ÉCLIPSES
Visibles en Europe, en Asie, & dans la partie de l'Afrique connue des Romains.

L'ATTENTION des anciens Ecrivains à nous conserver la mémoire des Eclipses de Soleil & de Lune qui ont précédé ou suivi quelques événements importants, est d'un grand secours pour fixer la date de ces événements. La Chronologie de ces Eclipses est fondée sur l'ordre constant & invariable que le Créateur a établi dans les mouvements des corps célestes: tout fait dont la date est liée avec l'apparition circonstanciée de quelqu'un de ces phénomenes, trouve par cela seul sa place déterminée dans l'étendue de la Chronologie universelle. Les Historiens François rapportent que quelques semaines avant la mort de l'Empereur Louis le Débonnaire, on vit en France une Eclipse totale de Soleil, le 5 Mai, veille de la fête de l'Ascension : cette Eclipse n'a pu arriver qu'en l'an 840 : cette année est donc celle de la mort de l'Empereur Louis.

La Chronologie des Eclipses peut aussi donner occasion de juger de la confiance que l'on doit avoir pour les dates d'un Historien. Est-il exact sur les dates des Eclipses ? Il y a lieu de présumer qu'il l'est également sur toutes les autres. Rapporte-t-il au contraire à l'an 596 une Eclipse qui appartient certainement à l'an 590? trouve-t-on à chaque page de sa Chronique des fautes de cette nature ? Il est naturel de conclure qu'il n'est pas plus exact sur les dates des autres événements qu'il rapporte.

Enfin les Eclipses peuvent servir à constater l'ordre de Chronologie suivi par différents Auteurs, & même les principales époques dont ils datoient les événements. L'an 880, de l'Ere de Nabonassar, la nuit entre le 20 & le 21 du mois Payni, ou du dixieme mois, Ptolémée observa à Alexandrie une Eclipse totale de Lune; & les circonstances de cette Eclipse obligent de la rapporter au 6 Mai, de l'an 133, de l'Ere Chrétienne. Comme on connoît d'ailleurs la forme des années de Nabonassar, il est facile de conclure de cette Eclipse en quelle année, avant l'Ere Chrétienne, on doit fixer le commencement de l'Ere de ce Prince, telle que Ptolémée avoit coutume de l'employer dans la date de ses Observations. Un Auteur anonyme, reconnu d'ailleurs pour exact dans ses dates, témoigne avoir vu en France une Eclipse de Soleil le 13 Janvier de l'an 1013 : cette Eclipse est cependant arrivée à pareil jour de l'année suivante 1014 : concluons que l'Auteur anonyme ne commençoit point l'année au mois de Janvier, mais à Pâques, ou peut-être à la fête de l'Annonciation; & cette remarque pourra nous guider avec plus d'assurance sur la véritable date des faits que ce même Auteur rapporte aux mois de Janvier & de Février, ou au commencement de celui de Mars.

Si les Annalistes, en parlant d'une Eclipse, avoient toujours eu l'attention de nous apprendre non-seulement en quelle année, mais aussi en quel mois, en quel jour, & à quelle heure du jour & de la nuit le phénomene avoit été observé, nous aurions pu nous contenter de dater ici les Eclipses par le jour & l'heure de leur apparition; le détail des autres circonstances, assez inutile au Chronologiste, n'auroit fait que multiplier le travail du Calculateur. Mais l'imperfection du récit des Historiens, jointe au dessein que nous avons eu de ne laisser rien à desirer sur cette matiere à ceux qui s'attachent à la vérification des dates, nous a nécessairement engagés dans une carriere bien plus étendue. Nous trouvons, par exemple, dans une ancienne Chronique un événement dont la date est liée avec celle d'une Eclipse de Soleil, observée en France au mois de Mars précédent; & l'on sait d'ailleurs que le fait a dû arriver vers l'an 1010. On ouvre une Table Chronologique des Eclipses visibles en Europe; & l'on trouve une Eclipse de Soleil marquée au 29 Mars de l'an 1009, une seconde au 18 Mars 1010, une troisieme enfin au 7 Mars 1011. Pour laquelle de ces trois Eclipses le Chronologiste hasardera-t-il de se déterminer? Nous les avons circonstanciées, & la difficulté disparoît. Toutes les trois ont été réellement visibles en Europe : mais la premiere, quoique visible dans une grande partie de l'Europe, a été par-tout fort petite; la troisieme n'a pu être observée que dans une petite partie de l'Europe, au Sud-Ouest, c'est-à-dire, au plus en Espagne; & elle a dû même y être très petite; la seconde au contraire, visible dans toute l'Europe, a été centrale en France. C'est donc de cette seconde Eclipse qu'il s'agit, & l'événement discuté doit être rapporté à l'an 1010.

Il se présente des dates à vérifier non-seulement pour l'Europe, mais encore pour la partie de l'Afrique qui a été soumise aux Romains, & pour une grande partie de l'Asie : nous croyons même que ceux qui voudroient s'appliquer à approfondir la Chronologie Chinoise, nous auroient su mauvais gré de l'omission des Eclipses visibles dans l'étendue de la Chine. On trouvera donc ici toutes les Eclipses de Soleil qui ont pu être observées, depuis le Tropique de l'Ecrevisse en Afrique, jusqu'au Nord de la Laponie; & en Asie, depuis cinq ou six degrés environ de latitude septentrionale, jusqu'au cercle polaire. En longitude nous avons pris pour limites le cinquieme & le cent cinquante-cinquieme méridien, en faisant passer le vingtieme méridien par Paris. On n'a cependant pas poussé l'exactitude jusqu'au scrupule par rapport à quelques petites Eclipses qui n'auroient été visibles que vers le Cap-Nord en Laponie, ou vers le Tropique du Cancer en Afrique, ou enfin au Sud-Est de l'Asie, vers les Isles Philippines, & même en général sous le cent cinquante-cinquieme méridien, à l'extrémité orientale

de l'Asie. On a cru de plus qu'on pouvoit négliger toutes les Éclipses dans lesquelles la latitude Australe de la Lune excédoit 31 ou 32 minutes, quoique quelques-unes d'entre elles aient pu absolument être visibles au Sud de l'Arabie, ou des Indes Orientales. Quant aux Éclipses de Lune, nous n'en avons omis aucune; le nombre de celles que l'on pouvoit exclure étoit fort petit: nous nous sommes persuadés que la collection entiere feroit plaisir à quelques Astronomes.

Nous marquons le temps de chaque Éclipse par le temps vrai de la conjonction vraie, ou de l'opposition vraie de la Lune au Soleil; & nous comptons cette conjonction ou opposition sur l'orbite de la Lune. Le temps de cette conjonction, ou de cette opposition, n'est pas toujours précisément celui du milieu de l'Éclipse; la différence entre ces deux temps auroit été plus considérable si nous eussions compté la conjonction & l'opposition sur l'écliptique, ainsi que les Astronomes ont coutume de le faire. Tous les temps au reste sont déterminés sur le méridien de Paris. Pour les rapporter à tout autre méridien, il suffit de prendre, soit dans la Connoissance des temps, soit dans quelque bon livre de Géographie, la différence entre ce méridien & celui de Paris. Si l'on ne trouve cette différence qu'en degrés, il faut la réduire en temps, en prenant une heure pour quinze degrés, & quatre minutes d'heure pour chaque degré. Cette différence de temps doit être ajoutée à l'heure de Paris, si le méridien proposé est à l'Est, ou à l'Orient de celui de Paris; si le méridien est au contraire à l'Occident de Paris, il faut retrancher de l'heure de Paris la différence des méridiens; & le temps de Paris sera réduit au temps de cet autre méridien. On demande, par exemple, à quelle heure on doit observer à Pékin une Eclipse qui arrive à trois heures & demie du soir, sous le méridien de Paris. Ouvrez la Connoissance des temps; Pékin y est marqué de 114 degrés, ou de 7 heures 36 minutes plus oriental que Paris: ajoutez 7 heures 36 minutes à 3 heures 30 minutes du soir, & vous trouverez qu'il est 11 heures 6 minutes du soir à Pékin, lorsqu'il n'est que 3 heures 30 minutes à Paris; ce sera l'heure du milieu de l'Éclipse, rapportée au méridien de Pékin. Si au lieu de Pékin on avoit proposé Lisbonne: cette derniere ville est plus occidentale que Paris de 11 degrés & demi, ou de 46 minutes d'heure. De 3 heures & demie du soir, retranchez 46 minutes; le reste 2 heures 44 minutes donne le temps du milieu de l'Éclipse, réduit au méridien de Lisbonne.

Nous avons marqué dans notre Chronologie le temps du milieu des Éclipses dans la précision des demi-heures, & quelquefois même dans celle des quarts-d'heure. Le tout a été calculé, souvent directement, le plus ordinairement indirectement, sur les Tables de Halley; directement, lorsque nous avons calculé rigoureusement sur ces Tables l'instant de la conjonction ou de l'opposition; indirectement, lorsque du temps connu d'une Éclipse nous avons conclu le temps d'une autre Éclipse, antérieure ou postérieure de 18, ou de 521 ans. Nous nous sommes servis des Tables de M. Halley pour l'équation des périodes de 18 ans; calculant de temps en temps des conjonctions, ou des oppositions, selon les méthodes ordinaires & rigoureuses, pour découvrir l'erreur de ces périodes accumulées; & répartissant l'erreur découverte sur les périodes intermédiaires, entre celle dont nous étions partis, & celle que nous venions de vérifier par un calcul direct. Quant à la période de 521 ans, nous avons calculé nous-mêmes des Tables de ses équations, & nous en avons trouvé les résultats suffisamment exacts toutes les fois que nous les avons éprouvés sur la pierre de touche du calcul direct & immédiat. Nonobstant ces précautions, nous ne serons pas étonnés si l'heure vraie du milieu d'une Éclipse differe quelquefois d'une demi-heure de celle que nous avons déterminée: mais nous ne croyons pas que l'erreur puisse aller plus loin.

Ce que nous venons de dire convient également aux Eclipses de Soleil & à celles de la Lune: ce qui nous reste à exposer doit nécessairement être divisé en deux articles.

DES ÉCLIPSES DE LUNE.

L'USAGE de notre Chronologie, par rapport à ces Eclipses, est très facile. Nous désignons les Eclipses totales par ce signe ●, & les partiales par celui-ci ◐. Le chiffre qui suit ce signe indique l'heure du milieu de l'Eclipse, en temps vrai, méridien de Paris: d. signifie *demie*, qu. *quart*, m. *le matin*, s. *le soir.* Ainsi l'abréviation, à 3 & d. m. marque que le milieu de l'Eclipse est arrivé, lorsqu'on comptoit à Paris *trois heures & demie du matin*: celle-ci, à 6 & 3 qu. s. signifie qu'il étoit à Paris *6 heures trois quarts du soir.* Nous venons de voir comment on pouvoit réduire l'heure du milieu d'une Eclipse à tout autre méridien que celui de Paris.

Après l'heure du milieu de l'Éclipse nous avons marqué la grandeur de l'Éclipse en doigts & en quarts de doigts. Le doigt est la douzieme partie du diametre d'un astre; ainsi une Éclipse de 4 doigts est celle où le tiers du diametre d'un astre est caché; si la moitié du diametre de l'astre est dans l'ombre, l'Eclipse est de six doigts: une Eclipse de douze doigts est totale. Si dans une Eclipse totale la partie de l'astre éclipsé, la moins plongée dans l'ombre, ou la moins éloignée du bord de l'ombre, en est cependant distante de la valeur de deux doigts, on ajoute ces deux doigts à douze doigts, valeur de l'Eclipse totale, & l'on dit que l'Eclipse est de quatorze doigts, & ainsi des autres.

Dans cette partie, l'abréviation *gr.* signifie grandeur de l'Eclipse; un *d.* précédé d'un chiffre, signifie *doigt*; précédé de la conjonction &, il signifie *demi*; *qu.* est la marque des *quarts.* Ainsi où l'on trouve *gr.* 3 d. & d. il faut lire *grandeur de l'Eclipse*, trois doigts & demi; *pén.* signifie pénombre; *forte pén.* ou *f. pén.* forte pénombre; *tr. f. pén.* très forte pénombre. La Lune, dans une opposition, passe quelquefois, non pas au-dedans, mais seulement au voisinage de l'ombre de la Terre; à proprement parler, elle n'est pas éclipsée: cependant l'éclat de la partie de son disque, la plus voisine de l'ombre, est sensiblement terni, & c'est ce qu'on appelle *pénombre.* Ces pénombres ont été quelquefois observées; d'ailleurs une simple pénombre, selon le calcul, peut quelquefois être, selon la vérité, une petite Eclipse. Nous avons donc cru devoir marquer ces *pénombres*, mais seulement lorsque la distance du bord de la Lune, à celui de l'ombre de la Terre, n'a pas excédé la valeur d'un doigt. Lorsque la Lune a passé à un demi-doigt seulement de l'ombre ter-

restre, nous avons marqué *forte pénombre;* enfin quand cette distance, selon notre calcul, n'a pas excédé un quart de doigt, nous avons dit qu'il y avoit une *très forte pénombre.*

Une Eclipse de o doigt est celle que nous avons trouvée trop petite pour la désigner par o d. 1 qu. ou par un quart de doigt. Celles de douze doigts sont quelquefois marquées ◐ ou partiales, & quelquefois ● ou totales : c'est que, selon nos calculs, il manquoit quelques minutes de doigt aux premieres, pour être véritablement totales, & que d'ailleurs elles excédoient de beaucoup onze doigts trois quarts. Nous avons continué de marquer la grandeur des Eclipses jusqu'à quatorze doigts, au-delà nous nous sommes épargné cette peine. Cependant lorsqu'il ne s'en est fallu que d'une minute de degré au plus que la Lune ne fût au centre de l'ombre, nous avons averti que l'Eclipse étoit *centr.* c'est-à-dire centrale; & nous avons dit qu'elle étoit *pr. centr.* ou presque centrale, lorsque la distance de la Lune, au centre de l'ombre, n'a pas excédé deux minutes.

La durée des Eclipses de Lune est proportionnelle à leur grandeur; mais elle n'en dépend pas uniquement. On peut dire en général qu'une Eclipse totale durera au moins trois heures & demie, au plus quatre heures & quelques minutes. Une Eclipse partiale qui surpasse six doigts, peut durer trois heures & un quart, & sa durée peut être bornée à deux heures & demie : il est rare qu'elle excede ces limites. La durée d'une Eclipse, entre trois & six doigts, s'étend entre deux heures & trois heures : une Eclipse de deux doigts dure environ une heure & demie; celle d'un doigt ne dure ordinairement qu'une heure; enfin celle d'un demi-doigt dure à peu près trois quarts d'heure. Lorsque l'Eclipse est totale, la demeure dans l'ombre, ou l'obscurité totale, est d'une heure & demie, ou de deux heures, si l'Eclipse excede quatorze doigts : au-dessous de ce terme elle diminue; à douze doigts l'Eclipse est encore totale, mais sans demeure dans l'ombre. Ainsi l'heure du milieu d'une Eclipse & sa grandeur étant données, on peut conclure la demi-durée de l'Eclipse, ou de la demeure dans l'ombre, à un quart d'heure près : retranchant cette demi-durée de l'heure du milieu de l'Eclipse, on aura l'heure du commencement, ou celle de l'immersion; si on l'ajoute au contraire, la somme donnera l'heure de l'émersion, ou celle de la fin de l'Eclipse.

La Lune n'a point de lumiere par elle-même; elle ne nous renvoie que celle qu'elle reçoit du Soleil. Que la Terre se trouve entre le Soleil & elle, les rayons solaires seront interceptés, ils ne parviendront plus jusqu'à la Lune; & celle-ci ne recevant plus de lumiere, n'en pourra pas plus réfléchir vers Pékin que vers Paris ou Constantinople. Il est naturel de conclure delà qu'une Eclipse de Lune doit par-tout commencer & finir au même instant, & que par-tout elle doit être vue de la même grandeur. L'Eclipse du 30 Décembre 1069, a été à Paris de neuf doigts & un quart selon notre Chronologie; elle a pareillement été de neuf doigts & un quart à Pékin, & elle y a paru commencer & finir au même instant qu'à Paris. L'unique différence est que Pékin étant plus oriental que Paris de sept heures & demie, on comptoit alors à Pékin sept heures & demie de plus qu'à Paris : ainsi, comme le milieu de l'Eclipse est arrivé à Paris le 30 Décembre, à quatre heures & demie du soir, on aura vu cette même phase à Pékin le même jour à douze heures du soir; & puisque la durée de l'Eclipse a dû être environ de trois heures, le commencement a dû être observé à Pékin le 30, vers dix heures & demie du soir, & la fin le 31, vers une heure & demie du matin.

Pour savoir si le commencement, le milieu, la fin, ou quelque autre phase que ce puisse être, d'une Eclipse de Lune, a été visible en un lieu proposé, il suffit de réduire l'heure de Paris au méridien de cet autre lieu, & de voir si le Soleil devoit être alors sous l'horizon de ce lieu : en ce cas la phase de l'Eclipse aura été visible. On trouve sur l'an 1077 une Eclipse totale de Lune, marquée pour Paris le 6 Août, à dix heures du soir; on demande si elle a été visible à Pékin. Ajoutez sept heures & demie à dix heures du soir, & vous aurez le milieu de l'Eclipse au méridien de Pékin le 7 Août, à cinq heures & demie du matin : le Soleil étoit levé; donc le milieu de l'Eclipse a été invisible. Retranchez une heure trois quarts pour la demi-durée de l'Eclipse, & l'heure du commencement tombera environ sur trois heures trois quarts du matin : le Soleil ne paroissoit pas encore; cette phase aura donc été visible à Pékin.

DES ECLIPSES DE SOLEIL.

Le Soleil ne reçoit sa lumiere d'aucun autre corps : il en est lui-même le principe & la source; il nous éclaire par la transmission continuelle de ses rayons. Qu'un corps opaque, tel que la Lune, se trouve entre le Soleil & nous, c'est fort improprement que nous disons qu'il y a pour lors une Eclipse de Soleil; c'est plutôt une Eclipse de Terre, puisque le Soleil ne perd rien de son éclat, & que c'est nous au contraire qui sommes privés en tout ou en partie de la lumiere que le Soleil ne cesse point de diriger vers nous.

La Lune est plus petite que la Terre; elle n'est qu'un point en comparaison du Soleil. De ces deux vérités universellement reconnues, il suit que la Lune ne peut cacher la vue du Soleil à tous les habitants de la Terre en un même instant : elle peut le faire successivement, & même encore cette succession n'aura-t-elle lieu que pour une assez petite partie de la Terre. Ainsi la Lune, s'avançant d'Occident en Orient vers le Soleil cachera d'abord la vue de cet astre, en tout ou en partie, aux Espagnols : les François, bientôt après, s'appercevront de l'Eclipse; l'ombre s'étendra ensuite jusqu'à l'Allemagne, & ainsi par succession jusqu'à l'extrémité de l'Asie; & cependant les Africains n'auront pas la plus légere sensation de ce phénomene.

Les Eclipses de Soleil ne sont donc point générales, elles ne sont point instantanées comme les Eclipses de Lune. Ces deux circonstances, en rendant le calcul de ces Eclipses beaucoup plus pénible, nous empêchent de présenter ici des regles aussi claires que celles que nous avons données sur les Eclipses lunaires. Essayons cependant de débrouiller le chaos. Nos explications seront moins simples sans doute; il ne nous étoit pas possible de faire autrement : mais nous nous sommes étudiés à les mettre dans le jour le plus clair dont elles soient susceptibles, & nous nous flattons que nous nous ferons entendre au moins de la très grande partie de nos Lecteurs.

Le signe ✷, dans notre Chronologie, dénote une

Eclipse de Soleil : nous datons cette Eclipse par le jour & l'heure de la conjonction vraie du Soleil & de la Lune, dans le sens que nous l'avons expliqué ci-dessus. Cette date doit être toujours assez exacte par rapport à un Observateur que nous supposerions placé au centre de la Terre; mais il n'en est pas de même si l'observation se fait sur la circonférence de notre globe; l'heure marquée doit presque toujours différer sensiblement de l'heure vraie du milieu de l'Eclipse: cependant la différence n'est jamais de deux heures entieres. Voici quelques regles générales que l'on peut proposer à ce sujet.

I. Le matin l'Eclipse de Soleil doit toujours arriver plutôt qu'elle n'est marquée; le soir au contraire elle doit être observée plus tard.

II. Plus le Soleil sera près des instants de son lever & de son coucher, plus l'accélération de l'Eclipse le matin, & son retardement le soir, seront sensibles.

III. L'accélération de l'Eclipse le matin sera d'autant plus forte, que le Soleil étoit plus élevé à midi trois mois auparavant : au contraire l'Eclipse le soir sera d'autant plus retardée, que le Soleil doit être plus élevé sur l'horizon à midi, trois mois après le temps proposé.

Delà il est facile de conclure, 1° que la différence entre l'heure marquée dans notre Chronologie, & l'heure vraie du milieu de l'Eclipse, doit être plus sensible dans la zone torride que dans les plus hautes latitudes: 2° que les différences les plus grandes, sous une même latitude, hors de la zone torride, doivent arriver le matin vers le temps de l'équinoxe d'Automne, & le soir vers l'équinoxe de Printemps : la raison s'en montre d'abord; c'est trois mois avant l'équinoxe d'Automne, & trois mois après celui du Printemps, que l'on observe, sous une même latitude, les plus grandes hauteurs méridiennes du Soleil.

Que l'on demande donc si l'Eclipse du 30 Mars 1131, a été visible à Ispahan. Il est clair d'abord que pour qu'une Eclipse de Soleil soit visible, il faut qu'elle arrive de jour. L'Eclipse du 30 Mars 1131 est marquée pour Paris à une heure & demie du soir : Ispahan est plus oriental que Paris de trois heures & demie; ainsi la conjonction vraie est arrivée à Ispahan à cinq heures du soir; il faisoit jour alors, & l'Eclipse auroit sans doute été visible si elle fût arrivée à l'heure même de la conjonction vraie. Mais cette Eclipse arrivoit le soir: elle a donc dû retarder; & elle a dû retarder d'autant plus que l'on étoit alors vers l'équinoxe du Printemps, & que trois mois après, ou vers la fin de Juin, la hauteur méridienne du Soleil devoit être très considérable à Ispahan. Il y a donc apparence que le milieu de l'Eclipse sera arrivé bien après six heures & un quart, temps auquel le Soleil se couchoit alors à Ispahan, & que par conséquent l'Eclipse y aura été invisible. On peut s'assurer au contraire que l'Eclipse du 19 Février 1216, a été visible à Stockholm. La conjonction vraie est marquée pour Paris à sept heures du matin, donc à huit heures du matin pour Stockholm. L'Eclipse, arrivant le matin, a dû, il est vrai, être accélérée; mais l'accélération a dû être bien peu considérable, puisque trois mois auparavant le Soleil ne montoit que très peu sur l'horizon de Stockholm. Le milieu de l'Eclipse n'aura donc précédé l'heure de la conjonction vraie que d'un quart d'heure ou environ, il sera arrivé vers sept heures trois quarts, le Soleil étoit levé dès sept heures, & le milieu de l'Eclipse aura été visible.

Pour que l'on puisse décider avec plus d'assurance si une Eclipse de Soleil arrive avant ou après le lever ou le coucher de cet astre, nous proposons dans la Table suivante les limites au-delà desquelles l'Eclipse cesse d'arriver de jour. Cette Table est divisée en plusieurs colonnes, & chaque colonne est relative à la latitude marquée au haut de la colonne. Ainsi la colonne, qui a en titre 50$^{d.}$ c'est-à-dire cinquante degrés de latitude, ne convient qu'aux lieux qui ont cinquante degrés de latitude septentrionale; il en est de même des autres colonnes. Si la latitude du lieu proposé étoit de quarante-cinq degrés, il faudroit prendre le milieu entre les nombres de la colonne calculée pour quarante degrés, & ceux de la colonne de cinquante degrés, & ainsi des autres parties proportionnelles aux latitudes intermédiaires entre les différentes latitudes marquées au haut des colonnes. Cette Table ne s'étend que jusqu'à soixante-six degrés de latitude : au-delà le travail devenoit plus pénible, & l'utilité disparoissoit presque totalement : nous doutons qu'il se présente jamais l'occasion de vérifier des dates par des Eclipses observées au-delà de soixante-six degrés de latitude; quand il s'en présenteroit, nos principes généraux suffiroient alors pous dissiper tous les doutes.

La premiere colonne à gauche contient le nom de chaque mois. Il n'en faut pas conclure que les chiffres qui sont placés vis-à-vis sur la même ligne, conviennent également à chaque jour du mois désigné; ils ont été calculés pour le seul jour du mois où le Soleil quitte un signe du Zodiaque pour passer dans un autre. On peut y faire attention, sur-tout aux environs des Equinoxes. S'il s'agit de l'Eclipse du 30 Mars 1131, dont nous parlions il n'y a qu'un moment, on remarquera qu'alors le Soleil entroit dans le Belier vers le 14 de Mars : ainsi pour le 30 Mars on ne prendra pas les nombres marqués pour le mois de Mars, ni ceux qui sont assignés au mois d'Avril, mais des nombres moyens entre les uns & les autres.

C'est vers le 21 Mars, le 20 Avril, le 21 Mai, le 21 Juin, le 23 Juillet, le 23 Août, le 23 Septembre, le 23 Octobre, le 22 Novembre, le 22 Décembre, le 20 Janvier & le 19 Février, que le Soleil quitte un signe du Zodiaque pour entrer dans un autre : tel est au moins l'ordre du Calendrier depuis qu'il a été réformé par Grégoire XIII en 1582. Avant cette réforme, dans le seizieme siecle, le Soleil entroit dix jours plutôt dans un nouveau signe; l'accélération n'étoit que de sept jours au douzieme siecle, & de quatre jours environ à la fin du huitieme : au quatrieme siecle tout étoit à peu près comme dans celui-ci : enfin au premier siecle le Soleil changeoit de signe deux ou trois jours plus tard qu'il ne le fait maintenant. Au reste il est facile de voir, à l'inspection seule de la Table, qu'une erreur de quelques jours sur l'entrée du Soleil dans un signe, n'en occasionne pas ordinairement une bien sensible dans les heures que nous assignons pour limites à l'apparition des Eclipses.

A chaque mois répondent trois nombres dans chaque colonne, avec les étiquettes, *matin*, *médiation*, *soir*, dans la seconde colonne. Le premier, ou le plus haut de ces nombres, indique la premiere heure du matin, à laquelle il faut que la conjonction vraie arrive, pour que la conjonction apparente, ou

le milieu de l'Eclipse, soit visible au lever même du Soleil. Le second nombre marque l'heure à laquelle la conjonction vraie ne doit point différer de la conjonction apparente, c'est-à-dire où le milieu de l'Eclipse n'est ni accéléré ni retardé; enfin le troisieme nombre est celui de l'heure à laquelle la conjonction vraie doit arriver le soir, pour que le milieu de l'Eclipse soit observé dans l'horizon même, au coucher du Soleil (1). Ainsi sous vingt degrés de latitude, & vis-à-vis du mois de Mars, on trouve les nombres, *matin*, 7 h. 22 m. *médiat.* 11 h. 24 m. *soir*, 4 h. 8 m. Cela signifie qu'au mois de Mars, au jour de l'Equinoxe du Printemps par vingt degrés de latitude boréale, si la conjonction vraie arrive plutôt que 7 heures 22 minutes du matin, la conjonction apparente arrivera avant le lever du Soleil. Si la conjonction vraie arrive entre 7 heures 22 minutes & 11 heures 24 minutes, la conjonction apparente, que nous prenons toujours ici pour le milieu de l'Eclipse, arrivera après le lever du Soleil; mais elle précédera toujours la conjonction vraie, & l'accélération sera d'autant plus grande, que l'heure de la conjonction vraie s'écartera moins du premier nombre 7 h. 22 min. A 11 h. 24 min. l'heure de la conjonction vraie ne différera pas de celle de la conjonction apparente. Passé ce terme la conjonction apparente arrivera toujours plus tard que la conjonction vraie jusqu'à 4 h. 8 min. du soir; & elle arrivera d'autant plus tard, que l'heure de la conjonction vraie sera plus voisine de 4 h. 8 min. Enfin, passé ce dernier terme, ou cette derniere limite de la conjonction vraie, 4 h. 8 min. du soir, la conjonction apparente cesse d'arriver de jour, elle n'est plus visible sur l'horizon, quoiqu'il doive s'écouler encore une heure cinquante-deux minutes entre la conjonction vraie & le coucher du Soleil.

De ces trois nombres, le premier désigne toujours des heures du matin, & le troisieme des heures du soir; le second marque aussi souvent des heures du soir que du matin : nous ne croyons cependant pas qu'il puisse y avoir ici lieu à aucun embarras réel; une seule réflexion suffit pour lever toute difficulté. Le nombre du milieu est donné, comme marquant une heure mitoyenne entre les deux heures, signifiées par les deux autres chiffres; il faut donc que cette heure mitoyenne se rencontre réellement entre les deux autres heures; & comme elle ne s'y rencontre jamais qu'une fois, il ne peut rester à ce sujet aucun doute légitime dans l'esprit même le moins attentif. Sous soixante-six degrés de latitude, vis-à-vis du mois de Mars, on lit les trois nombres, 6 heures une minute, 6 heures 50 minutes, 4 heures 37 minutes. Que le premier nombre indique 6 heures une minute du matin, & le troisieme 4 heures 37 minutes du soir, cela est clair; mais on demande ce que signifie le second nombre 6 heures 50 minutes. S'agit-il ici des heures du soir ou du matin? un raisonnement fort simple suffit pour décider la question : 6 heures 50 minutes se trouve ici entre 6 heures une minute du matin & 4 heures 37 minutes du soir : or entre 6 heures une minute du matin & 4 heures 37 minutes du soir, on trouve bien 6 heures 50 minutes du matin; mais non pas 6 heures 50 minutes du soir : c'est donc 6 heures 50 minutes du matin, qu'on a voulu désigner dans la Table, par l'expression générale, 6 heures 50 minutes.

Appliquons à la Table les deux exemples rapportés ci-dessus. Ispahan est par trente-deux degrés & demi de latitude; la conjonction vraie du 30 Mars 1131, y arrivoit à cinq heures du soir : mais selon la Table le terme du *soir*, au-delà duquel la conjonction apparente cesse d'être visible, est tout au plus quatre heures & demie du soir; donc la conjonction apparente a été invisible à Ispahan. La conjonction vraie du 19 Février 1216, est arrivée à Stockholm à huit heures du matin. Stockholm est par près de soixante degrés de latitude : sous cette latitude le mois de Février donne, pour premiere limite, 7 h. 37 min. du *matin*, (ou même 7 heures & un quart, si l'on veut faire attention que dans le treizieme siecle, le signe du Zodiaque changeoit dès le 11 de Février.) Donc puisque la conjonction vraie arrivoit après la premiere limite, la conjonction apparente a dû arriver de jour, & être visible à Stockholm.

(1) On a fait dans le calcul de cette Table abstraction de l'effet de la réfraction. Si on veut y avoir égard, il faut diminuer le premier nombre & augmenter le troisieme d'environ quatre minutes, jusqu'à cinquante degrés de latitude; sous soixante degrés de latitude, la diminution & l'augmentation doivent être de neuf à dix minutes, & de vingt minutes sous soixante-six degrés, mais seulement vers le temps des solstices.

TABLE des limites de l'apparition des Éclipses de Soleil.

MOIS DE L'ANNÉE.		LATITUDE DES LIEUX.															
		0 d.		10 d.		20 d.		30 d.		40 d.		50 d.		60 d.		66 d.	
		H.	M.	H.	M.	H.	M.	H.	M.	H.	M.	H.	M.	H.	M.	H.	M.
Mars.	Matin.	7	43	7	34	7	22	7	7	6	50	6	32	6	13	6	1
	Médiation.	0	0	11	42	11	24	11	2	10	34	9	55	8	45	6	50
	Soir.	4	17	4	11	4	8	4	8	4	12	4	19	4	30	4	37
Avril.	Matin.	7	45	7	29	7	8	6	43	6	15	5	39	4	51	4	12
	Médiation.	0	17	0	2	11	46	11	28	11	5	10	33	9	39	8	34
	Soir.	4	15	4	16	4	25	4	36	4	54	5	19	5	59	6	34
Mai.	Matin.	7	50	7	29	7	4	6	30	5	52	5	0	3	42	2	20
	Médiation.	0	17	0	9	0	0	11	50	11	38	11	21	10	55	10	28
	Soir.	4	10	4	23	4	39	5	4	5	36	6	21	7	34	8	54
Juin.	Matin.	7	52	7	32	7	7	6	35	5	55	4	56	3	21	0	58
	Médiation.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Soir.	4	8	4	28	4	53	5	25	6	5	7	4	8	39	11	2
Juillet.	Matin.	7	50	7	37	7	21	6	56	6	24	5	39	4	26	3	6
	Médiation.	11	43	11	51	0	0	0	10	0	22	0	39	1	5	1	32
	Soir.	4	10	4	31	4	56	5	30	6	8	7	0	8	18	9	40
Août.	Matin.	7	45	7	44	7	35	7	24	7	6	6	41	6	1	5	26
	Médiation.	11	43	11	58	0	14	0	32	0	55	1	27	2	21	3	26
	Soir.	4	15	4	31	4	52	5	17	5	45	6	21	7	9	7	48
Septemb.	Matin.	7	43	7	49	7	52	7	52	7	48	7	41	7	30	7	23
	Médiation.	0	0	0	18	0	36	0	58	1	26	2	5	3	15	5	10
	Soir.	4	17	4	26	4	38	4	53	5	10	5	28	5	47	5	59
Octobre.	Matin.	7	45	7	58	8	9	8	18	8	24	8	33	8	47	9	4
	Médiation.	0	17	0	32	0	48	1	6	1	29	2	1	2	55	4	0
	Soir.	4	15	4	15	4	18	4	23	4	27	4	29	4	23	4	10
Novemb.	Matin.	7	50	8	7	8	21	8	36	8	48	9	7	9	42	10	30
	Médiation.	0	17	0	25	0	34	0	44	0	56	1	15	1	40	2	6
	Soir.	4	10	4	1	3	56	3	50	3	44	3	32	3	2	2	16
Décemb.	Matin.	7	52	8	8	8	21	8	33	8	45	9	8	9	53	11	22
	Médiation.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Soir.	4	8	3	52	3	39	3	27	3	15	2	52	2	7	0	38
Janvier.	Matin.	7	50	7	59	8	4	8	10	8	16	8	28	8	58	9	44
	Médiation.	11	43	11	35	11	26	11	16	11	4	10	45	10	20	9	54
	Soir.	4	10	3	53	3	39	3	24	3	12	2	53	2	18	1	30
Février.	Matin.	7	45	7	46	7	43	7	37	7	34	7	32	7	37	7	50
	Médiation.	11	43	11	28	11	12	10	54	10	31	9	59	9	5	8	0
	Soir.	4	15	4	2	3	51	3	42	3	35	3	26	3	13	2	56
Mars.	Matin.	7	43	7	34	7	22	7	7	6	50	6	32	6	13	6	1
	Médiation.	0	0	11	42	11	24	11	2	10	34	9	55	8	45	6	50
	Soir.	4	17	4	11	4	8	4	8	4	12	4	19	4	30	4	37

CETTE TABLE, comme nous l'avons dit ci-dessus, n'est calculée que pour les latitudes boréales : on peut néanmoins l'employer facilement pour les latitudes australes ; il suffit pour cela de déplacer d'une demi-année les noms des mois. Qu'au lieu de Mars on écrive Septembre, Octobre au lieu d'Avril, & ainsi des autres, la Table, sans autre changement, se trouvera calculée pour les latitudes australes.

Au reste si, par le moyen de cette Table, on trouvoit qu'une conjonction vraie est arrivée une demi-heure trop tôt, ou trop tard, pour que la conjonction apparente ait été visible, il ne faudroit pas conclure que le milieu de l'Éclipse n'a pu être observé. Il peut y avoir neuf ou dix minutes de différence entre la conjonction apparente & le milieu de l'Éclipse : nous avons dit ailleurs que nous ne répondions qu'à une demi-heure près de l'exactitude de nos calculs. S'il s'agit de constater une date essentielle, & que notre travail laisse quelque doute sur la visibilité d'une Eclipse, ce que nous croyons devoir arriver très rarement ; le parti qu'un sage Chronologiste ne manquera pas de prendre alors, sera de s'adresser à quelque Astronome qui veuille bien calculer rigoureusement l'Eclipse équivoque ; & le calcul fera disparoître toute difficulté.

Après l'heure de la conjonction vraie, nous marquons dans notre Chronologie les parties de l'ancien monde où l'Eclipse de Soleil a dû être visible.

Eur. Afr. Af. signifient que l'Eclipse étoit visible en Europe, en Afrique, en Asie; & s'il n'y a pas de restriction, on doit supposer qu'il s'agit de l'Europe & de l'Asie entiere, ou du moins de la très grande partie de l'Europe ou de l'Asie. Il n'en est pas de même de l'Afrique; par ce terme, nous n'entendons jamais l'Afrique entiere, mais seulement la partie de l'Afrique située en-deçà du Tropique de l'Ecrevisse. Nous restreignons la signification trop générale d'Europe, Afrique, Asie; en marquant si c'est dans une *gr.* ou *tr. gr. part.* ou seulement dans une *pet.* ou *tr. pet. p.* c'est-à-dire dans une grande, ou très grande, ou bien dans une petite, ou très petite partie de l'Europe, de l'Afrique, ou de l'Asie, que l'Eclipse a pu être observée. Nous désignons cette partie, en marquant si elle est située *à l'E.* ou *à l'O. au N.* ou *au S. au SE.* ou *au NO.* &c. c'est-à-dire à l'Est, ou à l'Ouest; au Nord, ou au Sud; au Sud-Est, ou au Nord-Ouest, &c. De même *extr. d'Eur. à l'O.* signifie l'extrémité de l'Europe à l'Ouest, ou du côté de l'Occident: au contraire, *pr. toute l'Eur.* ou *Eur. pr. ent.* au NE. marque presque toute l'Europe, ou l'Europe presque entiere du côté du Nord-Est; de maniere que l'Eclipse n'aura été invisible que dans une très petite partie de l'Europe du côté du Sud-Est, c'est-à-dire dans une partie de l'Espagne, ou tout au plus dans une très petite partie au Sud de l'Italie. Quelquefois nous désignons de moindres parties du monde, mais sans aucune abréviation; nous disons que l'Eclipse a été visible dans la Lapponie, en Ecosse, en Irlande, en Espagne, (sous lequel nom nous comprenons toujours le Portugal,) dans l'Inde, (expression qui ne peut jamais s'entendre ici que de l'Inde véritable, ou des Indes orientales,) &c. Sur tout ceci nous faisons quelques observations.

I. Lorsque nous déterminons qu'une Eclipse est visible à l'Est, ou à l'Ouest de quelque partie du monde, cela s'entend de tous ou de presque tous les lieux de cette partie où le Soleil est assez élevé au moment de la conjonction vraie, pour que la conjonction apparente puisse arriver de jour. Il n'en est pas de même lorsque nous disons que l'Eclipse est visible au Nord, ou au Sud de quelque partie; cette expression exclut les lieux qui ne sont pas situés de la maniere déterminée, quand même le Soleil y seroit assez élevé pour que l'Eclipse, si elle avoit lieu, dût y arriver de jour. Jusqu'où s'étend alors le pays où l'Eclipse est visible? C'est ce qu'il faut déterminer, soit par les circonstances que nous ajoutons dans notre Chronologie, soit par celles de la trace de l'Eclipse centrale dont nous allons bientôt parler. Ces circonstances laisseront toujours quelque doute; mais comme ce doute ne peut rouler que sur des pays où l'Eclipse n'a pu être que fort petite, il n'en résulte aucun inconvénient par rapport à la vérification des dates: nous ne croyons pas que les anciens Historiens aient jamais fait mention d'Eclipses d'un demi-doigt, ou même d'un & de deux doigts. Ce que nous disons des Eclipses visibles au Nord ou au Sud, peut s'entendre en partie de celles qui sont visibles au Sud-Est ou au Sud-Ouest, au Nord-Est ou au Nord-Ouest: l'étendue de leur visibilité doit être reglée sur les autres circonstances que nous ajoutons, & principalement sur celle de la trace de l'Eclipse centrale.

II. Par le Sud de l'Afrique nous n'entendons pas le pays des Cafres & des Hottentots: notre travail ne va pas jusques-là; notre Afrique, comme nous l'avons déjà dit, se termine au Tropique du Cancer: le Sud de l'Afrique n'est donc autre chose que la partie de l'Afrique qui est immédiatement en-deçà de ce Tropique.

III. Le Nord de l'Europe peut changer selon les saisons. Qu'une Eclipse soit donnée comme visible dans une petite, ou même très petite partie d'Europe au Nord; cette expression peut ne désigner que la Lapponie ou l'extrémité septentrionale de la Moscovie, si l'Eclipse arrive au mois de Juin: mais en Décembre ces pays sont plongés dans une nuit perpétuelle; le Nord de l'Europe doit être pris alors en-deçà du cercle polaire. Pareillement quand nous disons qu'une Eclipse est visible dans toute l'Europe, cela peut être vrai à la lettre en Eté; mais au fort de l'Hiver, on doit nécessairement exclure les pays où le Soleil ne paroît point. Il faut en dire autant proportionnellement de l'Asie.

IV. Pour ne pas donner trop d'étendue à notre suite Chronologique, nous avons supprimé quelques circonstances qu'il est toujours facile de suppléer. Par exemple, lorsque quelque Eclipse est visible dans toute l'Europe & dans l'Afrique, on suppose toujours qu'elle sera visible dans quelques parties de l'Asie, limitrophes de l'Europe & de l'Afrique, si le Soleil y est encore assez éloigné de son coucher pour que l'Eclipse y soit possible. Qu'une Eclipse soit marquée pour Paris à neuf ou dix heures du matin en Mars, on dira souvent qu'elle est visible en Europe, en Afrique & en Asie; cela n'est pas vrai cependant de l'Asie entiere: dans la partie orientale de l'Asie, le Soleil, au moment de la conjonction vraie, est ou déjà couché, ou au moins trop peu élevé sur l'horizon, pour que la conjonction apparente soit visible.

Toutes les abréviations en lettres italiques sont relatives à l'Eclipse même & non aux pays où l'Eclipse est visible: *pet. tr. pet. gr. plus gr.* signifient que l'Eclipse étoit petite, ou très petite; grande, ou plus grande; & ces circonstances ne regardent que le pays immédiatement lié avec l'abréviation: lorsqu'une même circonstance convenoit également à deux parties du monde, on n'a jamais omis de joindre ces deux parties par la conjonction &. Ainsi dans l'abréviation Eur. *pet.* en Afr. Af. la circonstance de la petitesse de l'Eclipse ne convient qu'à l'Afrique & non à l'Europe ni à l'Asie. Au contraire, par l'abréviation *pet. Ecl.* au N. de l'Eur. & de l'Af. on doit manifestement entendre que l'*Eclipse* a été *petite*, non-seulement au Nord de l'Europe, mais encore au Nord de l'Asie. L'expression, Asie au N. *dimin.* ou *augm.* de l'O. à l'E. dénote que l'Eclipse, visible au Nord de l'Asie, *diminuoit* ou *augmentoit* en grandeur, en allant de l'Ouest à l'Est, qu'elle étoit plus petite ou plus grande sous la même latitude, & par une conséquence nécessaire, que les pays où elle étoit visible s'étendoient plus ou moins vers le Sud.

Comme ces circonstances ne suffisent pas pour décider de la grandeur d'une Eclipse, & qu'on a cependant souvent besoin d'en connoître les phases avec quelque exactitude, nous ajoutons des chiffres à ces circonstances, & ces chiffres indiquent la latitude des lieux où l'Eclipse a été centrale. S'ils sont suivis de la lettre S. la latitude de ces lieux est vers le Sud, ou méridionale; elle est vers le Nord, ou septentrionale, si le chiffre est suivi de la lettre N. Cette lettre N. est cependant presque toujours omise:

ainſi un chiffre, qui n'eſt accompagné d'aucune lettre, déſigne par cela ſeul une latitude ſeptentrionale ou boréale.

La trace d'une Eclipſe centrale eſt ſouvent déſignée par trois chiffres, dont le ſecond eſt enfermé entre deux crochets. Le premier chiffre marque la latitude ſous laquelle l'Eclipſe eſt centrale dans le plan du cinquieme méridien; le ſecond détermine la latitude ſous laquelle l'Eclipſe eſt centrale à midi; enfin le troiſieme fait connoître par quelle latitude l'Eclipſe eſt centrale ſous le cent cinquante-cinquieme méridien : nous avons dit plus haut que telles étoient les limites que nous nous étions preſcrites en longitude. Ainſi ſur l'an 261, on trouve pour l'Eclipſe de Soleil du 15 Juin la conjonction vraie, à 7 heures & demie du matin, avec l'expreſſion *centr.* (c'eſt-à-dire *centrale*), 45, (74,) 44. Cette expreſſion déſigne que ſous le cinquieme méridien l'Eclipſe a été centrale par quarante-cinq degrés de latitude boréale; par quarante-quatre degrés de pareille latitude, ſous le cent cinquante-cinquieme méridien; & enfin par ſoixante-quatorze degrés de latitude, toujours boréale, au lieu où l'Eclipſe a été centrale à midi. On peut trouver aſſez facilement ce lieu où l'Eclipſe a dû être centrale à midi; il ſuffit pour cela de remarquer qu'à ſept heures & demie du matin, heure de la vraie conjonction à Paris, il faut ajouter quatre heures & demie pour avoir midi; ainſi le méridien cherché doit être de quatre heures & demie plus oriental que celui de Paris. Il faut obſerver cependant que cette méthode n'eſt rigoureuſement préciſe que dans deux cas : 1°. lorſque le Soleil eſt au Zénith, ou près du Zénith du lieu où l'Eclipſe eſt centrale à midi : 2°. au temps des deux ſolſtices. Autrement le lieu où l'Eclipſe eſt centrale à midi, ſera ou plus ou moins oriental qu'on ne l'aura trouvé par la regle précédente; plus oriental depuis le ſolſtice d'Hiver juſqu'à celui d'Eté; moins oriental depuis le ſolſtice d'Eté juſqu'à celui d'Hiver : les plus grandes différences ſeront au temps des équinoxes; elles ſeront alors d'un quart d'heure par vingt degrés, d'une demi-heure par quarante degrés, & de trois quarts d'heure par ſoixante-dix degrés de latitude & au-delà juſqu'au pole.

Le chiffre renfermé entre deux crochets ſignifie toujours ſans exception la latitude par laquelle l'Eclipſe a dû être centrale à midi : il n'en eſt pas de même des deux autres chiffres; ceux-ci ne dénotent pas toujours la latitude ſous le cinquieme & ſous le cent cinquante-cinquieme méridien. Et comment la dénoteroient-ils toujours? L'Eclipſe commence quelquefois avant que le Soleil éclaire le cinquieme méridien; il a ceſſé d'éclairer le cent cinquante-cinquieme lorſque l'Eclipſe finit. En ces deux cas, nous n'avons pas dû marquer la trace de l'Eclipſe centrale ſous un méridien ſous lequel il n'y a pas d'Eclipſe. Le premier chiffre détermine alors la latitude par laquelle l'Eclipſe eſt centrale au lever du Soleil, & le dernier celle où l'on voit la même phaſe au coucher du Soleil. Ainſi dès la premiere année de l'Ere Chrétienne, on trouve une Eclipſe pour le 10 Juin, à quatre heures & demie du matin; il n'étoit que trois heures & demie ſous le cinquieme méridien : on lit enſuite les trois nombres, 18 (43) 41. Par dix-huit degrés de latitude, à trois heures & demie du matin, le Soleil n'étoit pas levé : à plus forte raiſon étoit-il éloigné d'avoir atteint les limites d'une Eclipſe viſible. Cette limite, par la latitude de dix-huit degrés, eſt environ ſept heures & un quart, ſelon la Table propoſée ci-deſſus. Ainſi le chiffre 18 ne dénote point ici la latitude ſous le cinquieme méridien, mais ſous un méridien ſous lequel on comptoit alors ſept heures & un quart du matin, c'eſt-à-dire ſous un méridien éloigné de celui de Paris de deux heures trois quarts, ou de 41 degrés vers l'Orient. Les chiffres (43) & 41 marquent comme auparavant la latitude à midi, & ſous le cent cinquante-cinquieme méridien.

Le chiffre renfermé entre deux crochets manque quelquefois : c'eſt qu'alors il n'y a dans nos limites aucun méridien ſous lequel l'heure de midi concoure avec le milieu de l'Eclipſe. L'an 2, pour l'Eclipſe du 23 Novembre, à deux heures & demie du matin, on ne trouve que les deux chiffres 46, 20. Le premier déſigne la latitude ſous laquelle l'Eclipſe a été centrale au lever du Soleil; le ſecond détermine par quelle latitude elle a été centrale ſous le cent cinquante-cinquieme méridien : il eſt alors onze heures & demie du matin ſous ce méridien : pour atteindre midi, il faudroit encore ajouter une demi-heure, ou ſept degrés & demi; ce qui nous mettroit au-delà du cent ſoixante-deuxieme méridien, c'eſt-à-dire au-delà de nos limites.

Quelquefois la latitude par laquelle une Eclipſe eſt centrale, après avoir augmenté, commence à diminuer; ou, au contraire, elle augmente après avoir diminué. Lorſque le terme de ce rebrouſſement ne s'eſt pas trouvé le même que celui de l'Eclipſe centrale à midi, nous l'avons exprimé par un troiſieme ou quatrieme chiffre. L'an 6, le 11 Septembre, l'Eclipſe du Soleil eſt caractériſée par les nombres 66, 70, (51) 27. La trace de l'Eclipſe centrale paſſe d'abord ſous le cinquieme méridien par ſoixante-ſix degrés de latitude; elle monte delà vers le Nord juſqu'à ſoixante-dix degrés, & c'eſt là le terme de ſon accroiſſement : elle commence enſuite à deſcendre vers le Sud, pour n'être plus à midi que de cinquante & un degrés, & de vingt-ſept ſeulement au coucher du Soleil, pas bien loin du cent cinquante-cinquieme méridien.

Lorſque l'Eclipſe n'eſt viſible que vers le coucher du Soleil en Europe & en Afrique, ou vers le lever de cet aſtre en Aſie, on s'eſt contenté de marquer un ſeul chiffre; c'eſt celui qui déſigne la latitude ſous laquelle l'Eclipſe eſt centrale vers l'Europe ou vers l'Afrique au coucher du Soleil, ou à ſon lever vers l'extrémité orientale de l'Aſie.

Une étoile *, miſe au lieu d'un chiffre, dénote en général que la trace de l'Eclipſe centrale paſſe pluſieurs degrés au-delà de l'Equateur. La croix † au contraire déſigne que cette trace eſt au-delà du pole. On a quelquefois calculé ces excès de la trace de l'ombre au-delà du pole, & on les a exprimés en les ajoutant à quatre-vingt-dix degrés : par exemple, le nombre quatre-vingt-quatorze déſigne que l'Eclipſe eſt centrale quatre degrés au-delà du pole; car on ſait d'ailleurs que les plus fortes latitudes ne peuvent excéder quatre-vingt-dix degrés.

On ſuppoſe facilement que ces chiffres n'ont pas été déterminés par un calcul direct & rigoureux : nous les croyons cependant exacts, à deux ou trois degrés près, ſi ce n'eſt peut-être dans les plus hautes latitudes, au-delà de ſoixante-dix degrés. Pour les rendre auſſi préciſ que le temps & les circonſtances le permettoient, nous avons eu égard dans le calcul

au changement de la latitude de la Lune pendant la durée totale de l'Eclipse sur la Terre.

Ces chiffres peuvent servir à marquer sur un Globe, ou même sur une Mappemonde la trace de l'Eclipse centrale, d'autant plus que les points qu'on aura placés sur le Globe, conformément à ces nombres, seront presque toujours dans la circonférence d'un petit cercle de la sphere, rarement dans celle d'un grand cercle : le centre de ce cercle est toujours en dedans du cercle polaire. Cette trace déterminée, on conclura que l'Eclipse a été d'autant plus grande dans un lieu proposé, que ce lieu sur le Globe se trouvera plus voisin de la trace.

Une Eclipse est visible au moins trente-deux ou trente-trois degrés au Nord, & autant au Sud du lieu où elle est centrale : mais il est des occasions où l'Eclipse peut être observée jusqu'à soixante-quatre degrés au Nord ou au Sud de ce même lieu. Il est difficile de donner là-dessus des regles bien décisives : voici ce que nous pouvons proposer de plus clair & de plus certain. Pour être plus précis, sans préjudice de la clarté, nous appellerons *ombre* la trace de l'Eclipse centrale, & *pénombre*, tout l'espace compris entre l'ombre & les lieux où l'Eclipse cesse d'être visible, ou, ce qui revient au même, tout l'espace, toute la Zone terrestre en dedans de laquelle il y a Eclipse.

Au mois de Juin, c'est-à-dire vers le solstice d'Eté, à midi, si l'ombre n'a pas plus de vingt-cinq degrés de latitude, la pénombre n'aura que 32, 33, 34 ou 35 degrés au plus de largeur du côté du Nord; elle aura quarante & un degrés de largeur du même côté, si l'ombre a quarante degrés de latitude; enfin si la latitude de l'ombre est de cinquante degrés, la largeur de la pénombre n'aura plus de bornes; elle s'étendra jusqu'où le Soleil cesse d'éclairer. Du côté du Sud la pénombre ne sera large que de 32, 33, 34 ou 35 degrés, tant que la latitude de l'ombre n'excédera point soixante degrés. A soixante-dix degrés de latitude de l'ombre, la largeur de la pénombre sera de trente-huit degrés; à quatre-vingts degrés, de quarante-deux; à quatre-vingt-dix degrés, de quarante-sept; à cent degrés, de cinquante-trois. On voit que dans ce dernier cas la pénombre s'étendra encore jusqu'en France : en effet, puisque la trace de l'ombre, ou de l'Eclipse centrale, est par cent degrés de latitude, (ou dix degrés au-delà du pole,) & que la largeur de la pénombre est de cinquante-trois degrés; si de cent degrés on ôte cinquante-trois, il reste quarante-sept degrés de latitude pour terme de la pénombre; ainsi l'Eclipse est visible dans toute la partie de la France dont la latitude excede quarante-sept degrés. Ce que nous venons de dire du mois de Juin à midi doit être entendu de celui de Mars, ou de l'équinoxe du Printemps, au coucher du Soleil, & du mois de Septembre, ou de l'équinoxe de l'Automne, au lever du Soleil.

Aux équinoxes à midi, la largeur de la pénombre n'est que de trente-deux ou trente-trois degrés au Nord, si l'ombre est sous l'Equateur ou au-delà; l'ombre étant par dix ou vingt degrés de latitude au Nord, la pénombre aura, du côté du Nord, trente-sept ou quarante-quatre degrés de largeur; enfin si l'ombre a vingt-six degrés de latitude, la pénombre sera large de soixante-quatre degrés, c'est-à-dire qu'elle s'étendra jusqu'au pole. Du côté du Sud, la pénombre n'excede pas trente-cinq degrés tant que la latitude de l'ombre n'est que de trente-cinq degrés, ou qu'elle est moindre. A cinquante degrés de latitude de l'ombre, la largeur de la pénombre est de trente-huit degrés; à soixante degrés, de quarante-deux; à soixante-dix degrés, de quarante-huit; à quatre-vingts degrés, de cinquante-cinq; à quatre-vingt-dix degrés, de soixante-quatre. Il en faut dire à peu près autant du temps des solstices, tant au lever qu'au coucher du Soleil; avec cette différence qu'au temps des solstices, le Soleil étant dans l'horizon, la largeur de la pénombre est un peu moindre du côté du Nord, & un peu plus grande du côté du Sud qu'à midi au temps des Equinoxes : la différence cependant n'est bien sensible que dans les hautes latitudes.

Au mois de Décembre, ou au solstice d'Hiver à midi, par trois degrés & demi de latitude australe de l'ombre, la largeur de la pénombre est de quarante-quatre degrés au Nord; & par deux degrés & demi de latitude boréale, cette même largeur est de soixante-quatre degrés, c'est-à-dire qu'elle atteint le cercle Polaire, au-delà duquel il n'y a plus de jour. La pénombre s'étend du côté du Sud jusqu'à 36, 41, 50, ou 64 degrés, selon que la latitude de l'ombre est de 20, de 35, de 50, ou de 66 degrés & demi. Il en est de même des Eclipses qui arrivent en Mars au lever, ou en Septembre au coucher du Soleil.

Si la largeur de la pénombre n'est que de 32, 33, 34, ou 35 degrés, on peut la diviser en douze parties sensiblement égales, & l'on aura à très peu près les lieux où l'Eclipse a dû paroître de onze doigts, de dix doigts, de neuf, &c. Si la pénombre est plus large, la distance des doigts sera plus sensiblement inégale : généralement parlant, cette distance est moindre vers l'Equateur, plus grande vers les poles. En Juin à midi, en Mars au coucher, & en Septembre au lever du Soleil, la largeur d'un doigt est de deux degrés trois quarts sous le Tropique, de trois degrés sous le quarante-cinquieme parallele, & de quatre degrés presque sous le cercle Polaire. Au temps des équinoxes à midi, & au temps des solstices, tant au lever qu'au coucher du Soleil, pour la différence d'un doigt, on a trois degrés sous le Tropique, quatre degrés sous le quarante-cinquieme parallele, & huit degrés sous le cercle Polaire. Au solstice d'Hiver à midi, ainsi qu'en Mars au lever, & en Septembre au coucher du Soleil, la distance d'un doigt à l'autre est de quatre degrés sous le Tropique, de huit degrés sous le quarante-cinquieme parallele, & de quinze degrés & demi vers le cercle Polaire.

Ces largeurs de la pénombre, & ces distances des doigts, sont sujettes à mille variations relatives aux distances respectives du Soleil, de la Terre & de la Lune : dans les calculs que nous avons faits pour déterminer ces largeurs, nous avons toujours supposé le Soleil & la Lune dans leurs moyennes distances.

Il y a des Eclipses dont nous n'avons pas déterminé la route centrale : c'est que ces Eclipses n'ont été centrales nulle part; la ligne, qui joignoit les centres du Soleil & de la Lune, ne tomboit pas sur la Terre; elle en passoit à quelque distance. Nous avons aussi négligé de désigner la trace de l'ombre de quelques Eclipses lorsque cette trace étoit, par rapport à nous, de quelques degrés au-delà de l'Equateur. Il sera facile de distinguer ces deux sortes d'Eclipses : les premieres ont été visibles au Nord, &

les secondes au Sud seulement de l'ancien monde : il y a toujours d'ailleurs une Eclipse totale de Lune marquée quinze jours avant ou quinze jours après les premieres ; ce qui ne peut jamais arriver par rapport aux secondes.

Nous ajoutons ordinairement un T ou un A à la fin de chaque article des Eclipses du Soleil. Le T signifie qu'aux lieux où l'Eclipse a été centrale, elle a été en même temps totale ; & l'A désigne qu'elle a été seulement annulaire. Lorsque l'Eclipse n'a été centrale nulle part, elle n'a pu être ni annulaire ni totale ; le T & l'A sont omis. Nous avons négligé cette circonstance par rapport à quelques Eclipses qui n'ont pu être centrales, ni par conséquent totales ou annulaires, que bien au-delà de l'Equateur. Enfin il y a quelques Eclipses dont nous avons déterminé la route centrale, même à travers l'Europe & l'Asie, sans que nous avertissions si elles ont été annulaires ou totales : c'est que dans la réalité ces Eclipses ont pu être & annulaires & totales ; annulaires, si elles ont été observées près de l'horizon ; totales, si on les a observées à une plus grande hauteur du Soleil ; telle étoit l'Eclipse du 26 Octobre 1753. Nous avons même étendu cette omission à quelques Eclipses que nos calculs nous donnoient comme totales, de maniere cependant que le diametre apparent de la Lune excédoit de très peu celui du Soleil. Outre que les Tables & les méthodes dont nous nous servions, pouvoient être susceptibles de quelques secondes d'erreur, l'inflexion des rayons du Soleil a pu rendre ces Eclipses annulaires, de totales qu'elles devoient naturellement être.

RÉCAPITULATION DES ABRÉVIATIONS.

✷, signifie *Eclipse de Soleil.*
◐, *Eclipse partiale de Lune.*
●, *Eclipse totale de Lune.*
m. *matin.*
f. *soir.*
Le chiffre qui précede m. & f. *l'heure du jour.*
d. précédé de la conjonction &, *demi.*
d. précédé d'un chiffre, *doigt* ou *doigts.*
qu. *quart.*
gr. grandeur de l'Eclipse.
centr. centrale, *pr. centr.* presque centrale.
pén. pénombre, *f. pén.* ou *tr. f. pén.* forte pénombre, ou très forte pénombre.
Eur. *l'Europe*, ou *très grande partie de l'Europe.*
Afr. *l'Afrique.*
As. *l'Asie.*
gr. p. *ou* gr. part. *grande partie.*
tr. gr. part. *très grande partie.*
pet. *ou* tr. pet. *petite*, ou *très petite.*
ent. *ou* pr. ent. *entiere*, ou *presque entiere.*
extr. *extrémité.*
commenc. commencement de l'Eclipse.
dimin. diminuant.
augm. augmentant.
pet. ou *gr.* petite, *ou* grande Eclipse.
N. *Nord*, ou Septentrion.
S. *Sud*, ou Midi.
O. *Ouest*, ou Occident.
E. *Est*, ou Orient.
NE. *Nord-Est*, ou entre le Septentrion & l'Orient, &c.

Les chiffres qui sont à la fin d'une Eclipse de Soleil désignent *les latitudes par lesquelles l'Eclipse a été centrale.*

*. Ce signe dénote que *la trace de l'Eclipse centrale est au-delà de l'Equateur.*

†. Cette autre marque signifie que *l'Eclipse est centrale au-delà du Pole.*

S. après un chiffre désigne *une latitude australe*, *ou vers le* Sud.

N. désigne *une latitude boréale*, *ou vers le* Nord. Lorsque, immédiatement après un chiffre marquant la latitude de l'Eclipse centrale, il n'y a point de lettre, il faut toujours y supposer la lettre N.

T. Eclipse totale.

A. Eclipse annulaire.

Voici donc, pour éclaircir le tout par quelques exemples, comme il faut lire les Eclipses des années 4, 5 & 7 de l'Ere Chrétienne.

L'an 4 de J. C. Eclipse de Soleil le 8 Avril ; conjonction vraie, lorsque l'on compte à Paris neuf heures du matin : Eclipse visible dans toute l'Europe, dans toute la partie de l'Afrique, située en-deçà du Tropique de Cancer, & dans toute l'Asie, ou au moins dans une très grande partie de l'Asie. L'Eclipse a été centrale par quarante-quatre degrés de latitude boréale, sous le cinquieme méridien ; par soixante-neuf degrés de latitude à midi, c'est-à-dire sous un méridien de trois heures, ou de quarante-cinq degrés (plus exactement de trois heures & demie ou de cinquante-deux degrés) plus oriental que le méridien de Paris ; par quatre-vingt-quatre degrés ; & enfin par quatre-vingt-trois degrés seulement sous le cent cinquante-cinquieme méridien. Cette Eclipse étoit annulaire & non totale.

Même année, Eclipse partiale de Lune le 23 Avril ; opposition vraie, ou milieu de l'Eclipse, lorsque l'on compte à Paris une heure & demie du soir. Eclipse invisible en Europe, puisqu'elle arrive de jour, mais visible à la partie orientale de l'Asie, comme, par exemple, à Pékin où l'on comptoit alors neuf heures du soir : la grandeur de l'Eclipse a été de dix doigts trois quarts, ou de près de onze doigts ; il ne s'en falloit que d'un doigt que l'Eclipse ne fût totale : elle a dû durer environ trois heures ; donc commencement à Pékin, vers sept heures & demie ; fin, vers dix heures & demie du soir.

Même année, autre Eclipse partiale de Lune le 17 Octobre, à 0 heure du matin ou à minuit, méridien de Paris ; donc Eclipse visible à Paris & dans toute l'Europe, puisqu'elle arrive de nuit. Grandeur, sept doigts & un quart ; & par conséquent durée d'environ trois heures : donc commencement à Paris le 16 Octobre, vers dix heures & demie du soir ; fin, le 17, vers une heure & demie du matin.

L'an 5, Eclipse de Soleil le 28 Mars ; conjonction vraie, lorsqu'on comptoit à Paris trois heures du soir. L'Eclipse a été visible dans presque toute l'Europe & dans l'Afrique : sous le cinquieme méridien elle étoit centrale par vingt-quatre degrés de latitude boréale ; & au coucher du Soleil (sous le trente-neuvieme méridien) par vingt-sept degrés de pareille latitude : ainsi, selon les principes établis ci-dessus, cette Eclipse n'a pu être visible au-delà de soixante degrés de latitude. Elle a pu être annulaire & totale, puisqu'elle n'est marquée ni par un T ni par un A. annulaire, au voisinage de l'horizon ; totale, à une plus grande élévation.

Même année, autre Eclipse de Soleil le 22 Septembre ; conjonction vraie, lorsque l'on compte à Paris six heures & demie du matin : Eclipse invisible à Paris, puisque, selon la Table des limites, pour

que le milieu d'une Eclipse soit visible par la latitude de Paris au temps de l'Equinoxe d'Automne, il faut que la conjonction vraie arrive au plutôt à sept heures quarante-deux min. c'est-à-dire une heure & un quart plus tard qu'elle n'est marquée. Cette même Eclipse a cependant été visible dans la partie de l'Europe qui est au Sud-Est, comme dans la Grece, dans la Hongrie, &c. dans la partie orientale de l'Afrique, ou en Egypte, & dans la partie méridionale de l'Asie. Elle a été centrale au lever du Soleil (sous le quarantieme méridien) par vingt degrés de latitude Nord; à midi, (sous le cent deuxieme méridien) par o degrés de latitude, ou sous l'Equateur; enfin par dix-huit degrés de latitude australe, sous le cent cinquante-cinquieme méridien. Cette Eclipse a été annulaire.

L'an 7, le 6 Février, Eclipse de Soleil; conjonction vraie lorsqu'il est à Paris onze heures du matin: Eclipse visible dans presque toute l'Europe au Nord; elle n'est centrale nulle part; elle est même petite par-tout où elle est visible; & elle est d'autant plus petite, que l'on s'éloigne plus du Nord de l'Europe; ainsi en Espagne, en Italie, en Grece, ou elle est extrêmement petite, ou même elle est absolument invisible.

Même année, le 20 Février, Eclipse totale de Lune; il ne s'en faut pas d'une minute de degrés que cette Eclipse ne soit centrale; son milieu arrive lorsqu'il est à Paris huit heures du soir; elle est visible dans toute l'Europe & même dans toute l'Afrique & dans toute l'Asie, parce que par tous ces pays elle arrive de nuit: elle doit durer environ quatre heures; ainsi commencement à Paris à six heures du soir, fin à dix heures: à Pékin où l'on compte sept heures & demie de plus qu'à Paris, commencement le 21 Février, à une heure & demie du matin; milieu, à trois heures & demie; fin, à cinq heures & demie.

Même année, le 17 Août, autre Eclipse totale de Lune, au milieu de laquelle on compte à Paris quatre heures du matin: cette Eclipse est visible dans une grande partie de l'Europe; il en faut excepter les pays situés au Nord-Est, comme la Pologne, la Moscovie, les pays du Nord, &c. en effet le milieu de l'Eclipse arrive à Stockholm vers cinq heures du matin, & le Soleil est levé dès avant quatre heures & un quart; ainsi le milieu de l'Eclipse est invisible à Stockholm. Cette Eclipse étoit presque centrale, c'est-à-dire qu'il ne s'en falloit que de deux minutes de degrés au plus qu'elle ne fût véritablement centrale.

Même année, le 31 Août, Eclipse de Soleil lorsqu'il est à Paris huit heures du matin: cette Eclipse est arrivée de jour dans toute l'Europe, dans toute l'Afrique & dans toute l'Asie; cependant elle n'a été visible ni en Afrique, ni en Europe, ni même dans la partie occidentale de l'Asie; ce n'est qu'au Nord de la partie orientale, comme au Kamtchatka, ou tout au plus dans la Tartarie orientale, que cette Eclipse a pu être observée.



Extrait des Regiſtres de l'Académie Royale des Sciences, du 9 Juillet 1766.

Nous, Commiſſaires nommés par l'Académie, avons examiné la Chronologie des Eclipſes, dreſſée par M. Pingré pour la ſeconde édition du Livre qui a pour titre l'*Art de vérifier les Dates.*

L'Auteur fait ſentir d'abord par des exemples frappants & bien choiſis, non-ſeulement l'utilité des Eclipſes dans la Chronologie, mais encore la néceſſité de détailler les principales circonſtances de ces Eclipſes. Il entre enſuite dans le détail de ſon travail ſur ce ſujet; il donne toutes les Eclipſes de Lune depuis le commencement de l'Ere Chrétienne juſqu'à la fin du dix-neuvieme ſiecle, & toutes les Eclipſes de Soleil qui ont pu être obſervées depuis le Tropique du Cancer en Afrique, juſqu'au Nord de la Laponie, & en Aſie, depuis cinq ou ſix degrés de latitude ſeptentrionale, juſqu'au cercle polaire : en longitude, il prend pour limites le cinquieme & le cent cinquante-cinquieme méridien, en faiſant paſſer le vingtieme méridien par Paris. Toutes ces Eclipſes ont été calculées ou directement ſur les Tables de Halley, ou indirectement ſur les périodes de 18 & de 521 ans; & M. Pingré ne croit pas que l'erreur puiſſe aller à plus d'une demi-heure, vu les précautions qu'il a priſes dans l'uſage des périodes.

L'uſage de la Chronologie de M. P. par rapport aux Eclipſes de Lune eſt très facile; il marque, pour chaque Eclipſe, la grandeur & le milieu, en temps vrai, au méridien de Paris; d'où il eſt aiſé de déduire l'heure de ce milieu pour tout autre méridien.

Les Eclipſes de Soleil demandent plus de détail. Pour ſavoir ſi une Eclipſe de Soleil arrive après le lever, ou avant le coucher de cet Aſtre, M. P. donne une Table des limites au-delà deſquelles l'Eclipſe ceſſe d'arriver de jour; Table dont il explique fort clairement l'uſage. Il date les Eclipſes par le jour & l'heure de la conjonction vraie du Soleil & de la Lune; il marque enſuite les parties de l'ancien monde où l'Eclipſe a dû être viſible, & ſi elle y a été grande ou petite, avec d'autres circonſtances qu'il faut voir dans l'Ouvrage même. Il déſigne la trace des Eclipſes centrales par des chiffres qui indiquent quelques-uns des degrés de latitude où elles ont dû l'être, ſoit à l'heure de midi, ſoit ſous les deux méridiens extrêmes : il n'oublie pas de marquer quand l'Eclipſe a été totale ou annulaire. Enfin il entre à ce ſujet dans pluſieurs autres détails qui font voir avec quel ſoin ſa Chronologie des Eclipſes a été conſtruite. Elle eſt en effet beaucoup plus étendue & beaucoup plus détaillée que celle de la premiere édition de l'*Art de vérifier les Dates*, dans laquelle d'ailleurs M. P. a corrigé un grand nombre de fautes qui s'y étoient gliſſées.

Nous croyons donc que le travail de M. Pingré ſera très utile aux Chronologiſtes, & même aux Aſtronomes; & ſon Ouvrage nous paroît très digne de l'approbation de l'Académie & de l'impreſſion. A Paris, ce 9 Juillet 1766.

Le Monnier. d'Alembert.

Je certifie l'extrait ci-deſſus conforme à ſon original & au jugement de l'Académie. A Paris, le 13 Août 1766.

Grandjean de Fouchy, *Secrétaire perpétuel de l'Académie royale des Sciences.*

CHRONOLOGIE DES ÉCLIPSES,

Viſibles en Europe, en Aſie, & dans la partie de l'Afrique connue des Romains.

Ans de J. C.

1 ✷ 10 Juin à 4 & d. m. part. d'Eur. au NE. Aſie, *centr.* 18 (43) 41, T. ◐ 24 Juin, à 9 & d. m. *gr.* 0 d. & d.

2 ◐ 15 Mai à 5 m. *gr.* 0 d. & 3 qu. ◐ 9 Nov. à 0 m. *gr.* 5 d. ✷ 23 Nov. à 2 & d. m. gr. part. d'Aſ. à l'E. *cent.* 46-20.

3 ● 4 Mai à 8 & d. ſ. ● 28 Oct. à 11 & 3 qu. ſ.

4 ✷ 8 Avr. à 9 m. Eur. Afr. Aſ. *centr.* 44 (69) 84-83, A. ◐ 23 Avr. à 1 & d. ſ. *gr.* 10 d. 3 qu. ◐ 17 Oct. 0. m. *gr.* 7 d. & 1 qu.

5 ✷ 28 Mars à 3 ſ. Eur. Afr. *centr.* 24-27. ✷ 22 Sep. à. 6 & d. m. Eur. au SE. Afr. à l'E. Aſ. au S. *centr.* 20 N. (0) 18 S. A.

6 ◐ 3 Mars à 8 ſ. *gr.* 6 d. ◐ 27 Août à 11 & d. m. *gr.* 7 d. & 1 qu. ✷ 11 Sept. à 8. & d. m. Eur. Afr. pr. toute l'Aſ. *centr.* 66-70 (51) 27, A.

7 ✷ 6 Févr. à 11 m. pr. toute l'Eur. au N. *pet. Ecl.* ● 20 Févr. à 8 ſ. *centr.* ● 17 Août à 4 m. *pr. centrale.* ✷ 31 Août à 8 m. Aſ. au NE.

8 ✷ 26 Janv. à 12 ſ. part. d'Aſ. à l'E. *centr.* 28-22, A. ◐ 9 Févr. 11 ſ. *gr.* 6 d. ◐ 5 Août à 3 & d. ſ. *gr.* 4. d. & d.

9 ✷ 15 Janv. à 6 m. *très pet. Ecl.* au SE. de l'Aſ. A. ✷ 10 Juill. 7 ſ. *le commencem. au plus* à l'O. de l'Afr. *centr.* 1, T. ◐ 20 Déc. 2 & d. ſ. *gr.* 8 d.

10 ◐ 15 Juin à 6 m. *gr.* 11 d. ✷ 30 Juin à midi. Eur. Aſ. au N. & à l'O. *centr.* (89) 59, T. ✷ 24 Nov. à 2 ſ. pet. part. d'Eur. au NO. ● 10 Déc. à 4 & d. m. *pr. centrale.*

11 ● 4 Juin à 1 & d. ſ. ✷ 14 Nov. à 1 m. Aſ. à l'E. *centr.* 60-51, T. ◐ 29 Nov. à midi & d. *gr.* 5 d.

12 ✷ 9 Mai à 7 ſ. *commenc. au plus* au SO. de l'Eſpagne & à l'O. de l'Afr. *centr.* 5, A. ◐ 24 Mai à 3 & d. m. *gr.* 0 d. & 1 qu.

13 ◐ 4 Avr. à 1 & d. ſ. *gr.* 5 d. & d. ✷ 28 Avr. à 7 & d. ſ. pet. part. d'Eur. à l'O. & au NO. *centr.* 52, A. ◐ 7 Oct. à 7 & 3 qu. ſ. *gr.* 3 d. 1 qu.

14 ● 4 Avr. à 2 & d. m. ✷ 18 Avr. à 0 & d. m. Aſ. au N. & au NE. ● 27 Sept. à 5 m.

15 ◐ 24 Mars à 8 m. *gr.* 6 d. ✷ 2 Sept. à 3 & d. m. Aſie, *centr.* 75-78 (62) A. ◐ 16 Sept. à 8 ſ. *gr.* 9 d. & d.

16 ✷ 21 Août à 4 m. Aſie au SO. *centr.* 27-31 (15) 12, A.

17 ◐ 30 Janv. à 8 ſ. *gr.* 6. d. ✷ 15 Févr. 10 m. Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 25 (37) 67. ◐ 27 Juill. à midi & d. *gr* 8 d. & 1 qu.

18 ● 20 Janv. à 8 m. *centr.* ✷ 1 Juill. à 7 & d. ſ. Eur. au NO. & au N. ● 16 Juill. à 3 & d. ſ.

19 ◐ 9 Janv. à 11 & d. ſ. *gr.* 7 d. ✷ 21 Juin à midi. Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 48 (49) 20, T. ◐ 5 Juill. à 4 ſ. *gr.* 2 d. ✷ 15 Déc. à 2 m. Aſie au SE. *centr.* 3 S. * A.

20 ◐ 25 Mai à midi, *pén.* ✷ 10 Juin à 0 & d. m. Aſ. au SE. ◐ 19 Nov. à 8 m. *gr.* 4 d. 3 qu. ✷ 3 Déc. à 11 m. Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 21 (17) 15-30.

21 ● 15 Mai à 4 m. ● 8 Nov. à 7 & d. m. ✷ 23 Nov. à 2 m. Aſ. au NE.

22 ✷ 19 Avr. à 4 ſ. Eur. au N. *centr.* vers le pole, A. ● 4 Mai à 9 ſ. *gr.* 12 d. & 1 qu. ◐ 28 Oct. à 8 m. *gr.* 7 d. 3 qu.

23 *Point d'Eclipſe.*

24 ◐ 14 Mars à 3 & d. m. *gr.* 5 d. ◐ 6 Sept. à 8 ſ. *gr.* 6 d. & d. ✷ 21 Sept. à 4 ſ. Eur. à l'O. Afr. à l'O. *centr.* 24, A.

25 ● 3 Mars à 3 & d. m. *pr. centr.* ● 27 Août à midi, *pr. centrale.* ✷ 10 Sept. à 3 & d. ſ. Eur. preſque ent. *diminuant* du NE. au SO.

26 ✷ 6 Févr. à 8 m. Eur. à l'E. Afr. Aſ. *centr.* 26-19 (24) 52, A. ◐ 20 Févr. à 7 m. *gr.* 6 d. 3 qu. ◐ 16 Août à 11 ſ. *gr.* 5 d. 3 qu.

27 ✷ 26 Janv. à 1 & d. ſ. Afr. à l'E. Aſ. au SO. *centr.* * 7, A. ✷ 22 Juill. à 2 & d. m. Aſ. au S. & à l'E. *centr.* 10-26, T. ◐ 31 Déc. à 11 & d. ſ. *gr.* 8 d.

28 ◐ 25 Juin à midi & d. *gr.* 9 d. & 1 qu. ✷ 10 Juill. à 7 & d. ſ. Eur. au NO. *centr.* 46, T. ● 20 Déc. à 1 ſ. *pr. centrale.*

29 ● 14 Juin à 8 & d. ſ. ✷ 24 Nov. à 9 & d. m. Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 57 (30) 25-32, T. ◐ 9 Déc. à 8 & d. ſ. *gr.* 5 d. & 1 qu.

30 ✷ 21 Mai à 1 & d. m. Aſ. au SE. *petite*, A. ◐ 4 Juin à 11 m. *gr.* 2 d. ✷ 14 Nov. à 1 & d. m. Aſ. au SE. *centr.* 20-7, T.

31 ◐ 15 Avr. à 9 ſ. *gr.* 4 d. ✷ 10 Mai à 2 m. Aſ. à l'E. *centr.* 6-45, A. ◐ 19 Oct. à 4 m. *gr.* 3 d.

32 ● 14 Avr. à 9 & d. m. ✷ 28 Avr. à 7 & d. m. Eur. *dimin.* du N. au S. Aſ. à l'O. & au N. ● 7 Oct. a 1 & d. ſ.

33 ◐ 3 Avr. à 3 ſ. *gr.* 7 d. & 1 qu. ✷ 12 Sept. à 10 & d. m. Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 78 (63) 33, A. ◐ 27 Sept. à 4 & d. m. *gr.* 10 d.

34 ✷ 9 Mars à 4 m. Aſ. au SE. *centrale*, * (6 S.) 2 N. T. ✷ 1 Sept. à 11 & d. m. Eur. au S. & à l'O. Afr. Aſ. au SO. *centr.* 26 (15) * A.

35 ◐ 11 Févr. à 4 m. *gr.* 5 d. & d. ◐ 7 Août à 7 & 3 qu. du ſ. *gr.* 6 d. 3 qu.

36 ● 31 Janv. à 4 & d. ſ. *centr.* ✷ 16 Févr. à 1 & d. m. *pet. Ecl.* au NE. de l'Aſ. ✷ 12 Juill. à 3 m. *pet. Ecl.* au NE. de l'Eur. & au NO. de l'Aſ. *très petite* au NE. ● 26 Juill. à 10 ſ.

37 ◐ 20 Janv. à 8 & d. m. *gr.* 7 d. & d. ✷ 1 Juill. à 7 & d. ſ. Eur. au NO. *centr.* 22, T. ◐ 15 Juill. à 11 ſ. *gr.* 4 d. ✷ 25 Déc. à 10 m. Indes, *centr.* 6, A.

38 ✷ 21 Juin à 7 & d. m. *pet.* en Afr. *plus gr.* en Aſ. au S. *centr.* * (8) * ◐ 30 Nov. à 4 ſ. *gr.* 4 d. & d.

39 ● 16 Mai à 11 & d. m. ● 19 Nov. à 3 & d. ſ. ✷ 4 Déc. à 11 m. Eur. preſque ent. au N. Aſ. au NO.

40 ✷ 29 Avr. à 10 & d. ſ. Aſ. au NE. ● 15 Mai à 4 & d. m. *gr.* 14 d. ◐ 7 Nov. à 4 ſ. *gr.* 8 d.

41 ✷ 19 Avr. à 5 & d. m. *pet.* à l'E. de l'Afr. Aſ. au S. *centr.* 8 S. (24) 33. ✷ 13 Oct. à 10 & d. ſ. extrêm. d'Aſ. au SE. *centr.* 15, A.

42 ◐ 25 Mars à 10 & d. m. *gr.* 3 d. & d. ◐ 18 Sept. à 4 & d. m. *gr.* 5 d. 3 qu. ✷ 2 Oct. à 11 & d. ſ. extrêm. d'Aſ. au NE. *centr.* 62, A.

43 ✷ 28 Févr. à 3 & d. m. Aſ. au N. ● 14 Mars à 10 & d. m. ● 7 Sept. à 8 ſ.

44 ✷ 17 Févr. à 4 ſ. Eur. à l'O. Afr. à l'O. *centr.* 56, A. ◐ 2 Mars à 2 & d. ſ. *gr.* 7 d. 3 qu. ◐ 17 Août à 6 & d. m. *gr.* 6 d. 3 qu.

45 ✷ 1 Août à 10 m. Eur. au S. Afr. Aſ. au S. *centr.* 22 (19) 14 S. T.

46 ◐ 11 Janv. à 8 m. *gr.* 7 d. 3 qu. ◐ 6 Juill. à 7 & d. ſ. *gr.* 7 d. 3 qu. ✷ 22 Juill. à 3 m. Eur. au NE. Aſ. *centr.* 55 (72) T. ✷ 16 Déc. à 7 m. pet. part. d'Eur. au NE. Aſ. au N. ● 31 Déc. à 9 & d. ſ. *centrale.*

47 ● 26 Juin à 3 & d. m. ◐ 21 Déc. à 4 & 3 qu. m. *gr.* 5 d. & d.

48 ✷ 31 Mai à 8 m. *pet. Ecl.* vers les Indes, A. ◐ 14

Ans de J. C.

Juin à 6 ſ. *gr.* 3 d. & d. ✹ 24 Nov. à 10 & d. m. *pet. Ecl.* Eur. au SO. Afr. à l'O. *centr.* 6 * (16 S.) T.

49 ◐ 6 Mai à 4 & d. m. *gr.* 2 d. 1 qu. ✹ 20 Mai à 8 & d. m. Eur. au S. & à l'E. Afr. Aſ. *centr.* 4 S. (41) 45-35, A. ◐ 29 Oct. à midi, *gr.* 2 d. & 3 qu.

50 ◐ 25 Avr. à 5 ſ. ✹ 9 Mai 2 & d. ſ. Eur. au N. Aſ. au NO. ◐ 18 Oct. à 10 ſ.

51 ◐ 14 Avr. à 10 ſ. *gr.* 9 d. ✹ 23 Sept. à 6 ſ. *comm.* à l'O. de l'Eur. & de l'Afr. *centr.* 38, A. ◐ 8 Oct. à 1 ſ. *gr.* 10 d. & d.

52 ✹ 19 Mars à midi, pet. part. d'Eur. au SE. Afr. Aſ. au SO. *centr.* * (5 S.) 23, T.

53 ◐ 21 Févr. à midi, *gr.* 5 d. ✹ 9 Mars à 2 m. Aſ. à l'E. *centr.* 17-16-38. ◐ 18 Août à 3 m. *gr.* 5 d.

54 ◐ 11 Févr. à 1 m. ✹ 26 Févr. à 9 m. *pet. Ecl.* Eur. au NO. & au N. ✹ 23 Juill. à 10 & d. m. Aſ. *pet.* au NO. *plus gr.* au NE. ◐ 7 Août à 5 m. *centrale.*

55 ◐ 31 Janv. à 5 ſ. *gr.* 7 d. 3 qu. ✹ 13 Juill. à 3 m. Eur. au NE. Aſ. *centr.* 43-59 (58) T. ◐ 27 Juill. à 5 & d. m. *gr.* 5 d. 3 qu.

56 ✹ 1 Juill. à 2 & d. ſ. *pet. Ecl.* au SO. de l'Eur. Afr. *centrale* 10 * A. ◐ 10 Déc. à 12 ſ. *gr.* 4 d. & d. ✹ 25 Déc. à 5 m. Aſ. *centr.* 31 (15) 22, T.

57 ◐ 5 Juin à 7 ſ. *gr.* 13 d. ◐ 29 Nov. à 11 & d. ſ.

58 ✹ 11 Mai à 5 m. gr. p. d'Eur. au NE. Aſ. au N. *tr. pet.* au NE. ◐ 26 Mai à midi. ◐ 19 Nov. à 0 & d. m. *gr.* 8 d. & 1 qu.

59 ✹ 30 Avr. à 1 ſ. Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* (36) 40-32, T. ✹ 25 Oct. à 7 & d. m. Eur. au SE. Afr. à l'E. Aſ. au S. *centr.* 12 (16 S.) * A.

60 ◐ 4 Avr. à 5 & d. ſ. *gr.* 2 d. ◐ 28 Sept. à 1 ſ. *gr.* 5 d. ✹ 13 Oct. à 7 m. Eur. à l'E. Afr. à l'E. Aſ. *centr.* 58 (32) 22, A.

61 ✹ 10 Mars à 11 & d. m. part. d'Eur. au N. ◐ 24 Mars à 5 & d. ſ. ◐ 18 Sept. à 4 m. ✹ 2 Oct. à 7 m. Aſ. au N. & au NE.

62 ✹ 28 Févr. à 0 m. extrêm. de l'Aſ. à l'E. *centr.* 26-24, A. ◐ 13 Mars à 10 & d. ſ. *gr.* 9 d. ◐ 7 Sept. à 2 ſ. *gr.* 7 d. 3 qu.

63 ✹ 17 Févr. à 5 m. extrêm. de l'Aſ. au SE. A.

64 ◐ 22 Janv. à 4 & d. ſ. *gr.* 7 d. & d. ◐ 17 Juill. à 2 & d. m. *gr.* 6 d. ✹ 1 Août à 11 m. Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 68 (64) 30, T.

65 ◐ 11 Janv. à 6 m. *centr.* ◐ 6 Juill. à 11 m. ✹ 16 Déc. à 3 & d. m. Aſie à l'E. *centr.* 49 (27) T. ◐ 31 Déc. à 1 ſ. *gr.* 5 d. & d.

66 ◐ 26 Juin à 1 & d. m. *gr.* 5 d.

67 ◐ 17 Mai à midi, *gr.* 0 d. 3 qu. ✹ 31 Mai, 3 ſ. Eur. Afr. Aſ. au SO. *centr.* 40-28, A. ◐ 9 Nov. à 8 & d. ſ. *gr.* 2 d. & d.

68 ◐ 6 Mai à 0 m. ✹ 19 Mai à 9 & d. ſ. Aſ. au NE. ◐ 29 Oct. à 6 & d. m.

69 ◐ 25 Avr. à 4 & d. m. *gr.* 10 d. & d. ✹ 4 Oct. à 1 & d. m. Aſ. au NE. *centr.* 84, A. ◐ 18 Oct. à 10 ſ. *gr.* 11 d.

70 ✹ 23 Sept. à 3 m. Aſ. à l'E. *centr.* 38 (11) A.

71 ◐ 4 Mars à 8 ſ. *gr.* 4 d. 1 qu. ✹ 20 Mars à 9 & d. m. Eur. Afr. Aſ. *centr.* 16 (39) 66. ◐ 29 Août à 10 & d. m. *gr.* 4 d.

72 ◐ 22 Févr. à 9 m. ✹ 2 Août à 6 & d. ſ. *petite* au NO. de l'Eur. ◐ 17 Août à midi.

73 ◐ 11 Févr. à 1 & d. m. *gr.* 8 d. & 1 qu. ✹ 23 Juill. à 10 m. Eur. Afr. Aſ. *centr.* 63-64 (61) 24, T. ◐ 6 Août à midi & d. *gr.* 7 d.

74 ✹ 12 Juill. à 9 & d. ſ. Aſ. au SE. *centr.* 6, A. ◐ 22 Déc. à 8 m. *gr.* 4 d. & 1 qu.

75 ✹ 5 Janv. à 1 & d. ſ. Eur. Afr. Aſ. au SO. *centr.* 16-42, T. ◐ 17 Juin à 2 & 1 qu. m. *gr.* 11 d. & d. ◐ 11 Déc. à 7 & d. m. ✹ 26 Déc. à 5 m. Aſie vers le N.

76 ✹ 21 Mai à midi, *pet. Ecl.* Eur. & Aſ. au N. ◐ 5 Juin à 7 & d. ſ. ◐ 29 Nov. à 8 & d. m. *gr.* 8 d. 3 qu.

77 *Point d'Eclipſe.*

78 ◐ 16 Avril à 0 & d. m. *gr.* 0 d. & d. ✹ 30 Avr. à 10 & d. m. *pet. Ecl.* au S. des Indes, T. ◐ 9 Oct. à 9 & d. ſ. *gr.* 4 d. & d. ✹ 24 Oct. à 3 ſ. Eur. à l'O. Afr. à l'O. *centr.* 16-19, A.

79 ◐ 5 Avr. à 1 m. ◐ 29 Sept. à midi. ✹ 13 Oct. à 3 ſ. Eur. pr. ent. à l'O. *dimin.* du N. au S.

80 ✹ 10 Mars à 7 & d. m. Eur. Afr. Aſ. *centr.* 29-28 (43) 67, A. ◐ 24 Mars à 5 & 3 qu. m. *gr.* 10 d. ◐ 17 Sept. à 10 ſ. *gr.* 8 d. & d.

81 ✹ 27 Févr. à midi. Afr. à l'E. Aſ. au SO. *centr.* * 20, A. ✹ 23 Août à 2 m. Aſ. au SE. *centr.* 13, * T.

82 ◐ 1 Févr. à 1 m. *gr.* 7 d. ◐ 28 Juill. à 9 & 1 qu. m. *gr.* 4 d. & d. ✹ 12 Août à 6 & d. ſ. à l'O. de l'Eur. Afr. à l'O. *centr.* 25, T.

83 ◐ 22 Janv. à 2 & d. ſ. *centr.* ◐ 17 Juill. à 6 ſ. *centr.* ✹ 2 Août à 7 m. extr. d'Aſ. au NE. ✹ 27 Déc. à midi & d. Eur. Afr. Aſ. au SO. *centrale*, (27) 45, T.

84 ◐ 11 Janv. à 9 ſ. *gr.* 5 d. 3 qu. ◐ 6 Juill. à 9 m. *gr.* 6 d. & d. ✹ 16 Déc. à 4 m. *pet. Ecl.* au S. de la Perſe & des Indes, *centr.* 9 (19 S.) * T.

85 ◐ 27 Mai à 7 ſ. *pén.* ✹ 10 Juin à 10 ſ. pet. part. d'Aſ. à l'E *centr.* 1, A. ◐ 20 Nov. à 5 m. *gr.* 2 d. & d.

86 ◐ 17 Mai à 7 m. ✹ 31 Mai à 4 & d. m. Eur. au NE. Aſ. au N. *centr.* 56 (91.) ◐ 9 Nov. à 3 & d. ſ.

87 ◐ 6 Mai à 11 & d. m. *gr.* 12 d. ✹ 15 Oct. à 9 & d. m. Eur. Aſ. à l'O. *centr.* 81 (61) 46, A. ◐ 30 Oct. à 6 & d. m. *gr.* 11 d.

88 ✹ 10 Avr. à 3 & d. m. *tr. pet. Ecl.* au SE. de l'Aſ. *centr.* (2 S.) 2, T. ✹ 3 Oct. à 11 m. Eur. à l'O. & au S. Afr. Aſ. au SO. *centr.* 23 (8) * A.

89 ◐ 15 Mars à 3 & 3 qu. m. *gr.* 3 d. & d. ✹ 30 Mars à 5 ſ. Eur. à l'O. Afr. à l'O. *centr.* 62. ◐ 8 Sept. à 6 ſ. *gr.* 3 d.

90 ◐ 4 Mars à 5 & d. ſ. ✹ 20 Mars à 0 m. part. d'Aſ. au NE. ◐ 28 Août à 7 ſ.

91 ◐ 22 Févr. à 10 m. *gr.* 9 d. ✹ 3 Août à 5 & d. ſ. Eur. à l'O *centr.* 27, T. ◐ 17 Août 7 & 3 qu. ſ. *gr* 8 d. & d.

92 ✹ 27 Janv. à 11 m. Aſ. au S. *centr.* * 12, A. ✹ 23 Juill. à 4 & d. m. Aſ. au S. *centr.* 13-23 (19) 14, A.

93 ◐ 1 Janv. à 4 ſ. *gr.* 4 d. ◐ 27 Juin à 9 & d. m. *gr.* 10 d. ◐ 21 Déc. à 3 & 1 qu. ſ.

94 ✹ 5 Janv. à 1 & d. ſ. Eur. au NO. ✹ 1 Juin à 6 & d. ſ. extrêm. d'Eur. au NO. ◐ 17 Juin à 2 & d. m. ◐ 10 Déc. à 5 ſ. *gr.* 9 d.

95 ✹ 21 Mai à 3 & d. m. Aſie, *centr.* 16 (47) 50, T. ◐ 6 Juin à 3 & d. ſ. *gr.* 0 d. 3 qu.

96 ◐ 26 Avr. à 7 m. *pén.* ✹ 10 Mai à 6 ſ. *très pet Ecl.* à l'O. de l'Afr. *centr* 1, T. ◐ 20 Oct. à 6 m. *gr.* 4 d. ✹ 3 Nov. à 10 & d. ſ. extr. d'Aſ. à l'E. *centr.* 49, A.

97 ✹ 1 Avr. à 3 m. tr. pet. part. d'Eur. au NE. ◐ 15 Avr. à 7 & d. m. ◐ 9 Oct. à 8 & d. ſ.

98 ✹ 21 Mars à 3 ſ. Eur. Afr. *centr.* 71-73, A. ◐ 4 Avr. à 1 & d. ſ. *gr.* 11 d. & d. ◐ 29 Sept. à 5 & d. m. *gr.* 9 d.

99 ✹ 3 Sept. à 10 m. au S. de l'Eſpagne, Afr. Aſ. au SO. *centr.* 11 (0) * T.

100 ◐ 13 Févr. à 9 & d. m. *gr.* 6 d. & d. ◐ 7 Août à 4 & d. ſ. *gr.* 3 d. ✹ 23 Août à 2 & d. m. Aſ. *centr.* 53-59-56, T.

101 ✹ 17 Janv. à 8 m. Aſie au N. ◐ 1 Févr. à 10 ſ. *preſq. centr.* ◐ 28 Juill. à 1 & d. m. ✹ 12 Août à 2 ſ. aſſez gr. part. d'Eur. au NE. Aſ. au NO.

102 ◐ 22 Janv. à 4 & d. m. *gr.* 6 d. ◐ 17 Juill. à 4 & 3 qu. ſ. *gr.* 8 d. ✹ 27 Déc. à 1 ſ. tr. pet. part. d'Eur. au SE. Afr. à l'E. Aſ. au SO. *centr.* * 4, T.

103 ✹ 22 Juin à 4 & d. m. Aſ. pr. ent. au S. *centr.* 2 (30) 27, A. ◐ 1 Déc. à 1 ſ. *gr.* 2 d. & 1 qu.

104 ◐ 27 Mai à 1 & d. ſ. *gr.* 12 d. 3 qu. ✹ 10 Juin à 11 & d. m. Eur. Aſ. à l'O. *centr.* 77 (82) 57. ◐ 19 Nov. à 12 ſ.

105 ◐ 16 Mai à 6 ſ. *gr.* 13 d. & d. ✹ 25 Oct. à 5 ſ. Eur. à l'O. *centr.* 48, A. ◐ 9 Nov. à 3 & d. ſ. *gr.* 11 d. & 1 qu.

Ans de J. C.

106 ✳ 21 Avr. à 11 & d. m. *pet. Ecl.* au SE. de l'Eur. Afr. à l'E. Aſ. au SO. *centr.* * (2 S.) 12-10, T.

107 ◐ 26 Mars à 11 & d. m. *gr.* 2 d. & d. ✳ 11 Avr. à 0 & d. m. Aſ. à l'E. *centr.* 7-25. ◐ 20 Sept. à 1 & d. m. *gr.* 2 d.

108 ● 15 Mars à 1 & d. m. ✳ 30 Mars à 7 m. Eur. au NE. Aſ. au NO. & au N. ✳ 24 Août à 10 m. *pet. Ecl.* vers le NE. de l'Aſ. ● 8 Sept. à 2 m.

109 ◐ 4 Mars à 6 ſ. *gr.* 9 d. 3 qu. ✳ 14 Août à 1 & d. m. Aſ. à l'E. *centr.* 70-75-70, T. ◐ 28 Août à 3 m. *gr.* 9 d. 3 qu.

110 ✳ 3 Août à 11 & d. m. Eur. au S. Afr. Aſ. au SO. *centr.* 24 (20) * A.

111 ◐ 13 Janv. à 0 m. *gr.* 3 d. 3 qu. ✳ 27 Janv. à 6 & d. m. Afr. à l'E. Aſ. *centr.* 17-12 (17) 49, T. ◐ 8 Juill. à 5 ſ. *gr.* 8 d. & d.

112 ● 1 Janv. à 11 ſ. ✳ 12 Juin à 1 & d. m. Eur. au N. Aſ. au N. *dimin.* de l'O. à l'E. ● 27 Juin à 10 m. ◐ 21 Déc. à 1 m. *gr.* 9 d. & 1 qu.

113 ✳ 1 Juin à 10 & d. m. Eur. Afr. Aſ. *centr.* 44 (53) 54-34, T. ◐ 16 Juin à 10 & d. ſ. *gr.* 2 d. & 1 qu. ✳ 26 Nov. à 7 m. Afr. à l'E. Aſ. au SO. *centr.* 1. * A.

114 ✳ 22 Mai à 1 & d. m. *petite Ecl.* au SE. de l'Aſ. T. ◐ 31 Oct. à 3 ſ. *gr.* 3 d. 3 qu. ✳ 15 Nov. à 6 & d. m. Eur. à l'E. Afr. à l'E. Aſ. *centr.* 49 (17) 14-21, A.

115 ● 26 Avr. à 2 & d. ſ. ● 21 Oct. à 5 m. ✳ 4 Nov. à 7 m. Aſ. au N. *augm.* de l'O. à l'E.

116 ✳ 31 Mars à 10 & 1 qu. ſ. Aſ. à l'E. *centr.* 39, A. ● 14 Avr. à 8 & d. ſ. *gr.* 12 d. 3 qu. ◐ 9 Oct. à 1 & d. ſ. *gr.* 9 d. & d.

117 ✳ 21 Mars à 2 & d. m. extrêm. de l'Aſ. au SE. *centr.* * (8) A.

118 ◐ 23 Févr. à 6 ſ. *gr.* 5 d. 3 qu. ◐ 18 Août à 11 & d. ſ. *gr.* 2 d. ✳ 3 Sept. à 10 & d. m. Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 53 (42) 14, T.

119 ● 13 Févr. à 6 & d. m. ● 8 Août à 9 m.

120 ✳ 18 Janv. à 6 m. pet. part. d'Eur. au SE. Afr. à l'E. Aſ. *centr.* 39-30 (31) 54, T. ◐ 2 Févr. à midi & d. *gr.* 6 d. & d. ◐ 28 Juill. à 0 & d. m. *gr.* 9 d. & 1 qu.

121 ✳ 2 Juill. à 11 & d. m. Eur. Afr. Aſ. au SO. *centr.* 24-25 (24) 0, A. ◐ 11 Déc. à 9 & d. ſ. *gr.* 2 d. & 1 qu.

122 ◐ 7 Juin à 8 & d. ſ. *gr.* 11 d. ✳ 21 Juin à 6 & d. ſ. Eur. à l'O. *centr.* 49. ● 1 Déc. à 9 m.

123 ● 28 Mai à 0 & d. m. ✳ 6 Nov. à 1 m. Aſ. au NE. ◐ 21 Nov. à 0 & d. m. *gr.* 11 d. & d.

124 ✳ 1 Mai à 7 ſ. *commenc. au plus* au SO. de l'Eſpagne, & à l'O. de l'Afr. *centr.* 4, T. ✳ 25 Oct. à 3 m. gr. part. d'Aſ. *centr.* 37 (4.) A.

125 ◐ 5 Avr. à 7 ſ. *gr.* 1 d. 1 qu. ✳ 21 Avr. à 7 & d. m. Eur. au S. Afr. Aſ. *centr.* 4 (39) 53-50. ◐ 30 Sept. à 9 & d. m. *gr.* 1 d.

126 ● 26 Mars à 9 & d. m. ✳ 10 Avr. à 2 ſ. *pet. Ecl.* au N. de l'Eur. ✳ 4 Sep. à 6 1 qu. ſ. *pet. Ecl.* en Ecoſſe. ● 19 Sept. à 9 & d. m.

127 ◐ 16 Mars à 2 m. *gr.* 10 d. & d. ✳ 25 Août à 9 m. Eur. Aſ. *centr.* 80 (67) 32, T. ◐ 8 Sept. à 10 & d. m. *gr.* 10 d. 3 qu.

128 *Point d'Ecliſe.*

129 ◐ 23 Janv. à 7 & d. m. *gr.* 3 d. 1 qu. ✳ 6 Févr. 3 ſ. Eur. à l'O. Afr. à l'O. *centr.* 35-50, T. ◐ 19 Juill. à 1 m. *gr.* 7 d.

130 ● 12 Janv. à 7 m. ✳ 27 Janv. à 7 m. Eur. au NE. Aſ. au N. ✳ 23 Juin à 8 m. *tr. pet. Ecl.* Eur. au N. Aſ. au N. ● 8 Juill. à 5 & 1 qu. ſ.

131 ◐ 1 Janv. à 9 & d. m. *gr.* 9 d. & d. ✳ 12 Juin à 5 & d. ſ. Eur. à l'O. & au N. Afr. à l'O. *centr.* 38-33, T. ◐ 28 Juin à 5 & d. m. *gr.* 4 d.

132 ✳ 1 Juin à 9 m. Eur. au SE. Afr. Aſ. au S. *centr.* * (11) 12. * T. ◐ 10 Nov. à 11 & d. ſ. *gr.* 3 d. 3 qu. ✳ 25 Nov. à 2 & d. ſ. Eur. Afr. *centr.* 11-23, A.

133 ● 6 Mai à 9 & 1 qu. ſ. *gr.* 12 d. 3 qu. ● 31 Oct. à 1 & d. ſ. ✳ 14 Nov. à 3 ſ. Eur. à l'O. *pet.* au S. *plus gr.* au N.

Ans de J. C.

134 ✳ 12 Avr. à 5 & d. m. Eur. à l'E. Afr. à l'E. Aſ. *centr.* 49 (78) 90, A. ● 26 Avr. à 4 m. ◐ 20 Oct. à 9 & d. ſ. *gr.* 10 d.

135 ✳ 1 Avr. à 9 & d. m. Afr. à l'E. Aſ. au S. & à l'E. *centr.* *. (15) 32, A. ◐ 15 Avr. à 5 & d. ſ. *pén.* ✳ 25 Sept. à 2 & d. m. Aſ. au S. *centr.* 7, * T.

136 ◐ 6 Mars à 2 m. *gr.* 5 d. ◐ 29 Août à 7 m. *gr.* 1 d. ✳ 13 Sept. à 6 & d. ſ. *commenc. au plus* à l'O. de l'Eur. *centr.* 8, T.

137 ● 23 Févr. à 2 & d. ſ. ● 18 Août à 4 & 3 qu. ſ. ✳ 3 Sept. à 5 m. *tr. pet.* au N. de l'Eur. *plus gr.* au N. & au NE. de l'Aſ.

138 ✳ 28 Janv. à 2 & d. ſ. Eur. Afr. *centr.* 59, T. ◐ 12 Févr. à 8 ſ. *gr.* 7 d. 1 qu. ◐ 8 Août à 8 m. *gr.* 10 d. & d.

139 ✳ 18 Janv. à 6 & d. m. Aſ. au SE. *centr.* * (15 S.) 13, T. ◐ 23 Déc. à 6 m. *gr.* 2 d. 1 qu.

140 ◐ 18 Juin à 3 m. *gr.* 9 d. ✳ 2 Juill. à 1 & d. m. Aſ. à l'E. *centr.* 40-68, T. ● 11 Déc. à 5 & d. ſ.

141 ● 7 Juin à 7 m. ✳ 21 Juin à 4 & d. ſ. pet. part. d'Eur. au NE. & d'Aſ. au N. ✳ 16 Nov. à 9 m. Eur. Afr. au N. gr. part. d'Aſ. au N. *centr.* 72 (70) 63-64, A. ◐ 1 Déc. à 9 m. *gr.* 11 d. & d.

142 ✳ 13 Mai à 2 m. *pet. Ecl.* au SE. de l'Aſ. T. ◐ 27 Mai à 7 & d. m. *gr.* 0 d. & d. ✳ 5 Nov. à 11 m. Eur. au SO. & au S. Afr. Aſ. au SO. *centr.* 17 (1 S.) 10 S. 6 S. A.

143 ◐ 17 Avr. à 2 & d. m. 0 d. ✳ 2 Mai à 3 ſ. Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 47-43. ◐ 11 Oct. à 5 ſ. *gr.* 0 d. 1 qu.

144 ● 5 Avr. à 5 & d. ſ. ✳ 20 Avr. à 8 & d. ſ. au NE. de l'Aſ. ● 29 Sept. à 5 ſ.

145 ◐ 26 Mars à 10 m. *gr.* 11 d. & d. ✳ 4 Sept. à 5 ſ. Eur. à l'O. Afr. à l'O. *centr.* 35, T. ◐ 18 Sept. à 6 ſ. *gr.* 11 d. 3 qu.

146 ✳ 28 Févr. à 11 m. *pet.* à l'E. de l'Afr. Aſ. au S. *centr.* * (19 S.) 15, A. ✳ 25 Août à 2 m. Aſ. à l'E. *centr.* 32-34-30, A.

147 ◐ 3 Févr. à 3 & 1 qu. ſ. *gr.* 2 d. 3 qu. ✳ 17 Févr. à 11 & d. ſ. Aſ. à l'E. *centr.* 9-7, T. ◐ 30 Juill. à 8 & d. m. *gr.* 5 d. 3 qu.

148 ● 23 Janv. à 2 & 3 qu. ſ. ✳ 7 Févr. à 3 & d. ſ. *pet. Ecl.* au N. de l'Eur. ✳ 3 Juill. à 4 & d. ſ. *tr. pet. Ecl.* au NE. de l'Eur. ● 19 Juill. à 0 & d. m. *preſq. centrale.*

149 ◐ 11 Janv. à 5 & d. ſ. *gr.* 9 d. 3 qu. ✳ 23 Juin à 1 m. Aſ. à l'E. *centr.* 40-60, T. ◐ 8 Juill. à midi & d. *gr.* 5 d. & d.

150 ✳ 12 Juin à 4 ſ. Eſpagne au SO. Afr. *centr.* 6 N. 5 S. T. ◐ 22 Nov. à 8 & d. m. *gr.* 3 d. & d. ✳ 6 Déc. à 10 & d. ſ. Aſ. au SE. *centr.* 34, A.

151 ◐ 18 Mai à 4 m. *gr.* 11 d. ● 11 Nov. à 10 ſ. ✳ 25 Nov. à 11 & d. ſ. *pet. Ecl.* au NE. de l'Aſ.

152 ✳ 22 Avr. à midi & d. au N. de l'Eur. *dimin.* de l'O. à l'E. ● 6 Mai à 11 m. ◐ 31 Oct. à 5 & d. m. *gr.* 10 d. 1 q.

153 ✳ 11 Avr. à 4 & d. ſ. Eur. à l'O. Afr. à l'O. *centr.* 37-34, A. ◐ 26 Avr. à 1 m. *gr.* 0 d. & d.

154 ◐ 17 Mars à 10 m. *gr.* 4 d. ✳ 31 Mars à 4 & d. ſ. *tr. pet.* à l'O. de l'Afr. A. ◐ 9 Sept. à 2 & d. ſ. *gr.* 0 d. 1 qu. ✳ 25 Sept. à 2 & d. m. Aſie à l'E. *centr.* 48-31, T.

155 ● 6 Mars à 10 & d. ſ. ● 36 Août à 0 & d. m. ✳ 14 Sept. à 1 ſ. pr. toute l'Eur. au N. & à l'E. Aſ. à l'O. & au NO.

156 ✳ 8 Févr. à 11 ſ. Aſ. à l'E. *centr.* 39, T. ◐ 24 Févr. à 3 & d. m. *gr.* 8 d. & d. ◐ 18 Août à 4 ſ. *gr.* 11 d. 3 qu.

157 ✳ 28 Janv. à 3 ſ. Eur. au S. Afr. *centr.* 10-17, T. ✳ 24 Juill. à 1 m. Aſ. au S. *centr.* 2-16, A.

158 ◐ 2 Janv. à 2 & d. ſ. *gr.* 2 d. ◐ 29 Juin à 10 m. *gr.* 7 d. 1 qu. ✳ 13 Juill. à 9 m. Eur. Afr. Aſ. *centr.* 51-63 (61) 31, T. ● 23 Déc. à 2 & d. m.

159 ● 18 Juin à 1 ſ. ◐ 12 Déc. à 6 ſ. *gr.* 11 d. & d.

160 ✳ 23 Mai à 9 & d. m. *pet. Ecl.* au S. de l'Egypte & au

Ans de J. C.

SO. de l'Aſ. T. ◐ 6 Juin à 2 & 1 qu. ſ. *gr.* 2 d. 1 qu.
161 ✳ 12 Mai à 10 ſ. extrêm. d'Aſie au SE. *centr.* 1. ◐ 22 Oct. a 1 m. *tr. forte pén.*
162 ● 17 Avr. à 1 m. ✳ 2 Mai à 3 m. Eur. au NE. gr. part. d'Aſ. au N. *dimin.* de l'O. à l'E. ● 11 Oct. a 1 m.
163 ● 6 Avr. à 6 ſ. *gr.* 13 d. ✳ 16 Sept. à 1 m. Aſ. au NE. *centr.* 90. ● 30 Sept. à 2 m. *gr* 12 d. 1 qu.
164 ✳ 4 Sept. à 9 & d. m. pr. toute l'Eur. au S. Afr. Aſ. au S. *centr.* 38 (19) 13 S. A.
165 ◐ 13 Févr. à 10 & 3 qu. ſ. *gr.* 2 d. ✳ 28 Févr. à 7 & d. m. gr. part. d'Eur. à l'E. Afr. à l'E. Aſ. *centr.* 5-3 (21) 53, T. ◐ 9 Août à 4 ſ. *gr.* 4 d. & d.
166 ● 2 Févr. à 10 & d. ſ. ✳ 18 Févr. à 0 m. gr. part. d'Aſ. au NE. ● 30 Juill. à 8 & 1 qu. m.
167 ◐ 23 Janv. à 1 & 3 qu. m. *gr.* 10 d. ✳ 4 Juill. à 8 m. Eur. Afr. Aſ. *centr.* 58-71 (70) 35, T. ◐ 19 Juill. à 7 & d. ſ. *gr.* 7 d.
168 ✳ 23 Juin à 0 m. Aſ. au SE. *centr.* 5 S. 9 N. T. ◐ 2 Déc. à 5 & d. ſ. *gr.* 3 d. & 1 qu. ✳ 17 Déc. à 6 & d. m. Afr. à l'E. Aſ. *centr.* 30 (10) 31, A.
169 ◐ 28 Mai à 10 & d. m. *gr.* 9 d. ● 22 Nov. à 7 m. ✳ 6 Déc. à 8 m. Eur. au N. & à l'E. *tr. pet.* à l'E. de l'Afr. Aſie au N. *dimin.* à l'E.
170 ✳ 3 Mai à 7 & d. ſ. *pet. Ecl.* au N. de l'Eur. & de l'Aſ. ● 17 Mai à 6 ſ. ◐ 11 Nov. à 2 ſ. *gr.* 10 d. & d.
171 ✳ 22 Avr. à 11 ſ. Aſ. au SE. *centr.* 3, A. ◐ 7 Mai à 8 & 3 qu. m. *gr.* 2 d.
172 ◐ 27 Mars à 6 ſ. *gr.* 3 d. ◐ 19 Sept. à 10 & d. ſ. *forte pén.* ✳ 5 Oct. à 11 m. Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 36 (22) 6, T.
173 ● 17 Mars à 6 m. ● 9 Sept. à 8 & 3 qu. m.
174 ✳ 19 Févr. à 7 & d. m. Eur. à l'E. Afr. à l'E. Aſ. *centr.* 39-36 (47 69, T. ◐ 6 Mars à 11 m. *gr.* 9 d. & d. ● 30 Août à 0 m. *gr.* 12 d. & d.
175 ✳ 8 Févr. à 11 & d. ſ. *pet. Ecl.* en Aſ. au SE. T. ✳ 4 Août à 8 m. Eur. au SE. Afr. Aſ. au S. *centr.* 2-11 (7) * A.
176 ◐ 13 Janv. à 11 ſ. *gr.* 1 d. 3 qu. ◐ 9 Juill. à 4 & 3 qu. ſ. *gr.* 5 d. & d. ✳ 23 Juill. à 4 & d. ſ. Eur. à l'O. Afr. à l'O. *centr.* 28-24, T.
177 ● 2 Janv. à 11 m. ● 28 Juin à 7 & d. ſ. *pr. centr.* ✳ 13 Juill. à 7 & d. m. Aſ. *tr. pet.* au NO. *plus gr.* au NE. ✳ 8 Déc. à 1 m. aſſez gr. partie d'Aſ. au NE. ◐ 23 Déc. à 3 m. *gr.* 11 d. 3 qu.
178 ◐ 17 Juin à 8 & 3 qu. ſ. *gr.* 4 d. ✳ 27 Nov. à 3 & d. m. Aſ. au S. *centr.* 28 (5 S.) 6 S. A.
179 ✳ 24 Mai à 5 m. Aſ. au S. & à l'E. *centr.* 1 S. (35) 38-27. ◐ 2 Nov. à 9 m. *pén.*
180 ● 27 Avr. à 9 m. ✳ 12 Mai à 10 m. pr. toute l'Eur. à l'O. & au N. Afr. à l'O. Aſ. au N. ● 21 Oct. à 8 & d. m.
181 ● 17 Avr. à 2 m. ✳ 26 Sept. à 9 m. Eur. au N. Aſ. *centr.* 89 (71) 47. ● 10 Oct. à 10 m. *gr.* 13 d.
182 *Point d'Eclipſe.*
183 ◐ 25 Févr. à 6 m. *gr.* 1 d. ✳ 11 Mars à 4 ſ. Eur. à l'O. Afr. à l'O. *centr.* 50-53, T. ◐ 21 Août à 0 m. *gr.* 3 d. & d.
184 ● 14 Févr. à 6 m. ✳ 29 Févr. à 8 & d. m. Eur. *pet.* en Afr. Aſ. au N. *dimin.* de l'O. à l'E. ● 9 Août à 4 ſ.
185 ◐ 2 Févr. à 9 & 3 qu. m. *gr.* 10 d. & d. ✳ 14 Juill. à 3 & d. ſ. Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 45-30, T. ◐ 30 Juill. à 2 & d. m. *gr.* 8 d. & d.
186 ✳ 8 Janv. à 3 ſ. *pet. Ecl.* en Afr. A. ✳ 4 Juill. à 7 & d. m. Eur. au S. Afr. à l'E. Aſ. au S. *centr.* 8 (25) 7 S. T. ◐ 14 Déc. à 2 m. *gr.* 3 d. 1 qu. ✳ 28 Déc. à 2 & d. ſ. Eur. Afr. *centr.* 18-36, A.
187 ◐ 8 Juin à 5 ſ. *gr.* 7 d. & d. ● 3 Déc. à 3 & d. ſ. ✳ 17 Déc. à 4 ſ. Eſpagne au NO.
188 ✳ 14 Mai à 2 & d. m. *pet.* au NE. de l'Eur. *plus pet.*

Ans de J. C.

au N. de l'Aſ. ● 28 Mai à 1 & d. m. ◐ 21 Nov. à 10 ſ. *gr.* 10 d. 3 qu.
189 ✳ 3 Mai à 5 & d. m. Eur. à l'E. Afr. à l'E. Aſ. au S. & à l'E. *centr.* 10 (41) 48, A. ◐ 17 Mai à 4 ſ. *gr.* 3 d. & d. ✳ 27 Oct. à 4 & d. m. en Arabie, au S. de la Perſe, *pet. Ecl.* T.
190 ◐ 8 Avr. à 1 & d. m. *gr.* 1 d. & d. ✳ 22 Avr. à 6 & d. m. pet. part. d'Aſ. au S. *centr.* * (9 S.) 0, A.
191 ● 28 Mars à 1 & d. ſ. ● 20 Sept. à 5 ſ. ✳ 6 Oct. à 4 & d. m. pet. part. d'Aſ. au N. *augment.* au NE.
192 ✳ 1 Mars à 4 ſ. Eur. à l'O. *centr.* 80, T. ◐ 16 Mars à 6 & 1 qu. ſ. *gr.* 10 d. & d. ● 9 Sept. à 8 & d. m. *gr.* 13 d. & d.
193 ✳ 19 Févr. à 8 m. *pet.* à l'E. de l'Afr. Aſ. au S. & à l'E. *centr.* * (2 S.) 27, T.
194 ◐ 24 Janv. à 7 m. *gr.* 1 d. & d. ◐ 20 Juill. à 11 & d. ſ. *gr.* 4 d. ✳ 4 Août à 0 m. Aſ. à l'E. *centr.* 40-51, T.
195 ● 11 Janv. à 8 ſ. ● 10 Juill. à 2 m. ✳ 24 Juill. à 3 ſ. pr. toute l'Eur. au NE. Egypte au N. Aſ. à l'O. ✳ 19 Déc. à 9 m. Eur. *pet.* en Afr. gr. part. d'Aſ. au NO.
196 ◐ 3 Janv. à 11 & 3 qu. m. *gr.* 11 d. 3 qu. ◐ 28 Juin à 3 & d. m. *gr.* 6 d. ✳ 7 Déc. à midi, *pet. Ecl.* au S. de l'Afr. & au SO. de l'Aſie, *centr.* * (6 S.) 17, A.
197 ✳ 3 Juin à midi, Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 29 (32) 33-20. ◐ 12 Nov. à 5 ſ. *pén.*
198 ● 8 Mai à 4 & d. ſ. *gr.* 13 d. 1 qu. ✳ 23 Mai à 4 & d. ſ. Eur. pr. ent. au NO. Afr. à l'O. *centr.* † 70, A. ● 1 Nov. à 4 & d. ſ.
199 ● 28 Avr. à 9 & d. m. ✳ 7 Oct. à 5 & d. ſ. côtes occid. de l'Eur. & de l'Afr. *centr.* 55. ● 21 Oct. à 6 ſ. *gr.* 13 d. & d.
200 ✳ 1 Avr. à 9 & d. m. Egypte, Aſie au S. *centr.* * (15 S.) 7. ✳ 26 Sept. à 0 & d. m. Aſ. à l'E. *centr.* 43-41, A.
201 ◐ 7 Mars à 1 & d. ſ. *gr.* 0 d. ✳ 22 Mars à 0 m. Aſ. au SE. *centr.* 2 S. 2 N. T. ◐ 31 Août à 8 m. *gr.* 2 d. & d.
202 ● 24 Févr. à 1 & d. ſ. ✳ 11 Mars à 4 & d. ſ. *tr. pet. Ecl.* au NO. de l'Eur. ● 20 Août à 11 & d. ſ.
203 ◐ 13 Févr. à 5 & d. ſ. *gr.* 11 d. & d. ✳ 25 Juill. à 11 ſ. Aſ. au NE. *centr.* 77-83-80, T. ◐ 10 Août à 9 & 3 qu. m. *gr.* 9 d. 3 qu.
204 ✳ 14 Juill. à 3 ſ. pet. part. d'Eur. au SO. Afr. *centr.* 12 N. 13 S. T. ◐ 24 Déc. à 11 m. *gr.* 3 d. 1 qu.
205 ◐ 18 Juin à 12 ſ. *gr.* 5 d. & d. ● 13 Déc. à 12 ſ. ✳ 28 Déc. à 0 m. Aſie à l'E. *dimin.* du N. au S.
206 ✳ 25 Mai à 9 m. *pet. Ecl.* au N. de l'Eur. & de l'Aſ. ● 8 Juin à 8 & d. m. ◐ 3 Déc. à 6 m. *gr.* 10 d. 3 qu.
207 ✳ 14 Mai à midi, Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 48 (49) 53-40, A. ◐ 28 Mai à 11 & d. ſ. *gr.* 5 d.
208 ◐ 18 Avril à 9 & d. m. *gr.* 0 d. 1 qu. ✳ 2 Mai à 1 ſ. pet. part. d'Eur. au S. Afr. Aſ. au SO. *centr.* (0) 6, * A. ✳ 27 Oct. à 4 m. Aſ. *centr.* 40 (12) 8.
209 ● 7 Avr. à 9 ſ. ● 1 Oct. à 1 m. ✳ 16 Oct. à midi & d. Eur. Afr. à l'E. Aſ. à l'O. *dimin.* du N. au S.
210 ✳ 13 Mars à 0 m. Aſ. à l'E. *centr.* 40, T. ◐ 28 Mars à 1 & 1 qu. m. *gr.* 11 d. 3 qu. ● 20 Sept. à 5 ſ.
211 ✳ 2 Mars à 4 & d. ſ. Eur. à l'O. Afr. à l'O. *centr.* 31, T. ✳ 25 Août à 10 & d. ſ. Aſ. au SE. *centr.* 1. A.
212 ◐ 4 Févr. à 3 & d. ſ. *gr.* 1 d. ◐ 31 Juill. à 6 & d. m. *gr.* 2 d. 1 qu. ✳ 14 Août à 7 & d. m. Eur. Afr. Aſ. *centr.* 44-49 (40) 10, T.
213 ● 24 Janv. à 4 & d. m. ● 20 Juill. à 8 & d. m. ✳ 3 Août à 10 & d. ſ. *tr. pet. Ecl.* au NE. de l'Aſ.
214 ● 13 Janv. à 8 & d. ſ. *gr.* 12 d. ◐ 9 Juill. à 10 m. *gr.* 8 d.
215 ✳ 14 Juin à 6 & d. ſ. Eur. au SO. Afr. à l'O. *centr.* 10.
216 ◐ 19 Mai à 0 m. *gr.* 11 d. & d. ✳ 2 Juin à 11 ſ. Aſ. à l'E. *centr.* 45-52, A. ● 12 Nov. à 0 & d. m.

Ans de J. C.

217 ● 8 Mai à 5 ſ. ✷ 18 Oct. à 1 & d. m. Aſ. au NE. ● 1 Nov. à 2 m. *gr.* 13 d. 3 qu.

218 ✷ 12 Avr. à 5 ſ. *pet. Ecl.* à l'O. de l'Afr. ● 28 Avr. à 6 & d. m. *forte pén.* ✷ 7 Oct. à 8 m. Eur. à l'E. Afr. à l'E. gr. part. d'Aſ. à l'O. & au S. *centr.* 44 (14) 7 S. 6 S. A. ● 21 Oct. à 11 & d. m. *pén.*

219 ● 18 Mars à 8 & d. ſ. *pén.* ✷ 2 Avr. à 8 m. Eur. au S. Afr. Aſ. à l'E. *centr.* 1 (26) 48-47, T. ● 11 Sept. à 4 & d. ſ. *gr.* 1 d. & d.

220 ● 6 Mars à 9 ſ. ✷ 22 Mars à 0 & d. m. gr. part. d'Aſ. au NE. ● 31 Août à 7 & d. m.

221 ● 24 Févr. à 1 & d. m. *gr.* 12 d. 1 qu. ✷ 5 Août à 6 & d. m. Eur. au N. Aſ. au N. & à l'E. *centr.* 94 (85) 47, T. ● 20 Août à 5 ſ. *gr.* 11 d.

222 ✷ 30 Janv. à 6 & d. m. *pet. Ecl.* au SE. de l'Aſ. A. ✷ 25 Juill. à 10 & d. ſ. Aſ. à l'E. *centr.* 24-27, T.

223 ● 4 Janv. à 7 & 3 qu. ſ. *gr.* 3 d. ✷ 19 Janv. à 6 m. Eur. au SE. Afr. à l'E. Aſ. *centr.* 14-5 (8) 43, A. ● 30 Juin à 6 & d. m. *gr.* 3 d. 3 qu. ● 25 Déc. à 8 & d. m.

224 ✷ 8 Janv. à 8 & d. m. pr. toute l'Eur. à l'E. Afr. au N. Aſ. à l'O. & au N. ✷ 4 Juin à 4 ſ. pet. part. d'Eur. au N. plus gr. au NE. ● 18 Juin à 3 & d. ſ. *presq. centr.* ● 13 Déc. à 2 & 1 qu. ſ. *gr.* 10 d. 3 qu.

225 ✷ 24 Mai à 6 & d. ſ. Eur. à l'O. *centr.* 41, A. ● 8 Juin à 7 m. *gr.* 6 d. 3 qu. ✷ 17 Nov. à 10 & d. ſ. *pet. Ecl.* au SE. de l'Aſ. T.

226 ✷ 7 Nov. à midi & d. Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 9 (7) 2-9.

227 ● 19 Avr. à 4 m. *gr.* 14 d. ● 12 Oct. à 9 & d. m.

228 ✷ 23 Mars à 8 m. Eur. Afr. Aſ. au N. *centr.* 53 (75) 96, T. ● 7 Avr. à 8 & 1 qu. m. *gr.* 13 d. ● 1 Oct. à 1 m.

229 ✷ 13 Mars à 0 & d. m. Aſ. au S. *centr.* 6 S. 1 S. T. ✷ 5 Sept. à 6 m. Afr. à l'E. *centr.* 0, * A.

230 ● 14 Févr. à 11 & d. ſ. *gr.* 0 d. 3 qu. ● 11 Août à 1 & d. ſ. *gr.* 1 d. ✷ 25 Août à 3 ſ. Eur. pr. ent. au S. Afr. *centr.* 19-5, T.

231 ● 4 Févr. à 1 ſ. ● 31 Juill. à 3 & d. ſ. ✷ 15 Août à 6 & d. m. gr. part. d'Eur. au NE. & d'Aſ. au N. *augment.* de l'O. à l'E.

232 ✷ 10 Janv. à 1 m. gr. part. d'Aſ. au NE. ● 25 Janv. à 5 m. *gr.* 12 d. 1 qu. ● 19 Juill. à 4 & d. ſ. *gr.* 10 d. ✷ 29 Déc. à 5 m. Aſ. au S. *centr.* 16 (6 S.) 0, A.

233 ✷ 25 Juin à 1 & d. m. Aſ. au SE. *centr.* 2 S. 19 N. A.

234 ● 30 Mai à 7 & d. m. *gr.* 9 d. 3 qu. ✷ 14 Juin à 5 & d. m. Eur. à l'E. Afr. à l'E. Aſ. au N. *centr.* 41, (76) 71, A. ● 23 Nov. à 8 & d. m.

235 ● 20 Mai à 0 & d. m. ✷ 3 Juin à 6 m. Eur. au N. *tr. pet.* ✷ 29 Oct. à 10 m. gr. part. d'Eur. au N. & au NE. Aſ. au N. ● 12 Nov. à 10 & d. m. *gr.* 14 d.

236 ✷ 23 Avr. à 0 & d. m. *pet. Ecl.* au SE. de l'Aſ. ● 8 Mai à 1 & d. ſ. *gr.* 1 d. ✷ 17 Oct. à 4 ſ. Eur. au SO. Afr. à l'O. *centr.* 1 S. A. ● 31 Oct. à 8 ſ. *forte pén.*

237 ✷ 12 Avr. à 3 & d. ſ. Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 44-42, T. ● 22 Sept. à 1 m. *gr.* 1 d.

238 ● 18 Mars à 4 m. ✷ 2 Avr. à 8 & d. m. Eur. *pet.* en Afr. Aſ. à l'O. & au N. ● 11 Sept. à 3 & d. ſ.

239 ● 7 Mars à 9 & d. m. *gr.* 13 d. ✷ 16 Août à 2 ſ. Eur. *pet.* en Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 88-53, T. ● 1 Sept. à 0 & d. m. *gr.* 12 d.

240 ✷ 10 Févr. à 2 ſ. *pet. Ecl.* au SE. de l'Eur. Afr. Aſ. au SO. *centr.* * 7, A. ✷ 5 Août à 6 m. Eur. Afr. Aſ. à l'O. & au S. *centr.* 30-37 (30) 5, T.

241 ● 15 Janv. à 4 & d. m. *gr.* 2 d. 3 qu. ✷ 29 Janv. à 2 ſ. Eur. Afr. *centr.* 26-45, A. ● 10 Juill. à 1 & d. ſ. *gr.* 2 d.

242 ● 4 Janv. à 5 ſ. ✷ 15 Juin à 10 & d. ſ. pet. part. d'Aſ. au N. ● 29 Juin à 11 ſ. ● 24 Déc. à 10 & d. ſ. *gr.* 11 d.

243 ✷ 5 Juin à 1 m. Aſ. à l'E. *centr.* 36-55, A. ● 19 Juin à 2 & d. ſ. *gr.* 8 d. & d.

Ans de J. C.

244 ✷ 24 Mai à 2 m. Aſ. au SE. *centr.* * 13, A.

245 ● 29 Avr. à 11 m. *gr.* 12 d. & d. ● 22 Oct. à 6 ſ. ✷ 7 Nov. à 5 m. gr. part. d'Aſ. au NO. tr. gr. au NE.

246 ✷ 3 Avr. à 4 ſ. part. d'Éur. au N. ● 18 Avril à 3 ſ. ● 12 Oct. à 10 m.

247 ✷ 24 Mars à 8 & d. m. Eur. au S. Afr. Aſ. au S. & à l'E. *centr.* 3 S. (18) 37, T. ● 2 Oct. à 1 m. *pén.*

248 ● 26 Févr. à 7 & d. m. *gr.* 0 d. 1 qu. ● 21 Août à 9 ſ. *forte pén.* ✷ 4 Sept. à 11 ſ. Aſ. à l'E. *centr.* 40, T.

249 ● 14 Févr. à 9 & d. ſ. ● 10 Août à 10 ſ. ✷ 25 Août à 2 & d. ſ. toute l'Eur. Afr. Aſ. à l'O. *augm.* du S. au N. & de l'O. à l'E.

250 ✷ 20 Janv. à 9 m. Eur. Afr. Aſ. *dimin.* du N. au S. & (en Aſie) de l'O. à l'E. ● 4 Févr. à 1 & d. ſ. *gr.* 12 d. 3 qu. ● 30 Juill. à 11 & d. ſ. *gr.* 11 d. 1 qu.

251 ✷ 9 Janv. à 1 ſ. Eur. au SE. Afr. Aſ. au SO. *centr.* (4 S.) 21, A. ✷ 6 Juill. à 8 & d. m. Eur. au S. Afr. Aſ. au S. & à l'O. *centr.* 5-19, (18) * A.

252 ● 9 Juin à 3 ſ. *gr.* 8 d. ✷ 24 Juin à midi, Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 67, (69) 40, A. ● 3 Déc. à 4 & d. ſ. *gr* 14 d.

253 ● 30 Mai à 7 & 3 qu. m. ✷ 13 Juin à midi & d. *pet. Ecl* Aſ. au NE. ● 22 Nov. à 6 & 3 qu. ſ.

254 ✷ 4 Mai à 7 & d. m. *pet. Ecl.* vers les Indes & au S. de la Chine, T. ● 19 Mai à 8 & d. ſ. *gr.* 2 d. & d. ✷ 29 Oct. à 0 m. Aſ. à l'E. *centr.* 42-34, A. ● 12 Nov. à 4 & d. m. *forte pénomb.*

255 ✷ 23 Avr. à 11 & d. ſ. Aſ. au SE. T. ● 3 Oct. à 9 m. *gr.* 0 d. 1 qu.

256 ● 28 Mars à 11 m. *gr.* 13 d. ✷ 12 Avr. à 4 & d. ſ. Eur. au NO. & au N. *centr.* † T. ● 21 Sept. à 11 & d. ſ.

257 ● 17 Mars à 5 ſ. ✷ 26 Août à 10 ſ. *pet. Ecl.* Aſ. au NE. ● 11 Sept. à 8 m. *gr.* 13 d.

258 ● 7 Mars à 6 & d. m. *pén.* ✷ 16 Août à 2 ſ. gr. part. d'Eur. au S. Afr. Aſ. au SO. *centr.* 26 N. 6 S. T.

259 ● 26 Janv. à 1 ſ. *gr.* 2 d. & d. ● 21 Juill. à 8 ſ. *gr.* 0 d. 3 qu. ✷ 6 Août à 6 m. *tr. pet. Ecl.* Afr. à l'E. Aſ. au SO. T.

260 ● 16 Janv. à 1 & d. m. ✷ 30 Janv. à 1 m. Aſ. à l'E. *dimin.* du N. au S. ● 10 Juill. à 6 m.

261 ● 4 Janv. à 6 & d. m. *gr.* 11 d. ✷ 15 Juin à 7 & d. m. Eur. Afr. Aſ. *centr.* 45 (74) 44, A. ● 29 Juin à 10 ſ. *gr.* 10 d.

262 ✷ 4 Juin à 9 m. Eur. au S. Afr. Aſ. au SO. *centr.* 4 (21) 22-2, A. ✷ 29 Nov. à 6 m. Eur. à l'E. Afr. à l'E. Aſ. au S. *centr.* 27-1 (2 S.) 12.

263 ● 10 Mai à 6 ſ. *gr.* 10 d. 3 qu. ● 3 Nov. à 3 m. ✷ 18 Nov. à 1 ſ. Eur. *pet.* en Afr. Aſ. à l'O.

264 ✷ 14 Avr. à 0 m. Aſ. au NE. ● 28 Avr. à 9 & 3 qu. ſ. ● 22 Oct. à 6 & d. ſ.

265 ✷ 3 Avr. à 4 & d. ſ. Eur. à l'O. Afr. à l'O. *centr.* 40, T. ● 17 Avr. à 10 & d. ſ. *pén.* ● 12 Oct. à 9 & d. m. *tr. forte pén.*

266 ● 8 Mars à 3 & d. ſ. *fort. pén.* ✷ 24 Mars à 4 & d. m. tr. pet. part. d'Aſ. au SE. A. ✷ 16 Sept. à 7 m. Eur. Afr. à l'E. Aſ. au S. *centr.* 38 (21) 2 S. T.

267 ● 26 Févr. à 5 & 3 qu. m. ● 22 Août à 5 m. ✷ 5 Sept. à 10 & d. ſ. Aſ. au NE.

268 ✷ 31 Janv. à 4 & d. ſ. *commenc.* à l'O. de l'Eur. *pet. Ecl.* ● 15 Févr. à 10 ſ. *gr.* 13 d. 1 qu. ● 10 Août à 6 & d. m. *gr.* 12 d. & d.

269 ✷ 16 Juill. à 3 ſ. *pet. Ecl.* à l'O. de l'Afr. A.

270 ● 20 Juin à 10 & d. ſ. *gr.* 6 d. & d. ✷ 5 Juill. à 6 & d. ſ. Eur. à l'O. *centr.* 33, A. ● 15 Déc. à 0 & d. m. *gr.* 14 d.

271 ● 10 Juin à 3 ſ. *pr. centr.* ✷ 24 Juin à 7 ſ. au NO. de l'Eur. ✷ 20 Nov. à 3 m. au NE. de l'Aſ. ● 4 Déc. à 3 m.

272 ● 30 Mai à 3 & d. m. *gr.* 4 d. 1 qu. ✷ 8 Nov. à 8 m. Eur. à l'E. Afr. à l'E. Aſ. au S. *centr.* 41 (6) 4 S. 2 N. A. ● 22 Nov. à 1 ſ. *gr.* 0 d.

Ans de J. C.

273 4 Mai à 7 m. Afr. à l'E. Aſ. au S. & à l'E. *centr.* 10 S. (26) 34-29, T. 13 Oct. à 6 ſ. *gr.* 0 d.

274 8 Avr. à 6 ſ. *gr.* 11 d. 3 qu. 24 Avr. à 0 m. Aſ. à l'E. *centr.* 42-51, T. 3 Oct. à 8 m.

275 29 Mars à 1 m. 7 Sept. à 6 m. *pet.* Eur. au NE. Aſ. au N. *augm.* de l'O. à l'E. 22 Sept. à 4 ſ. *gr.* 13 d. 3 qu.

276 3 Mars à 5 m. *tr. pet.* au SE. de l'Aſ. A. 17 Mars à 2 & d. ſ. *gr.* 0 d. 1 qu. 26 Août à 10 ſ. Aſ. à l'E. *centr.* 43, T.

277 5 Févr. à 9 & d. ſ. *gr.* 1 d. 3 qu. 20 Févr. à 5 m. Aſ. au S. *centr.* 1-0 (13), 32, A. 1 Août à 3 m. *pén.*

278 26 Janv. à 9 & d. m. 9 Févr. à 9 m. Eur. *pet.* en Afr. Aſ. *dimin.* du NO. au SE. 21 Juill. à 1 & d. ſ.

279 15 Janv. à 2 & d. ſ. *gr.* 11 d. 1 qu. 26 Juin à 1 & d. ſ. Eur. pr. ent. Aſ. à l'O. *centr.* 81-48, A. 11 Juill. à 5 & d. m. *gr.* 11 d. & d. 21 Déc. à 1 m. *tr. pet. Ecl.* au S. de la Chine, au SE. de l'Aſ. T.

280 14 Juin à 3 & d. ſ. Eur. au SO. Afr. à l'O. *centr.* 20-3, A. 9 Déc. à 2 ſ. pet. part. d'Eur. au SE. Afr. *centr.* 0-18.

281 21 Mai à 1 m. *gr.* 9 d. 13 Nov. à 11 & d. m.

282 25 Avr. à 8 m. pr. toute l'Eur. au N. *pet.* en Afr. à l'O. Aſ. au N. *dimin.* de l'O. à l'E. 10 Mai à 4 & d. m. 3 Nov. à 3 & d. m.

283 15 Avr. à 0 m. Aſ. au SE. *centr.* 5-8, T. 29 Avr. à 5 & 1 qu. m. *gr.* 1 d. 8 Oct. à 5 m. *pet. Ecl.* au SO. de l'Aſ. A. 23 Oct. à 6 ſ. *gr.* 0 d.

284 3 Avr. à midi, *pet.* en Egypte, *plus gr.* aux Indes, A. 26 Sept. à 3 & d. ſ. *pet. Ecl.* en Afr. T.

285 8 Mars à 2 ſ. 1 Sept. à midi, *gr.* 13 d. 16 Sept. à 7 m. *pet. Ecl.* au NE. de l'Eur. *plus gr.* au N. de l'Aſ. *centr.* 90 (76) 52, T.

286 11 Févr. à 0 & d. m. Aſ. au NE. 26 Févr. à 6 & 1 qu. m. *gr.* 13 d. 3 qu. 21 Août à 1 & d. ſ. *gr.* 14 d.

287 31 Janv. à 6 m. *pet.* au SE. d'Eur. Afr. Aſ. au S. *centr.* 6, 2 S. (2 N.) 27, A. 27 Juill. à 10 ſ. Aſ. au SE. *centr.* 2 S. A. 10 Août à 10 ſ. *pén.*

288 1 Juill. à 6 m. *gr.* 5 d. 16 Juill. à 1 m. Aſ. à l'E. *centr.* 36-58, A. 25 Déc. à 8 & d. m. *gr.* 13 d. 3 qu.

289 20 Juin à 10 & d. ſ. 5 Juill. à 1 & d. m. *pet.* au N. de l'Aſ. 30 Nov. à 11 & d. m. Eur. Aſ. au NO. 14 Déc. à 11 & d. m.

290 10 Juin à 10 & d. m. *gr.* 6 d. 19 Nov. à 4 ſ. part. d'Eur. au SO. Afr. à l'O. *centr.* 4-6, A. 3 Déc. à 10 ſ. *gr.* 0 d. 1 qu.

291 15 Mai à 2 & d. ſ. Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 30-24, T. 25 Oct. à 2 & d. m. *forte pén.*

292 19 Avr. à 1 m. *gr.* 10 d. 1 qu. 4 Mai à 7 & d. m. Eur. Afr. Aſ. au N. *centr.* 38 (75) 83-80, T. 13 Oct. à 4 ſ. *gr.* 13 d. 3 qu.

293 8 Avr. à 8 & d. m. 17 Sept. à 2 & d. ſ. Eur. *pet.* à l'E. de l'Afr. Aſ. à l'O. *dimin.* du N. au S. 2 Oct. à 11 & d. ſ.

294 14 Mars à midi, Afr. au SE. Aſ. au SO. *centr.* * 5, A. 28 Mars à 10 & d. ſ. *gr.* 1 d. & d. 7 Sept. à 6 & d. m. Eur. à l'E. Afr. à l'E. Aſ. à l'O. & au S. *centr.* 48-49 (28) 0, T.

295 17 Févr. à 5 & d. m. *gr.* 1 d. 1 qu. 3 Mars à midi & d. Eur. pr. ent. au S. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* (16) 48, A.

296 6 Févr. à 5 & d. ſ. 31 Juill. à 9 ſ.

297 25 Janv. à 10 & d. ſ. *gr.* 11 d. & d. 6 Juill. à 8 ſ. Aſ. au N. *centr.* vers le pole, A. 21 Juill. à 1 ſ. *gr.* 13 d. 31 Déc. à 10 m. *pet. Ecl.* au S. des Indes, T.

298 25 Juin à 10 ſ. extrêm. de l'Aſ. à l'E. *centr.* 12, A. 20 Déc. à 11 ſ. extrêm. de l'Aſ. à l'E. *centr.* 17, A.

299 1 Juin à 8 m. *gr.* 7 d. 24 Nov. à 8 & d. ſ. *gr.* 13 d. 3 qu. 10 Déc. à 5 m. preſque toute l'Aſ. au N.

Ans de J. C.

300 5 Mai à 3 & d. ſ. *pet. Ecl.* au N. de l'Eur. 20 Mai à 11 m. 13 Nov. à midi & d.

301 25 Avr. à 7 & d. m. Eur. Afr. Aſ. *centr.* 10 (41) 49-43, T. 9 Mai à midi, *gr.* 2 d. 3 qu. 3 Nov. à 2 & 3 qu. m. *gr.* 0 d.

302 8 Oct. à 0 m. Aſ. à l'E. *centr.* 34, T.

303 19 Mars à 10 ſ. 12 Sept. à 7 & d. ſ. *gr.* 11 d. 3 qu. 27 Sept. à 3 & d. ſ. Eur. Afr. *centr.* 49-47, T.

304 22 Févr. à 8 m. Eur. *pet.* en Afr. Aſ. au NO. & au N. 8 Mars à 2 & d. ſ. 31 Août à 9 ſ.

305 10 Févr. à 2 ſ. Eur. au S. & au SE. Afr. *centr.* 13-34, A. 7 Août à 5 & d. m. Afr. à l'E. Aſ. au S. *centr.* 3 S. 5 N. (1 S.) * A. 21 Août à 6 m. *gr.* 0 d. & d.

306 12 Juill. à 1 & d. ſ. *gr.* 3 d. & d. 27 Juill. à 7 & d. m. Eur. Afr. Aſ. *centr.* 39-50 (48) 17, A.

307 5 Janv. à 4 & d. ſ. *gr.* 13 d. & d. 2 Juill. à 5 & d. m. 16 Juill. à 8 & d. m. Eur. pet. part. au N. Aſie au N. & au NE. 25 Déc. à 8 ſ.

308 20 Juin à 5 ſ. *gr.* 7 d. & d. 30 Nov. à 0 & d. m. Aſ. à l'E. *centr.* 34-24, A. 14 Déc. à 6 & d. m. *gr.* 0 d. & d.

309 25 Mai à 10 ſ. Aſ. au SE. *centr.* 10 S. T. 4 Nov. à 11 & d. m. *pén.*

310 30 Avr. à 8 m. *gr.* 8 d. 3 qu. 15 Mai à 3 ſ. Eur. Aſ. à l'O. *centr.* 76-69, T. 25 Oct. à 0 & d. m. *gr.* 13 d. & 1 qu.

311 19 Avr. à 3 & 3 qu. ſ. 14 Oct. à 7 & d. m.

312 8 Avr. à 6 m. *gr.* 2 d. 3 qu. 17 Sept. à 3 ſ. Eur. au SO. & au S. Afr. *centr.* 7, 2 S. T.

313 27 Févr. à 2 ſ. *gr.* 0 d. & d. 7 Sept. à 5 & d. m. pet. part. d'Eur. au SE. Afr. à l'E. Aſ. au SO. *centr.* 8 (12 S.) * T.

314 17 Févr. à 1 & d. m. 3 Mars à 0 & d. m. Aſ. à l'E *plus gr.* au N. 12 Août à 4 & d. m.

315 6 Févr. à 6 m. *gr.* 12 d. 1 qu. 18 Juill. à 2 & d. m. gr. part. d'Aſ. au N. 1 Août à 8 & d. ſ.

316 6 Juill. à 5 m. Eur. à l'E. Afr. à l'E. Aſ. *centr.* 20-36 (35) 27, A. 31 Déc. à 7 & d. m. Eur. au SE. Afr. à l'E. Aſ. au S. & à l'E. *centr.* 13 (2 S.) 25, A.

317 11 Juin à 2 & d. ſ. *gr.* 5 d. 5 Déc. à 5 m. *gr.* 13 d. & d. 20 Déc. à 1 ſ. Eur. Afr. *dimin.* du N. au S.

318 16 Mai à 11 ſ. Aſ. au NE. 31 Mai à 5 & d. ſ. *centr.* 24 Nov. à 9 ſ.

319 6 Mai à 3 ſ. Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 53-43, T. 20 Mai à 6 & d. ſ. *gr.* 4 d. 3 qu. 14 Nov. à 11 & d. m. *gr.* 0 d. 1 qu.

320 25 Avr. à 2 & d. m. pet. part. d'Aſ. au SE. A. 18 Oct. à 8 & d. m. Eur. Afr. Aſ. au S. *centr.* 31 (4) 8 S. 5 S. T.

321 30 Mars à 6 m. *gr.* 13 d. 1 qu. 23 Sept. à 2 & d. m. *gr.* 11 d. 8 Oct. à 0 m. Aſ. au NE. *centr.* 84, T.

322 4 Mars à 3 & d. ſ. *pet. Ecl.* Ecoſſe & Irlande. 19 Mars à 10 & d. ſ. 12 Sept. à 4 & d. m.

323 21 Févr. à 10 ſ. Aſ. au SE. *centr.* 5. 1 Sept. à 1 & d. ſ. *gr.* 1 d. & d.

324 22 Juill. à 9 ſ. *gr.* 2 d. 6 Août à 2 ſ. Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 40-10, A.

325 16 Janv. à 0 & d. m. *gr.* 13 d. 1 qu. 12 Juill. à 1 ſ. 26 Juill. à 3 ſ. toute l'Eur. *plus gr.* au N. 22 Déc. à 4 & d. m. Aſ. au N. *augment.* de l'O. à l'E.

326 5 Janv. à 4 m. 1 Juill. à 12 ſ. *gr.* 9 d. 1 qu. 11 Déc. à 8 & d. m. Eur. à l'E. Afr. à l'E. Aſ. au S. *centr.* 29 (1) 15, A. 25 Déc. à 3 & d. ſ. *gr.* 0 d. 3 qu.

327 6 Juin à 5 & d. m. pet. part. d'Afr. au SE. Aſ. au S. & à l'E. *centr.* 11 S. (21) 23-20, T.

328 10 Mai à 2 & 3 qu. ſ. *gr.* 7 d. 25 Mai à 10 & d. ſ. Aſ. à l'E. *centr.* 48-59, T. 4 Nov. à 9 m. *gr.* 13 d.

Ans de J. C.

329 ◐ 29 Avr. à 11 ſ. ✷ 9 Oct. à 7 m. tr. pet. part. d'Eur. au NE. Aſ. au N. *augm.* de l'O. à l'E. ◐ 24 Oct. à 3 & d. ſ.

330 ◐ 19 Avr. à 2 ſ. *gr.* 4 d. ✷ 28 Sept. à 11 & d. ſ. Aſ. à l'E. *centr.* 52-50, T. ◐ 13 Oct. à 4 ſ. *pén.*

331 ◐ 10 Mars à 10 ſ. *tr. forte pén.* ✷ 25 Mars à 3 m. Aſ. au SE. *centr.* 10 S. (18 N.) A.

332 ◐ 28 Févr. à 9 & d. m. ✷ 13 Mars à 8 m. Eur. Afr. Aſ. à l'O. & au N. *centr.* 54 (77) 87, A. ◐ 22 Août à midi & d. *gr.* 13 d. 1 qu.

333 ◐ 16 Févr. à 1 & 3 qu. ſ. *gr.* 12 d. 3 qu. ✷ 28 Juill. à 9 m. part. d'Eur. & d'Aſie au N. ◐ 12 Août à 4 & d. m.

334 ✷ 17 Juill. à 11 & d. m. Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 42 (40) 5, A. ◐ 1 Août à 9 ſ. *pen.*

335 ✷ 11 Janv. à 3 & 3 qu. ſ. Eur. au SO. Afr. à l'O. *centr.* 30, A. ◐ 22 Juin à 9 & 1 qu. ſ. *gr.* 3 d. 1 qu. ◐ 16 Déc. à 2 ſ. *gr.* 13 d. & d.

336 ✷ 27 Mai à 6 m. *pet. Ecl.* Eur. au N. ◐ 10 Juin à 11 & d. ſ. ◐ 5 Déc. à 6 m.

337 ✷ 16 Mai à 10 ſ. Aſ. à l'E. *centr.* 24, T. ◐ 31 Mai à 1 m. *gr.* 6 d. & d. ◐ 24 Nov. à 8 ſ. *gr.* o d. 1 qu.

338 ✷ 6 Mai à 9 & d. m. Eur. au SE. Afr. Aſ. au S. *centr.* 2 (8) 15-5, A.

339 ◐ 10 Avr. à 1 & 3 qu. ſ. *gr.* 12 d. 1 qu. ◐ 4 Oct. à 10 & d. m. *gr.* 10 d. ✷ 19 Oct. à 8 & d. m. Eur. pr. ent. au NE. Aſ. *centr.* 77 (52) 41-44, T.

340 ✷ 14 Mars à 11 ſ. Aſ. à l'E. *dimin.* du N. au S. ◐ 30 Mars à 6 & d. m. ◐ 22 Sept. à midi & d.

341 ✷ 4 Mars à 6 m. Eur. à l'E. Afr. à l'E. Aſ. *centr.* 8 (18) 43. ◐ 19 Mars à 7 & d. ſ. *pen.* ◐ 11 Sept. à 9 & d. ſ. *gr.* 2 d. & d.

342 ◐ 3 Août à 4 & d. m. *gr.* o d. 3 qu. ✷ 17 Août à 9 ſ. pet. part. d'Aſ. à l'E. *centr.* 35, A.

343 ◐ 27 Janv. à 8 m. *gr.* 12 d. 3 qu. ◐ 23 Juill. à 8 & d. ſ. ✷ 6 Août à 10 ſ. *pet. Ecl.* au NE. de l'Aſ.

344 ✷ 2 Janv. à 1 ſ. Eur. ent. *tr. pet.* au SE. *pet.* à l'O. de l'Afr. ◐ 16 Janv. à midi & d. ◐ 12 Juill. à 7 m. *gr.* 10 d. 3 qu. ✷ 21 Déc. à 4 & d. ſ. extrêm. d'Eur. au SO. & d'Afr. à l'O. *centr.* 18, A.

345 ◐ 4 Janv. à 12 ſ. *gr.* 1 d. ✷ 16 Juin à 1 ſ. Eur. au S. Afr. Aſ. au SO. *centr.* (16) * T.

346 ◐ 21 Mai à 9 & d. ſ. *gr.* 5 d. 1 qu. ✷ 6 Juin à 5 & d. m. Eur. pr. ent. Afr. à l'E. Aſ. *centr.* 30 (65) 64, T. ◐ 15 Nov. à 5 & d. ſ. *gr.* 12 d. 3 qu.

347 ◐ 11 Mai à 6 & d. m. *pr. centr.* ✷ 20 Oct. à 3 ſ. Eur. à l'O. *dimin.* du N. au S. ◐ 4 Nov. à 11 & d. ſ.

348 ◐ 29 Avr. à 9 & d. ſ. *gr.* 5 d. & d. ✷ 9 Oct. à 8 m. Eur. Afr. Aſ. *centr.* 52 (23) 1, 2, T. ◐ 23 Oct. à 11 & d. ſ. *tr. forte pén.*

349 ◐ 21 Mars à 6 m. *pén.* ✷ 4 Avr. à 10 m. Eur. au S. & au SE. Afr. Aſ. *centr.* 4 (18) 39-38, A.

350 ◐ 10 Mars à 5 ſ. *gr.* 13 d. & d. ✷ 24 Mars à 4 ſ. Eur. au NO. *centr.* vers le pole. ◐ 2 Sept. à 8 & d. ſ. *gr.* 12 d.

351 ◐ 27 Févr. à 9 ſ. *gr.* 13 d. & d. ✷ 8 Août à 4 ſ. Eur. ent. au N. ◐ 23 Août à midi & d.

352 ✷ 2 Févr. à 11 & d. m. *très pet. Ecl.* vers le SO. de l'Aſ. T. ✷ 27 Juill. à 6 & d. ſ. pet. part. d'Eur. au SO. & d'Afr. à l'O. *centr.* 4, A. ◐ 12 Août à 5 m. *gr.* o d. 1 qu.

353 ✷ 22 Janv. à o m. Aſ. au SE. *centr.* 7, A. ◐ 3 Juill. à 4 m. *gr.* 1 d. 1 qu. ✷ 17 Juill. à 4 m. *pet. Ecl.* au SE. d'Aſ. *centr.* * o (2 S.) * T. ◐ 26 Déc. à 11 ſ. *gr.* 13 d. & d.

354 ✷ 11 Janv. à 5 & d. m. Aſ. au N. ✷ 7 Juin à 1 ſ. Eur. au NE. Aſ. au N. *tr. pet. Ecl.* ◐ 22 Juin à 6 m. ◐ 16 Déc. à 3 ſ.

355 ✷ 28 Mai à 5 m. Eur. à l'E. Afr. à l'E. Aſ. *centr.* 34 (65) 68-67, T. ◐ 11 Juin à 7 & d. m. *gr.* 8 d. 1 qu. ◐ 6 Déc. à 4 & d. m. *gr.* o d. & d.

Ans de J. C.

356 ✷ 16 Mai à 4 & d. ſ. Eur. au S. Afr. *centr.* 13-7, A. ✷ 9 Nov. à 1 & d. m. Aſ. au SE. *centr.* 24-11, T.

357 ◐ 20 Avr. à 9 & d. ſ. *gr.* 11 d. ◐ 14 Oct. à 6 ſ. *gr.* 9 d. & d. ✷ 19 Oct. à 5 ſ. Eſpagne à l'O. Afr. à l'O. *centr.* 42, T.

358 ✷ 26 Mars à 6 m. Eur. au N. & à l'E. Aſ. au N. ◐ 10 Avr. à 2 ſ. ◐ 3 Oct. à 8 ſ.

359 ✷ 15 Mars à 2 ſ. Eur. Afr. Aſ. au SO. *centr.* 36-49. ◐ 31 Mars à 3 m. *gr.* o d. & d. ◐ 23 Sept. à 6 m. *gr.* 3 d.

360 ◐ 13 Août à midi & d. *forte pén.* ✷ 28 Août à 4 m. Eur. au N. & à l'E. Aſ. *centr.* 34-37 (26) 11, A.

361 ◐ 6 Févr. à 4 ſ. *gr.* 12 d. & d. ◐ 3 Août à 4 m. ✷ 17 Août à 5 m. *pet.* au N. d'Eur. *moins pet.* au N. d'Aſ.

362 ◐ 26 Janv. à 9 ſ. ◐ 23 Juill. à 2 ſ. *gr.* 12 d. & d.

363 ✷ 2 Janv. à o & d. m. extrêm. d'Aſ. à l'E. *centr.* 22, A. ◐ 16 Janv. à 8 & 3 qu. m. *gr.* 1 d. & d.

364 ◐ 1 Juin à 4 & d. m. *gr.* 3 d. & d. ✷ 16 Juin à 1 ſ. Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* (60) 38, T. ◐ 26 Nov. à 2 m. *gr.* 12 d. & d.

365 ◐ 21 Mai à 1 & d. ſ. *pr. centr.* ✷ 6 Juin à 1 & d. m. *tr. pet.* au N. de l'Aſ. ◐ 15 Nov. à 7 & d. m.

366 ◐ 11 Mai à 5 m. *gr.* 7 d. ✷ 20 Oct. à 4 & d. ſ. Eſpagne à l'O. Afr. à l'O. *centr.* 5, T. ◐ 4 Nov. à 7 & d. m. *gr.* o d.

367 ✷ 15 Avr. à 5 ſ. Eur. à l'O. Afr. à l'O. *centr.* 35-33, A. ✷ 10 Oct. à 6 & d. m. Eur. au SE. Afr. à l'E. Aſ. au SO. *centr.* 13, *.

368 ◐ 21 Mars à o & d. m. *gr.* 12 d. & d. ✷ 3 Avr. à 11 & d. ſ. Aſ. à l'E. *centr.* 47-42. ◐ 13 Sept. à 4 & d. m. *gr.* 11 d.

369 ◐ 10 Mars à 4 & d. m. ◐ 2 Sept. à 8 & d. ſ.

370 ✷ 8 Août à 2 m. gr. part. d'Aſ. à l'E. *centr.* 45-51-49, A. ◐ 23 Août à midi & d. *gr.* 1 d. 1 qu.

371 ✷ 2 Févr. à 8 m. pet. part. d'Eur. au S. Afr. à l'E. Aſ. *centr.* 1 N. 5 S. (4) 39, A. ◐ 14 Juill. à 10 & 3 qu. m. *forte pén.* ✷ 28 Juill. à 11 & d. m. pet. part. d'Eur. au SO. Afr. Aſ. au SO. *centr.* 6 (1) * T.

372 ◐ 7 Janv. à 7 & d. m. *gr.* 13 d. 1 qu. ✷ 22 Janv. à 1 & d. ſ. Eur. *plus gr.* au NO. ◐ 2 Juill. à midi & d. ◐ 26 Déc. à 11 & d. ſ.

373 ✷ 7 Juin à midi & d. Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* (69) 70-48, T. ◐ 21 Juin à 2 ſ. *gr.* 10 d. 1 qu. ◐ 16 Déc. à 1 ſ. *gr.* o d. & d.

374 ✷ 27 Mai à 11 ſ. pet. part. d'Aſ. au SE. *centr.* 6 S. ✷ 20 Nov. à 10 & d. m. Eur. au SO. Afr. *centr.* 7 (9 S.) * T.

375 ◐ 2 Mai à 5 m. *gr.* 9 d. & d. ◐ 26 Oct. à 1 & d. m. *gr.* 9 d. ✷ 10 Nov. à 2 m. Aſ. au NE. *centr.* 65-53, T.

376 ◐ 20 Avr. à 10 ſ. ◐ 14 Oct. à 4 m.

377 ✷ 25 Mars à 9 & d. ſ. extrêm. de l'Aſ. à l'E. *centr.* 11, T. ◐ 10 Avr. à 10 & d. m. *gr.* 2 d. ◐ 3 Oct. à 2 ſ. *gr.* 3 d. 3 qu.

378 ✷ 15 Mars à midi & d. Egypte, part. d'Aſ. au SO. *centr.* (15 S.) 7 T. ✷ 8 Sept. à 11 & d. m. Eur. au S. Afr. Aſ. au SO. *centr.* 25 (19) * A.

379 ◐ 17 Févr. à 11 & d. ſ. *gr.* 11 d. 3 qu. ◐ 14 Août à 11 & d. m. ✷ 28 Août à midi & d. Eur. Aſ. *centr.* 88 (83) 53, A.

380 ✷ 24 Janv. à 5 & d. m. aſſez gr. part. d'Aſ. au N. ◐ 7 Févr. à 5 m. ◐ 2 Août à 9 ſ. *gr.* 13 d. 3 qu.

381 ✷ 12 Janv. à 8 & d. m. Eur. à l'E. Afr. à l'E. Aſ. *centr.* 18-2 (4) 30, A. ◐ 26 Janv. à 5 & d. ſ. *gr.* 2 d. ✷ 8 Juill. à 4 m. Aſ. au SE. *centr.* * 8 (7) 6, T.

382 ◐ 12 Juin à 11 m. *gr.* 2 d. ✷ 27 Juin à 8 & 1 qu. ſ. extr. d'Eur. au NO. *centr.* 28. Aſ. au NE. *centr.* 22, T. ◐ 7 Déc. à 10 & d. m. *gr.* 12 d. 1 qu.

383 ◐ 1 Juin à 9 ſ. ✷ 11 Nov. à 8 & d. m. pet. part. d'Eur. au NE. part. d'Aſ. au N. ◐ 26 Nov. à 4 ſ.

384 ◐ 21 Mai à midi & d. *gr.* 8 d. & d. ✷ 31 Oct. à 1 m. Aſ. à l'E. *centr.* 46-33, T. ◐ 14 Nov. à 3 & d. ſ. *gr.* o d. 1 qu.

Ans de J. C.

385 *Point d'Eclipſe.*

386 ◐ 1 Avr. à 8 m. *gr.* 11 d. ✺ 15 Avr. à 7 m. Eur. Afr. Aſ. *centr.* 37 (63) 78. ◐ 24 Sept. à 1 ſ. *gr.* 10 d. & d.

387 ● 21 Mars à 11 & d. m. ✺ 30 Août à 6 & d. m. pet. part. d'Eur. & d'Aſ. au N. ● 14 Sept. à 4 & d. m.

388 ◐ 9 Mars à 11 & d. m. *forte pén.* ✺ 18 Août à 9 m. Eur. Afr. Aſ. *centr.* 56 (43) 7, A. ◐ 2 Sept. à 8 & d. ſ. *gr.* 2 d. 1 qu.

389 ✺ 12 Févr. à 4 ſ. Eur. à l'O. Afr. à l'O. *centr.* 41, A.

390 ● 17 Janv. à 4 & d. ſ. *gr.* 13 d. 1 qu. ● 13 Juill. à 7 ſ.

391 ● 7 Janv. à 8 & d. m. ✺ 18 Juin à 8 ſ. extr. d'Eur. & d'Aſ. au N. ● 2 Juill. à 9 ſ. *gr.* 12 d. 1 qu. ◐ 27 Déc. à 10 ſ. *gr.* 0 d. & d.

392 ✺ 7 Juin à 6 m. Eur. au SE. Afr. Aſ. *centr.* 3 (28) 29-18, A.

393 ◐ 12 Mai à midi & d. *gr.* 8 d. ◐ 5 Nov. à 9 & d. m. *gr.* 8 d. 3 qu. ✺ 20 Nov. à 11 m. Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 53 (40) 37-45, T.

394 ✺ 16 Avr. à 8 & d. ſ. *pet. Ecl.* au NE. de l'Aſ. ● 2 Mai à 5 & d. m. ● 25 Oct. à midi. & d.

395 ✺ 6 Avr. à 5 & d. m. Eur. à l'E. Afr. à l'E. Aſ. *centr.* 15 (41) 52, T. ◐ 21 Avr. à 5 & d. ſ. *gr.* 3 d. 1 qu. ◐ 14 Oct. à 10 & d. ſ. *gr.* 4 d. 1 qu.

396 *Point d'Eclipſe.*

397 ◐ 28 Févr. à 7 m. *gr.* 11 d. ● 24 Août à 7 & d. ſ. *gr.* 13 d. 1 qu.

398 ✺ 3 Févr. à 1 & d. ſ. part. d'Eur. au NO. ● 17 Févr. à 1 ſ. ● 14 Août à 4 m.

399 ✺ 23 Janv. à 4 & d. ſ. Eur. au SO. Afr. à l'O. *centr.* 32, A. ◐ 7 Févr. à 2 m. *gr.* 2 d. 1 qu. ✺ 19 Juill. à 11 & d. m. extrêm. d'Eſpagne au SO. Afr. *centr.* 5 (2) * T.

400 ◐ 22 Juin à 6 ſ. *gr.* 0 d. 1 qu. ✺ 8 Juill. à 3 & d. m. Eur. au N. & à l'E. Aſ. *centr.* 28-49 (48) 47, T. ● 17 Déc. à 7 ſ. *gr.* 12 d.

401 ● 12 Juin à 4 m. ✺ 27 Juin à 3 & d. ſ. Eur. au NE. Aſ. au NO. ● 6 Déc. à 12 ſ.

402 ◐ 1 Juin à 8 ſ. *gr.* 10 d. 1 qu. ✺ 11 Nov. à 10 m. Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 44 (13) 5-12, T. ◐ 25 Nov. à 11 & d. ſ. *gr.* 0 d. & d.

403 ✺ 7 Mai à 6 & d. m. Egypte, Aſ. au S. *centr.* 13 S. (15) 24, A. ✺ 31 Oct. à 11 & d. ſ. Aſ. au SE. *centr.* 10 *.

404 ◐ 11 Avr. à 3 & d. ſ. *gr.* 10 d. ✺ 25 Avr. à 2 ſ. Eur. Aſ. à l'O. *centr.* 66-72-68. ◐ 4 Oct. à 9 ſ. *gr.* 10 d.

405 ● 31 Mars à 6 & d. ſ. ✺ 15 Avr. à 4 & d. m. Eur. & Aſ. au N. ✺ 9 Sept. à 1 & d. ſ. Eur. au N. & au NE. ● 24 Sept. à 1 ſ.

406 ✺ 6 Mars à midi, Aſ. au S. T. ◐ 20 Mars à 7 ſ. *gr.* 0 d. 3 qu. ✺ 29 Août à 4 & d. ſ. pr. toute l'Eur. au S. Afr. *centr.* 16-9, A. ◐ 14 Sept. à 4 & d. m. *gr.* 3 d.

407 ✺ 24 Févr. à 0 m. Aſ. au SE. *centr.* 7 S. A. ✺ 19 Août à 3 m. Aſ. au S. *centr.* 11-13 (0) T.

408 ● 29 Janv. à 1 m. *gr.* 12 d. 3 qu. ✺ 13 Févr. à 5 m. tr. gr. part. d'Aſ. au N. ● 24 Juill. à 1 & d. m. *gr.* 12 d. & d.

409 ● 17 Janv. à 5 ſ. ✺ 29 Juin à 3 m. Eur. au NE. gr. part. d'Aſ. au N. *centr.* 62 (90) T. ● 13 Juill. à 3 & d. m. *gr.* 13 d. & d.

410 ◐ 7 Janv. à 6 & d. m. *gr.* 0 d. & d. ✺ 18 Juin à 1 ſ. Eur. Afr. Aſ. au SO. *centr.* (34) 6, A. ✺ 12 Déc. à 4 m. Aſ. au S. *centr.* 9 (13 S.) T.

411 ◐ 23 Mai à 8 ſ. *gr.* 6 d. & d. ◐ 16 Nov. à 5 & d. ſ. *gr.* 8 d. & d.

412 ✺ 27 Avr. à 3 & d. m. pet. part. d'Eur. au NE. pet. part. d'Aſ. au NO. ● 12 Mai à midi 3 qu. *centr.* ● 4 Nov. à 8 & d. ſ.

413 ✺ 16 Avr. à 1 ſ. Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 50-60-56, T. ◐ 2 Mai à 1 m. *gr.* 4 d. 3 qu. ◐ 25 Oct. à 7 m. *gr.* 4 d. 3 qu.

Ans de J. C.

414 ✺ 6 Avr. à 4 m. Aſ. au SE. *centr.* * (1 S.) 6, T. ✺ 30 Sept. à 2 m. Aſ. à l'E. *centr.* 29-17, A.

415 ◐ 11 Mars à 2 & d. ſ. *gr.* 10 d. ◐ 5 Sept. à 3 m. *gr.* 11 d. & d. ✺ 19 Sept. à 3 & d. m. Aſ. *centr.* 82 (61) 56, A.

416 ● 28 Févr. à 9 ſ. ● 24 Août à 11 & d. m.

417 ✺ 3 Févr. à 0 m. Aſ. à l'E. *centr.* 14-8, A. ◐ 17 Fév. à 10 & 1 qu. m. *gr.* 3 d. ◐ 13 Août à 1 ſ. *forte pénomb.*

418 ✺ 19 Juill. à 11 m. Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 46 (42) 13, T. ◐ 29 Déc. à 3 & d. m. *gr.* 12 d.

419 ● 23 Juin à 11 & 1 qu. m. ✺ 8 Juill. à 10 & d. ſ. Aſ. au NE. ✺ 3 Déc. à 2 & d. m. Aſ. au NE. ● 18 Déc. à 8 m.

420 ◐ 12 Juin à 3 m. *gr.* 11 d. 3 qu. ◐ 6 Déc. à 7 m. *gr.* 0 d. 3 qu.

421 ✺ 17 Mai à 1 ſ. Eur. au S. Afr. Aſ. au SO. *centr.* (15) 19-10, A. ✺ 11 Nov. à 8 m. Sicile, Afr. Aſ. au SO. *centr.* 7, *.

422 ◐ 22 Avr. à 10 & d. ſ. *gr.* 8 d. 1 qu. ✺ 6 Mai à 9 & d. ſ. Aſ. à l'E. *centr.* 31, T. ◐ 16 Oct. à 5 & d. m. *gr.* 9 d. 3 qu.

423 ● 12 Avr. à 1 & d. m. ✺ 26 Avr. à midi & d. tr. pet. part. d'Eur. au N. ● 5 Oct. à 9 & d. ſ.

424 ◐ 31 Mars à 2 m. *gr.* 2 d. ✺ 9 Sept. à 0 m. Aſ. à l'E. *centr.* 63-60, A. ◐ 24 Sept. à 1 ſ. *gr.* 3 d. & d.

425 ✺ 6 Mars à 8 m. *pet.* en Afr. Aſ. au S. & à l'E. *centr.* 9 S. (9) 43, A. ✺ 29 Août à 10 & d. m. Eur. au SO. Afr. *centr.* 15 (0) * T.

426 ● 8 Févr. à 9 & d. m. *gr.* 12 d. & d. ✺ 23 Févr. à m. & d. Eur. ent. *pet.* au SE. Aſ. au NO. ◐ 4 Août à 8 & 1 qu. m. *gr.* 11 d.

427 ● 29 Janv. à 1 & d. m. ✺ 10 Juill. à 10 m. gr. part. d'Eur. au N. plus gr. part. d'Aſ. au N. *centr.* † T. ● 24 Juill. à 10 & d. m.

428 ◐ 18 Janv. à 2 & d. ſ. *gr.* 0 d. 3 qu. ◐ 12 Juill. à 7 ſ. *gr.* 0 d. 1 qu. ✺ 22 Déc. à 1 ſ. Afr. à l'E. Aſ. au SO. *centr.* (13 S.) 12 N. T.

429 ◐ 3 Juin à 3 & d. m. *gr.* 5 d. ◐ 27 Nov. à 1 & d. m. *gr.* 8 d. 1 qu. ✺ 12 Déc. à 4 & d. m. Aſ. *centr.* 52 (35) 38, T.

430 ● 23 Mai à 8 ſ. ● 16 Nov. à 5 m.

431 ✺ 27 Avr. à 8 & d. ſ. Aſ. à l'E. *centr.* 27, T. ◐ 13 Mai à 8 m. *gr.* 6 d. ◐ 5 Nov. à 3 & d. ſ. *gr.* 5 d.

432 ✺ 16 Avril à midi, pet. part. d'Eur. au SE. Afr. Aſ. au SO. *centr.* 3 (6) 17-14, T. ✺ 10 Oct. à 10 m. Eur. au SO. Afr. Aſ. au SO. *centr.* 19 (0) * A.

433 ◐ 21 Mars à 9 & d. ſ. *gr.* 9 d. ◐ 15 Sept. à 11 m. *gr.* 10 d: & d. ✺ 29 Sept. à 11 m. Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 67 (54) 37, A.

434 ✺ 25 Fév. à 5 m. gr. part. d'Aſ. vers le N. ● 11 Mars à 5 m. ● 4 Sept. à 7 ſ.

435 ✺ 14 Févr. à 7 & d. m. Eur. à l'E. Afr. à l'E. Aſ. *centr.* 13-8 (17) 45, A. ◐ 28 Févr. à 6 & d. ſ. *gr.* 3 d. 3 qu. ◐ 24 Août à 8 ſ. *gr.* 0 d. & d.

436 ✺ 3 Févr. à 7 & d. m. Aſ. au SE. *centr.* * 3, A. ✺ 29 Juill. à 6 & d. ſ. Eur. au SO. Afr. à l'O. *centr.* 7, T.

437 ◐ 8 Janv. à midi, *gr.* 11 d. 3 qu. ● 3 Juill. à 6 & d. ſ. ✺ 19 Juill. à 5 & d. m. Eur. au N. Aſ. au N. ✺ 13 Déc. à 11 & d. m. tr. gr. part. d'Eur. au N. Aſ. au NO. ● 28 Déc. à 4 ſ.

438 ● 23 Juin à 10 & d. m. *gr.* 13 d. & d. ✺ 3 Déc. à 3 & d. m. Aſ. à l'E. *centr.* 37 (9) 8, T. ◐ 17 Déc. à 3 ſ. *gr.* 1 d.

439 *Point d'Eclife.*

440 ◐ 3 Mai à 5 & d. m. *gr.* 6 d. & d. ✺ 17 Mai à 4 & d. m. Eur. à l'E. Aſ. *centr.* 23 (59) 64, T. ◐ 26 Oct. à 2 & d. ſ. *gr.* 9 d. & d.

441 ● 22 Avr. à 8 m. ✺ 6 Mai à 8 ſ. *pet. Ecl.* au NE. d'Aſ. ✺ 1 Oct. à 4 m. Aſ. au NE. ● 16 Oct. à 6 m.

442 ◐ 11 Avr. à 9 m. *gr.* 3 d. 3 qu. ✺ 20 Sept. à 8 m.

Eur.

Ans de J. C.

Eur. Afr. Aſ. *centr.* 65 (39) 13, A. ◐ 5 Oct. à 9 ſ. *gr.* 4 d.

443 ✷ 17 Mars à 4 ſ. Eur. à l'O. Afr. à l'O. *centr.* 38, A.

444 ◐ 19 Févr. à 6 ſ. *gr.* 11 d. 3 qu. ◐ 14 Août à 3 ſ. *gr.* 10 d.

445 ● 8 Févr. à 10 m. ✷ 20 Juill. à 5 & d. ſ. Eur. au NO. ● 3 Août à 5 & d. ſ.

446 ◐ 28 Janv. à 11 ſ. *gr.* 1 d. ✷ 10 Juill. à 2 & d. m. Aſ. à l'E. *centr.* 28-43, A. ◐ 24 Juill. à 2 & d. m. *gr.* 1 d. & d.

447 ◐ 14 Juin à 11 m. *gr.* 3 d. 1 qu. ✷ 29 Juin à 4 & d. m. extr. d'Aſ. au SE. A. ◐ 8 Déc. à 9 & d. m. *gr.* 8 & d. 1 qu. ✷ 23 Déc. à 1 &d. ſ. Eur. Afr. Aſ. au SO. *centr.* 35-55, T.

448 ● 3 Juin à 3 & d. m. ● 26 Nov. à 1 & 1 qu. ſ.

449 ✷ 8 Mai à 4 m. Eur. à l'E. Aſ. *centr.* 34 (62) 70, T. ◐ 23 Mai à 2 & 3 qu. ſ. *gr.* 8 d. ◐ 16 Nov. à 0 & 1 qu. m. *gr.* 5 d.

450 *Point d'Eclipſe.*

451 ◐ 2 Avr. à 5 m. *gr.* 7 d. & d. ◐ 26 Sept. à 7 & d. ſ. *gr.* 9 d. 3 qu.

452 ✷ 7 Mars à midi & d. Eur. au N. ● 21 Mars à midi & d. ● 15 Sept. à 2 & d. m.

453 ✷ 24 Févr. à 3 ſ. Eur. à l'O. Afr. à l'O. *centr.* 41-52, A. ◐ 11 Mars à 2 & 3 qu. m. *gr.* 4 d. & d. ◐ 4 Sept. à 3 & 1 qu. m. *gr.* 1 d. 3 qu.

454 ✷ 13 Févr. à 3 ſ. *pet. Ecl.* au S. de l'Eur. Afr. à l'O. *centr.* 0-5, A. ✷ 10 Août à 2 m. Aſ. *centr.* 27-36-32, T.

455 ◐ 19 Janv. à 8 & d. ſ. *gr.* 11 d. & d. ● 15 Juill. à 2 m. *gr.* 13 d. & d. ✷ 30 Juill. à midi & d. Eur. au N. tr. gr. part. d'A. au NO.

456 ● 9 Janv. à 0 m. ● 3 Juill. à 6 ſ. ✷ 13 Déc. à midi & d. Eur. Afr. Aſ. au SO. *centr.* 10 (8) 7-23, T. ◐ 27 Déc. à 11 ſ. *gr.* 1 d.

457 ✷ 8 Juin à 2 & d. m. au SE. de l'Aſ. ✷ 3 Déc. à 1 m. *pet. Ecl.* au SE. d'Aſ. A.

458 ◐ 14 Mai à midi, *gr.* 5 d. ✷ 28 Mai à midi, Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 53 (55) 56-42, T. ◐ 6 Nov. à 11 ſ. *gr.* 9 d. 1 qu.

459 ● 3 Mai à 2 & d. ſ. *centr.* ✷ 18 Mai à 3 & d. m. Eur. au NE. Aſ. au N. ✷ 12 Oct. à midi, Eur. au N. ● 27 Oct. à 3 ſ.

460 ◐ 21 Avr. à 4 ſ. *gr.* 5 d. 1 qu. ✷ 30 Sept. à 4 ſ. Eur. pr. ent. au SO. Afr. à l'O. *centr.* 16, A. ◐ 16 Oct. à 5 & d. m. *gr.* 4 d. & d.

461 ✷ 27 Mars à 11 & d. ſ. *pet. Ecl.* au SE. de l'Aſ. A. ✷ 20 Sept. à 2 & d. m. Aſ. au S. *centr.* 22-0, T.

462 ◐ 2 Mars à 2 & d. m. *gr.* 11 d. ✷ 17 Mars à 3 m. Aſ. *centr.* 42 (68) 70, A. ◐ 25 Août à 10 ſ. *gr.* 8 d. & d.

463 ● 19 Févr. à 6 & d. ſ. ✷ 1 Août à 1 m. *pet. Ecl.* au NE. de l'Aſ. ● 15 Août à 0 & d. m.

464 ◐ 9 Févr. à 7 m. *gr.* 1 d. 1 qu. ✷ 20 Juill. à 9 & d. m. Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 46-49 (45) 9, A. ◐ 3 Août à 10 m. *gr.* 3 d.

465 ✷ 13 Janv. à 6 & d. m. Afr. à l'E. Aſ. au SE. *centr.* 0, *(13 S.) 20 N. T. ◐ 24 Juin à 6 ſ. *gr.* 1 d. 3 qu. ✷ 9 Juill. à 11 m. tr. pet. part. d'Eur. au S. Afr. *centr.* 4 (2) * A. ◐ 18 Déc. à 5 & 3 qu. ſ. *gr.* 8 d.

466 ✷ 2 Janv. à 10 & d. ſ. extr. de l'Aſ. à l'E. *centr.* 54, T. ● 14 Juin à 10 & d. m. ● 7 Déc. à 9 & d. ſ.

467 ✷ 19 Mai à 11 m. Eur. Aſ. au NO. *centr.* 71 (77) 80-59, T. ◐ 3 Juin à 10 ſ. *gr.* 9 d. & d. ◐ 27 Nov. à 9 m. *gr.* 5 d. 1 qu.

468 ✷ 8 Mai à 3 & d. m. Aſ. au S. & au SE. *centr.* 0 (21) 23, T. ✷ 1 Nov. à 1 & d. m. Aſ. au SE. *centr.* 19-4, A.

469 ◐ 12 Avr. à midi, *gr.* 6 d. ◐ 7 Oct. à 3 & d. m. *gr.* 9 d. ✷ 21 Oct. à 3 m. Aſ. à l'E. *centr.* 68-42, A.

470 ● 1 Avr. à 8 & d. ſ. ● 26 Sept. à 10 m. ✷ 10 Oct. à midi, *pet. Ecl.* au N. de l'Eur.

471 ✷ 7 Mars à 10 & d. ſ. Aſ. à l'E. *centr.* 16, A. ◐ 22 Mars à 11 m. *gr.* 5 d. & d. ◐ 15 Sept. à 10 & d. m. *gr.* 2 d. 3 qu.

472 ✷ 20 Août à 9 & 3 qu. m. Eur. Afr. Aſ. au S. *centr.* 33 (23) 6 S. T.

473 ◐ 30 Janv. à 4 & d. m. *gr.* 11 d. 1 qu. ● 25 Juill. à 9 & d. m. *gr.* 12 d. ✷ 9 Août à 7 & d. ſ. *commenc.* au NO. de l'Eur. *centr.* 53, & *fin* au NE. de l'Aſ. *centr.* † A.

474 ✷ 4 Janv. à 5 m. au N. de l'Aſ. ● 19 Janv. à 8 m. ● 15 Juill. à 1 & d. m.

475 ◐ 8 Janv. à 7 m. *gr.* 1 d. & d. ✷ 19 Juin à 9 m. Egypte, Aſ. au SO. *centr.* * (3) * A. ◐ 4 Juill. à 6 & d. ſ. *tr. forte pén.*

476 ◐ 24 Mai à 7 ſ. *gr.* 3 d. ✷ 7 Juin à 7 ſ. Eur. à l'O. *centr.* 29, T. ◐ 17 Nov. à 8 m. *gr.* 9 d. 1 qu.

477 ● 13 Mai à 9 ſ. ✷ 28 Mai à 11 m. Eur. au N. ● 6 Nov. à 11 & d. ſ.

478 ◐ 2 Mai à 10 & d. ſ. *gr.* 7 d. ✷ 12 Oct. à 0 m. Aſ. à l'E. *centr.* 64, A. ◐ 27 Oct. à 2 ſ. *gr.* 5 d.

479 ✷ 8 Avr. à 6 & d. m. pet. part. d'Eur. au S. Afr. à l'E. Aſ. au S. *centr.* 20 S. Donc Eclipſe inviſible en Eur. & en Afr. (13) 31, A. ✷ 1 Oct. à 11 m. Eſpagne au SO. Afr. *centr.* 7 (7 S.) * T.

480 ◐ 12 Mars à 10 & d. m. *gr.* 10 d. ✷ 27 Mars à 10 m. Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 45 (64) 86, A. ◐ 5 Sept. à 5 & d. m. *gr.* 7 d. & d.

481 ● 2 Mars à 3 m. ✷ 11 Août à 8 & d. m. pet. part. d'Eur. au N. gr. part. d'Aſ. au N. ● 25 Août à 8 m.

482 ◐ 19 Févr. à 3 & d. ſ. *gr.* 1 d. & d. ✷ 31 Juill. à 4 & d. ſ. Eur. pr. ent. au S. Afr. *centr.* 23-10, A. ◐ 14 Août à 5 & d. ſ. *gr.* 4 d. 3 qu.

483 ✷ 24 Janv. à 3 ſ. Eur. pr. ent. au S. Afr. *centr.* 14-25, T. ◐ 6 Juill. à 1 & d. m. *gr.* 0 d. 1 qu. ◐ 30 Déc. à 1 & 3 qu. m. *gr.* 7 d. 3 qu.

484 ✷ 14 Janv. à 7 m. Eur. au SE. Afr. à l'E. Aſ. *centr.* 41-34 (36) 62, T. ● 24 Juin à 6 ſ. ● 18 Déc. à 6 m.

485 ✷ 29 Mai à 6 & d. ſ. Eur. à l'O. *centr.* 61, T. ◐ 14 Juin à 4 & d. m. *gr.* 11 d. 1 qu. ◐ 7 Déc. à 5 & 3 qu. ſ. *gr.* 5 d. & d.

486 ✷ 19 Mai à 11 m. Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 21 (28) 31-15, T. ✷ 12 Nov. à 9 & d. m. Eſpagne au SO. Afr. *centr.* 13 (14 S.) A.

487 ◐ 23 Avr. à 7 ſ. *gr.* 4 d. & d. ◐ 18 Oct. à midi, *gr.* 8 d. & d. ✷ 1 Nov. à 11 & d. m. Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 50 (35) 28-33, A.

488 ✷ 29 Mars à 3 & d. m. pet. part. d'Eur. au NE. Aſ. au NO. & au N. ● 12 Avr. à 4 m. *centr.* ● 6 Oct. à 5 & 3 qu. ſ.

489 ✷ 18 Mars à 5 & d. m. Eur. à l'E. Afr. à l'E. Aſ. *centr.* 19 (39) 59, A. ◐ 1 Avr. à 6 & 3 qu. ſ. *gr.* 6 d. 3 qu. ◐ 25 Sept. à 6 ſ. *gr.* 3 d. & d.

490 ✷ 7 Mars à 6 m. Aſ. au SE. *centr.* (12 S.) 8, A.

491 ◐ 10 Févr. à midi & d. *gr.* 10 d. 3 qu. ◐ 5 Août à 5 ſ. *gr.* 10 d. & d. ✷ 21 Août à 3 m. Aſ. au N. *centr.* 83-87 (75) A.

492 ✷ 15 Janv. à 2 ſ. Eur. au N. ● 30 Janv. à 3 & d. ſ. ● 25 Juill. à 9 & 1 qu. m.

493 ✷ 4 Janv. à 6 m. Aſ. *centr.* 27-8 (9) 28, T. ◐ 18 Janv. à 3 ſ. *gr.* 2 d. ◐ 15 Juill. à 2 m. *gr.* 1 d. 1 qu.

494 ◐ 5 Juin à 1 & d. m. *gr.* 1 d. ✷ 19 Juin à 2 m. Aſ. *centr.* 17-45, T. ◐ 28 Nov. à 4 & d. ſ. *gr.* 9 d. 1 qu.

495 ● 25 Mai à 3 & d. m. ✷ 8 Juin à 6 & d. ſ. pet. part. d'Eur. au NO. ✷ 3 Nov. à 4 m. Sibérie. ● 18 Nov. à 8 & d. m.

496 ◐ 13 Mai à 5 & d. m. *gr.* 8 d. 3 qu. ✷ 22 Oct. à 8 m. Eur. à l'E. Afr. à l'E. Aſ. *centr.* 65 (34) 19-21, A. ◐ 6 Nov. à 10 & d. ſ. *gr.* 5 d. 1 qu.

497 ✷ 18 Avr. à 2 ſ. Eur. au S. Afr. Aſ. au SO. *centr.* 21-27-25, A.

498 ◐ 23 Mars à 6 & d. ſ. *gr.* 9 d. 1 qu. ✷ 7 Avr. à 5 ſ. Eur. à l'O. Afr. à l'O. *centr.* 75, A. ◐ 16 Sept. à m. & d. *gr.* 6 d. & d.

Ans de J. C.

499 ● 13 Mars à 11 m. ✷ 22 Août à 4 ſ. toute l'Eur. *pet.* au S. ● 5 Sept. à 3 & d. ſ.

500 ◐ 1 Mars à 11 & d. ſ. *gr.* 2 d. & d. ✷ 10 Août à 11 & d. ſ. Aſ. à l'E. *centr.* 52-59, A. ◐ 25 Août à 1 & d. m. *gr.* 5 d. & d.

501 ✷ 31 Juill. à 0 m. Aſ. au SE. *centr.* 7-14, A.

502 ◐ 9 Janv. à 9 & 3 qu. m. *gr.* 7 d. & d. ✷ 24 Janv. à 3 & d. ſ. Eur. à l'O. Afr. à l'O. *centr.* 64, T. ● 6 Juill. à 1 m. ● 29 Déc. à 2 & d. ſ.

503 ✷ 10 Juin à 1 & d. m. Eur. au N. Aſ. au NO. *centr.* 67 † T. ● 25 Juin à 11 m. *gr.* 13 d. ◐ 19 Déc. à 2 & d. m. *gr.* 5 d. & d.

504 ✷ 29 Mai à 6 & d. ſ. Eur. au SO. Aſ. à l'O. *centr.* 17, T.

505 ◐ 4 Mai à 2 m. *gr.* 3 d. ◐ 28 Oct. à 8 ſ. *gr.* 8 d.

506 ✷ 9 Avr. à 11 m. *pet. Ecl.* au N. de l'Eur. ● 23 Avr. à 11 & d. m. ● 18 Oct. à 1 & d. m. ✷ 1 Nov. à 5 m. au NE. de l'Aſ.

507 ✷ 29 Mars à midi & d. Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 44 (48) 76, A. ◐ 13 Avr. à 2 & d. m. *gr.* 7 d. 3 qu. ◐ 7 Oct. à 1 & d. m. *gr.* 4 d. 1 qu.

508 ✷ 17 Mars à 1 ſ. Eur. au SE. Afr. Aſ. au SO. *centr.* (4 S.) 17, A. ✷ 11 Sept. à 1 & d. m. Aſ. à l'E. *centr.* 26-27-24, T.

509 ◐ 20 Févr. à 8 & d. ſ. *gr.* 10 d. ◐ 16 Août à 0 & d. m. *gr.* 9 d. 1 qu. ✷ 31 Août à 10 m. Eur. Aſ. *centr.* 79 (67) 38, A.

510 ● 9 Févr. à 11 & 1 qu. ſ. ● 5 Août à 5 ſ.

511 ✷ 15 Janv. à 1 & d. ſ. Eur. à l'O. Afr. à l'O. *centr.* 39, T. ◐ 29 Janv. à 10 & d. ſ. *gr.* 2 d. & d. ◐ 26 Juill. à 9 & d. m. *gr.* 2 d. & d.

512 ◐ 15 Juin à 8 & d. m. *pén.* ✷ 29 Juin a 9 & d. m. Eur. au S. Afr. Aſ. *centr.* 15 (38) 14, T. ◐ 9 Déc. à 1 & d. m. *gr.* 9 d.

513 ● 4 Juin à 10 m. ✷ 19 Juin à 1 & d. m. Eur. au NE. Aſ. au N. ✷ 13 Nov. à 1 & d. m. *pet.* au N. de l'Eur. ● 28 Nov. à 5 & d. ſ.

514 ◐ 24 Mai à midi, *gr.* 10 d. 3 qu. ✷ 2 Nov. à 4 & d. ſ. Eur. au SO. Afr. à l'O. *centr.* 24, A. ◐ 18 Nov. à 7 m. *gr.* 5 d. & d.

515 ✷ 23 Oct. à 4 m. Aſ. au S. *centr.* 23 (12 S.) * T.

516 ◐ 3 Avr. à 2 & d. m. *gr.* 8 d. 1 qu. ✷ 18 Avr. à 0 m. Aſ. à l'E. *centr.* 24-33, A. ◐ 26 Sept. à 8 ſ. *gr.* 5 d. 3 qu.

517 ● 23 Mars à 6 & 3 qu. ſ. ✷ 7 Avr. à 1 m. *pet. Ecl.* au N. de l'Aſ. ● 5 Sept. à 11 ſ. *centr.*

518 ◐ 13 Mars à 7 m. *gr.* 3 d. & d. ✷ 22 Août à 6 & d. m. Eur. à l'E. Afr. à l'E. Aſ. *centr.* 57-63 (49) 28, A. ◐ 5 Sept. à 9 m. *gr.* 6 d. & d.

519 ✷ 15 Févr. à 8 m. Aſ. au S. *centr.* * (6 S.) 29, T. ✷ 11 Août à 7 m. Eur. au S. Afr. Aſ. au SO. & au S. *centr.* 14-18 (7) * A.

520 ◐ 20 Janv. à 5 & d. ſ. *gr.* 7 d. 1 qu. ✷ 5 Févr. à 0 m. Aſ. à l'E. *centr.* 34-30, T. ● 16 Juill. à 8 & d. m. *gr.* 12 d. & d.

521 ● 8 Janv. à 11 ſ. ✷ 20 Juin à 9 m. *pet. Ecl.* au NO. & au N. de l'Eur. ● 5 Juill. à 6 ſ. ◐ 29 Déc. à 11 & d. m. *gr.* 5 d. 3 qu.

522 ✷ 10 Juin à 2 m. Aſ. à l'E. *centr.* 15-37, T. ✷ 4 Déc. à 1 m. pet. part. d'Aſ. au SE. *centr.* 6 * A.

523 ◐ 15 Mai à 8 & d. m. *gr.* 1 d. & d. ◐ 9 Nov. à 4 & d. m. *gr.* 7 d. 3 qu. ✷ 23 Nov. à 4 m. Aſ. *centr.* 52 (28) 26, A.

524 ● 3 Mai à 7 ſ. ● 28 Oct. à 9 & d. m. ✷ 11 Nov. à 2 ſ. Eur. *pet.* au N. *tr. pet.* au S.

525 ◐ 23 Avr. à 10 & d. m. *gr.* 9 d. 1 qu. ◐ 17 Oct. à 9 m. *gr.* 4 d. 3 qu.

526 ✷ 22 Sept. à 9 & d. m. Eur. au S. Afr. Aſ. au SO. *centr.* 24 (4) *.

527 ◐ 4 Mars à 4 m. *gr.* 9 d. ◐ 27 Août à 8 & d. m. *gr.* 8 d. ✷ 11 Sept. à 5 & d. ſ. Eur. à l'O. *centr.* 33, A.

528 ✷ 6 Févr. à 7 m. tr. pet. part. d'Eur. au NE. Aſ. au N. ● 21 Févr. à 6 & 3 qu. m. ● 16 Août à 1 m.

529 ✷ 25 Janv. à 11 & 1 qu. ſ. Aſ. à l'E. *centr.* 20, T. ◐ 9 Févr. à 6 & d. m. *gr.* 3 d. ◐ 5 Août à 5 ſ. *gr.* 3 d. 3 qu.

530 ✷ 15 Janv. à 11 m. Indes or. *centr.* * 0, A. ✷ 10 Juill. à 4 & d. ſ. Eur. au S. Afr. *centr.* 20-5, T. ◐ 20 Déc. à 10 & d. m. *gr.* 9 d.

531 ● 15 Juin à 4 & d. ſ. *gr.* 13 d. 3 qu. ✷ 30 Juin à 9 m. Eur. au N. Aſ. au N. & à l'E. *centr.* (93) T. ● 10 Déc. à 2 m.

532 ● 3 Juin à 6 & d. ſ. *gr.* 12 d. & d. ✷ 13 Nov. à 0 & d. m. Aſ. à l'E. *centr.* 58, A. ◐ 28 Nov. à 3 & d. ſ. *gr.* 5 d. 3 qu.

533 ✷ 10 Mai à 3 & d. m. Aſ. au SE. *centr.* * (13) 14, A.

534 ◐ 14 Avr. à 10 & d. m. *gr.* 7 d. 1 qu. ✷ 29 Avr. à 6 & d. m. Eur. Afr. à l'E. Aſ. *centr.* 20 (53) 65-62, A. ◐ 8 Oct. à 3 & 3 qu. m. *gr.* 5 d. 1 qu.

535 ● 4 Avr. à 2 & d. m. *pr. centr.* ✷ 18 Avr. à 7 & d. m. pr. toute l'Eur. tr. pet. part. d'Aſ. au N. ✷ 13 Sept. à 7 & d. m. *tr. pet.* au NE. de l'Eur. *augment.* juſqu'au NE. de l'Aſ. ● 27 Sept. à 7 m. *pr. centr.*

536 ◐ 23 Mars à 2 & d. ſ. *gr.* 4 d. & d. ✷ 1 Sept à 1 & d. ſ. Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 49-17, A. ◐ 15 Sept. à 5 & 1 qu. ſ. *gr.* 7 d. 1 qu.

537 ✷ 25 Févr. à 4 ſ. tr. pet. part. d'Eur. & d'Afr. à l'O. *centr.* 29, T. ✷ 21 Août à 2 ſ. *pet. Ecl.* à l'O. de l'Afr. A.

538 ◐ 31 Janv. à 1 & d. m. *gr.* 6 d. 3 qu. ✷ 15 Févr. à 8 & d. m. Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 29-28 (41) 73, T. ◐ 27 Juill. à 3 & d. ſ. *gr.* 11 d.

539 ● 20 Janv. à 7 & d. m. ✷ 1 Juill. à 4 & d. ſ. tr. gr. part. d'Eur. au NE. Aſ. au NO. ● 17 Juill. à 0 & 3 qu. m.

540 ◐ 9 Janv. à 8 ſ. *gr.* 5 d. 3 qu. ✷ 20 Juin à 9 & d. m. Eur. Afr. Aſ. *centr.* 33 (44) 15, T. ◐ 5 Juill. à 3 m. *pén.* ✷ 14 Déc. à 9 m. *tr. pet. Ecl.* à l'O. de l'Afr. & au SE. de l'Aſ. *centr.* 2 (20 S.) 4 N. A.

541 ◐ 25 Mai à 3 & d. ſ. *tr. forte pén.* ◐ 19 Nov. à 1 ſ. *gr.* 7 d. & d. ✷ 3 Déc. à midi. Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 30 (25) 24-39, A.

542 ● 15 Mai à 2 m. ● 8 Nov. à 5 & d. ſ.

543 ✷ 20 Avr. à 2 m. Aſ. *centr.* 38-66, A. ◐ 4 Mai à 6 ſ. *gr.* 10 d. 3 qu. ◐ 28 Oct. à 5 ſ. *gr.* 5 d.

544 ✷ 8 Avr. à 3 & d. m. Aſ. au SE. *centr.* * (10) 12, A.

545 ◐ 14 Mars à 11 & d. m. *gr.* 8 d. ◐ 6 Sept. à 4 & d. ſ. *gr.* 7 d. & 1 qu. ✷ 22 Sept. à 1 m. Aſ. au NE. *centr.* 71-60, A.

546 ✷ 16 Févr. à 3 & d. ſ. au N. de l'Ecoſſe. ● 3 Mars à 2 ſ. ● 27 Août à 9 m.

547 ✷ 6 Févr. à 8 m. Eur. Afr. Aſ. *centr.* 18-13 (18) 49, T. ◐ 20 Févr. à 2 ſ. *gr.* 3 d. 3 qu. ◐ 17 Août à 0 & d. m. *gr.* 5 d.

548 ✷ 21 Juill. à 0 m. Aſ. au SE. *centr.* 15-26, T. ◐ 30 Déc. à 7 ſ. *gr.* 9 d.

549 ◐ 25 Juin à 10 & d. ſ. *gr.* 12 d. ✷ 10 Juill. à 4 & d. ſ. Eur. Aſ. à l'O. *centr.* 65-48, T. ✷ 5 Déc. à 4 m. Aſ. au N. ● 20 Déc. à 11 m.

550 ● 15 Juin à 1 m. ✷ 24 Nov. à 9 m. Eur. à l'E. Afr. Aſ. *centr.* 53 (26) 23-31, A. ◐ 9 Déc. à 12 ſ. *gr.* 5 d. 3 qu.

551 ✷ 21 Mai à 10 & d. m. Eur. au S. Afr. Aſ. au SO. *centr.* 6 (10) 14-5, A. ◐ 4 Juin à 9 & d. m. *pén.*

552 ◐ 24 Avr. à 6 ſ. *gr.* 6 d. 1 qu. ✷ 9 Mai à 1 ſ. Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* (55) 59-20, A. ◐ 18 Oct. à 11 & d. m. *gr.* 4 d. 3 qu.

553 ● 14 Avr. à 10 & d. m. *pr. centr.* ✷ 23 Sept. à 3 & d. ſ. *pet. Ecl.* pr. toute l'Eur. au N. ● 7 Oct. à 3 ſ. *pr. centrale.*

554 ◐ 3 Avr. à 10 ſ. *gr.* 5 d. & d. ◐ 27 Sept. à 1 & d. m. *gr.* 8 d.

555 *Point d'Eclipſe.*

556 ◐ 11 Févr. à 9 & d. m. *gr.* 6 d. & d. ✷ 26 Févr. à 5 ſ. *commenc.* à l'O. de l'Eur. & de l'Afr. *centr.* 72, T. ◐ 6 Août à 11 ſ. *gr.* 9 d. 1 qu.

Ans de J. C.

557 ● 30 Janv. à 3 & d. ſ. ✷ 15 Févr. à 6 m. *tr. pet. Ecl.* au NE. de l'Eur. ✷ 12 Juill. à 0 m. *pet. Ecl.* au N. de l'Aſ. ● 27 Juill. à 7 & d. m.

558 ◐ 20 Janv. à 4 & d. m. *gr.* 6 d. ✷ 1 Juill. à 5 ſ. Eur. Afr. à l'O. *centr.* 28-16, T. ◐ 16 Juill. à 9 & d. m. *gr.* 1 d.

559 ✷ 21 Juin à 9 m. *tr. pet.* en Afr. Aſ. au S. *centr.* * (3) * T. ◐ 30 Nov. à 9 & d. ſ. *gr.* 7 d. 1 qu.

560 ● 25 Mai à 9 & d. m. ● 19 Nov. à 1 & d. m. *pr. centr.* ✷ 3 Déc. à 7 & d. m. *pet.* au NE. d'Eur. & au N. d'Aſie.

561 ✷ 30 Avr. à 9 m. Eur. Afr. Aſ. au N. *centr.* 50 (81) 87-75, A. ● 15 Mai à 1 & d. m. *gr.* 12 d. 1 qu. ◐ 8 Nov. à 1 m. *gr.* 5 d. 1 qu.

562 ✷ 19 Avr. à 10 & d. m. Eur. au S. Afr. Aſ. au SO. *centr.* 9 (19) 24, A. ✷ 14 Oct. à 2 m. Aſ. au SE. *centr.* 21-2, A.

563 ◐ 25 Mars à 7 ſ. *gr.* 7 d. ◐ 18 Sept. à 1 m. *gr.* 6 d. & d. ✷ 3 Oct. à 9 m. Eur. Afr. Aſ. *centr.* 67 (42) 26, A.

564 ✷ 28 Févr. à 0 m. Aſ. au NE. ● 13 Mars à 9 & d. ſ. *pr. centr.* ● 6 Sept. à 5 ſ. *centr.* ✷ 21 Sept. à 9 m. Aſ. au N. *pet. Ecl.*

565 ✷ 16 Févr. à 4 ſ. Eur. à l'O. Afr. à l'O. *centr.* 52, T. ◐ 2 Mars à 9 & d. ſ. *gr.* 4 d. 3 qu. ◐ 27 Août à 8 m. *gr.* 6 d.

566 ✷ 1 Août à 7 & d. m. Eur. au S. Afr. Aſ. au S. *centr.* 15-25 (22) * T.

567 ◐ 11 Janv. à 4 m. *gr.* 8 d. 3 qu. ◐ 7 Juill. à 5 & d. m. *gr.* 10 d. ✷ 22 Juill. à 0 m. Aſ. au N. & au NE. *centr.* 57-75, T. ✷ 16 Déc. à midi, Eur. au N. ● 31 Déc. à 8 ſ.

568 ● 25 Juin à 8 m. ◐ 20 Déc. à 8 & d. m. *gr.* 6 d.

569 ✷ 31 Mai à 5 & d. ſ. *pet. Ecl.* à l'O. de l'Afr. *centr.* 3 S. A. ◐ 14 Juin à 5 ſ. *gr.* 0 d. 3 qu. ✷ 24 Nov. à 6 & d. m. au SE. de l'Eur. Afr. à l'E. Aſ. au SO. *centr.* 14 (19 S.) * T.

570 ◐ 6 Mai à 1 & 3 qu. m. *gr.* 5 d. ✷ 20 Mai à 7 & 3 qu. ſ. Eur. au NO. *centr.* 42, Aſ. au NE. *centr.* 17, A. ◐ 29 Oct. à 7 & d. ſ. *gr.* 4 d. 1 qu.

571 ● 25 Avr. à 6 ſ. ✷ 9 Mai à 9 ſ. au NE. de l'Aſ. ● 18 Oct. à 11 ſ.

572 ◐ 14 Avr. à 5 & d. m. *gr.* 7 d. ✷ 23 Sept. à 4 & d. m. pr. toute l'Aſ. *centr.* 75 (49) 45, A. ◐ 7 Oct. à 10 m. *gr.* 8 d. & d.

573 ✷ 19 Mars à 8 & d. m. Aſ. au SE. *centr.* * (0) 26, T. ✷ 12 Sept. à 4 m. Aſ. au S. *centr.* 29 (7) 2, A.

574 ◐ 21 Févr. à 5 ſ. *gr.* 6 d. ✷ 9 Mars à 1 m. Aſ. à l'E. *centr.* 21-39, T. ◐ 18 Août à 6 & 3 qu. m. *gr.* 8 d.

575 ● 11 Févr. à 0 m. *pr. centr.* ✷ 23 Juill. à 7 & d. m. *tr. pet. Ecl.* Eur. au N. Aſ. au NE. ● 7 Août à 2 & d. ſ.

576 ◐ 31 Janv. à 1 & 1 qu. ſ. *gr.* 6 d. & d. ✷ 12 Juill. à 0 & d. m. Aſ. à l'E. *centr.* 39-51, T. ◐ 26 Juill. à 4 ſ. *gr.* 2 d. & d.

577 ✷ 5 Janv. à 1 m. Aſ. au SE. *centr.* 5 S. * A. ◐ 11 Déc. à 6 m. *gr.* 7 d. ✷ 25 Déc. à 5 m. Aſ. *centr.* 36 (22) 42, A.

578 ● 5 Juin à 4 & d. ſ. ● 30 Nov. à 9 & d. m. *pr. centr.*

579 ✷ 11 Mai à 3 & d. ſ. Eur. au N. *centr.* † A. ● 26 Mai à 9 m. *gr.* 13 d. 3 qu. ◐ 19 Nov. à 8 & 3 qu. m. *gr.* 5 d. & d.

580 ✷ 29 Avr. à 5 & d. ſ. Eur. à l'O. Afr. à l'O. *centr.* 27, A. ✷ 24 Oct. à 10 & d. m. Eſpagne au S. Afr. *centr.* 7 (12 S.) * A.

581 ◐ 5 Avr. à 2 & d. m. *gr.* 5 d. & d. ◐ 28 Sept. à 9 m. *gr.* 6 d. ✷ 13 Oct. à 4 & d. ſ. extrêm. d'Eur. & d'Afr. à l'O. *centr.* 25, A.

582 ✷ 10 Mars à 8 m. *pet. Ecl* au N. de l'Eur. & au NO. d'Aſ. ● 25 Mars à 4 & d. m. *centr.* ● 18 Sept. à 1 & d. m. *pr. centr.* ✷ 2 Oct. à 4 & d. ſ. Eur. à l'O. *dimin.* du N. au S.

Ans de J. C.

583 ✷ 28 Févr. à 0 & 1 qu. m. Aſ. à l'E. *centr.* 19-21, T. ◐ 14 Mars à 4 & 3 qu. m. *gr.* 5 d. 3 qu. ◐ 7 Sept. à 4 ſ. *gr.* 7 d.

584 ✷ 17 Févr. à 11 & d. m. Aſ. au S. *centr.* * 12, A. ✷ 11 Août à 3 ſ. Eſpagne au S. Afr. *centr.* 7 * T.

585 ◐ 21 Janv. à midi 3 qu. *gr.* 8 d. & d. ◐ 17 Juill. à midi, *gr.* 8 d. 1 qu. ✷ 1 Août à 8 m. Eur. Aſ. *centr.* 65-70 (66) 39, T.

586 ● 11 Janv. à 4 & d. m. ● 6 Juill. à 2 & d. ſ. ✷ 16 Déc. à 2 & d. m. Aſ. à l'E. *centr.* 47-22, A. ◐ 31 Déc. à 5 ſ. *gr.* 6 d.

587 ✷ 12 Juin à 0 m. *pet. Ecl.* au SE. de l'Aſ. A. ◐ 25 Juin à 12 ſ. *gr.* 2 d. ✷ 5 Déc. à 3 & d. ſ. *pet. Ecl.* à l'O. de l'Afr. *centr.* 8 S. T.

588 ◐ 16 Mai à 9 m. *gr.* 3 d. & d. ✷ 31 Mai à 2 m. Aſ. *centr.* 12-45, A. ◐ 9 Nov. à 3 & d. m. *gr.* 4 d.

589 ● 6 Mai à 1 & d. m. ✷ 20 Mai à 3 & d. m. Eur. au NE. Aſ. au N. ✷ 15 Oct. à 8 m. *tr. pet. Ecl.* au N. de l'Aſ. ● 29 Oct. à 7 & 1 qu. m.

590 ◐ 25 Avr. à midi & d. *gr.* 8 d. 1 qu. ✷ 4 Oct. à midi, Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 57 (48) 27, A. ◐ 18 Oct. à 6 & d. ſ. *gr.* 9 d.

591 ✷ 30 Mars à 4 & d. ſ. Eur. à l'O. Afr. à l'O. *centr.* 23, T. ✷ 23 Sept. à 11 & d. m. Eur. au S. Afr. Aſ. au SO. *centr.* 16 (4) * A.

592 ◐ 4 Mars à 0 & d. m. *gr.* 5 d. 1 qu. ✷ 19 Mars à 9 m. Eur. Afr. Aſ. *centr.* 18 (45) 69, T. ◐ 28 Août à 2 & d. ſ. *gr.* 7 d.

593 ● 21 Févr. à 8 m. *centr.* ✷ 2 Août à 3 ſ. gr. part. de l'Eur. au NE. Aſ. au NO. ● 17 Août à 9 & 3 qu. ſ.

594 ◐ 10 Févr. à 9 & 3 qu. ſ. *gr.* 7 d. ✷ 23 Juill. à 8 m. Eur. Afr. Aſ. *centr.* 47-58 (54) 18, T. ◐ 6 Août à à 11 ſ. *gr.* 4 d.

595 ✷ 16 Janv. à 9 m. Aſ. au SE. *centr.* * 15, A. ✷ 12 Juill. à 11 & d. ſ. *pet. Ecl.* au SE. de l'Aſ. T. ◐ 22 Déc. à 2 ſ. *gr.* 6 d. 3 qu.

596 ✷ 5 Janv. à 1 & d. ſ. Eur. Afr. Aſ. au SO. *centr.* 23-47, A. ● 15 Juin à 12 ſ. *gr.* 13 d. ● 10 Déc. à 5 & d. ſ. *centr.* ✷ 25 Déc. à 1 m. part. d'Aſ. au NE.

597 ✷ 21 Mai à 10 ſ. Aſ. au NE. ● 5 Juin à 4 ſ. ◐ 29 Nov. à 4 & d. ſ. *gr.* 5 d. 3 qu.

598 ✷ 11 Mai à 0 m. Aſ. au SE. *centr.* 5-21, A.

599 ◐ 16 Avr. à 9 & d. m. *gr.* 4 d. ✷ 30 Avr. à 9 m. *pet. Ecl.* au SE. de l'Aſ. T. ◐ 9 Oct. à 5 & d. ſ. *gr.* 5 d. & d. ✷ 25 Oct. à 0 & d. m. Aſ. à l'E. *centr.* 57, A.

600 ● 4 Avr. à 11 & d. m. ● 28 Sept. à 9 & d. m.

601 ✷ 10 Mars à 8 & d. m. Eur. Afr. Aſ. *centr.* 22 (38) 63, T. ◐ 24 Mars à midi, *gr.* 6 d. 3 qu. ◐ 17 Sept. à 12 ſ. *gr.* 7 d. 3 qu.

602 ✷ 22 Août à 11 ſ. Aſ. au SE. *centr.* 17, T.

603 ◐ 1 Févr. à 9 & 1 qu. ſ. *gr.* 8 d. ◐ 28 Juill. à 6 & d. ſ. *gr.* 6 d. 3 qu. ✷ 12 Août à 3 & d. ſ. Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 46-26, T.

604 ✷ 7 Janv. à 4 m. Aſ. au NE. ● 22 Janv. à 1 ſ. ● 16 Juill. à 9 & d. ſ. ✷ 1 Août à 7 & d. m. *tr. pet. Ecl.* au NE. de l'Aſie. ✷ 26 Déc. à 11 m. Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 29 (25) 44, A.

605 ◐ 11 Janv. à 1 & d. m. *gr.* 6 d. 1 qu. ✷ 22 Juin à 7 m. *pet. Ecl.* vers les Indes, A. ◐ 6 Juill. à 7 m. *gr.* 4 d. ✷ 16 Déc. à 0 m. Aſ. au SE. *centr.* 8-0, T.

606 ◐ 27 Mai à 4 & d. ſ. *gr.* 2 d. ✷ 11 Juin à 8 & d. m. Eur. Afr. Aſ. *centr.* 13 (43) 24, A. ◐ 20 Nov. à 11 & d. m. *gr.* 3 d. 3 qu.

607 ● 17 Mai à 8 & d. m. ✷ 31 Mai à 10 m. Eur. au N. Aſ. au N. ✷ 26 Oct. à 4 ſ. *pet. Ecl.* au NO. de l'Eur. ● 9 Nov. à 3 & d. ſ.

608 ◐ 5 Mai à 7 & d. ſ. *gr.* 10 d. ◐ 29 Oct. à 3 m. *gr.* 9 d. 3 qu.

609 ✷ 10 Avr. à 0 & d. m. Aſie au SE. *centr.* 0, T.

610 ◐ 15 Mars à 8 m. *gr.* 4 d. 1 qu. ✷ 30 Mars à 5 ſ. Eur. à l'O. Afr. à l'O. *centr.* 64, T. ◐ 8 Sept. à 10 & d. ſ. *gr.* 6 d.

Ans de J. C.

611 ● 4 Mars à 4 ſ. ✷ 20 Mars à 5 & d. m. pet. part. d'Eur. au NE. Aſ. au NO. ● 29 Août à 5 m. *centr.*

612 ◐ 22 Févr. à 6 m. *gr.* 7 d. 3 qu. ✷ 2 Août à 3 & d. ſ. Eur. Afr. *centr.* 38-17, T. ◐ 17 Août à 5 & 3 qu. m. *gr.* 5 d. & d.

613 ✷ 23 Juill. à 7 m. pet. part. d'Eur. au SE. Afr. à l'E. Aſ. au S. *centr.* 3-16 (13) 3 S. T.

614 ◐ 1 Janv. à 10 & d. ſ. *gr.* 6 d. & d. ◐ 27 Juin à 7 m. *gr.* 11 d. 1 qu. ● 22 Déc. à 1 & d. m. *centr.*

615 ✷ 5 Janv. à 10 m. gr. part. de l'Eur. au N. ✷ 2 Juin à 4 & d. m. Eur. au N. Aſ. au N. ● 16 Juin à 11 & d. ſ. ◐ 11 Déc. à 0 & d. m. *gr.* 6 d.

616 ✷ 21 Mai à 7 m. Eur. Afr. Aſ. *centr.* 12 (42) 44-32, A. ◐ 5 Juin à 4 & 1 qu. ſ. *gr.* 0 d. ✷ 15 Nov. à 3 & d. m. Aſ. au S. *centr.* 9 * A.

617 ◐ 26 Avr. à 4 & d. ſ. *gr.* 2 d. & d. ✷ 10 Mai à 4 & d. ſ. *tr. pet. Ecl.* en Afr. ◐ 20 Oct. à 2 m. *gr.* 5 d. ✷ 4 Nov. à 8 & d. m. Eur. Afr. Aſ. *centr.* 53 (26) 20-27, A.

618 ✷ 1 Avr. à 0 m. *pet. Ecl.* au NE. de l'Aſ. ● 15 Avr. à 6 & d. ſ. ● 9 Oct. à 6 ſ. ✷ 24 Oct. à 8 m. Aſ. au NE.

619 ✷ 21 Mars à 4 & 1 qu. ſ. Eur. à l'O. Afr. à l'O. *centr.* 67, T. ◐ 4 Avr. à 7 ſ. *gr.* 8 d. 1 qu. ◐ 29 Sept. à 8 & d. m. *gr.* 8 d. 1 qu.

620 ✷ 10 Mars à 3 m. Aſ. au SE. A. ✷ 2 Sept. à 7 m. Eur. au S. Afr. Aſ. au SO. *centr.* 14 (2) * T.

621 ◐ 12 Févr. à 6 m. *gr.* 7 d. & d. ◐ 8 Août à 1 & 1 qu. m. *gr.* 5 d. ✷ 22 Août à 11 & d. ſ. Aſ. à l'E. *centr.* 56-60, T.

622 ✷ 17 Janv. à midi & d. Ecoſſe au N. ● 1 Févr. à 9 & d. ſ. *pr. centr.* ● 28 Juill. à 4 & d. m. *pr. centr.* ✷ 12 Août à 3 & d. ſ. Eur. au NE.

623 ◐ 22 Janv. à 10 m. *gr.* 6 d. & d. ◐ 17 Juill. à 2 & d. ſ. *gr.* 6 d. ✷ 27 Déc. à 9 m. pet. part. d'Eur. au SO. Afr. à l'O. Aſ. au SE. *centr.* 3 (21 S.) 0, T.

624 ◐ 6 Juin à 12 ſ. *tr. forte pén.* ✷ 21 Juin à 3 ſ. Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 36-15, A. ◐ 30 Nov. à 7 & & d. ſ. *gr.* 3 d. 3 qu.

625 ● 27 Mai à 4 ſ. ✷ 10 Juin à 4 & d. ſ. Eur. entiere, *petite* en Afr. ● 20 Nov. à 0 du m.

626 ◐ 17 Mai à 2 & d. m. *gr.* 11 d. & d. ✷ 26 Oct. à 3 & d. m. Aſ. *centr.* 74 (45) 38, A. ◐ 9 Nov. à 11 d. m. *gr.* 10 d.

627 ✷ 21 Avr. à 8 m. Egypte, Aſ. au S. & au SE. *centr.* * (3) 16-13, T. ✷ 15 Oct. à 2 & d. m. partie d'Aſ. au S. *centr.* 32-0, A.

628 ◐ 25 Mars à 3 & d. ſ. *gr.* 3 d. ✷ 10 Avr. à 0 & d. m. Aſ. à l'E. *centr.* 12-29, T. ◐ 19 Sept. à 6 & 1 qu. m. *gr.* 5 d.

629 ● 15 Mars à 0 m. ✷ 30 Mars à 1 ſ. *tr. pet. Ecl.* au NO. de la Laponie. ✷ 24 Août à 6 & d. m. *pet. Ecl.* au NE. d'Aſie. ● 8 Sept. à midi & d.

630 ◐ 4 Mars à 2 & d. ſ. *gr.* 8 d. & d. ✷ 13 Août à 11 ſ. Aſ. à l'E. *centr.* 61-66, T. ◐ 28 Août à 1 ſ. *gr.* 6 d. & d.

631 ✷ 3 Août à 2 & d. ſ. *tr. pet.* au S. de l'Eſpagne, Afr. *centr.* 4 * T.

632 ◐ 13 Janv. à 6 & 3 qu. m. *gr.* 6 d. 1 qu. ✷ 27 Janv. à 6 & d. m. Eur. au SE. Afr. à l'E. Aſ. *centr.* 24-18 (24) 54, A. ◐ 7 Juill. à 2 & d. ſ. *gr.* 9 d. 3 qu.

633 ● 1 Janv. à 9 & d. m. *centr.* ✷ 12 Juin à 11 m. *pet.* au N. de l'Eur. Aſ. au N. ● 27 Juin à 7 m. ◐ 21 Déc. à 8 & d. m. *gr.* 6 d. 1 qu.

634 ✷ 1 Juin à 2 ſ. Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 49-27, A. ◐ 16 Juin à 11 & d. ſ. *gr.* 1 d. & d.

635 ◐ 7 Mai à 11 & d. ſ. *gr.* 0 d. & d. ◐ 31 Oct. à 11 m. *gr.* 4 d. 3 qu. ✷ 15 Nov. à 4 & d. ſ. Eſpagne au SO. Afr. à l'O. *centr.* 27, A.

636 ✷ 11 Avr. à 8 m. *tr. pet.* au N. de l'Ecoſſe. ● 26 Avr. à 1 m. ● 20 Oct. à 3 m. ✷ 3 Nov. à 4 ſ. Eur. à l'O. *dimin.* du N. au S.

637 ✷ 1 Avr. à 0 m. Aſ. à l'E. *centr.* 30, T. ◐ 15 Avr. à 2 m. *gr.* 9 d. 3 qu. ◐ 9 Oct. à 4 & d. ſ. *gr.* 8 d. 3 qu.

Ans de J. C.

638 ✷ 21 Mars à 10 & d. m. Eur. au SE. Afr. Aſ. *centr.* * (2) 22, A.

639 ◐ 23 Févr. à 2 & 1 qu. ſ. *gr.* 7 d. ◐ 19 Août à 8 m. *gr.* 3 d. 3 qu. ✷ 3 Sept. à 7 & d. m. Eur. Afr. Aſ. *centr.* 57 (43) 17, T.

640 ● 13 Févr. à 6 m. *centr.* ● 7 Août à 11 & d. m.

641 ✷ 17 Janv. à 4 m. Aſ. à l'E. *centr.* 45-26 (29) 38. ◐ 1 Févr. à 6 ſ. *gr.* 7 d. ◐ 27 Juill. à 10 ſ. *gr.* 7 d. 1 qu.

642 ✷ 2 Juill. à 9 & d. ſ. tr. pet. part. d'Aſ. à l'E. *centr.* 12, A. ◐ 12 Déc. à 3 & d. m. *gr.* 3 d. & d.

643 ● 7 Juin à 11 ſ. *gr.* 13 d. 3 qu. ✷ 21 Juin à 11 & d. ſ. Aſ. à l'E. *centr.* 56-79, A. ◐ 17 Nov. à 8 & d. m. *tr. pet.* au NE. de l'Aſ. ● 1 Déc. à 8 & d. m.

644 ● 27 Mai à 9 m. *gr.* 13 d. 1 qu. ✷ 5 Nov. à 11 & d. m. Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 61 (44) 35-39, A. ◐ 19 Nov. à 8 & d. ſ. *gr.* 10 d.

645 ✷ 1 Mai à 3 & d. ſ. Eur. au S. Afr. *centr.* 12-7, T. ✷ 25 Oct. à 10 & d. m. Eur. au SO. Afr. à l'O. *centr.* 15 (4 S.) * A.

646 ◐ 5 Avr. à 10 & 3 qu. ſ. *gr.* 2 d. ✷ 21 Avr. à 8 m. Eur. Afr. Aſ. *centr.* 8 (43) 56-53, T. ◐ 30 Sept. à 2 & d. ſ. *gr.* 4 d.

647 ● 26 Mars à 7 & 3 qu. m. ✷ 4 Sept à 2 & d. ſ. *pet. Ecl.* Eur. NE. Aſ. O. ● 19 Sept. à 8 ſ.

648 ◐ 14 Mars à 10 & d. ſ. *gr.* 9 d. & d. ✷ 24 Août à 7 m. Eur. *tr. pet.* en Afr. Aſ. *centr.* 67 (58) 25, T. ◐ 7 Sept. à 8 ſ. *gr.* 7 d. 3 qu.

649 ✷ 17 Févr. à 8 & d. m. Aſ. au S. & à l'E. *centr.* * (14 S.) 20 N. A. ✷ 13 Août à 10 ſ. Aſ. à l'E. *centr.* 22, T.

650 ◐ 23 Janv. à 3 ſ. *gr.* 6 d. ✷ 6 Févr. à 2 & d. ſ. Eur. Afr. *centr.* 36-59, A. ◐ 18 Juill. à 9 & 3 qu. ſ. *gr.* 8 d. 1 qu.

651 ● 12 Janv. à 5 & d. ſ. *pr. centr.* ✷ 27 Janv. à 3 & d. m. Aſ. au NE. ✷ 23 Juin à 5 & d. ſ. Eur. au N. ● 8 Juill. à 2 & d. ſ.

652 ◐ 1 Janv. à 4 & d. ſ. *gr.* 6 d. & d. ✷ 11 Juin à 8 & d. ſ. Aſ. au NE. *centr.* 29, A. ◐ 27 Juin à 6 & 3 qu. m. *gr.* 3 d.

653 ◐ 18 Mai à 6 m. *pén.* ✷ 1 Juin à 7 m. Aſ. au SE. *centr.* * (6) 7 * T. ◐ 10 Nov. à 7 & d. ſ. *gr.* 4 d. & d. ✷ 26 Nov. à 0 & d. m. Aſ. à l'E. *centr.* 43, A.

654 ● 7 Mai à 8 m. ● 31 Oct. à 11 & d. m.

655 ✷ 12 Avr. à 7 & d. m. Eur. Afr. Aſ. *centr.* 37 (65) 76, T. ◐ 26 Avr. à 9 m. *gr.* 11 d. 1 qu. ◐ 21 Oct. à 1 m. *gr.* 9 d. 1 qu.

656 ✷ 31 Mars à 6 ſ. *commenc.* au plus à l'O. de l'Europe, *centr.* 26, A. ✷ 23 Sept. à 11 ſ. Aſ. au SE. *centr.* 10 * T.

657 ◐ 5 Mars à 10 & d. ſ. *gr.* 6 d. & d. ◐ 29 Août à 3 ſ. *gr.* 2 d. 1 qu. ✷ 13 Sept. à 3 & d. ſ. Eur. Afr. *centr.* 22-13, T.

658 ✷ 8 Févr. à 4 & d. m. *pet. Ecl.* Aſ. au NE. ● 23 Févr. à 2 & d. ſ. *pr. centr.* ● 18 Août à 6 & 3 qu. ſ. ✷ 3 Sept. à 7 m. *tr. pet.* au NE. de lEur. *augm.* en Aſie de l'O. à l'E.

659 ✷ 28 Janv. à 0 & d. ſ. Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* (33) 58. ◐ 13 Févr. à 2 m. *gr.* 7 d. & d. ◐ 8 Août à 5 & d. m. *gr.* 8 d. & d.

660 ✷ 18 Janv. à 2 & d. m. *pet. Ecl.* au S. de l'Aſ. ✷ 13 Juill. à 4 m. Aſ. *centr.* 10-28 (26) 23, A. ◐ 22 Déc. à 11 & d. m. *gr.* 3 d. & d.

661 ● 18 Juin à 6 m. *gr.* 12 d. ✷ 2 Juill. à 6 m. Eur. Afr. Aſ. *centr.* 53 (81) 60, A. ● 11 Déc. à 5 ſ.

662 ● 7 Juin à 4 ſ. ◐ 1 Déc. à 5 m. *gr.* 10 d. 1 qu.

663 *Point d'Eclipſe.*

664 ◐ 16 Avr. à 6 m. *gr.* 0 d. 3 qu. ✷ 1 Mai à 3 & d. ſ. Eur Afr. *centr.* 52-45, T. ◐ 10 Oct. à 10 & d. ſ. *gr.* 3 d. & d.

665 ● 5 Avr. à 3 & d. ſ. ✷ 21 Avr. à 3 & d. m. Eur. au NE. Aſ. au N. *dimin.* de l'O. à l'E. ● 30 Sept. à 3 & d. m.

Ans de J. C.

666 ◐ 26 Mars à 6 & d. m. *gr.* 10 d. & d. ✷ 4 Sept. à 3 ſ. Eur. Afr. *centr.* 37-26, T. ◐ 19 Sept. à 3 & d. m. *gr.* 8 d. 3 qu.

667 ✷ 28 Févr. à 4 ſ. Eur. au SO. Afr. à l'O. *centr.* 12-20, A. ✷ 25 Août à 5 & d. m. Eur. à l'E. Afr. à l'E. Aſ. à l'O. & au S. *centr.* 28-30 (13) 7 S.

668 ◐ 3 Févr. à 11 ſ. *gr.* 5 d. & d. ✷ 17 Févr. à 10 & d. ſ. Aſ. à l'E. *centr.* 15. ◐ 29 Juill. à 5 & d. m. *gr.* 7 d.

669 ● 23 Janv. à 1 & d. m. *pr. centr.* ✷ 6 Févr. à midi, pr. toute l'Eur. à l'O. & au N. Aſ. au NO. ● 18 Juill. à 10 ſ.

670 ◐ 12 Janv. à 0 & d. m. *gr.* 7 d. ✷ 23 Juin à 3 & d. m. Aſ. *centr.* 38 (59) 58, A. ◐ 8 Juill. à 2 ſ. *gr.* 4 d. & d. ✷ 18 Déc. à 5 m. Aſ. au SO. *centr.* 3 S. * A.

671 ✷ 12 Juin à 2 ſ. Eur. au SO. Afr. *centr.* 12 * T. ◐ 22 Nov. à 4 & d. m. *gr.* 4 d. & d. ✷ 7 Déc. à 8 & d. m. Eur. a l'E. Afr. Aſ. *centr.* 39 (18) 36, A.

672 ● 17 Mai à 2 & d. ſ. *gr.* 13 d. & d. ● 10 Nov. à 8 & d. ſ. ✷ 25 Nov. à 8 m. aſſez gr. part. d'Eur. au NE. Aſ. au NO. & au N.

673 ✷ 22 Avr. à 3 ſ. gr. part. d'Eur. au N. *centr.* 82-85-81, T. ● 6 Mai à 4 ſ. *gr.* 13 d. ◐ 31 Oct. à 9 & d. m. *gr.* 9 d. & d.

674 ✷ 12 Avr. à 1 m. Aſ. au SE. *centr.* * 6, A. ✷ 5 Oct. à 7 & d. m. Eur. au SE. Afr. à l'E. Aſ. au SO. *centr.* 8 * T.

675 ◐ 17 Mars à 6 & d. m. *gr.* 5 d. 3 qu. ◐ 9 Sept. à 10 & d. ſ. *gr.* 1 d. 1 qu. ✷ 25 Sept. à 0 m. Aſ. à l'E. *centr.* 52-47, T.

676 ● 5 Mars à 10 & d. ſ. ● 29 Août à 2 m. ✷ 13 Sept. à 3 ſ. Eur. à l'O. *tr. pet.* au SO.

677 ◐ 23 Févr. à 10 m. *gr.* 8 d. ◐ 18 Août à 1 & d. ſ. *gr.* 9 d. & 3 qu.

678 ✷ 28 Janv. à 11 & d. m. *tr. pet.* en Afr. Aſ. au SO. *centr.* (13 S.) 15, T. ✷ 24 Juill. à 10 & d. m. gr. part. d'Eur. au S. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 23 (20) 6 S. A.

679 ◐ 2 Janv. à 7 & d. ſ. *gr.* 3 d. 1 qu. ◐ 29 Juin à 1 & d. ſ. *gr.* 10 d. & d. ✷ 13 Juill. à 1 ſ. Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* (72) 41, A. ● 23 Déc. à 1 & d. m.

680 ● 17 Juin à 10 & d. ſ. ✷ 27 Nov. à 3 & d. m. Aſ. à l'E *centr.* 65 (43) 41, A. ◐ 11 Déc. à 2 ſ. *gr.* 10 d. & d.

681 ✷ 23 Mai à 6 & d. m. Aſ. au SE. *centr.* * (0) 4, * T. ◐ 7 Juin à 1 m. *pén.* ✷ 16 Nov. à 2 & d. m. Aſ. au S. *centr.* 27-4 S. A.

682 ◐ 27 Avr. à 1 ſ. *pén.* ✷ 12 Mai à 11 ſ. Aſ. au SE. *centr.* 5, T. ◐ 22 Oct. à 6 & d. m. *gr.* 3 d.

683 ● 16 Avr. à 11 ſ. ✷ 2 Mai à 10 & d. m. gr. part. d'Eur. au N. Aſ. au N. ● 11 Oct. à 11 m.

684 ◐ 5 Avr. à 2 & d. ſ. *gr.* 11 d. & d. ✷ 14 Sept. à 11 ſ. Aſ. à l'E. *centr.* 79, T. ◐ 29 Sept. à 11 m. *gr.* 9 d. & d.

685 ✷ 4 Sept. à 1 ſ. Eur. au S. Afr. pet. part. d'Aſ. au SO. *centr.* (13) 19 S.

686 ◐ 14 Févr. à 6 & 3 qu. m. *gr.* 5 d. ✷ 28 Févr. à 6 & d. m. Eur. au SE. Afr. à l'E. Aſ. *centr.* 11-10 (29) 59. ◐ 9 Août à 1 ſ. *gr.* 5 d. 3 qu.

687 ● 3 Févr. à 9 m. ✷ 15 Juill. à 7 m. pet. part. d'Eur. au N. ● 30 Juill. à 5 & d. m. *pr. centr.*

688 ◐ 23 Janv. à 8 & d. m. *gr.* 7 d. 1 qu. ✷ 3 Juill. à 10 & d. m. Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 61-67 (65) 29, A. ◐ 18 Juill. à 9 & d. ſ. *gr.* 6 d. ✷ 28 Déc. à 1 ſ. *pet. Ecl.* au S. de l'Egypte & de l'Arabie.

689 ✷ 22 Juin à 9 & d. ſ. extr. d'Aſ. au SE. *centr.* 1 S. T. ◐ 2 Déc. à 1 & d. ſ. *gr.* 4 d. 1 qu. ✷ 17 Déc. à 5 ſ. *commenc.* à l'O. de l'Afr. *centr.* 34, A.

690 ◐ 28 Mai à 8 & d. ſ. *gr.* 11 d. 3 qu. ● 22 Nov. à 5 m. ✷ 6 Déc. à 4 ſ. *tr. pet.* au NO. d'Eſpagne.

691 ✷ 3 Mai à 10 & d. ſ. Aſ. au N. *centr.* 59 & au-delà, T. ● 17 Mai à 11 ſ. ◐ 11 Nov. à 6 ſ. *gr.* 9 d. 3 qu.

692 ✷ 22 Avr. à 8 m. Eur. au S. & au SE. Afr. Aſ. *centr.* 3 S. (26) 34-28, A. ◐ 6 Mai à 7 & d. m. *pén.*

Ans de J. C.

693 ◐ 27 Mars à 2 & 3 qu. ſ. *gr.* 4 d. 3 qu. ◐ 20 Sept. à 6 m. *gr.* 0 d. & d. ✷ 5 Oct. à 8 & d. m. Eur. Afr. Aſ. *centr.* 47 (24) 9-10, T.

694 ● 17 Mars à 6 & 3 qu. m. ● 9 Sept. à 10 m.

695 ✷ 19 Févr. à 5 m. Aſ. *centr.* 35-33 (44) 54, T. ◐ 6 Mars à 5 & 3 qu. ſ. *gr.* 8 d. & d. ◐ 29 Août à 9 ſ. *gr.* 10 d. 3 qu.

696 *Point d'Eclipſe.*

697 ◐ 13 Janv. à 3 & d. m. *gr.* 3 d. ◐ 9 Juill. à 8 & d. ſ. *gr.* 8 d. 3 qu. ✷ 23 Juill. à 8 ſ. Eur. au N. Aſ. au N. *centr.* 54-58, A. ✷ 19 Déc. à 9 & d. m. très pet. part. d'Eur. au N.

698 ● 2 Janv. à 10 m. ● 29 Juin à 5 m. ✷ 13 Juill. à 5 & d. m. *pet. Ecl.* au N. & au NE. de l'Aſ. ✷ 8 Déc. à 11 & d. m. Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 48 (42) 32, A. ◐ 22 Déc. à 11 ſ. *gr.* 10 d. & d.

699 ✷ 3 Juin à 2 ſ. *pet. Ecl.* au S. de l'Afr. ◐ 18 Juin à 7 & d. m. *gr.* 1 d. ✷ 27 Nov. à 10 & d. m. pet. part. d'Eur. au SO. Afr. Aſ. au SO. *centr.* 10 (10 S.) * A.

700 ✷ 23 Mai à 6 & d. m. Eur. au S. & au SE. Afr. à l'E. Aſ. au S. *centr.* 6 (40) 43-33, T. ◐ 1 Nov. à 3 ſ. *gr.* 2 d. 3 qu.

701 ● 27 Avr. à 6 & d. m. ✷ 12 Mai à 5 & d. ſ. part. d'Eur. au N. ● 21 Oct. à 7 ſ.

702 ● 16 Avr. à 10 & d. ſ. *gr.* 12 d. 3 qu. ✷ 26 Sept. à 7 & d. m. Eur. Afr. à l'E. Aſ. *centr.* 82 (56) 32, T. ◐ 10 Oct. à 6 & d. ſ. *gr.* 10 d.

703 ✷ 22 Mars à 7 m. Aſ. au SE. *centr.* * (9 S.) 16, A.

704 ◐ 25 Févr. à 2 & d. ſ. *gr.* 4 d. ✷ 10 Mars à 2 & d. ſ. Eur. Afr. *centr.* 46-58. ◐ 19 Août à 8 & 3 qu. ſ. *gr.* 4 d. & d.

705 ● 13 Févr. à 4 & d. ſ. ✷ 28 Févr. à 4 & d. m. Aſ. au N. *dimin.* de l'O. à l'E. ✷ 25 Juill. à 1 & d. ſ. *tr. pet. Ecl.* au N. de l'Aſie. ● 9 Août à 1 & d. ſ.

706 ◐ 2 Févr. à 4 ſ. *gr.* 8 d. ✷ 14 Juill. à 5 & d. ſ. Eur. à l'O. Afr. à l'O. *centr.* 38-32, A. ◐ 30 Juill. à 5 m. *gr.* 7 d. & d.

707 ✷ 4 Juill. à 5 m. Eur. au SE. Aſ. au S. *centr.* 6-21 (20) 11, T. ◐ 13 Déc. à 10 & 1 qu. ſ. *gr.* 4 d. 1 qu. ✷ 29 Déc. à 1 m. Aſ. à l'E. *centr.* 30-23, A.

708 ◐ 8 Juin à 3 m. *gr.* 10 d. ● 2 Déc. à 2 ſ. ✷ 17 Déc. à 0 m. *pet. Ecl.* vers le NE. de l'Aſ.

709 ✷ 14 Mai à 5 & d. m. tr. gr. part. d'Eur. au N. Aſ. au N. *dimin.* de l'O. à l'E. ● 28 Mai à 5 & d. m. ◐ 22 Nov. à 2 & d. m. *gr.* 9 d. 3 qu.

710 ✷ 3 Mai à 3 ſ. Eur. Afr. *centr.* 38-30, A. ◐ 17 Mai à 3 ſ. *gr.* 1 d. ✷ 27 Oct. à 1 m. Aſ. au SE. *centr.* 2 * T.

711 ◐ 7 Avr. à 10 & d. ſ. *gr.* 3 d. & d. ◐ 1 Oct. à 1 & d. ſ. *tr. forte pén.* ✷ 16 Oct. à 5 ſ. Eur. au SO. Afr. à l'O. *centr.* 10, T.

712 ● 27 Mars à 2 & d. ſ. ● 19 Sept. à 5 & d. ſ. ✷ 5 Oct. à 7 m. pet. part. d'Eur. au NE. gr. part. d'Aſ. au N. *augm.* de l'O. à l'E.

713 ✷ 1 Mars à 1 ſ. Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 52-77, T. ◐ 17 Mars à 1 & d. m. *gr.* 9 d. ◐ 9 Sept. à 5 & 1 qu. m. *gr.* 11 d. 3 qu.

714 ✷ 19 Févr. à 4 & d. m. Aſ. au S. *centr.* * (3 S.) 10, T. ✷ 15 Août à 0 m. Aſ. à l'E. *centr.* 10-15-14, A.

715 ◐ 24 Janv. à 11 & d. m. *gr* 2 d. & d. ◐ 21 Juill. à 3 & d. m. *gr.* 7 d. ✷ 4 Août à 3 m. Aſ. à l'E. *centr.* 49-61-56, A.

716 ● 13 Janv. à 6 & d. ſ. ● 9 Juill. à midi. ✷ 23 Juill. à 1 ſ. Eur. au NE. Aſ. au NO.

717 ◐ 2 Janv. à 7 & d. m. *gr.* 10 d. 3 qu. ◐ 28 Juin à 2 ſ. *gr.* 2 d. 3 qu.

718 ✷ 3 Juin à 2 ſ. Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 38-22, T. ◐ 12 Nov. à 11 & d. ſ. *gr.* 2 d. & d.

719 ● 8 Mai à 2 ſ. ✷ 24 Mai à 0 & d. m. aſſez gr. part. d'Aſ. au N. ● 2 Nov. à 3 m.

720 ● 27 Avr. à 6 & 1 qu. m. ✷ 6 Oct. à 4 ſ. Eur. à l'O. Afr. à l'O. *centr.* 35-36, T. ◐ 21 Oct. à 2 m. *gr.* 10 d. & d.

Ans de J. C.

721 ✷ 1 Avr. à 2 ſ. *tr. pet.* au SE. d'Eur. Afr. Aſ. au SO. *centr.* 1 S. 12 N. A. ✷ 26 Sept. à 5 m. Aſ. au SO. & au S. *centr.* 37 (8) *.

722 ◐ 7 Mars à 10 & 1 qu. ſ. *gr.* 3 d. ✷ 21 Mars à 10 & d. ſ. Aſ. à l'E. *centr.* 5. ◐ 31 Août à 4 & d. m. *gr.* 3 d. & d.

723 ● 24 Févr. à 12 ſ. ✷ 11 Mars à 1 ſ. gr. part. d'Eur. au N. Aſ. au NO. ● 20 Août à 9 ſ.

724 ◐ 13 Févr. à 12 ſ. *gr.* 8 d. & d. ✷ 25 Juill. à 0 & d. m. Aſ. au NE. *centr.* 66-75, A. ◐ 9 Août à midi & d. *gr.* 8 d. 3 qu.

725 ✷ 19 Janv. à 5 & d. m. *pet. Ecl.* vers le SE. de l'Aſ. A. ✷ 14 Juill. à midi, Eur. Afr. Aſ. au SO. *centr.* 25 (22) 11 S. T. ◐ 24 Déc. à 7 m. *gr.* 4 d. 1 qu.

726 ✷ 8 Janv. à 9 m. Eur. Afr. Aſ. *centr.* 24-15 (17) 47, A. ◐ 19 Juin à 9 & d. m. *gr.* 8 d. ● 13 Déc. à 10 & d. ſ. ✷ 28 Déc. à 8 m. Eur. au NE. Aſ. au N. *dimin.* de l'O. à l'E.

727 ✷ 25 Mai à 1 ſ. pet. part. d'Eur. au N. pet. part. d'Aſ. au NO. ● 8 Juin à midi 1 qu. ◐ 3 Déc. à 11 m. *gr.* 9 d. 3 qu.

728 ✷ 13 Mai à 9 & d. ſ. Aſ. à l'E. *centr.* 10, A. ◐ 27 Mai à 10 ſ. *gr.* 2 d. & d. ✷ 6 Nov. à 9 & d. m. *pet. Ecl.* à l'O. de l'Afr. T.

729 ◐ 18 Avr. à 6 & d. m. *gr.* 2 d. 1 qu. ◐ 11 Oct. à 9 ſ. *pén.* ✷ 27 Oct. à 1 & d. m. Aſ. à l'E. *centr.* 41-29, T.

730 ● 7 Avr. à 10 & d. ſ. ● 1 Oct. à 1 & d. m. ✷ 16 Oct. à 3 & 1 qu. ſ. Eur. à l'O. *plus gr.* au N. qu'au S.

731 ✷ 12 Mars à 9 & d. ſ. extr. d'Aſ. à l'E. *centr.* 41, T. ◐ 28 Mars à 9 m. *gr.* 10 d. ● 20 Sept. à 1 & d. ſ. *gr.* 12 d. & d.

732 ✷ 1 Mars à midi & d. Eur. au SE. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 0 (2) 26, T. ✷ 25 Août à 7 m. pet. part. d'Eur. au S. Afr. Aſ. au S. *centr.* 8-10, (1 S.) * A.

733 ◐ 3 Févr. à 7 & d. ſ. *gr.* 2 d. 1 qu. ◐ 31 Juill. à 11 m. *gr.* 5 d. 1 qu. ✷ 14 Août à 10 m. Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 55 (47) 15, A.

734 ✷ 10 Janv. à 2 m. *tr. pet.* au N. de l'Aſ. ● 24 Janv. à 3 m. ● 20 Juill. à 6 & d. ſ. *centr.* ✷ 3 Août à 8 & d. ſ. Eur. au N. *tr. pet.* au N. de l'Aſ. ✷ 30 Déc. à 3 m. Aſ. *centr.* 57 (45) A.

735 ◐ 13 Janv. à 4 & d. ſ. *gr.* 11 d. ◐ 9 Juill. à 8 & d. ſ. *gr.* 4 d. & d. ✷ 19 Déc. à 2 & d. m. Aſ. au SE. *centr.* 14 N. 10 S. A.

736 ◐ 23 Nov. à 7 & d. m. *gr.* 2 d. & d.

737 ● 18 Mai à 9 & d. ſ. *gr.* 12 d. 3 qu. ✷ 3 Juin à 7 m. Eur. *pet.* en Afr. Aſ. au N. ● 12 Nov. à 11 m.

738 ● 8 Mai à 2 ſ. ✷ 18 Oct. à 0 & d. m. Aſ. vers le NE. *centr.* 78, T. ◐ 1 Nov. à 10 m. *gr.* 10 d. 3 qu.

739 ✷ 7 Oct. à 1 ſ. pet. part. d'Eur. au SO. Afr. Aſ. au SO. *centr.* (6) * A.

740 ◐ 18 Mars à 5 & 3 qu. m. *gr.* 2 d. ✷ 1 Avr. à 6 & d. m. Eur. au SE. Afr. à l'E. Aſ. *centr.* 1 (32) 52, T. ◐ 10 Sept. à 1 ſ. *gr.* 2 d. 3 qu.

741 ● 7 Mars à 7 & 1 qu. m. ● 31 Août à 5 m.

742 ◐ 24 Févr. à 7 & d. m. *gr.* 9 d. & d. ✷ 5 Août à 7 & d. m. Eur. Aſ. *centr.* 86 (77) 40, A. ◐ 20 Août à 8 ſ. *gr.* 10 d.

743 ✷ 30 Janv. à 2 ſ. Eur. au SE. Afr. *centr.* 1-13, A.

744 ◐ 4 Janv. à 4 ſ. *gr.* 4 d. ✷ 19 Janv. à 4 & d. ſ. *commenc.* à l'O. de l'Eſpagne & de l'Afr. *centr.* 49, A. ◐ 29 Juin à 4 ſ. *gr.* 6 d. ● 24 Déc. à 7 & d. m.

745 ✷ 4 Juin à 8 ſ. au N. de l'Eur. & de l'Aſ. ● 18 Juin à 7 ſ. ◐ 13 Déc. à 7 & d. ſ. *gr.* 9 d. 3 qu.

746 ✷ 25 Mai à 4 & d. m. pet. part. d'Eur. à l'E. Aſ. *centr.* 19 (48) 49, A. ◐ 8 Juin à 5 m. *gr.* 4 d. 1 qu.

747 ◐ 29 Avr. à 2 & 1 qu. ſ. *gr.* 1 d. ✷ 14 Mai à 6 & d. m. Aſ. au SE. *centr.* * (0) 4, A. ✷ 7 Nov. à 10 & d. m. Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 31 (8) 5-13, T.

748 ● 18 Avr. à 6 m. ● 11 Oct. à 9 & d. m. ✷ 27 Oct. à 0 m. *pet. Ecl.* au NE. de l'Aſ.

749 ✷ 23 Mars à 5 & d. m. Eur. à l'E. Afr. à l'E. Aſ. *centr.* 47 (70) 84, T. ◐ 7 Avr. à 4 & 1 qu ſ. *gr.* 11 d. ● 30 Sept. à 10 ſ. *gr.* 13 d. 1 qu.

750 *Point d'Eclipſe.*

751 ◐ 15 Févr. à 3 & d. m. *gr.* 1 d. 3 qu. ◐ 11 Août à 6 & d. ſ. *gr.* 4 d. ✷ 25 Août à 5 & d. ſ. Eur. à l'O. Afr. à l'O. *centr.* 11, A.

752 ● 4 Févr. à 11 m. ● 31 Juill. à 1 & d. m. ✷ 14 Août à 4 m. Aſ. au N.

753 ✷ 9 Janv. à 11 m. Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 48-47 (48) 64, A. ◐ 24 Janv. à 1 m. *gr.* 11 d. ◐ 20 Juill. à 3 m. *gr.* 6 d. 1 qu. ✷ 29 Déc. à 10 & d. m. *pet.* en Afr. Aſ. au S. *centr.* 2 (10 S.) 13, A.

754 ✷ 25 Juin à 4 m. Aſ. *centr.* 7 (29) 26, T. ◐ 4 Déc. à 4 ſ. *gr.* 2 d. 1 qu.

755 ◐ 30 Mai à 4 & 3 qu. m. *gr.* 11 d. ✷ 14 Juin à 2 ſ. Eur. au N. Aſ. à l'O. *centr.* 86-52, A. ● 23 Nov. à 7 ſ.

756 ● 18 Mai à 9 & d. ſ. ✷ 28 Oct. à 9 m. Eur. Aſ. *centr.* 75 (53) 41-43, T. ◐ 11 Nov. à 6 ſ. *gr.* 11 d.

757 ✷ 23 Avr. à 4 m. *pet. Ecl.* au SE. de l'Aſ. A. ◐ 8 Mai à 2 ſ. *gr.* 0 d. 1 qu.

758 ◐ 29 Mars à 1 ſ. *gr.* 1 d. ✷ 12 Avr. à 2 ſ. Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 36-50-49, T. ◐ 21 Sept à 9 ſ. *gr.* 2 d.

759 ● 18 Mars à 2 & d. ſ. ✷ 2 Avr. à 5 m. au NE. de l'Eur. Aſ. au N. ● 11 Sept. à 1 & d. ſ.

760 ◐ 6 Mars à 3 ſ. *gr.* 10 d. & d. ✷ 15 Août à 3 ſ. Eur. Afr. *centr.* 53-46, A. ◐ 31 Août à 3 & d. m. *gr.* 10 d. 3 qu.

761 ✷ 5 Août à 3 m. pr. toute l'Aſ. au S. *centr.* 28-32, (24) T.

762 ◐ 15 Janv. à 0 & d. m. *gr.* 3 d. 3 qu. ✷ 30 Janv. à 0 & d. m. Aſ. à l'E. *centr.* 17-13, A. ◐ 10 Juill. à 10 & d. ſ. *gr.* 4 d.

763 ● 4 Janv. à 4 ſ. ✷ 18 Janv. à 11 & d. ſ. Aſ. au NE. ✷ 16 Juin à 3 m. Eur. au NE. Aſ. au NO. *pet.* au NE. ● 30 Juin à 1 & 3 qu. m. *centrale.* ◐ 25 Déc. à 3 & d. m. *gr.* 10 d.

764 ✷ 4 Juin à 11 m. Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 51 (56) 57-32, A. ◐ 18 Juin à midi & d. *gr.* 6 d. ✷ 28 Nov. à 3 m. au S. de la Perſe & des Indes, T.

765 ◐ 9 Mai à 10 ſ. *forte pen.* ✷ 24 Mai à 1 ſ. pet. part. d'Eur. au S. Afr. Aſ. au SO. *centr.* (7) 9 * A.

766 ● 29 Avr. à 1 & d. ſ. ● 22 Oct. à 6 ſ. ✷ 7 Nov. à 8 & d. m. pet. part. d'Eur. au NE. Aſ. au N.

767 ✷ 3 Avr. à 1 ſ. pr. toute l'Eur. au N. Aſ. au NO. *centr.* (81) † T. ● 18 Avr. à 11 & d. ſ. *gr.* 12 d. & d. ● 12 Oct. à 6 m. *gr.* 14 d.

768 ✷ 23 Mars à 5 m. Aſ. au S. *centr.* * (14) 27, T.

769 ◐ 25 Févr. à 11 m. *gr.* 1 d. ◐ 22 Août à 2 m. *gr.* 2 d. 3 qu. ✷ 5 Sept. à 1 m. Aſ. à l'E. *centr.* 46-47-46, A.

770 ● 14 Fév. à 7 & d. ſ. ● 11 Août à 8 & d. m. ✷ 25 Août à midi, gr. part. d'Eur. au NE. gr. part. d'Aſie à l'O. & au N.

771 ◐ 4 Févr. à 9 & d. m. *gr.* 11 d. & d. ◐ 31 Juill. à 9 & d. m. *gr.* 8 d.

772 ✷ 5 Juill. à 11 & d. m. Eur. Afr. Aſ. au SO. *centr.* 24 (23) 2 S. T. ◐ 15 Déc. à 0 & d. m. *gr.* 2 d.

773 ◐ 9 Juin à midi, *gr.* 9 d. & d. ✷ 24 Juin à 9 ſ. Aſ. au NE. *centr.* 49, A. ● 4 Déc. à 3 m.

774 ● 30 Mai à 5 m. ◐ 23 Nov. à 2 m. *gr.* 11 d. 1 qu.

775 ✷ 4 Mai à 11 m. *pet. Ecl.* Afr. à l'E. Aſ. au S. A. ◐ 19 Mai à 9 & d. ſ. *gr.* 2 d. ✷ 29 Oct. à 5 & d. m. Aſ. à l'O. & au S. *centr.* 35 (1) 10 S. A.

776 ◐ 8 Avr. à 8 & 1 qu. ſ. *forte pén.* ◐ 2 Oct. à 5 & d. m. *gr.* 1 d. 1 qu.

777 ● 28 Mars à 9 & d. ſ. ✷ 12 Avr. à 1 ſ. toute l'Eur. *pet.* au S. Aſ. au NO. ● 21 Sept. à 9 & d. ſ.

778 ◐ 17 Mars à 10 & d. ſ. *gr.* 11 d. & d. ✷ 26 Août à 10 & d. ſ. *pet.* au NO. de l'Aſ. ◐ 11 Sept. à 11 & d. m. *gr.* 11 d. 3 qu.

Ans de J. C.

779 ✹ 21 Févr. à 5 & d. m. *pet. Ecl.* au S. de l'Aſ. A. ✹ 16 Août. à 11 m. Eur. Afr. Aſ. au SO. *centr.* 37 (25) 9S. T.

780 ◐ 26 Janv. à 9 m. *gr.* 3 d. & d. ✹ 10 Févr. à 8 m. Eur. à l'E. Afr. Aſ. *centr.* 12-10 (22) 54, A. ◐ 21 Juill. à 5 m. *gr.* 2 d. 1 qu.

781 ● 15 Janv. à 0 & 3 qu. m. ✹ 29 Janv. à 7 & d. m. Eur. à l'E. Aſ. au N. *gr.* au NO. *pet.* au NE. ✹ 26 Juin à 10 m. *pet. Ecl.* au NE. de l'Aſ. ● 10 Juill. à 8 & d. m.

782 ◐ 4 Janv. à midi, *gr.* 10 d. ✹ 15 Juin à 5 & d. ſ. Eur. à l'O. Afr. à l'O. *centr.* 38-33, A. ◐ 29 Juin à 7 & d. ſ. *gr.* 7 d. 3 qu.

783 ✹ 29 Nov. à 4 m. Aſ. au SE. *centr.* 27 (2) 0 T.

784 ● 9 Mai à 9 ſ. *gr.* 13 d. & d. ● 2 Nov. à 2 & d. m. ✹ 17 Nov. à 4 & d. ſ. *pet. Ecl.* Eſpagne à l'O. *dimin.* du N. au S.

785 ✹ 13 Avr. à 9 ſ. Aſ. au NE. ● 29 Avr. à 6 & d. m. *gr.* 14 d. ● 22 Oct. à 3 ſ.

786 ✹ 3 Avr. à 1 ſ. Eur Afr. Aſ. à l'O. *centr.* (23) 37-35, T. ✹ 27 Sept. à 5 m. Aſ. au SO. *centr.* 1 * (23S.) A. ◐ 12 Oct. à 6 & d. m. *pén.*

787 ◐ 8 Mars à 7. ſ. *gr.* 0 d. 1 qu. ◐ 2 Sep. à 9 & d. m. *gr.* 1 d. & d. ✹ 16 Sept. à 8 & d. m. Eur. Afr. Aſ. *centr.* 43 (23) 3, A.

788 ● 26 Févr. à 3 & d. m. ● 21 Août à 3 & d. ſ.

789 ✹ 31 Janv. à 3 m. Aſ. à l'E. *centr.* 57-54 (60) A. ● 14 Févr. à 6 & 1 qu. ſ. *gr.* 12 d. ◐ 10 Août à 4 ſ. *gr.* 9 d. 3 qu.

790 ✹ 20 Janv. à 2 & d. m. Aſ. au S. *centr.* 4, 5S. A. ◐ 26 Déc. à 8 & 3 qu. m. *gr.* 1 d. 3 qu.

791 ◐ 20 Juin à 7 & d. ſ. *gr.* 8 d. ✹ 6 Juill. à 3 & d. m. Eur. au NE. Aſ. au N. *centr.* 45-71 (70) 69, A. ● 15 Déc. à 11 m.

792 ● 9 Juin à midi & d. ✹ 24 Juin à 6 m. extrem. de l'Eur. au N. ✹ 19 Nov. à 2 & d. m. Aſ. à l'E. *centr.* 69-53, T. ◐ 3 Déc. à 10 m. *gr.* 11 d. & d.

793 ◐ 30 Mai à 5 m. *gr.* 3 d. & d. ✹ 8 Nov. à 1 & d. ſ. Afr. Aſ. au SO. *centr.* 2S. 9S. 2S. A.

794 ✹ 4 Mai à 5 m. Afr. à l'E. Aſ. au S. & à l'E. *centr.* 5S. (32) 40, T. ◐ 13 Oct. à 2 ſ. *gr.* 0 d. 3 qu.

795 ● 9 Avr. à 4 & d. m. ✹ 23 Avr. à 8 & d. ſ. pet. part. d'Aſ. au NE. *centr.* 61, T. ● 3 Oct. à 6 m.

796 ● 28 Mars à 5 & d. m. *gr.* 12 d. & d. ✹ 6 Sep. à 6 m. Eur. & Aſ. au N. *augm.* de l'O. à l'E. ● 21 Sept. à 7 & d. ſ. *gr.* 12 d. & d.

797 ✹ 3 Mars à 1 ſ. pet. part. d'Eur. au SE. Afr. Aſ. au SO. *centr.* (17S.) 15N. A.

798 ◐ 5 Févr. à 5 & 3 qu. ſ. *gr.* 3 d. 1 qu. ✹ 20 Févr. à 3 & d. ſ. Eur. Afr. à l'O. *centr.* 52-55, A. ◐ 1 Août à 11 & d. m. *gr.* 0 d. 3 qu.

799 ● 26 Janv. à 9 & d. m. ✹ 9 Févr. à 3 ſ. Eur. au NO. *moindre* au NE. ✹ 7 Juill. à 5 ſ. extrêm. d'Eur. au N. ● 21 Juill. à 3 & d. ſ.

800 ◐ 15 Janv. à 8 & d. ſ. *gr.* 10 d. 1 qu. ✹ 26 Juin à 0 m. Aſ. à l'E. *centr.* 48-61, A. ◐ 10 Juill. à 3 m. *gr.* 9 d. 1 qu.

801 ✹ 15 Juin à 1 & d. m. Aſ. au SE. *centr.* 8S. 18N. A. ✹ 9 Déc. à midi & d. Eur. pr. ent. au S. Afr. Aſ. au SO. *centr.* 3 (1) 22, T.

802 ◐ 21 Mai à 4 m. *gr.* 12 d. ● 13 Nov. à 10 & 3 qu. m. ✹ 29 Nov. à 1 m. *pet. Ecl.* à l'E. de l'Aſ. *dimin* du N. au S.

803 ✹ 25 Avr. à 4 & d. m. Eur. au NE. Aſ. au N. ● 10 Mai à 1 & d. ſ. ● 2 Nov. à 11 & d. ſ.

804 ✹ 13 Avr. à 9 ſ. extr. d'aſ. au SE. *centr.* 1, T. ◐ 22 Oct. à 3 & d. ſ. *forte pén.*

805 ◐ 19 Mars à 2 & d. m. *pén.* ✹ 3 Avr. à 1 ſ. *tr. pet. Ecl.* en Egypte & en Arabie. ◐ 12 Sept. à 5 & d. ſ. *gr.* 0 d. & d. ✹ 26 Sept. à 4 & d. ſ. *pet. Ecl.* à l'O. de la France, de l'Eſpagne & de l'Afr. *centr.* 1, A.

806 ● 8 Mars à 11 & d. m. ● 1 Sept. à 10 & d. ſ. ✹ 16 Sept. à 3 & d. m. Aſ. au N. *augm.* de l'O à l'E.

807 ✹ 11 Févr. à 10 & d. m. Eur. *pet.* en Afr. Aſ. au N. *centr.* 62 (71) 77, A. ● 26 Févr. à 2 & d. m. *gr.* 12 d. & d. ◐ 21 Août à 11 ſ. *gr.* 11 d. 1 qu.

808 ✹ 31 Janv. à 10 & d. m. *pet.* en Afr. Aſ. au S. *centr.* 6S. (1S.) 28N. A. ✹ 27 Juill. à 2. m. Aſ. au S. *centr.* 5-16, T.

809 ◐ 5 Janv. à 5 ſ. *gr.* 1 d. 1 qu. ◐ 1 Juill. à 2 & 3 qu. m. *gr.* 6 d. & d. ✹ 16 Juill. à 10 m. Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 60-64 (62) 32, A. ● 25 Déc. à 7 ſ.

810 ● 20 Juin à 7 & 3 qu. ſ. *pr. centr.* ✹ 5 Juill. à midi & d. *pet.* Eur. au NE. Aſ. au NO. ✹ 30 Nov. à 11 m. Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 64 (50) 47-54. ◐ 14 Déc. à 6 ſ. *gr.* 11 d. & d.

811 ◐ 10 Juin à midi, *gr.* 5 d.

812 ✹ 14 Mai à midi pr. toute l'Eur. au S. Afr. Aſ. *centr.* 28 (30) 34-23, T. ◐ 23 Oct. à 10 & d. ſ. *gr.* 0 d. & d.

813 ● 19 Avr. à 11 & d. m. *gr.* 12 d. & 1 qu. ✹ 4 Mai à 4 m. Eur. à l'E. Aſ. au N. *centr.* 45 (83) 89, T. ● 13 Oct. à 2 & d. ſ.

814 ● 8 Avr. à 1 ſ. *gr.* 14 d. ✹ 17 Sept. à 2 ſ. toute l'Eur. *pet.* au SO. Afr. à l'E. Aſ. à l'O. ● 3 Oct. à 3 & d. m. *gr.* 13 d. & d.

815 ◐ 28 Mars à 9 ſ. *pén.* ✹ 7 Sept. à 3 m. pr. toute l'Aſ. au SE. *centr.* 45 (23) T.

816 ◐ 17 Févr. à 2 m. *gr.* 3 d. ✹ 2 Mars à 11 ſ. pet. part. d'Aſ. au SE. *centr.* 4, A. ◐ 11 Août à 6 & d. ſ. *forte pén.*

817 ● 5 Févr. à 6 ſ. ✹ 19 Févr. à 11 ſ. Aſ. à l'E. *moindre* au S. qu'au N. ● 31 Juill. à 10 & d. ſ.

818 ◐ 26 Janv. à 4 & d. m. *gr.* 10 d. & d. ✹ 7 Juill. à 6 & d. m. Eur. Afr. à l'E. Aſ. au N. *centr.* 56-76 (75) 58, A. ◐ 21 Juill. à 10 & 1 qu. m. *gr.* 11 d.

819 ✹ 26 Juin à 8 & d. m. Eur. au S. Afr. Aſ. au S. *centr.* 7 (24) 5S. A.

820 ◐ 31 Mai à 11 & d. m. *gr.* 10 d. ● 23 Nov. à 7 & 1 qu. ſ. ✹ 9 Déc. à 9 & d. m. Eur. gr. part. d'Aſ. à l'O. *plus gr.* au N. qu'au S.

821 ✹ 5 Mai à midi & d. *pet. Ecl.* Ecoſſe au N. Eur. & Aſ. au N. ● 20 Mai à 8 & 1 qu. ſ. ● 13 Nov. à 8 & d. m.

822 ✹ 25 Avr. à 4 & d. m. Aſ. *centr.* 7. (38), 43 T. ◐ 9 Mai à 10 & 3 qu. ſ. *forte pén.* ◐ 2 Nov. à 12 ſ. *gr.* 0. d.

823 ◐ 24 Sept. à 1 m. *pén.* ✹ 8 Oct. à 0 & d. m. Aſ. à l'E. *centr.* 38-33, A.

824 ● 18 Mars à 7 & d. ſ. ● 12 Sept. à 6 m. ✹ 26 Sept. à midi, Eur. *augm.* du SO. au NE. Afr. à l'E. Aſ. à l'O.

825 ● 8 Mars à 11 m. *gr.* 13 d. 1 qu. ● 1 Sept. à 6 m. *gr.* 12 d. & d.

826 ✹ 7 Août à 9 & d. m. Eur. au S. Afr. Aſ. au S. *centr.* 10, 11 (4) *.

827 ◐ 17 Janv. à 1 m. *gr.* 1 d. ◐ 12 Juill. à 10 m. *gr.* 5 d. ✹ 27 Juill. à 5 ſ. gr. part. d'Eur. à l'O. Afr. à l'O. *centr.* 23, A.

828 ● 6 Janv. à 3 m. ● 1 Juill. à 3 & 1 qu. m. ✹ 15 Juill. à 7 ſ. Eur. au NO. ◐ 25 Déc. à 2 m. *gr.* 11 d. & d.

829 ◐ 20 Juin à 7 ſ. *gr.* 6 d. & d. ✹ 30 Nov. à 6 & d. m. Afr. à l'E. Aſ. à l'O. & au S. *centr.* 26 (5 S.) 8 S. 2 N. A.

830 ✹ 25 Mai à 7 & d. ſ. Irlande au SO. *centr.* 18, T. ◐ 4 Nov. à 7 & d. m. *gr.* 0 d. 1 qu.

831 ◐ 30 Avr. à 6 ſ. *gr.* 10 d. 3 qu. ✹ 15 Mai à 11 & d. m. Eur. pr. ent. au NO. Afr. à l'O. Aſ. au N. *centr.* 68 (78) 81-67, T. ● 24 Oct. à 11 ſ.

832 ● 18 Avr. à 8 ſ. ● 13 Oct. à midi, *gr.* 14 d.

833 ✹ 25 Mars a 4 m. Aſ. au SE. *centr.* * (4 S.) 7, A. ◐ 8 Avr. à 4 & d. m. *gr.* 0 d. 1 qu. ✹ 17 Sept. à 11 m. Eur. à l'O. & au S. Afr. Aſ. au SO. *centr.* 34 (21) 5 S. T.

834 ◐ 27 Févr. à 10 & d. m. *gr.* 2 d. 1 qu. ✹ 14 Mars à 6 & d. m. Eur. à l'E. Afr. à l'E. Aſ. *centr.* 2 (27) 50, A. ✹ 7 Sept. à 3 m. Aſ. au S. *centr.* 5 (17 S.) T.

Ans de J. C.

835 ● 17 Févr. à 2 m. ✹ 3 Mars à 6 & d. m. Eur. à l'E. Afr. à l'E. Aſ. à l'O. & au N. ● 12 Août à 6 m.

836 ◐ 6 Févr. à midi & d. *gr.* 10 d. 3 qu. ✹ 17 Juill. à 1 & d. ſ. Eur. Aſ. au NO. *centr.* 80-43, A. ● 31 Juill. à 5 & 3 qu. ſ. *gr.* 12 d. & d.

837 ✹ 10 Janv. à 3 ſ. *tr. pet.* Afr. au SO. T. ✹ 6 Juill. à 2 & d. ſ. Eur. au S. Afr. Aſ. au SO. *centr.* 11, 5 S. A. ✹ 31 Déc. à 6 & d. m. Afr. à l'E. Aſ. pr. ent. au S. *centr.* 14 (0) 27, T.

838 ◐ 11 Juin à 6 & d. ſ. *gr.* 8 d. & d. ● 5 Déc. à 3 & 3 qu. m.

839 ✹ 16 Mai à 8 ſ. *pet.* au N. de l'Eur. & de l'Aſ. ● 1 Juin à 3 m. ● 24 Nov. à 5 ſ.

840 ✹ 5 Mai à midi, Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 43 (45) 49-37, T. ◐ 20 Mai à 5 m. *gr.* 1 d. 1 qu. ✹ 19 Oct. à 4 m. *pet. Ecl.* au S. des Indes, *centr.* 9 S. A. ◐ 13 Nov. à 9 m. *gr.* 0 d. 1 qu.

841 ✹ 25 Avr. à 4 m. Aſ. au SE. ✹ 18 Oct. à 8 & d. m. Eur. Afr. Aſ. au S. *centr.* 34 (6) 4 S. 0, A.

842 ● 30 Mars à 3 & d. m. ● 23 Sept. à 1 & d. ſ.

843 ✹ 5 Mars à 1 & d. m. gr. part. d'Aſ. au N. ● 19 Mars à 7 ſ. ● 12 Sept. à 1 ſ. *gr.* 13 d. & d.

844 ✹ 22 Févr. à 2 & d. m. Aſ. au S. *centr.* 1 S. 3 S. (9) 11, A.

845 ◐ 27 Janv. à 9 & 1 qu. m. *gr.* 0 d. & d. ◐ 22 Juill. à 5 & d. ſ. *gr.* 3 d. 1 qu. ✹ 7 Août à 0 m. Aſ. à l'E. *centr.* 44-52. A.

846 ● 16 Janv. à 11 m ● 12 Juill. à 10 & 3 qu. m. ✹ 27 Juill. à 1 & d. m. Aſ. au N. ✹ 22 Déc. à 5 m. Aſ. *centr.* 62 (50) 54, T.

847 ◐ 5 Janv. à 10 & 1 qu. m. *gr.* 11 d. 3 qu. ◐ 2 Juill. à 2 & d. m. *gr.* 8 d. ✹ 11 Déc. à 3 ſ. Eur. au SE. Afr. *centr.* 2 S. 11 N. A.

848 ✹ 5 Juin à 2 & d. m. Aſ. au S. & à l'E. *centr.* 5 S. (25) T. ◐ 14 Nov. à 4 ſ. *gr.* 0 d.

849 ◐ 11 Mai à 0 & d. m. *gr.* 9 d. ✹ 25 Mai à 7 ſ. Eur. au NO. *centr.* 56, T. ● 4 Nov. à 8 m.

850 ● 30 Avr. à 3 m. ✹ 9 Oct. à 6 m. Aſ. au NE. ● 24 Oct. à 8 & d. ſ.

851 ✹ 5 Avr. à 11 & d. m. Afr. à l'O. Aſ. au SO. *centr.* * (13 S.) 6-5, A. ◐ 19 Avr. à midi, *gr.* 1 d. & d.

852 ◐ 9 Mars à 7 ſ. *gr.* 1 d. & d. ✹ 24 Mars à 1 & d. ſ. Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr* 30-50, A. ✹ 17 Sept. à 11 & d. m. Afr. au SO. *pet.* T.

853 ● 27 Févr. à 10 & d. m. ✹ 13 Mars à 2 ſ. gr. part. d'Eur. au N. *dimin.* de l'O. à l'E. ● 22 Août à 1 & 1 qu. ſ.

854 ◐ 16 Févr. à 8 & d. ſ. *gr.* 11 d. 1 qu. ✹ 28 Juill. à 8 ſ. Eur. au N. Aſ. au NE. ● 12 Août à 1 & d. m. *gr.* 13 d. 3 qu.

855 ✹ 17 Juill. à 9 ſ. extrêm. d'Aſ. à l'E. *centr.* 24, A.

856 ✹ 11 Janv. à 3 ſ. Eur. Afr. *centr.* 22-35, T. ◐ 22 Juin à 1 & d. m. *gr.* 6 d. & d. ● 15 Déc. à midi & d. *gr.* 14 d. ✹ 31 Déc. à 2 & d. m. gr. part. d'Aſ. au N.

857 ✹ 27 Mai à 3 m. *pet. Ecl.* au NE. de l'Eur. & au N. de l'Aſ. ● 11 Juin à 10 m. ● 5 Déc. à 2 m.

858 ◐ 31 Mai à 11 & d. m. *gr.* 3 d. 1 qu. ◐ 24 Nov. à 5 & d. ſ. *gr.* 0 d. 1 qu.

859 ✹ 6 Mai à 11 & d. m. Eur. au S. Afr. Aſ. au SO. *centr.* 2 S. (4) 9-0, T. ✹ 29 Oct. à 5 ſ. Eſpagne au SO. Afr. à l'O. *centr.* 0, A.

860 ● 9 Avr. à 11 m. *gr.* 13 d. 1 qu. ● 3 Oct. à 9 ſ. *gr.* 12 d. 3 qu. ✹ 18 Oct. à 5 m. Aſ. au N. *centr.* 72 (61) 51, T.

861 ✹ 15 Mars à 9 m. Eur. Afr. Aſ. à l'O. & au N. ● 30 Mars à 3 m. ● 22 Sept. à 8 & d. ſ.

862 ✹ 4 Mars à 10 m. tr. gr. part. d'Eur. au S. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 8 (15) 41, A. ◐ 19 Mars à 7 & d. ſ. *pén.* ✹ 29 Août à 0 & d. m. Aſ. au SE. *centr.* 1-3-0. ◐ 11 Sept. à 11 & d. ſ. *pén.*

863 ◐ 7 Févr. à 5 ſ. *gr.* 0 d. ◐ 3 Août à 1 & 1 qu. m. *gr.* 2 d. ✹ 18 Août à 7 m. Eur. Afr. Aſ. *centr.* 43-49 (38) 13, A.

Ans de J. C.

864 ● 27 Janv. à 6 & d. ſ. ● 22 Juill. à 6 & 1 qu. ſ. ✹ 6 Août à 8 m. Aſ. au NE.

865 ✹ 1 Janv. à 1 & d. ſ. Eur. Afr. *centr.* 52-63. ● 15 Janv. à 6 & 1 qu. ſ. *gr.* 12 d. 1 qu. ◐ 12 Juill. à 9 & 3 qu. m. *gr.* 9 d. & d. ✹ 21 Déc. à 11 & d. ſ. Aſ. à l'E. *centr.* 19, A.

866 ✹ 16 Juin à 10 m. Eur. au S. Afr. Aſ. au S. *centr.* 15 (20) 0, T. ◐ 26 Nov. à 1 m. *tr. forte pén.*

867 ◐ 22 Mai à 7 m. *gr* 7 d. & d. ✹ 6 Juin à 2 & d. m. Eur. au N. & au NE. Aſ. *centr.* 32-67, T. ● 15 Nov. à 4 & d. ſ.

868 ● 10 Mai à 10 m. ✹ 19 Oct. à 2 ſ. Eur. pr. ent. au N. Aſ. à l'O. ● 4 Nov. à 4 & d. m.

869 ◐ 29 Avr. à 7 & d. ſ. *gr.* 3 d. ✹ 9 Oct. à 4 m. Aſ. *centr.* 47 (17) 14, T.

870 ◐ 21 Mars à 3 m. *gr.* 0 d. 3 qu.

871 ● 10 Mars à 6 & d. ſ. ✹ 24 Mars à 9 & d. ſ. extr. d'Aſ. au NE. ● 2 Sept. a 9 ſ. *gr.* 13 d.

872 ◐ 28 Févr. à 4 & d. m. *gr.* 12 d. ✹ 8 Août à 3 m. Eur. au N. Aſ. au N. ● 22 Août à 9 m.

873 ✹ 1 Févr. à 7 & d. m. Aſ. au SE. T. ✹ 28 Juill. à 3 & d. m. Aſ. *centr.* 33-40 (34) 33, A. ◐ 12 Août à 2 m. *pén.*

874 ✹ 21 Janv. à 11 & d. ſ. Aſ. au SE. *centr.* 6-2, T. ◐ 3 Juill. à 8 & d. m. *gr.* 4 d. & d. ✹ 17 Juill. à 7 m. *pet. Ecl* au S. des Indes. ● 26 Déc. à 9 ſ. *gr.* 14 d.

875 ✹ 11 Janv. à 11 & d. m. Eur. Aſ. à l'O. *plus gr.* au N. qu'au S. ✹ 7 Juin à 10 m. *pet.* au N. de l'Aſ. ● 22 Juin à 4 ſ. ● 16 Déc. à 10 & d. m.

876 ✹ 27 Mai à 2 & d. m. Aſ. *centr.* 27-59, T. ◐ 10 Juin à 6 ſ. *gr.* 5 d. ◐ 5 Déc. à 2 & d. m. *gr.* 0 d. 1 qu.

877 ✹ 9 Nov. à 1 m. Aſ. au SE. *centr.* 26-13, A.

878 ● 20 Avr. à 7 ſ. *gr.* 12 d. ● 15 Oct. à 4 & d. m. *gr.* 12 d. ✹ 29 Oct. à 1 & d. ſ. Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 57 (55) 48-51, T.

879 ✹ 26 Mars à 4 ſ. *tr. pet.* Ecoſſe au N. ● 10 Avr. à 11 m. ● 4 Oct. à 4 m.

880 ✹ 14 Mars à 5 & d. ſ. *commenc.* à l'O. de l'Eur. *centr.* 49, A. ◐ 30 Mars à 3 & d. m. *gr.* 0 d. 1 qu. ✹ 8 Sept. à 8 m. *pet.* à l'O. de l'Afr. *centr.* 0 *. ◐ 22 Sept. à 7 & d. m. *gr.* 0 d. 1 qu.

881 ◐ 18 Févr. à 1 m. *pen.* ◐ 13 Août à 9 m. *gr.* 0 d. 3 qu. ✹ 28 Août à 2 & d. ſ. Eur. Afr. Aſ. au SO. *centr.* 25-4, A.

882 ● 7 Févr. à 2 m. ● 3 Août à 2 m. ✹ 17 Août à 3 ſ. Eur. ent. Afr. à l'O. Aſ. à l'O. & au N.

883 ● 27 Janv. à 2 m. *gr.* 13 d. ◐ 23 Juill. à 5 ſ. *gr.* 11 d.

884 ✹ 2 Janv. à 8 m. Eur. au SE. Afr. à l'E. Aſ. au S. *centr.* 14 (5 S.) 19, A. ◐ 16 Janv. à 8 m. *pen.* ✹ 26 Juin à 5 & d. ſ. *pet. Ecl.* en Afr. T. ◐ 6 Déc. à 10 m. *forte pén.*

885 ◐ 1 Juin à 1 & d. ſ. *gr.* 5 d. 3 qu. ✹ 16 Juin à 10 m. Eur. Afr. Aſ. pr. ent. *centr.* 57 (62) 38, T. ● 26 Nov. à 1 & d. m.

886 ● 21 Mai à 5 ſ. ✹ 6 Juin à 3 m. Eur. Au N. *tr. pet.* ● 15 Nov. à 1 ſ.

887 ◐ 11 Mai à 3 m. *gr.* 4 d. & d. ✹ 20 Oct. à midi & d. Eur. Afr. Aſ. au SO. *centr.* 17 (13) 0-2, T.

888 ◐ 31 Mars à 11 m. *tr. forte pén.* ✹ 15 Avr. à 3 & d. m. Aſ. au SE. *centr.* 7 S. (28) 30, A. ✹ 9 Oct. à 4 & d. m. Aſ. au S. *centr.* 8 * T.

889 ● 21 Mars à 2 & d. m. ✹ 4 Avr. à 4 & d. m. Eur. au NE. Aſ. au N. ● 13 Sept. à 4 & d. m. *gr.* 12 d.

890 ● 10 Mars à midi 1 qu. *gr.* 12 d. 3 qu. ✹ 19 Août à 10 m. Eur. & Aſ. au N. ● 2 Sept. à 5 ſ.

891 ✹ 12 Févr. à 4 ſ. *pet.* en Afr. T. ✹ 8 Août à 10 & d. m. Eur. Afr. Aſ. au SO. *centr.* 44 (35) 2 S. A. ◐ 23 Août à 9 & d. m. *gr.* 0 d. 1 qu.

892 ✹ 2 Févr. à 8 m. Eur. au S. Afr. Aſ. au S. & à l'E. *centr.* 3-2 S. (7) 41, T. ◐ 13 Juill. à 3 & d. ſ. *gr.* 3 d.

893 ● 6 Janv. à 5 & d. m. *gr.* 14 d. ✹ 17 Juin à 5 ſ. *tr. pet.* au N. d'Eur. ● 2 Juill. à 10 3 qu. ſ. *pr. centr.* ● 26 Déc. à 7 & d. ſ.

Ans de J. C.

894 ✵ 7 Juin à 10 m. Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 47 (65) 41, T. ◐ 22 Juin à 0 & d. m. *gr.* 7 d. ◐ 16 Déc. à 11 & d. m. *gr.* 0 d. & d.

895 ✵ 28 Mai à 2 m. Aſ. au SE. *centr.* * 18, T. ✵ 20 Nov. à 9 & d. m. Eur. Afr. Aſ. au SO. *centr.* 25 * A.

896 ◐ 1 Mai à 2 & d. m. *gr.* 11 d. ◐ 25 Oct. à midi & d. *gr.* 11 d. & d.

897 ✵ 5 Avr. à 11 ſ. Aſ. à l'E. & au NE. ● 20 Avr. à 7 ſ. ● 14 Oct. à 11 & 3 qu. m.

898 ✵ 26 Mars à 1 m. Aſ. à l'E. *centr.* 6-22, A. ◐ 10 Avr. à 11 m. *gr.* 1 d. 1 qu. ◐ 3 Oct. à 3 ſ. *gr.* 1 d.

899 ✵ 15 Mars à 10 & d. m. Aſ. au S. *centr.* * 2, T. ◐ 24 Août à 5 ſ. *forte pén.*

900 ● 18 Févr. à 9 & d. m. *gr.* 13 d. 3 qu. ● 13 Août à 9 & d. m.

901 ✵ 23 Janv. à 6 & d. m. Aſ. *centr.* 63-59 (63) 68. ● 6 Févr. à 10 m. ● 3 Août à 0 & d. m. *gr.* 12 d. & d.

902 ✵ 12 Janv. à 4 ſ. Eur. à l'O. Afr. à l'O. *centr.* 24, A. ◐ 26 Janv. à 4 & d. ſ. *forte pén.* ✵ 8 Juill. à 1 m. Aſ. au SE. *centr.* 8 S. 9 N. T. ◐ 17 Déc. à 6 & d. ſ. *forte pen.*

903 ◐ 12 Juin à 8 ſ. *gr.* 4 d. ✵ 27 Juin à 5 & d. ſ. Eur. pr. ent. Afr. *centr.* 41-31, T. ● 7 Déc. à 10 m.

904 ● 31 Mai à 11 & d. ſ. *centr.* ✵ 16 Juin à 10 m. extr. d'Aſ. au NE. ✵ 10 Nov. à 7 m. Eur. & Aſ. au N. ● 25 Nov. à 9 & d. ſ.

905 ◐ 21 Mai à 10 & d. m. *gr.* 6 d.

906 ✵ 26 Avr. à 10 m. Eur. au S. Afr. Aſ. pr. ent. *centr.* 9 (26) 38-33, A.

907 ● 1 Av. à 10 & 1 qu. m. *gr.* 14 d. ✵ 15 Avr. à 11 & d. m. Eur. Aſ. à l'O. *centr.* 74 (85) † A. ◐ 24 Sept. à midi & d. *gr.* 11 d. & 1 qu.

908 ● 20 Mars à 8 ſ. ✵ 29 Août à 5 ſ. Eur. pr. ent. au N. ● 13 Sept. à 1 & 1 qu. m.

909 ✵ 18 Août à 5 & d. ſ. *pet. Ecl.* Eur. au SO. Afr. à l'O. *centr.* 0, A. ◐ 2 Sept. à 5 & 3 qu. ſ. *gr.* 1 d.

910 ✵ 12 Févr. à 4 & d. ſ. Eur. & Afr. à l'O. *centr.* 43, T. ◐ 24 Juill. à 11 ſ. *gr.* 1 d. & d.

911 ● 17 Janv. à 2 ſ. *gr.* 13 d. 3 qu. ✵ 2 Févr. à 3 & d. m. gr. part. d'Aſ. au N. ● 14 Juill. à 5 & d. m.

912 ● 7 Janv. à 4 & d. m. ✵ 17 Juin à 5 & d. ſ. Eur. à l'O. Aſ. à l'O. *centr.* 53-39, T. ◐ 2 Juill. à 6 & 3 qu. m. *gr.* 9 d. ◐ 26 Déc. à 8 ſ. *gr.* 0 d. & d.

913 ✵ 7 Juin à 9 m. Eur. au S. Afr. Aſ. au S. *centr.* 9 (22) 0 T.

914 ◐ 12 Mai à 9 & 3 qu. m. *gr.* 9 d. 1 qu. ◐ 5 Nov. à 8 & 1 qu. ſ. *gr.* 11 d. 1 qu. ✵ 20 Nov. à 7 m. Eur. & Afr. à l'E. Aſ. *centr.* 64 (45) 43-53, T.

915 ✵ 17 Avr. à 5 & d. m. Eur. au N. & à l'E. *tr. pet.* à l'O. de l'Afr. Aſ. à l'O. & au N. ● 2 Mai à 2 & d. m. ● 25 Oct. à 7 & d. ſ.

916 ✵ 5 Avr. à 8 & d. m. Eur. Afr. Aſ. *centr.* 12 (37) 52-51, A. ◐ 20 Avr. à 6 & 3 qu. ſ. *gr.* 2 d. & d. ✵ 30 Sept. à 0 m. *pet. Ecl.* au SE. de l'Aſ. A. ◐ 1, Oct. à 11 ſ. *gr.* 1 d. & d.

917 ✵ 19 Sept. à 5 m. Aſ. au S. *centr.* 38 (18) 7, A.

918 ● 28 Févr. à 5 ſ. *gr.* 13 d. 1 qu. ● 24 Août à 5 & d. ſ. ✵ 8 Sept. a 5 m. Aſ. au N. *plus gr.* au NE.

919 ✵ 3 Févr. à 3 ſ. *pet.* au NO. d'Eur. ● 17 Févr. à 6 ſ. ● 14 Août à 8 m. *gr.* 13 d. & d.

920 ✵ 24 Janv. à 0 & d. m. Aſ. au SE. *centr.* 8, A. ◐ 7 Févr. à 0 & d. m. *tr. forte pén.* ✵ 18 Juill. à 8 & 1 qu. m. Eur. au S. Afr. Aſ. au S. *centr.* 6-8 (4) * T. ◐ 28 Déc. à 3 & d. m. *forte pen.*

921 ◐ 23 Juin à 2 & d. m. *gr.* 2 d. 1 qu. ✵ 8 Juill. à 1 m. Aſ. *centr.* 33-50, T. ● 7 Déc. à 7 ſ. *gr.* 14 d.

922 ● 12 Juin à 6 & d. m. ✵ 27 Juin à 5 & d. ſ. Eur. au N. ✵ 21 Nov. à 3 & d. ſ. Eur. à l'O. ● 7 Déc. à 6 m.

923 ◐ 1 Juin à 5 & d. ſ. *gr.* 8 d. ✵ 11 Nov. à 6 m. Eur. à l'E. Afr. à l'E. Aſ. *centr.* 42 (8) 1-8, T.

924 ✵ 6 Mai à 4 & d. ſ. Eur. au S. Afr. *centr.* 31-22, A.

Ans de J. C.

925 ● 11 Avr. à 6 ſ. *gr.* 12 d. 3 qu. ✵ 25 Avr. à 6 & d. ſ. Eur. à l'O. *centr.* 77, A. ◐ 4 Oct. à 8 & d. ſ. *gr.* 10 d. 3 qu.

926 ● 1 Avr. à 3 m. ✵ 10 Sept. à 0 & d. m. Aſ. au NE. ● 24 Sept. à 9 & d. m.

927 ✵ 6 Mars à 9 m. pet. part. d'Aſ. au SE. T. ✵ 30 Août à 0 & d. m. Aſ. à l'E. *centr.* 52-53-50, A. ◐ 14 Sept. à 2 m. *gr.* 1 d. 3 qu.

928 ✵ 24 Févr. à 1 m. Aſ. au SE. T. ◐ 4 Août à 6 m. *gr.* 0 d. ✵ 18 Août à 4 m. au S. de la Perſe, des Indes, &c. A.

929 ● 27 Janv. à 10 & d. ſ. *gr.* 13 d. & d. ✵ 12 Févr. à 11 & d. m. Eur. *dimin.* du NO. au SE. Aſ. au NO. ● 24 Juill. à midi.

930 ● 17 Janv. à 1 ſ. ✵ 29 Juin à 1 m. Aſ. à l'E. *centr.* 53-74, T. ◐ 13 Juill. à 1 & d. ſ. *gr.* 10 d. 3 qu.

931 ◐ 7 Janv. à 5 m. *gr.* 0 d. 3 qu. ✵ 18 Juin à 4 ſ. Eur. au S. Afr. *centr.* 16-1, T. ✵ 12 Déc. à 2 & d. m. Aſ. au SE. *centr.* 13 * A.

932 ◐ 22 Mai à 5 ſ. *gr.* 8 d. ◐ 16 Nov. à 4 m. *gr.* 11 d. ✵ 30 Nov. à 4 ſ. Eur. & Afr. à l'O. *centr.* 54, T.

933 ✵ 27 Avr. à midi & 1 qu. *pet. Ecl.* au N. de l'Eur. ● 12 Mai a 10 m. ● 5 Nov. à 3 & d. m.

934 ✵ 16 Avr. à 3 & d. ſ. Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 53-55-51, A. ◐ 2 Mai à 2 & d. m. *gr.* 4 d. ✵ 11 Oct. à 8 m. *pet. Ecl.* au SO. d'Afr. A. ◐ 25 Oct. à 7 & d. m. *gr.* 2 d.

935 ✵ 6 Avr. à 2 & d. m. *pet. Ecl.* Aſ. au SE. T. ✵ 30 Sept. à midi & d. Eur. au S. Afr. Aſ. au SO. *centr.* 20 (11) * A.

936 ● 11 Mars à 0 & d. m. *gr.* 12 d. 1 qu. ● 4 Sept. à 1 & d. m. *gr.* 14 d. ✵ 18 Sept. à midi & d. Eur. Aſ. *augm.* du SO. au NE.

937 ✵ 13 Févr. à 11 & d. ſ. Aſ. au NE. ● 28 Févr. à 1 & d. m. ● 24 Août à 3 & d ſ.

938 ✵ 3 Févr. à 8 & d. m. Eur. Afr. Aſ. *centr.* 7-0 (5) 34, A. ◐ 17 Févr. à 9 m. *gr.* 0 d. & d.

939 ◐ 8 Janv. à midi, *pen.* ◐ 4 Juill. à 9 m. *gr.* 0 d. & d. ✵ 19 Juill. à 8 & d. m. Eur. Afr. Aſ. *centr.* 37-48 (45) 15, T. ● 29 Déc. à 3 & d. m. *gr.* 13 d. 3 qu.

940 ● 22 Juin à 1 & d. ſ. ✵ 8 Juill. à 0 & d. m. *pet.* au NE. d'Aſ. ● 17 Déc. à 2 & d. ſ.

941 ◐ 12 Juin à 1 m. *gr.* 9 d. & d. ✵ 21 Nov. à 2 & d. ſ. gr. part. d'Eur. au S. Afr. *centr.* 3-12, T.

942 ✵ 17 Mai à 11 ſ. extr. d'Aſ. au SE. A. ✵ 11 Nov. à 6 & d. m. Afr. au SE. Aſ. au S. *centr.* 2 * T.

943 ◐ 23 Avr. à 1 & d. m. *gr.* 11 d. 1 qu. ✵ 7 Mai à 1 & d. m. Aſ. à l'E. *centr.* 32-68, A. ◐ 16 Oct. à 4 & 3 qu. m. *gr.* 10 d. 1 qu.

944 ● 11 Avr. à 10 & d. m. ✵ 25 Avr. à 11 m. extr. d'Eur. au N. ✵ 20 Sept. à 8 m. gr. part. d'Aſ. au NE. ● 4 Oct. à 6 ſ.

945 ✵ 16 Mars à 5 ſ. Afr. au SO. T. ✵ 9 Sept. à 7 & d. m. Eur. & Afr. à l'E. Aſ. *centr.* 57 (34 4, A. ◐ 24 Sept. à 10 m. *gr.* 2 d. & d.

946 ✵ 6 Mars à 9 m. Eur. au SE. Afr. Aſ. *centr.* 8 S. 15 44, T. ✵ 29 Août à 11 & d. m. tr. pet. part. d'Eur. au SO. Afr. *centr.* 6 (7 S.) * A.

947 ● 8 Févr. à 7 m. *gr.* 13 d. 1 qu. ● 4 Août à 7 ſ. *gr.* 14 d.

948 ● 28 Janv. à 10 ſ. ✵ 9 Juill. à 8 & d. m. Eur. Aſ. *centr.* 77-84 (83) 44, T. ● 23 Juill. à 8 ſ. *gr.* 12 d. 1 qu.

949 ◐ 17 Janv. à 1 & d. ſ. *gr.* 0 d. 3 qu. ✵ 28 Juin à 11 ſ. Aſ. au SE. *centr.* 15-18, T. ✵ 22 Déc. à 11 m. Afr. au SE. Aſ. au S. *centr.* * (10 S.) 18.

950 ◐ 3 Juin à 0 & d. m. *gr.* 6 d. 1 qu. ◐ 27 Nov. à midi, *gr.* 10 d. 3 qu. ✵ 12 Déc. à 0 & d. m. Aſ. à l'E. *centr.* 54, T.

951 ✵ 8 Mai à 7 ſ. *tr. pet.* au N. d'Aſ. ● 23 Mai à 5 & d. ſ. *pr. centr.* ● 16 Nov. à 11 & d. m.

952 ✵ 26 Avr. à 10 & d. ſ. extr. d'Aſ. à l'E. *centr.* 23, A. ◐ 12 Mai à 9 & d. m. *gr.* 5 d. & d. ◐ 4 Nov. à 3 & d. ſ. *gr.* 2 d. & d.

Ans de J. C.

953 ☀ 16 Avr. à 10 m. Afr. à l'E. Aſ. au S. *centr.* * (4) 13-9, T.

954 ◐ 22 Mars à 7 & d. m. *gr.* 11 d. ● 15 Sept. à 9 & d. m. *gr.* 13 d.

955 ☀ 25 Févr. à 7 & d. m. gr. part. d'Eur. au NE. Aſ. au N. *dimin.* de l'O. à l'E. ● 11 Mars à 9 m. ● 4 Sept. à 11 ſ.

956 ☀ 14 Févr. à 4 & d. ſ. Eur. & Afr. à l'O. *centr.* 39, A. ◐ 28 Févr. à 5 ſ. *gr.* 1 d. ☀ 8 Août à 11 & d. ſ. pet. part. d'Aſ. au SE. T.

957 ◐ 18 Janv. à 9 ſ. *pén.* ☀ 29 Juill. à 4 ſ. Eur. au SO. Afr. à l'O. *centr.* 22-8, T.

958 ● 8 Janv. à midi & d. *gr.* 13 d. & d. ● 3 Juill. à 8 & 1 qu. ſ. ☀ 19 Juill. à 8 m. *pet.* au N. d'Eur. *plus gr.* au N. d'Aſ. ☀ 13 Déc. à 9 m. pr. toute l'Eur. au N. Aſ. au NO. ● 28 Déc. à 10 & d. ſ.

959 ◐ 23 Juin à 8 m. *gr.* 11 d. 1 qu. ☀ 2 Déc. à 11 & d. ſ. Aſ. à l'E. *centr.* 34, T.

960 ☀ 28 Mai à 5 & d. m. Aſ. au S. *centr.* 10 S. (20) 22-20, A.

961 ◐ 3 Mai à 9 m. *gr.* 9 d. 3 qu. ☀ 17 Mai à 8 & d. m. Eur. Afr. Aſ. *centr.* 26 (67) 71-47, A. ◐ 26 Oct. à 1 ſ. *gr.* 10 d.

962 ● 22 Avr. à 5 & d. ſ. ☀ 1 Oct. à 3 ſ. Eur. pr. ent. au N. ● 16 Oct. à 2 & 1 qu. m.

963 ◐ 11 Avr. à 7 & d. ſ. *gr.* 0 d. & d. ☀ 20 Sept. à 3 ſ. Eur. ent. Afr. *centr.* 20-7, A. ◐ 5 Oct. à 6 & d. ſ. *gr.* 3 d.

964 ☀ 16 Mars à 5 ſ. extr. d'Eur. & d'Afr. à l'O. *centr.* 43, T.

965 ● 18 Févr. à 3 & d. ſ. *gr.* 12 d. 3 qu. ☀ 6 Mars à 3 & d. m. gr. part. d'Aſ. au N. ● 15 Août à 2 m. *gr.* 12 d. & d.

966 ● 8 Févr. à 6 & d. m. ☀ 20 Juill. à 4 ſ. Eur. Afr. *centr.* 74-50, T. ● 4 Août à 2 & d. m. *gr.* 14 d.

967 ◐ 28 Janv. à 10 ſ. *gr.* 0 d. 3 qu. ☀ 10 Juill. à 6 & d. m. gr. part. d'Eur. au SE. Afr. à l'E. Aſ. *centr.* 23-37 (34) 13, T.

968 ◐ 13 Juin à 7 & 3 qu. m. *gr.* 4 d. & d. ◐ 7 Déc. à 8 ſ. *gr.* 10 d. & d. ☀ 22 Déc. à 9 m. Eur. à l'E. Afr. Aſ. *centr.* 51 (40) 59, T.

969 ☀ 19 Mai à 1 & d. m. *pet. Ecl.* en Laponie. ● 3 Juin à m. ● 26 Nov. à 7 & d. ſ.

970 ☀ 8 Mai à 5 & d. m. Eur. à l'E. Afr. à l'E. Aſ. *centr.* 30 (62) 66, A. ◐ 23 Mai à 5 ſ. *gr.* 7 d. ◐ 15 Nov. à 12 ſ. *gr.* 2 d. 3 qu.

971 ☀ 27 Avr. à 5 & d. ſ. Eur. au SO. Afr. à l'O. *centr.* 14-10, T. ☀ 22 Oct. a 4 m. Aſ. à l'E. *centr.* 29 (0) * A.

972 ◐ 1 Avr. à 2 & d. ſ. *gr.* 9 d. 3 qu. ● 25 Sept. à 6 ſ. *gr.* 12 d. ☀ 10 Oct. à 3 & d. m. Aſ. au NE. *centr.* 79 (60) 58, A.

973 ☀ 7 Mars à 3 & d. ſ. *tr. pet.* au N. d'Eur. ● 21 Mars à 4 & d. ſ. ● 15 Sept. à 7 m.

974 ☀ 25 Févr. à 0 m. Aſ. au SE. *centr.* 6, A. ◐ 11 Mars à 1 m. *gr.* 2 d. ☀ 20 Août à 7 m. *pet.* au SE. d'Afr. T. ◐ 4 Sept. à 1 & d. ſ. *tr. forte pén.*

975 ☀ 10 Août à 0 m. Aſ. au SE. *centr.* 32-39; T.

976 ● 19 Janv. à 9 ſ. *gr.* 13 d. 1 qu. ● 14 Juill. à 3 m. ☀ 29 Juill. à 3 ſ. Eur. *plus gr.* au N. Aſ. à l'O.

977 ● 8 Janv. à 7 m. ● 3 Juill. à 3 & d. ſ. *gr.* 13 d. ☀ 13 Déc. à 8 & d. m. Eur. Afr. à l'E. Aſ. *centr.* 31 (4) 28, T. ◐ 28 Déc. à 9 & d. m. *pén.*

978 ☀ 8 Juin à midi, Eur. au S. Afr. Aſ. au S. *centr.* 13 (15) 16 * A.

979 ◐ 14 Mai à 4 ſ. *gr.* 8 d. ☀ 28 Mai à 3 ſ. Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 65-47, A. ◐ 6 Nov. à 9 & d. ſ. *gr.* 9 d. 3 qu.

980 ● 3 Mai à 0 & d. m. ☀ 17 Mai à 1 & d. m. Aſ. au N. ● 26 Oct. à 11 m.

981 ◐ 22 Avr. à 2 & d. m. *gr.* 2 d. ☀ 30 Sept. à 10 & d. ſ. Aſ. à l'E. *centr.* 58-54, A. ◐ 16 Oct. à 3 m. *gr.* 3 d. & d.

Ans de J. C.

982 ☀ 28 Mars à 1 m. *pet.* au SE. de l'Aſ. T. ☀ 20 Sept. à 3 m. Aſ. au S. *centr.* 17 N. (10 S.) A.

983 ● 1 Mars à 11 & d. ſ. *gr.* 12 d. ☀ 17 Mars à 11 m. pr. toute l'Eur. *pet.* au SE. Aſ. au NO. ◐ 26 Août à 9 m. *gr.* 11 d. & d.

984 ● 19 Févr. à 3 ſ. ☀ 30 Juill. à 11 & d. ſ. *pet.* au NE. d'Aſ. ● 14 Août à 9 & d. m.

985 ◐ 8 Févr. à 6 & d. m. *gr.* 1 d. ☀ 20 Juill. à 2 ſ. Eur. pr. ent. au S. Afr. Aſ. au SO. *centr.* 36-2. ◐ 3 Aout à midi & d. *tr. forte pén.*

986 ☀ 13 Janv. à 4 & d. m. Aſ. vers le S. *pet. Ecl. centr.* *. ◐ 24 Juin à 3 ſ. *gr.* 3 d. ◐ 19 Déc. à 4 m. *gr.* 10 d. 1 qu.

987 ● 14 Juin à 8 & d. m. ● 8 Déc. à 3 & d. m.

988 ☀ 18 Mai à midi & d. Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 69 (71) 74-54. ◐ 2 Juin à 12 ſ. *gr.* 8 d. & d. ◐ 26 Nov. à 8 & d. m. *gr.* 3 d.

989 ☀ 8 Mai à 1 m. Aſ. au SE. *centr.* * 10, T. ☀ 1 Nov. à midi, Eur. au SO. Afr. *centr.* 8 N. (5 S.) * A.

990 ◐ 12 Avr. à 9 & d. ſ. *gr.* 8 d. 1 qu. ◐ 7 Oct. à 2 & d. m. *gr.* 11 d. 1 qu. ☀ 21 Oct. à 11 m. Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 58 (52) 44, A.

991 ☀ 18 Mars à 11 & d. ſ. pet. part. d'Aſ. au NE. ● 1 Avr. à 12 ſ. ● 26 Sept. à 3 ſ. ☀ 10 Oct. à 2 ſ. *tr. pet.* au N. d'Eur. & au NO. d'Aſ.

992 ☀ 7 Mars à 7 & d. m. Eur. Afr. Aſ. *centr.* 7 (23) 45, A. ◐ 21 Mars à 9 m. *gr.* 3 d. ◐ 14 Sept à 8 & 3 qu. ſ. *gr.* 0 d. 1 qu.

993 ☀ 24 Févr. à 9 m. Aſ. au SE. *centr.* * 3, A. ☀ 20 Août à 7 & d. m. Eur. pr. ent. Afr. Aſ. au S. *centr.* 32-35 (25) 3, T.

994 ● 30 Janv. à 5 & d. m. *gr.* 13 d. ● 25 Juill. à 10 & d. m. *gr.* 13 d. 1 qu. ☀ 9 Août à 10 & d. ſ. extr. d'Aſ. au NE.

995 ☀ 4 Janv. à 2 m. Aſ. au NE. ● 19 Janv. à 3 ſ. ● 14 Juill. à 11 ſ.

996 ◐ 8 Janv. à 5 & d. ſ. *pén.*

997 ◐ 24 Mai à 11 & 1 qu. ſ. *gr.* 6 d. & d. ☀ 7 Juin à 10 ſ. Aſ. à l'E. *centr.* 25, A. ◐ 17 Nov. à 6 m. *gr.* 9 d. & d.

998 ● 14 Mai à 7 m. *pr. centr.* ☀ 28 Mai à 9 m. Ecoſſe. ☀ 23 Oct. à 6 & d. m. Aſ. au N. ● 6 Nov. à 8 ſ.

999 ◐ 3 Mai à 9 m. *gr.* 3 d. 3 qu. ☀ 12 Oct. à 6 m. Eur. & Afr. à l'E. Aſ. *centr.* 62 (29) 14, A. ◐ 27 Oct. à 11 & d. m. *gr.* 4 d.

1000 ☀ 7 Avr. à 9 m. Eur. au SE. Afr. Aſ. *centr.* 3 S. (18) 36-35, T. ☀ 30 Sept. à 11 m. Eur. au SO. Afr. à l'O. *centr.* 9 * A.

1001 ◐ 12 Mars à 8 m. *gr.* 11 d. ◐ 5 Sept. à 4 ſ. *gr.* 10 d. 1 qu.

1002 ● 1 Mars à 11 & d. ſ. ☀ 11 Acût à 7 & d. m. Eur. au N. gr. part. d'Aſ. au N. ● 25 Août à 4 & d. ſ.

1003 ◐ 19 Févr. à 3 & d. ſ. *gr.* 1 d. & d. ☀ 31 Juill. à 9 ſ. Aſ. à l'E. *centr.* 33. ◐ 14 Août à 7 & d. ſ. *gr.* 1 d. & d.

1004 ☀ 24 Janv. à 1 ſ. *tr. pet.* au S. d'Eur. Afr. Aſ. au SO. *centr.* * (6 S.) 27. ◐ 4 Juill. à 10 & d. ſ. *gr.* 1 d. & d. ☀ 20 Juill. à 4 m. Aſ. au SE. *centr.* * 0 (3 S.) * A. ◐ 29 Déc. à midi, *gr.* 10 d.

1005 ☀ 13 Janv. à 3 m. Aſ. *centr.* 44-39 (42) T. ● 24 Juin à 4 ſ. ● 18 Déc. à 11 & d. m.

1006 ☀ 29 Mai à 7 & d. ſ. Ecoſſe, Irlande, *centr.* 55. ◐ 14 Juin à 7 & d. m. *gr.* 10 d. ◐ 7 Déc. à 5 ſ. *gr.* 3 d.

1007 ☀ 19 Mai à 8 m. Eur. au SE. Afr. Aſ. au S. *centr.* 6 S. (24) 27-11, T.

1008 ◐ 23 Avr. à 4 m. *gr.* 6 d. 3 qu. ◐ 17 Oct. à 10 & 3 qu. m. *gr.* 10 d. 3 qu.

1009 ☀ 29 Mars à 7 & d. m. gr. part. d'Eur. au N. Aſ. au NO. *pet. Ecl.* ● 12 Avr. à 7 m. ● 6 Oct. à 11 ſ.

1010 ☀ 18 Mars à 3 ſ. Eur. Afr. *centr.* 44-51, A. ◐ 1 Avr. à 4 & 3 qu. ſ. *gr.* 4 d. & d. ◐ 26 Sept. à 4 & d. m. *gr.* 1 d. 1 qu.

Ans de J. C.

1011 ✹ 7 Mars à 4 & d. ſ. pet. part. d'Eur. au SO. Afr. à l'O. *centr.* 6, A. ✹ 31 Août à 3 & d. ſ. *pet.* à l'O. d'Afr. T.

1012 ● 10 Févr. à 2 ſ. *gr.* 12 d. 3 qu. ◐ 4 Août à 5 & d. ſ. *gr.* 11 d. & d. ✹ 20 Août à 6 m. Eur. au N. Aſ. au N. *centr.* 90 (86) 60.

1013 ✹ 14 Janv. à 11 m. Eur. ent. Aſ. au NO. ● 29 Janv. à 11 & d. ſ. ● 25 Juill. à 6 & d. m.

1014 ✹ 4 Janv. à 2 m. Aſ. à l'E. *centr.* 23-7, T. ◐ 19 Janv. à 1 & d. m. *forte pén.* ✹ 30 Juin à 1 m. Aſ. au SE. A. ◐ 14 Juill. à 11 ſ. *gr.* 0 d. 1 qu.

1015 ◐ 5 Juin à 6 & d. m. *gr.* 4 d. & d. ✹ 19 Juin à 5 m. Eur. à l'E. Aſ. *centr.* 22 (51) 48, A. ◐ 28 Nov. à 2 & d. ſ. *gr.* 9 d. & d.

1016 ● 24 Mai à 2 ſ. ✹ 7 Juin à 4 ſ. Laponie. ✹ 2 Nov. à 2 & d. ſ. Eur. pr. ent. au N. ● 17 Nov. à 4 & d. m.

1017 ◐ 13 Mai à 3 & d. ſ. *gr.* 5 d. & d. ✹ 22 Oct. à 2 ſ. Eur. Afr. Aſ. au SO. *centr.* 30-14-18, A. ◐ 6 Nov. à 8 & d. ſ. *gr.* 4 d. 1 qu.

1018 ✹ 18 Avr. à 4 & d. ſ. Eur. Afr. *centr.* 33-29, T.

1019 ◐ 23 Mars à 3 & 3 qu. ſ. *gr.* 10 d. & d. ✹ 8 Avr. à 2 m. Aſ. *centr.* 39-68, A. ◐ 16 Sept. à 11 & d. ſ. *gr.* 9 d.

1020 ● 12 Mars à 7 & 3 qu. m. ✹ 21 Août à 3 ſ. toute l'Eur. *pet.* au S. ● 4 Sept. à 11 & d. ſ.

1021 ◐ 1 Mars à 11 & 3 qu. ſ. *gr.* 2 d. ✹ 11 Août à 4 & d. m. Eur. au NE. Aſ. *centr.* 46-51 (39) 34. ◐ 25 Août a 3 m. *gr.* 3 d.

1022 ◐ 16 Juill. à 6 m. *gr.* 0 d. 1 qu. ✹ 31 Juill. à 10 & d. m. *tr. pet.* au S. de l'Eſpagne, Afr. *centr.* 5 (2 S.) * A.

1023 ◐ 9 Janv. à 8 ſ. *gr.* 10 d. ✹ 24 Janv. à 11 & d. m. Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 38 (44 70, T. ● 5 Juill. à 11 & d. ſ. ● 29 Déc. à 7 & d. ſ.

1024 ✹ 9 Juin à 2 & d. m. Eur. au N. Aſ. au N. *centr.* 59 †. ◐ 24 Juin à 2 & d. ſ. *gr.* 11 d. & d. ◐ 18 Déc. à 1 & d. m. *gr.* 3 d. 1 qu.

1025 ✹ 29 Mai à 3 & d. ſ. gr. part. d'Eur. au S. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 25-11, T. ✹ 23 Nov. à 3 & d. m. Aſ. au S. *centr.* 15 (12 S.) A.

1026 ◐ 4 Mai à 11 m. *gr.* 5 d. ◐ 28 Oct. à 7 & d. ſ. *gr.* 10 d. 1 qu. ✹ 12 Nov. à 3 m. Aſ. à l'E. *centr.* 66-43, A.

1027 ✹ 9 Avr. à 3 ſ. *pet.* au NO. & au N. d'Eur. ● 23 Avr. à 2 ſ. *pr. centr.* ● 18 Oct. à 7 m. ✹ 1 Nov. à 6 & d. m. *tr. pet.* Aſ. au N.

1028 ✹ 28 Mars à 10 & d. ſ. extr. d'Aſ. à l'E. *centr.* 13, A. ◐ 12 Avr. à 0 & d. m. *gr.* 5 d. 3 qu. ◐ 6 Oct. à midi, *gr.* 2 d.

1029 ✹ 11 Sept. à 0 m. Aſ. à l'E. *centr.* 29, T.

1030 ● 20 Févr. à 10 & 1 qu. ſ. *gr.* 12 d. 1 qu. ◐ 16 Août à 1 m. *gr.* 10 d. ✹ 31 Août à 2 ſ. Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 73-47.

1031 ● 10 Févr. à 7 & d. m. ● 5 Août à 2 ſ.

1032 ✹ 15 Janv. à 11 m. Eur. ent. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 6 (9) 35, T. ◐ 30 Janv. à 9 m. *tr. forte pén.* ✹ 10 Juill. à 7 & d. m. Afr. à l'E. Aſ. au SO. *centr.* * 2 (0) * A. ◐ 25 Juill. à 6 & d. m. *gr.* 1 d. 3 qu.

1033 ✹ 4 Janv. à 2 & d. m. *pet.* Inde au S. T. ◐ 15 Juin à 1 & d. ſ. *gr.* 3 d. ✹ 29 Juin à midi, Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 45-47 (46) 21, A. ◐ 8 Déc. à 11 ſ. *gr.* 9 d. & d.

1034 ● 4 Juin à 8 & d. ſ. ✹ 18 Juin à 11 ſ. extr. d'Aſ. au N. ● 28 Nov. à 1 & 1 qu. ſ.

1035 ◐ 24 Mai à 10 ſ. *gr.* 7 d. 1 qu. ◐ 18 Nov. à 5 m. *gr.* 4 d. & d.

1036 ✹ 29 Avr. à 0 m. *pet.* au SE. d'Aſ. T. ✹ 22 Oct. à 3 & d. m. Aſ. au S. *centr.* 19 * A.

1037 ◐ 2 Avr. à 11 & d. ſ. *gr.* 9 d. & d. ✹ 18 Avr. à 9 m. Eur. Afr. Aſ. *centr.* 37 (68) 82-77, A. ◐ 27 Sept. à 7 m. *gr.* 8 d.

1038 ● 23 Mars à 3 & d. ſ. ✹ 1 Sept. à 11 ſ. *pet. Ecl*, au NE. de l'Aſ. ● 16 Sept. à 6 & 3 qu. m.

Ans de J. C.

1039 ◐ 13 Mats à 8 m. *gr.* 3 d. ✹ 22 Août à midi, Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 47 (39) 5. ◐ 5 Sept. à 10 & d. m. *gr.* 4 d.

1040 ✹ 15 Févr. à 5 & d. m. Aſ. au SE. *centr.* * (1 S.) 22.

1041 ◐ 10 Janv. à 3 & d. m. *gr.* 9 d. & d. ● 16 Juill. à 7 m.

1042 ● 9 Janv. à 4 m. ✹ 20 Juin à 9 & d. m. gr. part. d'Eur. & d'Aſ. au N. ● 5 Juill. à 9 & d. ſ. *gr.* 13 d. 1 qu. ◐ 29 Déc. à 10 m. *gr.* 3 d. & d.

1043 ✹ 9 Juin à 11 ſ. Aſ. au SE. *centr.* 11-17, T. ✹ 4 Déc. à 11 & d. m. *tr. pet.* en Afr. Aſ. au SO. *centr.* * 6, A.

1044 ◐ 14 Mai à 5 & d. ſ. *gr.* 3 d. & d. ◐ 8 Nov. à 4 m. *gr.* 9 d. 3 qu. ✹ 22 Nov. à 11 m. Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 51 (38) 36-47, A.

1045 ✹ 19 Avr. à 10 & d. ſ. *pet.* au NE. d'Aſ. ● 3 Mai à 9 & 1 qu. ſ. ● 28 Oct. à 3 & d. ſ. ✹ 11 Nov. à 2 & d. ſ. *pet.* en Ecoſſe.

1046 ✹ 9 Avr. à 5 & d. m. Eur. & Afr. à l'E. Aſ. *centr.* 19 (47) 56, A. ◐ 23 Avr. à 8 m. *gr.* 7 d. 1 qu. ◐ 17 Oct. à 7 & d. ſ. *gr.* 2 d. & d.

1047 ✹ 29 Mars à 6 & d. m. Aſ. au SE. *centr.* * (2 S.) 13, A. ✹ 22 Sept. à 8 m. Eur. Afr. Aſ. au S. *centr.* 27 (6) * T.

1048 ◐ 3 Mars à 6 & d. m. *gr.* 11 d. 3 qu. ◐ 26 Août à 8 & d. m. *gr.* 9 d. ✹ 10 Sept. à 9 & d. ſ. pet. part. d'Aſ. au NE. *centr.* 74.

1049 ✹ 5 Févr. à 4 m. pr. toute l'Aſ. au N. ● 20 Févr. à 3 & 1 qu. ſ. ● 15 Août à 9 & d. ſ.

1050 ◐ 9 Fév. à 5 ſ. *gr.* 0 d. & d. ◐ 5 Août à 2 & d. ſ. *gr.* 3 d.

1051 ✹ 15 Janv. à 11 m. Aſ. au S. *pet. Ecl.* T. ◐ 26 Juin à 8 & d. ſ. *gr.* 1 d. ✹ 10 Juill. à 6 & d. ſ. Eur. & Afr. à l'O. *centr.* 13, A. ◐ 20 Déc. à 8 m. *gr.* 9 d. 1 qu.

1052 ● 15 Juin à 3 m. ✹ 29 Juin à 6 & d. m. Eur. au N. gr. part. d'Aſ. au N. ✹ 24 Nov. à 6 m. gr. part. d'Aſ. au N. ● 8 Déc. à 10 ſ.

1053 ◐ 4 Juin à 4 & d. m. *gr.* 9 d. 1 qu. ✹ 13 Nov. à 6 m. Afr. à l'E. Aſ. *centr.* 53 (23) 18-25, A. ◐ 28 Nov. à 2 ſ. *gr.* 4 d. & d.

1054 ✹ 10 Mai à 7 m. *pet.* en Afr. Aſ. *centr.* 3 S. (18) 24-18, T.

1055 ◐ 14 Avr. à 7 & d. m. *gr.* 8 d. 1 qu. ✹ 29 Avr. à 4 ſ. Eur. Afr. à l'E. *centr.* 75-64, A. ◐ 8 Oct. à 2 & d. ſ. *gr.* 7 d. 1 qu.

1056 ● 2 Avr. à 12 ſ. ✹ 12 Sept. à 7 m. Eur. au N. Aſ. au N. *augm.* de l'O. à l'E. ● 26 Sept. à 2 ſ.

1057 ◐ 23 Mars à 3 & d. ſ. *gr.* 4 d. ◐ 15 Sept. à 6 & d. ſ. *gr.* 5 d.

1058 ✹ 25 Févr. à 1 & d. ſ. Eur. au SE. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 0-33, T. ✹ 22 Août à 0 & d. m. Aſ. au SE. *centr.* 14-15, A.

1059 ◐ 31 Janv. à 11 & d. m. *gr.* 9 d. ✹ 15 Févr. à 9 m. Aſ. *centr.* 33-32 (46) 59, T. ● 27 Juill. à 2 & d. ſ. *gr.* 13 d. & d.

1060 ● 20 Janv. à midi. ✹ 30 Juin à 4 & d. ſ. gr. part. d'Eur. à l'O. & au N. Aſ. au NO. ● 16 Juill. à 5 m.

1061 ◐ 8 Janv. à 6 & d. ſ. *gr.* 4 d. ✹ 20 Juin à 6 m. Eur. au SE. Afr. à l'E. Aſ. *centr.* 19 (40) 26, T.

1062 ◐ 25 Mai à 12 ſ. *gr.* 1 d. & d. ◐ 19 Nov. à midi & d. *gr.* 9 d. & d.

1063 ✹ 1 Mai à 5 & d. m. *pet. Ecl.* au N. de l'Eur. & au NO. de l'Aſ. ● 15 Mai à 4 m. ● 8 Nov. à 11 & d. ſ.

1064 ✹ 19 Avr. à midi & d. Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 53 (55) 65-59, A. ◐ 3 Mai à 3 & d. ſ. *gr.* 9 d. ◐ 28 Oct. à 3 & d. m. *gr.* 3 d.

1065 ✹ 8 Avr. à 1 & d. ſ. Eur. au S. Afr. Aſ. au SO. *centr.* 10-16-15, A.

1066 ◐ 14 Mars à 2 & d. ſ. *gr.* 10 d. 3 qu. ◐ 6 Sept. à 4 ſ. *gr.* 8 d. ✹ 22 Sept. à 5 & d. m. extr. d'Eur. au NE. Aſ. *centr.* 77 (54) 47.

Ans de J. C.

1067 16 Févr. à midi & d. pr. toute l'Eur. au N. *dimin.* de l'O. à l'E. Aſ. au NO. 3 Mars à 11 ſ. 27 Août à 5 & d. m.

1068 6 Févr. à 4 & d. m. Aſ. *centr.* 14-9 (16) 24, T. 2. Févr. a 0 & d. m. *gr.* 1 d. 15 Août a 10 ſ. *gr.* 4 d.

1069 7 Juill. à 3 & d. m. *pén.* 21 Juill. à 1 & d. m. Aſ. *centr.* 21-37, A. 30 Déc. a 4 & d. ſ. *gr.* 9 d. 1 qu.

1070 26 Juin à 9 & d. m. 10 Juill. à 2 ſ. Eur. au N. *centr.* † 70, T. 5 Déc. a 2 ſ. Eur. pr. ent. au N. 20 Déc. à 7 m.

1071 5 Juin. à 11 m. *gr.* 11 d. 24 Nov. à 2 ſ. Eur. Afr. *centr.* 21-18-28, A. 9 Déc. à 10 & d. ſ. *gr.* 4 d. & d.

1072 20 Mai à 2 & d. ſ. Eur. au S. Afr. Aſ. au SO. *centr.* 19-9, T.

1073 24 Avr. à 3 ſ. *gr.* 7 d. 9 Mai à 11 ſ. Aſ. à l'E. *centr.* 25-35, A. 18 Oct. à 10 ſ. *gr.* 6 d. 3 qu.

1074 14 Avr. à 7 & d. m. 29 Avr. à 1 m. pet. Aſ. au N. 13 Sept. à 3 & d. ſ. Eur. ent. *pet.* au S. 7 Oct. à 9 & d. ſ.

1075 3 Avr. à 11 & d. ſ. *gr.* 5 d. 13 Sept. à 3 m. Aſ. à l'E. *centr.* 61-40, A. 27 Sept. à 2 m. *gr.* 5 d. 3 qu.

1076 1 Sept. à 7 & d. m. Eur. au S. Afr. Aſ. au SO. *centr.* 18-19 (1 S.) * A.

1077 0 Févr. à 7 ſ. *gr.* 8 d. 3 qu. 25 Févr. à 1 & d. ſ. Eur. Afr. Aſ. au NO. *centr.* 50-74, T. 6 Août à 0 ſ. *gr* 12 d.

1078 30 Janv. à 7 & 3 qu. ſ. 11 Juill. à 11 & d. ſ. Aſ. au N. 27 Juil. à midi.

1079 20 Janv. à 3 m. *gr.* 4 d. 1 Juill. à 1 & d. ſ. Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 44-11, T. 26 Déc. à 3 & d. m. Aſ. au SE. *centr.* 5 * A.

1080 5 Juin à 6 & d. m. *tr. forte pén.* 20 Juin à 7 m. *pet.* au S. d'Aſ. T. 29 Nov. à 9 & d. ſ. *gr.* 9 d. & d. 14 Déc. à 3 m. Aſ. *centr.* 48 (33) A.

1081 25 Mai à 11 m. 19 Nov. à 8 m. 3 Déc. à 7 & d. m. *pet.* au N. d'Aſ.

1082 30 Avr. à 7 & d. ſ. Eur. au NO. *centr.* 59, A. 14 Mai à 11 ſ. *gr.* 10 d. & d. 8 Nov. à 11 & 1 qu. m. *gr.* 3 d. 1 qu.

1083 14 Oct. à 1 m. Aſ. au SE. *centr.* 22-15, T.

1084 24 Mars à 10 & d. ſ. *gr* 9 d. 3 qu. 16 Sept. à 12 ſ. *gr.* 7 d. 2 Oct. à 1 & d. ſ. Eur. Afr. Aſ. au SO. *centr.* (47) 33.

1085 14 Mars à 6 & d. m. 6 Sept. à 1 & d. ſ.

1086 16 Févr. à 1 ſ. Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 24-48, T. 3 Mars à 8 m. *gr.* 1 d. 3 qu. 27 Aout à 6 m. *gr.* 5 d. 1 qu.

1087 1 Août à 8 & d. m. Eur. Afr. Aſ. au S. *centr.* 23-31 (26) 4 S. A.

1088 11 Janv. à 1 m. *gr.* 9 d. 1 qu. 6 Juill. à 4 ſ. *gr.* 13 d. 20 Juill. à 9 ſ. Aſ. au NE. 30 Déc. à 4 ſ.

1089 25 Juin à 5 & 1 qu. ſ. *gr.* 13 d. 10 Déc. à 7 & d. m. *gr.* 4 d. 3 qu.

1090 24 Nov. à 5. m. Aſ. au S. *centr.* 10 *.

1091 5 Mai à 10 & d. ſ. *gr.* 6 d. 21 Mai à 5 & d. m. Eur. à l'E. Afr. à l'E. Aſ. *centr.* 24 (60) 63-61, A. 30 Oct. à 6 m. *gr.* 6 d. 1 qu.

1092 24 Avr. à 3 & 1 qu. ſ. *pr. centr.* 9 Mai à 7 & d. m. *pet.* pr. toute l'Eur. au N. 18 Oct. à 5 & d. m. *centr.*

1093 14 Avr. à 7 m. *gr.* 6 d. 23 Sept. à 11 m. Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 55 (37) 13, A. 7 Oct. à 10 m. *gr.* 6 d. 1 qu.

1094 19 Mars à 6 m. Aſ. au SE. *centr.* * (5) 22, T.

1095 22 Févr. à 2 & d. m. *gr.* 8 d. 18 Août à 6 m. *gr.* 10 d. 3 qu.

1096 1 Févr. à 3 & d. m. 22 Juill. à 7 m. Ecoſſe au N. Laponie, Aſ. au N. *plus gr.* au NE. 6 Août à 7 & d. ſ.

Ans de J. C.

1097 30 Janv. à 11 & d. m. *gr.* 4 d. & d. 27 Juill. à 2 & d. m. *gr.* 0 d.

1098 5 Janv. à 11 & d. m. Aſ. au SO. *centr.* * 16, A. 1 Juill. à 2 ſ. *pet. Ecl.* à l'O. de l'Afr. T. 11 Déc. à 6 m. *gr.* 9 d. 1 qu. 25 Déc. à 11 m. Eur. Afr. Aſ. a l'O. *centr.* 35 (32) 52, A.

1099 5 Juin à 6 ſ. 30 Nov. à 4 & 1 qu. ſ.

1100 1 Mai à 2 m. Aſ. *centr.* 41-74, A. 25 Mai à 6 m. *gr.* 11 d. 3 qu. 18 Nov. à 7 ſ. *gr.* 3 d. & d.

1101 30 Avr. à 3 m. Aſ. au SE. *centr.* * (21) A. 14 Oct. à 9 & d. m. Eur. au S. Afr. Aſ. au SO. *centr.* 19 * T.

1102 5 Avr. à 6 m. *gr.* 8 d. & d. 28 Sept. à 8 m. *gr.* 6 d. 1. qu.

1103 10 Mars à 5 m. Aſ. au N. 25 Mars à 2 ſ. 17 Sept. à 9 & d. ſ. *pr centr.*

1104 3 Mars à 3 & 1 qu. ſ. *gr.* 2 d. & 3 qu. 6 Sept. à 2 ſ. *gr.* 6 d. 1 qu.

1105 16 Févr. à midi & d. Egypte, Aſ. au SO. *centr.* * 8, T.

1106 21 Janv. à 9 & 3 qu. m. *gr.* 9 d. 17 Juill. à 10 & 3 qu. ſ. *gr.* 11 d. 1 qu. 1 Août à 4 & d. m. Eur. au NE. Aſ. au N. *centr.* 76-78 (72) 66, T. 27 Déc. à 6 m. gr. part. d'Aſ. au N.

1107 11 Janv. à 0 & d. m. 6 Juill. à 11 & d. ſ. 16 Déc. à 6 m. Aſ. *centr.* 43 (21) 37, A. 31 Déc. à 4 ſ. *gr.* 5 d.

1108 11 Juin à 4 & d. m. Aſ. au SE. *centr.* * (10) 8, T. 25 Juin à 2 & 3 qu. m. *pen.*

1109 16 Mai à 6 m. *gr.* 5 d. 31 Mai à midi & d. Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 55 (56) 57-38, A. 9 Nov. à 1 & d. ſ. *gr.* 6 d.

1110 5 Mai à 11 ſ. 20 Mai à 2 ſ. *pet.* Aſ. au NO. 15 Oct. à 8 & d. m. *pet.* Eur. au N. *plus gr.* Aſ. au N. 29 Oct. à 1 ſ. *centr.*

1111 25 Avr. à 2 & d. ſ. *gr.* 7 d. 1 qu. 18 Oct. à 6 & d. ſ. *gr.* 7 d.

1112 29 Mars à 1 & d. ſ. Eur. au SE. Afr. Aſ. à l'O. *centr* 8-27-26, T. 22 Sept. à 10 & d. ſ. extr. d'Aſ. à l'E. *centr.* 24, A.

1113 4 Mars à 10 m. *gr.* 7 d. 19 Mars à 5 & d. m. Eur. à l'E. Afr. à l'E. Aſ. *centr.* 21 (49) 69, T. 28 Août à 2 ſ. *gr.* 9 d. & d.

1114 21 Févr. à 11 & d. m. 2 Août à 2 ſ. Eur. pr. ent. au NE. Aſ. au NO. 18 Août à 3 m.

1115 10 Févr. à 7 & 3 qu. ſ. *gr.* 5 d. 23 Juill. à 4 & d. m. Eur. à l'E. Afr. à l'E. Aſ. *centr.* 45-54 (49) 39, T. 7 Août à 9 & d. m. *gr.* 1 d. & d.

1116 21 Déc. à 3 ſ. *gr.* 9 d. 1 qu.

1117 16 Juin à 1 m. *gr.* 14 d. 11 Déc. à 0 & d. m.

1118 22 Mai à 9 m. Eur. Afr. Aſ. au N. *centr.* 58 (86) 88-61, A. 5 Juin à 1 & d. ſ. *gr.* 13 d. 1 qu. 30 Nov. à 3 m. *gr.* 3 d. 3 qu.

1119 11 Mai à 9 & d. m. Eur. pr. ent. au S. Afr. Aſ. *centr.* 15 (28) 31-19, A.

1120 15 Avr. à 1 & d. ſ. *gr.* 7 d. 1 qu. 8 Oct. à 4 ſ. *gr.* 5 d. 3 qu. 24 Oct. à 6 m. Aſ. *centr.* 65 (35) 27-28, A.

1121 20 Mars à 1 ſ. Ecoſſe au N. Eur. au N. 4 Avr. à 9 & d. ſ. 28 Sept. à 6 m. *centr.* 13 Oct. à 10 & d. m. Laponie, Aſ. au NO.

1122 10 Mars à 5 & d. m. Eur. à l'E. Aſ. *centr.* 15 (33) 49, T. 24 Mars à 10 & d. ſ. *gr.* 3 d. 3 qu. 17 Sept. à 10 & d. ſ. *gr.* 7 d.

1123 22 Août à 11 ſ. Aſ. à l'E. *centr.* 20.

1124 1 Févr. à 6 ſ. *gr.* 8 d. 3 qu. 28 Juill. à 5 & d. m. *gr.* 9 d. 1 qu. 11 Août à midi, Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 68 63) 33, T.

1125 6 Janv. à 2 ſ. Eur. pr. ent. au N. 21 Janv. à 9 & d. m. 17 Juill. à 6 m. 26 Déc. à 2 & d. ſ. Eur. Afr. *centr.* 28-41, A.

1126 11 Janv. à 1 m. *gr.* 5 d. 1 qu. 22 Juin à midi, pet. part. d'Eur. au S. Afr. *centr.* 2 (6) *. 6 Juill. à 9 & d. m. *gr.* 0 d. 3 qu.

Ans de J. C.

1127 ◐ 27 Mai à 1 & d. ſ. *gr.* 3 d. 1 qu. ✷ 11 Juin à 7 ſ. au NO. de l'Eur. *centr.* 31, A. ◐ 20 Nov. à 9 & d. ſ. *gr.* 5 d. 3 qu.

1128 ● 16 Mai à 6 & d. m. ✷ 30 Mai à 8 & d. ſ. Aſ. au NE. ✷ 25 Oct. à 5 ſ. Eur. à l'O. ● 8 Nov. à 9 ſ. *pr. centr.*

1129 ◐ 5 Mai à 10 ſ. *gr.* 9 d. ✷ 15 Oct. à 3 m. gr. part. d'Aſ. à l'E. *centr.* 66-30, A. ◐ 29 Oct. à 2 & d. m. *gr.* 7 d. & d.

1130 ✷ 4 Oct. à 6 m. pet. part. d'Eur. à l'E. Afr. à l'E. Aſ. à l'O. & au S. *centr.* 26 (7 S.) * A.

1131 ◐ 15 Mars à 5 & d. ſ. *gr.* 6 d. 1 qu. ✷ 30 Mars à 1 & d. ſ. Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 54-69, T. ◐ 8 Sept. à 10 ſ. *gr.* 8 d. & d.

1132 ● 3 Mars à 7 & 1 qu. ſ. ✷ 19 Mars à 6 m. *tr. pet. Ecl.* au N. de l'Eur. ● 28 Août à 10 & d. m.

1133 ◐ 21 Févr. à 4 m. *gr.* 5 d. & d. ✷ 2 Août à midi, Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 55 (50) 13, T. ◐ 17 Août à 4 & d. ſ. *gr.* 3 d.

1134 ✷ 27 Janv. à 3 m. *pet. Ecl.* au S. de l'Aſ. A. ✷ 23 Juill. à 5 m. Aſ. au S. *centr.* 6-12 (7) 0, T.

1135 ◐ 1 Janv. à 11 & d. ſ. *gr* 9 d. ✷ 16 Janv. à 3 m. Aſ. à l'E. *centr.* 35-29 (33) 34, A. ● 27 Juin à 8 m. *gr.* 12 d. & d. ● 22 Déc. à 9 m.

1136 ✷ 5 Janv. à 9 m. *pet.* Eur. au N. ✷ 1 Juin à 3 & d. ſ. Eu. au N. *centr.* † 63, A. ● 15 Juin à 8 & d. ſ. ◐ 10 Déc. à 11 m. *gr.* 4 d.

1137 ✷ 21 Mai à 4 ſ. Eur. Afr. *centr.* 32-19, A. ◐ 5 Juin à 1 & d. ſ. *pén.* ✷ 15 Nov. à 2 & d. m. Aſ. au S. *centr.* 10 *, T.

1138 ◐ 26 Avr. à 9 ſ. *gr.* 5 d. 3 qu. ◐ 20 Oct. à 0 & d. m. *gr.* 5 d. 1 qu. ✷ 4 Nov. à 2 ſ. Eur. Afr. *centr.* 25-32, A.

1139 ● 16 Avr. à 4 & d. m. *centr.* ● 9 Oct. à 2 & d. ſ.

1140 ✷ 20 Mars à 2 ſ. Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 48-60, T. ◐ 4 Avr. à 5 & d. m. *gr.* 5 d. ◐ 28 Sept. à 6 & d. m. *gr.* 7 d. 3 qu.

1141 ✷ 10 Mars à 5 m. *pet. Ecl.* au SE. de l'Aſ. T. ✷ 2 Sept. à 6 & 3 qu. m. Eur. au S. Afr. Aſ. au S. *centr.* 19 (4) *.

1142 ◐ 12 Févr. à 2 & d. m. *gr.* 8 d. & d. ◐ 8 Août à midi, *gr.* 7 d. 3 qu.

1143 ● 1 Févr. à 6 ſ. ● 28 Juill. à midi 3 qu. ✷ 12 Août à midi & d. *pet. Ecl.* au NE. de l'Eur.

1144 ✷ 6 Janv. à 11 ſ. Aſ. au SE. *centr.* 36, A. ◐ 22 Janv. à 9 & d. m. *gr.* 5 d. & d. ◐ 16 Juill. à 4 & d. ſ. *gr.* 2 d. & d. ✷ 26 Déc. à 7 m. *pet. Ecl.* vers l'E. de l'Afr. & au SE. de l'Aſ.

1145 ◐ 6 Juin à 9 ſ. *gr.* 1 d. & d. ✷ 22 Juin à 1 & d. m. Aſ. à l'E. *centr.* 20-44, A. ◐ 1 Déc. à 5 & d. m. *gr.* 5 d. & d.

1146 ● 27 Mai à 2 ſ. ✷ 11 Juin à 2 & d. m. Aſ. au N. ✷ 6 Nov. à 1 & d. m. *pet. Ecl.* Aſ. au NE. ● 20 Nov. à 5 m.

1147 ◐ 17 Mai à 5 & d. m. *gr.* 10 d. 1 qu. ✷ 26 Oct. à 11 m. Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 49 (31) 20-24, A. ◐ 9 Nov. à 11 m. *gr.* 8 d.

1148 ✷ 20 Avr. à 5 m. Aſ. au SE. *centr.* * (8) 18, T. ✷ 14 Oct. à 1 & d. ſ. *tr. pet. Ecl.* à l'O. d'Afr. *centr.* 0 * A.

1149 ◐ 26 Mars à 0 & d. m. *gr.* 5 d. 1 qu. ✷ 9 Avr. à 9 & d. ſ. extr. d'Aſ. à l'E. *centr.* 21, T. ◐ 19 Sept. à 6 m. *gr.* 7 d. 3 qu.

1150 ● 15 Mars à 3 m. *centr.* ✷ 24 Août à 5 m. *tr. pet.* au NE. de l'Aſ. ● 8 Sept. à 6 ſ.

1151 ◐ 4 Mars à midi, *gr.* 6 d. & d. ✷ 13 Août à 7 & d. ſ. Ecoſſe au NO. *tr. pet. centr.* 15 T. ◐ 28 Août à 11 & d. ſ. *gr.* 4 d.

1152 ✷ 7 Févr. à 11 m. Afr. à l'E. Aſ. au S. *centr.* (8 S.) 26, A. ✷ 2 Août à midi & d. Eur. au SO. Afr. *centr.* 10 (8) * T.

1153 ◐ 12 Janv. à 8 m. *gr.* 9 d. ✷ 26 Janv. à 11 m. Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 27-26 (35) 64, A. ◐ 7 Juill. à 3 ſ. *gr.* 11 d.

Ans de J. C.

1154 ● 1 Janv. à 5 ſ. ✷ 12 Juin à 10 ſ. Aſ. au N. ● 27 Juin à 4 m. ◐ 21 Déc. à 7 ſ. *gr.* 4 d.

1155 ✷ 1 Juin à 10 & d. ſ. Aſ. à l'E. *centr.* 26, A. ◐ 16 Juin à 9 ſ. *gr.* 0 d. & d. ✷ 26 Nov. à 11 & d. m. *pet. Ecl.* au S. des Indes, T.

1156 ◐ 7 Mai à 4 m. *gr.* 4 d. 1 qu. ✷ 21 Mai à 2 m. *tr. pet. Ecl.* au S. E. de l'Aſ. T. ◐ 30 Oct. à 9 m. *gr.* 5 d.

1157 ✷ 11 Avr. à 4 & d. m. *tr. pet.* Eur. au N. ● 26 Avr. à 11 & d. m. ● 19 Oct. à 11 ſ. ✷ 4 Nov. à 2 m. Aſ. au NE.

1158 ◐ 15 Avr. à midi & d. *gr.* 6 d. & d. ◐ 9 Oct. à 3 ſ. *gr.* 8 d. 1 qu.

1159 ✷ 21 Mars à 1 ſ. Eur. au SE. Afr. Aſ. au SO. *centr.* (0) 17, T.

1160 ◐ 23 Févr. à 11 m. *gr.* 8 d. ◐ 18 Août à 7 ſ. *gr.* 6 d. 1 qu. ✷ 2 Sept. à 4 m. Eur. au NE. pr. toute l'Aſ. *centr.* 61 (46) 44, T.

1161 ✷ 28 Janv. à 5 & d. m. gr. part. d'Aſ. au N. ● 12 Févr. à 2 & d. m. ● 7 Août à 7 & d. ſ.

1162 ✷ 17 Janv. à 7 m. Eur. au SE. Afr. à l'E. Aſ. *centr.* 33-23 (27) 51, A. ◐ 1 Févr. à 6 ſ. *gr.* 5 d. 3 qu. ◐ 27 Juill. à 11 & d. ſ. *gr.* 4 d. 1 qu.

1163 ✷ 6 Janv. à 3 & d. ſ. Eur. au S. Afr. *centr.* * 5. ◐ 18 Juin à 4 m. *forte pén.* ✷ 3 Juill. à 8 m. Eur. Afr. Aſ. *centr.* 20-41 (40) 13, A. ◐ 12 Déc. à 1 & d. ſ. *gr.* 5 d. 1 qu.

1164 ● 6 Juin à 9 & d. ſ. ✷ 21 Juin à 9 m. gr. part. d'Eur. au N. Aſ. au N. ✷ 16 Nov. à 10 m. pet. part. d'Eur. au N. Aſ. au N. ● 30 Nov. à 1 & 1 qu. ſ.

1165 ◐ 27 Mai à midi & d. *gr.* 11 d. 3 qu. ◐ 19 Nov. à 7 & d. ſ. *gr.* 8 d. 1 qu.

1166 ✷ 1 Mai à midi & d. Eur. au S. Afr. Aſ. au SO. *centr.* 6 (8) 15-11, T.

1167 ◐ 6 Avr. à 8 m. *gr.* 4 d. ✷ 21 Avr. à 5 & d. m. Eur. à l'E. Afr. à l'E. Aſ. *centr.* 13 (49) 59, T. ◐ 30 Sept. à 2 ſ. *gr.* 6 d. 3 qu.

1168 ● 25 Mars à 10 & d. m. ✷ 9 Avr. à 9 & d. ſ. *pet.* Aſ. au NE. ✷ 3 Sept. à 1 ſ. *pet.* Eur. au NE. Aſ. au NO. ● 19 Sept. à 2 m. *centr.*

1169 ◐ 14 Mars à 8 ſ. *gr.* 7 d. 1 qu. ✷ 24 Août à 3 & d. m. Eur. au NE. Aſ. *centr.* 64-67 (51) T. ◐ 8 Sept. à 6 & d. m. *gr.* 5 d.

1170 *Point d'Eclipe.*

1171 ◐ 23 Janv. à 4 & d. ſ. *gr.* 8 d. 3 qu. ◐ 18 Juill. à 10 ſ. *gr.* 9 d. 1 qu.

1172 ● 13 Janv. à 1 & d. m. ✷ 27 Janv. à 2 m. *pet.* au NE. d'Aſ. ✷ 23 Juin à 4 & d. m. *pet.* au N. d'Eur. & d'Aſ. ● 7 Juill. à 11 & d. m.

1173 ◐ 1 Janv. à 3 m. *gr.* 4 d. 1 qu. ✷ 12 Juin à 5 m. Eur. & Afr. à l'E. Aſ. *centr.* 22 (47) 44, A. ◐ 27 Juin à 4 & d. m. *gr.* 2 d. 1 qu.

1174 ◐ 18 Mai à 11 & d. m. *gr.* 2 d. & d. ✷ 1 Juin à 9 m. *pet. Ecl.* vers le SO. d'Aſ. *centr.* * (0) 2 *, T. ◐ 10 Nov. à 5 & d. ſ. *gr.* 4 d. 3 qu. ✷ 26 Nov. à 6 & d. m. Aſ. *centr.* 48 (24) 22-34, A.

1175 ● 7 Mai à 6 ſ. ● 31 Oct. à 7 & d. m. ✷ 15 Nov. à 10 m. pet. part. d'Eur. au N. Aſ. au N.

1176 ✷ 11 Avr. à 5 & d. m. Eur. & Afr. à l'E. Aſ. *centr.* 27 (57) 66, T. ◐ 25 Avr. à 7 ſ. *gr.* 8 d. ◐ 19 Oct. à 11 & d. ſ. *gr.* 8 d. 3 qu.

1177 ✷ 23 Sept. à 10 & d. ſ. extr. d'Aſ. à l'E. *centr.* 14.

1178 ◐ 5 Mars à 7 & d. ſ. *gr.* 7 d. 1 qu. ◐ 30 Août à 2 m. *gr.* 5 d. ✷ 13 Sept. à midi, Eur. Afr. Aſ. au SO. *centr.* 46 (39) 18, T.

1179 ✷ 8 Févr. à 1 ſ. Eur. au NO. ● 23 Févr. à 11 m. ● 19 Août à 2 & 1 qu. m. *centr.* ✷ 3 Sept. à 4 & d. m. *pet.* au NE. d'Aſ.

1180 ✷ 28 Janv. à 3 ſ. Eur. & Afr. à l'O. *centr.* 57, A. ◐ 13 Févr. à 2 & d. m. *gr.* 6 d. ◐ 7 Août à 7 m. *gr.* 5 d. 3 qu.

1181 ✷ 17 Janv. à 0 & d. m. *tr. pet.* au SE. d'Aſ. ✷ 13 Juill. à 3 ſ. Eur. au S. Afr. Aſ. au SO. *centr.* 22-6, A. ◐ 22 Déc. à 9 & d. ſ. *gr.* 5 d.

Ans de J. C.

1182 ● 18 Juin à 4 & d. m. ✹ 2 Juill. à 3 & d. ſ. gr. part. d'Eur. au N. Aſ. au NO. ● 11 Déc. à 9 & d. ſ.

1183 ● 7 Juin à 7 & d. ſ. *gr.* 13 d. & d. ✹ 17 Nov. à 3 & d. m. Aſ. à l'E. *centr.* 57 (29) A. ◐ 1 Déc. à 4 m. *gr.* 8 d. & d.

1184 ✹ 5 Nov. à 5 m. Aſ. au S. *centr.* 22 (11 S.) * A.

1185 ◐ 16 Avr. à 2 & d. ſ. *gr.* 2 d. & d. ✹ 1 Mai à 1 ſ. Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 50-56-47, T. ◐ 10 Oct. à 10 & d. ſ. *gr.* 6 d. 1 qu.

1186 ● 5 Avr. à 6 ſ. ✹ 21 Avr. à 5 m. pr. toute l'Eur. au NE. *pet.* en Afr. au N. Aſ. au N. *dimin.* de l'O. à l'E. ● 30 Sept. à 10 m.

1187 ◐ 26 Mars à 4 m. *gr.* 8 d. 1 qu. ✹ 4 Sept. à 11 & d. m. Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 59 (51) 20, T. ◐ 19 Sept. à 2 ſ. *gr.* 6 d.

1188 ✹ 29 Févr. à 2 m. *pet. Ecl.* au SE. d'Aſ. A. ✹ 24 Août à 4 m. Aſ. au S. *centr.* 24-26 (8) 6, T.

1189 ◐ 3 Févr. à 1 m. *gr.* 8 d. 1 qu. ✹ 17 Févr. à 3 m. Aſ. *centr.* 23-22 (39) 42, A. ◐ 29 Juill. à 5 m. *gr.* 7 d. 3 qu.

1190 ● 23 Janv. à 9 & d. m. ✹ 6 Févr. à 10 & d. m. gr. part. d'Eur. au N. moindre part. d'Aſ. au NO. ✹ 4 Juill. à 10 & d. m. *tr. pet.* au N. de l'Eur. *plus gr.* au N. d'Aſ. ● 18 Juill. à 6 & 3 qu. ſ.

1191 ◐ 12 Janv. à 11 m. *gr.* 4 d. & d. ✹ 23 Juin à 11 & d. m. Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 50-53 (52) 21, A. ◐ 8 Juill. à 11 & 3 qu. m. *gr.* 3 d. & d. ✹ 18 Déc. à 5 m. *pet. Ecl.* au SO. de l'Aſ. *centr.* 0 * T.

1192 ◐ 28 Mai à 6 & d. ſ. *gr.* 0 d. 3 qu. ✹ 11 Juin à 4 ſ. *pet.* au S. de l'Afr. ◐ 21 Nov. à 2 m. *gr.* 4 d. 3 qu. ✹ 6 Déc. à 3 ſ. Eur. & Afr. à l'O. *centr.* 30-42, A.

1193 ● 18 Mai à 1 m. ● 10 Nov. à 4 & d. ſ.

1194 ✹ 22 Avr. à 1 ſ. Eur. Afr. au N. Aſ. au NO. *centr.* 68-74-64, T. ◐ 7 Mai à 2 m. *gr.* 9 d. 3 qu. ◐ 31 Oct. à 8 m. *gr.* 9 d. 1 qu.

1195 ✹ 12 Avr. à 4 & d. m. Aſ. au S. & au SE. *centr.* * (14) 22, T. ✹ 5 Oct. à 6 & d. m. Eur. au SE. Afr. à l'E. Aſ. au SO. *centr.* 11 *.

1196 ◐ 16 Mars à 3 & d. m. *gr.* 6 d. & d. ◐ 9 Sept. à 9 m. *gr.* 4 d.

1197 ● 5 Mars à 7 & d. ſ. *centr.* ● 29 Août à 9 & d. m. ✹ 13 Sept. à midi & d. gr. part. d'Eur. au NE. & d'Aſ. au NO.

1198 ✹ 7 Févr. à 11 ſ. Aſ. à l'E. *centr.* 32, A. ◐ 23 Févr. à 11 m. *gr.* 6 d. & d. ◐ 18 Août à 2 ſ. *gr.* 7 d.

1199 ✹ 28 Janv. à 8 & d. m. *pet.* à l'E. de l'Afr. Aſ. au S. *centr.* * 15. ✹ 24 Juill. à 9 & d. ſ. extr. d'Aſ. à l'E. *centr.* 19, A.

1200 ◐ 3 Janv. à 5 m. *gr.* 5 d. ● 28 Juin à midi, *gr.* 13 d. ✹ 12 Juill. à 10 ſ. Aſ. au NE. *centr.* 62-79, A. ✹ 8 Déc. à 3 m. *pet.* au N. de l'Aſ. ● 22 Déc. à 5 & d. m.

1201 ● 18 Juin à 2 & d. m. ✹ 27 Nov. à 11 & d. m. Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 50 (29) 28-37, A. ◐ 11 Déc. à midi & d. *gr.* 8 d. & d.

1202 ✹ 23 Mai à 3 & d. m. Aſ. au SE. *centr.* * (5) 6, T.

1203 ◐ 27 Avr. à 9 & d. ſ. *gr.* 1 d. ✹ 12 Mai à 8 & d. ſ. extr. d'Aſ. à l'E. *centr.* 12, T. ◐ 22 Oct. à 7 m. *gr.* 5 d. & d.

1204 ● 16 Avr. à 1 m. ✹ 1 Mai à midi & d. *pet.* au N. d'Eur. & d'Aſ. ● 10 Oct. à 6 ſ.

1205 ◐ 5 Avr. à midi, *gr.* 9 d. & d. ◐ 29 Sept. à 9 & d. ſ. *gr.* 7 d.

1206 ✹ 11 Mars à 9 m. Afr. au SE. Aſ. au S. *centr.* * (2 S.) 25, A. ✹ 4 Sept. à midi, Eur. au S. Afr. Aſ. au SO. *centr.* 19 (7) * T.

1207 ◐ 14 Févr. à 9 & d. m. *gr.* 7 d. 3 qu. ✹ 28 Févr. à 10 & d. m. Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 22 (40) 66, A. ◐ 9 Août à midi & d. *gr.* 6 d. & d.

1208 ● 3 Févr. à 5 & d. ſ. ✹ 14 Juill. à 5 ſ. Eur. & Aſ. au N. *augm.* de l'O. à l'E. ● 29 Juill. à 2 & 1 qu. m.

1209 ◐ 22 Janv. à 6 & 3 qu. ſ. *gr.* 4 d. 3 qu. ✹ 3 Juill. à 6 ſ. Eur. & Afr. à l'O. *centr.* 22, A. ◐ 18 Juill. à 7 ſ. *gr.* 5 d. ✹ 28 Déc. à 1 & d. ſ. *pet.* à l'E. d'Afr. & au SO. d'Aſ. *centr.* * 3, T.

1210 ◐ 9 Juin à 1 & d. m. *pén.* ◐ 2 Déc. à 10 & d. m. *gr.* 4 d. & d. ✹ 17 Déc. à 11 & d. ſ. extr. d'Aſ. à l'E. *centr.* 38, A.

1211 ● 29 Mai à 7 & d. m. ● 22 Nov. à 1 m. ✹ 7 Déc. à 2 & d. m. Aſ. au NE.

1212 ✹ 2 Mai à 8 & d. ſ. Aſ. au NE. *centr.* 43, T. ◐ 17 Mai à 8 & d. m. *gr.* 11 d. & d. ◐ 10 Nov. à 4 & 3 qu. ſ. *gr.* 9 d. & d.

1213 ✹ 22 Avr. à 11 & d. m. Eur. au S. Afr. Aſ. au SO. *centr.* 16 (21) 28-22, T.

1214 ◐ 27 Mars à 11 & d. m. *gr.* 5 d. 3 qu. ◐ 20 Sept. à 4 & d. ſ. *gr.* 3 d. ✹ 5 Oct. à 4 & d. m. Aſ. *centr.* 52 (25) 18, T.

1215 ✹ 2 Mars à 4 & d. m. *pet.* au N. d'Aſ. ● 17 Mars à 3 & d. m. *pr. centr.* ● 9 Sept. à 4 & d. ſ.

1216 ✹ 19 Févr. à 7 m. Eur. & Afr. à l'E. Aſ. *centr.* 32 (42) 70, A. ◐ 5 Mars à 7 ſ. *gr.* 7 d. ◐ 28 Août à 9 & d. ſ. *gr.* 8 d.

1217 ✹ 7 Févr. à 5 & d. ſ. *commenc.* au SO. d'Eur. & à l'O. d'Afr. *centr.* 17, T. ✹ 4 Août à 4 & d. m. Aſ. *centr.* 17-25 (19) 14, A.

1218 ◐ 13 Janv. à 1 ſ. *gr.* 4 d. 3 qu. ◐ 9 Juill. à 7 & d. ſ. *gr.* 11 d. ✹ 24 Juill. à 5 m. gr. part. d'Eur. au NE. Aſ. au N. *centr.* 62-80 (75) 64, A. ✹ 19 Déc. à midi, gr. part. d'Eur. au N. Aſ. au NO.

1219 ● 2 Janv. à 1 & d. ſ. ● 29 Juin à 9 & 3 qu. m. ◐ 22 Déc. à 9 ſ. *gr.* 8 d. 3 qu.

1220 ✹ 2 Juin à 11 m. *pet. Ecl.* à l'E. de l'Afr. & au SO. d'Aſ. *centr.* * (2) * T.

1221 ◐ 8 Mai à 4 & d. m. *forte pén.* ✹ 23 Mai à 4 m. Eur. à l'E. Aſ. *centr.* 10 (45) 47, T. ◐ 1 Nov. à 3 & d. ſ. *gr.* 5 d.

1222 ● 27 Avr. à 8 & d. m. ✹ 12 Mai à 7 & d. ſ. *pet.* au N. d'Eur. ✹ 6 Oct. à 1 ſ. *tr. pet.* au NO. d'Eur. ● 22 Oct. à 2 m.

1223 ◐ 16 Avr. à 8 ſ. *gr.* 10 d. 3 qu. ✹ 26 Sept. à 4 m. Aſ. *centr.* 76 (48) 46, T. ◐ 11 Oct. à 5 m. *gr.* 7 d. 3 qu.

1224 ✹ 21 Mars à 4 & d. ſ. Eur. au SO. Afr. à l'O. *centr.* 22-23, A.

1225 ◐ 24 Févr. à 5 & d. ſ. *gr.* 7 d. ◐ 19 Août à 8 ſ. *gr.* 5 d. 1 qu.

1226 ● 14 Févr. à 1 & d. m. *centr.* ✹ 28 Févr. à 3 m. gr. part. d'Aſ. au N. ✹ 25 Juill. à 12 ſ. *pet.* au N. d'Aſ. ● 9 Août à 10 m. *centr.*

1227 ◐ 3 Févr. à 2 & d. m. *gr.* 5 d. 1 qu. ✹ 15 Juill. à 0 & d. m. Aſ. à l'E. *centr.* 51-59, A. ◐ 30 Juill à 3 m. *gr.* 6 d. & d.

1228 ✹ 3 Juill. à 6 m. Afr. à l'E. Aſ. au S. *centr.* 1-15 (14) 4 S. ◐ 12 Déc. à 7 ſ. *gr.* 4 d. & d. ✹ 28 Déc. à 8 m. Eur. Afr. Aſ. *centr.* 33 (22) 46, A.

1229 ● 8 Juin à 2 ſ. *gr.* 13 d. ● 2 Déc. à 10 m. ✹ 17 Déc. à 10 & d. m. Eur. Aſ. à l'O. *dimin.* du N. au S.

1230 ✹ 14 Mai à 4 m. Eur. au NE. Aſ. à l'O. & au N. *centr.* 52 (87) 90, T. ● 28 Mai à 3 ſ. *gr.* 13 d. 1 qu. ◐ 22 Nov. à 1 & d. m. *gr.* 9 d. & d.

1231 ✹ 3 Mai à 7 ſ. Eur. à l'O. *centr.* 22, T. ✹ 26 Oct. à 11 ſ. *pet. Ecl.* au SE. d'Aſ. *centr.* 5 *.

1232 ◐ 6 Avr. à 7 & d. ſ. *gr.* 4 d. & d. ◐ 1 Oct. à 0 m. *gr.* 2 d. ✹ 15 Oct. à 1 ſ. Eur. ent. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 22 (21) 11-14, T.

1233 ● 27 Mars à midi. ● 20 Sept. à 0 m. ✹ 5 Oct. à 5 m. Aſ. au N. *plus gr.* aù NE.

1234 ✹ 1 Mars à 3 ſ. Eur. au N. *centr.* 69-75, A. ◐ 17 Mars à 3 m. *gr.* 8 d. ◐ 9 Sept. à 5 & d. m. *gr.* 9 d.

1235 ✹ 19 Févr. à 1 & d. m. *pet. Ecl.* au SE. d'Aſ. T. ✹ 15 Août à 11 m. Eur. au S. Afr. Aſ. au SO. *centr.* 20 (12) * A.

1236 ◐ 24 Janv. à 9 ſ. *gr.* 4 d. 1 qu. ◐ 20 Juill. à 3 m. *gr.* 9 d. & d. ✹ 3 Août à 11 & d. m. Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 72 (65) 30, A.

Ans de J. C.

1237 ● 12 Janv. à 10 ſ. ● 9 Juill. à 5 ſ. ✹ 23 Juill. à 3 ſ. part. d'Eur. au NE. ✹ 19 Déc. à 4 m. Aſ. *centr.* 50 (30) 31, A.

1238 ◐ 2 Janv. à 5 & d. m. *gr.* 9 d. ◐ 29 Juin à 0 & d. m. *gr.* 0 d. & d. ✹ 8 Déc. à 5 m. *pet. Ecl.* au S. d'Aſ. *centr.* 1 * A.

1239 ✹ 3 Juin à 11 & d. m. Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 36, (42) 43-25, T. ◐ 12 Nov. à 12 ſ. *gr.* 4 d. & d.

1240 ● 7 Mai à 3 & d. ſ. ✹ 23 Mai à 3 m. Eur. au NE. Aſ. au N. *dimin.* de l'O. à l'E. ● 1 Nov. à 10 m.

1241 ● 27 Avr. à 3 & d. m. *gr.* 12 d. 1 qu. ✹ 6 Oct. à midi, Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 56 (47) 30, T. ◐ 21 Oct. à 1 ſ. *gr.* 8 d. 1 qu.

1242 ✹ 26 Sept. à 4 & d. m. Aſ. à l'O. & au S. *centr.* 33, (2) 6 S. T.

1243 ◐ 8 Mars à 1 & d. m. *gr.* 6 d. ✹ 22 Mars à 2 m. Aſ. à l'E. *centr.* 17 (43) A. ◐ 31 Août à 3 & d. m. *gr.* 4 d.

1244 ● 25 Févr. à 9 m. *centr.* ✹ 10 Mars à 11 m. Eur. au N. Aſ. pet. part. au NO. ✹ 5 Août à 7 m. extr. d'Aſ. au NE. ● 19 Août à 6 ſ.

1245 ◐ 13 Févr. à 10 m. *gr.* 6 d. ✹ 25 Juill. à 7 & d. m. Eur. Afr. Aſ. *centr.* 58-71 (64) 33, A. ◐ 9 Août à 10 & d. m. *gr.* 8 d.

1246 ✹ 19 Janv. à 7 m. Aſ. au SE. *centr.* * 15. ✹ 14 Juill. à 1 ſ. Eur. au S. Afr. Aſ. au SO. *centr.* 17 *. ◐ 24 Déc. à 4 m. *gr.* 4 d. & d.

1247 ✹ 8 Janv. à 4 & d. ſ. extr. d'Eur. au SO. Afr. à l'O. *centr.* 46, A. ◐ 19 Juin à 8 & d. ſ. *gr.* 11 d. ● 13 Déc. à 7 ſ.

1248 ✹ 24 Mai à 11 & d. m. Eur. & Aſ. au N. *centr.* (105) T. ● 7 Juin à 9 ſ. ◐ 2 Déc. à 10 m. *gr.* 9 d. & d.

1249 ✹ 14 Mai à 2 m. Aſ. au S. & à l'E. *centr.* 5-35, T. ◐ 28 Mai à 1 m. *pén.* ✹ 6 Nov. à 7 & d. m. Afr. au S. *centr.* 0 *.

1250 ◐ 18 Avr. à 3 & d. m. *gr.* 3 d. & d. ◐ 12 Oct. à 7 & d. m. *gr.* 1 d.

1251 ● 7 Avr. à 8 ſ. ● 1 Oct. à 7 & d. m. ✹ 16 Oct. à 1 & d. ſ. toute l'Eur. *tr. pet.* au S.

1252 ✹ 11 Mars à 11 ſ. Aſ. à l'E. *centr.* 37, A. ◐ 27 Mars à 11 m. *gr.* 8 d. 3 qu. ◐ 19 Sept. à 1 ſ. *gr.* 10 d.

1253 ✹ 1 Mars à 9 & d. m. *pet.* en Afr. Aſ. au S. *centr.* * (0) 25, T. ✹ 25 Août à 6 ſ. *tr. pet. Ecl.* à l'O. de l'Afr. A.

1254 ◐ 4 Févr. à 4 & d. m. *gr.* 4 d. ✹ 14 Août à 6 & d. ſ. Eur. & Afr. à l'O. *centr.* 26, A. ◐ 31 Juill. à 10 & d. m. *gr.* 8 d.

1255 ✹ 10 Janv. à 5 m. Aſ. au N. ● 24 Janv. à 6 m. ● 20 Juill. à 12 ſ. ✹ 30 Déc. à midi, Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 31 (32) 51, A.

1256 ◐ 13 Janv. à 2 ſ. *gr.* 9 d. 1 qu. ◐ 9 Juill. à 7 m. *gr.* 2 d. ✹ 18 Déc. à midi & d. *pet. Ecl.* vers le SO. de l'Aſ. *centr.* * 3, A.

1257 ✹ 13 Juin à 7 ſ. Eur. au NO. *centr.* 16, T. ◐ 23 Nov. à 8 & d. m. *gr.* 4 d. & d.

1258 ● 18 Mai à 10 & d. ſ. *gr.* 14 d. ✹ 3 Juin à 10 m. Eur. & Aſ. au N. ● 12 Nov. à 6 & d. ſ.

1259 ● 8 Mai à 11 m. *gr.* 13 d. 3 qu. ◐ 1 Nov. à 8 & d. ſ. *gr.* 8 d. 3 qu.

1260 ✹ 12 Avr. à 6 & d. m. Aſ. au SE. *centr.* * (0) 14, A. ✹ 6 Oct. à midi & d. *pet.* en Afr. *centr.* 4 (0) * T.

1261 ◐ 18 Mars à 9 & d. m. *gr.* 5 d. 1 qu. ✹ 1 Avr. à 9 m. Eur. Afr. Aſ. *centr.* 16 (43) 61, A. ◐ 10 Sept. à 11 & d. m. *gr.* 3 d.

1262 ● 7 Mars à 5 ſ. ● 31 Août à 1 & 3 qu. m.

1263 ◐ 24 Févr. à 5 & d. ſ. *gr.* 6 d. & d. ✹ 5 Août à 2 & d. ſ. Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 62-31, A. ◐ 20 Août à 6 & 1 qu. ſ. *gr.* 9 d.

1264 ✹ 30 Janv. à 3 & d. ſ. Eur. au S. Afr. *centr.* 5-17.

1265 ◐ 3 Janv. à midi & d. *gr.* 4 d. & d. ✹ 19 Janv. à 0 & d. m. Aſ. à l'E. *centr.* 26-23, A. ◐ 30 Juin à 3 m. *gr.* 9 d. ● 24 Déc. à 3 & 3 qu. m.

1266 ✹ 8 Janv. à 2 m. gr. part. d'Aſ. au NE. ✹ 4 Juin à 7 ſ. extr. d'Eur. au N. ● 19 Juin à 3 & d. m. ◐ 13 Déc. à 7 ſ. *gr.* 9 d. & d.

1267 ✹ 25 Mai à 9 m. Eur. au S. Afr. Aſ. au SO. *centr.* 19 (41) 42-22, T. ◐ 8 Juin à 7 & 3 qu. m. *gr.* 1 d.

1268 ◐ 28 Avr. à 11 m. *gr.* 2 d. 1 qu. ✹ 13 Mai à 4 & d. ſ. *tr. pet.* au SO. d'Afr. A. ◐ 22 Oct. à 3 & 1 qu. ſ. *gr.* 0 d. & d. ✹ 6 Nov. à 6 & d. m. Afr. à l'E. Aſ. *centr.* 26 (10) 6-17, T.

1269 ● 18 Avr. à 3 & 3 qu. m. ● 11 Oct. à 3 ſ.

1270 ✹ 23 Mars à 6 & d. m. Eur. & Afr. à l'E. Aſ. *centr.* 42 (66) 82, A. ◐ 7 Avr. à 7 ſ. *gr.* 9 d. 3 qu. ◐ 30 Sept. à 9 & 1 qu. ſ. *gr.* 11 d.

1271 ✹ 12 Mars à 6 ſ. *commenc.* à l'O. de l'Eur. & de l'Afr. *centr.* 27, T. ✹ 6 Sept. à 1 m. Aſ. à l'E. *centr.* 13-4, A.

1272 ◐ 15 Févr. à midi & d. *gr.* 3 d. & d. ◐ 10 Août à 6 ſ. *gr.* 6 d. & d. ✹ 25 Août à 1 & d. m. Aſ. à l'E. *centr.* 58-61-58, A.

1273 ✹ 20 Janv. à 1 & d. ſ. pet. part. d'Eur. au N. ● 3 Févr. à 2 ſ. ● 31 Juill. à 7 m. *pr. centr.* ✹ 14 Août à 5 & d. m. *pet.* au NE. d'Aſ.

1274 ◐ 23 Janv. à 10 & d. ſ. *gr.* 9 d. 3 qu. ◐ 20 Juill. à 1 & d. ſ. *gr.* 4 d.

1275 ✹ 25 Juin à 2 & d. m. Aſ. à l'E. *centr.* 9-33, T. ◐ 4 Déc. à 5 & d. ſ. *gr.* 4 d. & d.

1276 ● 29 Mai à 5 & d. m. *gr.* 12 d. 1 qu. ✹ 13 Juin à 5 ſ. Eur. à l'O. & au N. *pet.* à l'O. d'Afr. ● 23 Nov. à 2 & d. m.

1277 ● 18 Mai à 6 & d. ſ. ✹ 28 Oct. à 5 & d. m. Aſ. *centr.* 72 (44) 35, T. ◐ 12 Nov. à 4 & d. m. *gr.* 9 d.

1278 ✹ 23 Avr. à 1 ſ. *pet.* au SE. d'Eur. Afr. Aſ. au SO. *centr.* (0) 11-7, A. ◐ 8 Mai à 10 & d. m. *forte pén.*

1279 ◐ 29 Mars à 5 & d. ſ. *gr.* 4 d. 1 qu. ✹ 12 Avr. à 4 & d. ſ. Eur. Afr. *centr.* 57-54, A. ◐ 21 Sept. à 7 & d. ſ. *gr.* 2 d. 1 qu.

1280 ● 18 Mars à 0 & d. m. ✹ 1 Avr. à 3 m. gr. part. d'Aſ. au N. *dimin.* de l'O à l'E. ● 10 Sept. à 10 m.

1281 ◐ 7 Mars à 1 m. *gr.* 7 d. & d. ✹ 15 Août à 9 & d. ſ. Aſ. au NE. *centr.* 78, A. ◐ 31 Août à 2 m. *gr.* 10 d.

1282 ✹ 5 Août à 3 & d. m. Aſ. au S. *centr.* 22-29 (19) 17.

1283 ◐ 14 Janv. à 9 ſ. *gr.* 4 d. & d. ✹ 30 Janv. à 8 & d. m. Eur. Afr. Aſ. *centr.* 22-18 (28) 58, A. ◐ 11 Juill. à 9 & d. m. *gr.* 7 d.

1284 ● 4 Janv. à midi & d. ✹ 19 Janv. à 10 m. toute l'Eur. *pet.* au S. Aſ. au NO. ✹ 15 Juin à 2 & d. m. extr. d'Eur. & d'Aſ. au N. ● 29 Juin à 10 m. ◐ 24 Déc. à 3 & d. m. *gr.* 9 d. & d.

1285 ✹ 4 Juin à 4 ſ. Eur. Afr. *centr.* 33-22. ◐ 18 Juin à 2 & d. ſ. *gr.* 2 d. 3 qu. ✹ 28 Nov. à 1 m. *tr. pet.* au SE. d'Aſ.

1286 ◐ 9 Mai à 6 & d. ſ. *gr.* 0 d. 3 qu. ◐ 2 Nov. à 11 ſ. *gr.* 0 d. 1 qu. ✹ 17 Nov. à 3 ſ. Eur. & Afr. à l'O. *centr.* 7-18, T.

1287 ● 29 Avr. à 11 & d. m. ● 22 Oct. à 11 ſ. ✹ 7 Nov. à 7 m. Eur. au NE. gr, part. d'Aſ. au N.

1288 ✹ 2 Avr. à 2 ſ. Eur. au N. *centr.* 78-90. ◐ 18 Avr. à 2 & d. m. *gr.* 10 d. 3 qu. ◐ 11 Oct. à 5 & d. m. *gr.* 12 d.

1289 ✹ 23 Mars à 2 m. Aſ. au S. *centr.* * 8, T. ✹ 16 Sept. à 8 & d. m. pet. part. d'Eur. au SO. Afr. Aſ. au SO. *centr.* 10 (11 S.) * A.

1290 ◐ 25 Févr. à 8 ſ. *gr.* 3 d. ◐ 22 Août à 2 m. *gr.* 5 d. ✹ 5 Sept. à 8 & d. m. Eur. Afr. Aſ. *centr.* 56 (39) 15, A.

1291 ● 14 Févr. à 10 ſ. ● 11 Août à 2 & d. ſ. ✹ 25 Août à 1 ſ. aſſez gr. part. d'Eur. au NE. trés gr. part. d'Aſ. à l'O. & au N.

1292 ✹ 21 Janv. à 4 & d. m. Aſ. *centr.* 42-35 (39) 48, A. ◐ 4 Févr. à 7 m. *gr.* 10 d. ◐ 30 Juill. à 8 ſ. *gr.* 5 d. & d.

1293 ✹ 9 Janv. à 4 & d. m. pet. part. d'Aſ. au S. A. ✹ 5 Juill. à 10 m. Eur. Afr. Aſ. au S. *centr.* 18-30 (28) 2, T. ◐ 15 Déc. à 2 m. *gr.* 4 d. 1 qu.

Ans de J. C.

1294 ◐ 9 Juin à midi & d. *gr.* 10 d. & d. ✷ 25 Juin à 0 & d. m. Eur. au NE. Aſ. *centr.* 54-79, T. ● 4 Déc. à 11 m.

1295 ● 30 Mai à 2 m. ✷ 8 Nov. à 2 ſ. Eur. Afr. *centr.* 41-36-40, T. ◐ 23 Nov. à midi & d. *gr.* 9 d.

1296 ◐ 18 Mai à 7 ſ. *gr.* 1 d. ✷ 28 Oct. à 5 & d. m. Aſ. *centr.* 31 (5 S.) 13 S. T.

1297 ◐ 9 Avr. à 1 m. *gr.* 3 d. ✷ 23 Avr. à 0 m. Aſ. à l'E. *centr.* 5-26, A. ◐ 2 Oct. à 3 & d. m. *gr.* 1 d. 3 qu.

1298 ● 29 Mars à 7 & d. m. ✷ 12 Avr. à 10 & d. m. gr. part. d'Eur. au N. part. d'Aſ. au N. *dimin.* de l'O. à l'E. ● 21 Sept à 6 ſ.

1299 ◐ 18 Mars à 8 & 1 qu. m. *gr.* 8 d. & d. ✷ 27 Août à 4 & d. m. Eur. & Aſ. au N. *centr.* 90 (75) 70, A. ◐ 11 Sept. à 10 & d. m. *gr.* 11 d.

1300 ✷ 21 Févr. à 8 m. Aſ. au S. *centr.* * (13 S.) 19. ✷ 15 Août à 11 m. Eur. Afr. Aſ. au S. *centr.* 32, (20) *.

1301 ◐ 25 Janv. à 5 & 3 qu. m. *gr.* 4 d. 1 qu. ✷ 9 Févr. à 4 & d. ſ. Eur. & Afr. à l'O. *centr.* 60, A. ◐ 21 Juill. à 4 ſ. *gr.* 5 d. 1 qu.

1302 ● 14 Janv. à 9 & d. ſ. ✷ 26 Juin à 9 & d. m. extr. d'Eur. au N. ● 10 Juill. à 4 & d. ſ. *pr. centr.*

1303 ◐ 4 Janv. à midi & d. *gr.* 9 d. & d. ✷ 15 Juin à 11 ſ. Aſ. à l'E. *centr.* 29. ◐ 29 Juin à 9 & d. ſ. *gr.* 4 d. 3 qu. ✷ 9 Déc. à 9 & d. m. *pet. Ecl.* au S. des Indes.

1304 ◐ 20 Mai à 2 m. *pén.* ✷ 4 Juin à 6 m. Aſ. au S. *centr.* * (6) * A. ◐ 13 Nov. à 7 m. *tr. forte pen.* ✷ 28 Nov. à 0 m. Aſ. à l'E. *centr.* 25-20, T.

1305 ● 9 Mai à 7 ſ. ● 2 Nov. à 7 m. ✷ 17 Nov. à 3 & d. ſ. Eur. à l'O. *dimin.* du N. au S.

1306 ✷ 13 Avr. à 9 & d. ſ. Aſ. au NE. *centr.* 60. ● 29 Avr. à 10 m. *gr.* 12 d. & d. ● 22 Oct. à 1 & d. ſ. *gr.* 12 d. & d.

1307 ✷ 3 Avr. à 10 m. Eur. au S. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 5, (20, 32, T.

1308 ◐ 8 Mars à 3 & d. m. *gr.* 2 d. ◐ 1 Sept. à 9 & 3 qu. m. *gr.* 4 d. ✷ 15 Sept. à 3 & d. ſ. Eur. à l'O. Afr. à l'O. *centr.* 13-11, A.

1309 ✷ 1 Févr. à 6 m. *pet.* au NE. d'Eur. & au NO. d'Aſ. ● 25 Févr. à 6 m. ● 21 Août à 9 & d. ſ.

1310 ✷ 31 Janv. à midi & d. Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* (45) 66, A. ◐ 14 Févr. à 3 & d. ſ. *gr.* 10 d. & d. ◐ 11 Août à 3 m. *gr.* 7 d.

1311 ✷ 20 Janv. à midi & d. Eur. au SE. Afr. Aſ. au SO. *centr.* * 18, A. ✷ 16 Juill. à 5 & d. ſ. *pet.* au SO. d'Afr. T. ◐ 26 Déc. à 10 & d. m. *gr.* 4 d.

1312 ◐ 19 Juin à 7 & d. ſ. *gr.* 9 d. ✷ 5 Juill. à 7 & d. m. Eur. Afr. Aſ. *centr.* 55-78 (77) 47, T. ● 14 Déc. à 7 ſ.

1313 ● 9 Juin à 9 m. ◐ 3 Déc. à 8 & d. ſ. *gr.* 9 d. 1 qu.

1314 ✷ 15 Mai à 2 & d. m. *pet.* au SE. d'Aſ. A. ◐ 30 Mai à 2 & d. m. *gr.* 2 d. & d. ✷ 8 Nov. à 2 ſ. *tr. pet.* en Afr. & au SO. d'Aſ. T.

1315 ◐ 20 Avr. à 8 & d. m. *gr.* 1 d. & d. ✷ 4 Mai à 7 m. Eur. au S. Afr. Aſ. *centr.* 3 (41) 49-45, A. ◐ 13 Oct. à 11 & d. m. *gr.* 1 d. 1 qu.

1316 ● 8 Avr. à 3 ſ. ✷ 22 Avr. à 6 ſ. pet. part. d'Eur. au NO. ● 2 Oct. à 2 & d. m.

1317 ◐ 28 Mars à 3 & d. ſ. *gr.* 10 d. ✷ 6 Sept. à 11 & d. m. Eur. Afr. à l'E. Aſ. à l'O. *centr.* 90 (81) 53, A. ◐ 21 Sept. à 6 & d. ſ. *gr.* 11 d. 3 qu.

1318 ✷ 3 Mars à 4 ſ. Eur. au S. Afr. *centr.* 16-20.

1319 ◐ 5 Févr. à 2 & d. ſ. *gr.* 4 d. ✷ 21 Févr. à 0 & d. m. Aſ. à l'E. *centr.* 14-13, A. ◐ 1 Août à 10 & d. ſ. *gr.* 3 d. & d.

1320 ● 26 Janv. à 6 m. ✷ 10 Févr. à 1 & d. m. gr. part. d'Aſ. au NE. ✷ 6 Juill. à 5 ſ. gr. part. d'Eur. au N. ● 20 Juill. à 11 ſ.

1321 ◐ 14 Janv. à 9 ſ. *gr.* 9 d. 3 qu. ✷ 26 Juin à 6 m. Eur. Afr. Aſ. *centr.* 38-58 (57) 38. ◐ 10 Juill. à 4 & d. m. *gr.* 6 d. & d.

1322 ✷ 15 Juin à midi & d. Eur. au S. Afr. Aſ. au SO. *centr.* 9 (11) * A. ✷ 9 Déc. à 9 m. Eur. Afr. Aſ. *centr.* 24 (4) 25, T. ◐ 24 Nov. à 2 & d. ſ. *forte pen.*

1323 ● 21 Mai à 2 & d. m. ● 13 Nov. à 3 ſ. ✷ 29 Nov. à 0 m. au NE. d'Aſ.

1324 ✷ 24 Avr. à 5 m. Eur. au NE. Aſ. au N. *dimin.* de l'O. à l'E. ● 9 Mai à 5 & d. ſ. *gr.* 14 d. ● 1 Nov. à 10 ſ. *gr.* 13 d.

1325 ✷ 13 Avr. à 6 ſ. Eur. & Afr. à l'O. *centr.* 35, T. ✷ 7 Oct. à 11 ſ. Aſ. au SE. *centr.* 4, A.

1326 ◐ 19 Mars à 10 & d. m. *gr.* 0 d. 3 qu. ◐ 12 Sept. à 6 ſ. *gr.* 3 d. ✷ 26 Sept. à 11 ſ. Aſ. à l'E. *centr.* 48, A.

1327 ● 8 Mars à 1 & d. ſ. ● 2 Sept. à 5 & 1 qu. m. ✷ 16 Sept. à 4 m. *pet. Ecl.* au NE. de l'Aſ.

1328 ◐ 25 Février à 12 ſ. *gr.* 11 d. ◐ 21 Août à 10 m. *gr.* 8 d. & d.

1329 ✷ 27 Juill. à 1 m. Aſ. au SE. *centr.* 10-21, T.

1330 ◐ 5 Janv. à 7 ſ. *gr.* 3 d. 3 qu. ◐ 1 Juill. à 2 & d. m. *gr.* 7 d. 1 qu. ✷ 16 Juill. à 3 ſ. Eur. Afr. *centr.* 56-37, T. ● 26 Déc. à 3 & d. m.

1331 ● 20 Juin à 4 & d. ſ. ✷ 30 Nov. à 7 & d. m. Eur. & Afr. à l'E. Aſ. *centr.* 61 (40) 39-48, T. ◐ 15 Déc. à 4 & d. m. *gr.* 9 d. 1 qu.

1332 ✷ 25 Mai à 9 m. *tr. pet. Ecl.* vers le SO. d'Aſ. ◐ 9 Juin à 9 & 3 qu. m. *gr.* 4 d.

1333 ◐ 30 Avr. à 4 ſ. *gr.* 0 d. 1 qu. ✷ 14 Mai à 2 ſ. Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 42-31, A. ◐ 23 Oct. à 8 ſ. *gr.* 0 d. 3 qu.

1334 ● 19 Avr. à 10 ſ. ✷ 4 Mai à 1 & d. m. gr. part. d'Aſ. au NE. *pr. centr.* par 67. ● 13 Oct. à 11 m.

1335 ◐ 8 Avr. à 10 & d. ſ. *gr.* 11 d. ● 3 Oct. à 3 m. *gr.* 12 d. & d.

1336 ✷ 6 Sept. à 2 m. Aſ. à l'E. *centr.* 41-34.

1337 ◐ 15 Févr. à 11 ſ. *gr.* 3 d. & d. ✷ 3 Mars à 8 & d. m. Eur. Afr. Aſ. *centr.* 10 (33) 62, A. ◐ 12 Août à 5 m. *gr.* 2 d.

1338 ● 5 Févr. à 3 ſ. ✷ 20 Févr. à 9 m. Eur. *pet.* en Afr. Aſ. au NO. ✷ 18 Juill. à 0 & d. m. pet. part. d'Aſ. au NE. ● 1 Août à 6 m.

1339 ◐ 26 Janv. à 5 & d. m. *gr.* 10 d. ✷ 7 Juill. à 1 ſ. Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* (62) 26. ◐ 21 Juill. à 11 & d. m. *gr.* 8 d. ✷ 31 Déc. à 3 m. *tr. pet.* vers le S. des Indes.

1340 ◐ 4 Déc. à 10 & d. ſ. *forte pén.*

1341 ● 31 Mai à 10 m. *gr.* 12 d. & d. ● 23 Nov. à 11 ſ. ✷ 9 Déc. à 9 m. Eur. Aſ. au N.

1342 ✷ 5 Mai à midi & d. aſſez gr. part. d'Eur. au N. Aſ. au N. ● 21 Mai à 0 & d. m. ● 13 Nov. à 6 & d. m. *gr.* 13 d.

1343 ✷ 25 Avr. à 1 & d. m. Aſ. au SE. *centr.* 5-20, T. ✷ 19 Oct. à 6 & d. m. *pet. Ecl.* vers le SO. d'Aſ. *centr.* 0 * A.

1344 ◐ 29 Mars à 6 ſ. *forte pén.* ◐ 23 Sept. à 2 m. *gr.* 2 d. ✷ 7 Oct. à 6 & d. m. Eur. & Afr. à l'E. Aſ. *centr.* 44 (18) 5, A.

1345 ● 18 Mars à 9 & d. ſ. ● 12 Sept. à 1 ſ. ✷ 26 Sept. à midi, pr. toute l'Eur. au NE. *pet.* en Egypte, tr. gr. part. d'Aſ. au NO.

1346 ✷ 22 Févr. à 4 m. Aſ. *centr.* 45-44 (58) 64, A. ◐ 8 Mars à 8 m. *gr.* 11 d. 3 qu. ◐ 1 Sept. à 5 ſ. *gr.* 10 d.

1347 ✷ 11 Févr. à 4 m. Aſ. au SE. *centr.* * (1 S.) 10, A. ✷ 7 Août à 9 m. Eur. au S. Afr. Aſ. au SO. *centr.* 25 (8) * T.

1348 ◐ 17 Janv. à 3 & d. m. *gr.* 3 d. 3 qu. ◐ 11 Juill. à 9 & d. m. *gr.* 5 d. & d. ✷ 26 Juill. à 10 ſ. Aſ. au N. & à l'E. *centr.* 50-59, T.

1349 ● 5 Janv. à 11 & d. m. ● 1 Juill. à 0 m. *pr. centr.* ✷ 10 Déc. a 4 & d. ſ. *commenc.* à l'O. d'Eur. & d'Afr. *centr.* 50, T. ◐ 25 Déc. à midi & d. *gr.* 9 d. 1 qu.

1350 ◐ 20 Juin à 5 ſ. *gr.* 5 d. & d. ✷ 30 Nov. à 7 & d. m. Eur. & Afr. à l'E. Aſ. au S. *centr.* 21 (10 S.) 9 S. 4.

1351 ◐ 4 Nov. à 4 & d. m. *gr.* 0 d. & d.

Ans de J. C.

1352 ☾ 30 Avr. à 5 m. *gr.* 13 d. 3 qu. ☀ 14 Mai à 9 m. Eur. *pet.* à l'O. de l'Afr. Af. au N. *centr.* 60 (90) 75, T. ☾ 23 Oct. à 7 & d. f.

1353 ☾ 19 Avr. à 5 & d. m. *gr.* 12 d. & d. ☀ 28 Sept. à 2 m. *pet.* au NE. d'Af. ☾ 13 Oct. à 11 m. *gr.* 13 d.

1354 ☀ 25 Mars à 8 m. Af. au SE. *centr.* * (6 S.) 15 N. ☀ 17 Sept. à 10 m. Eur. Afr. Af. au SO. *centr.* 39 (17) 9 S.

1355 ☾ 27 Févr. à 7 m. *gr.* 3 d. ☀ 14 Mars à 4 f. Eur. & Afr. à l'O. *centr.* 58-59, A. ☾ 23 Août a midi, *gr.* o d. & d. ☀ 6 Sept. à 11 & d. f. *pet.* au SE. d'Af.

1356 ☾ 16 Févr. à 11 & d. f. ☀ 28 Juill. à 8 m. *tr. pet. Ecl.* au NE. d'Af. ☾ 11 Août à midi & d.

1357 ☾ 5 Févr. à 2 f. *gr.* 10 d. 1 qu. ☀ 17 Juill. à 8 f. Ecosse, Irlande, *centr.* 29. ☾ 31 Juill. à 6 & d. f. *gr.* 9 d. 3 qu.

1358 ☀ 10 Janv. à 11 & d. m. *pet.* au S. des Indes. ☀ 7 Juill. à 1 & d. m. Af. au SE. *centr.* 9-21, A. ☾ 16 Déc. à 6 & d. m. *pén.* ☀ 31 Déc. à 2 & d. m. Af. au SE. *centr.* 15-3, T.

1359 ☾ 11 Juin à 5 & d. f. *gr.* 11 d. ☾ 5 Déc. à 7 & d. m.

1360 ☀ 15 Mai à 7 & d. f. *pet.* au N. de l'Eur. & de l'Af. ☾ 31 Mai à 7 & d. m. ☾ 25 Nov. à 3 f. *gr.* 13 d. 1 qu.

1361 ☀ 5 Mai à 9 m. Eur. Afr. Af. *centr.* 15 (42) 45-32, T. ☾ 20 Mai à 3 & d. f. *pen.*

1362 ☾ 4 Oct. à 10 m. *gr.* 1 d. 1 qu. ☀ 18 Oct. à 2 & d. f. Eur. Afr. *centr.* 9-3-7. A.

1363 ☾ 30 Mars à 5 m. ☾ 23 Sept. à 8 & d. f.

1364 ☀ 4 Mars à midi, Eur. Afr. Af. au NO. *centr.* 64 (66) 86, A. ☾ 18 Mars à 4 f. *gr.* 12 d. & d. ☾ 12 Sept. à o m. *gr.* 11 d.

1365 ☀ 21 Févr. à midi, Eur. au S. Afr. Af. à l'O. *centr.* 2 (4) 32, A.

1366 ☾ 27 Janv. à midi, *gr.* 3 d. & d. ☾ 22 Juill. à 5 f. *gr.* 4 d. ☀ 7 Août à 5 & d. m. Eur. & Afr. à l'E. Af. *centr.* 51-59 (51) 32.

1367 ☾ 16 Janv. à 7 & d. f. ☾ 12 Juill. à 7 & d. m. ☀ 27 Juill. à midi, au N. d'Eur. & d'Af. *augm.* de l'O. à l'E. ☀ 22 Déc. à 1 & d. m. Af. à l'E. *centr.* 55-45, T.

1368 ☾ 5 Janv. à 8 & 1 qu. f. *gr.* 9 d. & d. ☾ 1 Juill. à o & d. m. *gr.* 7 d. ☀ 10 Déc. à 4 f. Eur. & Afr. à l'O. *centr* 8.

1369 ☀ 5 Juin à 4 m. Af. au S. *centr.* 2 (31) 32. ☾ 14 Nov. à 1 f. *gr.* o d. 1 qu.

1370 ☾ 11 Mai à 11 & d. m. *gr.* 12 d. & d. ☀ 25 Mai à 4 & d. f. Eur. Afr. *centr.* 75-61, T. ☾ 4 Nov. à 4 & d. m.

1371 ☾ 30 Avr. à midi, *gr.* 14 d. ☀ 9 Oct. à 10 m. *pet. Ecl.* gr. part. d'Eur. & d'Af. au N. ☾ 24 Oct. à 7 & d. f. *gr.* 13 d. & d.

1372 ☀ 4 Avr. à 4 f. pet. part. d'Eur. au S. Afr. *centr.* 12-10. ☀ 27 Sept. à 6 f. *comm.* à l'O. d'Afr. *centr.* 6 S. *pet. Ecl.*

1373 ☾ 9 Mars à 3 & d. f. *gr.* 2 d. & d. ☀ 24 Mars à 11 & d. f. Af. au SE. *centr.* 5, A ☾ 2 Sept. à 7 f. *pén.* ☀ 17 Sept. à 7 & d. m. *pet. Ecl.* au S. de l'Afr. T.

1374 ☾ 27 Févr. à 7 & d. m. ☀ 14 Mars à o m. Af. au NE. ☀ 8 Août à 3 & d. f. tr. pet. part. d'Eur. au NE. ☾ 22 Août à 7 & d. f.

1375 ☾ 16 Févr. à 10 & d. f. *gr.* 10 d. & d. ☀ 29 Juill. à 3 m. Eur. au NE. Af. *centr.* 67-78 (70) A. ☾ 12 Août à 1 & d. m. *gr.* 11 d. 1 qu.

1376 ☀ 17 Juill. à 8 & d. m. Eur. au S. Afr. Af. au S. *centr.* 17-27 (23) 13 S. A. ☾ 26 Déc. à 2 & d. f. *pén.*

1377 ☀ 10 Janv. à 11 & d. m. Eur. au S. Afr. Af. au SO. *centr.* 2-1 (5) 36, T. ☾ 22 Juin à o & 3 qu. m. *gr.* 9 d. 1 qu. ☾ 15 Dec. à 1 & d. f. ☀ 31 Déc. à 2 & d. m. gr. part. d'Af. au N.

1378 ☀ 27 Mai à 2 m. *tr. pet.* au N. d'Eur. & d'Af. ☾ 11 Juin à 2 & 3 qu. f. ☾ 4 Déc. à 11 & d, f. *gr.* 13 d. & d.

Ans de J. C.

1379 ☀ 16 Mai à 4 & d. f. Eur. Afr. à l'O. *centr.* 47-33, T. ☾ 31 Mai à 10 f. *gr.* o d. 3 qu. ☾ 24 Nov. à 1 & d. f. *pén.*

1380 ☀ 5 Mai à 9 & d. m. vers le SO. de l'Af. *centr.* * (1) 5 * T. ☾ 14 Oct. à 6 & d. f. *gr.* o d. 3 qu.

1381 ☾ 9 Avr. à midi & d. ☾ 4 Oct. à 4 & d. m. ☀ 18 Oct. à 4 m. Af. au N. *augm.* de l'O. à l'E.

1382 ☾ 29 Mars à 12 f. *gr.* 13 d. 1 qu. ☾ 23 Sept. à 7 & 1 qu. m. *gr.* 12 d.

1383 ☀ 29 Août à o m. Af. au SE. *centr.* 6-8 (6S.) * T.

1384 ☾ 7 Févr. à 8 & d. f. *gr.* 3 d. ☾ 2 Août à o m. *gr.* 3 d. 1 qu. ☀ 17 Août à 1 f. Eur. Afr. Af. à l'O. *centr.* 46 (43) 14.

1385 ☾ 27 Janv. à 4 m. ☾ 22 Juill. à 3 f. ☀ 6 Août à 7 f. au NO. de l'Eur.

1386 ☀ 1 Janv. à 10 m. Eur. Afr. Af. à l'O. *centr.* 52-39 (41) 57, T. ☾ 16 Janv. à 4 & 1 qu. m. *gr.* 10 d. ☾ 12 Juill. à 8 m. *gr.* 8 d. & d. ☀ 22 Déc. à 1 m. Af. au SE. *centr.* 13 *.

1387 ☀ 16 Juin à 11 m. Eur. au S. Afr. Af. au SO. *centr.* 21 (26) 5. ☾ 25 Nov. à 9 & 3 qu. f. *gr.* o d. 1 qu.

1388 ☾ 21 Mai à 6 f. *gr.* 10 d. 3 qu. ☀ 5 Juin à o m. Af. à l'E. *centr.* 41-62, T. ☾ 14 Nov. à 1 f.

1389 ☾ 10 Mai à 7 f. ☾ 4 Nov. à 4 & d. m. *gr.* 13 d. 3 qu.

1390 ☾ 29 Avr. à 10 & 1 qu. f. *gr.* o d. ☀ 9 Oct. à 2 m. gr. part d'Af. au S. *centr.* 45-22.

1391 ☾ 20 Mars à 11 & d. f. *gr.* 2 d. ☀ 5 Avr. à 6 & d. m. Eur. Afr. Af. *centr.* 3 (18) 53, A.

1392 ☾ 9 Mars à 4 f. ☀ 24 Mars à 7 & d. m. Eur. *pet.* en Afr. Af. au N. *dimin.* de l'O. à l'E. ☾ 2 Sept. à 2 & d. m.

1393 ☾ 27 Févr. à 6 & d. m. *gr.* 11 d. ☀ 8 Août à 10 & d. m. Eur. Af. à l'O. *centr.* 87 (77) 40, A. ☾ 22 Août à 9 m. *gr.* 12 d. & d.

1394 ☀ 28 Juill. à 2 & d. f. Eur. au S. Afr. Af. au SO. *centr.* 22 N. 12 S. A.

1395 ☾ 6 Janv. à 10 & d. f. *pén.* ☾ 3 Juill. à 8 m. *gr.* 7 d. 3 qu. ☾ 26 Déc. à 11 & 3 qu. f.

1396 ☀ 11 Janv. à 11 m. Eur. Afr. Af. à l'O. *dimin.* du N. au S. ☀ 6 Juin à 9 m. *pet. Ecl.* au N. d'Eur. & d'Af. ☾ 21 Juin à 9 & d. f. ☾ 15 Déc. à 8 & 1 qu. m. *gr.* 13 d. 3 qu.

1397 ☀ 26 Mai à 11 & d. f. Af. à l'E. *centr.* 25-31, T. ☾ 11 Juin à 4 & d. m. *gr.* 2 d. & d. ☾ 4 Déc. à 10 & d. f. *pén.*

1398 ☀ 16 Mai à 5 f. Afr. à l'O. *centr.* 5 S. T. ☾ 26 Oct. à 3 m. *gr.* o d. 1 qu. ☀ 9 Nov. à 6 m. Afr. à l'E. Af. au S. *centr.* 30 (2) 0 9, A.

1399 ☾ 20 Avr. à 8 f. *gr.* 13 d. 1 qu. ☾ 15 Oct. à midi & d. ☀ 29 Oct. à midi & d. Eur. *pet.* en Afr. Af. à l'O. *dimin.* du N. au S.

1400 ☀ 26 Mars à 2 & d. m. tr. gr. part. d'Af. au N. ☾ 9 Av. à 8 m. ☾ 3 Oct. à 2 & d. f. *gr.* 13 d.

1401 ☀ 15 Mars à 2 & d. m. Af. au SE. *centr.* 3 S. 18 N. A. ☾ 30 Mars à o m. *pén.* ☀ 8 Sept. à 8 m. Afr. *centr.* 4 (13 S.) * T.

1402 ☾ 18 Févr. à 5 m. *gr.* 2 d. 1 qu. ☀ 4 Mars à 5 m. pet. part. d'Af. au SE. ☾ 13 Août à 7 & d. m. *gr.* 1 d. 3 qu.

1403 ☾ 7 Févr. à 11 & d. m. ☾ 2 Août à 10 & d. f. ☀ 18 Août à 2 m. part. d'Af. au N.

1404 ☾ 27 Janv. à midi, *gr.* 10 d. 3 qu. ☾ 22 Juill. à 3 & d. f. *gr.* 10 d.

1405 ☀ 1 Janv. à 9 & d. m. Eur. Afr. Af. au S. *centr.* 8 (9 S.) 17. ☀ 26 Juin à 6 f. *pet.* à l'O. d'Afr. *centr.* 5 S. ☾ 6 Déc. à 6 & d. m. *gr.* o d. 1 qu.

1406 ☾ 2 Juin à o & d. m. *gr.* 9 d. ☀ 16 Juin à 7 m. Eur. Afr. Af. *centr.* 41 (69) 58, T. ☾ 25 Nov. à 9 & d. f.

1407 ☾ 22 Mai à 1 & d. m. ☀ 31 Oct. à 2 m. pet. part d'Af. au NE. ☾ 15 Nov. à 1 f. *gr.* 13 d. 3 qu.

1408 ☀ 26 Avr. à 7 m. Af. au S. *centr.* * (5 S.) 4-0. ☾ 10 Mai à 5 & d. m. *gr.* 1 d. 1 qu. ☀ 19 Oct. à 10 m. Eur. Afr. Af. au SO. *centr.* 43 (9) 2 S. 1 N.

Ans de J. C.

1409 ☾ 31 Mars à 7 & d. m. *gr.* 1 d. ✹ 15 Avr. à 1 & d. ſ. Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 41-49-46, A. ✹ 9 Oct. à 1 m. *pet.* Aſ. au SE. T.

1410 ● 21 Mars à 0 m. ✹ 4 Avr. à 2 & d. ſ. *pet.* au N. de l'Eur. ● 13 Sept. à 10 m. *gr.* 13 d. 3 qu.

1411 ☾ 10 Mars à 3 ſ. *gr.* 11 d. 3 qu. ✹ 19 Août à 6 ſ. Eur. & Afr. à l'O. *centr.* 47, A. ● 2 Sept. à 5 ſ. *gr.* 13 d. 3 qu.

1412 ✹ 12 Févr. à 1 ſ. vers le SO. d'Aſ. *centr.* (265.) 8, T. ✹ 7 Août à 9 & d. ſ. extr. d'Aſ. à l'E. *centr.* 33, A. ☾ 22 Août à 6 & d. m. *pén.*

1413 ☾ 17 Janv. à 6 & d. m. *pén.* ✹ 1 Févr. à 4 & d. m. Aſ. au S. *centr.* 4-1 (12) 31, T. ☾ 13 Juill. à 3 & d. ſ. *gr.* 6 d.

1414 ● 6 Janv. à 8 m. ✹ 17 Juin à 4 ſ. *pet. Ecl.* au N. d'Eur. ● 3 Juill. à 4 & 3 qu. m. *centr.* ● 26 Déc. à 5 ſ.

1415 ✹ 7 Juin à 7 m. Eur. Afr. Aſ. *centr.* 34 (60) 32, T. ☾ 22 Juin à 11 m. *gr.* 4 d. 1 qu. ☾ 16 Déc. à 7 & d. m. *forte pén.*

1416 ✹ 27 Mai à 0 & d. m. Aſ. au SE. *centr.* 5S. T. ☾ 5 Nov. à 11 & d. m. *tr. forte pén.* ✹ 19 Nov. à 2 ſ. Eur. au S. Afr. *centr.* 2S. 13, A.

1417 ☾ 1 Mai à 3 m. *gr.* 11 d. 3 qu. ● 25 Oct. à 8 & d. ſ.

1418 ✹ 6 Avr. à 9 & d. m. Eur. *pet.* en Afr. Aſ. au N. *dimin.* de l'O. à l'E. ● 20 Avr. à 4 ſ. ● 14 Oct. à 10 & d. ſ. *gr.* 13 d. & d.

1419 ✹ 26 Mars à 9 & d. m. Eur. au SE. Afr. Aſ. *centr.* 1 (25) 42, A. ☾ 10 Avr. à 8 & d. m. *gr.* 0 d. 1 qu.

1420 ☾ 29 Févr. à 1 ſ. *gr.* 1 d. 3 qu. ✹ 14 Mars à midi & d. vers le SO. d'Aſ. A. ☾ 23 Août à 3 ſ. *gr.* 0 d. 1 qu. ✹ 8 Sept. à 4 m. Aſ. *centr.* 46 (28) 26, A.

1421 ● 17 Févr. à 7 & d. ſ. ● 13 Août à 6 m. ✹ 28 Août à 9 m. Eur. & Aſ. au N. *augm.* de l'O. à l'E.

1422 ✹ 23 Janv. à 4 m. Aſie, *centr.* 50-44 (48) 69, T. ☾ 6 Févr. à 7 & d. ſ. *gr.* 11 d. ☾ 2 Août à 11 ſ. *gr.* 11 d. 1 qu.

1423 ✹ 8 Juill. à 1 m. Aſ. au S. *centr.* 1 S. 15. ☾ 17 Déc. à 3 ſ. *gr.* 0 d.

1424 ☾ 12 Juin à 7 m. *gr.* 7 d. ✹ 26 Juin à 2 & d. ſ. Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 61-34, T. ● 6 Déc. à 6 & d. m.

1425 ● 1 Juin à 8 m. ✹ 10 Nov. à 10 m. toute l'Eur. *pet.* en Afr. Aſ. au NO. ● 25 Nov. à 9 & d. ſ. *gr.* 14 d.

1426 ✹ 7 Mai à 2 ſ. *pet. Ecl.* en Afr. ☾ 21 Mai à midi & d. *gr.* 3 d.

1427 ☾ 11 Avr. à 3 & d. ſ. *gr.* 0 d. ✹ 20 Oct. à 9 & d. m. *pet. Ecl.* à l'O. de l'Afr. T.

1428 ● 31 Mars à 8 m. ✹ 14 Avr. à 9 & d. ſ. Aſ. au NE. ● 23 Sept. à 5 & d. ſ. *gr.* 12 d. 3 qu.

1429 ● 20 Mars à 11 ſ. *gr.* 12 d. & d. ✹ 30 Août à 1 m. Aſ. au NE. ● 13 Sept. à 0 & d. m.

1430 ✹ 19 Août à 4 & d. m. Eur. & Afr. à l'E. Aſ. *centr.* 40-42 (25) 18, A. ☾ 2 Sept. à 2 & 1 qu. ſ. *gr.* 0 d.

1431 ✹ 12 Févr. à 1 & d. ſ. Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 20-48, T. ☾ 24 Juill. à 11 ſ. *gr.* 4 d. & d. ✹ 8 Août à 4 & d. m. *pet. Ecl.* vers les Indes, A.

1432 ● 17 Janv. à 4 & 1 qu. ſ. ✹ 2 Févr. à 4 & d. m. gr. part. d'Aſ. au N. *dimin.* de l'O. à l'E. ✹ 27 Juin à 11 & d. ſ. *tr. pet. Ecl.* au N. de l'Aſ. ● 13 Juill. à 11 & 3 qu. m.

1433 ● 6 Janv. à 1 & d. m. ✹ 17 Juin à 2 & d. ſ. Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 63-32, T. ☾ 2 Juill. à 5 & d. ſ. *gr.* 6 d. ☾ 26 Déc. à 4 ſ. *forte pén.*

1434 ✹ 7 Juin à 8 m. Eur. au S. Afr. Aſ. au S. *centr.* 3 S. (19) 7S. T. ☾ 16 Nov. à 8 ſ. *pén.* ✹ 30 Nov. à 10 & d. ſ. Aſ. à l'E. *centr.* 24, A.

1435 ☾ 12 Mai à 10 m. *gr.* 10 d. ● 6 Nov. à 4 & d. m. *gr.* 13 d. & d. ✹ 20 Nov. à 5 & d. m. Aſ. *augm.* de l'O. à l'E. *pr. centr.* par 68.

1436 ✹ 16 Avr. à 4 & d. ſ. *pet. Ecl.* au N. d'Eur. ● 30 Avr. à 11 & d. ſ. ● 25 Oct. à 6 m. *gr.* 14 d.

1437 ✹ 5 Avr. à 5 ſ. Eur. & Afr. à l'O. *centr.* 44-42, A. ☾ 20 Avr. à 4 ſ. *gr.* 1 d. & d. ✹ 30 Sept. à 0 & d. m. au SE. de l'Aſ. *centr.* 0 * T. ☾ 14 Oct. à 5 & d. m. *pén.*

1438 ☾ 11 Mars à 9 ſ. *gr.* 1 d. ☾ 3 Sept. à 11 ſ. *pén.* ✹ 19 Sept. à 11 & d. m. Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 30 (21) 3, A.

1439 ● 1 Mars à 3 m. ● 24 Août à 2 ſ. ✹ 8 Sept. à 4 ſ. Eur. pr. ent. à l'O. *dimin.* du N. au S. *pet.* à l'O. d'Afr.

1440 ✹ 3 Févr. à midi & d. Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* (54) 75, T. ☾ 18 Févr. à 3 & d. m. *gr.* 11 d. & d. ● 13 Août à 6 & d. m. *gr.* 12 d. & d.

1441 ✹ 23 Janv. à 2 & d. m. *pet.* au S. d'Aſ. *centr.* 3, *. ✹ 18 Juill. à 8 m. Eur. au SE. Afr. Aſ. au S. *centr.* 0 12 (8) *. ☾ 27 Déc. à 12 ſ. *gr.* 0 d.

1442 ☾ 23 Juin à 1 & d. ſ. *gr.* 5 d. 1 qu. ✹ 7 Juill. à 10 ſ. Aſ. à l'E. *centr.* 38, T. ● 17 Déc. à 3 & d. ſ.

1443 ● 12 Juin à 2 & d. ſ. *centr.* ✹ 27 Juin à 3 ſ. *pet.* au NE. d'Eur. & au NO. d'Aſ. ● 7 Déc. à 6 & d. m. *gr.* 14 d.

1444 ☾ 31 Mai à 7 & 1 qu. ſ. *gr.* 4 d. 3 qu. ✹ 10 Nov. à 3 & d. m. Aſ. *centr.* 38 (5) 4.

1445 ✹ 7 Mai à 3 & d. m. Aſ. au S. & ſur-tout au SE. *centr.* 2 S. (35) 36, A.

1446 ● 11 Avr. à 4 ſ. ✹ 26 Avr. à 4 & d. m. Eur. à l'E. Aſ. au N. *dimin.* de l'O. à l'E. ☾ 5 Oct. à 1 m. *gr.* 12 d.

1447 ● 1 Avr. à 6 & d. m. ✹ 10 Sept. à 8 & d. m. Eur. au NE. gr. part. d'Aſ. au N. *augm.* de l'O. à l'E. ● 24 Sept. à 8 & d. m.

1448 ✹ 5 Mars à 5 & d. m. Aſ. au SE. *centr.* * 7, T. ✹ 29 Août à 11 & d. m. Eur. pr. ent. Afr. Aſ. au SO. *centr.* 43 (26) 6 S. A. ☾ 12 Sept. à 10 & d. ſ. *gr.* 0 d. 3 qu.

1449 ☾ 4 Août à 6 & d. m. *gr.* 3 d. ✹ 18 Août à 11 & d. m. *tr. pet. Ecl.* au SO. d'Afr. *centr.* 2 S. (16 S.) * A.

1450 ● 28 Janv. à 0 & d. m. ✹ 12 Févr. à 1 ſ. gr. part. d'Eur. à l'O. & au N. part. d'Aſ. au NO. ● 24 Juill. à 7 ſ.

1451 ● 17 Janv. à 10 m. ✹ 28 Juin à 10 ſ. Aſ. à l'E. *centr.* 50, T. ☾ 13 Juill. à 12 ſ. *gr.* 8 d.

1452 ☾ 7 Janv. à 1 m. *forte pén.* ✹ 17 Juin à 3 ſ. Eur. au SO. Afr. *centr.* 12-5 S. T. ☾ 27 Nov. à 4 & d. m. *pén.* ✹ 11 Déc. à 6 & d. m. Afr. à l'E. Aſ. au S. *centr.* 15 (4 S.) 21, A.

1453 ☾ 22 Mai à 5 & 1 qu. ſ. *gr.* 8 d. & d. ● 16 Nov. à midi & d. *gr.* 13 d. 1 qu. ✹ 30 Nov. à 2 ſ. Eur. Afr. *centr.* 62.

1454 ✹ 27 Avr. à 11 & d. ſ. Aſ. à l'E. *dimin.* du N. au S. ● 12 Mai à 7 m. ● 5 Nov. à 2 ſ.

1455 ✹ 17 Avr. à 0 m. Aſ. à l'E. *centr.* 11-16, A. ☾ 1 Mai à 12 ſ. *gr.* 3 d. ✹ 11 Oct. à 8 & d. m. *pet.* vers le SE. d'Afr. ☾ 25 Oct. à 1 & d. ſ. *pén.*

1456 ☾ 22 Mars à 4 & d. m. *gr.* 0 d. ✹ 5 Avr. à 4 m. Aſ. au S. *augm.* de l'O. à l'E. *centr.* * 2, A.

1457 ● 11 Mars à 10 & d. m. ● 3 Sept. à 10 ſ. ✹ 18 Sept. à 11 & d. ſ. pet. part. d'Aſ. au NE.

1458 ● 28 Févr. à 11 m. *gr.* 12 d. ● 24 Août à 2 & d. ſ. *gr.* 14 d.

1459 ✹ 3 Févr. à 11 m. pet. part. d'Eur. au SE. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* * (2) 26. ✹ 29 Juill. à 3 ſ. *tr. pet. Ecl.* à l'O. de l'Afr. *centr.* * T.

1460 ☾ 8 Janv. à 8 & d. m. *tr. forte pén.* ☾ 3 Juill. à 8 ſ. *gr.* 3 d. & d. ✹ 18 Juill. à 5 & d. m. Eur. & Afr. à l'E. Aſ. *centr.* 37-53 (49) 35, T. ● 28 Déc. à 0 m.

1461 ● 22 Juin à 9 ſ. ✹ 7 Juill. à 10 ſ. *pet.* au NE. d'Aſ. ✹ 2 Déc. à 2 & d. m. Aſ. au N. *augm.* de l'O. à l'E. ● 17 Déc. à 3 ſ.

1462 ☾ 12 Juin à 2 & 1 qu. m. *gr.* 6 d. & d. ✹ 21 Nov. à midi, Eur. pr. ent. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 5 (2) 1-12.

1463 ✹ 18 Mai à 10 m. Eur. au S. Afr. Aſ. *centr.* 8 (32) 34-21, A. ✹ 11 Nov. à 2 & d. m. *pet. Ecl.* au S. de l'Inde, T.

1464 ● 22 Avr. à 0 m. *gr.* 13 d. & d. ✹ 6 Mai à 11 m.

Ans de J. C.

gr. part. d'Eur. & d'Aſ. au N. *centr.* † (94) 72, A ◐ 15 Oct. à 9 m. *gr.* 11 d. & d.

1465 ● 11 Avr. à 2 & d. ſ. ✱ 20 Sept. à 4 ſ. Eur. & Afr. à l'O. *dimin.* du N. au S. ● 4 Oct. à 4 & d. ſ.

1466 ✱ 16 Mars à 2 ſ. vers l'E. d'Afr. & le SO. d'Aſ. *centr.* * 5, T. ◐ 24 Sept. à 6 & d. m. *gr.* 1 d. & d.

1467 ✱ 6 Mars à 6 & d. m. Afr. à l'E. Aſ. *centr.* 5 S. (20) 48, T. ◐ 15 Août à 2 ſ. *gr.* 1 d. & d.

1468 ● 8 Févr. à 8 & d. m. ● 4 Août à 2 m.

1469 ● 27 Janv. à 7 ſ. ✱ 9 Juill. à 5 & d. m. Eur. & Afr. à l'E. Aſ. au N. *centr.* 58-77 (75) 68, T. ◐ 24 Juill. à 6 & d. m. *gr.* 9 d. & d.

1470 ◐ 17 Janv. à 9 & d. m. *tr. forte pén.* ✱ 28 Juin à 10 & d. ſ. Aſ. au SE. *centr.* 12, T. ◐ 8 Déc. à 1 ſ. *pén.* ✱ 22 Déc. à 2 & d. ſ. pr. toute l'Eur. au SO. Afr. à l'O. *centr.* 12-24, A.

1471 ◐ 3 Juin à 0 & d. m. *gr.* 7 d. ● 27 Nov. à 9 ſ. *gr.* 13 d.

1472 ✱ 8 Mai à 6 & d. m. pr. toute l'Eur. au N. Aſ. au N. *dimin.* à l'E. ● 22 Mai à 2 & d. ſ. ● 15 Nov. à 9 & d. ſ.

1473 ✱ 27 Avr. à 6 & d. m. Eur. & Afr. à l'E. Aſ. *centr.* 17 (49) 54, A. ◐ 12 Mai à 7 & d. m. *gr.* 4 d. & d. ◐ 4 Nov. à 9 & d. ſ. *pén.*

1474 ◐ 2 Avr. à midi & d. *pén.* ✱ 16 Avr. à 11 m. Afr. à l'E. Aſ. au SO. *centr.* * (1 S.) 8-3. ✱ 11 Oct. à 3 & d. m. Aſ. au S. *centr.* 37 (8) 6, A.

1475 ● 22 Mars à 6 ſ. *gr.* 13 d. & d. ● 15 Sept. à 6 m. ✱ 30 Sept. à 6 & d. m. Eur. au NE. gr. part. d'Aſ. au N. *augm.* de l'O. à l'E.

1476 ✱ 25 Févr. à 5 & d. m. gr. part. d'Aſ. au N. *centr.* 56-55 (70) 82, T. ● 10 Mars à 6 ſ. *gr.* 13 d. 1 qu. ● 3 Sept. à 10 & d. ſ.

1477 ✱ 8 Août à 10 & d. ſ. extr. d'Aſ. au SE. *centr.* 2 S. T.

1478 ◐ 18 Janv. à 5 & d. ſ. *forte pén.* ◐ 15 Juill. à 2 & d. m. *gr.* 1 d & d. ✱ 29 Juill. à 1 ſ. Eur. Afr. Aſ. au SO. *centr.* 42-11, T.

1479. ● 8 Janv. à 9 m. ● 4 Juill. à 3 & d. m. ✱ 19 Juill. à 5 & d. m. *pet.* Eur. & Aſ. au N. ✱ 13 Déc. à 10 & d. m. Eur. *pet.* en Afr. Aſ. au NO. ● 29 Déc. à 0 m.

1480 ◐ 22 Juin à 9 m. *gr.* 8 d. & d.

1481 ✱ 28 Mai à 4 & d. ſ. Eur. au S. Afr. *centr.* 22-14, A.

1482 ● 3 Mai à 7 & d. m. *gr.* 12 d. ✱ 17 Mai à 5 & d. ſ. Eur. à l'O. Afr. au NO. *centr.* 64, A. ◐ 26 Oct. à 5 ſ. *gr.* 11 d.

1483 ● 22 Avr. à 10 ſ. ✱ 2 Oct. à 0 m. *pet. Ecl.* au NE. d'Aſ. ● 16 Oct. à 0 & d. m.

1484 ✱ 20 Sept. à 1 & d. m. Aſ. à l'E. *centr.* 52-42, A. ◐ 4 Oct. à 2 & d. ſ. *gr.* 2 d. 1 qu.

1485 ✱ 16 Mars à 2 & d. ſ. Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 39-45, T. ◐ 25 Août à 9 & d. ſ. *gr.* 0 d. 1 qu. ✱ 9 Sept. à 2 m. Aſ. au SE. *centr.* 8 * A.

1486 ● 18 Févr. à 4 & d. ſ. *gr.* 13 d. & d. ✱ 6 Mars à 5 & d. m. Eur. & Afr. à l'E. Aſ. au N. *dimin.* de l'O. à l'E. ● 15 Août à 9 m.

1487 ● 8 Févr. à 3 & d. m. ✱ 20 Juill. à 1 ſ. pr. toute l'Eur. au NE. Afr. à l'E. Aſ. au NO. *centr.* (79) 40, T. ◐ 4 Août à 1 & d. ſ. *gr.* 11 d.

1488 ◐ 28 Janv. à 6 & d. ſ. *gr.* 0 d. ✱ 9 Juill. à 6 m. Eur. au SE. Afr. à l'E. Aſ. *centr.* 20-32 (29) 7, T.

1489 ✱ 1 Janv. à 11 ſ. Aſ. au SE. *centr.* 6, A. ◐ 13 Juin à 7 & d. m. *gr.* 5 d. & d. ● 8 Déc. à 5 m. *gr.* 12 d. 3 qu. ✱ 22 Déc. à 7 m. Eur. & Afr. à l'E. Aſ. *centr.* 60 (55) 66.

1490 ● 2 Juin à 10 ſ. *pr. centr.* ● 27 Nov. à 5 & d. m.

1491 ✱ 8 Mai à 1 & d. ſ. Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 56-60-43, A. ◐ 23 Mai à 3 ſ. *gr.* 5 d. 3 qu. ◐ 16 Nov. à 5 & d. m. *forte pen.*

1492 ✱ 26 Avr. à 6 & d. ſ. *commenc.* au plus au SO. de l'Eſpagne, *centr.* 4. ✱ 21 Oct. à 11 & d. m. Eur. au SO. Afr. Aſ. au SO. *centr.* 18 (3) 4 S. 0 A.

1493 ● 2 Avr. à 1 m. *gr.* 12 d. & d. ● 25 Sept. à 2 ſ. *gr.* 13 d. 1 qu. ✱ 10 Oct. à 2 ſ. toute l'Eur. *dimin.* du N. au S. *pet.* en Afr.

1494 ✱ 7 Mars à 2 ſ. Eur. & Aſ. au N. *dimin.* de l'O à l'E. *pr. centr.* par 88. ● 22 Mars à 1 & d. m. ● 15 Sept. à 6 & d. m.

1495 ✱ 25 Févr. à 4 m. Aſ. au SE. *centr.* * (13) 17. ◐ 11 Mars à 4 m. *pén.* ✱ 20 Août à 6 m. *pet.* vers l'Egypte, *centr.* * 2 S. * T. ◐ 4 Sept. à 7 ſ. *pen.*

1496 ◐ 10 Janv. à 2 m. *pen.* ✱ 14 Févr. à 11 m. *pet. Ecl.* vers le S. des Indes. ◐ 25 Juill. à 9 m. *tr. forte pén.* ✱ 8 Août à 8 & d. ſ. Aſ. au NE. *centr.* 41, T.

1497 ● 18 Janv. à 6 ſ. ● 14 Juill. à 10 m. ✱ 29 Juill. à 1 ſ. aſſez gr. part. d'Eur. au NE. plus gr. part. d'Aſ. au NO.

1498 ● 8 Janv. à 8 & d. m. ◐ 3 Juill. à 4 ſ. *gr.* 10 d. 1 qu. ✱ 13 Déc. à 5 m. Aſ. pr. ent. au S. *centr.* 27, (2) 8, T.

1499 ✱ 8 Juin à 11 ſ. Aſ. au SE. *centr.* 5 S. A.

1500 ◐ 13 Mai à 3 ſ. *gr.* 10 d. & d. ✱ 28 Mai à 0 m. Aſ. à l'E. *centr.* 39-57, A. ◐ 6 Nov. à 1 m. *gr.* 10 d. & d.

1501 ● 3 Mai à 5 m. ✱ 12 Oct. à 7 & d. m. *pet.* au NE. d'Eur. Aſ. au N. *augm.* de l'O. à l'E. ● 26 Oct. à 9 m.

1502 ✱ 7 Avr. à 6 m. *pet. Ecl.* au SE. d'Aſ. ◐ 22 Avr. à midi & d. *tr. forte pén.* ✱ 1 Oct. à 9 m. Eur. Afr. Aſ. *centr.* 54 (22) 2-3, A. ◐ 15 Oct. à 11 ſ. *gr.* 3 d.

1503 ✱ 27 Mars à 10 & d. ſ. *pet.* au SE. d'Aſ. T. ◐ 6 Sept. à 5 & d. m. *pen.* ✱ 20 Sept. à 9 & d. m. Eur. au SO. Afr. Aſ. au SO. *centr.* 11 (18 S.) * A.

1504 ● 1 Mars à ∩ & d. m. *gr.* 13 d. ✱ 16 Mars à 1 & d. ſ. Eur. au N. Aſ. au NO. *dimin.* de l'O. à l'E. ● 25 Août à 4 & d. ſ.

1505 ● 18 Févr. à midi. ✱ 30 Juill. à 8 & d. ſ. Aſ. au NE. *centr.* vers le pôle, T. ● 14 Août à 8 & d. ſ. *gr.* 12 d. & d.

1506 ◐ 8 Févr. à 3 m. *gr.* 0 d. 1 qu. ✱ 20 Juill. à 1 & d. ſ. Eur. au S. Afr. Aſ. au SO. *centr.* 29-6 S. T.

1507 ✱ 13 Janv. à 7 m. Afr. à l'E. Aſ. au S. *centr.* 2-6 S. (2 S.) 32, A. ◐ 24 Juin à 2 & d. ſ. *gr.* 4 d. ● 19 Déc. à 1 ſ. *gr.* 12 d. & d.

1508 ✱ 2 Janv. à 3 & d. ſ. Eur. à l'O. *centr.* 68. ✱ 29 Mai à 7 & d. ſ. *pet. Ecl.* Aſ. au NE. ● 13 Juin à 5 m. ● 7 Déc. à 1 & d. ſ.

1509 ✱ 18 Mai à 8 ſ. Eur. au NO. *centr.* 45, Aſ. au NE. *centr.* 34, A. ◐ 2 Juin à 10 & d. ſ. *gr.* 7 d. 1 qu. ◐ 26 Nov. à 1 & d. ſ. *gr.* 0 d.

1510 ✱ 8 Mai à 1 & d. m. Aſ. au SE. *centr.* * 10.

1511 ◐ 13 Avr. à 8 & d. m. *gr.* 11 d. 1 qu. ● 6 Oct. à 10 & d. ſ. *gr.* 12 d. 3 qu.

1512 ✱ 17 Mars à 10 ſ. Aſ. à l'E. *dimin.* du N. au S. ● 1 Avr. à 8 & d. m. ● 25 Sept. à 2 & d. ſ.

1513 ✱ 7 Mars à midi pr. toute l'Eur. au S. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 15 (19) 41. ◐ 21 Mars à 11 & d. m. *gr.* 0 d. 1 qu. ◐ 15 Sept. à 2 & d. m. *forte pén.*

1514 ◐ 9 Févr. à 10 & d. m. *pén.* ✱ 20 Août à 4 m. pet. part. d'Eur. au NE. Aſ. *centr.* 36-39 (27) 23, T.

1515 ● 30 Janv. à 2 & d. m. ● 25 Juill. à 4 & 3 qu. ſ. ✱ 9 Août à 9 ſ. *pet. Ecl.* au N. de l'Aſie.

1516 ✱ 4 Janv. à 3 & d. m. Aſ. au N. ● 19 Janv. à 5 ſ. ● 13 Juill. à 11 ſ. *gr.* 12 d. ✱ 23 Déc. à 2 ſ. Eur. Afr. *centr.* 7-25, T.

1517 ✱ 19 Juin à 5 & d. m. Afr. au SE. Aſ. au S. *centr.* 7 S. (19) 12, A.

1518 ◐ 24 Mai à 10 & d. ſ. *gr.* 9 d. ✱ 8 Juin à 6 & d. m. Eur. Afr. à l'E. Aſ. au N. *centr.* 36 (69) 54, A. ◐ 17 Nov. à 9 m. *gr.* 10 d. 1 qu.

1519 ● 14 Mai à midi & d. ✱ 28 Mai à 11 m. *pet.* au NE. d'Aſ. ✱ 23 Oct. à 3 & d. ſ. Eur. & Afr. à l'O. *dimin.* du N. au S. ● 6 Nov. à 5 & d. ſ.

1520 ◐ 2 Mai à 7 & d. ſ. *gr.* 1 d. & d. ✱ 11 Oct. à 4 & d. ſ. Eur. au SO. Afr. à l'O. *centr.* 5, A. ◐ 26 Oct. à 7 & d. m. *gr.* 3 d. 1 qu.

Ans de J. C.

1521 ✸ 7 Avr. à 6 & d. m. Afr. à l'E. Aſ. au S. *centr.* 10 S. (24) 40, T.

1522 ● 12 Mars à 8 & d. m. *gr.* 12 d. 1 qu. ✸ 27 Mars à 9 & d. ſ. Aſ. au NE. *centr.* 61, T. ● 5 Sept. à 12 ſ. *gr.* 13 d.

1523 ● 1 Mars à 8 ſ. ✸ 11 Août à 4 m. Eur. & Aſ. au N. *centr.* † T. ● 26 Août à 3 m. *gr.* 14 d.

1524 ● 19 Févr. à 11 & d. m. *gr.* 0 d. 3 qu. ✸ 30 Juill. à 9 ſ. Aſ. à l'E. *centr.* 15, T.

1525 ✸ 22 Janv. à 3 ſ. Eur. & Afr. à l'O. *centr.* 22-35, A. ● 4 Juill. à 9 & d. ſ. *gr.* 2 d. & d. ● 29 Déc. à 9 & d. ſ. *gr.* 12 d. & d.

1526 ✸ 13 Janv. à 0 & d. m. Aſ. à l'E. *centr.* 62. ● 24 Juin à midi & d. ● 18 Déc. à 9 & d. ſ.

1527 ✸ 30 Mai à 2 & d. m. Eur. au NE. gr. part. d'Aſ. au N. *centr.* 42 (72) A. ● 14 Juin à 5 & 3 qu. m. *gr.* 9 d. ● 7 Déc. à 9 & d. ſ. *gr.* 0 d. 1 qu.

1528 ✸ 18 Mai à 8 & d. m. Eur. au SE. Afr. Aſ. au S. *centr.* 5 S. (19) 21-4. ✸ 12 Nov. à 3 & d. m. Aſ. au S. *centr.* 23 (5 S.) 7 S. A.

1529 ● 23 Avr. à 3 ſ. *gr.* 10 d. ● 17 Oct. à 7 m. *gr.* 12 d. 1 qu. ✸ 1 Nov. à 5 & d. m. Aſ. au N. *augm.* de l'O. à l'E. *centr.* 72-66, A.

1530 ✸ 29 Mars à 6 m. Eur. & Afr. à l'E. Aſ. au N. *dimin.* de l'O. à l'E. ● 12 Avr. à 3 & d. ſ. ● 6 Oct. à 11 ſ.

1531 ● 1 Avr. à 7 ſ. *gr.* 1 d. 1 qu. ● 26 Sept. à 10 & d. m. *gr.* 0 d. & d.

1532 ✸ 30 Août à midi, pr. toute l'Eur. au S. Afr. Aſ. au SO. *centr.* 29 (21) 5 S. T.

1533 ● 9 Févr. à 11 & d. m. ● 4 Août à 11 & d. ſ. *gr.* 13 d. & d. ✸ 20 Août à 4 & d. m. Eur. & Aſ. au N. *centr.* † (89) 80, T.

1534 ✸ 14 Janv. à 11 & d. m. Eur. Afr. Aſ. au NO. ● 30 Janv. à 1 & d. m. ● 25 Juill. à 6 & d. m. *gr.* 13 d. & d.

1535 ✸ 3 Janv. à 11 ſ. Aſ. au SE. *centr.* 19, T. ✸ 30 Juin à midi, Eur. au S. Afr. Aſ. au SO. *centr.* 14, (13) * A.

1536 ● 4 Juin. à 6 m. *gr.* 7 d. 1 qu. ✸ 18 Juin à 1 ſ. Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* (62) 37, A. ● 27 Nov. à 5 ſ. *gr.* 10 d.

1537 ● 24 Mai à 7 & d. ſ. ✸ 7 Juin à 5 & d. ſ. *pet.* au N. de l'Eur. ● 17 Nov. à 2 m.

1538 ● 14 Mai à 2 m. *gr.* 3 d. ✸ 23 Oct. à 0 m. Aſ. à l'E. *centr.* 53, A. ● 6 Nov. à 4 & d. ſ. *gr.* 3 d. & d.

1539 ✸ 18 Avr. à 2 & d. ſ. Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 31, 36-32, T. ✸ 12 Oct. à 0 & d. m. Aſ. au SE. *centr.* 14 * A.

1540 ● 22 Mars à 4 ſ. *gr.* 11 d. 1 qu. ✸ 7 Avr. à 5 m. Eur. au NE. Afr. à l'E. Aſ. au N. *centr.* 56 (83) 99, T. ● 16 Sept. à 7 & d. m. *gr.* 11 d. 3 qu.

1541 ● 12 Mars à 4 & d. m. ✸ 21 Août à midi, pr. toute l'Eur. au NE. Afr. à l'E. Aſ. au NO. ● 5 Sept. à 10 & d. m.

1542 ● 1 Mars à 8 ſ. *gr.* 1 d. 1 qu. ✸ 11 Août à 4 & d. m. Eur. à l'E. Aſ. *centr.* 40-42 (30) 25, T. ● 25 Août à 10 m. *pén.*

1543 ✸ 3 Févr. à 11 & d. ſ. *pet. Ecl.* au SE. d'Aſ. *centr.* * A. ● 16 Juill. à 4 & d. m. *gr.* 1 d.

1544 ● 10 Janv. à 5 & d. m. *gr.* 12 d. 1 qu. ✸ 24 Janv. à 9 m. Eur. Afr. Aſ. *centr.* 48-46 (54) 70. ● 4 Juill. à 8 ſ. ● 29 Déc. à 5 & d. m.

1545 ✸ 9 Juin à 9 m. Eur. Aſ. *centr.* 70 (81) 52, A. ● 24 Juin à 1 ſ. *gr.* 10 d. & d. ● 18 Déc. à 5 & d. m. *gr.* 0 d. & d.

1546 ✸ 29 Mai à 4 ſ. Eur. au SO. Afr. à l'O. *centr.* 17-5. ✸ 23 Nov. à midi, *pet.* en Afr. & au S. de l'Aſ. *centr.* * 11, A.

1547 ● 4 Mai à 10 ſ. *gr.* 8 d. 1 qu. ● 28 Oct. à 3 & d. ſ. *gr.* 11 d. 3 qu. ✸ 12 Nov. à 1 & d. ſ. Eur. Afr. *centr.* (60) 57-60, A.

1548 ✸ 8 Avr. à 2 ſ. part. aſſez pet. d'Eur. au N. ● 22 Avr. à 10 & d. ſ. ● 17 Oct. à 7 m.

Ans de J. C.

1549 ✸ 29 Mars à 3 & d. m. gr. part. d'Aſ. au SE. *centr.* 7 (34) 38. ● 12 Avr. à 2 & d. m. *gr.* 2 d. & d. ● 6 Oct. à 6 & d. ſ. *gr.* 1 d.

1550 ✸ 18 Mars à 9 & d. m. Aſ. au S. *centr.* * (15 S.) 2 N. A.

1551 ● 20 Févr. à 8 ſ. ● 16 Août à 6 & d. m. *gr.* 12 d. ✸ 31 Août à midi & d. Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 82 (74) 48, T.

1552 ● 10 Fév. à 10 m. ● 4 Août à 1 & d. ſ.

1553 ✸ 14 Janv. à 7 & d. m. Eur. Afr. Aſ. *centr.* 16-5 (8) 35, T. ● 25 Juill. à 3 & d. m. *gr.* 0 d.

1554 ● 15 Juin à 1 & d. ſ. *gr.* 5 d. 3 qu. ✸ 29 Juin à 7 & d. ſ. au NO. de l'Eur. Aſ. au NE. *centr.* 27, A. ● 9 Déc. à 1 & d. m. *gr.* 10 d.

1555 ● 5 Juin à 2 & d. m. *pr. centr.* ✸ 19 Juin à 0 & d. m. *pet. Ecl.* au N. d'Aſ. ✸ 14 Nov. à 7 & d. m. N. d'Eur. & d'Aſ. *augm.* de l'O. à l'E. ● 28 Nov. à 10 & d. m.

1556 ● 24 Mai à 8 & d. m. *gr.* 4 d. 3 qu. ✸ 2 Nov. à 8 m. Eur. & Afr. à l'E. Aſ. *centr.* 50 (17) 9-15, A. ● 17 Nov. à 1 m. *gr.* 3 d. 3 qu.

1557 ✸ 28 Avr. à 10 & d. ſ. *pet. Ecl.* au SE. d'Aſ. *centr.* * T. ✸ 22 Oct. à 8 & d. m. Eur. au SO. Afr. *centr.* 14 (24 S.) * A.

1558 ● 2 Avr. à 11 & d. ſ. *gr.* 10 d. ✸ 18 Avr. à midi & d. Eur. Afr. Aſ. au NO. *centr.* (77) 88-86, T. ● 27 Sept. à 3 ſ. *gr.* 11 d.

1559 ● 23 Mars à midi & d. ● 16 Sept. à 5 & d. ſ.

1560 ● 12 Mars à 4 & d. m. *gr.* 2 d. ✸ 21 Août à midi, Eur. Afr. Aſ. au SO. *centr.* 38 (31) 2 S. T. ● 4 Sept. à 5 & d. ſ. *gr.* 0 d. & d.

1561 ✸ 14 Févr. à 7 & d. m. Aſ. au S. *centr.* * (5) 37, A. ● 26 Juill. à midi, *pen.* ✸ 11 Août à 0 m. Aſ. au SE. *centr.* 3-6. *.

1562 ● 20 Janv. à 1 & d. ſ. *gr.* 12 d. ● 16 Juill. à 3 & d. m.

1563 ● 9 Janv. à 1 ſ. ✸ 20 Juin à 3 & d. ſ. pr. toute l'Eur. au N. Aſ. au NO. *centr.* 80-53, A. ● 5 Juill à 8 & d. ſ. *gr.* 12 d. ● 29 Déc. à 2 ſ. *gr.* 0 d. & d.

1564 ✸ 8 Juin à 11 ſ. Aſ. au SE. *centr.* 6, T.

1565 ● 15 Mai à 4 & d. m. *gr.* 6 d. 3 qu. ● 8 Nov. à 0 & d. m. *gr.* 11 d. & d.

1566 ✸ 19 Avr. à 10 ſ. Aſ. à l'E. *dimin.* du N. au S. ● 4 Mai à 5 m. ● 28 Oct. à 3 & d. ſ.

1567 ✸ 9 Avr. à 11 m. Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 32 (41) 51-46. ● 23 Avr. à 9 & d. m. *gr.* 4 d. ● 18 Oct. à 2 & d. m. *gr.* 1 d. & d.

1568 ✸ 28 Mars à 5 ſ. tr. pet. part. d'Eur. au SO. Afr. à l'O. *centr.* 5, A. ✸ 21 Sept. à 4 & d. m. Aſ. au S. *centr.* 30 (7) 0, T.

1569 ● 3 Mars à 4 & d. m. *gr.* 13 d. & d. ● 26 Août à 1 & d. ſ. *gr.* 10 d. 1 qu.

1570 ✸ 5 Févr. à 4 m. Aſ. au N. ● 20 Févr. à 6 & d. ſ. ● 15 Août à 9 ſ.

1571 ✸ 25 Janv. à 4 ſ. Eur. & Afr. à l'O. *centr.* 40, T. ● 10 Févr. à 2 m. *pén.* ✸ 22 Juill. à 1 m. Aſ. au SE. *centr.* * 4, A. ● 5 Août à 11 m. *gr.* 1 d. 1 qu.

1572 ✸ 15 Janv. à 8 m. *pet. Ecl.* au SE. d'Aſ. *centr.* * 5 S. T. ● 25 Juin à 8 & d. ſ. *gr.* 4 d. ✸ 10 Juill. à 2 m. Aſ. à l'E. *centr.* 32-50, A. ● 19 Déc. à 9 & d. m. *gr.* 10 d.

1573 ● 15 Juin à 9 & d. m. ✸ 29 Juin à 7 & d. m. gr. part. d'Eur. au N. Aſ. au N. ✸ 24 Nov. à 3 & d. ſ. Eur. à l'O. *pet.* à l'O. d'Afr. ● 8 Déc. à 7 ſ.

1574 ● 4 Juin à 3 & 1 qu. ſ. *gr.* 6 d. & d. ✸ 13 Nov. à 3 & d. ſ. Eur. à l'O. Afr. à l'O. *centr.* 11-19, A. ● 28 Nov. à 10 m. *gr.* 3 d. 3 qu.

1575 ✸ 10 Mai à 6 m. Afr. à l'E. Aſ. au S. *centr.* 11 S. (23) 30-29, T.

1576 ● 13 Avr. à 7 m. *gr.* 9 d. ✸ 28 Avr. à 8 ſ. *extr.* d'Aſ. au NE. *centr.* 35. ● 7 Oct. à 11 ſ. *gr.* 10 d.

1577 ● 2 Avr. à 8 & d. ſ. ✸ 12 Sept. à 4 m. *pet. Ecl.* au N. d'Aſ. *augm.* de l'O à l'E. ● 27 Sept. à 1 m.

1578 ● 23 Mars à midi & d. *gr.* 2 d. 3 qu. ● 16 Sept. à 0 & d. m. *gr.* 1 d. & d.

Ans de J. C.

1579 ✹ 25 Févr. à 3 & d. ſ. Eur. & Afr. à l'O. *centr.* 39, A. ✹ 22 Août à 7 & d. m. Eur. au S. Afr. pet. part. d'Aſ. au S. *centr.* 11-13 (5 S.) * A.

1580 ◐ 31 Janv. à 9 & d. ſ. *gr.* 11 d. & d. ✹ 15 Févr. à 2 m. Aſ. *centr.* 40-39 (59) T. ● 26 Juill. à 11 m.

1581 ● 19 Janv. à 9 ſ. ✹ 30 Juin. à 10 & d. ſ. gr. part. d'Aſ. au NE. ● 16 Juill. à 4 m. *gr.* 13 d. & d.

1582 ◐ 8 Janv. à 10 ſ. *gr.* o d. 3 qu. ✹ 20 Juin à 6 m. gr. part. d'Eur. au S. Afr. Aſ. *centr.* 16 (35) 14, T. NOUVEAU STYLE. ✹ 25 Déc. à 4 & d. m. Aſ. au S. *centr.* 9 (9 S.) 4 S. A.

1583 ◐ 5 Juin à 11 m. *gr.* 5 d. ◐ 29 Nov. à 9 m. *gr.* 11 d. & d. ✹ 14 Déc. à 5 m. Aſ. au N. *centr.* 63 (52) 61, A.

1584 ✹ 10 Mai à 5 & d. m. pr. toute l'Eur. au NE. Aſ. au N. *dimin.* de l'O. à l'E. ● 24 Mai à midi, *pr. centr.* ● 18 Nov. à o & 1 qu. m.

1585 ✹ 29 Avr. à 6 & d. ſ. Eur. à l'O. *centr.* 47. ◐ 13 Mai à 5 ſ. *gr.* 5 d. 3 qu. ◐ 7 Nov. à 10 & d. m. *gr.* 2 d.

1586 ✹ 19 Avr. à o m. Aſ. au SE. ✹ 12 Oct. à midi & d. tr. pet. part. d'Eur. au SO. Afr. pet. part. d'Aſ. au SO. *centr.* 5 (1) * T.

1587 ● 24 Mars à midi & d. *gr.* 12 d. & d. ◐ 16 Sept. à 9 ſ. *gr.* 9 d. ✹ 2 Oct. à 5 m, Aſ. au N. *centr.* 81 (55) 42, T.

1588 ✹ 26 Févr. à midi & d. pr. toute l'Eur. au NO. Afr. à l'O. pet. part. d'Aſ. au NO. ● 13 Mars à 2 & d. m. ● 5 Sept. à 4 & d. m.

1589 ✹ 15 Févr. à 1 m. Aſ. au SE. *centr.* 11-7, T. ◐ 2 Mars à 9 & d. m. *forte pén.* ✹ 11 Août à 8 m. *pet. Ecl.* en Afr. ◐ 25 Août à 6 & d. ſ. *gr.* 2 d. 3 qu.

1590 ✹ 4 Févr. à 4 & d. ſ. *pet. Ecl.* à l'O. d'Afr. *centr.* 3 T. ◐ 17 Juill. à 4 m. *gr.* 2 d. & d. ✹ 31 Juill. à 8 & d. m. Eur. Afr. Aſ. *centr.* 32-44 (41) 8, A.

1591 ◐ 9 Janv. à 6 ſ. *gr.* 10 d. ● 6 Juill. à 4 & d. ſ. ✹ 20 Juill. à 2 & d. ſ. Eur. ent. pet. en Afr. Aſ. à l'O. *dimin.* du N au S. ✹ 15 Déc. à 11 & d. ſ. *pet. Ecl.* au NE. d'Aſ. ● 30 Déc. à 4 m.

1592 ◐ 24 Juin à 9 & d. ſ. *gr.* 8 d. & d. ✹ 3 Déc à 11 & d. ſ. Aſ. à l'E. *centr.* 43, A. ◐ 18 Déc. à 7 ſ. *gr.* 4 d.

1593 ✹ 30 Mai à 1 & d. ſ. gr. part. d'Eur. au S. Afr. Aſ. au SO. *centr.* 23-10, T. ✹ 23 Nov. à o m. Aſ. au SE. *centr.* 8-o, A.

1594 ◐ 4 Mai à 2 & 3 qu. ſ. *gr.* 7 d. & d. ✹ 20 Mai à 3 & d. m. Eur. au NE. Aſ. *centr.* 33 (70) 74. ◐ 29 Oct. à 7 m. *gr.* 9 d. 1 qu.

1595 ● 24 Avr. à 4 & d. m. ✹ 3 Oct. à midi, pr. toute l'Eur. au NE. Afr. à l'E. Aſ. à l'O. *dimin.* du N. au S. ● 18 Oct. à 8 & 1 qu. m.

1596 ◐ 12 Avr. à 9 ſ. *gr.* 4 d. ✹ 22 Sept. à 4 m. Aſ. *centr.* 55 (30) 27, T. ◐ 6 Oct. à 8 m. *gr.* 2 d. & d.

1597 ✹ 17 Mars à 11 & d. ſ. *pet. Ecl.* au SE. de l'Aſ. *centr.* 8 S. A.

1598 ◐ 21 Févr. à 5 & d. m. *gr.* 11 d. ✹ 7 Mars à 10 m. Eur. Afr. gr. part. d'Aſ. au NO. *centr.* 36-35 (57) 85, T. ● 16 Août à 6 & d. ſ. *gr.* 13 d. & d.

1599 ● 10 Févr. à 5 m. ✹ 22 Juill. à 5 m. Eur. & Aſ. au N. ● 6 Août à 11 & d. m.

1600 ◐ 30 Janv. à 6 m. *gr.* 1 d. 1 qu. ✹ 10 Juill. à 1 ſ. Eur. Afr. Aſ. au SO. *centr.* (39) 5, T.

1601 ✹ 4 Janv. à midi & d. pet. part. d'Eur. au SE. Afr. Aſ. au SO. *centr.* (9 S.) 22, A. ◐ 15 Juin à 6 ſ. *gr.* 3 d. ✹ 30 Juin à 3 & d. m. pet. part. d'Aſ. au SE. *centr.* * (5 S.) T. ◐ 9 Déc. à 5 & d. ſ. *gr.* 11 d. 1 qu. ✹ 24 Déc. à 1 ſ. Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* (51) 62, A.

1602 ✹ 21 Mai à 1 ſ. *pet. Ecl.* extr. de l'Eur. au N. ● 4 Juin à 6 & d. ſ. ● 29 Nov. à 9 m.

1603 ✹ 11 Mai à 2 m. Aſ. à l'E. *centr.* 26 (57) A. ◐ 24 Mai à 12 ſ. *gr.* 7 d. 1 qu. ◐ 18 Nov. à 6 & d. ſ. *gr.* 2 d. 1 qu.

1604 ✹ 29 Avr. à 7 m. Aſ. au SE. *centr.* * (7) 11, A.

Ans de J. C.

1605 ◐ 3 Avr. à 9 ſ. *gr.* 11 d. 3 qu. ◐ 27 Sept. à 4 & 1 qu. m. *gr.* 8 d. ✹ 12 Oct. à 1 ſ. Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* (48) 36-37, T.

1606 ● 24 Mars à 10 & d. m. ● 16 Sept. à midi.

1607 ✹ 26 Févr. à 9 & d. m. Eur. ent. Afr. Aſ. *centr.* 10 (20) 47, T. ◐ 13 Mars à 5 & d. ſ. *gr.* o d. ◐ 6 Sept. à 2 & d. m. *gr.* 3 d. 3 qu.

1608 ◐ 27 Juill. à 11 & d. m. *gr.* o d. 3 qu. ✹ 10 Août à 3 & d. ſ. gr. part. d'Eur. au S. Afr. *centr.* 14-3, A.

1609 ◐ 20 Janv. à 2 & d. m. *gr.* 9 d. 3 qu. ● 16 Juill. à 11 & d. ſ. ✹ 30 Juill. à 9 & d. ſ. Aſ. au NE. ✹ 26 Déc. à 8 m. Eur. à l'E. gr. part. d'Aſ. au N.

1610 ● 9 Janv. à midi & d. ◐ 6 Juill. à 4 m. *gr.* 10 d. 1 qu. ✹ 15 Déc. à 7 & d. m. Eur. & Afr. à l'E. Aſ. *centr.* 42 (14) 36, A. ◐ 30 Déc. à 3 & d. m. *gr.* 4 d.

1611 ✹ 4 Déc. à 8 & d. m. *pet. Ecl.* au S. de l'Afr. *centr.* 3 * A.

1612 ◐ 14 Mai à 10 ſ. *gr.* 6 d. 1 qu. ✹ 30 Mai à 10 & d. m. Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 48 (66) 68-52. ◐ 8 Nov. à 2 & 3 qu. ſ. *gr.* 9 d.

1613 ● 4 Mai à midi. ● 28 Oct. à 4 ſ.

1614 ◐ 24 Avr. à 5 m. *gr.* 5 d. ✹ 3 Oct. à midi, Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 37 (28) 5, T. ◐ 17 Oct. à 3 & d. ſ. *gr.* 3 d. 1 qu.

1615 ✹ 29 Mars à 7 m. Aſ. au SE. *centr.* * (12) 36, A. ✹ 22 Sept. à 10 & d. ſ. Aſ. au SE. *centr.* 17, A.

1616 ◐ 3 Mars à 1 ſ. *gr.* 10 d. & d. ● 27 Août à 2 & d. m. *gr.* 12 d. 1 qu.

1617 ● 20 Févr. à midi & d. ✹ 1 Août à 11 & d. m. part. d'Eur. au N. plus gr. part. d'Aſ. au NO. ● 16 Août à 7 ſ.

1618 ◐ 9 Févr. à 2 & d. ſ. *gr.* 1 d. & d. ◐ 6 Août à 8 & 1 qu. m. *pén.*

1619 ◐ 26 Juin à 12 ſ. *gr.* 1 d. ✹ 11 Juill. à 11 m. Afr. *centr.* * o (2 S.) * T. ◐ 21 Déc. à 2 & 3 qu. m. *gr.* 11 d.

1620 ✹ 31 Mai à 8 & d. ſ. *tr. pet. Ecl.* extr. d'Eur. au N. ● 15 Juin à 1 m. ● 9 Déc. à 5 & d. ſ.

1621 ✹ 21 Mai à 9 m. Eur. Afr. Aſ. *centr.* 43 (65) 68-48, A. ◐ 4 Juin à 7 m. *gr.* 9 d. ◐ 29 Nov. à 3 m. *gr.* 2 d. & d.

1622 ✹ 10 Mai à 2 ſ. Eur. au S. Afr. Aſ. au SO. *centr.* 17-19-10, A. ✹ 3 Nov. à 5 & d. m. Aſ. au S. *centr.* 18 (10 S.) * T.

1623 ◐ 15 Avr. à 4 & 3 qu. m. *gr.* 10 & 3 qu. ◐ 8 Oct. à midi, *gr.* 7 d. 1 qu.

1624 ✹ 19 Mars à 4 & d. m. Eur. au NE. Aſ. au N. *dim.* de l'O. à l'E. ● 3 Avr. à 6 & d. ſ. ● 26 Sept. à 8 ſ.

1725 ◐ 24 Mars à 1 m. *gr.* o d. 3 qu. ◐ 16 Sept. à 10 & d. m. *gr.* 5 d.

1626 ✹ 26 Fév. à 9 & d. m. *pet.* au S. de l'Aſ. *centr.* * 5, T. ◐ 7 Août à 7 ſ. *forte pén.* ✹ 21 Août à 10 ſ. Aſ. à l'E. *centr.* 28, A.

1627 ◐ 31 Janv. à 11 m. *gr.* 9 d. & d. ● 28 Juill. à 6 m. ✹ 11 Août à 4 & d. m. Eur. au NE. Aſ. au N. *centr.* 88-93 (87) 78.

1628 ✹ 6 Janv. à 4 ſ. *pet. Ecl.* au NO. d'Eſpagne. ● 20 Janv. à 9 & d. ſ. ● 16 Juill. à 10 & d. m. *gr.* 12 d. ✹ 25 Déc. à 3 & d. ſ. Eur. & Afr. à l'O. *centr.* 32, A.

1629 ◐ 9 Janv. à midi & d. *gr.* 4 d. 1 qu. ✹ 21 Juin à 4 m. Aſ. au S. *centr.* * (13) 13, T. ✹ 14 Déc. à 4 & d. ſ. *pet. Ecl.* à l'O. de l'Afr. A.

1630 ◐ 26 Mai à 5 m. *gr.* 5 d. ✹ 10 Juin à 6 ſ. Eur. & Afr. à l'O. *centr.* 44. ◐ 19 Nov. à 10 & 3 qu. ſ. *gr.* 8 d. & d.

1631 ● 15 Mai à 7 & d. ſ. *centr.* ✹ 31 Mai à o & d. m. *pet. Ecl.* Aſ. au NE. ✹ 25 Oct. à 5 m. Aſ. au N. *augm.* de l'O. à l'E. ● 8 Nov. à 11 & d. ſ.

1632 ◐ 4 Mai à midi & d. *gr.* 6 d. ◐ 27 Oct. à 11 & d. ſ. *gr.* 4 d. 1 qu.

1633 ✹ 8 Avr. à 3 ſ. Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 29-33-32, A. ✹ 3 Oct. à 6 m. Eur. au SE. Afr. à l'E. Aſ. au SO. *centr.* 19 (12 S.) * A.

Ans de J. C.

1634 ◐ 14 Mars à 8 & 3 qu. ſ. *gr.* 9 d. 3 qu. ✳ 29 Mars à 2 & d. m. Aſ. *centr.* 28-58, T. ◐ 7 Sept. à 10 & d. m. *gr.* 11 d.

1635 ◐ 3 Mars à 8 & d. ſ. ✳ 12 Août à 6 & d. ſ. Eur. à l'O. *dimin.* du N. au S. ◐ 28 Août à 3 m.

1636 ◐ 20 Févr. à 10 & d. ſ. *gr.* 2 d. ✳ 1 Août à 3 m. pet. part d'Eur. au NE Aſ. *centr.* 42-50 (44) T. ◐ 16 Août à 3 & d. ſ. *gr.* 0 d. & d.

1637 ✳ 26 Janv. à 5 m. *pet. Ecl.* au S. d'Aſ. *centr.* 6S. 12S. (6S.) 13, A. ◐ 7 Juill. à 6 & d. m. *pén.* ◐ 31 Déc. à 11 & d. m. *gr.* 11 d.

1638 ✳ 15 Janv. à 5 m. Aſ. *centr.* 48-45 (49) 68, A. ◐ 26 Juin à 7 & d. m. ◐ 21 Déc. à 2 m.

1639 ✳ 1 Juin à 4 ſ. Eur. & Afr. à l'O. *centr.* 73-49, A. ◐ 15 Juin à 2 ſ. *gr.* 11 d. ◐ 10 Déc. à 11 m. *gr.* 2 d. & d.

1640 *Point d'Eclipſe.*

1641 ◐ 25 Avr. à midi & d. *gr.* 9 d. 3 qu. ◐ 18 Oct. à 7 & d. ſ. *gr.* 6 d. & d. ✳ 3 Nov. à 6 m. Aſ. *centr.* 61 (36) 31, T.

1642 ✳ 30 Mars à midi & d. *pet. Ecl.* au N. d'Eur. *tr. pet.* au NO. d'Aſ. ◐ 15 Avr. à 2 m. ◐ 8 Oct. à 4 m.

1643 ✳ 20 Mars à 2 m. Aſ. *centr.* 13-30, T. ◐ 4 Avr. à 8 & d. m. *gr.* 1 d. 3 qu. ◐ 27 Sept. à 6 & d. ſ. *gr.* 6 d.

1644 ✳ 1 Sept. à 5 m. Eur. à l'E. Aſ. au S. *centr.* 26-29 (17) * A.

1645 ◐ 10 Févr. à 7 ſ. *gr.* 9 d. 1 qu. ◐ 7 Août à 1 ſ. *gr.* 12 d. 3 qu. ✳ 21 Août à midi, Eur. Aſ. à l'O. *centr.* 79 (73) 44.

1646 ✳ 17 Janv. à 0 m. *pet. Ecl.* au NE. d'Aſ. ◐ 31 Janv. à 6 m. ◐ 27 Juill. à 5 ſ.

1647 ✳ 5 Janv. à 11 ſ. Aſ. à l'E. *centr.* 33, A. ◐ 20 Janv. à 9 & 1 qu. ſ. *gr.* 4 d. 1 qu. ✳ 2 Juill. à 11 & d. m. Eur. au S. Afr. Aſ. au SO. *centr.* 7-11 (10) * T. ✳ 26 Déc. à 1 m. Aſ. au SE. *centr.* 2 S. * A.

1648 ◐ 5 Juin à midi & d. *gr.* 3 d. & d. ✳ 21 Juin à 1 m. Aſ. à l'E. *centr.* 26-49. ◐ 30 Nov. à 7 m. *gr.* 8 d.

1649 ◐ 26 Mai à 3 m. ✳ 10 Juin à 7 m. *pet. Ecl.* au NO. de l'Eur. ✳ 4 Nov. à 2 ſ. Eur. *dimin.* du NE. au SO. Afr. au NE. ◐ 19 Nov. à 7 m.

1650 ◐ 15 Mai à 8 ſ. *gr.* 7 d. & d. ✳ 25 Oct. à 4 & d. m. Aſ. *centr.* 58 (26) 16, T. ◐ 8 Nov. à 7 & 1 qu. m. *gr.* 5 d.

1651 *Point d'Eclipſe.*

1652 ◐ 25 Mars à 4 & d. m. *gr.* 9 d. ✳ 8 Avr. à 10 & d. m. Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 39 (58) 76-74, T. ◐ 17 Sept. à 6 & d. ſ. *gr.* 10 d.

1653 ◐ 14 Mars à 4 m. ✳ 29 Mars à 2 & d. m. *tr. pet.* au N. d'Aſ. ◐ 7 Sept. à 10 & d. m.

1654 ◐ 3 Mars à 6 & d. m. *gr.* 2 d. 3 qu. ✳ 12 Août à 10 & d. m. Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 55 (45) 8, T. ◐ 27 Août à 10 & 3 qu. ſ. *gr.* 1 d. 3 qu.

1655 ✳ 6 Févr. à 1 ſ. Eur. au SE. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* (4S.) 33, A. ✳ 2 Août a 2 m. Aſ. au SE. *centr.* * 5, T.

1656 ◐ 11 Janv. à 8 & d. ſ. *gr.* 10 d. 3 qu. ✳ 26 Janv. à 1 ſ. Eur. Afr., Aſ. à l'O. *centr.* (49) 72, A. ◐ 6 Juill. à 2 ſ. ◐ 31 Déc. à 10 & 3 qu. m.

1657 ✳ 11 Juin à 11 ſ. Aſ. à l'E. *centr.* 52-73, A ◐ 25 Juin à 9 ſ. *gr.* 13 d. ◐ 20 Déc. à 7 & 1 qu. ſ. *gr.* 2 d. & d.

1658 ✳ 1 Juin à 3 m. Aſ. au S. *centr.* 1 (28) A. ✳ 24 Nov. à 11 ſ. pet. part. d'Aſ. au SE. *centr.* 10, T.

1659 ◐ 6 Mai à 8 & d. ſ. *gr.* 8 d. & d. ◐ 30 Oct. à 3 & d. m. *gr.* 6 d. ✳ 14 Nov. à 2 & d. ſ. Eur. Afr. *centr.* 29 (25) 37, T.

1660 ◐ 25 Avr. à 9 & d. m. ◐ 18 Oct. à midi 1 qu. *pr. centr.* ✳ 3 Nov. à 1 m. *tr. pet. Ecl.* au NE. de l'Aſ.

1661 ✳ 30 Mars à 10 m. Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 19 (39) 55, T. ◐ 14 Avr. à 4 ſ. *gr.* 2 d. 3 qu. ◐ 8 Oct. à 3 m. *gr.* 6 d. 3 qu.

1662 ✳ 20 Mars à 2 & d. m. *pet. Ecl.* au SE. d'Aſ. *centr.* * 7S. T. ✳ 12 Sept. à midi, Eur. au SO. Afr. Aſ. au SO. *centr.* 19 (9) * A.

1663 ◐ 22 Févr. à 3 m. *gr.* 9 d. ◐ 18 Août à 8 & d. ſ. *gr.* 11 d.

1664 ✳ 28 Janv. à 8 m. Eur. & Afr. à l'E. Aſ. au N. ◐ 11 Févr. à 2 & d. ſ. ◐ 6 Août à 11 & 3 qu. ſ. ✳ 21 Août à 9 m. *tr. pet.* au NE. d'Aſ.

1665 ✳ 16 Janv. à 7 m. Eur. & Afr. à l'E. Aſ. *centr.* 30-16 (18) 51, A. ◐ 31 Janv. à 6 m. *gr.* 4 d. & d. ◐ 26 Juill. à 12 ſ. *pen.*

1666 ✳ 5 Janv. à 9 m. *pet. Ecl.* au SE. d'Aſ. *centr.* * 3 S. A. ◐ 16 Juin à 7 & d. ſ. *gr.* 2 d. ✳ 2 Juill. à 8 m. Eur. Afr. Aſ. *centr.* 33-53 (51) 27. ◐ 11 Déc. à 3 ſ. *gr.* 7 d. 3 qu.

1667 ◐ 6 Juin à 10 & d. m. ✳ 21 Juin à 1 & d. ſ. aſſez gr. part. de l'Eur. au NE. Aſ. au NO. ◐ 30 Nov. à 3 ſ.

1668 ◐ 26 Mai à 4 m. *gr.* 9 d. ✳ 4 Nov. à 1 ſ. Eur. Afr. *centr.* 24 (23) 12-16. ◐ 18 Nov. à 3 & 1 qu. ſ. *gr.* 5 d. & 1 qu.

1669 ✳ 30 Avr. à 5 & d. m. gr. part. d'Aſ. au SE. *centr.* * (14) 26.

1670 ◐ 5 Avr. à 11 & d. m. *gr.* 8 d. ✳ 19 Avr. à 6 & d. ſ. Eur. à l'O. & au NO. *centr.* 71, T. ◐ 29 Sept. à 2 & d. m. *gr.* 9 d.

1671 ◐ 25 Mars à 11 & d. m. ✳ 3 Sept. à 8 & d. m. Aſ. au N. *augm.* de l'O. à l'E. ◐ 18 Sept. à 6 & d. ſ.

1672 ◐ 13 Mars à 2 & d. ſ. *gr.* 3 d. & d. ✳ 22 Août à 6 ſ. Eur. à l'O. *centr.* 9, T. ◐ 7 Sept. à 6 m. *gr.* 3 d.

1673 ✳ 12 Août à 9 & d. m. Eur. au S. Afr. pet. part. d'Aſ. au SO. *centr.* 16 (4) * T.

1674 ◐ 22 Janv. à 5 & d. m. *gr.* 10 d. & d. ◐ 17 Juill. à 8 & d. ſ. *gr.* 12 d. & d.

1675 ◐ 11 Janv. à 7 & d. ſ. ✳ 23 Juin à 6 m. pr. toute l'Eur. au NE. Afr. à l'E. Aſ. au N. *centr.* 61 (92) 87, A. ◐ 7 Juill. à 4 m.

1676 ◐ 1 Janv. à 3 & d. m. *gr.* 2 d. & d. ✳ 11 Juin à 9 & d. m. Eur. Afr. Aſ. *centr.* 21 (33) 34-10, A. ◐ 25 Juin à 6 ſ. *pén.* ✳ 5 Déc. à 8 m. tr. pet. part. d'Eur. au S. Afr. pet. part. d'Aſ. au S. *centr.* 5 N. (19 S.) 2 N. T.

1677 ◐ 17 Mai à 4 m. *gr.* 7 d. ◐ 9 Nov. à 11 & d. m. *gr.* 5 d. & d. ✳ 24 Nov. à 11 ſ. extr. d'Aſ. à l'E. *centr.* 50, T.

1678 ✳ 21 Avr. à 3 & d. m. *pet. Ecl.* au NE. d'Eur. ◐ 6 Mai à 5 ſ. *pr. centr.* ◐ 29 Oct. à 8 & d. ſ. *centr.* ✳ 14 Nov. à 9 m. *pet.* au N. d'Eur. & d'Aſ.

1679 ✳ 10 Avr. à 6 ſ. extr. d'Eur. au NO. *centr.* 57, T. ◐ 25 Avr. à 11 ſ. *gr.* 4 d. ◐ 19 Oct. à 11 & d. m. *gr.* 7 d. 1 qu.

1680 ✳ 30 Mars à 10 & d. m. Afr. à l'E. Aſ. au S. *centr.* * (3 S.) 12, T.

1681 ◐ 4 Mars à 11 & d. m. *gr.* 8 d. & d. ◐ 29 Août à à 3 & d. m. *gr.* 9 d. 3 qu. ✳ 12 Sept. à 3 m. gr. part. d'Aſ. au N. *centr.* 69-55.

1682 ◐ 21 Févr. à 11 ſ. ◐ 18 Août à 6 & d. m. ✳ 1 Sept. à 5 ſ. *pet. Ecl.* au N. de l'Eur.

1683 ✳ 27 Janv. à 3 ſ. Eur. & Afr. à l'O. *centr.* 47, A. ◐ 11 Févr. à 3 ſ. *gr.* 4 d. 3 qu. ✳ 24 Juill. à 2 m. Aſ. au SE. *centr.* * 1, T. ◐ 7 Août à 6 & d. m. *gr.* 0 d. 3 qu.

1684 ◐ 27 Juin à 2 & d. m. *gr.* 0 d. 1 qu. ✳ 12 Juill. à 3 ſ. Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 42-18. ◐ 21 Déc. à 11 ſ. *gr.* 7 d. 3 qu.

1685 ◐ 16 Juin à 6 ſ. ✳ 1 Juill. à 8 ſ. Eur. au N. Aſ. au NE. ✳ 26 Nov. à 7 m. Aſ. au N. ◐ 10 Déc. à 11 ſ.

1686 ◐ 6 Juin à 11 m. *gr.* 10 d. & d. ◐ 29 Nov. à 11 & 1 qu. ſ. *centr. gr.* 5 d. & d.

1687 ✳ 11 Mai à 1 ſ. Eur. au S. Afr. Aſ. au SO. *centr.* (13) 21-14. ✳ 5 Nov. à 5 & d. m. Afr. à l'E. Aſ. au S. *centr.* 18 (18 S.) * A.

1688 ◐ 15 Avr. à 6 & 3 qu. ſ. *gr.* 6 d. 3 qu. ✳ 30 Avr. à 2 m. Aſ. à l'E. *centr.* 18-52, T. ◐ 9 Oct. à 11 m. *gr.* 8 d. 1 qu.

Ans de J. C.

1689 ◐ 4 Avr. à 6 & d. ſ. ✱ 13 Sept. à 4 ſ. *pet. Ecl.* à l'O. d'Eur. *dimin.* du N. au S. ● 29 Sept. à 2 & d. m.

1690 ◐ 24 Mars à 10 ſ. *gr.* 4 d. & d. ✱ 3 Sept. à 1 & d. m. Aſ. à l'E. *centr.* 63-64-61, T. ◐ 18 Sept. à 1 & d. ſ. *gr.* 4 d.

1691 ✱ 28 Févr. à 5 m. Aſ. au SE. *centr.* * (2) 16, A.

1692 ◐ 2 Févr. à 2 ſ. *gr.* 10 d. 1 qu. ✱ 17 Févr. à 4 & d. m. Aſ. *centr.* 38-36 (51) 67, A. ◐ 28 Juill. à 3 & d. m. *gr.* 11 d.

1693 ● 22 Janv. à 4 m. ✱ 5 Févr. à 5 & d. m. *pet.* au N. d'Aſ. ✱ 3 Juill. à midi & d. Eur. au NE. Aſ. au NO. ● 17 Juill. à 11 m.

1694 ◐ 11 Janv. à 11 & d. m. *gr.* 2 d. & d. ✱ 22 Juin à 4 ſ. Eur. au S. Afr. *centr.* 22-10, A. ◐ 7 Juill. à 1 m. *gr.* 0 d. & d. ✱ 16 Déc. à 5 ſ. Afr. à l'O. *centr.* 5, T.

1695 ◐ 28 Mai à 11 & d. m. *gr.* 5 d. & d. ◐ 20 Nov. à 7 & d. ſ. *gr.* 5 d. 1 qu. ✱ 6 Déc. à 7 & d. m. Eur. & Afr. à l'E. Aſ. *centr.* 46 (26) 25-37, T.

1696 ● 16 Mai à 12 ſ. *pr. centr.* ● 9 Nov. à 5 m. *pr. centr.*

1697 ✱ 21 Avr. à 2 m. Aſ. à l'E. *centr.* 24-48, T. ◐ 6 Mai à 6 m. *gr.* 5 d. & d. ◐ 29 Oct. à 8 ſ. *gr.* 8 d.

1698 ✱ 4 Oct. à 3 m. Aſ. au S. *centr.* 26 (5 S.) A.

1699 ◐ 15 Mars à 7 & d. ſ. *gr.* 8 d. ◐ 9 Sept. à 11 m. *gr.* 8 d. 1 qu. ✱ 23 Sept. à 11 m. Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 56 (45) 25.

1700 ✱ 19 Févr. à 0 m. Aſ. à l'E. *dimin.* du N. au S. ● 5 Mars à 7 & d. m. ● 29 Août à 1 ſ.

1701 ✱ 7 Févr. à 11 ſ. Aſ. à l'E. *centr.* 27, A. ◐ 22 Févr. à 11 & d. ſ. *gr.* 5 d. ✱ 4 Août à 9 & d. m. *pet. Ecl.* vers le SE. d'Afr. ◐ 18 Août à 1 & d. ſ. *gr.* 2 d.

1702 ✱ 24 Juill. à 9 & 3 qu. ſ. Aſ. à l'E. *centr.* 25, A.

1703 ◐ 3 Janv. à 7 m. *gr.* 7 d. 3 qu. ● 29 Juin à 1 & d. m. ✱ 14 Juill. à 2 & d. m. Eur. au NE. Aſ. au N. *dimin.* de l'O à l'E. ✱ 8 Déc. à 4 ſ. extr. d'Eur. au NO. *pet. Ecl.* ● 23 Déc. à 6 & d. m. *pr. centr.*

1704 ◐ 17 Juin à 6 & d. ſ. *gr.* 12 d. ✱ 27 Nov. à 6 m. Aſ. *centr.* 50 (20) 16-25. ◐ 11 Déc. à 7 & d. m. *gr.* 5 d. & d.

1705 *Point d'Eclipe.*

1706 ◐ 28 Avr. à 2 m. *gr.* 5 d. & d. ✱ 12 Mai à 10 m. Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 36 (55) 62-57, T. ◐ 21 Oct. à 7 ſ. *gr.* 7 d. & d.

1707 ● 17 Avr. à 2 m. *centr.* ✱ 2 Mai à 2 & d. m. *pet. Ecl.* au N.E d'Eur. & au NO. d'Aſ. ● 11 Oct. à 11 m. *pr. centr.*

1708 ◐ 5 Avr. à 5 & 3 qu. m. *gr.* 5 d. & d. ✱ 14 Sept. à 9 & d. m. Eur. Afr. Aſ. *centr.* 68 (45) 15, T. ◐ 29 Sept. à 9 & d. ſ. *gr.* 5 d.

1709 ✱ 11 Mars à midi & d. Eur. au S. Afr. Aſ. au SO. *centr.* (4) 35, A. ✱ 4 Sept. à 1 m. Aſ. à l'E. *centr.* 23-19, T.

1710 ◐ 13 Févr. à 10 & 3 qu. ſ. *gr.* 10 d. ✱ 28 Févr. à midi, Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 50 (52) 80, A. ◐ 9 Août à 10 m. *gr.* 9 d. 1 qu.

1711 ● 3 Févr. à midi & d. ✱ 15 Juill. à 7 ſ. Eur. à l'O. *dimin.* du N. au S. ● 29 Juill. à 6 ſ.

1712 ◐ 23 Janv. à 8 ſ. *gr.* 2 d. 3 qu. ✱ 3 Juill. à 10 & d. ſ. Aſ. à l'E. *centr.* 39-43, A. ◐ 18 Juill. à 8 & d. m. *gr.* 2 d. ✱ 28 Déc. à 1 & d. m. Aſ. au SE. *centr.* 5 S. * T.

1713 ◐ 8 Juin à 6 & d. ſ. *gr.* 4 d. ◐ 2 Déc. à 5 & d. m. *gr.* 5 d. ✱ 17 Déc. à 4 ſ. Eur. & Afr. à l'O. *centr.* 43.

1714 ● 29 Mai à 7 & d. m. ● 21 Nov. à 1 & d. ſ. ✱ 7 Déc. à 1 & d. m. *pet.* au NE. d'Aſ.

1715 ✱ 3 Mai à 10 m. Eur. Afr. Aſ. *centr.* 42 (61) 67-58, T. ◐ 18 Mai à midi 3 qu. *gr.* 7 d. ◐ 11 Nov. à 4 & d. m. *gr.* 8 d. & 1 qu.

1716 ✱ 22 Avr. à 2 & d. m. Aſ. au SE. *centr.* * (11) T. ✱ 15 Oct. à 10 m. tr. pet. part. d'Eur. au SO. Afr. Aſ. au SO. *centr.* 9 (12 S.) * A.

1717 ◐ 27 Mars à 3 & 1 qu. m. *gr.* 7 d. ◐ 20 Sept. à 6 & 1 qu. ſ. *gr.* 7 d.

Ans de J. C.

1718 ✱ 2 Mars à 7 & d. m. pr. toute l'Eur. au N. Aſ. au N. *dimin.* de l'O. à l'E. ● 16 Mars à 4 ſ. ● 9 Sept. à 8 ſ. ✱ 24 Sept. à 9 m. *pet.* au NE. de l'Aſ.

1719 ✱ 19 Févr. à 7 m. Eur. & Afr. à l'E. Aſ. *centr.* 26-24 (32) 58, A. ◐ 6 Mars à 8 m. *gr.* 5 d. & d. ◐ 29 Août à 8 & d. ſ. *gr.* 3 d. & d.

1720 ✱ 8 Févr. à 10 m. Aſ. au S. *centr.* * 10, A. ✱ 4 Août à 4 & 3 qu. m. Eur. & Afr. à l'E. Aſ. *centr.* 32-36. (32) 20, A.

1721 ◐ 13 Janv. à 3 ſ. *gr.* 7 d. 1 qu. ● 9 Juill. à 8 & d. m. ✱ 24 Juill. à 9 m. part. d'Eur. au N. gr. part. d'Aſ. au N. ✱ 19 Déc. à 1 m. Aſ. au NE.

1722 ● 2 Janv. à 2 & d. ſ. *pr. centr.* ● 29 Juin à 2 m. *gr.* 14 d. ✱ 8 Déc. à 2 & d. ſ. Eur. Afr. *centr.* 18-28. ◐ 22 Déc. à 3 & d. ſ. *gr.* 5 d. 3 qu.

1723 ✱ 3 Juin à 3 m. Aſ. au SE. *centr.* * (9) 10.

1724 ◐ 8 Mai à 8 & d. m. *gr.* 4 d. ✱ 22 Mai à 5 & d. ſ. Eur. Afr. à l'O. *centr.* 52-45, T. ◐ 1 Nov. à 4 m. *gr.* 7 d.

1725 ● 27 Avr. à 9 m. ✱ 12 Mai à 10 & d. m. Eur. au N. *dimin.* de l'O. à l'E. ✱ 6 Oct. à 7 m. *pet.* Aſ. au NE. ● 21 Oct. à 7 ſ. *centr.*

1726 ◐ 16 Avr. à 1 & d. ſ. *gr.* 6 d. 3 qu. ✱ 25 Sept. à 5 ſ. Eur. & Afr. à l'O. *centr.* 19, T. ◐ 11 Oct. à 5 m. *gr.* 5 d. 3 qu.

1727 ✱ 15 Sept. à 8 & d. m. Eur. pr. ent. au S. Afr. Aſ. au S. *centr.* 26 (1) * T.

1728 ◐ 25 Févr. à 7 & d. m. *gr.* 9 d. 3 qu. ◐ 19 Août à 5 ſ. *gr.* 7 d. & d.

1729 ● 13 Févr. à 9 ſ. ✱ 26 Juill. à 2 m. *pet. Ecl.* vers le NE. de l'Eur. & le NO. d'Aſ. ● 9 Août à 1 m.

1730 ◐ 3 Févr. à 4 m. *gr.* 3 d. ✱ 15 Juill. à 5 m. aſſez gr. part. d'Eur. à l'E. Afr. à l'E. Aſ. *centr.* 36-49 (48) 33, A. ◐ 29 Juill. à 4 ſ. *gr.* 3 d. & d.

1731 ✱ 8 Janv. à 10 & d. m. vers les Indes, *centr.* * 14, T. ◐ 20 Juin à 2 m. *gr.* 2 d. 1 qu. ✱ 4 Juill. à 6 m. Aſ. au S. *centr.* * 4 (3) * A. ◐ 13 Déc. à midi, *gr.* 5 d. ✱ 29 Déc. à 1 m. Aſ. à l'E. *centr.* 36-30.

1732 ● 8 Juin à 2 & d. ſ. ● 1 Déc. à 10 ſ. ✱ 17 Déc. à 10 m. *pet. Ecl.* au N. de l'Eur. & au NO. de l'Aſ.

1733 ✱ 13 Mai à 5 & d. ſ. Eur. & Afr. à l'O. *centr.* 61-57, T. ◐ 28 Mai à 7 & d. ſ. *gr.* 8 d. & d. ◐ 21 Nov. à 1 ſ. *gr.* 8 d. & d.

1734 ✱ 3 Mai à 10 & d. m. Eur. au S. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 5 (18) 24-15, A.

1735 ◐ 7 Avr. à 11 m. *gr.* 6 d. 1 qu. ◐ 2 Oct. à 1 & d. m. *gr.* 6 d. ✱ 16 Oct. à 2 & d. m. Aſ. à l'E. *centr.* 56-40.

1736 ● 26 Mars à 12 ſ. *pr. centr.* ● 20 Sept. à 3 m. *centr.* ✱ 4 Oct. à 5 ſ. Eur. & Afr. à l'O. *dimin.* du N. au S.

1737 ✱ 1 Mars à 2 & d. ſ. Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 54-63, A. ◐ 16 Mars à 4 & d. ſ. *gr.* 6 d. ◐ 9 Sept. à 3 & d. m. *gr.* 5 d.

1738 ✱ 15 Août à midi, Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 29 (25) 0 A.

1739 ● 24 Janv. à 11 ſ. *gr.* 7 d. ● 20 Juill. à 4 ſ. *gr.* 12 d. & d. ✱ 4 Août à 4 ſ. Eur. & Afr. à l'O. *centr.* 65-52, A. ✱ 30 Déc. à 9 & d. m. Eur. ent. Afr. au N. Aſ. à l'O. *par-tout petite.*

1740 ● 13 Janv. à 10 & d. ſ. *pr. centr.* ● 9 Juill. à 9 & 1 qu. m. ✱ 18 Déc. à 11 ſ. Aſ. à l'E. *centr.* 44, A.

1741 ◐ 1 Janv. à 12 ſ. *gr.* 6 d. ✱ 13 Juin à 10 & d. m. pet. part. d'Eur. au SE. Afr. Aſ. au SO. *centr.* 0 (6) 7, * T. ✱ 8 Déc. à 6 m. Aſ. au SO. *centr.* 9, * A.

1742 ◐ 19 Mai à 3 & d. ſ. *gr.* 2 d. & d. ✱ 3 Juin à 1 m. Aſ. à l'E. *centr.* 14-44, T. ◐ 12 Nov. à midi & d. *gr.* 6 d. & d.

1743 ● 8 Mai à 3 & d. ſ. ✱ 23 Mai à 6 ſ. pet. part. d'Eur. au NE. ✱ 17 Oct. à 3 ſ. *tr. pet. Ecl.* aſſez gr. part. d'Eur. au NE. ● 2 Nov. à 3 & d. m. *pr. centr.*

1744 ◐ 26 Avr. à 9 ſ. *gr.* 8 d. & d. ✱ 6 Oct. à 1 m. Aſ. au NE. *centr.* 73-56, T. ◐ 21 Oct. à 1 ſ. *gr.* 6 d. 1 qu.

Ans de J. C.

1745 ✱ 2 Avr. à 3 m. Aſ. au SE. *centr.* * (8) 9, A.

1746 ◐ 7 Mars à 4 ſ. *gr.* 9 d. ✱ 22 Mars à 3 m. Aſie, *centr.* 26 (53) 55, A. ◐ 30 Août à 12 ſ. *gr.* 6 d. 1 qu.

1747 ◐ 25 Févr. à 5 & 1 qu. m. ✱ 11 Mars à 5 & d. m. *pet.* au NE. d'Eur. & au NO. d'Aſ. ✱ 6 Août à 9 m. *pet.* au NE. d'Eur. *plus gr.* au N. d'Aſ. ◐ 20 Août à 8 & d. m.

1748 ◐ 14 Févr. à midi, *gr.* 3 d. & d. ✱ 25 Juill. à 11 & d. m. Eur. Afr. Aſ. a l'O. *centr.* 56 (51) 13, A. ◐ 8 Août à 11 & d. ſ. *gr.* 5 d.

1749 ◐ 30 Juin à 9 m. *gr.* 0 d. & d. ✱ 14 Juill. à midi & d. pet. part. d'Eur. au SO. Afr. Aſ. au SO. *centr.* 8 (6) * A. ◐ 23 Déc. à 8 ſ. *gr.* 4 d. 3 qu.

1750 ✱ 8 Janv. à 9 & d. m. Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 32-24 (25) 52. ◐ 19 Juin à 9 ſ. ◐ 13 Déc. à 6 & d. m.

1751. ✱ 25 Mai à 1 m. Aſ. à l'E. *centr.* 46-67, T. ◐ 9 Juin à 2 m. *gr.* 10 d. & d. ◐ 2 Déc. à 9 & 3 qu. ſ. *gr.* 8 d. 3 qu.

1752 ✱ 13 Mai à 6 ſ. Eur. au SO. Afr. à l'O. *centr.* 15, T. ✱ 6 Nov. à 2 m. Aſ. au SE. *centr.* 6, * A.

1753 ◐ 17 Avr. à 7 ſ. *gr.* 5 d., ◐ 12 Oct. à 9 & 1 qu. m. *gr.* 5 d. ✱ 26 Oct. à 11 m. Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 43 (24) 14-20.

1754 ✱ 23 Mars à 10 & d. ſ. Aſ. au NE. ◐ 7 Avr. à 8 & d. m. *centr.* ◐ 1 Oct. à 10 & d. m. *pr. centr.* ✱ 16 Oct. à 1 m. *pet.* au NE. d'Aſ.

1755 ✱ 12 Mars à 10 ſ. extr. d'Aſ. à l'E. *centr.* 28, A. ◐ 28 Mars à 1 m. *gr.* 6 d. 3 qu. ◐ 20 Sept. à 11 m. *gr.* 6 d.

1756 ✱ 1 Mars à 2 m. *pet. Ecl.* au SE. de l'Aſie, A.

1757 ◐ 4 Févr. à 7 m. *gr.* 6 d. 3 qu. ◐ 30 Juill. à 11 & d. ſ. *gr.* 11 d. ✱ 14 Août à 10 & d. ſ. Aſ. au NE. *centr.* vers 82, A.

1758 ◐ 24 Janv. à 6 & d. m. *pr. centr.* ◐ 20 Juill. à 4 & d. ſ. ✱ 30 Déc. à 7 & d. m. Eur. & Afr. à l'E. Aſ. *centr.* 41 (21) 38, A.

1759 ◐ 13 Janv. à 8 m. *gr.* 6 d. 1 qu. ◐ 10 Juill. à 6 m. *pén.* ✱ 19 Déc. à 2 ſ. *pet. Ecl.* en Egypte, *centr.* 2 S. A.

1760 ◐ 29 Mai à 10 ſ. *gr.* 0 d. 3 qu. ✱ 13 Juin à 8 & d. m. Eur. Afr. Aſ. *centr.* 20 (46) 28, T. ◐ 22 Nov. à 9 ſ. *gr.* 6 d. 1 qu.

1761 ◐ 18 Mai à 10 & d. ſ. ✱ 3 Juin à 1 & d. m. Eur. au NE. Aſ. au N. *dimin.* de l'O. à l'E. ◐ 12 Nov. à 11 & 3 qu. m.

1762 ◐ 8 Mai à 4 m. *gr.* 10 d. ✱ 17 Oct. à 9 & d. m. Eur. Afr. à l'E. Aſ. *centr.* 73 (42) 24-26, T. ◐ 1 Nov. à 9 ſ. *gr.* 6 d. 3 qu.

1763 ✱ 13 Avr. à 10 & d. m. Eur. au SE. Afr. Aſ. au S. *centr.* * (9) 27-16, A. ✱ 7 Oct. à 1 m. Aſ. à l'E. *centr.* 30-16, T.

1764 ◐ 18 Mars à 0 & d. m. *gr.* 8 d. & d. ✱ 1 Avr. à 10 & d. m. Eur. Afr. Aſ. au NO. *centr.* 28 (56) 76-75, A. ◐ 10 Sept. à 7 & d. m. *gr.* 5 d.

1765 ◐ 7 Mars à 1 & d. ſ. ✱ 16 Août à 3 & d. ſ. Eur. pr. ent. au NE. Afr. à l'E. ◐ 30 Août à 4 ſ. *centr.*

1766 ◐ 24 Févr. à 8 ſ. *gr.* 3 d. 3 qu. ✱ 5 Août à 6 ſ. Eur. & Afr. à l'O. *centr.* 16, A. ◐ 20 Août à 7 m. *gr.* 6 d. & d.

1767 ✱ 30 Janv. à 4 m. *pet. Ecl.* au SE. d'Aſ. *centr.* * 2S. T.

1768 ◐ 4 Janv. à 4 & d. m. *gr.* 4 d. 3 qu. ◐ 30 Juin à 4 m. ◐ 23 Déc. à 3 & d. ſ.

1769 ✱ 8 Janv. à 2 & d. m. *pet. Ecl.* au N. d'Aſ. ✱ 4 Juin à 8 & d. m. Eur. Afr. Aſ. au N. *centr.* 82 (87) 88-71, T. ◐ 19 Juin à 8 & d. m. *gr.* 12 d. 1 qu. ◐ 13 Déc. à 6 & d. m. *gr.* 9 d.

1770 ✱ 25 Mai à 1 & d. m. Aſ. au SE. *centr.* * 25, T. ✱ 17 Nov. à 10 m. *tr. pet. Ecl.* à l'O. d'Afr. *centr.* 6S. * A.

1771 ◐ 29 Avr. à 2 & d. m. *gr.* 4 d. ◐ 23 Oct. à 5 ſ. *gr.* 4 d. 1 qu.

1772 ✱ 3 Avr. à 6 m. *tr. pet. Ecl.* part. d'Eur. au N. ◐ 17 Avr. à 4 & d. ſ. ◐ 11 Oct. à 5 & 3 qu. ſ. ✱ 26 Oct. à 10 m. aſſez gr. part. d'Eur. au NE.

1773 ✱ 23 Mars à 5 & 3 qu. m. gr. part. d'Eur. à l'E. Afr. à l'E. Aſ. *centr.* 31 (51) 66, A. ◐ 7 Avr. à 9 m. *gr.* 7 d. 3 qu. ◐ 30 Sept. à 6 ſ. *gr.* 7 d. 1 qu.

1774 ✱ 12 Mars à 10 m. Afr. à l'E. Aſ. au S. *centr.* * (2 S.) 21, A. ✱ 6 Sept. à 2 & 1 qu. m. Aſ. au SE. *centr.* 22-24-12, A.

1775 ◐ 15 Févr. à 3 ſ. *gr.* 6 d. 1 qu. ◐ 11 Août à 7 & d. m. *gr.* 9 d. & d. ✱ 26 Août à 5 & d. m. Eur. & Afr. à l'E. Aſ. *centr.* 69-76 (66) 41, A.

1776 ✱ 21 Janv. à 3 & d. m. *pet. Ecl.* au N. d'Aſ. ◐ 4 Févr. à 2 & d. ſ. *centr.* ◐ 31 Juill. à 0 m.

1777 ✱ 9 Janv. à 4 ſ. extr. d'Eur. & d'Afr. à l'O. *centr.* 43, A. ◐ 23 Janv. à 4 & d. ſ. *gr.* 6 d. & d. ✱ 5 Juill. à 0 & d. m. *pet. Ecl.* au SE. d'Aſ. *centr.* * 7 S. T. ◐ 20 Juill. à 1 ſ. *gr.* 1 d.

1778 ◐ 10 Juin à 4 & d. m. *pén.* ✱ 24 Juin à 4 ſ. Eur. Afr. *centr.* 40-19, T. ◐ 4 Déc. à 5 & 3 qu. m. *gr.* 6 d.

1779 ◐ 30 Mai à 5 m. ✱ 14 Juin à 9 m. gr. part. d'Eur. au N. Aſ. au N. ✱ 8 Nov. à 7 m. *tr. pet.* au NE. d'Aſ. ◐ 23 Nov. à 8 & 1 qu. ſ.

1780 ◐ 18 Mai à 11 & d. m. *gr.* 11 d. & d. ✱ 27 Oct à 5 & d. ſ. *comm* au SO. de l'Eur. Afr. à l'O. *centr.* 29, T. ◐ 12 Nov. à 5 m. *gr.* 7 d. 1 qu.

1781 ✱ 23 Avr. à 5 & d. ſ. Eur. & Afr. à l'O. *centr.* 22-21, A. ✱ 17 Oct. à 9 m. Eur. au SO. Afr. Aſ. au S. *centr.* 30 (4 S.) * T.

1782 ◐ 29 Mars à 8 & d. m. *gr.* 7 d. & d. ✱ 12 Avr. à 5 & d. ſ. Eur. au NO. Afr. à l'O. *centr.* 70-61, A. ◐ 21 Sept. à 2 & d. ſ. *gr.* 4 d.

1783 ◐ 18 Mars à 9 & d. ſ. ◐ 10 Sept. à 11 & 3 qu. ſ.

1784 ◐ 7 Mars à 3 & d. m. *gr.* 4 d. 1 qu. ✱ 16 Août à 0 & d. m. Aſ. à l'E. *centr.* 62-68, A. ◐ 30 Août à 3 ſ. *gr.* 7 d. 3 qu.

1785 ✱ 9 Févr. à 1 ſ. pet. part. d'Eur. au SE. Afr. Aſ. au SO. *centr.* (13S.) 23N. T. ✱ 5 Août à 2 m. Aſ. au S. *centr.* 15-19-16, A.

1786 ◐ 14 Janv. à 1 ſ. *gr.* 4 d. 3 qu. ✱ 30 Janv. à 3 m. Aſ. *centr.* 26-22 (29) 30. ◐ 11 Juill. à 10 & 3 qu. m. *gr.* 12 d. & d.

1787 ◐ 3 Janv. à 12 ſ. ✱ 19 Janv. à 11 m. *pet. Ecl.* aſſez gr. part. d'Eur. au N. Aſ. au NO. ✱ 15 Juin à 4 ſ. gr. part. d'Eur. au N. *centr.* † T. ◐ 30 Juin à 3 ſ. ◐ 24 Déc. à 3 & d. ſ. *gr.* 9 d.

1788 ✱ 4 Juin à 9 m. gr. part. d'Eur. au S. Afr. Aſ. au S. *centr.* 19 (36) 37-14, T.

1789 ◐ 9 Mai a 10 m. *gr.* 3 d. ◐ 3 Nov. à 1 m. *gr.* 3 d. & d. ✱ 17 Nov. à 3 & d. m. Aſ. *centr.* 40 (15.)

1790 ◐ 29 Avr. à 0 & d. m. ◐ 23 Oct. à 1 m.

1791 ✱ 3 Avr. à 1 ſ. Eur. Afr. Aſ. au NO. *centr.* 63-81, A. ◐ 18 Avr. à 5 ſ. *gr.* 8 d. 3 qu. ◐ 12 Oct. à 1 & d. m. *gr.* 8 d. & d.

1792 ✱ 16 Sept. à 9 & d. m. Eur. au S. Afr. Aſ. au SO. *centr.* 20 (3) * A.

1793 ◐ 25 Févr. à 11 ſ. *gr.* 5 d. 3 qu. ◐ 21 Août à 3 ſ. *gr.* 8 d. ✱ 5 Sept. à midi, Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 62 (55) 31, A.

1794 ✱ 31 Janv. à midi, tr. gr. part. d'Eur. au NO. Afr. à l'O. Aſ. au NO. ◐ 14 Févr. à 10 & 1 qu. ſ. *centr.* ◐ 11 Août à 7 & d. m.

1795 ✱ 21 Janv. à 1 m. Aſ. à l'E. *centr.* 34-23, A. ◐ 4 Févr. à 0 & d. m. *gr.* 7 d. ✱ 16 Juill. à 7 & d. m. *pet. Ecl.* au SO. d'Aſ. ◐ 31 Juill. à 8 ſ. *gr.* 3 d.

1796 ✱ 10 Janv. à 6 & d. m. *pet. Ecl.* à l'E. de l'Afr. & au SE. d'Aſ. ✱ 4 Juill. à 11 & d. ſ. Aſ. à l'E. *centr.* 25-35, T. ◐ 14 Déc. à 2 & d. ſ. *gr.* 6 d.

1797 ◐ 9 Juin à 11 & 3 qu. m. *gr.* 14 d. ✱ 24 Juin à 4 & d. ſ. toute l'Eur. *pet.* en Afr. *centr.* vers le pole, T. ◐ 4 Déc. à 4 & d. m

1798 ◐ 29 Mai à 6 & d. ſ. *gr.* 13 d. ✱ 8 Nov. à 2 m. Aſ. à l'E. *centr.* 68, T. ◐ 23 Nov. à 1 ſ. *gr.* 7 d. & d.

1799 *Point d'Eclipſe.*

Ans de J. C.

1800 ◐ 9 Avr. à 4 & d. ſ. *gr.* 6 d. 3 qu. ✷ 24 Avr. à o & d. m. Aſ. à l'E. *centr.* 15-34, A. ◐ 2 Oct. à 10 ſ. *gr.* 3 d.

1801 ● 30 Mars à 5 & d. m. *centr.* ✷ 13 Avr. à 4 & d. m. Eur. au NE. Aſ. au N. *dimin.* de l'O. à l'E. ✷ 8 Sept. à 6 m. *pet.* au NE. d'Aſ. ● 22 Sept. à 7 & d. m.

1802 ◐ 19 Mars à 11 & d. m. *gr.* 5 d. ✷ 28 Août à 7 & d. m. Eur. Afr. Aſ. *centr.* 69 (59) 23, A. ◐ 11 Sept. à 11 ſ. *gr.* 9 d.

1803 ✷ 17 Août à 8 & d. m. gr. part. d'Eur. au S. Afr. Aſ. au S. *centr.* 26 (12) * A.

1804 ◐ 26 Janv. à 9 & d. ſ. *gr.* 4 d. & d. ✷ 11 Févr. à 11 & d. m. Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 25 (32) 64. ◐ 22 Juill. à 5 & d. ſ. *gr.* 10 d. 3 qu.

1805 ● 15 Janv. à 9 m. ✷ 26 Juin à 11 ſ. part. d'Aſ. au NE. ● 11 Juill. à 9 ſ.

1806 ◐ 5 Janv. à o m. *gr.* 9 d. ✷ 16 Juin à 4 ſ. Eur. Afr. à l'O. *centr.* 31-16, T. ◐ 30 Juin à 10 ſ. *pén.* ✷ 10 Déc. à 2 & d. m. *tr. pet. Ecl.* Aſ. au SE.

1807 ◐ 21 Mai à 5 & d. ſ. *gr.* 1 d. & d. ✷ 6 Juin à 5 & d. m. *pet. Ecl.* au SE. d'Aſ. ◐ 15 Nov. à 8 & d. m. *gr.* 3 d. ✷ 29 Nov. à midi, Eur. ent. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 18 (13) 9-25.

1808 ● 10 Mai à 8 m. ● 3 Nov. à 9 m. ✷ 18 Nov. à 3 m. gr. part. d'Aſ. au N. *augm.* de l'O. à l'E.

1809 ◐ 30 Avr. à 1 m. *gr.* 10 d. ◐ 23 Oct. à 9 & d. m. *gr.* 9 d. & d.

1810 ✷ 4 Avr. à 2 m. Aſ. au SE. *centr.* * 10, A.

1811 ◐ 10 Mars à 6 & d. m. *gr.* 5 d. ◐ 2 Sept. à 11 ſ. *gr.* 7 d.

1812 ● 27 Févr. à 6 m. *pr. centr.* ● 22 Août à 3 ſ.

1813 ✷ 1 Févr. à 9 m. Eur. Afr. Aſ. *centr.* 32-24 (26) 55, A. ◐ 15 Févr. à 9 m. *gr.* 7 d. & d. ◐ 12 Août à 3 & 1 qu. m. *gr.* 4 d. & d.

1814 ✷ 21 Janv. à 2 & d. ſ. Eur. au SE. Afr. *centr.* * 10, A. ✷ 17 Juill. à 7 m. Eur. au S. Afr. à l'E. Aſ. au S. *centr.* 14-33 (31) 5, T. ◐ 26 Déc. à 11 & d. ſ. *gr.* 6 d.

1815 ● 21 Juin à 6 & d. ſ. *gr.* 12 d. 1 qu. ✷ 7 Juill. à o m. Eur. & Aſ. au N. *centr.* 62 † T. ● 16 Déc. à 1 & 1 qu. ſ.

1816 ● 10 Juin à 1 & d. m. ✷ 19 Nov. à 10 & d. m. Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 59 (38) 33-37, T. ◐ 4 Déc. à 9 ſ. *centr.* 7 d. 3 qu.

1817 ✷ 16 Mai à 7 m. Aſ. au S. *centr.* * (7) 12-7, A. ◐ 30 Mai à 3 & d. ſ. *forte pén.* ✷ 9 Nov. à 2 & d. m. Aſ. à l'E. *centr.* 26-5 S. T.

1818 ◐ 21 Avr. à o & d. m. *gr.* 5 d. 3 qu. ✷ 5 Mai à 7 & d. m. Eur. Afr. Aſ. *centr.* 13 (51) 60-53, A. ◐ 14 Oct. à 6 m. *gr.* 2 d.

1819 ● 10 Avr. à 1 & d. ſ. ✷ 24 Avr. à midi, N. d'Eur. & d'Aſ. *dimin.* de l'O. à l'E. ✷ 19 Sept. à 1 ſ. *tr. pet.* au NE. d'Eur. ● 3 Oct. à 3 & d. ſ.

1820 ◐ 29 Mars à 7 ſ. *gr.* 6 d. ✷ 7 Sept. à 2 ſ. Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 62-29, A. ◐ 22 Sept. à 7 m. *gr.* 10 d.

1821 ✷ 4 Mars à 6 m. Aſ. au SE. *centr.* * (7 S.) 24, T.

1822 ◐ 6 Févr. à 5 & d. m. *gr.* 4 d. & d. ◐ 3 Août à o & d. m. *gr.* 9 d.

1823 ● 26 Janv. à 5 & d. ſ. ✷ 11 Févr. à 3 m. gr. part. d'Aſ. au N. *pet. Ecl.* ✷ 8 Juill. à 6 & d. m. Eur. & Aſ. au N. ● 23 Juill. à 3 & d. m.

1824 ◐ 16 Janv. à 9 m. *gr.* 9 d. ✷ 26 Juin à 11 & d. ſ. Aſ. a l'E. *centr.* 27-41, T. ◐ 11 Juill. à 4 & d. m. *gr.* 1 d. ✷ 20 Déc. à 11 m. *pet.* au S. de l'Inde.

1825 ◐ 1 Juin à o & d. m. *gr.* o d. 1 qu. ✷ 16 Juin à midi & d. *pet.* en Afr. *centr.* * (o) *. ◐ 25 Nov. à 4 & d. ſ. *gr.* 2 d. & d.

1826 ● 21 Mai à 3 & d. ſ. ● 14 Nov. à 4 & d. ſ. ✷ 29 Nov. à 11 & d. m. Eur. Afr. Aſ. à l'O. *moindre* au S. qu'au N.

1827 ✷ 26 Avr. à 3 & d. m. Eur. au NE. Aſ. au N. *centr.* 49 (81) 84, A. ◐ 11 Mai à 8 & 3 qu. m. *gr.* 11 d. 1 qu. ◐ 3 Nov. à 5 ſ. *gr.* 10 d.

Ans de J. C.

1828 ✷ 14 Avr. à 9 & 3 qu. m. pet. part. d'Eur. au SE. Afr. Aſ. *centr.* 2 S. (18) 29-26. ✷ 9 Oct. à o & d. m. Aſ. au SE. *centr.* 7 * A.

1829 ◐ 20 Mars à 2 ſ. *gr.* 4 d. ◐ 13 Sept. à 7 m. *gr.* 5 d. 3 qu. ✷ 28 Sept. à 2 & d. m. Aſ. à l'E. *centr.* 59-40, A.

1830 ✷ 23 Fév. à 5 m. Aſ. au N. *dimin.* de l'O. à l'E. ● 9 Mars à 2 ſ. ● 2 Sept. à 11 ſ. *centr.*

1831 ◐ 26 Févr. à 5 ſ, *gr.* 8 d. ◐ 23 Août à 10 & d. m. *gr.* 6 d.

1832 ✷ 27 Juill. à 2 & d. ſ. Eur. au S. Afr. Aſ. au SE. *centr.* 23 N. 3 S. T.

1833 ◐ 6 Janv. à 8 m. *gr.* 5 d. 3 qu. ◐ 2 Juill. à 1 m. *gr.* 10 d. 1 qu. ✷ 17 Juill. à 7 m. Eur. Afr. à l'E. Aſ. au N. *centr.* 83 (80) 73, T. ● 26 Déc. à 10 ſ.

1834 ● 21 Juin à 8 & d. m. ◐ 16 Déc. à 5 & 1 qu. m. *gr.* 8 d.

1835 ✷ 27 Mai à 1 & d. ſ. pet. part. d'Eur. au S. Afr. Aſ. au SO. *centr.* 7-8-3 S. A. ◐ 10 Juin à 11 ſ. *gr.* o d. & d. ✷ 20 Nov. à 11 m. tr. pet. part. d'Eur. au SO. Afr. pet. part. d'Aſ. au SO. *centr.* 4 (11 S.) * T.

1836 ◐ 1 Mai à 8 & d. m. *gr.* 4 d. 1 qu. ✷ 15 Mai à 2 & d. ſ. Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 53-54-44, A. ◐ 24 Oct. à 1 & 3 qu. ſ. *gr.* 1 d. & d.

1837 ● 20 Avr. à 9 ſ. ✷ 4 Mai à 7 & d. ſ. pet. part. d'Eur. au N. gr. part. d'Aſ. au NE. ● 13 Oct. à 11 & d. ſ.

1838 ◐ 10 Avr. à 2 & 1 qu. m. *gr.* 7 d. ◐ 3 Oct. à 3 ſ. *gr.* 10 d. 3 qu.

1839 ✷ 15 Mars à 2 & d. ſ. Eur. au S. Afr. Aſ. au SO. *centr.* 17-26, T. ✷ 7 Sept. à 10 & d. ſ. extr. d'Aſ. à l'E. *centr.* 37, A.

1840 ◐ 17 Févr. à 2 ſ. *gr.* 4 d. 1 qu. ✷ 4 Mars à 4 m. *centr.* 16 (37) 48. ◐ 13 Août à 7 & d. m. *gr.* 7 d. 1 qu.

1841 ● 6 Févr. à 2 & d. m. ✷ 21 Févr. à 11 m. pr. toute l'Eur. au N. Aſ. au NO. *dimin.* de l'O. à l'E. ✷ 18 Juill. à 2 ſ. très gr. part. d'Eur. au NE. & d'Aſ. au NO. *augm.* de l'O. à l'E. ● 2 Août à 10 m.

1842 ◐ 26 Janv. à 6 ſ. *gr.* 9 d. ✷ 8 Juill. à 7 m. Eur. Afr. Aſ. *centr.* 35-50 (49) 21, T. ◐ 22 Juill. à 11 m. *gr.* 3 d.

1843 ◐ 12 Juin à 8 m. *pén.* ◐ 7 Déc. à o & d. m. *gr.* 2 d. 1 qu. ✷ 21 Déc. à 5 & d. m. Aſ. *centr.* 25 (8) 21, T.

1844 ● 31 Mai à 11 & 1 qu. ſ. ● 25 Nov. à o & 1 qu. m.

1845 ✷ 6 Mai à 10 & d. m. pr. toute l'Eur. au NO. Aſ. au NO. *centr.* 90 (98) † A. ● 21 Mai à 4 & d. ſ. *gr.* 12 d. 3 qu. ◐ 14 Nov. à 1 m. *gr.* 10 d. & d.

1846 ✷ 25 Avr. à 5 & 1 qu. ſ. Eur. & Afr. à l'O. *centr.* 28-26. ✷ 20 Oct. à 8 & d. m. Eur. au SO. Afr. Aſ. au SO. *centr.* 10 (18 S.) * A.

1847 ◐ 31 Mars à 9 & d. ſ. *gr.* 2 d. 3 qu. ◐ 24 Sept. à 3 ſ. *gr.* 4 d. & d. ✷ 9 Oct. à 9 & d. m. Eur. Afr. Aſ. *centr.* 58 (31) 16-17, A.

1848 ● 19 Mars à 9 & d. ſ. ● 13 Sept. à 6 & d. m. ✷ 27 Sept. à 10 m. Eur. au NE. Aſ. au N.

1849 ✷ 23 Févr. à 1 & d. m. Aſ. à l'E. *centr.* 31-28-32, A. ◐ 9 Mars à 1 m. *gr.* 8 d. & d. ◐ 2 Sept. à 5 & d. ſ. *gr.* 7 d.

1850 ✷ 12 Févr. à 6 & d. m. Aſ. au SE. *centr.* * (11 S.) 17 N. A. ✷ 7 Août à 10 ſ. extr. d'Aſ. à l'E. *centr.* 14, T.

1851 ◐ 17 Janv à 5 ſ. *gr.* 5 d. & d. ◐ 13 Juill. à 7 & d. m. *gr.* 8 d. & d. ✷ 28 Juill. à 2 & d. ſ. Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 70-39, T.

1852 ● 7 Janv. à 6 & d. m. ● 1 Juill. à 3 & 3 qu. ſ. ✷ 11 Déc. à 4 m. Aſ. à l'E. *centr.* 59 (36) 35, T. ◐ 26 Déc. à 1 ſ. *gr.* 8 d.

1853 ◐ 21 Juin à 6 m. *gr.* 2 d 1 qu.

1854 ◐ 12 Mai à 4 ſ. *gr.* 3 d. ◐ 4 Nov. à 9 & d. ſ. *gr.* 1 d.

1855 ● 2 Mai à 4 & d. m. ✷ 16 Mai à 2 & d. m. gr. part. d'Aſ. au N. *dimin.* de l'O. à l'E. ● 25 Oct. à 8 m.

1856 ◐ 20 Avr. à 9 & d. m. *gr.* 8 d. 1 qu. ✷ 29 Sept. à 4 m. Aſ. au N. *centr.* 84 (67) 66, A. ◐ 13 Oct. à 11 & d. ſ. *gr.* 11 d. & d.

Ans de J. C.

1857 ✳ 18 Sept. à 6 m. Eur. & Afr. à l'E. Aſ. au S. *centr.* 40 (12) 12 S. A.

1858 ◐ 27 Févr. à 10 & 1 qu. ſ. *gr.* 4 d. ✳ 15 Mars à midi & d. Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* (40) 68. ◐ 24 Août à 2 & d. ſ. *gr.* 5 d. & d.

1859 ● 17 Févr. à 11 m. ✳ 29 Juill. à 9 & d. ſ. *pet. Ecl.* au NE. d'Aſ. ● 13 Août à 4 & d. ſ.

1860 ◐ 7 Févr. à 2 & d. m. *gr.* 9 d. 1 qu. ✳ 18 Juill. à 2 ſ. Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 49-16, T. ◐ 1 Août à 5 & d. ſ. *gr.* 4 d. 3 qu.

1861 ✳ 11 Janv. à 3 & d. m. *tr. pet. Ecl.* au SO. de l'Aſ. ✳ 8 Juill. à 2 m. Aſ. au SE. *centr.* * 9, A. ◐ 17 Déc. à 8 & d. m. *gr.* 2 d. ✳ 31 Déc. à 2 & d. ſ. toute l'Eur. Afr. *centr.* 17-36, T.

1862 ● 12 Juin à 6 & 3 qu. m. ● 6 Déc. à 8 m. ✳ 21 Déc. à 5 & d. m. tr. gr. part. d'Aſ. au N.

1863 ✳ 17 Mai à 5 ſ. gr. part. d'Eur. au N. ● 2 Juin à o m. ◐ 25 Nov. à 9 m. *gr.* 11 d.

1864 ✳ 6 Mai à o & 3 qu. m. Aſ. au SE. *centr.* 6-23.

1865 ◐ 11 Avr. à 5 m. *gr.* 1 d. & d. ◐ 4 Oct. à 11 ſ. *gr.* 3 d. 3 qu. ✳ 19 Oct. à 5 ſ. extr. d'Eur. & d'Afr. à l'O. *centr.* 16, A.

1866 ✳ 16 Mars à 10 ſ. *pet. Ecl.* au NE. d'Aſ. ● 31 Mars à 5 m. ● 24 Sept. à 2 & d. ſ. ✳ 8 Oct. à 5 & 1 qu. ſ. Eur. à l'O. *dimin.* du N. au S.

1867 ✳ 6 Mars à 10 m. Eur. Afr. Aſ. *centr.* 31 (45) 69, A. ◐ 20 Mars à 9 m. *gr.* 9 d. 1 qu. ◐ 14 Sept. à 1 m. *gr.* 8 d.

1868 ✳ 23 Févr. à 2 & d. ſ. Eur. au S. Afr. Aſ. au SO. *centr.* 9-21, A. ✳ 18 Août à 5 & d m. Eur. au SE. Afr. Aſ. au S. *centr.* 14-18 (11) o, T.

1869 ◐ 28 Janv. a 1 & 3 qu. m. *gr.* 5 d. & d. ◐ 23 Juill. à 2 ſ. *gr.* 6 d. 3 qu. ✳ 7 Août à 10 ſ. Aſ. au NE. *centr.* 46, T.

1870 ● 17 Janv. à 3 ſ. ● 12 Juill. à 11 ſ. ✳ 22 Déc. à midi 3 qu. Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* (36) 49, T.

1871 ◐ 6 Janv. à 9 & d. ſ. *gr.* 8 d. ✳ 18 Juin à 2 & d. m. *pet.* au SE. d'Aſ. ◐ 2 Juill. à 1 & d. ſ. *gr.* 4 d. ✳ 12 Déc. à 4 & d. m. Aſ. au S. *centr.* 17 * T.

1872 ◐ 22 Mai à 11 & d. ſ. *gr.* 1 d. & d. ✳ 6 Juin à 3 & d. m. Aſ. *centr.* 8 (42) 43, A. ◐ 15 Nov. à 5 & 3 qu. m. *gr.* o d. & d.

1873 ● 12 Mai à 11 & d. m. ✳ 26 Mai à 9 & d. m. tr. gr. part. d'Eur. au NO. Afr. à l'O. Aſ. au N. *dimin.* de l'O. à l'E. ● 4 Nov. à 4 & d. ſ.

1874 ◐ 1 Mai à 4 & d. ſ. *gr.* 9 d. 3 qu. ✳ 10 Oct. à 11 & d. m. Eur. Afr. Aſ. à l'O. *centr.* 82 (74) 55, A. ◐ 25 Oct. à 8 m. *gr.* 12 d.

1875 ✳ 6 Av. à 7 m. Aſ. au SE. *centr.* * (1) 21, T. ✳ 29 Sept. à 1 & d. ſ. pet. part. d'Eur. au SO. Afr. Aſ. au SO. *centr.* 13 (10) 13 S. A.

1876 ◐ 10 Mars à 6 & d. m. *gr.* 3 d. & d. ◐ 3 Sept. à 9 & d. ſ. *gr.* 4 d.

1877 ● 27 Févr. à 7 & d. ſ. ✳ 15 Mars à 3 m. gr. part. d'Aſ. au N. *dimin.* de l'O. à l'E. ✳ 9 Août à 5 m. *pet.* au NE. d'Aſ. ● 23 Août à 11 & d. ſ. *pr. centr.*

1878 ◐ 17 Févr. à 11 & 1 qu. m. *gr.* 9 d. & d. ✳ 29 Juill. à 9 & d. ſ. extr. d'Aſ. à l'E. *centr.* 52, T. ◐ 13 Août à o & d. m. *gr.* 6 d. & d.

1879 ✳ 22 Janv. à midi, *pet. Ecl.* au SO. d'Aſ. *centr.* * 7, A. ✳ 19 Juill. à 9 m. Eur. au S. Afr. Aſ. au SO. *centr.* 8-16 (12) * A. ◐ 28 Déc. à 4 & d. ſ. *gr.* 1 d. 3 qu.

1880 ✳ 11 Janv. à 11 ſ. Aſ. à l'E. *centr.* 16, T. ● 22 Juin à 2 ſ. *gr.* 12 d. 3 qu. ● 16 Déc. à 4 ſ. ✳ 31 Déc. à 2 ſ. Eur. Afr. *dimin.* du N. au S.

1881 ✳ 28 Mai à o m. Aſ. au N. *dimin.* de l'O. à l'E. ● 12 Juin à 7 & 1 qu. m. ◐ 5 Déc. à 5 & d. ſ. *gr.* 11 d. & d.

1882 ✳ 17 Mai à 8 m. Eur. pr. ent. au SE. Afr. Aſ. *centr.* 10 (38) 42-26, T. ✳ 11 Nov. à o m. Aſ. au SE. *centr.* 2 * A.

1883 ◐ 22 Avr. à midi, *gr.* o d. 1 qu. ◐ 16 Oct. à 7 & d. m. *gr.* 3 d. ✳ 31 Oct. à o & d. m. Aſ. à l'E. *centr.* 46, A.

1884 ✳ 27 Mars à 6 m. *pet. Ecl.* aſſez gr. part. d'Eur. au NE. *dimin.* en Aſ. de l'O. à l'E. ● 10 Avr. à midi ● 4 Oct. à 10 & d. ſ. ✳ 19 Oct. à 1 m. Aſ. au N.

1885 ◐ 30 Mars à 5 ſ. *gr.* 10 d. ◐ 24 Sept. à 8 & d. m. *gr.* 9 d.

1886 ✳ 29 Août à 1 & d. ſ. extr. d'Eur. au SO. Afr. *centr.* 6 (4) * T.

1887 ◐ 8 Févr. à 10 & d. m. *gr.* 5 d. 1 qu. ◐ 3 Août à 9 ſ. *gr.* 5 d. ✳ 19 Août à 6 m. Eur. & Afr. à l'E. Aſ. *centr.* 54-62 (54) 29, T.

1888 ● 28 Janv. à 11 & d. ſ. ● 23 Juill. à 6 m. *pr. centr.*

1889 ◐ 17 Janv. à 5 & d. m. *gr.* 8 d. 1 qu. ◐ 12 Juill. a 9 ſ. *gr.* 5 d. & d. ✳ 22 Déc. à 1 ſ. vers le SO. de l'Aſ. *centr.* * 5, T.

1890 ◐ 3 Juin à 6 & d. m. *gr.* o d. 1 qu. ✳ 17 Juin à 10 m. Eur. Afr. Aſ. *centr.* 25 (38) 19, A. ◐ 26 Nov. à 2 ſ. *gr.* o d. 1 qu.

1891 ● 23 Mai à 7 ſ. ✳ 6 Juin à 4 & d. ſ. gr. part. d'Eur. au N. *centr.* † ● 16 Nov. à o & 3 qu. m.

1892 ◐ 11 Mai à 11 & d. ſ. *gr.* 11 d. 1 qu. ● 4 Nov. à 4 & d. ſ. *gr.* 12 d. & d.

1893 ✳ 16 Avr. à 3 ſ. Eur. au S. Afr. *centr.* 20-18, T.

1894 ◐ 21 Mars à 2 & d. ſ. *gr.* 3 d. ✳ 6 Avr. à 4 & d. m. Eur. au NE. Aſ. *centr.* 10 (43) 8. ◐ 15 Sept. à 4 & 3 qu. m. *gr.* 2 d. & d. ✳ 29 Sept. à 5 & d. m. *pet. Ecl.* vers l'E. de l'Afr.

1895 ● 11 Mars à 4 m. ✳ 26 Mars à 10 m. pr. toute l'Eur. au NO. Aſ. au N. *dimin.* de l'O. à l'E. ✳ 20 Août à midi & d. *pet. Ecl.* au N. de l'Aſ. ● 4 Sept. à 6 m.

1896 ◐ 28 Févr. à 8 ſ. *gr.* 10 d. ✳ 9 Août à 4 & d. m. Eur. à l'E. Aſ. *centr.* 60-68 (59) 49, T. ◐ 23 Août à 7 m. *gr.* 8 d.

1897 *Point d'Eclipſe.*

1898 ◐ 8 Janv. à o & d. m. *gr.* 1 d. & d. ✳ 22 Janv. à 8 m. Eur. à l'E. Afr. à l'E. Aſ. ent. *centr.* 11 5 (10) 44, T. ◐ 3 Juill. à 9 & d. ſ. *gr.* 11 d. ● 27 Déc. à 12 ſ.

1899 ✳ 11 Janv. à 11 ſ. extr. d'Aſ. à l'E. *dimin.* du N. au S. ✳ 8 Juin à 7 m. Eur. à l'O. & au N. Aſ. au N. ● 23 Juin à 2 & d. ſ. ◐ 17 Déc. à 1 & d. m. *gr.* 11 d. & d.

1900 ✳ 28 Mai à 3 & 1 qu. ſ. Eur. Afr. *centr.* 45-26, T. ◐ 13 Juin à 4 m. *forte pen.* ✳ 22 Nov. à 8 m. *pet. Ecl.* en Afr. *centr.* 3 S. * A.

Chronologie des Eclipſes pour le vingtieme ſiécle, calculées par M. DU VAUCEL, *Correſpondant de l'Académie Royale des Sciences.*

POUR que ces Eclipſes puiſſent ſervir à un plus grand nombre d'uſages, on a déſigné la route entiere de l'ombre dans les Eclipſes de Soleil, en marquant par longitudes & latitudes les trois points où une Eclipſe de Soleil ſera centrale; au lever du Soleil, à midi, & au coucher du Soleil. En marquant ces trois points ſur un globe ou ſur une carte géographique, on verra tous les pays où elle doit être centrale, & l'on jugera, par les principes établis ci-deſſus, des pays qui doivent avoir une Eclipſe partielle au Nord & au Midi de la route de l'ombre ou de l'Eclipſe centrale. Ainſi, dans l'Eclipſe du 18 Mai 1901, les chiffres 21-28 S. &c. ſignifient que l'Eclipſe ſera centrale au lever du Soleil à 21 degrés de longitude, ou ſous le 21e méridien, & par 28 degrés de latitude Sud, qu'elle le ſera à midi ſous le 74e méridien & à 2 degrés de latitude Sud; enfin qu'elle ſera centrale au coucher du Soleil à 134 degrés de longitude & 13 degrés de latitude Sud. Il en eſt de même de toutes les Eclipſes de Soleil; quand il n'y a point d'S après le chiffre de la latitude, il faut toujours entendre qu'elle ſera Septentrionale ou du côté du Nord.

Les lettres A & T, qui ſignifient Annulaire ou Totale, ont été miſes immédiatement après centrale; ainſi *centr.* T. veut dire centrale totale. Pour les Eclipſes de Lune on a mis N & S pour déſigner ſi l'Eclipſe eſt au Nord ou au Sud de la Lune; quand il y a plus de 12 doigts, cela ſignifie que la Lune eſt débordée par l'ombre de la terre ou enfoncée dans l'ombre, du ſurplus des 12 doigts.

1901 ◐ 3 Mai à 6 & d. ſ. *pén.* ✳ 18 Mai à 8 & d. m. Afr. & Aſ. S. *centr.* T. 21-28 S. 74-2 S. 134-13 S. ◐ 27 Oct. à 4 ſ. 3 d. au S. ✳ 11 Nov. à 8 m. gr. part. d'Eur. SE. d'Afr. NE. Aſ. ent. *centr.* A. 31-37. 104-12. 139-19.

1902 ● 22 Avr. à 7 ſ. 14 d. & d. N. ● 17 Oct. à 6 3 qu.

Ans de J. C.

m. 18 d. ✱ 31 Oct. à 8 3 qu. m. *pet. Ecl.* au N. d'Eur. & d'Aſ.

1903 ✱ 29 Mars à 1 & d. m. au NE. de l'Aſ. *centr.* A. au lever 101-39. à midi 172-69. ● 11 Avr. à minuit, 12 d. S. ✱ 21 Sept. à 5 m. Afr. E. *centr.* T. 46-40 S. 115-65 S. 199-77 S. ◐ 6 Oct. à 4 & d. ſ. 10 d. N.

1904 ✱ 17 Mars à 5 & d. m. au S. de l'Aſ. *centr.* A. 66-10 S. 125-7 N. 187-27 N.

1905 ◐ 19 Fév. à 7 ſ. 5 d. 3 qu. N. ◐ 15 Août à 4 m. 4 d. S. ✱ 30 Août à 2 ſ. Eur. ent. Aſ. E. Afr. S. *centr.* T. 262-61. 357-51. 59-10 N.

1906 ● 9 Févr. à 8 m. 20 d. N. ● 4 Août à 1 ſ. 21 d. 3 qu. S. ✱ 20 Août à 2 m. *pet. Ecl.* NE. Aſ. au N.

1907 ✱ 14 Janv. à 6 m. Aſ. ent. Eur. E. Afr. E. SE. *centr.* T. 65-57. 106-37. 145-58. ◐ 29 Janv. à 2 ſ. 8 d. 3 qu. au S. ◐ 25 Juill. à 4 & d. m. 7 d. & d. au N.

1908 ✱ 27 Juin à 5 ſ. O. de l'Afr. S. de l'Eſpagne *centr.* A. 236-15. 305-33. 6-2. ◐ 7 Déc. à 10 ſ. 0 d. & d. au N. ✱ 23 Déc. à midi & d. SE. de l'Afr. *centr.* A. 295-24 S. 12-56 S. 65-34 S. *.

1909 ● 4 Juin à 1 m. 14 d. au S. ✱ 17 Juin à 11 & d. ſ. Aſ. E. *centr.* A. 109-49. 206-87. 331-60. ● 27 Nov. à 9 m. 16 d. 3 qu. N.

1910 ◐ 24 Mai à 7 & d. m. 11 d. 1 qu. au N. ✱ 2 Nov. à 6 m. Aſ. ent. *centr.* A. 72-68. 118-48. 172-29. ◐ 17 Nov. à 3 m. 11 d. S.

1911 ✱ 22 Oct. à 4 & d. m. Aſ. ent. E. de l'Afr. *centr.* A. 80-47. 136-12 N. 196-8 S.

1912 ◐ 1 Avr. à 10 ſ. 2 d. S. ✱ 17 Avr. à 11 & d. m. Eur. ent. Afr. N. gr. part. de l'Aſ. O. *centr.* T. ou A. 321-6. 22-46. 111-55. ◐ 26 Sept. à midi 2 d. N. ✱ 10 Oct. à 2 ſ. Afr. S. *centr.* T. 286-3 N. 345-35 S. 66-51 S.

1913 ● 22 Mars à midi, 18 d. 3 qu. S. ● 15 Sept. à 1 ſ. 17 d. 3 qu. N.

1914 ◐ 11 Mars à 4 m. 11 d. 1 qu. N. ✱ 21 Août à 3 ſ. Eur. ent. Afr. ent. exc. l'ext. S. *centr.* T. 239-62. 341-57. 47-13. ◐ 4 Sept. à 2 ſ. 10 d. S.

1915 ✱ 14 Fév. à 4 m. Afr. SE. *centr.* A. 56-36 S. 132-26 S. 190-12 N. ✱ 10 Août à 11 ſ. Aſ. SE. *centr.* A. 147-14 N. 215-16 N. 273-13 S.

1916 ◐ 8 Janv. à 8 m. 1 d. & d. au S. ✱ 3 Fév. à 4 ſ. Afr. O. ◐ 15 Juill. à 5 & d. m. 9 d. 1 qu. N.

1917 ● 8 Janv. à 8 m. 16 d. 1 qu. S. ✱ 23 Janv. à 8 m. *pet. Ecl.* Eur. & Aſ. N. ✱ 19 Juin à 1 ſ. *pet. Ecl.* Eur. & Aſ. N. ● 4 Juill. à 10 ſ. 19 d. 1 qu. S. ● 28 Déc. à 10 m. 12 d. N.

1918 ✱ 8 Juin à 10 & d. ſ. Aſ. NE. *centr.* T. 142-26. 221-50. 299-25. ◐ 24 Juin à 11 m. 1 d. 1 qu. S. ✱ 3 Déc. à 3 & d. ſ. Afr. SO. *centr.* A. 264-24 N. 328-9 S. 30-1 N.

1919 ✱ 29 Mai à 1 ſ. Afr. ent. *centr.* T. 308-20 S. 6-6 N. 67-10 S. ◐ 8 Nov. à 0 & d. m. 2 d. & d. S. ✱ 22 Nov. à 3 & d. ſ. Afr. Eur. O. *centr.* A. 279-34. 330-8. 26-18.

1920 ● 3 Mai à 2 m. 14 d. N. ◐ 27 Oct. à 3 ſ. 17 d. & d. S. ✱ 10 Nov. à 2 & d. ſ. *pet. Ecl.* Eur. ent. Afr. N.

1921 ✱ 8 Avr. à 9 m. Eur. Aſ. E. Afr. N. *centr.* A. 337-46. 55-74. ● 22 Avr. à 8 & d. m. 13 d. 3 qu. S. ✱ 1 Oct. 1 ſ. Afr. S. *centr.* T. à midi 345-75 S. ◐ 16 Oct. à minuit 11 d. N.

1922 ✱ 28 Mars à 1 & d. ſ. Eur. & Afr. *centr.* A. 295-11 S. 355-14 N. 59-29 N.

1923 ◐ 3 Mars à 3 & d. m. 4 d. 3 qu. S. ✱ 17 Mars à midi & d. Afr. S. *centr.* A 311-50 S. 19-35 S. A. 79-13 S. ◐ 26 Août à 11 & d. m. 2 d. & d. S. ✱ 10 Sept. à 9 & d. ſ. Aſ. E. *centr.* T. 162-55. 244-45. 310-21.

1924 ● 20 Fév. à 3 ſ. 19 d. & d. N. ● 14 Août à 9 ſ. 20 d. & d. S. ✱ 30 Août à 8 m. *pet. Ecl.* Eur. N. Aſ. NE.

1925 ✱ 24 Janv. à 3 ſ. N. de l'Afr. O. de l'Eur. *centr.* T. 278-49. 330-41. 15-60. ◐ 8 Févr. à 10 ſ. 9 d. S. ◐ 4 Août à midi & d. 9 d. N.

1926 ✱ 14 Janv. à 7 m. Aſ. S. Afr. E. *centr.* T. 27-5 N. 94-10 S. 166-16 N. ✱ 8 Juill. à minuit, Aſ. S. *centr.* A. 136-7. 200-28. 262-2. ◐ 19 Déc. à 6 & d. m. 0 d. 1 qu. N.

1927 ● 15 Juin à 9 m. 12 d. 1 qu. S. ✱ 29 Juin à 7 m. Eur. ent. Aſ. N. *centr.* T. 354-48. 96-78. 21-49. ● 8 Déc. à 5 ſ. 16 d. & d. N.

1928 ✱ 19 Mai à 2 ſ. *pet. Ecl* Afr. S. ● 3 Juin à midi 15 d. N. ✱ 12 Nov. à 10 m. *pet. Ecl.* Eur. ent. Aſ. E. Afr. N. ● 27 Nov. à 9 m. 13 d. & d. S.

1929 ✱ 9 Mai à 6 m. Afr. SE. Aſ. S. *centr.* T. 57-37 S. 112-2 S. 173-6 N. ◐ 23 Mai à midi & d. *pén.* au N. ✱ 1 Nov. à 1 & d. ſ. Eur. Afr. & SO. de l'Aſ. *centr.* A. 306-40 N. 0-6 N. 62-5 S.

1930 ◐ 13 Avr. à 6 m. 1 d. 1 qu. S. ◐ 7 Oct. à 7 m. 1 d. & 1 qu. N.

1931 ◐ 2 Avr. à 8 ſ. 18 d. S. ✱ 17 Avr. à minuit Aſ. NE. ◐ 26 Sept. à 8 ſ. 16 d. 3 qu. N.

1932 ◐ 22 Mars à midi, 12 d. N. ◐ 14 Sept. à 9 ſ. 11 d. & d. S.

1933 ✱ 24 Févr. à midi & d. Afr. S. Aſ. SO. *centr.* A. 302-38 S. 15-21 S. 73-12 N. ✱ 21 Août à 6 m. Afr. NE. gr. part. d'Eur. SE. & de l'Aſ. SO. *centr.* A. 41-31 N. 111-16 N. .. 67-22 S.

1934 ◐ 30 Janv. à 4 & d. ſ. 0 d. 3 qu. S. ✱ 14 Fév. à 0 & d. m. NE. de l'Aſ. *centr.* T. 128-3. 188-17. 245-50. ◐ 26 Juill. à midi & d. 8 d. N. ✱ 10 Août à 9 m. gr. part. d'Afr. SO. *centr.* A. 3-16 S. 60-23 S. 113-53 S.

1935 ◐ 19 Janv. à 4 ſ. 16 d. S. ● 16 Juill. à 5 & d. m. 21 d. S.

1936 ◐ 8 Janv. à 6 & d. ſ. 12 d. 1 qu. N. ✱ 19 Juin à 5 & d. m. Aſ. ent. Eur. E. pet. part. Afr. NE. *centr.* T. 30-34. 117-56. 194-23. ◐ 4 Juill. à 5 & d. ſ. 3 d. S.

1937 ◐ 18 Nov. à 9 m. 2 d. & d. S. ✱ 2 Déc. à minuit, Aſ. E. *centr.* A. 150-27. 202-4. 255-22.

1938 ● 14 Mai à 9 m. 13 d. & d. N. ● 7 Nov. à 11 ſ. 17 d. S. ✱ 22 Nov. à 0 & d. m. Aſ. NE.

1939 ✱ 19 Avr. à 4 & d. ſ. NO. Eur. *centr.* A. au lever 205-60. & encore au lever 140-80. ● 3 Mai à 3 & d. ſ. 14 d. & d. S. ◐ 28 Oct. à 7 m. 11 d. 3 qu. N.

1940 ◐ 22 Avr. à 4 m. *pén.* au S. ✱ 1 Oct. à 1 & d. ſ. gr. part. d'Afr. S. *centr.* T. 292-4 N. 355-17 N. 64-30 S.

1941 ◐ 13 Mars à midi, 4 d. N. ◐ 5 Sept. à 6 & d. ſ. 1 d. 1 qu. S. ✱ 21 Sept. à 5 & d. m. Aſ. ent. gr. part. d'Eur. E. pet. part. d'Afr. NE. *centr.* T. 50-48. 123-32. 186-11.

1942 ● 2 Mars à minuit, 19 d. N. ● 26 Août à 4 & d. m. 19 d. S. ✱ 10 Sept. à 4 ſ. *pet. Ecl.* N. de l'Eur.

1943 ✱ 4 Fév. à 11 & d. ſ. Aſ. SE. *centr.* T. 149-47. 206-44. 248-67. ◐ 20 Févr. à 7 m. 9 d. 1 qu. S. ◐ 15 Août à 8 ſ. 10 d. & d. N.

1944 ✱ 25 Janv. à 3 & d. ſ. Afr. O. *centr.* T. 263-3 N. 326-8 S. 26-18 N. ✱ 20 Juill. à 6 m. Afr. E. Eur. SE. gr. part. de l'Aſ. *centr.* A. 42-16 N. 110-21 N. 165-14 S. ◐ 29 Déc. à 3 ſ. 0 d. & d. N.

1945 ✱ 14 Janv. à 5 m. Afr. SE. *centr.* A. 39-42 S. 127-50 S. 203-23 S. ◐ 25 Juin à 3 ſ. 10 d. & d. S. ✱ 9 Juill. à 2 ſ. Eur. ent. Aſ. NO. Afr. N. *centr.* T. 25[illegible] 352-69. 103-40. ● 19 Déc. à 3 m. 16 d. & d. N.

1946 ● 14 Juin à 7 ſ. 16 d. & d. N. ✱ 29 Juin à 4 m. *pet. Ecl.* dans le NE. de l'Eur. ● 8 Déc. à 7 ſ. 14 d. S.

1947 ✱ 20 Mai à 2 ſ. Eur. ent. gr. part. d'Afr. NO. Aſ. O. *centr.* T. 279-12 348-40. 65-26. ◐ 3 Juin à 7 ſ. *tr. pet. Ecl.* N.

1948 ◐ 23 Avr. à 1 ſ. $\frac{1}{3}$ de d. S. ✱ 9 Mai à 2 m. Aſ. ent. Eur. NE. *centr.* A. 104-41. *centr.* T. 167-41 *centr.* A. 261-40. ◐ 18 Oct. à 3 m. 0 d. 1 qu. N. ✱ 1 Nov. à 6 m. gr. part. d'Afr. au SE. *centr.* T. 46-3 N. 107-38 S. 191-42 S.

1949 ● 13 Avr. à 4 m. 17 d. 1 qu. S. ✱ 28 Avr. à 8 m. *pet. Ecl.* Eur. ent. Aſ. NE. Afr. N. ◐ 7 Oct. à 3 m. 16 d. N.

1950 ◐ 2 Avr. à 8 & d. ſ. 11 d. & d. N. ✱ 12 Sept. à 4 m. NE. de l'Aſ. *centr.* T. à midi 150-87. au coucher 219-40. ● 26 Sept. à 5 m. 12 d. & d. S.

Ans de J. C.

1951 ☼ 1 Sept. à 1 & d. ſ. Eur. SO. Afr. ent. *centr.* A. 290-36 N. 359-18 N. 87-19 S.

1952 ☾ 10 Fév. à minuit, 0 d. & d. S. ☼ 25 Fév. à 9 m. Eur. ent. gr. part. d'Aſ. SO. & d'Afr. SE. *centr.* T. 0-1. 60-22. 122-52. ☾ 5 Août à 8 & d. ſ. 6 d. & d. N. ☼ 20 Août à 3 & d. S. extr. d'Afr. SO. *centr.* A. 264-11 S. 321-29 S. 16-59 S.

1953 ☾ 29 Janv. à minuit, 15 d. 3 qu. N. ☼ 14 Fév. à 1 m. gr. part. d'Aſ. NO. ☼ 11 Juill. à 3 m. extr. d'Eur. NO. ☾ 26 Juill. à 1 ſ. 22 d. & d. S.

1954 ☾ 19 Janv. à 3 m. 12 d. 1 qu. N. ☼ 30 Juin à midi & d. gr. part. d'Aſ. SE. *centr.* T. 115-40. 308-60. 277-25. ☾ 16 Juill. à 1 m. 4 d. 3 qu. S. ☼ 25 Déc. à 8 m. Afr. S. *centr.* A. 7-19 S. 80-39 S. 147-9 S.

1955 ☼ 20 Juin à 4 m. au S. de l'Aſ. *centr.* T. 77-4 S. 140-18 N. 201-11 S. ☾ 29 Nov. à 4 ſ. 2 d. S. ☼ 14 Déc. à 7 m. Afr. NE. Eur. SE. & tr. gr. part. d'Aſ. S. *centr.* A. 42-20. 95-1. 147-27.

1956 ☾ 24 Mai à 4 ſ. 11 d. 3 qu. N. ☾ 18 Nov. à 7 & d. m. 16 d. & d. S. ☼ 2 Déc. à 8 & d. m. Eur. ent. gr. part. de l'Aſ. au N.

1957 ☾ 13 Mai à 10 & d. ſ. 15 d. 3 qu. S. ☼ 23 Oct. à 5 & d. m. tr. gr. au NE. de l'Aſ. Eur. NE. *centr.* T. à 3 ſ. à 162-60 N. & au coucher à 188-51. ☾ 7 Nov. à 3 ſ. 12 d. & d. N.

1958 ☼ 19 Avr. à 3 m. Aſ. ent. Eur. E. *centr.* A. 92-1. 152-28. 223-31. ☾ 3 Mai à midi, $\frac{1}{12}$ de d. S.

1959 ☾ 24 Mars à 8 ſ. 3 d. 1 qu. N. ☾ 17 Sept. à 1 & d. m. $\frac{1}{12}$ de d. S. ☼ 2 Oct. à 1 ſ. Eur. Afr. ent. Aſ. E. *centr.* T. 303-43. 10-23. 72-9.

1960 ☾ 13 Mars à 8 d. m. 18 d. & d. N. ☾ 5 Sept. à midi, 17 d. 3 qu. S. ☼ 20 Sept. à 11 & d. ſ. *pet. Ecl.* Aſ. NE.

1961 ☾ 2 Mars à 3 & d. ſ. 9 d. & d. S. ☾ 11 Août à 10 & d. m. Eur. ent. g. part. de l'Aſ. E. *centr.* A. à midi 51-85. au coucher 124-33. ☾ 26 Août à 4 m. 11 d. & d. N.

1962 ☼ 4 Fév. à minuit & d. ext. de l'Aſ. SE. *centr.* T. 125-10 S. 190-3 S. 248-32 N. ☼ 31 Juill. à 1 ſ. Afr. ent. l'ext. de l'Eur. S. Aſ. SO. *centr.* A. 302-3 N. 4-12. 61-14 S.

1963 ☾ 9 Janv. à 11 m. *pén.* N. ☼ 25 Janv. à 2 ſ. Afr. S. *centr.* A. 270-35 S. 353-48 S. 65-20 S. ☾ 6 Juill. à 10 ſ. 8 d. 3 qu. S. ☾ 30 Déc. à 11 m. 16 d. N.

1964 ☾ 25 Juin à 1 m. 18 d. 3 qu. N. ☼ 9 Juill. à 11 & d. m. *pet. Ecl.* NE. de l'Eur. N. de l'Aſ. ☼ 4 Déc. à 2 ſ. Aſ. SE. ☾ 19 Déc. à 3 m. 14 d. S.

1965 ☾ 14 Juin à 3 m. 1 d. & d. N. ☼ 23 Nov. à 4 & d. m. Aſ. SE. *centr.* A. 82-35. 134-2. 194-5.

1966 ☾ 4 Mai à 9 ſ. *pén.* S. ☼ 20 Mai à 10 m. Eur. ent. gr. prrt. d'Aſ. S. Afr. N. *centr.* A. 345-4. 48-41. 120-34. ☾ 29 Oct. à 11 m. *pén.* N. ☼ 12 Nov. à 3 ſ. gr. part. de l'Afr. SO. *centr.* T. 271-1 N. 332-39 S. 56-39 S.

1967 ☾ 24 Avr. à midi, 16 d. S. ☼ 9 Mai à 5 ſ. *pet. Ecl.* Eur. NO. ☾ 18 Oct. à 11 m. 14 d. & d. N.

1968 ☾ 13 Av. à 5 m. 13 d. 1 qu. N. ☾ 22 Sept. à midi, gr. part. d'Eur. NE. Aſ. O. pet. part. d'Afr. NE. *centr.* T. au couc. 119-88. & encore au couc. 95-33. ☾ 6 Oct. à midi, 13 d. & d. S.

1969 ☼ 18 Mars à 5 m. ext. de l'Aſ. SE. Afr. E. *centr.* T. 60-44 S. 128-19 S. 188-12 N.

1970 ☾ 21 Fév. à 8 m. *pén.* S. ☼ 7 Mars à 5 & d. ſ. Afr. O. *centr.* T. 231-4 S. 292-24 N. 360-24 N. ☾ 17 Août à 4 m. 4 d. 3 qu. N.

1971 ☾ 10 Fév. à 8 m. 15 d. & d. S. ☼ 25 Fév. à 10 m. Eur. ent. Aſ. & Afr. NO. ☼ 22 Juill. à 10 m. *tr. pet. Ecl.* ext. N. de l'Aſ. ☾ 6 Août à 8 & d. ſ. 21 d. & d. N.

1972 ☾ 30 Janv. à 11 m. 12 d. 3 qu. N. ☾ 26 Juill. à 7 & d. m. 6 d. & d. S.

1973 ☼ 4 Janv. à 2 ſ. gr. part. de l'Afr. S. *centr.* A. 275-24 S. 350-39 S. 56-5 S. ☼ 30 Juin à 11 & d. m. Eur. S. Aſ. SE. Afr. *pr. ent. centr.* T. 322-3. 27-18. 87-12. ☾ 10 Déc. à 2 & d. ſ. 2 d. S. ☼ 24 Déc. à 3 ſ. Afr. ext. SO. *centr.* A. 259-29 S. 334-16 N. 46-16. S.

1974 ☾ 4 Juin à 10 & d. ſ. 10 d. N. ☾ 29 Nov. à 4 ſ. 16 d. S. ☼ 13 Déc. à 5 ſ. Afr. O.

Ans de J. C.

1975 ☼ 11 Mai à 6 m. Eur. N. Aſ. NE. ☾ 25 Mai à 6 m. 17 d. & d. S. ☾ 18 Nov. à 10 & d. ſ. 13 d. N.

1976 ☼ 29 Avr. à 10 m. gr. part. de l'Afr. S. Eur. ent. Aſ. *pr. ent. centr.* A. 345-7. 47-36. 121-31. ☾ 13 Mai a 8 ſ. 1 d. S. ☼ 23 Oct. à 6 m. Afr. SE. *centr.* T. 43-4 S. 107-29 S. 182-30 S.

1977 ☾ 4 Avr. à 4 m. 2 d. & d. N. ☾ 18 Avr. à 10 & d. m. gr. part. d'Afr. ext. de l'Aſ. S. *centr.* A. 343-37 S. 46-13 S. 110-9 S. ☾ 27 Sept. à 8 & d. m. *pén.* S.

1978 ☾ 24 Mars à 4 1 qu. ſ. 17 d. 3 qu. N. ☾ 16 Sept. à 9 & d. ſ. 16 d. & d. S. ☼ 2 Oct. à 7 m. *pet. Ecl.* Aſ. N. Eur. NE.

1979 ☼ 26 Fév. à 4 3 qu. ſ. part. occ. d'Eur. *centr.* T. 236-49. 300-63. 336-78. ☾ 13 Mars à 9 & d. m. 10 d. & d. S. ☾ 6 Sept. à 11 & d. m. 12 d. & d. N.

1980 ☼ 16 Fév. à 9 m. Afr. ent. pet. part. d'Eur. S. gr. part. d'Aſ. SE. *centr.* T. 359-2 S. 63-0. 123-27 N.

1981 ☾ 17 Juill. à 4 m. 7 d. S. ☼ 31 Juill. à 4 m. Aſ. ent. Eur. E. ext. NE. de l'Afr. *centr.* T. 57-41. 144-54. 219-25.

1982 ☾ 9 Janv. à 8 ſ. 15 d. 3 qu. N. ☾ 6 Juill. à 8 m. 20 d. & d. N. ☼ 20 Juill. à 7 & d. ſ. côt. occid. au N. de l'Eur. ☼ 15 Déc. à 10 m. Eur. ent. Afr. NE. gr. part. d'Aſ. N. ☾ 30 Déc. à 11 & d. m. 14 d. & d. N.

1983 ☼ 11 Juin à 5 & d. m. NE. d'Afr. S. d'Aſ. *centr.* T. 73-34 S. 126-6 S. 184-17 S. ☾ 25 Juin à 9 m. 3 d. & d. N. ☼ 4 Déc. à 1 ſ. Afr. ent. S. d'Eur. l'Aſ. SO. *centr.* A. 314-32. 7-0. 64-10.

1984 ☼ 30 Mai à 5 ſ. Eur. ent. & le NO. d'Afr. *centr.* A. 240-4. 306-39. 21-27.

1985 ☾ 4 Mai à 8 ſ. 15 d. S. ☾ 28 Oct. à 6 ſ. 13 d. & d. N. ☼ 12 Nov. à 3 ſ. *pet. Ecl.* ext. S. d'Afr.

1986 ☾ 24 Avr. à 1 ſ. 14 d. & d. N. ☾ 17 Oct. à 8 ſ. 14 d. & d. S.

1987 ☼ 29 Mars à 1 ſ. gr. part. d'Afr. Aſ. SO. *centr.* A. 303-45 S. 9-17 S. 69-10 N. ☼ 23 Sept. à 4 m. Aſ. ent. *centr.* A. 77-44 N. 143-18 N. 201-15 S.

1988 ☼ 18 Mai à 2 m. Aſ. *pr. ent. centr.* T. 104-7 S. 165-27 N. 236-51 N. ☾ 27 Août à 11 & d. m. 3 d. & d. N. ☼ 11 Sept. à 5 & d. m. Afr. E. Aſ. S. *centr.* A. 46-2 S. 104-27 S. 169-54. S.

1989 ☾ 20 Févr. à 3 & d. ſ. 14 d. 3 qu. S. ☾ 17 Août à 4 m. 20 d. N.

1990 ☾ 9 Févr. à 7 ſ. 13 d. N. ☼ 22 Juill. à 3 & d. m. gr. part. d'Aſ. NE. d'Eur. *centr.* T. 36-57. 151-70. 231-30. ☾ 6 Août à 3 ſ. 8 d. & d. S.

1991 ☾ 30 Janv. à 6 m. *pén.* au N. ☾ 31 Déc. à 11 m. 1 d. & d. S.

1992 ☾ 15 Juin à 5 m. 9 d. & d. N. ☾ 9 Déc. à minuit, 15 d. 3 qu. S. ☼ 24 Déc. à 1 m. *Ecl.* au N. de l'Aſ.

1993 ☼ 21 Mai à 2 ſ. NO. d'Aſ. & d'Eur. ☾ 4 Juin à 1 ſ. 19 d. S. ☾ 29 Nov. à 6 & d. m. 13 d. & d. N.

1994 ☼ 10 Mai à 6 ſ. Afr. O. Eur. pr. ent. O. *centr.* A. 235-15. 302-42. 19-31. ☾ 25 Mai à 4 & d. m. 2 d. & d. S. ☼ 3 Nov. à 2 & d. ſ. au S. de l'Afr. *centr.* T. 273-9 S. 339-34 S. 57-30 S.

1995 ☾ 15 Avr. à midi, 1 d. 3 qu. N. ☼ 29 Avr. à 5 & d. ſ. Afr. SO. *centr.* A. 246-32 S. 300-6 S. 359-5 S. ☼ 24 Oct. à 5 & d. m. Aſ. ent. Eur. E. Afr. NE. *centr.* T. 63-36. 121-11. 182-7.

1996 ☾ 3 Avr. à minuit, 16 d. 3 qu. N. ☾ 27 Sept. à 3 m. 15 d. & d. S. ☼ 12 Oct. à 2 3 qu. ſ. Eur. ent. Afr. N.

1997 ☼ 9 Mars à 1 & d. m. *pet. Ecl.* NO. d'Aſ. ☾ 24 Mars à 4 3 qu. m. 11 d. & d. S. ☾ 16 Sept. à 8 & d. ſ. 14 d. N.

1998 ☼ 26 Fév. à 5 & d. ſ. Afr. O. *centr.* T. 232-3 S. 295-5 N. 356-29 N. ☼ 22 Août à 3 m. au S. de l'Aſ. *centr.* A. 93-1 N. 151-2 S. 211-27 S.

1999 ☼ 16 Fév. à 7 m. extr. S. d'Afr. *centr.* A. 18-40 S. 99-42 S. 163-14 N. ☾ 28 Juill. à 11 & d. m. 5 d. S. ☼ 11 Août à 11 m. Eur. ent. gr. part. E. d'Aſ. & d'Afr. N. *centr.* T. 316-41. 39-47. 108-18.

2000 ☾ 21 Janv. à 4 & d. m. 15 d. & d. N. ☾ 16 Juill. à 2 ſ. 21 d. 3 qu. S. ☼ 31 Juill. à 2 & d. ſ. *pet. Ecl.* NO. d'Aſ. NE. d'Eur.

CALENDRIER LUNAIRE PERPÉTUEL,

Ou Calendrier ancien de l'Eglise, réuni avec celui de Grégoire XIII.

AVERTISSEMENT.

Voici un Calendrier Lunaire que nous substituons à la Table des nouvelles Lunes, qui occupoit ci-devant (1[ere] éd.) un espace considérable dans notre Table Chronologique, & à celle des Epactes, insérée dans l'Avertissement sur notre Calendrier Perpétuel. Il réunit les avantages de toutes les deux, & y ajoute des commodités qu'elles n'ont pas. En effet il représente, sous un même point de vue, l'ancien & le nouveau style, de maniere qu'il met le Lecteur en état de connoître au simple coup d'œil, pour tous les tems, la nouvelle Lune de chaque mois & son cours entier, le Terme paschal & la Pâque de chaque année; utilité qu'on ne retireroit point des deux Tables supprimées, même en les rapprochant. Nous ne répéterons point ici ce que nous avons dit ailleurs sur chacune des parties dont ce Calendrier est composé. Elles doivent être suffisamment connues. Il ne s'agit plus que de faire voir comment nous les appliquons aux objets dont on vient de parler. C'est ce que nous allons exécuter en détail.

Du Nombre d'Or, ou Cycle de 19 ans.

Commençons par le nombre d'Or. C'est celui qui régloit, comme l'on sait, l'ancien style pour le commencement de chaque Lune. Les dix-neuf années dont il est composé, répondent aux dix-neuf jours de chaque mois où les Anciens pensoient que les nouvelles Lunes pouvoient seulement arriver. On a mis des O vis-à-vis des autres jours auxquels le nombre d'Or ne peut s'appliquer. Ainsi pour trouver dans le vieux style la nouvelle Lune de chaque mois de telle année qu'on voudra, il n'est question que de connoître le nombre d'Or qui appartient à cette année, & voir ensuite le jour de chaque mois auquel il correspond. Voulez-vous savoir, par exemple, quels jours tomboient les nouvelles Lunes en l'année 1500? Cherchez le nombre d'Or de cette année dans notre Table Chronologique, & vous trouverez 19. Voyez après cela dans notre Calendrier Lunaire les jours auxquels ce nombre se rapporte, & vous trouverez 5 Janvier, 3 Février, 5 Mars, 4 Avril, 3 Mai, 2 Juin, 1 & 30 Juillet, 28 Août, 27 Septembre, 26 Octobre, 25 Novembre, 24 Décembre, qui sont toutes les nouvelles Lunes de l'année 1500.

Des Lettres dominicales.

Viennent ensuite les Lettres dominicales: elles sont les mêmes & suivent le même ordre dans l'ancien & le nouveau Calendrier. L'unique dérangement arrivé à l'ordre de ces lettres, est celui qu'on peut remarquer dans notre Table Chronologique en l'an 1582. Si l'ancien Calendrier n'avoit point été changé cette année-là, on n'y verroit qu'un G pour Lettre dominicale; & ce G auroit servi pour marquer tous les Dimanches de l'année. Mais on y voit aussi un C, & ce C marque les Dimanches de l'année 1582, après le retranchement des dix jours qui s'est fait à Rome depuis le 5 Octobre jusqu'au 14 du même mois inclusivement. Si quelqu'un veut comprendre ceci bien clairement, qu'il jette les yeux sur le premier Calendrier qui lui tombera sous la main; il y verra que le 30 Septembre est un Dimanche, lorsque G est la Lettre dominicale. A, B, C, D, qui répondent aux quatre premiers jours d'Octobre, marquent alors le Lundi, le Mardi, le Mercredi & le Jeudi. Retranchez ensuite dix jours de ce mois, & nous nous trouverons au 15 Octobre, jour auquel répond la Lettre dominicale A. Cette lettre A, pour ne rien déranger dans l'ordre des jours de la semaine après le retranchement des dix jours du mois, a dû marquer le Vendredi, la lettre B le Samedi; & par conséquent la lettre C, après le retranchement fait depuis le 5 Octobre jusqu'au 14 inclusivement, a marqué les Dimanches du reste de cette année 1582. Voilà l'unique changement que le nouveau Calendrier ait apporté dans l'ordre des Lettres dominicales, à moins qu'on ne prenne pour un autre changement la suppression des doubles lettres aux années centenaires qui ne sont pas bissextiles.

Des Epactes du nouveau style.

Au nombre d'Or, employé dans le vieux style, ont succédé les Epactes dans le nouveau pour fixer les nouvelles Lunes. Examinons-en d'abord la disposition.

Ces trente nombres, que les Auteurs du nouveau Calendrier ont appellés Épactes, sont rangés vis-à-vis des jours de chaque mois de l'année dans un ordre rétrograde, depuis le nombre trente, marqué par un astérisque *, jusqu'au nombre I. De-là recommençant toujours par cet astérisque jusqu'à ce nombre I, l'on procede en rétrogradant depuis le premier de Janvier jusqu'au dernier de Décembre, de telle sorte, qu'à la différence du nombre d'Or, il n'y a aucun jour de l'année qui ne soit marqué au moins d'une Épacte. Tel est l'arrangement de ces trente nombres, ou nouvelles Épactes: en voici maintenant l'usage.

Pour connoître les nouvelles Lunes de chaque mois de quelque année que ce puisse être, depuis 1582, tant que le nouveau Calendrier subsistera, il ne faut que l'Epacte de l'année proposée. Par exemple, je sais par notre Table Chronologique, où les Epactes de chaque année sont marquées, qu'en cette année 1785 nous comptons XVIII d'Epacte. Tous les jours de chaque mois où l'Épacte XVIII est marquée, sont par conséquent les nouvelles Lunes que je cherche. Or je trouve qu'en 1785 les nouvelles Lunes arrivent les 13 Janvier, 11 Février, 13 Mars, 11 Avril, 11 Mai, 9 Juin, 9 Juillet, 7 Août, 6 Septembre, 5 Octobre, 4 Novembre & 3 Décembre, par la raison que l'Épacte XVIII se trouve placée vis-à-vis de tous ces jours-là: voilà donc l'objet de

ma recherche rempli. Il faut cependant se ressouvenir que le plus souvent la nouvelle Lune, comme on l'a dit ailleurs, arrive deux jours avant celui qui est marqué par l'Épacte, quelquefois trois jours, d'autres fois un jour; & que rarement elle arrive le même jour. Mais on voit ici, dans la Table des Épactes de notre Calendrier Lunaire, plusieurs jours où il y a deux Épactes : que signifient ces deux Épactes? C'est ce qu'il faut expliquer. L'Épacte 25, en chiffres arabes, marquée vis-à-vis d'une autre Épacte en chiffres romains, le 6 Janvier, le 4 Février, le 6 Mars, le 4 Avril, le 4 Mai, le 2 Juin, le 2 Juillet & le 31 du même mois, le 30 Août, le 28 Septembre, le 28 Octobre, le 26 Novembre & enfin le 26 Décembre, a été inventée pour désigner en certaines années les nouvelles Lunes un peu différemment qu'elles n'auroient été indiquées par l'Épacte marquée en chiffres romains, & cela afin de mieux accorder l'année lunaire avec celle du Soleil. Voici les années où l'on doit se servir de l'Epacte 25, marquée en chiffres arabes. C'est lorsqu'elle répond à un nombre d'Or qui est au-dessus de onze, comme sont les huit dernieres années du cycle de 19 ans. Que si l'Épacte 25 répond à un nombre d'Or au-dessous de douze, comme sont les onze premieres années du même cycle de 19 ans, on se sert alors de l'Épacte XXV, marquée en chiffres romains, & jamais de l'autre, qui ne commencera d'être en usage qu'après l'an 1900.

Nous avons encore deux Épactes vis-à-vis du 31 Décembre, l'Épacte 19 en chiffres arabes, & l'Épacte XX en chiffres romains. La premiere sert pour les années où elle concourt avec le nombre d'Or 19; & c'est ce qui arriva pour la derniere fois en 1690, & n'arrivera plus avant 8500. La seconde sert pour toutes les années où ce concours ne se rencontre point. Pour ce qui est des Epactes XXV & XXIV, toutes deux marquées en chiffres romains, vis-à-vis des 5 Février, 5 Avril, 3 Juin, 1 Août, 29 Septembre & 27 Novembre : elles sont doublées pour deux raisons. La premiere est que si trente Épactes se succédoient les unes aux autres douze fois, sans qu'aucune fût doublée ; elles répondroient à 360 jours: or l'année Lunaire commune n'en contient que 354, comme nous l'avons dit ailleurs; afin donc que le nombre des Épactes ne surpasse pas le nombre des 354 jours de l'année Lunaire commune, il a fallu doubler six de ces Épactes. Par le moyen de ces six Épactes doublées, les trente répétées douze fois, ne nous conduisent que jusqu'au 20 Décembre inclusivement, au lieu qu'elles nous conduiroient jusqu'au 26 du même mois, s'il n'y en avoit aucune de doublée. Or il est nécessaire qu'elles ne nous conduisent que jusqu'au 20 Décembre, afin qu'il reste onze jours jusqu'à la fin de ce mois, c'est-à-dire autant de jours que l'année Lunaire en contient moins que la Solaire, qui finit toujours le 31 Décembre. Ces onze derniers jours de Décembre sont marqués des mêmes Épactes que les onze premiers du mois de Janvier; & lorsque la nouvelle Lune arrive l'un de ces derniers jours de Décembre, elle est toujours exactement indiquée par l'Épacte qui répond à ce jour.

La seconde raison pour laquelle il y a six Épactes doublées, ou, pour mieux dire, pourquoi ces Épactes doublées sont placées vis-à-vis des 5 Février, 5 Avril, 3 Juin, 1 Août, 29 Septembre, & 27 Novembre, est afin que les Lunes pleines, ou de 30 jours, & les Lunes caves qui n'en ont que 29, se succedent alternativement, comme nous avons dit, au dernier paragraphe de la premiere partie de notre Dissertation, qu'elles doivent se succéder. En effet ces deux Épactes XXV & XXIV, ainsi placées vis-à-vis l'une de l'autre aux jours que nous avons marqués, font que toutes les Épactes qui les suivent, avancent d'un jour; & en avançant ainsi, elles font naître cette succession de Lunes pleines & de Lunes caves. C'est ce qu'il est aisé d'éclaircir par un exemple. Nous avons dit qu'en cette présente année 1785 nous comptions XVIII d'Épacte, autant que la Lune avoit de jours le 31 Décembre de l'année 1784. Nous avons dit encore, & nous l'avons prouvé par la disposition des Épactes, que quand il y a XVIII d'Épacte, les nouvelles Lunes tomboient le 13 Janvier, le 11 Février, le 13 Mars, le 11 Avril, le 11 Mai, le 9 Juin, le 9 Juillet, le 7 Août, le 6 Septembre, le 5 Octobre, le 4 Novembre & le 3 Décembre. Prenons maintenant la peine de compter les jours de ces lunaisons, & nous verrons que celle de Janvier est de 30 Jours, celle de Février de 29, celle de Mars de 30, celle d'Avril de 29, & ainsi des autres, toujours alternativement l'une de 30 & l'autre de 29, jusqu'à la fin de l'année.

Pour ne point nous tromper dans ce calcul, il faut se rappeller ce que nous avons dit ailleurs, que la lune, ou lunaison d'un mois, n'est pas celle qui commence, mais celle qui finit en ce mois. La Lune de Janvier, par exemple, n'est point celle qui commence le 13 de ce mois en cette année 1785, mais celle qui finit le 12 du même mois, & qui avoit commencé le 14 Décembre de l'an 1784. Cela supposé, comme il doit l'être, suivant tous les anciens & nouveaux Computistes, venons à notre examen, & comptons. Depuis le 14 Décembre jusqu'au 12 Janvier inclusivement, il y a 30 jours : donc la Lune de Janvier est une Lune pleine, ou de 30 jours. Depuis le 13 Janvier jusqu'au 10 Février inclusivement, il y a 29 jours; c'est la Lune cave, ou de 29 jours, de Février. Depuis le 11 Février jusqu'au 12 Mars inclusivement, il y a 30 jours, & depuis le 13 Mars jusqu'au 10 Avril, toujours inclusivement, il n'y a que 29 jours. Ce sont les deux Lunes, dont l'une est pleine & l'autre cave; la premiere de Mars, la seconde d'Avril. En continuant le même calcul jusqu'au mois de Décembre, on trouvera une Lune pleine pour le mois de Mai, une cave pour le mois de Juin; une pleine en Juillet, une cave en Août; une pleine en Septembre, une cave en Octobre; une pleine en Novembre, une cave en Décembre, laquelle finit le 2 de ce mois. Mais celle qui commence le 3 doit finir au 31 du même mois, & non pas au 1er du mois de Janvier suivant, attendu que cette année 1785 est la 19e du nombre d'Or, dont la derniere Lune ne doit avoir que 29 jours. Ces Lunes pleines & caves qui se succedent alternativement, ne sont si exactement indiquées par les Épactes du nouveau Calendrier, que parce qu'on y a placé les Épactes XXV & XXIV vis-à-vis l'une de l'autre, aux jours que nous avons marqués.

Il ne nous reste plus qu'à considérer le concours, ou la correspondance des Épactes du nouveau Calendrier avec le nombre d'Or, ou les différentes années du Cycle de 19 ans. On peut voir dans notre Table Chronologique comment les Épactes répondent à ces années, soit avant, soit depuis la réformation du Calendrier. Mais en nous bornant ici à ce

qui regarde le Calendrier réformé, nous voyons que depuis la réforme jusqu'en 1700 exclusivement, l'Épacte I répond au nombre d'Or I, l'Épacte XII au nombre d'Or II, & ainsi des autres, comme on les voit marquées toutes de suite dans la Table Chronologique, depuis l'an 1596 jusqu'en 1691 inclusivement. Depuis & compris 1700 jusqu'en 1899 inclusivement dans notre Table Chronologique, on apperçoit une nouvelle correspondance des Épactes & des nombres d'Or; l'Épacte XXX, ou l'astérisque *, répond au nombre d'Or I, l'Épacte XI au nombre d'Or II, & le reste, comme on peut le voir de suite, depuis 1710 jusqu'en 1899 inclusivement. Si l'ancienne correspondance avoit été encore en usage, on auroit compté X d'Épacte comme on en comptoit toujours X vis-à-vis du nombre d'Or X, ainsi qu'on peut le voir toutes les fois que ce nombre d'Or X se rencontre depuis 1582 jusqu'en 1700. Mais en 1700, à cause du nouveau concours, ou rapport des Épactes avec les nombres d'Or, on voit l'Épacte IX vis-à-vis du nombre d'Or X, & cette Epacte IX marque les nouvelles Lunes de chaque mois un jour plus tard qu'elles n'auroient été marquées par l'Épacte X. Celle-ci auroit marqué la nouvelle Lune le 21 Janvier, le 19 Février, &c. : l'Épacte IX l'a marquée le 22 Janvier, le 20 Février, & ainsi des autres, toujours un jour plus tard que l'Épacte X ne les auroit marquées. En 1900 il y aura dans la correspondance des Épactes & du nombre d'Or un autre changement, comme on le voit dans notre Table Chronologique. Cette année l'Épacte XXIX répondra au nombre d'Or I; la suivante, l'Épacte X répondra au nombre d'Or II, & de même des autres; ce qui continuera jusqu'en 2200. Ces changemens se font pour accorder toujours, autant qu'il est possible, l'année Lunaire avec l'année Solaire, & en même temps indiquer la Pâque de telle sorte que nous ne la célébrions jamais le 14 de la Lune, mais le Dimanche après ce 14 : précaution qui, comme nous l'avons dit ailleurs, nous fait quelquefois célébrer cette grande Fête sept jours plus tard que nous ne la célébrerions, si notre comput Ecclésiastique nous marquoit les nouvelles Lunes aussi exactement que les Astronomes les marquent. C'est ce qui nous est arrivé en 1744. En suivant le comput Ecclésiastique, ou le nouveau Calendrier, nous avons fait la Pâque le 5 Avril; nous l'aurions faite le 29 Mars, en suivant le calcul des Astronomes; puisque, selon ce calcul, la nouvelle Lune pascale tomboit le 14 Mars, à 7 heures 47 minutes du matin, & par conséquent le 14 de la Lune le 27 du même mois, qui étoit un Vendredi; d'où il résulte que nous aurions dû célébrer la Pâque le 29 Mars, qui étoit le premier Dimanche après le 14 de la Lune pascale, selon le calcul des Astronomes, plus exact que le nôtre. Mais nous avons déjà parlé ailleurs de ce défaut de notre Calendrier, & personne jusqu'ici n'a pu encore y remédier.

Du Terme pascal.

DANS notre Calendrier Lunaire les mois de Mars & d'Avril renferment une colonne de plus que les autres mois. C'est la colonne des différentes époques du Terme pascal, relatives aux nombres d'Or & aux Épactes que l'on voit depuis & compris le 8 Mars jusqu'au 5 Avril inclusivement. Ces époques du Terme pascal indiquent le quantieme de Mars, ou d'Avril, où tombe le 14 de la Lune de Pâque, désignée par le nombre d'Or, ou par l'Épacte d'une année après le 7 Mars; en sorte, par exemple, que le nombre d'Or XVI & l'Épacte XXIII qui se trouvent ici vis-à-vis du 8 Mars, marquant, pour ce quantieme, la nouvelle Lune, indiquent pareillement que le 14 de cette Lune pascale tombera le 21 du même mois. De 8 en effet jusqu'à 21, ces deux nombres compris, il y a 14 jours. Il en est de même des autres époques du Terme pascal. Il faut seulement se rappeller qu'avant 1582 les Épactes n'étoient pas considérées pour la recherche du Terme pascal. Elles ne servent à cela que depuis cette année, & seulement pour le nouveau Calendrier. L'ancien se regle toujours à cet égard par le nombre d'Or.

Quoique Pâque, comme on le verra ci-après, puisse arriver en 35 jours différens, c'est-à-dire depuis & compris le 22 Mars jusqu'au 25 Avril inclusivement, néanmoins le Terme pascal, ou le 14 de la Lune de Pâque, ne peut tomber que sur 29 jours, dont le premier est le 21 Mars, & le 18 Avril le dernier. La raison de cette différence est facile à saisir. C'est que différentes Pâques peuvent avoir le même Terme pascal, suivant les différens jours de la semaine où il peut tomber. Par exemple, les Pâques des 22, 23, 24, 25, 26, 27 & 28 Mars, peuvent avoir également pour Terme pascal le 21 Mars, selon le jour de la semaine où tombera ce quantieme. Si le 21 Mars est un Dimanche, Pâque arrivera le Dimanche suivant, 28 de ce mois; si ce même Terme pascal tombe un Lundi, le 27 Mars sera le jour de Pâque, & ainsi des autres. C'est par la même raison que le 18 Avril est la derniere époque du Terme pascal. Car puisque sept Pâques différentes peuvent avoir le même Terme pascal, il s'ensuit que celui du 18 Avril doit être commun aux sept dernieres Pâques, & par conséquent le dernier de tous.

Le Terme pascal, étant connu, fait connoître à son tour la Pâque au moyen de la Lettre dominicale qui le suit immédiatement, de la lettre, dis-je, propre à l'année de ce Terme. Ainsi Pâque tombe le 27 Mars en 1785, parceque la lettre B, qui appartient à cette année, marque au 27 Mars le premier Dimanche qui suit le 26 de ce mois, époque du Terme pascal.



JANVIER.

Jours du mois.	Nombre d'Or.	Let. Dom.	Épactes.
1	III	A	*
2	O	B	XXIX
3	XI	C	XXVIII
4	O	D	XXVII
5	XIX	E	XXVI
6	VIII	F	25. XXV
7	O	G	XXIV
8	XVI	A	XXIII
9	V	B	XXII
10	O	C	XXI
11	XIII	D	XX
12	II	E	XIX
13	O	F	XVIII
14	X	G	XVII
15	O	A	XVI
16	XVIII	B	XV
17	VII	C	XIV
18	O	D	XIII
19	XV	E	XII
20	IV	F	XI
21	O	G	X
22	XII	A	IX
23	I	B	VIII
24	O	C	VII
25	IX	D	VI
26	O	E	V
27	XVII	F	IV
28	VI	G	III
29	O	A	II
30	XIV	B	I
31	III	C	*

FÉVRIER.

Jours du mois.	Nombre d'Or.	Let. Dom.	Épactes.
1	O	D	XXIX
2	XI	E	XXVIII
3	XIX	F	XXVII
4	VIII	G	25. XXVI
5	O	A	XXV. XXIV
6	XVI	B	XXIII
7	V	C	XXII
8	O	D	XXI
9	XIII	E	XX
10	II	F	XIX
11	O	G	XVIII
12	X	A	XVII
13	O	B	XVI
14	XVIII	C	XV
15	VII	D	XIV
16	O	E	XIII
17	XV	F	XII
18	IV	G	XI
19	O	A	X
20	XII	B	IX
21	I	C	VIII
22	O	D	VII
23	IX	E	VI
24	O	F	V
25	XVII	G	IV
26	VI	A	III
27	O	B	II
28	XIV	C	I

MARS.

Jours du mois.	Nombre d'Or.	Let. Dom.	Épactes.	Terme pascal.
1	III	D	*	
2	O	E	XXIX	
3	XI	F	XXVIII	
4	O	G	XXVII	
5	XIX	A	XXVI	
6	VIII	B	25. XXV	
7	O	C	XXIV	
8	XVI	D	XXIII	21 M.
9	V	E	XXII	22 M.
10	O	F	XXI	23 M.
11	XIII	G	XX	24 M.
12	II	A	XIX	25 M.
13	O	B	XVIII	26 M.
14	X	C	XVII	27 M.
15	O	D	XVI	28 M.
16	XVIII	E	XV	29 M.
17	VII	F	XIV	30 M.
18	O	G	XIII	31 M.
19	XV	A	XII	1 A.
20	IV	B	XI	2 A.
21	O	C	X	3 A.
22	XII	D	IX	4 A.
23	I	E	VIII	5 A.
24	O	F	VII	6 A.
25	IX	G	VI	7 A.
26	O	A	V	8 A.
27	XVII	B	IV	9 A.
28	VI	C	III	10 A.
29	O	D	II	11 A.
30	XIV	E	I	12 A.
31	III	F	*	13 A.

AVRIL.

Jours du mois.	Nombre d'Or.	Let. Dom.	Épactes.	Terme pascal.
1	O	G	XXIX	14 A.
2	XI	A	XXVIII	15 A.
3	O	B	XXVII	16 A.
4	XIX	C	25. XXVI	17 A.
5	VIII	D	XXV. XXIV	18 A.
6	XVI	E	XXIII	
7	V	F	XXII	
8	O	G	XXI	
9	XIII	A	XX	
10	II	B	XIX	
11	O	C	XVIII	
12	X	D	XVII	
13	O	E	XVI	
14	XVIII	F	XV	
15	VII	G	XIV	
16	O	A	XIII	
17	XV	B	XII	
18	IV	C	XI	
19	O	D	X	
20	XII	E	IX	
21	I	F	VIII	
22	O	G	VII	
23	IX	A	VI	
24	O	B	V	
25	XVII	C	IV	
26	VI	D	III	
27	O	E	II	
28	XIV	F	I	
29	III	G	*	
30	O	A	XXIX	

MAI.

Jours du m.	Nombre d'Or.	Let. Dom.	Épactes.
1	XI	B	XXVIII
2	O	C	XXVII
3	XIX	D	XXVI
4	VIII	E	25. XXV
5	O	F	XXIV
6	XVI	G	XXIII
7	V	A	XXII
8	O	B	XXI
9	XIII	C	XX
10	II	D	XIX
11	O	E	XVIII
12	X	F	XVII
13	O	G	XVI
14	XVIII	A	XV
15	VII	B	XIV
16	O	C	XIII
17	XV	D	XII
18	IV	E	XI
19	O	F	X
20	XII	G	IX
21	I	A	VIII
22	O	B	VII
23	IX	C	VI
24	O	D	V
25	XVII	E	IV
26	VI	F	III
27	O	G	II
28	XIV	A	I
29	III	B	*
30	O	C	XXIX
31	XI	D	XXVIII

JUIN.

Jours du m.	Nombre d'Or.	Let. Dom.	Épactes.
1	O	E	XXVII
2	XIX	F	25. XXVI
3	VIII	G	XXV. XXIV
4	XVI	A	XXIII
5	V	B	XX.I
6	O	C	XXI
7	XIII	D	XX
8	II	E	XIX
9	O	F	XVIII
10	X	G	XVII
11	O	A	XVI
12	XVIII	B	XV
13	VII	C	XIV
14	O	D	XIII
15	XV	E	XII
16	IV	F	XI
17	O	G	X
18	XII	A	IX
19	I	B	VIII
20	O	C	VII
21	IX	D	VI
22	O	E	V
23	XVII	F	IV
24	VI	G	III
25	O	A	II
26	XIV	B	I
27	III	C	*
28	O	D	XXIX
29	XI	E	XXVIII
30	O	F	XXVII

M. dans la colonne du Terme pascal signifie Mars, & A. Avril.

JUILLET.

Jours du mois.	Nombre d'Or.	Let. Dom.	Épactes.
1	XIX	G	XXVI
2	VIII	A	25. XXV
3	O	B	XXIV
4	XVI	C	XXIII
5	V	D	XXII
6	O	E	XXI
7	XIII	F	XX
8	II	G	XIX
9	O	A	XVIII
10	X	B	XVII
11	O	C	XVI
12	XVIII	D	XV
13	VII	E	XIV
14	O	F	XIII
15	XV	G	XII
16	IV	A	XI
17	O	B	X
18	XII	C	IX
19	I	D	VIII
20	O	E	VII
21	IX	F	VI
22	O	G	V
23	XVII	A	IV
24	VI	B	III
25	O	C	II
26	XIV	D	I
27	III	E	*
28	O	F	XXIX
29	XI	G	XXVIII
30	XIX	A	XXVII
31	O	B	25. XXVI

AOUT.

Jours du mois	Nombre d'Or.	Let. Dom.	Épactes.
1	VIII	C	XXV. XXIV
2	XVI	D	XXIII
3	V	E	XXII
4	O	F	XXI
5	XIII	G	XX
6	II	A	XIX
7	O	B	XVIII
8	X	C	XVII
9	O	D	XVI
10	XVIII	E	XV
11	VII	F	XIV
12	O	G	XIII
13	XV	A	XII
14	IV	B	XI
15	O	C	X
16	XII	D	IX
17	I	E	VIII
18	O	F	VII
19	IX	G	VI
20	O	A	V
21	XVII	B	IV
22	VI	C	III
23	O	D	II
24	XIV	E	I
25	III	F	*
26	O	G	XXIX
27	XI	A	XXVIII
28	XIX	B	XXVII
29	O	C	XXVI
30	VIII	D	25. XXV
31	O	E	XXIV

SEPTEMBRE.

Jours du mois.	Nombre d'Or.	Let. Dom.	Épactes.
1	XVI	F	XXIII
2	V	G	XXII
3	O	A	XXI
4	XIII	B	XX
5	II	C	XIX
6	O	D	XVIII
7	X	E	XVII
8	O	F	XVI
9	XVIII	G	XV
10	VII	A	XIV
11	O	B	XIII
12	XV	C	XII
13	IV	D	XI
14	O	E	X
15	XII	F	IX
16	I	G	VIII
17	O	A	VII
18	IX	B	VI
19	O	C	V
20	XVII	D	IV
21	VI	E	III
22	O	F	II
23	XIV	G	I
24	III	A	*
25	O	B	XXIX
26	XI	C	XXVIII
27	XIX	D	XXVII
28	O	E	25. XXVI
29	VIII	F	XXV. XXIV
30	O	G	XXIII

OCTOBRE.

Jours du mois.	Nombre d'Or.	Let. Dom.	Épactes.
1	XVI	A	XXII
2	V	B	XXI
3	XIII	C	XX
4	II	D	XIX
5	O	E	XVIII
6	X	F	XVII
7	O	G	XVI
8	XVIII	A	XV
9	VII	B	XIV
10	O	C	XIII
11	XV	D	XII
12	IV	E	XI
13	O	F	X
14	XII	G	IX
15	I	A	VIII
16	O	B	VII
17	IX	C	VI
18	O	D	V
19	XVII	E	IV
20	VI	F	III
21	O	G	II
22	XIV	A	I
23	III	B	*
24	O	C	XXIX
25	XI	D	XXVIII
26	XIX	E	XXVII
27	O	F	XXVI
28	VIII	G	25. XXV
29	O	A	XXIV
30	XVI	B	XXIII
31	V	C	XXII

NOVEMBRE.

Jours du mois.	Nombre d'Or.	Let. Dom.	Épactes.
1	O	D	XXI
2	XIII	E	XX
3	II	F	XIX
4	O	G	XVIII
5	X	A	XVII
6	O	B	XVI
7	XVIII	C	XV
8	VII	D	XIV
9	O	E	XIII
10	XV	F	XII
11	IV	G	XI
12	O	A	X
13	XII	B	IX
14	I	C	VIII
15	O	D	VII
16	IX	E	VI
17	O	F	V
18	XVII	G	IV
19	VI	A	III
20	O	B	II
21	XIV	C	I
22	III	D	*
23	O	E	XXIX
24	XI	F	XXVIII
25	XIX	G	XXVII
26	O	A	25. XXVI
27	VIII	B	XXV. XXIV
28	O	C	XXIII
29	XVI	D	XXII
30	V	E	XXI

DÉCEMBRE.

Jours du mois.	Nombre d'Or.	Let. Dom.	Épactes.
1	XIII	F	XX
2	II	G	XIX
3	O	A	XVIII
4	X	B	XVII
5	O	C	XVI
6	XVIII	D	XV
7	VII	E	XIV
8	O	F	XIII
9	XV	G	XII
10	IV	A	XI
11	O	B	X
12	XII	C	IX
13	I	D	VIII
14	O	E	VII
15	IX	F	VI
16	O	G	V
17	XVII	A	IV
18	VI	B	III
19	O	C	II
20	XIV	D	I
21	III	E	*
22	O	F	XXIX
23	XI	G	XXVIII
24	XIX	A	XXVII
25	O	B	XXVI
26	VIII	C	25. XXV
27	O	D	XXIV
28	XVI	E	XXIII
29	V	F	XXII
30	O	G	XXI
31	XIII	A	19. XX

CALENDRIER SOLAIRE PERPÉTUEL.

AVERTISSEMENT.

Le nouveau Calendrier perpétuel que nous donnons aujourd'hui, n'est proprement que l'analyse & le précis de celui qui a paru dans la premiere édition de cet Ouvrage. L'exposition de l'un & de l'autre en fournira la preuve. « Toutes les Fêtes mobiles, « attachées à certains jours de la semaine, a-t-on « dit dans l'Avertissement sur le premier, & toutes « les Fêtes immobiles, fixées à certains jours du « mois, ont un tel rapport avec le S. jour de Pâque, « que celui qui sait le quantieme de Mars, ou d'A- « vril, où la Pâque tombe, peut savoir en même « temps, avec une entiere certitude, quels jours de « la semaine, ou du mois, tombent les Fêtes mo- « biles & immobiles de l'année. Le plutôt que Pâ- « que puisse arriver, est le 22 Mars, & le plus tard « le 25 Avril. Depuis le 22 Mars jusqu'au 25 Avril « inclusivement, il y a 35 jours. Ainsi pour avoir « un Calendrier perpétuel, il ne s'agit que de dres- « ser 35 Calendriers, dont le premier marque tous « les jours de la semaine, ou du mois, dans l'ordre « qu'ils sont arrangés aux années où la Pâque tombe « le 22 Mars, le second tous les jours des années où la « Pâque tombe le 23 Mars, & ainsi de suite jusqu'au « nombre de 35. Le dernier de ces 35 Calendriers sera « pour les années où la Pâque arrive le 25 Avril. » On avoue ensuite que cette méthode est un peu longue; mais en lui conservant toute son étendue, on fait assez entendre qu'on n'a pas cru qu'il fût possible de l'abréger. Tel est le sort des inventions humaines, de n'être perfectionnées que par degrés, & presque jamais du premier coup. Enfin, après diverses réflexions, que d'utiles avis ont fait naître, nous avons trouvé moyen de réduire ce Calendrier perpétuel au cinquieme de son étendue, & voici de quelle maniere.

Les sept Lettres dominicales ont, avec les 35 Pâques, le même rapport qu'elles ont avec tous les Dimanches de chaque année, de maniere que partageant entre elles ces Pâques en nombre égal, elles leur assignent à chacune, avec le secours du Terme pascal, la place qui leur convient. Ce sont par conséquent 5 Pâques pour chaque Lettre dominicale, puisque 5 est le quotient ou résultat de 35, divisé par 7. Les Fêtes immobiles ont pareillement une liaison si intime avec ces mêmes Lettres, qu'elles en suivent le cours pour tous les jours de la semaine, que ces Fêtes parcourent d'année à autre. Ainsi sous chaque Lettre dominicale, faisant d'abord une colonne des jours du mois, une seconde des jours de la semaine, une troisieme des Fêtes immobiles ou fixées à certains jours du mois; rangeant ensuite les cinq Pâques appartenantes à cette même Lettre; les rangeant, dis-je, avec les Fêtes mobiles qui en dépendent, sur cinq autres colonnes, je réduis par là cinq Calendriers à un seul, & conséquemment les 35 au nombre de 7. L'ordre de ces sept Calendriers sera l'ordre rétrograde des sept Lettres dominicales. J'appellerai le premier le Calendrier G, parcequ'il aura cette Lettre pour caractere : je nommerai le second le Calendrier F, pour la même raison, & ainsi des autres. Voilà tout le mystere de notre nouveau Calendrier perpétuel. Il est simple, il est court; il a de plus l'avantage sur celui qu'il remplace, comme on le verra ci-après, d'être plus assorti aux différentes especes d'années, & aux divers commencemens qu'on leur donne.

La maniere de s'en servir est facile. Chacun des sept Calendriers est comme divisé en deux parties, celle des Fêtes immobiles, ou fixées à certains jours du mois, & celle des Fêtes mobiles. On peut le consulter à part sur les premieres ou sur les secondes, ou le consulter sur les deux ensemble. N'avez-vous besoin de connoître que les jours de chaque semaine où tombent les Fêtes immobiles de telle année? Voyez à la Table Chronologique la Lettre dominicale qui correspond à cette année; ou s'il y a deux Lettres, comme dans les années bissextiles, prenez la seconde & passez au Calendrier qui en porte le nom. La colonne des Fêtes fixées vous donnera ce que vous cherchez. Voulez-vous savoir, par exemple, quel jour de la semaine tombera la Purification en 1793? Voyez à la Table Chronologique quelle est la Lettre dominicale de cette année; vous trouverez F. Cherchez ensuite la Purification dans le Calendrier qui porte le nom de cette Lettre, & vous verrez qu'elle tombe un Samedi.

A l'égard des Fêtes mobiles, ce n'est pas assez de la Lettre dominicale; il faut y joindre le jour de Pâque. Par exemple, je veux savoir quand arrivera la Pentecôte en 1794, suivant le nouveau style, je consulte la Table Chronologique, & j'y observe, 1°. la Lettre dominicale, qui est E; 2°. le jour où Pâque tombe cette année; c'est le 20 Avril. Je passe ensuite au Calendrier E, où je trouve, dans la premiere colonne des Pâques, la Pentecôte au 8 Juin. Autre exemple : il est question de savoir quel quantieme arrivera l'Ascension en 1796. Cette année est bissextile, comme on le voit par les deux Lettres dominicales CB qui lui correspondent. Je vais donc au Calendrier B, après avoir observé que Pâque en 1796 tombe le 27 Mars; & j'y trouve sous la colonne de Pâque tombant au 27 Mars, l'Ascension au 5 Mai.

Nous avons dit que notre Calendrier perpétuel s'ajustoit beaucoup mieux que l'autre aux différentes especes d'années, & aux divers commencemens qu'elles peuvent avoir. Et en effet, pour suivre le cours d'une année qui n'a pas le même commencement que la nôtre, ou qui est d'une autre nature, il faut avoir sous les yeux deux Calendriers qui se rapportent à deux années consécutives. Par exemple, pour avoir toute la suite d'une année commençant à Pâque, il faut consulter & le Calendrier où elle commence & celui où elle finit. Or, ces deux Calendriers ne se suivent pas dans la premiere édition;

ils sont même souvent fort éloignés l'un de l'autre, comme il est aisé de s'en convaincre : mais il n'en est pas de même dans notre nouveau plan. Les sept Lettres dominicales répondant à un pareil nombre d'années consécutives, la même correspondance doit se rencontrer dans les sept Calendriers qui sont dressés sur ces Lettres; c'est un cycle qui se répete sans cesse. Il n'y a de dérangement dans cet ordre que lorsqu'on passe d'une année commune à une année bissextile. Alors il faut sauter un Calendrier pour avoir celui qui convient à la derniere. Des exemples vont rendre sensible ce que nous disons. Je veux connoître toute la suite de l'année 1494, à prendre son commencement du jour de Pâque, comme on faisoit alors en France. Ce sont les deux Calendriers consécutifs E & D, avec les Pâques du 30 Mars & du 19 Avril, qui doivent régler mon opération. Je la fais de suite & aussi rapidement qu'il me plaît, pourvu que je retienne ces quatre points, ou qu'après avoir trouvé les deux Pâques en question, j'aie soin de les marquer comme les deux termes de l'année que je dois parcourir. Mais si la même sorte d'année, telle qu'une année commençant à Pâque 1499, s'étendoit sur deux des nôtres, dont la derniere fût bissextile, en ce cas, après avoir commencé l'opération sur le Calendrier F, qui est celui de 1499, il faudroit l'achever, non sur le Calendrier E, qui suit immédiatement, mais sur le Calendrier D, auquel se rapporte l'année bissextile 1500. Ce que nous disons des années commençant à Pâque, doit s'appliquer à toutes les especes d'années chrétiennes qui ont un autre commencement que le premier Janvier.

La chose est encore plus facile lorsqu'il s'agit d'une année différente par sa nature des années chrétiennes. La seule Lettre dominicale suffit alors, parce qu'on n'a besoin que des deux colonnes des jours du mois & des jours de la semaine, ou féries, dans les Calendriers qu'il faut consulter. Prenons pour exemple la premiere année de l'Hégire ; elle commence un Vendredi 16 Juillet de l'an de J. C. 622. Cette année chrétienne 622 a pour Lettre dominicale C, & la suivante est une année commune : cela me suffit. Je vais au Calendrier C, sur lequel je suppute mon année arabique depuis le 16 Juillet jusqu'au 31 Décembre; après quoi je passe au Calendrier suivant, où je continue mon calcul jusqu'au 4 Juillet, terme de la premiere année de l'Hégire. Il est cependant nécessaire de se rappeller ici la méthode que nous avons tracée dans notre Dissertation, pour combiner les années de l'Hégire avec les nôtres, & de faire usage de la Table que nous y avons jointe. Mais avec cette méthode & cette Table, toutes commodes qu'elles sont, combien sera-t-il plus difficile de calculer cette année, ou telle autre de l'Hégire, sur le Calendrier de la premiere édition ? Faisons-en l'essai. (Nous parlons à ceux qui ont cette édition sous la main.) Je procède à la vérité, sans aucun embarras, depuis le 16 Juillet 622 jusqu'au 31 Décembre de la même année. Mais lorsque je suis parvenu à ce terme, je n'en suis encore qu'au 21 du mois Dgioumadi II de ma premiere année de l'Hégire. Pour en calculer la suite il faut recourir à la Table chronologique, afin d'avoir le Calendrier de l'année chrétienne 623, sur lequel je dois achever mon opération. Mais en faisant cette recherche, ne risqué-je pas d'oublier où j'en étois de mon année arabique ? C'est ce qui nous est arrivé plus d'une fois à nous-mêmes avant que nous eussions trouvé le nouveau Calendrier que nous donnons.

Il est vrai que pour combiner une année arabique avec deux années correspondantes de J. C. dont la derniere est bissextile, l'opération ne peut se faire sur deux Calendriers consécutifs. C'est le même cas dont on vient de parler sur les années chrétiennes qui n'ont pas le même commencement que la nôtre. Il faut donc alors, comme on l'a dit, sauter un Calendrier & passer d'un premier à un troisieme. J'ai, par exemple, à calculer l'année 1198 de l'Hégire, sur les années de J. C. 1783 & 1784, qui lui correspondent. Après avoir commencé ma supputation sur le Calendrier E, qui est celui de 1783, je vais l'achever, non sur le Calendrier D, qui suit immédiatement, mais sur le Calendrier C, qui vient après celui-ci, parce que l'année bissextile 1784 a pour Lettres dominicales DC, dont la derniere marque le Calendrier propre à cette année. L'opération même peut se faire aussi facilement que si les deux Calendriers étoient contigus, lorsqu'on sait seulement que la seconde des deux années est bissextile, sans s'embarrasser de la double Lettre dominicale qui la caractérise. Ainsi connoissant par la Table chronologique que l'année 1783 est commune, & l'année 1784 bissextile, je consulte d'abord le Calendrier de la premiere; après quoi sautant le Calendrier suivant, je prends celui qui lui succede pour avoir la suite de l'année 1198 de l'Hégire.

Tout s'arrange donc, tout se combine dans notre nouveau Calendrier, avec beaucoup plus de facilité que dans celui de la premiere édition. A parler exactement, le premier n'a été dressé que pour les années commençant au premier Janvier, & finissant au 31 Décembre. Ce n'est qu'à celles-ci qu'il a son application propre & naturelle. Le nôtre, au contraire, s'adapte de lui-même à toutes les especes d'années, lunaires, solaires, chrétiennes, judaïques, arabiques, persanes, égyptiennes, &c. ensorte que le titre d'universel ne lui convient pas moins que celui de perpétuel.

Des Lettres dominicales.

ENCORE une ou deux observations sur les Lettres dominicales. Quoiqu'elles se suivent d'année à autre dans l'ordre rétrograde, cependant elles roulent entre elles sur chaque jour de la semaine dans l'ordre direct, comme on le voit dans nos sept Calendriers. L'un est une suite de l'autre. Par exemple si la Lettre du Dimanche est A, celle du Lundi sera B, celle du Mardi C, & ainsi de suite. Delà il résulte que l'année commence toujours par un A, quelle que soit la Lettre du Dimanche. Cela étant, pour savoir par quel jour de la semaine a commencé ou commencera telle année qu'on voudra, il n'est besoin que de la Lettre dominicale de cette année; ou si elle est bissextile, de la premiere des deux Lettres dominicales qui lui appartiennent. Je veux connoître, par exemple, le jour initial de l'année 1798; j'examine la Lettre dominicale de cette année qui est G, & j'en conclus que l'année commencera par un Lundi, parce qu'il y a sept Lettres dans l'ordre direct depuis A jusqu'à G inclusivement.

Comme la Lettre dominicale sert à faire connoître le jour initial de l'année, celui-ci réciproquement est propre à indiquer la Lettre dominicale Par exemple, je sais que l'année commence par un Dimanche, j'en conclus que la Lettre dominicale est A,

parceque l'année débute toujours, comme on l'a dit, par cette Lettre. Si je vois un Lundi marqué pour le jour initial de l'année, j'en infere que la Lettre dominicale est G, par la raison que le septieme jour de cette année tombant le Dimanche, doit concourir avec la Lettre G, qui est la septieme dans l'ordre direct. Même raisonnement pour les années qui s'ouvrent par le Mardi, le Mercredi & les jours suivans.

D'après ces remarques on pourroit dresser un Calendrier perpétuel sur les sept jours de la semaine, comme sur les sept Lettres dominicales. Le premier des Calendriers dont il seroit composé s'appelleroit le Calendrier du Lundi, & répondroit à notre Calendrier G. Le second se nommeroit le Calendrier du Mardi, & répondroit à notre Calendrier F. Le troisieme, qui prendroit son nom du Mercredi, seroit en correspondance avec le Calendrier E, & ainsi des autres. Notre premier dessein avoit été de suivre cette méthode. Mais pour cela il eût fallu ajouter la férie initiale aux années de J. C. dans notre Table chronologique, comme on a fait à celles de l'Hégire, & c'est ce qui, faute d'espace, ne pouvoit s'exécuter. D'ailleurs l'autre méthode est plus simple, & par là méritoit, même en cas de choix, la préférence.

Des Calendes, des Nones, des Ides.

CES trois noms sont ceux dont se servoient nos Anciens, à l'imitation des Romains, pour marquer tous les jours du mois. Ils appelloient Calendes, comme tout le monde fait, le premier de chaque mois, en ajoutant le nom du mois & celui des Calendes : par exemple, *Calendis Januarii*, *Calendis Februarii* pour le premier du mois de Janvier ou de Février. Ils désignoient les jours suivans par ceux d'avant les Nones, & ils appelloient Nones le cinquieme jour de chaque mois, excepté Mars, Mai, Juillet & Octobre. Dans ces quatre mois les Nones *Nonis* marquoient le septieme jour : *Nonis Martii* le sept de Mars, &c. Dans les huit mois où *Nonis* marque le cinquieme jour, le second est désigné par *quarto Nonas* ou *IV Nonas*, c'est-à-dire *quarto die ante Nonas*, le quatrieme jour avant les Nones. On supprime ordinairement les mots *die* & *ante*. Le troisieme jour de ces huit mois est désigné par *tertio* ou *III Nonas ;* le quatrieme par *pridie* ou *II Nonas*, & enfin le cinquieme par *Nonis*. En Mars, Mai, Juillet & Octobre, le second du mois est marqué par *sexto* ou *VI Nonas ;* le troisieme par *quinto* ou *V Nonas ;* le quatrieme par *quarto* ou *IV Nonas ;* le cinquieme par *tertio* ou *III Nonas ;* le sixieme par *pridie*, en abrégé *prid.* ou *pr.* & en chiffre *II Nonas*, & enfin le septieme par *Nonis*. On croit que le mot *Nona* vient de ce qu'il marque le neuvieme jour avant les Ides de chaque mois.

En effet les Ides, *Idibus*, marquent le quinzieme de Mars, de Mai, de Juillet & d'Octobre, qui sont les quatre mois, comme nous venons de le dire, où *Nonis* marque le septieme du mois ; dans les huit autres, où *Nonis* marque le cinquieme du mois, *Idibus* marque le treizieme ; ainsi dans les uns & dans les autres l'*Idibus* marque toujours le neuvieme jour après les Nones. Quant aux sept jours pleins qui se trouvent renfermés entre les Nones & les Ides, & que nous comptons aujourd'hui par 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, en Mars, en Mai, en Juillet & en Octobre ; les Romains & les Anciens, à leur exemple, comptoient *octavo* ou *VIII Idus*, *septimo* ou *VII Idus*, *sexto* ou *VI Idus*, *quinto* ou *V Idus*, *quarto* ou *IV Idus*, *tertio*, ou *III Idus*, *pridie* ou *II Idus*, en sous-entendant toujours *ante*, comme nous l'avons dit en parlant des Nones. Pour les autres huit mois où les Nones marquent le cinquieme, les Romains & nos Anciens, au lieu de notre 6, 7, 8, 9, 10, 11 & 12 du mois, comptoient *octavo Idus*, *septimo*, & le reste jusqu'à *pridie Idus*, qui désignoit en ces huit mois le douzieme jour, au lieu qu'il désignoit le quatorzieme à ces autres quatre mois, Mars, Mai, Juillet & Octobre. Le mot *Idus* vient de l'ancien Toscan *Iduare*, en latin *Dividere*, Diviser, parce que le jour des Ides partageoit le mois à peu près en deux parties égales.

Tous les jours, depuis les Ides jusqu'à la fin du mois, se comptoient par les Calendes du mois suivant. Par exemple, le quatorzieme de Janvier, qui étoit le lendemain des Ides du même mois, étoit désigné par *decimo-nono*, ou *XIX Kalendas*, ou *ante Kalendas Februarii ;* le quinzieme *decimo-octavo*, ou *XVIII Kalendas Februarii*, & tous les autres jours de suite, en rétrogradant toujours jusqu'à *pridie*, ou *II Kalendas Februarii*, qui marquoit le 31 Janvier. Comme les Ides marquent en certains mois le treizieme jour, ainsi que nous l'avons dit, en d'autres le quinzieme, & que tous les mois n'ont pas un égal nombre de jours, le *decimo-nono*, ou *XIX Kalendas*, ne convient pas toujours au lendemain des Ides ; il n'y convient qu'en Janvier, en Août & en Décembre. *Decimo-sexto* ou *XVI* en Février ; *decimo-septimo* ou *XVII* en Mars, en Mai, en Juillet & en Octobre ; *decimo-octavo* ou *XVIII*, en Avril, en Juin, en Septembre & en Novembre, comme on peut le remarquer dans tous les Calendriers, dont notre Calendrier perpétuel est composé.

Nous avons presque oublié de dire qu'on dérive le mot de Calendes du Grec καλεῖν, *vocare*, appeller, convoquer.



JANVIER.

CALENDRIER *G*

Pour les années communes dont la Lettre dominicale eſt G;
& pour les années Biſſextiles dont les Lettres dominicales ſont A. G.

JANVIER.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Années communes.	Années biſſextiles.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. Paque tombant au 22 Avril.	15 Avril.	8 Avril.	1er Avril.	25 Mars.
A	Cal.	1	Lundi	Dimanche	Circonciſ.					
B	IV	2	Mardi	Lundi						
C	III	3	Mercredi	Mardi						
D	II	4	Jeudi	Mercredi						
E	Non.	5	Vendredi	Jeudi						
F	VIII	6	Samedi	Vendredi	Epiphanie.					
G	VII	7	Dimanche	Samedi	. . . .	I. Dimanc.	I. Dimanc.	I. Dimanc.	I. Dimanc.	I. Dimanc.
A	VI	8	Lundi	Dimanche	. . . .	I. Dimanc.	I. Dimanc.	I. Dimanc.	I. Dimanc.	I. Dimanc.
B	V	9	Mardi	Lundi						
C	IV	10	Mercredi	Mardi						
D	III	11	Jeudi	Mercredi						
E	II	12	Vendredi	Jeudi						
F	Ides.	13	Samedi	Vendredi						
G	XIX	14	Dimanche	Samedi	. . . .	II. Diman.	II. Diman.	II. Diman.	II. Diman.	II. Diman.
A	XVIII	15	Lundi	Dimanche	. . . .	II. Diman.	II. Diman.	II. Diman.	II. Diman.	II. Diman.
B	XVII	16	Mardi	Lundi						
C	XVI	17	Mercredi	Mardi						
D	XV	18	Jeudi	Mercredi						
E	XIV	19	Vendredi	Jeudi						
F	XIII	20	Samedi	Vendredi						
G	XII	21	Dimanche	Samedi	. . . .	III. Diman.	III. Diman.	III. Diman.	III. Diman.	Septuageſ.
A	XI	22	Lundi	Dimanche	. . . .	III. Diman.	III. Diman.	III. Diman.	III. Diman.	Septuageſ.
B	X	23	Mardi	Lundi						
C	IX	24	Mercredi	Mardi						
D	VIII	25	Jeudi	Mercredi						
E	VII	26	Vendredi	Jeudi						
F	VI	27	Samedi	Vendredi						
G	V	28	Dimanche	Samedi	. . . .	IV. Diman.	IV. Diman.	IV. Diman.	Septuageſ.	Sexageſime.
A	IV	29	Lundi	Dimanche	. . . .	IV. Diman.	IV. Diman.	IV. Diman.	Septuageſ.	Sexageſime.
B	III	30	Mardi	Lundi						
C	II	31	Mercredi	Mardi						

FÉVRIER.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Années communes.	Années biſſextiles.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. Paque tombant au 22 Avril.	15 Avril.	8 Avril.	1er Avril.	25 Mars.
D	Cal.	1	Jeudi	Mercredi						
E	IV	2	Vendredi	Jeudi	Purificat.					
F	III	3	Samedi	Vendredi						
G	II	4	Dimanche	Samedi	. . . .	V. Diman.	V. Diman.	Septuageſ.	Sexageſime.	Quinquag.
A	Non.	5	Lundi	Dimanche	. . . .	V. Diman.	V. Diman.	Septuageſ.	Sexageſime.	Quinquag.
B	VIII	6	Mardi	Lundi						
C	VII	7	Mercredi	Mardi	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	Cendres.
D	VI	8	Jeudi	Mercredi	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	Cendres.
E	V	9	Vendredi	Jeudi						
F	IV	10	Samedi	Vendredi						
G	III	11	Dimanche	Samedi	. . . .	VI. Diman.	Septuageſ.	Sexageſim.	Quinquag.	I. D. de Car.
A	II	12	Lundi	Dimanche	. . . .	VI. Diman.	Septuageſ.	Sexageſim.	Quinquag.	I. D. de Car.
B	Ides.	13	Mardi	Lundi						
C	XVI	14	Mercredi	Mardi	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	Cendres.	IV. Temps.
D	XV	15	Jeudi	Mercredi	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	Cendres.	IV. Temps.
E	XIV	16	Vendredi	Jeudi						
F	XIII	17	Samedi	Vendredi						
G	XII	18	Dimanche	Samedi	. . . .	Septuageſ.	Sexageſim.	Quinquag.	I. D. de Car.	II. D. Car.
A	XI	19	Lundi	Dimanche	. . . .	Septuageſ.	Sexageſim.	Quinquag.	I. D. de Car.	II. D. Car.
B	X	20	Mardi	Lundi						
C	IX	21	Mercredi	Mardi	. . . .	. . . .	. . . .	Cendres.	IV. Temps.	
D	VIII	22	Jeudi	Mercredi	. . . .	. . . .	. . . .	Cendres.	IV. Temps.	
E	VII	23	Vendredi	Jeudi	Vigile.					
F	VI	24	Samedi	Vendredi	S. Mathias.					
G * f	V * 6	25	Dimanche	Samedi	S. Mathias.	Sexageſim.	Quinquag.	I. D. de Car.	II. D. Car.	III. D. Car.
A g	IV 5	26	Lundi	Dimanche	. . . .	Sexageſim.	Quinquag.	I. D. de Car.	II. D. Car.	III. D. Car.
B a	III 4	27	Mardi	Lundi						
C b	II 3	28	Mercredi	Mardi	. . . .	. . . .	Cendres.	IV. Temps.		
c	2	29		Mercredi	. . . .	. . . .	Cendres.	IV. Temps.		

* Ces lettres f, g, a, b, c, & ces chiffres 6, 5, 4, 3, 2, ſont pour les années biſſextiles.

CALENDRIER *G*

Pour les années communes dont la Lettre dominicale eſt G ;
& pour les années Biſſextiles dont les Lettres dominicales ſont A. G.

MARS.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la ſemaine.	Fêtes fixes.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 22 Avril.	15 Avril.	8 Avril.	1er Avril.	25 Mars.
D	Cal.	1	Jeudi						
E	VI	2	Vendredi						
F	V	3	Samedi						
G	IV	4	DIMANCHE	. . . . .	Quinquagéſ.	I. D. de Car.	II. D. de Car.	III. D. de Car.	IV. D. de Car.
A	III	5	Lundi						
B	II	6	Mardi						
C	Non.	7	Mercredi	. . . . .	Cendres.	IV. Temps.			
D	VIII	8	Jeudi						
E	VII	9	Vendredi						
F	VI	10	Samedi						
G	V	11	DIMANCHE	. . . . .	I. D. de Car.	II. D. de Car.	III. D. de Car.	IV. D. de Car.	D. de la Paſſ.
A	IV	12	Lundi						
B	III	13	Mardi						
C	II	14	Mercredi	. . . . .	IV. Temps.				
D	Ides.	15	Jeudi						
E	XVII	16	Vendredi						
F	XVI	17	Samedi						
G	XV	18	DIMANCHE	. . . . .	II. D. de Car.	III. D. de Car.	IV. D. de Car.	D. de la Paſſ.	D. Rameaux.
A	XIV	19	Lundi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Lundi-Saint.
B	XIII	20	Mardi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Mardi-Saint.
C	XII	21	Mercredi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Merc. Saint.
D	XI	22	Jeudi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Jeudi-Saint.
E	X	23	Vendredi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	*Vend. Saint.*
F	IX	24	Samedi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Samedi-Saint.
G	VIII	25	DIMANCHE	L'Annonciat.	III. D. de Car.	IV. D. de Car.	D. de la Paſſ.	D. Rameaux.	PAQUE.
A	VII	26	Lundi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Lundi-Saint.	Lundi.
B	VI	27	Mardi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Mardi-Saint.	Mardi.
C	V	28	Mercredi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Merc. Saint.	
D	IV	29	Jeudi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Jeudi-Saint.	
E	III	30	Vendredi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	*Vend. Saint.*	
F	II	31	Samedi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Samedi-Saint.	

AVRIL.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la ſemaine.	Fêtes fixes.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 22 Avril.	15 Avril.	8 Avril.	1er Avril.	25 Mars.
G	Cal.	1	DIMANCHE	. . . . .	IV. D. de Car.	D. de la Paſſ.	D. Rameaux.	PAQUE.	I. D. Quaſim.
A	IV	2	Lundi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Lundi-Saint.	Lundi.	
B	III	3	Mardi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Mardi-Saint.	Mardi.	
C	II	4	Mercredi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Merc. Saint.		
D	Non.	5	Jeudi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Jeudi-Saint.		
E	VIII	6	Vendredi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	*Vend. Saint.*		
F	VII	7	Samedi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Samedi-Saint.		
G	VI	8	DIMANCHE	. . . . .	D. de la Paſſ.	D. Rameaux.	PAQUE.	I. D. Quaſim.	II. Dimanche.
A	V	9	Lundi	. . . . .	. . . . .	Lundi-Saint.	Lundi.		
B	IV	10	Mardi	. . . . .	. . . . .	Mardi-Saint.	Mardi.		
C	III	11	Mercredi	. . . . .	. . . . .	Merc. Saint.			
D	II	12	Jeudi	. . . . .	. . . . .	Jeudi-Saint.			
E	Ides.	13	Vendredi	. . . . .	. . . . .	*Vend. Saint.*			
F	XVIII	14	Samedi	. . . . .	. . . . .	Samedi-Saint.			
G	XVII	15	DIMANCHE	. . . . .	D. Rameaux.	PAQUE.	I. D. Quaſim.	II. Dimanche.	III. Dimanc.
A	XVI	16	Lundi	. . . . .	Lundi-Saint.	Lundi.			
B	XV	17	Mardi	. . . . .	Mardi-Saint.	Mardi.			
C	XIV	18	Mercredi	. . . . .	Merc. Saint.				
D	XIII	19	Jeudi	. . . . .	Jeudi-Saint.				
E	XII	20	Vendredi	. . . . .	*Vend. Saint.*				
F	XI	21	Samedi	. . . . .	Samedi-Saint.				
G	X	22	DIMANCHE	. . . . .	PAQUE.	I. D. Quaſim.	II. Dimanche.	III. Dimanc.	IV. Dimanc.
A	IX	23	Lundi	. . . . .	Lundi.				
B	VIII	24	Mardi	. . . . .	Mardi.				
C	VII	25	Mercredi	S. Marc Ev.					
D	VI	26	Jeudi						
E	V	27	Vendredi						
F	IV	28	Samedi						
G	III	29	DIMANCHE	. . . . .	I. D. Quaſim.	II. Dimanche.	III. Dimanc.	IV. Dimanc.	V. Dimanche.
A	II	30	Lundi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Rogations.

CALENDRIER G

Pour les années communes dont la Lettre dominicale est G ;
& pour les années Bissextiles dont les Lettres dominicales sont A G.

MAI.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la semaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 22 Avril.	15 Avril.	8 Avril.	1er Avril.	25 Mars.
B	Cal.	1	Mardi	S. Jacq. S. Ph.					
C	VI	2	Mercredi						
D	V	3	Jeudi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Ascension.
E	IV	4	Vendredi						
F	III.	5	Samedi						
G	II.	6	DIMANCHE	. . . . .	II. Dimanche.	III. Dimanc.	IV. Dimanc.	V. Dimanche.	VI. D. Octav.
A	Non.	7	Lundi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Rogations.	
B	VIII	8	Mardi						
C	VII	9	Mercredi						
D	VI	10	Jeudi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Ascension.	
E	V	11	Vendredi						
F	IV	12	Samedi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Vigile.
G	III	13	DIMANCHE	. . . . .	III. Dimanc.	IV. Dimanc.	V. Dimanche.	VI. D. Octav.	PENTECOTE.
A	II	14	Lundi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Rogations.	. . . . .	Lundi.
B	Ides.	15	Mardi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Mardi.
C	XVII	16	Mercredi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	IV Temps.
D	XVI	17	Jeudi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Ascension.		
E	XV	18	Vendredi						
F	XIV	19	Samedi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Vigile.	
G	XIII	20	DIMANCHE	. . . . .	IV. Dimanc.	V. Dimanche.	VI. D. Octav.	PENTECÔTE.	I. Dim. Trin.
A	XII	21	Lundi	. . . . .	. . . . .	Rogations.	. . . . .	Lundi.	
B	XI	22	Mardi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Mardi.	
C	X	23	Mercredi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	IV. Temps.	
D	IX	24	Jeudi	. . . . .	. . . . .	Ascension.	. . . . .	. . . . .	Fête-Dieu.
E	VIII	25	Vendredi						
F	VII	26	Samedi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Vigile.		
G	VI	27	DIMANCHE	. . . . .	V. Dimanche.	VI. D. Octav.	PENTECÔTE.	I. Dim. Trin.	II. Dimanche.
A	V	28	Lundi	. . . . .	Rogations.	. . . . .	Lundi.		
B	IV	29	Mardi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Mardi.		
C	III	30	Mercredi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	IV. Temps.		
D	II	31	Jeudi	. . . . .	Ascension.	. . . . .	. . . . .	Fête-Dieu.	

JUIN.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la semaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 22 Avril.	15 Avril.	8 Avril.	1er Avril.	25 Mars.
E	Cal.	1	Vendredi						
F	IV	2	Samedi	. . . . .	. . . . .	Vigile.			
G	III	3	DIMANCHE	. . . . .	VI. D. Octav.	PENTECÔTE.	I. Dim. Trin.	II. Dimanche.	III. Dimanche.
A	II	4	Lundi	. . . . .	. . . . .	Lundi.			
B	Non.	5	Mardi	. . . . .	. . . . .	Mardi.			
C	VIII	6	Mercredi	. . . . .	. . . . .	IV. Temps.			
D	VII	7	Jeudi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Fête-Dieu.		
E	VI	8	Vendredi						
F	V	9	Samedi	. . . . .	Vigile.				
G	IV	10	DIMANCHE	. . . . .	PENTECÔTE.	I. Dim. Trin.	II. Dimanche.	III. Dimanc.	IV. Dimanc.
A	III	11	Lundi	S. Barnabé.	Lundi.				
B	II	12	Mardi	. . . . .	Mardi.				
C	Ides.	13	Mercredi	. . . . .	IV. Temps.				
D	XVIII	14	Jeudi	. . . . .	. . . . .	Fête-Dieu.			
E	XVII	15	Vendredi						
F	XVI	16	Samedi						
G	XV	17	DIMANCHE	. . . . .	I. Dim. Trin.	II. Dimanche.	III. Dimanc.	IV. Dimanc.	V. Dimanche.
A	XIV	18	Lundi						
B	XIII	19	Mardi						
C	XII	20	Mercredi						
D	XI	21	Jeudi	. . . . .	Fête-Dieu.				
E	X	22	Vendredi						
F	IX	23	Samedi	Vigile jeûne.					
G	VIII	24	DIMANCHE	Nat. de S. J. B.	II. Dimanche.	III. Dimanc.	IV. Dimanc.	V. Dimanche.	VI. Dimanche.
A	VII	25	Lundi						
B	VI	26	Mardi						
C	V	27	Mercredi						
D	IV	28	Jeudi	Vigile jeûne.					
E	III	29	Vendredi	S. Pierre S. P.					
F	II	30	Samedi						

CALENDRIER *G*

Pour les années communes dont la Lettre dominicale eſt G;

& pour les années Biſſextiles dont les Lettres dominicales ſont A. G.

JUILLET.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la ſemaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 22 Avril.	15 Avril.	8 Avril.	1er Avril.	25 Mars.
G	Cal.	1	DIMANCHE	. . . . .	III. Dimanc.	IV. Dimanc.	V. Dimanche.	VI. Dimanc	VII. Dimanc.
A	VI	2	Lundi	Viſit. de la V.					
B	V	3	Mardi						
C	IV	4	Mercredi						
D	III	5	Jeudi						
E	II	6	Vendredi						
F	Non.	7	Samedi						
G	VIII	8	DIMANCHE	. . . . .	IV. Dimanc.	V. Dimanche.	VI. Dimanc.	VII. Dimanc.	VIII. Dimanc.
A	VII	9	Lundi						
B	VI	10	Mardi						
C	V	11	Mercredi						
D	IV	12	Jeudi						
E	III	13	Vendredi						
F	II	14	Samedi						
G	Ides.	15	DIMANCHE	. . . . .	V. Dimanche.	VI. Dimanc.	VII. Dimanc.	VIII. Dimanc.	IX. Dimanc.
A	XVII	16	Lundi						
B	XVI	17	Mardi						
C	XV	18	Mercredi						
D	XIV	19	Jeudi						
E	XIII	20	Vendredi						
F	XII	21	Samedi						
G	XI	22	DIMANCHE	. . . . .	VI. Dimanc.	VII. Dimanc.	VIII. Dimanc.	IX. Dimanc.	X. Dimanche.
A	X	23	Lundi						
B	IX	24	Mardi	Vigile.					
C	VIII	25	Mercredi	S. Jacq. le M.					
D	VII	26	Jeudi						
E	VI	27	Vendredi						
F	V	28	Samedi						
G	IV	29	DIMANCHE	. . . . .	VII. Dimanc.	VIII. Dimanc.	IX. Dimanc.	X. Dimanche.	XI. Dimanc.
A	III	30	Lundi						
B	II	31	Mardi						

AOUT.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la ſemaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 22 Avril.	15 Avril.	8 Avril.	1er Avril.	25 Mars.
C	Cal.	1	Mercredi						
D	IV	2	Jeudi						
E	III	3	Vendredi						
F	II	4	Samedi						
G	Non.	5	DIMANCHE	. . . . .	VIII. Dimanc.	IX. Dimanc.	X. Dimanche.	XI. Dimanc.	XII. Dimanc.
A	VIII	6	Lundi	Tr. de N. S.					
B	VII	7	Mardi						
C	VI	8	Mercredi						
D	V	9	Jeudi	Vigile.					
E	IV	10	Vendredi	S. Laurent M.					
F	III	11	Samedi						
G	II	12	DIMANCHE	. . . . .	IX. Dimanc.	X. Dimanche.	XI. Dimanc.	XII. Dimanc.	XIII. Dimanc.
A	Ides.	13	Lundi						
B	XIX	14	Mardi	Vigile jeûne.					
C	XVIII	15	Mercredi	L'Aſſomption.					
D	XVII	16	Jeudi						
E	XVI	17	Vendredi						
F	XV	18	Samedi						
G	XIV	19	DIMANCHE	. . . . .	X. Dimanche.	XI. Dimanc.	XII. Dimanc.	XIII. Dimanc.	XIV. Dimanc.
A	XIII	20	Lundi						
B	XII	21	Mardi						
C	XI	22	Mercredi						
D	X	23	Jeudi	Vigile.					
E	IX	24	Vendredi	S. Barthelemi.					
F	VIII	25	Samedi	S. Louis.					
G	VII	26	DIMANCHE	. . . . .	XI. Dimanc.	XII. Dimanc.	XIII. Dimanc.	XIV. Dimanc.	XV. Dimanc.
A	VI	27	Lundi						
B	V	28	Mardi						
C	IV	29	Mercredi						
D	III	30	Jeudi						
E	II	31	Vendredi						

CALENDRIER G

Pour les années communes dont la Lettre dominicale eſt G;
& pour les années Biſſextiles dont les Lettres dominicales ſont A. G.

SEPTEMBRE.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la ſemaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 22 Avril.	15 Avril.	8 Avril.	1er Avril.	25 Mars.
F	Cal.	1	Samedi						
G	IV	2	DIMANCHE	. . . . .	XII. Dimanc.	XIII. Dimanc.	XIV. Dimanc.	XV. Dimanc.	XVI. Dimanc.
A	III	3	Lundi						
B	II	4	Mardi						
C	Non.	5	Mercredi						
D	VIII	6	Jeudi						
E	VII	7	Vendredi						
F	VI	8	Samedi	Nat. de la Vier.					
G	V	9	DIMANCHE	. . . . .	XIII. Dimanc.	XIV. Dimanc.	XV. Dimanc.	XVI. Dimanc.	XVII. Diman.
A	IV	10	Lundi						
B	III	11	Mardi						
C	II	12	Mercredi						
D	Ides.	13	Jeudi						
E	XVIII	14	Vendredi	Ex. de la Croix.					
F	XVII	15	Samedi						
G	XVI	16	DIMANCHE	. . . . .	XIV. Dimanc.	XV. Dimanc.	XVI. Dimanc.	XVII. Diman.	XVIII. Diman.
A	XV	17	Lundi						
B	XIV	18	Mardi						
C	XIII	19	Mercredi	IV. Temps.					
D	XII	20	Jeudi	Vigile.					
E	XI	21	Vendredi	S. Matth. Ap.					
F	X	22	Samedi						
G	IX	23	DIMANCHE	. . . . .	XV. Dimanc.	XVI. Dimanc.	XVII. Diman.	XVIII. Dim.	XIX. Dimanc.
A	VIII	24	Lundi						
B	VII	25	Mardi						
C	VI	26	Mercredi						
D	V	27	Jeudi						
E	IV	28	Vendredi						
F	III	29	Samedi	S. Michel.					
G	II	30	DIMANCHE	. . . . .	XVI. Dimanc.	XVII. Diman.	XVIII. Diman.	XIX. Diman.	XX. Dimanc.

OCTOBRE.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la ſemaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 22 Avril.	15 Avril.	8 Avril.	1er Avril.	25 Mars.
A	Cal.	1	Lundi						
B	VI	2	Mardi						
C	V	3	Mercredi						
D	IV	4	Jeudi						
E	III	5	Vendredi						
F	II	6	Samedi						
G	Non.	7	DIMANCHE	. . . . .	XVII. Diman.	XVIII. Dim.	XIX. Diman.	XX. Dimanc.	XXI. Diman.
A	VIII	8	Lundi						
B	VII	9	Mardi						
C	VI	10	Mercredi						
D	V	11	Jeudi						
E	IV	12	Vendredi						
F	III	13	Samedi						
G	II	14	DIMANCHE	. . . . .	XVIII. Dim.	XIX. Diman.	XX. Dimanc.	XXI. Diman.	XXII. Diman.
A	Ides.	15	Lundi						
B	XVII	16	Mardi						
C	XVI	17	Mercredi						
D	XV	18	Jeudi	S. Luc Evang.					
E	XIV	19	Vendredi						
F	XIII	20	Samedi						
G	XII	21	DIMANCHE	. . . . .	XIX. Diman.	XX. Dimanc.	XXI. Diman.	XXII. Diman.	XXIII. Dim.
A	XI	22	Lundi						
B	X	23	Mardi						
C	IX	24	Mercredi						
D	VIII	25	Jeudi						
E	VII	26	Vendredi						
F	VI	27	Samedi	Vigile.					
G	V	28	DIMANCHE	S. Simon, S. J.	XX. Dimanc.	XXI. Diman.	XXII. Diman.	XXIII. Dim.	XXIV. Dim.
A	IV	29	Lundi						
B	III	30	Mardi						
C	II	31	Mercredi	Vigile jeûne.					

CALENDRIER *G*

Pour les années communes dont la Lettre dominicale est G; & pour les années Bissextiles dont les Lettres dominicales sont A. G.

NOVEMBRE.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la semaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au				
					22 Avril.	15 Avril.	8 Avril.	1er Avril.	25 Mars.
D	Cal.	1	Jeudi	La Toussaint.					
E	IV	2	Vendredi	Les Morts.					
F	III	3	Samedi						
G	II	4	DIMANCHE	. . . . .	XXI. Diman.	XXII. Dim.	XXIII. Dim.	XXIV. Dim.	XXV. Dim.
A	Non.	5	Lundi						
B	VIII	6	Mardi						
C	VII	7	Mercredi						
D	VI	8	Jeudi						
E	V	9	Vendredi						
F	IV	10	Samedi						
G	III	11	DIMANCHE	S. Martin.	XXII. Dim.	XXIII. Dim.	XXIV. Dim.	XXV. Dim.	XXVI. Dim.
A	II	12	Lundi						
B	Ides.	13	Mardi						
C	XVIII	14	Mercredi						
D	XVII	15	Jeudi						
E	XVI	16	Vendredi						
F	XV	17	Samedi						
G	XIV	18	DIMANCHE	. . . . .	XXIII. Dim.	XXIV. Dim.	XXV. Dim.	XXVI. Dim.	XXVII. Dim.
A	XIII	19	Lundi						
B	XII	20	Mardi						
C	XI	21	Mercredi	Prés. de la V.					
D	X	22	Jeudi						
E	IX	23	Vendredi						
F	VIII	24	Samedi						
G	VII	25	DIMANCHE	. . . . .	XXIV. Dim.	XXV. Dim.	XXVI. Dim.	XXVII. Dim.	XXVIII. Dim.
A	VI	26	Lundi						
B	V	27	Mardi						
C	IV	28	Mercredi						
D	III	29	Jeudi	Vigile.					
E	II	30	Vendredi	S. André Ap.					

DÉCEMBRE.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la semaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au				
					22 Avril.	15 Avril.	8 Avril.	1er Avril.	25 Mars.
F	Cal.	1	Samedi						
G	IV	2	DIMANCHE	. . . . .	I. D. de l'Av.	I. D. de l'Av.	I. D. de l'Av.	I. D. de l'Av.	I. D. de l'Av.
A	III	3	Lundi						
B	II	4	Mardi						
C	Non.	5	Mercredi						
D	VIII	6	Jeudi						
E	VII	7	Vendredi						
F	VI	8	Samedi	Conc. de la V.					
G	V	9	DIMANCHE	. . . . .	II. Dimanche.	II. Dimanche.	II. Dimanche.	II. Dimanche.	II. Dimanche.
A	IV	10	Lundi						
B	III	11	Mardi						
C	II	12	Mercredi						
D	Ides.	13	Jeudi						
E	XIX	14	Vendredi						
F	XVIII	15	Samedi						
G	XVII	16	DIMANCHE	. . . . .	III. Dimanc.	III. Dimanc.	III. Dimanc.	III. Dimanc.	III. Dimanc.
A	XVI	17	Lundi						
B	XV	18	Mardi						
C	XIV	19	Mercredi	IV. Temps.					
D	XIII	20	Jeudi	Vigile.					
E	XII	21	Vendredi	S. Thom. Ap.					
F	XI	22	Samedi						
G	X	23	DIMANCHE	. . . . .	IV. Dimanc.	IV. Dimanc.	IV. Dimanc.	IV. Dimanc.	IV. Dimanc.
A	IX	24	Lundi	Vigile jeûne.					
B	VIII	25	Mardi	NOEL.					
C	VII	26	Mercredi	S. Etienne M.					
D	VI	27	Jeudi	S. Jean Apôt.					
E	V	28	Vendredi	Les SS. Innoc.					
F	IV	29	Samedi						
G	III	30	DIMANCHE	. . . . .	Dim. Octave.	Dim. Octave.	Dim. Octave.	Dim. Octave.	Dim. Octave.
A	II	31	Lundi						

CALENDRIER *F*

Pour les années communes dont la Lettre dominicale eſt F; & pour les années Biſſextiles dont les Lettres dominicales ſont G. F.

JANVIER.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Années communes.	Années biſſextiles.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 21 Avril.	14 Avril.	7 Avril.	31 Mars.	24 Mars.
A	Cal.	1	Mardi	Lundi	Circonciſ.					
B	IV	2	Mercredi	Mardi						
C	III	3	Jeudi	Mercredi						
D	II	4	Vendredi	Jeudi						
E	Non.	5	Samedi	Vendredi						
F	VIII	6	DIMANCHE	Samedi	Epiphanie.					
G	VII	7	Lundi	DIMANCHE	. . . .	I. Dimanc.	I. Dimanc.	I. Dimanc.	I. Dimanc.	I. Dimanc.
A	VI	8	Mardi	Lundi						
B	V	9	Mercredi	Mardi						
C	IV	10	Jeudi	Mercredi						
D	III	11	Vendredi	Jeudi						
E	II	12	Samedi	Vendredi						
F	Ides.	13	DIMANCHE	Samedi	. . . .	I. Dimanc.	I. Dimanc.	I. Dimanc.	I. Dimanc.	I. Dimanc.
G	XIX	14	Lundi	DIMANCHE	. . . .	II. Diman.	II. Diman.	II. Diman.	II. Diman.	II. Diman.
A	XVIII	15	Mardi	Lundi						
B	XVII	16	Mercredi	Mardi						
C	XVI	17	Jeudi	Mercredi						
D	XV	18	Vendredi	Jeudi						
E	XIV	19	Samedi	Vendredi						
F	XIII	20	DIMANCHE	Samedi	. . . .	II. Diman.	II. Diman.	II. Diman.	II. Diman.	Septuagéſ.
G	XII	21	Lundi	DIMANCHE	. . . .	III. Diman.	III. Diman.	III. Diman.	III. Diman.	Septuagéſ.
A	XI	22	Mardi	Lundi						
B	X	23	Mercredi	Mardi						
C	IX	24	Jeudi	Mercredi						
D	VIII	25	Vendredi	Jeudi						
E	VII	26	Samedi	Vendredi						
F	VI	27	DIMANCHE	Samedi	. . . .	III. Diman.	III. Diman.	III. Diman.	Septuagéſ.	Sexagéſime.
G	V	28	Lundi	DIMANCHE	. . . .	IV. Diman.	IV. Diman.	IV. Diman.	Septuagéſ.	Sexagéſime.
A	IV	29	Mardi	Lundi						
B	III	30	Mercredi	Mardi						
C	II	31	Jeudi	Mercredi						

FÉVRIER.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Années communes.	Années biſſextiles.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 21 Avril.	14 Avril.	7 Avril.	31 Mars.	24 Mars.
D	Cal.	1	Vendredi	Jeudi						
E	IV	2	Samedi	Vendredi	Purificat.					
F	III	3	DIMANCHE	Samedi	. . . .	IV. Diman.	IV. Diman.	Septuagéſ.	Sexagéſime.	Quinquag.
G	II	4	Lundi	DIMANCHE	. . . .	V. Diman.	V. Diman.	Septuagéſ.	Sexagéſime.	Quinquag.
A	Non.	5	Mardi	Lundi						
B	VIII	6	Mercredi	Mardi	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	Cendres.
C	VII	7	Jeudi	Mercredi	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	Cendres.
D	VI	8	Vendredi	Jeudi						
E	V	9	Samedi	Vendredi						
F	IV	10	DIMANCHE	Samedi	. . . .	V. Diman.	Septuagéſ.	Sexagéſim.	Quinquag.	I. D. de Car.
G	III	11	Lundi	DIMANCHE	. . . .	VI. Diman.	Septuagéſ.	Sexagéſim.	Quinquag.	I. D. de Car.
A	II	12	Mardi	Lundi						
B	Ides.	13	Mercredi	Mardi	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	Cendres.	IV. Temps.
C	XVI	14	Jeudi	Mercredi	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	Cendres.	IV. Temps.
D	XV	15	Vendredi	Jeudi						
E	XIV	16	Samedi	Vendredi						
F	XIII	17	DIMANCHE	Samedi	. . . .	Septuagéſ.	Sexagéſim.	Quinquag.	I. D. de Car.	II. D. Car.
G	XII	18	Lundi	DIMANCHE	. . . .	Septuagéſ.	Sexagéſim.	Quinquag.	I. D. de Car.	II. D. Car.
A	XI	19	Mardi	Lundi						
B	X	20	Mercredi	Mardi	. . . .	. . . .	. . . .	Cendres.	IV. Temps.	
C	IX	21	Jeudi	Mercredi	. . . .	. . . .	. . . .	Cendres.	IV. Temps.	
D	VIII	22	Vendredi	Jeudi						
E	VII	23	Samedi	Vendredi	Vigile.					
F	VI	24	DIMANCHE	Samedi	S. Mathias.	Sexagéſim.	Quinquag.	I. D. de Car.	II. D. Car.	III. D. Car.
G*f	V*6	25	Lundi	DIMANCHE	S. Mathias.	Sexagéſim.	Quinquag.	I. D. de Car.	II. D. Car.	III. D. Car.
A g	IV 5	26	Mardi	Lundi						
B a	III 4	27	Mercredi	Mardi	. . . .	. . . .	Cendres.	IV. Temps.		
C b	II 3	28	Jeudi	Mercredi	. . . .	. . . .	Cendres.	IV. Temps.		
c	2	29		Jeudi						

* Ces lettres f, g, a, b, c, & ces chiffres 6, 5, 4, 3, 2, ſont pour les années Biſſextiles.

CALENDRIER F

Pour les années communes dont la Lettre dominicale eſt F ;
& pour les années Biſſextiles dont les Lettres dominicales ſont G. F.

MARS.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la ſemaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au				
					21 Avril.	14 Avril.	7 Avril.	31 Mars.	24 Mars.
D	Cal.	1	Vendredi						
E	VI	2	Samedi						
F	V	3	DIMANCHE	.....	Quinquagéſ.	I. D. de Car.	II. D. de Car.	III. D. de Car.	IV. D. de Car.
G	IV	4	Lundi						
A	III.	5	Mardi						
B	II.	6	Mercredi	.....	Cendres.	IV. Temps.			
C	Non.	7	Jeudi						
D	VIII	8	Vendredi						
E	VII	9	Samedi						
F	VI	10	DIMANCHE	.....	I. D. de Car.	II. D. de Car.	III. D. de Car.	IV. D. de Car.	D. de la Paſſ.
G	V	11	Lundi						
A	IV	12	Mardi						
B	III	13	Mercredi	.....	IV. Temps.				
C	II	14	Jeudi						
D	Ides.	15	Vendredi						
E	XVII	16	Samedi						
F	XVI	17	DIMANCHE	.....	II. D. de Car.	III. D. de Car.	IV. D. de Car.	D. de la Paſſ.	D. Rameaux.
G	XV	18	Lundi	.....	.....	.....	.....	.....	Lundi-Saint.
A	XIV	19	Mardi	.....	.....	.....	.....	.....	Mardi-Saint.
B	XIII	20	Mercredi	.....	.....	.....	.....	.....	Merc. Saint.
C	XII	21	Jeudi	.....	.....	.....	.....	.....	Jeudi-Saint.
D	XI	22	Vendredi	.....	.....	.....	.....	.....	*Vend. Saint.*
E	X	23	Samedi	.....	.....	.....	.....	.....	Samedi-Saint.
F	IX	24	DIMANCHE	.....	III. D. de Car.	IV. D. de Car.	D. de la Paſſ.	D. Rameaux.	PAQUE.
G	VIII	25	Lundi	L'Annonciat.	.....	.....	.....	Lundi-Saint.	Lundi.
A	VII	26	Mardi	.....	.....	.....	.....	Mardi-Saint.	Mardi.
B	VI	27	Mercredi	.....	.....	.....	.....	Merc. Saint.	
C	V	28	Jeudi	.....	.....	.....	.....	Jeudi-Saint.	
D	IV	29	Vendredi	.....	.....	.....	.....	*Vend. Saint.*	
E	III	30	Samedi	.....	.....	.....	.....	Samedi-Saint.	
F	II	31	DIMANCHE	.....	IV. D. de Car.	D. de la Paſſ.	D. Rameaux.	PAQUE.	I. D. Quaſim.

AVRIL.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la ſemaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au				
					21 Avril.	14 Avril.	7 Avril.	31 Mars.	24 Mars.
G	Cal.	1	Lundi	.....	.....	.....	Lundi-Saint.	Lundi.	
A	IV	2	Mardi	.....	.....	.....	Mardi-Saint.	Mardi.	
B	III	3	Mercredi	.....	.....	.....	Merc. Saint.		
C	II	4	Jeudi	.....	.....	.....	Jeudi-Saint.		
D	Non.	5	Vendredi	.....	.....	.....	*Vend. Saint.*		
E	VIII	6	Samedi	.....	.....	.....	Samedi-Saint.		
F	VII	7	DIMANCHE	.....	D. de la Paſſ.	D. Rameaux.	PAQUE.	I. D. Quaſim.	II. Dimanche.
G	VI	8	Lundi	.....	.....	Lundi-Saint.	Lundi.		
A	V	9	Mardi	.....	.....	Mardi-Saint.	Mardi.		
B	IV	10	Mercredi	.....	.....	Merc. Saint.			
C	III	11	Jeudi	.....	.....	Jeudi-Saint.			
D	II	12	Vendredi	.....	.....	*Vend. Saint.*			
E	Ides.	13	Samedi	.....	.....	Samedi-Saint.			
F	XVIII	14	DIMANCHE	.....	D. Rameaux.	PAQUE.	I. D. Quaſim.	II. Dimanche.	III. Dimanche.
G	XVII	15	Lundi	.....	Lundi-Saint.	Lundi.			
A	XVI	16	Mardi	.....	Mardi-Saint.	Mardi.			
B	XV	17	Mercredi	.....	Merc. Saint.				
C	XIV	18	Jeudi	.....	Jeudi-Saint.				
D	XIII	19	Vendredi	.....	*Vend. Saint.*				
E	XII	20	Samedi	.....	Samedi-Saint.				
F	XI	21	DIMANCHE	.....	PAQUE.	I. D. Quaſim.	II. Dimanche.	III. Dimanc.	IV. Dimanche.
G	X	22	Lundi	.....	Lundi.				
A	IX	23	Mardi	.....	Mardi.				
B	VIII	24	Mercredi						
C	VII	25	Jeudi	S. Marc Ev.					
D	VI	26	Vendredi						
E	V	27	Samedi						
F	IV	28	DIMANCHE	.....	I. D. Quaſim.	II. Dimanche.	III. Dimanc.	IV. Dimanc.	V. Dimanche.
G	III	29	Lundi	.....	.....	.....	.....	.....	Rogations.
A	II	30	Mardi						

CALENDRIER *F*

Pour les années communes dont la Lettre dominicale est F;
& pour les années Bissextiles dont les Lettres dominicales sont G. F.

MAI.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la semaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 21 Avril.	14 Avril.	7 Avril.	31 Mars.	24 Mars.
B	Cal.	1	Mercredi	S. Jacq. S. Ph.					
C	VI	2	Jeudi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Ascension.
D	V	3	Vendredi						
E	IV	4	Samedi						
F	III	5	DIMANCHE	. . . . .	II. Dimanche.	III. Dimanc.	IV. Dimanc.	V. Dimanche.	VI. D. Octav.
G	II	6	Lundi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Rogations.	
A	Non.	7	Mardi						
B	VIII	8	Mercredi						
C	VII	9	Jeudi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Ascension.	
D	VI	10	Vendredi						
E	V	11	Samedi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Vigile.
F	IV	12	DIMANCHE	. . . . .	III. Dimanc.	IV. Dimanc.	V. Dimanche.	VI. D. Octav.	PENTECÔTE.
G	III	13	Lundi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Rogations.	. . . . .	Lundi.
A	II	14	Mardi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Mardi.
B	Ides.	15	Mercredi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	IV. Temps.
C	XVII	16	Jeudi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Ascension.		
D	XVI	17	Vendredi						
E	XV	18	Samedi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Vigile.	
F	XIV	19	DIMANCHE	. . . . .	IV. Dimanc.	V. Dimanche.	VI. D. Octav.	PENTECÔTE.	I. Dim. Trin.
G	XIII	20	Lundi	. . . . .	. . . . .	Rogations.	. . . . .	Lundi.	
A	XII	21	Mardi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Mardi.	
B	XI	22	Mercredi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	IV. Temps.	
C	X	23	Jeudi	. . . . .	. . . . .	Ascension.	. . . . .	. . . . .	Fête-Dieu.
D	IX	24	Vendredi						
E	VIII	25	Samedi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Vigile.		
F	VII	26	DIMANCHE	. . . . .	V. Dimanche.	VI. D. Octav.	PENTECÔTE.	I. Dim. Trin.	II. Dimanche.
G	VI	27	Lundi	. . . . .	Rogations.	. . . . .	Lundi.		
A	V	28	Mardi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Mardi.		
B	IV	29	Mercredi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	IV. Temps.		
C	III	30	Jeudi	. . . . .	Ascension.	. . . . .	. . . . .	Fête-Dieu.	
D	II	31	Vendredi						

JUIN.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la semaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 21 Avril.	14 Avril.	7 Avril.	31 Mars.	24 Mars.
E	Cal.	1	Samedi	. . . . .	. . . . .	Vigile.			
F	IV	2	DIMANCHE	. . . . .	VI. D. Octav.	PENTECÔTE.	I. Dim. Trin.	II. Dimanche.	III. Dimanc.
G	III	3	Lundi	. . . . .	. . . . .	Lundi.			
A	II	4	Mardi	. . . . .	. . . . .	Mardi.			
B	Non.	5	Mercredi	. . . . .	. . . . .	IV. Temps.			
C	VIII	6	Jeudi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Fête-Dieu.		
D	VII	7	Vendredi						
E	VI	8	Samedi	. . . . .	Vigile.				
F	V	9	DIMANCHE	. . . . .	PENTECÔTE.	I. Dim. Trin.	II. Dimanche.	III. Dimanc.	IV. Dimanc.
G	IV	10	Lundi	. . . . .	Lundi.				
A	III	11	Mardi	S. Barnabé.	Mardi.				
B	II	12	Mercredi	. . . . .	IV. Temps.				
C	Ides.	13	Jeudi	. . . . .	. . . . .	Fête-Dieu.			
D	XVIII	14	Vendredi						
E	XVII	15	Samedi						
F	XVI	16	DIMANCHE	. . . . .	I. Dim. Trin.	II. Dimanche.	III. Dimanc.	IV. Dimanc.	V. Dimanc.
G	XV	17	Lundi						
A	XIV	18	Mardi						
B	XIII	19	Mercredi						
C	XII	20	Jeudi	. . . . .	Fête-Dieu.				
D	XI	21	Vendredi						
E	X	22	Samedi	Vigile jeûne.					
F	IX	23	DIMANCHE	. . . . .	II. Dimanche.	III. Dimanc.	IV. Dimanc.	V. Dimanche.	VI. Dimanc.
G	VIII	24	Lundi	Nat. de S. J. B.					
A	VII	25	Mardi						
B	VI	26	Mercredi						
C	V	27	Jeudi						
D	IV	28	Vendredi	Vigile jeûne.					
E	III	29	Samedi	S. Pierre S. P.					
F	II	30	DIMANCHE	. . . . .	III. Dimanc.	IV. Dimanc.	V. Dimanche.	VI. Dimanc.	VII. Dimanc.

CALENDRIER *F*

Pour les années communes dont la Lettre dominicale eſt F ;

& pour les années Biſſextiles dont les Lettres dominicales ſont G. F.

JUILLET.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la ſemaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 21 Avril.	14 Avril.	7 Avril.	31 Mars.	24 Mars.
G	Cal.	1	Lundi						
A	VI	2	Mardi	Viſit. de la V.					
B	V	3	Mercredi						
C	IV	4	Jeudi						
D	III.	5	Vendredi						
E	II.	6	Samedi						
F	Non.	7	DIMANCHE	. . . . .	IV. Dimanc.	V. Dimanche.	VI. Dimanc.	VII. Dimanc.	VIII. Diman.
G	VIII	8	Lundi						
A	VII	9	Mardi						
B	VI	10	Mercredi						
C	V	11	Jeudi						
D	IV	12	Vendredi						
E	III	13	Samedi						
F	II	14	DIMANCHE	. . . . .	V. Dimanche.	VI. Dimanc.	VII. Dimanc.	VIII. Diman.	IX. Dimanc.
G	Ides.	15	Lundi						
A	XVII	16	Mardi						
B	XVI	17	Mercredi						
C	XV	18	Jeudi						
D	XIV	19	Vendredi						
E	XIII	20	Samedi						
F	XII	21	DIMANCHE	. . . . .	VI. Dimanc.	VII. Dimanc.	VIII. Diman.	IX Dimanc.	X. Dimanc.
G	XI	22	Lundi						
A	X	23	Mardi						
B	IX	24	Mercredi	Vigile.					
C	VIII	25	Jeudi	S. Jacq. le M.					
D	VII	26	Vendredi						
E	VI	27	Samedi						
F	V	28	DIMANCHE	. . . . .	VII. Dimanc.	VIII. Dimanc.	IX. Dimanc.	X. Dimanc.	XI. Dimanc.
G	IV	29	Lundi						
A	III	30	Mardi						
B	II	31	Mercredi						

AOUT.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la ſemaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 21 Avril.	14 Avril.	7 Avril.	31 Mars.	24 Mars.
C	Cal.	1	Jeudi						
D	IV	2	Vendredi						
E	III	3	Samedi						
F	II	4	DIMANCHE	. . . . .	VIII. Dimanc.	IX. Dimanc.	X. Dimanc.	XI. Dimanc.	XII. Dimanc.
G	Non.	5	Lundi						
A	VIII	6	Mardi	Tr. de N. S.					
B	VII	7	Mercredi						
C	VI	8	Jeudi						
D	V	9	Vendredi	Vigile.					
E	IV	10	Samedi	S. Laurent M.					
F	III	11	DIMANCHE	. . . . .	IX. Dimanc.	X. Dimanc.	XI. Dimanc.	XII. Dimanc.	XIII. Diman.
G	II	12	Lundi						
A	Ides.	13	Mardi						
B	XIX	14	Mercredi	Vigile jeûne.					
C	XVIII	15	Jeudi	L'Aſſomption.					
D	XVII	16	Vendredi						
E	XVI	17	Samedi						
F	XV	18	DIMANCHE	. . . . .	X. Dimanc.	XI. Dimanc.	XII. Dimanc.	XIII. Diman.	XIV. Diman.
G	XIV	19	Lundi						
A	XIII	20	Mardi						
B	XII	21	Mercredi						
C	XI	22	Jeudi						
D	X	23	Vendredi	Vigile.					
E	IX	24	Samedi	S. Barth. Ap.					
F	VIII	25	DIMANCHE	S. Louis.	XI. Dimanc.	XII. Dimanc.	XIII. Diman.	XIV. Diman.	XV. Dimanc.
G	VII	26	Lundi						
A	VI	27	Mardi						
B	V	28	Mercredi						
C	IV	29	Jeudi						
D	III	30	Vendredi						
E	II	31	Samedi						

CALENDRIER *F*

Pour les années communes dont la Lettre dominicale est F ;
& pour les années Bissextiles dont les Lettres dominicales sont G. F.

SEPTEMBRE.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la semaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 21 Avril.	14 Avril.	7 Avril.	31 Mars.	24 Mars.
F	Cal.	1	DIMANCHE	. . . . .	XII. Dimanc.	XIII. Dimanc.	XIV. Dimanc.	XV. Dimanc.	XVI. Dimanc.
G	IV	2	Lundi						
A	III	3	Mardi						
B	II	4	Mercredi						
C	Non.	5	Jeudi						
D	VIII	6	Vendredi						
E	VII	7	Samedi						
F	VI	8	DIMANCHE	Nat. de la Vier.	XIII. Dimanc.	XIV. Dimanc.	XV. Dimanc.	XVI. Dimanc.	XVII. Diman.
G	V	9	Lundi						
A	IV	10	Mardi						
B	III	11	Mercredi						
C	II	12	Jeudi						
D	Ides.	13	Vendredi						
E	XVIII	14	Samedi	Ex. de la Croix.					
F	XVII	15	DIMANCHE	. . . . .	XIV. Dimanc.	XV. Dimanc.	XVI. Dimanc.	XVII. Diman.	XVIII. Diman.
G	XVI	16	Lundi						
A	XV	17	Mardi						
B	XIV	18	Mercredi	IV. Temps.					
C	XIII	19	Jeudi						
D	XII	20	Vendredi	Vigile.					
E	XI	21	Samedi	S. Matth. Ap.					
F	X	22	DIMANCHE	. . . . .	XV. Dimanc.	XVI. Dimanc.	XVII. Diman.	XVIII. Dim.	XIX. Dimanc.
G	IX	23	Lundi						
A	VIII	24	Mardi						
B	VII	25	Mercredi						
C	VI	26	Jeudi						
D	V	27	Vendredi						
E	IV	28	Samedi						
F	III	29	DIMANCHE	S. Michel.	XVI. Dimanc.	XVII. Diman.	XVIII. Dim.	XIX. Diman.	XX. Dimanc.
G	II	30	Lundi.						

OCTOBRE.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la semaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 21 Avril.	14 Avril.	7 Avril.	31 Mars.	24 Mars.
A	Cal.	1	Mardi						
B	VI	2	Mercredi						
C	V	3	Jeudi						
D	IV	4	Vendredi						
E	III	5	Samedi						
F	II	6	DIMANCHE	. . . . .	XVII. Diman.	XVIII. Dim.	XIX. Diman.	XX. Dimanc.	XXI. Diman.
G	Non.	7	Lundi						
A	VIII	8	Mardi						
B	VII	9	Mercredi						
C	VI	10	Jeudi						
D	V	11	Vendredi						
E	IV	12	Samedi						
F	III	13	DIMANCHE	. . . . .	XVIII. Dim.	XIX. Diman.	XX. Dimanc.	XXI. Diman.	XXII. Diman.
G	II	14	Lundi						
A	Ides.	15	Mardi						
B	XVII	16	Mercredi						
C	XVI	17	Jeudi						
D	XV	18	Vendredi	S. Luc Evang.					
E	XIV	19	Samedi						
F	XIII	20	DIMANCHE	. . . . .	XIX. Diman.	XX. Dimanc.	XXI. Diman.	XXII. Diman.	XXIII. Dim.
G	XII	21	Lundi						
A	XI	22	Mardi						
B	X	23	Mercredi						
C	IX	24	Jeudi						
D	VIII	25	Vendredi						
E	VII	26	Samedi	Vigile.					
F	VI	27	DIMANCHE	. . . . .	XX. Dimanc.	XXI. Diman.	XXII. Diman.	XXIII. Dim.	XXIV. Dim.
G	V	28	Lundi	S. Simon, S. J.					
A	IV	29	Mardi						
B	III	30	Mercredi						
C	II	31	Jeudi	Vigile jeûne.					

CALENDRIER *F*

Pour les années communes dont la Lettre dominicale est F;
& pour les années Bissextiles dont les Lettres dominicales sont G. F.

NOVEMBRE.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la semaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 21 Avril.	14 Avril.	7 Avril.	31 Mars.	24 Mars.
D	Cal.	1	Vendredi	La Toussaint.					
E	IV	2	Samedi	Les Morts.					
F	III	3	DIMANCHE	. . . . .	XXI. Diman.	XXII. Dim.	XXIII. Dim.	XXIV. Dim.	XXV. Dim.
G	II	4	Lundi						
A	Non.	5	Mardi						
B	VIII	6	Mercredi						
C	VII	7	Jeudi						
D	VI	8	Vendredi						
E	V	9	Samedi						
F	IV	10	DIMANCHE	. . . . .	XXII. Dim.	XXIII. Dim.	XXIV. Dim.	XXV. Dim.	XXVI. Dim.
G	III	11	Lundi	S. Martin.					
A	II	12	Mardi						
B	Ides.	13	Mercredi						
C	XVIII	14	Jeudi						
D	XVII	15	Vendredi						
E	XVI	16	Samedi						
F	XV	17	DIMANCHE	. . . . .	XXIII. Dim.	XXIV. Dim.	XXV. Dim.	XXVI. Dim.	XXVII. Dim.
G	XIV	18	Lundi						
A	XIII	19	Mardi						
B	XII	20	Mercredi						
C	XI	21	Jeudi	Prés. de la V.					
D	X	22	Vendredi						
E	IX	23	Samedi						
F	VIII	24	DIMANCHE	. . . . .	XXIV. Dim.	XXV. Dim.	XXVI. Dim.	XXVII. Dim.	XXVIII. Dim.
G	VII	25	Lundi						
A	VI	26	Mardi						
B	V	27	Mercredi						
C	IV	28	Jeudi						
D	III	29	Vendredi	Vigile.					
E	II	30	Samedi	S. André Ap.					

DÉCEMBRE.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la semaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 21 Avril.	14 Avril.	7 Avril.	31 Mars.	24 Mars.
F	Cal.	1	DIMANCHE	. . . . .	I. D. de l'Av.	I. D. de l'Av.	I. D. de l'Av.	I. D. de l'Av.	I. D. de l'Av.
G	IV	2	Lundi						
A	III	3	Mardi						
B	II	4	Mercredi						
C	Non.	5	Jeudi						
D	VIII	6	Vendredi						
E	VII	7	Samedi						
F	VI	8	DIMANCHE	Conc. de la V.	II. Dimanche.	II. Dimanche.	II. Dimanche.	II. Dimanche.	II. Dimanche.
G	V	9	Lundi						
A	IV	10	Mardi						
B	III	11	Mercredi						
C	II	12	Jeudi						
D	Ides.	13	Vendredi						
E	XIX	14	Samedi						
F	XVIII	15	DIMANCHE	. . . . .	III. Dimanc.	III. Dimanc.	III. Dimanc.	III. Dimanc.	III. Dimanc.
G	XVII	16	Lundi						
A	XVI	17	Mardi						
B	XV	18	Mercredi	IV. Temps.					
C	XIV	19	Jeudi						
D	XIII	20	Vendredi	Vigile.					
E	XII	21	Samedi	S. Thom. Ap.					
F	XI	22	DIMANCHE	. . . . .	IV. Dimanc.	IV. Dimanc.	IV. Dimanc.	IV. Dimanc.	IV. Dimanc.
G	X	23	Lundi						
A	IX	24	Mardi	Vigile jeûne.					
B	VIII	25	Mercredi	NOEL.					
C	VII	26	Jeudi	S. Etienne M.					
D	VI	27	Vendredi	S. Jean Apôt.					
E	V	28	Samedi	Les SS. Innoc.					
F	IV	29	DIMANCHE	. . . . .	Dim. Octave.	Dim. Octave.	Dim. Octave.	Dim. Octave.	Dim. Octave.
G	III	30	Lundi						
A	II	31	Mardi						

CALENDRIER *E*

Pour les années communes dont la Lettre dominicale est E; & pour les années Bissextiles dont les Lettres dominicales sont F. E.

JANVIER.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Années communes.	Années bissextiles.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 20 Avril.	13 Avril.	6 Avril.	30 Mars.	23 Mars.
A	Cal.	1	Mercredi	Mardi	Circoncis.					
B	IV	2	Jeudi	Mercredi						
C	III	3	Vendredi	Jeudi						
D	II	4	Samedi	Vendredi						
E	Non.	5	DIMANCHE	Samedi						
F	VIII	6	Lundi	DIMANCHE	Epiphanie.					
G	VII	7	Mardi	Lundi						
A	VI	8	Mercredi	Mardi						
B	V	9	Jeudi	Mercredi						
C	IV	10	Vendredi	Jeudi						
D	III	11	Samedi	Vendredi						
E	II	12	DIMANCHE	Samedi	. . . .	I. Dimanc.	I. Dimanc.	I. Dimanc.	I. Dimanc.	I. Dimanc.
F	Ides.	13	Lundi	DIMANCHE	. . . .	I. Dimanc.	I. Dimanc.	I. Dimanc.	I. Dimanc.	I. Dimanc.
G	XIX	14	Mardi	Lundi						
A	XVIII	15	Mercredi	Mardi						
B	XVII	16	Jeudi	Mercredi						
C	XVI	17	Vendredi	Jeudi						
D	XV	18	Samedi	Vendredi						
E	XIV	19	DIMANCHE	Samedi	. . . .	II. Diman.	II. Diman.	II. Diman.	II. Diman.	Septuagés.
F	XIII	20	Lundi	DIMANCHE	. . . .	II. Diman.	II. Diman.	II. Diman.	II. Diman.	Septuagés.
G	XII	21	Mardi	Lundi						
A	XI	22	Mercredi	Mardi						
B	X	23	Jeudi	Mercredi						
C	IX	24	Vendredi	Jeudi						
D	VIII	25	Samedi	Vendredi						
E	VII	26	DIMANCHE	Samedi	. . . .	III. Diman.	III. Diman.	III. Diman.	Septuagés.	Sexagésime.
F	VI	27	Lundi	DIMANCHE	. . . .	III. Diman.	III. Diman.	III. Diman.	Septuagés.	Sexagésime.
G	V	28	Mardi	Lundi						
A	IV	29	Mercredi	Mardi						
B	III	30	Jeudi	Mercredi						
C	II	31	Vendredi	Jeudi						

FÉVRIER.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Années communes.	Années bissextiles.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 20 Avril.	13 Avril.	6 Avril.	30 Mars.	23 Mars.
D	Cal.	1	Samedi	Vendredi						
E	IV	2	DIMANCHE	Samedi	Purificat.	IV. Diman.	IV. Diman.	Septuagés.	Sexagésime.	Quinquag.
F	III	3	Lundi	DIMANCHE	. . . .	IV. Diman.	IV. Diman.	Septuagés.	Sexagésime.	Quinquag.
G	II	4	Mardi	Lundi						
A	Non.	5	Mercredi	Mardi	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	Cendres.
B	VIII	6	Jeudi	Mercredi	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	Cendres.
C	VII	7	Vendredi	Jeudi						
D	VI	8	Samedi	Vendredi						
E	V	9	DIMANCHE	Samedi	. . . .	V. Diman.	Septuagés.	Sexagésim.	Quinquag.	I. D. de Car.
F	IV	10	Lundi	DIMANCHE	. . . .	V. Diman.	Septuagés.	Sexagésim.	Quinquag.	I. D. de Car.
G	III	11	Mardi	Lundi						
A	II	12	Mercredi	Mardi	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	Cendres.	IV. Temps.
B	Ides.	13	Jeudi	Mercredi	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	Cendres.	IV. Temps.
C	XVI	14	Vendredi	Jeudi						
D	XV	15	Samedi	Vendredi						
E	XIV	16	DIMANCHE	Samedi	. . . .	Septuagés.	Sexagésim.	Quinquag.	I. D. de Car.	II. D. Car.
F	XIII	17	Lundi	DIMANCHE	. . . .	Septuagés.	Sexagésim.	Quinquag.	I. D. de Car.	II. D. Car.
G	XII	18	Mardi	Lundi						
A	XI	19	Mercredi	Mardi	. . . .	. . . .	. . . .	Cendres.	IV. Temps.	
B	X	20	Jeudi	Mercredi	. . . .	. . . .	. . . .	Cendres.	IV. Temps.	
C	IX	21	Vendredi	Jeudi						
D	VIII	22	Sam. *Vig.*	Vendredi						
E	VII	23	DIMANCHE	Samedi	Vigile.	Sexagésim.	Quinquag.	I. D. de Car.	II. D. Car.	III. D. Car.
F	VI	24	Lundi	DIMANCHE	S. Mathias.	Sexagésim.	Quinquag.	I. D. de Car.	II. D. Car.	III. D. Car.
G * f	V * 6	25	Mardi	Lundi	S. Mathias.					
A g	IV 5	26	Mercredi	Mardi	. . . .	. . . .	Cendres.	IV. Temps.		
B a	III 4	27	Jeudi	Mercredi	. . . .	. . . .	Cendres.	IV. Temps.		
C b	II 3	28	Vendredi	Jeudi						
c	2	29		Vendredi						

* Ces lettres f, g, a, b, c, & ces chiffres 6, 5, 4, 3, 2, sont pour les années Bissextiles.

CALENDRIER *E*

Pour les années communes dont la Lettre dominicale eſt E;
& pour les années Biſſextiles dont les Lettres dominicales ſont F. E.

MARS.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la ſemaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 20 Avril.	13 Avril.	6 Avril.	30 Mars.	23 Mars.
D	Cal.	1	Samedi						
E	VI	2	DIMANCHE	. . . . .	Quinquagéſ.	I. D. de Car.	II. D. de Car.	III. D. de Car.	IV. D. de Car.
F	V	3	Lundi						
G	IV	4	Mardi						
A	III	5	Mercredi	. . . . .	Cendres.	IV. Temps.			
B	II	6	Jeudi						
C	Non.	7	Vendredi						
D	VIII	8	Samedi						
E	VII	9	DIMANCHE	. . . . .	I. D. de Car.	II. D. de Car.	III. D. de Car.	IV. D. de Car.	D. de la Paſſ.
F	VI	10	Lundi						
G	V	11	Mardi						
A	IV	12	Mercredi	. . . . .	IV. Temps.				
B	III	13	Jeudi						
C	II	14	Vendredi						
D	Ides.	15	Samedi						
E	XVII	16	DIMANCHE	. . . . .	II. D. de Car.	III. D. de Car.	IV. D. de Car.	D. de la Paſſ.	D. Rameaux.
F	XVI	17	Lundi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Lundi-Saint.
G	XV	18	Mardi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Mardi-Saint.
A	XIV	19	Mercredi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Merc. Saint.
B	XIII	20	Jeudi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Jeudi-Saint.
C	XII	21	Vendredi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	*Vend. Saint.*
D	XI	22	Samedi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Samedi-Saint.
E	X	23	DIMANCHE	. . . . .	III. D. de Car.	IV. D. de Car.	D. de la Paſſ.	D. Rameaux.	PAQUE.
F	IX	24	Lundi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Lundi-Saint.	Lundi.
G	VIII	25	Mardi	L'Annonciat.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Mardi-Saint.	Mardi.
A	VII	26	Mercredi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Merc. Saint.	
B	VI	27	Jeudi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Jeudi-Saint.	
C	V	28	Vendredi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	*Vend. Saint.*	
D	IV	29	Samedi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Samedi-Saint.	
E	III	30	DIMANCHE	. . . . .	IV. D. de Car.	D. de la Paſſ.	D. Rameaux.	PAQUE.	I. D. Quaſim.
F	II	31	Lundi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Lundi-Saint.	Lundi.	

AVRIL.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la ſemaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 20 Avril.	13 Avril.	6 Avril.	30 Mars.	23 Mars.
G	Cal.	1	Mardi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Mardi-Saint.	Mardi.	
A	IV	2	Mercredi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Merc. Saint.		
B	III	3	Jeudi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Jeudi-Saint.		
C	II	4	Vendredi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	*Vend. Saint.*		
D	Non.	5	Samedi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Samedi-Saint.		
E	VIII	6	DIMANCHE	. . . . .	D. de la Paſſ.	D. Rameaux.	PAQUE.	I. D. Quaſim.	II. Dimanche.
F	VII	7	Lundi	. . . . .	. . . . .	Lundi-Saint.	Lundi.		
G	VI	8	Mardi	. . . . .	. . . . .	Mardi-Saint.	Mardi.		
A	V	9	Mercredi	. . . . .	. . . . .	Merc. Saint.			
B	IV	10	Jeudi	. . . . .	. . . . .	Jeudi Saint.			
C	III	11	Vendredi	. . . . .	. . . . .	*Vend. Saint.*			
D	II	12	Samedi	. . . . .	. . . . .	Samedi Saint.			
E	Ides.	13	DIMANCHE	. . . . .	D. Rameaux.	PAQUE.	I. D. Quaſim.	II. Dimanche.	III. Dimanc.
F	XVIII	14	Lundi	. . . . .	Lundi-Saint.	Lundi.			
G	XVII	15	Mardi	. . . . .	Mardi-Saint.	Mardi.			
A	XVI	16	Mercredi	. . . . .	Merc. Saint.				
B	XV	17	Jeudi	. . . . .	Jeudi-Saint.				
C	XIV	18	Vendredi	. . . . .	*Vend. Saint.*				
D	XIII	19	Samedi	. . . . .	Samedi-Saint.				
E	XII	20	DIMANCHE	. . . . .	PAQUE.	I. D. Quaſim.	II. Dimanche.	III. Dimanc.	IV. Dimanc.
F	XI	21	Lundi	. . . . .	Lundi.				
G	X	22	Mardi	. . . . .	Mardi.				
A	IX	23	Mercredi						
B	VIII	24	Jeudi						
C	VII	25	Vendredi	S. Marc Ev.					
D	VI	26	Samedi						
E	V	27	DIMANCHE	. . . . .	I. D. Quaſim.	II. Dimanche.	III. Dimanc.	IV. Dimanc.	V. Dimanche.
F	IV	28	Lundi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Rogations.
G	III	29	Mardi						
A	II	30	Mercredi						

CALENDRIER *E*

Pour les années communes dont la Lettre dominicale eſt E ;
& pour les années Biſſextiles dont les Lettres dominicales ſont F. E.

MAI.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la ſemaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 20 Avril.	13 Avril.	6 Avril.	30 Mars.	23 Mars.
B	Cal.	1	Jeudi	S. Jacq. S. Ph.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Aſcenſion.
C	VI	2	Vendredi						
D	V	3	Samedi						
E	IV	4	DIMANCHE	. . . . .	II. Dimanche.	III. Dimanc.	IV. Dimanc.	V. Dimanche.	VI. D. Octav.
F	III	5	Lundi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Rogations.	
G	II	6	Mardi						
A	Non.	7	Mercredi						
B	VIII	8	Jeudi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Aſcenſion.	
C	VII	9	Vendredi						
D	VI	10	Samedi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Vigile.
E	V	11	DIMANCHE	. . . . .	III. Dimanc.	IV. Dimanc.	V. Dimanche.	VI. D. Octav.	PENTECÔTE.
F	IV	12	Lundi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Rogations.	. . . . .	Lundi.
G	III	13	Mardi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Mardi.
A	II	14	Mercredi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	IV. Temps.
B	Ides.	15	Jeudi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Aſcenſion.		
C	XVII	16	Vendredi						
D	XVI	17	Samedi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Vigile.	
E	XV	18	DIMANCHE	. . . . .	IV. Dimanc.	V. Dimanche.	VI. D. Octav.	PENTECÔTE.	I. Dim. Trin.
F	XIV	19	Lundi	. . . . .	. . . . .	Rogations.	. . . . .	Lundi.	
G	XIII	20	Mardi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Mardi.	
A	XII	21	Mercredi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	IV. Temps.	
B	XI	22	Jeudi	. . . . .	. . . . .	Aſcenſion.	. . . . .	. . . . .	Fête-Dieu.
C	X	23	Vendredi						
D	IX	24	Samedi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Vigile.		
E	VIII	25	DIMANCHE	. . . . .	V. Dimanche.	VI. D. Octav.	PENTECÔTE.	I. Dim. Trin.	II. Dimanche.
F	VII	26	Lundi	. . . . .	Rogations.	. . . . .	Lundi.		
G	VI	27	Mardi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Mardi.		
A	V	28	Mercredi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	IV. Temps.		
B	IV	29	Jeudi	. . . . .	Aſcenſion.	. . . . .	. . . . .	Fête-Dieu.	
C	III	30	Vendredi						
D	II	31	Samedi	. . . . .	. . . . .	Vigile.			

JUIN.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la ſemaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 20 Avril.	13 Avril.	6 Avril.	30 Mars.	23 Mars.
E	Cal.	1	DIMANCHE	. . . . .	VI. D. Octav.	PENTECÔTE.	I. Dim. Trin.	II. Dimanche.	III. Dimanc.
F	IV	2	Lundi	. . . . .	. . . . .	Lundi.			
G	III	3	Mardi	. . . . .	. . . . .	Mardi.			
A	II	4	Mercredi	. . . . .	. . . . .	IV. Temps.			
B	Non.	5	Jeudi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Fête-Dieu.		
C	VIII	6	Vendredi						
D	VII	7	Samedi	. . . . .	Vigile.				
E	VI	8	DIMANCHE	. . . . .	PENTECÔTE.	I. Dim. Trin.	II. Dimanche.	III. Dimanc.	IV. Dimanc.
F	V	9	Lundi	. . . . .	Lundi.				
G	IV	10	Mardi	. . . . .	Mardi.				
A	III	11	Mercredi	S. Barnabé.	IV. Temps.				
B	II	12	Jeudi	. . . . .	. . . . .	Fête-Dieu.			
C	Ides.	13	Vendredi						
D	XVIII	14	Samedi						
E	XVII	15	DIMANCHE	. . . . .	I. Dim. Trin.	II. Dimanche.	III. Dimanc.	IV. Dimanc.	V. Dimanche.
F	XVI	16	Lundi						
G	XV	17	Mardi						
A	XIV	18	Mercredi						
B	XIII	19	Jeudi	. . . . .	Fête-Dieu.				
C	XII	20	Vendredi						
D	XI	21	Samedi						
E	X	22	DIMANCHE	. . . . .	II. Dimanche.	III. Dimanc.	IV. Dimanc.	V. Dimanche.	VI. Dimanc.
F	IX	23	Lundi	Vigile jeûne.					
G	VIII	24	Mardi	Nat. de S. J. B.					
A	VII	25	Mercredi						
B	VI	26	Jeudi						
C	V	27	Vendredi						
D	IV	28	Samedi	Vigile jeûne.					
E	III	29	DIMANCHE	S. Pierre S. P.	III. Dimanc.	IV. Dimanc.	V. Dimanche.	VI. Dimanc.	VII. Dimanc.
F	II	30	Lundi						

CALENDRIER *E*

Pour les années communes dont la Lettre dominicale eſt E ;
& pour les années Biſſextiles dont les Lettres dominicales ſont F. E.

JUILLET.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la ſemaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au				
					20 Avril.	13 Avril.	6 Avril.	30 Mars.	23 Mars.
G	Cal.	1	Mardi						
A	VI	2	Mercredi	Viſit. de la V.					
B	V	3	Jeudi						
C	IV	4	Vendredi						
D	III	5	Samedi						
E	II	6	DIMANCHE	. . . . .	IV. Dimanc.	V. Dimanche.	VI. Dimanc.	VII. Dimanc.	VIII. Diman.
F	Non.	7	Lundi						
G	VIII	8	Mardi						
A	VII	9	Mercredi						
B	VI	10	Jeudi						
C	V	11	Vendredi						
D	IV	12	Samedi						
E	III	13	DIMANCHE	. . . . .	V. Dimanche.	VI. Dimanc.	VII. Dimanc.	VIII. Diman.	IX. Dimanc.
F	II	14	Lundi						
G	Ides.	15	Mardi						
A	XVII	16	Mercredi						
B	XVI	17	Jeudi						
C	XV	18	Vendredi						
D	XIV	19	Samedi						
E	XIII	20	DIMANCHE	. . . . .	VI. Dimanc.	VII. Dimanc.	VIII. Diman.	IX. Dimanc.	X. Dimanc.
F	XII	21	Lundi						
G	XI	22	Mardi						
A	X	23	Mercredi						
B	IX	24	Jeudi	Vigile.					
C	VIII	25	Vendredi	S. Jacq. le M.					
D	VII	26	Samedi						
E	VI	27	DIMANCHE	. . . . .	VII. Dimanc.	VIII. Dimanc.	IX. Dimanc.	X. Dimanc.	XI. Dimanc.
F	V	28	Lundi						
G	IV	29	Mardi						
A	III	30	Mercredi						
B	II	31	Jeudi						

AOUT.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la ſemaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au				
					20 Avril.	13 Avril.	6 Avril.	30 Mars.	23 Mars.
C	Cal.	1	Vendredi						
D	IV	2	Samedi						
E	III	3	DIMANCHE	. . . . .	VIII. Dimanc.	IX. Dimanc.	X. Dimanc.	XI. Dimanc.	XII. Dimanc.
F	II	4	Lundi						
G	Non.	5	Mardi						
A	VIII	6	Mercredi	Tr. de N. S.					
B	VII	7	Jeudi						
C	VI	8	Vendredi						
D	V	9	Samedi	Vigile.					
E	IV	10	DIMANCHE	S. Laurent M.	IX. Dimanc.	X. Dimanc.	XI. Dimanc.	XII. Dimanc.	XIII. Diman.
F	III	11	Lundi						
G	II	12	Mardi						
A	Ides.	13	Mercredi						
B	XIX	14	Jeudi	Vigile jeûne.					
C	XVIII	15	Vendredi	L'Aſſomption.					
D	XVII	16	Samedi						
E	XVI	17	DIMANCHE	. . . . .	X. Dimanc.	XI. Dimanc.	XII. Dimanc.	XIII. Diman.	XIV. Diman.
F	XV	18	Lundi						
G	XIV	19	Mardi						
A	XIII	20	Mercredi						
B	XII	21	Jeudi						
C	XI	22	Vendredi						
D	X	23	Samedi	Vigile.					
E	IX	24	DIMANCHE	S. Barth. Ap.	XI. Dimanc.	XII. Dimanc.	XIII. Diman.	XIV. Diman.	XV. Dimanc.
F	VIII	25	Lundi	S. Louis.					
G	VII	26	Mardi						
A	VI	27	Mercredi						
B	V	28	Jeudi						
C	IV	29	Vendredi						
D	III	30	Samedi						
E	II	31	DIMANCHE	. . . . .	XII. Dimanc.	XIII. Dimanc.	XIV. Dimanc.	XV. Dimanc.	XVI. Dimanc.

CALENDRIER *E*

Pour les années communes dont la Lettre dominicale est E ;
& pour les années Bissextiles dont les Lettres dominicales sont F. E.

SEPTEMBRE.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la semaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 20 Avril.	13 Avril.	6 Avril.	30 Mars.	23 Mars.
F	Cal.	1	Lundi						
G	IV	2	Mardi						
A	III	3	Mercredi						
B	II	4	Jeudi						
C	Non.	5	Vendredi						
D	VIII	6	Samedi						
E	VII	7	DIMANCHE	. . . . .	XIII. Dimanc.	XIV. Dimanc.	XV. Dimanc.	XVI. Dimanc.	XVII. Diman.
F	VI	8	Lundi	Nat. de la Vier.					
G	V	9	Mardi						
A	IV	10	Mercredi						
B	III	11	Jeudi						
C	II	12	Vendredi						
D	Ides.	13	Samedi						
E	XVIII	14	DIMANCHE	Ex. de la Croix.	XIV. Dimanc.	XV. Dimanc.	XVI. Dimanc.	XVII. Diman.	XVIII. Dim.
F	XVII	15	Lundi						
G	XVI	16	Mardi						
A	XV	17	Mercredi	IV. Temps.					
B	XIV	18	Jeudi						
C	XIII	19	Vendredi						
D	XII	20	Samedi	Vigile.					
E	XI	21	DIMANCHE	S. Matth. Ap.	XV. Dimanc.	XVI. Diman.	XVII. Diman.	XVIII. Dim.	XIX. Diman.
F	X	22	Lundi						
G	IX	23	Mardi						
A	VIII	24	Mercredi						
B	VII	25	Jeudi						
C	VI	26	Vendredi						
D	V	27	Samedi						
E	IV	28	DIMANCHE	. . . . .	XVI. Dimanc.	XVII. Diman.	XVIII. Dim.	XIX. Diman.	XX. Dimanc.
F	III	29	Lundi	S. Michel.					
G	II	30	Mardi						

OCTOBRE.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la semaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 20 Avril.	13 Avril.	6 Avril.	30 Mars.	23 Mars.
A	Cal.	1	Mercredi						
B	VI	2	Jeudi						
C	V	3	Vendredi						
D	IV	4	Samedi						
E	III	5	DIMANCHE	. . . . .	XVII. Diman.	XVIII. Dim.	XIX. Diman.	XX. Dimanc.	XXI. Diman.
F	II	6	Lundi						
G	Non.	7	Mardi						
A	VIII	8	Mercredi						
B	VII	9	Jeudi						
C	VI	10	Vendredi						
D	V	11	Samedi						
E	IV	12	DIMANCHE	. . . . .	XVIII. Dim.	XIX. Diman.	XX. Dimanc.	XXI. Diman.	XXII. Dim.
F	III	13	Lundi						
G	II	14	Mardi						
A	Ides.	15	Mercredi						
B	XVII	16	Jeudi						
C	XVI	17	Vendredi						
D	XV	18	Samedi	S. Luc Evang.					
E	XIV	19	DIMANCHE	. . . . .	XIX. Diman.	XX. Dimanc.	XXI. Diman.	XXII. Diman.	XXIII. Dim.
F	XIII	20	Lundi						
G	XII	21	Mardi						
A	XI	22	Mercredi						
B	X	23	Jeudi						
C	IX	24	Vendredi						
D	VIII	25	Samedi						
E	VII	26	DIMANCHE	. . . . .	XX. Dimanc.	XXI. Diman.	XXII. Diman.	XXIII. Dim.	XXIV. Dim.
F	VI	27	Lundi	Vigile.					
G	V	28	Mardi	S. Simon, S. J.					
A	IV	29	Mercredi						
B	III	30	Jeudi						
C	II	31	Vendredi	Vigile jeûne.					

CALENDRIER *E*

Pour les années communes dont la Lettre dominicale eſt E ;
& pour les années Biſſextiles dont les Lettres dominicales ſont F. E.

NOVEMBRE.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la ſemaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 20 Avril.	13 Avril.	6 Avril.	30 Mars.	23 Mars.
D	Cal.	1	Samedi	La Touſſaint.					
E	IV	2	DIMANCHE	Les Morts.	XXI. Diman.	XXII. Dim.	XXIII. Dim.	XXIV. Dim.	XXV. Dim.
F	III	3	Lundi						
G	II	4	Mardi						
A	Non.	5	Mercredi						
B	VIII	6	Jeudi						
C	VII	7	Vendredi						
D	VI	8	Samedi						
E	V	9	DIMANCHE	. . . . .	XXII. Dim.	XXIII. Dim.	XXIV. Dim.	XXV. Dim.	XXVI. Dim.
F	IV	10	Lundi						
G	III	11	Mardi	S. Martin.					
A	II	12	Mercredi						
B	Ides.	13	Jeudi						
C	XVIII	14	Vendredi						
D	XVII	15	Samedi						
E	XVI	16	DIMANCHE	. . . . .	XXIII. Dim.	XXIV. Dim.	XXV. Dim.	XXVI. Dim.	XXVII. Dim.
F	XV	17	Lundi						
G	XIV	18	Mardi						
A	XIII	19	Mercredi						
B	XII	20	Jeudi						
C	XI	21	Vendredi	Préſ. de la V.					
D	X	22	Samedi						
E	IX	23	DIMANCHE	. . . . .	XXIV. Dim.	XXV. Dim.	XXVI. Dim.	XXVII. Dim.	XXVIII. Dim.
F	VIII	24	Lundi						
G	VII	25	Mardi						
A	VI	26	Mercredi						
B	V	27	Jeudi						
C	IV	28	Vendredi						
D	III	29	Samedi	Vigile.					
E	II	30	DIMANCHE	S. André Ap.	I. D. de l'Av.	I. D. de l'Av.	I. D. de l'Av.	I. D. de l'Av.	I. D. de l'Av.

DÉCEMBRE.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la ſemaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 20 Avril.	13 Avril.	6 Avril.	30 Mars.	23 Mars.
F	Cal.	1	Lundi						
G	IV	2	Mardi						
A	III	3	Mercredi						
B	II	4	Jeudi						
C	Non.	5	Vendredi						
D	VIII	6	Samedi						
E	VII	7	DIMANCHE	. . . . .	II. Dimanche.	II. Dimanche.	II. Dimanche.	II. Dimanche.	II. Dimanche.
F	VI	8	Lundi	Conc. de la V.					
G	V	9	Mardi						
A	IV	10	Mercredi						
B	III	11	Jeudi						
C	II	12	Vendredi						
D	Ides.	13	Samedi						
E	XIX	14	DIMANCHE	. . . . .	III. Dimanc.	III. Dimanc.	III. Dimanc.	III. Dimanc.	III. Dimanc.
F	XVIII	15	Lundi						
G	XVII	16	Mardi						
A	XVI	17	Mercredi	IV. Temps.					
B	XV	18	Jeudi						
C	XIV	19	Vendredi						
D	XIII	20	Samedi	Vigile.					
E	XII	21	DIMANCHE	S. Thom. Ap.	IV. Dimanc.	IV. Dimanc.	IV. Dimanc.	IV. Dimanc.	IV. Dimanc.
F	XI	22	Lundi						
G	X	23	Mardi						
A	IX	24	Mercredi	Vigile jeûne.					
B	VIII	25	Jeudi	NOEL.					
C	VII	26	Vendredi	S. Etienne M.					
D	VI	27	Samedi	S. Jean Apôt.					
E	V	28	DIMANCHE	Les SS. Innoc.	Dim. Octave.	Dim. Octave.	Dim. Octave.	Dim. Octave.	Dim. Octave.
F	IV	29	Lundi						
G	III	30	Mardi						
A	II	31	Mercredi						

CALENDRIER *D*

Pour les années communes dont la Lettre dominicale est D;
& pour les années Bissextiles dont les Lettres dominicales sont E. D.

JANVIER.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Années communes.	Années bissextiles.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 19 Avril.	12 Avril.	5 Avril.	29 Mars.	22 Mars.
A	Cal.	1	Jeudi	Mercredi	Circoncis.					
B	IV	2	Vendredi	Jeudi						
C	III	3	Samedi	Vendredi						
D	II	4	DIMANCHE	Samedi						
E	Non.	5	Lundi	DIMANCHE						
F	VIII	6	Mardi	Lundi	Epiphanie.					
G	VII	7	Mercredi	Mardi						
A	VI	8	Jeudi	Mercredi						
B	V	9	Vendredi	Jeudi						
C	IV	10	Samedi	Vendredi						
D	III	11	DIMANCHE	Samedi	. . . .	I. Dimanc.	I. Dimanc.	I. Dimanc.	I. Dimanc.	I. Dimanc.
E	II	12	Lundi	DIMANCHE	. . . .	I. Dimanc.	I. Dimanc.	I. Dimanc.	I. Dimanc.	I. Dimanc.
F	Ides.	13	Mardi	Lundi						
G	XIX	14	Mercredi	Mardi						
A	XVIII	15	Jeudi	Mercredi						
B	XVII	16	Vendredi	Jeudi						
C	XVI	17	Samedi	Vendredi						
D	XV	18	DIMANCHE	Samedi	. . . .	II. Diman.	II. Diman.	II. Diman.	II. Diman.	Septuagés.
E	XIV	19	Lundi	DIMANCHE	. . . .	II. Diman.	II. Diman.	II. Diman.	II. Diman.	Septuagés.
F	XIII	20	Mardi	Lundi						
G	XII	21	Mercredi	Mardi						
A	XI	22	Jeudi	Mercredi						
B	X	23	Vendredi	Jeudi						
C	IX	24	Samedi	Vendredi						
D	VIII	25	DIMANCHE	Samedi	. . . .	III. Diman.	III. Diman.	III. Diman.	Septuagés.	Sexagésime.
E	VII	26	Lundi	DIMANCHE	. . . .	III. Diman.	III. Diman.	III. Diman.	Septuagés.	Sexagésime.
F	VI	27	Mardi	Lundi						
G	V	28	Mercredi	Mardi						
A	IV	29	Jeudi	Mercredi						
B	III	30	Vendredi	Jeudi						
C	II	31	Samedi	Vendredi						

FÉVRIER.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Années communes.	Années bissextiles.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 19 Avril.	12 Avril.	5 Avril.	29 Mars.	22 Mars.
D	Cal.	1	DIMANCHE	Samedi	. . . .	IV. Diman.	IV. Diman.	Septuagés.	Sexagésime.	Quinquag.
E	IV	2	Lundi	DIMANCHE	Purificat.	IV. Diman.	IV. Diman.	Septuagés.	Sexagésime.	Quinquag.
F	III	3	Mardi	Lundi						
G	II	4	Mercredi	Mardi	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	Cendres.
A	Non.	5	Jeudi	Mercredi	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	Cendres.
B	VIII	6	Vendredi	Jeudi						
C	VII	7	Samedi	Vendredi						
D	VI	8	DIMANCHE	Samedi	. . . .	V. Diman.	Septuagés.	Sexagésim.	Quinquag.	I. D. de Car.
E	V	9	Lundi	DIMANCHE	. . . .	V. Diman.	Septuagés.	Sexagésim.	Quinquag.	I. D. de Car.
F	IV	10	Mardi	Lundi						
G	III	11	Mercredi	Mardi	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	Cendres.	IV. Temps.
A	II	12	Jeudi	Mercredi	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	Cendres.	IV. Temps.
B	Ides.	13	Vendredi	Jeudi						
C	XVI	14	Samedi	Vendredi						
D	XV	15	DIMANCHE	Samedi	. . . .	Septuagés.	Sexagésim.	Quinquag.	I. D. de Car.	II. D. Car.
E	XIV	16	Lundi	DIMANCHE	. . . .	Septuagés.	Sexagésim.	Quinquag.	I. D. de Car.	II. D. Car.
F	XIII	17	Mardi	Lundi						
G	XII	18	Mercredi	Mardi	. . . .	. . . .	. . . .	Cendres.	IV. Temps.	
A	XI	19	Jeudi	Mercredi	. . . .	. . . .	. . . .	Cendres.	IV. Temps.	
B	X	20	Vendredi	Jeudi						
C	IX	21	Samedi	Vendredi						
D	VIII	22	DIMANCHE	Samedi	. . . .	Sexagésim.	Quinquag.	I. D. de Car.	II. D. Car.	III. D. Car.
E	VII	23	Lundi *Vig.*	DIMANCHE	. . . .	Sexagésim.	Quinquag.	I. D. de Car.	II. D. Car.	III. D. Car.
F	VI	24	Mardi	Lundi *Vig.*	S. Mathias.					
G*f	V*6	25	Mercredi	Mardi	S. Mathias.	. . . .	Cendres.	IV. Temps.		
A g	IV 5	26	Jeudi	Mercredi	. . . .	. . . .	Cendres.	IV. Temps.		
B a	III 4	27	Vendredi	Jeudi						
C b	II 3	28	Samedi	Vendredi						
c	2	29		Samedi						

* Ces lettres f, g, a, b, c, & ces chiffres 6, 5, 4, 3, 2, sont pour les années Bissextiles.

CALENDRIER *D*

Pour les années communes dont la Lettre dominicale eſt D;
& pour les années Biſſextiles dont les Lettres dominicales ſont E. D.

MARS.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la ſemaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 19 Avril.	12 Avril.	5 Avril.	29 Mars.	22 Mars.
D	Cal.	1	DIMANCHE	. . . . .	Quinquagéſ.	I. D. de Car.	II. D. de Car.	III. D. de Car.	IV. D. de Car.
E	VI	2	Lundi						
F	V	3	Mardi						
G	IV	4	Mercredi	. . . . .	Cendres.	IV. Temps.			
A	III	5	Jeudi						
B	II	6	Vendredi						
C	Non.	7	Samedi						
D	VIII	8	DIMANCHE	. . . . .	I. D. de Car.	II. D. de Car.	III. D. de Car.	IV. D. de Car.	D. de la Paſſ.
E	VII	9	Lundi						
F	VI	10	Mardi						
G	V	11	Mercredi	. . . . .	IV. Temps.				
A	IV	12	Jeudi						
B	III	13	Vendredi						
C	II	14	Samedi						
D	Ides.	15	DIMANCHE	. . . . .	II. D. de Car.	III. D. de Car.	IV. D. de Car.	D. de la Paſſ.	D. Rameaux.
E	XVII	16	Lundi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Lundi-Saint.
F	XVI	17	Mardi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Mardi-Saint.
G	XV	18	Mercredi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Merc. Saint.
A	XIV	19	Jeudi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Jeudi-Saint.
B	XIII	20	Vendredi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	*Vend. Saint.*
C	XII	21	Samedi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Samedi-Saint.
D	XI	22	DIMANCHE	. . . . .	III. D. de Car.	IV. D. de Car.	D. de la Paſſ.	D. Rameaux.	PAQUE.
E	X	23	Lundi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Lundi-Saint.	Lundi.
F	IX	24	Mardi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Mardi-Saint.	Mardi.
G	VIII	25	Mercredi	L'Annonciat.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Merc. Saint.	
A	VII	26	Jeudi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Jeudi-Saint.	
B	VI	27	Vendredi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	*Vend. Saint.*	
C	V	28	Samedi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Samedi-Saint.	
D	IV	29	DIMANCHE	. . . . .	IV. D. de Car.	D. de la Paſſ.	D. Rameaux.	PAQUE.	I. D. Quaſim.
E	III	30	Lundi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Lundi-Saint.	Lundi.	
F	II	31	Mardi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Mardi-Saint.	Mardi.	

AVRIL.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la ſemaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 19 Avril.	12 Avril.	5 Avril.	29 Mars.	22 Mars.
G	Cal.	1	Mercredi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Merc. Saint.		
A	IV	2	Jeudi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Jeudi-Saint.		
B	III	3	Vendredi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	*Vend. Saint.*		
C	II	4	Samedi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Samedi-Saint.		
D	Non.	5	DIMANCHE	. . . . .	D. de la Paſſ.	D. Rameaux.	PAQUE.	I. D. Quaſim.	II. Dimanche.
E	VIII	6	Lundi	. . . . .	. . . . .	Lundi-Saint.	Lundi.		
F	VII	7	Mardi	. . . . .	. . . . .	Mardi-Saint.	Mardi.		
G	VI	8	Mercredi	. . . . .	. . . . .	Merc. Saint.			
A	V	9	Jeudi	. . . . .	. . . . .	Jeudi-Saint.			
B	IV	10	Vendredi	. . . . .	. . . . .	*Vend. Saint.*			
C	III	11	Samedi	. . . . .	. . . . .	Samedi-Saint.			
D	II	12	DIMANCHE	. . . . .	D. Rameaux.	PAQUE.	I. D. Quaſim.	II. Dimanche.	III. Dimanc.
E	Ides.	13	Lundi	. . . . .	Lundi-Saint.	Lundi.			
F	XVIII	14	Mardi	. . . . .	Mardi-Saint.	Mardi.			
G	XVII	15	Mercredi	. . . . .	Merc. Saint.				
A	XVI	16	Jeudi	. . . . .	Jeudi Saint.				
B	XV	17	Vendredi	. . . . .	*Vend. Saint.*				
C	XIV	18	Samedi	. . . . .	Samedi-Saint.				
D	XIII	19	DIMANCHE	. . . . .	PAQUE.	I. D. Quaſim.	II. Dimanche.	III. Dimanc.	IV. Dimanc.
E	XII	20	Lundi	. . . . .	Lundi.				
F	XI	21	Mardi	. . . . .	Mardi.				
G	X	22	Mercredi						
A	IX	23	Jeudi						
B	VIII	24	Vendredi						
C	VII	25	Samedi	S. Marc Ev.					
D	VI	26	DIMANCHE	. . . . .	I. D. Quaſim.	II. Dimanche.	III. Dimanc.	IV. Dimanc.	V. Dimanche.
E	V	27	Lundi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Rogations.
F	IV	28	Mardi						
G	III	29	Mercredi						
A	II	30	Jeudi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Aſcenſion.

CALENDRIER *D*

Pour les années communes dont la Lettre dominicale eſt D;
& pour les années Biſſextiles dont les Lettres dominicales ſont E. D.

MAI.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la ſemaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 19 Avril.	12 Avril.	5 Avril.	29 Mars.	22 Mars.
B	Cal.	1	Vendredi	S. Jacq. S. Ph.					
C	VI	2	Samedi						
D	V	3	DIMANCHE	. . . . .	II. Dimanche.	III. Dimanc.	IV. Dimanc.	V. Dimanche.	VI. D. Octav.
E	IV	4	Lundi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Rogations.	
F	III	5	Mardi						
G	II	6	Mercredi						
A	Non.	7	Jeudi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Aſcenſion.	
B	VIII	8	Vendredi						
C	VII	9	Samedi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Vigile.
D	VI	10	DIMANCHE	. . . . .	III. Dimanc.	IV. Dimanc.	V. Dimanche.	VI. D. Octav.	PENTECÔTE.
E	V	11	Lundi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Rogations.	. . . . .	Lundi.
F	IV	12	Mardi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Mardi.
G	III	13	Mercredi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	IV. Temps.
A	II	14	Jeudi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Aſcenſion.		
B	Ides.	15	Vendredi						
C	XVII	16	Samedi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Vigile.	
D	XVI	17	DIMANCHE	. . . . .	IV. Dimanc.	V. Dimanche.	VI. D. Octav.	PENTECÔTE.	I. Dim. Trin.
E	XV	18	Lundi	. . . . .	. . . . .	Rogations.	. . . . .	Lundi.	
F	XIV	19	Mardi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Mardi.	
G	XIII	20	Mercredi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	IV. Temps.	
A	XII	21	Jeudi	. . . . .	. . . . .	Aſcenſion.	. . . . .	. . . . .	Fête-Dieu.
B	XI	22	Vendredi						
C	X	23	Samedi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Vigile.		
D	IX	24	DIMANCHE	. . . . .	V. Dimanche.	VI. D. Octav.	PENTECÔTE.	I. Dim. Trin.	II. Dimanche.
E	VIII	25	Lundi	. . . . .	Rogations.	. . . . .	Lundi.		
F	VII	26	Mardi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Mardi.		
G	VI	27	Mercredi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	IV. Temps.		
A	V	28	Jeudi	. . . . .	Aſcenſion.	. . . . .	. . . . .	Fête-Dieu.	
B	IV	29	Vendredi						
C	III	30	Samedi	. . . . .	. . . . .	Vigile.			
D	II	31	DIMANCHE	. . . . .	VI. D. Octav.	PENTECÔTE.	I. Dim. Trin.	II. Dimanche.	III. Dimanc.

JUIN.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la ſemaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 19 Avril.	12 Avril.	5 Avril.	29 Mars.	22 Mars.
E	Cal.	1	Lundi	. . . . .	. . . . .	Lundi.			
F	IV	2	Mardi	. . . . .	. . . . .	Mardi.			
G	III	3	Mercredi	. . . . .	. . . . .	IV. Temps.			
A	II	4	Jeudi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Fête-Dieu.		
B	Non.	5	Vendredi						
C	VIII	6	Samedi	. . . . .	Vigile.				
D	VII	7	DIMANCHE	. . . . .	PENTECÔTE.	I. Dim. Trin.	II. Dimanche.	III. Dimanc.	IV. Dimanc.
E	VI	8	Lundi	. . . . .	Lundi.				
F	V	9	Mardi	. . . . .	Mardi.				
G	IV	10	Mercredi	. . . . .	IV. Temps.				
A	III	11	Jeudi	S. Barnabé.	. . . . .	Fête-Dieu.			
B	II	12	Vendredi						
C	Ides.	13	Samedi						
D	XVIII	14	DIMANCHE	. . . . .	I. Dim. Trin.	II. Dimanche.	III. Dimanc.	IV. Dimanc.	V. Dimanche.
E	XVII	15	Lundi						
F	XVI	16	Mardi						
G	XV	17	Mercredi						
A	XIV	18	Jeudi	. . . . .	Fête-Dieu.				
B	XIII	19	Vendredi						
C	XII	20	Samedi						
D	XI	21	DIMANCHE	. . . . .	II. Dimanche.	III. Dimanc.	IV. Dimanc.	V. Dimanche.	VI. Dimanc.
E	X	22	Lundi						
F	IX	23	Mardi	Vigile jeûne.					
G	VIII	24	Mercredi	Nat. de S. J. B.					
A	VII	25	Jeudi						
B	VI	26	Vendredi						
C	V	27	Samedi	Vigile jeûne.					
D	IV	28	DIMANCHE	. . . . .	III. Dimanc.	IV. Dimanc.	V. Dimanche.	VI. Dimanc.	VII. Dimanc.
E	III	29	Lundi	S. Pierre S. P.					
F	II	30	Mardi						

CALENDRIER *D*

Pour les années communes dont la Lettre dominicale eſt D;
& pour les années Biſſextiles dont les Lettres dominicales ſont E. D.

JUILLET.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la ſemaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 19 Avril.	12 Avril.	5 Avril.	29 Mars.	22 Mars.
G	Cal.	1	Mercredi						
A	VI	2	Jeudi	Viſit. de la V.					
B	V	3	Vendredi						
C	IV	4	Samedi						
D	III	5	DIMANCHE	. . . . .	IV. Dimanc.	V. Dimanche.	VI. Dimanc.	VII. Dimanc.	VIII. Dimanc.
E	II	6	Lundi						
F	Non.	7	Mardi						
G	VIII	8	Mercredi						
A	VII	9	Jeudi						
B	VI	10	Vendredi						
C	V	11	Samedi						
D	IV	12	DIMANCHE	. . . . .	V. Dimanche.	VI. Dimanc.	VII. Dimanc.	VIII. Diman.	IX. Dimanc.
E	III	13	Lundi						
F	II	14	Mardi						
G	Ides.	15	Mercredi						
A	XVII	16	Jeudi						
B	XVI	17	Vendredi						
C	XV	18	Samedi						
D	X V	19	DIMANCHE	. . . . .	VI. Dimanc.	VII. Dimanc.	VIII. Diman.	IX. Dimanc.	X. Dimanc.
E	XIII	20	Lundi						
F	XII	21	Mardi						
G	XI	22	Mercredi						
A	X	23	Jeudi						
B	IX	24	Vendredi	Vigile.					
C	VIII	25	Samedi	S. Jacq. le M.					
D	VII	26	DIMANCHE	. . . . .	VII. Dimanc.	VIII. Diman.	IX. Dimanc.	X. Dimanc.	XI. Dimanc.
E	VI	27	Lundi						
F	V	28	Mardi						
G	IV	29	Mercredi						
A	III	30	Jeudi						
B	II	31	Vendredi						

AOUT.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la ſemaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 19 Avril.	12 Avril.	5 Avril.	29 Mars.	22 Mars.
C	Cal.	1	Samedi						
D	IV	2	DIMANCHE	. . . . .	VIII. Dimanc.	IX. Dimanc.	X. Dimanc.	XI. Dimanc.	XII. Dimanc.
E	III	3	Lundi						
F	II	4	Mardi						
G	Non.	5	Mercredi						
A	VIII	6	Jeudi	Tr. de N. S.					
B	VII	7	Vendredi						
C	VI	8	Samedi	Vigile.					
D	V	9	DIMANCHE	. . . . .	IX. Dimanc.	X. Dimanc.	XI. Dimanc.	XII. Dimanc.	XIII. Dimanc.
E	IV	10	Lundi	S. Laurent M.					
F	III	11	Mardi						
G	II	12	Mercredi						
A	Ides.	13	Jeudi						
B	XIX	14	Vendredi	Vigile jeûne.					
C	XVIII	15	Samedi	L'Aſſomption.					
D	XVII	16	DIMANCHE	. . . . .	X. Dimanc.	XI. Dimanc.	XII. Dimanc.	XIII. Diman.	XIV. Dimanc.
E	XVI	17	Lundi						
F	XV	18	Mardi						
G	XIV	19	Mercredi						
A	XIII	20	Jeudi						
B	XII	21	Vendredi						
C	XI	22	Samedi	Vigile.					
D	X	23	DIMANCHE	. . . . .	XI. Dimanc.	XII. Dimanc.	XIII. Diman.	XIV. Diman.	XV. Dimanc.
E	IX	24	Lundi	S. Barth. Ap.					
F	VIII	25	Mardi	S. Louis.					
G	VII	26	Mercredi						
A	VI	27	Jeudi						
B	V	28	Vendredi						
C	IV	29	Samedi						
D	III	30	DIMANCHE	. . . . .	XII. Dimanc.	XIII. Diman.	XIV. Diman.	XV. Dimanc.	XVI. Dimanc.
E	II	31	Lundi						

CALENDRIER *D*

Pour les années communes dont la Lettre dominicale est D;
& pour les années Bissextiles dont les Lettres dominicales sont E. D.

SEPTEMBRE.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la semaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 19 Avril.	12 Avril.	5 Avril.	29 Mars.	22 Mars.
F	Cal.	1	Mardi						
G	IV	2	Mercredi						
A	III	3	Jeudi						
B	II	4	Vendredi						
C	Non.	5	Samedi						
D	VIII	6	DIMANCHE	. . . . .	XIII. Dimanc.	XIV. Dimanc.	XV. Dimanc.	XVI. Dimanc.	XVII. Diman.
E	VII	7	Lundi						
F	VI	8	Mardi	Nat. de la Vier.					
G	V	9	Mercredi						
A	IV	10	Jeudi						
B	III	11	Vendredi						
C	II	12	Samedi						
D	Ides.	13	DIMANCHE	. . . . .	XIV. Dimanc.	XV. Dimanc.	XVI. Dimanc.	XVII. Diman.	XVIII. Dim.
E	XVIII	14	Lundi	Ex. de la Croix.					
F	XVII	15	Mardi						
G	XVI	16	Mercredi	IV. Temps.					
A	XV	17	Jeudi						
B	XIV	18	Vendredi						
C	XIII	19	Samedi	Vigile.					
D	XII	20	DIMANCHE	. . . . .	XV. Dimanc.	XVI. Diman.	XVII. Diman.	XVIII. Dim.	XIX. Diman.
E	XI	21	Lundi	S. Matth. Ap.					
F	X	22	Mardi						
G	IX	23	Mercredi						
A	VIII	24	Jeudi						
B	VII	25	Vendredi						
C	VI	26	Samedi						
D	V	27	DIMANCHE	. . . . .	XVI. Dimanc.	XVII. Diman.	XVIII. Dim.	XIX. Diman.	XX. Dimanc.
E	IV	28	Lundi						
F	III	29	Mardi	S. Michel.					
G	II	30	Mercredi						

OCTOBRE.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la semaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 19 Avril.	12 Avril.	5 Avril.	29 Mars.	22 Mars.
A	Cal.	1	Jeudi						
B	VI	2	Vendredi						
C	V	3	Samedi						
D	IV	4	DIMANCHE	. . . . .	XVII. Diman.	XVIII. Dim.	XIX. Diman.	XX. Dimanc.	XXI. Diman.
E	III	5	Lundi						
F	II	6	Mardi						
G	Non.	7	Mercredi						
A	VIII	8	Jeudi						
B	VII	9	Vendredi						
C	VI	10	Samedi						
D	V	11	DIMANCHE	. . . . .	XVIII. Dim.	XIX. Diman.	XX. Dimanc.	XXI. Diman.	XXII. Dim.
E	IV	12	Lundi						
F	III	13	Mardi						
G	II	14	Mercredi						
A	Ides.	15	Jeudi						
B	XVII	16	Vendredi						
C	XVI	17	Samedi						
D	XV	18	DIMANCHE	S. Luc Evang.	XIX. Diman.	XX. Dimanc.	XXI. Diman.	XXII. Diman.	XXIII. Dim.
E	XIV	19	Lundi						
F	XIII	20	Mardi						
G	XII	21	Mercredi						
A	XI	22	Jeudi						
B	X	23	Vendredi						
C	IX	24	Samedi						
D	VIII	25	DIMANCHE	. . . . .	XX. Dimanc.	XXI. Diman.	XXII. Diman.	XXIII. Dim.	XXIV. Dim.
E	VII	26	Lundi						
F	VI	27	Mardi	Vigile.					
G	V	28	Mercredi	S. Simon, S. J.					
A	IV	29	Jeudi						
B	III	30	Vendredi						
C	II	31	Samedi	Vigile jeûne.					

CALENDRIER *D*

Pour les années communes dont la Lettre dominicale est D ;
& pour les années Bissextiles dont les Lettres dominicales sont E. D.

NOVEMBRE.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la semaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au				
					19 Avril.	12 Avril.	5 Avril.	29 Mars.	22 Mars.
D	Cal.	1	DIMANCHE	La Toussaint.	XXI. Diman.	XXII. Dim.	XXIII. Dim.	XXIV. Dim.	XXV. Dim.
E	IV	2	Lundi	Les Morts.					
F	III	3	Mardi						
G	II	4	Mercredi						
A	Non.	5	Jeudi						
B	VIII	6	Vendredi						
C	VII	7	Samedi						
D	VI	8	DIMANCHE	. . . . .	XXII. Dim.	XXIII. Dim.	XXIV. Dim.	XXV. Dim.	XXVI. Dim.
E	V	9	Lundi						
F	IV	10	Mardi						
G	III	11	Mercredi	S. Martin.					
A	II	12	Jeudi						
B	Ides.	13	Vendredi						
C	XVIII	14	Samedi						
D	XVII	15	DIMANCHE	. . . . .	XXIII. Dim.	XXIV. Dim.	XXV. Dim.	XXVI. Dim.	XXVII. Dim.
E	XVI	16	Lundi						
F	XV	17	Mardi						
G	XIV	18	Mercredi						
A	XIII	19	Jeudi						
B	XII	20	Vendredi						
C	XI	21	Samedi	Prés. de la V.					
D	X	22	DIMANCHE	. . . . .	XXIV. Dim.	XXV. Dim.	XXVI. Dim.	XXVII. Dim.	XXVIII. Dim.
E	IX	23	Lundi						
F	VIII	24	Mardi						
G	VII	25	Mercredi						
A	VI	26	Jeudi						
B	V	27	Vendredi						
C	IV	28	Samedi	Vigile.					
D	III	29	DIMANCHE	. . . . .	I. D. de l'Av.	I. D. de l'Av.	I. D. de l'Av.	I. D. de l'Av.	I. D. de l'Av.
E	II	30	Lundi	S. André Ap.					

DÉCEMBRE.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la semaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au				
					19 Avril.	12 Avril.	5 Avril.	29 Mars.	22 Mars.
F	Cal.	1	Mardi						
G	IV	2	Mercredi						
A	III	3	Jeudi						
B	II	4	Vendredi						
C	Non.	5	Samedi						
D	VIII	6	DIMANCHE	. . . . .	II. Dimanche.	II. Dimanche.	II. Dimanche.	II. Dimanche.	II. Dimanche.
E	VII	7	Lundi						
F	VI	8	Mardi	Conc. de la V.					
G	V	9	Mercredi						
A	IV	10	Jeudi						
B	III	11	Vendredi						
C	II	12	Samedi						
D	Ides.	13	DIMANCHE	. . . . .	III. Dimanc.	III. Dimanc.	III. Dimanc.	III. Dimanc.	III. Dimanc.
E	XIX	14	Lundi						
F	XVIII	15	Mardi						
G	XVII	16	Mercredi	IV. Temps.					
A	XVI	17	Jeudi						
B	XV	18	Vendredi						
C	XIV	19	Samedi	Vigile.					
D	XIII	20	DIMANCHE	. . . . .	IV. Dimanc.	IV. Dimanc.	IV. Dimanc.	IV. Dimanc.	IV. Dimanc.
E	XII	21	Lundi	S. Thom. Ap.					
F	XI	22	Mardi						
G	X	23	Mercredi						
A	IX	24	Jeudi	Vigile jeûne.					
B	VIII	25	Vendredi	NOEL.					
C	VII	26	Samedi	S. Etienne M.					
D	VI	27	DIMANCHE	S. Jean Apôt.	Dim. Octave.	Dim. Octave.	Dim. Octave.	Dim. Octave.	Dim. Octave.
E	V	28	Lundi	Les SS. Innoc.					
F	IV	29	Mardi						
G	III	30	Mercredi						
A	II	31	Jeudi						

CALENDRIER C

Pour les années communes dont la Lettre dominicale eſt C ;
& pour les années Biſſextiles dont les Lettres dominicales ſont D. C.

JANVIER.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Années communes.	Années biſſextiles.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 25 Avril.	18 Avril.	11 Avril.	4 Avril.	28 Mars.
A	Cal.	1	Vendredi	Jeudi	Circonciſ.					
B	IV	2	Samedi	Vendredi						
C	III	3	DIMANCHE	Samedi						
D	II	4	Lundi	DIMANCHE						
E	Non.	5	Mardi	Lundi						
F	VIII	6	Mercredi	Mardi	Epiphanie.					
G	VII	7	Jeudi	Mercredi						
A	VI	8	Vendredi	Jeudi						
B	V	9	Samedi	Vendredi						
C	IV	10	DIMANCHE	Samedi	. . . .	I. Dimanc.	I. Dimanc.	I. Dimanc.	I. Dimanc.	I. Dimanc.
D	III	11	Lundi	DIMANCHE	. . . .	I. Dimanc.	I. Dimanc.	I. Dimanc.	I. Dimanc.	I. Dimanc.
E	II	12	Mardi	Lundi						
F	Ides.	13	Mercredi	Mardi						
G	XIX	14	Jeudi	Mercredi						
A	XVIII	15	Vendredi	Jeudi						
B	XVII	16	Samedi	Vendredi						
C	XVI	17	DIMANCHE	Samedi	. . . .	II. Diman.	II. Diman.	II. Diman.	II. Diman.	II. Diman.
D	XV	18	Lundi	DIMANCHE	. . . .	II. Diman.	II. Diman.	II. Diman.	II. Diman.	II. Diman.
E	XIV	19	Mardi	Lundi						
F	XIII	20	Mercredi	Mardi						
G	XII	21	Jeudi	Mercredi						
A	XI	22	Vendredi	Jeudi						
B	X	23	Samedi	Vendredi						
C	IX	24	DIMANCHE	Samedi	. . . .	III. Diman.	III. Diman.	III. Diman.	III. Diman.	Septuagéſ.
D	VIII	25	Lundi	DIMANCHE	. . . .	III. Diman.	III. Diman.	III. Diman.	III. Diman.	Septuagéſ.
E	VII	26	Mardi	Lundi						
F	VI	27	Mercredi	Mardi						
G	V	28	Jeudi	Mercredi						
A	IV	29	Vendredi	Jeudi						
B	III	30	Samedi	Vendredi						
C	II	31	DIMANCHE	Samedi	. . . .	IV. Diman.	IV. Diman.	IV. Diman.	Septuagéſ.	Sexagéſime.

FÉVRIER.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Années communes.	Années biſſextiles.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 25 Avril.	18 Avril.	11 Avril.	4 Avril.	28 Mars.
D	Cal.	1	Lundi	DIMANCHE	. . . .	IV. Diman.	IV. Diman.	IV. Diman.	Septuagéſ.	Sexagéſime.
E	IV	2	Mardi	Lundi	Purificat.					
F	III	3	Mercredi	Mardi						
G	II	4	Jeudi	Mercredi						
A	Non.	5	Vendredi	Jeudi						
B	VIII	6	Samedi	Vendredi						
C	VII	7	DIMANCHE	Samedi	. . . .	V. Diman.	V. Diman.	Septuagéſ.	Sexagéſime.	Quinquag.
D	VI	8	Lundi	DIMANCHE	. . . .	V. Diman.	V. Diman.	Septuagéſ.	Sexagéſime.	Quinquag.
E	V	9	Mardi	Lundi						
F	IV	10	Mercredi	Mardi						
G	III	11	Jeudi	Mercredi	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	Cendres.
A	II	12	Vendredi	Jeudi	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	Cendres.
B	Ides.	13	Samedi	Vendredi						
C	XVI	14	DIMANCHE	Samedi	. . . .	VI. Diman.	Septuagéſ.	Sexagéſim.	Quinquag.	I. D. de Car.
D	XV	15	Lundi	DIMANCHE	. . . .	VI. Diman.	Septuagéſ.	Sexagéſim.	Quinquag.	I. D. de Car.
E	XIV	16	Mardi	Lundi						
F	XIII	17	Mercredi	Mardi						
G	XII	18	Jeudi	Mercredi	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	Cendres.	IV. Temps.
A	XI	19	Vendredi	Jeudi	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	Cendres.	IV. Temps.
B	X	20	Samedi	Vendredi						
C	IX	21	DIMANCHE	Samedi	. . . .	Septuagéſ.	Sexagéſim.	Quinquag.	I. D. de Car.	II. D. Car.
D	VIII	22	Lundi	DIMANCHE	. . . .	Septuagéſ.	Sexagéſim.	Quinquag.	I. D. de Car.	II. D. Car.
E	VII	23	Mardi	Lundi	Vigile.					
F	VI	24	Mercredi	Mardi	S. Mathias.					
G*f	V*6	25	Jeudi	Mercredi	S. Mathias.	. . . .	. . . .	Cendres.	IV. Temps.	
A g	IV 5	26	Vendredi	Jeudi		. . . .	. . . .	Cendres.	IV. Temps.	
B a	III 4	27	Samedi	Vendredi						
C b	II 3	28	DIMANCHE	Samedi	. . . .	Sexagéſim.	Quinquag.	I. D. de Car.	II. D. Car.	III. D. Car.
c	2	29		DIMANCHE	. . . .	Sexagéſim.	Quinquag.	I. D. de Car.	II. D. Car.	III. D. Car.

* Ces lettres f, g, a, b, c, & ces chiffres 6, 5, 4, 3, 2, ſont pour les années Biſſextiles.

CALENDRIER *C*

Pour les années communes dont la Lettre dominicale eſt C ;
& pour les années Biſſextiles dont les Lettres dominicales ſont D. C.

MARS.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la ſemaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au				
					25 Avril.	18 Avril.	11 Avril.	4 Avril.	28 Mars.
D	Cal.	1	Lundi						
E	VI	2	Mardi						
F	V	3	Mercredi	. . . . .	. . . . .	Cendres.	IV. Temps.		
G	IV	4	Jeudi						
A	III	5	Vendredi						
B	II	6	Samedi						
C	Non.	7	DIMANCHE	. . . . .	Quinquagéſ.	I. D. de Car.	II. D. de Car.	III. D. de Car.	IV. D. de Car.
D	VIII	8	Lundi						
E	VII	9	Mardi						
F	VI	10	Mercredi	. . . . .	Cendres.	IV. Temps.			
G	V	11	Jeudi						
A	IV	12	Vendredi						
B	III	13	Samedi						
C	II	14	DIMANCHE	. . . . .	I. D. de Car.	II. D. de Car.	III. D. de Car.	IV. D. de Car.	D. de la Paſſ.
D	Ides.	15	Lundi						
E	XVII	16	Mardi						
F	XVI	17	Mercredi	. . . . .	IV. Temps.				
G	XV	18	Jeudi						
A	XIV	19	Vendredi						
B	XIII	20	Samedi						
C	XII	21	DIMANCHE	. . . . .	II. D. de Car.	III. D. de Car.	IV. D. de Car.	D. de la Paſſ.	D. Rameaux.
D	XI	22	Lundi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Lundi-Saint.
E	X	23	Mardi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Mardi-Saint.
F	IX	24	Mercredi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Merc. Saint.
G	VIII	25	Jeudi	L'Annonciat.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Jeudi-Saint.
A	VII	26	Vendredi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	*Vend. Saint.*
B	VI	27	Samedi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Samedi-Saint.
C	V	28	DIMANCHE	. . . . .	III. D. de Car.	IV. D. de Car.	D. de la Paſſ.	D. Rameaux.	PAQUE.
D	IV	29	Lundi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Lundi-Saint.	Lundi.
E	III	30	Mardi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Mardi-Saint.	Mardi.
F	II	31	Mercredi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Merc. Saint.	

AVRIL.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la ſemaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au				
					25 Avril.	18 Avril.	11 Avril.	4 Avril.	28 Mars.
G	Cal.	1	Jeudi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Jeudi-Saint.	
A	IV	2	Vendredi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	*Vend. Saint.*	
B	III	3	Samedi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Samedi-Saint.	
C	II	4	DIMANCHE	. . . . .	IV. D. de Car.	D. de la Paſſ.	D. Rameaux.	PAQUE.	I. D. Quaſim.
D	Non.	5	Lundi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Lundi-Saint.	Lundi.	
E	VIII	6	Mardi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Mardi-Saint.	Mardi.	
F	VII	7	Mercredi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Merc. Saint.		
G	VI	8	Jeudi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Jeudi-Saint.		
A	V	9	Vendredi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	*Vend. Saint.*		
B	IV	10	Samedi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Samedi-Saint.		
C	III	11	DIMANCHE	. . . . .	D. de la Paſſ.	D. Rameaux.	PAQUE.	I. D. Quaſim.	II. Dimanche.
D	II	12	Lundi	. . . . .	. . . . .	Lundi-Saint.	Lundi.		
E	Ides.	13	Mardi	. . . . .	. . . . .	Mardi-Saint.	Mardi.		
F	XVIII	14	Mercredi	. . . . .	. . . . .	Merc. Saint.			
G	XVII	15	Jeudi	. . . . .	. . . . .	Jeudi-Saint.			
A	XVI	16	Vendredi	. . . . .	. . . . .	*Vend. Saint.*			
B	XV	17	Samedi	. . . . .	. . . . .	Samedi-Saint.			
C	XIV	18	DIMANCHE	. . . . .	D. Rameaux.	PAQUE.	I. D. Quaſim.	II. Dimanche.	III. Dimanc.
D	XIII	19	Lundi	. . . . .	Lundi-Saint.	Lundi.			
E	XII	20	Mardi	. . . . .	Mardi-Saint.	Mardi.			
F	XI	21	Mercredi	. . . . .	Merc. Saint.				
G	X	22	Jeudi	. . . . .	Jeudi-Saint.				
A	IX	23	Vendredi	. . . . .	*Vend. Saint.*				
B	VIII	24	Samedi	. . . . .	Samedi-Saint.				
C	VII	25	DIMANCHE	S. Marc Ev.	PAQUE.	I. D. Quaſim.	II. Dimanche.	III. Dimanc.	IV. Dimanc.
D	VI	26	Lundi	. . . . .	Lundi.				
E	V	27	Mardi	. . . . .	Mardi.				
F	IV	28	Mercredi						
G	III	29	Jeudi						
A	II	30	Vendredi						

CALENDRIER C

Pour les années communes dont la Lettre dominicale eſt C;
& pour les années Biſſextiles dont les Lettres dominicales ſont D. C.

MAI.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la ſemaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 25 Avril.	18 Avril.	11 Avril.	4 Avril.	28 Mars.
B	Cal.	1	Samedi	S. Jacq. S. Ph.					
C	VI	2	DIMANCHE	. . . . .	I. D. Quaſim.	II. Dimanche.	III. Dimanc.	IV. Dimanc.	V. Dimanche.
D	V	3	Lundi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Rogations.
E	IV	4	Mardi						
F	III	5	Mercredi						
G	II	6	Jeudi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Aſcenſion.
A	Non.	7	Vendredi						
B	VIII	8	Samedi						
C	VII	9	DIMANCHE	. . . . .	II. Dimanche.	III. Dimanc.	IV. Dimanc.	V. Dimanche.	VI. D. Octav.
D	VI	10	Lundi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Rogations.	
E	V	11	Mardi						
F	IV	12	Mercredi						
G	III	13	Jeudi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Aſcenſion.	
A	II	14	Vendredi						
B	Ides.	15	Samedi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Vigiſe.
C	XVII	16	DIMANCHE	. . . . .	III. Dimanc.	IV. Dimanc.	V. Dimanche.	VI. D. Octav.	PENTECÔTE.
D	XVI	17	Lundi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Rogations.	. . . . .	Lundi.
E	XV	18	Mardi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Mardi.
F	XIV	19	Mercredi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	IV. Temps.
G	XIII	20	Jeudi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Aſcenſion.		
A	XII	21	Vendredi						
B	XI	22	Samedi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Vigile.	
C	X	23	DIMANCHE	. . . . .	IV. Dimanc.	V. Dimanche.	VI. D. Octav.	PENTECÔTE.	I. Dim. Trin.
D	IX	24	Lundi	. . . . .	. . . . .	Rogations.	. . . . .	Lundi.	
E	VIII	25	Mardi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Mardi.	
F	VII	26	Mercredi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	IV. Temps.	
G	VI	27	Jeudi	. . . . .	. . . . .	Aſcenſion.	. . . . .	. . . . .	Fête-Dieu.
A	V	28	Vendredi						
B	IV	29	Samedi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Vigile.		
C	III	30	DIMANCHE	. . . . .	V. Dimanche.	VI. D. Octav.	PENTECÔTE.	I. Dim. Trin.	II. Dimanche.
D	II	31	Lundi	. . . . .	Rogations.	. . . . .	Lundi.		

JUIN.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la ſemaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 25 Avril.	18 Avril.	11 Avril.	4 Avril.	28 Mars.
E	Cal.	1	Mardi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Mardi.		
F	IV	2	Mercredi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	IV. Temps.		
G	III	3	Jeudi	. . . . .	Aſcenſion.	. . . . .	. . . . .	Fête-Dieu.	
A	II	4	Vendredi						
B	Non.	5	Samedi	. . . . .	. . . . .	Vigile.			
C	VIII	6	DIMANCHE	. . . . .	VI. D. Octav.	PENTECÔTE.	I. Dim. Trin.	II. Dimanche.	III. Dimanc.
D	VII	7	Lundi	. . . . .	. . . . .	Lundi.			
E	VI	8	Mardi	. . . . .	. . . . .	Mardi.			
F	V	9	Mercredi	. . . . .	. . . . .	IV. Temps.			
G	IV	10	Jeudi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Fête-Dieu.		
A	III	11	Vendredi	S. Barnabé.					
B	II	12	Samedi	. . . . .	Vigile.				
C	Ides.	13	DIMANCHE	. . . . .	PENTECÔTE.	I. Dim. Trin.	II. Dimanche.	III. Dimanc.	IV. Dimanc.
D	XVIII	14	Lundi	. . . . .	Lundi.				
E	XVII	15	Mardi	. . . . .	Mardi.				
F	XVI	16	Mercredi	. . . . .	IV. Temps.				
G	XV	17	Jeudi	. . . . .	. . . . .	Fête-Dieu.			
A	XIV	18	Vendredi						
B	XIII	19	Samedi						
C	XII	20	DIMANCHE	. . . . .	I. Dim. Trin.	II. Dimanche.	III. Dimanc.	IV. Dimanc.	V. Dimanche.
D	XI	21	Lundi						
E	X	22	Mardi						
F	IX	23	Mercredi	Vigile jeûne.					
G	VIII	24	Jeudi	Nat. de S. J. B.	Fête-Dieu.				
A	VII	25	Vendredi						
B	VI	26	Samedi						
C	V	27	DIMANCHE	. . . . .	II. Dimanche.	III. Dimanc.	IV. Dimanc.	V. Dimanche.	VI. Dimanc.
D	IV	28	Lundi	Vigiſe jeûne.					
E	III	29	Mardi	S. Pierre S. P.					
F	II	30	Mercredi						

CALENDRIER C

Pour les années communes dont la Lettre dominicale est C;
& pour les années Bissextiles dont les Lettres dominicales sont D. C.

JUILLET.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la semaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 25 Avril.	18 Avril.	11 Avril.	4 Avril.	28 Mars.
G	Cal.	1	Jeudi						
A	VI	2	Vendredi	Visit. de la V.					
B	V	3	Samedi						
C	IV	4	DIMANCHE	. . . . .	III. Dimanc.	IV. Dimanc.	V. Dimanche.	VI. Dimanc.	VII. Dimanc.
D	III	5	Lundi						
E	II	6	Mardi						
F	Non.	7	Mercredi						
G	VIII	8	Jeudi						
A	VII	9	Vendredi						
B	VI	10	Samedi						
C	V	11	DIMANCHE	. . . . .	IV. Dimanc.	V. Dimanche.	VI. Dimanc.	VII. Dimanc.	VIII. Dimanc.
D	IV	12	Lundi						
E	III	13	Mardi						
F	II	14	Mercredi						
G	Ides.	15	Jeudi						
A	XVII	16	Vendredi						
B	XVI	17	Samedi						
C	XV	18	DIMANCHE	. . . . .	V. Dimanche.	VI. Dimanc.	VII. Dimanc.	VIII. Diman.	IX. Dimanc.
D	XIV	19	Lundi						
E	XIII	20	Mardi						
F	XII	21	Mercredi						
G	XI	22	Jeudi						
A	X	23	Vendredi						
B	IX	24	Samedi	Vigile.					
C	VIII	25	DIMANCHE	S. Jacq. le M.	VI. Dimanc.	VII. Dimanc.	VIII. Diman.	IX. Dimanc.	X. Dimanche.
D	VII	26	Lundi						
E	VI	27	Mardi						
F	V	28	Mercredi						
G	IV	29	Jeudi						
A	III	30	Vendredi						
B	II	31	Samedi						

AOUT.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la semaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 25 Avril.	18 Avril.	11 Avril.	4 Avril.	28 Mars.
C	Cal.	1	DIMANCHE	. . . . .	VII. Dimanc.	VIII. Diman.	IX. Dimanc.	X. Dimanc.	XI. Dimanc.
D	IV	2	Lundi						
E	III	3	Mardi						
F	II	4	Mercredi						
G	Non.	5	Jeudi						
A	VIII	6	Vendredi	Tr. de N. S.					
B	VII	7	Samedi						
C	VI	8	DIMANCHE	. . . . .	VIII. Dimanc.	IX. Dimanc.	X. Dimanc.	XI. Dimanc.	XII. Dimanc.
D	V	9	Lundi	Vigile.					
E	IV	10	Mardi	S. Laurent M.					
F	III	11	Mercredi						
G	II	12	Jeudi						
A	Ides.	13	Vendredi						
B	XIX	14	Samedi	Vigile jeûne.					
C	XVIII	15	DIMANCHE	L'Assomption.	IX. Dimanc.	X. Dimanc.	XI. Dimanc.	XII. Dimanc.	XIII. Dimanc.
D	XVII	16	Lundi						
E	XVI	17	Mardi						
F	XV	18	Mercredi						
G	XIV	19	Jeudi						
A	XIII	20	Vendredi						
B	XII	21	Samedi						
C	XI	22	DIMANCHE	. . . . .	X. Dimanc.	XI. Dimanc.	XII. Dimanc.	XIII. Diman.	XIV. Dimanc.
D	X	23	Lundi	Vigile.					
E	IX	24	Mardi	S. Barth. Ap.					
F	VIII	25	Mercredi	S. Louis.					
G	VII	26	Jeudi						
A	VI	27	Vendredi						
B	V	28	Samedi						
C	IV	29	DIMANCHE	. . . . .	XI. Dimanc.	XII. Dimanc.	XIII. Diman.	XIV. Diman.	XV. Dimanc.
D	III	30	Lundi						
E	II	31	Mardi						

CALENDRIER *C*

Pour les années communes dont la Lettre dominicale est C;
& pour les années Bissextiles dont les Lettres dominicales sont D. C.

SEPTEMBRE.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la semaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 25 Avril.	18 Avril.	11 Avril.	4 Avril.	28 Mars.
F	Cal.	1	Mercredi						
G	IV	2	Jeudi						
A	III	3	Vendredi						
B	II	4	Samedi						
C	Non.	5	DIMANCHE	. . . . .	XII. Dimanc.	XIII. Diman.	XIV. Diman.	XV. Dimanc.	XVI. Dimanc.
D	VIII	6	Lundi						
E	VII	7	Mardi						
F	VI	8	Mercredi	Nat. de la Vier.					
G	V	9	Jeudi						
A	IV	10	Vendredi						
B	III	11	Samedi						
C	II	12	DIMANCHE	. . . . .	XIII. Dimanc.	XIV. Dimanc.	XV. Dimanc.	XVI. Dimanc.	XVII. Diman.
D	Ides.	13	Lundi						
E	XVIII	14	Mardi	Ex. de la Croix.					
F	XVII	15	Mercredi	IV. Temps.					
G	XVI	16	Jeudi						
A	XV	17	Vendredi						
B	XIV	18	Samedi						
C	XIII	19	DIMANCHE	. . . . .	XIV. Dimanc.	XV. Dimanc.	XVI. Dimanc.	XVII. Diman.	XVIII. Dim.
D	XII	20	Lundi	Vigile.					
E	XI	21	Mardi	S. Matth. Ap.					
F	X	22	Mercredi						
G	IX	23	Jeudi						
A	VIII	24	Vendredi						
B	VII	25	Samedi						
C	VI	26	DIMANCHE	. . . . .	XV. Dimanc.	XVI. Diman.	XVII. Diman.	XVIII. Dim.	XIX. Diman.
D	V	27	Lundi						
E	IV	28	Mardi						
F	III	29	Mercredi	S. Michel.					
G	II	30	Jeudi						

OCTOBRE.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la semaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 25 Avril.	18 Avril.	11 Avril.	4 Avril.	28 Mars.
A	Cal.	1	Vendredi						
B	VI	2	Samedi						
C	V	3	DIMANCHE	. . . . .	XVI. Dimanc.	XVII. Diman.	XVIII. Dim.	XIX. Diman.	XX. Dimanc.
D	IV	4	Lundi						
E	III	5	Mardi						
F	II	6	Mercredi						
G	Non.	7	Jeudi						
A	VIII	8	Vendredi						
B	VII	9	Samedi						
C	VI	10	DIMANCHE	. . . . .	XVII. Diman.	XVIII. Dim.	XIX. Diman.	XX. Dimanc.	XXI. Diman.
D	V	11	Lundi						
E	IV	12	Mardi						
F	III	13	Mercredi						
G	II	14	Jeudi						
A	Ides.	15	Vendredi						
B	XVII	16	Samedi						
C	XVI	17	DIMANCHE	. . . . .	XVIII. Dim.	XIX. Diman.	XX. Dimanc.	XXI. Diman.	XXII. Dim.
D	XV	18	Lundi	S. Luc Evang.					
E	XIV	19	Mardi						
F	XIII	20	Mercredi						
G	XII	21	Jeudi						
A	XI	22	Vendredi						
B	X	23	Samedi						
C	IX	24	DIMANCHE	. . . . .	XIX. Diman.	XX. Dimanc.	XXI. Diman.	XXII. Diman.	XXIII. Dim.
D	VIII	25	Lundi						
E	VII	26	Mardi						
F	VI	27	Mercredi	Vigile.					
G	V	28	Jeudi	S. Simon, S. J.					
A	IV	29	Vendredi						
B	III	30	Samedi	Vigile jeûne.					
C	II	31	DIMANCHE	. . . . .	XX. Dimanc.	XXI. Diman.	XXII. Diman.	XXIII. Dim.	XXIV. Dim.

CALENDRIER C

Pour les années communes dont la Lettre dominicale eſt C;
& pour les années Biſſextiles dont les Lettres dominicales ſont D. C.

NOVEMBRE.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la ſemaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au				
					25 Avril.	18 Avril.	11 Avril.	4 Avril.	28 Mars.
D	Cal.	1	Lundi	La Touſſaint.					
E	IV	2	Mardi	Les Morts.					
F	III	3	Mercredi						
G	II	4	Jeudi						
A	Non.	5	Vendredi						
B	VIII	6	Samedi						
C	VII	7	DIMANCHE	. . . . .	XXI. Diman.	XXII. Dim.	XXIII. Dim.	XXIV. Dim.	XXV. Dim.
D	VI	8	Lundi						
E	V	9	Mardi						
F	IV	10	Mercredi						
G	III	11	Jeudi	S. Martin.					
A	II	12	Vendredi						
B	Ides.	13	Samedi						
C	XVIII	14	DIMANCHE	. . . . .	XXII. Dim.	XXIII. Dim.	XXIV. Dim.	XXV. Dim.	XXVI. Dim.
D	XVII	15	Lundi						
E	XVI	16	Mardi						
F	XV	17	Mercredi						
G	XIV	18	Jeudi						
A	XIII	19	Vendredi						
B	XII	20	Samedi						
C	XI	21	DIMANCHE	Préſ. de la V.	XXIII. Dim.	XXIV. Dim.	XXV. Dim.	XXVI. Dim.	XXVII. Dim.
D	X	22	Lundi						
E	IX	23	Mardi						
F	VIII	24	Mercredi						
G	VII	25	Jeudi						
A	VI	26	Vendredi						
B	V	27	Samedi						
C	IV	28	DIMANCHE	. . . . .	I. D. de l'Av.	I. D. de l'Av.	I. D. de l'Av.	I. D. de l'Av.	I. D. de l'Av.
D	III	29	Lundi	Vigile.					
E	II	30	Mardi	S. André Ap.					

DÉCEMBRE.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la ſemaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au				
					25 Avril.	18. Avril.	11 Avril.	4 Avril.	28 Mars.
F	Cal.	1	Mercredi						
G	IV	2	Jeudi						
A	III	3	Vendredi						
B	II	4	Samedi						
C	Non.	5	DIMANCHE	. . . . .	II. Dimanche.	II. Dimanche.	II. Dimanche.	II. Dimanche.	II. Dimanche.
D	VIII	6	Lundi						
E	VII	7	Mardi						
F	VI	8	Mercredi	Conc. de la V.					
G	V	9	Jeudi						
A	IV	10	Vendredi						
B	III	11	Samedi						
C	II	12	DIMANCHE	. . . . .	III. Dimanc.	III. Dimanc.	III. Dimanc.	III. Dimanc.	III. Dimanc.
D	Ides.	13	Lundi						
E	XIX	14	Mardi						
F	XVIII	15	Mercredi	IV. Temps.					
G	XVII	16	Jeudi						
A	XVI	17	Vendredi						
B	XV	18	Samedi						
C	XIV	19	DIMANCHE	. . . . .	IV. Dimanc.	IV. Dimanc.	IV. Dimanc.	IV. Dimanc.	IV. Dimanc.
D	XIII	20	Lundi	Vigile.					
E	XII	21	Mardi	S. Thom. Ap.					
F	XI	22	Mercredi						
G	X	23	Jeudi						
A	IX	24	Vendredi	Vigile jeûne.					
B	VIII	25	Samedi	NOEL.					
C	VII	26	DIMANCHE	S. Etienne M.	Dim. Octave.	Dim. Octave.	Dim. Octave.	Dim. Octave.	Dim. Octave.
D	VI	27	Lundi	S. Jean Apôt.					
E	V	28	Mardi	Les SS. Innoc.					
F	IV	29	Mercredi						
G	III	30	Jeudi						
A	II	31	Vendredi						

CALENDRIER *B*

Pour les années communes dont la Lettre dominicale eſt B ; & pour les années Biſſextiles dont les Lettres dominicales ſont C. B.

JANVIER.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Années communes.	Années biſſextiles.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 24 Avril.	17 Avril.	10 Avril.	3 Avril.	27 Mars.
A	Cal.	1	Samedi	Vendredi	Circonciſ.					
B	IV	2	DIMANCHE	Samedi						
C	III	3	Lundi	DIMANCHE						
D	II	4	Mardi	Lundi						
E	Non.	5	Mercredi	Mardi						
F	VIII	6	Jeudi	Mercredi	Epiphanie.					
G	VII	7	Vendredi	Jeudi						
A	VI	8	Samedi	Vendredi						
B	V	9	DIMANCHE	Samedi	. . . .	I. Dimanc.	I. Dimanc.	I. Dimanc.	I. Dimanc.	I. Dimanc.
C	IV	10	Lundi	DIMANCHE	. . . .	I. Dimanc.	I. Dimanc.	I. Dimanc.	I. Dimanc.	I. Dimanc.
D	III	11	Mardi	Lundi						
E	II	12	Mercredi	Mardi						
F	Ides.	13	Jeudi	Mercredi						
G	XIX	14	Vendredi	Jeudi						
A	XVIII	15	Samedi	Vendredi						
B	XVII	16	DIMANCHE	Samedi	. . . .	II. Diman.	II. Diman.	II. Diman.	II. Diman.	II. Diman.
C	XVI	17	Lundi	DIMANCHE	. . . .	II. Diman.	II. Diman.	II. Diman.	II. Diman.	II. Diman.
D	XV	18	Mardi	Lundi						
E	XIV	19	Mercredi	Mardi						
F	XIII	20	Jeudi	Mercredi						
G	XII	21	Vendredi	Jeudi						
A	XI	22	Samedi	Vendredi						
B	X	23	DIMANCHE	Samedi	. . . .	III. Diman.	III. Diman.	III. Diman.	III. Diman.	Septuagéſ.
C	IX	24	Lundi	DIMANCHE	. . . .	III. Diman.	III. Diman.	III. Diman.	III. Diman.	Septuagéſ.
D	VIII	25	Mardi	Lundi						
E	VII	26	Mercredi	Mardi						
F	VI	27	Jeudi	Mercredi						
G	V	28	Vendredi	Jeudi						
A	IV	29	Samedi	Vendredi						
B	III	30	DIMANCHE	Samedi	. . . .	IV. Diman.	IV. Diman.	IV. Diman.	Septuagéſ.	Sexagéſime.
C	II	31	Lundi	DIMANCHE	. . . .	IV. Diman.	IV. Diman.	IV. Diman.	Septuagéſ.	Sexagéſime.

FÉVRIER.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Années communes.	Années biſſextiles.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 24 Avril.	17 Avril.	10 Avril.	3 Avril.	27 Mars.
D	Cal.	1	Mardi	Lundi						
E	IV	2	Mercredi	Mardi	Purificat.					
F	III	3	Jeudi	Mercredi						
G	II	4	Vendredi	Jeudi						
A	Non.	5	Samedi	Vendredi						
B	VIII	6	DIMANCHE	Samedi	. . . .	V. Diman.	V. Diman.	Septuagéſ.	Sexagéſime.	Quinquag.
C	VII	7	Lundi	DIMANCHE	. . . .	V. Diman.	V. Diman.	Septuagéſ.	Sexagéſime.	Quinquag.
D	VI	8	Mardi	Lundi						
E	V	9	Mercredi	Mardi	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	Cendres.
F	IV	10	Jeudi	Mercredi	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	Cendres.
G	III	11	Vendredi	Jeudi						
A	II	12	Samedi	Vendredi						
B	Ides.	13	DIMANCHE	Samedi	. . . .	VI. Diman.	Septuagéſ.	Sexagéſim.	Quinquag.	I. D. de Car.
C	XVI	14	Lundi	DIMANCHE	. . . .	VI. Diman.	Septuagéſ.	Sexagéſim.	Quinquag.	I. D. de Car.
D	XV	15	Mardi	Lundi						
E	XIV	16	Mercredi	Mardi	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	Cendres.	IV. Temps.
F	XIII	17	Jeudi	Mercredi	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	Cendres.	IV. Temps.
G	XII	18	Vendredi	Jeudi						
A	XI	19	Samedi	Vendredi						
B	X	20	DIMANCHE	Samedi	. . . .	Septuagéſ.	Sexagéſim.	Quinquag.	I. D. de Car.	II. D. Car.
C	IX	21	Lundi	DIMANCHE	. . . .	Septuagéſ.	Sexagéſim.	Quinquag.	I. D. de Car.	II. D. Car.
D	VIII	22	Mardi	Lundi						
E	VII	23	Mercredi	Mardi	Vigile.	. . . .	. . . .	Cendres.	IV. Temps.	
F	VI	24	Jeudi	Mercredi	S. Mathias.	. . . .	. . . .	Cendres.	IV. Temps.	
G * f	V * 6	25	Vendredi	Jeudi	S. Mathias.					
A g	IV 5	26	Samedi	Vendredi						
B a	III 4	27	DIMANCHE	Samedi	. . . .	Sexagéſim.	Quinquag.	I. D. de Car.	II. D. Car.	III. D. Car.
C b	II 3	28	Lundi	DIMANCHE	. . . .	Sexagéſim.	Quinquag.	I. D. de Car.	II. D. Car.	III. D. Car.
c	2	29		Lundi						

* Ces lettres f, g, a, b, c, & ces chiffres 6, 5, 4, 3, 2, ſont pour les années Biſſextiles.

CALENDRIER *B*

Pour les années communes dont la Lettre dominicale eſt B ;
& pour les années Biſſextiles dont les Lettres dominicales ſont C. B.

MARS.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la ſemaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 24 Avril.	17 Avril.	10 Avril.	3 Avril.	27 Mars.
D	Cal.	1	Mardi						
E	VI	2	Mercredi	. . . . .	. . . . .	Cendres.	IV. Temps.		
F	V	3	Jeudi						
G	IV	4	Vendredi						
A	III	5	Samedi						
B	II	6	DIMANCHE	. . . . .	Quinquagéſ.	I. D. de Car.	II. D. de Car.	III. D. de Car.	IV. D. de Car.
C	Non.	7	Lundi						
D	VIII	8	Mardi						
E	VII	9	Mercredi	. . . . .	Cendres.	IV. Temps.			
F	VI	10	Jeudi						
G	V	11	Vendredi						
A	IV	12	Samedi						
B	III	13	DIMANCHE	. . . . .	I. D. de Car.	II. D. de Car.	III. D. de Car.	IV. D. de Car.	D. de la Paſſ.
C	II	14	Lundi						
D	Ides.	15	Mardi						
E	XVII	16	Mercredi	. . . . .	IV. Temps.				
F	XVI	17	Jeudi						
G	XV	18	Vendredi						
A	XIV	19	Samedi						
B	XIII	20	DIMANCHE	. . . . .	II. D. de Car.	III. D. de Car.	IV. D. de Car.	D. de la Paſſ.	D. Rameaux.
C	XII	21	Lundi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Lundi-Saint.
D	XI	22	Mardi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Mardi-Saint.
E	X	23	Mercredi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Merc. Saint.
F	IX	24	Jeudi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Jeudi-Saint.
G	VIII	25	Vendredi	L'Annonciat.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	*Vend. Saint.*
A	VII	26	Samedi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Samedi-Saint.
B	VI	27	DIMANCHE	. . . . .	III. D. de Car.	IV. D. de Car.	D. de la Paſſ.	D. Rameaux.	PAQUE.
C	V	28	Lundi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Lundi-Saint.	Lundi.
D	IV	29	Mardi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Mardi-Saint.	Mardi.
E	III	30	Mercredi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Merc. Saint.	
F	II	31	Jeudi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Jeudi-Saint.	

AVRIL.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la ſemaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 24 Avril.	17 Avril.	10 Avril.	3 Avril.	27 Mars.
G	Cal.	1	Vendredi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . .	*Vend. Saint.*	
A	IV	2	Samedi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Samedi-Saint.	
B	III	3	DIMANCHE	. . . . .	IV. D. de Car.	D. de la Paſſ.	D. Rameaux.	PAQUE.	I. D. Quaſim.
C	II	4	Lundi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Lundi-Saint.	Lundi.	
D	Non.	5	Mardi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Mardi-Saint.	Mardi.	
E	VIII	6	Mercredi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Merc. Saint.		
F	VII	7	Jeudi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Jeudi-Saint.		
G	VI	8	Vendredi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	*Vend. Saint.*		
A	V	9	Samedi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Samedi-Saint.		
B	IV	10	DIMANCHE	. . . . .	D. de la Paſſ.	D. Rameaux.	PAQUE.	I. D. Quaſim.	II. Dimanche.
C	III	11	Lundi	. . . . .	. . . . .	Lundi-Saint.	Lundi.		
D	II	12	Mardi	. . . . .	. . . . .	Mardi-Saint.	Mardi.		
E	Ides.	13	Mercredi	. . . . .	. . . . .	Merc. Saint.			
F	XVIII	14	Jeudi	. . . . .	. . . . .	Jeudi-Saint.			
G	XVII	15	Vendredi	. . . . .	. . . . .	*Vend. Saint.*			
A	XVI	16	Samedi	. . . . .	. . . . .	Samedi-Saint.			
B	XV	17	DIMANCHE	. . . . .	D. Rameaux.	PAQUE.	I. D. Quaſim.	II. Dimanche.	III. Dimanc.
C	XIV	18	Lundi	. . . . .	Lundi-Saint.	Lundi.			
D	XIII	19	Mardi	. . . . .	Mardi-Saint.	Mardi.			
E	XII	20	Mercredi	. . . . .	Merc. Saint.				
F	XI	21	Jeudi	. . . . .	Jeudi-Saint.				
G	X	22	Vendredi	. . . . .	*Vend. Saint.*				
A	IX	23	Samedi	. . . . .	Samedi-Saint.				
B	VIII	24	DIMANCHE	. . . . .	PAQUE.	I. D. Quaſim.	II. Dimanche.	III. Dimanc.	IV. Dimanc.
C	VII	25	Lundi	S. Marc Ev.	Lundi.				
D	VI	26	Mardi	. . . . .	Mardi.				
E	V	27	Mercredi						
F	IV	28	Jeudi						
G	III	29	Vendredi						
A	II	30	Samedi						

CALENDRIER *B*

Pour les années communes dont la Lettre dominicale eſt B ;
& pour les années Biſſextiles dont les Lettres dominicales ſont C. B.

MAI.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la ſemaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 24 Avril.	17 Avril.	10 Avril.	3 Avril.	27 Mars.
B	Cal.	1	DIMANCHE	S. Jacq. S. Ph.	I. D. Quaſim.	II. Dimanche.	III. Dimanc.	IV. Dimanc.	V. Dimanche.
C	VI	2	Lundi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Rogations.
D	V	3	Mardi						
E	IV	4	Mercredi						
F	III	5	Jeudi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Aſcenſion.
G	II	6	Vendredi						
A	Non.	7	Samedi						
B	VIII	8	DIMANCHE	. . . . .	II. Dimanche.	III. Dimanc.	IV. Dimanc.	V. Dimanche.	VI. D. Octav.
C	VII	9	Lundi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Rogations.	
D	VI	10	Mardi						
E	V	11	Mercredi						
F	IV	12	Jeudi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Aſcenſion.	
G	III	13	Vendredi						
A	II	14	Samedi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Vigile.
B	Ides.	15	DIMANCHE	. . . . .	III. Dimanc.	IV. Dimanc.	V. Dimanche.	VI. D. Octav.	PENTECÔTE.
C	XVII	16	Lundi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Rogations.	. . . . .	Lundi.
D	XVI	17	Mardi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Mardi.
E	XV	18	Mercredi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	IV. Temps.
F	XIV	19	Jeudi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Aſcenſion.		
G	XIII	20	Vendredi						
A	XII	21	Samedi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Vigile.	
B	XI	22	DIMANCHE	. . . . .	IV. Dimanc.	V. Dimanche.	VI. D. Octav.	PENTECÔTE.	I. Dim. Trin.
C	X	23	Lundi	. . . . .	. . . . .	Rogations.	. . . . .	Lundi.	
D	IX	24	Mardi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Mardi.	
E	VIII	25	Mercredi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	IV. Temps.	
F	VII	26	Jeudi	. . . . .	. . . . .	Aſcenſion.	. . . . .	. . . . .	Fête-Dieu.
G	VI	27	Vendredi						
A	V	28	Samedi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Vigile.		
B	IV	29	DIMANCHE	. . . . .	V. Dimanche.	VI. D. Octav.	PENTECÔTE.	I. Dim. Trin.	II. Dimanche.
C	III	30	Lundi	. . . . .	Rogations.	. . . . .	Lundi.		
D	II	31	Mardi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Mardi		

JUIN.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la ſemaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 24 Avril.	17 Avril.	10 Avril.	3 Avril.	27 Mars.
E	Cal.	1	Mercredi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	IV. Temps.		
F	IV	2	Jeudi	. . . . .	Aſcenſion.	. . . . .	. . . . .	Fête-Dieu.	
G	III	3	Vendredi						
A	II	4	Samedi	. . . . .	. . . . .	Vigile.			
B	Non.	5	DIMANCHE	. . . . .	VI. D. Octav.	PENTECÔTE.	I. Dim. Trin.	II. Dimanche.	III. Dimanc.
C	VIII	6	Lundi	. . . . .	. . . . .	Lundi.			
D	VII	7	Mardi	. . . . .	. . . . .	Mardi.			
E	VI	8	Mercredi	. . . . .	. . . . .	IV. Temps.			
F	V	9	Jeudi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Fête-Dieu.		
G	IV	10	Vendredi						
A	III	11	Samedi	S. Barnabé.	Vigile.				
B	II	12	DIMANCHE	. . . . .	PENTECÔTE.	I. Dim. Trin.	II. Dimanche.	III. Dimanc.	IV. Dimanc.
C	Ides.	13	Lundi	. . . . .	Lundi.				
D	XVIII	14	Mardi	. . . . .	Mardi.				
E	XVII	15	Mercredi	. . . . .	IV. Temps.				
F	XVI	16	Jeudi	. . . . .	. . . . .	Fête-Dieu.			
G	XV	17	Vendredi						
A	XIV	18	Samedi						
B	XIII	19	DIMANCHE	. . . . .	I. Dim. Trin.	II. Dimanche.	III. Dimanc.	IV. Dimanc.	V. Dimanche.
C	XII	20	Lundi						
D	XI	21	Mardi						
E	X	22	Mercredi						
F	IX	23	Jeudi	Vigile jeûne.	Fête-Dieu.				
G	VIII	24	Vendredi	Nat. de S. J. B.					
A	VII	25	Samedi						
B	VI	26	DIMANCHE	. . . . .	II. Dimanche.	III. Dimanc.	IV. Dimanc.	V. Dimanche.	VI. Dimanc.
C	V	27	Lundi						
D	IV	28	Mardi	Vigile jeûne.					
E	III	29	Mercredi	S. Pierre S. P.					
F	II	30	Jeudi						

CALENDRIER *B*

Pour les années communes dont la Lettre dominicale eſt B ;
& pour les années Biſſextiles dont les Lettres dominicales ſont C. B.

JUILLET.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la ſemaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au				
					24 Avril.	17 Avril.	10 Avril.	3 Avril.	27 Mars.
G	Cal.	1	Vendredi						
A	VI	2	Samedi	Viſit. de la V.					
B	V	3	DIMANCHE	. . . . .	III. Dimanc.	IV. Dimanc.	V. Dimanche.	VI. Dimanc.	VII. Dimanc.
C	IV	4	Lundi						
D	III	5	Mardi						
E	II	6	Mercredi						
F	Non.	7	Jeudi						
G	VIII	8	Vendredi						
A	VII	9	Samedi						
B	VI	10	DIMANCHE	. . . . .	IV. Dimanc.	V. Dimanche.	VI. Dimanc.	VII. Dimanc.	VIII. Dimanc.
C	V	11	Lundi						
D	IV	12	Mardi						
E	III	13	Mercredi						
F	II	14	Jeudi						
G	Ides.	15	Vendredi						
A	XVII	16	Samedi						
B	XVI	17	DIMANCHE	. . . . .	V. Dimanche.	VI. Dimanc.	VII. Dimanc.	VIII. Diman.	IX. Dimanc.
C	XV	18	Lundi						
D	XIV	19	Mardi						
E	XIII	20	Mercredi						
F	XII	21	Jeudi						
G	XI	22	Vendredi						
A	X	23	Samedi	Vigile.					
B	IX	24	DIMANCHE	. . . . .	VI. Dimanc.	VII. Dimanc.	VIII. Diman.	IX. Dimanc.	X. Dimanche.
C	VIII	25	Lundi	S. Jacq. le M.					
D	VII	26	Mardi						
E	VI	27	Mercredi						
F	V	28	Jeudi						
G	IV	29	Vendredi						
A	III	30	Samedi						
B	II	31	DIMANCHE	. . . . .	VII. Dimanc.	VIII. Diman.	IX. Dimanc.	X. Dimanc.	XI. Dimanc.

AOUT.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la ſemaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au				
					24 Avril.	17 Avril.	10 Avril.	3 Avril.	27 Mars.
C	Cal.	1	Lundi						
D	IV	2	Mardi						
E	III	3	Mercredi						
F	II	4	Jeudi						
G	Non.	5	Vendredi						
A	VIII	6	Samedi	Tr. de N. S.					
B	VII	7	DIMANCHE	. . . . .	VIII. Dimanc.	IX. Dimanc.	X. Dimanc.	XI. Dimanc.	XII. Dimanc.
C	VI	8	Lundi						
D	V	9	Mardi	Vigile.					
E	IV	10	Mercredi	S. Laurent M.					
F	III	11	Jeudi						
G	II	12	Vendredi						
A	Ides.	13	Samedi	Vigile jeûne.					
B	XIX	14	DIMANCHE	. . . . .	IX. Dimanc.	X. Dimanc.	XI. Dimanc.	XII. Dimanc.	XIII. Diman.
C	XVIII	15	Lundi	L'Aſſomption.					
D	XVII	16	Mardi						
E	XVI	17	Mercredi						
F	XV	18	Jeudi						
G	XIV	19	Vendredi						
A	XIII	20	Samedi						
B	XII	21	DIMANCHE	. . . . .	X. Dimanc.	XI. Dimanc.	XII. Dimanc.	XIII. Diman.	XIV. Diman.
C	XI	22	Lundi						
D	X	23	Mardi	Vigile.					
E	IX	24	Mercredi	S. Barth. Ap.					
F	VIII	25	Jeudi	S. Louis.					
G	VII	26	Vendredi						
A	VI	27	Samedi						
B	V	28	DIMANCHE	. . . . .	XI. Dimanc.	XII. Dimanc.	XIII. Dimanc.	XIV. Dimanc.	XV. Dimanc.
C	IV	29	Lundi						
D	III	30	Mardi						
E	II	31	Mercredi						

CALENDRIER *B*

Pour les années communes dont la Lettre dominicale eſt B;
& pour les années Biſſextiles dont les Lettres dominicales ſont C. B.

SEPTEMBRE.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la ſemaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 24 Avril.	17 Avril.	10 Avril.	3 Avril.	27 Mars.
F	Cal.	1	Jeudi						
G	IV	2	Vendredi						
A	III	3	Samedi						
B	II	4	DIMANCHE	. . . . .	XII. Dimanc.	XIII. Diman.	XIV. Diman.	XV. Dimanc.	XVI. Dimanc.
C	Non.	5	Lundi						
D	VIII	6	Mardi						
E	VII	7	Mercredi						
F	VI	8	Jeudi	Nat. de la Vier.					
G	V	9	Vendredi						
A	IV	10	Samedi						
B	III	11	DIMANCHE	. . . . .	XIII. Dimanc.	XIV. Dimanc.	XV. Dimanc.	XVI. Dimanc.	XVII. Diman.
C	II	12	Lundi						
D	Ides.	13	Mardi						
E	XVIII	14	Mercredi	Ex. de la Croix.					
F	XVII	15	Jeudi						
G	XVI	16	Vendredi						
A	XV	17	Samedi						
B	XIV	18	DIMANCHE	. . . . .	XIV. Dimanc.	XV. Dimanc.	XVI. Dimanc.	XVII. Diman.	XVIII. Dim.
C	XIII	19	Lundi						
D	XII	20	Mardi	Vigile.					
E	XI	21	Mercredi	IV. T. S. Mat.					
F	X	22	Jeudi						
G	IX	23	Vendredi						
A	VIII	24	Samedi						
B	VII	25	DIMANCHE	. . . . .	XV. Dimanc.	XVI. Diman.	XVII. Diman.	XVIII. Dim.	XIX. Diman.
C	VI	26	Lundi						
D	V	27	Mardi						
E	IV	28	Mercredi						
F	III	29	Jeudi	S. Michel.					
G	II	30	Vendredi						

OCTOBRE.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la ſemaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 24 Avril.	17 Avril.	10 Avril.	3 Avril.	27 Mars.
A	Cal.	1	Samedi						
B	VI	2	DIMANCHE	. . . . .	XVI. Dimanc.	XVII. Diman.	XVIII. Dim.	XIX. Diman.	XX. Dimanc.
C	V	3	Lundi						
D	IV	4	Mardi						
E	III	5	Mercredi						
F	II	6	Jeudi						
G	Non.	7	Vendredi						
A	VIII	8	Samedi						
B	VII	9	DIMANCHE	. . . . .	XVII. Diman.	XVIII. Dim.	XIX. Diman.	XX. Dimanc.	XXI. Diman.
C	VI	10	Lundi						
D	V	11	Mardi						
E	IV	12	Mercredi						
F	III	13	Jeudi						
G	II	14	Vendredi						
A	Ides.	15	Samedi						
B	XVII	16	DIMANCHE	. . . . .	XVIII. Dim.	XIX. Diman.	XX. Dimanc.	XXI. Diman.	XXII. Dim.
C	XVI	17	Lundi						
D	XV	18	Mardi	S. Luc Evang.					
E	XIV	19	Mercredi						
F	XIII	20	Jeudi						
G	XII	21	Vendredi						
A	XI	22	Samedi						
B	X	23	DIMANCHE	. . . . .	XIX. Diman.	XX. Dimanc.	XXI. Diman.	XXII. Diman.	XXIII. Dim.
C	IX	24	Lundi						
D	VIII	25	Mardi						
E	VII	26	Mercredi						
F	VI	27	Jeudi	Vigile.					
G	V	28	Vendredi	S. Simon, S. J.					
A	IV	29	Samedi						
B	III	30	DIMANCHE	. . . . .	XX. Dimanc.	XXI. Diman.	XXII. Diman.	XXIII. Dim.	XXIV. Dim.
C	II	31	Lundi	Vigile jeûne.					

CALENDRIER *B*

Pour les années communes dont la Lettre dominicale eſt B; & pour les années Biſſextiles dont les Lettres dominicales ſont C. B.

NOVEMBRE.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la ſemaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 24 Avril.	17 Avril.	10 Avril.	3 Avril.	27 Mars.
D	Cal.	1	Mardi	La Touſſaint.					
E	IV	2	Mercredi	Les Morts.					
F	III	3	Jeudi						
G	II	4	Vendredi						
A	Non.	5	Samedi						
B	VIII	6	DIMANCHE	. . . . .	XXI. Diman.	XXII. Dim.	XXIII. Dim.	XXIV. Dim.	XXV. Dim.
C	VII	7	Lundi						
D	VI	8	Mardi						
E	V	9	Mercredi						
F	IV	10	Jeudi						
G	III	11	Vendredi	S. Martin.					
A	II	12	Samedi						
B	Ides.	13	DIMANCHE	. . . . .	XXII. Dim.	XXIII. Dim.	XXIV. Dim.	XXV. Dim.	XXVI. Dim.
C	XVIII	14	Lundi						
D	XVII	15	Mardi						
E	XVI	16	Mercredi						
F	XV	17	Jeudi						
G	XIV	18	Vendredi						
A	XIII	19	Samedi						
B	XII	20	DIMANCHE	. . . . .	XXIII. Dim.	XXIV. Dim.	XXV. Dim.	XXVI. Dim.	XXVII. Dim.
C	XI	21	Lundi	Préſ. de la V.					
D	X	22	Mardi						
E	IX	23	Mercredi						
F	VIII	24	Jeudi						
G	VII	25	Vendredi						
A	VI	26	Samedi						
B	V	27	DIMANCHE	. . . . .	I. D. de l'Av.	I. D. de l'Av.	I. D. de l'Av.	I. D. de l'Av.	I. D. de l'Av.
C	IV	28	Lundi						
D	III	29	Mardi	Vigile.					
E	II	30	Mercredi	S. André Ap.					

DÉCEMBRE.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la ſemaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 24 Avril.	17 Avril.	10 Avril.	3 Avril.	27 Mars.
F	Cal.	1	Jeudi						
G	IV	2	Vendredi						
A	III	3	Samedi						
B	II	4	DIMANCHE	. . . . .	II. Dimanche.	II. Dimanche.	II. Dimanche.	II. Dimanche.	II. Dimanche.
C	Non.	5	Lundi						
D	VIII	6	Mardi						
E	VII	7	Mercredi						
F	VI	8	Jeudi	Conc. de la V.					
G	V	9	Vendredi						
A	IV	10	Samedi						
B	III	11	DIMANCHE	. . . . .	III. Dimanc.	III. Dimanc.	III. Dimanc.	III. Dimanc.	III. Dimanc.
C	II	12	Lundi						
D	Ides.	13	Mardi						
E	XIX	14	Mercredi	IV. Temps.					
F	XVIII	15	Jeudi						
G	XVII	16	Vendredi						
A	XVI	17	Samedi						
B	XV	18	DIMANCHE	. . . . .	IV. Dimanc.	IV. Dimanc.	IV. Dimanc.	IV. Dimanc.	IV. Dimanc.
C	XIV	19	Lundi						
D	XIII	20	Mardi	Vigile.					
E	XII	21	Mercredi	S. Thom. Ap.					
F	XI	22	Jeudi						
G	X	23	Vendredi						
A	IX	24	Samedi	Vigile jeûne.					
B	VIII	25	DIMANCHE	NOEL.					
C	VII	26	Lundi	S. Etienne M.					
D	VI	27	Mardi	S. Jean Apôt.					
E	V	28	Mercredi	Les SS. Innoc.					
F	IV	29	Jeudi						
G	III	30	Vendredi						
A	II	31	Samedi						

CALENDRIER *A*

Pour les années communes dont la Lettre dominicale eſt A;
& pour les années Biſſextiles dont les Lettres dominicales ſont B. A.

JANVIER.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Années communes.	Années biſſextiles.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 23 Avril.	16 Avril.	9 Avril.	2 Avril.	26 Mars.
A	Cal.	1	DIMANCHE	Samedi	Circonciſ.					
B	IV	2	Lundi	DIMANCHE						
C	III	3	Mardi	Lundi						
D	II	4	Mercredi	Mardi						
E	Non.	5	Jeudi	Mercredi						
F	VIII	6	Vendredi	Jeudi	Epiphanie.					
G	VII	7	Samedi	Vendredi						
A	VI	8	DIMANCHE	Samedi	. . . .	I. Dimanc.	I. Dimanc.	I. Dimanc.	I. Dimanc.	I. Dimanc.
B	V	9	Lundi	DIMANCHE	. . . .	I. Dimanc.	I. Dimanc.	I. Dimanc.	I. Dimanc.	I. Dimanc.
C	IV	10	Mardi	Lundi						
D	III	11	Mercredi	Mardi						
E	II	12	Jeudi	Mercredi						
F	Ides.	13	Vendredi	Jeudi						
G	XIX	14	Samedi	Vendredi						
A	XVIII	15	DIMANCHE	Samedi	. . . .	II. Diman.	II. Diman.	II. Diman.	II. Diman.	II. Diman.
B	XVII	16	Lundi	DIMANCHE	. . . .	II. Diman.	II. Diman.	II. Diman.	II. Diman.	II. Diman.
C	XVI	17	Mardi	Lundi						
D	XV	18	Mercredi	Mardi						
E	XIV	19	Jeudi	Mercredi						
F	XIII	20	Vendredi	Jeudi						
G	XII	21	Samedi	Vendredi						
A	XI	22	DIMANCHE	Samedi	. . . .	III. Diman.	III. Diman.	III. Diman.	III. Diman.	Septuagéſ.
B	X	23	Lundi	DIMANCHE	. . . .	III. Diman.	III. Diman.	III. Diman.	III. Diman.	Septuagéſ.
C	IX	24	Mardi	Lundi						
D	VIII	25	Mercredi	Mardi						
E	VII	26	Jeudi	Mercredi						
F	VI	27	Vendredi	Jeudi						
G	V	28	Samedi	Vendredi						
A	IV	29	DIMANCHE	Samedi	. . . .	IV. Diman.	IV. Diman.	IV. Diman.	Septuagéſ.	Sexagéſime.
B	III	30	Lundi	DIMANCHE	. . . .	IV. Diman.	IV. Diman.	IV. Diman.	Septuagéſ.	Sexagéſime.
C	II	31	Mardi	Lundi						

FÉVRIER.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Années communes.	Années biſſextiles.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 23 Avril.	16 Avril.	9 Avril.	2 Avril.	26 Mars.
D	Cal.	1	Mercredi	Mardi						
E	IV	2	Jeudi	Mercredi	Purificat.					
F	III	3	Vendredi	Jeudi						
G	II	4	Samedi	Vendredi						
A	Non.	5	DIMANCHE	Samedi	. . . .	V. Diman.	V. Diman.	Septuagéſ.	Sexagéſime.	Quinquag.
B	VIII	6	Lundi	DIMANCHE	. . . .	V. Diman.	V. Diman.	Septuagéſ.	Sexagéſime.	Quinquag.
C	VII	7	Mardi	Lundi						
D	VI	8	Mercredi	Mardi	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	Cendres.
E	V	9	Jeudi	Mercredi	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	Cendres.
F	IV	10	Vendredi	Jeudi						
G	III	11	Samedi	Vendredi						
A	II	12	DIMANCHE	Samedi	. . . .	VI. Diman.	Septuagéſ.	Sexagéſim.	Quinquag.	I. D. de Car.
B	Ides.	13	Lundi	DIMANCHE	. . . .	VI. Diman.	Septuagéſ.	Sexagéſim.	Quinquag.	I. D. de Car.
C	XVI	14	Mardi	Lundi						
D	XV	15	Mercredi	Mardi	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	Cendres.	IV. Temps.
E	XIV	16	Jeudi	Mercredi	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	Cendres.	IV. Temps.
F	XIII	17	Vendredi	Jeudi						
G	XII	18	Samedi	Vendredi						
A	XI	19	DIMANCHE	Samedi	. . . .	Septuagéſ.	Sexagéſim.	Quinquag.	I. D. de Car.	II. D. Car.
B	X	20	Lundi	DIMANCHE	. . . .	Septuagéſ.	Sexagéſim.	Quinquag.	I. D. de Car.	II. D. Car.
C	IX	21	Mardi	Lundi						
D	VIII	22	Mercredi	Mardi	. . . .	. . . .	. . . .	Cendres.	IV. Temps.	
E	VII	23	Jeudi	Mercredi	Vigile.	. . . .	. . . .	Cendres.	IV. Temps.	
F	VI	24	Vendredi	Jeudi	S. Mathias.					
G * f	V * 6	25	Samedi	Vendredi	S. Mathias.					
A g	IV 5	26	DIMANCHE	Samedi	. . . .	Sexagéſim.	Quinquag.	I. D. de Car.	II. D. Car.	III. D. Car.
B a	III 4	27	Lundi	DIMANCHE	. . . .	Sexagéſim.	Quinquag.	I. D. de Car.	II. D. Car.	III. D. Car.
C b	II 3	28	Mardi	Lundi						
c	2	29		Mardi						

* Ces lettres f, g, a, b, c, & ces chiffres 6, 5, 4, 3, 2, ſont pour les années Biſſextiles.

CALENDRIER *A*

Pour les années communes dont la Lettre dominicale eſt A ;
& pour les années Biſſextiles dont les Lettres dominicales ſont B. A.

MARS.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la ſemaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 23 Avril.	16 Avril.	9 Avril.	2 Avril.	26 Mars.
D	Cal.	1	Mercredi	. . . . .	. . . . .	Cendres.	IV. Temps.		
E	VI	2	Jeudi						
F	V	3	Vendredi						
G	IV	4	Samedi						
A	III	5	DIMANCHE	. . . . .	Quinquagéſ.	I. D. de Car.	II. D. de Car.	III. D. de Car.	IV. D. de Car.
B	II	6	Lundi						
C	Non.	7	Mardi						
D	VIII	8	Mercredi	. . . . .	Cendres.	IV. Temps.			
E	VII	9	Jeudi						
F	VI	10	Vendredi						
G	V	11	Samedi						
A	IV	12	DIMANCHE	. . . . .	I. D. de Car.	II. D. de Car.	III. D. de Car.	IV. D. de Car.	D. de la Paſſ.
B	III	13	Lundi						
C	II	14	Mardi						
D	Ides.	15	Mercredi	. . . . .	IV. Temps.				
E	XVII	16	Jeudi						
F	XVI	17	Vendredi						
G	XV	18	Samedi						
A	XIV	19	DIMANCHE	. . . . .	II. D. de Car.	III. D. de Car.	IV. D. de Car.	D. de la Paſſ.	D. Rameaux.
B	XIII	20	Lundi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Lundi-Saint.
C	XII	21	Mardi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Mardi-Saint.
D	XI	22	Mercredi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Merc. Saint.
E	X	23	Jeudi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Jeudi-Saint.
F	IX	24	Vendredi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	*Vend. Saint.*
G	VIII	25	Samedi	L'Annonciat.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Samedi-Saint.
A	VII	26	DIMANCHE	. . . . .	III. D. de Car.	IV. D. de Car.	D. de la Paſſ.	D. Rameaux.	PAQUE.
B	VI	27	Lundi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Lundi-Saint.	Lundi.
C	V	28	Mardi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Mardi-Saint.	Mardi.
D	IV	29	Mercredi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Merc. Saint.	
E	III	30	Jeudi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Jeudi-Saint.	
F	II	31	Vendredi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	*Vend. Saint.*	

AVRIL.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la ſemaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 23 Avril.	16 Avril.	9 Avril.	2 Avril.	26 Mars.
G	Cal.	1	Samedi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Samedi-Saint.	
A	IV	2	DIMANCHE	. . . . .	IV. D. de Car.	D. de la Paſſ.	D. Rameaux.	PAQUE.	I. D. Quaſim.
B	III	3	Lundi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Lundi-Saint.	Lundi.	
C	II	4	Mardi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Mardi-Saint.	Mardi.	
D	Non.	5	Mercredi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Merc. Saint.		
E	VIII	6	Jeudi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Jeudi-Saint.		
F	VII	7	Vendredi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	*Vend. Saint.*		
G	VI	8	Samedi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Samedi-Saint.		
A	V	9	DIMANCHE	. . . . .	D. de la Paſſ.	D. Rameaux.	PAQUE.	I. D. Quaſim.	II. Dimanche.
B	IV	10	Lundi	. . . . .	. . . . .	Lundi-Saint.	Lundi.		
C	III	11	Mardi	. . . . .	. . . . .	Mardi-Saint.	Mardi.		
D	II	12	Mercredi	. . . . .	. . . . .	Merc. Saint.			
E	Ides.	13	Jeudi	. . . . .	. . . . .	Jeudi-Saint.			
F	XVIII	14	Vendredi	. . . . .	. . . . .	*Vend. Saint.*			
G	XVII	15	Samedi	. . . . .	. . . . .	Samedi-Saint.			
A	XVI	16	DIMANCHE	. . . . .	D. Rameaux.	PAQUE.	I. D. Quaſim.	II. Dimanche.	III. Dimanc.
B	XV	17	Lundi	. . . . .	Lundi-Saint.	Lundi.			
C	XIV	18	Mardi	. . . . .	Mardi-Saint.	Mardi.			
D	XIII	19	Mercredi	. . . . .	Merc. Saint.				
E	XII	20	Jeudi	. . . . .	Jeudi-Saint.				
F	XI	21	Vendredi	. . . . .	*Vend. Saint.*				
G	X	22	Samedi	. . . . .	Samedi-Saint.				
A	IX	23	DIMANCHE	. . . . .	PAQUE.	I. D. Quaſim.	II. Dimanche.	III. Dimanc.	IV. Dimanc.
B	VIII	24	Lundi	. . . . .	Lundi.				
C	VII	25	Mardi	S. Marc Ev.	Mardi.				
D	VI	26	Mercredi						
E	V	27	Jeudi						
F	IV	28	Vendredi						
G	III	29	Samedi						
A	II	30	DIMANCHE	. . . . .	I. D. Quaſim.	II. Dimanche.	III. Dimanc.	IV. Dimanc.	V. Dimanche.

CALENDRIER *A*

Pour les années communes dont la Lettre dominicale est A ;
& pour les années Bissextiles dont les Lettres dominicales sont B. A.

M A I.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la semaine.	Fêtes fixées.	Fêtes mobiles. Paque tombant au				
					23 Avril.	16 Avril.	9 Avril.	2 Avril.	26 Mars.
B	Cal.	1	Lundi	S. Jacq. S. Ph.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Rogations.
C	VI	2	Mardi						
D	V	3	Mercredi						
E	IV	4	Jeudi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Ascension.
F	III	5	Vendredi						
G	II	6	Samedi						
A	Non.	7	Dimanche	. . . . .	II. Dimanche.	III. Dimanc.	IV. Dimanc.	V. Dimanche.	VI. D. Octav.
B	VIII	8	Lundi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Rogations.	
C	VII	9	Mardi						
D	VI	10	Mercredi						
E	V	11	Jeudi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Ascension.	
F	IV	12	Vendredi						
G	III	13	Samedi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Vigile.
A	II	14	Dimanche	. . . . .	III. Dimanc.	IV. Dimanc.	V. Dimanche.	VI. D. Octav.	Pentecôte.
B	Ides.	15	Lundi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Rogations.	. . . . .	Lundi.
C	XVII	16	Mardi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Mardi.
D	XVI	17	Mercredi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	IV. Temps.
E	XV	18	Jeudi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Ascension.		
F	XIV	19	Vendredi						
G	XIII	20	Samedi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Vigile.	
A	XII	21	Dimanche	. . . . .	IV. Dimanc.	V. Dimanche.	VI. D. Octav.	Pentecôte.	I. Dim. Trin.
B	XI	22	Lundi	. . . . .	. . . . .	Rogations.	. . . . .	Lundi.	
C	X	23	Mardi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Mardi.	
D	IX	24	Mercredi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	IV. Temps.	
E	VIII	25	Jeudi	. . . . .	. . . . .	Ascension.	. . . . .	. . . . .	Fête-Dieu.
F	VII	26	Vendredi						
G	VI	27	Samedi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Vigile.		
A	V	28	Dimanche	. . . . .	V. Dimanche.	VI. D. Octav.	Pentecôte.	I. Dim. Trin.	II. Dimanche.
B	IV	29	Lundi	. . . . .	Rogations.	. . . . .	Lundi.		
C	III	30	Mardi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Mardi		
D	II	31	Mercredi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	IV. Temps.		

J U I N.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la semaine.	Fêtes fixées.	Fêtes mobiles. Paque tombant au				
					23 Avril.	16 Avril.	9 Avril.	2 Avril.	26 Mars.
E	Cal.	1	Jeudi	. . . . .	Ascension.	. . . . .	. . . . .	Fête-Dieu.	
F	IV	2	Vendredi						
G	III	3	Samedi	. . . . .	. . . . .	Vigile.			
A	II	4	Dimanche	. . . . .	VI. D. Octav.	Pentecôte.	I. Dim. Trin.	II. Dimanche.	III. Dimanc.
B	Non.	5	Lundi	. . . . .	. . . . .	Lundi.			
C	VIII	6	Mardi	. . . . .	. . . . .	Mardi.			
D	VII	7	Mercredi	. . . . .	. . . . .	IV. Temps.			
E	VI	8	Jeudi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Fête-Dieu.		
F	V	9	Vendredi						
G	IV	10	Samedi	. . . . .	Vigile.				
A	III	11	Dimanche	S. Barnabé.	Pentecôte.	I. Dim. Trin.	II. Dimanche.	III. Dimanc.	IV. Dimanc.
B	II	12	Lundi	. . . . .	Lundi.				
C	Ides.	13	Mardi	. . . . .	Mardi.				
D	XVIII	14	Mercredi	. . . . .	IV. Temps.				
E	XVII	15	Jeudi	. . . . .	. . . . .	Fête-Dieu.			
F	XVI	16	Vendredi						
G	XV	17	Samedi						
A	XIV	18	Dimanche	. . . . .	I. Dim. Trin.	II. Dimanche.	III. Dimanc.	IV. Dimanc.	V. Dimanche.
B	XIII	19	Lundi						
C	XII	20	Mardi						
D	XI	21	Mercredi						
E	X	22	Jeudi	. . . . .	Fête-Dieu.				
F	IX	23	Vendredi	Vigile jeûne.					
G	VIII	24	Samedi	Nat. de S. J. B.					
A	VII	25	Dimanche	. . . . .	II. Dimanche.	III. Dimanc.	IV. Dimanc.	V. Dimanche.	VI. Dimanc.
B	VI	26	Lundi						
C	V	27	Mardi						
D	IV	28	Mercredi	Vigile jeûne.					
E	III	29	Jeudi	S. Pierre S. P.					
F	II	30	Vendredi						

CALENDRIER *A*

Pour les années communes dont la Lettre dominicale eſt A ;
& pour les années Biſſextiles dont les Lettres dominicales ſont B. A.

JUILLET.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la ſemaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 23 Avril.	16 Avril.	9 Avril.	2 Avril.	26 Mars.
G	Cal.	1	Samedi						
A	VI	2	DIMANCHE	Viſit. de la V.	III. Dimanc.	IV. Dimanc.	V. Dimanche.	VI. Dimanc.	VII. Dimanc.
B	V	3	Lundi						
C	IV	4	Mardi						
D	III	5	Mercredi						
E	II	6	Jeudi						
F	Non.	7	Vendredi						
G	VIII	8	Samedi						
A	VII	9	DIMANCHE	. . . . .	IV. Dimanc.	V. Dimanche.	VI. Dimanc.	VII. Dimanc.	VIII. Dimanc.
B	VI	10	Lundi						
C	V	11	Mardi						
D	IV	12	Mercredi						
E	III	13	Jeudi						
F	II	14	Vendredi						
G	Ides.	15	Samedi						
A	XVII	16	DIMANCHE	. . . . .	V. Dimanche.	VI. Dimanc.	VII. Dimanc.	VIII. Diman.	IX. Dimanc.
B	XVI	17	Lundi						
C	XV	18	Mardi						
D	XIV	19	Mercredi						
E	XIII	20	Jeudi						
F	XII	21	Vendredi						
G	XI	22	Samedi						
A	X	23	DIMANCHE	. . . . .	VI. Dimanc.	VII. Dimanc.	VIII. Diman.	IX. Dimanc.	X. Dimanche.
B	IX	24	Lundi	Vigile.					
C	VIII	25	Mardi	S. Jacq. le M.					
D	VII	26	Mercredi						
E	VI	27	Jeudi						
F	V	28	Vendredi						
G	IV	29	Samedi						
A	III	30	DIMANCHE	. . . . .	VII. Dimanc.	VIII. Diman.	IX. Dimanc.	X. Dimanc.	XI. Dimanc.
B	II	31	Lundi						

AOUT.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la ſemaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES, PAQUE tombant au 23 Avril.	16 Avril.	9 Avril.	2 Avril.	26 Mars.
C	Cal.	1	Mardi						
D	IV	2	Mercredi						
E	III	3	Jeudi						
F	II	4	Vendredi						
G	Non.	5	Samedi						
A	VIII	6	DIMANCHE	Tr. de N. S.	VIII. Dimanc.	IX. Dimanc.	X. Dimanc.	XI. Dimanc.	XII. Dimanc.
B	VII	7	Lundi						
C	VI	8	Mardi						
D	V	9	Mercredi	Vigile.					
E	IV	10	Jeudi	S. Laurent M.					
F	III	11	Vendredi						
G	II	12	Samedi						
A	Ides.	13	DIMANCHE	. . . . .	IX. Dimanc.	X. Dimanc.	XI. Dimanc.	XII. Dimanc.	XIII. Diman.
B	XIX	14	Lundi	Vigile jeûne.					
C	XVIII	15	Mardi	L'Aſſomption.					
D	XVII	16	Mercredi						
E	XVI	17	Jeudi						
F	XV	18	Vendredi						
G	XIV	19	Samedi						
A	XIII	20	DIMANCHE	. . . . .	X. Dimanc.	XI. Dimanc.	XII. Dimanc.	XIII. Diman.	XIV. Diman.
B	XII	21	Lundi						
C	XI	22	Mardi						
D	X	23	Mercredi	Vigile.					
E	IX	24	Jeudi	S. Barth. Ap.					
F	VIII	25	Vendredi	S. Louis.					
G	VII	26	Samedi						
A	VI	27	DIMANCHE	. . . . .	XI. Dimanc.	XII. Dimanc.	XIII. Dimanc.	XIV. Dimanc.	XV. Dimanc.
B	V	28	Lundi						
C	IV	29	Mardi						
D	III	30	Mercredi						
E	II	31	Jeudi						

CALENDRIER A

Pour les années communes dont la Lettre dominicale est A ;
& pour les années Bissextiles dont les Lettres dominicales sont B. A.

SEPTEMBRE.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la semaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 23 Avril.	16 Avril.	9 Avril.	2 Avril.	26 Mars.
F	Cal.	1	Vendredi						
G	IV	2	Samedi						
A	III	3	DIMANCHE	. . . . .	XII. Dimanc.	XIII. Diman.	XIV. Diman.	XV. Dimanc.	XVI. Dimanc.
B	II	4	Lundi						
C	Non.	5	Mardi						
D	VIII	6	Mercredi						
E	VII	7	Jeudi						
F	VI	8	Vendredi	Nat. de la Vier.					
G	V	9	Samedi						
A	IV	10	DIMANCHE	. . . . .	XIII. Dimanc.	XIV. Dimanc.	XV. Dimanc.	XVI. Dimanc.	XVII. Diman.
B	III	11	Lundi						
C	II	12	Mardi						
D	Ides.	13	Mercredi						
E	XVIII	14	Jeudi	Ex. de la Croix.					
F	XVII	15	Vendredi						
G	XVI	16	Samedi						
A	XV	17	DIMANCHE	. . . . .	XIV. Dimanc.	XV. Dimanc.	XVI. Dimanc.	XVII. Diman.	XVIII. Dim.
B	XIV	18	Lundi						
C	XIII	19	Mardi						
D	XII	20	Mercredi	IV. T. Vigile.					
E	XI	21	Jeudi	S. Matthieu.					
F	X	22	Vendredi						
G	IX	23	Samedi						
A	VIII	24	DIMANCHE	. . . . .	XV. Dimanc.	XVI. Diman.	XVII. Diman.	XVIII. Dim.	XIX. Diman.
B	VII	25	Lundi						
C	VI	26	Mardi						
D	V	27	Mercredi						
E	IV	28	Jeudi						
F	III	29	Vendredi	S. Michel.					
G	II	30	Samedi						

OCTOBRE.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la semaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 23 Avril.	16 Avril.	9 Avril.	2 Avril.	26 Mars.
A	Cal.	1	DIMANCHE	. . . . .	XVI. Dimanc.	XVII. Diman.	XVIII. Dim.	XIX. Diman.	XX. Dimanc.
B	VI	2	Lundi						
C	V	3	Mardi						
D	IV	4	Mercredi						
E	III	5	Jeudi						
F	II	6	Vendredi						
G	Non.	7	Samedi						
A	VIII	8	DIMANCHE	. . . . .	XVII. Diman.	XVIII. Dim.	XIX. Diman.	XX. Dimanc.	XXI. Diman.
B	VII	9	Lundi						
C	VI	10	Mardi						
D	V	11	Mercredi						
E	IV	12	Jeudi						
F	III	13	Vendredi						
G	II	14	Samedi						
A	Ides.	15	DIMANCHE	. . . . .	XVIII. Dim.	XIX. Diman.	XX. Dimanc.	XXI. Diman.	XXII. Dim.
B	XVII	16	Lundi						
C	XVI	17	Mardi						
D	XV	18	Mercredi	S. Luc Evang.					
E	XIV	19	Jeudi						
F	XIII	20	Vendredi						
G	XII	21	Samedi						
A	XI	22	DIMANCHE	. . . . .	XIX. Diman.	XX. Dimanc.	XXI. Diman.	XXII. Diman.	XXIII. Dim.
B	X	23	Lundi						
C	IX	24	Mardi						
D	VIII	25	Mercredi						
E	VII	26	Jeudi						
F	VI	27	Vendredi	Vigile.					
G	V	28	Samedi	S. Simon, S. J.					
A	IV	29	DIMANCHE	. . . . .	XX. Dimanc.	XXI. Diman.	XXII. Diman.	XXIII. Dim.	XXIV. Dim.
B	III	30	Lundi						
C	II	31	Mardi	Vigile jeûne.					

CALENDRIER *A*

Pour les années communes dont la Lettre dominicale eſt A ;
& pour les années Biſſextiles dont les Lettres dominicales ſont B. A.

NOVEMBRE.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la ſemaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au				
					23 Avril.	16 Avril.	9 Avril.	2 Avril.	26 Mars.
D	Cal.	1	Mercredi	La Touſſaint.					
E	IV	2	Jeudi	Les Morts.					
F	III	3	Vendredi						
G	II	4	Samedi						
A	Non.	5	DIMANCHE	. . . . .	XXI. Diman.	XXII. Dim.	XXIII. Dim.	XXIV. Dim.	XXV. Dim.
B	VIII	6	Lundi						
C	VII	7	Mardi						
D	VI	8	Mercredi						
E	V	9	Jeudi						
F	IV	10	Vendredi						
G	III	11	Samedi	S. Martin.					
A	II	12	DIMANCHE	. . . . .	XXII. Dim.	XXIII. Dim.	XXIV. Dim.	XXV. Dim.	XXVI. Dim.
B	Ides.	13	Lundi						
C	XVIII	14	Mardi						
D	XVII	15	Mercredi						
E	XVI	16	Jeudi						
F	XV	17	Vendredi						
G	XIV	18	Samedi						
A	XIII	19	DIMANCHE	. . . . .	XXIII. Dim.	XXIV. Dim.	XXV. Dim.	XXVI. Dim.	XXVII. Dim.
B	XII	20	Lundi						
C	XI	21	Mardi	Préſ. de la V.					
D	X	22	Mercredi						
E	IX	23	Jeudi						
F	VIII	24	Vendredi						
G	VII	25	Samedi						
A	VI	26	DIMANCHE	. . . . .	XXIV. Dim.	XXV. Dim.	XXVI. Dim.	XXVII. Dim.	XXVIII. Dim.
B	V	27	Lundi						
C	IV	28	Mardi						
D	III	29	Mercredi	Vigile.					
E	II	30	Jeudi	S. André Ap.					

DÉCEMBRE.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la ſemaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au				
					23 Avril.	16 Avril.	9 Avril.	2 Avril.	26 Mars.
F	Cal.	1	Vendredi						
G	IV	2	Samedi						
A	III	3	DIMANCHE	. . . . .	I. D. de l'Av.	I. D. de l'Av.	I. D. de l'Av.	I. D. de l'Av.	I. D. de l'Av.
B	II	4	Lundi						
C	Non.	5	Mardi						
D	VIII	6	Mercredi						
E	VII	7	Jeudi						
F	VI	8	Vendredi	Conc. de la V.					
G	V	9	Samedi						
A	IV	10	DIMANCHE	. . . . .	II. Dimanche.	II. Dimanche.	II. Dimanche.	II. Dimanche.	II. Dimanche.
B	III	11	Lundi						
C	II	12	Mardi						
D	Ides.	13	Mercredi						
E	XIX	14	Jeudi						
F	XVIII	15	Vendredi						
G	XVII	16	Samedi						
A	XVI	17	DIMANCHE	. . . . .	III. Dimanc.	III. Dimanc.	III. Dimanc.	III. Dimanc.	III. Dimanc.
B	XV	18	Lundi						
C	XIV	19	Mardi						
D	XIII	20	Mercredi	IV. T. Vigile.					
E	XII	21	Jeudi	S. Thom. Ap.					
F	XI	22	Vendredi						
G	X	23	Samedi	Vigile jeûne.					
A	IX	24	DIMANCHE	. . . . .	IV. Dimanc.	IV. Dimanc.	IV. Dimanc.	IV. Dimanc.	IV. Dimanc.
B	VIII	25	Lundi	NOEL.					
C	VII	26	Mardi	S. Etienne M.					
D	VI	27	Mercredi	S. Jean Apôt.					
E	V	28	Jeudi	Les SS. Innoc.					
F	IV	29	Vendredi						
G	III	30	Samedi						
A	II	31	DIMANCHE	. . . . .	Dim. Octave.	Dim. Octave.	Dim. Octave.	Dim. Octave.	Dim. Octave.

TABLE DÉMONSTRATIVE

DES SEPT CALENDRIERS.

VOILA donc nos ſept Calendriers diſtribués ſuivant l'ordre rétrograde des ſept Lettres dominicales, avec les cinq Pâques qui appartiennent à chacune de ces Lettres. Mais comme les Pâques de chaque Calendrier ne ſe ſuivent pas immédiatement, il s'agit maintenant de faire voir ſur quels principes nous les avons placées dans les Calendriers où elles ſe trouvent. La Table ſuivante tiendra lieu de démonſtration.

LES TRENTE-CINQ PÂQUES,

Avec les Lettres dominicales qui leur correſpondent.

PAQUE. M. Mars.	Années communes.	Années Biſſextiles.	PAQUE. M. Mars. A. Avril.	Années communes.	Années Biſſextiles.	PAQUE. A. Avril.	Années communes.	Années Biſſextiles.	PAQUF. A. Avril.	Années communes.	Années Biſſextiles.	PAQUE. A. Avril.	Années communes.	Années Biſſextiles.
22 M	D	ED	29 M	D	ED	5 A	D	ED	12 A	D	ED	19 A	D	ED
23 M	E	FE	30 M	E	FE	6 A	E	FE	13 A	E	FE	20 A	E	FE
24 M	F	GF	31 M	F	GF	7 A	F	GF	14 A	F	GF	21 A	F	GF
25 M	G	AG	1 A	G	AG	8 A	G	AG	15 A	G	AG	22 A	G	AG
26 M	A	BA	2 A	A	BA	9 A	A	BA	16 A	A	BA	23 A	A	BA
27 M	B	CB	3 A	B	CB	10 A	B	CB	17 A	B	CB	24 A	B	CB
28 M	C	DC	4 A	C	DC	11 A	C	DC	18 A	C	DC	25 A	C	DC

TABLE des Concurrens & Lettres dominicales, par le moyen de laquelle, connoiſſant la Lettre dominicale d'une année propoſée, on connoîtra le jour de la ſemaine dans lequel cette année a commencé, & pareillement à quel jour elle finira. Avec le ſecours de cette Table, on peut trouver les Lettres dominicales pour une ſuite d'années quelconques, quand on connoît la Lettre de l'année d'où l'on part.

G 7 AG	F 1 GF	E 2 FE	D 3 ED	C 4 DC	B 5 CB	A 6 BA
A Lundi.	A Mardi.	A Mercredi.	A Jeudi.	A Vendredi.	A Samedi.	A Dimanche.
B Mardi.	B Mercredi.	B Jeudi.	B Vendredi.	B Samedi.	B Dimanche.	B Lundi.
C Mercredi.	C Jeudi.	C Vendredi.	C Samedi.	C Dimanche.	C Lundi.	C Mardi.
D Jeudi.	D Vendredi.	D Samedi.	D Dimanche.	D Lundi.	D Mardi.	D Mercredi.
E Vendredi.	E Samedi.	E Dimanche.	E Lundi.	E Mardi.	E Mercredi.	E Jeudi.
F Samedi.	F Dimanche.	F Lundi.	F Mardi.	F Mercredi.	F Jeudi.	F Vendredi.
G Dimanche.	G Lundi.	G Mardi.	G Mercredi.	G Jeudi.	G Vendredi.	G Samedi.

Le premier jour de l'an eſt toujours déſigné par la Lettre A. Les Lettres G, F, E, D, C, B, A, ſont pour les années communes; & les Lettres A G, G F, F E, E D, D C, C B & B A, ſont pour les années biſſextiles. L'année commune étant compoſée de 365 jours, il eſt conſtant qu'elle commence & finit par le même jour de la ſemaine. Or, ſi c'eſt par le Dimanche que commence une année commune, elle finira pareillement le Dimanche; & la Lettre dominicale, affectée à une année commune qui commence par ce jour, eſt la Lettre A. L'année qui ſuivra immédiatement, en ſuppoſant qu'elle ſoit commune, commencera par le Lundi, & finira à pareil jour.

L'année biſſextile, étant compoſée de 366 jours, en ſuppoſant qu'elle commence le Samedi, finira le Dimanche. Les Lettres dominicales, affectées à une année biſſextile qui commence par le Samedi, ſont C B; & inconteſtablement l'année qui ſuivra celle-ci commencera par le Lundi, & aura G pour indiquer le Dimanche; ainſi des autres.



GLOSSAIRE DES DATES,

OU

LISTE ALPHABÉTIQUE

Des noms peu connus de certains jours de la ſemaine & du mois.

Dans les chartes & autres anciens monumens on trouve les jours de la ſemaine & du mois ſouvent marqués par des noms particuliers & depuis long-tems bannis de l'uſage. La ſignification de ces noms embarraſſe la plupart des Lecteurs. Il étoit donc indiſpenſable, dans un Ouvrage de la nature de celui-ci, d'en donner l'explication. Nous les rangerons dans l'ordre alphabétique, en forme de Gloſſaire, ſans diſtinction de grec, de latin & de françois, & ſans en excepter les Dimanches déſignés par les premiers mots de l'*Introït* de la Meſſe, ou de quelques Répons. Si ces mots commencent par la lettre A, nous les placerons ſous l'A, & de même des autres, perſuadés qu'il eſt plus aiſé de les trouver ainſi placés, que ſi nous les avions mis ſous le nom générique de *Dominica* ou de *Dimanche*. Quand un Dimanche, une Fête, ou un autre jour, ſont marqués par deux mots qui commencent par deux différentes lettres, & dont l'un ſe met devant ou après l'autre indifféremment, nous les mettrons ſous chacune de ces deux lettres, aimant mieux répéter que d'expoſer le lecteur à chercher un mot où il ne ſe rencontre point.

A.

Absolutionis dies, ou *dies Jovis abſoluti*, le Jeudi abſolu, ou le Jeudi Saint.

Adorate Dominum, Introït & nom du troiſieme Dimanche après l'Épiphanie.

Adoration des Mages, le 6 Janvier. Voyez *Epiphania*.

Ad te levavi, Introït & nom du premier Dimanche de l'Avent.

Anaſtaſimus, jour de Pâque chez les Grecs.

Animarum dies, le jour des Ames ou des Morts, le 2 Novembre.

Ante diem, ou A. D. comme *Ante diem* IX *Kalend. Martias*; c'eſt la même choſe que *Ad diem* IX *Calend. Martias*, dont il y a auſſi des exemples. On trouve dans Cicéron, *Epiſt. famil. l.* X, *ep.* 28, *l.* XI, *ep.* 6, & *l.* XII, *ep.* 22, 23, *Ad* XIII *Kalend. Jan. Ante* XIII, *Kalend. Jan.* & XIII *Kalend. Jan.* employés pour marquer le 20 Décembre. Séneque déſigne par ces mots, *A. D.* III. *Eidus Octobris*, le jour de la mort de l'Empereur Claude, que Tacite & Suétone atteſtent être arrivée le III des Ides d'Octobre ou le 13 de ce mois. Aulu-Gelle marque par ces mots, *Ante diem* III *Non. Jan.* le jour natal de Cicéron, qui déclare lui-même dans ſes lettres à Atticus (*l.* 7, *ep.* 5 & *l.* 13, *ep.* 41) être réellement né le 3 des Nones de Janvier, ou le 3 de ce mois. Les anciens Auteurs Eccléſiaſtiques ſe ſont ſervis des mêmes expreſſions. Le Pape Innocent I, écrivant à Aurele, Evêque de Carthage, (*ep.* 11.) lui indique le jour de Pâque pour l'an 414, par *Ante diem* XI *Kalend. Aprilis*; & l'on voit effectivement par nos Tables que le Jour de Pâque tomba cette année le XI des Calendes d'Avril, ou le 22 Mars. Lactance (*Inſtit. divin. l.* 4, *c.* 10) dit que notre Sauveur a ſouffert *Ante diem* X *Calend. Aprilis*; & dans le livre *De la mort des perſécuteurs*, qu'on lui attribue, qu'il a été crucifié *poſt diem* X *Kalend. April.*, ce qui ſignifie la même choſe ſelon Baluze: mais cette derniere formule eſt unique & ne ſe rencontre point ailleurs. Les Grecs ont auſſi quelquefois employé la premiere. Le jour de la premiere action, par ex. du Concile général d'Éphеſe eſt ainſi marqué dans les Actes, πρὸ καλανδῶν Ιουλίων (Labbe, *Concil.* T. III, *col.* 446.) & celui du Concile de Calcédoine par ces mots: Τῇ πρὸ ὀκτὼ ἰδῶν Οκτωβρίων. (T. IV. *col.* 77.)

Antipaſcha, le ſecond Dimanche après Pâque chez les Grecs, que nous comptons pour le premier. La ſemaine qui commence par ce Dimanche ſe nomme Antipaſcale.

Apocreos, c'eſt le Carême-prenant des Grecs, qui commence au Lundi de la Septuagéſime, & finit au Dimanche ſuivant, jour de notre Sexagéſime, paſſé lequel ils ne mangent plus de chair.

Apparitio Domini, ou *Apparitio*, ſeul, le 6 Janvier. Voyez *Epiphania*.

Architriclini dies, le ſecond Dimanche après l'Epiphanie. Voy. *Feſtum Architriclini*.

Aſcenſa Domini, aujourd'hui, *Aſcenſio*, l'Aſcenſion.

Aſcenſio B. M. V. la Fête de l'Aſſomption, ainſi nommée au IX ſiecle.

Aſpiciens à longè, premier Dimanche d'Avent, ainſi nommé du I Répons du I Nocturne.

Aveugle-né, le Mercredi de la IV ſemaine de Carême.

B.

Baιοφόρος, id eſt, Ramifera, vel Palmifera, le Dimanche des Rameaux chez les Grecs.

Baptiſterium, c'eſt le nom que les Arméniens donnent à l'Epiphanie.

Benedicta, Introït & nom du Dimanche de la Trinité.

Bohordicum, Bouhourdis, ou Behourdi & Behourdich, eſpece de joûte qui ſe faiſoit avec des bâtons les I & II Dimanche de Carême. *Le Dimence premier Behourdi*, dans un cartulaire de Cambrai. *Le Samedi après le Behourdich.* Hiſt. général. de la M. de Guines, pr. p. 556.

Bordæ, *Brandones*, *Buræ*, les Bordes, les Brandons, les Bures, ou les Bules, I Dimanche de Carême & toute la ſemaine qui ſuit. Voyez le Gloſſ. de du Cange & ſon ſupplément ſur ces mots.

Broncheria, le Dimanche des Rameaux. (Du Cange, *ſuppl.*)

C.

Calenes, le 25 Décembre ou le jour de Noël en Provence.

La Cananée, le Jeudi de la premiere ſemaine de Carême.

Candela, chandelle, mot employé pour marquer le tiers de la nuit qu'on diviſoit en trois chandeles. Dans une charte de 1386, il eſt dit: *L'expoſant s'en alloit en ſa maiſon environ heure d'une chandelle de nuit.* Et une autre de 1408. *En ce faiſant le ſuppliant miſt & vacqua tout ledit jour & bien juſqu'à deux chandelles de nuit.* (Du Cange, *ſuppl.* Voy. *Candela.*)

Candelatio, *Candelaria*, *Candeliere*, *Calamai*, le ſecond de Février. Voyez *Hypapanti*.

Cantate Domino, Introït & nom du IV Dimanche d'après Pâque.

Capitilavium, le Dimanche des Rameaux; parce qu'en ce jour on lavoit la tête de ceux qui devoient être baptiſés, pour leur ôter la craſſe qu'ils pouvoient avoir contractée pendant le Carême, les bains étant alors défendus.

Caput jejunii, le jour des Cendres.

Caput Kalendarum, *caput Nonarum*, *caput Iduum*. V. *Kalendæ*.
Cara cognatio, le 22 Février. Voyez *Festum S. Petri Epularum*.
Caramentrant, le Mardi gras.
Caramentranum, ou *Carementranus*, Carême-entrant, le Mardi gras.
Caremprenium, Carême-prenant, le Mardi gras.
Caristia, le 22 Février. Voyez *Festum S. Petri Epularum*.
Carnicapium, le Mardi gras.
Carniplarium, le Mardi gras. C'est peut-être une faute pour *Carnicapium*.
Carniprivium, *Carnisprivium*, signifie quelquefois les premiers jours de Carême, & quelquefois le Dimanche de la Septuagésime; parcequ'on commençoit dès ce Dimanche à se priver ou à s'abstenir de manger de la *chair*, sur-tout les Ecclésiastiques & les Religieux : c'est ce qui fait que ce Dimanche est ainsi appellé *Carniprivium*, *Carnisprivium*, ou *Privicarnium Sacerdotum*, *&c.*
Carnisprivium novum, le Dimanche de la Quinquagésime. Voyez *Dominica ad carnes levandas*.
Carnisprivium vetus, le premier Dimanche de Carême. Avant le neuvieme siecle, dans l'Eglise Latine, on ne commençoit l'abstinence que le premier Dimanche de Carême, & l'on ne jeûnoit point les quatre derniers jours de la semaine de la Quinquagésime, comme nous les jeûnons aujourd'hui.
Inter duo Carnisprivia, les jours de la semaine de la Quinquagésime.
Carnivora, le Mardi gras.
La Chandeleuse, le 2 Février. Voyez *Hypapanti*.
Charitas Dei, Introït de la Messe du Samedi des quatre tems de la Pentecôte.
Cheretismus, du Grec χαιρετισμὸς, Salutation, Annonciation, le 25 Mars.
Circumdederunt, Introït & nom du Dimanche de la Septuagésime.
Clausum Pascha, Pâque close, autrefois la *Close de Pâque*, le Dimanche d'après Pâques, ou la *Quasimodo*. Le Dimanche suivant s'appelloit *Dominica prima post clausum Pascha*, (c'est notre second Dimanche après Pâque) & ainsi des suivans.
Clausum Pentecostes, le Dimanche de la Trinité. On le voit cependant pris pour le II Dimanche après la Pentecôte dans la Chronique de Benoît de Péterborouch.
Cœna Domini, le Jeudi-Saint.
Commemoratio omnium Fidelium, le 2 Novembre chez les Latins; le Jeudi avant la Pentecôte chez les Grecs; dans l'Eglise de Milan au XVI siecle jusqu'en 1582, le Lundi après le III Dimanche d'Octobre.
Commovisti terram & conturbasti eam. Le Dimanche de la Sexagésime. Il est dit que le Cardinal Otton, Légat du Pape Grégoire IX, arriva l'an 1231 à Liége le Dimanche où l'on chante à la Messe ce verset qui est le commencement du Trait.
Compassion de la Vierge, ou Notre-Dame de Pitié, le Vendredi de la semaine de la Passion.
Conceptio B. Mariæ, Conception de la sainte Vierge le 8 Décembre.
Conseil des Juifs, le Vendredi avant le Dimanche des Rameaux.
Correction fraternelle, le Mardi de la troisieme semaine de Carême.
Croix (les) noires, *cruces nigræ*, la procession du jour de S. Marc. *Litania hæc*, dit Durand (*Ration. div. off. l. 6, c. 102*) *dicitur Gregoriana, vel Romana. Vocatur etiam cruces nigræ, quoniam in signum mœroris ex tanta hominum strage* (la peste qui avoit désolé Rome) *& in signum pœnitentiæ homines nigris vestibus induebantur, & cruces & altaria nigris velabantur*. Le Sire de Joinville appelle de même le jour de S. Marc le *jour des Croix noires*. En général dans les bas temps on donnoit le nom de Croix à toutes les processions. Le Prêtre Wolfard au l. 3 des miracles de Sainte Walburge, c. 2, nomme la semaine des Rogations *hebdomada crucium*. Voyez du Cange sur l'hist. de S. Louis, p. 43 & 44.)

D.

Da pacem, Introït & nom du XVIII Dimanche après la Pentecôte.
Dæmon mutus, le Démon muet, le troisieme Dimanche de Carême.
Dedicatio Basilicæ Salvatoris, la Fête de la Dédicace de la Basilique Constantinienne de l'Eglise du Sauveur, ou de S. Jean de Latran, le 9 Novembre.
Dedicatio Basilicarum sanctorum Apostolorum Petri & Pauli, le 20 Novembre.
Delun, pour Lundi dans le testament de Baudouin III, Comte de Guines. On trouve aussi *Diluns* dans des lettres de Philippe le Bel écrites aux habitans du Languedoc en 1306 : *Donade a Paris le Diluns d'avant Pasques flories*. (Rec. des Ordonn. T. I, p. 449.)
Deluys, même signification. Hellin, Seigneur de Chisoing, mande à plusieurs personnes qu'il a vendu à Marguerite, Comtesse de Flandre, les hommages qu'elles lui devoient, & qu'il les tient quittes de leurs feautés. *Ki furent données l'an de l'Jncarnation mil* C C L X *& onze le deluys devant Paques flories*.
Le Demanche d'avant que Dieu fut vendu, le soir des Rameaux, dans une charte du Chapitre de S. Vulfran d'Abbeville de l'an 1293.
Depositio, le jour de la mort d'un Saint, qui n'est point Martyr ordinairement.
Devenres, Vendredi. Gilles Rigault, Seigneur de Coen, reconnoît avoir reçu du Comte de Flandre 20 livres parisis par lettres *ki furent données l'an de grasche* M C C IIII. XX *&* XIII *le Devenres prochain après Pâques closes*.
Deus in adjutorium, Introït & nom du XII Dimanche après la Pentecôte.
Deus in loco sancto, Introït & nom du XI Dimanche après la Pentecôte.
Deus omnium exauditor est, 2e Répons du 1 Nocturne du III Dimanche après la Pentecôte & des suivans jusqu'au I Dimanche d'Août. Dans une Chronique de Normandie donnée par Duchêne, parmi les Historiens de cette province, on trouve sous l'an 1170 le couronnement du jeune Henri, fils du Roi d'Angleterre Henri II, marqué : *Dominica quâ cantatur*, DEUS OMNIUM. Or il est certain d'ailleurs que ce jeune Prince fut couronné un Dimanche 21 Juin 1170, comme le prouve le P. Pagi, lequel Dimanche étoit le IV après la Pentecôte, ainsi qu'on peut le voir par nos Tables, Pâque tombant cette année le 5 d'Avril, & la lettre dominicale étant D.
Dicit Dominus, Introït & nom du XXIII & du XXIV Dimanche après la Pentecôte.
Dies Absolutionis, le Jeudi absolu, le Jeudi-Saint.
Dies adoratus, le Vendredi-Saint, dit aussi Vendredi-Aouré.
Dies Ægyptiaci Certains jours réputés malheureux, suivant une ancienne superstition, & auxquels on croyoit ne devoir ni se faire tirer du sang, ni entamer aucune entreprise. Il y en avoit deux pour chaque mois. On les connoîtra par les deux vers suivans, composés de 12 mots, dont chacun est propre à un mois :

> Augurior decios, audito lumine clangor,
> Liquet olens abies, coluit colus, excute Gallum.

Le premier mot appartient au mois de Janvier, le second à Février, & ainsi des suivans; de maniere que la premiere lettre de la premiere syllabe de chaque mot désigne, suivant l'ordre qu'elle a dans l'alphabet, le premier jour égyptien, à compter du commencement du mois auquel il correspond, & la premiere lettre de la seconde syllabe le second jour égyptien de ce même mois, à compter de la fin en remontant. Ainsi le mot *Augurior*, qui commence par *Au*, montre que le premier jour de Janvier est un jour égyptien, & G, étant la septieme de l'alphabet, désigne le 25 Janvier, qui est le septieme jour de ce mois, en remontant depuis la fin : & de même des autres mois. Pasquier & Denys Godefroy nous ont donné la liste de ces jours, tirée des Ephémérides de Paris du temps des Rois Charles VI & Charles VII. On les voit aussi marqués dans les anciens Calendriers de diverses Eglises, quoique S. Augustin (*in Epist. ad Galat. c. 4.*) & d'autres Ecrivains Ecclésiastiques se soient élevés contre cette superstition qui remonte jusqu'au temps de l'idolâtrie égytienne.
Dies animarum, le jour des Ames ou des Morts, 2 Novembre.
Dies Burarum, jour des Bures, premier Dimanche de Carême. Voyez *Bordæ*.
Dies Burdillini, la quinzaine des Behourdichs. Voyez *Bohordicum*.
Dies Calendarum. Voyez *Kalendæ*.
Dies carnem relinquens, en Hongrie le Mardi gras. (Perterfy. *Conc. Hung.* T. I, pag. 31.)
Dies Dominicus, le jour du Seigneur par excellence, le jour de Pâque.
Dies Felicissimus, le jour de Pâque.
Dies Florum atque Ramorum, le Dimanche des Rameaux.
Dies Focorum, premier Dimanche de Carême. Voyez *Dies Burarum*.

Dies Lamentationis, les trois jours de la Semaine-Sainte où l'on chante les Lamentations de Jérémie.

Dies Magnus, le jour de Pâque.

Dies Mercurinus, le Mercredi, ainsi nommé dans les Statuts du Cardinal de Foix en 1446.

Dies Mysteriorum, c'est le Jeudi-Saint chez les Syriens & autres Peuples du Levant.

Dies Natalis, le jour du Martyre, ou de la mort d'un Saint, l'Anniversaire de l'élévation d'un Prince, d'un Pape, d'un Evêque, &c.

Dies Neophytorum, les six jours entre le Dimanche de Pâque & celui de *Quasimodo*.

Dies Osanna, le Dimanche des Rameaux.

Dies Palmarum, *Ramorum*, le Dimanche des Rameaux.

Dies Pingues, les jours gras qui précedent le jour des Cendres.

Dies Rosarum, le 6 Février chez les Hongrois, suivant Sponde, *ad an.* 1386.

Dies S. Petri, le jour de la Chaire de S. Pierre à Antioche, 22 Février, à la différence de *Dies SS. Petri* & *Pauli*, qui est le 29 Juin.

Dies Sanctus, le Dimanche.

Dies sancti, le Carême.

Dies Scrutinii, les jours des Scrutins où l'on examinoit les Catéchumenes destinés au Baptême. Il y avoit ordinairement sept Scrutins. Le premier se faisoit le Lundi ou le Mercredi de la troisieme semaine de Carême; le second, le Samedi de la même semaine; les cinq autres, le Mercredi de la quatrieme semaine & les quatre jours suivans dans plusieurs Eglises; mais en d'autres Eglises ce n'étoit point les mêmes jours. Il n'y a que le Mercredi de la quatrieme semaine de Carême qui ait été par-tout le jour du grand Scrutin : *Dies*, ou *Feria magni Scrutinii*.

Dies Solis, le Dimanche appellé par les Astronomes *le Jour du Soleil*.

Dies viginti, les vingt Jours depuis Noël jusqu'à l'Octave des Rois. Lettres de grace de l'an 1423, *la veille des Vingt-Jours nommés les* PETITS ROIS.

Dies Viridium, en Allemand *Der grune Donnestarg*, le Jeudi-Saint dans quelques anciens Calendriers Allemands. Le savant D. Martin Gerbert, Abbé de S. Blaise dans la Forêt noire, avoue qu'il n'a pas pu trouver la raison de cette dénomination : *Rationem hujus denominationis a Christi ligno viridi, impetrare a me necdum potui, ut probarem.* (*Vit. Liturg. Alem.* T. I, p. 849, n.)

Dilun, *Dimar*, Lundi, Mardi, dans quelques anciens actes françois.

Dimanche *Behourdich*, ou Dimanche des Brandons, Voyez *Bohordicum*.

Dimanche des Bures, premier Dimanche de Carême. Voyez *Borda*.

Dimanche du mois de Pâque, c'est le Dimanche de *Quasimodo*.

Dimanche Repus, ou Reprus, le Dimanche de la Passion, ainsi nommé de *Repositus*, parce que suivant le Rit Romain, la veille de ce Dimanche on couvre les Images des Saints. Repus, dans notre ancien langage, répond à *Repositus*.

Divisio Apostolorum, le 15 Juillet. On voit une charte de Jacques de Condé, *de Condato, pro Ecclesiâ Condatensi*, datée *in vigiliâ divisionis Apostolorum, ann.* 1243, c'est-à-dire le 14 Juillet (*Miræus opp. Diplom.* T. I, pag. 759.) Les Polonois célebrent encore de nos jours la Fête de la Division des Apôtres en mémoire de la grande victoire qu'ils remporterent ce jour là en 1410, à Tanneberg, sur les Chevaliers Teutoniques. (*Cromer.*)

Dodecameron, c'est le nom que les Grecs donnent aux douze jours qui sont entre Noël & l'Epiphanie.

Domine, in tua misericordia, Introït & nom du premier Dimanche après la Pentecôte.

Domine, ne longe, Introït & nom du Dimanche des Rameaux.

Dominica ad carnes levandas, le Dimanche de la Quinquagésime.

Dominica ad carnes tollendas, le même Dimanche. Voyez *Carnisprivium novum*.

Dominica ad Palmas, le Dimanche des Rameaux.

Dominica ante Brandones, le Dimanche de la Quinquagésime.

Dominica ante Candelas, le Dimanche avant la Chandeleur.

Dominica ante Litanias, le cinquieme Dimanche après Pâque.

Dominica ante sancta Lumina, chez les Grecs le Dimanche dans l'Octave de la Circoncision, ou avant l'Epiphanie.

Dominica aperta, tout Dimanche qui n'est point prévenu par l'Office de quelque Saint, ou d'une Octave.

Dominica Asoti, ou *Filii prodigi*, chez les Grecs le Dimanche de la Septuagésime, jour auquel on lit l'Evangile de l'Enfant prodigue; c'est chez les Latins le Samedi de la deuxieme semaine de Carême.

Dominica Benedicta, le Dimanche de la Trinité, le premier après la Pentecôte.

Dominica Brandonum, *Burarum*, *Focorum*, le premier Dimanche de Carême. Voyez *Borda*.

Dominica carne levale, ou *de carne levario*, c'est le Dimanche de la Quinquagésime chez tous ceux qui commencent le jeûne du Carême au Mercredi qui suit ce Dimanche; mais le premier Dimanche de la Quadragésime pour les Milanois & les autres qui, à leur exemple, n'ouvrent le jeûne qu'à ce Dimanche-ci.

Dominica Cæci nati, chez les Grecs le sixieme Dimanche Pascal, qui répond à notre cinquieme Dimanche après Pâque. A Milan le Dimanche de l'Aveugle-né est le quatrieme de Carême. Dans le reste de l'Eglise latine, où l'on suit le Rit Romain, l'Evangile de l'Aveugle-né se lit le Mercredi de la quatrieme semaine de Carême, qui s'appelle pour cette raison le Mercredi de l'Aveugle-né.

Dominica Chananeæ, le deuxieme Dimanche de Carême.

Dominica de Fontanis, Dimanche des Fontaines, le quatrieme Dimanche de Carême dans le Perche & ailleurs.

Dominica de Lignis orditis. Voyez *Bohordicum*.

Dominica Duplex, le Dimanche de la Trinité, parce qu'il est en même temps le premier Dimanche après la Pentecôte.

Dominica, Jerusalem, quatrieme Dimanche de Carême.

Dominica in Albis, *in Albis depositis*, *post Albas*, le premier Dimanche après Pâque, la *Quasimodo*.

Dominica in Capite Quadragesimæ, en Béarn *Dimenge Cabée*, le Dimanche de la Quinquagésime.

Dominica Indulgentiæ, le Dimanche des Rameaux.

Dominica in Palmis, *in Ramis*, le Dimanche des Rameaux.

Dominica in Passione Domini, le Dimanche de la Passion, le cinquieme de Carême. Cela s'entend quelquefois de tous les Dimanches de Carême.

Dominica Lucæ prima, *secunda*, &c. chez les Grecs les Dimanches après l'Exaltation de la sainte Croix, parce qu'on lit ces jours-là l'Evangile de S. Luc. On en compte treize, dont le dixieme répond à notre premier Dimanche de l'Avent.

Dominica Lucæ decima quinta, *sive Zachæi*, c'est le second Dimanche après l'Epiphanie chez les Grecs, jour auquel on reprend la lecture de l'Evangile de S. Luc.

Dominica Lucæ decima sexta, *sivè Publicani & Pharisæi*, le troisieme Dimanche après l'Epiphanie chez les Grecs.

Dominica Mapparum albarum, le second Dimanche après Pâque.

Dominica Matthæi prima, *secunda*, *tertia*, &c. c'est ainsi que les Grecs appellent les Dimanches après la Pentecôte, parce qu'on lit ces jours-là l'Evangile de S. Matthieu, divisé par sections; & remarquez que le premier de ces Dimanches répond à notre premier Dimanche après la Pentecôte, à la différence des Dimanches des Grecs après Pâque, qui anticipoient d'une unité sur les nôtres.

Dominica Mediana, le Dimanche de la Passion. Folcuin, dans sa Chronique de Laube, l'appelle *Mediana Octava*, peut-être parce que c'est le huitieme Dimanche en commençant par celui de la Septuagésime; mais la semaine qui précede immédiatement ce Dimanche, s'appelloit aussi *Hebdomada Mediana*.

Dominica mensis Paschæ. Voyez *Mensis Paschalis*.

Dominica misericordiæ. C'est ainsi qu'avant le XII siecle les Latins appelloient le IV Dimanche après la Pentecôte, suivant M. Baillet.

Dominica nova, κυριακὴ νέα, chez les Grecs le premier Dimanche après Pâque. Voyez *Antipascha*.

Dominica Olivarum, le Dimanche des Rameaux.

Dominica Osanna, ou *Osannæ*, le Dimanche des Rameaux.

Dominica Paralytici, chez les Grecs notre troisieme Dimanche après Pâque, qu'ils appellent le quatrieme.

Dominica post Albas. Voyez *Dominica in Albis*.

Dominica post Ascensum Domini, le Dimanche dans l'Octave de l'Ascension.

Dominica post focos, *post ignes*, le Dimanche après les Brandons, ou le second Dimanche de Carême.

Dominica post sancta lumina, chez les Grecs le premier Dimanche après l'Epiphanie.

Dominica post Strenas, le premier Dimanche après le premier Janvier.

Dominica prima, *secunda*, *tertia ante Natale Domini*, le second, le troisieme & le quatrieme Dimanche de l'Avent, dans un vieux Calendrier Romain, cité par du Cange au mot *Dominica*.

Dominica Publicani & Pharisæi, chez les Grecs le sixieme Dimanche après l'Epiphanie.

Dominica Quintana, *Quintanæ*, *de Quintana*, ou *Quintana* seul, le premier Dimanche de Carême, qui est le cin-

quieme avant la quinzaine de Pâque.

Dominica Quadraginta, le Dimanche de la Quinquagésime. (du Cange, *Suppl.*)

Dominica Ramispalmarum, le Dimanche des Rameaux.

Dominica Resurrectio, ne marque point toujours le Dimanche de la Résurrection du Sauveur; il se prend quelquefois pour chaque Dimanche de l'année.

Dominica Rogationum, le cinquieme Dimanche après Pâque.

Dominica Rosæ, ou *de Rosa*, ou *Rosata*, le quatrieme Dimanche de Carême, ainsi appellé à cause de la bénédiction d'une Rose d'or, que le Pape fait ce jour-là. Il donne ordinairement cette Rose à la personne la plus qualifiée qui se trouve alors à Rome, & l'envoie même quelquefois comme un rare présent à une personne éloignée d'une haute dignité & d'un grand nom. On appelle encore à Rome,

Dominica de Rosa, ou *de Rosis*, le Dimanche dans l'Octave de l'Ascension, soit parce que c'est le temps que les Roses fleurissent, soit parce qu'on en jettoit autrefois dans l'Eglise où étoit la Station, lorsque le Pape y officioit.

Dominica Samaritani, chez les Grecs notre quatrieme Dimanche après Pâque, qu'ils appellent le cinquieme.

Dominica Sancta, ou *Sancta in Pascha*, le jour de Pâque.

Dominica sanctæ Trinitatis, le Dimanche de la Trinité, le premier après la Pentecôte. Il est quelquefois appellé *le Roi des Dimanches.*

Dominica, σταυρο-προσκυνήσεως, ou *adorandæ Crucis*, le troisieme Dimanche de Carême chez les Grecs; qui adorent solemnellement la croix ce jour-là & toute la semaine suivante, qui est leur quatrieme semaine de Carême.

Dominica de Transfiguratione, le second Dimanche de Carême, dont l'Evangile contient l'histoire de la Transfiguration du Sauveur.

Dominica trium Septimanarum Paschatis, le troisieme Dimanche après Pâque. Cela se prouve par le procès-verbal du Parlement (qualifié à tort Concile par le P. Labbe) tenu à Paris l'an 1224 par le Roi Louis VIII; piece rapportée dans les preuves de l'histoire de Languedoc, T. III, col. 93. Il y est dit que le Légat Conrad fut introduit dans cette assemblée, *Dominica trium septimanarum Paschæ*, pour recevoir la réponse du Roi au Pape touchant la révocation des Indulgences qu'il avoit accordées à ceux qui se croiseroient contre les Albigeois. Or l'Auteur des *Gestes* de Louis VIII nous apprend que ce jour étoit le 5 Mai, jour auquel tomboit le III Dimanche après Pâque en 1224. Ce Dimanche & celui des trois semaines de Pâque sont donc la même chose (Voy. *Tres septimanæ Paschæ.*)

On trouve aussi *Dominica trium Septimanarum Pentecostes*, semblable explication; c'est-à-dire que ces trois semaines commencent à la Pentecôte. (Voyez *Tres septimanæ.*)

Dominica Tyrophagi, le Dimanche de la Quinquagésime chez les Grecs qui donnent ce même nom à la semaine qui le précede. Après ce Dimanche il n'est plus permis dans l'Eglise Grecque d'user de laitage jusqu'à Pâque.

Dominica vacans, ou *vacat*, c'est le nom qu'on donne dans l'Eglise Latine aux deux Dimanches d'entre Noël & l'Epiphanie, parce qu'ils sont toujours remplis par une Fête ou une Octave. On a encore appellé,

Dominicæ vacantes, les Dimanches qui suivent les Samedis des Quatre-Temps & de l'Ordination; parce que l'Office de ces Samedis se faisant autrefois la nuit, il ne laissoit point assez de temps pour faire un Office propre le Dimanche matin. Ainsi ces Dimanches étoient alors appellés *Vacantes*, parce qu'ils n'avoient point d'Office propre.

Dominica, unam Domini, le deuxieme Dimanche après Pâque, ainsi désigné dans le Journal des visites que Simon de Beaulieu, Archevêque de Bourges & Primat d'Aquitaine, fit dans la Province de Bordeaux en 1291. (*Editio Veneta Concil. T. XIV, p. 986.*)

Dominicum, pour *Dominica*, dans quelques Auteurs du moyen âge, comme *Dominicum Sanctum*, le jour de Pâque, *Dominum secundum post clausum Pascha*, le troisieme Dimanche après Pâque.

Dominus fortitudo, Introït & nom du sixieme Dimanche après la Pentecôte.

Dominus illuminatio mea, Introït & nom du quatrieme Dimanche après la Pentecôte.

Dormitio S. Mariæ, l'Assomption de la sainte Vierge, le 15 Août. Dans plusieurs anciens Calendriers cette Fête se trouve placée au 18 Janvier. Les Maronites, dans leur College de Rome, en conservent un en langue Syriaque, où il est parlé du *Repos* de la Mere de Dieu au 21 du mois Tybi, qui répond au 16 Janvier.

Dum clamarem, Introït & nom du dixieme Dimanche après la Pentecôte.

Dum medium silentium, le Dimanche dans l'Octave de Noël, & celui d'après la Circoncision, lorsqu'il tombe la veille des Rois.

E.

EAU changée en vin aux noces de Cana, le 6 Janvier. Voyez *Epiphania.*

Ecce Deus adjuvat, Introït & nom du neuvieme Dimanche après la Pentecôte.

L'Enfant Prodigue, le Samedi de la seconde semaine de Carême.

Epipanti, le 2 Février. Voyez *Hypapanti.*

Epiphania, *Theophania*, Epiphanie, le jour des Rois, en Gaulois, *Tiphaine*, *Tiphagne*, *Tiéphaine*, *Tiéphanie*, *&c.* Noms qui ont aussi été donnés au jour de Noël, mais très-rarement dans ces derniers siecles, à moins que le nom de Noël ne soit ajouté, *Tiphaine* de Noël. On a encore appellé l'Epiphanie, *Apparitio*, Apparition de notre Seigneur, lorsqu'il s'est fait connoître aux hommes. *Festum stellæ*, la Fête de l'Etoile. La Fête des Rois, de l'adoration des Mages, de l'Eau changée en vin aux noces de Cana, du Baptême de Jesus-Christ. Toutes ces Fêtes se célebrent en un même jour le 6 Janvier, excepté celle de Noël qui s'est toujours célébrée le 25 Décembre en Occident. Mais en Egypte & en Grece on l'a aussi célébrée avec l'Epiphanie le 6 Janvier dans les premiers siecles.

Esto mihi, Introït du Dimanche de la Quinquagésime.

Eutaules, ou *Eutalles* pour Octave. Dans le Cartulaire de S. Pierre du Mont : *Ce fut fait l'an que li milliaire corroit par M & CC & LX & XIII ans, lou Lundi après les Eutaules de la Pentecoste.* Une épitaphe gravée sur une tombe à la Cathédrale de Mets porte : *Cy gist li Sires Jehans de Raigecourt, Chanoines & Coustre de Sayans, & Prevos de S Salvour. Hi morut lou jor des Eutales S. Annes per MCCC & XLVIII ans. Prieis por lui. Amen.*

Exaltatio sanctæ Crucis, Fête attachée au 14 Septembre dans l'Eglise Grecque comme dans l'Eglise Latine. On prétend, sur la foi des Actes de sainte Marie Egyptienne, qu'elle se célébroit avant que l'Empereur Héraclius eût reporté à Jérusalem la vraie Croix qu'il avoit recouvrée sur les Perses l'an 628. Ce qui est certain, c'est qu'à Jérusalem on célébroit le 14 Septembre l'Anniversaire de la Dédicace de l'Eglise de la Résurrection, bâtie par sainte Hélene, & qu'en ce jour on adoroit la vraie Croix.

Exaudi, Domine, Introït du Dimanche dans l'Octave de l'Ascension, ou du sixieme Dimanche après Pâque.

Expectatio, B. Mariæ, la Fête de l'Expectation de la sainte Vierge, ou de l'Attente de ses couches, le jour qu'on chante la premiere des Antiennes appellées les OO de l'Avent. C'est le 18 Décembre, & en quelques Eglises le 16 du même mois, comme à Paris où il y a neuf Antiennes, au lieu qu'il n'y en a que sept dans les Eglises où cette Fête de l'Expectation se fait le 18 du mois.

Exurge, Domine, Introït du Dimanche de la Sexagésime.

F.

FACTUS est Dominus, Introït & nom du second Dimanche après la Pentecôte.

La Femme adultere, le Samedi de la troisieme semaine de Carême.

Feria ad Angelum, le Mercredi des Quatre-Temps d'Avent, parce qu'on chante ce jour-là l'Evangile *Missus est.*

Feria Calida, la Foire Chaude, c'est la Foire de S. Jean-Baptiste à Troye.

Feria Frigida, la Foire du premier Octobre au même lieu.

Feria prima, le Dimanche.

Feria quarta major, ou *magna*, le Mercredi-Saint.

Feria quinta major, ou *magna*, le Jeudi-Saint.

Feria secunda major, ou *magna*, le Lundi-Saint.

Feria septima, le Samedi-Saint.

Feria sexta major, ou *magna*, le Vendredi-Saint.

Feria tertia major, ou *magna*, le Mardi-Saint.

Feria magni Scrutinii, le Mercredi de la quatrieme semaine de Carême où l'on commençoit l'examen des Catéchumenes qu'on devoit admettre au Baptême 18 jours après.

Festa Paschalia. » Les Auteurs Ecclésiastiques, Grecs & Latins, » dit M. de Marca (*Hist. de Bearn.* p. 803), depuis mille ans, » ont appellé les trois solemnités de la Nativité, de la Résur- » rection & de la Pentecôte, les Fêtes Paschales ou les jours » Paschals, soit à l'exemple des Juifs qui nommoient Pâque » les trois principales solemnités de l'année, la Scenopegie, les » Azymes & la Pentecôte qui étoit la fermure ou le dernier

» jour de la cinquantaine après le dernier des Azymes, ſoit » en conſéquence peut-être de ce que par le Synode d'Agde » & par les Capitulaires il fut ordonné à tous les fideles de » communier aux trois Fêtes de Pâque, de la Pentecôte & de » la Nativité, comme il étoit ordonné auparavant de confé- » rer le Baptême aux Fêtes ſeules de Pâque & de la Pente- » côte .... auxquels jours l'uſage ajouta depuis celui de la Nativité pour la célébration du Baptême ſolemnel, comme il étoit affecté pour la Communion.«

Fête aux Cornets, ou le *quarel S. Gentien*, 7 Mai, veille de la Translation des reliques de S. Gentien à l'Abbaye de Corbie. Ce jour, après les Vêpres, un nombre d'habitants de Corbie, qui tenoient de l'Abbaye à demi cens certaines portions de terre appellées *quadrelli*, d'où eſt venu le nom de quarel, montoient à cheval, ſe rendoient à la porte de l'Abbaye, chacun une corne de bœuf à la main; la parade faite & les cornes remplies de vin, la compagnie s'en retournoit bien contente. De-là le nom de *Fête aux Cornets* donné à cette cérémonie.

Feſtivitas Dominicæ Matris, la Fête de l'Annonciation dans le neuvieme Concile de Tolede.

Feſtum Animarum, la Fête des Ames, le jour des Morts, le 2 Novembre.

Feſtum Apoſtolorum, la Fête de tous les Apôtres, célébrée autrefois le premier Mai chez les Latins, le 30 Juin chez les Grecs.

Feſtum Architriclini, le ſecond Dimanche après l'Epiphanie, à cauſe de l'Evangile qui rapporte le miracle des noces de Cana.

Feſtum armorum Chriſti. Voyez *Feſtum Coronæ Chriſti.*

Feſtum Aſinorum, Fête, ou Cérémonie autrefois célébrée à Rouen le 25 Décembre, & à Beauvais le 14 Janvier.

Feſtum Azymorum, le jour de Pâque.

Feſtum B. M. Cleophæ, le 25 Mai anciennement à Paris.

Feſtum B. M. Salome, le 22 Octobre anciennement à Paris.

Feſtum Broncheriæ. Voyez *Broncheria.*

Feſtum Calendarum, dans une charte de Marſeille ſemble être le jour de Noël, que les Marſeillois appellent encore aujourd'hui *Calenes*. Voyez *Feſtum Calendarum* au mot *Kalendæ.*

Feſtum Campanarum, en quelques-unes de nos Provinces le 25 de Mars, parce que peut-être on ſonnoit beaucoup les cloches à cauſe de la Fête de l'Annonciation.

Feſtum Candelarum, ou *Candeloſæ*, la Chandeleur, le 2 Février. Voyez *Hypapanti.*

Feſtum Chriſti, Noël, ſuivant la Chronique Anglo-Saxone.

Feſtum de Clavis Domini. Voyez *Feſtum Coronæ Chriſti.*

Feſtum Conceptionis S. Joannis Baptiſtæ, le 20 Septembre à Limoges.

Feſtum Coronæ Chriſti, Fête célébrée en Allemagne le Vendredi d'après l'Octave de Pâque, ou le Vendredi ſuivant, ſi le premier eſt occupé. Cette Fête eſt encore appellée *Feſtum Armorum Chriſti*, *Inſtrumentorum Dominicæ Paſſionis*, *Haſtæ*, *Clavorum*, *&c Feſtum de Corona & Clavis Domini*, *de Lancea & Clavis*, *&c.*

Feſtum Coronæ Domini, la Fête de la Suſception de la ſainte Couronne par S. Louis, ſe célebre à Paris l'onzieme d'Août.

Feſtum Diviſionis, ou *de Diſperſione Apoſtolorum*, lorſqu'ils ſe ſéparerent pour aller prêcher l'Evangile par tout le monde. Cette Fête eſt marquée dans pluſieurs Martyrologes au 15 Juillet, & au 14 du même mois dans un Manuſcrit de Saint Victor de Paris.

Feſtum Evangeliſmi, cinquieme Dimanche après Pâque. Cette Fête où l'on honore le commencement de la Prédication de Jeſus-Chriſt, étoit autrefois attachée en pluſieurs lieux au premier Mai.

Feſtum Herbarum, l'Aſſomption de la ſainte Vierge.

Feſtum Hypapantes, le 2 Février. Voyez *Hypapanti.*

Feſtum Hypodiaconorum, ou *Subdiaconorum*, Fête des Sous-Diacres, le premier de l'An dans quelques Egliſes, ou le jour ſuivant; dans d'autres à la fin de l'année.

Feſtum Inſtrumentorum Dominicæ Paſſionis, *de Lancea Domini*, *&c.* Voyez *Feſtum Coronæ Chriſti.*

Feſtum Luminum, la Chandeleur, le 2 Février. Voyez *Hypapanti*. Chez les Grecs, c'eſt l'Epiphanie, Εορτὴ τῶν φώτων.

Feſtum B. Mariæ de Nive, ſainte Marie-aux-Neiges, que l'Egliſe Romaine célebre le 5 Août.

Feſtum S. Martini Bullionis, S. Martin le Bouillant, le 4 Juillet.

Feſtum Occurſus, le 2 Février. Voyez *Hypapanti.*

Feſtum Olivarum, le Dimanche des Rameaux.

Feſtum Orthodoxiæ, chez les Grecs le deuxieme Dimanche de Carême, où l'on célebre la mémoire du Concile tenu à Cp l'an 842 à pareil jour, après la mort de l'Empereur Théophile, pour le rétabliſſement des ſaintes Images.

Feſtum omnium Sanctorum, Fête de tous les Saints, la Touſſaints, premier Novembre, le premier Dimanche après la Pentecôte chez Grecs.

Feſtum Palmarum, le Dimanche des Rameaux.

Feſtum primitivum, le premier Août.

Feſtum S. Petri Epularum, la Chaire de S. Pierre à Antioche, le 22 Février, jour auquel les Païens faiſoient de grands repas aux tombeaux de leurs parens, ce qu'ils appelloient *cara cognatio*, ou *cariſtia*. On permit auſſi aux Chrétiens de faire ce jour-là des Agapes ou Banquets religieux en l'honneur de S. Pierre.

Feſtum primitiarum, le premier d'Août, ainſi déſigné dans la Chronique Saxonne d'Angleterre.

Feſtum ſancti Regis, en Hongrie la Fête du Roi S. Etienne, qui tombe le 2 Septembre.

Feſtum ſeptem Fratrum, le 7 de Juillet dans un Calendrier de Metz.

Feſtum ſeptuaginta duorum Chriſti Diſcipulorum, le 15 Juillet, qui eſt auſſi le jour conſacré à la *Fête de la diviſion des Apôtres :* ce qui a peut-être donné lieu à l'Auteur du Martyrologe François de rapporter la Fête des 72 Diſciples au 4 Janvier, comme les Grecs qui la font ce jour-là.

Feſtum S. Simeonis, le 2 Février. Voyez *Hypapanti.*

Feſtum Stellæ, le 6 Janvier. Voyez *Epiphania.*

Feſtum Stultorum, la Fête des Fous, le premier jour de l'an en pluſieurs Villes.

Feſtum Translationis Jeſu, dans le Teſtament de Rotherham, Evêque d'Yorck en 1498, eſt la même Fête que la Transfiguration que nous célébrons le 6 Août. C'eſt peut-être une faute pour *Feſtum Transfigurationis.*

Feſtum SS. Trinitatis. Il y en avoit deux, l'une le premier Dimanche après la Pentecôte, l'autre le dernier. La premiere s'appelloit *Trinitas æſtivalis.*

Feſtum Valletorum, la Fête aux Varlés, le Dimanche après la S. Denis.

Forenſis pour *Feria*. On trouve dans Ludewig des chartes datées *Forenſi III*, *Forenſi V.* (*Reliq. mſſ. T. VI. p.* 147, 154.) C'eſt le Mardi & le Jeudi.

G.

GAUDETE *in Domino*, Introït & nom du troiſieme Dimanche de l'Avent.

Genethliacus dies Conſtantinopolitanæ Urbis, la Dédicace de la Ville de Conſtantinople, le 11 Mai.

Giouli, c'eſt le nom que donne Bede aux deux mois de Décembre & de Janvier, parce que dans l'année luni-ſolaire des anciens Anglo-Saxons, le ſolſtice tomboit tantôt l'un, tantôt l'autre de ces deux mois.

H.

HEBDOMADA *Authentica*, la Semaine-Sainte.

Hebdomada Crucis, la Semaine-Sainte.

Hebdomas Diacæneſima, la ſemaine du renouvellement : c'eſt la premiere de Pâque chez les Grecs.

Hebdomada Duplex. Voyez *Hebdomada Trinitatis.*

Hebdomada Expectationis, la ſemaine d'après l'Aſcenſion qui nous rappelle l'attente de la deſcente du Saint-Eſprit ſur les Apôtres.

Hebdomada Indulgentiæ, la Semaine-Sainte.

Hebdomada Magna, la Semaine-Sainte : on donnoit auſſi ce nom à la ſemaine avant la Pentecôte.

Hebdomada Mediana Quadrageſimæ, la quatrieme ſemaine de Carême, celle avant la Paſſion.

Hebdomada Muta, la Semaine-Sainte; parce qu'on ne ſonne point les cloches les trois derniers jours.

Hebdomada Pœnalis, *Pœnoſa*, la Semainte-Sainte, vulgairement la ſemaine Péneuſe.

Hebdomada Sacra, la ſemaine avant Pâque, & auſſi celle qui précede la Pentecôte.

Hebdomada Trinitatis, la ſemaine après le Dimanche de la Trinité, appellée auſſi *Hebdomada Duplex*, parce qu'elle eſt en même tems la ſemaine du premier Dimanche après la Pentecôte.

Hebdomada Græca. Les ſemaines des Grecs ſont compoſées comme les nôtres de ſept jours; mais avec cette différence que le Dimanche eſt ſouvent le dernier jour de la ſemaine, au lieu qu'il eſt toujours le premier de la nôtre. Ceci mérite attention par rapport aux dates. Le nom d'une ſemaine ne ſe tire pas toujours, chez les Grecs, du Dimanche qui la précede. Dans certains tems de l'année il ſe tire de celui qui la ſuit, & qui en eſt comme le terme. Ainſi la premiere ſemaine de Carême dans le Calendrier grec, eſt celle qui pré-

cede le premier Dimanche de Carême, & dans laquelle se rencontre notre jour des Cendres. La semaine de la Passion est celle qui est suivie immédiatement du Dimanche de ce nom : celle des Rameaux, la semaine qui est avant ce Dimanche. Voici un exemple intéressant, qu'il est à propos de rapporter sur celle-ci. On lit dans Ville-Hardouin que Constantinople fut prise par les François le 12 Avril 1204, *le Lundi de Pâques Flories*. Cette expression a trompé quelques Auteurs qui, faute de faire attention que Ville-Hardouin comptoit les semaines à la grecque, ont cru qu'il marquoit par-là le lendemain des Rameaux, au lieu qu'il désignoit le Lundi de la semaine précédente, qui effectivement tomboit le 12 Avril en 1204. La semaine qui suit les Rameaux ne s'appelle pas cependant la semaine de Pâque chez les Grecs; mais la Semaine-Sainte, comme parmi nous. On voit par-là que les semaines quadragésimales des Grecs ne répondent point à celles des Latins, quoiqu'elles soient en même nombre précisément que les nôtres. Il n'en est pas de même des semaines qui sont entre Pâque & la Pentecôte : elles ne prennent point leur nom du Dimanche qui les termine. La semaine, par exemple, qui vient après l'Octave de Pâque, s'appelle, chez les Grecs comme parmi nous, la seconde semaine après Pâque; mais le Dimanche suivant, qui est notre second Dimanche après Pâque, se nomme parmi les Grecs le troisieme, & ainsi des autres, ensorte qu'ils comptent sept Dimanches entre Pâque & la Pentecôte, celui de Pâque compris, & autant de semaines. Après la Pentecôte, ils recommencent à compter le Dimanche pour le dernier jour de la semaine. Cependant, par une contradiction singuliere, les Grecs ne laissent pas d'appeller en tout tems, comme nous, le Lundi le second jour de la semaine, le Mardi le troisieme, & de même des suivans.

Huitieve de S. Jean, Huitieve de S. Martin, Octave de S. Jean, Octave de S. Martin, & ainsi des autres.

Hypapanti, *Hypante*, *Hypantæ*, du grec Ὑπαπαντή, en latin *Occursus*, Rencontre, en françois : Fete de la Présentation de N. S. J. C. au Temple, où se rencontrerent le vieillard Siméon & Anne la Prophétesse : *Festum S. Simeonis*, *Candelariæ*, *S. Mariæ Candelariæ*, *Candelosæ*, *Candelarum*, *Luminum*, la Chandeleur, en quelques Provinces, la Chandeleuse, communément la Purification de la sainte Vierge, que nous célébrons le 2 Février.

I.

JEAN (S.) de Collaces, la Décollation de S. Jean. Baluze, Hist. de la Maison d'Auv. T. II, p. 195.

Jeudi, le grand Jeudi, le Jeudi-Saint, appellé encore, *le Jeudi blanc*, à cause qu'on distribuoit en ce saint jour des pains blancs aux Pauvres; ce qui se pratique encore en plusieurs Eglises après le lavement des pieds.

Jeudi, *Magnificet*, ou le Jeudi de la mi-Carême, ainsi nommé en Picardie du premier mot de la Collecte.

In excelso throno, Introït & nom du premier Dimanche après l'Epiphanie.

In voluntate tua, Introït & nom du vingt & unieme Dimanche après la Pentecôte.

Inclina aurem tuam, Introït & nom du quinzieme Dimanche après la Pentecôte.

Indictum, la Foire du Lendit établie à S. Denis en France par Charles le Chauve, suivant Guillaume de Nangis. Elle commençoit anciennement le Mercredi de la seconde semaine du mois de Juin : *Et nundinas Indicti in platea quæ Indictum dicitur, quolibet anno in secunda quarta feria Junii fieri instituit*. On voit des chartes anciennes datées avant ou après le Lendit.

Le Pape Urbain II étant à Angers l'an 1096, y établit aussi un Lendit pour l'anniversaire de la Dédicace qu'il y avoit faite de l'Eglise de S. Nicolas le Dimanche de la Septuagésime, 10 Février, de cette année : *Constituit etiam*, dit le Comte Foulques le Rechin, *Idem Apostolicus, & edicto jussit, ut in eodem termino quo dedicationem fecerat, Indictum publicum celebraretur uno quoque anno apud S. Nicolaum*. Dans la Chronique d'Angers (Martenne, *Anecdot. tom. III, col.* 1381), l'incendie du pont d'Angers est daté de l'an 1145, *Sabbato post Indictum*, c'est-à-dire le 16 Février.

Inventio sanctæ Crucis, le 3 Mai chez les Latins, le 6 Mars chez les Grecs du moyen âge. Les Grecs d'aujourd'hui la joignent à la Fête de l'Exaltation.

Invocavit me, Introït & nom du premier Dimanche de Carême.

Joannes (S.) Albus, Fête de S. Jean-B. au 24 Juin.

Jouler mouath. C'est ainsi que les Suédois appellent le mois de Décembre, du nom de la Fête ou du Banquet qu'ils célébroient, étant encore païens, aux deux jours du solstice d'hiver. La Jol est ancienne dans le Nord; & il en est fait mention dans l'Edda.

Jours nataux, les plus grandes Fêtes de l'année. Voyez *Natales*.

Isti sunt dies, Dimanche de la Passion, ainsi nommé du Répons de la Procession.

Jubilate, omnis terra, Introït & nom du troisieme Dimanche après Pâque.

Judica me, Introït & nom du Dimanche de la Passion.

Jugement dernier, le Lundi de la premiere semaine de Carême.

Juignet pour Juillet (du Cange, *Gloss. Franc. sur ce mot.*)

Justus es, Domine, Introït & nom du dix-septieme Dimanche après la Pentecôte.

K.

KALENDÆ, *dies Calendarum*, ou *Kalendarum*, le jour des Calendes. C'est ordinairement le premier jour du mois, & quelquefois le premier jour du mois précédent, auquel on commençoit à compter par les Calendes du mois suivant. Nous trouvons, par exemple, dans les Annales, publiées par Lambecius au Tome II de la Bibliotheque Césaréenne, que Charlemagne, revenant de Rome en 774, se trouva à Lauresham, *Die Kalendarum Septembris*, qui étoit le jour de la Translation de S. Nazaire dans cette Abbaye. Les Translations des Reliques se faisoient alors le Dimanche, & en 774 le premier de Septembre étoit un Jeudi; ainsi le *Die Kalendarum Septembris* ne signifie point le premier de ce mois : il signifie ce que la Chronique du même Monastere nous exprime par *In capite Kalendarum Septembrium*, c'est-à-dire le *XIX Calendas Septembris*, ou le quatorze du mois d'Août, qui est le premier jour de ce mois, auquel on commençoit à compter par les Calendes de Septembre, & qui étoit en effet un Dimanche en 774.

Sur quoi il y a deux remarques à faire; 1° qu'au lieu de compter dans un ordre rétrograde, à la maniere des Romains, les jours avant les Nones, les Ides & les Calendes, les Rédacteurs des chartes du moyen & du bas âge, les comptoient quelquefois dans un ordre direct. Ainsi au lieu de marquer, par exemple, le 14 Janvier par *XIX Kalendas Februarii*, ils mettent *prima die Calendarum Februarii*, & pour le jour suivant, *secunda die Calendarum Februarii*, à la place de *XVIII Kalendas Februarii*, *&c.* 2°. que dans la date de plusieurs chartes les jours des Nones, des Ides, des Calendes, n'entrent point en ligne de compte : autre différence entre nos Anciens & les Romains, qui, dans leur supputation, comprenoient, & le jour même des Nones, des Ides & des Calendes, & celui où elles arrivent; par conséquent où nous marquerions *XIX Kalendas* sur le modele des Romains, nos Anciens ne mettoient que *XVIII Kalendas*. Mais cela n'a pas toujours été constant.

Nous trouvons aussi que dans les bas tems, en conservant au premier jour du mois le nom de Calendes, on comptoit les suivans dans l'ordre direct. Ainsi on disoit quelquefois *post VII Kalend. Martii*, pour le 7 de Mars.

Nous remarquerons encore que, même parmi les Romains, ces mots Calendes, Nones, Ides, n'avoient pas toujours la même signification. Quelquefois ils se prenoient dans un sens absolu, pour marquer tout l'espace de tems qui avoit rapport aux Calendes, aux Nones & aux Ides. D'autrefois, & pour l'ordinaire, ces noms s'employoient dans une signification plus restreinte, pour désigner un jour particulier. Cette distinction est importante, pour concilier des dates qui paroissent se contredire. Par exemple, lorsque Suétone dit que Tibere (l'an 784 de Rome, 31 de J. C.) garda le Consulat jusqu'aux Ides de Mai; il n'est pas contraire, quoi qu'en dise le Cardinal de Noris, à une inscription de Nole, rapportée par ce Prélat, monument où il est marqué que Tibere abdiqua le Consulat le VII des Ides de Mai. Ici le nom des Ides est employé dans un sens limité; là il embrasse tout l'intervalle qui a rapport aux Ides.

Kalendæ, ou *Festum Kalendarum*, Fête ridicule, profane & toute païenne, long-tems célébrée à Rome & ailleurs le premier de Janvier. L'Eglise a eu beaucoup de peine à l'abolir.

L.

LÆTARE, Introït & nom du quatrieme Dimanche de Carême.

Lardarium, le Mardi gras, ainsi appellé dans le Limosin au douzieme siecle, suivant Geofroy du Vigeois (*Chron.* p. 334.)

Le Lazare, le Vendredi de la quatrieme semaine de Carême.

Litania, *Litaniæ*, souvent confondues avec les Rogations par nos Auteurs; parce qu'on chante des Litanies aux Processions des Rogations, & que le mot Λιτανία en Grec est la même chose que *Rogatio* ou *Supplicatio* en Latin. Pour distinguer

les Litanies du jour de ſaint Marc, le 25 Avril, des Litanies des Rogations, on a ſouvent appellé les premieres *Litania major*, ou *Litania Romana*, parce qu'elles ont été ordonnées à Rome par ſaint Grégoire le Grand; & les ſecondes *Litania minor*, ou *Litania Gallicana*, parce qu'elles ont été d'abord établies à Vienne en Dauphiné par S. Mamert, Evêque de cette ville, d'où elles ont paſſé dans les Egliſes de France avant que d'être en uſage dans l'Egliſe de Rome & dans les autres Egliſes étrangeres. Voyez les *Croix noires*.

Lundi, le grand Lundi, le Lundi-Saint.

M.

MALADE de 38 ans, le Vendredi de la premiere ſemaine, ou des Quatre-Temps de Carême.

Mardi, le grand Mardi, le Mardi-Saint.

S. Maria ad Nives, le 5 Août. Voyez *Feſtum Mariæ de Nive*.

S. Martinus calidus, S. Martin Bouillant, le 4 Juillet, jour de ſa Tranſlation.

Martror, la Touſſaints, dans les chartes de Languedoc. *De Martror in Martror*, d'une Fête de la Touſſaints à l'autre. *Martror* veut dire Martyrs; & l'on donnoit ce nom à la Touſſaints parce que cette Fête dans ſon origine n'étoit conſacrée qu'aux Martyrs.

Marzache, la Fête de l'Annonciation, ainſi appellée par quelques-uns de nos Auteurs François, parce qu'elle tombe en *Mars* le 25 du mois.

Le Mauvais Riche, le Jeudi de la ſeconde ſemaine de Carême.

Memento meî, Introït du quatrieme Dimanche de l'Avent autrefois : aujourd'hui c'eſt *Rorate Cœli*.

Menſis intrans, *introïens*, les ſeize premiers jours des mois de 31 jours, & les quinze premiers des mois de 30 jours. Ces jours ſe comptoient par un, deux, trois, comme nous les comptons aujourd'hui; on ne faiſoit qu'y ajouter le mot *intrans*, ou *introïens*, par exemple, *Die XIV intrante Maio*, pour le 14 Mai. Il n'en eſt point de même des jours marqués par

Menſis exiens, *aſtans*, *ſtans*, *reſtans*, les quinze derniers jours du mois. On comptoit ceux-ci en rétrogradant. Ainſi, par exemple : *Actum tertiâ die exeunte*, *aſtante*, *ſtante*, *reſtante menſe Septembri*, ou bien *actum tertiâ die exitûs menſis Septembris*, marque le 28 Septembre, en commençant de compter par la fin de ce mois & en rétrogradant, un le 30, deux le 29, trois le 28, quatre le 27, &c. On voit un grand nombre d'exemples de cette maniere de compter dès le dixieme ſiecle dans le Gloſſaire de M. du Cange; elle doit être remarquée pour ne point s'y tromper.

Les Grecs, comme nous le diſons plus amplement ailleurs, avoient une maniere de partager le mois fort approchante de celle-ci. Ils diviſoient leurs mois en trois décades, ou dizaines, & comptoient les deux premieres directement, ou dans l'ordre naturel Μηνὸς ἱσταμένου πρώτη, c'eſt-à-dire *menſis ineuntis primâ*, μηνὸς μεσοῦντος πρώτη *menſis mediantis primâ*, ou bien πρώτη ἐπὶ δεκάδι *undecima*. La derniere dizaine étoit ordinairement comptée à rebours : φθίνοντος μηνὸς ἑνδεκάτη *deſinentis menſis undecimâ* pour les mois de 31 jours, δεκάτη *decimâ* pour ceux de 30 jours. Dans l'un & l'autre cas c'étoit le 21 du mois. Le compte étoit donc rétrograde. Mais il ſemble que dès le cinquieme ſiecle les Grecs ne partageoient plus leur mois qu'en deux parties à peu près égales, & que φθίνοντος μηνὸς renfermoit toute la ſeconde qui pouvoit s'étendre juſqu'à 15 jours. En effet Syneſius ſe ſert de la date τρὶς καὶ δεκάτη φθίνοντος μηνὸς *decima tertia deſinentis menſis*.

Menſis Fenalis, le mois Fenal, Juillet.

Menſis Magnus, le grand mois, Juin, ainſi nommé à cauſe qu'il renferme les plus longs jours.

Menſis Meſſionum, le mois des Meſſons (des Moiſſons) le mois d'Août.

Menſis Novarum, le mois d'Avril.

Menſis Paſchæ, le mois de Pâque, la quinzaine de Pâque.

Menſis purgatorius, Février, à cauſe de la Purification de la ſainte Vierge, qui ſe célebre le 2 de ce mois, ou plutôt parce que les Romains avoient coutume d'offrir pour les morts des ſacrifices d'expiation en ce mois de Février.

Menſis undecimus, *menſis duodecimus*. C'étoit chez les Romains & chez les François, ſous la premiere race, les mois de Janvier & de Février. On voit même des chartes du dixieme ſiecle où ils ſont ainſi appellés.

Mercredi ens oucien kesms, dans un titre de l'Hôtel-de-Ville de Lille. M. de Brequigny, conſulté ſur cette date, conjecture qu'il faut lire *enſ ourant keſms*, c'eſt-à-dire *en ouvrant kareſme*, ce qui marqueroit le jour des Cendres.

Mercredi des Traditions, celui de la troiſieme ſemaine de Carême.

Mercredi, le Grand-Mercredi, le Mercredi-Saint.

Mercoris dies, le Mercredi.

Meſoneſtime, chez les Grecs la ſemaine de la Mi-Carême, qui eſt leur quatrieme ſemaine quadragéſimale.

Meſopentecoſte, chez les Grecs c'eſt le nom qu'on donne aux huit jours qui commencent le Mercredi de la quatrieme ſemaine après Pâque, & finiſſent le Mercredi de la ſemaine ſuivante.

Miſerere meî, Domine, Introït & nom du ſeizieme Dimanche après la Pentecôte.

Miſericordia Domini, Introït & nom du ſecond Dimanche après Pâque.

Miſſa, le jour de la Fête d'un Saint, comme *Miſſa ſancti Joannis*, pour la S. Jean.

Miſſæ Domini, *Alleluia*, *alleluia*, *alleluia*, le Dimanche de Quaſimodo. Les Statuts Synodaux de Gui de Hainaut, Evêque d'Utrecht, ſont de l'an 1310, *Feriâ tertiâ poſt Miſſas Domini*, *Alleluia*, *alleluia*, *alleluia*.

N.

NATALE, ou *Nativitas Domini*, la Naiſſance de notre Seigneur, le 25 Décembre. *Feſtorum omnium Metropolis*, dit S. Jean Chryſoſtôme.

Natale S. Mariæ, Fête célébrée autrefois dans l'Egliſe le premier Janvier. C'eſt la plus ancienne de toutes les Fêtes de la ſainte Vierge.

Natale S. Petri de Cathedra, la Chaire de S. Pierre à Rome le 18 Janvier, ou à Antioche le 22 Février.

Natale, *Natalis*, ou *Natalis dies*, le jour du Martyre, ou de la mort d'un Saint; mais particulierement d'un Martyr. Le jour de la mort d'un Saint non Martyr eſt ordinairement appellé *Depoſitio*.

Natales, les principales Fêtes de l'année, Noël, Pâque, la Pentecôte & la Touſſaints, dans une Charte de Pons, Evêque d'Arras. Ces Fêtes ſont quelquefois appellées *Jours nataux*.

Natalis, l'Anniverſaire du jour qu'une perſonne diſtinguée eſt montée en dignité, comme le Pape ſur le ſaint Siege, &c.

Natalis Calicis, le Jeudi-Saint.

Natalis S. Joannis Baptiſtæ, c'eſt la Fête de la Décollation de S. Jean, (le 29 Août) dans les anciens Martyrologes & dans les Chroniques, à la différence de *Nativitas*, qui eſt le jour de ſa naiſſance.

Natalis S. Mariæ ad Martyres, ou *Dedicatio Eccleſiæ B. Mariæ ad Martyres*. Le Martyrologe Romain marque cette Fête le 13 Mai. C'eſt Boniface IV qui l'a inſtituée lorſqu'il changea en Egliſe le Panthéon de Rome.

Natalis Reliquiarum, le jour de la Tranſlation des Reliques d'un Saint.

Notre-Dame l'Angevine, ou Septembreche, la Nativité de la ſainte Vierge, ainſi appellée en Anjou.

Notre-Dame Chaſſe-Mars, la Fête de l'Annonciation.

Notre-Dame de Pitié, le Vendredi avant le Dimanche des Rameaux en pluſieurs Egliſes. Voyez Compaſſion de la ſainte Vierge.

Notre-Dame Demi-Août, la Fête de l'Aſſomption.

Notre-Dame aux Marteaux, la Fête de l'Annonciation. Voyez Daniel, *Mil. franc.* T. I, pag. 133.

Nox, l'eſpace de 24 heures pris d'un ſoir à un autre ſoir. C'étoit l'uſage des Gaulois & des Germains, ſelon Jule Céſar & Tacite, de diviſer le temps par le nombre des nuits. Les Francs, les Anglo-Saxons & les Peuples du Nord adopterent cet uſage qui avoit encore lieu dans la France au douzieme ſiecle. *Quot noctes habet infans iſte?* eſt-il dit dans la vie de S. Goar. *Non noctes*, dit Géofroy de Vendôme, *ſecundùm conſuetudinem Laïcorum*, *ſed ſecundùm inſtituta Canonum inducias poſtulamus*.

Nox intempeſta, c'eſt le nom que les Romains donnoient à l'eſpace de la nuit depuis le *concubium* ou l'heure à laquelle on ſe couchoit, juſqu'à minuit.

Nox ſacrata, la veille de Pâque.

O.

OCTAVA *Infantium*, le Dimanche dans l'Octave de Pâque, ainſi appellé par ſaint Auguſtin.

Octave du grand Carême. Nous conjecturons que cette expreſſion marque la ſemaine de Pâque. *Che fu fait l'an de grace* MCCCII *le merquedi prochain, après les Octaves dou grant quareſme.* (du Cange, *Suppl. voce*, *Quadrageſima major.*)

Octogeſima, pour *Septuageſima*, dans une Chronique abrégée

de Normandie : *Anno* MC II *Ypapente & Octogesima eodem die fuerunt.*

Oculi, Introït & nom du troisieme Dimanche de Carême.

Oleries, les Antiennes commençant par O, qui se chantent à Vêpres pendant les sept derniers jours de l'Avent, non compris la veille de Noël. *Le Dimanche dernier des Oleries de devant Noël :* Charte citée dans le Supplément de du Cange au mot O.

Olympias, sur la signification qu'on a donnée à ce terme dans les bas tems, voyez ce qui est dit à la fin de l'article des Olympiades dans notre dissertation sur l'Art de vérifier les anciennes dates.

Omnes gentes, Introït & nom du septieme Dimanche après la Pentecôte.

Omnia quæ fecisti, Introït & nom du vingtieme Dimanche après la Pentecôte.

Omnis terra, Introït & nom du II Dimanche après l'Epiphanie.

Osanna, le Dimanche des Rameaux.

Ottembre, pour Octobre.

P.

PAINS, le Dimanche des cinq pains, le quatrieme de Carême.

Palmæ seul, ou *Palmarum Dies*, le Dimanche des Rameaux.

Pâque Communiant, ou Pâque Escommunichant & Pâque Communiaux, le jour de Pâque dans une Charte de Charles VI en 1387. Une quittance, rapportée par Duchêne, est datée du *deux Avril, nuit de Pâque Communiant, avant le cierge béni* Monstrelet, pour marquer le tems où commence son Histoire, s'exprime ainsi dans le Prologue : *Si commencera cette présente Chronique au jour de Pasques Communiant, l'an de grace* 1400. Il se prend aussi pour la quinzaine de Pâque. Des lettres de grace de l'an 1389, dans le Trésor des Chartes, sont datées du *Mardi après la quinzaine de Pasques Communiant ;* d'autres lettres de 1390 portent en date *le Lundi de Pasques Communiant.*

Pâque Charneux, le jour de Pâque, à cause qu'on y commence à manger de la chair.

Pâque Neves, le jour où commençoit alors la nouvelle année qu'on comptoit d'après la bénédiction du Cierge Pascal.

Pâque de Noël, le jour de la Nativité de Notre-Seigneur, qu'autrefois on appelloit aussi *Pâque* sans addition, & qu'on ne distinguoit de la Fête de la Résurrection qu'en nommant celle-ci *les grandes Pâques.* C'est ainsi qu'on concilie des anciens Ecrivains qui mettent le même fait, les uns à Noël, les autres à Pâques. Encore de nos jours on dit à Rome *Pâque de Noël* & *Pâque de la Résurrection.* En France on disoit il n'y a pas encore un siecle, *faire ses Pâques*, pour dire, communier à quelque grande Fête de l'année.

Parasceve, du Grec Παρασκευη, préparation, le Vendredi-Saint, & quelquefois le Vendredi de chaque semaine.

Pascha seul, le saint jour de Pâque ordinairement & quelquefois la semaine de Pâque, comme *Paschalis dies.* Il se prend encore quelquefois, sur-tout en Italie & en Espagne, pour d'autres Fêtes que pour celle de Pâque ; mais ordinairement on y ajoute le nom de la Fête, comme *Pascha Pentecostes* pour la Pentecôte, *Pascha Epiphaniæ*, ou *Epiphaniorum*, pour l'Epiphanie, &c.

Pascha annotinum, c'est l'anniversaire de la Pâque de l'année précédente. On le célebre encore aujourd'hui dans l'Eglise de Cambrai.

Pascha Clausum, Pâque Close, le Dimanche de l'Octave, ou la *Quasimodo*, *Cluse de Pasche.*

Pascha Competentium, le Dimanche des Rameaux, à cause du Symbole qu'on donnoit ce jour-là à réciter à ceux qui demandoient le Baptême.

Pascha Florum, *Floridum*, Pâque Fleurie, le Dimanche des Rameaux.

Pascha medium, le Mercredi dans l'Octave de Pâque.

Pascha petitum, le même que *Pascha Competentium.*

Pascha primum, le 22 Mars, ainsi appellé par plusieurs Anciens, parce que Pâque peut tomber ce jour-là, & qu'il ne peut tomber plutôt.

Pascha Rosarum, la Pentecôte, lorsque les Roses fleurissent, ou sont en fleur.

Pastor bonus, le bon Pasteur, le second Dimanche après Pâque, dont l'Evangile commence : *Ego sum Pastor bonus.*

Pausatio S. Mariæ, le jour de l'Assomption, le 15 Août.

La Pécheresse pénitente, le Jeudi de la semaine de la Passion.

Pentecoste, la Pentecôte. Ce mot marque quelquefois, & principalement chez les Grecs, tout le tems Pascal depuis Pâque jusqu'à la Pentecôte.

Pentecoste media, le Mercredi de la semaine de la Pentecôte chez les Latins.

Penthesis, c'est un des noms que les Grecs donnoient autrefois à la Fête de la Purification.

S. Petrus in gula Augusti, S. Pierre aux Liens, aussi dit *S. Pierre Angoul-Août* & *Angel-Août.* Les Anglois appellent le premier jour d'Août *Lammasday.* Dans les anciens livres Saxons ce jour est appellé *Hlaf-mass*, c'est-à-dire la *Messe du pain* ou *du blé.* Ce nom se trouve dans la Chronique Saxonne imprimée, & caractérise la Fête des premiers fruits de la moisson (*Ad an.* 921.)

Populus Sion, Introït & nom du second Dimanche de l'Avent.

Præsentatio, D. N. J. C. la Présentation de N. S. au Temple, le 2 Février. Voyez *Hypapanti.*

Privicarnium Sacerdotum, le Dimanche de la Septuagésime. Voyez *Carniprivium.*

Prosphonesime, c'est le nom que les Grecs donnent à la semaine de la Septuagésime. Ce nom veut dire invitation, parce que dans cette semaine on y annonce au peuple le Carême qui approche.

Protector noster, Introït & nom du quatorzieme Dimanche après la Pentecôte.

Puerperium, la Fête de l'Enfantement, ou des Couches sacrées de la Vierge, le 26 Décembre chez les Grecs & les Moscovites.

Purificatio B. Mariæ, la Fête de la Purification de la sainte Vierge, le 2 Février. Voyez *Hypapanti.*

Q.

QUADRAGESIMA, Carême. Ce nom pris absolument désigne les quarante jours de jeûne qui précedent la Fête de Pâque & qu'on désigne dans quelques actes sous le nom de *Quadragesima major*, le grand Carême. Mais on pratiquoit anciennement plusieurs Carêmes dans l'année ; premierement celui dont on vient de parler ; secondement le Carême de la Pentecôte ; troisiémement le Carême de Noël. C'est ce qu'on voit expressément marqué dans les Capitulaires de Charlemagne, l. VI, c. 184. *Admoneant sacerdotes ut jejunia tria legitima in anno agantur, id est* XL *dies ante Nativitatem Domini, &* XL *ante Pascha, ubi decimas anni solvimus ; & post Pentecosten* XL *dies.* Voilà pour l'Eglise Latine. A ces Carêmes les Grecs ajoutent ceux des Apôtres S. Pierre & S. Paul, & de l'Assomption de la sainte Vierge. Les Jacobites observent encore un sixieme Carême qu'ils nomment des Ninivites.

Quadragesima intrans, *Quaresmentranum*, Carême entrant. Voyez *Caresmentranus. Quadragesima intrans*, se prend aussi pour le I Dimanche de Carême. (Voyez *Cang. Suppl.*)

Quadraginta, ou *Dominica Quadraginta*, le Dimanche de la Quinquagésime, ainsi appellé du premier Répons de Matines : *Quadraginta dies & noctes*, *&c.* dans l'ancien Bréviaire de Beauvais.

Quadringesima, le même que *Quadragesima.* (Mab. Lit. Gall. p. 228.)

Quasimodo, Introït & nom du premier Dimanche après Pâque, qui est celui de l'Octave.

Quindana, *quindena*, *quinquenna*, la quinzaine. *Quindena Paschæ*, la quinzaine de Pâque. Ce sont les huit jours qui précedent la Fête & les huit jours qui la suivent.

Quindena Pentecostes, la quinzaine de la Pentecôte commençant à la Pentecôte même. Ainsi *Dominica in Quindena Pentecostes* est le second Dimanche après la Pentecôte. On trouve aussi *Quindena Nativitatis*, *Quindena Purificationis*, *Quindena sancti Joannis Baptistæ*, *Quindena sancti Michaelis*, *&c. ;* même explication, c'est-à-dire que ces quinzaines commencent à la Fête même. Nous en avons la preuve pour la quinzaine de Noël dans le Concile de Montpellier tenu en 1215. Pierre de Vaux-cernay le date de la quinzaine de Noël, & les Actes le datent du VI des Ides, ou 8 de Janvier. (Voyez *Tres septimanæ.*)

Quinquagesima, le Dimanche de la Quinquagésime ordinairement, & quelquefois le Temps Pascal, qui est de cinquante jours, depuis Pâque jusqu'à la Pentecôte, & quelquefois aussi le jour de la Pentecôte même, qui est le cinquantieme.

Quintana, la quintaine, le premier Dimanche de Carême, & non pas le Dimanche de la Quinquagésime, comme le marque du Cange.

Quintilis mensis, c'est le nom qu'on donnoit au mois de Juillet, avant que Marc Antoine lui eût donné celui de Jules César.

R.

RAMISPALMA, le Dimanche des Rameaux.

Reddite quæ sunt Cæsaris Cæsari, le vingt-deuxieme Diman-

che après la Pentecôte, ainsi appellé par les Historiens contemporains de la bataille de Weissemberg près de Prague, donnée le 8 Novembre 1620; *Dominica*, disent-ils, *in qua cantatur Evangelium* Reddite, &c.

Relatio pueri Jesu de Ægypto, le 7 Janvier.

Reminiscere, Introït & nom du second Dimanche de Carême.

Resaille-Mois, les mois de Juin & de Juillet. Du Cange, *Suppl.*

Respice, Domine, Introït & nom du treizieme Dimanche après la Pentecôte.

Révélation de S. Michel, (le jour de la) 8 de Mai. Voyez Monstrelet, T. I, *fol.* 87 *recto.*

Le Roi des Dimanches, le Dimanche de la Trinité. Voyez *Dominica sanctæ Trinitatis.*

Rorate cœli, Introït & nom du quatrieme Dimanche de l'Avent aujourd'hui; autrefois c'étoit *Memento mei.*

Rosæ Dominica, le quatrieme Dimanche de Carême, & celui dans l'Octave de l'Ascension. Voyez *Dominica Rosæ.*

S.

SABBATUM, le Samedi ordinairement, ou quelquefois la semaine entiere. De là viennent *una*, ou *prima Sabbati*, pour le premier jour de la semaine, c'est-à-dire le Dimanche; *secunda Sabbati* pour le Lundi, &c.

Sabbatum Acathisti, c'est le nom que les Grecs donnoient au Samedi de la cinquieme semaine de Carême : ce jour étoit fêté à Constantinople en mémoire de la délivrance miraculeuse de cette ville assiégée par les Abares; événement arrivé l'an 626, & dont ils se croyoient redevables à la protection de la sainte Vierge. Ce jour-là on chantoit à l'honneur de la Mere de Dieu une Hymne nommée *Acathistos*, parce qu'elle se chantoit debout. Voyez Gretzer, *L. III. observ. in Coddinum*, *c.* 7.

Sabbatum duodecim lectionum, Samedi aux douze leçons, les quatre Samedis des Quatre-Temps.

Sabbatum Luminum, le Samedi-Saint.

Sabbatum Magnum, le grand Samedi, le Samedi-Saint.

Sabbatum vacans, le Samedi avant le Dimanche des Rameaux, ainsi appellé à Rome, parce qu'il n'avoit point d'Office, le Pape étant occupé à distribuer des aumônes en ce jour là.

Salus Populi, Introït & nom du dix-neuvieme Dimanche après la Pentecôte.

La Samaritaine, le Vendredi de la Mi-Carême, ou de la troisieme semaine de Carême.

Scrutinii Dies, voyez au mot *Dies.*

Septimana, la semaine. Voyez *Hebdomada.*

Septimana communis, la semaine qui commençoit au Dimanche après la saint Michel de Septembre. Haltaus *Calend. medii ævi*, *p.* 131.) Dans Ludewig (*Rel. mss. t.* 7, *p.* 493) on trouve un diplôme daté A. 1306 *feria quarta in Communibus.* C'est le 5 Octobre.

Septimana media jejuniorum Paschalium, la troisieme semaine de Carême. Il ne faut point confondre cette semaine avec *Hebdomada mediana Quadragesimæ* : celle-ci est la quatrieme semaine de Carême.

Septimana pœnosa, la semaine péneuse, la semaine-Sainte.

Septuagesima, c'est le neuvieme Dimanche, & non le septantieme jour avant Pâque, comme plusieurs l'ont pensé : mais parce que le sixieme Dimanche avant cette grande Fête, qui est le premier de Carême, fut nommé Quadragésime, on nomma les trois qui le précédent Quinquagésime, Sexagésime & Septuagésime.

Seval, le mois de Juillet. Charte de Godefroi II, Sire de Perucis : *Ce fut fait l'an del Incarnation Jesu* MCCLXIV, *el mois de Seval le jour S. Jakemé & S. Christoffle* (Butkens, T. I, pr. p. 229.)

Sextilis mensis, c'est le nom que portoit le mois d'Août avant qu'Auguste lui eût donné le sien.

Si iniquitates, Introït & nom du vingt-deuxieme Dimanche après la Pentecôte.

Sicut oculi servorum, Introït du Lundi après le premier Dimanche de Carême. Charte de la Fondation de la Collégiale de S. Denis d'Issoudun, par Gerard la Fuile, Abbé de N. D. d'Issoudun. *Actum solemniter in Capitulo nostro, Feria II qua cantatur* : sicut oculi servorum, *quinto Idus Martii.. . anno Dom. Incarn.* MCL XXXV. (*Gall. ch. no. T. II, prob. col.* 49.)

Solemnitas Solemnitatum, le saint jour de Pâque.

Somertras ou *Sonmartras*, le mois de Juin au pays Messin. Charte de Baudouin d'Epinal, Abbé de S. Vincent de Mets, datée *lou premier jour de Somertras, l'an de grasce nostre Signor mil trois cent & dous ans.* Sauf conduit accordé l'an 1356, à tous ceux qui viendront acheter des laines en cette ville *pour la saixon dou vendaige des termes de Paisques dès le jour de feste S. Gengoult en May, jusces jour de feste S. Vy en sonmartras*, c'est-à-dire jusqu'à la fête de S. Vit, S. Modeste & Ste Crescence, Martyrs, qui tombe le 15 Juin.

Suscepimus, Deus, Introït & nom du VIII Dimanche après la Pentecôte.

Susceptio sanctæ Crucis, la Susception de la sainte Croix, à Paris le premier Dimanche d'Août.

T.

TESSARACOSTE, c'est le nom que les Grecs donnent au Carême.

Tetrada, le quatrieme jour de la semaine, ou le Mercredi.

Theophania, la Fête de Noël & celle de l'Epiphanie, confondues dans les premiers siecles en Orient, & célébrées l'une & l'autre le 6 Janvier. De là viennent ces mots Gaulois *Tiphagne*, *Tiphaine*, *Tiéphaine*, *Thiéphanie*, *Tiéphaigne*, *Tiphaigne*, qui signifient ordinairement le jour des Rois. Voyez *Epiphania.*

Thore-maneth, ou Lune de Thor. C'est le nom que les Suédois donnent au mois de Janvier, & les Danois au mois de Mars, du nom d'une Fête qu'ils célebroient dans le tems de leur Paganisme.

Des Traditions, le Mercredi de la troisieme semaine de Carême, parce que l'Evangile parle des fausses Traditions des Juifs, que les Disciples du Sauveur n'observoient point dans leur repas.

Transfigurationis Dominica, le second Dimanche de Carême, parce qu'on y chante l'Evangile de la Transfiguration de notre Seigneur Jesus-Christ.

Transfigurationis Festum, la Transfiguration de notre Seigneur, le 6 Août.

Tres septimanæ Paschales. Les Lettres d'ajournement adressées par le Roi Philippe le Long aux Pairs de France dans le fameux procès de Robert d'Artois, & rapportées tout au long par le P. Anselme, tome II, pag. 820, portent : *Ad diem Sabbati post tres septimanas instantis Paschatis, videlicet ad diem vigesimam Maii.* Ces Lettres sont datées du 9 Avril de l'an 1317. Mais il est indubitable qu'elles appartiennent à l'an 1318, suivant notre maniere de commencer l'année. En effet elles sont antérieures, comme il est visible, au jour de Pâque. Or Pâque en 1317 tomboit le 3 Avril; & de plus le 20 Mai cette année étoit un Vendredi & non pas un Samedi; au lieu qu'en 1318 Pâque tomboit le 23 Avril, & le 20 Mai étoit le Samedi de la quatrieme semaine après Pâque. Les trois semaines précédentes sont donc ce que Philippe le Long appelloit *tres septimanas Paschatis.* Ainsi cette expression, qui se rencontre dans d'autres Actes, marque les trois semaines qui commençoient au jour de Pâque.

On trouve aussi *tres septimanæ Pentecostes*, *tres septimanæ Nativitatis*, *tres septimanæ S. Joannis B.* : semblable explication. La raison de cette dénomination, c'est que dans plusieurs endroits les grandes Fêtes avoient trois octaves consécutives; en d'autres elles n'en avoient que deux; ce qui étoit exprimé par le mot *quindena.* Voilà pourquoi dans les anciennes chartes & chroniques on trouve plus ordinairement *octavæ* qu'*octava.*

Τριώδιον, c'est le nom que les Grecs donnent au Dimanche avant la Septuagésime, parce qu'on commence ce jour-là la grande hymne appellée Τριώδιον, qui dure jusqu'à Pâque.

V.

VERDI-AORÉ, pour *Vendredi-adoré*, le Vendredi-Saint, ainsi appellé autrefois parmi le peuple, à cause de l'adoration de la Croix.

La Veuve de Naïm, le Jeudi de la quatrieme semaine de Carême.

Vigilia Horemii, la veille de saint Laurent, ou le 9 Août, dans un Traité de Gebbehard, Evêque d'Halberstat, passé l'an 1477, avec l'Abbaye de Quedelinbourg (Ludewig, tome X, pag. 93.)

Les Vignerons, le Vendredi de la seconde semaine de Carême.

Vocem jucunditatis, Introït & nom du cinquieme Dimanche après Pâque.

W.

WITAVE, Octave. *Et vel quæ les devant dites dix livres soient prises & payées au devant dit Chapelain us Witaves de cheste Chandeleur prochaine à venir.* (Testament d'Alix, femme de Jean, Seigneur de Lille, de l'an 1274.)

Witive, même signification.

CATALOGUE
ALPHABÉTIQUE ET CHRONOLOGIQUE
DES SAINTS.

Les Fêtes des Saints tenant lieu de jour & de mois dans les dates de plusieurs anciens monumens, il est important de savoir à quel mois & à quel jour du mois elles appartiennent. C'est une des raisons qui nous engagent à donner un Catalogue des Saints dont on célebre la fête ou la mémoire dans l'Eglise. Mais on ne s'est pas borné à marquer le jour que l'Eglise leur a consacré dans ses fastes; on a fixé de plus, autant que les lumieres de la critique l'ont permis, l'époque où ils ont commencé à se distinguer, avec l'année & le jour précis de leur mort. Cet objet n'est pas le moins essentiel de notre travail. En effet puisque les Saints font le plus bel ornement de l'Eglise, & leurs actions la partie la plus utile de son histoire, que plusieurs même d'entre eux ont eu part aux événemens publics de leur âge, n'étoit-ce pas un devoir indispensable pour nous de rechercher avec soin & le tems où ils ont fleuri & celui où ils ont cessé de vivre? Du reste quoique ce Catalogue soit considérablement augmenté dans cette nouvelle édition, nous n'avons pas entrepris d'y faire entrer tous les Saints dont le culte est local & particulier à certaines Eglises: cela iroit à l'infini. Nous nous sommes renfermés dans le dénombrement de ceux qui ont eu le plus de célébrité, ou dont les noms se rencontrent plus fréquemment dans les chartes & les histoires. Lorsque plusieurs Saints portent le même nom, nous les rangerons suivant l'ordre chronologique, sans égard pour les surnoms ou les titres qui les différencient.

A.

Saint Abbon, Abbé de Fleuri, vers l'an 988, martyrisé à la Réole le 13 Novembre 1004.

SS. Abdon & Sennen, Persans, Martyrs à Rome en 250; leur Fête le 30 Juillet.

S. Abraham, Abbé de S. Cirgues en Auvergne, mort vers l'an 472; sa Fête le 15 Juin.

S. Acaire, *Acarius*, ou *Aicarius*, Evêque de Noyon & de Tournai, l'an 621, mort l'an 639 le 27 Novembre.

S. Achard, ou Acaire, *Aicadrus*, Abbé de Quinçai vers l'an 667, de Jumieges en 683, mort le 15 Septembre 687; sa Fête le 15 Septembre.

S. Achillée, Martyr au premier ou deuxieme siecle; on en fait la Fête avec celle de S. Nérée le 12 Mai.

S. Adalbert, Evêque de Prague en 983, Apôtre de Prusse, martyrisé le 23 Avril 997. Le P. Mansi rapporte sa mort à l'an 996.

La bienheureuse Adélaïde, Reine d'Italie, puis Impératrice d'Allemagne, femme d'Otton I, décédée le 16 Décembre de l'an 999, au Monastere de Seltz sur le Rhin, à l'âge de 69 ans.

S. Adelard, *Adelardus*, vulgairement S. Allard, né l'an 753, de Bernard, fils de Charles Martel, Moine de Corbie en Picardie, l'an 772, Abbé de la même Abbaye en 777, Fondateur & Abbé de la nouvelle Corbie en Saxe l'an 823, mort le 2 Janvier de l'an 826, dans l'ancienne Corbie.

S. Adelbert, Abbé de Würtzbourg, en 966, Apôtre des Ruges & non des Russes, premier Archevêque de Magdebourg en 970, mort le 20 Juin 981.

S. Adjuteur, ou Ajoutre, Moine de Tiron, mort probablement le 30 Avril 1131, ou 1132.

S. Adon, né vers l'an 800, élevé à l'Abbaye de Ferrieres dès sa plus tendre jeunesse, Evêque de Vienne l'an 860, mort le 16 Décembre 875, âgé de 76 ans.

S. Adrien, Martyr de Nicomédie. On en fait mémoire le 8 Septembre dans l'Eglise Latine, & le 26 Août chez les Grecs. Il a souffert en 305, ou 306.

S. *Ægidius*; voyez S. Gilles.

Ste Afre, Martyre à Ausbourg, avec sa mere & ses trois servantes, l'an 304; leur Fête le 5 Août.

S. Afrique, ou S. Efrique, dit aussi S. Fric & Sainto-Frique, Evêque de Comminges, mort au sixieme siecle; ses Fêtes le 15 Janvier, le 8 Février & le 1 Mai.

Stes Agape, Chionie & Irene, sœurs, martyrisées à Thessalonique; les deux premieres au mois de Mars, la derniere, le premier Avril, l'an 304. Leur Fête le premier Avril chez les Latins, le 16 du même mois chez les Grecs.

S. Agapet, Martyr de Palestrine ou Preneste vers l'an 274, à l'âge de 15 ou 16 ans; sa Fête le 18 Août.

S. Agapet, Pape, sacré le 3 Juin 535, mort le 22 Avril 536; sa Fête, qui est le jour de sa translation de Constantinople à Rome, le 20 Septembre.

Ste Agate, Vierge & Martyre. On met sa mort au 5 Février 251, jour de sa Fête.

S. Agathange, Diacre de S. Clément, Evêque d'Ancyre, martyrisé avec ce Saint dans l'une des premieres persécutions. Quoique leur martyre soit certain, on ne peut faire aucun fond sur leurs Actes; leur Fête le 23 Janvier. On donna aussi le surnom d'Agathange à S. Acace, Evêque d'Antioche en Asie, martyrisé le 29 Mars 250, ou 251, & honoré par les Grecs le 31 du même mois.

S. Agathon, élu Pape le 26 Juin de l'an 679, mort le 10 Janvier de l'an 682: l'Eglise Latine en fait mémoire le 10 Janvier.

S. Agilbert, ou Ailbert, Evêque de Dorchester en Angleterre l'an 650, de Paris l'an 664, mort en 675, honoré le 11 Octobre.

S. Agile, ou Aile, premier Abbé de Rebais, offert à l'âge de 7 ans à S. Colomban dans le tems qu'il bâtissoit le monastere de Luxeuil, c'est-à-dire en 590, mort âgé de cent ans le 30 Août, suivant l'auteur de sa vie. D'où il suit qu'il a cessé de vivre en 683 & non en 654, comme l'a marqué l'un des plus grands Critiques du dernier siecle.

S. Agnan, *Anianus*, Evêque d'Orléans l'an 390, du vivant de S. Euverte mort le 7 Septembre 391. On prétend que S. Agnan est mort le 17 Novembre 453, après 62 ans d'Episcopat; sa translation le 14 Juin.

Ste Agnès, Vierge & Martyre, au commencement du quatrieme siecle; sa Fête le 21 Janvier.

S. Agoard, S. Agilbert & leurs Compagnons, Martyrs à Créteil près de Paris, au troisieme siecle; leur Fête le 25 Juin.

S. Agobart, ou Aguebaud, qualifié Saint, Coadjuteur de Leidrade Evêque de Lyon en 814, Evêque seul après la retraite de Leidrade en 816; assiste à l'Assemblée de Compiegne, où Louis le Débonnaire est déposé en 833. Il est déposé lui-même, en son absence, au Concile de Thionville, où Louis le Débonnaire est rétabli au mois de Février 835, revient à son Eglise de Lyon en 837, & meurt le 6 Juin, accompagnant l'Empereur en Saintonge, l'an 840.

S. Agri, ou Airi, *Agericus* & *Agiricus*, Evêque de Verdun l'an 550, mort le premier Décembre 591, jour de sa Fête.

S. Aidan, premier Abbé & premier Evêque de Lindish ou Lindisfar, mort l'an 651; sa Fête le 31 Août.

S. Aigulse, Aou, Aioul, ou Aieul, *Agiulfus*, *Aygulfus*, & *Aiulfus*, Evêque de Bourges vers l'an 811, mort vers l'an 835; sa Fête se célebre le 22 Mai dans le Berry.

S. Alban, Martyr à Mayence au cinquieme siecle; sa Fête le 21 Juin.

S. Alban, premier Martyr d'Angleterre, mort vers l'an 287; sa Fête le 22 Juin.

S. Albert, élu Evêque de Liege l'an 1188, Cardinal l'an 1192, martyrisé à Reims le 23 Novembre de la même année.

Le B. Albert le Grand, Dominicain en 1221, Evêque de Ratisbonne au commencement de l'an 1260, se démet l'an 1263, & meurt le 15 Novembre 1282.

Ste Albine, veuve de Publicola, fils de Sainte Mélanie l'ancienne, & mere de Mélanie la jeune, morte vers l'an 433; sa Fête le 31 Décembre.

Le B. Alcuin, Abbé, Précepteur de Charlemagne en 781, jusqu'en 790, qu'il retourna en Angleterre. Charlemagne le rappella en France l'an 803, où il est mort le 19 Mai 804.

Ste Aldegonde, Vierge, en Hainaut, Fondatrice de l'Abbaye des Chanoinesses de Maubeuge, morte le 30 Janvier 684.

S. Aldric, ou Audri, né l'an 775, Abbé de Ferrieres l'an 827, Archevêque de Sens, élu en 829, sacré au commencement de 830, mort en 840, ou 841. L'Eglise de Sens fait sa Fête le 6 Juin; mais à Ferrieres & ailleurs on la célebre le 10 Octobre.

S. Aldric, sacré Evêque du Mans le Dimanche 22 Décembre 832, mort le 7 Janvier de l'an 856.

S. Aleaume, ou Elesme, *Adelelmus*, Moine de la Chaise-Dieu en Auvergne, puis Abbé de S. Jean de Burgos en Espagne, mort vers l'an 1100. M. Baillet rapporte sa vie au 30 Janvier.

S. Alexandre, Martyr à Lyon. Voyez S. Epipode.

S. Alexandre, Evêque de Jerusalem, Martyr l'an 249. On croit que c'est le même Alexandre qui est inséré dans le Canon de la Messe après S. Ignace, Evêque d'Antioche & Martyr; sa Fête, à Paris, le 18 Mars, chez les Grecs le 22 Décembre.

S. Alexandre, Evêque d'Alexandrie, mort le 17 Avril 326; sa Fête dans le Martyrologe Romain le 26 Février.

S. Alexandre, Instituteur des Acemetes, mort le 15 Janvier de l'an 440.

S. Alexandre, le Charbonnier, Evêque de Comane, dans le Pont, Martyr vers l'an 250, ou 251; sa Fête le 11 Août.

S. Alexis, mort dans les premieres années du V siecle, est honoré le 17 Juillet à Rome où il mourut; le 17 Mars chez les Grecs. Il ne faut point le confondre avec S. Jean Calybite.

S. Alire, *Illidius*, Evêque de Clermont, en Auvergne, vers l'an 336, mort vers l'an 385; sa Fête le 5 Juin.

S. Alphonse. Voyez Ildephonse.

S. Alype, Evêque de Tagaste, vers l'an 394, disciple de S. Augustin à Carthage, son compagnon dans ses égaremens, & ensuite le fidele imitateur de ses vertus & de son zele pour la Religion, mort après l'an 430.

S. Amable, *Amabilis Ricomagensis*, Curé & Patron de Riom, en Auvergne, mort, dit-on, l'an 474, le premier de Novembre. La Fête de sa Translation le 19 Octobre.

Ste Amalberge, veuve, mere de plusieurs Saints, morte au Monastere des Religieuses de Maubeuge, & enterrée au Monastere de Lobbes l'an 670; sa Fête le 10 Juillet.

S. Amand, Evêque de Bordeaux, vers l'an 404, mort après l'an 431; sa Fête le 18 Juin.

S. Amand, né l'an 589, Missionnaire en 628, Evêque de Maëstricht en 649, se démet en 652, meurt en 675. Le Martyrologe met sa Fête au 6 Février.

S. Amarand, ou Amaranthe, *Amaranthus*, Martyr à Alby au III siecle; sa Fête le 7 Novembre.

S. Amarand, *Amarandus*, Evêque d'Albi, vers l'an 700, mort avant 722.

S. Amateur, Amatre, ou Amaitre, Evêque d'Auxerre, vers l'an 388, mort le premier Mai 418.

S. Ambrois, *Ambrosius*, Evêque de Cahors, vers l'an 752, abdique vers l'an 759, & meurt solitaire dans le Berri, l'an 770; sa Fête le 16 Octobre.

S. Ambroise, Docteur de l'Eglise, Evêque de Milan, sacré, comme l'on croit, le 7 Décembre 374, mort après minuit le 4 Avril, qui étoit le Samedi-Saint, de l'an 397; sa Fête, à Rome le 7 Décembre, le 4 Avril à Paris.

Le B. Ambroise Autpert, Abbé de S. Vincent sur le Voltorne en Italie l'an 776, mort l'an 778, le 18 Juillet.

S. Amé, *Amatus*, Evêque, l'an 669, de Sion en Valais, *Sedunensis*, & non de Sens, comme l'avancent Baillet & les Bollandistes, calomnié par des envieux, & chassé de son Eglise par le Roi Thierry III en 674, mort l'an 690 au Monastere de Breuil, dans le Diocese de Terrouenne. Ses Fêtes, surtout à Douai dont il est le Patron, sont le 13 Septembre, qui est le jour de sa mort, le 28 Avril & le 19 Octobre. Celle-ci est maintenant la principale dans son Eglise de Douai.

S. Amet, ou Amé, *Amatus*, premier Abbé de Habenda, depuis Remiremont, en 620, mort le 13 Septembre, vers l'an 627.

S. Ammon, Fondateur des Hermites de la Montagne de Nitrie, à 70 milles d'Alexandrie, au-delà du Lac de Mareotis, mort le 4 Octobre vers le milieu du quatrieme siecle.

S. Amour, Aquitain de naissance, Diacre dans l'Hasbaye, mort vers le milieu du septieme siecle; sa Fête le 8 Octobre.

S. Amphiloque, Evêque d'Icone en Lycaonie, sacré l'an 374, mort vers 394; sa Fête le 23 Novembre.

S. Anaclet, Pape au I siecle; sa Fête en l'Eglise de Paris le 26 Avril.

S. Anastase, Persan, Martyr le 22 Janvier 628; sa Fête le 22 Janvier.

Ste Anastase, Dame Romaine, Martyre vers l'an 305; sa Fête, chez les Grecs, le 22 Décembre, chez les Latins le 25 du même mois.

S. Andéol, *Andeolus*, Sous-Diacre, Martyr, en Vivarais, l'an 208. Le Martyrologe en fait mémoire le premier Mai.

S. Andoche, Prêtre, S. Thyrse & S. Félix, Martyrs à Saulieu, dans le Diocese d'Autun, vers l'an 179; leur Fête le 24 Septembre.

S. André, Apôtre; sa Fête le 30 Novembre.

S. André Avellino, Clerc régulier de l'Ordre des Théatins & Prêtre, Patron de la Sicile & de la ville de Naples, mort le 10 Novembre 1608.

Ste Angadreme, *Angadrisma*, Vierge & Patrone de Beauvais, morte le 14 Octobre vers l'an 698; sa Translation le 27 Mars.

SS. Anges Gardiens; la Fête en leur honneur le 2 Octobre chez les Latins, & le 8 Novembre chez les Grecs.

S. Angilbert, Engelbert, vulgairement Englevert, septieme Abbé de S. Riquier en Ponthieu l'an 793, mort l'an 814, le 18 Février.

Ste Anne, mere de la sainte Vierge; sa Fête le 26 Juillet, renvoyée au 28 du même mois, à Paris, à Beauvais, & encore ailleurs; parce que le 26 est occupé par une autre Fête; le 25 Juillet chez les Grecs.

S. Annon, Archevêque de Cologne l'an 1055, mort le 4 Décembre 1075.

S. Ansbert, Abbé de Fontenelle ou S. Vandrille en 678, Evêque de Rouen l'an 683, mort vers l'an 695, le 9 Février, à l'Abbaye de Haumont en Hainaut.

S. Anschaire, Moine de Corbie en Picardie, Apôtre de Danemarck en 826, & de Suede en 829, premier Archevêque de Hambourg en 830, Légat du Pape dans le Nord en 833, obligé de quitter Hambourg en 845, Evêque de Brême en 854, mort le 3 Février 865.

S. Anselme, Evêque de Lucques, mort le 18 Mars 1086.

S. Anselme, Abbé du Bec en 1078, Archevêque de Cantorbery, nommé le 6 Mars 1093, sacré le 4 Décembre suivant, mort le 21 Avril 1109.

S. Anthelme, Général des Chartreux vers l'an 1141, Evêque de Bellai, sacré le 8 Septembre 1163, quitte son Evêché peu de tems après, & meurt à la Grande-Chartreuse le 26 Juin 1178.

S. Anthime, Evêque de Nicomédie, Martyr en 303; sa Fête le 27 Avril.

S. Antoine, Patriarche des Cénobites, mort le 17 Janvier 356.

S. Antoine, Moine de Lerins, mort vers l'an 520 ou 530, le 28 Décembre.

S. Antoine de Pade, de l'Ordre de S. François l'an 1221, mort le 13 Juin 1231, âgé de 36 ans; sa mémoire à Paris le 28 Mars.

S. Antonin, Martyr, Patron de la Cathédrale de Pamiers; sa Fête le 2 Septembre.

S. Antonin, Archevêque de Florence en 1446, mort le 2 Mai 1459; sa Fête à Paris le 10 Mai, à Rome le jour de sa mort.

S. Août, *Augustus*, Prêtre en Berri, mort après le milieu du sixieme siecle, honoré le 7 Octobre.

S. Aphrodise, premier Evêque de Beziers, au troisieme siecle probablement; on met sa Fête au 22 Mars.

S. Apollinaire, premier Evêque de Ravenne au premier, ou au deuxieme siecle; sa Fête le 23 Juillet.

S. Apollinaire, Evêque d'Hieraple & Apologiste de la Religion Chrétienne, mort après l'an 177; sa Fête le 8 Janvier chez les Latins.

S. Apollinaire, Evêque de Valence vers l'an 480, mort vers l'an 525; sa Fête le 5 Octobre.

Ste Apolline, ou Apollonie, Vierge & Martyre en 249; l'Eglise en fait mémoire le 9 Février.

S. Aquilin, Evêque d'Evreux vers l'an 653, mort l'an 695; sa Fête le 19 Octobre.

S. Arbogaste, Evêque de Strasbourg, mort en 678 comme le

prouve M. Grandidier (*Hist. de l'Egl. de Strasb.* T. I, p. 7.) sa Fête le 21 Juillet.

S. Archélaüs, Evêque de Cascar en Mésopotamie au III siecle; célebre par les disputes qu'il eut avec l'Hérésiarque Manès, qu'il confondit en deux conférences; nommé dans le Martyrologe Romain au 26 Décembre.

S. *Aredius*, ou *Aridius*. Voyez S. Yriez.

S. Areg, *Aregius*, ou *Ariaius*, Evêque de Nevers; il a souscrit au Concile d'Orléans en 549, & à celui de Paris en 551; il est honoré dans son Diocese le 16 Août.

S. Ariald, Diacre de Milan, martyrisé par les Simoniaques le 28 Juin 1066, canonisé l'année suivante par Alexandre II.

S. Ariga, ou Arey, *Arigius* & *Aredius*, Evêque de Gap en Dauphiné l'an 579, mort le premier Mai 604.

S. Arnoul, *Arnulfus*, assassiné dans la forêt d'Yveline au Diocese de Chartres vers l'an 534, & honoré du titre de Martyr; sa Fête le 18 Juillet.

S. Arnoul, tige de la II race de nos Rois, époux de Dode qui le fit pere de Clodulphe & d'Anschise ou Ansegise, puis Evêque de Mets en 611 (& non en 614) abdique l'an 626 & meurt le 16 Août 640; sa Fête le jour de sa mort, & le 18 Juillet, jour de sa translation.

S. Arnoul, Religieux de Vendôme, Evêque de Gap en 1055, mort le 19 Septembre, vers l'an 1074.

S. Arnoul, Moine de S. Médard, Evêque de Soissons en 1080, jusqu'en 1085; est mort à Aldembourg le 15 Août 1087.

S. Arsene, Précepteur des enfans de Théodose le Grand, puis en 394 Anachorete de Sceté, mort vers 449; sa Fête le 19 Juillet.

S. Asaph, Evêque au pays de Galles, mort vers la fin du sixieme siecle; sa Fête le premier Mai.

S. Ascole, Evêque de Thessalonique, mort en 383; sa Fête le 30 Décembre.

S. Athanase, Evêque d'Alexandrie le 27 Décembre 326, mort le 18 Janvier 373; sa Fête le même jour, & encore chez les Grecs le 2 Mai, jour de la Translation de ses Reliques à Constantinople, le 9 Juin & le 27 du même mois; chez les Latins le 2 Mai.

S. Aubert, *Audebertus*, *Autpertus*, Evêque de Cambray & d'Arras le 21 Mars 633, mort l'an 668; sa Fête le 13 Décembre.

Ste Aubierge, Abbesse de Faremoutier vers l'an 695. Voyez Edilburge.

S. Aubin, *Albinus*, Evêque d'Angers en 529, mort le premier Mars 549.

Ste Aude, Vierge à Paris au sixieme siecle; sa Fête le 18 Novembre.

S. Aventin, Archidiacre du Dunois, puis Evêque de Chartres, honoré à Châteaudun. On met sa mort en 528, & sa Fête le 4 Février.

S. Aventin, Solitaire au Diocese de Troyes, mort le 4 Février 537 ou 540.

S. Augustin, Docteur de l'Eglise, né le 13 Novembre 354, baptisé le 24 Avril 387, Prêtre en 391, Evêque d'Hippone du vivant de Valere en 396, & depuis la mort de Valere jusqu'en 430. S. Augustin est mort le 28 Août de la même année.

S. Augustin, Evêque de Cantorbery en Angleterre l'an 597, mort le 26 Mai 607; sa Translation le 6 Septembre.

S. Avit, ou Avi, *Alcimus Ecdicius Avitus*, Evêque de Vienne, mort le 5 Février 525.

S. Avit, ou Avi, Abbé de S. Mesmin près d'Orléans vers l'an 520. On ignore le tems de sa mort; mais on en fait mémoire le 17 Juin, de même que d'un autre S. Avi, Abbé de Châteaudun, qui vivoit en même tems.

S. Aunaire, *Aunarius*, *Anacharius*, Evêque d'Auxerre en 571, mort probablement le 25 Septembre 605.

Ste Aure, ou Aurée, *Aurea*, Abbesse vers l'an 633 de S. Martial dans Paris, où sont aujourd'hui les Barnabites; sa Fête le 4 Octobre, jour de sa mort arrivée l'an 666.

S. Aurele, Evêque de Carthage, mort l'an 423, après environ 40 ans d'Episcopat; sa Fête, suivant un ancien Calendrier donné par Dom Mabillon, se célébroit en Afrique le 20 Juillet.

S. Aurélien, Evêque d'Arles au commencement de l'an 546, mort le 16 Juin 552.

S. Ausone, premier Evêque d'Angoulême au troisieme, quatrieme ou cinquieme siecle; on en fait la Fête le 22 Mai & le 11 Juin.

S. Auspice, *Auspicius*, premier Evêque d'Apt & Martyr. On ignore le tems où il a vécu.

Ste Austreberte, Vierge, premiere Abbesse de Pavilli, dans le pays de Caux en Normandie, morte le 10 Février 703.

S. Austregisile, Austrille, ou Outrille, *Austregilus*, Evêque de Bourges en 611, mort le 20 Mai 624; sa Fête à Paris le 23 Mai.

S. Austremoine, *Stremonius*, ou *Strimonius*, Apôtre & premier Evêque d'Auvergne; sa Fête le premier Novembre; ses Translations le premier Février & le 23 Mai.

Ste Austrude, *Austrudis*, Vierge & Abbesse de S. Jean de Laon, après sainte Salaberge sa mere morte l'an 654, bénie par son Evêque l'an 655. On rapporte sa mort à l'an 688 ou à l'an 707; sa Fête le 17 Octobre.

S. Auxence, Solitaire, près de Calcédoine, mort vers l'an 470; sa mémoire à Rome le 15 Février, à Paris le 17 Avril, chez les Grecs le 14 Février.

S. Aybert, Prêtre & reclus Bénédictin en Hainaut, mort le 7 Avril 1040.

S. Ayou, *Aygulfus*, Abbé de Lerins vers l'an 668, Martyr vers l'an 675; sa Fête avec celle de ses Compagnons le 3 Septembre.

B.

Saint Babilas, Evêque d'Antioche, Martyr l'an 251; sa Fête chez les Latins le 24 Janvier, chez les Grecs le 4 Septembre.

S. Babolein, *Babolenus*, premier Abbé de S. Maur des Fossés vers l'an 638, mort le 26 Juin vers l'an 660; sa Fête le même jour.

Ste Barbe, Vierge & Martyre à Héliopolis en Egypte l'an 306, (Assemani); sa Fête le 4 Décembre.

S. Barnard, Bernhart, ou Berear, Fondateur & premier Abbé d'Ambournai en Bresse, puis Archevêque de Vienne, mort au Monastere de Romans en Dauphiné le 22 Janvier 842.

S. Barnabé, Apôtre des Gentils, dont on fait la Fête le 11 Juin.

S. Barthelemi, Apôtre, sa Fête le 24 Août chez les Latins, le 11 Juin chez les Grecs; à Rome on la fait le 25 Août. Le P. Stilting, Bollandiste, prétend qu'il est le même que Nathanael.

S. Basile, Prêtre d'Ancyre, martyrisé le 28 ou 29 Juin de l'an 362; sa Fête le 22 Mars chez les Grecs.

S. Basile le Grand, Evêque de Césarée en Cappadoce, ordonné l'an 370, le 14 Juin, qui est le jour de sa Fête à Rome, mort au commencement de l'an 379. L'Eglise de Paris honore sa mémoire le 31 Mars, & les Grecs le premier & le 30 Janvier.

S. Basile, *Basilius*, Evêque d'Aix vers l'an 449: on ignore le tems de sa mort.

S. Basilide, S. Cyrin, ou Quirin, S. Nabor, S. Nazaire, ou Nazare, Martyrs à Rome vers l'an 309; on en fait la Fête le 12 Juin.

S. Basilisque, Soldat, martyrisé à Comane dans le Pont l'an 306; sa Fête le 22 Mai.

S. Basle, *Basolus*, Hermite en Champagne, mort le 26 Novembre 620.

Ste Batilde, Badechilde, Bautour, ou Baudour, Reine de France, puis Religieuse à Chelles, morte l'an 680; sa Fête le 30 Janvier; sa Translation le 26 Février.

S. Baudille, ou Baudele, Martyr de Nîmes au troisieme ou quatrieme siecle: les Martyrologes en font mémoire le 20 Mai.

S. Bavon, ou Baf, *Bavo*, Moine de S. Pierre de Gand & Patron de cette ville, mort Hermite vers l'an 653 & peut-être en 657, le premier Octobre.

S. Bede, dit le Vénérable, Religieux Anglois, Pere de l'Eglise, mort le 26 Mai 735; sa Fête est remise au 27 du même mois.

Ste Beggue, fille de Pepin de Landen, Maire du Palais, sœur de Ste Gertrude de Nivelle, veuve d'Anségise, fils de S. Arnoul, fondatrice & premiere Abbesse d'Anden sur Meuse, morte en 698. Le Martyrologe Romain en fait mention au 17 Décembre. Ce n'est pas à elle, comme plusieurs le prétendent, mais à Lambert Berggh, ou le Begue, Prêtre de Liege au douzieme siecle, que se rapporte l'institution des Béguines, dont la premiere Communauté, établie à Liege en 1173, fut transférée à Nivelle en 1207.

S. Benezet, Benedet, ou Benedict, Berger & Fondateur, à l'âge de 18 ans, du Pont d'Avignon, appellé pour cela *Pastor & Pontifex* dans son Office, mort en 1184: on en fait mémoire le 14 Avril.

S. Benigne, Apôtre de Bourgogne, Martyr vers l'an 179; sa principale Fête le 24 Novembre; les autres Fêtes sont le 27 Février, le 26 Avril & le 3 Novembre.

S. Benoît, Patriarche des Moines d'Occident, né vers l'an 480, mort le 21 Mars 543, selon le P. Mabillon; sa Fête le même

jour chez les Latins, le 12 Mars chez les Grecs; sa Translation le 11 Juillet en France.

S. Benoît Biscop, Abbé en Angleterre, mort l'an 690, ou vers l'an 703; sa Fête le 12 Janvier.

S. Benoît, Abbé d'Aniane, ou Agnane, en Languedoc, vers l'an 780, puis d'Inde, ou S. Corneille, près d'Aix-la-Chapelle, vers l'an 816, mort le 11 Février 821.

S. Bercaire, *Bercarius* & *Bererus*, premier Abbé de Hautvillers, à quatre lieues de Reims, vers l'an 662, de Montierender vers l'an 673, mort la nuit de Pâque, qui tomboit le 26 Mars l'an 696; sa Fête le 16 Octobre.

S. Bernard, Evêque de Vienne en Dauphiné. Voyez S. Barnard.

S. Bernard de Menthon, Archidiacre d'Aouste en Piémont, Apôtre des Alpes, mort le 28 Mai 1008; sa Fête le 15 Juin.

Le B. Bernard, premier Abbé de Tiron l'an 1109, mort le 14 Avril 1117; sa Translation le 23 Avril.

S. Bernard, le dernier des Peres de l'Eglise dans l'ordre des tems, mais non le moins célebre, né l'an 1090 à Fontaines-lez-Dijon, dont Tescelin son pere étoit Seigneur, élevé à Châtillon-sur-Seine, Moine de Citeaux en 1113, Fondateur & premier Abbé de Clairvaux en 1115, mort en 1153, le 20 Août, qui est le jour de sa Fête.

S. Bernardin de Sienne, né l'an 1380, Réformateur des Cordeliers en 1442, mort le 20 Mai 1444.

Le B. Bernon, premier Abbé de Cluni en 910, mort le 13 Janvier 927.

Ste Berte, veuve, Abbesse de Blangi en Artois vers l'an 690, morte le 4 Juillet, vers l'an 725.

Ste Bertille, *Bertila*, Vierge, Religieuse de Jouarre après l'an 640, premiere Abbesse de Chelles l'an 646, morte le 5 Novembre 692, & non vers l'an 702, comme D. Mabillon le conjecture.

S. Bertin, Abbé de Sithieu à S. Omer en 659, mort le 5 Septembre de l'an 709, après avoir remis sa charge d'Abbé à Rigobert, son disciple, dès l'an 696; la Fête de sa Translation le 16 Juillet.

S. Bertou, ou Bertulfe, premier Abbé de Renti en Artois, mort le 5 Février, vers l'an 705.

S. Bertrand, *Berti-Chramnus*, *Bertrannus*, ou *Bertrandus*, Evêque du Mans en 586, mort, comme on le croit, le 30 Juin de l'an 623; sa Fête le 3 Juillet.

S. Bertrand, Evêque de Comminges en Gascogne vers l'an 1076, mort le 15 ou le 16 Octobre vers l'an 1126; sa Fête principale le 15 du même mois.

Ste Beuve, ou Bove, Abbesse à Reims, morte vers l'an 673; sa Fête le 24 Avril.

S. Beuvon, ou Bobon, *Bobo* & *Bovus*, Gentilhomme Provençal, mort en pélérinage à Voghera près de Pavie, le 22 Mai 986; sa Fête le 2 Janvier, & le 22 Mai en Lombardie où il est est invoqué par les Paysans pour la conservation des bestiaux.

Ste Bibiane, *Bibiana*, Vierge & Martyre à Rome sous Julien l'Apostat l'an 363; sa Fête le 2 Décembre.

S. Blaise, Evêque de Sébaste, & Martyr vers l'an 316. L'Eglise Latine en fait mémoire le 3 Février, & l'Eglise Grecque le 11 du même mois.

S. Blanchar, ou Branchet, dit aussi Planchet, le même que S. Pancrace, Martyr du deuxieme siecle, dont on célebre la Fête avec celle de S. Nerée, de S. Achillée & de Ste Domitille, le 12 Mai.

Boëce, *Anicius Manlius Torquatus Severinus Boëtius*, Philosophe vraiement Chrétien, Consul seul en 487 & 510, avec son beau-pere Symmaque en 522, exilé à Pavie & mis l'an 524 en prison, où le Roi Théodoric le fait mourir cruellement le 23 Octobre de la même année, comme on le croit. Il est honoré comme Saint dans quelques Eglises d'Italie.

S. Bon, ou Bonet, *Bonitus*, *Bonus*, *Bonifacius*, *Eusebius*, Evêque de Clermont, abdiqua en 699, mort le 15 Janvier 710.

S. Bonaventure, Général de l'Ordre de S. François en 1256, Cardinal & Evêque d'Albano en 1273, mort le 14 Juillet 1274.

S. Boniface, Martyr, au commencement, à ce que l'on croit, du quatrieme siecle; l'Eglise de Rome en fait mémoire le 14 Mai; sa Fête à Paris le 26 Mai.

S. Boniface, Pape, sacré le 29 Decembre en 418, mort le 4 Décembre en 422, enterré le 25 du même mois, qui est le jour de sa Fête.

S. Boniface, Apôtre de l'Allemagne, Evêque en 723, martyrisé à Dorkum en Frise, avec 52 autres personnes, le 5 Juin de l'an 754 ou 755; sa Fête le 5 Juin.

Le B. Boniface, dit de la Cambre, né à Bruxelles vers l'an 1188, vient à Paris en 1205; va à Cologne en 1235, Evêque de Lausanne en 1237; abdique son Evêché en 1247, & revient à Paris; on croit que ce fut alors qu'il fut fait Recteur de l'Université en 1249. Il se retire ensuite dans un Monastere de Filles près Bruxelles, où il est mort le 19 Février de l'an 1266.

S. Brice, *Brictio* & *Brictius*, Evêque de Tours après saint Martin l'an 400, mort le 13 Novembre 444.

S. Brieu, *Briocus*, *Briomaclus*, ou *Vriomaclus*, au cinquieme, sixieme ou septieme siecle: sa Fête le 29 & 30 Avril; & le premier Mai celle de la Translation de plusieurs de ses reliques de S. Serge d'Angers à S. Brieu le 18 Octobre.

Ste Brigitte, ou Brigide, Veuve, morte le 23 Juillet 1373; sa Fête le 7 Octobre d'abord, aujourd'hui le 8 du même mois.

S. Bruno, Instituteur des Chartreux l'an 1084, mort le 6 Octobre de l'an 1101.

Le B. Brunon, Archevêque de Cologne l'an 953, mort le 11 Octobre 965.

S. Brunon, ou S. Brun, Evêque régionnaire l'an 1002, Apôtre de la Prusse, martyrisé avec 18 de ses Compagnons le 14 Février l'an 1009; sa Fête le 15 Octobre.

S. Brunon, Evêque de Segni en Italie l'an 1081, mort le 31 Août 1125, au Mont-Cassin; sa Fête le 18 Juillet.

S. Burkard, ou Burchard, premier Evêque de Würtzbourg en 741, mort vers l'an 753; sa Fête le 14 Octobre, autrefois en Allemagne le Jeudi après la S. Denis.

C.

Saint CAGNOU, *Chagnoaldus*, *Chainoaldus*, *Chanulphus*, *Agnoaldus*, & *Hagnoaldus*, frere de S. Faron, Evêque de Meaux & de sainte Fare, premiere Abbesse de Faremoutier, Evêque de Laon, mort le 6 Septembre de l'an 638 au plus tard; car l'année de sa mort n'est pas certaine.

S. Caius, ou Gaius, Pape le 17 Décembre 283, mort le 22 Avril 296.

S. Calais, ou Calès, *Carilefus*, ou *Karilefus*, Abbé du Monastere qui porte aujourd'hui son nom dans le Maine, l'an 532, mort le premier Juillet vers l'an 542.

S. Calliste, Pape vers le commencement de l'an 219, Martyr l'an 222; sa Fête le 14 Octobre.

S. Caltry, *Calcericus* & *Chalacterícus*, Evêque de Chartres l'an 556, mort, comme on le croit, le 8 Octobre 567.

S. Canut, Roi de Danemarck, quatrieme du nom, mis à mort par ses Sujets le 10 Juillet de l'an 1086; sa Fête le 19 Janvier.

S. Canut le jeune, fils d'Eric Roi de Danemarck, assassiné le 7 Janvier de l'an 1130 ou environ, & canonisé, comme le prouve Mansi, l'an 1171; sa Fête le 7 Janvier.

S. Caprais, Martyr d'Agen le 20 Octobre de l'an 287 ou environ.

Le B. Carloman, fils de Charles Martel, Duc des François après la mort de son pere en 741, renonce au monde en 747, & se fait Moine au Mont-Cassin. Il est mort à Vienne le 17 Août, selon Dom Bouquet, en 754.

S. Casimir, fils de Casimir III, Roi de Pologne, mort le 4 Mars 1483.

S. Cassien, Evêque d'Autun, mort avant le milieu du quatrieme siecle; sa principale Fête le 5 Août.

Cassien, Prêtre de Marseille & Pere de l'Eglise, mort vers l'an 434; sa mémoire est honorée à Marseille le 23 Juillet, & en Grece le 29 Février des années Bissextiles.

S. Cassius, ou Cassis, & 6266 autres Martyrs, en Auvergne, vers l'an 266; leur Fête le 15 Mai.

S. Castor, Abbé du Monastere de S. Faustin, Evêque d'Apt en 1419, honoré dans son Eglise le 20 Septembre. Cassien lui dédia ses douze Livres des Institutions en 422.

Ste Catherine, Vierge & Martyre du IV siecle; la Fête le 25 Novembre.

Ste Catherine de Sienne, Vierge, Religieuse du Tiers-Ordre de S. Dominique, morte le 29 Avril 1380.

Ste Catherine de Suede, Vierge, fille de sainte Brigitte, morte le 24 Mars 1381; sa Fête, à Paris, le 24 Mars.

Ste Cécile, Vierge & Martyre peut-être au II siecle; sa Fête le 22 Novembre.

S. Cedde, ou Céadde, Evêque de Lindish, ou Lindisfarn, puis de Lichfield, en Angleterre, mort le 2 Mars 672; sa Fête le même jour en Angleterre.

S. Célérin, ou Sérénic, *Serenicus*, né à Spolette, mort dans un désert près de Séez vers l'an 669.

S. Célestin, Pape, premier du nom, sacré le 10 Septembre 422, mort le 30 Juillet 432; sa Fête le 6 Avril.

Ste Celigne, *Cœlinia*, ou *Cilinia*, Vierge à Meaux, amie de sainte Genevieve, morte au cinquieme siecle, honorée à Paris & à Meaux le 21 Octobre.

S. Ceolfride, dit vulgairement en France S. Ceoulfroy ou S. Ceufrei, parent de S. Benoît Biscop, Abbé de Saint Pierre de Wirmouth au diocese de Durham en Angleterre, qu'ils fonderent ensemble en 674, puis de S. Paul de Jarrow en 682, mort à Langres, en allant à Rome, le 25 Septembre 716; sa Fête le jour de sa mort.

S. Céran, *Ceraunus*, ou *Ceraunius*, Evêque de Paris au commencement du septieme siecle, mort avant l'an 627; le 27 Septembre est le jour de sa Fete.

S. Cerboney, *Cerbonius*, Evêque de Populone en Toscane, mort l'an 568; sa Fête le 10 Octobre à Rome, le 17 du même mois a Paris.

S. Césaire, Médecin, frere de S. Grégoire de Nazianze, mort l'an 369; sa Fête le 25 Février.

S. Césaire, Pere de l'Eglise, Evêque d'Arles en 502, mort le 27 Août 542.

S. Chadoin, ou Hardouin, *Chadoenus*, *Caduindus*, *Clodoenus*, *Harduinus*, ou *Hadvvinus*, douzieme Evêque du Mans vers l'an 623, mort vers l'an 653 le 20 Août, jour auquel il est honoré dans le pays du Maine.

S. Chaffre, ou Théofroi, *Theofredus* & *Tietfredus*, Abbé de Carmeni en Vélay, martyrisé par les Sarazins le 19 Octobre vers l'an 728, après avoir gouverné son Monastere plusieurs années, sans qu'on sache combien.

S. Chamant, ou Amant, *Amantius*, premier Evêque de Rodez au cinquieme siecle; sa Fête le 4 Novembre.

Charlemagne, premier Empereur d'Occident, canonisé l'an 1165 par l'Antipape Pascal III, à la demande de l'Empereur Frédéric Barberousse. Les Papes légitimes, par reconnoissance des biens que ce Prince a faits à l'Eglise de Rome, n'ayant point réclamé contre cette canonisation, plusieurs ont pris pour une approbation leur silence. Louis XI ordonna sous peine de mort de chommer cette Fête; elle se célebre à Aix-la-Chapelle & ailleurs le 29 Janvier, jour de sa mort, & le 28 Août, jour de sa translation.

Le B. Charle le Bon, Comte de Flandre en 1119, tué par des scélérats, lorsqu'il prioit dans l'Eglise de S. Donatien de Bruges, le 2 Mars 1127.

S. Charle Borromée, né le 2 Octobre l'an 1538, Abbé de S. Gratignan l'an 1550, Cardinal le 31 Décembre 1560, & Archeveque de Milan le 8 Février 1561, mort le 3 Novembre 1584.

S. Chaumond, *Anemundus*, *Ennemundus*, *Chanemundus*, *Dalphinus*, ou *Dalvinus*, Evêque de Lyon vers le milieu du septieme siecle, massacré par ordre du Maire Ebroin l'an 659, ou 660; sa Fête à Lyon le 28 Septembre.

S. Chef, ou Cherf, *Theuderius* & *Thuodarius*, Abbé de Vienne en Dauphiné vers l'an 537, mort le 29 Octobre vers l'an 575.

S. Cheron, *Carannus*, Martyr au pays Chartrain vers le cinquieme siecle; sa principale Fête le 28 Mai.

Ste Christine, Vierge & Martyre du troisieme, ou quatrieme siecle en Toscane, honorée le 24 Juillet.

S. Christophe, *Christophorus*, Martyr du troisieme siecle, dont on fait mémoire le 25 Juillet à Rome, chez les Grecs le 9 Mai.

S. Chrodegand, *voyez* S. Crodegand.

S. Chromace, Evêque d'Aquillée vers l'an 389, mort l'an 411, vers le même tems que le fameux Rufin, Prêtre de cette Eglise; sa Fête le 2 Décembre.

S. Chrysanthe & Sainte Darie, Vierge, Martyrs à Rome au troisieme siecle; leur Fête le 25 Octobre.

S. Chryseuil, Martyr en Flandre en 281; sa Fête le 7 Février.

S. Chrysogone, Prêtre, Martyr près d'Aquillée vers l'an 304; sa Fête le 24 Novembre.

S. Clair, Prêtre en Touraine au quatrieme siecle; sa Fête le 8 Novembre.

S. Clair, Prêtre & Martyr en Vexin au troisieme, ou quatrieme siecle, honoré le 4 Novembre.

S. Clair, ou Clars d'Aquitaine, Evêque & Martyr du troisieme, ou quatrieme siecle; sa Fête le premier Juin.

S. Clair, *Clarus*, Abbé à Vienne en Dauphiné, mort vers l'an 660; sa Fête est marquée au premier Janvier.

Ste Claire, Vierge, mere des Religieuses de S. François en 1212, morte en 1253 le 11 Août; sa Fête le 12 du même mois.

S. Claude, Evêque de Besançon probablement en 516, Religieux de S. Oyant du Mont-jou en 523, Abbé du même Monastere en 526, mort en 581; sa Fête en France le 6 Juin. On la trouve aussi marquée dans quelques Martyrologes au 12 Janvier & au 7 Juin.

S. Clément, Pape, premier du nom en l'an 91, Martyr l'an 100; sa Fête le 23 Novembre, marquée dans le Martyrologe le 17 du même mois, & la Dédicace de son Eglise le 22 Juillet.

S. Clément d'Alexandrie, *Titus Flavius Clemens*, Docteur de l'Eglise, mort après l'an 211; sa Fête le 4 Décembre.

Ste Clotilde, *Chrotildis* & *Chrodechildis*, Reine de France l'an 493, morte vers l'an 545; sa Fête le 3 Juin.

S. Clou, *Clodulphus*, *Flondulphus* & *Hlodulphus*, Evêque de Metz l'an 654, mort l'an 694 le 8 Juin.

S. Cloud, *Chlodoaldus*, Prêtre du Diocese de Paris en 551, mort vers l'an 560, le 7 Septembre, jour de sa Fête.

La B. Colette Boilette de Corbie, Réformatrice de l'Ordre de sainte Claire en 1406, morte le 6 Mars 1447.

S. Colman, Martyr en Autriche le 13 Octobre de l'an 1012; sa Fête le même jour.

S. Colomban, Fondateur & Abbé de Luxeu l'an 592, mort le 21 Novembre 615; sa Translation se célebre à Luxeu avec celles de S. Eustase & de S. Walbert le 31 Août.

Ste Colombe, Vierge & Martyre à Sens l'an 273, probablement le 31 Décembre; sa Translation est marquée dans le Martyrologe le 17 du même mois, & la Dédicace de l'Eglise sous son nom le 22 Juillet.

S. Côme & S. Damien, freres, Médecins & Martyrs du troisieme ou quatrieme siecle; leur Fête le 27 Septembre chez les Latins, le premier Juillet chez les Grecs. Ceux-ci appellent ces deux Saints *Anargyri*, parce qu'ils exerçoient gratuitement leur profession.

S. Conrad, Evêque de Constance en 934, mort le 26 Novembre 976; sa Fête le jour de sa mort.

S. Constantien, Solitaire au pays du Maine, mort après l'an 561; il est honoré le premier Décembre.

S. Contest, *Contestus*, Evêque de Bayeux sur la fin du cinquieme siecle ou au commencement du suivant, mort le 19 Janvier. Son corps est aujourd'hui à Fécamp.

S. Convoyon, premier Abbé du Monastere de Rédon en Bretagne l'an 831, mort dans celui de Pletan, même province, le 5 Janvier de l'an 868, ou environ; sa Fête le 28 Décembre, jour de la Translation de ses Reliques.

S. Corbinien, premier Evêque de Frisingue en Baviere vers l'an 715, mort l'an 730; sa Fête le 8 Septembre.

S. Corentin, premier Evêque de Cornouaille, ou de Quimper en Basse Bretagne, au quatrieme ou cinquieme siecle; ses Fêtes sont le premier Mai, le 5 Septembre & le 12 Décembre.

S. Corneille, Centurion de Césarée en Palestrine, le premier des Gentils convertis à la foi; sa mémoire est marquée au 2 Février dans le Martyrologe Romain. Les Grecs la célebrent le 13 Septembre & donnent à Corneille les titres d'Evêque & de Martyr.

S. Corneille, Pape le 4 Juin 251, après une vacance de près de 17 mois (depuis le martyre de S. Fabien le 20 Janvier de l'an 250) Martyr en exil le Mardi 14 Septembre 252, après avoir tenu le S. Siege un an, 4 mois & dix jours; sa Fête aujourd'hui le 16 Septembre.

Les Quatre Couronnés, freres, Martyrs à Rome au quatrieme siecle. L'Eglise en fait mémoire le 8 Novembre.

S. Crépin & S. Crépinien, freres, Martyrs à Soissons, l'an 287, ou 288; leur Fête le 25 Octobre.

S. Crescent, Disciple de S. Paul, Evêque, à ce qu'on prétend, de Vienne en Dauphiné; sa Fête à Rome le 27 Juin, en France le 29 Décembre.

S. Crodegand, ou Godegrand, *Chrodogandus*, Evêque de Metz, appellé par honneur Archevêque, en 742, mort le 6 Mars 766.

La Ste Croix. Son Invention le 3 Mai, & son Exaltation le 14 Septembre.

S. Cucufat, Afriquain, Martyr à Barcelone l'an 304; sa Fête le 25 Juillet.

Ste Cunegonde, Veuve de l'Empereur S. Henri, Religieuse à Kaffungen, près de Cassel, au Diocese de Paderborn, morte l'an 1033, & non 1038 comme le dit Marianus Scotus, ni 1040, comme l'assurent les Bollandistes; sa Fête le 3 Mars, jour de sa mort.

S. Cunibert, Hunibert, ou Clunibert, Evêque de Cologne, le 25 Septembre 623, mort le 12 Novembre 663; sa Fête le jour de sa mort.

S. Cuthbert, Evêque de Lindisfarn, en Angleterre, l'an 685, mort le 20 Mars 687.

S. Cybar, *Eparchius*, Reclus à Angoulême, mort le premier Juillet de l'an 581.

S. Cyprien, *Tascius Cœcilianus Cyprianus*, Evêque de Carthage en 248, martyrisé le 14 Septembre 258; sa Fête d'abord le jour de sa mort, & ensuite le 16 Septembre avec celle de S. Corneille, pour faire place à l'Exaltation de la sainte Croix.

S. Cyprien le Magicien, & sainte Justine, Martyrs à Nico-

médie, comme on le croit, en 304; leur Fête le 26 Septembre.
S. Cyprien, Evêque de Toulon vers l'an 516, mort avant l'an 549; ſa Fête le 3 Octobre.
S. Cyprien, ou Sabran, *Cypriannus*, Abbé à Perigueux, mort aſſez probablement vers l'an 580. Il eſt honoré le 9 Décembre.
S. Cyr ou Cyrique, enfant, & ſainte Julitte, ſa mere, Martyrs l'an 305; leur Fête le 16 Juin chez les Latins, le 15 Juillet chez les Grecs.
S. Cyran pour Siran, *Sigirannus*, premier Abbé de Lonrey, l'an 641, mort le 4 Décembre, vers l'an 657.
S. Cyriaque, S. Large & S. Smaragde, Martyrs à Rome, au commencement du IV ſiecle; leur Fête le 8 Août.
S. Cyrille, Evêque de Jérusalem en 351, mort en 386; on en fait mémoire le 18 Mars.
S. Cyrille, Patriarche d'Alexandrie en 412, Pere & Docteur de l'Egliſe grecque, mort le 27 Juin 444; ſa Fête le 28 Janvier chez les Latins, chez les Grecs le 18 Janvier & le 9 Juin.
S. Cyrille, Moine, & S. Méthodius ſon frere, ſacré l'an 868, Evêque régionaire par le Pape Adrien II, Apôtres des Bulgares, des Moraves, & des Sclavons, & inventeurs des Lettres ſclavones, le premier mort vers l'an 870, le ſecond après l'an 889; leur Fête, dans l'Egliſe Latine, le 9 Mars. Chez les Grecs & les Moſcovites, S. Cyrille eſt honoré le 14 Février, & S. Méthode le 11 Mai.
S. Cyrin, Martyr. *Voyez* S. Baſilide.

D.

Saint DACE, *Datius*, Evêque de Milan, mort en Février 552; ſa Fête le 14 Janvier.
S. Dagobert, dont on fait la Fête à Stenai en baſſe Lorraine le 2 Septembre, eſt identifié mal à propos par pluſieurs Auteurs avec *Dagobert II*, Roi d'Auſtraſie.
S. Damaſe, Pape, ordonné la premiere ou la ſeconde ſemaine d'Octobre l'an 366, mort le 11 Décembre 384.
S. David, Evêque de Caerléon ou de Ménevie, qui porte aujourd'hui ſon nom, au pays de Galles, mort vers l'an 544; ſa Fête le premier Mars, en Angleterre.
S. Dauphin: *voyez* S. Chaumond.
S. Delphin, *Delphinus*, Evêque de Bordeaux, aſſiſte au Concile de Saragoſſe en 380, & meurt aſſez probablement le 23 Décembre 403.
S. Démétrius, Martyr à Theſſalonique l'an 307; ſa Fête dans l'Egliſe latine le 8 Octobre, chez les Grecs & en Ruſſie le 26 du même mois. Ce Saint eſt appellé S. Dimitri chez les Italiens. Les Turcs le déſignent ſous le nom de Caſin Giuni. » Ils ont, dit le Prince Cantimir, leurs légendes fabuleuſes » à ſon ſujet, & aſſurent qu'il fut Muſulman; ce qu'ils di» ſent auſſi de S. George, qui, chez eux, eſt appellé *Hy» dyrlez*. Ils célebrent les Fêtes de ces deux Saints les mêmes » jours que les Chrétiens d'Orient, ſavoir le 23 Avril & le 26 » Octobre. C'eſt par ces deux jours, comme par des termes » fixes pour chaque année, que les Turcs reglent leurs expé» ditions. Après le 23 Avril on entre en campagne, & le 26 » Octobre met fin au ſervice de la ſaiſon. « Cantimir, *Hiſt. Othom. t. 2, p. 39.*
S. Denis l'Aréopagite, premier Evêque d'Athene, & Martyr; honoré le 3 Octobre.
S. Denis, Apôtre des Gaules & Evêque de Paris, envoyé, ſuivant le Pape Zoſime, Fortunat de Poitiers, & d'autres anciens, par le Pape S. Clément, & ſuivant Grégoire de Tours par le Pape S. Denis au milieu du troiſieme ſiecle, martyriſé avec ſes compagnons Ruſtique & Eleuthere; leur Fête le 9 Octobre.
S. Denis, Pape, ordonné après une année de vacance le 22 Juillet de l'an 259, mort le 26 Décembre 269.
S. Denis, Evêque de Milan en 351, dépoſé l'an 355 par les Ariens au Concile de Milan, & envoyé en exil par l'Empereur Conſtantin, mort vers l'an 556; ſa Fête le 25 Mai.
Denis le Chartreux, mort en odeur de ſainteté le 12 Mars 1471.
S. Déſiré, Evêque de Bourges, mort le 8 Mai de l'an 550, ſelon l'opinion la plus probable, dit M. Baillet.
S. Deus-dedit, Pape le 19 Octobre 615, mort le 8 Novembre 619; ſa Fête le même jour.
S. Didace, ou Diego, de l'Ordre de S. François, mort le 12 Novembre 1463; ſa Fête le 13 Novembre.
S. Didier, nommé auſſi S. Dizier, S. Deſeri, S. Drezery, S. Deſir, *Deſiderius*, Evêque de Langres, martyriſé vers l'an 411; ſa Fête le 23 Mai.
S. Didier, *Deſiderius*, Evêque de Vienne en Dauphiné l'an 596, aſſaſſiné par ordre de la Reine Brunehaut le 23 Mai 608; ſa Fête à Lyon le 10 Août, ailleurs le 23 Mai.
S. Didier, vulgairement Gérif, Evêque de Cahors en 629, comme le prouve le P. Mabillon, T. I, *Analect.* p. 530, mort la 26 année de ſon Epiſcopat le 15 Novembre 654.
S. Dié, *Deodatus*, *Theodatus*, *Theudatus*, Evêque de Nevers vers l'an 655, juſqu'en 664, puis Abbé de Jointures en Lorraine, mort un Dimanche le 19 Juin 679 ou 684. C'eſt un autre S. Dié, qu'on croit plus ancien, qui a donné le nom de S. Dié à un Bourg ſur la Loire, près de Chambort.
S. Dielf, Deile, Dieu, ou Déel, *Deicola*, ou *Deicolus*, Abbé de Lure en Franche-Comté, mort le 18 Janvier vers l'an 625.
S. Diſibod, ou Diſen, *Deſibodus*, Evêque Régionnaire & Abbé de Diſemberg au Dioceſe de Mayence vers l'an 674, mort vers l'an 700, le 8 Septembre, ſelon Raban Maur, ou le 8 Juillet, ſelon ſainte Hildegarde.
Ste Dode, niece de ſainte Beuve, Abbeſſe à Reims après ſa tante morte vers l'an 673; on ne ſait point l'année de la mort de ſainte Dode; on en fait la Fête avec celle de ſainte Beuve le 24 Avril.
S. Dominique l'encuiraſſé, Solitaire en Italie, mort le 14 Octobre 1062.
S. Dominique, Inſtituteur des Dominicains ſous la regle de S. Auguſtin en 1216, mort le Vendredi 6 Août 1221; ſa Fête le 4 du même mois.
S. Domnin, Officier de la Chambre de l'Empereur Maximien Herculius, martyriſé entre Milan & Plaiſance l'an 304, dans le lieu où eſt aujourd'hui le Bourg de San-Donnino; ſa Fête le 9 Octobre.
S. Domnole, ou Dame, Evêque du Mans l'an 545, mort le premier Décembre 583 (Bolland).
S. Donatien & S. Rogatien, freres, appellés à Nantes les Freres Nantois, Martyrs ſur la fin du troiſieme ſiecle; leur Fête le 24 Mai.
S. Donatien, Evêque de Reims, entre le milieu & la fin du quatrieme ſiecle; il eſt honoré le 24 Mai, le 30 Août & le 14 Octobre, principalement à Bruges en Flandre, dont il eſt le Patron.
Ste Dorothée, Vierge & Martyre de Céſarée en Cappadoce, au commencement du quatrieme ſiecle. Le Martyrologe en fait mention le 6 Février.
S. Drauſin, *Drauſius*, *Drauſcio*, ou *Drantio*, Evêque de Soiſſons en 654, mort le 5 Mars 674; ſa Fête le 2 Juin.
S. Droctové, ou Drotté, premier Abbé de S. Germain-des-Prés à Paris en 559, mort vers l'an 580. L'Egliſe honore ſa mémoire le 10 Mars.
S. Druon, ou Dreux, *Drogo*, Reclus en Hainaut, mort, comme on le croit, le 16 Avril 1186.
S. Dunſtan, Archevêque de Cantorbery en 961, mort le 19 Mai 988; ſa Fête le 19 Mai.

E.

Saint EBBES, ou Ebbon, Abbé de S. Pierre le Vif vers l'an 704, Evêque de Sens vers 709, mort, ſelon quelques Savans, le 27 Août 743, qui eſt le jour de ſa Fête à Sens; celle de ſa Tranſlation le 15 Février.
Ste Edilburge, ou Aubierge, *Edalberga*, ou *Edilburgis*, troiſieme Abbeſſe de Farmoutier au ſeptieme ſiecle, morte vers l'an 695; ſa Fête le 7 Juillet.
S. Edme, Archevêque de Cantorbery, l'an 1234, mort à Soiſſi, près de Provins en Brie, le 16 Novembre 1241, ſa Tranſlation le 9 Juin.
S. Edmond, Roi d'Angleterre, ou d'Eaſtangle en 857, martyriſé par les Danois le 22 Novembre 870, ſa Fête principale le jour de ſa mort; ſa Tranſlation le 29 Avril.
S. Edouard, Roi d'Angleterre en 975, aſſaſſiné l'an 978, & honoré comme Martyr à Rome le 18 Mars, à Paris le 19 du même mois; la Fête de ſa premiere Tranſlation le 18 Février, celle de la ſeconde le 20 Juin.
S. Edouard, Roi d'Angleterre en 1042, dit le Confeſſeur, mort le 4 Janvier 1066; ſa Fête natale le 5 Janvier, celle de ſa Tranſlation le 13 Octobre.
S. Egbert, Prêtre Anglois, Miſſionnaire d'Irlande, mort l'an 729; ſa Fête le 24 Avril.
S. Eleuthere, Pape, depuis 177, juſqu'en 193. L'Egliſe en fait mémoire le 26 Mai.
S. Eleuthere, Evêque de Tournai en 496, mort le 20 Février, ou le 30 Juin de l'an 532; ſa Fête le 20 Février.
S. Eleuthere, Evêque d'Auxerre en 532, mort, comme on le croit, le 16 Août 561.
Ste Eliſabeth, Abbeſſe de Schonauge au Dioceſe de Treves, morte le 18 Juin 1165.

Ste Elisabeth de Hongrie, Veuve de Louis IV, Landgrave de Thuringe, morte le 19 Novembre 1231 dans l'Hôpital de Marpourg, bâti par ses soins; sa Fête le jour de sa mort.
Ste Elisabeth, Reine de Portugal, morte le 4 Juillet 1336; sa Fête le 8 Juillet.
S. Elme: *voyez* S. Erasme.
S. Elof, ou Aloph, *Eliphius*, Martyr en Lorraine l'an 362 ou 363; sa Fête le 16 Octobre.
S. Eloi, *Eligius*, Evêque de Noyon & de Tournai, sacré à Rouen avec S. Ouen le 21 Mai 640, mort la nuit du 30 Novembre au premier Décembre 659; sa Fête le premier Décembre. *Voyez* sur la date de son ordination D. Bouquet, T. III, p. 557.
S. Elphege, Archevêque de Cantorbery en 1006, tué par les Danois & les Rebelles du pays vers l'an 1012; sa Fête le 19 Avril.
S. Elzéar, Comte d'Arian, Baron d'Ansois, & sainte Delphine, sa femme, Vierge, en Provence au quatorzieme siecle. S. Elzéar est mort à Paris le 27 Septembre 1323, & sainte Delphine, dit-on, le 26 Novembre 1369.
S. Emilien, vulgairement dit Milhan, Curé & Solitaire en Espagne, mort vers l'an 574; sa Fête le 12 Novembre.
S. Emmeram, *Emmeramnus* & *Heimerammus*, Evêque en France ou Chorévêque, puis Missionnaire de Ratisbonne, Martyr, comme on le croit, le 22 Septembre 652. On ignore les autres époques de la vie de ce Saint.
Ste Emmerantiene, Vierge & Martyre vers l'an 304; sa Fête le 22 Janvier.
S. Emmeric, ou Emery, *Emericus*, fils de S. Etienne Roi de Hongrie, mort l'an 1031; sa Fête le 4 Novembre.
S. Engelbert, Archevêque de Cologne l'an 1215, Martyr l'an 1225, & honoré comme tel le 7 Novembre.
S. Ennodius, Evêque de Pavie vers l'an 511, mort le 1 Août 521; il est honoré comme saint à Paris le 17 Juillet.
S. Ephrem, Diacre d'Edesse, Pere de l'Eglise, mort l'an 378 le 9 Juin, ou le 15 Juillet. Le Martyrologe Romain en fait mémoire le premier Février, & le Synaxaire des Maronites, ainsi que le Ménologe des Grecs, le 28 Janvier.
S. Epimaque, Martyr au troisieme siecle; sa Fête avec celle de S. Gordien le 10 Mai chez les Latins, le 9 chez les Grecs.
S. Epiphane, Evêque de Salamine, ou Constance en Chypre, vers l'an 366, Pere & Docteur de l'Eglise, mort probablement en 403; sa Fête le 12 Mai.
S. Ephiphane, Evêque de Pavie en 466, mort le 21 Janvier 496, ou 497.
S. Epipode & S. Alexandre, Martyrs à Lyon l'an 178; leur Fête à Rome le 22 Avril, à Paris le 6 du même mois.
S. Erasme, vulgairement S. Elme, Evêque & Martyr en Campanie vers le commencement du quatrieme siecle; sa mémoire, le 3 Juin, suivant les anciennes Chartes.
S. Erbland, ou Hermeland, *Ermelandus*, ou *Hermelandus*, Abbé d'Aindre en Bretagne vers l'an 676, mort l'an 718; sa mémoire le 26 Mars, à Paris le 18 Octobre, jour de sa Translation faite en 869.
S. Erembert, Moine de saint Vandrille en Normandie, Evêque de Toulouse en 656, quitte son Evêché vers l'an 668, & revient à son Monastere où il est mort vers l'an 671, ou 675, selon d'autres; sa Fête le 14 Mai.
S. Erme, ou Ermin, *Ermino* & *Erminus*, Evêque & Abbé de Lobes au pays de Liege en 7'2, mort le 25 Avril 737; on fait sa Fête le 26 du même mois.
Ste Ermine, ou Irmine, fille du Roi Dagobert II, Abbesse d'Oeren, près de Treves, morte dans les premieres années du VIII siecle; sa Fête le 24 Décembre.
S. Esgobille: *voyez* S. Nigaise.
S. Etienne, premier Martyr, le 26 Décembre; sa Fête chez les Grecs le 27 Décembre; la Fête de l'invention de son corps en 415 se célebre le 3 Août.
S. Etienne, premier du nom, Pape après S. Luce mort le 4, ou le 5 Mars 252. S. Etienne est mort en 257, probablement le 2 Août qui est le jour de sa Fête.
S. Etienne, premier Roi de Hongrie, mort le 15 Août 1038; sa Fête autrefois le 20 Août, maintenant le 2 Septembre.
S. Etienne, Fondateur de l'Ordre de Grammont, né l'an 1046, & mort le 8 Février 1124.
S. Etienne, troisieme Abbé de Cîteaux en 1109, mort le 28 Mars de l'an 1134; sa Fête le 17 Avril.
S. Evariste, Pape vers l'an 100, mort probablement vers la fin d'Octobre de l'an 109; sa Fête le 20 du même mois.
S. Euchaire, *Eucharius*, premier Evêque de Treves au troisieme siecle; sa Fête le 8 Décembre.
S. Eucher, *Eucherius*, Evêque de Lyon vers l'an 434, mort l'an 451, ou, selon d'autres, 454; sa Fête le 16 Novembre.
S. Eucher II, Evêque de Lyon depuis 523 jusqu'en 530 M. Antelmi prétend qu'il ne faut pas le confondre avec l'Evêque Eucher qui souscrivit les Actes des Conciles d'Arles en 524, de Carpentras en 527 & d'Orange en 529. Celui-ci est néanmoins qualifié Evêque de Lyon par l'Auteur contemporain de la vie de sainte Comsorce, Vierge, qui florissoit en Provence au VI siecle, & dont le martyrologe Romain fait mention au 22 Juin; la Fête de saint Eucher II le 16 Juillet.
S. Eucher, *Eucherius*, Evêque d'Orléans en 521, exilé à Cologne, puis à Saint-Tron, Diocese de Liége, où il est mort en 738, selon le Pere Mabillon. Le Martyrologe en fait mention le 20 Février.
S. Eugene, Martyr à Deuil en Parisis au troisieme siecle; sa Fête le 15 Novembre.
S. Eugene, Evêque de Carthage en 481 le 19 Mai, mort l'an 505 le 6 Septembre à Vians dans le territoire d'Albi où il s'étoit retiré; sa Fête le 13 Juillet.
S. Eugene, Evêque de Tolede en 645, mort en 657; sa Fête le 13 Novembre.
Ste Eugénie, Vierge & Martyre à Rome l'an 304; sa Fête le 25 Décembre.
Ste Eulalie de Barcelone, Martyre sous Dioclétien; sa Fete le 12 Février. Il y a plusieurs Eglises & Villages de son nom en Guyenne & Languedoc, où elle est appellée sainte Aulaire, sainte Olacie, sainte Occille, sainte Olaille, sainte Olazie, &c. Ses Actes ne sont point authentiques.
Ste Eulalie, Vierge martyrisée à Merida en Espagne vers la mi-Décembre 304; sa Fête le 10 Décembre.
S. Euloge, Patriarche d'Alexandrie en 580, mort l'an 607; sa Fête le 13 Septembre.
S. Euloge, Prêtre de Cordoue, martyrisé le 11 Mars 859.
S. Evode, *Evodius*, Evêque de Rouen probablement vers l'an 426, mort peut-être l'an 430. Le Martyrologe en fait mention le 6 Octobre.
Ste Euphemie, Vierge & Martyre de Calcédoine en 307, ou au plus tard en 311. L'Eglise Latine en fait mémoire le 16 Septembre, & l'Eglise Grecque le 11 Juillet & le 16 Septembre.
S. Euphraise, *Euphrasius*, Evêque de Clermont en Auvergne en 490, mort en 515, le 15 Mai, plutôt que le 14 Janvier; sa Fête le 15 Mai.
Ste Euphrasie, Vierge dans la Thébaïde, dont le Martyrologe Romain fait mention le 13 Mars, & le Menologe Grec le 25 Juillet, morte après l'an 410.
S. Euphrone, Eufroy, ou Eufroine, Evêque de Tours en 556, mort le 4 Août de l'an 573.
Ste Euphrosine, Martyre à Terracine sous l'empire de Domitien; sa Fête le 7 Mai.
Ste Eupsique, martyrisée à Césarée en Cappadoce en présence de Julien l'Apostat le 9 Avril 362.
S. Evre, *Aper*, Evêque de Toul au commencement du cinquieme siecle; sa Fête le 15 Septembre.
S. Evremond, *Evermundus* & *Ebremundus*, Abbé de Fontenai-sur-Orne en Bessin, & de Mont du Maire dans le Diocese de Séez en Normandie vers l'an 688; sa mort vers l'an 720, & sa Fête le 10 Juin.
S. Evrols, ou Evroul, *Ebrulfus* & *Eberulfus*, Reclus & Abbé près de Beauvais au VII siecle; sa Fête le 26 Juillet.
S. Evroul, *Ebrulfus*, premier Abbé du Monastere de son nom, ou d'Ouche en Hyesmois, au Diocese de Lisieux, l'an 565, mort le 29 Décembre 596.
S. Eusebe, Pape, ordonné le 20 Mai de l'an 310, mort le 26 Septembre de la même année.
S. Eusebe, Evêque de Verceil avant le milieu du quatrieme siecle, mort vers l'an 370; sa Fête, marquée autrefois le premier Août, aujourd'hui le 15 Décembre.
S. Eusebe, Prêtre Romain, Confesseur au quatrieme siecle, dit-on, honoré le 14 Août.
S. Eusice, *Eusitius*, Hermite en Berri, puis Abbé de Celles l'an 532, mort assez probablement vers l'an 542, le 27 Novembre, jour auquel on fait sa Fête, & encore le 28 Avril.
S. Euspice, premier Abbé de Mici près d'Orléans vers l'an 508, mort deux ans après. Sa vie est rapportée avec celle de son neveu S. Mesmin le 15 Décembre.
S. Eustache & ses Compagnons, Martyrs au deuxieme siecle; leur Fête le 20 Septembre.
S. Eustache, Evêque de Tours l'an 444, mort en 461; sa Fête le 19 Septembre.
S. Eustase, ou Eustaise, Abbé de Luxeu en Franche-Comté l'an 611, mort en 625. Le Martyrologe Romain marque sa Fête le 29 Mars.
S. Eustathe, Evêque d'Antioche l'an 324 ou 325, mort vers l'an 337, suivant M. de Tillemont, vers l'an 370, suivant Socrate & Sozomene; sa Fête chez les Grecs le 20 Février.
Ste Eustoquie, Vierge & Fille de sainte Paule, morte à

Bethléem le 28 Septembre 419; sa Fête le même jour.
S. Eutrope, premier Evêque de Saintes, Martyr du troisieme siecle, dont on fait mémoire le 30 Avril.
S. Eutrope, Evêque d'Orange vers l'an 463, mort après l'an 475; sa Fête marquée le 27 Mai.
S. Eutrope, disciple & successeur de S. Martin, Abbé de Saintes, mort au cinquieme siecle, & honoré avec son Maître le 7 Décembre.
Ste Eutrope, ou Eutropie, Veuve en Auvergne au cinquieme siecle; sa Fête le 15 Septembre.
S. Eutychien, Pape, ordonné le 5 ou le 6 Janvier 275, mort le 7 ou le 8 Décembre 283.
S. Euverte, *Evortius*, *Evurtius* & *Eortius*, Evêque d'Orléans vers l'an 320, mort le 7 Septembre 340, suivant le nouvel Historien d'Orléans. Les Auteurs du nouveau *Gallia Christiana* mettent sa mort vers l'an 391, sans rien décider sur le commencement de son épiscopat.
S. Exupere, Evêque de Toulouse sur la fin du quatrieme siecle, mort au plutôt l'an 409; ses Fêtes sont le 14 Juin & le 28 Septembre.

F.

Saint FABIEN, Pape le 10 Janvier 236, Martyr le 20 du même mois 250.
Ste Fabiole, Dame Romaine, morte l'an 400; sa Fête le 27 Décembre.
S. Fale, ou Phal, *Fidolus*, Abbé au Diocese de Troyes en Champagne, mort vers l'an 561 ou 570; sa Fête le 16 Mai.
Ste Fare, *Burgondofara*, Vierge & premiere Abbesse de Faremoutier l'an 617, morte le 3 Avril vers l'an 655; sa Fête le 7 Décembre.
S. Fargeau, ou Ferjeu, Prêtre, *Ferreolus*, & S. Fargeon, Diacre, *Ferrutius* & *Ferrutio*, Martyrs de Besançon l'an 211 ou 212; leur Fête principale le 16 Juin.
S. Faron, Evêque de Meaux l'an 627, mort le 28 Octobre 672.
Fauste, Abbé de Lerins en 433, Evêque de Riez vers l'an 460, mort vers 480, ou 485, ou même encore plus tard. On en fait la Fête à Riez le 16 Janvier & le 28 Septembre. S. Isidore n'avoit pas grande foi aux reliques de ce Saint, qu'il appelle *virum profundæ calliditatis*. Aussi l'Eglise Romaine ne l'a-t-elle point mis dans son Martyrologe.
S. Faustin & S. Jovite, freres & Martyrs vers l'an 134, l'Eglise en fait la Fête le 15 Février.
S. Félicien & S. Prime, freres & Martyrs à Rome en 286 ou 287; leur Fête le 9 Juin.
Ste Félicité, Dame Romaine, martyrisée à Rome avec ses sept fils l'an 164, suivant Tillemont, sous l'Empereur Marc-Aurele; sa mémoire le 23 Novembre; celle de ses fils le 10 Juillet; ce qui donne lieu de croire qu'elle ne consomma son sacrifice que quatre mois après ses enfans. L'Eglise de Paris réunit la mémoire de la mere & des fils au 10 Juillet. Le P. Berti place leur martyre en l'an 150, sous Antonin le pieux.
S. Félix, Prêtre, S. Fortunat & S. Achillée, Diacres, Apôtres du Valentinois, martyrisés à Valence sur le Rhône l'an 211 le 23 Avril.
S. Félix, Prêtre de Nole & Confesseur, mort vers l'an 260 ou 265; sa Fête le 14 Janvier.
S. Félix I, Pape le 28 ou le 29 Décembre 269, mort probablement le 22 Décembre 274; sa Fête le 30 Mai.
S. Félix & S. Adaucte, ou Audacte par transposition, Martyrs à Rome au quatrieme siecle; leur Fête le 30 Août.
S. Félix, Evêque de Treves en 386, abdique en 399, mort vers l'an 400, & enterré le 26 Mars.
S. Félix, Pape, deuxieme de ce nom, (ou troisieme, selon quelques-uns qui comptent mal à propos parmi les Papes un Félix que les Ariens substituerent à Libere pendant son exil) ordonné le 6 Mars 483, mort, comme on le croit, le 25 Février 492.
S. Félix, Evêque de Nantes en 550, mort le 6 ou le 8 Janvier 584; sa Fête le 7 Juillet.
S. Félix de Valois, Collegue de S. Jean de Matha dans l'Institution de l'Ordre de la Sainte Trinité pour la Rédemption des Captifs l'an 1198, mort le 4 Novembre 1212; sa Fête aujourd'hui le 20 du même mois.
S. Ferréol, Forget, ou Fargeu, *Ferreolus*, Martyr à Vienne en Dauphiné au quatrieme siecle; sa Fête le 18 Septembre.
S. Ferréol, Evêque d'Usez l'an 553, mort, comme on le croit, le 4 Janvier 581; sa Fête le 18 Septembre.
S. Fiacre, *Fefrus* autrefois, aujourd'hui *Fiacrius*, Solitaire au Diocese de Meaux où il étoit venu d'Irlande, & non d'Ecosse, mort vers l'an 670; sa Fête le 30 Août.
S. Fidele, Soldat & Martyr à Come dans le Milanois l'an 304; sa Fête le 28 Octobre.
S. Filibert, *Filibertus*, Moine, puis Abbé de Rebais en 650, Fondateur & Abbé de Jumieges vers l'an 654, mort en Poitou à l'Isle de Nermoutier le 20 Août 684 probablement.
S. Firmilien, Evêque de Césarée en Cappadoce, mort le 26 Décembre 269; sa Fête chez les Grecs le 28 Octobre.
S. Firmin, premier Evêque d'Amiens, Martyr vers l'an 287; sa Fête le 25 Septembre.
S. Firmin le Confès, ou Confesseur, pour le distinguer du Martyr, Evêque d'Amiens au quatrieme ou cinquieme siecle; sa Fête le premier Septembre.
S. Firmin, Evêque d'Usez en Languedoc l'an 538, mort le 11 Octobre 553.
S. Firmin, Evêque de Mende; on célebre sa Fête le 14 Janv.
S. Flavien, Patriarche d'Antioche en 381, mort en 404, le 26 Septembre; sa Fête le 21 Février.
S. Flavien, Patriarche de Constantinople en 447, condamné au brigandage d'Ephese, & mort en 449, le 11 Août. Le Martyrologe Romain en fait mémoire le 18 Février; le Menologe Grec de même.
S. Florent, Disciple de S. Martin, Abbé du Monastere de Glonne, appellé depuis S. Florent-le-Vieux, en Anjou, mort au commencement du cinquieme siecle; sa Fête le 22 Septembre.
S. Florentin, & S. Hilaire ou Hilier, Martyrs en Bourgogne vers l'an 406; leur Fête le 27 Septembre.
S. Flour, *Florus*, premier Evêque de Lodeve en Languedoc au quatrieme siecle probablement; sa Fête le 3 Novembre.
Ste Foi, Vierge & Martyre d'Agen vers l'an 287; sa Fête le 6 Octobre.
S. Foignan, *Foillanus* & *Fullanus*, assassiné par des Voleurs le 31 Octobre 655.
S. Folcuin, *Folcuinus*, Evêque de Terouenne l'an 817, mort le 14 Décembre 855.
S. Frambourd, ou Frambaud, *Frambaldus*, Solitaire au Maine, mort vers le milieu du sixieme siecle; sa Fête le 16 Août.
S. François d'Assise, Instituteur des Freres Mineurs en l'an 1209, mort le 4 Octobre 1226, canonisé le 16 Juillet 1228.
S. François de Paule, Instituteur des Minimes vers l'an 1435, mort le Vendredi-Saint 2 Avril 1507, à 91 ans.
Le B. François d'Estain, né à Rodez le 6 Janvier 1462, Docteur en Droit à Pavie le 19 Mai 1488, Chanoine de Lyon, Prêtre le 18 Septembre 1499, Conseiller du Grand-Conseil nouvellement établi par Louis XII, Roi de France, Evêque de Rodez le 11 Novembre 1501, sacré en 1504, mort le premier Novembre 1529; on lui donne le titre de Bienheureux.
S. François Xavier, Apôtre des Indes en 1541, mort le 2 Décembre 1552, béatifié en 1619, canonisé en 1621.
S. François de Sales, sacré Evêque de Geneve le 8 Décembre de l'an 1602, mort à Lyon le 28 du même mois 1622, canonisé le 19 Avril 1665; sa Fête le 29 Janvier.
Ste Françoise, Dame Romaine, Veuve, Institutrice des Collatines en 1425, morte le 9 Mars 1440.
S. Frédéric, Evêque d'Utrecht vers l'an 820, martyrisé par des assassins, comme on le croit, le 18 Juillet de l'an 838.
S. Friard, Reclus près de Nantes, mort en 577, selon le Pere le Cointe, ou peut-être en 583, selon M. Baillet; sa Fête le premier Août.
S. Frobert, ou Flobert, *Frodobertus*, premier Abbé de Moutier-la-Celle, près de Troyes en Champagne, vers l'an 653, mort la nuit du 31 Décembre au premier Janvier 673; sa principale Fête le 8 Janvier, qui est le jour de sa Translation en 873.
S. Frodoald, Evêque de Mende & Martyr; on célebre sa Fête le 12 Septembre.
S. Froiland, Evêque de Leon en 990, mort en 1006; sa Fête le 5 Octobre.
S. Front, *Fronto*, premier Evêque de Périgueux au troisieme ou quatrieme siecle; sa Fête le 25 Octobre.
S. Fructueux, vulgairement San-Frutor, Evêque de Tarragone, Martyr avec deux de ses Diacres Augure & Euloge, le 21 Janvier 259.
S. Frumence, Apôtre d'Ethiopie, Evêque d'Auxume en 331, mort après 356. Sa Fête chez les Latins le 27 Octobre, chez les Grecs le 30 Novembre, chez les Abyssins le 18 Déc.
S. Fulbert, Evêque de Chartres en 1007, mort le 10 Avril 1029.
S. Fulcran, Evêque de Lodeve en Languedoc le 4 Février 949, mort le 13 Février 1006.
S. Fulgence, *Fabius Claudius Gordianus Fulgentius*, Evêque de Ruspe en Afrique & Pere de l'Eglise, mort en 533, le premier Janvier.

S.

S. Furfi, ou Fourfi, *Furfeus*, mort, felon M. Baillet, le 16 Janvier 650, à Fronheins, au Diocefe d'Amiens. Il bâtit le Monaftere de Lagni vers l'an 644 : il eft fait mémoire de lui dans les Martyrologes fous fept jours différens ; favoir le 16 Janvier, les 6, 9 & 15 Février, le 4 Mars, le 17 Septembre & le 28 du même mois.

S. Fufcien, Martyr, près d'Amiens, au troifieme ou quatrieme fiecle ; fa Fête, avec celle de S. Victoric & S. Gentien fes Compagnons, le 11 Décembre.

G.

Saint Gabriel, Archange ; fa Fête le 26 Mars & le 13 Juillet chez les Grecs.

S. Gaëtan de Thienne, *Cajetanus*, un des Inftituteurs des Théatins en 1524, mort le 7 Août 1547, béatifié l'an 1629, canonifé l'an 1671 à la demande de Louis XIV ; mais la Bulle de canonifation ne fut publiée qu'en 1691.

S. Gal, Evêque de Clermont en Auvergne en 528, mort vers l'an 554, le Dimanche avant les Rogations, 10 Mai ; fa Fête le 1 Juillet.

S. Gal, Abbé du Monaftere de fon nom en Suiffe l'an 614, eft mort vers l'an 646 le 16 Octobre, jour de fa Fête.

S. Galactoire, *Galactorius*, ou *Galacterius Lafcurnenfis*, fecond Evêque de Béarn avant le Concile d'Agde en 506, Martyr en 507 ; fa Fête le 27 Juillet.

S. Garmier, Galmier, Gaumier, Geaumier, ou Germier, *Baldomer*, ou *Waldimer*, Serrurier, puis Sous-Diacre à Lyon, mort le 27 Février vers le milieu du feptieme fiecle.

S. Gatien, *Gatianus* & *Catianus*, & non *Gratianus*, premier Evêque de Tours au troifieme fiecle, honoré le 18 Décembre.

S. Gaubert, ou Valbert, *Waldebertus*, Abbé de Luxeu en Franche-Comté l'an 625, mort le 2 Mai 665.

S. Gaucher, Chanoine Régulier en Limofin, mort l'an 1130 ; fa Fête le 9 Avril.

S. Gaud, *Valdus*, Evêque d'Evreux, mort l'an 491 ; fa Fête le 31 Janvier.

S. Gaudence, Evêque de Brefcia vers l'an 386, mort l'an 427 ; fa Fête le 25 Octobre.

S. Gautier, Abbé de l'Efterp en Limofin, l'an 1034, mort le 11 Mai 1070.

S. Gautier, premier Abbé de S. Martin de Pontoife vers 1060, mort probablement le 8 Avril 1099, qui eft le jour de fa principale Fête ; celle de fa Canonifation, ou Tranflation faite par plufieurs Evêques l'an 1153, le 4 Mai.

S. Gelafe, premier Pape de ce nom, facré le premier Mars de l'an 492, mort le 19 Novembre 496 ; fa Fête le 21 Novembre.

S. Genebaud, premier Evêque de Laon en 497, mort vers l'an 549 ; fa Fête le 5 Septembre. C'eft une fable que l'hiftoire de fon commerce avec fa femme depuis qu'il fut Evêque, & de la pénitence que S. Remi lui fit fubir pour cette faute.

S. Genès, Comédien, Martyr à Rome l'an 303 (Rivaz) ; fa Fête le 26 Août.

S. Genès, *Genefius*, Evêque de Clermont en Auvergne vers l'an 656, mort vers l'an 662 ; il eft honoré le 3 Juin.

Ste Genevieve, *Genovefa*, Vierge à Paris, morte le 3 Janvier 512 ; fa Fête le même jour.

S. Gengoul, Gengoux & Gengon dans les Pays-Bas, & en Allemagne Saint-Golff, en Latin *Gangulfus*, *Gengulfus* & *Wolgangus*, affaffiné par l'adultere de fa femme dans fon Château d'Avaux en Baffigni l'an 760 ; fa Fête le 11 Mai dans le Martyrologe Romain moderne ; elle fe célébroit autrefois le 9 du même mois dans le Comté de Hollande & dans les Pays-Bas du Rhin. On la fait encore le 12 Octobre en quelques endroits de Flandre & de Brabant.

S. Geniez, *Genefius*, Greffier, ou Notaire d'Arles, Martyr au troifieme fiecle, ou au commencement du quatrieme ; fa principale Fête le 25 Août, une autre le 16 Décembre qui eft le jour de la Dédicace de fon Eglife à Arles.

S. Genou, *Genulfus*, premier Evêque de Cahors vers le milieu du troifieme fiecle ; on célébroit fa Fête le 8 Février.

S. George, Martyr au troifieme, ou quatrieme fiecle ; on fait fa Fête le 23 Avril : *voyez* S. Démétrius.

Ste Georgie, ou George, Vierge de Clermont vers la fin du cinquieme fiecle ; fa Fête le 15 Février.

S. Gérard, ou Géraud, Moine de S. Denis en France l'an 918, premier Abbé de Brogne au Comté de Namur vers l'an 931, mort le 3 Octobre 959 ; fa Fête le même jour.

S. Gérard, Evêque de Toul en 963, mort le 23 Avril 994.

Le B. Gérard, Moine de Clairvaux, frere de faint Bernard, mort le 13 Juin 1138.

S. Gérard, Evêque de Chonad en Hongrie, martyrifé le 24 Septembre 1047, & non 1046 : *voyez* André, Roi de Hongrie.

S. Géraud, *Geraldus*, Comte & Baron d'Orilhac, né l'an 855, Fondateur de l'Abbaye de S. Pierre d'Orilhac, Ordre de faint Benoît, l'an 894, mort le Vendredi 3 Octobre en 909 ; fa Fête le même jour.

S. Géraud, *Geraldus*, Moine de Corbie en Picardie, Abbé de faint Vincent de Laon, enfuite de faint Médard de Soiffons en 1077, & enfin premier Abbé de la Seauve près de Bordeaux en 1079, mort le 5 Avril 1095.

S. Géreon & fes 318 Compagnons, Martyrs à Cologne fous Maximien Hercule l'an 287 ; leur Fête le 10 Octobre.

S. Géri, *Gaugericus*, ou *Gauricus*, Evêque de Cambrai & d'Arras vers l'an 580, mort le 11 Août 619, felon M. Baillet.

S. Gérif, Evêque : *voyez* S. Didier.

S. Germain, Evêque d'Auxerre, facré le 7 Juillet 418, mort le 31 Juillet 448 ou 449 ; fa Fête le même jour.

S. Germain, Evêque de Paris vers l'an 555, mort le 28 Mai 576 ; fa Fête le même jour.

S. Germain, Patriarche de Conftantinople en 715, mort le 12 Mai 733 ; fa Fête chez les Grecs le même jour.

S. Germer, *Geremarus* & *Germerius*, Evêque de Touloufe l'an 510 ou 511, mort le 16 Mai, comme on le croit, après l'an 560.

S. Germer, premier Abbé de l'Abbaye de fon nom en Beauvaifis vers 654, mort le 24 Septembre 658.

Ste Gertrude, Abbeffe de Nivelle en Brabant l'an 647, morte le 17 Mars de l'an 659.

Ste Gertrude, Abbeffe de Rodersdorf, au Comté de Mansfeld, en 1294, puis de Heldelfs l'année fuivante, célebre par fes révélations, morte en 1334 ; fa Fête le 15 Novembre.

S. Gervais & S. Protais, Martyrs du premier fiecle à Milan ; leur Fête le 19 Juin. S. Gervais eft appellé Gevart en certains lieux.

S. Gezelin, ou Scocelin, *Getzelinus*, *Jofcelinus*, *Gotzelinus*, ou *Scotzelinus*, Solitaire au Diocefe de Treves, mort vers l'an 1136 ; fa Fête le 6 Août.

S. Gilbert, premier Abbé de Neuffont, ou Neuffontaines, de l'Ordre de Prémontré, en Auvergne l'an 1151, mort le 6 Juin 1152 ; fa Fête le 3 Octobre, jour de fa Tranflation : *voyez* fainte Pétronille, Abbeffe, fa femme.

S. Gilbert, Fondateur de l'Ordre de Simptingham en Angleterre vers l'an 1123, mort le 4 Fév. 1190, à l'âge de 106 ans.

S. Gildard, Evêque de Rouen fur la fin du cinquieme fiecle, mort vers l'an 527 ; fa Fête le 8 Juin. Ce qui eft dit de ce Saint dans le Martyrologe qu'il étoit frere de faint Médard, né, fait Evêque & mort le même jour que lui, eft une fable inventée fans aucun fondement.

S. Gildas, Abbé de Ruis en Bretagne, mort le 29 Janvier 565.

S. Gilles, *Ægidius*, Abbé en Languedoc, mort vers le milieu du fixieme fiecle ; fa Fête le premier Septembre.

Ste Gloffinde, ou Gloffinne, *Chlodefindis*, Abbeffe du Monaftere de fon nom à Metz, morte à l'âge de 30 ans vers l'an 610 ; (Mabil.) fa Fête à Metz le 25 Juillet.

S. Goar, Solitaire & Prêtre au Diocefe de Treves, mort le 6 Juillet 649, fuivant l'opinion commune, l'an 575, felon M. de Hontheim, l'an 566, felon le P. Hartzheim.

S. Godard, ou Gothard, *Godehardus*, Evêque de Hildesheim l'an 1021, mort le 4 Mai 1038.

Ste Godeberte, Vierge à Noyon, morte vers la fin du feptieme fiecle ; fa Fête le 11 Avril.

S. Godefroi, ou Geofroi, Bénédictin du Mont Saint-Quentin-lès-Péronne dès l'âge de cinq ans, Abbé de Nogent l'an 1091, Evêque d'Amiens l'an 1104, fe retire à la Grande-Chartreufe l'an 1112, eft obligé, par ordre du Concile de Reims de l'an 1115, de retourner à fon Eglife, meurt à S. Crépin de Soiffons le 8 Novembre de la même année.

S. Godegrand : *voyez* S. Crodegand.

Ste Godelieve, ou Godeleine, étranglée par ordre de fon mari au Diocefe de Terouane l'an 1070 ou 1073, & honorée comme Martyre ; fa mémoire à Paris le 18 Avril.

S. Godon, Gon, ou Gan, Solitaire, mort le 26 Mai fur la fin du feptieme fiecle.

Gontran, ou Gunt-Chramne, Roi de Bourgogne, mort le 28 Mars 593, honoré comme Saint en quelques lieux le jour de fa mort.

S. Gordien, Martyr au quatrieme fiecle fous Dioclétien ; fa Fête avec celle de S. Epimaque le 10 Mai ; fa mémoire à à Paris le 22 Mars.

Ste Gorgonie, fœur de S. Grégoire de Nazianze, morte l'an 371, le 9 Décembre.

S. Goudon, ou Gondulfe, *Gondulfus*, Evêque de Maëftricht en Juillet ou en Août de l'an 597, mort, dit-on, le 26 Juillet de l'an 617.

S. Grat, *Gratus*, Evêque de Châlons-fur-Saône peu avant l'an 644

mort, comme on le croit, le 8 Octobre 652.
S. Grégoire Thaumaturge, Evêque de Néocésarée vers l'an 240, mort, comme on le croit, en 270, le 17 Novembre, qui est le jour de sa Fête.
S. Grégoire l'Illuminateur, Apôtre de l'Arménie vers l'an 300; sa Fête le 30 Septembre chez les Grecs qui l'honorent comme Martyr, mort vers l'an 325.
S. Grégoire de Nazianze, le Pere, Evêque de cette ville vers l'an 328, mort le premier Janvier 373.
S. Grégoire de Nazianze, le Fils, né vers l'an 326, Evêque de Constantinople en 379 & Docteur de l'Eglise, mort l'an 389; sa Fête le 25 & le 30 Janvier chez les Grecs, & le 9 Mai chez les Latins.
S. Grégoire, Evêque de Nysse, frere de S. Basile, Pere de l'Eglise, mort vers l'an 396, ou, selon d'autres, vers l'an 400; l'Eglise Latine l'honore le 9 Mars, & l'Eglise Grecque le 10 Janvier.
S. Grégoire, Evêque de Langres, mort vers l'an 539, le Martyrologe Romain en fait mention le 4 Janvier.
S. Grégoire, (*Georgius Florentius Gregorius*) issu de l'une des plus illustres familles d'Auvergne, né le 30 Novembre 539, arriere-petit-fils de S. Grégoire Evêque de Langres, par Armentaria sa mere, sacré le 22 Août 573 Evêque de Tours par Gilles, Evêque de Reims, mort le 17 Novembre 595.
S. Grégoire le Grand, Pape, premier de ce nom, sacré le 3 Septembre 590, Docteur de l'Eglise, mort le 12 Mars 604; ses Fêtes le 12 Mars & le 3 Septembre.
S. Grégoire, troisieme du nom, Pape, sacré le 18 Mars 731, mort le 28 Novembre 741. Quelques-uns prétendent qu'il est mort le 10, & que le 28 est le jour de sa sépulture.
S. Grégoire, Administrateur de l'Evêché d'Utrecht, après le martyre de S. Boniface Apôtre d'Allemagne en 754, mort le 25 Août 776, selon M. Baillet.
Ste Gudule, Gudile, Goule, ou Ergoule, *Gudila*, Vierge de Brabant, morte le 8 Janvier 712; sa Fête le même jour.
S. Guenau, *Guinailus*, *Wenialus*, *Guennailus*, second Abbé de Landevenec en Basse-Bretagne, au sixieme siecle, pendant sept ans, après lesquels il passa en Angleterre où il est mort le 3 Novembre vers l'an 570.
S. Gui, Martyr du quatrieme siecle: *voyez* S. Vit.
S. Guibert, Moine de Gorze, Fondateur de l'Abbaye de Gemblours vers l'an 920, mort le 23 Mai 962.
S. Guidon, Coutre-Lay, ou Bedeau d'Eglise près de Bruxelles, mort le 12 Mai 1112; sa Fête le 12 Septembre.
S. Guillaume, Duc d'Aquitaine, Moine de Gellonne, dit S. Guillem du Désert, mort le 28 Mai de l'an 812 ou 813.
Le Vén. Guillaume, Abbé de S. Benigne de Dijon vers 990, mort à Fécamp le premier Janvier 1031.
S. Guillaume, Fondateur des Religieux, dits du Mont-Vierge, en 1119, mort le 25 Juin de l'an 1142.
S. Guillaume, Archevêque d'York, mort le 8 Juin 1154; sa Fête le même jour.
S. Guillaume de Malaval, près de Sienne, Hermite, Fondateur des Guillemins ou Guillemites, mort le 10 Février 1157.
S. Guillaume, Chanoine Régulier & Sous-Prieur de sainte Genevieve à Paris, ensuite Abbé d'Eskill au Diocese de Roschild en Danemarck, mort la nuit du 5 au 6 Avril de l'an 1203. Il ne faut point le confondre avec S. Guillaume, Evêque de Roschild, mort le 28 Avril 1074, & dont la Fête est marquée au 2 Septembre.
S. Guillaume, Archevêque de Bourges en 1200, mort la nuit du Vendredi au Samedi 10 Janvier 1209; sa Fête le 10 Janvier.
S. Guinolé, Guignolé, Guingalois, Gunolo, Vennolé, *Winwaloëus*, premier Abbé de Landevenec en Basse-Bretagne l'an 480, mort le 3 Mars 529; sa Fête le même jour.
S. Guislin, *Gislenus*, Abbé en Hainaut l'an 652, mort vers l'an 681; sa Fête le 9 Octobre.

H.

Saint HADELIN, Abbé de Celles au Diocese de Liege, mort vers l'an 696. M. Baillet rapporte sa vie au 3 Février.
Ste Hedwige, ou Havoye, Duchesse de Silésie & de la Grande Pologne, morte le 15 Octobre 1243, & canonisée l'an 1267 par le Pape Clément IV. Le Martyrologe Romain met sa Fête au 15 Octobre, ainsi que les anciens Calendriers; mais le Calendrier Grégorien la place au 17 du même mois. Ainsi il n'y a point de faute dans la date du diplome rapporté par du Mont, *T. II*, *p.* 254,) & donné le jour de sainte Hedwige un Vendredi de l'an 1432, quoi qu'en dise ce Compilateur. Le 15 Octobre en effet tomboit cette année là un Vendredi.
S. Hegesippe, homme apostolique qui a écrit l'histoire de l'Eglise le premier après S. Luc, mort vers l'an 176; sa Fête le 7 Avril.
Ste Helene, femme de l'Empereur Constance Chlore & mere de Constantin, morte au mois d'Août 327; sa Fête le 18 Août.
S. Henri, né l'an 972, sacré Empereur le 7 Juin 1002, après Othon III, mort à Paterno en Italie le 23 Janvier de la même année. Henri est mort la nuit du 13 au 14 Juillet 1024; sa Fête à Rome le 14 Juillet, à Paris le 2 Mars.
S. Héribert, Archevêque de Cologne, sacré la veille de Noël 999, mort le 16 Mars 1021 ou 1022.
Le B. H. Herluin, Fondateur & premier Abbé du Bec en Normandie, mort l'an 1078, le 26 Août.
S. Hermenigilde, Martyr en Espagne le 24 Mars 585; sa Fête le 13 Avril. Saint Grégoire le Grand fait un grand éloge de ce Saint. Mais l'Abbé de Biclar & S. Isidore de Séville ne font pas difficulté de le traiter de tyran pour s'être révolté contre le Roi Léovigilde, son pere. Ils auroient dû faire attention que ce Saint expia le crime de sa révolte par ses vertus héroïques & l'effusion de son sang pour la vraie foi.
S. Hermès, Martyr de Rome au deuxieme siecle; sa Fête le 28 Août.
S. Hidulfe, vulgairement Hidou, Evêque de Treves en 666, puis Abbé de Moyen-Moutier vers 671, mort vers 707; sa Fête le 11 Juillet.
S. Hilaire, Evêque de Poitiers vers l'an 353, Pere de l'Eglise, mort probablement le 13 Janvier 368; sa Fête le même jour dans les anciens monumens; mais on l'a transférée depuis au lendemain 14, à cause de l'Octave de l'Epiphanie. Nous avons cependant vu des Chartes où elle est marquée au premier Octobre; & d'autres, du dixieme siecle, où elle est assignée au 26 Juin; d'autres où elle est marquée au premier Novembre: ce sont apparemment des jours de Translation.
S. Hilaire, Evêque d'Arles en 429, mort l'an 449; sa Fête le 5 Mai.
S. Hilaire, Pape, *Hilarus*, sacré le 12 Novembre 461, mort le 21 Février 468.
S. Hilaire, S. Chelirs dans le pays, *Hilarius*, *Hilarus*, Evêque de Mende en 535, son corps est conservé dans l'Abbaye de S. Denis en France: on célebre sa Fête le 25 Octobre.
S. Hilarion, Instituteur de la vie monastique en Palestine, mort l'an 371 ou 372; sa Fête le 21 Octobre chez les Latins, le 28 Mars chez les Grecs.
S. Hildebert, ou Hildevert, *Hildebertus*, *Ildevertus* & *Datlevertus*, Evêque de Meaux l'an 672, mort le 27 Mai vers l'an 690.
S. Hildeman, Moine de Corbie, puis Evêque de Beauvais vers l'an 822, mort probablement le 11 Décembre 844; sa Fête le 8 du même mois.
Ste Hildegarde, Abbesse du Mont Saint-Robert au Diocese de Mayence, morte le 17 Septembre 1180; ses révélations furent approuvées par Eugene III dans un grand Concile qu'il tint à Treves l'an 1147.
Ste Hiltrude, Vierge, Recluse à Liessies en Hainaut, morte au commencement du huitieme siecle, le 27 Septembre.
S. Hippolite, comme l'on croit, Martyr à Rome l'an 259: on en fait mémoire le 13 Août.
S. Hippolite, Evêque, Docteur de l'Eglise & Martyr du troisieme siecle; il est honoré avec saint Timothée & saint Symphorien le 22 Août.
Hombeline, (La Bh.) sœur de S. Bernard, Religieuse de Juilli sous Raviere, au Diocese de Langres, morte en 1141.
S. Homobon, Marchand à Crémone, mort l'an 1197; sa Fête à Rome le 13 Novembre, jour de sa mort, à Paris le 6 Juillet.
S. Honet, *Honestus*, Prêtre de Toulouse, Confesseur ou Martyr du troisieme siecle; ses Fêtes à Toulouse le 12 Juillet, à l'Abbaye d'Hieres le 16 Février & le Dimanche dans l'Octave de S. Denis.
S. Honorat, Evêque d'Arles, Fondateur du Monastere de Lerins en 391, mort, à ce que l'on croit, le 16 Janvier 429 ou 430; ses Fêtes le 20 Janvier & le 15 Mai.
S. Honoré, Archevêque de Cantorberi, mort le 30 Septembre 653.
S. Honoré, *Honoratus*, Evêque d'Amiens au sixieme & septieme siecle: les Martyrologes en font mention le 16 Mai.
Ste Honorine, Vierge & Martyre du troisieme ou quatrieme siecle, peu connue, mais fort honorée dans le Diocese de Paris & ailleurs le 28 Février.
S. Hospice, vulgairement Sospis, *Hospitius*, Reclus en Provence, mort le 21 Mai 581; sa Fête à Paris le 25 Mai.
Ste Hou: *voyez* Ste Lindru.
S. Hubert, dernier Evêque de Maëstricht l'an 708, & premier Evêque de Liege l'an 721, mort le 5 Novembre 727, selon

Pagi, ou 730, ſuivant Manſi. Le P. Hartzheim, au ſentiment duquel nous nous en tenons, dit qu'il mourut un Vendredi de l'an 728, ce qui ſe rapporte au 5 Novembre de cette année.

S. Hugues, Archevêque de Rouen en 722, mort le 9 Avril 730.

S. Hugues, fils de Dalmace, Seigneur de Semur en Auxois, & d'Aremburge de Vergi, frere d'Helie, femme de Robert I, Duc de Bourgogne, Abbé de Cluni en 1049, mort la nuit du 28 au 29 Avril 1109; ſa Fête le 29 Avril.

S. Hugues, Evêque de Grenoble en 1080, mort le premier Avril 1132; ſa mémoire à Paris le 11 Avril.

Hugues de S. Victor, (Le Vénér.) également célebre par ſa ſcience & ſa vertu, mort un Mardi 11 Février 1141, à 44 ans.

S. Hugues, Evêque de Lincoln, mort à Londres le 16 Novembre l'an 1200; ſa Fête le 17 Novembre.

S. Humbert, Prêtre ou Abbé de Marolles en Hainaut, mort vers l'an 682, le 25 Mars.

Ste Hunegonde, Religieuſe à Homblieres en Vermandois, morte vers l'an 690; ſa Fête le 25 Août.

S. Hyacinthe, de l'Ordre de S. Dominique l'an 1218, mort le 15 Août 1257; ſa Fête le 16 du même mois.

J.

Saint JACQUES le Majeur, Apôtre & Martyr; ſa Fête le 25 Juillet chez les Latins, le 30 Avril chez les Grecs.

S. Jacques le Mineur, Apôtre & Evêque de Jéruſalem, dont on fait la Fête avec celle de S. Philippe le premier Mai chez les Latins; celle de S. Jacques ſe célebre le 23 Octobre chez les Grecs, & celle de S. Philippe le 14 Novembre.

S. Jacques, Evêque de Niſibe en Perſe, mort l'an 338; ſa Fete chez les Latins le 15 Juillet, chez les Grecs le 31 Octobre, chez les Maronites le 13 Janvier.

S. Jacques l'Intercis, haché en pieces par ordre de Varanane IV, Roi de Perſe, le 27 Novembre de l'an 421.

S. Jacques, Grec de naiſſance, mort Solitaire en Berri vers l'an 865; ſa Fête le 19 Novembre.

S. Janvier, Evêque de Benevent, & ſes Compagnons, Martyrs du quatrieme ſiecle; leur Fête le 19 Septembre chez les Latins, le 21 Avril chez les Grecs.

La B. Ide, Comteſſe de Boulogne en Picardie, mere de Godefroi de Bouillon, morte le 13 Avril de l'an 1113.

S. Jean-Baptiſte, décapité par ordre d'Hérode Antipas vers la Fête de Pâque, ſuivant Joſephe, dans la trente-deuxieme année de ſon âge. Sa Conception célébrée en quelques Egliſes le 24 Septembre; ſa Sanctification dans le ſein d'Eliſabeth, par la viſite de la ſainte Vierge le 2 Juillet; ſa Nativité le 24 Juin; ſa Décollation le 29 Août, qui eſt vraiſemblablement le jour de la découverte de ſon chef.

S. Jean l'Evangéliſte, Apôtre, mort, ſelon la Chronique d'Euſebe, l'an 99, & ſelon d'autres l'an 104; ſa Fête le 27 Décembre chez les Latins, chez les Grecs le 8 Mai, le 10 Juillet & le 26 Septembre; celle de ſa perſécution ſous Domitien, appellée ſaint Jean *devant la porte latine*, le 6 Mai.

S. Jean & S. Paul, Martyrs à Rome l'an 362, ou 363; leur Fête le 26 Juin.

S. Jean Chryſoſtome, Pere & Docteur de l'Egliſe, ſacré Evêque de Conſtantinople le 26 Février 398, mort, comme l'on croit, le 14 Septembre 407; ſa Fête à Rome le 27 Janvier, jour de la tranſlation de ſes Reliques à Conſtantinople, à Paris le 18 Septembre, chez les Grecs le 30 Janvier & le 13 Novembre.

S. Jean Calybite, mort à Conſtantinople l'an 450; ſa Fête chez les Grecs le 15 Janvier. Quelques modernes le confondent mal à propos avec S. Alexis. *Voyez* Aſſemani, *Kal. ant. T. VI*, *p.* 190.

S. Jean, Pape, premier du nom, en 523, Martyr le 18 Mai 526.

S. Jean, Fondateur & Abbé de Réomé, *Reomaus*, aujourd'hui Moutier-ſaint-Jean, mort vers l'an 540; ſa mémoire le 28 Janvier.

S. Jean le Silentiaire, Evêque de Colonie en Arménie en 482, puis Solitaire, mort l'an 558; ſa Fête chez les Grecs le 13 Mai.

S. Jean Climaque, Abbé du Mont Sina vers l'an 600, Pere de l'Egliſe Grecque, mort le 30 Mars 605 ou 606; ſa Fête le jour de ſa mort.

S. Jean l'Aumônier, Patriarche d'Alexandrie l'an 609, mort le 11 Novembre 616; ſa Fête chez les Grecs le 11 Novembre, à Rome le 23 Janvier, à Paris le 9 Avril.

S. Jean Moſch, Auteur du *Pré ſpirituel*, & compagnon de voyage de S. Sophrone, Patriarche de Jéruſalem, mort à Rome l'an 620.

S. Jean Damaſcene, Pere de l'Egliſe, mort, ſelon les uns, l'an 754, ſelon d'autres 26 ans plus tard; ſa Fête le 6 Mai à Rome, le 8 du même mois à Paris, le 29 Novembre chez les Grecs.

Le B. Jean, Abbé de Gorze en Lorraine en 960, mort le 27 Février 973.

S. Jean Gualbert, Abbé, Fondateur de Vallombreuſe l'an 1051, mort l'an 1073, le 12 Juillet, jour de ſa Fête.

S. Jean de Meda, ainſi nommé du lieu de ſa naiſſance ſitué à dix milles de Côme (ſon vrai nom étoit Jean Oldrato) de l'Ordre des Humiliés qu'il mit ſous la regle de S. Benoît, Fondateur de l'Abbaye de Rondenario près de Côme, mort à Milan le 25 Septembre 1159.

S. Jean de Matha, né en Provence au mois de Juin 1160, Fondateur de l'Ordre de la Trinité, dit des Mathurins, pour la Rédemption des Captifs, vers l'an 1198, mort probablement le 21 Décembre 1213; ſa Fête le 8 Février.

Le B. Jean de Montmirel, Religieux de l'Ordre de Cîteaux l'an 1210, mort le 29 Septembre 1217.

S. Jean de Népomuk, en Boheme, dit Jean Népomucene, Chanoine de Prague, & Confeſſeur de la Reine Jeanne, précipité dans la Moldau, à Prague, la ſurveille de l'Aſcenſion (28 Avril) 1383, par ordre du Roi Venceslas, pour n'avoir pas voulu lui révéler la confeſſion de la Reine. Le S. Siege l'a béatifié l'an 1720, & canoniſé le 19 Mai 1729; ſa Fête le 19 Mai.

S. Jean Capiſtran, de l'Ordre de S. François en 1415, mort le 23 Octobre 1456, à Willech près de Sirmich en Hongrie, canoniſé en 1724 par Benoît XIII.

S. Jean de Dieu, Inſtituteur des Religieux de la Charité en 1540, mort le 8 Mars 1550; ſa Fête le même jour.

S. Jean de la Croix, Réformateur des Carmes en 1568, mort le 14 Décembre de l'an 1591.

La B. Jeanne de France, premiere Femme du Roi Louis XII, Inſtitutrice des Annonciades en 1500, morte la nuit du 4 au 5 Février 1505. On a demandé en différens tems que le S. Siege canoniſât cette vertueuſe Princeſſe, ce qui n'a point été accordé; mais en 1742 le Pape Benoît XIV a confirmé le culte qu'on lui rendoit depuis deux ſiecles; il a permis d'en faire la Fête dans les Monaſteres de l'Ordre le 4 Février: & pour rendre cette ſolemnité plus célebre, il y a attaché des Indulgences.

S. Jérôme, Prêtre, Docteur de l'Egliſe, né l'an 331, mort le 30 Septembre 420; ſa Fête le même jour.

S. Ignace, ſurnommé Théophore, Evêque d'Antioche en 68, Martyr en 116, ſelon le P. Pagi, & ſelon d'autres en 107; ſa Fête le premier Février chez les Latins, le 29 du même mois chez les Grecs.

S. Ignace, Patriarche de Conſtantinople en 846, mort le 23 Octobre 877; ſa Fête le même jour.

S. Ignace de Loyola, Fondateur de la Compagnie de Jéſus, approuvée par le Pape Paul III en 1540, ſupprimée par Clément XIV en 1773, mort le 31 Juillet 1556.

S. Ildephonſe, ou Alphonſe, Evêque de Tolede en 658, mort le 23 Janvier 667; ſa Fête le même jour.

S. Innocent, Pape, ordonné le 18 Mai 402, mort le 12 Mars 417) ſa Fête avec celle de S. Nazaire le 28 Juillet.

SS. Innocens, le 28 Décembre.

S. Joachim, pere de la ſainte Vierge; ſa Fête à Rome le 20 Mars, à Paris le 28 Juillet, & chez les Grecs le 9 Septembre, avec ſainte Anne.

S. *Jonas*, ou *Jonius*: voyez S. Yon.

S. Joſeph, époux de la ſainte Vierge; ſa Fête à Rome le 19 Mars, à Paris le 20 Avril.

S. Joſſe, *Judocus* & *Jodocus*, Prêtre en Ponthieu, mort vers l'an 668, ſa Fête le 13 Décembre.

S. Irenée, Pere de l'Egliſe, Evêque de Lyon vers l'an 177, Martyr vers l'an 197 ſuivant M. Lumina, vers l'an 202 ſelon d'autres; ſa Fête le 28 Juin chez les Latins, le 23 Août chez les Grecs.

La B. Iſabelle, ſœur de S. Louis, Fondatrice du Monaſtere de Long-Champ en 1260, morte le 22 Février 1271 (V. S.); ſa Fête à Long-Champ le 31 Août, à Paris le 12 Septembre.

S. Iſidore de Peluſe, ou de Damiette, Prêtre, Solitaire & Pere de l'Egliſe, mort avant le milieu du cinquieme ſiecle; les Grecs en font la Fête le 4 Février.

S. Iſidore, Evêque de Séville l'an 601, mort le 4 Avril 636.

S. Iſidore le Laboureur en 1130, ou plus tard; ſa Fête en Eſpagne le 15 Mai.

Ste Itte, ou Iduberge, femme de Pepin de Landen, Maire du Palais, ſœur de S. Modoalde, Evêque de Treves, mere de Grimoald, de ſainte Begge & de ſainte Gertrude Abbeſſe de Nivelle, auprès de laquelle elle ſe retira, morte en 652; ſa Fête le 17 Mars.

S. Jude, Apôtre; sa Fête le 19 Juin chez les Grecs & les Russes, chez les Latins le 28 Octobre, avec S. Simon.
Ste Julie, Vierge & Martyre en Syrie vers l'an 300; sa Fête le 7 Octobre.
S. Julien, premier Evêque du Mans au troisieme ou quatrieme siecle; le Martyrologe en fait mention le 27 Janvier.
S. Julien, Martyr à Brioude en Auvergne au troisieme ou quatrieme siecle; sa Fête le 28 Août.
S. Julien, Evêque de Tolede en 680, mort le 6 Mars de l'an 690; sa Fête le 8 Mars.
Ste Julienne, Vierge, Martyre à Nicomédie le 16 Février 308; sa Fête le même jour à Rome, le 21 Mars à Paris.
La B. Julienne du Mont-Cornillon près de Liege, morte le 5 Avril 1258.
Ste Julie, Vierge née à Carthage, emmenée captive en Syrie & martyrisée en Corse le 22 Mai 439.
Ste Julitte, mere de S. Cyr, & martyre avec son fils vers 305; leur fête le 16 Juin à Rome, le premier à Paris.
Les trois Jumeaux, ou S. Speusippe, S. Eleusippe & S. Meleusippe, Martyrs en Cappadoce au deuxieme ou troisieme siecle; leur Fête le 17 Janvier, tant en Occident que chez les Grecs: on les nomme au Diocese de Langres les SS. *Jaumes*.
S. Junien, Reclus, Abbé de Mairé dit l'Evescau en Poitou, mort le 13 Août 587; sa Fête le même jour.
S. Just, *Justus*, Martyr en Beauvaisis, honoré le 18 Octobre.
S. Juste, Evêque de Lyon sur la fin du quatrieme siecle; sa Fête le 2 Septembre.
S. Justin le Philosophe, Docteur de l'Eglise, Apologiste de la Religion, Martyr en 167; sa Fête le 13 Avril chez les Latins, le premier Juin chez les Grecs.
S. Justin, Martyr en Parisis, honoré le 8 Août; sa Fête le premier Juin chez les Russes; peut-être le même que S. Just du Beauvaisis.
Ste Justine, Vierge & Martyre vers le quatrieme siecle, Patrone de Padoue, honorée le 7 Octobre.
S. Juvenal, premier Evêque de Narni en Ombrie, mort vers l'an 377; sa Fête à Narni le 7 Août, ailleurs le 3 Mai.

K.

Saint KILIEN, ou Kuln, *Killanus*, *Killena*, Evêque Irlandois & Apôtre de Franconie en 685, martyrisé à Wirtzbourg avec ses deux compagnons Colman & Totnan, l'an 689, le 8 Juillet, jour de leur Fête.

L.

Saint LAMBERT, ou Landebert, Evêque de Lyon vers l'an 679, mort l'an 688. L'Eglise en fait mémoire le 14 Avril.
S. Lambert, *Landebertus*, *Lantbertus*, *Lambertus*, Patron de Liege, Evêque de Maëstricht l'an 668, Martyr le 17 Septembre vers l'an 708; sa Fête le même jour.
S. Lambert, Evêque de Vence en 1114, mort en 1154, le 25 Mai, enterré le 26, qui est le jour de sa Fête à Vence, & à Riez en Provence: le Martyrologe en fait mention le 26 Juin.
S. Landelin, Fondateur & premier Abbé de Lobes en 653, mort le 15 Juin vers l'an 686.
S. Landoald, Missionnaire des Pays-Bas, Compagnon de S. Amand, mort vers l'an 666: le Martyrologe en fait mémoire le 19 Mars.
Ste Landrade, Vierge, premiere Abbesse de Munster-Bilsen, au pays de Liege, morte l'an 690; sa Fête le 8 Juillet.
S. Landri, *Landericus*, Evêque de Paris vers le milieu du septieme siecle, & mort vers l'an 660; sa Fête le 10 Juin.
Le B. Lanfranc, Prieur du Bec en 1044, Abbé de S. Etienne de Caën en 1063, sacré Archevêque de Cantorbery le 29 Août 1070, mort le Jeudi 24 Mai, ou le Lundi de la Pentecôte 28 Mai de l'an 1089.
S. Laurent, Diacre & Martyr à Rome l'an 258, le 10 Août, jour de sa Fête.
S. Laurent, Archevêque de Cantorbery en 608, mort en 619: le Martyrologe en fait mémoire le 2 Février.
S. Laurent, Archevêque de Dublin, mort le 14 Novembre 1181 à l'Abbaye de la ville d'Eu en Normandie; sa Fête le jour de sa mort.
S. Laurent Justinien, Evêque de Venise en 1433, premier Patriarche de la même ville en 1451, mort le 8 Janvier 1455; sa Fête le 5 Septembre.
S. Léandre, Evêque de Séville, mort l'an 596, le 27 Février, jour de sa Fête; d'autres mettent sa mort en 601, & se trompent comme le prouve D. Mabillon.
S. Lebwin, ou Libwin, dit aussi Leboin & Lifoin, *Lebwinus*, *Liebwinus*, *Lipwinus*, Anglois, Apôtre de l'Owerissel vers l'an 770, mort avant l'an 800 le 12 Novembre, jour de sa Fête.
Ste Lée, Dame Romaine, morte vers l'an 384; sa Fête le 22 Mars.
S. Léger, *Leodegarius*, Evêque d'Autun l'an 659, Martyr le 3 Octobre 678; sa Fête le 2 Octobre.
S. Léobard, ou Libard, Reclus en Touraine, mort vers l'an 593; sa Fête le 18 Janvier.
Ste Léocadie, Vierge, morte en prison pour la Foi dans la ville de Tolede vers la mi-Décembre l'an 304; sa Fête le 9 Décembre.
S. Léon le Grand, Pape en 440, mort le 3 ou 4 Novembre 461: on en fait la Fête à Rome le 11 Avril, le 10 Novembre à Paris & le 18 Février chez les Grecs.
S. Léon, deuxieme du nom, Pape, sacré le 17 Août 682, mort le 3 Juillet 683; sa Fête le 28 Juin depuis le seizieme siecle.
S. Léon, quatrieme du nom, Pape, élu le 27 Janvier & ordonné le 11 Avril 847, mort le 17 Juillet 855.
S. Léon, neuvieme du nom, Pape en 1048, mort le 19 Avril 1054.
S. Léonard, Abbé de Vandœuvre, au pays du Maine, vers l'an 538, mort, selon quelques-uns, vers l'an 565, ou 570 selon d'autres; sa Fête le 15 Octobre au Mans, & à Corbigni au pays de Morvant.
S. Léonard, ou Liénart, *Leonardus*, Solitaire en Limosin, Abbé de Noblac, mort le 6 Novembre 559; sa Fête le même jour.
S. Léonce, Evêque de Fréjus en Provence au plus tard l'an 391, mort vers l'an 450, le premier Décembre.
S. Léonce le Jeune, ou le deuxieme du nom, Evêque de Bordeaux vers l'an 541, mort vers 564: il est honoré à Bordeaux le 15 Novembre.
S. Léonide, pere du célebre Origene, martyrisé l'an 202, ou 203; sa Fête le 22 Avril.
S. Léopold, Marquis d'Autriche, troisieme du nom, en 1096, mort l'an 1136; sa Fête le 15 Novembre, jour de sa mort.
S. Leu, ou Loup, *Lupus*, Evêque de Sens après le mois d'Avril 609; sa mort est rapportée au premier Septembre 623; sa principale Fête le même jour, & sa Translation le 23 Avril.
S. Leubaise, ou Libesse, *Leubatius* & *Leobatius*, Abbé en Touraine au sixieme siecle; sa Fête dans le Martyrologe de France le 18 Juillet, & ailleurs le 28 du même mois.
S. Leufroi, *Leutfredus*, & *Leotfridus*, Abbé de Madrie, ou de la Croix en Normandie vers l'an 690, mort le 21 Juin 738.
S. Lezin, *Licinius*, Evêque d'Angers en 586, mort, selon M. Baillet, le premier Novembre 605, mais plus probablement l'an 616; sa Fête à Rome le 13 Février, à Paris le même jour.
S. Libere, *Marcellinus Felix Liberius*, Pape, sacré le 22 Mai 352, mort le 23, ou plutôt le 24 Septembre 366.
S. Liboire, *Liborius*, quatrieme Evêque du Mans au quatrieme, ou cinquieme siecle; ses Fêtes à Aymeries en Hainaut le 23 Juillet, au Mans le 9 Juin, le 28 Mai, & le 12, ou le 13 du même mois.
S. Licer, ou Lizier, *Glycerius*, ou *Licerius*, Evêque de Conserans en 504, mort vers l'an 548; sa Fête le 7 Août.
S. Lidoire, *Lidorius*, *Litorius*, & *Littor*, second Evêque de Tours en 338, mort l'an 371, honoré à Tours le 13 Septembre.
S. Lié, *Latus*, Solitaire du Berri, mort le 5, ou le 6 Novembre 533, ou 534 au Diocese d'Orléans dans le lieu qu'on nomme aujourd'hui la Motte saint-Lié; sa Fête le 5 Novembre.
S. Lietbert, Evêque de Cambrai & d'Arras, mort l'an 1076, le 28 Septembre, suivant l'ancien auteur de sa vie, le 23 Juin, suivant Raiss.
S. Lifard, *Liphardus*, ou *Lietphardus*, Prêtre, Abbé à Mehun-sur-Loire, mort vers le milieu du sixieme siecle; on l'honore le 3 Juin.
S. Lin, Pape après la mort de S. Pierre & de S. Paul, en 66, mort en 78; sa Fête aujourd'hui le 23 Septembre, autrefois en quelques Eglises le 7 Octobre & le 26 Novembre.
Ste Lindru, *Lutrudis*, *Lintrudis*, Ste Hou, *Hoyldis*, *Othildis*, Ste Pusinne & Ste Menehout, sœurs & Vierges, mortes vers la fin du cinquieme siecle; la Fête de Ste Lindru le 22 Septembre, celle de Ste Hou le 30 Avril, celle de Ste Pusinne le 24 Janvier, & le 23 Avril, celle de Ste Menehout le 14 Octobre.
S. Livin, Irlandois, Evêque en son pays vers l'an 607, Missionnaire en Brabant l'an 653, martyrisé à Hauthem dans le territoire d'Alost l'an 656 le 12 Novembre, jour de sa Fête à Gand dont il est le Patron.
S. Lo, *Laudus*, & *Lunus*, Evêque de Coutances vers l'an 328, mort entre 363 & 368; sa Fête le 21 Septembre.

S.

S. Lomer, *Launomarus*, Abbé au Diocése de Chartres, mort le 19 Janvier 590. (Bouquet.)

S. Longin, vulgairement S. Longis, nom qu'on à donné au Soldat qui perça d'un coup de lance le côté du Sauveur en croix, & dont le Martyrologe Romain fait mémoire comme d'un Martyr le 15 Mars.

S. Longis, ou Longiſon, *Lanogiſilus, Leonegiſilus*, ou *Leonegilus*, Abbé de Boiſſeliere au Mans, ou de S. Pierre de la Cour, ou de la Couture, mort vers l'an 653; ſa Fête eſt marquée au 13 Janvier & au 2 Avril.

S. Louis, Roi de France, né le 25 Avril 1215, mort l'an 1270, le 25 Août, jour de ſa Fête.

S. Louis, nommé Evêque de Toulouſe avant l'an 1296, ſacré probablement au mois de Février 1297, mort le 19 Août de la même année.

Le B. H. Louis Aleman, Evêque de Maguelone vers l'an 1420, Archevêque d'Arles en 1422, Cardinal le 24 Mai 1426, Préſident du Concile de Baſle après la retraite du Cardinal de S. Ange le 9 Janvier 1438, juſqu'en 1443, qu'il le termina par la quarante-cinquieme ſéance tenue le 16 Juin, Légat du Pape Nicolas V dans la Baſſe-Allemagne en 1449, mort le 16 Septembre à Arles l'an 1450.

Le B. H. Louis de Blois, dit *Bloſius*, Abbé de Lieſſies en Hainaut l'an 1530, mort le 7 Janvier 1566.

S. Loup, Evêque de Bayeux, mort l'an 465; ſa Fête le 28 Mai.

S. Loup, *Lupus*, Evêque de Troyes vers le mois d'Août 426, mort le 29 Juillet 478; ſa Fête le même jour.

S. Loup, *Lupus*, Evêque de Lyon vers l'an 523, mort avant l'an 542; ſa Fête le 25 Septembre.

S. Louvent, *Lupentius*, Abbé de S. Privat en Gévaudan, Martyr vers l'an 584, ou 590; ſa Fête le 22 Octobre.

S. Lubin, *Leobinus*, Evêque de Chartres en 544, mort en 556, ou 557; le Martyrologe Romain en fait mémoire le 15 Septembre, celui de Paris le 14 Mars.

S. Luc, Evangéliſte, ſa Fête le 18 Octobre chez les Latins, le 22 Avril chez les Grecs.

S. Luce, *Lucius*, Pape, le 25 Septembre 252, exilé peu de tems après, rappellé enſuite, & mort le 4 Mars de l'an 253.

Ste Luce, Vierge & Martyre l'an 304, ou 305; ſa Fête le 13 Décembre.

S. Lucien, Apôtre de Beauvais vers l'an 289; ſa Fête le 8 Janvier; ſa Tranſlation le premier Mai.

S. Lucien, Prêtre d'Antioche & Martyr; ſa mort l'an 312; ſa Fête dans l'ancienne Egliſe Grecque ſe célébroit le 7 Janvier, chez les Grecs modernes, elle ſe fait le 15 Octobre.

S. Ludger, premier Evêque de Munſter en 802, mort le 26 Mars 809.

S. Lulle, *Lullus*, Evêque de Mayence vers l'an 753, mort le 16 Octobre 786, ou 787.

S. Lupicin, Abbé de Lauconne dans le Mont-Jou, mort vers l'an 480; ſa Fête le 21 Mars.

Ste Lutgarde, Religieuſe Ciſtercienne en Brabant, morte le 16 Juin 1246; ſa Fête à Paris le 13 Juin, à Rome le 16.

M.

Saint MACAIRE d'Egypte, ou l'Ancien, Prêtre, Abbé dans le déſert de Scété, mort l'an 390, ou 391; ſa Fête dans l'Egliſe Grecque le 19 Janvier, dans l'Egliſe Latine le 15 du même mois.

S. Macaire d'Alexandrie, Prêtre, Abbé des Cellules en Egypte, mort l'an 405, ſuivant M. Baillet, ſelon d'autres l'an 394, ou 395; ſa Fête dans l'Egliſe Latine le 2 Janvier, chez les Grecs le 19 du même mois avec celle de ſaint Macaire d'Egypte.

S. Macaire, Archevêque en Arménie, ou en Natolie, mort à Gand le 10 Avril de l'an 1012.

S. Macary, *Macarius*, Evêque de Cominges au cinquieme ſiecle; ſa Fête le premier Mai.

Les Machabées, ou les ſept Freres, Martyrs de l'ancienne Loi; leur Fête le premier Août.

Ste Macre, Vierge & Martyre à Fiſme au Dioceſe de Reims vers l'an 287; ſes Fêtes le 6 Janvier, le 30 Mai, & principalement le 11 Juin.

Ste Macrine, ſœur de ſaint Baſile, morte vers la fin de l'an 379; ſa Fête le 19 Juillet.

Ste Madeleine, Diſciple de Jeſus-Chriſt, honorée le 22 Juillet.

S. Magloire, Abbé & Evêque Régionnaire en Bretagne, mort le 24 Octobre, dit-on, de l'an 575.

S. Maïeul, *Maiolus*, ou *Mayolus*, quatrieme Abbé de Cluni avec Aimard en 948, ou 949, après la mort d'Aimard, ſeul l'an 966, fait S. Odillon ſon Coadjuteur en 990, & meurt le 11 Mai 994.

S. Mainbeuf, ou Mainbeu, *Magnobodus*, Evêque d'Angers l'an 606, mort, à ce que l'on croit, le 16 Octobre 654.

S. Maixent, ou Meſſant, *Maxentius*, Abbé en Poitou, mort vers l'an 515, le 26 Juin.

S. Malachie, né l'an 1094, Archevêque d'Armach, en Irlande, l'an 1130, abdique en 1135, meurt à Clairvaux le 2 Novembre 1148; ſa Fête le 3 Novembre.

S. Malo, Maclou, ou Mahout, *Machutus*, *Machutes*, *Maclovius*, & *Macliavus*, premier Evêque d'Aleth, en Bretagne, vers l'an 541, mort probablement le 15 Novembre 565.

S. Mamert, Evêque de Vienne, Inſtituteur des Rogations en 469, mort, comme on le croit, le 11 Mai de l'an 475, ou 476.

S. Mammès, *Mammas*, Berger en Cappadoce, Martyr à Céſarée vers l'an 274; ſa Fête le 17 Août chez les Latins, le 2 Septembre chez les Grecs.

S. Manguille, *Mande giſilus*, Solitaire en Picardie, mort vers l'an 685; ſa Fête le 30 Mai.

S. Manſui, ou Manſu, *Manſuetus*, premier Evêque de Toul au troiſieme ſiecle; ſa Fête le 3 Septembre.

S. Manvieu, *Manvaus*, Evêque de Bayeux vers l'an 465, mort vers 480; ſa Fête le 28 Mai.

S. Marc, Evangéliſte, premier Evêque d'Alexandrie, martyriſé le 25 Avril 62; ſa Fête le jour de ſa mort; ſa Tranſlation à Veniſe le 31 Janvier de l'an 828.

S. Marc, Pape, ſacré le 18 Janvier 336, mort le 7 Octobre de la même année.

S. Marc & S. Marcellin, freres, Martyrs à Rome au troiſieme ſiecle; leur Fête le 18 Juin.

S. Marcel, Martyr à Châlon-ſur-Saône l'an 179; ſa Fête le 4 Septembre.

S. Marcel, Pape le 19 Mai 308, honoré comme Martyr le 16 Janvier, qui eſt probablement le jour de ſa mort, en 310.

S. Marcel, ou Marceau, Evêque de Paris, mort le premier Novembre au commencement du cinquieme ſiecle; ſa Fête le 3 Novembre, ſa Tranſlation faite vers l'an 1200, le 26 Juillet, dans l'Egliſe de Paris.

Ste Marcelle, Dame Romaine, veuve, morte l'an 409, le 30 Août, ſix jours après la priſe de Rome par les Goths; ſa Fête le 31 Janvier.

S. Marcellin, ordonné Pape le 30 Juin 296, mort, à ce que pluſieurs croient, le 24 Octobre 304; ſa Fête le 26 Avril.

S. Marcellin, Prêtre, & S. Pierre Exorciſte, Martyrs à Rome l'an 304, honorés le 2 Juin.

S. Marcellin, Evêque d'Embrun, mort vers l'an 373, ſa Fête le 20 Avril.

Ste Marcelline, Vierge & ſœur de S. Ambroiſe, morte vers l'an 398; ſa Fête le 17 Juillet.

Ste Marcie, ou ſainte Ruſticle, *Marcia Ruſticula*, Abbeſſe de S. Céſaire d'Arles en 574, morte en 623; ſa Fête le 11 Août, qu'on croit être le jour de ſa mort.

S. Marcoul, Abbé de Nanteuil en Normandie, mort le premier Mai 558; ſon corps transféré à Corbeni au Dioceſe de Reims en 898; ſa Fête le premier Mai.

Ste Marguerite, Vierge & Martyre (on ne ſait en quel tems;) ſa Fête le 20 Juillet chez les Latins, le 17 du même mois chez les Grecs.

Ste Marguerite, Reine d'Ecoſſe en 1070, morte l'an 1093; on en fait la Fête le 10 Juin depuis 1693; on la faiſoit auparavant le 8 Juillet.

La B. H. Marguerite de Hongrie, Vierge, fille du Roi Bela IV, morte le 28 Janvier 1271 a l'âge de 28 ans.

S. Mari, ou Maire, *Marius*, premier Abbé de Beuvoux en Provence, mort le 27 Janvier 555 probablement.

Ste Marie, la ſainte Vierge, Mere de N. S. J. C. La plus ancienne Fête conſacrée à ſon culte eſt celle qui étoit autrefois célébrée le premier Janvier ſous le nom de *Natale S. Mariæ*; ſa Conception ſe célebre le 8 Décembre; ſa Nativité, ou ſa Naiſſance le 8 Septembre; ſa Préſentation au Temple le 21 Novembre; la Conception du Verbe dans ſon ſein le 25 Mars ſous le nom de l'Annonciation; celle de la Viſite qu'elle rendit à Ste Eliſabeth le 2 Juillet, ſous le titre de la Viſitation, celle de ſa Purification le 2 Février; celle de ſa mort glorieuſe, de quelque maniere qu'elle ſoit arrivée, le 15 Août, ſous les divers titres de *Dépoſition*, de *Sommeil*, de *Repos*, de *Paſſage*, de *Trépas*, & aujourd'hui d'*Aſſomption*. Ce ſont ici les principales Fêtes de la ſainte Vierge célébrées dans toute l'Egliſe. M. Baillet en rapporte pluſieurs autres obſervées dans des Egliſes particulieres; on peut le conſulter ſur l'Aſſomption le 15 Août. Nous remarquerons ſeulement qu'en Eſpagne conformément au 1 Canon du X Concile de Tolede on célebre l'Annonciation le 18 Décembre, de même qu'à Milan. (Martenne, *de Ant. Eccl. rit.* t. 3, p. 560.)

Ste Marie de Béthanie, ſœur de Marthe & de Lazare, honorée

le 19 Janvier à Paris, le 19 Mars en Bourgogne, le 18 du même mois chez les Grecs.

Ste Marie Egyptienne, Pénitente, morte vers l'an 430, ou, selon Papebrok, l'an 421; sa mémoire à Rome le 9 Avril, à Paris le 29 du même mois, & chez les Grecs le premier Avril.

La B. H. Marie d'Oignies, Recluse aux Pays-Bas, morte le 23 Juin de l'an 1213.

S. Marien, ou Marjein, *Marianus*, Solitaire en Berri au sixieme siecle; sa Fête le 19 Août & le 19 Septembre.

Ste Marine, Vierge en Orient, morte vers l'an 750; sa Fête le 18 Juin; sa Translation se célebre à Venise le 17 Juillet.

S. Maron, Archimandrite en Syrie, duquel les Syriens du Mont-Liban tirent leur nom, mort vers l'an 410. (Assemani *Bibl. Orient.*) sa Fête le 14 Février chez les Grecs, le 9 du même mois chez les Maronites.

Ste Marthe, sœur de Lazare & de Marie; sa Fête le 29 Juillet.

S. Martial, premier Evêque de Limoges vers la fin du premier siecle; sa Fête le 30 Juin.

S. Martin, Evêque de Tours. Les Savans ne s'accordent ni sur les principales époques de sa vie, ni sur l'année de sa mort. L'opinion qui nous paroît la plus vraisemblable est qu'il naquit l'an 317 avant Pâque, qu'il fut baptisé vers cette même Fête l'an 354, qu'il reçut l'ordination Episcopale le 3 Juillet de l'an 371, qu'il mourut un Dimanche 8 Novembre de l'an 397 à Candé, d'où il fut porté à Tours & enterré le 11 du même mois. C'est Grégoire de Tours qui nous fournit l'année de sa mort en disant qu'il mourut sous le Consulat de Fl. Cæsarius & de Nonius Atticus; & remarquez que c'est presque la seule fois qu'il emploie la date des Consuls, ce qui montre qu'il avoit tiré celle dont il s'agit ici des Archives de son Eglise. Sa Fête principale le 11 Novembre, celle de son Ordination & de sa Translation le 4 Juillet, celle du retour de ses Reliques d'Auxerre à Tours le 13 Décembre. Ce fut pour lui que fut faite l'Hymne *Iste Confessor*, que le Bréviaire Romain a depuis adaptée à tous les Confesseurs Pontifes & autres.

S. Martin, Abbé à Saintes, & disciple de S. Martin, Evêque de Tours, mort au cinquieme siecle, & honoré le 7 Décembre.

S. Martin, Abbé de Dumie, Archevêque de Brague en 561, mort le 20 Mars 580.

S. Martin, Abbé de Vertou en Bretagne vers l'an 574, mort le 24 Octobre vers l'an 601.

S. Martin, Pape, élu aussi-tôt après la mort du Pape Théodore, arrivée le 20 Avril de l'an 649, sacré le 5 Juillet de la même année, enlevé de Rome par ordre de l'Empereur Constant le 19 Juin de l'an 653, mort Martyr le 16 Septembre 655; sa Fête chez les Grecs le 14 Avril, chez les Latins le 12 Novembre, jour de sa Translation de Constantinople à Rome.

Ste Martine, Vierge Romaine, Martyre au troisieme siecle; sa Fête le 30 Janvier.

S. Martinien & S. Processe, Martyrs à Rome au premier siecle; leur Fête le 2 Juillet.

S. Marts, ou Mars, *Martius*, Abbé en Auvergne, mort vers l'an 525 ou 530; sa Fête le 13 Avril en Auvergne.

Masse Blanche, c'est le nom qu'on donne aux trois cens Martyrs ou environ qui furent précipités dans un bassin plein de chaux vive à Utique le 18 Août de l'an 258.

S. Materne, Evêque de Treves, de Tongres & de Cologne au troisieme ou quatrieme siecle, assista aux Conciles de Rome & d'Arles en 313 & 314; sa Fête dans le Martyrologe le 14 Septembre, transférée à Liége, à cause de l'Exaltation de la sainte Croix, au 19 ou au 25 du même mois. A Tréves, ses Translations le 18 Juillet & le 23 Octobre. M. Baillet ne parle point de Cologne pour ses Fêtes. On dépeint ordinairement S. Materne avec une Eglise à trois clochers.

S. Mathias, Apôtre, dont on fait la Fête le 24 Février aux années communes, & le 25 du même mois aux années bissextiles.

S. Matthieu, Apôtre & Evangéliste; sa Fête chez les Latins le 21 Septembre, chez les Grecs & les Russes le 9 Août.

La B. H. Mathilde, vulgairement sainte Mahault, Reine d'Allemagne, femme de Henri premier, mere de l'Empereur Otton I, aïeule maternelle de Hugues Capet, morte le 14 Mars 968 à l'Abbaye de Quedlinbourg en Saxe.

S. Mathurin, Prêtre, Confesseur en Gâtinois au quatrieme ou cinquieme siecle; sa Fête aujourd'hui le 9 Novembre, le premier dans Usuard, & le 6 plus anciennement.

S. Mauger, ou Madelgaire, *Madelgarius*, appellé encore S. Vincent de Soignies, Fondateur de l'Abbaye d'Haumont en Hainaut vers l'an 650, mort le 14 Juillet 677.

S. Maur, Disciple de S. Benoît, mort le 15 Janvier 584, selon le P. Mabillon; sa Fête le même jour.

Ste Maure & Ste Brigitte, *Maura* & *Britta*, honorées en Touraine & en Beauvaisis le 13 Juillet. On croit qu'elles vivoient au cinquieme siecle.

Ste Maure, Vierge à Troyes, morte le 21 Septembre 850.

S. Maurice & ses Compagnons, autrement les Martyrs de la Légion Thébéenne, ainsi appellée parce qu'elle avoit été levée dans la Thébaïde ou haute Egypte; mis à mort par ordre de Maximien Hercule le 22 Septembre de l'an 286 ou environ, dans le lieu dit Agaune, au pied des Alpes pennines.

S. Maurille, *Maurilio* & *Maurilius*, Evêque d'Angers en 406, mort vers l'an 437; sa Fête le 13 Septembre.

S. Maurille, Moine de Fécam, puis Archevêque de Rouen en 1055, mort le 9 Août de l'an 1067; sa Fête est marquée dans le Martyrologe de France au 9 Août & au 13 Septembre.

S. Mauront, Abbé de Bruel en 684, Patron de la ville de Douai en Flandre, mort le 5 Mai 702.

Ste Maxence, vulgairement Messence, Ecossoise de naissance, Vierge, Recluse en France, près de la riviere d'Oise, mise à mort par un scélérat pour n'avoir point succombé à sa lubricité. Le Continuateur de Frédégaire atteste que son culte étoit établi dans le septieme siecle, au passage de l'Oise, où s'est formée la ville de Pont-Ste-Maxence, qui conserve ses reliques: sa Fête le 20 Novembre.

S. Maxime, Evêque d'Alexandrie en 264, mort le 9 Avril 282. Les Martyrologes en font mémoire le 27 Décembre.

S. Maxime, dit S. Masse, Abbé de Lérins en 426, Evêque de Riez en 433, mort vers l'an 460, le 27 Novembre, jour de sa Fête. Il eut pour successeur Fauste surnommé de Riez.

S. Maxime, Evêque de Turin, mort l'an 466; sa Fête le 25 Juin.

S. Maxime, Abbé de CP, Confesseur de J. C. contre le Monothélisme, mort le 13 Août 662, ou le 21 Janvier 663, en arrivant dans le lieu de son dernier exil, après avoir beaucoup souffert pour la Foi; sa Fête le 13 Août.

S. Maximilien, Martyr à Thebeste en Numidie, l'an 295; sa Fête le 12 Mars.

S. Maximin, Evêque de Treves vers l'an 332, mort au plus tard en 349; sa principale Fête le 29 Mai.

S. Médard, Evêque de Noyon, probablement en 530, & de Tournai en 532, mort vers l'an 545; sa Fête le 8 Juin.

S. Mein, ou Méhen, *Mevennius*, *Menevennus* & *Mainus*, premier Abbé de Ghé en Bretagne au sixieme siecle; sa Fête le 21 Juin.

S. Melaine, *Melanius*, Evêque de Rennes au commencement du sixieme siecle; assista au Concile d'Orléans en 511. On le regarde comme l'Apôtre de la France avec S. Remi de Reims: il est mort en 530 ou 531, le 6 Janvier.

Ste Mélanie, l'ancienne, Dame Romaine, morte à Jérusalem vers l'an 411; sa Fête, dans quelques Martyrologes, le 7 Janvier.

Ste Mélanie la jeune, Dame Romaine, fille de sainte Albine, petite-fille de sainte Mélanie l'ancienne, & femme de Pinien, morte le 31 Décembre 439 ou environ.

S. Melchiade, ou Miltiade, Pape, ordonné, comme l'on croit, le 2 Juillet 311, mort le 10 ou le 11 Janvier 314; sa Fête autrefois le 10 de ce mois, aujourd'hui le 10 Décembre.

S. Mélece, Evêque d'Antioche l'an 361, mort l'an 381, sur la fin de Mai; sa Fête chez les Grecs & les Latins le 12 Février.

S. Mellon, *Mellonus*, premier Evêque de Rouen vers l'an 257, mort vers l'an 311; sa Fête le 22 Octobre.

Ste Menehout, *Manechildis*, *Magenhildis*, Patrone de la ville d'Auxuene, en Champagne, qui a perdu son nom pour prendre celui de la Sainte: *voyez* Ste Lindru.

S. Ménélé, Mauvis, ou Manevieu, *Meneleüs*, ou *Menelaüs*, Abbé de Menat, en Auvergne, mort le 22 Juillet 720.

S. Menge, ou Memmie, *Memmius*, premier Evêque de Châlons-sur-Marne; on ne sait en quel tems, & l'on ignore sa vie. Le Martyrologe en fait mémoire le 5 Août.

S. Menne, Martyr en Phrygie l'an 303, ou 304. L'Eglise en fait mémoire le 11 Novembre, jour de S. Martin

S. Meriadec, Evêque de Vannes, mort le 7 Juin 1302; sa Fête le même jour.

S. Merre, ou Mitry, *Mitrius*, & *Mitrias*, Martyr d'Aix en Provence, au IV siecle; sa Fête le 13 Novembre.

S. Merri, *Medericus*, Abbé de S. Martin d'Autun, mort à Paris, comme l'on croit, au commencement du huitieme siecle. Usuard marque sa Fête le 29 Août; on la fait à Paris le 31 du même mois, une autre se célebre le 22 Janvier, & une troisieme le 2 Septembre.

S. Mesme, *Maximinus*, Confesseur en Touraine, mort vers le milieu du cinquieme siecle; sa Fête le 20 Août.

S. Mesmin, *Maximinus*, deuxieme Abbé de Mici près d'Orléans en 510, mort le 15 Décembre vers l'an 520; sa Fête le jour de sa mort.
S. Methodius : *voyez* S. Cyrille, Moine.
S. Michel, Archange; la Fête de son Apparition le 8 Mai; la Dédicace de son Eglise le 29 Septembre chez les Latins : les Grecs ont aussi deux Fêtes de S. Michel & des SS. Anges, l'une le 8 Juin, l'autre le 6 Septembre.
S. Miles, ou Mille, ou Nil, Evêque de Suse, S. Abrosine, Prêtre, & S. Sina, Diacre, martyrisés le 11 Novembre 341 en Perse; leur Fête le 22 Avril dans le Martyrologe Romain, le 10 Novembre chez les Grecs, le 7 Février chez les Cophtes (Assemani *Acta Martyrum.*)
S. Modeste, Martyr; sa Fête avec celle de S. Vit, le 15 Juin.
S. Modoald, Evêque de Tréves en 622, mort, à ce qu'on croit, le 12 Mai 640.
S. Mommolin, *Mummolinus*, premier Abbé de Sithieu, aujourd'hui S. Bertin, l'an 648, Evêque de Noyon & de Tournai l'an 659, mort le 16 Octobre 685.
S. Mondolf, Evêque de Maëstricht en 571, mort le 16 Juillet 609.
Ste Monegonde, Recluse à Tours au sixieme siecle, honorée le 2 Juillet.
Ste Monique, mere de S. Augustin, morte l'an 387; sa Fête le 4 Mai.
S. Moran, *Moderamnus* & *Moderandus*, Evêque de Rennes en Bretagne vers l'an 703, Abbé de Berzetto en Italie vers l'an 718. Il y est mort après y avoir passé quelques années; ses Fêtes le 16 Mars & le 22 Octobre.

N.

Saint NABOR & S. Félix, Martyrs dans le Milanez vers l'an 304; leur Fête le 12 Juillet.
S. Narcisse, Apôtre d'Ausbourg, Martyr l'an 307; sa Fête le 5 Août.
S. Narsés, Evêque en Perse, & Joseph, son Disciple, martyrisés sous le Roi Sapor le 9 Novembre l'an 343; leur mémoire le 20 Novembre chez les Grecs, qui le nomment le premier *Nirsa*, & chez les Latins qui l'appellent *Narsa.*
S. Nazaire & S. Celse, Martyrs à Milan au premier siecle; leur Fête le 28 Juillet.
S. Nazaire, Martyr à Rome vers l'an 309 : on en fait la Fête avec celle de S. Basilide le 12 Juin; les Grecs honorent S. Nazaire en particulier le 14 Octobre.
S. Nérée, Martyr au premier ou deuxieme siecle; on en fait la Fête avec celle de saint Achillée le 12 Mai.
S. Nicaise, Evêque de Reims au cinquieme siecle; sa Fête avec celle de sainte Eutrope sa sœur, Vierge, & de leurs Compagnons, Martyrs, le 14 Décembre.
S. Nicece, ou Nicet, *Nicetius*, Evêque de Tréves en 527, mort vers l'an 565, le premier Octobre selon les uns, le 5 Décembre selon les autres; sa Fête le 5 Décembre.
S. Nicéphore, Martyr à Antioche vers l'an 260; c'est celui avec qui le Prêtre Saprice ne voulut jamais se réconcilier : sa mémoire à Rome le 9 Février, à Paris le 15 Mars.
S. Nicétas, Abbé en Bithynie, l'un des principaux défenseurs des saintes images, mort l'an 824; sa Fête le 3 Avril, jour de sa mort.
S. Nicolas, Evêque de Myre au quatrieme siecle, sous le regne du grand Constantin; sa Fête le 6 Décembre, celle de sa Translation à Bari le 9 Mai.
S. Nicolas, Pape, premier du nom, sacré le 24 Avril 858, mort le 13 Novembre 867.
S. Nicolas de Tolentin, Hermite de saint Augustin, mort le 10 Septembre 1309.
S. Nicon, dit le Metanoïte, parce qu'il prêchoit la pénitence, mort dans un monastere du Péloponese l'an 998; sa Fête dans les Calendriers Grecs & Latins le 26 Novembre.
S. Nigaise, *Nigasius*, Prêtre, saint Cerin, *Quirinus*, saint Escobille ou Egobile, *Scubiculus*, *Scuviculus*, ou *Scubilius*, sainte Pienche, *Pientia*, Martyrs du troisieme ou quatrieme siecle, au Vexin François; leur Fête le 11 Octobre.
S. Nil, l'ancien, Solitaire & Prêtre au Mont Sina en Arabie, mort vers l'an 451; sa Fête chez les Grecs le 12 Novembre.
S. Nil le jeune, vers l'an 906 en Calabre, Abbé ou Supérieur en divers Monasteres d'Italie, Fondateur de Grotta-Ferrata, mort à Paterno l'an 1005; sa Fête le 26 Septembre, jour de sa mort.
S. Nisier, Evêque de Lyon en 551, mort le 2 Avril 573.
S. Nivard, Evêque de Reims vers l'an 650, mort le premier Septembre 670.
Ste Nonne, femme de saint Grégoire de Nazianze, le Pere, morte l'an 373, sa Fête le 5 Août.
S. Norbert, Fondateur de l'Ordre de Prémontré en 1120, Archevêque de Magdebourg en 1126, mort le 6 Juin 1134.

O.

Ste ODILLE, Vierge, premiere Abbesse de Hoembourg, ou d'Othilberg, près de Strasbourg, morte vers l'an 720; sa Fête le 13 Décembre.
S. Odilon, *Odilo*, Coadjuteur de S. Maïeul, Abbé de Cluni dès l'an 990 au plus tard, & son successeur en 994, mort la nuit d'avant le premier Janvier 1049; ses Fêtes les 2 Janvier & 21 Juin.
S. Odon, *Odo*, né l'an 879, Chanoine de S. Martin de Tours l'an 898, Moine à Baume, en Franche-Comté, l'an 909, Abbé de Cluni l'an 927, mort le 18 Novembre 942; sa Fête le 19 du même mois. L'opinion commune est que ses Reliques sont conservées à la Collégiale de l'Isle-Jourdain, près de Toulouse. Un écrit cité dans l'acte de la visite qui fut faite de cette Eglise en 1523 & daté du 13 Novembre 1407, prouve à la vérité qu'à cette derniere époque le Chapitre de l'Isle-Jourdain se croyoit en possession de ce trésor. Mais un acte donné par D. Mabillon (V^e^ *siecle Bened.* p. 124) fait foi que le 22 Janvier 1408 (N. S.) il se fit une translation des Reliques de S. Odon, Abbé de Cluni, dans l'Eglise de S. Julien de Tours. Il faut donc que le S. Odon, duquel on a les Reliques à l'Isle-Jourdain, soit différent de l'Abbé de Cluni. Du reste on chercheroit vainement aujourd'hui celles de ce dernier à S. Julien, attendu l'incendie que les Huguenots firent de toutes les Reliques de cette Abbaye au seizieme siecle.
S. Odon, Archevêque de Cantorberi en 943, mort le 4 Juillet 961.
S. Olaüs, Roi de Norwege, mort l'an 1028 selon M. Baillet, l'an 1030 suivant M. Mallet; sa Fête le 29 Juillet. (*Voy.* Canut le Grand, Roi de Danemarck.)
S. Oldegaire, Evêque de Tarragone, mort le 6 Mars 1137.
Ste Olympiade, veuve de Nebride, Préfet de CP. morte vers l'an 410; sa mémoire chez les Latins le 17 Décembre, le 25 Juillet chez les Grecs.
S. Omer, *Audomarus*, Moine de Luxeu, Evêque de Terouane en 637, mort vers 670; sa Fête le 9 Septembre.
Ste Opportune, Abbesse de Montreuil près d'Almenesche au Diocese de Séez, morte le 22 Avril 770, selon M. Baillet; sa Fête le 22 Avril.
S. Optat, Evêque de Mileve en Afrique, mis au nombre des Saints dans le Martyrologe Romain au 4 Juin. On croit qu'il est mort vers l'an 370.
S. Orens, ou Orient, *Orientius*, Evêque d'Auch, mort vers le milieu du cinquieme siecle; sa Fête au premier Mai.
S. Orsise, Supérieur-Général de la Congrégation de Tabenne, mort l'an 381; sa Fête le 15 Juin.
S. Othon, Evêque de Bamberg en 1103, Apôtre de Poméranie, mort l'an 1139, le 2 Juillet, ou, selon le Nécrologe de S. Michel de Bamberg, le 30 Juin; sa Fête le 2 Juillet.
S. Otmar, ou Omar, *Otmarus*, *Odomarus*, premier Abbé de Durgaug, ou S. Gal en 721, mort l'an 759 dans l'Isle de Stein sur le Rhin, où il étoit relégué; sa Fête natale le 16 Novembre, jour de sa mort; sa Translation le 25 Octobre.
S. Ouen, *Dado* & *Audoenus*, Evêque de Rouen le 21 Mai 640, mort le 24 Août 686 à Clichi près de Paris, d'où son corps fut transporté dans l'Abbaye de S. Pierre de Rouen, à laquelle on a donné depuis son nom. Sa principale Fête le jour de sa mort, à cause de diverses Translations de ses Reliques : il y en a d'autres le premier Février, le 20 & le 31 Mars.
S. Ours, *Ursus*, Abbé de Senevieres, Paroisse en Touraine, mort vers l'an 508; le Martyrologe de France marque sa Fête le 18 Juillet; mais elle paroît avoir été marquée le 28 du même mois.
S. Oyend, ou Oyant, *Eugendus*, ou *Ogendus*, Abbé de Condat dans le Mont-Jou. Sa Fête est marquée dans le Martyrologe Romain au premier Janvier. Il est mort vers l'an 510.

P.

Saint PACIEN, Evêque de Barcelone, Pere de l'Eglise, mort vers l'an 390; le Martyrologe Romain en fait mémoire au 9 Mars.
S. Pacôme, Instituteur des Cénobites, mort vers le 9 Mai de l'an 348, ou 349; sa Fête le 15 Mai chez les Grecs, le 14 chez les Latins.
S. Pair, ou Patier, *Paternus*, Evêque d'Avranche en 552, mort le 16 Avril 565.

S. Palémon, Anachorete en Thébaïde, maître de S. Pacôme, mort l'an 315; sa Fête à Rome le 11 Janvier, à Paris le 14 Mai.
S. Pallade, ou Palais, *Palladius*, Evêque de Saintes vers l'an 573, mort après l'an 596, honoré dans son Eglise comme Saint le 7 Octobre.
S. Pamphile, Prêtre de Césarée en Palestine, Martyr en 309; sa Fête à Rome le premier Juin, à Paris le 12 Mars, chez les Grecs le 16 Février.
S. Pancrace, Martyr à Rome l'an 304; sa Fête le 12 Mai.
S. Pantaléon, Médecin & Martyr de Nicomédie en l'an 305 probablement; sa Fête le 27 Juillet.
S. Pantene, Prêtre, Docteur de l'Eglise d'Alexandrie, Apôtre des Indes, mort vers l'an 213; sa Fête le 7 Juillet.
S. Papias, Evêque d'Hieraple en Phrygie, mort vers l'an 156; sa Fête le 22 Février.
S. Papoul, *Papulus*, Prêtre & Martyr près de Toulouse au troisieme siecle; sa Fête le 3 Novembre.
S. Pardou, *Pardulfus Waractensis*, Abbé de Gueret dans la Marche sur la fin du septieme siecle, mort le 6 Octobre vers l'an 737.
S. Parfait, Prêtre de Cordoue, Martyr le 16 Avril 850; sa Fête le 18 Avril.
S. Parre; *voyez* S. Patrocle.
S. Pascase Radbert, Abbé de Corbie, en 844, mort le 26 Avril vers l'an 865.
S. Paterne, Evêque de Vannes en 540; on met sa mort au 15 Avril vers l'an 555.
S. Paterne, ou Pair, *Paternus*, Moine de S. Pierre-le-Vif-lès-Sens, Martyr le 12, ou 13 Novembre 726; sa Fête le 12 de ce mois.
S. Patient, Evêque de Lyon vers l'an 467, mort vers l'an 491; sa Fête le 11 Septembre.
S. Patrice, Evêque & Apôtre d'Irlande en 431, mort, selon M. Baillet, vers l'an 460; la mémoire de sa mort le 17 Mars; la Fête de sa Translation le 9 Juin.
S. Patrocle, vulgairement saint Parre, Martyr à Troyes au troisieme ou quatrieme siecle; on en fait mémoire le 21 Janvier.
S. Patrocle, Prêtre, Reclus en Berri, mort l'an 576; sa Fête le 19 Novembre.
S. Pavin, *Paduihus*, Abbé au pays du Maine, mort l'an 580, selon quelques-uns, ou, selon d'autres, vers 589; sa Fête le 15 Novembre.
S. Paul, Apôtre des Gentils; sa principale Fête, avec celle de S. Pierre, le 29 Juin; sa Commémoration au 30 du même mois; sa Conversion arrivée, à ce que l'on croit, l'an 34, ou 35 de J. C. le 25 Janvier; son Entrée à Rome le 6 Juillet; son Martyre à Rome le 29 Juin en 66 probablement.
S. Paul, premier Evêque de Narbonne vers la fin du premier siecle probablement; le Martyrologe Romain en fait mention au 22 Mars, d'autres au 12 Décembre.
S. Paul, premier Hermite, mort en 341, ou 342; sa Fête chez les Grecs le 15 Janvier; le 10 à Rome.
S. Paul, Martyr à Rome en 362 ou 363, avec son frere S. Jean; on en fait la Fête le 26 Juin.
S. Paul, premier Evêque de Léon en Bretagne, mort le 12 Mars 579 ou 583; sa Fête le 12 Mars.
S. Paul, Evêque de Verdun, vers l'an 630, mort probablement le 8 Février 649.
Ste Paule, Dame Romaine, morte au Monastere de Bethléem en Palestine le 26 Janvier 404; sa Fête le même jour à Rome, le 22 Juin à Paris.
S. Paulin, Evêque de Tréves, vers l'an 349, mort exilé pour la cause de saint Athanase l'an 358; sa Fête le 31 Août; sa Translation le 13 Mai.
S. Paulin, Evêque de Nole l'an 409, mort le 22 Juin 431; sa Fête à Rome le 22 Juin.
S. Paulin, Patriarche d'Aquilée, l'an 776, mort le 11 Janvier 802; sa Fête autrefois le jour de sa mort, maintenant le 28 Janvier.
S. Paxent, *Paxentius*, Martyr au troisieme, ou quatrieme siecle; sa Fête à Paris le 23 Septembre.
Ste Pélagie, Comédienne à Antioche, puis Pénitente à Jérusalem, morte au mois d'Octobre vers l'an 458; sa Fête le 8 Octobre à Rome, à Paris le 8 Mars.
Le B. H. Pepin, dit de Landen au Brabant, Maire du Palais, & premier Ministre des Rois de France en Austrasie, mort le 21 Février 640.
S. Peregrin, premier Evêque d'Auxerre, Martyr sur la fin du troisieme, ou au commencement du quatrieme siecle. Les Martyrologes en font mention au 16 Mai.
S. Perpétue, ou Pérpet, *Perpetuus*, Evêque de Tours vers la fin de l'an 460, mort le 8 Avril 497; son Ordination marquée le 30 Décembre dans le Martyrologe de France.
Ste Perpétue & Ste Félicité, martyrisées à Carthage en 203, ou 205; leur Fête le 7 Mars.
Ste Pétronille, ou Perrine, Vierge, qu'on suppose, sans preuve, la fille de S. Pierre, morte à Rome au premier siecle; sa Fête le 31 Mai.
Ste Pétronille, ou Perronelle, femme d'abord de saint Gilbert, depuis Abbé de Neuffons, ensuite premiere Abbesse d'Aubeterre en Auvergne vers l'an 1150; sa Fête le 3 Octobre.
S. Phébade, *Phebadius*, Evêque d'Agen, mort à la fin du quatrieme siecle; sa Fête le 25 Avril.
S. Philastre, Evêque de Brescia en 374, mort vers l'an 387; sa Fête le 18 Juillet.
S. Philéas, Evêque de Thmuis, & S. Philorome, Intendant d'Egypte, Martyrs à Alexandrie l'an 309, ou 310; leur Fête le 4 Février.
S. Philippe, Apôtre, dont on fait la Fête le premier Mai.
S. Philippe Berruyer, Evêque d'Orléans en 1221, Archevêque de Bourges en 1235, mort le 9 Janvier 1261.
S. Philippe de Néri, Fondateur de la Congrégation de l'Oratoire en Italie l'an 1558, mort la nuit du 25 au 26 Mai 1595; sa Fete à Paris le 21 Mai.
S. Philogone, Evêque d'Antioche, mort le 20 Décembre 322 ou 323; sa Fête chez les Grecs le même jour.
S. Phocas, Jardinier de Sinope, ville du Pont, martyrisé sous Dioclétien l'an 303; sa Fête le 3 Juillet.
S. Piat, *Piatus*, *Piato* & *Piatonus*, Apôtre de Tournai & Martyr du troisieme siecle; ses Fêtes le premier & le 29 Octobre.
S. Pie, Pape, premier du nom, en 142, selon l'opinion qui nous paroît la plus problable, mort l'an 157; sa Fête le 11 Juillet. Le P. Pagi place sa mort en 151, après un Pontificat de 10 ans.
S. Pierre, le premier des Apôtres, martyrisé l'an de J. C. 66, suivant l'opinion la plus probable; sa principale Fête le 29 Juin; sa chaire à Antioche le 22 Février; sa chaire à Rome fixée au 18 Janvier par Paul IV; le S. Pierre aux Liens le 16 Janvier chez les Grecs, le premier Août chez les Latins. C'est à Rome qu'elle commença d'être fixée à ce jour, à la demande de l'Impératrice Eudoxie, femme de Valentinien III, pour abolir la Fête Païenne de la prise d'Alexandrie par Auguste, qui se célébroit ce même jour.
S. Pierre Exorciste, Martyr en 304; sa Fête le 2 Juin.
S. Pierre, Evêque d'Alexandrie l'an 300, Martyr le 25 Novembre 311.
S. Pierre, Evêque de Sébaste en 380, frere de S. Basile & de S. Grégoire de Nysse, mort l'an 387; sa Fête le 9 Janvier.
S. Pierre Chrysologue, Evêque de Ravenne en 433, mort au plus tard l'an 457; sa Fête le 2 Décembre.
Le B. H. Pierre de Damien, Cardinal, Evêque d'Ostie l'an 1058, mort le 22 Février 1072.
S. Pierre, Evêque de Policastro vers 1073, Fondateur de la Congrégation de Cave en 1074, mort l'an 1123; sa Fête le 4 Mars.
Pierre le Vénérable, Abbé de Cluni l'an 1122, mort le 25 Décembre 1156.
S. Pierre, Archevêque de Tarentaise, sacré le 3 Mai 1142, mort le 14 Septembre 1174; sa Fête le 8 Mai.
S. Pierre Gonçalès, Dominicain, Patron des Matelots Espagnols, mort à Tuy en Galice le 15 Avril 1240.
S. Pierrre Nolasque, Fondateur de l'Ordre de la Merci pour la rédemption des Captifs l'an 1218, mort la veille de Noël en 1256 ou 1258; sa vie est rapportée par M. Baillet au 31 Janvier.
S. Pierre Céleſtin, (Pierre de Mouron), Instituteur des Célestins en 1274, Pape le 5 Juillet 1294, abdiqua le 13 Décembre de la même année, & mourut le 19 Mai 1296.
Le B. H. Pierre de Luxembourg, né le 20 Juillet 1369, Chanoine de l'Eglise de Paris en 1382, Evêque de Metz avant l'âge de 15 ans, sacré, avec dispense du Pape, ou de l'Anti-Pape Clément VII, au mois de Mars ou d'Avril 1383, Cardinal en 1386, mort le 5 Juillet 1387 à Villeneuve, près d'Avignon, toujours attaché au parti de l'Anti-Pape Clément VII; ce qui n'a pas empêché le vrai Clément de publier la Bulle de sa Béatification le 14 Mars 1527, après avoir fait faire des informations juridiques de sa vie & de ses miracles.
S. Pierre d'Alcantara, né l'an 1499, Religieux de l'Ordre de S. François en Espagne à l'âge de 16 ans, Instituteur en 1555 de la réforme des Franciscains Déchaussés, ou de l'étroite observance de S. Pierre d'Alcantara, mort le 19 Octobre 1562.
Le B. H. Pinien, époux de sainte Mélanie la Jeune, mort vers l'an 435.
S. Pionius, Prêtre de Smyrne & Martyr l'an 250, le 12 Mars;

sa Fête le 11 Mars chez les Grecs, le premier Février chez les Latins.
S. Placide, Disciple de S. Benoît, & ses Compagnons, Martyrs en 541; leur Fête le 5 Octobre.
S. Platon, Abbé à Constantinople, mort le 19 Mars 813; sa Fête chez les Grecs le 4 Avril.
S. Polycarpe, disciple de saint Jean l'Evangéliste, Evêque de Smyrne & Martyr après le milieu du deuxieme siecle; sa Fête le 26 Janvier à Rome, le 27 Avril à Paris, le 23 Février chez les Grecs.
S. Polyeucte, Officier dans l'armée romaine, Martyr à Melitene en Arménie l'an 257; sa Fête le 13 Février chez les Latins, le 9 Janvier chez les Grecs. Grégoire de Tours dit que nos Rois de la premiere race confirmoient leurs Traités par le nom de saint Martyr Polyeucte.
S. Pons, ou Ponce, Martyr à Cemele, ou Cimiez dans les Alpes, près de Nice, vers l'an 259; sa Fête le 14 Mai.
S. Pontien, *Pontianus*, Pape le 22 Juillet 230, mort en exil le 28 Septembre 235; sa Fête, comme d'un Martyr, le 19 Novembre.
S. Popon, *Poppo*, Abbé de Stavelo, *Stabulensis*, au pays de Liége, en 1040, mort le 25 Janvier 1048.
S. Porcaire, *Porcarius*, Abbé de Lérins, & ses Compagnons, Martyrs le 12 Août 731.
S. Porphyre, Evêque de Gaza en Palestine, mort le 26 Février de l'an 420.
S. Potamon, Evêque d'Héraclée en Egypte, mort l'an 342 des coups que les Ariens lui donnerent, après avoir été Confesseur sous les Païens; sa Fête le 18 Mai.
Ste Potamienne, Vierge d'Alexandrie, & sainte Marcelle sa mere, martyrisées l'une & l'autre à Alexandrie vers l'an 204 ou 205; leur Fête le 28 Juin.
S. Pothin, Evêque de Lyon, avec quarante-sept autres Martyrs de la même ville en 177: on les honore le 2 Juin.
S. Pourçain, *Portianus*, Abbé en Auvergne avant l'an 520, mort vers l'an 540; sa Fête le 24 Novembre.
Ste Praxede, Vierge Romaine au deuxieme siecle, honorée le 21 Juillet.
S. Prétextat, Evêque de Rouen en 544, martyrisé le 24 Février 586, par ordre de la Reine Frédégonde. (Henschenius, le Cointe, Pagi, Baillet, Fleuri, Bouquet.) Un célebre moderne se trompe en rapportant cet événement à l'an 590.
S. Prey: *voyez* S. Prix.
S. Prime & S. Félicien, freres, Martyrs à Rome en 286 ou 287, comme l'on croit, le 9 Juin, qui est le jour de leur Fête.
S. Principe, *Principius*, Evêque de Soissons après 441, mort avant 511; sa Fête le 25 Septembre.
S. Prisque & S. Cot, *Priscus* & *Cottus*, Martyrs de l'Auxerrois en 273 ou 274; leur principale Fête le 26 Mai.
Ste Prisque, Martyre à Rome au premier siecle; sa Fête le 12 Janvier.
S. Privat, Evêque du pays de Gévaudan à la fin du quatrieme siecle, selon les uns, ou au commencement du cinquieme, selon d'autres, martyrisé par les Barbares, & enterré à Mende, qui n'étoit alors qu'un village, & qui est aujourd'hui une ville Episcopale formée par l'éclat des Miracles de S. Privat. Ce Saint paroît avoir été Evêque de Javouls, dont le siége a été transféré à Mende; sa Fête le 21 Août.
S. Prix, Prict, ou Prey, *Prajectus*, ou *Projectus*, Evêque de Clermont en Auvergne l'an 665, & Martyr l'an 674; sa Fête le 25 Janvier, selon le Martyrologe Romain.
S. Procope, Martyr en Palestine l'an 303; sa Fête le 8 Juillet.
S. Processe & S. Martinien, Martyrs à Rome au troisieme siecle; leur Fête le 2 Juillet.
S. Prosper d'Aquitaine, Docteur, ou Pere de l'Eglise, mort vers le milieu du cinquieme siecle, sa Fête le 25 Juin.
S. Prosper, Evêque d'Orléans vers l'an 454, mort vers l'an 464; sa Fête le 29 Juillet.
S. Prudence, ou Prudent, Evêque de Troyes, mort le 6 Avril 861.
Ste Pudentienne, Vierge Romaine au deuxieme siecle; on en fait mémoire le 19 Mai.
Ste Pulquerie, *Ælia Pulcheria*, née le 19 Janvier 399, fille de l'Empereur Arcade, sœur de Théodose le Jeune, déclarée Auguste le 14 Juillet de l'an 414, femme de l'Empereur Marcien en 450, morte l'an 453 le 18 Février, comme le prouve le Cardinal Noris; sa Fête le 10 Septembre à Rome & le 13 chez les Grecs.
S. Pyrmin, Abbé & Réformateur de l'Etat Monastique vers 727, mort l'an 758 au Monastere de Gamond dans le Diocese de Metz sur les confins du Duché de deux-Ponts; sa Fête le 3 Novembre.

Q.

Saint QUADRAT, Evêque d'Athenes & Apologiste de la Religion Chrétienne, mort vers le milieu du deuxieme siecle; sa Fête le 26 Mai.
Les quarante Martyrs de Cappadoce sous Licinius en 320. L'Eglise Latine met leur Fête au 10 Mars.
S. Quentin, Martyr en Vermandois probablement le 31 Octobre 287.
S. Quinibert, Curé de Salesche en Hainaut au neuvieme siecle; sa Fête le 18 Mai.
S. Quiniz, *Quinidius*, ou *Quindius*, Evêque de Vaison, mort le 15 Février 578.
S. Quintien, Evêque de Rodez vers l'an 502, puis de Clermont en Auvergne en 515, mort le 13 Novembre 527; sa Fête à Rodez le 14 Juin.
S. Quirin, ou Cyrin, Martyr à Rome vers 309; sa Fête, avec celle de S. Basilide, le 12 Juin.

R.

Le B. H. RABAN Maur, *Rabanus Maurus Magnentius*, Archevêque de Mayence en 847, mort le 4 Février 856.
S. Radbod, Evêque d'Utrecht l'an 899, mort le 29 Novembre 918 ou 919.
Ste Radegonde, Reine de France en 538, Religieuse en 544, Fondatrice de l'Abbaye de Sainte-Croix de Poitiers en 559, morte le 13 Août 587; sa Fête à Paris le 30 Janvier.
La B. H. Raingarde, veuve, Religieuse de Marcigni, morte le 24 Juin 1135.
S. Raymond de Pegnafort, troisieme Général des Dominicains en 1238, mort à Barcelone le 6 Janvier 1275, âgé de cent ans; sa Fête le 23 Janvier, autrefois le 7 du même mois.
Ste Reine, *Regina*, Vierge & Martyre au Diocese d'Autun dans le troisieme siecle, dit-on. Ses Fêtes sont les 17 & 22 Mars & le 7 Septembre.
S. Remacle, Evêque de Maëstricht en 652, mort entre 667 & 671; ses Fêtes le 3 Septembre, & le 25 Juin, jour de sa Translation.
S. Rembert, Compagnon & successeur de S. Anschaire, & son successeur dans les Evêchés de Hambourg & de Breme, mort le 11 Juin 888. Le Martyrologe en fait mention le 4 Février.
S. Remi, *Remigius*, ou *Remeaius*, Evêque de Reims l'an 460, selon les uns, en 480, selon les autres, mort le 13 Janvier vers l'an 533; ses Fêtes le 13 Janvier, & le premier Octobre, jour de sa Translation.
S. Remi, Archevêque de Lyon l'an 853; on croit qu'il est mort le 28 Octobre de l'an 875.
S. Réné, Patron d'Angers. On le fait sans preuve Evêque de la même ville au cinquieme siecle; sa Fête le 12 Novembre.
Ste Renelle, *Renula*, *Reinildis*, Abbesse d'Eike au Diocese de Maëstricht, morte le 6 Février vers l'an 750.
S. Renobert, ou Raimbert, *Ragnobertus* & *Regnobertus*, Evêque de Bayeux vers l'an 625, mort vers l'an 666 le 16 Mai. (*Gall. Chr.*) Divers Martyrologes en font mention le 23, le 25 & le 28 Mars, le 23 Avril, le 16 Mai, le 13 Juin, le 2 Septembre, le 14 & le 24 Octobre, enfin le 28 Décembre, à cause de différentes Translations de ses Reliques.
S. Rhétice, Evêque d'Autun, assista au Concile de Rome de l'an 313, où Cécilien fut absous & Donat condamné; sa Fête est marquée au 19 Juillet par quelques-uns, & par d'autres au 25 du même mois.
S. Richard, Evêque de Chichester en Angleterre, l'an 1244, mort le 3 Avril 1253.
Ste Rictrude, Veuve, Abbesse de Marchiennes en Flandre vers l'an 688, morte le 12 Mai de l'an 680; sa Fête le 5 Mai à Paris, le 12 ailleurs.
S. Rieul, ou S. Regle, *Regulus*, premier Evêque & Apôtre de Senlis vers la fin du premier siecle; ses Fêtes le 23 Avril, jour de sa mort, le 30 Mars, le 15 Juillet, & autrefois encore le 7 Février.
S. Rigobert, ou Robert, Moine d'Orbais, Evêque de Reims en 696, mort en 732, suivant D. Mabillon, le 4 Janvier, qui est le jour de sa Fête.
S. Rigomer, Prêtre, né dans le Sonnois, Canton du Maine, *in Condita Sagonensi*, mort le 24 Août vers le milieu du sixieme siecle. Il ne faut pas le confondre avec S. Riconir, Solitaire du même Diocese, mort le 17 Janvier dans le septieme siecle. (Le Beuf.
S. Riquier, *Richarius*, Abbé de Centule dans le Ponthieu vers l'an 638, mort vers l'an 645, selon le P. Mabillon; ses Fêtes le 26 Avril & 9 Octobre.

S. Robert, premier Abbé de la Chaise-Dieu vers l'an 1050, mort le 17 Avril, & enterré le 24 du même mois l'an 1067; ce dernier jour est celui de sa Fête à Rome, & le 3 Avril à Paris.

S. Robert, Abbé, Fondateur de Molême en 1075 & de Cîteaux en 1098, mort le 17 Avril 1110, suivant D. Mabillon; sa Fête le 29 Avril. C'est une faute dans la Légende de ce Saint d'avoir mis sa mort en 1098.

Le B. Robert d'Arbrissel, Fondateur de l'Ordre de Fontevrault en 1100, mort le 25 Février 1117.

S. Roch, Confesseur en Languedoc, mort le 16 Août 1327.

S. Rogatien & S. Donatien, freres, Martyrs à Nantes sur la fin du troisieme siecle; honorés le 24 Mai.

S. Roger, Evêque de Cannes en Italie, mort vers l'an 605; sa Fête le 30 Décembre.

S. Romain, Fondateur des Monasteres du Mont-Jura, ou Mont-Jou vers l'an 425, & Abbé de Condat, dit depuis de S. Oyend, ensuite de S. Claude, en Franche-Comté, ci-devant du Diocese de Lyon, maintenant érigé en Evêché. S. Romain est mort le 28 Février 460.

S. Romain, Evêque de Rouen en 626, mort le 23 Octobre 638. (*Gall. Chr.*)

S. Romain & S. David, Patrons de Moscovie, martyrisés l'an 1001; leur Fête en Russie le 24 Juillet. Ces deux Martyrs sont les seuls Saints Moscovites dont les Russes Catholiques de Lithuanie & de Pologne fassent la Fête.

S. Romarique, Remiré, ou Rombert, *Romaricus*, Moine de Luxeu l'an 617, Fondateur des deux Monasteres de Religieux & des Religieuses de Remiremont l'an 620, Abbé, ou Directeur de ces deux Monasteres l'an 627, mort le 8 Décembre 653.

S. Romuald, né vers l'an 956, Fondateur des Camaldules, mort, à ce que l'on croit, en 1027. Le Martyrologe Romain en fait mémoire au 7 Février, & au 19 Juin, comme étant le jour de sa mort.

Ste Rose de Lima dans le Perou, Vierge, morte le 24 Août 1617, canonisée par le Pape Clément X en 1671; sa Fête le 30 Août.

S. Rouin, *Rodingus*, *Chrandingus* & *Chrodincus*, premier Abbé de Beaulieu en Argonne, entre la Champagne & la Lorraine, vers l'an 645, mort le 17 Septembre vers l'an 680.

S. Ruf, premier Evêque, à ce qu'on croit, d'Avignon, au troisieme siecle; sa Fête le 14 Novembre.

S. Rufin & S. Valere, Martyrs au Diocese de Soissons, vers l'an 287; leur Fête le 14 Juin.

S. Rumold, dit vulgairement S. Rombaut, Evêque Régionaire dans les Pays-Bas, mis à mort par deux assassins l'an 775, le 24 Juin; sa Fête le premier Juillet.

S. Rupert, Rudbert, Robert, Hruotbert, ou Chrodobert, Evêque de Saltzbourg, mort le 27 Mars 718; ses Fêtes le 27 Mars & le 24 Septembre.

Ste Rusticle, ou Marcie, *Marcia Rusticula*. *Voyez* sainte Marcie.

S. Rusticle, ou Rustic, vulgairement Rotiri, Evêque de Clermont en Auvergne au commencement de l'an 424, mort, à ce que l'on croit, vers l'an 450; sa Fête le 24 Septembre.

S. Rustique, Evêque de Narbonne vers 427 ou 430. On met sa mort le 26 Octobre 462.

S.

Saint SABAS, Abbé & Fondateur de plusieurs Monasteres en Palestine, né l'an 439. Cyrille de Scytople, Auteur contemporain de la vie de S. Sabas, dit qu'il mourut le 5 Décembre de l'an du monde 6024, de J. C. 524, Indiction X, 14 ans (commencés) après la mort d'Elie, Patriarche de Jérusalem, postérieure de 10 jours à celle de l'Empereur Anastase, la sixieme année (commencée) de l'Empire de Justinien, la seconde année (commencée) après le Consulat de Lampadius & d'Oreste. Toutes ces dates combinées nous menent au 5 Décembre 531, & prouvent que l'Auteur suivoit le calcul Alexandrin, qui retarde sur nous de sept années l'époque de l'Incarnation. S. Sabas est honoré le 5 Décembre.

S. Sabin, Evêque d'Assise, Martyr l'an 303; sa Fête le 30 Décembre.

Ste Sabine, Dame Italienne, Veuve & Martyre à Rome au deuxieme siecle, sous l'Empire d'Adrien; sa Fête le 29 Août.

S. Sabinien, ou Savinien, premier Evêque de Sens, & S. Potentien, Martyrs. Leur Fête le 31 Décembre à Sens, & à Paris le 19 Octobre; une autre à Sens de S. Savinien le 23 Août.

S. Sabinien, Martyr au troisieme siecle, dont les Reliques sont à la Cathédrale de Troyes; sa Fête le 29 Janvier. On honore le même jour sainte Sabine, ou Savine, qu'on dit avoir été sa sœur. L'Abbaye de Moutier-la-Celle prétend avoir les Reliques de cette Sainte, dont le Martyrologe Romain fait mention le 28 Août.

S. Sabinien & ses Compagnons, Martyrs à Cordoue l'an 851 dans la persécution des Sarasins; leur Fête le 7 Juin.

S. Sadoth. *Voyez* S. Sciahduste.

S. Saens, ou Sanse, *Sidonius*, Abbé au pays de Caux en Normandie vers l'an 676, mort, comme on le croit, le 14 Novembre 689.

S. Saintin, premier Evêque de Meaux au troisieme ou quatrieme siecle; sa Fête le 22 Septembre.

Ste Salaberge, Veuve, Abbesse de S. Jean de Laon en 640, morte le 22 Septembre 654 ou 655.

S. Salvi, ou Sauge, *Salvius*, Evêque d'Albi vers l'an 575, mort l'an 584 ou 585. Le Martyrologe met sa Fête le 10 Septembre, qu'on croit être le jour de sa mort.

Salvien, *Salvianus*, Prêtre de Marseille & Pere de l'Eglise, à qui plusieurs donnent le nom de Saint, vivoit encore lorsque Gennade faisoit son Catalogue des Hommes Illustres, c'est-à-dire en 484 ou 485, ou même en 496, supposé que ce qu'il y dit du Pape Gelase ne soit point une addition faite après Gennade.

S. Samson, Evêque Régionnaire, Abbé à Dol en Bretagne, & probablement premier Evêque de cette ville vers 541, mort le 28 Juillet vers l'an 564.

S. Sapor & S. Isaac, Evêques en Perse, martyrisés avec trois autres Chrétiens par ordre de Sapor II, Roi de Perse, l'an 339; leur Fête le 30 Novembre.

S. Saturnin, premier Evêque de Toulouse, envoyé dans les Gaules par le Pape S. Clément vers la fin du premier siecle, Martyr à Toulouse; sa Fête le 29 Novembre.

S. Saturnin, Martyr à Rome l'an 250. L'Eglise en fait mémoire le 29 Novembre.

S. Saturnin, Prêtre d'Abitine dans la province Proconsulaire d'Afrique, Martyr avec ses Compagnons à Carthage en 304; sa Fête le 11 Février.

S. Satyre, frere de saint Ambroise, mort l'an 379; sa Fête le 21 Juin.

S. Sauve, Evêque d'Amiens le 11 Janvier, mort le 28 Octobre, vers l'an 615.

Ste Scholastique, Vierge, sœur de saint Benoît, morte vers l'an 543; sa Fête le 10 Février.

S. Sciahduste ou Sadoth, Evêque de Ctesiphon, & ses Compagnons, martyrisés sous Sapor II au mois de Février l'an 342. Leur mémoire le 20 Février chez les Latins, le 26 Novembre chez les Grecs, le 23 Février chez les Cophtes. (Assemani *Acta mart.*)

Les Scillitains, ainsi nommés de Scillite, leur patrie, en Afrique, mis à mort l'an 200 pour la Foi, par ordre du Proconsul Saturnin. Ce furent, à ce qu'on croit, les premiers Martyrs d'Afrique; leur Mémoire le 17 Juillet.

S. Sébastien, surnommé le Défenseur de l'Eglise Romaine, Martyr le 20 Janvier 304. (Rivaz.)

S. Seine, *Sequanus*, *Segonus* & *Sigo*, Abbé en Bourgogne, mort le 19 Septembre de l'an 560, ou plutôt, comme le prouvent les Bollandistes, & non vers l'an 580, comme le marque D. Mabillon.

S. Semblin, ou Sembin, ou Similien, *Similinus* & *Similianus*, Evêque de Nantes au quatrieme siecle; sa Fête le 16 Juin.

S. Sendou, ou Sandoux, *Sindulfus*, Prêtre au Diocese de Reims, mort le 20 Octobre à la fin du sixieme siecle.

S. Senoch, Abbé en Touraine vers l'an 539, mort l'an 579; sa Fête le 24 Décembre.

Les sept Freres, fils de sainte Félicité, Martyrs à Rome vers l'an 164; leur Fête le 10 Juillet.

Les sept Dormans, Martyrs à Ephese sous l'Empire de Décius; leur Fête le 27 Juillet : *voyez* sur l'Histoire de ces Martyrs une savante Dissertation latine, imprimée à Rome en 1741.

S. Serdot, *Sacerdos*, Evêque de Lyon avant le Concile d'Orléans, auquel il souscrivit le 28 Octobre 549, mort deux ou trois ans après, le 12 Septembre.

S. Serge & S. Bacque, Martyrs en Syrie au troisieme, ou quatrieme siecle; l'Eglise en fait mention le 7 Octobre.

S. Servais, Evêque de Tongres, résidant à Maëstrich, sur la fin de son Episcopat, est mort le 13 Mai 384.

S. Sévard, ou Siviard, Abbé de S. Calès au Maine, mort le premier Mars 681, ou 728. (Baillet.)

S. Severe, Evêque de Tréves, mort en 445; sa Fête le 15 Octobre.

S. Severin, Evêque de Cologne vers l'an 355, mort vers 403; sa Fête le 23 Octobre.

S. Severin, Apôtre de Baviere & d'Autriche, mort l'an 482; sa Fête le 8 Janvier.

S. Severin, ou Surin, Evêque de Bordeaux, au commencement

du cinquieme siecle, en même tems que S. Amand, qui lui en cédoit tous les honneurs; sa Fête le 23 & le 28 Octobre, à Bordeaux & à Cologne. C'est ce qui fait que plusieurs confondent saint Severin de Bordeaux avec saint Severin, Evêque de Cologne.

S. Severin, Abbé d'Agaune, ou de saint Maurice en Valais, mort à Château-Landon en Gatinois le 11 Février de l'an 508.

S. Severin, Solitaire à Paris, mort l'an 555; sa Fête le 24 Novembre.

S. Sidoine Apollinaire, *Caius Sollius Apollinaris Sidonius*, Evêque d'Auvergne, ou de Clermont vers l'an 473, mort vers 483, le 21 Août, qui est le jour de sa Fête.

S. Sigebert, Roi de France, en Austrasie, mort le premier Février 655 ou 656.

S. Sigismond, appellé Simond dans l'Orléanois, Roi de Bourgogne en 516, mis à mort par Chlodomir l'an 524. Le Martyrologe en fait mémoire le premier Mai.

Ste Sigouleine, ou Segolene, Veuve, Abbesse de Troclar en Albigeois, au huitieme siecle; sa Fête à Albi & ailleurs le 24 Juillet.

S. Silas, Apôtre, Compagnon de S. Paul, nommé autrement Silvain, selon l'usage qu'avoient alors les Orientaux & les Peuples de langues étrangeres, soumis à l'Empire, de changer leurs noms contre d'autres qui étoient Romains ou Grecs. On ignore s'il termina sa vie par le martyre. Sa Fête chez les Latins le 13 Juillet, chez les Grecs le 30 du même mois.

S. Silvere, *Silverius*, Pape, sacré le 8 Juin 536, exilé au mois de Novembre 537, & mort de misere dans son exil le 20 Juin 538.

S. Silvestre, *Silvester*, Pape, ordonné le 31 Janvier 314, mort le 31 Décembre de l'an 335; sa Fête le jour de sa mort chez les Latins, le 2 Janvier chez les Grecs.

S. Silvestre, Evêque de Châlon-sur-Saône vers l'an 490, mort vers l'an 532; sa Fête le 20 Novembre.

S. Silvestre Gozzolini, Abbé d'Osimo, Instituteur des Silvestrins, mort le 26 Novembre 1267.

S. Silvin, Evêque Apostolique, mort à Auchi en Artois le 15 Février de l'an 718.

S. Siméon le juste, qui reçut dans ses bras l'Enfant-Jésus au Temple; les Grecs en font mémoire le 3 Février.

S. Siméon, ou Simon, cousin-Germain du Sauveur, Evêque de Jérusalem, Martyr en 107, ou plutôt en 116, selon le P. Pagi; l'Eglise Latine en fait mémoire le 18 Février, l'Eglise Grecque le 27 Avril.

S. Siméon Barsaboé, ou le Foulon, Evêque de Séleucie & de Ctesiphon, martyrisé avec ses Disciples sous Sapor II, Roi de Perse, le 17 Avril de l'an 341. On dit qu'il fut le premier qui porta le titre de Catholique ou de Métropolitain de Perse, titre qui emportoit le droit de Primatie sur toutes les Eglises de Perse, & la prééminence sur tous les autres siéges, après les quatre Patriarches, conformément au 38me des Canons Arabiques du Concile de Nicée.

S. Siméon Stylite, mort le 2 Septembre 459, selon M. Assemani; sa Fête chez les Grecs le 24 Mai, chez les Latins le 5 Janvier.

S. Siméon Stylite le jeune, mort le 24 Mai de l'an 596; sa Fête chez les Latins le 5 Janvier, chez les Grecs le premier Septembre.

Siméon Métaphraste, né vers l'an 881, Protosecrétaire & Patrice sous l'Empereur Léon le Sage & ses successeurs, Auteur de plusieurs Vies de Saints paraphrasées, qui lui ont fait donner le surnom de Métaphraste, mort vers l'an 976, comme le prouve Pagi. Les Grecs font sa Fête avec solemnité le 27 Novembre.

S. Simon & S. Jude, Apôtres; leur Fête chez les Latins le 28 Octobre; les Grecs font en particulier la Fête de S. Jude le 10 Mai.

S. Simon Stok, Général des Carmes, mort à Bordeaux le 15 Août 1250.

S. Simplice, Evêque d'Autun au quatrieme siecle; sa Fête le 24 Juin.

S. Simplicien, Evêque de Milan, mort l'an 400; sa Fête le 16 Août.

S. Sirice, Pape, sacré probablement le 22 Décembre l'an 384, mort le 25 Novembre 398.

S. Sixte, Pape, mort l'an 127; sa mémoire le 6 Août.

S. Sixte & S. Sinice, premiers Evêques de Reims & de Soissons; leur Fête le premier Septembre. *Voyez* S. Xyste.

Ste Sophie, mere des saintes Foi, Espérance & Charité, martyrisée avec ses filles sous l'Empereur Adrien. Leur Fête chez les Grecs le 17 Septembre; la Fête de sainte Sophie en particulier le 30 Septembre à Rome, dans le reste de l'Eglise Latine le premier Août avec celle de ses filles.

S. Sophrone, Patriarche de Jérusalem, mort le 11 Mars en 644 au plus tard; sa Fête chez les Grecs le 11 Mars.

S. Soter, Pape, depuis 168, jusqu'en 177; sa Fête le 22 Mars.

S. Souleine, *Solemnis*, *Solemnius*, ou *Solennis*, Evêque de Chartres vers l'an 497, mort avant le Concile d'Orléans, tenu en 511; sa Fête le 24 Septembre.

S. Spire, *Exuperius*, Evêque de Bayeux, mort dans le cinquieme siecle (*Gall. Christ. T. XI*); sa Fête le premier Août.

S. Spiridion, Evêque de Trimithonte en Chypre, mort peu de tems après le Concile de Sardique, tenu en 347, où il avoit pris la défense de S. Athanase; sa Fête le 14 Décembre chez les Latins, le 12 chez les Grecs.

S. Stanislas, Evêque de Cracovie en Pologne l'an 1071, Martyr le 7 Mai de l'an 1079.

S. Sturme, premier Abbé de Fulde en 744, mort l'an 779; sa Fête le 17 Décembre, jour de sa mort.

Sulpice Sévere, ou Sévere Sulpice, Moine de Marseille, Prêtre, Disciple de S. Martin, & Historien Ecclésiastique. On croit qu'il est mort vers 410; sa Fête se célebre au Diocese de Tours le 29 Janvier.

S. Sulpice Sévere, Evêque de Bourges vers 584, mort en 591. Le Martyrologe Romain en fait mémoire le 29 Janvier.

S. Sulpice le Débonnaire, *Pius*, Evêque de Bourges en 624, mort le 17 Janvier 647, au plus tard.

Ste Susanne, Vierge & Martyre à Rome l'an 295, dit-on; sa mémoire le 11 Août, avec celle de S. Tiburce.

S. Swidbert, ou Suibert, Evêque Régionnaire en 693, & Apôtre de la Frise, mort le premier Mars 713.

S. Syagre, *Syagrius*, Evêque d'Autun vers l'an 560. On croit qu'il est mort le 27 Août en 600.

S. Symmaque, Pape le 2 Décembre 498, mort le 19 Juillet 514.

Le B. H. Symmaque, *Quintus Aurelius Anicius Symmachus*, Consul seul l'an 485, avec Boëce son gendre l'an 522, condamné à avoir la tête tranchée par le Roi Théodoric, & exécuté au mois d'Août de l'an 526. C'étoit comme Boëce un parfait Chrétien.

S. Symphorien, Martyr à Autun vers l'an 179. Il est honoré avec S. Timothée & S. Hippolite le 22 Août.

Ste Symphorose & ses sept fils, Martyrs de Tivoli près de Rome vers l'an 120 ou 125; leur Fête le 18 Juillet à Rome, le 8 du même mois à Paris.

T.

Saints TARAQUE, Probe & Andronic, Martyrs en Cilicie l'an 304; leur Fête le 11 Octobre chez les Latins, le 12 chez les Grecs.

S. Taurin, premier Evêque d'Evreux en Normandie, à la fin du troisieme siecle, selon M. Bosquet & M. de Tillemont, ou du quatrieme, selon le P. Papebroch & M. Baillet; sa Fête le 11 Août.

S. Taxiarque (Chef de la Milice); c'est un des noms donnés par les Grecs à S. Michel.

Ste Thaïs, Pénitente en Egypte vers le milieu du quatrieme siecle; sa Fête chez les Grecs le 8 Octobre.

Ste Tharbe & ses Compagnes, Vierges & Martyres en Perse le 8 Mai 341; leur Fête dans le Martyrologe Romain le 22 Avril, chez les Grecs le 5 du même mois, (Assemani *Acta mart.*)

S. Theau, ou Tillon, *Thillo*, *Tillonius*, ou *Tilmennus*, Disciple de S. Eloi, & Religieux de Solignac en Limosin, mort vers 702; sa Fête le 7 Janvier.

Ste Thecle, Vierge & Martyre au premier siecle; sa Fête le 23 Septembre, chez les Grecs le 24 du même mois.

S. Théoctiste, Archimandrite dans la Palestine, mort le 3 Septembre 467.

S. Théodart, ou Dodart, *Theodardus*, Abbé de Stavelo & de Malmedi en 653, Evêque de Maëstricht en 662, massacré par des scélérats en 668; sa Fête le 10 Septembre.

S. Théodore d'Amasée dans le Pont, dit le Tiron, Martyr l'an 306; l'Eglise en fait mémoire le 9 Novembre.

S. Théodore, Evêque de Marseille, mort vers l'an 594. M. Baillet rapporte sa Vie au 2 Janvier.

S. Théodore, Archevêque de Cantorberi, sacré à Rome le 26 Mars 668 par le Pape Vitalien, mort l'an 690; sa Fête le 19 Septembre, jour de sa mort.

S. Théodore Studite, Abbé à C. P. mort le 11 Novembre 826; sa Fête le 12 du même mois.

Le B. H. Théodoret, Evêque de Cyr dans la Syrie Euphratésienne, l'une des plus grandes lumieres de l'Eglise au cinquieme siecle, mort vers l'an 458.

S. Théodose, Archimandrite en Palestine, mort le 11 Janv. 529.

S. Théodote le Cabaretier, Martyr à Ancyre en Galatie l'an 303; sa Fête le 18 Mai à Rome.
S. Théodote, ou Théodore de Sicée, Evêque d'Anastasiople en Galatie, mort l'an 613; sa Fête chez les Grecs le 22 Avril, jour de sa mort.
S. Théophane, Abbé de Mégalagre près de la Propontide, Auteur d'une Chronographie, mort en exil dans l'Ile de Samothrace, pour la défense des saintes Images, le 12 Mars 818.
Ste Thérese, Vierge, Réformatrice des Carmes Déchaussés, aidée de S. Jean de la Croix en 1568, morte l'an 1582 le 4 Octobre, devenu le 14, à cause du retranchement de dix jours fait en cette année-là; sa Fête le 15 du même mois.
S. Thibaud, *Theobaldus*, Prêtre & Hermite, mort près de Vicence un Vendredi le dernier jour de Juin, Indiction IV, sous le regne de l'Empereur Henri IV, fils & successeur de Henri III. Les Caracteres du tems de la mort de notre Saint, dit M. Baillet, spécifiés par l'Auteur de sa Vie, semblent marquer assez nettement l'an 1066, si ce n'est que la quatrieme année de l'Indiction ne devoit commencer qu'au mois de Septembre suivant; mais il se trompe sur ce dernier point. La quatrieme Indiction commençoit réellement au mois de Septembre 1063. Ce Thibaud descendoit des Comtes de Brie & de Champagne; sa Fête le premier Juillet.
S. Thibaud, Abbé de Vaux de Cernai en 1234, mort le 8 Décembre 1247; sa Fête le 8 ou le 9 Juillet.
S. Thieri, *Theodoricus*, Disciple de S. Remi de Reims, & Abbé du Mont-d'Hor près de cette ville, mort vers l'an 533 le premier de Juillet, qui est le jour de sa Fête.
S. Thieri, *Theodoricus*, Evêque d'Orléans vers l'an 1016, mort le 27 Janvier 1022 à Tonnerre.
S. Thiou, ou Théodulfe, troisieme Abbé du Mont-d'Hor, ou de Saint-Thieri près de Reims, vers l'an 541, mort le premier Mai vers l'an 590.
S. Thodart, ou Audard, *Theodardus*, Evêque de Narbonne le 15 Août de l'an 885, Patron de Montauban, mort le premier Mai 893.
S. Thomas, Apôtre; sa Fête le 21 Décembre chez les Latins, le 6 Octobre chez les Grecs.
S. Thomas Becket, Archevêque de Cantorbéri, ordonné le 3 Juin 1162, martyrisé le 29 Décembre 1170; sa Fête principale à Rome le 29 Décembre, à Paris le 7 Juillet, qui est le jour de sa Translation. Il est à remarquer qu'en Espagne, lorsque cette Fête tombe un Dimanche, on la renvoie au 5 Janvier suivant, parce que dans ce Royaume le 30 Décembre est rempli par la Translation de S. Jacques. Ceux des anciens Chroniqueurs qui commencent l'année à Noël, mettent la mort de S. Thomas en 1171.
Le B. H. Thomas, Prieur de Saint-Victor de Paris en 1113, assassiné, probablement le 17 Août, & enterré le 20 du même mois de l'an 1133. (Mabillon.)
S. Thomas d'Aquin, dit le Docteur Angélique, ou l'Ange de l'Ecole, mort le 7 Mars 1274; sa Fête à Paris le 18 Juillet, à Rome le jour de sa mort.
S. Thomas de Villeneuve, Archevêque de Valence en Espagne l'an 1544, mort le 8 Septembre 1555; sa Fête le 18 Septembre.
S. Tibere, ou Tiberi, & ses Compagnons, Martyrs dans la Gaule Narbonnoise à Cesseron, ou Cessarion, entre Agde & Pezenas, sous les Empereurs Dioclétien & Maximien; leur Fête le 10 Novembre.
SS. Tiburce, Valérien & Maxime, Martyrs au deuxieme ou troisieme siecle; leur Fête le 14 Avril.
S. Tiburce, Martyr à Rome au mois d'Août 286; l'Eglise en fait mémoire le 11 du même mois.
S. Timothée, Disciple de S. Paul & Evêque d'Ephese, Martyr l'an 97; sa Fête à Rome le 24 Janvier, à Paris le 31 Mars.
S. Timothée & S. Apollinaire, Martyrs à Reims au troisieme ou quatrieme siecle; leur Fête le 23 Août.
S. Timothée, Martyr à Rome au quatrieme siecle, honoré avec S. Hippolite & S. Symphorien le 22 Août.
S. Trivier, *Triverius*, Moine de Terrouenne, mort dans le sixieme siecle; sa Fête le 16 Janvier.
La Toussaints, ou la Fête de tous les Saints, le premier Novembre.
S. Troien, ou Trojan, *Trojanus*, Evêque de Saintes vers l'an 511, & mort en 532; sa Fête le 30 Novembre.
S. Tron, ou Truyem, *Trudo*, Prêtre au Pays de Liége, Fondateur de l'Abbaye qui porte aujourd'hui son nom, l'an 662, mort le 23 Novembre 698.
S. Tropès, ou Torpet, *Torpetius*, martyrisé, à ce qu'on croit, à Pise, dans la persécution de Néron; sa Fête le 17 Mai.
S. Trophime, premier Evêque d'Arles vers le commencement du deuxieme siecle, ou la fin du premier; sa Fête principale le 29 Décembre, celle de sa Translation le 30 Septembre.
S. Tryphon, S. Respice, l'an 251, & Ste Nymphe, Vierge de Sicile au quatrieme ou cinquieme siecle; l'Eglise fait mémoire de ces trois Saints le 10 Novembre.
S. Tugal, ou Tugwal, appellé par les Bretons S. Pabu, en Latin *Tugdwaldus*, ou *Pabutugwaldus*, en ajoutant à son nom *Pabu*, qui en Breton veut dire Pere, Abbé de Tréguier vers 523, Evêque de Lexobie en Basse-Bretagne vers l'an 532, mort probablement le 30 Novembre 553. Il est Patron de la ville de Tréguier en Bretagne, de Laval au Maine, & de Château-Landon en Gâtinois.
S. Turiaf, ou Thuriau, *Thuriavus*, ou *Thuriannus*, Evêque en Bretagne l'an 733, mort vers l'an 749: il est honoré le 13 Juillet.
S. Tychique, Disciple de S. Paul, Evêque de Colophon en Ionie suivant les Grecs; ce qui n'est nullement sûr; sa Fête chez les Latins le 29 Avril.

V.

Saint VAAST, *Vedastus*, Evêque d'Arras en 499, mort, comme l'on croit, l'an 540, le 6 Février, qui est le jour de sa Fête.
S. Valbert, ou Gaubert, troisieme Abbé de Luxeu l'an 625, mort l'an 665; sa Fête le 2 Mai. Il ne faut point le confondre comme font quelques modernes, avec le Comte Valbert, pere de S. Bertin.
Ste Valburge, ou Ste Avaugour, *Valburgis*, premiere Abbesse de Heindenheim au Palatinat de Baviere en 754, morte en 780; ses Fêtes le 25 Février & le 1 Mai.
S. Valentin, Prêtre & Martyr à Terni en Italie l'an 306; l'Eglise en fait la Fête le 14 Février.
S. Valere, Martyr au Diocese de Soissons vers l'an 287; sa Fête, avec celle de S. Rufin, le 14 Juin.
S. Valere, Evêque de Treves au troisieme siecle; sa Fête le 29 Janvier.
Ste Valere, Vierge & Martyre en Limosin après le milieu du troisieme siecle; sa Fête à Rome le 9 Décembre, le 10 à Paris.
S. Valeri, *Walaricus*, ou *Gualaricus*, premier Abbé du Monastere qui porte aujourd'hui son nom en Picardie, vers l'an 614, mort le 12 Décembre 622.
S. Valérien, Martyr à Tournus en Bourgogne le 15 Septembre 179; sa Fête le jour de sa mort, renvoyée au 17 de ce mois en plusieurs Eglises.
S. Vandrille, *Wandregisilus*, Fondateur en 648 & premier Abbé de Fontenelle au Pays de Caux, mort le 22 Juillet 667, suivant les modernes. Mais s'il est né sous le regne de Dagobert, comme le dit l'ancien Auteur de sa vie, & qu'il soit parvenu jusqu'à 96 ans, il doit avoir cessé de vivre beaucoup plus tard.
S. Vanne, *Vitonus*, *Videnus* & *Victo*, Evêque de Verdun l'an 498, mort l'an 525; sa Fête le 9 Novembre.
Ste Vaudru, Waltrude, *Waldetrudis*, Veuve, Patrone de Mons en Hainaut, morte le 9 Avril 686.
S. Ubald, Evêque de Gubbio en Ombrie en 1129, mort le 16 Mai 1160.
S. Venant, *Venantius*, Abbé à Tours vers la fin du cinquieme siecle; sa Fête le 13 Octobre.
S. Venceslas, Duc de Boheme, Martyr à Prague l'an 923; sa Fête le 28 Septembre.
S. Vénérand, Evêque de Clermont en Auvergne, probablement l'an 394, mort vers l'an 423, la veille de Noël 24 Décembre.
S. Véran, *Veranus*, ou *Verannius*, Evêque de Vence en Provence, probablement avant le milieu du cinquieme siecle, mort vers l'an 467; sa Fête le 9 ou 10 Septembre. On met, sans aucun fondement certain & même contre la vraisemblance, un autre S. Véran, Evêque de Lyon, que l'on fait vivre après le milieu du cinquieme siecle. Voyez le nouveau *Gallia Christiana*, & plus bas *S. Urain.*
Ste Victoire, Vierge & Martyre à Rome, ou dans les environs, en 249; sa Fête le 23 Décembre.
Ste Victoire, Vierge d'Afrique, Martyre à Carthage en 304, avec S. Saturnin & ses autres Compagnons; sa Fête le 11 Février.
S. Victor, Pape l'an 193, mort en 202; sa Fête, avec celle de S. Nazaire, le 28 Juillet.
S. Victor de Marseille & ses Compagnons, Martyrs en 303; leur Fête le 21 Juillet.
S. Victoric, Martyr près d'Amiens au troisieme ou quatrieme siecle; sa Fête avec celle de S. Fuscien & S. Gentien, ses Compagnons, le 11 Décembre.
S. Victorien, Proconsul d'Afrique, & ses Compagnons, Mar-

tyrs sous les Vandales en 484 : on en fait mémoire le 23 Mars.

S. Victrice, *Victricius*, Evêque de Rouen vers l'an 383, mort vers 408, selon M. Baillet; sa Fête le 7 Août.

S. Vigile, Evêque de Trente en 385, martyrisé par des Paysans idolâtres l'an 405; sa Fête le 26 Juin.

S. Vigor, Evêque de Bayeux, mort le premier Novembre, plus de douze ans avant le milieu du sixieme siecle; sa Fête renvoyée au 3 du même mois.

S. Vincent, Diacre & Martyr de Sarragosse le 22 Janvier, à ce que l'on croit, de l'an 304.

S. Vincent, Martyr en Agénois; on ne sait point en quel tems; mais on célebre sa Fête à Agen le 7 Juin.

S. Vincent de Lérins, Prêtre-Religieux, & Ecrivain Ecclésiastique, mort vers l'an 448; on en fait mémoire le 24 Mai.

S. Vincent Ferrier, Dominicain, mort à Vannes en 1419 le 5 Avril; sa Fête à Paris le 13 Mars.

S. Vindicien, Evêque d'Arras & de Cambrai vers 667, mort le 11 Mars en 705, selon M. Baillet, ou en 712, selon Henschénius, & suivant d'autres en 695.

S. Vinébaud, Abbé de Saint-Loup de Troyes, mort le 6 Avril 620 ou 623.

S. Virgile, Evêque d'Arles l'an 588, mort vers l'an 624; on en fait la Fête à Arles le 10 Octobre, & à Lérins le 5 Mars.

S. Virgile, Evêque de Saltzbourg en 764, & Missionnaire dès l'an 738, mort l'an 780, selon Baillet, ou 785, suivant Pagi; sa Fête le 27 Novembre, jour de sa mort. Hansiz prouve contre Pagi qu'il est le même que le Prêtre Virgile dont l'opinion sur les Antipodes fit du bruit sous le Pape Zacharie.

S. Vit, ou Gui, S. Modeste & Ste Crescence, Martyrs du quatrieme siecle; leur Fête le 15 Juin.

S. Vital, Martyr du premier ou du deuxieme siecle; on en fait la Fête le 28 Avril.

S. Vital & S. Agricole, Martyrs de Bologne en Italie vers l'an 304; leur Fête le 4 Novembre.

S. Vital, premier Abbé de Savigni au Diocese d'Avranche, mort le 16 Septembre 1122.

S. Vivant, Prêtre & Solitaire, Disciple de S. Hilaire de Poitiers, mort en Poitou vers l'an 400, transféré l'an 868 en Auvergne, & peu de tems après au Château de Vergi près de Nuits en Bourgogne, où l'on a bâti un Monastere de son nom; sa Fête le 13 Juin.

S. Viventiol, Evêque de Lyon avant l'an 517. On ne sait point le tems de sa mort; sa Fête le 12 Juillet.

S. Ulric, ou Udalric, *Udalricus*, Evêque d'Ausbourg en 923, mort l'an 973 le 4 Juillet, canonisé l'an 993 dans le Concile de Latran. On prétend que c'est le premier exemple de la Canonisation juridique & solemnelle des Saints faite hors de leurs Dioceses; la Fête de S. Ulric le 4 Juillet.

S. Ultan, *Ultanus*, Abbé de Fosse, puis de Péronne, mort vers l'an 680; sa Fête le premier Mai.

S. Voel, ou Voué, *Vodoalus*, *Vodalus*, *Vodoaldus*, surnommé Benoît, Solitaire à Soissons, mort vers l'an 720. Plusieurs Martyrologes en font mention, les uns au 4, les autres au 5 Février.

S. Urain, ou Veran, *Uranius*, ou *Veranius*, Evêque de Cavaillon, au Comtat Venaissin en Provence, au sixieme siecle, mort le 11 Novembre, après l'an 589. C'est celui dont le Martyrologe Romain parle au 19 Octobre, & dont il met le culte au Diocese d'Orléans.

S. Urbain, Pape au mois d'Octobre de l'an 223, mort le 25 Mai de l'an 230; sa Fête le 25 Mai.

S. Urbain, Evêque de Langres au cinquieme siecle; sa Fête le 23 Janvier.

S. Urbique, ou Urbice, Evêque de Clermont en Auvergne, au troisieme ou quatrieme siecle. On en fait mémoire le 3 Avril.

S. Ursin, premier Evêque de Bourges au second ou troisieme siecle; sa Fête principale autrefois le 29 Décembre, dans le nouveau Bréviaire du Diocese le 9 Novembre.

S. Ursmar, second Abbé de Lobes vers l'an 686, puis Evêque Apostolique, ou Régionnaire, mort le 18 Avril de l'an 713.

Ste Ursule & ses Compagnes, Martyres au quatrieme ou cinquieme siecle; leur Fête le 21 Octobre.

S. Vulfran, Evêque de Sens vers l'an 682, Patron d'Abbeville, mort le 20 Mars 721; sa mémoire à Paris le 29 Mars.

S. Vulmer, Vilmer, Villaumer, ou Goumer, *Vulmarus*, premier Abbé de Samer, en Boulonois, avant 688, mort vers l'an 710, le 20 Juillet, qui est le jour de sa Fête. Adon & Usuard en parlent avec éloge au 17 Juin; c'est le jour de sa Translation.

S. Walbert, troisieme Abbé de Luxeu. (*Voy.* S. Valbert.)

S. Walfroie, ou Ouflai, *Vulfilaicus*, Diacre, Solitaire & Stilite au Diocese de Tréves en 585; sa Fête le 21 Octobre.

S. Wasnon ou Wasnulfe, Moine Irlandois, Apôtre du Hainaut, mort vers le milieu du VII siecle à Condé dont il est Patron; sa Fête le premier Octobre.

Ste Wiborade, ou Guiborade, Vierge près de S. Gal en Suisse, martyrisée par les Hongrois le 2 Mai 925, jour de sa Fête.

S. Wigbert, Anglois, Missionnaire en Allemagne l'an 732, premier Abbé de Fritzlar, mort l'an 747; sa Fête le 13 Août.

S. Wilfrid, Evêque d'York en 664, mort le 24 Avril 709; sa Fête le 12 Octobre.

S. Willibrord, surnommé Clément, Apôtre de Frise l'an 691, premier Evêque d'Utrecht le 22 Novembre 695, mort, selon l'opinion la plus vraisemblable, l'an 738; sa Fête le 7 Novembre.

S. Willehad, Evêque de Breme & Apôtre de la Saxe, sacré Evêque des Saxons le 15 Juillet 787, mort à Blerkensée, aujourd'hui Plexem, le 8 Novembre 789; sa Fête le même jour.

S. Winoch, ou Winoc, *Winnocus*, Abbé de Wormhout en Flandre, l'an 695, mort vers l'an 717, & honoré le 6 Novembre.

S. Wolfgants, Evêque de Ratisbonne, mort le 31 Octobre 994.

S. Wunebaud, ou Guénebaud, Missionnaire en Allemagne en 739, premier Abbé de Heidnheim, au Palatinat de Baviere, vers 752, & frere de saint Guillebaud, Evêque d'Eischstet, mort l'an 761; sa Fête le 18 Décembre.

X.

Saint XYSTE. (*Voyez* S. Sixte.)

S. Xyste, ou Sixte, premier Evêque de Reims vers l'an 290, suivant M. de Tillemont; mais d'autres prétendent, avec plus de vraisemblance, que S. Xyste & S. Sinice son Collegue dans le gouvernement des Eglises de Reims & de Soissons, qui n'en faisoient originairement qu'une, suivant eux, sont beaucoup plus anciens que la fin du troisieme siecle; leur Fête le premier Septembre.

Y.

Saint YON, *Jonius*, *Jonas* & *Ion*, Prêtre & Martyr du Diocese de Paris au troisieme siecle. On en fait la Fête le 5 Août.

S. Yriez, ou Yrier, ou Ereie en quelques endroits, *Aredius*, ou *Aridius*, Chancelier du Roi d'Austrasie Théodebert I, ensuite premier Abbé d'Atane en Limousin vers l'an 550, mort en 591, le 25 Août, qui est le jour de sa Fête dans son Abbaye, aujourd'hui Collégiale de Chanoines, soumise au Chapitre de S. Martin de Tours,

Ste Ysoye, ou Eusebie, *Eusebia*, Abbesse de Hamaige, au Diocese d'Arras, morte le 16 Mars vers l'an 660.

S. Yved, ou Evode, *Evodius*, Evêque de Rouen au cinquieme siecle. Le Martyrologe Romain en fait mention le 8 Octobre.

Yves de Chartres, qualifié Saint dans le Diocese de Chartres & parmi les Chanoines Réguliers, premier Abbé de Saint Quentin de Beauvais en 1078, sacré Evêque de Chartres sur la fin de 1090 probablement, mort le 23 Décembre 1115 ou 1116.

S. Yves, Official & Curé en Bretagne, dit l'Avocat des pauvres, vivoit aux treizieme & quatorzieme siecles. Il est mort le 19 Mai 1303, & fut canonisé le 19 Mai 1347; sa Fête à Paris le 19 Mai.

Z.

Saint ZACHARIE, Pape, sacré le 30 Novembre 741, mort le 14 Mars 752, & honoré le 15 du même mois, qui est le jour de sa sépulture dans l'Eglise de S. Pierre de Rome.

S. Zéphirin, Pape en 202, selon l'opinion qui nous paroît la plus probable, mort le 20 Décembre 218. Il est honoré le 26 Août.

S. Zozime, Pape, sacré le 18 Mars 417, mort le 26 Décembre 418.



PRÉCIS HISTORIQUE

DE LA FORME DE L'ANNÉE CHEZ LES ANCIENS HÉBREUX,

ET DE L'ÉTABLISSEMENT DU CALENDRIER CHEZ LES JUIFS MODERNES.

Les anciens Hébreux, avant leur retour d'Egypte, commençoient leur année à l'Equinoxe d'Automne. Mais ce grand événement étant arrivé au mois de *Nisan*, pour solemniser la mémoire de cette délivrance, ils firent commencer leur année par ce mois, qui se trouvoit toujours vers l'Equinoxe du Printems : & telle a toujours été leur année Ecclésiastique, par laquelle se régloient leurs Jeûnes, leurs Fêtes, & tout ce qui regarde la Religion; mais pour les affaires purement civiles, comme les Actes & les Contrats séculiers, on ne laissoit pas de retenir l'ancienne forme qui la faisoit commencer au mois de *Thisri* à l'autre Equinoxe. C'étoit selon cette derniere forme que se régloient les Jubilés, les années Sabbatiques, & toutes les autres dates des affaires civiles, comme c'est encore par-là que commencent leurs années de la Création & celle de leur Ere des Contrats; les deux seules époques dont ils se servent.

Leur ancienne forme d'année étoit fort grossiere : elle n'étoit fondée sur aucune regle, ni sur aucun calcul Astronomique; c'étoit seulement un certain nombre de mois Lunaires, dont la vue seule régloit la longueur. Quand ils voyoient la nouvelle Lune, ils comptoient un nouveau mois qui, par conséquent, devoit être tantôt de 29 & tantôt de 30 jours, selon que la nouvelle Lune paroissoit plutôt ou plus tard : car le cours synodique de la Lune, c'est-à-dire, le tems qui s'écoule d'une nouvelle Lune à l'autre, étant de 29 jours & demi, ce demi jour, avec l'autre demi jour du mois suivant, en faisoit un entier, qui rendoit ce second mois un mois de 30 jours; de sorte que leurs mois étoient alternativement de 29 & de 30 jours. Comme ils avoient remarqué qu'il n'y en avoit jamais qui eussent moins de 29 jours, ils ne cherchoient jamais la nouvelle Lune que la nuit d'après le 29. Si elle paroissoit, le jour suivant étoit le premier du nouveau mois. D'un autre côté, leurs mois n'avoient jamais plus de 30 jours; & ainsi ils ne cherchoient jamais la nouvelle Lune après la nuit qui suivoit le 30me jour; & s'ils ne l'appercevoient pas alors, ils concluoient que cela venoit de quelques nuages qui la cachoient; & sans attendre davantage, ils prenoient le jour suivant pour le premier du nouveau mois. Douze de ces mois composoient leur année ordinaire; mais comme douze mois Lunaires ont onze jours de moins que l'année Solaire, chacune de ces années ordinaires finissoit onze jours trop tôt, ce qui en 33 ans auroit fait parcourir au premier jour de l'année toutes les saisons en reculant, l'auroit enfin ramené à peu près au même point, & auroit en même tems gagné une année entiere sur le Soleil; c'est-à-dire qu'au lieu de ces 33 années Lunaires, il n'y en auroit eu pendant ce tems là que 32 années Solaires, comme cela arrive parmi les Turcs qui se servent de cette année purement Lunaire. Les Israëlites, pour prévenir cet inconvénient qui auroit bouleversé toutes les saisons, ajoutoient tous les deux ou trois ans à leur année ordinaire un mois intercalaire, qui ramenoit, quoiqu'un peu grossiérement, leur année composée de mois Lunaires à l'année Solaire, & empêchoit ces deux années de s'écarter jamais l'une de l'autre de plus d'un mois.

C'étoient leurs Fêtes qui les obligeoient à prendre ces précautions : car la Pâque, dont le premier jour étoit fixé au milieu du mois *Nisan*, demandoit, outre l'Agneau Pascal, l'offrande de la gerbe, pour les prémices de la moisson des Orges; & la Pentecôte, qui se célébroit cinquante jours après le 16 de *Nisan* (jour que s'offroit cette gerbe), demandoit aussi qu'on offrît deux pains pour les prémices de la moisson du Froment; & enfin, la Fête des Tabernacles, qui commençoit toujours le 15 de *Thisri*, étoit aussi fixée à la fin de la récolte. Il est clair que la Pâque ne pouvoit se célébrer dans les formes que dans la saison que les Agneaux étoient bons à manger, & l'Orge prêt à couper : la Pentecôte, que quand le Froment étoit mûr; & la Fête des Tabernacles, qu'après les Vendanges & la récolte des Olives. Ces Fêtes étant donc fixées par la Loi à ces différentes saisons, il fallut nécessairement avoir recours à l'expédient de l'intercalation qui les ramenoit toujours, à un mois près, au même tems de l'année Solaire d'où dépendent les saisons.

Voici la regle qu'ils s'étoient faite pour cela. Quand, selon le cours ordinaire, le 15 de *Nisan*, qui étoit le premier jour des Pains sans levain & de la Pâque, devoit arriver avant l'Equinoxe du Printems, on intercaloit un mois; ce qui reculoit la Pâque d'un mois entier, & avec elle toutes les autres Fêtes qui en dépendoient : car la Pentecôte étoit 50 jours après, à compter du second jour de la Pâque ou du 16 de *Nisan*, que s'offroit la gerbe; & la Fête des Tabernacles, six mois après le commencement de la Pâque, puisque le premier de la Pâque étoit le 15 de *Nisan*; (car le 14, quoiqu'on y dût égorger l'Agneau Pascal entre les deux Vêpres, n'étoit proprement que la Vigile de cette solemnité); & que le 15 de *Thisri*, à six mois de là, étoit aussi le premier de la Fête des Tabernacles.

Pour avoir une idée plus distincte de ceci, il faut remarquer la suite des mois Hébreux que voici : 1° *Nisan*, 2° *Jiar*, 3° *Siban*, 4° *Thamuz*, 5° *Ab*, 6° *Elul*, 7° *Thisri*, 8° *Marchesvan*, 9° *Casleu*, 10° *Tebeth*, 11° *Sabath* & 12° *Adar*. C'étoient ces douze mois qui composoient leur année ordinaire; mais dans leur année extraordinaire, il y en avoit un treizieme qu'on intercaloit après *Adar*, & qu'on appelloit par cette raison *Veadar*, le *Second Adar*; de sorte que l'année extraordinaire avoit treize mois. Posons donc, à présent, que l'Equinoxe du Printems dût tomber sur le 21 Mars, par exemple, où il est à peu près de nos jours; & que le 15 de *Nisan* (premier jour de la solemnité de Pâque), tombât dans le cours ordinaire sur le 20 Mars, un jour avant l'Equinoxe. Quand ils furent assez d'Astronomie pour prévoir cela, ils intercaloient un mois après celui d'*Adar*; & ce mois étoit de 29 ou de 30 jours, selon que cela se rencontroit dans le cours ordinaire de la Lune : nous le supposerons ici de 30. Par cette intercalation, le premier de *Nisan*, qui commence l'année, au lieu d'être le 6 Mars, comme il auroit été dans

le cours ordinaire, est porté 30 jours plus loin au 5 Avril, & la Pâque au 19 de ce mois. Mais l'année suivante commençant, par la raison qu'on a vue ci-dessus, onze jours plutôt, le premier de *Nisan* tomberoit sur le 25 Mars, & le jour de Pâque sur le 8 Avril; l'année d'après le premier de *Nisan* tomberoit, par la même raison, le 14 Mars, & le premier de Pâque le 28. L'année qui suivroit cette derniere, dans le cours ordinaire de ce calcul, le premier de *Nisan* tomberoit sur le 3 Mars, & le premier de la Pâque le 17; ce qui obligeroit à faire une nouvelle intercalation d'un mois, parce que ce 17 Mars est avant l'Equinoxe, & ainsi de suite pour les années suivantes. De sorte que le premier de *Nisan*, qui étoit aussi le premier jour de leur année, tomboit toujours entre les quinze jours qui précedent & les quinze qui suivent l'Equinoxe du Printems, c'est-à-dire dans l'espace de 30 jours, dont l'Equinoxe est le milieu; & ce premier de *Nisan*, une fois fixé, fixoit aussi le commencement de tous les autres mois, ainsi que toutes les Fêtes & les Jeûnes attachés à certains jours de ces mois.

Mais cette maniere grossiere de former leurs mois & leurs années, ne fut en usage que tandis qu'ils furent en possession du pays de Chanaan, où ceux qui étoient chargés du soin de régler ces sortes d'affaires, se trouvoient à portée de leur faire savoir assez promptement ce qu'ils avoient arrêté. Leur dispersion les obligea à chercher quelque chose de plus sûr & plus constant, & d'avoir recours au calcul Astronomique & aux Cycles, pour régler leurs nouvelles Lunes, leurs Intercalations, leurs Fêtes & tout le reste, d'une maniere uniforme, dans tous les lieux où ils se trouvoient répandus.

Le premier Cycle qu'ils employerent fut celui de 84 ans. Ils s'en servirent pour fixer leur Pâque & tout le reste de leur année. Mais il est à propos d'observer ici que, malgré les divers Edits des Rois de Perse en faveur des Juifs, qui leur accordoient le retour dans leur patrie, il y en eut un grand nombre qui refuserent d'en profiter & qui resterent dans la Chaldée, dans l'Assyrie & dans les autres Provinces Orientales de ce Royaume, où ils avoient été transportés. Il est même fort vraisemblable que ce furent les plus considérables & les plus riches qui prirent ce parti. On comprend aisément qu'ayant acquis des maisons & des terres dans ce pays là, ils n'étoient guere disposés à quitter de bons établissemens pour aller défricher & cultiver un pays qui avoit été abandonné & laissé en friche pendant un si grand nombre d'années. Car de 24 Classes des Enfans d'Aaron qui furent transportées, il n'en revint que quatre : c'est ce qui fit que, pendant tout le tems du second Temple & même long-tems après, les Juifs s'accrurent si fort dans la Chaldée, dans l'Assyrie & dans la Perse, qu'ils passoient pour être en beaucoup plus grand nombre que les Juifs de la Palestine, dans le tems même que la Judée étoit le plus peuplée. On ne sait pas comment ces Juifs de l'Orient faisoient pour régler leurs Fêtes. Cependant puisqu'ils avoient ce qu'ils appelloient un Prince de la Captivité, qui les gouvernoit en tout selon la Loi, & un Sanedrin qui l'assistoit de ses conseils; sans doute qu'ils avoient aussi une méthode fixe pour cela, fondée sur les meilleures regles d'Astronomie, d'autant plus que cette science étoit portée dans ce pays là à un plus haut point de perfection que par-tout ailleurs. Il y a beaucoup d'apparence qu'ils avoient un Cycle Astronomique, pour déterminer les nouvelles Lunes d'où tout dépendoit.

Pour les autres Juifs, on est bien sûr qu'ils se servoient tous du Cycle de 84 ans. Plusieurs des anciens Peres de l'Eglise en parlent, & disent que les Juifs s'en servoient depuis long-tems, que les premiers Chrétiens l'avoient emprunté d'eux pour fixer le tems de leur Pâque, & que c'étoit le premier Cycle dont on se fût servi pour cela. Bucherius place le commencement de ce Cycle à l'an 162, avant J. C. Il semble avoir été fait de la Période Calippique & de l'Octaëteride jointes ensemble; car il contient justement le nombre de jours que font ces deux Périodes ajoutées l'une à l'autre, pourvu qu'on les compte sur le pied d'années Juliennes, puisque les 76 années de la Période Calippique font 27759 jours, faisant 940 mois Lunaires; & l'Octaëteride contient 2922 jours, faisant aussi 99 mois Lunaires; & ces deux sommes, jointes ensemble, font 30681, le nombre précis des jours qu'il faut pour faire les 84 années Juliennes qui composent ce Cycle.

Parmi les Peres de l'Eglise qui parlent de ce Cycle, nous pouvons citer S. Epiphane, S. Cyrille d'Alexandrie & S. Prosper; mais comme ils n'ont pas jugé à propos de nous en transmettre les élémens, nous ne pouvons donner que des conjectures sur ce sujet. Or nous croyons que les Juifs commencerent par se servir de la Période de Calippe, & que ce fut dans la suite qu'ils y ajouterent l'Octaëteride, en partie pour la perfectionner, par rapport à l'usage qu'ils en faisoient, & en même tems pour la faire passer pour une chose de leur invention. Il n'est pas impossible que cela se soit fait l'an 162, avant J. C. comme Bucherius le dit; mais il n'y a guere d'apparence que les Juifs, qui ne venoient que de recouvrer leur Temple, par le zele des Maccabées, & d'y rétablir le culte de Dieu, pendant qu'ils étoient si occupés à déraciner les usages Païens établis parmi eux, aient introduit alors un Cycle emprunté des Païens, & s'en soient servis dans la Religion pour fixer leurs nouvelles Lunes & leurs Fêtes. La conjecture, qui paroît la plus vraisemblable, est que les Juifs, dans leur dispersion depuis le tems d'Alexandre le Grand, sentirent la nécessité qu'il y avoit d'avoir recours à des calculs Astronomiques; qu'ils établirent des regles pour fixer leurs nouvelles Lunes & leurs Fêtes, afin de les observer tous en même tems dans les différens pays où ils étoient répandus. Le commencement de ce premier Cycle est fixé par M. Prideaux à l'an 291, avant J. C. Ainsi, suivant le même Auteur, le deuxieme commença l'an 207, le troisieme l'an 123, le quatrieme l'an 39, avant J. C. & le cinquieme l'an 46, de l'Ere vulgaire.

On sait que Calippe prétendit, par l'invention de sa Période, ajuster le mouvement de la Lune avec celui du Soleil, & que cette Période étoit celle qui avoit le plus de cours parmi les Grecs, de qui, suivant toute apparence, les Juifs l'emprunterent; pour déguiser néanmoins son origine, ils ajouterent l'Octaëteride à cette Période, afin de lui donner un air d'original, & formerent par ce moyen leur Cycle de 84 ans.

Mais par cette addition, bien loin de perfectionner la chose, ils la gâterent; car quoique la Période de Calippe n'ajustât pas si exactement le mouvement de ces deux Luminaires, qu'il n'y eût encore sur le tout 5 h. 53′ de plus que 940 Lunaisons moyennes dont étoit composée sa Période : c'étoit approcher

bien près de la derniere exactitude; au lieu que l'addition de 8 ans rendoit cette différence d'un jour 6 h. 41′ 57″ de moins que les 1039 Lunaisons que devoit avoir, suivant nous, le Cycle de 84 ans.

Quoi qu'il en soit, l'an 46 de J. C. suivant le témoignage de S. Prosper, les premiers Chrétiens commencerent à se servir de ce Cycle, qu'ils avoient emprunté des Juifs; mais ce Cycle avoit des défauts qu'on découvrit avec le tems. En conséquence, les Peres du Concile de Nicée statuerent: 1° que la Fête de Pâque se célébreroit le premier Dimanche d'après la pleine Lune qui tombe au jour de l'Equinoxe du Printems, ou après cet Equinoxe qui fut fixé au 21 de Mars; 2° que le jour de la pleine Lune seroit toujours le 14me depuis la nouvelle Lune inclusivement. Ils chargerent l'Eglise d'Alexandrie de l'exécution de leur décision; & elle s'acquitta de ce devoir en adoptant le Cycle de Méton, qui est celui de 19 ans.

Les Juifs, à l'exemple des Chrétiens, firent la même chose, à peu près dans le même tems; & c'est sur ce Cycle qu'est fondée la forme de leur année d'aujourd'hui. Le premier qui travailla à la mettre sur le pied où elle est, fut Rabbi Samuel, Recteur de l'Ecole Juive de Sora dans la Mesopotamie. Rabbi Adda, habile Astronome, suivit son plan; & après lui, Rabbi Hillel y mit la derniere main l'an de J. C. 360; & étant *Nasi*, ou Président du Sanédrin, il introduisit la forme d'année qu'ils ont conservée jusqu'à nos jours, & qu'ils disent devoir durer jusqu'à la venue du Messie. (Extrait de l'Histoire des Juifs de Prideaux.)

Comme les Juifs d'à présent conservent encore religieusement la pratique des Fêtes qui leur sont prescrites par la Loi, ou par leurs traditions, ils ont pour les diriger un Calendrier tout dressé, dont il suffira d'extraire ce qui a trait au jour fixé pour la célébration de leur solemnité Pascale, en nous aidant particuliérement de ce qu'en a dit M. Venture dans le Livre qu'il a donné (à Amsterdam 1770) sous le titre de *Calendrier Hébraïque*.

Idée du Calendrier Judaïque.

Quoique les Juifs reconnoissent avec nous une année Solaire, composée de 365 jours, quand elle est commune, & de 366, quand elle est bissextile, toutefois pour le tems & l'ordre de leurs Fêtes, & sur-tout pour celle de la Pâque, ils se reglent sur le cours de la Lune; ainsi l'on peut dire que l'année, qui appartient proprement à leur Calendrier, est une année purement Lunaire, composée de 12 mois, dont nous avons donné ci-dessus les noms, suivant l'ordre qu'ils tiennent dans leur année Légale ou Ecclésiastique.

De ces 12 mois, dont quelques-uns sont nommés autrement dans l'Ecriture sainte, il y en a cinq qui sont constamment de 30 jours; savoir, le premier, le troisieme, le cinquieme, le septieme & le onzieme, qui sont *Nisan*, *Siban*, *Ab*, *Thisri* & *Sabath*. Dans les sept autres, il y en a pareillement cinq qui n'ont que 29 jours; savoir, *Jiar*, *Thamnz*, *Elul*, *Tebeth* & *Adar*; mais celui-ci en a 30 dans les années bissextiles Solaires. Les deux qui restent, savoir, *Marchesvan* & *Casleu*, n'ont quelquefois que 29 jours chacun; d'autres fois l'un en a 29, & l'autre 30; d'autres fois chacun de ces deux mois a 30 jours; & cette variété en met nécessairement une dans le nombre des jours de leur année Lunaire, puisque, suivant que ces deux mois sont tous deux pleins, ou tous deux caves, ou qu'un seul est cave & l'autre plein, l'année doit être ou de 353 jours, ou de 354, ou enfin de 355; & comme ils donnent le nom de *Parfaits* ou de *Défectifs* aux mois, selon qu'ils sont pleins ou caves, ils nomment aussi *Parfaite*, l'année où *Marchesvan* & *Casleu* ont chacun 30 jours; & *Défective*, celle où ils n'en ont chacun que 29, réservant le nom d'année *Commune* ou *Ordinaire*, pour celle où un seul de ces deux mois est défectif, & qui par-là est composée de 354 jours, comme nos années Lunaires communes.

Dans l'ordre civil & politique, les Juifs commencent leur année au septieme mois, qui est *Thisri*, & qui répond en partie à notre mois de Septembre, & en partie à celui d'Octobre; de même que chacun de leurs autres mois répond aussi à deux des nôtres, par une partie ou plus grande, ou plus petite, suivant que la Lune se renouvelle, plus ou moins avant, dans nos mois communs & Solaires. De façon que leur premier mois légal, qui est *Nisan*, répond toujours en partie à notre mois de Mars, & en partie à celui d'Avril; *Jiar*, à ceux d'Avril & de Mai, & ainsi des autres dans les années communes.

Quoique chez les Juifs le commencement de leurs mois Civils concoure ordinairement avec le jour où la Lune se renouvelle, il n'est pourtant pas rare que le mois Légal ne commence qu'un jour, & même deux après la nouvelle Lune; ce qu'ils ont soin de marquer dans leur Calendrier, pour distinguer le premier jour du mois Civil du commencement du mois Légal, qu'ils désignent par le mot de *Roshode*, à quelque jour que tombe ce commencement, qui répond ou au second jour du mois, si le mois précédent est défectif, ou au troisieme, s'il est parfait, c'est-à-dire de 30 jours; & ces *Roshodes*, ou commencements de mois (car c'est ce que signifie ce mot de *Rhoshode*), suivent l'ordre des jours de la Semaine; c'est-à-dire que si le *Roshode* de *Nisan*, par exemple, est un Samedi, celui de *Jiar* sera le Lundi, parce que *Nisan* a 30 jours; & comme *Jiar* n'en a que 29, le *Roshode* de *Siban* sera le Mardi; & ainsi des autres. Mais la Néomenie, ou nouvelle Lune, qui étoit un jour consacré à Dieu par un sacrifice particulier (Nomb. 10, v. 10), est presque toujours le premier jour du mois Civil des Hébreux; ce qui fait que dans notre Vulgate la Néomenie est assez souvent désignée par le mot de *Kalendes*, qui, comme on sait, indique le premier jour du mois. Outre les douze mois dont nous venons de parler, les Juifs en ont un treizieme qu'ils nomment *Veadar*, ou le *Second Adar*, qui, comme on a vu ci-devant, est le douzieme & dernier de leur année Légale; & ils se servent, à peu près comme nous, de ce treizieme mois Intercalaire, pour ramener de tems en tems les années Lunaires aux années Solaires; ce qui a besoin de quelque explication que voici.

Le Cycle Lunaire des Juifs est le même que notre Cycle de 19 ans, auquel ils donnent néanmoins un commencement différent: car la premiere année de notre Ere a 2 de Nombre d'Or; & ce n'est qu'à l'Automne de cette même année, suivant eux, que commence la 19me année de leur 198me Cycle Lunaire. Parmi les 19 années dont il est composé, ils en distinguent sept, savoir, les troisieme, sixieme, huitieme, onzieme, quatorzieme, dix-septieme & dix-neuvieme, qu'ils font *Embolismiques*; c'est-à-

dire,

dire, qu'à la fin de chacune de ces sept années, ils ajoutent un mois de 30 jours; & cela fondé sur ce que l'année Lunaire commune n'étant que de 354 jours, tandis que la Solaire commune en a 365, il se trouve par-là que celle-ci surpasse l'autre de 11 jours; ce qui, au bout de 3 ans, fait 33 jours, d'où retranchant 30 pour faire le mois intercalaire *Veadar*, il ne reste que trois jours qu'on ajoute aux 11 des années suivantes (en retranchant toujours 30, quand on le peut) pour le *Second Adar*. En continuant toujours de même jusqu'à la derniere année du Cycle, & comptant les douze autres pour des années Lunaires communes, il arrive qu'en recommençant le Cycle, le Soleil & la Lune se trouvent, l'un à l'égard de l'autre, dans la même position, à très peu de chose près, où ils étoient 19 ans auparavant; & qu'ainsi, au bout de ce terme, ces deux Astres recommencent à marcher ensemble, pour ainsi dire, sur la même ligne; le siege de la Lune n'avançant d'un Cycle à l'autre que d'environ une heure & demie, c'est-à-dire 1 h. 27′ 31″ 55‴.

Si, chez les Juifs, l'année Lunaire de 12 mois étoit toujours de 354 jours, celle de 13 mois seroit aussi toujours de 384 jours; mais la premiere de ces deux sortes d'années pouvant être encore ou Défective, ou Parfaite, ou Commune, il s'ensuit que la seconde peut être de 383, ou 384, ou de 385, sans pourtant que cette différence en apporte aucune à la somme des années du Cycle, les plus foibles étant compensées par les plus fortes.

On voit par-là que pour ramener les années Lunaires aux Solaires, & retrouver la nouvelle Lune au même jour, & presque à la même heure que 19 ans auparavant, les Juifs emploient le Cycle de 19 ans à peu près de la même maniere que nous, & c'est ce qui fait que nous passons un peu légérement sur cet article.

Nous remarquerons seulement ici que le Cycle Lunaire des Juifs retardant de 3 ans sur le nôtre, la Lune dut avoir trois jours au commencement de la premiere année de ce Cycle : elle en eut 14 à la fin de cette même année, à quoi, si on ajoute 22 pour les 2 années suivantes, on aura 36 jours; ce qui fait d'abord un mois Lunaire plein qu'on donne à la troisieme année, qui par-là se trouve *Embolismique*; & joignant aux 6 jours qu'il y a de surplus, les 33 provenans des trois années qui suivent, la sixieme doit aussi être *Embolismique*, puisque de ces 39 jours, il faut en donner 30, ou un mois plein à la sixieme année; après quoi ajoutant seulement deux fois 11, ou 22 jours aux 9 qui sont restés, on trouvera que c'est la huitieme année du Cycle qui doit être *Embolismique*; au lieu que dans notre Nombre d'Or, c'est la neuvieme; en ajoutant le jour qui reste des 31 qu'on vient de trouver aux 33 des 3 années suivantes, & continuant toujours de même, on verra que les 7 années *Embolismiques* doivent être dans l'ordre marqué ci-dessus; & qu'ainsi cet ordre n'est pas arbitraire : mais il faut prendre garde que pour la régularité du calcul, le dernier mois intercalaire ne doit avoir que 29 jours, afin que des 32 qu'on trouve à la fin de la dix-neuvieme année, il en reste 3 pour recommencer le Cycle, toujours sur le même pied, qui est de compter que la Lune a 3 jours au commencement de la premiere année; quoique d'ailleurs, cela supposé, on puisse, pour plus grande uniformité, donner 30 jours à ce dernier mois, comme à tous les autres mois intercalaires.

Quoique les Juifs modernes se servent, ou du moins puissent se servir du Cycle de 19 ans de la façon qu'on vient de dire, il est néanmoins vrai que tous les Calendriers Hébraïques, suivant M. Venture, ne roulent que sur 14 années, 7 communes & 7 bissextiles; ce qui vraisemblablement doit s'entendre d'années Lunaires, dont les communes sont de 354 jours; & les bissextiles, ou plutôt les *Embolismiques*, sont de 384 jours. Ces Calendriers, ajoute le même Auteur, ne servent que pour les *Roshodes, Samedis, Fêtes & Jeûnes de l'année*, moyennant une Table qui indique l'année du Calendrier dont on doit se servir : il avertit au même endroit qu'il faut se servir d'autres Tables pour les nouvelles Lunes, parce qu'elles ne reviennent pas toutes les années au même jour ni à la même heure.

Comme il étoit prescrit aux Juifs par la Loi de célébrer leurs Fêtes d'un soir à l'autre, *à vespera usque ad vesperam celebrabitis Sabbata vestra* (Lév. XXIII, 32.) peut-être est-ce là ce qui fait qu'ils commencent le jour naturel au coucher du Soleil, & qu'ils le finissent au coucher suivant; quoique d'ailleurs ils auroient pu célébrer leurs Fêtes d'un soir à l'autre, en commençant & finissant le jour tout autrement qu'ils ne font, à peu près comme dans l'Eglise Catholique, on commence la célébration des Fêtes par les Vêpres de la veille, sans commencer le jour naturel à l'heure de ces mêmes Vêpres. Quoi qu'il en soit de cette façon de commencer & de finir les jours naturels, qui est la même que celle dont se servent encore les Italiens, les Juifs donnent, comme nous, 24 heures au jour, 12 pour le tems que le Soleil est sur l'horison, & 12 pour pour celui où il est au-dessous; & ils distinguent les 12 heures du jour artificiel en quatre parties, de 3 heures chacune, donnant à ces quatre parties le nom de premiere, de troisieme, de sixieme & de neuvieme heures; ce qui revient à nos mots vulgaires de *Prime*, *Tierce*, *Sexte & None.*

La premiere heure de *Prime* commence toujours, selon eux, au lever du Soleil; celle de *Tierce* vient trois heures après, de même pour *Sexte* & pour *None*; & de là ces heures doivent être plus longues ou plus courtes, suivant que le Soleil est plus ou moins de tems sur l'horison, & commencer aussi plutôt ou plus tard, suivant la même proportion; de façon pourtant qu'ils comptent toujours Midi pour la sixieme heure du jour, ou pour la premiere heure de *Sexte*, en quelque tems de l'année que ce soit. Les 12 heures de la nuit sont aussi distinguées, comme chez les anciens Romains, en quatre parties ou *Veilles*, chacune de trois heures, plus ou moins grandes, suivant la longueur des nuits.

Quant à l'heure commune, ou la vingt-quatrieme partie du jour naturel, que nous divisons en 60 minutes, ils la divisent en 1080 parties, à cause du grand nombre de Diviseurs justes qui se trouvent dans ce nombre de 1080, dont 18 parties valent justement une de nos minutes.

Tout ce qu'on vient de dire des années, des mois & des jours des nouveaux Juifs, n'est proprement que pour servir à marquer le tems de la célébration de leurs Fêtes, & en particulier des trois principales, dont la premiere est celle de la Pâque, qu'ils appellent plus volontiers la *Fête des Azymes*, & en hébreu *Pessah*, qui signifie proprement *Passage*, *Transitus*, & qui tombe toujours le 15 de leur premier mois Lunaire, qui est *Nisan*, c'est-à-dire à la pleine Lune de ce

même mois. La seconde de ces trois Fêtes est celle de la Pentecôte ou des Semaines, en hébreu *Sebuhot*, qui vient toujours 7 semaines ou 50 jours après *Pessah*, & qui par conséquent en dépend pour le tems où elle doit être célébrée : c'étoit dans la Judée le tems de la moisson. La troisieme enfin est la Fête des Tabernacles, en hébreu *Succot*, qui tombe au 15 de leur septieme mois, c'est-à-dire à la pleine Lune de *Thisri* (ou de Septembre.)

Ces trois Fêtes se trouvent marquées & réunies ensemble dans un seul & même passage de l'Ecriture sainte. *Tribus vicibus per annum apparebit omne masculinum tuum in conspectu Domini tui, in loco quem elegerit : in solemnitate Azymorum, in solemnitate Hebdomadarum & in solemnitate Tabernaculorum.* (*Deuter.* XVI. 16.); & le tems en est marqué en différens endroits des Livres Saints, sur-tout pour leur *Pessah*, qui regle le jour du *Sebuhot*, & même toutes les autres Fêtes de l'année.

Dans le Calendrier Hébraïque, chacune de ces trois solemnités se trouve marquée sous deux jours consécutifs du mois où elles tombent; savoir, *Pessah*, le 15 & le 16 de *Nisan*; *Sebuhot*, le 6 & le 7 de *Siban*; *Succot*, le 15 & le 16 de *Thisri*.

Les Juifs ont des jours de rebut, par lesquels ils ne veulent point commencer l'année, de peur que la Fête de Pâque ne tombe ces mêmes jours-là. Ils appellent *Kébies* les autres jours, par lesquels il est permis de commencer l'année. Ils nomment aussi *Rosch-Haschana* le commencement de l'année civile. Pour ne point commencer l'année, ou célébrer les Fêtes aux jours de rebut, on fait une translation de Férie quand le cas y échoit. La méthode, pour faire cette translation, est fondée sur ce proverbe : *Nunquam Nisan in Badu, nunquam Thisri in Adu.* Voici quel est le sens de ce proverbe. *Badu* répond à ces nombre 2, 4, 6; & *Adu*, à ceux-ci, 1, 4, 6. Les Juifs veulent donc dire par ces mots, *Nunquam Nisan in Badu*, qu'il ne faut jamais faire la *Néomenie*, ou nouvelle Lune de *Nisan*, ni par conséquent Pâque, qui tombe toujours le 15 de cette Lune, aux Féries 2, 4, 6; & par ceux-ci, *nunquam Thisri in Adu*, qu'on ne doit jamais célébrer la nouvelle Lune de *Thisri*, par laquelle s'ouvre l'année civile, ni commencer la Fête des Tabernacles par les Féries 1, 4, 6; & comme la Pentecôte est le cinquantieme jour après Pâque, & doit par conséquent tomber à la Férie qui suit celle où l'on a fait Pâque, ils veulent aussi qu'on ne fasse jamais la Pentecôte aux Féries 3, 5, 7. C'est ainsi qu'ils remettent ces Fêtes aux jours licites, qu'ils appellent *Kébies*. Ayant une fois fixé la *Kébie* de *Thisri*, ils voient de quelle espece sera l'année. Pour cela, ils ôtent la *Kébie* de cette année de celle de l'année suivante, en y ajoutant 7, si l'on ne peut pas sans cela faire la soustraction; & suivant que le reste est 3, ou 4, ou 5, ils concluent que l'année est Défective, ou Commune, ou Parfaite; que si ce reste est 5, ou 6, ou 7, ils disent que l'année est Embolismique, ou Défective, ou Commune, ou Parfaite. Supposons donc que la *Kébie* de cette année soit la Férie 3, & que la *Kébie* de l'année qui vient soit la septieme Férie; de 7, ôtez 3, restera 4, qui fera connoître que l'année est commune & ordinaire.

Ainsi de ce que nous venons de dire il résulte que le premier de *Pessah*, qui est toujours le 15 de *Nisan*, ne tombe jamais les Lundi, Mercredi & Vendredi, ni le premier jour de *Sébuhot*, aux Mardi, Jeudi & Samedi; non plus que le premier de *Succot*, aux Dimanche, Mercredi & Vendredi, pour parler comme M. Venture, qui a effectivement disposé son Calendrier de façon que le premier des deux jours de ces trois Fêtes ne s'y trouve jamais marqué sous un des jours prohibés de la Semaine; & cela pour ne pas déranger l'ordre de certaines autres Fêtes qui se reglent sur ces trois premieres, & en particulier sur les premiers jours de *Pessah*, comme on l'a déjà dit.

Or ce *Pessah* devant toujours être célébré à la pleine Lune de leur premier mois légal, qui est *Nisan*, il leur faut un moyen de connoître cette pleine Lune, soit immédiatement en elle-même, soit par le moyen de la nouvelle Lune de ce même mois; & c'est sur quoi les Juifs modernes ne sauroient être embarassés, puisqu'outre leur Calendrier annuel, ils ont encore des Tables particulieres pour toutes les nouvelles Lunes de plusieurs années; mais sans avoir besoin de ces Tables, il leur suffit de connoître le jour & l'heure de la nouvelle Lune d'un mois quelconque, pour trouver, à peu de chose près, la nouvelle Lune du mois suivant. La façon dont ils s'y prennent pour cela est toute simple & naturelle; c'est d'ajouter à la nouvelle Lune connue une lunaison entiere, c'est-à-dire un mois Synodique Lunaire, qui est de 29 jours, 12 h. 44′ & 3″.

Et voici comment ils font cette addition. Ils comptent pour le premier de ces 29 jours, celui où la Lune connue a été nouvelle; & pour remplacer ce qui manque à ce jour, ils joignent les heures & les minutes qui s'en sont écoulées jusqu'à cette nouvelle Lune, aux 12 h. & 44′ de la lunaison, en négligeant ici les 3 secondes; & cette somme totale de jours, d'heures & de minutes, conduit à la nouvelle Lune du mois suivant, à peu de chose près. Par exemple, en l'année 1785, la nouvelle Lune de *Nisan* est marquée dans le Calendrier Hébraïque au Jeudi 10 Mars à 11 h. 45′ du soir; ou, ce qui est la même chose, à la 23me heure 45′ de ce Jeudi. A ces 23 heures 45′, ajoutez d'abord les 12 h. 44′ de la Lunaison, vous aurez un jour 12 h. 29′; à quoi joignant les 29 jours depuis & compris le Jeudi 10 Mars, vous tomberez au Samedi 9 Avril à 29′ après midi; ce qui est le tems de la nouvelle Lune du mois suivant, savoir de *Jiar*. Cette opération se peut faire aussi, par voie de soustraction, de cette autre maniere, qui nous paroît un peu plus claire, & qui souvent est plus courte & plus commode. Retranchez d'un mois synodique l'âge qu'avoit la Lune à la fin du jour où elle a été nouvelle, mais sans compter ce jour : le reste montrera le jour, l'heure & la minute où la Lune du mois suivant sera nouvelle. Ainsi dans l'exemple proposé, la Lune de *Nisan* ayant été nouvelle le Jeudi 10 Mars à 23 h. 45′, elle n'avoit donc en tout, à la fin de la vingt-quatrieme heure de ce jour, que 15 minutes qui étant ôtées de 29 jours, 12 h. 44′, & comptant le reste à commencer au 11 Mars, vous finirez également au 9 Avril à 29′ après Midi : moment exprimé dans le Calendrier de M. Venture, par 0 h. 29′ du soir, ce qui est la même chose; car il compte les heures comme nous. Si on compare le tems de cette derniere nouvelle Lune avec le tems Astronomique, on ne le trouvera en retard que d'environ 16 h. 35′; puisque dans les Ephémérides de 1785, cette Lune est marquée nouvelle au 8 Avril à 7 h. 54′ du soir.

Et si dans le Calendrier Hébraïque la Lune de Mars étoit marquée comme dans les Ephémérides; celle d'Avril, en opérant comme on a dit, se trouveroit le 8 à 11 h. 26′ du soir, c'est-à-dire environ 19 minutes plutôt que dans le Calendrier, & 16 h. 35′ en tout plus tard que dans les Ephémérides; ce qui montre que pour avoir le vrai tems d'une nouvelle Lune, il ne suffit pas toujours d'ajouter une Lunaison parfaite à la précédente, prise même Astronomiquement; mais au moins, par ce moyen, il semble que la Lune Juive ne devroit jamais s'écarter d'un jour entier de la Lune Astronomique; il peut même arriver que celle-ci soit devancée de quelque peu par celle des Juifs, à raison de l'irrégularité des mouvemens de la Lune.

On observera de plus que dans le Calendrier donné par M. Venture, l'année 1785 est marquée sous le Cycle Lunaire 16; mais cette seizieme année du Cycle ne sert que depuis notre mois de Janvier jusqu'à l'Equinoxe d'Automne, ou pour mieux dire jusqu'à leur mois de *Thifri* exclusivement, & alors commence leur dix-septieme année du même Cycle: cela suit naturellement de ce que les Juifs modernes font remonter ce Cycle à l'Automne de l'an 3761, avant notre Ere, où ils placent la Création; car quoique leur Cycle soit composé comme le nôtre de 19 années, il retarde de 3 ans, à peu de chose près, sur celui qui est en usage parmi nous, comme il a été dit ci-dessus.

Voilà, à peu près, ce qu'il y a de plus remarquable dans ce qui a rapport au Calendrier des Juifs modernes qui en font remonter l'origine à l'an 338, puisqu'ils prétendent que l'an 1431, depuis sa formation, concourt avec l'an 1769 de notre Ere vulgaire; ce qui prouveroit dans leurs anciens Rabbins une connoissance peu commune dans ces tems là du cours & des mouvemens de la Lune, dont la révolution synodique se trouve marquée dans leur Calendrier d'une façon aussi juste & aussi précise que dans nos meilleurs Livres d'Astronomie. Mais il ne paroît pas qu'ils aient si bien connu le cours du Soleil, ni même qu'ils s'en soient beaucoup occupés, soit qu'ils ne soupçonnassent aucune erreur dans le calcul de Sosigenes, qui avoit déterminé l'année Julienne à 365 jours & 6 heures, quoiqu'il s'en faille d'environ onze minutes 15″, soit plutôt parce que toutes leurs Fêtes se rapportant à des mois Lunaires, ils n'avoient besoin que de connoître exactement le cours de la Lune.

Mais si l'on dit que chez les Juifs le *Pessah* ne dépendoit pas moins de l'Equinoxe du Printems que de la pleine Lune de *Nisan*; & qu'ainsi les anciens Rabbins n'ont pu se dispenser de rechercher le vrai tems de cet Equinoxe: il est aisé de répondre que cet examen leur étoit assez inutile, parce que *Nisan* ne commençant jamais qu'assez avant dans le mois de Mars, ou même que dans les premiers jours d'Avril, quand il est précédé du *Véadar*, il s'ensuit que le premier *Pessah*, qui tombe toujours au 15 de *Nisan*, ne sauroit précéder l'Equinoxe du Printems; ce qui seroit contre la loi. (*Deut.* XVI. 1.) Je dis le premier *Pessah*, parce qu'ils en ont un second pour ceux qui, à raison de quelque impureté légale, n'ont pu célébrer le premier, ou parce qu'ils étoient en voyage dans un pays lointain; & ce second *Pessah*, qui leur étoit formellement permis par la loi (*Nomb.* IX. 10 & 11.) doit être célébré au second mois légal, qui est *Jiar*, à la pleine Lune, de la même maniere que le premier; ce second mois pascal se trouve marqué dans leurs Livres sous le nom de *Pessah Scheni.*

Le tems de ces deux Pâques Juives est marqué dans l'Ecriture d'une maniere si précise qu'on ne pourroit guere s'y tromper. C'étoit sur le soir du quatorzieme jour de *Nisan* ou de *Jiar*, (*Quartadecima die mensis ad vesperam.* ibid. & alib.) qu'on immoloit l'Agneau Pascal, & on le mangeoit à la premiere heure de la nuit où commençoit le quinzieme jour du mois, & le premier de la solemnité Pascale, qui duroit sept jours. Mais il n'en est pas tout à fait de même de la Pâque Chrétienne, 1°. parce que le jour n'en est point marqué dans le Nouveau Testament; & en second lieu, parce que l'Eglise, à qui seule il appartient de décider ce point, dès que l'Ecriture n'en dit rien, n'a pas jugé à propos d'attacher la célébration de cette Fête à un certain quantieme du mois de Mars ou d'Avril, mais au Dimanche qui suit le quatorzieme jour de la Lune qu'elle compte pour celle de Mars, & qui est la premiere pleine Lune depuis & compris le 21 de ce même mois, comme savent ceux qui ont un peu étudié le Calendrier Romain. Il faut donc convenir que notre façon de trouver le jour de notre Pâque n'est pas tout-à-fait aussi simple que celle dont se servent les Juifs pour trouver le jour de la leur; & que de plus leur méthode, pour connoître le tems de la nouvelle Lune de chaque mois, donne ce tems un peu plus juste que ne font nos Epactes.

Mais aussi leur calcul sur ce dernier point n'est pas si simple, ni si populaire que le nôtre, puisqu'il leur faut d'abord savoir le tems de la nouvelle Lune précédente, puis y ajouter une révolution Astronomique qui n'est pas connue de tout le monde. Ainsi l'avantage du Calendrier des Juifs sur notre Calendrier réformé, n'est pas aussi grand qu'on pourroit d'abord le croire.

Par rapport à leur méthode, pour trouver la nouvelle Lune de chaque mois, nous ajouterons en finissant, qu'outre qu'elle n'est pas assez populaire pour notre calcul Ecclésiastique, elle est encore d'une longueur ennuyeuse, quand le mois dont on cherche la nouvelle Lune est dans une année éloignée (devant ou après) de celle où se trouve le mois dont la nouvelle Lune est connue. Aussi, pour s'épargner cet ennui & cette peine, ont-ils besoin de Tables particulieres, suivant M. Venture, où soient marquées leurs nouvelles Lunes pour plusieurs années; au lieu qu'avec le secours de nos Epactes, le plus petit calcul suffit pour les trouver dans telle année qu'on voudra, durant une longue suite de siecles; & que même, avec un léger changement, elles peuvent donner le tems de chaque nouvelle Lune, aussi juste que le peut faire le calcul des Juifs.

Pour ne rien omettre de ce qui peut donner une idée suffisante du Calendrier des Juifs modernes, attendu que celui de M. Venture nous a paru obscur: voici quel est l'ordre & la disposition des mois & des Fêtes principales d'une de leurs années Légales, *Commune* & *Ordinaire*, c'est-à-dire composée de 354 jours, distribués en 12 mois Lunaires, qui sont alternativement de 30 & de 29 jours.



CALENDRIER JUDAÏQUE,

Ou ordre & disposition d'une année légale, commune & ordinaire des Juifs modernes, laquelle commence le Mardi 23 Mars 1784 & finit le Vendredi 11 Mars 1785.

I. Nisan, 30 jours.

Mars.	Jours Juifs.	
23	1	*Roshode.*
24	2	Mort des Enfans d'Aaron.
25	3	
26	4	
27	5	Samedi.
28	6	
29	7	
30	8	
31	9	
Avril.		
1	10	Jeûne pour la mort de Marie, sœur de Moïse.
2	11	
3	12	Samedi.
4	13	
5	14	On immole l'Agneau Pascal. *Tecufa.* 12 h. o. du M.
6	15	Pâque, *Passah*, ou Fêtes des Azymes.
7	16	Prémices de la Moisson des Orges.
8	17	
9	18	
10	19	Samedi de *Pessah.*
11	20	
12	21	Septieme jour des Azymes.
13	22	Huitieme jour des Azymes.
14	23	
15	24	
16	25	
17	26	Samedi & *Pereq* premier.
18	27	Jeûne pour la mort de Josué.
19	28	
20	29	
21	30	*Roshode.*

II. Jiar, 29 jours.

Avril.	Jours Juifs.	
22	1	*Roshode.*
23	2	
24	3	Samedi & *Pereq* deuxieme.
25	4	
26	5	
27	6	
28	7	Dédicace du Temple de Jérusalem après la profanation d'Antiochus Epiphanès.
29	8	
30	9	
Mai.		
1	10	Samedi & *Pereq* troisieme.
2	11	Jeûne pour la mort d'Elie & la prise de l'Arche.
3	12	
4	13	
5	14	*Pessah scheni* en faveur de ceux qui n'ont pu célébrer la premiere.
6	15	
7	16	
8	17	Samedi & *Pereq* quatrieme.
9	18	*Laglahomer.*
10	19	
11	20	
12	21	
13	22	
14	23	
15	24	Samedi & *Pereq* cinquieme.
16	25	
17	26	
18	27	Fête pour l'expulsion des Couronnés. Jeûne pour la mort de Samuel.
19	28	
20	29	

III. Siban, 30 jours.

Mai.	Jours Juifs.	
21	1	*Roshode.*
22	2	Samedi & *Pereq* sixieme.
23	3	
24	4	
25	5	
26	6	La Pentecôte, ou Fête des semaine. C'est en ce 50e jour depuis la sortie d'Egypte que la Loi fut donnée à Moïse.
27	7	
28	8	
29	9	Samedi.
30	10	
31	11	
Juin.		
1	12	
2	13	
3	14	
4	15	
5	16	Samedi.
6	17	
7	18	
8	19	
9	20	
10	21	
11	22	
12	23	Samedi.
13	24	Jeûne pour le Schisme de Jéroboam.
14	25	
15	26	
16	27	
17	28	
18	29	
19	30	Samedi. *Roshode.*

IV. Thamuz, 29 jours.

Juin.	Jours Juifs.	
20	1	*Roshode.*
21	2	
22	3	
23	4	
24	5	
25	6	
26	7	Samedi.
27	8	
28	9	
29	10	
30	11	
Juillet.		
1	12	
2	13	
3	14	Samedi.
4	15	
5	16	*Tecufa* 8 h. 52' du soir.
6	17	Tables de la Loi brisées par Moïse. Prise de Jérusalem par Tite. Jeûne de Thamuz.
7	18	
8	19	
9	20	
10	21	Samedi.
11	22	
12	23	
13	24	
14	25	
15	26	
16	27	
17	28	Samedi.
18	29	

V. Ab, 30 jours.

Juillet.	Jours Juifs.	
19	1	*Roshode.* Jeûne pour la mort d'Aaron.
20	2	
21	3	
22	4	
23	5	
24	6	Samedi.
25	7	
26	8	
27	9	Le Temple brûlé par les Chaldéens & ensuite par Tite. Jeûne à cette occasion.
28	10	
29	11	
30	12	
31	13	Samedi.
Août.		
1	14	
2	15	*Tubeab.*
3	16	
4	17	
5	18	Jeûne parce que la Lampe du soir s'éteignit du tems d'Achaz.
6	19	
7	20	Samedi.
8	21	Fête dans laquelle on portoit au Temple le bois nécessaire pour les Sacrifices.
9	22	
10	23	
11	24	
12	25	
13	26	
14	27	Samedi.
15	28	
16	29	
17	30	*Roshode.*

VI. Elul, 29 jours.

Août.	Jours Juifs.	
18	1	*Roshode.*
19	2	
20	3	*Selihot.*
21	4	Samedi.
22	5	
23	6	
24	7	Dédicace des murs de Jérusalem par Néhémie.
25	8	
26	9	
27	10	
28	11	Samedi.
29	12	
30	13	
31	14	
Septem.		
1	15	
2	16	
3	17	Fête pour l'expulsion des Grecs qui empêchoient les Hébreux de se marier.
4	18	Samedi.
5	19	
6	20	
7	21	
8	22	
9	23	
10	24	
11	25	Samedi.
12	26	
13	27	
14	28	
15	29	

VII. Thisri, 30 jours.

Septem.	Jours Juifs.	
16	1	*Roshode.* Ros-haschana : commencement de l'année civile qu'on célebre pendant ce jour & le suivant.
17	2	Fête des Trompettes.
18	3	Samedi.
19	4	Jeûne pour la mort de Guedalia, (ou Godolias) & abolition des Contrats par écrit.
20	5	
21	6	
22	7	Jeûne pour le Veau d'or.
23	8	
24	9	
25	10	Samedi. *Quippur.* Jeûne des Expiations.
26	11	
27	12	
28	13	
29	14	
30	15	Fêtes des Tabernacles.
Octob.		
1	16	
2	17	Samedi de *Succot.*
3	18	
4	19	
5	20	*Tecufa*, 3 h. 4′ du m.
6	21	*Hosanna Rabba*, ou Fête des Rameaux.
7	22	Semini Hasseret.
8	23	Réjouissance pour la Loi. Dédicace du Temple. Simha-tora.
9	24	Samedi. *Bereschit.*
10	25	
11	26	
12	27	
13	28	
14	29	
15	30	*Roshode.*

VIII. Marchesvan, 29 jours.

Octob.	Jours Juifs.	
16	1	Samedi. *Roshode.*
17	2	
18	3	
19	4	
20	5	
21	6	Jeûne pour la premiere ruine de Jérusalem.
22	7	
23	8	Samedi.
24	9	
25	10	
26	11	
27	12	
28	13	
29	14	
30	15	Samedi.
31	16	
Novemb.		
1	17	
2	18	
3	19	
4	20	
5	21	
6	22	Samedi.
7	23	
8	24	
9	25	
10	26	
11	27	
12	28	
13	29	Samedi.

IX. Casleu, 30 jours.

Novem.	Jours Juifs.	
14	1	*Roshode.*
15	2	
16	3	
17	4	
18	5	
19	6	Jeûne au sujet du Livre de Jérémie, déchiré & brûlé.
20	7	Samedi. Mort d'Hérode.
21	8	
22	9	
23	10	
24	11	
25	12	
26	13	
27	14	Samedi.
28	15	
29	16	
30	17	
Décem.		
1	18	
2	19	
3	20	Oraison pour la pluie.
4	21	Samedi Fête du Mont Garizim.
5	22	
6	23	
7	24	
8	25	Fête des Lumieres, ou Purification du Temple sous Antiochus.
9	26	
10	27	
11	28	Samedi.
12	29	Semailles.
13	30	*Roshode.*

X. Tebeth, 29 jours.

Décem.	Jours Juifs.	
14	1	*Roshode.*
15	2	
16	3	
17	4	
18	5	Samedi.
19	6	
20	7	
21	8	Jeûne pour la Version des LXX.
22	9	Jeûne dont on ignore le motif, dit D. Calmet: mais selon d'autres, Fête pour la délivrance d'Egypte.
23	10	Jeûne pour le Siége de Jérusalem par Nabuchodonosor.
24	11	
25	12	Samedi.
26	13	
27	14	
28	15	
29	16	
30	17	
31	18	
Janv.		
1	19	Samedi.
2	20	
3	21	
4	22	*Tecufa* 10 h. 55' du M.
5	23	
6	24	
7	25	
8	26	Samedi.
9	27	
10	28	Fête pour l'exclusion des Saducéens hors du Sanhédrin.
11	29	

XI. Sabath, 30 jours.

Janv.	Jours Juifs.	
12	1	*Roshode.*
13	2	
14	3	
15	4	Samedi.
16	5	
17	6	
18	7	
19	8	
20	9	
21	10	
22	11	Samedi.
23	12	
24	13	
25	14	
26	15	Premier jour de l'année des Arbres.
27	16	
28	17	
29	18	Samedi.
30	19	
31	20	
Févr.		
1	21	
2	22	
3	23	
4	24	
5	25	Samedi.
6	26	
7	27	
8	28	
9	29	Mort d'Antiochus Epiphanès.
10	30	*Roshode.*

XII. Adar, 29 jours.

Févr.	Jours Juifs.	
11	1	*Roshode.*
12	2	Samedi.
13	3	
14	4	
15	5	
16	6	
17	7	Jeûne pour la mort de Moïse.
18	8	Fêtes des Trompettes pour les pluies.
19	9	Samedi.
20	10	
21	11	
22	12	
23	13	Jeûne d'Esther.
24	14	Premier *Purim*, ou *Phurim*, petite Fête des Sorts.
25	15	Second *Purim*, ou *Phurim*, grande Fête des Sorts.
26	16	Samedi.
27	17	
28	18	
Mars.		
1	19	
2	20	
3	21	
4	22	
5	23	Samedi. Dédicace du Temple de Zorobabel.
6	24	
7	25	
8	26	
9	27	
10	28	Révocation de l'Edit d'Antiochus.
11	29	

Nous avons eu soin d'insérer dans ce Calendrier les *Roshodes*, les *Tecufot*, les *Samedis*, les *Fêtes* & les *Jeûnes* de l'année, avec l'attention de placer au lendemain les Jeûnes qui tombent le Samedi, à l'exception de celui des Expiations qui ne se remet point, dit M. Venture. Nous remarquerons ici que parmi les Samedis, ou Sabbats de l'année, jours si solemnels pour les Juifs anciens & modernes, qu'ils distinguent particulierement ceux qui se trouvent immédiatement après Pâque jusqu'à la Pentecôte; car dans l'intervalle de ces deux Fêtes il y a toujours sept Samedis, dont celui qui arrive dans la semaine des

Azymes eſt appellé *Samedi de Peſſah ;* mais ſi le premier Samedi depuis la Pâque tombe le dernier jour des Azymes, on l'appelle *Huitieme de Peſſah*, & les ſix autres qui ſuivent ſont diſtingués par la dénomination commune de *Pereq*, c'eſt-à-dire Section ou Chapitre. Ces ſix Sabbats ſont déſignés dans le Calendrier Hébraïque par le mot *Pereq*, pour avertir que c'eſt dans ces jours qu'on lit dans la Synagogue un Chapitre ou Section du Livre d'*Abod*, lequel eſt inſéré dans le Talmud. Ainſi c'eſt par cette raiſon que le ſecond Samedi depuis Pâque eſt appellé *Pereq premier*, parce que c'eſt en ce jour qu'on commence à lire le premier Chapitre de ce Livre & ſucceſſivement les cinq autres, de maniere que la lecture du ſixieme & dernier Chapitre eſt affectée au Samedi qui précede immédiatement *Sabouhot*, ou la Fête des Semaines; & cette dénomination des Sabbats ou Samedis qui ſe trouvent dans cet eſpace, peut ſervir pour l'intelligence du paſſage de Saint Luc (VI. 1.) qui dit: *Un jour de Sabbat, appellé le ſecond-premier, comme Jeſus paſſoit le long des blés: in Sabbato ſecundo primo :* puiſque par ce Sabbat l'Evangéliſte ne veut dire autre choſe que le ſecond Sabbat depuis la ſolemnité de Pâque, comme effectivement ce Samedi eſt le deuxieme, quoique appellé ſecond-premier, attendu que c'eſt en ce Sabbat, comme on l'a déjà dit, qu'on commençoit la lecture du premier Chapitre d'*Abod*, ou pour mieux dire, comme en ce tems là la Doctrine contenue en ce Livre n'étoit point encore écrite, elle s'enſeignoit de vive voix par un des Anciens de la Synagogue: au ſurplus on peut conſulter les Interpretes de l'Ecriture Sainte ſur ce ſujet. Pour ne rien laiſſer à déſirer nous allons donner un précis raiſonné des Fêtes, Solemnités & Jeûnes Judaïques, que nous avons extrait du Calendrier des Juifs pour l'année 1779.

Le Sabbat eſt une des Fêtes les plus ſolemnelles des Juifs; ſon inſtitution eſt auſſi ancienne que le monde; il eſt célébré en mémoire de la ceſſation de l'ouvrage des ſix jours & du repos que l'Eternel prit dans ce même jour (*Gen.* II, 2 & 3.) Le mot Sabbat en Hébreu ſignifie ceſſation & repos. Il eſt défendu aux Juifs de faire en ce jour aucune œuvre ſervile, d'écrire, de traiter d'affaires, de voyager, de s'éloigner même de la ville au-delà de 2000 pas, de porter aucune arme, de toucher au feu, d'apprêter à manger, de porter ce dont on a beſoin d'un lieu à un autre, & de jouer des inſtrumens. Le Vendredi, environ une demi-heure avant le coucher du Soleil, on commence la Fête, en allumant des lampes à cette occaſion; & on doit avoir tout préparé pour les repas du ſoir & du lendemain. La Fête ne finit tout-à-fait que la nuit du Samedi après la priere du ſoir; on fait cependant allumer le feu par quelque étranger non Juif, pour échauffer les viandes, pour les vieillards, les infirmes, les enfans, & contre la rigueur du froid. Les malades qui ſont en danger & les femmes dans les premiers jours de leurs couches, peuvent ſe faire ſervir par un Iſraélite ſans le ſecours d'un étranger. On lit dans la Synagogue une Section du Pentateuque tous les Samedis de l'année, & quelquefois deux; de ſorte que dans un an on lit tous les Livres de Moïſe, qu'on a diviſés en 54 Sections, ou Leçons.

On commence à les lire immédiatement le premier Samedi après les Fêtes des Tabernacles; on lui donne le nom de *Sabbat Bereſchit*, du nom de la Section; on fait une petite Fête, & on finit le Pentateuque le jour de *Simha-tora*. Voyez l'article des Fêtes des Tabernacles.

Il y a dans l'année quatre Samedis diſtingués, dans leſquels on lit quelques paſſages du Pentateuque, outre la Section du jour, leſquels prennent le nom de ces lectures; ce ſont 1° le Samedi *Sheekalim*, c'eſt-à-dire, des Sicles, en mémoire des Sicles d'argent qu'Aman promit de donner au Roi Aſſuérus, pour qu'il lui livrât le Peuple Juif. (Eſther. III. 9.) Ce Samedi eſt avant ou enſemble avec le *Roshode Adar.* 2° le Samedi *Zachor*, c'eſt-à-dire du ſouvenir, en mémoire de la défaite des Amalécites, deſquels deſcendoit Aman. C'eſt pourquoi on lit le paſſage du Deutéronome, XXV. 17, qui en fait mention & qui commence par le mot *Zachor*. Ce Samedi eſt avant la Fête de *Purim.* 3° le Samedi *Para*, c'eſt-à-dire de la Vache, en mémoire de la Vache rouſſe que Moïſe fit offrir dans le déſert, pour purifier avec ſa cendre tous ceux qui étoient impurs. (Nomb. XIX. 1 & ſuiv.) Ce Samedi eſt l'avant-dernier & quelquefois le dernier des *Roshodes* d'*Adar.* 4° le Samedi *Hahodes*, c'eſt-à-dire du mois, en mémoire du premier mois de l'année, dans lequel le Peuple Juif ſortit de l'eſclavage de l'Egypte, & où Dieu fit éclater ſes miracles, en le délivrant par la voie du Légiſlateur Moïſe; c'eſt pourquoi on lit le paſſage de l'Exode, XII. 1, 2, &c. qui commence par le mot *Hahodes.* Ce Samedi eſt avant le *Roshode Niſan*, ou concourt avec lui. Pour le Samedi *Hagadol* voyez l'article de Pâque. Les Samedis de *Haphsaca* ou *Séparation*, ſont ceux qui ſe trouvent quelquefois entre les quatre Samedis dont on vient de parler.

Les Samedis qui ſe rencontrent dans les Fêtes prennent le nom des Fêtes auxquelles ils ſont joints, comme Samedi de *Peſſah*, de *Souccot*, de *Hanoucca*, de *Roshode*, &c. On nomme communément les trois Samedis qui ſe rencontrent entre le Jeûne de *Thamuz* & celui d'*Ab*, Samedi *Dibré*, Samedi *Sim houz* & Samedi *Hazon* ou *Echa*, à cauſe des Sections lugubres des Prophêtes qu'on y lit & qui commencent par ces mots. (Jérémie, I. & II. Iſaïe, I.) Le Samedi, qui ſe trouve immédiatement après le Jeûne d'*Ab*, eſt appellé Samedi *Nahamon*, mot par où commence la Section du Prophête Iſaïe, XL. qui ſignifie *conſolez-vous.* On nomme enfin Samedi de *Teſchouba* ou *Schouba*, celui qui ſe rencontre entre les jours de *Ros-haſchana* & celui de *Quippour*, parce qu'il eſt dans les jours de pénitence.

La Paque eſt, comme on l'a dit, la Fête la plus ſolemnelle des Juifs, qu'ils célebrent le 14e jour de *Niſan*, à la pleine Lune de Mars, qui eſt le premier mois de l'année Eccléſiaſtique. Sur le ſoir, ou plutôt entre les deux Vêpres, c'eſt-à-dire depuis midi & demi, & après avoir immolé le ſacrifice continuel, juſqu'au coucher du Soleil, on immoloit l'Agneau Paſcal, d'abord dans le Tabernacle & enſuite dans le Parvis du Temple; on le faiſoit rôtir, & on le mangeoit par familles, au commencement de la nuit ſuivante, à l'entrée du quinzieme jour, avec des laitues ameres & du pain ſans levain. Dans l'eſpace de cinq à ſix heures on immoloit une quantité immenſe de victimes. Le nom de cette Fête, où l'on immoloit & où l'on mangeoit l'Agneau Paſcal, s'appelle *Peſſah*, c'eſt-à-dire paſſage, du mot Hébreu *Peſſah*, il a paſſé, il a ſauté, parce que l'Ange du Seigneur paſſant pour tuer les premiers nés des Egyptiens, fit grace aux maiſons des Iſraélites dont les poteaux étoient teints du ſang de

l'Agneau Pascal qu'ils avoient immolé par l'ordre de Dieu. (Ex. XII. 3.) Les premiers nés jeunent ce même jour tous les ans en mémoire de cette délivrance.

La cérémonie qu'on fit en Egypte de prendre l'Agneau le 10e jour, & de le garder jusqu'au 14e, ne fut que pour cette année là seulement, & non pas pour les autres. Ce dixieme jour fut un Samedi, parce que le jour de la sortie de l'Egypte, qui fut le 15, tomba le Jeudi. Et à cause du miracle que Dieu fit de faire prendre ce jour là, en présence des Egyptiens, l'Agneau qui étoit l'Idole qu'ils adoroient, on l'a appellé *Sabbat Hagadol*, c'est-à-dire le *grand Samedi*, & c'est celui qui vient immédiatement avant la Fête de Pâque.

Ceux qui étoient malades ou impurs, ou qui voyageoient, ou qui avoient quelque empêchement légitime, qui ne leur permît pas de célébrer la Pâque dans son tems, étoient, avons-nous déjà dit, obligés de le faire le 14e jour du mois suivant; c'est ce qu'on appelle *Pessah Scheni*, c'est-à-dire la seconde Pâque. (Nom. IX. 10, 11, &c.) Le 15e jour du mois Pascal est la Fête des Azymes, en mémoire de la sortie d'Egypte. Elle dure selon la Loi sept jours, (Ex. XII.) ainsi que l'observent encore ceux qui habitent la Terre Sainte, ne faisant solemnels que le premier & le dernier; mais ceux qui habitent ailleurs, la font durer huit jours, suivant l'institution des anciens Rabbins, fondés sur l'usage de leurs prédécesseurs, qui, étant éloignés de la Palestine, & ne sachant précisément quand le *Sanédrin* marquoit les jours des nouvelles Lunes, étoient obligés, à cause qu'ils ignoroient le jour précis de la Fête, d'en faire un jour de plus, pour ne point manquer de la faire en son tems, parce qu'alors le Calendrier n'étoit point encore en usage. Les deux premiers & les deux derniers jours sont solemnels, pendant lesquels on ne peut ni travailler, ni traiter d'affaires; ce qui s'observe presque comme le jour du Sabbat; mais il est permis de toucher au feu, d'apprêter à manger, & de porter ce dont on a besoin d'un lieu à un autre. On appelle ces deux jours de solemnité de plus, *les seconds jours de Fête de la Captivité.* Durant les quatre jours du milieu, qu'on appelle *Hob-homahed*, c'est-à-dire *les jours profanes de la Fête*, on ne doit travailler qu'à de certaines choses urgentes, & qui pourroient périr si on les laissoit jusqu'après la Fête. Mais pendant les huit jours il est défendu de manger ou d'avoir dans son pouvoir du pain levé, ou du levain quelconque; & à cause de cela on prend un soin extraordinaire d'ôter absolument tout le levain de la maison; & on ne se sert que des ustensiles de table & de cuisine qui ont servi les autres années pour ces mêmes jours.

Le Homer, qui signifie *Mesure* ou *Gerbe*, est le nom qu'on donnoit aux prémices de la moisson que l'on offroit dans le Temple le 16 du mois de *Nisan*. La Loi ne détermine point de quelle espece de grain cette gerbe devoit être; mais la tradition leur enseigne que ces prémices devoient être de l'orge, parce que cette espece de grain murit plutôt. Il n'étoit point permis de mettre la faux dans la moisson, avant que cette oblation eût été faite. Et depuis le jour qu'on avoit offert ces prémices dans le Temple, avec toute la pompe & toute la magnificence possible, on comptoit sept semaines, ou 49 jours. (Lévit. XXVIII. 10 & 15.) C'est pourquoi l'on a soin de compter le *Homer*, c'est-à-dire les 49 jours du *Homer*, depuis le second jour de Pâque jusqu'à la Fête des Semaines, qui est le cinquantieme jour du *Homer*.

Laglahomer, c'est-à-dire le 33e jour du *Homer*, est une petite Fête que l'on fait en mémoire de la cessation de la mortalité des Disciples du Rabbin Hakiba, qui commencerent à mourir le premier jour du *Homer*, & cesserent le 33e. Il n'est point défendu de travailler; plusieurs Juifs sont dans l'usage de ne point se faire raser pendant tous ces jours là, pour marquer le deuil de la mort de ces Disciples.

Fête des Semaines ou Sabouhot. Après avoir compté sept semaines pleines, depuis le 16e jour de *Nisan*, les Juifs célebrent avec grande solemnité le 50e jour qui est le 6 du mois *Siban* ou de la Lune de Mai. Cette Fête est célébrée deux jours entiers, qui sont observés comme les deux jours solemnels de Pâque. Les habitans de la Terre Sainte ne la font qu'un jour : elle est nommée *Fête des Semaines*, *Fête de la Moisson*, & *jour des Prémices;* parce que les sept semaines étant écoulées, on offroit à Dieu en actions de graces deux pains de froment nouveau, comme les prémices de la moisson. (Ex. & Lévit. XXIII.) On appelle ce jour là *Hatseret*, c'est-à-dire *conclusion de solemnité*, parce que ce jour là terminoit entierement la solemnité Pascale. A pareil jour, c'est-à-dire le 50e depuis que les Israélites furent sortis d'Egypte, la Loi fut donnée à Moïse sur le Mont Sinaï. C'est un jour de réjouissance où l'on est dans l'usage d'orner de fleurs les Synagogues & les Maisons.

Fête des Tabernacles ou Souccot. Le 15e jour du mois de *Thisri*, ou de la Lune de Septembre, les Juifs célebrent pendant neuf jours la Fête des Tabernacles, des Tentes ou des Cabanes, en mémoire de ce que les anciens Israélites camperent sous des Tentes dans le Désert en sortant d'Egypte. Les sept premiers jours sont appellés *la Fête des Tentes* ou des *Cabanes;* on les appelle aussi *la Fête de la récolte*, parce qu'elle est célébrée dans l'Automne après la récolte des fruits. Chacun chez soi fait en un lieu découvert, une cabane couverte de feuillages, tapissée à l'entour & ornée autant qu'on le peut; & pendant ces sept jours, il n'est point permis de manger, de boire, ni même de dormir, s'il est possible, que sous les cabanes. Aussi est-il dit dans le Lévitique, XV. 23, *Vous habiterez sept jours sous les cabanes.* Outre cela on porte à la Synagogue, le premier jour & pendant tous les autres, le fruit d'un bel arbre, comme de cédra, de palmier, de petites branches de myrte & de saules, (*Lévit.* XXIII.) & on se réjouit *devant le Seigneur.* Les deux premiers jours de cette Fête sont solemnels, comme ceux de Pâque, les cinq jours qui les suivent sont comme les quatre du milieu de Pâque. Ceux qui habitent la Terre Sainte ne font qu'un seul jour de solemnité & six profanes. Tous les jours de la Fête, on fait le tour de l'Autel avec les palmes, les branches de myrte & de saules, & le fruit de cédra, excepté le Samedi qu'on ne fait point le tour, ni les cérémonies qui l'accompagnent. Le septieme jour, qui est appellé *Hoschahana Rabba*, c'est-à-dire le jour du grand *Hosanna*, on fait sept fois le tour de l'Autel. Une des principales cérémonies de cette Fête est de puiser & de répandre de l'eau sur l'Autel avec beaucoup de réjouissance. On la nomme *la réjouissance du puisement.* Le huitieme jour de cette Fête est appellé *Schemini haghatseret*, c'est-à-dire *la conclusion de la solemnité*, & ce jour là est un jour consacré pariculiérement à Dieu. Il est célébré avec la même solemnité du premier jour; & le neuvieme jour, qui est aussi solemnel, est appellé

Simha-tora, c'eſt-à-dire *la joie de la Loi*; parce qu'on acheve de lire tout le Pentateuque, conformément à la diviſion qui en a été faite pour chaque ſemaine; & comme c'eſt alors la fin de l'année pour la lecture de la Loi, on choiſit deux hommes dans la Synagogue, qu'on appelle *Epoux*, dont l'un lit la fin, & l'autre reprend enſuite le commencement; ce qui eſt accompagné de quelques ſignes d'alégreſſe. Celui qui lit la fin eſt appellé *l'Epoux de la Loi*, & l'autre *l'Epoux du commencement de la Loi*. Le Samedi ſuivant eſt appellé *Sabbat Bereſchit*, du nom de la premiere lecture du Pentateuque qui commence par le mot *Bereſchit*, c'eſt-à-dire *au commencement*. Ceux qui habitent la Terre Sainte font la Fête de *Simha-tora* le 8e jour, parce que ce huitieme jour eſt de l'inſtitution des Rabbins, comme il eſt dit à l'article de la Fête de Pâque.

Ros-haschana, c'eſt-à-dire *Chef de l'an*, eſt la Fête du commencement de l'année civile que les Juifs célebrent pendant les deux premiers jours de *Thiſri*, ou de la Lune de Septembre, comme il eſt dit dans le Lévitique (XXIII & XXIV) en mémoire de la création de l'homme; car, ſelon l'opinion la plus commune parmi les Rabbins, le monde a été créé en automne. Pendant ces deux jours, que les Juifs appellent *jours de jugement*, *jours de ſouvenir*, *jours de tribulation*, *jours terribles*, & enfin *jours de pénitence*; ils s'abſtiennent de toute œuvre ſervile, & ils les regardent comme des jours où Dieu juge les hommes, relativement aux actions de l'année paſſée, & diſpoſe des événemens de celle dans laquelle on entre. Ils font plus de prieres dans ces jours là que dans aucun autre jour de Fête de l'année; & ils y rappellent les actions les plus mémorables de leurs anciens Patriarches, particulierement celle du ſacrifice d'Iſaac, qui a été faite dans ces mêmes jours; ils y ſonnent le *ſchophar*, qui eſt une eſpece de trompette courbe d'environ un pied & demi, faite de la corne d'un belier, en mémoire du bélier qui ſervit d'holocauſte en place d'Iſaac. Cette trompette étoit beaucoup en uſage parmi les anciens Iſraélites; on s'en ſervoit d'abord pour convoquer l'aſſemblée, pour marquer le départ des troupes, pour annoncer l'année du Jubilé. Joſué s'en eſt ſervi pour abattre les murs de *Jéricho*. On s'en ſervoit dans le Tabernacle pendant les Fêtes ſolemnelles, lorſqu'on immoloit les holocauſtes & les victimes de Pacification; & on s'en eſt ſervi enſuite dans le Temple pour y annoncer les Fêtes ſolemnelles, l'entrée du jour du *Sabbat*, & les jours de la nouvelle Lune. Delà il a été ordonné d'après le Lévitique (XXIII) & les Nombres (XVI.) de la ſonner au *chef de l'an*, pour faire ſonger au jugement de Dieu, intimider les pécheurs, & les porter à ſe repentir. Le Samedi qui ſuit immédiatement ces deux jours, eſt appellé *Sabbat de Teſchouba*, c'eſt-à-dire *le Samedi de pénitence*; parce qu'il ſe rencontre dans les 10 jours de pénitence que l'on compte depuis le premier jour de l'an juſqu'au jour d'expiation incluſivement.

Le lendemain du Roshode *Elul* ou de la nouvelle Lune d'Août, qui eſt celle qui précéde la Lune du jour de l'An, on commence à réciter avant l'aurore & dans la priere du ſoir les *Selihot* ou prieres d'indulgences, juſqu'au jour d'expiation, ſans diſcontinuer, excepté les Samedis & les deux jours de *Roſ-haſchana*. Ce ſont des prieres que l'on fait pendant quarante jours, pour demander pardon à Dieu des fautes commiſes dans l'année, & ſe préparer à la pénitence avant le jour d'expiation, en mémoire des 40 jours que Moïſe reſta ſur la Montagne de Sinaï, pour recevoir les dernieres Tables de la Loi & obtenir de Dieu miſéricorde pour ſon peuple. Les Juifs Allemands ne commencent ces prieres que la ſemaine avant *Roſ-haſchana*. Pluſieurs Juifs ſont dans l'uſage de jeûner pendant ces 40 jours; d'autres ne jeûnent que les Lundis & les Jeudis, & quelques-uns les dix jours de pénitence ſeulement: les Samedis & le jour de l'An on ne jeûne point.

Quippour, ou jour d'Expiation, c'eſt le jour que Moïſe, après avoir obtenu de Dieu le pardon du Peuple Juif à cauſe du Veau d'or, deſcendit du Mont Sinaï avec les deux dernieres Tables de la Loi. Il ſe célebre le 10 du mois de *Thiſri*, ou de la Lune de Septembre, ordonné dans le Lévitique (XXIII) il s'appelle jour d'Expiation, parce que le Grand Sacrificateur offroit à Dieu en ce jour-là un ſacrifice d'expiation durant lequel, ayant fait devant Dieu la confeſſion de ſes péchés & de ceux du peuple, il en demandoit la rémiſſion, & purifioit le Sanctuaire, l'Autel & tous les Iſraélites. Pendant ce jour-là toute œuvre ſervile ceſſe comme au jour de Sabbat; on s'abſtient de manger, de boire, de ſe laver, de s'oindre, de chauſſer des ſouliers de cuir, & d'avoir communication avec ſa femme; on y fait quantité de bonnes œuvres & tout ce qui doit accompagner, ſelon les Juifs, une exacte pénitence; & on demeure toute la journée à la Synagogue, en récitant pluſieurs fois des prieres d'indulgences & autres, en ſe confeſſant de ſes péchés & en racontant les cérémonies que le Grand Sacrificateur faiſoit dans le Temple & dans le Saint des Saints, où il ne lui étoit permis d'entrer que dans ce ſeul jour de l'année. La veille de ce terrible jour on s'y prépare par des actes de dévotion; on va viſiter les malades; on tâche de ſe réconcilier avec les perſonnes que l'on a offenſées pendant l'année; on s'entre-pardonne ſes fautes; on va ſe purifier à la riviere ou dans quelques réſervoirs d'eau courante; on fait des aumônes; on va ſouper avant que le Soleil ſoit couché; on change de linge, on ôte ſes ſouliers en ſigne de pénitence, & on demeure ſans boire ni manger juſqu'au lendemain au ſoir. Les femmes nouvellement acouchées, les malades en danger, & les enfans au-deſſous de 13 ans, ne ſont point obligés de jeûner.

Le (ou la) Roshode c'eſt-à-dire le premier du mois ou la nouvelle Lune, eſt un jour de Fête; & quelquefois il y en a deux de ſuite, dont l'un termine le mois précédent. On faiſoit à celui qui commence le mois un nouveau ſacrifice d'expiation. Quoique le travail ne ſoit point défendu, les femmes ſont dans l'uſage de s'en abſtenir.

Lorſque le *Roshode* n'eſt que d'un jour, la nouvelle Lune doit être arrivée au plus tard la veille avant midi de ce jour; & s'il y a deux jours de *Roshode*, la nouvelle Lune peut arriver le ſoir du premier jour de *Roshode*. On commence à compter les jours du mois par le ſecond jour, lorſqu'il y a deux jours de *Roshode*. Tous les mois précédés d'un mois de 30 jours ont deux jours de *Roshode*; & ceux au contraire qui ſont précédés d'un mois de 29 jours n'en ont qu'un. *Niſan*, *Siban*, *Ab*, *Thiſri* & *Sabath*, n'ont jamais qu'un jour de *Roshode*. *Jiar*, *Thamuz*, *Elul*, *Marcheſvan*, *Adar* & *Veadar*, dans les années emboliſmiques, en ont toujours deux; *Casleu* & *Tebeth* quelquefois n'en ont qu'un & quelquefois en ont deux.

La Fête de Hanoucca, ou de la Dédicace, commence le 25 de *Casleu* ou de la Lune de Novembre, & dure huit jours. Elle est célébrée en mémoire de la Dédicace du Temple par les Machabées, & de la victoire qu'ils remporterent sur l'impie Antiochus l'an 3632 de la Création & 128 ans avant l'Ere chrétienne. On allume des lampes pendant ces huit jours à cause du miracle qui a été fait de l'augmentation de l'huile. Après que les Machabées eurent purifié le Temple que les Grecs avoient souillé, ils chercherent de l'huile sacrée pour allumer de nouveau les lampes du Sanctuaire qui avoient été éteintes; & n'en trouverent qu'une petite caraffe cachetée du sceau du Grand Sacrificateur, dans laquelle il n'y avoit que la quantité suffisante pour un seul jour: mais il se fit par un miracle qu'elle dura huit jours, jusqu'à ce qu'ils fussent à même d'en avoir de la nouvelle. Il n'est point défendu ces jours-là de travailler; néanmoins on s'en abstient les soirs pendant que les lampes sont allumées. (Josephe, *Ant.* L. 13, c. 10.)

Purim, ou la Fête des Sorts, est célébrée pendant deux jours, le 14 & le 15 du mois *Adar* ou de la Lune de Février, en mémoire des Sorts que le sanguinaire Aman jetta pour perdre les Juifs sous le regne d'Assuérus, & pour le miracle que Dieu fit à son peuple de l'en délivrer environ deux ans avant le rétablissement du second Temple de Jérusalem. On est dans l'usage, ces deux jours, de ne point travailler; on les passe en grands festins & réjouissances; on s'envoie réciproquement des présens; on se donne des étrennes en signe d'alégresse. La veille, qui est le 13, si ce n'est point un Samedi, on jeûne en mémoire du Jeûne que la Reine Esther institua dans ce tems-là. (*Esth.* VIII. IX. *& suiv.*) Si la veille est un Samedi, on jeûne le Jeudi précédent, qui est le 11. Si l'année est embolismique, on fait la Fête dans le second *Adar* ou *Veadar;* & dans le premier *Adar* on fait une petite Fête moins solemnelle, qu'on nomme Purim Rischon, la premiere Fête des Sorts, en mémoire du *Grand Purim*, & on ne jeûne point la veille.

Ros-haschana des Arbres, c'est-à-dire Chef de l'an des Arbres, est une petite Fête que l'on célebre le premier de *Sabath* ou de la Lune de Janvier, à cause des arbres qui commencent à pousser alors dans la Terre Sainte, & de la premiere saison de l'année.

Toubeab, ou le 15 du mois *Ab*, ou de la Lune de Juillet, est une petite Fête qu'on célebre, parce qu'anciennement dans ce même jour les Filles Juives sortoient aux champs toutes habillées en blanc pour y danser & pour se montrer aux jeunes gens qui vouloient en prendre pour le mariage.

L'Oraison pour la pluie est une priere que les Juifs font pour demander à Dieu la pluie dont les biens de la terre ont besoin, & l'abondance de l'année. Elle commence réguliérement 60 jours après la *Tecufa* de *Thisri*.

Les Tecufot (pluriel de *Tecufa*) sont proprement les quatre Tems des Juifs, avec cette différence que ceux des Chrétiens sont des jours de jeûne mobiles, au lieu que les Juifs ne jeûnent point les jours de *Tecufot*, qui sont d'ailleurs immobiles, puisqu'ils tombent pendant tout le cours de ce siecle, savoir la *Tecufa* de *Nisan* au 5 ou 6 d'Avril; celle de *Thamuz* au 5 ou au 6 de Juillet; celle de *Thisri* au 4 ou au 5 d'Octobre; & celle de *Thebeth* au 4 ou au 5 de Janvier; mais les *Tecufot* avanceront d'un jour dans le dix-neuvieme siecle.

Il est vraisemblable, dit M. Woeff, Juif savant que nous avons consulté, que les Juifs modernes, par leurs *Tecufot*, ont voulu désigner le changement des saisons, savoir les deux solstices & les deux équinoxes; mais soit par méprise, soit par ignorance, ils ont retardé par la célébration de ces especes de Fêtes, les quatre points cardinaux d'environ quinze jours. Au reste les Juifs attachent à ces jours certaines superstitions ridicules, qui ne méritent pas que l'on en fasse mention.

Jeûnes & Abstinences de l'année, outre ceux qu'on a déjà nommés.

Le 9 du mois d'*Ab* ou de la Lune de Juillet, qu'on appelle *Tishabeab*, on jeûne pour les ruines du premier & du second Temple de Jérusalem. (La destruction du premier Temple a été faite par Nabuchodonosor l'an du monde 3338 & 422 ans avant l'Ere Chrétienne, & la seconde par Titus Vespasien l'an 3830 & la 70e de l'Ere vulgaire.) On le regarde comme le jour le plus lugubre de l'année; on y lit les Lamentations de Jérémie, & beaucoup d'autres complaintes relatives à la fatale ruine de la ville & du Temple de Jérusalem, & la dispersion du peuple; on y observe les mêmes abstinences que le jour d'Expiation; il est défendu d'y prendre aucune sorte de récréation, même de se raser depuis le premier du mois. Plusieurs Juifs sont dans l'usage de s'abstenir des viandes pendant les neuf jours, excepté le Samedi pour lequel on peut aussi se raser la veille. Et plusieurs observent ces abstinences depuis le jeûne de *Thamuz*, qui est trois semaines avant le jeûne d'*Ab*. Zacharie (VIII) appelle ce jeûne le 5e.

Le Jeune de Thamuz, qui est le 17 de ce mois, ou de la Lune de Juin, est en mémoire de cinq malheurs qui sont arrivés ce même jour en différents tems au Peuple Juif. 1°. Moïse brisa les premieres Tables de la Loi. 2°. Les Grecs placerent une image dans le Temple de Jérusalem. 3°. Ils brûlerent les Livres de la Loi. 4°. La Lampe du *Continuel*, qui brûloit jour & nuit dans le Temple s'éteignit. 5°. Enfin les Romains firent une brêche aux murs de la Ville Sainte. Zacharie (VIII) appelle ce jeûne le 4e.

Le Jeune de Tebeth est le 10 de ce mois ou de la Lune de Décembre, en mémoire du siége que Nabuchodonosor mit devant Jérusalem (II. Rois, XXV.): c'est le 10e jeûne suivant Zacharie à l'endroit cité.

Le Jeune de Guedalia est le 3 de *Thisri* ou de la Lune de Septembre, en mémoire du meurtre qu'Ismaël, fils de Nathania, & ses complices commirent en la personne de Guédalia (Godolias), fils d'Ahicam, que Nabuchodonosor avoit établi Gouverneur de la Judée, après la destruction du premier Temple (Jérém. XL & XLI.) Zacharie l'appelle le septieme jeûne.

Tous les Jeûnes ci-dessus, excepté celui d'Expiation, lorsqu'ils se rencontrent le Samedi, se remettent au jour suivant. Plusieurs Juifs sont dans l'usage de jeûner toutes les veilles des *Roshodes*, qu'ils appellent *Mismara*, c'est-à-dire veille, excepté celles des *Roshodes*, *Jiar*, *Marchesvan* & *Tebeth*, parce qu'elles se rencontrent dans des jours où l'on ne doit point jeûner. Le jeûne de la veille du jour de l'An est presque général. Il y a aussi plusieurs Juifs qui par dévotion jeûnent pendant six semaines tous les Lundis & Jeudis: ils commencent le Lundi de la se-

maine dans laquelle on lit la section *Schemot*, & ils finissent le Jeudi de celle dans laquelle on lit celui de *Mischpatim*. Ils appellent ces jeûnes le *Schobabim*, mot hébreu factice dans lequel sont comprises les six sections qu'on lit pendant les semaines de ces douze jeûnes. La lettre SCHIN signifie *Schemot;* le VAU, *Vaera;* le BETH, *Boel Parho;* l'autre BETH, *Beschalah;* le YOD, *Ytro;* & le MEM, *Mischpatim*.

Quelques-uns jeûnent aussi le 7 de *Adar* ou de la Lune de Février, pour la mort de Moïse, qui arriva ce même jour.

SUPPUTATION des Tems suivant le Calcul des Juifs modernes, jusqu'à l'année 1785 de l'Ere Chrétiennes.

DEPUIS L'ÉPOQUE

De la Création du Monde	5546
Du Déluge universel	3890
De la Naissance d'Abraham	3598
De la Tour de Babel & division des Langues	3550
De la Naissance d'Isaac	3498
Du Sacrifice d'Abraham	3461
De la Naissance de Jacob	3438
De la Descente des Hébreux en Egypte	3308
De la Naissance de Moïse	3178
De la Délivance des Hébreux de l'Egypte	3098
De l'Entrée & Possession de la Terre Sainte	3098
De la Division de la Terre Sainte par Josué	3034
De la Monarchie du Roi David	2662
De l'Edification du premier Temple	2618
De sa Destruction par Nabuchodonosor	2208
De la Construction du second Temple	2140
De la Cessation de la Prophétie	2097
De la Monarchie des Macchabées	1914
De l'Année vulgaire	1785
De la Destruction du 2[e] Temple par Tite	1715
De la Formation du Calendrier Juif	1447
De la Possession de la Terre S[te] par les Turcs	468

Ils comptent aussi que l'année 1785 est la deuxieme du Cycle Solaire de 28 ans, en quoi ils s'accordent avec nous. Mais cette année-là ils ne comptent que 17 du Cycle Lunaire, ce qui prouve ce que nous avons dit que le Cycle dont ils se servent retarde de 3 ans sur le nôtre; ou pour parler plus juste & plus correctement, leur calcul, par rapport aux années de ce Cycle, ne differe du nôtre que de 2 ans dans la premiere partie de leur année Civile, & de 3 dans la seconde partie. Ainsi en 1785, où nous avons 19 de Nombre d'Or, dès le mois de Janvier, ce n'est qu'à leur mois de *Thisri* (en Septembre) qu'ils commencent à compter 17 de leur Cycle Lunaire; & ils continuent jusqu'à leur mois *Elul* (en Septembre) de 1786; au lieu que dès le commencement de cette même année, nous comptons 1 de notre Cycle de 19 ans, ou Nombre d'Or. Et c'est à quoi il est bon de faire attention, pour ne point confondre ces deux Cycles qui se trouvent employés dans plusieurs de nos Chartes. Pour avoir le Cycle Lunaire d'une année quelconque de notre Ere, il faut ajouter 17 à l'année proposée, s'il s'agit des neuf premiers mois; mais pour les trois derniers mois on ajoutera 18, puis on divisera le tout par 19, & le surplus de la division donnera l'année du Cycle que l'on demande. La raison d'ajouter 17 pour la premiere partie de notre année & 18 pour la derniere, est qu'il y avoit 17 années de ce Cycle écoulées à l'Automne qui précede la premiere année de notre Ere, année qui commence, comme on sait, avec notre mois de Janvier. Ainsi à 1785 ajoutez 17, viendra 1802: divisez cette somme par 19, restera 16, ce qui indique que c'est la 16[e] année du Cycle, laquelle commencera avec le mois juif *Thisri* de notre année 1784; mais si à l'année 1785 on ajoute 18, on aura, après la division par 19, 17 de reste, qui est le Cycle Lunaire de l'année juive commencée dans l'Automne de notre année 1785.

N B. A l'article de la FÊTE DES TABERNACLES on a oublié de dire qu'elle s'appelle aussi SCÉNOPÉGIE, mot Grec qui signifie *Erection des Tentes*.



GOUVERNEURS DE SYRIE DEPUIS JESUS-CHRIST,

ET PRÉFETS OU PROCUREURS DE JUDÉE,

NOMMÉS AUSSI QUELQUEFOIS GOUVERNEURS.

AVANT ET DEPUIS L'ERE VULGAIRE.

ANNÉES.

QUINTILIUS VARUS fait Gouverneur de Syrie en l'an 5 avant J. C. l'étoit encore en l'an 3 de notre Ere vulgaire. Il étoit entré pauvre dans cette province; il en sortit riche de ses dépouilles pour aller prendre le Gouvernement de Germanie où, s'étant laissé surprendre avec son armée l'an 9 par Arminius, il fut totalement défait. Ce revers, auquel il crut ne pouvoir survivre, fut cause qu'il se donna la mort. On ne connoît point le successeur immédiat de *Varus* en Syrie.

DE L'ERE VULGAIRE.

5 VOLUSIUS SATURNINUS étoit Gouverneur de Syrie dans la 35e année de l'Empire d'Auguste, la 5e de notre Ere vulgaire, comme le prouve l'Abbé de Longuerue par les médailles.

6 PUBL. SULPIT. QUIRINIUS, ou CYRENIUS, est fait Gouverneur de Syrie après Saturninus. La Judée ayant été réduite cette même année en province, après l'exil d'Archelaüs, *Coponius*, Chevalier Romain, fut envoyé pour la gouverner en qualité de Procureur Impérial. Il fut rappellé l'an 10 de J. C.

10 *Marius Ambivius* fut donné pour successeur à *Coponius* en Judée.

11 Q. CECILIUS-METELLUS-CRETICUS-SILANUS fut pourvu du Gouvernement de Syrie par Tibere.

13 *Annius Rufus* succéda à *Coponius* dans la Préfecture de Judée. (Josephe, liv. 18, c. 13.)

15 *Valerius Gratus* fut envoyé par Tibere pour remplacer Annius Rufus en Judée.

17 CN. CALPURNIUS PISO fut nommé Gouverneur de Syrie par Tibere à la place de Silanus qu'il rappella, parce qu'il le croyoit ami de César Germanicus qui alloit commander les armées en Orient. Pison & Plancine sa femme servirent à souhait la haine que Tibere portoit à Germanicus & à sa femme Agrippine. Leur insolence à l'égard de l'un & de l'autre obligea Germanicus, l'an 19 de notre Ere, à destituer Pison & à lui ordonner de quitter son gouvernement. Pison obéit; mais en partant il fit donner secretement au Prince un poison lent qui le conduisit au tombeau. Germanicus en mourant exhorta sa femme & ses amis à venger sa mort. Agrippine, fidele aux dernieres volontés de son époux, vint à Rome & forma son accusation devant le Sénat contre Pison qui prévint son jugement en se donnant la mort.

19 CN. SENTIUS SATURNINUS, élu par les Magistrats Romains à Antioche après le départ de Pison, pour gouverner la Syrie, exerça trois ans cet emploi, parce qu'ÆLIUS LAMIA, que Tibere y avoit nommé, ne sortit point de Rome; ainsi il ne doit point être mis au nombre des Gouverneurs de Syrie.

22 POMPONIUS FLACCUS fut envoyé par Tibere pour gouverner la Syrie après le rappel de Saturnin. « Ces » Gouverneurs, dit l'Abbé de Longuerue, envoyés par » Tibere, ne firent plus marquer sur les médailles à Antioche les années de la Monarchie d'Auguste, mais l'é» poque vulgaire de la ville d'Antioche : ce qui se voit par » une médaille de Flaccus, battue l'an 76 (82). Car cette » époque ne peut convenir à la Monarchie d'Auguste, » puisque Flaccus mourut dans sa province l'an de Rome » 786, selon Tacite, c'est-à-dire l'an 62 ou 63 de la Mo» narchie d'Auguste, (de J. C. 33.) « Tibere, après la mort de *Flaccus*, laissa vacquer deux ans le gouvernement de Syrie.

26 *Ponce Pilate* succede à *Gratus* dans la charge de Procureur de la Judée.

35 LUCIUS VITELLIUS, nommé Gouverneur de Syrie, arriva dans cette Province l'an 36 de J. C. Sur les plaintes qui lui furent portées contre Pilate, il le déposa l'an 38, & l'envoya à Rome pour répondre aux accusations des Juifs qui le firent condamner à l'exil.

38 *Marcellus* fut donné pour successeur à Pilate par Vitellius, ce qui fut confirmé par l'Empereur Caligula.

39 PUBLIUS PETRONIUS TURPILIANUS, nommé Gouverneur de Syrie à la place de *Vitellius*, se comporta dans cette Province avec beaucoup de prudence.

42 VIBIUS MARSUS fut le successeur de Pétronius dans le Gouvernement de Syrie. Il eut de fréquentes contestations avec Agrippa, Roi de Judée, qui obtint de l'Empereur sa révocation l'année que lui-même mourut.

44 *Cuspius Fadus* fut nommé Gouverneur ou Préfet de Judée par Claude après la mort du Roi Agrippa.

45 CAIUS CASSIUS LONGINUS fut pourvu du Gouvernement de Syrie après le rappel de *Marsus*.

46 *Tibere Alexandre* remplaça *Fadus* dans la Préfecture de Judée.

48 *Ventidius Cumanus* succede à Tibere Alexandre.

52 CAIUS NUMIDIUS QUADRATUS succéde à Cassius dans le Gouvernement de Syrie qu'il tint l'espace de deux ans. L'une de ses premieres opérations fut de déposer *Cumanus*. *Claude Felix*, frere de l'affranchi Pallas, & déja Procureur de la Samarie & de la Galilée, réunit la charge de *Cumanus* à la sienne. Ce fut pour tout ruiner. Les assassins & les imposteurs firent sous lui de grands maux au peuple.

60 DOMITIUS CORBULO, qui commandoit les armées romaines en Orient, est chargé du Gouvernement de Syrie après la mort de *Quadratus*.

Portius Festus remplace la même année Claude Félix dans la Préfecture de Judée. Il y mourut l'année suivante.

61 *Albin*, successeur de *Festus* en Judée, ne gouverna pas avec plus d'équité que lui. L'an 64, apprenant qu'il étoit rappellé, il ouvrit toutes les prisons, ce qui remplit de voleurs la Judée.

65 *Gessius Florus*, substitué au Préfet Albin, fit oublier aux Juifs, par l'atrocité de sa conduite, tout le mal que ses prédécesseurs leur avoient fait.

65 LUCIUS CESTIUS GALLUS eut le Gouvernement de Syrie après le rappel de Corbulon. Ayant été battu le 8 Novembre de l'an 66 par les Juifs, il envoya la relation de cette affaire à Néron qui étoit alors en Achaïe, rejettant la faute sur *Florus*, & mourut peu de tems après.

67 LICINIUS MUCIANUS fut envoyé par Néron pour succéder à *Gallus*. Flavius Vespasien fut en même tems chargé de la guerre contre les Juifs.



GRANDS

GRANDS-PRÊTRES DES JUIFS DEPUIS JESUS-CHRIST.

AVANT L'ERE VULGAIRE.

Années.

5 MATTHIAS, fils de Théophile, fut nommé Grand-Prêtre par Hérode le Grand, à la place de Simon Boethe qu'il avoit déposé. Il ne garda cette place qu'environ l'espace d'un an. Hérode dans sa derniere maladie le déposa pour ne s'être point opposé à l'entreprise des Juifs qui avoient abattu l'Aigle d'or qu'il avoit placé sur le portail du Temple.

4 JOAZAR, fils du Grand Prêtre Simon Boethe, fut substitué à Matthias par le Roi Hérode son beau-frere. L'an 6 ou environ de notre Ere vulgaire, le Roi Archélaüs le déposa.

DE L'ERE VULGAIRE.

6 ÉLÉAZAR, frere de Joazar, lui fut donné pour successeur par Archélaüs, qui le destitua très peu de tems après.

JÉSUS, fils de Sié, donné pour successeur au Grand-Prêtre Éléazar, jouit à peine un mois de cette dignité.

JOAZAR reparoît ensuite dans l'histoire faisant les fonctions de Souverain Pontife, sans qu'elle parle de son rétablissement. Le Gouverneur Quirinus le déposa l'année suivante, quoiqu'il eût porté les Juifs à souffrir l'estimation que ce Magistrat avoit faite de leurs biens.

7 ANANUS ou ANNE, (le même dont il estparlé dans l'Évangile) fils de Seth, fut mis par Quirinus à la place de Joazar. Josephe (*Antiq.* liv. 20, c. 8.) le donne pour un homme singulierement heureux en ce qu'après avoir exercé long-tems le Pontificat, il avoit vu cinq de ses enfans revêtus de cette dignité, savoir Éléazar, Jonathas, Théophile, Matthias & Ananus. (On doit y joindre Caïphe son gendre.). Il fut déposé l'an 16 de notre Ere, suivant M. de Tillemont, l'an 23, suivant l'Abbé de Longuerue.

23 ISMAEL, fils de Phœbi, succéda au Grand-Prêtre Ananus, & ne resta en fonction qu'environ l'espace d'un an.

24 ÉLÉAZAR, fils d'Anne & successeur d'Ismaël, ne resta pas plus long-tems en place que lui.

25 SIMON, fils de Camide, fut revêtu du souverain Pontificat par le Préfet Gratus, après Éléazar, & destitué l'année suivante au plus tard.

26 JOSEPH CAÏPHE, ou CAÏAPHE, gendre du Grand Prêtre Anne & successeur de Simon, fut déposé l'an 36 par L. Vitellius, Gouverneur de Syrie, aux Fêtes de Pâque, & se tua, dit-on, de désespoir.

36 JONATHAS ou JONATHAN, fils aîné du Grand Prêtre Anne, fut substitué dans cette dignité à Caïphe son beau-frere par Vitellius qui le déposa l'année suivante.

37 THÉOPHILE, frere de Jonathas, fut nommé par Vitellius pour lui succéder. Il garda le Pontificat jusqu'en l'an 41 que le Roi Agrippa, étant venu à Jérusalem vers les Fêtes de Pâque, l'en dépouilla.

41 SIMON CANTHARE, dont le pere Simon Boethe & le frere Joazar avoient exercé la souveraine Sacrificature, fut pourvu par Agrippa de la même dignité après la déposition de Théophile. Le même Roi la lui ayant ôtée presque aussi-tôt, voulut la rendre à Jonathas fils d'Ananus. Mais celui-ci s'excusa de la recevoir, disant qu'il lui suffisoit d'avoir joui déjà de cet honneur dont il ne se sentoit pas aussi digne qu'on le pensoit; mais qu'il avoit un frere, qu'il en jugeoit plus capable, exempt de fautes envers Dieu & envers le Prince. Agrippa loua sa modestie, & donna le Pontificat à son frere,

41 MATTHIAS, fils d'Ananus; son Pontificat ne dura pas plus d'un an.

42 ÉLIONÉE, fils de Céthé, quitta le Pontificat de gré ou de force presque aussi-tôt qu'il y fut placé.

43 SIMON CANTHARE remonta sur le Siege Pontifical après Élionée, & l'occupa encore l'espace de deux ans.

45 JOSEPH, fils de Camide, jouit environ trois ans du Pontificat.

48 ANANIAS, fils de Zébédée, fut élevé au Pontificat par Hérode, Roi de Calcide, après que ce Prince en eut fait descendre Joseph. Mais comme il étoit Saducéen, on lui donna pour Collégue Jonathas qui avoit déja exercé la grande Sacrificature onze ans auparavant; le Préfet Claude Félix, las des remontrances que Jonathas lui faisoit sur les désordres qu'il toléroit, le fit tuer vers l'an 55 de J. C. Ananias n'eut pas une fin moins funeste; destitué après dix ans de Pontificat, il fut mis à mort par les Zélateurs le 7 de Septembre de l'an 66.

58 ISMAEL, fils de Phœbi, différent du Pontife de même nom, qui étoit en charge 34 ans auparavant, obtint après Ananias la même dignité. L'an 61 les Juifs le mirent à la tête de la députation qu'ils firent à Néron pour empêcher le Roi Agrippa II de démolir le mur qu'ils avoient élevé entre le Palais de ce Prince & le Temple, afin qu'il ne pût voir ce qui se passoit dans l'intérieur de ce lieu saint. Agrippa le punit à son retour en le déposant. Il fut décapité quelque tems après à Cyrene. (Tillemont.)

61 JOSEPH CABI fut substitué au Grand Prêtre Ismaël, & déposé la même année.

61 ANANIAS le jeune, ou ANANUS, le 5e des fils du Grand Prêtre Anne, semblable à son pere par la férocité de son caractere, fut pourvu de cette dignité par Agrippa sur la fin de Janvier. Ce fut lui qui fit mourir S. Jacques, Evêque de Jérusalem, & quelques autres, à la Fête de Pâque. Cette action, ayant déplu à tout le monde, fut cause de sa déposition qu'Agrippa crut devoir à la haine publique.

62 JÉSUS, fils de Damnée, fut mis à la place du Grand Prêtre Ananias par Agrippa.

63 JESUS, fils de Gamaliel ou de Gamala, remplaça le fils de Damnée dans le Pontificat. Ce dernier voulut se maintenir par la force. Les deux rivaux assemblerent chacun de leur côté des gens sans crainte & sans honneur, qui des injures souvent en vinrent aux mains les uns avec les autres. Le Préfet Albin les mit d'accord en déposant le nouveau Pontife. L'an 68 il fut tué par les Iduméens en voulant les détourner de se joindre aux Zélateurs de Jérusalem, qui les avoient appellés à leur secours.

64 MATTHIAS, substitué à Jésus fils de Gamaliel, fut décapité au mois de Juin de l'an 70 par ordre de Simon fils de Gioras, qu'il avoit fait recevoir dans Jérusalem. En lui finit le Sacerdoce des Juifs. Les Zélateurs, à la vérité, lui substituerent un paysan nommé Phannias. Mais outre qu'on doute s'il étoit de la race d'Aaron, il est certain qu'il ne fit aucune fonction de la grande Sacrificature.



CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DU NOUVEAU TESTAMENT,

Entremêlée de celle des Juifs qui lui correſpond, depuis l'Incarnation du Verbe juſqu'à la ruine du Temple.

AVANT L'ERE VULGAIRE.

ANNÉES.

6 L'AN 747 (1) de la fondation de Rome, ſelon Varron, ſous le Conſulat de C. Antiſtius Vetus & Decimus Lœlius Balbus, la 40e année de l'Ere Julienne, la 39e d'Auguſte depuis la mort de Jules Céſar, ou la 25e depuis la bataille d'Actium, la 35e depuis qu'Hérode avoit été déclaré Roi de la Judée, la 2e de la 193e Olympiade, & la 4708e de la Période Julienne, c'eſt-à-dire cinq ans, neuf mois & ſept jours avant l'Ere vulgaire, le tems arrivé de la rédemption du genre humain, promiſe dès la chûte du premier homme, prédite par tous les Prophêtes, figurée par toutes les cérémonies de l'ancienne loi, attendue de tous les Juſtes, le 25 du mois de Mars, l'Ange Gabriel eſt envoyé du Ciel à Nazareth, ville de Galilée, à une Vierge nommée Marie de la Maiſon de David, mariée à Joſeph (2) de la même race (3), pour lui annoncer qu'elle concevra dans ſon ſein, par l'opération du Saint-Eſprit, un fils qui ſera appellé *le fils du Très-haut*, *& régnera éternellement ſur la Maiſon de Jacob.* Voyant la Vierge troublée à ce diſcours, il la raſſure en lui apprenant qu'Eliſabeth, ſa couſine, femme du Prêtre Zacharie, avancée en âge & ſtérile juſqu'alors, *a conçu dans ſa vieilleſſe un fils*, *& que déjà elle eſt au ſixieme mois de ſa groſſeſſe*, *parce que rien*, dit-il, *n'eſt impoſſible à Dieu.* Marie croit à la parole de l'Ange, & ſe met en

AVANT L'ERE VULGAIRE.

ANNÉES.

route, après qu'il a diſparu, pour aller trouver Eliſabeth dans les montagnes de Judée (peut-être à Hébron, l'une des villes deſtinées pour les Prêtres, à 30 lieues environ de Nazareth); elle demeura trois mois auprès d'elle. Ce fut durant ce ſéjour, ou très peu de tems après le départ de Marie, qu'Eliſabeth accoucha de ſon fils qui fut nommé Jean. C'eſt le nom que Zacharie, ſon pere, indiqua ſur ſes tablettes, par inſpiration divine, étant demeuré muet depuis ſa conception pour n'avoir pas ajouté foi à l'Ange qui la lui avoit annoncée. Sa bouche s'étant ouverte alors, il chante un Cantique d'actions de graces, dans lequel il prédit que Jean ſera le Prophète du Très-Haut, & le précurſeur du Meſſie.

6 Au mois de Décembre ſuivant, Marie ſe rend avec Joſeph à Bethléem, ville de la Tribu de Juda & lieu natal de David, pour ſe faire inſcrire dans le dénombrement général des ſujets de l'Empire, ordonné par Auguſte trois ans auparavant, mais qui n'avoit pu s'exécuter dans la Judée avant qu'elle eût prêté ſerment de fidélité à ce Prince. Les hôtelleries de Bethléem ſe trouvant remplies par la multitude des étrangers que le même ſujet y avoit attirés, Marie & ſon époux ne trouverent de retraite que dans une caverne qui ſervoit d'étable (4). Comme l'heure de l'enfantement de cette Vierge étoit

(1) L'opinion que nous ſuivons comme la plus probable (car nous ne la donnons pas pour abſolument certaine) ſur l'année de la naiſſance du Sauveur, eſt celle qui a pour auteur Marc-Antoine Cappelli, Franciſcain, & que M. le Noble de S. George a développée dans une ſavante diſſertation ſur ce ſujet, imprimée à Paris en 1693. Il eſt ſurprenant que M. Freret, qui a traité la même matiere dans les Mémoires de l'Académie des B. L., *Tom. XXI*, *p.* 278 *& ſuiv.* ait donné la préférence au ſentiment du P. Petau, & d'autres Chronologiſtes, qui retardent d'un an l'événement dont il s'agit, & ne le font précéder que d'environ trois mois la mort d'Hérode, arrivée, comme ils en conviennent d'après Joſephe, peu de jours avant Pâque, 37 ans après que ce Prince eut obtenu des Romains la royauté; ce qui revient à l'an 42 de l'Ere Julienne, 749 de la fondation de Rome, 4 année avant notre Ere vulgaire. C'eſt aſſurément reſſerrer dans des bornes trop étroites tout ce que l'Evangile place entre ces deux époques. En effet il eſt conſtant, par le témoignage de S. Luc, que la ſainte Vierge ſe ſoumit à la loi de la purification. Après quoi cet Evangéliſte dit qu'elle retourna à Nazareth (d'où elle revint enſuite, comme nous le prouverons plus bas, à Béthléem). Or, la purification de la Vierge eſt antérieure à l'adoration des Mages, quelque intervalle que l'on mette entre la naiſſance du Sauveur & leur arrivée à Bethléem; puiſque S. Matthieu dit qu'après leur départ Joſeph fut averti par l'Ange de prendre la Mere avec l'Enfant & de les emmener en Egypte. Il faut donc compter d'abord les 40 jours qui s'écoulerent depuis la naiſſance du Sauveur juſqu'à la purification de Marie; placer enſuite l'arrivée des Mages, puis la fuite en Egypte, qui n'a pu ſe faire qu'en beaucoup de jours, y ayant près de 50 lieues de Jéruſalem à la frontiere d'Egypte, & enfin le tems, quelque bref qu'on veuille le ſuppoſer, que Joſeph demeura dans ce pays, d'où il eſt certain qu'il ne revint qu'après la mort d'Hérode. Or il n'y a nulle apparence que toutes les circonſtances qu'on vient de marquer, puiſſent ſe raſſembler en auſſi peu de tems qu'il s'en trouve entre le 25 Décembre d'une année & la fin de Mars de la ſuivante. D'où il s'enſuit que Notre Seigneur naquit en la 40e année Julienne, 748 de la fondation de Rome; & cela s'accorde avec l'ancienne tradition qui lui donne deux ans lorſqu'il fut ramené d'Egypte.

(2) Les mariages chez les Juifs ſe contractoient dans une aſſemblée de parens & d'amis ſans l'intervention d'aucun Miniſtre de la Religion. Ainſi les peintres manquent au coſtume en repréſentant Marie épouſant Joſeph dans le Temple en préſence du Grand-Prêtre qui les unit.

(3) S. Matthieu & S. Luc ont tracé deux généalogies de J. C. qui le font également deſcendre de David, mais qui different entre elles d'ailleurs en pluſieurs points. Cela prouve qu'ils ne les ont pas faites de concert, mais non pas qu'ils ſe contrediſent. L'un a nommé les Ancêtres de J. C. ſelon la nature, l'autre ſes Ancêtres ſelon la loi de Moïſe, qui ordonnoit qu'une femme étant devenue veuve ſans enfans, le plus proche parent du défunt l'épouſeroit pour en avoir des enfans qui ſeroient cenſés appartenir au premier mari.

(4) Bethléem étoit bâti ſur une montagne pleine de rochers dans leſquels on avoit creuſé pluſieurs maiſons. On voit encore l'étable où naquit le Sauveur, ſur laquelle on a élevé une Egliſe

arrivé, elle y mit au monde, vers le milieu de la nuit, le fils de Dieu d'une maniere aussi miraculeuse qu'elle l'avoit conçu. Ce jour mémorable à jamais fut le 25 Décembre, suivant une tradition constante.

Des Bergers alors faisoient paître leurs troupeaux dans la campagne, & veilloient sur eux pendant la nuit dans un lieu nommé la Tour d'Ader. Un Ange vient leur apprendre l'heureuse nouvelle de la naissance d'un Sauveur; & aussi-tôt une multitude d'esprits célestes se joint à ce héraut pour chanter la gloire du Très-Haut & souhaiter la paix aux hommes chéris de Dieu; après quoi ils se retirent dans le Ciel. Etonnés & ravis de ce qu'ils viennent de voir & d'entendre, les Bergers se rendent à Bethléem, entrent dans l'étable, y trouvent l'enfant couché dans une crèche, enveloppé de langes, l'adorent, & s'en retournent glorifiant Dieu & publiant les merveilles dont ils ont été témoins.

5 Huit jours après sa naissance, le fils de Marie est circoncis; & à cette cérémonie, il reçoit le nom de Jesus (1), (c'est-à-dire Sauveur) comme l'Ange l'avoit marqué à Joseph avant qu'il fût né. La Circoncision étant la marque du péché, rien ne paroissoit plus opposé à la sainteté du fils de Dieu que d'en recevoir l'impression dans sa chair. Cependant il étoit d'ailleurs utile, & même nécessaire pour son ministere, qu'il fût circoncis; parce qu'autrement il n'auroit pu avoir de commerce avec les Juifs, auxquels l'Evangile devoit être annoncé avant de l'être aux Gentils, & annoncé par lui-même, étant destiné par son pere à en être le Ministre à l'égard des enfans d'Israël.

Il régnoit alors sur la terre une paix universelle : prélude bien convenable à la naissance de celui qui étoit le *Prince de la Paix*, comme les Prophètes le qualifient. Mais elle ne dura pas l'espace de douze ans, ainsi que le marque Paul Orose, Ecrivain du cinquieme siecle; puisqu'on voit, par les Historiens du tems d'Auguste & de Tibere, que depuis l'an 4e, avant l'Ere vulgaire, il y a eu des guerres continuelles sur les frontieres de l'Empire Romain.

Deux Affranchis de Phéroras, frere d'Hérode, viennent accuser la veuve de ce Prince devant Hérode de l'avoir fait empoisonner. Hérode, pour vérifier cette accusation, fait appliquer plusieurs personnes à la torture. En cherchant la cause de la mort de son frere, il découvre la vérité de l'intrigue nouée par Phéroras & Antipater, son propre fils, pour l'empoisonner lui-même. Sa tendresse pour ce fils dénaturé se tourne alors en fureur. Il dissimule néanmoins, & attend à éclater qu'il l'ait entre ses mains pour le punir. Antipater étoit alors à Rome, où il s'étoit retiré après le complot dont on vient de parler.

5 Marie étant relevée de ses couches au bout de 40 jours, porte son fils au Temple le 2 Février, le présente au Seigneur, & offre en sacrifice, à la maniere des pauvres, deux tourterelles; l'une en actions de graces, (les riches offroient un Agneau) l'autre pour le péché, c'est-à-dire pour l'impureté légale qu'elle sembloit avoir contractée, comme les autres femmes, par les suites de l'enfantement. Un saint vieillard nommé Siméon, à qui le Saint-Esprit avoit promis qu'il ne mourroit pas sans voir le Christ du Seigneur, qu'il attendoit, arrive au Temple par l'inspiration divine en ce moment; & ayant pris l'enfant entre ses bras, bénit le Seigneur par un Cantique; puis en le remettant à sa mere, il lui prédit que ce fils est né pour la ruine & pour la résurrection de plusieurs, qu'il sera en butte à la contradiction, & qu'elle même en aura l'ame percée comme par un glaive. Une femme de la Tribu d'Aser, veuve dès sa jeunesse, nommée Anne, âgée pour lors de 84 ans, étant survenue à la même heure, parle de cet enfant avec admiration à tous ceux qui attendoient la rédemption d'Israël.

Joseph & Marie après cela s'en retournerent à Nazareth leur ville; mais ils y resterent peu de tems & revinrent à Bethléem (2), où vraisemblablement ils furent rappellés par des personnes pieuses, que les merveilles opérées à la naissance de l'Enfant Jesus, avoient frappées & déterminées à le regarder comme le vrai Messie.

Depuis quelque tems un météore lumineux, ayant l'éclat, la forme & la consistance d'une étoile, paroissoit sur l'horison d'un pays situé à l'Orient de la Judée, & exerçoit la sagacité des Mages, secte de Philosophes, principalement adonnée à l'Astronomie. Dieu révele enfin à quelques-uns d'entre eux, que ce phénomene annonce la naissance d'un Roi des Juifs, qui doit être le Sauveur de sa nation & de tout l'Univers. Ils partent pour l'aller adorer; & étant arrivés à Jérusalem, ils s'informent où est le Roi des Juifs nouvellement né. A cette demande, toute la ville est en trouble : Hérode sur-tout en est consterné, comme si elle lui an-

qui est desservie par trois Monasteres, de Grecs, d'Arméniens & de Latins, & dont le P. Nau, Missionnaire, a donné la description dans son Voyage de la Palestine. Il y a bien de l'apparence que cette étable n'étoit pas vuide d'animaux lorsque Marie & Joseph s'y retirerent, vu l'affluence d'étrangers qu'il y avoit alors à Bethléem. Ainsi les peintres & les sculpteurs n'abusent point de la permission qu'ils ont de feindre, en mettant un bœuf & un âne présens à la naissance du Sauveur. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'ils étoient en possession dès les premiers tems d'exprimer cette idée avec leurs pinceaux & leurs ciseaux, comme le prouvent de très anciennes peintures sur verre & des sculptures trouvées sur des tombeaux du IV. siecle. V. Bottari (*Explic. sacrar. pictur. & sculptur. Romæ subter. p.* 88, 89. *Tab.* 22.) & Gori (*de præsepi. D. N. J C. p.* 82.) Cela est d'ailleurs conforme à la lettre du Texte sacré d'Isaie (I. 2.) & d'Habacuc (III. 2.) que des modernes expliquent trop légérement dans un sens allégorique.

La crêche où fut mis le Sauveur étoit de bois. Elle fut apportée dans le septieme siecle à Rome, & placée dans l'Eglise de Sainte Marie Majeure, où elle se voit encore aujourd'hui. (*Bened. XIV de Canonisat. SS. l.* 4, *par.* 2.)

(1) La Circoncision se faisoit ordinairement à la maison par le ministere de tel parent ou ami qu'on vouloit choisir, même quelquefois par le Pere ou la Mere de l'Enfant; & ce n'étoit pas toujours à cette cérémonie qu'il étoit nommé.

(2) Voici la preuve de ce retour. Lorsque Joseph ramena l'Enfant d'Egypte, il *appréhenda*, dit l'Ecriture, *d'aller en Judée*, sur ce qu'il apprit qu'Archelaüs y régnoit à la place d'Hérode son pere. Son premier dessein étoit donc d'aller s'y établir. Pourquoi cela, sinon parce qu'il demeuroit en Judée avant que de passer en Egypte? Oui sans doute il y demeuroit, puisque ce fut de Bethléem qu'il emmena en Egypte l'Enfant Jesus avec sa mere

nonçoit un rival qui dût le détrôner. Il assemble là-dessus les Docteurs Juifs, pour savoir d'eux où le Christ doit naître; (car il ne doutoit point que cet enfant ne fût le Messie dont toute la nation Juive attendoit l'avénement, comme très prochain). On lui répond que c'est à Bethléem de Juda, ainsi que les Prophètes l'ont prédit. Ayant fait venir ensuite les Mages, il les interroge sur le tems où l'étoile leur avoit apparu; puis il les congédie après les avoir chargés de s'informer soigneusement de tout ce qui concernoit le nouveau né, pour lui en faire un récit exact à leur retour. Les Mages s'étant remis en route, l'étoile, qu'ils avoient vue en Orient, reparoît (1), chemine devant eux, comme pour leur servir de guide, & s'arrête sur l'endroit où étoit l'enfant. *Etant entrés dans la maison, ils le trouvent avec Marie, sa mere, & l'adorent en se prosternant; puis ayant ouvert leurs trésors, ils en tirent de l'or, de l'encens & de la mirrhe, qu'ils lui offrent en présens* (2). Mais la nuit suivante, un Ange les avertit en songe de changer de route en s'en retournant, & de ne point repasser par Jérusalem. Furieux d'avoir été trompé par les Mages, Hérode donne ordre de massacrer tous les enfans de deux ans & au-dessous à Bethléem & dans les environs, afin que le Messie ne puisse lui échapper (3). Mais Joseph, prévenu de cet ordre cruel par l'Ange, emmene par son commandement l'Enfant Jesus en Égypte avec sa mere. L'Historien Josephe ne parle point de ce massacre; mais un Auteur Païen de la fin du quatrieme siecle de l'Église (Macrob. *Saturn.* L. II, c. 4.) supplée à ce silence.

Antipater ignorant ce qui se passe à la Cour de son pere, & ne doutant point que les poisons qu'il lui avoit fait préparer n'aient produit leur effet, part de Rome pour retourner en Judée. Mais à Tarente il apprend que Phéroras n'est plus, & la découverte qui a été faite du complot après sa mort. A cette nouvelle, il veut rebrousser chemin. Ses amis dissipent ses frayeurs, & l'engagent à s'embarquer. Arrivé à Sébaste, il y est reçu avec des imprécations par les Juifs qui l'appellent hautement le meurtrier de ses freres. Il arrive enfin à Jérusalem, où son pere l'attendoit, avec autant d'impatience, qu'il avoit de crainte de s'y rendre. On l'arrête aussi-tôt; & peu de tems après on instruit son procès en présence d'Hérode & de Quintilius Varus, Gouverneur de Syrie. Nicolas de Damas, premier Ministre d'Hérode, parle pour le Monarque dans cette affaire. Antipater convaincu, malgré l'artifice qu'il avoit mis dans ses défenses, est condamné à mort. La sentence est envoyée à l'Empereur qui la confirme à regret. Ce fut alors qu'il dit, à ce qu'on prétend, *qu'il valoit mieux être le pourceau d'Hérode, que son fils.*

4 Hérode sur ces entrefaites tombe dangereusement malade. Matthias, fils de Margalothe, & Judas, fils de Sariphée, deux célebres interpretes de la loi, profitent de la conjoncture pour engager leurs Disciples à arracher, comme une profanation du lieu saint, l'Aigle d'or, qu'Hérode avoit fait placer sur le portail du Temple. Hérode, imputant cette entreprise à tous les Juifs, se fait transporter à Jéricho, où les Chefs de la nation sont mandés. Ils s'excusent d'avoir eu part à l'attentat dont il se plaint, & en nomment les véritables auteurs. Hérode fait brûler ceux-ci tout vifs. Josephe dit que la nuit même de cette exécution il y eut une Eclipse de Lune, laquelle effectivement arriva le 13 Mars de l'an 42 de l'Ere Julienne environ à deux heures & demie du matin, suivant les Tables Astronomiques. La maladie d'Hérode augmentant, les Juifs font sur sa mort prochaine des réjouissances publiques, dont le bruit retentit jusqu'à ses oreilles. Transporté de rage, il fait enfermer les principaux d'entre eux dans le Cirque, avec ordre à Salomé, sa sœur, & à son époux Alexas, de les faire égorger dès qu'il aura rendu l'esprit. *C'est ainsi*, dit-il, *que je prétends, non-seulement réprimer la maligne joie de ce peuple, mais l'obliger de verser des larmes à ma mort.*

Un faux bruit se répand qu'Hérode vient d'expirer, & pénetre jusque dans la prison d'Antipater. Croyant le moment arrivé, non-seulement de sa délivrance, mais de son élévation au trône, il sollicite, mais en vain, son geolier de rompre ses liens. Hérode en étant instruit envoie sur le champ un garde pour le tuer, & commande qu'on l'enterre sans pompe dans le château d'Hircanion; ce qui est exécuté. Il meurt enfin lui-même cinq jours après, quelques jours avant Pâque, selon Josephe, (& non vers le milieu de l'Automne, comme porte le Calendrier actuel des Juifs) la 4ᵉ année avant notre Ere vulgaire, la 70ᵉ année de son âge, la 37ᵉ de son regne, & 34 ans après la mort d'Antigone. Le jour de sa mort fut vraiment pour les Juifs un jour de triomphe, dont aucun événement fâcheux ne troubla la sérénité; car Alexas & Salomé rendirent la liberté aux malheureuses victimes qu'il leur avoit ordonné d'immoler à ses obséques. Peu de Princes jusqu'alors avoient laissé une mémoire plus odieuse que lui. Esclave des Romains, tyran de ses sujets, bourreau de sa famille, implacable dans sa haine, furieux dans ses transports, sacrifiant tout à son ambition, & ne connoissant de loi que sa volonté; mais adroit, courageux, entreprenant, porté aux choses d'éclat & habile à les exécuter: il eut les vices & les talens qui font les scélérats illustres. C'est ce mélange de qualités éminentes en bien & en mal, qui lui a valu dans la postérité le surnom de GRAND.

Il avoit eu dix femmes: 1° DORIS; 2° MARIAMNE, fille d'Alexandre Jannée; 3° MALTHACÉ, Samaritaine; 4° CLÉOPATRE; 5° MARIAMNE, fille du Prêtre Simon, qu'il éleva au

(1) L'opinion commune est que l'étoile avoit conduit les Mages de leur pays jusqu'à Jérusalem. Mais cela n'est point marqué dans l'Evangile.

(2) C'est sur le fondement de ces trois sortes de présens qu'on a réduit les Mages au nombre de trois.

(3) Le nombre des enfans qui périrent dans ce massacre n'est marqué nulle part. Mais comme Bethléem étoit une petite ville dont le territoire, à raison du voisinage de Jérusalem, ne pouvoit être d'une étendue considérable, ce nombre ne sauroit être guere évalué au-delà d'une centaine.

Av. l'Ere vulg. souverain Pontificat, & qu'ensuite il destitua; 6° Palla; 7° Phédra; 8° Elpide, & deux autres qui ne lui donnerent point d'enfans. De la premiere, il eut Antipater, qui laissa en mourant d'Antigona, sa premiere épouse, fille d'Antigone Asmonéen & de Mariamne, deuxieme femme du même Antigone & sa niece, un fils marié à la fille de Phéroras, son oncle. De Mariamne, fille de Jannée, Hérode eut Alexandre & Aristobule, qu'il fit mourir l'un & l'autre, & deux filles, Salampsa, mariée à Phasaël, son cousin, & Cypre, femme d'Antipater, fils de Salomé. Malthacé fit Hérode pere d'Archélaus & d'Hérode Antipas. De Cléopatre, il eut Philippe; & de la deuxieme Mariamne Hérode-Philippe, mari d'Hérodias, sa niece, fille d'Aristobule (1). Par son testament qu'Auguste ratifia dans la suite, Hérode fit héritier de son Royaume Archélaus; Antipas fut Tétrarque de Galilée & de Pérée; & Philippe, fils de Cléopatre, Tétrarque de la Gaulonite, de la Trachonite, de la Batanée & de Panéas, nommée aussi Césarée, avec ses environs, toutes Provinces comprises sous le nom d'Iturée. A l'égard d'Hérode-Philippe qui survécut aussi à son pere, il n'eut que de l'argent, sans aucune principauté. Eusebe de Césarée donne encore à Hérode pour fils Lysanias, qui fut, suivant S. Luc, Tétrarque d'Abilene, pays situé entre le Liban & l'Antiliban, dont la Capitale étoit Abila, aujourd'hui Belinas; d'autres pensent, avec plus de fondement, que ce Lysanias étoit petit-fils de Ptolemée Mennée par son pere Lysanias, que la Reine Cléopatre fit mourir.

4 Archélaus est reconnu Roi de Judée dans une grande assemblée qu'Alexas & Salomé avoient convoquée à Jéricho aussi-tôt après la mort d'Hé-

Av. l'Ere vulg. rode, son pere. Cependant le testament de ce Prince, que Ptolemée, son Secrétaire, y lut, portoit formellement que les dispositions qu'il renfermoit, n'auroient lieu qu'après qu'Auguste l'auroit confirmé. C'est ce qui fit qu'Archélaus refusa de porter le diadême avant que cette condition fût remplie. Son premier soin, après avoir congédié l'assemblée, fut de travailler aux obséques de son pere: elles furent magnifiques. Le corps d'Hérode, revêtu à la royale, étoit porté dans une litiere d'or enrichie de pierreries. Les fils du mort & ses proches parens suivoient la litiere. Les gens de guerre, armés comme en un jour de combat, marchoient après eux, distingués par nations. Cinq cens Officiers du défunt Roi portoient des parfums & fermoient la pompe. Ils marcherent en cet ordre durant huit stades ou mille pas jusqu'au château d'Hérodion où ce Prince fut inhumé, comme il l'avoit ordonné.

De retour à Jérusalem, Archélaus fit pendant sept jours, suivant la coutume, le deuil du Roi, son pere; après quoi étant monté au Temple, il s'assit sur un trône d'or, & parla au peuple avec une bonté qui lui attira de grandes acclamations. On lui souhaita toutes sortes de prospérités pour le voyage de Rome, auquel il se préparoit, & on lui témoigna un grand empressement de le voir de retour avec la confirmation de sa royauté. Mais peu de jours après, des Juifs, mécontens & inquiets, exciterent une sédition dans les Fêtes de Pâque, en demandant vengeance de la mort de Matthias & des autres qu'Hérode avoit fait massacrer pour avoir arraché l'Aigle qu'il avoit fait placer dans le Temple. Un grand nombre d'étrangers, qui étoient venus à la Fête, se joignirent à eux.

(1) DESCENDANS D'HÉRODE
DONT IL EST PARLÉ DANS LE NOUVEAU TESTAMENT.

HÉRODE LE GRAND

eut

DE MARIAMNE, fille d'Alexandre Jannée,

ARISTOBULE, que son pere fit mourir. Celui-ci eut

HERODE AGRIPPA, qui fut d'abord à la place de Philippe & d'Antipas ses oncles, fut ensuite élu Roi de Judée, fit mourir S. Jacques & emprisonner S. Pierre, & mourut à Césarée. *Act* XII. 1-4 & 19-23. Il eut

AGRIPPA, Roi de Chalcide, qui succéda à Hérode son oncle.

BÉRÉNICE, qui épousa Hérode, Roi de Chalcide, son oncle.

Ce fut devant eux que Festus, Gouverneur de Judée, fit paroître S. Paul. *Act*. XXV. 13 & *seq*.

DRUSILLE, qui épousa Aziz, Roi d'Emese, & le quitta pour épouser Félix, Gouverneur de Judée, avec qui elle étoit lorsqu'il fit paroître devant lui S. Paul. *Act*. XXIV. 24, 25.

HÉRODE, Roi de Chalcide, qui épousa Bérénice sa niece.

HÉRODIADE, qui épousa Philippe & Antipas, ses oncles. *Matt*. XIV. 3. *Marc*. VI. 17. *Luc*. III. 19.

DE MARIAMNE, fille de Simon,

PHILIPPE, ou HÉRODE-PHILIPPE, premier époux d'Hérodiade, sa niece. *Marc*. 6, 17.

DE MALTHACÉ,

ARCHELAUS, Tétrarque de Judée, qui succéda à Hérode son pere, & fut relégué à Vienne. *Matt*. II. 22.

HÉRODE-ANTIPAS, Tétrarque de Galilée, qui épousa Hérodiade, femme de son frere, fit mourir Saint Jean-Baptiste, méprisa Jesus-Christ, & fut relégué à Lyon. *Luc*. III. 1, 19 & 20. *Matt*. XIV. 1 & *seq*. *Marc*. VI. 14 & *seq*. *Luc*. IX. 7 & *seq*. & XXIII. 6 & *seq*.

DE CLÉOPATRE,

PHILIPPE, Tétrarque d'Iturée & de Trachonite. *Luc*. III. 1.

Il ne laissa point d'enfans de sa femme Salomé, fille d'Hérode Philippe son frere & d'Hérodiade.

Av. l'Ere vulg. Archélaus, ne pouvant calmer ces mutins par la voie des remontrances, fut obligé de recourir
4 à la force pour les réprimer. Trois mille d'entre eux furent massacrés par l'armée du Prince au sortir du Temple, & le reste se dissipa.

Archélaus se met en route pour Rome, accompagné de Malthacé, sa mere, de Salomé, sa tante, avec sa famille, de plusieurs autres de ses parens, de Nicolas de Damas, principal Conseiller d'Hérode, & de divers amis. Hérode-Antipas, son frere, le suit dans le dessein de le supplanter & d'obtenir de l'Empereur la Judée en vertu d'un premier testament d'Hérode fait en sa faveur. Antipater, fils de Salomé, jeune homme éloquent & grand ennemi d'Archélaus, appuie la demande d'Antipas. Nicolas de Damas parle pour Archélaus, & réfute tout ce qu'on alléguoit contre lui. On produit de part & d'autre des mémoires que l'Empereur remet à son Conseil pour les examiner.

La Judée cependant étoit en proie à de nouvelles séditions. A Jérusalem les Juifs s'étoient élevés contre Sabinus, Intendant d'Auguste, qui l'avoit envoyé pour se saisir des trésors d'Hérode. Les Soldats Romains, après avoir mis le feu aux portiques du Temple, sur lesquels étoient montés les Juifs & d'où ils les accabloient de pierres & de traits, entrerent dans ce lieu saint & pillerent le trésor sacré. Les Juifs, irrités de cette déprédation sacrilége, assiégerent Sabinus dans le palais, & le presserent si vivement que, près de tomber entre leurs mains, il fut obligé d'appeller Varus, Gouverneur de Syrie, à son secours. En divers lieux de la Judée, on vit des hommes audacieux aspirer à la royauté, & se faire décerner ce titre par un peuple qu'ils avoient abusé. On apprit à Rome ces nouvelles; & presqu'en même tems, on y vit arriver une députation de la nation Juive, qui demandoit l'abolition de la dignité Royale, & la réunion de la Judée au Gouvernement de Syrie. Auguste, après avoir pesé tout mûrement, commença par détacher de la succession d'Hérode les villes de Gaza, Gadara & Hippus, qu'il unit à la Syrie; en suite de quoi il adjugea la moitié de la Judée sous le titre d'Ethnarchie à Archélaus; l'autre moitié à Philippe & à son frere Antipas; & les villes de Jamnia, d'Azot & de Phazaëlide à Salomé. Dans la part d'Archélaus étoit comprise l'Idumée & la Samarie; dans celle d'Antipas, la Galilée & le pays de de-là le Jourdain; & dans celle de Philippe, l'Auranite & la Trachonite. Tous ces Princes ainsi partagés reprirent la route de la Palestine.

Ce fut vers ce tems que l'Ange du Seigneur apparut à Joseph en Egypte, & lui dit : *Prenez l'Enfant* (*Jesus*) *& sa mere, & retournez-vous-en dans la terre d'Israël; car ceux qui cherchoient à ôter la vie à l'enfant ne sont plus.* Joseph obéit; mais sur la route ayant appris qu'Archélaus régnoit en Judée, il appréhenda d'y aller. Un nouvel avertissement qu'il reçoit du Ciel pendant le sommeil, le tire d'embarras. Il passe en Galilée, qui étoit dans le lot d'Antipas, & va s'établir à Nazareth. Le Sauveur y demeura jusqu'au tems de sa prédication.

Années. ERE VULGAIRE.

Pendant les premieres années d'Archélaus, la paix régna dans la Judée. Mais las de contraindre la fougue & la dureté de son caractere, il se relâcha insensiblement, & parvint, par des actes multipliés d'injustice & de violence, à se faire détester de ses sujets. Excédés par ses mauvais traitemens, les Juifs & les Samaritains firent chacun de leur côté une députation à Rome pour exposer leurs griefs à l'Empereur. Archélaus étoit alors dans la 10e année de son regne. Auguste, sur les plaintes de ses accusateurs, le fait venir à Rome; &
6 après avoir ouï ses défenses & les répliques de ses adversaires, il l'envoie en exil à Vienne dans les Gaules, où il mourut l'année suivante. Ses domaines & ses trésors furent appliqués au fisc. Il avoit répudié MARIAMNE, sa femme légitime, pour épouser Glaphyra, fille d'Archélaus, Roi de Cappadoce, & veuve d'Alexandre, son frere, dont elle avoit eu des enfans; en quoi il pécha doublement contre la loi de Moïse.

Après l'exil d'Archélaus, la Judée est unie par Auguste au Gouvernement de la Syrie.

7 Cyrenius, ou Quirinius, Gouverneur de Syrie, vient en Palestine pour y faire le dénombrement de tous les biens des particuliers, apparemment afin d'y établir la taille réelle. C'est ce dénombrement dont parle S. Luc, (II. 2.) & qu'il dit avoir été fait après celui qu'Auguste y avoit ordonné l'année de la naissance de notre Sauveur.

Quirinius, après avoir achevé son opération, non sans de grandes oppositions de la part des Juifs qu'il eut peine à réprimer par la force des armes, retourne en Syrie, laissant à Coponius le Gouvernement de la Judée, & les Juifs très mécontens des nouvelles taxes qu'il leur avoit imposées.

Judas le Gaulonite & le Pharisien Sadoc excitent les Juifs à refuser le tribut aux Romains. Ils se font un grand nombre de partisans qui, remplis de leur fanatisme, commettent les plus grands ravages, & poursuivent par le fer & le feu, sans distinction de Juif ni de Gentil, tous ceux qui ne prennent point de part à leur révolte. La guerre, tout à la fois étrangere & civile, amena bientôt la famine, qui fut suivie de la peste; en sorte que tout sembloit concourir à la destruction de cette nation également criminelle & malheureuse.

Jesus, ayant atteint sa 12e année, est amené par ses parens à Jérusalem pour la Fête de Pâque. C'étoit l'âge auquel tous les enfans mâles devoient se rendre au Temple dans les trois principales Fêtes. Jesus, s'étant dérobé à ses parens, reste dans le Temple après qu'ils sont partis. Ils font la premiere journée tranquillement sans lui, s'imaginant qu'il est dans la compagnie de leurs proches ou de personnes de leur connoissance. Mais l'ayant cherché le soir inutilement parmi les autres pélerins, ils reviennent à Jérusalem; & le 3e jour ils le trouvent dans le Temple assis au milieu des Docteurs, les écoutant & leur proposant diverses questions. Sa mere lui fait des plaintes de l'inquiétude qu'il leur a donnée. *Pourquoi me cher-*

Ere vulg. *chiez-vous*, lui répond-il? *ne saviez-vous pas que je dois travailler à l'ouvrage de mon pere?* Sa mere avec son mari le ramene, & il leur demeura soumis jusqu'au tems de sa manifestation. S. Marc (VI, 3.) nous apprend qu'il exerçoit avec Joseph la profession d'artisan, *Faber*, & la tradition porte que c'étoit celle de Charpentier.

10 Coponius, rappellé à Rome, est remplacé dans le Gouvernement de Judée par M. Ambivius.

11 Mort de Salomé, sœur d'Hérode. Par son testament elle institua son héritiere Livie, femme d'Auguste. Les villes dont l'Impératrice hérita d'elle, furent Jamnia, Phasaëlide & Archélaïde, fameuse par ses palmiers dont les fruits étoient excellens.

13 Annius Rufus est nommé Gouverneur de Judée à la place d'Ambivius. Il étoit en exercice de cette charge à la mort d'Auguste, arrivée l'an 14 de J. C. ou de l'Ere vulgaire.

La disgrace d'Archélaus n'avoit influé ni sur Hérode Antipas, ni sur Philippe, ses freres. Ils gouvernerent tranquillement leurs Tétrarchies sous l'Empire d'Auguste & sous celui de Tibere, son successeur. Antipas, pour flatter l'Impératrice Livie, donna le nom de Liviade à la ville de Betaramphta, qu'il fit embellir & fortifier. Il en bâtit une nouvelle sur les bords du Lac de Genezareth, & la nomma Tiberiade en l'honneur de Tibere, lorsque ce Prince fut parvenu à l'Empire. Le Lac prit ensuite le nom de cette ville.

De son côté, Philippe augmenta Paneade près des sources du Jourdain, & lui donna le nom de Césarée. Il nomma aussi Juliade, en l'honneur de Julie, fille d'Auguste, le bourg de Bethzaïde sur les bords de la mer de Genezareth, après y avoir fait des augmentations & des embellissemens considérables.

15 Valerius Gratus est envoyé par Tibere pour gouverner la Judée à la place d'Annius Rufus.

19 Les Juifs sont chassés de Rome par les intrigues de Sejan qui craignoit leur fidélité dans les complots qu'il formoit contre l'Empereur. (Philon.)

26 Ponce Pilate remplace Valerius Gratus dans le Gouvernement de Judée. Philon & Josephe le représentent comme un homme dominé par l'avarice, sacrifiant à ses intérêts les droits de la justice, inquiet, entreprenant & dur jusqu'à la cruauté. Sa conduite ne démentit aucun de ces traits.

Ses prédécesseurs s'étoient abstenus de faire paroître les enseignes romaines dans Jérusalem, pour ne pas choquer les Juifs à qui elles étoient en abomination, à cause des figures d'hommes & d'animaux qu'elles représentoient. Pilate jugeant cette condescendance au-dessous de lui, les fait arborer un matin dans la ville sainte après les y avoir fait entrer secretement pendant la nuit, & se retire ensuite à Césarée. Les Juifs alarmés courent en cette ville pour le conjurer de lever ce sujet de scandale. Il persiste durant six jours à le refuser, & ne se rend que lorsqu'il voit ces infortunés tendre le cou aux Soldats qu'il avoit fait venir pour les massacrer.

Ere vulg. Son inquiétude & sa mauvaise volonté le porterent bientôt après à une autre entreprise également affligeante pour les Juifs. Ayant consacré des boucliers à Tibere, il les fit suspendre dans le Palais Royal avec des inscriptions contraires à la loi de Moïse. Les Magistrats de la ville lui remontrerent en vain le scandale qu'excitoit cette nouveauté parmi le peuple, & les suites fâcheuses qu'elle pourroit avoir. N'étant point écoutés, ils envoyerent à Rome une lettre également soumise & pressante : elle produisit son effet. L'Empereur blâma Pilate de son entreprise, & ordonna que les boucliers fussent retirés de Jérusalem & mis dans une autre ville. En vertu de cet ordre, ils furent transportés & placés à Césarée.

Josephe & Philon rapportent un troisieme attentat de Pilate, mais sans en fixer l'époque, non plus que des deux précédens. Il savoit qu'il y avoit dans le Temple un trésor considérable. Dans le dessein de s'en emparer, il imagina de faire construire un aqueduc de 200 stades de long pour conduire l'eau à Jérusalem, & de proposer aux Juifs de prendre dans ce trésor les sommes nécessaires pour cette construction. Ayant assemblé le peuple à ce sujet, sa proposition fut universellement rejettée. Il s'y étoit attendu; & des Soldats, qui s'étoient mêlés par son ordre dans l'assemblée, tomberent à coups de bâton, au premier signal qu'il leur fit, sur la multitude dont ils blesserent un grand nombre. Les Juifs en fuyant l'accablent d'injures, d'imprécations & de menaces. Pilate ne fut plus désormais que l'objet de l'aversion publique. C'étoit peut-être le seul point sur lequel fussent réunis les sentimens des Juifs. Divisés en sectes de Pharisiens, de Sadducéens, d'Hérodiens, d'Esséniens; partagés entre de faux Messies qui s'élevoient à la faveur de l'attente universelle, où l'on étoit de l'avénement prochain d'un libérateur; déchirés par des factions qui manquoient souvent d'objet; telle étoit leur situation, lorsque Jesus-Christ quitta sa patrie & sortit de l'obscurité de la maison paternelle pour se manifester aux hommes.

30 Jean, retiré dès son enfance dans le désert, prêchoit alors la pénitence & baptisoit à Bethabara (& non à Bethanie, comme porte la Vulgate) sur les bords du Jourdain, aux environs de Jéricho. Il avoit commencé l'exercice de son ministere la 15e année du regne de Tibere. C'étoit parmi les Juifs celle d'un Jubilé dont l'ouverture se faisoit le 10e du mois *Thisri* par un grand jeûne, appellé le *jeûne d'expiation*. On croit que ce fut ce jour même que Jean choisit pour ouvrir sa mission, dont l'objet étoit d'annoncer un Jubilé d'une espece nouvelle, figuré par les précédens, & qui devoit être salutaire, non-seulement aux Juifs, mais à toutes les nations. Jean retraçoit dans sa conduite la vie austere des anciens Prophêtes. Son vêtement étoit à peu près le même que celui d'Elie, un tissu de poils de chameau avec une ceinture de cuir sur les reins. Il vivoit de miel sauvage & de sauterelles : nourriture commune en divers endroits de l'Asie (1). Plusieurs le

(1) » Les Européens, dit M. Niebuhr (*Descript. de l'Arabie*, » *p.* 252) ne comprennent pas comment les Arabes peuvent » manger avec plaisir des sauterelles; & les Arabes, qui n'ont » pas eu de commerce avec les Chrétiens, ne veulent pas

Ere vulg.

prenoient pour le Messie, dont l'attente tenoit en suspens toutes les nations orientales. Mais
30 il déclaroit qu'il n'étoit que son précurseur, avouant qu'il n'étoit pas digne de délier les cordons de sa chaussure, & disant même qu'il ne méritoit pas le nom de Prophète. *Je baptise*, ajoutoit-il, *dans l'eau; mais ce sera lui qui vous baptisera dans le Saint-Esprit & dans le feu.* Tout le peuple de Judée accourant pour recevoir le baptême de Jean, Jesus vient se présenter aussi à lui pour être baptisé. Jean ne l'avoit jamais vu. Mais l'ayant alors connu par une lumiere surnaturelle, *c'est à moi*, lui dit-il, *à recevoir de vous le baptême.* Jesus insiste, & il obéit. Au sortir de l'eau, comme il faisoit sa priere, le Saint-Esprit descendit sur lui en forme de Colombe; & on entendit une voix du Ciel qui disoit: *c'est ici mon fils bien-aimé en qui j'ai mis toute mon affection.*

Jesus étant rempli du S. Esprit revient des bords du Jourdain, & l'esprit le pousse aussitôt dans le désert. Il y passa dans un jeûne continuel 40 jours & 40 nuits; au bout desquels ayant faim, il souffrit que le diable le tentât en trois différentes manieres, pour éprouver s'il étoit vraiment le fils de Dieu (1). Le tentateur s'étant retiré confus, les Anges s'approchent de Jesus, & lui servent à manger. Jesus retourne sur les bords du Jourdain, à l'endroit où Jean continuoit de baptiser; & Jean le voyant passer, lui rend un nouveau témoignage en présence du peuple. Deux de ses Disciples ayant oui qu'il l'appelloit l'*Agneau de Dieu*, viennent trouver Jesus, & s'attachent à lui. André, l'un des deux, lui amene ensuite Simon, son frere puîné, dont Jesus change le nom en celui de Céphas, c'est-à-dire Pierre. Ces deux freres étoient fils de Jonas, & pêcheurs de leur profession. Le lendemain Jesus allant en Galilée, rencontre Philippe natif de Bethsaïde, comme André & Pierre, & lui ordonne de le suivre. Philippe ayant trouvé Nathanaël l'engage à venir voir Jesus, l'assurant qu'il est le Messie. (On croit que Nathanaël est le même que S. Barthelemi.) Jesus, dès qu'il l'apperçoit, fait l'éloge de sa candeur. Nathanaël surpris, lui demande d'où il le connoît. Jesus lui rappelle une occasion où il étoit caché sous un figuier. Assuré que nul homme n'avoit pu le voir alors, *Maître*, lui répondit-il, *vous êtes le fils de Dieu; vous êtes le Roi d'Israël.*

31 Trois jours après, (2) Jesus est convié avec sa mere & ses Disciples à des noces qui se faisoient à Cana en Galilée. Le vin étant venu à manquer dans le cours du repas, il change l'eau en vin à la demande de sa mere. (3) C'est le premier miracle qu'il fit pour manifester sa gloire & se faire connoître à ses Disciples.

Jesus de-là passe à Capharnaüm, ville de la Tribu de Nephtali & capitale de la Décapole, située à l'endroit où le lac de Génésareth, dit aussi la mer de Tibériade, reçoit le Jourdain. C'étoit la ville la plus marchande, la mieux située, & en même tems la plus déréglée non-seulement de la Décapole, mais de toutes celles des Tribus de Nephtali & de Zabulon. Après y avoir demeuré quelques jours, Jesus se rend à Jérusalem aux approches de la fête de Pâque. Etant entré dans le Temple, il est saisi d'indignation à la vue du trafic qu'on y faisoit de bœufs, de moutons, de colombes; il se met en devoir de venger la sainteté prophanée de la maison de son pere, & ayant fait un fouet avec des cordes, il en chasse les vendeurs avec leurs marchandises, jette par terre l'argent des changeurs, & renverse leurs bureaux. Tout ce commerce avoit pour prétexte le service du Temple; mais l'avarice en étoit le principe.

» croire à leur tour que ces derniers se font une délicatesse des » huîtres, des crabes, des chevretes, des écrevisses, &c. Cependant ces deux faits sont également certains. Dans toutes » les villes d'Arabie, depuis Babelmandel jusqu'à Basra, on en-» file les sauterelles pour les porter au marché. Je vis un Arabe » sur le mont Sumara qui en avoit rempli un sac. On les ac-» commode en diverses façons...Quand les Arabes en ont une » grande quantité, ils les grillent ou les font sécher dans un » four, ou les bouillent & les mangent avec du sel.... Les Arabes » du royaume de Maroc, après les avoir fait bouillir légére-» ment, les font sécher sur les toîts de leurs maisons. «

A l'égard du miel sauvage, il se recueille, suivant le même Auteur, sur un arbre qui croît communément en Perse & y devient fort grand.

(1) La premiere tentation fut de le défier, s'il étoit le fils de Dieu, de changer en pain des pierres pour soulager sa faim; la seconde de le transporter dans la ville sainte & de le placer sur le haut du temple; puis de l'exhorter à se jetter en bas, en lui promettant par les termes de l'Ecriture que les Anges le soutiendroient de leurs mains de peur qu'il ne heurtât le pied contre quelque pierre; la troisieme, de le transporter encore sur une haute montagne d'où il lui fit voir tous les royaumes du monde & la gloire qui les accompagne, en lui disant: *Je vous donnerai toutes ces choses si, en vous prosternant devant moi, vous m'adorez.* Jesus repoussa ces trois tentations, & confondit le tentateur par l'autorité des mêmes Ecritures qu'il lui avoit citées. Mais on objecte contre la seconde que le toît du temple, selon Josephe, étant hérissé de branches d'or si pointues, que les oiseaux même ne pouvoient s'y reposer, il étoit impossible que Jesus pût s'y tenir. Nous convenons que tel étoit le toît du temple proprement dit, ou de l'édifice composé du Saint & du Saint des Saints. Mais à cet édifice, qui faisoit le corps du temple, étoient jointes des ailes destinées pour le logement des Prêtres & pour serrer les provisions du temple. C'est sur le haut de l'une de ces ailes que le diable plaça Jesus: & le texte original le dit formellement: Καὶ ἵστησιν αὐτὸν ἐπὶ τὸ πτερύγιον τοῦ ἱεροῦ: *Et statuit eum super alam templi*, & non pas *super pinnaculum templi*, comme traduit la Vulgate. On objecte encore contre la troisieme tentation que la terre étant ronde, il n'y a nulle montagne, si haute qu'on veuille la supposer, d'où l'on puisse appercevoir tous les royaumes du monde. A cela on répond que cette démonstration de tous les royaumes de l'Univers, suivant les regles du langage, doit s'entendre de la maniere dont elle est possible; c'est-à-dire que le démon fit voir à Jesus-Christ tous ceux que l'œil pouvoit appercevoir de la montagne où il l'avoit placé, & lui fit la peinture ou la description des autres.

(2) Ce fut probablement dans l'intervalle de ces trois jours que Jesus fit deux autres Disciples, Jean, surnommé depuis l'Evangéliste, & Jacques, son frere aîné, dit le Majeur, tous deux encore de Bethsaïde, tous deux Pêcheurs, fils de Zébédée & de Salomé, qui fut dans la suite l'une des saintes Femmes qui avoient coutume de suivre le Sauveur & de le servir. Les deux freres étoient dans une barque avec leur pere, lorsque Jesus leur dit: *Venez à ma suite, & je vous ferai pêcheurs d'hommes;* ce qu'ayant oui, ils quitterent aussitôt leurs filets & leur pere pour suivre le Sauveur. Jean fut son Disciple bien aimé; & c'est ainsi qu'il se qualifie lui-même dans son Evangile.

(3) Il est dit, suivant la version françoise, que Jesus ordonna de porter cette eau changée en vin au *Maître-d'Hôtel.* Est-il croyable, dit-on, que les mariés de Cana, qui sans doute étoient de pauvres gens, eussent un Maître-d'Hôtel? Mais il faut s'en prendre à la disette de notre Langue, si les Traducteurs ont rendu par Maître-d'Hôtel le mot latin *architriclinus*, qui signifie proprement celui qui est chargé de l'économie, de l'ordre & de l'arrangement d'un repas. Dans les noces ordinaires des anciens, c'étoit un parent de l'époux qui s'acquittoit de cet emploi momentané.

Ere vulg.

30 Hérode Antipas, devenu amoureux de sa belle-sœur & sa niece, Hérodiade fille d'Aristobule & femme de Philippe son frere consanguin, répudie sa femme légitime, fille d'Arétas Roi d'Arabie, & ayant fait enlever Hérodiade, il la prend pour son épouse au grand scandale des gens de bien. Jean-Baptiste lui fait à ce sujet des remontrances qu'il méprise, & qui mettent Hérodiade en fureur contre lui. Les Pharisiens jaloux du crédit qu'il avoit parmi le peuple, se concertent avec Hérodiade pour le perdre. Ils insinuent à Hérode que la nouveauté de la doctrine de Jean peut causer quelque révolution dans l'Etat. Il n'en fallut pas davantage à ce Prince, disposé comme il étoit à l'égard du Prophete, pour le faire arrêter & l'envoyer prisonnier au château de Macheron. Son dessein étoit de le faire mourir; mais il fut retenu par la crainte du peuple qui regardoit Jean comme un Prophete. Il prit même pour lui bientôt après des sentimens d'estime & de vénération, jusqu'à déférer en plusieurs points à ses avis, persuadé par ses entretiens & sa conduite, que c'étoit un homme juste & saint. Jesus ayant reçu la nouvelle de l'emprisonnement de Jean, quitte la Judée pour se mettre à couvert de la fureur d'Hérode, & retourne dans la partie de la Galilée, qui n'étoit point soumise à ce Prince, c'est-à-dire la partie la plus maritime de ce pays, où étoient situés Bethsaïde & Capharnaüm. Sur sa route, en passant par la Samarie, il s'arrête près de la ville de Sichar ou Sichem, & s'assied étant fatigué du voyage, sur le bord d'un puits qui avoit servi autrefois au Patriarche Jacob, pour lui, sa famille & ses troupeaux. Tandis que ses Disciples vont à la ville pour y acheter des vivres, une femme en arrive avec une cruche pour puiser de l'eau dans ce puits. Jesus lui demande à boire. Elle s'étonne qu'étant Juif il fasse pareille demande à une Samaritaine, les deux nations n'ayant aucun commerce ensemble. Jesus l'instruit, lui rappelle sa vie passée, & lui apprend qu'il est celui qui doit rétablir toutes choses. Elle laisse sa cruche, retourne à la ville, & engage les habitants à venir voir un homme qui lui a dit tout ce qu'elle a fait, & qu'elle croit être le Messie. (1) Ils viennent, & emmenent Jesus dans leur ville. Il passe deux jours avec eux, & les laisse, en reprenant sa route, pleinement convaincus de la divinité de sa mission.

Les Galiléens, à l'arrivée de Jesus dans leur pays, témoignent une grande joie de le voir, parce que la plupart avoient été témoins des merveilles qu'il avoit opérées le jour de la fête à Jérusalem. Un jour de sabbat, étant entré dans la Synagogue, il assiste à la lecture de l'Ecriture-Sainte, après quoi s'étant levé il prend la parole, & remplit d'admiration toute l'assemblée par la force de son discours & la sublimité de sa doctrine. Il se trouvoit-là un homme possédé du Démon. Tourmenté par la présence de Jesus, l'esprit impur s'écrie pour lui rendre témoignage. Jesus lui impose silence, & lui ordonne de sortir de cet homme; ce qui est exécuté sur le champ: nouveau sujet d'étonnement.

Ere vulg.

Etant sorti de la Synagogue, il entre dans la maison de Simon-Pierre, & y guérit la belle-mere de ce Disciple, qui avoit une grande fievre. Sur le soir on amene tous les malades de la ville à la porte de la maison où étoit Jesus; & il les guérit tous.

De Capharnaüm où il établit comme le centre de sa mission, Jesus parcourt la Galilée, prêchant, & faisant des miracles pour appuyer son enseignement. Etant venu sur le rivage de la mer de Tibériade, il s'embarque avec ses Disciples pour passer au pays des Gadaréniens ou Géraséniens. Dans le trajet une furieuse tempête s'éleve, tandis qu'il dort tranquillement sur la poupe. Ses Disciples près de périr l'éveillent & le prient de les sauver. Il parle avec menaces aux vents & aux flots agités. Le vent cesse aussi-tôt, & le calme succede à l'orage. Nous remarquerons que c'est ici la seule fois que l'Ecriture dise formellement que Jesus-Christ ait dormi. Elle l'insinue à la vérité dans un autre endroit. (Marc. I. 35.) Mais elle nous apprend que le plus souvent il passoit les nuits en prieres.

Jesus étant descendu de la barque, deux possédés sortent des tombeaux qui leur servoient de retraite, & viennent se présenter à lui. C'étoient deux furieux qui mettoient la désolation dans le pays. Mais l'un d'eux beaucoup plus violent que l'autre, étoit d'une force à rompre toutes ses chaînes, ensorte que nul homme ne pouvoit le dompter. Jesus les délivra l'un & l'autre, suivant S. Matthieu, quoique S. Luc ne parle que du second, par la raison, dit S. Augustin, que celui-ci étoit plus remarquable & le plus connu dans le pays. Ce n'étoit pas un seul Démon dont il étoit possédé, mais une Légion d'esprits impurs, comme leur chef le déclara, lorsque Jesus lui demanda son nom. Craignant que Jesus ne les envoyât dans l'abîme, ils le prierent de leur permettre d'entrer dans un troupeau de pourceaux qui paissoient dans le voisinage. Jesus y consentit, & dès qu'ils y furent entrés, les pourceaux allerent se précipiter dans le lac, & s'y noyerent.

Jesus étant revenu à Capharnaüm, un grand nombre de personnes s'assemblent dans la maison où il est, les uns pour entendre ses dis-

(1) Dans l'entretien que cette femme eut avec J. C. elle lui proposa la question sur laquelle les Samaritains étoient en différend avec les Juifs, touchant le lieu où il étoit permis de sacrifier; » car il est clair, dit M. Nicole, que dans les paroles par » lesquelles cette femme de Samarie exprime sa question, le » mot *d'adorer* (qu'elle emploie) signifie sacrifier. « *Nos peres*, dit-elle, *ont adoré sur cette montagne, & vous autres* (Juifs) *vous dites que c'est dans Jérusalem qu'est le lieu où il faut adorer.* » Je dis, poursuit cet Auteur, qu'il est clair que le mot » *adorer* signifie ici sacrifier, puisque la prétention des Juifs » n'a jamais été qu'il ne fût pas permis d'adorer Dieu en un autre lieu qu'à Jérusalem; mais seulement qu'il n'étoit pas per» mis de sacrifier à Dieu hors de Jérusalem. Jesus-Christ a donc » pris aussi dans sa réponse ce terme dans le même sens; & » c'est dans ce sens qu'il déclare à cette femme que le tems de » la loi nouvelle étoit venu, & que le propre du tems de cette » loi étoit qu'on n'y seroit plus obligé de *n'adorer*, c'est-à-dire » de ne sacrifier qu'à Jérusalem ou dans quelque autre lieu par» ticulier; mais qu'il seroit permis d'offrir en tout lieu le sacri» fice propre à la loi nouvelle; & par là il fait voir manifeste» ment que la loi nouvelle auroit un sacrifice extérieur, puis» qu'il ne s'agit nullement ici des sacrifices purement inté» rieurs, attendu qu'il a toujours été permis d'offrir ces sacri» fices en tous les endroits du monde. «

Ere vulg.

cours, les autres pour être guéris de leurs maladies. On lui amene entre autres un paralytique; mais la maiſon étant pleine, on imagine de découvrir le toît, & de deſcendre avec des cordes le malade couché dans ſon lit, qui ſe trouve ainſi placé devant Jeſus. *Mon fils*, lui dit Jeſus, *ayez confiance; vos péchés vous ſont remis:* paroles qui ſcandaliſent les Phariſiens. *Quel autre que Dieu*, diſent-ils, *peut remettre les péchés?* Jeſus pour les confondre ordonne au paralytique de ſe lever & d'emporter ſon lit; ce qu'il fit au grand étonnement des aſſiſtans.

Vocation du Publicain Levi, dit auſſi Matthieu, fils d'Alphée. Jeſus paſſant devant ſon bureau où il étoit aſſis, lui commande de quitter ſa profeſſion & de le ſuivre; & ſur le champ il eſt obéi. Sans préjudice de la grace intérieure on peut dire que les miracles qu'avoit déja faits Jeſus à Capharnaüm, l'avoient préparé à le reconnoître pour le Meſſie, & à s'attacher à lui.

31 Jaïre, chef d'une Synagogue, vient trouver Jeſus pour le prier de venir ſauver la vie à ſa fille qui eſt près de mourir. Jeſus ſe met en route pour y aller, ſuivi de ſes Diſciples. Une grande foule de peuple l'accompagne pour être témoin du miracle. Sur ſa route, une femme affligée d'une perte de ſang depuis douze ans, s'approche de lui par derriere & touche le bord de ſa robe, dans la ferme confiance que cela ſuffit pour la guérir. La ſource de ſon mal eſt tarie à l'inſtant, & elle ſent dans ſon corps la preuve de ſa parfaite guériſon. Jeſus demande qui l'a touché, diſant qu'une vertu eſt ſortie de lui. La femme s'approche en tremblant, avoue humblement ce qu'elle a fait, & Jeſus, après avoir loué ſa foi, lui dit de s'en retourner en paix. Lorſqu'il parloit encore, on vient avertir Jaïre que ſa fille eſt morte. Jeſus continue ſa route, arrive dans la maiſon, d'où il chaſſe les joueurs de flûte & tous les pleureurs à gage, ne gardant auprès de lui que trois de ſes Diſciples, avec le pere & la mere de la fille, la prend par la main, & la rend pleine de vie à ſes parens.

Ere vulg.

Comme il ſortoit de ce lieu, deux aveugles le ſuivirent en lui demandant à grands cris qu'il leur rendît la vue. Jeſus la leur accorde, après quoi on lui préſente un muet poſſédé du Démon, & il le guérit de même.

La fête de Pâque approchoit alors. Jeſus s'étant rendu à Jéruſalem pour la célébrer, vint un jour de ſabbat à la piſcine des brebis, qu'on appelloit en hébreu Bethſaïda, & en ſyriaque Bethzeda. Elle étoit voiſine de la porte qui eſt nommée *du troupeau* dans le deuxieme livre d'Eſdras, & étoit entourée d'une galerie à cinq portiques. Il s'y rendoit un grand nombre de malades, d'aveugles, de boiteux, & de ceux qui avoient les membres deſſéchés, leſquels attendoient tous que l'eau fût remuée pour y entrer. Car un Ange du Seigneur deſcendoit en un certain tems dans cette piſcine dont il agitoit l'eau, & celui qui le premier y entroit, étoit guéri, quelque maladie qu'il eût. Or il y avoit-là un paralytique malade depuis trente-huit ans, qui, faute d'avoir quelqu'un pour le deſcendre auſſi-tôt que l'eau étoit troublée, avoit toujours le malheur d'être prévenu par quelque autre. Jeſus l'appercevant lui demande s'il veut être guéri. Le malade lui expoſe l'inconvénient où il ſe trouve. *Levez-vous*, lui dit Jeſus, *emportez votre lit, & marchez*. Il le fait, & les Juifs, au lieu de rendre gloire à Dieu de cette merveille, ſe ſcandaliſent de ce que cet homme emporte ſon lit un jour de ſabbat. La guériſon que fait Jeſus quelque tems après d'une main ſeche dans un pareil jour, met le comble à la fureur des Phariſiens, & les porte à ſe concerter avec les Hérodiens (1) pour le perdre. Jeſus connoiſſant leur deſſein ſe retire vers la

(1) » Ce qui eſt marqué des Hérodiens dans l'Evangile, dit M. Prideaux, (*Hiſt. des Juifs, T. V, Liv. XIII, p. 124, & ſuiv.*), ſemble aſſez marquer que c'étoit une ſecte parmi les Juifs qui différoit des autres dans quelques points de la loi & de la religion. Ils ſont nommés avec les Phariſiens, & diſtingués d'eux : de ſorte que ce doit naturellement être une ſecte, auſſi bien que l'autre. Il eſt dit d'eux auſſi, qu'ils avoient un levain particulier, de la maniere que cela eſt dit des Phariſiens; c'eſt-à-dire quelques dogmes faux & méchans qui gâtoient la pâte dans laquelle on les mettoit : & Jeſus-Chriſt avertit ſes Diſciples de ſe donner de garde du levain des uns & des autres. Et puiſqu'il l'appelle le levain d'Hérode, il faut qu'Hérode ſoit l'auteur des dogmes dangereux qui diſtinguoient cette ſecte de toutes les autres ſectes des Juifs; & que l'on appellât Hérodiens ceux qui embraſſoient ces dogmes: ſes ſectateurs étant pour la plûpart des gens de la Cour, ceux qui avoient des charges au Palais, & leurs deſcendans; la verſion Syriaque, par-tout où ſe trouve le nom d'Hérodiens, le rend pat celui de *domeſtiques d'Hérode*. Cette verſion ayant été faite de fort bonne heure pour l'uſage de l'Egliſe d'Antioche, ceux qui y ont travaillé étoient fort proche du tems où cette ſecte avoit pris naiſſance, & avoient par là l'avantage de ſavoir mieux que perſonne ce que c'étoit. Voilà donc, ce me ſemble, les Hérodiens bien prouvés une ſecte, & une ſecte venue d'Hérode le Grand.

» Mais quels dogmes avoit cette ſecte? Le ſeul moyen de le découvrir qui nous reſte, eſt d'examiner en quoi ſon fondateur différoit du reſte des Juifs : car, ſans doute, ce ſera là auſſi la différence de ſes ſectateurs avec les autres Juifs. On trouvera qu'il y a deux articles ſur leſquels Hérode & les Juifs ne s'accordoient pas. Le premier eſt, en ce qu'il aſſujettit la nation à la domination des Romains; & le ſecond, en ce que, par complaiſance pour ces mêmes Romains, il ſuivoit pluſieurs des uſages & des modes du Paganiſme. Hérode croyoit l'un & l'autre permis, & ſuivoit ces principes dans la pratique. Ce ſont là auſſi, ſelon moi, les opinions dans leſquelles conſiſtoit la différence qui étoit entre ſes ſectateurs & les autres Juifs, & ce qui conſtituoit la ſecte qui, à cauſe de cela, portoit ſon nom. Du commandement qui avoit été donné au XVII du Deutéronome, v. 15. *Tu établiras ſur toi pour Roi un d'entre tes freres. Tu ne pourras pas établir ſur toi un étranger qui ne ſoit pas ton frere :* on avoit conclu, & tous les Phariſiens étoient de cette opinion, qu'il n'étoit pas permis de ſe ſoumettre à l'Empereur Romain, ni de lui payer tribut. Mais Hérode & ſes ſectateurs entendant ce texte d'un choix volontaire, non pas d'une ſoumiſſion forcée ou néceſſaire, étoient d'une opinion contraire, & croyoient qu'il étoit très permis en ce cas là & de ſe ſoumettre à l'Empereur Romain & de lui payer tribut. Les Phariſiens donc & les Hérodiens ayant ſur cet article des ſentimens ſi oppoſés, ceux qui tendoient des pieges à Jeſus-Chriſt, & qui cherchoient à le perdre, détacherent des diſciples de ces deux ſectes oppoſées, pour lui faire propoſer cette queſtion captieuſe conjointement : Matth. XIII. 16. *Eſt-il permis de payer le tribut à Céſar, ou non?* perſuadés que de quelque maniere qu'il y répondît, il donneroit priſe ſur lui. Car, s'il diſoit que non, les Hérodiens le déféreroient d'abord comme un ennemi de Céſar; &, s'il diſoit qu'oui, les Phariſiens ne manqueroient pas de le rendre odieux au peuple, comme un ennemi de leurs droits & de leurs privileges : car le peuple étoit déjà entêté de leur opinion, qu'il n'étoit pas permis de payer le tribut. Mais Jeſus-Chriſt, qui ſavoit leurs mauvaiſes intentions, confondit les uns & les autres par la réponſe qu'il leur donna. Mais enfin, cette réponſe étant une juſtification de la doctrine des

Ere vulg. mer avec ses Disciples; il n'y reste pas inconnu. On vient de tous les endroits de la Judée, de la Galilée & de l'Idumée pour l'entendre & pour lui présenter des malades, & tous ceux qui ont le bonheur de le toucher sont guéris. Etant ensuite monté sur une montagne voisine, il choisit parmi ses Disciples douze Apôtres, à la tête desquels il met Pierre, & leur fait un sermon qui renferme en précis toute la morale évangélique.

Il descend, & une grande foule de peuple qui l'attendoit se met à sa suite. S'en étant séparé, il rencontre près de Capharnaüm un Lépreux qu'il guérit en le touchant, mais il lui défend d'en parler, & lui ordonne d'aller se présenter au Prêtre pour vérifier sa guérison & le rétablir dans l'ordre de la société. Car les Lépreux en étoient séquestrés, & l'entrée même des villes leur étoit interdite.

Jesus étant dans Capharnaüm, un Centenier lui députe quelques Juifs, pour le prier de venir au secours de son serviteur qui étoit paralytique. Il se met en route; mais le Centenier se jugeant indigne de le recevoir dans sa maison, lui fait dire par ses amis qu'il ne mérite point cet honneur, & qu'une parole sortie de sa bouche suffit pour rendre la santé au malade. Jesus admirant sa foi lui accorde sa demande, & le serviteur est aussi-tôt guéri.

Le jour suivant, Jesus allant à Naïm, ville de la Tribu d'Issachar, près du torrent de Cison entre Nazareth & Aphec, rencontre à la porte de la ville le convoi d'un jeune homme, fils unique d'une veuve qui suivoit le cercueil en pleurant. Touché de compassion, Jesus dit à ceux qui portoient le corps de s'arrêter, & commande au mort de se lever. Le jeune homme en même tems se leve, & commence à parler, ce qui remplit les assistans de frayeur & d'admiration.

Toutes ces choses ayant été racontées à Jean-Baptiste dans sa prison par ses Disciples, il envoie deux d'entre eux à Jesus pour lui demander s'il est le Messie, ou s'il faut en attendre un autre. Jean n'avoit aucun doute là-dessus; mais il vouloit que ses Disciples fussent instruits par la bouche de Jesus même de la divinité de sa personne & de sa mission. Jesus fait en leur présence divers miracles, & leur dit de rapporter à Jean ce qu'ils ont vu, ajoutant qu'heureux est celui qui ne prendra pas de lui un sujet de scandale & de chûte. Jesus étoit encore à Naïm, lorsqu'il reçut cette députation.

Un Pharisien de la même ville, nommé Si-

Ere vulg. mon, l'invite à dîner. Tandis qu'il est à table, une femme de mauvaise vie, différente de Marie-Magdeleine, & de Marie sœur de Lazare, comme le pensent les meilleurs critiques, survient avec un vase d'albâtre plein d'une huile odoriférante. Elle se place derriere lui, & après avoir arrosé ses pieds de ses larmes, les avoir essuyés avec ses cheveux & les avoir baisés, elle les embaume de son parfum. Ce spectacle attendrissant, loin de toucher le Pharisien, ne lui inspire que du mépris & pour la pénitente qu'il regarde comme indigne de pardon, & pour Jesus qui lui paroît n'être pas un vrai Prophete, puisqu'il ne connoît pas, selon lui, la personne qui est à ses pieds. Jesus le convainc d'erreur par une parabole, après quoi il renvoie cette femme en l'assurant que ses péchés lui sont remis.

Une autrefois Jesus étant entré dans une maison (vraisemblablement à Capharnaüm) pour y prendre son repas avec ses Disciples, il s'y assembla une si grande foule de peuple, qu'à peine y pouvoit-on respirer. Ses proches l'ayant appris, vinrent pour se saisir de lui, disant qu'il avoit perdu l'esprit, car ils ne croyoient pas en lui. Dans ce moment il guérit un possédé qui étoit aveugle & muet, miracle qui frappe le peuple d'admiration. Mais les Pharisiens ont la malice de l'attribuer à Béelzebuth, Prince des Démons. Surquoi Jesus leur prouve que, si le royaume de Satan est divisé contre lui-même, il est impossible qu'il subsiste. Il leur fait ensuite ce raisonnement: *si je chasse les Démons par Béelzebuth, par qui vos enfans les chassent-ils?* Puis il ajoute, pour leur faire sentir l'énormité de leur calomnie: *Je vous le dis en vérité, que tous les blasphêmes que les hommes auront proférés leur seront remis, à l'exception du blasphême contre le S. Esprit.*

Etant parti de-là, il vient avec ses Disciples à Nazareth, où il avoit été élevé. Le jour du sabbat il entre dans la Synagogue, & y fait sur un passage d'Isaïe qui le concerne, un discours qui remplit d'étonnement ses auditeurs. » D'où » lui vient cette sagesse, se demandent-ils? » n'est-ce pas là cet artisan dont nous connois» sons le pere, la mere, les freres & les sœurs, » (cousins & cousines) gens du commun, qui » n'ont point de lumieres au-dessus de leur état?» Ces considérations les arrêtent & les empêchent de croire à une doctrine qu'ils sont forcés néanmoins d'admirer. Jesus prend de-là occasion de leur dire & de leur montrer par des exemples que jamais un Prophete n'est bien reçu dans son pays. Les reproches d'incrédulité qu'il leur

» Hérodiens sur cet article, ce ne peut pas être là le levain d'Hé» rode dont notre Sauveur disoit à ses Disciples de se donner de » garde. Il faut donc que ce soit leur seconde opinion; que » quand une force majeure le commande & le veut, il est per» mis de la suivre, & de lui obéir & de faire des actes d'idolâ» trie, ou de suivre d'autres pratiques criminelles de Religion. » Il est bien sûr qu'Hérode suivoit cette lâche maxime; & il y » a beaucoup d'apparence que, pour justifier sa conduite, il for» ma cette secte. Josephe nous apprend que, pour faire sa cour » à Auguste & aux Grands de Rome, il avoit fait bien des choses » défendues par la loi & la religion des Juifs; qu'il avoit bâti » des Temples & élevé des Statues pour un culte idolâtre; & » s'étoit excusé aux Juifs en leur représentant qu'il l'avoit fait » malgré lui; forcé par le commandement d'une puissance à la» quelle la nécessité le contraignoit d'obéir, & que cela le dis» culpoit entiérement, puisque ce n'étoit pas un acte volontaire. » De là vient qu'il est quelquefois traité de demi-Juif. Je crois » donc que les Hérodiens, ses sectateurs, étoient des demi-Juifs » comme lui; des gens qui à la vérité faisoient profession du Ju» daïsme, mais qui pourtant dans l'occasion savoient s'accom» moder à l'idolâtrie païenne, & faire ce qu'elle demandoit d'eux. » Les Sadducéens, qui ne connoissoient point de vie après celle» ci, donnerent presque tous dans l'Hérodianisme; aussi les voit» on confondus, pour ainsi dire, avec eux; car les mêmes person» nes qui, dans un Evangile sont appellées Hérodiens, dans un » autre sont nommées Sadducéens. Cette secte tomba, & s'éva» nouit après le tems de Notre Seigneur. Il n'en est plus parlé du » tout. »

Ere vulg. fait les irritent au point, qu'ils veulent le précipiter du haut de la montagne, sur laquelle étoit bâtie leur ville. Mais Jesus passe au milieu d'eux sans qu'ils lui fassent de mal.

32 Jean dans sa prison continuoit de blâmer le mariage d'Hérode avec Hérodiade, & cette méchante femme de son côté ne cessoit de tendre des embûches au Prophete pour le faire mourir. Enfin le moment favorable à son abominable dessein arriva. Ce fut le jour de la naissance d'Hérode. Ce Prince donnant à cette occasion un festin aux Grands de sa Cour, aux Officiers de ses troupes & aux principaux de Galilée, Salomé fille d'Hérodiade y fut introduite, & ayant dansé devant le Roi, elle lui plut tellement qu'il s'engagea par serment à lui donner tout ce qu'elle demanderoit, fût-ce même la moitié de son royaume. Salomé s'étant retirée consulte sa mere, qui lui dit de demander la tête de Jean-Baptiste. Hérode aussi fâché que surpris de cette demande, ne l'accorde qu'à regret. Sa conscience lui dictoit un refus; mais deux choses l'en détournerent, la crainte de molester la jeune Princesse, & la honte de se parjurer à la vûe des convives. Il envoie donc un garde pour décapiter le Prophete dans sa prison. Sa tête est apportée dans un bassin à Salomé, qui la remet à sa mere.

Jesus apprenant la mort de Jean se retire de Galilée. Il y revient quelque tems après, & ne cesse de faire des miracles, qui répandent au loin sa réputation, & donnent lieu à divers discours. On en parle à la cour d'Hérode, & sur ce qu'il entend dire, il s'imagine que c'est Jean-Baptiste qui est ressuscité. On rapporte à Jesus ce qu'Hérode dit de lui. Il quitte le lieu où il est, s'embarque avec ses Disciples sur la mer de Tibériade, & se retire dans le désert appelé de Bethsaïde, non qu'il fût du même côté que cette ville, mais parcequ'il étoit vis-à-vis, n'y ayant que le lac entre deux. Le peuple l'ayant vu partir s'empresse de le suivre, & plusieurs firent une telle diligence qu'ils arriverent avant lui. Jesus touché de compassion pour cette multitude qu'il voyoit abandonnée comme des brebis sans pasteur, leur dit beaucoup de choses pour leur instruction, & rend la santé à ceux qui étoient malades. Le jour étant déja fort avancé, ses Disciples lui remontrent qu'il est tems de renvoyer ces gens, afin qu'ils aillent se procurer des vivres dans les lieux voisins, attendu qu'il n'y a pas dans cette solitude de quoi les nourrir. Jesus demande à ses Disciples combien ils ont de pains, & ayant connu par leur réponse qu'ils n'en avoient que cinq avec deux poissons, il leur ordonne de faire asseoir cette multitude sur l'herbe par rangs de cent & de cinquante; puis ayant béni les pains & les poissons, il les leur donne pour les distribuer à ceux qui étoient assis. La multiplication de ces alimens fut telle, que cinq mille hommes, sans compter les femmes & les enfans, qui composoient ce peuple, en furent rassasiés. Ce miracle les ravit au point qu'ils pensent à enlever Jesus pour le faire Roi. Mais connoissant leur dessein il les congédie, & s'enfuit sur la montagne pour prier.

Ses Disciples cependant s'étoient embarqués pour aller vers Capharnaüm. Comme ils ramoient à force, le vent leur étant contraire, Jesus leur apparoit, vers la quatrieme veille de la nuit, marchant sur les eaux. Pierre lui demande la permission d'aller à lui; il l'obtient, & saute de la barque pour le joindre. Mais un coup de vent l'ayant effrayé, il enfonce dans l'eau en implorant le secours de son maître. Jesus le retire par la main, & lui reproche son peu de foi.

Arrivé à Génésareth, Jesus guérit les malades qu'on lui amene de toute la contrée. Il parcourt les villes & bourgades, en s'avançant vers la méditerranée, & faisant par tout les mêmes miracles. Une femme Cananéenne l'étant venu trouver sur les confins de Tyr & de Sidon, se prosterne à ses pieds en lui demandant la guérison de sa fille, qui étoit tourmentée du Démon. Jesus la refuse avec une dureté apparente. Elle insiste avec une foi si vive que Jesus en est étonné lui-même, & ne peut s'empêcher de lui accorder sa demande.

Par-tout où Jesus se trouve, une grande foule de peuple l'environne. Elle le suit dans un lieu desert où il se retire avec ses Disciples, & elle y passe trois jours sans manger, occupée à l'entendre & à contempler les merveilles qu'il opére. Jesus ne voulant point renvoyer ces gens à jeun, ordonne à ses Disciples de leur distribuer sept pains & quelques petits poissons, en quoi consistoient toutes leurs provisions. Ce peu d'alimens se multiplia tellement entre leurs mains, que quatre mille hommes, sans compter les femmes & les enfans, en furent rassasiés, & laisserent encore de quoi remplir sept corbeilles.

32 Jesus passe à Bethsaïde en Galilée, où il guérit un aveugle, & delà dans les environs de Césarée de Philippe (1). Etant proche de cette ville, ayant ses Disciples avec lui, il leur fit en chemin cette question : *que disent les hommes du fils de l'homme? Qui disent-ils que je suis?* sur ce qu'ils répondirent que les uns le prenoient pour Jean-Baptiste, les autres pour Jérémie ou pour quelqu'un des anciens Prophetes, qui étoit ressuscité; *mais vous*, reprit-il, *qui dites vous que je suis?* Pierre prenant la parole dit : *vous êtes le Christ, le fils du Dieu vivant.* Jesus donne à cette réponse des éloges, & avertit en même tems Pierre qu'elle ne lui a point été suggérée par la chair & le sang, mais par le Pere céleste; à quoi il ajoute : *Et moi je vous dis que vous êtes Pierre, & que sur cette pierre je bâtirai mon Eglise; & les portes de l'Enfer ne prévaudront point contre elle :* ce qui démontre en même tems & la pri-

(1) Cette ville, située au pied du mont Liban, près des sources du Jourdain, avoit plusieurs fois changé de nom. Elle s'appelloit d'abord Laïs, & appartenoit aux Sidoniens, lorsque sous le gouvernement des Juges, 600 hommes de la tribu de Dan la prirent & la réduisirent en cendres : l'ayant ensuite rebâtie, ils lui donnerent le nom de Dan. Long-tems après elle prit celui de Paneas, du nom de la montagne de Panée, qui en étoit proche. Enfin Philippe, l'un des fils d'Hérode le Grand, & Tétrarque d'Iturée, l'ayant augmentée & embellie en l'honneur de Tibere, & non pas de Caligula, comme le marque un moderne, l'appella Césarée de Philippe.

Ere vulg. mauté de S. Pierre & la perpétuité de l'Eglise. Environ huit jours après ceci, Jesus ayant pris avec lui Pierre, Jean & Jacques, les mene sur une haute montagne à l'écart pour prier. (Cette montagne est, à ce qu'on croit, mais sans fondement, le Thabor.) Tandis qu'il est en oraison, il change de figure. Son visage devient brillant comme le soleil, ses vêtemens paroissent tout éclatans de lumiere, & d'une blancheur égale à celle de la neige. On voit en même tems deux hommes pleins de majesté & de gloire, qui s'entretiennent avec lui; c'étoient Moïse & Elie, qui lui parloient de la maniere dont il devoit terminer sa vie mortelle à Jérusalem. Les trois Disciples que le sommeil accabloit, éveillés au son de leurs voix, contemplent ce beau spectacle avec des transports d'admiration & de joie. Mais voyant la nuée envelopper les deux hommes au moment qu'ils se séparent de Jesus, ils en sont effrayés. Leur épouvante redouble en entendant une voix qui du fond de la nuée articule ces paroles : *c'est ici mon fils bien-aimé en qui j'ai mis toute mon affection ; écoutez-le.* Alors ils tombent de peur le visage contre terre. Jesus les releve, les rassure, & leur défend de parler à personne de ce qu'ils ont vu, jusqu'à ce qu'il soit ressuscité.

Le lendemain Jesus descendant de la montagne, trouve une grande foule de peuple qui l'attendoit. On lui présente un enfant lunatique & muet, que ses Disciples avoient en vain entrepris de guérir. Après leur avoir reproché leur peu de foi, il commande à l'esprit impur de sortir du corps de cet enfant, & il est obéi. Les Disciples lui demandent pourquoi ils n'ont pu opérer cette guérison. » Ces sortes de Démons, leur répond-il, ne peuvent être chassés par aucun autre moyen que par la priere » & le jeûne. » Des lecteurs peu versés dans l'histoire seront peut-être surpris de voir au tems du Messie un si grand nombre de personnes tourmentées par les Démons. » Mais dit un habile homme, c'est gratuitement qu'on suppose » qu'avant & après notre Sauveur, les Démoniaques ont été inconnus dans le monde. Des » faits authentiques démontrent le contraire par » rapport aux tems postérieurs à la date de l'Evangile. Quand on n'auroit aucun fait à alléguer en preuve, ceux qui décrient le sens littéral des histoires des possédés que Jesus a » guéris, ne pourroient tirer de cette disette de » faits aucune induction favorable à leur hypothese ». Rien de plus sensé que la conjecture du Docteur Stebbing sur ce sujet. » Si jamais, » dit-il, on ne parla tant de l'obsession des Démons qu'on le fit pendant la vie de notre » Sauveur, c'est que jamais on ne vit se déployer avec tant d'éclat la puissance miraculeuse qui rendit la malice de ces esprits impurs & si sensible & si publique. Les maladies » dont les Démons étoient les auteurs, étoient » très connues. Les symptomes en étoient frappans : mais on en ignora la vraie cause jusqu'à ce que le Grand Libérateur des malades » de cet ordre révéla le secret de leur triste » état. Peut-être que quelque jour cette même » vertu Divine éclatera de nouveau, & alors » aussi peut-être le monde en admirera-t-il de

Ere vulg. » nouveau de semblables effets. Notre raison & » nos sens ne nous apprennent que très peu de » chose touchant l'existence & l'opération des » Démons. Nous sommes incapables de démêler » sûrement dans quel cas on doit les regarder » comme des causes immédiates de certains effets qui frappent nos yeux. Mais qui sait si encore aujourd'hui ces esprits impurs ne contribuent en rien à plusieurs des fléaux qui désolent le genre humain? » (Stackhouse, *Dissert.* T. 3. p. 164.)

La fête des tabernacles étant proche, les parens de Jesus, qui, sans croire en lui, vouloient tirer parti de ses miracles, l'exhortent à s'y rendre pour se faire connoître au monde. Il répond à ces ambitieux que son tems n'est pas encore prêt, & les laisse partir. Mais après leur départ il se met en route lui-même pour aller à la fête. En traversant la Samarie il rencontre dix Lépreux qui l'ayant apperçu se tiennent éloignés, & le conjurent à grands cris d'avoir pitié d'eux. Jesus les renvoie aux Prêtres, & dans le chemin ils sont guéris. Mais un seul, & celui-ci étoit Samaritain, retourne sur ses pas pour rendre graces à l'auteur de sa guérison.

Les Juifs cherchent Jesus pendant la fête, & tiennent divers discours à son sujet. Il paroît tout-à-coup dans le Temple au milieu de la Solemnité, & étonne le peuple par sa doctrine. Les Pharisiens & les Princes des Prêtres envoient des satellites pour le prendre. Mais ceux-ci frappés comme les autres d'admiration n'osent mettre la main sur lui. Etant revenus vers ceux qui les avoient envoyés, sans l'amener, ils s'excusent en disant : *Jamais homme n'a parlé comme celui-là.*

Jesus après la fête monte sur la montagne des Oliviers, & le lendemain dès la pointe du jour il retourne au Temple, où tout le peuple s'amasse autour de lui pour l'entendre. Tandis qu'il est occupé à les instruire, les Scribes & les Pharisiens lui amenent une femme qu'ils ont surprise en adultere. La loi de Moïse condamnoit ces sortes de personnes à être lapidées. Ils pressent Jesus de dire ce qu'il pense à ce sujet, & cela dans la vue d'avoir occasion de l'accuser ou de trop de sévérité, s'il condamnoit cette femme au dernier supplice, ou de manque de respect pour la loi de Moïse, s'il s'avisoit de l'absoudre. La réponse de Jesus les met tous en défaut. *Que celui d'entre vous*, leur dit-il, *qui est sans péché lui jette la premiere pierre.* Alors s'étant retirés tous les uns après les autres, la femme reste seule avec Jesus qui la renvoie en lui disant de ne plus pécher. Il continue ses instructions dans le Temple, & les Pharisiens étant revenus, entrent en dispute avec lui. Il leur prouve qu'il a reçu sa mission de Dieu son pere qu'ils ne connoissent point; que c'est la haine de la vérité qui les porte à le vouloir faire mourir; qu'ils ne sont point la vraie postérité d'Abraham, puisqu'ils n'ont point hérité de sa foi, mais les enfans du Diable dont ils sont les œuvres, étant homicides & menteurs comme lui. A ces reproches légitimes ils opposent des injures non moins atroces qu'insensées, en appellant Jesus Samaritain & Démoniaque. La réponse pleine de modération & de force qu'il

Ere vulg. leur fait, ne sert qu'à mettre le comble à leur fureur. Ils prennent des pierres pour le lapider;
32 mais il leur échappe d'une maniere miraculeuse, & se retire sur la montagne des Oliviers.

Ses Disciples étant venus l'y trouver, il en choisit 72 qu'il envoie devant lui deux à deux dans toutes les villes & dans tous les lieux où il doit lui-même aller. Etant revenus quelque tems après le joindre, ils lui annoncent avec des transports de joie que les Démons même leur sont soumis. Jesus modére l'excès de leur contentement par des instructions sur l'usage qu'ils doivent faire des dons miraculeux dont il les a revêtus.

Cependant on approchoit de la Fête de la Dédicace du Temple, c'est-à-dire la Fête qu'on célébroit le 25 de *Casleu*, qui répond au mois de Décembre, en mémoire de la Purification du Temple faite par Judas Macchabée après la victoire qu'il remporta sur Nicanor. Jesus retournant à Jérusalem pour cette solemnité, rencontre un jour de Sabbat non loin de la ville un homme qui étoit aveugle dès sa naissance; sur quoi ses Disciples lui font cette question: *Maître, est-ce le péché de cet homme, ou le péché de ceux qui l'ont mis au monde, qui est cause qu'il est né aveugle?* On voit par-là qu'ils croyoient comme la plûpart des Juifs la préexistence des ames. Jesus répond que l'état de cet homme ne vient ni d'un péché qui lui soit particulier, ni de ceux de ses parens, mais que Dieu l'a permis pour manifester sa gloire. S'étant ensuite approché de l'Aveugle, il lui frotte les yeux avec de la terre détrempée dans sa salive, après quoi il l'envoie à la fontaine de Siloé pour s'y laver. (Cette fontaine étoit au pied des murs de Jérusalem du côté de l'Orient.) Il y va, s'y lave, & revient voyant clair. Ce miracle fait grand bruit à Jérusalem, & jette les Pharisiens dans un grand embarras. Ayant fait venir le miraculé dans leur assemblée, ils l'interrogent sur les circonstances de sa guérison. Il les raconte avec une simplicité admirable. Mais son récit ne les convainc point. Ils font venir son pere & sa mere, qui, par timidité, se contentent de déclarer que leur fils est né aveugle, mais qu'ils ne savent pas comment il voit. Les Pharisiens alors veulent contraindre cet homme à regarder son bienfaiteur comme un impie, parce qu'il a violé, suivant eux, la sainteté du Sabbat, en le guérissant ce jour-là. Le miraculé le refuse, & ils le chassent de leur Synagogue.

Jesus se promenant dans le Temple pendant la Fête dans la galerie de Salomon, se trouve environné tout-à-coup d'un grand nombre de Juifs qui le somment de leur dire clairement s'il est le Christ. Il répond que ses œuvres déposent évidemment en sa faveur, que leur incrédulité vient de ce qu'ils ne sont pas du nombre de ses brebis; qu'il a Dieu pour pere, & qu'ils ne sont ensemble qu'une même chose. A ces dernieres paroles les Juifs prennent des pierres pour le lapider comme un

Ere vulg. blasphémateur. Il veut les réprimer en justifiant ce qu'il vient de dire, & ne fait qu'augmenter leur fureur. Ils se mettent en devoir de le saisir; mais il se dérobe à leurs efforts, passe au-delà du Jourdain, dans l'endroit où Jean avoit autrefois baptisé, & s'y arrête quelque tems. Dès qu'on sut qu'il y étoit, une grande foule de personnes vinrent l'y trouver, & il continua de les instruire. Ce fut là que Marthe & Marie lui envoyerent du bourg de Béthanie où elles demeuroient près de Jérusalem, pour lui dire que Lazare leur frere, qu'il aimoit singulièrement, étoit dangereusement malade. Au lieu de s'y rendre sur le champ comme elles le désiroient, il demeure encore deux jours au même lieu, après quoi il se remet en route pour la Judée, & avertit dans le chemin ses Disciples que Lazare est mort. Il arrive à Béthanie quatre jours après que cet ami a été enseveli. S'étant fait conduire au sépulcre, qui étoit une caverne, il commande, en présence d'un grand nombre de personnes, d'ôter la pierre qui le couvroit; puis il appelle le mort à haute voix. Lazare sort & paroît debout plein de vie. Il le fait délier (car il étoit entouré de bandelettes suivant l'usage d'ensevelir les morts chez les Juifs); & Lazare dégagé de ses liens retourne dans sa maison. » Ce miracle, dit » M. Nicole, fut accompagné de circonstances » qui accablent l'incrédulité des hommes & qui » les réduiroient tous à embrasser la foi, si l'en» têtement & la prévention étoient capables de » se rendre à la raison. C'est un mort que Je» sus-Christ ressuscite, & un mort de quatre » jours; un mort enseveli en présence de plu» sieurs Juifs; un mort qui répandoit déjà l'in» fection des corps morts, & qui étoit tout » corrompu. Jesus-Christ ne le ressuscite pas » sans témoins, comme il avoit ressuscité la fille » du Prince de la Synagogue. Ce fut en présence » de plusieurs Juifs venus de Jérusalem, té» moins irréprochables de la corruption de » ce corps mort & de la vérité de sa résurrec» tion. L'histoire même qui en est rapportée » dans l'Evangile, est décrite d'une maniere ini» mitable à l'artifice, & persuade tellement » l'esprit, qu'il ne sauroit former le moindre » doute sur ce miracle. Et cependant il est tel, » qu'étant supposé, on ne sauroit avoir aucun » doute raisonnable de la vérité de toute la Re» ligion Chrétienne. « Frappés de son évidence, plusieurs de ceux qui en furent témoins crurent en Jesus. Mais les Chefs de la nation n'en devinrent que plus animés contre lui. Dans un conseil qu'ils tiennent à ce sujet au nombre de soixante-douze personnes, ils déliberent sur les moyens de l'arrêter & de le faire mourir. Ce parti, selon eux, étoit indispensable pour empêcher que l'éclat de ses miracles ne portât le peuple à le reconnoître pour Roi; attentat, disoient-ils, que les Romains ne manqueroient pas de punir par la ruine de la Ville & du Temple & la dispersion entiere de la nation. Caïphe (1),

(1) Caïphe étoit Grand-Prêtre alors depuis 7 ans, & il le fut encore l'espace de 3 ans. Il paroît qu'Anne & Caïphe son gendre étoient tous deux Grands Prêtres ensemble pour tout le tems de leur vie; mais qu'ils rouloient par année. Celui qui entroit dans le Saint des Saints à la Fête de l'Expiation étoit le Pontife de l'année courante; en sorte qu'on les regardoit comme deux Pontifes alternatifs, non pour la dignité qu'ils ne perdoient pas, mais pour le ministere & pour les fonctions qu'ils exerçoient tour à tour. C'est une conjecture du P. Hardouin, que nous abandonnons au Lecteur.

Ere vulg. Grand-Prêtre de cette année là, les affermit dans ce dessein, en leur disant par esprit de prophétie qu'il est de leur intérêt qu'un seul homme meure pour le peuple, afin que toute la nation ne périsse point. Ce langage émanoit de deux principes. Caïphe parloit par son propre esprit en conseillant aux Juifs de faire mourir Jesus-Christ; il parloit par l'esprit de Dieu en prédisant cette mort & les grands biens qui devoient en revenir au monde.

33 Jesus sachant qu'ils cherchoient à le mettre à mort, se retire dans le désert d'Ephrem ou d'Ephraïm, petite ville à huit lieues de Jérusalem, du côté du nord. Mais comme la Pâque étoit proche & qu'il devoit y consommer le grand objet de sa mission, il ne séjourna pas long-tems en ce lieu (1). S'étant donc remis en route pour Jérusalem, il vint à Béthanie six jours avant cette solemnité. Il y soupa chez Simon le Lépreux (*Matth.* XXVI. *6.*); & Lazare qu'il avoit ressuscité se trouvoit au nombre des convives. Tandis que Marthe les servoit à table, Marie sa sœur s'approche de Jesus, portant un vase d'albâtre plein d'une livre d'huile de parfum de vrai nard d'épi (c'étoit le plus précieux) & le répand sur les pieds de Jesus, qu'ensuite elle essuya de ses cheveux. Judas Iscariote, l'un des douze Apôtres, condamne hautement cette action comme une profusion inutile. *N'auroit-il pas mieux valu*, dit-il, *donner aux pauvres le prix de ce parfum?* Il parloit ainsi, dit l'Evangile, parce qu'il portoit la bourse; car au fond il se soucioit peu des pauvres. Jesus prend la défense de Marie avec douceur, & impose silence à ceux qui la blâmoient.

Le lendemain étant proche de la montagne des Oliviers, distante d'un mille de Jérusalem, il envoie deux de ses Disciples à un bourg voisin nommé Bethphagé, avec ordre de lui amener un ânon qu'ils trouveront lié auprès de sa mere. Ils amenent l'un & l'autre; & ayant fait asseoir leur Maître sur l'ânon dont la mere le suivoit, tous les Disciples l'accompagnent jusqu'à Jérusalem. Une grande quantité de peuple qui étoit venu pour la fête, accourt au devant de lui & grossit son cortege. Les uns étendent leurs manteaux sur le chemin (2); les autres le jonchent de branches d'arbres, & tous crient à l'envi: *Hosanna* (salut & gloire) *au fils de David, béni soit celui qui vient au nom du Seigneur!* Lorsqu'il fut près de la ville, la regardant, il pleura sur elle, en prédisant que, pour la punir de son incrédulité, il viendra un tems malheureux où ses ennemis l'environneront de tranchées, la serreront de toutes parts, la renverseront par terre elle & ses enfans renfermés dans ses murs, & ne laisseront pas pierre sur pierre. Nous verrons dans la suite l'accomplissement de cette prédiction. Les acclamations cependant continuoient. Jesus entre comme en triomphe au milieu de ces marques d'alégresse dans Jérusalem qui est toute émue en le voyant. Etant monté au Temple, son zele s'enflamme à la vue des profanations qui

Ere vulg. souilloient la maison de son Pere. Il en chasse, comme il avoit déjà fait une autrefois, tous les marchands & les banquiers; fait ensuite sa priere; parle au peuple; redresse des boîteux; rend la vue à des aveugles qui se présentent à lui, & sur le soir il s'en retourne avec ses douze Apôtres à Béthanie. Après y avoir passé la nuit, il revient le lendemain à Jérusalem. Sur la route, pressé de la faim, il s'approche d'un figuier qu'il voit chargé de feuilles, y cherche du fruit & n'en trouve point; car ce n'étoit pas le tems des figues, dit la Vulgate. L'ancienne version Saxonne dit au contraire que c'étoit le tems des figues en ce canton là, & le Grec est susceptible de cette interprétation qui nous paroît la meilleure. Jesus maudit le figuier; & l'arbre se sécha au grand étonnement de ses Disciples, qui, repassant au même endroit le jour suivant, s'en apperçurent, & le firent remarquer à leur Maître. Ce dernier jour étoit le Mardi, que Jesus employa, comme il avoit fait les deux précédens, à instruire le peuple dans le Temple par diverses paraboles. Les Chefs & les Docteurs de la nation s'y reconnoissent aux traits dont il peint la méchanceté de ses ennemis, sans être effrayés des châtimens dont il les menace. Ils cherchent à le surprendre dans ses paroles; & d'abord se présentent les émissaires les plus rusés des Pharisiens concertés avec les Hérodiens, qui lui demandent, après un compliment insidieux, s'il est permis ou non de payer le tribut ou la capitation à César. » Montrez-moi, leur répondit Jesus, la piece » d'argent qu'on paie pour le tribut. « Ceux-ci lui ayant présenté un denier » : De qui est, leur » dit-il, cette image & cette inscription? « De César, répondirent-ils ». Rendez donc, repli- » qua-t-il, à César ce qui est à César, & à » Dieu ce qui est à Dieu. « Réponse admirable, qui, en ménageant les intérêts de la vérité, ne heurtoit ni la pensée des Hérodiens qui prétendoient que le tribut étoit légitimement dû, ni le préjugé du peuple, qui le regardoit comme une atteinte portée à sa qualité de peuple de Dieu.

Les Sadducéens essayerent à leur tour d'embarrasser Jesus en lui proposant une difficulté sur la résurrection des morts, qu'ils ne croyoient pas. » Une femme, lui dirent-ils, a » consécutivement épousé (suivant la loi du Lé- » virat) sept freres dont aucun n'a laissé de » postérité; à la résurrection des morts, de qui » sera-t-elle femme, puisqu'elle l'a été de tous » les sept? « Jesus leur montra par sa réponse qu'ils étoient dans l'erreur, & ne comprenoient ni les Ecritures ni la puissance de Dieu. » Car » lorsque les morts, dit-il, seront ressuscités, » les hommes n'auront point de femmes, ni » les femmes de maris; mais ils seront comme » les Anges sont dans les cieux. « Par là il confondoit également les Sadducéens qui nioient la résurrection, & les Pharisiens qui l'entendoient mal, se figurant qu'en l'autre vie on buvoit, on mangeoit, on se marioit, & qu'en un mot on y jouissoit de tous les plaisirs des

(1) D. Calmet dit qu'il y resta depuis le 24 Janvier jusqu'au 24 Mars.

(2) Plutarque, dans la vie de Caton d'Utique, dit que ses soldats étendirent leurs habits sur les chemins où il devoit passer. Athénée L. XII, c. 9. raconte de même qu'aux Fêtes où l'on portoit en procession la statue de Junon, le peuple jettoit ses habits sur le passage de la Déesse.

Ere vulg.

sens, de même qu'ici bas.

Comme il sortoit du Temple, ses Disciples voulurent lui en faire admirer la structure. Il leur prédit que ce vaste & superbe édifice sera tellement détruit qu'il n'y demeurera pas pierre sur pierre. S'étant retiré le soir avec eux sur la montagne des Oliviers, il répond à la question qu'ils lui firent sur le tems de la ruine du Temple & de celle de Jérusalem, & sur les signes qui précéderont ce double événement. Il leur parle dans le même discours de la fin du monde & de la destruction de l'Univers entier, & donne les marques auxquelles on reconnoîtra les approches de cette épouvantable catastrophe.

Le lendemain Mercredi, Jesus revient au Temple de grand matin, & tout le peuple se rassemble autour de lui pour l'entendre. La jalousie des Princes de l'ordre sacerdotal & des Sénateurs dont il démasquoit l'hypocrisie, l'ingratitude & la méchanceté, dans ses discours, ne peut plus y tenir. Ils s'assemblent chez le Grand-Prêtre Caïphe pour délibérer sur les moyens de se saisir adroitement de Jesus & de le faire mourir; car ils n'osoient point mettre la main sur lui en public, & sur-tout un jour de Fête, par la crainte du peuple qui admiroit sa doctrine & le regardoit comme un Prophete. Judas Iscariote, l'un des douze Apôtres, survient dans le même tems, & les tire d'embarras, en s'offrant de leur livrer son Maître moyennant la somme de trente deniers d'argent ou trente sicles, qu'ils promettent de lui donner. C'étoit le prix des esclaves. Si quelqu'un de cette condition avoit été tué par quelque accident, on satisfaisoit le maître en lui donnant ces trente pieces d'argent.

On touchoit cependant à la Fête de Pâque (c'étoit la quatrieme depuis le baptême de J. C.) Elle tomboit cette année le Vendredi (3 Avril, 15 de Nisan.) Or les Juifs avoient introduit une coutume que quand la Pâque arrivoit le jour qui précédoit le Sabbat, ils la remettoient au Sabbat même, parce que ces deux jours consécutifs de Fêtes qui commençoient dès la veille, jours auxquels il ne leur étoit permis ni d'enterrer leurs morts, ni de rien cuire pour le manger, leur étoient extrêmement à charge, & entraînoient de grands inconvéniens. Jesus-Christ toléra cette coutume; mais comme elle n'imposoit aucune nécessité, il voulut célébrer la Pâque le jour qui étoit ordonné par la loi. Le Jeudi donc, vrai jour des azymes, il envoie deux de ses Disciples à Jérusalem pour lui préparer, à lui & à ses Apôtres, le souper de l'Agneau Pascal (1). Pendant le repas il leur annonce qu'un d'entre eux le trahit. Tous étant consternés de cette parole, Judas a l'effronterie de demander si c'est lui. *Vous l'avez dit*, lui répondit Jesus tout bas.

Après le souper, Jesus ayant quitté ses vêtemens, prend un linge dont il se ceint, verse de l'eau dans un bassin, & lave les pieds à ses Disciples pour leur apprendre à se rendre mutuellement les services les plus humilians. S'étant remis ensuite à table, il institue le Sacrement de l'Eucharistie; après quoi il entame un discours admirable pour consoler ses Disciples sur sa mort prochaine; sort ensuite de la maison avec eux & continue de les entretenir du même sujet en retournant sur la montagne des Oliviers.

Il y avoit là un enclos assez vaste, nommé le Jardin de Gethsemani, que Jesus fréquentoit souvent avec ses Disciples. Y étant entré, il les fait asseoir en leur recommandant la priere, afin d'éviter la tentation. Il s'avance plus loin avec trois d'entre eux, Pierre, Jacques & Jean, & s'en étant encore éloigné de la longueur d'un jet de pierre ou environ, il se prosterne le visage contre terre pour demander à son pere qu'il détourne de lui, s'il est possible, le calice, c'est-à-dire le supplice qui lui est préparé. Il répete trois fois cette priere qui n'étoit que le mouvement d'une volonté naturelle, pleinement soumise d'ailleurs à celle de son pere; & il le fait avec une agitation si violente qu'elle lui cause une sueur extraordinaire; ensorte qu'il sortoit de son corps, dit l'Evangile, comme des goutes de sang. Dans cette espece d'agonie un Ange vient pour le soutenir & le fortifier. Judas cependant qui l'avoit quitté après le souper pour aller consommer sa trahison, s'avançoit avec les satellites que les Chefs du Sanhédrin lui avoient donnés pour le prendre. Jesus va trouver ses Disciples que le sommeil accabloit, & les avertit que son heure est arrivée. Au même moment arrive la cohorte. Judas l'ayant un peu devancée s'approche de Jesus & lui donne un baiser; c'étoit le signal dont il étoit convenu avec ceux dont il étoit le guide, pour le reconnoître. Il retourne vers eux, & Jesus s'étant avancé à son tour leur demande: *Qui cherchez-vous? Jesus de Nazareth*, répondirent-ils. *C'est moi*, dit Jesus; & à ce mot ils tombent tous à la renverse. S'étant relevés, ils se jettent sur lui, le saisissent, & l'amenent garrotté, d'abord chez Anne, beau-pere de Caïphe qui étoit Grand-Prêtre, comme on l'a déjà dit, cette année-là. De-là on le traîne chez Caïphe lui-même, où les principaux des Juifs s'assemblent pour le juger. Interrogé par le Grand-Prêtre sur sa doctrine, il répond qu'il a parlé publiquement à tout le monde; qu'il a toujours enseigné dans le Temple & la Synagogue; & qu'ainsi l'on n'a qu'à interroger ceux qui l'ont entendu. Sur cette réponse, comme si elle n'eût pas été assez respectueuse envers le Grand-Prêtre, un Officier lui donne un soufflet.

Plusieurs faux témoins se présentent pour accuser Jesus; mais leurs dépositions ne s'accordent point. Le Grand Prêtre le somme au nom du Dieu vivant de déclarer s'il est le Christ, fils de Dieu. *Vous l'avez dit*, répond Jesus, *Je le suis*. Le Pontife, alors criant au blasphême, déchire ses habits contre la défense de la loi

(1) » Les Juifs, dit l'Abbé de Longuerue, n'ont jamais mangé l'Agneau Pascal qu'à Jérusalem, quoi qu'en aient dit quelques Auteurs qui ont pris la Pâque commémorative pour la Pâque légale. Ils pratiquent encore aujourd'hui cette Pâque commémorative. Elle consiste à manger rôti jusqu'au dessé- » chement un morceau de viande, mais qui n'est jamais agneau » ni chevreau; à le manger avec des laitues & du pain azyme. Ils » le desséchent pour être plus sûrs qu'il n'y reste point de sang. » Par la même raison les Mahométans ne mangent point de viande tuée par les Chrétiens. « (*Longueruana*, p. 116.)

qui

Ere vulg. qui lui interdisoit cette marque de deuil ainsi que toute autre; mais Dieu permit que Caïphe montrât par-là qu'il s'étoit dépouillé lui-même, & que le Sacerdoce d'Aaron étoit aboli dans sa personne. Tous les assistans applaudissent à son exclamation, & jugent que Jesus est digne de mort. On l'abandonne aux valets qui lui ayant bandé les yeux le chargent d'opprobres, lui crachent au visage, lui donnent des soufflets & des coups de poing, en lui disant de deviner qui l'a frappé.

Pierre voulant voir la fin de cette tragédie, étoit cependant au milieu de la cour où il se chauffoit avec les gens du Grand Prêtre. On le reconnoît pour un des Disciples de Jesus. Il le nie jusqu'à trois fois avec serment, & vérifie ainsi la prédiction que son Maître lui avoit faite la veille, lorsqu'il promettoit de le suivre jusqu'à la mort. Mais Jesus ayant jetté sur lui un regard de pitié le rappelle à lui-même, & lui inspire un vif regret de son crime. Il sort, & va pleurer dans la retraite. Le jour ne commençoit encore qu'à paroître. Alors les Princes des Prêtres, c'est-à-dire, les Chefs de chaque classe Sacerdotale, les Sénateurs & tout le conseil des Juifs s'étant assemblés dans la salle du Temple, où se tenoit le Sanhédrin, y prononcent en forme une Sentence de mort contre Jesus.

Judas apprenant la condamnation de son Maître commence à sentir toute l'horreur de sa trahison. Il en rapporte le prix à cette assemblée, en avouant qu'il a livré le sang innocent. On ne lui répond que par une raillerie insultante. Il jette l'argent dans le Temple, & va se pendre de désespoir. S. Pierre atteste que dans ce supplice son ventre creva, & que ses entrailles se répandirent à terre.

Pour rendre exécutoire leur jugement, il restoit aux Juifs à le faire confirmer par le Gouverneur Romain; car depuis que leur pays étoit réduit en Province romaine, ils n'avoient plus le droit de vie & de mort, & s'ils en ont usé quelquefois, c'est dans des occasions tumultueuses, où la fureur les emportoit au-delà des bornes de leur pouvoir. Les Juifs emmenent donc Jesus au palais de Pilate, & l'accusent devant ce Magistrat sur trois chefs, blasphême contre la loi, sédition, & affectation de la royauté. Pilate l'ayant interrogé en particulier admire la sagesse de ses réponses. Il sort pour parler en sa faveur aux Juifs, qui se tenoient devant la porte pour ne pas se souiller en entrant dans la maison d'un idolâtre, & se rendre par-là incapables de manger l'Agneau Pascal. (1) Les Juifs persistent à soutenir que cet homme est digne de mort. Pilate effrayé de leurs cris, interroge de nouveau Jesus, qui ne répond pas. Ce silence l'étonne. Il retourne aux Juifs pour leur déclarer une deuxieme fois qu'il ne voit rien de criminel en cet homme. Mais il les trouve encore plus acharnés à sa perte que la premiere fois. Au milieu de leurs clameurs il apprend que Jesus est de Galilée. Hérode, Souverain de ce pays, étoit pour lors à Jerusalem. Pilate lui renvoie Jesus qu'il désiroit voir depuis long-tems, espérant qu'il feroit quelque miracle en sa présence. La curiosité d'Hérode est trompée. Jesus n'oppose que le silence à ses questions. Ce Prince & toute sa cour, indignés de son peu de complaisance, le renvoient à Pilate, revêtu d'une robe blanche pour montrer le mépris qu'ils faisoient de sa royauté. Hérode & le Gouverneur, qui étoient ennemis, se réconcilierent à cette occasion. Pilate voulant soustraire Jesus à la mort & donner en même tems quelque satisfaction aux Juifs, le condamne à la peine du fouet. Les soldats, après lui avoir fait subir ce châtiment dans la salle du Prétoire, le revêtent d'un manteau d'écarlate, lui mettent une couronne d'épines sur la tête & un roseau en forme de sceptre dans la main, puis fléchissant un genou le saluent Roi des Juifs, dérision qu'ils accompagnent de soufflets & d'autres insultes les plus ignominieuses. Pilate le présente en cet état aux Juifs pour émouvoir leur compassion. Mais loin de s'attendrir à ce spectacle, les Princes des Prêtres & leurs gens demandent à cris redoublés qu'il soit mis en croix. Pilate insiste pour le renvoyer. *Si vous le faites*, lui crie-t-on, *vous vous déclarez ennemi de Cesar, en relâchant un homme qui se dit Roi.* Le Gouverneur terrassé par ces mots ordonne que la demande des Juifs ait son effet, & leur livre Jesus pour être crucifié.

Les soldats s'étant de nouveau saisis du Sauveur, l'emmenent chargé de sa croix au lieu où l'on exécutoit les criminels, nommé en hébreu Golgotha, & Calvaire en latin. C'étoit une éminence située à l'occident & à peu de distance de Jérusalem. Jesus y étant arrivé, ses bourreaux le dépouillent de ses habits, l'attachent sur la croix avec des clous aux pieds & aux mains, & en cet état l'élevent de terre entre deux voleurs crucifiés à ses côtés, l'un à droite & l'autre à gauche.

Loin de s'irriter contre ses persécuteurs, il demande à son pere grace pour eux à cause de leur ignorance, priere, selon S. Augustin, qui ne fut point inefficace, parceque dans cette troupe forcenée il en voyoit quelques uns qui devoient croire en lui. Cependant les Princes des Prêtres & les Scribes de concert avec les Soldats l'accabloient de railleries & d'insultes. Un des voleurs crucifiés avec lui s'unit à eux, & lui dit en blasphêmant: *Si tu es le Christ, sauve toi toi-même, & nous avec toi.* Mais son compagnon le reprend avec force, demande à Jesus qu'il se souvienne de lui, lorsqu'il aura pris possession de son royaume, & reçoit de lui cette réponse: *Je vous le dis en vérité, vous serez aujourd'hui avec moi dans le Paradis.*

Dans l'excès de ses tourmens Jesus se plaint à son pere avec douceur, de ce qu'il l'a abandonné. Mais il n'abandonne pas lui-même les siens. Il voit au pied de sa croix sa mere & son Disciple Jean. *Femme*, dit-il à sa mere, *voilà votre fils;* & au Disciple, *voilà votre mere.* Marie depuis ce tems demeura dans la maison de Jean.

Jesus, pour accomplir une derniere parole de l'Ecriture, témoigne qu'il a soif. Un Soldat aussi-tôt lui présente à la bouche une éponge imbibée de vinaigre, au bout d'un bâton d'hy-

(1) Il n'étoit cependant écrit nulle part dans la loi de Moïse qu'on se souillât pour être entré chez un Païen. Mais c'étoit une des traditions que les Pharisiens avoient accréditées.

Ere vulg.

ſope (cette plante, de même que le ſénevé, l'origan & la mauve croiſſoit en forme d'arbre dans la Paleſtine.) Ayant goûté du vinaigre, il dit : *tout eſt accompli ;* & remettant ſon ame entre les mains de ſon pere avec un grand cri, il baiſſe la tête, & expire.

C'étoit alors la neuvieme heure du jour, ou ſelon nous, trois heures après midi. Dans ce moment, d'épaiſſes ténebres qui avoient commencé dès la ſixieme heure (midi) & s'étoient accrues par degrés, couvrent la ſurface de la terre (prodige d'autant plus ſurprenant que la Lune étant alors dans ſon plein il ne pouvoit y avoir d'éclipſe de ſoleil), un grand tremblement de terre ſe fait ſentir juſqu'à fendre les rochers. (1) Tout cela jette une ſi grande conſternation parmi les ſpectateurs, que pluſieurs en s'en retournant ſe frappent la poitrine, & confeſſent que celui qu'ils viennent de crucifier eſt véritablement le fils de Dieu.

On ne dut pas être moins étonné dans Jéruſalem, en voyant à cette même heure ou plutôt dans le même moment que Jeſus expiroit, le voile du Temple, qui ſéparoit le lieu Saint du Saint des Saints, ſe déchirer du haut en bas, & laiſſer par conſéquent à découvert cette partie du Temple, où il n'étoit permis qu'au Grand Prêtre d'entrer, & cela une ſeule fois l'année. C'étoit l'heure alors où le Prêtre & les Lévites en fonction étoient raſſemblés avec le peuple pour le ſacrifice du ſoir ; l'heure où le Prêtre immoloit un Agneau ſur l'Autel des Holocauſtes, & brûloit des parfums ſur la table d'or qui étoit placée dans le Saint. Ainſi le miracle dut avoir un grand nombre de témoins dans le moment qu'il s'opéra. Mais que ſignifie ce déchirement du voile, opéré par une main inviſible ? n'eſt-il pas évident qu'il marque l'abolition du Sacerdoce légal ? Dès qu'il n'y avoit plus de Saint des Saints, de lieu ſecret dont l'entrée ne fût permiſe qu'au Grand Prêtre, le ſacrifice ſolemnel d'expiation ne pouvoit plus ſe célébrer ; & comme tous les autres tenoient à celui-ci, ils devoient ceſſer avec lui. Voilà ce que les Juifs auroient dû comprendre, s'ils euſſent bien réfléchi ſur l'économie de la loi de Moïſe : mais l'excès de leur fureur ne leur permettoit point alors de réflexion.

Le ſoir même de cette journée, Joſeph d'Arimathie, Diſciple de Jeſus, ayant obtenu ſon corps de Pilate, le détache de la croix, & l'enſevelit dans un ſépulcre neuf qu'il avoit fait tailler dans le roc aſſez près du Calvaire. La providence fit choiſir un Sépulcre où perſonne n'avoit encore été mis, pour la ſépulture de

Ere vulg.

Jeſus, afin qu'on ne confondît point ſon corps avec un autre, & que le miracle de ſa réſurrection, qui devoit ſuivre, ne ſouffrît aucun nuage.

Comme Jeſus avoit prédit qu'il reſſuſciteroit au bout de trois jours, les principaux des Juifs, dans la crainte que cela n'arrivât, ou plutôt que ſes Diſciples n'enlevaſſent furtivement ſon corps pour avoir lieu de feindre ce miracle, placerent des gardes devant le Sépulcre après en avoir ſcellé l'ouverture de leurs ſceaux, afin d'empêcher cette ſupercherie.

La premiere nuit & le Sabbat qui la ſuit ſe paſſent tranquillement. Mais ſur la fin de la deuxieme nuit, il ſe fit tout-à-coup un grand tremblement de terre ; un Ange deſcendit, renverſa la pierre qui fermoit le Sépulcre & s'aſſit deſſus. A la vue de ſon viſage brillant comme un éclair, & de ſes vêtemens blancs comme la neige, les Gardes effrayés prennent la fuite, & vont raconter aux Princes des Prêtres les choſes dont ils venoient d'être témoins. Sur ce récit le Sanhédrin s'étant aſſemblé conclut à leur donner une ſomme conſidérable pour les engager à dire que pendant qu'ils dormoient, les Diſciples de Jeſus avoient dérobé ſon corps. L'offre eſt acceptée, l'impoſture divulguée prend faveur, & cette illuſion, dit S. Matthieu, ſubſiſte encore parmi les Juifs.

Cependant Marie-Magdeleine, Marie mere de Jacques & Salomé, avec d'autres Saintes Femmes, venoient de Jéruſalem au Sépulcre de Jeſus, portant des parfums pour l'embaumer. Elles arrivent au lever du Soleil, & trouvent la pierre qui fermoit le Sépulcre renverſée. Elle étoit grande, & leur embarras dans le chemin avoit été de ſavoir comment elles pourroient l'ôter. Mais leur étonnement fut étrange, lorſqu'étant entrées dans le Sépulcre, elles n'y trouverent que les linceuils dans leſquels on avoit enſeveli le corps de Jeſus. Elles s'imaginent qu'il a été enlevé, & Magdeleine va le dire aux Apôtres.

Les autres Femmes étant reſtées dans le Sépulcre, l'Ange qui s'étoit rendu inviſible à leur arrivée, reparoît ; elles en voient même deux, dont un (c'étoit apparemment celui qui avoit levé la pierre) leur annonce que Jeſus eſt reſſuſcité, *Allez*, ajoute-t-il, *faire part de cette nouvelle à ſes Diſciples, & les avertir qu'ils le verront en Galilée.* Elles partent incontinent pour s'acquitter de ce meſſage, & font la route ſans rien dire à perſonne de ce qu'elles avoient vu, tant elles étoient effrayées.

Pierre & Jean arrivent en courant au Sépul-

(1) S. Cyrille de Jéruſalem, dans ſa treizieme Catecheſe, dit que le Golgotha, ou Calvaire, montroit encore que les pierres s'étoient briſées à la mort de Jeſus-Chriſt. Cette preuve ſubſiſte même de nos jours. » Un Déiſte, homme d'eſprit & bon » Mathématicien, étant allé ſur le Calvaire, on lui montra, » ſelon la coutume, les fentes que l'on voit dans le rocher ; & » on aſſure que les ayant examinées, il conclut qu'elles ne pou- » voient s'y être faites que par miracle ; *car*, diſoit il, *ſi c'eût » été par un tremblement de terre ordinaire, le rocher ſe ſeroit » ſéparé ſelon ſes veines & où il étoit le plus foible ; ce qui eſt » arrivé par-tout ailleurs où j'ai vu des roshers fendus, & » qui ne peut pas même être autrement. Ici le rocher ſe voit » fendu en zig-zag & à contre-ſens des veines d'une maniere » tout à fait étrange, & que pour moi je ne puis croire que ſur- » naturelle ; béniſſant Dieu du fond du cœur, qui m'a ouvert » les yeux par ce monument de ſa toute-puiſſance, lequel at- » teſte hautement la miſſion divine de Jeſus-Chriſt.* « (Millar, *Hiſt. de la propagation du Chriſtian. & de la ruine du Pagan.*)

M. Maundell, Ecrivain Anglois comme le précédent, reconnoît de même que cette fente n'eſt point contrefaite par art ; » car les côtés, dit-il, en ſont auſſi égaux que deux taillis, » & outre cela elle va en ſerpentant, de maniere qu'il n'y a pas » d'inſtrumens qui puiſſent y atteindre. (*Voyage* d'Alep, p. 122.)

Le célebre Shaw, dans ſes Voyages, T. II, p. 41, aſſure pareillement, après le plus ſérieux examen, que le rocher fendu du Calvaire eſt un miracle qui ne manque jamais de produire un étonnement religieux dans tous ceux qui le conſiderent. (*Cette note eſt tirée de* M. Bullet, Réponſe aux diffic. des Incrédules, T. I, p. 547.)

Ere vulg. cre, ſans les avoir rencontrées ſur la route. Ils y entrent, & n'apperçoivent que ce que Magdeleine y avoit d'abord trouvé, l'Ange ne ſe montrant point à eux, parcequ'il s'étoit rendu une ſeconde fois inviſible pour exercer leur foi. Ils crurent alors ce que Magdeleine leur avoit annoncé, c'eſt-à-dire que le corps de Jeſus n'étoit plus dans le tombeau; mais ils ne crurent pas encore qu'il fût reſſuſcité. Comme ils s'en retournoient, Magdeleine revient au Sépulcre, toujours perſuadée qu'on a enlevé le corps de Jeſus. Elle pleure de déſolation à l'entrée de ce monument. Mais s'étant baiſſée pour regarder dedans, elle y voit les deux Anges qui lui demandent le ſujet de ſes pleurs. Elle répond qu'on a enlevé ſon Maître, & qu'elle ne ſait où on l'a mis. Dans ce moment, elle entend du bruit derriere elle, & ſe retourne. C'étoit Jeſus lui-même qui s'approchoit, mais ſous une figure qu'elle ne reconnoît pas; le prenant pour le Jardinier, elle le prie de lui dire ſi c'eſt lui qui a enlevé le corps & où il l'a dépoſé, afin qu'elle puiſſe l'emporter. Jeſus l'appelle par ſon nom; elle le reconnoît alors, & dans le tranſport de ſa joie elle ſe jette à ſes pieds pour les embraſſer. Jeſus lui dit : *ne me touchez pas; car je ne ſuis pas encore monté vers mon pere :* c'eſt-à-dire, ne me touchez pas à préſent; vous en aurez le loiſir, car je ne ſuis pas encore monté vers mon pere. Les autres Femmes, à l'exception de quelques-unes qui avoient pris les devants, eurent auſſi la conſolation de voir le Seigneur en s'en retournant, & même la permiſſion de lui baiſer les pieds. Mais tout ce qu'elles raconterent aux Apôtres & aux Diſciples de ce qu'elles avoient vu & entendu, leur parut une rêverie, & ils ne les crurent point.

Vers le ſoir de ce jour-là même deux Diſciples allant au bourg d'Emmaüs, diſtant de 60 ſtades ou 2 lieues & demie de Jéruſalem, Jeſus ſe joint à eux ſur la route ſans ſe faire connoître. Comme ils paroiſſoient triſtes, il leur demande le ſujet de leur entretien & la cauſe de leur affliction. C'étoit préciſément du récit des Femmes, qui les premieres étoient revenues du Sépulcre, qu'ils s'entretenoient ſans y ajouter foi. Sur l'aveu qu'ils en font, Jeſus les reprend de l'incrédulité qu'ils oppoſoient à un événement auſſi clairement annoncé par les Prophetes; après quoi il leur prouve par les Ecritures qu'il falloit que le Chriſt ſouffrît tout ce qu'il a ſouffert, & entrât ainſi dans ſa gloire. Les Diſciples ravis & embraſés par ſes diſcours, l'engagent à s'arrêter avec eux dans le bourg; car il

Ere vulg. feignoit, c'eſt-à-dire qu'il avoit l'apparence de vouloir aller plus loin, comme il l'eût fait effectivement, s'ils ne l'euſſent pas preſſé de demeurer. Dans le repas Jeſus rompt le pain, comme il l'avoit fait en inſtituant l'Euchariſtie. Leurs yeux alors s'étant deſſillés, ils le reconnoiſſent; mais auſſi-tôt il diſparoît.

S'étant levés à l'heure même ils retournent à Jéruſalem, & ſe rendent au lieu où les Apôtres étoient aſſemblés avec d'autres Diſciples. On leur apprend que Jeſus avoit apparu à Simon-Pierre; ils racontent à leur tour ce qui venoit de leur arriver. Quelques-uns néanmoins de la compagnie ne croyoient pas encore à ces récits. Comme ils diſcouroient enſemble, les portes du lieu bien fermées, de peur des Juifs, Jeſus ſe préſente ſubitement au milieu d'eux, les raſſure, blâme ceux qui refuſoient de croire, leur montre ſes pieds, ſes mains & ſon côté, qu'un ſoldat après ſa mort avoit percé de ſa lance, leur dit de les toucher, pour ne pas s'imaginer que ce fût un fantôme (car il y en avoit qui le penſoient) & enfin ayant mangé en leur préſence, il les laiſſe remplis de joie & d'admiration.

Thomas, l'un des Apôtres, n'étoit point de cette aſſemblée. A ſon retour les Diſciples lui diſent qu'ils ont vu le Seigneur. *Je n'en croirai rien*, dit-il, *ſi je ne vois dans ſes mains la marque des clous qui les ont percées, ſi je ne porte mon doigt dans les trous qu'ils y ont faits, & ſi je ne mets ma main dans la plaie de ſon côté.* Huit jours après, les Diſciples étant encore enfermés dans le même lieu, Jeſus y ſurvient comme la premiere fois, leur ſouhaite la paix, & s'adreſſant enſuite à Thomas lui préſente ſes mains & ſon côté à toucher. Thomas les touche effectivement, ſelon la plupart des interprêtes, & alors convaincu que ce n'eſt pas un fantôme, il dit : *Mon Seigneur & mon Dieu :* paroles qu'on entendroit mal en les prenant pour une exclamation; car ſelon la force du texte original & de la Vulgate, elles ſont une confeſſion claire de la Divinité de Jeſus-Chriſt.

Pendant les quarante jours que Jeſus reſta ſur la terre après ſa réſurrection, il ſe manifeſta dans pluſieurs autres rencontres à ſes Diſciples (1). Il y en eut une ſur-tout où il ſe montra à plus de cinq cents d'entre eux raſſemblés. On croit que ce fut ſa derniere apparition. Quoi qu'il en ſoit, étant ſur le point de retourner à ſon pere, il conduiſit ſes Diſciples ſur le mont des Oliviers. Ce fut-là qu'il leur fit ſes adieux, leur renouvellant l'ordre qu'il leur avoit donné d'aller prêcher & baptiſer par toute la terre,

(1) Pourquoi Jeſus Chriſt, dit l'incrédule, ne s'eſt-il pas montré au Peuple Juif après ſa réſurrection? Il n'avoit qu'à ſe produire pour fermer la bouche à ſes ennemis. Les plus obſtinés d'entre eux n'auroient pu s'empêcher de le reconnoître & de rendre hommage à ſa divinité. L'incrédule ſe trompe. L'apparition de Lazare après ſa réſurrection n'a pas convaincu les Juifs de la miſſion divine de celui qui l'avoit reſſuſcité. Ils l'ont vu mangeant & buvant avec J. C. & ils n'en ont été que plus acharnés à la perte de cet Homme-Dieu. Si J. C. reſſuſcité s'étoit montré publiquement à ſes contemporains, l'incrédule ne ſeroit pas encore ſatisfait. Il demanderoit pourquoi il n'a pas accordé la même grace aux générations ſuivantes. Il voudroit comme Rouſſeau l'avoir vu lui-même, il voudroit lui avoir parlé. Mais peut-on raiſonnablement, ajoute l'incrédule, s'en rapporter au témoignage de ſes Diſciples ſur une ſi grande merveille ? Oui, ſans doute, parce qu'ils ont appuyé leur témoignage d'une infinité de miracles qui portent la conviction dans l'eſprit de tout homme qui a le cœur droit & qui ne conſulte que la ſaine raiſon. Ils ont, en preuve de la réſurrection de J. C. guéri des maladies de toute eſpece, reſſuſcité des morts, accordé à des idiots, par l'impoſition des mains, le don de diverſes langues. Ce don étoit ſi commun à la naiſſance de l'Egliſe, qu'il en réſultoit quelquefois de la confuſion dans les aſſemblées des fideles par l'indiſcrétion de ceux qui l'avoient reçu. Il étoit en même tems ſi extraordinaire que celui qui parloit une langue étrangere n'avoit ſouvent pas reçu le don de l'interpréter, & réciproquement; ce qui obligea S. Paul d'établir des regles parmi les Corinthiens pour l'uſage de ces dons. (*I. Corinth. XIV.*) Enfin ceux qui ſe ſont donnés pour avoir vu J. C. reſſuſcité, ont ſcellé leur témoignage de leur ſang. Jamais faux témoin n'a porté le fanatiſme juſques-là.

Ere vulg. avec promesse d'être avec eux jusqu'à la fin des siecles; après quoi les ayant bénits, il s'éleva de terre & entra dans une nuée qui le déroba à leurs regards. Comme ils demeuroient les yeux tournés vers le Ciel, deux Anges survinrent, qui leur annoncerent qu'un jour Jesus descendroit du Ciel (pour juger tous les hommes) comme ils l'y avoient vu monter. Les Disciples alors quitterent la montagne & s'en retournerent à Jérusalem.

En terminant son Evangile, l'Apôtre S. Jean dit, selon la Vulgate, que *Jesus a fait encore beaucoup d'autres choses, & que si on les rapportoit en détail, il ne croit pas que le monde pût contenir les livres qu'on en écriroit.* Mais en prenant ici le monde pour les hommes, & non pour le globe terrestre, ce qui est très commun dans l'Ecriture, & en expliquant le mot χωρῆσαι du texte original par *concevoir*, *comprendre*, *imaginer*, au lieu de *contenir*, comme le rend la Vulgate, cela ne signifie autre chose, sinon que Jesus a fait tant de choses, que si l'on vouloit les rapporter toutes en détail, les hommes, & même tous les hommes ensemble auroient peine à concevoir le nombre de livres qu'on en composeroit. L'hyperbole alors ne passe point la vraisemblance; & c'est tout ce qu'on exige pour cette figure.

C'étoit la coutume des Magistrats Romains de dresser des Procès-verbaux & des actes de tout ce qui se passoit de remarquable dans leur Province, pour les envoyer à l'Empereur. Suivant cet usage, Pilate dressa la relation du crucifiement de Jesus-Christ, qu'il envoya à Tibere avec une lettre rapportée par le Martyr S. Justin (*Apol.* 1. p. 65.) par Tertulien. (*Apol.* c. v.) par Eusebe, (*Hist. Eccles.* L. II.) & par d'autres Ecrivains respectables, qui renvoient là-dessus aux archives du Sénat. La lettre portoit en substance que Pilate avoit été forcé de faire mettre en croix J. C. pour prévenir un tumulte de la part des Juifs, quoique fort à contre-cœur. » Car le monde, disoit-il, n'a jamais vu & probablement ne verra jamais un homme d'une » droiture & d'une probité si extraordinaires. » Mais le Grand-Prêtre & le Sanhédrin ont accompli en ceci les oracles de leurs Prophêtes » & de nos Sibylles. Pendant qu'il fut attaché à » la croix, ajoutoit Pilate, une horrible obscurité, qui couvroit la face de la terre, sembloit annoncer la destruction de l'Univers. Ses » Disciples qui prétendent l'avoir vu ressuscité » des morts & monté vers le Ciel, & qui le » reconnoissent pour leur Dieu, subsistent encore » & montrent par la sagesse de leurs mœurs » qu'ils appartiennent à un si excellent Maître. » Tibere en conséquence de ces actes, (qui n'existent plus, du moins dans leur pureté originale) délibéra de mettre J. C. au rang des Dieux, & en fit la proposition au Sénat, qui la rejetta.

Le témoignage au reste que rendit Pilate à J. C. & à sa doctrine, doit-il nous surprendre, après celui que la force de la vérité a de nos jours arraché au plus éloquent des incrédules? Il est trop beau pour n'être pas ici rapporté, quoiqu'un peu long, dans les propres termes de l'Auteur. » La Sainteté de l'Evangile, dit-il, » parle à mon cœur. Voyez les livres des Philosophes: qu'ils sont petits auprès de celui là! » Se peut-il qu'un livre si sublime & si simple » soit l'ouvrage des hommes? Se peut-il que » celui dont il fait l'histoire ne soit qu'un homme lui-même? Est-ce-là le ton d'un enthousiaste ou d'un ambitieux sectaire? Quelle » douceur, quelle pureté dans ses mœurs! Quelle » grace touchante dans ses instructions! Quelle » élévation dans ses maximes! Quelle profonde » sagesse dans ses discours! Quelle présence » d'esprit, quelle finesse & quelle justesse dans » ses réponses! Quel empire sur ses passions! » Où est l'homme, où est le sage, qui sait agir, » souffrir & mourir sans foiblesse & sans ostentation? Quand Platon peint son juste imaginaire, couvert de tout l'opprobre du crime, » & digne de tous les prix de la vertu; il peint, » trait pour trait, J. C.: la ressemblance est si » frappante, que tous les Peres l'ont sentie, & » qu'il n'est pas possible de s'y tromper........ » Socrate mourant sans douleur, sans ignominie, » soutint aisément jusqu'au bout son personnage; &, si cette facile mort n'eût honoré sa » vie, on douteroit si Socrate, avec tout son esprit, fut autre chose qu'un Sophiste. Il inventa, » dit-on, la morale. D'autres avant lui l'avoient » mise en pratique; il ne fit que dire ce qu'ils » avoient fait; il ne fit que mettre en leçons » leurs exemples. Aristide avoit été juste, avant » que Socrate eût dit ce que c'étoit que justice; » Léonidas étoit mort pour son pays, avant que » Socrate eût fait un devoir d'aimer la patrie; » Sparte étoit sobre, avant que Socrate eût loué » la sobriété; avant qu'il eût défini la vertu, la » Grece abondoit en hommes vertueux. Mais » où JESUS avoit-il pris chez les siens cette morale élevée & pure, dont lui seul a donné des » leçons & l'exemple?... La mort de Socrate, philosophant tranquillement avec ses amis, est » la plus douce qu'on puisse desirer; celle de » JESUS expirant dans les tourmens, injurié, » raillé, maudit de tout un peuple, est la plus » horrible qu'on puisse craindre. Socrate, prenant la coupe empoisonnée, bénit celui qui la » lui présente & qui pleure; JESUS, au milieu » d'un supplice affreux, prie pour ses bourreaux. » Oui, si la vie & la mort de Socrate sont d'un » Sage, la vie & la mort de JESUS sont d'un » Dieu. Dirons-nous que l'histoire de l'Evangile est inventée à plaisir? Non, ce n'est pas » ainsi qu'on invente; & les faits de Socrate, » dont personne ne doute, sont moins attestés » que ceux de JESUS-CHRIST. Au fond c'est » éluder la difficulté sans la détruire. Il seroit » plus inconcevable que plusieurs hommes d'accord eussent fabriqué ce livre, qu'il ne l'est » qu'un seul en ait fourni le sujet. Jamais des » Auteurs Juifs n'eussent trouvé ni ce ton, ni » cette morale; & l'Evangile a des caracteres de » vérité si grands, si frappans, si parfaitement inimitables, que l'Inventeur en seroit plus étonnant que le Héros. « (J. J. Rousseau, *Em.* 3ᵉ v.)



CHRONOLOGIE APOSTOLIQUE.

DE L'ERE VULGAIRE.

ANNÉES.

33 LES Disciples, après l'Ascension de leur Maître, s'étant rendus à Jérusalem, montent au nombre de cent vingt personnes, la Mere de Jesus à leur tête, dans une grande salle au dernier étage, pour y attendre en silence & en prieres le Saint-Esprit qu'il avoit promis de leur envoyer. C'étoit le don qui devoit les remplir de lumieres & de force pour exercer leur mission & soumettre toutes les nations au joug de l'Evangile.

Il vaquoit cependant une place dans le Collége Apostolique par la mort du traître Judas. Quoique Jesus-Christ n'y eût point pourvu depuis sa résurrection, elle n'étoit point supprimée, parce qu'il étoit écrit (*Psalm.* CVIII.) qu'elle seroit occupée par un autre. Pour vérifier cette prédiction, Pierre s'étant levé propose à l'assemblée de faire l'élection d'un nouvel Apôtre. On y procede incontinent; mais les suffrages se trouvent partagés entre deux sujets, Joseph surnommé le Juste, & Matthias. Les Disciples alors s'étant mis en prieres, sont inspirés de recourir à la voie extraordinaire du sort, pour connoître celui des deux que le Seigneur a choisi; & le sort tombe sur Matthias qui est aussitôt associé aux onze Apôtres.

La Fête de la Pentecôte arrive; c'étoit le 50e jour après Pâque, & le 11e depuis que les Disciples étoient rassemblés. Le matin, vers la troisieme heure (la neuvieme selon notre usage) un grand bruit, comme d'un vent impétueux, se fait tout-à-coup entendre dans la maison où ils étoient; & en même tems ils voient descendre des langues de feu, c'est-à-dire des flammes pointues en forme de langues, qui, s'étant partagées, se reposent sur chacun d'eux. Dès lors ils furent remplis du Saint-Esprit, & commencerent à parler diverses langues, selon que cet Esprit leur mettoit les paroles dans la bouche.

Il paroît que le bruit qui avoit agité la maison, s'étoit fait entendre dans toute la ville; car, étant sortis, ils trouverent une grande multitude attroupée devant ce logis. C'étoient non seulement des habitans de Jérusalem, mais des Juifs ou des Prosélytes de différentes nations qui s'étoient rendus en cette ville à l'occasion de la Fête. Tous furent épouvantés de ce que chacun d'eux entendoit ces Galiléens parler sa langue naturelle. Comme ils faisoient différentes conjectures (1) pour expliquer cette merveille, Pierre, élevant la voix, leur déclare & leur montre par les Ecritures que c'est l'ouvrage du Saint-Esprit, le fruit de la mort de Jesus qu'ils ont mis en croix, & la preuve de sa résurrection; sur quoi il les exhorte à faire

DE L'ERE VULGAIRE.

ANNÉES.

pénitence & à mériter par le Baptême, avec la foi au nom de Jesus, la rémission de leurs péchés & le don du Saint-Esprit. Le fruit de cette prédication fut la conversion de trois mille personnes. Le nombre des fideles augmenta chaque jour, & l'union de cette multitude étoit si étroite, qu'elle ne faisoit qu'un cœur & qu'une ame. Tout étoit commun entre eux. Ils vendoient leurs fonds & en apportoient le prix aux Apôtres, qui le distribuoient à chacun selon ses besoins. Ils s'assembloient dans le Temple pour prier, & dans leurs maisons pour célébrer le Mystere eucharistique & prendre leur repas en commun.

Pierre & Jean montant au Temple rencontrent à l'une des portes, nommée la *belle porte*, un homme perclus des jambes dès sa naissance, qui leur demande l'aumône. Pierre l'ayant envisagé lui ordonne au nom de Jesus le Nazaréen de se lever & de marcher. Il se leve à l'instant, marche & entre dans le Temple avec eux en sautant & en louant Dieu. Toute la multitude qui étoit dans le Temple accourt au bruit de ce miracle, & se rassemble autour des deux Apôtres. Ils en prennent occasion de prêcher l'Evangile. Tandis qu'ils parloient encore, le Capitaine des Gardes du Temple & les Sadducéens surviennent & les arrêtent, indignés de ce qu'ils annonçoient la résurrection des morts en la personne de J. C. Comme il étoit tard, ils les mettent en prison jusqu'au lendemain. Ce jour-là le conseil des Juifs s'étant assemblé le matin, fait venir les Apôtres pour leur demander par quelle puissance ils avoient guéri ce boiteux. Pierre répond sans hésiter que c'est par celle de J. C. Le Conseil étonné leur défend de parler en aucune maniere de Jesus & d'enseigner en son nom. *S'il est juste*, répondent les Apôtres, *de vous obéir plutôt qu'à Dieu, c'est ce que nous vous laissons à décider. Pour nous, il nous est impossible de taire ce que nous avons vu & entendu.* Les Juifs n'ayant rien à répliquer les laissent aller sans leur faire de mal.

Les Apôtres continuent de prêcher & d'appuyer leur doctrine par des miracles; double moyen dont Dieu se sert pour accroître le nombre des fideles. Le Grand-Prêtre & les Sadducéens irrités de ces progrès de l'Evangile, mettent de nouveau la main sur les Apôtres, & les envoient en prison. Mais un Ange pendant la nuit leur ouvre les portes, & leur ordonne d'aller prêcher dans le Temple. On vient en avertir le Sanhédrin qui s'étoit assemblé pour les juger. *Voilà*, leur dit-on, *ces hommes qu'hier vous avez fait emprisonner, qui enseignent actuellement dans le Temple, où le peuple est occupé à les en-*

(1) L'une de ces conjectures étoit que les Apôtres étoient ivres, *pleni sunt musto*, porte la vulgate, ce qu'on rend ordinairement par ces mots François : ils sont ivres de moût. Mais la Pentecôte, objecte-t-on, tombant au mois de Mai, ce n'étoit pas le tems du moût, puisqu'on étoit encore loin de la vendange. Le Grec leve cette difficulté, γλεύκους μεμεστωμένοι εἰσί, porte-t-il. *Ils sont ivres de vin doux.* Les Anciens avoient trois sortes de vin doux, le *pessum* fait avec des raisins à demi sechés; le *defrutum*, qui étoit un vin réduit à moitié par la cuisson; & le *mulsum*, composé de vin & de miel.

Ere vulg. *tendre.* Ils envoient dans la prison qui se trouve soigneusement gardée, mais les Apôtres ne s'y rencontrent pas. Ce miracle ne les touche point. Ayant fait amener du Temple ces Prédicateurs, ils leur reprochent, par la bouche du Grand-Prêtre, d'avoir contrevenu à la défense du Sanhédrin. Pierre alors prenant la parole pour ses Collégues justifie pleinement leur conduite, & déclare avec liberté qu'ils ne peuvent agir autrement. On délibére de les faire mourir. Mais Gamaliel, Docteur de la loi, respecté de tout le monde, empêche par ses remontrances cet avis de prévaloir. On se contente de les faire fouetter au milieu de l'assemblée. Cet affront reçu pour le nom de J. C. comble de joie les Apôtres, & leur inspire une nouvelle confiance pour reprendre l'exercice de leur ministere.

Quelque grande que fût la multitude de ceux qu'ils attiroient à la foi, la concorde & l'union y étoit si parfaite qu'ils ne composoient, pour ainsi dire, qu'un cœur & une ame. Pour abolir entre eux toute différence de pauvres & de riches, ils mettoient, ainsi qu'on l'a dit, tous leurs biens en commun, & laissoient aux Apôtres le soin de les distribuer ou faire distribuer à chacun selon ses besoins. Or il arriva qu'Ananie & sa femme Saphire vendirent comme les autres leur héritage. Mais, s'étant concertés ensemble, ils n'apporterent qu'une partie du prix de la vente aux pieds de S. Pierre, & garderent le surplus. Interrogés séparément par l'Apôtre si c'est là le produit entier de la vente, ils répondent l'un & l'autre affirmativement, & sur le champ ils tombent morts en sa présence. Cet événement jette une grande terreur parmi les fideles; mais quelle horreur ne dut-il pas leur inspirer du mensonge!

Quoique les Apôtres eussent tout réduit à l'égalité, il arrivoit cependant que, dans la distribution journaliere des alimens, ceux qui étoient chargés de cette fonction, donnoient la préférence aux veuves des Hébreux, & négligeoient celles des Juifs hellenistes ou étrangers. Il y eut à ce sujet du murmure parmi les fideles de cette seconde classe. Les Apôtres, pour le faire cesser, assemblent tous les Disciples, & leur proposent d'élire sept hommes d'entre eux, d'une probité reconnue & pleins de l'esprit Saint, pour vaquer au ministere des tables, » n'étant pas juste, disent-» ils, que pour cet emploi nous abandonnions la » prédication de la parole de Dieu.» Ce discours plut à la multitude, & en conséquence on élut sept Diacres ou Ministres à qui les Apôtres imposerent aussitôt les mains. Telle est l'institution du Diaconat qui n'eut pas seulement pour objet primitif la distribution des viandes corruptibles, mais aussi celle du corps & du sang de J. C. dont la consécration terminoit ordinairement les repas des premiers fideles.

Etienne, le premier des sept Diacres, homme rempli de grace & de force, étonnoit par le grand nombre de prodiges & de miracles qu'il faisoit parmi le peuple. Or il y avoit à Jérusalem différentes Synagogues qui étoient comme autant d'écoles où l'on envoyoit les Juifs pour étudier, de toutes les provinces du monde où ils étoient établis. Dans celle qu'on appelloit des

Ere vulg. Affranchis, (1) des Cyrénéens, des Alexandrins, des Ciliciens, & des Asiatiques, il se trouva des hommes qui s'éleverent contre Etienne, & entrerent en dispute avec lui. Mais il leur montra que J. C. étoit le Messie, par des preuves auxquelles ils ne pouvoient rien opposer. Dans l'impuissance de lui répondre, ils subornent des témoins qui l'accusent devant le Sanhédrin d'avoir blasphémé contre Dieu & contre Moïse. Amené à ce Tribunal, Etienne parle à ses Juges avec une force & une liberté qui les met en fureur. Ils se jettent tous ensemble sur lui par un de ces transports qu'on appelloit *Jugement de zele*, & l'ayant traîné hors de la ville, ils le lapident, malgré son innocence, comme un blasphémateur. Les témoins, suivant la loi de Moïse, furent ceux qui lui jetterent les premieres pierres. Etienne en mourant se mit à genoux, & cria: *Seigneur, ne leur imputez point ce péché;* après quoi il rendit l'ame. La mort de ce juste, le premier des Martyrs, (c'est ainsi qu'on nomma depuis ceux qui scellerent la foi de leur sang) fut le signal d'une violente persécution qui s'éleva contre l'Eglise de Jérusalem. Les fideles épouvantés sortent de la capitale, à l'exception des Apôtres, & se répandent dans la Judée & la Samarie. Mais avant cette fuite, plusieurs furent emprisonnés, & quelques-uns vraisemblablement exécutés à mort.

L'un de ceux qui montroient le plus d'animosité contre eux, étoit un jeune homme nommé Saul, natif de Tharse en Cilicie, l'une des villes Autonomes, c'est-à-dire qui se gouvernoient par leurs propres loix, mais non pas Colonie Romaine ni municipe; par conséquent ne donnant pas, comme quelques-uns se l'imaginent, à ses citoyens le droit de Bourgeoisie Romaine; Saul jouissoit néanmoins de ce droit par sa naissance, ainsi qu'il le déclara lui-même au Tribun Lysias, lorsque celui-ci le voulut faire mettre à la question avant de l'avoir jugé. C'étoit donc parce qu'il étoit descendu de citoyens Romains. (Grotius.) Il étoit né Juif, de la Tribu de Benjamin, & avoit été élevé à Jérusalem par le Docteur Gamaliel dans la secte des Pharisiens. Il avoit déjà eu part au martyre de S. Etienne, en gardant les habits des témoins pendant qu'ils le lapidoient. S'étant fait ensuite donner des pouvoirs par les Princes des Prêtres, il entroit dans les maisons, en tiroit hommes & femmes, & les traînoit en prison.

Cependant le nombre des fideles, malgré cette persécution, se multiplioit hors de Jérusalem dans tous les lieux où ceux de cette ville s'étoient répandus. Philippe, l'un des sept Diacres, étant venu à Samarie, y prêcha l'Evangile; & les Samaritains voyant les merveilles qu'il opéroit, lui prêtoient la plus grande attention. Il y avoit parmi eux un Magicien nommé Simon, qui les avoit séduits par ses prestiges au point de leur persuader qu'il portoit en lui-même la grande vertu de Dieu. Témoin & admirateur des miracles de Philippe, il crut ou fit semblant de croire, & reçut comme les autres le Baptême. Ce succès de l'Evangile ayant été rapporté aux Apôtres, ils envoyerent Pierre &

(1) C'étoient ceux qui avoient été emmenés captifs à Rome par Pompée, & qui depuis avoient recouvré leur liberté.

Ere vulg. Jean pour imposer les mains aux nouveaux convertis, afin qu'ils reçussent le Saint-Esprit; car n'étant que Diacre, Philippe ne pouvoit exercer cette fonction réservée aux Apôtres & à leurs Successeurs. C'est ce qu'on a depuis appellé le Sacrement de Confirmation.

L'effet visible de ce Sacrement fut tel dans ceux à qui les deux Apôtres le conférerent, qu'aussitôt après l'avoir reçu ils commencerent à prophétiser, à parler diverses langues & à faire des miracles. Simon, hors de lui-même à la vue de ce changement, offre de l'argent aux Apôtres pour acquérir le pouvoir de donner le S. Esprit par l'imposition des mains. S. Pierre rejette avec horreur sa proposition, & le maudit. Simon depuis ce tems devint l'ennemi des Apôtres. Il fit une secte particuliere, enseignant qu'il étoit la souveraine puissance qui avoit paru chez les Samaritains comme pere, chez les Juifs comme fils, chez les Gentils comme S. Esprit. A ces absurdités il joignoit d'autres extravagances qui, à la faveur de ses prestiges, ne laisserent pas de faire illusion à beaucoup d'esprits crédules. C'est le premier Hérésiarque. On a donné le nom de Simoniaques à tous ceux qui dans la suite ont employé non seulement les présens, mais les services & les sollicitations directes ou indirectes pour entrer dans le ministere ecclésiastique.

Les Apôtres, après avoir instruit les Fideles de Samarie, & prêché l'Évangile dans les villages d'alentour, s'en retournerent à Jérusalem.

Philippe de son côté se rend, par l'ordre d'un Ange, sur le chemin qui descend de Jérusalem à Gaza dans un lieu désert. Il y rencontre l'Intendant de Candace, Reine d'Ethiopie, qui revenoit de Jérusalem, monté sur son char, & lisoit le Prophete Isaïe. C'étoit un Prosélyte qui étoit venu adorer le Seigneur dans son Temple, peut-être à l'occasion de quelque solemnité. La Reine dont il étoit officier régnoit dans la Péninsule de Méroé, au-dessus & au midi de l'Egypte; & le nom que nous lui donnons d'après l'Ecriture, étoit un nom générique, comme celui de Pharaon pour les Rois d'Egypte. Philippe connoissant par révélation ce que l'Intendant lisoit, lui demande s'il croit l'entendre. » Comment le pourrois-je, répondit-il, sans le » secours d'un Interprete? « Philippe à sa priere monte auprès de lui. L'endroit qui l'occupoit en ce moment étoit celui-ci : *Il a été mené comme une brebis à la boucherie, & il n'a point ouvert la bouche non plus qu'un agneau qui demeure muet devant celui qui le tond, &c.* (Isaïe XIII, 7.) Philippe lui montre qu'il s'agit là non du Prophete, mais de J. C., & lui explique en abrégé toute la doctrine de l'Evangile. L'Intendant convaincu demande le Baptême. Ils descendent ensemble dans un ruisseau qui se rencontre sur la route. Philippe, après l'avoir baptisé, disparoît, & se trouve transporté tout-à-coup dans la ville d'Azot, éloignée de neuf à dix lieues de Gaza.

C'est ainsi que l'Evangile fructifioit au milieu
34 des persécutions. Saul toujours acharné à la re-

Ere vulg. cherche des fideles ne se contente pas de les poursuivre en Judée. Apprenant qu'ils sont en grand nombre à Damas, il part avec des lettres du Grand-Prêtre aux Synagogues de cette ville pour lui amener ceux qu'il y rencontrera. Damas n'appartenoit point aux Juifs; mais Arétas qui en étoit Roi, leur permettoit d'y vivre selon leur loi, & de punir ceux de leur nation qui la violoient. Le zéle aveugle de Saul s'enflamme à mesure qu'il avance. Il n'étoit pas loin de Damas, lorsqu'au milieu du jour une lumiere céleste le frappe & le terrasse en l'éblouissant. Il entend Jesus en même tems qui se plaint de ce qu'il le persécute dans ses Saints. Saul lui demande ce qu'il doit faire. Jesus lui répond qu'il l'apprendra lorsqu'il sera dans la ville. Ses gens le relevent, mais comme il ne voyoit plus, ils le conduisent par la main à Damas. Après y être resté trois jours, dans le jeûne & la priere, il reçoit la visite d'Ananie, l'un des fideles de Damas, qui vient par l'ordre de Dieu lui imposer les mains pour recouvrer la vue, après quoi il le baptise. Saul aussi-tôt rempli du S. Esprit devient un Apôtre fervent, & commence à prêcher Jesus-Christ dans les Synagogues de Damas, au grand étonnement des Juifs & des fideles qui savoient le sujet pour lequel il étoit venu. Après avoir fait quelques prosélytes dans cette ville, il passe dans l'Arabie voisine, (1) revient à Damas, & continue pendant trois ans d'y exercer son ministere, disputant avec les plus habiles d'entre les Juifs, & les confondant par l'autorité des Saintes Ecritures. L'Eglise cependant avoit recouvré la paix dans toute la Palestine, & prenoit tous les jours de nouveaux accroissemens. S. Pierre étant sorti de Jérusalem parcourt ce pays de ville en ville pour affermir les freres dans la grace qu'ils avoient reçue. Etant à Lydde nommée depuis Diospolis, on lui présenta un paralytique étendu depuis huit ans sur son lit sans pouvoir faire usage de ses membres. Il s'appelloit Enée. Pierre lui dit de se lever & de faire lui-même son lit, en preuve d'une parfaite guérison. Il se leve aussi-tôt, fait son lit, & ce miracle produit la conversion de tous les habitans non-seulement de Lydde, mais de la Sarone, canton qui s'étendoit sur la méditerranée depuis cette ville jusqu'à Césarée.

35 On apprit à Joppé qui n'est qu'à quatre lieues de Lydde, sur la mer, la guérison que S. Pierre venoit d'y opérer. Cette nouvelle concourut avec un événement qui plongeoit dans le deuil les pauvres de Joppé. Une femme pieuse, nommée Tabithe, qui les soutenoit par ses aumônes, venoit d'y rendre l'esprit. Les fideles députent aussi-tôt à S. Pierre pour l'engager à se rendre dans leur ville. Il part, arrive dans la chambre où le corps de Tabithe, environné des veuves éplorées qu'elle avoit vêtues, étoit exposé. Ayant fait sortir tout le monde, il se met en prieres, puis se tournant vers le corps de Tabithe, il lui commande de se lever; ce qui est effectué sur le champ.

Pendant le séjour que Pierre fit à Joppé (car il y demeura plusieurs jours,) il eut une vision

(1) Capelle, suivi par Hardouin & Berruyer, prétend qu'il resta trois ans dans l'Arabie, ce qui est sans vraisemblance, puisque S. Luc dans les Actes des Apôtres ne parle pas même de ce voyage; ce qui prouve qu'il a été court.

Ere vulg. singuliere, en faisant sa priere vers le midi sur le toît de la maison où il logeoit. Il étoit à jeun, & tout-à-coup il se sentit un grand besoin de manger. Dans le même tems il voit descendre du Ciel une grande nappe liée par les quatre coins, & remplie de toutes sortes d'animaux, purs & impurs. Une voix incontinent lui crie de tuer & de manger de tout indifféremment. Pierre s'en excuse en disant au Seigneur que jamais rien d'impur n'est entré dans sa bouche. » N'appellez pas impur, reprend la voix, ce que » Dieu a purifié ». Cette vision fut répétée jusqu'à trois fois de suite, après quoi la nappe fut enlevée au Ciel, & ne reparut plus. L'Apôtre hésitant sur ce qu'il venoit de voir, la même voix l'avertit que trois hommes viennent le chercher, & lui dit de ne pas faire difficulté de partir avec eux. C'étoient des envoyés d'un Centurion de Césarée, nommé Corneille, homme religieux & faisant de grandes aumônes, a qui le Seigneur dans une autre vision avoit commandé de faire venir Pierre pour lui enseigner la voie du salut. Pierre les reçoit, & le lendemain il les accompagne à leur retour. Arrivé chez Corneille, il l'instruit avec toute sa maison de la vérité de l'Evangile. Tandis qu'il parle, le S. Esprit descend sur ceux qu'il catéchisoit, au grand étonnement des Juifs qu'il avoit amenés avec lui; car ils s'imaginoient que le salut n'étoit que pour leur nation ou ceux qui s'y étoient agrégés en observant la loi de Moïse.

36 De Césarée, S. Pierre se rendit à Antioche, où il fonda une Eglise dont il remplit le Siége. C'est ce qu'enseignent disertement Origene, Eusebe, S. Chrysostôme, S. Grégoire le Grand, & tous les anciens, à un très petit nombre près. Mais il faut dire que cette Eglise ne fut d'abord composée que de Juifs. Par-là se concilient les autorités qu'on vient de citer avec ce qui est rapporté dans S. Luc (*Act.* XI. 20.) de la prédication de ces fideles de la Cyrénaïque & de Chypre, lesquels étant venus vers l'an 41 à Antioche y firent connoître le Seigneur Jesus aux Gentils; ce que l'Eglise de Jérusalem, dit le même Ecrivain, ayant appris, elle envoya Barnabé pour donner la perfection à cet œuvre.

L. *Vitellius*, Gouverneur de Syrie, vient à Jérusalem vers les Fêtes de Pâque. Sensible à la réception honorable qu'on lui fit, il remit aux habitans le droit qu'on prenoit sur les fruits qui se vendoient dans les marchés, & permit aux Prêtres de garder l'Ephod & tous les ornemens du Grand-Prêtre, qui étoient alors dans la forteresse *Antonia* sous la garde d'un Officier Romain; il déposa dans le même tems le Grand-Prêtre Caïphe, & mit en sa place Jonathas fils d'Ananus, après quoi il reprit le chemin d'Antioche.

Mort de Philippe le Tétrarque frere d'Hérode-Antipas, à Juliade sa capitale, située à l'embouchure du Jourdain dans la mer morte. Il étoit alors dans la trente-septieme année de son regne, qui concouroit avec la vingt-deuxieme de celui de Tibere, suivant la vraie leçon de Josephe, (*Antiq.* L. XVIII. c. 4.) Comme il ne laissoit point d'enfans de Salomé sa femme & sa niece du côté paternel (fille d'Hérode-Philippe & d'Hérodiade), ses Etats furent réunis au Gouvernement de Syrie. Salomé se remaria depuis à son cousin germain Aristobule, fils d'Hérode Roi de Calcide, frere d'Agrippa & d'Hérodiade, & en eut plusieurs enfans.

Un imposteur séduit les Samaritains & leur persuade de s'assembler avec lui sur le Mont Garisim, promettant de leur montrer les vases sacrés que Moïse, disoit-il, y avoit déposés. Pilate apprenant cet attroupement de gens armés, envoie contre eux de la cavalerie & de l'infanterie, qui les ayant attaqués les mirent en fuite. On fit parmi eux plusieurs prisonniers dont les principaux furent punis de mort par ordre du Préfet. Les chefs des Samaritains irrités de ce traitement en portent leurs plaintes à Vitellius Gouverneur de Syrie, dont celui de Judée relevoit. Ils alleguent en même tems d'autres griefs contre Pilate; sur quoi Vitellius lui ordonne de se rendre à Rome pour répondre à ces accusations.

Arétas Roi de Pétrée n'avoit pas oublié l'affront qu'Hérode-Antipas avoit fait à sa fille en la répudiant pour épouser Hérodiade. S'étant mis en forces pour le combattre avec succès, il lui déclara la guerre, & remporta sur lui une victoire qui fut regardée par les Juifs, dit Josephe (*Antiq.* L. XVIII. c. 5.) comme la juste punition de la mort de Jean-Baptiste. Hérode mande sa défaite à Tibere qui donne ordre à Vitellius de marcher contre Arétas, & de le faire transporter chargé de chaînes à Rome, ou de lui envoyer sa tête.

Vitellius ayant levé des troupes se met en campagne pour aller faire le siege de Petra. Mais
37 ayant appris à Jérusalem la mort de Tibere, arrivée le 16 Mars de l'an 37 de l'Ere chrétienne, il licencie son armée, & s'en retourne.

Pierre, après avoir parcouru la Syrie & la Judée, étant arrivé à Jérusalem, plusieurs des Juifs convertis, informés qu'il avoit demeuré quelque tems chez le Centurion Corneille, lui font des reproches d'être entré chez des incirconcis, & d'avoir mangé avec eux. L'Apôtre se justifie modestement en rendant compte de ce qui avoit précédé le baptême de Corneille, & la multitude se tut, admirant la bonté du Seigneur qui avoit aussi appellé les Gentils au salut.

37 Les progrès journaliers que la prédication de Paul faisoit depuis trois ans à Damas, & l'état florissant de l'Eglise qu'il y avoit formée, mirent enfin le comble à la fureur des Juifs qui étoient restés incrédules. Ils gagnerent le Ministre d'Arétas pour le faire arrêter, dans le dessein de le faire mourir. Ce Prince étant alors en guerre avec Hérode le Tétrarque & les Romains, faisoit garder exactement les portes de la ville de peur qu'il n'y entrât quelque espion, ou qu'il n'en sortît quelque transfuge. Il y a de l'apparence que les Juifs, pour perdre Paul dans l'esprit du Roi, l'accuserent d'intelligence avec les Romains. Quoi qu'il en soit, les Disciples instruits de leur complot le firent échouer en descendant l'Apôtre dans une corbeille par une fenêtre qui donnoit sur les champs.

De Damas, Paul se rendit à Jérusalem. Sa conversion n'y étoit encore gueres connue, quoique la distance de l'une de ces villes à l'autre ne

Ere vulg. soit que de 75 lieues. Mais la guerre ayant interrompu le commerce entre elles, cette ignorance n'a rien de surprenant. L'arrivée de Paul fit trembler les fideles de Jérusalem, en leur rappellant le souvenir des persécutions qu'il avoit exercées contre eux. Barnabé qui avoit été, dit-on, à l'école de Gamaliel avec lui, dissipa cette crainte en leur racontant le miracle de sa conversion. Le principal objet de Paul dans ce voyage étoit de voir Pierre, le Chef de l'Apostolat, & de conférer avec lui sur l'Evangile. Ils se virent, & pendant les 15 jours qu'ils furent ensemble, Pierre n'apprit rien de nouveau à son Collégue touchant la voie du Seigneur. Paul vit aussi dans le même tems Jacques, frere (c'est-à-dire cousin) du Seigneur, & Evêque de Jérusalem. Ce furent les deux seuls Apôtres qu'il visita; les autres sans doute étoient alors absens. Durant ce séjour il ne négligea point l'exercice de la prédication. Il parloit aux Juifs Hellénistes, dont il étoit plus particulierement connu, comme étant de leur nombre, & disputoit avec eux. Mais comme il prioit un jour dans le Temple, Jesus lui apparut dans une vision, & lui ordonna de sortir au plutôt de la ville, parce que son témoignage n'y seroit point reçu. En effet loin de se rendre à ses raisons, les Juifs cherchoient à le faire mourir, ou en trahison, ou par le jugement de zéle, comme ils avoient fait à l'égard de S. Etienne. Leur dessein ayant transpiré, les freres emmenerent Paul à Césarée, & de-là le conduisirent par la Syrie à Tharse sa patrie. Il y annonça l'Evangile à ses compatriotes, suivant S. Chrysostôme, plus croyable en cela qu'Origene qui prétend qu'il s'abstint d'y prêcher, par la raison qu'un Prophete n'est jamais bien venu dans sa patrie.

38 Retour triomphant d'Hérode-Agrippa, que S. Luc nomme simplement Hérode, fils d'Aristobule, en Judée. Ce Prince avoit déjà éprouvé bien des vicissitudes. S'étant rendu à Rome avec Bérénice sa mere peu de tems avant la mort d'Hérode le Grand, il y devint l'ami particulier de Drusus fils de Tibere, & vécut avec lui dans une grande familiarité. Tant que sa mere fut vivante, elle le contint dans les bornes de la modération. Mais après la mort de cette Princesse il se monta sur un ton de dépense qui surpassoit de beaucoup ses facultés. Bientôt ses largesses excessives, le luxe de sa table & le faste de ses équipages, le réduisirent à un état d'indigence qui ne lui permit plus de demeurer à Rome. Il en partit donc pour retourner en Palestine, & alla se confiner dans un château voisin de Malatha dans l'Idumée. Là, réfléchissant sur ses dettes & sur l'impuissance où il étoit de les acquitter, il pensoit, dans son désespoir, à se donner la mort. Cypros sa femme s'étant apperçue de son dessein en fit part à Hérodiade sa sœur, qui de concert avec Hérode-Antipas son époux, lui assigna pour sa demeure la ville de Tibériade avec un revenu honnête pour son entretien. Mais sa dissipation l'ayant bientôt replongé dans la misere, il reprit la route de Rome, après avoir emprunté de Pierre, affranchi de Bérénice, une somme pour les frais de son voyage. Drusus n'étoit plus; mais Agrippa retrouva les mêmes sentimens qu'il avoit eus pour lui, dans Caius Caligula. Leur liaison fut pour le Prince Juif la cause d'un nouveau revers. Un jour qu'ils se promenoient ensemble montés sur le même char, l'entretien étant tombé sur Tibere, Agrippa pria Dieu d'ôter au plutôt l'Empire à celui-ci, pour le faire passer à Caius qui en étoit, selon lui, plus digne. Eutychus cocher d'Agrippa entendit ce souhait, & se tut pour lors. Mais quelque tems après son maître l'ayant livré au Préfet de Rome pour un vol qu'il lui avoit fait, il demanda d'être mené à l'Empereur, ayant, disoit-il, un secret important à lui révéler. On le conduit à Caprée, où d'abord il fut mis dans les fers. Mais au bout de quelque tems ayant été présenté à Tibere, il lui découvrit ce qu'il avoit oui-dire à son maître. Tibere le renvoie, & mande à Rome qu'on mette en prison Agrippa. Sa captivité ne fut pas longue. Tibere étant mort peu de tems après, Caligula son Successeur tira de sa prison le Prince Juif, & l'ayant fait venir auprès de lui, il lui mit le diadême sur la tête en le déclarant Roi de la Tétrarchie de Philippe & de celle de Lysanias. A ces marques d'affection il ajouta le présent d'une chaîne d'or du poids de celle de fer, qu'il avoit portée. En passant par Alexandrie, Agrippa fut insulté par le peuple avec d'autant plus de licence, qu'il étoit appuyé du Gouverneur *Flaccus* jaloux de la prospérité de ce Prince. La haine des Alexandrins ne se borna pas à la personne d'Agrippa. Elle s'étendit à tous les Juifs de la ville, contre lesquels ils exercerent la plus cruelle persécution. De cinq quartiers dont étoit composée Alexandrie, deux étoient appellés Judaïques, parce qu'ils étoient principalement habités par des Juifs, quoiqu'il y en eût encore plusieurs répandus dans les autres. On les réduisit à un seul quartier après avoir pillé leurs maisons, & on leur interdit toute sorte de métiers; ce qui fit qu'un grand nombre d'entre eux demeurerent sans domicile & sans moyen de subsister. On fit plus; on abolit leurs Synagogues, on les déclara, par Edit du Préfet, étrangers & privés non-seulement des priviléges des citoyens, mais du droit d'actionner en justice, soit en demandant, soit en défendant. Enfin pour mettre le comble aux malheurs de cette nation, plusieurs furent jettés dans des cachos & delà conduits au dernier supplice, après avoir essuyé la plupart une cruelle flagellation: il y eut même des femmes qui furent mises à la torture. L'Empereur apprit avec joie ces traitemens horribles, parce qu'il savoit que les Juifs n'étoient pas disposés à lui rendre les honneurs divins. (*Philo in Flac.*) Tels furent les préludes de la vengeance terrible que Dieu préparoit à cette nation pour expier le déicide qu'elle avoit commis dans la personne de son fils. Sa justice ne permit pas néanmoins que l'auteur de cette affreuse tragédie recueillît le fruit de sa méchanceté. Flaccus s'étoit flatté de regagner par-là les bonnes graces de Caligula, dont la mere avoit été la victime de ses perfides délations. Il se trompa. Le Centurion Bassus envoyé par l'Empereur en Egypte, l'arrêta dans Alexandrie au milieu d'un festin qu'il donnoit pendant la Scénopegie ou Fête des Tabernacles des Juifs, & l'amena chargé de chaînes à Rome. De-là il fut relégué dans l'isle d'Andros, où peu

Ere vulg. de tems après il fut mis à mort par ordre de l'Empereur.

Agrippa n'avoit pas été spectateur des cruautés exercées dans Alexandrie contre sa nation. Après les outrages personnels que les Alexandrins lui avoient faits, il s'étoit promptement rembarqué pour gagner ses nouveaux Etats. Hérodiade sa sœur ne le vit pas, sans une extrême jalousie, décoré de la Royauté. Pour ne pas lui être inférieure en dignité, cette Princesse engage Hérode-Antipas son époux d'aller solliciter
39 à Rome le même titre. Il part, mais Agrippa le fait suivre par Fortunatus son affranchi, avec une lettre pour l'Empereur, où il l'accuse d'intelligence avec les Parthes. L'Empereur sur cette accusation relégue Antipas à Lyon. Bientôt après, ennuyé de son exil, il se sauve avec sa femme en Espagne, où ils périrent tous deux misérablement, suivant le faux Hégésipe. (*De excid. Hierosol. L. 2. c. 2.*) La Tétrarchie d'Hérode & tous ses biens furent donnés par l'Empereur au Roi Agrippa.

Pilate, à qui l'Empereur avoit ôté l'année précédente le Gouvernement de Judée, pour ses malversations, dévoré de chagrins, se donne lui-même la mort, la 3e année de la 204e Olympyade, suivant Eusebe, ce qui revient à l'an 39 ou 40 de J. C. Adon, Evêque de Vienne, au 9e siecle, dit qu'il mourut en cette ville, où il avoit été envoyé en exil.

Caligula voulant se faire adorer comme un Dieu, des étrangers établis à Jamnia dans la Judée, lui érigent à la hâte un autel de briques, qui est aussi-tôt renversé par les Juifs. C'étoit le Préfet Capiton, homme avare, qui avoit sourdement excité cette nouvelle scene pour avoir occasion de piller les Juifs; il mande aussi-tôt à l'Empereur l'attentat qu'ils viennent de commettre, & le revêt des couleurs les plus noires que la calomnie peut imaginer. Caligula par son rescrit charge Pétrone, Gouverneur de Syrie, de faire placer un colosse doré dans le
40 Temple de Jérusalem. Pétrone, homme judicieux, prévoyant la révolte que cette entreprise ne manqueroit pas d'occasionner non-seulement dans la Judée, mais parmi cette multitude infinie de Juifs répandus dans toutes les autres parties de l'Empire, use de délais, & au lieu de faire transporter à Jérusalem une de ces statues colossales qui se trouvoient dans les provinces voisines, il fait venir les plus habiles ouvriers de Phénicie, & traite avec eux pour en fondre une nouvelle à Sidon avec les matieres qu'il s'engage à leur fournir.

Tandis qu'on travaille à la statue, il s'éleve une sédition à ce sujet, entre les citoyens d'Alexandrie & les Juifs. On envoie de part & d'autre cinq députés à l'Empereur. Le Grammairien Appion, déclamateur aussi vain que bruyant, appellé pour cette raison, *le tambour du Monde*, par Tibére, fut mis à la tête des premiers; Philon, le plus savant des Juifs, fut le chef des seconds. Arrivés à Rome, ceux-ci se présenterent devant l'Empereur dans le champ de Mars, comme il sortoit des jardins de sa mere. La maniere honnête dont il les accueillit, & la promesse qu'il leur fit faire par Romulus, Introducteur des Ambassadeurs, de les entendre &

Ere vulg. d'examiner leur affaire à ses premiers momens de loisir, les remplirent de confiance, excepté Philon à qui son âge & son expérience rendirent suspectes ces grandes démonstrations. L'événement fit voir qu'il ne s'étoit point trompé. Les députés des Juifs ayant suivi Caligula dans un voyage qu'il fit à Pouzzoles, y apprirent l'ordre réitéré qu'il avoit donné de placer une statue colossale de Jupiter dans le Temple. Philon dans le récit qu'il fait de cette députation, n'a point de termes pour exprimer la désolation dont lui & ses collégues furent alors frappés. Il en étoit de même en Judée. Vieillards, jeunes-gens, femmes, enfans, tous abandonnerent leurs foyers pour aller en Phénicie se jetter aux pieds de Pétrone, & le prier de leur ôter la vie plutôt que de violer la sainteté du Temple. Pétrone touché de cette consternation en instruisit l'Empereur par lettres, & demanda un délai pour ne pas pousser à bout une nation qu'il étoit à propos de ménager. Agrippa qui vivoit dans la sécurité à Rome, où il étoit revenu l'an 38, apprend de Caligula ce qui se passe dans son pays, & tombe évanoui à cette nouvelle. On l'emporte chez lui à demi mort. Revenu à lui-même, il écrit à l'Empereur dans les termes les plus humbles & les plus pressans en faveur de sa nation. Fléchi par ses prieres, Caligula dans sa réponse à Pétrone consent qu'on s'abstienne de placer une statue dans Jérusalem; mais il n'étend pas cette condescendance aux autres villes de la Judée. La mort de cet in-
41 sensé, arrivée le 24 Janvier de l'an 41, délivre les Juifs des alarmes qu'il leur avoit causées.

Claude déclaré Empereur le 25 Janvier, nomme Agrippa Roi de Judée, & Hérode son frere Roi de Calcide. Il donne, à la demande du premier, deux Edits en faveur des Juifs; l'un pour rétablir ou confirmer ceux d'Alexandrie dans les droits dont ils y jouissoient sous le regne d'Auguste; l'autre par lequel il leur accorde le libre exercice de leur religion dans toute l'étendue de l'Empire. Mais il ne veut point qu'ils tiennent d'assemblées à Rome. (Josephe, *Antiq. L. xx, c. 1.*)

L'Evangile cependant continuoit de faire des progrès rapides. Des Fideles de l'Isle de Chypre & de la Cyrénaïque étant venus à Antioche l'an 41, y convertirent un grand nombre de Grecs; car S. Pierre qui avoit fondé cette Eglise en l'an 36, n'y avoit prêché, comme on l'a dit, qu'aux Juifs. Barnabé Cypriot lui-même, chargé par l'Eglise de Jérusalem d'aller confirmer dans la foi ces Néophytes, va trouver Paul à Tharse, & l'amene à Antioche où ils passerent un an, occupés à instruire, & à faire de nouvelles conversions. Ce fut alors que les Fideles commencerent à être appellés Chrétiens. Mais les Juifs incrédules les nommoient par mépris, comme ils font encore aujourd'hui, Nazaréens.

42 Agrippa, de retour en Judée, s'applique à gagner l'affection des Juifs par des actes de générosité. Il emploie des sommes prodigieuses à bâtir & à fortifier à Jérusalem du côté Septentrional un nouveau quartier, qu'il nomma Bézetha ou la ville neuve; il construit un théâtre à Bérithe, où il donne un spectacle de gladiateurs;

Ere vulg. il répand des largesses parmi le peuple; mais il excite une persécution contre les fideles, & fait trancher la tête à l'Apôtre Jacques, frere de Jean l'Evangéliste. Voyant que cela est agréable aux Juifs, il fait mettre aussi Pierre en prison sous bonne garde, dans le dessein de le faire pareillement exécuter après la Fête de Pâque qui étoit proche. Mais un Ange ayant éveillé Pierre au milieu de la nuit, comme il dormoit garrotté d'une double chaîne entre deux soldats, le délivre, le ramene au travers des Sentinelles jusqu'aux portes de la ville qui s'ouvrent d'elles-mêmes, & parcourt la premiere rue avec lui; après quoi il le quitte & disparoît. Ce fut alors que Pierre, ne se croyant plus en sûreté dans la Judée, prit la route de Rome par une inspiration divine. (Foggini, *S. Petri Rom. iter*, Mamachi *Orig. Chr.* T. V. Saccarelli *Hist. eccl.* T. I.) Il y trouva Simon le magicien qui par ses enchantemens s'étoit acquis parmi les Romains la même réputation dont il avoit joui chez les Samaritains, jusque-là qu'à Rome, suivant S. Justin, on lui avoit érigé dans l'Isle du Tibre une statue avec cette inscription : A SIMON DIEU SAINT.

On peut rapporter à ce même tems la dispersion des Apôtres dans les différentes parties de l'Univers. La tradition est qu'avant de se séparer ils composerent un précis de la Foi, pour être aux Fideles ce qu'est le mot du guet aux Troupes : c'est ce qu'on appelle le Symbole. S. Jean passa en Asie avec la Mere de Jesus, & s'établit à Ephese où S. Paul avoit déjà fondé une Eglise. Il en fonda lui-même plusieurs dans cette province. S. André passa chez les Scythes d'où il vint en Epire & en Grece; S. Thomas fut envoyé chez les Parthes; S. Barthelemi dans la Grande Arménie; S. Simon en Perse; S. Jude en Mésopotamie, S. Matthieu en Ethiopie où il porta son Evangile qu'il avoit composé en Hébreu, & qu'on avoit traduit dès-lors en Grec.

43 Le Prophete Agabus prédit une grande famine qui devoit se faire sentir en Syrie & en Palestine. Elle arriva l'an 44. Les Juifs en cette occasion furent soulagés par Helene, veuve de
44 Monobaze, Roi de l'Adiabene, & par Izatès son fils, qui avoient embrassé leur religion. Les Fideles d'Antioche signalerent aussi leur charité envers ceux de Judée par d'abondantes aumônes, dont ils chargerent Paul & Barnabé d'être les porteurs, après avoir prié pour eux & leur avoir imposé les mains.

Hérode-Agrippa s'étant rendu à Césarée, y fait représenter des jeux à l'honneur de Claude. Les Tyriens & les Sidoniens contre lesquels il étoit irrité pour un sujet qu'on ignore, s'y rendent le 2e jour de la Fête pour implorer sa clémence. Ils avoient d'autant plus besoin de le fléchir, que leur pays resserré dans d'étroites bornes du côté de la terre, & néanmoins très peuplé, tiroit ordinairement ses vivres des greniers de ce Prince, & ne pouvoit, dans la disette qui régnoit alors, s'en procurer d'ailleurs. Agrippa, vaincu par les remontrances de Blaste son Intendant, qu'ils avoient gagné, assigne un

Ere vulg. jour pour leur donner audience dans le théâtre. Le terme arrivé, il s'y rend avec le plus brillant appareil, monte sur la tribune, & harangue le peuple avec tant de grace, qu'on s'écrie de toute part : *C'est la voix d'un Dieu & non d'un homme.* Au lieu de rejetter cette flatterie comme un blasphême, il en tire vanité. Un Ange l'ayant aussitôt frappé d'une maladie mortelle; il meurt rongé de vers au bout de quelques jours dans la 54e année de son âge, la 4e de son regne sur toute la Judée, & la 7e depuis que Caligula lui avoit mis le diadême sur la tête. Ces mêmes habitans de Césarée, qui lui avoient donné l'éloge impie qui fut cause de sa mort, oubliant ses bienfaits, l'accablerent d'injures dès qu'il eut rendu l'esprit. Les soldats porterent la pétulance jusqu'à enlever les statues de ses filles & les porter dans des lieux de prostitution. (Josephe, *Antiq.* L. XIX, c. 8). L'Empereur Claude n'apprit pas la mort d'Agrippa sans regret & sans indignation contre l'ingratitude de ceux qui avoient outragé sa mémoire. Ce Prince laissoit un fils âgé de 17 ans, & nommé aussi Agrippa, à qui l'Empereur, qui le faisoit élever à sa Cour, avoit dessein de transmettre le royaume de son pere. Mais ses amis & ses affranchis lui ayant représenté qu'il étoit trop jeune pour gouverner un Etat si tumultueux, il nomma *Cuspius Fadus*, Gouverneur de la Judée. Hérode, Roi de Calcide, obtint néanmoins de l'Empereur, pour lui & ses descendans la Préfecture du Temple, avec le pouvoir de créer le Grand-Prêtre; & ce fut avec cette autorité qu'il ôta le souverain Sacerdoce à Canthera, & lui substitua Joseph, fils de Chamide. Outre le fils dont on vient de parler, Agrippa laissa trois filles, Bérénice âgée de 16 ans, Mariamne de dix, & Drusille de 6. Il avoit marié la premiere à son frere Hérode. (Il sera encore parlé d'elle ci-après.) Mariamne, qu'il avoit fiancée à Julius Archélaüs, fils de Chelcias, le quitta pour épouser Démétrius, Alabarque des Juifs d'Alexandrie. Drusille épousa l'an 52 Aziz, Roi d'Emese, qui se fit Juif pour obtenir sa main, & dont elle se sépara avant l'an 55, époque de la mort de ce Prince, pour se marier à Félix, Gouverneur de Judée, qu'elle fit pere d'Agrippa, qui périt avec sa femme sous l'Empire de Titus, dans l'embrasement du Mont-Vésuve.

45 Paul & Barnabé accompagné de Jean-Marc, cousin de ce dernier, étant venus en Chypre, parcourent cette Isle en Ministres Evangéliques, & arrivent à Paphos où résidoit le Proconsul Sergius Paulus. C'étoit un homme sage & prudent, qui, ayant oui parler de leurs prédications, désiroit d'entendre la parole du Seigneur. Ils vont la lui annoncer; mais un faux Prophete Juif, nommé Elymas, autrement Barjesu, s'efforce d'en empêcher l'effet & de détourner le Proconsul d'embrasser le Christianisme. Paul saisi d'indignation frappe cet imposteur d'aveuglement en présence du Proconsul, qui se convertit en voyant ce miracle. Ce fut alors que l'Apôtre quitta le nom de Saul pour prendre celui de Paul (1) sous lequel il est

(1) Les Apôtres & les Disciples qui devoient prêcher l'Evangile par tout le monde, pour ne point choquer les peuples par leurs noms mêmes qui auroient pu leur paroître barbares, en évitoient la rudesse autant qu'ils pouvoient, & les changeoient,

Ere vulg. toujours désigné depuis dans la suite des Actes des Apôtres, ainsi que dans ses Lettres.

De Chypre les deux Apôtres avec leur Compagnon passent en Pamphilie; de-là s'étant rendus à Antioche de Pisidie, ils entrent le jour du Sabbat dans la Synagogue que les Juifs y avoient. Les Chefs de l'Assemblée les invitent à faire un discours d'édification. Paul ayant pris la parole, démontra avec tant de force que Jesus-Christ étoit le vrai Messie, qu'au sortir de la Synagogue on le pria de traiter le même sujet au Sabbat prochain. Mais la multitude des conversions qu'il fit ce jour-là, où toute la ville étoit venue l'entendre, piqua de jalousie les Juifs, qui firent chasser les deux Apôtres. Ceux-ci, après avoir secoué la poussiere de leurs pieds en sortant de la ville, vinrent à Icone où ils ne furent pas mieux traités. Poursuivis par les Juifs à coups de pierres, ils se sauverent à Lystres en Lycaonie. Paul y guérit un boiteux. Le peuple témoin de ce miracle s'imagine que ce sont des Dieux qui ont pris la figure humaine, & veut en conséquence leur sacrifier; ce qu'ils n'empêcherent qu'avec beaucoup de peine. Mais des Juifs étant survenus changent la disposition des esprits à leur égard. Ils les font passer pour des imposteurs, & Paul, lapidé par ceux qui vouloient un moment auparavant l'adorer, est laissé pour mort. Il revient de cet accident par les soins des freres, & se trouve en état le lendemain d'aller à Derbe.

46 Un Juif, nommé Theudas, se donnant pour un Prophete, persuade à une grande multitude de sa nation d'emporter toutes leurs richesses & de le suivre jusqu'au Jourdain, dont il promet de diviser les eaux par son commandement pour leur ouvrir le passage. Le Préfet *Cuspius Fadus* envoie contre eux de la Cavalerie, qui, les ayant surpris, en tue plusieurs & fait beaucoup plus de prisonniers. Theudas fut du nombre de ces derniers. Le Préfet lui ayant fait couper la tête, elle est portée par son ordre à Jérusalem. (Josephe, *Antiq.* L. xx, c. 2). Cet imposteur ne doit pas être confondu avec celui de même nom, dont parle Gamaliel dans le discours qu'il fit au Sanhédrin. Celui-ci parut & périt long-tems avant que Fadus vînt en Judée.

47 Tibére Alexandre qui avoit abjuré le Judaïsme après l'avoir embrassé, succéde à *Cuspius Fadus*, dans la Préfecture de la Judée. Josephe (L. xx, c. 3.) dit qu'on le nommoit Alabarque, ce que Scaliger interprête de l'Intendance des impôts. C'est, à ce qu'il paroît, ce même Alabarque à qui on érigea dans Rome une statue, suivant le Poète Juvénal qui tourne en ridicule à cette occasion l'original. (*Sat.* 1.)

48 L'opinion la plus probable, quoique nullement certaine, rapporte à l'an 48 la mort de la Mere de Dieu. Mais ce qui est encore plus incertain, c'est le lieu de son trépas & de sa sépulture. Les uns prétendent que ce fut près de Jérusalem dans la vallée de Gethsémani qu'elle fut inhumée, & Juvénal Evêque de Jérusalem, au 5[e] siecle, est le premier qu'on sache avoir avancé cette assertion dans sa lettre à l'Empereur Marcien & à l'Impératrice Pulquerie. D'autres assurent qu'elle mourut à Ephese, & le Concile Général tenu dans cette ville en 431, semble décider en leur faveur.

Tibére Alexandre est remplacé par *Cumanus* dans la Préfecture de Judée avant la Fête de Pâque. Celui-ci craignant que la multitude des étrangers qui venoient à cette solemnité, n'occasionnât du tumulte, mit pour le prévenir, comme avoient fait ses Prédécesseurs, une cohorte armée aux portiques du Temple. Mais le 4[e] jour de la Fête un Soldat ayant eu l'impudence de se découvrir indécemment en public, les Juifs s'écrient au sacrilége, comme s'il eût outragé Dieu même dans son Temple. Ils s'en prennent au Préfet, & le chargent d'imprécations, s'imaginant ou feignant de croire qu'il avoit envoyé ce Soldat pour commettre une pareille infamie. *Cumanus* accourt au bruit, & les exhorte à s'abstenir de sédition dans le cours de la solemnité. Voyant qu'il n'y gagnoit rien, il fait venir l'armée entiere dans la Tour *Antonia*. Le peuple à la vue de cette multitude effrayante prend la fuite, & comme les issues étoient étroites, il y en eut plus de dix mille qui furent étouffés dans la foule. De ceux qui avoient échappé, quelques-uns ayant rencontré, à cent stades de la ville, Etienne Domestique de l'Empereur, se jetterent sur lui & le dépouillerent. *Cumanus*, pour venger cette insulte, envoie piller les bourgs voisins de l'endroit où elle avoit été faite. Un Soldat parmi les effets qui tombent sous sa main, trouve le livre de Moïse, & le met en pieces, avec des blasphêmes dont il accompagne cette action. *Cumanus* sur les plaintes que lui en porterent les Juifs à Césarée, où il résidoit, fait mettre à mort le coupable.

49 Ce n'étoit pas seulement dans leur patrie que les Juifs excitoient des troubles; ils faisoient la même chose à Rome, & leur fureur se déchaînoit sur-tout contre ceux de leur nation, qui avoient embrassé le Christianisme. L'Empereur Claude, sans discerner les uns des autres, donna un Edit pour les chasser tous de Rome. S. Pierre revint alors en Judée.

Agrippa le jeune, par la faveur de l'Empereur Claude, succede dans le Royaume de Calcide & la Préfecture du Temple, entre les mois de Mai & de Septembre, à son oncle Hérode mort l'année précédente. Bérénice, veuve de ce dernier, se retire auprès du jeune Roi son frere, avec lequel elle vécut d'une maniere qui donna lieu à des bruits très désavantageux. Elle se remaria ensuite à Polémon Roi de Pont, qu'elle quitta bientôt après. On prétend que Tite l'ayant connue en Judée, voulut l'épouser avant d'être Empereur, & qu'il la congédia, lorsqu'il fut parvenu à l'Empire: ce qui n'est gueres probable. Bérénice avoit 12 ans plus que ce Prince.

quand ils en trouvoient l'occasion, en les réduisant à la forme, & a la terminaison des noms Grecs ou Latins, ou prenoient d'autes noms qui leur fussent plus agréables. Ainsi Céphas, *Petrus*; Saul, *Paulus*, nom agréable aux Romains: de même aussi Lévi, *Mattheus*; Jacob, *Jacobus*; & Nathanael, qu'on croit un des douze Apôtres, est nommé *Bartolomeus*; Silas, *Silvanus*. (D. Rob. Guerard, *Abrégé de la sainte Bible.*)

La

Ere vulg.

50 La paix, dont jouissoit l'Eglise d'Antioche, fut troublée subitement par l'arrivée de quelques freres de Judée, qui prétendirent que Juifs & Gentils baptisés, tous étoient également obligés d'observer la loi de Moïse. Paul & Barnabé résisterent à ces faux zélés. Mais les Fideles se trouvant divisés à ce sujet, il fut résolu qu'on députeroit les plus distingués d'entre eux avec Paul & Barnabé pour consulter là-dessus l'Eglise de Jérusalem. La décision formée dans une grande assemblée dont Pierre étoit le Président, fut consignée dans une lettre aux Fideles d'Antioche. Elle portoit qu'on ne devoit leur imposer d'autre joug, sinon de s'abstenir de la fornication, des viandes immolées aux idoles, des animaux suffoqués & du sang. (*V. les Conciles.*) C'est ici le deuxieme voyage que fit S. Paul à Jérusalem depuis sa conversion. Sa date, comme il le marque lui-même, est de la 14e année après le premier. (*Galat.* II. 1.)

51 Les Juifs de Galilée, en allant à Jérusalem pour les Fêtes solemnelles, avoient coutume de traverser le pays de Samarie. Il arriva que dans un de ces voyages une troupe d'entre eux fut attaquée par des Samaritains, qui en massacrerent un assez grand nombre. Les Chefs des Galiléens, instruits de cet attentat, en demanderent vengeance à *Cumanus ;* mais il ne tint compte de leurs plaintes, s'étant laissé corrompre par l'argent des Samaritains. Ce déni de justice met en fureur les Juifs. Ayant mis à leur tête un Chef de brigands, nommé Eleazar, ils se jettent sur les terres des Samaritains, qu'ils dévastent. *Cumanus* envoie contre eux quatre cohortes, qui s'étant jointes aux Samaritains font main basse sur ces furieux, & emmenent un grand nombre de prisonniers.

52 *Quadratus* Gouverneur de Syrie apprend ces troubles, & n'y est pas indifférent. S'étant rendu à Samarie, il fait arrêter les principaux des Juifs & des Samaritains qui l'étoient venu trouver, & les envoie à Rome, avec le Préfet *Cumanus* & le Tribun *Celer*, pour être jugés par l'Empereur. Les deux partis ayant plaidé leur cause devant Claude, ce Prince condamne à mort les Chefs des Samaritains, envoie *Cumanus* en exil, & lui substitue dans la Préfecture de Judée *Felix*, frere de l'affranchi Pallas son principal Ministre. Le Roi Agrippa qui se trouvoit pour lors à Rome, servit beaucoup les Juifs dans cette occasion. (Josephe *Antiq.* L. 20, c. 5.)

52 Cephas, le même que Pierre, étant venu visiter l'Eglise d'Antioche, ne fait d'abord aucune difficulté de manger avec les Fideles incirconcis. Mais des Juifs Chrétiens étant survenus, il se sépare des premiers pour ne converser qu'avec les seconds. Paul témoin de cette dissimulation lui en fait publiquement des reproches, que Pierre reçoit avec docilité.

Paul propose à Barnabé d'aller faire ensemble la revue des Eglises où ils avoient prêché. Barnabé y consent, mais à condition que Jean-Marc sera de la compagnie. Paul s'y oppose par la raison que Marc les avoit abandonnés en Pamphylie. Les deux Apôtres ne pouvant s'accorder à ce sujet, se séparent; Barnabé part avec Marc pour l'Isle de Chypre, & Paul s'étant associé Silas, ou Silvain, parcourt la Syrie & la Cilicie. Jean Marc regagna depuis les bonnes graces de Paul, lequel étant à Rome l'an 62 le manda d'Orient, en écrivant à Timothée, comme un ministre qui lui seroit fort utile. (II. *Timoth.* IV.) Ce Timothée étoit un Disciple que S. Paul emmena de Lystres dans un troisieme voyage qu'il y fit l'an 52. Mais comme il étoit fils d'un pere Gentil, quoique d'une mere Juive, nommée Eunice, fille elle-même d'une Juive appellée Loïde, l'Apôtre jugea à propos de le circoncire; & cela pour qu'il pût travailler à la conversion des Juifs, & concourir avec lui, dit S. Chrysostôme, à l'abolition de la circoncision même.

Ce fut vers ce tems aussi que Luc, Médecin d'Antioche, vint se joindre à Paul dont il fut dans la suite le plus fidele compagnon. Ils partirent ensemble de Troade avec Silas & Timothée pour la Macédoine, où Paul étoit appellé par un ordre particulier du Ciel. Arrivés à Philippes, colonie Romaine, ils y convertissent une marchande de pourpre, nommée Lydie, qui les engage à loger chez elle. Paul délivre en cette ville une Pythonisse du malin esprit qui l'inspiroit. C'étoit une esclave, dont les maîtres se voyant frustrés du gain qu'elle leur procuroit en devinant, exciterent une sédition contre Paul & ses Compagnons. Les Magistrats s'étant saisis de ces étrangers, les envoient en prison, après les avoir fait battre de verges. Au milieu de la nuit une violente secousse de tremblement de terre agite la prison; les portes s'ouvrent; les fers des prisonniers se brisent; le Geolier les croyant échappés veut se tuer de désespoir. Paul le rassure, lui enseigne la voie du salut & le baptise avec toute sa maison. Les Magistrats instruits que Paul étoit citoyen romain, viennent lui faire des excuses (1) & le prier de sortir de leur ville.

Paul & Silas, étant de là venus à Thessalonique, y font des prosélytes parmi les Juifs, & un bien plus grand nombre parmi les Gentils. Rien de plus beau que le témoignage que l'Apôtre leur rend en écrivant à eux-mêmes (I. *Thes.* II.) Rien de plus édifiant que ce qu'il raconte de la docilité avec laquelle ils reçurent la parole divine & de la ferveur avec laquelle ils la mirent en pratique. Mais ceux des Juifs qui étoient restés incrédules, s'éleverent contre ces Prédicateurs, les accusant de vouloir opposer un nouveau Souverain à l'Empereur. Les freres, pour soustraire Paul à leur fureur, l'envoient, sous la conduite de quelques-uns d'entre eux, à Bérée. Il y trouva des Juifs bien mieux disposés que ceux de Thessalonique. Chaque jour ils étoient occupés à comparer ce qu'il leur annonçoit, avec les divines Ecritures; & le résultat de cette étude fut la pleine conviction de la vérité de son enseignement. La renommée porta bientôt à Thessalonique les progrès qu'il faisoit à Bérée. Les ennemis qu'il y avoit laissés arrivent, &, ayant soulevé la populace, ils l'obligent à prendre la fuite.

(1) C'étoit, suivant Cicéron, un attentat d'enchaîner un Citoyen Romain, un crime de le frapper, & presque un parricide de le mettre à mort, sans l'avoir jugé selon les formes.

Ere vulg. Amené par ses amis à Athenes, son zele s'enflamme en voyant cette ville fameuse, le domicile des sciences, livrée à toutes sortes de superstitions. Il entre dans les Synagogues pour disputer avec les Juifs; il disserte pendant plusieurs jours dans les places publiques avec tous ceux qui se présentent. Sa doctrine étant nouvelle cause de la surprise. On l'entraîne dans l'Aréopage pour l'obliger à la développer plus amplement. Dans le discours qu'il y fait, il insiste principalement sur la vanité des idoles & sur le jour de la résurrection générale, où tous les hommes doivent comparoître au tribunal de J. C. Ce dernier point fut une matiere de dérision pour les Epicuriens; d'autres remirent à l'entendre encore une fois sur le même sujet; quelques-uns néanmoins s'attacherent à lui; de ce nombre fut Denis, qui devint ensuite Evêque d'Athènes.

52 L'Empereur Claude, la 12e année de son regne, augmente la fortune d'Hérode-Agrippa le jeune, par le don qu'il lui fait de la Tétrarchie de Philippe, de la Batanée, de la Trachonite & de l'Abylene qui avoit appartenu au Tétrarque Lysanias; mais il lui retire la Calcide dont il jouissoit depuis quatre ans. (Jos. *Ant.* L. xx, c. 5.)

D'Athènes, Paul avoit dessein de retourner à Thessalonique; mais il en fut empêché par Satan, après l'avoir essayé deux fois. Il y envoya Timothée & Silvain à sa place, & partit sur la fin de l'année pour Corinthe, où il séjourna l'espace d'un an & demi. Aquila, Juif converti du Pont, l'y étant venu trouver, ils habiterent ensemble, exerçant le même métier : c'étoit celui de faire des tentes de cuir; & de ce travail Paul tiroit sa subsistance afin de n'être à charge à personne.

53 Timothée & Silvain arrivent de Thessalonique à Corinthe, & rendent compte à l'Apôtre de l'état florissant où ils ont laissé cette Eglise, malgré les persécutions qu'elle avoit essuyées. Les Idolâtres en effet avoient pillé les biens des Fideles de Thessalonique, & leur avoient fait d'autres outrages, qu'ils avoient soutenus avec joie, loin d'en être abattus. L'Apôtre ne tarda pas à leur écrire pour les féliciter de la fermeté de leur foi, les exhorter à la persévérance, & leur réitérer les préceptes qu'il leur avoit donnés de vive voix. Mais peu de tems après il apprit qu'ils étoient troublés par de faux Docteurs, qui leur annonçoient comme très prochaine la fin du monde. Ce fut l'occasion d'une seconde Lettre qu'il leur adressa pour les rassurer, en leur marquant les signes qui doivent précéder ce terme & le dernier avénement de J. C. On voit par celle-ci qu'on en avoit fait courir une sous son nom pour appuyer l'erreur qu'il combat.

Les Juifs de Corinthe voyoient cependant avec une extrême jalousie le nombre des Fideles s'y multiplier de jour en jour à la prédication de Paul, appuyée des miracles qu'il faisoit en confirmation de sa doctrine. S'étant jettés sur lui dans un tumulte qu'ils exciterent, ils le traînerent comme un séditieux au tribunal du Proconsul Gallion, frere aîné du Philosophe Séneque. Mais ce Magistrat voyant qu'il ne s'agissoit entre eux que de questions touchant leur loi, les congédie, en disant qu'il ne vouloit pas être juge de ces sortes de matieres.

54 La Judée alors étoit désolée par des imposteurs & des brigands qui la dévastoient impunément. Le Préfet Claude Félix, excité par le Grand-Prêtre Jonathas, vint néanmoins à bout de surprendre leur Chef, Eléazar fils de Dinée, qu'il envoya sous bonne escorte à Rome. Mais las des remontrances que Jonathas ne cessoit de lui faire sur les désordres qu'il toléroit, il le fit tuer par Doras, l'homme en qui ce Pontife se fioit le plus. L'impunité de ce meurtre enhardit les assassins à en commettre bien d'autres. Ananias, dont Jonathas étoit le Collégue, eut pour successeur Ismaël, sous le Pontificat duquel il s'éleva un grand conflit entre l'ordre des Pontifes & celui des Prêtres; il s'agissoit de la part que les premiers devoient avoir dans les dixmes. Ceux-ci étoient en grand nombre, parce qu'on changeoit presque tous les ans de Grand-Prêtre; & quoique déposés, ceux qui avoient occupé cette dignité, prétendoient en conserver les émolumens. Leur impudence monta au point qu'ils envoyoient des gens armés dans les aires, où l'on ramassoit les dixmes, pour les enlever de force (1); ce qui réduisit plusieurs Prêtres & Lévites, faute de subsistance, à se tuer de désespoir. D'autres néanmoins, soutenus par des bandits, se mirent en état de défense. Félix en ayant pris quelques-uns les fit conduire à Rome, d'où ils furent renvoyés après quelques années de prison, parce qu'on ne jugea pas leur cas digne de mort. On vit paroître dans le même tems à Jérusalem un Egyptien qui se donnoit pour un Prophete. Il persuada au peuple de monter avec lui sur le Mont des Olives, avec promesse de faire tomber à leur vûe les murs de la ville, pour en laisser l'entrée libre de toute part. Un corps de troupes, envoyé par le Préfet, dissipa cet attroupement. Mais l'Egyptien eut le bonheur de s'échapper & disparut. (Josephe, *Ant.* L. xx, c. 8.)

55 Paul, après s'être fait couper les cheveux pour acquitter un vœu de Nazaréen, s'embarque au port de Cenchrée, voisin de Corinthe, pour Ephèse, avec Aquila & Priscilla sa femme. En y arrivant il alla, selon sa coutume, prêcher l'Evangile dans la Synagogue. S'étant remis en mer peu de jours après, il descend à Césarée, monte ensuite à Jérusalem dont il salue l'Eglise, part de-là pour Antioche d'où il prend sa route par terre pour retourner à Ephèse, en traversant l'Asie mineure. Il passa trois années consécutives en cette ville, enseignant tous les jours dans l'école d'un nommé Tyran. La premiere demande qu'il fit aux Fideles en les catéchisant, fut de savoir s'ils avoient reçu le Saint-Esprit, depuis qu'ils avoient embrassé la foi. » Nous n'avons pas même oui dire, répondi-» rent-ils, qu'il y ait un Saint-Esprit. « Il se trouva en effet qu'ils n'avoient reçu que le

(1) Suivant la loi de Moïse, les Lévites recevoient les dixmes du peuple, & en rendoient la dixme aux Prêtres. Ces derniers, sur leur portion, fournissoient au Grand Sacrificateur ce qu'il falloit pour soutenir sa dignité, & partageoient le reste entre eux.

Ere vulg. Baptême de Jean, & n'en connoissoient point d'autre. L'Apôtre alors les ayant baptisés au nom de J. C. & confirmés par l'imposition des mains, le S. Esprit descendit sur eux, & ils commencerent aussitôt à parler diverses langues & à prophétiser. Paul de son côté faisoit d'autres miracles non seulement par lui-même, mais aussi par ses disciples, en appliquant sur les malades des linges qui avoient touché son corps; ce qui opéra la conversion de plusieurs Gentils.

Sept freres Juifs, fils de Sceva, Prince des Prêtres (c'est-à-dire vraisemblablement l'un des Chefs des vingt-quatre familles Sacerdotales) faisoient le métier d'exorcistes en courant le monde. Témoins de ces merveilles, ils s'aviserent d'invoquer sur un possédé le nom de Jesus que Paul prêchoit. Le Démoniaque se jette aussitôt sur eux, déchire leurs habits & les laisse à peine échapper nus. Le bruit de cet événement se répandit par toute la ville, & mit la terreur dans les esprits. La magie étoit en vogue à Ephèse, même parmi les Fideles. Plusieurs d'entre ceux-ci touchés de remords vinrent confesser le mal qu'ils avoient fait; Paul fit brûler en public les livres qui traitoient des curiosités aussi vaines que dangereuses, auxquelles ils s'étoient adonnés.

Pendant son séjour à Ephèse Paul apprit par des personnes de la maison de Chloé, Dame Chrétienne de Corinthe, que la discorde régnoit dans cette Eglise, les uns s'attachant à Paul, les autres à Céphas, d'autres à Apollon, ou à quelque autre personnage estimé des Apôtres, comme si J. C. fût divisé. Outre cela, dans les agapes ou repas de charité, les riches avoient leurs mets particuliers, dont ils ne faisoient point part aux pauvres, ensorte que l'un étoit rassasié, & l'autre demeuroit affamé; les Vierges assistoient sans voile aux assemblées; il y avoit entre les Fideles des procès qu'on portoit devant les Juges idolâtres; plusieurs mangeoient sans scrupule des viandes immolées aux idoles; dans l'usage même du don des langues il y avoit de la confusion; enfin ce qui est horrible, on toléroit un Fidele qui avoit un commerce incestueux avec sa belle-mere. L'Apôtre
57 pénétré de douleur à ce récit, écrivit une lettre pleine de lumieres & de force aux Corinthiens pour remédier à ces désordres. Un orage cependant se formoit contre lui à Ephèse. Le culte de J. C. à mesure qu'il s'y établissoit, faisoit tomber celui de Diane, la Patrone de cette ville, & déserter le Temple magnifique qui lui étoit consacré. Un Orfévre nommé Démétrius, voyant diminuer le gain qu'il faisoit en fabriquant de petites figures de ce Temple, en argent, assemble ses ouvriers, & souleve avec eux toute la ville contre Paul. L'Apôtre veut aller se présenter au Théâtre, où le peuple s'étoit rendu en foule. Mais les Fideles l'en empêchent, & l'obligent à se cacher.

Le tumulte ayant cessé, Paul convoque tous les Fideles, prend congé d'eux, & part pour la Macédoine. Il y passa trois mois, pendant lesquels *Tertius* son Disciple, écrivit sous sa dictée sa lettre aux Romains, qui la reçurent des mains de Phébé Diaconesse de Cenchrée. Les Juifs & les Gentils de l'Eglise de Rome se disputoient la

Ere vulg. préférence dans l'ordre de la vocation. C'est pour humilier les uns & les autres, en leur prouvant qu'ils étoient également indignes de la grace de la foi, que S. Paul fit cette lettre, où il traite admirablement du mystere de la prédestination. Etant à Philippes dans la même Province, il écrivit aux Corinthiens sa deuxieme lettre, dont le porteur fut Tite, son Disciple. Tel en est le sommaire. Après des excuses sur l'impuissance où il est de les aller voir, il releve, en considération de la tristesse salutaire que sa premiere lettre leur avoit causée, l'incestueux de l'excommunication dont il l'avoit frappé, leur donne des préceptes & des conseils sur divers points, & menace les impénitens de ne point les épargner, s'ils ne se corrigent.

De la Macédoine Paul vint en Grece, & de là s'étant rendu à Troade dans la petite Phrygie sur l'Hellespont, il y séjourna une semaine. Le Samedi, se disposant à partir le lendemain, il assembla les Fideles dans une Salle haute, & leur fit un discours qu'il continua jusqu'à minuit. Parmi ses Auditeurs, un jeune homme nommé Eutyque, étoit assis sur la fenêtre; le sommeil l'ayant pris, il tomba d'un troisieme étage, & fut emporté mort. S. Paul descend, lui rend la vie en l'embrassant, remonte, célébre l'Eucharistie, reprend ensuite son discours, & se remet en route au point du jour: son dessein étoit de se rendre à Jérusalem, s'il étoit possible, à la Pentecôte.

Etant arrivé par terre dans une ville de Mysie, nommée Asson, il y rejoignit ses compagnons, Sosipatre, Aristarque, Second, Gaius, Timothée, Tychique & Trophime, qui avoient fait le voyage par mer. Tous ensemble s'embarquerent au port d'Asson, & arriverent en quatre jours à Milet. Paul y ayant appellé les Prêtres d'Ephèse, leur fait un discours pathétique sur leurs devoirs, & persuadé que l'heure de son sacrifice est proche, il finit par leur dire qu'ils ne le reverront plus. Leur douleur à ces dernieres paroles éclate par des sanglots & des torrens de larmes.

Paul se remet en mer, & va aborder à Tyr où pendant sept jours qu'il y resta, des Disciples lui prédirent les chaînes & les tribulations qui l'attendoient à Jérusalem. A Césarée, où il logea chez le Diacre Philippe, le Prophete Agabus lui fit les mêmes prédictions. Ses amis le conjurent alors en pleurant de ne point aller dans une ville, où sa liberté doit lui être ravie. Paul est attendri par leurs larmes; mais il proteste qu'il est prêt à souffrir & la prison & la mort même pour le nom du Seigneur Jesus. Alors ils cessent de le presser, disant: *que la volonté du Seigneur soit faite.* Il arrive enfin à Jérusalem, & s'étant rendu chez Jacques Evêque de cette ville, tous les Prêtres viennent l'y trouver. On l'avertit qu'il est accusé d'enseigner aux Juifs convertis de quitter entièrement la loi de Moïse; & pour dissiper ce bruit, on lui conseille de se joindre à quatre Nazaréens qui étoient venus pour accomplir leur vœu, de se purifier avec eux, & de contribuer à la dépense du sacrifice qu'ils devoient offrir. Il suit cet avis, mais le septieme jour de sa purification, des Juifs d'Asie l'ayant rencontré dans le Temple se jettent sur lui, l'entraînent dehors, appellent le peuple à leur se-

Ere vulg. cours, & veulent le mettre à mort. Heureusement le Tribun Lysias étant survenu avec une cohorte, le tire de leurs mains, & l'emmene dans la Citadelle. Le lendemain il le fait amener dans le Sanhédrin, pour savoir la cause du tumulte de la veille. Le Grand-Prêtre Ananus, dès qu'il commmence à parler pour sa défense, ordonne à ceux qui étoient près de lui de le frapper au visage. *Dieu vous frappera vous même, muraille blanchie*, lui dit Paul par esprit prophétique. *Quoi, vous êtes assis pour me juger selon la loi, & cependant contre la loi, vous commandez qu'on me frappe!* On lui reproche qu'il viole lui-même la loi en maudissant le Grand-Prêtre de Dieu. Il s'excuse en disant qu'il ignoroit que ce fût le Grand-Prêtre. Reprenant ensuite son apologie, sur ce qu'il s'étoit apperçu que l'Assemblée étoit composée de Phariſiens & de Sadducéens, il met aux prises les uns avec les autres, en se rangeant du parti des premiers, & se déclarant pour la résurrection des morts. Tandis que la dispute s'échauffe, le Tribun craignant que Paul ne soit mis en pieces, le fait enlever & reconduire dans sa prison. Le lendemain instruit par le neveu de Paul qu'il y a une conjuration formée contre lui par quarante Juifs, il le fait partir dans la nuit sous bonne escorte pour Césarée, avec une lettre au Gouverneur Felix. Celui-ci le fait enfermer dans le Prétoire d'Hérode jusqu'à l'arrivée de ses accusateurs. Ils ne tarderent pas à venir, ayant à leur tête le Grand-Prêtre Ananus. Paul appellé, pour comparoître, réfute victorieusement les allégations de Tertulle leur Orateur. Il resta néanmoins prisonnier tout le tems de la Préfecture de Félix, ce Magistrat avare espérant lui faire acheter à prix d'argent sa liberté. A son départ il voulut mériter les regrets des Juifs, en laissant Paul dans les liens. Ils ne l'en poursuivirent cependant pas moins à Rome pour ses malversations. Mais il obtint grace par le crédit de son frere Pallas.

60 *Portius Festus* successeur de Félix arrive à Jérusalem, trois jours après son entrée dans la province. Les Juifs lui demandent d'y faire venir Paul pour le juger; sur son refus ils se rendent à Césarée. Paul est confronté avec eux, & voyant le Gouverneur disposé à le renvoyer à Jérusalem pour y être jugé par lui-même, il en appelle à César.

Etant décidé qu'il sera conduit à Rome, il est entendu, avant de partir, dans une audience solemnelle tenue en présence du Roi Agrippa & de Bérénice sa sœur, qu'il étonne par sa doctrine. Il part, & on l'embarque avec d'autres prisonniers sur un vaisseau d'Adramyte, ville de Mysie (& non pas d'Adrumet en Afrique, comme porte la Vulgate) sous la conduite d'un Centenier nommé Jule.

A Limyre, ville maritime de Lycie (la Vulgate dit Lystres en Lycaonie, qui est fort éloignée de la mer) on le transporte avec tout l'équipage dans un vaisseau d'Alexandrie, qui faisoit route pour l'Italie. La navigation étant devenue lente par l'effet des vents contraires, ils gagnent, non sans peine, le lieu nommé Beaux-ports près de la ville de Labée ou Thalasse au midi de l'Isle de Crete. On étoit alors au septieme mois Hébreu, Thisri, qui répond à ceux de Septembre & d'Octobre. Paul conseille au Centenier de relâcher-là pour y passer l'hiver, prévoyant, dit-il, un grand danger à continuer la route dans cette saison. Il n'est point écouté; ce qu'il avoit prédit arriva. Une grande tempête s'éleve quelque tems après, & obscurcit tellement le Ciel, que pendant quatorze jours on ne vit ni le soleil ni les étoiles. Paul console l'équipage consterné, en l'assurant que le Dieu qu'il sert lui a accordé dans une vision le salut de tous ses compagnons de voyage. (Ils étoient au nombre de 276.) Enfin le vaisseau s'étant échoué contre une langue de terre, les uns se sauvent à la nage, les autres sur des débris du bâtiment, & tous arrivent à l'Isle de Malthe, dont le Gouverneur *Publius*, & les habitans les reçoivent avec beaucoup d'humanité. Leur premier soin fut d'allumer un grand feu pour les sécher & les réchauffer. Une vipere sortie d'un faisceau de broussailles, que Paul avoit jetté dans le brasier, saisit sa main, & y demeure suspendue. Paul secoue l'animal dans le feu, sans en ressentir aucun mal; ce qui le fait regarder par les Barbares comme une Divinité.

Les troubles cependant se renouvelloient en Judée. Un Edit de Néron surpris par *Burrhus* son Gouverneur, à la sollicitation des Syriens de Césarée, avoit privé du droit de bourgeoisie
61 Romaine les Juifs établis dans cette ville. Ce fut l'occasion d'un soulevement de ceux-ci, qui se répandit dans toute la province. Bientôt elle se vit inondée de brigands, dont les plus terribles étoient les Sicaires, ainsi nommés de leurs coutelas recourbés à la persane, qu'ils portoient sous leurs habits. Adroits à se déguiser, ils se mêloient dans toutes les assemblées où il y avoit foule, & commettoient des meurtres dont ils feignoient ensuite d'être les plus indignés. A ce désastre se joignit la discorde qui s'éleva entre le Roi Agrippa & l'Ordre Sacerdotal. Ce Prince avoit construit dans le Palais d'Hérode, où il logeoit étant à Jérusalem, un édifice d'une telle hauteur, que de son appartement l'œil plongeoit dans la cour intérieure du Temple. Les Prêtres s'offenserent de cette entreprise comme d'un attentat sacrilege, la loi ne permettant qu'à eux de voir ce qui se passoit au-dedans du Temple, sur-tout dans le tems des sacrifices. Pour contre-carrer le Monarque, ils éleverent vis-à-vis du Palais une muraille qui déroboit la vue du Temple non seulement à ce bâtiment, mais encore à la galerie où les Romains faisoient garde aux grandes Fêtes. Agrippa & Festus se réunissent pour faire abattre ce mur; mais les Juifs les arrêtent par une députation qu'ils font à l'Empereur, à la tête de laquelle étoit le Grand-Prêtre Ismaël. Néron, gagné par sa maîtresse Poppée, juge en faveur des Juifs, & ordonne que le mur subsistera. Agrippa se venge d'Ismaël en le déposant. Josephe (*de Bell. Jud.* L. VIII, c. 9.) dit que ce Pontife eut dans la suite la tête tranchée à Cyrene, sans marquer par quel ordre, ni sous quel prétexte cela se fit.

61 Paul & ses Compagnons quittent l'Isle de Malte après un séjour de trois mois, pendant lequel l'Apôtre guérit plusieurs malades. S'étant rembarqués, ils abordent à Syracuse, où ils

s'arrêterent

Ere vulg. s'arrêterent trois jours. Ils passerent ensuite à Rhege, & en deux jours ils arriverent à Pouzzole où S. Paul demeura sept jours, après lesquels il se rendit à Rome par le marché d'Appius & par les trois loges (*Tres Tabernas.*) (1).

Le Centenier Jule ayant remis tous les prisonniers au Préfet du Prétoire *Afranius Barrus*, il fut permis à Paul de demeurer en son particulier sous la garde d'un soldat qui ne le quittoit point; il étoit même enchaîné avec lui par le corps & la main droite, ensorte qu'ils ne pouvoient marcher qu'ensemble.

Trois jours après son arrivée, Paul fait prier les principaux des Juifs de venir le voir pour leur protester de son innocence, en leur exposant la cause de son appel. L'ayant entendu, ils l'assurent n'avoir rien appris ni de vive voix, ni par lettres, qui fût à son désavantage. Mais ils témoignent être curieux de savoir de lui-même le fonds de ses sentimens, & ayant pris jour pour cela, ils reviennent en plus grand nombre. Paul dans un discours qu'il fit du matin au soir, leur expliqua la doctrine de l'Evangile, & en persuada plusieurs. Les autres persistant dans leur endurcissement, l'Apôtre pour les piquer de jalousie, leur déclare qu'il va se tourner du côté des Gentils, qui recevront, dit-il, la parole du Salut que vous rejettez. Là-dessus ils se retirent en disputant vivement entre eux.

Le séjour de S. Paul à Rome fut de deux ans. Ce tems fut employé à prêcher l'Evangile à tous ceux qui se rendoient auprès de lui, sans que personne y mît empêchement. Les Juifs, malgré la haine qu'ils lui portoient, avoient trop peu de crédit en cette ville pour être en état de traverser sa prédication. Il avoit pour co-opérateurs S. Luc qui ne l'avoit point quitté dans son voyage, Timothée, Aristarque & quelques autres de ses Disciples.

Les Philippiens ayant appris qu'il étoit captif à Rome, se hâterent de lui envoyer Epaphrodite leur Evêque avec des présens, pour l'assister dans ses besoins. Une maladie grave retint à Rome ce député plus long-tems qu'il ne s'y étoit attendu. Dès qu'il eut commencé à se rétablir, S. Paul le renvoya promptement, afin de mettre fin aux inquiétudes que son état avoit causées à ses ouailles. C'est ce qu'il témoigne dans la lettre dont il le chargea pour cette Eglise, lettre où, après les avoir assurés de la tendresse de son affection, & les avoir remerciés de la part qu'ils avoient prise à ses liens, il les exhorte à la concorde, & les prémunit contre les faux Apôtres qui leur prêchoient les observances de la loi, comme nécessaires au salut. A la tête de cette Epître il joint à son nom celui de Timothée, qu'il promet de leur envoyer dès que ses affaires le permettront.

Vers ce même tems Onésime, esclave de Philemon, Citoyen distingué de la ville de Colosse en Phrygie, & Disciple de S. Paul, ayant

Ere vulg. pris la fuite après avoir volé son Maître, vint à Rome; il y vit l'Apôtre qui, l'ayant fait rentrer en lui-même, l'instruisit, le baptisa & le renvoya ensuite à Philémon avec un Lettre très pathétique & très ingénieuse, pour l'engager à recevoir en grace ce serviteur que le Baptême avoit rendu son frere. Tychique accompagna Onésime à son retour. Par la même occasion S. Paul écrivit aux Colossiens, dont l'Evêque Epaphras, qui les avoit convertis, étoit venu le trouver à Rome, pour lui rendre compte de l'état de cette Eglise naissante. D'après le récit qu'Epaphras lui fit, il étoit à craindre que les Colossiens ne se laissassent corrompre par les discours captieux de certains séducteurs, du genre de ceux qui s'étoient glissés parmi les Philippiens. Toutes leurs insinuations tendoient à leur inspirer le Judaïsme, en les obligeant au discernement des viandes & des jours, & à les
62 détourner de la foi en J. C. pour les attacher à un culte superstitieux envers les Anges. Ce sont ces illusions que l'Apôtre s'applique à dissiper dans cette lettre, où il développe d'une maniere admirable toute l'économie de la Religion Chrétienne. Timothée lui servit de Secrétaire pour l'écrire; & il n'y a de sa main, comme il l'atteste lui-même, que la salutation qui est à la fin.

Tychique de son côté fut chargé d'une lettre de l'Apôtre à l'Eglise d'Ephèse. La sublimité des matieres qu'il y traite dans les premiers chapitres (2) la rend obscure; la Langue Grecque, toute riche qu'elle est, ne pouvant, dit S. Augustin, fournir à son cœur & à l'étendue de ses pensées des expressions assez énergiques & assez claires. La suite est plus à la portée de tous les esprits: elle roule sur les devoirs propres à chaque état.

63 Enfin après deux ans d'une captivité qui le rendit célebre dans tous les tribunaux de Rome, qui enhardit plusieurs de ses Disciples à prêcher plus hautement la foi, & lui fit des prosélytes jusques dans la Cour de Néron, S. Paul fut remis en liberté, sans qu'on sache, dit M. de Tillemont, comment cela arriva. Alors il entreprit de nouveaux voyages pour faire de nouvelles conquêtes à J. C. Mais avant de quitter l'Italie, il écrivit sa lettre aux Hébreux, que Timothée, partant pour la Palestine, fut chargé de leur remettre. Telle étoit la prévention des Juifs mêmes convertis contre S. Paul, que tout ce qui venoit de lui leur étoit suspect. C'est la raison pourquoi il n'a pas mis son nom à la tête de sa lettre; ce qui a porté quelques Anciens à douter qu'elle fût de lui. Mais S. Jérôme atteste que de son tems les Eglises d'Orient s'accordoient à la regarder comme son ouvrage. Aujourd'hui il n'y a plus de doute à cet égard. Elle fut écrite en Hébreu vulgaire ou en Syriaque, telle, à ce que l'on croit, qu'elle se voit dans nos Bibles Polyglottes. Le but de l'Apôtre

(1) C'est aujourd'hui Césarillo, petit lieu dans la campagne de Rome, sur la voie Appienne, entre le 43e & le 44e milliaire de Rome, où l'on voit encore les vestiges d'une ville détruite; sur quoi il est à propos de consulter le *Vetus Latium* du Cardinal Marcellin Corradin (T. II, l. II, p. 2.)

(2) Dans les écrits des Anciens il n'y avoit originairement aucune division ni de chapitres, ni de paragraphes, ni d'articles, pas même de séparation de mots, excepté un point ou quelque autre signe équivalent qu'on mettoit entre les divers membres de la même période. C'est S. Jérôme qui introduisit la stichometrie ou distinction par versets dans les manuscrits de l'Ecriture Sainte, pour en faciliter l'intelligence aux simples Fideles. Mais pour la distinction de chaque mot, elle ne fut bien établie qu'au IXe siecle.

Ere vulg. eſt d'y prouver que la vraie juſtice ne vient point de la loi, mais de la foi qui nous eſt donnée par Jeſus-Chriſt & par ſon Eſprit. Et pour établir cette vérité, il releve 1° la grandeur de Jeſus-Chriſt, fils de Dieu, qui l'a fait aſſeoir à ſa droite au-deſſus de Moïſe qui n'eſt que ſon ſerviteur, au-deſſus des Anges qui ne ſont que les exécuteurs de ſes ordres; 2° l'excellence du Sacerdoce de J. C. dont celui d'Aaron n'étoit que la figure, & de ſon ſacrifice par lequel tous ceux de la loi ont été abolis comme inutiles & ſans effet. A la fin de cette Epître S. Paul promet aux Hébreux d'aller les viſiter, pourvu que Timothée ne tarde pas à revenir.

64 Le retour du meſſager fut prompt, & l'Apôtre tint parole. Mais ſur ſa route il fit diverſes ſtations aſſez longues, ſoit pour fonder de nouvelles Egliſes, ſoit pour confirmer dans la foi celles qu'il avoit déjà établies. Il reſta peu de temps en Judée, & s'étant rembarqué pour l'Occident, il alla deſcendre à Ephèſe (1), où il laiſſa Timothée qui l'avoit accompagné, lui donnant le ſoin de l'Aſie. On croit qu'il fut enſuite à Coloſſes, comme il l'avoit promis à Philémon. Ce qui eſt plus certain, c'eſt qu'il paſſa d'Aſie en Macédoine, où ſans doute il ne manqua pas d'acquitter la promeſſe qu'il avoit faite aux Philippiens de les aller voir. M. de Tillemont penſe que ce fut de Macédoine qu'il écrivit à Timothée ſa premiere lettre, dont le principal objet eſt de lui tracer les devoirs d'un Evêque. Celle qu'il écrivit vers le même tems à Tite, qu'il avoit fait dans ce voyage Evêque de Crete ou de Candie, roule à-peu-près ſur le même ſujet. L'Apôtre lui mande de venir le trouver à Nicopoli où il étoit près de ſe rendre, & où il avoit réſolu de paſſer l'hiver.

65 Le printems arrivé, S. Paul reprit la route de l'Aſie, comme il l'avoit fait eſpérer à Timothée. En paſſant à Troade il logea chez Carpe ſon Diſciple, où il laiſſa un de ces habits de campagne, que les Anciens nommoient *Penula* (c'étoit une eſpece de manteau pour la pluie), avec des livres (ſes Epîtres, ſuivant S. Chryſoſtôme) & des membranes, (2) qui pouvoient être les volumes de l'Ecriture-Sainte. (II. *Timoth.* I. 4.) Timothée le revit à Ephèſe avec une joie qui eſt atteſtée par les larmes qu'il répandit en le voyant partir. (*Ibid.* IV. 20.) Après l'avoir quitté, l'Apôtre alla à Milet, & y laiſſa Trophime malade. (*Ibid.* II. 2.) Dieu lui avoit révélé, ſuivant S. Athanaſe & d'autres Peres, qu'il devoit ſouffrir le martyre à Rome. Impatient de recevoir l'effet de cette prédiction, il retourna à Rome, dès qu'il eut terminé lès affaires qui l'avoient rappellé en Aſie. A ſon arrivée, il y trouva S. Pierre avec lequel il partagea, mais ſans préjudice de la primauté de celui-ci, le gouvernement de l'Egliſe Romaine. Même zéle dans l'un & dans l'autre pour la converſion des Juifs & des Gentils. Pierre s'attachoit plus particulièrement aux premiers, parce qu'ils étoient l'objet principal de ſon miniſtere. Paul faiſoit plus de progrès parmi les ſeconds, dont il étoit l'Apôtre par ſa deſtination. La perſécution cependant étoit ouverte à Rome contre les Chrétiens, depuis que Néron leur avoit imputé calomnieuſement l'incendie de cette capitale de l'Univers. Les deux Chefs du Chriſtianiſme ne manquerent pas de lui être déférés. S. Paul fut arrêté & mis en priſon. Ayant été enſuite appellé pour comparoître devant ce Prince, il fut abandonné de tout le monde dans cette importante occaſion; mais il fut aſſiſté du Seigneur qui lui donna des forces & du courage, afin qu'il pût accomplir ce qui lui reſtoit encore de ſon miniſtere à remplir. C'eſt ce qu'il mande dans ſa deuxieme Epître à Timothée. (IV. 16.) On y voit qu'ayant échappé pour cette fois à la mort, il reſta chargé de chaînes. Mais la parole du Seigneur reſta libre dans ſa bouche, & il acheva dans ſa priſon la converſion d'une concubine de Néron la plus chérie, & celle de ſon échanſon, qu'il avoit commencées, lorſqu'il étoit en liberté. Le tyran, furieux de ſe voir enlever ces deux complices de ſes débauches, & apprenant que Pierre étoit collégue de Paul, condamne les deux Apôtres à la mort. Ils furent exécutés le même jour 29 Juin, mais non par le même ſupplice. Paul comme citoyen Romain eût la tête tranchée, au lieu nommé les *Eaux Salviennes*. Une Dame Romaine nommée Lucie le fit inhumer dans ſa terre ſur le chemin d'Oſtie. Le ſupplice de Pierre fut celui de la Croix, qu'il ſubit dans le quartier des Juifs au haut du Mont Janicule, mais la tête en bas, comme il l'avoit demandé. Reprenons l'hiſtoire des Juifs.

La Judée étoit alors dans la plus grande agitation. *Feſtus*, Gouverneur ou Préfet de cette Province, étant mort en l'an 61 de J. C. (7e de Néron,) eut pour ſucceſſeur Albin. Mais tandis qu'il eſt en route pour ſon Gouvernement, le Grand-Prêtre *Ananus*, Phariſien des plus féroces, ſuivant Joſephe (& non pas Sadducéen, comme le dit un moderne) ayant aſſemblé le Sanhédrin, y fit condamner à mort l'Apôtre S. Jaçques Evêque de Jéruſalem, avec quelques autres Chrétiens. Albin écrivit d'Alexandrie, où il apprit ce procédé irrégulier, une lettre menaçante au Pontife. Le Roi Agrip-

(1) L'Apôtre néanmoins, ſept ans auparavant, avoit annoncé aux Ephéſiens, en leur parlant, qu'ils ne le reverroient plus. Il le croyoit alors ainſi, ſur ce qu'il ſavoit que les chaînes l'attendoient à Jéruſalem, où il alloit.

(2) Anciennement on écrivoit ſur quatre ſortes de matieres, 1° ſur des tablettes enduites de cire avec un ſtylet pointu d'un bout pour graver les lettres, & applati de l'autre pour les effacer quand on le jugeroit à propos; 2° ſur du papier d'Egypte, dit en latin *papyrus*, eſpece de roſeau qui croît dans le Nil, dont on détachoit les diverſes tuniques pour en compoſer, en les collant deux à deux, l'une contre l'autre, en ſens contraire, différentes feuilles larges quelquefois de deux pieds; 3° ſur des écorces d'arbres, principalement du hêtre & du tilleul, non pas les écorces extérieures, mais les intérieures, préparées à peu près comme celles du papier d'Egypte; 4° ſur des peaux d'animaux paſſées; c'eſt ce qu'on nomme parchemin, *Pergamenum*, dont on rapporte l'invention à Eumene, Roi de Pergame. Sur ces trois dernieres ſortes de matieres on écrivoit, comme font encore aujourd'hui les Orientaux, avec un roſeau trempé dans une encre à peu près ſemblable à la nôtre.

Le papier de chiffes dont nous nous ſervons aujourd'hui, ne remonte pas au-delà du 13e ſiecle. Les Chinois cependant ſont en poſſeſſion, dès la plus haute antiquité, de leur papier de ſoie ſur lequel ils écrivent avec un pinceau, & dont l'extrême fineſſe ne permet pas d'écrire ſur les deux côtés. Les Grecs ont eu auſſi dès le IXe ſiecle au moins, leur papier de coton, qui a ſervi de modele à notre papier de chiffes.

Ere vulg. pa craignant les suites de cette affaire, se hâte de déposer *Ananus*, avant l'arrivée d'Albin, & de mettre à sa place Jesus fils de Damnée.

62 Le nouveau Préfet donna ses premiers soins à détruire les bandits, dont le nombre & la hardiesse croissoient de jour en jour. Mais il n'y réussit pas. Son avarice en fut en partie la cause, parce qu'il relâcha pour de l'argent la plûpart de ceux qui tomberent entre ses mains. Le Grand-Prêtre Jésus fils de Damnée, déposé par Agrippa quelques mois après son installation, en prit une partie à sa solde, pour faire la guerre à Jesus fils de Gamaliel qu'on lui avoit substitué. » Il » semble, dit M. de Tillemont, qu'Ananus » eut aussi sa faction à part, & la plus puis- » sante de toutes, parce qu'il étoit le plus ri- » che ». Agrippa vers le même tems établit une nouveauté qui déplut fort au plus grand nombre de la nation. Jusqu'alors les Lévites, conformément à la loi de Moïse, n'avoient point d'habit qui les distinguât des Laïques. Ce Prince en sa qualité de Surintendant du Temple, leur accorda la robe de lin & d'autres privilèges particuliers aux Prêtres. La querelle entre ceux-ci & les Pontifes duroit toujours au sujet des dixmes, dont les plus forts enlevoient la meilleure part. Enfin vers le milieu de cette année le Temple ayant été achevé, dix-huit mille ouvriers employés à cet édifice se trouverent sans occupation. Agrippa proposa de les employer à paver la ville en pierres blanches. Mais si l'entreprise fut commencée, elle fut bientôt interrompue, & le nombre des bandits s'accrut de cette foule d'ouvriers réduits à l'oisiveté.

Cette même année 62, quatre ans, dit Josephe, avant la guerre (dont nous allons parler) sept ans avant le siége de Jérusalem, un paysan nommé Jesus fils d'Ananus étant venu à la Fête des Tabernacles, commença tout d'un coup à crier : *malheur au Temple*, *malheur au Temple*, *voix du côté d'Orient : voix du côté des quatre vents : voix contre Jérusalem & contre le Temple : voix contre tout le peuple.* Il couroit nuit & jour par les rues de la ville, qu'il remplissoit de ces cris funestes. Il continua ainsi jusqu'au tems du siége, sans s'offenser des mauvais traitemens qu'on lui faisoit pour lui imposer silence, ni remercier ceux qui lui fournissoient de la nourriture. Josephe dit que le Préfet Albin l'ayant fait arrêter, le fit déchirer à coups de fouet, sans qu'il proférât d'autre parole que celles qu'on vient de rapporter, & qu'ensuite il le renvoya comme un fou. Enfin voyant la ville assiégée, il se mit à crier d'une voix plus haute en faisant le tour de la ville : *Malheur, malheur sur la ville : malheur sur le Temple : malheur sur le peuple : malheur aussi sur moi*, & dans ce moment une pierre lancée par une machine l'étendit mort par terre.

Il y avoit déjà trois ans qu'il faisoit ces lamentations, lorsqu'on vit, l'an 65, divers prodiges qui paroissoient être faits pour les confirmer. A la Fête de Pâque, qui tomboit cette année le 8 Avril, le Temple sur les trois heures après minuit se trouva durant une demi-heure éclairé comme en plein jour; ce que les plus judicieux prirent pour une marque du feu qui le consuma peu d'années après. En la même Fête une porte d'airain qui fermoit le Temple intérieur, si pesante que vingt hommes avoient peine à la fermer, se trouva ouverte d'elle-même à minuit; elle annonçoit par-là que Dieu ouvroit ce Temple aux ennemis. Le 21 du mois suivant, vers le coucher du soleil, on vit en l'air dans tout le pays des chariots & des bataillons d'hommes, traverser les nues & se répandre autour des villes comme pour les assiéger. Ce prodige ainsi que les précédens raconté par Josephe (*de Bello Jud.* L. VI. c. 31.) n'a pas été oublié par Tacite (*Hist.* L. V. c. 13.) A la Fête suivante de la Pentecôte, les Prêtres étant entrés de nuit dans le Temple, entendirent d'abord comme un bruit de personnes qui se remuoient, & ensuite

64 une voix qui disoit : *Sortons d'ici.* (Jos. *Ibid.*)

Albin après avoir administré la Judée environ deux ans, fut remplacé par *Gessius Florus*, dont les crimes firent oublier ceux de son prédécesseur. Il se comporta, dit Josephe, non comme un Magistrat commis pour gouverner un peuple, mais comme un bourreau chargé d'exécuter des criminels, (& c'est ce qu'il étoit dans l'ordre de la justice divine.) Les voleurs n'eurent pas de peine à s'accommoder avec lui; ils obtinrent la permission de tout piller en lui faisant part du butin; ce qui contraignit un grand nombre de personnes à quitter le pays pour aller s'établir ailleurs, & rendit deserts

66 plusieurs cantons de la Judée.

Tant de maux essuyés pendant le cours de deux ans lasserent enfin la patience des Juifs. *Cestius Gallus*, Gouverneur de Syrie, étant venu l'an 66 de J. C. vers la Fête des Azymes à Jérusalem, les Juifs prirent occasion de son arrivée pour lui faire des plaintes de leur Préfet. *Gallus* promit que *Florus* changeroit de conduite. Mais celui-ci ne tint compte de cette promesse; & dans un voyage de Césarée où il accompagna *Gallus*, il réussit à le tromper par ses mensonges. Alors libre de crainte, il ne songea qu'à tourmenter de plus en plus les Juifs, pour les obliger à se révolter. C'étoit le moyen qui lui paroissoit le plus sûr pour se mettre à couvert de leurs accusations; & ce moyen à la fin lui réussit.

Après avoir mis aux prises par un déni de Justice qu'il leur fit, les Juifs établis à Césarée, avec les Syriens de la même ville, il envoya prendre à Jérusalem 17 talens (1) d'argent dans le Temple. Cette espece de sacrilége causa une émeute parmi le peuple qui le chargea de malédictions. Les plus sages néanmoins renfermerent leur mécontentement dans le silence, & vinrent à bout par leurs remontrances d'empêcher une sédition. Peu de tems après, les Jérosolymitains, apprenant que *Florus* vient dans leur ville, vont au-devant de lui pour lui faire honneur. Mais cinquante Cavaliers qui le précédoient, les obligent à se retirer. Le lende-

(1) Le talent Hébraïque étoit composé de trois mille sicles valant chacun trente sols, & faisoit la somme de quatre mille cinq cens livres, suivant le taux du marc d'argent sous les dernieres années de Louis XIV. Ce taux a presque doublé sous le regne de Louis XV.

Ere vulg.

main de son arrivée, étant monté sur son Tribunal, il somme les principaux Citoyens de lui livrer ceux qui l'ont outragé. On le supplie d'oublier cet écart d'une populace imprudente. Loin de se rendre à cette priere, il ordonne à ses Soldats d'aller piller le haut marché, & de faire main-basse sur tout ce qu'ils y rencontreront. Trois mille six cens personnes, de tout âge & des deux sexes, furent massacrées dans cette journée qui fut le 16 Mai de la deuxieme année du Gouvernement de *Florus*, la douzieme de l'Empire de Néron, & la dix-septieme du regne d'Agrippa; ce qui revient à l'an 66 de notre Ere vulgaire.

Florus, un ou deux jours après, ayant excité un nouveau tumulte, veut en profiter pour piller l'argent qui étoit dans le Temple. Mais les Juifs, étant montés sur les toits des maisons, l'arrêtent à coups de traits, & coupent la galerie qui joignoit le Temple à la Tour *Antonia*; ce qui obligea Florus de renoncer à son dessein.

Il part, laissant à craindre qu'il ne revienne en forces. Le Roi Agrippa, qui se trouvoit pour lors à Jérusalem, travaille à procurer quelque satisfaction au Préfet. Ayant harangué le peuple, il l'engage à relever la galerie qu'il avoit détruite, & à fournir promptement ce qui restoit dû aux Romains. Mais il le souleve dans une nouvelle assemblée, en l'exhortant à demeurer soumis à Florus jusqu'à ce que l'Empereur lui ait donné un successeur. On lui jette des pierres; & obligé de se cacher, il retourne dans ses Etats. Son départ fut le signal d'une révolte des Juifs contre les Romains. Les Bandits, que sa présence avoit intimidés, s'étant introduits furtivement dans le Château de Massada près des bords du Lac Asphaltide, s'y établirent après avoir égorgé la garnison que les Romains y avoient mise. Vers le même tems à Jérusalem, Eléazar, fils du Grand Prêtre Ananus, jeune homme hardi, & alors Capitaine du Temple, persuada aux Sacrificateurs de ne plus recevoir de victimes que des Juifs, & de n'en plus offrir pour l'Empereur ni pour les Romains, comme ils avoient accoutumé. Les Principaux de la ville, voyant les conséquences de cet attentat, en avertirent par leurs députés le Préfet qui se tenoit à Césarée, & le Roi Agrippa, les priant l'un & l'autre d'envoyer promptement des troupes pour arrêter la sédition dans sa naissance. Florus, dont le désordre assuroit l'impunité, ne tint compte de cet avis. Agrippa fit partir pour Jérusalem trois mille chevaux qui, favorisés par les plus distingués & les plus sages des Citoyens, se rendirent maîtres de la ville haute contre Eléazar & sa faction, qui tenoient le Temple & la Ville basse. Il y eut alors entre les deux partis un combat sanglant qui dura sept jours, & où la perte fut à peu près égale de part & d'autre. Mais les séditieux, ayant été renforcés par les Sicaires ou assassins, forcerent la haute ville le 14e Août, brûlerent la maison du Pontife Ananus, pere de leur chef, avec le palais d'Agrippa & de Bérénice, & étendirent l'incendie sur le trésor des Archives. Leur dessein étoit d'anéantir par là tous les actes qui contenoient les obligations des particuliers, & d'attirer par ce moyen à leur parti les gens obérés. Trois jours après, ils emporterent la forteresse *Antonia* qu'ils réduisirent en cendres; le 6 Septembre suivant, ayant forcé le haut palais, ils mirent à mort le Pontife Ananus, & vérifierent ainsi la prédiction que S. Paul lui avoit faite dans le Sanhédrin. La garnison romaine s'étoit retirée du haut palais dans trois tours voisines. Eléazar, le Capitaine du Temple, l'ayant sommée de se rendre, elle ne demanda que la vie sauve, qu'on lui promit; mais on lui manqua de parole.

Le même jour & à la même heure, vingt mille Juifs périrent à Césarée dans un soulevement des Gentils contre eux, excité, ou du moins favorisé par Florus, qui envoya aux Galeres ceux qui échapperent au carnage. La nation Juive se vengea sur plusieurs villes & bourgades des Syriens, voisines de la Judée. Ceux-ci rendirent la pareille aux Juifs, & en firent une horrible boucherie par-tout où ils furent les plus forts. Ainsi chaque ville étoit divisée comme en deux armées, & toute la Syrie dans une confusion horrible. La ville d'Alexandrie signala dans le même tems sa haine contre les Juifs, dont elle attaqua le quartier nommé le Delta, qu'elle inonda de leur sang.

Cestius Gallus, voyant tous les Juifs en armes, crut ne pouvoir plus demeurer en repos. Il part d'Antioche avec la douzieme légion, à laquelle les Rois Antiochus & Agrippa joignirent leurs troupes, brûle à la Fête des Tabernacles la ville de Lidda; &, s'étant approché de Jérusalem à la distance de 60 stades, il en vient aux mains près de Bethoron avec les Juifs qui étoient accourus en foule à sa rencontre. Le succès du combat fut incertain. Mais Gallus, ayant reçu de nouvelles forces, repoussa les Juifs dans leurs murs, & s'avança jusqu'au lieu dit Scopas, distant de sept stades de la ville. Après y avoir inutilement attendu trois jours s'ils viendroient lui faire des soumissions, le quatrieme, qui étoit le 30 Octobre, il fait irruption dans la ville, dont il occupe la partie basse, & oblige les rebelles à se retirer dans la derniere enceinte auprès du Temple.

Si le Général Romain eût voulu profiter de cet avantage, il lui étoit facile, suivant Josephe, de forcer les rebelles dans leurs derniers retranchemens, & de mettre par-là fin à la guerre. Mais ses Officiers, corrompus par l'argent de Florus qui vouloit prolonger la guerre, l'arrêterent; près d'emporter le Temple, après six jours d'assaut, ils lui conseillerent de ne point aller plus avant. Il cesse donc les attaques sans avoir essuyé le moindre échec, sort de la ville, & retourne à Scopas. Cette retraite ayant rendu le courage aux Juifs, ils poursuivent l'armée romaine, dont ils enlevent le bagage, & surtout les machines de guerre, après lui avoir tué près de cinq mille hommes dans les défilés. Cette action est du 8 Novembre.

Après cette victoire, tout occupés des moyens de soutenir la guerre, les Juifs choisissent les plus braves d'entre eux pour commander dans les places & dans les divers cantons de la Judée. Josephe, fils de Gorion, & le Souverain Sacrificateur Ananus, eurent le commandement dans Jérusalem; Josephe, l'Historien célebre

Ere vulg. de cette guerre, homme de tête, de l'Ordre des Prêtres, fut chargé du Gouvernement des deux Galilées; & Eléazar, chef de ceux qui se nommerent les Zélateurs, eut celui de l'Iturée. Cestius Gallus étant mort peu de tems après, (Tac. *Hist.* L. v. c. 10) & Florus ayant été tué, (*Joseph. de vita sua*) Néron envoie d'Achaïe où il étoit pour lors, Vespasien pour remplacer le premier. Tite, fils de Vespasien, part en même tems par ordre de son pere pour lui amener d'Alexandrie en Syrie la cinquieme & la dixieme légion. Pendant qu'elles sont en marche pour Antioche, Vespasien rassemble en diligence autour de cette ville toutes les troupes de son Gouvernement, & des Royaumes voisins soumis aux Romains.

67 Tite arrive pendant l'hiver avec ses légions à Ptolémaïde où son pere étoit venu l'attendre. Vespasien, se trouvant alors à la tête de 60 mille hommes, assiége le 4 Mai Jotapate où commandoit l'Historien Josephe, prend la place d'assaut au bout de 40 jours, la livre aux flammes, & accorde la vie au Commandant qu'il retient néanmoins prisonnier. Tibériade qu'il attaque ensuite, lui ouvre ses portes malgré les séditieux, & obtient grace de l'incendie par les prieres du Roi Agrippa. Tarichée, qui soutient un siége, est réduite en cendres. Gamale éprouve le même sort le 23 Octobre après un mois de résistance. Jean de Giscale défendoit cependant la ville dont il portoit le surnom, contre Tite qui lui fait promettre la vie sauve, s'il veut se rendre. Il feint d'accepter l'offre, & se sauve avec les siens pendant la nuit à Jérusalem. Les Chrétiens n'étoient plus dans cette ville. Voyant approcher sa ruine prédite par le Sauveur, ils s'en étoient retirés; & les mieux avisés d'entre les principaux Citoyens les avoient imités. Mais il n'y avoit gueres plus de sûreté pour eux dans le reste de la Judée, du moins en deça du Jourdain. Tout y étoit plein de brigands qui pilloient, massacroient ceux qui parloient de se rendre aux Romains, ou qu'ils accusoient de ce prétendu crime. Le dépôt de leurs rapines étoit à Jérusalem, dont la discorde avoit fait un théâtre d'horreur. Les Zélateurs, poursuivis par le peuple qu'ils avoient irrité par leurs violences, se réfugient dans le Temple, où ils se fortifient comme dans une place d'armes. Bientôt ils s'y voient assiégés par Ananus, frere du Pontife de ce nom. On se préparoit à leur donner l'assaut; mais Jean de Giscale les en ayant fait avertir, ils font venir en diligence vingt mille Iduméens, qu'ils introduisent, par une sortie nocturne, d'abord dans la ville, & ensuite dans le Temple. Il y eut à cette occasion huit mille hommes de tués parmi le peuple. Le carnage continua les jours suivans; & l'on fit état de douze mille Citoyens les plus distingués, du nombre desquels fut le Capitaine Ananus, que ce désastre enveloppa. Les Iduméens, reconnoissent alors que les Zélateurs les ont trompés en les appellant au secours de la patrie qu'ils désolent eux-mêmes; ils se retirent après avoir délivré deux mille hommes, que ces furieux retenoient dans les liens. Mais leur retraite ne ralentit point la rage de ces derniers. Quoique divisés entre eux, les Zélateurs se réunissoient pour dépouiller & massacrer le peuple. Vespasien laissoit les Juifs ainsi s'entredétruire, espérant que l'excès de leurs maux les porteroit à rentrer d'eux-mêmes sous l'obéissance des Romains, ou les rendroit plus faciles à subjuguer. Cependant, excité par les cris de plusieurs Citoyens, il se détermina enfin à faire le siege de Jérusalem. Mais pour ne rien laisser derriere soi qui pût lui donner de l'inquiétude, il porta ses armes dans la Pétrée, qu'il soumit toute entiere, à l'exception du Château de Macheron; après quoi il mit son armée en quartiers d'hiver, & alla prendre le sien à Césarée.

68 Au printems suivant, il voulut encore s'assurer de l'Idumée; l'ayant réduite par la force, il vint dans le mois de Juin à Jéricho, qu'il trouva entièrement vuide d'habitans; enfin il s'approche de Jérusalem, autour de laquelle il fait élever des tours. On apprit alors en Judée que Néron venoit d'être tué, & Galba mis en sa place. Vespasien à cette nouvelle suspend le siége, & fait partir Tite pour aller saluer de sa part le nouvel Empereur, & prendre ses ordres sur les affaires de la Judée: elles se brouilloient de plus en plus. Les habitans de Jérusalem, ne pouvant plus tenir contre les violences d'Eléazar & de ses Zélateurs retranchés dans le Temple, firent venir Simon, fils de Gioras, qui dévastoit la campagne à la tête d'un corps de Galiléens, & l'introduisirent dans la ville avec ses gens. Il y eut alors trois factions à Jérusalem; celle d'Eléazar dans le Temple; celle de Jean de Giscale, dont les partisans se paroient aussi du nom de Zélateurs; & celle de Simon, également ennemie de l'une & de l'autre. La division régnoit même parmi ceux qui occupoient le Temple; & ils en vinrent plusieurs fois aux mains jusques dans le sanctuaire, qui fut souillé de leur sang & jonché de leurs cadavres.

69 Tite rapporta d'Achaïe (car il n'alla pas plus loin) la nouvelle de la mort de Galba, & presque dans le même tems l'armée d'Egypte proclama Vespasien Empereur le 1 Juillet dans Alexandrie. Obligé de se rendre à Rome, il laissa le soin de la guerre de Judée à Tite, avec défense de faire aucune grace aux Juifs. Mais avant de partir il remit en liberté l'Historien Josephe, en reconnoissance de ce qu'il lui avoit prédit qu'il parviendroit à l'Empire. Tite employa le reste de l'année à faire ses préparatifs pour reprendre le siege de
70 Jérusalem. S'étant mis en campagne dès que la saison le permit, il alla camper avec une partie de ses troupes à Gabath-Saül, c'est-à-dire, suivant l'interprétation de Josephe, *la vallée des Epines*, à trente stades ou environ une lieue & demie de Jérusalem. Delà s'étant avancé avec six cents chevaux pour reconnoître la place, il se vit enveloppé par une troupe des ennemis. Il devoit être pris, & n'échappa de leurs mains que par un extrême bonheur.

La Fête de Pâque, qui tomboit cette année le 14 Avril, étant proche, une infinité de Juifs se rendent de toute part à Jérusalem pour cette Solemnité. Ce fut alors que Tite, par l'ordre, non du destin, mais de la sagesse divine, fit investir la ville, afin de prendre toute la nation comme dans un filet. Eléazar crut ne pouvoir

se dispenser d'ouvrir les portes du Temple à cette multitude. Mais les gens de Giscale s'étant mêlés parmi la foule, firent paroître, dès qu'ils furent entrés, les armes qu'ils avoient cachées sous leurs habits, & se rendirent maîtres de l'intérieur du Temple. Ils y vécurent des oblations & des autres choses consacrées à Dieu, comme les premiers, & avec aussi peu de circonspection & de ménagement, sans prendre soin de se purifier, & jusqu'à s'enivrer. Bientôt ils eurent consumé les provisions du Temple; car ils étoient au nombre de huit mille quatre cents : & alors ils commencerent à piller la ville pour subsister.

Tite cependant la serroit de si près, qu'ayant fait une breche avec ses beliers, il y entra le 28 du mois Xantique, ou d'Avril, & se trouva maître de toute la partie Septentrionale jusqu'au torrent de Cédron. Mais de ce côté-là Jérusalem avoit une triple enceinte. Tite avant d'aller plus avant, envoya l'Historien Josephe faire des propositions de paix aux Juifs. Elles furent rejettées, & quatre jours après les Romains ayant forcé la seconde enceinte, pénétrerent dans la ville neuve jusqu'à la forteresse *Antonia*. Mais presqu'aussitôt les Juifs les contraignirent de repasser le mur qu'ils venoient de prendre. Il fallut quatre jours de travaux immenses & d'efforts pour regagner le terrein perdu. Nouvelle députation de Josephe aux assiégés pour les engager à se rendre. Il épuise avec eux son éloquence, qui n'étoit pas médiocre, emploie tour à tour les prieres, les menaces, les promesses; rien ne peut les fléchir. Cette opiniâtreté n'étoit à la vérité le crime que des Chefs de la sédition, à qui l'énormité de leurs forfaits ne permettoit pas d'espérer de pardon. Le peuple voyant croître de jour en jour sa misere, détestoit ces scélérats, & n'osoit leur résister. Plusieurs néanmoins s'étant soustraits furtivement à leur tyrannie, allerent avec leurs familles se remettre à la discrétion du Général Romain, qui leur permit de se retirer où ils voudroient. Mais Simon & Jean de Giscale s'étant apperçus de leur évasion, firent défense aux portes de laisser sortir personne. Il n'y eut que les pauvres qui se hasarderent d'aller chercher autour de la ville & dans les cavées des herbes pour vivre, laissant chez eux leurs femmes & leurs enfans pour gages de leur retour. Les Romains surprirent un grand nombre de ces malheureux, que Tite fit mettre en croix à la vue des assiégés pour les intimider. Les plus aisés dans la ville se trouverent eux-mêmes réduits à la condition des pauvres, & manquoient également de subsistance. On se disputoit, on s'arrachoit réciproquement, sans distinction de parens ou d'amis, les plus vils alimens. Les séditieux non moins affamés que les autres, se jettoient dans les maisons, emportant de force ce qu'ils y trouvoient de vivres, tuoient, égorgeoient ou maltraitoient ceux qu'ils soupçonnoient avoir trompé leur avidité. Voici un trait qu'on ne peut rapporter sans frémir. Une femme Juive d'au delà du Jourdain, nommée Marie, étoit venue à la Fête avec son enfant qu'elle allaitoit. Vaincue par la faim, elle se détermina dans son désespoir à le tuer, & l'ayant fait cuire elle en mangea la moitié. Les Soldats attirés par l'odeur de la viande entrent chez elle, la forcent de leur montrer ce qu'elle avoit apprêté. Mais ayant vu la moitié d'un enfant, ils se retirent saisis d'horreur. Ainsi fut accomplie la prédiction de J. C. aux femmes de Jérusalem, qu'un jour viendroit où l'on estimeroit heureux les ventres stériles & les mamelles qui n'auroient point allaité.

La famine produisit son effet ordinaire, la mortalité, qui fut telle qu'il n'y avoit pas assez de vivans pour enterrer les morts, & qu'on se contentoit d'enfermer la plupart des cadavres dans les maisons qui étoient restées vuides.

Le siége malgré ces désastres, n'étoit pas soutenu avec moins de vigueur. Ce ne fut qu'après des combats furieux & multipliés que les Romains emporterent la tour *Antonia*. L'ayant ensuite ruinée, ils vinrent jusqu'au Temple. C'étoit le 17 Juillet, jour auquel le *Tamid* ou sacrifice perpétuel, qui n'avoit point été interrompu depuis que Judas Macchabée l'avoit rétabli, cessa faute de Ministres pour l'offrir. Le Sacerdoce cessa dans le même tems par la mort du Grand-Prêtre Matthias, que Simon fils de Gioras fit exécuter avec trois de ses fils, & dix-sept autres personnes, sur l'accusation vraie ou fausse d'entretenir des correspondances avec les Romains.

Tite desirant conserver le Temple, fit encore proposer, avant de l'attaquer, une amnistie aux factieux par Josephe, qui n'en fut pas mieux reçu qu'auparavant. Tandis même qu'il leur parloit, il reçut un coup de pierre qui l'étendit comme mort. Des Soldats Romains survenus à propos l'emporterent & le firent revenir de son évanouissement. Le siege du Temple fut donc résolu. Après la perte de la tour *Antonia*, les factieux avoient eux-mêmes déjà mis le feu à la galerie, par où elle communiquoit à cet édifice. Les Romains en firent autant le 27 Juillet à une partie de celles qui environnoient le Temple, & le firent à la vue des Juifs, qui se contenterent de leur donner des malédictions, sans se mettre en devoir d'arrêter le progrès des flammes. La seconde enceinte par-là se trouvoit à découvert; Tite y fit appliquer les beliers, qui ne firent aucun effet, tant étoient énormes & étroitement liées ensemble les pierres qui composoient ce mur. L'escalade fut tentée ensuite à plusieurs reprises avec aussi peu de succès. On prit donc le parti de mettre le feu aux portes du Temple, & comme elles étoient couvertes de lames d'argent, l'embrasement continua tout le jour & la nuit suivante. Ceci est du 8 Août. Le lendemain Tite ayant assemblé son Conseil, fixa le jour suivant, 10 Août, 9e du mois Judaïque Ab, qui tomboit cette année un Vendredi, pour un assaut général. Les assiégés qui s'y attendoient, le prévinrent par deux sorties qu'ils firent sur les Romains la nuit qui précéda ce même jour. Elles furent sans succès. Chaque fois les assiégeans les repousserent après un rude combat. Le Général après cela se retira dans sa tente. Alors un Soldat Romain, de son propre mouvement, se fit soulever contre le mur par un de ses compagnons, & tenant un gros tison enflammé, il le jetta par une fenêtre dans un des appartemens qui entouroient le Sanctuaire. Le

feu prit auſſi-tôt à cette piece, & ſe communiquant rapidement aux autres, il conſuma le Temple entier. Ce déſaſtre arriva au même mois & au même jour que Nabuchodonoſor avoit fait brûler le Temple de Salomon. Tite averti de l'incendie accourut pour le faire éteindre; mais la confuſion étoit ſi grande qu'il ne put ſe faire obéir, ni même ſe faire entendre. Les Romains ne ſongeoient qu'à maſſacrer les Juifs & à augmenter l'embraſement. Ce Prince entra dans le lieu dit le Saint, & dans le Sanctuaire dont il trouva la magnificence & la richeſſe bien ſupérieures à ce que la renommée en publioit. Il ſauva du premier de ces endroits le Chandelier d'or, la Table des pains de propoſition, l'Autel des Parfums, le tout de pur or. Les Soldats Romains pillerent tout ce qu'ils purent arracher de précieux aux flammes, & emporterent beaucoup d'or & d'argent.

Les ſéditieux cependant s'ouvrirent un paſſage au travers des vainqueurs, & ſe ſauverent dans la partie de la ville dont les Romains n'étoient pas encore maîtres. Quelques Prêtres ſe retirerent ſur une haute muraille épaiſſe de huit coudées où ils demeurerent cinq jours, gardés par les Romains, afin qu'ils ne puſſent s'enfuir. La faim les ayant contraints enſuite de ſe rendre, ils furent menés à Tite & lui demanderent la vie; mais il leur répondit que le tems de la miſéricorde étoit paſſé, & les envoya au ſupplice.

Les Juifs ſe défendirent encore près d'un mois dans la ville haute, tandis que les Romains ſaccagerent la ville baſſe, à laquelle ils mirent enſuite le feu. La ville haute fut à la fin rendue le 7 Septembre, & les vainqueurs y étant entrés arborerent leurs Drapeaux ſur les tours. Le carnage y fut affreux ce jour & le lendemain 8 Septembre, qui fut celui de l'entrée de Tite dans cette place.

Les Romains n'ayant plus à piller ni à tuer, Tite les occupa à démolir ce qui reſtoit du Temple juſque dans les fondemens, afin d'accomplir (quoiqu'il n'y penſât pas) ce que J. C. avoit prédit, qu'il ne reſteroit pas pierre ſur pierre de ce ſuperbe édifice (1). Il donna le même ordre pour toute la ville, ne réſervant que les trois tours d'Hippique, de Phaſaël & de Marianne, pour faire connoître à la poſtérité ce qu'elle avoit été, avec la muraille qui environnoit la partie Occidentale, afin qu'elle ſervît de Camp à la deuxieme légion qu'il y laiſſa. Voilà quelle fut, ſelon Joſephe, la fin de Jéruſalem, cette ville ſi fameuſe & ſi illuſtre dans toute la terre.

(1) Cette prédiction n'eut cependant ſon entier accompliſſement que ſous l'Empereur Julien, comme nous le verrons à l'article de ce Prince.



CHRONOLOGIE HISTORIQUE
DES CONCILES.

Les Conciles, dont la célébration étoit aussi fréquente autrefois qu'elle est rare aujourd'hui, forment pour la plûpart des époques remarquables dans l'Histoire Ecclésiastique. Ce sont comme des points d'appui pour quantité de faits qui la concernent, & même pour un grand nombre d'événemens civils. On peut juger delà combien il importe de bien fixer le tems où ils se sont tenus; c'est à quoi nous avons donné toute l'application dont nous sommes capables. Les Savans connoissent les difficultés dont cette matiere est hérissée. Pour les applanir, nous avons consulté les plus habiles Critiques, comme on le verra par nos citations; mais nous n'avons pas suivi ces guides en aveugles. Avant que d'adopter leurs décisions, nous avons discuté leurs moyens avec soin. Lorsqu'ils ne s'accordent point entre eux, nous marquons pour l'ordinaire celui dont nous préférons le sentiment. Quelquefois nous leur opposons notre jugement particulier; mais ce n'est que lorsque l'évidence nous y force, & alors nous joignons la preuve à l'assertion.

Nous exprimons les noms des Conciles en Latin, parce que c'est en cette Langue qu'ils se trouvent dans les Collections; mais nous les rendons ensuite en François, avec ceux des Provinces auxquelles ils appartiennent, sans quoi souvent le Lecteur seroit exposé à se méprendre. Les noms des Conciles généraux sont marqués en lettres capitales, pour les distinguer des autres. L'astérisque * avertit que ceux auxquels il est appliqué, ne sont point reçus dans l'Eglise.

On trouvera dans cette liste plusieurs Conciles qui n'ont point été connus du Pere Labbe & du Pere Hardouin. Nous les avons tirés principalement des Collections publiées dans les Pays Etrangers; telles que l'Edition des Conciles, donnée à Venise par M. Coleti, le Supplément à cette Edition, publié à Lucques par le Pere Dominique Mansi, les Conciles d'Allemagne du Pere Hartzheim, ceux de Hongrie du Pere Péterfy, ceux d'Espagne du Cardinal d'Aguirre, ceux d'Angleterre de Wilkins, &c. Notre intention n'a pas été cependant de rassembler ici tous les Conciles dont les actes, ou la mémoire, sont venus jusqu'à nous. Outre les Conciles douteux, ou supposés, que nous avons jugé à propos de passer sous silence, nous en avons supprimé beaucoup d'autres dont l'objet est inconnu ou trop peu intéressant. Si nous en rapportons quelques-uns de ceux-ci, ce n'est qu'à raison des difficultés qu'on peut faire sur leurs dates.

L'an de J. C. 50. *Jerosolymitanum*, de Jérusalem, qui décharge de la Circoncision & des cérémonies prescrites aux Juifs par la loi de Moïse, les Gentils qui embrassoient l'Evangile, en ne leur ordonnant que de s'abstenir de l'idolâtrie, ou, comme il est marqué aux Actes des Apôtres, chap. 15, *des souillures des Idoles, de la fornication & du sang*. Ce dernier point, qui n'est qu'une loi de discipline, est encore en vigueur dans une partie de l'Orient.

On voit dans ce Concile, tel qu'il est rapporté aux Actes que nous venons de citer, le modele des Conciles-Généraux. Les Fideles se trouvant divisés de sentimens sur un point important, on envoie consulter l'Eglise de Jérusalem où la prédication de l'Evangile avoit commencé, & où S. Pierre se rencontroit alors. Les Apôtres & les Prêtres s'assemblent en aussi grand nombre qu'il est possible. (Il y avoit cinq Apôtres, S. Pierre, S. Jean, S. Jacques, S. Paul & S. Barnabé.) On délibere à loisir, chacun dit son avis; on décide. S. Pierre préside à l'assemblée; il en fait l'ouverture; il propose la question, & dit le premier son avis. Mais il n'est pas seul juge: S. Jacques juge aussi, & il le dit expressément. La décision est fondée sur les saintes Ecritures, & formée par le commun consentement. On la rédige par écrit, non comme un jugement humain, mais comme un Oracle, & on dit avec confiance: *Il a semblé bon au Saint-Esprit & à nous.* On envoie cette décision aux Eglises particulieres, non pour être examinée, mais pour être reçue & exécutée avec une entiere soumission. (Fleuri.)

Nous ne parlons point du Concile d'Antioche, qu'on dit avoir été tenu vers ce tems-ci par les Apôtres. On en lit neuf Canons dans le P. Labbe. Mais ce Concile, quoique cité au second Concile-Général de Nicée en 787, est supposé.

Les Canons, dits des Apôtres, au nombre de 50 dans Denis le Petit, ou de 84 dans le P. Labbe, & les Constitutions Apostoliques, qu'on voit dans les Conciles du même Auteur, sont des tems Apostoliques; mais ils ne sont point des Apôtres. Il faut cependant excepter des Canons Apostoliques les 46 & 47, qui permettent la rebaptisation des Hérétiques, & que nous regardons comme des fourrures faites dans le 4e siecle, ou même plus tard. Quelle apparence en effet, s'ils étoient des tems Apostoliques, qu'ils n'eussent pas été employés par Firmilien & par S. Cyprien, en répondant au Pape S. Etienne qui les pressoit par l'autorité de la tradition.

Il en est de même des *Réeognitions* & des Lettres attribuées à S. Clément: elles ne sont point de ce Pape, quoiqu'elles en portent le nom. Il n'y a que la premiere Lettre aux Corinthiens qui soit certainement de lui. La seconde aux mêmes est douteuse.

Les Décrétales des Papes, depuis S. Lin, successeur immédiat de S. Pierre, jusqu'au Pape Sirice qui a commencé à gouverner l'Eglise en 384, ne sont point aussi des Papes dont elles portent les noms. Elles ont été fabriquées au neuvieme siecle, & contiennent des regles de discipline inconnues aux premiers Chrétiens. L'ignorance de la critique les a fait regarder comme véritables jusqu'au milieu du dix-septieme siecle. Aujourd'hui on en reconnoît la fausseté. Elles ont été souvent citées autrefois, comme des Lettres authentiques, par des Auteurs célebres, & surtout par Gratien dans son Décret, où il les regarde comme des regles dont il n'est point permis de s'écarter. C'est ce qu'il est bon de savoir de la supposition de ces Décrétales pour ne point s'y tromper.

152 *Pergamenum*, de Pergame, où l'on condamne les Colorbarsaniens, espece de Valentiniens. (*Ed. Veneta.*)

173 *Hierapolitanum*, d'Hieraple en Phrygie, où l'on condamne Montan, Théodote le corroyeur & leurs sectateurs. (Fabricius.)

196 *Romanum*, de Rome; *Cæsareense Palestinum*, ou de Césarée en Palestine; *Ponticum*, de Pont en Asie; *Corinthium*, de Corinthe; *Osrhoënum*, d'Osrhoëne; *Lugdunense*, ou *Gallicanum*, & quelques autres encore marqués dans le Synodicon imprimé dans Fabricius, Tome XI de sa Bibliotheque Grecque, pour célébrer la Pâque le Dimanche après le 14 de la Lune.

196 * *Ephesinum*, d'Ephese, sous Polycrate qui en étoit

Evêque. Fondé sur l'usage des Apôtres, S. Jean & S. Philippe, ce Concile décida qu'on devoit célébrer Pâque le 14 de la Lune, quelque jour qu'il tombât.

197 ou environ. * *Romanum*, où le Pape Victor excommunie les Asiatiques Quartodécimans. Cette excommunication fut tenue pour nulle par Polycrate & les Asiatiques. Elle fut aussi blamée par plusieurs autres Evêques, & en particulier par S. Irénée, Evêque de Lyon.

197 ou environ. *Lugdunense*, d'où ce Saint écrivit au Pape Victor une Lettre, par laquelle il l'exhortoit fortement à suivre l'exemple de ses prédécesseurs, en ne rompant point la Communion avec les Asiatiques Quartodécimans. (Baluze, *nov. Coll.*) La question de la Pâque fut décidée au Concile de Nicée en 325.

200 ou environ. * *Carthaginense*, ou *Africanum*. Ce Concile de tous les Evêques d'Afrique & de Numidie, assemblé par Agrippin de Carthage, décida contre ce qui s'étoit pratiqué jusques-là en Afrique, qu'il ne falloit plus recevoir sans Baptême ceux qui l'avoient reçu hors de l'Eglise. Tillemont le place vers 200, d'autres en 215, ou 225.

217 ou environ. *Carthaginense*, par Agrippin, où l'on défend de nommer aucun Ecclésiastique pour Tuteur ou Curateur. Ce fut en vertu de ce Canon que saint Cyprien défendit de prier pour Geminus Victor, qui par son testament avoit institué Curateur de ses enfans un Prêtre son parent, nommé Geminius Faustinus. (*Cyprianus Ep. 56.*)

231 *Alexandrinum*, sous Démetre. Il y dégrada Origene pour s'être mutilé. Dans un autre Concile d'Alexandrie tenu très peu de tems après, le même Démetre déposa Origene du Sacerdoce & l'excommunia. D'autres Eglises prirent la défense d'Origene.

231 ou environ. * *Iconiense* & *Synnadense*, d'Icone en Lycaonie, & de Synnade en Phrygie, où il est mal décidé qu'il faut donner le Baptême à ceux qui l'ont reçu hors de l'Eglise. Tillemont place ces Conciles vers 230, & Pagi à la fin du regne d'Alexandre Sévere, mort en 235, ce qui revient presque au même.

235 ou environ. *Alexandrinum*, *incerti loci*, dit le P. Labbe, où Héraclas d'Alexandrie ramene à la foi l'Evêque Ammonius, qui s'en étoit écarté. La ville de cet Evêque, où le Concile s'est tenu, n'est point nommée.

240 ou environ. *Lambesitanum*, de Lambese en Afrique, de 90 Evêques, contre l'Hérétique Privat.

242 *Philadelphiense*, de Philadelphie, ou Bosra en Arabie, contre Berille, Evêque de Bosra, qui faisoit de J. C. un pur homme.

245 *Ephesinum*, contre Noet, qui nioit la distinction des Personnes dans la Trinité.

247 ou 248. *Arabicum*, d'Arabie, la quatrieme année de l'Empereur Philippe, contre ceux qui prétendoient que les ames mouroient & ressusciteroient avec les corps. Ils furent convertis par Origene, selon Eusebe & le Synodicon de Fabricius.

250 *Achaïcum*, d'Achaïe, contre les Valésiens qui prétendoient qu'on devoit se faire eunuque pour être sauvé.

251 *Carthaginense I*, de Carthage, sous S. Cyprien, après Pâque, avec un grand nombre d'Evêques. L'élection du Pape S. Corneille y fut examinée & confirmée. La cause des Apostats, ou tombés dans la persécution, y fut aussi jugée, & on y fit des Canons sur la maniere de les recevoir à la Pénitence & à la Communion, &c. On y condamna de plus le Schismatique Félicissime. Le P. Pagi prouve que ce Concile a duré long-tems & qu'il a été prorogé. Il a commencé d'abord avant l'élection de S. Corneille; mais il n'a fini qu'après.

251 *Romanum*, de Rome, de soixante Evêques, & d'un plus grand nombre de Prêtres & de Diacres, sous le Pape S. Corneille, au mois d'Octobre. Les Canons Pénitentiaux du précédent Concile de Carthage, y furent confirmés, & Novatien condamné pour son Schisme, & parce qu'il refusoit la Communion aux Tombés, quelque pénitence qu'ils fissent.

Les Confesseurs Schismatiques furent reçus à la Communion de l'Eglise par le même Pape & par cinq autres Evêques au mois de Novembre de la même année, au grand contentement de tous les Fideles qui les virent détester le Schisme de Novatien, & revenir à la Communion de S. Corneille & de l'Eglise. Ce qui s'est fait pour cette réunion, peut passer pour un second Concile moindre que le premier.

252 *Antiochenum*, d'Antioche, au moins convoqué contre Novatien par l'Evêque Fabius, à qui S. Corneille en avoit écrit. Le Synodicon fait mention de ce Concile, comme ayant été tenu par Démétrien, successeur de Fabius, mort la même année 252.

252 *Carthaginense II*, par S. Cyprien, à la tête de quarante-deux Evêques, le 15 Mai. Les Tombés qui étoient demeurés dans l'Eglise pleurant leur chûte, furent traités avec indulgence, à cause de la persécution qui approchoit. Dans le Concile de 251, on ne leur donnoit la paix qu'en péril de mort: on use d'indulgence dans celui-ci, en ordonnant de l'accorder incessamment.

253 ou environ, *Carthaginense III*, de soixante-six Evêques sous S. Cyprien. On y décida qu'il falloit baptiser les enfans; & S. Cyprien qui en écrivit la décision à l'Evêque Fidus en son nom & au nom de ses Collégues, en rend raison, en disant: » Si les plus grands pécheurs venant à la foi, reçoivent la rémission des péchés & le Baptême, combien doit-on moins le refuser à un enfant qui vient de naître & qui n'a point péché, si ce n'est en tant qu'il est né d'Adam selon la chair, & que par sa premiere naissance il a contracté la contagion de l'ancienne mort: il doit avoir l'accès d'autant plus facile à la rémission des péchés, que ce ne sont point ses péchés propres, mais ceux d'autrui qui lui sont remis. » C'est ainsi que S. Cyprien & ses Collégues reconnoissent le péché originel. (Fleuri.)

On peut rapporter à ce même Concile les Prieres & le Sacrifice offert pour les morts, dont il parle comme de pratiques anciennes.

254 *Carthaginense IV*, de trente-six Evêques, sous S. Cyprien. On y déclare que Basilide & Martial, Evêques d'Espagne, ont été bien déposés comme Libellatiques, & que les ordinations de Sabin & Félix, mis à leurs places, sont valides, sans avoir égard aux Lettres que Basilide avoit obtenues du Pape S. Etienne, pour être rétabli, lettres qui ne servent, dit S. Cyprien dans la sienne écrite de la part du Concile, qu'à rendre Basilide plus criminel pour avoir usé de surprise. (Fleuri.)

255 * *Carthaginense*, le premier que S. Cyprien y tint avec trente-un Evêques & plusieurs Prêtres, pour baptiser tous ceux qui l'avoient été hors de l'Eglise.

256 * *Carthaginense II*, S. Cyprien, à la tête de soixante & onze Evêques, y confirme la fausse décision du Concile précédent, touchant l'invalidité du Baptême donné hors de l'Eglise.

256 *Romanum*. S. Etienne refuse de communiquer avec les Députés de S. Cyprien, & y condamne la décision des deux Conciles précedens, prétendant que le Baptême donné par les Hérétiques, est bon. (Fabricius.)

256 * *Carthaginense III*, le premier de Septembre. S. Cyprien, à la tête de quatre-vingt-cinq Evêques d'Afrique, de Numidie & de la Mauritanie, d'un grand nombre de Prêtres & du peuple, y confirme sa fausse opinion de l'invalidité du Baptême donné hors de l'Eglise, mais sans se séparer de la Communion de celui qui ne seroit pas de cet avis. » Aucun de nous, dit-il au sujet du Pape S. Etienne, ne » s'établit Evêque des Evêques, & ne réduit ses Collegues à lui obéir par une terreur tyrannique, puisque » tout Evêque a une pleine liberté de sa volonté; où il » n'y a point de décision, ni de Canon, universellement » reçus; & comme il ne peut être jugé par un autre, il ne » le peut aussi juger Attendons tous le jugement de N. S. » J. C. &c. « (Fleuri.)

258 ou environ. *Romanum*, sous le Pape Sixte, où l'on condamne l'hérésie de Noet. Le Synodique le rapporte mal à propos au tems du Pape Victor. (Baluze, *nov. Coll.*)

260 ou environ. *Romanum*, par le Pape S. Denis, où S. Denis, d'Alexandrie se justifie par une belle Lettre, de l'accusation de Sabellianisme, intentée contre lui par les Evêques de la Pentapole. (Hardouin, *Tome I.*)

264 *Antiochenum I*, d'Antioche, au mois de Septembre, contre Paul de Samosate qui en étoit Evêque, & qui nioit la divinité de J. C. Paul évita sa condamnation, en protestant qu'il tenoit la foi de l'Eglise; mais il trompoit. S. Grégoire Thaumaturge, Evêque de Néocésarée, & Athénodore son frere, sont nommés les premiers parmi ceux qui souscrivirent ce Concile.

269 D'Antioche II. Paul de Samosate y est convaincu d'erreur, & déposé au commencement de l'an 270 au plus tard, & Domnus mis en sa place à Antioche. On n'est pas assuré du nombre des Evêques qui composerent ce Concile. S. Athanase en compte soixante-dix, Facundus quatre-vingts, & les Moines d'Orient dans leur requête présentée au Concile d'Ephese contre Nestorius, portent ce nombre jusqu'à cent quatre-vingts. Un Moderne nie que ce Concile ait rejetté le terme *Omousion*, ou consubstantiel, dans Paul de Samosate. S. Athanase (*de Synod. Rimin. & Seleuc.*) l'assure néanmoins positivement, & en donne la raison,

parce que Paul, dit-il, entendoit ce terme corporellement.

277 Dispute célebre d'Archélaüs, Evêque de Caschar en Mésopotamie, avec l'Hérésiarque Manès. Photius, d'après S. Epiphane dans son Traité *de Ponderibus & mens.* n. 20, la place en 272; mais S. Epiphane a corrigé lui-même cette époque dans son Traité des Hérésies, où il dit que Manès commença à répandre son hérésie sur la fin de l'empire d'Aurelien, & au commencement de celui de Probus. *Voyez* Zacagni, *Mon. Vet. Eccl. gr.* Tome I, où l'on trouve les actes entiers de cette dispute.

Eliberitanum, ou *Illiberitanum*, d'Elvire au Royaume de Grenade en Espagne. On attribue à ce Concile quatre-vingt-un Canons Pénitentiaux. Ils sont tous dignes de l'antiquité, & tous expliqués par Mendoza, Espagnol, & par M. de l'Aubespine, Evêque d'Orléans, dans la Collection du P. Labbe. Quelques-uns les regardent plutôt comme un Recueil de différens Canons, tirés de plusieurs Auteurs, ou de plusieurs Conciles, que comme l'Ouvrage du seul Concile d'Elvire, dont on ne connoît point le tems. Les uns le mettent avant 250, les autres vers 300, 305, ou 313, d'autres en 324, ou plus tard encore. Nous le plaçons vers 300, avec M. de Tillemont. L'un des Canons les plus remarquables de ce Concile est celui qui porte qu'un Diacre ayant commis un crime secret avant son ordination, s'il le confesse ensuite de lui-même, sera mis en pénitence pendant trois ans; mais que si un autre le découvre, sa pénitence sera de cinq ans: après quoi il sera réduit à la Communion laïque. Sur quoi il est à propos d'observer que l'usage de l'Eglise a été jusqu'au quatrieme siecle de soumettre les Clercs comme les Laïques à la pénitence publique. Mais dans la suite on s'est contenté de les déposer, lorsqu'ils étoient convaincus de crime, sans les excommunier comme les autres pécheurs publics, pour ne pas leur imposer une double peine: bien entendu néanmoins qu'on leur faisoit faire une pénitence secrete, selon la qualité du crime.

301 *Alexandrinum*, d'Alexandrie, sous Pierre, Martyr. Mélece, Evêque de Lycopolis, convaincu d'avoir abandonné la foi, d'avoir sacrifié aux Idoles, & de plusieurs autres crimes, y fut déposé; & sans se soucier de se justifier dans un autre Concile, il commença un Schisme qui duroit encore 150 ans après. M. de Tillemont rapporte ce Concile à l'an 306, sur une lettre de S. Athanase, qu'il suppose écrite en 361, & où ce Pere compte 55 ans depuis la naissance du schisme de Mélece. Mais D. Cellier (T. III, p. 678) prouve, d'après D. Montfaucon, que la lettre dont il s'agit fut écrite vers l'an 355.

305 * *Cirtense*, de Cirte, ou Zerte en Numidie, tenu le 5 Mars par onze ou douze Evêques, qui tous étoient coupables d'avoir livré, pendant la persécution, les saintes Ecritures. Ils se donnent réciproquement l'absolution de ce crime. Ces Evêques Traditeurs furent les premiers Auteurs du Schisme des Donatistes, & les Evêques Catholiques se servirent dans la suite avantageusement contre ces Schismatiques, des Actes du Concile de Cirte. On y élut pour Evêque de la même Ville, le Sous-Diacre Sylvain, qui étoit aussi Traditeur. On lit dans les Actes de ce Concile, qu'il se tint le 5 Mars, Dioclétien étant Consul pour la huitieme fois, & Maximien pour la septieme, ce qui revient à l'an 303 de J. C. Mais on ne peut douter qu'il n'y ait faute à cette date; & S. Augustin qui la rapporte dans ses Livres contre Cresconius, remarque ailleurs que dans l'exemplaire de ces Actes produit à la Conférence de Carthage, on lisoit qu'il avoit été assemblé l'année d'après le neuvieme Consulat de Dioclétien & le huitieme de Maximien, le troisieme des Nones de Mars, c'est-à-dire le 5 Mars 305. C'est la véritable Leçon, comme le prouve D. Cellier, Tome III, page 686.

312 *Carthaginense*, où Cécilien est élu pour succéder à Mensurius, Evêque de cette ville. Donat, Evêque des Cases-noires en Numidie, s'éleve contre cette élection comme ayant été faite, selon lui, par des Traditeurs; c'est ainsi qu'on nommoit ceux qui avoient livré les saintes Ecritures aux Payens dans la persécution de Dioclétien. Il entraîne dans son parti les Evêques de sa province, lesquels s'étant pareillement assemblés à Carthage au nombre de soixante-dix, y déposent Cécilien, & ordonnent à sa place Majorin. C'est ce qui forma le Schisme des Donatistes. (Tillemont.)

313 *Romanum*, sous le Pape Melchiade, sur l'affaire des Donatistes. Ce Concile, commencé le 2 Octobre, dura trois mois. Cécilien y fut absous, & Donat des Cases-noires condamné comme chef des Donatistes. (Tillemont.)

314 *Arelatense*, d'Arles, assemblé le premier Août de tout l'Occident, par ordre de Constantin. Cécilien y est absous de nouveau, & les Donatistes encore condamnés. Dans le huitieme Canon il est dit que » si quelqu'un revient » de l'hérésie au sein de l'Eglise, on l'interrogera sur le » Symbole; & si l'on s'apperçoit qu'il a été baptisé au » nom du Pere, du Fils & du S. Esprit, on se contentera » de lui imposer les mains pour recevoir le S. Esprit. « C'est le Concile plénier (dans sa convocation) où S. Augustin dit que fut terminée la question du Baptême des Hérétiques. Les Donatistes en appellerent encore à l'Empereur, qui les condamna rigoureusement à Milan vers la fin d'Octobre 316. Il est à remarquer qu'à la fin des Actes de ce Concile, les Evêques ne signent pas suivant le rang qu'on a donné depuis à leurs Sieges, mais suivant celui de leur antiquité. On y voit par exemple la souscription de l'Evêque de Vienne après celle des Evêques de sa province, celle de l'Evêque d'Autun avant celle de l'Evêque de Lyon. Il n'y avoit donc encore rien de réglé dans les Gaules touchant la prééminence de certains Siéges; & tous les Evêques y étoient regardés comme égaux; l'âge seul mettant une différence entre eux. Adon de Vienne compte six cens Evêques à ce Concile, ce qui est conforme à d'anciens exemplaires manuscrits des actes de cette assemblée, dont un (celui de Corbie) est du sixieme siecle.

314 ou environ. *Ancyranum*, d'Ancyre, Métropole de la Galatie, par Vital d'Antioche, entre Pâque & la Pentecôte, où l'on fit vingt-cinq Canons, dont la plupart regardent ceux qui étoient tombés au tems de la persécution. On leur impose diverses pénitences, selon le dégré & les circonstances du crime. Le neuvieme Canon est remarquable, en ce qu'il porte, que si un Diacre, au moment de son Ordination, a déclaré qu'il ne peut passer sa vie dans le célibat, il peut se marier ensuite, sans pour cela être interdit de ses fonctions; mais s'il s'est abstenu de faire cette déclaration, il ne peut plus songer au mariage; ou s'il prend une femme, il faut qu'il abdique le Diaconat. Dans le douzieme, il est défendu aux Chorévêques d'ordonner des Prêtres ou des Diacres. C'est la premiere fois, dit D. Cellier, qu'il est parlé des Chorévêques.

314 ou 315. *Neocæsareense*, de Néocésarée, peu de tems après celui d'Ancyre, par Vital d'Antioche. Il traite de la Discipline en quatorze ou quinze Canons.

321 ou environ. *Alexandrinum*, où le Prêtre Arius & neuf Diacres furent excommuniés tout d'une voix par S. Alexandre & par tout son Clergé.

321 D'Alexandrie II, où S. Alexandre, à la tête de cent Evêques d'Egypte, condamne de nouveau Arius & ses Sectateurs, qui soutenoient qu'il y avoit un tems où le Fils n'avoit point été, & qu'ainsi il n'étoit point parfaitement Dieu.

321 * *Bithyniense* & *Palestinum*, de Bithynie & de Palestine. Deux Conciles en faveur des Ariens, tenus par le crédit d'Eusebe de Nicomédie principalement.

324 *Alexandrinum*, tenu par Osius, que Constantin y avoit envoyé pour la réunion de S. Alexandre avec Arius. Les Ariens sont condamnés dans ce Concile, de même que les Colluthiens, qui soutenoient que Dieu n'est point l'auteur du mal physique, comme il ne l'est point du péché. (Tillemont.)

325 *NICÆNUM*, de Nicée en Bithynie, depuis le 19 Juin jusqu'au 25 Août; (c'est le premier Concile général,) tenu en présence de l'Empereur Constantin: il y avoit trois cens dix-huit Evêques de toutes les parties de l'Empire. C'est le nombre marqué dans la Chronique Grecque d'Eusebe, dans la traduction de cette Chronique par saint Jérôme, dans S. Athanase, dans S. Hilaire, dans S. Ambroise. (Le Ministre Beausobre sur le récit d'Eutichius, Ecrivain décrié du dixieme siecle, y fait entrer les Pasteurs des différentes Sectes, qui composerent, dit-il, avec ces Peres le nombre de deux mille quarante-huit Evêques.) La foi de la *Consubstantialité* du Fils de Dieu avec son Pere, y fut définie, & signée par les Eusebiens mêmes, fauteurs d'Arius. Il y fut anathématisé avec tous ses Sectateurs, & banni. Osius y présidoit au nom du Pape S. Silvestre, qui avoit envoyé à Nicée deux de ses Prêtres, avec ordre de consentir à tout ce qui s'y décideroit. Osius y dressa le Symbole que nous appellons encore aujourd'hui de Nicée; & tout le monde l'approuva, excepté Arius, & peu de ses disciples déclarés. Les Méléciens se réunirent à l'Eglise pour la plupart. Une lettre de l'Empereur Constantin, rapportée par Eusebe, nous apprend que ce Concile décida la question touchant le jour de la célébration de la Pâque, en fixant cette solemnité au Dimanche qui suit le quatorzieme de la lune de l'équinoxe du Printems. Mais ce réglement, que nous n'avons plus,

n'étoit point apparemment exprimé dans des termes aſſez clairs pour ôter toute ambiguité, puiſque nous voyons qu'au ſeptieme ſiecle les Egliſes d'Irlande perſiſtoient encore dans l'uſage de célébrer la Pâque le quatorzieme de la lune, lorſque ce jour tomboit un Dimanche. On ſait combien S. Colomban, dont l'Egliſe univerſelle révere la ſainteté, fut attaché à cette pratique, même pendant ſon ſéjour en France & en Italie. On dreſſa dans ce Concile vingt Canons ſur la Diſcipline, qui ſont reçus dans l'Egliſe univerſelle. Les Arabes y en ajoutent ſoixante autres, qui ſont admis comme légitimes par toutes les Sectes d'Orient, & dont Abraham Echellenſis s'eſt efforcé vainement de prouver l'authenticité. On propoſa de défendre à ceux qui étoient dans les Ordres ſacrés d'habiter avec les femmes qu'ils avoient étant Laïcs; mais ſur les repréſentations de l'Evêque Paphnuce, la propoſition fut rejettée. Paphnuce parloit ſans intérêt perſonnel, ayant toujours vécu dans le célibat.

Une autre remarque importante à faire, c'eſt qu'à ce Concile les Prêtres ou Diacres, Procureurs des Prélats abſens, y prirent parmi les Evêques le même rang qu'auroient eu ceux dont ils étoient les députés, s'ils avoient été préſens. C'eſt ce qui paroît par les ſouſcriptions. La même choſe s'eſt toujours obſervée depuis dans les Conciles tenus en Orient. Le contraire s'obſervoit dans ceux qui furent tenus en Occident. (Salmon, *Traité de l'étude des Conciles*, pag. 506.) L'Egliſe Grecque fait mention des Peres de Nicée le 29 Mai.

Dans un manuſcrit du Vatican, cité par Riccioli, (*Chronol. réform. IX*, 4.) le Symbole de Nicée eſt daté du 19 Dæſius de l'an 636 de l'Ere d'Alexandre (ou des Grecs) Indiction 13, ſous le Conſulat de Paulin & de Julien; ce qui revient au 19 Juin de l'an de J. C. 325.

Peu de tems après ce Concile, il s'en tint un autre de quelques Evêques, où Euſebe de Nicomédie & Théognis de Nicée, reconnus pour Chefs des Ariens, quoiqu'ils euſſent ſigné la *Conſubſtantialité*, furent dépoſés & relégués dans les Gaules par Conſtantin. Environ après deux ans d'exil, ils en furent rappellés par le même Empereur, & rétablis dans leurs Sieges.

330 *Alexandrinum*, le 27 Décembre, où S. Athanaſe eſt ordonné à la place de S. Alexandre, mort au mois d'Avril de cette année. (Pagi.) Le P. Manſi place ce Concile en 328.

330 au plus tard. * *Carthaginenſe*, Conciliabule où deux cens Evêques Donatiſtes reçurent à la communion les *Traditeurs*, c'eſt-à dire ceux qui avoient livré les Livres Saints pendant la perſécution. Les Collecteurs des Conciles ſe trompent en rapportant cette aſſemblée à l'an 308, puiſque Donat, faux Evêque de Carthage, qui en fut le Préſident, ne remplaça Majorin qu'après le Concile de Nicée. (Pagi.)

331 * *Antiochenum*, d'Antioche par les Ariens. S. Euſtathe qui en étoit Evêque, y eſt fauſſement accuſé d'un crime honteux, & en conſéquence dépoſé. Quelques Anciens mettent ce Concile à Nicomédie. Le P. Manſi (*Suppl. Conc.* T. I,) le rapporte à l'an 327, ou environ.

334 * *Cæſareenſe*, de Céſarée en Paleſtine, par les Ariens, calomniateurs de S. Athanaſe. Sachant que ce Concile qui devoit ſe tenir contre lui ne ſeroit point libre, le Prélat ne jugea pas à propos de s'y rendre, & les Euſébiens lui en firent un grand crime auprès de Conſtantin, diſant qu'il avoit abuſé de leur patience, après s'être fait attendre l'eſpace de trente mois qui s'étoient écoulés entre la convocation du Concile faite en 331 & ſa célébration.

335 * *Tyrienſe*. Ce Concile nombreux tenu aux mois d'Août & de Septembre, ſe paſſa en tumultes excités par les Euſébiens contre S. Athanaſe, qui ſe retira avant la fin. Il y fut outrageuſement calomnié, & enfin dépoſé par les Ariens.

335 * *Jeroſolymitanum*, pour la dédicace de l'Egliſe du S. Sépulchre, où les Evêques du Concile de Tyr furent appellés par Conſtantin. Dans celui de Jéruſalem, commencé le 13 Septembre, Arius fut reçu à la Communion de l'Egliſe par les Euſébiens, après avoir préſenté au Concile, & auparavant à Conſtantin, une profeſſion de foi équivoque & captieuſe, où le mot de *Conſubſtantiel* ne ſe trouvoit point, ni aucun autre équivalent. S. Athanaſe fut banni dans les Gaules ſur la fin de la même année 335, & il arriva à Treves en Février 336.

336 * *Conſtantinopolitanum*, de CP. au mois de Février, où Marcel d'Ancyre fut dépoſé & excommunié par les Ariens. Arius meurt ſubitement pendant ce Concile, où les Euſébiens vouloient le faire recevoir à la Communion par S. Alexandre de CP. On attribue cette mort aux prieres de ce Saint, & à celles de S. Jacques de Niſibe. Ce Concile fut nombreux & dura près de ſix mois. L'exil de Marcel d'Ancyre, relégué par l'Empereur, on ne ſait où, ainſi que celui de Paul, Prêtre de CP. envoyé dans le Pont, fut encore une ſuite de ſes opérations. Ce Concile dura juſqu'au mois d'Août.

339 * *Antiochenum*, par les Ariens en préſence de l'Empereur Conſtance, où Piſtus, Prêtre de la Maréote, eſt ordonné à la place de S. Athanaſe. (D. Cellier, *ibid.*)

339 * *Conſtantinopolitanum*, où Paul Evêque de CP. eſt injuſtement dépoſé par les Ariens. (Pagi, le Quien.)

340 *Alexandrinum*, en faveur de S. Athanaſe qui avoit été renvoyé à ſon Egliſe par Conſtantin le Jeune en 338. Ce Concile d'environ cent Evêques, réfuta dans une Lettre circulaire toutes les calomnies avancées contre S. Athanaſe par les Euſébiens. (Pagi.) Labbe ſe trompe, en rapportant ce Concile à l'an 339. (*Edit. Venet.* T. II.)

Gangrenſe, de Gangre en Paphlagonie. Nous rapportons ici le Concile de Gangre, parce que Denis le Petit dans ſa Collection en place les vingt Canons avant ceux du Concile d'Antioche qui ſuit. On ignore ſa véritable époque. *Voyez* Till. & Pagi.

341 *Antiochenum*, d'Antioche, vers le mois d'Août, pour la Dédicace de l'Egliſe. Il y avoit quatre-vingt-dix-ſept Evêques, dont quarante Ariens. Ceux-ci donnerent leur profeſſion de foi. Elle ne diſoit point, & elle ne nioit point que le Fils fût Conſubſtantiel au Pere; mais les Catholiques s'en contenterent, puiſqu'ils communiquerent avec les Ariens. On y fit, après la Dédicace de l'Egliſe, deux autres profeſſions de foi contre le Sabellianiſme, toutes deux Catholiques, & enfin 25 Canons, dont le premier anathématiſe ceux qui ne ſe conformeront pas au réglement du Concile de Nicée touchant le jour de la célébration de la Pâque. [On ne voit point que les Peres de Nicée aient employé les cenſures dans cette matiere : mais ceux d'Antioche pouvoient uſer de cette voie de rigueur, parce qu'alors il n'y avoit plus qu'une poignée de dyscoles qui s'obſtinât à ſuivre l'uſage des Juifs. On les appella depuis Quartodécimans]. Le cinquieme Canon ordonne la dépoſition contre un Clerc Schiſmatique, & ajoute ces paroles remarquables : *S'il continue de troubler l'Egliſe, qu'il ſoit réprimé par la puiſſance extérieure, comme ſéditieux.* C'eſt ce qu'on appelle aujourd'hui *implorer le ſecours du bras ſeculier.* Le dix-huitieme porte que, ſi un Evêque, ordonné pour une Egliſe, eſt rejetté par ſon peuple ſans qu'il y ait faute de ſa part, il conſervera non-ſeulement l'honneur de ſon rang, mais auſſi les fonctions de ſon miniſtere, pourvu qu'il ne ſoit point à charge à l'Egliſe où il les exercera.

* Les quarante Evêques Ariens élurent enſuite du Concile, & à Antioche même, Grégoire, qu'ils envoyerent à Alexandrie à la place de S. Athanaſe, qu'ils regardoient comme dépoſé depuis le Concile de Tyr. Ce Grégoire s'y fit recevoir en qualité d'Evêque avec des cruautés inouies, que S. Antoine avoit prédites.

Nous ne parlons point d'une quatrieme formule équivoque, compoſée par les mêmes Ariens dans leur Conciliabule après le Concile. *Voyez* Pagi.

342 *Romanum*, vers le mois de Juin, ſous le Pape Jules. S. Athanaſe y eſt pleinement juſtifié de toutes les calomnies que les Ariens avoient avancées contre lui. Marcel d'Ancyre, qu'ils pourſuivoient de même, y prouva également ſon innocence, ainſi qu'Aſclepas de Gaze. Ce Concile étoit de cinquante Evêques. Le Pape écrivit au nom de tous une Lettre magnifique aux Orientaux, qui avoient d'abord demandé le Concile, & qui refuſerent enſuite d'y venir. Ce Concile eſt daté de l'Indiction 15. C'eſt la premiere fois que cette date ſe trouve employée par les Latins. Les Editeurs des Conciles placent celui-ci, mais mal, en 341. (Pagi.)

345 * *Antiochenum*, par les Ariens. Ils y firent une nouvelle profeſſion de foi, qui pour ſa longueur fut appellée *Macroſtiche*, ou à longues lignes. Elle auroit été Catholique ſi le mot *Conſubſtantiel* s'y étoit trouvé. Elle fut préſentée par les Députés Orientaux au Concile ſuivant. (Till.) Le P. Manſi place ce Concile vers la fin de 343.

346 *Mediolanenſe*, de Milan, par les Catholiques. Ils refuſerent de ſouſcrire la nouvelle profeſſion de foi préſentée par les Orientaux, en déclarant que celle de Nicée leur ſuffiſoit, & qu'ils ne vouloient rien au-dela. (Till.) Ce Concile eſt de l'an 344, ſelon le P. Manſi.

347 *Sardicenſe*, de Sardique en Illyrie (aujourd'hui Sofia en Bulgarie) commencé au mois de Mai, d'environ cent ſoixante-dix Evêques, cent Occidentaux & les autres

Orientaux. S. Athanaſe y étoit. Ses ennemis voyant le Concile en regle, & qu'ils n'y prévaudroient point, ſe retirerent confus. S. Athanaſe y fut encore juſtifié & confirmé dans la Communion de l'Egliſe. Les Chefs de ſes ennemis, au nombre de huit Evêques, y furent dépoſés & excommuniés. Grégoire mis à ſa place, le fut de même. On n'y fit point de nouvelle profeſſion de foi : celle de Nicée fut déclarée ſuffiſante ; mais on fit vingt Canons, preſque tous propoſés par Oſius. Ces Canons dans la ſuite ont été ſouvent confondus avec ceux de Nicée. Il y en a un qui permet à un Evêque condamné par un Concile particulier, d'appeller à Rome, s'il ſe croit injuſtement condamné ; & au Pape de nommer de nouveaux Juges, s'il croit l'appel bien fondé.

* Pendant le Concile, les Orientaux, au nombre de quatre-vingts, ſe retirerent à Philippopolis en Thrace, & delà écrivirent une Lettre où ils excommunioient entre autres Oſius, S. Athanaſe & le Pape Jules. Ils dreſſerent une profeſſion de foi qui n'a rien de remarquable que l'omiſſion affectée du terme *Conſubſtantiel.* Depuis ce dernier prétendu Concile de Sardique, l'Orient fut quelque tems diviſé de l'Occident, & les Ariens continuerent d'exercer de grandes violences en Orient. Le P. Manſi, (*Suppl. Conc.* Tome I,) place ces deux Conciles en 344 ; ſur quoi il eſt réfuté par le P. Mamachi.

347 ou environ. *Latopolitanum*, de Latopole en Egypte, compoſé d'Evêques & de Moines, devant leſquels ſaint Pacôme rend compte des dons extraordinaires qu'il avoit reçus de Dieu. (*Edit. Venet.* T. II.)

347 *Mediolanenſe*, de Milan, contre Photin, Evêque de Sirmich, qui nioit la Trinité, & diſoit que J. C. étoit un pur homme, qui n'exiſtoit point avant Marie. Urſace & Valens y abjurerent l'Arianiſme, & furent réunis à l'Egliſe dont ils avoient été ſéparés à Sardique. Le P. Manſi place en 346 ce Concile, ſur une Lettre du Pape Libere, écrite en 354, dans laquelle il eſt dit que les Evêques s'étoient aſſemblés huit ans auparavant à Milan, pour dépoſer Photin.

348 * *Antiochenum*, d'Antioche, par les Ariens, où l'Evêque Etienne eſt dépoſé. Manſi rapporte ce Concile à l'an 345.

348 * *In Numidia*, par les Donatiſtes Circoncellions, au ſujet de Marculſe, un de leurs Evêques, que Macaire, envoyé par l'Empereur Conſtant en Afrique, avoit fait mourir. Cette aſſemblée députa dix de ſes membres à ce Prince, pour lui faire des plaintes ſur la conduite de Macaire. (Manſi.)

348 ou 349. *Carthaginenſe*, de Carthage, ſous l'Evêque Gratus. Ce Concile étoit de toute l'Afrique, & on y fit treize Canons ſur la Diſcipline.

349 *Jeroſolymitanum*, de Jéruſalem, par l'Evêque S. Maxime, à la tête de quinze autres. On y écrivit une Lettre Synodale en faveur de S. Athanaſe qui étoit alors à Jéruſalem, & qui s'en retournoit avec l'agrément de l'Empereur Conſtance, à ſon Egliſe, après la mort de Grégoire l'intrus.

349 *Romanum*, de Rome, contre Photin, au mois de Janvier. Urſace & Valens y rétracterent, en préſence du Pape Jules, tout ce qu'ils avoient dit contre S. Athanaſe, & lui écrivirent des Lettres de Communion. Le P. Manſi place ce Concile en 348. Le P. Hardouin le partage en deux : l'un tenu en 349, où Valens & Urſace ſe rétracterent ; l'autre célébré en 351, où l'on condamna l'héréſie & la perſonne de Photin ; ſur quoi il eſt réfuté par l'Editeur de Veniſe, (Tome II.)

349 ou environ. *Cordubenſe*, de Cordoue, par Oſius. Le Cardinal d'Aguirre le croit national. On y confirma tout ce qui s'étoit fait à celui de Sardique. (*Edit. Ven.*) Tome II.)

351 * *Sirmienſe*, de Sirmich en baſſe Pannonie, contre Photin, que les Ariens y dépoſerent. Ils y dreſſerent un nouveau Formulaire, toujours ſuſpect, à cauſe de ſes Auteurs, & de l'omiſſion affectée du mot *Conſubſtantiel.* Manſi aſſigne ce Concile à l'an 358.

352 *Ægyptiacum*, d'Egypte, par ſoixante-quinze Evêques Catholiques, qui écrivirent une Lettre Synodique au Pape Libere en faveur de S. Athanaſe. (Manſi, *Suppl. Conc.* Tome I.)

352 *Romanum*, de Rome, ſous le Pape Libere, pour ſaint Athanaſe, accuſé par les Orientaux, & ſoutenu par un plus grand nombre d'Egyptiens.

353 * *Arelatenſe*, d'Arles en Provence, par les Ariens, ſoutenus par l'Empereur Conſtance. Photin de Sirmich, Marcel d'Ancyre & S. Athanaſe, y ſont condamnés. Vincent de Capoue, Légat du Pape Libere, conſent à ces trois condamnations. S. Paulin de Treves, qui refuſe de ſouſcrire à celle de S. Athanaſe, eſt exilé, & meurt dans ſon exil en 358. Le P. Manſi rapporte ce Concile à l'an 354.

354 * *Antiochenum*, d'Antioche, par trente Evêques Ariens, qui dépoſent de nouveau S. Athanaſe, & mettent George, homme de la lie du peuple, à ſa place. (Sozomene, *Liv.* 4.) Le P. Manſi met ce Concile en 356.

355 * *Mediolanenſe*, de Milan, par les Ariens & par les Occidentaux, au nombre de plus de trois cens, en préſence de l'Empereur Conſtance. Il y préſenta un Formulaire Arien, qui fut rejetté par le peuple ; il inſiſta enſuite pour la condamnation de S. Athanaſe. Quelques Evêques lui ayant repréſenté que ce qu'il exigeoit étoit contre la regle de l'Egliſe ; *ce que je veux*, répliqua-t-il, *doit paſſer pour regle : les Evêques de Syrie trouvent bon que je parle ainſi.* Irrité de la fermeté avec laquelle ces Prélats appuyerent leurs premieres repréſentations, il s'emporta juſqu'à tirer l'épée contre eux. Le plus grand nombre conſentit enfin à la condamnation de S. Athanaſe. Ceux qui eurent la force de réſiſter furent condamnés à l'exil. De ce nombre furent S. Euſebe de Verceil, Lucifer de Cagliari, Denis de Milan lui-même, qui avoit eu la foibleſſe de ſouſcrire à la condamnation de S. Athanaſe, ſubit la même peine à cauſe du zele qu'il témoignoit pour la foi de Nicée ; & le Diacre Hilaire, envoyé du Pape Libere, y fut fouetté par les Eunuques Ariens, excités par Urſace & Valens qui étoient retournés à l'Arianiſme.

355 *Gallicanum*, peut-être de Poitiers, ou de Toulouſe, peu de tems après le Concile de Milan. S. Hilaire & les autres Evêques Catholiques des Gaules s'y ſéparerent de la Communion de Saturnin, Evêque d'Arles, de Valens & d'Urſace, & accorderent à leurs partiſans un délai pour revenir de leur égarement. (Manſi, *Suppl.* Tome I.)

356 * *Biterrenſe*, de Béſiers, avant le mois de Juin. S. Hilaire, qui s'y oppoſa à Saturnin d'Arles & aux autres Ariens, y fut peut-être dépoſé. Du moins il eſt certain que peu après il fut exilé par l'Empereur Conſtance en Phrygie, où il acheva ſes Livres de la Trinité.

357 * *Sirmienſe II*, de Sirmich, où les Ariens dreſſerent un nouveau Formulaire, plus mauvais que pluſieurs autres dreſſés auparavant. C'eſt celui que le grand Oſius eut le malheur de ſigner. Manſi rapporte ce Concile à l'an 359.

357 ou 358. * *Cæſareenſe*, de Céſarée en Paleſtine, par Acace Céſarée, où S. Cyrille de Jéruſalem eſt dépoſé. Il appelle de ce Concile à un plus grand Tribunal, & l'Empereur autoriſe cet appel. (Socrate, *Hiſt. Eccleſ.* Liv. 2, ch. 40.)

358 * *Antiochenum*, d'Antioche, par l'Evêque Eudoxe, qui en avoit uſurpé le Siege, & par d'autres Evêques Ariens. Ils y condamnerent les mots *Conſubſtantiel* & *ſemblable en ſubſtance.*

358 *Melitinenſe*, de Mélitene dans la petite Arménie, où l'on dépoſa Euſtathe, Evêque de Sébaſte. (*Edit. Veneta*, Tome II.)

358 *Neocæſareenſe*, de Néocéſarée dans le Pont, où le même Euſtathe eſt de nouveau dépoſé. (*Ibid.*)

358 *Romanum*, de Rome, où l'Anti-Pape Félix, à la tête de quarante-huit Evêques, condamne Urſace & Valens, & même l'Empereur Conſtance, comme Hérétiques. (Baluze, *nova Coll.*)

358 * *Ancyranum*, d'Ancyre en Galatie, par les Sémi-Ariens. Ils y condamnent la ſeconde Formule de Sirmich de l'an 357, & ils enſeignent le *ſemblable en ſubſtance.* Manſi met ce Concile en 359.

358 * *Sirmienſe III*, de Sirmich, où, contre l'uſage de l'Egliſe, on dreſſa une nouvelle Formule datée du 22 Mai. On y donne à Conſtance le titre de *Roi éternel*, qu'on y refuſe au Fils de Dieu. Le Pape Libere eſt rétabli, après avoir ſigné ce Formulaire Arien, & condamné S. Athanaſe dont la cauſe étoit alors inſéparable de celle de la foi. Ce qui fait dire à S. Hilaire : *Anathême à Libere.* Manſi place ce Concile en 359.

359 *Ariminenſe*, de Rimini en Italie, d'environ quatre cens Evêques. Il n'y en avoit qu'environ quatre-vingts qui fuſſent Ariens. Les Catholiques ſéparés des Ariens, confirmerent la foi de Nicée, & condamnerent de nouveau Arius avec toutes ſes erreurs. Ils condamnerent auſſi le 21 Juillet Urſace, Valens, & quelques autres, comme Hérétiques. Le Concile auroit pu ici ſe ſéparer ; mais l'ordre d'envoyer des Députés à l'Empereur, retint les Evêques à Rimini.

* L'Empereur par ſes délais engagea, vers le 10 Octobre, les Députés Catholiques à ſigner à Nice, en Thrace, un

nouveau

nouveau Formulaire Arien, qui fut envoyé à Rimini, & enfin reçu par tous les Evêques du Concile, qui finit ainsi malheureusement, après avoir si bien commencé. Ursace, Valens, & quelques autres de leurs amis, en porterent la nouvelle à l'Empereur. Le Pape Libere & quelques Evêques Occidentaux, rejetterent le nouveau Formulaire de Constance.

359 * *Seleuciense*, de Séleucie, le 27 Septembre, où les Orientaux s'assemblerent en même tems que les Occidentaux à Rimini. Il s'y trouva des Demi-Ariens au nombre de cent cinq, des Anoméens, ou purs Ariens, environ quarante, & des Catholiques environ quinze, entre lesquels étoit S. Hilaire exilé. Le Concile se passa en disputes entre les Semi-Ariens & les Anoméens qui rejettoient le *semblable en substance*; il n'y fut proprement rien conclu. Les Députés des uns & des autres allerent trouver l'Empereur à Constantinople, qui y assembla un nouveau Concile.

360 * *Constantinopolitanum*, au commencement de l'année, où l'on fit signer à tous les Evêques la Formule de Rimini, en y ajoutant une défense de se servir de l'expression de *semblable en substance*. Delà on envoya cette Formule par tout l'Empire, pour la faire souscrire par tous les Evêques absens. Ce qui remplit alors l'Eglise de troubles effroyables & d'une infinité de prévaricateurs. S. Hilaire, qui étoit pour lors à Constantinople, demanda audience à l'Empereur par un écrit où il fit voir l'absurdité de tant de nouvelles formules de foi, & s'offrit de la prouver en présence du Concile. L'Assemblée refusa son défi, & le fit renvoyer à Poitiers comme un homme qui troubloit l'Orient.

360 *Parisiense I*, de Paris, sous Julien l'Apostat, déclaré Auguste dans la même Ville au mois de Mai en cette année. S. Hilaire en fut l'ame par ses Lettres écrites d'Orient, d'où il n'étoit pas encore revenu. On y rejette, la Formule de Rimini, dressée par les Ariens, & on s'en tient à celle de Nicée. D. Coutant (*vit. S. Hilarii*) prouve que ce Concile s'est tenu en 360; d'autres le rapportent à 361, quelques-uns à 362, & le P. Mansi à 364: mais ce dernier se trompe visiblement. Car il est certain qu'au tems de ce Concile, les Evêques chassés de leurs Siéges, en conséquence de la défection des Peres de Rimini, n'étoient point encore rétablis; & il est également certain qu'une des premieres opérations de Julien, après son élévation à l'Empire, fut de les rappeller de leur exil.

361 *Antiochenum*, en présence de l'Empereur Constance, où l'on élit S. Mélece, Evêque d'Antioche. Constance l'exila trente jours après son élection.

361 * *Antiochenum*, où les Ariens, dominant après l'exil de S. Mélece, retranchent de leur Formule, qui est la derniere des Ariens, le *semblable en substance*, comme le dit Sozomene expressément (Pagi.)

362 On tint cette année plusieurs Conciles dans les Gaules, par les soins de S. Hilaire de Poitiers, dont Dieu se servit particulièrement pour préserver & délivrer l'Occident de l'Hérésie Arienne.

362 *Alexandrinum*, où S. Athanase & plusieurs Confesseurs exposent ce qu'on doit croire de la Trinité & de l'Incarnation. Ils y décident qu'il faut recevoir avec affection les Evêques séduits par les Ariens, & les Ariens mêmes s'ils reviennent sincèrement à l'Eglise.

Cette douceur déplut à Lucifer de Cagliari, qui étoit à Antioche, & sa rigueur le jetta dans le Schisme, appellé depuis *des Lucifériens*. Il augmenta aussi celui d'Antioche, en y ordonnant pour Evêque Paulin, que les Méléciens ne voulurent point reconnoître. Ce Schisme d'Antioche, commencé à la déposition de S. Eustathe en 331, ne finit qu'en 415, sous l'Evêque Alexandre.

362 *Thevestanum*, de Théveste en Numidie, où Primase, Evêque de Lemelle en Mauritanie, se plaint des violences que les Donatistes avoient exercées contre son peuple. C'est tout ce qu'on en sait. (D. Cellier.)

363 ou environ. * *Zelense*, de Zele dans le Pont, où les semi-Ariens dresserent une profession de Foi. (Mansi, *Sup.* T. I.)

363 *Alexandrinum*, au mois de Juillet, ou d'Août; assemblé de toute l'Egypte par S. Athanase, pour satisfaire à la demande que lui avoit faite l'Empereur Jovien, de lui envoyer une exposition de la vraie Foi. Dans la réponse, S. Athanase exhorte l'Empereur à s'attacher à la foi de Nicée, &c. (Pagi.)

363 *Antiochenum*, au mois d'Octobre, par S. Mélece & les Evêques de son parti. S. Jérôme, attaché à Paulin, blâme ce Concile, en donnant un mauvais sens à ce qui en avoit un bon. (Pagi.)

364 * *Lampsacenum*, de Lampsaque en Mysie, vers le mois d'Août, par les Macédoniens. Ils y réglerent que l'on suivroit, par toutes les Eglises, la Confession de foi de Séleucie, proposée auparavant à la Dédicace de l'Eglise d'Antioche. Ils dirent anathême au Formulaire de Rimini, quoiqu'ils l'eussent eux-mêmes signé. Pagi & D. Maran mettent ce Concile en 364; d'autres le rapportent, mais mal, à l'an 365.

364 *Romanum*, où l'on reçoit les Députés du Concile de Lampsaque, avec la Confession de foi dont ils étoient chargés. (Mansi.) C'est peut-être le même que celui de 366.

365 * *Nicomediense*, où l'Empereur Valens force Eleusius de Cyzique, Demi-Arien, d'embrasser la Communion des Ariens. Eleusius se repentit de sa faute dans le moment, &, de retour chez lui, il voulut abdiquer l'Episcopat, mais son Peuple l'en empêcha. Socrate, (*L.* 4, *c.* 6, 7.) D. Cellier met ce Concile en 366.

366 *Romanum*, où les Macédoniens présentent au Pape Libere un écrit, par lequel ils embrassent purement & simplement la foi de Nicée. Socrate & l'Histoire Tripartite rapportent cet écrit avec la Lettre Synodique de Libere aux Macédoniens convertis : Lettre, qui fixa par la suite la croyance des Eglises d'Orient, & mit fin aux disputes sur la Trinité.

366 ou environ. *Laodicenum*, de Laodicée, dans la Phrygie Pacatienne. Il est célebre par ses soixante Canons sur diverses matieres de discipline, principalement touchant les rits & la vie Cléricale. On ne trouve point le 60e dans la Collection de Denis le Petit; c'est celui qui régle le Canon des Ecritures, dans lequel il omet Judith, Tobie, la Sagesse, l'Ecclésiastique, les Machabées & l'Apocalypse. On ignore l'année précise de ce Concile.

366 *Tyanense*, de Tyane en Cappadoce, où les Macédoniens réunis apportent les Lettres de Communion du Pape Libere & des autres Evêques d'Occident, & de concert avec les Catholiques Orientaux, indiquent un Concile à Tharse, pour confirmer la foi de Nicée. Mais l'Empereur Valens, à l'instigation des Ariens, leur fit défense de s'assembler. (Fl.) Pagi met ce Concile en 365.

367 *Romanum I*, par quarante-quatre Evêques, au sujet d'une accusation d'adultere, formée par les Schismatiques contre le Pape Damase. On croit que ce fut dans ce Concile que furent condamnés les Paterniens, autrement dits Vénustiens, qui attribuoient au diable la formation des parties inférieures du corps humain, & permettoient de les faire servir à toutes sortes de crimes. (*Edit. Venet.* T. II.)

367 * *Antiochenum*, d'Antioche en Carie, où trente-quatre Evêques Asiatiques soutiennent la profession de foi de la Dédicace de l'Eglise d'Antioche, comme étant l'ouvrage du Martyr S. Lucien. (Tillemont.)

369 *Romanum II*, par le Pape Damase, où l'on condamne Ursace & Valens. (Tillemont.) Pagi met ce Concile en 367.

370 ou environ. *Alexandrinum*, d'où S. Athanase écrit au Pape Damase pour le remercier de ce qu'il a condamné Ursace & Valens. Il voudroit qu'on en eût fait autant à Auxence de Milan : ce qui paroît avoir donné occasion au Concile de Rome de 372.

372 *In Cappadociâ*, en Cappadoce, vers le mois de Juin. L'Empereur Valens, ayant divisé la Cappadoce en deux Provinces, établit la ville de Tyane pour Métropole de la seconde. L'Evêque de Tyane, en vertu de cette division, s'étant voulu attribuer le titre & les droits de Métropolitain, S. Basile s'y opposa; sur quoi l'on assembla ce Concile, où l'on accorda les deux parties, en multipliant les Evêchés de la Cappadoce. (D. Maran, *Vita S. Basilii*, Mansi, *Suppl. Conc.* T. I.)

372 *Romanum III*, sous le Pape Damase. Quatre-vingt-treize Evêques y excommunierent Auxence de Milan, & y traiterent de la Consubstantialité du Saint-Esprit. (Pagi) Tillemont place ce Concile à la fin de 371.

372 *Antiochenum*, d'Antioche, par S. Mélece. On y reçoit la Lettre Synodique du Pape Damase, apportée par le Diacre Sabin, auquel on en remet une autre pour ce Pape. C'est la quatre-vingt-douzieme de celles de S. Basile. (Mansi, *Suppl. Conc.* T. I.)

372 ou environ. *Nicopolitanum*, dans la petite Arménie, sur les confins de la Cappadoce, par Théodose, Evêque de cette ville. S. Basile, comme il paroît par sa Lettre 187, y assista, & y ayant ramené de ses erreurs Eustathe de Sébaste, il l'obligea de signer la profession de foi qui se trouve dans la Lettre 77 de ce Pere. Eustathe retourna depuis à ses erreurs. On traita aussi dans ce Concile de l'état des Eglises d'Arménie, dont S. Basile & Théodose avoient

été nommés Visiteurs par le Comte Terentius. (*Editio Veneta*, T. II, p. 1056.)

374 *Valentinum*, de Valence en Dauphiné, le 12 Juillet. S. Phébade, Evêque d'Agen, y présida comme le plus ancien Evêque de l'assemblée ; ce qui montre que les droits des Métropolitains n'étoient pas encore reconnus dans les Gaules. On fit dans ce Concile quatre Canons, dont le dernier est : Qu'il n'est pas plus permis de porter faux témoignage contre soi-même que contre un autre. (Pagi.) Le P. Mansi rapporte ce Concile à l'an 375, mais mal, puisqu'il est daté du Consulat de Gratien & d'Equitius.

374 *Romanum*, le IVe sous le Pape Damase, contre Apollinaire & Timothée, qui prétendoient que J. C. n'avoit point d'ame humaine, mais que le Verbe de Dieu animoit son corps, &c. C'est dans ce même Concile, & non dans un autre tenu la même année, comme le prétend le P. Mansi, que l'on condamna Lucius, usurpateur du Siége d'Alexandrie. (*V*. Pagi qui rectifie plusieurs Historiens sur ce Concile.)

375 *Illyricum*, de l'Illyrie, où l'on décide que le Fils & le Saint-Esprit sont une même substance avec le Pere. L'Empereur Valentinien confirma le Décret de ce Concile par un rescrit, portant ordre de publier par-tout la Trinité consubstantielle. (D. Cellier.) Pagi met ce Concile en 372, ou 373, Hardouin en 374.

375 * ou environ. *Ancyranum*, d'Ancyre en Galacie, où le Préfet Démosthene, à l'instigation des Ariens, fait déposer Hypsius, Evêque de Parnassée & non d'Ancyre. (Mansi.)

375 * ou environ. *Nyssenum*, de Nysse dans le Pont, où S. Grégoire de Nysse est condamné, quoique absent, & déposé sur les accusations des Ariens. (Mansi, *ibid.*)

375 *Romanum V*, par le Pape Damase, où l'on condamne Lucius, usurpateur du siége d'Alexandrie. (Mansi, *ibid.*)

375 * *Puzense*, de Puze, ou Pépuze en Phrygie, par les Aëtiens, où l'on décide qu'il faut célébrer la Pâque avec les Juifs. (*Ed. Ven.* T. II.) Fabricius met ce Concile en 368.

376 *Gallicanum*. (à ce que l'on conjecture), où l'on reçoit une loi de Gratien qui autorise la voie d'appel du Jugement de l'Ordinaire au Concile de la Province, & dans certains cas de ce Concile même à celui de tout le Diocese du Préfet ou du Vicaire.

376 * *Cyzicenum*, de Cyzique, en faveur des Semi-Ariens, Macédoniens & Eunomiens. (*Ed. Ven.* T. II. Mansi, *Sup.* T. I.)

377 *Romanum VI*, par S. Damase vers la fin de l'année, où l'on condamne l'hérésie des Apollinaristes, & celle des Marcellianistes, qui étoit une branche des Gnostiques. Damase écrivit, au nom de ce Concile, une Lettre aux Orientaux, dans laquelle il condamnoit toutes les hérésies du tems. C'est la deuxieme de celles de ce Pontife. (Tillemont, Mansi.)

378 *Romanum VII*, en faveur de Damase contre ses accusateurs, & sur d'autres matieres. Nous avons la Lettre de ce Concile à Valentinien, par laquelle on le prie de faire exécuter son rescrit de 367, portant que l'Evêque de Rome jugeroit les causes des autres Evêques avec ses Collégues. Dans ce même Concile on renouvella la condamnation d'Arius, de Sabellius, d'Apollinaire, d'Eunomius & de Photin. (D. Cellier.)

378 *Iconiense*, d'Icone, par S. Amphiloque. Ce Prélat, après la délibération du Concile, donne à certains Evêques les éclaircissemens qu'ils lui avoient demandés sur le Concile de Nicée & sur le S. Esprit. Le P. Mansi doute si ce Concile est le même que celui dont parle S. Basile. (*Ep.* 202,) & où il assista.

379 *Romanum VIII*, sous Damase, contre divers Hérétiques & contre les partisans d'Ursicin. C'est à ce Concile que se rapporte la Lettre Synodique de Damase, qu'on lit dans Théodoret, L. 5, ch. 10. (*Edit. Venet.* T. II. Mansi, *Suppl.* T. I, D. Cellier, T. V.)

379 *Antiochenum*, d'Antioche en Syrie, par S. Mélece & 146 Orientaux, au mois d'Octobre. On y approuve les articles de foi & les anathématismes du dernier Concile de Rome par un écrit ou tome qui est cité dans la Lettre Synodale du Concile de CP. tenu en 382. Le P. Mansi met ce Concile en 378, & se trompe, puisqu'il est certain qu'il se tint neuf mois après la mort de S. Basile.

380 ou environ. *Mediolanense*, de Milan, par S. Ambroise & les Evêques de sa Province, où l'on reconnoît l'innocence de la vierge Indicia, accusée de s'être laissée corrompre. (*Edit. Venet.* T. II.)

380 ou environ. * *Africanum*, d'Afrique, par les Donatistes, où l'on condamne Tichonius, Donatiste, qui soutenoit, par écrit & de vive voix, que la vraie Eglise est répandue par toute la terre. (*Edit. Venet.* T. II.)

380 * *Antiochenum*, d'Antioche. Les Ariens condamnés à céder les Eglises d'Antioche aux Catholiques, tinrent en cette ville, au mois de Décembre, un Concile, d'où ils écrivirent à Eunomius & à ceux de son parti, pour leur demander leur Communion ; mais ils ne l'obtinrent qu'à condition d'anathématiser Aëce & ses Livres. (Mansi, *Suppl. Conc.* T. I.)

381 *CONSTANTINOPOLITANUM*, commencé dans le mois de Mai & fini le 30 Juillet. Second Concile général convoqué par Théodose. S. Mélece d'Antioche y préside jusqu'à sa mort arrivée pendant la tenue du Concile. S. Grégoire de Nazianze, élu Evêque de Constantinople, y présida ensuite avant sa retraite ; Timothée d'Alexandrie après S. Grégoire, & enfin Nectaire, substitué à ce dernier dans le Siége de Constantinople par Théodose, quoiqu'il ne fût point encore baptisé. Le Concile étoit de cent cinquante Evêques. Il dressa le Symbole que nous chantons aujourd'hui à la Messe. On y a depuis ajouté le *Filioque*. On y condamna tous les Hérétiques du tems, & on y fit plusieurs Canons. Celui qui donne la prérogative d'honneur, ou le second rang après le Pape à l'Evêque de Constantinople, a dans la suite souffert beaucoup de difficultés de la part de Rome. Ce Concile d'Orient n'a été général que par l'acceptation de toute l'Eglise. (Pagi.) S. Grégoire (*Carmine X*) fait un portrait fort désavantageux des Peres de cette Assemblée, qui l'avoient obligé à se démettre. Il les représente comme des gens ignorans & grossiers, comme des superbes & des ambitieux, comme des avares qui ne songent qu'à amasser par toutes sortes de voies, comme des hypocrites qui sous l'apparence des vertus cachent de grands déréglemens. » C'est, dit-il, une Assemblée d'oisons & de grues qui se battent & se déchirent sans discrétion, une troupe de geais, un essaim de guêpes qui sautent au visage, ce sont des hommes pétulans, amis du faste, livrés aux plaisirs de la table, ennemis de la vérité, prêts à se parjurer quand l'intérêt le demande, des ames basses & féroces, qui rampent devant les grands, & sont comme des lions vis-à-vis de leurs inférieurs. «

381 *Aquileiense*, d'Aquilée, au mois de Septembre, sous S. Valérien d'Aquilée & S. Ambroise de Milan. Il n'y avoit que trente-deux ou trente-trois Evêques ; mais il étoit de tout l'Occident par ses Députés. Pallade & Secondien, Evêques d'Illyrie, Ariens, y furent déposés.

381 *Cæsaraugustanum*, de Saragosse, par douze Evêques, le 4 Octobre, contre les Priscillianistes, Secte dont l'hérésie étoit un composé des erreurs des Gnostiques, des Manichéens & des Sabelliens. Le P. Mansi pense que ce n'est pas dans ce Concile, mais dans un autre, tenu l'année précédente au même lieu, que les Priscillianistes furent condamnés pour la premiere fois.

381 *Italicum*, d'Italie, vraisemblablement à Milan, par S. Ambroise. Maxime le Cynique, chassé du Siége de Constantinople, s'étant présenté à cette assemblée, y est reconnu sur ses allégations pour Evêque légitime, & Nectaire, qu'on avoit mis à sa place, regardé comme un intrus. On y condamna aussi les Apollinaristes. Le Concile rendit compte de ses opérations à l'Empereur Théodose par deux Lettres que nous avons. (*Edit. Venet.* T. II.)

382 *Constantinopolitanum* au commencement de l'été, pour appaiser les divisions, particulièrement celles d'Antioche, dont Flavien avoit été nommé Evêque au Concile de Constantinople de 381, du vivant de l'Evêque Paulin. Il y a une Lettre de ce Concile aux Occidentaux, où la foi de la Trinité & de l'Incarnation est très bien exposée. (Fleury.)

382 *Romanum IX* ; d'où le Pape Damase & les Evêques d'Occident adresserent leurs Lettres Synodales à Paulin d'Antioche, sans écrire à Flavien. (Fleury.) Le P. Mansi penche à renvoyer ce Concile au mois de Septembre, ou d'Octobre 383.

383 *Constantinopolitanum*, où Théodose assemble toutes les Sectes schismatiques, au mois de Juin, dans le dessein de les réunir à l'Eglise. Les chefs des Ariens, ceux des Eunomiens & ceux des Macédoniens s'y trouverent. On essaya de les ramener à la foi Catholique ; mais rien ne fut capable de vaincre l'opiniâtreté de ces Hérétiques ; ce qui engagea l'Empereur à donner contre eux une loi, qui est la XIe du Code Théodosien.

384 ou environ. *Burdigalense*, de Bordeaux, contre les Priscillianistes. Priscillien appella de ce Concile à l'Empereur Maxime, & les Evêques eurent la foiblesse de le souffrir ; au lieu qu'ils devoient, dit Sulpice Severe, le condamner par contumace, ou réserver ce jugement à d'autres Evê-

ques, & non pas laiſſer à l'Empereur le jugement de crimes ſi manifeſtes. Maxime, à la réquiſition d'Ithace, & contre la promeſſe faite à S. Martin, condamna à mort Priſcillien avec quelques-uns de ſes Sectateurs.

C'eſt avec les Ithaciens que S. Martin, quelque tems après, communiqua, pour ne point déſobéir à Maxime, & pour ſauver la vie à des malheureux qui alloient être égorgés. S. Martin, dit Sévere Sulpice, nous avouoit de tems en tems avec larmes, qu'il ſentoit une diminution de puiſſance pour délivrer des poſſédés, à cauſe de cette malheureuſe communion, où il s'étoit engagé pour un moment.

385 * *Trevirenſe*, de Treves, où l'on reçoit à la communion l'Evêque Ithace, qui avoit fait condamner cette même année l'Héréſiarque Priſcillien au dernier ſupplice. (*Conc. Germ.* T. I.)

386 *Romanum*, de Rome, le 6 Janvier, par le Pape Sirice & quatre-vingts Evêques. On y fit, ſur la diſcipline, divers réglemens, dont le plus remarquable a pour objet le célibat des Prêtres & des Diacres. On peut voir le réſultat de ce Concile dans la Lettre Synodique du Pape S. Sirice, dont le P. Couſtant a très bien prouvé l'authenticité.

386 *Carthaginenſe*, de Carthage. Les Evêques d'Afrique y approuvent la Lettre Synodique du Pape Sirice, & confirment, par un nouveau Canon, ce qu'il avoit réglé ſur le célibat des Prêtres & des Diacres. (Marca, Manſi.)

386 ou environ. *Leptenſe*, de Leptes en Afrique. On y fit neuf Canons tirés de la Lettre Synodale de S. Sirice. (Manſi, *Suppl. Conc.* T. I.)

389 ou environ. *Nemauſenſe*, de Nîmes. S. Martin refuſe de s'y trouver; mais un Ange lui révele ce qui s'y étoit paſſé. C'eſt tout ce que nous en ſavons. (D. Cellier.) D'autres rapportent ce Concile à l'an 393.

389 *Antiochenum*, d'Antioche, où l'on défend aux enfans de Marcel, Evêque d'Apamée, tué par les Idolâtres, de pourſuivre la vengeance de ſa mort. (*Edit. Venet.* T. II.)

390 *Romanum*, de Rome, par le Pape Sirice, contre l'Héréſiarque Jovinien. (*Edit. Venet.* Tome II.)

390 *Mediolanenſe*, de Milan, vers le mois d'Avril, contre le même Jovinien & ſes Sectateurs. Nous en avons la Lettre au Pape Sirice.

C'eſt en ce Concile, ou dans un autre qui le ſuivit de près, que la condamnation des Ithaciens, faite l'année précédente, fut confirmée, Ithace dépoſé de l'Epiſcopat, excommunié & envoyé en exil, où il mourut environ deux ans après.

C'eſt encore dans ce même Concile que S. Ambroiſe apprit le maſſacre de ſept mille perſonnes à Theſſalonique, pour lequel le même Saint impoſa dans la ſuite la pénitence publique à Théodoſe, & lui fit porter une loi qui ſuſpendoit les exécutions de mort pendant 30 jours.

390 *Carthaginenſe*, de Carthage, ſous l'Evêque Génethlius, le 17 Mai, dans le Palais, *in Prætorio*. On y fit pluſieurs réglemens de diſcipline qui ne ſont pas venus juſqu'à nous. (D. Cellier.)

390 *Carthaginenſe*, de Carthage, ſous l'Evêque Génethlius, le 16 Juin, dans l'Egliſe de Sainte Perpétue. On voit, entre les treize Canons qu'on y fit, que l'Evêque étoit le Miniſtre ordinaire de la pénitence, & le Prêtre ſeulement en ſon abſence, en cas de néceſſité, & par ſon ordre. On y renouvella auſſi la loi qui impoſoit à l'Evêque, au Prêtre & au Diacre la continence; loi, diſent les Peres de cette aſſemblée, qui vient d'inſtitution apoſtolique. Ce Concile pourroit bien n'être qu'une continuation du précédent.

391 ou environ. *Antiochenum*, où l'Evêque Flavien, avec trois autres Evêques, & pluſieurs Prêtres & Diacres, anathématiſa les Meſſaliens, qui regardoient les Sacremens comme inutiles, & mettoient toute la perfection du Chrétien dans la priere ſeule (D. Cellier.)

391 *Sidenſe*, de Side en Pamphylie, par S. Amphiloque, Evêque d'Icone, à la tête de vingt-cinq Evêques, contre les Meſſaliens. (D. Cellier.) L'Editeur de Veniſe met ce Concile & le précédent en 383.

391 *Capuanum*, de Capoue, au mois de Décembre, ſur le ſchiſme d'Antioche. Il renvoie l'examen des deux Evêques Evagre & Flavien aux Evêques d'Egypte; mais il accorde, par proviſion, la communion à tous les Evêques d'Orient qui profeſſoient la foi catholique. La cauſe de Bonoſe, Evêque de Naïſſe en Myſie, accuſé de nier la perpétuelle virginité de Marie, & de ſoutenir les erreurs de Photin, y eſt renvoyée au jugement des Evêques voiſins. On croit que S. Ambroiſe fut le Préſident de cette aſſemblée.

393 * *Sangarenſe*, de Sangare en Bithynie, par les Novatiens, contre Sabbatius, Prêtre de leur Secte, qui vouloit faire ſchiſme à l'occaſion de la Pâque. Il y fut décidé que chacun feroit la Pâque tel jour qu'il voudroit, pourvu que l'on ne ſe ſéparât point de la communion des autres. D. Cellier met ce Concile en 392.

393 *Hipponenſe*, Concile général de l'Afrique, tenu à Hippone le 8 Octobre. S. Auguſtin, ſimple Prêtre alors, s'y trouva, y prêcha par l'ordre des Evêques, & y combattit les Manichéens. On y ordonna qu'on tiendroit, tous les ans, un Concile de toute l'Afrique, tantôt à Carthage, tantôt dans quelque autre Province, & cet uſage s'obſerva juſqu'en 407. On y régla que l'Evêque de Carthage indiqueroit tous les ans à ſes Collégues le jour de Pâque de l'année ſuivante. Enfin on y fit quarante-un Canons qui ſervirent de modele aux Conciles ſuivans.

393 * *Cabarſuſſianum*, de Cabarſuſſi dans la Byſacene, où cent Evêques Donatiſtes condamnerent, en ſon abſence, Primien, Evêque de leur parti à Carthage, pour divers crimes, & mirent le Diacre Maximien, ſon accuſateur, à ſa place. (Baluze.)

394 * *Cavernenſe*, des Cavernes de Suſes près de Carthage, où cinquante-trois Evêques Donatiſtes confirmerent la condamnation de l'Evêque Primien. (*Ed. Venet.*)

394* *Bagaienſe*, de Bagais, ou Vagais en Numidie. Trois cens dix Evêques du parti de Primien, qui étoit préſent, le déclarent innocent, & condamnent Maximien abſent. (*Auguſtin.* L. 3, *contra Creſcon.* c. 53.)

394 *Conſtantinopolitanum*, de CP. le 29 Septembre, au ſujet des différends entre deux Evêques qui ſe diſputoient le Siége de Boſtre, Métropole d'Arabie. Il fut décidé que le nombre de trois Evêques qui eſt ſuffiſant pour l'Ordination, ne ſuffit point pour la Dépoſition. Nectaire de Conſtantinople y préſidoit en préſence de Théophile d'Alexandrie & de Flavien d'Antioche.

395 *Hipponenſe*, d'Hippone. S. Auguſtin y fut ordonné Evêque contre les regles, malgré lui, du vivant de Valere, par l'autorité de ce Concile, un peu avant Noël. (Tillem.)

397 *Byzacenum*, de la Byzacene, où l'on ordonne de ſe conformer aux Canons du Concile d'Hippone de l'an 393. (*Edit. Venet.* T. II.)

397 *Carthaginenſe*, ſous Aurele, le 28 Août. Quarante-huit Evêques y aſſiſterent. Nous avons cinquante Canons qui portent le nom de ce Concile; mais on en ſoupçonne quelques uns d'avoir été ajoutés des Conciles ſuivans. Le ſixieme Canon abolit l'uſage où l'on étoit de donner l'Euchariſtie aux morts.

398 *Carthaginenſe*, le 8 Novembre, de deux cens quatorze Evêques. On y fit cent quatre Canons, la plupart touchant l'Ordination & les devoirs des Evêques & des Clercs. Il n'eſt point ſuppoſé, comme les Proteſtans le prétendent; mais quelques uns des 104 Canons ne ſont point de ce Concile. (Pagi.)

399 *Alexandrinum*, d'Alexandrie, par l'Evêque Théophile, contre les Origéniſtes, & contre les quatre grands freres en particulier. La Lettre Synodique de ce Prélat, traduite en latin par S. Jérôme, ſe trouve (*Ep.* 92.) parmi les Lettres de ce Pere dans l'édition de Vérone. Le P. Pagi & M. de Tillemont paroiſſent ſe tromper en rapportant ce Concile à l'an 401. (*Voyez* Manſi, *Suppl. Conc.* T. I.)

399 *Hieroſolymitanum*, de Jéruſalem, par l'Evêque Jean, où l'on approuve la Lettre Synodique de Théophile contre les Origéniſtes. Voyez la Lettre Synodique de l'Evêque Jean, dans S. Jérôme. (*Ep.* 93 de l'édition de Vérone.)

399 *Cyprium*, de Chypre, contre les Origéniſtes. (Baluze. *Conc.*) L'Editeur de Veniſe le met en 401.

400 *Toletanum I*, de Tolede, le 7 Septembre. On y fit vingt Canons, dont le ſixieme défend aux Vierges conſacrées à Dieu d'avoir de la familiarité avec un *Confeſſeur* : par ce mot il faut entendre le Chantre ou le Pſalmiſte, de même que dans le dix-neuvieme Canon; & c'eſt de ces ſortes de Chantres ou de Pſalmiſtes, qu'on doit expliquer le terme de *Confeſſeurs* dans l'Oraiſon qui ſe dit pour eux le Vendredi-Saint. *Oremus pro omnibus Epiſcopis, Preſbyteris, Diaconibus, Confeſſoribus.* Le dix-ſeptieme Canon mérite encore une attention particuliere à cauſe de la fauſſe interprétation que lui ont donnée quelques modernes. *Si quis habens uxorem*, y eſt-il dit, *ſi concubinam habeat, non communicet. Ceterum qui non habet uxorem, & pro uxore concubinam habet, à communione non repellatur : tantùm ut unius mulieris aut uxoris aut concubinæ, uti ſibi placuerit, ſit conjunctione contentus.* Sur quoi il faut remarquer que les concubines dont il s'agit ici étoient de véritables épouſes, mais d'un ſecond rang, parce qu'elles étoient mariées ſans dot, diſent les Canoniſtes, & avec moins de ſolemnité: *uxores ſine dote minus ſolemniter ductæ.* L'uſage de ces ſor-

tes de conjonctions, qu'on appelloit demi-mariages, *semimatrimonia*, passa des Romains idolâtres aux Chrétiens qui l'ont conservé librement pendant plusieurs siécles. Il subsiste même encore de nos jours parmi la noblesse d'Allemagne. Dans ce Concile plusieurs Priscillianistes furent reçus à la Communion de l'Eglise, après avoir condamné leurs erreurs. On promet aussi de recevoir les Evêques de Galice engagés dans les mêmes erreurs, s'ils souscrivent à la formule envoyée par le Concile, en attendant, disent les Peres, ce que le Pape qui est à présent, ce que Simplicien, Evêque de Milan & les autres Evêques écriront. C'est la premiere fois que l'on trouve l'Evêque de Rome nommé simplement le Pape comme par excellence. (Fleury.) La décision de ce Concile ayant excité un schisme dans l'Espagne, l'Evêque Hilaire fut député au Pape Innocent. Nous avons la réponse de ce Pontife adressée aux Evêques qui avoient composé le Concile de Tolede. Innocent y approuve leur décision, blâme la conduite de ceux qui en avoient pris occasion de rompre l'unité, & réforme plusieurs abus qui s'étoient glissés dans les Ordinations. Cette Lettre, écrite l'an 405 ou 407, & publiée dans les nouvelles Collections des Conciles, a donné lieu de croire qu'il s'étoit célébré un Concile à Tolede l'une de ces deux années; mais on s'est trompé. (Ferréras, *T. I, p.* 418.)

400 *Romanum*, de Rome, par le Pape Anastase. On y décida que les Clercs ou Evêques Donatistes, ne seroient point maintenus dans leurs grades, lorsqu'ils reviendroient à l'Eglise Catholique. (*Edit. Venet.* T II.)

401 *Ephesinum*, de soixante-dix Evêques d'Asie présidés par S. Jean Chrysostôme, pour l'élection d'un Evêque d'Ephèse. Six Prélats Simoniaques y furent déposés.

401 *Carthaginense*, sous Aurele, le 18 Juin. Ce Prélat y propose de députer à Rome & à Milan, afin d'obtenir leur approbation pour mettre dans le Clergé les enfans des Donatistes, convertis en âge de raison.

401 *Carthaginense*, sous Aurele, le 13 Septembre, de toutes les Provinces d'Afrique. On y députe à Rome pour y faire voir au Pape Anastase la nécessité de recevoir les Clercs Donatistes dans leur rang.

401 *Taurinense*, de Turin, le 22 Septembre, sur les affaires des Gaules, & en particulier sur le différend des Evêques de Vienne & d'Arles touchant la primatie. On y fit huit Canons contenus dans une Lettre Synodale adressée *à nos très chers freres des Gaules & des cinq Provinces.* (On entendoit par les Gaules la Belgique, la Celtique & l'Aquitaine, & par les cinq Provinces, la Gaule Narbonoise divisée alors en cinq Provinces.) Touchant la querelle des Evêques d'Arles & de Vienne, qui se disputoient la Jurisdiction sur la Viennoise, il y fut décidé que ce droit appartiendroit à celui qui pourroit prouver que sa ville étoit la Métropole de la Province. Mais soit que l'autorité d'un Concile étranger ne fût pas d'un grand poids en pareille matiere aux yeux des Evêques de France, soit que son réglement ne parût regarder que ces deux Eglises particulieres, il régnoit encore une grande confusion à cet égard sous le Pontificat d'Innocent I. Une Décrétale de ce Pape adressée à Victrice, Evêque de Rouen, prouve qu'alors les Réglemens du Concile de Nicée n'étoient ni connus ni pratiqués dans l'Eglise Gallicane.

402 *Milevitanum I*, de Mileve, pour la réunion des Donatistes. On y fit divers Canons, dont le cinquante-sixieme veut que les Lettres d'Ordination soient datées du jour & du Consulat. Ce Concile porte lui-même la date du Consulat d'Honorius & d'Arcade, le VI[e] des Calendes de Septembre, (27 Août.)

403 * *Ad Quercum*, du Chêne, Bourg près de Calcédoine, au mois de Juin, par Théophile d'Alexandrie & 45 Evêques, contre S. Jean-Chrysostôme. (Pagi.)

403 *Constantinopolitanum*, de CP. en même tems que le précédent, de quarante Evêques, pour saint Jean-Chrysostôme. Ce Saint ayant été injustement déposé au Concile du Chêne, pour avoir refusé d'y comparoître, l'Empereur l'exila; mais son exil ne dura qu'un jour, & il fut ramené comme en triomphe à Constantinople.

403 *Carthaginense*, sous Aurele, le 25 Août, de toutes les Provinces d'Afrique. Il y fut décidé qu'on inviteroit les Donatistes à se trouver avec les Catholiques pour examiner les raisons qui les séparoient de Communion. Tout ce qui est dans le *Codex Ecclesiæ Africanæ*, depuis la page 911 C. jusqu'à la page 915 C. appartient à ce Concile.

404 * *Constantinopolitanum*, de CP. saint Jean-Chrysostôme y fut déposé une seconde fois & chassé de la ville cinq jours après la Pentecôte, qui en cette année tomboit le cinq Juin. Arsace fut élu en sa place le Lundi 27 du même mois.

404 *Carthaginense*, sous Aurele, le 26 Juin. On y implora le secours de l'Empereur contre les violences des Donatistes, & on y fit divers Canons sur la discipline. Tout ce qui est dans le *Codex Eccl. Afr.* depuis la p. 915. C. jusqu'à la p. 918. E. appartient à ce Concile.

405 *Carthaginense*, le 23 Août. Tout ce qui est dans le *Codex Eccl. Afr.* depuis la p. 918. E. jusqu'à la p. 919. B. appartient à ce Concile.

405 *Italicum*, d'Italie, par Innocent I, pour demander un Concile à Thessalonique en faveur de S. Jean-Chrysostôme, (Tillemont, Mansi.)

407 *Carthaginense*, le 15 Juillet, par Aurele, Evêque de Carthage. On y fit plusieurs Canons sur les appels, sur les voyages des Evêques au-delà de la Mer, sur les Evêques Donatistes qui se réuniroient à l'Eglise, sur les érections de nouveaux Evêchés. Enfin on y députa deux Evêques à l'Empereur, pour lui demander une loi confirmative du décret de ce Concile touchant les personnes répudiées, à qui l'on défend de se marier à d'autres. Tout ce qui est dans le *Codex Eccl. Afr.* depuis la p. 919. B. jusqu'à la p. 926. B. appartient à ce Concile.

408 *Carthaginensia duo*, suivant Schelestrate, l'un le 16 Juin, l'autre le 13 Octobre. Dans le premier, dit-il, on députa l'Evêque Fortunatien à l'Empereur, avec pouvoir d'agir contre les Païens & les Hérétiques. Dans le second on donne une semblable commission aux Evêques Florent & Restitut, à l'occasion du massacre de Sévere & de Macaire. Mais de ces deux Conciles il n'y a que le second de réel, comme le prouve M. de Tillemont dans le récit qu'il fait des actes du Concile de Carthage tenu l'an 407, & dans sa 42[e] note sur S. Augustin.

409 *Carthaginense*, le 15 Juin. On y ordonna qu'un Evêque ne jugeroit point seul. C'est tout ce qu'on en sait.

410 *Carthaginense*, sous Aurele, le 14 Juin. A la demande de ce Concile, l'Empereur Honorius révoque aux Donatistes la liberté qu'il leur avoit accordée auparavant pour le libre exercice de leur Religion.

410 *Seleuciense*, de Séleucie en Perse; par Jean, Métropolitain de Séleucie, & quarante autres Evêques, le jour de Noël. On y fit vingt-deux Canons sur la discipline. (Mansi, *Suppl. Conc.* T. I.)

411 *Ptolemaïdense*, de Ptolémaïde, où l'Evêque Synésius excommunia le Préfet Andronic, qui se conduisoit en tyran, & qui avoit fait afficher ses Ordonnances à la porte de l'Eglise. (Pagi.)

411 *Carthaginense*. Conférences le 1, le 3 & le 8 Juin, en présence du Comte Marcellin, par ordre d'Honorius, entre les Catholiques & les Donatistes. Les deux premiers jours se passerent en chicanes de la part des Donatistes. Le troisieme jour on vint au fond de la dispute; & les Donatistes n'ayant pu répondre aux moyens des Catholiques, le Commissaire prononça en faveur de ces derniers. Comme il y avoit peu d'Eglises où il n'y eût à la fois deux Evêques, l'un Catholique & l'autre Donatiste, S. Augustin, au nom de tous ses Collégues, offrit de quitter leurs Siéges en faveur des Donatistes qui voudroient se réunir: cette générosité en toucha plusieurs, & les fit renoncer au schisme.

412 *Carthaginense*, sous Aurele, où Célestius, disciple de Pélage, est condamné. (Pagi.) Tillemont le rapporte à 411.

412 *Cirtense*, ou *Zertense*, de Cirte ou Zerte. S. Augustin, au nom du Concile, écrit aux Donatistes, pour les désabuser du faux bruit que leurs Evêques faisoient courir, que le Tribun Marcellin avoit été corrompu par argent pour les condamner.

414 * *Africanum*, Conciliabule des Donatistes au nombre de trente. On y régla que les Evêques & les Prêtres de leur Secte qui auroient communiqué avec les Catholiques, seroient reçus & conservés dans leur rang, pourvu qu'ils n'eussent point offert ensemble le saint Sacrifice, ou exercé d'autres fonctions du ministere avec eux. (*Augustinus*, L. 1, *contra Gaudent.* c. 27.)

415 *Jerosolymitanum*, de Jérusalem, où Pélage est renvoyé aux Evêques Latins pour le juger. Ce Concile, suivant Orose, fut célébré quarante-cinq jours avant la Dédicace (de l'Eglise de la Résurrection) qui tomboit le 14 Septembre. Sa date précise est par conséquent le premier Août.

415 *Illyricianum*, d'Illyrie, pour Périgene, ordonné Evêque de Patras. (Tillemont.)

415 *Diospolitanum*, de Diospolis, le 20 Décembre. Pélage y évita sa condamnation par sa dissimulation & ses mensonges. S. Augustin a souvent reproché aux Pélagiens que leur Chef s'y étoit condamné par sa propre bouche. Il y

avoit anathématisé ce qu'on y avoit rapporté de Céleſtius, ſon diſciple.

416 *Carthaginenſe*, vers le mois de Juin. Soixante-huit Evêques y anathématiſent Pélage & Céleſtius, s'ils n'anathématiſent eux-mêmes clairement leurs erreurs, & ils en écrivent au Pape Innocent, afin qu'il ſcelle ce jugement de ſon autorité.

416 *Milevitanum II*, de Mileve en Numidie, vers le mois de Septembre. Soixante-un Evêques écrivent comme ceux de Carthage au Pape Innocent. S. Auguſtin lui écrit une ſeconde lettre au nom de cinq Evêques, où il explique plus au long l'affaire de Pélage.

Le Pape, dans ſes réponſes aux deux Lettres Synodales, établit ſommairement la Doctrine Catholique ſur la Grace, & condamne Pélage, Céleſtius & leurs Sectateurs, les déclarant ſéparés de la Communion de l'Egliſe, à la charge de les y recevoir, s'ils renoncent à leurs erreurs. Dans ſa réponſe à la lettre des cinq Evêques, il dit : qu'il a lu le livre de Pélage, qu'il y a trouvé beaucoup de propoſitions contre la grace de Dieu, beaucoup de blaſphêmes, rien qui lui ait plu, & preſque rien qui ne lui ait déplu, & qui ne doive être rejetté de tout le monde. Ces réponſes ſont du 27 Janvier 417.

417 *Tuſdrenſe*, de Tuſdre dans la Byſacene. On y fit lecture de la Lettre du Pape Sirice, écrite en 386 aux Evêques d'Afrique, après quoi l'on dreſſa deux Canons ſur la Diſcipline. (Baluze, *Conc.*)

417 *Carthaginenſe*, vers le mois de Novembre, de deux cens quatorze Evêques. Ils écrivirent au Pape Zozime, qui s'étoit laiſſé tromper par Pélage & Céleſtius, que la ſentence prononcée contre eux par Innocent, ſubſiſte juſqu'à ce qu'ils confeſſent nettement que la grace de J. C. nous aide, non-ſeulement pour connoître, mais auſſi pour faire la juſtice en chaque action : enſorte que ſans elle nous ne pouvons rien avoir, penſer, dire ou faire, qui appartienne à la vraie piété, &c. Le P. Manſi renvoie ce Concile à la mi-Janvier 418.

418 *Suffetulenſe*, de Suffétula dans la Byſacene. On y défend d'élever un laïque à l'Epiſcopat, à moins qu'il n'ait paſſé pendant une année par tous les autres dégrés du miniſtere Eccléſiaſtique. (Baluze, *Conc.*)

418 *Macrianum*, de Macriane dans l'Afrique. On y fit deux Canons, dont le premier porte que le ſuffrage de l'Egliſe matrice ſuffit pour l'élection d'un Evêque. (Baluze, *ibid.*)

418 *Septimunicum*, en Afrique. On y fit ſix Canons ſur la Diſcipline. (Baluze, *ibid.*)

418 *Theneſium*, de Thenes ou Thénéſe, ville maritime de la Byſacene. Il nous en reſte trois Canons ſur la Diſcipline. (Baluze, *ibid.*)

Les dates de ce Concile & des trois précédens, ne ſont pas abſolument certaines.

418 *Carthaginenſe*, le premier Mai. Plus de deux cens Evêques y décident huit ou neuf articles contre les Pélagiens ſous peine d'anathême. On peut les voir dans M. Fleury, de même que les Canons que le même Concile fit touchant la réunion des Donatiſtes.

Le Pape Zozime, mieux informé, condamna auſſi Pélage & Céleſtius, & confirma les décrets du Concile de Mileve de 416, comme avoit fait ſon prédéceſſeur Innocent.

419 *Ravennatenſe*, de Ravenne, au mois de Février. Ce Concile, aſſemblé par l'Empereur Honorius pour décider entre le Prêtre Boniface & l'Archidiacre Eulalius, tous deux nommés à la Papauté, ne put rien décider faute d'unanimité. (*Edit. Venet.* D. Cellier, T. XIII.)

419 *Carthaginenſe VI*, le 25 Mai & le 1 Juin. Ce Concile étoit général d'Afrique, & le Légat du Pape y aſſiſtoit après les deux Préſidens. L'occaſion de ce Concile fut l'appel qu'Apiarius, Prêtre de Sicque en Mauritanie, avoit interjetté l'année précédente à Rome de la ſentence d'excommunication prononcée contre lui par Urbain, ſon Evêque, pour cauſe de crime. Zozime, qui tenoit alors le S. Siége, avoit reçu cet appel, & envoyé un Légat en Afrique avec une ample inſtruction pour le ſoutenir. Zozime étant mort ſur ces entrefaites, le légat ne laiſſa pas de continuer l'exercice de ſa commiſſion. Pour appuyer l'appel du Prêtre Apiarius au S. Siége, il y propoſa les Canons de Sardique, ſous le nom de Nicée : ce qui cauſa quelques conteſtations avec les Africains, qui ne connoiſſoient point ces Canons prétendus de Nicée. Ils envoyerent à Conſtantinople & à Alexandrie pour en avoir les vrais Actes. Ils firent auſſi, ou plutôt ils renouvellerent trente-neuf Canons faits auparavant. Le vingt-quatrieme contient le catalogue des Ecritures, attribué auſſi au Concile tenu en 397, entiérement conforme à celui dont nous uſons aujourd'hui. Le P. Pagi de ce Concile en fait deux.

420 *Cteſiphontis*, de Ctéſiphon en Perſe, par Jaballana, Métropolitain de Séleucie. On y confirme les Canons du Concile de Séleucie tenu l'an 410. (Aſſemani, *Bibl. Orient.* T. III. Manſi, T. I.)

422 *Hipponenſe*, d'Hippone, où Antoine, Evêque de Fuſſale, eſt dépoſé. Cet Evêque ſurprit le Primat, & enſuite le Pape Boniface. S. Auguſtin en a tant de douleur, qu'il eſt diſpoſé à quitter plutôt l'Epiſcopat, que de voir Antoine rétabli. (Tillemont, T. XIII. Manſi, T. I, p. 310.)

423 *Cilicienſe*, de Cilicie. Les Pélagiens y ſont condamnés par Théodore de Mopſueſte même, qui eſt regardé comme leur chef, & chez qui Julien s'étoit retiré quelque tems, pour y faire ſes huit livres contre S. Auguſtin.

424 *Antiochenum*, par Théodote, Evêque d'Antioche, contre les erreurs de Pélage. Prayle, Evêque de Jéruſalem, que cet Héréſiarque avoit d'abord prévenu en ſa faveur, aſſiſta à ce Concile où il reconnut l'illuſion que Pélage lui avoit faite, & ſouſcrivit à ſa condamnation. (*Editio Veneta*) Manſi ſe trompe en mettant ce Concile en 418; Théodote ne monta ſur le Siege d'Antioche qu'en 421, ou 422.

425 ou environ. *Carthaginenſe.* Apiarius, mal rétabli par le Pape, y confeſſe enfin ſes crimes. Les Peres du Concile en écrivent à Céleſtin, en révoquant la permiſſion accordée en 419 aux Africains d'appeller au Pape; réſolus de juger & de finir en Afrique toutes les affaires qui y naîtroient, ſuivant les vrais Canons du Concile de Nicée.

426 *Conſtantinopolitanum*, de CP. le 28 Février, pour ordonner l'Evêque Siſinnius. On y défend de recevoir les Meſſaliens relaps.

426 *Hipponenſe*, le 26 Septembre. S. Auguſtin y déclare Eraclius pour ſon ſucceſſeur; mais en le laiſſant dans l'ordre de Prêtre juſqu'à ſa mort. Deux Evêques, ſept Prêtres, & tout le peuple d'Hippone conſentirent à cette déclaration.

429 *Trecenſe*, de Troyes en Champagne, dans l'Automne, où l'on choiſit, de l'avis du Pape Céleſtin, S. Germain d'Auxerre & S. Loup de Troyes, pour aller en Angleterre combattre les Pélagiens. Ce Concile fut nombreux ſuivant le Prêtre Conſtance, qui ne marque pas le lieu où il ſe tint. Mais les Bollandiſtes prouvent que ce fut à Troyes, dans leurs notes ſur la premiere vie de S. Loup.

430 *Alexandrinum*, au commencement de Février. S. Cyrille y écrit à Neſtorius ſa ſeconde Lettre qui eſt très belle. (Tillemont.)

430 *Alexandrinum*, vers le mois de Juin. S. Cyrille ayant appris que Neſtorius avoit écrit au Pape, en lui envoyant ſes Homélies, lui écrivit de ſon côté contre Neſtorius. (Till.)

430 *Romanum*, le 11 Août. La doctrine de Neſtorius y eſt condamnée, & lui dépoſé, s'il ne ſe retracte dans dix jours. S. Cyrille eſt commis pour lui donner un ſucceſſeur en cas de refus. Les Pélagiens y furent auſſi condamnés. (D. Cellier.)

430 *Alexandrinum*, le 3 Novembre. S. Cyrille y dreſſe douze anathêmes, & les envoie à Neſtorius avec la Lettre du Pape. (D. Cellier.)

431 *Romanum*, au commencement de Mai, à l'occaſion de la Lettre de l'Empereur Théodoſe pour la convocation du Concile ſuivant. (D. Cellier.)

431 *EPHESINUM*, d'Ephèſe, troiſieme Concile général commencé le 22 Juin & terminé le 31 Juillet. A ce Concile, compoſé de plus de deux cens Evêques, S. Cyrille préſida comme tenant la place du Pape, ainſi que portent les Actes. Neſtorius refuſa d'y aſſiſter avant l'arrivée de Jean d'Antioche. Il y fut anathématiſé & ſa doctrine : ce qui fut confirmé le 11 Juillet après l'arrivée des Légats. L'Empereur trompé par le Comte Candidien qu'il avoit chargé de maintenir l'ordre & la paix dans le Concile, mais qui fit tout le contraire, blâma d'abord la conduite qu'on avoit tenue contre Neſtorius. Mais déſabuſé enſuite par ſa ſœur Pulcherie, il approuva la condamnation de cet Héréſiarque & ordonna qu'on lui donnât un ſucceſſeur. Les Pélagiens qui couroient toutes les Provinces, dit le Pape Céleſtin, & ſe faiſoient connoître pour être condamnés par-tout, le furent encore par le Concile d'Ephèſe. S. Proſper, en conſéquence, fit l'Epitaphe des héréſies de Pélage & de Neſtorius, frappées d'anathême à Epheſe. Jean d'Antioche & les autres Schiſmatiques y furent auſſi retranchés de la Communion de l'Egliſe.

431 * *Epheſinum*, le 27 Juin, par Jean d'Antioche & les Orientaux, en faveur des Neſtoriens. S. Cyrille & Memnon d'Ephèſe furent dépoſés par ce prétendu Concile.

431 * *Tarſenſe*, de Tarſe en Cilicie, au mois de Novembre, par Jean d'Antioche contre quelques Evêques attachés à S. Cyrille. (Pagi, Tillemont, Baluze.

431 **Antiochenum*, par le même, contre d'autres Evêques par-

tisans de S. Cyrille (Socrate, Baluze, Tillemont) Pagi révoque en doute ce Concile. Mansi en prouve la réalité.

432 *Antiochenum*, pour la paix entre S. Cyrille & Jean d'Antioche. Elle ne fut conclue que l'année suivante. (Pagi, Tillemont.)

433 * *Zeugmatense*, de Zeugma en Syrie, où l'on reconnoît S. Cyrille pour Orthodoxe, sans vouloir condamner Nestorius, & sans rompre de Communion avec Jean d'Antioche. (Tillemont.)

433 *Romanum*, par le Pape Sixte, le 31 Juillet, pour l'anniversaire de son Ordination. Il y reçut la nouvelle de la paix entre S. Cyrille & les Orientaux. (Tillemont.)

435 *Anazarbicum*, d'Anazarbe, par Maximin, Métropolitain de la seconde Cilicie. Les Evêques de cette Province, excepté Mélece de Mopsueste, rentrent, à l'exemple de Théodoret, sous l'obéissance de Jean d'Antioche, & embrassent la paix qu'il avoit faite avec S. Cyrille, sans néanmoins approuver les anathématismes de ce dernier. Baluze met ce Concile en 433; mais Pagi montre qu'il est de 435.

435 *Tarsense*, par Helladius, Métropolitain de la premiere Cilicie, où les Prélats de cette Province reçoivent solemnellement le Concile d'Ephèse, anathématisent Nestorius, & adoptent la paix établie entre S. Cyrille & Jean d'Antioche. Pagi prouve contre Baluze que ce Concile appartient à l'an 435 & non à l'an 434.

435 *Antiochenum*. On y lut & approuva un ouvrage de Proclus de CP. contre Théodore de Mopsueste. Liberat ajoute qu'un certain Diacre, nommé Basile, porta cet ouvrage à S. Cyrille d'Alexandrie, de qui il reçut en échange les Livres qu'il avoit composés contre Diodore de Tarse & Théodore de Mopsueste, & que Basile revint à CP. dans le tems que Proclus se disposoit à faire l'envoi de son ouvrage aux Arméniens.

439 *Regiense*, de Riez en Provence, le 29 Novembre, pour remédier aux désordres de l'Eglise d'Embrun. S. Hilaire d'Arles y présida; & Armentaire, qui avoit été mal élu Evêque d'Embrun, y fut déposé & réduit à la *Communion pérégrine*, c'est-à-dire qu'on lui permit de se retirer dans toute Eglise où l'on voudroit charitablement le souffrir, pour y confirmer seulement les Néophites, sans pouvoir faire aucune fonction épiscopale que dans ladite Eglise où il seroit reçu par charité. (Tillemont.)

440 ou environ. *Antiochenum*, par le Patriarche Jean. Les Moines Arméniens, échauffés par la lecture de l'ouvrage de Proclus, vinrent à CP. & de-là dans les autres villes d'Orient, criant par-tout à la condamnation de Théodore de Mopsueste & de ses écrits. Jean d'Antioche, quoiqu'il eût approuvé l'ouvrage de Proclus, voulut néanmoins examiner si Théodore & ses écrits étoient tels que les Moines Arméniens les représentoient. C'est le sujet pour lequel il assembla ce deuxième Concile, dans lequel, après une mûre délibération, il fut résolu que non-seulement la mémoire de Théodore ne seroit point flétrie, mais qu'elle seroit défendue; ce qui fut exécuté par trois lettres, l'une à l'Empereur, la deuxieme à S. Cyrille, & la troisieme à Proclus. M. Baluze identifie ce Concile avec celui de 435; mais le P. Mansi prouve qu'ils doivent être distingués, & qu'il y eut à-peu-près l'intervalle de cinq ans entre l'un & l'autre.

441 *Arausicanum I*, d'Orange, le 8 Novembre, de trois Provinces seulement, sous la présidence de S. Hilaire, Evêque d'Arles. Nous en avons trente Canons importans pour la Discipline. Le 5, le 6 & le 7, décident qu'on ne doit pas livrer, mais défendre les serfs qui se refugieront aux pieds des autels; que l'on condamnera par-tout quiconque prendra les serfs des Eglises au lieu des siens qui s'y seront réfugiés; & qu'on réprimera par les censures ecclésiastiques celui qui voudra réduire en servitude des hommes affranchis dans l'Eglise ou recommandés à l'Eglise par testament. On ne peut douter que dans ces décisions les Evêques n'aient passé leurs pouvoirs, & donné atteinte à la propriété des particuliers.

442 *Vasense*, de Vaison, le 13 Novembre. Nous en avons dix Canons, dont le cinquieme permet à celui qui ne voudra point aquiescer au jugement de son Evêque, d'appeller au Concile. Le huitieme porte que l'Evêque ne doit point publier le crime d'un de ses diocésains, lorsqu'il le connoît seul & qu'il ne peut le prouver par témoins, mais qu'il doit travailler à corriger en secret le coupable, en le laissant dans sa Communion & dans celle des autres aussi long tems qu'il n'y aura pas de preuves contre lui. Que si, ajoute-t-on, le coupable se montre incorrigible, l'Evêque le pourra séparer de sa Communion, mais non pas de celle des autres. L'Auteur de l'histoire de l'Eglise Gallicane, suivant la remarque de M. l'Abbé Dinouart, s'est donné la liberté d'altérer ce texte pour avoir lieu d'y ajouter une note propre à favoriser le Schisme. Ce Concile est daté de l'Ere (d'Espagne) 480, sous le Consulat de Dioscore.

Arelatense II, d'Arles. Nous en avons cinquante-six Canons. Le P. Pagi, qui place ce Concile immédiatement après celui de Vaison, ne doute point qu'il n'ait été une occasion à S. Léon, de s'échauffer contre S. Hilaire d'Arles, qui s'attribuoit le droit d'assembler de grands Conciles dans les Gaules.

444 *Gallicanum*, peut-être de Besançon, mais non pas de Vienne, par S. Hilaire, Evêque d'Arles, en qualité de Vicaire ou d'Inspecteur des Gaules; titre qu'il avoit hérité de Patrocle son prédécesseur, à qui le Pape Zozime l'avoit conféré. On croit que S. Germain d'Auxerre & S. Loup de Troyes assisterent à cette assemblée, où l'on déposa Célidonius, Evêque, peut-être de Besançon, pour avoir épousé une veuve & prononcé des jugemens de mort. Célidonius appella de cette sentence au Pape saint Léon, qui reçut favorablement l'appel, prit Célidonius sous la protection du S. Siége, & traita fort durement S. Hilaire qui étoit venu à Rome pour soutenir le jugement du Concile.

444 *Romanum*, où S. Léon fait dresser les actes des abominations que des Manichéens, qu'il avoit découverts, avoient avouées en présence du Concile. (Dom Cellier, T. XIV.)

445 *Romanum*, sous S. Léon. Célidonius y est rétabli, & S. Hilaire d'Arles retranché de la communion du saint Siége. On lui défend d'entreprendre sur les droits d'autrui; on le prive de l'autorité qu'il avoit sur la province de Vienne, & on lui défend d'assister à aucune Ordination. S. Léon poussa les choses plus loin; comme on accusoit S. Hilaire d'aller par les provinces, accompagné de gens armés, pour donner des Evêques aux Eglises vacantes, sans égard pour les droits des Métropolitains, il obtint le 6 Juin de cette même année un rescrit de l'Empereur Valentinien, portant défense aux Evêques d'employer les armes pour les affaires ecclésiastiques, de rien entreprendre contre l'ancienne coutume sans l'autorité du Pape, de récuser son tribunal, lorsqu'ils y seront appellés, avec menaces d'y être contraints par le Gouverneur de la Province. S. Hilaire est nommément désigné dans ce rescrit. Telle étoit alors la prévention de S. Léon contre ce Prélat, dont il reconnut l'innocence dans la suite.

445 *Antiochenum*. Concile nombreux, où Athanase, Evêque de Perrha, est déposé, & Sabinien mis à sa place.

447 *Toletanum*, ou plutôt *Hispanicum*; car on ne sait pas bien l'endroit d'Espagne où il se tint. On y fit une Confession de foi contre les Priscillianistes, qui se trouve pour la substance parmi les actes de celui de 400, tenu dans la ville de Tolède. (Tillemont.)

447 *Romanum*, par le Pape S. Léon, 29 Septembre, où l'on défend aux Evêques de Sicile d'aliéner les fonds de leurs Eglises, sans le consentement de leurs Collegues. (Mansi, *Suppl. Conc.* Tom. I.)

448 *Antiochenum*, d'Antioche, sous l'Evêque Domnus, aux Fêtes de Pâque, où l'on oblige les accusateurs d'Ibas, Evêque d'Edesse, à se désister de leurs poursuites. (Mansi, *Suppl. Conc.* T. I.)

448 *Gallæciæ*, de Galice, (on ne sait en quel lieu) convoqué par S. Toribius, Evêque d'Astorga, par ordre du Pape S. Léon, pour condamner les erreurs & les Livres des Priscillianistes. Les Canons de ce Concile sont perdus. (Ferréras, T. II.)

448 *Constantinopolitanum*, de CP. depuis le 8 Novembre jusqu'au 22, par Flavien & trente-deux Evêques. Après qu'on y eut terminé un différend entre trois Evêques, Eusebe de Dorilée y présenta une Requête contre Eutychès, qui fut condamné malgré l'Eunuque Chrysaphius, ennemi de Flavien.

449 *Tyrium* & *Berytense*, de Tyr, le 25 Février, & de Béryte, un peu avant Pâque, & non pas au mois de Septembre, comme le prétend le P. Labbe. Dans ces deux Assemblées, Ibas, Evêque d'Edesse, est absous du soupçon de Nestorianisme. Les Actes du Concile de Tyr, rapportés dans la neuvieme session du Concile de Calcédoine, portent en date: *Après le Consulat de Zénon & de Posthumien, l'an* 574 (de l'Ere de Tyr) *le* 10 *du mois Péritius, & selon les Romains le* 25 *Février, Indiction premiere.* Tous ces caracteres, excepté l'indiction que nous jugeons fautive, se rapportent à l'an de J. C. 449.

Voyez ce que nous avons dit de l'Ere de Tyr dans la Diſſertation ſur l'Art de vérifier les Dates.

449 *Conſtantinopolitanum*, de CP. le 13 Avril. On y vérifie les Actes de la condamnation d'Eutychès, & on en reconnoît la ſincérité.

449 * *Epheſinum*, le 8 Août. Théodoſe, qui avoit autant de zéle pour l'Egliſe que peu de lumieres pour connoître ceux qui le trompoient, ſurpris par Chryſaphius & Eutychès, leur accorde un Concile Œcuménique, & écrit au Pape que ce Concile eſt indiqué à Ephèſe. S. Léon, qui en craint les ſuites, y envoie ſes Légats, & écrit cette belle Lettre a Flavien, qui eſt un des plus illuſtres monumens de l'antiquité. L'événement juſtifia la crainte de S. Léon. Tout ſe paſſa dans le déſordre à Ephèſe ſous Dioſcore, Evêque d'Alexandrie. La vérité y fut condamnée, l'héréſie approuvée, Eutychès abſous, & Flavien condamné par les Evêques, environ au nombre de cent trente : *Impiis ſubſcriptionibus captivas manus dederunt*. Le trouble & la violence régnerent tellement à Ephèſe, que cette miſérable aſſemblée n'eſt connue que ſous le nom de Brigandage d'Ephèſe, *Latrocinium Epheſinum*. C'eſt de ce brigandage qu'appella S. Flavien, & ſon appel ne fut jugé qu'après ſa mort à Calcédoine en 451.

La premiere ſeſſion de ce Conciliabule eſt datée d'*après le Conſulat de Zénon & de Poſthumien, le VI des Ides d'Août, qui eſt le XV du mois Meſori* (des Egyptiens,) *Indiction III*. Mais il y a faute de Copiſte pour l'Indiction qui n'étoit alors que la ſeconde.

449 *Romanum*, au mois d'Octobre, d'un aſſez grand nombre d'Evêques pour repréſenter tout l'Occident. On y condamne tout ce qui s'eſt fait au Brigandage d'Ephèſe.

450 *Romanum*, le 22 Février, Fête de la Chaire de S. Pierre (& non le 29 Juin) d'un grand nombre d'Evêques d'Italie. S. Léon à leur tête va trouver à l'Egliſe l'Empereur Valentinien, l'Impératrice Placidie ſa mere, & Eudoxie ſa femme ; les prie avec larmes, & les conjure par l'Apôtre, à qui ils venoient de rendre leurs reſpects, par leur propre ſalut & celui de Théodoſe, de vouloir écrire à ce Prince, pour l'engager à faire réparer tout ce qui s'étoit fait contre l'ordre à Ephèſe, & à faire aſſembler un Concile général ; diſant que c'étoit le véritable remede aux maux de l'Egliſe, & qu'il étoit néceſſaire, ſur-tout à cauſe de l'appel de Flavien. S. Léon à genoux obtint la grace qu'il demandoit. (Tillemont.)

450 *Conſtantinopolitanum*, au mois d'Août. Anatole, ſucceſſeur de S. Flavien, mort des mauvais traitemens qu'il avoit ſoufferts à Ephèſe, aſſembla ce Concile de tous les Evêques, Abbés, Prêtres & Diacres qui ſe trouverent alors à Conſtantinople. On y lut & on y approuva la Lettre de S. Léon à Flavien, & on anathématiſa Neſtorius, Eutychès, & leurs dogmes. Les Légats du Pape rendirent graces à Dieu de ce qu'ils trouvoient preſque tout le monde uni dans la même foi.

451 *Mediolanenſe*. On y approuve la Lettre de S. Léon à Flavien.

451 *Gallicanum*, ou *Arelatenſe*, comme le ſuppoſe M. de Tillemont. Quarante-quatre Evêques y approuverent la même Lettre de S. Léon, & lui écrivirent avec de grands éloges.

451 *CHALCEDONENSE*, quatrieme Concile général, d'abord à Nicée, & enſuite transféré à Calcédoine, où les Evêques arriverent à la fin de Septembre. Il y en avoit cinq cens vingt, ou même cinq cens trente-ſix, en y comprenant peut-être les abſens, au nom deſquels les Métropolitains ſignerent la déciſion de la foi. Tous ces Evêques, excepté deux d'Afrique & les quatre Légats du Pape, étoient de l'Empire d'Orient. Il y avoit auſſi dix-neuf des premiers Officiers de l'Empire, qui aſſiſtoient au Concile de la part de l'Empereur Marcien. La premiere ſeſſion ſe tint le 8 Octobre. Les Evêques Paſcaſin & Lucence, & même le Prêtre Boniface, y eurent la preſſéance, comme Légats de S. Léon. Sa Lettre à Flavien y fut lue avec approbation, S. Flavien juſtifié, & Dioſcore anathématiſé. On pardonna aux Evêques qui, au Brigandage d'Ephèſe, avoient cédé à la violence & au tems. Théodoret y fut auſſi reçu à la Communion de l'Egliſe, après avoir condamné Neſtorius. L'Eutychianiſme & le Neſtorianiſme y furent également proſcrits ; & tous les Evêques en ſignerent le décret de la foi. L'Empereur Marcien aſſiſta à la ſixieme ſeſſion, tenue le 25 Octobre, dans laquelle on fit trois réglemens, dont le premier concerne les Moines, & les deux autres les Clercs. Après quoi les Evêques ayant fait les acclamations, ſupplierent l'Empereur de leur permettre de ſe retirer ; ce qui fait voir qu'ils regardoient le Concile dès lors comme fini. Voilà pourquoi les Anciens, dit M. Fleury, faiſoient grande différence entre les ſix premieres ſeſſions & les ſuivantes, où il ne fut point queſtion de la foi. C'eſt après la ſixieme ſeſſion que les anciens exemplaires placent les vingt-ſept Canons du Concile de Calcédoine ſur la Diſcipline. Dans la quinzieme ſeſſion on fit, en l'abſence des Légats, un Canon, compté pour le vingt-huitieme, & conçu en ces termes : » Les » Peres ont eu raiſon d'accorder au Siége de Rome ſes » privileges, parce qu'elle étoit la Ville régnante. Ainſi » les cent cinquante Evêques ont jugé que la nouvelle » Rome, (Conſtantinople,) qui eſt honorée de l'Empire » & du Sénat, doit avoir les mêmes avantages dans l'Or» dre Eccléſiaſtique, & être la ſeconde après elle. « C'étoit, à la réſerve de la primauté, attribuer autant à l'Egliſe de Conſtantinople qu'à celle de Rome. Ce Canon fut vivement contredit par les Légats du Saint Siege, par S. Léon & par ſes ſucceſſeurs. Quoique dans le fond il n'accordât aux Evêques de CP. que des prérogatives dont ils étoient en jouiſſance, on doit le regarder néanmoins comme le germe du Schiſme qui ſépara depuis l'Egliſe d'Orient de celle d'Occident.

Dans la quatorzieme ſeſſion de ce Concile on fit deux réglemens dont il n'y avoit pas encore d'exemple. Par le premier, Athanaſe, Evêque de Pertha, dans la province Euphratéſienne, qui avoit été dépoſé ſur une accuſation mal prouvée, ayant été rétabli, il fut dit que Sabinien, qu'on avoit mis en ſa place, continueroit d'exercer les fonctions épiſcopales dans l'Egliſe de Pertha, aux dépens de laquelle il ſeroit nourri, juſqu'à la mort d'Athanaſe alors fort âgé, auquel il ſeroit ſubſtitué. Voilà la Coadjutorerie avec le droit de ſuccéder bien clairement établie. Par le ſecond réglement, Baſſien & Etienne, dépoſés l'un après l'autre du Siége Epiſcopal d'Ephèſe, doivent être entretenus ſur les revenus de cette Egliſe. On voit ici l'origine des penſions réſervées aux Bénéficiers ſur les Bénéfices qu'ils ont quittés. Le Code de Denis le Petit, où ſont inſcrits les Canons de ce Concile, n'a été reçu en France qu'au tems de Charlemagne, comme le prouve le P. Queſnel dans ſa ſavante diſſertation, *de Codice Canonum Eccleſiæ Romanæ*.

451 *Romanum*, de Rome, par S. Léon, ſur la fin de l'année. On y reçoit le Concile de Calcédoine, & on y fait deux Canons ; l'un qui ordonne que les enfans revenus de la captivité ſoient baptiſés, dans le doute s'ils l'ont été ; l'autre qui défend de réitérer le Baptême donné par les Hérétiques. Le P. Manſi met ce Concile au 29 Septembre 451, jour conſacré, dit-il, au Synode annuel de Rome. Mais le Concile de Calcédoine n'étoit pas même alors commencé.

452 *Arelatenſe III*. On y fit 56 Canons dont le vingt-deuxieme défend de mettre en pénitence les perſonnes mariées ſans leur conſentement mutuel. Le trente-quatrieme défend de mettre les Affranchis en eſclavage pour crime d'ingratitude, à moins qu'il ne fût prouvé juridiquement. C'eſt que ce crime mettoit le Patron en droit de rappeller ſes Affranchis au joug de la ſervitude ; & une légere offenſe, aux termes de la Loi Romaine, ſuffiſoit pour cela. L'héritier du Patron avoit le même droit contre les enfans des Affranchis, quand même ils auroient été dans la milice. (de Gourcy.)

453 *Andegavenſe*, d'Angers, le 4 Octobre, pour l'Ordination d'un Evêque. On y fit douze Canons ſur la Diſcipline. Léon, Métropolitain de Bourges, y aſſiſta, & eut la preſſéance ſur celui de Tours. Ce fut lui qui écrivit, avec les Evêques de Tours & du Mans, une Lettre encyclique au Clergé de la troiſieme Lyonnoiſe, pour lui notifier le deſſein où ils étoient de dépoſer les Clercs, qui, dans leurs affaires, s'adreſſeroient aux Juges Laïques préférablement aux Juges Eccléſiaſtiques. Le nom de Léon, qui paroît à la tête de cette Lettre, la fait attribuer au Pape S. Léon ; & par une autre erreur on a ſuppoſé qu'elle étoit adreſſée aux Evêques *Provinciæ Thraciæ*, au lieu de *Provinciæ tertiæ*, qui eſt la troiſieme Lyonnoiſe.

453 *Jeroſolymitanum*, des Evêques des trois Paleſtines, après le rétabliſſement de Juvenal, & l'expulſion de Théodoſe. (Til.)

455 *Arelatenſe IV*, au ſujet d'un différend entre Fauſte, Abbé de Lérins, & Théodore, Evêque de Fréjus. Ce différend concernoit la Juriſdiction que l'Evêque prétendoit exercer ſur le Monaſtere de Lérins. Il fut réglé que Théodore, à l'exemple de Léonce ſon prédéceſſeur, auroit le droit excluſif d'ordonner les Sujets que l'Abbé voudroit élever à la Cléricature ; qu'il ſeroit le ſeul à qui l'on s'adreſſeroit pour le ſaint Crême & la Confirmation ; qu'on n'admettroit point dans le Monaſtere, ſans ſon conſentement, de Clercs étrangers à la Communion ou à

l'exercice du Ministere; & que du reste toute la Congrégation laïque des Moines seroit sous le gouvernement de l'Abbé, sans que l'Evêque pût s'en mêler en aucune maniere. *Car il est conforme*, disent les Peres, *à la raison & à la religion que toute la Congrégation laïque du Monastere soit en la libre disposition & sous l'unique gouvernement de l'Abbé qu'elle aura choisi; le tout en observant soigneusement la régle établie par le Fondateur du Monastere.* Voilà une exemption monastique antérieure à l'Ordre de S. Benoît. Ce n'est donc pas, comme l'avancent plusieurs Modernes, depuis la naissance de cet Ordre qu'elles ont eu lieu en Occident. M. Fleury met ce Concile en 461, & le P. Mansi en 456. Nous suivons le P. Labbe & le P. Pagi.

457 ou environ. * *Alexandrinum*, par Timothée Elure, contre le Patriarche Protérius & le Concile de Calcédoine. (*Edit. Venet.* Tome IV, *ex Synodico.*)

458 *Romanum*, par S. Léon, pour résoudre différentes difficultés que les ravages des Huns avoient fait naître. (Tillemont.)

459 *Constantinopolitanum*, par le Patriarche Gennade, contre les Simoniaques. Nous en avons la Lettre synodale sans date. (Pagi.)

462 *Romanum*, au mois de Novembre, en faveur d'Hermès, qui s'étoit emparé de l'Eglise de Narbonne.

463 *Arelatense V*, d'Arles, sur la fin de l'année, par Léonce, Métropolitain d'Arles, à l'occasion de l'Ordination d'un Evêque de Die, faite par S. Mamert de Vienne, sans égard pour l'ordonnance de S. Léon, qui avoit soumis en 450 cette Eglise à l'Archevêque d'Arles. Le Concile écrivit au Pape Hilaire, pour se plaindre du procédé de S. Mamert, que le Pape désapprouva par sa réponse. (*Edit. Venet.* Tome V.)

464 *Tarraconense*, de Tarragone, au sujet de Silvain, Evêque de Calahorre, qui ordonnoit des Evêques à l'insu d'Ascagne, Evêque de Tarragone, son Métropolitain. Celui-ci, à la tête de tous les Evêques de sa Province, en écrivit au Pape, pour savoir comme il falloit traiter Silvain.

465 ou environ. *Venetense*, de Vannes en Bretagne, par Perpétuus, Métropolitain de Tours, pour donner un Evêque à cette Eglise. On y fit seize Canons, dont le dernier ordonne de chasser de l'Eglise les Clercs qui observoient les augures, & ce qu'on appelloit alors le sort des Saints.

465 *Romanum*, le 17 Novembre, composé de quarante-huit Evêques, sur la Discipline. Le Pape Hilarus, comme on le voit par sa réponse à Ascagne, & aux autres Evêques de la Tarragonoise, du 30 Décembre, veut qu'on pardonne à Silvain tout le passé; & il leur refuse, par la même Lettre, ce qu'ils avoient demandé touchant Irénée, que tout le Clergé & le peuple de Barcelone désiroit d'avoir pour Evêque, comme son prédécesseur le leur avoit désigné.

470 *Cabilonense*, de Châlon-sur-Saône, par S. Patient, Métropolitain de Lyon, où l'on élit pour Evêque de Châlon un saint Prêtre, nommé Jean.

471 * *Antiochenum*, d'Antioche, par Pierre le Foulon, où l'on fait au Trisagion l'addition impie, *qui crucifixus es pro nobis.* (*Edit. Venet.* Tome IV, *ex Synodico.*)

472 *Antiochenum*, où Pierre le Foulon est déposé. Le Pape Gélase en fait mention & Libérat. *Brev. Cap.* 18.

473 *Bituricense*, de Bourges, où Sidoine, Evêque de Clermont & Président de cette assemblée, proclama Simplicius, Evêque de Bourges, & à cette occasion fit au peuple un discours que nous avons.

475 ou environ. *Arelatense & Lugdunense*, dans le premier desquels on prétend que le Prêtre Lucide rétracta des propositions outrées qu'il avoit avancées, touchant la prédestination. Le second roula, dit-on, à peu près sur les mêmes matieres. Ces deux Conciles ne nous sont connus que par les Ouvrages de Fauste de Riez: Ouvrages, dit le P. Pagi, qui contiennent tout le venin du semi-Pélagianisme, & qui, comme tels, ont été mis entre les Apocryphes, par le Concile du Pape Gélase & de soixante-dix Evêques, l'an 496. On a d'ailleurs des preuves du peu de délicatesse de Fauste sur l'article de la sincérité.

476 * *Ephesinum*, d'Ephèse, par Timothée Elure, à la tête des Eutychiens, contre Acace de CP. & tous les Evêques qui s'étoient opposés aux Lettres Encycliques de Basilisque contre le Concile de Calcédoine. (*Edit. Venet.* T. V.)

477 * *Alexandrinum*, par Timothée Elure, contre le Concile de Calcédoine. *Ibid.*

478 *Constantinopolitanum*, par le Patriarche Acace. Pierre le Foulon, Jean d'Apamée & Paul d'Ephèse, y sont condamnés & déposés.

Le Pape Simplice fit à Rome la même chose dans un autre Concile. Mais l'Eglise d'Orient n'en put tirer aucun fruit, parce que le Patriarche Acace, de concert avec l'Empereur Zénon, trompoit le Pape, en favorisant sous main les Hérétiques qu'il affectoit de condamner. (Pagi, Tillemont, Muratori, S. Marc.)

481 *Laodicenum*, de Laodicée, en faveur d'Etienne III, Evêque d'Antioche, accusé d'hérésie par les partisans de Pierre le Foulon. (*Edit. Venet.* T. V.)

484 * *Carthaginense*. Conférence indiquée à Carthage par Hunneric, Roi des Vandales, entre les Catholiques & les Ariens, pour le premier Février 484. Elle ne se tint point; mais 464 Evêques Catholiques qui s'y étoient rendus, y furent opprimés & relégués, 46 en Corse, 302 ailleurs; 88 moururent, & 28 s'enfuirent.

584 *Romanum I*, par Félix III, à la tête de 67 Evêques, le 28 Juillet. Vital & Misene Légats à CP. y sont déposés & excommuniés, pour avoir communiqué avec les Hérétiques, & prononcé à haute voix dans les Diptyques le nom de Pierre Monge, faux Evêque d'Alexandrie. Sa condamnation y fut confirmée, & celle d'Acace de CP. prononcée pour la premiere fois. (Pagi.)

Tout l'Occident rejettoit hautement l'Hénoticon, ou Décret d'union de l'Empereur Zénon; ce qui fit avec l'Orient un schisme de 35 ans. (Pagi.)

485 * *Seleuciense*, de Séleucie en Perse, par Barsumas, Métropolitain Nestorien de Nisibe, où, sur une fausse interprétation d'un texte de S. Paul, l'on permet le mariage aux Prêtres & aux Moines. (Assemani, *Bibl. Orient.* T. III.)

485 *Seleuciense*, de Séleucie en Perse, par Babuée, Evêque Catholique de cette ville, où l'on condamne la décision de Barsumas & de son Concile. (*Ibid.*)

485 *Romanum II*. de soixante-dix-sept Evêques, le 5 Octobre. La condamnation d'Acace de CP. prononcée au Concile de Rome précédent, y fut confirmée. C'est apparemment le même Concile où Pierre le Foulon, Patriarche (intrus) d'Antioche, fut anathématisé. (Pagi.)

488 *Romanum III*, le 13 Mars, de quarante Evêques, le Pape Félix à la tête, & de soixante-seize Prêtres tous nommés. On y lut la belle Lettre du Pape sur ceux qui avoient abandonné la foi dans la persécution en Afrique. (Mansi.)

492 *Constantinopolitanum*, où l'on confirme le Concile de Calcédoine, sous l'Evêque Euphémius, qui l'avoit fait recevoir précédemment à l'Empereur Anastase avant que de le couronner.

495 *Romanum*, de quarante-cinq Evêques & cinquante-huit Prêtres. Misene, Légat prévaricateur en 484, y est absous par Gélase. Vital, son collegue, étoit mort auparavant. (Pagi.)

495 * *Lapetense*, *Seleuciense*, *Adriense*, trois Conciliabules des Nestoriens en Perse, tenus par Barsumas, où l'on confirme l'Hérésie & les décrets donnés en faveur du mariage des Prêtres & des Moines. (Assemani, *Bibl. Orient.* T. III.)

495 ou 496 * *Constantinopolitanum*, où les Evêques eurent la lâcheté de déposer & d'excommunier le Patriarche Euphémius, en élisant Macédonius par une basse complaisance pour l'Empereur Anastase. Les Bollandistes mettent ce Concile en 496. (T. I. *Mens. Aug.* p. 47.)

496 & non 494, comme le prouve le P. Pagi, *Romanum*, sous Gélase. On y fit un catalogue des Livres Canoniques. Celui des Ecritures est semblable au nôtre, excepté qu'il ne met qu'un Livre des Maccabées, suivant la plupart des exemplaires. Il nomme les quatre Conciles généraux & les autres autorisés dans l'Eglise. Il nomme ensuite les Peres, en commençant par S. Cyprien & en finissant par la Lettre de S. Léon à Flavien. Entre les apocryphes, il place les Ecrits de Fauste de Riez, comme on l'a déja remarqué plus haut.

499 * *Persicum*, de Perse, par Hosée, Métropolitain Nestorien de Nisibe, où l'on confirme les décrets donnés sous Barsumas, en faveur du mariage des Prêtres & des Moines. (Assemani, *Bibl. Orient.* T. III.).

499 *Romanum I*, le premier Mars, sous le Pape Symmaque. Soixante-douze Evêques, le Pape à leur tête, y font plusieurs décrets pour retrancher les abus qui se commettoient dans l'élection du Pape. On y déclara nul un décret du Pape Simplice, portant qu'on ne procéderoit à l'élection d'un nouveau Pape qu'en présence du Préfet du Prétoire ou de tel autre député du Souverain de Rome. Baronius prétend que ce décret est supposé; mais les Evêques du Concile ne le disent pas. Ce qui est constant, c'est que

le

le Préfet Basile avoit assisté au nom du Roi Odoacre à l'élection de Félix III. (Muratori, *Ann.* T. III.)

500 au plus tard, *Lugdunense*, ou plutôt conférence des Catholiques avec les Ariens, le 2 Septembre, Fête de saint Juste, Evêque de Lyon, & le jour suivant, en présence du Roi Gondebaud, Arien lui-même. Les Ariens furent convaincus d'erreurs par S. Avit de Vienne, & plusieurs se convertirent; mais le Roi, quoiqu'il aimât les Catholiques, demeura endurci : *Quia Pater eum non traxerat, non potuit venire ad Filium, ut veritas impleretur : Non est volentis, neque festinantis, sed miserentis Dei*, comme il est dit dans la conférence même, que le P. Pagi rapporte à l'an 500.

501 *Romanum II*, sous le Pape Symmaque, aux Fêtes de Pâque, par Pierre, Evêque d'Altino, envoyé à Rome par Théodoric, Roi d'Italie, en qualité de Visiteur, pour terminer la contestation de Symmaque & de Laurent, au sujet de la Papauté. Symmaque ayant refusé de comparoître à cette Assemblée, les choses resterent dans la même confusion qu'auparavant. Une chose remarquable, c'est que les Peres de ce Concile, en parlant de Théodoric, l'appellent, tout Arien qu'il étoit, *très-pieux & très-saint.* (Mansi, *Suppl. Conc.* T. I.)

501 *Romanum III.* Théodoric, qui vouloit rétablir la paix dans Rome, ordonna ce second Concile qui fut assemblé au mois de Septembre dans l'Eglise de Sainte-Croix de Jérusalem, autrement dite la Basilique du Palais de Sessorius. Mais Symmaque, tandis qu'il étoit en marche pour s'y rendre, accompagné d'un grand nombre de personnes de l'un & de l'autre sexe, est attaqué par des Factieux qui font pleuvoir sur lui & sur son cortége une grêle de pierres; ce qui l'oblige à rebrousser chemin. Ce ne furent plus dans la ville que violences & que meurtres. Les Evêques, ne pouvant rien ordonner en l'absence de Symmaque, écrivirent au Roi Théodoric pour demander permission de retourner à leurs Eglises.

502 *Romanum IV*, dit *Palmare*, de la Palme, à cause d'une porte ainsi nommée de la Basilique de S. Pierre, commencé, suivant les apparences, le 6 Novembre. Les Evêques y déclarerent Symmaque déchargé devant les hommes des accusations intentées contre lui, laissant le tout au Jugement de Dieu. On y annulla l'Ordonnance par laquelle Basile, Préfet du Prétoire, avoit en 483 défendu de consacrer l'Evêque de Rome sans avoir pris l'avis du Prince ou du Préfet du Prétoire.

503 *Romanum V*, au sujet d'un écrit des Schismatiques *contre le Synode de l'absolution*, c'est-à-dire contre le Concile précédent. Le Diacre Ennodius, chargé par le Pape de répondre à cet écrit, présenta le sien à l'Assemblée sous le titre de *Livre Apologétique* : Ouvrage où l'Auteur prétend que le S. Siége rend impeccables ceux qui l'occupent, ou plutôt que Dieu n'en permet l'entrée qu'à ceux qu'il a prédestinés pour être Saints. Si la conduite de ceux qui l'avoient tenu jusqu'alors pouvoit justifier en quelque sorte cette assertion, celle de plusieurs de leurs successeurs l'ont bien démentie.

504 *Romanum VI*, sous Symmaque, contre les usurpateurs des biens de l'Eglise. Ils y sont anathématisés comme des Hérétiques manifestes, s'ils ne restituent. (Pagi.)

506 *Agathense*, d'Agde, le 11 Septembre, par vingt-quatre Evêques & dix Députés. Ils y firent quarante-huit Canons sur la Discipline, auxquels on en a ajouté depuis vingt-cinq autres tirés apparemment de quelques Conciles suivans. On voit dans le vingt-deuxieme Canon l'origine des Bénéfices, en ce qu'il permet aux Prêtres & aux Clercs de retenir les biens de l'Eglise avec la permission de l'Evêque, sans pouvoir néanmoins les vendre, ni les donner. Le quinzieme défend de regarder comme Catholiques les Laics qui ne communient point aux Fêtes de Noël, de Pâque & de la Pentecôte. Le vingtieme ordonne à l'Archidiacre de tondre les Clercs qui laissent croître leurs cheveux. On trouve dans le vingt-unieme l'établissement des Chapelles domestiques pour la commodité des familles qui sont à la campagne, & dont les habitations sont trop éloignées des Eglises Paroissiales. On abolit dans le quarante-unieme ce qu'on appelloit le *sort des Saints* : abus qui consistoit à regarder comme un présage de l'avenir le premier verset qui se présentoit à l'ouverture d'un Livre de l'Ecriture Sainte. On voit encore par ce Concile que quoique les Gaules ne fissent plus partie de l'Empire, on y datoit encore les Actes Ecclésiastiques par les Consuls Romains. Il est daté du Consulat de Messala, vingt-deuxieme année d'Alaric II, Roi des Visigoths; dans les imprimés d'après trois anciens manuscrits. Mais un manuscrit de la Bibliotheque Cottonienne, au lieu du Consulat, porte : *anno vigesimo regnante Alarico ;* ce qui revient à l'an 505. Mais dans un manuscrit de la Bibliotheque du Roi on lit : *anno xxi Alarici Regis.* Une Lettre de Saint Césaire d'Arles, écrite après ce Concile, nous apprend qu'Alaric avoit indiqué un Concile à Toulouse pour l'année suivante. L'objet pour lequel il convoqua cette Assemblée étoit vraisemblablement d'y faire approuver son code Théodosien, rédigé & commenté par Anien. Ce Concile sert aussi à faire connoître l'étendue de la domination des Visigoths dans les Gaules.

509 * *Antiochenum*, d'où Flavien d'Antioche écrivit une grande Lettre Synodale, par laquelle il déclaroit recevoir les Conciles de Nicée, de Constantinople & d'Ephèse, sans parler de celui de Calcédoine. (Le Quien, *Or. Christ.*)

511 *Aurelianense I*, d'Orléans, le 10 Juillet, par 30 Evêques. On y fit trente-un Canons sur la Discipline, dont quelques uns entreprennent sur la jurisdiction civile. Tel est le quatrieme qui ordonne que les fils, les petits fils & les arriere-petits fils de ceux qui ont vécu dans la Cléricature, demeureront sous le pouvoir & la jurisdiction de l'Evêque. Les Peres de l'Assemblée dans le cinquieme reconnoissent que toutes les Eglises tiennent du Roi les fonds dont elles sont dotées; c'est là, si l'on en croit un Moderne, le fondement de la Régale. On ne pouvoit guere la tirer de plus loin. Dans le sixieme on défend à tout particulier de se présenter pour entrer dans le Clergé sans avoir des Lettres du Roi ou du Juge. Cette défense avoit pour objet principal de s'assurer si le Sujet étoit de condition libre ou affranchi. Ceux qui étoient Serfs n'étoient point admis aux Ordres. S'ils y avoient été reçus, les maîtres pouvoient les réclamer. On les dégradoit, & ils rentroient dans la Servitude. Cependant on dérogeoit quelquefois à cette loi générale. Nous en voyons des exemples dans ces temslà. Les Evêques envoyerent ces Canons à Clovis, le priant de les appuyer de son autorité. Entre ces Prélats on voit Adelphius, Evêque de Bâle. Or il passe pour constant parmi les Savans que les Evêques alors n'alloient point aux Conciles indiqués dans les lieux qui n'étoient pas de l'obéissance de leur Souverain. On y voit aussi un *Litharsus*, *Episcopus Ecclesiæ Oximensis*, c'est-à-dire d'Hiesmes, d'où le P. Sirmond infere que l'Hiesmois avoit alors un Evêque particulier; ce qu'Adrien de Valois refute dans sa Notice des Gaules, où il prouve que l'Hiesmois a toujours appartenu au Diocese de Séez. Dans un exemplaire manuscrit de ce Concile (*Cod.* R. 1458) & dans un autre de Pithou, cité par le P. Sirmond, la date de sa clôture est ainsi exprimée : *Sexto Idus mensis quinti*, au lieu que l'imprimé porte, *sexto Idus Julias*, ce qui revient au même, & montre que les Peres de cette Assemblée suivoient l'usage des Francs de commencer l'année avec le mois de Mars.

511 * *Sidonense*, de Sidon en Palestine, sur la fin de l'année, composé de quatre-vingts Evêques, contre le Concile de Calcédoine. Les Patriarches d'Antioche & de Jérusalem empêchent qu'il ne soit formellement condamné; mais par une foiblesse coupable ils feignent de ne pas le recevoir. (Le Quien, *Or. Christ.*)

512 * *Antiochenum*, par Xenaias, Evêque d'Hiéraple. Sévere y est ordonné Patriarche d'Antioche après l'exil de Flavien. Evagre met l'Ordination de Sévere au mois Dius, de l'an 561 de l'Ere Césaréenne d'Antioche, Indiction VI, ce qui revient au mois de Novembre 512.

516 * *Constantinopolitanum*, par Timothée, Patriarche intrus, où l'on condamne le Concile de Calcédoine. (*Labb. Venet.* T. V.)

516 *Illyriense.* Jean de Nicopolis & sept autres Evêques y marquent leur Communion avec le Pape Hormisdas.

516 *Tarraconense*, de Tarragone, le 6 Novembre, où dix Evêques dresserent treize Canons, dont le septieme ordonne que l'observation du Dimanche commencera dès le Samedi; d'où vient la coutume en Espagne de s'abstenir de toute œuvre servile le Samedi vers le soir. Ce Concile est daté : *Anno sexto Theuderici Regis, Consulatu Petri, sub die octavo idûs Novembris.* C'est un des premiers qui aient employé la date des années du regne des Rois d'Espagne.

517 *Gerundense*, de Gironne, le 8 Juin. Sept Evêques y firent dix Canons. Entre autres points de Discipline, on y ordonna deux Litanies : la premiere, le Jeudi, le Vendredi & le Samedi après la Pentecôte, la seconde, le premier Jeudi de Novembre & les deux jours suivans.

517 *Epaonense*, d'Albon au Diocese de Vienne, & non d'Yene au Diocese de Bellai, depuis le 6 jusqu'au 15 de

Septembre, par S. Avit, Evêque de Vienne, à la tête, non des seuls Evêques de sa Province, mais de tous ceux du Royaume de Bourgogne, au nombre de vingt-cinq, parmi lesquels on voit un Evêque de Vindisch, ville aujourd'hui ruinée au Diocese de Basle, & suivant les actes imprimés un Evêque de Nevers. Mais M. le Beuf a fait voir contre M. Schoepflin & d'autres qui inféroient de-là que Nevers a été de l'ancien Royaume de Bourgogne, qu'au lieu de *Nivernensis*, il faut lire *Nivedunensis*, Nyon, ville à quatre lieues de Geneve, près du Lac, où étoit autrefois le Siége de Bellai. On fit dans ce Concile quarante Canons, dont le vingtieme défend aux Clercs de rendre visite aux femmes à midi & le soir sans compagnons & sans nécessité; ce qui montre que la méridienne étoit alors en usage dans les Gaules. Le trentieme défend de recevoir à la pénitence ceux qui auront contracté des mariages incestueux, & déclare tel celui d'un homme avec sa belle-sœur. Etienne, grand Trésorier du Roi Sigismond, étoit dans ce dernier cas, ayant épousé en secondes noces Palladia, sœur de sa premiere femme; & le Canon avoit été spécialement fait à son occasion. Le Roi prit le parti de son Officier, & menaça les Prélats de son ressentiment. Ce Concile est daté de l'Indiction xv. Le P. le Cointe a donc eu tort d'avancer qu'avant Charlemagne on ne datoit point de l'Indiction dans les Gaules, depuis qu'elles étoient tombées au pouvoir des Barbares. Outre cette date, ce Concile porte: *Die xvii cal. mensis octavi;* ce qui prouve que les Bourguignons commençoient alors comme les Francs l'année au mois de Mars.

517 *Lugdunense*. S. Viventiole, Evêque de Lyon, qui avoit assisté au Concile d'Epaone, où d'Albon, loin d'être intimidé par les menaces de Sigismond, assembla ce nouveau Concile pour confirmer le trentieme Canon qui avoit irrité ce Prince. C'est l'objet des six réglemens que l'on fit dans cette Assemblée, où l'on ne remarque parmi les Prélats qui la composoient que deux Suffragans de Lyon, Silvestre de Châlon-sur-Saône & S. Grégoire de Langres.

518 *Constantinopolitanum*, le 20 Juillet, sous l'Empereur Justin. A la requête des Moines & à la priere du peuple, on mit dans les Diptyques Euphémius & Macédonius; tous ceux qui avoient été bannis pour la cause de ces deux Patriarches de Constantinople furent rappellés & rétablis: les quatre Conciles généraux & S. Léon furent aussi mis dans les Diptyques; Sévere d'Antioche anathématisé. Jean de Constantinople envoya par-tout ce Décret signé de 40 Evêques, avec un Edit de l'Empereur pour le faire exécuter.

518 *Jerosolymitanum*, le 6 Août, où tout ce qui s'est fait à Constantinople, est confirmé par trente-trois Evêques des trois Palestines. (Labbe, Mansi.)

518 *Tyriense*, de Tyr, où la même confirmation se fit dans l'Eglise, parmi les acclamations du peuple, le Dimanche après la lecture de l'Evangile. Dans la cinquieme Action du Concile de CP. célébré sous Mennas l'an 536, il est dit que ce Concile de Tyr se tint *le 28 de Loüs, selon les Tyriens, ou le 15 Septembre de l'an* 643 (de l'Ere de Tyr) *Indiction xii;* ce qui revient à l'an de J. C. 518. Voyez ce qu'on a dit de l'Ere de Tyr dans la Dissertation sur l'Art de vérifier les Dates.

Plusieurs autres Eglises, & en particulier le Clergé d'Antioche, se déclarerent alors contre Sévere & en faveur du Concile de Calcédoine. On comptoit jusques à deux mille cinq cens Evêques qui avoient confirmé par leurs lettres ce Concile, sous le regne de l'Empereur Justin. (Fleury.)

519 Assemblée générale à CP. le Jeudi-Saint 28 Mars, où Jean de Constantinople est réuni au Pape, après avoir déclaré qu'il recevoit les quatre Conciles, & qu'il condamnoit tous ceux qui avoient voulu de façon ou d'autre y contrevenir. Acace de Constantinople fut aussi effacé des Diptyques avec Fravita, Euphémius, Macédonius, Timothée & les Empereurs Zénon & Anastase.

La même année, Sévere fut chassé d'Antioche, & Paul ordonné à sa place.

519 *Britannicum*, de Brévi dans le Pays de Galles, où saint David, après avoir éteint dans ce Concile, par un discours pathétique, les dernieres étincelles du Pélagianisme, est élu Archevêque du Pays. (Wilkins, T. I, p. 8. Mansi, T. I, p. 403.

520 *Constantinopolitanum.* Epiphane y est ordonné Patriarche de Constantinople le 25 Février, à la place de Jean, mort au commencement de 520.

521 ou environ. *In Sardinia*, par les Evêques d'Afrique relégues en Sardaigne. Il fut tenu à l'occasion de la fameuse proposition des Moines de Scythie: *Un de la Trinité a souffert*, & des écrits de Fauste, Evêque de Riez, sur le libre Arbitre & la Grace. Nous avons la Lettre Synodale où les Peres de ce Concile expliquent leurs sentimens sur ces matieres. Elle est de S. Fulgence, & se trouve parmi ses Œuvres.

523 *Agaunense*, d'Agaune, ou de S. Maurice en Valais, le 14 Mai. La Psalmodie continuelle, établie dans ce Monastere le 30 Avril précédent par le Roi Sigismond, est confirmée par neuf Evêques & neuf Comtes. Le P. Labbe & Dom Mabillon mettent ce Concile en 515, fondés sur la Chronique de Marius d'Avenche, selon laquelle il s'est tenu sous le Consulat de Florentius & d'Anthemius. Mais le P. Pagi fait voir qu'étant postérieur à la mort de Sigeric, arrivée en 522, & antérieur à la prise du Roi Sigismond son pere, il appartient à l'an 523.

523 *Juncense*, de Junque en Afrique, où S. Fulgence présida sur la fin de l'année. Le P. Pagi se trompe en rapportant ce Concile à l'an 524. (Mansi.)

524 *Suffetanum*, de Suffete en Afrique, où S. Fulgence, par modestie, fit présider l'Evêque *Quodvultdeus*, qui lui avoit disputé la préséance au Concile de Junque.

524 *Arelatense*, le 6 Juin, où S. Césaire préside, assisté de douze Evêques. On y fit quatre Canons.

525 *Carthaginense*, le 5 Février. Boniface de Carthage, à la tête de 60 Evêques, y rendit graces à Dieu de la paix rendue à l'Eglise d'Afrique. On y lut un grand nombre de Canons; on y confirma l'ancienne police de l'Eglise d'Afrique, suivant laquelle chaque Province avoit son Métropolitain qu'on qualifioit de Primat ou Evêque du premier Siége, & toutes reconnoissoient l'Evêque de Carthage pour leur chef. L'Abbé Pierre y présenta une requête au Primat de Carthage Boniface, & à toute l'Assemblée, pour la liberté de son Monastere, que Libérat, Evêque du premier Siége de la Bysacene, prétendoit soumettre à son autorité, parce qu'il étoit situé dans sa Province, prétention qu'il avoit poussée jusqu'à excommunier l'Abbé & ses Moines, malgré la protestation qu'ils faisoient de ne relever que du Primat d'Afrique, & malgré les preuves qu'ils en donnoient. Libérat avoit écrit à Boniface & à son Concile de ne point donner atteinte aux Canons qui ordonnoient que les Monasteres fussent soumis aux Evêques dans les Dioceses desquels ils se trouvoient. Mais Boniface lui répondit que, sous prétexte de maintenir les anciens Canons, on ne devoit pas annuller des droits si bien établis. En conséquence on fit le Décret suivant: *Erunt igitur omnia omnino Monasteria, sicut semper fuerunt, a conditione Clericorum modis omnibus libera, sibi tantùm & Deo placentia.* (Labbe Concil. T. 4. p. 1649.)

527 *Carpentoractense*, de Carpentras, le 6 Novembre. Saint Césaire d'Arles y présida, & il y avoit en tout 16 Evêques. Le Président y suspendit pour un an Agrece, Evêque d'Antibes, pour ne s'être pas conformé au réglement qui défendoit d'ordonner aucun Evêque qui n'eût pas servi dans le Clergé. (Pagi.)

527 *Toletanum II*, le 17 Mai. On y fit cinq Canons, dont un étend la défense du mariage entre parens, tant que la parenté se peut connoître. A la fin de ce Concile, Tolède est qualifiée Métropole. C'est la premiere fois qu'on lui voit donner ce titre. Ce Concile est daté de l'an 565 de l'Ere d'Espagne & de la cinquieme année du regne d'Amalaric. En associant ce Prince à son Aïeul Theuderic dès l'an 523, ces deux dates s'accordent, & répondent à l'an 527 de J. C.

529 *Arausicanum II*, d'Orange, le 3 Juillet, Treize Evêques, dont S. Césaire étoit le premier, s'y trouverent. Ils y proposerent & souscrivirent 25 articles qui leur avoient été envoyés du S. Siége touchant la Grace & le libre Arbitre. Ces articles sont: Que le péché d'Adam n'a pas seulement nui au corps, mais à l'ame; qu'il n'a pas nui à lui seul, mais qu'il a passé à ses descendans; que la Grace de Dieu n'est pas donnée à ceux qui l'invoquent, mais qu'elle fait qu'on l'invoque; que la purgation du péché & le commencement de la foi ne viennent pas de nous, mais de la Grace; en un mot que par les forces de la nature nous ne pouvons, ni rien faire, ni rien penser qui tende au salut; que l'homme n'a de lui-même que le mensonge & le péché; que la persévérance est un don de Dieu, &c.

529 *Vasense*, de Vaison, le 5 Novembre. Douze Evêques, compris S. Césaire, y firent cinq Canons. Ce fut dans ce Concile qu'on introduisit en France la Litanie simple, ou le *Kyrie eleison*, à l'imitation des Eglises d'Orient & d'Italie. Il fut ordonné qu'elle se diroit à Matines, à la Messe & à Vêpres. La date de ce Concile est ainsi marquée: *Actum sub die Nonarum Novembris, Decio juniore viro clarissimo Consule.*

530 *Valentinum III*, de Valence en Dauphiné, au mois de Juillet ou d'Août, pour les vérités de la Grace contre les Sémi-Pélagiens. (Pagi.)

530 & 531 *Romana duo.* Dans le premier tenu après le 12 Novembre, le Pape Boniface II fait signer aux Evêques un Décret qui l'autorisoit à se choisir un successeur, & nomme aussi-tôt le Diacre Vigile. Mais s'étant apperçu qu'il avoit en cela contrevenu aux saints Canons, il assembla un nouveau Concile, où il fit casser & brûler ce Décret. (Labbe, *Conc.* T. IV, p. 1690. Pagi.)

531 *Constantinopolitanum*, par Epiphane, où l'on suspend de ses fonctions Etienne, Métropolitain de Larisse en Thessalie, pour ne s'être point fait ordonner par le Patriarche de Constantinople.

531 *Romanum*, le 7 Décembre, au sujet du même Etienne de Larisse, qui avoit appellé au Pape de son interdiction. La décision de ce Concile nous manque.

532 *Collatio*, ou Conférence de CP. pendant trois jours, entre les Catholiques & les Sévériens. Ceux-ci furent confondus, & il y en eut plusieurs qui revinrent à l'Eglise.

533 *Aurelianense II*, d'Orléans, le 23 Juin. On y fit 21 Canons, dont le huitieme supprime l'Ordre des Diaconesses, & ordonne que les meubles de l'Evêque défunt soient conservés à son successeur. Le neuvieme défend aux Prêtres d'habiter avec des Laïcs, & veut qu'ils restent seuls ou s'associent avec d'autres Clercs. Le vingtieme défend l'usage des viandes suffoquées. Le P. Mansi se trompe en rapportant ce Concile à l'an 536. *Voy.* Pagi.

534 *Romanum*, où cette proposition : *Unus è Trinitate passus est carne*, fut approuvée, & les Moines Acémetes, qui la combattoient, condamnés & excommuniés.

535 *Carthaginense*, au commencement de l'année, de 217 Evêques, sous l'Evêque Réparat. On y demanda à l'Empereur Justinien la restitution des droits & des biens des Eglises d'Afrique, usurpés par les Vandales : ce qui fut accordé par une loi du premier Août de la même année. On renouvella aussi dans ce Concile la décision de celui de 525 touchant l'exemption des Monasteres. Elle fut portée dans les Gaules où elle devint célebre ; on la trouve citée dans plusieurs priviléges, entre autres dans celui de S. Denis en France de l'an 658, & dans celui de Corbie de l'an 664. (Labbe, *Conc.* T. IV, p. 1642.)

535 *Arvernense I*, de Clermont en Auvergne, le 8 Novembre. Quinze Evêques du Royaume de Théodebert y firent 16 Canons, dont le cinquieme porte *que les Senieurs des Francs, & les Anciens qui se trouveront dans les châteaux ou bien à la suite de la Cour, seront tenus à Pâque, à la Pentecôte & à Noël de se rendre chacun dans la ville capitale de la Cité où il est domicilié, pour y célébrer ces Fêtes avec l'Evêque.* Par ces *Sénieurs* & ces *Anciens*, on ne doit pas entendre avec M. de Valois des Officiers vétérans & retirés du service, mais des Officiers exerçant actuellement un emploi considérable.

536 *Constantinopolitanum*, par le Pape Agapit. On y déposa Anthime de CP. & Mennas fut consacré à sa place par le Pape. Sévere, faux Patriarche d'Alexandrie, & d'autres Evêques Hérétiques y furent aussi condamnés.

Après la mort d'Agapit, arrivée à CP. le 22 Avril, Mennas y tint un nouveau Concile le 2 Mai, qui fut continué jusqu'au 4 Juin. La déposition d'Anthime y fut confirmée, & ce Prélat anathématisé. On y dit aussi anathême à Sévere d'Antioche & à Pierre d'Apamée, déjà condamnés. Le même anathême fut prononcé contre Zoare, Moine Syrien, fougueux Acéphale ; & le tout fut confirmé par la Constitution de Justinien, donnée le 6 Août 536. Il y avoit plus de 60 Evêques dans ce Concile.

536 *Jerosolymitanum*, le 19 Septembre. Quarante Evêques y approuverent ce qui avoit été fait à Constantinople.

536 * *Thevinense*, de Thévis en Arménie, par Niersès, Catholique des Arméniens, où l'on condamne le Concile de Calcédoine, & l'on adopte l'erreur de l'unité de nature en J. C. On y ordonne de plus que les Fêtes de Noël & de l'Epiphanie se célébreront le même jour, 6 Janvier. Ce Concile est l'époque du schisme de l'Eglise d'Arménie. (*Edit. Venet.* T. V.)

538 *Aurelianense III*, d'Orléans, le 7 Mai. On y fit 33 Canons. Le mois de Mai, dans la date de ce Concile, est appellé le troisieme mois ; d'où le P. Pagi conclut que les François commençoient dès-lors l'année à Pâque. Il en devoit conclure au contraire qu'ils la commençoient avec le mois de Mars. En effet Pâque en 538 fut le 4 Avril. Si donc l'année eût commencé à Pâque, Mai n'auroit été que le second mois, & non le troisieme.

540 ou environ, *Barcinonense*, de Barcelone, par Sergius, Métropolitain de Tarragone. On y fit 10 Canons sur la Discipline.

541 *Aurelianense IV*, par Léonce, Evêque de Bordeaux. On y fit 38 Canons, qui furent souscrits par 38 Evêques présens, & pour les absens par 11 Prêtres & un Abbé. Le P. Sirmond prétend que ce Concile fut célébré avant l'Automne, sur ce qu'il est daté de la IV Indiction, qui finissoit, dit-il, au 31 Août.

541 *Gazense*, de Gaza en Palestine, dans lequel Paul, Patriarche d'Alexandrie, est déposé, pour son attachement à l'Origénisme, & pour crime d'homicide. (Mansi, *Suppl.* T. I, p. 428.)

541 *Bysacenum*, des Evêques de la Province Bysacene, en Afrique. Les Réglemens qu'on y fit & que nous n'avons plus, furent envoyés à l'Empereur Justinien, qui les confirma par un Rescrit de l'an 542, au desir du Concile. (D. Cellier.)

542 *Antiochenum*, assemblé par Ephrem, Patriarche d'Antioche. On y condamne les erreurs d'Origene. (*Ibid.*)

543 ou environ. *Constantinopolitanum*, de CP. où Mennas & les autres Evêques approuverent l'Edit de Justinien, qui anathématisoit Origene, & les erreurs qui lui sont attribuées. La condamnation d'Origene fut une occasion à Théodore de Cappadoce, Origéniste, & Acéphale caché, de demander la condamnation des trois fameux Chapitres tirés de Théodore de Mopsueste, d'Ibas & de Théodoret. Théodore flattoit l'Empereur de l'espérance que les Acéphales se réuniroient à l'Eglise, & recevroient le Concile de Calcédoine, dès que ces trois Chapitres seroient condamnés.

544 * *Persicum*, de Perse, par Mar-Abas, Catholique des Nestoriens, qui par son zele mit fin au schisme qui régnoit dans sa Secte, où l'on voyoit ordinairement deux Evêques en chaque Ville, l'un célibataire & l'autre marié. Il paroît que dans ce Synode les Evêques embrasserent la continence. On y renouvella plusieurs anciens Canons sur la Discipline. (Assemani, *Bibl. Orient.* T. III.)

546 *Ilerdense*, de Lérida, par 8 Evêques, le 6 Août. On y fit 16 Canons sur la Discipline, dont le dernier prononce anathême contre les Clercs qui enlevent les biens & les effets de l'Evêque après sa mort, & les déclare coupables de sacrilege ; permettant néanmoins qu'on leur accorde, quoique difficilement, la Communion étrangere. Ce Canon les prive donc des fonctions de leur Ordre & les admet à la Communion laïque, qu'il faut entendre quelquefois sous le nom de Communion étrangere. Ainsi l'anathême ne signifie pas toujours l'excommunication majeure proprement dite, mais quelquefois une peine canonique en général. (Cellier.) Ce Concile est daté, suivant les plus anciens exemplaires manuscrits, de l'Ere (d'Espagne) 584, l'an 15 de Theudis. Ainsi ce n'est pas à l'an de J. C. 524, qu'il faut le rapporter, comme a fait le P. Labbe, mais à l'an 546. (d'Aguirre.)

546 *Valentinum*, de Valence en Espagne, le 4 Décembre, par 6 Evêques. On y fit 6 Canons sur la Discipline. Ce Concile est daté comme le précédent. Toutefois le Pere Mansi conjecture qu'il est postérieur à l'an 546, sur ce que le nom de l'Evêque Celsinius qui est en tête des souscriptions, se rencontre aussi parmi celles du troisieme Concile de Tolede, tenu, selon lui, en 590. Le Lecteur jugera de la solidité de cette conjecture.

546, 547, 548. Justinien ayant condamné les trois Chapitres en 546, les esprits s'échaufferent & la division fut extrême. Théodore de Cappadoce disoit lui-même depuis, que Pélage, Légat du Pape, qui avoit fait condamner Origene, & lui Théodore qui avoit fait condamner les trois Chapitres, méritoient d'être brûlés vifs pour avoir excité ce scandale. La présence du Pape Vigile à Constantinople ne put remédier au mal. Le Concile qu'il y tint d'environ 70 Evêques en 547, fut rompu. Le *Judicatum* du 11 Avril 548, où il condamna les trois Chapitres, *sans préjudice au Concile de Calcédoine*, ne contenta, ni les défenseurs, ni les ennemis des trois Chapitres. Les premiers étoient en grand nombre ; car c'étoient tous les Evêques d'Illyrie, de Dalmatie & d'Afrique, qui, à ce sujet, se séparerent de la Communion du Pape. Facundus, Evêque d'Hermiane en Afrique, qui se trouvoit alors à Constantinople, fit plus ; il composa, pour la défense des trois Chapitres, un écrit solide, mais trop véhément, que l'Empereur, à qui il l'avoit adressé, récompensa par l'exil, mais qui servit beaucoup à fortifier son parti.

549 *Aurelianense V*, d'Orléans, le 28 Octobre ; 50 Evêques & 21 Députés y firent 24 Canons. Ce Concile est daté : *Sub die V Kal. Novemb. anno XXXVIII, regni Domini*

nostri Childeberti regis, *Indict.* XIII. C'est le premier qui soit daté du regne de nos Rois.

549 *Arvernum II*, de Clermont, par 10 Evêques, où l'on adopta les Canons du cinquieme Concile d'Orléans. (Mansi, *Suppl.* Tome I.)

550 *Tullense*, de Toul, le premier Juin, par S. Nicet, Métropolitain de Treves. On n'a point les Actes de ce Concile, qui paroît avoir été convoqué à l'occasion de quelques insultes faites à S. Nicet par des François, qu'il avoit excommuniés pour des mariages incestueux. (Hartzheim, *Conc. Germ.* T. I.)

550 *Mopsuestenum*, le 17 Juin. On y fit voir que Théodore de Mopsueste n'étoit point dans les Diptyques, & on en rendit témoignage au Pape & à l'Empereur.

551 *Constantipolitanum*. Le Pape Vigile, assisté de 13 Evêques Latins, y dépose Théodore de Césarée, & suspend de sa Communion Mennas & les autres complices de Théodore. La Sentence est datée du 14 Août. Le Pape & les siens souffrirent une cruelle persécution en ce tems-là.

551 ou environ. *Parisiense II.* Vingt-sept Evêques, dont six étoient Métropolitains, y déposerent Saffarac, Evêque de Paris, pour un crime considérable, & ordonnerent Eusebe à sa place. Quelques-uns le mettent en 553, d'autres en 555.

552 * *Tibenense*, de Tiben dans la grande Arménie, par le Catholique des Arméniens, où l'on confirme la condamnation du Concile de Calcédoine, déja prononcée au Concile de Thévis en 536. C'est au Concile de Tiben que commence l'Ere des Arméniens, établie en mémoire de la consommation de leur Schisme. Voyez ce que nous avons dit de l'Ere des Arméniens dans la Dissertation sur l'Art de vérifier les Dates.

553 * *Persicum*, de Perse, par Joseph, Patriarche des Nestoriens. On y dressa 23 Canons sur la Discipline. (Mansi, *Suppl.* Tome I.)

553 *CONSTANTINOPOLITANUM*, cinquieme Concile général, composé de huit Conférences, tenues le 4, le 8, le 9, le 12, le 17, le 19, le 26 Mai & le 2 Juin, au sujet des trois Chapitres; 151 Evêques y assisterent. Mais le Pape Vigile, qui étoit alors à CP. refusa de s'y trouver. Cependant il dressa son *Constitutum*, où il condamnoit les erreurs, sans toucher à la mémoire des Auteurs; 17 Evêques & 3 Diacres le souscrivirent. Il est daté du 14 Mai : cet Ecrit ne fit aucun effet. On continua les Conférences, dans la derniere desquelles on reçut les quatre Conciles généraux, & on condamna les trois Chapitres. On y fit aussi 15 Canons qui condamnent les principales erreurs d'Origene, & portent le titre des 160 *Peres du cinquieme Concile général.* Le Pape Vigile se rendit enfin à l'avis du Concile, comme on le voit par une Lettre écrite six mois après, (le 8 Décembre,) au Patriarche Eutychius, où il avoue qu'il a manqué à la charité, en se divisant de ses freres, & où il dit anathême à ceux qui croient que l'on doit défendre les trois Chapitres.

S. Grégoire le Grand, qui vivoit dans un tems où l'affaire de ces trois Chapitres n'étoit point encore entièrement finie, n'avoit pas pour le cinquieme Concile, où il ne s'étoit agi que des personnes, la même vénération que pour les quatre premiers qui avoient traité de la foi. Il recevoit ceux-ci comme l'Evangile; mais il ne dit point la même chose du cinquieme, & il se dispensoit même quelquefois d'en parler. M. de S. Marc décrit ainsi de quelle maniere ce Concile s'est accrédité. » Durant un tems considérable, dit il, beaucoup d'Eglises refuserent d'accepter » ce Concile de CP. Il seroit même impossible de prouver » que les Eglises des Gaules & d'Espagne en aient jamais » fait aucune acceptation. Ce ne fut qu'à la longue que, » les trois Chapitres étant tombés dans l'oubli, ce Concile prit insensiblement le rang de cinquieme Concile » général. »

On remarque parmi les Souscripteurs des Actes de cette Assemblée, deux Prêtres & Supérieurs de Monasteres, Etienne & Zotique, qui empruntent pour souscrire, l'un la main d'un Diacre, l'autre celle d'un Prêtre. Il n'étoit pas rare alors de voir des Evêques même qui ne savoient pas écrire.

553 *Jerosolymitanum.* Les Evêques de Palestine y approuverent le cinquieme Concile, excepté Alexandre d'Abyle, qui pour cela fut déposé de l'Episcopat.

554 *Arelatense*, le 29 Juin. Onze Evequcs & huit Députés y firent 7 Canons.

556 * *Aquileiense*, d'Aquilée, par l'Evêque Paulin I. On y condamne le dernier Concile de CP. & l'on se sépare de la Communion de ceux qui le reçoivent, sans excepter le Pape. Ce Schisme fut embrassé par tous les Evêques de Vénétie, d'Istrie & de Ligurie, c'est-à-dire par tous les Suffragans d'Aquilée & de Milan. Le Pape Pélage I excommunia ces Evêques à son tour, & pria le Général Narses d'envoyer Paulin captif à CP. ce qui ne fut point exécuté. (*Edit. Venet.* Tome V. Muratori, *Ann. d'Ital.*)

557 *Parisiense III*, où l'on fit 10 Canons, qui tendent particuliérement à empêcher l'usurpation du bien des Eglises. Ces Canons furent souscrits par 15 Evêques.

560 *Landavensia tria*, de Landaff au pays de Galles. Dans le premier on excommunie Mouric, Roi de Clamorgan, pour avoir tué le Roi Cynétu, malgré la paix qu'ils avoient jurée ensemble sur les saintes Reliques. Dans le second on en use de même envers le Roi Morcant, qui avoit tué Frioc, son oncle, après lui avoir pareillement juré la paix. Dans le troisieme, autre excommunication prononcée contre le Roi Guidnert, pour avoir mis à mort son frere, qui lui disputoit la Couronne. Ces trois Princes réparerent leurs crimes par une pénitence éclatante & sincere.

562 *Santonense*, de Saintes, par Léonce, Evêque de Bordeaux. On y déposa Emérius, qui avoit été placé sur le Siege de Saintes par Clotaire I, sans l'avis du Métropolitain, & on mit à sa place Héraclius; ce que Chérebert, fils de Clotaire I, trouva très mauvais. Il punit les Evêques de ce Concile, maintint Emérius, & condamna Léonce à une amende de mille pieces d'or, & les Evêques ses adhérens proportionnément à leurs facultés.

563 *Bracarense I*, de Brague, le premier Mai, par Lucrétius, Archevêque de Brague, où se consomma la conversion du Roi Théodemir, & de toute la nation des Sueves à la Foi catholique. On y publia 17 articles contre les Ariens & les Priscillianistes; après quoi l'on dressa 22 Canons, dont la plupart concernent les Cérémonies. (Ferréras.) Pagi met ce Concile en 560.

565 * Assemblée, ou Conventicule d'Evêques à CP. qui pour faire leur cour à l'Empereur Justinien, condamnent le Patriarche Eutychius, parce qu'il s'opposoit à la fausse doctrine de ce Prince sur l'incorruptibilité prétendue de la chair de J. C. avant la résurrection. Eutychius fut ensuite rélégué dans l'Isle du Prince, & delà au Monastere d'Amasée.

566 *Lugdunense II*, de Lyon, par S. Nicet. Quatorze Evêques, huit présens & six par députés, y firent 6 Canons. Ce Concile est daté de la sixieme année du Roi Gontran, de la huitieme du Pape Jean III, & de l'Indiction XIV.

567 *Turonense II*, de Tours, le 17 Novembre. Neuf Evêques y firent 27 Canons, & quelques réglemens touchant la Discipline & les cérémonies de la Religion. Le troisieme Canon porte : *Ut corpus Domini, non imaginario ordine, sed sub crucis titulo, componatur.* On dispute sur le sens de ces paroles. L'explication la plus vraisemblable est qu'on ne doit point arranger sur l'autel d'une maniere arbitraire, mais en forme de croix, les Hosties offertes par les Fideles. Dans le 23e il est dit que l'Evêque qui est marié doit vivre avec sa femme comme avec une sœur. La femme de l'Evêque est appellée dans ce Canon *Episcopa*. Ce Concile est daté de la sixieme année du Roi Chérebert. Une Lettre circulaire, écrite par les Evêques après cette Assemblée, paroît ordonner le paiement de la dîme, mais comme d'une aumône.

569 *Lucense I*, de Lugo en Espagne, le premier Janvier. Lugo y est érigé en Métropole. Cette Eglise est aujourd'hui soumise à Compostelle. Ce Concile est daté *sub Era* DCVII *die Kalendarum Januarii*, ce qui revient à l'an de J. C. 569. Ainsi M. Fleury se trompe en le rapportant à l'an 562. (Pagi.)

572 *Bracarense II*, le premier Juin, par S. Martin de Dumie, Archevêque de Brague. Douze Evêques y dresserent 10 Canons. La date de ce Concile porte : *Regnante Domino nostro Jesu Christo, currente Era* DCX. C'est de l'Ere d'Espagne qu'il s'agit. Ce Concile est le premier où l'on ait employé la Formule *Regnante Christo*, quoique longtems auparavant usitée en d'autres Actes. (d'Aguirre, Pagi.) Loyasa & Ferréras mettent ce Concile au 15 Décembre 571.

572 *Lucense II*, par Nitigius, Métropolitain de Lugo, où le Roi confirme la division des Dioceses, établie dans le premier Concile de cette Ville.

573 *Parisiense IV*, le 11 Septembre, assemblé par le Roi Gontran, pour terminer un différend entre ses deux freres. Promotus, sacré Evêque de Château-Dun par Gilles, Archevêque de Reims, à la requisition de Sigebert, Roi d'Austrasie, y fut déposé; mais Sigebert le maintint dans

cette

cette Ville, malgré les Evêques qui assisterent à ce Concile au nombre de 32, dont 6 étoient Métropolitains. Promotus ne fut chassé de Château-Dun qu'après la mort de Sigebert. Ce Concile a pour date le 3 *des Ides de Septembre, année XI de nos Rois, Indiction VI.*

576 * *Seleuciense*, de Séleucie en Perse, par Ezéchiel, Catholique des Nestoriens, au mois de Février. On y fit 39 Canons sur la Discipline. Ce Concile est daté, dans le Nomocanon arabique, de l'an 45 de Chosroès. (Mansi, *Suppl.* Tome I.)

577 *Parisiense V*, au printems, dans l'Eglise de S. Pierre, aujourd'hui Ste Génevieve, où quarante-cinq Evêques assisterent. Le Roi Chilperic, qui les avoit assemblés, s'y porta pour accusateur de Prétextat, Evêque de Rouen, comme ayant favorisé, disoit-il, la révolte de son fils Mérouée. En conséquence il demanda que sa robe fût déchirée, ou qu'on prononçât sur lui les malédictions contenues au pseaume 108, ou que, par le jugement des Evêques, il fut pour toujours séparé de la Communion. Saint Grégoire, Evêque de Tours, s'étant opposé à ces demandes comme contraires à la promesse du Roi, suivant laquelle tout devoit se passer conformément aux Canons, Prétextat fut enlevé de force, traîné en prison, & peu de tems après envoyé en exil. Ce ne fut que par un complot de quelques particuliers qu'on plaça Mélaine sur le Siége de Rouen, & Frédégonde s'autorisa de cette ordination pour soutenir que Prétextat avoit été déposé. Grégoire de Tours dit que Chilpéric reçut les Evêques dans une Salle faite à la hâte & couverte de feuillages : *Stabat Rex juxta tabernaculum ex ramis factum... Et erat ante eos scamnum pane desuper plenum cum diversis ferculis.* Qu'étoit donc devenu ce palais que Clovis, suivant quelques uns de de nos Historiens, avoit fait élever près de la Basilique de S. Pierre?

578 * *Ægyptiacum*, peut-être d'Alexandrie, par Jacques Zanzale, Evêque Eutychien, où l'on dépose Paul Beth-Ucham, Patriarche Jacobite d'Antioche, pour avoir abjuré l'hérésie à CP. quoiqu'il eût depuis révoqué son abjuration. Ce Concile, dans la Chronique du Patriarche Denis, est daté de l'an 889 des Grecs; ce qui revient à l'an de J. C. 578, avant l'automne. (Assemani, *Bibl. Orient.* Tome III.)

579 *Cabilonense*, de Châlon-sur-Saône. Salonius d'Embrun & Sagittaire de Gap, y furent déposés pour leurs mœurs. Ils furent ensuite rétablis par le Roi Gontran, à la demande du Pape, & déposés enfin de nouveau à Châlon, où il paroît qu'il y eut deux Conciles en cette année 579.

579 * *Gradense*, de l'Isle de Grado, par le Patriarche Elie, le 3 Novembre, où l'on détermine que le Siége patriarchal d'Aquilée seroit transféré a Grado, parce que les Lombards étoient maîtres d'Aquilée. A cette Assemblée, composée d'Evêques Schismatiques, on vit paroître le Prêtre Laurent, chargé de Lettres du Pape Pélage II, qu'on n'avoit sûrement pas demandées, portant confirmation de la translation du Siége d'Aquilée à Grado. Les Prélats y firent éclater leur opposition au cinquieme Concile général, & Laurent n'osa insister sur son acceptation. C'est le Doge André Dandolo, premier Historien de Venise, qui nous fournit ce récit, contre lequel s'inscrit en faux le P. de Rubeis (de Rossi) dans une longue & belle Dissertation sur le Schisme d'Aquilée.

580 *Brennacense*, de Braine dans le Soissonnois, sur la riviere de Vesle, où Grégoire de Tours est justifié, par son propre serment, d'une accusation que le Comte Leudaste avoit portée contre lui, le 23 Mai.

581 *Alexandrinum*, d'Alexandrie, par S. Euloge, sur la Discipline. Ce Concile est mal à propos dit d'Antioche dans l'édition de Venise. (Mansi.)

581 ou 582. * *Toletanum*, de Tolede, par les Ariens, où le Roi Leuvigilde fait défendre de rebaptiser les Catholiques qui passoient à l'Arianisme. (Mansi, *Suppl.* T. I.)

582 ou environ. *Matisconense I*, de Mâcon le premier Novembre. Vingt & un Evêques y firent 19 Canons dont le sixieme est le plus ancien monument, suivant D. Rivet, où le titre d'Archevêque soit donné aux Métropolitains. Mais Baronius *ad an.* 508, le Cointe *ad an.* 542, & le P. Longueval T. III. p. 473, citent le testament de saint Césaire d'Arles, mort en 542, où il donne à son successeur cette dénomination. Néanmoins il faut avouer que ce ne fut que vers l'an 800 que tous les Métropolitains en Occident furent décorés de ce titre. Le neuvieme Canon du même Concile ordonne que l'on jeûne tous les mercredis & vendredis depuis la S. Martin jusqu'à Noël, & que ces jours, on célebre le S. Sacrifice comme on fait en Carême, *ordine Quadragesimali.* Ce Concile est daté de l'Indiction XV.

583 *Lugdunense III*, de Lyon au mois de Mai. Huit Evêques avec 12 Députés, y firent six Canons, dont le dernier ordonne qu'en chaque ville il y aura un logement séparé pour les Lépreux, qui seront nourris & vêtus aux dépens de l'Eglise. La Lepre régnoit donc en France longtems avant les Croisades.

585 ou environ. *Valentinum*, de Valence, le 23 Mai. Dixsept Evêques confirment les donations faites aux Eglises par le Roi Gontran, la Reine sa femme, & ses deux filles qui étoient consacrées à Dieu.

585 *Matisconense II*, de Mâcon, le 23 Octobre, présidé par Prisque, Evêque de Lyon à qui les actes donnent le titre de Patriarche, comme on le donnoit alors en Occident à tous les Métropolitains. Quarante-trois Evêques y firent 20 Canons, dont le premier, que le Roi Gontran appuya ensuite d'un Edit, ordonne la cessation de toute œuvre servile & de toute plaidoirie, le jour du Dimanche : le second défend de baptiser en d'autre tems qu'à Pâque, hors le cas de nécessité; le cinquieme enjoint de payer la dixme aux Prêtres & Ministres de l'Eglise, sous peine d'excommunication. C'est le premier Concile qui fasse mention expresse de la dixme ecclésiastique comme dette; & cependant il est dit dans le Canon cité, que tous les Chrétiens autrefois étoient exacts à la payer. Le sixieme Canon ordonne de ne célébrer la Messe qu'à jeun, excepté le jour de la Céne du Seigneur. On voit par là l'usage où l'on étoit alors de célébrer le Jeudi Saint la Messe après le souper, pour mieux se conformer à l'institution du Sacrement. Dans ce Concile on déposa Faustin de Dax, qui avoit été ordonné Evêque par l'autorité de Gondebaud. On voit parmi les souscriptions les noms de deux autres Evêques qui n'avoient point de Siége. C'étoient Promotus, ordonné contre les regles Evêque de Château-Dun, puis interdit par le Concile de Paris, & Fronimus, Evêque d'Agde, chassé par les Goths. Ce Concile est daté de la vingt-quatrieme année du Roi Gontran; ce qui prouve que Binius s'est trompé, en le rapportant à l'an 588.

586 ou environ. *Altissiodorense*, d'Auxerre, sous l'Evêque Aunacaire, où l'on fit 45 Canons, qui semblent n'être faits que pour l'exécution du Concile précédent. Le premier porte : *Non licet Kalendis Januarii cervulo aut vetula (vitula) facere;* c'est contre la coutume païenne, où l'on étoit de se déguiser en cerf, en vache & en d'autres animaux le premier Janvier, que ce Canon est fait. Le 12e défend de donner la Communion aux morts. Le 36e & le 37e défendent aux femmes de recevoir l'Eucharistie dans la main nue & de toucher la palle du Seigneur ou le corporal; ce qui prouve qu'on recevoit encore alors l'Eucharistie dans la main, que les hommes avoient nue, les femmes couverte d'un linge. Par le 42e les femmes sont obligées, lorsqu'elles communient, d'avoir leur *dominical* ou voile qu'elles portoient le Dimanche sur la tête.

587 ou environ. *Arvernense III*, de Clermont en Auvergne. On y termine le différend d'Innocent de Rodez & d'Ursicin de Cahors, touchant quelques Paroisses que l'un & l'autre s'attribuoient. (Pagi.)

588 *Constantinopolitanum*, de CP. vers le mois de Juin. Grégoire, Patriarche d'Antioche, y fut justifié des crimes dont on l'accusoit; & Jean le Jeûneur s'y fit donner le titre de Patriarche œcuménique. (Pagi.)

589 *Toletanum III*, de 64 Evêques, & 8 Députés, le 8 Mai. Le Roi Récarede y fit une belle profession de foi en son nom & en celui de tous les Goths, qui abjurerent l'Arianisme; après quoi l'on fit, à la demande du Roi, 23 Canons sur la Discipline, dont quelques uns se ressentent un peu de la dureté Gothique. Le quatrieme défend de faire aucun travail le Dimanche, sous peine au contrevenant, s'il est libre, de payer six sols d'amende au Comte de la Cité, & s'il est serf, de cent coups de fouet. Ce Concile est daté, *Anno IV regnante Reccaredo Rege, die octavo Iduum Maiarum, Era DCXXVII.*

589 *Narbonense*, le premier Novembre. On y fait plusieurs réglemens de Discipline, dont le cinquieme proscrit un reste de Paganisme, qui consistoit à s'abstenir de travailler le Jeudi, parce qu'il étoit consacré à Jupiter. Ce Concile est daté de l'Ere d'Espagne 627.

589 *Alexandrinum*, à l'occasion du verset 15 du chap. 18 du Deutéronôme, sur le sens duquel les Juifs & les Samaritains étoient divisés : les premiers l'appliquant à Josué, les seconds à un certain Dosithée, contemporain de Simon le Magicien. S. Euloge Patriarche d'Alexandrie, choisi pour

arbitre de la dispute, assembla plusieurs savans Evêques, à la tête desquels, après un mur examen, il décida que ce verset regarde J. C. (Photius, *Cod.* 227.) Remarquez que dans les éditions de Photius il est dit que ce Concile se tint la septieme année de Marcien; il faut lire Maurice, au lieu de Marcien. (*Editio Veneta*, Tome VI.)

590 *Pictaviense*. Chrodielde, fille du Roi Chérebert, & Basine, Religieuses de Sainte-Croix de Poitiers, révoltées contre leur Abbesse Leubouere, y furent excommuniées.

590 *Sauriciacum*, de Saurci ou Sourci, à trois lieues de Soissons vers le Nord, où l'on permet à Droctégisile, Evêque de Soissons, de revenir dans sa ville épiscopale, d'où les Evêques de la Province l'avoient obligé quatre ans auparavant de s'éloigner à cause de son ivrognerie. (*Greg. Turon.* L. IX. n. 37.)

590 *Metense*, de Metz, au mois d'Octobre. Gilles, Archevêque de Reims, y fut déposé & exilé, comme coupable du crime de leze-majesté. Chrodielde & Basine y furent reçues à la Communion. Celle-ci rentra dans son Couvent. Chrodielde fut envoyée dans une terre que le Roi lui donna.

590 *Gabalitanum*, du Gévaudan, à peu près où est aujourd'hui la ville de Marvejols, où l'on condamne Tétradie, femme d'Eulalius, Comte Auvergnat, & devenue concubine du Comte Didier, du vivant de son époux, à rendre à celui-ci, sur ses propres biens, quatre fois autant qu'elle avoit emporté de sa maison, avec la note de bâtardise, attachée aux enfans qu'elle avoit eus de Didier. (Vaissette, *T. I*, *p.* 317.)

590* *Maranense*, de Marano, ou Mariano, dans l'Istrie, ou le Frioul. Sévere, Patriarche de Grado, ayant été forcé par l'Exarque de Ravenne de signer la condamnation des trois Chapitres, présenta dans ce Concile, assemblé pour le punir, un acte par lequel il désavouoit cette signature. Ce Concile, composé de 10 Evêques, écrivit à l'Empereur Maurice une Lettre, pour se plaindre de l'exaction de la signature des trois Chapitres, & des entreprises des Evêques de France sur celui d'Aquilée. (*Edit. Venet.* T. VI. Mansi, *Suppl. Conc.* T. I.)

590 *Hispalense I*, de Séville, le 4 ou le 5 Novembre, (*die primo nonarum Novembrium.*) Huit Evêques y firent trois Décrets. (Pagi.)

590 *Romanum I*, de Rome, au mois de Décembre, où le Pape S. Grégoire le Grand instruit de la rechûte du Patriarche de Grado, le cite, de l'avis de l'Assemblée, à venir rendre compte de sa conduite. (Mansi, *Suppl.* Tom. I.)

591* *Istrium*, d'Istrie, par les Schismatiques, au commencement de l'année. Le résultat de cette Assemblée fut une Lettre Synodique, écrite à l'Empereur, pour le prier de faire cesser les poursuites du Pape contre le Patriarche Sévere, & lui promettre qu'il iroit plaider lui-même sa cause à CP. dès que l'état des affaires d'Italie le permettroit. (*Ibid.*) Le P. Pagi se trompe en confondant ce Concile avec celui de Marano, tenu l'année précédente. (Mansi.)

591 *Romanum II*, au mois de Février. S. Grégoire y écrivit une grande Lettre Synodale aux quatre Patriarches, où il dit qu'il reçoit & révere les quatre Conciles généraux comme les quatre Evangiles. Il ajoute ici qu'il porte le même respect au cinquieme; ce qui doit s'expliquer.

592 *Cæsaraugustanum*, de Saragosse, le premier Novembre. Onze Evêques & deux Diacres députés y firent trois Canons touchant les Ariens convertis.

594 *Cabilonense*, de Châlon-sur-Saône, où l'on établit dans le Monastere de S. Marcel la même maniere de psalmodier qu'on suivoit à S. Martin de Tours, à S. Denis en France & à S. Germain-des-Prés. (Aimoin, *Liv.* 3.)

595 *Romanum III*, sous S. Grégoire, le 5 Juillet. Il y proposa six Canons que 22 Evêques, 33 Prêtres assis comme les Evêques, & les Diacres debout, approuverent. On y absout aussi Jean, Prêtre de Calcédoine, qui avoit appellé au Pape de la condamnation que Jean de Constantinople, surnommé le Jeûneur, avoit portée contre lui. Les Députés du Patriarche, qui suivoient cet appel, y furent déboutés. On voit par là que Jean le Jeûneur reconnoissoit la Jurisdiction du Pape, dans le tems même qu'il prenoit le titre de Patriarche universel.

597 *Toletanum*, le 17 Mai. Seize Evêques y firent 2 Canons, dit ce Concile; mais on n'y en voit que 13 dans les souscriptions, entre lesquelles est celle de Migece, Archevêque de Narbonne. Jean Pérez tient ce Concile pour supposé. Pagi n'en parle pas. Ferréras le compte pour le IV de Tolede.

598 *Oscense*, de Huesca, dans la Province de Tarragone. On n'en conserve que 2 Canons, dont l'un ordonne le célibat aux Prêtres, Diacres & Sous-Diacres. (Ferréras.)

599 *Barcinonense II*, de Barcelone, le premier Novembre. Douze Evêques y firent quatre Canons sur la Discipline.

600 *Romanum IV*, sous S. Grégoire, au mois de Novembre. Un imposteur Grec, nommé André, y fut condamné, & on y permit à Probus, Abbé de S. André à Rome, de faire un testament.

601 *Romanum V*, sous S. Grégoire, le 5 Avril. On y fit une Constitution en faveur des Moines, qui fut souscrite par 21 Evêques.

601 ou environ. *Senonense*, de Sens, où l'on traita de la réformation des mœurs, de la simonie & des ordinations des Néophytes. Le P. Mansi conjecture que ce fut à ce Concile que S. Colomban fut appellé & refusa de se trouver, parce qu'on devoit y agiter la question qui divisoit les François & les Bretons touchant le jour de Pâque: question qui consistoit à savoir, non si l'on devoit célébrer la Fête de Pâque le quatorzieme de la Lune Pascale, en quelque jour de la semaine qu'il tombât, mais si, ce quatorzieme jour tombant un Dimanche, on devoit ou non renvoyer la Fête au Dimanche suivant. Les Bretons étoient pour la négative, & célébroient en conséquence la Fête de Pâque le quatorzieme de la Lune, quand ce quantieme arrivoit un Dimanche.

603* *Cabilonense*, de Châlon-sur-Saône, par Arédius, Evêque de Lyon. La Reine Brunehaut y fait déposer S. Didier, Evêque de Vienne, pour l'avoir reprise de ses désordres. (Fleury, D. Cellier.)

604 ou environ. *Britannicum*. S. Augustin de Cantorbery y exhorta sept Evêques Bretons, avec leurs Docteurs & Savans, à célébrer la Fête de Pâque le Dimanche après le 14 de la Lune, à conférer le Baptême suivant l'usage de l'Eglise Romaine, à prêcher de concert l'Evangile aux Anglois. Ces Evêques & Docteurs Schismatiques ayant refusé, S. Augustin leur prédit les malheurs qui leur arriverent quelque tems après. (Béda, *Hist. Angl.* L. 2, c. 2.) D. Cellier met ce Concile à Worchestre.

605 *Cantuariense*, de Cantorbery, pour confirmer la fondation de l'Abbaye de S. Pierre & S. Paul, la premiere qu'on ait bâtie en Angleterre.

605 ou environ. *Londinense*, de Londres, par S. Augustin de Cantorbery, où l'on déclare nuls les mariages contractés au troisieme degré de parenté, & avec des femmes qui avoient reçu le voile. (Mansi, *Suppl.* T. I.)

606 *Romanum*, sous Boniface III, de 72 Evêques, 34 Prêtres, plusieurs Diacres, & de tout le bas Clergé. Il y fut défendu, sous peine d'anathême, que du vivant du Pape, ou de quelque autre Evêque, personne fût assez hardi pour parler de son successeur; & on ne permit de procéder à une nouvelle élection que trois jours après les funérailles du défunt.

610 *Romanum*, le 27 Février, en faveur des Moines, contre ceux qui prétendoient qu'étant morts au monde, ils ne pouvoient exercer aucun ministere ecclésiastique. (*Holstenius Collect. Rom.*)

610 *Toletanum IV*, le 23 Octobre. Quinze Evêques y reconnoissent celui de Tolede pour leur Métropolitain.

615 *Egarense*, d'Egara, aujourd'hui Térassa, dans la Province de Catalogne, à quatre lieues de Barcelone, le 13 Janvier. On y confirme les décisions du Concile d'Huesca, tenu en 598 touchant le célibat des Prêtres, Diacres & Sous-Diacres. (Pagi.)

615 *Parisiense VI*, de toutes les Provinces des Gaules nouvellement réunies sous le Roi Clotaire. Soixante-dixneuf Evêques y firent 15 Canons, dont le 10e porte que les donations des Evêques & des Clercs en faveur de l'Eglise, auront leur effet indépendamment des formalités. Ce Concile, le plus nombreux des Gaules en ce tems-là, est appellé général en celui de Reims de l'an 625. Le Roi Clotaire donna le 18 Octobre, jour même de la tenue de ce Concile, son Edit pour l'exécution de ses Canons. Les Grands du Royaume assisterent à cette Assemblée; & Clotaire par son Edit leur donna la satisfaction qu'ils demandoient sur les cens & péages établis par ses prédécesseurs, & sur les biens qu'ils leur avoient enlevés. (D. Cellier, T. XVII, p. 779. D. Bouquet, T. III.)

619 *Hispalense II*, de Séville, le 13 Novembre. Huit Evêques, S. Isidore de Séville à la tête, y firent des Décrets divisés en 13 actions ou chapitres. (d'Aguirre, Ferréras.) Pagi met ce Concile en 618.

622 *Charnense seu Theodosiopolitanum*, de Charne ou Théodosiopolis en Arménie, par le Patriarche Jéser Nécain. On y révoque tout ce qui avoit été fait au Concile de

Thévis, on y reçoit le Concile de Calcédoine, & on supprime l'addition *qui crucifixus es pro nobis*, faite au Trisagion. (Galanus, *Conc. Arm.* T. I, & *Edit. Venet.* T. VI.)

624 au plus tard. *Matisconense III*, de Mâcon, où le Moine Agrestin est confondu par S. Eustase, Abbé de Luxeu, sur les calomnies qu'il avançoit contre la Regle de S. Colomban. (Mansi.)

625 *Remense*, de Reims, sous l'Archevêque Sonnace, avec plus de 40 Evêques. On y fit 25 Canons, dont l'un dit qu'on observera ceux du Concile de Paris de 615. Un autre (c'est le premier) porte que quelque tems qui se soit écoulé depuis qu'on posséde les biens d'une Eglise à titre de précaire, c'est-à-dire pour une certaine redevance annuelle, on ne pourra se les approprier, & que l'Eglise est toujours en droit d'y rentrer. On voit par là que l'usage des précaires ecclésiastiques étoit établi dès le commencement du septieme siecle. Il ne commença donc pas, comme le dit un Moderne, sous le Maire Ebroin en 660.

626 * *Constantinopolitanum*, sous le Patriarche Sergius, où les Acéphales déciderent qu'il n'y a qu'une volonté & une opération en Jesus-Christ. (Pagi.)

627 *Clippiacense*, de Clichi près de Paris, le 26 Mai. Assemblée mixte convoquée par Clotaire pour y régler tout ce qui pourroit contribuer à la tranquillité de l'Etat & à l'utilité de l'Eglise. (Aimoin.) Les Actes en sont perdus.

630 * *Leniense*, de Lénia en Irlande, au sujet de la Pâque. On y décide qu'on continuera de célébrer ce saint jour comme par le passé, c'est-à-dire le 14 de la Lune, quand il tombera un Dimanche. C'est le seul point où les Hibernois s'accordoient avec les Juifs pour la célébration de la Pâque, quoique d'anciens Auteurs les appellent Quartodécimans. (*Edit. Venet.* T. VI.)

633 * *Alexandrinum*, par le Patriarche Cyrus, en faveur des Monothélites. Ce Concile, dans l'original, est daté du mois Payni, qui répond à Mai & à Juin. (Mansi.)

633 *Toletanum V*, le 9 Décembre. Soixante-deux Evêques, auxquels S. Isidore de Séville présidoit, y firent 75 Canons, dont le quatrieme prescrit en détail la forme de tenir les Conciles, qui vient apparemment d'une tradition plus ancienne, mais qu'on ne trouve point auparavant.

Dans le premier Canon il est dit en termes exprès, que le S. Esprit procede du Pere & du Fils : *Spiritum sanctum nec creatum nec genitum, sed procedentem à Patre & Filio profitemur.* Le 49 porte : *Monachum aut paterna devotio, aut propria professio facit. Quidquid horum fuerit, alligatum tenebit.* Le 65e favorise ouvertement l'usurpation du Roi Sisenand, & dépouille la Nation de son droit, en remettant l'élection des Rois aux Evêques & aux Grands. (Mansi, S. Marc.) Ce fut par l'ordre de ce Concile que S. Isidore composa l'Office nommé d'abord Gothique, parce que l'Espagne étoit alors sous la domination des Goths, & ensuite Mozarabique, depuis que les Arabes furent devenus maîtres du Pays. Ce Concile est daté de l'an 671 de l'Ere de l'Espagne.

634 *Jerosolymitanum*, des Evêques de Palestine. Ce fut de ce Concile que saint Sophrone écrivit sa belle Lettre Synodale pour donner aux Patriarches avis de son élection. Il y prouve les deux volontés & les deux opérations en Jesus-Christ.

636 *Clippiacum*, de Clichi près de Paris, le premier Mai, où S. Agile fut établi premier Abbé de Rebais, nouvellement fondé par S. Eloi. (Mabil. *Sæc.* 2, *Bened.* p. 323.

638 ou environ. *Aurelianense VI*, contre un Hérétique qu'on croit avoir été Grec & Monothélite. (Le Cointe.) Le P. Labbe, d'après le P. Sirmond, met ce Concile en 645, & le P. Mansi en 642. Mais D. Rivet prouve (*Hist. Lit.* T. IX, *Avert. p.* 7.) que ce Concile précede l'an 640, puisque S. Eloi, qui ne fut élu Evêque qu'en 639, y assista, n'étant encore que Laïque.

636 *Toletanum VI*, sous le Roi Cinthilla, qui y fit faire 9 Canons, lesquels regardent presque tous sa puissance. Le troisieme défend d'élever d'autre personne qu'un Visigoth de naissance à la Royauté. Vingt-deux Evêques & deux Députés d'absens souscrivirent ces Canons.

638 *Toletanum VII*, le 9 Janvier, la deuxieme année du Roi Cinthilla. Quarante-deux Evêques d'Espagne & de cette partie de la Gaule Narbonnoise, qui obéissoit aux Visigoths, y ordonnerent, avec le consentement du Roi & des Grands, qu'à l'avenir aucun Roi ne montera sur le Trône, qu'il ne promette de conserver la Foi Catholique, &c.

638 * *Constantinopolitanum.* On y lut & on y confirma l'Ecthese de l'Empereur Héraclius, composée par Sergius de Constantinople. Elle reconnoissoit deux natures en Jesus-Christ; mais elle défendoit de dire qu'il y eût deux volontés ou deux opérations. Elle disoit que c'est un seul & même Jesus-Christ qui opere les choses divines & humaines, & que les unes & les autres opérations procédent du même Verbe incarné sans division ni confusion.

* Pyrrus, successeur de Sergius, approuva l'Ecthese dans un Concile tenu à la hâte & sans les formalités ordinaires l'année 639 ou la suivante, & ordonna qu'elle seroit souscrite par les Evêques, tant présens qu'absens, sous peine d'excommunication.

640 *Romanum*, où le Pape Severin condamne l'Ecthese. (Pagi.)

641 *Romanum*, par le Pape Jean IV, au mois de Janvier, contre le Monothélisme. (Pagi.)

643 ou 644. *Cabilonense*, de Châlon-sur-Saône, le 25 Octobre, par ordre de Clovis II. On y fit 20 Canons qui furent souscrits par 39 Evêques présens, 6 Députés d'absens, &c. (Fleury.) Voyez aussi Pagi à l'an 662, n. III. Labbe met ce Concile en 650. Parmi les souscriptions des actes de cette Assemblée on trouve celle de *Betto Episcopus de Juliobona.* C'est Lillebonne, & non pas Dieppe, comme le prétend M. de Valois. Cet Evêché ne subsiste pas.

645 Conférence de Pyrrus de CP. avec S. Maxime, Abbé de Chrysopolis près de Calcédoine. Elle se tint en Afrique au mois de Juillet, en présence du Patrice Grégoire, & de quelques Evêques. S. Maxime y démontra qu'il y avoit deux volontés & deux opérations en Jesus-Christ. Pyrrus se rendit à ses preuves, & alla ensuite à Rome, où il rétracta ce qu'il avoit enseigné auparavant d'une seule volonté & d'une seule opération, & y il fut ainsi reçu à la Communion; mais il retourna ensuite à la même erreur.

646 *Africana.* Il y eut plusieurs Conciles en Afrique cette année contre les Monothélites; un en Numidie, un autre dans la Byzacene, un troisieme en Mauritanie, & un quatrieme à Carthage dans la Province Proconsulaire.

646 *Toletanum VIII.* Vingt-huit Evêques & onze Députés pour les absens y firent six Canons.

648 *Romanum*, où l'on croit que le Pape Théodore déposa Paul de CP. de même qu'il y anathématisa Pyrrus, dont il souscrivit la sentence du sang de Jesus-Christ mêlé avec de l'encre.

649 *Lateranense*, dont la premiere Session se tint le 5 Octobre, & la derniere le 31 du même mois. Il y avoit 105 Evêques, compris le Pape S. Martin. Tous souscrivirent la condamnation de Théodore, jadis Evêque de Pharan, de Cyrus d'Alexandrie, de Sergius de Constantinople, de Pyrrus & de Paul ses successeurs, avec leurs écrits hérétiques, & de l'Ecthese impie & du Type qu'ils avoient autorisés. Ce Type de l'Empereur Constant, qui imposoit silence aux deux partis, avoit été publié en 648.

649 ou 650 * *Thessalonicensia duo*, par Paul, Métropolitain de Thessalonique. Dans le premier, ce Prélat, infecté du Monothélisme, dressa une exposition de cette doctrine, qu'il envoya au Pape S. Martin, avec une Lettre Synodique pour la défendre. Le Pape, pour réponse, lui renvoya deux Députés chargés d'une profession de Foi Catholique, avec ordre à lui de la signer, sous peine d'anathême; sur quoi Paul, ayant assemblé un nouveau Concile, signa l'écrit de Martin, mais après l'avoir tronqué dans un point essentiel, & le remit ensuite aux Députés.

650 *Romanum*, de Rome. Le Pape S. Martin, indigné de la fourberie de Paul de Thessalonique, commença par imposer une peine canonique à ses Députés, pour s'être mal acquittés de leur commission; puis dans un Concile qu'il tint le premier Novembre, il anathématisa Paul & tout ce qu'il avoit fait dans les deux Conciles de Thessalonique mentionnés ci-dessus. (Mansi, *Suppl. Conc.* T. I.)

653 *Clippiacense*, de Clichi. Privilege de l'Abbaye de S. Denis, souscrit par le Roi Clovis II, par Béroalde, son Référendaire, & par 24 Evêques le 22 Juin.

653 *Toletanum IX*, commencé au mois de Décembre & fini au mois suivant. Le Roi Récesvinte y lut sa profession de foi, où il recevoit les quatre Conciles généraux. On y fit ensuite douze Canons d'un style si diffus & si figuré, qu'il n'est point aisé de les entendre. Le premier n'est autre chose que le Symbole de Nicée avec l'addition *Filioque*, en parlant de la Procession du Saint-Esprit. Le dixieme porte que « l'élection du Roi se fera dans l'endroit où » son Prédécesseur sera mort, & qu'elle sera faite par les » Evêques qui s'y trouveront présens & par les grands » (Officiers) du Palais ». Ce Concile fut souscrit par 52 Evêques.

655 *Toletanum X*, le 2 Novembre. Seize Evêques y firent 17 Canons, la plupart pour réprimer les abus que les Evêques commettoient dans l'administration des biens Ecclésiastiques.

656 *Toletanum XI*, le premier Décembre. Vingt Evêques y firent 7 Canons, dont le sixieme porte que les enfans, offerts dans les Monasteres par leurs parens jusqu'à l'âge de dix ans, ne pourront plus revenir dans le siécle. Potamius, Evêque de Brague, s'étant confessé par écrit d'avoir péché avec une femme, y fut condamné à une prison perpétuelle. Cependant on lui laissa le nom d'Evêque par compassion pour son repentir. Mais son Evêché fut donné à S. Fructueux, Evêque de Dumes. On transféra dans ce Concile la Fête de l'Annonciation au huitieme jour avant Noël, ou 18 Décembre, suivant l'usage de plusieurs Eglises étrangeres. *Nam in multis ecclesiis*, disent les Peres, *a nobis & spatio remotis & terris hic mos agnoscitur retineri.* Cela s'observe encore, dit le P. Pagi, dans l'Eglise de Tolede.

659 *Mansolacense*, de Malay-le-Roi, sur la riviere de Vanne, à une lieue de Sens, célébré par Emmon, Archevêque de cette Ville. On y fit quelques réglemens sur la Discipline. La date de ce Concile porte : *Actum Mansolaco in curte Dominicâ anno tertio Domini nostri Chlotarii.* (Mabillon, *Act. SS. Sæc.* 3, *par.* 2, *pag.* 614.)

660 ou environ. *Nannetense*, de Nantes. On y fit 20 Canons que le P. Labbe rapporte à un autre Concile tenu au même lieu sur la fin du neuvieme siécle. De ces Canons, le sixieme permet d'enterrer les morts dans le parvis ou porche, *exedra*, de l'Eglise, c'est-à-dire dans un de ses bâtimens extérieurs, mais jamais dans l'Eglise. Le neuvieme porte que le Prêtre, chaque Dimanche, bénira le reste des pains offerts & non consacrés, pour être distribué à ceux qui n'auront pas communié; que s'il n'y a pas de reste des pains offerts, il y pourvoira d'ailleurs. On voit ici que le pain béni est comme le supplément de la communion.

664 *Pharense*, en Angleterre. La question de la Pâque y fut agitée entre les Anglois qui suivoient l'usage de Rome, & les Ecossois, *Scoti*, qui en suivoient un autre. On y agita aussi quelques autres questions de Discipline. Les Ecossois perdirent leur cause. (Pagi.)

666 *Emeritense*, de Mérida en Espagne, le 6 Novembre. Douze Evêques y firent 23 Canons, dont le huitieme ordonne que chaque Evêque aura dans sa Cathédrale un Archiprêtre, un Archidiacre & un Primicier. C'étoient les Chefs des trois Ordres du Clergé. Le Primicier étoit le Chef des Clercs inférieurs. Le douzieme porte que l'Evêque pourra tirer des Paroisses les Prêtres & les Diacres qu'il jugera propres à le soulager, & les mettre dans sa Cathédrale, leur laissant le revenu & l'inspection sur les Eglises d'où ils sont tirés, avec pouvoir d'établir de son consentement des Vicaires payés par eux pour y servir à leur place. Telle est l'origine des Curés primitifs & des Vicaires, d'abord amovibles & devenus perpétuels en France par les Ordonnances de nos Rois. Le dix-neuvieme Canon ordonne que lorsque plusieurs Eglises sont confiées à un seul Prêtre, parce que chacune est trop pauvre pour entretenir le sien, celui qui est préposé pour les desservir doit offrir le sacrifice, tous les Dimanches, dans chacune de ces Eglises. On voit par ce Canon combien l'usage de biner est ancien.

667 *Cretense*, de l'Isle de Crete. Paul, Archevêque de cette Isle, ayant cité à ce Concile Jean, Evêque de Lappa, pour un sujet qu'on ignore, fit prononcer contre lui une sentence dont Jean appella aussi-tôt au Saint Siége. Paul, regardant cet appel comme un acte de révolte, mit l'Evêque en prison; mais Jean, s'étant échappé, eut le bonheur d'arriver à Rome. (Mansi, T. I.)

667 *Romanum*, le 19 Décembre, par le Pape Vitalien, où l'appel de Jean, Evêque de Lappa, est reçu, & la procédure de l'Archevêque Paul cassée. (Mansi, D. Cellier.)

670 *Augustodunense*; voyez plus bas *Christiacum*, à l'an 676.

670 *Burdigalense*, de Bordeaux, en présence du Comte Loup, par les Métropolitains de Bourges, de Bordeaux & d'Eause, assistés de leurs Comprovinciaux. On y travailla au rétablissement de la paix dans le Royaume & à la réformation de la Discipline. D. Vaissete & d'autres critiques mettent ce Concile en 673, fondés sur l'inscription du manuscrit de l'Eglise d'Albi, qui le renferme, & à la tête duquel on lit : *Hic liber recuperatus fuit, Domino auxiliante, sub die VIII Kal. Augusti, anno IV regnantis Domini nostri Kilderici Regis.* Or cette année quatrieme, du régne de Childeric, doit s'entendre de son régne sur toute la France, & répond par conséquent à l'an 673. Mais ce n'est pas l'époque du Concile; c'est seulement celle du recouvrement du manuscrit où il est contenu : recouvrement qui fut fait, comme il est dit une ligne plus haut, après un incendie de la ville, *post incendium civitatis.* Le Concile dont il s'agit doit s'être tenu la premiere année du regne de Childeric sur toute la France. Car il fut assemblé par ses ordres, *per Jussorium Childerici Regis*, dans un Diocese du Royaume de Neustrie, & pour la stabilité de son régne, *pro stabilitate regni*; ce qui désigne le commencement de son élévation sur le trône de Neustrie. Le Duc Loup, en présence duquel il fut tenu, étoit vraisemblablement un Seigneur envoyé pour faire reconnoître Childeric à la place de Thierri III qu'on venoit de détrôner.

673 *Herfordiense*, d'Herford, le 24 Septembre. Ce Concile d'Angleterre n'étoit composé que de six Evêques. Saint Théodore de Cantorbery y proposa dix articles extraits des Canons, que tous les Evêques promirent d'observer. Le premier regarde la Pâque, qu'il faut célébrer le premier Dimanche, après le 14 de la Lune du premier mois qui étoit alors le mois de Mars. (Wilkins, Mansi.)

675 *Toletanum XII*, le 7 Novembre. On y fit 16 Canons qui furent souscrits par 17 Evêques, 2 Députés d'absens, par 6 Abbés & par l'Archidiacre de Tolede. Le cinquieme Canon défend d'exiger des Evêques pour crimes les compositions pécuniaires, fixées par les loix barbares, à moins qu'ils n'aient des biens en propre. Le sixieme défend aux Evêques de prononcer des Jugemens de mort ou de mutilation, & condamne ceux qui en auront prononcé à la prison perpétuelle. Le septieme ordonne de corriger les pécheurs scandaleux publiquement. Que si l'on condamne à l'exil ou à la prison, la sentence sera prononcée devant trois témoins, & souscrite de la main de l'Evêque. Les Evêques condamnoient donc dès-lors à ces sortes de peines.

675 *Bracarense III*, de Brague. Huit Evêques y firent 9 Canons dont quelques-uns sont des plaintes contre les Evêques. On n'est point sûr de la date de ce Concile. (Pagi.)

676 *Christiacum*, de Cressi ou Créci dans le Ponthieu, suivant la conjecture du P. Mabillon. S. Léger, Evêque d'Autun, y assista; ce qui a porté quelques copistes à placer ce Concile à Autun, en quoi ils ont été suivis par les Editeurs des Conciles. Ceux-ci ont fait une autre faute en rapportant ce Concile à l'an 670, au lieu de 676, que D. Mabillon prouve être sa vraie date. (Voyez le 16 L. de ses Annales & ses Œuvres posthumes, T. I, p. 530.) Les Statuts qui nous restent de ce Concile, concernent presque tous la Discipline Monastique. Le premier ordonne que les Prêtres & les Clercs sauront par cœur le Symbole de S. Athanase. C'est la premiere fois qu'il est parlé de ce Symbole en France. Le quinzieme Canon enjoint aux Moines & aux Abbés d'observer la régle de S. Benoît.

677 *Marlacense*, de Morlay au Diocese de Toul, suivant D. Mabillon, de Marli près de Paris, selon le P. Pagi, au mois de Septembre. Les Evêques de Neustrie & de Bourgogne assemblés par ordre & en présence du Roi Thierri, y déposent Chramlin, qui s'étoit emparé de l'Evêché d'Embrun, & lui déchirent ses habits pour marque de sa dégradation. (*Edit. Venet.* T. VII. Mansi.)

678 au plus tard. * *Gallicanum*, des Gaules, assemblé par ordre du Roi Thierri & du Maire Ebroin, dans un Palais Royal qu'on ne désigne point. On y presse S. Léger, Evêque d'Autun, de s'avouer coupable de la mort du Roi Childéric II, & malgré les protestations qu'il fait de son innocence, on le dégrade, puis on le livre au Comte du Palais pour le faire mourir.

679 *Mediolanense*, de Milan, par l'Archevêque Mansuétus, vers le commencement de l'année. Le Prêtre Damien, qui fut peu après Evêque de Pavie, composa une Lettre Synodale de ce Concile à l'Empereur, où les deux volontés & les deux opérations en J. C. sont expliquées avec netteté & défendues avec force. (Muratori, *Ann. d'It.* T. IV.)

679. *Gallicanum*, vers le commencement de l'année, contre le Monothélisme. On croit communément qu'il se tint pour envoyer des Députés au Concile suivant.

679 *Romanum*, au mois d'Octobre. Saint Wilfrid, Archevêque d'Yorck, chassé de son Siége par le Roi Egfrid & Théodore, Archevêque de Cantorbery, y est rétabli par un jugement contradictoire, où l'on entendit les accusations alléguées contre lui par le Moine Coenvald, député de Théodore, & les défenses que le Saint y opposa; mais on ne tint compte de ce jugement en Angleterre. (D. Cellier.) Pagi met ce Concile en 678.

680 *Romanum*, sous le Pape Agathon, le Mardi de Pâque, 27 Mars. Cent vingt-cinq Evêques y assisterent; S. Wilfrid étoit de ce nombre. On y envoya des Députés à CP. pour le Concile général, avec une Lettre du Pape & une autre du Concile à l'Empereur Constantin Pogonat, où le Pape & le Concile reconnoissent deux volontés & deux opérations en J. C. (D. Cellier) Pagi & Muratori mettent ce Concile, mais mal, en 679. Quelle apparence en effet qu'on ait envoyé des Députés à un Concile plus de dix-huit mois avant qu'il se tînt, & même avant qu'il fût indiqué. C'est très vraisemblablement à ce Concile que Théodore, Archevêque de Ravenne, fut obligé de renoncer à l'autocéphalie ou indépendance de son Siége, que Maur, son prédécesseur, avoit obtenue de l'Empereur en 666; & qu'il reconnoît pour son Supérieur l'Evêque de Rome. Cette soumission fut renouvellée en 682; & l'on croit que ce fut à l'Empereur Constantin Pogonat que l'Eglise Romaine en fut redevable.

680 *Anglicanum*, ou *Anglo-Saxonicum*, dans la campagne de Hapfeld, le 17 Septembre, par Théodore, Archevêque de Cantorbery, contre l'erreur des Monothélites. Pagi prouve que ce Concile se tint cette année, & non pas l'an 679.

680 & 681 *CONSTANTINOPOLITANUM.* Sixieme Concile général, commencé le 7 Novembre 680, & fini le 16 Septembre 681. Ce Concile ne rejetta pas seulement les dogmes impies des Monothélites; mais, comme disent les Peres en la treizieme Session : « Nous croyons aussi que leurs noms doivent être bannis de l'Eglise; savoir, de Sergius, jadis Evêque de cette ville de Constantinople, qui a commencé d'écrire sur cette erreur; de Cyrus d'Alexandrie; de Pyrrus, Paul & Pierre, aussi Evêques de Constantinople; de Théodore, Evêque de Pharan....Nous les déclarons tous frappés d'anathême. Avec eux nous croyons devoir chasser de l'Eglise & anathématiser Honorius, jadis Pape de l'ancienne Rome; parce que nous avons trouvé, dans sa Lettre à Sergius, qu'il suit en tout son erreur, & autorise sa doctrine impie. » Tous ces anathêmes furent renouvellés en présence de l'Empereur à la derniere Session, où l'on anathématisa aussi Macaire d'Antioche & le Moine Etienne, son disciple. Il y avoit à cette Session plus de 160 Evêques.

681 *Toletanum XII*, le 9 Janvier jusqu'au 25 du même mois. Trente-cinq Evêques, & à leur tête S. Julien de Tolede, y firent 13 Canons, dans le premier desquels ils confirmerent la renonciation du Roi Vamba au Royaume, publiée solemnellement le Dimanche 14 Octobre l'année précédente. En conséquence ils déclarerent le peuple délié du serment de fidélité envers ce Prince, & assurerent le Royaume à son successeur Ervige. Le deuxieme ordonne que ceux qui ont une fois reçu la pénitence sans le savoir, (comme il étoit arrivé au Roi Vamba) l'observeront inviolablement, sans pouvoir retourner aux fonctions militaires. C'est ici le premier exemple, suivant M. Fleury, d'une pareille entreprise des Evêques. Jusqu'alors on n'avoit pas cru que l'imposition de la pénitence leur donnât droit d'interdire aux Souverains l'exercice de la puissance temporelle, ni de dispenser leurs Sujets de l'obéissance qu'ils leur doivent.

683 *Toletanum XV*, le 4 Novembre. Quarante-huit Evêques y firent 13 Canons, dont environ la moitié regarde des intérêts temporels. Le cinquieme défend aux Veuves des Rois de se remarier, même à un Roi, sous peine d'excommunication. Ce Concile dura trois jours.

684 *Toletanum XV*, depuis le 14 Novembre jusqu'au 20 du même mois, pour la réception du sixieme Concile général dans toute l'Espagne & la Gaule Gothique, à la demande de Léon II. Ce Pape, dans sa Lettre aux Evêques, dit que le sixieme Concile a condamné Honorius, qui au lieu d'éteindre dans sa naissance la flamme de l'hérésie, comme il convenoit à l'autorité apostolique, l'a fomentée par sa négligence. Léon dit à peu près la même chose de la condamnation d'Honorius dans sa Lettre au Roi. Les Evêques d'Espagne examinerent les Actes du Concile, & l'approuverent en tout.

687 ou environ. * *Manaschiertense*, dans l'Arménie, sur les confins de l'Hircanie, par le Patriarche Jean d'Oznia. On y admit le dogme des Acéphales, on y défendit l'usage de l'eau & du pain levé, dans l'Eucharistie, & on y fit d'autres changemens dans la Discipline. (*Edit. Venet.* T. VII.) Galanus le place vers 680.

688 *Toletanum XVI*, le 11 Mai. Soixante-un Evêques y expliquerent quelques propositions qui avoient déplu au Pape Benoît, & y décidérent que deux sermens du Roi Egica, qui paroissoient contraires, ne l'étoient point. Il ne faut pas croire, disent les Evêques, qu'il ait promis de soutenir les intérêts de ses beaux-freres autrement que selon la justice. Mais en cas qu'il fallût choisir, le dernier serment, fait en faveur du peuple, devroit l'emporter; puisque le bien public est préférable à tous les intérêts particuliers. Le Roi Egica confirma, par son Ordonnance, les Décrets du Concile.

689 *Rotomagense*, de Rouen, par S. Ansbert, & 16 Evêques, *ubi plurima Deo accepta & sanctæ Ecclesiæ utilitatibus profutura, disputata sunt*, dit l'Auteur de la Vie de saint Ansbert. C'est tout ce qu'on sait de ce Concile, à la réserve d'un privilége de l'Abbaye de Fontenelle, qu'on y confirma. (Bouquet, T. III.)

691 *Cæsaraugustanum III*, de Saragoce, le premier de Novembre. On y fit 5 Canons sur la Discipline, dont le cinquieme ordonne que les Veuves des Rois prendront l'habit de Religieuse, & s'enfermeront dans un Monastere le reste de leurs jours. Le Concile donne pour motifs de ce réglement le manque de respect & même les insultes auxquelles ces Reines douairieres s'exposoient, en demeurant dans le monde.

691 *Constantinopolitanum*, dit *in Trullo*, parce qu'il se tint dans le Dôme du Palais, nommé *Trullus* en Latin, & *Quinisextum*, parce qu'il est regardé comme un supplément aux V & VI Conciles, où l'on n'avoit fait aucun Canon pour la Discipline & pour les mœurs. Dans celui-ci, qui se tint, ou du moins s'ouvrit en automne, on en fit cent deux qui furent souscrits par deux cens onze Evêques. Entre ces 102 Canons, il y en a de fort bons, que les Papes ont approuvés, & d'autres mauvais qu'ils ont condamnés : c'est ainsi qu'il en faut penser, & ne pas dire simplement comme un Auteur moderne : *Ce Concile est rejetté.* Entre les Canons que l'Eglise Latine n'admet point, le plus remarquable est celui qui permet aux Sous-Diacres, Diacres & Prêtres qui étoient mariés (pour la premiere fois) avant leur Ordination, de garder leurs femmes, & d'user comme auparavant du mariage, excepté le tems où ils doivent toucher les choses saintes. Anastase le Bibliothécaire se trompe en disant que les Légats du Pape eurent la foiblesse de souscrire les Actes de ce Concile. Leur souscription ne paroît en effet dans aucun exemplaire de ces Actes. L'Empereur Justinien II les ayant envoyés au Pape Sergius III, ce Pontife refusa non seulement de les souscrire, mais ne daigna pas même les lire. (Voyez son *article.*) Dans le 3e Canon de ce Concile, il est dit que l'année qui le précéda étoit la 6199, Indiction IV; ce qu'il faut entendre de l'Ere mondaine de Constantinople, dont la 6199e année finit ainsi que l'Indiction IV au 31 Août de l'an de J. C. 691. (V. Pagi *ad an.* 692.)

692 *Britannicum*, de presque toute la Bretagne, ou l'Angleterre, dit Bede. Il fut assemblé par le Roi Ina, pour réunir les Bretons avec les Saxons : les premiers, quoique Chrétiens, différoient encore en plusieurs usages, comme sur la Pâque, &c. *Voyez* Pagi.

693 *Toletanum XVII*, le 2 Mai; 59 Evêques, 5 Abbés, & 3 Députés d'Evêques absens y assisterent, avec le Roi Egica & 16 Comtes. On y fit 10 Canons de Discipline & on y confirma le *Livre de la Loi gothique*, c'est-à-dire le Code d'Alaric, augmenté par les Rois ses successeurs & composé de la Loi Romaine & de la Loi Gothique fondues ensemble, pour ne faire qu'un seul Code qui devoit régir tous les Sujets, sans distinction, de l'Empire des Visigoths. Enfin on déposa dans cette assemblée Sisbert, Archevêque de Tolede, comme ayant conspiré contre le Roi, qui le condamna à une prison perpétuelle.

694 *Toletanum XVIII*, le 9 Novembre. On y fit 8 Canons sur la Discipline. On ne trouve point dans les Actes de ce Concile les souscriptions des Evêques qui y assisterent.

694 *Bacanceldense*, de Bacanceld, en Angleterre. S. Britoualde de Cantorbery, avec Tobie de Rochestre, des Abbés, des Abbesses, des Prêtres, des Diacres, des Seigneurs, & Vitred Roi de Kent, y assisterent. Ce Prince y promit de conserver la liberté & l'immunité des Eglises & des Monasteres.

697 *Bergamstedense*, de Bergamsted, en Angleterre. S. Britoualde y présida. L'Evêque de Rochestre & plusieurs autres Prélats avec le Roi Vitred y assisterent. On y fit 28 Canons, qui peuvent être aussi comptés pour loix, puisque les deux Puissances y concouroient, & qu'ils ordonnoient des amendes & d'autres punitions temporelles, outre les spirituelles.

698 *Aquileiense*, d'Aquilée, par le Patriarche Pierre & les Evêques de son ressort. Ces Prélats, sur les remontrances du Pape Sergius, comme le dit Bede, (*L. de sex ætati-*

bus,) renoncent unanimement au Schiſme qui les tenoit ſéparés de l'Egliſe Romaine depuis le tems du Pape Pélage I, à l'occaſion de la condamnation des trois Chapitres. (*Voy.* Zanetti, *Del regno de' Longob.* p. 465.)

701 *Toletanum XIX*, & le dernier, ſous le Roi Vitiza, qui venoit de ſuccéder à ſon pere Egica. Il ne reſte de ce Concile, ni Actes, ni Canons.

703 *Neſterfieldenſe*, de Neſtrefield, en Angleterre, contre S. Wilfrid d'Yorck, qui en appella à Rome où il avoit déjà été juſtifié & rétabli.

704 *Romanum*, où S. Wilfrid fut abſous de nouveau, & renvoyé à ſon Egliſe par Jean VI, qui en écrivit au Roi des Merciens Ethelrede, & à celui de Northumbre Alfrede, ou Alfride.

705 *Niddanum*, près la riviere de Nid, en Angleterre, où les Evêques Anglois ſe réconcilierent avec S. Wilfrid, qui fut enfin rétabli dans ſon Egliſe. Il mourut le 24 Avril 709.

712 * *Conſtantinopolitanum*, par le Patriarche Jean & les Monothélites, contre le VI Concile général, ſous l'Empereur Filépique. (Théophane.)

715 *Conſtantinopolitanum*, au mois d'Août, en préſence du Prêtre Michel, Apocriſiaire du S. Siége, où du conſentement du Clergé, du Sénat & du peuple, on transfére Germain, Métropolitain de Cyzique, ſur le Siége de Conſtantinople. (Manſi, *Suppl.* T. I.)

715 *Conſtantinopolitanum*, par le Patriarche Germain, contre les Monothélites, en faveur du ſixieme Concile, ſous l'Empereur Anaſtaſe.

721 *Romanum*, ſous Grégoire II, le 5 Avril. On y fit 17 Canons, dont pluſieurs regardent les mariages illégitimes. Ils furent ſouſcrits par 23 Evêques, le Pape compris, par 14 Prêtres & 4 Diacres.

730 * *Conſtantinopolitanum*, le 7 Janvier, par l'Empereur Léon l'Iſaurien, où il fit un Décret contre les Images, & voulut engager S. Germain de CP. à le ſouſcrire. Ce Prélat, l'ayant refuſé, fut chaſſé de ſon Siége avec outrage.

731 *Romanum I*, par le Pape Grégoire III, contre le Prêtre George, qui ayant été chargé de porter une Lettre de ce Pape aux Empereurs Léon & Conſtantin, pour les engager à ceſſer de faire la guerre aux ſaintes Images, s'en étoit revenu ſans avoir oſé la remettre. Grégoire vouloit le dépoſer; mais les Evêques ayant intercédé pour le coupable, il ſe contenta de lui impoſer une pénitence, & le renvoya porter la Lettre à CP. en lui faiſant promettre de la rendre aux Empereurs. George fut arrêté par les Officiers Impériaux en Sicile, où, après s'être ſaiſis de la Lettre, ils le retinrent en priſon près d'un an. (Muratori.)

732 *Romanum II*, par le Pape Grégoire III, à la tête de 93 Evêques. On y ordonna que quiconque mépriſeroit l'uſage de l'Egliſe touchant la vénération des ſaintes Images, quiconque les ôteroit des Egliſes, les détruiroit, les profaneroit, ou en parleroit avec mépris, ſeroit privé du Corps & du Sang de J. C. & ſéparé de la Communion de l'Egliſe. Ce Concile, ſuivant la Lettre de convocation de Grégoire III, publiée par le P. Manſi, (*Suppl. Conc.* T. I,) ſe tint le premier Novembre de l'année qui ſuivoit la quinzieme Indiction; ce qui revient à l'an 732, en prenant l'Indiction du premier Septembre, comme faiſoient alors les Papes.

742 *Germanicum*, (probablement de Ratisbonne.) Carloman le fit aſſembler le 21 Avril, & S. Boniface y préſida. C'étoit pour y chercher les moyens de rétablir la loi de Dieu, & la Diſcipline eccléſiaſtique, tombées ſous les regnes précédens, & empêcher le peuple fidele d'être trompé par de faux Prêtres, comme par le paſſé. On y fit 16 Canons, que quelques uns réduiſent à 7. Ils ſont énoncés au nom de Carloman, qui ſe qualifie Duc & Prince des François. Voici comme il y parle. « Par le conſeil des » Prélats & des Seigneurs de nos Etats, nous avons établi » des Evêques dans les villes... Nous avons ôté les biens » de l'Egliſe aux faux Prêtres, aux Diacres & aux Clercs » fornicateurs. 2° Nous avons abſolument défendu aux » Serviteurs de Dieu (c'eſt-à-dire aux Clercs & aux Moi» nes,) de porter les armes, de combattre & d'aller à la » guerre, excepté ceux qui ſuivent l'armée pour y faire » l'Office divin, célébrer la Meſſe, & porter les Reliques » des Saints. Ainſi que le Prince ait (à l'armée) un ou deux » Evêques avec des Prêtres & des Chapelains » (C'eſt la premiere fois que l'on trouve ce dernier nom. Il dérive du nom de *Chapelle* que l'on donna à l'Oratoire où l'on conſervoit la Chappe de S. Martin, eſtimée la plus précieuſe Relique de France; & tous les Clercs qui le deſſervoient, étoient nommés Chapelains : noms qui paſſerent à tous les Oratoires & à tous leurs deſſervans); « que chaque *Préfet* » (Colonel) ait un Prêtre pour juger des péchés de ceux » qui ſe confeſſent, & leur impoſer pénitence. » (On voit par ce Canon qu'il y avoit dès-lors des Aumôniers pour confeſſer les ſoldats, &c.) Ce Concile eſt le premier de France & d'Allemagne qui porte la date de l'année de l'Incarnation. Le P. Manſi ſoupçonne, mais ſans fondement, qu'elle a été ajoutée par quelque Copiſte. C'eſt avec auſſi peu d'apparence qu'il recule d'une année ce Concile. (Hartzheim, *Conc. Germ.* T. I.)

743 *Romanum I*, par le Pape Zacharie, avec 40 Evêques, 22 Prêtres, 6 Diacres & tout le Clergé de Rome. On y dreſſa 15 Canons, la plupart ſur la vie Cléricale & les mariages illicites. Ce Concile eſt daté du XI des Calendes d'Avril (22 Mars) la deuxieme année d'Artabaſde, (que Rome tenoit pour légitime Empereur à la place de Copronyme,) & la trente-deuxieme du Roi Liutprand. (C'eſt la premiere fois, dit Muratori, qu'on voit des Actes Romains datés du regne des Rois des Lombards.) De ces notes chronologiques le P. Manſi conclut que ce Concile ſe tint l'an 744, ſans faire attention que Liutprand étoit mort au mois de Janvier de cette année, & qu'Artabaſde étoit dépoſſédé dès l'année précédente.

743 *Liptinenſe*, de Liptines, aujourd'hui les Eſtines dans le Hainaut près de Binch. Carloman l'y aſſembla le premier Mars, & S. Boniface y préſida. Ce Concile confirma les Canons du Concile précédent tenu en Allemagne. Les Moines y reçurent la Regle de S. Benoît que les Peres nomment la *ſainte Regle*, pour rétablir la Diſcipline réguliere. De-là quelques Critiques ont inféré que cette Regle fut alors introduite pour la premiere fois dans les Monaſteres de France, ſans faire attention que long-tems auparavant S. Léger, avec d'autres Evêques de France aſſemblés dans le Concile d'Autun ou de Creſſi l'an 676, en avoient ordonné la pratique dans les mêmes Monaſteres; ce qu'on ne doit pas même entendre de la premiere réception, mais de la pratique plus exacte, comme pluſieurs monumens l'atteſtent. On fit à Liptines quatre nouveaux Canons, dans le ſecond deſquels il fut réglé que le Prince, afin de ſe mettre en état de ſoutenir la guerre contre les Sarazins, les Saxons & les Bretons, qui infeſtoient le Royaume, prendroit pour un tems une partie des biens de l'Egliſe à titre de précaire & de cens; à la charge de payer tous les ans à l'Egliſe ou au Monaſtere un ſol, c'eſt-à-dire 12 deniers (25 ſols de notre monnoie actuelle) par chacune des familles auxquelles les fonds ſeroient diſtribués; mais à condition qu'à la mort de ceux qui les auroient poſſédés, ils ſeroient reſtitués à l'Egliſe; qu'ils pourroient cependant être de nouveau donnés au même titre de précaire, ſi le beſoin de l'Etat l'exigeoit & que le Prince l'ordonnât. Toutefois le Concile veut que l'on examine ſi les Egliſes ou les Monaſteres ne ſeroient pas expoſés par cette conceſſion à l'indigence & à la pauvreté; dans ce cas, dit-il, on doit les laiſſer jouir de tout leur revenu. Ce précaire étoit, comme l'on voit, une eſpece de Fief accordé à un homme de guerre pour faire le ſervice, & ſeulement à vie. Le mot que nous avons rendu ici par famille, eſt appellé dans le Canon du Concile *caſata*, qui ſignifie, dans le ſtyle ancien, une habitation ou une maiſon avec une certaine étendue de terre ſuffiſante pour nourrir une famille de Serfs. (Du Cange, *Gloſſ.* Fleury, *Hiſt. Eccl.* T. IX, p. 307.) On condamne auſſi dans ce Concile Adalbert & Clément, deux Prêtres rebelles envers ſaint Boniface. (*Conc. Germ.* T. I.) Le P. Manſi place ce Concile en 745, & ſe trompe. Le P. Papebrock tombe dans une autre erreur en rejettant comme ſuppoſés les Actes de ce Concile & du précédent, ſur ce qu'ils portent qu'un Prince Laïque tel que Carloman, préſida à ces deux Aſſemblées. D. Mabillon (*de re Diplom.* p. 187, 188.) dément par des faits inconteſtables l'imagination de ce Critique.

744 *Sueſſionenſe*, de Soiſſons, le 2 Mars. Vingt-trois Evêques, aſſemblés par ordre & en préſence de Pepin, Maire du Palais, y firent 10 Canons. On ne doute point que S. Boniface n'y ait préſidé comme aux deux précédens. Ce Concile eſt daté *anno DCCXLIV ab Incarnatione Chriſti, ſub die VI Nonas Martii, Lunâ XIV, in anno II Childerici Regis*; par où l'on voit que cette Aſſemblée commençoit l'année ſoit au premier Mars, ſoit au premier Janvier, ou même à Noël précédent. Car le XIV de la Lune tomboit réellement au 2 Mars de l'année 744, telle que nous la comptons aujourd'hui; mais il y a faute, ou dans les Actes de ce Concile, ou dans ceux du Concile de Liptines,

tenu l'année précédente, pour l'année du regne de Childéric, attendu que les uns & les autres sont datés de la deuxieme année de ce Prince. Une autre remarque à faire sur ce Concile, c'est que les Actes n'en sont souscrits que par quatre personnes, qui sont Pepin, Radbod, Aribert & Helmingaud. On ignore si ces trois derniers sont des Evêques ou des Seigneurs de la suite de Pepin.

745 *Germanicum*, sous Carloman, par S. Boniface. On y examina plusieurs Clercs hérétiques, séduits par Adalbert & Clément, & on y déposa Gévilieb de Mayence, qui avoit commis un homicide.

745 *Romanum II*, le 25 Octobre. Le Pape Zacharie, 7 Evêques, 17 Prêtres, & le Clergé de Rome, y déposerent Adalbert & Clément du Sacerdoce, avec anathême.

747 *Germanicum*, par S. Boniface, assemblé vers le mois de Janvier, par ordre de Carloman avant sa retraite. On y reçut les quatre Conciles généraux. (Pagi.)

747 *Cloveshoviense I*, de Cliffe, ou Cloveshou, dit aussi d'Abbengdon, au commencement de Septembre. Il y avoit 12 Evêques, plusieurs Prêtres & moindres Clercs, & le Roi des Merciens Ethelbade y assistoit avec les Grands du Royaume. On y fit 30 Canons, qui ne contiennent gueres que des avis généraux aux Evêques de remplir leurs devoirs.

752 ou 753. *Moguntinum*, de Mayence, où S. Boniface ordonna Lulle, Evêque de Mayence, & confirma, dans leurs dignités, les autres Evêques & Abbés ci-devant établis. (*Conc. Germ.* T. I.)

753 *Vermeriense*, de Verberie, par le Roi Pepin. On y fit, comme l'on croit, 21 Canons qui regardent les mariages pour la plupart. Le septieme est le plus remarquable. « Si » un Serf, porte-t-il, a pour concubine son esclave, il » peut la quitter, s'il le veut, pour épouser sa pareille, » l'esclave de son maître. Mais il vaut mieux qu'il garde » son esclave. *Si servus suam ancillam concubinam ha-* » *buerit, si ita placet, potest, illâ dimissâ, comparem suam* » *ancillam domini sui accipere; sed melius est suam an-* » *cillam tenere.* » On voit par-là qu'il y avoit une sorte d'esclaves qui avoient à leur service d'autres esclaves. Ils avoient même la liberté de les affranchir, tandis qu'eux-mêmes demeuroient dans les liens de la servitude. On peut voir dans Lindenbrok (*Cod. leg. antiq. formulâ* 105.) un modele de cette sorte d'affranchissement. Il est dit au neuvieme Canon que « si une femme refuse de suivre son » mari, qui est obligé de passer dans une autre province, » ou de suivre son Seigneur, elle ne pourra pas se marier à » un autre du vivant de son mari; mais le mari qu'elle a » refusé de suivre, pourra épouser une autre femme en se » soumettant à la pénitence. » Il faut remarquer que ce Concile étoit mixte, & que les Seigneurs Laïques faisoient quelquefois dans ces sortes d'Assemblées des réglemens que les Prélats n'admettoient pas. C'est pour cette raison qu'il est dit ici à la fin du dix-huitieme Canon, *hoc Ecclesia non recipit.*

753 *Metense*, de Metz, (Assemblée mixte.) On y fit, de concert avec les Officiers du Roi, 8 Statuts dont le 5e roule sur la monnoie, & porte que « désormais la livre pesante » ne contiendra plus que 22 sols, dont le Monétaire en » retiendra un, & donnera les autres à celui qui aura » fourni la matiere. « (Muratori.) Le P. Hartzheim met ce Concile en 733, & Baluze en 736.

754 * *Constantinopolitanum*, ou du Palais d'Hiérie sur la côte d'Asie, vis-à-vis de Constantinople, depuis le 10 Février jusqu'au 8 Août, sous l'Empereur Constantin Copronyme. Trois cens trente-huit Evêques Iconoclastes y firent un long Décret contre les saintes Images, & ensuite plusieurs articles en forme de Canons avec anathême. Ceux qui regardent la Trinité & l'Incarnation sont Catholiques; mais ils en ajoutent plusieurs contre les Images de J. C. & des Saints.

755 *Vernense*, de Ver ou Vern, Château Royal, suivant M. le Beuf, qui le place entre Paris & Compiegne, le 11 Juillet. On y fit 25 Canons. Dans le 14e les Peres n'approuvent pas l'opinion alors commune parmi le peuple, *que le jour de Dimanche il ne falloit pas se servir de chevaux, de bœufs, ou de voiture, pour voyager, ni préparer quoi que ce fût pour manger*: ce que les Peres regardent comme des coutumes judaïques plutôt que chrétiennes. Suivant le 20e Canon les Monasteres de fondation royale rendoient compte au Roi de leurs biens, les Episcopaux à l'Evêque. Les premiers étoient indépendans des Evêques, & soumis seulement à l'inspection de l'Archichapelain. Le 25e Canon défend aux Evêques & aux Abbés de recevoir des présens pour rendre la justice. Enfin on y ordonna qu'il se tiendroit deux Conciles tous les ans: le premier, le 1 Mars; le second, le 1 Octobre. Ce Concile est daté de la quatrieme année du Roi Pepin. Mansi le met en 756.

756 *Anglicum*, par Cuthbert, Archevêque de Cantorbery, où l'on ordonne que la Fête de S. Boniface, Archevêque de Mayence, sera célébrée dans toute l'Angleterre le 5 Juin. (*Edit. Venet.* T. VIII.)

756 *Compendiense*, de Compiegne, le 22 Juin, sous la présidence de George & Jean, Légats du S. Siége. Ce Concile étoit composé des Evêques & des Seigneurs, suivant l'usage de ce tems-là. On y fit 18 Canons qui regardent, presque tous, les mariages, & dont quelques-uns sont peu conformes à la doctrine de l'Eglise. Tel est le 13 qui permet au mari dont la femme aura de son consentement embrassé la vie monastique, d'en épouser une autre. Tel est encore celui qui accorde la même permission pour cause de lépre.

L'année suivante (757) on tint au même endroit un autre Concile, où Tassillon, Duc de Baviere, prêta serment de fidélité au Roi Pepin. (Mansi.)

765 *Attiniacense*, d'Attigni sur Aisne, la 14e année du regne de Pepin. S. Chrodégand de Metz y présida, & il y assista 27 Evêques & 17 Abbés. Il n'en reste que la promesse réciproque qu'ils se firent, que quand quelqu'un d'eux viendroit à mourir, chacun feroit dire cent Pseautiers & célébrer cent Messes par ses Prêtres, & que l'Evêque lui-même diroit trente Messes pour le défunt. On trouve d'autres promesses semblables dans les Conciles de ce tems-là. Ce Concile ne différe point de celui que le P. Pagi met en 762, comme le prouve le P. Mansi. (*Suppl.* Tome I, p. 622.)

766 ou 767 *Hierosolymitanum*, de Jérusalem, par le Patriarche Théodore en faveur des saintes Images. (Mansi, *Suppl. Conc.* T. I.)

767 *Gentiliacense*, de Gentilli près de Paris, par le Roi Pepin. Il y avoit des Légats du Pape & des Grecs. Ceux-ci reprocherent aux Latins d'avoir ajouté au Symbole de CP. le mot *Filioque*. Il y fut aussi parlé des Images: *utrumne pingendæ an fingendæ essent imagines* (*Ado Vien.*) mais on ne sait point quelle fut la décision. Mansi le met à Noël 756.

768 ou 769 *Ratisbonense*, de Ratisbonne, où l'on interdit aux Chorévêques les fonctions Episcopales. (Hartzheim, *Conc. Germ.* T. I.)

769 *Romanum*, le 12 Avril, où le Pape Etienne III, 12 Evêques de France & plusieurs autres de Toscane, de Campanie & du reste de l'Italie, condamnerent à une pénitence perpétuelle le faux Pape Constantin. On y brûla les Actes du Concile qui avoit confirmé son élection, & on fit un Décret touchant l'élection du Pape, avec défense de la troubler. Enfin on y ordonna que les Reliques & les Images seroient honorées suivant l'ancienne tradition, & on anathématisa le Concile tenu en Grece l'an 754 contre les Images. Les Actes en sont plus entiers dans Mansi qu'ailleurs. La date en est singuliere. Elle porte: *Regnante unâ & eâdem sanctâ Trinitate*, sans faire mention des années de l'Empereur; ce qui montre que son autorité n'étoit plus reconnue à Rome.

772 *Dingolvingense*, de Dingelfind en Baviere, par ordre du Duc Tassillon, le 14 Octobre. Six Evêques, avec plusieurs Seigneurs Laïques, le Duc à la tête, y firent 14 Décrets concernant les affaires Ecclésiastiques & Civiles.

774 * *Romanum*, où le Pape Adrien I accorde à Charlemagne le droit d'élire le Pontife Romain & de donner l'investiture à tous les Evêques. C'est ce que rapporte Alberic de Trois-Fontaines, en citant pour garant le Moine Helinand, son confrere & son contemporain. La même chose se trouve dans la premiere édition de Sigebert; mais elle a été supprimée comme une fourure dans celle qu'a donnée Aubert le Mire d'après les plus anciens manuscrits; cependant il est vraisemblable que cette fourure étoit déja faite du tems d'Alberic. On a tout lieu de croire avec Baronius & Pagi que ce Concile est une fable. Sans parler en effet du silence que gardent sur ce privilege le Diacre Florus & Loup, Abbé de Ferrieres, en traitant de l'intervention des Princes dans le choix des Evêques, nous avons deux lettres de ce même Adrien à Charlemagne, postérieures à ce prétendu Concile, où il soutient comme une vérité constante que l'intervention des Princes n'est point nécessaire dans les Elections Ecclésiastiques. (Mansi.)

777 *Paderbornense*, de Paderborn, où un grand nombre de Saxons reçoivent le Baptême. (*Conc. Germ.* T. I.)

779 *Duriense*, de Duren, aujourd'hui dans le Duché de Ju-

liers ſur le Roer, compoſé de Prélats & de Comtes. On y fit 24 Canons, dont le ſeptieme porte que » chacun paiera » la dîme pour être diſpenſée ſuivant les ordres de l'Evê- » que. « C'eſt la premiere fois, ſuivant M. Eckart (*Hiſt. Franc. L.* 24,) qu'il eſt fait mention en Allemagne de la dîme proprement dite, comme d'une dette envers le Clergé.

780 *Paderbornenſe, vel Luppienſe*, de Paderborn, ou de Lipſtadt. (Aſſemblée mixte) où Charlemagne jetta les fondemens des cinq Evêchés deſtinés pour affermir la Religion Chrétienne dans la Saxe. Ces Evêchés ſont Minden, Halberſtad, Ferden, Paderborn & Munſter. (*Conc. Germ.* T. I.)

782 *Colonienſe*. (Aſſemblée mixte) où Charlemagne reçoit les ſoumiſſions des Saxons, à l'exception de Vitikinde. (*Conc. Germ.* T. I.)

782 *Paderbornenſe*. (Aſſemblée mixte) où Charlemagne concerte avec les Comtes & les Prélats la forme civile & eccléſiaſtique qu'il déſire donner à la République des Saxons. (*Ibid.*)

785 *Paderbornenſe*. (Aſſemblée mixte) où Charlemagne donne la derniere main à la forme civile & eccléſiaſtique de la République des Saxons, & nomme des Evêques pour remplir les Siéges qu'il y avoit créés. (*Conc. Germ.* T. I.)

786 *Conſtantinopolitanum*, commencé le premier Août, & diſſous par la violence des Iconoclaſtes & des Soldats. Les Catholiques furent obligés de ſe retirer, quoiqu'ils fuſſent protégés par l'Empereur Conſtantin & l'Impératrice Irene ſa mere. (Théophane.)

787 *NICÆNUM II*, de Nicée. Septieme Concile général, commencé le 24 Septembre & fini le 23 Octobre, ſous le Pape Adrien & ſous l'Empereur Conſtantin, fils de Léon & d'Irene. Les Légats du Pape y préſiderent. Taraiſe de Conſtantinople y aſſiſta, & les Députés des trois autres Patriarches. On y compta juſqu'à 377 Evêques. L'impiété des Iconoclaſtes y fut anathématiſée, & le culte des ſaintes Images expliqué & rétabli dans l'Egliſe. On y fit 22 Canons. L'Egliſe grecque fait mémoire des Peres de ce Concile le 11 Octobre.

787 *Calchutenſe*, de Celchyt en Northumbre. Le Roi Elfuolde ou Alphécad s'y trouva avec les Evêques & les Seigneurs. On y dreſſa 20 Canons, dont le premier recommande la foi de Nicée & des ſix Conciles généraux. Le ſeptieme n'y étoit point encore connu.

788 *Ingelheimenſe*, d'Ingelheim près de Mayence. (Aſſemblée mixte) où Taſſillon, Duc de Baviere, eſt jugé définitivement & condamné à être enfermé dans un Cloître. (*Conc. Germ.* T. I.)

791 *Narbonenſe*, le 27 Juin, au ſujet de Félix d'Urgel. Vingt-ſix Evêques & deux Députés d'abſens y aſſiſterent : mais on ne voit point que Félix, qui étoit préſent, y ait été condamné. Ce Concile, dans un fragment que nous en avons, eſt daté du 27 Juin de l'an 788, la 23 année du regne de Charlemagne, Indiction XII. Voilà des contradictions viſibles. L'année 788 n'étoit que la 20 du regne de Charlemagne, & l'Indiction XI couroit ſeulement alors. C'eſt ce qui porte D. Vaiſſette à croire que ces dates ont été ajoutées après coup. Le P. Pagi doute même de l'authenticité du fragment où elles ſe trouvent.

792 *Ratiſbonenſe*, de Ratiſbone en Baviere, vers le mois d'Août. Félix d'Urgel, convaincu d'erreur, y fut condamné, & envoyé à Rome vers le Pape Adrien, en préſence duquel il confeſſa & abjura ſon héréſie dans l'Egliſe de S. Pierre : puis il retourna chez lui à Urgel. Il ſoutenoit, comme Elipand, que J. C. homme n'étoit Fils de Dieu que par adoption.

793 *Verolamenſe*, de Verlam en Angleterre, au mois d'Août, pour fonder l'Abbaye de S. Albans.

793 ou environ. * *Hiſpanum*, peut-être de Tolede, par les Evêques d'Eſpagne, où l'erreur d'Elipand eſt approuvée, & d'où l'on écrit une Lettre Synodique aux Evêques des Gaules pour les engager dans le même parti. (Manſi, *Suppl. Conc.* T. I, p. 730.)

794 *Francofordienſe*, de Francfort ſur le Mein, près de Mayence, au commencement de l'été, de tous les Evêques de Germanie, de Gaule, d'Aquitaine, & de deux autres Evêques Légats du Pape. On y condamna l'héréſie d'Elipand de Tolede & de Félix d'Urgel, touchant l'adoption qu'ils attribuoient au Fils de Dieu, & on y fit 56 Canons. Le ſecond eſt conçu en ces termes : « On a propoſé la queſtion du nouveau Concile des Grecs..... touchant l'adoration des Images, où il étoit écrit que, *Quiconque ne rendra pas aux Images des Saints le ſervice, l'adoration, comme à la Trinité, ſera jugé anathême.* Les Peres du Concile ont rejetté & mépriſé abſolument cette adoration & cette ſervitude, & l'ont condamnée unanimement. » Le mot d'adoration n'eſt pas pris ici dans le même ſens que les Peres du deuxieme Concile de Nicée l'expliquent. Les Livres Carolins entendent auſſi mal ce mot. Mais le Concile de Francfort & les Livres Carolins font voir clairement que les François étoient perſuadés que la ſeule autorité du Pape ne ſuffiſoit pas pour faire recevoir un Concile ſans le conſentement des principales Egliſes. On voit par Hincmar que le ſeptieme Concile n'étoit point encore reçu en France en 870. (Fleury.)

796 *Gallicanum*, vraiſemblablement de Tours, où l'on dépoſa Joſeph, Evêque du Mans, pour ſa conduite tyrannique & barbare envers ſon Clergé. (Mabill. *Anal.* in-fol. pag. 292.)

796 *Forojulienſe*, de Cividad di Friuli, par Paulin, Patriarche d'Aquilée & ſes Suffragans, avant le 15 Avril. Il y combat deux erreurs ; la premiere, que le Saint-Eſprit ne procéde que du Pere & non du Fils ; l'autre qu'en Jeſus-Chriſt il y a deux Fils, l'un naturel, & l'autre adoptif : erreurs qu'il condamne ſans en nommer les auteurs. Pagi prouve que ce Concile s'eſt tenu en 796, d'autres le rapportent à 791.

799 au plus tard. *Altinenſe*, d'Altino, dans la marche Tréviſane, tenu par S. Paulin, Patriarche d'Aquilée, qui en envoya les Actes à Charlemagne avec une Supplique tendante à ce que ce Prince daignât arrêter le cours des violences qui s'exerçoient contre des Prêtres. (Labbe, *Conc.* T. VII. *Col.* 1187.) On met ordinairement ce Concile en l'an 802, dans la ſuppoſition qu'il fut tenu à l'occaſion du meurtre de Jean, Patriarche de Grado, que le Duc de Veniſe fit mourir cette année. Mais étant certain, par les Annales de Fulde, la Chronique d'Hermanle Contract, les Annales publiées par Lambécius & les Calendriers de l'Egliſe d'Aquilée, que Paulin mourut le 11 Janvier 802, il n'eſt nullement probable que le Concile dont il s'agit ſe ſoit tenu cette même année. D'ailleurs l'Egliſe de Grado faiſant partie de l'Empire d'Orient, ce n'étoit point à Charlemagne, mais à l'Empereur d'Orient que Paulin auroit dû s'adreſſer pour avoir juſtice du meurtre du Patriarche Jean. La Lettre de Paulin à Charlemagne avoit donc un autre objet que la punition de cet attentat. Enfin le ſimple titre de Roi, que Paulin donne à ce Prince dans cette Lettre, ſuivant quelques exemplaires, ſemble prouver que le Concile d'Altino, dont elle eſt le ſeul monument qui nous reſte, eſt antérieur à l'an 800. (*Voy.* Murat. *Annal. Ital.* T. IV. pag. 449.)

799 *Ratiſbonenſe*, de Riſbach, au Dioceſe de Ratiſbonne, le 20 Janvier. On y fit 12 Canons (*Conc. Germ.* T. II.) Manſi le rapporte à l'an 803.

799 *Becanceldenſe*, de Bécanceld en Angleterre, en préſence du Roi Quénulfe. On y défendit aux Laïques d'uſurper les biens des Egliſes, & 17 Evêques ſouſcrivirent ce Décret avec quelques Abbés. (Wilkins.)

799 ou environ. *Finchalenſe*, de Finklei, en Angleterre. Echembal d'Yorck y préſida, & on y ordonna le rétabliſſement de l'ancienne Diſcipline, principalement ſur l'obſervation de la Pâque.

799 *Romanum*. L'Ecrit de Félix d'Urgel contre Alcuin, y fut condamné, & Félix lui-même excommunié, s'il ne renonçoit à l'héréſie dans laquelle il étoit retombé. Cinquante-ſept Evêques aſſiſterent à ce Concile avec le Pape Léon III qui y préſida.

799 *Urgellenſe*, d'Urgel, par Leidrade de Lyon, que Charlemagne avoit envoyé à Félix, avec Néfride de Narbonne, Benoît, Abbé d'Aniane, & pluſieurs autres, tant Evêques qu'Abbés. Ils y perſuaderent à Félix de venir trouver le Roi, en lui promettant une entiere liberté de produire en ſa préſence les paſſages des Peres, qu'il prétendoit favorables à ſon opinion.

799 *Aquiſgranenſe*, d'Aix-la-Chapelle, où Félix, entendu en préſence du Roi & des Seigneurs, & réfuté par les Evêques, renonça à ſon erreur, & fut néanmoins dépoſé à cauſe de ſes rechûtes. Il écrivit lui-même ſon abjuration, en forme de Lettre, adreſſée à ſon Clergé & à ſon peuple d'Urgel. Félix fut relégué à Lyon, où il paſſa le reſte de ſa vie.

800 *Cloveshovenſe II*, de Cliffe, en Angleterre. On y reconnut la foi telle qu'elle avoit été reçue de S. Grégoire, & on y traita des uſurpations des biens d'Egliſe. Les Actes de ce Concile ſont datés, *Anno Adventûs* DCCC. C'eſt la même choſe que l'année de l'Incarnation.

800 *Romanum*, au mois de Décembre, tenu en préſence de Charlemagne, & compoſé d'Archevêques, d'Evêques, de Prêtres, & de toute la Nobleſſe Romaine & Françoiſe pour procéder à l'examen des accuſations intentées contre

le Pape Léon III. Les Prélats y débutent par déclarer que « personne n'est assez hardi pour appeller le Pape en jugement, parce que le Siége Apostolique étant le Chef de toutes les Eglises, & le Juge de tous les Ecclésiastiques, aucun Siége ne peut le juger ». Charles, avec qui cette déclaration avoit été concertée, s'en contente, & le reste de l'Assemblée imite son exemple. Le Pape, de son côté, proteste « qu'il veut imiter l'exemple de ses Prédécesseurs »; & le lendemain, étant monté sur l'ambon de la Basilique de S. Pierre, il jure sur la Croix & l'Evangile, « qu'il ne se sent coupable ni d'avoir commis, ni d'avoir fait commettre les crimes dont quelques Romains, ses Persécuteurs, l'avoient accusé ». Ensuite « le Pape, dit l'Annaliste de Moissac, les Peres du Concile & le reste du Peuple Chrétien, jugerent qu'il étoit de leur devoir de nommer Empereur Charles, Roi des François; lequel étoit maître de Rome même, où les Césars avoient coutume de fixer leur principal séjour, & de tous les autres lieux d'Italie, de la Gaule & de la Germanie, devenus en différens temps le Siége de l'Empire : le Dieu Tout-Puissant ayant soumis tous ces Siéges à la puissance de ce Prince; que pour cette raison, il leur paroissoit juste qu'à la requête de tout ce Peuple Chrétien, il reçût le jour même de la naissance de N. S. J. C. le nom d'Empereur, & fût consacré par la main du Pape Léon ». Si le Pape & les Principaux Membres du Concile, dit M. de S. Marc, n'avoient pas été certains que Charles ne refuseroit pas le titre d'Empereur, quand on le prieroit de l'accepter, il est à croire que cette Assemblée, dont il étoit l'ame, n'eût pas décidé qu'il étoit juste de le proclamer Empereur.

803 *Aquisgranense*, grand Concile assemblé par Charlemagne au mois d'Octobre. Les Evêques avec les Prêtres y lurent les Canons; & les Abbés avec les Moines la Régle de S. Benoît, afin que les uns & les autres vécussent selon la loi qui leur étoit prescrite. Il n'y avoit point alors de Moines ou Religieux qui suivissent une autre Regle que celle de S. Benoît. (*Conc. Germ.* T. II.) Labbe & Pagi mettent ce Concile en 801.

803 *Cloveshovense III*, le 12 Octobre, par Adhelard ou Ethelard II, Archevêque de Cantorberi, à la tête de douze Evêques, des Abbés & des Prêtres de sa dépendance. Ce Prélat y rend compte d'un voyage qu'il avoit fait à Rome, pour s'opposer à l'érection qu'Offa, Roi des Merciens, avoit faite d'un Archevêché, dans l'Abbaye de Lich-Field, en vertu d'une Bulle qu'il avoit obtenue du Pape Adrien. Adhelard ayant fait déclarer cette Bulle obreptice par le Pape Léon III, avec défense de donner aucune atteinte à la jurisdiction de l'Eglise de Cantorberi, le Concile, après avoir pris communication de ces Lettres, ordonna que l'Archevêché de Lich-Field demeureroit supprimé avec anathême contre ceux qui voudroient le maintenir. (Wilkins.)

806 * *Constantinopolitanum.* Le Patriarche Nicéphore, avec environ 15 Evêques, y rétablit, par condescendance, le Prêtre Joseph, qui avoit été déposé par Tharaise en 797. S. Théodore Studite s'opposa au Décret de ce Concile, & se sépara en conséquence de la Communion du Patriarche. Ce fut dans ce Concile qu'on régla les cérémonies pour la consécration d'un Archimandrite. (Mansi, *in Pagium.*)

807 *Saltzburgense*, de Saltzbourg, le 26 Janvier, où l'on décida, selon les Canons, que les dîmes devoient être partagées en quatre portions; la premiere à l'Evêque, la seconde aux Clercs, la troisieme aux pauvres, la quatrieme à la Fabrique des Eglises. (Le Cointe, Pagi, Hartzheim, *Conc. Germ.* T. II.)

809 * *Constantinopolitanum*, au mois de Janvier. Un grand nombre d'Evêques déclarerent que le mariage de Constantin avec Théodote, fille de la Chambre de l'Impératrice Marie qu'il avoit répudiée, étoit valide par dispense; & on y excommunia S. Platon, S. Théodore Studite, & son frere Joseph, Archevêque de Thessalonique, qui regardoient ce mariage comme un adultere, & qui refusoient de communiquer avec le Prêtre Joseph pour l'avoir fait. La persécution contre les Moines fut très grande à l'occasion de ce mariage.

809 *Aquisgranense*, au mois de Novembre. On y traita cette question : Si le Saint-Esprit procede du Fils comme du Pere. Pour la décider, l'Empereur envoya Bernaire, Evêque de Worms, & Adelard, Abbé de Corbie, consulter le Pape Léon, avec lequel ces Députés eurent une grande conférence sur le mot *Filioque*, chanté dans le Symbole par les Eglises de France & d'Espagne. On ne le chantoit point à Rome. Le Pape auroit souhaité qu'on eût été dans la même réserve par-tout; mais il ne condamnoit point ceux qui chantoient *Filioque*. Il avouoit même que ce mot expliquoit la vraie foi; mais il respectoit les Conciles qui avoient défendu de rien ajouter au Symbole. Il fit plus; pour montrer son attachement à l'antiquité, & pour ne pas blesser la délicatesse des Grecs, il fit attacher dans la Basilique de saint Pierre deux tables d'argent, sur l'une desquelles étoit gravé le Symbole en Grec, & sur l'autre le même Symbole en Latin; mais tous deux sans l'addition *Filioque.*

812 *Constantinopolitanum*, le premier Novembre. L'Empereur Michel Curopalate assembla ce Concile, pour délibérer sur les offres que faisoient les Bulgares de lui accorder la paix, à condition de rendre les transfuges de leur Nation. Les avis furent partagés. L'Empereur & le Patriarche étoient pour la paix. S. Théodore Studite, avec plusieurs autres s'y opposa, & son parti prévalut. (Théophane, p. 421, Cedrene, p. 486.)

813 *Arelatense*, le 10 Mai, *Remense*, à la mi-Mai, *Moguntiacum*, le 9 Juin, *Cabilonense* & *Turonense.* Cinq Conciles, tenus par ordre de Charlemagne, pour corriger les abus & rétablir la Discipline ecclésiastique. On fit dans tous un grand nombre de Canons. Dans celui de Tours, on avertit les Evêques de faire en sorte que chaque Prêtre ait pardevers lui les Homélies des Peres, traduites en langue Romaine rustique, ou en langue Théotisque; ce qui prouve que le Latin avoit déja cessé d'être la Langue vulgaire. Dans le 30 Canon de celui de Châlon il est défendu de rompre les mariages entre les Serfs, quoiqu'ils appartiennent à différens maîtres, pourvu qu'ils se soient mariés de leur consentement & selon les loix.

813 *Aquisgranense*, au mois de Septembre. Charlemagne fit lire dans une grande Assemblée tous les Canons des cinq Conciles précédens, & fit publier un Capitulaire de 28 articles, contenant ceux de ces Canons dont l'exécution avoit plus de besoin de la puissance temporelle.

814 *Noviomense*, de Noyon, par Vulfaire, Archevêque de Reims, où l'on regle les limites des Dioceses de Noyon & de Soissons. Il y fut décidé que les villages qui étoient au-delà de l'Oise, dans le territoire de Noyon, & qui sont spécifiés par Flodoard, seroient de ce premier Diocese; & que les autres, qui étoient aussi au-delà de cette riviere, non compris au territoire de Noyon, appartiendroient au Diocese de Soissons.

814 *Constantinopolitanum*, vers les Fêtes de Noël, par le Patriarche Nicéphore, à la tête de 270 Evêques. On y condamne Antoine, Métropolitain de Silée en Pamphylie, convaincu de l'hérésie des Iconoclastes, & on y confirme la vraie doctrine sur le culte des saintes Images. (Labbe, *Conc.* T. IX. Mansi, *Suppl.* T. I.)

815 * *Constantinopolitanum*, par les Iconoclastes, au mois de Février, où le saint Patriarche Nicéphore fut déposé.

815 * *Constantinopolitanum*, au mois d'Avril. Grand Concile des Iconoclastes, sous l'Empereur Léon. Toutes les peintures des Eglises furent effacées par-tout avec de la chaux, les vases sacrés brisés, les ornemens déchirés, &c. La persécution fut grande contre les Catholiques. Ce Concile, auquel présida le faux Patriarche Théodote Cassitere, est une suite du précédent.

816 *Celichytense*, de Celchyt en Angleterre, le 27 Juillet. Quenulfe, Roi des Merciens, y étoit présent. On y fit 11 Canons, dans l'un desquels il est ordonné à tous les Evêques de dater leurs Actes de l'année de l'Incarnation. Vulfred de Cantorberi y présida, assisté de 12 Evêques, de plusieurs Abbés, des Prêtres & des Diacres.

816 *Aquisgranense*, au mois d'Octobre. On y fit une Regle pour les Chanoines, composée de 145 articles. On en fit aussi une pour les Chanoinesses, qui contient 8 articles. C'étoient de vraies Religieuses, engagées par le vœu de chasteté, & gardant exactement la clôture, voilées & vêtues de noir.

816 *Romanum*, où le Pape Etienne IV publie un Canon portant que l'élection du Pape se fera par les Evêques & le Clergé en présence du Sénat & du peuple, & sa consécration devant les Députés de l'Empereur. Ce Canon à la vérité ne se trouve que dans le Décret de Gratien (*Dist.* 63, c. 28.) Baronius & plusieurs autres le rejettent comme supposé. Le P. Pagi, qui l'admet, l'attribue à Etienne VI, & prétend qu'il fut dressé dans le Concile Romain de l'an 897. On se fonde de part & d'autre sur ce que dans ce Canon il est dit que la présence des Députés de l'Empereur à l'ordination du Pape est d'un usage ancien & conforme aux regles; ce qui étoit faux en 816, puisque Eugene II est le premier qui ait admis cette loi dans la formule de serment qu'il donna de concert avec l'Empereur Lothaire en 824.

Mansi (*Suppl.* T. I, p. 788.) avance que Muratori a clairement démontré que le Canon rapporté par Gratien est d'Etienne IV. Mais Muratori (*Rer. Ital.* T. II, *Part.* 2, p. 128.) ne parle que de la défense qui est faite dans ce Canon de contester au Clergé de Rome le droit d'élire le Pontife Romain. Et sans entrer dans d'autre discussion, il laisse la liberté de croire que les successeurs d'Eugene ont inséré des clauses étrangeres dans ce Canon.

817 *Aquisgranense*, où l'on fit des Constitutions sur la Regle de S. Benoît, que l'Empereur Louis confirma, & fit exécuter par son autorité.

821 *Constantinopolitanum.* L'Empereur Michel le Begue ayant ordonné que les Evêques Catholiques s'assembleroient avec les Iconoclastes pour délibérer ensemble sur les moyens de rendre la paix à l'Eglise, les premiers à leur arrivée à CP. tinrent entre eux un Concile pour examiner s'ils pouvoient s'assembler en Synode avec des Hérétiques; & ayant conclu que non, ils se retirerent. (Mansi.)

822 *Apud Theodonis Villam*, de Thionville, par 32 Evêques, au mois d'Octobre. On y fit, pour la sûreté des Ecclésiastiques, 4 articles que l'Empereur & les Grands des Gaules & de Germanie confirmerent l'année suivante par un Capitulaire qui commence ainsi : *Placuit nobis & fidelibus nostris.* Le P. Labbe & le P. Hartzheim ne s'accordent pas dans le récit de ce qui se passa à ce Concile. Le P. Mansi le place en 813, d'après un MS. de Lucques.

822 *Cloveshovense IV*, de Cliffe en Angleterre, où Vulfred de Cantorberi se fit restituer une terre que le Roi Quenulfe lui avoit enlevée, & que l'Abbesse Cynedride, sa fille & son héritiere, retenoit encore malgré le Prélat.

822 *Attinianense*, d'Attigni, où Louis le Débonnaire, par le conseil des Evêques & des Seigneurs, se réconcilia avec ses trois jeunes freres, Hugues, Drogon & Théodoric, qu'il avoit fait tondre malgré eux. Il se confessa publiquement de cette action, & de la rigueur dont il avoit usé envers son neveu Bernard, Roi d'Italie, & envers l'Abbé Adelard & Vala, son frere : il en fit pénitence publique, se proposant d'imiter celle de l'Empereur Théodose. Il témoigna aussi un grand desir de réformer tous les abus introduits par la négligence des Evêques & des Seigneurs, & il confirma la Regle des Chanoines & celle des Moines qui avoient été faites à Aix-la-Chapelle.

823 *Romanum*, où le Pape Pascal, en présence de 34 Evêques, se purge, par serment, de l'accusation intentée contre lui d'avoir fait crever les yeux au Primicier Théodore & au Nomenclateur Léon. (Mansi, *Suppl.* T. I.)

823 *Compendiense*, de Compiegne, sur le mauvais usage des choses saintes. Il faut distinguer ce Concile d'un autre qui se tint au même lieu en 816, & dont les Actes sont perdus. (Mansi.)

824 *Cloveshovense V.* On y termina un différend entre Hébert de Vorchestre & les Moines de Berclei, touchant le Monastere de Vestbury qui fut rendu à l'Evêque. Le Décret, daté du 30 Octobre, fut souscrit par le Roi Bernulfe, 12 Evêques, 4 Abbés, un Député du Pape & plusieurs Seigneurs. Ce Concile est daté de l'Indiction III, & par conséquent il est du mois d'Août au plus tard.

825 *Parisiense VII*, au mois de Novembre. Les Evêques trouverent bon que le Pape Adrien eût blâmé ci-devant ceux qui brisoient les Images; mais ils le blâmerent d'avoir ordonné de les adorer superstitieusement. Adrien n'ordonnoit pas d'adorer superstitieusement les Images; mais les Evêques de France, par une erreur de fait, le croyoient ainsi. Ils blâmerent aussi le deuxieme Concile de Nicée, & encore plus celui des Iconoclastes tenu en 754, & ils s'en tinrent aux Livres Carolins. (Goldast.)

825 *Aquisgranense.* C'est une suite de celui de Paris, d'où les Evêques envoyerent leur décision à l'Empereur, qui étoit à Aix-la-Chapelle, le 6 Décembre. Le tout fut porté au Pape par deux Evêques. On ne sait point quelle fut la suite de la négociation de ces Evêques auprès du Pape; mais il est certain que les François soutinrent encore quelque tems qu'il ne falloit ni briser, ni adorer les Images, sans recevoir le deuxieme Concile de Nicée, ni se soumettre en ce point à l'autorité du Pape qui l'avoit approuvé; & toutefois il est également certain qu'ils furent toujours en communion avec le S. Siege, sans que l'on y voie un moment d'interruption. (Fleury.)

826 *Ingelhenheimense*, d'Ingelheim sur la Saltz, le premier Juin. Le P. Hartzheim lui attribue un Capitulaire en sept articles, qui se trouve dans Baluze. Mais le fait est pour le moins très douteux. On le fonde sur ce que dans le VI Livre des Capitulaires d'où ces articles sont extraits, il est marqué, dit-on, qu'ils furent arrêtés dans une Assemblée d'Ingelheim; ce qui néanmoins ne s'y trouve pas. Tout ce qu'on sait de cette Assemblée, c'est que l'Empereur y reçut plusieurs Ambassades & deux Légats du Pape, qu'Hériold, Prince Danois, y fut instruit & converti; & que la mission de S. Anschaire en Danemark y fut déterminée.

826 *Romanum*, le 15 Novembre, sous Eugene II. Soixante-deux Evêques, 18 Prêtres, 6 Diacres & plusieurs autres Clercs y assisterent. On y fit 38 Canons, la plupart pour la réformation du Clergé. Un de ces Canons ordonne (conformément à une loi de Charlemagne) qu'on établisse des Maîtres dans les maisons des Evêques, & partout où besoin sera, pour enseigner la Grammaire & l'Ecriture sainte. Un autre porte que les Abbés, pour avoir une plus grande autorité dans leurs Monasteres, seront revêtus du caractere de la Prêtrise. Mais ce Canon n'eut point d'exécution en France. Nous voyons en effet longtems après des Abbés dans ce Royaume qui n'étoient que Diacres. Tel fut le célebre Géofroi, Abbé de Vendôme, qui ne reçut la Prêtrise qu'après son élévation au Cardinalat.

827 *Mantuanum*, de Mantoue, composé de 72 Evêques, où l'on rend au Patriarche d'Aquilée toute l'étendue de son ancienne jurisdiction, c'est-à-dire qu'on lui soumet l'Istrie qui continuoit d'obéir au Patriarche de Grado depuis l'an 579, époque de la translation du Siege Patriarchal en cette ville, sans égard pour le rétablissement du même Siége Patriarchal à Aquilée, fait par les Evêques Lombards en 605. (Mansi, *Suppl.* T. I.)

829 *Parisiense VI*, le Dimanche 6 Juin. Dans l'Assemblée tenue à Aix-la-Chapelle, sur la fin de 828, l'Empereur Louis ordonna quatre Conciles à Mayence, à Paris à Lyon & à Toulouse. Ces quatre Conciles se sont tenus; mais nous n'avons les Actes que de celui de Paris. Il fut tenu dans une Eglise dédiée à S. Etienne, qui étoit l'ancienne Cathédrale, voisine de la nouvelle, & qui n'existe plus. Quatre Métropolitains y assisterent & en tout 25 Evêques. Les Actes de ce Concile sont divisés en trois Livres. Le premier contient 54 articles, dont la plupart regardent les Evêques. Le second en comprend 13 qui regardent les devoirs des Rois. Dans le troisieme Livre les Evêques rendent compte aux Empereurs Louis & Lothaire, & répétent 27 articles du premier, en demandant en particulier aux Empereurs l'exécution de dix de ces articles. Le plus important de ce Concile est sur les entreprises des deux Puissances; de la royale, en ce que les Princes depuis longtems s'ingerent dans les affaires ecclésiastiques; de l'Ecclésiastique, en ce que les Evêques partie par ignorance, partie par cupidité, s'occupent plus qu'ils ne devroient des affaires temporelles.

829 *Moguntinum*, de Mayence, au mois de Juin, par l'Archevêque Otgaire & 23 autres Evêques. C'est un des quatre Conciles dont on vient de parler. Gothescalc, Moine de Fulde, y comparoît avec Raban, son Abbé, pour demander à être renvoyé libre des engagemens de la vie monastique, attendu qu'il avoit été offert à la Religion par ses parens, dans son enfance, sans le savoir ni le vouloir. Les Prélats adjugerent à Gothescalc sa demande. Mais Raban appella de cette décision à l'Empereur, auquel il envoya un Traité de sa composition sur l'offrande des enfans. Otgaire l'ayant lu, rétracta son jugement & permit seulement à Gothescalc de retourner à Orbais, son premier Monastere. (*Conc. Germ.* T. II.)

829 *Vormatiense*, de Worms, après les quatre Conciles précédens. On y fit un Capitulaire de plusieurs articles, dont le plus considérable défend l'épreuve de l'eau froide, pratiquée jusqu'alors. Nous avons un traité d'Agobard composé vers ce tems-ci contre toutes les épreuves, que le peuple nommoit alors jugement de Dieu.

829 * *Constantinopolitanum*, où l'Empereur Théophile fait proscrire les saintes Images.

829 *Lugdunense*, de Lyon. Il n'en reste qu'une Lettre Synodique d'Agobard, Archevêque de Lyon, de Bernard, Archevêque de Vienne, & d'Eaof, Evêque de Châlon-sur-Saône, à l'Empereur Louis le Débonnaire, pour se plaindre de la protection que ses Officiers accordoient aux Juifs & des inconvéniens qui en résultoient pour les Chrétiens. (Mansi, *Suppl. Conc.* T. I.)

830 *Noviomagense*, de Nimegue, où Jessé, Evêque d'Amiens, fut déposé pour avoir été l'un des chefs de la révolte contre l'Empereur Louis. Dans le même Concile il fut décidé que l'Empereur reprendroit Judith son épouse; & que si quelqu'un formoit quelque accusation contre cette Princesse, elle se défendroit par l'autorité des loix, ou subiroit le jugement des François, c'est-à-dire l'épreuve. D. Cellier met ce Concile en 831.

831 *Aquisgranense*, où l'Impératrice Judith est déclarée innocente des accusations formées contre elle. Dans la seconde action il fut décidé que S. Anschaire, Moine de Corvei, qui, l'an 826, avoit été envoyé en mission dans le Danemark, seroit ordonné Archevêque de Magdebourg, ce qui fut exécuté sur le champ par Drogon, Evêque de Metz, assisté des autres Peres du Concile.

832 *San-Dionysianum*, de S. Denis en France, le premier Février, par ordre de l'Empereur Louis le Débonnaire & à la sollicitation de l'Abbé Hilduin, pour la réformation de ce Monastere. D. Mabillon a donné les Actes de ce Concile sur l'original en parchemin, mais si mutilé, que la meilleure partie en est inintelligible. (*Diplomat.* L. 6, n. 74.)

833 * *Compendiense*, de Compiegne, le premier Octobre. Assemblée digne de l'horreur de tous les siecles, où l'Empereur Louis fut mis en pénitence publique & regardé comme ne pouvant plus porter les armes, ou comme étant déposé.

834 *San-Dionysianum*, de S. Denis, où l'Empereur Louis voulut être réconcilié à l'Eglise par le ministere des Evêques, & recevoir de leur main l'épée qu'ils lui avoient ôtée, non pas la couronne qu'il ne tenoit que de Dieu. C'étoit le deuxieme Dimanche de Carême, premier Mars.

835 *Apud Theodonis Villam*, de Thionville, au mois de Février. Plus de quarante Evêques y déclarerent nul tout ce qui avoit été fait contre Louis le Débonnaire, & le conduisirent à la Cathédrale de Metz, pour rendre plus solemnelle sa réhabilitation, qui se fit le Dimanche de la Quinquagésime, pendant la Messe, le dernier jour de Février. Agobard de Lyon & Bernard de Vienne furent ensuite déposés après le retour des Evêques à Thionville, & enfin Ebbon de Reims le fut plus solemnellement que les deux autres qui étoient absens, ayant consenti lui-même à sa déposition, & renoncé pour toujours à l'Episcopat.

835 *Stramiacense*, de Cremieu dans le Dauphiné, suivant M. de Valois; de Tramoye en Bresse, selon M. de Lumina dont le sentiment paroît le mieux fondé, puisque l'Astronome dans la vie de Louis le Débonnaire met ce Concile dans le Lyonois. Il se tint au mois de Juin en présence de ce Prince & de ses deux fils Louis & Pepin. L'Empereur y demanda que l'on pourvût aux Siéges de Lyon & de Vienne, vacans par la déposition d'Agobard & de Bernard, déposés au Concile de Thionville. Mais ces deux Prélats étant absens, l'Assemblée ne voulut rien prononcer. (Pagi, *ad an.* 836.)

836 *Aquisgranense*, le 6 de Février. Il contient beaucoup d'avis aux Ecclésiastiques, aux Moines, à l'Empereur lui-même, à ses enfans, à ses Ministres, & en particulier à Pepin, Roi d'Aquitaine, pour l'obliger à la restitution des biens ecclésiastiques, qu'il restitua en effet, & qu'il fit restituer par ceux qui en avoient usurpé.

837 *Aquisgranense*, le 30 Avril, touchant le différend d'Aldric, Evêque du Mans avec l'Abbaye d'Anisole ou de saint Calès, qui se prétendoit exempte de sa jurisdiction. L'Evêque gagna son procès d'une voix unanime. Mais les Moines refusant de se soumettre à ce jugement, dont il pressoit l'exécution, allerent trouver l'Empereur qui les renvoya au Concile suivant. Le P. Mansi, d'après les Actes de cette assemblée d'Aix-la-Chappelle, la place en 838. Mais Eckart prétend qu'il y a faute dans ces Actes pour la date de l'Incarnation, attendu qu'ils sont datés d'ailleurs de la 25e année de l'Empereur Louis, laquelle commence au mois de Janvier 837.

838 *Carisiacum I*, de Quiersi-sur-Oise, le 6 Septembre, en présence de l'Empereur, où le Diacre Florus dénonce & fait condamner les Ouvrages liturgiques d'Amalaire, Chorévêque de Lyon. On y jugea aussi de nouveau le différend de l'Evêque du Mans avec l'Abbaye de S. Calés en faveur du premier. Pagi met ce Concile en 837, quoique la vie de S. Aldric le place en 838. (Mansi, *Suppl. Conc.* T. I.)

839 *Cabilonense*, de Châlon-sur-Saône, vers le mois d'Octobre. L'Empereur Louis le Débonnaire y exposa aux Prélats & aux Seigneurs les raisons qu'il avoit eues de donner le Royaume d'Aquitaine à son fils Charles, préférablement aux enfans de Pepin.

840 *Engilhenheimense*, d'Ingelheim, le 25 Août. Ebbon fut rétabli à Reims par un Acte de l'Empereur Lothaire, souscrit de 20 Evêques. Il ordonna quelques Clercs après son rétablissement; mais Charles le Chauve chassa Ebbon de Reims l'année suivante. Les Actes de ce Concile portent la date du VIII des Calendes de Juillet ou du 24 Juin. Mais le P. Le Cointe & Baluze prétendent qu'il faut lire le VIII des Calendes de Septembre. La raison qu'ils en donnent, est que Louis le Débonnaire étant mort le 20 Juin de cette année, tandis que son fils Lothaire étoit en Italie, ce dernier n'auroit pas pu se rendre à Mayence le 24 du même mois.

841 *Tauriacense*, & non pas *Germanicum*, comme le marque le P. Hartzheim. Ce fut effectivement dans un lieu voisin de Fontenai, nommé *Tauriacus*, où les deux freres Louis & Charles avoient campé avant la bataille de Fontenai & où ils se retirerent après l'avoir gagnée, que cette Assemblée se tint; & voilà pourquoi M. la Lande, qui en a fait la découverte dans Nithard, lui donne pour titre, *Concilium Tauriacense in Pago Autissiodorensi.* On y décida que le succès de la journée de Fontenai étoit le jugement de Dieu, & on y décerna des prieres accompagnées d'un jeûne de trois jours pour tous ceux qui étoient restés de part & d'autre sur le champ de Bataille.

841 *Turonense*, par l'Archevêque Ursmarus, après que les Normands, obligés de lever le Siége de Tours, eurent été défaits par ce Prélat à S. Martin-le-Beau, en latin *de Bello*; ce qui arriva le 12 Mai de cette année. On y ordonna que tous les ans on célébreroit solemnellement le 12 Mai la fête de la Subvention de S. Martin dans tout le Diocese; réglement qui s'observe encore à présent. (Maan, *Metrop. Turon.* p. 54.)

842 *Constantinopolitanum*, sous l'Empereur Michel & l'Impératrice Théodora, sa mere, le premier & non le second Dimanche de Carême, 19 Février. Ce Concile très nombreux, auquel présida le Patriarche Méthodius, confirma le second Concile de Nicée, anathématisa les Iconoclastes, ratifia la déposition de Jean Léconomante & l'ordination de Méthodius, son successeur. Les Grecs, en mémoire de ce Concile, appellent le premier Dimanche de Carême, *la fête de l'Orthodoxie.* (*Voyez* Methodius, Patriarche de CP.)

842 *Aquisgranense*, assemblé par les deux Rois Louis & Charles le Chauve pour délibérer avec les Evêques s'ils pouvoient partager la portion de Lothaire leur frere dans le Royaume de France, que ce Prince abandonnoit après avoir perdu l'espérance de s'y maintenir. Tous unanimement osent déclarer Lothaire déchu de ses droits à la Couronne, & ses Sujets déliés du serment de fidélité. *Promettez-vous de mieux gouverner?* dirent-ils ensuite aux deux Princes. *Nous le promettons*, répondirent-ils. *Et nous*, dit l'Evêque qui présidoit, *nous vous permettons par l'autorité divine de régner à la place de votre frere, pour gouverner son Royaume suivant la volonté de Dieu. Nous vous y exhortons, nous vous le commandons.* D'après cette décision où les Evêques s'attribuoient une autorité qui ne leur appartenoit pas, les deux freres partagerent les Etats de Lothaire. Mais l'année suivante, plus équitables que ces Prélats, s'étant raccommodés avec ce Prince, ils les lui rendirent presque en entier, & lui assurerent le titre d'Empereur.

843 *In Villa Colonia*, de Coulene proche de la Ville du Mans, ou de Coulaine en Touraine, sur la Vienne. Charles le Chauve y fit un Capitulaire de 6 articles, qui furent rappellés au Concile de Meaux de l'an 845.

843 *Apud Lauriacum*, de Loiré près d'Angers, au mois d'Octobre. On y fit 4 Canons, dont les deux premiers anathématisent ceux qui n'obéissent point au Roi. Le Pere Sirmond croit que ce Concile fut assemblé par ordre du Roi Charles le Chauve à l'occasion de la révolte de Lambert, Comte de Nantes, & de ses adhérens, qui avoient pris les armes contre ce Prince.

843 *Germaniciense*, de Germigni dans l'Orléanois, où l'on traite de plusieurs affaires importantes de l'Eglise, & en particulier de la réformation de l'Ordre Monastique.

844 *Apud Theodonis Villam*, de Thionville, au mois d'Octobre, en un lieu nommé alors *Judicium*, aujourd'hui Jeust. Lothaire, Louis & Charles y promirent de garder entre eux une amitié fraternelle, & de rétablir l'état de l'Eglise troublée par leurs divisions. Les Evêques y firent 6 articles, que les Rois promirent d'observer.

844 *Vernense II*, du Château de Vern, en Décembre. Ebroin, Archichapelain du Roi Charles & Evêque de Poitiers, y présida en présence de Vénilon de Sens. On y fit 12 Canons, dont le 11 est remarquable en ce que les Evêques y déclarent qu'ils ne peuvent, sans le consentement d'une plus grande Assemblée, reconnoitre pour Légat du S. Siége Drogon, Evêque de Metz, que le Pape Sergius II avoit décoré de ce titre. Dans la préface, on exhorte le Roi à conserver la paix avec ses freres.

845 *Bellovacense*, de Beauvais, au mois d'Avril, par dix Evêques. Hincmar, Moine de S. Denis, y fut élu Arche-

vêque de Reims, & on y fit 8 articles, que le Roi Charles promit d'obſerver avec ſerment.

845 *Meldenſe*, de Meaux, le 17 Juin, par les Evêques de trois Provinces, Sens, Reims, Bourges. On y recueillit les Canons de quelques Conciles précédens, auxquels on en ajouta 56, faiſant en tout 80. Ces Canons, dont pluſieurs, ſur-tout ceux qui défendoient l'aliénation des biens eccléſiaſtiques, incommodoient les Seigneurs Laïques, exciterent leurs plaintes. Le Roi Charles le Chauve, pour y faire droit, indiqua l'année ſuivante une Aſſemblée générale à Epernai ſur Marne, où ils demanderent que les Statuts du Concile de Meaux leur fuſſent repréſentés, & qu'afin de pouvoir les examiner avec plus de liberté, les Evêques euſſent ordre de ſe retirer. Le Roi aquieſça à leur demande, & fit ſortir les Prélats. Les Grands, après avoir diſcuté les Actes du Concile de Meaux, firent choix de 19 Canons qui ne bleſſoient en rien leurs intérêts ni leurs prétentions. Ils les préſenterent aux Evêques, & leur dirent qu'ils n'en avoient accepté que cette portion, le Roi & eux n'en voulant pas adopter davantage. Ces Canons furent mis au nombre des Capitulaires de Charles le Chauve. Les Evêques furent fort mal-menés dans cette Aſſemblée, & jamais l'Ordre Epiſcopal, dit l'Annaliſte de S. Bertin, ne reçut un ſi grand afront.

846 *Pariſienſe VIII*, le 14 Février, pour l'affaire d'Ebbon que Lothaire, pour ſe venger de Charles, entreprit de rétablir à Reims, plus d'un an après l'ordination de Hincmar qu'il ſavoit être fidele à Charles. Cette entrepriſe fut inutile. On y confirma les privileges de Corbie, & 20 Evêques y ſouſcrivirent.

Ce Concile a pour caracteres chronologiques le 16 des Calendes de Mars de l'an 846, Indiction 10; d'où le P. Labbe infere qu'il eſt de 847, ſuivant le nouveau ſtyle, parce que l'Indiction 10 appartient réellement à cette année. Mais ce Concile étant une continuation de celui de Meaux, comme il eſt marqué dans la préface, peut-on ſuppoſer qu'il y aura eu un intervalle de 20 mois entre l'un & l'autre? Nous diſons donc avec le P. Pagi, qu'il y a faute dans l'Indiction.

846 *Senonenſe*, de Sens, où Vénilon ordonne Chorévêque Audradus Modicus. Ce Concile eſt daté dans Albéric *anno tertio induciarum*. Ce mot *induciarum* marque la paix qui fut faite en 843 entre les fils de Louis le Débonnaire. (Manſi, *Suppl.* T. I.)

847 *Conſtantinopolitanum*, par le Patriarche S. Ignace, où Grégoire, Evêque de Syracuſe, eſt dépoſé pour divers crimes dont il eſt convaincu. Tous les modernes, à l'exception du P. Manſi, placent ce Concile, mais mal, en 854.

847 *Moguntinum I*, de Mayence, en Septembre ou Octobre, par Raban Maur, à la tête de 12 Evêques & de pluſieurs Abbés, principalement pour remédier aux uſurpations des biens eccléſiaſtiques. On y fit 31 Canons. On y condamna au fouet une fauſſe Prophéteſſe nommée Thiote, qui annonçoit comme très prochain le Jugement dernier. Des Serfs ſoupçonnés de certains crimes y furent ſoumis à l'épreuve du feu; ce que le Pape Etienne ayant appris, il s'éleva contre cet abus dans une lettre à l'Evêque de Mayence.

848 *Moguntium II*, au commencement d'Octobre, par le même. Gotheſcalc y préſenta un Ecrit, où il diſoit qu'il y a deux prédeſtinations, & que comme Dieu, avant la création du monde, a prédeſtiné incommutablement tous les élus à la vie éternelle par ſa grace gratuite; de même il a prédeſtiné à la mort éternelle tous les méchans à cauſe de leurs démérites. Il reprenoit Raban de dire que les méchans ne ſont pas prédeſtinés à la damnation; mais qu'elle eſt ſeulement prévue. La doctrine de Gotheſcalc eſt condamnée a Mayence, & lui renvoyé à Hincmar. Raban lui fait dire ce qui n'eſt point dans ſon Ecrit, que Dieu prédeſtine pour le mal comme pour le bien: il recommande à Hincmar de le renfermer.

848 *Lemovicenſe*, de Limoges, où les Chanoines de S. Martial demandent au Roi Charles le Chauve préſent, & obtiennent la permiſſion d'embraſſer la vie monaſtique.

848 au plus tard. *Britannicum*, par ordre de Nomenoé, Duc de Bretagne, ſur ce que les Evêques de ce Duché n'ordonnoient ſans argent, ni Prêtres, ni Diacres. On envoya à Rome deux Evêques, & Nomenoé pria ſaint Convoyon, fondateur & premier Abbé de Redon, de les accompagner.

848 au plus tard. *Romanum*, où le Pape Léon déclara aux Evêques Bretons, qu'aucun Evêque ne doit rien prendre pour conférer les Ordres, ſous peine de dépoſition; mais il ne les dépoſa point pour le paſſé, & il les renvoya après leur avoir donné différens avis. (Mabillon, *Sæc. IV*, *Bened.* p. 221.) Nomenoé fit ce que le Pape n'avoit pas fait; il dépoſa tous ces Evêques Simoniaques, & en mit d'autres en leur place. (*Voy.* les Ducs de Bretagne.)

848 au plus tard. *Rotonenſe*, au Monaſtere de S. Sauveur de Redon en Bretagne, où Nomenoé obligea quatre Evêques Bretons à renoncer à leurs Siéges, en mit d'autres à leurs places, & érigea trois nouveaux Evêchés, Dol, S. Brieux, Tréguier, en donnant à Dol, pour ſéparer de Tours ces ſept Evêchés, le nom de Métropole, qu'il a conſervé malgré Tours pendant 300 ans. Les ſept Evêques furent ſacrés à Dol, & Nomenoé déclaré Roi, qui étoit ce qu'il s'étoit propoſé dans tous ces changemens.

848 *Lugdunenſe*, dans la ville ou dans la province de Lyon, par l'Archevêque Amolon, où l'on ordonne qu'Uſuard, Abbé & Archidiacre, on ne ſait de quelle Egliſe, relâchera le Prêtre Godelcaire. On n'a connoiſſance de ce Concile que par la 80 Lettre de Loup de Ferrieres, adreſſée à cet Uſuard. On trouve encore aujourd'hui quelques exemples de ces Abbés-Archidiacres. Tel eſt l'Archidiacre de Clermont, qui porte le nom d'Abbé.

849 * *Cariſiacenſe II*, de Quierſi-ſur-Oiſe, en Avril ou Mai, où Gotheſcalc fut condamné par Hincmar & 12 Evêques, à être fouetté & renfermé à Hautvilliers. Il écrivit dans cette priſon deux profeſſions de foi dans le ſens de l'écrit qu'il avoit donné au Concile de Mayence en 848. On écrivit alors pour & contre Gotheſcalc.

849 *Carnotenſe*, de Chartres, où l'on donne la tonſure à Charles, frere cadet de Pepin, Roi d'Aquitaine.

849 *Pariſienſe IX*, vers l'automne, de 22 Evêques. On y écrivit une Lettre de reproches à Nomenoé, prétendu Roi de Bretagne, ſur tout ce que nous en avons rapporté en 848; mais elle ne ſervit qu'à irriter ce Prince, qui, l'année ſuivante, alla prendre Angers & le Mans. Dans ce Concile appellé quelquefois de Tours, parceque l'Archevêque de Tours y préſida, tous les Chorévêques de France, ſuivant le témoignage d'Albéric, furent dépoſés. On en voit cependant encore quelques-uns depuis.

850 *Ticinenſe* ou *Papienſe*, de Pavie, auquel préſida Angilbert, Archevêque de Milan. On y fit 25 Canons. Ce Concile eſt daté de l'an de l'Incarnation 850, Indiction XIV, la 30[e] année de l'Empereur Lothaire, & la 1[ere] de Louis ſon fils. Le P. Pagi ſoupçonne avec aſſez de fondement qu'au lieu de l'Indiction XIV il faut lire Indiction XIII, parce que dès le mois de Mai 850, Lothaire comptoit la 31[e] année de ſon Empire; d'où il faut conclure que ce Concile s'eſt tenu dans les premiers mois de 850.

850 *Apud Murittum*, de Moret au Dioceſe de Sens. On ne ſait point quel a été l'objet de cette Aſſemblée, dont il ne reſte d'autre monument que le fragment d'une Lettre qu'elle écrivit à Erchenrad, Evêque de Paris.

851 *Benningdonenſe*, de Béningdon au Royaume de Mercie en Angleterre, le 27 Mars, par Céolnoth, Archevêque de Cantorberi, en préſence de Bertulfe, Roi des Merciens, où, après avoir traité des affaires du Royaume, ce Prince accorde un ample & magnifique privilege au Monaſtere de Croyland.

852 * *Cordubenſe*, de Cordoue, où les Evêques par complaiſance pour Abderame, l'ennemi le plus cruel du nom Chrétien, font un Réglement portant défenſe aux Fideles de s'expoſer au martyre, & d'honorer même ceux qui avoient terminé leur vie par ce glorieux genre de mort, ſous le prétexte qu'il n'y avoit que la violence qui fût une raiſon de le juſtifier.

852 *Moguntinum III*, de Mayence, au mois de Mai, ſous Raban, où l'on fit divers Réglemens ſur la Diſcipline. Le P. Hartzheim, d'après Manſi, en a donné des Actes inconnus au P. Labbe. (*Conc. Germ.* T. II.)

853 *Sueſſionenſe*, le 26 Avril, dans l'Egliſe de S. Médard, de 26 Evêques de cinq Provinces, en préſence du Roi Charles. L'ordination d'Hincmar fut reconnue légitime, & les ordinations faites par Ebbon depuis ſa dépoſition, déclarées nulles, &c.

853 *Francofurtenſe*, de Francfort ſur le Mein, par Raban, Archevêque de Mayence, & ſes Suffragans, en préſence de Louis, Roi de Germanie, où l'on détermina les droits qui appartenoient à Gozbert, Evêque d'Oſnabruck, ſur les Egliſes dépendantes de l'Abbaye d'Hériford ou Herford, dans le Comté de Ravensberg en Weſtphalie. (*Gall. chr.* T. V. *Col*, 447.)

853 *Cariſiacenſe III*, de Quiercy-ſur-Oiſe, où quelques Evêques & quelques Abbés ſouſcrivirent 4 articles compoſés par Hincmar, contre la doctrine de Gotheſcalc.

853 *Parisiense X*, de Paris, pour l'Ordination d'Enée. Saint Prudence de Troyes, ne pouvant s'y trouver, y envoya 4 articles contraires à ceux d'Hincmar, pour les faire souscrire par Enée, avant que de consentir à son Ordination.

853 *Vermeriense*, de Verberie, au mois d'Août, quoique indiqué pour le premier Septembre. Quatre Métropolitains & plusieurs Evêques y approuverent les articles que le Roi avoit publiés au Concile de Soissons.

853 *Romanum*, le 8 Décembre, sous Léon IV, de 67 Evêques. On y déposa le Prêtre Anastase, Cardinal du titre de S. Marcel, parce qu'il étoit absent depuis 5 ans de son titre. Ensuite on y publia 42 Canons, dont les 38 premiers sont tirés du Concile tenu par Eugene II en 826, avec quelques additions : les 4 derniers sont nouveaux.

855 *Valentinum III*, de Valence en Dauphiné, assemblé par l'Empereur Lothaire le 8 Janvier, pour juger l'Evêque de cette ville, accusé de plusieurs crimes. Quatorze Evêques des Provinces de Lyon, de Vienne & d'Arles, y firent avec leurs Métropolitains 23 Canons, dont les 6 premiers sont de Doctrine. Dans le troisieme les Evêques disent : « Nous confessons hardiment la prédestination des élus à la » vie, & la prédestination des méchans a la mort ; mais » dans le choix de ceux qui seront sauvés, la miséricorde » de Dieu précede leur mérite ; & dans la condamnation de » ceux qui périront, leur démérite précede le juste jugement » de Dieu. » Ils rejettent ensuite, comme inutiles, nuisibles & contraires à la vérité, les 4 articles de Quierci, & 19 autres de Jean Scot, qui avoit été engagé par Hincmar a écrire sur des matieres qu'il n'entendoit point : néanmoins Hincmar dit dans la suite qu'il n'avoit pu découvrir l'auteur de ces articles, en quoi il montre plus d'artifice que de bonne foi. (Fleury.) Le P. Sirmond, qui le premier a donné les Canons de ce Concile sur un manuscrit du Vatican, a supprimé cette censure des 4 articles de Quierci, quoiqu'elle se rencontre dans cet exemplaire, suivant la remarque de M. Foggini. (*SS. Patrum op. selecta de gr. & præd. T. VI, part. 2, p. 439.*)

855 *Ticinense*, ou *Papiense*, de Pavie, au mois de Février. A la demande de Louis, fils de Lothaire, on y dressa 19 articles pour réformer divers abus. Le 12ᵉ, adressé en forme de Supplique à l'Empereur, condamne l'usage abusif où étoient la plupart des Seigneurs Laïques d'appliquer, sans le consentement de l'Evêque, les dîmes qui se levoient dans leurs territoires, à leurs oratoires particuliers, préférablement aux Eglises paroissiales ; *ce que nous prions*, disent les Prélats, *votre autorité de réformer comme contraire à la loi divine & aux saints Canons.* « On prit dans » ce Concile, dit un Moderne, de sages mesures pour » s'assurer de la vérité des chartes accusées de faux. C'est » tout dire, ajoute-t-il, qu'elles étoient conformes aux » loix prescrites par Justinien sur le même sujet. Comme » lui, les Peres du Concile faisoient dépendre la validité » de ces pieces du témoignage du Notaire & des Témoins. » Mais ils différoient du Législateur, en ce qu'au défaut de » ceux-ci le serment du premier ne faisoit foi qu'autant » qu'il étoit soutenu de celui de douze personnes. » (*Nou. Traité de Diplom.* T. VI, p. 147.)

855 *Apud villam Bonoilum*, ou *Bonogisilum*, de Bonœuil près de la Marne, à trois lieues de Paris, le 25 Août, par les Archevêques Amauri de Tours, Venilon de Sens, Hincmar de Reims, Paul de Rouen, 23 Evêques & 13 Abbés, sur les différends de l'Evêque du Mans avec l'Abbaye d'Anisole, ou de S. Calès. Ce Concile est daté, *Anno Incarnationis* DCCCLV. *Karoli Regis* XVI, *Indict.* I, *die* VIII, *kal. Septemb.* Ces dates ne s'accordent pas. Le P. Mabillon prétend qu'il faut lire *Indict.* III. Le P. Mansi soutient au contraire que l'erreur est dans l'année de l'Incarnation, qui doit être, selon lui, DCCCLII, & cela sur le fondement que Charles ayant commencé à régner en 837, la seizieme année de son regne tombe en 853. Mais nous ferons voir, à l'article de ce Prince, qu'il faut distinguer quatre différentes époques de son regne, dont la principale & la plus commune est celle de 840, après la mort de son pere.

855 *Vintoniense*, de Vinchestre, au mois de Novembre. On y ordonna, en présence de trois Rois de différentes Provinces d'Angleterre, qu'à l'avenir, la dixieme partie de toutes les terres du Royaume d'Ouessex, appartiendroit, franche de toutes charges, à l'Eglise, pour la dédommager du pillage des Barbares, ou Normands, qui ne ravageoient pas moins l'Angleterre que la France.

857 *Carisiacense IV*, de Quierci, où Charles assembla le 25 Février les Evêques & les Seigneurs pour remédier aux maux de l'Eglise & de l'Etat.

857 *Moguntinum*, de Mayence, vers le mois d'Octobre, sous la présidence de l'Archevêque Charles, fils du Roi Pepin, sur des matieres de droit Ecclésiastique, dont le détail n'est pas venu jusqu'à nous. (*Conc. Germ.* T. II.

858 *Wormatiense*, de Worms, en Carême, où l'on conclut l'union de l'Eglise de Hambourg à celle de Brême ; ce qui fut ratifié par le Pape Nicolas I. (*Conc. Germ.* T. II.) Le P. Mansi renvoie ce Concile en 864.

858 *Carisiacense V*, de Quierci-sur-Oise, au mois de Mars, d'où les Evêques des Provinces de Reims & de Rouen écrivirent le 25 Novembre une grande Lettre de reproche au Roi Louis, de ce qu'il venoit en France pour appuyer les Seigneurs mécontens du gouvernement du Roi Charles.

858 *Constantinopolitanum*. S. Ignace ayant été chassé de CP. le 23 Novembre 857 par le César Bardas, à qui il avoit refusé très justement la Communion, & Photius ayant été ordonné à sa place le 25 Décembre de la même année, les Evêques de la Province de Constantinople tinrent un Concile dans l'Eglise de Sainte-Irene, où ils déclarerent Photius déposé avec anathême, tant contre lui, que contre quiconque le reconnoitroit pour Patriarche.

* Pendant la tenue de ce Concile, qui dura 40 jours, Photius, ayant assemblé ses partisans dans l'Eglise des Apôtres, usa de représailles envers S. Ignace, exilé pour lors dans l'Isle de Mitylene. Il le déclara déchu de la dignité Patriarchale, le priva de la Communion, & l'anathématisa. (*Nicetas in vitâ S. Ignatii.*) Le Pere Pagi met ces deux Assemblées en 859.

859 *Lingonense*, de l'Abbaye des SS. Jaumes, près de Langres, le 19 Avril, où présidoient Remi de Lyon, & Agilmar de Vienne. On y fit 16 Canons, dont les 6 premiers sont les 6 du Concile de Valence sur la Prédestination.

859 *Metense*, de Metz, le 28 Mai, pour procurer la paix de Charles le Chauve, & de Lothaire, son neveu, avec Louis le Germanique.

859 *Tullense I*, de Toul, ou de Savonieres, *apud Saponarias*, le 14 de Juin, de 12 Provinces des trois Royaumes de Charles le Chauve, de Lothaire & de Charles, ses neveux, qui y assisterent tous trois. On y fit 13 Canons, dont la plupart regardent des affaires particulieres. On y relut encore les Canons de Valence, sur quoi quelques uns du parti d'Hincmar voulurent faire quelques remontrances ; mais Remi de Lyon les appaisa, & le Concile prononça que ces articles seroient examinés au premier Concile après la paix rétablie ; ce qu'on ne voit point avoir été fait : aussi nous n'avons dans ce neuvieme siecle de décision authentique touchant la Grace & la Prédestination, que ces 6 Canons publiés en 3 Conciles, & qui paroissent aussi avoir été confirmés à Rome, puisque l'Annaliste de S. Bertin dit sur l'année 859 : « Le Pape Nicolas confirme la Doc» trine Catholique touchant la grace de Dieu & le libre » arbitre, la vérité de la double Prédestination, & le Sang » de J. C. répandu pour tous les Croyans ». Charles le Chauve, irrité contre Venilon, Archevêque de Sens, qui avoit abandonné son parti pour embrasser celui de Louis de Germanie, présenta aux Peres de cette Assemblée une requête contre lui, dans laquelle il disoit : *Venilon, que j'avois fait Archevêque de Sens, m'a sacré, & je ne pouvois être chassé du Royaume par personne, au moins avant d'avoir comparu devant les Evêques qui m'avoient sacré Roi, & avec lesquels il m'avoit sacré lui-même. Il falloit auparavant que j'eusse subi le jugement de ces Prélats qui sont appelles les Trônes de Dieu, dans lesquels Dieu est assis, & par lesquels Dieu prononce ses arrêts, ayant toujours été prêt à me soumettre à leurs corrections paternelles & aux châtimens qu'ils voudroient m'imposer, comme je m'y soumets encore.* Tel est l'étrange préambule de la requête de ce Monarque. Les Evêques y firent droit, & citerent Venilon à comparoître & à se justifier. Mais il fit défaut & ne fut point jugé, parce que ses confreres ménagerent une réconciliation avec le Roi qui lui pardonna. (Fleury.)

860 *Aquisgranense*, le 9 Janvier, au sujet de la Reine Thietberge, femme de Lothaire, qui se reconnoît coupable d'un grand crime devant les Evêques. Elle fit le même aveu au Roi, à quelques Seigneurs, & le renouvella aux Evêques, dans une seconde Assemblée tenue encore à Aix-la-Chapelle à la mi-Février. On la renferma dans un Monastere, d'où ensuite elle se sauva.

860 *Confluentinum*, de Coblentz, le 5 Juin. Les cinq Rois, Louis & Charles, & leurs trois neveux, Louis, Lothaire & Charles, se firent une promesse de secours mutuels, avec serment, & convinrent de quelques articles entr'eux.

860 ou environ. *Moguntinum*, par Charles, Archevêque de

Mayence, & 8 autres Evêques, où l'on déclare nul le mariage d'Abbon, contracté avec une parente au quatrieme degré. Grimold, Abbé séculier de S. Gal, présent à ce Concile, y produisit, en faveur de ce mariage, une Bulle du S. Siége, que le Pape Nicolas, dans sa réponse au Concile, déclara fausse & supposée. (*Conc. Germ.* T. II.)

860 *Romanum I*, où le Pape Nicolas I nomme ses Légats, Rodoalde, Evêque de Porto, & Zacharie, Evêque d'Anagnie, pour aller s'informer à CP. des causes de la déposition du Patriarche Ignace, & de la consécration de Photius. (Mansi.)

860 *Tullense II*, ou plutôt *Tusiacense*, de Tusey près de Vaucouleurs, au Diocese de Toul, de 40 Evêques de 14 Provinces, le 22 Octobre jusqu'au 7 Novembre. On y dressa 5 Canons contre les pillages, les parjures & les autres crimes qui régnoient alors. Cinquante-huit Evêques y souscrivirent, quoiqu'il n'y en ait que 40 qui y aient assisté. On envoyoit quelquefois les Décrets des Conciles aux Evêques absens pour les souscrire. Outre les 5 Canons qu'on y fit sur la Discipline, on y éclaircit les disputes sur la prédestination. (Mabillon, *Analect.* T. I, p. 58.)

861 * *Constantinopolitanum*, de 318 Evêques, en comptant les deux Légats du Pape, le 25 Mai. S. Ignace présent y fut de nouveau déposé, & Photius confirmé Patriarche de Constantinople. On y fit aussi pour la forme un Décret en faveur des Images, & enfin 17 Canons, dont la plupart regardent les Moines & les Monasteres.

861 *Romanum II*, où le Pape Nicolas déclare, en présence de Léon, Ambassadeur de l'Empereur Michel, qu'il n'avoit point envoyé ses Légats à CP. pour approuver la déposition du Patriarche Ignace, ni la consécration de Photius, & qu'il ne consentira jamais ni à l'une ni à l'autre. (Mansi.)

861 *Romanum III*, contre Jean de Ravenne, sur les plaintes de ses Diocésains. Il est cité au Concile qui devoit se tenir au premier Novembre de la même année, & ne s'y trouva pas. Le Pape va sur les lieux, & le condamne à rendre les biens qu'il avoit usurpés. Jean voulut se pourvoir devant l'Empereur qu'il alla trouver à Pavie; mais ce Prince lui conseilla de se soumettre au Pape & de se réconcilier avec lui. Il refusa de suivre ce conseil, & la rupture dura encore l'espace d'environ trois ans entre le Pape & lui.

861 * *Suessionense*, de Soissons, à S. Crespin. Rothade de Soissons y fut excommunié par Hincmar, pour avoir refusé de rétablir, comme il le lui avoit enjoint, un de ses Prêtres, qu'il avoit puni, suivant les Canons, pour un crime capital dont il avoit été convaincu.

861 *Pistense I*, de Pîtres sur la Seine, à trois lieues au-dessus de Rouen, commencé le 25 Juin. Ce Concile, composé d'Evêques de diverses Provinces, & appellé pour cela Général, dura jusqu'à l'année suivante, comme le prouve D. Mabillon. (*Diplom.* p. 316.) On y publia un Capitulaire de Charles le Chauve contre les pillages. Rothade y appella au Pape de l'excommunication qu'Hincmar avoit prononcée contre lui.

862 * *Suessionense*, par les Peres du Concile de Pîtres, transféré à Soissons par Charles le Chauve, où Hincmar, ayant fait arrêter Rothade, pour l'empêcher d'aller poursuivre son appel à Rome, le déposa, mit un autre Evêque à sa place, & le fit enfermer dans un Monastere. Hincmar obtint par surprise la confirmation de ce Concile du Pape Nicolas, qui bientôt après la révoqua. Ce Concile, comme Pagi le prouve, est le même que celui de Senlis, qu'on met en l'année suivante sur cette fausse adresse d'une Lettre du Pape Nicolas I: *Ad Episcopos Silvanectensis Concilii*; au lieu qu'il faut lire, *Suessionensis Concilii.*

862 * *Aquisgranense*, d'Aix-la-Chapelle, le 8 Avril. Les Evêques, supposant sans raison la nullité du mariage de Lothaire avec Thietberge, lui permirent d'épouser une autre femme, & il épousa Valdrade, sa concubine, au grand déplaisir de ses plus fideles sujets.

862 *Romanum IV*, où l'on condamne l'hérésie des Théopaschistes, qui commençoit à renaître.

863 *Romanum V*, au commencement de l'année. Tout ce qui avoit été fait contre S. Ignace à CP. en 861, y fut condamné; un Légat du Pape déposé & excommunié; la sentence de l'autre, qui étoit absent, remise à un autre Concile; Photius privé de tout honneur sacerdotal & de toute fonction cléricale, &c.

863 *Romanum VI*, avant le mois de Juin, où l'on casse les Actes du Concile de Soissons, & l'on ordonne que Rothade soit envoyé à Rome. (Mansi.)

863 * *Metense*, de Metz, à la mi-Juin, en faveur du Roi Lothaire, même en présence des Légats qui, séduits par les présens de ce Prince, n'exécuterent point les ordres du Pape. On donna un nouveau tour à l'affaire du mariage de ce Prince, en voulant faire entendre que Valdrade avoit reçu sa foi avant Thietberge, & qu'il avoit épousé celle-ci malgré lui.

863 *Vermeriense*, de Verberie, le 25 Octobre. Charles le Chauve y permit à Rothade d'aller à Rome, suivant les ordres du Pape. On y examina les titres produits par Robert, Evêque du Mans, pour s'assujettir l'Abbaye de Saint Calès, & on reconnut qu'ils n'étoient pas véritables, *non vera.* Sur quoi l'Evêque s'étant désisté de sa prétention, le Roi ordonna que dans le terme de 14 jours les pieces de l'Eglise du Mans, dont on avoit prouvé la fausseté, seroient apportées en sa présence, pour être supprimées & détruites, de peur qu'elles ne fournissent matiere à de nouveaux procès. Le Pape Nicolas I confirma ce jugement par sa 72e Lettre. Ainsi finit la grande & longue contestation de l'Eglise du Mans avec l'Abbaye de S. Calès.

863 *Romanum VII*, où le Concile de Metz, en faveur de Lothaire, fut cassé, Theutgaud de Treves & Gonthier de Cologne, dépouillés de toute puissance épiscopale; les Evêques, qui avoient tenu ce Concile avec eux, déposés; mais à condition d'être rétablis s'ils reconnoissoient leur faute, &c. Dans ce même Concile on déposa Jean de Ravenne, qui prit enfin le parti de la soumission. (*Conc. Germ.* T. II.)

864 ou environ. *Schirvanum*, de Schirvan en Arménie, par le Patriarche ou Catholique Zacharie, où l'on condamna les erreurs de Nestorius & d'Eutychès; après quoi l'on fit 15 Canons, qui se trouvent dans les Actes de ce Concile, publiés par Clément Galanus, T. I, part. 2, p. 139, & ensuite par Hardouin, qui met cette Assemblée en 863. D'autres la mettent en 862.

864 *Pistense II*, de Pîtres, le 25 Juin, pour les affaires de l'Eglise & de l'Etat. (Mab. *Dipl.* p. 316.)

864 *Lateranense*, le premier Novembre, où Rodoalde de Porto, Légat prévaricateur à CP. en 861, & à Metz en 863, fut déposé & excommunié, & où probablement Rothade de Soissons fut rétabli. Il le fut encore plus solemnellement dans un nouveau Concile commencé à Rome le 23 Décembre 864, & fini au mois de Janvier 865.

Le Pape Nicolas écrivit de ce Concile une Lettre à tous les Evêques de Gaule, où sur l'autorité des fausses Décrétales, il prétend qu'on ne peut déposer un Evêque sans l'autorité du S. Siége: ce qui étoit alors très nouveau dans l'Eglise. (D. Cellier.)

865 *Attiniacense*, d'Attigni, où l'Evêque Arsene, Légat du Pape, oblige le Roi Lothaire à quitter Valdrade, sa concubine, & à reprendre Thietberge, son épouse. Dans ce même Concile, Rothade de Soissons fut reconnu pour innocent & reçu comme Evêque. (Mansi, *Suppl.* T. I.)

866 *Ticinense*, de Pavie, dans la semaine de la Sexagésime. Les Peres de ce Concile écrivirent au Pape Nicolas en faveur des Archevêques Theutgaud & Gonthier. Ce dernier adressa une Lettre en son particulier à Hincmar, Archevêque de Reims, pour le mettre dans ses intérêts. Le Pape, dans sa réponse aux Peres du Concile de Pavie, les blâme fort de souhaiter le rétablissement de Theutgaud & de Gonthier. Il écrivit de même à l'Empereur Louis pour le prier de ne plus le solliciter en faveur de ces deux Prélats. (*Conc. Germ.* T. II.)

866 *Suessionense*, le 18 Août, où 35 Evêques, assemblés par ordre du Pape, à la réquisition du Roi Charles, rétablirent par indulgence les Clercs ordonnés par Ebbon, que le Concile de Soissons avoit déposés en 853. Vulfade, qui étoit un de ces Clercs, fut ordonné Archevêque de Bourges la même année 866, au mois de Septembre, & le Pape Adrien ratifia son Ordination en lui envoyant le Pallium le 2 Février 868. Bernard, Abbé de Solignac en Limosin, étant à cette Assemblée, y exposa que les titres de son Abbaye avoient péri dans les incursions des Normands, & demanda au Roi & au Synode un privilege de liberté qu'il obtint: *Cujus piis petitionibus*, disent les Peres, *simul cum regia sublimi clementia annuentes hoc præsens privilegium adjectâ regiæ præsidentiæ authoritate decrevimus roborandam.* L'Evêque de Limoges étoit sans doute présent à l'Assemblée. Ainsi le privilege fut en regle sans qu'on imposât pour condition à l'Abbé de le faire confirmer par le Pape. Ce fut dans ce Concile que l'on couronna la Reine Hermintrude, femme de Charles le Chauve. (Bouquet, T. VII.)

867 * *Constantinopolitanum*, forgé par Photius, dont il fit souscrire, vers le mois de Janvier, les prétendus Actes par

21 Evêques, en y ajoutant ensuite environ mille fausses souscriptions. Il ose y déposer & excommunier le Pape Nicolas. Il écrit ensuite contre les Latins, sans garder aucune mesure, & attaque particuliérement le *Filioque* ajouté au Symbole. Nous suivons Pagi & Assemani, en rapportant ce prétendu Concile à l'an 867.

867 *Tricassinum*, de Troies, le 25 Octobre. Les Evêques du Royaume de Louis de Germanie y étoient invités ; mais il n'y en eut que 20 des Royaumes de Charles & de Lothaire qui y assisterent. Ils écrivirent une longue Lettre au Pape Nicolas, où, après avoir parlé au long de toute l'affaire d'Ebbon, ils prient le Pape de ne point toucher à ce que ses prédécesseurs avoient réglé, & de ne point souffrir qu'à l'avenir aucun Evêque fût déposé sans la participation du S. Siége, suivant les *fausses* Décrétales des Papes ; ce qui a fait mettre cette note vis-à-vis de l'endroit même de cette Lettre dans un manuscrit de la Cathédrale de Laon écrit dans le même tems : *Hæc quidam Episcopi conscientiâ suâ mordente inseri fecerunt, quod sinceri propter scandalum penitus non rejecerunt.*

867 *Constantinopolitanum*. L'Empereur Basile ayant rappellé S. Ignace, le Dimanche 23 Novembre, Photius fut déposé dans un Concile tenu peu de jours après. (Pagi.)

868 *Wormatiense*, de Worms, le 16 Mai, en présence de Louis de Germanie. On en compte 80 Canons ; mais on ne trouve que les 44 premiers dans les meilleurs exemplaires.

868 *Romanum*, avant le mois d'Août. Le Pape Adrien y releve la témérité de Photius d'avoir osé condamner Nicolas, son prédécesseur. Il avoue que le Pape Honorius a été anathématisé après sa mort ; « mais, ajoute-t-il, il faut savoir qu'il avoit été accusé d'hérésie, qui est la seule cause pour laquelle il est permis aux inférieurs de résister à leurs supérieurs ; & toutefois aucun, ni Patriarche, ni Evêque, n'auroit eu droit de prononcer contre lui, si l'autorité du S. Siége n'avoit précédé ». Enfin il condamne les écrits de Photius au feu, en le chargeant lui-même d'anathême, &c. Cette sentence fut souscrite par 30 Evêques, dont les deux premiers sont le Pape Adrien & l'Archevêque Jean, Légat du Patriarche Ignace.

868 ou environ. *Gallicanum*, de Gaule & de Bourgogne. Les Peres de ce Concile y répondent à deux Lettres du Pape Adrien sur l'ordination des Evêques nommés par l'Empereur. Le Pape se déclaroit pour l'Empereur, le Concile réclamoit la liberté des élections. (Labbe, T. VIII. p. 1942.)

868 *Romanum*, le 4 Octobre, où le Pape Adrien II condamne de nouveau le Cardinal Anastase, qui, après s'être tenu caché sous le Pontificat de Nicolas, avoit reparu couvert de nouveaux crimes sous celui de son successeur. Ce Concile est différent du précédent Concile de Rome tenu avant le mois d'Août. (Mansi.)

869 *Vermeriense*, de Verberie, le 24 Avril, en présence de Charles le Chauve. Hincmar de Laon, accusé de violences envers ses Diocésains, & d'infidélité envers le Roi, se voyant près d'être condamné, appelle au S. Siége.

869 *Pistense III*, de Pîtres, au mois d'Août, où l'on dresse 13 Capitules sur les affaires de l'Eglise & de l'Etat. (d'Acheri, *Spicil* T. II, p. 712. Mabil. *Diplomat.* p. 316.)

869 *Metense*, le 9 Septembre, où Charles le Chauve fut couronné Roi de Lorraine après la mort de Lothaire, son neveu. Hincmar, Archevêque de Reims, qui présidoit à cette Assemblée composée des Suffragans de Treves, y lut, à la priere des Prélats, quatre Capitules touchant le droit qu'avoient les Archevêques de Reims de gouverner la Province de Treves, lorsque le Siége Métropolitain étoit vacant. Le cas existoit alors par la déposition de l'Archevêque Teutgaud. (Bouquet, T. VII.)

869 *CONSTANTINOPOLITANUM.* Huitieme Concile général, sous Adrien II & l'Empereur Basile, commencé le 5 Octobre & fini le 28 Février 870. Photius y fut déposé & anathématisé, & S. Ignace rétabli. On y fit ensuite 27 Canons, dont la plupart regardent l'affaire de Photius, & enfin une ample profession de foi, avec anathême contre les Hérétiques, particuliérement les Monothélites, entre lesquels Honorius n'est point oublié, & contre les Iconoclastes. On y approuve aussi les sept Conciles généraux, auxquels on joint celui-ci comme le huitieme. Les trois Légats du Pape souscrivirent les premiers ; ensuite le Patriarche Ignace ; puis, Joseph, Légat d'Alexandrie ; Thomas, Archevêque de Tyr, représentans le Siége d'Antioche vacant, & Elie, Légat de Jérusalem ; puis l'Empereur, & Constantin & Léon, ses deux fils ; enfin, les Evêques au nombre de 102. C'étoit peu, vu la quantité d'Evêques qui dépendoient encore de l'Empire de Constantinople ; mais Photius avoit déposé la plupart de ceux que ses prédécesseurs avoient ordonnés, & en avoit mis d'autres à leur place, dont aucun ne fut reconnu pour Evêque dans ce Concile. Il ne se trouva que ces cent deux qui eussent été sacrés par les Patriarches précédens.

Les Légats, après le Concile, tinrent avec les Grecs, en présence de l'Empereur, une conférence, dont l'objet étoit de savoir à quelle jurisdiction, celle de l'Eglise Romaine ou celle de l'Eglise de CP. devoit ressortir la nouvelle Eglise de Bulgarie. Les Grecs déciderent en leur propre faveur, & l'emporterent malgré la réclamation des Légats. La hauteur avec laquelle ces derniers soutinrent la prééminence du Siége de Rome, comme ils avoient déjà fait dans le Concile, jetta parmi les Grecs un levain d'aigreur qui fermenta avec le tems, & produisit le funeste schisme qui sépare les deux Eglises.

870 *Viennense*, de Vienne en Dauphiné, au mois d'Avril, où l'on traite des privileges monastiques. (Mabil. *Sæc. IV, Bened.* part. 2, p. 296. Ce n'étoit, à ce qu'il paroît, qu'un Synode Diocésain, auquel présidoit Adon.

870 *Attiniacum*, d'Attigni, au mois de Mai, de 30 Evêques de dix Provinces. Le Roi Charles, présent, y fit juger son fils Carloman, à qui il ôta ses Abbayes, & le fit mettre en prison. Hincmar de Laon y promit fidélité au Roi, & obéissance à Hincmar de Reims ; mais il se retira ensuite & écrivit au Pape des plaintes contre le Roi & contre l'Archevêque son oncle : ce qui brouilla le Roi avec le Pape, qui prit le parti de l'Evêque de Laon.

870 *Coloniense*, de Cologne, le 26 Septembre. On y régla plusieurs points de Discipline. Les Actes de ce Concile sont perdus.

870 ou environ. *Spalatense*, de Spalatro en Dalmatie, par un Légat du Pape, où l'on défend l'usage de la langue Sclavone dans la célébration du service divin. Ce Décret fut confirmé par le Pape Alexandre II ; mais il faut convenir qu'il ne regardoit que les Eglises situées vers la Moravie & la Pologne, ou dire qu'il ne fut jamais exécuté. Il y a encore aujourd'hui dans le Diocese de Spalatro dix Chapitres & plusieurs Paroisses qui célebrent la Liturgie en Sclavon. Robert Sala atteste lui-même dans ses observations sur les Livres liturgiques du Cardinal Bona, qu'il n'y a dans ce Diocese que huit Paroisses qui fassent usage de la langue Latine.

871 *Duziacense*, de Douzi-les-Prés, dans le territoire de Mouson, le 5 Août & les jours suivans. Hincmar de Laon y fut déposé, n'ayant point voulu répondre aux plaintes que le Roi avoit faites contre lui. Sa déposition fut souscrite par 21 Evêques présens, par les Députés de 8 Evêques absens, & par 8 autres Ecclésiastiques. Le Pape Adrien III, à qui l'Evêque de Laon avoit appellé, écrivit au Roi pour lui enjoindre, *par la puissance Apostolique*, d'envoyer les parties à Rome pour y être jugées, ajoutant qu'il lui confioit la garde des biens de l'Eglise de Laon. Sur ces dernieres paroles Charles lui répondit : *Apprenez que les Rois de France ne sont pas les Vidames des Evêques, mais les maîtres de l'Etat.* Le Pape alors changea de ton, & prit celui de la douceur pour appaiser le Roi. La Lettre de ce Monarque a été donnée par M. La Lande ; mais le P. Labbe n'a pas jugé à propos de l'employer.

871 *Compendiense*, de Compiegne, dans lequel Hincmar, Archevêque de Reims, excommunie les Fauteurs de Carloman, qui s'étoit révolté contre le Roi Charles le Chauve, son pere. (Mansi.)

872 *Romanum*, où le Pape Jean VIII absout l'Empereur Louis d'un serment qu'Adalgise, Duc de Bénévent, lui avoit fait faire, de ne point tirer vengeance de son emprisonnement. (Mansi, *Suppl.* T. I.)

873 *Silvanectense*, de Senlis, où, sur la plainte du Roi Charles, Carloman son fils fut déposé du Diaconat & de tout degré Ecclésiastique, & réduit à la communion laïque. Mais sur ce que ses partisans disoient que n'étant plus Clerc il étoit habile à régner, le Roi Charles le fit juger de nouveau pour les crimes dont les Evêques n'avoient pu prendre connoissance, & il fut condamné à mort. Charles n'osa mettre ce jugement à exécution. On lui fit seulement crever les yeux, & telle fut la triste fin de son ordination forcée.

873 *Coloniense*, le 26 Septembre, où l'on confirma les Statuts de Gonthier, prédécesseur de Guillebert, alors Archevêque de Cologne, portant que les Chanoines de cette Eglise auroient leur mense particuliere, avec la liberté d'élire leur Prévôt. *Conc. Germ.* T. II.

874 *Duziacense*, de Douzi-les-Prés au territoire de Mouson, le 13 Juin. On y écrivit une grande Lettre aux Evêques d'Aquitaine, contre deux abus fréquens en ce tems-là, les

mariages inceſtueux, & l'uſurpation des biens de l'Egliſe.

874 *Ravennatenſe*, de Ravenne, par le Pape Jean VIII; de 70 Evêques. On y termina un différend entre Orſo Particiato, Duc de Veniſe, & Pierre, Patriarche de Grado. Nous ſuivons Pagi & le Roſſi pour l'époque que nous donnons à ce Concile. Il paroît néanmoins qu'il s'eſt tenu plus tard, puiſque André Dandolo le rapporte après la mort de l'Empereur Louis II. Ce Concile, au jugement de Muratori, pourroit bien être le même que celui de 877.

874 *Remenſe*, de Reims, au mois de Juillet. Hincmar y publie un Réglement en cinq articles pour les Prêtres de ſon Dioceſe.

875 *Romanum*, ſur la fin de l'année, où le Pape Jean VIII propoſe d'élire Empereur le Roi Charles le Chauve : ce qui fut accepté. (Manſi, *Suppl.* T. I.)

876 *Ticinenſe*, de Pavie, au mois de Février, par Anſpert, Archevêque de Milan, & 17 Evêques d'Italie, où l'on reconnoît pour Empereur Charles le Chauve préſent & couronné par Jean VIII le 25 Décembre précédent. Ce Prince publia dans ce Concile, ou cette Diete, un Capitulaire diviſé en 20 articles. (*Edit. Venet.* T. XI.)

876 *Romanum*, vers la mi-Avril, où le Pape Jean VIII donne un jour préfix à Formoſe, Evêque de Porto, pour comparoître devant lui. (Manſi, *Suppl.* T. I.)

876 *Pontigonenſe*, de Pontion, au Dioceſe de Châlons-ſur-Marne près de Vitri, le 21 Juin & jours ſuivans, juſqu'au 16 Juillet que ſe tint la 8e Seſſion. L'élection de l'Empereur y fut confirmée, & on y agita pluſieurs fois l'affaire d'Anſegiſe de Sens, que le Pape venoit de nommer Primat des Gaules & de Germanie. C'eſt depuis ce tems-là que les Archevêques de Sens prennent ce titre, qui n'eſt qu'un nom, ſans aucune réalité, ni juriſdiction. Dans un des Canons on défend de piller les meubles de l'Evêque après ſa mort, & on ordonne qu'ils ſoient mis en réſerve par l'économe pour le ſucceſſeur, ou pour être employés à quelques uſages pieux. C'eſt de cette coutume de piller les meubles de l'Evêque défunt qu'eſt venu le proverbe : *Diſputer de la Chappe à l'Evêque*, pour ſignifier deux perſonnes qui ſe diſputent une choſe qui n'appartient ni à l'une ni à l'autre.

877 *Ovetanum*, d'Oviedo, vers la fin de Mars, en préſence du Roi Alfonſe. L'Evêque d'Oviedo y fut déclaré Métropolitain, & en cette qualité préſida au Concile. On y fit divers Réglemens ſur la Diſcipline; mais il ne reſte des Actes ſincéres de cette Aſſemblée que ce qui s'en trouve dans l'hiſtoire de l'Evêque Sampire. Ceux que d'Aguierre en a publiés ſont viſiblement faux, comme le démontre Ferreras. Mais cet Hiſtorien ſe trompe en rapportant ce Concile à l'an 900, puiſque Sampire dit formellement qu'il ſe tint ſous le Pape Jean VIII & Charles, Empereur des Romains & Roi de France, qui n'eſt autre que Charles le Chauve : *Ad celebrandum Concilium cum authoritate Domini Joannis Papæ & Conſilio Caroli magni Imperatoris Romanorum & Regis Francorum.*

877 *Compendienſe*, de Compiegne, où l'Empereur aſſembla le premier Mai les Evêques de la Province de Reims & de quelques autres. Il y fit dédier, avec grande ſolemnité, en ſa préſence & celle des Légats, l'Egliſe de S. Corneille & de S. Cyprien. Il y donna enſuite ordre à l'état du Royaume pendant ſon voyage d'Italie.

877 *Romanum*, au commencement de Juillet. Il ne nous en reſte que la confirmation de l'élection de l'Empereur Charles. (Pagi, & *Edit. Venet.* T. XI.)

877 *Ravennatenſe*, de Ravenne, commencé le 22 Juillet, terminé au mois de Septembre. Le Pape & 130 Evêques y firent 19 Canons. (*V. le Concile tenu au même lieu en* 874.)

877 *Compendienſe*, le 8 Décembre, où Louis le Begue eſt couronné Roi de France par Hincmar. (Bouquet, *T. IX.*)

878 *In Neuſtriâ*, dans la Neuſtrie, par Hincmar, Archevêque de Reims, contre Hugues, bâtard du Roi Lothaire, qui pilloit les Etats de Louis II, Roi de Germanie. (*Edit. Venet.* T. XI.)

878 *Romanum*, où le Pape Jean VIII excommunie Lambert, Duc de Spolette, pour les maux qu'il avoit faits & pour ceux qu'il menaçoit de faire aux Romains. (Manſi *Suppl.* T. I.)

878 *Tricaſſinum*, de Troies, commencé le 11 Août, par le Pape Jean & 30 Evêques. Ce Concile eut cinq Seſſions, dans la 3e deſquelles on ordonna que les cadavres de ceux qui mourroient dans l'excommunication, reſteroient ſans ſépulture, le long des chemins, ou dans les places publiques pour être la pâture des bêtes carnacieres. Cet uſage de refuſer toute ſépulture aux excommuniés étoit dès lors fort ancien. La ſeule grace qu'on leur accordoit quelquefois, étoit de les couvrir de gazon ou d'un monceau de pierres; ce qui s'appelloit *imblocare*. (V. Du Cange ſur ce mot.) C'étoit alors une opinion aſſez reçue, & qui regne encore chez les Grecs, que ces corps ne pourriſſoient point. Mais comme la même choſe arrive quelquefois aux cadavres de perſonnes recommandables par leur ſainteté, les Grecs diſent qu'on diſcerne ceux-ci par l'odeur ſuave qu'ils exhalent, & par des traits de beauté qu'on y remarque, au lieu que les autres, ajoutent-ils, ſont hideux, noirs, infects, & enfin ſont enflés comme des tambours : marques qu'ils prétendent être conſtatées par une longue expérience. (V. Goar, *Euchol. Græc.* p. 688.) Revenons au Concile de Troies. Dans la 4e Seſſion on lut ſept Canons ſur la Diſcipline, que le Pape avoit dreſſés. Après la 5 il couronna le Roi Louis le Begue; mais il refuſa de couronner Adélaïde, ſon épouſe, parce qu'Anſgarde, qu'il avoit d'abord épouſée & que Charles ſon pere l'avoit obligé de répudier, vivoit encore. On fit auſſi dans ce Concile un Décret, qui défend aux Laïques de quitter leurs femmes pour en épouſer d'autres, & aux Evêques de quitter un moindre Siége pour un plus grand. On y permit à Hincmar de Laon, à qui l'on avoit fait crever les yeux auparavant, de chanter la Meſſe, s'il le vouloit; mais on y ordonna qu'Hédenulfe garderoit le Siége de Laon. Le Pape, à la fin du Concile, preſſa les Evêques de s'unir à lui pour la défenſe de l'Egliſe Romaine avec tous leurs vaſſaux armés en guerre. Il adreſſa enſuite la parole au Roi, le conjurant de venir ſans délai défendre & délivrer cette même Egliſe, comme ſes prédéceſſeurs avoient fait. Quoiqu'il eût demandé au Prince, ainſi qu'aux Evêques, une réponſe préciſe, on ne voit point dans l'hiſtoire qu'on lui en ait fait aucune de part ni d'autre; ſans doute parce qu'on ne croyoit pas qu'il fût permis au Pape de preſcrire au Roi comment il devoit employer ſes forces & uſer du droit de glaive, ni qu'il eût rien à commander aux Evêques, en tant que Seigneurs temporels & Vaſſaux du Roi.

Dans ce Concile le Pape produiſit un Diplôme de Charles le Chauve, par lequel ce Prince donnoit au S. Siége les Abbayes de S. Denis & de S. Germain-des-Prés, poſſédées l'une & l'autre par l'Abbé Goslen. Mais il eut le déſagrément de voir ſa demande rejettée. Trop de gens ſavoient que c'étoit Frotaire, Archevêque de Bourges, & Adalgaire, Evêque d'Autun, qui avoient fabriqué l'acte de cette prétendue donation pour faire perdre à Goslen ſes Abbayes, qu'ils eſpéroient de tirer enſuite pour eux-mêmes des mains du Pape. Ainſi la cupidité des deux Prélats, jointe à leur mauvaiſe foi, ne fit que tourner à leur propre confuſion. (Félibien, *Hiſt. de S. Denis*, p. 98. *Gall. chr.* T. VII, *Coll.* 359 & 429.)

879 *Romanum*, le premier Mai. Le Pape ſe propoſoit d'y faire élire un Empereur, attendu que Carloman, Roi de Baviere, qui aſpiroit à l'être, étoit incapable d'agir par ſa mauvaiſe ſanté. L'élection ne ſe fit point.

879 * *Romanum II*, au mois d'Août. Le Pape, après la mort de S. Ignace, reconnoît Photius pour Patriarche de Conſtantinople, contre toutes les regles de l'Egliſe, uſant, dit-il, d'indulgence avec lui, à cauſe des circonſtances du tems. Il écrivit pluſieurs Lettres à ce ſujet, & envoya un troiſieme Légat pour ſe joindre aux deux qui étoient déjà à Conſtantinople, avec une inſtruction ſouſcrite par 17 Evêques.

879 * *Hieroſolymitanum*, *Antiochenum*, *Alexandrinum* Ces trois Conciles furent tenus par chacun des trois Patriarches d'Orient, pour approuver le rétabliſſement de Photius dans le Siége de Conſtantinople. (Le Quien, Manſi.)

879 *Romanum III*, le 15 Octobre. On y dépoſa Anſpert, Archevêque de Milan, & le Pape écrivit à l'Egliſe de Milan d'élire un autre Evêque à ſa place.

879 *Mantalenſe*, de Mantaille, entre Vienne & la riviere d'Iſere, près de la terre de Mante, ou Mantoz, le 15 Octobre. Vingt-trois Evêques y accordent le titre de Roi au Duc Boſon. Parmi ces Prélats on voit *Richardus Agathenſis*; c'eſt une faute de Copiſte. Il faut lire *Richardus Aptenſis*. Le Royaume de Boſon ne s'eſt jamais étendu juſqu'à Agde, & d'ailleurs celui qui occupoit alors le Siége d'Agde ſe nommoit Alaric.

879 * *Conſtantinopolitanum*, ſous Photius, de 380 Evêques, commencé au mois de Novembre, & fini le Dimanche 13 Mars 880. Les Lettres du Pape y furent lues, mais altérées dans tous les endroits peu favorables à Photius, ſans que les trois Légats y trouvaſſent à redire. Dans les acclamations, Photius y fut mis avant le Pape Jean. Par-

tout Photius y paroît comme un homme irréprochable, quoique le Pape eût marqué qu'il devoit se reconnoître coupable, en demandant pardon au Concile. On termina cette Assemblée par une profession de foi, qui embrasse celle du Concile de Nicée, expliquée, ou confirmée par les 6 Conciles généraux suivans, sans addition ni restriction. Le huitieme est condamné; & celui-ci en tient la place chez tous les Grecs schismatiques. A la fin des Actes tels que nous les avons, on voit une Lettre du Pape Jean, où il fait entendre clairement que l'Eglise Romaine n'avoit point encore ajouté *Filioque* au Symbole. Il range avec Judas ceux qui ont osé faire cette addition; mais, ajoute-t-il, on ne doit contraindre personne à la quitter. Tout ceci est-il bien vrai, ayant été dressé sous les yeux de Photius, & peut-être par Photius lui-même, à qui l'imposture & le mensonge ne coûtoient rien?

881 *Apud sanctam Macram*, de Fimes, Diocese de Reims, le 2 Avril. Hincmar y présidoit, & on reconnoît son style dans les 8 articles qui nous en restent.. Ce sont plutôt de longues exhortations que des Canons.

886 *Cabilonense*, de Châlon-sur-Saône, le 18 Mai, pour établir la paix & régler les autres affaires de l'Eglise. « Ce Concile, dans toutes les éditions, est daté dans l'an 886; cependant il est certainement de l'année suivante, dit D. Vaissete. L'Indiction V est marquée, ajoute-t-il, dans tous les Actes donnés par le même Concile; & cette Indiction ne convient nullement au mois de Mai 886, mais bien à l'année 887. » Ne seroit-on pas néanmoins également fondé à dire que c'est l'Indiction qui est fautive, & non l'année?

887 *Coloniense*, de Cologne, le premier Avril. On y renouvella les anciens Canons, en prononçant des menaces & des censures contre ceux qui pilloient les Eglises. (*Conc. Germ.* T. II.)

887 *De Portu*, de Port; sur les confins des Dioceses de Maguelone & de Nîmes, le 17 Novembre, par Théodard, Archevêque de Narbonne. On y déposa deux Evêques intrus. (*Edit. Venet.* T. XI.)

887 *Urgellense*, d'Urgel. On y confirme la déposition des deux Evêques ci-dessus. On vit à ce Concile Frodoin, Evêque de Barcelone, demander pardon en chemise & pieds nuds, pour avoir ordonné l'un de ces deux Evêques. (Vaissete, *Hist. de Lang.* T. II, p. 526.)

887 *Turonense*, vers la mi-Décembre, où l'on arrête que la Fête du retour des Reliques de S. Martin se célébrera tous les ans le 13 Décembre. Le P. Labbe met ce Concile en 912, fondé sur la relation du retour des Reliques de saint Martin, attribuée (faussement) à S. Odon. Mais il est aujourd'hui démontré que l'Auteur inconnu de cette piece s'est mépris, & que les Reliques de S. Martin ont été rapportées à Tours en 887.

888 *Moguntiacum*, de Mayence, vers le commencement de l'année, par ordre d'Arnoul, nouvellement élu Roi de Germanie. Ce Concile étoit composé de 6 Archevêques & de 15 Evêques, avec plusieurs Abbés. On y fit 26 Canons tirés la plupart des Conciles précédens. (*Conc. Germ.* T. II.)

888 *Agaunense*, d'Agaune, ou S. Maurice en Valais, où Rodolfe est reconnu & couronné Roi de la Bourgogne Transjurane. (Labbe, T. IX, p. 400.)

888 *Metense*, de Metz, par Ratbod, Archevêque de Treves, le premier Mai. On y fit 13 Canons. Les Critiques ne sont point d'accord sur la date de ce Concile. Nous suivons D. Calmet, M. Eckart & l'Editeur des Conciles d'Allemagne.

Le P. Mansi prétend que ce Concile n'a pas pu se tenir avant le milieu de 888, parce qu'Adalgaire de Hambourg, dont on y voit la souscription, ne fut élevé sur ce Siége qu'après la mort de S. Rembert, arrivée, suivant les Bollandistes, le 11 Juin de cette année.

889 *Ticinense*, de Pavie, où l'on confirme l'élection de Gui, Roi d'Italie. On y fit de plus 10 Canons sur la Discipline. (*Edit. Venet.* T. XI.)

890 *In civitate Vangionum, seu Wormatiense*, de Worms, par Foulques, Archevêque de Reims, qui présida comme Légat né du S. Siége à cette Assemblée, en présence de Sunderholde, Archevêque de Mayence, Métropolitain de Worms, qui s'y trouva par ordre du Pape Etienne V. (Frodoard, L. 4, c. 1.) Les Actes de ce Concile sont perdus.

890 *Valentinum*, de Valence en Dauphiné. Les Evêques des Provinces d'Arles, d'Embrun & de Vienne, y élisent & sacrent Roi, Louis, fils de Boson, âgé de 10 ans. (*Conc. Germ.* T. II.)

890 *Forcheimense*, de Forcheim, au mois de Mai, par Sunderholde, Archevêque de Mayence, où l'on confirme la fondation du Monastere d'Hérisiem, à la demande de Bison, Evêque de Paderborn; après quoi le Roi Arnoul, les Evêques & les Seigneurs Laïques, reconnurent pour les successeurs de ce Prince, ses deux bâtards, Zwentibolde & Ratolde, au défaut d'héritiers légitimes. (*Conc. Germ.* T. II.)

891 *Magdunense*, de Meun-sur-Loire, où l'on défend à l'Archevêque de Sens d'ordonner un autre Abbé de saint Pierre le Vif, que celui qui seroit élu par les Moines. (Bouquet, *T. IX.*)

892 *Viennense*, de Vienne, par ordre du Pape Formose, où présiderent ses deux Légats, Pascal & Jean. On y fit 4 Canons contre les usurpateurs des biens de l'Eglise, les meurtriers, les mutilations, & autres outrages faits aux Clercs, &c. Plusieurs Evêques y souscrivirent.

893 *Remense*, le 28 Janvier, où l'Archevêque Foulques fait proclamer Roi de France Charles, fils de Louis le Begue, âgé de 14 ans, & le sacre en présence des Archevêques de Mayence, de Cologne & de Treves. On y menaça d'excommunication Baudouin, Comte de Flandre, pour avoir fait fustiger un Prêtre, & pour s'être emparé de plusieurs biens ecclésiastiques. Mais on s'abstint de prononcer cette peine, en considération des services que ce Comte rendoit à l'Etat. Frodoard & Reginon mettent ce Concile en 892, parce qu'ils commencent l'année au 25 Mars.

894 *Cabilonense*, de Châlon-sur-Saône, le premier Mai. On y examina l'affaire de Gerfroi, Moine de Flavigni, accusé, par la voix publique, d'avoir empoisonné Adalgaire, Evêque d'Autun; mais il ne se trouva ni preuve ni accusateur contre lui. Il fut néanmoins ordonné que, pour rendre sa justification plus authentique, Gerfroi recevroit publiquement, en témoignage de son innocence, le Corps & le Sang de Notre Seigneur dans un Synode diocésain qui se tiendroit incessamment à Flavigni même, ce qui fut exécuté.

895 *Triburiense*, de Tribur, ou Teuver, près de Mayence, dans les premiers jours d'Août au plus tard. Vingt-deux Evêques y assisterent avec le Roi Arnoul. On y fit 58 Canons, tendant principalement à réprimer les violences & l'impunité des crimes. Le 22ᵉ porte que *ceux qui sont accusés de quelque crime dont il n'y a point de preuve, se purgeront par serment; mais que s'il y a du fondement à les soupçonner, ils subiront l'épreuve du fer ardent en présence de l'Evêque ou de celui qu'il aura commis.* Il ne faut pas néanmoins conclure de là que l'Eglise universelle approuvât ces sortes d'épreuves. Agobard, Archevêque de Lyon, s'étoit élevé avec force 60 ans auparavant contre cet abus dans son Traité contre le *Jugement de Dieu*, où il prouvoit que rien n'étoit plus contraire à la saine raison & à l'esprit de la Religion. Le 30ᵉ est une preuve de l'asservissement où la Cour de Rome avoit déjà réduit les Eglises d'Allemagne. *Honoremus*, porte-t-il, *sanctam Romanam & Apostolicam sedem, ut quæ nobis Sacerdotalis Mater est dignitatis, debeat esse Magistra ecclesiasticæ rationis. Quare.... licet vix ferendum ab illa sancta sede imponatur jugum, conferamus & pià devotione toleremus.*

Il se tint vers le même tems plusieurs Conciles en Angleterre, par des Evêques d'une grande vertu, qui s'élevoient avec force contre les déréglemens des Princes, & qui les punissoient par les peines canoniques. On ignore les années précises de ces Conciles. *Voyez* Pagi, *ad. an.* 895, n. 6.

896* ou au commencement de 897. *Romanum*, où Etienne VI fit apporter le corps du Pape Formose, qu'il avoit fait déterrer, lui reprocha d'avoir quitté l'Evêché de Porto, pour usurper celui de Rome, comme s'il avoit pu l'entendre. Il le condamna ensuite, le dépouilla des habits sacrés dont on l'avoit revêtu, lui fit couper trois doigts, & enfin la tête, puis on jetta le tronc dans le Tibre. Etienne y déposa aussi tous ceux que Formose avoit ordonnés. On y déclara de plus nulle l'élection du Pape Boniface VI, parce qu'il avoit été dégradé deux fois, l'une du Sous-diaconat, l'autre de la Prêtrise.

898 *Romanum*, où le Pape Théodore réhabilite les Clercs ordonnés par Formose, que son prédécesseur Etienne avoit déposés. (Mansi, *Suppl.* T. I.)

898 *Romanum*, par Jean IX, en présence de l'Empereur Lambert. On y cassa tout ce qui avoit été fait au Concile tenu par Etienne en 896. On fit un Décret en 12 articles, dont le 8ᵉ rétablit la mémoire de Formose, & les Evêques qu'Etienne avoit déposés. Le 10ᵉ porte que le Pape ne pourra être sacré qu'en présence des Députés de l'Em-

pereur. Le 11e est conçu en cette maniere : « Il s'est » introduit une détestable coutume, qu'à la mort du Pape » on pille le Palais Patriarchal ; le pillage s'étend même » par toute la ville & jusques dans les fauxbourgs. On » traite pareillement les maisons des Evêques après leur » décès. C'est ce que nous défendons à l'avenir sous peine, » non-seulement des censures ecclésiastiques, mais de l'in- » dignation de l'Empereur. «

898 *Ravennense*, de Ravenne, par le Pape Jean IX, encore en présence de l'Empereur Lambert. On y relut les Actes du Concile de Rome, & on y approuva 12 autres articles. (Pagi, Muratori.)

900 *Remense*, le 6 Juillet, où l'on excommunie les meurtriers de l'Archevêque Foulques. En prononçant les malédictions usitées en pareil cas, les Evêques jetterent à terre les lampes qu'ils tenoient à la main & les éteignirent : premier exemple d'une semblable formalité. Toute sorte d'inhumation fut interdite aux auteurs & aux complices de ce crime. « Que leur sépulture, dit le Concile, soit celle » de l'âne ; qu'ils restent comme le fumier sur la surface » de la terre, afin qu'ils soient pour les races présentes » & futures un exemple d'opprobre & de malédiction. » Que devenoient donc les cadavres des excommuniés ? On a déjà vu plus haut qu'ils restoient exposés en proie aux bêtes, ou bien qu'on les couvroit de gazon ou de pierres. Quelquefois aussi on les enfermoit dans des creux d'arbres.

900 *Lateranense*, par Benoît IV, au mois d'Août, en faveur d'Argrim, Evêque de Langres, qui, chassé de son Siége par une faction, demandoit d'y être rétabli, ce qui lui fut accordé. (*Edit. Venet.* T. XI.)

902 *Attilianum*, d'Asille ou Asillan, au Diocese de Narbonne, par Rostaing, Archevêque d'Arles, & Arnuste, Archevêque de Narbonne, assistés de leurs Comprovinciaux. Tetbald, *Prêtre titré*, ou Curé de Sainte Marie-de-Vic, étoit en différend touchant cette Eglise avec le Diacre Thierri qui la vouloit assujettir à celle de Cruzi ; le premier avoit prouvé son droit par l'épreuve du feu & de l'eau, qu'un représentant avoit subi pour lui sans en être endommagé. Ce qui ayant été attesté au Concile par l'Archevêque Arnuste, l'Assemblée donna gain de cause à Tetbald. (*Edit. Venet.* T. XI.)

903 *Forcheimense*, contre Adalbert, Comte de Bamberg, qui pilloit les terres de l'Eglise de Würtzbourg. Le Roi de Germanie Louis IV, présent à cette Assemblée composée d'Evêques & de Seigneurs Laïques, priva le Comte de ses châteaux ; & l'année suivante Adalbert ayant été pris en trahison fut amené le 9 Décembre devant le Roi, qui le condamna à perdre la tête, ce qui fut exécuté. Les biens d'Adalbert après sa mort retournerent partie aux Ducs de Saxe dont il descendoit, & partie au fisc impérial. (*Conc. Germ.* T. II. p. 583.)

906 *Constantinopolitanum*, vers la mi-Janvier, par le Patriarche Nicolas le Mystique, où l'on condamne le mariage de l'Empereur Léon le Sage avec Zoé, parce qu'il étoit contracté en quatriemes noces. Le Prêtre Thomas, qui avoit béni les deux époux, fut déposé, & l'Empereur privé de l'entrée de l'Eglise. (*Edit. Venet.* T. XI.)

906 * *Constantinopolitanum*, vers la fin de Janvier, où l'Empereur Léon fait déposer le Patriarche Nicolas & mettre Euthymius à sa place. (*Manque dans les Collections.*)

906 *Barcinonense* ; de Barcelone. On y fit plusieurs Réglemens de Discipline qui ne sont pas venus jusqu'à nous. L'Evêque de Vic-d'Ausonne s'y plaignit d'une redevance annuelle que l'Archevêque de Narbonne avoit imposée à son Eglise, en consentant que le Siége épiscopal y fût rétabli. On fit droit sur cette plainte au Concile suivant. (Vaissete, *T. II*, *p.* 43, & *Edit. Venet.* T. XI.) Baluze met ce Concile en 907, & Mansi en 908.

907 *Apud S. Tiberium*, à l'Abbaye de S. Tiberi en Languedoc. On y déclare l'Eglise d'Ausonne franche envers l'Eglise de Narbonne. (Vaissete, T. II.) Ce Concile est le même que celui que Ferréras met cette année à Barcelone.

909 *De Juncheriis*, de Jonquieres, au Diocese de Maguelone, le 3 Mai, où l'on absout le Comte Suniarius des censures qu'il avoit encourues. (Labbe, T. IX.)

909 *Trosleianum*, de Troli près de Soissons, le 26 Juin, sous Hervé de Reims. Les Décrets de ce Concile souscrits par 12 Prélats, sont distribués en 15 Chapitres, qui sont plutôt de longues exhortations que des Canons, & font voir le triste état de l'Eglise.

911 *Constantinopolitanum*, au mois de Mai, où l'on rétablit le Patriarche Nicolas. (Pagi.)

916 *Altheimense*, d'Altheim dans la Rhétie, Assemblée mixte tenue en présence de l'Empereur ou Roi Conrad, le 20 Septembre. Un Légat du Pape y assista, & l'on y fit 18 Canons. Les Etats y firent le procès aux Princes révoltés contre le Roi Conrad. Erchanger, Duc de Suabe, & son frere Berthold, quoique beaux-freres de Conrad, furent condamnés, comme rebelles, à perdre la tête, & subirent leur sentence en vertu d'un arrêt de la Diete de Mayence. Le Synode & la Diete d'Altheim prononcerent de concert anathême & arrêt de proscription contre tous ceux qui manqueroient à la fidélité due au Roi Conrad. (*Conc. Germ.* T. II, & Pfeffel, *Abr. chr.*) Mansi place ce Concile en 918.

920 *Constantinopolitanum*, au mois de Juillet, par le Patriarche Nicolas, où la paix est rendue à cette Eglise divisée à l'occasion des quatriemes noces de l'Empereur Léon, mort l'an 911. On défend d'en contracter de pareilles. Ce Concile fut appellé l'*Assemblée d'union*. (Mansi, *Suppl.* T. I.)

921 *Trosleianum*, de Troli près de Soissons, par Hervé de Reims, où, à la priere du Roi Charles, on donne l'absolution à un Seigneur nommé Erlebaud, mort dans l'excommunication.

922 *Confluentinum*, de Coblentz, composé de 8 Evêques, assemblés par ordre des deux Rois, Charles de France, & Henri de Germanie, & présidé par le premier. Il nous en reste 8 Canons.

923 *Remense*, où Seulfe de Reims, avec ses Suffragans, ordonna à ceux qui s'étoient trouvés à la bataille de Soissons, entre Robert & Charles, de faire pénitence pendant trois Carêmes consécutifs. C'est qu'il étoit d'usage en France d'imposer une pénitence à tous ceux qui s'étoient trouvés dans une bataille donnée entre François.

927 *Trevirense*, par Ruotger, ou Roger, Archevêque de Treves. On y fit plusieurs Réglemens pour la réformation du Clergé, & on y approuva un Livre de Ruotger sur le même sujet Le tout est devenu la proie du tems. (*Conc. Germ.* T. II.)

927 *Trosleianum*, convoqué par Herbert, Comte de Vermandois, malgré le Roi Raoul avec lequel il étoit brouillé pour lors. On ignore quel fut l'objet principal de cette Assemblée à laquelle Herbert assista. Les Evêques n'y furent qu'au nombre de six. Herluin, Comte de Ponthieu, qu'on avoit excommunié pour avoir pris une seconde femme du vivant de la premiere, y obtint son absolution. (*Frodoard.*)

928 *Grateleanum*, de Gratlei en Angleterre. Le Roi Ethelstan y publie plusieurs Loix civiles & ecclésiastiques.

931 ou environ. *Altheimense*, d'Altheim dans la Rhétie. On y fit 37 Capitules que nous n'avons plus. (Pagi.)

931 * *Constantinopolitanum*, le 2 Septembre, à la sollicitation de Romain Lécapene, où l'on engage le Patriarche Tryphon à mettre son nom au bas d'une feuille blanche, qu'on remplit ensuite de la formule de son abdication. (Pagi, Fleury, le Quien.)

932 *Ratisbonense*, le 14 Janvier, par 5 Evêques & un Chorévêque. On y instruisit le peuple de ses devoirs relativement aux abus régnans. Les Prélats y convinrent entre eux de certains secours spirituels qu'ils se donneroient mutuellement après leur mort. Ce Concile est daté *anno ab Incarnatione Domini* DCCCCXXXII. *Indict. v. XIX. Kal. Febr. regnante Arnolfo ven. Duce, anno x.* Tous caracteres qui conviennent à l'an 932, suivant le nouveau style, & prouvent par conséquent que l'année commençoit alors en Allemagne à Noël ou au premier Janvier. (Mansi, *Suppl.* T. I. Hartzheim, *Conc. Germ.* T. II. *Deest in Veneta.*)

932 *Erpfordiense*, d'Erford en Allemagne, le premier Juin. On y fit cinq Canons.

932 *Dingolvingense*, de Dingelfind au Diocese de Ratisbone, où l'on traite de la réformation du Clergé. (Mansi, Hartzheim, *ibid.*)

935 *Apud sanctam Macram*, de Fîmes au Diocese de Reims, contre les usurpateurs des biens ecclésiastiques. On les avertit de se corriger.

941 * *Suessionense*, où, sur de vains prétextes, l'on dépose Artaud, Archevêque de Reims, & l'on met à sa place Hugues, fils d'Herbert, Comte de Vermandois, jeune homme de 20 ans, qui fut ensuite ordonné à Reims. Artaud ne laissa point son rival en paisible jouissance de son usurpation. (Labbe, *T. IX*, & *Edit. Venet.* T. XI.)

943 *Landavense*, de Landaff au pays de Galles. Le Roi Nougui restitue à l'Evêque Patre tout ce qu'il avoit enlevé à son Eglise de Landaff, & lui accorde une de ses terres. (Pagi.)

946 *Asturicense*, d'Astorga, en présence de Ramire II, Roi de Léon, le premier Septembre. On y remédie à divers

abus qui s'étoient glissés dans la Discipline ecclésiastique. Les Actes de ce Concile sont perdus. Il n'en est resté que la mémoire dans une Charte de l'Eglise d'Astorga. (Ferréras, *T. III, p* 60.)

947 *Narbonense*, de Narbonne, le 27 Mars, par Aymeric, Archevêque de cette Ville. On y délibere sur les moyens de rétablir la Discipline ecclésiastique dans la Province. (Vaissete, *Hist. de Lang* T. II, p. 81. *Deest alibi.*) On prétend que les Evêques de la Province tinrent un Concile la même année à Fontaines dans le Diocese d'Elne; mais c'est un fait certainement supposé. (*Ibid.*)

947 *Virdunense*, de Verdun, vers la mi-Novembre. Sept Evêques, Robert de Treves à la tête, y maintinrent par provision Artaud dans la possession du Siége de Reims.

948 *Mosomense*, de Mouson, le 13 Janvier. Robert Archevêque de Treves & ses Suffragans avec quelques Evêques de la Métropole de Reims, y jugent définitivement qu'Artaud devoit conserver la Communion ecclésiastique & la possession du Siége de Reims, & que Hugues devoit être privé de l'une & de l'autre jusqu'à ce qu'il vînt se justifier devant le Concile général qui étoit indiqué au premier jour d'Août.

948 *Ingelenheimense*, d'Ingelheim près de Mayence, le 7 Juin ou plutôt le 9 Juillet, en présence des deux Rois Otton & Louis d'Outremer. Le Légat Marin y présidoit, & il y avoit 23 Evêques en tout, avec bon nombre d'Abbés, de Chanoines & de Moines. Le Roi Louis se plaignit de la persécution qu'il souffroit de la part de Hugues, Comte de Paris, & Artaud de Reims de celle de Hugues, son compétiteur. Sigebolde, Diacre de ce dernier, y fut déposé comme calomniateur, Hugues excommunié & Artaud rétabli. Hugues, Comte de Paris, sera aussi excommunié, ajoute-t-on, s'il ne se soumet au jugement d'un Concile. Enfin on dressa 10 Canons.

948 *Laudunense*, de l'Abbaye de S. Vincent de Laon, où l'on cite le Comte Hugues pour venir rendre compte des maux qu'il avoit faits au Roi Louis d'Outremer & aux Evêques. (Labbe, T. IX.)

948 *Trevirense*, le 6 Septembre. Le Légat Marin, l'Archevêque de Treves & plusieurs Evêques de France y excommunierent Hugues, Comte de Paris, jusqu'à ce qu'il vînt à résipiscence; deux prétendus Evêques, ordonnés par l'Archevêque Hugues de Reims, y furent aussi privés de la Communion. Ce Concile dura trois jours.

948 *Londinense*, de Londres, le 8 Septembre, où Turquetil fut fait Abbé de Croyland, après avoir refusé deux Evêchés que le Roi vouloit lui donner. Cette nomination fut souscrite par 2 Archevêques, 4 Evêques & par 2 Abbés, dont l'un est S. Dunstan.

949 *Romanum*, où le Pape Agapit confirma les censures portées en France contre l'Archevêque Hugues, & Hugues, Comte de Paris.

952 *Augustanum*, d'Ausbourg, le 7 Août. Vingt-quatre Evêques de Germanie & de Lombardie y firent 11 Canons, dont le premier porte que si un Evêque, un Prêtre, un Diacre, un Sous-diacre, se marie, il sera déposé; mais il n'annulle point le mariage. Ainsi la défense de se marier faite à ceux qui étoient dans les Ordres sacrés ne formoit encore alors qu'un empêchement prohibitif, & non un empêchement dirimant. Le Roi Otton assista au Concile, & promit d'appuyer de son autorité ce que les Evêques y avoient résolu.

955 *Landavense*, de Landaff. Un Diacre ayant tué un paysan qui l'avoit blessé, s'étoit enfui dans une Eglise. Six des personnes de la maison du Roi Nougui l'y poursuivent, & le massacrent au pied de l'Autel. Le Concile ordonne que tous les biens des coupables seront confisqués au profit de l'Eglise. (Labbe, *Tome IX.*)

958 *Ingelenheimense*, d'Ingelheim, près de Mayence, aux Fêtes de Pâque, où l'on substitue Frideric de Chiemgan à Hérolde, Archevêque de Saltzbourg, que Henri, frere de l'Empereur Otton, avoit privé de la vue, pour avoir appuyé la révolte du Prince Liutolfe contre son pere. (*Conc. Germ.* T. II.)

963 *Constantinopolitanum*, par le Patriarche Polyeucte, vers la fin de Septembre, sur la validité du mariage de l'Empereur Nicéphore Phocas avec Théophanon, veuve de l'Empereur Romain. Ce mariage est confirmé contre l'avis du Patriarche. (*Edit. Venet.* T. XI.)

963 *Romanum*, par l'Empereur Otton, à la priere des Romains, depuis le 6 jusqu'au 22 Novembre. Le Pape Jean XII y fut accusé d'un grand nombre de crimes, & n'ayant point voulu comparoître, il fut déposé. On mit à sa place Léon VIII, qui tint le S. Siége jusqu'à sa mort arrivée un an & 4 mois après son élection.

Baronius, Pagi, & d'autres modernes, traitent cette Assemblée de Conciliabule. Le Cardinal Turrecremata la tenoit pour si légitime, qu'il en tire son cinquieme argument, pour prouver l'utilité des Conciles. (*Summa Ecclesiæ*, L. 3, c. 10.) Du reste il faudroit avoir les Actes de cette Assemblée pour en bien juger; mais nous n'avons que le récit qui s'en trouve à la fin de l'Histoire de Liutprand. Il est vrai que cet Ecrivain ayant assisté à ce Concile & y ayant porté la parole, son témoignage est d'un grand poids. Mais son dévouement trop marqué pour l'Empereur fait craindre qu'il n'ait un peu déguisé la vérité. (*Voy.* Léon VIII, Pape.)

964 * *Romanum*, le 26 Février, où le Pape Jean XII déposa Léon VIII par une procédure encore moins réguliere que celle du Concile précédent. Léon VIII absent, y est condamné dans la premiere Session, sans avoir été cité une seule fois, & sans qu'il paroisse contre lui d'accusateurs, ni de témoins. (Feury.)

964 * *Romanum*, entre la S. Jean & la S. Pierre. Léon VIII y déposa Benoît V, qui avoit été élu après la mort de Jean XII. Benoît s'y jetta aux pieds de Léon VIII & de l'Empereur Otton, criant qu'il avoit péché, & qu'il étoit usurpateur du S. Siége. On le laissa dans l'Ordre de Diacre en l'envoyant en exil. Ce Concile, composé d'Evêques Italiens, Lorrains & Saxons, fit ensuite un Décret par lequel le Pape Léon, avec tout le Clergé & le peuple de Rome, accorda & confirma à Otton & à ses successeurs la faculté de se choisir un successeur pour le Royaume d'Italie, d'établir le Pape, & de donner l'investiture aux Evêques, en sorte qu'on ne pourroit élire, ni Patrice, ni Pape, ni Evêque, sans son consentement, le tout sous peine d'excommunication, d'exil perpétuel, & de mort. En ce Concile la Puissance temporelle étoit jointe à la spirituelle. (Fleury.) « Il est vrai, dit M. Pfeffel, que plusieurs Auteurs respectables ont douté de l'authenticité de » ce Décret, qui ne se trouve dans aucun Auteur contemporain, & que Thierri de Niem, Secrétaire du Pape Jean » XXIII, a le premier publié au commencement du quinzieme siecle, d'après une copie qui s'en trouvoit dans la » Bibliotheque Ambrosienne. Cependant quand on considere que Luitprand, Evêque de Vérone, qui a porté » la parole au nom de l'Empereur au Concile de Rome, » raconte exactement dans son histoire les mêmes choses » qu'on trouve dans ce Décret; que les fameux Canonistes, Yves de Chartres & Waltram de Naumbourg, » l'ont cité & reconnu pour véritable dès le onzieme siecle; » que le Moine Gratien l'a inséré par extrait dans son » *Decretum*; que les Souverains Pontifes, qui ont corrigé cette compilation, n'ont jamais songé à l'en effacer; » & qu'enfin il n'attribue point à Otton I de droits que » les anciens Empereurs Romains, les Exarques & les Empereurs Carlovingiens n'eussent exercés, & que l'histoire » des successeurs d'Otton ne justifie; il n'est guere possible de ne pas se déclarer pour la vérité de cette célebre » constitution. Au surplus, ajoute le même Auteur, la » formule que Thierri de Niem en a produit peut très bien » avoir été forgée par un faussaire sur les récits de Luitprand & de Sigebert de Gemblours, & sur l'extrait du » texte original que Gratien nous a conservé. La collection de Goldast est remplie de loix & de constitutions » dont le fond est incontestablement vrai, mais dont la » forme n'est qu'un tissu d'impostures. »

967 *Romanum*, au mois de Janvier, par le Pape Jean XIII, en présence de l'Empereur Otton I. Il ne nous reste de ce Concile qu'un Diplome, donné par l'Empereur, avec l'approbation de l'Assemblée, en faveur de l'Abbaye de Sublac. Mais, si l'on en croit M. Muratori, ce fut dans ce Concile que l'on confirma le titre de Métropole de toute la Vénetie à l'Eglise de Grado. Sigonius ajoute que dans ce même Concile il fut proposé d'abolir la loi qui ordonnoit de confirmer les Actes publics par un serment solemnel, comme étant une source de parjures; mais que l'affaire fut renvoyée à un autre Concile. *Statutum est ut ejus rei judicium in alium conventum rejiceretur.* Cette loi ne fut effectivement abolie que l'an 983, dans une Diete que tint l'Empereur Otton II, au retour de sa funeste expédition contre les Grecs. Mais à cette loi dangereuse, on en substitua une autre encore pire. Ce fut d'obliger ceux qui formeroient une inscription en faux contre un titre, de la prouver par le duel. (Muratori, Mansi, S. Marc.)

967 *Ravennense*, le 20 Avril, après Pâque. L'Empereur Otton y confirma au S. Siége les donations & les priviléges que les anciens Empereurs lui avoient accordés; & lui fit resti-

tuer les terres & les autres revenus de S. Pierre, qui étoient tombés en mains étrangeres. Le Concile approuva la déposition d'Hérolde, Archevêque de Saltzbourg, que le Duc de Baviere avoit fait aveugler, & l'élection de l'Archevêque Fréderic, que la Noblesse Bavaroise lui avoit substitué. Otton y proposa de fonder un nouvel Archevêché à Magdebourg en faveur des Provinces récemment conquises sur les Venedes & les Slaves; ce qui fut approuvé par le Pape Jean XIII, avec l'agrément de l'Archevêque de Mayence, Métropolitain de Magdebourg. « Le Pape » accorda au nouvel Archevêque le *pallium* avec la *com-* » *plétion des droits primatiaux appartenans aux Archevê-* » *ques de Mayence, de Treves & de Cologne.* Ces expres- » sions de la la Bulle de fondation prouvent évidemment » l'erreur dans laquelle plusieurs Auteurs sont tombés, en » attribuant à l'Archevêché de Magdebourg une primatie » absolue sur toute l'Allemagne. Cette hypothese chimé- » rique est d'ailleurs réfutée par l'usage constant des 10 & » 11 siecles, pendant lesquels ces Prélats ont constam- » ment roulé par rang d'ancienneté avec les trois Arche- » vêques du Rhin & ceux de Saltzbourg, jusqu'à ce que » ces derniers ont été pourvus du caractere de Légats nés » du S. Siége. Au surplus le Pape soumit à la nouvelle » Métropole de Magdebourg les Evêchés de Brandebourg, » de Havelberg, de Meissen, de Naumbourg & de Mers- » bourg, tous fondés par Otton I, & l'Evêché de Posna- » nie en Pologne. » (Pfeffel.)

967, 968. *Romanum*, commencé à la fin de la premiere de ces deux années, & fini au commencement de l'autre, en présence des Empereurs Otton I & Otton II. Ce Concile fut célebre; mais il n'en reste que trois priviléges du Pape Jean XIII, dont le dernier a pour objet l'érection déjà faite de l'Evêché de Meissen, Capitale de Misnie. (Mansi, *Suppl. Conc.* T. I.)

968 *Ravennense*, où plusieurs Evêques d'Italie & de Germanie souscrivirent un échange entre l'Eglise d'Halberstadt & celle de Magdebourg. (Pagi.)

968 *Romanum*, où le Pape Jean XIII approuve & ratifie la fondation de l'Evêché de Minden, faite l'an 935, par Henri l'Oiseleur. (*Conc Germ.* T. II.)

969 *Anglicanum*, de toute l'Angleterre, par S. Dunstan, en présence du Roi Edgard, qui y fit un discours aux Evêques sur les déréglemens des Clercs, & en chargea trois en particulier d'y remédier.

969 Conférence tenue à Constantinople entre les Catholiques & les Jacobites, par Polyeucte, Patriarche de CP. d'une part, & Jean, Patriarche Jacobite d'Antioche, de l'autre, en présence de l'Empereur, des Evêques & du Sénat. Elle commença le jour de Pâque & fut continuée les deux jours suivans. Nous n'avons d'autres Actes de cette Conférence que la Lettre Synodique du Patriarche Jean à Mennas, Patriarche Cophte d'Alexandrie; Lettre où il fait le récit, à sa maniere, de tout ce qui fut dit de part & d'autre. Elle fut écrite le 25 Août, de la prison ou l'Empereur avoit fait enfermer le Patriarche Jean, pour n'avoir pas voulu se rendre aux raisons qu'on lui avoit apportées, afin de le ramener à la foi orthodoxe. (Assemani, *Bibl. Orient.* T. II. Mansi, *Suppl.* T. I.)

969 *Romanum*, par le Pape Jean XIII, le 26 Mai. Il n'est connu que par la Bulle du Pape, portant érection de l'Evêché de Bénévent en Archevêché. (*Edit. Venet.* T. XI.)

971 *Romanum*, par le Pape Jean XIII, le 23 Avril, où l'on confirme l'établissement des Moines dans l'Abbaye de Mouson, à la place des Chanoines. (*Gall. chr.* T. VIII.) Mansi met ce Concile en 972.

971 *Compostellanum*, le 29 de Novembre, où Césaire, Abbé de Mont-Serrat, fut élu & sacré Archevêque de Tarragone; mais l'Archevêque de Narbonne s'y opposa, avec les Evêques d'Espagne, qui le reconnoissoient pour Métropolitain. (Pagi, à l'an 900, n. 8, &c.)

972 *Apud montem sanctæ Mariæ*, du Mont-Sainte-Marie en Tardénois, au Diocese de Soissons, dans le mois de Mai, par Adalbéron, Archevêque de Reims, où l'on fait lecture de la Bulle de Jean XIII, pour l'introduction des Moines dans l'Abbaye de Mouson. (Mabillon, *Ann.* T. III, p. 622.) Il ne faut pas confondre ce Concile avec un autre qui se tint au même lieu dans le mois de Décembre de l'année suivante.

972 *Ingelheimense*, d'Ingelheim. On y blâme publiquement Adalberon, neveu de S. Udalric, Evêque d'Ausbourg, & son Coadjuteur, qui s'ingéroit de porter le bâton pastoral du vivant de son oncle, & on le déclare incapable de lui succéder, à moins qu'il ne jure qu'il ignoroit que ce fût une hérésie (c'est-à-dire une violation des Canons) d'usurper la puissance épiscopale.

973 *Marzaliense*, de Marzaille au Diocese de Parme, aujourd'hui de celui de Modene, par Honestus, Archevêque de Ravenne. La date & l'objet de ce Concile varient dans les différentes éditions qui en ont été données. Celle de Rubeus, ou Rossi, qui en a rapporté les Actes dans son Histoire de l'Eglise de Ravenne, la date de la premiere année du Pape Benoît VI, de la 6 de l'Empereur Otton II, du 9 de Septembre & de l'Indiction 11. L'édition de Sillingardi, qui les a reproduits dans son Catalogue des Evêques de Modene, leur donne, pour notes chronologiques, l'an de l'Incarnation 973, premier du pontificat de Benoît, 8 de l'empire d'Otton, 3 de l'épiscopat d'Honestus, Métropolitain de Ravenne. Mais il y a là quelque faute, dit M. Muratori sans rien décider. A l'égard de l'objet de cette Assemblée, c'est, suivant l'édition de Sillingardi, une contestation d'Adalbert, Evêque de Bologne, avec Ubert, Evêque de Parme, touchant certains domaines que le dernier possédoit, & que l'autre revendiquoit comme appartenans à son Eglise. Dans l'édition de Rossi, ce sont des Nobles qui redemandent à l'Evêque de Parme des terres de leurs Maisons, dont Otton le Grand l'avoit investi. Sur cette différence de leçons, le P. Labbe, d'un Concile en fait deux, l'un de Marzaille & l'autre de Modene.

975 *Romanum*, par le Pape Benoît VII, où l'on excommunie Boniface Francon, pour avoir usurpé le S. Siége. (*Edit. Venet.* T. XI.)

975 *Remense*, par le Diacre Etienne, Légat de Benoît VII, où l'on excommunie Thibaut, usurpateur du Siége d'Amiens. Thibaut avoit déja subi la même Sentence au Concile de Treves en 948; mais il en avoit appellé à Rome.

978 *Calnense*, de Calne, Château royal en Angleterre, où l'on propose de chasser les Moines des Eglises qu'ils possédoient, pour y substituer des Clercs Séculiers. S. Dunstan se déclare en faveur des Moines, & plusieurs Prélats se rangent à son avis. (*Edit. Venet.* T. XI.)

979 *Ingelheimense*, d'Ingelheim, en présence de l'Empereur Otton II, où l'on fit plusieurs réglemens de Discipline, qui ne sont point venus jusqu'à nous. La réunion des Abbayes de Malmédi & de Stavelo sous un même Abbé, y fut confirmée; après quoi Egbert, Archevêque de Treves, fit part au Concile de la découverte qu'il avoit faite du corps de S. Celse, l'un de ses prédécesseurs, mort, à ce que l'on croit, l'an 143. (*Concil. Germ.* T. II.) Mansi place ce Concile en 980.

987 *Remense*, de Reims, où l'on excommunie Arnoul, fils naturel du Roi Lothaire, neveu de Charles de Lorraine, & alors Chanoine de Laon, comme étant convaincu de connivence avec le Prince son oncle, qui ravageoit la France pour en obtenir le trône. Adalberon, Evêque de Laon, le releva bientôt après de cette excommunication. (Mansi, *Suppl. Conc.* T. I, p. 1193.)

988 *Remense*, le 23 Janvier, où l'on élit Archevêque de Reims ce même Arnoul, en présence du Roi Hugues Capet, & de son fils Robert. (*Edit. Venet.* T. XI. Mansi, *Suppl.* T. I.)

988 *Landavense*, de Landaff, au pays de Galles. Arthmail, Roi de Galles, y fut mis en pénitence pour avoir tué son frere, & excommunié jusqu'à ce qu'il eut expié son crime. (Pagi.)

988 *Silvanectense*, au mois de Juillet, où l'on confirme l'excommunication portée par Arnoul de Reims, contre ceux qui s'étoient emparés de la ville de Reims, par l'autorité d'Arnoul même, qui trahissoit Hugues Capet à qui il avoit fait serment de fidélité.

989 *Romanum*, par Jean XV, où S. Adalbert, Evêque de Prague, demande, mais inutilement, la permission d'abdiquer.

989 ou environ. *Carrofense*, de l'Abbaye de Charroux, en Poitou, le premier Juin. On y fit 3 Canons contre les Brigands, & ceux qui frapperoient les Clercs.

990 ou environ. *Narbonense*, par Ermengaud, Archevêque de Narbonne; plusieurs Seigneurs Laïques y assisterent. On y délibere sur les moyens de réprimer les usurpations des biens ecclésiastiques. (Vaissete.)

991 * *Remense*, de S. Basle, à trois lieues de Reims, le 17 Juin, par Seguin, Archevêque de Sens, à qui la présidence fut déférée, préférablement à l'Archevêque de Bourges qui s'y trouvoit aussi, à raison de son ancienneté. L'Archevêque Arnoul, à la demande du Roi Hugues Capet, & sur sa propre confession, y fut déposé comme traître & parjure envers ce Prince, & Gerbert mis en sa place. Les Actes de ce Concile sont en partie dans le Pere Labbe & en partie dans le 2

Tome des Historiens de France, donné par Duchêne : ils sont très intéressans. On y voit une Lettre du Roi Hugues au Pape, touchant la perfidie d'Arnoul, & une des Evêques, qui étoient au nombre de treize, sur le même sujet; mais on soupçonne Gerbert de les avoir altérées. Arnoul, Evêque d'Orléans, prononça dans cette Assemblée un discours plein de force contre les fausses Décrétales & les désordres de la Cour de Rome, qu'on peut lire aussi dans Duchêne, mais qui ne se trouve ni dans Labbe ni dans Hardouin. L'Archevêque Arnoul réclama dans la suite contre sa renonciation. Rome annulla sa déposition, & le fit rétablir sur son Siége.

992 *Aquisgranense*, d'Aix-la-Chapelle, où l'on défend les noces pendant l'Avent, depuis la Septuagésime jusqu'à Pâque, & pendant les 14 jours avant la S. Jean. (*Conc. Germ.* T. II.).

993 *Lateranense*, le 31 Janvier. S. Udalric y fut canonisé après qu'on y eut entendu le récit de ses miracles, que Liutolfe, Evêque d'Ausbourg, y fit lire. Le P. Mabillon croit que le but de Liutolfe étoit d'étendre dans les autres Eglises, par l'autorité du Pape, le culte de S. Udalric, qui étoit déjà établi à Ausbourg, dont il avoit été Evêque. Il y avoit 20 ans qu'il étoit mort. C'est le premier Acte de canonisation qui soit connu, & dont nous ayons la Bulle du Pape. Elle est signée par Jean XV & par cinq Evêques des environs de Rome, neuf Prêtres Cardinaux & trois Diacres.

Ce fut peut-être dans le même Concile que le Pape cassa la déposition d'Arnoul de Reims, & l'ordination de Gerbert.

993 *Remense*, par Gerbert, contre les usurpateurs des biens Ecclésiastiques, & ceux qui maltraitent les Clercs. (Labbe, T. IX, p. 740.)

994 *Ansanum*, d'Anse, à quatre lieues au-dessus de Lyon, par Burchard, Archevêque de Lyon, & 10 autres Prélats. On y fit 9 Canons, dont le septieme défend les œuvres serviles le Samedi depuis Nones; le huitieme ordonne l'abstinence le Mercredi & le jeûne le Vendredi. Nous avons deux priviléges expédiés au Concile d'Anse : l'un pour confirmer, à la demande de l'Abbé S. Odilon, les priviléges de l'Abbaye de Cluni; l'autre en faveur des Chanoines de Romans. Le premier est daté de l'an 990, le deuxieme de l'an 994. Ainsi, ou il y a eu deux Conciles d'Anse tenus dans l'une & l'autre de ces deux années, ou il y a faute dans la date de l'un ou de l'autre de ces deux priviléges. Le premier ne porte qu'une partie des souscriptions; au lieu que celles de tous les Prélats de l'Assemblée se trouvent dans le second. (Mansi, *Suppl.* T. I.)

995 *Mosomense*, de Mouson, le 2 (& non le 8) Juin, où Léon, Légat du Pape, avec quatre Evêques, ordonna à Gerbert, malgré le discours, plus éloquent que solide, qu'il prononça pour sa défense, de s'abstenir de l'Office Divin jusqu'au Concile de Reims, indiqué au mois de Juillet. Ce Concile, qui se tint effectivement le premier Juillet, prononça en faveur d'Arnoul, *pro Arnulfo Judicatum*; & le jugement qu'il rendit fut envoyé à Rome. Cependant Arnoul ne fut point alors rétabli. Abbon, à la vérité, selon le témoignage d'Aimoin, fut à Rome solliciter, auprès du Pape Grégoire V, le rétablissement d'Arnoul, auquel il apporta le *pallium*. Mais il paroît que l'affaire de ce rétablissement ne fut absolument terminée qu'au Concile de Pavie tenu en 997. Au moins le Concile de Rome de l'an 998 l'insinue par un de ses Canons, où il est dit qu'il a plu à l'Assemblée de suspendre de leurs fonctions tous les Evêques d'Occident qui se sont trouvés à la déposition d'Arnoul, Archevêque de Reims, & ont dédaigné de comparoître au Concile de Pavie. Les Actes de celui de Mouson portent qu'Aimon, Evêque de Verdun, y harangua en françois : *Aimo Episcopus surrexit, & gallicè concionatus est.* Godefroi, Duc de Lorraine, & d'autres Seigneurs Laïques étoient à ce Concile.

996 *San-Dionysianum*, de S. Denis, vers le mois de Mai, touchant les dîmes qu'on vouloit ôter aux Moines & aux Laïques qui les possédoient. Un homme de l'Abbaye, tandis qu'on délibere sur ce sujet, va semer l'effroi dans la ville, & occasionne par-là une émeute qui oblige les Evêques à prendre la fuite. (Fleury, Mansi.)

996 *Romanum*, par Grégoire V, en présence de l'Empereur Otton III. Sur les plaintes d'Herluin que le Pape venoit de sacrer Evêque de Cambrai, on y excommunie les usurpateurs des biens de cette Eglise. Quelques Ecrivains attribuent à ce Concile, mais à tort, l'institution des sept Electeurs pour l'élection de l'Empereur. Voyez du Cange au mot *Electores.*

997 *Ticinense*, de Pavie, par Grégoire V. Crescence y fut excommunié avec l'Anti-Pape Jean XVI, qu'il avoit fait élire la même année. Mais ce tyran s'étonna si peu de l'excommunication, qu'il mit en prison les Légats que Grégoire avoit envoyés à Rome pour la lui notifier. Ce Concile rétablit, comme on l'a dit, Arnoul sur le Siége de Reims. (Muratori, *Ann. d'Ital.* T. V.)

998 *Romanum*, de 28 Evêques, sous Grégoire V, le 24 Avril, en présence de l'Empereur Otton III. On y fit 8 Canons, dont le premier porte que le Roi Robert quittera Berte, sa parente, qu'il a épousée contre les Canons, & qu'il fera sept ans pénitence, suivant les degrés prescrits dans l'Eglise : le tout sous peine d'anathême.

998 *Ravennense*, le premier Mai. Gerbert, devenu Archevêque de Ravenne, le célébra avec huit Suffragans de sa Métropole. Les Editeurs des Conciles mettent celui-ci en 997; mais Gerbert n'étoit pas encore alors sur le Siége de Ravenne. Voyez Mabillon, *Ann. Lib.* 51. On y fit 3 Canons, dont le premier condamne une mauvaise coutume introduite à la consécration des Evêques. Un Sous-diacre leur vendoit le corps de Notre Seigneur, c'est-à-dire l'hostie qu'ils recevoient dans cette cérémonie.

999 *Gnesnense*, de Gnesne en Pologne, où l'Empereur Otton III, dans un voyage qu'il fit en Pologne au tombeau de saint Adalbert, érigea l'Eglise de Gnesne en Métropole, à laquelle il attribua 3 Evêchés en Pologne & 7 en Esclavonie; puis en désigna pour premier Archevêque Gaudence, frere de S. Adalbert : le tout avec le seul consentement du Pape, sans avoir consulté l'Archevêque de Magdebourg, Métropolitain de ces Eglises. Cette conduite est regardée comme irréguliere, même par les Ecrivains du tems. Mansi, d'après l'Annaliste d'Hildesheim, met ce Concile en l'an 1000. L'Assemblée finie, l'Empereur fit enfermer les Reliques de S. Adalbert sous un Autel qu'il avoit fait élever, & partit pour aller à Magdebourg le Dimanche des Rameaux.

1000 ou environ. *Pictaviense*, de Poitiers, le 13 Janvier, pour le rétablissement de la Discipline ecclésiastique. On y fit 3 Canons, dont le dernier défend, sous peine de dégradation, aux Prêtres & aux Diacres, d'avoir des femmes chez eux. (Labbe, T. IX.)

1000 *Magdeburgense*, le Lundi de Pâque, où l'on somme, mais en vain, Gésilier, Archevêque de Magdebourg, de quitter l'Evêché de Mersbourg qu'il retenoit avec son Archevêché, comme Grégoire V l'avoit ordonné au Concile de Rome tenu l'an 998. Gésilier demanda un délai qui lui fut accordé. On tint encore cette année deux autres Conciles sur le même sujet; l'un à Quedelimbourg, & l'autre à Aix-la-Chapelle. Gésilier éluda les procédures de ces deux Conciles par un appel au Concile général, & mourut l'an 1004 possesseur des deux Siéges. (*Conc. Germ.* T. II.)

1001 *Romanum*, le 6 Janvier, sous Gerbert ou Silvestre II, de 17 Evêques d'Italie & de 3 d'Allemagne, en présence de l'Empereur. S. Bernouard, Evêque d'Hildesheim, y fut confirmé dans la possession du Monastere de Gandersheim, que Villigise de Mayence lui disputoit.

1001 *Poldense*, de Polden près de Brandebourg, le 22 Juillet. On y exhorta l'Archevêque de Mayence à satisfaire Bernouard d'Hildesheim; ce que n'ayant point fait, il fut suspendu par le Légat de toute fonction épiscopale.

1001 *Francofurtense*, de Francfort, après l'Assomption. On y convint que, ni Villigise de Mayence, ni Bernouard d'Hildesheim n'exerceroit aucun droit sur l'Abbaye de Gandersheim jusqu'à l'Octave de la Pentecôte de l'année suivante, où les Evêques s'assembleroient à Frislar. (*Conc. Germ.* T. III, p. 22.)

1002 *Romanum*, le 3 Décembre. Il y eut dans ce Concile, entre le Pape & l'Evêque de Pérouse, une contestation dont il est important de rendre compte pour faire connoître la jurisprudence canonique de ces tems-là sur les exemptions. L'Evêque soutenoit qu'un certain Monastere de sa ville lui étoit soumis & ne le seroit à aucun autre. Le Pape, qui en étoit en possession pour la jurisdiction, répondoit : « Je n'ai point soustrait ce Monastere à votre » Eglise ni ne l'ai fait soustraire; mais je l'ai trouvé sous » le régime & le gouvernement de notre Eglise; & l'ayant » ainsi possédé jusqu'à présent, je demande qu'on rapporte les » priviléges donnés par les Papes, nos prédécesseurs, & que » sur la lecture entiere nos freres les Evêques jugent ce » qui est juste en droit ». L'Evêque répliqua : « Je sou- » tiens que ce privilége a été donné sans le consentement » de mon prédécesseur, au tems duquel il a été accordé. » Si je voyois son consentement, je garderois un silence » éternel. Tout le Clergé de la Sainte Eglise Romaine » lui répondit : Nous avons tous vu la Lettre de votre

» prédécesseur Evêque, par laquelle non-seulement il convenoit de ce que nous disons, mais prioit instamment » que le Monastere fût exempté. C'est de quoi nous sommes témoins; & nous approuvons l'exemption, parce » qu'elle a été faite selon les Canons. *Cui è contra omnis » Clerus S. Ecclesiæ Romanæ ait : vidimus omnes epistolam antecessoris tui, in qua & consensus erat, & precibus, ut hoc fieret, Episcopus obnixè postulabat, cujus » rei testes sumus, & secundum Canonicam sanctionem verum fuisse comprobamus* ». (Labbe, *Conc.* T. IX. *Col.* 1248.) On voit par là qu'à Rome on convenoit alors de la nécessité du consentement de l'Evêque Diocésain pour la validité des priviléges d'exemption.

1003 *Thedonis Villæ*, de Thionville, en présence du Roi de Germanie Henri II, où l'on condamne le mariage de Conrad, depuis Duc de Carinthie, & de Mathilde, fille d'Herman II, Duc de Suabe, à raison de parenté. Mais ce jugement fut sans effet. (*Conc. German.* Tome III, p. 28.)

1005 *Constantiense*, de Constance, où l'on condamne des Lettres qui se débitoient comme venues du Ciel à l'occasion d'une famine qui désoloit l'Allemagne. (*Conc. Germ.* T. III.)

1005 *Arneborchiense*, d'Arneberg dans le Brandebourg, en présence du Roi Henri II, où l'on défend de contracter des noces contraires à la bienséance, de vendre les Chrétiens aux Gentils, & de violer les loix de la justice. (*Conc. Germ.* T. III, p. 28.)

1005 *Tremoniense*, de Dortmont en Westphalie, le 7 Juillet, en présence du Roi Henri II & de la Reine Cunégonde, par 14 Evêques. On y discuta la question de la validité des mariages contractés entre parens au troisieme degré. Mais Conrad, Duc de Carinthie, qui étoit personnellement intéressé à cette contestation, empêcha l'Assemblée de prononcer. Les Canons de ce Concile sont perdus. Il n'en reste qu'un acte par lequel ces Evêques conviennent de certains jeûnes & autres secours spirituels, les uns pour les autres après leur mort. (*Conc. Germ.* T. III, p. 31.) Mansi place ce Concile en 1006.

1007 *Romanum*, où le Pape Jean XVIII donne une Bulle pour confirmer l'érection de l'Evêché de Bamberg. (*Edit. Venet.* T. XI.)

1007 *Francofurtense*, de Francfort, le premier Novembre, par Villigise, Archevêque de Mayence, & 36 Evêques, où l'on reçoit & l'on confirme la Bulle de l'érection de l'Evêché de Bamberg. (*Conc. Germ.* T. III, p. 36.)

1009 *Ænhamense*, d'Enham en Angleterre, le jour de la Pentecôte, où l'on fit 32 Canons pour la réformation des mœurs & de la Discipline. L'un de ces Canons ordonne aux Prêtres concubinaires de quitter leurs femmes, & accorde à ceux qui garderont la continence les priviléges des Nobles. (*Edit. Venet.* T. XI.) Ce Concile étoit proprement une Assemblée mixte composée de Seigneurs laïques & d'Evêques rassemblés à la Cour du Roi Ethelrede. S. Wulstan, Archevêque d'Yorck, étoit à la tête des Prélats.

1009 & non 1015 *Mediolanense.* Depuis que Henri II étoit devenu Roi d'Italie après la défaite d'Ardouin, Marquis d'Ivrée, ce dernier ne cessoit de faire des tentatives pour recouvrer la couronne usurpée qu'il avoit perdue, & l'Evêque d'Asti étoit regardé comme un de ses partisans. Pour lui ôter cet appui, le Roi Henri fit déposer le Prélat, & mettre à sa place Olderic, homme puissant, & d'une naissance distinguée. Il s'agissoit de le faire consacrer; Arnoul, Archevêque de Milan, son Métropolitain, le refusa sur ce qu'il n'étoit point canoniquement élu. Olderic se pourvut au S. Siége pour ce refus. L'Archevêque, offensé de ce recours, assembla son Concile dans lequel il frappa d'anathême Olderic. Ce ne fut pas tout; il leva des troupes, & poursuivit les armes à la main Olderic & Magnifrede, son frere, les battit & les contraignit à lui faire satisfaction d'une maniere qui en les couvrant d'ignominie, fit voir en même tems la hauteur & la dureté de son caractere. (*Arnulphus, Hist. Mediol.* L. I. c. 18.)

1012 *Confluentinum*, de Coblentz, après la S. Martin, assemblé par ordre de Henri II, Roi de Germanie, pour juger la félonie de plusieurs Evêques, (& particuliérement de Thierri de Metz), qui s'étoient révoltés contre ce Prince. Les Prélats coupables, qui avoient sujet de craindre les suites qu'auroit pour eux cette Assemblée, tenterent par leurs Députés quelque voie d'accommodement. Mais le Roi, que cette révolte encore récente affectoit vivement, ne les écouta qu'à demi. Cependant il permit à leurs Commettans de le venir voir à Mayence, où ils obtinrent leur pardon. Le seul Evêque de Metz fut puni par le Concile qui lança contre lui un interdit.

1014 *Ravennense*, où l'Empereur Henri II fait replacer Arnoul, son frere, sur le Siége de Ravenne, & chasser Adalbert qui s'en étoit emparé. (*Edit. Venet.* T. XI. Mansi, *Suppl.* T. I.)

1015 *Remense*, le 12 Mai, par l'Archevêque Arnoul & neuf de ses Comprovinciaux. Il n'en reste d'autre acte qu'une confirmation des priviléges de l'Abbaye de Mouson. (Marten. *Anecdot.* T. IV. Col. 77.)

1016 *Ravennense*, par Arnoul, Archevêque de Ravenne, le 30 Avril & les deux jours suivans, où l'on suspend les Clercs ordonnés par l'usurpateur Adalbert jusqu'à un plus mur examen. (*Edit. Venet.* T. XI, Mansi, *Suppl.* T. I.)

1018 *Noviomagense*, de Nimegue, le 16 Mars, où l'on ordonne que le corps de J. C. sera placé à la gauche du Prêtre, & le Calice à sa droite sur l'Autel pendant la Messe. (*Conc. Germ.* T. III, Mansi, T. I.)

1018 *Goslariense*, de Goslar, pendant le Carême, où l'on décide, après avoir séparé deux époux pour cause de parenté, que les enfans d'un serf qui a épousé une femme libre, sont sujets à la servitude avec leur mere. (*Edit. Venet.* T. XI, & *Conc. Germ.* T. III.)

1020 *Bambergense*, par le Pape Benoît VIII, aux Fêtes de Pâque. Ce Pontife, en présence de 72 Evêques, y confirme les priviléges de l'Eglise de Bamberg. Le P. Pagi & le P. Hartzheim mettent ce Concile en 1019; mais M. Muratori prouve qu'il est de 1020.

1020 *Airiacense*, d'Airi, dans l'Auxerrois, tenu en présence du Roi Robert & de Gauzlin, Archevêque de Bourges, qui vraisemblablement y présida. On ne le connoît que par la Chronique de S. Pierre le Vif, qui n'en marque pas l'objet. Elle nous apprend seulement qu'on y apporta les Reliques de S. Pierre le Vif & de S. Germain d'Auxerre. C'est d'après le P. Pagi & le *Gallia Christiana* que nous mettons ce Concile en 1020. Le P. Mansi le recule jusqu'en 1023, sur ce que dans un Diplome du Roi Robert de l'an 1024, il est cité comme nouvellement tenu.

1020 *Legionense*, de Léon en Espagne, le premier Août, par ordre du Roi Alphonse V. Ce fut une Assemblée mixte de Prélats & de Grands du Royaume de Léon. On y fit des Réglemens divisés en 48 articles, dont les sept premiers concernent l'administration ecclésiastique, & les autres le gouvernement civil. Les Collecteurs des Conciles, d'après Baronius, placent mal à propos ce Concile en 1012. La ville de Léon n'étoit point encore alors rebâtie, ni le Roi Alphonse marié avec la Reine Elvire, qui assista à cette Assemblée, dont les Actes originaux portent la date de l'an 1058 de l'Ere d'Espagne. L'erreur vient de ce qu'on a séparé le dernier nombre de cette date pour l'appliquer aux Calendes; ce qui a fait lire, *Æra* ML. VIII *Kal. Aug.* (Ferréras, T. III, p. 148.) « J'ai découvert, dit le P. André Marc Burriel, que c'est dans ce Concile qu'existe le principe du droit primitif du Royaume de Léon, & que se trouvent les loix fondamentales de ce Royaume. »

1022 *Ticinense*, ou *Papiense*, de Pavie, le premier Août. Benoît VIII, qui présidoit à cette Assemblée, s'y plaignit de la vie licencieuse du Clergé, & fit un Décret en sept articles pour le réformer. L'Empereur le confirma, & ajouta des peines temporelles contre ceux qui ne l'observeroient pas. (*Edit. Venet.* T. XI.)

1022 *Salegunstadiense*, de Sélingstad, Abbaye sur le Mein au Diocese de Mayence, par l'Archevêque Aribon & cinq de ses Suffragans, le 11 Août. On y fit 20 Canons, dont le cinquieme défend aux Prêtres de dire plus de trois Messes par jour. Le 18e défend à ceux qui se sentent coupables de quelque crime capital, d'aller à Rome pour en recevoir du Pape l'absolution, avant de s'être présentés à leurs propres Prêtres, & d'avoir accompli la pénitence qu'ils leur auront imposée. Alors, dit le Concile, ils pourront se rendre à Rome, après toutefois en avoir obtenu de leur Evêque la permission, avec ses Lettres pour le Pape. (*Edit. Venet.* & *Conc. Germ.* T. III.) M. Fontanini met ce Concile, par erreur, en 1023.

1022 *Germanicum*, auquel assista l'Empereur Henri II. Ce Concile, dont on ne sait, ni le lieu, ni l'objet, étoit composé d'un grand nombre d'Evêques, suivant le témoignage de l'Annaliste ou du Chronographe Saxon. Ce n'étoit donc pas le même, quoi qu'en dise le P. Sollier, (*Acta SS.* 14 *Jul.*) que le Concile de Sélingstad, où, comme on vient de le voir, il ne se trouva que 5 Suffragans de Mayence avec leur Métropolitain. D'ailleurs on ne voit pas que l'Empereur ait assisté à celui-ci; & comment l'auroit-il pu, étant encore à Lucques, suivant l'un

de ses Diplomes, le 25 Juillet précédent ?

Le P. Hartzheim ne fait point mention de ce Concile dans sa Collection de ceux d'Allemagne. Peut-être est-ce le même que celui d'Aix-la-Chapelle, tenu la même année en présence de l'Empereur.

1022 *Aurelianense VII*, d'Orléans, par Léotheric, Archevêque de Sens & ses Suffragans, en présence du Roi Robert & de la Reine Constance. On y condamna au feu 13 Manichéens nouvellement découverts, dont les Chefs étoient Etienne, ou Héribert, & Lisoye, Ecclésiastiques d'Orléans. (Pagi, *ad an.* 1017, & *Edit. Venet.* T. XI.) M. Fleury met ce Concile en 1017 d'après Raoul Glaber. Mais un Diplome du Roi Robert, donné à Orléans en faveur de l'Abbaye de S. Mêmin, prouve que Glaber se trompe. La date porte: *Anno Incarnat. Dom.* MXXII, *regni Roberti Regis* XXVIII, *Indict. V, quando Stephanus heresiarches & complices ejus damnati sunt & arsi Aurelianis.* (Labbe, *Mesl*ang T. II, p. 51.)

1023 *Moguntinum*, aux Fêtes de la Pentecôte. Aribon de Mayence y tint ce Concile national d'Allemagne, où il corrigea plusieurs désordres; mais il ne put séparer Otton, Comte de Hamerstein, d'avec Irmengarde, quoique ce Seigneur eût promis de la quitter.

1023 ou environ. *Pictavense*, de Poitiers, sur la contestation qui s'étoit élevée entre les Clercs de Limoges, l'Evêque Jourdain à leur tête, & les Moines de S. Martial, sur le rang qu'on devoit donner à ce Saint dans les Litanies. Les premiers soutenoient qu'il falloit s'en tenir à la coutume qui étoit de nommer S. Martial parmi les Confesseurs; les seconds vouloient qu'il fût mis au nombre des Apôtres. Sur quoi, dit-on, le Duc d'Aquitaine, Guillaume IV qui étoit présent, produisit un Livre ancien qui lui avoit été envoyé par Canut le Grand, Roi d'Angleterre, & dans lequel étoient peintes les images de divers Saints, au nombre desquelles étoit S. Martial parmi celles des Apôtres. Puis, adressant la parole à l'Archevêque de Bordeaux & aux autres Evêques: « Vous pouvez juger par là, leur dit-il, » combien étoit grande autrefois l'autorité du Patron d'A» quitaine, lui que S. Grégoire a recommandé à l'Eglise » d'Angleterre en la fondant ». Malgré ce discours, supposé que le Duc l'ait réellement tenu, rien ne fut décidé. (Pagi.)

1023 *Pampelonense*, de Pampelune, en présence du Roi Sanche, où l'on rétablit dans cette Ville le Siége Episcopal, qui avoit été transféré au Monastere de Leire, depuis l'invasion des Sarazins. Il y est ordonné que l'Evêque de Pampelune sera pris d'entre les Moines de Leire, & choisi par les Evêques de la Province. D. Mabillon prouve, (*Ann. Lib.* 55,) que ce Concile est de 1023, & non de 1032, comme le prétendent Baronius & le P. Labbe.

1024 *Parisiense XI*, où l'on donna le titre d'Apôtre à S. Martial de Limoges. (Pagi.)

1025 *Ansense*, d'Anse, à 4 lieues au-dessus de Lyon. Bouchard de Vienne y fit satisfaction à Gauslin de Mâcon, pour avoir ordonné à Cluni des Moines contre les Canons, mais suivant le privilege du Pape, que les Evêques ne regardeient point comme au-dessus des Canons. S. Odilon y étoit présent.

1027 *Constantinopolitanum*, par le Patriarche Alexis, au mois de Janvier. On y fit plusieurs Réglemens sur la Discipline. (D. Cellier, T. XXIII.)

1027 *Romanum*, par le Pape Jean XIX, en présence de l'Empereur Conrad, & à la tête d'un grand nombre de Prélats, le 6 Avril. La contestation qui régnoit depuis long-tems entre le Patriarche d'Aquilée & celui de Grado, y fut terminée à l'avantage du second. (Mansi, *Suppl.* T. I.)

1027 *Constantinopolitanum*, au mois de Novembre, par le Patriarche Alexis, sur les charisticaires, ou donataires des Monasteres. (D. Cellier, T. XXIII.)

1027 ou 1028 *Carrofense*, de Charroux en Poitou, contre des Manichéens. (Pagi, *à l'an* 1027, n. 12.)

1028 *Geitzletense*, de Geislar près de Mayence, où un homme, accusé de l'assassinat du Comte Sigefroy, se purgea par l'épreuve du fer chaud qui se fit pendant deux nuits, *per duas noctes probatus*, c'est-à-dire l'espace de deux jours. (On comptoit encore alors par nuits en Allemagne.) (*Edit. Venet.* T. XI.) Le P. Hartzheim met ce Concile en 1027.

1029 *Constantinopolitanum*, de CP. où l'on condamna Jean Abdon, Patriarche Jacobite d'Antioche, que l'Empereur Romain Argyre avoit fait amener en cette Ville avec 4 Evêques & 3 Moines. (Mansi, *Suppl.* T. I.)

1029 *Palithense*, de Palith près de Mayence, où l'Archevêque de cette Eglise renonce enfin à ses prétentions sur le Monastere de Gandersheim, & en abandonne la jurisdiction à l'Evêque d'Hildesheim. (*Conc. Germ.* T. III.) Il s'étoit déjà tenu plusieurs Conciles sur ce sujet, savoir; à Rome le 6 Janvier 1001; à Polden le 22 Juillet suivant; à Francfort la même année après l'Assomption; à Todi aux Fêtes de Noël suivant; à Francfort l'an 1027. Voyez ci-dessus les trois premiers.

1029 *Lemovicense*, où il fut décidé que S. Martial de Limoges étoit Apôtre. C'est ce qu'on lit dans une histoire de sa vie, connue au XI siecle. On y voit aussi le discours que nous avons rapporté du Duc d'Aquitaine, sur l'an 1023, au Concile de Poitiers. Il y fut de plus statué que personne ne recevroit du Pape la pénitence & l'absolution sans le consentement de son Evêque.

1031 *Bituricense*, de Bourges, le premier Novembre. Nous en avons 25 Canons, dont le premier ordonne de mettre le nom de S. Martial parmi les Apôtres. Le 5 prescrit le célibat aux Sous-diacres comme aux Prêtres & aux Diacres. C'est la premiere fois qu'on voit le Sousdiaconat compris formellement dans les Ordres sacrés. Le 7e ordonne que les Ministres ecclésiastiques, Séculiers & Réguliers, aient la barbe rasée & la tonsure en forme de couronne.

1031 *Lemovicense*, le 18 Novembre. L'Apostolat de saint Martial y fut confirmé, & on y prononça une excommunication terrible contre ceux qui ne garderoient point la paix & la justice, comme le Concile le prescrivoit. Pendant que le Diacre la lisoit, les Evêques jetterent à terre les cierges allumés qu'ils tenoient, & les éteignirent. Le peuple en frémit d'horreur, & cria tout d'une voix: *Ainsi Dieu éteigne la lumiere de ceux qui ne veulent pas recevoir la paix!* Le lendemain on relut les Canons du Concile de Bourges, dont quelques-uns furent modifiés; tel que celui qui ordonnoit de renouveller l'Eucharistie tous les huit jours. Au lieu de ce terme on mit celui d'un mois, attendu, disent les Peres, que les Prêtres ne peuvent pas toujours se rendre tous les huit jours à leur Eglise. On permit de prêcher non seulement dans la Cathédrale, mais dans toute autre Eglise, pourvu que le Prédicateur Clerc ou Moine eût au moins l'Ordre de Lecteur.

1034 Il s'est tenu cette année différens Conciles en Aquitaine, dans la Province d'Arles & dans celle de Lyon, pour le rétablissement de la paix, pour la foi, pour porter les peuples à reconnoître la bonté de Dieu, & les détourner des crimes par le souvenir des maux passés. Il y fut aussi réglé qu'on jeûneroit le Vendredi, & qu'on s'abstiendroit de viande le Samedi. (Pagi.)

1036 *Triburiense*, de Tribur, ou Teuver, près de Mayence, peu de jours après Pâque. On y renouvella d'anciens Canons, auxquels on en ajouta de nouveaux. *Conc Germ.* T. III. Le P. Pagi, d'après Herman le Contract, met ce Concile en 1035.

1037 *Trevirense*, de Treves, le 20 Octobre, pour la Translation des Reliques de S. Materne. (*Conc Germ.* T. III.)

1038 *Italicum*, peut-être de Rome, où le Pape dépose Aribert, Archevêque de Milan, pour avoir refusé de satisfaire l'Empereur Conrad, qu'il avoit outragé dans l'Assemblée de Salone, & qui, pour cette raison, l'avoit mis à la garde du Patriarche d'Aquilée. (Mansi, *Suppl.* T. I.)

1039 ou 1040. *Romanum*, où le Pape Benoît IX condamne Brétislas, Duc de Boheme, à construire un Monastere à ses dépens, pour avoir enlevé de Gnesne, dans le pillage de cette Ville, les Reliques de S. Adalbert, & les avoir transportées à Prague. (Mansi.)

1040 *Venetum*, de Venise en présence du Duc Flabanico, où l'on fit plusieurs Canons, dont nous n'avons que les sommaires. L'un de ces Canons fixoit l'âge du Diaconat à 26 ans, & celui de la Prêtrise à 30. (*Edit Venet.* T. XI.)

1041 Il se tint cette année en France plusieurs Conciles, où l'on établit la Treve de Dieu, qui ordonnoit que, depuis le Mercredi au soir jusqu'au Lundi matin, personne ne prendroit rien par force, ne tireroit vengeance d'aucune injure, & n'exigeroit point de gage d'une caution. On avoit arrêté que, quiconque y contreviendroit, paieroit la composition des loix, comme ayant mérité la mort, ou seroit excommunié & banni du pays. On avoit deja fait des tentatives pour établir cette convention; mais elle ne fut bien établie qu'en 1041. L'un des Conciles dont nous parlons, est celui qui fut tenu au Diocese d'Elne dans la prairie de Tuluje, à trois milles de Perpignan, par Guifred, Archevêque de Narbonne. C'étoit une Assemblée mixte composée des Prélats & des Seigneurs du pays. Le P. Cossart & M. Baluze le placent mal-à-propos, l'un en

1065, l'autre en 1045. (Vaissete, *Hist. de Lang.* T. II, p. 608.)

1042 *Cæsenense*, de Césene dans la Romagne, le 2 de Juin. Jean, Evêque de cette Ville, y fait approuver le dessein qu'il avoit d'établir la vie commune dans sa Cathédrale.

1042 *S. Ægidii*, de S. Gilles en Languedoc, le 4 Septembre. Vingt-deux Evêques y firent 3 Canons, & y confirmerent la Treve de Dieu. (D. Vaissete, *T. II*, *p.* 183 & n. *xxxiv.*)

1043 *Narbonensia duo*, l'un le 17 Mars, & l'autre le 8 Août. Tous les deux par Guifred, Archevêque de Narbonne, qui dans le second déposa l'habit militaire qu'il portoit, avec serment de ne jamais le reprendre. Dans l'autre, on excommunia les usurpateurs des biens ecclésiastiques. (*Edit. Venet.* T. XI. Vaissete, T. II, p. 185.)

1043 *Constantiense*, de Constance, Synode & Diete en même tems. Henri III, Roi de Germanie, y monta lui-même en chaire; & après avoir défendu sévérement les défis particuliers & publics, il établit dans toute l'Allemagne *une paix publique & universelle* qu'il eut soin de maintenir. (Pfeffel.) Le P. Labbe met ce Concile en 1044, mais mal, comme le prouve le P. Pagi.

1044 *Romanum*, sur la fin de l'année, par le Pape Benoît IX, où ce Pontife révoque le Décret par lequel il avoit déclaré, peu de mois auparavant, l'Eglise de Grado suffragante d'Aquilée, quoiqu'elle en eût été déclarée indépendante au Concile de Rome en 1027. C'étoit Poppon, Patriarche d'Aquilée, qui avoit obtenu, à force d'argent, ce Décret, dont il avoit poursuivi l'exécution à main armée; & ce furent les plaintes de Contaréno, Doge de Venise, & d'Orso, Patriarche de Grado, qui en obtinrent la révocation. (*Edit. Venet.* T. XI.)

1046 *Sutrinum*, de Sutri près de Rome, peu avant Noël, par Henri III, Roi de Germanie. Il y invita Grégoire VI, qui s'y trouva, espérant d'être reconnu seul Pape légitime; mais y trouvant de la difficulté, il renonça au Pontificat, se dépouilla des ornemens & remit le Bâton pastoral, après avoir tenu le S. Siége environ vingt mois. On renouvella dans cette Assemblée la loi fondamentale qu'il ne seroit plus élu de Souverain Pontife sans le consentement de l'Empereur. le Roi Henri vint ensuite à Rome avec les Evêques du Concile de Sutri, & d'un commun consentement, tant des Romains, que des Allemands, il fit élire Pape Suidger, Saxon de naissance & Evêque de Bamberg. Le nouveau Pape prit le nom de Clément II, & fut sacré le jour de Noël. Le Roi Henri fut couronné Empereur le même jour, & la Reine Agnès, Impératrice.

1047 *Romanum*, au mois de Janvier, par le Pape Clément II, en présence de l'Empereur Henri III. L'extirpation de la Simonie qui régnoit impunément alors dans tout l'Occident, fut probablement le premier objet de ce Concile. On y ordonna de plus, suivant Pierre de Damien qui nous a conservé la mémoire de ce Concile, (*Opusc.* 27, c. 36.) qu'à l'avenir ce ne sera qu'avec la permission de l'Empereur que l'Eglise de Rome sera pourvue d'un Evêque. Enfin c'est à ce Concile qu'on rapporte une Bulle de Clément II qui donne la préséance à l'Archevêque de Ravenne sur ceux de Milan & d'Aquilée. Mais cette Bulle est très suspecte. Ce qui est certain, c'est qu'on voit dans la suite le même Archevêque de Milan qui fut présent à ce Concile, Gui de Vélate, jouir de la préséance en d'autres occasions. (Murat, *Ann.* T. VI, p. 144.)

1047 *Tulugiense II*, de Tuluje au Diocese d'Elne, le premier de Juin. Ce n'étoit qu'un Synode Diocésain. On y confirma la Treve de Dieu. M. Baluze se trompe ainsi que le P. Labbe sur la date de cette Assemblée, qu'ils mettent en 1027. (Vaissete, *T. II*, *p.* 608.)

1047 *Germanicum*, convoqué par l'Empereur Henri III contre les Simoniaques. (*Edit. Venet.* T. XI, & *Conc. Germ.* T. III.)

1048 *Senonense*, de Sens, où l'on confirme la fondation du Prieuré de S. Ayoul de Provins, faite par le Comte Thibaut. (*Edit. Venet.* T. XI.)

1048 *Wormatiense*, de Worms, au mois de Décembre, où l'on élit Pape Brunon, Evêque de Toul, en présence & par les soins de l'Empereur Henri III. Ce Pape prit le nom de Léon IX. (*Conc. Germ.* T. III.)

1049 *Romanum*, le 11 Avril, sous Léon IX, des Evêques d'Italie & des Gaules. On y déclare nulles toutes les Ordinations des Simoniaques; » ce qui causa, dit M. Fleury, » un grand tumulte. Après de longues disputes, ajoute-» t-il, on représenta au Pape le Décret de Clément II; por-» tant, que ceux qui étoient ordonnés par les Simoniaques, » pouvoient exercer leurs fonctions après 40 jours de péni-» tence; ce qui fut suivi par Léon IX. »

1049 *Ticinense*, de Pavie, par le même Pape, dans la semaine de la Pentecôte. Ce n'est qu'une répétition de celui de Rome.

1049 *Remense*, le 3 Octobre, lendemain de la Dédicace de l'Eglise de S. Remi, par le Pape Léon IX. Il y avoit 20 Evêques, près de 50 Abbés & plusieurs autres Ecclésiastiques. Dans la 3e Session il fut défendu sous peine d'anathême à tout autre Evêque que celui de Rome, de prendre le titre d'Apostolique. Dans les suivantes on fit le procès à quelques Evêques Simoniaques & à quelques Abbés; & on excommunia les Evêques qui, ayant été invités au Concile, n'y étoient point venus, & n'avoient point envoyé d'excuse par écrit. Ensuite on dressa 12 Canons pour renouveller les Décrets des Peres, méprisés depuis long-tems; & on condamna, sous peine d'anathême, plusieurs abus qui avoient cours dans l'Eglise Gallicane, comme la Simonie, &c. On chanta pour la premiere fois, à la 3e Session de ce Concile, l'Hymne *Veni, Creator.* S. Hugues, Abbé de Cluni, est le premier qui ait ordonné de la chanter à Tierce le jour de la Pentecôte, usage que presque toutes les Eglises ont adopté. Le P. Pagi observe que les Actes de ce Concile sont plus corrects dans l'édition de Marlot que dans les grandes Collections des Conciles; & cependant ni Hardouin, ni Coleti, ni Mansi, n'ont fait usage de cette remarque.

1049 *Moguntinum*, au mois de Novembre, par Léon IX. Il y avoit environ 40 Evêques. On y condamna la Simonie & les mariages des Prêtres. Le Pape y créa les Archevêques de Cologne Archi-Chanceliers de l'Eglise de Rome, & Cardinaux Prêtres nés de l'Eglise de S. Jean devant la porte latine. L'une & l'autre de ces dignités est tombée en désuétude, & il n'en reste aux Archevêques de Cologne que le droit de se vêtir de rouge, à l'exemple des Cardinaux. (*Conc. Germ.* T. III.)

1049 ou environ. *Rotomagense*, de Rouen, par l'Archevêque Mauger. On y fit 19 Canons, dont la plupart sont contre la Simonie.

1050 *Sipontinum*, de Siponto dans la Pouille, au Carême. Le Pape Léon IX y dépose deux Archevêques pour crime de Simonie. (Pagi.)

1050 *Turonense*, par le Légat Giraud contre l'hérésie naissante de Bérenger. C'est le premier tenu sur cette matiere. (Bouquet. T. XI. p. 527.)

1050 *Romanum*, le 2 Mai, par Léon IX & 55 Evêques. Berenger y fut privé de la Communion de l'Eglise à cause de ses sentimens hérétiques sur l'Eucharistie. Ce fut dans ce même Concile, suivant Pagi, que Léon IX canonisa saint Gérard, Evêque de Toul, & assigna sa fête au 24 Avril. (Pagi.) D. Bouquet prétend (T. XI, p. 474) que ce Concile est de l'an 1049.

1050 *Briotnense*, de Brionne en Normandie, au mois d'Août. C'est une conférence plutôt qu'un Concile, où Bérenger fut réduit au silence, & ensuite à la confession, quoique forcée, de la foi Catholique.

1050 *Vercellense*, de Verceil, le premier Septembre, par Léon IX. Il y avoit des Evêques de divers Pays. Bérenger n'y vint point, quoiqu'il y eût été appellé. On y condamna & brûla le Livre de Jean Scot sur l'Eucharistie. L'erreur de Bérenger y fut encore condamnée.

1050 *Parisiense XII*, le 17 Octobre, d'un grand nombre d'Evêques, par ordre & en présence du Roi Henri. On y lut une Lettre de Bérenger, qui ne comparut point. Le Concile fut très scandalisé de cette Lettre. Bérenger fut condamné avec tous ses complices, de même que le Livre de Jean Scot sur l'Eucharistie.

1050 *Coyacense*, de Coyança en Espagne, de 9 Evêques, en présence du Roi de Léon, Ferdinand I, & de la Reine Sancha, qui est nommée la premiere, parce que c'étoit elle qui étoit proprement Reine de Léon. On y fit 13 Canons, dont le cinquieme défend de baptiser hors les veilles de Pâque & de Pentecôte, sans nécessité. Le douzieme ordonne de jeûner tous les Vendredis comme en Carême. Les Actes de ce Concile sont plus amples & plus corrects dans l'édition de Mansi qu'ailleurs.

1051 *Augustanum*, d'Ausbourg, au mois de Février, par le Pape Léon IX, où ce Pontife absout Humphroi, Archevêque de Ravenne, qu'il avoit interdit au Concile de Verceil, tenu l'année précédente. (*Conc. Germ.* T. III.)

1051 *Romanum*, après Pâque, par Léon IX. Il y excommunia, pour adultere, l'Evêque de Verceil, qui étoit absent. Ce Prélat ayant ensuite promis satisfaction, fut retabli dans ses fonctions.

1051 *Moguntinum.* Le Pape & l'Empereur y président. Sibicon,

Evêque

Evêque de Spire, accusé d'adultere, est obligé de s'y justifier par l'épreuve de l'Eucharistie. Il s'en tira mal; à peine eut-il avalé les saintes Especes, qu'il fut frappé de paralysie, & sa bouche demeura torse. On fit dans le même Concile un Décret contre le mariage des Prêtres. (Bouquet, T. XI, p. 427, 641.)

1052 *Bambergense*, par le Pape Léon IX, en présence de l'Empereur Henri III, où ce Pontife confirme les privileges de l'Eglise de Bamberg. (*Conc. Germ.* T. III.)

1053 *Mantuanum*, de Mantoue, par le Pape Léon IX, dans la Quinquagésime. Les Evêques, qui redoutoient la sévérité de ce Pontife, rendirent cette Assemblée inutile par le trouble qu'ils exciterent (*Edit. Venet.* T. XI.) Labbe met ce Concile, non sans quelque fondement, en 1052.

1053 *Romanum*, après Pâque, par Léon IX. Il n'en reste que la Lettre aux Evêques de Vénétie & d'Istrie, en faveur de Dominique, Patriarche de Grado, portant que cette Eglise sera reconnue Métropole de ces deux Provinces, suivant les privileges des Papes.

1054 * *Constantinopolitanum*, au mois de Juin, par Michel Cérulaire, où l'on anathématisa les Légats du Pape, avec l'écrit qu'ils avoient déposé sur l'Autel de la grande Eglise de CP. avant leur départ. (*Edit. Venet.* T. XI.)

1054 *Narbonense*, de 10 Evêques, le 25 Août. On y confirma la treve de Dieu, & on y fit 29 Canons.

1054 *Barcinonense*, de Barcelone, le 20 Novembre, contre les usurpateurs des biens de l'Eglise. (*Marca Hisp.*)

1055 *Moguntinum*, au mois de Mars, où Gebbehard, Evêque d'Eischstat, est élu Pape, sous le nom de Victor II.

1055 *Florentinum*, de Florence, vers la Pentecôte, par le Pape Victor II, en présence de l'Empereur Henri. On y corrigea plusieurs abus, & on y renouvella les défenses d'aliéner les biens des Eglises.

1055 *In Lugdunensi Gallia*, par Hildebrand, Légat, touchant la Simonie. On prétend que ce Légat y fit un miracle pour convaincre un Evêque de ce crime. Ce Concile est peut-être le même que le suivant.

1055 *Turonense*, par Hildebrand, & par Gérard, Cardinal. On y donna à Bérenger la liberté de défendre son opinion; mais ses moyens ayant été réfutés d'une maniere victorieuse, il se rendit, confessa publiquement la foi commune de l'Eglise, & jura que dès lors il croiroit ainsi. Il souscrivit de sa main cette abjuration, & les Légats le croyant converti, le reçurent à la Communion. A ce Concile assisterent les Ambassadeurs de l'Empereur Henri III, envoyés pour rendre plainte contre Ferdinand, Roi de Castille & de Léon, qui refusoit de reconnoître leur Maître, & usurpoit lui-même le titre d'Empereur. Les Peres du Concile, après avoir délibéré sur ce sujet, ordonnerent une députation de leur part à Ferdinand pour l'exhorter à reconnoître l'Empereur Henri, & à se départir du titre qu'il avoit usurpé : à quoi il obéit.

1055 *Lexoviense*, de Lisieux en Normandie, où Mauger, Archevêque de Rouen, fut déposé à la demande du Duc Guillaume le Bâtard son neveu, contre lequel il s'étoit révolté, & Maurille fut mis à sa place. On y ordonna qu'on sonneroit une cloche tous les soirs pour inviter à prier Dieu, & pour avertir de fermer sa porte & de ne plus sortir. C'est ce qu'on appelle le Couvre-feu, *Ignitegium* : usage qui fut introduit en Angleterre par ce même Guillaume devenu Roi. (Bessin, *Conc. Norm.*)

1055 *Rotomagense*, de Rouen, sous l'Archevêque Maurille. On y traita de la continence des Clercs & de l'observation des Canons. On croit que c'est dans ce Concile que l'on dressa une profession de foi, portant que le pain & le vin sont changés au Corps & au Sang de J. C. par la consécration, avec anathême contre quiconque attaqueroit cette croyance. (Fleury.) Pagi le rapporte à l'an 1063, ainsi que D. Bessin.

1055 *Narbonense*, le premier Octobre, de 6 Evêques, qui déclarerent excommuniés les usurpateurs des biens de l'Eglise d'Ausonne. (D. Vaissete.)

1055 ou environ. *Andegavense*, contre Bérenger. L'année & le mois en sont incertains. (Pagi.)

1056 *Compostellanum*, le 15 Janvier, où l'on fit d'excellens Réglemens sur la Discipline. (Pagi.)

1056 *Landavense*, de Landaff, au pays de Galles, où la famille Royale est excommuniée pour une insulte faite à l'Evêque de Landaff. (Vilkins.)

1056 *Tolosanum III*, le 13 Septembre, de 18 Evêques. On y fit 13 Canons pour abolir la Simonie, & ordonner le célibat aux Ecclésiastiques, pour empêcher l'usurpation des biens des Eglises, & remédier à divers abus.

1057 *Coloniense*, pour la réforme du Clergé. Baudouin, Comte de Flandre, s'y réconcilie, par l'entremise du Pape Victor, avec le jeune Roi Henri IV. (*Conc. Germ.*)

1057 *Romanum*, le 18 Avril, appellé Général par Etienne IX, où, entre autres choses, Victor II excommunia Guifred de Narbonne, pour crime de Simonie, comme le prouve D. Vaissete, Hist. de Languedoc, *T. II, p.* 198.

1057 * *Apud Fontanetum*, de Fontanéto, au Diocese de Novarre, par Gui de Vélate, Archevêque de Milan, à la tête d'un grand nombre de Prélats & de Clercs, où l'on excommunia le Diacre Arialde & Landolfe son compagnon, ces deux grands adversaires de l'incontinence des Clercs & de la Simonie. Le Pape Etienne IX déclara cette excommunication nulle. (*Edit. Venet.* T. XII. Mansi, *Suppl.* T. I.)

1058 *Senense*, de Sienne, le 28 Décembre, où Gérard, Evêque de Florence, est élu Pape par les Seigneurs Allemands & Romains. C'est le Pape Nicolas II. (Muratori, *Ann.* T. VI.)

1059 *Sutrinum*, de Sutri, par le P. Nicolas II, vers la fin de Janvier, où l'on dépose l'Antipape Benoît X. (*Edit. Venet.* T. XII.)

1059 *Romanum*, le 13 Avril, par Nicolas II, à la tête de 113 Evêques. Ce Pontife y publia d'abord un Décret portant que le S. Siége vacant, *les Cardinaux-Evêques, avec les Cardinaux-Clercs s'assembleront pour faire l'élection d'un nouveau Pape; & que le reste du Clergé, ainsi que le peuple, y donnera son consentement; sauf toutefois*, ajoute-t-il, *l'honneur & le respect dû à notre cher Fils Henri, présentement Roi, & qui sera un jour Empereur, comme nous l'espérons de la grace de Dieu.* Après quoi l'on fit 13 Canons, dont le quatrieme, qui ordonne la vie commune aux Clercs, est l'origine des Chanoines Réguliers. On y fit une profession de foi sur l'Eucharistie. Bérenger la signa avec serment; mais ensuite il écrivit contre, chargeant d'injures le Cardinal Humbert, qui en étoit l'auteur.

1059 *Melfitanum*, de Melfe, vers le mois de Mai, par Nicolas II, avec qui les Normands se réconcilierent, en remettant à sa libre disposition toutes les Terres de S. Pierre dont ils s'étoient emparés; le Pape en conséquence leur donna l'absolution, & les reçut dans les bonnes graces du Saint Siége. (Murat. *Ann.*)

1059 *Beneventanum*, le premier d'Août, par le Pape Nicolas, à qui les Normands rendirent de grands services, en commençant à délivrer Rome des petits Seigneurs qui la tyrannisoient depuis long-tems. (Murat. *Ann.*)

1059 *Arelatense*, d'Arles, par les Légats du Pape. Bérenger, Vicomte de Narbonne, y présente une Requête contre Guifred, Archevêque de Narbonne, qui l'avoit injustement excommunié. Sur la date de ce Concile, voyez l'Histoire de Languedoc, T. II, note XXXV.

1059 ou 1060. *Spalatense*, de Spalatro en Dalmatie, par un Légat du S. Siége, où l'on publia les Décrets du dernier Concile Romain, & l'on élut Laurent pour Archevêque. (Assemani, *Kalend. ant.* T. IV.)

1060 *Viennense*, le Lundi 31 Janvier, par Etienne, Légat. On y fit 10 Canons qui regardent principalement la Simonie & l'incontinence des Clercs. Ce Concile est daté, *anno* MLX. *Indict.* XIII, *prid. Kal. Febr. Luna* XXIV, *secundâ feriâ* : tous caracteres qui conviennent à l'an 1060, selon l'usage présent, & prouvent par conséquent que dans le Dauphiné l'année commençoit alors à Noël, ou au premier Janvier. (D. Cellier.)

1060 *Turonense*, par Etienne Légat, & 10 Evêques. On y répéta les 10 Canons du Concile de Vienne. Ce Concile de Tours est daté du Mercredi 1 Mars de l'an 1060, Indiction XIII, par où l'on voit que le commencement de l'année se prenoit alors de Noël, ou du premier Janvier, dans la Touraine.

1060 ou environ. *Tolosanum IV*, par S. Hugues, Abbé de Cluni, en qualité de Légat. On n'en sait pas l'objet; mais ce Concile est différent de celui qui se tint dans la même Ville en 1056. (Vaissete.)

1061 *Romanum*, contre les Simoniaques, par Nicolas II. Aldrede, Archevêque de Cantorbery, député à Rome par le Roi S. Edouard avec deux autres Ecclésiastiques, assista à ce Concile, où ils furent honorablement placés. Le Prélat, trouvant le tems favorable, présenta au Pape les Lettres du Roi. Nicolas, de concert avec l'Assemblée, accorda au Prince ce qu'il sollicitoit, c'est-à-dire la confirmation des privileges accordés aux Rois d'Angleterre. Des voleurs ayant pillé Aldrede & ses compagnons sur la route, le Concile les excommunia. (Pagi.)

1061 * *Basileense*, de Basle, au mois d'Octobre, après la mort

du Pape Nicolas II. Ce fut une Diete qui se convertit en Concile. L'Impératrice Mere & son Conseil ayant appris qu'Anselme de Lucques venoit d'être élu Pape sans leur consentement, engagent les Evêques de Lombardie, qui se trouvoient a la Diete, à lui opposer Cadaloüs, Evêque de Parme. Cette élection se fit le 28 Octobre. (*Conc. Germ.* T. III.)

1061 *Slesvicense*, de Slefwic, par Adalbert, Archevêque de Hambourg, où l'on traite des qualités que doivent avoir les Evêques qui seront ordonnés pour les nouveaux Siéges établis en Dannemark. (*Conc. Germ.* T. III.)

1062 *Andegavense*, le 4 Avril, par Hugues, Archevêque de Besançon, accompagné des Evêques Eusebe d'Angers, Wilgrin du Mans & Quiriace de Nantes. Il se tint dans la Chapelle de S. Sauveur d'Angers, & fut indiqué par le Comte Foulques le Rechin. On y condamna l'hérésie de Bérenger (Bouquet, T. XI, p. LXVIII, & p. 529.)

1062 *Aragonense*, de S. Jean de la Pegna, le 25 Juin, où l'on décida que les Evêques d'Aragon devoient être choisis parmi les Moines de ce Monastere. Ce Concile est ainsi daté: *Data est sententia VII, kal. Julii Æra MLXII.* L'Ere se prend ici pour l'année du Seigneur, quoi qu'en disent Labbe & Pagi. (Mansi.)

1062 *Osboriense*, du Château d'Osbor, le 27 Octobre, par Annon, Archevêque de Cologne, en faveur d'Alexandre II, & contre l'Antipape Cadaloüs. (Pagi, Hartzheim, *Conc. Germ.* T. III.)

1062 *Lucense*, de Lucques, par le Pape Alexandre II, le 12 Décembre. On y anathématise l'Antipape Cadaloüs; puis on y absout Eritte, Abbesse de sainte Justine de Lucques, faussement accusée de crimes par trois de ses Religieuses. (Mansi, *Suppl* T. I.)

1063 *Romanum I*, de plus de 100 Evêques, sous Alexandre II, le 9 Mai. Les Moines de Vallombreuse y accuserent de Simonie Pierre Evêque de Florence, & s'offrirent de le prouver par le feu; mais le Pape ne voulut ni déposer l'Evêque, ni accorder aux Moines l'épreuve du feu. On y fit ensuite 12 Canons, qui sont tirés presque mot pour mot du Concile de Rome de l'an 1059. Le P. Mansi renvoie à l'an 1068, sur l'autorité d'un ancien manuscrit, ce Concile, que nous mettons avec Pagi en 1063.

1063 *Jacetanum*, de Jacca en Aragon, par Austinde, Arhevêque d'Auch, & cinq (non pas huit) de ses Suffragans. On y transfere d'Huesca le Siége Episcopal à Jacca, parce que la premiere de ces deux villes étoit au pouvoir des Infideles, mais à condition que, lorsque les Chrétiens auront recouvré celle-ci, l'Eglise de Jacca lui demeurera soumise comme a sa mere. On y fit de plus divers Réglemens pour le rétablissement des mœurs & de la Discipline, altérées par les guerres continuelles: & enfin on y voulut abolir le Rit Gothique, pour suivre le Romain. Baronius & le P. Labbe mettent ce Concile d'après Zurita en 1060, sur quoi ils sont réfutés par le P. Pagi. De ce que l'Archevêque d'Auch présida à ce Concile, M. de Marca (*Hist. de Béarn*, p. 244,) conclut qu'il exerçoit alors les droits de Métropolitain dans la Province de Tarragone.

1063 *Cabilonense*, de Châlon-sur-Saône. Le Légat Pierre de Damien y corrigea avec les Evêques plusieurs abus, & y confirma, du consentement de tous les Prélats de l'Assemblée, la Jurisdiction de Cluni que Drogon, Evêque de Mâcon, attaquoit. Ce Prélat, suivant une Charte conservée à Cluni, fut condamné à jeûner huit jours au pain & à l'eau pour réparer sa faute. On ne pouvoit contredire plus formellement la décision du Concile d'Anse tenu l'an 1025, sur la même Jurisdiction.

1065 *Romanum II*, par le Pape Alexandre II, dans les premiers mois de l'année, où l'on décide que les dégrés de consanguinité, par rapport au mariage, doivent se compter, non suivant les loix romaines, qui mettent les freres & sœurs au second dégré, mais suivant les Canons qui les placent au premier. Ce Concile n'est connu que par un fragment de Décret que Gratien rapporte, & par des fragmens de Lettres d'Alexandre II aux Evêques d'Arezzo, de Venise, de Basle & aux Napolitains, lesquels se trouvent dans le Décret d'Yves de Chartres. Pierre de Damien (*Opusc.* 22, ch. 29,) fait mention d'un second Concile tenu la même année sur le même sujet, dans lequel on ajoute au Décret du premier l'excommunication contre ceux qui ne s'y soumettroient pas. Ce Décret ainsi muni souffrit néanmoins de grandes contradictions. L'opinion de ceux qui s'y opposerent, fut appellée l'*Hérésie des Incestueux.* (Pagi, S. Marc.)

1065 *Helenense*, de Tuluje, près d'Elne en Roussillon. Voyez ce Concile en 1041.

1065 *Londinense*, en présence du Roi S. Edouard, qui accorde une pleine immunité au Monastere de Westminster près de Londres. Cette Charte est souscrite par le Roi, la Reine, 2 Archevêques, 10 Evêques, 5 Abbés, le 28 Décembre 1066, en commençant l'année à Noël. (Pagi.)

1066 *Constantinopolitanum*, par le Patriarche Jean Xiphilin, contre les mariages incestueux. (Mansi, T. II. *App.* p. 99.)

1067 *Constantinopolitanum*, par le même, contre ceux qui, après s'être fiancés à une personne, se marioient à une autre. (*Ibid.* p. 106.)

1067 *Mantuanum*, de Mantoue, très nombreux. (On prétend qu'il y eut 113 Evêques.) Le Pape Alexandre s'y purgea par serment de la Simonie dont il étoit accusé, & prouva, par de si bonnes raisons, la validité de son élection, qu'il se réconcilia les Evêques de Lombardie, qui lui avoient été opposés: au contraire l'Antipape Cadaloüs fut condamné, tout d'une voix, comme Simoniaque. (Pagi, à l'an 1064, n. 1.) Mansi met ce Concile en 1071 ou 1072; & ses raisons ne sont point à mépriser.

1068 *Leirense*, du Monastere de Leire, où le Roi Sanche Ramire fit tenir ce Concile par le Cardinal Hugues le Blanc, Légat. On y confirma les privileges du Monastere, & on y traita peut-être de l'introduction du Rit Romain, au lieu du Gothique ou Mosarabique: ce qui ne put encore être exécuté.

1068 *Gerundense*, de Gironne, par le même Légat. Il y confirma, par l'autorité du Pape, la Treve de Dieu, sous peine d'excommunication contre les infracteurs. On y fit aussi 14 Canons contre les abus. (*Edit. Venet.* T. XII.)

1068 *Barcinonense*, par le même Légat, selon Pagi, qui prouve à l'an 1064, que ce Concile de Barcelone s'est tenu en 1068, & que la continence y fut ordonnée aux Clercs. Il y fut aussi proposé de quitter le Rit Gothique pour le Romain, de même que dans l'Assemblée des Grands de substituer aux Loix Gothiques de nouvelles coutumes.

1068 *Auscense*, d'Auch, de toute la Province, par le même Légat. On y ordonna que toutes les Eglises du Diocese paieroient à la Cathédrale le quart de leurs dîmes. Celle de S. Orens en fut exempte & quelques autres.

1068 *Tolosanum V*, de Toulouse, par le même Légat. On y extirpa la Simonie, & on y rétablit l'Evêché de Lectoure changé en Monastere.

1069 ou environ. *Spalatense*, de Spalatro en Dalmatie, par Mainard, Légat du S. Siége, où l'on interdit aux Dalmates l'usage de la Langue Sclavone dans la célébration de l'Office divin. Le Clergé de Dalmatie appella de cette défense au Pape, qui la confirma, loin de la révoquer. La Dalmatie, malgré cela, continue encore de nos jours à suivre l'ancien usage. Mais il est bon d'observer que le Sclavon de la Liturgie Dalmatique est très différent du Sclavon vulgaire. (Assemani, *Kal. ant.* T. IV.)

1069 *Moguntinum*, de Mayence, au mois d'Octobre, où Pierre de Damien, Légat, défendit au Roi Henri, de la part du Pape, de répudier Berthe sa femme, comme il le vouloit.

1070 *Ansanum*, d'Anse, Diocese de Lyon. Dans ce Concile, dont on ignore l'objet, ou immédiatement après, Achard, Evêque de Châlon-sur-Saône, donna une charte datée du 27 Janvier, le 10 de la Lune, Indiction VIII. Ces caracteres prouvent que dans ces contrées on commençoit alors l'année à Noël, ou au premier Janvier.

1070 *Vintoniense*, de Winchestre, dans l'Octave de Pâque, où le Roi Guillaume le Conquérant fait déposer Stigand, Archevêque de Cantorbery, avec plusieurs Evêques & Abbés qui lui étoient suspects. (Wilkins.) Orderic Vital confond ce Concile avec celui de Windsor, tenu à la Pentecôte de la même année, dans lequel, suivant Roger de Hoveden, le Roi Guillaume remplit les Siéges de ceux qu'il avoit fait déposer à Winchestre.

Il y eut la même année deux autres Conciles, tenus par ordre du Roi Guillaume, l'un en Angleterre, l'autre en Normandie. Le Légat Ermenfroi présida à tous les deux. Dans le premier, Agéleric de Suffex & plusieurs Abbés furent déposés. Dans le second, Lanfranc fut contraint de passer en Angleterre pour y remplir le Siége de Cantorbery, auquel le Roi Guillaume l'avoit nommé.

1070 *Romanum III*, sous Alexandre II, de 72 Evêques, où l'on approuve la fondation du Monastere de Vissegrad, près de Prague, faite par le Duc Wratislas. (Pagi.)

1071 *Moguntinum*, de Mayence, au sujet de Charles de Thuringe, que le Clergé de Constance ne vouloit point avoir pour Evêque. Charles, après bien des contestations,

remit l'Anneau & le Bâton paſtoral entre les mains du Roi, diſant, que ſelon les Décrets du Pape Céleſtin, il ne vouloit point être Evêque de ceux qui ne vouloient point de lui. Ce Concile commença le 15 Août, & dura trois ou quatre jours.

1072 *Cabilonenſe*, de Châlon-ſur-Saône, ſur un différend de l'Evêque de Valence avec les Chanoines de Romans. Ce Concile eſt daté du 2 Mars, le 19 de la Lune, l'an 1072, Indiction x; nouvelle preuve que l'année commençoit alors à Noël, ou au premier Janvier dans ce pays. (Manſi.)

1072 *Anglicanum*, commencé à Pâque, & fini à la Pentecôte, le Roi préſent. La Primatie y fut confirmée à Lanfranc de Cantorbery, contre Thomas d'Yorck qui la lui diſputoit.

1072 *Rotomagenſe*, de Rouen, par l'Archevêque Jean de Bayeux avec ſes Suffragans. On y fit 24 Canons, dont le 5[e] défend aux Prêtres de baptiſer ſans être à jeun, hors le cas de néceſſité; le 6[e] défend de réſerver l'Euchariſtie & l'eau-bénite au-delà de huit jours; le 14[e] porte que les mariages ne ſe feront ni en ſecret ni après dîner, mais que les Prêtres & les parties contractantes ſeront à jeun. Le 15[e] déclare nuls les mariages entre parens juſqu'au 7[e] degré incluſivement. Un homme veuf, porte le 17[e], ne pourra épouſer une femme avec laquelle il aura été en mauvais commerce pendant la vie de ſa premiere femme. Les Prêtres, ſuivant le 22[e], ſeront dépoſés par ſix Evêques, ou leurs fondés de procuration, & les Diacres par trois. Il n'eſt permis par le dernier de faire des Baptêmes généraux qu'aux veilles de Pâque & de la Pentecôte. On pourra néanmoins baptiſer les enfans quand on le demandera, excepté la veille des Rois; le 15[e] eſt contre les Clercs mariés.

1072 *Romanum IV*, par le Pape Alexandre II, où Godefroi de Caſtillon, qui avoit acheté l'Archevêché de Milan, fut excommunié. (Pagi.)

1073 * *Erpforaienſe*, d'Erford, le 10 Mars & les jours ſuivans, pour y partager entre le Roi Henri & Sigefroi, Archevêque de Mayence, les dîmes de Thuringe, dont les principales étoient dûes aux Abbayes de Fulde & d'Herfeld.

1073 *Rotomagenſe*, en préſence du Roi Guillaume, au ſujet d'un tumulte arrivé dans l'Egliſe de S. Ouen le 24 Août de la même année. (Sur le tumulte de S. Ouen, voyez Mabil. *Annal. Bened.* T. V, p. 68, & le *Nouv. Traité de Diplom.* T. IV, p. 452, note 1.)

1073 *Pictavienſe*, au Monaſtere de Moutier-Neuf, par le Légat Amé, & Goſelin, Archevêque de Bordeaux, & pluſieurs de ſes Suffragans, pour obliger Guillaume VI, Comte de Poitiers, à quitter Hildegarde de Bourgogne ſa femme, pour cauſe de parenté, quoi qu'il en eût déjà trois enfans. Ce Concile étoit à peine commencé, qu'Iſambert, Evêque de Poitiers, étant ſurvenu, par ordre du Comte, avec une troupe de ſoldats, rompit les portes du Monaſtere & chaſſa tous les Prélats; ſur quoi le Pape Grégoire VII écrivit une lettre fulminante (L. I, *Ep.* 1.) à l'Evêque de Poitiers pour le citer en ſa préſence. Le Comte ſatisfit le Pape en renvoyant Hildegarde, après avoir inutilement demandé de la garder juſqu'à ce que la validité de ſon mariage fût décidée dans un Synode. Son obéiſſance lui valut une Lettre de félicitation que Grégoire lui écrivit. (*ibid*, *L. II*, *Ep.* 3.) A l'égard de l'Evêque de Poitiers, le Pape l'ayant interdit de ſes fonctions, s'il ne comparoiſſoit au jour marqué, chargea l'Archevêque de Bordeaux du ſpirituel de l'Egliſe de Poitiers; & par un exemple inoui, confia le temporel au Comte de Poitiers. Tout ce grand fracas néanmoins tourna à la honte du Pape. La prétendue parenté de Guillaume & d'Hildegarde ne fut point prouvée. Le Comte reprit ſa femme, & Grégoire leva l'interdit prononcé contre l'Evêque de Poitiers.

1073 *Cabilonenſe*, de Châlon-ſur-Saône, le 19 Octobre, par Girard, Evêque d'Oſtie & Légat, en préſence duquel on ſubſtitue à Lancelin, Evêque de Die, dépoſé pour Simonie, Hugues, Chambrier de l'Egliſe de Lyon.

1073 *Erpforaienſe*, au mois d'Octobre, où l'Archevêque de Mayence, Sigefroi, voulut ſoumettre les Eccléſiaſtiques aux Décrets de Rome ſur la continence; mais ce Concile fut troublé particuliérement au ſujet des dîmes de Thuringe. (Manſi, Hartzheim.)

1074 *Pictavenſe*, de Poitiers, le 13 Janvier, où en préſence du Cardinal Girard Légat, on agita la matiere de l'Euchariſtie avec tant de chaleur, que Bérenger, qui nioit la préſence réelle, penſa y être tué. Ceux qui mettent, d'après la Chronique de Maillezais, ce Concile en 1075, ne font pas attention que le Légat Girard étoit de retour à Rome en 1074. La même Chronique de Maillezais parle d'un autre Concile tenu le 25 Juin précédent à S. Maixent, ſans en marquer ni l'objet ni le réſultat.

1074 *Romanum*, la premiere ſemaine de Carême. Grégoire VII y ordonna que ceux qui étoient entrés dans les Ordres ſacrés par Simonie, ſeroient à l'avenir privés de toutes fonctions; que ceux qui avoient donné de l'argent pour obtenir des Egliſes, les perdroient; que ceux qui vivoient dans le concubinage, ne pourroient célébrer la Meſſe, ni ſervir à l'Autel pour les fonctions inférieures. Il y excommunia auſſi Robert Guiſcard, Duc de la Pouille, pour avoir pris quelques terres de l'Egliſe, &c. Ce Concile eſt le premier tenu ſous Grégoire VII.

1074 *Rotomagenſe*, de Rouen, par l'Archevêque Jean. On y fit 14 Canons ſur la Diſcipline.

1074 ou environ *-*Pariſienſe*, où S. Gautier, Abbé de Pontoiſe, eſt couvert d'opprobres, chargé de coups & chaſſé honteuſement pour avoir pris la défenſe du Décret de Grégoire VII, qui ne permettoit pas d'entendre la Meſſe des Prêtres concubinaires. (Manſi, *Suppl.* T. II.)

1075 *Romanum II*, depuis le 24 Février juſqu'au dernier du même mois. Il étoit compoſé de 50 Evêques & d'un grand nombre d'Abbés. Les menaces, & même les Décrets d'excommunication & de ſuſpenſe ne furent point épargnés. On y fit un Décret contre les inveſtitures & l'incontinence des Clercs. Ce Concile eſt daté, *Anno Incarn. Dni milleſimo ſeptuageſimo quarto, pontificatus Dni Gregorii Papæ ſecundo, Indictione XIII.* Sur quoi Baronius fait deux remarques: la premiere, que ce n'eſt point de la Nativité que ce Concile fait partir le commencement de l'année, mais de l'Annonciation, ſuivant le ſtyle de Florence; la 2[e], qu'en Février 1075, ce n'étoit encore que la 2[e] année du Pontificat de Grégoire VII, la 3[e] année ne commençant qu'au 22 Avril ſuivant. Grégoire tint à Rome, vers la fin de la même année, un ſecond Concile dont nous ignorons le détail. (Manſi, *Suppl.* T. II.)

1075 ou environ. *Anglicanum generale*, ſous la préſidence de Lanfranc, Archevêque de Cantorbery, touchant les femmes & les vierges qui s'étoient refugiées dans des Monaſteres & y avoient pris le voile, pour ſe mettre à couvert des inſultes des Normands. On y décida qu'elles pouvoient retourner au ſiecle. (Wilkins.)

1075 *Londinenſe*, de toute l'Angleterre, par Lanfranc. On y renouvella les anciens Canons touchant le rang des Evêques, & on y défendit les ſuperſtitions, les divinations, les ſortileges, &c. On y régla que perſonne, excepté les Evêques & les Abbés, ne parleroit dans les Conciles ſans la permiſſion du Métropolitain. (Wilkins.)

1075 *Spalatenſe*, de Spalatro en Dalmatie, au mois de Novembre, par Girard, Evêque de Siponte & Légat du S. Siége. On y fit pluſieurs Réglemens ſur la Diſcipline, qui ne ſont pas venus juſqu'à nous. (Aſſemani, *Kalend. ant.* T. IV.)

1076 * *Wormatienſe*, de Worms, le 23 Janvier. Grégoire VII y fut dépoſé par le Roi Henri IV, aſſiſté du Cardinal Hugues le Blanc, condamné par Grégoire pour ſes mœurs déréglées & comme fauteur des Simoniaques. Tous les Evêques ſouſcrivirent à la dépoſition du Pape, & le Roi en écrivit aux Evêques de Lombardie, de la Marche d'Ancône & au Pape même, ſoutenant que ce n'eſt point de lui, mais de Dieu ſeul qu'il tenoit ſon royaume, & que ſuivant la tradition des Peres, un Souverain n'a que Dieu pour Juge & ne peut être dépoſé pour aucun crime.

1076 *Romanum III*, la premiere ſemaine de Carême. Un Clerc de Parme, nommé Roland, y préſenta les Lettres du Roi & du Concile de Worms au Pape, en lui diſant: « Le » Roi, mon Maître, & tous les Evêques Ultramontains » & Italiens vous ordonnent de quitter maintenant le Saint » Siége que vous avez uſurpé. « Puis ſe retournant vers le Clergé de Rome, il ajouta: « Vous êtes avertis, mes Freres, » de vous trouver à la Pentecôte en préſence du Roi, pour » y recevoir un Pape de ſa main, puiſque celui-ci n'eſt » pas un Pape, mais un loup raviſſant. « Roland penſa payer bien cher ſa témérité; le Préfet de Rome & toute la milice voulant le tuer dans l'Egliſe où ſe tenoit le Concile. Mais Grégoire le couvrit de ſon corps, & lui ſauva la vie. Le lendemain il prononça une ſentence par laquelle le Roi Henri fut excommunié & anathématiſé, privé de ſon Royaume, & ſes ſujets abſous du ſerment de fidélité. C'eſt la premiere fois qu'une telle ſentence a été prononcée contre un Souverain. « L'Empire fut d'autant plus » indigné de cette nouveauté. » dit Otton, Evêque de Friſingue, Hiſtorien très Catholique & très attaché aux Papes,

qui écrivoit au ſiecle ſuivant, « que jamais auparavant il » n'avoit vu de pareille ſentence prononcée contre aucun » Empereur Romain. » Il dit ailleurs : « Je ne trouve nulle » part qu'aucun d'eux ait été excommunié par un Pape, » ou privé du Royaume. » Une ancienne Chronique (Ducheſne, T. IV, p. 89.) dit que cette ſentence fut prononcée contre l'avis du Concile. Pluſieurs Evêques furent auſſi, ou ſuſpendus de leurs fonctions ou excommuniés par Grégoire VII dans la même Aſſemblée.

1076 *Vintonienſe I*, de Wincheſtre, aſſemblé par Lanfranc le premier d'Avril, ſur le concubinage des Prêtres & autres points de Diſcipline. On y décida que les Prêtres de la campagne qui avoient des femmes, ne ſeroient point obligés a les renvoyer. Mais on défendit à ceux qui n'en avoient point, d'en prendre. Celui qui aura tué à la guerre, y eſt-il dit, fera autant d'années de pénitence qu'il aura tué d'hommes. S'il a frappé ſans ſavoir qu'il a tué, il fera autant de quarantaines de pénitence qu'il aura frappé d'hommes. S'il ignore le nombre de ceux qu'il aura tués ou frappés, il fera un jour de pénitence chaque ſemaine, tant qu'il vivra, à la volonté de l'Evêque; ou, s'il le peut, il bâtira ou dotera une Egliſe.

1076 *Vintonienſe II*, aſſemblé par le même Lanfranc à la Pentecôte, ſur le même ſujet.

1076 *Apud Oppenheim*, entre Mayence & Worms tenu à la mi-Septembre. Aſſemblée mixte, où les Légats, avec pluſieurs Seigneurs Saxons & Suabes, déliberent d'élire un nouveau Roi d'Allemagne a la place de Henri. Mais les Suabes vouloient un Roi Saxon & les Saxons un Roi Suabe, *Saxones ex Suevis, Suevi ex Saxonibus unum quemlibet volebant eligere*, dit l'Annaliſte Saxon d'Eckart : ſur quoi l'on ne put s'accorder. Henri cependant, campé de l'autre côté du Rhin, vint à bout de les appaiſer par ſes Ambaſſadeurs, en promettant de réparer les torts qu'il leur avoit faits & de ſe faire abſoudre par le Pape dans le mois de Février prochain. (Manſi, *Suppl.* T. II.)

1076 *Triburienſe*, de Tribur ou Teuver près de Mayence, le 16 Octobre. Autre Aſſemblée mixte, où les Légats, avec pluſieurs Seigneurs & quelques Evêques d'Allemagne, veulent encore dépoſer le Roi Henri. On y rappella toutes les infamies de ſa premiere jeuneſſe, les injuſtices qu'il avoit faites à chacun en particulier & à tous en général, le mépris qu'il faiſoit de la haute Nobleſſe pour donner ſa confiance à des hommes de néant & ſans mérite perſonnel, les déprédations que ces Miniſtres exerçoient ſous ſon nom & de ſon aveu; après quoi l'on conclut que ſi, avant l'an expiré de ſon excommunication, il ne ſe faiſoit pas abſoudre, il ſeroit déchu du trône ſans aucune eſpérance de retour. Henri, pour prévenir ce coup, part de Spire quelques jours avant Noël avec ſa femme & ſon fils Conrad, encore enfant, dirige ſa route pour l'Italie par la Bourgogne & la Savoie, arrive le 25 Janvier 1077 au Château de Canoſſe en Lombardie, où étoit le Pape avec la Comteſſe Mathilde, paſſe trois jours à l'air dans la ſeconde des trois enceintes de cette place, nu-pieds, à jeun & vêtu d'une ſimple tunique de laine, eſt admis enfin le quatrieme jour (28 Janvier) à l'audience du Pape qui lui accorde ſon abſolution à des conditions très humiliantes & très dures, dont il lui fait jurer l'obſervation par tout ce qu'il y a de plus ſacré. Les Lombards, ennemis du Pape, ſe plaignirent ſi haut de cette réconciliation du Roi, qu'il en rompit lui-même le traité environ quinze jours après qu'il eut été conclu.

1076 *Salonitanum*, de Salone en Dalmatie, au mois d'Octobre. Les Légats du S. Siége y couronnent Roi de Dalmatie Démétrius, autrement dit Zuonimir. En reconnoiſſance de cette faveur, Démétrius s'oblige à payer annuellement un tribut de 200 beſans au S. Siége. (Manſi, *in Pagium.*)

1077 *Foracheimenſe*, Aſſemblée de Forcheim en Franconie, le 13 Mars & les quatre jours ſuivans. Rodolphe, Duc de Suabe, y fut élu Roi à la place de Henri, le 15 ou le 17 du même mois; delà il fut conduit à Mayence, où il fut ſacré le 26. Le Pape déſapprouva cette élection, & envoya des Légats en Allemagne pour décider lequel des deux, Henri ou Rodolphe, étoit Roi légitime, comme ſi le droit du premier eût été douteux.

1077 *Divionenſe*, de Dijon, vers la fin de Juillet. On y dépoſa les Clercs Simoniaques, & on en mit d'autres à leur place. (*Edit. Venet.* T. XII.)

1077 *Auguſtodunenſe*, d'Autun, le 10 Août, par le Légat Hugues de Die. Manaſſés de Reims, accuſé de Simonie & d'avoir uſurpé cet Archevêché, y fut ſuſpendu de ſes fonctions. On y jugea encore quelques autres Evêques de France. Le Légat interdit les Archevêques de Tours, de Sens, de Beſançon, & l'Evêque de Chartres, pour ne s'être point trouvés a ce Concile. Ces Prélats s'étant humiliés, Grégoire VII les releva par ſa Lettre du 9 Mars de l'année ſuivante.

1077 *Biſuldinenſe*, du Château de Béſalu en Catalogne, le 6 Décembre, par le Légat Amé, Evêque d'Oléron, 3 Evêques & pluſieurs Abbés. Guifred, Archevêque de Narbonne, y fut dépoſé avec 6 Abbés, pour crime de Simonie. On y fit divers Canons ſur cette matiere. Ce Concile avoit été commencé à Gironne.

1078 *Pictavienſe*, de Poitiers, par le Légat Hugues de Die, le 15 Janvier. Il y eut du trouble dans ce Concile auquel on attribue dix Canons, dont le ſixieme porte que les Abbés qui n'ont pas reçu la Prêtriſe, doivent ou la recevoir ou perdre leur Prélature; ce qui avoit déja été ordonné ſous le Pape Eugene II dans le Concile de Rome tenu l'an 826. Le huitieme exclut les Bâtards des Dignités Eccléſiaſtiques. Dans un exemplaire manuſcrit de S. Aubin d'Angers, ce Concile eſt daté de l'an 1077, ce qui vient apparemment de ce qu'on commençoit alors en Anjou l'année au 25 Mars ou a Pâque.

1078 *Londinenſe*, de Londres, préſidé par Lanfranc. On y ordonne que quelques Siéges épiſcopaux qui étoient dans des Bourgs & des Bourgades, ſeroient transférés dans des Villes; ce qui procura aux Villes de Bath, de Lincoln, d'Exceſter, de Ceſter, de Ciceſter, la dignité de Villes épiſcopales. On y dépoſa auſſi Vulſtan, Evêque de Worcheſter, parce qu'il étoit ignorant, quoique de mœurs très édifiantes.

1078 *Romanum IV*, ſous Grégoire VII, la premiere ſemaine de Carême, d'environ 100 Evêques. Il y fut réſolu qu'on enverroit en Allemagne des Légats pour tenir une Aſſemblée générale, & y rétablir la paix. Le Décret du Concile ajouta une menace d'excommunication contre ceux qui traverſeroient cette commiſſion des Légats. On y lit ces paroles remarquables : *Nous le lions* (Henri IV) *par l'autorité apoſtolique, non ſeulement quant à l'eſprit, mais quant au corps, & lui ôtons toute la proſpérité de cette vie, & la victoire à ſes armes.* Tous les Normands qui pilloient les terres de S. Pierre furent excommuniés dans ce Concile. Mais le Pape par ſa Bulle du 3 Mars ſuivant reſtreignit cette excommunication, en déclarant que les femmes, les enfans & les ſerviteurs des excommuniés, ainſi que ceux qui communiquoient avec eux par neceſſité ou par ignorance, en étoient exceptés. Cette indulgence, dit M. Fleury, étoit néceſſaire; car les excommunications s'étendoient à l'infini & devenoient impraticables à la rigueur.

1078 *Romanum V*, ſous Grégoire VII, au mois de Novembre. Bérenger y fit une courte profeſſion de foi, & y reçut ordre de reſter a Rome juſqu'au Concile prochain, où il devoit rendre un compte plus exact de ſa doctrine. On y excommunia l'Empereur de Conſtantinople, Nicephore Botoniate, pour avoir uſurpé la couronne Impériale ſur Michel Parapinace, dont Grégoire eſpéroit beaucoup pour la réunion des deux Egliſes. (V. cet Empereur.) Dans ce Concile les Députés de Henri & de Rodolphe jurerent que leurs Maîtres n'uſeroient d'aucune fraude pour empecher la conférence que les Légats devoient tenir en Allemagne. Enfin ce Concile fit des Réglemens pour l'utilité de l'Egliſe.

1079 *Armoricanum*, célébré par le Légat Amé, Evêque d'Oléron, pour détruire l'abus qui régnoit en Baſſe-Bretagne d'abſoudre les pécheurs publics qui perſévéroient dans leurs vices.

1079 *Romanum VI*, ſous Grégoire VII, au mois de Février, de 150 Evêques. Bérenger y fit profeſſion de la foi de l'Egliſe ſur l'Euchariſtie, contre laquelle il écrivit encore étant de retour en France. Les Députés du Roi Rodolphe s'y plaignirent des violences qu'exerçoit le Roi Henri dans l'Allemagne; ſur quoi le Pape envoya ſur les lieux trois Légats qui revinrent ſans avoir rien fait. (*Ed. Ven.*, T. XII.) Le P. Manſi prétend que Grégoire tint cette année un ſecond Concile à Rome ſur le même ſujet, dans l'Octave de la Pentecôte.

1079 *Toloſanum VI*, de Toulouſe, par Hugues, Evêque de Die, & Légat du Pape, où l'on dépoſa Frotard, Evêque d'Albi, pour cauſe de Simonie. (Manſi, *Suppl. Conc.* T. II.)

1079 * *Ultrajectenſe*, d'Utrecht, où les partiſans de l'Empereur Henri IV excommunient le Pape Grégoire VII. (*Conc. Germ.* T. III.)

1079 ou au commencement de 1080. *Lugdunenſe*, par Hugues de Die, Légat, où l'on dépoſa Manaſſés de Reims. Cette dépoſition fut confirmée au Concile ſuivant; & Manaſſés

ensuite excommunié, & chassé de Reims, se retira auprès du Roi Henri, où il mourut vagabond & sans absolution.

1080 *Romanum VII*, sous Grégoire VII, terminé le 7 Mars, après la bataille gagnée le 27 Janvier par Rodolphe sur Henri. Celui-ci fut déposé du Royaume & excommunié, & Rodolphe déclaré le vrai Roi dans ce Concile. On y réitéra aussi la défense aux Laïques de recevoir ou donner des investitures, & on y renouvella les excommunications contre Tédald de Milan, Guibert de Ravenne, & quelques autres Evêques; & contre les Normands qui pilloient en Italie les terres de l'Eglise.

1080 *Wirtzeburgense*, de Würtzbourg. L'Empereur Henri IV y est réconcilié à l'Eglise; mais non pas rétabli sur le trône. (*Edit. Venet.* T. XII.)

1080 *Burgense*, de Burgos dans la vieille Castille, par le Cardinal Richard, Abbé de S. Victor de Marseille & Légat. Le Roi Don Alphonse VI y fit ordonner que l'Office Romain seroit substitué à l'Office Gothique en Espagne. Ce Décret ayant causé beaucoup de troubles dans le pays, on convint de remettre cette affaire à la décision d'un duel entre deux Chevaliers, dont l'un tiendroit pour l'Office Gothique & l'autre pour le Romain. L'avantage du combat fut pour le champion du Gothique; mais le Roi persista dans sa résolution, & l'Office Romain prévalut. Ferréras met ce Concile en 1077. Mais Pagi prouve qu'il appartient à l'an 1080.

1080 *Meldense*, par le Légat Hugues de Die, dans lequel Ursion, Evêque de Soissons, fut déposé, & Arnoul, Abbé de S. Médard, mis à sa place. (Labbe.) On y confirma de plus la donation que Geofroi, Comte du Perche, avoit faite récemment à Cluni du Monastere de S. Denis de Nogent, malgré la réclamation de l'Abbé de S. Pere de Chartres, qui prétendoit qu'il lui appartenoit. (*Mabil. Ann.* T. V, p. 157.)

1080 *Juliobonense*, de Lillebonne en Normandie, aux Fêtes de la Pentecôte en présence de Guillaume le Conquérant. On y fit 13 Canons, suivant une leçon, & 46, suivant une autre. Mais Les deux leçons sont les mêmes, quant aux expressions, de maniere que les 46 Canons ne disent pas plus que les 13, & ne sont que des phrases différemment numérotées. On voit dans ce Concile que, les Evêques négligeant de punir les Clercs concubinaires, le Roi avoit pris connoissance de ce cas, sur quoi il fut ordonné que désormais on porteroit devant l'Evêque Diocésain les accusations contre les Clercs qui entretiendroient des femmes. Au reste, dit Orderic Vital, le Roi par son ordonnance n'avoit pas eu dessein d'ôter pour toujours aux Evêques la connoissance de ce crime; mais il vouloit seulement suppléer à leur négligence sur ce point afin de ne pas laisser un libre cours au désordre par l'impunité. (*Editio Veneta*, T. XII, *& Conc. Norm.*)

1080 * *Moguntinum*, de Mayence, aux Fêtes de la Pentecôte, où les partisans de l'Empereur Henri IV condamnent le Pape Grégoire VII avec tous ses adhérens, & confirment l'élection de l'Antipape Guibert. (*Conc. Germ.* T. III.)

1080 *Avenionense*, d'Avignon, par le Cardinal Hugues de Die, Légat. Achard, usurpateur du Siége d'Arles, y fut déposé & Gibelin élu à sa place. Lantelme y fut aussi élu Archevêque d'Embrun; Hugues, Evêque de Grenoble; & Didier, Evêque de Cavaillon; le Légat les mena à Rome, où ils furent sacrés par le Pape.

1080 * *Brixinense*, de Brixen dans le Tirol, le 23 Juin. Hugues le Blanc, Cardinal, 30 Evêques & plusieurs Seigneurs d'Italie & d'Allemagne y déposerent Grégoire VII, & choisirent à sa place Guibert de Ravenne, qui se fit nommer Clément III. La date de cette élection est du Jeudi 25 Juin.

1080 *Burdigalense*, assemblé par Amé, Evêque d'Oléron & Légat du S. Siége, le 6 Octobre, où Bérenger, qui étoit retourné à son erreur, rend compte de sa foi. On n'en sait pas davantage sur ce Concile, si ce n'est qu'on y régla quelques affaires entre des Eglises particulieres; mais il est certain que Bérenger mourut dans la communion de l'Eglise (le 5 Janvier 1088, à l'âge de 90 ans.)

1080 ou environ. *Carrofonse*, de l'Abbaye de Charroux en Poitou. L'Abbé de S. Maixent y porta plainte devant le Légat Amé, Evêque d'Oléron, contre l'Abbé de Moutier-Neuf, à qui le Comte Gui-Geofroy avoit transporté des biens qu'il avoit enlevés a S. Maixent. (*Cartul. S. Maxenii*, Labbe, Mabillon, *Annal. ad an.* 1081.)

1081 *Santonense*, de Saintes, au mois de Janvier. L'Evêque de Dol, présent, sommé par le Légat Hugues de Die de représenter, comme il l'avoit promis à Grégoire VII, les Bulles sur lesquelles il fondoit le titre de Métropolitain, qu'il s'attribuoit, demeura muet. Mais un de ses Clercs produisit une Bulle d'Adrien, qui fut rejettée comme fausse. Cependant rien ne fut décidé. (Mansi, T. II, *col.* 41.)

1081 * *Ticinense*, de Pavie, vers la mi-Mars, en présence de l'Empereur, où l'on confirme l'élection de l'Antipape Guibert. (Mansi, *Suppl.* T. II.)

1081 * *Romanum VIII*, le 4 Mai, sous Grégoire VII, où il excommunia de nouveau Henri & tous ceux de son parti, & confirma la déposition prononcée par ses Légats contre les Archevêques d'Arles & de Narbonne.

1081 *Exolidunense*, d'Issoudun, le 18 Mars, sous la présidence des Légats Hugues de Die & Amé d'Oléron, & de Richard, Archevêque de Bourges (& non pas d'Aimon, son prédécesseur, comme le dit Guillaume Godel, *apud* Bouquet, T. XI, p. 285.) On y excommunia les Clercs d'Issoudun, pour n'avoir pas reçu processionnellement le second de ces deux Légats; mais ils furent relevés des censures par Urbain II, sans être obligés à faire aucune satisfaction. On frappa des mêmes censures les Chanoines de S. Martin de Tours, pour n'avoir pas voulu recevoir processionnellement & la croix levée, Rodolphe, Archevêque de cette ville, se prétendant exempts de sa jurisdiction. Les Chanoines se plaignirent au Roi de cette excommunication, dont ils accusoient Rodolphe d'etre le principal auteur. Dans cette plainte ils firent entrer l'entreprise des Légats qui s'ingéroient d'assembler des Conciles sans la permission du Roi, & la désobéissance de Rodolphe qui avoit assisté à ces Assemblées contre la défense du Monarque, & favorisoit ouvertement le dessein formé par les Légats d'enlever au Roi les investitures. L'Archevêque, mandé en Cour pour se justifier, refusa de comparoître; surquoi le Comte d'Anjou, Foulques le Rechin, par ordre du Roi, le chassa de son Siége, & saisit tous les revenus de l'Archevêché. Rodolphe eut recours au Pape Grégoire VII, qui fulmina une excommunication contre Foulques, défendant à la Noblesse & aux peuples de ses Etats d'avoir communication avec lui, & ordonnant de rétablir Rodolphe. Cette affaire s'accommoda dans la suite, & Rodolphe rentra dans son Siége. (Bouquet, T. XII.) Ceci est un Supplément a ce qui manque dans toutes les éditions de ce Concile. (Labbe, Hardouin, &c.)

1082 *Meldense*, de Meaux, par les Légats Hugues de Die & Amé d'Oléron, en présence de Thibaut III, Comte de Champagne, & de la Comtesse Adele sa femme. Il n'y assista que deux Evêques de la Province de Sens, ceux de Nevers & de Troies. Les souscriptions portent d'ailleurs les noms de l'Archevêque de Bourges & des Evêques de Grenoble, de Mâcon, de Châlon, d'Autun, de Langres, de Soissons & d'Amiens. Robert, Abbé de Rebais, y fut élu & sacré Evêque de Meaux. Richer, Archeveque de Sens, indigné de ce que cette élection s'étoit faite sans sa participation, excommunia Robert le 2 Novembre 1085, de concert avec ses Suffragans, & lui substitua Gautier de Chambli dans le Siége de Meaux. Dans ce Concile, que l'on compte pour le quatrieme de Meaux, il fut réglé que les Monasteres qui ne pourroient entretenir que dix Religieux, seroient soumis à Marmoutiers ou a Cluni. (Du Plessis, *Hist. de l'Egl. de Meaux*, T. I, p. 114.)

1083 *Romanum IX*, le 20 Novembre, sous Grégoire VII. Il y parla si fortement de la foi, de la morale Chrétienne & de la constance nécessaire dans la persécution présente, qu'il tira les larmes de toute l'Assemblée. Il n'y renouvella point l'excommunication contre Henri; mais il la prononça contre quiconque l'avoit empêché de venir a Rome Les Actes de ce Concile sont datés dans le P. Labbe de l'an 1084, & de la 11e année du Pontificat de Grégoire VII, ce qui se contredit, puisque la 12e année de ce Pape couroit au mois de Novembre 1084. Peut-être même que Grégoire n'étoit plus à Rome pour lors.

Henri s'y rendit le 21 Mars 1084, & il y fit introniser l'Antipape Guibert sous le nom de Clément III, le Dimanche suivant le jour des Rameaux. Il reçut ensuite de ses mains la Couronne Impériale le jour de Pâque, pendant que Grégoire VII étoit retiré au Château S. Ange.

1084 *Romanum X*, sous Grégoire VII, tiré du Château S. Ange par Robert Guischard. Le Pape y réitéra l'excommunication contre l'Antipape Guibert, l'Empereur Henri & leurs partisans.

1085 * *Romanum*, par l'Antipape Guibert, au mois de Janvier, où l'on déclare nulle l'excommunication prononcée par Grégoire VII contre l'Empereur. Le P. Mansi prétend que Guibert avoit tenu l'année précédente un autre Concile à Rome sur le même sujet en présence de Henri IV.

1085 * *Gerstungense*, de Gerstungen dans la Thuringe, où

deux Orateurs, Wezilon, Archevêque de Mayence, & Geberhard, Archevêque de Saltzbourg, plaident le premier pour l'Empereur Henri IV, & le second pour le Pape Grégoire VII. Cette dispute n'éclaircit rien, & ne servit qu'à augmenter l'animosité des partis. (*Conrad. Abbas Usperg.*)

1085 *Quintiliburgense*, de Quedelimbourg, la semaine de Pâque, par le Légat Otton. On y déclara nulles toutes les ordinations faites par les excommuniés, & on y anathématisa l'Antipape Guibert avec onze autres Evêques ou Cardinaux. On y interdit l'usage des œufs & du fromage en Carême. On y ordonna la continence aux Clercs constitués dans les Ordres sacrés. Le Roi Herman, nouveau rival de l'Empereur Henri IV, étoit présent à ce Concile, où l'autorité du Pape fut défendue & portée au-delà de ses bornes.

1085 * *Moguntinum*, de Mayence, le 29 Avril, par les Schismatiques, en présence de l'Empereur Henri, & des Légats de l'Antipape Guibert. On y reconnut Guibert pour Pape légitime, & on y confirma la déposition de Grégoire VII, avec excommunication contre lui & tous ceux qui le reconnoissoient pour Pape. (*Conc. Germ.* T. II.)

1085 *Compendiense*, de S. Corneille de Compiegne, par 10 Evêques & 19 Abbés. Evrard, Abbé de Corbie, y fut déposé, & on y confirma les priviléges de l'Eglise de Saint Corneille.

1087 *Capuanum*, de Capoue, le 21 Mars. Didier, Abbé du Mont-Cassin, y accepta enfin la Papauté qu'il avoit refusée. Il fut sacré à Rome le Dimanche après l'Ascension, 9 de Mai, & on l'appella Victor III.

1087 *Beneventanum*, par Victor III, au mois d'Août. Le Pape y déposa Guibert & l'anathématisa. Il y excommunia aussi Hugues de Lyon & Richard, Abbé de Marseille, qui faisoient schisme avec lui. Il y défendit enfin les investitures sous peine d'excommunication, avec le consentement de tout le Concile.

1088 *Fuselense*, de Huzillos près de Palentia en Espagne, par Richard, Abbé de S. Victor de Marseille, Légat d'Urbain II, l'Archevêque de Tolede, & 11 Evêques, plusieurs Abbés & nombre de Seigneurs Laïques. On y déposa l'Evêque de Compostelle accusé de haute trahison; on le mit en prison, & on lui donna un successeur. Dans le même Concile on marqua les limites des Dioceses de Burgos & d'Osma. (Pagi.)

1089 *Romanum*, sous Urbain II, de 115 Evêques, où ce Pape, dit Berthold, confirme les Statuts de ses Prédécesseurs, Guibert, chassé de Rome, s'en retourna à Ravenne. Il est remarquable que depuis l'Assemblée de Brixen, où il fut fait Antipape, il continua de se nommer Guibert, Archevêque de Ravenne, dans toutes ses chartes, hors une seule où il prend le nom de Clément; & ce qu'il y a de plus singulier encore, celles où il se nomme Guibert, sont datées du Pontificat de Clément, comme si c'étoient deux hommes différens.

1089 *Melfitanum*, de Melfe dans la Pouille, par Urbain II, le 10 Septembre, de 70 Evêques & 12 Abbés. Le Duc Roger y fit hommage-lige au Pape, & on y publia 16 Canons sur la Simonie, sur le luxe & l'incontinence des Clercs. Romuald de Salerne met ce Concile en 1090 au mois de Septembre, Indiction XIII, sur quoi D. Ruinart observe que Romuald commence l'année comme les Grecs au mois de Septembre, ce qui revient à l'an 1089, suivant notre maniere de commencer l'année. Mais en ce cas l'Indiction seroit fautive. Le Pellegrino pense qu'il y a ici faute de Copiste & pour l'année & pour l'Indiction. Ce qui est plus vraisemblable. Il est vrai cependant que Loup Protospathe, qui suit aussi l'usage des Grecs pour le commencement de l'année, place au mois de Septembre 1089 le Concile dont il s'agit. Mais il faut supposer que cet Historien n'est pas uniforme dans sa maniere de compter les années, & que quelquefois, par inattention sans doute, il emploie l'année vulgaire des Latins. (S. Marc.)

1089 *Santonense*, le 4 Novembre, dans lequel Amé, Evêque d'Oléron passe à l'Archevêché de Bordeaux. La plupart des modernes le mettent en 1088; mais D. Ruinart (*vit. Urbani II*, p. 70) prouve qu'il est de 1089.

1090 *Tolosanum VII*, de Toulouse, au Printems, par les Légats assistés des Evêques de diverses Provinces, & en particulier par Bernard, Archevêque de Tolede, retournant de Rome en Espagne. On y corrigea divers abus, & à la priere du Roi de Castille, on envoya une Légation à Tolede pour y rétablir la Religion.

1091 *Narbonense*, en faveur de l'Abbaye de la Grasse & contre la Simonie. La date de ce Concile est ainsi marquée: *Factum est hoc anno Domini MXC. XIII. kal. Apr. regnante Ludoico.* Comme on commençoit alors l'année à Pâque dans le Languedoc, le 19 Mars de l'année 1091, selon notre usage, appartenoit, dans le comput de cette Province, à l'an 1090. Pour le nom du Prince *Louis régnant alors*, c'est une faute du Copiste, qui aura mis au lieu de Philippe premier, Louis le Gros, son fils, quoiqu'il ne fût pas encore associé à la Royauté. (Vaissete.)

1091 *Beneventanum*, par Urbain II, le 28 Mars. On y réitéra l'anathême contre Guibert & ses partisans, & on y fit quatre Canons.

1091 *Legionense*, de Léon, par le Légat Rainier (depuis Pape Pascal II) que le Pape Urbain II avoit substitué au Légat Richard sur les plaintes des Evêques Espagnols contre ce dernier. Cette Assemblée se tint à la suite des obséques de Don Garcie, Roi de Galice, mort le 22 Mars de cette année. Après avoir cassé les Actes du Concile de Huzillos, on ordonna l'élargissement de l'Evêque de Compostelle, dont la déposition fut néanmoins confirmée, & on déclara illégitime l'ordination de son successeur. Ensuite prenant en considération les plaintes portées sur la confusion qui régnoit dans la célébration de l'office divin, on fit deux Décrets, dont l'un portoit que la Liturgie de S. Isidore seroit suivie autant qu'elle se trouveroit conforme à l'Ordre romain, & l'autre que pour l'uniformité l'écriture gauloise seroit substituée à la gothique dans les Livres d'Eglise. L'écriture gauloise, dit le P. Mabillon, avoit déja prévalu dans toute l'Europe. Guillaume le Conquérant la porta en Angleterre; les Empereurs de la seconde race la firent recevoir en Allemagne & en Italie. Elle fut introduite en Espagne par les Moines de Cluni, & sur-tout par Bernard, tiré de cette Congrégation pour être placé sur le Siége de Tolede, & l'un des Présidens de ce Concile.

1091 ou 1092 *Stampense*, d'Etampes. Le Pape Urbain II ayant déposé à Rome Geofroi, Evêque de Chartres, le Clergé de cette Eglise regardant le Siége comme vacant, avoit élu pour le remplir Yves, Abbé de S. Quentin; & ce choix avoit été approuvé par le Roi. Mais Richer, Archevêque de Sens, refusa de consacrer l'Elu, regardant la déposition de Geofroi comme illégale, attendu que son affaire n'avoit point été portée au Tribunal de la Province. Yves sur cette difficulté prit le parti d'aller se faire sacrer à Rome. C'est au sujet de cette élection & de cette ordination également irrégulieres que le Concile dont il s'agit fut assemblé. Mais Yves voyant qu'on se disposoit à lui faire subir le sort de son prédécesseur, appella au Pape.

1092 ou environ. *Suessionense*, où Roscelin fut convaincu d'erreur & obligé de l'abjurer, mais par crainte d'être assommé par le peuple, comme il le déclara depuis. Il disoit que les trois Personnes divines étoient trois choses séparées, comme trois Anges; ensorte toutefois qu'elles n'avoient qu'une volonté & une puissance: autrement il auroit fallu dire, selon lui, que le Pere & le Saint-Esprit s'étoient incarnés. Il ajoutoit que l'on pourroit dire véritablement que c'étoient trois Dieux, si l'usage le permettoit.

1092 *Szabolchense*, de Szabolchs dans le Comté de Niyr en Hongrie, par Séraphin, Archevêque de Strigonie, en présence du Roi Ladislas. On y fit, de concert avec ce Prince & la Noblesse, un corps de Loix ecclésiastiques & civiles, divisé en trois Livres. (Péterfy, *Conc. Hung.* T. I, Mansi, T. II.) *Deest in Venetâ.*

1093 *Remense*, avant Pâque, par l'Archevêque Rainaud de Martigné, où l'on oblige Robert le Frizon, Comte de Flandre, à cesser de s'emparer de la succession des Clercs après leur mort. On y reçoit la Bulle d'Urbain II, qui permettoit au Clergé d'Arras de se donner un Evêque propre. Cette Eglise étoit réunie depuis long-tems à celle de Cambrai.

1093 *Trojanum*, de Troie en Pouille, le 11 Mars, par Urbain II, d'environ 75 Evêques & 12 Abbés. On y parla des mariages entre parens, & on y confirma la Treve de Dieu.

1093 *Cantuariense*, de Cantorbery, le 4 Décembre, pour le sacre de S. Anselme, élu Archevêque de cette Eglise. Sur les rémontrances de Thomas, Archevêque d'Yorck, on y corrigea le Décret d'élection, où l'Eglise de Cantorbery étoit appellée Métropole de toute l'Angleterre, & au lieu du mot de *Métropole*, on mit celui de *Primatiale.* (D. Cellier.)

1094 *Rokhingamia*, du Château de Rokhingam en Angleterre, les 11 & 12 Mars, où l'on décide, contre l'avis de S. Anselme, Archevêque de Cantorbery, que ce Prélat

ne peut, sans le consentement du Roi, promettre obéissance, ni demander le *Pallium* au Pape Urbain II, attendu que ce Prince ne l'avoit pas encore reconnu. (*Edit. Veneta.*)

1094 *Moguntinum*, de tous les Evêques d'Allemagne, avec les Princes de l'Empire, à la mi-Carême. On n'en fait point l'objet. Nous suivons Côme de Prague pour la date de ce Concile, que le P. Mansi place en 1095. Le P. Hartzheim n'en parle point.

1094 *Constantiense*, dans la Semaine-Sainte, par Gebehard, Evêque de Constance & Légat du Pape en Allemagne. On y renouvella la défense d'entendre l'Office célébré par les Prêtres Simoniaques ou incontinens, & on y fixa les Quatre-Temps de Mars à la premiere semaine de Carême, & ceux de la Pentecôte à la semaine de l'Octave de la même Fête. On y régla de plus qu'il n'y auroit que trois Fêtes dans la semaine de Pâque & dans celle de la Pentecôte; car jusqu'alors on chomoit la semaine entiere.

1094 *Remense*, le 17 Septembre, & les trois jours suivans. Le Roi Philippe espéroit y faire approuver son mariage avec Bertrade, vu que Berthe, sa premiere femme, étoit morte la même année. Trois Archevêques & huit Evêques y assisterent; mais Yves de Chartres ne voulut point s'y trouver, & en appella au Pape. Il ne lui auroit point été permis, disoit-il, de dire la vérité impunément dans cette Assemblée. Il ajouta après: Que le Roi fasse contre moi tout ce que Dieu lui permettra de faire; qu'il m'enferme, qu'il m'éloigne, qu'il me proscrive; j'ai résolu, avec la grace de Dieu, de tout souffrir pour sa Loi.

1094 *Augustodunense*, d'Autun, le 16 Octobre, par Hugues de Lyon, Légat, avec 32 Evêques & plusieurs Abbés. On y renouvella l'excommunication contre l'Empereur Henri & l'Antipape Guibert, & l'on excommunia, pour la premiere fois, le Roi Philippe, pour avoir épousé Bertrade du vivant de sa femme légitime. Ceux qui s'étonnent que ces Légats aient osé prononcer une excommunication contre Philippe dans son propre Royaume, ne font pas attention qu'Autun faisoit partie de la Bourgogne dont le Duc étoit, à peu de chose près, aussi maître dans ses Domaines que le Roi dans les siens.

1095 *Placentinum*, de Plaisance en Lombardie, commencé le premier Mars & fini le 7 du même mois, par Urbain II. D. Mabillon fait commencer ce Concile le 4 Mars, sans rien opposer à l'autorité de deux anciens manuscrits qui portent le premier de ce mois suivant le P. Labbe. Deux cens Evêques s'y trouverent, avec près de 4000 Clercs & plus de 30000 Laïques. La premiere & la troisieme Session se tinrent en pleine campagne. L'Impératrice Praxede, ou Adélaïde vint s'y plaindre de son époux l'Empereur Henri, & l'y accusa publiquement des infamies qu'il lui avoit fait souffrir en sa personne. Philippe, Roi de France, y obtint un délai jusqu'à la Pentecôte. Les Ambassadeurs de l'Empereur de Constantinople y vinrent demander du secours contre les Infideles. On y renouvella la condamnation de l'hérésie de Bérenger, & on y établit clairement la foi de la présence réelle de Jesus-Christ dans l'Eucharistie. Les Nicolaïtes, les Prêtres ou Clercs majeurs incontinens, les Simoniaques y furent aussi condamnés, de même que les Ordinations faites par Guibert & par les autres excommuniés. Le jeûne des Quatre-Temps fixé aux mêmes jours que nous l'observons aujourd'hui: ce qui doit être remarqué pour certaines dates des Chartes avant ce Concile, où l'on fit encore d'autres Réglemens qui ne peuvent être ici tous rapportés. On dit que ce fut à ce Concile que le Pape institua la Préface que l'on chante aux Messes de la Vierge.

1095 * *Anglicanum*, dans la troisieme semaine de Carême. Les Evêques y font un crime à S. Anselme d'avoir reconnu le Pape Urbain II sans le consentement du Roi. On passe trois jours en contestations. S. Anselme, ferme dans sa résolution, demande un sauf-conduit pour sortir du Royaume. Les Barons lui obtiennent un sursis jusqu'à la Pentecôte.

1095 *Claromontanum*, de Clermont en Auvergne, commencé le 18 Novembre par Urbain II, & terminé le 28 du même mois. Treize Archevêques vinrent à ce Concile, & 205 Prélats portant crosse, tant Evêques qu'Abbés, selon Berthold; d'autres en comptent 400. On y confirma tous les Décrets des Conciles que le Pape Urbain avoit tenus à Melfe, à Bénévent, à Troie & à Plaisance. On y fit plusieurs nouveaux Canons, dont il ne nous reste que les sommaires pour la plupart. Le 28e Canon est conçu en ces termes: *Ne quis communicet de altari, nisi corpus separatim & sanguinem similiter sumat, nisi per necessitatem & per cautelam.* Le vrai sens de ce Canon, comme le démontre M. de Marca, n'est pas d'obliger les Laïques à toujours communier sous les deux especes, mais de proscrire l'usage de donner le corps du Seigneur, trempé dans le sang, comme on faisoit dans l'Eglise Grecque, & en tant d'endroits de l'Eglise Latine, qu'Yves de Chartres étoit d'avis qu'on tolérât cet abus. A l'égard de la communion sous la seule espece du pain, elle étoit en usage de tems immémorial dans l'Eglise de Jérusalem; & depuis la premiere croisade, elle devint fréquente en Occident. Le 19e Canon porte que si quelqu'un, poursuivi par ses ennemis, se réfugie auprès de quelques Croix sur les chemins, il doit y trouver un asyle comme dans les Eglises. De là l'usage de planter beaucoup de Croix sur les grandes routes. Le Pape confirma dans ce Concile la primatie accordée à l'Eglise de Lyon par Grégoire VII. On y établit le petit Office de la Vierge pour tous les jours, & son Office canonial pour tous les Samedis non empêchés. On y confirma la Treve de Dieu, & on y excommunia le Roi Philippe à cause de son mariage avec Bertrade. Le Pape y défendit de plus qu'aucun Evêque rendît foi lige au Roi ou à des Laïques. Mais de tous les Actes de ce Concile, le plus fameux est celui de la publication de la Croisade pour le recouvrement de la Terre Sainte. Les suites en ont été importantes pour toute l'Europe, & pour la France en particulier. V. *les Rois de Jérusalem.*

1096 *Rotomagense*, de Rouen, au mois de Février. On y examina les Décrets du Concile de Clermont: & après avoir confirmé les Ordonnances du Pape, on fit 8 Canons, dont le 6e défend aux Laïques, comme aux Clercs, de porter de longs cheveux, sous peine d'excommunication.

1096 *Turonense*, la troisieme semaine de Carême, par le Pape Urbain II, dans l'Eglise Cathédrale, nommée alors de S. Maurice, aujourd'hui de S. Gatien, & non dans celle de S. Martin, comme le marque la Chronique de Maillezais. On y confirma les Décrets du Concile de Clermont, & le Pape refusa d'absoudre le Roi Philippe, comme les Evêques en partie le demandoient. L'Assemblée fut terminée par une procession générale à S. Martin. L'Auteur contemporain de la Chronique de Tours, rapporte qu'Urbain se fit couronner à l'entrée de la porte d'une couronne de palmier, *suivant l'usage qui se pratiquoit à Rome.* Comme cette coutume ne s'observe plus, & que c'est ici le seul exemple qu'on en remarque dans l'histoire, on peut croire que les Papes employoient alors cette cérémonie pour exciter les peuples au voyage de la Terre Sainte. Car les Pélerins à leur retour en rapportoient des branches de palmier, qu'ils déposoient sur un Autel pour les consacrer à Dieu. Ce Concile où se trouverent 64 Evêques, & le précédent, sont datés de l'an 1095, *more Gallico*, selon les François, qui commençoient alors l'année à Pâque.

1096 *Nemausense*, de Nîmes, depuis le 6 Juillet jusqu'au 14, par le Pape Urbain II, 4 Cardinaux & plusieurs Evêques. On y fit 16 Canons, qui ne sont la plupart que ceux de Clermont, que le Pape confirma dans tous les Conciles qu'il tint ensuite. Le plus remarquable de ceux de Nîmes, est celui qui maintient les Moines dans le droit d'exercer les fonctions sacerdotales. Le Roi Philippe, à ce qu'on prétend, y fut absous de l'excommunication, après avoir promis de quitter Bertrade. Cependant D. Vaissete, d'après D. Ruinart, soutient que Philippe ne fut absous qu'au commencement de l'année suivante; & nous sommes de cet avis.

1096 *Hiberniense*, d'Irlande. Il nous en reste une Lettre écrite au nom du Roi Murchertach, du Clergé & du peuple de cette Isle à S. Anselme, pour l'engager à ériger l'Eglise de Waterford en Evêché.

1097 *Sanctonense*, de Saintes, le 2 Mars, par le Légat Amé. On y ordonna qu'on jeûneroit toutes les veilles des Fêtes d'Apôtres. Ce Concile est daté de l'an 1096, suivant le style de France.

1097 *Remense*, de Reims, par l'Archevêque Manassés II, où l'on condamne Robert, Abbé de S. Remi, à continuer de rendre obéissance à l'Abbé de Marmoutiers, dont il avoit été Moine. Robert ayant appellé de ce jugement à Rome, le Pape Urbain II déclara qu'un Moine, tiré d'une Abbaye pour être mis à la tête d'une autre, n'appartenoit plus à la premiere, & devenoit Moine du lieu dont il étoit Abbé. (Mansi, *Suppl.* T. ii.)

1097 *Gerundense*, de Gironne, le 13 Décembre, par l'Archevêque de Tarragone & 3 Evêques. On y prend des mesures pour maintenir les libertés ecclésiastiques.

1098 * *Romanum*, par 8 Cardinaux, 4 Evêques & 4 Prêtres Schismatiques. (Guibert étoit absent.) Ils écrivirent une

Lettre datée du 7 Août, pour s'attirer des partisans; mais cette Lettre fut méprisée par tous les Catholiques.

1098 *Barense*, de Bari, le premier d'Octobre, par le Pape Urbain, à la tête de 183 Evêques. S. Anselme y prouva, en présence des Grecs, avec tant de netteté, que le Saint-Esprit procede du Pere & du Fils, qu'on y prononça anathême contre tous ceux qui le nieroient. Le même Saint obtint, par ses prieres, qu'on n'y excommuniât point le Roi d'Angleterre qui le persécutoit. Loup Protospata & le Chronographe de Bari mettent ce Concile en 1099, parce qu'ils commençoient l'année le premier Septembre comme les Grecs.

1099 *Romanum*, la troisieme semaine après Pâque, 25 Avril, par le Pape Urbain, à la tête de 150 Evêques, du nombre desquels étoit encore S. Anselme. Entre autres choses on y fit 18 Canons, dont les 11 premiers sont mot pour mot tirés de ceux de Plaisance; ensuite on y prononça excommunication contre tous les Laïques qui donneroient les investitures des Eglises, & contre tous les Ecclésiastiques qui les recevroient.

1099 *Audomarense*, de S. Omer, le 14 de Juillet, par Manassés de Reims, & 4 de ses Suffragans. On y publia 5 articles touchant la Treve de Dieu, avec ordre de les observer, sous peine d'excommunication.

1100 *Lambethense*, de Lambeth en Angleterre, par S. Anselme. Le Roi Henri I vouloit épouser Mathilde, fille de Malcolme, Roi d'Ecosse. Mais on l'en détournoit sur ce que Mathilde, élevée dès son enfance dans un Monastere, y avoit été offerte, disoit-on, à Dieu par ses parens. Ce fut pour éclaircir ce fait qu'il assembla le Concile de Lambeth. Mathilde y ayant comparu, protesta & s'offrit de prouver par témoins qu'elle n'avoit jamais été engagée à la vie religieuse, ni par son choix, ni par le vœu de ses parens. La Princesse gagna sa cause, & devint femme de Henri. (Wilkins.)

1100 *Valentinum*, de Valence en Dauphiné, le 30 Septembre. Norgaud, Evêque d'Autun, accusé de Simonie, y fut déclaré suspens de toute fonction épiscopale & sacerdotale; mais Hugues de Flavigni, accusé du même crime, fut renvoyé absous dans son Abbaye.

1100 *Melphitanum*, de Melphe dans la Pouille, au mois d'Octobre, où le Pape Pascal II excommunia la ville de Bénévent pour s'être soustraite (on ne sait pour quel sujet) à l'obéissance du S. Siége. (Mansi, *Suppl. Conc.* T. II.)

1100 *Pictaviense*, de Poitiers, le 18 Novembre, par deux Légats assistés d'un grand nombre d'Evêques & d'Abbés. Norgaud d'Autun y fut déposé, & on fit 16 Canons, dont le premier porte que les Evêques donneront la tonsure aux Clercs, & les Abbés aux Moines. Le 5e défend aux Abbés l'usage des gants, des sandales & de l'anneau dans les fonctions ecclésiastiques, sans une permission expresse du Pape. *Il n'est point parlé là de mitre*, dit D. Mabillon (*Ann.* T. V, p. 428); *& je n'en trouve aucun vestige dans les priviléges des tems antérieurs*. Le 10e Canon déclare habiles aux fonctions curiales les Chanoines Réguliers, & le 11e les interdit aux Moines. On voulut renouveller ensuite l'excommunication du Roi Philippe & de Bertrade. Mais le Duc d'Aquitaine qui étoit présent, & qui avoit alors publiquement une maîtresse, s'opposa vivement à l'entreprise des Légats, déclarant qu'il ne souffriroit jamais qu'on excommuniât en sa présence le Roi, son Seigneur. Ses gens firent un si grand vacarme, que les Prélats, craignant pour leur vie, chercherent leur salut dans la fuite. Hugues de Flavigni dit au contraire qu'ils demeurerent fermes, ôtant leurs mitres pour présenter aux coups leurs têtes nues; ce qui désarma leurs ennemis, & leur laissa, dit-il, la liberté d'achever de prononcer l'excommunication. (Pagi.)

1100 *Ansanum*, d'Anse, sur la fin de l'année, composé de 4 Archevêques entre lesquels étoit S. Anselme, & de 8 Evêques. Hugues, Archevêque de Lyon, y demanda un subside pour les frais du voyage qu'il devoit faire à Jérusalem avec la permission du Pape. On y excommunia ceux qui, ayant pris la Croix pour la Terre Sainte, négligeoient d'accomplir leur vœu.

1102 *Romanum*, vers la fin du mois de Mars, par Pascal II, de tous les Evêques d'Italie, & des Députés de plusieurs Ultramontains. Le Pape avoit écrit à l'Empereur pour l'inviter à s'y rendre, afin de rétablir l'ancienne union entre le Sacerdoce & l'Empire. Henri promit de s'y trouver, mais il manqua de parole, & n'envoya pas même faire ses excuses au Pape. On sut au contraire qu'il travailloit à prolonger le schisme, & à faire élire un nouvel Antipape; ce qui irrita Pascal au point qu'il engagea le Concile à confirmer l'excommunication prononcée contre ce Prince par Grégoire VII & Urbain II. Pascal la prononça de sa bouche le Jeudi-Saint, 3 Avril, dans l'Eglise de Latran, en présence d'un peuple infini de diverses nations. Mais comme l'Empereur & la plupart de ses partisans méprisoient hautement les foudres de l'Eglise, & publioient par-tout qu'elles n'avoient aucune force; (ce que les partisans du Pape appelloient *l'hérésie Henricienne*) le Pape fit dresser dans le Concile cette formule de serment: « J'anathématise toute hérésie, & sur-tout celle qui trouble l'état présent de l'Eglise, & qui enseigne qu'il faut mépriser l'anathême & les censures; & je promets obéissance au Pape Pascal & à ses successeurs ».

1103 *Londinense*, de toute l'Angleterre, vers la fin de Septembre, par S. Anselme. On y condamna la Simonie, & on y déposa 6 Abbés qui en furent convaincus. On fit ensuite plusieurs Réglemens, dont le 9e défend aux Clercs d'avoir des habits de différentes couleurs, sans déterminer celle qui leur est propre.

1103 *Mediolanense*, de Milan. Le Prêtre Liprand, qui avoit déja perdu le nez & les oreilles pour avoir accusé l'Archevêque Pierre Grossolan de Simonie, y renouvelle cette accusation, & s'offre de la prouver par l'épreuve du feu. Les Peres du Concile veulent l'en empêcher; mais pressé par Grossolan de sortir du pays ou de faire l'épreuve, il passe entre deux buchers allumés sans en être endommagé dans ses habits. Il lui resta néanmoins une blessure à la main & une autre à un pied, qui rendirent, aux yeux de quelques uns, l'épreuve suspecte, quoiqu'elles lui fussent étrangeres; car l'une lui étoit venue des encensemens qu'il avoit faits avant d'entrer dans le bûcher; l'autre du cheval d'un cavalier qui avoit appuyé son fer sur le pied de Liprand, comme il sortoit du bûcher. Grossolan lui-même, jugeant que ces deux blessures étoient pour lui une ressource insuffisante, prit le parti de sortir de la ville, ainsi que les Evêques, qui partagerent avec lui toute la honte & la confusion de ce singulier événement. (*Edit. Veneta*, T. XII, Muratori. *Ann.* T. VI.)

1104 *Romanum*, par le Pape Pascal II, dans le Carême. Le Pape y fit une févere réprimande à Brunon, Archevêque de Treves, de ce qu'il avoit reçu l'investiture de l'Empereur Henri. Brunon donna sa démission; mais trois jours après il fut rétabli.

Il ne paroît pas que le Pape ait fait aucun reproche à Brunon de son attachement à l'Empereur Henri, tout excommunié qu'il étoit, comme il n'en fit point à S. Otton pour le même sujet, lorsqu'il le sacra Evêque de Bamberg le 17 Mai 1103. Ces exemples & d'autres encore du même tems font voir qu'on ne laissoit pas d'être Catholique, même aux yeux du S. Siége, quoiqu'on n'exécutât point à la rigueur les condamnations prononcées contre Henri; en un mot, que le pouvoir du Pape sur le temporel des Souverains ne passoit point pour article de foi.

Pour être bon Catholique, il falloit obéir au Pape pour le spirituel, & à son Roi pour le temporel, sans lui manquer de fidélité, quoique le Pape en dispensât. Voyez Fleury, *T. XIV*, *p.* 78 & suivantes. Voyez aussi Pagi & Hartzheim sur la différence de ce Concile de Rome d'avec celui de l'année suivante.

1104 *Trecense*, de Troyes, le 2 Avril, par le Légat Richard, Evêque d'Albane, & plusieurs Evêques. Hubert, Evêque de Senlis, accusé d'avoir vendu les Ordres sacrés, s'y purgea par serment; & Godefroi, Abbé de Nogent, y fut nommé, malgré lui, Evêque d'Amiens. La Chronique de S. Pierre le Vif se trompe en rapportant ce Concile à l'an 1105, car sa date porte, *quarto nonas Aprilis, anno ab Incarn. Dom. MCIV, Indict. XII, Epacta XXII.*

1104 *Balgenciacense*, de Beaugenci, le 30 Juillet, par le Légat Richard & plusieurs Evêques, en présence du Roi Philippe & de Bertrade, qui promirent avec serment de vivre séparés, non pour toujours, mais jusqu'à ce qu'ils eussent obtenu dispense du Pape, comme Yves de Chartres le mande à sa Sainteté, *usque ad vestram dispensationem.* Cependant, malgré cette promesse, ils ne furent point encore absous dans ce Concile, parce que les Evêques ne purent convenir entr'eux de la forme d'absolution.

1104 *Parisiense XIII*, le 2 Décembre, où le Roi & Bertrade furent absous, après avoir promis par serment de n'avoir plus ensemble aucun commerce criminel, & même de ne se voir qu'en présence de témoins non suspects; promesse qu'ils n'accomplirent point. Cette Assemblée étoit composée des Prélats des trois Provinces, de Tours, de Sens & de Reims, suivant la Lettre de convocation du Pape Pascal, rapportée dans le 3e Tome du Spicilége, p. 128.

1105 *Romanum*, au Palais de Latran, le 26 Mars. Pascal II y excommunia le Comte de Meulent & ses complices, que l'on accusoit d'être cause que le Roi d'Angleterre s'opiniâtroit à soutenir les investitures; il y excommunia aussi ceux qui les avoient reçues.

1105 *Romanum*, dans le mois de Mai, où le Pape rétablit Pierre Grossolan sur le Siége de Milan. Mais il ne put jamais faire exécuter le Décret de son rétablissement, tant étoit puissant, dit Muratori, le parti qui lui étoit opposé.

1105 *Quintiliburgense vel Northusense*, de l'Abbaye de Quedlimbourg, selon les uns, de Northausen en Thuringe, suivant les autres, le 29 Mai, dans la semaine avant la Pentecôte. On y condamna la Simonie & le concubinage des Prêtres, & on y confirma la paix de Dieu. On promit aussi de réconcilier, par l'imposition des mains, ceux qui avoient été ordonnés par les Schismatiques, & on ordonna que ces Evêques Schismatiques seroient déposés. Le Roi Henri V, révolté contre l'Empereur, son pere, étant survenu à cette Assemblée, y protesta avec larmes qu'il n'avoit accepté le Sceptre que malgré lui, ajoutant qu'il étoit prêt à le rendre à son pere, pourvu qu'il satisfît le Pape. Le Concile parut persuadé de la sincérité de ce discours. (*Conc. Germ.* T. III.)

1105 *Remense*, le 2 Juillet, où l'on substitue Odon, Abbé de S. Martin de Tournai, à Gaucher, Evêque de Cambrai, déposé au Concile de Clermont en 1095, pour son attachement à l'Empereur Henri IV. Gaucher se maintint dans son Siége tant que ce Prince vécut. (*Spicileg.* T. XII.)

1105 *Conventus Moguntinus*, Diete de Mayence assemblée le jour de Noël par le Roi Henri V. Les Légats du Pape y assisterent avec plus de 52 Seigneurs Laïques de l'Empire & un grand nombre de Prélats. On y renouvella les anathêmes prononcés contre l'Empereur, l'Antipape Guibert & leurs adhérens. Le premier, renfermé dans le Château de Binghem, envoie demander à la Diete la permission de s'y rendre. On ne lui fait point de réponse; le peuple de Mayence en murmure. Les Seigneurs Laïques, craignant une émeute, transportent la Diete, le 29 Décembre, à Gilenheim, où ils font venir ce Prince. Le Légat Richard y survient inopinément. L'Empereur se jette à ses pieds, confesse ses crimes & lui en demande l'absolution. Richard le renvoie au Pape. La Diete, également sourde à ses remontrances, confirme sa déposition, & le fait reconduire à Binghem. Le jeune Henri retourne avec les Seigneurs à Mayence, d'où il envoie demander à son pere les ornemens royaux. L'Empereur les remet; le fils en est revêtu solemnellement le jour de l'Epiphanie 1106 par Rothard, Archevêque de Mayence, en présence des Légats qui lui imposent les mains. Telle est l'époque du sacre de Henri V, avec ses principales circonstances, suivant l'Annaliste Saxon, qui met cette Assemblée en 1106, parce que l'année commençoit alors à Noël en Allemagne.

1105 *Florentinum*, de Florence, sur la fin de l'année, par le Pape Pascal II. On y disputa beaucoup contre l'Evêque du lieu, qui disoit que l'Antechrist étoit déjà né. Le tumulte fut si grand, qu'on ne put rien décider. (Muratori.)

1106 *Pictaviense*, de Poitiers, le 25 Juin (& non le 26 Mai), par le Légat Brunon, Evêque de Segni. Boëmond, Prince d'Antioche, y étoit présent, & on y publia solemnellement la Croisade. On y traita aussi diverses matieres ecclésiastiques.

1106 *Lexoviense*, de Lisieux, vers la mi-Octobre, assemblé par Henri I, Roi d'Angleterre. Les Réglemens de ce Concile regardent plus le Civil que l'Ecclésiastique. Aussi les Seigneurs Laïques y étoient-ils en plus grand nombre que les Prélats.

1106 *Guastallense*, de Guastalle sur le Pô, le 22 Octobre. Pascal II, assisté d'un grand nombre d'Evêques & de Clercs, des Ambassadeurs de Henri V, Roi d'Allemagne, & de la Princesse Matilde en personne, y ordonna que la Province d'Emilie ne seroit plus soumise à la Métropole de Ravenne : ainsi il ne lui resta que la Province de Flaminie. On y usa d'indulgence en faveur des Evêques ordonnés dans le Schisme, pourvu qu'ils ne fussent, ni usurpateurs, ni Simoniaques, ni coupables d'autres crimes, & on y renouvella les défenses faites aux laïques de donner les investitures.

1107 *Trecense*, de Troyes, vers l'Ascension. Pascal II exhorta les peuples à la Croisade, & le Concile excommunia tous ceux qui violeroient la Treve de Dieu. Le mariage de Louis le Gros avec Lucienne de Rochefort y fut déclaré nul sous prétexte de parenté. On y rétablit la liberté des élections, & on y confirma la condamnation des investitures, sur lesquelles les Allemands ne s'étoient point accordés avec les Romains dans la conférence de Châlons, tenue quelques jours auparavant. (*Edit. Venet.* T. XI, Mansi, *Suppl.* T. II.)

1107 *Londinense*, de Londres, le premier Août, par S. Anselme. On y accorda les hommages au Roi, comme le Pape le permettoit, & on y défendit les investitures par la Crosse & l'Anneau. Anselme écrivit cette bonne nouvelle au Pape, en lui marquant le service que Robert, Comte de Meulent, avoit rendu à l'Eglise en cette occasion.

1107 *Jerosolymitanum*. Gibelin d'Arles, Légat, assisté des Evêques du Royaume, y ayant déposé Ebremar, intrus à Jérusalem du vivant de Daïmbert, lui donna l'Eglise de Césarée à cause de sa simplicité. Gibelin fut ensuite élu par le Concile Patriarche de Jérusalem.

1108 *Londinense*, de Londres, par S. Anselme, à la Cour de la Pentecôte, 24 Mai. On y fit 10 Canons, qui portent entre autres choses, que les Prêtres qui n'ont pas observé la défense du Concile de Londres de 1102, s'ils veulent encore célébrer la Messe, quitteront leurs femmes, & ne pourront plus leur parler que hors de leurs maisons & en présence de deux témoins.

1108 *Beneventanum*, le 12 Octobre, par le Pape Paschal II, touchant les investitures & le luxe des habits des Clercs.

1109 Les Editeurs des Conciles placent en 1109 un prétendu Concile de Reims, où Godefroi, Evêque d'Amiens, convainquit de faux le titre d'exemption de l'Abbaye de Saint Valeri. Voyez la réfutation de cette fable dans l'Hist. Litt. de la Fr. *T. X*, *pp.* 730-736.

1110 *Romanum*, le 7 de Mars. Pascal II y renouvella les Décrets contre les investitures, & les Canons qui défendent aux laïques de disposer des biens des Eglises.

La même année, Richard, Evêque d'Albane, tint trois Conciles en France, l'un à Clermont en Auvergne, à la Pentecôte, le second à Toulouse, peu de tems après la Pentecôte, (c'est le huitieme de cette Ville,) & le troisieme à S. Benoît-sur-Loire, le premier Octobre. Il se tenoit alors peu de Conciles sans Légats du Pape.

1110 *Coloniense*, de Cologne, par Frédéric, Archevêque de Cologne, où Sigebert, Moine & député de Gemblours, célebre écrivain, obtint la canonisation de Guibert, qui avoit fondé ce Monastere 148 ans auparavant. Cette cérémonie se fit solemnellement quelque tems après ce Concile, en levant de terre le corps du Saint. (*Conc. Germ.* T. III.)

1110 *Constantinopolitanum*, où l'on condamne l'hérésie des Bogomiles. L'Empereur Alexis Comnene y publie aussi une Constitution sur les élections & sur les devoirs des Prélats. (*Edit. Venet.* T. XII, Mansi, *Suppl.* T. II.)

1111 *Verulanum*, de Véroli, entre Anagni & Vélétri, où l'on obligea Grimald, Archichanoine de S. Paterne, à reconnoître la jurisdiction de l'Evêque Diocésain. Fabricius met ce Concile en 1140; mais D. Mabillon prouve qu'il est de 1111. (*Mus. Ital.* T. I, p. 242.)

1111 *Lateranense I.* Le Roi Henri V étant convenu avec le Pape Pascal II que le Clergé lui rendroit les régales, & que lui réciproquement se désisteroit des investitures, ce Prince vint à Rome pour faire ratifier solemnellement ce traité. On assembla à ce sujet, le 12 Février, le Concile dont nous parlons. Mais lorsqu'on étoit sur le point de conclure, il arrive du trouble, l'Assemblée est rompue, on court aux armes. Le Pape est emmené prisonnier par Henri, qui lui fait signer le 11 Avril un autre traité par lequel Henri laisse au Clergé les régales & reprend les investitures. Le lendemain le Pape célébra la Messe, & donna la Communion & le baiser de paix au Prince en signe d'une amitié que rien ne devoit altérer. Ensuite de ces actes religieux, on prit gaîment le chemin de Rome, où Henri reçut des mains du Pape la Couronne Imperiale. (Mansi, *Suppl* T. II.)

1112 *Lateranense II*, le 18 Mars & les cinq jours suivans, d'environ 100 Evêques. Pascal II y révoqua le privilege des investitures. Le fameux Gérard, Evêque d'Angoulême, fut chargé de porter à l'Empereur le Décret de révocation, contenant qu'il est contre le S. Esprit & contre l'institution canonique d'exiger qu'un Evêque élu suivant les regles par le Clergé & le peuple, ne soit pas sacré, qu'il n'ait reçu auparavant l'investiture du Roi. Le Légat s'acquitta de cette commission périlleuse avec une fermeté qui désarma le Prince. Les Actes de ce Concile sont datés du Lundi 28 Mars dans l'édition du P. Labbe, mais mal, parce que le 28 Mars ne tomboit pas un Lundi. Il faut y substituer le 18, comme porte l'édition de Mansi.

1112 *Ansanum*, d'Anse. Les Evêques de la Province de Sens appellés à ce Concile par l'Archevêque de Lyon, refuserent de s'y trouver, ne voulant point reconnoître la juris-

diction. Nous avons, dans les collections des Conciles, leur réponſe à ce Prélat, avec ſa réplique. On n'eſt point ſûr que ce Concile ſe ſoit tenu. Du moins il n'en reſte aucun Acte.

1112 *Viennenſe*, le 16 Septembre, par Gui, Archevêque de Vienne, & Légat. Les Evêques y jugent que l'inveſtiture reçue d'une main laïque, eſt une héréſie. Ils condamnent le privilége extorqué par le Roi Henri, anathématiſent ce Prince, & le ſéparent du ſein de l'Egliſe, juſqu'à une pleine ſatisfaction. C'eſt ce que n'avoit point fait le Pape au Concile de Latran; mais il confirma celui-ci par une Lettre du 20 Octobre.

Yves de Chartres ne croyoit point l'inveſtiture permiſe; mais il ne la croyoit point auſſi une héréſie, comme on le voit dans une Lettre qu'il écrivit à Joceran, Archevêque de Lyon, cette année 1112. Joceran lui répond, que l'inveſtiture en ſoi n'eſt point une héréſie, mais que l'héréſie conſiſte à ſoutenir qu'elle eſt permiſe. Géofroi de Vendôme ſoutient au contraire que l'inveſtiture eſt une héréſie ſuivant la tradition, & que celui qui l'autoriſe eſt un hérétique. On le croit le premier auteur qui ſe ſoit ſervi de l'allégorie des deux glaives.

1112 *Aquenſe*, d'Aix en Provence. On y fit trois Canons, dont le premier ordonne que l'Archevêque d'Aix percevra la quatrieme partie de tous les revenus eccléſiaſtiques de ſon Archevêché. (*Edit. Venet. ſola*, T. XII.)

1112 ou environ. *Jeroſolymitanum*, par Conon, Légat, en Paleſtine. On y excommunie l'Empereur Henri V, pour les mauvais traitemens qu'il avoit faits au Pape Paſcal II.

1114 *Strigonienſe*, de Gran ou Strigonie, vers le mois de Janvier, par l'Archevêque Laurent, avec 6 de ſes Suffragans & 4 autres Evêques. On y fit 65 Canons ſur la Diſcipline, dont le 31e eſt conçu en ces termes: *Presbyteris uxores, quas legitimis ordinibus acceperint, moderatiùs habendas, prœviſa fragilitate, indulſimus.* (Péterfy, T. I.)

1114 *Vindſorienſe*, de Windſor près de Londres, où l'on élut pour Archevêque de Cantorbery, après cinq ans de vacance, Raoul, Evêque de Rocheſter, le 26 Avril.

1114 *Cyperanum* ou *Ceperanum*, de Céperano, petite ville ſur le Garillan, le 12 Octobre, par le Pape Paſcal II. L'Archevêque de Bénévent y fut dépoſé pour une affaire purement temporelle; & celui de Caſſano remit aux pieds du Pape, du conſentement de l'Abbé du Mont-Caſſin, l'habit Monaſtique qu'il avoit été contraint de recevoir dans cette Abbaye, pour obéir a Roger, Comte de Sicile. Dans ce même Concile, Paſcal donna l'inveſtiture des Duchés de Calabre & de la Pouille à Guillaume, fils du Comte Roger.

1114 *Legionenſe*, de Léon, le 18 Octobre, par Bernard, Archevêque de Tolede, & tous les Prélats des Aſturies, de Léon & de Galice. On y fit 10 Canons ſur la Diſcipline. (Ferréras.)

1114 *Palentinum*, de Palentia. On y déclara nul le mariage d'Alphonſe, Roi d'Aragon, & d'Uraque, pour cauſe de parenté. Ferréras met ce Concile au 25 Octobre.

1114 *Compoſtellanum*, le 17 Novembre. On adopta dans celui-ci les 10 Canons qui avoient été dreſſés dans celui de Léon, & on y en ajouta 15 autres. (D'Aguirre, Hardouin, Ferréras.)

1114 *Bellovacenſe*, de Beauvais, le 6 Décembre, par Conon, Cardinal & Légat, aſſiſté des Evêques de trois Provinces. On y excommunia l'Empereur Henri, on y frappa des mêmes cenſures Thomas de Marle, qui pilloit impunément les Egliſes de ſon voiſinage, & on y renouvella pluſieurs Décrets des derniers Papes, touchant la conſervation des biens eccléſiaſtiques, & les autres points de Diſcipline les plus néceſſaires alors. On y parla auſſi de quelques Hérétiques que le peuple brûla à Soiſſons ſans attendre le jugement des Eccléſiaſtiques, craignant qu'il ne fût trop doux, & on remit à délibérer au Concile ſuivant ſur S. Godefroi, qui avoit quitté ſon Evêché d'Amiens pour ſe retirer à la Chartreuſe.

1115 *Sueſſionenſe*, le 6 de Janvier, d'où on envoya aux Freres de la Chartreuſe, pour les prier & leur ordonner de renvoyer Godefroi, Evêque d'Amiens; ce qui fut exécuté dans le Carême ſuivant.

1115 *Remenſe*, le 28 Mars, par le Légat Conon. Il y excommunia encore l'Empereur Henri, & renvoya à ſon Siége d'Amiens l'Evêque Godefroi. Ce Prélat fut reçu de ſon peuple avec joie, parce qu'il étoit fort regretté; quoi qu'en diſe au contraire Guibert, Abbé de Nogent, trop paſſionné contre Godefroi qui l'avoit précédé dans ſon Abbaye, pour mériter créance dans le mal qu'il en dit. On dépoſa dans ce même Concile Adalberon IV, Evêque de Metz, pour ſon attachement à l'Empereur. Mais il ne fut remplacé que quatre ans après.

Le même Légat tint deux autres Conciles cette année, l'un à Cologne le Lundi de Pâque 19 Avril, l'autre à Châlon-ſur-Marne le 12 Juillet; dans l'un & dans l'autre il réitéra l'excommunication contre l'Empereur. Pluſieurs Evêques & Abbés de Normandie ayant refuſé de ſe trouver au Concile de Châlons, Conon les dépoſa. Le Roi d'Angleterre, Henri I, irrité de cette conduite du Légat, en porta ſes plaintes au Pape, qui rétablit les Prélats dépoſés.

1115 *Trenorchienſe*, de Tournus, le 15 Août, par Gui, Archevêque de Vienne, Légat & depuis Pape, ſous le nom de Calliſte II. Ce Prélat y décide en faveur des Chanoines de S. Jean de Beſançon la conteſtation ſur la dignité d'Egliſe matrice, que les Chanoines de Saint Etienne de la même ville leur diſputoient. Le Pape Paſcal n'approuva pas ce jugement; il ordonna d'aſſembler un nouveau Concile qui ſe tint la même année à Dijon & par le même Légat; mais ſans aucun fruit. Cette conteſtation ne fut terminée que l'an 1253. (Labbe, *T. X.* Pagi.)

1115 *Trojanum*, de Troie dans la Pouille, le 24 Août, par le Pape Paſcal II. On y établit la Treve de Dieu pour trois ans.

1115 *Ovetanum*, d'Oviédo, en préſence de la Reine Uraque & de ſa Cour. On y fit des Réglemens contre ceux qui pilloient les Egliſes & contre ceux qui violoient les aſyles ſacrés. (Pagi.)

1115 *Colonienſe*, de Cologne, aux Fêtes de Noël, où l'on renouvelle l'excommunication contre l'Empereur Henri. Le Légat Dietéric devoit y préſider; mais il mourut en chemin. Ce Concile eſt daté dans Tritheme, *Chron. Hirſaug.*) de l'an 1116, parce que l'année commençoit alors à Noël en Allemagne. (Pagi & *Ed. Veneta*, T. XII.)

1115 *Syriacum*, de Syrie, après Noël, par l'Evêque d'Orange, Légat du Pape, où Arnoul, Patriarche de Jéruſalem, fut dépoſé.

1116 *Lateranenſe*, le 5 Mars. Paſcal II y condamna le privilége extorqué par l'Empereur, ſous un anathême perpétuel, & tout le Concile, qui étoit très nombreux, s'écria: Ainſi ſoit-il. Brunon, Evêque de Segni, dit enſuite: « Rendons graces à Dieu de ce que le Pape, notre Chef & notre Maître, témoignant tant de regret d'avoir accordé un privilége qui contient une héréſie. Qu'appellez-vous héréſie? reprit avec chaleur Jean, Evêque de Vulturne. Oui, héréſie, répliqua Brunon. Apprenez, lui repartit Jean, que l'héréſie ſuppoſe une volonté libre de la part de celui qui en eſt l'auteur, & que le privilége accordé par le Pape n'eſt que le fruit de la contrainte & de la force. » L'Empereur n'y fut point excommunié; mais le Pape y approuva ce que les Légats avoient fait dans leurs Conciles, où ce Prince l'avoit été pluſieurs fois. On y renouvella la défenſe de donner ou recevoir l'inveſtiture. Dans ce Concile, Ponce, Abbé de Cluni, qui s'arrogeoit le titre d'*Abbé des Abbés*, fut réfuté par Jean, Chancelier de l'Egliſe Romaine, qui lui prouva que ce titre n'appartenoit qu'à l'Abbé du Mont-Caſſin.

1116 *Saliſberienſe*, de Saliſbéri, le 20 Mars, en préſence du Roi Henri I. On veut y contraindre Turſtain, élu Archevêque d'Yorck, de promettre obéiſſance à l'Archevêque de Cantorbery. Il le refuſe & aime mieux renoncer à ſon Siége. Il y monta néanmoins dans la ſuite, & ſans faire l'acte qu'on exigeoit de lui. (Wilkins.)

1116 *Lingonenſe*, célébré en pleine campagne entre Lux & Til-Chatel, au Dioceſe de Langres, aujourd'hui de Dijon, à une lieue de Beze, le 8 Juin, par Gui, Archevêque de Vienne. L'objet de ce Concile furent les brigandages qui ſe commettoient, principalement à l'égard des biens eccléſiaſtiques. L'Archevêque de Vienne y fit un diſcours ſi pathétique, que les peuples, émus juſqu'aux larmes, jurerent de mener déſormais une vie modérée & paiſible. Les Reliques de l'Abbaye de Beze, dont la principale étoit celle de S. Prudent, Martyr, qu'on y avoit apportées, opérerent, dit-on, des miracles ſi évidens & ſi bien prouvés, que le Duc de Bourgogne, Hugues II, s'en étant fait rendre compte, marqua ſon indignation à ceux qui les attribuoient à la ſupercherie intéreſſée des Moines de Beze. (*Edit. Venet.* T. XII.)

1116 *Divionenſe*, de Dijon, par le même. On y ordonna aux Chanoines Réguliers de S. Etienne de retourner à cette Egliſe, qu'ils avoient abandonnée pour aller vivre dans la ſolitude. Ce Concile eſt vraiſemblablement le même que celui dont parle la Chronique de Bonneval ſous l'an 1017,

sans en marquer aucun détail. (*Edit. Venet.* T. XII.)

1117 *Mediolanense*, de Milan, par l'Archevêque Jourdain, vers la fin de Février. Ce fut dans une prairie nommée le Broglio que ce Concile se tint. On y éleva deux théâtres, sur l'un desquels étoient les Evêques, les Abbés, & autres Prélats inférieurs; sur l'autre étoient les Consuls avec les Jurisconsultes; & autour des uns & des autres, une grande multitude de Clercs, de Vierges & de Laïques. L'objet de cette Assemblée étoit la réformation des mœurs. C'est tout ce qu'on en sait. (Pagi.)

1117 *Beneventanum*, au mois d'Avril, où Pascal II excommunia Maurice Bourdin, Archevêque de Brague, son Légat, pour avoir couronné l'Empereur à Rome durant la retraite du Pape au Mont-Cassin.

1118 *Tolosanum IX*, de Toulouse, vers le mois de Février, où l'on conclut le voyage d'Espagne pour le secours d'Alfonse, Roi d'Arragon, qui gagna une grande bataille contre les Maures le 6 Décembre. Le 10 du même mois il prit Saragosse, &c. (Vaissete.)

1118 *Capuanum*, de Capoue, où Gélase II excommunia l'Empereur Henri & son Antipape Bourdin qu'il venoit de faire élire.

1118 *Rotomagense*, de Rouen, le 7 Octobre, ou plutôt, suivant Pagi, le 5 Novembre. (Assemblée mixte.) Henri, Roi d'Angleterre, y traita de la paix du Royaume avec les Seigneurs & Raoul de Cantorbery, tandis que Géofroy de Rouen y traitoit des affaires de l'Eglise avec quatre de ses Suffragans & plusieurs Abbés. Conrad, Légat du Pape Gélase, s'y plaignit de l'Empereur & de l'Antipape Bourdin, en demandant aux Eglises de Normandie le secours de leurs prieres, & encore plus de leur argent, dit Orderic, auteur du tems.

1118 vers la fin de l'année. *Viennense*, par le Pape Gélase. Les Actes en sont perdus. La réalité de ce Concile est attestée contre le P. Pagi & M. de S. Marc qui la combattent, par la Chronique de Saxe, par celle de l'Abbé d'Usperg, & par celle des Archevêques de Vienne, donnée par extrait dans le XII[e] Tome de D. Bouquet, p. 346.

1119 *Beneventanum*, le 10 Mars, par l'Archevêque Landulphe. On y dit anathême à ceux qui ravageoient le pays & dépouilloient les Eglises. (Labbe, *T. X*, Pagi, *ad hunc ann.*)

1119 *Coloniense*, par le Légat Conon, où l'on publia l'excommunication de l'Empereur Henri V. (Hartzheim, *T. III.*) Labbe & Mansi mettent ce Concile, ainsi que le suivant, en 1118.

1119 *Fritizlariense*, de Fritzlar dans la Hesse, le 28 Juillet, par le Légat Conon. On y renouvella l'excommunication contre l'Empereur. S. Norbert y comparut pour se défendre contre ceux qui l'accusoient de prêcher sans mission. Il se justifia par les termes de son Ordination, suivant l'Auteur de sa vie. (Mansi, *Suppl.* T. II. Bolland.)

1119 *Tolosanum X*, de Toulouse, le 8 Juillet, par Caliste II, assisté des Cardinaux, des Evêques & des Abbés de Languedoc, &c. On y fit 10 Canons, dont le 3[e] chasse de l'Eglise les Manichéens, & ordonne qu'ils soient réprimés par les Puissances séculieres. Les Actes de ce Concile sont datés du 6 Juin 1220, double faute de copiste, relevée par D. Vaissete.

1119 *Remense*, de Reims, par le Pape Caliste II, assisté de 15 Archevêques, de plus de 200 Evêques, & d'environ autant d'Abbés; depuis le 19 Octobre jusqu'au 30 du même mois. Louis le Gros y porta ses plaintes au sujet de la Normandie dont le Roi d'Angleterre privoit son neveu; mais le Concile n'en jugea point. S. Norbert y étant venu nupieds & en habit de pénitent, y fit confirmer par Caliste les pouvoirs que Gélase lui avoit accordés de prêcher l'Evangile en tous lieux. On fit dans ce Concile 5 Décrets contre les principaux abus du tems, contre la Simonie, les investitures, les usurpations, & l'incontinence des Ecclésiastiques. Dans le 4[e] on défend de rien exiger pour le Baptême, les saintes Huiles ou l'onction des malades, & la sépulture. On y dressa un autre Décret pour la Treve de Dieu; mais on n'y put conclure la paix projettée entre le Pape & l'Empereur. Ce dernier étoit à Mouson, où le Pape se transporta pendant la tenue du Concile. Mais son voyage fut inutile. L'Empereur ne voulut point exécuter la promesse qu'il avoit faite avec serment de renoncer aux investitures. Le Pape à son retour prit le parti de l'excommunier avec l'Antipape Bourdin.

1119 *Rotomagense*, au mois de Novembre, par l'Archevêque Géofroi. On y défend aux Prêtres tout commerce avec les femmes, ce qui excita une sédition.

1120 *Bellovacense*, depuis le 18 jusqu'au 29 Octobre, par le Légat Conon & les Evêques de trois Provinces. On y canonisa S. Arnoul de Soissons. Le reste est ignoré.

1120 *Neapolitanum*, de Naplouse en Palestine. On y exhorta le peuple à la conversion de ses mœurs pour appaiser la colere de Dieu, & on y fit 25 Canons sur la Discipline.

1122 *Suessionense*, par le Légat Conon. On y obligea Abélard de brûler de sa propre main son Livre de la Trinité, & on l'envoya à S. Médard, d'où il fut peu de tems après renvoyé à S. Denis. Le P. Labbe met ce Concile en 1120, le P. Pagi en 1121. Mais comme il est certain, par le témoignage d'Abélard lui-même, (*Epist. I, c. 9.*) qu'il se tint peu après la mort de Guillaume de Champeaux, arrivée au mois de Janvier 1122, (N. S.) suivant le nouveau *Gallia Christiana*, on ne peut le placer que dans le cours de cette même année.

1122 *Vormatiense*, Assemblée de Worms, le 8 Septembre. L'Empereur y renonça aux investitures, & le Pape lui conserva le droit de donner les régales, qui sont les droits royaux de justice, de monnoie, de péage, ou autres semblables, accordés à des Eglises, ou à des particuliers. C'est ainsi que l'union de l'Empire & du Sacerdoce fut rétablie le 22 ou le 23 Septembre. (Pagi, Hartzheim.)

1123 *LATERANENSE*, de Latran. IX Concile général, & le premier d'Occident, sous Calliste II, depuis le 18 Mars jusqu'au 5 Avril. (Mansi.) Il s'y trouva plus de 300 Evêques & plus de 600 Abbés, en tout près de 1000 Prélats. Il ne nous reste de ce Concile que 22 Canons, dont la plupart sont répétés de plusieurs Conciles précédens.

1124 On rapporte à cette année différens Conciles, tenus en France par le Légat Pierre de Léon, qui fut depuis Antipape, sous le nom d'Anaclet. Ces Conciles sont ceux de Chartres, de Clermont, de Beauvais & de Vienne; mais on ne sait rien de ce qui s'y est passé. (Pagi, Hardouin.)

1124 *Bisuntinum*. Le sujet de cette Assemblée fut précisément le même qui détermina en 1116 celle de la plaine de Lux au Diocèse de Langres. On voulut guérir les peuples de la fureur de piller les Eglises. C'est de l'Auteur des miracles de S. Prudent, Martyr, que nous tirons ce récit. Il rapporte qu'Anseric, Archevêque de Besançon, ayant fait publier l'annonce d'une Assemblée pour une de ces Fêtes où il étoit d'ordinaire aux peuples d'aller en pélerinage, & d'y aller presque nus, dans la crainte d'être dévalisés & dépouillés par les voleurs, il se trouva, non loin des murs de Besançon, dans une plaine qu'arrose le Doux, un nombre prodigieux de personnes de tout âge & de toute condition; qu'on y apporta, comme à Lux, les Reliques de Beze, & entre autres un bras de S. Remi que le peuple prenoit pour celui de S. Prudent, & qu'il se fit plusieurs miracles par l'intercession du S. Martyr. L'Auteur donne lieu de conjecturer que l'une de ces Fetes étoit celle de la Pentecôte.

1125 *Londinense* ou *Westmonasteriense*, de Westminster près de Londres, le 8 ou le 9 de Septembre, & les deux jours suivans, par Jean de Creme, Légat du Pape Honorius II, assisté des Archevêques de Cantorbery & d'Yorck, de 20 Evêques & d'environ 40 Abbés. On y fit 17 Canons qui ne font que confirmer les anciens. Le Légat y harangua avec beaucoup de force contre le concubinage des Prêtres. Mais, si l'on en croit Roger d'Hoveden, Henri d'Huntington, Matthieu Paris, & Walter Hemingford, il corrompit par sa conduite le fruit de son discours, ayant été surpris la nuit suivante avec une courtisane. La Chronique de Siméon de Durham met ce Concile en l'an 1126 de J. C. & l'an 25 du regne de Henri. C'est une faute de copiste; il faut l'an 26 du regne de Henri, & l'an 1125 de J. C. puisque Simeon ajoute à ces dates celle de la premiere année d'Honorius II.

1127 *Wormatiense*, au mois d'Avril, par le Cardinal Pierre, en vertu des ordres du Pape Honorius II, où l'on examine l'élection de Godefroy, Archevêque de Treves, faite près de trois ans auparavant, & taxée de Simoniaque par le Clergé de Treves. On ignore le résultat de cette Assemblée : on sait seulement qu'après qu'elle fut terminée, Godefroy, soit de gré, soit de force, abdiqua. (*Conc. Germ.* T. III.) Manque *in Venetâ*.

1127 *Londinense*, ou *Westmonasteriense*, le 13 Mai, & les deux jours suivans, où l'on fit 12 Canons pour la réformation des mœurs. (Wilkins.)

1127 ou environ. *Nannetense*, de Nantes, sous le Comte Conan, par les Evêques de Bretagne. On y abolit la coutume qui attribuoit au Seigneur tous les meubles d'un mari ou d'une femme, après la mort de l'un & de l'autre, lorsqu'ils ne laissoient point d'enfans, & celle qui attribuoit au Prince les débris des naufrages. On y fit aussi quelques Réglemens de Discipline.

1127 *Trojanum*, de Troie, dans la Pouille, sur la fin de Novembre, où le Pape Honorius II confirme l'excommunication qu'il avoit prononcée à Bénévent contre Roger, pour avoir pris le titre de Duc de Pouille & de Calabre, & pour s'être emparé des terres de ce Duché.

1128 *Trecense*, de Troyes en Champagne, le 13 Janvier, par le Légat Matthieu d'Albane, assisté des Archevêques de Reims & de Sens, de 13 Evêques en tout, de S. Bernard & de quelques autres Abbés. On y jugea qu'il étoit à propos de donner une Regle par écrit & l'habit blanc aux Templiers, dont l'Ordre avoit commencé en 1118. (Voyez Hugues des Païens *parmi les Gr. Maitres du Temple.*)

1128 *Ravennense*, de Ravenne, où le Pape Honorius II déposa les Patriarches d'Aquilée & de Venise, ou de Grado, pour avoir été favorables aux Schismatiques. (Pagi.)

1128 *Rotomagense*, au mois d'Octobre, par le Légat Matthieu d'Albane. Ce Prélat, après avoir conféré avec le Roi d'Angleterre sur les besoins de l'Eglise, assembla par son ordre les Evêques & les Abbés de Normandie, avec lesquels il fit trois Réglemens de Discipline en présence du Roi. (*Order. Vital.*).

1128 *Papiense*, de Pavie, par le Cardinal Jean de Crême, où l'on excommunia Anselme, Archevêque de Milan, pour avoir couronné Roi d'Italie Conrad, Duc de Franconie, rébelle envers l'Empereur Lothaire. (*Edit. Venet. sola*, T. XII.)

1129 *Parisiense XIV*, dans l'Abbaye de S. Germain-des-Prés, en présence du Roi, par Matthieu d'Albane. On y parla de la réforme de plusieurs Monasteres, & en particulier de celui d'Argenteuil, dont on dispersa les Religieuses, pour y mettre des Moines de S. Denis. Le Décret, touchant Argenteuil, fut confirmé par l'Evêque de Paris, ensuite par le Pape, & enfin par le Roi. (D. Cellier.)

1129 *Catalaunense*, de Châlons-sur-Marne, le 2 Février. Henri de Verdun y abdiqua l'épiscopat, suivant le conseil de S. Bernard.

1129 *Palentinum*, de Palentia au Royaume de Léon, la premiere semaine de Carême. On y fit 17 Canons, relatifs aux abus du tems.

1129 *Londinense*, le premier Août. Les Evêques y furent trompés par le Roi, qui s'appropria le droit de punir les Prêtres incontinens, dont il tira beaucoup d'argent sans les corriger. (Wilkins.)

1129 *Tolosanum*, suivant le P. Labbe & D. Cellier. Voyez ce Concile à l'an 1229.

1130 *Aniciense*, du Puy en Vélay, vers le mois de Mars, ou d'Avril, au sujet de la double élection d'Innocent II & d'Anaclet II à la Papauté. S. Hugues, Evêque de Grenoble, persuadé que l'élection d'Innocent, quoique faite clandestinement, & par le plus petit nombre des Cardinaux, étoit légitime, engage l'Assemblée à le reconnoître pour Pape, & à excommunier Anaclet comme Schismatique. La grande réputation de S. Hugues, & l'autorité que ses vertus & 50 ans d'épiscopat lui donnoient dans l'Eglise, porterent au parti d'Anaclet un coup dont il ne put se relever. Mais il faut faire attention que S. Hugues, alors accablé d'infirmités, avoit 78 ans; que c'est sa derniere action d'éclat; & qu'on nous apprend dans sa vie que bientôt après il perdit la mémoire. Il mourut le premier Avril 1132; & deux ans après, Innocent par reconnoissance le mit au nombre des Saints. (S. Marc.) Le Pere Daniel se trompe, en disant que le Pape Innocent assista en personne à ce Concile. Il étoit pour lors à Avignon. (Baronius.)

1130 *Stampense*, d'Etampes, Assemblée mixte de Prélats & de Seigneurs, au mois d'Avril, en présence de Louis le Gros. On s'en rapporta à S. Bernard, qui déclara le vrai Pape Innocent II, & Pierre de Léon, Antipape. Il étoit donné à ce Saint de subjuguer tous les esprits par la force de son éloquence, indépendamment du mérite des moyens; car ceux qu'il employa dans la cause d'Innocent, ne prévaudroient aujourd'hui dans aucun Tribunal réglé.

1130 *Herbipolense*, de Würtzbourg, au mois d'Octobre. Innocent II y fut reconnu Pape en présence de son Légat, & confirmé par l'Empereur Lothaire.

1130 *Claromontanum*, de Clermont en Auvergne, vers la fin de Novembre, par Innocent II, qui reçut Conrad, Archevêque de Saltzbourg, & Eribert de Munster, envoyés du Roi Lothaire. On y fit 13 Canons.

1130 *Carrionense*, au Royaume de Léon, par Hugues, Cardinal-Prêtre & Légat du S. Siége, avec les trois Archevêques de Taragone, de Tolede & de Compostelle, & 14 Evêques, le Roi Alfonse VIII présent. Il ne reste de cette Assemblée qu'un jugement rendu en faveur de l'Abbaye de Cluni, contre les Religieux de S. Facond, au Diocese de Burgos, qui réclamoient la terre nommée la Vallée-Verte, dont les Clunistes avoient la possession où ils furent maintenus. (*Archiv. de Cluni*, *Tiroir*, Espagne, *4e liasse cottée* 40.)

1131 *Leodiense*, de Liege, le 29 Mars. Lothaire présent avec la Reine, son épouse, & 36 Evêques, y reçut le Pape avec honneur; & on y rétablit Otton, Evêque d'Halberstat, déposé trois ans auparavant au Concile de Mayence. (*Conc. Germ.* T. III.)

1131 *Remense*, le 19 Octobre, par Innocent II. Treize Archevêques, 263 Evêques & un grand nombre d'Abbés, de Clercs & de Moines François, Allemands, Anglois & Espagnols y assisterent. Le plus distingué des Abbés étoit S. Bernard. L'élection du Pape Innocent y fut confirmée, & Pierre de Léon excommunié, s'il ne revenoit à résipiscence. On y publia 17 Canons qui sont à peu près les mêmes que les 13 du Concile de Clermont de l'année précédente. Le 6e défend aux Chanoines Réguliers & aux Moines d'exercer la plaidoirie & la médecine, à raison de leur profession. Mais comme ces arts ne pouvoient être exercés que par des personnes lettrées, & que les Laïques ne l'étoient pas, il étoit nécessaire que l'Eglise tolérât qu'ils fussent exercés par les Clercs Séculiers. Le 11e ordonne de garder la Treve de Dieu, sous peine d'excommunication; 1° *depuis le coucher du Soleil de la 4e Férie* (ou du Mercredi) *jusqu'au lever du Soleil de la 2e Férie* (ou du Lundi); 2° *depuis l'Avent du Seigneur jusqu'à l'Octave de l'Epiphanie;* 3° *depuis la Quinquagésime jusqu'à la Pentecôte.* Le 12e porte : *Nous défendons en toute maniere ces Féries ou Fêtes détestables, où les Nobles s'assemblent & combattent témérairement pour faire parade de leur force & de leur audace, d'où souvent il arrive mort d'homme & danger pour les ames.* Mais il ne paroît pas, dit M. Fleury, que ces défenses de l'Eglise, quoique souvent réitérées, aient eu aucun effet pour empêcher les Joutes & les Tournois, dont l'usage a continué d'être fréquent pendant 400 ans. Le Pape sacra le 25 Octobre dans ce Concile le Roi Louis le Jeune, en présence du Roi Louis le Gros, son pere.

1131 *Moguntinum*, de Mayence, où Brunon de Strasbourg, accusé d'être intrus dans ce Siége, remit sa dignité entre les mains de Matthieu, Légat du Pape. (Pagi.)

1132 *Placentinum*, de Plaisance, après Paque, par Innocent II, assisté de plusieurs Evêques de Lombardie, &c.

1132 *Creissanum*, de Creixan, dans le territoire de Narbonne, le 5 Décembre, par Arnauld, Archevêque de Narbonne. On y établit une sauve-garde à Creixan, dont les Evêques marquerent les limites par des croix qu'ils y firent planter, avec anathême contre ceux qui donneroient atteinte à cette sauve-garde. (Vaissete.)

1133 *Jotrense*, de l'Abbaye de Jouarre au Diocese de Meaux. On y frappa d'excommunication les auteurs du meurtre de Thomas, Prieur de S. Victor, commis le 20 Août de la même année. (Pagi, *ad an.* 1135.)

1134 *Pisanum*, de Pise, le 30 Mai, à la Pentecôte, de tous les Evêques d'Occident, par Innocent II. S. Bernard y assista. On y excommunia de nouveau Pierre de Léon & ses fauteurs, sans espérance de rétablissement. Ce Concile est daté de l'an 1135, suivant le calcul Pisan.

1136 *Londinense*, au mois de Janvier, où l'on traita des besoins de l'Eglise & de l'Etat, en présence du Roi Etienne. (Pagi, à l'an 1135, n. XXXVII & suivans.)

1136 *Northamptoniense*, en Northumbre, le 29 Mars, convoqué par le Roi Etienne. On y élut l'Archidiacre Robert, son parent, pour remplir le Siége d'Excester, vacant par le décès de Guillaume de Waravast. On y nomma aussi à deux Abbayes. Les Editeurs des Conciles se trompent en rapportant celui-ci à l'an 1133, puisque le Roi Etienne ne fut reconnu qu'à la fin de 1135.

1136 *Burgense*, de Burgos, au mois d'Octobre, par Gui, Cardinal-Légat, venu en Espagne pour l'introduction du Rit Romain dans les Offices divins, & pour réconcilier ensemble les Rois de Navarre & de Castille, qui étoient en guerre. (Pagi, *ad hunc an.* & *Edit. Venet.* T. XII.)

1137 *Melfense*, au lieu nommé Lago-Pésole près de Melfe, le 18 Juillet, où l'Empereur Lothaire, assisté de plusieurs Evêques, réconcilia l'Abbé & les Moines du Mont-Cassin avec le Pape Innocent II.

1138 *Londinense*, le 13 Décembre, par le Légat Albéric, assisté de 18 Evêques & d'environ 30 Abbés. On y fit 17 Canons, la plupart répétés des derniers Conciles. (Wilkins.)

1139 *LATERANENSE II*, dixieme Concile général, sous Innocent II, le 20 Avril. Il s'y trouva environ 1000 Evê-

ques

ques. Le principal objet de ce Concile étoit la réunion de l'Eglise. Dans le discours que le Pape fit à l'ouverture de cette Assemblée, il dit ces paroles remarquables: « Vous » savez que Rome est la capitale du monde, que l'on re- » çoit les dignités ecclésiastiques par la permission du Pon- » tife Romain comme à titre de fief, & qu'on ne peut » sans cela les posséder légitimement. » (*Chron. Mauriniac.*) Cette comparaison des dignités ecclésiastiques avec les fiefs étoit inouie jusqu'alors & devoit surprendre par sa nouveauté. On fit ensuite 30 Canons, qui sont presque les mêmes que ceux du Concile de Reims en 1131, répétés mot pour mot, mais divisés autrement. Le 29e néanmoins est neuf en ce qu'il défend l'usage de l'arbalête à la guerre. C'est qu'on ne regardoit alors comme légitimes que les armes avec lesquelles on pouvoit montrer de la force & de l'adresse. Enfin on y condamna les erreurs d'Arnaud de Bresse, ancien disciple d'Abélard. Il déclamoit contre le Pape, les Evêques, les Clercs & les Moines, ne flattant que les Laïques.

1139 *Vintoniense*, de Vinchestre, le 29 Août & les deux jours suivans, par Henri de Blois, Evêque de Winchestre, contre le Roi Etienne son frere. Ce Prince en montant sur le trône avoit permis imprudemment aux Evêques & aux Barons de fortifier leurs Châteaux; ce qui facilita les moyens à Mathilde sa rivale de se faire un puissant parti en Angleterre, & fournit aux Seigneurs l'occasion de supposer des sujets de mécontentement, & de se révolter. Etienne reconnut sa faute; & lorsqu'il crut sa puissance bien affermie, il voulut retirer aux Evêques la permission qu'il leur avoit accordée; n'osant point cependant les attaquer en corps, il commença par trois d'entre eux dont la fidélité lui étoit suspecte, savoir ceux d'Eli, de Lincoln & de Salisberi, qu'il somma de lui remettre leurs châteaux pour garans de leur fidélité. Sur leur refus, il envoya des troupes s'en emparer. Elles y trouverent des sommes considérables. » Tout le Clergé prit feu pour ces » trois Prélats; & l'Evêque de Winchestre, homme in- » conséquent & mauvais frere, assembla le Concile dont » il s'agit, auquel il cita le Roi. Un célebre Jurisconsulte » prouva que les trois Prélats avoient été punis, non » comme Evêques, mais comme sujets désobéissans. L'Ar- » chevêque de Rouen, qui se trouvoit alors en Angle- » terre, & qu'on avoit invité à se trouver à ce Concile, » demanda si les Evêques pouvoient prouver par les Ca- » nons qu'ils dussent avoir en cette qualité des châteaux » fortifiés; si, lorsque le Royaume étoit menacé d'une in- » vasion, ils pouvoient, sans être coupables de révolte, » refuser de remettre au Roi leurs châteaux, & si des » sujets dans ce cas pouvoient sans crime ne pas ouvrir » leurs places à leur Souverain. La cohue épiscopale, dit » M. de S. Marc que nous copions, ne fut point touchée » de ces raisons; & le Légat, dont l'avis ne fut point » suivi, proposa d'excommunier le Roi. Les autres Evê- » ques se contenterent de lui députer pour demander ré- » paration de l'injure faite à leur Corps. » Depuis ce tems la guerre continua de déchirer également l'Angleterre & la Normandie.

1140 *Constantinopolitanum*, au mois de Mai, par le Patriarche Léon Stipyote. On y condamna les Ecrits de Constantin Chrysomale, mort auparavant, comme étant remplis, non seulement de nouveautés & d'extravagances, mais d'hérésies manifestes, & principalement de celles des Enthousiastes & des Bogomiles.

1140 *Senonense*, le 2 Juin, par l'Archevêque Henri Sanglier, en présence du Roi Louis le Jeune. Abélard, qui avoit demandé ce Concile pour justifier sa doctrine, y est confondu par S. Bernard dès la premiere interpellation. On censura sa doctrine, en réservant sa personne au S. Siége, auquel il avoit appellé. Le Pape Innocent le condamna comme Hérétique le 16 Juillet de la même année, fit brûler ses Livres, & ordonna qu'il fût enfermé, ainsi qu'Arnaud de Bresse. Abélard se désista de son appel, & se retira dans l'Abbaye de Cluni où il consacra le reste de ses jours à la pénitence. Sa mort arriva le 21 Avril de l'an 1142, au Prieuré de S. Marcel de Châlon.

1141 *Vintoniense*, de Vinchestre, le 7 Avril. Henri, Evêque de Vinchestre & Légat du Pape, y fit reconnoître Mathilde pour Reine d'Angleterre, au préjudice d'Etienne, frere du Prélat, qu'elle tenoit alors en prison, & y fit même excommunier ce Prince. (Pagi, *ad hunc an.* nº 8.) Wilkins met ce Concile en 1142; mais Guillaume de Malmesburi, sur lequel il se fonde, dit lui-même que l'année où se tint le Concile de Vinchestre, le 14 des Calendes de Mars, ou le 16 Février, tomboit au premier Dimanche de Carême; ce qui ne convient qu'à l'an 1141.

1141 *Antiochenum*, le dernier de Novembre, par le Légat Albéric, assisté des Evêques de Syrie. On y déposa le Patriarche Raoul, & on mit à sa place sur le Siége d'Antioche Aimeri qui en étoit Doyen. (Guill. de Tyr, *L. v.*)

1141 *Westmonasteriense*, de Westminster, le 7 Décembre. L'Evêque de Vinchestre s'y excuse d'avoir reconnu Mathilde pour Reine, & détermine les assistans à fournir des secours à Etienne, son frere, délivré de prison, & présent à cette Assemblée, pour se maintenir. (Pagi, *ad hunc an.*) Wilkins met ce Concile en 1142.

1141 *Nugaroliense*, de Nogaro en Armagnac, où l'on termina la querelle de Bonhomme, Evêque d'Aire, & de Raymond-Sanche, Abbé de S. Séver-Cap-de-Gascogne, touchant l'Eglise de la nouvelle ville de Mont-Marsan, que celui-ci avoit permis de bâtir sans le consentement du Prélat. (Voyez Béatrix II, Comtesse de Bigorre.)

1142 *Latiniacense*, de Lagny. Les Moines de Marchienne s'y défendent contre Alvise, Evêque d'Arras, qui se prétendoit en droit de leur donner un Abbé. Le Pape Innocent II avoit pris la défense des Moines, S. Bernard celle de l'Evêque. Les premiers gagnerent leur cause. Le Légat Yves, qui présidoit à cette Assemblée, reprit, dit-on, l'Abbé de Clairvaux, des Lettres trop vives qu'il avoit écrites contre ces Religieux; & celui-ci, ajoute-t-on, eut l'humilité de reconnoître son tort. L'Assemblée se termina par l'excommunication de Raoul, Comte de Vermandois, qui avoit épousé Pétronille d'Aquitaine, du vivant de sa femme, Eléonore de Champagne.

1142 *Londoniense*, de Londres, à la mi-Carême, par le même, en présence du Roi Etienne, contre ceux qui maltraitoient les Clercs & les emprisonnoient. Roger de Hoveden met ce Concile en 1143, & Matthieu Paris en 1142.

1143 *Jerosolymitanum*, par le Légat Albéric, aux Fêtes de Pâque. Le Patriarche des Arméniens y assista. On y conféra avec lui sur les articles de croyance où il différoit de nous, & il promit de les corriger. (Hardouin, *Conc.* T. VI.)

1143 *Constantinopolitanum I*, le 20 Août, contre deux prétendus Evêques, dont les Ordinations, faites par le seul Métropolitain, furent déclarées nulles: on les condamna encore comme étant de la secte des Bogomiles. (*Edit. Venet.* T. XII.).

1143 *Constantinopolitanum II*, le premier Octobre. Le Moine Niphon y fut renfermé dans un Monastere, en attendant une plus ample information de ce qui le regardoit. (*Ibid.*)

1144 *Constantinopolitanum III*, le 22 Février. Niphon y fut enfin condamné pour avoir dit entre autres choses, anathême au Dieu des Hébreux. On le renferma ensuite, & il demeura dans sa retraite forcée pendant tout le Patriarchat de Michel Oxite.

1144 *Romanum*, où Lucius II soumet à l'Eglise de Tours, comme à leur Métropole, toutes les Eglises de Bretagne, avec cette restriction pour celle de Dol, que tant que Geofroi, qui en étoit Evêque, la gouvernera, il aura le Pallium & ne sera soumis qu'au Pape. La Bulle est du 15 Mai.

Ce différend entre Tours & Dol ne fut entiérement terminé en faveur de Tours, que par la Bulle d'Innocent III, datée du premier de Juin 1199, & signée par 19 Cardinaux.

1145 *Bituricense*. Assemblée des Prélats & des Barons tenue à Bourges le jour de Noël, en présence du Roi Louis le Jeune, pour leur manifester la résolution où il étoit de se croiser. C'étoit la coutume alors qu'aux Fetes solemnelles nos Rois se fissent couronner par l'Evêque ou le Métropolitain du Diocese où ils se trouvoient. Samson, Archevêque de Reims, ayant fait cette cérémonie en l'absence de Pierre de la Châtre, Archevêque de Bourges, celui-ci s'en plaignit au Pape Eugene, comme d'une entreprise faite sur ses droits. Le Pape en conséquence interdit à Samson l'usage du *Pallium* par ses Lettres datées de Sutri le 26 Mars 1146. S. Bernard, ami de Samson, écrivit au Pape (*Epist.* 246.) pour lui faire des remontrances sur la sévérité de ce jugement. (Pagi, Martenne, *Ampl. Coll.* T. I. *Præfat.*).

1146 *Vizeliacense*, de Vézelai, le jour de Pâque, 31 Mars. Louis le Jeune s'y croisa avec la Reine Aliénor & grand nombre de Seigneurs, à la persuasion de S. Bernard, qui prêcha la Croisade dans cette Assemblée, & appuya sa prédication de plusieurs miracles.

1146 *Lugduni Clavati, vel Laudunense*, Assemblée des Evêques & des Seigneurs, convoquée à Laon par le Roi Louis le Jeune, pour délibérer sur les préparatifs de la Croisade. On renvoya l'affaire à l'Assemblée suivante, sans doute parce que celle-ci n'étoit pas assez nombreuse. (Suger *vita Ludov VII.*)

1146 *Carnotense*, Assemblée de Chartres, le 21 Avril. On y veut élire S. Bernard pour être le Chef de la Croisade. Mais il refuse constamment cet emploi, comme n'étant nullement assorti à son goût ni à sa profession.

1147 *Constantinopolitanum*, le 26 Février, où l'on dépose le Patriarche Côme à cause de ses liaisons avec l'Hérétique Niphon. (*Edit. Venet.* T. XII.)

1147 *Parisiense XV*, après les Fêtes de Pâque, par le Pape Eugene III. On y examina les erreurs de Gilbert de la Porrée, Evêque de Poitiers, sur la Trinité. S. Bernard y disputa contre Gilbert; mais le Pape remit la décision de cette dispute au Concile qu'il devoit tenir l'année suivante a la mi-Carême.

1147 au mois de Décembre, ou dans les premiers jours de 1148. *Trevirense*, par Eugene III, avec 18 Cardinaux, plusieurs Evêques & Abbés. On y examina les écrits de Sainte Hildegarde; le Pape lui-même les lut en présence de tout le Clergé: tous les assistans en rendirent graces à Dieu & à S. Bernard en particulier. Le Pape en écrivit à la Sainte, lui recommandant de conserver par l'humilité la grace qu'elle avoit reçue, & de déclarer avec prudence ce qui lui seroit révélé. (Pagi, Mabil.)

1148 *Remense*, commencé le 21 Mars, par le Pape Eugene III, (& non par le Légat Albéric, comme le marque un Moderne) assisté de plusieurs Evêques de France, de quelques uns d'Allemagne, d'Angleterre & d'Espagne. On y fit plusieurs Canons, la plupart répétés d'autres Conciles, & rapportés diversement en divers exemplaires. Le 6e prive de la sépulture ecclésiastique les Avoués, *s'ils exigent des Eglises au-delà de ce qui a été anciennement réglé.* Il abolit les Sous-Avoués qui faisoient hommage à ceux qu'on appelloit grands & souverains Avoués. Ces nouveaux Officiers moins puissans, & par conséquent plus avides que ceux dont ils dépendoient, n'étoient pour l'ordinaire occupés que du soin de s'enrichir. C'étoient moins des conservateurs des Eglises que des destructeurs & des brigands. Dans cette Assemblée S. Bernard entra de nouveau en lice avec Gilbert de la Porrée. La dispute dura deux jours. Gilbert ayant été forcé de convenir que la nature divine, sa bonté, sa sagesse & ses autres attributs étoient Dieu même, & non pas seulement la forme par laquelle il est Dieu, Geofroi, Disciple de S. Bernard, lui soutint qu'il avoit auparavant dit le contraire, à quoi Gilbert répondit: « Quoi que j'aie ci-devant dit, voilà ce que je dis maintenant. Vous avez donc, répliqua Geofroi, votre dit & votre dédit, comme le Roi: *Ergo, sicut Rex, habes dictum & dedictum* ». C'étoit une allusion qu'il faisoit à cet ancien proverbe qu'on appliquoit à celui qui désavouoit ce qu'il avoit avancé, & dont nous ignorons l'origine: *Habet dictum & dedictum, sicut Dominus Rex.* Le résultat de la dispute fut qu'on condamna quatre articles de Gilbert de la Porrée, auxquels les Evêques opposerent quatre autres articles énoncés dans leur profession de foi, qu'ils présenterent au Pape & aux Cardinaux, déclarant qu'ils ne s'en départiroient point. Gilbert ne fut point condamné personnellement, parce qu'il promit de corriger ce qu'il avoit mal enseigné. Eon de l'Etoile, Gentilhomme Breton du pays de Loudeac, fut aussi condamné dans cette Assemblée. C'étoit une maniere de fou, qui, entendant souvent prononcer dans l'Eglise ces paroles, *per eum qui venturus est*, s'imagina qu'on parloit de lui, confondant *eum* avec Eon, dont la prononciation étoit semblable dans le pays; & sur ce fondement il se regardoit comme le maître des vivans & des morts, & celui qui devoit les juger tous à la fin du monde. Quelques mois avant ce Concile, il avoit comparu en Bretagne devant le Légat Albéric & Hugues, Archevêque de Rouen, un bâton fourchu à la main. On lui demanda ce que signifioit ce bâton: *ces deux pointes, qui regardent le Ciel*, répondit-il, *signifient que Dieu, maître des deux tiers du monde, m'a cédé le troisieme; & si je tournois ces deux pointes en bas, les deux tiers du monde seroient à moi, & je n'en laisserois qu'un tiers à Dieu.* Il fut condamné par le Concile à une prison perpétuelle. Sa folie n'auroit mérité que du mépris, s'il n'avoit point fait de Disciples. Mais il en eut à la honte de l'humanité; &, contre les loix de cette même humanité, des Seigneurs, & même des Evêques en firent brûler un grand nombre.

1150 *Bambergense*, de Bamberg, par Eberhart, Archevêque de Saltzbourg, où l'on examine la doctrine de Gérohus, Prévôt des Chanoines Réguliers de Reichersperg, sur J. C. qu'il soutenoit devoir être adoré dans son humanité comme dans sa divinité. Cette doctrine fut jugée irrépréhensible; & Folmar, accusateur de Gérohus, rejetté avec mépris. (*Conc. Germ.* T. III. *Deest alibi.*)

1151 *Londinense*, de Londres, à la mi-Carême, par Thibaud, Archevêque de Cantorbery, en présence du Roi Etienne. Il fut principalement question dans ce Concile des appellations a Rome. Un Historien Anglois (Henri de Huntington) dit qu'auparavant ces sortes d'appels n'étoient pas en usage, & que Henri, Evêque de Vinchestre, fut le premier qui les fit valoir étant Légat du S. Siége. Il en fut bien puni, ajoute le même Auteur; car on appella trois fois dans cette Assemblée de ses jugemens. (Pagi, *ad hunc an.*) L'Editeur de Venise a publié, d'après Baluze, 8 Canons de ce Concile sur la Discipline.

1152 *Bulgentiacense*, de Baugenci, le 18 Mars. Après avoir oui les témoins, qui déposerent de la parenté de Louis VII avec la Reine Aliénor, leur mariage fut déclaré nul du consentement des parties, par les Evêques, pour cette raison. Ils étoient parens, disoit-on, du 3e ou 4e degré, étant issus, l'un & l'autre, de Robert, Roi de France. Mais il est bien étonnant que les Evêques aient gardé, pendant 15 ans, le silence sur cette parenté, qu'ils ne pouvoient ignorer, & qu'ils ne l'aient rompu que lorsqu'ils ont vu les deux époux disposés par mésintelligence a se séparer. Comment S. Bernard lui-même, qui cria si haut contre ce mariage (*Ep.* 224) lorsqu'il s'agit d'assembler un Concile pour le casser, n'avoit-il pas dit le mot quand il fut célébré? Parmi les anciens Chroniqueurs, les uns placent ce Concile en 1151, les autres en 1152. Cela vient de ce que les premiers commençoient l'année à Pâque, & les seconds à Noël, ou au premier Janvier.

1152 *Hibernicum*, au Monastere de Mellifont, Ordre de Cîteaux, en Irlande, après le mois de Septembre, par le Cardinal Paperon, Légat. On y établit 4 Archevêchés; à Armach, à Dublin, à Cashel & à Thouam, & on leur assigna leurs Suffragans.

1153 *Wormatiense*, par les Cardinaux Bernard & Grégoire, aux Fêtes de la Pentecôte. Henri, Archevêque de Mayence, y est déposé, sur les accusations calomnieuses de plusieurs de ses Clercs; & Arnold de Sélehoven, Prévôt de cette Eglise, est mis à sa place. (*Conc. Germ.* T. III, p. 374.)

1153 *Constantiense*, de Constance, où l'Empereur Frédéric fait divorce avec son épouse Adélaide, en présence des Légats & par le conseil des Evêques, suivant Otton de Frisingue. (*Conc. Germ.* T. III, p. 376.)

1154 *Londinense*, pendant le Carême. On y fait revivre les anciennes coutumes énoncées dans la charte de S. Edouard, & les priviléges du Clergé.

1154 *Apud Moretum.* Ce Concile, qui eut deux Sessions, tint la deuxieme dans un bois près de Moret, en présence du Roi Louis le Jeune, & de plusieurs Seigneurs. Le fragment des Actes de cette Assemblée, publié par D. d'Acheri, (*Spicil. T. II.*) ne porte les noms que de quelques Evêques, à la tête desquels se trouve celui de l'Archevêque de Reims. Il résulte de ce fragment que les habitans de Vezelai, excités par Guillaume II, Comte de Nevers, contre l'Abbaye de Vezelai, y commirent de grands désordres; sur quoi les Moines ayant porté leurs plaintes au Cardinal Paperon qui revenoit de sa Légation d'Irlande, & au Cardinal Jourdain qui remplissoit la même fonction en France; ces deux Prélats étant a Cluni lancerent une sentence d'excommunication contre les rébelles qui s'en moquerent, & continuerent leurs déprédations. La derniere ressource des Moines fut dans le Roi Louis VII, qui indiqua ce Concile, où l'on contraignit le Comte Guillaume à faire arrêter les Chefs des mutins pour être représentés au Roi quand il jugeroit à propos de les faire punir. Ces dernieres dispositions produisirent leur effet; elles rétablirent le calme dans la ville, & firent rentrer les habitans dans le devoir.

1155 *Suessionense*, le 10 Juin. Le Roi Louis le Jeune & les Barons y jurent la paix pour 10 ans.

1157 *Constantinopolitanum*, le 26 Janvier, par le Patriarche Luc Chrysoberge, où l'on décide que le sacrifice de l'Autel s'offre au Fils comme au Pere & au S. Esprit.

1157 *Remense*, par l'Archevêque Samson, le 26 Octobre, contre les Pifres, secte d'Albigeois, composée, pour la plus grande partie, de Tisserans, & répandue en Picardie & dans les Pays-Bas. On ordonne de les renfermer & de les marquer d'un fer chaud, s'ils sont convaincus. On fit ensuite 7 Canons sur la Discipline. (Mansi, T. II, p. 499.)

1159 *Moguntinum*, après le premier Octobre, par Arnoul, Archevêque de Mayence. On ne sait pas l'objet de cette Assemblée, qui fut interrompue par la révolte des citoyens. L'Archevêque s'étant mis en devoir l'année suivante de réprimer ces mutins, fut attaqué par eux dans le Monastere de S. Jacques, & mis à mort le 24 Juin.

Conc. Germ. Tome III.)

1160 * *Papienſe*, de Pavie, commencé le 5 Février, par ordre de l'Empereur. Environ 50 Evêques avec plusieurs Abbés s'y déclarerent le 11 Février en faveur d'Octavien, ou Victor IV, Antipape, & y anathématiserent Alexandre III avec tous ses fauteurs, qui avoient refusé de venir à ce Concile.

1160 *Anagninum*, d'Anagni, où Alexandre III, assisté des Evêques & des Cardinaux de sa suite, excommunia solemnellement, le Jeudi-Saint, 24 Mars, l'Empereur Frédéric, & déclara tous ceux qui avoient juré fidélité à ce Prince, absous de leur serment. Il ne paroît pas, dit M. Fleury, que Frédéric ait été moins obéi, ni moins reconnu Empereur après cette excommunication que devant.

1160 *Oxonienſe*, d'Oxford, où l'on condamna plus de 30 Hérétiques Poplicains, qui détestoient le Baptême, l'Eucharistie & le Mariage, & comptoient pour rien l'autorité de l'Eglise. On les abandonna au Prince, pour être punis corporellement.

1160 *Nazareth*, vers la fin de l'année. Alexandre y est reconnu Pape.

1161 * *Laudenſe*, de Lodi, commencé le 19 Juin, & fini le jour de S. Jacques 25 Juillet, par l'Antipape Victor, en présence de l'Empereur. L'élection de Victor y fut confirmée. La Chronique de Lobbes composée par un partisan de Victor, met un Concile tenu à Crémone par cet Antipape sous les yeux de l'Empereur au mois de Mai précédent.

1161 *Apud novum Mercatum*, de Neuf-Marché au Diocese de Rouen; *Bellovacenſe*, de Beauvais. Dans l'un & l'autre tenus au mois de Juillet, on reconnoît Pape Alexandre III.

1161 *Toloſanum XI*, vers la fin de l'année, où le Roi de France & le Roi d'Angleterre, avec 100 Prélats, tant Evêques qu'Abbés des deux royaumes, reconnurent le Pape Alexandre plus solemnellement qu'ils ne l'avoient fait précédemment, dans les Assemblées qu'ils avoient tenues chacun de leur côté, à Beauvais, à Neuf-Marché & à Londres.

1162 *Monſpelienſe*, de Montpellier, le jour de l'Ascension, 17 Mai, où Alexandre III, assisté de 10 Evêques, réitéra publiquement l'excommunication contre Octavien, ou l'Antipape Victor & ses complices.

1162 *Weſtmonaſterienſe* de Westminster à Londres le 26 Mai, veille de la Pentecôte, où Thomas Becquet, Chancelier du Royaume, est élu Archevêque de Cantorbery.

1163 *Turonenſe*, le 19 Mai, par le Pape Alexandre III, assisté de 17 Cardinaux, 124 Evêques, 414 Abbés, &c. Labbe en a publié 10 Canons, la plupart répétés des Conciles précédens. Le 4e est contre les Manichéens, depuis nommés Albigeois, avec lesquels il est défendu d'avoir aucun commerce, sous peine d'excommunication. Le 5e défend de gager des Prêtres pour desservir des Eglises en leur donnant une certaine somme ou redevance annuelle. L'affluence de monde & sur-tout de Seigneurs, qu'attira ce Concile à Tours, y rendit les logemens si chers que le Roi de France fut obligé d'y mettre la police pour la partie de Tours, nommée le Château-neuf de S. Martin, qui dépendoit de lui, ordonnant que les plus chers ne passeroient pas six livres. (Voyez sa Lettre sur ce sujet dans Duchêne, (*Script. Hiſt. Fr.* T. IV. p. 732.) Il y a apparence que le Roi d'Angleterre fit un semblable Réglement pour la ville de Tours dont il étoit Seigneur. S. Thomas de Cantorbery se rendit à cette Assemblée avec ses Suffragans & y fut reçu avec des honneurs extraordinaires. Arnoul, Evêque de Lisieux, fit l'ouverture de ce Concile par un très beau discours. Dans le 9e Canon les Ordinations faites par Octavien & par les autres Schismatiques, sont déclarées nulles. D. Martenne a découvert & publié 3 nouveaux Canons de ce Concile. (*Edit. Venet.* T. XIII.)

1164 * *Clarendonenſe*, Assemblée de tout le Royaume à Clarendon, le 25 Janvier. S. Thomas de Cantorbery y promit, avec tous les Evêques d'Angleterre, d'observer de bonne foi & en vérité les coutumes royales, dont les unes étoient bonnes, & les autres mauvaises. Les Evêques s'étonnerent de les avoir souscrites. Le Pape les condamna: le Primat les désavoua; & quand on voulut les lui opposer il répondit que le Pape les ayant condamnées, il ne lui restoit plus qu'à gémir devant Dieu de la foiblesse qu'il avoit eue de les signer. Le Roi les soutenant, faisoit poursuivre devant les Juges séculiers les Clercs accusés de vol, d'homicide, ou d'autres crimes; afin qu'ayant été convaincus, ils fussent déposés & livrés à la Cour laïque; mais l'Archevêque, fondé sur les fausses Décrétales, ne trouvoit point que la Puissance séculiere eût aucun droit dans une cause criminelle d'un Clerc, ni qu'elle pût le punir corporellement, à moins qu'il ne commît un nouveau crime après sa déposition. (Voyez Henri II, Roi d'Angleterre.)

1164 *Remenſe*, par le Pape Alexandre. On y traita du secours de la Terre-Sainte. Ce Concile se tint après le mois de Mai. (Pagi.)

1164 * *Northamptonenſe*, de Northampton, le 13 Octobre, où S. Thomas de Cantorbery fut accusé & condamné par le Roi, les Seigneurs & les Evêques, comme parjure & traître. Le Saint en appella au Pape, qui cassa la sentence rendue à Northampton.

1165 * *Herbipolenſe*, de Würtzbourg, le 23 Mai, jour de la Pentecôte. L'Empereur & une quarantaine d'Evêques, en comptant ceux qui n'étoient point encore sacrés, jurerent qu'ils ne reconnoîtroient jamais le Pape Alexandre, & qu'ils demeureroient inviolablement attachés à Pascal, qui avoit été nommé Pape par les Schismatiques à la mort d'Octavien. Deux Envoyés d'Angleterre jurerent, au nom de leur Roi, qu'il observeroit inviolablement tout ce que l'Empereur avoit juré.

1165 *Lumbarienſe*, de Lombers, (petite Ville à deux lieues d'Albi, qu'il ne faut point confondre avec Lombés en Gascogne) par Pons d'Arsac, Archevêque de Narbonne, contre les Bons-hommes, qui étoient Manichéens, appellés dans la suite Albigeois, ou Vaudois. Voyez l'époque de ce Concile dans D. Vaissete; il le met vers le mois de Juin de cette année. (*Hiſt. de Lang.* T. III.)

1165 *Aquiſgranenſe*. Cour pléniere de l'Empereur Frédéric pour la canonisation de Charlemagne. La cérémonie s'en fit le 29 Décembre. Aucun Pape n'a contredit cette canonisation, quoique faite par les Schismatiques & par l'autorité d'un Antipape; & depuis ce tems-là, on a fait la Fête de Charlemagne comme d'un Saint dans quelques Eglises.

1166 *Londinenſe*. Les Evêques d'Angleterre y appellerent au Pape de la légation & des sentences de Thomas de Cantorbery, refugié en France depuis le mois d'Octobre 1164.

1166 *Conſtantinopolitanum*, le 11 Avril, par le Patriarche Luc Chrysoberge & trente Métropolitains. On y condamna l'abus qui toléroit le mariage du sixieme au septieme degré, à moins qu'on n'eût demandé la permission de le contracter. (D. Cellier.)

1166 *Conſtantinopolitanum*, de 56 Evêques. On y fit 9 Canons, dont le premier dit anathême à ceux qui ne prennent pas bien les paroles des saints Docteurs de l'Eglise, & qui détournent à de fausses interprétations ce qu'ils ont nettement expliqué par la grace du Saint-Esprit. Il s'agit particuliérement du sens qu'on doit donner à ces paroles du Sauveur: *Mon Pere eſt plus grand que moi*, que les Canons expliquent comme les Peres les ont expliquées, & comme l'Eglise les explique encore aujourd'hui. (*Leo Allatius.*)

1167 *Lateranum*, avant le mois d'Avril, où Alexandre III excommunie de nouveau l'Empereur Frédéric, & absout tous ses sujets du serment de fidélité.

1170 * *Conſtantinopolitanum*, par le Patriarche Michel d'Anchiale, où, par les artifices de ce Prélat, on rejette les propositions que faisoit l'Empereur Manuel Comnene pour la réunion des deux Eglises. L'Editeur de Venise met ce Concile, mais mal, en 1168. Voyez Pagi, *ad hunc an.*

1171 *Armachanum*, d'Armach, en Irlande, où l'on met en liberté tous les Anglois qui se trouvoient réduits en esclavage dans cette Isle. (Wilkins.)

1171 *Caſſilienſe*, de Cashel en Irlande, au commencement de Novembre. On y dressa 7 Canons pour remédier aux maux qui régnoient dans le pays. (Wilkins.)

1172 *Abrincatenſe*, d'Avranches, le 21 Mai. Henri II, Roi d'Angleterre, après avoir fait un serment tel que les Légats du Pape le demandoient, & après avoir cassé toutes les coutumes illicites qu'il avoit établies de son tems, & reçu la pénitence, fut absous de l'assassinat de S. Thomas de Cantorbery, arrivé le 29 Décembre 1170. Ceci s'est plutôt passé dans une Assemblée que dans un Concile.

Le vrai Concile d'Avranches de cette année 1172 ne s'est tenu que le 27 & le 28 Septembre. Le 27 le Roi y réitéra son serment, en ajoutant quelques clauses d'attachement & d'obéissance au Pape Alexandre, & le 28 les Légats & les Evêques y firent 13 Canons.

1173 *Weſtmonaſterienſe*, de Westminster à Londres, le 6 de Juillet, où l'on élit Richard, Prieur de Douvres, pour Archevêque de Cantorbery. On y lut ensuite la Bulle de Canonisation de S. Thomas, après quoi l'on fit 27 Canons sur la Discipline. (Wilkins.)

1175 *Londinense*, de Londres, à Westminster, le 18 Mai. On y fit 19 Canons, la plupart tirés des anciens Conciles. Le 16e dit qu'on ne donnera point l'Eucharistie trempée, sous prétexte de rendre la Communion plus complete. C'étoit donc dès-lors l'usage le plus commun de ne prendre que l'espece du pain.

1175 *Hallense*, de Hall, par Wicman, Archevêque de Magdebourg, contre les Tournois. (*Conc. Germ.* T. III.)

1176 *Northamptonense*, le 25 Janvier, par le Cardinal Hugues, Légat. L'Archevêque d'Yorck veut y contraindre les Evêques d'Ecosse présens, à reconnoître sa jurisdiction. Ils s'en défendent, soutenant que de tout tems ils étoient immédiatement soumis au S. Siége. L'Archevêque de Cantorbery les appuie sous main par jalousie, & l'affaire demeure indécise. (Spelman, Wilkins.)

1176 *Londinense*, à Westminster, dans la Chapelle de l'Infirmerie le 14 Mars, par le Légat Hugues, en présence du Roi. Les Archevêques de Cantorbery & d'Yorck s'étant disputés à qui s'asseyeroit à la droite du Président, la querelle en vint au point que les partisans de l'Archevêque de Cantorbery tomberent sur ceux de l'Archevêque d'Yorck, terrasserent ce Prélat & le foulerent aux pieds, de maniere qu'il fut emporté à demi-mort. L'Assemblée plus calme condamna l'Archevêque de Cantorbery à donner au Légat une somme d'argent pour assoupir cette affaire. (Wilkins.)

1176 *Lumbariense*, de Lombers. Mal cette année dans M. Fleury. Voyez-le en 1165.

1177 *Northamptonense*, à la mi-Janvier, Assemblée mixte & très nombreuse, où le Roi Henri II rend à Robert, Comte de Leycestre, les terres qu'il avoit confisquées sur lui; substitue des Chanoines Réguliers aux Séculiers dans l'Eglise de Waltham, & concerte avec Richard, Archevêque de Cantorbery, de mettre des Religieuses de Fontévraut dans l'Abbaye d'Ambresberi. (Wilkins.)

1177 *Tarsense*, de Tarse, par ordre de Léon, Roi d'Arménie. Les Arméniens, leur Patriarche Grégoire à la tête, satisfont aux propositions que les Grecs leur avoient faites pour se réunir à eux, & leur en font réciproquement d'autres tendantes à la même fin. On voit par ce Concile que les Arméniens étoient alors très attachés à l'Eglise Romaine. Il est daté de l'an 626 de l'Ere des Arméniens, ce qui répond à l'an de J. C. 1177, après le 9 Juillet. (Galanus.)

1177 *Venetum*, de Venise, le 14 Août, par Alexandre III, assisté de ses Cardinaux & de plusieurs Evêques d'Italie, d'Allemagne, de Lombardie & de Toscane. L'Empereur, qui avoit renoncé au Schisme & juré la paix le premier d'Août, y assistoit. Le Pape y prononça excommunication contre quiconque troubleroit cette paix.

1178 *Saltzburgense*, de Hochenau dans le Diocese de Saltzbourg, le premier Février, par l'Archevêque Conrad avec ses Suffragans. Ces Prélats y renoncent à l'obédience de l'Antipape Calliste & embrassent celle d'Alexandre III. (*Conc. Germ.* T. III, & *Edit. Venet.* T. XIII.)

1179 *LATERANENSE III.* Onzieme Concile général, de 302 Evêques de tous les pays Catholiques, avec un Abbé qui y assistoit pour les Grecs, sous Alexandre III. La premiere session se tint le 5 Mars, la seconde le 14 & la derniere le 19. On y fit 27 Canons, dont le premier donne ou confirme aux Cardinaux le droit exclusif d'élire le Pape, & fixe aux deux tiers du sacré Collége le nombre de voix nécessaire pour une élection canonique. Le 3e défend d'ordonner un Evêque avant l'âge de 30 ans. Le 5 oblige l'Evêque à donner de quoi vivre à un Diacre ou à un Prêtre qu'il aura ordonné sans lui assigner un titre certain & suffisant pour le faire subsister, à moins que ce Diacre ou Prêtre n'ait un patrimoine dont il puisse s'entretenir. C'est la premiere fois, suivant M. Fleury, qu'il est parlé de patrimoine au lieu d'un titre ecclésiastique. Le 10 défend à un Religieux d'avoir un pécule, si ce n'est pour l'exercice de son obédience. Le 14e défend aux Laïques de transférer les dîmes à d'autres Laïques; & leur enjoint de les restituer à l'Eglise sous peine d'anathême. Ce Canon, dit M. Pfeffel, ne fut jamais exécuté; mais s'il empecha les usurpations & les aliénations ultérieures des dîmes, les Seigneurs Laïques trouverent aussi moyen, à la faveur d'une distinction adoptée par tous les Canonistes, de s'en faire un titre pour posséder tranquillement les dîmes inféodées avant l'époque de 1179. Le 14e Canon défend aux Evêques & Archidiacres de mener avec eux dans leurs visites des chiens & des oiseaux pour la chasse.

1180 *Tarragonense*, de Tarragone, commencé le 24 Juin, & fini le 18 Octobre, où le calcul de l'Ere d'Espagne est supprimé dans la Catalogne, & l'Ere de l'Incarnation établie avec défense d'employer désormais dans les Actes, comme par le passé, les années des Rois de France. Cependant on voit encore en 1184 un Accord du Roi d'Aragon & du Comte de Toulouse, daté du regne de Philippe Auguste, tant cet usage, dit M. de Marca, étoit profondément gravé dans les esprits. (Mabillon, *Dipl.* L. 2, c. 23. *Marca Hispan.* L. 4, p. 514.)

1181 *Aniciense*, du Puy, le 15 Septembre; *Vasatense*, de Bazas, le 8 Décembre : l'un & l'autre par le Cardinal Henri. On n'en sait point l'objet. (Vaissette, *T. III.*)

1182 *Lemovicense*, des deux Provinces de Bourges & de Bordeaux, par le même Légat, le troisieme Dimanche de Carême, sur la Discipline. (*Ibid.*)

1182 *Signiense*, de Segni en Italie, où S. Brunon, qui en avoit été Evêque, fut canonisé par le Pape Lucius III. (Pagi, *ad an.* 1125, n. XIV.)

1184 *Veronense*, de Vérone, commencé le premier Août, & continué au moins jusqu'au 4 Novembre. Le Pape Lucius y fit en présence de l'Empereur une Constitution contre les Hérétiques, où l'on voit le concours des deux Puissances pour l'extirpation des hérésies. L'Eglise y emploie les peines spirituelles, & l'Empereur, les Seigneurs & les Magistrats les temporelles. C'est qu'on vouloit réprimer la fureur des Cathares, Patarins, Vaudois, & autres hérétiques du tems; & les cruautés inouies qu'ils exerçoient contre les Ecclésiastiques, exigeoient la même sévérité dont les Empereurs Romains avoient autrefois usé contre les Circoncellions. On excommunia aussi dans ce Concile les Arnaldistes & les Romains désobéissans & rebelles à l'autorité temporelle du Pape. Nous trouvons de plus dans Arnold de Lubec, L. 3, c. 7, qu'on debattit ensuite divers points contestés entre le Pape & l'Empereur, & principalement celui du *patrimoine de la Comtesse Mathilde.* L'Empereur en étoit en possession, & le Pape le réclamoit comme biens donnés à l'Eglise Romaine. On disputa long-tems; on produisit divers Actes : mais à la fin les choses resterent au même état. Le Pape & l'Empereur ne s'accorderent pas davantage au sujet des différents Prélats ou Schismatiques, ou bien Elus pendant la querelle du Sacerdoce & de l'Empire. Frédéric voulut aussi que le Pape donnât au Roi Henri son fils la couronne Impériale; mais le Pape le refusa, en disant que ce n'étoit pas l'usage d'avoir deux Empereurs à la fois, & qu'il ne pouvoit donner la couronne au fils, si le pere n'y renonçoit auparavant. Enfin ils se séparerent mécontens l'un de l'autre. Le Pape resta à Vérone où il mourut le 25 Novembre 1185.

1185 *Parisiense XVI*, au mois de Janvier, où Philippe Auguste ordonna à tous les Prélats assemblés à Paris, d'exhorter tous ses sujets à faire le voyage de Jérusalem pour la défense de la foi.

1185 *Londinense*, le 18 Mars. On y jugea qu'il étoit plus sage & plus convenable que le Roi restât dans son Royaume, pour gouverner ses sujets & défendre ses Etats propres, que d'aller exposer sa personne pour la défense de l'Orient.

1185 *Spalatense*, de Spalatro en Dalmatie, par l'Archevêque Pierre, où l'on marque les Eglises soumises à cet Archevêché. (Assemani, *Kal. ant.* T. IV.)

1186 *Constantinopolitanum*, par les Patriarches de CP. de Jérusalem & d'Antioche avec vingt-trois Métropolitains, en présence de l'Empereur Isaac l'Ange. Jean, Métropolitain de Cyzique, s'y plaignit de ce qu'on avoit violé à son égard les Canons touchant les élections, en ce que le Patriarche de CP. & son Concile avoient élu, sans l'appeller, quoiqu'il fût dans cette Ville, cinq Evêques de sa Province. L'Empereur, à cette occasion, donna une Novelle par laquelle il déclare nulles ces élections, & ordonne d'inviter, à celles qui se feront dorénavant à CP. tous les Evêques qui s'y rencontreront. Il n'est donc pas vrai que, dès le neuvieme siecle, l'Eglise eût abandonné aux Empereurs les élections, comme l'avance M. de Marca. Voyez la Novelle d'Isaac dans Mansi, *Suppl. Conc.* T. II, p. 722.

1186 *Hibernicum*, d'Irlande, par Jean, Archevêque de Dublin & ses Suffragans, le 23 Mars, touchant la réformation du Clergé, & sur-tout contre les Clercs concubinaires. (Wilkins, Mansi, *Suppl. Conc.* T. II.)

1186 *Karrofense*, de Charroux, par Henri de Sully, Archevêque de Bourges, où l'on fit quelques Réglemens de Discipline.

1186 *Coloniense*, par Philippe, Archevêque de Cologne. On y publie la canonisation de S. Annon, l'un des Prédécesseurs de ce Prélat.) *Conc. Germ.* T. III.)

1187 *Mosomense*, de Mouson, au Diocese de Reims, le premier Dimanche de Carême, par Folmar, Archevêque de Treves & Légat du S. Siége, avec les Evêques de sa Province, excepté ceux de Toul & de Verdun, dont il excommunia le premier & déposa l'autre. Il prononça dans le même Concile des censures & des sentences de déposition contre d'autres personnes qui refusoient de le reconnoître pour Archevêque; ce qu'il fit avec si peu de discrétion que le Pape Grégoire VIII lui défendit d'en user de même par la suite, sans la participation du S. Siége. (*Edit. Venet.* T. XIII. *Conc. Germ.* T. III.) Brouver met ce Concile en 1186 d'après ceux qui commençoient l'année à Pâque. (Voyez *les Archevêques de Treves.*)

1187 *Coloniense*, par Philippe, Archevêque de Cologne. Ce Prélat y confirme certaines donations faites à l'Abbaye de Steinfeld, & délibere avec ses Comprovinciaux sur les moyens de résister à l'Empereur Frédéric I, qui pour se venger de certains sujets de mécontentemens que le Pape lui avoit donnés, menaçoit de faire une irruption à Cologne. (*Conc Germ.* T. III.)

1188 Il y eut cette année plusieurs Assemblées pour la Croisade. L'une, depuis le 13 Janvier jusqu'au 21, entre Gisors & Trie, où les Rois de France & d'Angleterre prirent la Croix. La seconde au Mans, peu de tems après, où le Roi d'Angleterre ordonna que chacun donneroit pendant cette année la dîme de ses revenus & de ses meubles, pour le secours de la Terre-Sainte. La troisieme à Paris, des Prélats & des Seigneurs du Royaume, où Philippe Auguste fit une semblable Ordonnance le 27 Mars. Cette dîme fut appellée *la dîme Saladine.*

1190 *Rotomagense*, de Rouen, le 11 Février, par Gautier, Archevêque de cette Ville. On y fit 32 Canons, tirés la plupart des Conciles précédens. Celui-ci porte la date de l'an 1189, *sous le regne de Richard, Roi d'Angleterre.* Mais comme Richard, au mois de Février 1189, ne régnoit pas encore, ni en Angleterre, ni en Normandie, c'est une preuve que l'année est ici comptée suivant le style de France, en la commençant à Pâque.

1193 *Cantuariense*, de Cantorbery. Le Roi Richard ayant appris, dans sa prison en Allemagne, que le Siége de Cantorbery étoit vacant, écrivit aux Suffragans & au Doyen de cette Eglise de procéder à une nouvelle élection. En conséquence les Evêques, sur la présentation des Moines de Cantorbery, élurent, le 30 Mai, pour Archevêque Hubert, Evêque de Salisbery. (Wilkins.)

1193 *Compendiense*, Parlement de Compiegne, tenu le 4 Novembre, où l'Archevêque de Reims, Légat du saint Siége, prononça avec les Evêques, que le mariage du Roi avec Ingeburge étoit nul pour cause de parenté. Ingeburge en appella à Rome, comme elle put, ne parlant, ni le François, ni le Latin. (*Gall. Chr.* T. IX, p. 98.) le P. Mansi met ce Parlement en 1195; ce qui est une méprise, puisqu'il se tint 82 jours après le mariage qu'il déclara nul.

1195 *Eboracense*, d'Yorck, les 14 & 15 Juin, par Hubert de Cantorbery, Légat du Pape. Il y publia 12 Canons divisés en 18 selon une autre édition.

La même année, Célestin III suspendit Géofroi, Archevêque d'Yorck, de toute fonction épiscopale, & déclara nulle l'excommunication publiée par le même Prélat, contre quelques Chanoines qui avoient appellé au Pape avant cette excommunication, ordonnant néanmoins de les absoudre pour plus grande sûreté, *ad majorem cautelam.* On ne voit point d'absolution *ad cautelam* avant celle-ci.

1195 *Monspeliense*, de Montpellier, au mois de Décembre. Le Docteur Michel, Légat du Pape en Espagne, avec plusieurs Prélats de la Province de Narbonne, y publie quelques Réglemens, & un entre autres en faveur de ceux qui marcheront en Espagne contre les Infideles.

1196 *Parisiense XVIII*, de deux Légats, avec tous les Evêques & les Abbés du Royaume, pour examiner la validité du mariage de Philippe Auguste avec Ingeburge de Danemark. On n'y décida rien, la crainte ayant empêché d'agir sur le vrai sujet de la Légation & du Concile.

1198 *Senonense*, de Sens, contre les Poplicains, espece de Manichéens découverts en Nivernois. Le P. Mansi place ce Concile au commencement de l'année suivante.

1199 *Dalmaticum*, de Dalmatie, où deux Religieux Légats, assistés de l'Archevêque de Dioclée & de 6 Evêques ses Suffragans, publierent 12 Canons qui tendent à retrancher les abus, & à établir en Dalmatie les usages de Rome. (Hardouin, *T. VI.*)

1199 *Divionense*, de Dijon, dans l'Eglise de S. Bénigne. Il commença le 6 Décembre, selon Raoul de Diceto, & dura 7 jours. Pierre de Capoue, Cardinal-Légat, assisté de 4 Archevêques & de 18 Evêques, y traita du mariage de Philippe Auguste avec la Reine Ingeburge. Le Roi craignant les censures, en appella au Pape; & le Légat ne décida rien, quoi qu'en dise un Moderne, qui avance que le Légat prit la fuite après avoir prononcé une sentence d'interdit. La Chronique de S. Bénigne met ce Concile en 1200.

1200 *Viennense*, de Vienne en Dauphiné, au mois de Janvier. C'est une continuation du précédent. Le Légat étant sur les terres de l'Empire déploya son autorité contre le Roi de France. Alors, en presence de plusieurs Evêques, entre lesquels il y avoit des François, il publia l'interdit sur toutes les terres de l'obéissance du Roi, avec ordre à tous les Prélats de l'observer sous peine de suspense. Le Pape Innocent III confirma la sentence du Légat, mais il excepta les Croisés. Cet interdit dura 8 mois, & fut observé avec une telle rigueur que les Eglises étoient fermées, & les corps morts demeuroient sur terre sans sépulture. Il ne fut levé qu'après que le Roi Philippe Auguste eut repris Ingeburge.

1200 *Londinense*, de toute l'Angleterre, sous Hubert de Cantorbery. On y publia un Décret de 4 articles, tirés la plupart du dernier Concile de Latran.

1200 *Romanum*, où le Pape Innocent III canonisa sainte Cunegonde, femme de l'Empereur Henri II. (*Conc. Germ.* T. III.)

1200 *Nigellense*, de Nécle en Vermandois, le 7 Septembre. Le Roi ayant repris Ingeburge & juré qu'il la traiteroit en Reine, le Légat Octavien leva l'interdit qui avoit duré huit mois. Le Roi éloigna aussi Agnès, qui mourut à Poissi l'année suivante 1201, peu de tems après ses couches. Ses deux enfans furent légitimés par une Bulle du 2 Novembre de la même année. Un Moderne confond mal-à-propos ce Concile avec le suivant.

1201 *Suessionense*, depuis la mi-Mars jusqu'à la fin d'Avril. On y traita, sans rien finir, du mariage du Roi avec Ingeburge, qui fut ensuite enfermée au Château d'Etampes, où le Roi lui fournissoit sa subsistance, & le Pape la consoloit par ses Lettres.

1201 *Perthanum*, de Perth en Ecosse, par le Légat Jean, Cardinal de S. Etienne, pour la réformation des mœurs. Les Actes de ce Concile, qui dura 4 jours, sont perdus. Nous savons seulement qu'on y ordonna que le Samedi les œuvres serviles cesseroient depuis midi. (Wilkins.)

1201 *Parisiense XIX.* Octavien Légat, avec les Evêques du Royaume, y convainquit d'hérésie Evrard de Nevers, qui fut conduit à Nevers même, & brûlé publiquement, au grand contentement du peuple qu'il avoit auparavant opprimé, étant Gouverneur de la terre de ce Comté.

1204 *Meldense*, de Meaux, sur la paix que l'Abbé de Casemare, Légat, auroit voulu établir entre les Rois de France & d'Angleterre.

1205 *Arelatense*, d'Arles, par le Légat Pierre de Castelnau. On y dressa des Réglemens pour le gouvernement de cette Eglise. (*Gall. Christ. no.* T. I, *col.* 65. *Deest in Veneta.*)

1206 *Cantuariense*, de Lambeth, par Etienne de Langton, Archevêque de Cantorbery. On y fit un Statut en trois articles sur la Discipline.

1209 *Montis-Limarii*, ou *Montiliense*, de Montelimar, dans les premiers jours de Juin. Le Légat Milon, après avoir délibéré avec les Peres de ce Concile sur les offres que le Comte de Toulouse faisoit de se soumettre à sa décision, le fait citer au Concile de Valence, pour lui répondre sur ses offres. (Vaissete, T. III.) Chorier met par erreur ce Concile en 1208.

1209 *Valentinum*, de Valence en Dauphiné, à la mi-Juin. C'est une suite du précédent. Le Comte de Toulouse y comparoît sur la citation qui lui avoit été faite; accepte les conditions que le Légat lui impose pour obtenir son absolution; remet à l'Eglise Romaine 7 Châteaux pour caution de ses engagemens; & cependant il n'est pas encore absous. (Vaissete, *ibid. Deest in Veneta.*)

1209 *S. Ægidii*, de S. Gilles en Languedoc, le 18 Juin. Le Légat Milon y donna enfin l'absolution au Comte de Toulouse en chemise & nu jusqu'à la ceinture, après avoir exigé de lui un nouveau serment de réparer tous les maux qu'il avoit causés. (Vaissete, *ibid. Deest in Veneta.*)

1209 *Avenionense*, au commencement de Septembre, par Hugues, Evêque de Riez, & Milon, Légats du Pape, assistés de 4 Archevêques, de 20 Evêques & d'un grand nombre d'Abbés. Le Comte de Forcalquier y signe le 4 Septembre les Statuts qui avoient été dressés à Saint-Gilles pour la paix. On y fit de plus 21 Canons sur la

Discipline. De ce Concile le P. Cossart en fait deux, dont il place le second en 1210, sur quoi il est relevé par D. Vaissete, T. III, p. 560.

1210 *S. Ægidii*, de S. Gilles, vers la fin de Septembre. Le Comte de Toulouse poursuivi de nouveau pour n'avoir pas rempli ses engagemens, y demande à se justifier du crime d'héresie & du meurtre de Pierre de Castelnau, suivant les ordres du Pape, & ne peut l'obtenir. (*Ibid.*)

1210 *Parisiense XX*, au mois d'Octobre, par le Cardinal Robert de Courçon, où, après avoir proscrit les erreurs d'Amauri, mort depuis peu, l'on condamne 14 de ses disciples à être brûlés; ce qui fut exécuté le 21 Octobre. (Mansi, *in Rayn.*) On y condamna aussi au feu les Livres de la Métaphysique d'Aristote apportés à Paris, traduits du grec en latin, avec défense de les transcrire, de les lire, ou retenir, sous peine d'excommunication. Quelques-uns mettent ce Concile, mais mal, au mois de Décembre de la même année.

1210 *Romanum*, au mois de Novembre, où le Pape Innocent III dépose & excommunie l'Empereur Otton, pour s'être emparé des terres de l'Eglise Romaine, & vouloir usurper le Royaume de Sicile. (Raynaldi, *ad hunc an.*)

1211 *Narbonense*, Assemblée de Narbonne, au commencement de Janvier, où l'Abbé de Cîteaux, Légat du S. Siége, & Raymond, Evêque d'Usez, proposent au Comte de Toulouse de lui rendre ses domaines à condition de chasser les Hérétiques de ses Etats, ce que le Comte refusa. Le Roi d'Arragon, présent à cette Assemblée, promit aux Légats que si le Comte de Foix se retiroit de la Communion de l'Eglise, il leur livreroit le Château de Foix. L'Editeur de Venise, ainsi que le P. Labbe, met ce Concile en 1210, en quoi il se trompe, comme le prouve D. Vaissete.

1211 *Arelatense*, vers le mois de Février, où l'on impose au Comte de Toulouse des conditions de paix absurdes. Aussi protesta-t-il qu'il aimeroit mieux périr que de s'y soumettre. Sur son refus le Concile l'excommunia & abandonna ses domaines au premier occupant. (Vaissete.)

1211 *Northamptoniense*, où le Légat du Pape excommunia en face le Roi Jean, sur le refus qu'il fit de satisfaire à l'Eglise. L'Auteur des Annales de Béverlai met ce Concile en l'année suivante. (Wilkins.)

1212 *Parisiense XXI.* Robert de Courçon, Cardinal & Légat, y publia divers Statuts pour la réformation du Clergé séculier & régulier. Ces Statuts sont divisés en quatre parties, dont la premiere concerne les Clercs, la seconde les Moines, la troisieme les Religieuses, la quatrieme les Evêques. Dans le Supplément que D. Martenne a donné des Actes de ce Concile (*Ampliss. Coll. T. VII, Col.* 98.) on voit, art. 10, une défense de célébrer des Messes à deux ou trois faces : *Statuimus sub pœna suspensionis ne aliquis Sacerdos aut in nundinis aut alibi bifaciat Missas contra canonicas Sanctiones.* L'abus que l'on condamne ici consistoit à dire jusqu'à l'Offertoire plusieurs Messes de différens sujets l'une après l'autre, que l'on renfermoit ensuite sous un seul Canon ou sous le Canon une seule fois récité; & ces Messes, suivant le nombre, s'appelloient *Missæ bifaciatæ, trifaciatæ, quadrifaciatæ*, &c. (Voyez Martenne *de antiq. Eccl. rit.* T. II, p. 273, art. 20.)

1212 *Apamiense*, de Pamiers, à la fin de Novembre, assemblé par Simon de Montfort, chef de la Croisade contre les Albigeois. On y fit divers Réglemens pour le rétablissement de la Religion, de la paix & des bonnes mœurs. (*Edit. Venet.* T. XIII.)

1213 *Vaurense*, de Lavaur, à la mi-Janvier, où l'on rejette les offres que le Roi d'Aragon avoit faites pour la réconciliation des Comtes de Toulouse, de Cominges, de Foix & de Béarn. Ce Concile dura huit jours, comme le prouve Mansi.

1213 *Ad S. Albanum*, de S. Albans près de Vinchestre, par Etienne de Langton, Archevêque de Cantorbery, au mois de Juillet, où le Roi Jean se réconcilia avec les Prélats & les Barons, en jurant d'observer les loix de S. Edouard & celles de Henri I. (Wilkins, T. I, Mansi, *Suppl.* T. II.)

1213 *Londinense*, de Londres, par le même Archevêque, le 25 Août, où l'on permet au Clergé de réciter publiquement l'Office divin à voix basse, en attendant que le Pape ait confirmé l'absolution du Roi Jean. (*Ibid.*)

1214 *Londinense*, de Londres, le 29 Juin, où le Légat Nicolas de Tusculum absout le Roi Jean, le rétablit, & leve l'interdit dont l'Angleterre étoit frappée depuis six ans, trois mois & quatorze jours. (Wilkins.)

1215 *Monspeliense*, de Montpellier, le 8 Janvier, par le Légat Pierre de Bénévent, cinq Archevêques & vingt-huit Evêques, qui prierent le Pape de leur donner Simon, Comte de Montfort, pour Seigneur, au lieu de Raymond, Comte de Toulouse. On y fit ensuite 46 Canons, dont le 18 défend aux Moines & Chanoines réguliers d'avoir rien en propre, même avec la permission du Supérieur. Ce Concile est daté du VI des Ides de Janvier, le Mercredi après l'Epiphanie de l'an 1214, c'est-à-dire le 8 Janvier 1215, selon notre maniere de commencer l'année. Pierre de Vaux-Cernai le date de l'an 1214 *in quindena Nativitatis*, ce qui revient au même. (*Edit. Venet.* T. XIII.)

1215 *Parisiense XXII*, au mois d'Août. Robert de Courçon y fit un Statut pour l'Ecole de Paris, c'est le plus ancien Réglement en ce genre, dit M. Crévier, qui se soit conservé jusqu'à nous, & il embrasse toute la Discipline de l'Ecole.

1215 *LATERANENSE IV.* Douzieme Concile général, sous Innocent III, depuis le 11 Novembre jusqu'au 30 du même mois. Il s'y trouva 412 Evêques, 800, tant Abbés que Prieurs, un grand nombre de Procureurs pour les absens, & des Ambassadeurs de l'Empereur, des Rois, & de presque tous les Princes Catholiques. Raymond le Vieux, Comte de Toulouse, les Comtes de Foix & de Cominges, s'y étoient rendus pour se plaindre de Simon de Montfort qui leur avoit enlevé leurs Etats, & des Légats qui les lui avoient adjugés. Il y eut de vifs débats à l'occasion du Comte de Toulouse entre les Peres. Le Pape lui même hésita quelque tems sur le sort de ce Prince. Mais enfin la politique l'emporta. Il priva le Comte de ses Domaines, comme le Sénat de Rome, pour quelques infidélités, dépouilloit autrefois de leurs Etats les Rois qui lui étoient soumis. En vain ce Prince infortuné, dans une audience particuliere qu'il obtint après son jugement, lui fit-il les représentations les plus justes & les plus touchantes à ce sujet. Le S. Pere lui déclara qu'il ne pouvoit, pour le présent, rien faire de plus en sa faveur. Le jeune Raymond, fils du Comte, étoit venu d'Angleterre où il s'étoit réfugié auprès du Roi son oncle, joindre son pere à Rome; Innocent se montra plus favorable à son égard. Il lui donna le Comtat Venaissin avec ses dépendances, la Provence & Beaucaire, avec sa bénédiction apostolique. En tout cela le Pape agissoit de son autorité privée, & sans l'approbation du Concile. Voici ce qui appartient proprement à cette Assemblée. On y exposa la foi de l'Eglise contre les Albigeois, les Vaudois, l'Abbé Joachim, & tous les Hérétiques du tems. Le terme de *Transsubstantiation* y est consacré pour signifier le changement que Dieu opere au Sacrement de l'Eucharistie, comme le mot de *Consubstantiel* fut consacré au Concile de Nicée pour exprimer le mystere de la Trinité. Lanfranc & Guimond s'en étoient déjà servis contre Bérenger. Les Canons de cette Assemblée sont au nombre de 70, dont le 3e porte entre autres choses que, si le Seigneur temporel admonêté néglige de purger sa terre des Hérétiques, il sera excommunié par le Métropolitain & ses Comprovinciaux; & s'il ne satisfait dans l'an, on en avertira le Pape, afin qu'il déclare ses vassaux absous du serment de fidélité, & qu'il expose sa terre à la conquête des Catholiques. Il faut ici se souvenir qu'à ce Concile assistoient les Ambassadeurs de plusieurs Souverains, qui consentoient au nom de leurs Maîtres à ce Décret, où l'Eglise semble entreprendre sur l'autorité séculiere.

On voit dans le 10e & le 11e l'origine du Pénitencier & du Théologal dans les Eglises Cathédrales d'Occident. Le 14e porte que les Clercs qui, suivant la coutume des lieux qu'ils habitent, n'ont pas renoncé à l'usage du mariage, s'ils tombent dans la fornication, seront punis d'autant plus rigoureusement qu'il leur étoit libre d'user légitimement de leurs femmes. Ce Canon doit s'entendre des Sousdiacres qui en quelques lieux étoient autorisés à garder leurs femmes, lorsqu'ils déclaroient avant leur ordination qu'ils ne prétendoient point s'engager à la continence. Ce qui fait voir que le Décret porté par le Pape Urbain II au Concile de Rome en 1089, contre les Sousdiacres qui voudroient user du mariage, Décret qui les prive de tout office & bénéfice ecclésiastique, n'étoit pas encore universellement observé. Le 18e Canon abolit la superstition des épreuves.

Le Canon 21e ordonne que chaque fidele de l'un & l'autre sexe, étant arrivé à l'âge de discrétion, confesse seul à son propre Prêtre, au moins une fois l'an, tous ses péchés, & accomplisse la pénitence qui lui sera imposée. Que chacun aussi reçoive, au moins à Pâque, le Sacrement de l'Eucharistie, s'il ne juge à propos de s'en abstenir pour un tems, par le conseil de son propre Prêtre, autrement il sera chassé de l'Eglise & privé de la sépulture

ecclésiastique. Que si quelqu'un veut se confesser à un Prêtre étranger, qu'il en obtienne auparavant la permission de son propre Prêtre; puisqu'autrement l'autre ne peut, ni le lier, ni l'absoudre. C'est le premier Canon connu qui ordonne généralement la Confession sacramentelle. Les Albigeois, qui prétendoient recevoir la rémission des péchés sans confession, ni satisfaction, peuvent avoir donné occasion à ce Décret, où le propre Prêtre est le Curé, comme au Concile de Paris de 1212, & le Prêtre étranger est le Curé d'une autre Paroisse, ou tout autre Prêtre.

Par le 22e Canon il est enjoint aux Médecins, sous peine d'excommunication, d'avertir les malades de faire venir leur Confesseur avant de leur prescrire des remedes.

Le 30e défend d'établir de nouveaux Ordres Religieux: c'est celui de tous qui a été le plus mal observé.

Le Canon 50e réduit la parenté au quatrieme dégré pour être un obstacle au mariage. On la comptoit auparavant jusqu'au septieme. Le Canon suivant ordonne la publication des bans pour les mariages, comme elle s'observe aujourd'hui.

Il est à remarquer que les Canons de ce Concile sont tous au nom du Pape; mais en quelques-uns on ajoute la clause : *Avec l'approbation du saint Concile*, qu'on trouve pour la premiere fois au troisieme Concile de Latran. Elle sert à déclarer que les Décrets n'auroient point leur pleine autorité sans le consentement & l'approbation du Concile représentant l'Eglise universelle.

La Magistrature est redevable à ce Concile de l'institution de l'ordre judiciaire dans la poursuite des procès criminels, tel qu'il s'observe encore aujourd'hui.

1216 *Genuense*, de Gênes, par l'Archevêque Otton, le 6 Avril & les deux jours suivans, où l'on publia les Décrets du Concile de Latran. (Mansi, *Suppl.* T. II.)

1216 *Melodunense*, de Melun. Innocent III avoit écrit à l'Archevêque de Sens & à ses Suffragans, que Philippe Auguste étoit excommunié comme soupçonné de favoriser Louis, son fils, appellé en Angleterre, pour y régner à la place du Roi Jean. Mais les Grands du Royaume assemblés en ce Concile de Melun, protesterent qu'ils ne tiendroient point le Roi pour excommunié à ce sujet, s'ils n'étoient plus assurés de la volonté du Pape.

Pour le Prince Louis, il fut solemnellement excommunié avec les siens par le Pape sur la fin de Juin, ou au plus tard au commencement de Juillet 1216, & cette excommunication dura jusqu'à sa paix avec le jeune Henri, Roi d'Angleterre, qui fut jurée le 11 Septembre 1217.

1216 *Anglicanum*, de Bristol, par Galon, Légat du S. Siége, le 11 Novembre, où l'on excommunie le Prince Louis avec ses adhérens, pour l'obliger à désemparer de l'Angleterre, où il étoit entré à la demande des Barons. (Wilkins.)

1219 *Tolosanum.* Ce Concile que Mansi, d'après D. Martenne place en 1219, est le même que celui de 1229. Le nom seul du Président en fournit la preuve; c'est le Légat Romain, Cardinal de S. Ange, qui ne vint en France que l'an 1224.

1222 *Oxoniense*, d'Oxford, vers le 11 Juin, de toute l'Angleterre. On y fit 49 Canons conformes à ceux du dernier Concile de Latran, avec quelques autres Réglemens. (*Ed. Venet.* T. XIII.)

1222 *Slesvicense*, de Slesvic, par le Cardinal Grégoire, sur le célibat des Prêtres. (*Edit. Venet.* T. XIII.)

1222 *Constantinopolitanum*, par le Patriarche Grec Germain II, sur les différends des Evêques Grecs & des Evêques Latins de Chypre. (Mansi.)

1223 *Rotomagense*, le 27 Mars. On y publie un abrégé des Canons du Concile de Latran. (*Edit. Venet.* T. XIII.)

1223 *Parisiense XXIII*, le 6 Juillet, par le Cardinal Conrad, Evêque de Porto, Légat en France, contre les Albigeois. Il avoit été d'abord indiqué à Sens par une Lettre circulaire du Légat Conrad, où il dit que les Albigeois s'étoient fait un Pape qui demeuroit aux confins de la Bulgarie & de la Croatie, & prenoit le titre de *Serviteur des Serviteurs de la sainte Foi.*

1224 *Monspeliense*, de Montpellier, le 21 Août, dans l'Octave de l'Assomption. Raymond, Comte de Toulouse, y demanda à être réconcilié à l'Eglise, sans pouvoir l'obtenir. C'est plutôt une Conférence qu'un Concile. Elle avoit été précédée d'une autre, tenue sur le même sujet, le 2 Juin au même lieu.

1225 *Parisiense XXIV*, le 15 Mai, par le Légat Romain, qui traita avec le Roi Louis des affaires d'Angleterre & des Albigeois. Le Roi Louis cessa ensuite de poursuivre ses droits contre les Anglois, & marcha contre les Hérétiques.

1225 *Melodunense*, de Melun, le 8 Novembre. Le Roi & les Evêques y traiterent de la Jurisdiction ecclésiastique sans y rien définir.

1225 *Bituricense*, de Bourges, à la S. André, par le Légat Romain, assisté d'environ 100 Evêques de France. Raymond, Comte de Toulouse, & Amauri de Montfort, qui prétendoit l'être par la donation du Pape Innocent III & celle du Roi, faites à son pere & à lui, y plaiderent leur cause, sans qu'elle fût décidée. La demande de deux Prébendes dans chaque Eglise Cathédrale, & de deux places monachales dans chaque Abbaye, faite par le Pape, y fut rejettée par les Procureurs des Eglises qui assistoient à ce Concile.

1225 *Moguntinum*, de Mayence, par le Légat Conrad, le 10 Décembre. On y fit 14 Canons, la plupart contre l'incontinence des Clercs & la Simonie. Le corps de S. Engilbert, Archevêque de Cologne, tué par son parent Frédéric, Comte d'Isembourg, le 7 Novembre de la même année, fut présenté à cette Assemblée, qui déclara Martyr le Saint, & excommunia son meurtrier. (*Conc. Germ.* T. III.)

1226 *Londinense*, à Westminster, le 13 Janvier. La Bulle du Pape, pour se réserver deux Prébendes dans chaque Cathédrale, y fut rejettée comme en France au Concile précédent de Bourges.

1226 *Parisiense XXV*, le 28 Janvier. Louis VIII & le Légat Romain tinrent ce Concile, qui étoit national, de l'autorité du Pape. Le Légat, après y avoir excommunié Raymond, Comte de Toulouse, & ses complices, confirma au Roi & à ses hoirs à perpétuité, les droits sur les terres de ce Comte, comme d'un Hérétique condamné. Amauri, Comte de Montfort, & Gui, son oncle, céderent au Roi toutes les prétentions qu'ils avoient sur les terres du Comte de Toulouse.

Le 20 Mars de la même année, le Roi convoqua encore à Paris un Concile, ou Parlement. Il y traita amplement, avec le Légat, les Evêques & les Barons, de l'affaire des Albigeois, & fit ensuite expédier des Lettres pour mander à tous ceux qui lui devoient service de guerre, de le venir trouver à Bourges le 17 Mai suivant.

1226 *Leodiense*, de Liege, par le Légat Conrad, au mois de Février, où l'on dépose Thierri, Evêque de Munster, & Brunon, Evêque d'Osnabruc, freres de Frédéric d'Isembourg, comme complices du meurtre de S. Engilbert. (*Conc. Germ.* T. III.)

1226 *Cremonense*, de Cremone, par l'Empereur Frédéric, à la Pentecôte. On y traita de l'extirpation des Hérétiques d'Italie, de l'affaire de la Terre-Sainte, & de la réunion des villes de Lombardie, la plupart liguées contre l'Empereur.

1226 ou environ. *Scoticum*, d'Ecosse. On y fit un Statut de 84 articles sur la Discipline. (Wilkins.)

1227 *Trevirense*, le premier Mars, où l'on publie un Statut en 17 articles sur l'administration des Sacremens & sur les devoirs des Clercs & des Religieux. (*Conc. Germ.* T. III.)

1227 *Narbonense*, de Narbonne, pendant le Carême. On y fit 20 Canons, dont quelques uns regardent les Juifs, qui sont obligés de porter sur la poitrine une figure de roue pour marque de distinction.

1227 *Romanum*, le 18 Novembre. Grégoire IX y réitéra l'excommunication qu'il avoit déja portée contre l'Empereur Frédéric, le 29 Septembre, pour ne s'être point embarqué, comme il l'avoit promis, pour aller au secours de la Terre-Sainte.

1228 *Romanum*, vers la fin du Carême. Grégoire IX y confirma, le Jeudi-Saint 23 Mars, l'excommunication de l'Empereur. Frédéric la méprisa; & au mois de Juin suivant, il s'embarqua pour la Terre-Sainte, malgré la défense que le Pape lui avoit faite d'y passer comme croisé, jusqu'à ce qu'il fût absous des censures portées contre lui.

1228 *Lusitanicum*, de Portugal, par le Légat Jean, Evêque de Sabine & Cardinal. On y fulmina une excommunication contre ceux qui donneroient atteinte aux libertés ecclésiastiques, à la tranquillité, aux biens & à l'honneur des femmes cloîtrées, &c. (Ferréras, T. IV. *Deest in Veneta & aliis collect.*)

1229 *Meldense*, ou *Parisiense XXVI*, de Meaux, transféré à Paris. Raymond, Comte de Toulouse, y fit sa paix avec l'Eglise & avec le Roi, par un Traité signé à Paris au mois d'Avril avant Pâque, qui, cette année, étoit le 15 Avril. Le *Gallia Christiana* (*T. VIII, p.* 1624) met ce Concile en 1228, suivant l'ancien style.

1229 *Ilerdense*, de Lérida, le 29 Mars, par le Légat Jean, Evêque de Sabine & Cardinal. On y traita de la Discipline, & on marqua les réformes qui étoient à faire dans

le Clergé. (*Edit. Ven.* T. XIII.)

1229 *Weſtmonaſterienſe*, de Weſtminſter, le 29 Avril, en préſence du Roi Henri III. Le Nonce Etienne y demande au nom du Pape Grégoire IX, le dixieme de tous les revenus de l'Angleterre & de l'Irlande, pour être employés à faire la guerre à l'Empereur Frédéric II. Les Seigneurs Laïques le refuſent unanimement. Le Clergé, après quatre jours de délibération, s'y ſoumet par la crainte de l'excommunication. (Wilkins *ex Matth. Paris.*)

1229 *Turiaſonenſe*, de Taraçona dans l'Aragon, le 29 Avril. Jean, Cardinal & Evêque de Sabine, Légat, aſſiſté de deux Archevêques & de neuf Evêques, y déclara nul le mariage de Jacques I, Roi d'Aragon, avec Eléonor de Caſtille, comme ayant été contracté entre proches parens ſans diſpenſe. Le Roi Jacques n'y réſiſta point; mais il déclara légitime Alphonſe, né de ce mariage, qu'il avoit déja nommé ſon ſucceſſeur auparavant; ce qui fut confirmé par le Pape dans la ſuite. (d'Aguirre.)

1229 *Toloſanum*, au mois de Novembre, par trois Archevêques, avec pluſieurs Evêques & autres Prélats, en préſence de Raymond, Comte de Toulouſe, & des autres Comtes & Barons du pays. On y publia 45 Canons, qui tendent tous à éteindre l'héréſie & à rétablir la paix. Le 13e déclare ſuſpects d'héréſie tous ceux qui ne ſe confeſſeront pas & ne communieront pas au moins trois fois l'an. Le 14e fait défenſe aux Laïques d'avoir les Livres de l'Ancien & du Nouveau Teſtament, hors le Pſeautier, le Bréviaire & les Heures de l'Office de la Sainte Vierge. C'eſt ici le premier exemple d'une pareille défenſe. M. Fleury tâche de l'excuſer, en diſant qu'elle fut faite afin d'empêcher l'abus que les Hérétiques faiſoient des Livres ſaints. C'eſt à ce Concile, dit D. Vaiſſete, qu'il faut rapporter l'établiſſement fixe & permanent du Tribunal de l'Inquiſition. Le Cardinal en commença auſſi-tôt les procédures, & fit examiner devant l'Aſſemblée tous ceux qui étoient les plus ſuſpects d'héréſie. Quatre ans après, le Pape Grégoire IX nomma deux Dominicains Inquiſiteurs en Languedoc. Voy. Vaiſſete ſur l'époque de ce Concile.

1230 *Tarraconenſe*, de Tarragone, par l'Archevêque Sparagus, le premier Mai. On y fit cinq Canons qui n'ont point encore vu le jour, & dont le dernier défend les joutes dans l'enceinte & les dépendances des Monaſteres. (Communiqué par D. Urſin Durand.)

1231 *Rotomagenſe*, par Maurice, Archevêque de Rouen. On y fit 52 Réglemens de Diſcipline, qui concernent principalement le Clergé ſéculier & le régulier. Le 10e ordonne qu'on raſe entiérement, pour faire diſparoître la tonſure cléricale, ceux qu'on nommoit *Clercs Ribauds*. Le 36e défend aux Diacres de donner l'Euchariſtie aux malades, d'entendre les confeſſions & de baptiſer, ſinon au défaut d'un Prêtre. Les confeſſions, entendues par les Diacres, étoient comme celles qu'on faiſoit alors aux Laïques, des préliminaires & des témoignages de pénitence, mais non des confeſſions ſacramentelles. (Hardouin, *Conc.* T. VII.)

1231 *Apud Caſtrum Gonterii*, de Château-Gontier en Anjou, par Juhel de Mayenne, Archevêque de Tours, avec ſes Suffragans. Nous en avons 35 Canons, dont le 19e ordonne de faire raſer les Clercs Ribauds dont on vient de parler, nommés auſſi Gouliards, ſans néanmoins faire aucun ſcandale. Ces Clercs étoient une eſpece de gens qui ne demandoient qu'à boufonner, à faire bonne chere, à boire, chantant des chanſons & faiſant des vers à l'honneur de ceux qui les régaloient. On les appelloit Gouliards d'un certain Paraſite nommé Gouliard, que Sylveſte Giraud dit dans ſon *Miroir de l'Egliſe* avoir été fort célebre de ſon tems à Rome par ſes railleries & ſes bons mots.

1232 *Nicænum*, par le Patriarche Grec Germain II, touchant les Stauropeges, ou les Croix que le Patriarche faiſoit planter dans les endroits où l'on élevoit un Oratoire, un Monaſtere, une Egliſe Paroiſſiale. On y décide que tous ces lieux, en quelque Dioceſe qu'ils ſe trouvent, releveront, ſuivant l'ancien uſage, immédiatement du Patriarche, dont la juriſdiction y ſera exercée par ſon Exarque. Le P. Labbe ne fait point mention de cette Aſſemblée dans ſa Synopſe des Conciles; mais il en parle dans ſa Chronologie hiſtorique, & fait à ce ſujet deux fautes. 1° Il place ce Concile à Nimphée en Bithynie; 2° il le date de l'an 1233. Mais la Lettre que Germain écrivit à Manuel Ducas, Deſpote d'Epire, en lui envoyant le réſultat de ce Concile, prouve qu'il s'étoit tenu à Nicée; & la date de l'Indiction V, qu'il porte avec celle du mois d'Août, fait voir qu'il appartient à l'an 1232. (Lambecius, T. II, p. 108.)

1232 *Londinenſe*, par l'Evêque de Londres & dix autres Prélats, où, ſur les plaintes du Pape Grégoire IX, on excommunia les auteurs des mauvais traitemens qu'on avoit faits aux Clercs Romains qui poſſédoient des Bénéfices en Angleterre. (*Edit. Ven.* T. XIII.)

1233 *Noviomenſe*, de Noyon, la premiere ſemaine de Carême; *Laudunenſe*, de Laon, la ſemaine devant la Paſſion; *Apud S. Quintinum*, de S. Quentin en Vermandois, au commencement de Septembre, & un ſecond dans la même ville, le troiſieme Dimanche de l'Avent, pour un différend entre le Roi & Milon, Evêque de Beauvais. Milon prétendoit que le Roi S. Louis avoit violé les droits de ſon Egliſe en exerçant la Juſtice dans Beauvais contre les coupables qui avoient excité dans cette ville une ſédition où il y eut des meurtres commis. Les Evêques jetterent un interdit; ce que les Chapitres des Cathédrales de la Province trouverent mauvais, parce qu'on n'avoit pas demandé leur conſentement. L'interdit fut révoqué au ſecond Concile de S. Quentin, où l'on déclara que les Evêques ne pourroient rien ordonner ſans la participation de leurs Chapitres. L'Evêque de Beauvais appella au Pape de cette concluſion; mais il mourut le 6 Septembre 1234, avant que cette affaire fût jugée à Rome; & quelques années après, ſon ſucceſſeur leva l'interdit, & fit ſa paix avec le Roi. Les Chronologiſtes anciens mettent les deux premiers de ces Conciles en l'année 1232, parce que l'an 1233 ne commençoit alors qu'à Pâque. Les Modernes n'auroient pas dû les imiter.

1233 * *Nymphaenſe*, de Nymphée en Bithynie, depuis le 24 Avril juſqu'au 10 Mai, par les Grecs, ſous l'Empereur de Nicée, Jean Vatace & le Patriarche Germain Nauplius. Les Grecs y diſputerent beaucoup avec les Nonces du Pape ſur la proceſſion du Saint-Eſprit, & ſur le pain azyme dont ſe ſervent les Latins pour l'Euchariſtie; mais on ne convint de rien: les Grecs reſterent dans leur fauſſe opinion, & les Latins dans celle de l'Egliſe Romaine. Les Modernes, qui mettent ce Concile en 1234, n'ont pas fait attention que les Lettres du Pape Grégoire IX, dont étoient chargés ſes Nonces, ſont datées du mois de Janvier de la 6e année de ſon pontificat; ce qui revient à l'an 1233.

1233 *Moguntinum*, de Mayence, avant le mois d'Août, contre certains Hérétiques nommés Stadingues. Le Docteur Conrad de Marpourg, qui avoit donné des Croix à ceux qui voulurent bien s'armer contre ces Hérétiques, y fut tué par ceux-ci au retour de cette Aſſemblée. Sa mort occaſionna un autre Concile la même année encore à Mayence, où ceux qui étoient ſoupçonnés d'héréſie, furent abſous ſur leur parole, & les meurtriers du Docteur Conrad envoyés au Pape pour obtenir l'abſolution.

1234 Aſſemblée de Francfort, tenue par Henri, fils de l'Empereur, le 2 Février, & compoſée de Princes, d'Evêques, de Ciſterciens, de Dominicains & de Freres Mineurs. On y rejetta la forme de procéder contre les Hérétiques, employée par Conrad de Marpourg. (*Conc. Germ.* T. III.)

1234 *Biterrenſe*, de Beziers, le 2 Avril, 4e Dimanche de Carême, ſous le Légat Jean de Burnin, Archevêque de Vienne. On y dreſſa 26 Canons, dont les cinq premiers, contre les Hérétiques, ſont aſſez ſemblables aux Réglemens que le Comte Raymond avoit fait publier à Toulouſe le 18 Février de la même année.

1234 *Arelatenſe*, le 10 Juillet, ſous Jean de Baux, Archevêque d'Arles, où l'on publia 24 Canons, la plupart contre les Hérétiques, en exécution du Concile de Latran de 1215, & de celui de Toulouſe de 1229.

1235 *Narbonenſe*, où les trois Archevêques de Narbonne, d'Arles & d'Auch, avec d'autres Prélats, firent un Réglement de 29 Articles pour les Inquiſiteurs. (Labbe.)

1235 *Remenſe*, ou plutôt de S. Quentin en Vermandois, le 23 Juillet, d'où l'Archevêque de Reims, avec ſix de ſes Suffragans, allerent à Melun trouver le Roi le 29 du même mois, pour lui faire des remontrances ſur certains Articles qui bleſſoient, ſelon eux, la liberté de l'Egliſe.

1235 *Compendienſe*, le 5 Août, ſur la même affaire, par les mêmes Evêques, qui allerent à Saint-Denis faire au Roi la ſeconde monition; ce qui donna occaſion aux Seigneurs de ſe plaindre au Pape des Prélats & des Eccléſiaſtiques, par une Lettre datée de Saint-Denis au mois de Septembre de la même année.

On croit que ce fut auſſi à l'Aſſemblée de Saint-Denis que le Roi fit une Ordonnance portant que ſes vaſſaux & ceux des Seigneurs ne ſeroient point tenus de répondre aux Eccléſiaſtiques, ni à d'autres, dans le Tribunal Eccléſiaſtique (en matiere civile); que ſi le Juge Eccléſiaſtique les excommunioit pour ce ſujet, il ſeroit contraint, par ſaiſie de ſon temporel, à lever l'excommunication; que les Pré-

lats,

lats, les autres Eccléfiaftiques & leurs vaffaux feroient tenus, en toutes caufes civiles, de fubir le jugement du Roi & des Seigneurs.

Le Pape exhorta S. Louis à révoquer cette Ordonnance par une Lettre du 15 Février 1236, où il dit, entre autres chofes, que Dieu a confié au Pape tout enfemble les droits de l'empire terreftre & ceux du célefte; mais le faint Roi ne paroît point avoir été touché de cette Lettre, & ne révoqua point fon Ordonnance : il fut même toujours attentif à réprimer les entreprifes du Clergé de fon Royaume.

1235 *Silvanectenfe*, de Senlis, le 14 Novembre. Les mêmes Evêques y jetterent un interdit fur tout le domaine du Roi, fitué dans la Province de Reims.

Le Roi arrêta cette affaire en rendant à Paris un jugement favorable à l'Archevêque au mois de Janvier 1236, & en nommant deux Commiffaires qui prirent toutes les précautions qu'ils purent pour ôter toute matiere de divifion, comme on le voit par leur jugement rendu à Reims le 8 Février 1236.

1236 *Turonenfe*, le 10 Juin. On y fit un Réglement contenant 14 Articles, dont le premier porte..... Nous défendons étroitement aux Croifés & aux autres Chrétiens de tuer ou battre les Juifs, leur ôter leurs biens ou leur faire quelque autre tort, puifque l'Eglife les fouffre, ne voulant point la mort du pécheur, mais fa converfion.

1237 *Ilerdenfe*, de Lérida, avant le mois de Juin, où l'on commet divers Religieux Francifcains & Dominicains pour la recherche des hérétiques. (Vaiffete, T. III, p. 412. *Deeft in Veneta.*)

1237 *Londinenfe*, le 19, le 21 & le 22 Novembre, où le Légat Otton propofa 31 Décrets aux Evêques, qui en délibérerent entre eux avant que de les recevoir. Le 28e porte que déformais tous les Actes feront datés *de l'an, du jour, & du lieu.* C'eft que les Chartes non-royales d'Angleterre étoient jufqu'alors, du moins pour la plupart, fuivant la remarque de Du Cange, dépourvues de marques chronologiques, & fur-tout de la date de l'année.

1238 *Copriniacenfe*, de Cognac, le 12 Avril, par l'Archevêque de Bordeaux & fes Suffragans. On y publia 38 Canons ou Articles de réformation, où l'on voit, comme dans la plupart des Conciles du même fiécle, l'efprit de chicane qui régnoit alors dans le Clergé. Le 6e Canon ordonne que chaque Eglife Paroiffiale aura fon fceau propre, exprimant le nom de la Paroiffe.

1238 *Londinenfe*, le 17 Mai. Le Légat Otton ayant interdit la ville d'Oxford & fufpendu tous les exercices de l'Univerfité, pour y avoir été infulté, demanda fatisfaction au Concile de Londres. L'Archevêque d'Yorck & les Evêques la lui accorderent. Le Légat rétablit l'Univerfité d'Oxford & leva l'interdit.

1238 *Trevirenfe*, de Treves, le jour de S. Matthieu. On y fit 45 Canons, dont le 15e ordonne que les femmes adulteres porteront une coupe fur l'épaule & un bâton à la main. C'étoit apparemment parce que la femme proftituée eft repréfentée dans l'Apocalypfe une coupe à la main, qu'on obligeoit en quelques endroits les femmes publiques d'en porter une fur l'épaule. Le dernier révoque ce qu'on appelloit alors l'*Année de grace*; c'eft-à-dire le pouvoir qu'avoit un Bénéficier de difpofer d'une année du revenu de fon Bénéfice après fa mort. (Manfi, *Suppl.* T. II, & *Conc. Germ.* T. III.)

1239 *Tarraconenfe*, par l'Archevêque Pierre Albalatius, le 19 Avril. On y fit 5 Canons. (*Edit. Venet.* T. XIII.) On y confirma de plus une Conftitution du Légat, Evêque de Sabine, divifée en 16 Articles. (Manfi, *Suppl.* T. II.)

1239 *Turonenfe*, par l'Archevêque Juhel & fes Suffragans. On y publia 12 Canons, ou Articles de réformation, *avec l'approbation du faint Concile;* ce qui montre que cette formule n'étoit pas particuliere au Pape & à fes Légats.

1239 *Apud S. Quintinum*, de S. Quentin, le 28 Novembre, par Henri de Dreux, Archevêque de Reims, contre ceux qui maltraitoient les Clercs & les emprifonnoient. (*Edit. Venet.* T. XIII.)

1239 *Moguntinum*, par Sigefroi d'Epftein, Archevêque de Mayence, en préfence du Roi Conrad, fils de l'Empereur Frédéric II. Sur les plaintes de l'Evêque d'Aichftat contre les Miniftériaux ou Officiers Laïques de fon Eglife, on y concerta des mefures pour réprimer leurs entreprifes. (*Conc. Germ.* T. III.)

1239 *Senonenfe*, par l'Archevêque Gautier Cornu, où l'on fait 14 Canons concernant le Clergé féculier & régulier. (Manfi, *Suppl.* T. II.)

1240 *Tarraconenfe*, de Valence, dans la Province de Tarragone, le 8 Mai, par l'Archevêque Pierre Albalatius. On y fit un Réglement en 4 articles, dont le fecond défend à tous les Evêques de la Province de fouffrir que l'Archevêque de Tolede exerce aucun acte de jurifdiction en paffant dans leurs Diocefes. (Martenne, *Anecd.* T. IV.)

1240 *Meldenfe*, par le Cardinal Légat Jacques de Paleftrine, où l'on traita de la contumace de l'Empereur Frédéric; & *Silvanectenfe*, par le même, où l'on accorde au Pape le 20e des revenus eccléfiaftiques. (Manfi *in Raynald. & Gall. Chr.* T. VIII-IX.)

1240 *Wigornienfe*, de Worcheftre, le 26 Juillet, par l'Evêque Gautier de Chanteloup. Il y publia grand nombre de Conftitutions, dont voici 2 articles. On ordonne de baptifer fous condition en cas de doute, mais toujours avec les trois immerfions. La Confirmation fe fera dans l'an de la naiffance.

1240 *Apud Vallem Guidonis*, de Laval dans le Maine, par Juhel, Archevêque de Tours. On y fit 9 Canons fur la Difcipline, dont le 7e défend de donner aux Religieux leur veftiaire en argent.

1241 *Oxonienfe*, d'Oxford, le 29 Novembre. On y ordonna des prieres & des jeûnes pour obtenir un bon Pape, (le S. Siége étoit vacant,) & on réfolut de députer à l'Empereur, pour l'engager à laiffer aux Cardinaux la liberté d'élection. (Wilkins.)

1242 *Tarraconenfe*, de Tarragone, par l'Archevêque Pierre Albalarius, le 13 de Mai, fur la maniere de rechercher les Hérétiques, de les punir en cas d'obftination, & de les abfoudre lorfqu'ils abjurent leurs erreurs. On y fit de plus 6 Canons fur la Difcipline. S. Raymond de Pegnafort, alors Pénitencier de l'Eglife de Rome, affifta à ce Concile. (*Editio Veneta*, T. XIII.)

1243 *Biterrenfe*, de Béziers, le 18 Avril, par les Archevêques de Narbonne & d'Arles, 10 Evêques & plufieurs Abbés. Raymond, Comte de Touloufe, y protefte contre l'excommunication dont l'avoient frappé les deux Inquifiteurs Dominicains, Fr. Ferrier & Fr. Raymond-Guillaume, nonobftant & après l'appel qu'il avoit interjetté au S. Siége de leurs procédures. Il offre de s'en rapporter au Concile, tant au fujet dudit appel, que de la fentence d'excommunication portée contre lui par les Inquifiteurs. On ne voit pas ce que le Concile décida. (*Gall. Chrift.* T. VI. *Inftr.* p. 155. Vaiffete, T. III, p. 441.)

1244 *Tarraconenfe*, par l'Archevêque Pierre Albalatius, le 12 Janvier. On y fit 4 Canons contre ceux qui pillent, maltraitent, ou calomnient les Clercs. (Martenne, *Anecd.* T. IV.)

1244 *Londinenfe*, où l'on accorde un fubfide au Roi, & l'on élude celui que le Pape demandoit. Matthieu Paris date ce Concile, *à die Purificationis in tres feptimanas*, c'eft-à-dire du 22 Février. (Wilkins.)

1244 ou environ. *Narbonenfe.* Voyez ce Concile en 1235, où nous l'avons placé d'après le P. Labbe. D. Vaiffete prétend qu'il ne s'eft tenu qu'entre 1243 & 1245. (*Hift. de Lang.* T. III, p. 585.)

1245 *Othonienfe*, d'Odenfée, dans l'Ifle de Fionie en Danemarck, contre les ufurpateurs des biens eccléfiaftiques, & ceux qui méprifoient les cérémonies de l'Eglife.

1245 *LUGDUNENSE I*, treizieme Concile général, fous Innocent IV, en préfence de Baudouin, Empereur de CP. Il y avoit 140 Evêques, à la tête defquels étoient 3 Patriarches Latins, de Conftantinople, d'Antioche, d'Aquilée, ou de Venife. Il y avoit auffi plufieurs Procureurs de Prélats abfens, & les Députés des Chapitres. La premiere Seffion fe tint le 28 Juin, la feconde le 5 Juillet, & la troifieme & derniere le 17 du même mois. C'eft dans celle-ci que le Pape dépofa, en préfence du Concile, l'Empereur Frédéric, & délia fes fujets du ferment de fidélité, fans dire dans fa fentence *avec l'approbation du Concile*, comme il eft dit ordinairement dans les autres Décrets. Voici les termes de cette étonnante fentence. « Je fuis le Vicaire de Jefus-Chrift : tout ce que je lierai » fur la terre fera lié dans le Ciel, fuivant la promeffe du » Fils de Dieu à S. Pierre. C'eft pourquoi après en avoir » délibéré avec nos Freres & avec le Concile, je déclare » Frédéric atteint & convaincu de facrilege & d'héréfie, » excommunié & déchu de l'Empire; j'abfous pour tou» jours de leur ferment ceux qui lui ont juré fidélité; je » défends, fous peine d'excommunication encourue par le » feul fait, de lui obéir déformais. J'ordonne enfin aux » Electeurs d'élire un autre Empereur; & je me réferve la » difpofition du Royaume de Sicile. » C'eft une fauffeté de la part du Pape d'avoir avancé qu'il avoit délibéré là-deffus avec le Concile; c'eft une foibleffe dans les Evêques de ne s'être point oppofés à la dépofition de Frédéric;

foiblesse dont ils ne tarderent pas à se repentir. Les Décrets, qui sont proprement leur ouvrage, sont au nombre de 17, dont il y en a un pour le secours de l'Empereur de Constantinople, & un autre pour la Croisade de la Terre-Sainte. Ce fut dans ce Concile, suivant Nicolas de Curbion, dans la vie d'Innocent IV, (c. 21.) qu'il fut réglé que les Cardinaux porteroient le chapeau rouge.

1246 *Biterrense*, de Béziers, le 19 Avril, par Guillaume de Broue, Archevêque de Narbonne, & ses Suffragans. On y publia 46 articles de Réglemens sur les Hérétiques, & sur divers points de Discipline; ensuite on y donna aux Inquisiteurs un grand Réglement de 37 articles, qui sont, avec ceux de Narbonne, donnés en 1235, ou vers 1244, les fondemens de la procédure observée depuis dans les Tribunaux de l'Inquisition. (Vaissete, T. III, p. 452.)

1246 *Fritzlariense*, de Fritzlar, par Sigefroi, Archevêque de Mayence, le 30 Mai. On y fit 14 Canons concernant le Clergé. (*Conc. Germ.* T. III.)

1246 *Ilerdense*, de Lérida, le 19 Octobre. On y réconcilia Jacques, Roi d'Aragon, qui avoit été excommunié pour avoir fait couper la langue à l'Evêque de Girone, qu'il soupçonnoit d'avoir révélé sa confession.

1246 *Londinense*, le premier Décembre, où l'on s'oppose à la demande que le Pape faisoit du tiers des revenus du Clergé d'Angleterre. (Wilkins.)

1247 *Tarraconense*, par l'Archevêque Pierre Albalatius & 6 autres Evêques, le 2 Mai. On y confirma l'excommunication contre ceux qui prenoient par violence les personnes & les biens ecclésiastiques; & on y ordonna que les Sarasins qui demanderoient le baptême, demeureroient quelques jours chez le Recteur de l'Eglise, pour éprouver leur conversion. C'est bien peu que quelques jours pour cette épreuve, dit M. Fleury, qui met ce Concile en 1246. Nous suivons Baluze, qui le place en 1247.

1247 *Stampense*, d'Etampes, le 23 Août, par Gilon Cornu, Archevêque de Sens. On y traita des affaires ecclésiastiques de la Province de Sens, suivant la Lettre de convocation qui est le seul monument qui nous reste de ce Concile. (Mansi *in Raynald.*)

1247 *Coloniense*, de Nuys près de Cologne, le 4 Octobre, par le Légat Pierre Caputio, assisté de tous les Evêques qu'il put rassembler. On y élut Guillaume, Comte de Hollande, pour Roi des Romains, ou plutôt on y confirma son élection faite à Voéringen le 29 Septembre précédent. (*Edit. Venet.* T. XIV.)

1248 *Tarraconense*, par l'Archevêque Pierre Albalatius. On y pourvut à la sûreté des biens de l'Archevêque & des autres Bénéficiers après leur mort. (*Edit. Venet.* T. XIV.)

1248 *Parisiense XXVII*, par l'Archevêque de Sens. On y fit 23 Canons, concernant, pour la plupart, le Clergé séculier & regulier. (Mansi, *Suppl.* T. II.)

1248 *Vratislaviense*, de Breslau en Silésie, par Jacques Pantaléon, Archidiacre de Liége & Légat. On y accorde au Pape le cinquieme des revenus du Clergé de Pologne pour trois ans. On y permet de plus aux Polonois l'usage de la viande jusqu'au Mercredi de la Quinquagésime. Ils s'en abstenoient depuis le Dimanche de la Septuagésime, avant cette dispense.

1248 *Valentinum*, de Valence en Dauphiné, le 5 Décembre, par deux Cardinaux, quatre Archevêques & quinze Evêques. On y publia 23 Canons pour faire exécuter les anciens touchant la conservation de la foi, de la paix & de la liberté ecclésiastique. On y renouvella aussi l'excommunication contre l'Empereur Frédéric & ses fauteurs.

1248 ou 1249 *Scheningiense*, de Schening en Suede, par le Légat Guillaume, depuis Cardinal Evêque de Sabine. On y décerna des peines contre les Clercs concubinaires.

1249 *Mildorfianum*, de Muldorf, par l'Archevêque de Saltzbourg & trois autres Evêques, vers le commencement de l'année. On y veut contraindre Otton, Duc de Baviere, à se déclarer contre l'Empereur Frédéric II, pour Guillaume de Hollande, son compétiteur; ce qu'il refuse: sur quoi on lui accorde un délai jusqu'au premier Mai suivant pour délibérer. (*Edit. Venet.* T. XIV. *Conc. Germ.* T. III.)

1249 *Ultrajectinum*, d'Utrecht, par le Cardinal Pierre Caputio, Evêque de Porto, & Conrad, Archevêque de Cologne, en présence de Guillaume de Hollande, Roi des Romains, où Goswin, élu pour l'Evêché d'Utrecht l'an 1246, est obligé d'abdiquer. (*Conc. Germ.* T. III.)

1250 * *Nicænum*, de Nicée, par le Patriarche Manuel II. Les Décrets de ce Concile attribués mal-à-propos à Manuel Charitopule par Leunclavius, se trouvent au L. III, p. 238 du *Jus Græco-Romanum*. Ils portent en date l'an de l'Ere de Constantinople 6758, Ind. VIII au mois de Juillet.

1251 *Pruvinense*, de Provins, par Gilon, Archevêque de Sens, le 26 Juillet. On y renouvelle les Statuts du Concile de Paris, tenu en 1248, avec quelques additions sur la Discipline qu'on doit observer envers les excommuniés. (Mansi, *in Raynald.*)

1251 *Insulanum*, de l'Isle au Comtat Venaissin, le 19 Septembre, par Jean de Baux, Archevêque d'Arles. On y fit 13 Canons touchant l'Inquisition & la Discipline. (Mansi, *Suppl.* T. II.)

1252 *Senonense*, de Sens, par l'Archevêque Gilon, & 6 de ses Suffragans, le 15 Novembre, d'où l'on envoie à Thibaut, Comte de Champagne & Roi de Navarre, une monition canonique, pour l'engager à cesser de s'emparer des biens ecclésiastiques acquis depuis 40 ans dans ses Etats de Champagne. (*Edit. Venet.* T. XIV.)

1253 *Tarraconense*, de Tarragone, le 8 Avril, par l'Archevêque Benoît. On y régla que les Evêques pourroient absoudre les excommuniés de leur Diocese, les Archevêques tous ceux de leur Province, & on y accorda aux Prêtres la faculté de s'absoudre réciproquement de l'excommunication mineure. (d'Aguirre, T. III. & *Edit. Ven.* T. XIV.)

1253 *Ravennense*, le 28 Avril, par Philippe, Archevêque de Ravenne, contre les usurpateurs des biens ecclésiastiques. Ce Concile est daté, *anno* 1253, *tempore Innocentii IV, die Lunæ tertiâ, exeunte mense Aprili, Indict. XI.* (Labbe, T. XI.)

1253 *Parisiense XXVIII*, par Gilon Cornu, Archevêque de Sens, le 12 Novembre, où l'on donne un Décret pour transférer à Mantes le Chapitre de l'Eglise de Chartres, à l'occasion du meurtre de Réginald de l'Epine, Chantre de cette Eglise. (Mansi, *Suppl.* T. II.)

1253 *Salmuriense*, de Saumur, le 2 Décembre, par Pierre de Lamballe, Archevêque de Tours. On y fit 31 Canons concernant la plupart le Clergé séculier & régulier. On y condamna dans le 17 les mariages clandestins.

1254 *Ad castrum Gonterii*, de Château-Gontier, par les mêmes Prélats, avant Pâque. Il n'en reste qu'un Canon qui ordonne de se conformer à la Constitution de Grégoire IX, *Quia nonnulli*, touchant les rescrits de Rome. (Mansi, *in Raynald.*) Labbe & Hardouin mettent ce Concile en 1253.)

1255 *Londinense*, le 13 Janvier, contre les exactions de la Cour de Rome & celles de la Cour d'Angleterre. On y ordonne, sous peine d'anathême, l'observation de la grande Charte de S. Edouard, & on y répond à Rustand, Nonce du Pape, que les biens de l'Eglise appartenoient au Pape quant à la défense, & non quant à la jouissance & la propriété, comme il le prétendoit. (Wilkins.)

1255 *Albiense*, d'Albi, dans le Carême, par Zoen, Evêque d'Avignon & Légat du S. Siége, sur la convocation de S. Louis. Les Evêques des Provinces de Narbonne, Bourges & Bordeaux y assisterent. On y dressa 72 Canons, partie pour l'entiere extirpation de l'hérésie du pays, conformément aux Canons du Concile de Toulouse tenu en 1229; partie pour le rétablissement de la Discipline. Ce Concile est postérieur à la mort du Pape Innocent IV, décédé le 7 Décembre 1254, puisqu'il y est qualifié de *bonne mémoire* dans le 35[e] Canon. Ainsi c'est au Carême de 1255 qu'on doit le rapporter, quoiqu'il porte la date de 1254, suivant l'ancienne maniere de commencer l'année. (Vaissete, *T. III, p.* 481)

1255 *Burdigalense*, le 13 Avril. Gérard de Malemort, Archevêque de Bordeaux, y publia une Constitution de 30 articles, dont le cinquieme dit: « On ne donnera point aux enfans des Hosties consacrées pour communier le jour de Pâque; mais seulement du pain beni. » Ceci semble être un reste de l'ancien usage de leur donner l'Eucharistie dès qu'ils étoient baptisés: usage que l'Eglise Grecque a toujours conservé. Le précepte de la Communion Pascale au Concile de Latran de 1215, n'est que pour ceux qui ont atteint l'âge de discrétion.

1255 *Parisiense XXIX*, par Henri Cornu, Archevêque de Sens & 5 autres Evêques, le 13 Juillet, où il est jugé que Hugues de Chavernei, Chanoine de Chartres & Colin son frere coupables du meurtre de Reginald, seront bannis pendant cinq ans, & que Hugues demeurera privé à perpétuité de son Bénéfice; quant aux deux autres Clercs qu'ils avoient pour complices, le Concile ordonne qu'ils seront mis en prison & ensuite relégués pour toujours en Palestine. Ce Concile est daté du Mardi avant la S. Arnoul; c'est S. Arnoul, Martyr, dont on fait encore mémoire dans l'Eglise de Paris le 18 Juillet. (Mansi, *Suppl.* T. II.)

1256 *Parisiense XXX*, au mois de Février probablement, par Henri Cornu, Archevêque de Sens, & cinq autres Evêques. On y nomma des Arbitres du différend de l'Université avec les Freres Prêcheurs. Leur jugement fut que ceux-ci devoient être exclus du corps des Maîtres & des Ecoliers séculiers de Paris, à moins que ces derniers ne les rappellassent volontairement.

1256 *Senonense, vel Parisiense XXXI*, par le même, le 31 Juillet. On y confirme le jugement des Arbitres nommés pour juger le différend des Freres Prêcheurs avec l'Université. Mais ceux-ci appellerent au Pape Alexandre IV qui se déclara entiérement pour eux. Dans le même Concile on ordonna que les deux Clercs mis en prison pour le meurtre de Reginald en seroient tirés pour être envoyés en Palestine. (Martenne, *Ampl. Coll.* T. VII, *col.* 146.) Ce Concile est daté *die Lunæ in vigiliâ B. Petri ad vincula, an. D. MCCLVI.*

1256 *Senonense*, par le même, le 24 Octobre, où l'on ordonne au Chapitre de Chartres, qui étoit revenu de Mantes en cette Ville, de se transporter à Etampes, jusqu'à ce qu'on lui ait assuré sa tranquillité à Chartres. (Mansi, *Suppl.* T. II.)

1257 *Londinense*, par Boniface, Archevêque de Cantorbery. La Lettre de convocation portoit, qu'on devoit y délibérer sur les moyens de rendre la liberté à l'Eglise d'Angleterre, & de la tirer de la servitude où la tenoient le Pape & le Roi par leurs exactions. Le Roi voulut en vain s'opposer à la tenue de ce Concile. Il s'assembla, malgré lui, dans l'Octave de l'Assomption. (22 Août.) On y dressa 50 articles conformes, dit le Continuateur de Matthieu Paris, à ceux pour lesquels S. Thomas de Cantorbery avoit combattu. (Mansi, *Suppl.* T. II.)

1257 *Danicum*, de Danemarck, par Jacob Erlandsen, Archevêque de Lunden, où l'on fit quatre Canons contre les violences que les Seigneurs faisoient aux Evêques. Ces Canons furent confirmés par le Pape Alexandre IV, le 3 Octobre de cette année. M. Mallet, dans son Histoire de Danemarck, (T. II, p. 51-54,) rapporte ce Concile au 6 Mars 1256, & le place a Vedel dans le Diocese de Rypen en Juthland. Ce fut, selon lui, contre le Roi Christophe, avec qui l'Archevêque de Lunden s'étoit brouillé, que ces Canons furent dressés pour servir comme de contrebaterie aux délibérations des Etats généraux que le Monarque avoit convoqués dans le même tems à Nybourg, pour examiner la conduite séditieuse du Prélat à son égard. Cet Historien cite pour garant de ses assertions Odoric Raynaldi qui se contente néanmoins de rapporter, sans aucun préambule, les Canons dont il s'agit, comme extraits de la Lettre d'Alexandre IV, qui les confirme. (Voyez Odoric Raynald, *ad an.* 1257, n. 30.)

1258 *Mertonense*, de Merton, le 6 Juin, par Boniface, Archevêque de Cantorbery, pour la defense des libertés de l'Eglise Anglicane contre la concession que le Pape avoit faite d'une décime au Roi Henri III. Ce Concile est daté, *die jovis ante festum sancti Barnabæ.*

1258 *Roffiacense*, de Ruffec en Poitou, le 21 Août, où l'on publia un Réglement de 10 articles, qui regardent principalement les intérêts temporels de l'Eglise.

1258 *Monspeliense*, de Montpellier, le 6 Septembre. On y fit huit Statuts ou Canons, à la fin desquels le P. Labbe a mis une décision, *resolutio*, portant qu'il sera permis au Sénéchal de Beaucaire d'arrêter les Clercs surpris en flagrant délit pour crimes punissables par les loix, à la charge de les remettre à la Cour de l'Evêque. On voit ici le commencement des *cas privilégiés.*

1259 *Moguntinum*, de Mayence. On y fit sept Statuts sur la Discipline. (*Conc. Germ.* T. IV, p. 576.

1260 *Copriniacense*, de Cognac. L'Archevêque de Bordeaux y fit 19 articles de Constitutions. Par le premier article on voit que le peuple assistoit encore en ce tems-là aux Offices de la nuit, & qu'on passoit même la nuit dans les Eglises, ce qui occasionnoit de grands abus. On défend ces sortes de veillées, hors le tems de l'Office divin, parce qu'elles obligeoient à réconcilier les Eglises. Un autre article défend, sous peine d'anathême, la guerre des coqs, espece de jeu qui étoit en usage dans les écoles & ailleurs. Il faut supposer qu'il en naissoit de grands inconvéniens.

1260 ou 1261 *Arelatense.* Florentin, Archevêque d'Arles, avec ses Suffragans, y condamna les extravagances des Joachimites, qui disoient que le Pere a opéré depuis le commencement du monde jusqu'à la prédication de Jesus-Christ; que Jesus-Christ a opéré jusqu'en 1260, & que le Saint Esprit opérera depuis 1260 jusqu'à la fin du monde : que sous l'opération du Pere, les hommes vivoient selon la chair; que sous celle du Fils, ils vivoient entre la chair & l'esprit; & que sous la troisieme, ils vivroient plus parfaitement selon l'Esprit. On y fit aussi 17 Canons, dont le troisieme ordonne que la Confirmation doit être administrée & reçue à jeun, excepté les enfans à la mamelle. On la donnoit donc encore aux petits enfans, comme on le pratique même à présent dans les Eglises d'Orient. Le 15e défend aux Grands Pénitenciers d'entendre ceux qui s'adressent à eux pour d'autres cas que ceux qui sont réservés, & leur enjoint de les renvoyer pour le reste de la confession à leur propre Curé. C'étoit diviser la Confession, ce qui ne s'accorde guere avec les principes de la saine Théologie sur cette matiere. Par le 17e on voit que dans le cas d'une contestation pour un Bénéfice on couroit aux armes & on s'emparoit des Eglises par violence, au lieu de se pourvoir par devant les Juges qui en devoient connoître. Le Concile défend ces voies de fait qui depuis ont donné occasion aux Juges de prendre connoissance du possessoire des Bénéfices.

1261 *Coloniense*, par Conrad, Archevêque de Cologne, le 12 Mars. On y publia 14 Statuts pour le Clergé de la Province, & 28 pour les Moines. Ce Concile est daté de l'an 1260, parce qu'on suivoit alors à Cologne le style de France.

1261 *Parisiense XXXII*, le Dimanche de la Passion, 10 Avril, par ordre de S. Louis, pour implorer le secours du Ciel contre les conquetes des Tartares sur les Chrétiens. Il fut ordonné qu'on feroit a cet effet des processions, qu'on puniroit les blasphemes, que le luxe des tables & des habits seroit réprimé, les tournois défendus pour deux ans & tous les jeux, hors l'exercice de l'arc & celui de l'arbalete. M. Fleury de ce Concile en fait deux dont il place le premier en l'an 1260, & donne le 2e pour une répétition du premier.

1261 *Lambethense*, de Lambeth près de Londres, le 13 de Mai. L'Archevêque de Cantorbery y ordonna des jeûnes, des prieres publiques & des processions pour détourner l'invasion des Tartares : il y fit de plus un Réglement pour conserver la liberté de l'Eglise contre les entreprises du Roi & des Juges séculiers.

1261 *Londinense* & *Bervalacense*, de Londres, le 16 Mai, & de Béverlai, le 23 du même mois. Dans ces deux Conciles on fit quelques nouveaux Réglemens sur l'état des Eglises d'Angleterre, & on envoya des Députés à Rome pour assister au Concile indiqué par le Pape au commencement de Juillet, afin d'y prendre les mesures nécessaires pour s'opposer aux conquêtes des Tartares.

1261 *Ravennense*, en conséquence de l'ordre du Pape, pour prêter secours contre les Tartares. Mais Alexandre IV mourut le 25 Mai de la même année, avant que d'avoir pu tenir le Concile qu'il n'avoit indiqué que pour le mois de Juillet suivant. (*Edit. Venet.* T. XIV. Mansi, *Suppl.* T. II.)

1261 *Moguntinum*, de Mayence, pour satisfaire à l'ordre du Pape, & se disposer à résister aux Tartares. On y fit aussi 54 Réglemens utiles pour l'augmentation du service divin & la réformation du Clergé. (*Conc. Germ.* T. III.)

1262 *Apud pontem in Hiberniâ*, au mois de Janvier, par Patrice Oscanlan, Archevêque d'Armach, où l'on fit plusieurs Statuts sur la Discipline qui ne sont pas venus jusqu'à nous. Ce Concile, dans Wilkins, est daté du Lundi 18 Janvier 1262. Mais en cette année le 18 Janvier tomboit un Mercredi, & l'année suivante un Jeudi.

1262 *Copriniacense*, de Cognac, par Guill. de la Roue, Archevêque de Bordeaux. On y fit sept articles, dont le troisieme est pour contraindre les Seigneurs à saisir le temporel des excommuniés, afin de les obliger à rentrer dans l'Eglise.

1263 Par le même Archevêque, en un lieu qui n'est point nommé. On y fit encore sept Articles, dont le second porte que celui qui aura souffert l'excommunication pendant un an, sera réputé Hérétique & dénoncé comme tel. Ce qui aboutissoit à le soumettre aux peines temporelles portées contre les Hérétiques par les loix, selon la remarque de M. Fleury.

On voit dans ces deux Conciles, comme dans les remontrances faites par les Evêques au Roi S. Louis en 1263, les maximes du Clergé sur les excommunications si fréquentes en ces tems-là. S. Louis n'en pensoit point comme eux. Voyez Fleury.

1263 *Parisiense XXXIII*, le 18 Novembre. L'Archevêque de Tyr, Légat du S. Siége, y obtint le centieme des revenus du Clergé de France pendant cinq ans, pour les besoins de la Terre Sainte. On peut rapporter a cette Assemblée la demande que les Prelats firent a S. Louis, suivant le Sire de Joinville, d'enjoindre aux Officiers de Justice de con-

traindre par ſaiſie de leurs biens les excommuniés après l'an & jour de ſe faire abſoudre, ſans permettre aux Juges de prendre connoiſſance de la cauſe de l'excommunication. La réponſe du Roi fut qu'il donneroit volontiers cet ordre à l'égard de ceux qui ſeroient convaincus par l'examen des Juges d'avoir fait tort à l'Egliſe ou à leur prochain, mais non autrement; « car il ſeroit contre la raiſon, ajouta-» t-il, que je contraigniſſe de ſe faire abſoudre ceux à qui » les Eccléſiaſtiques eux-mêmes feroient tort ».

1264 *Nannetenſe*, de Nantes, par l'Archevêque de Tours, le premier de Juillet. On y publia neuf Canons, dont le premier défend aux Patrons, tant Clercs que Laïques, de promettre les Bénéfices avant qu'ils ſoient vacans; le 5e défend de ſervir plus de deux plats aux repas qu'on donne aux Prélats dans les viſites de leurs Dioceſes.

1264 *Pariſienſe XXXIV*, le 26 Août. Simon de Brion, Cardinal, depuis Pape, ſous le nom de Martin IV, y préſida; & S. Louis, de l'avis de toute l'Aſſemblée, y fit publier une Ordonnance très-ſévere contre les juremens & les blaſphêmes. On croit auſſi que le Légat y obtint la décime ſur le Clergé de France, ſans laquelle Charles d'Anjou ne vouloit point entreprendre la conquête du Royaume de Sicile.

1264 *Bononienſe*, de Boulogne. Le Cardinal Gui Foulquois, envoyé par le Pape Urbain IV pour réconcilier les Barons d'Angleterre avec leur Roi Henri III, n'ayant pu aborder dans cette Iſle, manda pluſieurs Evêques d'Angleterre à Boulogne, & tint avec eux un Concile dans lequel il prononça, contre les Barons Anglois, une ſentence d'excommunication qu'il chargea ces Prélats de fulminer à leur retour. Le Continuateur de Matthieu Paris met ce Concile en 1265; mais Urbain IV étoit mort dès le 21 Octobre 1264, & le Cardinal Foulquois lui ſuccéda le 5 Février de l'an 1265, ſous le nom de Clément IV. C'eſt aſſez l'uſage de ce Continuateur de retarder d'une année les événemens.

1265 ou 1266. *Northamptonienſe*. Le Légat Otton de Fieſque y fulmina une ſentence d'excommunication contre tous les Evêques & Clercs qui avoient aidé ou favoriſé Simon de Montfort contre le Roi Henri III. La Chronique de Duneſtaple met ce Concile à la S. Nicolas de l'an 1265, & les Annales d'Evesham le placent dans la quinzaine de Pâque de l'an 1266.

1266 *Colonienſe*, le 10 Mai. Synode où l'Archevêque Engilbert publia, du conſentement de ſon Clergé, un Décret en 15 articles, contre les injuſtices & les violences qui ſe commettoient impunément depuis 15 ans que l'Empire étoit vacant.

1266 *Bremeſe*, par Gui, Cardinal-Légat, au mois de Novembre, contre le concubinage des Clercs & la pluralité des Bénéfices. (*Conc. Germ.* T. IV, p. 579.)

1267 *Viennenſe*, de Vienne en Autriche, le 10 Mai, par Gui, Cardinal-Légat. On y publia une Conſtitution de 19 Articles, aſſez ſemblable à celle du Synode tenu à Cologne l'année précédente. (Hartzheim, T. IV.)

1267 *Ad Pontem Audomari*, de Pont-Audemer, par Eude, Archevêque de Rouen, le 30 Août. Il y fut ordonné aux Clercs mariés de porter la tonſure & l'habit clérical, & de s'abſtenir de tout négoce, ſous peine d'être privés des priviléges de la Cléricature. C'étoit pour jouir de ces priviléges, ſans renoncer au mariage, que quantité de perſonnes entroient dans le Clergé & s'en tenoient aux moindres Ordres.

1268 *Vratiſlavienſe*, de Breſlau, par Gui, Cardinal-Légat, le 2 Février. Le Légat y prêcha la Croiſade pour le ſecours de la Terre-Sainte.

1268 *Londinenſe*, le 16 Avril, par le Légat Ottobon, en préſence de tous les Prélats d'Angleterre, de Galles & d'Irlande, & de deux Evêques, un Abbé & un Prieur d'Ecoſſe. Il y publia un Décret de 54 Articles, pour réparer les déſordres de la guerre civile, & ramener l'exécution des Canons qui n'étoient preſque plus obſervés, particuliérement les Conſtitutions qu'Otton, Cardinal-Légat, avoit faites au Concile de Londres tenu en 1237. Le 8e ordonne aux Religieux devenus Evêques de garder l'habit de leur Ordre. Le 26e défend aux Evêques de s'attribuer les fruits des Egliſes vacantes, ſoit pour un an, ſoit pour un autre tems, s'ils ne ſont fondés en privilége ou en coutume. On voit ici le commencement du *Déport* & de l'*Annate*.

1268 *Apud caſtrum Gonterii*, Château-Gontier, le 23 Juillet. On y fit ſept Canons, dont le premier défend aux Baillis & aux autres Juges ſéculiers d'occuper les biens d'Egliſe & d'y envoyer des *Mangeurs*. Ces Mangeurs étoient des Sergens qu'on envoyoit dans les maiſons, où ils vivoient à diſcrétion aux dépens des débiteurs juſqu'à ce qu'ils euſſent payé.

1269 *Senonenſe*, le 26 Octobre, par Pierre de Charni, Archevêque de Sens. On a ſix Canons de ce Concile ſur la Diſcipline.

1270 *Compendienſe*, de Compiegne, le 19 Mai, par Jean de Courtenai, Archevêque de Reims, contre les uſurpateurs des biens de l'Egliſe.

1270 *Avenionenſe*, le 15 de Juillet, par Bertrand Maleferrati, Archevêque d'Arles, où l'on fit huit Réglemens pour le Clergé.

1271 *Langeſiacum*, de Langei en Touraine, par Jean de Montſoreau, Archevêque de Tours, ſur la fin de Janvier. On y fit 14 Canons, dont le premier défend de recevoir les droits de viſite en argent.

1271 *Apud S. Quintinum*, de S. Quentin en Picardie, le Siége de Reims étant vacant. On en cite d'après Hemeré cinq Canons de Diſcipline.

1273 *Redonenſe*, de Rennes, le 22 Mai, par Jean de Montſoreau, Archevêque de Tours. On y fit 7 Canons ſur la Diſcipline.

1274 *LUGDUNENSE II*, de Lyon. Quatorzieme Concile général, commencé le 7 Mai & fini le 17 Juillet, après la ſixieme ſeſſion. Il s'y trouva 500 Evêques, 70 Abbés, avec mille autres Prélats, & Grégoire X y préſidoit. Dans la ſeſſion du 7 Juin, qui étoit la troiſieme, on publia 20 Conſtitutions touchant les élections des Evêques & les ordinations des Clercs. Les Grecs ſe réunirent aux Latins, abjurerent le Schiſme, accepterent la foi de l'Egliſe Romaine, & reconnurent la primauté du Pape, dans la quatrieme ſeſſion tenue le 6 Juillet. Dans la cinquieme, tenue le 16 du même mois, on lut 14 Conſtitutions, dont la premiere eſt celle du Conclave pour l'élection d'un Pape. La 4e défend aux Evêques nouvellement élus d'exercer aucune fonction temporelle ou ſpirituelle avant que d'avoir obtenu des proviſions apoſtoliques, ſuivant l'ancien uſage, y eſt-il dit. Mais cet uſage ne remonte qu'à Innocent III qui en fut l'inventeur. Une autre qui fut lue en préſence des Ambaſſadeurs de France, & à laquelle ils aquieſcerent au nom de leur maître, défend, ſous peine d'excommunication, à toute perſonne de quelque dignité qu'elle ſoit, d'uſurper de nouveau ſur les Egliſes le droit de Régale ou celui d'Avouerie. Quant à ceux, dit-elle, qui ſont en poſſeſſion de ces droits, à titre de fondateurs, ou par une ancienne coutume, ils ſont exhortés à n'en point abuſer, ſoit en étendant leur jouiſſance au-delà des fruits, ſoit en détériorant les fonds qu'ils ſont tenus de conſerver. C'eſt la premiere Conſtitution qui ait autoriſé, du moins indirectement, la Régale. Dans la ſixieme & derniere Seſſion, tenue le lendemain de la précédente, on lut deux autres Conſtitutions; l'une pour réprimer la multitude des Ordres Religieux: (on ne laiſſa pas néanmoins de confirmer dans ce Concile l'Ordre des Serviteurs de la Mere de Dieu, dits Servites, établi 35 ans auparavant à Florence par Bonfilio Monaldi, Marchand de cette ville, qui mourut en 1285.) L'autre Conſtitution ne ſe trouve plus. On parla auſſi dans ce Concile de l'affaire de la Terre-Sainte, & de la réformation des mœurs; le Pape dit que les Prélats étoient cauſe de la chûte du monde entier, & exhorta tous les coupables à ſe corriger. S. Bonaventure, nouvellement élevé à la dignité de Cardinal-Evêque d'Albane, avoit ſuivi le Pape à ce Concile durant lequel il mourut le 15 Juillet. Son Oraiſon funebre fut prononcée par le Cardinal-Evêque d'Oſtie. S. Thomas d'Aquin, que le Pape y avoit auſſi appellé, étoit mort en chemin le 7 Mars, à l'âge de 49 ans.

1274 *Saltzburgenſe*, de Saltzbourg, par l'Archevêque Légat du S. Siége & ſes Suffragans. On y ordonna que les Conſtitutions du Concile de Lyon ſeroient publiées dans la Province de Saltzbourg, & enſemble celles du Concile de la même Province, tenu à Vienne en 1267. On y fit enſuite 24 articles de Réglemens.

1275 *Conſtantinopolitanum*, le 26 Mai, où Jean Veccus, auteur, avec l'Empereur Michel Paléologue, de la réunion des Grecs avec les Latins, fut élu Patriarche de Conſtantinople. Il fut ordonné le Dimanche ſuivant 2 Juin, jour de la Pentecôte.

1275 *Arelatenſe*, par Bertrand de S. Martin, Archevêque d'Arles. On y dreſſa 22 Canons ſur la Diſcipline, dont manquent les quatre premiers. Le 9e concerne les teſtamens. Il y eſt dit, que quatre jours après la mort du teſtateur, l'héritier ſera averti & même contraint par les cenſures de fournir au Curé de la Paroiſſe une copie du teſtament, afin de connoître les legs pieux qu'il renferme.

1275 *Lundienſe*, de Lunden en Danemark. On y leve l'interdit du Royaume, qui duroit depuis neuf ans, à compter de

l'emprisonnement de Jacob Erlandsen, Archevêque de Lunden & de quelques autres Prélats, qui en avoit été l'occasion. (Olaus Vormius, Meursius.)

1276 *Salmuriense*, de Saumur, par l'Archevêque de Tours, le 31 Août. On y fit 14 Canons.

1276 *Bituricense*, de Bourges, par Simon de Brion, Cardinal-Légat, le 13 Septembre. On y publia 16 articles de Réglemens, qui tendent principalement à maintenir la jurisdiction & l'immunité ecclésiastique dans l'étendue dont le Clergé étoit alors en possession, & que les Séculiers s'efforçoient de restreindre.

1277 *Constantinopolitanum*, avant ou environ le mois d'Avril, comme on le voit par la Lettre du Patriarche Veccus au Pape Jean XXI. Il y fait une profession de foi très Catholique, en reconnoissant les sept Sacremens & le reste de tout ce que croit l'Eglise Romaine.

1277 *Constantinopolitanum alterum*, le 16 Juillet, par le même Jean Veccus, où l'on excommunie les Schismatiques qui s'opposoient à la réunion des deux Eglises. (Mansi.)

1278 *Langensiense*, de Langei, sous Jean de Montsoreau, Archevêque de Tours, où l'on fit un Décret de 16 articles. On n'est pas bien assuré de la date de ce Concile.

1278 *Compendiense*, par l'Archevêque de Reims, Pierre Barbets, avec ses Suffragans, la veille des Rameaux, 9 Avril. On y fit un Décret contre les Chapitres des Cathédrales, qui prétendoient avoir droit de cesser l'Office divin, & de mettre la ville en interdit pour la conservation de leurs libertés. Labbe met ce Concile en 1277 pour n'avoir pas distingué l'ancienne & la nouvelle maniere de compter en France.

1279 *Apud Pontem Audomari*, de Pont-Audemer, par Guillaume de Flavacourt, Archevêque de Rouen, avec ses Suffragans. On y fit 24 Chapitres, dont l'un ordonne que ceux qui n'ont point fait leurs Pâques soient poursuivis comme suspects d'hérésie. Un autre oblige les gros Décimateurs aux réparations des Eglises & à l'entretien des Livres de chœur & des ornemens.

1279 *Biterense*, de Beziers, par l'Archevêque de Narbonne & sept Evêques, le 4 Mai. On y ordonna que l'Archevêque de Narbonne iroit en France au prochain Parlement, pour se plaindre au nom de la Province des entreprises anciennes & nouvelles de la Puissance séculiere sur les Ecclésiastiques touchant les fiefs, les alleus, le service de guerre, & demander la conservation de leurs libertés & priviléges.

1279 *Avenionense*, d'Avignon, par l'Archevêque d'Arles & quatre Evêques, le 17 Mai. On y fit un Décret contenant 15 articles, la plupart contre les usurpations & les invasions des biens ecclésiastiques, les violences commises contre les Clercs & le mépris des excommunications; mais à tous ces maux on n'oppose que de nouvelles censures.

1279 *Redingense*, de Reading, le 30 Juillet, par l'Archevêque de Cantorbery & ses Suffragans. On y renouvella les Constitutions du Concile de Latran de 1215, & de celui de Londres de 1268, contre la pluralité des Bénéfices à charge d'ames. On y fit encore quelques autres Réglemens.

1279 *Budense*, de Bude en Hongrie, par le Légat Philippe, Evêque de Fermo. Du consentement des Evêques, des Abbés, & de tout le Clergé séculier & régulier, il y fit des Constitutions en 69 articles sur différens sujets. Ces Constitutions sont datées du 14 Septembre. (Péterfy.)

1279 *Andegavense*, d'Angers, le 22 Octobre, par l'Archevêque de Tours. On y fit quatre Canons, dont l'un fait voir que le Clergé même donnoit l'exemple de mépriser l'excommunication, & qu'elle n'étoit plus la derniere peine canonique.

1280 *Bituricense*, de Bourges, au mois d'Avril, où l'on défend aux Clercs plusieurs métiers vils dont on fait l'énumération. (*Edit. Venet.* T. XIV.)

1280 *Constantinopolitanum*, par le Patriarche Veccus, le 3 Mai. Huit, tant Métropolitains qu'Evêques, y assisterent. On y parla d'un passage de S. Grégoire de Nysse, où il étoit dit que le *Saint-Esprit est du Pere & du Fils*, & d'où l'on avoit retranché malicieusement une syllabe qui, étant ôtée, changeoit le sens de ce passage si favorable à la réunion de l'Eglise; ce qui fit dire au Patriarche : « La moindre altération dans les Ecrits des Peres porte un préjudice notable à l'Eglise; & c'est à nous, qui leur avons succédé dans la conduite du troupeau de J. C. à conserver inviolablement la tradition qu'ils nous ont laissée. »

Le zéle de Veccus, pour la réunion & pour la justification de la doctrine des Latins, irritoit de plus en plus les Schismatiques contre lui, & l'Empereur les mettoit au désespoir par ses soupçons & ses cruautés. (*Leo Allatius*, L. 3, *de Consens.*)

1280 *Senonense*, le 25 Septembre, par Gilon Cornu II, Archevêque de Sens, & 5 de ses Suffragans, à l'occasion des violences que Jean, Seigneur d'Amboise & de Chaumont, exerçoit contre l'Abbaye de Pontlevoi. (Mansi, *Suppl.* T. III.)

1281 *Coloniense*, par Sigefroi de Westerbourg, Archevêque de Cologne & ses Suffragans. On y fit 18 Statuts sur la Discipline. (*Conc. Germ.* T. III.)

1281 *Saltzburgense*, de Saltzbourg, par l'Archevêque Frédéric, Légat du S. Siége, avec 7 de ses Suffragans. On y fit une Constitution de 17 articles, la plupart touchant les Réguliers, pour réprimer divers abus.

1281 *Lambethense*, de Lambeth, le 10 Octobre, où Jean Peckam, Archevêque de Cantorbery, renouvella les Décrets du dernier Concile de Lyon, les Constitutions de celui de Londres de 1268, & celles du Concile de Lambeth de l'an 1261, en y ajoutant les siennes propres en 27 articles, sur différentes matieres. Un de ces articles défend d'administrer l'Eucharistie, hors le cas de nécessité, à ceux qui ont négligé de recevoir la Confirmation.

1281 *Parisiense XXXV*, au mois de Décembre, par 4 Archevêques & 20 Evêques. Ils s'y plaignent des Religieux Mendians, qui prêchent & entendent les confessions malgré eux dans leurs Dioceses, disant qu'ils ont pour cet effet des priviléges des Papes. Martin IV confirma ces priviléges aux Freres Mineurs le 10 Janvier 1282, mais avec cette clause : « Nous voulons que ceux qui se confesseront à ces Freres soient tenus de se confesser à leurs Curés au moins une fois l'année, suivant l'ordonnance du Concile (de Latran) & que les Freres les y exhortent soigneusement & efficacement. »

1282 *Londinense*, par Jean Peckam, Archevêque de Cantorbery, le premier Mars, pour la délivrance d'Amauri de Montfort, Chapelain du Pape Martin IV, arrêté par les Anglois en menant sa sœur, femme du Prince de Galles, à son époux. (Wilkins, T. II.)

1282 *Tarraconense*, le 22 Mars, par l'Archevêque Bernard. On y fit sept Canons, dont le premier défend aux Clercs de porter des boutons d'or, d'argent ou d'aucun autre métal, ni des habits d'étoffe cordelée. Le 5e défend aux Chrétiens d'habiter avec les Juifs. (Mansi.)

1282 *Avenionense*, d'Avignon, par Amauri, Archevêque d'Arles, avec ses Suffragans. Il y publia 10 Canons.

1282 *Santonense*, de Saintes. Geoffroi de S. Brice, qui en étoit Evêque, s'y plaint que dans son Diocese on enterroit les excommuniés dans les cimetieres, ou si proche, qu'on ne pouvoit distinguer leurs sépultures de celles des Fideles, &c. La multitude des excommunications donnoit occasion à ces abus.

1282 *Turonense*, le 3 Août jusqu'au 5. Jean de Montsoreau, Archevêque de Tours, avec ses Suffragans, y condamna plusieurs abus, qui marquent l'esprit de chicane qui regnoit alors dans cette Province.

1282 *Aquileiense*, d'Aquilée, par le Patriarche Raymond, le 14 Décembre, où l'on fait divers Réglemens sur la Discipline. (Mansi, *Suppl. Conc.* T. III.)

1283 * *Constantinopolitanum*, au mois de Janvier, sous le Patriarche Joseph. Les Grecs Schismatiques y condamnerent Jean Veccus, qu'ils regardoient comme l'auteur de la réunion avec les Latins. Ils le firent exiler peu de tems après par l'Empereur Andronic, très attaché au Schisme, malgré tout ce qu'il avoit fait avec son pere Paléologue pour la réunion.

1283 * *Constantinopolitanum alterum*, sous le Patriarche Grégoire de Chypre, le lendemain de Pâque, où l'on condamne tous les Evêques Latins & Grecs qui avoient eu part à la réunion des deux Eglises. (Mansi, T. III.) Le P. Possines met ce Concile en 1284, & peut-être avec raison.

1284 *Melfitanum*, de Melfe, le 28 Mars. On y fit une Constitution divisée en 9 articles, dont le premier est pour obliger les Grecs du Royaume de Sicile à ajouter le mot *Filioque* dans le Symbole. Le troisieme est contre les Latins de naissance qui se marioient étant dans les Ordres mineurs, & ensuite sans renoncer au mariage, se faisoient élever aux Ordres supérieurs, disant qu'ils vouloient observer le Rit des Grecs. Le quatrieme est contre les Collateurs qui, par esprit d'avarice, donnoient aux peuples du Rit Latin des Prêtres Grecs, & réciproquement aux Grecs des Prêtres Latins, suivant que ces Ministres mettoient leurs honoraires au rabais. Le Concile condamne ces abus, & les défend sous des peines grieves. (Mansi, *Suppl. Conc.* T. III.)

1285 *Lancisciense*, de Lencici en Pologne, le 6 Janvier, où

l'Archevêque de Gnesne, avec 4 Evêques, excommunia Henri IV, Duc de Silésie, pour s'être saisi de tous les biens de l'Evêque de Breslau, & de toutes les dîmes du Clergé.

1285 *Constantinopolitanum*, dans l'Eglise de N. D. des Blaquernes. Veccus y fut amené, & il persista à soutenir que, suivant la Doctrine des Peres, on pouvoit dire que le Saint-Esprit procéde du Pere & du Fils.

1286 *Regiense*, de Riez, le 14 Février, par Rostaing de Capre, Archevêque d'Aix. On y fit 23 Canons, dont le second ordonne des prieres pour la délivrance de Charles II, Comte de Provence & Roi de Sicile. (*Edit. Ven.* T. XIV.) Ce Concile est daté de l'an 1285, parce que l'annee commençoit alors à Pâque en Provence.

1286 *Londinense*, le 30 Avril. Jean Peckam, Archevêque de Cantorbery, assisté de 3 Evêques & de plusieurs Docteurs, y condamna quelques propositions sur l'état du Corps de Jesus-Christ après sa mort.

1286 *Ravennense*, le 8 Juillet, par Boniface de Lavagne, Archevêque de Ravenne, avec 8 Evêques ses Suffragans. On y publia une Constitution divisée en 9 articles, dont le premier condamne un abus introduit par les Laiques, savoir, que quand ils étoient faits Chevaliers, ou se marioient, ils faisoient venir des Jongleurs & des Bouffons pour les réjouissances de ces Fêtes, &c.

1286 *Matisconense*, au mois de Juillet. On y fit des Réglemens compris en 13 articles sur la Discipline. L'Archevêque de Lyon & l'Evêque d'Autun, qui paroissent à la tête de ce Concile, y firent une transaction très circonstanciée touchant l'administration réciproque des deux Eglises en cas de vacance. Il y est réglé que, selon l'ancienne coutume, l'Archevêque de Lyon aura l'administration du Diocese d'Autun tant au temporel qu'au spirituel après la mort de l'Evêque, & qu'il en sera de même de l'Evêque d'Autun, par rapport au Diocese de Lyon, après la mort de l'Archevêque. (Martenne, *Anecd.* T. IV, p. 203.)

1286 *Bituricense*, le 19 Septembre. Simon de Beaulieu, Archevêque de Bourges, assisté de 3 de ses Suffragans, y publia une Constitution de 37 articles, pour rappeller la mémoire & procurer l'exécution de ce qu'avoient ordonné les Conciles précédens.

1286 *Naumburgense*, de Naumbourg, en Misnie, contre ceux qui arrêtent prisonniers les Evêques & les Clercs. (*Conc. Germ.* T. III.)

1287 *Herbipolense*, de Würtzbourg, le 18 Mars. Le Légat Jean Bucamatio, Evêque de Tusculum, assisté de 4 Archevêques, de quelques uns de leurs Suffragans, & de plusieurs Abbés, y publia un Réglement de 42 articles, où l'on voit les désordres qui régnoient alors dans l'Eglise d'Allemagne. Le Pape y obtient pour six ans la levée du dixieme denier sur tous les biens ecclésiastiques; mais l'Empereur, qui n'y avoit consenti qu'à condition qu'il pourroit mettre un semblable impôt sur les Princes & Etats séculiers, essuie un refus unanime à la Diete qui se tint au même lieu & dans le même tems.

1287 *Exoniense*, d'Excester, le 16 Avril. Pierre Quivil, qui en étoit Evêque, y fit des Constitutions en 55 articles, sur tous les Sacremens & sur différentes matieres.

1287 *Mediolanense*, par Otton, Archevêque de Milan, assisté de plusieurs Evêques & des Députés de tous les Chapitres de la Province, le 12 Septembre. On y ordonna l'observation des Constitutions des Papes, & des Loix de l'Empereur Frédéric II, contre les Hérétiques, à quoi l'on ajouta IX autres articles. (*Edit. Venet.* T. XIV.)

1287 *Remense*, le premier Octobre. Pierre Barbets, Archevêque de Reims, 7 Evêques ses Suffragans, & les Députés de deux autres, résolurent unanimement d'envoyer à Rome pour y poursuivre, jusqu'à son entiere expédition, l'affaire qu'ils avoient avec les Religieux Mendians, au sujet de leurs priviléges pour la Confession & la Prédication.

1287 *Saltzburgense*, par le Légat Jean Bucamatio, où l'on délibere que l'on donnera pendant six ans la dîme des revenus ecclésiastiques pour les besoins de la Terre-Sainte. (*Conc. Germ.* T. III.)

1288 *Insulanum*, de l'Isle, au Comtat Venaissin, par Rostaing de Capre, Archevêque d'Arles, assisté de 4 Evêques & des Députés de 4 autres absens. On y publia les Statuts de plusieurs autres Conciles de la même Province, & l'on y ajouta celui-ci, de ne donner que l'aube seule à l'enfant dont on seroit le parrain. C'étoit l'habit blanc dont le nouveau baptisé étoit revêtu en sortant des Fonts.

1288 *Saltzburgense*, de Saltzbourg, par l'Archevêque Rodolphe, le 11 Novembre. Avant que de délibérer, on présenta à chaque Evêque des Tablettes, au bas desquelles on le pria d'appliquer son sceau. Elles contenoient un anathême contre les Clercs qui régiroient les affaires des Princes séculiers, avec une défense à tout Prélat de rendre hommage au Seigneur Laïque de la Province. Le seul Evêque de Sécou refusa de sceller ces Tablettes; les autres, qui étoient au nombre de dix, sans compter le Président, firent ce qu'on leur demandoit, sans examen, & s'en repentirent. (*Conc. Germ.* T. III.)

1290 *Nugaroliense*, de Nogaro dans l'Armagnac, le 29 Août. Amanieu, Archevêque d'Auch, assisté de 6 Suffragans, y fit 10 Canons, dont 8 concernent les excommunications & les excommuniés.

1291 *Saltzburgense*, de Saltzbourg, sur les moyens de secourir la Terre-Sainte. On y conseilla au Pape d'unir ensemble les Templiers, les Hospitaliers & les Chevaliers Teutoniques. (*Conc. Germ.* T. III.)

1291 *Mediolanense*, de Milan, le 27 Novembre & les deux jours suivans, par l'Archevêque Otton Visconti, & par ses Suffragans, pour le recouvrement de la Terre-Sainte, qui avoit été entiérement perdue par la prise d'Acre, le 18 Mai de la même année.

1291 *Londinense*, en présence du Roi Edouard. On y rend un Décret pour chasser d'Angleterre les Juifs, qui vuiderent en effet le pays.

1292 *Tarraconense*, de Tarragone, par l'Archevêque Rodrigue, le 15 Mars. On y fit un Réglement sur la Discipline en 12 articles, dont le 7e défend de souffrir que l'Archevêque de Tolede exerce aucun acte de jurisdiction, ou porte même aucune marque de Primat en passant par la Province de Tarragone. (Mansi, *Suppl.* T. III.)

1292 *Bremense*, par Gillebert, Archevêque de Brême, & 3 Evêques, le 17 Mars, contre ceux qui mettent la main sur les Evêques & les emprisonnent. (*Edit. Venet.* T. XIV, & *Conc. Germ.* T. IV.)

1292 *Cicestrense*, de Chichestre. On y fit sept Statuts, dont le premier défend de faire paître des bestiaux dans les cimetieres, & le sixieme d'ériger des trones dans les Eglises sans la permission de l'Evêque.

1292 *Aschaffemburgense*, par Gerard d'Epstein, Archevêque de Mayence, le 15 Septembre. On y fit 25 articles sur la Discipline. (*Conc. Germ.* T. IV.)

1294 *Salmuriense*, de Saumur, le 9 Mars. On y fit cinq Statuts, dont le troisieme est contre l'abus d'imposer des pénitences pécuniaires dans la Confession.

1294 *Tarraconense*, par l'Archevêque Rodrigue. On y fit une Constitution qui n'a pas encore vu le jour. Elle est en 6 articles, dont le quatrieme défend le repas que les Paroissiens exigeoient de leurs Curés à certains jours. (Communiqué par D. Ursin Durand.)

1297 *Londinense*, le 14 Janvier. Robert de Cantorbery & ses Suffragans y traiterent huit jours durant de la demande que le Roi Edouard leur faisoit d'un subside, sans pouvoir trouver le moyen de le contenter.

Le 26 Mars de la même année, l'Archevêque de Cantorbery assembla encore quelques uns de ses Suffragans à S. Paul de Londres, où deux Avocats & deux Freres Prêcheurs s'efforcerent de prouver que le Clergé pouvoit secourir le Roi de ses biens en tems de guerre, nonobstant la défense du Pape.

1297 *Constantinopolitanum*. Le Patriarche Athanase, après sa retraite forcée, avoit lancé contre l'Empereur des anathêmes dans un écrit qu'il avoit eu soin de cacher dans une muraille de la grande Eglise. Cet écrit ayant été découvert, troubla l'esprit de l'Empereur. Le Concile fut assemblé à ce sujet. Les avis étant partagés sur la valeur de ces anathêmes, on consulta Athanase lui-même, qui déclara les avoir écrits dans la colere, & consentit qu'ils fussent regardés comme nuls, ce qui tranquillisa l'Empereur. Telle étoit la délicatesse d'Andronic le Vieux, qui n'avoit pas le moindre scrupule sur la persécution qu'il faisoit à ceux qui s'étoient réunis à l'Eglise Romaine. (Mansi, *Suppl. Conc.* T. III.)

1298 *Nicosiense*, de Nicosie en Chypre, le 23 Septembre, par Gerard, Archevêque de Nicosie & Légat du S. Siége, à la tête des Evêques tant Latins que Grecs, Arméniens & Maronites. Ce Prélat, au commencement des Actes de ce Concile, prend le titre de ***Dei & Apostolicæ sedis gratiâ Archiepiscopus.*** C'est le premier, ou du moins le second (car un de ses Prédécesseurs en avoit usé de même en 1251) qui se soit dit Evêque par la grace du S. Siége, ce qui a passé depuis en usage dans presque tout l'Occident. Gerard dans cette Assemblée publia une Constitution qui n'étoit qu'un renouvellement des anciens Statuts de la

Province sur l'administration des Sacremens & autres points de Discipline.

1299 *Rotomagense*, le 18 Juin, dans l'Eglise de Notre-Dame du Pré, aujourd'hui Bonne-Nouvelle, près de Rouen. Guillaume de Flavacourt, Archevêque de Rouen, y fit, avec ses Suffragans, un Décret divisé en sept articles, dont le premier montre le déréglement du Clergé de ce tems-là.

1299 *Biterense*, de Beziers, par l'Archevêque de Narbonne & ses Suffragans, le 29 Octobre. On y députa au Roi touchant un différend temporel entre l'Archevêque & le Vicomte de Narbonne.

1299 *Constantinopolitanum*, par ordre de l'Empereur Andronic le Vieux, pour faire casser le mariage d'Alexis son neveu, Prince des Lazes, avec la fille d'un Seigneur Ibérien, & lui faire épouser la fille de Chumnus, Gouverneur de Canicleé & Favori de l'Empereur. Le Patriarche Jean s'opposa aux volontés de l'Empereur, & le mariage fut déclaré valide, quoiqu'Andronic, sans le consentement duquel il s'étoit fait, eût la tutele d'Alexis encore pupille. (Mansi *Suppl.* T. III.)

1300 *Cantuariense*, le 13 Juin, sur les pouvoirs des Religieux Mendians pour l'administration des Sacremens, & sur la Clôture des Religieuses. (Wilkins, T. II.)

1300 *Mertonense*, de Merton, dans le Comté de Surrei, sous Robert, Archevêque de Cantorbery, où il publia des Constitutions qui regardent principalement les dîmes, & font voir avec quelle rigueur on les exigeoit en Angleterre. (Labbe.) Wilkins met ce Concile en 1305, sans en dire la raison.

1300 *Auscitanum*, d'Auch, sur la liberté des élections & autres matieres bénéficiales.

1301 *Melodunense*, de Melun, par Etienne Becard, Archevêque de Sens & ses Suffragans, le 21 Janvier, pour réformer la Discipline. Ce Concile est daté de l'an 1300, suivant le style du tems.

1301 *Remense*, de Reims, par l'Archevêque Robert de Courtenai, le 22 Novembre. On y fit une Constitution de sept articles dont la plupart regardent les Clercs qui seroient appellés à un Tribunal séculier. (Mansi, *Suppl.* T. III.) Le nouveau *Gallia Christiana*, (T. IX. *col.* 121.) met ce Concile à Compiegne, Hartzheim le place à Cambrai.

1302 *Apud Pennam Fidelem*, de Pegna-Fiel, le 13 Mai, par Gonsalve, Archevêque de Tolede & ses Suffragans. On y publia 15 articles pour réprimer les mêmes abus que l'on voit dans les autres Conciles du tems, le concubinage des Clercs, les usures, &c. On y ordonne qu'en chaque Eglise on chantera tous les jours à haute voix le *Salve Regina* après Complies.

1302 *Parisiense XXXVI*, Assemblée des Seigneurs & des Prélats, le 10 Avril. Philippe le Bel ayant fait emprisonner en 1301 Bernard de Saisset, premier Evêque de Pamiers, Boniface VIII s'en plaignit au Roi par une lettre du 5 Décembre de la même année, & le même jour il lui envoya la Bulle *Ausculta, fili*, où il s'applique les paroles de Jérémie, I, 10, & dit au Roi : « Ne vous laissez donc point persuader que vous n'ayez point de Supérieur, & que vous ne soyez point soumis au Chef de la Hiérarchie ecclésiastique : qui pense ainsi est un insensé, & qui le soutient opiniâtrement est un infidele, séparé du troupeau du bon Pasteur. »

Philippe le Bel, surpris & troublé de cette Bulle, assembla les Seigneurs, les Prélats & les Notables des Villes à Notre-Dame de Paris, le 10 Avril 1302. Il y fit des plaintes contre le Pape, & fit lire la Bulle *Ausculta, fili.* Les Seigneurs écrivirent aux Cardinaux une lettre forte, où ils se plaignent de ce que le Pape prétend que le Roi est son sujet quant au temporel & le doit tenir de lui : au lieu que le Roi & tous les François ont toujours dit, que pour le temporel le Royaume ne releve que de Dieu seul. Ils ajoutent : « Nous disons avec une extrême douleur, que de tels excès ne peuvent plaire à aucun homme de bonne volonté ; que jamais ils ne sont venus en pensée à personne, & qu'on n'a pu les attendre que pour le tems de l'Antechrist. Et quoique celui-ci dise qu'il agit ainsi par votre conseil, nous ne pouvons croire que vous consentiez à de telles nouveautés, ni à de si folles entreprises. C'est pourquoi nous vous prions d'y apporter tel remede que l'union entre l'Eglise & le Royaume soit maintenue, &c. »

La lettre des Prélats au Pape est moins forte ; mais ils le supplient la larme à l'œil, disent-ils, de conserver l'ancienne union entre l'Eglise & l'Etat, & de pourvoir à leur sûreté en révoquant le Mandement par lequel il les avoit appellés à Rome, où le Pape auroit voulu juger cette affaire avec eux ; ce que le Roi & les Barons déclarent qu'ils ne souffriront en aucune sorte.

Les Cardinaux répondirent aux Seigneurs François, que le Pape n'avoit jamais écrit au Roi qu'il dût reconnoître tenir de lui le temporel de son Royaume, &c. « Désaveu remarquable, dit M. Fleury, qui ajoute ; mais le Lecteur peut juger s'il est sincere. Le Pape dit dans sa réponse aux Prélats : Ne s'efforce-t-on pas d'établir deux principes, quand on dit que les choses temporelles ne sont point soumises aux spirituelles ? Et il les blâme de ce que les Puissances temporelles l'ont emporté sur eux. »

1302 *Remense*, par Robert de Courtenai, Archevêque de Reims, le 30 Septembre, contre les entreprises des Chapitres des Cathédrales. (Mansi, *Suppl.* T. III.)

1302 *Romanum*, le 30 Octobre. Le Pape Boniface y fit beaucoup de bruit, & éclata en menaces contre Philippe le Bel, mais sans en venir à l'exécution. On regarde seulement comme l'ouvrage de ce Concile la fameuse Décretale, *Unam sanctam*, où, selon M. Fleury, il faut soigneusement distinguer l'exposé & la décision : tout l'exposé tend à prouver que la Puissance temporelle est soumise à la spirituelle, & que le Pape a droit d'instituer, de corriger & de déposer les Souverains. Cependant Boniface, tout entreprenant qu'il étoit, n'osa tirer cette conséquence qui suivoit naturellement de ses principes, ou plutôt Dieu ne le permit pas ; & Boniface se contenta de décider en général, que tout homme est soumis au Pape, vérité dont aucun Catholique ne doute, pourvu qu'on restreigne la proposition à la Puissance spirituelle : tel est son vrai sens ; & cent ans auparavant le Pape Innocent III avouoit formellement que le Roi de France ne reconnoît point de supérieur pour le temporel.

Cette Bulle, *Unam sanctam*, selon une autre Bulle de Clément V, datée du 1 Février 1305, ne porte aucun préjudice au Roi ou au Royaume de France, & ne rend point les François plus sujets à l'Eglise Romaine qu'ils l'étoient auparavant.

1303 *Compendiense*, de Compiegne, le 4 Janvier, par Robert de Courtenai, Archevêque de Reims, huit Evêques & les Députés de trois absens. On y fit des Statuts compris en cinq articles. Les Actes de ce Concile sont datés, *Pridie Nonas Januarii, anno D. MCCCIII. Die Veneris post Circumcisionem.* Or la veille des Nones ou le 4 de Janvier tomboit effectivement un Vendredi l'an 1303, selon notre maniere présente de compter. Remarquez que ce Concile est daté suivant l'usage de l'Eglise de Reims, qui étoit de commencer l'année neuf mois & sept jours plutôt que nous ne faisons, comme on l'a dit ailleurs. C'est donc une faute dans toutes les éditions des Conciles, d'avoir mis celui-ci en 1304.

1303 *Parisiense XXXVII*, Assemblée au Louvre, le 12 Mars, le Roi présent avec plusieurs Seigneurs, 2 Archevêques & 3 Evêques. Guillaume de Nogaret y présenta une Requête au Roi contre le Pape, qu'il accusoit de n'être point Pape, d'être Hérétique manifeste & Simoniaque, en le chargeant d'autres crimes énormes : enfin il prioit le Roi & tous les assistans de s'employer pour faire convoquer un Concile général où l'on pût le condamner & en mettre un autre à sa place. Il s'offroit de poursuivre son accusation devant ce Concile.

1303 Assemblée au Louvre, le 13 Juin, dans la Chambre du Roi, où se trouverent plusieurs Evêques & Abbés, & plusieurs Seigneurs & autres Nobles. Guillaume du Plessis y présente une Requête de 27 articles contre le Pape. Il s'offre de les prouver au Concile général ou ailleurs. Le Roi y appelle lui-même, & prétend y assister en personne. Il appelle encore au Concile de toutes les procédures que pourroit faire Boniface. Les Prélats, au nombre de 37, formerent aussi leur appel portant les mêmes clauses, auxquelles ils ajoutent qu'ils y sont contraints par une espece de nécessité, & qu'ils ne veulent point se rendre parties. Depuis ce jour jusqu'au mois de Septembre inclusivement, le Roi obtint plus de sept cens Actes d'appel, de consentement & d'adhésion du Chapitre & de l'Université de Paris, des Evêques, des Chapitres de Cathédrales & de Collégiales, des Abbés & des Religieux de divers Ordres, même des Freres Mendians, & des Communautés des Villes.

Le Pape Boniface ayant appris ce qui s'étoit passé à Paris depuis le 12 Mars jusqu'à la S. Jean, publia plusieurs Bulles datées du 15 Août 1303. Il conclut la premiere en menaçant le Roi & ses adhérens, de procéder contre eux en tems & lieu selon qu'il sera expédient. La seconde porte que les citations faites par le Pape dans la salle du

Palais, & ensuite affichées aux portes de la grande Eglise du lieu où réside la Cour de Rome, vaudront comme si elles avoient été faites à la personne citée, au bout d'un tems proportionné à la distance des lieux. La troisieme est contre Gerard, Archevêque de Nicosie en Chypre, qui étoit un des Appellans avec Philippe le Bel. La quatrieme suspendoit tous les Docteurs jusqu'à ce que le Roi se soumît aux ordres de l'Eglise, déclarant nulles les licences qu'ils donneroient au préjudice de cette défense. Enfin par une derniere Bulle du 25 du même mois d'Août, le Pape réserve à sa disposition tous les Evêchés & toutes les Abbayes du Royaume de France qui vaquent & qui vaqueront jusqu'à ce que le Roi revienne à l'obéissance du S. Siége.

Boniface composoit une derniere Bulle qu'il vouloit publier le 8 de Septembre, où il disoit, que comme Vicaire de Jesus-Christ, il a le pouvoir de gouverner les Rois avec la verge de fer, & de les briser comme des vaisseaux de terre, &c. Il la concluoit en disant que le Roi avoit manifestement encouru les excommunications portées par plusieurs Canons: ses vassaux & tous ses sujets y étoient absous de la fidélité qu'ils lui devoient, même par serment; & nous défendons, ajoutoit le Pape, sous peine d'anathême, de lui obéir & lui rendre aucun service, &c.

Mais la veille du jour que cette Bulle devoit être publiée, Guillaume de Nogaret se saisit de Boniface, qui s'étoit auparavant revêtu en Pape tout exprès; il le tint à la garde des François jusqu'au neuvieme Septembre, depuis le Samedi jusqu'au Lundi, qu'il en fut retiré par les habitans d'Anagni, qui, se repentant d'avoir d'abord abandonné le Pape, se souleverent ensuite contre les François. Boniface VIII partit aussi-tôt d'Anagni pour Rome, ou il prétendoit assembler un Concile, & se venger hautement contre le Roi de France de l'injure faite à lui & à l'Eglise. Mais il tomba malade de chagrin, & mourut le 11 Octobre 1303.

Nous ne mettons avec tant d'étendue parmi les Conciles ce fameux démêlé du Pape Boniface & du Roi Philippe le Bel, que pour ne point diviser une histoire importante, en la plaçant partie ici, & partie dans la Chronologie que nous donnons plus bas des Papes & de nos Rois. Benoît XI, successeur de Boniface, termina cette triste affaire en Pape vraiment pacifique; il accorda au Roi Philippe l'absolution des censures, qu'il n'avoit point demandée, mais qu'il avoit ordonné à ses Envoyés de recevoir, si on la lui offroit, & remit toutes choses en France dans le même état qu'elles étoient auparavant. Benoît donna sur cette paix différentes Bulles, dont quelques unes sont datées du mois d'Avril, & les autres du mois de Mai 1304. Dans l'une il absout ceux qui avoient eu part à la prise du Pape Boniface, & il n'excepte que Nogaret, dont il se réserve l'absolution. Clément V donna aussi une Bulle du premier Juin 1307, où il dit au Roi Philippe: « Nous révoquons & annullons toutes les Sentences d'excommunication, d'interdit & autres peines prononcées contre vous.... depuis le commencement du différend entre Boniface & vous.... Nous abolissons le reproche de sa capture, vous en déchargeons, & vous en quittons entiérement. » Il absout Guillaume de Nogaret & Renaud de Supino, qui avoient pris Boniface, pourvu qu'ils se soumettent à la pénitence qui leur sera imposée par trois Cardinaux qu'il nomme. Voyez le Concile de Vienne en 1311.

1303 *Nugaroliense*, de Nogaro dans l'Armagnac, le 2 Décembre, par Amanieu, Archevêque d'Auch. On y fit 19 Canons. Le 18ᵉ défend aux Clercs d'engager, ni leur personne, ni leur Bénéfice.

1303 *Cameracense*, de Cambrai, par les Evêques de la Province de Reims, le 27 Décembre. On y publia quatre Statuts sur la Discipline. (*Conc. Germ.* T. IV.) D. Martenne & le P. Mansi ont donné ce Concile sous le titre de Concile de Reims.

1305 *Tarraconense*, par l'Archevêque Rodrigue, le 22 Février. On y publia une Constitution qui n'a pas encore vu le jour. Elle est en trois Articles. (Communiqué par D. Ursin Durand.)

1305 *Londinense*, le 15 Septembre, & les 20 jours suivans, assemblé par le Roi Edouard I, pour aviser aux moyens d'établir une paix solide entre l'Angleterre & l'Ecosse. Il s'y trouva des Evêques, des Abbés & des Barons des deux Royaumes. (Wilkins.)

1307 *Aquileiense*, les 30 & 31 Janvier, par Ottoboni, Patriarche d'Aquilée. On y fit une Constitution sur la Discipline, que nous n'avons plus. L'Evêque de Padoue y appella au S. Siége du refus qu'on lui faisoit de lui accorder la premiere place après le Patriarche. (Mansi, *Suppl.* T. III.)

1307 *Coloniense*, par Henri de Virnenbourg, Archevêque de Cologne, le 20 Février. On y dressa 15 Articles contre les Bégards, & contre ceux qui donnent atteinte aux libertés ecclésiastiques, & sur la Discipline. (*Conc. Germ.* T. IV.) Ce Concile est daté de l'an 1306, en commençant l'année à Pâque, suivant le style de Cologne.

1307 *Tarraconense*, par l'Archevêque Guillaume. On y publia une Constitution qui n'a pas encore vu le jour. Elle est en deux Articles, dont le second ordonne que les legs faits aux Freres Mineurs seront appliqués à d'autres par l'Ordinaire, attendu qu'ils sont incapables d'en recevoir. (Communiqué par D. Ursin Durand.)

1307 *Sisense*, de Sis en Arménie, par 26 Evêques, 10 Vertabjets & 7 Abbés, en présence d'Aïton & de Léon, ou Livon, son neveu, Rois d'Arménie, pour cimenter le plan d'union de l'Eglise d'Arménie avec l'Eglise Romaine, proposé par le Patriarche Grégoire, mort quelque tems avant le Concile. On y régle qu'on célébrera les principales Fêtes aux mêmes jours que celle-ci les célébre; qu'au Trisagion on dira, *Christe, qui crucifixus es*, &c. qu'on mêlera de l'eau avec le vin dans le saint Sacrifice. Les Actes de ce Concile sont datés du 19 Mars de l'an 756 de l'Ere des Arméniens, & de l'an 1307 de J. C. (Galanus, *Conc. Arm.* & *Edit. Venet.* T. XIV. Mansi, *Suppl.* T. III.) Les Schismatiques s'éleverent contre ce Concile, & protesterent contre tout ce qui s'y étoit fait, avec tant de fureur, qu'ils entraînerent une partie du peuple.

1308 *Auscitanum*, d'Auch, par l'Archevêque Amanieu, le 26 Novembre. On y publia 6 Articles concernant le Clergé.

1309 *Budense*, de Bude en Hongrie, par le Cardinal Gentil, Légat, le 7 Mai. On y publia une Constitution en faveur de Charles ou Charobert, Roi de Hongrie. (Péterfy. *Conc. Hung.*)

1309 *Posoniense*, de Presbourg, par le Cardinal Gentil, Légat du S. Siége. On y fit un Statut en 9 Articles sur la Discipline. (Péterfy, *Conc. Hung.*)

1309 *Udwardense*, d'Udward dans le Diocese de Strigonie, par l'Archevêque Thomas & ses Suffragans, où l'on fit 4 Réglemens, dont le dernier ordonne d'observer ceux qui avoient été dressés par le Cardinal Gentil, Légat du S. Siége. (Péterfy, *Conc. Hung.*)

1310 *Utinense*, d'Udine dans le Frioul, le 9 Février, par Ottoboni, Patriarche d'Aquilée. On y confirma le Statut du Concile d'Aquilée tenu en 1307. (Mansi, *Suppl.* T. III.)

1310 *Coloniense*, par Henri de Virnenbourg, Archevêque de Cologne, & 3 Evêques, le 9 Mars & les deux jours suivans. On y publia des Statuts en 28 Articles, plus propres à faire connoître les désordres qui régnoient alors, qu'à y remédier, puisqu'on n'y emploie que des censures depuis long-tems méprisées. Le 23ᵉ ordonne que l'on commencera l'année à Noël, suivant l'usage de l'Eglise Romaine; mais cela doit s'entendre de l'année ecclésiastique. La civile se datoit & continua de se dater de Pâque; ce qu'on nommoit alors le style de la Cour.

1310 *Saltzburgense*, de Saltzbourg, au Carême, par l'Archevêque Conrad, Légat du S. Siége, & six Evêques, pour régler le paiement de la décime que le Pape avoit demandée pour deux ans, & pour expliquer quelques Statuts des Conciles précédens. On y lut en particulier la Bulle de Clément V, qui modere celle de Boniface VIII, *Clericis laïcos*. Ce Concile est partagé mal à propos en deux par le P. Labbe.

1310 *Trevirense*, par l'Archevêque Baudouin de Luxembourg, frere de l'Empereur Henri VII, le 28 Avril. On y publia 114 Statuts, dont le 96ᵉ défend de se confesser à un autre Prêtre qu'à son Curé, hors cinq cas qui sont exprimés. (*Edit. Venet.* T. XIV, *Conc. Germ.* T. IV, & *Histor. Diplom. Trevir.* T. II.)

1310 *Moguntinum*, par Pierre, Archevêque de Mayence, le 11 Mai & les deux jours suivans. On y fit un abrégé des Conciles précédens, & on y traita, par ordre du Pape, de l'affaire des Templiers. Vingt & un de ces Chevaliers, ayant à leur tête Hugues, leur Commandeur, appellé le Comte Sauvage, qui résidoit au Château de Grumbach près de Meysenheim, se présenterent d'eux-mêmes à cette Assemblée, pour y protester de leur innocence, & se déclarer appellans au Pape futur des procédures qu'on faisoit contr'eux. On les renvoya sans leur faire aucun mal. L'Archevêque, appréhendant qu'ils n'excitassent du tumulte, répondit qu'il agiroit auprès du Pape pour assurer leur tranquillité; après quoi il les congédia. L'année suivante, ayant, en vertu d'une nouvelle commission, procédé à l'examen de leur cause, il les déchargea des crimes qui

leur étoient imputés, & les déclara innocens par Sentence du premier Juillet, (Sérarius.)

1310 *Ravennense*, le 17 Juin, par l'Archevêque Raynald, Légat du S. Siége, où l'on fait comparoître cinq Templiers, qui nient les crimes qu'on leur objectoit, & sont renvoyés, malgré deux Inquisiteurs qui vouloient qu'on les mît à la question.

1310 *Parisiense XXXVIII*, par Philippe de Marigni, Archevêque de Sens, depuis le 11 jusqu'au 26 Octobre. On y examina la cause des Templiers, dont les uns furent renvoyés absous, les autres relâchés avec une pénitence qu'on leur imposa, & 59 condamnés, comme relaps dans l'hérésie, à la peine du feu; ce qui fut exécuté dans un champ près de l'Abbaye de S. Antoine, malgré les protestations que les accusés firent de leur innocence.

1310 *Salmanticense*, de Salamanque, le 21 Octobre, par Roderic, Archevêque de Compostelle. On y examina les crimes allégués contre les Templiers, qui furent déclarés innocens. (Ferréras.)

1310 *Silvanectense*, de Senlis, par Robert de Courtenai, Archevêque de Reims, où 9 Templiers furent condamnés au feu. Aucun d'eux n'avoua les crimes dont on les accusoit.

1311 *Ravennense*, par l'Archevêque Raynald, commencé le 17 Juin & fini le 21. On y dressa 32 Statuts sur les mœurs & la Discipline, qui furent publiés le 10 Septembre. Dans le 24e Statut on s'éleve avec force contre les Evêques ordonnés pour des Eglises, qui n'ont ni revenu, ni Clergé, ni Peuple Chrétien. On les traite de vagabonds; on leur reproche de ne savoir ni la langue, ni les rits des Dioceses qu'ils parcourent, & on blâme, comme contraire à toute regle, la conduite de ceux qui leur permettent d'exercer chez eux les fonctions du Ministere épiscopal.

1311 *Bergomense*, de Bergame, par Gaston Turriani, Archevêque de Milan, le 5 Juillet, où l'on publia une Constitution divisée en 34 Rubriques sur la Discipline. Dans la premiere Rubrique, on défend aux Clercs de porter des habits de soie, ou rayés de différentes couleurs, d'avoir à leurs robes des boutons d'argent, ou d'autre métal, &c. (*Edit. Venet.* T. XV.)

1311 & 1312 *VIENNENSE*, de Vienne en Dauphiné. Quinzieme Concile général, sous Clément V, qui y présida. Il y avoit, selon Villani, plus de 300 Evêques, outre les moindres Prélats, Abbés, ou Prieurs. La premiere session se tint le 16 Octobre. Le Pape publia la suppression de l'Ordre des Templiers à la seconde session, tenue le 3 Avril 1312, en présence du Roi qui avoit l'affaire à cœur, de son frere Charles de Valois, & de ses trois fils, Louis, Roi de Navarre, Philippe & Charles. Mais cette suppression se fit par provision, plutôt que par voie de condamnation, le Pape réservant les personnes des Templiers & leurs biens à sa disposition & à celle de l'Eglise. Ce Concile déclara que le Pape Boniface, dont Philippe le Bel avoit toujours poursuivi la condamnation comme d'un Hérétique, avoit toujours été Catholique, & qu'il n'avoit rien fait qui le rendît coupable d'hérésie; mais pour contenter le Roi, le Pape fit un Décret portant qu'on ne pourroit jamais reprocher au Roi, ni à ses successeurs, ce qu'il avoit fait contre Boniface, ou contre l'Eglise. On y décida que le Fils de Dieu avoit pris les parties de notre nature unies ensemble, savoir le corps passible & l'ame raisonnable, qui est essentiellement la forme du corps.... Quiconque osera soutenir que l'ame raisonnable n'est pas essentiellement la forme du corps humain, doit être tenu pour Hérétique. On y condamna aussi le fanatisme des Bégards & des Beguines. On y fit encore différentes Constitutions touchant les Religieux & les Religieuses, touchant les mœurs & la conduite du Clergé. Quant à l'immunité des Clercs, le Concile révoqua la fameuse Bulle *Clericis laïcos* de Boniface VIII, avec ses déclarations, & tout ce qui s'étoit ensuivi. Enfin on ordonna la levée d'une décime pour la Croisade, à la troisieme & derniere session, qui se tint le 6 Mai, le Samedi dans l'Octave de l'Ascension.

1313 *Magdeburgense*, par Burchard Scrapelau, Archevêque de Magdebourg, le 7 Mars. On y fit 9 Statuts sur la Discipline. (*Conc. Germ.* T. IV.)

1314 *Parisiense XXXIX*, le 7 Mai & les jours suivans, par Philippe de Marigni, Archevêque de Sens. On y fit un Décret de 12 Articles, dont le quatrieme défend aux Juges Ecclésiastiques les citations vagues & générales des accusés. (Mansi, *Suppl.* T. III.)

1314 *Ravennense*, par Raynald, Archevêque de Ravenne, & 6 Evêques, le 10 Octobre. On y fit un Réglement en 26 articles, dont le 7e défend aux Notaires de faire aucun acte pour les excommuniés. Un autre défend aux Evêques qui ont un territoire assigné, de se servir des Evêques *in partibus*, dont le nombre augmentoit tous les jours, pour faire des Ordinations ou d'autres fonctions épiscopales dans leurs Eglises.

1315 *Salmuriense*, de Saumur, le 9 Mai, où Geofroi de la Haye, Archevêque de Tours, publia un Décret en 4 articles sur la Discipline.

1315 *Nugaroliense*, de Nogaro dans l'Armagnac, par Amanieu, Archevêque d'Auch, 6 Evêques & les Députés des autres Evêques Suffragans. On y fit 4 articles, dont le 3e condamne l'abus de refuser le Sacrement de Pénitence à ceux qui sont condamnés au dernier supplice, & qui demandent à se confesser.

1315 *Silvanectense*, de Senlis, au mois d'Octobre, par Robert de Courtenai, Archevêque de Reims, & ses Suffragans. Louis Hutin avoit destitué Pierre de Latilli, Chancelier & Evêque de Châlons, & l'avoit fait emprisonner comme suspect d'avoir procuré la mort de Philippe le Bel, & de l'Evêque son prédécesseur. P. de Latilli demanda au Concile de Senlis, avant toutes choses, la liberté de sa personne & la restitution de ses biens. On les lui accorda. Il demanda ensuite l'information des faits, pour laquelle on prorogea le Concile, en l'indiquant à Paris, où l'on ne voit point qu'il se soit tenu; mais on voit par un autre Concile de Senlis de 1318, auquel Pierre de Latilli avoit envoyé ses Députés, que cet Evêque devoit avoir été pleinement justifié.

1316 *Adanense*, d'Adena en Armenie, composé de 18 Evêques, 5 Vertabjets ou Docteurs, 2 Abbés, grand nombre de Prêtres & de savans Religieux, le Roi Oissim présent, & grand nombre de Seigneurs. On y confirma les Décrets du Concile de Sis pour la réunion, au grand regret des Schismatiques. Le Patriarche Constantin en pressa l'exécution, ce que firent aussi les 15 Patriarches suivans, qui demeurerent constamment unis au S. Siége. Mais les Schismatiques, toujours occupés à les traverser, prévalurent enfin, & entraînerent la ruine de leur Eglise avec celle de l'Etat. (Galanus, le P. Monnier, *Lettre sur l'Arménie*, au T. III *des nouv. Mém. des Missions de la Comp. de I.* p. 122-125.)

1317 *Tarraconense*, le 22 Février. On y fit un Réglement en 7 articles, dont le 6e ordonne aux Clercs & aux Chanoines non Prêtres de communier au moins deux fois l'an. Ce fut apparemment dans ce Concile qu'on condamna au feu, comme pleins d'erreurs contre la foi, les Livres d'Arnaud de Villeneuve. (Mansi, *Suppl. Conc.* T. III.)

1317 *Ravennense*, par Raynald, Archevêque de Ravenne, & 8 Evêques ses Suffragans. On fit dans ce Concile, tenu à Bologne, 22 articles de réglemens, qui furent publiés le 27 Octobre. Le 12e de ces articles défend de dire des Messes basses pendant la grande.

1318 *Silvanectense*, le 27 Mars, par Robert de Courtenai, Archevêque de Reims, 4 de ses Suffragans & les Députés de 7 autres absens; contre les usurpateurs des biens de l'Eglise. Ce Concile est daté de l'an 1317, suivant le style du tems.

1318 *Cæsaraugustanum*, de Saragosse, le 13 Décembre, par Pierre de Lune, premier Archevêque de cette Ville, où l'on publie l'érection de Saragosse en Archevêché, faite l'année précédente. (d'Aguirre.)

1320 *Senonense*, le 22 Mai. Guillaume de Melun, Archevêque de Sens, y fit un Statut de 4 articles, dont le second porte qu'on interdit les lieux où les Clercs auront été emprisonnés par les Juges Laïques. Il est fait mention dans ce Concile, pour la premiere fois, de l'Exposition & de la Procession du S. Sacrement.

1320 *Hallense*, de Hall, par Burchard de Scrapelau, Archevêque de Magdebourg. On y fit un Statut en 7 articles sur la Discipline. (*Conc. Germ.* T. IV.)

1321 *Londinense*, de Londres, par Gautier Raynaud, Archevêque de Cantorbery, au mois de Décembre. On fit un Réglement en 8 articles sur la Discipline, que nous n'avons plus.

1322 *Borgolii*, de Borgolio, transféré ensuite à Valence dans le Milanois, le 14 Mars, par Ricard, Archevêque de Milan, avec ses Suffragans & 3 Inquisiteurs. On y déclare Hérétique Matthieu Visconti, & en conséquence on l'excommunie. (*Edit. Venet* T. XV.)

1322 *Apud Vallem Oleti*, de Valladolid, le 2 Août, par le Légat Guillaume de Gondi, Evêque de Sabine. On y publia un Réglement en 27 articles sur la Discipline. (*Edit. Venet.* T. XV.)

1322 *Magdeburgense*, par Burchard de Scrapelau, Archevêque de Magdebourg. On y fit un Statut pour la défense du Clergé. (*Conc. Germ.* T. IV.)

1322 *Coloniense*, par Henri de Virnenbourg, Archevêque de Cologne, 2 Evêques & quelques Députés d'absens, le 31 Octobre. On y renouvella & on autorisa, comme provinciaux, les Statuts synodaux que l'Archevêque Engilbert avoit faits pour le Diocese particulier de Cologne en 1266, afin de réprimer les violences contre les personnes & les biens ecclésiastiques.

1324 *Parisiense XL*, le 3 Mars. Guillaume de Melun, Archevêque de Sens, y publia un Statut de quatre articles, répété presque mot pour mot du Concile de la même Province tenu par ce Prélat, en 1320. Il y ordonna que chaque Evêque exhortât son peuple à jeûner la veille du S. Sacrement, & laissa à la dévotion du même peuple la Procession qui se fait aujourd'hui solemnellement le jour même.

1324 *Toletanum*, le 21 Novembre, par D. Juan d'Aragon, Archevêque de Tolede, où il publia 8 Canons, dont la Préface ordonne qu'ils seront observés avec ceux que le Légat Guillaume de Gondi avoit publiés à Valladolid deux ans auparavant. Le 2e de ces Canons ordonne aux Clercs de se faire raser la barbe au moins une fois le mois.

1326 *Silvanectense*, de Senlis, le 11 Avril, par Guillaume de Trie, Archevêque de Reims, sept de ses Suffragans, & les Procureurs des absens. On y publia sept Statuts, dont le premier marque la forme de tenir les Conciles provinciaux. C'est celle que l'on observe aujourd'hui.

1326 *Avenionense*, d'Avignon, le 18 Juin, par 3 Archevêques, 11 Evêques, & plusieurs Députés d'absens. On y fit un grand Réglement de 59 articles, dont la plupart ne regardent que les biens temporels de l'Eglise & sa Jurisdiction. Un de ces Réglemens est contre les empoisonneurs & les enchanteurs, sortes de gens qui n'étoient pas rares alors.

1326 *Complutense*, d'Alcala de Henarès, le 25 Juin, par D. Juan d'Aragon, Archevêque de Tolede, 3 Evêques avec les Députés de 3 absens. On n'y fit que deux Canons.

1326 *Marciacense*, de Marciac au Diocese d'Auch, par Guillaume de Flavacourt, Archevêque, & ses Suffragans, le 8 Décembre. On y publia 56 Canons.

1327 *Ruffiacense*, de Ruffec en Poitou, le 21 Janvier, par Arnaud de Chanteloup, Archevêque de Bordeaux, où l'on publia deux Canons. Ce Concile est daté de 1326, suivant l'usage du tems.

1327 *Avenionense*, par le Pape Jean XXII, contre l'Antipape Pierre de Corbiere, qui au schisme ajoutoit l'hérésie, en soutenant que Jesus-Christ & ses Disciples n'avoient rien possédé en propre, ni en commun, ni en particulier.

1329 *Londinense*, au mois de Février, par Simon Mepham, Archevêque de Cantorbery. Ce Prélat y publia une Constitution en neuf articles, dont le second porte qu'on fetera la Conception de la sainte Vierge dans toute la Province de Cantorbery. Ce Concile est daté de l'an 1328, suivant le style Anglois, qui étoit alors de commencer l'année au 25 Mars.

1329 *Compendiense*, de Compiegne, le 8 Septembre, par Guillaume de Trie, & 3 Evêques ses Suffragans, avec les Députés des autres absens. On y fit un Réglement de 7 articles.

1319 Il se tint à Paris cette année au mois de Décembre, par ordre & en présence du Roi Philippe de Valois, des Assemblées pour fixer les limites des deux Jurisdictions, la Royale & l'Ecclésiastique. Pierre de Cugnieres portant la parole pour les gens du Roi entra en dispute avec Pierre Bertrandi, Evêque d'Autun, chargé de parler pour le Clergé. Les moyens du premier, quoique mêlés de faux raisonnemens, paroissoient devoir l'emporter sur ceux de son Adversaire qui s'arrêta long-tems a prouver ce qu'on ne lui contestoit pas, que la Jurisdiction temporelle & la spirituelle ne sont pas incompatibles, & que les Ecclésiastiques sont capables de l'une & de l'autre. Cependant rien ne fut décidé. Le Roi, qui ne s'entendoit guere a ces matieres, accorda un an aux Evêques pour corriger les abus dont on se plaignoit. Mais Pierre de Cugnieres devint si odieux au Clergé, que par dérision on l'appella *Pierre du Cognet.* C'étoit le nom d'une figure grotesque placée dans l'Eglise de Notre-Dame, & faisant partie d'une représentation de l'enfer qui étoit sous le Jubé à la clôture du chœur. C'est à cette querelle qu'on rapporte l'introduction de la forme d'*appel comme d'abus.*

1330 *Lambethense*, de Lambeth, par Simon Mépham, Archevêque de Cantorbery. Ce Prélat y publia une Constitution en 10 articles, dont la neuvieme défend d'instituer aucun Reclus ou Recluse sans la permission de l'Evêque Diocésain.

1330 *Charnense*, de Kherna dans l'Arménie, où, par les soins du Prince George & de Barthelemi de Bologne, Dominicain, Evêque de Malaga, l'Eglise d'Arménie promet obéissance au Pontife Romain, comme chef de l'Eglise universelle. Ce Concile, daté de l'an 779 de l'Ere d'Arménie, dura un mois entier. C'est dans cette Assemblée que les Arméniens admirent la forme de l'année Julienne, que le commerce avec les Francs avoit rendue nécessaire depuis les Croisades. (Galanus *T. I. p.* 51.)

1330 *Marciacense*, de Marciac, le 6 Décembre, par Guillaume de Flavacourt, Archevêque d'Auch, & cinq Evêques, contre ceux qui avoient tué Anésance de Joyeuse, Evêque d'Aire, deux ans auparavant dans une embuscade près de Nogaro. Le titre de ce Concile, qui dura six jours, porte la date de l'an 1329; mais les Actes portent celle de 1330.

1335 *Salmanticense*, de Salamanquè, le 24 Mai, par Jean, Archevêque de Compostelle. On y publia 17 Statuts sur la Discipline. (D'Aguirre, Hardouin.)

1335 *Pratense*, du Prieuré du Pré ou de Bonne-Nouvelle, près de Rouen, terminé le 11 Septembre, par Pierre Roger, Archevêque de Rouen. On y fit un Statut en 13 articles, dont le troisieme défend l'habit court & le port d'armes aux Moines.

1336 *Bituricense*, de Bourges, terminé le 17 Octobre, par l'Archevêque Foucaut. On y publia 14 Statuts, dont le quatrieme défend le commerce au Clergé. Les Actes de ce Concile portent qu'il fut commencé le Lundi avant la Fête de S. Luc. Or cette Fête en 1336 tomboit un Vendredi. Donc le Lundi qui le précédoit étoit le 14 du mois.

1336 *Apud Castrum Gonterii*, de Château-Gontier en Anjou, le 20 Novembre, par Pierre Frérot, Archevêque de Tours. Il y publia un Decret de 12 articles, qui tendent la plupart, comme ceux des Conciles du même tems, à conserver la Jurisdiction de l'Eglise & ses biens temporels. Chacun des Peres de ce Concile apposa son sceau particulier à ce Décret.

1337 *Avenionense*, d'Avignon, dans l'Abbaye de S. Ruf, terminé le 3 Septembre, par 3 Archevêques & 17 Evêques. On y publia un Décret de 69 articles, répétés la plupart du Concile de 1326.

1337 *Trevirense*, de Treves, par l'Archevêque Baudouin. On y publia un Statut en 8 articles concernant le Clergé. (*Conc. Germ.* T. IV.)

1339 *Toletanum*, de Tolede, le 19 Mai, par Gilles d'Albornoz, Archevêque de Tolede. On y publia un Statut en 5 articles, dont le troisieme ordonne que dans chaque Eglise Cathédrale & Collégiale, sur dix Clercs on en prendra un pour le faire étudier en Théologie & en Droit Canon. (D'Aguirre.)

1340 *Nicosiense*, de Nicosie en Chypre, le 17 Janvier, par Hélie, Archevêque de cette Ville, & quatre de ses Suffragans. On y publia une Confession de foi, & une Constitution sur la Discipline.

1340 *Saltzburgense*, par Henri, Archevêque de Saltzbourg, & ses Suffragans. On y dégrade un Prêtre nommé Rodolphe, qui nioit la présence réelle & d'autres dogmes; apres quoi on le livra au bras séculier qui le fit brûler. (*Conc. Germ.* T. IV.)

1341 * *Constantinopolitanum*, le 11 Juin, par le Patriarche Jean d'Apri, en présence de l'Empereur Andronic. Barlaam y dénonça la Doctrine de Grégoire Palamas, qui mettoit une distinction entre l'Essence & l'Opération de Dieu, & soutenoit que la lumiere du Thabor étoit incréée & divine. On condamna Barlaam sans approuver Palamas. L'Empereur alors malade harangua avec tant de véhémence en faveur de ce dernier, que son mal en étant augmenté considérablement, il mourut quatre jours après.

1341 ou environ. *Cantuariense*, par Jean de Stratford, Archevêque de Cantorbery, contre ceux qui se procurent des Bénéfices avant qu'ils vaquent, & sur d'autres points de Discipline.

1342 *Salmuriense*, par Pierre Fréraud, Archevêque de Tours. On y fit 32 Canons, dont le 6 défend de tenir des plaids dans les Eglises ou dans leurs vestibules, & le 23 aux Evêques de se réserver des pensions sur les Cures. Maan se trompe en mettant ce Concile à l'année suivante.

1342 *Londinense*, le 10 Octobre, par l'Archevêque Jean de Stratford, où il publia une Constitution de 12 articles, dont plusieurs font voir une avarice sans bornes dans l'exercice de la Jurisdiction ecclésiastique, dont le Clergé étoit alors si jaloux.

1343 *Londinense*, le Mercredi après la S. Edouard, Martyr, ou le 19 Mars, par le même Archevêque, 11 Evêques, & quelques Députés d'absens. On y publia 17 Canons contre plusieurs abus. Ce Concile est daté de l'an 1342, parce qu'alors on commençoit l'année au 25 Mars en Angleterre.

1344 *Magdeburgense*, par Otton de Hesse, Archevêque de Magdebourg, le 13 Juin, pour la défense des immunités ecclésiastiques. (*Conc. Germ.* T. IV.)

1344 *Noviomense*, de Noyon, le 26 Juillet, par Jean de Vienne, Archevêque de Reims, & six Evêques. On y publia 17 Canons, dont le premier contient les plaintes si fréquentes en ce tems-là contre ceux qui empêchoient le cours de la Jurisdiction ecclésiastique.

1344 ou 1345 *Armenum*, en présence de Constantin, Roi de la petite Arménie, par le Patriarche Mekquitard, 6 Archevêques & 22 Evêques, au sujet des erreurs dont l'Eglise d'Arménie étoit accusée. Les Prélats y composerent une Apologie qu'ils remirent aux Nonces du Pape, écrit où ils se justifioient sur 117 chefs d'accusation. Le Pape (Clément VI) n'étant point encore pleinement satisfait de cette Apologie, leur envoya de nouveaux Nonces en 1346, pour les inviter à s'expliquer sur certains articles auxquels ils n'avoient point répondu. Ce qu'ils firent par une nouvelle Apologie qui fut apportée à Rome vers l'an 1350. (Mansi, *Suppl. Conc.* T. III. & *in Raynald. ad an.* 1342 & 1345.

1345 *Constantinopolitanum*, par le Patriarche Jean d'Apri, contre les erreurs des Palamites. (Le Quien.)

1347 *Parisiense XLI*, par Guillaume de Melun, Archevêque de Sens, depuis le Vendredi de la 3e semaine de Carême, 9 Mars, jusqu'au Mercredi suivant 14 du même mois. Ces dates exprimées dans les Actes de ce Concile, prouvent qu'il appartient à l'an 1347, commencé au mois de Janvier, & non à l'an 1344, comme on l'a marqué dans la premiere édition. On y fit treize Canons, dont le premier se plaint que les Juges séculiers font de jour en jour emprisonner, mettre à la question, & même exécuter à mort des Ecclésiastiques; mais on ne dit point qu'ils soient innocens; on se plaint seulement que c'est au préjudice de la Jurisdiction ecclésiastique. Ce Concile finit par l'Indulgence de l'*Angelus*, accordée à ceux qui le disent trois fois à la fin de la journée, par une Bulle de Jean XXII, datée du 7 Mai 1327. La fin de la journée s'annonçoit à sept heures par le couvre-feu qu'on sonnoit tous les jours dans l'Eglise principale.

1347 *Toletanum*, ou plutôt *Complutense*, d'Alcala de Henarés, terminé le 24 Avril, par Gilles, Archevêque de Tolede. On y fit 14 Statuts, dont le troisieme renouvelle la Constitution *Abusionibus* de Clément V, contre les quêteurs d'un Diocese étranger.

1347 * *Constantinopolitanum*, en présence de l'Impératrice Anne & de l'Empereur son fils, où le Patriarche Jean d'Apri est déposé par les intrigues de cette Princesse, pour avoir embrassé la Doctrine de Barlaam, & renoncé à celle de Palamas. (Mansi.)

1350 *Patavinum*, de Padoue, par le Cardinal Gui de Sainte-Cécile, pour la réformation des mœurs.

1351 *Dublinense*, par Jean, Archevêque de Dublin en Irlande, & ses Suffragans, au mois de Mars, où l'on publia un Statut en dix articles sur la Discipline. (Wilkins, T. II.)

1351 *Biterrense*, de Béziers, le 7 Novembre, par Pierre de la Jugie, Archevêque de Narbonne, & ses Suffragans. On y fit 32 Canons, dont les 8 premiers sont répétés du Concile d'Avignon tenu 25 ans auparavant.

1355 *Pragense*, par Ernest, premier Archevêque de Prague. (Cette Eglise fut érigée en Métropole le 24 Avril 1344.) On y publia 68 Canons tirés de divers Conciles de Mayence, dont Prague dépendoit auparavant. (*Conc. Germ.* T. IV.)

1355 *Toletanum*, de Tolede, par l'Archevêque Blaise, le premier Octobre. On y publia deux Capitules, dont le premier déclare que les Constitutions de la Province de Tolede n'obligent point *ad culpam*, mais seulement *ad pœnam*, à moins qu'elles n'enoncent manifestement le contraire. (D'Aguirre.)

1356 *Londinense*, par Simon Islip, Archevêque de Cantorbery, depuis le 16 Mai jusqu'au 24 du meme mois. On y accorda pour un an les décimes du Clergé au Roi, qui les demandoit pour six ans. (Wilkins, T. III.)

1365 *Aptense*, d'Apt, par les Evêques des trois Provinces d'Arles, d'Embrun & d'Aix, le 13 Mai. On y fit un Statut en 30 articles. (*Edit. Venet.* T. XV.)

1366 *Andegavense*, d'Angers, le Jeudi 12 Mars, par Simon Renoul, Archevêque de Tours, & ses Suffragans. On y fit 34 articles de Réglemens, dont les premiers regardent les procédures, & montrent jusqu'à quel excès les Clercs poussoient les chicanes en ces Provinces: d'autres articles regardent leurs exemptions & les immunités des Eglises; il y en a peu qui tendent directement à la correction des mœurs Le 14e & le 15e sont des Réglemens pour la récitation de l'Office des Morts & de celui de la Vierge. Les Curés sont tenus de réciter le premier tous les jours de Férie. Ordre aux Chapitres tant séculiers que réguliers de chanter l'Office de la Vierge tous les jours, à quelques exceptions près. Le 16e défend aux Clercs & même aux Evêques de se faire servir à table plus de deux plats. Le 17e & le 18e recommandent la résidence aux Curés sous peine de perdre leurs revenus, s'ils s'absentent pendant un mois, & leurs Bénéfices, si leur absence dure six mois. Le 22e condamne l'usage du beurre & du lait en Carême, & en fait même un cas réservé à l'Evêque. (Labbe, *Conc.* T. XI, *part.* 2.) Ce Concile est daté de l'an 1365, suivant le Style de France.

1367 *Eboracense*, par Jean Tutsby, Archevêque d'Yorck, avec ses Suffragans. On y publia dix Canons, & le Concile fut terminé le 29 Septembre.

1368 *Vaurense*, de Lavaur, le 27 Mai & les trois jours suivans, par 13 Evêques de trois Provinces, auxquels Pierre de la Jugie, Archevêque de Narbonne, présida. On y publia un grand corps de Constitutions, divisé en 133 articles, dont une grande partie est tirée des Conciles d'Avignon tenus en 1326 & 1337. Le 90. article ordonne l'abstinence du Samedi aux Clercs Bénéficiers ou constitués dans les Ordres sacrés. Elle n'étoit donc pas encore établie parmi les Laïques.

1370 *Magdeburgense*, par Albert de Luxembourg, Archevêque de Magdebourg, où l'on renouvelle d'anciens Statuts de la Province & sur-tout ceux de l'Archevêque Burchard. (*Conc. Germ.* T. IV.)

1374 *Narbonense*, depuis le 15 jusqu'au 24 Avril. On y fit 28 Canons tirés presque tous du Concile de Lavaur de l'an 1368. Le 18. permet à tout Prêtre de se confesser à tel autre Prêtre qu'il voudra, même n'ayant point charge d'ames.

1375 *Uniejoviense*, de Winuwski, par Jaroslau, Archevêque de Gnesne, pour fournir des secours au Pape contre le Sultan Amurat qui menaçoit l'Italie.

1380 *Saltzburgense*, par Piligrin, Archevêque de Saltzbourg, au mois de Juillet. On ne sait point l'objet de ce Concile. (*Conc. Germ.* T. IV.)

1380 *Salmanticense*, de Medina del Campo, au Diocese de Salamanque, commencé le 23 Novembre & fini le 19 Mai de l'année suivante. L'objet de cette Assemblée tenue en présence de Jean I, Roi de Castille, étoit de décider entre les deux Contendans à la Papauté, Urbain VI & Clément VII. Le Cardinal Pierre de Lune parla pour le second dont il étoit Légat, & détermina les suffrages en sa faveur. (Baluze, *Suppl. Conc.* Mansi.)

1381 *Pragense*, par Jean, Archevêque de Prague, le 29 Avril. On y dressa 7 Statuts en forme d'interprétation de ceux de l'Archevêque Ernest, publiés l'an 1355. Le 5e défend de conférer des Cures aux Moines à moins qu'ils ne soient ou Bénédictins ou Chanoines Réguliers, en faveur desquels les Evêques peuvent user de dispense. (*Conc. Germ.* T. IV.)

1382 *Londinense*, par Guillaume de Courtenai, Archevêque de Cantorbery, sept Evêques, plusieurs Docteurs & Bacheliers en Théologie, & plusieurs autres en Droit Canon & Civil. On y dénonça le 17 Mai plusieurs propositions de Wiclef; & le 21 du même mois on en déclara 10 hérétiques & 14 erronées. Ensuite l'Archevêque obtint du Roi Richard, pour lui & ses Suffragans, un pouvoir de faire arrêter & emprisonner ceux qui enseigneroient & soutiendroient ces erreurs. La Lettre du Roi est du 12 Juillet. Le P. Mansi a donné un Supplément curieux & intéressant aux Actes de cette Assemblée.

1382 *Oxoniense*, d'Oxford, par le même Président, le 18 Novembre & jours suivans, où l'on reçoit l'abjuration de plusieurs Wiclefites. (Mansi, *Suppl. Conc.* T. III.)

1383 *Cameracense*, le premier d'Octobre, par le Cardinal Gui de Poitiers, en faveur de Clément VII. (Mansi.)

1386 *Saltzburgense*, par Piligrin, Archevêque de Saltzbourg, au mois de Janvier, où l'on publia 17 Statuts sur la Discipline, dont le 8e défend aux Freres Mendians de confesser sans l'approbation des Evêques.

1387 *Moguntinum*, par Conrad de Winspurg, Archevêque

de Mayence, où l'on condamna 36 Vaudois de Mayence, qui furent ensuite brûlés vifs. (*Conc. Germ.* T. IV.)

1388 *Palentinum*, de Palencia en Espagne, par le Cardinal Pierre de Lune, le 4 Octobre. Le Roi Jean y étoit présent, & il s'y trouva 3 Archevêques & 25 Evêques. On y publia 7 Statuts sur la Discipline. (D'Aguirre.)

1388 *Panormitanum*, de Palerme, le 10 Novembre, par l'Archevêque Louis. On y fit plusieurs Réglemens pour la réformation du Clergé. (Mansi, *Suppl. Conc.* T. III.)

1390 *Coloniense*, par Frédéric de Sarwerden, Archevêque de Cologne, le 16 Septembre, où l'on renouvelle les anciens Statuts de la Province.

1391 *Londinense*, de Londres, au Château de Croydon, le 28 Avril, par Guillaume de Courtenai, Archevêque de Cantorbery, avec ses Suffragans. On y renouvelle une Constitution de Robert de Wynchelsei, prédécesseur de Guillaume, pour réprimer les entreprises des Chapelains & autres Prêtres stipendiés sur les droits des Curés.

1392 *Pragense*, par Jean, Archevêque de Prague, le 17 Juin. On y défend aux Juges séculiers d'empêcher les criminels, condamnés à mort, de recevoir la Pénitence & même l'Eucharistie s'ils les demandent. (*Conc. Germ.* T. IV.)

1392 *Trajectinum*, d'Utrecht, le 30 Septembre, par l'Archevêque Florent & sept de ses Suffragans, où l'on dégrada Jacques de Juliers, qui se disant faussement Evêque, avoit ordonné plusieurs Prêtres en Flandre & en Hollande. Ce malheureux fut ensuite remis au bras séculier, qui lui fit trancher la tête. (Raynaldi, *Ad an.* 1391, *n.* 21. Mansi, *ibid.*)

1395 *Parisiense XLII*, I national de la France, le 4 Février, par 2 Patriarches, celui d'Alexandrie, Administrateur de l'Evêché de Carcassonne, & celui de Jérusalem, Administrateur de l'Eglise de S. Pons, assistés de 7 Archevêques, de 46 Evêques, 9 Abbés, quelques Doyens, & grand nombre de Docteurs qui sont tous nommés. On y délibéra, par ordre du Roi Charles VI, sur le moyen de faire cesser le Schisme dans l'Eglise; & le très grand nombre conclut le 2 Février, que la cession des deux Papes contendans, étoit la voie la plus courte & la plus propre pour parvenir à l'union si nécessaire & si désirée. Ce Concile est daté de 1394, selon le style de France.

1396 *Arbogense*, d'Arbogen en Suede. On y fit 7 Canons sur la Discipline, dont le 4e condamne celui qui aura commis un meurtre le Dimanche à s'abstenir de chair toute sa vie; celui qui l'aura commis un Vendredi, a ne jamais manger de poisson; celui qui l'aura commis un Samedi, à s'abstenir perpétuellement de laitage. (Mansi, T. III, p. 707.

1397 *Londinense*, le 19 Février, par Thomas d'Arondel, Archevêque de Cantorbery. On y condamna 18 articles, tirés du Trialogue de Wiclef. (Wilkins, T. III.) Ce Concile est daté du 19 Février 1396. Mais Thomas d'Arondel ne devint Archevêque de Cantorbery qu'au mois d'Août de cette année. C'est donc suivant le style Anglois qu'il faut entendre cette date; savoir en commençant l'année au 25 Mars.

1398 *Parisiense XLIII*, II national, que le Roi Charles VI assembla le 22 Mai. Il s'y trouva, avec le Patriarche d'Alexandrie, 11 Archevêques, 60 Evêques, 70 Abbés, 68 Procureurs de Chapitres, le Recteur de l'Université de Paris, avec les Procureurs des Facultés, les Députés des Universités d'Orléans, d'Angers, de Montpellier & de Toulouse, outre un très grand nombre de Docteurs en Théologie & en Droit. Dans une seconde Assemblée qui se tint au mois de Juillet, on convint que le meilleur moyen de mettre le Pape Benoît à la raison, étoit de lui ôter, non-seulement la collation des Bénéfices, mais tout exercice de son autorité, par une soustraction entiere d'obéissance. Le Roi pour cet effet donna un Edit le 28 Juillet, qui fut enregistré au Parlement le 29 Août de la même année, & publié à Avignon au commencement du mois de Septembre suivant.

Cette soustraction dura jusqu'au 30 Mai 1403. Le Roi la révoqua ce jour-là, & restitua, pour lui & pour son Royaume, l'obéissance au Pape Benoît XIII, qui prétendit d'abord disposer de tous les Bénéfices qui avoient vaqué depuis la soustraction; mais le Roi, par sa déclaration du 19 Décembre de la même année, ordonna que tout ce qui avoit été fait pendant cette soustraction, quant aux provisions des Bénéfices, demeureroit en sa force & vertu. *Spicileg.* T. VI.)

1401 *Londinense*, de Londres, par Thomas d'Arondel, Archevêque de Cantorbery, depuis le 26 Janvier jusqu'au 8 Mars, contre divers Wiclésites. (Wilkins, T. III.) Ce Concile est daté de 1400, suivant le style d'Angleterre.

1404 *Parisiense XLIV*, le 21 (& non le 11) Octobre. On y arrêta 8 Articles pour la conservation des privilèges pendant le Schisme. En voici le premier: Les Moines de Cluni & de Cîteaux, & tous les autres exemts, tant Réguliers que Séculiers, procéderont à l'ordinaire dans leur gouvernement, comme ils faisoient avant la neutralité; mais les exemts, qui n'ont point de Supérieurs au-dessous du Pape, seront confirmés par l'Evêque Diocésain. D. Martenne (*Thes. Anecd.* T. II, *col.* 1398) a donné des Additions à ce Concile, qui paroissent au P. Mansi appartenir à celui qui se tint à Paris en 1408.

1406 *Hammaburgense*, de Hambourg, par Jean de Slamestorp, Archevêque de Brême, avec 3 Evêques, ses Suffragans, où l'on condamne l'opinion répandue parmi le peuple, que *mourir avec l'habit de S. François, c'étoit être assuré de la vie éternelle.* (*Conc. Germ.* T. V.)

1406 *Parisiense XLV*, de tout le Clergé de France convoqué à la S. Martin, & fini le 16 Janvier suivant, pour terminer le Schisme. On y résolut de demander la convocation d'un Concile général, & de se soustraire à l'obéissance du Pape Benoit.

Grégoire XII & Benoît XIII se promirent alors par Lettres de céder le Pontificat, sans en avoir envie, ni l'un, ni l'autre, quoique toute l'Eglise le souhaitât pour finir le Schisme dont elle étoit déchirée.

En 1408 Grégoire XII crée 4 Cardinaux, malgré les anciens, qui se retirent de son obédience, & qui en appellent à lui-même, à J. C. & au Concile général, où l'on a, disent-ils, coutume d'examiner & de juger toutes les actions, même des Papes. Ils en appellent encore au Pape futur, auquel il appartient de réformer ce que son prédécesseur a mal fait, & ils protestent contre tout ce qui pourroit être fait, ou attenté à leur préjudice pendant le cours de cette appellation. Grégoire ne déféra point à cet appel.

La même année Benoit XIII donne une Bulle, ou il excommunie tous ceux, de quelque condition qu'ils soient, même Rois, ou Princes, qui rejettent la voie de la conférence pour réunir l'Eglise; tous ceux qui approuvent la voie de la cession; tous ceux qui ne pensent point comme lui, &c. Cette Bulle fut condamnée à Paris & lacérée, comme blessant la foi, séditieuse & injurieuse à la Majesté Royale; & Pierre de Lune, déclaré Schismatique, opiniâtre, & même Hérétique, perturbateur de la paix & de l'union de l'Eglise. Il ne doit plus être nommé Benoît, ajoute-t-on, ni Pape, ni Cardinal, & personne ne doit lui obéir, sous peine d'être déclaré fauteur du Schisme, &c. C'est ce que le Docteur Jean Courtecuisse prononça au nom de l'Université, le 21 Mai 1408, en présence du Roi & des Princes, &c.

1408 *Remense*, le 28 Avril, par l'Archevêque Gui de Roye & 11 de ses Suffragans. Le Docteur Jean Gerson en fit l'ouverture par un excellent discours sur les devoirs de l'Episcopat. D'après ce discours qui se trouve dans la 2e partie de ses Œuvres, on chercha les moyens de remédier aux désordres causés par le Schisme & à rétablir la Discipline. (Hardouin, *Conc.* T. VII, *Gall. Chr.* T. VII.)

1408 *Londinense*, le 23 Juillet, par François Hugution, Archevêque de Bordeaux & Cardinal. Ce Prélat y engagea le Clergé d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande, à quitter l'obédience de Grégoire XII, pour se joindre aux Cardinaux qui avoient convoqué le Concile de Pise. (Wilkins, T. III.)

1408 *Parisiense XLVI*, IIIe national tenu à Paris depuis le 11 Août jusqu'au 5 Novembre. On y fait de très beaux Réglemens sur la maniere dont l'Eglise Gallicane devoit se gouverner pendant la neutralité. On y renvoie la plupart des affaires aux Conciles Provinciaux, en qui l'on reconnoît le pouvoir de les terminer, comme le Pape les termineroit, s'il y en avoit un reconnu dans l'Eglise. Le 20 Octobre, les Prélats adhérans à Benoît XIII, furent déclarés fauteurs du Schisme, &c. On sévit encore plus rigoureusement contre deux Espagnols porteurs d'une Bulle de Benoît XIII, par laquelle il excommunioit & déposoit les Princes qui s'étoient déclarés pour la voie de cession. Ces deux Emissaires ayant été amenés du Louvre au Palais, chacun dans un tombereau, revêtus d'une dalmatique noire, avec un écriteau portant: *Ceux-ci sont desloyaux à l'Eglise & au Roi*, y furent exposés pendant le reste du jour aux insultes de la populace. Le lendemain on les ramena dans le même équipage du Louvre au Parvis de Notre-Dame, où ils essuyerent un long sermon plein d'invectives contre eux & contre Benoît, à la fin duquel on déchira la Bulle; après quoi ils furent condamnés: le premier, nommé Santio Lopez, à finir ses jours dans les fers; l'autre à

une prison de trois ans. Dans ce même Concile on nomme les Prélats & autres Députés qui devoient assister au Concile de Pise. (Labbe, Mansi, Dinouart.)

1408 * *Perpiniacense*, de Perpignan, par Benoît XIII, qui en fit l'ouverture le premier Novembre. Il fut d'abord nombreux jusqu'au 5 Décembre. Les Prélats se partagerent alors, ayant été consultés sur ce qu'il falloit faire pour l'union de l'Eglise. Il n'en resta que 18 avec Benoît, qui, le premier Février 1409, lui conseillerent d'embrasser sans délai la voie de la cession comme la meilleure, & d'envoyer des Nonces à Grégoire XII & à ses propres Cardinaux, qui tenoient alors un Concile à Pise. Il nomma le 26 Mars, suivant ce conseil, 7 Légats pour aller à Pise; mais 6 de ces Légats furent arrêtés à Nîmes par ordre du Roi de France, & le 7e étoit resté en Catalogne, pour aller en ambassade auprès du même Roi Charles VI, de la part de Benoît.

1409 *Francofurtense*, vers l'Epiphanie, par Landolfe, Cardinal-Archevêque de Bari, député par les Cardinaux de l'une & l'autre obédience, résidens à Pise, pour inviter les Prélats & les Princes d'Allemagne au Concile indiqué dans cette derniere Ville. Le Cardinal Antoine, neveu du Pape Grégoire XII, étant survenu à Francfort six jours apres Landolfe, se déclara son antagoniste, & s'appliqua à combattre ses raisons. La conclusion de cette Assemblée fut qu'on enverroit des Ambassadeurs en Italie pour solliciter l'union.

1409 *Oxoniense*, le 14 Janvier, par Thomas d'Arondel, Archevêque de Cantorbery, où l'on fait des Réglemens divisés en 13 chapitres, pour les Prédicateurs & les Professeurs des Universités, à l'occasion des nouvelles opinions de Wiclef. Le 7e chapitre défend de traduire en langue vulgaire aucun texte de l'Ecriture-Sainte. C'étoit bien mal s'y prendre pour arrêter le cours de l'erreur. Ce Concile que nous appellons d'Oxfort pour nous conformer aux éditions, fut réellement tenu à S. Paul de Londres. Il est daté du 14 Janvier 1408; mais il appartient, suivant notre calcul, à l'an 1409; & ce qui le prouve, c'est qu'il porte en même tems la date de la 13e année du Pontificat de l'Archevêque Thomas d'Arondel, laquelle ne commença qu'au mois d'Août 1408.

1409 *Florentinum*, de Florence, par les Evêques de Toscane, au mois de Février, où l'on confirme le Décret rendu par la République de Florence, pour se soustraire à l'obédience de Grégoire XII. (Mansi.)

1409 *Pisanum*, de Pise, convoqué par les Cardinaux des deux Papes pour le 25 Mars, qui fut aussi le jour de son ouverture. Il s'y trouva 22 Cardinaux, 4 Patriarches Latins, 12 Archevêques en personne, & d'autres par Procureurs, 80 Evêques, & les Procureurs de 102 autres, 87 Abbés & 202 autres par Procureurs, 41 Prieurs, les 4 Généraux des Ordres Mendians, le Grand-Maître de Rhodes & 16 Commandeurs, les Députés de l'Université de Paris & de 12 autres au moins, ceux de plus de 200 Chapitres, plus de 300 Docteurs en Théologie & en Droit Canon, & enfin les Ambassadeurs de plusieurs Rois & autres grands Seigneurs. Les deux Papes contendans furent invités & ensuite appellés pour la forme à ce Concile, où n'ayant point comparu, ni en personne, ni par Procureurs, ils furent déclarés contumaces dans la cause de la Foi & du Schisme, en la quatrieme Session tenue le 30 Mars. Dans la cinquieme, tenue le 15 Avril, on donna audience aux Envoyés de Robert, Roi des Romains, qui se retirerent ensuite sans avoir attendu la réponse aux difficultés qu'ils avoient proposées. Ils appellerent à un autre Concile général, disant que celui-ci n'étoit point légitime, parce qu'il n'avoit point été convoqué par le Roi des Romains. Cet appel fut méprisé, & l'on continua avec ordre les sessions suivantes. Dans la quinzieme, tenue le 5 Juin, veille du S. Sacrement, on prononça la sentence définitive contre les deux Papes contendans. Ils y sont déclarés tous deux notoirement Schismatiques, Hérétiques, coupables de parjure, pour avoir violé leur serment, déchus de toute dignité, séparés de l'Eglise, *ipso facto*, avec défense à tous les fideles, sous peine d'excommunication, de les reconnoître, ou de les favoriser, &c. Après la dix-septieme session, 24 Cardinaux entrent au Conclave le 15 Juin. Le 26 du même mois ils élisent Pape Pierre de Candie, Cardinal de Milan, qui prit le nom d'Alexandre V, & présida à la suite du Concile. Il ratifia tout ce qui avoit été fait & réglé par les Cardinaux depuis le 3 Mai 1408, & particuliérement ce qui s'étoit passé à Pise: ensuite après avoir réglé les affaires de l'Eglise, comme on pouvoit les régler prudemment pour réparer les maux occasionnés par le Schisme, il congédia le Concile, avec Indulgence pleniere pour tous ceux qui y avoient assisté & qui y adhéreroient, remettant au prochain Concile, indiqué en 1412, la réforme de l'Eglise dans son chef & dans ses membres. Ainsi finit le Concile de Pise à la vingt-quatrieme session, tenue le 7 Août de la même année. On peut dire avec Sponde qu'on fit en ce Concile tout ce qu'il étoit possible de faire dans un tems de Schisme; & avec le grand Bossuet que, *si le Schisme, ce monstre cruel qui désoloit l'Eglise de Dieu, n'y fut pas exterminé, il y reçut du moins un coup qui fut le prélude de son extinction totale au Concile de Constance.*

1409 * *Aquileiense*, d'Austria, près d'Udine, au Diocese d'Aquilée, par Grégoire XII, pendant qu'on travailloit à Pise pour le déposer. Il tint la premiere Session le 6 Juin, jour de la Fête du S. Sacrement. Le peu d'Evêques qu'il y avoit, lui fit remettre la seconde Session au 22 du même mois. Le prétendu Pape y prononça une sentence contre Pierre de Lune, & contre Alexandre V, Pierre de Candie, qu'il déclare Schismatiques, & leurs élections nulles & sacriléges, &c. Dans la derniere Session du 5 Septembre, il promet encore de renoncer au Pontificat, si ces deux contendans renoncent eux-mêmes à leurs prétendus droits; mais il ajoute une condition qui prouve que cette promesse n'est encore qu'un artifice pour éloigner l'union.

1410 * *Salmanticense*, de Salamanque, où l'on déclare le droit de Benoît XIII au Pontificat le mieux fondé, après l'avoir, dit-on, sérieusement examiné. (D'Aguirre.)

1412 & 1413. *Romanum*, indiqué par Alexandre V, & célébré par Jean XXIII. Il commença vers la fin de 1412, & fut continué peut-être jusqu'au 18 Juin 1413. Mais il fut peu nombreux, & le seul acte qui nous en reste est une Bulle de Jean XXIII, contre les Ecrits de Wiclef. Elle est datée dans l'imprimé du IV des Nones, ou 2 de Février; mais le P. Mansi prouve qu'il faut substituer le IV des Ides, ou 10 de ce mois. Nicolas Clémangis rapporte qu'à l'ouverture de ce Concile, lorsque le Pape se fut assis sur son trône, un gros hibou vint se placer vis-à-vis de lui, le regardant d'un œil fixe, que l'Assemblée en rit, mais que le Pape en fut si troublé, qu'il rompit la séance. La même chose, ajoute-t-il, arriva encore une autrefois, & l'on fut obligé de tuer l'animal à coups de bâton.

1413 *Londinense*, contre un Gentilhomme, nommé Jean Old-Castel, chef des Lollards, ou Wicléfites en Angleterre. Il fut condamné à être renfermé; mais s'étant échappé l'année suivante de sa prison, il excita une sédition qui cessa par sa mort, ayant été repris & pendu avec plusieurs de ses complices. Le Concile de Londres fut terminé le 26 Juin. (Wilkins.)

1414 *CONSTANTIENSE*, de Constance, XVIIe Concile général, convoqué par Jean XXIII. On en fit l'ouverture le 5 Novembre, & la premiere session se tint le 16 du même mois. L'Empereur Sigismond arriva la nuit de Noël à Constance, & chanta, en habits de Diacre, l'Evangile de la premiere Messe du jour, qui fut dite par le Pape Jean XXIII. On régla d'abord deux choses; l'une, que les Députés & les Docteurs laïques auroient voix délibérative; l'autre, qu'on opineroit par nations & non par personnes: ce qui déplut fort au Pape qui comptoit beaucoup sur les Italiens dont le nombre étoit très considérable. La seconde session se tint le 2 Mars 1415, & le Pape y publia solemnellement son Acte de cession, à regret néanmoins, & pour ne déplaire, ni à l'Empereur, ni au Concile, qui l'exigeoient de lui. Le 23 Mars il sortit de Constance en habit déguisé, & se retira en Suisse. La retraite du Pape n'empêcha pas les Peres du Concile de s'assembler le 26 du même mois, & de tenir la troisieme session, dans laquelle on déclara le Concile légitime. La quatrieme session se tint le 30 de Mars, & fit le Décret suivant: *Que ledit Concile légitimement assemblé au nom du Saint-Esprit, faisant un Concile général, qui représente l'Eglise Catholique militante, a reçu immédiatement de J. C. une puissance à laquelle toute personne de quelque état & dignité qu'elle soit, même Papale, est obligée d'obéir en ce qui appartient à la Foi, à l'extirpation du présent Schisme, & à la réformation de l'Eglise dans son Chef & dans ses Membres.* Ce Décret célebre fut relu dans la cinquieme session, qui se tint le Samedi 6 Avril; & on y en ajouta un autre sur l'obligation indispensable aux Fideles de tout état, de quelque dignité qu'ils soient revêtus, d'obéir aux Décrets du Concile, & de tout autre Concile général légitimement assemblé. Nous remarquerons ici que le Clergé de France assemblé en 1682, a déclaré son attachement inviolable aux Décrets du S. Concile œcuménique de Constance, contenus dans les sessions quatre & cinq, comme

étant approuvés, même par le S. Siége Apostolique & religieusement observés de tout tems par l'Eglise Gallicane.

Après la retraite de Jean XXIII, les Peres du Concile lui envoyerent une députation pour l'engager à revenir au Concile, & le sommerent ensuite par une citation en forme; enfin le 14 Mai, ils le déclarerent contumace, & le déposerent le 29 du même mois. Il abdiqua lui-même peu de jours après; ce que Grégoire XII fit aussi par son Procureur le 4 Juillet, dans la quatorzieme session: mais Benoît XIII étant demeuré obstiné, fut enfin déposé le 26 Juillet 1417. Les erreurs de Wiclef y avoient été condamnées dès 1415 dans la 7ᵉ session tenue le 2 Mai. Jean Hus, dans la 15ᵉ, tenue le 6 Juillet de la même année, avoit pareillement subi son jugement. Muni d'un sauf-conduit de l'Empereur, obtenu le 18 Octobre 1414, il s'étoit rendu le 3 Novembre suivant à Constance avec Jean de Chlun, son ami, & deux Seigneurs à qui l'Empereur avoit confié sa personne. Quelques Cardinaux, & non le Concile, le firent emprisonner à son arrivée. Le Concile alors nomma trois Commissaires pour examiner sa doctrine. On lui donna plusieurs audiences pour s'expliquer dans le Concile; mais il refusa de se rétracter. En conséquence on condamna ses Livres au feu, & lui-même à être dégradé, mais non pas à la mort. Il fut rendu par le Concile à l'Empereur qui le remit à l'Electeur Palatin. Celui-ci le livra aux Magistrats qui l'abandonnerent aux Valets, avec ordre de le livrer aux flammes. Ainsi, après la 15ᵉ session, Jean Hus fut livré au feu, malgré le sauf-conduit de l'Empereur, sans arrêt de mort en régle & par un jugement arbitraire & illégal; car il n'existoit aucune loi civile en Allemagne qui ordonnât de brûler les Hérétiques. Jérôme de Prague, disciple de Jean Hus, eut le même sort que son maître l'année suivante le 30 Mai. Dans la 41ᵉ session, tenue le 11 Novembre 1417, on proposa l'élection d'un nouveau Pape. L'Empereur vouloit qu'avant tout on commençât par réformer l'Eglise. Le Cardinal d'Ailli, qui souhaitoit l'un & l'autre, s'écria: « Comment réformer un » corps sans tête & des membres sans chef! » Son avis l'emporta, & l'on élut Pape Othon Colonne qui prit le nom de Martin V. Il publia une Bulle contre les Hussites le 22 Février. Dans le premier article de cette Bulle, Martin V veut que celui qui sera suspect, jure qu'il croit tous les Conciles généraux, & en particulier celui de Constance, représentant l'Eglise universelle; & que tout ce que ce dernier Concile a approuvé & condamné, soit approuvé & condamné par tous les Fideles. Le Pape ferma le Concile à la 45ᵉ session, tenue le Vendredi 22 Avril 1418. Un Cardinal prononça à la fin ces paroles: *Domini, ite in pace*, & tous répondirent: *Amen.*

1418 *Saltzburgense*, le 18 Novembre, par Eberhard, Archevêque de Saltzbourg, pour le rétablissement de la Discipline presque anéantie durant le Schisme. On y confirma plusieurs anciens Statuts, & on en fit 34 nouveaux. Le 33ᵉ ordonne aux Juifs, sous peine d'une amende pécuniaire, de porter un bonnet cornu, & aux femmes & filles Juives d'avoir à leur ceinture une clochette sonnante. (Hartzheim, T. V, p. 61.) Le P. Labbe met ce Concile au 15 Janvier 1420. Mais il le confond avec un Synode de Saltzbourg tenu en 1420 par Jean Hundio, Prévôt & Archidiacre de cette Eglise, en vertu des pouvoirs de son Archevêque: encore se trompe-t-il sur le jour de ce Synode qui est le 28 Août.

1420 *Calischiense*, de Kalisch, au Diocese de Gnesne en Pologne, le 25 Septembre. On y publia un grand nombre de Canons tirés des Décrétales.

1421 * *Pragense*, par les Calixtins, ayant à leur tête Conrad de Westphalie, Archevêque de Prague, le 7 Juin. On y fit 18 Statuts, dont le 2ᵉ commet quatre Docteurs pour régler toutes les affaires ecclésiastiques de la Bohême, & le cinquieme ordonne la Communion sous les deux especes pour tous les fideles. Le reste paroît assez orthodoxe. (*Conc. Germ.* T. V.)

1423 *Coloniense*, le 22 Avril, par Thierri, Archevêque de Cologne. On y publia 12 Statuts sur la Discipline. (*Conc. Germ.* T. V.)

1423 *Ticinense* ou *Papiense*, de Pavie, comme il avoit été indiqué au Concile de Constance. On en fit l'ouverture au mois de Mai; mais il fut transféré à Sienne le 22 Juin, à cause de la peste dont Pavie étoit menacée.

1423 *Senense*, de Sienne, commencé le 22 Août. On y fit un Décret contre les hérésies condamnées à Constance, & contre tous ceux qui donneroient du secours aux Wiclé-fites, ou aux Hussites; mais on renvoya l'affaire de la réformation & celle de la réunion des Grecs au Concile qui fut indiqué à Basle, & qui ne s'est tenu qu'en 1431. Celui de Sienne fut dissous le 26 Février 1424, & le Pape en confirma la dissolution le 12 Mars de la même année.

1423 *Trevirense*, le 26 Avril, par Otton de Ziegentheim, avec ses Suffragans. On y dressa 6 Statuts, dont le premier est contre les hérésies de Wiclef & de Jean Hus. (*Conc. Germ.* T. V.)

1425 *Hafniense*, de Coppenhague en Danemark, par Lucke, Archevêque de Lunden, ses Suffragans, & quelques autres Prélats, Abbés, Doyens, Prévôts, &c. le Jeudi après la S. Canut, c'est-à-dire le 21 Janvier. On y fit une Epître Synodale pour le rétablissement de la Discipline, & la réformation des mœurs tant des Ecclésiastiques que des Laïques, que les guerres presque continuelles avoient extrêmement corrompues.

1429 *Rigense*, par Henri, Archevêque de Riga, d'où ce Prélat envoya 12 Députés au Pape pour se plaindre de l'oppression où étoit son Eglise. Ces Députés furent arrêtés par un Commandeur de l'Ordre Teutonique & précipités dans un lac. (*Conc. Germ.* T. V.) Mansi rapporte ce Concile à l'année précédente.

1429 *Parisiense XLVII*, commencé le 1 Mars & fini le 23 Avril, par Jean Nanton, Archevêque de Sens, ses Suffragans, & plusieurs autres du Clergé séculier & régulier. Ils y dresserent 40 articles de Réglemens concernant les devoirs & les mœurs des Ecclésiastiques, des Moines & des Chanoines réguliers, la célébration du Dimanche, & les dispenses des bans de mariages, qu'ils défendent d'accorder facilement. Le 2ᵉ de ces Réglemens est contre les indécences, pour ne pas dire les impiétés, qui se commettoient en plusieurs Eglises à certains jours. La plus scandaleuse de toutes étoit la fête des Fous qu'on voit établie dans l'Eglise de Paris & fixée au jour de la Circoncision dès la fin du 12ᵉ siecle. Les Clercs inférieurs choisissoient un d'entre eux qu'ils revêtoient d'habits pontificaux & appelloient l'*Evêque des Fous*. Après l'avoir fait officier & lui avoir servi dans l'Eglise un grand repas mêlé de chansons & de danses, on le promenoit par la ville, monté sur un char, avec un cortége qui amusoit le peuple par des farces souvent très licencieuses. Ailleurs c'étoit au jour des Innocens qu'étoit attachée cette fête. Les Enfans de Chœur y occupoient les places des Chanoines & en exerçoient les fonctions, même à l'Autel. Une autre fête encore plus détestable & non moins ancienne, étoit celle de l'âne, qui se célébroit à la Cathédrale de Beauvais le 14 Janvier. (Voyez-en la description dans le Glossaire de Ducange aux mots *Festum Asinorum* & *Kalendæ*.) Nous observerons ici que de pareilles profanations n'ont jamais eu lieu dans les Eglises de l'Ordre de S. Benoît.

1429 *Dertusanum*, de Tortose en Catalogne, par le Cardinal de Foix, 8 Evêques, plusieurs Abbés, &c. On y fit quelques Réglemens & quelques Décrets touchant l'Office divin, les Ornemens des Eglises, l'instruction de la jeunesse, les qualités des Bénéficiers & autres; le tout en quatre sessions, dont la premiere se tint le 19 Septembre, & la derniere le 5 Novembre de la même année.

1430 *Aschaffemburgense*, le 12 Novembre, par Conrad III, Archevêque de Mayence, pour conférer avec ses Suffragans sur les griefs de l'Eglise d'Allemagne & les moyens de les redresser. On fit en conséquence un mémoire, ou pour mieux dire on approuva celui que l'Archevêque avoit composé sur ce sujet pour être présenté au Concile général indiqué à Bâle. (*Christian. Joannis not. in Serar.* p. 744.)

1431 *Nannetense*, de Nantes, depuis le 23 Avril jusqu'au 2 Mai, sur la Discipline. On y proscrit la Fête des fous, & un autre abus qui régnoit en plusieurs Eglises: c'étoit de surprendre, le lendemain de Pâque, les Clercs paresseux dans leur lit, les promener nus par les rues, & les porter en cet état dans l'Eglise, où, après les avoir placés sur l'Autel même, on les arrosoit largement d'eau bénite. (*Conc. Provinciæ Turon.*)

1431 *BASILEENSE*, de Basle, XVIIIᵉ Concile général, que le Pape Martin V avoit indiqué à Pavie, & transféré à Sienne, & de Sienne à Basle. Le Pape Eugene IV, son successeur, en ayant confirmé l'indication à Basle, & continué au Cardinal Julien le droit qui lui avoit été donné d'y présider; l'ouverture s'en fit le 23 Juillet, & la premiere session se tint le 14 Décembre. Les deux principaux motifs de ce Concile furent la réunion de l'Eglise Grecque avec la Romaine, & la réformation générale de l'Eglise, tant dans son Chef, que dans ses Membres, suivant le projet qui en avoit été fait au Concile de Constance. On peut juger de l'exactitude de ses décisions par le sage Réglement

qu'on fit d'abord de diviser les Evêques qui y arrivoient, en quatre classes égales. Ces classes qui s'assembloient trois fois la semaine en particulier, se communiquoient ensuite leurs difficultés avec ce qui avoit été résolu, avant que d'en faire le rapport au Concile assemblé, qui en jugeoit en dernier ressort. Il y avoit là une liberté entiere, & dont on a peu d'exemples. Le Pape, qui étoit absent, ayant entrepris jusqu'à deux fois de dissoudre ce Concile, les Peres soutinrent avec fermeté qu'il étoit supérieur au Pape, & le prouverent, non-seulement par les deux Décrets du Concile de Constance, Sess. 4 & 5, mais encore par plusieurs raisons rapportées dans la Lettre Synodale, au 12e tome des Conciles, p. 673. Cette mésintelligence dura jusqu'à la 15e session, tenue le 26 Novembre 1433, où il n'en fut plus parlé. Eugene IV approuva ensuite le Concile par une Bulle datée de Rome le 15 Décembre de la même année. Ses Légats y furent incorporés après avoir juré qu'ils en garderoient les Décrets, & particuliérement ceux de Constance, Sess. 4 & 5. Ils présiderent ainsi avec le Cardinal Julien Césarini, en présence de l'Empereur, protecteur du Concile, à la 17e session, tenue le 26 Avril 1434. Le 26 Juin de la même année, on renouvella dans la 18e session les deux Décrets de Constance déjà cités dans 4 sessions. La 19e se tint le Mardi 7 Septembre. On y traita de la réunion des Grecs, des affaires des Bohémiens, & de la conversion des Juifs. On fit 4 Décrets de réformation dans la 20e session, qui se tint le Samedi 23 Janvier 1435. La 21e, tenue le 9 Juin, abolit les Annates, malgré l'opposition des Légats du Pape. La 22e, tenue le 15 Octobre, condamna 9 propositions comme erronées, sans en flétrir l'Auteur, qui avoit promis de se soumettre à la décision de l'Eglise. La 23e, tenue le Samedi 25 Mars 1436, rapporte la profession de foi que le Pape doit faire le jour de son élection. Elle comprend tous les Conciles généraux, & particuliérement ceux de Constance & de Basle. Les Peres y ajoutent que le nouveau Pape doit s'engager solemnellement à poursuivre la convocation des Conciles généraux, & ils réduisent le nombre des Cardinaux à 24, qui seront choisis de toutes les parties du monde Chrétien. On annulla dans la même session toutes les Graces expectatives, Mandats & autres Réserves de Bénéfices que le Pape avoit accoutumé d'appliquer à son profit. Dans la 24e, tenue le Vendredi 14 Avril, on confirma les promesses que les Députés du Concile avoient faites à l'Empereur des Grecs & au Patriarche de Constantinople. Dans la 25e, tenue le Mardi 7 Mai 1437, il fut arrêté par un Décret qu'on tiendroit le Concile en faveur des Grecs, ou à Basle, ou à Avignon, ou dans une ville de Savoie. Les Légats du Pape & quelques Prélats, en petit nombre, en firent un autre, où, suivant l'intention d'Eugene, ils désignoient une ville d'Italie pour le lieu du Concile. Ces deux Décrets opposés causerent de grandes contestations. Le Pape confirma celui de ses Légats, & les envoya sur ses Galeres à Constantinople pour y recevoir l'Empereur Jean Paléologue & les Grecs, & les amener en Italie. Le Concile y envoya aussi les siennes. Mais celles du Pape les ayant prévenues, remplirent l'objet de leur mission. Depuis ce tems il y eut une guerre ouverte entre le Pape & les Peres du Concile. Ceux-ci arrêterent dans la 26e session, qu'ils tinrent le 26 Juillet 1437, que le Pape viendroit rendre compte de sa conduite; & qu'en cas de refus, il seroit procédé contre lui selon la rigueur des Canons. Le Pape, de son côté, donna une Bulle qui transféroit ou dissolvoit le Concile, & en indiquoit un autre à Ferrare. On n'y eut aucun égard en France, & le Roi Charles VII défendit aux Evêques de son Royaume de se trouver à ce nouveau Concile; il leur ordonna au contraire d'aller recevoir les Grecs à Avignon quand ils y seroient mandés, suivant les traités des Peres de Basle. Cependant le Concile continuoit de s'assembler comme à l'ordinaire, & d'agir contre le Pape. Dans la 27e session, qui se tint le 27 Septembre, on y déclara nulle la promotion qu'il avoit faite de deux Cardinaux, & on lui fit défense d'aliéner la ville d'Avignon. Dans la 28e il fut déclaré contumace pour n'avoir point comparu, & sa Bulle de convocation du Concile à Ferrare fut réfutée dans la suivante, qui se tint le 12 Octobre.

Voilà ce qui se passa de plus important à Basle avant le Concile de Ferrare. Nous observerons seulement que la Communion sous les deux especes fut permise dans la 30e session, le 8 Janvier 1438, pour condescendre à la demande des Bohémiens, mais avec les restrictions convenables. Les Peres du Concile tinrent encore 15 sessions auxquelles présida le Cardinal d'Arles, à la place du Cardinal de Saint-Ange, Julien Césarini, qui se retira & se rendit à Ferrare au mois de Janvier 1438. Dans la 34e session, tenue le 25 Juin 1439, on déposa le Pape Eugene; & dans la 39e, tenue le 17 Novembre, on confirma l'élection d'Amédée, Duc de Savoie, qui avoit été élu Pape dans le Conclave, le 5 du même mois, & qui fut nommé Félix V. Les Peres de Basle ne se séparerent qu'après la 45e session, tenue au mois de Mai de l'an 1443, ayant auparavant déclaré que le Concile ne seroit point regardé comme dissous, ou qu'on en tiendroit un autre à Lyon ou à Lausanne, qui en seroit la continuation.

1437 *Ferrariense*, de Ferrare. Eugene IV brouillé, comme nous avons vu, avec les Peres de Basle, convoqua ce Concile malgré eux. La premiere session se tint le 10 Janvier 1438. Le Cardinal Julien Césarini, qui avoit jusqu'alors présidé à Basle, s'y trouva avec quatre Prélats qu'il avoit gagnés, & le Concile fut déclaré légitime & canonique. Le Pape Eugene présida à la seconde session le Samedi 15 Février, & les Peres de Basle y furent excommuniés. L'ouverture du Concile avec les Grecs se fit le 9 Avril. On le déclara Concile général pour la réunion des deux Eglises Latine & Grecque, de la part du Pape, du consentement de l'Empereur, du Patriarche de Constantinople, & de tous les Peres qui étoient assemblés. Entre les Grecs il y avoit 21 Prélats du premier Ordre, outre l'Empereur & ses Officiers. La premiere session avec les Grecs se tint le Mercredi 8 Octobre; & la 16e, qui fut la derniere à Ferrare, se tint le 10 Janvier 1439. On y publia la Bulle du Pape pour transférer le Concile à Florence, du consentement des Grecs, avec lesquels on n'avoit pu encore s'accorder sur les points contestés. Eugene partit de Ferrare le 19 Janvier pour se rendre à Florence, précédé du Saint Sacrement qu'on portoit dans une boîte, accompagné de flambeaux, suivant la coutume des Papes, lorsqu'ils sont en voyage.

1438 Assemblée des Electeurs de l'Empire à Francfort, en Carême, où ils élurent Albert d'Autriche, Roi des Romains. Les Electeurs voyant les brouilleries entre le Pape & les Peres de Basle, & les différens Décrets qu'ils portoient réciproquement, résolurent de ne recevoir ni les uns ni les autres, sans manquer toutefois au respect qu'ils devoient & au Pape & au Concile de Basle, d'où vient la neutralité d'Allemagne, qui fut également condamnée par le Pape & par les Peres de Basle. Le nouveau Roi des Romains approuva néanmoins le Concile de Basle, & ordonna aux Ambassadeurs nommés par l'Empereur Sigismond de s'y rendre, accordant aux Peres l'argent qu'on avoit levé en Allemagne pour l'arrivée des Grecs, & leur permettant d'en faire un autre usage. Il voulut même qu'on observât dans toute l'Allemagne les Décrets de Basle; mais on lui demanda six mois pour s'y déterminer, comme on le voit par le Décret fait à Francfort le 18 Mars de la même année.

1438 Nombreuse Assemblée de Bourges, où le Roi Charles VII présidoit. On y dressa le 7 Juillet, de concert avec les Peres de Basle, ce Réglement si célebre, appellé Pragmatique Sanction. Elle contient 23 articles, qui tendent particuliérement à reconnoître l'autorité des Conciles généraux supérieure à celle des Papes, à rétablir toutes les élections libres, à abolir les Annates, les Graces expectatives, les Réserves, &c.

1439 *FLORENTINUM*, de Florence, Concile général, suite de celui de Ferrare. La premiere session des Latins & des Grecs se tint le 26 Février. Elle se passa en disputes entre l'Empereur Jean Paléologue & le Gardinal Julien sur les matieres qui étoient l'objet du Concile, & principalement sur la procession du S. Esprit. Dans les huit sessions suivantes on agita tous les points qui causoient la désunion des deux Eglises; & dans la dixieme, qui fut la derniere avec les Grecs, & qui se tint le Lundi 6 Juillet, on publia le Décret d'union. On y reconnoît que le Saint Esprit procede du Pere & du Fils, ou par le Fils, comme d'un seul principe; que le Corps de Jesus-Christ est véritablement consacré dans le pain azyme & dans le pain levé; que les ames des véritables pénitens, morts dans la charité de Dieu avant que d'avoir fait de dignes fruits de pénitence pour expier leurs péchés, sont purifiées après leur mort par les peines du Purgatoire, & qu'elles sont soulagées de ces peines par les suffrages des Fideles vivans, &c. Que le S. Siége Apostolique & le Pontife Romain a la primauté sur toute la terre. Avant la publication de ce Décret le Pape avoit fixé le Dimanche 5 Juillet pour le signer; en conséquence tous les Prélats Grecs qui étoient au Concile se rendirent ce jour-là chez l'Empereur à deux heures après midi, à l'exception de trois, savoir l'Archevêque de Stauropolis, qui sortit secretement de Florence dès qu'il apprit qu'on devoit s'assembler; l'Ar-

chevêque d'Ephese, qui s'étoit formellement & constamment opposé à la réunion; & l'Archevêque d'Héraclée, qui étoit malade. Comme celui-ci devoit signer le premier, attendu qu'il représentoit le Patriarche d'Alexandrie, on commença, après que l'Empereur eut signé, par lui porter l'Acte qu'il souscrivit sans difficulté. Le Décret fut ensuite rapporté à l'Assemblée, où il fut signé d'abord par le Protosyncelle de Constantinople, dont le Patriarche étoit mort pendant le Concile, puis par les Vicaires des Patriarches d'Antioche & de Jérusalem; après lesquels 28 autres Prélats, Métropolitains pour la plupart, apposerent leur signature de leur propre main, & cela sous les yeux de trois Evêques Latins & d'un Protonotaire, envoyés par le Pape pour être témoins de l'opération. L'exemplaire du Décret fut ensuite porté chez le Pape, où les Prélats de l'Eglise Latine s'étoient pareillement assemblés. L'Empereur à son tour députa plusieurs des plus considérables de l'Eglise Grecque pour être témoins de la signature des Latins. Ceux-ci souscrivirent aussi de leur propre main, ainsi que le Pape qui signa le dernier, après avoir examiné attentivement les signatures des Grecs. Enfin le lendemain 6 Juillet, les Prélats Grecs & Latins s'assemblerent dans l'Eglise Cathédrale de Florence. Le Décret y fut lu à haute voix dans les deux Langues, & approuvé des deux partis par acclamation. Le Pape célébra la messe où les Prélats des deux Eglises assisterent en commun.

L'union paroissant consommée, l'Empereur & ses Prélats se disposoient à s'en retourner. Le Pape s'étoit engagé à les défrayer en payant à chacun par mois une somme convenue. L'Empereur demanda qu'on leur tînt compte de cinq mois qui leur étoient dus. Le Pape répondit qu'il étoit prêt à les satisfaire, mais qu'auparavant il falloit encore qu'ils signassent cinq exemplaires du Décret. Il étoit naturel que l'exemplaire qui étoit déja signé restât aux mains du Pape; & les Grecs devoient en emporter un; les autres, dit Syropule, étoient destinés aux Princes qui étoient attachés au parti d'Eugene. Les Grecs représenterent d'abord qu'il suffisoit de deux exemplaires, l'un pour l'Eglise Latine, l'autre pour l'Eglise Grecque. Le Pape se réduisit à demander quatre exemplaires outre celui qui avoit été signé. Les Grecs y consentirent enfin. On se hâta de préparer les copies qui devoient par les signatures devenir des originaux. Mais quand on les leur présenta pour y mettre leurs seings, ils refuserent de le faire, à moins qu'on ne les payât comme on le leur avoit promis. Syropule atteste même avec serment que ce refus leur avoit été prescrit par un ordre exprès de l'Empereur. Cependant cet Historien lui-même nous apprend que l'Empereur les fit signer quelques jours après sous ses yeux, quoiqu'ils n'eussent point encore été payés. Car les quatre nouveaux exemplaires ayant été remis à ce Prince sur le refus que les Prélats de son Eglise avoient fait de les signer, il les assembla sur le champ, & ils signerent conjointement avec lui. Syropule assure positivement que tous ceux qui avoient signé le premier original, signerent aussi les nouveaux exemplaires, excepté le Protosyncelle. Il ne nous dit point quel jour ils firent cette seconde signature; mais nous apprenons par les Actes grecs insérés dans la Collection des Conciles, que ce fut le 20 Juillet, 15 jours après la premiere. Ces Actes cependant supposent qu'il n'y eut que quelques-uns des Prélats, pressés de partir, qui signerent le 20, & que le reste signa le lendemain chez l'Empereur. Syropule ne fait point cette différence; il ajoute seulement que les Prélats, après avoir souscrit, partirent successivement depuis le 22 Juillet jusqu'au 26 Août, jour auquel l'Empereur quitta Florence avec ce qui y restoit de Prélats Grecs, qui ne reçurent leur paiement qu'à l'instant de leur départ. Ce détail sur les signatures du Décret de réunion est tiré d'un Mémoire que M. de Brequigni a bien voulu nous communiquer.

* Dans le Concile de Florence, que quelques-uns ne regardent plus comme général depuis le départ des Grecs, on tint la premiere session le 4 Septembre 1439 : ce fut dans cette session que les Peres de Basle, qui avoient déposé le Pape Eugene, furent traités d'Hérétiques & de Schismatiques, & tous ceux qui leur demeuroient attachés. Dans la seconde session qui se tint le 22 Novembre, le Pape Eugene fit un Décret très étendu pour réunir les Arméniens à l'Eglise Romaine. Ce Décret est au nom du Pape seul. Outre la foi de la Trinité & de l'Incarnation expliquée par les Conciles généraux qui sont indiqués, il contient encore la forme & la matiere de chaque Sacrement, expliquées un peu autrement que les Grecs & plusieurs Théologiens ne les expliquoient. Le même Pape, dans la session troisieme, tenue le 23 Mars 1440, déclare Amédée, Antipape, Hérétique, Schismatique, & tous ses fauteurs, criminels de leze-majesté, promettant toutefois le pardon à ceux qui se reconnoîtront avant cinquante jours. Dans la quatrieme session, tenue le 5 Février 1441, on fit un Décret de réunion avec les Jacobites, qui fut signé par le Pape & 8 Cardinaux. L'Abbé André, député du Patriarche Jean, & de Constantin, Roi d'Ethiopie, reçut & accepta ce Décret au nom de tous les Jacobites Ethiopiens, & promit de le faire exactement observer. La cinquieme & derniere session fut tenue le 26 Avril 1442, & le Pape y proposa la translation du Concile à Rome. Ainsi finit le Concile de Florence; celui de Rome ne s'est point tenu. Eugene partit de Florence le 7 Mars 1443, & se rendit à Sienne, d'où après un séjour de six mois il arriva le 28 Septembre à Rome dont il avoit été absent pendant l'espace de plus de neuf ans.

1439 *Moguntinum*, Assemblée de Mayence, au mois de Mars. Elle étoit composée d'un Cardinal, des Archevêques de Treves, Cologne & Mayence, de trois autres Evêques d'Allemagne, des Ambassadeurs de l'Empereur Albert, de l'Archevêque de Tours & de l'Evêque de Troyes, Ambassadeurs du Roi de France, de l'Evêque de Cuença, Ambassadeur du Roi d'Espagne ou Castille, de ceux du Duc de Milan, d'autres Princes d'Allemagne, dont aucun n'avoit envoyé personne au Concile de Ferrare ou de Florence. Les Députés du Concile de Basle ne voulurent jamais convenir de la surséance du procès contre le Pape Eugene, ni du changement du lieu du Concile. L'Assemblée de Mayence en reçut les Décrets, à l'exception de ceux qui étoient faits contre le Pape; ce qui n'empêcha point le Concile de Basle de les continuer & d'en faire de nouveaux jusqu'à le déposer.

1440 *Bituricense*, Assemblée de Bourges, depuis le 26 Août jusqu'au 11 Septembre, où se trouverent les Députés du Pape Eugene, & ceux du Concile de Basle. Charles VII & les Prélats y témoignerent un grand respect pour le Concile, mais en demeurant attachés au Pape Eugene, sans vouloir reconnoître Félix V, comme les Députés de Basle le souhaitoient. Le Roi & les mêmes Prélats ne voulurent point aussi reconnoître le Concile de Ferrare, ni abolir la Pragmatique Sanction, comme les Députés du Pape le demandoient.

1440 *Frisingense*, de Frisingue en Allemagne, par Nicodeme de Scala qui en étoit Evêque. On y fit 26 Réglemens qui contiennent beaucoup d'excellentes choses. Le cinquieme renouvelle le Statut du Concile de Basle, qu'il appelle général, contre les Clercs concubinaires. Le vingtieme renouvelle celui du Concile général de Constance contre les Simoniaques. Ces Decrets furent approuvés le Vendredi 2 Septembre.

1441 *Moguntinum*, par Thierri d'Erbach, Archevêque de Mayence. On y reçoit, 1° les Décrets du Concile de Basle sur la tenue des Conciles provinciaux & diocésains. 2° Le Statut de la même Assemblée contre les Clercs concubinaires. 3° Le Décret du même Concile sur les interdits locaux. 4° La Bulle de Nicolas V contre ceux qui maltraitoient les Ecclésiastiques; puis on y adopta quatre Décrets du même Concile de Basle, dont le second défend l'exposition du Saint-Sacrement dans les Eglises des Monasteres, sous quelque prétexte que ce soit, hors le tems de l'Octave de la Fête-Dieu. (*Conc. Germ.* T. V.)

1445 *Rotomagense*, le 15 Décembre, par Raoul Roussel, Archevêque de Rouen, avec ses Suffragans. On y fit 41 Statuts, dont le septieme est remarquable en ce qu'il condamne la superstition de ceux qui, dans la vue de quelque gain, donnent des noms particuliers à des Images de la sainte Vierge, comme de Notre-Dame de Recouvrance, de Consolation, de Grace, &c. parce que ces noms donnent lieu de croire qu'il y a plus de vertu dans une Image que dans une autre. Le onzieme est contre les mascarades & autres folies qui se faisoient à certains jours dans quelques Eglises. Celle de Rouen n'étoit pas exempte de pareils abus, comme du Cange le fait voir par son ancien Rituel. Le trente-deuxieme condamne dans les Ecclésiastiques les Chaperons à corneres. C'étoit, suivant M. Huet, (*Orig. de Caen*, p. 242.) des capuchons que le luxe avoit fait alonger *demésurément*, en forme de longues cornes, d'où ceux qui les portoient ainsi furent appellés Cornetiers. Au reste M. Huet se trompe, ou plutôt son Imprimeur, en mettant ce Concile en 1345.

1448 *Andegavense*, d'Angers, par Jean, Archevêque de Tours, avec ses Suffragans, le 19 de Juillet. On y fit

17 Réglemens pour réformer divers abus, & entre autres celui de prendre dans leur lit, aux Fêtes de Pâque, les Clercs paresseux, & de les porter tout nus à l'Eglise. Voyez le Concile de Nantes de 1431.

1449 *Lausanense*. Amédée de Savoie, connu dans son obédience sous le nom de Félix V, ayant renoncé au Pontificat le 9 Avril, les Peres de Basle s'assemblerent pour la derniere fois à Lausanne le 16 du même mois : là, comme tenant encore le Concile général, ils ratifierent par deux Décrets sa renonciation, avec toutes les clauses & les conditions dont on étoit convenu avec le Pape Nicolas V, successeur d'Eugene IV. Ces deux Décrets sont datés de Lausanne le 16 Avril. Le Pape de son côté déclara, par une Bulle datée de Spolette le 18 Juin, que Dieu ayant rendu la paix à son Eglise par les soins des Ambassadeurs des Rois de France, d'Angleterre, de Sicile & du Dauphin, son vénérable & très cher frere Amédée, qu'on appelloit Félix V, dans son obédience, renonce au droit qu'il prétendoit avoir au souverain Pontificat ; qu'il le crée premier Cardinal de l'Eglise Romaine, Evêque de Sabine, & Légat du S. Siége en quelques Provinces ; que ceux qui avoient été assemblés à Basle & ensuite à Lausanne, sous le nom de Concile général, avoient ordonné & publié qu'il falloit obéir a Nicolas, comme à l'unique & indubitable Pontife, & qu'ils avoient enfin dissous ladite Assemblée de Basle. « Désirant donc, continue le » Pape, autant que Dieu nous en donne le pouvoir, procurer la paix a tous les Fideles ; nous approuvons, ratifions & confirmons, pour le bien de l'union de l'Eglise, » de notre pleine puissance Apostolique, & du conseil & » consentement de nos freres les Cardinaux, les élections, » confirmations, provisions de quelque Eglise & Bénéfice » que ce soit, ... faites aux personnes & aux lieux qui » obéissoient à Félix, & à ceux qui étoient assemblés a » Basle & à Lausanne, comme aussi tout ce que les Ordinaires ont fait par leur autorité, &c. »

Par une seconde Bulle, le Pape Nicolas rétablit entièrement toutes les personnes, de quelque dignité, condition & état qu'elles soient, qui avoient été privées de leurs Bénéfices & Jurisdictions par le Pape Eugene, pour avoir suivi Félix & le Concile de Basle. Enfin dans une troisieme, il déclare nul tout ce qui avoit été fait, dit, ou écrit contre le même Félix, les Peres de Basle & leurs adhérens, voulant que tout soit effacé des registres d'Eugene, & qu'il n'en soit plus fait aucune mention. Ainsi finit entièrement le Schisme, & Nicolas V fut reconnu de tous pour le seul Pape légitime.

1450 * *Constantinopolitanum*, par les trois Patriarches d'Alexandrie, d'Antioche, & de Jérusalem, contre celui de CP. & contre la réunion faite à Florence. Sur la supposition de ce Concile, dont les Actes se rencontrent dans toutes les éditions, voyez Allatius, *de Cons.* col. 1381, & le Quien. *Or. Ch.* T. I. col. 5 1.

1451 *Saltzburgense*, par le Légat Nicolas de Cusa, & Frédéric d'Emerberg, Archevêque de Saltzbourg, le 8 Février. On y ordonne la réformation des Monasteres de la Province. (*Conc. Germ.* T. V.)

1452 *Coloniense*, le 3 Mars, par le Cardinal Nicolas de Cusa. Ce Prélat, avec l'approbation de l'Archevêque de Cologne, y publia un grand nombre de Statuts, dont le troisieme recommande aux Curés la lecture de S. Thomas sur les Sacremens. Le dixieme & le onzieme défendent les nouvelles Confrairies & les nouveaux Ordres Religieux. On y fit aussi un Réglement pour l'exposition du S. Sacrement. C'est le premier qui ait été fait sur cette matiere. (*Conc. Germ.* T. V.)

1452 *Magdeburgense*, par le Cardinal de Cusa, & Frédéric de Beichlingen, Archevêque de Magdebourg, avec 2 Suffragans, le jour de la Pentecôte. Le Légat, après y avoir publié quelques Statuts, nomme deux Commissaires pour la réforme des Chanoines Réguliers. (*Conc. Germ.* T. V.)

1453 *Cashelense*, de Cashel en Irlande, célébré à Limerik, le 6 Août. On y fit 121 Réglemens, dont le 20e défend aux Clercs de porter des moustaches. Le 25e déclare que de tous les legs testamentaires, il en appartient une portion à l'Eglise Paroissiale. (Wilkins.)

1455 *Aschaffemburgense*, par Thierri d'Erbach, Archevêque de Mayence & ses Suffragans, le 15 de Juin, contre les erreurs des Hussites. (*Conc. Germ.* T. V.)

1455 *Suessionense*, de Soissons, le Vendredi 11 Juillet, par Jean Juvenal des Ursins, Archevêque de Reims & ses Suffragans, en personne, ou par Procureurs. On y ordonna l'exécution du Décret du Concile de Basle, confirmé dans l'Assemblée de Bourges, touchant la maniere de chanter l'Office divin, & on y fit quelques autres Statuts. Ce Concile est rapporté par tout à l'an 1456 : ce qui n'est vrai qu'en commençant l'année le jour de l'Annonciation, neuf mois & sept jours avant nous, suivant l'usage de la Métropole de Reims en ce tems-là. Ce qui le prouve, c'est qu'il est daté, *Calixti Papæ III, anno I.* Or Calixte III fut élu le 8 Avril 1455.

1457 *Avenionense*, d'Avignon, le 7 Septembre, par les soins de Pierre, Cardinal de Foix, de l'Ordre des Freres Mineurs, Archevêque d'Arles & Légat d'Avignon. Le but principal de cette Assemblée fut de confirmer ce qui s'étoit fait au Concile de Basle, (*Sess.* 36,) touchant l'opinion de l'Immaculée Conception de la sainte Vierge. On y défend, sous peine d'excommunication, de prêcher le contraire de cette opinion ; on ne permet pas même d'en disputer en public, & on enjoint aux Curés de publier ce Décret, & de l'annoncer à tous les Fideles, afin qu'aucun ne puisse l'ignorer.

1473 *Madritense*, de Madrid, au commencement de l'année, par le Cardinal Borgia, Légat du Pape, avec plusieurs Prélats. On s'y appliqua à remédier à l'ignorance des Ecclésiastiques d'Espagne, qui étoit telle, qu'à peine s'en trouvoit-il quelques uns qui sussent le Latin. La bonne chere & la débauche étoient leurs plus ordinaires occupations.

1473 *Arandense*, ou *Raudense*, d'Aranda, dans la vieille Castille, vers la fin de l'année, & pour la même chose que le précédent. Carillo, Archevêque de Tolede, avec ses Suffragans, y fit 29 Réglemens sur la Discipline ecclésiastique, entre lesquels il y en a un qui dit, qu'on ne conferera point les Ordres sacrés à ceux qui ne savent point le latin.

1486 *Cantuariense*, de Londres, le 13 Février, par Thomas, Archevêque de Cantorberi, pour la réformation des mœurs. Ce Concile est daté de l'an 1485, parce que l'année commençoit alors en Angleterre au 25 Mars.

1485 *Senonense*, le 23 Juin, par Tristan, Archevêque de Sens. Il y confirma les Constitutions faites vingt-cinq ans auparavant par son prédécesseur Louis de Melun, & y traita de la célébration de l'Office divin, de la réforme du Clergé dans les mœurs & dans les habits, de la réforme des Religieux, des devoirs des Laïques envers l'Eglise, du paiement des dîmes, &c.

1490 *Saltzburgense*, de Saltzbourg, le 19 Octobre. On y fit plusieurs Réglemens sur la Discipline, tirés en grande partie de ceux du Concile de Basle. On y publia de plus une Constitution de Martin V, donnée le 19 Décembre 1417, pendant la tenue du Concile de Constance, pour confirmer les Loix des Empereurs Frédéric II & Charles IV, touchant les immunités ecclésiastiques & la sûreté des asyles sacrés. (*Edit. Venet.*)

1510 *Turonense*, assemblé, au mois de Septembre, par le Roi Louis XII, d'abord à Orléans, puis à Tours, & composé, suivant Génébrard, de tous les Prélats du Royaume, & d'un grand nombre de Docteurs. Le Roi y proposa 8 questions touchant la guerre qu'il se disposoit à déclarer au Pape Jules II, pour secourir Alfonse, Duc de Ferrare, son allié, que ce Pontife s'obstinoit à vouloir dépouiller de ses Etats. Les réponses du Concile affermirent le Roi dans sa résolution.

1510 *Pateravense*, de Péterkau en Pologne, le 11 Novembre, par Jean, Archevêque de Gnesne & Primat. On y fit 28 Réglemens, dont le 2e ordonne de chomer la Fête de S. François dans tout le Royaume ; le 10e enjoint aux Pasteurs de publier tous les ans le Jeudi-Saint dans leurs Eglises, la fameuse Bulle *In cœnâ Domini* ; le 24e défend aux Clercs de s'exciter à boire les uns les autres dans les repas, & de boire à la santé de personne. (Mansi.)

1511 * *Pisanum*, de Pise. Quelques Cardinaux mécontens de ce que le Pape Jules II ne convoquoit point de Concile général, comme il l'avoit promis par serment lors de son élection ; sollicités en même tems par l'Empereur Maximilien & par Louis XII, Roi de France, indiquerent ce Concile de Pise, qu'ils appellerent Général, & en marquerent l'ouverture le premier Septembre. Elle ne se fit que le premier Novembre de la même année 1511. Quatre Cardinaux s'y trouverent avec la procuration de trois autres absens. Plusieurs Evêques de France & plusieurs Abbés y assisterent avec les Ambassadeurs du Roi. Il n'y en eut aucun d'Allemagne aux 3 premieres Sessions. La 4e se tint à Milan le 4 Janvier 1512, & il y en eut jusqu'à 8. Dans la derniere tenue le 21 Avril, on suspendit le Pape Jules ; les Prélats quitterent ensuite Milan, & se retirerent à Lyon, où ils voulurent continuer leur Concile, mais sans succès.

1512 *LATERANENSE*, convoqué par une Bulle de Ju-

les II, datée du 18 Juillet 1511. On en fit l'ouverture le Lundi 3 Mai 1512, & il y avoit 15 Cardinaux, près de 80 Archevêques, ou Evêques, tous Italiens, & 6 Abbés, ou Généraux d'Ordre. La premiere session se tint le Lundi suivant 10 Mai. Les Officiers du Concile y furent nommés; & le 17 du même mois on lut dans la seconde session la Bulle d'approbation du Concile. Dans la troisieme, tenue au commencement de Décembre, l'Evêque de Gurck déclara de la part de l'Empereur, qu'il approuvoit aussi le Concile, & qu'il renonçoit à tout ce qui s'étoit passé à Pise. Le 10 du même mois on tint la quatrieme session, où les défenseurs de la Pragmatique Sanction furent cités à comparoître dans 60 jours. On décerna enfin dans la cinquieme, une nouvelle monition contre l'Eglise de France, pour répondre sur le même sujet. Cette session se tint le 16 Février 1513; mais le Pape Jules, malade alors, ne put s'y trouver, & mourut peu de jours après. Léon X, son successeur, fit tenir la 6e session le Mercredi 27 Avril. Sur la proposition que l'on y fit d'une citation contre la contumace des François dans l'affaire de la Pragmatique, il ne répondit rien, dans la vue peut-être de les gagner par douceur. Le 17 Juin, qui tomboit le Vendredi, on lut dans la septieme session, la rétractation de 2 Cardinaux du Concile de Pise, qui condamnoient tous les Actes de ce Concile, & approuvoient ceux de Latran. Les Ambassadeurs de Louis XII renoncerent aussi au Concile de Pise, & adhérerent à celui de Latran le 17 Décembre; & le 5 Mai 1514, le Pape, dans la neuvieme session, donna l'absolution aux François absens qui suivirent cet exemple. On fit dans la même session un Décret pour la réformation du Clergé de Rome. La dixieme session se tint le 4 Mai 1515, & l'on y dressa 4 Décrets contenus en autant de Bulles du Pape : le premier, sur les Monts de piété; le second, pour le Clergé; le troisieme, sur l'Impression des livres dangereux; & le quatrieme, pour obliger les François de venir à la session suivante, dire les raisons qu'ils avoient de s'opposer à l'abolition de la Pragmatique Sanction. (On entend par Mont de piété un lieu ou l'on prête de l'argent sur gages à ceux qui sont dans le besoin, afin de les soustraire aux exactions des usuriers. Ces établissemens étoient depuis plusieurs années un sujet de dispute entre les Théologiens. Les uns les condamnoient à cause des intérêts qu'on y exigeoit pour les frais de régie, soutenant que tout ce qui excédoit la somme prêtée étoit formellement contraire à la nature du prêt qui doit être purement gratuit suivant la parole de Dieu. Selon les autres c'étoit une dureté envers les pauvres, que de les priver du secours qu'ils trouvoient dans les Monts de piété, les frais de régie, disoient-ils, n'étant qu'un dédommagement qu'on peut avec justice faire supporter à ceux qui retirent d'ailleurs un si grand avantage de cet établissement. Le Pape dans sa Bulle déclare que ce dernier sentiment a eu l'approbation de plusieurs de ses prédécesseurs, savoir Paul II, Sixte IV, Innocent VIII, Alexandre VI & Jules II. En conséquence il l'approuve aux mêmes conditions : c'est-à-dire qu'on n'exigera que l'intérêt modique nécessaire pour les frais de régie, sans qu'il en revienne aucun profit au Mont de piété; déclarant néanmoins qu'il seroit beaucoup plus parfait de donner à ces établissemens les fonds nécessaires pour les frais de régie, sans qu'il fût nécessaire de rien exiger au-delà du principal. La Bulle fut reçue par tout le Concile, à l'exception de Jérémie, Archevêque de Trani, qui s'y opposa, disant que, selon l'expérience qu'il en avoit, ces établissemens faisoient plus de mal que de bien.) La onzieme session se tint le 19 Décembre 1516, & le Pape y présida. On y lut la profession de foi des Maronites, qui reconnoissoient que le Saint-Esprit procéde du Pere & du Fils, comme d'un seul principe & d'une unique spiration, &c. On y abolit ensuite la Pragmatique Sanction; sans nous arrêter, dit le Pape dans sa Bulle, à l'autorité qu'elle a reçue, & dans le Concile de Basle, & dans l'Assemblée de Bourges, l'acceptation n'en ayant été faite qu'après la translation de ce Concile par le Pape Eugene IV; ce qui lui ôte toute vigueur, &c. On lui substitua le fameux Concordat conclu à Bologne le 16 Août de la même année entre 2 Cardinaux, au nom de Léon X, & le Chancelier du Prat, au nom de François I. Dans la douzieme & derniere session, tenue le 16 Mars 1517, on lut une Bulle, qui, entre autres choses, ordonnoit une imposition de Décimes, pour être employées à la guerre contre les Turcs; après quoi un Cardinal dit à haute voix : *Messieurs, allez en paix.* Plusieurs Théologiens ne reconnoissent point ce Concile comme général, & le Cardinal Bellarmin lui-même permet d'en douter.

1528 *Parisiense XLVIII*, commencé le 3 Février, & fini le 9 Octobre, par le Cardinal du Prat, Archevêque de Sens, & ses Suffragans. On y condamna les erreurs de Luther & des nouveaux Hérétiques; après quoi l'on fit 16 Décrets sur la foi de l'Eglise, sur son infaillibilité, sur sa visibilité, &c. On y ajouta enfin plusieurs Réglemens touchant les mœurs & la Discipline. Le commencement de ce Concile est daté de l'an 1527, & la fin de l'an 1528, conformément à l'usage de la France, qui étoit alors de commencer l'année à Pâque.

1528 *Bituricense*, le 21 Mars, par François de Tournon, Archevêque de Bourges, & ses Suffragans, contre les erreurs de Luther, & pour la réformation des mœurs. Les Actes de ce Concile sont datés de l'an 1527, par la raison qui vient d'être dite sur le Concile précédent.

1528 *Lugdunense*, de Lyon, le 21 Mars, par Claude de Longvy, Evêque de Mâcon, & Vicaire-Général de l'Archevêque François de Rohan, sur le même sujet que le précédent. (*Edit. Venet.* T. XIX.) Ce Concile est daté de 1527, suivant le style de France.

1536 *Coloniense*, par Herman de Weidon, ou de Weida, Archevêque de Cologne, avec ses Suffragans & plusieurs personnes habiles. On y traita très au long des devoirs des Evêques, des Clercs Majeurs, de ceux qui desservent les Eglises Métropolitaines, Cathédrales & Collégiales, des Curés, des Vicaires & des Prédicateurs. On y traita ensuite de l'administration des Sacremens, de la Sépulture, des Jeûnes, des Litanies, des Processions, de la Bénédiction des Cloches, des Confrairies, de l'Ordre Monastique, des Religieuses, des Chanoinesses, des Freres Teutoniques, des Hôpitaux, &c. Ces différens articles formant en tout 275, sont contenus en 14 parties, qu'on peut voir dans le P. Labbe. L'Archevêque Herman, peu d'années après (l'an 1542) se fit Luthérien.

1545 *TRIDENTINUM*, dernier Concile général, contre les erreurs de Luther, de Zuingle & de Calvin, & pour la réformation de la Discipline & des mœurs. Il avoit été indiqué à Mantoue dès l'an 1537, ensuite à Vicence, & enfin à Trente, où il commença le 13 Décembre 1545. Comme ce Concile est connu de tout le monde, nous nous contenterons d'en marquer les principales dates. La seconde session se tint le 7 Janvier 1546, sous Paul III; & les trois suivantes le 3 février, le 8 Avril & le 17 Juin de la même année. L'année suivante on tint la sixieme le 13 Janvier, & la septieme le 3 Mars, sous le même Pape. Le Décret de la translation de ce Concile à Bologne est du 11 du même mois, & fut donné dans la huitieme session. On tint en cette ville la même année les sessions 9, 10 & 11; mais on n'y décida rien, & le Concile fut interrompu jusqu'à ce que Jules III le renvoya à Trente, par sa Bulle datée de Rome l'an 1550 le 14 Décembre. La onzieme session, prorogée à Bologne, se tint à Trente le premier Mai 1551, sous le même Pape. On y tint encore cette année (le premier Septembre, le 11 Octobre & le 25 Novembre) les sessions 12, 13 & 14. Ce fut dans la treizieme qu'on accorda le premier sauf-conduit aux Protestans invités à venir au Concile; & dans la quinzieme, tenue le 25 Janvier 1552, que le second, plus étendu, fut dressé. Dans la seizieme, qui fut la derniere sous Jules III, tenue le 28 Avril de la même année, le Concile fut encore interrompu; & l'ordre de le rassembler ne fut donné par Pie IV, que le 29 Novembre 1560. La dix-septieme session se tint le 18 Janvier 1562, & la dix-huitieme le 26 Février; l'on y donna un troisieme sauf-conduit aux Allemands & aux autres Nations. Les sessions 19, 20, 21 & 22e, sont des 14 Mai, 4 Juin, 16 Juillet, 17 Septembre de la même année. Les 23, 24 & 25e, qui fut la derniere, sont des 15 Juillet, 11 Novembre & 3 Décembre de 1563. Le 4 Décembre on termina le Concile par des acclamations, après avoir dit qu'on en demanderoit la confirmation au Pape, qui l'accorda, par une Bulle datée de Rome le 26 Janvier 1564.

Tous les Prélats qui étoient présens à la fin du Concile, en souscrivirent les Actes. Ils étoient au nombre de 255, en y comprenant 39 Procureurs pour les absens, 7 Abbés & 7 Généraux d'Ordres, qui tous eurent voix délibérative & décisive. Il n'est point reçu en France pour la Discipline; mais il est reçu, comme tous les Conciles généraux, avec un profond respect, pour la Doctrine. Tous les François croient de cœur & confessent de bouche toutes les vérités que ce saint Concile enseigne, & condamnent de même toutes les erreurs qu'il condamne, sans y être obligés par aucune Loi extérieure émanée du Roi, ou donnée en son nom par les Parlemens. C'est ce qui fait que des Magistrats & des Jurisconsultes célébres ne disent

point que le Concile de Trente soit reçu en France pour la Doctrine, dans le moment même qu'ils en croient tous les dogmes, & qu'ils en regardent la croyance comme nécessaire au salut.

Nous finissons ici la Chronologie des Conciles, n'ayant en vue que les dates des Chartes, des Chroniques & des autres anciens monumens de l'Histoire, auxquels celles des Conciles qui ont suivi ne nous paroissent pas fort nécessaires.

OBSERVATION *sur le Concile de Verberie de l'an 752.*

Nous avons passé trop légérement sur ce Concile, dont les Canons ou Réglemens concernant le mariage paroissent les uns trop rigides, les autres trop relâchés. Il est à-propos de les mettre en précis sous les yeux de nos Lecteurs, avec les explications favorables qu'on leur donne, afin qu'ils soient en état d'en juger.

Le 2e de ces Réglemens porte qu'un homme, ayant eu commerce avec sa belle-fille, *cum filiastra*, ne pourra plus habiter avec la mere, ni contracter mariage avec la fille, & que les deux complices seront obligés de passer le reste de leurs jours dans la continence. A l'égard de la mere de cette fille, il est dit que si, d'après la connoissance qu'elle a du crime de son époux, elle ne le reconnoît plus en cette qualité, & que d'ailleurs elle ne se trouve point disposée à vivre dans la continence, elle peut prendre un autre époux.

Dans le 5e Réglement, il est dit que le mari, ayant tué en se défendant un assassin aposté par sa femme pour se défaire de lui, peut la renvoyer & en prendre une autre. Baluze, rapportant ce Réglement, ajoute, d'après la collection de Réginon, que la femme sera mise en pénitence publique, sans espérance de pouvoir jamais se remarier.

Le 9e Réglement pose le cas où, le mari se trouvant obligé d'aller demeurer dans une terre étrangere, la femme refuse de le suivre. Alors il lui est défendu de prendre un autre mari avant la mort de celui qu'elle abandonne. Mais il n'en est pas de même du mari. Il lui est libre de prendre une autre femme en se soumettant à la pénitence canonique.

Un autre cas fait la matiere du 10e Réglement; c'est celui d'un fils d'un premier lit qui a commerce avec sa belle-mere. On décide que ni l'un ni l'autre ne pourront jamais se marier. Mais le mari outragé pourra prendre une autre femme. L'imprimé du P. Sirmond ajoute que néanmoins il est mieux de s'en abstenir, *sed melius est abstinere;* ce qui ne se rencontre point dans Réginon.

Enfin, par le 18e Réglement, il est ordonné qu'un mari, qui a commerce avec la cousine de sa femme, soit privé & de sa femme & de toute autre, c'est-à-dire condamné à une continence perpétuelle. Sa femme au contraire aura la liberté de faire ce qu'elle voudra, c'est-à-dire de se remarier. Le texte ajoute ce correctif, que l'Eglise ne reçoit point cette décision, *hoc Ecclesia non recipit.*

Il est difficile, nous en convenons, de justifier ces Réglemens, sur-tout par rapport aux nouveaux mariages qu'ils permettent. Des Auteurs respectables l'ont néanmoins entrepris, & entre autres le savant P. le Cointe dans ses Annales ecclésiastiques de France. Selon lui, la liberté que donne le Concile de se remarier doit s'entendre seulement après la mort de la partie coupable. Mais il faut, ce semble, tordre le texte pour lui donner cette interprétation qu'on ne peut étayer des expressions dont il est composé.

Si le Concile paroît se relâcher de la sévérité des Regles en permettant à la partie outragée de se remarier, il donne au contraire dans l'excès en défendant absolument le mariage à celui qui s'est rendu coupable d'un inceste. S. Paul n'a point fait une pareille défense à l'incestueux de Corinthe, & personne n'a le droit de passer les bornes dans lesquelles ce grand Apôtre s'est renfermé.

Fin de la Chronologie historique des Conciles.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE
DES PAPES.

JESUS-CHRIST, le Pontife éternel, ayant choisi la Capitale de l'Empire Romain pour être la Capitale du monde Chrétien, & le centre de son Eglise, S. Pierre, qu'il en avoit établi le Chef visible en le créant Prince des Pasteurs, vint à Rome l'an 42 de J. C. en la seconde année de l'Empereur Claude, & y établit son Siége, qui a toujours subsisté, & toujours été rempli par une succession non interrompue d'Evêques jusqu'au présent Pontificat: succession que S. Augustin met au rang des marques éclatantes de la véritable Eglise, qui retiennent très justement les Fideles dans son sein. Jamais dans l'antiquité l'on n'a douté, ni que l'Eglise de Rome eût été fondée par S. Pierre, ni que les Papes fussent les successeurs de cet Apôtre. Les Peres ont défié les Hérétiques anciens de le nier: *Negare non potes*, dit un d'eux, parlant à Parménien, Donatiste, *scire te in urbe Roma Petri primo Cathedram esse collatam, in qua sederet omnium Apostolorum caput Petrus.* (Optat. l. 2.) Si quelques Hérétiques modernes ont osé s'écarter de la Tradition sur ce point, les plus savans d'entre eux, tels que Pearson, Evêque Protestant, n'ont pas fait difficulté de l'admettre, & se sont même appliqués avec succès à le prouver.

On peut considérer l'Evêque de Rome, indépendamment de son Diocese particulier, sous trois rapports différens, comme Primat, comme Patriarche, & comme Chef de l'Eglise universelle. Pour bien entendre la premiere de ces trois qualités, il est à-propos de savoir quels étoient autrefois les départemens civils de l'Italie. Le Préfet du Prétoire d'Italie, qu'on ne doit pas confondre avec le Préfet de Rome, avoit sous lui trois Dioceses; celui que l'on appelloit Urbicaire, administré par le Vicaire de Rome; le Diocese d'Italie, qui avoit pour gouverneur le Vicaire d'Italie, résidant à Milan; & le Diocese d'Afrique, gouverné par le Vicaire d'Afrique. Toute l'Italie étoit divisée en 17 Provinces, dont 10 appartenoient au Vicaire de Rome, & 7 au Vicaire d'Italie. Les 10 premieres, qui originairement en faisoient 13, étoient l'Hétrurie ou la Toscane, la Valerie, la Campanie, le *Picenum*, la Pouille, la Calabre, la Lucanie, le *Brutium*, le *Samnium*, l'Ombrie, la Sicile, la Sardaigne & la Corse. Les 7 Provinces, qui relevoient du Vicaire d'Italie, étoient la Ligurie, l'Emilie, la Flaminie ou le *Picenum Annonarium*, la Vénétie avec l'Istrie, les Alpes Cottiennes & les deux Rheties. Il est à remarquer que parmi les 10 Provinces qui formoient le premier département, il y en avoit 4 qui se trouvoient en même tems comprises en tout ou en partie dans celui du Préfet de Rome, dont la jurisdiction s'étendoit à cent mille pas autour de cette ville. C'étoient celles qu'on nommoit proprement Suburbicaires. Dans l'Ordre ecclésiastique, elles n'avoient point d'autre Métropolitain que l'Evêque de Rome. Les 6 autres du même département, qu'on appelloit Urbicaires, & quelquefois aussi, quoiqu'improprement Suburbicaires, avoient à la vérité des Métropolitains, mais sans fonctions, & pour l'honneur seulement, étant immédiatement soumises à l'Eglise de Rome. Les Papes en effet avoient seuls le droit de sacrer les Evêques dans ces 10 Provinces, rejettoient ceux qui, bien qu'élus dans les formes, ne leur paroissoient pas convenables, envoyoient des Visiteurs sur les lieux, & en obligeoient les Evêques de venir à Rome: toutes choses que faisoient également les Evêques de Milan dans les 7 Provinces qui ressortissoient au Vicaire d'Italie. Tels étoient les droits & l'étendue de la Primatie de l'Evêque de Rome. Comme Patriarche, il a une autorité d'un genre différent, semblable à peu près à celle des Patriarches d'Orient, & dont le district embrasse tout l'Occident. Enfin, comme Chef de l'Eglise universelle, le Pape a d'institution divine la primauté d'ordre ou d'honneur, de vigilance & d'inspection sur toutes les Eglises particulieres; ce qui emporte une autre sorte de jurisdiction, telle que l'ont déterminée le Concile général de Constance dans ses 4e & 5e sessions, & le Clergé de France dans les quatre fameux articles arrêtés en son Assemblée de l'an 1682.

Voilà en abrégé ce qui concerne la puissance spirituelle du Pape. Mais il a outre cela une autorité temporelle, à raison des Domaines attachés à son Siége par la libéralité des Princes. Jusqu'au Roi Pepin le Bref, l'Eglise de Rome, quoique riche en fonds de terres, ne possédoit aucun Etat proprement dit. Ce fut ce Monarque qui rendit le Pape Seigneur & Prince temporel, en lui cédant l'Exarchat de Ravenne. Charlemagne confirma cette donation, & y ajouta la Marche d'Ancone, outre les Villes & Châteaux que l'Eglise Romaine avoit en d'autres pays, se réservant néanmoins sur tous ces Domaines le droit de Suzeraineté. Même réserve pour la ville de Rome, dont il fut toujours regardé comme le suprême Seigneur, ainsi que le témoignent les Actes qu'on y datoit de l'année de son regne, *imperante Domino nostro Carolo*, & les médailles qu'il y fit frapper. Depuis la mort de ce Prince, les Papes firent divers efforts pour se rendre indépendans. Mais ce ne fut qu'au douzieme siécle qu'ils demeurerent paisibles possesseurs de l'autorité souveraine dans Rome. Elle s'étend aujourd'hui cette souveraineté, depuis Mantoue, le long de la mer Adriatique, jusqu'aux confins de l'Abruzze; & en largeur, depuis Ancone jusqu'à Civita Vecchia, d'une mer à l'autre.

Le Pape au temporel est Monarque absolu chez lui, son autorité n'étant balancée par aucune autre, ni au dedans ni au dehors. A son inauguration, il est couronné comme les Princes Laïques; cérémonie qu'il faut bien distinguer de son intronisation. Celle-ci se fait au même moment qu'il est élu. On le revêt alors de ses habits pontificaux; on lui met la mitre en tête; on le fait asseoir sur l'Autel, où les Cardinaux viennent se prosterner devant lui; ce qui s'appelle adoration: après quoi il est proclamé Pape & salué en cette qualité. Le couronnement, dont l'origine ne remonte pas au-delà du IXe siécle, n'a point de jour fixe, & se fait devant les portes de l'Eglise de S. Pierre. Là, on dresse un trône sur lequel on fait monter le nouveau Pontife; on lui met une couronne dite la Tiare (appellée aussi *Regnum*)

devant

devant tout le peuple; ensuite de quoi il fait la cavalcade en grand cortége, depuis S. Pierre jusqu'à S. Jean de Latran. Les provisions de la Cour de Rome avant le couronnement se datent *a die suscepti a nobis Apostolatûs officii*; & après le couronnement, *ab anno Pontificatûs nostri*, ou *a die coronationis nostræ*.

Les Lettres des Papes sont de trois sortes; 1° les Bulles qui sont des Ecrits authentiques, expédiés en parchemin & scellés en cire verte, avec un sceau pendant en plomb, où sont imprimés les bustes de S. Pierre & de S. Paul : elles s'adressent ordinairement à tous les Fideles, lorsqu'elles décident des points de Religion; 2° les Brefs : ce sont des Lettres que le Pape envoie pour des affaires particulieres, soit à des Princes, soit à des Prélats, soit à d'autres personnes qu'il honore de son estime. Ils sont conçus sans préambule, écrits sur du papier & scellés en cire rouge sous l'anneau du pécheur; 3° les signatures de Cour de Rome : ce sont des Rescrits expédiés sur papier à la Chancellerie Romaine, contenant en abrégé les suppliques adressées au Pape pour une grace, dispense ou collation de petits Bénéfices, au bas desquelles le Pape met de sa main *fiat*, ou fait mettre en sa présence *concessum*. Ces sortes de pieces ne sont point scellées.

Ces préliminaires un peu longs nous ont paru nécessaires pour faciliter l'intelligence de plusieurs traits que nous allons rapporter dans la Chronologie historique des Papes.

SAINT PIERRE.

Saint Pierre, dont les Evêques de Rome se sont toujours dits les successeurs, & quelquefois les Vicaires, quoiqu'on les ait universellement qualifiés les Vicaires de Jesus-Christ, étoit, comme on l'a dit ci-devant (p. 104), de Bethsaïde, bourg de Galilée. Notre Sauveur, dans l'élection qu'il fit de ses Apôtres (l'an 31 de notre Ere), lui donna le premier rang & la prééminence. De là vient que l'Ecriture & la Tradition le mettent toujours à la tête des douze Apôtres. L'an 37 S. Paul, que Dieu avoit converti depuis trois ans, vint à Jérusalem pour voir S. Pierre, & conférer avec lui. S. Pierre se rendit à Rome en 42;

CHRONOLOGIE HISTOR. DES PATRIARCHES DE L'ÉGLISE D'ORIENT.

Les Patriarches de l'Eglise d'Orient sont au nombre de quatre, savoir ceux de Constantinople, d'Alexandrie, d'Antioche & de Jérusalem. Ces trois derniers furent créés par les Apôtres. Celui de Constantinople ne fut érigé que dans le IVe siecle. Nous en parlerons en son lieu : les trois autres vont présentement nous occuper.

L'Egypte, sur laquelle s'étend le Patriarchat d'Alexandrie, ne comprenoit, du tems d'Auguste, que trois Provinces, l'Egypte proprement dite, la Thébaïde & la Libye. On y ajouta ensuite deux autres Provinces, l'Augustamnique & la Pentapole. Cette division subsista jusqu'au cinquieme siecle. On fit ensuite une nouvelle division du Diocese, ou Gouvernement d'Egypte; division suivant laquelle on le partagea en huit Provinces, savoir, la premiere & la seconde Egypte, la premiere & la seconde Augustamnique, la Thébaïde supérieure, la Thébaïde inférieure, la haute Libye ou Cyrénaïque, & la basse Libye. L'Eglise d'Alexandrie, dans les premiers siecles, étoit la seconde après Rome, & la premiere de l'Orient. Cette prééminence, d'abord ébranlée par le deuxieme Concile général, lui fut entiérement ravie par le troisieme, & transférée à l'Eglise de Constantinople. On sait les oppositions que firent les Papes à cette innovation; mais enfin elle prévalut par l'autorité des Empereurs & la complaisance des Evêques d'Orient.

La Ville d'Antioche, bâtie sur l'Oronte par Séleucus Nicator, premier Roi de Syrie, devint la Capitale des Etats de ce Prince & de ses successeurs. Réduite avec toute la Syrie sous la puissance des Romains par Pompée, elle conserva ses anciennes prérogatives, & continua d'être regardée comme la Capitale des quinze Provinces dont étoit composé le Royaume de Syrie, & qui formerent dans la suite le Diocese d'Orient. Ces Provinces, gouvernées par un Vicaire du Préfet du Prétoire, qui prenoit le titre de Comte d'Orient, étoient, suivant la notice de l'Empire, la Palestine, la Syrie, la Phénicie, l'Islé de Chypre, la premiere Cilicie, la deuxieme Palestine, la Palestine Salutaire, la Phénicie du Mont-Liban, l'Euphratesienne, la Syrie Salutaire, l'Osrohene, la Mésopotamie, la deuxieme Cilicie, l'Isaurie & l'Arabie; à quoi il faut ajouter une partie de la Perse. Toutes ces Provinces réduites ensuite, sans démembrement, par une nouvelle division, au nombre de sept, savoir, la Syrie Creuse, ou la Célésyrie, la Phénicie, la Palestine, l'Arabie, (ce qu'il faut entendre de l'Arabie Pétrée; car les Romains n'allerent jamais plus avant.) La Cilicie, la Mésopotamie & l'Isaurie furent également soumises à l'Evêque d'Antioche qui jouissoit du second rang dans l'Eglise Orientale, jusqu'à ce qu'il déféra au Canon du deuxieme Concile général, qui attribuoit le premier à l'Evêque de Constantinople.

L'Eglise de Jérusalem, dans son origine & sous les quinze premiers Evêques qui la gouvernerent, ne fut composée que de Juifs convertis, qui joignoient à la profession du Christianisme plusieurs pratiques de la Loi de Moïse, sans les croire toutefois nécessaires au salut. Sa jurisdiction, sous l'Episcopat de S. Jacques & sous celui de son successeur, jusqu'à la ruine de Jérusalem, s'étendit sur toutes les Eglises de la Palestine. Mais après que cette Ville eut été détruite par Vespasien & Tite, Césarée acquit les droits de Jérusalem, & devint, dans l'Ordre Ecclésiastique, comme dans l'Ordre Civil, Métropole de la Phénicie & de la Judée. Les choses subsisterent de la sorte jusqu'au Concile de Calcédoine. Elles changerent alors de face. Juvenal, Evêque de Jérusalem, obtint, dans cette Assemblée, comme on le verra plus amplement à son article, la jurisdiction sur toute la Palestine, divisée pour lors en trois Provinces. Ses successeurs se maintinrent dans cette prérogative tant que le pays fit partie de l'Empire Romain. Mais après que les Arabes s'en furent emparés, les affaires de l'Eglise de Jérusalem tomberent dans une telle confusion, qu'elle fut sans Patriarches durant plus de 60 ans. Enfin étant venue à bout de se donner un Chef, elle conserva quelques restes de son ancienne forme, jusqu'à l'arrivée des Croisés. Ceux-ci s'étant rendus maîtres de Jérusalem, changerent l'état de cette Eglise, & lui donnerent pour limites celles du Royaume de Jérusalem. Les Musulmans ayant reconquis la Palestine, l'Eglise de Jérusalem rentra sous la dépendance des Grecs, qui ont continué de lui donner des Patriarches jusqu'à la fin de leur Empire.

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

I. S. MARC.

L'an de J. C. 52. S. Marc, Disciple de S. Pierre, & non pas l'un des 72 Disciples

PATRIARCHES D'ANTIOCHE.

I. S. PIERRE.

Saint Pierre fonda l'Eglise d'Antioche en l'an de J. C. 36. Il trouva en y arrivant

PATRIARCHES DE JÉRUSALEM.

I. S. JACQUES le Mineur.

Saint Jacques, surnommé le Mineur pour le distinguer de S. Jacques le Majeur,

c'eſt l'époque où commencent les 25 années, que la Chronique d'Euſebe donne à ſon Pontificat. De Rome après quelque ſéjour, il revint à Jéruſalem, où il fut mis en priſon par les ordres du Roi Agrippa l'an 44, au tems de Pâque, & preſqu'auſſi-tôt délivré par un Ange. En 51, au Concile de Jéruſalem, il parla le premier, & il y maintint la liberté de l'Evangile. S. Pierre, étant retourné à Rome, y rencontra S. Paul avec lequel il gouverna l'Egliſe qu'ils avoient fondée dans cette Capitale du monde. Mais la pureté de la Doctrine que prêchoient ces deux grands Apôtres, & les converſions nombreuſes qu'ils opéroient, irriterent Néron, qui, les ayant fait arrêter, condamna S. Pierre au ſupplice de la croix; & S. Paul, comme citoyen romain, à être décapité : ce qui fut exécuté le 29 Juin. Cette date eſt conſtante, par le témoignage de tous les Anciens. Mais on n'eſt point d'accord ſur l'année où tombe ce double événement. Les uns le mettent en l'an 65, les autres en 66, pluſieurs en 67, & quelques uns en 68. La premiere opinion contredit formellement Euſebe, qui place la mort de S. Pierre deux ans (commencés) après celle de Séneque, arrivée au mois d'Avril de l'an 65. La troiſieme eſt pareillement à rejetter, puiſque Néron, comme Dion l'atteſte, paſſa tout l'été de l'an 67 dans la Grece. La quatrieme eſt encore plus inſoutenable, Néron étant mort le 9 Juin de cette année. Il faut donc s'en tenir à la deuxieme, qui eſt celle de S. Epiphane parmi les Anciens, & de MM. de Tillemont & Foggini parmi les Modernes. On n'eſt pas moins partagé ſur le ſucceſſeur immédiat de S. Pierre. Mais le plus ſûr eſt de ſuivre l'ordre que S. Irenée donne à cette ſucceſſion. Or, ſuivant ce Pere, à S. Pierre ſuccéda immédiatement S. Lin; à celui-ci S. Clet, ou Anaclet, & à ce dernier S. Clément.

I. S. LIN.

66 LIN, fils d'Herculanus, né à Volterra dans la Toſcane, ſuccéda l'an 66 à S. Pierre, qui l'avoit ordonné pour faire ſes fonctions en ſon abſence (Marengoni.) C'eſt durant ſon Pontificat que la ruine de Jéruſalem arriva l'an 70. S. Lin gouverna l'Egliſe de Rome douze ans, & mourut l'an 78, peut-être le 23 Septembre, qui eſt le jour de ſa Fête dans pluſieurs anciens Martyrologes, comme dans le moderne.

II. S. ANACLET.

78 ANACLET, le même que S. Clet, comme les Savans en conviennent, ſuccéda l'an 78 ou 79 à S. Lin, & tint le Siége de Rome l'eſpace de douze ans, auxquels il y en a qui ajoutent quelques mois. Il mourut en l'an 91. L'Egliſe l'honore entre les Martyrs, de même que S. Lin, quoiqu'il ſemble que ni l'un ni l'autre n'ait fini ſes jours par une mort violente, & que la diſpoſition du cœur leur ait ſeule mérité ce titre.

III. S. CLÉMENT I.

91 CLÉMENT, fils de Fauſtin, Romain de naiſſance, mais Juif d'origine, comme il le témoigne lui-même (*Ep. I. ad Cor.*) en ſe diſant de la race de Jacob, attaché d'abord à S. Paul, qui l'appelle ſon coopérateur, & qu'il ſuivit à Philippes, où il eut part à ſes ſouffrances, avoit enſuite reçu l'ordination épiſcopale de S. Pierre, ſelon le témoignage de Tertullien; (ſoit que ce fût pour gouverner l'Egliſe Romaine pendant ſon abſence, ſoit comme un Evêque Apoſtolique, non attaché à aucune Egliſe particuliere, mais deſtiné pour aſſiſter les Apôtres dans leur mi-

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

de J. C., différent auſſi de Jean Marc, couſin de S. Barnabé, fut envoyé par ſon Maître pour fonder l'Egliſe d'Alexandrie. Il apporta avec lui l'Evangile qu'il avoit compoſé à Rome ſous les yeux de S. Pierre à la priere des fideles, C'étoit le précis de ce que cet Apôtre leur avoit appris de vive voix touchant la vie & les diſcours de J. C. Que l'ouvrage ait été écrit en Grec, & non en Latin, les Savans n'en doutent plus. On eſt convaincu préſentement que l'ancien exemplaire Latin, qu'on montre de cet Evangile à S. Marc de Veniſe, comme l'original, n'eſt qu'une portion de l'Evangéliaire qui étoit autrefois à l'uſage de l'Egliſe de Frioul. (Saccarelli, *Hiſt. Eccl.* T. I, p. 258.) La prédication de S. Marc fit des progrès ſi rapides dans Alexandrie, qu'en peu de tems il s'y forma une Egliſe comparable à celle de Jéruſalem pour le nombre & pour la ferveur des fideles. Le Démon ne lui pardonna pas les conquêtes qu'il faiſoit ſur lui dans une Ville dévouée de tout tems à ſon culte le plus licencieux & le plus abſurde. Ses Miniſtres les Prêtres de Sérapis, dans leurs réjouiſſances fanatiques pour la fête de cette Divinité, s'étant ſaiſis du ſaint Evêque, lui procurerent la couronne du martyre le 29 de leur mois Pharmutie (24 Avril), la 8e année de Néron (62 de J. C.) ſuivant Euſebe & S. Jérôme.

II. ANIEN.

62. ANIEN ſuccéda à S. Marc. Euſebe, qui l'appelle un homme agréable à Dieu,

PATRIARCHES D'ANTIOCHE.

un grand nombre de Juifs & de Gentils, convertis par les fideles qui étoient venus de Judée. Ce fut dans Antioche, comme nous l'apprend S. Luc, que les Diſciples de J. C. commencerent à être appellés Chrétiens. S. Pierre quitta cette Ville en 42 pour aller établir un nouveau Siége à Rome.

II. ÉVODE.

42. ÉVODE fut nommé par S. Pierre pour ſon ſucceſſeur dans l'Egliſe d'Antioche, lorſque cet Apôtre partit pour ſe rendre à Rome. Son Epiſcopat fut d'environ 26 ans. Il mourut, & probablement avec la gloire du martyre, ſur la fin de la perſécution & de l'Empire de Néron, c'eſt-à-dire l'an 68. L'Egliſe Latine honore la mémoire le 6 Mai, & l'Egliſe Grecque le 29 Avril & le 7 Septembre.

III. S. IGNACE.

68. IGNACE, ſurnommé THÉOPHORE, Diſciple de S. Jean l'Evangéliſte, fut ordonné Evêque par S. Pierre, ſuivant Euſebe, S. Chryſoſtôme & Théodoret, du vivant d'Evode auquel il ſuccéda. Son gouvernement fut remarquable, & par ſa longue durée, & par l'éclat des vertus qu'il fit briller dans l'Epiſcopat. On admire ſes lumieres & l'ardeur de ſa charité dans les ſept Lettres qui nous reſtent de lui; monument précieux dont l'authenticité a été vainement combattue par quelques Proteſtans, & ſolidement établie par d'autres. L'Empereur Trajan, paſſant par

PATRIARCHES DE JÉRUSALEM.

fils de Zébédée & frere de S. Jean, fut crée par les Apôtres, du nombre deſquels il étoit, Evêque de Jéruſalem. L'Ecriture le nomme frere, c'eſt-à-dire couſin du Seigneur; & preſque tous les Critiques anciens & modernes s'accordent à l'identifier avec Jacques, fils d'Alphée & l'un des douze Apôtres que J. C. élut ſur la montagne. Mais les Bollandiſtes s'écartent de l'opinion commune, prétendant qu'il étoit fils de Cléophas & de Marie, ſœur de la mere du Sauveur. Car avant le dernier voyage de J. C. à Jéruſalem, diſent-ils, ſes freres ne croyoient pas encore en lui, ſelon S. Jean l'Evangéliſte. Il eſt même très probable, ajoutent-ils, qu'ils ne ſe convertirent qu'après l'avoir vu monter aux cieux. D'où ils concluent que ce ne fut qu'après cet événement que les Apôtres aſſocierent Jacques à leur Collége & le nommerent Evêque de Jéruſalem. Mais ce ſentiment ne s'accorde nullement avec celui des Anciens qui prétendent que ſaint Jacques fut ordonné par J. C. même Evêque de Jéruſalem. *Eccleſia Dei*, dit l'Auteur des Récognitions attribuées à S. Clément (l. 1, c. 43.) *in Jeruſalem conſtituta, copioſiſſimè multiplicata creſcebat per Jacobum qui a Domino ordinatus in Epiſcopum, gubernata.* L'Auteur des Conſtitutions Apoſtoliques. (l. 8, c. 35.) joint le concours des Apôtres avec celui du Seigneur pour l'ordination de S. Jacques. *Epiſcopus Ieroſolymorum ab ipſo Domino & ab Apoſtolis ordinatus.* Et S. Epiphane, *primus ille*, dit-il, *Epiſcopalem Cathe-*

nistere, & pour aller prêcher J. C. à ceux qui ne le connoissoient point.) C'est apparemment ce qui a donné occasion à quelques Auteurs anciens de le donner pour successeur immédiat à S. Pierre. Il ne remplit toutefois le Siége de Rome qu'après la mort de S. Anaclet, au commencement de l'an 91, le 23 de Janvier, jour auquel on faisoit autrefois une Fête de sa Chaire; il le tint pendant neuf ans & quelques mois, étant mort la 3e année de Trajan, la 100e de J. C. Bede & les Martyrologes postérieurs, mettent sa Fête au 23 Novembre. L'événement le plus remarquable du Pontificat de S. Clément, est la persécution que Domitien excita contre les Chrétiens. Elle commença l'an 93, & ne finit qu'en l'an 96. On la compte pour la 2e. Un Schisme qui s'éleva parmi les Fideles de Corinthe, à l'occasion de deux Prêtres qui furent injustement déposés, donna occasion à S. Clément d'écrire à cette Eglise, au nom de celle de Rome, une Lettre qualifiée admirable, par Eusebe, que quelques uns ont même voulu mettre au rang des Ecritures canoniques. S. Clément en écrivit à la même Eglise une deuxieme, dont il ne reste qu'un long fragment, qu'on a découvert à la fin du fameux MS. Alexandrin de la Bible. Eusebe, qui fait aussi mention de celle-ci (l. 3. *Hist. Eccl.* c. 38), ne lui donne pas le même degré d'autorité qu'à la premiere, sur ce que les Anciens, dit-il, n'en ont point fait usage. Jacques Wetstein, Protestant, a de plus mis au jour en 1752 deux autres Lettres de S. Clément aux *Eunuques spirituels*, qu'il avoit trouvées à la fin d'un MS. Syriaque du N. T. & dont nous avons une version françoise, donnée en 1763. Ce sont les seuls ouvrages certains qui nous restent de ce Pape.

Quoi qu'en disent plusieurs Savans modernes, il y a bien de l'apparence que c'est à S. Clément & non à S. Fabien, qu'on doit rapporter la mission des premiers Evêques dans les Gaules; tels que S. Trophime d'Arles, S. Gatien de Tours, S. Denis de Paris, S. Paul de Narbonne, S. Austremoine de Clermont, S. Martial de Limoges. (Marca, les deux Pagi, & *Gall. Chr. no.* T. I, *Præf.*)

IV. S. ÉVARISTE.

100 ÉVARISTE, né dans la Syrie, succéda, vers la fin de l'an de J. C. 100, à S. Clément. Il gouverna pendant près de neuf ans l'Eglise Romaine, jusqu'au 26 ou 27 Octobre de l'an 109. Ce fut sous son Pontificat que la persécution de Trajan arriva. On la compte pour la 3e. Elle commença vers l'an 107. Tandis qu'elle attaquoit l'Eglise au dehors, les Hérétiques, ayant pour Chefs Basilide, Elxai, Saturnin, la déchiroient au dedans. M. de Tillemont rapporte à ce même tems la cessation des oracles, par lesquels les démons avoient accoutumé de tromper les hommes.

V. S. ALEXANDRE.

109 ALEXANDRE, que S. Irenée compte pour le 5e Evêque de Rome, succéda l'an 109 à S. Evariste. Son Pontificat, qui fut de dix ans non entiers, finit le 3 Mai de l'an 119.

VI. S. SIXTE, ou XISTE.

119 SIXTE, Romain de naissance, successeur de

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

& admirable en toute sa conduite, lui donne 22 années d'épiscopat, & rapporte sa mort à la quatrieme année de Domitien (85 de Jesus-Christ.)

III. ABILIUS.

85. ABILIUS, nommé par les Arabes MÉLIAN, & par les Cophtes MILVI, fut le successeur d'Anien. Il gouverna 13 ans, & mourut, suivant Eusebe, la premiere année de Trajan (l'an de J. C. 98.) Le Martyrologe romain fait mémoire de lui le 22 Février.

IV. CERDON.

98. CERDON fut élu pour succéder à Abilius. Son gouvernement fut de 12 ans commencés. Il mourut la 12e année de Trajan. (de J. C. 1[illegible]) le 5 Juin.

V. PRIMUS.

109. PRIMUS, nommé par les Arabes ABRIMIUS & EPHRÆMIUS, monta sur le Siége d'Alexandrie après la mort de Cerdon. On lui donne, comme à son prédécesseur, 12 années d'épiscopat, & on assigne sa mort au 27 Juillet de la 5e année d'Adrien, (121 de J. C.) ce qui s'accorde avec le témoignage d'Eusebe.

VI. JUSTE.

122. JUSTE fut substitué à Primus. Il mourut la 14e année d'Adrien, (de J. C. 130,) après le 11 Août, suivant Eusebe.

PATRIARCHES D'ANTIOCHE.

Antioche, le fit comparoître devant lui pour rendre raison de sa foi. Sur ses réponses vraiment apostoliques, il le condamna à être conduit à Rome pour y être dévoré par les bêtes. L'année de son martyre est un point contesté parmi les Critiques: les uns le mettent, d'après S. Chrysostôme, au 20 Décembre de l'an 107; les autres, avec le P. Pagi, le rapportent au même jour de l'an 116. Ce dernier sentiment nous paroît le mieux appuyé. (Pagi, le Quien.)

IV. HÉRON.

116 HÉRON, suivant Eusebe, fut le successeur de saint Ignace dont il étoit Disciple, & qui l'avoit ordonné Diacre. Le même Historien lui donne 20 ans d'épiscopat. Il mourut, par conséquent, l'an 136 de J. C. Sa mémoire est honorée dans l'Eglise le 27 Octobre.

V. CORNEILLE.

136. CORNEILLE fut élu, pour succéder à Héron, sur la fin de l'an 136. Il gouverna l'Eglise d'Antioche l'espace de 13 ans, & mourut l'an 150.

VI. ÉROS.

150. ÉROS monta sur le Siége d'Antioche après Corneille. Nicéphore & George

PATRIARCHES DE JÉRUSALEM.

dram cepit, cum ei ante ceteros omnes suum in terris thronum Dominus tradidisset. (Hæres. 78, n°. 7, T. I, p. 1059.) La Chaire de Jérusalem étoit en effet celle du Fils de Dieu, puisqu'il en fut le Fondateur & le Docteur, n'ayant été envoyé, ainsi qu'il le déclare lui-même, que pour les Brebis de la Maison d'Israël. S. Jacques doit donc être regardé comme son successeur, de quelque maniere qu'il ait été élu. Ce saint Pasteur rendit un témoignage éclatant à la vérité dans la grande dispute qui s'éleva touchant les observations légales. Ceux qui soutenoient dans Antioche que la loi de Moïse obligeoit les Gentils, n'opposoient autre chose à S. Paul & à S. Barnabé que la croyance & la conduite de l'Eglise de Jérusalem, qu'ils soutenoient leur être contraires en ce point. Pour terminer cette question, il fallut que l'Eglise s'assemblât à Jérusalem. « Il est inutile, dit un habile homme, de rechercher qui présida » à ce Concile: il suffit de savoir que la charité & l'humilité y présiderent. S. Pierre, la bouche des Apôtres, ainsi » que S. Chrysostome l'appelle, parla le premier. Son » avis fut fortement soutenu par S. Paul & S. Barnabé; » mais ce fut S. Jacques, le frere du Seigneur, & l'Evêque » de Jérusalem, qui parla le dernier, qui reprit les avis, & » qui conclut qu'il falloit écrire aux Fideles que les Disciples circoncis avoient inquiétés mal à propos. Il marqua » aussi en quels termes il falloit leur écrire; & il y a de » fortes conjectures pour croire qu'il fut l'auteur de la » Lettre. » (Duguet.) S. Jérôme donne 30 ans d'épiscopat à S. Jacques, & met sa mort à la 7e année de Néron, qui revient à l'an 61 de J.C. Nous admettons la derniere époque, en retranchant environ cinq années de l'épiscopat de S. Jacques. Les Anciens varient sur la maniere dont il termina ses jours. Hégésippe dit, qu'ayant été précipité du haut du temple, il fut achevé par un Foulon d'un coup de bâton sur la tête. Josephe l'Historien raconte qu'il fut lapidé par sentence du Pontife Ananus, & du Sanhedrin des Juifs, dans l'intervalle qui s'écoula entre la mort du Préfet Portius Festus & l'arrivée d'Albin son successeur; ce que ce dernier, ajoute-t-il, blâma fort comme un attentat commis contre l'autorité Romaine. S. Jacques est auteur de l'E-

S. Alexandre, tint le Siége de Rome juſques vers la fin de l'an 127. (Muratori.)

VII. S. TÉLESPHORE.

127 Télesphore, le ſeptieme Paſteur de l'Egliſe de Rome depuis les Apôtres, fut placé ſur ce Siége vers la fin de l'an 127, & l'occupa pendant onze ans ou environ. Sa mort, qu'on prétend être arrivée le 2 Janvier de l'an 139, a été honorée par un illuſtre martyre, ſelon le témoignage de S. Irenée & d'Euſebe. Pluſieurs Ecrivains du moyen âge lui attribuent l'hymne *Gloria in excelſis*, que l'on chante à la Meſſe.

VIII. S. HYGIN.

139 Hygin remplaça Téleſphore ſur le Siége de Rome, qu'il occupa juſqu'en 142. Les Martyrologes mettent ſa mort au 10 Janvier. Euſebe dit que les Héréſies de Valentin & de Cerdon s'éleverent ſous ſon Pontificat.

IX. S. PIE I.

142 Pie remplit le Siége de Rome, depuis 142 juſqu'en 157. Les Martyrologes rapportent ſa mort au 11 Juillet.

X. S. ANICET.

157 Anicet, ſucceſſeur de S. Pie l'an 157 de J. C. gouverna l'Egliſe de Rome pendant onze ans; il ſouffrit le martyre le 17 Avril 168 dans la perſécution de M. Aurele, que Sulpice Sévere compte pour la 4e. Sous ſon Pontificat, les plus grands Hérétiques & les plus grands Saints, parurent à Rome; les uns pour tâcher de l'infecter de leurs erreurs, les autres pour la maintenir dans ſa pureté. Dès le tems d'Hygin, Valentin étoit venu en cette Capitale, Marcion y avoit paru ſous S. Pie; l'un & l'autre avoient fait beaucoup de progrès, & continuoient à corrompre les eſprits. S. Polycarpe s'y étant rendu, en ramena beaucoup par le témoignage qu'il rendit à la doctrine de l'Egliſe Romaine. Anicet lui céda l'honneur d'offrir les ſaints myſteres à ſa place, & ils ſe ſéparerent en paix, malgré la diverſité de leurs ſentimens ſur la célébration de la Pâque. S. Juſtin, la plus grande lumiere de ſon ſiécle, défendoit alors l'Egliſe par ſes écrits, dont pluſieurs ont été compoſés à Rome.

XI. S. SOTER.

168 Soter, natif de Fondi en Campanie, fut élu pour ſuccéder à S. Anicet l'an 168 de J. C. Il gouverna l'Egliſe de Rome pendant neuf ans, & peut-être quelques mois de plus, juſqu'en 177. Le Martyrologe Romain & quelques autres, marquent ſa Fête le 22 Avril. S. Denis, Evêque de Corinthe, rend un beau témoignage à la charité de S. Soter & des Romains, au ſujet des grandes aumônes par leſquelles ils ſoulageoient les indigens & les pauvres de différens pays du monde. L'Héréſie de Montan commença, ſelon Euſebe, ſous le Pontificat de Soter, en l'an 171. Le Diable, qui avoit en vain attaqué l'Egliſe par le libertinage & les mœurs déréglées des autres Hérétiques, ſemble avoir voulu la ſurprendre par l'auſtérité apparente & la ſainteté hypocrite de la Secte des Montaniſtes. Tertullien, l'un des plus grands hommes de l'antiquité, eut le malheur de tomber dans ce piege.

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

VII. EUMENES.

130. Eumenes, ou Hymenée, remplaça l'Evêque Juſte. Euſebe lui donne 13 années d'épiſcopat, & les Cophtes placent ſa mort au 10 du mois Paophi; ce qui revient au 7 Octobre de l'an de J. C. 143.

VIII. MARC II.

143. Marc, ou Marcien, remplit le Siége d'Alexandrie après la mort d'Eumenes. Euſebe lui donne 10 années d'épiſcopat. Sa mort arriva, ſuivant les Cophtes, le 6 du mois Tybi, (premier Janvier de l'an de J. C. 154.)

IX. CÉLADION.

154. Céladion prit le gouvernement de l'Egliſe d'Alexandrie après Marc II, & l'exerça pendant 14 ans. Il mourut l'an de J. C. 167, le 9, ſuivant Elmacin, du mois Epiphi. (3 Juillet.)

X. AGRIPPIN.

167. Agrippin fut le ſucceſſeur de Céladion. Il tint le Siége 12 ans & quelques mois, & mourut la premiere année de Commode, le 5 du mois Egyptien Mechir (30 Janvier de l'an de J. C. 180.)

XI. JULIEN.

180. Julien prit la place d'Agrippin. Euſebe, qui fait l'éloge

PATRIARCHES D'ANTIOCHE.

Syncelle lui donnent 26 ans d'épiſcopat. Sa mort par conſéquent arriva l'an 176.

VII. THÉOPHILE.

176. Théophile fut le ſucceſſeur d'Éros. Il joignoit un rare ſavoir à une éminente piété. Il nous reſte des productions de ſa plume trois Livres à Autolycus contre le Paganiſme; ouvrage rempli d'érudition ſacrée & d'érudition profane, employées avec diſcernement. Dodwell a vainement tâché de tranſporter ces trois Livres à un autre Théophile plus récent, ſelon lui, que l'Evêque d'Antioche, & abſolument inconnu. Pearſon, Baſnage & Tillemont, l'ont victorieuſement réfuté ſur ce point. L'Evêque Théophile mourut la 6e année de l'Empereur Commode, l'an de J. C. 186.

VIII. MAXIMIN.

186. Maximin, ſucceſſeur de Théophile, occupa la Chaire épiſcopale d'Antioche durant 13 ans, & mourut l'an de J. C. 199.

IX. SÉRAPION.

199. Sérapion ſuccéda à Maximin. Euſebe & S. Jérôme louent le ſavoir de ce Prélat, & ſon zele pour la défenſe de la vérité. Il avoit écrit un Livre contre l'héréſie de Montan, & un autre adreſſé

PATRIARCHES DE JÉRUSALEM.

pitre Catholique qui porte ſon nom. (Tillemont, T. I, Le Quien, *Or. Chr.* Mamachi, *Orig. Eccl.* T. II.)

II. SIMON, ou SIMÉON.

61. Simon, ou Siméon, parent du Seigneur, frere de Jacques, de Joſeph & de Judas, & par conſéquent fils de Cléophas & de Marie, monta l'an 61 ſur le Siége de Jéruſalem. Son épiſcopat fut de 46 ou 47 ans. Il fut mis en croix l'an 107, à l'âge de 120 ans, pour la foi de J. C. Avant le ſiége de Jéruſalem, commencé le 14 Avril de l'an 70, & terminé le 8 Septembre ſuivant, il avoit quitté cette ville, ainſi que tous les Fideles, & s'étoit retiré à Pella, petite ville ſituée au-delà du Jourdain.

III. JUDE LE JUSTE.

107. Jude, ſurnommé le Juste, ſuccéda à Siméon, & mourut l'an 110, ſous le Conſulat de Priſcien & d'Orfitus, après trois années de gouvernement, pendant leſquelles il convertit un grand nombre de Juifs. Il y a bien de l'apparence qu'il étoit frere des deux précédens.

IV. ZACHÉE, ou ZACHARIE.

110. Zachée, nommé Zacharie par S. Epiphane, fut le ſucceſſeur immédiat de Jude, ſuivant Euſebe. Son épiſcopat fut très court, ainſi que celui de ſes trois ſucceſſeurs; mais on n'en ſait pas préciſément la durée.

V. TOBIE. VI. BENJAMIN. VII. JEAN I.

Tobie, ſuccéda à Zachée. Bientôt après il fut remplacé par Benjamin. Celui-ci eut pour ſucceſſeur Jean, qui mourut, ſuivant Euſebe, l'an de J. C. 116.

VIII. MATTHIAS. IX. PHILIPPE.

116. Après l'Evêque Jean, l'Egliſe de Jéruſalem fut gouvernée par Matthias ou Matthieu, dont le ſucceſſeur fut Philippe, mort, ſelon Euſebe, la 8e année d'Adrien, 125 de J. C.

XII. S. ÉLEUTHERE.

177 Eleuthere, Diacre sous Anicet, lorsque Hégésippe vint à Rome, succéda l'an 177 à S. Soter. Il gouverna l'Eglise de Rome plus de seize ans, étant mort après Commode, qui périt le dernier jour de l'an 192. Les Martyrologes placent sa Fête au 26 Mai. La premiere année de son Pontificat est célebre par la mort glorieuse des Martyrs de Lyon. De leur prison ils écrivirent à Eleuthere contre l'Hérésie des Montanistes, & lui députerent S. Irénée, alors Prêtre, depuis Evêque de Lyon. Bede nous apprend qu'il reçut de Lucius, Roi d'Angleterre, une ambassade, pour demander un Missionnaire qui lui enseignât la Religion Chrétienne; ce qui s'accorde avec ce que dit Tertullien : *Britannorum inaccessa Romanis loca, Christo vero subdita.*

XIII. S. VICTOR.

193 Victor fut élevé sur le saint Siége l'an 193, dans le tems, suivant Eusebe, que Pertinax jouissoit de l'Empire. Le même Auteur met sa mort à la 9e année de Sévere, 202 de J. C. L'Eglise honore sa mémoire le 28 Juillet. La dispute sur la célébration de la Pâque se renouvella sous Victor, qui ne garda pas la même modération que ses prédécesseurs; car il écrivit des Lettres pour retrancher de la communion de l'Eglise les Evêques d'Asie; mais il ne réussit pas à faire entrer les autres Evêques du monde dans ses vues, *in qua sententia hi qui discrepabant ab illis, Victori non dederunt manus*, (dit S. Jérôme.) Cela servit, aussi bien que les sages remontrances de plusieurs Evêques, entre autres de S. Irénée, à tempérer le zele excessif du Pape Victor. « Ces Prélats, suivant Eusebe, lui représenterent qu'il avoit mal fait de séparer de sa communion des Eglises si considérables, & l'exhorterent à tenir une conduite plus conforme à la paix, à l'unité & à la charité qu'on doit avoir pour le prochain ». S. Jérôme met le Pape Victor le premier entre les Auteurs Ecclésiastiques qui ont écrit en latin. Sous son Pontificat s'éleva l'Hérésie de Théodote le Banquier, qui nioit la divinité de J. C. & qu'il excommunia pour ce sujet.

XIV. S. ZÉPHIRIN.

202 Zéphirin fut ordonné, au rapport d'Eusebe, la 9e année de Sévere, la 202 de J. C. & gouverna l'Eglise de Rome jusqu'à la premiere année de l'Empereur Héliogabale, 218 de J. C. Après avoir tenu le saint Siége environ 17 ans, il mourut le 20 Décembre, auquel sa Fête est marquée dans le Martyrologe de S. Jérôme. La persécution de Sévere, que l'on compte pour la 5e, commença la premiere année de Zéphirin, selon Pagi, ou plutôt l'an 201, suivant

PATRIARCHES d'Alexandrie.

de son savoir & de sa vertu, rapporte sa mort à la 10 année de Commode, ou 189e de J. C. Les Egyptiens la datent du 8 de leur mois Phaménoth, ou 4 Mars. Ce fut vers la fin de son Episcopat que le Prêtre Pantenus, Catéchiste d'Alexandrie, alla en mission dans l'Ethiopie à la demande des peuples du pays, chez qui, dit-on, il trouva l'Evangile de saint Matthieu, écrit en Hébreu de sa main.

XII. DÉMÉTRIUS.

189. Démétrius, homme marié, mais vivant dans la continence, devint, l'an 189, Evêque d'Alexandrie. On connoît ses démêlés avec Origene. L'an 231, après l'avoir obligé à sortir d'Alexandrie, il le fit condamner par deux Conciles qu'il assembla contre lui. Démétrius mourut le 8 Octobre de la même année, selon Messieurs Tillemont, Fleury & Renaudot.

XIII. HÉRACLAS.

231. Héraclas, successeur d'Origene dans l'Ecole d'Alexandrie, le fut aussi de Démétrius dans le Siége de cette Eglise. Il la gouverna l'espace de 16 ans, & mourut le 5 Décembre de l'an de J. C. 247, la 3e année de l'Empire de Philippe. (Pagi, Renaudot.)

XIV. S. DENIS.

247. Denis, Disciple d'Origene, fut élevé sur le Siége d'Alexandrie immédiatement après la mort d'Héraclas, & non pas au bout d'un an de vacance, comme il est marqué dans la Chronique Orientale. L'Empereur Déce ayant fait publier au commencement de l'an 250 ses Edits contre les Chrétiens, le S. Evêque ne négligea rien pour préparer son peuple à la persécution. Mais comme il étoit personnellement recherché, il se tint quelque tems caché. Dieu permit néanmoins qu'il fût découvert & conduit avec d'autres Fideles dans la ville de Taposiris la petite. Mais ayant été enlevé sur la route par des paysans, il se retira, avec deux de ses Prêtres qui l'accompagnoient, dans un désert de la province de Marmarique en Libye. La persécution ayant cessé l'an 251, il revint à Alexandrie. L'an 252, il écrivit à Fabius, Evêque d'Antioche, contre les Novatiens. L'an 254,

PATRIARCHES d'Antioche.

aux Fideles de Rosse en Cilicie, pour réfuter l'Evangile supposé de S. Pierre. Sérapion mourut la premiere année de l'Empereur Caracalla, de Jesus-Christ 211.

X. ASCLÉPIADE.

211. Asclépiade, successeur de Sérapion sur le Siége d'Antioche, rendit un glorieux témoignage à la Foi sous la persécution de Caracalla. Son Episcopat fut de 9 ans. Il mourut la 2e année de l'Empereur Héliogabale, l'an de J. C. 219, après le 7 Juin.

XI. PHILET.

219. Philet devint Evêque d'Antioche après Asclépiade. Son gouvernement fut de 11 ans, & finit par conséquent l'an 230.

XII. ZIBEN.

230. Ziben remplit le Siége d'Antioche après Philet, & mourut l'an 236.

XIII. S. BABYLAS.

236. Babylas, suivant Eusebe, fut mis à la tête de l'Eglise d'Antioche dans le même tems que Fabien prit le gouvernement de celle de Rome; caractere qui dénote le commencement de l'an 236. Il fut arrêté pendant la persécution de Déce, & mourut en prison l'an 251. L'Eglise Latine honore sa mémoire le 24 Janvier, & l'Eglise Grecque le 4 Septembre.

XIV. FABIUS.

251. Fabius, ou Fabien, successeur de S. Babylas, n'occupa

PATRIARCHES de Jerusalem.

X. SÉNEQUE.	XIII. ÉPHREM.
XI. JUSTE II.	XIV. JOSEPHE.
XII. LÉVI.	XV. JUDE II.

De ces 6 Evêques le dernier vécut, suivant Eusebe, jusqu'à la 19 année d'Adrien, 136 de J. C., &, selon S. Epiphane, jusqu'à la 11e d'Antonin, 149 de J. C. Pendant leur gouvernement, les Juifs, qui avoient relevé en partie les ruines de Jérusalem, s'étant révoltés, exercerent mille cruautés sur les Chrétiens du pays, pour les contraindre à prendre part à leur révolte. Les Prélats, dont on vient de parler, furent sans doute les principales victimes de leur fureur; & c'est ce qui abrégea la durée de leur gouvernement. L'an 136 les Rebelles ayant été entiérement défaits, toute la nation des Juifs, sans excepter ceux qui avoient embrassé le Christianisme, fut bannie de la Judée. Par cette révolution, l'Eglise de Jérusalem, presque toute composée jusqu'alors de Juifs de naissance, le fut toute désormais de Gentils. Le Siége de cette Eglise étoit toujours à Pella où elle s'étoit retirée avant la ruine du Temple.

XVI. MARC.

38. Marc, le premier des Evêques Gentils de Jérusalem, fut ordonné, suivant M. de Tillemont, la 21 année d'Adrien, l'an 138 de J. C. Ce Prince ayant rebâti Jérusalem, sous le nom d'*Ælia*, non pas à la vérité sur le même terrein qu'occupoit l'ancienne, mais dans le voisinage, l'Eglise de Pella s'y transporta dans la suite; ce qui ne dut souffrir aucune difficulté, l'entrée de la nouvelle Jérusalem n'étant interdite qu'aux seuls Juifs. On ignore l'année de la mort de Marc. Le Martyrologe Romain marque sa Fête au 22 Octobre.

Muratori. Ce Prince avoit d'abord été favorable aux Chrétiens. Il changea tout à coup, & leur déclara une guerre si cruelle, qu'on crut que l'Antechrist étoit proche ; elle ne finit qu'à sa mort. L'an 212, le célebre Origene vint à Rome pour voir cette Eglise si renommée. Ce fut sous le Pontificat de Zéphirin qu'arriva la funeste chûte de Tertullien, devenu Montaniste en 205. Ce scandale dut être d'autant plus sensible à Zéphirin, qu'il fut occasionné, suivant S. Jérôme, par la jalousie du Clergé de Rome contre ce grand personnage.

XV. S. CALLISTE.

219 CALLISTE, ou CALIXTE, succéda à Zéphirin la premiere année d'Héliogabale, vers le commencement de l'an de J. C. 219. L'Eglise, sous son Pontificat, jouit d'une assez grande tranquillité, par la protection que l'Empereur Alexandre donnoit aux Chrétiens. On a même lieu de croire que ce fut alors qu'ils commencerent à élever des Temples publics à la vue des Païens. Calliste se servit de ce tems favorable pour bâtir, sur la voie Appienne, ce Cimetiere célebre, dans lequel on prétend que sont enterrés plus de 174 mille Martyrs & 46 Papes. Les bonnes dispositions d'Alexandre envers les Chrétiens, n'empêcherent pas qu'il n'y eût sous son regne quelques Martyrs, par des soulévemens populaires ou autrement. Calliste, lui-même, en est une preuve. Il fut mis à mort pour la Foi en 222, le 14 Octobre, qui est le jour de sa Fête. (Pagi.) C'est à lui qu'on rapporte l'institution du jeûne des Quatre-Tems.

XVI. S. URBAIN.

223 URBAIN succéda à Calliste l'an 3 d'Alexandre, 223 de J. C. Il a tenu le Siége de Rome pendant un peu plus de sept ans, & est mort l'an 230, le 25 Mai, auquel sa Fête est marquée.

XVII. S. PONTIEN.

230 PONTIEN fut ordonné Pape le 22 Juillet, de l'an 230, un Jeudi. Il eut part à la persécution que l'Empereur Maximin fit aux Chrétiens, en haine d'Alexandre, son prédécesseur, qui les avoit favorisés. On la compte pour la 6e. Elle commença l'an 235. Pontien, relégué dans l'Isle de Sardaigne, mourut la même année, le 28 Septembre, après 5 ans, 2 mois & 7 jours de Pontificat.

XVIII. S. ANTERE.

235 ANTERE, élu le 21 Novembre de l'an 235, peut avoir été ordonné le 22 du même mois, qui étoit un Dimanche ; (quoique ce ne fût point pour lors une regle de n'ordonner que ce jour là.) Ce Pape n'a tenu le Siége de Rome qu'un mois & treize jours, étant mort le 3 Janvier de l'an 236. La briéveté de son Pontificat & la persécution de Maximin, durant laquelle il mourut, donnent lieu de croire qu'il reçut la couronne du martyre.

XIX. S. FABIEN.

236 FABIEN, élu successeur d'Antere le 10 Janvier 236, seconde année de la persécution de Maximin, gouverna l'Eglise de Rome, sous plusieurs Empereurs, l'espace de 14 ans, jusqu'au commencement de Dece. Ce Prince excita contre les Chrétiens une cruelle persécution, (c'est la 7e) dont Fabien fut une des premieres victimes. L'époque de son martyre est fixée en 250, au 20 Janvier, jour auquel tous les monumens anciens marquent cet événement. (D. Coustant.)

XX. S. CORNEILLE.

251 CORNEILLE fut élu & ordonné Pape, suivant l'opinion la plus probable, le Mercredi, 4 Juin de

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

Dans une Conférence, il ramene à la vérité les habitans d'Arsinoé, infectés des erreurs des Millénaires. L'an 256, dans la dispute qui s'éleva entre le Pape S. Etienne & S. Cyprien à la tête les Africains, touchant le Baptême donné par les Hérétiques, il adressa plusieurs Lettres au premier pour l'engager à user de modération envers ceux qui ne pensoient pas comme lui sur cette matiere. Il confessa la Foi l'an 257, devant le Préfet Emilien, qui l'exila en Libye. Rendu à son Eglise l'an 260, il écrivit l'an 261 au Pape Denis pour démentir le reproche qu'on lui faisoit d'avoir attaqué la Divinité de J. C. en réfutant les erreurs de Sabellius. Non moins opposé à Paul de Samosate qu'à cet Hérésiarque, il adressa une Lettre contre sa doctrine au Concile d'Antioche assemblé l'an 264 pour le juger. Denis mourut la même année, le 10 de Septembre. Sa mémoire fut en telle vénération, qu'au rapport de S. Epiphane on dédia une Eglise à Alexandrie sous son nom. De tous ses écrits, qui étoient en grand nombre, il ne reste en entier que son Epître canonique à Basilide.

XV. MAXIME.

264. MAXIME, Prêtre, fut élu pour succéder à S. Denis dont il avoit été le compagnon dans son exil. Il mourut la derniere année de Probus, un Dimanche 9 Avril 282. (Pagi, Renaudot, Le Quien.)

XVI. S. THÉONAS.

282. THÉONAS remplaça Maxime. Il gouverna

PATRIARCHES D'ANTIOCHE.

le Siége qu'un peu plus d'un an. Le Pape S. Corneille, & S. Denis Evêque d'Alexandrie, lui écrivirent touchant le schisme de Novatien, pour lequel il sembloit pencher. On convoqua même un Concile pour le juger. Mais il mourut sur ces entrefaites l'an 252.

XV. DÉMÉTRIEN.

252. DÉMÉTRIEN succéda à Fabius. Il fit preuve de son zele pour l'unité de l'Eglise dans un Concile qu'il assembla contre Novatien, suivant le témoignage de S. Denis d'Alexandrie. Sa mort arriva dans la 8e année de son Episcopat, l'an de J. C. 260.

XVI. PAUL DE SAMOSATE.

260. PAUL, natif de Samosate sur l'Euphrate, fut le successeur de Démétrien. On lui donne presque toujours, dit M. de Tillemont, le surnom de sa patrie plutôt que d'Antioche dont il déshonora le Siége par le déréglement de ses mœurs & par sa fausse doctrine. Il imitoit, ajoute le même Critique, le faste d'un Grand du siecle, & non la simplicité d'un Evêque. Il violoit même ouvertement les loix de la pudeur & de la justice. Sa doctrine étoit presque entiérement semblable à celle que Sabellius avoit publiée l'an 255. La Reine

PATRIARCHES DE JÉRUSALEM.

XVII. CASSIEN.	XXII. SYMMAQUE.
XVIII. PUBLIUS.	XXIII. GAIUS II.
XIX. MAXIME I.	XXIV. JULIEN II.
XX. JULIEN I.	XXV. CAPITON.
XXI. CAIUS ou GAIUS I.	

Eusebe passe en revue ces 9 Evêques sur l'an 19 d'Antonin, 157 de J. C. & termine l'Episcopat du dernier au Consulat de Maternus & de Bradua, c'est-à-dire à l'an 185 de J. C. sans marquer le tems précis que chacun d'eux a gouverné. Mais S. Epiphane place la mort de Gaius II, qu'il nomme GAIEN, à la 8e année de Vérus, 168 de J. C. Selon cette opinion les 16 années suivantes, c'est-à-dire l'espace écoulé depuis 168 jusqu'en 185, sont à partager entre ses deux successeurs JULIEN & CAPITON.

XXVI. MAXIME II.	XXXI. DIUS.
XXVII. ANTONIN.	XXXII. GERMANION.
XXVIII. VALENS.	XXXIII. GORDIUS.
XXIX. DOLICHIEN.	NARCISSE *de nouveau.*
XXX. NARCISSE.	

185. MAXIME succéda à Capiton. Il occupa le Siége de Jérusalem avec les 7 qui lui succéderent de suite pendant l'espace de 27 ans. Le seul de ces Prélats sur lesquels on sait quelque détail, est NARCISSE. La sévérité de sa conduite, dit Eusebe, lui attira la

l'an 251, après que le ſaint Siége eut vaqué plus de ſeize mois. La perſécution de Dece, qui attaquoit ſur-tout les Evêques & n'en vouloit point ſouffrir à Rome, avoit occaſionné cette longue vacance. Gallus, ſucceſſeur de Dece, ayant hérité de ſon averſion contre les Chrétiens, Corneille ſoutint, par ſon exemple & ſes exhortations, les Fideles que ce Prince perſécutoit. Il fortifia les foibles, & releva ceux qui avoient eu le malheur de tomber. Lui-même confeſſa généreuſement J. C. & après avoir été exilé à Centumcelles, aujourd'hui Civita-Vecchia, il ſcella cette confeſſion de ſon ſang le 14 Septembre de l'an 252, n'ayant tenu le ſaint Siége qu'un an, trois mois & dix jours. La perſécution de Gallus ne fut pas le ſeul orage que l'Egliſe de Rome eſſuya ſous le Pontificat de Corneille. Novat, Prêtre d'Afrique, homme ſans mœurs & ſans religion, y excita un dangereux Schiſme par le miniſtere de Novatien, Prêtre de l'Egliſe de Rome, & devint le premier Antipape. Au Schiſme il joignit l'Héréſie, en conteſtant à l'Egliſe le pouvoir de remettre les péchés mortels commis après le Baptême. Il rejetta auſſi les ſecondes noces, & traita d'adulteres les veuves qui ſe remarioient. Ce Schiſme déplorable paſſa de Rome en Afrique & en Orient, où il ſubſiſta long-tems. Une Lettre de S. Euloge atteſte qu'il y avoit encore des Novatiens en Egypte l'an 600, & même plus tard. S. Cyprien, ami de S. Corneille, n'oublia rien pour éteindre cet incendie dans ſa naiſſance.

XXI. S. LUCE.

252 Luce, élu le 25 Septembre 252 pour ſuccéder à S. Corneille, acquit en même tems la qualité d'Evêque & celle de Confeſſeur, ayant été banni auſſitôt qu'il fût élu; ce qui lui procura une Lettre de S. Cyprien ſur ſa promotion & ſon exil, qui ne fut pas long; car il fut rappellé peu de tems après: mais la mort ſuivit de près ſon retour. Il reçut la couronne du martyre le 4 ou le 5 de Mars de l'an 253, après avoir gouverné l'Egliſe de Rome ſeulement cinq mois & quelques jours. Dieu vengea en ce tems-là le ſang innocent de ſes ſerviteurs par une peſte affreuſe, qui s'étendit par-tout l'Empire, & dura douze ans au moins, à différentes repriſes.

XXII. S. ÉTIENNE.

253 Étienne fut élu pour ſuccéder à Luce au mois de Mars 253. Il gouverna l'Egliſe quatre ans & près de ſix mois. L'Empereur Valérien, d'abord favorable aux Chrétiens, ſe tourna ſubitement contre eux au mois de Juillet 257, & commença la perſécution qu'on compte pour la 8ᵉ. Elle dura 42 mois, ſuivant S. Denis d'Alexandrie, c'eſt-à-dire juſqu'à la captivité de Valérien. On croit communément qu'elle procura la couronne du martyre à S. Etienne; mais on n'en a pas de preuve certaine. Quoi qu'il en ſoit, il eſt hors de doute qu'il mourut le 2 Août de l'an 257. Son Pontificat eſt mémorable par l'éclat que fit vers l'an 255 la fameuſe diſpute ſur la validité du Baptême des Hérétiques. Etienne ſoutenoit l'affirmative; & S. Cyprien, avec l'Egliſe d'Afrique & celles d'Aſie, tenoit pour la négative. Le premier s'appuyoit ſur la tradition; le ſecond alléguoit des textes de l'Ecriture qu'il croyoit déciſifs en ſa faveur. Etienne avoit la vérité de ſon côté. Mais il outra le zele, s'il eſt vrai, comme le lui reproche l'Evêque S. Firmilien, qu'il retrancha de ſa communion ceux qui n'étoient pas de ſon ſentiment. D'autres penſent qu'il s'en tint là-deſſus aux menaces. Il paroît qu'après la mort d'Etienne la diſpute fut appaiſée par les ſoins charitables de ſon ſucceſſeur. Du moins on ne voit pas que depuis elle ait produit aucune fermentation parmi les Catholiques, quoique long-tems diviſés dans la façon de penſer à cet égard. Mais elle ſervit de prétexte aux Donatiſtes, vers l'an 311, pour rompre l'unité de l'Egliſe; ce qui occaſionna le Concile plénier dont parle S. Auguſtin, où la queſtion fut décidée par un jugement, auquel tous les vrais Fideles ſe ſoumirent.

XXIII. S. SIXTE II, OU XISTE.

257 Sixte, ou Xiste, fut ordonné, comme on croit, le 24 Août 257. Il ne gouverna l'Egliſe que onze mois & quelques jours. Sixte fut une des victimes que le feu de la perſécution de Valérien conſuma. Nous plaçons, avec le P. Pagi, ſon martyre au 6 Août 258. MM. Bianchini & le Beuf le reculent d'une année. L'Egliſe d'Auxerre a des obligations par-

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

ſaintement l'Egliſe d'Alexandrie pendant l'eſpace de 19 ans commencés. Ce Prélat mourut l'an 16 de l'Ere des Martyrs, (de J. C. 300) le 23 Août, jour auquel l'Egliſe honore ſa mémoire.

XVII. S. PIERRE.

300. Pierre fut élu, entre le 23 Août & le 25 Novembre, pour ſuccéder à S. Théonas. L'an 303, il fut mis en priſon avec pluſieurs Evêques, Prêtres, Diacres & Laïques, dans la perſécution de Dioclétien. Mélece, Evêque de Lycople en Thébaïde, ſe prévalut de la captivité de Pierre pour exercer les fonctions épiſcopales dans ſon Dioceſe. Le Prélat & les Compagnons de ſa priſon lui écrivirent en vain pour lui remontrer la témérité de ſon entrepriſe. Son obſtination détermina Pierre à le ſuſpendre de la communion des Fideles par une Lettre adreſſée à ſon Clergé & à ſon peuple. (Saccarelli.) Mélece fut lui-même enveloppé dans la perſécution, & ne s'en tira pas avec honneur. Comme il n'en étoit pas moins arrogant, Pierre le dépoſa l'an 305 ou 306 dans un Concile, après l'avoir convaincu d'apoſtaſie & d'autres crimes. Ce fut alors que

PATRIARCHES D'ANTIOCHE.

Zénobie, qui raſſembloit alors à Palmyre, où elle tenoit ſa cour, les hommes célebres par leurs talens & leurs lumieres, y appella Paul dans le deſſein de s'entretenir avec lui des dogmes du Chriſtianiſme. Elle avoit embraſſé la Religion Juive, & la préferoit aux myſteres de la Religion Chrétienne, qu'elle ne pouvoit accorder avec la raiſon. L'Evêque, pour condeſcendre à ſes préjugés, lui propoſa ſur la Trinité une doctrine qui paroiſſoit plus aſſortie à ſon entendement, en diſant que les trois perſonnes dans ce myſtere n'étoient en effet que des attributs différens, loin de former, comme elle s'imaginoit, trois Dieux; & que J. C. n'étoit appellé Fils de Dieu que parce que la Sageſſe divine s'étoit communiquée à lui d'une maniere extraordinaire, quoique dans le fond il ne fût qu'un pur homme. La Reine goûta cette expoſition, mais les Fideles, & ſur-tout les Evêques de Syrie, en furent ſcandaliſés. On aſſembla contre lui l'an 264 à Antioche un Concile,

PATRIARCHES DE JÉRUSALEM.

haine des méchans, qui, à force de calomnie, l'obligerent à prendre la fuite. Incertain du lieu de ſa retraite, ſon peuple mit à ſa place Dius, dont l'Epiſcopat fut très court. A celui-ci, ajoute-t-il, on ſubſtitua Germanion, qui fut ſuivi de Gordius, pendant le gouvernement duquel Narciſſe ayant reparu, tous les Freres, remplis de joie, l'engagerent à remonter ſur ſon Siége. Narciſſe aſſiſta l'an 196 au Concile de Céſarée, aſſemblé par Théophile, Evêque de Céſarée & Métropolitain de la Paleſtine, touchant la Pâque. Il mourut, ſuivant Euſebe, la 2ᵉ année de Caracalla, 212 de J. C., âgé de 116 ans. Ce fut Narciſſe qui, de concert avec Théophile, éleva le célebre Origene au Sacerdoce. (Le Quien.)

XXXIV. ALEXANDRE.

212. Alexandre, Evêque en Cappadoce, fut élu, l'an 212, pour ſuccéder à Narciſſe, qu'il aidoit depuis

ticulieres à S. Sixte, s'il est vrai, comme le prétend M. le Beuf avec assez de vraisemblance, que S. Pérégrin, son Apôtre, lui fut envoyé par ce Pape.

XIV. S. DENIS.

259 Denis, Prêtre de l'Eglise de Rome sous saint Etienne, fut placé sur le saint Siége, qui étoit vacant par la mort de S. Sixte depuis près d'un an, le Vendredi 22 Juillet de l'an 259. Le Pontificat de S. Denis, qui comprend tout le regne de Gallien & la plus grande partie de celui de Claude II, a duré 10 ans, 5 mois & 4 jours. Il mourut le 26 Décembre 269. Le fragment, qui nous reste des écrits de S. Denis, justifie le jugement avantageux qu'Eusebe porte de l'érudition de ce Pape.

XXV. S. FÉLIX I.

269 Félix I succéda à S. Denis, & fut ordonné le 28 ou le 29 Décembre de l'an 269. Il gouverna l'Eglise de Rome cinq ans, étant mort, selon les apparences, le 22 Décembre de l'an 274. Félix est qualifié Martyr par le Concile d'Ephese & par S. Cyrille : qualité qu'il a acquise comme plusieurs de ses prédécesseurs, selon le langage du tems, ou par la prison, ou en souffrant beaucoup pour Jesus-Christ; mais non toutefois par une mort violente. L'Eglise fut agitée sous son Pontificat en 273 & 274, par la persécution d'Aurélien, qui fit plusieurs Martyrs, & causa une grande frayeur. C'est la 9e persécution.

XXVI. S. EUTICHIEN.

275 Eutichien, successeur de S. Félix, fut ordonné le 5 ou le 6 Janvier de l'an 275. Après avoir gouverné l'Eglise de Rome huit ans, onze mois & quelques jours, il mourut le 7 ou le 8 de Décembre, de l'an 283. C'est sous le Pontificat de S. Eutichien que le Démon opposa à l'Eglise l'Héréfie des Manichéens, aussi infame que ridicule, & la plus fameuse de toutes celles qui se sont élevées dans les trois premiers siécles. Le chef de cette secte fut un esclave Persan, qui changea son nom de *Cubrique* en celui de Manès, ou Manichée. Ayant été mis en prison, à cause de la mort du fils de Varanane, Roi de Perse, qu'il avoit promis de guérir, il s'échappa, vint du côté de la Mésopotamie, vers l'an 277, & y débita ses erreurs. Mais étant retourné en Perse, il fut pris & amené au Roi, qui le condamna à être écorché vif avec des roseaux; ce qui fut exécuté vers le mois de Mars de l'an 278.

XXVII. S. CAIUS.

283 Caius, né à Salone en Dalmatie, fils de Gaius, ou de Concordius, de la race de Dioclétien, fut placé sur le Siége de Rome le Lundi 17 Décembre, de l'an 283; il le tint 12 ans, 4 mois, 7 jours, & mourut le 22 Avril, de l'an 296. (D. Coustant.)

XXVIII. S. MARCELLIN.

296 Marcellin, Romain de naissance, fils de Project, fut élu pour succéder à Caius, & ordonné le Mardi 30 Juin de l'an 296. Il tint le Siége de Rome 8 ans, 3 mois & 24 jours, jusqu'au 24 Octobre de l'an 304, qui est le jour de sa mort; quoique la plupart des Martyrologes la mettent au 20 Avril. L'Eglise fut cruellement persécutée sous le Pontificat de Marcellin. Maximien Galere commença par sa maison & par ses armées, l'an 298; puis il poussa Dioclétien à cette sanglante persécution, qui est la 10e de l'Eglise : elle s'ouvrit à Nicomédie le 23 Février de l'an 303. On y abattit l'Eglise ce jour-là; & le lendemain on publia un Edit qui ordonnoit de démolir toutes les Eglises & de brûler tous les Livres saints. Dès les premiers jours de l'année suivante (304), on rendit, contre tous les Chrétiens en général, un autre Edit qui produisit un carnage épouvantable. Les Donatistes, en haine du Siége de Rome, ont accusé Marcellin d'avoir succombé dans cette persécution & d'avoir sacrifié aux Idoles. Mais cette inculpation est une calomnie dont S. Augustin le lave dans son Ouvrage contre Pétilien. Les Actes du Concile de Sinuesse, qui la contiennent, n'ont été fabriqués que long-tems après. Il est étonnant qu'une pareille fable soit encore conservée dans le Breviaire Romain. Après la mort de Marcellin, le Siége de Rome vaqua jusqu'à l'an 308.

XXIX. S. MARCEL.

308 Marcel, Romain de naissance, fut élevé sur

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

commença le schisme de Mélece, qui dura environ 50 ans, & causa de grands ravages dans l'Egypte. Plusieurs de ceux qui étoient tombés dans la persécution s'étant adressés à Pierre, il publia l'an 306 une Lettre canonique touchant la maniere dont on devoit se conduire envers eux suivant les diverses circonstances de leur chûte. Mélece à qui un reste de pudeur auroit dû imposer silence, osa taxer de relâchement les regles établies dans cette Lettre, & il trouva des partisans. La persécution, qui se renouvella l'an 311, suspendit la querelle. Le César Maximin Daia étant à Alexandrie, condamna à mort sans formalité Pierre & trois de ses Prêtres qui furent décapités le 29 du mois Athyr, c'est-a-dire le 25 Novembre de la même année.

XVIII. S. ACHILLAS.

311. Achillas, ordonné Prêtre & mis par S. Pierre a la tête de l'Ecole d'Alexandrie, le remplaça vers la fin de l'an 311 dans le Siége de cette Eglise. La prudence n'étoit pas éminente en lui. L'an 312, il reçut à la Communion Ecclésiastique le Diacre Arius, que son prédécef-

PATRIARCHES D'ANTIOCHE.

d'où il se tira en niant l'héréfie qu'on lui imputoit. Fier du succès de sa mauvaise foi, il continua de débiter ses faux dogmes, & le fit avec moins de circonspection. On le cita l'an 269 ou 270 a un nouveau Concile dans la même Ville. Il y fut convaincu non seulement d'erreur dans la Foi, mais encore de déréglement dans les mœurs, & en conséquence déposé. Il persista dans son héréfie, & se maintint sur son Siége par la protection de la Reine de Palmyre. Mais après la défaite de cette Princesse, il fut chassé vers la fin de l'an 270, par ordre de l'Empereur Aurélien, à la demande des Evêques qui l'avoient déposé.

XVII. DOMNUS I.

270. Domnus, après l'expulsion de Paul fut mis à sa place. Il gouverna deux ans l'Eglise d'Antioche, & mourut l'an 273, le 2 Janvier. (Bolland. Le Quien.)

XVIII. TIMÉE.

273. Timée succéda à Domnus. Il

PATRIARCHES DE JÉRUSALEM.

quelques années à soutenir le poids de l'Episcopat dans sa vieillesse. L'an 249, arrêté dans la persécution de Déce, il rendit un glorieux témoignage à la Foi devant le Gouverneur de Césarée, & fut ensuite jetté dans une prison obscure où il expira. L'Eglise Grecque honore le 16 Mai & le 22 Décembre sa mémoire; l'Eglise Latine le 18 Mars. (Bollandus.)

XXXV. MAZABANE.

250. Mazabane fut élevé l'an 250 sur le Siége de Jérusalem, qu'il tint, suivant S. Jérôme, jusqu'à la 13e année de Gallien, 266 de J. C. (Le Quien.)

XXXVI. HYMÉNÉE.

266. Hyménée remplaça l'Evêque Mazabane sur le Siége de Jérusalem. Il se rendit recommandable par ses vertus & par son zéle pour la saine doctrine. Il assista aux deux Conciles

le

le Siége de Rome, après une vacance de 3 ans, 6 mois & 25 jours. La conformité du nom de Marcel avec celui de son prédécesseur a fait quelquefois confondre l'un avec l'autre, comme si ce n'étoit qu'un même Pape; ensorte qu'Eusebe & S. Jérôme ne parlent que de Marcellin; mais on s'est mépris : Marcel & Marcellin sont deux Papes différens. Parmi plusieurs preuves très certaines, nous avons l'Epitaphe que S. Damase a faite de Marcel, qui ne permet pas d'en douter, & qui est en même tems un glorieux témoignage de son zéle pour les regles de la Pénitence.

Veridicus rector, lapsis quia crimina flere
Prædixit miseris, fuit omnibus hostis amarus.
Hinc furor, hinc odium sequitur, discordia, lites,
Seditio, cædes, solvuntur fœdera pacis.
Crimen ob alterius Christum qui in pace negavit,
Finibus expulsus patriæ est feritate tyranni.
Hæc breviter Damasus voluit comperta referre,
Marcelli ut populus meritum cognoscere posset.

Marcel a tenu le Siége de Rome depuis le 19 Mai, de l'an 308, jour de son ordination, jusqu'au 16 de Janvier, de l'an 310, date de sa mort. (Tillemont.)

XXX. S. EUSEBE.

310 Eusebe, successeur de Marcel, n'a fait que paroître sur le Siége de Rome, l'ayant seulement tenu 4 mois & 6 jours, depuis le 20 Mai, de l'an 310, jusqu'au 26 Septembre suivant. Ce S. Pape mourut en Sicile, où il avoit été vraisemblablement exilé pour la Foi; mais son corps fut rapporté à Rome. (D. Coustant, Mansi.)

XXXI. S. MILTIADE, ou MELCHIADE.

311 Miltiade fut donné pour successeur à Eusebe le 2 Juillet de l'an 311, après une vacance de plus de 9 mois, dont on ignore la raison. Il est mort le 10 ou le 11 de Janvier, de l'an 314, ayant seulement tenu le saint Siége 2 ans, 6 mois & 9 jours. Ce fut sous le Pontificat de Miltiade que l'Eglise Romaine vit le changement le plus agréable qu'elle eût pu desirer, par la conversion de Constantin & sa victoire sur Maxence. Ce double événement délivra l'Eglise du joug de la persécution des Païens. Trois siécles entiers avoient suffi, & sur-tout les dix années de la derniere persécution, pour faire voir que la Religion Chrétienne est l'ouvrage de Dieu; & qu'étant appuyée sur lui seul, elle est invincible à tous les efforts des hommes. Il étoit tems qu'après avoir couronné les Martyrs, Dieu convertît aussi les Empereurs, qu'il fît voir que sa volonté est que tous les hommes soient sauvés, & qu'il accomplît la promesse qu'il avoit faite par la bouche d'Isaïe, c. 49, v. 22 & 23. *Je m'en vais étendre ma main vers les nations, & j'éleverai mon étendard devant tous les peuples.... les Rois seront vos nourriciers, & les Reines vos nourrices; ils vous adoreront en baissant le visage contre terre.*

XXXII. S. SILVESTRE.

314 Silvestre, Prêtre de l'Eglise de Rome, sa patrie, fut donné pour successeur à Miltiade le 31 Janvier de l'an 314. Il tint le saint Siége 21 ans & 11 mois, jusqu'au 31 Décembre de l'an 335, qui fut le terme de ses jours. Au commencement de son Pontificat il envoya deux Légats au Concile d'Arles, convoqué pour mettre fin au Schisme des Donatistes. Les Peres de cette Assemblée lui adresserent les Canons qu'ils y avoient faits, par une Lettre Synodale, où ils témoignoient leur regret de ce qu'ils n'avoient pu l'avoir à leur tête. La paix que Constantin avoit procurée à l'Eglise, fut troublée par l'Arianisme qu'on vit éclater vers l'an 319. Pour abattre d'un seul coup cette dangereuse Hérésie, l'Eglise universelle s'assembla pour la premiere fois en corps l'an 325 à Ni-

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

seur en avoit retranché pour son attachement au Schisme de Mélece, il l'éleva même ensuite à la Prêtrise. Achillas mourut vers le 13 Juin de la même année. (Tillemont, Pagi, Renaudot, Le Quien.)

XIX. S. ALEXANDRE.

312. Alexandre fut substitué à S. Achillas. Son administration, dans le commencement, fut troublée par les mouvemens des Méléтiens. L'an 321, il excommunia de nouveau le Prêtre Arius qui commença cette année à publier son hérésie contre la Divinité de Jesus-Christ. (*Voy. la Chr. des Conciles.*) L'an 325, il assista, avec son Diacre Athanase, au Concile de Nicée. Il mourut l'an 326, le 22 de Pharmuti, un Lundi 17 Avril, suivant Renaudot, Pagi, Tillemont & Montfaucon. Les Bollandistes mettent cet événement à la fin de 325 ou au commencement de 326; & le P. Mansi le retarde jusqu'en 328. Le fameux Mélece finit ses jours vers le même tems, laissant un Traité de l'Eucharistie, que M. Renaudot a fait imprimer dans son Recueil d'ouvrages anciens sur la même matiere.

PATRIARCHES D'ANTIOCHE.

mourut, suivant Eusebe, la 4e année de Probus, c'est-à-dire l'an de J. C. 280. (Bolland.)

XIX. CYRILLE.

280. Cyrille, après la mort de Timée, remplit le Siége d'Antioche jusqu'à l'an 300; époque de sa mort. (Bolland. T. IV. Jul. p. 28.)

XX. TYRAN.

300. Tyran fut le successeur de Cyrille. La persécution de Dioclétien, dont l'effort se fit sentir particulièrement à Antioche, rendit son Episcopat fort orageux. Sans abandonner son peuple, il fut obligé de se tenir presque toujours caché. Il mourut, suivant les uns, en 313, selon les autres, en 316. Nous préférons le premier sentiment, pour les raisons qu'on verra dans un moment.

XXI. S. VITAL.

313. Vital, suivant S. Jérôme, fut placé sur le Siége d'Antioche lorsque la paix des Eglises commençoit à prendre consistance, c'est-à-dire après la mort de l'Empereur Maximin arrivée en 313. Son nom se trouve parmi les souscriptions des Conciles d'Ancyre & de Néocésarée, célébrés l'un & l'autre l'an 314. Il fit rétablir l'Eglise de la Palée, ou de la vieille ville d'Antioche, qui avoit été détruite pendant la persécution. Nicéphore & Théophane lui donnent environ 6 ans d'Episcopat, c'est-à-dire qu'il mourut vers l'an 319.

PATRIARCHES DE JÉRUSALEM.

tenus contre Paul de Samosate, Evêque d'Antioche. On croit qu'il tint le Siége jusqu'à la 14 année de Dioclétien, 298 de J. C. (Le Quien.)

XXXVII. ZABDAS.

298. Zabdas, nommé par S. Epiphane Bazas, fut le successeur d'Hyménée, & gouverna l'Eglise de Jérusalem jusqu'à la 18e année de Dioclétien, 302 de J. C. L'Eglise honore sa mémoire le 19 Février. (Bolland. Le Quien.)

XXXVIII. HERMON.

302. Hermon succéda à Zabdas. Eutychius lui donne, ainsi que Nicephore & Théophane, 9 ans d'Episcopat; d'où M. de Tillemont conclut qu'il mourut l'an 311. On pourroit cependant prolonger la durée de son gouvernement jusqu'en 312, attendu que la Chronique d'Eusebe met en l'année suivante la promotion de son successeur. Les Ménées des Grecs célebrent sa mémoire le 7 Mars, & lui attribuent la gloire d'avoir envoyé plusieurs Evêques en mission parmi les nations barbares, & surtout dans la Scythie du Mont-Taurus.

cée. Silvestre, retenu par son grand âge, fut représenté par deux de ses Prêtres dans ce Concile, auquel ils présiderent avec Osius, Evêque de Cordoue. Le triomphe qu'y remporta la vérité, n'empêcha pas néanmoins l'erreur de faire de nouveaux progrès, & de se répandre successivement dans toutes les parties de l'univers connu. La fureur l'accompagna par-tout où elle domina, & l'Arianisme, sous les Princes qui le protégerent, fit un grand nombre de Martyrs; mais beaucoup plus encore d'Apostats. Les vertus de Silvestre, & sur-tout le grand zéle qu'il montra en toute occasion pour la pureté de la Foi, le firent canoniser par la voix publique. Symmaque, l'un de ses successeurs au 6[e] siécle, lui dédia une Eglise, où Serge II, qui vint ensuite, transféra son corps, qu'il fit placer sous le grand Autel.

XXXIII. S. MARC.

336 Marc fut placé, le Dimanche 18 Janvier de l'an 336, sur le Siége de Rome, qu'il ne remplit que 8 mois & 21 jours, étant mort le 7 Octobre de la même année. Il fut enterré dans le Cimetiere, qui porta depuis son nom, & qu'on nommoit alors de Sainte Balbine, originairement appellé de Prétextat; peu éloigné de celui de Calliste, situé près de la voie Appienne.

XXXIV. S. JULE.

337 Jule, Romain de naissance, fut élu le Dimanche 6 Février (& non pas le 18 Janvier) de l'an 337, pour remplir le Siége de Rome, vacant depuis quatre mois par la mort de Marc. Il gouverna glorieusement cette Eglise pendant 15 ans, 2 mois & 6 jours, jusqu'au 12 Avril de l'an 352, qui est le jour de sa mort, & celui de sa Fête. Son nom est célebre dans les Fastes de l'Eglise par la générosité avec laquelle il embrassa la cause de S. Athanase, ou plutôt la cause de l'Eglise contre les Ariens. Cet illustre persécuté s'étant réfugié auprès de lui pour se soustraire à la fureur de ses ennemis, Jule le reçut avec les marques de la plus tendre affection. Déja prévenu de son innocence & de l'injustice de ceux qui l'avoient condamné, il s'en convainquit de plus en plus dans les entretiens qu'il eut avec lui. Nous avons sur ce sujet une excellente Lettre de lui, ou de son Concile, écrite l'an 342, aux Eusébiens, dans laquelle on voit la vérité défendue avec une vigueur digne du Chef des Evêques. On peut dire sans flat-

CHRONOLOGIE HISTOR. DES PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

Constantinople, appellée Bysance avant que Constantin le Grand en eût fait la Capitale de l'Empire, eut pour premier Evêque Philadelphe sous l'Empire de Sévere & de Caracalla, c'est-a-dire au commencement du troisieme siecle. Ce Prélat & ses successeurs n'eurent aucune prérogative au-dessus des autres Evêques; ils furent même soumis au Métropolitain d'Héraclée en Thrace, tant que Bysance demeura dans le rang des Villes ordinaires. Mais lorsqu'elle eut acquis le titre de nouvelle Rome, ses Eveques commencerent à jouir d'une considération particuliere, qui, s'étant accrue insensiblement, leur fit decerner au premier Concile général de Constantinople le second rang après celui de Rome, sans toutefois leur attribuer aucune Jurisdiction sur d'autres Eglises. On voit néanmoins que S. Chrysostome prenoit soin de celles d'Asie & de Thrace, qu'il y ordonnoit des Evêques, & qu'il y exerçoit une sorte de droit précaire qu'on nomme de *prévention;* en quoi il fut imité par ses successeurs Atticus & Flavien. Les choses subsisterent en cet état jusqu'au Concile de Calcédoine, où l'Evêque de Constantinople obtint l'autorité patriarchale sur ces Eglises, sur celles du Pont & des Nations barbares : autorité dans laquelle il se maintint malgré la réclamation du Pape S. Léon, l'opposition de l'Evêque d'Ephese, & le Rescrit de l'Empereur Marcien, pour conserver à chaque Eglise ses anciennes prérogatives. Les Evêques de Constantinople obtinrent par la suite, usurperent ou entreprirent de s'attribuer d'autres privileges que nous ferons connoître dans le cours de cet article.

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

I. PHILADELPHE. II. EUGENE. III. RUFIN. IV. MÉTROPHANE.

Ces quatre premiers Evêques de Bysance sont assez peu connus. Philadelphe, comme on l'a dit, vivoit au commencement du III[e] siecle. On donne la 3[e] année de Gordien, c'est-à-dire l'an 240 de J. C. pour la premiere de l'Episcopat d'Eugene, qui fut, dit-on, de 25 ans. Rufin, qui lui succéda l'an 265, tint le Siége 9 ans. S'il n'y eut point de vacance après lui, il faut donner 42 ans de gouvernement à Métrophane qui le remplaça; car celui-ci mourut en 316 ou 317.

V. ALEXANDRE.

317. Alexandre fut le successeur de Métrophane dans le Siége de Bysance. L'an 322, S. Alexandre d'Alexandrie lui écrivit pour lui faire part de la condamnation qu'il avoit prononcée l'année précédente contre l'Hérésiarque Arius. Cette Lettre le mit en garde contre l'hérésie naissante & son Auteur. L'an 325, il assista au Concile de Nicée, dont il fit publier à son retour les Actes dans les Isles Cyclades. Il en conserva précieusement la doctrine, & la défendit en toute occasion sans déguisement ni respect humain. Sa fermeté parut avec éclat l'an 336, lorsque l'Empereur Constantin ayant fait venir à CP. Arius, à la sollicitation des Eusébiens, voulut l'engager à le recevoir dans son Eglise. Alexandre s'y opposa fortement sans être effrayé des menaces qu'on lui fit. Arius voulant surmonter la résistance du S. Prélat, éprouva la main de Dieu qui l'arrêta. Il mourut subitement dans un lieu public d'aisance un Samedi au soir, la veille du jour que ses partisans avoient destiné pour

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

XX. S. ATHANASE.

326 ou 328. Athanase, Diacre d'Alexandrie, désigné par S. Alexandre pour son successeur, fut ordonné le 27 Décembre, malgré les efforts qu'il avoit faits pour s'enfuir. Devenu odieux aux Ariens dès le Concile de Nicée, où il avoit combattu leur Chef, ils ne cesserent de le persécuter durant son Episcopat, comme il ne cessa de les réfuter de vive voix & par écrit. L'an 335, sur leurs calomnies, il est relégué à Tréves par l'Empereur Constantin. Rappellé l'an 338, après la mort de ce Prince, il est déposé l'année suivante dans un Conciliabule d'Antioche, où l'on ordonne à sa place Pistus, Prêtre de la Maréote. Il part sur la fin de cette même année pour Rome, où il fit un séjour de 18 mois ou environ, mais non continus. De retour dans son Eglise, il est de nouveau déposé l'an 341 par les Ariens, qui ordonnent à sa place Grégoire de Cappadoce. L'an 349, suivant Tillemont, 346, selon Mansi, il est rétabli par les soins de l'Empereur Constant, après la mort de Grégoire, massacré cette année par le peuple d'Alexandrie. L'an 355, le 19 Février, il est encore obligé de fuir pour échapper aux recherches du Duc Syrien. George de Cappadoce, élu par les Ariens l'an 354 pour le remplacer, arrive à Alexandrie le 24 Février 355. Il est mis à mort le 24 Décembre 361. Délivré de ce rival, Athanase rentre dans son Eglise au mois de Février 362. Mais la faction Arienne lui oppose presque aussitôt un nouvel antagoniste dans la personne de Lucius. Cet usurpateur, appuyé de la protection de l'Empereur Julien, oblige Athanase à s'enfuir au mois d'Octobre, & à se tenir caché pendant tout le regne de ce Prince. Il reparoît au mois de Février 364, sous le regne de Jovien, qui ordonne qu'il reprenne son Siége, & que Lucius en soit

rerie, avec M. de Tillemont, que c'eſt un des plus beaux monumens de l'antiquité. Jule, par le droit de ſon Siége, comme le dit Sozomene, rétablit non-ſeulement Athanaſe, mais tous les Evêques attachés à ſa cauſe dans les Egliſes dont les Euſébiens les avoient dépouillés. *Cum, propter ſedis Romanæ dignitatem, omnium cura ad ipſum ſpectaret, ſuam cuique Eccleſiam reſtituit.* (Voy. le Concile Romain de l'an 342.) Une autre Lettre de Jule, qui ne le cede gueres à la précédente, eſt celle qu'il écrivit, lors du départ de ſaint Athanaſe, à l'Egliſe d'Alexandrie, pour la féliciter ſur le retour de ſon Paſteur. Ce Pape ordonna, ſuivant Anaſtaſe le Bibliothécaire, que tous les Actes eccléſiaſtiques ſeroient dreſſés par le Primicier des Notaires.

XXXV. S. LIBERE.

352 Libere, Romain, ſucceſſeur de Jule, fut placé ſur le Siége de Rome le 22 Mai de l'an 352. *Il ſe ſignala*, dit M. de Tillemont, *par des actions ſi différentes, tantôt de foibleſſe, tantôt de courage, qu'il n'eſt pas aiſé de ſavoir quel jugement on en doit porter.* Rien effectivement de plus grand, de plus héroïque, que la fermeté avec laquelle il réſiſta l'an 355 à l'Empereur Conſtance, qui, l'ayant fait venir à Milan, le preſſoit de ſouſcrire à la condamnation de S. Athanaſe. La menace de l'exil ne l'intimida point. « J'ai déjà dit adieu, répondit-il, à mes Freres qui » ſont à Rome; les Loix de l'Egliſe me ſont plus cheres » que le ſéjour de cette ville». *Fratribus meis qui ſunt Romæ jam valedixi. Potiores mihi ſunt leges eccleſiaſticæ quàm domicilium Romæ.* Mais il ne ſoutint pas juſqu'au bout ce beau perſonnage; & rien de plus triſte, ni de plus déplorable, que ce qu'il fit l'an 357, ou au commencement de 358, pour obtenir ſon rappel de Bérée, où il étoit en exil. Il revint à Rome en 358, avec la honte d'avoir ſigné la premiere Formule de Sirmich & embraſſé la Communion des Ariens. Néanmoins la chûte de Libere, dont il ſe releva en rejettant le Concile de Rimini l'an 359, n'empêche pas que ſa mémoire ne ſoit en vénération dans l'Egliſe. S. Ambroiſe, S. Baſile, & d'autres en parlent avec éloge, & le qualifient de bienheureux. Libere eſt mort le 24 Septembre de l'an 366, après avoir tenu le Siége de Rome 14 ans, 4 mois & 2 jours.

FÉLIX II.

355 Après que Libere fut parti pour ſon exil, le Clergé de Rome fut contraint d'élire à ſa place le Diacre Félix, à quoi Libere lui-même, ſuivant le Livre Pontifical, donna ſon conſentement. Mais le peuple déſapprouva hautement cette élection. Quelques uns prétendent que Félix ne fut élu que comme Vicaire ou Coadjuteur de Libere, pour tenir le S. Siége durant ſon abſence ſeulement. Quoi qu'il en ſoit, le Sénat le chaſſa dès que Libere fut de retour. Félix alors ſe retira dans ſon domaine à la campagne, où il vécut juſqu'au 22 Novembre 365, époque de ſa mort. Il eſt qualifié Saint & Martyr dans quelques Martyrologes. Bellarmin & Baronius ont pris ſa défenſe. Le dernier raconte qu'en 1582, comme on agitoit ſa cauſe a Rome, ſavoir ſi on le mettroit au nombre des Antipapes ou non, ſon ſépulcre fut decouvert dans l'Egliſe de S. Côme & de S. Damien le 4 Août, jour conſacré a ſa mémoire, avec cette inſcription : *Corpus S. Felicis Papæ & Martyris qui damnavit Conſtantium.* Mais pluſieurs, dit Sandinus, regarderent cette inſcription comme fort douteuſe, avec d'autant plus de raiſon, que

PATRIARCHES D'ANTIOCHE.

XXII. S. PHILOGONE.

319 ou environ. Philogone, ſucceſſeur de Vital, fut tiré du Barreau pour être mis à la tête de l'Egliſe d'Antioche, & paſſa tout-à-coup, dit S. Chryſoſtome, du Tribunal des Magiſtrats ſéculiers à celui des Princes de l'Egliſe. Il fit paroître beaucoup de fermeté pendant la perſécution de Licinius. Il acheva la reconſtruction de l'Egliſe de la Palée. S. Alexandre, Evêque d'Alexandrie, après avoir chaſſé Arius de ſon Egliſe, lui envoya la ſentence qu'il avoit prononcée contre cet Héréſiarque, comme à un défenſeur des dogmes apoſtoliques. S. Philogone la confirma, & prit hautement la défenſe de la Foi orthodoxe touchant la divinité du Verbe. M. de Tillemont place ſa mort au 20 Décembre de l'an 323; les Bollandiſtes la mettent en 322.

XXIII. PAULIN I.

322 ou 323. Paulin, natif d'Antioche, étoit Evêque de Tyr lorſque S. Philogone mourut. Le peuple d'Antioche alors le revendiqua, dit Euſebe, comme un bien qui lui étoit propre, & le mit ſur le Siége que la mort du Saint laiſſoit vacant. Mais il le tint fort peu de tems, étant mort l'an 324, ou dans le commencement de l'année ſuivante.

XXIV. S. EUSTATHE.

324 ou 325. Eustathe, né à Side en Pamphilie, fut transféré du Siége de Berée en Syrie, qu'il occupa d'abord, ſur celui d'Antioche. Cette translation ſe fit à la demande du peuple & du Clergé d'Antioche. Elle fut approuvée par le Concile de Nicée, où le Prélat ſe trouva, & où il eut l'honneur de haranguer l'Empereur Conſtantin. Le zéle qu'il fit paroître dans cette Aſſemblée contre Arius lui attira la haine des Sectateurs de cet Héréſiarque. L'an 331, Euſebe de Nicomédie & Euſebe de Céſarée, le firent dépoſer dans un Concile tenu à Antioche même ſur une fauſſe accuſation dont ils étoient les auteurs. L'Empereur Conſtantin, dont ils ſurprirent la religion, le relégua enſuite à Philippes en Macédoine. L'année & le lieu de ſa mort ſont incertains. M. de Tillemont place cet événement vers l'an 337; mais Socrate & Sozomene atteſtent qu'Evagre fut ordonné l'an 370 Evêque de Conſtantinople par Euſtathe,

PATRIARCHES DE JÉRUSALEM.

XXXIX. MACAIRE.

313. Macaire fut élevé l'an 313 ſur le Siége de Jéruſalem. Alexandre, Evêque d'Alexandrie, connoiſſant ſon zéle pour la pureté de la Foi, lui écrivit contre Arius, qu'il avoit pour la ſeconde fois condamné. L'an 325, il aſſiſta au Concile de Nicée, aſſemblé contre cet Héréſiarque. Le Siége de Jéruſalem fut déclaré Apoſtolique dans cette aſſemblée, & la primauté accordée à ſon Evêque ſur tous ſes Comprovinciaux, ſans préjudice néanmoins des droits du Métropolitain. Macaire concourut à la découverte qu'on fit l'an 326 ou 327 des inſtrumens de la Paſſion du Sauveur, & fit l'épreuve de la vraie Croix ſur des malades qu'elle guérit. M. de Tillemont conjecture qu'il vécut juſqu'en 331. L'Egliſe Romaine honore ſa mémoire le 10 Mars.

XL. MAXIME III.

331. Maxime, ſuivant S. Jérôme & Sozomene, ſuccéda immédiatement à Macaire dont il avoit été Coadjuteur. Il étoit un des Confeſſeurs que l'Empereur Maximien avoit condamnés aux mines, après leur avoir fait crever l'œil droit & brûler le jarret gauche. Macaire l'avoit d'abord ordonné pour l'Evêché de Dioſpolis; mais à la priere du peuple de Jéruſalem, il le retint pour l'aider dans ſes fonctions, & donna un autre Evêque aux Dioſpolitains. L'an 335, s'étant trouvé au Concile de Tyr aſſemblé contre S. Athanaſe, il en ſortit par le conſeil de S. Paphnuce, Evêque de Thmuis, voyant que la faction Arienne y dominoit. Mais la même année il eut la foibleſſe, à ce qu'il paroît, de ſouſcrire à la condamnation du S. Evêque d'Alexandrie au Concile de Jéruſalem. Il répara cette faute l'an 349 dans un autre Concile tenu au même lieu : non ſeulement il y reçut ſolemnellement à la communion S. Athanaſe qui étoit préſent, mais il écrivit une Lettre ſynodale en ſa faveur. Socrate & Sozomene diſent qu'il fut dépoſé la même année par Acace, Evêque de Céſarée, & envoyé en exil, où il mourut. Mais le ſilence de S. Jérôme ſur ce double événement, & les circonſtances où on le place, ſemblent en prouver la fauſſeté. (*Voyez la nouvelle Edition de S. Cyrille de Jéruſalem*, Préf. p. XVIII *& ſeqq.*) La mort de Maxime arriva ſur la fin de 349, ou au commencement de l'année ſuivante.

Faustin & Marcellin, auteurs contemporains, ne donnent point à Félix la qualité de Martyr, & qu'aucun ancien ne rapporte qu'il ait condamné Constance.

XXXVI. S. DAMASE.

366 DAMASE, Romain de naissance, mais originaire d'Espagne, dont le pere, nommé Antoine, entra dans le Clergé, & devint Prêtre de l'Eglise de S. Laurent de Rome, fut élu après la mort de Libere, pour remplir le saint Siége, qu'il tint 18 ans & environ 2 mois, jusqu'au 10 ou 11 Décembre de l'an 384. Le P. Pagi met l'ordination de Damase au premier Octobre de l'an 366, & sa mort au 10 Décembre 384. Il eut un fâcheux antagoniste dans la personne d'Ursin, ou Ursicin, que l'ambition porta à se faire ordonner Evêque de Rome peu de jours après l'ordination de Damase, faite par Paul, Evêque de Tivoli. Un parti considérable appuya cet Antipape, & en vint plusieurs fois aux mains avec celui de Damase. Ursin, banni de Rome l'an 366 par le Préfet, trouva moyen d'y rentrer le 15 Septembre de l'an 367; mais il en fut de nouveau chassé le 15 Novembre suivant, & relégué dans les Gaules. Son éloignement ne rétablit pas néanmoins entiérement la paix. Damase eut beaucoup à souffrir des Schismatiques, qui attaquerent sa réputation par des calomnies; mais il fut pleinement justifié, & demeura toujours possesseur du Pontificat. S. Jérôme, qui vint à Rome avec S. Epiphane & Paulin, Evêque d'Antioche, sur la fin de l'an 382, fut étroitement lié avec S. Damase, & lui servit de Secrétaire. Les écrits de ce Pape en vers & en prose annoncent un esprit des plus polis & des plus cultivés de son tems. Il employa le talent qu'il avoit pour la poésie à décorer d'épitaphes les tombeaux de plusieurs Martyrs. L'Eglise de S. Laurent, qu'il avoit desservie après son pere, fut réparée par ses soins. Elle s'appelle encore aujourd'hui *S. Lorenzo in Damaso.* Dans les catacombes voisines de la voie Ardéatine, on découvrit en 1736 son tombeau avec ceux de sa mere & de sa sœur, dont Marengoni a donné la description. (*Comment. ad Chron. R.* PP.) Sur ce qu'il fit contre l'Hérétique Appollinaire; voyez les Conciles de Rome, tenus en 374 & 377.

C'est à ce Pape qu'on doit attribuer la premiere institution des Vicaires du S. Siége dans les Provinces éloignées de Rome. Les Lettres par lesquelles il chargea de cette commission Ascholius, Evêque de Thessalonique, n'existent plus; mais D. Coustant (T. I. *Decret.* p. 534.) prouve qu'elles furent expédiées avant l'an 380. Les Provinces sur lesquelles s'étendoit ce Vicariat, sont marquées dans la Lettre d'Innocent I de l'an 412 à Rufus, un des successeurs d'Ascholius, & formoient ce qu'on appelloit l'Illyrie orientale, composée de la Gréce & de la Dace, que Gratien avoit cédée à Théodose. L'Evêque de Thessalonique, en vertu des pouvoirs qu'il tenoit du S. Siége, étoit comme le chef de tous les Evêques de son Vicariat, *inter ipsos Primates primus.* Son autorité consistoit, 1°. en ce que toutes les affaires qui devoient être portées à Rome, ne pouvoient plus y être traduites que de son consentement: *quidquid eos ad nos necesse fuerit mittere, non sine tuo postulent arbitratu;* 2°. en ce qu'il termineroit lui-même ces affaires, ou les renverroit, s'il le jugeoit à propos, au S. Siége, en y joignant son avis: *aut per tuam experientiam quidquid illud est finiatur, aut tuo consilio ad nos usque perveniendum esse mandamus;* 3°. en ce que pour l'examen de toute affaire qui pourroit survenir, il pût assembler tels Evêques de son Vicariat que bon lui sembleroit: *cum aliqua ecclesiastica ratio vel in tuâ, vel in memoratis provinciis agitanda & cognoscenda fuerit, quosve Episcoporum socios de quibuscumque Ecclesiis assumas tecum.* (Ibid. p. 815.) Damase établit ce Vicariat pour ne pas perdre la jurisdiction qu'il avoit sur toute l'Illyrie avant qu'elle fût divisée.

On vit à Rome sous ce Pape, au rapport de S. Jérôme, un événement des plus singuliers, le mariage d'un homme qui avoit eu déjà 20 femmes, avec une femme qui en étoit à son 22e mari. Tout le monde attendoit lequel des deux survivroit à l'autre. Ce fut le mari; il assista aux funérailles de sa femme comme un vainqueur, la couronne en tête, une palme à la main, aux acclamations du peuple.

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

le mener en triomphe à l'Eglise. Alexandre, suivant M. de Tillemont, cessa de vivre la même année, vers le mois d'Août. Mais le P. Pagi, les Bollandistes & le P. Le Quien, prouvent qu'il ne mourut qu'en 340.

VI. PAUL.

340. PAUL, Secrétaire de l'Evêque Alexandre, & Prêtre, connu par son zéle pour la Foi orthodoxe, qui lui avoit mérité l'exil en 336, fut élevé sur le Siége de Constantinople en 340, malgré les efforts des Ariens qui vouloient y placer le Diacre Macédone, un de leurs partisans secrets. C'étoit Alexandre qui avoit décidé ce choix en mourant. Interrogé par ses Clercs touchant le successeur qu'ils devoient lui donner. *Si vous cherchez*, leur dit-il, *un homme savant & vertueux, vous avez Paul; si vous aimez mieux un intrigant, vous le trouverez dans Macédone.* Mais Paul à peine fut-il intronisé, que les Ariens le déposerent dans un Concile sur les calomnies de Macédone: ils le firent ensuite chasser par l'Empereur Constance, pour s'être fait ordonner sans avoir l'approbation de ce Prince. (Pagi, Bollandus, Le Quien.)

EUSEBE, *Hérétique intrus.*

340. EUSEBE, Evêque de Berythe & ensuite de Nicomédie, Chef de la faction Arienne, fut transféré sur le Siége de Constantinople après la déposition de Paul. Il avoit fait semblant d'abjurer les erreurs d'Arius au Concile de Nicée. Mais il prouva bien dans la suite qu'il les avoit toujours conservées dans le cœur. La plus grande occupation de cet intrus fut de noircir, par des calomnies, les plus illustres défenseurs de la Foi, dans l'esprit de Constance, comme il avoit fait auprès de Constantin. L'an 341, il assista au Concile d'Antioche, où il fit un personnage digne de lui. Il mourut, suivant Sozomene, peu de tems après le Concile d'Antioche tenu vers le mois d'Août 341, c'est-à-dire sur la fin de cette année ou au commencement

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

chassé. Athanase vécut depuis ce tems en paix, & mourut au milieu de son peuple le 18 Janvier de l'an 373, comme le prouve M. Assemani, (*Kalend. Univ.* T. VI, p. 299,) & non le 2 Mai de la même année. S. Athanase fut pour les Ariens ce que S. Augustin a depuis été vis-à-vis des Pélagiens, le plus redoutable de leurs adversaires. L'un & l'autre furent spécialement suscités de Dieu pour terrasser deux hérésies armées de toutes les subtilités de la plus captieuse dialectique. Mais en défendant la vérité, le premier eut perpétuellement à soutenir les assauts de la terre & de l'enfer, conjurés avec acharnement contre lui; le second au contraire vit l'Univers applaudir aux triomphes qu'il remportoit sur l'erreur. S. Athanase est, à ce qu'on croit, le premier qui ait employé le titre d'Archevêque, & cela en nommant l'Evêque d'Alexandrie. (Voy. sa 2e Apologie, p. 791.) D. Montfaucon a donné ses œuvres l'an 1698, en 3 vol. in-fol. (*Voy. les Conciles.*)

XXI. PIERRE II.

373. PIERRE II, élu par les Catholiques pour remplacer Saint Athanase, est aussitôt mis en prison par Lucius & les Ministres de l'Empereur Valens. S'étant échappé de ses liens, il se sauve à Rome, d'où il ne revient que l'an 378. A son retour, en qualité de premier Evêque d'Orient, il met, à la demande de plusieurs Prélats, S. Grégoire de Nazianze à la tête de l'Eglise de Constantinople. Mais ayant changé d'avis peu de tems après, il nomme à la même place le Philosophe Maxime, & envoie trois Evêques d'Egypte pour l'ordonner. Pierre mourut l'an 380, le 20 de Machir, ou 14 Février.

XXII. TIMOTHÉE.

380. TIMOTHÉE, frere de Pierre II, lui succede. L'an 381, il se rend au Concile de Constantinople. Mais voyant cette Assemblée mal disposée à son égard, il se retire. Timothée mourut l'an 385, le 26 Epiphi (20 Juillet.)

XXXVII. S. SIRICE.

384. Sirice, Romain de naissance, fut élu vers le 22 Décembre 384 pour succéder à Damase. Cette élection fut unanime, malgré les efforts d'Ursin, qui, revenu d'exil, se présenta de nouveau pour occuper le saint Siége. L'an 385, le 10 Février, Sirice écrivit à Himere, Evêque de Tarragone, une Lettre, où il répond à plusieurs articles sur lesquels ce Prélat l'avoit consulté. Les Savans regardent cette Lettre comme la premiere Décrétale qui soit authentique. Ce seroit cependant mal-à-propos qu'on rejetteroit, comme des pieces supposées, toutes celles des prédécesseurs de S. Sirice. Il s'en trouve en effet plusieurs de très-véritables, qu'on peut voir dans le Recueil des Lettres des Papes de D. Coustant. Sirice condamna Jovinien & ses Sectateurs, par une Lettre adressée aux Evêques, l'an 389. Ce Pape mourut le 25 Novembre 398, après avoir gouverné l'Eglise près de quatorze ans. Une de ses Décrétales porte en tête *Siricius Papa.* C'est peut-être la premiere où les Papes se soient ainsi qualifiés eux-mêmes.

XXXVIII. S. ANASTASE.

398. Anastase, Romain, appellé par S. Jérôme, *Vir insignis*, & dont il dit que Rome ne mérita pas de jouir long-tems, succéda, vers la fin de l'an 398, à S. Sirice. Pagi prétend qu'il fut ordonné le 5 de Décembre; ce critique ne lui donne que trois ans & dix jours de Pontificat, & place sa mort le 14 de Décembre de l'an 401. M. Tillemont ajoute quelques mois à son gouvernement, & met sa mort le 27 Avril 402. M. Muratori est du sentiment de Pagi.

XXXIX. S. INNOCENT I.

402. Innocent, natif d'Albane, fut ordonné aussitôt après la mort d'Anastase, par un consentement unanime du Clergé & du peuple; ce qui arriva, selon le P. Pagi, le 21 Décembre de l'an 401; & selon M. de Tillemont, le 27 Avril 402. Il gouverna l'Eglise jusqu'au 12 Mars de l'an 417, époque certaine de sa mort, comme le prouve le Cardinal Noris. Ce Pape a reçu des éloges de tous les grands hommes de son tems, S. Jérôme, S. Augustin, &c. & les a mérités par les services importans qu'il a rendus à l'Eglise. S. Chrysostome, persécuté par l'Impératrice Eudoxie & Théophile, Patriarche d'Alexandrie, trouva dans ce Pape un généreux défenseur. Instruit par les Députés que ce Saint lui envoya de l'injustice des mauvais traitemens qu'on lui faisoit essuyer, il l'exhorta par ses Lettres à s'envelopper de son innocence & à se consoler par le témoignage que sa conscience lui rendoit. Il n'en demeura point là; sur ce qu'il apprit ensuite que les ennemis de S. Chrysostome se déchaînoient dans tout l'Orient contre ceux qui lui étoient attachés, il écrivit à l'Empereur Honorius pour l'engager à convoquer, de concert avec l'Empereur Arcade, son frere, un Concile général à Thessalonique, afin de détruire toutes les semences de division. Mais le crédit de Théophile & de ses partisans rendit inutiles les efforts de son zéle. Le Saint étant mort dans l'exil en 407, Innocent, fidele à sa mémoire, ne voulut avoir ni communion ni commerce avec ceux qui refusoient de mettre son nom dans les Diptyques. L'attention qu'il donna aux affaires de l'Orient ne prit rien sur l'application qu'il devoit à celles de l'Oc-

PATRIARCHES D'ANTIOCHE.

qui avoit été, disent-ils, Evêque d'Antioche, & demeuroit alors caché dans la Capitale de l'Empire. Ils ajoutent que les Ariens, irrités de cette ordination, le firent exiler à Byzie dans la Thrace. S. Jérôme dit qu'il mourut à Trajanople, ville de cette Province; d'autres le font mourir dans le premier lieu de son exil en 338: c'est le sentiment, à ce qu'il nous paroît, le mieux appuyé.

XXV. PAULIN II.

331. Paulin fut placé sur le Siége d'Antioche par les Eusébiens, après la déposition d'Eustathe. Comme il n'étoit pas Arien déclaré, plusieurs Catholiques ne firent pas difficulté de communiquer avec lui. Mais d'autres demeurerent séparés de sa communion & de celle de ses successeurs. On les nomma les Eustathiens. Paulin ne tint le Siége d'Antioche qu'environ six mois. (Pagi, Tillemont.) Le P. Le Quien ne parle point de cet Evêque, qu'il confond avec le premier Paulin.

XXVI. EULALIUS, *Hérétique.*

331. Eulalius fut substitué, par les Eusébiens, à Paulin. Il mourut l'an 332.

XXVII. EUPHRONIUS, *Hérétique.*

332. Euphronius fut tiré de Césarée en Cappadoce, dont il étoit Evêque, pour remplir le Siége d'Antioche. Cette place ne lui fut accordée qu'au refus d'Eusebe de Césarée, à qui elle avoit été d'abord offerte. Euphronius étoit Arien, mais si dissimulé, que l'Empereur Constantin l'avoit proposé lui-même pour Antioche, le croyant bon Catholique. Il mourut l'an 333.

XXVIII. PLACILLE, *Hérétique.*

333. Placille, ou Flacille, fut donné pour successeur à Euphronius. Il présida, l'an 335, dans le mois d'Août, au Concile de Tyr, où il se rangea du parti des Ariens contre S. Athanase & les Evêques d'Egypte. Le 13 Septembre suivant, il eut le même honneur au Concile de Jérusalem, où l'on reçut Arius à la communion. L'an 341, on le voit encore à la tête

PATRIARCHES DE JÉRUSALEM.

XLI. S. CYRILLE.

350 ou 351. Cyrille, Prêtre de l'Eglise de Jérusalem, fut placé sur le Siége de cette Eglise vers la fin de 350, ou au commencement de 351, après une vacance de plusieurs mois. Il fut ordonné par Acace de Césarée, qui, bien que déposé par le Concile de Sardique pour son attachement à l'Arianisme, continuoit ses fonctions de Métropolitain de la Palestine. Cette ordination fit naître, sur la foi de Cyrille, des soupçons qu'il fortifia par ses liaisons avec Basile d'Ancyre, Eustathe de Sébaste, & d'autres Semi-Ariens. Mais bientôt il dissipa ces nuages en manifestant la pureté de sa doctrine. L'an 357, ou 358, Acace s'étant brouillé avec Cyrille touchant les droits du Siége de Jérusalem, le déposa dans un Concile, le chassa de son Eglise, & mit un nommé Eutychius à sa place. Le principal grief sur lequel on appuya sa condamnation, fut d'avoir vendu des étoffes précieuses & autres meubles de son Eglise, sans dire qu'il en avoit employé le prix à soulager les pauvres dans le tems d'une extrême disette. C'est ainsi que la malignité lui fit un crime d'une action héroïque. Cyrille appella de ce jugement inique à un tribunal supérieur; & cet appel, autorisé par l'Empereur, fut reçu l'an 359 au Concile de Séleucie, où Cyrille fut rétabli sur son Siége, & son persécuteur chassé du sien. Mais les intrigues de ce dernier, secondé par les Ariens, firent subir à l'Evêque de Jérusalem l'an 360, dans le Concile de Constantinople, une nouvelle déposition qui fut suivie d'un nouvel exil. Rappellé sur la fin de 361 par l'Empereur Julien, avec les autres Evêques bannis sous Constance, il gouverna paisiblement son Eglise jusqu'en 367. Alors il se vit obligé de la quitter pour la troisieme fois, en vertu de l'Edit de Valens, qui renvoyoit en exil tous les Prêtres que Julien avoit fait revenir. Pendant son absence, qui fut de plus de 11 ans, le Siége de Jérusalem fut envahi successivement par Irénée & par Hilarion. L'an 378, il eut part au rappel de tous les Evêques exilés, par où Théodose consacra les prémices de son Empire. Il assista l'an 381 au Concile général de Constantinople, dont il souscrivit les Actes. Enfin après 35 ans d'un Episcopat fort traversé, il mourut tranquille au milieu de son peuple le 18

cident. Il chassa de Rome les Novatiens qui, non contens d'y être tolérés, vouloient y dominer, & traita de même les Donatistes. Les Lettres qui nous restent de lui, sont des preuves du soin qu'il eut de maintenir dans l'Italie, dans les Gaules, &c. l'ancienne Discipline, & de faire observer les Canons. Mais, tandis qu'il travailloit à rétablir l'ordre de la régularité par-tout, l'Italie se vit plongée dans la plus affreuse confusion par les incursions des barbares. L'an 408, Alaric, Roi des Goths, vint assiéger Rome, qu'il réduisit aux dernieres extrémités : à la famine se joignit la peste; & ces deux fléaux emporterent plus de monde que l'épée des ennemis. Il fallut acheter la levée du siége par une somme immense d'or & d'argent. Mais Alaric, mécontent d'Honorius, revint devant Rome l'année suivante. Les Romains, se voyant alors sans ressource, députent le Pape au Roi des Goths, & ensuite à l'Empereur, pour les engager à faire la paix. Cette négociation fut infructueuse : Rome fut prise, pillée & saccagée. Innocent, qui étoit resté à Ravenne pour n'être pas témoin de ce désastre, revint à Rome lorsque l'orage fut passé. Il reprit ses fonctions avec un nouveau zéle, consola son peuple par ses discours, & le soulagea par ses aumônes. L'Hérésie de Pélage qu'il vit naître, fut un nouveau sujet d'affliction pour lui. Il approuva & scella de son autorité les jugemens rendus par les Conciles de Carthage & de Mileve contre la doctrine de cet ennemi de la grace de J. C. C'est par-là qu'il couronna ses glorieux travaux, dont il alla recevoir dans le Ciel la récompense le 12 Mars de l'an 417.

XL. S. ZOZIME.

417. ZOZIME, Grec de naissance, successeur d'Innocent, fut élu & ordonné le Dimanche 18 de Mars de l'an 417, & mourut le 26 Décembre de l'an 418, n'ayant tenu le Siége de Rome qu'un an, neuf mois & neuf jours. Son Pontificat, quoique très-court, est célebre par ce qui se passa dans l'affaire des Pélagiens. Surpris d'abord par les artifices de ces Hérétiques, qu'il crut revenus à la Foi de l'Eglise, il usa d'indulgence envers eux; mais cette surprise ne fut pas de longue durée, & ne servit qu'à rendre plus éclatante la condamnation qu'il fit de leurs erreurs, par un Décret solemnel, adressé à tous les Evêques, en forme de Lettre, au mois d'Avril de l'an 418, & dont il ne nous reste que quelques fragmens. Ce Décret fut porté en Afrique par un Acolythe, nommé Léon, qui lia connoissance à cette occasion avec S. Augustin, & que nous verrons dans la suite sur le saint Siége. Le 30 du même mois d'Avril, Zozime obtint de l'Empereur un Rescrit pour chasser de Rome les Pélagiens. Ce Pape, l'année précédente, avoit accordé le Vicariat du saint Siége dans les Gaules à Pa-

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

de la suivante. Eusebe de Césarée fait son éloge, & ne rougit pas même de le donner pour un Saint, en comptant jusqu'à ses fourberies pour des vertus. N'en soyons point surpris, c'est un Sectaire qui canonise son Chef.

PAUL *rétabli & chassé de nouveau.*

VII. MACÉDONE.

342. PAUL fut rétabli sur le Siége de Constantinople par les Catholiques après la mort d'Eusebe, en l'absence de l'Empereur. MACÉDONE, son ancien rival, lui fut opposé de nouveau par les Ariens. Les deux partis en viennent aux armes. Hermogene, maître de la milice équestre, envoyé pour appaiser la sédition, est mis à mort. Le Préfet Philippe enleve adroitement Paul, & le fait embarquer pour Thessalonique d'où ce Prélat étoit originaire. Constance laisse en place Macédone, sans toutefois approuver son élection. (Socrate.)

PAUL *rétabli pour la troisieme fois, puis encore chassé.*

347. PAUL remonta sur son Siége pour la troisieme fois, en vertu du décret du Concile de Sardique, qui rétablissoit tous les Evêques Catholiques déposés par les Ariens. Le crédit de l'Empereur Constant le servit beaucoup en cette occasion. Il demeura paisible jusqu'à la mort de ce Prince, arrivée l'an 350. Sur la fin de cette année, il fut chassé de nouveau & relégué à Cucuse, où les Ariens le firent étrangler.

MACÉDONE *seul.*

350. MACÉDONE demeura maître du Siége de Constantinople par le dernier exil de l'Evêque Paul. Il n'employa son crédit & son autorité qu'à vexer les Catholiques & les Novatiens. Mais dans la suite il irrita les Ariens purs, en se rangeant du côté des Semi-Ariens. L'an 360, ceux-là s'étant assemblés dans une espece de Concile à Constantinople, le déposerent le 15 du mois grec Peritius, suivant Evagre, c'est-à-dire le 15 Février. Macédone, retiré dans une terre, reparut sous l'Empereur Julien, forma la Secte des Pneumatomaques appellés aussi de son nom Macédoniens, & mourut peu de tems après.

VIII. EUDOXE.

360. EUDOXE, Evêque d'Antioche, fut transféré sur le Siége de Constantinople par l'Assemblée qui déposa Macédone. Il ordonna, l'année même de sa translation, Evêque de Cyzique, Eunome, fameux Arien, qu'il fut obligé de déposer l'an-

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

XXIII. THÉOPHILE.

385. THÉOPHILE, Archidiacre d'Alexandrie, monta sur le Siége de cette Eglise le 23 Juillet, après la mort de Timothée. C'étoit un politique adroit & rusé dont l'ambition régloit ordinairement la conduite. Ayant oui dire l'an 388 qu'il devoit y avoir en Pannonie une action décisive entre l'Empereur Théodose & le tyran Maxime, il fit partir Isidore, son homme de confiance, avec des Lettres accompagnées de présens pour celui des deux qui seroit le vainqueur : mais Isidore étant arrivé à Rome se laissa voler par un Lecteur de sa compagnie, qui dévoila le mystere, en rendant publiques ces Lettres. Le Député saisi de frayeur ne tarda pas à se rembarquer pour regagner Alexandrie. (Socrate, *Hist. Ecclés.*) Théophile la même année fit montre de son zéle, en excitant son peuple à détruire le fameux Temple de Sérapis, dont la circonférence embrassoit un vaste terrein, & que Marcellin donne pour le plus superbe monument d'architecture après le Capitole. De toutes les Idoles qu'il renfermoit, le Prélat ne conserva que celle du Singe, pour montrer aux générations futures que tels étoient les ridicules objets du culte des Egyptiens. Plusieurs Chrétiens devinrent en cette occasion les victimes de la fureur des Idolâtres, & l'Empereur défendit qu'on recherchât ceux qui leur avoient procuré la couronne du martyre. Dix ans après, Théophile partagea la gloire avec S. Jean Chrysostome d'éteindre le grand Schisme d'Antioche, en réconciliant Flavien avec le S. Siége. Jusqu'alors il avoit paru favorable à la doctrine d'Origene. Mais il changea entiérement à cet égard, & poursuivit à outrance les Origénistes. De ce nombre étoient les Moines de Nitrie, dont plusieurs attribuoient par simplicité une forme humaine à Dieu; ce qui les fit nommer Antropomorphites. L'Evêque d'Alexandrie les chassa à main armée de leurs retraites, & les obligea même à vuider l'Egypte. Quelques uns d'entre eux (c'étoient les plus éclairés) s'étant réfugiés à Constantinople, il trouva fort mauvais que S. Chrysostome les eût reçus; & de là cette haine qu'il fit éclater depuis contre ce grand homme dont il étoit d'ailleurs jaloux. Théophile néanmoins dans le même Concile où il le fit condamner, rendit la paix à ces fugitifs, sans exiger d'eux aucune rétractation. (Socrate, Sozomene.) Le Pape Innocent, instruit de l'injuste déposition de S. Chrysostome & de ses suites, suspendit Théophile de sa communion, jusqu'à ce qu'il eût rétabli sa mémoire dans les Dyptiques. Mais l'orgueil de l'Evêque d'Alexandrie ne put jamais s'abaisser à cette humiliante démarche. Il mourut séparé du saint Siége le 18 de Paophi (15 Octobre) de l'an

trocle, Evêque d'Arles. C'étoit une nouveauté pour les Gaules, où elle excita de grandes contestations. La Lettre, par laquelle Zozime revêt l'Evêque d'Arles de cette commission, lui donne le pouvoir exclusif d'accorder des Lettres formées aux Ecclésiastiques voyageurs pour être admis à la communion hors de leur pays; elle lui attribue de plus le droit d'ordonner les Evêques dans la Province Narbonnoise & les deux Viennoises, de juger tous les différends qui s'éleveront parmi les Evêques, & de choisir ceux qu'il lui plaira d'appeller pour la décision des affaires. Zozime n'excepte que les cas où l'importance de la matiere demande que le Pape en prenne connoissance; c'est ce qu'on a depuis appellé *Causes majeures* réservées au saint Siége. Les successeurs de ce Pontife, jusqu'à S. Grégoire le Grand, augmenterent les pouvoirs attachés au Vicariat des Gaules. Zozime, sur la fin de son Pontificat, eut encore un démêlé avec les Evêques d'Afrique touchant l'appel à Rome, interjetté par le Prêtre Appiarius, condamné par Urbain, Evêque de Sicque, pour crimes atroces. Le Pape se fondoit, pour recevoir cet appel, sur le Concile de Sardique, que les Afriquains ne reconnoissoient pas. La mort de Zozime arriva pendant cette contestation.

XLI. S. BONIFACE.

418. BONIFACE, Romain, fils du Prêtre Jocondus, élu par le Peuple & le Clergé, deux jours après la mort de Zozime, le 28 Décembre de l'an 418, fut consacré le lendemain 29, qui étoit un Dimanche. Cette élection trompa les vues de l'Archidiacre Eulalius qui s'étoit flatté qu'elle tomberoit sur lui. Il ne perdit pas néanmoins courage; & ne pouvant obtenir par des voies légitimes la place qu'il ambitionnoit, il résolut de l'emporter de force. Pour y réussir, il profita du tems où l'on étoit occupé aux funérailles de Zozime. Alors, accompagné de plusieurs Diacres & d'un petit nombre de Prêtres, il se saisit de l'Eglise de Latran, où il se fit ordonner deux jours après par trois Evêques de son parti; mais Dieu permit qu'Eulalius gâtât lui-même ses affaires par sa précipitation; & l'Empereur ayant confirmé l'élection de Boniface par un Rescrit du 3 Avril 419, rendu sur la décision d'un Concile tenu à Ravenne, l'élu resta paisible possesseur du Pontificat. Boniface gouverna l'Eglise jusqu'au 4 Septembre de l'an 422. La douceur naturelle de ce Pontife ne l'empêcha pas de s'opposer vigoureusement aux Evêques de CP. dont l'ambition

PATRIARCHES D'ANTIOCHE.

du Concile d'Antioche, & toujours favorable aux Ariens. M. de Tillemont met sa mort en 345, le P. Mansi en 342.

XXIX. ETIENNE, *Hérétique.*

345. ETIENNE, Prêtre, autrefois déposé pour ses impiétés, fut choisi par les Ariens pour succéder à Placille. Etant venu l'an 347 au Concile de Sardique, il fut du nombre de ceux qui s'enfuirent à Philipopoli, voyant que cette Assemblée ne vouloit condamner ni S. Athanase ni les autres défenseurs de la vérité. L'an 348, les Eusébiens furent obligés de le déposer pour une fourberie détestable qu'il commit envers les Députés du Concile de Sardique. (Tillemont.) Le P. Mansi, qui place le Concile de Sardique en 344, met la déposition d'Etienne en 345. (Voy. *le Concile de Sardique.*)

XXX. LÉONCE, *Hérétique.*

348. LÉONCE, Phrygien de nation & Prêtre, fut mis par les Eusébiens à la place d'Etienne. Il n'étoit pas meilleur que son prédécesseur. Il fut le maître d'Aëtius, chef des Anoméens, qu'il fit Diacre en 350, & qu'il fut presque aussitôt contraint de déposer. Léonce étoit d'autant plus dangereux, qu'il masquoit son impiété sous les dehors de la modération. Les Prêtres Flavien & Diodore eurent soin de prémunir les Catholiques contre les piéges qu'il leur tendoit. S'étant séparés de lui, ils apprirent aux Fideles à psalmodier, dans les prieres publiques, alternativement & à deux chœurs; usage qui se répandit ensuite par toute la terre. On croit aussi que, pour se distinguer des Ariens, ils faisoient chanter à la fin de chaque pseaume: *Gloire au Pere, au Fils & au S. Esprit;* au lieu que ces Hérétiques disoient: *Gloire au Pere dans le Fils & le S. Esprit.* Léonce mourut l'an 357, ou au commencement de l'année suivante. (Tillemont, Bollandus, Le Quien.)

XXXI. EUDOXE, *Hérétique.*

358. EUDOXE, Evêque de Germanicie, s'empara du Siége d'Antioche après la mort de Léonce, par le crédit des Eunuques du Palais. Il tint la même année un Concile, où il condamna le *Consubstantiel* & le *Semblable en substance.* L'an 359, étant au Concile de Séleucie, il se déclara pour les purs Ariens; ce qui engagea la plus saine partie de cette Assemblée à le déposer. Mais peu de tems après il trouva moyen de se faire placer sur le Siége de Constantinople.

XXXII. ANIEN.

359. ANIEN fut nommé, par le Concile de Séleucie, pour remplacer Eudoxe sur le Siége d'Antioche dont il étoit Prêtre. Mais Acace de Césarée & les Ariens de son parti le firent en-

PATRIARCHES DE JÉRUSALEM.

Mars 386; jour auquel l'Eglise Latine & la Greque célebrent sa mémoire. Il nous reste de lui 23 Catécheses qui renferment une exposition simple, claire & exacte de la doctrine chrétienne. Les 18 premieres sont adressées aux Cathécumenes, & les autres aux Néophytes ou nouveaux baptisés. L'édition qu'en a donnée en 1715 D. Augustin Touttée ne fait pas seulement l'éloge des presses de l'Imprimeur, comme le prétendent les Journalistes de Trévoux, mais assure à l'Editeur un rang distingué dans la République des Lettres.

XLII. JEAN II.

386. JEAN, appellé SYLVAIN par quelques Anciens, succéda l'an 386 à S. Cyrille. Il avoit été Moine & ordonné Prêtre par le S. Prélat. L'an 392, il imposa les mains à S. Porphyre pour l'Evêché de Gaza. Il commença, l'an 394, à se brouiller avec S. Epiphane & S. Jérôme, au sujet d'Origene, qu'il refusoit de condamner. Théophile, Patriarche d'Alexandrie, le réconcilia l'an 397 avec saint Jérôme. Dans cette réunion, dont quelques uns font honneur à sainte Mélanie, fut compris Rufin, Prêtre d'Aquilée, autrefois l'intime ami de S. Jérôme, & devenu, faute de s'entendre réciproquement, son adversaire ou, si l'on veut, son ennemi. L'amitié qui attachoit l'Evêque de Jérusalem à Théophile, ne l'aveugla pas sur ses torts dans la conduite qu'il tint vis-à-vis de S. Jean Chrysostome. Il se déclara hautement pour cet illustre persécuté lorsqu'il apprit sa condamnation prononcée l'an 403 par Théophile & sa cabale au Concile du Chêne. Mais il ne fut pas également en garde contre les artifices de Pélage. Cet Hérésiarque lui ayant été déféré l'an 415 au Concile de Diospolis, il eut la facilité de le renvoyer absous sur une profession de Foi équivoque qu'il présenta: ce qui étant venu à la connoissance de S. Augustin & du Pape Innocent, ils écrivirent l'un & l'autre à ce Prélat pour le désabuser. La même année le 26 Décembre, il fit transférer dans l'Eglise de Sion les reliques de S. Etienne, découvertes le 3 du même mois. Sa mort arriva l'an 417 dans la 30e, ou 31e année de son Episcopat. Plusieurs anciens Auteurs respectables ont parlé de lui avec éloge. Le P. Pagi met sa mort en 416.

XLIII. PRAYLE.

417 PRAYLE fut élu peu de jours après la mort de l'Evêque Jean pour lui succéder. Au commencement de son épiscopat, il se laissa surprendre, comme son prédécesseur, par les artifices de Pélage & de Célestius. Il écrivit même en leur faveur au Pape Zozime. Mais bientôt revenu de son illusion, il chassa le premier de la Palestine. On n'est pas assuré de l'année de sa mort. Idace, dans sa Chronique, dit que son gouvernement fut assez court. Théodoret néanmoins parle de lui comme vivant

étoit d'étendre leur jurifdiction fur l'Illyrie & d'autres Provinces qui, quoique foumifes alors à l'Empire d'Orient, avoient toujours été dépendantes du Patriarchat d'Occident. Il fut maintenir auffi les droits de Rufus, Evêque de Theffalonique, fon Vicaire dans la Theffalie & la Grece, & contraignit les nouveaux Evêques de ces contrées à faire confirmer leur élection par ce Prélat, conformément à l'ancienne Difcipline. Il affranchit encore de la Primatie d'Arles les Métropoles de Narbonne & de Vienne. S. Auguftin a dédié à ce S. Pape un excellent ouvrage en 4 Livres contre les erreurs des Pélagiens.

XLII. S. CELESTIN.

422. Célestin, né à Rome, fut placé fur le faint Siége immédiatement après la mort de Boniface, fans qu'il y eût aucun partage dans fon élection. Sa confécration fe fit le Dimanche fuivant, 10 de Septembre 422. Le P. Manfi lui donne 9 ans, 10 mois & 20 jours de Pontificat, fondé fur un ancien Catalogue de Corbie, qui met fa mort au 30 Juillet 432. M. de Tillemont croit qu'on la peut mettre le 26 de Juillet de la même année. S. Céleftin remplit dignement le Siége de Rome; il s'éleva avec force contre l'Héréfie de Neftorius, la condamna dès fa naiffance vers l'an 430, fépara l'Evêque Neftorius de fa communion, & foutint le Clergé & le Peuple de Conftantinople contre cet Héréfiarque, par d'excellentes inftructions. Il fit chaffer d'Italie les Pélagiens, ôta aux Novatiens les Eglifes dont ils étoient maîtres à Rome, réprima l'Héréfie nouvelle des Semi-Pélagiens, & rendit un glorieux témoignage à la mémoire de S. Auguftin dans l'admirable Lettre qu'il écrivit aux Evêques des Gaules, l'an 431. L'affaire du Prêtre Appiarius, entamée fous le Pontificat de Zozime, fut reprife fous celui de Céleftin qui le renvoya en Afrique après l'avoir rétabli dans fes fonctions. Les Evêques de cette Eglife s'opposerent à ce rétabliffement dans le Concile de Carthage, d'où ils écrivirent au Pape pour le prier de ne plus recevoir à la communion ceux qu'ils en auroient privés, attendu que les caufes des Evêques & des Prêtres, fuivant le Concile de Nicée, doivent être jugées dans le Concile de leur Province. (*Voyez les Conciles.*)

XLIII. S. SIXTE III.

432. Sixte, ou Xiste, Romain de naiffance, fucceffeur de Céleftin, étoit Prêtre de Rome fous Zo-

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

née fuivante. L'an 364, il eft dépofé lui-même, mais fans effet, par le Concile de Lampfaque, compofé de Macédoniens, pour avoir refufé d'y comparoître. Lorfque Valens fut élevé fur le trône Impérial, il s'infinua dans fon efprit par des flatteries, & réuffit à l'infecter du venin de fes erreurs. Ce fut lui qui adminiftra le Baptême à ce Prince en 367; & tandis qu'il le recevoit, il l'engagea à promettre folemnellement de maintenir la doctrine de l'Arianifme. L'an 370, vers le mois de Mai, Eudoxe mourut à Nicée en facrant Eugene Evêque de cette ville.

IX. ÉVAGRE. DÉMOPHILE, *intrus.*

370. La mort d'Eudoxe fut fuivie d'une double élection. Celle des Catholiques tomba fur Évagre, & celle des Ariens fur Démophile, Evêque de Bérée en Thrace. Le premier eft auffitôt envoyé en exil par l'Empereur Valens. Quatre-vingts Clercs, députés par les Catholiques, vont trouver ce Prince à Nicomédie, pour réclamer leur Evêque. Valens, pour toute réponfe, les fait embarquer fur un vaiffeau, où l'on mit le feu par fes ordres, lorfqu'il fut en pleine mer. Démophile, maître de toutes les Eglifes de Conftantinople, tantôt perfécute ouvertement les Orthodoxes, tantôt fait femblant d'adopter leur doctrine. Sa duplicité fut à la fin dévoilée, & il en devint la victime. L'an 380, le 26 Novembre, il eft chaffé par l'Empereur Théodofe. L'an 383, il fe trouve à la Conférence que ce Prince fit tenir au mois de Juin à CP. entre les Chefs des différentes Sectes. Le perfonnage qu'il y fit ne démentit point fon caractere. Il mourut l'an 386.

X. S. GRÉGOIRE DE NAZIANZE. MAXIME le Cynique.

379. Grégoire, fils de Grégoire & de Nonne, né l'an 329 (Tillemont) dans le territoire de Nazianze en Cappadoce, dont fon pere fut Evêque; dreffé à la vertu par fes parens; formé aux Lettres dans les Ecoles d'Alexandrie, de Céfarée & d'Athenes, où il brilla par fes talens & fes mœurs; élevé au Sacerdoce pour aider fon pere dans les fonctions de l'Epifcopat, après avoir paffé quelques années dans la folitude avec Bafile, fon illuftre ami; Adminiftrateur enfuite de l'Evêché de Safimes, qu'il abandonna l'an 375 pour fe retirer à Séleucie, vint à Conftantinople, après la mort de l'Empereur Valens, pour prendre foin de cette Eglife. Il n'avoit accepté que malgré lui cette commiffion, dont Pierre d'Alexandrie, à la demande de plufieurs Evêques, affemblés à Antioche, l'avoit chargé. Mais prefque auffitôt ce même Pierre envoya Maxime, Philofophe Cynique, pour remplir le Siége de Conftantinople. Celui-ci fut chaffé par le peuple, après avoir néanmoins reçu l'ordination en fecret. Le Pape Damafe, inftruit de cette ordination, la réprouva. L'an 381, l'élection de Grégoire eft confirmée au

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

412. Dans fes derniers momens il s'écria, fuivant Pallade: « Que vous êtes heureux, Arfene, d'avoir toujours eu cette » heure préfente à l'efprit! » Cet Arfene étoit celui qui, après avoir été Précepteur des enfans de Théodofe, s'étoit confacré à Dieu dans la folitude. (Voyez S. Chryfoftome.)

XXIV. S. CYRILLE.

412. Cyrille, neveu de Théophile, fut élu le 18 Octobre, après de vives conteftations touchant fon fucceffeur, & reçut la confécration le 23 du même mois. A l'exemple de fon oncle, il ne fe borna pas aux fonctions fpirituelles, & voulut fe mêler auffi de la police d'Alexandrie, ce qui le commit avec le Préfet Orefte, Magiftrat fort jaloux de fon autorité. Le peuple, dans leur querelle, prit le parti de fon Evêque; &, s'imaginant que la célebre Hypatie excitoit Orefte, il mit en pieces, dans une fédition, cette fille, l'honneur de fon fexe, non moins recommandable, quoique païenne, par la pureté de fes mœurs que par fes talens & l'étendue de fon favoir. Ce malheur, que la calomnie ofa imputer au Prélat, eft de l'an 415. Deux ans après, vaincu par les remontrances d'Atticus de CP. & de faint Ifidore de Pelufe, il confentit enfin à placer le nom de S. Chryfoftome dans les diptyques de fon Eglife. Il y étoit d'autant plus obligé, qu'il avoit concouru l'an 403 à fa condamnation dans le Concile du Chêne, où il avoit accompagné fon oncle. C'eft une faute qu'il couvrit dans la fuite par les grands fervices qu'il rendit à la religion. Lorfque l'héréfie de Neftorius s'éleva, Cyrille parut divinement fufcité pour terraffer ce monftre. Ce fut lui qui la denonça au S. Siége, & que le Pape Céleftin chargea de fes pouvoirs l'an 430 pour en contraindre l'auteur par les voies de droit à fe retracter. En vertu de cette commiffion Cyrille fomma juridiquement Neftorius, par une Lettre fynodale, de foufcrire douze anathématifmes qu'il y avoit joints pour les oppofer à autant d'erreurs qu'il avoit remarquées dans fes écrits. L'Héréfiarque répondit en lui rendant anathemes pour anathêmes. La difpute s'échauffant de plus en plus, & les efprits fe partageant fuivant leurs difpofitions, il fallut en venir à un Concile général pour la décider. L'Empereur Théodofe II l'indiqua l'an 431 à Ephefe; & l'Evêque d'Alexandrie y préfida tant en fon nom qu'en celui du Pape. Il fut l'ame comme le chef de cette Affemblée, & eut befoin de toute fa fermeté pour repouffer les divers affauts qu'on lui livra. D'un côté traverfé par la Cour, dont les Officiers, abufant de la foibleffe de l'Empereur, protégoient hautement Neftorius; de l'autre attaqué par un de fes Collégues, (Jean d'Antioche) qui, fous prétexte qu'on avoit procédé fans l'avoir attendu, oppofoit Concile à Concile, quelle iffue pouvoit-il humainement envifager, finon le triomphe de l'erreur? Sa patience néanmoins, foutenue par la Foi, furmonta ces obftacles & les fit tourner à l'avantage de

zime,

zime, & souscrivit en cette qualité, l'an 418, le Décret de ce Pape contre les Pélagiens. Il fut sacré le Dimanche 31 Juillet de l'an 432. En montant sur le saint Siége, il trouva l'Eglise victorieuse des hérésies de Pélage & de Nestorius, mais déchirée par la division des Orientaux. Sixte travailla & réussit à faire cesser cette espece de Schisme, en reconciliant S. Cyrille avec Jean d'Antioche. Suivant S. Prosper, qui donne à Sixte 8 ans & 18 jours de Pontificat, ce Pape mourut le 18 Août de l'an 440.

XLIV. S. LEON LE GRAND.

440. Léon, à qui ses qualités éminentes & ses belles actions ont mérité le surnom de Grand, né à Rome (& non pas en Toscane), Diacre de l'Eglise Romaine, fut élu Pape le 29 Septembre 440, tandis qu'il étoit occupé dans les Gaules à réconcilier le Général Aëtius avec Albin, son antagoniste. De retour à Rome, il débuta le jour de son ordination par un discours pathétique qui fit connoître le talent admirable qu'il avoit reçu pour annoncer la parole divine. L'usage qu'il fit de ce don fut son exercice le plus ordinaire, & l'un des moyens les plus efficaces qu'il employa pour prémunir son peuple contre la séduction, le porter à la vertu, & le consoler dans les calamités qui furent presque continuelles à Rome & dans l'Italie sous son Pontificat. Le zele de Léon fut ardent & sa fermeté inébranlable pour le maintien de la Discipline ecclésiastique. Ayant appris qu'en divers lieux on avoit élevé par brigues des Laïques & même des hommes pervers à l'Episcopat, il tonna dans ses Lettres contre des abus si révoltans, & vint à bout de faire déposer ces intrus. Les intérêts de la Foi lui furent également chers. L'an 443, ayant découvert à Rome des Manichéens, il purgea la ville de ces Hérétiques, en les dénonçant aux Magistrats qui les forcerent à prendre la fuite. Il poursuivit en Espagne les Priscillianistes, contre lesquels il écrivit l'an 447 aux Evêques de ce Royaume, une Lettre dogmatique qui occasionna le Concile de Tolede, où ils furent condamnés. Mais ce qui a immortalisé S. Léon, c'est la victoire qu'il remporta, non sans de grands travaux, sur l'Hérésie d'Eutychès. Pénétré de la plus vive douleur en apprenant la funeste issue du Concile d'Ephèse, où cet Hérésiarque triompha l'an 449, il protesta par ses Légats contre les Actes de ce brigandage, sollicita la tenue d'un nouveau Concile libre & canonique, & l'obtint enfin l'an 451 de l'Empereur Mar-

PATRIARCHES D'ANTIOCHE.

voyer aussi-tôt en exil. Depuis on n'entendit plus parler de lui. (Tillemont, le Quien, Orsi.)

XXXIII. S. MÉLECE. EUZOIUS, *intrus.*

361. Mélece, successeur d'Anien, fut élu par le Concile d'Antioche, en présence de l'Empereur Constance. Il étoit alors à Bérée, où il s'étoit retiré après avoir quitté l'Evêché de Sébaste en Arménie. Sur la nouvelle de son élection, il arriva à Antioche avant que le Concile fût séparé. Il prêcha devant cette Assemblée le jour de son intronisation, & prêcha la Foi de Nicée au grand étonnement des Ariens. L'Empereur, séduit par leurs artifices, l'exila au bout de 30 jours à Mélitine en Arménie, lieu de sa naissance.

Euzoius, Diacre d'Alexandrie, & privé de son rang par S. Alexandre, pour avoir embrassé le parti d'Arius, fut mis à la place de Mélece. Les Catholiques alors se séparerent ouvertement des Ariens, & commencerent à tenir leurs Assemblées à part. Les Eustathiens, regardant Mélece lui-même comme un intrus, firent schisme avec les autres Catholiques, & se rassemblerent sous la conduite du Prêtre Paulin. Euzoius jouit de son usurpation jusqu'en 376, époque de sa mort. Les Ariens lui donnerent pour successeur Dorothée, qui fut chassé l'an 381. (Bollandus.)

XXXIV. MÉLECE ET PAULIN III, *ensemble.*

362. Mélece, après la mort de l'Empereur Constance, revint à son Eglise, en vertu de l'Edit de Julien qui rappelloit tous les Evêques exilés. Il y trouva Paulin, ordonné peu de tems auparavant Evêque d'Antioche par Lucifer de Cagliari en Sardaigne. Alors toute l'Eglise Catholique se partagea entre les deux Compétiteurs. L'Orient étoit pour Mélece, l'Occident avec l'Egypte pour Paulin. Ce Schisme dura 85 ans. Mélece subit l'an 363 un second exil, qui fut de peu de durée, & un troisieme plus long en 372; celui-là pour s'être opposé au rétablissement de l'Idolâtrie sous Julien, & l'autre pour avoir défendu la Religion Catholique sous Valens. Rendu enfin à son Eglise l'an 378, il convint avec Paulin que celui des deux qui survivroit à l'autre, demeureroit seul Evêque d'Antioche, & que cependant ils gouverneroient dans l'Eglise d'Antioche les ouailles qui les reconnoissoient pour leurs Pasteurs. L'an 381, Mélece présida au Concile général de Constantinople. C'étoit Théodose nouvellement associé par Gratien à l'Empire, qui avoit convoqué cette Assemblée. Quand les Evêques qui la composoient vinrent saluer pour la premiere fois ce Prince, il défendit qu'on lui montrât Mélece, qu'il ne connoissoit que de réputation. Il le reconnut entre tous d'après un songe où il avoit vu, peu de jours avant son élévation, cet illustre Prélat le revêtir du manteau impérial. A l'instant il courut à lui, &

PATRIARCHES DE JÉRUSALEM.

au 38e Chapitre du 5e Livre de son Histoire, & nomme son successeur au 40e & dernier. Ce qui prouve qu'il mourut au plus tard en 428, où finit cette Histoire. Le P. Pagi met sa mort en 425.

XLIV. JUVÉNAL.

428. Juvénal succéda, l'an 428 au plus tard, à Prayle. Il assista l'an 431 au Concile général d'Ephèse, où il concourut à la déposition de Nestorius, & ordonna lui-même Maximien à la place de cet Hérésiarque. Mais il fit un personnage bien différent l'an 449 au brigandage d'Ephèse. Dans cette Assemblée, il se rangea du parti de Dioscore, & souscrivit tous les Actes que ce Prélat y fit dresser, tant contre la vérité orthodoxe, que contre les Evêques qui en prirent la défense. Cette faute, quoique très grave, étoit plutôt l'effet de la foiblesse que de la méchanceté. L'an 451, il la répara pleinement au Concile de Calcédoine : ce fut un de ceux que le Concile chargea de dresser sa Formule de Foi. Son crédit y fut tel, que dans la 7e session il fit ratifier par tous les Peres, sans excepter les Légats du saint Siége, le Traité qu'il avoit fait avec Maxime d'Antioche : Traité par lequel il étoit dit que l'Evêque de Jérusalem auroit la jurisdiction sur les trois Palestines, & que celui d'Antioche jouiroit du même droit sur les deux Phénicies & l'Arabie. C'est ainsi qu'il acquit le rang de Patriarche, pour lequel il avoit déjà fait des tentatives au premier Concile d'Ephèse. A son retour, il trouva son Eglise en combustion, au sujet du Concile de Calcédoine. Craignant pour sa vie, il s'enfuit à Constantinople. Pendant son absence, le Moine Théodose, auteur du trouble, s'empare de son Siége. L'an 453, il rentre dans son Eglise; Théodose prend la fuite. La même année, l'Impératrice Pulcherie, suivant Nicéphore, ayant demandé à Juvénal le corps de la sainte Vierge, s'il se trouvoit encore, il répond que, selon la tradition, il n'existe plus sur terre, & lui envoie son cercueil avec les linges, dans lesquels on l'avoit enseveli. L'an 458, Juvénal meurt avec la réputation d'un Evêque rempli de zele & de lumieres, mais fort jaloux d'étendre les prérogatives de son Siége.

XLV. ANASTASE.

458. Anastase, d'abord Moine de S. Passation, ensuite Chorévêque de Jérusalem, succéda l'an 458 à Juvénal. Son attachement au Concile de Calcédoine lui attira la haine des Schismatiques, dont la fureur se ranima l'an 475, à l'occasion des Lettres encycliques du Tyran Basilisque contre ce Concile. Ils mirent à leur tête l'Archimandrite Géronce, & donnerent beaucoup d'exercice au Patriarche. Son gouvernement finit avec sa vie au mois de Janvier 478.

cien. Ce fut celui de Calcédoine dont la décision fut dressée sur l'excellente Lettre de Léon à Flavien touchant le mystere de l'Incarnation. (*Voy. les Conciles.*) L'an 452, Attila, Roi des Huns, après avoir saccagé plusieurs villes d'Italie au-delà du Pô, sembloit menacer Rome. Léon eut le courage de l'aller trouver, accompagné de deux Sénateurs, & en l'abordant : « Grand Roi, lui dit-il, le Sénat & le Peuple » Romain, autrefois le vainqueur du monde, m'envoient implorer humblement votre clémence. De » tous les événemens qui ont illustré votre regne, le » plus glorieux & le plus mémorable, c'est de voir » humilié devant vous un peuple qui a vu si longtems toutes les nations & tous les Rois à ses pieds. » Vous avez vaincu tous ceux dont Rome a été victorieuse. Vous n'avez plus maintenant d'autre gloire » à acquérir que celle de vous vaincre vous-même, » & de dominer par la clémence sur des peuples que » vous avez soumis par la terreur. Nous nous avouons » vaincus : épargnez le sang d'une foule de malheureux qui se soumettent à vous sans résistance ». L'air de dignité avec lequel il prononça ce discours, fit une telle impression sur le cœur d'Attila, qu'il consentit à quitter l'Italie ; moyennant un tribut que le Pape lui promit au nom de Valentinien III. Il n'en fut pas de même trois ans après de Genseric, Roi des Vandales. Il étoit déjà aux portes de Rome avec son armée, lorsque S. Léon en sortit pour venir à sa rencontre. Mais s'il ne put sauver Rome du pillage, il obtint du moins qu'on ne commettroit ni meurtres ni incendies, & qu'on ne toucheroit point aux trois principales basiliques. (*Voy. les Rois des Vandales.*) Délivré de ces barbares, S. Léon porta son attention sur l'Eglise d'Alexandrie, désolée par la faction de Timothée Elure & de Pierre Monge, qui s'efforçoient d'y rétablir l'Eutychianisme. Le premier, après la mort de Marcien, étant venu à bout d'en usurper le Siége, le S. Pape écrivit à Léon, nouvel Empereur, & aux Métropolitains d'Orient, pour les engager à le faire chasser ; ce qui fut exécuté l'an 460. Cet illustre Pontife termina sa glorieuse carriere le 4 ou le 5 Novembre de l'année suivante, après avoir rempli le S. Siége 21 ans, 1 mois & 4 jours. C'est le I[er] Pape dont on ait un corps d'ouvrages. Il consiste en 96 Sermons sur les principales Fêtes & 141 Lettres. Le style de ce Pere est nombreux, élégant, souvent même su-

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

Concile de Constantinople. Mais les murmures des Evêques Egyptiens l'engagent à donner son abdication. L'Eglise de Constantinople se vit par là privée de l'une des plus grandes lumieres & du plus zélé défenseur de la Religion Catholique. Grégoire étant retourné à Nazianze, gouverna encore quelque tems cette Eglise ; puis y ayant fait mettre un Evêque, il alla s'enfoncer de nouveau dans sa retraite, où il mourut l'an 391, avec la réputation de l'un des plus saints Evêques & des plus beaux génies de son siecle.

XI. NECTAIRE.

381. NECTAIRE, Sénateur de Tarse & simple Catéchumene, est choisi par l'Empereur Théodose, entre plusieurs Candidats qui lui furent présentés, pour remplir le Siége de Constantinople, & reçoit l'Ordination Episcopale en présence du Concile tenu dans cette Ville. Son gouvernement fut plus sage & plus éclairé que n'avoit semblé le promettre l'état d'où il avoit été subitement tiré. L'an 390, à l'occasion d'un scandale arrivé dans son Eglise, il supprime la charge de Pénitencier, laissant à chaque Fidele la liberté de se choisir tel Prêtre qu'il voudroit pour recevoir sa confession, & le conduire dans la pénitence, soit publique, soit secrete, suivant l'ordre établi par les Canons. Tous les Evêques d'Orient imiterent en ce point la conduite de Nectaire. (Tillemont.) Il présida l'an 394 au Concile de Constantinople tenu le 29 Septembre, & mourut l'an 397, le 27 Septembre, suivant l'Historien Socrate, après 16 ans & 3 mois d'Episcopat.

XII. S. JEAN CHRYSOSTOME.

397. JEAN, surnommé CHRYSOSTÔME, à cause de son éloquence admirable, né à Antioche l'an 344, ordonné Diacre par S. Mélece son Evêque, après avoir passé quelques années dans la solitude, élevé à la Prêtrise en 383 par S. Flavien, successeur de Mélece, fut choisi par l'Empereur Arcade, à la demande du Clergé & du peuple de Constantinople, pour succéder à Nectaire. L'an 398, le 26 Février, il reçut la consécration épiscopale des mains de Théophile, Patriarche d'Alexandrie, après mille pratiques sourdes employées par ce Prélat pour empêcher sa promotion. Placée sur le chandelier, cette grande lumiere répandit au loin ses rayons qui réjouirent les gens de bien en les éclairant, & blesserent les yeux malades des jaloux. La sollicitude des Evêques de Constantinople s'étoit renfermée jusqu'alors dans les bornes de leur diocese. Celle de l'Evêque Jean s'étendit au-delà. L'an 401, il se rend en Asie, où il dépose six Evêques ordonnés à prix d'argent par Antonin d'Ephèse, mort l'année précédente. C'étoient les Evêques de cette province qui, par considération pour son mérite extraordinaire, l'avoient appellé pour y rétablir l'ordre. *Venez*, lui avoient-ils écrit, *régler notre Eglise troublée par les Ariens, par l'a-*

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

la cause qu'il défendoit. L'Empereur, désabusé par ses soins, confirma la sentence de déposition qu'il avoit rendue contre Nestorius ; obligea les Evêques du parti de Jean d'Antioche d'y souscrire ; cassa leur Conciliabule, & les renvoya chacun dans leur diocese. S. Cyrille, étant rentré le 30 Octobre dans Alexandrie, y fut reçu avec les applaudissemens qu'il méritoit. La fermentation des esprits n'y étoit cependant pas entiérement calmée. Il vint à bout par ses insinuations de ramener les dyscoles à des sentimens de paix. Il eut même l'avantage en 433 de se réconcilier avec les Prélats qui l'avoient condamné à Ephèse. Depuis ce tems il ne travailla plus qu'à édifier son peuple, au milieu duquel il mourut le 3 du mois Epiphi, 27 Juin de l'an 444, avec la gloire de l'un des plus saints Evêques & des plus généreux défenseurs de la Foi. Les fruits de sa plume sont nombreux. Ils ont été donnés en 638 par Jean Aubert, Chanoine de Laon, avec la traduction en 6 vol. in-fol.

XXV. DIOSCORE.

444. DIOSCORE, Archidiacre de l'Eglise d'Alexandrie, en devint le Pasteur après la mort de S. Cyrille. L'an 449, il présida au Concile d'Ephèse, assemblé pour l'examen de la doctrine d'Eutychès. Les violences qu'il y exerça firent tourner cette Assemblée en brigandage. L'an 451, étant à Nicée, où l'Empereur avoit convoqué d'abord un nouveau Concile général, il força dix Evêques de sa dépendance à prononcer une sentence d'excommunication contre le Pape S. Léon. Excommunié lui-même au Concile de Calcédoine, tenu la même année, il fut exilé l'année suivante par ordre de l'Empereur, à Gangres, où il mourut l'an 454, le 4 du mois Thoth, ou le premier Septembre, sans donner aucune marque de repentir. Son Episcopat est l'époque du renversement de la Religion en Egypte. Sous l'appui de ce Prélat frénétique, l'hérésie d'Eutychès y jetta de si profondes racines, que depuis 1300 ans, ni les saints Evêques qui ont par intervalle occupé ce grand Siége, ni les révolutions funestes qui ont plusieurs fois changé la face de l'Egypte, n'ont pu l'en arracher. (Le Beau.)

XXVI. PROTÉRIUS.

TIMOTHÉE ELURE, *intrus.*

451. PROTÉRIUS, Archiprêtre de l'Eglise d'Alexandrie, fut élu pour succéder à Dioscore. L'an 452, il envoya, suivant l'usage, sa Lettre synodique au Pape S. Léon. Elle satisfit pleinement le Pontife, qui le félicita sur la pureté de sa foi, par sa réponse du 10 Mars 454. L'an 457, nouveaux troubles dans l'Eglise d'Alexandrie, occasionnés par le Prêtre Timothée & le Diacre Pierre Monge. L'Empereur Marcien les ayant bannis l'un & l'autre à cause de leur attachement à Dioscore, ils reviennent après la mort de ce Prince. Le premier, au moyen d'une fourberie qui lui mérita le surnom d'Elure ou de Chat,

blime. Il est semé d'épithetes bien choisies, d'antithèses heureuses, mais peut-être un peu trop fréquentes.

Ce Pape a souvent varié dans ses Notes Chronologiques. Parmi ses Lettres, les unes sont expédiées sans la date du jour, ni celle des Consuls, les autres avec toutes les deux, plusieurs avec le nom d'un seul Consul, une *d'après le Consulat d'Opilion*, une autre datée du nom du Consul d'Orient préférablement à celui d'Occident. Il faut néanmoins convenir que les Copistes ont altéré les dates de quelques unes de ses Lettres. Par exemple, les deux premieres Lettres de ce Pontife, contre Eutychès, adressées l'une à Flavien de Constantinople, l'autre à l'Empereur Théodose II, sont datées dans les collections des Conciles, celle-là du 20 Avril 449, celle-ci du premier Mai suivant, quoique la premiere rappelle clairement la deuxieme. Il est d'ailleurs certain que cette derniere étoit arrivée à Constantinople au commencement d'Avril. Depuis la conversion de Constantin & la translation du Siége de l'Empire à Constantinople, les Papes avoient accoutumé d'envoyer des Légats aux Empereurs toutes les fois que les affaires de l'Eglise l'exigeoient. Mais ils n'ont commencé à avoir des Apocrisiaires ou Nonces résidans auprès des Princes Chrétiens que sous S. Léon, qui députa en cette qualité Julien, Evêque de Cos, à l'Empereur Marcien. (Marca, *de Concord.* L. V, c. 15.)

XLV. S. HILAIRE.

461. Hilaire, ou Hilare, natif de Sardaigne, Diacre de l'Eglise Romaine, fut élu après la mort de S. Léon pour lui succéder, le 10 Novembre de l'an 461, & ordonné le 12 du même mois, qui étoit un Dimanche. Hilaire a tenu le Siége de Rome 6 ans, 3 mois & 9 jours, jusqu'au 21 Février de l'an 468, qui est celui de sa mort, selon plusieurs Martyrologes & Calendriers rapportés par le P. Pagi, Bollandus & Bianchini. Avant son Episcopat, il étoit en si haute estime auprès de S. Léon pour sa capacité, sa vertu & son zéle, que ce Pape l'avoit mis au nombre des Légats qu'il envoyoit en Orient, pour assister, tant en son nom qu'en celui de tous les Evêques d'Occident, au Concile d'Ephèse, convoqué l'an 449, à l'occasion de l'hérésie naissante d'Eutychès. Ce fut lui qui présenta au Concile la Lettre où S. Léon expose d'une maniere si lumineuse le mystere de l'Incarnation. Mais le Patriarche Dioscore, comme on le sait, fit dégénérer cette Assemblée en brigandage. Hilaire y courut risque de la vie, & n'échappa que par la fuite à la fureur des auteurs du trouble. Etant monté sur le saint Siége, il écrivit une Lettre encyclique pour foudroyer de nouveau les erreurs de Nestorius & d'Eutychès. Ce Pape fut très zélé pour l'observation du Canon de Nicée, qui défend les

PATRIARCHES D'ANTIOCHE.

baisa la main qui l'avoit couronné. Mélece ne vit pas la fin du Concile, étant mort à Constantinople dans les derniers jours de Mai, avec la gloire d'avoir souffert pour la vérité trois exils, & avec le titre de *divin* que ses éminentes qualités lui avoient mérité. Les Evêques le pleurerent comme leur pere. Son corps fut reporté à Antioche avec une pompe qui n'avoit point d'exemple. L'Occident, qui lui avoit refusé la Communion pendant sa vie, lui a rendu justice après sa mort, en le plaçant au nombre des Saints.

XXXV. PAULIN ET FLAVIEN I, *ensemble.*

381. Flavien, Prêtre d'Antioche, d'une naissance illustre & d'une vertu supérieure à sa naissance, fut substitué à Mélece par les Catholiques de son parti, contre la foi du Traité fait entre lui & Paulin. Le Concile de Constantinople approuva néanmoins cette élection. Paulin, accompagné de S. Epiphane, se rendit peu de tems après à Rome, & assista au Concile qui s'y tint l'an 382. Il reprit ensuite la route d'Antioche, où il mourut vers le mois de Septembre 388. (Bollandus.)

XXXVI. FLAVIEN ET ÉVAGRE, *ensemble.*

388. Évagre prit la place de Paulin, qui l'avoit ordonné pour son successeur avant que de mourir. L'an 390, l'Empereur Théodose donne ordre aux deux Compétiteurs de se rendre au Concile de Capoue, qui se tint l'année suivante, pour y subir le jugement de cette Assemblée sur leurs prétentions. Flavien ayant fait défaut, l'affaire est renvoyée aux Evêques d'Egypte; Flavien les recuse. Les Occidentaux, irrités de cette conduite, pressent l'Empereur d'envoyer ce Prélat à Rome. Sur ces entrefaites, Evagre meurt l'an 392.

FLAVIEN, *seul.*

392. Flavien, après la mort de son rival, vient à bout d'empêcher que ses partisans ne lui donnent un successeur; mais il ne peut les faire entrer dans sa communion. L'an 398, il est rétabli dans celle de Rome, par la médiation de S. Chrysostome & de Théophile d'Alexandrie, avec lequel il s'étoit réconcilié. Alors tous les Evêques d'Orient se réunissent à lui. Les seuls Eustathiens d'Antioche persistent dans le Schisme. L'an 404 (peut-être le 26 Septembre,) Flavien meurt avec la réputation de l'un des plus saints & des plus éloquens Prélats de son siécle. Nous avons le beau discours par lequel il désarma la colere de Théodose, prête à éclater contre les habitans d'Antioche, pour avoir outragé ses statues & celles de sa famille dans une sédition occasionnée par les impots.

XXXVII. PORPHIRE.

404. Porphire, Prêtre d'Antioche, est ordonné furtivement Evêque de cette Eglise peu de jours après la mort de Fla-

PATRIARCHES DE JÉRUSALEM.

XLVI. MARTYRIUS.

478. Martyrius, Solitaire du Mont de Nitrie en Egypte, puis ordonné Prêtre de l'Eglise de Jérusalem par Anastase, devint son successeur l'an 478. Les Schismatiques, sous son épiscopat & par ses soins, rentrerent dans le sein de l'Eglise. Ce Prélat mourut le 13 Avril de l'an 486.

XLVII. SALUSTE.

486. Saluste succéda à Martyrius. Il eut la foiblesse de souscrire l'Hénotique de Zénon, par amour de la paix, & non par haine de la vraie Foi. L'an 491, il ordonna Prêtre S. Sabas, dédia l'Eglise de sa Laure, & l'établit Archimandrite de tous les Anachoretes de Palestine. Il donna la même intendance à S. Théodose sur tous les Cénobites du ressort de son Eglise. Le gouvernement de Saluste fut de 8 ans & 3 mois. Il mourut, suivant le Moine Cyrille, Auteur de la vie de S. Sabas, le 23 Juillet, Indiction II, c'est-à-dire l'an 494. (Pagi.)

XLVIII. ÉLIE.

494. Élie, Arabe de nation & Disciple de l'Abbé S. Euthyme, fut élu le 25 Juillet 494 pour succéder à Saluste. L'an 511, il assista au Concile de Sidon, où il empêcha qu'on ne condamnât la Foi de Calcédoine, mais feignit en même tems de ne pas recevoir ce Concile. Cette dissimulation n'empêcha pas qu'il ne fût chassé l'an 513 de son Siége par l'Empereur Anastase, pour avoir dit anathême à Sévere, usurpateur du Siége d'Antioche. L'an 518, Elie mourut en Arabie le 20 Juillet. L'Eglise Romaine honore sa mémoire le 4 Juillet.

XLIX. JEAN III.

513. Jean, fils de Marcien, fut substitué au Patriarche Elie par l'autorité du Gouverneur Olympius. Il étoit auparavant Evêque de Sébaste en Arménie. En montant sur le Siége de Jérusalem, il avoit promis d'anathématiser le Concile de Calcédoine, & de communiquer avec Sévere. Mais après son installation, il refusa l'un & l'autre. Sur ce refus, Anastase, successeur d'Olympius, le fait mettre en prison. Il en sort peu de tems après en donnant des paroles équivoques, & continue de prêcher la vraie Foi. L'an 518, après la mort de l'Empereur Anastase, il assemble un Concile où il fait recevoir celui de Calcédoine & anathématise Sévere. L'an 524, il meurt le 22 Avril. (Le Quien.)

L. PIERRE.

524. Pierre, natif d'Eleutérople, succéda au Patriarche Jean. L'an 530, il députa S. Sabas à Constantinople pour demander du secours contre les Samaritains révoltés, qui mettoient tout à feu & sang dans la Palestine. A ces mouvemens succéderent,

tranſlations d'un Siége épiſcopal à un autre. Hilaire n'avoit point la foibleſſe de ſe prêter aveuglement aux volontés des Souverains. L'Empereur Anthémius, à ſon arrivée à Rome, s'étoit laiſſé induire, par un Hérétique Macédonien, à permettre, par un Edit, la tolérance de toutes les ſectes dans Rome. Hilaire s'oppoſa ſi vigoureuſement à cette loi, qu'il obligea l'Empereur à la révoquer. La religion de ce Pape ne fut pas néanmoins toujours à l'abri de la ſurpriſe. Il le fit voir dans la querelle de Léonce, Evêque d'Arles, avec S. Mamert, Evêque de Vienne. La prévention, jointe au zele de la Diſcipline, ſemble l'avoir emporté dans cette affaire au-delà des bornes de l'équité. Il nous reſte de lui onze Lettres & quelques Décrets.

XLVI. S. SIMPLICE.

468. Simplice, natif de Tivoli, ſucceſſeur de ſaint Hilaire, fut conſacré le Dimanche 25 Février de l'an 468. Après avoir gouverné l'Egliſe de Rome, dans des tems très difficiles, pendant 15 ans & 2 jours, il mourut ſaintement le 27 Février de l'an 483. Simplice ſe donna de grands mouvemens pour faire chaſſer Pierre Monge du Siége d'Alexandrie, ainſi que Pierre le Foulon de celui d'Antioche, & pour faire mettre à leur place des Evêques Catholiques. Il démêla par ſa prudence tous les artifices dont Acace de Conſtantinople ſe ſervit pour le ſurprendre. On voit dans ſes Lettres quelle a été la ſource & l'origine de ce Schiſme fâcheux, qui diviſa les deux Egliſes, & ne finit que ſous Hormiſdas.

XLVII. S. FÉLIX II.

483. Félix II, (ou III du nom, ſi l'on veut mettre parmi les Papes ce Félix qui occupa le ſaint Siége pendant l'exil de Libere) fut élu Evêque de Rome, ſa patrie, le 2 Mars 483, en préſence du Préfet Baſile, nommé par le Roi Odoacre pour aſſiſter de ſa part à cette élection. Le 6 du même mois, qui étoit un Dimanche, il reçut l'ordination. Félix gouverna l'Egliſe 8 ans, 11 mois, 18 jours, & mourut le 25, ou, ſelon le P. Pagi, le 24 Février de l'an 492. Ce Pape condamna, dans un Concile du 28 Juillet 484, Acace & les Légats du ſaint Siége, qui, trompés par cet homme artificieux, & gagnés par ſes promeſſes ou abattus par ſes menaces, avoient

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

varice des Evêques, par la cupidité de ces Loups raviſſans qui achetent le Sacerdoce. Ainſi ce ne fut qu'un pouvoir précaire qu'il exerça dans cette occaſion, & non une juriſdiction attachée à ſon Siége. Les Egliſes d'Aſie en effet ne reconnoiſſoient point d'autre Supérieur que l'Exarque d'Epheſe, comme celles de Pont & de Cappadoce ne relevoient que de celui de Céſarée. Cependant cette démarche, inſpirée par la charité & ſans prétention de la part de S. Chryſoſtôme, ſervit de prétexte, comme on l'a dit plus haut, à l'ambition de ſes ſucceſſeurs. Ils firent des tentatives; ils les ſoutinrent; & firent rendre par l'Empereur une loi portant défenſe d'ordonner dans l'Aſie & le Pont aucun Evêque ſans avoir obtenu leur conſentement. Enfin nous verrons confirmée par le Concile de Calcédoine du moins une partie des droits dont l'uſage les avoit déjà mis en poſſeſſion. Cette même année 401, S. Chryſoſtôme ſe brouille avec Théophile, Evêque d'Alexandrie, pour avoir donné retraite aux grands Freres que ce Prélat avoit chaſſés. La véhémence de ſes diſcours contre le luxe, l'orgueil, & la violence des Grands, ſon zéle pour la réformation du Clergé & pour la converſion des Hérétiques, lui avoient déja fait une foule d'ennemis. De ce nombre étoit l'Eunuque Eutrope, Miniſtre de l'Empereur, & Gaïnas, l'un de ſes Généraux. Un Sermon où l'on prétendit qu'il avoit indirectement noté l'Impératrice Eudoxie, en parlant du luxe & de l'avidité des femmes, fut traduit comme un crime de leze-majeſté dans le récit qu'on en fit à cette Princeſſe. Elle chercha à s'en venger. L'an 403, au mois de Juin, Théophile, de concert avec elle, aſſemble des Evêques de ſa cabale dans un fauxbourg de Calcédoine : c'eſt le Conciliabule nommé *du Chêne*. On y dépoſe S. Chryſoſtôme en ſon abſence, & l'Empereur l'envoie en exil. Le peuple ſe ſouleve à cette occaſion. Un tremblement de terre, qui arrive dans ces entrefaites à Conſtantinople, engage l'Impératrice à le faire rappeller. Il rentre dans la Ville aux acclamations du peuple, & reprend les fonctions de ſon miniſtere ſans nulle oppoſition. Huit mois après ſon retour, on érigea une ſtatue à l'honneur de l'Impératrice entre le Palais du Sénat & l'Egliſe de Sainte Sophie. A la dédicace de ce monument il y eut des danſes, des jeux, & un ſi grand tumulte, que le bruit en retentit dans l'Egliſe & troubla le ſervice divin. Le Pontife, indigné de ces divertiſſemens ſcandaleux, éleva la voix en chaire & contre ceux qui s'y livroient & contre ceux qui les permettoient. Il n'en fallut pas davantage pour réveiller la haine de ſes ennemis & la remettre en mouvement. Ils aſſemblent peu avant Pâque un nouveau Concile, où le Prélat eſt une ſeconde fois dépoſé. Le 10 Juin ſuivant, il eſt envoyé en exil à Cucuſe, dans la petite Arménie, au pied du Mont-Taurus. Tandis qu'on l'y conduit, tous ceux qui avoient parlé librement ou pris la plume pour ſa défenſe, eſſuyerent la plus violente perſécution. Ce qu'il y a de plus triſte, c'eſt de voir parmi ſes adverſaires d'illuſtres & ſaints perſonnages, tels que S. Epiphane & S. Jérôme, que les calomnies de ſes ennemis avoient ſéduits. Le Pape Innocent I ne fut pas la dupe de leurs artifices. Il ſe déclara hautement pour S. Chryſoſtôme, & le conſola par ſes Lettres dans ſon exil. Il engagea même l'Empereur Honorius à écrire en ſa faveur à l'Empereur Arcade ſon frere. Mais cette démarche fut inutile. Le ſaint Evêque, après avoir long-tems ſouffert à Cucuſe, lieu déſert, où les choſes néceſſaires à la vie lui manquoient, fut transféré à Arabiſſe, puis à Pitiunte ſur le Pont-Euxin. Mais en allant à ce dernier

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

réuſſit à ſe faire ſacrer Patriarche d'Alexandrie par deux Evêques. Pour conſommer le crime de ſon intruſion, il fait maſſacrer Protérius avec ſix autres perſonnes, dans le Baptiſtere de ſon Egliſe, le Vendredi-Saint, 29 Mars de la même année 457. Timothée, ſuivant Elmacin, reſta maître du Siége d'Alexandrie juſqu'en 460, qu'il fut chaſſé par l'Empereur Léon.

XXVII. TIMOTHÉE SOLOFACIOLE.

460. Timothée Solofaciole, cinq mois après l'expulſion d'Elure, fut placé ſur le Siége d'Alexandrie. L'an 476, Elure, par la protection du Tyran Baſilique, revient de la Cherſoneſe, où l'Empereur Léon l'avoit relégué. A ſon arrivée, Solofaciole eſt obligé de ſe retirer à Cañope. Elure perſuade au Tyran de condamner le Concile de Calcédoine. L'an 477, le 7 de Méſori, ou 31 Juillet, il s'empoiſonne, ſuivant Libérat, ou meurt de vieilleſſe, ſelon d'autres. Il eſt remarquable qu'Elure anathématiſoit également Eutychès & le Concile de Calcédoine : le premier, parce qu'il nioit que Jeſus-Chriſt fût de même nature que nous; le Concile, parce qu'il admettoit deux natures en Jeſus-Chriſt. Les Hérétiques lui ſubſtituerent Pierre Monge, ſon Archidiacre, que l'Empereur Zénon fit chaſſer 36 jours après ſon élection. L'an 482, mort de Timothée Solofaciole, vers le mois d'Avril. Les Ecrivains orthodoxes lui reprochent un excès de complaiſance envers les ennemis du Concile de Calcédoine.

XXVIII. JEAN TALAIA.

482. Jean Talaia, Prêtre de la Congrégation de Tabenne, & Econome de l'Egliſe de S. Jean d'Alexandrie, fut élu, par les Catholiques, pour ſuccéder à Timothée Solofaciole. La Lettre ſynodique qu'il écrivit à Acace, Patriarche de Conſtantinople, pour lui faire part de ſon élection, s'étant égarée ſur la route, ce Prélat s'imagina qu'il ne lui en avoit point adreſſé par mépris pour ſa perſonne. Dans ce préjugé il le fait chaſſer de ſon Siége, & rétablit Pierre Monge vers le mois d'Octobre 482. Jean Talaia ſe retire d'abord à Antioche, d'où, par le conſeil du Patriarche Calendion, il appelle à Rome & s'y rend. L'an 491, après la mort de Zénon, il part pour Conſtantinople dans l'eſpérance d'obtenir ſon rétabliſſement d'Anaſtaſe, ſucceſſeur de ce Prince, dont il étoit particuliérement connu. Le nouvel Empereur le condamne au contraire à l'exil. Jean retourne à Rome. Le Pape alors

communiqué avec lui. Il refusa même sa communion aux successeurs d'Acace, à moins qu'ils ne fissent satisfaction, & s'opposa généreusement aux efforts de l'Empereur Zénon contre la vraie Foi, sans s'écarter du respect dû à la Majesté Impériale. Félix est le premier Pape qui ait traité l'Empereur de fils en lui écrivant; S. Grégoire le Grand l'appelle son bisaïeul, par où l'on voit qu'il avoit été marié.

On a de Félix une Lettre qui est datée d'un an après le Concile de Rome où elle fut dressée; savoir, le 15 Mars 488; ce qui fait croire, dit D. Cellier, que Félix en envoya des copies en divers endroits, selon les besoins, & qu'il datoit ces copies du tems qu'il les envoyoit. Remarquons encore que Félix est le premier Pape qui ait employé l'Indiction dans ses Lettres.

XLVIII. S. GÉLASE.

492. Gélase, né à Rome, comme lui-même nous l'apprend, quoique tous les Auteurs le disent Africain, après avoir été Secrétaire de S. Félix, lui succéda l'an 492, le premier de Mars, qui étoit un Dimanche. Il tint le saint Siége 4 ans, 8 mois & 19 jours, & mourut le 19 du mois de Novembre de l'an 496. Ce Pape fit paroître, dans la défense de ce que Félix, son prédécesseur, avoit fait contre Acace, une fermeté qu'il auroit peut-être dû modérer. Acace en effet étant mort en 489, étoit-il indispensable de poursuivre sa mémoire, comme fit Gélase, jusqu'à refuser la communion à ceux qui faisoient difficulté, par ménagement, de le condamner, quelque purs d'ailleurs que fussent leurs sentimens sur la Foi? Cette rigueur inflexible jetta le trouble dans l'Eglise de Constantinople, & occasionna un Schisme dont les Hérétiques tirerent avantage. Gélase au reste joignoit au zéle de grandes lumieres. Le Sacramentaire qui porte son nom, quoiqu'il ne soit pas entiérement de lui, son Décret sur les Livres authentiques, sa Lettre à l'Empereur Anastase pour la défense du Concile de Calcédoine, son traité contre Eutychès & Nestorius, sont des preuves de la profonde connoissance qu'il avoit des matieres ecclésiastiques. Il est le premier qui ait fixé les Ordinations aux Quatre-Temps.

XLIX. S. ANASTASE 2.

496. Anastase, Romain, fut ordonné cinq jours après la mort de Gélase, le 24 Novembre de l'an 496. Les efforts de ce Pape, pour finir le Schisme

PATRIARCHES D'ANTIOCHE.

vien. Rejetté par la plus grande partie du Clergé & du peuple, il se ligue avec les ennemis de S. Chrysostome. Cette conduite augmente l'aversion publique contre lui; mais elle lui rend la Cour favorable. Edit de l'Empereur Arcade, qui ordonne de communiquer avec Théophile d'Alexandrie, Porphyre d'Antioche & Arsace de Constantinople. Les gens de bien sont persécutés à l'occasion de cette Loi. L'an 407, Porphyre obtient un ordre de faire transférer S. Chrysostome de Cucuse à Pithyunte. Il fut par-là, dit M. de Tillemont, le principal auteur de la mort qui ravit ce Saint à la terre dans ce voyage Dieu différa néanmoins encore sa punition de quelques années, ajoute le même Ecrivain, & peut-être jusqu'en 413 ou 414, où l'on croit qu'il mourut.

XXXVIII. ALEXANDRE.

413 ou 414. Alexandre, exercé dans la pratique des vertus chrétiennes & monastiques, fut élu canoniquement pour remplacer Porphyre sur la Chaire d'Antioche. Il eut le bonheur d'éteindre le Schisme de cette Eglise en ramenant ce qui restoit d'Eustathiens à sa Communion. Il eut aussi la gloire de rétablir en Orient la mémoire de S. Chrysostôme, ayant donné l'exemple aux Evêques de mettre son nom dans les Diptyques. A l'amour de la paix il joignoit une grande charité pour les pauvres. Nicéphore ne lui donne que cinq ans d'épiscopat; mais Bollandus, Noris, Pagi & le Quien prouvent qu'il mourut en 421.

XXXIX. THÉODOTE.

421 ou 422. Théodote fut placé sur le Siége d'Antioche après la mort d'Alexandre. C'étoit un homme savant, selon Théodoret, mais peu ressemblant, à ce qu'il paroît, pour le caractere à son prédécesseur. Un des premiers Actes de son épiscopat fut de retrancher des Diptyques le nom de S. Chrysostome; mais les murmures de son peuple l'obligerent bientôt à l'y remettre. L'Auteur de la vie de S. Alexandre, Patriarche des Acémetes, lui reproche des procédés fort durs envers ce vénérable Solitaire. Jean Mosch fait néanmoins l'éloge de sa douceur. L'an 424, il parut à la tête d'un Concile où Pélage fut convaincu d'Hérésie & chassé des lieux saints. Théodoret, dont l'Histoire Ecclésiastique finit à l'an 428, dit y avoir mis la derniere main l'année que Théodote d'Antioche & Théodore de Mopsueste moururent, c'est-à-dire l'an 429 au plus tard. Théodote avoit ordonné Prêtre & chargé de l'emploi de Catéchiste le fameux Nestorius.

XL. JEAN I.

429. Jean, élevé dans le Monastere de S. Euprepe, voisin d'Antioche, avec le fameux Nestorius & le célebre Théodoret, fut élu pour succéder à Théodote dans la Chaire d'Antioche. L'an 430, il écrivit à Nestorius pour l'engager à rétracter ses erreurs. Séduit par la réponse artificieuse de cet Hérésiarque, il engagea Théodoret à réfuter les anathématismes de S. Cyrille. Invité l'année suivante au Concile général d'Ephèse, il differe de s'y rendre, prie qu'on l'attende avec ses Suffragans, n'est point écouté, malgré les remontrances de 68 Evêques, arrive enfin un Samedi 27 Juin, après la condamnation de Nestorius. Le même jour, il tient un Conciliabule avec les siens, où il dépose S. Cyrille & Memnon, Evêque d'Ephèse. Excommunié lui-même par le Concile légitime, il s'en retourne sur la fin d'Octobre. La même année, il tient deux nouveaux Conciliabules; l'un à Tarse, & l'autre à Antioche, contre

PATRIARCHES DE JÉRUSALEM.

l'an 532, ceux des Origénistes, qui, par la mollesse du Patriarche, troublerent son Eglise pendant toute la suite de son gouvernement. L'an 536, le 19 Septembre, il tient un Concile où il anathématise Anthyme, Patriarche de Constantinople, dont il avoit auparavant embrassé la Communion. Il assista l'an 541, par ordre de l'Empereur Justinien, au Concile de Gaza, où Paul, Patriarche d'Alexandrie, fut déposé. L'an 544, il souscrivit avec les autres Patriarches, mais malgré lui, l'Edit de Justinien contre les trois Chapitres. Pierre mourut la même année. Prélat foible, mais bien intentionné. (Pagi, Bollandus, Le Quien.)

LI. EUSTOCHIUS.

544. Après la mort de Pierre, les Moines de la nouvelle Laure, attachés à l'Origénisme, placerent Macaire, homme de leur secte, sur le Siége de Jérusalem. Mais l'Empereur cassa cette élection au bout de deux mois, chassa Macaire, & lui fit substituer Eustochius, Econome de l'Eglise d'Alexandrie. Celui-ci tint le Siége 19 ans, pendant lesquels il assista, l'an 553, par ses Légats, au second Concile général de Constantinople, dont il confirma les Actes la même année dans un Concile de son Patriarchat. Son éloignement pour l'Origénisme le rendit odieux à Théodore Ascidas, Evêque de Césarée en Cappadoce, fameux, puissant & adroit Origéniste, par les intrigues duquel il fut déposé l'an 563 & exilé. (Le Quien.) Pagi met la déposition d'Eustochius en 561, & les Bollandistes en 556. On ignore ce que devint ensuite ce Prélat.

LII. MACAIRE II.

563. Macaire, après la déposition d'Eustochius qui l'avoit supplanté, remonta sur le Siége de Jérusalem; mais on lui fit auparavant condamner solemnellement Origene. Ce Prélat gouverna encore son Eglise l'espace d'onze ans, au bout desquels il mourut sur la fin de l'an 574. Bollandus avance sa mort de quatre ans.

LIII. JEAN IV.

574. Jean, Moine Acémete, succéda au Patriarche Macaire. Il tint le Siége 19 ans, & mourut au commencement de l'an 594. (*Oriens Christ.* T. III.)

d'Acace & retirer de l'Hérésie l'Empereur Anastase, furent inutiles. Mais dès le commencement de son Pontificat, dans un tems qu'aucun Souverain du monde ne faisoit profession de la Foi Catholique, étant tous dans les ténebres de l'Hérésie ou du Paganisme, il eut la consolation de voir un des plus grands Rois de l'Europe embrasser la Religion Chrétienne : ce fut Clovis, premier Roi de France Chrétien, baptisé l'an 496. Anastase lui écrivit pour l'en féliciter, au commencement de l'an 497. Il mourut le 17 Novembre (Muratori) de l'année suivante, n'ayant tenu le Siége de Rome qu'un an, 11 mois & 24 jours.

L. SYMMAQUE.

498. Symmaque, natif de Sardaigne, Archidiacre de l'Eglise de Rome, fut ordonné Pape le 22 Novembre 498. Le Patrice Festus, pour parvenir à son but de faire souscrire l'Hénotique, fit ordonner le même jour l'Archiprêtre Laurent; ce qui occasionna un Schisme. L'affaire ayant été portée au jugement de Théodoric, Roi d'Italie, il prononça, quoiqu'Arien, que celui-là demeureroit sur le Saint Siége, qui avoit été ordonné le premier, ou qui avoit pour lui le plus grand nombre des suffrages. En conséquence de ce jugement, Symmaque fut confirmé; mais il ne laissa pas d'avoir beaucoup à souffrir des Schismatiques que Théodoric, par des vues de politique, appuyoit sous main. On l'accusa même de grands crimes, dont il fut obligé de se justifier dans un Concile. Ses ennemis ne se rendirent point encore. Excités par l'Empereur Anastase, ils publierent un libelle contre lui, contre les Juges qui l'avoient absous, & contre la forme de leur jugement. Ils demanderent un nouveau Concile plus nombreux que le premier. On les satisfit. Ennodius, Evêque de Pavie, y produisit l'apologie qu'il avoit composée pour Symmaque; elle demeura sans réplique. Tout cela n'empêcha pas néanmoins que ce Pape jusqu'à sa mort n'eût des adversaires, même parmi les gens de bien, & son rival des partisans. Au milieu de ses traverses il fut toujours ferme à rejetter la communion de ceux qui s'obstinoient à vouloir retenir dans les diptyques le nom d'Acace, & par là prolongea le schisme qu'il eut mieux fait de terminer. Symmaque mourut le 19 Juillet de l'an 514, ayant

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

exil, excédé par les mauvais traitemens des soldats qui le conduisoient, il mourut sur la route à Comane le 14 de Septembre 407, la 3e année de son exil, la dixieme de son Episcopat, à l'âge de 60 ans. La supériorité de ses talens, l'éminente sainteté de sa vie, & le zéle avec lequel il attaqua les vices des Grands dans ses discours, firent tous ses crimes aux yeux de ses persécuteurs. Il est regardé à juste titre comme le plus éloquent des Peres de l'Eglise. Treize volumes in-fol. forment l'édition complete de ses Œuvres, donnée par D. Montfaucon.

XIII. ARSACE, *intrus*.

404. Arsace, frere de Nectaire, Prêtre de la grande Eglise de Constantinople, & l'un des accusateurs de S. Chrysostôme, fut mis à sa place le 27 Juin de l'an 404, à l'âge de 80 ans. Le peuple refusant de communiquer avec lui, il employa la violence pour se faire reconnoître. L'an 405, il meurt le 11 Septembre, après 14 mois & 16 jours d'Episcopat. « C'est bien peu, dit M. de » Tillemont, pour une éternité de peines, qu'il avoit méritée par son ambi» tion, ses parjures & ses autres crimes. » Les Grecs font néanmoins sa Fête au 11 Septembre.

XIV. ATTICUS.

406. Atticus, Prêtre de Constantinople, autre calomniateur de S. Chrysostôme, devient le successeur d'Arsace au mois de Février de l'an 406. Le peuple refuse encore de communiquer avec lui; plusieurs Evêques en font de même. De-là une persécution violente qui s'exerce contre ces Prélats & contre les adhérens de S. Chrysostôme. Le Pape Innocent ayant appris sa mort, presse les Orientaux pour le rétablissement de sa mémoire. Atticus est sourd aux sollicitations du Pontife Romain. L'an 417, privé jusqu'alors de la communion du S. Siége, il consent enfin par politique à remettre le nom du Saint dans les Diptyques. Son zéle pour étendre sa jurisdiction fut bien plus sincere & plus actif. L'an 421, il obtient de l'Empereur Théodose une Loi pour soumettre l' Ilyrie à son Siége. Mais le Pape Boniface fait révoquer cette Loi l'année suivante. Atticus meurt l'an 425, le 10 Octobre, dans la 20e année de son Episcopat. Les Grecs honorent sa mémoire, assez gratuitement, le 8 Janvier.

XV. SISINNIUS I.

426. Sisinnius, Prêtre de Constantinople, fut ordonné le 28 Février par un grand nombre de Prélats, Evêque de cette Eglise, après une élection vivement débattue par le peuple. Il tint le Siége moins de deux ans, & mourut le 24 Décembre de l'an 427. Le Pape Célestin pleura sa mort comme par un pressentiment des maux que son successeur devoit causer.

XVI. NESTORIUS.

428. Nestorius, natif de Germanicie, Prêtre de l'Eglise d'Antioche après avoir été Moine, fut nommé par l'Empereur Théodose II, pour succéder à Sisinnius. Son ordination se fit le premier Avril, suivant Libérat, ou le 10 du même mois, selon Socrate. Dans le Sermon qu'il fit à l'issue de cette cérémonie, il exhorta pathétiquement l'Empereur à poursuivre les Hérétiques. Peu de tems après il fait prêcher & prêche lui-même une nouvelle hérésie, en soutenant que le Verbe n'étoit point né de Marie, mais seulement le Christ

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

ne voyant plus de jour à son rétablissement, lui donne l'Evêché de Nole en Campanie. Jean Talaia, suivant Eutychius, ne tint le Siége d'Alexandrie que 6 mois. Théophane dit qu'il l'occupa 3 ans, en quoi il se trompe visiblement. (Tillemont, Le Quien.)

XXIX. PIERRE MONGE.

482. Pierre Monge, après l'expulsion de Jean Talaia demeure paisible possesseur du Siége d'Alexandrie. Il reçoit l'Hénotique de Zénon, comme il l'avoit promis; mais il reçoit en même tems le Concile de Calcédoine & le condamne ensuite. Les adversaires les plus ardens de ce Concile, choqués de ses variations & de son attachement à l'Hénotique, se séparent de sa communion. Ils furent appellés Acéphales parce qu'ils ne reconnoissoient pas de Patriarche, & Sévériens, du nom de Sévere, leur Chef. On peut voir dans MM. Fleury & Tillemont le détail des persécutions que Pierre Monge fit aux Catholiques d'Egypte. Sa mort arriva l'an 490, le 2 ou le 4 du mois Athyr, suivant Elmacin, c'est-à-dire le 29 ou 31 Octobre.

XXX. ATHANASE II.

490. Athanase, surnommé par les uns Célites, par les autres Abinas, succéda à Pierre Monge. Il reçut l'Hénotique de Zénon, & anathématisa le Concile de Calcédoine. Mais le refus qu'il fit de rayer des Diptyques le nom de son prédécesseur, empêcha les Acéphales de communiquer avec lui. Athanase mourut un Mardi 20 du mois Thoth, ou 17 Septembre de l'an 496. (Pagi.) M. Renaudot met sa mort à l'année suivante, & se trompe.

XXXI. JEAN II.

496. Jean, surnommé Hémula, Moine, Prêtre & Econome, est élevé sur le Siége d'Alexandrie après la mort d'Athanase II. Il imita son prédécesseur dans l'acceptation de l'Hénotique & la condamnation du Concile de Calcédoine. Cependant il garda le silence sur ce dernier point dans les Lettres synodiques qu'il écrivit aux Patriarches. Jean mourut un Vendredi 29 du mois d'Avril de l'an 505. (Pagi.)

tenu le S. Siége 15 ans & près de 8 mois. Ce Pape, la derniere année de son Pontificat, nomma S. Césaire Evêque d'Arles, son Vicaire dans les Gaules, avec pouvoir d'assembler des Conciles; il lui donna en même tems le *Pallium*. C'est le premier Evêque d'Occident qui ait porté cet ornement. (Pagi.)

LI. HORMISDAS.

514. HORMISDAS, Diacre, (né à Frusinone en Campanie) fut élu Pape en présence du célebre Cassiodore, alors Consul, & Député du Roi Théodoric pour cette élection, le 26 Juillet, & fut consacré le 27, qui étoit un Dimanche. Il envoya trois légations (dans les années 515, 517, 519,) à Constantinople pour réconcilier cette Eglise avec le S. Siége, dont elle étoit séparée depuis la condamnation d'Acace. La derniere de ces légations eut son effet. L'an 520, il reçut mal celle des Moines de Scythie, qui étoient venus pour lui faire approuver cette proposition: *Un de la Trinité a souffert*. La même année, il condamna les Livres de Fauste de Riez, sur la Grace & le libre Arbitre. Hormisdas mourut le 6 Août 523, après un Pontificat de 9 ans & 11 jours, qu'il rendit illustre par la vigueur avec laquelle il soutint la bonne doctrine, par la réforme du Clergé, par la paix qu'il procura aux Eglises d'Orient, par le soin qu'il prit de chasser de Rome les Manichéens, par ses aumônes & par ses libéralités envers les lieux saints. Les plus anciens priviléges accordés aux Monasteres en Occident par le S. Siége, remontent à Symmaque. Il nous reste environ 80 Lettres de ce Pape, parmi lesquelles se trouvent d'excellentes instructions envoyées à S. Avit de Vienne pour la Gaule Narbonnoise, à Jean de Tarragone pour l'Espagne citérieure, & à Salluste de Séville pour l'ultérieure.

LII. S. JEAN. I.

523. JEAN I, natif de Toscane, fut élu Pape le 13 Août de l'an 523, & tint le saint Siége seulement 2 ans & 9 mois. Il mourut le 18 Mai de l'an 526, dans la prison où le Roi Théodoric l'avoit fait enfermer à Ravenne, au retour de Constantinople, où il étoit allé par ordre de ce Prince. L'objet de cette ambassade étoit, dans l'intention de Théodoric, d'engager l'Empereur Justin à rendre aux Ariens

PATRIARCHES D'ANTIOCHE.

S. Cyrille & ses partisans. Enfin, l'an 433 au mois d'Avril, il fait sa paix avec S. Cyrille, en disant anathême aux erreurs de Nestorius, en approuvant sa déposition & en reconnoissant pour légitime Evêque Maximien, son successeur. Mais l'an 435, pressé par S. Cyrille & Procle de Constantinople de condamner la mémoire de Théodore de Mopsueste, il le refuse avec son Concile. Sa mort arriva l'an 442 dans la 13e année de son épiscopat. Quoiqu'attaché à la personne de Nestorius, il conserva toujours la pureté de la Foi. Le Concile de Calcédoine l'appelle un sage Evêque, & S. Euloge d'Alexandrie le qualifie de Saint.

XLI. DOMNUS II.

442. DOMNUS, neveu du Patriarche Jean & Disciple de l'Abbé S. Euthyme, succéda au premier dans le Siége d'Antioche. Avant son Episcopat, il avoit fait preuve de son amour pour la paix, par les soins qu'il s'étoit donnés pour réconcilier son oncle avec S. Cyrille. L'an 449, il fut une des victimes du brigandage d'Ephèse. Déposé par cette Assemblée, Domnus se retira auprès de son maître S. Euthyme en Palestine. Il y termina saintement ses jours l'an 461.

XLII. MAXIME.

449. MAXIME fut nommé par la Cour, à la sollicitation de Dioscore, pour succéder à Domnus. Le Promoteur de sa nomination le fit ordonner dans Constantinople par Anatole, Evêque de cette Eglise. Toute irréguliere que fût une telle ordination, elle fut néanmoins confirmée par le Concile de Calcédoine & par le Pape S. Léon qui l'avoit d'abord hautement désaprouvée. Mais la pureté de la Foi de Maxime couvrit le vice de son entrée dans l'Episcopat. Nicéphore ne lui accorde que quatre années de gouvernement; mais le P. Le Quien prouve qu'il faut lui en donner au moins six, & qu'il ne mourut au plutôt qu'en 455.

XLIII. BASILE.

456. BASILE, successeur de Maxime, n'occupa le Siége d'Antioche qu'environ deux ans. Il mourut vers le milieu de l'an 458. (Le Quien.)

XLIV. ACACE.

458. ACACE, que Victor de Turone appelle Alexandre, fut élu pour succéder à Basile. Sous son Pontificat la ville d'Antioche fut bouleversée par un horrible tremblement de terre. Cet événement date, suivant Evagre, du 14 Septembre de la seconde année de l'Empereur Léon. Acace mourut vers la fin de l'an 459, après un an & quatre mois d'Episcopat.

XLV. MARTYRIUS.

460. MARTYRIUS monta sur le Siége d'Antioche après la mort d'Acace. L'an 470, la paix de son Eglise fut troublée par l'arrivée de Pierre le Foulon, que Zénon, gendre de l'Empereur Léon I, avoit amené avec lui en Orient. Ce Fanatique, chassé d'un Monastere d'Acémetes où il exerçoit le métier de Foulon, souleva le peuple contre son Evêque, l'accusant de Nestorianisme. Il étoit lui-même Eutychien & Eutychien outré. Pour faire entendre que la Divinité avoit elle-même souffert, il ajouta au Trisagion: *Vous qui avez été crucifié pour nous.* L'an 471, Martyrius, voyant son peuple divisé, sans espérance de pouvoir le réunir, fit publiquement son abdication, en se réservant l'honneur du Sacerdoce.

PATRIARCHES DE JÉRUSALEM.

LIV. AMOS.

594. AMOS ou NÉAMUS, fut élu vers la fin de 594, pour succéder à Jean IV. Il étoit Moine, & avoit gouverné quelque tems l'une des Laures de la Palestine. Lorsqu'il se rendit à Jérusalem, les Abbés des différens Monasteres vinrent au devant de lui pour le saluer. « Priez » pour moi, mes Peres, leur dit-il; car » on m'a imposé un grand & terrible » fardeau. La dignité sacerdotale me fait » trembler. C'est à Pierre & à Paul, ainsi » qu'à leurs semblables, à gouverner » les ames. Pour moi, je ne suis qu'un » misérable pécheur. Mais ce que je redoute par dessus toute chose, ce sont » les Ordinations ». Amos mourut vers la fin de 601, après environ sept ans d'Episcopat.

LV. ISAAC, ou HESYCHIUS.

601. ISAAC, ou HESYCHIUS, vers la fin de l'an 601, fut élu pour remplir le Siége de Jérusalem. Aussitôt après son élection il envoya, suivant la coutume, sa Lettre synodale au Pape S. Grégoire le Grand. La réponse de ce Pontife rend témoignage à la pureté de la foi d'Isaac. Elle nous apprend aussi que la Simonie étoit commune en Orient, & qu'il régnoit des dissentions dans l'Eglise de Jérusalem. S. Grégoire exhorte Isaac à donner ses soins pour remédier à ces abus. Ce Patriarche tint le Siége huit ans, & mourut l'an 609. On prétend qu'il est le même qu'Hesychius, Auteur d'un excellent Lexique Grec.

LVI. ZACHARIE.

609. ZACHARIE, Prêtre & garde des Vases sacrés de l'Eglise de Constantinople, fut élu pour succéder au Patriarche Isaac. L'an 614, il fut témoin de la désolation de la Palestine, lorsque Sarbazas, Général de Chosroès II, Roi de Perse, y étant entré avec une armée formidable, couvrit de ruines tout le pays. Ce fut vers la mi-Juin de cette année que Jérusalem tomba au pouvoir des Perses.

les Eglises qu'il leur avoit enlevées. Jean fit tout le contraire. Mais devoit-il accepter une pareille commission? Quoi qu'il en soit, c'est à juste titre que l'Eglise l'honore comme Martyr.

LIII. FÉLIX III.

526. FÉLIX III, du pays des Samnites, succéda, le 24 Juillet, à Jean, par le choix de Théodoric même, après une mure délibération, & avec l'agrément du Sénat, qui l'accepta comme très-digne: il fut ordonné vers la fin de Septembre, après la mort de ce Prince. Félix tint le saint Siége quatre ans, deux mois & quelques jours, étant décédé, suivant Anastase, au commencement d'Octobre 530. Le P. Pagi met sa mort au 18 Septembre de la même année. On a de lui une Lettre à S. Césaire d'Arles, par laquelle il approuve le Réglement des Evêques des Gaules, portant défenses d'élever au Sacerdoce des Laïques sans les avoir éprouvés dans le Clergé.

LIV. BONIFACE II.

530. BONIFACE II, Romain de naissance, mais Goth d'origine, successeur de Félix III, fut ordonné le 15 Octobre 530. Le même jour un autre parti élut & ordonna un nommé Dioscore; mais le Schisme ne dura pas long-tems, Dioscore étant mort le 12 Novembre de la même année. Boniface mourut l'an 532 le 8 Novembre, suivant Bianchini, ou le 16 Octobre, selon Pagi.

LV. JEAN II.

533. JEAN II, surnommé MERCURE, Romain de naissance, Prêtre du titre de S. Clément, fut ordonné Pape le 22 Janvier de l'an 533. Jean II approuva cette fameuse proposition des Moines Scythes, *Unus è Trinitate passus est*, mais il ajouta *in carne*, afin que cette proposition ne révoltât pas les personnes peu instruites, qui avoient fait tant de bruit sous Hormisdas. Il mourut le 27 Mai de l'an 535, après avoir tenu le saint Siége 2 ans & 4 mois.

LVI. AGAPIT.

535. AGAPIT, Archidiacre, fils du Prêtre Gordien, fut ordonné le 3 Juin 535, & tint le saint Siége 10 mois, 19 jours. Son Pontificat, quoique si court, fut des plus glorieux. Agapit s'y montra ferme pour l'observation des Canons, en refusant à l'Empereur Justinien ce qu'il lui demandoit en faveur

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE,

adopté par le Verbe. Les oreilles du peuple sont scandalisées de cette nouveauté. L'Avocat Eusebe, depuis Evêque de Dorylée, alors simple Laïque, s'éleve en pleine Assemblée contre la doctrine de son Evêque, & fait une protestation au nom des Catholiques. Nestorius, loin de se rétracter, n'en est que plus obstiné dans son erreur. Plusieurs se séparent de sa communion. L'an 431, on assemble contre lui un Concile général a Ephèse. Il y est déposé le 22 Juin, après trois citations auxquelles il avoit refusé de déférer. Au mois de Septembre suivant, il se retire dans un Monastere d'Antioche. L'an 436, il est exilé dans l'Oasis, d'où il passe en Thébaïde, & y meurt misérablement entre l'an 439 & l'an 440. Son hérésie ne finit pas avec lui. Elle passa de l'Empire Romain dans la Perse où elle fit des progrès rapides. De-là elle se répandit aux extrémités de l'Asie; & le Nestorianisme domine encore aujourd'hui parmi les Chrétiens de Caldée ou de Syrie. Il est remarquable que Nestorius ne fut point excommunié personnellement par le Concile d'Ephese; mais il le fut équivalemment par les anathêmes prononcés contre ses erreurs auxquelles il demeura opiniâtrement attaché.

XVII. MAXIMIEN.

431. MAXIMIEN, Prêtre & Moine, fut substitué à Nestorius le 25 Octobre 431. Son Episcopat fut de 2 ans & 5 mois, pendant lesquels il s'appliqua à rétablir la paix dans l'Eglise. Maximien mourut le 12 Avril 434, le Jeudi Saint.

XVIII. PROCLUS.

434. PROCLUS, nommé l'an 426 à l'Evêché de Cyzique, sans avoir pu se mettre en possession de cette Eglise, fut élu pour succéder à Maximien dans celle de Constantinople, avant que celui-ci fut inhumé. L'an 438, le 27 Janvier, il fit la Translation du corps de S. Chrysostôme à Constantinople. L'an 447, après avoir assidument travaillé pour l'extirpation de l'erreur & le rétablissement de la Discipline, il mourut le 12 Juillet, au bout de 13 ans 3 mois d'Episcopat. L'Eglise Grecque honore sa mémoire le 24 Octobre. (Le Quien.)

XIX. FLAVIEN.

447. FLAVIEN, Prêtre de Constantinople, fut le successeur de Proclus. L'an 448, il convoque un Concile qui s'ouvre le 8 Novembre. Eusebe, pour lors Evêque de Dorylée, le même qui avoit résisté en pleine Eglise à Nestorius, y défere l'Archimandrite Eutychès, comme coupable d'une nouvelle hérésie. Ils avoient été amis ensemble; & Eusebe, avant que de rompre avec ce novateur, avoit fait tous ses efforts pour le faire revenir de son égarement. Le 22 du même mois de Novembre, Flavien prononce, avec le Concile, une sentence d'anathême & de déposition contre Eutychès, après l'avoir convaincu de confondre les deux natures en Jesus-Christ. La nouvelle hérésie ne fut point abattue par ce coup. Eutychès trouva des amis puissans qui entreprirent de le venger. L'an 449, le 8 Août, Flavien est lui-même déposé au brigandage d'Ephèse, foulé aux pieds, & enfin si cruellement maltraité, qu'il en mourut trois jours après (le 11 Août,) à Epipe en Lydie, sur la route du lieu où il étoit envoyé en exil. Son corps, l'an 451, fut rapporté à Constantinople & inhumé dans l'Eglise des Apôtres.

XX. ANATOLE.

449. ANATOLE, Prêtre de l'Eglise d'Alexandrie, est mis sur le Siége de Constantinople par Dioscore d'Alexandrie, apres la mort de Flavien, & or-

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

XXXII. JEAN III.

505. JEAN, surnommé NICÉOTE, succede à Jean II. Son aversion pour le Concile de Calcédoine fut si grande, qu'il refusa de communiquer avec les trois autres Patriarches d'Orient, parce qu'ils se contentoient de recevoir l'Hénotique, sans s'expliquer sur ce Concile. Les Acéphales demeurerent pareillement séparés de sa communion, à cause de son respect pour la mémoire de Pierre Monge, qu'il refusa de flétrir. Néanmoins l'an 513, Sévere, leur Chef, nouvellement élu Patriarche d'Antioche, lui ayant envoyé sa Lettre synodique, Jean ne fit point difficulté de communiquer avec lui. Mais leur réunion n'éteignit point le schisme des Acéphales. Jean mourut un Lundi 27 du mois Pachon, ou 22 de Mai de l'an 517.

XXXIII. DIOSCORE II.

517. DIOSCORE, neveu de Timothée Elure, monta sur le Siége d'Alexandrie le 22 Mai 517, non sans de grands troubles, le jour même de la mort de Jean III. Il réunit à sa communion les Acéphales, en condamnant hautement le Concile de Calcédoine, ainsi que la mémoire de Pierre Monge, sans néanmoins rejetter l'Hénotique. Dioscore mourut le 8 Octobre de l'an 519, comme le prouve le P. Pagi, & non le 14 du même mois de l'an 518, comme le marque le P. Le Quien.

XXXIV. TIMOTHÉE III.

519. TIMOTHÉE remplaça, le 8 Octobre 519, Dioscore II sur le Siége d'Alexandrie. Ce fut encore un ennemi du Concile de Calcédoine. Sévere, Patriarche d'Antioche, chassé de son Siége par l'Empereur Justin, trouva un asyle auprès de lui avec Julien, Evêque d'Halicarnasse, le compagnon de son erreur & de son exil. L'an 531, ces deux hôtes exciterent de nouveaux troubles à Alexandrie par leur dispute sur la corruptibilité & l'incorruptibilité de la chair de J. C. avant sa résurrection. Sévere étoit pour la corruptibilité, Julien pour l'incorruptibilité. Les sectateurs de celui-ci furent nommés Incorrupticoles ou Phantasiastes. Du sentiment de Sévere, qui étoit le véritable, le Diacre Thémistius inféra que Jesus-Christ avoit ignoré quelque chose, & fonda la secte dite des Agnoëtes. Timothée

des

des Ariens convertis : il fit le voyage de Constantinople, par ordre de Théodat, Roi des Goths, pour détourner l'Empereur de porter la guerre en Italie, guérit un boiteux en chemin, entra dans Constantinople le 2 de Février 536, & ne voulut point voir Anthyme transféré de Trébisonde à Constantinople, par le crédit de l'Impératrice Théodora, parce qu'il étoit opposé comme elle au Concile de Calcédoine. Justinien, trompé par sa femme, pressa, mais en vain, le Pape de communiquer avec ce Patriarche. Agapit, sur les menaces que lui fit le Prince de l'envoyer en exil, répondit : *Je croyois parler à un Empereur Catholique, mais je vois que c'est à un Dioclétien :* à la fin il convainquit l'Empereur qu'Anthyme n'étoit point orthodoxe, & le fit consentir à sa déposition, qu'il prononça lui-même dans un Concile qu'il tint à Constantinople. Agapit présenta ensuite à Justinien la requête de 92 Evêques, tendante à lui faire connoître les maux que les Hérétiques causoient dans l'Eglise, & sur-tout en Orient. Mais il ne put le détourner de porter la guerre en Italie, dont la conquête lui étoit assurée par les mesures qu'il avoit prises. Etant sur le point de s'en retourner, Agapit fut attaqué d'une maladie qui l'emporta promptement le 22 Avril de l'an 536.

LVII. SILVERE.

536. SILVERE, natif de Campanie, fils du Pape Hormisdas, & Sous-Diacre, fut placé sur le saint Siége dès qu'on eut appris à Rome la mort d'Agapit, & ordonné, suivant Pagi, le 8 Juin 536. Ce fut le Roi Théodat qui le fit élire Pape. Cette protection servit dans la suite de prétexte aux ennemis de Silvere, pour l'accuser de favoriser les Goths. On fabriqua des Lettres en son nom, par lesquelles il encourageoit ces peuples à faire la guerre aux Romains. La calomnie produisit son effet. En conséquence Bélisaire enleva Silvere, l'envoya, le 17 Novembre 537, en exil à Patare en Lycie, & fit mettre Vigile à sa place. Ces violences se commirent à l'insçu de Justinien, tandis que Vitigès assiégeoit Rome. L'Empereur, instruit de l'enlévement de Silvere & de ce qui s'étoit ensuivi, ordonna son rappel & son rétablissement. Mais, par les intrigues de l'Impératrice Théodora, Bélisaire le fit conduire dans l'Isle Palmaria, où il mourut de faim le 20 Juin de l'an

PATRIARCHES D'ANTIOCHE.

XLVI. PIERRE LE FOULON, *intrus.*

471. PIERRE LE FOULON s'empara du Siége d'Antioche après l'abdication de Martyrius. L'Empereur Léon en étant instruit, ordonna aussitôt qu'il fût exilé dans l'Oasis. Pierre prévint cet ordre par la fuite.

XLVII. JULIEN.

471. JULIEN, après la retraite de Pierre le Foulon, fut mis canoniquement sur le Siége d'Antioche. Il n'en jouit pas tranquillement. L'an 475, Pierre le Foulon rentra dans Antioche par la faveur du Tyran Basilisque. Il y excita tant de troubles, que Julien en mourut de chagrin.

PIERRE LE FOULON, *pour la seconde fois.*

475. PIERRE LE FOULON remonta sur le Siége d'Antioche après la mort de Julien : Nicéphore dit qu'il l'occupa cette fois l'espace de trois ans, c'est-à-dire jusqu'en 478. Un Concile l'ayant de nouveau déposé, Zénon le relégua dans le Pont.

XLVIII. JEAN II, dit CODONAT.

478. JEAN, surnommé CODONAT, que Pierre le Foulon avoit fait Evêque d'Apamée, fut mis à sa place. Il avoit contribué plus que tout autre à l'expulsion de cet intrus; mais il n'en étoit pas meilleur Catholique. Au bout de trois mois, il fut déposé & chassé à son tour. (Bollandus.)

XLIX. ETIENNE II.

478. ETIENNE fut donné pour successeur à Jean Codonat. La Chronique de Nicéphore & les Tables de Théophane lui donnent trois années d'Episcopat. Il mourut par conséquent l'an 481.

L. ETIENNE III.

481. ETIENNE III monta sur le Siége d'Antioche après Etienne II. Baronius & d'autres Modernes confondent mal à propos ces deux Prélats. Le gouvernement d'Etienne III ne fut que d'un an. Son attachement à la saine doctrine lui mérita la couronne du martyre. L'an 482, les partisans de Pierre le Foulon s'étant élevés contre lui, le massacrerent au pied des Autels. L'Eglise honore sa mémoire le 25 Avril.

LI. CALENDION.

482. CALENDION, après la mort d'Etienne III, fut élu & ordonné à Constantinople par Acace pour l'Evêché d'Antioche. Son Episcopat fut de quatre ans commencés, pendant lesquels il ramena plusieurs Hérétiques à l'unité de l'Eglise. Mais, l'an 485, l'Empereur Zénon, à la sollicitation du perfide Acace, le chassa de son Eglise vers le mois d'Août, & rétablit Pierre le Foulon. (Pagi.)

PIERRE LE FOULON, *pour la troisieme fois.*

485. PIERRE LE FOULON, replacé pour la troisieme fois sur le Siége d'Antioche, renouvella ses ravages dans toutes les Eglises soumises à son Patriarchat. L'an 486, il chassa Cyrus de son Siége d'Hieraple, & lui fit substituer Xenaias, autrement dit Philoxene, qui avoit été chassé de la Perse, sa patrie, par les soins du Patriarche Calendion. (Ce Xenaias est le premier auteur de l'hérésie des Iconoclastes. Il soutenoit qu'on ne doit peindre ni les Anges ni Jesus-Christ, & effaçoit ou enlevoit leurs images par-tout où il en trouvoit). La mort de Pierre le Foulon arriva l'an 488 vers le mois d'Août. (Bollandus.)

PATRIARCHES DE JÉRUSALEM.

Tout ce qui s'y trouva d'habitans, hommes, femmes, vieillards & enfans, fut chargé de chaînes pour être traîné au-delà du Tigre. Les Juifs, que Sarbazas épargnoit, en racheterent un grand nombre, qu'on fait monter à 80 mille, pour se donner le plaisir cruel de leur arracher la vie. Le Patriarche fut du nombre des captifs qu'on emmena, & avec lui fut emportée la vraie Croix enfermée dans un étui qu'il scella de son sceau. (Sarbazas la déposa, suivant la tradition des Arméniens, à Tauris dans un Château dont on montre encore les ruines). L'an 628, Zacharie est renvoyé à son Eglise par Siroès, fils & successeur de Chosroès. L'année suivante, Héraclius reporte à Jérusalem la vraie Croix que Syroès lui avoit renvoyée; & Zacharie l'ayant reçue de ses mains, la replace au lieu qui lui étoit destiné. Ce Patriarche mourut l'an 631 ou 632. L'Eglise Grecque fait mémoire de lui le 21 Février.

LVII. MODESTE.

632. MODESTE, Prêtre & Abbé du Monastere de S. Théodose, après avoir gouverné, pendant l'absence de Zacharie, l'Eglise de Jérusalem, est élu pour lui succéder. Son Patriarchat fut très court. Giacomelli, Prelat domestique de Clément XIII, a donné de ce Patriarche un sermon *sur le passage de la Très-Sainte Vierge, Mere de Dieu*, dans lequel on voit que la tradition sur l'Assomption corporelle de Marie se maintenoit toujours dans l'Eglise de Jérusalem. Le P. Pagi met la mort de Modeste en 633, & le P. Papebrock en 634. L'Eglise Grecque honore sa mémoire le 16 Décembre.

538. La cauſe de ſes diſgraces fut le refus qu'il fit à cette Princeſſe de rétablir Anthyme & d'abroger le Concile de Calcédoine, comme elle l'en avoit fait vivement ſolliciter.

LVIII. VIGILE.

537. VIGILE, fils du Conſul Jean, & Diacre de l'Egliſe Romaine, ordonné le 22 Novembre 537, du vivant de Silvere, fut reconnu pour Pape légitime depuis ſon ordination, quoiqu'elle fût contre les regles. La réputation de ce Pape a beaucoup ſouffert, & n'eſt pas encore lavée des accuſations formées contre lui au ſujet de ſon entrée ſur le ſaint Siége. Ses différentes démarches, par rapport aux trois fameux Chapitres qu'il a condamnés & approuvés à l'alternative, ont encore fait beaucoup de tort à ſa mémoire, & lui ont attiré grand nombre d'ennemis. Mais D. Couſtant a démontré dans une Diſſertation manuſcrite qui eſt entre nos mains, que tous les reproches faits à ce Pape n'ont d'autre fondement que des Lettres fabriquées ſous ſon nom & envoyées en Italie par les Acéphales, lorſqu'il refuſoit à Conſtantinople de condamner les trois Chapitres, dans la crainte de donner atteinte au Concile de Calcédoine. Il eſt parlé de ces Lettres dans celle que le Clergé d'Italie adreſſa aux Ambaſſadeurs de France qui ſe trouvoient à Conſtantinople, pour leur recommander ce Pape, alors détenu comme priſonnier en cette ville. C'eſt dans ces faux Actes que Libérat, défenſeur outré des trois Chapitres depuis le v[e] Concile, a puiſé (peut-être ſans malice) tout ce qu'il raconte au déſavantage de Vigile, dont on ſait d'ailleurs que l'entrée dans le Pontificat n'excita aucune plainte dans l'Occident. Ce Pape mourut de la pierre à Syracuſe, en revenant de Conſtantinople, le 10 Janvier de l'an 555, après avoir tenu le S. Siége 18 ans, 1 mois & 18 jours. (V. le v[e] *Concile général.*)

LIX. PÉLAGE I.

555. PÉLAGE, Diacre de l'Egliſe Romaine, ſuccéda à Vigile, après une vacance de trois mois, & fut conſacré le 16 du mois d'Avril de l'an 555. Pélage, avant ſon Pontificat, avoit été Apocriſiaire de Vigile à Conſtantinople, d'où ce Pape le rappella l'an 545. Il fut le compagnon, & non l'auteur, comme ſes ennemis l'en accuſerent, de la perſécution qu'eſ-

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

donné par le même ſur la fin de Novembre 449. Il trompa l'attente de celui qui l'avoit élu, & la crainte du peuple qui lui étoit confié, en ſe déclarant preſque auſſitot pour la vraie doctrine au grand étonnement de tout le monde. Ayant aſſemblé l'an 450 un Concile à CP. il y ſouſcrivit la Lettre de S. Léon à Flavien, & anathématiſa Eutychès. L'an 451, il aſſiſta au Concile de Calcédoine, où il occupa le premier rang après les Légats du S. Siége. Il y ſoutint la cauſe de la Foi; mais il travailla en même tems pour les intérêts de ſon Siége, & vint à bout de faire dreſſer, en l'abſence des Légats, le 28[e] Canon qui, ſoumettant à ſa juriſdiction les Egliſes de Thrace, d'Aſie & de Pont, l'élevoit audeſſus des autres Patriarches d'Orient, & lui donnoit les mêmes prérogatives dont jouiſſoit l'Egliſe de Rome en Occident. L'an 458, il meurt vers le mois de Juillet.

XXI. GENNADE.

458. GENNADE, Prêtre de l'Egliſe de Conſtantinople, fut le ſucceſſeur d'Anatole. Baronius l'appelle un fidele gardien & un zélé défenſeur de la Foi & de la Diſcipline de l'Egliſe. L'an 459, il tint un Concile contre les Simoniaques dont le nombre ſe multiplioit en Orient. L'an 462, il favoriſa la fondation du Monaſtere de Stude à Conſtantinople, qui devint ſi célebre dans la ſuite. L'an 471, vers le 25 Août, Gennade mourut en odeur de ſainteté. Les Grecs font ſa fête le 25 Août.

XXII. ACACE.

471. ACACE, Prêtre de Conſtantinople, monta ſur le Siége de cette Egliſe après la mort de Gennade. Les premieres années de ſon Epiſcopat furent employées à édifier ſon peuple, à l'inſtruire & à le garantir de la ſéduction des Hérétiques. L'an 475, il réſiſte au Tyran Baſiliſque, & refuſe d'adhérer à ſa Lettre circulaire contre le Concile de Calcédoine. L'an 476, il eſt dépoſé pour ce ſujet au Concile d'Ephèſe par Timothée Elure, faux Patriarche d'Alexandrie; mais cette dépoſition fut ſans effet. L'an 482, par un changement étrange, il engage l'Empereur Zénon à publier ſon Hénotique qui ſappe l'autorité du Concile de Calcédoine. Peu de tems après il fait replacer Pierre Monge ſur le Siége d'Alexandrie, après en avoir fait chaſſer Jean Talaia. L'an 484, il eſt excommunié & dépoſé par le Pape Félix, dans un Concile, pour s'être uni avec les ennemis de la vraie Foi. Le Pape va plus loin, il ſépare de ſa communion tous ceux qui ne ſe ſépareroient point de celle d'Acace; ce qui occaſionne un ſchiſme de 35 ans. La ſentence de Rome contre Acace ayant été portée à CP. des Moines Acémetes oſerent l'attacher à ſon manteau. Cette hardieſſe leur coûta la vie. L'an 489, Acace meurt vers le mois d'Août, eſprit fourbe, intrigant, altier, ambitieux, qui ne fut occupé qu'à flatter le Prince qu'il devoit inſtruire, qu'à vexer les Catholiques zélés qu'il devoit appuyer, qu'à compoſer avec les Hérétiques qu'il devoit réprimer. Il eſt le premier Evêque de Conſtantinople qui ait été qualifié Patriarche.

XXIII. FRAVITA.

489. FRAVITA, Prêtre Goth, du Fauxbourg de Sicques, eſt élevé ſur le Siége de Conſtantinople après la mort d'Acace. Ce fut un eſprit flottant qui ne ſavoit à quoi s'en tenir ſur les diſputes de la Religion. Il envoie ſes Lettres ſynodiques à Pierre Monge, pour lui demander ſa communion. Il en envoie de ſemblables au Pape Félix, qui le ſuſpend de ſa communion juſqu'à ce qu'il ait effacé des Diptyques les noms d'Acace & de Pierre Monge. Fravita mourut avant que de recevoir la réponſe du Pape, 3 mois 17 jours après ſon élection, vers le mois de Mars 490.

XXIV. EUPHÉMIUS.

490. EUPHÉMIUS ſuccéde à Fravita. Il demande la communion de Rome, & ne peut

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

pencha, tantôt pour Sévere, tantôt pour Julien. Sa mort eſt rapportée, par M. Renaudot & le P. Le Quien, à l'an 535. Mais s'il eſt vrai, comme le dit Eutychius, qu'elle arriva un Samedi 13 de Machir, ou 7 de Février, ce jour ne quadre qu'avec l'année 537, qui eſt effectivement celle qu'on voit marquée, pour cet événement, dans les Tables Chronologiques de Théophane.

XXXV. GAINAS, OU GAIEN.

537. Après la mort de Timothée il y eut deux partis dans l'Egliſe d'Alexandrie pour le choix de ſon ſucceſſeur. Les uns élurent GAINAS, ou GAIEN; les autres THÉODOSE: tous deux ennemis du Concile de Calcédoine; mais celui-ci étoit de la ſecte des Corrupticoles, & l'autre de celle des Phantaſiaſtes. Le parti de Gainas étant le plus fort, prévalut, & obligea Théodoſe à ſe retirer. Mais ce triomphe fut de peu de durée. Gainas, après 103 jours de jouiſſance fut chaſſé le 22 Mai 537, par ordre de l'Impératrice Théodora, & envoyé en exil, d'abord à Carthage, & enſuite en Sardaigne. On ignore ce que dans la ſuite il devint.

XXXVI. THÉODOSE.

537. THÉODOSE demeura ſeul poſſeſſeur du Siége d'Alexandrie par l'éxil de ſon rival. Mais peu de perſonnes voulurent communiquer avec lui. Les partiſans de Gainas s'étant ſoulevés, l'Eunuque Narsès entreprit de les réprimer; & ne pouvant y réuſſir par la voie des armes, il prit le parti de livrer la ville aux flammes. L'an 538, au mois de Novembre, Théodoſe, ſur le refus qu'il fait à l'Empereur de recevoir le Concile de Calcédoine, eſt exilé près du Pont-Euxin, d'où il infecte de ſes erreurs la Cour & la ville de Conſtantinople. De ſa ſecte naquirent les Trithéites, qui eu-

ſuya Vigile pour la cauſe des trois Chapitres. Pélage les condamna lui-même, après en avoir été le défenſeur; ce qui ayant été ſu à Rome, beaucoup de monde ſe ſépara de ſa communion. La déſertion fut ſi grande, que de toute l'Italie, deux Evêques ſeulement avec un Prêtre ſe trouverent à ſa conſécration. Dans cet abandonnement il ordonna, ſuivant le conſeil du Patrice Narsès, une proceſſion à l'iſſue de laquelle, étant monté ſur la tribune, tenant l'Evangile d'une main & la Croix de l'autre, il ſe purgea par ſerment de l'accuſation formée contre lui d'avoir contribué à la mort de ſon prédéceſſeur. Il exhorta les fideles à concourir avec lui au bon gouvernement de l'Egliſe, déclarant que ſes intentions étoient pures & dégagées de tout intérêt; ce qu'il appuya des grandes largeſſes qu'il fit le même jour & les ſuivans. Ayant ramené par-là une partie de ſon peuple, il donna ſes ſoins pour éteindre le Schiſme que la condamnation des trois Chapitres avoit occaſionné. Narsès le ſeconda beaucoup dans cette entrepriſe; mais les Schiſmatiques rendirent ſa foi ſuſpecte, en diſant qu'il ne défendoit le ve Concile, auquel il avoit été oppoſé ſous Vigile, que pour abroger le IVe. Cette calomnie s'étant répandue au loin, il écrivit pluſieurs Lettres pour la repouſſer. Il envoya même au Roi de France Childebert ſa confeſſion de Foi, que ce Prince lui avoit envoyé demander par Rufin, ſon Ambaſſadeur. Dans la Lettre qui renferme cet Acte, il dit ces paroles remarquables : *Nous devons avoir ſoin, pour éviter les ſoupçons ſcandaleux, de donner la déclaration de notre Foi aux Rois que nous devons reſpecter, & auxquels les divines Ecritures nous ordonnent d'être ſoumis.* (Bouquet, T. IV, p. 74.) Un Ecrivain moderne dit que « les » Romains, aſſiégés par les Goths, dûrent beau- » coup à Pélage, qu'il diſtribua des vivres, & qu'il » obtint de Totila, à la priſe de la ville en 556, » pluſieurs graces en faveur des citoyens ». Remarquez que Totila étoit mort dès 552, trois ans avant l'exaltation de Pélage. Ce qui eſt vrai, c'eſt que ce Pape étoit fort charitable. Pélage mourut le premier Mars 560, après avoir tenu le S. Siége 4 ans, 10 mois & 14 jours. Pagi remarque que les vacances du ſaint Siége, depuis ce Pape, devinrent plus longues qu'auparavant; & cela, dit-il, par l'autorité que Juſtinien & ſes ſucceſſeurs, à l'exemple des Rois

PATRIARCHES D'ANTIOCHE.

LII. PALLADE, *Hérétique.*

488. PALLADE, Prêtre de Séleucie en Iſaurie, fut le ſucceſſeur de Pierre le Foulon. Il étoit ennemi, comme ſon prédéceſſeur, du Concile de Calcédoine. Il avoit eu deux concurrens pour le Siége d'Antioche, Anaſtaſe qui fut depuis Empereur & alors engagé dans le Clergé de Conſtantinople, & un nommé Jean. Tous trois eurent des voix; mais Pallade l'emporta pour le nombre. (Villoiſon, *Anecd. Græca.* T. II.) Pallade, ſuivant Théophane & Nicéphore, tint le Siége dix ans, & mourut l'an 498 après le mois d'Août.

LIII. FLAVIEN II.

498. FLAVIEN, Prêtre & Apocriſiaire de l'Egliſe d'Antioche, fut nommé par l'Empereur Anaſtaſe pour ſuccéder à Pallade. Dans les commencemens de ſon Epiſcopat, il uſa de diſſimulation touchant le Concile de Calcédoine, par complaiſance pour l'Empereur : mais l'an 511, il empêcha qu'il ne fût proſcrit au Concile de Sidon, où il aſſiſta. Les Hérétiques devinrent alors ſes ennemis. L'an 512, Xénaias, Evêque d'Hiéraple, & d'autres Prélats, oppoſés comme lui au Concile de Calcédoine, dépoſerent Flavien dans un Conciliabule. L'Empereur Anaſtaſe le relégua enſuite à Pétra, où il mourut au mois de Juillet 518.

LIV. SÉVERE.

512. SÉVERE, l'un des plus grands fléaux de l'Egliſe d'Orient, fut ſubſtitué à Flavien dans le mois de Novembre 512 par ordre de l'Empereur Anaſtaſe. Il étoit de Sozople en Piſidie. L'an 475, étant en Egypte, il avoit embraſſé le parti de Pierre Monge. Le trouvant enſuite trop modéré, il s'étoit ſéparé de lui, & avoit formé la Secte des Acéphales, ou Sévériens. Aſſis ſur la Chaire d'Antioche, il ne ceſſa de vexer les Catholiques de ſa dépendance, tant que l'Empereur Anaſtaſe vécut. Pour ſe faire un autre partiſan capable d'appuyer ſes violences, il entreprit de gagner à ſa Secte Almandoure, Prince des Sarazins, nouvellement converti, & le plus redoutable ennemi qu'eut alors l'Empire. Deux Evêques, qu'il chargea de cette commiſſion, ayant expliqué ſa doctrine au Prince, il remit au lendemain à leur répondre. Ils reviennent, & dans le moment un Officier vient lui parler à l'oreille. Une grande triſteſſe paroît alors ſur ſon viſage. *J'apprends*, leur dit-il, *une bien fâcheuſe nouvelle; l'Archange Michel eſt mort.* Les Evêques lui ayant repréſenté que cela ne pouvoit être, un Ange étant immortel de ſa nature. *Eh quoi!* leur dit-il, *vous voulez me perſuader que la nature divine a ſubi la mort!* Il les renvoya ainſi confus. L'an 518, Juſtin, ſucceſſeur d'Anaſtaſe, fit dépoſer Sévere dans un Concile tenu à Conſtantinople au mois de Juillet. Peu de tems après, il le condamna à avoir la langue coupée, en punition des blaſphêmes qu'il ne ceſſoit de vomir contre la Foi. Sévere évita ce châtiment par la fuite qu'il prit au mois de Septembre de la même année. Il reparut après la mort de Juſtin, & excita beaucoup de troubles à Conſtantinople & en Egypte. Sa mort, ſuivant Abulfarage, arriva l'an des Grecs 850, (de J. C. 539,) ou trois ans plus tard, (l'an 542,) ſelon Sévere d'Aſchmonin, plus ancien qu'Abulfarage de trois ſiécles.

L'expulſion de Sévere n'empêcha pas ſes partiſans de le reconnoître pour vrai Patriarche tant qu'il vécut. Après ſa mort, ils lui donnerent un ſucceſſeur; & depuis ce tems, ces Hérétiques, nommés dès lors Jacobites, n'ont ceſſé d'avoir un Patriarche de leur Secte pour l'Egliſe d'Antioche, comme ils en avoient un pour celle d'Alexandrie. Mais celui d'Antioche, ſous les Empereurs Grecs, n'eut pas la liberté de réſider en cette Ville. Sa demeure fut à Diarbeckir, (l'ancienne Amide,) où dans le Monaſtere de S. Ananie, près de Mélitine en Arménie.

LV. PAUL II.

519. PAUL, Prêtre de Conſtantinople, fut élu au mois de Mai 519 pour remplir le Siége

PATRIARCHES DE JÉRUSALEM.

LVIII. SOPHRONE.

634. SOPHRONE, Moine de Paleſtine, fut élevé ſur le Siége de Jéruſalem après Modeſte. Sa vertu, ſa ſcience & les combats qu'il avoit ſoutenus contre les Hérétiques, lui avoient mérité cette place. Dès l'an 614, il avoit été employé avec Jean Moſch, Auteur du *Pré ſpirituel*, par S. Jean l'Aumonier, Patriarche d'Alexandrie, pour ramener à l'unité de l'Egliſe les Acéphales, & y avoit réuſſi. L'an 633, il fit ſes efforts, mais inutilement, auprès du Patriarche Cyrus, pour l'empêcher de publier ſa doctrine ſur l'unité de volonté & d'opération en Jeſus-Chriſt. Devenu Patriarche de Jéruſalem, il aſſembla auſſitôt un Concile, où il foudroya cette héréſie, connue ſous le nom de Monothéliſme. De là il envoya ſes Lettres ſynodiques au Pape Honorius & à Sergius, Patriarche de Conſtantinople, qu'il croyoit encore Catholique. Les trouvant peu favorables l'un & l'autre à ſes vûes, il députe à Rome Etienne, Evêque de Dore, avec un long écrit, où il explique ſavamment le dogme des deux volontés en Jeſus-Chriſt. L'an 638, les Muſulmans ayant formé le Siége de Jéruſalem, Sophrone traite de la capitulation avec le Général, & reçoit enſuite le Calife Omar, qui étoit venu d'Arabie pour prendre poſſeſſion de la place. On ignore l'année de la mort de ce Patriarche, dont Théophane dit qu'il remporta d'illuſtres trophées ſur Sergius & Pyrrhus. Baronius prétend qu'il mourut en 638. Le P. Papebrock & le P. Le Quien reculent cet événement juſqu'en 644. Quoi qu'il en ſoit, il mourut le 11

Goths, s'attribuerent dans l'élection des Papes ; ce qui obligea d'attendre la confirmation de l'Empereur pour introniser le Pape élu. Mais on voit que dès le tems d'Odoacre les Souverains d'Italie usoient de ce droit. (Bouquet, T. IV, p. 74.)

LX. JEAN III.

560. JEAN III, surnommé CATELIN, Romain, fils d'Anastase qui portoit le titre d'Illustre, fut consacré le 18 Juillet, qui étoit un Dimanche, l'an 560. Il tint le saint Siége 12 ans, 11 mois, 26 jours, & mourut le 13 Juillet 573. (Pagi, Muratori.) Le P. Mansi met sa mort au 25 Octobre suivant. Ce fut lui qui acheva l'Eglise de S. Jacques & de S. Philippe, commencée par son prédécesseur. Il y fit peindre plusieurs histoires, partie en mosaïque, c'est-à-dire en pieces rapportées, partie en couleurs. On croit que c'est de la dédicace de cette Eglise qu'est venue la Fête de ces deux Apôtres, que l'Eglise célebre le premier Mai.

LXI. BENOIT BONOSE.

574. BENOIT BONOSE, après une vacance de 10 mois & 21 jours, occasionnée par les troubles qui régnoient en Italie, fut ordonné Pape le 3 de Juin de l'an 574. Il mourut le 30 de Juillet de l'an 578, après avoir tenu le saint Siége 4 ans, 1 mois & 28 jours, au milieu de la persécution des Lombards.

LXII. PÉLAGE. II.

578. PÉLAGE, Romain, fut consacré le 30 Novembre de l'an 578, après une vacance du S. Siége de 4 mois. Les ravages des Lombards qui faisoient alors le siége de Rome, empêcherent qu'on attendît le consentement de l'Empereur, comme Justinien l'avoit établi, ainsi qu'on l'a dit, à l'imitation des Rois Goths. Pélage travailla avec zele, mais inutilement, à ramener à l'unité de l'Eglise les Evêques d'Istrie & de Vénétie, qui faisoient Schisme pour la défense des trois Chapitres. Dès le commencement de son Pontificat, il tira de son Monastere Grégoire pour le faire un des sept Diacres de Rome, l'envoya à Constantinople demander du secours contre les Lombards, & l'y nomma son Apocrisiaire. Ces barbares ayant ruiné le Mont-Cassin, comme S. Benoît l'avoit prédit, les Moines se réfugierent à Rome, où Pélage

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

l'obtenir pour la même raison qui l'avoit fait refuser à son prédécesseur. C'étoit Félix qui tenoit alors le S. Siége. Gélase, qui le remplaça l'an 492, montra la même fermeté. Euphémius, craignant d'exciter une sédition en rayant des Diptyques le nom d'Acace, demeura également ferme à le conserver. Euphémius ne gagna rien du côté des Hérétiques que sa conduite sembloit favoriser. L'Empereur Anastase, leur protecteur, irrité personnellement contre lui pour avoir fait abattre la chaire où il enseignoit ses erreurs, étant dans le Clergé de Constantinople, le fit déposer l'an 495, selon Muratori, ou 496, suivant Pagi, & l'envoya en exil à Euchaïtes. L'an 510, ou environ, il meurt à Ancyre.

XXV. MACÉDONE II.

495 ou 496. MACÉDONE, neveu, à ce qu'on croit, de Gennade, & Prêtre de Constantinople, fut substitué, par l'Empereur Anastase, au Patriarche Euphémius. Il signa, comme les autres, l'Hénotique. C'étoit la porte unique en Orient pour entrer dans l'Episcopat. Macédone étoit néanmoins déclaré pour la Foi Catholique. Anastase fit de vains efforts l'an 507 pour l'engager à condamner le Concile de Calcédoine. L'an 510, Macédone refuse de communiquer avec Sévere, Chef des Acéphales, qu'Anastase avoit attiré à Constantinople. Ce qu'il avoit lieu de prévoir arriva. L'an 511, sur la fin du mois d'Août, il est enlevé la nuit par ordre de l'Empereur, transporté dans le Pont, où il est déposé dans un Conciliabule, & ensuite relégué à Euchaïtes auprès de S. Euphémius son prédécesseur. Il mourut l'an 515 à Gangres, où les ravages des Huns l'avoient obligé de se refugier. L'Eglise Grecque honore sa mémoire le 25 Avril.

XXVI. TIMOTHÉE.

511. TIMOTHÉE, Prêtre & Trésorier de l'Eglise de Constantinople, fut substitué au Patriarche Macédone. Cet intrus, dont la religion se plioit aux circonstances, condamna tantôt le Concile de Calcédoine, & tantôt le reçut, suivant que ses intérêts l'exigeoient. On peut voir dans les Historiens les troubles qui s'éleverent de son tems à Constantinople au sujet de l'Hymne *Trisagion*, que les Hérétiques interpoloient. Timothée jouit de son usurpation l'espace de 6 ans, & mourut le 5 Avril de l'an 517, suivant Victor de Tunone. Ce fut lui qui ordonna au commencement de son Episcopat qu'on réciteroit tous les jours le Symbole à l'Autel.

XXVII. JEAN II.

517. JEAN DE CAPPADOCE, Prêtre de l'Eglise de Constantinople, remplaça Timothée, qui l'avoit désigné pour son successeur, & fut ordonné la 3e Fête de Pâque de l'an 517. Avant son ordination, l'Empereur Anastase l'avoit obligé de condamner le Concile de Calcédoine. Mais l'an 518, sous Justin, successeur de ce Prince, il anathématisa Sévere dans un Concile qu'il tint le 20 Juillet, & rétablit la mémoire des Peres de Calcédoine. L'année suivante il mit fin au schisme en retranchant des Diptyques les noms d'Acace & de ses successeurs, suivant le Formulaire qui lui fut apporté par les Légats du Pape. Jamais la joie ne fut aussi grande à Constantinople : & l'on ne se souvenoit pas d'avoir vu communier une aussi grande multitude de peuple. L'an 520, le Patriarche Jean meurt au commencement de Février.

XXVIII. ÉPIPHANE.

520. ÉPIPHANE, Prêtre de l'Eglise de Constantinople & Syncelle, fut élu pour succéder au Patriarche Jean, & ordonné le 25 Février. L'an 528, l'Empereur Justinien lui adresse une Loi du 22 Février, portant défense aux Evêques de venir à la Cour sans un ordre particulier. L'an 535, il meurt le 5 Juin avec la réputation d'un bon Prélat.

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

rent pour Chef le Grammairien Jean Philopon ; & un autre parti opposé, qui confondoit les trois Personnes Divines. Théodose mourut l'an 568.

XXXVII. PAUL.

538. PAUL, l'un des Abbés de Tabenne, est nommé sur la fin de 538 par l'Empereur Justinien pour remplacer Théodose. Mennas, Patriarche de Constantinople, l'ordonne quelques jours après en présence des Apocrisiaires des autres Patriarches. Paul continua sur son Siége de professer la Foi du Concile de Calcédoine, dans laquelle il avoit jusqu'alors vécu : mais sa conduite le déshonora. L'an 541, (Mansi) Paul est déposé au Concile de Gaza pour crime d'homicide dont il est convaincu, & pour son attachement à l'Origénisme. De son tems les Monophysites, ou Partisans de l'unité de nature en Jesus Christ commencerent d'être appellés Jacobites. Ce nom leur vint de Jacques Zanzale, dit Baradée, qui se qualifioit parmi eux Evêque universel.

XXXVIII. ZOILE.

541. ZOILE fut ordonné Patriarche d'Alexandrie par le même Concile qui avoit déposé Paul. L'an 544, il souscrivit l'Edit de Justinien contre Origene. Ce Prince, l'an 551, le fait chasser de son Siége le 14 Juillet, parce qu'il refusoit de condamner les trois Chapitres. (Pagi.)

XXXIX. APOLLINAIRE.

551. APOLLINAIRE, dans le mois d'Août au plus tard, est mis sur le Siége d'Alexandrie à la place de Zoile. Il assista l'an 553 au Ve Concile général, dont il souf-

leur permit de bâtir un Monastere près du Palais de Latran. Pélage mourut de la peste le 8 Février de l'an 590, après avoir tenu le saint Siége 11 ans, 2 mois & 9 jours. Ce Pape avoit fait de sa maison un hôpital pour les pauvres vieillards; &, malgré ses abondantes aumônes, il trouva dans son économie des fonds suffisans pour rebâtir l'Eglise de S. Laurent, dont il orna le tombeau de tables d'argent.

Quelques Auteurs remarquent que Pélage est le premier des Souverains Pontifes qui ait employé les Indictions dans ses Lettres : ce qui n'est pas exactement vrai, puisque Félix II, comme on l'a dit, s'en est servi dès l'an 490; mais c'est Pélage qui a commencé d'en faire un usage ordinaire. Il y joignit aussi quelquefois l'année de l'Empereur régnant.

LXIII. S. GRÉGOIRE LE GRAND.

590. Grégoire I dit le Grand, & grand véritablement par sa charité, par ses lumieres, par sa modestie, & par toutes ses éminentes qualités, né à Rome de Gordien & de Sylvie, fut Préteur de cette ville en 573 : mais, renonçant au monde & à ses dignités, pour ne servir que Dieu, il se retira l'année suivante dans le Monastere de S. André, qu'il avoit fondé dans sa maison. Il en étoit Abbé, lorsque Pélage II l'en tira pour le faire un des sept Diacres de Rome. Ce Pape l'envoya, vers l'an 579, pour les affaires d'Italie à Constantinople, où il résida jusqu'en 584, avec titre d'Apocrisiaire. Ce fut pendant son séjour en cette ville qu'il composa ses Morales sur Job. Pélage, dont il fut Secrétaire à son retour, étant mort le 8 Février 590, le Clergé & le peuple, d'un consentement unanime, élurent Grégoire pour lui succéder : Grégoire seul s'y opposa de toute sa force; il s'enfuit, il se cacha, & écrivit à l'Empereur Maurice, le priant de ne point approuver ce choix; mais il ne réussit point. Grégoire fut donc ordonné Pape le 3 de Septembre, qui étoit un Dimanche, l'an 590. Il se plaignit sérieusement à ses amis des complimens que quelques uns lui firent sur sa nouvelle dignité. Ce fut à cette occasion qu'il composa son Pastoral : ouvrage divisé en quatre parties, où il traite des marques de la vocation à l'Episcopat, des obligations qu'il impose & des vertus qu'il exige. Rome étoit alors ravagée par la peste. Pour arrêter ce fléau qui rendoit la ville presque déserte, il fit faire une procession générale, d'où l'on croit

PATRIARCHES D'ANTIOCHE.

d'Antioche. Aussitôt après son ordination, il rétablit le Concile de Calcédoine. Son orthodoxie lui aliéna les Hérétiques; mais sa mauvaise conduite indisposa presque également les Orthodoxes. Devenu odieux à tout son peuple, il prit le parti d'abdiquer l'an 521 au mois d'Avril. Il vécut encore trois ans après son abdication. (Bollandus.)

LVI. EUPHRASIUS.

521. Euphrasius, natif de Jérusalem, fut substitué à Paul dans le Siége d'Antioche. Il commença son Episcopat, dit Théophane, par retrancher des Diptyques les noms du Pontife Romain & des Peres de Calcédoine. La crainte, ajoute-t-il, lui fit publier ensuite les quatre Conciles. Les Hérétiques s'étant soulevés à cette occasion, il y en eut plusieurs de tués. Un accident funeste termina l'Episcopat & les jours d'Euphrasius. Il périt dans un tremblement de terre, qui, ayant commencé le 29 Mai 526, dura un an entier, selon Théophane, & il y périt, suivant Evagre, des derniers.

LVII. EPHREM.

527. Ephrem, Comte d'Orient, dans le tems du tremblement de terre qui bouleversa la ville d'Antioche, mérita, par le soin qu'il prit des habitans, d'être élu pour succéder à Euphrasius. La conduite qu'il tint dans l'Episcopat justifia ce choix. Ses mœurs furent simples, sa vie frugale, sa doctrine pure, son zéle actif & réglé. Il poursuivit avec vigueur les Hérétiques dans ses discours & ses écrits. Antioche, au commencement de son Pontificat, essuya, le 29 Novembre 528, un nouveau tremblement de terre, qui dura une heure, & fit écrouler le reste des édifices qui avoient résisté au premier. Ce fut une nouvelle occasion pour Ephrem de faire éclater sa charité. Ce digne Pasteur mourut l'an 545, vers le commencement de Mai.

LVIII. DOMNUS III.

545. Domnus, Thrace de naissance, fut choisi par l'Empereur Justinien pour remplacer Ephrem sur le Siége d'Antioche. Il eut le même attachement que son prédécesseur à la Foi Catholique. L'an 553, il assista au 5e Concile général, dont il souscrivit les Actes. Nicéphore & Théophane lui donnent 14 ans d'Episcopat. Les Tables du dernier mettent sa mort en l'an de l'Incarnation 552, selon le calcul d'Alexandrie; ce qui revient à l'an de notre Ere 559 avant le 29 Août, par où débute l'année des Egyptiens.

LIX. ANASTASE I.

559. Anastase, Moine de Palestine, qu'il ne faut pas confondre avec le Sinaïte, fut élu pour succéder à Domnus. Il soutint dans l'Episcopat la réputation qu'il s'étoit acquise par sa doctrine & ses vertus dans le Cloître. L'an 563, il résista courageusement à l'Empereur Justinien, qui vouloit faire ériger en dogme son erreur de l'incorruptibilité du Corps de J. C. avant sa résurrection. Sa grande charité lui fit épuiser le trésor de son Eglise en faveur des pauvres. L'Empereur Justin II, irrité contre lui d'ailleurs, lui en fit un crime, & le chassa de son Siége vers la fin de l'an 569. (Le Quien.)

LX. GRÉGOIRE.

569. Grégoire, Abbé dans la Palestine, fut mis à la place du Patriarche Anastase I par l'Empereur Justin. La sagesse de son gouvernement couvrit le vice de son entrée dans l'Episcopat. Il signala sa prudence & sa charité pendant les incursions que les Perses firent en Syrie sous les regnes de Justin, Tibere & Maurice. Sa vertu ne le mit pas néanmoins à l'abri de la calomnie. Un Laïque l'accusa de crimes honteux, dont il se purgea l'an 588 au Concile de Constantinople. L'an 593, il remit le Siége d'Antioche à son prédécesseur, & mourut la même année d'une attaque de goutte. (Pagi.)

PATRIARCHES DE JÉRUSALEM.

Mars; jour auquel sa mémoire est célébrée dans l'Eglise Latine & l'Eglise Grecque.

ADMINISTRATEURS

Pendant la vacance du Siége de Jérusalem.

Après la mort du Patriarche Sophrone, le Siége de Jérusalem vaqua jusqu'à l'an 705. Car il faut regarder comme une fiction cet Anastase, Evêque de Jérusalem, & ce Pierre, Evêque d'Alexandrie, dont on voit les souscriptions au bas des Actes du Concile *in Trullo*. Il est certain qu'alors, c'est-à-dire en 692, ces deux Siéges étoient vacans.

I. ÉTIENNE, ÉVÊQUE DE DORE.

Sergius, Evêque de Joppé & Monothélite, voyant le Siége de Jérusalem vacant par la mort de Sophrone, s'ingéra, par l'autorité de l'Empereur, soit Héraclius, soit Constant, de gouverner cette Eglise, & y fit plusieurs ordinations. Le Pape Théodore en étant instruit, confia le soin, & proprement le Vicariat de l'Eglise de Jérusalem à Etienne, Evêque de Dore, qui se trouvoit pour la seconde fois à Rome. Etienne usa de son pouvoir avec sagesse, & fit rentrer les rebelles dans le devoir. L'an 649, il se démit de ce Vicariat au Concile de Latran entre les mains du Pape Martin.

II. JEAN, EVÊQUE DE PHILADELPHIE.

A Etienne le Pape Martin substitua, l'an 649, Jean, Evêque de Philadelphie, pour l'administration de l'Eglise de Jéru-

qu'est venue celle de S. Marc, qu'on nomme encore la *grande Litanie*. L'an 593, & non 596, comme le dit Baronius, il engagea le Roi des Lombards à lever le siége qu'il avoit mis devant Rome. Ce saint Pape défendit le 5ᵉ Concile, tâcha de ramener les Schismatiques, & fit rentrer dans la Communion de l'Evêque de Milan Théodelinde, Reine des Lombards, qui s'en étoit séparée. Apprenant que Jean le Jeuneur, Patriarche de Constantinople, affectoit de se qualifier Evêque œcuménique, il lui écrivit avec force pour l'engager à quitter ce titre fastueux & extravagant; ne pouvant rien gagner sur lui, il s'adressa à l'Empereur, dont il ne fut pas plus écouté. Alors, pour opposer l'humilité à l'orgueil du Patriarche, il prit dans ses Lettres le titre de *Serviteur des Serviteurs de Dieu*, que ses successeurs, mais non pas tous sans exception, ont adopté, & qui a passé en formule dans leurs Lettres. Il faut avouer néanmoins qu'il n'est pas l'inventeur de ce titre, & qu'on le trouve avant lui dans quelques Lettres de S. Augustin & de S. Fulgence. S. Grégoire exécuta l'an 596 le dessein où il étoit depuis longtems de porter la Foi en Angleterre; il y envoya des Missionnaires, dont S. Augustin, Prévôt de son Monastere de Saint-André, fut le Chef. Ayant abordé l'an 597 en cette Isle, ils furent bien reçus par Ethelbert, Roi de Kent, qui embrassa la Foi, & fut baptisé avec un grand nombre des siens. Une des plus importantes occupations du Pontificat de S. Gregoire a été la réformation qu'il fit de l'Office de l'Eglise Romaine l'an 599. L'école de Chant qu'il avoit établie à Rome, subsistoit encore 300 ans après lui. Ce saint Pape, consumé de glorieux travaux & de maladies, mourut saintement le 12 de Mars de l'an 604, après avoir tenu le Siége de Rome 13 ans, 6 mois & 10 jours. S. Grégoire est celui des Papes dont il nous reste le plus d'écrits. Son Pastoral, ses Commentaires sur Job, ses Homélies, sont remplis d'une morale admirable exprimée dans un style simple & sans art. Ses Lettres, qui sont au nombre de 840, roulent, pour la plûpart, sur différentes matieres ecclésiastiques, qu'il développe avec autant de justesse que de sagacité. Il est étonnant que ce Pape ait pu tant écrire & vaquer à tant d'affaires, quand on se rappelle qu'il étoit accablé d'infirmités, & sur-tout rongé de la goutte qui, d'un corps puissant & vigou-

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

XXIX. ANTHIME.

535. ANTHIME, Evêque de Trébizonde, quitte ce Siége pour passer sur celui de Constantinople, après la mort d'Epiphane. C'étoit un fourbe qui couvroit l'Eutychianisme, dont il étoit infecté, du manteau de la Foi Catholique qu'il faisoit semblant de professer. Le Pape Agapit étant venu l'an 536 à Constantinople, refusa de le voir, quelque instance que lui fit l'Empereur Justinien de communiquer avec lui. Ce Prince s'étant emporté jusqu'à dire au Pape qu'il l'enverroit en exil; Agapit lui déclara que ses menaces ne l'effrayoient point: » Mais pour vous prouver, ajouta-» t-il, que mon refus n'est point » l'effet d'une aveugle prévention, » faites seulement confesser au Pa-» triarche deux natures en J. C. & » je communique avec lui. » Anthime aussitôt mandé au Palais est sommé par l'Empereur de s'expliquer nettement sur ce point. Il s'embarrasse; on le presse; & il répond enfin qu'il n'admet qu'une nature en J. C. Justinien, alors désabusé, fait ses excuses au Pape de son emportement; &, de concert avec lui, chasse Anthime de son Siége & de la Ville dans les premiers jours du mois de Mars 536, après l'avoir fait déposer dans un Concile où présida le Pape.

XXX. MENNAS.

536. MENNAS, natif d'Alexandrie, Abbé de S. Samson, fut substitué à Anthime, & ordonné par le Pape Agapit le 13 Mars, un Jeudi. Le 2 Mai suivant, il tient un Concile dans le Vestibule, ou la Nef de Sainte Marie, où il confirme & ordonne de mettre à exécution les Décrets portés par Agapit, mort peu de tems auparavant, contre Anthime & les Acéphales. L'an 551,

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

crivit les Actes. La mort l'enleva vers la fin de la 4ᵉ année de Justin le jeune, c'est-à-dire l'an 569. L'année précédente, les Théodosiens, qu'on nommoit spécialement Jacobites, ayant appris la mort de Théodose, leur Patriarche, avoient élu pendant la nuit un certain Dorothée pour lui succéder. Celui-ci étant mort peu de jours après, ils s'accorderent avec les Gaïanites pour lui substituer le Moine Jean, que les derniers traiterent ensuite avec indignité. Après lui Pierre fut élu par les Théodosiens, & mourut la même année qu'Apollinaire.

XL. JEAN IV, *Catholique.*

569. JEAN fut élu Patriarche d'Alexandrie par les Catholiques après la mort d'Apollinaire, & sacré à Constantinople par Jean, Patriarche de cette Ville. Il fut attaché fermement à la Foi Catholique, & mourut l'an 579.

XLI. EULOGE, *Catholique.*

580. EULOGE, Prêtre & Moine de l'Eglise d'Antioche, fut substitué à Jean dans le Siége d'Alexandrie. Ce Prélat se rendit également recommandable par la pureté de sa foi & par celle de ses mœurs. Il combattit de vive voix & par écrit les Hérétiques, & maintint la concorde parmi les Catholiques. S. Grégoire le Grand fut lié d'une étroite amitié avec lui. Euloge mourut l'an 607. Il avoit composé divers ouvrages ascétiques & polémiques dont il ne nous reste que quelques fragmens dans Photius. Sa mémoire est honorée dans l'Eglise le 13 Septembre. (Pagi.)

XLII. THÉODORE SCRIBON, *Catholique.*

607. THÉODORE SCRIBON succéda à S. Euloge. La Chronique d'Alexandrie nous apprend qu'il fut mis à mort l'an 609 par ses ennemis, c'est-à-dire vraisemblablement par les Hérétiques.

DAMIEN, *Jacobite.*

DAMIEN, Moine d'Egypte, fut élu Patriarche par les Jacobites d'Alexandrie vers le même tems que Jean monta sur le Siége de cette Eglise. Il précéda de deux ans S. Euloge au tombeau, étant mort le 2 Juin de l'an 605. De son tems les Acéphales n'ayant plus que quatre Prêtres sans Evêque de leur secte, ceux de la partie Orientale de l'Egypte délibererent entre eux de prendre l'ancien des quatre pour en faire un Evêque, afin que la secte ne pérît point. Mais les Acéphales de la partie Occidentale ayant appris qu'on vouloit agir sans leur participation, ils en furent indignés, & élurent un Evêque de leur côté, ce qui produisit un schisme dans la secte.

ANASTASE, *Jacobite.*

605. Le Prêtre ANASTASE succéda à Damien. Il réconcilia les Jacobites d'Alexandrie avec ceux d'Orient dont ils étoient séparés, à cause du Trithéisme de Pierre, Patriarche Jacobite d'Antioche. Il mourut l'an 614.

ANDRONIC, *Jacobite.*

614. ANDRONIC fut substitué par les Jacobites au Patriarche Anastase. Il cessa de vivre l'an 620. (Renaudot.)

XLIII. S. JEAN L'AUMONIER.

609. JEAN, que sa grande charité a fait surnommer l'AUMÔNIER, fut placé sur le Siége d'Alexandrie après la mort de Théodore Scribon. Il étoit natif d'Amathonte en Chypre, fils d'Epiphane, Gouverneur de l'Isle, & avoit été marié. Devenu veuf sans enfans, il se donna tout entier au soin des pauvres. On l'élut Patriarche malgré lui. Sa charité redoubla dans ce poste éminent, & produisit des effets presque incroyables. L'an 613, les Habitans de Palestine, obligés de fuir devant Chosroès, maître de leur pays, vinrent chercher une retraite en Egypte. Le S. Prélat les reçut comme ses ouailles, & pourvut à tous leurs besoins. Son zéle ne se borna point à ces secours temporels, il fut égal, & plus grand encore pour le salut des ames. Plusieurs Hérétiques, par ses soins, rentrerent dans le sein de l'Eglise. Il instruisit assidument son peuple; il extirpa la Simonie de son Clergé. L'an 616, les Perses s'étant emparés de l'Egypte, Jean se refugia dans l'Isle de Chypre, où il mourut le 11 Novembre de la même année. (Pagi.) Le Quien met sa mort en 620.

reux qu'il avoit reçu de la nature, en avoit fait un ſquelete raccourci. Un Moderne (*Eſame dei diplomi di Lodovico pio*) prouve que du tems de ſaint Grégoire le Grand l'Egliſe Romaine étoit fort riche, qu'elle avoit une Juriſdiction fort étendue, avec le droit de punir les criminels par ſes Juges dans la Sicile, la Calabre, la Pouille, la Campanie, le territoire de Sabine, la Dalmatie, l'Illyrie, la Sardaigne, la Corſe, la Ligurie, les Alpes Cottiennes, & jouiſſoit d'une ſorte de petit Etat (que d'autres appellent ſimplement un patrimoine) dans les Gaules. Il eſt de plus certain que les Papes avoient dès lors beaucoup de part au gouvernement de Rome. Malgré toute cette opulence la table de S. Grégoire étoit très frugale & ſon train des plus modeſtes. Dans une Lettre au Sous-Diacre Pierre, Recteur du Patrimoine de Sicile, il lui dit : *Vous m'avez envoyé un mauvais cheval & cinq bons ânes, je ne puis monter le cheval, par ce qu'il ne vaut rien, ni les ânes, parce que ce ſont des ânes.* On voit par là que l'écurie du Pape n'étoit pas bien magnifique.

S. Grégoire ne faiſoit pas grand cas des ſciences profanes, mais non pas cependant au point d'avoir fait brûler, comme on l'en accuſe, la Bibliothéque Palatine, formée à Rome par l'Empereur Auguſte. L'unique fondement de cette accuſation eſt un paſſage corrompu du Polycratique de Jean de Salisberi, Ecrivain du XIIe ſiecle. Rapportons-le tel qu'il ſe lit dans les exemplaires les plus corrects. *Doctor ſapientiſſimus ille Gregorius, qui melleo prædicationis imbre totam rigavit & inebriavit Eccleſiam, non modò Matheſim juſſit ab aulâ recedere, ſed, ut traditur a majoribus, incendio dedit reprobata lectionis ſcripta Palatinus quæcumque tenebat Apollo.* C'eſt ainſi que porte la premiere édition de cet ouvrage d'après les plus anciens manuſcrits, & ſpécialement celui de Jumiége. Mais dans les éditions poſtérieures au lieu de *reprobata lectionis*, on lit *probata lectionis*. Or, indépendamment de l'incertitude du fait avancé par Jean de Saliſberi, n'eſt-il pas viſible, en ſuivant la vraie leçon, qu'il ne s'agit ici que des Livres d'Aſtrologie Judiciaire, nommés dans le Digeſte *Libri improbatæ lectionis ?*

S. Grégoire eſt le premier Pape qui dans ſes dates ait compté les jours du mois à notre maniere, au lieu d'employer les noms de Calendes, de Nones & d'Ides, comme les Romains. Mais peu de ſes ſucceſſeurs en cela l'ont imité.

LXIV. SABINIEN.

604. SABINIEN, Diacre, qui avoit été Nonce de S. Grégoire à Conſtantinople, auprès de l'Empereur Maurice, fut ordonné Pape le 1 de Septembre, ſelon M. Fleury, après une vacance de cinq mois & demi, & ne tint le S. Siége que cinq mois & 19

PATRIARCHES D'ANTIOCHE.

ANASTASE I, *pour la ſeconde fois.*

593. ANASTASE remonta ſur ſon Siége le 25 Mars 593 après 23 ans d'exil. Il le tint encore 5 ans, & mourut l'an 598, avant le mois de Septembre, en odeur de ſainteté. (Pagi, Le Quien.)

LXI. ANASTASE II, dit LE JEUNE & LE MARTYR.

598. ANASTASE II fut le ſucceſſeur d'Anaſtaſe I. Ce fut à lui, & non pas à ſon prédéceſſeur, que le Pape S. Grégoire écrivit ſa Lettre 48e, datée du mois de Janvier, Indiction II, (599 de J. C.) en réponſe à celle qu'il lui avoit adreſſée en lui envoyant ſa profeſſion de Foi. Son Epiſcopat fut vivement agité par les guerres des Perſes contre les Romains. Les Juifs, à la faveur de ces troubles, attaquerent les Chrétiens à force ouverte. Anaſtaſe, voulant défendre ſes ouailles, fut mis à mort par ces forcenés vers le mois d'Août de l'an 610. Le Siége d'Antioche vaqua 19 ans depuis ſa mort. Les Grecs font ſa Fête le 21 Décembre.

LXII. ATHANASE, OU ANASTASE III.

629. ATHANASE, ou ANASTASE III, eſt retranché du Catalogue des Patriarches d'Antioche par les PP. Pagi & Le Quien, ainſi que par M. Aſſemani. Mais le P. Boſchius (*Hiſt. Chron. Patriar. Anth.*) fait voir qu'il doit être rétabli, par des preuves dont voici le réſultat. Il eſt certain qu'Athanaſe étoit Patriarche ou Catholique des Jacobites de Syrie dès l'an 604, & peut être meme l'étoit-il dès l'an 597. Après la victoire que l'Empereur Héraclius remporta l'an 629 ſur les Perſes, victoire qui procura le recouvrement de la vraie Croix, étant allé trouver ce Prince a Hiérapolis en Syrie pour le féliciter ſur cet événement, il en fut gracieuſement accueilli. Héraclius s'engagea de le faire Patriarche d'Antioche, s'il vouloit recevoir le Concile de Calcédoine, & reconnoître les deux natures en J. C. Flatté de cette offre, Athanaſe feignit d'admettre en J. C. les deux natures, en ſe retranchant à dire qu'elles ne produiſoient qu'une ſeule opération, qu'il appelloit *Théandrique* ou *Dei-Virile.* L'Empereur, ſatisfait de cette reſtriction dont il ne connut pas le venin, tint parole à l'hypocrite Prélat, en le plaçant ſur le Siége qu'il lui avoit promis. Athanaſe, dès qu'il y eût été inſtallé, manifeſta hautement le Monothéliſme dont il étoit imbu, & le ſoutint perſévéramment juſqu'à ſa mort arrivée, à ce qu'on croit, l'an 640.

LXIII. MACÉDONIUS.

640. MACÉDONIUS fut nommé, l'an 640, par l'Empereur Héraclius pour remplir le Siége d'Antioche. Il fit ſa réſidence à Conſtantinople, attendu que la Syrie étoit entre les mains des Arabes. Macédonius étoit Monothélite, comme le Patriarche Sergius, qui l'avoit propoſé à l'Empereur, & enſuite ordonné. Les Bollandiſtes mettent ſa mort en 650; mais le P. Le Quien prouve qu'il vivoit encore du tems de Pierre, Patriarche de Conſtantinople. Ainſi ſa mort ne peut être arrivée plutôt qu'en 655.

LXIV. GEORGE I.

655 au plutôt. GEORGE, ou JARIH, fut élu & conſacré à Conſtantinople pour ſuccéder à Macédonius dans le Siége d'Antioche. Il étoit Monothélite, comme ſon prédéceſſeur. L'année de ſa mort eſt incertaine.

LXV. MACAIRE.

MACAIRE fut élu & conſacré Patriarche d'Antioche à Conſtantinople après la mort de George. Son attachement opiniâtre au Monothéliſme le fit dépoſer le 7 Mars 681 dans la 8e ſeſſion du 6e Concile général, auquel il aſſiſta, & où il fut convaincu d'avoir inſéré pluſieurs pieces ſuppoſées dans les Actes du 5e Concile œcuménique. L'Empereur Conſtantin le fit transférer enſuite à Rome, où il mourut dans un Monaſtere que le Pape Léon II lui avoit

PATRIARCHES DE JÉRUSALEM.

ſalem. On ignore combien de tems il exerça cet emploi.

III. THÉODORE, PRÊTRE.

Après Jean de Philadelphie, le Prêtre Théodore fut chargé de l'adminiſtration de l'Egliſe de Jéruſalem. L'an 680, il envoya George, Prêtre & Moine, au 6e Concile général, pour y tenir ſa place. On ne peut dire combien de tems il gouverna depuis cette Egliſe, ni s'il eut un ſucceſſeur juſqu'en 705. En un mot, c'eſt le dernier Adminiſtrateur connu de l'Egliſe de Jéruſalem.

Suite des Patriarc. de Jéruſalem.

LIX. JEAN V.

L'an 705, l'Egliſe de Jéruſalem, après environ 60 ans de vacance, eut pour Patriarche JEAN, que S. Jean Damaſcene qualifie de ſaint homme. Eutychius lui donne 40 ans d'Epiſcopat. On doit lui en donner au moins 49, s'il eſt auteur d'une invective contre l'Empereur Conſtantin Copronyme, qui ſe trouve dans la nouvelle édition de ſaint Jean Damaſcene, ſous le nom de Jean, Patriarche de Jéruſalem : car cette piece n'a pu être compoſée qu'après le Conciliabule aſſemblé par ce Prince en 754. Mais peut-être Jean V auratil eu un ſucceſſeur du même nom, que les Hiſtoriens n'auront point connu.

LX. THÉODORE.

754. THÉODORE fut élevé ſur le Siége de Jéruſalem au plus tard vers la fin de 754. Il ſe déclara pour les ſaintes Images, & fulmina l'an 763, de concert avec les Patriarches d'Antioche & d'Alexandrie, une ſentence d'excommunication contre Coſme,

jours. Le P. Pagi, qui met l'ordination de Sabinien au 13 Septembre 604, & sa mort au 22 Février 606, lui donne, après Anastase le Bibliothéquaire, 1 an, 5 mois & 9 jours de Pontificat. On peut remarquer ici avec M. Fleury que dans l'élection du Pape, le choix tomboit ordinairement sur un Diacre plutôt que sur un Prêtre; ce qui venoit de ce que les Diacres, se mêlant du temporel & du spirituel, & étant maîtres de tout, se concilioient aisément les esprits. Sabinien n'avoit pas hérité des vertus de son prédécesseur. Rome avoit été souvent menacée de disette sous le Pontificat de Grégoire. Mais la charité de ce S. Pape, toujours féconde & inépuisable, y avoit entretenu l'abondance, malgré les ravages des Lombards & l'intempérie des saisons. La famine sous Sabinien s'étant fait sentir en cette ville, il ouvrit à la vérité les greniers de l'Eglise; mais au lieu de distribuer le bled gratuitement, il le mit en vente. Les pauvres s'attrouperent, demandant à grands cris qu'on ne laissât pas mourir de faim ceux à qui Grégoire avoit tant de fois conservé la vie. Sabinien se montra aux fenêtres de son Palais, & s'adressant à cette multitude assemblée : *Cessez vos clameurs*, leur dit-il, *si Grégoire vous a donné du pain pour acheter vos éloges, je ne suis pas en état de vous rassasier au même prix*. Ces paroles indignes d'un Pasteur manifestent la jalousie que Sabinien portoit à S. Grégoire On prétend même qu'il la poussa jusqu'au point de vouloir faire brûler ses écrits. (Le Beau.)

LXV. BONIFACE III.

606 ou 607. BONIFACE III, Diacre & Apocrisiaire de S. Grégoire à CP., fut ordonné Pape le 25 Février 606, & ne tint le S. Siége que 8 mois & 28 jours, jusqu'au 12 de Novembre de l'an 606, selon M. Fleury. Le P. Pagi, supposant un an de vacance, met son ordination le 19 Février de l'an 607, d'après Anastase, & sa mort le 10 de Novembre de la même année. Boniface obtint de l'Empereur Phocas ce que les Papes Pélage II & Grégoire le Grand n'avoient pu obtenir de leur tems; savoir, que le Patriarche de CP. ne prendroit plus le titre d'Œcuménique. Quelques Auteurs veulent que Phocas ne suivit en cela que son ressentiment contre le Patriarche Thomas, dont il étoit mécontent. Quoi qu'il en soit, les Evêques de Constantinople reprirent dans la suite ce titre.

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

le Pape Vigile, étant à Constantinople, le prive de sa communion, ainsi que Théodose de Césarée, le 22 Août, pour avoir souscrit la condamnation des trois Chapitres. Le second avoit fait plus; c'étoit lui qui avoit engagé l'Empereur à publier son Edit contre les trois Chapitres. Mennas & Théodore, pour se reconcilier avec le Pape, lui envoient dans l'Eglise de Sainte Euphémie, où il s'étoit réfugié, leur profession de Foi, dans laquelle ils déclarent leur soumission aux quatre Conciles généraux, avec promesse de se conformer à tout ce qui a été décidé du *consentement des Légats & des Vicaires du S. Siége*. Vigile de retour à CP. met cet Acte à la tête de son *Constitutum* publié le 14 Mai 552. Mennas, la même année, termine ses jours le 25 Août, qui est celui auquel sa mémoire est consacrée dans l'Eglise Grecque. Ce fut lui qui établit à Constantinople la Fête de la Purification, qu'on y célébra pour la premiere fois le 2 Février de l'an 542.

XXXI. EUTYCHIUS.

552. EUTYCHIUS, Prêtre & Moine d'Amasée dans le Pont, fut mis à la place du Patriarche Mennas. Il présida l'an 553 au Concile général de Constantinople, sur le refus que fit le Pape Vigile de s'y trouver. L'an 565, le 2 Avril, l'Empereur Justinien le chasse de son Siége, pour s'être opposé à l'Edit publié par ce Prince en faveur de ceux qui croyoient le Corps de Jesus-Christ incorruptible avant sa résurrection.

XXXII. JEAN III, DIT LE SCHOLASTIQUE.

565. JEAN le SCHOLASTIQUE, Syrien, Apocrisiaire de l'Eglise d'Antioche à Constantinople, est nommé successeur d'Eutychius, & reçoit l'ordination le 12 Avril 565. Huit jours après il fait citer son prédécesseur dans une Assemblée d'Evêques à Constantinople. Eutychius ayant refusé de comparoître, est condamné par défaut, puis relégué dans le Pont. L'an 577, Jean finit ses jours le 31 Août.

EUTYCHIUS, *rétabli*.

577. EUTYCHIUS, après la mort de Jean, fut rappellé à la demande du peuple, & remonta sur son Siége le 3 Octobre 577. L'an 582, S. Grégoire le Grand, alors Nonce à Constantinople, entre en conférence avec lui, sur ce qu'il soutenoit que nos corps, après la résurrection, ne seroient point palpables. Eutychius rétracte cette erreur peu de tems avant sa mort arrivée un Dimanche 5 Avril de la même année. L'Eglise Grecque honore sa mémoire le 6 du même mois.

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

XLIV. GEORGE, *Catholique*.

616. GEORGE monta sur le Siége d'Alexandrie dans un tems où cette Eglise gémissoit sous la domination des Perses. On ne connoît point d'autres traits de sa vie, sinon qu'il est auteur d'une vie de S. Jean Chrysostôme. Sa mort est marquée à l'an 630 de J. C.

XLV. CYRUS, *Melquite*.

630. CYRUS, Evêque de Phasis en Colchide, fut nommé par l'Empereur Héraclius pour remplir le Siége d'Alexandrie après la mort du Patriarche George. Ce choix fut l'effet des insinuations d'Anastase, Patriarche Jacobite d'Antioche. Cyrus avoit été entraîné dans le Monothélisme par Sergius, Patriarche de Constantinople. L'an 633, vers le mois de Juin, il tient un Concile, où il entreprend de réunir les Catholiques & les ennemis du Concile de Calcédoine, à la faveur de cette doctrine. Les Jacobites se moquent de cette fausse réunion; les bons Catholiques en gémissent. Le Moine Sophrone la combat de vive voix & par écrit. L'an 640, Cyrus est cité à la Cour Impériale comme coupable d'avoir livré l'Egypte aux Sarasins. Il se purge de cette accusation, & néanmoins il est mis à la torture. L'an 641, il est renvoyé à son Eglise, où il meurt l'an 643. (Pagi, Le Quien.)

XLVI. PIERRE, *Melquite*.

643. PIERRE succede à Cyrus, & adopte son erreur. Il est compris dans les anathêmes que le Pape Martin lança l'an 649, au Concile de Latran, contre les Chefs du Monothélisme. L'an 653, voyant les Jacobites maîtres de toutes les Eglises d'Alexandrie & d'Egypte, sous la protection des Sarasins, il abandonne son Siége & se retire à Constantinople. L'Egypte, depuis lui, fut sans Patriarche Melquite l'espace de soixante-quatorze ans.

JEAN, *Jacobite*.

620. JEAN fut substitué par les Jacobites Théodosiens au Patriarche Andronic, & mourut vers l'an 625.

BENJAMIN, *Jacobite*.

625. BENJAMIN succéda, chez les Jacobites, au Patriarche Jean. Il étoit, dit-on, d'une naissance distinguée, & avoit d'abord embrassé la vie monastique. Lorsque Cyrus fut monté sur le Siége d'Alexandrie, Benjamin se vit réduit à sortir de cette Ville & à mener une vie errante dans l'Egypte & la Thébaïde. Mais aussitôt que les Sarasins, secondés par ses intrigues, eurent fait la conquete de ce Pays, il reparut & obtint du Général Amrou une charte de pleine sécurité pour tous les Cophtes : c'est ainsi qu'on nommoit dès lors les Egyptiens naturels, qui tous étoient Jacobites. Ce nom leur vint de la ville de Coptos dans la Thébaïde, où la plupart d'entre eux se réfugierent à l'arrivée des Musulmans. Les Grecs établis en Egypte suivoient au contraire la religion de l'Empereur, & on les nommoit, par cette raison, Melquites, c'est-à-dire Royalistes. Benjamin, après la retraite de Pierre, Patriarche Melquite, en 653, resta seul en possession de l'Eglise d'Alexandrie & de toutes ses dépendances jusqu'à sa mort, arrivée, suivant Elmacien, l'an 40 de l'Hégire, le 8 de Tybi, 377 de l'Ere des Martyrs, selon les Cophtes; ce qui revient au 3 Janvier de l'an 661. Ce fut lui qui per-

LXVI. BONIFACE IV.

607 ou 608. BONIFACE IV, natif de Valérie au pays des Marses, fut élu Pape, selon M. Fleury, après que le S. Siége eut vaqué plus de 10 mois, le 18 Septembre 607, & le remplit un peu plus de six ans. Selon le P. Pagi, Boniface fut ordonné le 25 Août de l'an 608, & mourut le 7 Mai de l'an 615, après un Pontificat de 6 ans, 8 mois & 13 jours. Boniface obtint de Phocas le célebre Temple, appellé *Panthéon*, bâti par Agrippa 25 ans avant J. C. & après l'avoir purifié des souillures de l'idolâtrie, il en fit une Eglise qu'il dédia en l'honneur de la sainte Vierge & de tous les Martyrs. Cette Eglise subsiste encore de nos jours à Rome, sous le nom de Notre-Dame de la Rotonde : c'est de cette dédicace qu'est venue la Fête de tous les Saints, le premier jour de Novembre.

Spelman cite une Lettre de Boniface IV, datée de l'an de J. C. 613. C'est le premier Pape qui ait employé l'Ere de l'Incarnation dans ses dates. Elle ne devint familiere à ses successeurs que long-tems après lui.

LXVII. S. DEUSDEDIT.

614 ou 615. DEUSDEDIT, Romain, fils d'Etienne, Sous-Diacre, fut ordonné Pape le 13 Novembre 614, selon M. Fleury; & selon le P. Pagi, le 19 Octobre 615. Le premier paroît avoir raison pour le mois, & l'autre pour l'année. (Muratori.) Ce Pape tint le Siége de Rome, suivant Anastase, 3 ans & 20 jours. Il mourut par conséquent le 3 Décembre 618. L'éminente piété de Deusdedit l'a fait mettre au rang des Saints. C'est le premier Pape dont on ait des Bulles scellées en plomb.

LXVIII. BONIFACE V.

617 ou 618. BONIFACE V, natif de Naples, succéda à Deusdedit le 29 Décembre de l'an 617, selon M. Fleury, qui lui donne 7 ans de Pontificat : le P. Pagi, qui ne lui en donne que cinq & dix mois, met son ordination au 23 Décembre de l'an 619, après une vacance du Siége de Rome de plus d'un an, & place sa mort au 22 Octobre de l'an 625. Boniface écrivit peu de tems avant sa mort à Edouin, Roi de Northumbre en Angleterre, pour l'engager à se faire Chrétien, & à la Reine Edelburge pour la féliciter de sa conversion. Il accompagna ses Lettres de présens; savoir, une chemise ornée d'or, & un

PATRIARCHES D'ANTIOCHE.

assigné pour prison, après avoir travaillé inutilement à le faire revenir de son erreur. (Boschius.)

LXVI. THÉOPHANE.

681. THÉOPHANE, Abbé Sicilien, fut élu dans le 6e Concile général pour successeur du Patriarche Macaire, & ordonné sur le champ. Il assista aux trois dernieres sessions de cette Assemblée, dont il souscrivit les Actes. Théophane mourut vers le commencement de 685.

LXVII. ALEXANDRE II.

685. ALEXANDRE, suivant les Bollandistes, fut le successeur du Patriarche Théophane. Les mêmes Critiques pensent qu'il mourut l'an 686. C'est apparemment le même qui est appellé Thomas par Eutychius.

LXVIII. GEORGE II.

686. GEORGE monta sur le Siége d'Antioche après la mort d'Alexandre. L'an 692, il assista au Concile, dit IN TRULLO, dont il souscrivit les Actes. Les Bollandistes mettent sa mort en 702.

LXIX. ÉTIENNE III.

742. ÉTIENNE, Moine Syrien, fut placé sur le Siége d'Antioche avec la permission du Calife Nescham, après 40 ans de vacance. Eutychius & Théophane font l'éloge de sa piété. Il mourut, suivant le dernier, l'an 744. (Bollandus.)

LXX. THÉOPHYLACTE.

744. THÉOPHYLACTE, Prêtre d'Edesse, succéda au Patriarche Etienne III. Théophane loue sa tempérance & sa modestie; deux vertus qui en supposent beaucoup d'autres dans un Prélat. Le même Auteur rapporte sa mort à la fin de Juin de la 10e année de Copronyme, (751 de Jesus-Christ.)

LXXI. THÉODORE.

751. THÉODORE, fils du Vicaire de la petite Arménie, monta sur le Siége d'Antioche après la mort de Théophylacte. L'an 756, il fut exilé par le Calife Almanzor, sur une fausse accusation de crime d'Etat. L'an 763, de retour en son Eglise, il excommunia Cosme, Evêque de Philadelphie en Syrie, pour s'être déclaré contre les saintes Images. Il mourut, suivant Eutychius, la 23e année de son gouvernement, (l'an 773.)

LXXII. THÉODORET.

773. THÉODORET succéda au Patriarche Théodore. L'an 781, il tint un Concile en faveur des saintes Images. L'an 787, il fut représenté au second Concile de Nicée par le Moine Jean, son Syncelle. L'an 812 fut l'époque de sa mort, ou si elle arriva plutôt, son Siége vaqua jusqu'à cette année. (Assemani.)

LXXIII. JOB.

812. JOB succéda, vers la fin de 812, au Patriarche Théodoret. L'an 822, il couronna un imposteur, nommé Thomas, qui avoit usurpé le titre d'Empereur en Orient, où il se donnoit pour le fils de Constantin Copronyme. Il mourut l'an 842, après 30 ans commencés d'Episcopat. (Bollandus.) Le Siége, depuis sa mort, vaqua environ 4 ans.

LXXIV. NICOLAS I.

846 ou 847. NICOLAS fut élevé sur le Siége d'Antioche après une vacance d'environ 4 ans.

PATRIARCHES DE JÉRUSALEM.

Evêque Iconoclaste de Philadelphie. Théodore vivoit encore en 767, tems auquel il envoya sa Lettre synodique sur les saintes Images au Pape Paul; mais on ignore ce qu'il devint depuis ce tems-là.

LXI. EUSEBE.

Ce Patriarche est assez douteux, n'étant connu que par la vie de S. Madalvé, Evêque de Verdun, où il est dit que le Saint, étant allé l'an 772 ou 773 à Jérusalem, y fut très bien reçu par le Patriarche Eusebe. C'est aux Savans à voir si Hugues de Flavigni, Auteur de cette vie, est un garant assez sûr de l'existence de ce Patriarche de Jérusalem.

LXII. ÉLIE II.

ÉLIE, dans les Catalogues latins des Patriarches de Jérusalem, est mis immédiatement à la suite de Théodore. Il étoit monté sur le Siége avant l'an 785. Cette année, les Légats de Constantinople, étant venus en Palestine pour inviter ce Patriarche au 7e Concile général, trouverent qu'il étoit en exil dans la Perse. Un Moine, nommé Théodore, étoit l'auteur de cette disgrace, & avoit obtenu du Gouverneur la place d'Elie. Détesté des Catholiques, il prit bientôt la fuite. Le Patriarche Elie revint à son Eglise, & vécut au moins jusqu'en 796.

LXIII. GEORGE.

GEORGE fut le successeur d'Elie dans le Siége de Jérusalem. L'an 800, il fit accompagner à leur retour, par deux de ses Moines, les Ambassadeurs que Charlemagne avoit envoyés au Calife Haroun. Ces Moines appor-

manteau pour le Roi ; un miroir d'argent avec un peigne d'ivoire garni d'or, pour la Reine.

LXIX. HONORIUS I.

625. HONORIUS, natif de Campanie, fils de Pétrone, Consul, fut ordonné, non le 14 Mai 626, comme le marque M. Fleury, mais le 27 Octobre de l'an 625, ainsi que Pagi le prouve. Nous avons en effet une Lettre de ce Pape aux Evêques d'Epire, datée des Ides de Décembre, Indiction XIVe, qui est celle qui couroit cette année en Décembre. Honorius eut la joie d'apprendre que la Lettre de son prédécesseur avoit opéré la conversion du Roi Edouin, qui fut baptisé le jour de Pâque, 12 Avril 627. Deux ans après il reçut encore la nouvelle non moins agréable de la conversion des Anglois Orientaux. Mais un double événement fâcheux de son Pontificat fut la naissance d'une nouvelle hérésie, & la faute qu'il fit, trompé par Sergius, Patriarche de CP. en la favorisant. Ce Prélat infecté de l'Eutychianisme avoit imaginé ou adopté une tournure fort adroite pour le faire prévaloir. C'étoit en feignant de reconnoître, d'après le Concile de Calcédoine, deux natures en Jesus-Christ, de n'admettre en lui qu'une seule volonté, une seule opération, bien assuré qu'il étoit de rentrer par là dans l'erreur qu'il sembleroit avoir abandonnée. Les Eutychiens saisirent avidement cette ouverture qui ne les obligeoit qu'à un changement de langage, & les Catholiques pour la plupart donnerent dans le piége en les recevant à la communion. Le Moine Sophrone fut presque le seul en Orient qui éleva la voix contre cette nouveauté qu'on nomma depuis le Monothélisme. Sergius, pour lui fermer la bouche, écrivit sur ce sujet au Pape Honorius la Lettre la plus séduisante & la plus propre à lui faire prendre le change sur le véritable état de la question. Dire qu'en J. C. il n'y a qu'une seule volonté, ou dire qu'il y en a deux, rien, selon lui, de plus indifférent, dès qu'on reconnoissoit en J. C. deux natures. Le meilleur seroit même, ajoutoit-il, d'imposer silence sur cette matiere aussi abstraite qu'inutile, pour ne pas arrêter les Schismatiques qui s'empressoient de rentrer dans le sein de l'Eglise. Honorius ne démêlant point l'artifice, lui fit une réponse conforme à ses vues. » Nous avons appris, y dit-il, par votre » Lettre, qu'il y a eu quelques disputes & quelques

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

XXXIII. JEAN IV, *surnommé* le JEUNEUR.

582. JEAN, Diacre de l'Eglise de Constantinople, fut élu le 11 Avril pour succéder au Patriarche Eutychius, & ordonné le lendemain. L'an 588, il indique un Concile général d'Orient pour juger la cause de Grégoire, Patriarche d'Antioche, accusé faussement, & prend, dans ses Lettres de convocation, le titre de Patriarche Œcuménique. Il n'en étoit pas à la vérité l'inventeur. Justinien l'avoit donné auparavant aux Evêques de sa Capitale; mais aucun d'eux n'avoit encore osé s'en parer. Le Pape Pelage, & depuis S. Grégoire le Grand, lui firent des reproches de ce titre fastueux, & voulurent, mais inutilement, l'obliger à s'en désister. Le second, dans sa Lettre qu'il lui écrivit le premier Janvier 595, traite ce titre de *nom plein d'orgueil & d'extravagance*. Il écrivit aussi aux autres Patriarches pour les engager à s'opposer à cette nouveauté. Jean mourut cette même année 595, le 2 Septembre, jour auquel les Grecs honorent sa mémoire. Sa grande abstinence lui fit donner le sur nom de Jeûneur.

XXXIV. CYRIAQUE.

595. CYRIAQUE, Prêtre & Econome de l'Eglise de Constantinople, succéda au Patriarche Jean. Il adopta les prétentions de son prédécesseur, & eut, comme lui, pour adversaire S. Grégoire le Grand. Cyriaque mourut le 29 Octobre de l'an 606.

XXXV. THOMAS I.

607. THOMAS fut élu le 23 Janvier 607 pour succéder à Cyriaque. Il mourut le 20 Mars de l'an 610. L'Empereur Phocas, sur les instances redoublées du Pape Boniface III, l'avoit obligé de quitter le titre d'Œcuménique. (Pagi, Bollandus, Le Quien.)

XXXVI. SERGIUS.

610. SERGIUS, Diacre de l'Eglise de Constantinople, fut élu le 18 Avril, veille de Pâque, pour succéder au Patriarche Thomas. L'an 626, consulté de la part de l'Empereur Héraclius par Cyrus, alors Evêque de Phasis, si l'on devoit reconnoître une seule ou deux opérations en Jesus-Christ, il se déclare pour le premier sentiment qu'il fait approuver dans un Concile, & par là donne naissance à l'hérésie du Monothélisme. L'an 634 (& non 633) il écrit au Pape Honorius pour lui faire autoriser le silence sur les deux opérations en Jesus-Christ, & il y réussit. (Pagi.) L'an 638, il détermina l'Empereur Héraclius à publier son Ecthese, ou exposition de la Foi, qui imposoit la même loi. (*Idem.*) Il tint un Concile peu de tems après pour la faire confirmer, & mourut au mois de Décembre de la même année.

XXXVII. PYRRHUS.

639. PYRRHUS, Prêtre & Moine de Constantinople, suc-

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

XLVIII. AGATHON, *Jacobite.*

L'an 661. AGATHON, Prêtre & Disciple de Benjamin, fut élu par les Jacobites pour lui succéder. Les Gaïanites, toujours séparés des Théodosiens, lui donnerent beaucoup d'exercice par leurs mouvemens. Il eut aussi beaucoup à souffrir de la part d'un certain Théodose de Calcédoine, à qui le Prince Yesid, fils du Calife Moavia, avoit accordé toute autorité sur les Chrétiens d'Alexandrie, de la Mareote & des lieux voisins. Ce Théodose, zélé Catholique, rançonna le Patriarche Jacobite, & le persécuta de maniere qu'il n'osoit plus sortir de son Monastere. Agathon mourut le 16 Octobre 677.

vertit l'Eglise d'Ethiopie, par la prédication d'un Evêque & de quelques autres Ecclésiastiques qu'il envoya sur les lieux, & qui réussirent à y faire adopter les erreurs des Jacobites.

XLIX. JEAN III, dit SEMNUDÉE, *Jacobite.*

677. JEAN SEMNUDÉE, Prêtre & Archimandrite, fut mis sur le Siége d'Alexandrie après la mort d'Agathon, qui l'avoit demandé pour son successeur. Ayant manqué d'aller saluer Abdal-Aziz, lorsqu'il vint prendre possession du Gouvernement d'Egypte, il fut déféré à cet Emir par Théophane Melquite, qui avoit succédé au crédit de Théodose, son beau-frere, comme un rebelle qui avoit accumulé de grandes richesses. Abdal-Aziz, sur cette délation, lui manda de lui apporter cent mille écus d'or; & pour l'y contraindre, il le fit mettre en prison sous la garde d'un homme barbare qui s'appliquoit chaque jour à le tourmenter. Mais l'impuissance où il étoit de payer cette somme ayant été reconnue, on se réduisit à 50 mille deniers d'or, que les Jacobites employés auprès d'Abdal-Aziz donnerent pour délivrer leur Patriarche. Les Ecrivains de sa secte disent qu'il fit rebâtir l'Eglise de S. Marc, qu'il acquit plusieurs fonds à son Patriarchat, & qu'il fit entrer dans sa communion un grand nombre de Melquites; ce qui lui étoit d'autant plus facile, que les Melquites n'avoient point alors d'Evêques. De son tems (l'an 680) se tint le VIe Concile général. Pierre, Vicaire-Général du Patriarchat d'Alexandrie pour les Melquites, se rendit à cette Assemblée dont il souscrivit toutes les définitions. Les Melquites d'Alexandrie renoncerent dès lors au Monothélisme dont ils avoient été imbus par le Patriarche Cyrus. A l'égard du Patriarche Jean, il mourut le premier du mois Coheac de l'an 402 de l'Ere des Martyrs, (27 Novembre de l'an de J. C. 686.)

L. ISAAC, *Jacobite.*

686. ISAAC, désigné par Jean Semnudée pour son successeur, fut placé sur le Siége d'Alexandrie par ordre d'Abdal-Aziz, Gouverneur d'Egypte, à l'exclusion du Diacre George, que les Evêques & le peuple avoient élu. Peu de tems après,

» questions de mots, introduites par le Moine Sophrone contre notre frere Cyrus, Evêque d'Alexandrie, qui enseigne aux Hérétiques convertis qu'il » n'y a qu'une opération en J. C.; pour nous, nous » confessons une seule volonté en J. C. *Unam voluntatem fatemur Domini nostri Jesu-Christi* » Et plus bas : « Nous devons rejetter ces mots nouveaux qui » scandalisent les Eglises, de peur que les simples, » choqués de l'expression de deux opérations, ne » nous croient Nestoriens, ou ne nous croient Eutychiens, si nous ne reconnoissons qu'une seule » opération ». Cette réponse, qui est de l'an 633, & qui a les caracteres d'une vraie Décrétale, a mérité au Pape Honorius un anathême de la part du 6e Concile général. Ce Pontife termina sa carriere le 12 Octobre de l'an 638, après avoir tenu le saint Siége 12 ans, 11 mois & 17 jours, en y comprenant celui de son ordination & celui de sa mort. Il a laissé d'illustres monumens de sa magnificence & de sa piété dans quantité d'Eglises qu'il fit construire ou réparer.

LXX. SEVERIN.

640. SEVERIN, Romain de naissance, fut consacré le 28 du mois de Mai 640, selon Pagi, ou le 29, selon M. Fleury, après que le S. Siége eut vaqué 1 an, 7 mois & 17 jours. Son Pontificat ne fut que de 2 mois & 4 jours, pendant lesquels il se fit estimer par sa vertu, sa douceur & son amour pour les pauvres. Il mourut le 1 Août de l'an 640.

LXXI. JEAN IV.

640. JEAN IV, de Dalmatie, Diacre, fut ordonné Pape le 24 Décembre de l'an 640, suivant Pagi & Bianchini. Il mourut le 11 Octobre 642, après avoir tenu le S. Siége 1 an, 9 mois & 18 jours. Dès la premiere année de son Pontificat, il condamna l'hérésie des Monothélites & l'Ecthese, ou l'Edit d'Héraclius. Il écrivit aux Evêques d'Ecosse & d'Irlande sur la célébration de la Pâque, & pour les prémunir contre l'hérésie de Pélage.

LXXII. THÉODORE.

642. THÉODORE, natif de Jérusalem, fut consacré Pape le 24 Novembre de l'an 642, selon Pagi & Bianchini. Le P. Mansi differe l'exaltation de ce Pape jusqu'au 8 Décembre suivant. Théodore, après

PATRIARCHES D'ANTIOCHE.

L'an 867, il se joignit aux autrss Patriarches d'Orient pour anathématiser Photius. La même année, ou la suivante, il fut exilé par le Calife Motaz. Nicolas mourut vers l'an 870, suivant Eutychius, qui lui donne 23 ans d'Episcopat. Il eut pour successeur ETIENNE, qui mourut le jour même de son installation. (Le Quien.)

LXXV. THÉODOSE I.

870. THÉODOSE, ou THADUSE, prit la place du Patriarche Etienne. L'an 879, il envoya de sa part Basile, Métropolitain de Martyropolis, au Concile de Constantinople, tenu par Photius. On voit à la fin des Actes de ce Concile une Lettre de Théodose, où il reconnoît Photius pour légitime Patriarche. Il mourut au plus tard l'an 886. (Le Quien.)

LXXVI. EUSTATHE II.

886. EUSTATHE II, successeur de Théodose I, ne nous est connu que par une Lettre de Photius, où il l'appelle son pere & son frere, & l'invite à le venir voir. Cette Lettre fut sans doute écrite depuis le rétablissement de Photius, & avant son dernier exil arrivé l'an 886. Eustathe mourut au plus tard l'an 893. (Le Quien.)

LXXVII. SIMÉON.

892 ou 893. SIMÉON, fils de Zarnaki, monta, suivant Eutychius, sur le Siége d'Antioche la premiere année du Calife Mothaded, c'est-à-dire l'an 892 ou 893 de J. C. Il mourut dans la 12e année de son Episcopat, l'an 904 ou 905 de J. C.

LXXVIII. ÉLIE II.

904 ou 905. ÉLIE succéda au Patriarche Siméon. Eutychius lui donne 28 ans d'Episcopat; mais il se trompe, si cela est, en rapportant sa mort à l'an 929. Il devoit la mettre en 934. D'autres la placent en 930, sur la supposition plus vraisemblable qu'il n'a tenu le Siége que 26 ans. Après sa mort il y eut une vacance d'environ 6 ans.

LXXIX. THÉODOSE II.

935. THÉODOSE II, dit aussi ÉTIENNE, fut ordonné Patriarche d'Antioche, suivant Eutychius, au mois Ramahan de l'an 323 de l'Hégire, (Août de J. C. 935.) Il vivoit encore lorsque le même Eutychius acheva ses Annales, c'est-à-dire l'an de l'Hégire 326, (de J. C. 937 ou 938.) On n'a rien de de plus certain sur la durée de son Episcopat.

PATRIARCHES DE JÉRUSALEM.

toient, par ordre du Calife, les clefs du saint Sépulcre & de l'Eglise du Calvaire pour ce Monarque, avec un étendard que M. de Fleury croit avoir été le signe de la puissance & de l'autorité qu'Haroun avoit remise à Charlemagne. George mourut au plus tard l'an 807.

LXIV. THOMAS.

THOMAS, Moine de la Laure de S. Sabas, Diacre & Médecin, avoit remplacé, l'an 807, le Patriarche George. L'an 808, avant la Fête de Noël, les Moines du Mont des Olives ayant consulté le Patriarche touchant une dispute qui s'étoit élevée parmi eux sur la procession du Saint-Esprit, Thomas les renvoya au saint Siége. Il écrivit en conséquence sur ce sujet au Pape Léon III. Les Moines écrivirent de leur côté à ce Pontife. Ce fut la même question qu'on agita l'année suivante au Concile d'Aix-la-Chapelle. L'an 817, S. Théodore Studite écrivit à Thomas, ainsi qu'aux autres Patriarches & au Pape, touchant l'état de la Religion en Grece, sous l'Empire tyrannique de Léon l'Arménien, ennemi des saintes Images. Thomas, sur cette Lettre, envoya deux Moines de S. Sabas à l'Empereur pour défendre en sa présence la vérité. Léon les fit fouetter & envoyer en exil. Thomas mourut l'an 829 au plus tard.

LXV. BASILE.

829. BASILE, successeur de Thomas, occupoit le Siége de Jérusalem au mois d'Octobre 829, lorsque l'Empereur Théophile monta sur le trône. Il écrivit, de concert avec les Patriarches d'Alexandrie & d'Antioche, une Lettre très forte à ce Prince en faveur des saintes Images. Elle ne fit aucun effet. Basile mourut au plus tard l'an 843.

LXVI. SERGIUS.

843. SERGIUS fut élu Patriarche de Jérusalem la seconde année du Calife Vatech, c'est-à-dire l'an 843, suivant Eutychius, qui lui donne 16 années de Patriarchat. Il mourut donc en 858 ou 859.

LXVII. SALOMON.

858 ou 859. SALOMON, fils de Zarkum, fut tiré du nombre des Laïques, suivant Anastase, pour être élevé à la dignité patriarchale. Eutychius lui donne cinq années de gouvernement, c'est-à-dire qu'il mourut en 862 ou 863.

LXVIII. THÉODOSE.

862 ou 863. THÉODOSE, ou THÉODORE, fut substitué, la premiere année du Calife Mostain, (l'an de l'Hégire 248), à Salomon. Eutychius lui donne 19 ans de gouvernement; mais il est certain qu'il mourut l'an 879. Il écrivit, l'an 867, à S. Ignace, Patriarche de Constantinople, une Lettre contre Photius, usurpateur de son Siége, qui fut lue au 8e Concile général, auquel il assista par Elie, son Syncelle. Théodose mourut avant le mois de Novembre 879, puisqu'il est fait mention de son successeur dans les Actes du faux Concile que Photius tint dans ce mois.

avoir eſſayé inutilement de ramener à la Foi Catholique Paul, Patriarche de Conſtantinople, prononça contre lui une ſentence de dépoſition l'an 648. Il condamna auſſi Pyrrhus, qui, après avoir été convaincu d'erreur par S. Maxime, & y avoir renoncé, profeſſa de nouveau le Monothéliſme : ce Pape, s'étant fait apporter le Calice, prit du ſang précieux de Jeſus-Chriſt, & en ſouſcrivit la ſentence. Il ne paroît pas que Théodore ait condamné dans aucun Concile, ni par aucune ſentence, le Type de Conſtant. Il mourut ſaintement le 13 Mai de l'an 649, après 6 ans, 5 mois & 19 jours de Pontificat. Théodore eſt le premier Pape qu'on ait qualifié de *Souverain Pontife.* C'eſt un Concile d'Afrique, tenu en 646, qui lui déféra ce titre. Il eſt peut-être auſſi le dernier Pape qu'un Evêque ait appellé frere, ſans qu'il l'ait trouvé mauvais. On a une Lettre de Victor de Carthage, qui l'appelle ainſi en lui écrivant.

LXXIII. S. MARTIN.

649. MARTIN, de Todi en Toſcane, fut ordonné Pape le 5 de Juillet, qui étoit un Dimanche, l'an 649. L'Empereur Conſtant fit tous ſes efforts pour lui faire approuver ſon Type; mais ce Pape, bien loin de ſe rendre à ſes deſirs, aſſembla au mois d'Octobre de la même année 649 un grand Concile, dans lequel toutes les héréſies furent condamnées, ſpécialement celle des Monothélites, avec l'Ecteſe d'Héraclius & le Type de Conſtant. Le zéle pour la Foi coûta la liberté & la vie même à ce digne ſucceſſeur de S. Pierre. Il fut tiré par force de l'Égliſe, enſuite de Rome, mis dans un vaiſſeau l'an 653, un Mercredi 19 Juin, & conduit à Conſtantinople, où il arriva le 17 Septembre 654, après avoir demeuré l'eſpace d'un an priſonnier dans l'Iſle de Naxe. Arrivé dans cette Capitale, il y eſſuya pendant près de 6 mois toutes les indignités que le fanatiſme peut ſuggérer, le cachot, les fers, la privation de tout ſoulagement dans une longue maladie, les diſcours outrageans, les menaces de mort. Sa fermeté inébranlable lui ferma pour toujours le retour de Rome. Le 10 Mars 655 il fut tranſporté de la priſon de Diomede dans la Cherſonèſe Taurique, où régnoit alors une famine affreuſe. Il en reſſentit les effets, & ayant demandé à Dieu qu'il abrégeât la durée de ſes maux par une prompte mort, comme il le dit lui-même dans une de ſes Lettres, il fut exaucé le 16 Septembre de la même année, après avoir tenu le S. Siége ſix ans, un mois & vingt-deux jours.

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

cede à Sergius au commencement de l'an 639. La même année il confirme dans un Concile l'Ecthèſe d'Héraclius. Accuſé l'an 641 d'avoir contribué à la mort de Conſtantin, fils & ſucceſſeur d'Héraclius, il eſt obligé de prendre la fuite. Avant de partir il dépoſa ſon *Pallium* ſur l'Autel, en diſant : *Je quitte un peuple indocile ſans renoncer au Sacerdoce.*

XXXVIII. PAUL II.

641. PAUL II, Prêtre de l'Egliſe de Conſtantinople, devient au mois d'Octobre le ſucceſſeur de Pyrrhus. L'an 646, il écrit au Pape Théodore qu'il ſuit le ſentiment d Honorius & de Sergius ſur l'unité de volonté & d'opération en J. C. L'an 648, il tend un nouveau piége aux Catholiques en ſubſtituant ſous le nom de l'Empereur Conſtant, à l'Ecthèſe d'Héraclius, un autre Edit appellé le *Type*, portant défenſe de parler ni d'une ni de deux opérations en Jeſus-Chriſt. Ayant appris ſa dépoſition prononcée à Rome, il renverſa l'Autel que le Pape avoit à Conſtantinople dans l'Oratoire du Palais de Placidie, & perſécuta pluſieurs Evêques & d'autres Catholiques, dont les uns furent bannis, d'autres mis en priſon, d'autres déchirés de coups. L'an 654 il meurt le 26 Décembre.

PYRRHUS *de retour.*

654. PYRRHUS, après avoir quitté Conſtantinople, ſe retira en Afrique, où il eut au mois de Juillet 645 une conférence avec S. Maxime touchant la Foi. De-là il ſe rendit à Rome l'an 646, & y abjura ſon erreur entre les mains du Pape Théodore, qui l'honora comme Patriarche, malgré ce qui s'étoit paſſé à Conſtantinople. Mais l'an 648, l'Exarque de Ravenne l'ayant attiré auprès de lui, ſur un ordre de l'Empereur, le contraignit de rétracter ce qu'il avoit fait à Rome. Revenu à Conſtantinople, il remonta ſur ſon Siége après la mort de Paul, le tint encore près de cinq mois, & mourut au mois de Mai ou de Juin 655. (Pagi, Muratori.)

XXXIX. PIERRE.

655. PIERRE, Prêtre de l'Egliſe de Conſtantinople, ſuccéda au Patriarche Pyrrhus. Dans la vue de paroître Catholique, ſans s'éloigner des Hérétiques, il imagina trois volontés en J. C., deux naturelles & une hypoſtatique. Il eut part aux dernieres violences qui furent exercées contre S. Maxime & ſon diſciple Anaſtaſe. Pierre tint le Siége, ſuivant Théophane & Zonaras, environ 12 ans, & mourut l'an 666.

XL. THOMAS II.

666. THOMAS, Diacre de l'Egliſe de Conſtantinople, fut élu pour ſucceder au Patriarche Pierre. Il occupa le Siége environ trois ans, ſuivant Théophane, & mourut l'an 669.

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

accuſé devant ce Gouverneur d'avoir écrit aux Rois d'Ethiopie & de Nubie pour les réconcilier, il fut ſur le point d'être condamné comme traître à l'Etat. Il mourut, ſuivant Elmacin, l'an 69 de l'Hégire (de J. C. 688 ou 689.) De ſon tems Abdal-Aziz, contre la coutume de ſes prédéceſſeurs, ſe mit à perſécuter les Chrétiens; ordonnant de briſer toutes les croix, & d'afficher aux portes des Egliſes cette inſcription : *Mahomet le grand Apôtre de Dieu. Jeſus-Chriſt, Apôtre de Dieu. Et Dieu n'engendre, ni n'eſt engendré.*

LI. SIMON, *Jacobite.*

689. SIMON, né en Syrie, & Moine du Monaſtere où Sévere étoit inhumé, fut nommé par le Gouverneur Abdal-Aziz, à la demande d'un parti, pour remplir le Siége d'Alexandrie. Telle fut l'iſſue des débats qui s'éleverent ſur le ſucceſſeur du Patriarche Iſaac. Simon tint un Concile auquel aſſiſterent quelques Melquites & quelques Gaianites. On y traita de certains Chrétiens qui renvoyoient leurs femmes ſans cauſe légitime, & en épouſoient d'autres. Simon termina ſes jours le 24 d'Epiphi de l'an 416 de l'Ere des Martyrs, ou 18 Juillet de l'an de J. C. 700. Après ſa mort le Siége d'Alexandrie demeura vacant l'eſpace de 3 ans, ou ſelon d'autres de cinq ans.

LII. ALEXANDRE, *Jacobite.*

703 ou 705. ALEXANDRE, Moine du Mont de Nitrie, fut élu pour remplacer le Patriarche Simon. Les perſécutions que les Mahométans firent aux Chrétiens ſous ſon Pontificat, le réduiſirent à un tel excès de pauvreté, qu'il fut obligé de ſe ſervir de calices de verre pour les ſaints Myſteres, après avoir vendu toute l'argenterie de ſon Egliſe. Dans le cours de ſes viſites patriarchales, il réunit à ſa communion les Agnoëtes, & pluſieurs des Gaïanites. Il mourut, ſuivant Elmacin, le 9 de Tybi de l'Ere des Martyrs 442, ou 4 Janvier, de l'an de J. C. 726.

LIII. COSME I, *Jacobite.*

726. COSME, Moine de S. Macaire, ſuccéda, malgré lui, au Patriarche Alexandre. La durée de ſon gouvernement fut courte. Il mourut, ſuivant Elmacin, le dernier jour de Payni de l'an 443 de l'Ere des Martyrs, ou 24 Juin de l'an 727 de J. C.

LIV. COSME, *Melquite.*

727. COSME fut élu Patriarche des Melquites après la mort de Coſme le Jaco-

THÉODORE, *Jacobite.*

727. THÉODORE, Moine de la Maréote, monta ſur le Siége des Jacobites en même

LXXIV. S. EUGENE I.

654. EUGENE, Romain de naiſſance, & Archiprêtre, gouverna, comme Vicaire Général, l'Egliſe de Rome, avec l'Archidiacre & le Primicier des Notaires, l'eſpace de 15 mois, depuis l'enlévement de S. Martin. L'Empereur néanmoins auſſitôt après cet événement avoit donné ordre d'élire un nouveau Pape, regardant Martin comme un intrus, pour s'être fait conſacrer ſans attendre, ſuivant l'uſage, qu'il eût confirmé ſon élection. Les Romains éluderent tant qu'ils purent cet ordre. Enfin le 8 Septembre 654, ils élurent Pape Eugene, dans la crainte que, fatigué d'un plus long délai, l'Empereur ne mît ſur le S. Siége un Evêque Monothélite. S. Martin conſentit à cette élection, lorſqu'il l'eut appriſe, quoique faite à ſon inſçu, puiſqu'il prie dans une de ſes Lettres pour le Paſteur de l'Egliſe de Rome. Eugene mourut le premier Juin 657, ſuivant Pagi & Bianchini, après avoir tenu le S. Siége 2 ans, 8 mois & 24 jours.

LXXV. VITALIEN.

657. VITALIEN, natif de Ségni en Campanie, fut ordonné Pape le 30 Juillet 657, & mourut le 27 Janvier 672, ſuivant Pagi & Bianchini. Le trait le plus remarquable que l'hiſtoire ait conſervé de ſon long Pontificat, c'eſt la vigueur avec laquelle il réſiſta à Marc, Archevêque de Ravenne. Ce Prélat refuſoit de ſe ſoumettre à la Juriſdiction du S. Siége, & avoit obtenu de l'Empereur Conſtant un Diplome, qui le confirmoit dans cette diſpoſition Schiſmatique. Vitalien excommunia l'an 666 l'Archevêque qui eut la témérité de lui rendre la pareille. L'uſage des Orgues dans les Egliſes a commencé, dit-on, ſous ce Pape, ſuivant ces paroles des Pontificaux : *Inſtituit cantum adhibitis inſtrumentis quæ vulgari nomine Organa dicuntur.* Mais par ce mot *Organa* l'on peut entendre tout inſtrument de muſique propre à ſoutenir ou à relever le chant. C'eſt ainſi que S. Auguſtin l'a entendu, (*in pſalm.* 26, Tom. IV, p. 538.)

LXXVI. ADÉODAT.

672. ADÉODAT, Romain de naiſſance & Moine de S. Eraſme au Mont-Cœlius, fut élu Pape le 22 Avril 672, ſuivant Pagi, le 11 du même mois, ſelon Bianchini. Tous deux mettent ſa mort au mois de Juin 676, le premier au 26ᵉ jour, le ſecond au 17ᵉ.

Adéodat eſt le premier Pape, que l'on ſache, qui ait employé dans ſes Lettres la formule, *ſalutem & Apoſtolicam benedictionem.* Il eſt auſſi le premier qui ait daté des années de ſon Pontificat.

LXXVII. DONUS, ou DOMNUS.

676. DONUS, ou DOMNUS, Romain de naiſſance, fils de Maurice, ſuccéda le 2 Novembre au Pape Adéodat, après quatre mois & demi de vacance. L'an 677, il obtint de Conſtantin Pogonat la révocation de l'Edit de Conſtant, qui déclaroit l'Archevêque de Ravenne exempt de la Juriſdiction du ſaint Siége. Par-là finit le Schiſme de Ravenne. Pagi met la mort de ce Pape au 11 Avril 678. Le P. Manſi eſt de ſon avis à cet égard ; mais il prétend qu'il faut avancer de quelques mois l'élection de Donus.

LXXVIII. AGATHON.

678 ou 679. AGATHON, Moine, Sicilien de naiſſance, ſuccéda à Donus le 26 Juin de l'an 679, & mourut le 10 Janvier de l'an 682. (Bianchini.) Selon le P. Pagi, il fut ordonné le 27 Juin de l'an 678, & mourut le 10 de Janvier de l'an 682, après avoir tenu le S. Siége 3 ans, 6 mois & 14 jours. Ce fut lui qui reçut la Lettre que l'Empereur Pogonat avoit écrite à ſon prédéceſſeur pour le prier d'envoyer des hommes ſages & inſtruits, afin de conférer avec les Patriarches de Conſtantinople & d'Antioche touchant les diſputes qui diviſoient les Egliſes d'Orient. Agathon fit part des pieuſes intentions de l'Empereur aux Evêques d'Occident. On tint à ce ſujet des Synodes en différentes Provinces. Ceux d'Italie & des Gaules envoyerent des Députés à Rome, où le Pape aſſembla un Concile de 125 Evêques pour nommer les Légats qui devoient aller à Conſtantinople. Ils y arriverent au commencement de Septembre de l'an 680. Ce qui ne devoit être qu'une conférence, devint par l'événement un Concile général auquel ils préſiderent, & que l'on compte pour le 6ᵉ œcuménique. Agathon obtint de l'Empereur que l'Egliſe Romaine ſeroit déchargée de la ſomme d'argent qui ſe payoit à l'ordination de chaque Pape, par un abus que les Rois Goths avoient introduit. Elle étoit de trois mille ſous d'or. Mais Conſtantin exigea que, ſuivant l'ancienne coutume, le Pape nouvellement élu ne ſeroit

PATRIARCHES D'ANTIOCHE.

LXXX. THÉODORET II.
LXXXI. AGAPIUS I.
LXXXII. CHRISTOPHE.

THÉODORET II & AGAPIUS I, dont on ne ſait que les noms, viennent à la ſuite de Théodoſe II dans le Catalogue des Patriarches d'Antioche.

CHRISTOPHE avoit ſuccédé au Patriarche Agapius I dans le tems que Nicéphore Phocas entreprit le Siége d'Antioche, c'eſt-à-dire l'an 968 ou 969. Alors les Muſulmans, dit le Diacre Léonce, Auteur contemporain, ſe ſaiſirent du Patriarche Chriſtophe, & le percerent d'un coup de dard, en haine de ſa Religion. L'Empereur, inſtruit de ſa mort, lui donna pour ſucceſſeur Euſtrathe, Evêque de Flaviade en Cilicie. Mais il ne paroît pas que celui-ci ait pris poſſeſſion du Patriarchat. (Le Quien.)

LXXXIII. THÉODORE II.

969. THÉODORE II, Anachorete, fut nommé

PATRIARCHES DE JÉRUSALEM.

LXIX. ÉLIE III.

879. ÉLIE fut élu l'an 879 au plus tard pour ſuccéder au Patriarche Théodoſe. Il aſſiſta, par ſon Syncelle, nommé, comme lui, Elie, au Conciliabule que Photius tint au mois de Novembre de cette année ſur ſon rétabliſſement. Si l'on peut ajouter foi aux Actes de cette Aſſemblée, il paroît que le Patriarche Elie, ainſi que ſon Syncelle, avoit été ſurpris par les artifices de Photius. Car le Syncelle ſe déclara au nom de celui qu'il repréſentoit, en faveur de cet intrus, & condamna la mémoire de S. Ignace. L'an 881, il écrivit à l'Empereur Charles le Gros & aux Grands de France pour demander des ſubſides, à l'effet de réparer les Egliſes de Jéruſalem, ruinées par les Arabes. Elie mourut la 29ᵉ année de ſon gouvernement, c'eſt-à-dire l'an 907.

LXX. SERGIUS II.

907. SERGIUS, nommé GEORGE par Eutychius, fut placé le 4 ou le 5 Avril ſur le Siége de Jéruſalem, qu'il tint l'eſpace de 4 ans. Il mourut l'an 911, vers le commencement d'Avril.

LXXI. LEONCE.

911. LÉONCE, ou LÉON, monta ſur le Siége de Jéruſalem au mois d'Avril 911. Il l'occupa 17 ans, & mourut par conſéquent l'an 927 ou 928.

consacré qu'après que l'Empereur auroit confirmé son élection.

LXXIX. S. LÉON II.

682. LÉON II, Sicilien, fut élu le 16 Avril, après une vacance de 7 mois & 7 jours, & ordonné le 17 Août, selon Pagi & Bianchini, ou, selon M. Fleury, le 19 d'Octobre de l'an 682, & mourut, selon les deux premiers, le 3 de Juillet 683, n'ayant tenu le S. Siége que 10 mois & 17 jours depuis son ordination. M. Fleury met un intervalle de 19 mois entre ce terme & celui de sa vie. Au commencement de son Pontificat Léon reçut une Lettre de l'Empereur, écrite à son prédécesseur, en date du 13 Décembre, Indiction x, rapportée dans la 18e Session du VIe Concile général, & dont tel étoit le sujet. L'Empereur y témoignoit désirer que le Pape envoyât à Constantinople un homme de confiance pour y résider & traiter en son nom de toutes les affaires concernant le Dogme ou la Discipline, & en général toutes les matieres ecclésiastiques qui pourroient y être agitées. Léon ne se prêta qu'avec circonspection à la demande de l'Empereur, en lui envoyant le Sous-Diacre Constantin avec le titre d'Apocrisiaire, sans y joindre les pleins pouvoirs de Légat. Par-là il réduisit les fonctions de ce Député à celles de suggérer & d'insinuer à l'Empereur ce qu'il jugeroit nécessaire & convenable pour le bien de la religion, se réservant la décision des affaires sur le rapport de son Représentant, comme il le témoigne dans sa réponse à l'Empereur. La prudence avoit fait prendre au Pape cette précaution pour se mettre à l'abri des entreprises sourdes des Patriarches de Constantinople, qui, cherchant toujours à étendre l'autorité de leur Siége, pourroient, appuyés des menaces de l'Empereur, extorquer d'un Légat son consentement pour introduire quelque nouveauté. Anastase fait un grand éloge de la piété de Léon II, de sa charité, de son éloquence, de son habileté dans les Langues Grecque & Latine, dans le chant ecclésiastique, &c.

LXXX. BENOIT II.

684. BENOÎT II, Prêtre de l'Eglise de Rome, sa patrie, fut ordonné le 26 Juin de l'an 684, après une vacance du S. Siége de 11 mois, 22 jours, & mourut le 7 Mai de l'an 685, n'ayant tenu la Chaire de S. Pierre que 10 mois & 12 jours. Benoît possédoit toutes les vertus qui font les bons Papes. Un des événemens remarquables de son Pontificat fut la Constitution que l'Empereur Constantin Pogonat joignit à la confirmation de son élection, par laquelle il permettoit de consacrer le Pape à l'avenir, aussitôt qu'il seroit élu. Mais il paroît que Justinien II reprit ce droit.

LXXXI. JEAN V.

685 ou 686. JEAN V, Syrien de nation, fut ordonné, selon M. Fleury, le 10 Juin 686, & mourut le 7e jour d'Août de l'an 687. Il avoit été Légat du Pape Agathon au 6e Concile. Jean V étoit savant, courageux & très modéré. Les Archevêques de Cagliari en Sardaigne avoient, par la négligence des Papes, usurpé les ordinations des Evêques de cette Isle, qui appartenoient originairement au S. Siége. Jean V revendiqua ce droit & s'en remit en possession. Le P. Pagi met son ordination au 23 Juillet 685, & sa mort au premier Août de l'an 686; ce qui nous paroît plus vraisemblable.

LXXXII. CONON.

686. CONON, originaire de Thrace, né en Sicile, vieillard vénérable par sa bonne mine, ses cheveux blancs, sa simplicité, sa candeur & son détachement du monde, succéda au Pape Jean V. Le Clergé avoit voulu d'abord élire l'Archiprêtre Pierre, mais l'armée étoit pour un autre Prêtre, nommé Théodore. Comme ni les uns, ni les autres, n'étoient disposés à céder, les Evêques & le Clergé choisirent une tierce personne, savoir, le Prêtre Conon, qui fut d'abord reconnu par le peuple & ensuite par l'armée. Il fut

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

XLI. JEAN V.

669. JEAN, Prêtre de l'Eglise de Constantinople, succede à Thomas. Théophane lui donne 6 ans d'Episcopat; ce qui nous détermine à placer sa mort en 675.

XLII. CONSTANTIN I.

675. CONSTANTIN, Diacre & Scevophylax, ou Garde des vases sacrés de l'Eglise de Constantinople, fut le successeur du Patriarche Jean V. Les anciens Chronographes sont fort divisés sur la durée de son Episcopat. Nous suivons Théophane qui le fait durer l'espace de deux ans, au bout desquels il fut chassé. Les Bollandistes lui donnent le titre de saint, & pensent que son attachement à la saine doctrine fut la cause de son expulsion.

XLIII. THÉODORE I.

677. THÉODORE, Prêtre & Scevophylax de l'Eglise de Constantinople, succéda l'an 677 à Constantin. Les Papes ayant rejetté les Lettres synodiques de ses prédécesseurs, comme peu orthodoxes, il se dispensa d'en envoyer. La 2e année de son Episcopat il fut déposé, ou abdiqua de lui-même : on ne sait pour quel sujet.

XLIV. GEORGE I.

678. GEORGE, Prêtre de l'Eglise de Constantinople, fut substitué à Théodore sur la fin de l'an 678. Il assista au VIe Concile général tenu l'an 680, dont il souscrivit les Actes. Théophane & Nicéphore Calliste lui donnent 6 ans d'Episcopat, mais seulement commencés. Il mourut par conséquent l'an 683. (Pagi, Le Quien.) Les Grecs l'ont mis au nombre des Saints.

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

bite. Son métier étoit, suivant Eutychius, de faire des aiguilles. Le Calife Hescham lui fit rendre la principale Eglise d'Alexandrie. Il étoit infecté du Monothélisme au commencement de son Pontificat. Mais l'an 742, il abjura cette hérésie avec tout son peuple. Cosme fut un des grands défenseurs du culte des saintes Images. On n'est pas bien assuré de l'année de sa mort. Mais le P. Pagi conjecture, avec assez de vraisemblance, qu'il cessa de vivre l'an 775. tems que Cosme fut élu Patriarche des Melquites. Il mourut, suivant M. Renaudot, le premier Février 738.

CHAIL I, *Jacobite.*

CHAÏL, ou MICHEL, Moine de S. Macaire, fut substitué par les Jacobites à leur Patriarche Théodore, après une vacance de près de cinq ans. M. Renaudot prouve que son ordination date du 14 Septembre de l'an 743. Le même Auteur met sa mort en 766, le 16 de Phaménoth, ou 12 Mars.

MINAS, *Jacobite.*

MINAS, ou MENNAS, fut le successeur de Chaïl. Le Diacre PIERRE vint à bout, par ses calomnies auprès du Calife, de le faire déposer, & de se faire mettre à sa place, qu'il occupa durant trois ans. Minas remonta ensuite sur son Siége, & mourut l'an 775, le dernier jour du mois de Coheac, ou 26 Décembre.

consacré, selon Pagi, le 21 Octobre de l'an 686, & mourut le 21 Septembre de l'an 687, n'ayant tenu le S. Siége que 11 mois, pendant lesquels il fut toujours malade. Le choix qu'il fit de Constantin, Diacre de Syracuse, pour administrer le Patrimoine de l'Eglise Romaine en Sicile, ne fit pas honneur à son discernement. Cet homme, avare & artificieux, occasionna par ses exactions injustes une sédition que le Gouverneur du pays n'appaisa qu'en le faisant mettre en prison. S. Kilien vint à Rome sous le Pontificat de Conon, & reçut de lui sa mission pour prêcher l'Evangile aux infideles.

LXXXIII. SERGIUS I.

687. SERGIUS, Prêtre, originaire d'Antioche, né à Palerme en Sicile, Curé de sainte Susanne à Rome, réunit le plus grand nombre des voix pour la Papauté, après une double élection faite par deux partis opposés; l'une en faveur de l'Archidiacre Pascal, l'autre en faveur de l'Archiprêtre Théodore. Il fut ordonné le 15 Décembre 687. Le Prêtre Théodore se soumit de bon gré à Sergius; l'Archidiacre le fit aussi, mais malgré lui, & fut déposé quelque tems après de son Archidiaconé pour crime de magie. l'Empereur Justinien II ayant fait remettre de sa part, l'an 692, à Sergius les Canons du Concile *in Trullo*, ce Pape, loin de les souscrire, comme l'Empereur le souhaitoit, ne daigna pas même les lire. Justinien irrité de ce mépris, envoya, l'an 694, Zacharie, Protospataire, à Rome, pour arrêter Sergius, & l'amener à Constantinople. Les soldats prirent la défense du Pape, dont Zacharie fut obligé d'implorer la protection pour se mettre à l'abri de leur fureur. Cet orage dissipé, un autre succéda. L'Archidiacre Pascal, dont l'ambition s'étoit réveillée, étant allé trouver l'Exarque Jean à Ravenne, l'engagea, sous la promesse de cent livres d'argent qu'il devoit tirer du trésor de S. Pierre, à venir à Rome pour l'introniser, après avoir enlevé Sergius. Mais à son arrivée l'Exarque ayant vu tout le peuple disposé à défendre son Pasteur, n'osa rien entreprendre à force ouverte contre sa personne. Il suscita néanmoins tant de traverses à Sergius, qu'il l'obligea de s'éloigner de Rome, dont il fut absent, comme le prouve un ancien monument, l'espace de 7 ans. Rendu à son peuple, Sergius eut le bonheur, l'an 698, d'éteindre le Schisme des Evêques d'Istrie, qui duroit depuis 150 ans. Ce Pape ayant tenu le S. Siége 13 ans, 8 mois & 7 jours, mourut le 8 Septembre 701. (Bianchini.) C'est lui qui ordonna qu'on chantât à la Messe *Agnus Dei*, pendant qu'on rompoit les Hosties.

LXXXIV. JEAN VI.

701. JEAN VI, Grec de nation, fut ordonné le 28 Octobre de l'an 701, après que le S. Siége eut vaqué 50 jours. Gisulfe, Duc de Bénévent, dévastoit alors la Campanie. Le nouveau Pape, lui ayant envoyé des Prêtres avec des présens, l'engage à se retirer. L'année suivante 702, arrive de Constantinople à Rome Théophilacte, créé nouvellement Exarque de Ravenne. Le peuple Romain & les troupes du voisinage, même celles de Ravenne, lui supposant de mauvais desseins, prennent les armes pour la défense du Pontife. Mieux instruit des intentions de l'Exarque & de l'objet de son voyage, Jean VI étouffe par ses remontrances & ses prieres la sédition prête à éclater. Ce Pape, digne d'un long regne, mourut le 9 Janvier 705, ayant tenu la Chaire de saint Pierre 3 ans, 2 mois & 12 jours.

LXXXV. JEAN VII.

705. JEAN VII, Grec de nation, fut ordonné le premier Mars 705, après que le S. Siége eut vaqué 1 mois & 19 ou 20 jours. Il le tint 2 ans, 7 mois & 17 jours, & mourut le 17 Octobre 707. L'Empereur Justinien lui envoya les volumes du Concile *in Trullo*, que Sergius & Jean VI avoient refusé d'approuver, en le conjurant de confirmer & de rejetter ce qu'il jugeroit à propos; le Pape Jean VII, par une foiblesse humaine, dit M. Fleury, craignant de déplaire à l'Empereur, lui renvoya ces volumes sans y avoir rien corrigé.

LXXXVI. SISINNIUS.

708. SISINNIUS, Syrien de nation, fut élevé sur le Siége de Rome, vacant depuis 3 mois, le 18 Janvier de l'an 708, & mourut subitement le 7 Février, après 20 jours de Pontificat.

LXXXVII. CONSTANTIN.

708. CONSTANTIN, homme d'une grande douceur, fut ordonné Pape le 25 Mars de l'an 708. Il étoit

PATRIARCHES D'ANTIOCHE.

Patriarche d'Antioche par l'Empereur Jean Tzimisquès, & ordonné à Constantinople par le Patriarche Polyeucte l'an 969. Après son ordination, il pria l'Empereur de retirer de l'Orient les Manichéens qui l'infectoient de leurs erreurs; ce qu'il obtint, au grand désavantage de l'Occident, où ils se répandirent. Théodore mourut sur la fin de l'an 975. (Boschius.)

LXXXIV. AGAPIUS II.

AGAPIUS II, Evêque de Séleucie, fut transféré sur le Siége d'Antioche par l'Empereur Constantin Porphyrogénete. Son installation, suivant Elmacin, se fit un Dimanche 23 du mois Canun 2e de l'an des Grecs 1287, (23 Janvier de l'an de J. C. 976.) L'an 987, ce Prince le relégua dans un Monastere de Constantinople, pour des intelligences avec le rébelle Bardas Phocas. Il y mourut après l'an 994. Il paroît qu'il étoit Monophysite. (Boschius.)

PATRIARCHES DE JÉRUSALEM.

LXXII. ANASTASE.

Les Catalogues Latins des Patriarches de Jérusalem donnent pour successeur à Léonce un nommé ANASTASE. Si ce Patriarche est réel, son gouvernement fut très court. Il ne paroît pas avoir passé l'an 928.

LXXIII. NICOLAS.

Le Patriarchat de NICOLAS est aussi douteux que celui d'Anastase. En supposant réel ce Patriarche, il mourut l'an 937 au plus tard.

LXXIV. CHRISTOPHE, OU CHRISTODULE I.

CHRISTOPHE, ou CHRISTODULE, natif d'Ascalon, étoit Patriarche de Jérusalem l'an 937, suivant Eutychius, qui rapporte une irruption des Musulmans, faite le jour des Rameaux de cette année, sous le Patriarchat de Christophe. On ignore l'année de sa mort.

LXXV. JEAN VI.

JEAN VI fut le successeur de Christophe. Les Musulmans, ayant été battus plusieurs fois par l'Empereur Nicéphore Phocas, s'en prirent à ce Prélat, comme ayant excité l'Empereur à leur faire la guerre. Pleins de cette préoccupation, ils se saisirent de sa personne, & le brûlerent vif l'an 969.

Syrien, & fut le ſeptieme Pape de ſuite venu de Syrie, ou de Grece. L'an 710 le 5 Octobre, il partit, par ordre de Juſtinien, pour Conſtantinople, où il fut reçu l'année ſuivante avec les honneurs dûs au Chef de l'Egliſe. L'objet de ce voyage étoit, à ce qu'il paroît, le Concile *in Trullo*, dont l'Empereur vouloit tirer de lui une approbation formelle. Anaſtaſe fait entendre qu'il ſatisfit l'Empereur, ſans manquer à ce qu'il devoit à la juſtice. Quoi qu'il en ſoit, Conſtantin fut très honorablement reçu à Nicée par ce Prince qui ſe proſterna devant lui la couronne en tête, lui demanda le ſecours de ſes prieres, & voulut recevoir la communion de ſa main. Ayant obtenu quelques tems après la permiſſion de s'en retourner, il rentra dans Rome le 24 Octobre 711. L'année ſuivante, Filépique, nouvel Empereur, lui ayant envoyé les Actes du faux Concile de Conſtantinople, qui condamnoit le 6e Concile général, il les rejetta avec horreur. Le peuple Romain alla plus loin, & refuſa de reconnoître pour Empereur un Prince hérétique. Conſtantin mourut le 9 Avril 715, après avoir tenu le S. Siége 7 ans & 15 jours.

LXXXVIII. GRÉGOIRE II.

715. Grégoire II, Romain de naiſſance, Sacellaire & Bibliothéquaire de l'Egliſe Romaine, fut ordonné Pape le 19 Mai de l'an 715, après 40 jours de vacance du S. Siége : il l'occupa 15 ans, 8 mois & 23 jours, ſous trois Empereurs, Anaſtaſe, Théodoſe, Léon l'Iſaurien, & mourut le 10 Février de l'an 731. Grégoire étoit verſé dans les affaires, inſtruit des ſaintes Ecritures, de bonnes mœurs & d'une ame ferme. La premiere année de ſon Pontificat, il envoya S. Corbinien, natif de Châtres en France, prêcher l'Evangile en Germanie. L'an 718, il rétablit le Monaſtere de Mont-Caſſin, qui avoit été détruit par les Lombards 140 ans auparavant. Pétronax, qu'il avoit chargé de travailler à ce rétabliſſement, en fut le ſeptieme Abbé depuis S. Benoît. Ouinfrid, nommé depuis Boniface, qui étoit venu d'Angleterre à Rome l'an 718, reçut de ce Pape ſa miſſion pour travailler à la converſion des Infideles. Les Romains ayant chaſſé, l'an 726, Baſile, dernier Duc de Rome, Grégoire acquit dans cette Ville & dans ſon Duché, au défaut des Officiers Impériaux, la ſur-intendance miniſtérielle, confondue mal à propos avec l'autorité abſolue par les Ultramontains. L'Apôtre Boniface faiſoit alors de grands progrès en Allemagne. Ayant conſulté le ſaint Siége ſur pluſieurs cas de conſcience, il reçut de Grégoire, l'an 726, une ample Lettre qui ſatisfaiſoit article par article à toutes ſes difficultés. La déciſion qu'il rendit ſur la ſeconde a paru étrange à quelques Théologiens, faute d'en avoir bien pris le ſens. La voici : » Si une femme, par quelque infirmité, n'a pu » rendre à ſon mari le devoir conjugal, vous de» mandez ce que le mari doit faire. Je répons qu'il » ſeroit bon qu'il demeurât ainſi & gardât la conti» nence. Mais s'il ne peut la garder, qu'il ſe marie » plutôt ». Remarquez que le Pape ne dit pas, ſi elle (la femme) ne peut, mais ſi elle n'a pu, *ſi non valuerit ;* ce qui montre qu'il s'agit ici d'un empêchement naturel antérieur au mariage, & par conſéquent dirimant. Anaſtaſe nous apprend que Grégoire II écrivit à Charles Martel pour lui demander du ſecours contre les vexations des Lombards. Il eut auſſi beaucoup à ſouffrir de la part de l'Empereur Léon l'Iſaurien, qui embraſſa ou plutôt enfanta l'héréſie des Iconoclaſtes. Il écrivit à ce Prince, l'an 729, ſes deux Lettres dogmatiques ſur le culte des ſaintes Images ; mais au lieu de le ramener, elles ne firent que l'irriter. Grégoire depuis ce tems ne fut occupé qu'à éviter les embûches de Léon, & à contenir les villes d'Italie, prêtes à ſe ſoulever. (Zanetti.) Ceux qui ont accuſé ce Pape d'avoir ſoulevé l'Italie, & de l'avoir engagée à ſecouer le joug impérial, ſont victorieuſement réfutés par M. Le Beau, (*Hiſt. du Bas-Emp.* T. XIII, pp. 368, 369.) L'Egliſe honore Grégoire II entre les Saints, le 13 Février.

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

THÉODORE *rétabli.*

683. Théodore remonta l'an 683 ſur le Siége de Conſtantinople, qu'il tint encore l'eſpace d'environ 3 ans. Le P. Pagi & les Bollandiſtes mettent ſa mort en 686. Il paroît que Théodore adopta la doctrine du VIe Concile général, & que ce fut une des conditions de ſon rétabliſſement.

XLV. PAUL III.

686. Paul, Laïque & l'un des Secrétaires du 6e Concile, remplaça le Patriarche Théodore. Il préſida l'an 692 au Concile *Quiniſexte*, dit *in Trullo*, dont il ſouſcrivit les Actes. Sa mort ſe rapporte à l'an 693, ſon Epiſcopat ayant été, ſuivant Nicéphore & tous les Catalogues, de 6 ans & 8 mois.

XLVI. CALLINIQUE.

693. Callinique, Prêtre de l'Egliſe de Conſtantinople, fut ſubſtitué au Patriarche Paul. L'an 705, dans l'Automne, l'Empereur Juſtinien II, après lui avoir fait crever les yeux pour s'être attaché au parti du Tyran Léonce, le relégua à Rome, où il mourut. L'Egliſe Grecque fait mémoire de lui au 23 Août.

XLVII. CYRUS.

705. Cyrus, Prêtre & Supérieur du Monaſtere de Chora dans l'Isle d'Amaſtris, fut mis à la place de Callinique, par Juſtinien, en reconnoiſſance de ce qu'il lui avoit prédit ſon rétabliſſement. L'an 712, Filepique, qui s'étoit emparé l'année précédente du Trône Impérial, chaſſa ce Patriarche & le renvoya dans ſon Monaſtere. Son zéle contre le Monothéliſme fut la cauſe de cette diſgrace. Il eſt fait mémoire de lui au [illegible] Janvier dans les Menées des Grecs.

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

LV. POLITIEN, *Melquite.*

775. Politien, ou Balathien, & non Athanaſe comme le ſuppoſe le P. Pagi, ſuccéda au Patriarche Coſme. Il exerçoit la Médecine. Ayant guéri d'une grande maladie une des femmes du Calife Haroun, il obtint un ordre de ce Prince pour obliger les Jacobites à rendre pluſieurs Egliſes aux Melquites. Le P. Le Quien place ſa mort en l'an 801.

LVI. EUSTATHE, *Melquite.*

801. Euſtathe, Supérieur du Monaſtere d'Alkoſair, monta ſur le Siége d'Alexandrie après la mort de Politien, & mourut l'an 805.

JEAN IV, *Jacobite.*

775. Jean, Prêtre & Moine de S. Macaire, remplaça Minas parmi les Jacobites. Les ſuffrages étant diviſés, ſon élection ſe fit par le ſort : uſage qui ſubſiſte encore aujourd'hui chez les Cophtes. Il mourut le 16 du mois Tybi, ou 11 Janvier de l'an 799.

MARC I, *Jacobite.*

799. Marc, ſucceſſeur de Jean, reçut l'ordination le 2 de Machir, ou 27 Janvier 799. Il mourut l'an 535 de l'Ere des Martyrs, 819 de Jeſus-Chriſt. Le Siége des Jacobites vaqua ſept ans après ſa mort.

LXXXIX. GRÉGOIRE III.

731. GRÉGOIRE III, Syrien de nation, Prêtre de l'Eglise de Rome, fut ordonné Pape le 18 Mars de l'an 731. Il tint le saint Siége 10 ans, 8 mois & 21 jours, & mourut le 27 ou le 28 Novembre de l'an 741. Ce Pape après son élection écrivit à l'Exarque pour en obtenir la confirmation; mais ce fut pour la derniere fois. L'Empereur Léon l'Isaurien & ses successeurs s'opiniâtrant de plus en plus à troubler l'Eglise, cette coutume cessa, & ne fut rétablie que cent ans après sous les Princes de la Maison de Charlemagne. Grégoire III ayant reçu les Lettres de l'Empereur adressées à son prédécesseur, y répondit en des termes qui semblent passer de bien loin la liberté apostolique. Il reprochoit formellement à Léon son ignorance présomptueuse, sa rebellion contre l'Eglise, sa barbarie, & le menaçoit en termes couverts d'une révolte des peuples d'Italie. Le Prêtre George, chargé de porter cette Lettre, s'en étant revenu sans avoir osé la présenter, Grégoire veut le déposer dans un Concile, & ne lui pardonne qu'après l'avoir obligé de repartir incessamment pour s'acquitter de sa commission. Mais sur la route il est arrêté par les Officiers Impériaux qui le mettent en prison après s'être saisis de la Lettre du Pape. L'an 732, même traitement fait en Sicile au Défenseur Constantin, porteur d'une autre Lettre, où Grégoire faisoit part à l'Empereur du résultat d'un Concile qu'il venoit de tenir contre les Iconoclastes. Autre emprisonnement fait dans la même Isle des Députés envoyés par les peuples d'Italie à ce Prince, avec des requêtes en faveur du culte des Images. Le Défenseur Pierre, troisieme Député de Grégoire, arrive par une route détournée à Constantinople, & remet à l'Empereur une nouvelle Lettre du Pape, dont la lecture, loin de le calmer, ne fait que l'irriter de plus en plus contre Grégoire & contre tous les Italiens soumis à l'Empire. Léon voulant écraser le Pape, les Romains & l'Italie, du poids de son indignation, envoye contre eux une puissante armée navale sous la conduite du Duc Manès. Une tempête la fait périr presque toute entiere dans la mer Adriatique. Manès ayant rassemblé les débris de sa flotte, aborde par le Pô près de Ravenne, dans l'intention de saccager cette Ville. Le peuple de Ravenne court aux armes, & livre aux Grecs, le 26 Juin 733, un combat où ils sont mis en déroute. L'an 741, Grégoire, alarmé de voir Liutprand, Roi des Lombards, avec une armée aux environs de Rome, menaçant d'assiéger cette Ville, envoie deux Nonces à Charles Martel, Duc des François, pour implorer son secours. Ce furent les premiers qu'on vit en France. Ils étoient chargés de lui remettre les clefs du tombeau de S. Pierre, avec une Lettre du Pape, qui finissoit par ces mots: *Nous vous conjurons par le Dieu vivant & véritable, & par les clefs très sacrées de la confession de S. Pierre que nous vous envoyons comme les marques de la souveraineté, de ne point préférer l'amitié du Roi des Lombards à celle du Prince des Apôtres.* Charles reçut les Nonces avec de grands honneurs. Mais sans accepter la dignité qu'ils lui offroient, ni vouloir se brouiller avec Liutprand, il leur promit d'interposer ses bons offices auprès de ce Prince en faveur des Romains. La mort de Grégoire suivit de près leur retour. Il ne tient pas à Anastase qu'il ne soit regardé comme un Saint : nous ne nous y opposons pas; mais il faut convenir qu'il y a bien des taches dans sa sainteté. (*V.* Liutprand, Roi des Lombards.)

XC. ZACHARIE.

741. ZACHARIE, Grec de nation, fut ordonné Pape le 30 Novembre 741, n'y ayant eu que trois jours de vacance; ce qui fait voir qu'on ne demanda, ou du moins qu'on n'attendit point la confirmation de l'Exarque de Ravenne. Zacharie sachant que Liutprand, Roi des Lombards, qui s'étoit retiré, menaçoit de revenir devant Rome & de faire sentir aux Romains les effets de son indignation, lui dépêcha d'abord un Nonce qui fut accueilli favorablement; étant venu ensuite le trouver, il réussit à faire la paix de son peuple avec lui. Ce fut avec le même succès qu'il s'entremit l'an 743 pour terminer la guerre qui s'étoit allumée entre ce Prince & la ville de Ravenne. Ratchis ayant succédé l'an 744 à Liutprand après Hildebrand, Zacharie eut encore l'habileté de l'engager à pacifier toute l'Italie par une tréve générale accordée pour l'espace de 20 ans. Le Pontife profita de la tranquillité qu'il avoit procurée à ce pays pour réformer les abus que les troubles précédens y avoient introduits parmi le peuple & le

PATRIARCHES D'ANTIOCHE.

LXXXV. JEAN III.
LXXXVI. NICOLAS II.
LXXXVII. ÉLIE II.
LXXXVIII. THÉODORE III, OU GEORGE.

995 au plutôt. JEAN III, Moine de l'Isle d'Oxia dans la Propontide, fut donné pour successeur au Patriarche Agapius. On ignore l'année de sa mort. De son tems, le nom de l'Evêque de Rome se trouvoit dans les Diptyques de l'Eglise d'Antioche.

NICOLAS II, dont on ne sait que le nom, fut le successeur de Jean III.

ÉLIE II, aussi peu connu que Nicolas, monta sur le Siége d'Antioche après lui.

THÉODORE, ou GEORGE, (on ne sait lequel des deux est le vrai nom) devint le successeur d'Elie. Les Bollandistes croient qu'il mourut en 1051.

PATRIARCHES DE JÉRUSALEM.

LXXVI. CHRISTOPHE, OU CHRISTODULE II.

CHRISTOPHE, ou CHRISTODULE II, succéda au Patriarche Jean VI, suivant les Catalogues Latins des Patriarches de Jérusalem. Mais on ignore quelle fut la durée de son gouvernement.

LXXVII. THOMAS. LXXVIII. JOSEPH.

THOMAS, dans les Catalogues cités, est donné pour successeur à Christophe II. Mais ils ne s'expliquent pas davantage sur sa personne, & ce silence n'est suppléé par aucun autre monument. On n'a pas plus de lumieres sur le gouvernement de JOSEPH, successeur de Thomas, que sur celui de ses deux prédécesseurs. Son nom est tout ce que les Catalogues nous en ont conservé.

LXXIX. ALEXANDRE.

Nicéphore Calixte, (*Hist. Eccl.* L. XIV, c. 39,) dit que sous l'Empire de Constantin Porphyrogénete, (qui régna depuis 975 jusqu'en 1025,) ALEXANDRE fut placé sur le Siége de Jérusalem. C'est vraisemblablement le successeur immédiat de Joseph; mais on ne sait pas combien de tems il tint le Siége.

Le P. Le Quien (*Or. Ch.* T. III, p. 42) donne pour successeur d'Alexandre Agapius, dont il est dit dans le IVe Livre du Droit Grec-Romain, p. 294, que

Clergé. L'an 747, il reçut à Rome le Prince Carloman qui avoit abandonné sa part du Duché de France à Pepin, son frere, pour aller se consacrer à Dieu dans la solitude. Carloman reçut la tonsure des mains de Zacharie, après quoi il se retira au Mont-Soracte, où il bâtit un Monastere, & passa ensuite au Mont-Cassin. Ratchis, dont on vient de parler, suivit cet exemple deux ans après, & devint le compagnon de Carloman dans sa derniere retraite. L'an 751, Burchard, Evêque de Würtzbourg, & Fulrad, Abbé de S. Denis en France & Chapelain du Prince Pepin, vinrent trouver Zacharie pour le consulter touchant les Rois de France, qui, depuis long-tems, n'en avoient plus que le nom, sans aucune autorité. Sa réponse fut que, pour ne point renverser l'ordre, il valoit mieux donner le nom de Roi à celui qui en avoit le pouvoir. En conséquence de cette décision, Pepin, qui exerçoit l'autorité souveraine, fut élu Roi des François l'an 752. Zacharie mourut le 14 Mars de la même année, après 10 ans, 3 mois & 14 jours de Pontificat. A l'esprit de conciliation qu'il possédoit éminemment, il joignoit une douceur inaltérable, un grand zéle pour le salut des ames, & un amour si vif de son peuple, qu'il exposa plusieurs fois sa vie pour lui dans les troubles qui agiterent l'Italie de son tems. Nous avons plusieurs de ses Lettres dont presque toutes les dates ont été altérées par les Copistes : défaut que le savant Pagi a pris soin de corriger.

ÉTIENNE.

752. Etienne, Prêtre, Romain de naissance, fut élu Pape aussitôt après la mort de Zacharie. Il fut mis sans difficulté en possession du Palais Patriarchal de Latran; mais le 3e jour, à son réveil, s'étant assis pour régler ses affaires domestiques, tout d'un coup il perdit la parole & la connoissance, & mourut le lendemain. Comme il n'avoit point été sacré, on ne le compte point entre les Papes.

XCI. ÉTIENNE II.

752. Etienne II, Diacre de l'Eglise Romaine, fut élu Pape, & consacré le 26 Mars 752. Il mourut le 25 Avril 757, après avoir tenu le S. Siége dans des tems fâcheux 5 ans & 30 jours. La premiere année de son Pontificat, voyant qu'Astolphe, Roi des Lombards, après s'être emparé de l'Exarchat de Ravenne & de la Pentapole, menaçoit le Duché de Rome, il lui député le Diacre Paul, son frere, & le Primicier Ambroise, pour demander la paix. Astolphe, à l'appât des présens que ces Députés lui offrent, consent à une tréve de 40 ans. Mais à peine 4 mois se sont écoulés, qu'il recommence la guerre. L'an 753, le Silentiaire Jean arrive de Constantinople avec des Lettres de l'Empereur Copronyme au Pape & au Roi des Lombards : c'étoit une armée qu'il falloit envoyer. Etienne, après avoir inutilement pressé là-dessus l'Empereur dans sa réponse, s'adresse en secret à Pepin, Roi de France. Ce Prince lui envoie deux Ambassadeurs pour l'inviter à venir le trouver. Sur ces entrefaites le Silentiaire Jean, qui étoit parti de Rome, y revient avec des ordres de l'Empereur au Pape d'aller négocier avec Astolphe. Ils partent ensemble le 14 Octobre 753, & se rendent à Pavie. Astolphe ne veut entendre à aucun accommodement. Etienne alors passe en France avec les deux Ambassadeurs de Pepin, & arrive le 6 Janvier 754 à Pontyon en Pertois, précédé du Roi & de toute sa Cour qui avoient été le recevoir à une lieue de là. Pepin, en l'abordant, descendit de cheval, se prosterna en terre, & l'accompagna à pied pendant quelque tems, *faisant auprès de lui la fonction de simple Ecuyer*, dit Anastase le Bibliothéquaire; ce qui est confirmé par Thégan & Frodoard. Mais le lendemain le Pape & son Clergé étant dans l'Oratoire du Palais de Pontyon, se prosternent à leur tour aux pieds du Prince, couverts de cendres & revêtus de cilices, le conjurant par tout ce qu'il y a de plus sacré de les délivrer eux & le peuple Romain de la tyrannie des Lombards. Le Roi releve le Pontife; &, dans un entretien secret qu'ensuite ils ont ensemble, il lui promet avec serment qu'il le protégera de tout son pouvoir; & qu'après avoir retiré l'Exarchat & la Penta-

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

XLVIII. JEAN VI.

712. Jean, Diacre de l'Eglise de Constantinople, fut substitué par Filépique au Patriarche Cyrus. Il se prêta, ainsi que la plupart des Prélats, au dessein qu'avoit ce Tyran d'abolir le 6e Concile. Mais aussitôt que Filépique eut été renversé du trône, il désavoua ce qu'il avoit fait de contraire aux intérêts de la Foi, & en demanda pardon au Pape Constantin. Il est néanmoins douteux si ce changement fut sincere. Il mourut vers le milieu de l'an 715.

XLIX. GERMAIN.

715. Germain, Evêque de Cyzique, fut transféré le 11 Août 715 sur le Siége de Constantinople, par le choix du Clergé & du peuple. La même année il répara, dans un grand Concile, ce qu'il avoit fait en faveur du Monothélisme sous le Tyran Filépique. L'an 726, il commence à écrire pour la défense des saintes Images contre l'Edit que l'Empereur Léon l'Isaurien venoit de rendre pour les abolir. Ce Prince, l'an 730, ayant assemblé son Conseil (*Silentium*) le 17 (& non le 7) de Janvier, un Mardi, y fait comparoître le Patriarche, & lui présente son Edit avec ordre d'y souscrire sur le champ. Le Patriarche s'en défend par un assez long discours qu'il termine par ces paroles : *Prince, je respecte les ordres de l'Empereur; mais sur un point qui intéresse la Foi, je ne puis céder qu'à l'autorité d'un Concile général. En attendant, rendez la paix à l'Eglise; & si je suis un autre Jonas, jettez-moi dans la mer.* En même tems il se dépouille de son *Pallium*, & se retire dans une Terre de sa famille, où il passa le reste de ses jours dans la priere & le silence. Il étoit âgé pour lors d'environ 95 ans, étant né vers l'an 635. Dieu l'appella à lui le 12 Mai 733, comme le prouvent, d'après les Anciens, Pagi, Le Quien & Bollandus.

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

LVII. CHRISTOPHE, *Melquite.*

805. Christophe devint le successeur d'Eustathe. Peu de tems après son élection il tomba dans une paralysie qui l'obligea de prendre un Evêque, nommé Pierre, pour faire ses fonctions. Sa mort arriva l'an 836.

LVIII. SOPHRONE I, *Catholique.*

836. Sophrone, qu'Eutychius qualifie d'homme sage & de philosophe, fut élu par les Catholiques pour remplacer Christophe. De son tems le Calife Mothawakel défendit aux Chrétiens de monter a cheval, leur ordonna de se distinguer des Musulmans par leurs habits, & chercha à les avilir en différentes manieres. Sophrone écrivit à l'Empereur

JACOB, *Jacobite.*

826. Jacob, Moine & Prêtre de S. Macaire, succéda au Patriarche Marc. Ayant été accusé d'un meurtre auprès du Gouverneur Macaire, il courut risque de perdre la vie. Jacob mourut, suivant M. Renaudot, l'an 836.

SIMÉON, *Jacobite.*

836. Siméon, Moine & Diacre, fut ordonné Patriarche d'Alexandrie par les Jacobites le 17 du mois Cohéac de l'an 836. Il mourut l'année suivante 837, le 3 de Paophi, ou 30 Septembre.

JUCAB, *Jacobite.*

Jucab, ou Joseph, succéda a Siméon. Sa mort arriva dans la 12e année de son Patriarchat, le 23 de Paophi, ou 20 Octobre de l'an 536 de l'Ere des

pole des mains des Lombards, au lieu de les rendre à l'Empereur, il en fera présent à S. Pierre & à ses successeurs. Il est difficile de croire, dit M. Le Beau, que S. Pierre eût accepté cette donation. Le Roi donnoit & le Pape recevoit ce qui appartenoit à l'Empereur, alors Souverain légitime du Pape. Mais le tems & le consentement tacite des Empereurs d'Orient ont légitimé dans les successeurs d'Etienne la possession de ce qui dans son origine étoit une usurpation. Le 28 Juillet, Etienne sacre Pepin qui l'avoit déjà été par l'Archevêque de Mayence. Il tombe malade à Saint-Denis, où il avoit fait la cérémonie, guérit miraculeusement, suivant son récit, & reprend la route de Rome avant la fin de 754, accompagné de Jérôme, frere de Pepin, & de l'Abbé Fulrade. Astolphe, oubliant les promesses qu'il avoit faites à Pepin, prêt à l'accabler en Italie, commença le siége de Rme au mois de Janvier 755. Etienne eut encore recours à Pepin, & lui écrivit & à tous les François une Lettre très pressante au nom de S. Pierre. C'est une Prosopopée qu'on a eu tort de qualifier de supercherie. Le Monarque se met en marche de nouveau pour aller au secours du Pape. Dans cette expédition il réduisit le Roi des Lombards à rendre 22 Villes, dont l'Abbé Fulrade, chargé de faire exécuter le traité, porta les clefs au S. Pere. Etienne donna par reconnoissance à Pepin, comme il l'en avoit prié, l'absolution du crime qu'il avoit commis en manquant de fidélité au Roi Childeric. Ce Pontife lié d'amitié avec Didier, Duc d'Istrie contribua l'an 756 à le faire reconnoître Roi des Lombards. Il préparoit par-là, sans le prévoir, à ses successeurs, bien des disgraces qui furent à la vérité suivies d'un ample dédommagement. L'an 757, il accorda par une Bulle à l'Abbé de Saint-Denis en France, la permission d'avoir un Evêque particulier dans son Monastere. Saint-Martin de Tours & d'autres Abbayes jouirent autrefois d'un semblable privilége, & celle de Fulde l'a conservé jusques vers le milieu de notre siécle, qu'elle a été érigée en Evêché.

Etienne II, dit-on, étant en France, rendit une singuliere décision sur un cas qui lui fut proposé. » S'il arrive, dit-il, » qu'un Prêtre manquant d'eau pour baptiser un enfant qui » est en danger, le baptise avec du vin, il n'est point coupa- » ble, & les enfans doivent rester avec ce baptême : *Infantes* » *sic permaneant in ipso baptismo*.. Mais s'il avoit de l'eau, il » faut l'excommunier & le mettre en pénitence, pour avoir eu » la témérité d'agir contre les Canons. » La Lande (*Suppl. Concil.* p. 352.) rapporte du Pape Sirice une pareille décision qui donne également la torture à quelques Théologiens. Mais le P. Le Cointe (*ad an.* 754) prouve que le texte Latin qu'on vient de citer est étranger à la question proposée au Pape Etienne, & qu'on doit le regarder comme une fourure imaginée par un Copiste ignorant. D. Coustant fait voir de même (T. I, *Epist. Sum. PP.* p. 710) que la prétendue réponse de Sirice doit être mise au nombre des Décrets faussement attribués à ce Pape dans certaines collections de Canons.

XCII. PAUL I.

757. PAUL, Diacre de l'Eglise Romaine, frere d'Etienne II, fut ordonné le 29 de Mai 757, après que le S. Siége eut vaqué 1 mois & 5 jours. Avant cette cérémonie, il fit part de la mort d'Etienne & de son élection à Pepin, lui promettant amitié & fidélité jusqu'à l'effusion de son sang. Il eut souvent recours à ce Roi, pendant son Pontificat, contre les vexations de Didier, qui de tems en tems lui fit quelque satisfaction, par la crainte de Pepin. L'an 758, Paul remet en liberté Sergius, Archevêque de Ravenne, qu'Etienne II, à son retour de France, avoit fait enlever & amener dans les prisons de Rome, pour n'être pas venu au devant de lui, lorsqu'il étoit en route pour ce Royaume. Sergius avoit une bonne excuse en ce qu'il étoit sujet du Roi des Lombards. Etienne lui chercha d'autres chicanes, & assembla même un Concile pour le faire déposer; mais il n'y trouva pas la complaisance dont il s'étoit flatté. Sergius n'en resta pas moins dans les fers. Paul, la veille de la mort d'Etienne, étant allé visiter ce prisonnier, lui avoit promis de travailler à sa délivrance; & cependant il ne lui tint parole que la 2e année de son Pontificat. (S. Marc, *Abr. d l'Hist. d'Ital.* T. II, p. 354, 370.) Paul mourut le 28 Juin 767, après avoir tenu le S. Siége 10 ans & 1 mois. Il est honoré comme Saint le jour de sa mort.

Ce Pape datoit encore, du moins quelquefois, ses Lettres des années de l'Empereur de Constantinople : preuve, dit M. Fleury, qu'on regardoit toujours ce Prince comme le Souverain de Rome. Les effigies de S. Pierre & de S. Paul sont empreintes sur le sceau de Paul I. D'autres Papes l'ont imité à cet égard.

XCIII. ÉTIENNE. III.

768. ÉTIENNE III, Sicilien de naissance, Prêtre du titre de sainte Cécile, fut consacré le 7 Août 768,

PATRIARCHES D'ANTIOCHE.

LXXXIX. BASILE II.

1051. BASILE II, suivant le P. Le Quien, fut le successeur du Patriarche Théodore III. Il mourut l'an 1052. Les Bollandistes ne reconnoissent point ce Patriarche.

XC. PIERRE III.

1052. PIERRE III, homme docte & éloquent, successeur de Basile, fut élu Patriarche d'Antioche vers l'an 1052. Aussitôt après son ordination il envoya, suivant l'ancien usage, sa Lettre synodique au Pape Léon IX. La réponse n'arriva que vers la fin de l'an 1053, Léon n'ayant reçu sa Lettre que plus d'un an après sa date. Le Pape dans cette réponse, après avoir approuvé la profession de foi du nouveau Patriarche, le félicitoit sur sa nouvelle dignité,

PATRIARCHES DE JÉRUSALEM.

» sous l'Empire de Constantin Porphyrogénete, Agapius, Archevêque de Séleucie, » devint Patriarche de Jérusalem, & qu'ensuite s'étant retiré à Constantinople, il y » exerça le sacré Ministere avec le Patriarche Nicolas. « Mais il est visible qu'il y a faute dans ce texte, & qu'au lieu de Patriarche de Jérusalem, il faut y lire Patriarche d'Antioche, puisqu'il dit la même chose que ce que nous avons rapporté d'Agapius II, d'Antioche, d'après Nicéphore Calixte.

LXXX. JÉRÉMIE.

JÉRÉMIE, appellé ORESTE par quelques Anciens, & peut-être le même qu'un Jean que d'autres font Patriarche de Jérusalem sur la fin du 10e siecle, fut élevé sur ce Siége par l'autorité d'Aziz, Calife d'Egypte, qui avoit épousé sa sœur. Cette promotion se fit au plutôt l'an 984, parce que ce fut cette année que le Calife devint son beau-frere. L'an 1012, le Calife Hakem, successeur d'Aziz, s'étant mis à persécuter les Chrétiens, fit détruire la grande Eglise de Jérusalem, & crever les yeux à Jérémie qu'il emmena captif au Kaire, où ce Prélat mourut.

LXXXI. THÉOPHILE.

THÉOPHILE, suivant Alberic de Trois-Fontaines, succéda immédiatement au Patriarche Jérémie. Le P. Papebrok conjecture que son Patriarchat fut très court. On n'en fait pas exactement la durée.

après une vacance d'un an & un mois, pendant laquelle le S. Siége fut occupé par Constantin, que le Duc Toton, son frere, y fit asseoir à main armée. Mais Etienne ayant été canoniquement élu le 5 Août par les soins de Sergius, Primicier de l'Eglise Romaine, & de Sergius, son fils, l'intrus fut déposé le lendemain & confiné dans le Monastere de Celles-Neuves, où peu de tems après il eut les yeux crevés, à l'insu peut-être d'Étienne. Le nouveau Pontife ne tarda pas à se brouiller avec le Roi des Lombards qui, regrettant la perte de la Pentapole & de l'Exarchat, faisoit des tentatives pour les recouvrer. Alarmé de ses succès, Étienne députe Sergius le pere au Roi Pepin pour lui demander du secours contre les Lombards. Sergius en arrivant en France apprend la mort de Pepin, & va trouver les Rois Charlemagne & Carloman, qui le renvoient avec des Commissaires suivis de quelques troupes pour rétablir la paix en Italie. Didier alors feint de vouloir satisfaire le Pape ; & s'étant approché de Rome, il obtient de lui une entrevue dans l'Eglise du Vatican. Christophe & Sergius, qui, de Conseillers du Pape, étoient tombés dans sa disgrace, & que le Roi des Lombards haïssoit encore plus cordialement, s'imaginent que leur perte sera le résultat de cette conférence. Dans le désespoir que ce préjugé leur inspire, ils ameutent le peuple & vont assiéger dans le Palais de Latran le Camérier Afiarte qui les avoit supplantés. Mais au retour d'Étienne leurs partisans les abandonnent. Poursuivis dans leur fuite ils sont arrêtés, amenés au Pape & punis, Christophe par la perte de la vue, & Sergius par la prison, où il mourut de mort naturelle, suivant les uns, violente, selon les autres. Etienne ne tarda pas à s'appercevoir qu'il étoit joué par Didier. Ce Prince, au mépris de ses engagemens, non seulement ne restituoit pas ce qu'il avoit pris à l'Eglise Romaine, mais faisoit encore sur elle de nouvelles conquêtes. Le Pape eut honte de sa crédulité ; mais ce qui mit le comble à son indignation, ce fut d'apprendre que la Reine Berte négocioit le mariage de Charlemagne, son fils aîné, avec une fille de Didier. Il écrivit, pour empêcher cette alliance, une ample Lettre aux deux Monarques François, dans laquelle il fait le portrait le plus affreux des Lombards, jusqu'à dire qu'ils ne méritent pas d'être mis dans la classe de l'espece humaine, que leurs femmes sont hideuses, puantes, lépreuses, &c. ; vaines & absurdes déclamations auxquelles on n'eut aucun égard en France. Ce Pontife, l'un des plus imprudens qui aient été assis sur le S. Siége, mourut le premier Février 772, après l'avoir tenu 3 ans, 5 mois & 27 jours.

XCIV. ADRIEN I.

772. Adrien I, Diacre, fils de Théodule, Duc de Rome & Consul Impérial, fut élu Pape huit jours après la mort d'Etienne III, & ordonné le 9 Février 772. Il tint le saint Siége 23 ans, 10 mois & 16 jours, jusqu'au 25 Décembre de l'an 795. Charles, Roi des François, dont Adrien avoit imploré le secours contre Didier, Roi des Lombards, vint en Italie à la tête d'une armée l'an 773, & fit le siége de Pavie qui dura huit mois. Pendant cet intervalle Charles se rendit à Rome, où il fut reçu comme le libérateur de l'Italie ; il y passa l'hiver & le carême de l'année 774. Ce fut alors qu'il confirma & augmenta la donation faite par Pepin à l'Eglise de Rome. L'objet de cette donation & de l'addition que Charles y fit, mérite d'être développé. Il consistoit dans l'Exarchat de Ravenne & la Pentapole, entre la mer Adriatique & l'Apennin, depuis l'embouchure de l'Adigé jusqu'à Ancone, avec une partie de la Tuscie, depuis l'embouchure de Fiumé-Cecina jusqu'à celle de Murta-Fiumé, en remontant de la mer à la source du Tibre, espace qui renferme le Duché de Perouse le long de la rive droite de ce dernier fleuve. Adrien fut un Pontife zélé pour la pureté de la doctrine & la décence du culte. Il écrivit aux Evêques d'Espagne contre les erreurs de Félix d'Urgel, qui commencerent à éclater vers l'an

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

L. ANASTASE I.

730. Anastase, Disciple & Syncelle du Patriarche Germain, est mis à sa place le 22 Janvier de l'an 730. Son exaltation fut le fruit de sa perfidie. Il s'étoit rendu l'accusateur de Germain sous la promesse que l'Empereur lui avoit faite de le mettre en sa place. Léon, en le déclarant Patriarche, exigea de plus qu'il s'engageât d'exterminer les Images. Il tint parole, & consentit, dès qu'il fut en possession de son Siége, que l'on détruisît celle du Sauveur qui étoit dans le Vestibule du Palais Impérial. Il en coûta la vie à l'Officier que l'Empereur avoit chargé de commettre ce sacrilége. Comme il étoit monté sur l'échelle pour abattre l'Image, des femmes le firent tomber, & aussitôt il fut mis en pieces. L'Empereur vengea sa mort par le massacre de ceux qui en avoient été les auteurs ou les complices. Mais le Patriarche eut son tour. L'an 743, au mois de Novembre, l'Empereur Constantin Copronyme, après lui avoir fait crever les yeux, le fait promener dans l'Hypodrome, monté sur un âne, la tête tournée vers la queue, & cela pour avoir suivi le parti d'Artavasde. Cependant il ne le déposa point, sans doute, parce qu'il n'espéroit pas alors de trouver un homme aussi méchant que lui pour le remplacer. Cet indigne Pontife mourut d'une colique vers la fin de l'an 753, dans la 24e année de son Episcopat. (Pagi.)

LI. CONSTANTIN II.

754. Constantin, Moine, puis Evêque de Sylée en Pamphylie, fut placé sur le Siége de Constantinople par l'Empereur Copronyme, sans observer aucune forme canonique, le 8 Août de l'an 754, après le faux Concile des Iconoclastes. Il surpassa en méchanceté son prédécesseur, & eut aussi un sort plus funeste que lui. Non content d'approuver le faux Concile des Iconoclastes, il applaudit à l'horrible persécution que l'Em-

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

Théophile en faveur des saintes Images. Il prit la défense de S. Ignace, Patriarche de Constantinople, contre Photius. Le P. Le Quien rapporte sa mort à l'an 859, & donne de bonnes preuves de cette époque. Vers la fin du Patriarchat de Sophrone, le Gouverneur d'Egypte renouvella la persécution contre les Chrétiens, & voulut même les empêcher de célébrer les saints Mysteres.

Martyrs, suivant Elmacin, 850 de J. C. Jacob, dans les dernieres années de sa vie, eut beaucoup à souffrir de la part de Malek-ebn Nasser, Gouverneur d'Egypte, qui le fit mettre en prison, & le tourmenta cruellement pour tirer de lui une somme d'argent.

CHAIL II, *Jacobite.*

850. Chaïl II, successeur de Jucab dont il avoit été Syncelle, fut ordonné le 24 Athyr, ou 20 Novembre de l'an 850, & mourut le 22 Pharmouthi, ou 17 Avril de l'année suivante.

COSME II, *Jacobite.*

851. Cosme II, Diacre de l'Eglise de S. Macaire, qui remplaça Chaïl, fut ordonné le 14 Epiphi, ou 8 Juillet 851. Après un gouvernement de 8 ans il mourut le 21 Athyr, ou 17 Novembre de l'an 859. (Le Quien.)

LIX. MICHEL I, *Melquite.*

859. Michel fut élevé l'an 859 sur le Siége d'Ale-

SANUT I, *Jacobite.*

860. Sanut, élu successeur de Cosme, fut or-

783. Il envoya, l'an 786, une légation en Angleterre pour y rétablir & confirmer la Foi. L'an 787, il présida par ses Légats au 2e Concile général de Nicée. La même année, Charlemagne après avoir soumis Adelgise, Duc de Bénévent, fit donation à l'Eglise Romaine d'Aquino, de Teano & de quelques autres Villes que le Duc avoit été obligé de céder. Il y joignit encore six places en Toscane, dont la principale étoit Viterbe. Adrien, en affectant un grand désintéressement, étoit très empressé d'augmenter le patrimoine de son Eglise. Il ne l'étoit pas moins pour la décence du culte. De son tems & par ses soins le Chant & l'Office Grégorien furent introduits en France. Anastase le Bibliothéquaire parle d'un candélabre que donna ce Pape à l'Eglise de S. Pierre, pour éclairer le Sanctuaire dans les grandes solemnités, & d'où pendoient treize cens soixante & dix lampes ou cierges. Adrien termina par une mort édifiante, le jour de Noël 795, un Pontificat des plus longs & des plus glorieux. Charlemagne le pleura comme son pere, fit faire des prieres pour lui, donna pour cet effet de grandes aumônes; & afin de laisser à la postérité un monument éternel de son attachement pour Adrien, il composa son épitaphe en vers élégiaques, qu'il fit graver sur du marbre en lettres d'or. En voici un extrait :

Post Patrem lacrymans Carolus hæc carmina scripsi.
Tu mihi dulcis amor : te modo plango Pater....
Nomina jungo simul titulis clarissima nostra;
Adrianus, Carolus, Rex ego tuque Pater....
Tum memor esto tui nati, Pater optime, posco,
Cum Patre dic natus pergat & iste tuus.

Quoique ce Pape ait plusieurs fois daté de l'année des Empereurs de Constantinople, on rencontre pourtant quelques unes de ses Bulles qui ne le sont que de son Pontificat, & d'autres que du regne ou du Patriciat de Charlemagne. Dans un Privilége en original d'Adrien I, on découvre la Formule *Regnante Dom. Deo & salv. nostro J. C.* Il est peu de Papes qui aient varié plus que lui dans les formules des dates de leurs Bulles. (*N. Tr. de Dipl.* T. V, p. 161, 163.)

XCV. LÉON III.

795. Léon III, Romain, Prêtre, fut élu Pape le 26 Décembre 795, & sacré le lendemain. Il mourut le 11 de Juin 816 (Murat.), après avoir tenu le saint Siége 20 ans, 5 mois & 16 jours. Aussitôt après son ordination, il envoya une députation à Charles, Roi de France, chargée des clefs de la confession de S. Pierre & de l'étendard de la ville de Rome pour ce Prince. Léon avoit dans son Clergé deux ennemis secrets, Pascal, Primicier, & Campul, Sacellaire ou Sacristain, neveu du Pape Adrien, sous le Pontificat duquel ils avoient été tout puissans dans Rome. Désolés de n'avoir plus la même influence dans les affaires sous celui de Léon, ils formerent une conjuration pour se défaire de ce Pontife. L'an 799, le 25 Avril, comme il assistoit à la procession de S. Marc, s'étant jettés sur lui, accompagnés de gens armés, ils s'efforcerent de lui arracher les yeux & la langue, & l'enfermerent ensuite dans un Monastere, d'où il fut tiré la nuit suivante à main armée par Albin, Camerlingue du saint Siége. Vinigise, Duc de Spolette, étant accouru sur le bruit de ce qui s'étoit passé, l'emmena dans son château, d'où il vint trouver à Paderborn le Roi Charles, qui le retint quelque tems avec grand honneur. Léon retourna la même année à Rome, & y rentra en triomphe le jour de S. André. L'an 800, Charles arrive en grand cortege le 24 Novembre en cette Ville, où 7 jours après il convoque le 15 Décembre une grande Assemblée de Prélats & de Nobles, qualifiée Concile, pour examiner les accusations intentées contre le Pape. Personne ne s'étant presenté pour les soutenir, Léon se purge par serment en mettant la Croix & l'Evangile sur sa tête. (Martenne, *de Antiq. Rit.*) Le jour de Noël suivant, Charles étant venu entendre la Messe au Vatican, le Pape s'approche de lui, comme il étoit debout incliné devant l'autel, prêt à s'en retourner (Muratori), & lui met sur la tête une couronne précieuse; en même tems le Clergé & le peuple le proclamerent par trois fois à grands cris Auguste & Empereur des Romains. Le Pape l'oignit ensuite de l'huile sainte avec son fils Pepin; après quoi il se prosterna devant lui, le reconnoissant pour son Seigneur & son Souverain. L'an 804, Léon, à la priere de Charlemagne, se rend à Mantoue pour vérifier la découverte qu'on y avoit faite d'une nouvelle relique. C'étoit une éponge imbibée, à ce qu'on prétendoit, du sang de Notre Seigneur, & apportée, disoit-on, à Mantoue par Longin. On ignore ce qu'il décida; mais il prit occasion de-là de passer en France, où il célébra les Fêtes de Noël avec l'Empereur à Aix-la-Chapelle (& non pas à Quierci). Au mois suivant il reprit la route de Rome par la Baviere, chargé de présens & accompagné de quelques Barons qui le conduisirent jusqu'à Ravenne. (*Annal. Met. Annal. Bertin.*) L'an 815, Léon ayant découvert une nouvelle conjuration formée contre sa vie, en fait condamner à mort les auteurs qui étoient des principaux de Rome. L'Empereur Louis, instruit de cette exécution, charge Bernard, Roi d'Italie, son neveu, d'en faire ses plaintes au Pape, comme d'un attentat commis contre son autorité. Léon envoie des Légats pour se justifier auprès de l'Empereur. Il est à présumer qu'ils donnerent pleine satisfaction à ce Prince. Quoi qu'il en soit, Léon est compté entre les Saints. Un Auteur du tems témoigne que ce Pape disoit quelquefois sept Messes par jour, & même jusqu'à neuf.

Léon, dans les premieres années de son Pontificat, s'appliqua

PATRIARCHES D'ANTIOCHE.

& lui envoyoit une formule de foi semblable à celle qu'il avoit reçue. Mais l'union de ce Patriarche avec le S. Siége ne fut point persévérante. L'an 1054, Michel Cérulaire ayant écrit à Pierre pour l'engager dans son schisme, celui-ci en lui répondant l'exhorta d'abandonner, comme trop futiles, plusieurs des chefs d'accusation qu'il formoit contre l'Eglise Romaine. Mais il ne mettoit

PATRIARCHES DE JÉRUSALEM.

LXXXII. ARSENE.

Arsene monta sur le Siége de Jérusalem après Théophile. Quoique nul Catalogue ne fasse mention de ce Prélat, son existence est néanmoins certaine par la vie de S. Siméon, Hermite en Italie, mais Arménien de naissance. En effet, l'Auteur contemporain de cette vie dit que ce Patriarche lui a fourni les traits qui concernent le Saint jusqu'à son départ pour l'Occident. Or, cette vie fut composée l'an 1014, pour servir de fondement à la canonisation de S. Siméon, qui se fit la même année par le Pape Benoît VIII. Les Bollandistes (*Jul.* T. VI, p. 324,) pensent qu'Arsene fut fait Patriarche l'an 1010, & mourut au plutôt l'an 1023.

beaucoup à réparer & orner les Eglises de Rome. M. Ciampini (de *Musivis*, *par.* 2, *c.* 23.) donne la description d'une Mosaïque qui subsiste encore dans l'Eglise de Sainte Susanne, & dans laquelle on voit outre la figure d'un Pape, (C'est Léon III lui-même qui porte une Eglise sur sa main) l'image de Charlemagne couvert d'un manteau, avec des moustaches & l'épée pendante à son côté. Mais un autre ouvrage plus considérable du même genre, qui se conserve encore au Palais de Latran, c'est une salle à manger où Notre Seigneur présente de la main droite les clefs à S. Pierre, & de la gauche un étendard à un Prince couronné, avec cette inscription: CONSTANTINO V. (C'est l'Empereur Constantin, fils d'Irene; ce qui prouve que dans les premieres années de Léon III la souveraineté de l'Empereur Grec étoit encore reconnue dans Rome, & donne lieu de supposer avec Muratori que les Rois de France, en acceptant le Patriciat des Romains, avoient fait avec les Empereurs quelque traité par lequel ils se reconnoissoient pour leurs Vicaires par rapport à Rome & à son Duché.) Dans la même Mosaïque on voit S. Pierre qui de la main droite présente un manteau à un Pape à genoux, & de la droite un étendard à un Prince dans la même situation, avec cette épigraphe: BEATE PETRE, DONA VITA LEONI PP. ET BICTORIA CAROLU DONA.

Les simples Lettres de Léon III n'ont ordinairement pour toute date que le seul jour du mois, précédé du mot *absoluta*. Ses Priviléges depuis l'an 800 y ajoutent l'année de son Pontificat & celle de l'Empire de Charlemagne. On y voit aussi quelquefois l'année de l'Incarnation. Il s'en trouve où l'on n'apperçoit que le jour du mois & l'indiction. Léon III est le premier Pape qui se soit servi de Monogramme, selon Papebrok, pour signer ses Bulles.

XCVI. ÉTIENNE IV.

816. ETIENNE IV, de famille noble, Diacre de l'Eglise Romaine, fut élu Pape après la mort de Léon III, & ordonné le 22 Juin 816. Aussitôt après sa consécration, il fit jurer fidélité à l'Empereur Louis par tout le peuple Romain, & lui envoya des Légats pour lui faire part de son ordination, & s'excuser de ce qu'elle s'étoit faite sans attendre, suivant la coutume, que ce Prince eût confirmé son élection. Le Pontife suivit de près ses Légats, & vint lui-même en France, où il fut reçu avec de grands honneurs. Il sacra de nouveau l'Empereur à Reims & lui mit sur la tête une riche couronne qu'il avoit apportée de Rome. Etienne en mit une autre sur la tête de l'Impératrice, & s'en retourna comblé de présens. Etant arrivé à Rome vers le commencement de Novembre 816, il y mourut 3 mois après, le 24 Janvier 817, n'ayant tenu le S. Siége, que 7 mois & 2 jours.

XCVII. PASCAL I.

817. PASCAL I, Romain de naissance, fut placé sur le S. Siége d'un consentement unanime, & ordonné le 25 Janvier 817. Il mourut suivant Bianchini le 11 de Mai 824, après avoir tenu le S. Siége 7 ans, 3 mois & quelques jours. Ce Pape suivit les traces de son prédécesseur en se faisant ordonner (le 25 Janvier 817) sans attendre le consentement de l'Empereur Louis le Débonnaire. Le Monarque se fâcha, & néanmoins peu de tems après il confirma les donations faites au S. Siége. Pascal ouvrit dans Rome un asyle aux Grecs bannis pour la défense des saintes Images. L'an 823, le jour de Pâque (5 Avril), il couronna dans Rome Lothaire que son pere avoit associé à l'Empire. Lothaire étoit venu en Italie pour y rendre la justice & appaiser les troubles qui s'étoient élevés dans ce pays. Il trouva Rome sur-tout en proie aux dissentions. Sa présence parut avoir fait rentrer les Romains dans le devoir; mais après son départ deux Officiers de l'Eglise Romaine, qui avoient montré le plus d'attachement pour ce Prince, furent arrêtés. On leur creva les yeux, & ils eurent ensuite la tête tranchée dans le Palais de Latran, le tout sans forme de procès. Pascal fut accusé d'être l'auteur de cette barbarie. Il se purgea de cette accusation par serment de lui & de 34 Evêques devant les Commissaires de l'Empereur, & refusa néanmoins de livrer les meurtriers qui resterent impunis par la foiblesse du trop débonnaire Louis. L'Eglise Romaine honore Pascal entre les Saints le 14 Mai. L'Auteur de sa vie lui donne de grands éloges, & le loue principalement d'avoir racheté beaucoup d'esclaves des mains des Infideles, d'avoir pris grand soin des pauvres, & d'avoir réparé beaucoup d'Eglises.

XCVIII. EUGENE II.

824. EUGENE II, natif de Rome, Archiprêtre du titre de Sainte-Sabine, recommandable par sa modestie, sa simplicité, sa doctrine, fut ordonné, selon M. Fleury, le 5 de Juin, & selon le P. Pagi, le 14 de Février 824. L'élection d'Eugene fut troublée par l'ordination d'un Antipape, nommé Zizi-

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

pereur fit aux défenseurs des saintes Images, & sur-tout aux Moines. Ce Prince ayant donné l'an 766 un Edit par lequel il ordonnoit à tous ses sujets de s'engager par serment devant les Magistrats, à ne jamais rendre aucun culte aux Images, le Patriarche fut un des plus empressés à s'y conformer. Pour cet effet, étant monté sur la tribune de sainte Sophie, & tenant une croix entre ses mains, il jura qu'il n'avoit jamais révéré ces figures faites de la main des hommes, & qu'il ne leur rendroit jamais aucun hommage. Lorsqu'il fut descendu de la tribune, l'Empereur, comme pour le récompenser de son obéissance, lui mit sur la tête une couronne, & l'emmena au Palais où il lui fit un grand festin. Mais ces honneurs furent bientôt suivis d'une disgrace éclatante. Le 30 Août de la même année, l'Empereur, sur une accusation d'intelligence avec des conjurés, le déposa de son autorité, puis le relégua dans l'Isle du Prince, d'où l'ayant fait revenir au bout de 13 mois sur une nouvelle accusation, il lui fit d'abord essuyer une rude bastonade; après quoi l'ayant fait solemnellement déposer dans Sainte Sophie, il l'envoya dans le cirque où le peuple l'accabla d'outrages. Jetté ensuite dans un cachot, il y resta oublié jusqu'au 15 Août de l'année suivante. Ce jour fut le dernier de ses souffrances. Deux Patrices envoyés par l'Empereur, après avoir tiré de lui une nouvelle approbation du Concile des Iconoclastes & de leur doctrine, le menerent à l'amphithéâtre où il eut la tête tranchée. C'est ainsi, dit M. Le Beau, que ce Prince farouche récompensa le Patriarche d'avoir sacrifié sa conscience pour autoriser les impiétés de son maître.

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

xandrie, vacant par la mort de Sophrone. L'an 869, il envoya Joseph, son Archidiacre, au VIIIe Concile général dont il approuva les Actes. Le P. Le Quien place sa mort avec assez de vraisemblance vers la fin de l'an 871.

LX. MICHEL II, *Melquite.*

871. MICHEL II fut substitué par les Catholiques au Patriarche Michel I. L'an 879, le Prêtre Cosme, envoyé de sa part au Conciliabule de Constantinople pour le rétablissement de Photius, désavoua tout ce que le Prêtre Joseph avoit fait au VIIIe Concile général contre cet usurpateur; en quoi il fut approuvé par celui qu'il représentoit. Eutychius dit que Michel mourut un Dimanche, 6e jour avant

donné le 13 de Tybi, ou 8 Janvier de l'an 860, & non 859, comme le marque le P. Le Quien d'après M. Renaudot. Il mourut, suivant le dernier, le 17 Avril de l'an de J. C. 881. Sanut eut beaucoup à souffrir des Musulmans.

CHAIL III, *Jacobite.*

881. CHAÏL, III du nom, fut le successeur de Sanut. Il mourut le 23 de Machir, ou 17 Février de l'an de Jesus-Christ 907. Sa mort fut suivie d'une vacance de 6 ans.

me, soutenu de la noblesse. Lothaire vint à Rome pour éteindre le schisme; & afin de prévenir ce mal pour la suite, Eugene fit un Décret portant que les Ambassadeurs de l'Empereur seroient présens à l'ordination du Pape. Eugene fit prêter serment de fidélité aux Empereurs Louis & Lothaire par le Clergé de Rome, avec promesse d'observer le Décret touchant l'ordination du Pape. Lothaire, pendant son séjour à Rome, voulut éclaircir les plaintes que l'on faisoit depuis long-tems contre les Papes & les Magistrats de Rome. Il se trouva que plusieurs terres avoient été injustement confisquées au profit de l'Eglise par l'avarice des Juges & la connivence des Papes. Lothaire en ordonna la restitution, & Eugene y consentit de bonne grace; ce qui lui attira, ainsi qu'à l'Empereur, de grands applaudissemens. L'an 826, Eugene envoya des Légats à Louis, qui tenoit son Parlement à Ingelheim, au commencement de Juin. Il mourut l'an 827, au mois d'Août, suivant Eginhart, le 27 de ce mois, selon M. Fleury, quoiqu'aucun Ancien ne marque le jour de sa mort. On attribue à ce Pape l'établissement de l'épreuve par l'eau froide, expliquée par le P. Mabillon, Tom. I. *Vet. Anal.*

XCIX. VALENTIN.

827. Valentin, né à Rome, Archidiacre de l'Eglise Romaine, devint le successeur d'Eugene l'an 827, & probablement dans le mois d'Août. Quoique la coutume fût de consacrer le Pape dans l'Eglise de S. Pierre du Vatican, avant que de l'introniser dans celle de Latran, l'intronisation de Valentin précéda son ordination; ce qui étoit déjà arrivé par rapport au Pape Conon. Valentin fut ordonné *per saltum*, suivant l'usage de l'Eglise Romaine; c'est-à-dire que de Diacre on le fit Evêque, sans le faire passer par le degré de la Prêtrise. (Mabillon.) Il mourut la même année de son élection. On n'a rien de certain sur le jour de sa mort; M. Fleury la place néanmoins au 10 Octobre.

C. GRÉGOIRE IV.

827. Grégoire IV, Prêtre de l'Eglise Romaine, du titre de S. Marc, fut tiré par force de l'Eglise des Martyrs SS. Côme & Damien pour être placé sur le saint Siége. Il fut intronisé avant que d'être ordonné; parce que pour son ordination, il fallut attendre l'Envoyé de l'Empereur. Selon M. Fleury, le saint Siége vaqua le reste de l'année 827, après la mort de Valentin; mais on ne sait rien de certain, ni du tems de la vacance, ni du jour de l'intronisation de Grégoire; il paroît seulement qu'on peut placer son ordination sur la fin de l'an 827: M. Fleury la met le 5 Janvier 828. Grégoire, l'an 833, vint en France pour tâcher de procurer la paix entre l'Empereur Louis & ses fils. Le bruit ayant couru qu'il menaçoit d'excommunier les Evêques du parti de l'Empereur, ces Prélats déclarerent avec fermeté qu'il n'avoit aucun pouvoir d'excommunier personne malgré eux dans leurs Dioceses, ni d'y disposer de rien, ajoutant qu'il s'en retourneroit excommunié lui-même, s'il entreprenoit de les excommunier contre les Canons. Grégoire répondit à ces Evêques d'un style, dit le P. Daniel, qui ne fut jamais ni celui de S. Léon, ni celui de S. Grégoire le Grand. Il commençoit par leur reprocher qu'ils lui donnoient deux titres opposés en le qualifiant de Frere & de Pape; qu'ils devoient s'en tenir au dernier qui signifie Pere, & exclut le premier. Il les traitoit ensuite de flatteurs envers l'Empereur, dont ils cherchoient à justifier les fausses démarches, & prétendoit que les menaces qu'ils lui faisoient de soustraire les Eglises de Gaule & de Germanie à son autorité, passoient leur pouvoir. Ce Pape, après avoir inutilement négocié pour réconcilier les enfans avec leur pere, prit congé de l'Empereur le jour de S. Pierre, & reprit la route de Rome, sans aucun fruit de son voyage, & fort affligé de la maniere dont l'Empereur avoit été traité par ses enfans. L'an 835, il institua la Fête de tous les Saints, que Louis le Débonnaire fit adopter par les Eglises de sa dépendance. Il mourut le 25 Janvier, ou le 11, selon M. Fleury, de l'an 844. Quelques Auteurs placent sa mort en 843; mais le P. Pagi prétend que c'est parce qu'ils commencent l'année à Pâque, ou au mois de Mars; ce qui est fort douteux.

CI. SERGIUS II.

844. Sergius, Archiprêtre de l'Eglise Romaine, fut ordonné Pape le 27 Janvier, suivant Bianchini, le 10 Février, selon Pagi, de l'an 844. L'Empereur Lothaire, trouvant mauvais qu'on l'eût ordonné sans sa participation, envoya Louis, son fils, en Italie, dont il le déclara Souverain. Louis vint, accompagné de Drogon, son oncle, Evêque de Metz, à Rome, où il fut reçu avec de grands honneurs. On examina dans une Assemblée nombreuse d'Evêques l'ordination de Sergius, & on la confirma après qu'il eut répondu aux accusations formées contre lui & prêté serment de fidélité à l'Empereur. Ce Pape mourut le 27 Janvier 847, après avoir tenu le saint Siége trois ans complets.

CII. LÉON IV.

847. Léon IV, Prêtre, du titre des quatre Couronnés, fut élu Pape d'un consentement unanime, aussitôt après la mort de Sergius. Cette élection fut précipitée par la crainte des Sarazins qui étoient aux environs de Rome. Toutefois on suspendit l'ordination pour ne pas choquer l'Empereur; mais le dan-

PATRIARCHES D'ANTIOCHE.

pas de ce nombre l'addition *Filioque*, faite au Symbole. Il la regardoit au contraire comme un très grand mal, *malorum pessimum* (ce sont ses termes) & ne craignoit pas d'anathématiser ceux qui l'avoient faite ou qui l'adoptoient. *Nobis*, disoit-il, *ad perfectam pietatis agnitionem & confirmationem sufficit sapientiâ plenum & salutare divinæ gratiæ Symbolum* (Nicænum)... *Eos vero qui*

PATRIARCHES DE JÉRUSALEM.

LXXXIII. JOURDAIN.

Jourdain, successeur du Patriarche Arsene, n'est connu que par le témoignage de Raoul Glaber, Auteur contemporain. Cet Historien rapporte (L. IV, ch. 6,) que l'an 1033, Odolric, Evêque d'Orléans, s'étant rendu à Jérusalem, y vit de ses yeux le miracle qui s'opéroit tous les ans la veille de Pâque dans la grande Eglise: miracle qui consistoit en ce que les lampes, à la bénédiction du feu nouveau, s'allumoient d'elles-mêmes. Témoin de ce prodige, dit Glaber, l'Evêque d'Orléans acheta du Patriarche Jourdain une de ces lampes, avec l'huile qu'elle renfermoit, pour une livre d'or. On ne trouve nulle part combien de tems Jourdain a siégé.

ger obligea ensuite de prévenir son consentement, & Léon fut ordonné le 11 d'Avril 849, avec protestation de ne pas prétendre déroger à la fidélité qui étoit due à l'Empereur. Les Sarazins, chargés de butin, se retirerent; mais s'étant embarqués, comme ils blasphémoient contre J. C., ils furent accueillis d'une tempête qui les fit presque tous périr. Léon travailla à réparer les maux faits par ces Infideles, orna l'Eglise de S. Pierre qu'ils avoient dépouillée, bâtit, afin de pouvoir se défendre contre eux dans la suite, une nouvelle Ville, en faisant enfermer de murs le bourg de S. Pierre, qu'on nomma depuis la ville Léonine, & dont il fit la dédicace le 27 Juin 852. Cette entreprise digne d'un grand Prince l'a justement immortalisé. Après avoir tenu le saint Siége 8 ans, 3 mois & 6 jours, Léon mourut l'an 855, le 17 de Juillet, jour auquel il est honoré comme Saint.

Léon IV est le premier qui ait marqué dans ses dates le rang qu'il tenoit parmi les Papes de son nom. Il date quelquefois de l'année de son Pontificat, ainsi que de celle de l'Empereur régnant; mais le plus souvent il se contente de l'Indiction & du jour du mois.

CIII. BENOIT III.

855. Benoit III, Prêtre du titre de S. Calliste, fut élu Pape & intronisé aussitôt après la mort de Léon IV. On dressa le Décret d'élection qui fut signé du Clergé & des Grands, & envoyé aux Empereurs Lothaire & Louis. Son élection, quoique faite d'un consentement unanime, fut contestée par le Prêtre Anastase, qui avoit été déposé huit mois auparavant; mais il fut chassé honteusement, & Benoît ordonné solemnellement le 29 Septembre, comme le prouve M. Garampi, l'an 855, en présence des Députés de l'Empereur Louis, qui avoient d'abord été favorables à son rival. Benoît tint le saint Siége 2 ans, 6 mois & 10 jours, & mourut le 8 Avril 858. Sous le Pontificat de Benoît, Ethelulf, Roi d'Angleterre, vint à Rome, & offrit à S. Pierre une couronne d'or, du poids de quatre livres, avec plusieurs autres présens; il laissa par son testament 300 mars d'or par an à l'Eglise Romaine, cent pour S. Pierre, cent pour S. Paul, cent pour les largesses du Pape.

C'est entre ce Pape & Léon IV, son prédécesseur, qu'on place la prétendue Papesse Jeanne, qui tint, dit-on, le S. Siége deux ans & quelques mois. Mais les dates que nous venons de marquer détruisent cette fable avancée par quelques Chroniqueurs des 13e & 14e siécles, & appuyée par des Ecrivains Protestans.

Benoît III est le premier Pape qui ait pris le titre de *Vicaire de S. Pierre*. Quelques uns de ses successeurs l'ont imité en cela. Mais depuis le 13e siécle les Papes ont préféré le titre de *Vicaires de Jesus-Christ*.

CIV. NICOLAS I.

858. Nicolas I, Romain, Diacre, élu Pape, fut tiré par force de l'Eglise de S. Pierre, où il s'étoit caché, mené au Palais de Latran, ensuite ramené à saint Pierre, consacré & intronisé, en présence de l'Empereur Louis qui étoit à Rome, le 24 Avril de l'an 858. Peu de tems après Nicolas étant allé visiter l'Empereur dans son camp près de Rome, ce Prince vint à pied au devant de lui, &, prenant son cheval par la bride, le conduisit la longueur d'un trait d'arc; puis, lorsqu'il fut descendu de cheval, il lui baisa, dit-on, les pieds. (Sigonius.) C'est le premier Empereur qui ait exercé un pareil acte d'humilité. Plusieurs de ses successeurs ayant imité cet exemple, les Papes s'en firent un titre pour s'élever au-dessus de la dignité impériale. Nicolas envoya l'an 860 à Constantinople des Légats pour examiner l'affaire de saint Ignace & de Photius; ils en revinrent l'an 862, après s'y être laissé corrompre; mais le Pape les désavoua, & ne voulut pas reconnoître pour Patriarche Photius. Il punit ses Légats, & écrivit aux Evêques d'Orient pour leur enjoindre par l'autorité du saint Siége de condamner l'élection de Photius & la déposition d'Ignace. Mais sa Lettre fut sans effet, parce que ces Evêques étoient peu accoutumés à recevoir de pareils ordres. Cette affaire eut de tristes suites pour l'Eglise, & doit être regardée comme l'origine du schisme déplorable qui divise l'Eglise Grecque de l'Eglise Latine. Un événement des plus grands du Pontificat de Nicolas a été la conversion de Bogoris, Roi des Bulgares & de sa nation, arrivée l'an 865. (Mansi.) Ce Roi, l'an 866, envoya son fils avec plusieurs Seigneurs à Rome, portant de riches présens: ils étoient chargés de consulter le Pape sur plusieurs questions de Religion, au nombre de 106, auxquelles le Pape satisfit par autant d'articles.

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

LII. NICÉTAS I.

766. Nicétas, Prêtre de l'Eglise de Constantinople, Sclave d'origine, & Eunuque, fut mis par l'Empereur, le 16 Décembre 766, sur le Siége de Constantinople. Il étoit Iconoclaste comme ses prédécesseurs, & fort ignorant. A son entrée dans le Palais Patriarchal, il montra qu'il étoit digne du choix de Copronyme, en détruisant de magnifiques mosaiques dont les murailles étoient ornées, & que ses deux prédécesseurs avoient laissé subsister à cause de leur beauté. Nicétas mourut le 6 Février 780. (Bollandus.)

LIII. PAUL IV.

780. Paul, natif de Salamine en Chypre, Lecteur de l'Eglise de Constantinople, fut élu, malgré lui, le 20 Février, pour succéder au Patriarche Nicétas. Pendant le regne de Léon Chazare il n'osa se déclarer ouvertement en faveur des saintes Images. Il tint même, contre les lumieres de sa conscience, une conduite qui favorisoit l'hérésie régnante. Après la mort de ce Prince, une maladie, dont il fut attaqué, lui ouvrit les yeux sur sa lâcheté criminelle. Pour l'expier, il abdiqua le 31 Août 784, & se retira dans le Monastere de Florus, où il mourut la même année.

LIV. TARAISE.

784. Taraise, laïque & Secrétaire du Palais Impérial, élu malgré

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

la fin du mois Ramadhan de l'an 292 de l'Hégire; mais le 25 de Ramadhan de cette année ne tomboit pas un Dimanche. Ce pourroit être plutôt le 25 du mois Redgiab, qui tomboit effectivement cette année 192 de l'Hégire (de J. C. 905), un Dimanche. (Ici nous observerons une fois pour toutes qu'Eutychius souvent se trompe pour les jours auxquels il rapporte ses dates.)

LXI. CHRISTODULE, *Melquite.*

908. Christodule, natif d'Alep, remplit le Siége Patriarchal des Melquites, après trois ans de vacance. Ayant été d'abord ordonné à Jérusalem par le Patriarche Elie, les Alexandrins voulurent que son ordination fût répétée dans son Eglise; & elle le fut en effet le 4 de Ramadhan de l'an 295 de

GABRIEL, *Jacobite.*

913. Gabriel fut élu Patriarche des Jacobites le 5 Février de l'an 913. L'opinion commune met son décès en 923. Mais il paroît qu'il s'accorde mieux avec l'an 920.

COSME III, *Jacobite.*

920. Cosme III, successeur de Gabriel, donna

ticles. Ces réponses aux Bulgares sont célebres. Le divorce de Lothaire, Roi de Lorraine, & de Thietberge, son épouse, fut une autre affaire, qui donna beaucoup d'exercice au zéle de ce Pontife. Il envoya sur les lieux des Légats que Lothaire vint à bout de corrompre; il excommunia Valdrade que ce Princé avoit substituée à Thietberge, sa femme; mais il ne vit pas la fin de cette affaire. (Voyez les Conciles d'Aix-la-Chapelle 862, de Metz 863, de Rome 864, d'Attigni 865.) Il réussit mieux dans l'affaire de Rothade, Evêque de Soissons, qui avoit appellé au saint Siége de la sentence de déposition prononcée contre lui par Hincmar, Archevêque de Reims. Mais ses prieres furent plus efficaces que ses menaces pour le rétablissement de ce Prélat. Nicolas mourut le 13 de Novembre 867, après un glorieux Pontificat de 9 ans, 6 mois & 20 jours. Ce Pape a reçu de grands éloges de la plupart des Ecrivains, & les a mérités par son amour des régles, par sa fermeté à les faire observer, & par toutes ses grandes qualités. Il faut néanmoins avouer que la prudence de ce Pape n'égaloit pas son zéle, & que dans ses procédés il fit paroître une hauteur qui nuisit souvent à la bonté de la cause qu'il défendoit. C'est le dernier Pape dont Anastase ait écrit la vie, & le seul dont il ait marqué le couronnement. La Tiare n'avoit alors qu'une seule couronne.

Du tems de Nicolas I les ordinations vagues n'étoient point encore connues dans l'Eglise Latine. Ce Pape écrivant aux Evêques du Royaume de Lothaire, touchant le divorce de ce Prince, leur dit : *J'ai trouvé ridicule une expression de votre Lettre, dont vous dites que le Porteur est un Prêtre du Comte Gérard. Ce Comte l'a-t-il ordonné Prêtre ? est-il de son Diocèse ? On ordonne des Prêtres pour une Eglise de la Ville ou de la Campagne, ou pour un Monastere, mais non pour les maisons des Laïques. C'est peut-être un des abus que nous devons réformer dans la prochaine Assemblée.* (Concil. T. VIII.)

CV. ADRIEN II.

867. Adrien II, Romain, Prêtre du titre de S. Marc, fut élu & intronisé aussitôt après la mort de Nicolas par un concours unanime. Il étoit âgé de 76 ans, & avoit déja refusé deux fois la Papauté; savoir, après la mort de Léon IV, & après celle de Benoît III. Pour cette troisieme fois on le contraignit d'accepter. Il fut sacré le 14 Décembre 867, en présence des Envoyés de l'Empereur, qui assisterent à sa consécration seulement. Mais pendant la cérémonie Lambert, Duc de Spolete, étant entré dans Rome à main armée, livra la Ville au pillage, sans épargner les Eglises & les Monasteres. L'Empereur, sur les plaintes qui lui en furent portées, fut sur le point de dépouiller Lambert de son Duché; mais celui-ci trouva moyen de l'appaiser. (*Voy. les Ducs de Spolete.*) Adrien marcha sur les traces de Nicolas qu'il se proposa pour modele. Le Roi Lothaire, excommunié par Nicolas pour son divorce, désiroit ardemment son absolution. Dans ce dessein, étant venu trouver Adrien au Mont-Cassin, il y reçut la Communion du Pape, sur l'assurance qu'il lui donna de s'être conformé aux avis de Nicolas, c'est-à-dire d'avoir congédié Valdrade & repris Thietberge; ce qui étoit faux : mais la vengeance divine éclata bientôt contre ce Prince sacrilége. Lothaire, après avoir vu mourir presque tous ceux de sa suite, mourut lui-même à Plaisance le 8 Août 869. Adrien, cette même année, à la priere de l'Empereur Louis II, écrivit à Charles le Chauve pour le détourner de s'emparer des Etats de Lothaire. Mais il le prit sur un ton d'autorité qui offença le Roi, les Prélats & les Grands du Royaume. Il ne mit pas moins de hauteur dans les Lettres qu'il écrivit à Charles le Chauve & aux Evêques de France pour la défense d'Hincmar, Evêque de Laon, après le jugement prononcé contre lui en 871 au Concile de Douzi, dont il avoit appellé au S. Siége. Charles fit sur ce sujet au Pontife une réponse très ferme, où il lui dit entre autre choses : « Vos Lettres » portent : *Nous voulons & nous ordonnons par l'autorité Apostolique qu'Hincmar vienne à Rome devant nous.* Nous admirons où l'auteur de cette » Lettre a trouvé qu'un Roi, obligé à corriger les » méchans & à punir les crimes, doive envoyer à » Rome un coupable jugé selon les régles. Nous au» tres Rois de France, nous n'avons point passé jus» qu'ici pour être les Lieutenans des Evêques. Mais » ce sont les Rois que Dieu a établis pour comman» der sur la terre, qui ont permis aux Evêques de » régler les affaires selon leurs Ordonnances. Vos » prédécesseurs n'ont point écrit aux nôtres, comme » vous venez de nous écrire.... Nous vous prions de » ne plus nous envoyer, ni à nous ni à nos Evêques, » de semblables Lettres, de peur que vous ne nous » forciez de les recevoir, ainsi que vos Envoyés, » avec mépris ». Cette Lettre, dont Hincmar, Archevêque de Reims, étoit auteur, eut l'effet qu'on s'en promettoit. Le Pape changea de style, prit le ton de la douceur, & chercha à calmer un Prince qui lui parut si bien connoître l'étendue de sa puissance & les bornes de celle du saint Siége. Adrien, l'an 872, reçut l'Empereur Louis II à Rome, où il le couronna le jour de la Pentecôte. Ce Pape mourut la même année; mais on ne peut dire avec certitude en quel mois ni à quel jour, aucun Ecrivain ancien ne les ayant marqués. Il paroît seulement qu'on peut mettre au plus tard cet événement vers la fin de Novembre.

CVI. JEAN VIII.

872. Jean VIII, Archidiacre de l'Eglise Romaine,

PATRIARCHES D'ANTIOCHE.

non nihil vel adjiciunt vel detrahunt anathemate percutimus. Il avoit précédemment fait une réponse un peu plus modérée à la Lettre que Dominique, Patriarche de Grado, lui avoit écrite pour le prémunir contre les erreurs de ce même Cérulaire, & l'engager à demeurer fermement attaché à l'Eglise Romaine. Mais ce qui dût mortifier Dominique, c'est la surprise que Pierre lui témoignoit du titre de Patriarche qu'il prenoit. « On n'a jamais, dit-il,

PATRIARCHES DE JÉRUSALEM.

LXXXIV. NICÉPHORE.

Nicéphore, qu'Alberic de Trois-Fontaines & les Catalogues Latins des Patriarches de Jérusalem mettent immédiatement après Théophile sur le Siége de cette Eglise, sans parler d'Arsene ni de Jourdain, acheva, selon Guillaume de Tyr, l'an 1048, la réconstruction de la grande Eglise de Jérusalem. C'est la seule époque connue de son Patriarchat. Il mourut au plus tard l'an 1053.

LXXXV. SOPHRONE II.

1053 au plus tard. Sophrone occupoit en 1053 le Siége de Jérusalem. En voici la preuve. Un Seigneur François du Comté de Rouergue, nommé Odite, étant venu cette année en dévotion à Jérusalem, y fit vœu de bâtir à son retour un Monastere

fut élu peu de jours après la mort d'Adrien, & ordonné le 14 Décembre 872. L'an 875, il couronna Empereur Charles le Chauve, le 25 Décembre. Des Modernes ont prétendu que ce Pape avoit conféré l'Empire en Souverain & que Charles l'avoit reçu en Vassal. Cette assertion n'a pour fondement qu'un passage tronqué des Actes du Concile de Rome tenu en 877. Le voici en entier : *Nous l'avons élu* (Charles) *avec justice*, dit Jean VIII dans cette Assemblée, *& nous l'avons approuvé avec le consentement & le vœu de nos freres les Evêques, & des autres Ministres de la sainte Eglise Romaine, de l'illustre Sénat, de tout le peuple Romain & de tous les citoyens distingués ; & suivant l'ancienne coutume nous l'avons élevé solemnellement à l'Empire & décoré du nom d'Auguste.* On voit par-là que, de l'aveu de Jean VIII, le Clergé & le peuple de Rome concoururent avec lui à l'élection de l'Empereur Charles. A la demande de ce Prince, il établit l'an 876 Anségise, Archévêque de Sens, Primat des Gaules & de Germanie. Cette année & la suivante, il écrivit plusieurs fois au même Empereur, le pressant de lui envoyer du secours contre les Sarazins, qui venoient faire des incursions jusqu'aux portes de Rome. Charles prit la résolution d'aller en Italie, & partit effectivement au mois de Mai 877. Le Pape vint au devant de lui, & s'étant rencontrés à Verceil, ils allerent ensemble à Pavie, d'où ils se retirerent à Tortone, sur la nouvelle que Carloman, neveu de Charles, venoit fondre sur eux avec une armée. Jean marcha vers Rome en diligence avec un crucifix d'or, orné de pierreries, que l'Empereur donnoit à S. Pierre. N'ayant point eu de secours de Charles contre les Sarazins, & n'en espérant point, il fut obligé de traiter avec eux sous la promesse d'un tribut de 25000 marcs d'argent par an. Lambert, Duc de Spolette, que Charles avoit envoyé trop tard avec des troupes pour donner la chasse à ces Infideles, tourna contre l'Italie & contre Rome les forces qu'il avoit en main pour les défendre. Les ravages qu'il y fit, obligerent le Pape Jean de venir en France : il arriva le 11 Mai 878 à Arles, & y fut reçu avec de grands honneurs par le Duc Boson & sa femme qui l'accompagnerent jusqu'à Troyes, où il alloit tenir un Concile. Cependant le respect dû à sa dignité ne le garantit pas des brigandages qui se commettoient alors impunément dans tout le Royaume. On lui vola à Châlon-sur-Saône une partie de ses chevaux ; & à Flavigni les domestiques qui le servoient, lui déroberent une écuelle d'argent qui servoit à son usage & qu'on nommoit *l'écuelle de S. Pierre*. Le Pontife regardant ces vols comme des sacrileges, lança une sentence d'excommunication contre ceux qui pouvoient les avoir commis. Le 7 Septembre, il couronna le Roi Louis le Begue, qui l'avoit déjà été l'année précédente par Hincmar de Reims. Mais il n'est pas vrai qu'il lui ait donné, comme l'ont avancé quelques Modernes, la couronne Impériale. L'an 879, Jean, sollicité par Basile, Empereur de Constantinople, consentit à reconnoître pour légitime Patriarche Photius, qui étoit remonté sur le Siége de Constantinople ; dans ce dessein il renvoya les Ambassadeurs de ce Prince avec des Légats chargés de Lettres favorables à l'usurpateur, qu'il reconnut pour Evêque, pour Confrere & pour Collégue dans la dignité Patriarchale. Il permit la même année à S. Méthode, Apôtre des Moraves & des Sclaves, l'usage de la Langue Sclavonne dans la célébration de l'Office Divin. Jean VIII mourut le 15 de Décembre de l'an 882, après avoir tenu le saint Siége 10 ans & 2 jours. Les Annales de Fulde disent qu'il fut assommé à coups de marteau par ses parens pour avoir ses trésors, & mettre un d'entre eux à sa place. Muratori rapporte ce témoignage dans ses Annales d'Italie, sans l'adopter, ni le rejetter. Cependant il est mêlé de circonstances qui nous paroissent un peu tenir du roman. Quoi qu'il en soit, il est certain que Jean VIII eut, dans le Clergé de Rome & ailleurs, un grand nombre d'ennemis, qui exercerent sa patience, & firent éclater son courage. « Nous avons plusieurs Lettres » de lui, où l'on voit, dit M. Fleury, qu'il étoit fort » occupé des affaires temporelles de l'Italie & de » l'Empire François, & qu'il prodiguoit les excom- » munications, ensorte qu'elles passoient presque en » formule ». Mais que penser de sa morale & de sa maniere d'employer l'Ecriture Sainte, si l'on en juge par le trait suivant. L'Evêque Athanase, l'an 877, avoit fait crever les yeux à Sergius, son frere, Duc de Naples, & s'étoit mis à sa place, parce qu'il entretenoit une alliance avec les Sarazins, malgré l'excommunication dont le Pape l'avoit frappé pour ce sujet. Ayant ensuite rendu compte de sa conduite à Jean VIII, loin d'en recevoir des reproches, il fut loué par le Pontife *d'avoir aimé Dieu plus que son frere, & d'avoir, suivant le précepte de l'Evangile, arraché l'œil qui le scandalisoit.*

CVII. MARIN.

882. Marin, successeur de Jean VIII, fut ordonné sur la fin de Décembre de l'an 882. Il avoit

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

lui sur la désignation du Patriarche Paul pour lui succéder, fut ordonné le jour de Noël 784. L'année suivante il envoie ses Lettres Synodiques au Pape Adrien qui le reçoit à la communion. Le VII[e] Concile général ayant été convoqué sur ses instances, il y assiste en 787, & y tient le premier rang après les Légats du Pape. L'an 795, il s'oppose à l'Empereur Constantin qui vouloit répudier Marie, son épouse, pour épouser Théodote sa concubine. Ces noces ayant été célébrées la même année au mois de Septembre, par le Prêtre Joseph, à son refus, il use de dissimulation ; ce qui engage S. Platon, Abbé de Saccudion, & S. Théodore Studite, à se séparer de sa communion. Mais après la mort de Constantin il interdit ce Prêtre, & par là il se réconcilia avec les deux Abbés. L'an 806, le 25 Février, Taraise meurt en odeur de sainteté. Sa Fête est marquée au jour de sa mort.

LV. NICÉPHORE.

806. Nicéphore, de Secrétaire du Palais devenu Solitaire, fut élevé sur le Siége de Constantinople après la mort de Taraise, & ordonné le

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

l'Hégire, (8 Juin de l'an 908 de J. C.) Il mourut l'an 320 de l'Hégire, le onzieme jour avant la fin de cette année, c'est-à-dire le 20 Décembre de l'an de J. C. 933. Ces dates sont tirées d'Eutychius qui suit.

LXII. EUTYCHIUS, *Melquite.*

933. Eutychius, nommé en Arabe Said ben Batrik, né l'an 876 au Kaire en Egypte, fut placé sur le Siége d'Alexandrie le 8 Février 933. C'est lui un Métropolitain aux Abyssins, qui en manquoient depuis long-tems, & dont le Roi faisoit les fonctions sacerdotales pendant la vacance. Cosme mourut le 27 Janvier 934.

MACAIRE I, *Jacobite.*

934. Macaire I, Moine du Val-Habib, fut élu par les Jacobites pour succéder au Patriarche Cosme III. Après son ordination il se retira d'Alexandrie, à l'exemple de ses

été trois fois Légat à Constantinople, pour l'affaire de Photius, sous Nicolas I, Adrien II & Jean VIII. M. Fleury dit qu'il étoit déjà Evêque sans être attaché à aucun Siége; mais le Pape Etienne V dit dans sa Lettre à l'Empereur Basile, rapportée par M. Fleury lui-même, que Marin n'avoit point été Evêque. Marin ne se crut pas obligé à soutenir ce que son prédécesseur avoit fait contre les régles de l'Eglise: il condamna Photius, & mourut dans le mois de Mai de l'an 884, n'ayant tenu le saint Siége qu'un an & cinq mois.

Ce Pape datoit ordinairement ses grandes Bulles du jour du mois, de l'année de son Pontificat, de celle de l'Empereur, & de l'Indiction qu'il prenoit tantôt du mois de Septembre, tantôt du mois de Janvier.

CVIII. ADRIEN III.

884. ADRIEN III, Romain de naissance, succéda l'an 884 à Marin. Il fut ordonné, selon Pagi & Muratori, sur la fin de Mai de la même année, & mourut au mois de Septembre de la suivante, à Vilzacara, aujourd'hui San-Césario, dans le Modenois, en allant à la Diete que Charles le Gros avoit indiquée à Worms. On prétend que le but de ce voyage étoit de légitimer par l'autorité Apostolique, comme l'Empereur, dit-on, l'en avoit prié, Bernard, fils naturel de ce Prince, afin de le rendre habile à lui succéder. Martin, Polonois, lui attribue un Décret, portant que l'Empereur ne se mêleroit point de l'élection du Pape: *ut Imperator non se intromitteret de electione.* Sigonius changeant les termes, dit qu'Adrien permit de consacrer le Pape élu sans le consentement de l'Empereur: altération adoptée par les Modernes. Ce Pape est le premier qui ait changé de nom à son exaltation. Il se nommoit auparavant Agapit. (*Mabil. Præfat. in Sæc. IV. Ben. part.* 2. § 12.)

CIX. ÉTIENNE V.

885. ÉTIENNE V, natif de Rome, Prêtre du titre des quatre Couronnés, fut élu Pape & intronisé malgré lui, aussitôt qu'on eut appris à Rome la mort d'Adrien III. Il fut consacré sur la fin de Septembre 885; mais l'Empereur Charles le Gros refusa d'abord de le reconnoître, parce qu'on n'avoit pas attendu pour cette cérémonie son consentement. Etienne pour l'appaiser lui envoya les signatures de 30 Evêques, de tous les Prêtres & Cardinaux Diacres de Rome, du Clergé inférieur & des Magistrats de cette Ville, qui l'avoient unanimement élu & avoient souscrit l'Acte de sa consécration. L'Empereur députa l'Evêque de Verceil pour constater ces faits, & sur son rapport il reconnut Etienne pour légitime Pape. Etienne mourut le 7 Août de l'an 891, après avoir tenu le saint Siége environ six ans. Muratori l'appelle *un Pontefice di rara virtù.* Il étoit principalement recommandable par sa charité, qu'il fit éclater dans une grande famine qui affligea Rome sous son Pontificat. Ce fut de son patrimoine, qui étoit considérable, qu'il tira la plus grande partie de ces aumônes. Car en prenant possession du Palais de Latran, il trouva tout pillé, le trésor, les meubles, les greniers, les celliers. L'empereur d'Orient Basile le Macédonien, avoit écrit au Pape Adrien III des Lettres menaçantes sur le refus qu'il faisoit de reconnoître le faux Patriarche Photius qu'il avoit rétabli. Ce fut Etienne qui les reçut. Il y répondit avec beaucoup de modération & de force, s'appliquant sur-tout à faire sentir à l'Empereur la distinction & les limites des deux puissances.

CX. FORMOSE.

891. FORMOSE, successeur d'Etienne, fut intronisé sur la fin, ou, selon M. Fleury, le 19 de Septembre 891. Il étoit Evêque de Porto; c'est le premier exemple d'un Evêque transféré d'un autre Siége sur celui de Rome. Le P. Mabillon regarde l'élection de Formose comme l'origine, ou du moins l'occasion des maux dont l'Eglise Romaine fut affligée dans la suite. Formose avoit été envoyé l'an 866 par Nicolas I chez les Bulgares, où il travailla avec fruit. Le Pape Jean VIII, pour crimes d'ambition & de révolte, qui ne furent point prouvés, s'étoit porté contre lui jusqu'à l'excommunier & le déposer; mais il fut rétabli par Marin. Son élévation sur le saint Siége fut l'ouvrage d'une faction qu'il avoit, dit-on, formée dès le Pontificat de Jean VIII. Liutprand dit que Formose avoit un grand zéle pour la Religion, & une connoissance peu commune des divines Ecritures. Il en donna des preuves l'an 891 dans l'affaire de Photius en répondant par Lettre à Stylien, Evêque de Néocésarée, qui demandoit grace pour ceux que ce faux Patriarche avoit ordonnés. « Ils n'obtiendront grace, lui » dit-il, qu'en présentant un libelle où ils recon- » noîtront leur faute, & qu'en demandant pardon » avec promesse de ne point récidiver. A ces con- » ditions nous consentons qu'ils soient reçus à la » communion laïque, suivant l'instruction que nous » vous envoyons par nos Légats, & que vous sui- » vrez exactement ». Il ne se comporta pas avec moins de sagesse dans le démêlé de Charles le Simple & d'Eudes, qui se disputoient la couronne de France. Il écrivit au second pour l'exhorter à se corriger des excès dont on l'accusoit, & à ne point attaquer Charles dans sa personne ni dans ses biens. Il donna

PATRIARCHES D'ANTIOCHE.

» reconnu dans l'Eglise d'autres Patriar- » ches que ceux de Rome, de Constan- » tinople, d'Alexandrie, d'Antioche & » de Jérusalem. Jamais je n'avois oui » dire que l'Evêque d'Aquilée & de la » Vénétie fût appellé Patriarche. Je sais » même que des Evêques de Villes ca- » pitales plus considérables que la vôtre » n'ont osé prendre ce titre. J'ajouterai » qu'il n'y a que l'Evêque d'Antioche » qui se nomme proprement Patriarche. » Ceux de Rome & d'Alexandrie sont » appellés Papes, & ceux de Constanti-

PATRIARCHES DE JÉRUSALEM.

dans le lieu de Moïssac; ce que le Patriarche, entre les mains duquel ce vœu fut fait, approuva en ces termes: *Ego Sophronius, Patriarcha Hierosolymitanus, oro atque benedico omnes qui in hoc Monasterio supradicto serviunt* (*F. servient.*) L'Acte, d'où ceci est tiré, se trouve parmi les preuves du IIe Tome de l'Histoire de Languedoc, p. 224. Sophrone fut témoin, dit Alberic, des succès des Turcs contre les Arabes, auxquels ils enleverent, l'an 1059, Jérusalem, où ils mirent à mort tous les habitans, à l'exception des Chrétiens qui se soumirent volontairement.

LXXXVI. EUTHYMIUS.

EUTHYMIUS succéda à Sophrone, suivant le même Historien que nous venons de citer. Il mourut avant l'an 1094. C'est tout ce qu'on sait de sa personne.

des avis convenables à celui-ci & lui gagna des partisans. L'an 892, au mois de Février, il couronna Empereur Lambert, Duc de Spolete; mais s'étant brouillé ensuite avec lui, il appella pour le supplanter Arnoul, Roi de Germanie, qu'il couronna de même au mois d'Avril 896. Dans le serment que les Romains prêterent à ce nouvel Empereur, il eut soin de faire insérer la clause, *sauf la foi dûe à Formose.* Il ne survécut que très peu à cette cérémonie. Quelques Auteurs mettent sa mort le 4 Avril, jour de Pâque en cette année; mais Muratori prouve qu'il vivoit encore vers le 15 de ce mois.

CXI. BONIFACE VI.

896. Boniface VI fut élu pour succéder au Pape Formose, & mourut 15 jours après son élection. Baronius & quelques autres ne le comptent point entre les Souverains Pontifes, parce que le Concile de Ravenne, tenu en 898, déclara son élection nulle, comme ayant été faite par une faction populaire. Il paroît qu'il n'étoit gueres digne de la Papauté, puisqu'il avoit été précédemment déposé du Sousdiaconat.

CXII. ÉTIENNE VI.

896. Étienne VI fut consacré Pape avant le 20 Août de l'an 896; mais on ignore le jour précis de cette cérémonie. Vers la fin de la même année, il tint un Concile, dans lequel on apporta le corps de Formose qu'il avoit fait déterrer; puis l'ayant mis dans le Siége Patriarchal, revêtu de ses ornemens, on lui donna un Avocat; & comme s'il eût été vivant & convaincu, on le condamna, on le dégrada, on lui coupa trois doigts & la tête, ensuite de quoi il fut jetté dans le Tibre. Etienne n'en demeura point là; il déposa tous ceux que Formose avoit ordonnés, & ordonna de nouveau ceux qui voulurent y consentir. Jamais on n'avoit vu sur le saint Siége un pareil frénétique. Il reçut bientôt la juste punition de ces violences, ayant été pris, jetté dans une obscure prison, chargé de fers, & enfin étranglé, l'an 897. Il avoit à peine occupé le saint Siége 14 mois.

Etienne VI datoit pour l'ordinaire du mois, du jour & de l'Indiction, sans marquer l'année de son Pontificat, ni celle de l'Empereur régnant dont il se contentoit d'exprimer le nom. On voit dans l'année 896 des Bulles de lui datées de l'Empire d'Arnoul, & d'autres datées de celui de Lambert, son rival. Il reconnut le premier tant qu'il resta en Italie; ensuite il se déclara pour le second.

CXIII. ROMAIN.

897. Romain, né à Rome, fut placé sur le saint Siége avant le 20 Août 897, puisqu'on a une Bulle de lui, datée de ce jour. (Mansi *in Pagium*). Quelques Auteurs disent qu'il cassa la procédure d'Etienne VI contre Formose. S'il est vrai, comme l'assure Flodoard, que Romain ne tint pas le Siége 4 mois entiers, il mourut au plus tard vers la fin de Novembre 897.

CXIV. THÉODORE II.

898. Théodore succéda l'an 898 à Romain. On ne sait, ni le mois, ni le jour de son ordination : ce qui paroît certain, c'est qu'il y eut un intervalle assez long entre lui & son prédécesseur, à cause de l'absence des Députés de l'Empereur Lambert, en présence desquels son ordination se fit. Il mourut avant le mois de Juin 898, après un Pontificat de 20 jours seulement. Pendant ce court espace il travailla à la réunion de l'Eglise, rappella les Evêques chassés de leurs Siéges, rétablit les Clercs ordonnés par Formose, & fit reporter solemnellement dans son tombeau le corps de ce Pontife, qui avoit été trouvé par des pêcheurs. On fait l'éloge de la charité de Théodore, de sa douceur & de sa modération.

CXV. JEAN IX.

898. Jean IX, natif de Tibur, Diacre, Moine de l'Ordre de S. Benoît, succéda à Théodore, & fut ordonné au mois de Juillet de l'an 898. Il tint le S. Siége 2 ans, 4 mois & 15 jours, étant mort le 30 Novembre de l'an 900; époque bien établie par le P. Mansi, & mal combattue par le P. Pagi, qui place la mort de Jean vers le commencement d'Août de la même année. Il avoit eu pour Compétiteur à son élection le Prêtre Sergius, qui fut chassé de Rome, & se retira en Toscane, où il resta 7 ans. Les anciens monumens, suivant Muratori, nous représentent Jean IX comme un Pontife sage & pieux. Il faut excepter l'épitaphe de Sergius III, qui dit le contraire. Mais elle fut dressée par un ennemi de Formose, au parti duquel Jean fut toujours attaché. Dans le Concile que Jean IX tint à Ravenne l'an 898, (& non pas 899, comme le marquent plusieurs Modernes,) il exhorta l'Empereur Lambert, qui étoit présent, à faire informer des pil-

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

12 Avril, jour de Pâque. L'Empereur Nicéphore l'ayant engagé à lever dans un Concile la censure lancée par Taraise contre le Prêtre Joseph, S. Platon, S. Théodore & Joseph Archevêque de Thessalonique, frere du second, s'éleverent contre cette condescendance, & se séparerent de la communion du Patriarche qui les fit excommunier eux-mêmes dans un nouveau Concile. Comme ils persistoient dans leur opposition, l'Empereur les fit mettre en prison, & ensuite les envoya en exil avec plusieurs de leurs adhérens. L'an 811, Michel Rangabé, nouvel Empereur, affligé de la division qui troubloit l'Eglise de Constantinople, s'empressa de réconcilier ces exilés avec le Patriarche. Le Prêtre Joseph fut encore sacrifié à l'intérêt de la réunion, & fut une deuxieme fois chassé de l'Eglise. Le Patriarche eut la liberté que le précédent Empereur lui avoit toujours refusée d'écrire au Pape sa Lettre synodique, & de donner cette marque de communion au Chef du Corps Episcopal. L'an 815, son zéle pour les saintes Images lui attire l'indignation de l'Empereur Léon l'Arménien, successeur de Michel. Ce Prince l'ayant fait déposer dans un Concile tenu au commencement de Février de cette année, l'envoie le 11 du même mois en exil. Nicéphore y mourut l'an 828, le 2 Juin, jour auquel l'Eglise Grecque célebre sa mémoire. Les Latins l'honorent le 13

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

qui est auteur des Annales arabiques qui portent son nom. On lui attribue d'autres ouvrages de Théologie & de Médecine, deux parties où il étoit fort versé. Comme la plupart de ses Diocésains étoient Jacobites, il eut avec eux de grands démêlés. Mais Alschscid, qui gouvernoit pour lors l'Egypte en Souverain, exigea de ceux-ci de si grandes sommes d'argent, & leur fit souffrir tant d'avanies, qu'il les mit d'accord avec le Patriarche, & les fit assembler dans la même Eglise. (d'Herbelot.) Eutychius cessa de vivre le 12 Mai 940. Depuis lui on n'a plus une suite constante des Patriarches Melquites d'Alexandrie.

prédécesseurs, Gabriel & Cosme III. La misere l'obligeoit, comme eux, de prendre ce parti, Chaïl III ayant aliéné les biens de son Eglise pour satisfaire aux taxes dont les Gouverneurs Musulmans l'avoient chargé. Il mourut le 24 de Phaménoth, de l'Ere des Martyrs 669, (20 Mars de l'an de J. C. 953.)

lages

lages & incendies qui se commettoient à Rome & aux environs.

CXVI BENOIT IV.

900. BENOIT IV, élu au mois de Décembre l'an 900, termina le 9e siécle & commença le 10e, le plus triste de l'Eglise, par l'ignorance & la corruption des mœurs qui régnerent dans cet espace de tems. Mais les Protestans sont injustes d'en prendre occasion de combattre la vérité incorruptible de la Foi & l'unité de l'Eglise. D'ailleurs, il est certain que ce siécle, quelque décrié qu'il soit, offre de grandes lumieres & de grands exemples de piété, comme D. Mabillon le fait voir. On y voit même la Discipline monastique se rétablir par d'excellentes réformes; telle fut celle de Cluni, qui commença l'an 910. On y voit plusieurs nations barbares embrasser la Religion Chrétienne. Enfin si le S. Siége, occupé jusqu'alors par des Papes éminens, presque tous, en lumieres & en sainteté, fut déshonoré par les mœurs déréglées de plusieurs d'entre ceux qui le remplirent durant ce siécle; il y en eut aussi qui se montrerent dignes, par leur savoir & leur vertu, d'y être placés. De ce nombre fut Benoît IV, Romain de race noble, qui se distingua par sa libéralité envers les pauvres & son zéle pour le bien public. Il fut ordonné aussitôt après la mort de Jean IX, & mourut au commencement d'Octobre de l'an 903, après avoir tenu le S. Siége 3 ans & environ 2 mois.

Les dates de Benoît IV, dans ses Bulles, sont prises des années de son Pontificat, de celles de l'Empereur régnant, de l'Indiction & du jour du mois. Il s'en trouve une datée *anno II post obitum Lamberti* : ce qui montre qu'on ne reconnoissoit point alors d'Empereur à Rome.

CXVII. LÉON V.

903. LÉON, natif d'Ardée, ordonné à la place de Benoît IV le 28 Octobre, fut chassé au plus tard vers la fin du mois de Novembre, l'an 903, par Christophe, qui le fit mettre en prison. Sigonius dit qu'il y mourut de chagrin le 6 Décembre suivant.

CXVIII. CHRISTOPHE.

903. CHRISTOPHE, Romain, après avoir chassé Léon V, vers la fin de Novembre 903, s'empara du S. Siége. Il fut chassé à son tour par Sergius, au commencement de Juin 904, & relégué dans un Monastere, d'où Sergius le fit tirer pour le charger de chaînes.

CXIX. SERGIUS III.

904. SERGIUS III, Prêtre de l'Eglise Romaine, avoit eu les suffrages d'une partie des Romains, comme on l'a dit, pour succéder à Théodore. Après s'être tenu caché 7 ans en Toscane, il fut rappellé, dit M. Fleury, pour être mis à la place de Christophe & ordonné en 905. Le P. Pagi dit que ce fut par la faction du Marquis Adalbert, ou Albert, qu'il s'empara du saint Siége l'an 904. Mais Muratori le nie, & prouve que Sergius fut rappellé à Rome pour déposer Christophe comme un usurpateur, & prendre sa place. Sergius regardant comme des intrus Jean IX, qui lui avoit été préféré, & les trois Papes qui avoient succédé à Jean, se déclara contre Formose, & approuva la procédure d'Etienne VI. Sergius mourut dans le mois d'Août de l'an 911, après avoir tenu le saint Siége plus de sept ans. On ne peut reculer sa mort, comme font quelques critiques, jusqu'à l'an 912. Son inhumation se fit dans l'Eglise de Latran qu'il avoit rétablie de fond en comble. Frodoard fait l'éloge du gouvernement de ce Pape. Le satirique Liutprand suivi par Baronius est le seul ancien qui l'accuse d'un commerce infâme avec la fameuse Marozie.

CXX. ANASTASE III.

911. ANASTASE III, Romain, succéda à Sergius sur la fin du mois d'Août de l'an 911 : après avoir tenu le saint Siége 2 ans & environ 2 mois, il mourut vers le milieu du mois d'Octobre de l'an 913. Le P. Papebrok place sa mort le 25 Novembre 914; ce qui ne peut se concilier avec ce qu'on lit dans l'Histoire de Ravenne par le Rossi, que Landon tenoit le saint Siége le 5 Février 914.

CXXI. LANDON.

913 ou 914. LANDON fut placé sur le saint Siége, selon le P. Pagi, vers le 16 d'Octobre de l'an 913, & certainement avant le 5 Février de l'an 914. Il mourut le 26 Avril de cette derniere année, après avoir tenu le saint Siége au plus 6 mois & 10 jours.

CXXII. JEAN X.

914. JEAN X, Clerc de Ravenne, élu d'abord Evêque de Bologne, ensuite sacré Archevêque de Ravenne par le Pape Landon, devint son successeur, & fut intronisé vers la fin du mois d'Avril 914, par le crédit de Théodora la Jeune, sœur de Marozie. Son gouvernement fut plus avantageux à l'Italie, & même à l'Eglise, qu'on n'avoit sujet de l'attendre d'une telle entrée. Jean marcha à la tête d'une armée contre les Sarazins, les défit & les chassa du poste qu'ils occupoient sur le Garillan. M. Fleury place cette expédition au mois d'Août 915, le P. Pagi & M. Muratori la mettent en 916. La fin du Pape Jean fut des plus tristes. Gui & Marozie, sa femme, jaloux du pouvoir qu'il donnoit à Pierre, son frere, le firent enlever par des soldats, & jetter dans une prison, où il fut étranglé, l'an 928, vers la fin de Mai, ou au commencement de Juin. Il avoit tenu le S. Siége 14 ans 2 mois & quelques jours. M. Muratori l'appelle *Uomo di gran mente e cuore*. Le Pané-

PATRIARCHES D'ANTIOCHE.

» nople & de Jérusalem sont qualifiés » Archevêques. » (Coteler, *Monum. Eccl. Gr.* T. II, p. 108-123.) L'année de la mort de Pierre est incertaine. (Bollandus.)

XCI. THÉODOSE III.

1047 au plus tard. THÉODOSE, ou THÉODORE, fut substitué au Patriarche Pierre. Il fut présent l'an 1057 à la proclamation qui se fit à Constantinople

PATRIARCHES DE JÉRUSALEM.

LXXXVII. SIMÉON II.

SIMÉON II, qu'Alberic fait succéder immédiatement à Euthymius, étoit assis sur le Siége de Jérusalem dès l'an 1094. Ce fut lui, suivant Guillaume de Tyr, à qui Pierre l'Hermite, natif d'Amiens en Picardie, s'adressa cette année dans son premier voyage de Jérusalem, & avec lequel il s'entretint sur les malheurs de l'Eglise de Palestine, & sur les moyens d'y apporter du remede. Le résultat de leurs conférences fut que si le Pape & les Princes d'Occident étoient informés de l'état déplorable des Chrétiens en Palestine, ils viendroient rompre leurs fers & délivrer les lieux saints de la tyrannie des Infideles. Siméon en conséquence lui donna des Lettres pour le Pape Urbain II & pour les Princes de l'Europe. Elles étoient touchantes, & Pierre à son retour sut les faire si bien valoir par une éloquence qui lui étoit naturelle, que ses discours firent

gyriste de l'Empereur Bérenger le représente comme un Pontife attaché à ses devoirs, & plein de sagesse. Il connoissoit mieux ce Pape que Liutprand qui le décrie.

CXXIII. LÉON VI.

928. Léon VI succéda à Jean X sur la fin de Juin 928 : après avoir tenu le saint Siége seulement sept mois & quelques jours, il mourut le 3 de Février 929. Ce fut vraisemblablement un intrus, placé sur le saint Siége par les ennemis de Jean X. Platine fait néanmoins l'éloge de ses mœurs & de son zéle, en quoi il s'accorde avec Ptolémée de Lucques, suivant lequel ce Pape vécut paisiblement sans exercer aucune tyrannie ; ce qui étoit beaucoup pour ce tems-là.

CXXIV. ÉTIENNE VII.

929. Étienne VII, successeur de Léon VI, monta sur le S. Siége vers le premier de Février 929, où suivant d'autres le 3 ou 4 Mars, & mourut vers le 12 Mars de l'an 931, après 2 ans, un mois & environ 28 jours de Pontificat.

CXXV. JEAN XI.

931. Jean XI, fils, non du Pape Sergius III, comme Liutprand l'avance d'après les bruits populaires de son tems, mais d'Alberic, Duc de Spolete, & de Marozie, fut placé sur le saint Siége à l'âge de 25 ans, & ordonné, suivant M. Bianchini, le 20 Mars 931. Les Historiens ne nous apprennent rien de son Pontificat, pendant lequel il ne fut point son maître, ayant toujours été dominé & maltraité par Alberic le Jeune, son frere, qui s'étoit emparé de l'autorité souveraine dans Rome. Jean mourut l'an 936, au commencement de Janvier, dans la prison du Château Saint-Ange, où Alberic le tenoit enfermé avec Marozie, leur mere, depuis l'an 932. Ce fut pendant sa captivité qu'Alberic, l'an 932, le força d'envoyer à l'Empereur Romain Lecapene les Légats qu'il lui demandoit pour autoriser la promotion de Théophylacte, son fils, âgé seulement de 16 ans, à la dignité de Patriarche de Constantinople. Jean XI avoit tenu le saint Siége 4 ans & environ 10 mois. Il est appellé par Rathier, Evêque de Vérone & son contemporain, *Pontifex gloriosæ indolis.*

CXXVI. LÉON VII.

936. Léon VII fut ordonné Pape avant le 9 du mois de Janvier 936, comme on le voit par sa Lettre à Hugues, *Prince des François.* Cette Lettre est aussi une preuve du zéle de ce Pape pour le culte divin. C'étoit effectivement un serviteur de Dieu qui, bien loin d'avoir recherché cette dignité, avoit fait ce qu'il avoit pu pour l'éviter. Dès le commencement de son Pontificat, il fit venir à Rome S. Odon, Abbé de Cluni, pour travailler à la réunion d'Hugues, Roi de Lombardie, & d'Alberic, son beau-fils. (*V.* Hugues, Roi d'Italie.) Léon VII mourut avant le 18 Juillet de l'an 939, après avoir tenu le saint Siége trois ans, six mois & dix jours. Ce Pape est appellé Léon VI dans plusieurs Catalogues. C'est par lui que Frodoard termine son Poème des Pontifes Romains.

CXXVII. ÉTIENNE VIII.

939. Étienne VIII succéda, le 19 Juillet au plus tard de l'an 939, à Léon VII. (Mansi.) Comme il étoit Allemand de nation, dit Martin Polonois, les Romains le prirent en aversion, le maltraiterent jusqu'à lui découper le visage, & le défigurerent de telle sorte, qu'il n'osoit paroître en public. Mais ce récit n'est appuyé sur le témoignage d'aucun Auteur du tems. Il est d'ailleurs certain, par la liste des Papes, qui est en tête de la Chronique de S. Vincent de Voltorne, liste très antérieure à Martin Polonois, qu'Etienne étoit Romain. On ne connoît que deux traits remarquables de son Pontificat. Il accorda le *Pallium* à Hugues pour l'Archevêché de Reims ; il envoya, l'an 942, un Légat en France, chargé de Lettres adressées aux Seigneurs révoltés contre Louis d'Outremer, pour les porter à reconnoître leur Roi, avec menace d'excommunication, s'ils ne satisfaisoient avant Noël. Etienne mourut cette même année 942, au commencement de Novembre, après avoir tenu le saint Siége 3 ans 4 mois & quelques jours.

CXXVIII. MARTIN III.

942. Marin II, ou Martin III, Romain de naissance, fut placé sur le Siége de Rome le 11 Novembre, au plus tard, de l'an 942. (Mansi.) Après avoir tenu le saint Siége 3 ans, 2 mois & 14 jours, il mourut vers le 25 Janvier de l'an 946. Pendant tout son Pontificat, il ne s'appliqua qu'aux affaires de la Religion, à réparer les Eglises, & à soulager les pauvres.

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

Mars. (Le Quien.) Il est auteur d'un Abrégé d'Histoire & de quelques Traités contre les Iconoclastes.

LVI. THÉODOTE CASSITERE.

815. Théodote de Mélisse, dit Cassitere, Officier du Palais, nommé Patriarche par l'Empereur Léon l'Arménien, fut ordonné le premier Avril 815. Il tint la même année, par ordre de ce Prince, au mois d'Avril, un Conciliabule, où il dit anathême au VIIe Concile général. L'an 821, il mourut après avoir fait une guerre continuelle aux saintes Images & à leurs défenseurs. (Pagi, Le Quien.)

LVII. ANTOINE I.

821. Antoine, Métropolitain de Sylée ou Pergé en Pamphylie, grand Iconoclaste, frappé d'anathême pour ce sujet au Concile de Constantinople, tenu vers les Fêtes de Noël en 814, succéda au Patriarche Théodote. Livré à ses plaisirs, indifférent sur tout le reste, il ne maltraita les Catholiques que par ses mépris. Il tint le Siége 12 ans commencés, & mourut vers le mois d'Avril 832.

LVIII. JEAN VII.

832. Jean, surnommé Léconomante, succéda au Patriarche An-

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

LXIII. SOPHRONE II, LXIV. ISAAC, LXV. JOB, *Melquites.*

940. Sophrone II, Isaac & Job, dont on ne sait que les noms, occuperent successivement le Siége des Melquites d'Alexandrie après la mort d'Eutychius.

LXVI. ÉLIE, *Melquite.*

Élie occupoit le Siége Patriarchal des Melquites en 968. C'est tout ce que l'on sait de ce Prélat.

THÉOPHANE, *Jacobite.*

953. Théophane fut donné par les Jacobites pour successeur à Macaire. Il mourut le 10 de Cohéac de l'Ere des Martyrs 674 (6 Décembre de l'an de J. C. 958.) Les Historiens Cophtes disent qu'ayant été possédé du Démon, il fut étouffé par les Evêques & les Clercs, à cause des blasphêmes qu'il vomissoit.

MINAS II, *Jacobite.*

958. Minas II, Moine de S. Macaire, succéda chez les Cophtes au Patriarche Théophane. Il fallut l'enchaîner pour le tirer

CXXIX. AGAPIT II.

946. Agapit II, Romain de naissance, fut ordonné Pape entre le 5 & le 14 Mars de l'an 946, & vraisemblablement le 8 de ce mois, qui étoit un Dimanche. (Mansi.) Il honora le saint Siége par l'innocence de ses mœurs, & son zéle pour le bien de l'Eglise. Le P. Mansi & M. Garampi prouvent qu'il mourut vers la fin de l'an 955, & non pas en 956, comme les deux Pagi le prétendent. Quelques Anciens le nomment Agapit le Jeune, pour le distinguer du Pape Agapit I.

CXXX. JEAN XII.

956. Jean XII, (appellé auparavant Octavien, Romain de naissance, fils du Patrice Alberic, à qui il avoit succédé l'an 954, quoique Clerc, en sa dignité & son autorité dans Rome,) s'empara du saint Siége, après la mort d'Agapit, n'étant âgé que de 18 ans. Il prit le nom de Jean XII. Son ordination se fit au mois de Janvier 956 au plus tard. (Garampi.) Jean XII étant maltraité par Bérenger, invita le Roi Otton I à venir en Italie, lui promettant de le couronner Empereur. Otton sur cette promesse se rend à Rome, où, le 2 Février 962, il reçoit la couronne Impériale des mains du Pape, qui lui jure ensuite fidélité avec les Chefs du peuple Romain. Il fait à cette occasion de grands présens, tant en or qu'en pierreries au Pape; & avant de partir, il confirme, dit-on, & augmente par un Diplôme, dont l'original écrit en lettres d'or sur vélin de pourpre se conserve au Château S. Ange, toutes les donations faites au S. Siége par Pepin & Charlemagne, se réservant néanmoins & à ses successeurs l'autorité souveraine sur tous les objets de ces donations. Mais ce Diplome paroît d'autant plus suspect à M. Muratori, qu'on y voit dénommés, parmi les Domaines cédés à l'Eglise Romaine, la Vénétie, l'Istrie, les Duchés de Spolete & de Bénévent, & la ville de Naples : *toutes Seigneuries qui n'avoient jamais dépendu*, dit-il, *du Pontife Romain pour le temporel, & qui toutes étoient gouvernées par des Princes Vassaux des Empereurs d'Occident, ou des Rois d'Italie, ou même des Empereurs Grecs, & qui continuerent de l'être.* M. de S. Marc, d'accord avec Muratori, n'hésite pas à regarder cette piece comme le fruit de la très longue & très scandaleuse querelle qui dans la suite divisa long-tems le Sacerdoce & l'Empire. Le Pape Jean XII menoit dès lors une vie très peu réguliere, sur laquelle Otton avoit fermé les yeux par politique. Mais après le départ de ce Prince, il se livra sans retenue à la fougue de ses passions. Le Palais de Latran devint un lieu de prostitution. Des Romains vinrent trouver l'Empereur en Lombardie, où il étoit occupé à faire la guerre à Bérenger, pour le prier de remédier à cet affreux scandale. *C'est un jeune homme*, répondit-il; *je vais lui écrire, & j'espere que mes remontrances feront impression sur lui.* Le Pape à la vérité promit à l'Empereur de se corriger; mais il n'en fit rien. Parmi les femmes qu'il entretenoit, la veuve de Rainier, l'un de ses vassaux, avoit la préférence. Elle disposoit de tout à la Cour de Rome; & c'est peut-être ce qui a donné lieu à la fable de la Papesse Jeanne : car on a fait bien des conjectures sur le fondement de cette fiction. Le Pape craignant le retour de l'Empereur, oublie le serment de fidélité qu'il lui avoit fait, & s'allie avec Adalbert, fils de Bérenger, qui couroit la campagne avec une troupe de bandits. Otton arrive en effet l'an 963 à Rome, d'où le Pape s'étoit enfui à son approche avec Adalbert, emportant une grande partie du trésor de S. Pierre. Ayant assemblé dans le mois de Novembre un Concile, il y fait déposer Jean XII pour ses crimes, & mettre Léon VIII à sa place. (*Voy. les Conciles.*)

LÉON VIII. CXXXI. BENOIT V.

963. Léon VIII, élu le 21 Novembre pour succéder à Jean XII, dans le Concile qui déposa ce dernier, fut ordonné le 6 Décembre de l'an 963. Avant son élection, il étoit Protoscriniaire, ou premier Garde des Archives de S. Jean de Latran, & purement Laïque. Léon tint le saint Siége un an & quatre mois, selon M. Fleury, qui en parle, d'après les Anciens, comme d'un Pape légitime. Baronius au contraire, suivi de plusieurs Modernes, le traite d'intrus & d'Antipape. « Mais il seroit peut-» être à désirer, dit M. » Muratori, que le docte » Annaliste n'eût pas dé-» crié plus encore que » n'ont fait les Evêques » du Concile (qui élut » Léon VIII) l'entrée de » Jean XII dans le Pon-» tificat, jusqu'à le tenir » pour un successeur illé-» gitime de S. Pierre; ce » qui étoit dire bien équi-« valemment qu'il avoit

964. Benoît, Diacre de l'Eglise Romaine, fut élu par les Romains, & placé sur le saint Siége après la mort de Jean XII, arrivée le 14 Mai 964. Otton, irrité de cette élection faite contre le serment que lui avoient prêté les Romains de ne point élire de Pape sans son consentement & d'obéir à Léon, marche avec une armée contre Rome. Après l'avoir prise, il y assemble un Concile, dans lequel Benoît V se reconnoît parjure pour avoir consenti à son élection, demande pardon de sa faute, & se dépouille des ornemens pontificaux. L'Empereur emmena Benoît avec lui en Allemagne : mais il étoit prêt à le rendre aux Romains qui le redemandoient, lorsque la mort l'enleva à Hambourg le 5 Juillet 965. Benoît, dit M. Fleury, étoit savant, vertueux & digne d'être Pape, si son élection eût été plus réguliere.

PATRIARCHES D'ANTIOCHE.

de l'Empereur Isaac Comene à la place de Michel Stratiotique qu'on avoit déposé; & non content de la répéter lui-même plusieurs fois, il exhorta le peuple à piller les maisons des Grands qui témoignoient ne pas l'approuver. Anastase de Césarée dit qu'à l'exemple de Pierre III, son prédécesseur, il recommanda le jeûne de l'Assomption de la sainte Vierge. C'est tout ce qu'on sait de lui. Il a pu vivre jusqu'en 1078. (Bollandus.)

XCII. ÉMILIEN.

Émilien occupoit le Siége d'Antioche sous l'Empire de

PATRIARCHES DE JÉRUSALEM.

naître & exécuter le projet étonnant des Croisades. L'an 1098, à la nouvelle de l'arrivée des Croisés, Siméon intimidé par les menaces des Musulmans, se retira dans l'Isle de Chypre, où il mourut vers le mois de Juillet de l'an 1099, dans le tems de la prise de Jérusalem.

PATRIARCHES LATINS DE JÉRUSALEM.

ARNOUL,

PREMIER PATRIARCHE LATIN.

L'an 1099, les Croisés, après avoir élu Godefroi de Bouillon

» uſurpé la Papauté ». Cependant il faut convenir que l'élection de Léon, tiré de l'état de Laïque pour être placé ſur le ſaint Siége, étoit contraire aux Canons. Du reſte, ce fut ſa grande probité qui détermina les ſuffrages en ſa faveur. Jean XII entretenoit cependant des intelligences dans Rome. Ses partiſans voyant que l'Empereur avoit congédié une partie de ſon armée pour n'être point à charge aux Romains, voulurent exciter une ſédition qu'il prévint par la punition des coupables. Ce Prince étant parti enſuite pour Spolete, Jean rentre preſque auſſitôt dans Rome, où il eſt reçu par le peuple avec acclamation, tant étoit forte la haine que les Romains portoient aux Allemands. Jean ſe déchaîne contre ſes ennemis, dont il fait maſſacrer les principaux, ſans parler de Jean, Cardinal-Diacre, & d'Azzon, premier Archiviſte de l'Egliſe, au premier deſquels il fait couper la main droite, & au ſecond la langue, le nez & les deux doigts, ſans parler encore d'Otger, Evêque de Spire, qu'il fit fouetter. Ces exécutions faites, il aſſemble le 26 Février 964 un Concile de 16 Evêques, où il fait caſſer tout ce qui s'étoit fait trois mois auparavant à ſon préjudice; mais il ne jouit pas long-tems de ſon triomphe. Une maladie de huit jours l'emporta le 14 Mai ſuivant ſans avoir reçu les Sacremens. (Pagi, Muratori.) Le Pape Léon, au retour de ſon rival, avoit pris la fuite, & s'étoit réfugié dans le camp de l'Empereur. Ce Prince l'ayant ramené à Rome, le rétablit fur ſon Siége, d'où la mort le fit deſcendre l'an 965 le 17 Mars, ou vers le commencement d'Avril.

Les Juriſconſultes Allemands attribuent à Léon VIII une Bulle donnée au Concile où il fut élu, par laquelle il accorde à l'Empereur Otton & à ſes ſucceſſeurs le droit de confirmer les élections des Papes & de donner les inveſtitures à tous les Prélats. Cette piece tirée de la Bibliotheque Ambroſienne par Thierri de Niem, Secrétaire du Pape Jean XXIII, & inſérée par Goldaſt au T. I. de ſon Recueil des conſtitutions Impériales p. 29 & ſuiv. eſt rejettée par les Ultramontains comme l'ouvrage de l'impoſture. Il eſt vrai que telle qu'on l'a publiée, elle préſente des caracteres de fauſſeté, qui ne permettent pas de douter qu'elle n'ait été au moins interpolée. « Mais quand » on conſidere, dit M. Pfeffel, que Liutprand, » Evêque de Crémone, qui a porté la parole au » nom de l'Empereur dans le Concile de Rome, » raconte dans ſon Hiſtoire exactement les mêmes » choſes qu'on trouve dans ce Décret : que les fa» meux Canoniſtes Yves de Chartres & Waltram de » Naumbourg l'ont cité & reconnu pour véritable » dès le 11e ſiécle; que le Moine Gratien l'a inſéré » par extrait dans ſon *Decretum*; que les Souverains » Pontifes, qui ont corrigé cette compilation, n'ont » jamais ſongé à l'en effacer; & qu'enfin il n'attri» bue point de droits à Otton I, que les anciens » Empereurs Romains, les Exarques & les Empe» reurs Carlovingiens n'euſſent exercés, & que l'Hiſ» toire de ſes ſucceſſeurs ne juſtifie; il n'eſt gueres » poſſible de ne pas ſe déclarer pour la vérité de » cette célebre conſtitution. Au ſurplus, ajoute-t-il, » la Formule que Thierri de Niem a produite peut » très bien avoir été forgée par un Fauſſaire ſur les » récits de Liutprand, de Sigebert, & ſur l'extrait » du texte original que le Moine Gratien nous a » conſervé ».

CXXXII. JEAN XIII.

965. JEAN XIII, Romain de naiſſance, & Evêque de Narni, ſurnommé *Poule Blanche*, parce que dès ſa jeuneſſe il eut les cheveux blancs, fut introniſé le premier Octobre de l'an 965, en préſence d'Otger, Evêque de Spire, & de Liutprand, Evêque de Crémone, députés par l'Empereur pour aſſiſter à ſon élection & la confirmer. Mais peu de tems après, s'étant attiré l'inimitié des Grands par ſa hauteur, il fut enfermé dans le Château Saint-Ange, puis chaſſé de la Ville, & obligé d'aller chercher un aſyle à Capoue chez le Comte Pandolfe, ſon ami. Celui-ci le reçut avec honneur, & trouva même moyen de faire tuer dans Rome le Comte Rofred que les Romains avoient aſſocié à Pierre, leur Préfet. L'an 966, fur la nouvelle de l'arrivée de l'Empereur en Italie, les Romains intimidés rappellent le Pape, & députent à ce Prince pour lui demander grace. Otton le refuſe, & veut faire un exemple éclatant des auteurs de l'expulſion du Pape, afin de prévenir de ſemblables attentats. C'eſt par là qu'il commença l'année 967. Par ſon ordre on exhuma le corps du Comte Rofred, qui fut coupé par quartiers & attaché à différens gibets; les Conſuls furent exilés en Allemagne; les Tribuns pendus avec quelques Barons; d'autres eurent la tête tranchée, & pluſieurs furent relégués au-delà des Monts. Le Préfet Pierre ſubit,

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

toine, par le choix de l'Empereur Théophile dont il avoit été l'Inſtituteur, & auquel il avoit inſpiré ſon averſion pour les ſaintes Images. Son ordination ſe fit le 21 Avril de l'an 832, & peu de tems après parut un Edit foudroyant contre les Catholiques, auquel il n'eut garde de s'oppoſer, ſi même il ne l'avoit pas ſollicité. Il vit avec une ſatisfaction cruelle les priſons s'ouvrir & ſe remplir d'Evêques, de Prêtres, & ſur-tout de Moines auxquels l'Empereur en vouloit particuliérement. Son Epiſcopat finit avec le régne de Théophile. L'an 842, après avoir tenu le Siége de Conſtantinople l'eſpace d'environ 10 ans, il fut chaſſé par l'Impératrice Théodora, puis relégué dans un Monaſtere, où il eut les yeux crevés. (Bollandus, Le Quien.)

LIX. MÉTHODIUS.

842. MÉTHODIUS, natif de Syracuſe, Moine de Conſtantinople, fut ſubſtitué le 12 Février 842 au Patriarche Jean. Il avoit ſouffert de grandes perſécutions ſous les Empereurs Michel le Begue & Théophile, pour la défenſe des ſaintes Images. La même année, le premier Dimanche de Carême, (19 Février) il tint un grand Concile, où il rétablit la mémoire du 2e Concile de Nicée. (*Voyez les Conciles.*) Des calomniateurs ayant oſé attaquer ſes mœurs, il ſe contenta de les confondre, & empêcha qu'ils ne fuſſent punis. Son Epiſcopat ne fut que de 4 ans & 4 mois. Il mourut le 14 Juin 846. Sa mémoire eſt honorée le jour de ſa mort. (Pagi, Le Quien.)

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

de ſa retraite, & le porter ſur ſon Siége. Il mourut le 15 Atyr de l'an des Martyrs 692, ou 11 Novembre de l'an de J. C. 977.

EPHREM, *Jacobite.*

977. EPHREM, Marchand Syrien, ſe trouvant en Egypte à la mort de Minas II, fut élu pour lui ſuccéder. Ce fut ſa grande charité envers les pauvres qui attira les regards des Cophtes ſur lui. Il étoit Jacobite, & avoit ſi peu d'envie d'être Patriarche, qu'il fallut lui faire la même violence qu'à ſon prédéceſſeur pour l'introniſer. Severe, Evêque d'Aſchumin, auteur d'une Hiſtoire des Patriarches d'Alexandrie, & d'autres écrits, vivoit de ſon tems. Ephrem mourut l'an 981, empoiſonné, dit-on, par un Chrétien, Secrétaire du Divan, qu'il avoit retranché de la communion à cauſe de ſes crimes.

PHILOTHÉE, *Jacobite.*

981. PHILOTHÉE, Moine de S. Macaire,

à

à la vie près qu'on lui épargna, tout ce qu'un homme de cœur peut essuyer de plus ignominieux. Après lui avoir coupé la barbe & l'avoir pendu par les cheveux au cheval de Constantin, on le mit à rebours sur un âne, une outre sur la tête avec deux aux cuisses; & dans cet état on le promena par la Ville en le battant de verges & se jouant de lui; après quoi il fut jetté dans une prison obscure où il resta long-tems, & d'où il ne sortit que pour être banni loin de Rome. Quelques Ecrivains accusent le Pape d'avoir été l'instigateur de ce châtiment, loin de l'empêcher, comme l'exigeoit son caractere. Cette même année 967, Jean XIII couronna Empereur, le jour de Noël, Otton le Jeune. Baronius attribue à ce Pape l'institution de la cérémonie du baptême des cloches; mais D. Martenne a fait voir qu'elle étoit plus ancienne de 200 ans. Il est plus certain qu'il accorda l'an 970 à Diédéric, ou Théodéric, Abbé de S. Vincent de Metz, l'usage des ornemens Pontificaux. Jean XIII mourut le 5 ou le 6 de Septembre de l'an 972, après avoir tenu le saint Siége 6 ans, 11 mois & 5 jours.

CXXXIII. BENOIT VI.

972. Benoît VI fut ordonné Pape vers la fin de l'an 972. (Pagi, Muratori.) Après la mort d'Otton I, Benoît ayant voulu maintenir les droits de l'Eglise & de l'Empire, excita par-là dans Rome un soulévement. Crescentius, fils de la fameuse Théodora, chef des séditieux, se saisit de lui & le jetta dans une prison, où il fut étranglé l'an 974, suivant le bruit commun. On ne sait ni le jour ni le mois de sa mort. Francon, Diacre de l'Eglise Romaine, fils de Ferrucio, fut ordonné Pape du vivant de Benoît, selon M. Fleury, ou après sa mort, selon le P. Pagi, & prit le nom de Boniface VII; mais il fut chassé un mois après, & s'enfuit à Constantinople.

CXXXIV. DONUS II.

Donus II fut fait Pape après l'expulsion de Boniface. Son Pontificat est très obscur; quelques uns même retranchent Donus de la liste des successeurs de S. Pierre; mais le nombre & l'autorité des Anciens, qui le reconnoissent pour Pape, ne permettent pas de douter qu'il n'ait occupé le saint Siége, quoi qu'on ne puisse rien dire de certain sur le tems de son ordination, ni sur celui de sa mort, sinon que celle-ci est arrivée avant le 25 Décembre 974. (Mansi.)

CXXXV. BENOIT VII.

974 ou 975. Benoît VII, Romain de naissance, neveu du Patrice Alberic, & Evêque de Sutri, fut élu Pape & intronisé, suivant le P. Pagi, avant le 25 Mars 975, & peut-être même, selon certaines chartes, dès le 28 Décembre 974. Le choix n'étoit tombé sur lui qu'au refus de S. Mayeul, Abbé de Cluni, que l'Empereur & l'Impératrice Adélaïde avoient vivement pressé d'accepter la Papauté pour faire cesser les scandales qui déshonoroient l'Eglise de Rome. Benoît appuyé de l'autorité Impériale sut, avec de la prudence & de la fermeté, contenir les mutins & entretenir la tranquilité dans Rome pendant les 9 années que dura son Pontificat. Il mourut, comme le prouve Baronius, le 10 Juillet 983. Muratori cite cinq Chartes, où les années du Pontificat de Benoît VII sont marquées de maniere à le faire commencer en 972, ce qui embarrasse fort ce Critique. M. de S. Marc imagine un expédient, qui est de dire que Benoît VII est le même que Benoît VI, qui passoit pour être mort dans sa prison, & qui étant remonté sur son Siége fut regardé par les étrangers comme un autre Benoît; ce qui est d'autant plus plausible que ce n'est point des Italiens que nous viennent les anciennes listes des Papes du Xe siecle.

CXXXVI. JEAN XIV.

983. Jean XIV, placé par l'Empereur Otton II, au mois de Novembre 983, sur le Siége de Rome, en fut chassé au mois de Mars suivant par l'Antipape Boniface, qui étoit revenu de Constantinople. Celui-ci enferma Jean au Château Saint-Ange, où il le fit mourir de faim & de misere, & peut-être même de poison, le 20 Août 984. Jean étoit natif & Evêque de Pavie, & s'appelloit Pierre, nom qu'il quitta par respect pour le Prince des Apôtres, & qu'aucun de ses prédécesseurs n'avoit porté. Boniface VII tint encore le saint Siége environ 7 mois depuis l'emprisonnement de Jean XIV, & mourut au mois de Mars 985. Les Romains le haïssoient tellement, que la populace après sa mort traîna son cadavre par les rues, & le perça de mille coups.

Depuis que Boniface fut remonté sur le S. Siége, les Notaires de Rome employerent deux époques de son Pontificat; la premiere de l'an 974, la seconde de l'an 984.

JEAN XV.

Jean XV, fils de Robert, fut élu après la mort de Jean XIV; mais soit qu'il soit mort avant que d'avoir été ordonné, soit que son ordination n'ait point été canonique, on ne le compte point parmi les Papes, sinon pour servir de nombre. Il mourut avant le mois de Juillet de l'an 985.

CXXXVII. JEAN XVI.

985. Jean XVI, Romain, fils du Prêtre Léon, fut placé sur le Siége de Rome au mois de Juillet 985. L'an 987, il est chassé par le Patrice Centius ou Crescentius, fils de Théodora, qui s'empare de l'autorité souveraine dans Rome. Mais la même année, sur la nouvelle qu'Otton III, Roi de Germanie, arrive en

PATRIARCHES D'ANTIOCHE.

Michel Parapinace. Cette Ville s'étant divisée au sujet de ce Prince, Emilien se mit à la tête de la faction opposée à Michel. Isaac l'Ange, Gouverneur d'Antioche, le fit transporter à Constantinople pour prévenir les suites de ses mauvaises dispositions. Les Bollandistes mettent sa mort vers la fin de l'an 1089.

XCIII. NICÉPHORE LE MAURE.

1089. Nicéphore le Maure fut substitué par l'Empereur Alexis Comnene au Patriarche Emilien. On n'est pas assuré du tems de sa mort.

PATRIARCHES DE JÉRUSALEM.

Roi de Jérusalem, penserent à faire un Patriarche Latin. L'Evêque de Martorane & son parti firent tomber le choix sur Arnoul des Roches, ou de Rocas, qui est un Château dans le Hainaut, Chapelain du Duc de Normandie, qui fut proclamé le jour de S. Pierre-aux-Liens, premier Août. Le défaut de sa naissance, (il étoit bâtard & fils de Prêtre,) joint à la conduite licencieuse qu'il avoit tenue pendant le voyage de la Croisade, & qu'il ne démentoit pas même depuis qu'il étoit élu, lui aliéna les esprits. On le déposa la même année, après la Fête de Noël, par ordre du Pape Pascal. Les anciens Historiens le nomment

Italie, Crescentius engage le Pape à revenir & lui demande pardon. On trouve, selon la remarque du P. Mabillon, le premier exemple de Canonisation solemnelle dans celle que Jean XVI fit de S. Uldaric, Evêque d'Ausbourg, le 30 Janvier, selon M. Fleury, ou le 3 Février 993, selon le P. Pagi. Jean XVI mourut d'une fiévre violente l'an 996, la 11e année de son Pontificat commencée. Pour ce qui est du mois & du jour de sa mort, nous n'en pouvons rien dire de certain. Aimoin dans la vie de S. Abbon dit que cet Abbé, à son retour de Rome, où il avoit vu Jean XVI, disoit qu'il avoit trouvé un Pontife avare qui faisoit argent de tout sans pudeur: *Turpis lucri cupidum atque in omnibus venalem reperit.* Du tems de ce Pape on comptoit à Rome 40 Monasteres d'hommes, & 20 de filles, tous professant la régle de S. Benoît; & 60 Eglises de Chanoines. (Mabillon, *Annal. Ben. ad an.* 994.)

CXXXVIII. GRÉGOIRE V. ET JEAN XVII.

996. Grégoire, nommé auparavant Brunon, fils d'Otton, Duc de la France Rhénane & de Carinthie; & de Liutgarde, fille de l'Empereur Otton I, succéda le 3 Mai 996 à Jean XVI, par le crédit d'Otton III, Roi de Germanie, dont il étoit cousin issu de germain. Après son ordination il couronna ce Prince Empereur le 31 Mai, suivant la Chronique d'Hildesheim. L'an 997, Grégoire fut chassé de Rome, au mois de Mai, par Crescentius, qui fit élire à sa place Philagathe, Evêque de Plaisance. Cet Antipape tint le saint Siége jusqu'au mois de Février 998, sous le nom de Jean XVII. L'Empereur alors étant revenu à Rome, Jean prit la fuite; mais les gens d'Otton l'ayant atteint, lui couperent le nez avec un bout de la langue, & le jetterent dans une obscure prison. S. Nil le jeune, Calabrois ainsi que Jean, vient à Rome & demande grace pour lui. L'Empereur y consent; mais Grégoire est inflexible. Il fait amener l'Antipape en sa présence le 2 Mars, lui déchire ses habits, & le fait promener par la Ville, monté sur un âne, le visage tourné vers la queue. S. Nil indigné de ce barbare traitement se retire en menaçant l'Empereur & le Pape de la colere de Dieu. Grégoire ne survécut pas un an à cette menace. Il mourut le 4 Février 999, suivant l'Annaliste Saxon, à l'âge de 27 ans, après un Pontificat de 2 ans, 9 mois & 1 jour.

CXXXIX. SILVESTRE II.

999. Silvestre II, (appellé auparavant Gerbert, né en Auvergne d'une famille obscure) monta sur le saint Siége par la protection de l'Empereur Otton III, dont il avoit été Précepteur, & fut intronisé le 2 Avril 999. Il avoit passé par bien des états avant que d'arriver à cette place. Simple Moine dès son enfance à l'Abbaye d'Aurillac en Auvergne, il étoit devenu Abbé de Bobio en Lombardie; chargé ensuite de l'Ecole de Reims, où il eut pour disciple Robert, depuis Roi de France, il obtint le Siége de cette Eglise en 992, après la déposition d'Arnoul.; déposé lui-même en 995 par le Pape Jean XVI, il fut transféré l'an 998, par la faveur d'Otton III, sur le Siége de Ravenne, d'où enfin il parvint à la Papauté. Personne n'ignore que son savoir étonna tellement ses contemporains, qu'on l'accusa d'un commerce familier avec le Diable. La critique l'a depuis vengé de cette accusation fausse & absurde; mais elle a laissé subsister celle d'une ambition démésurée, dont il n'est gueres possible de laver sa mémoire. Silvestre néanmoins fut un Pape équitable, modéré, n'usant de ses droits qu'avec sagesse, & sans empiéter sur ceux des Princes & des Evêques. Il est le premier François qui se soit assis sur la Chaire de S. Pierre, qu'il occupa l'espace de 4 ans, 1 mois & 9 jours, étant mort le 11 Mai de l'an 1003. On prétend que Stéphanie, veuve de Crescentius, avança ses jours par le poison. Adémar de Chabannois lui attribue un jugement atroce rendu contre Gui, Vicomte de Limoges. Mais nous le vengerons de cette accusation à l'article de ce dernier.

Entre les inventions utiles qui furent le fruit des études de Gerbert avant qu'il montât sur le Siége Pontifical, la principale est celle de l'horloge à balancier, qui fut en usage jusqu'en 1650, qu'au balancier on substitua le pendule.

CXL. JEAN XVII.

1003. Jean XVII, (nommé auparavant Siccon, ou Secco) fut élu Pape le 9 Juin 1003. Son mérite, & non la faction des Comtes de Tusculum, comme le prétendent plusieurs Modernes, détermina son élection qui se fit avec un grand concert, & fut suivie d'un applaudissement universel. Né d'une ancienne Maison au Château de Repugnano (*Ripa Jani*) dans la Marche d'Ancône, au Diocese de Formiano, il

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

LX. S. IGNACE.

846. Ignace, fils de l'Empereur Michel Curopalate, Prêtre & Moine de S. Satyre, fut placé sur le Siége de Constantinople le 4 Juillet, par les suffrages unanimes du Clergé & du peuple. L'an 847, il dépose dans un Concile Grégoire Asbeste, Evêque de Syracuse, convaincu de divers crimes. L'an 857, le 23 Novembre, le César Bardas, irrité de ce qu'Ignace lui avoit refusé la communion pour cause d'inceste, le fait exiler dans l'Isle de Térébynthe. Quelque tems après il est tiré de cet exil & transféré dans un autre où on l'enferme dans une étable à chevres, avec menaces d'être traité encore plus durement, s'il ne donne son abdication. Sur son refus on lui tint parole. Amené dans un Bourg voisin de Constantinople, il est jetté nu, malade & chargé de chaînes, dans un cachot glacé, après avoir été cruellement fouetté. On emploie de semblables violences contre ses partisans. On porta même la barbarie jusqu'à couper la langue au Garde des Archives pour avoir parlé trop librement en sa faveur. Ignace, après avoir passé 3 mois dans sa prison, en est tiré pour être transporté dans l'Isle de Mytilene.

LXI. PHOTIUS.

857. Photius, Protospathaire, homme de naissance & très savant, est

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

successeur d'Ephrem, tint le Siége depuis 981 jusqu'en 1005, époque de sa mort. C'est le même qui est nommé Philopon dans l'Histoire Saracenique, par une faute du manuscrit qu'avoit Erpenius sous les yeux. Les Historiens Cophtes le représentent comme un homme perdu de débauches. Cependant il est loué comme un Apôtre dans le Synaxaire des Ethiopiens. C'est parce qu'il avoit ordonné un Métropolitain pour cette Eglise qui manquoit d'Evêques & de Prêtres depuis 70 ans.

LXVII. ARSENE, *Melquite.*

Arsene fut nommé Patriarche des Melquites par Aziz, son beau-frere, Calife d'Egypte. Il étoit frere de Jérémie, qu'Aziz éleva pareillement sur le Siége de Jé-

ZACHARIE, *Jacobite.*

1005. Zacharie, Econome de l'Eglise de S. Michel, fut élu par les Jacobites pour succéder à Philothée. L'an 1009, le Calife Hakem, auprès duquel on

vint, au sortir de l'enfance, à Rome où il fit ses études dans la maison du Consul Pétrone. Ses progrès dans les Lettres & la vertu le firent généralement estimer. Il fut sacré Pape le 13 Juin. On espéroit beaucoup de son Pontificat; mais il ne tint le S. Siége que 4 mois & 22 jours, étant mort le 31 Octobre de la même année. Tout ceci est tiré d'une ancienne inscription trouvée dans l'Eglise Paroissiale de Repugnano sous le Pontificat de Benoît XIV & expliquée par Alexandre Borgia, Archevêque de Formiano, dans une Lettre ou Dissertation adressée à ce Pontife.

CXLI. JEAN XVIII.

1003. Jean XVIII, Romain, nommé *Phasian* avant son Pontificat, fils du prêtre Orso & de Stéphanie, Cardinal du titre de S. Pierre, fut ordonné Pape le 26 Décembre 1003, comme le prouve le P. Pagi. L'an 1009, sur la fin de Mai, il abdiqua la Papauté, pour se retirer à l'Abbaye de saint Paul de Rome, où il embrassa la vie monastique (Eckard, *Corpus Hist.* T. II, p. 1640.). M. Fleury met sa mort le 18 Juillet de la même année.

CXLII. SERGIUS IV.

1009. Sergius, Evêque d'Albane, fut élu Pape entre le 17 Juin & le 24 Août de l'an 1009. (Mansi.) On l'appelloit avant son Pontificat, *Petrus os porci*, ou *Bucca porci*, Pierre Grouin de porc. Sergius mourut l'an 1012. Il est fait mémoire de lui dans le Ménologe Bénédictin le 18 du mois d'Août. M. Fleury, après le P. Papebrok, met sa mort le 13 de Juillet; le P. Pagi le 17 Mai, & Oldoin le 29 du même mois. Ce qui est certain, c'est qu'elle précéda le 6 de Juillet, comme le prouve Mansi. Parmi les vertus de ce Pape qui les réunissoit toutes, suivant Platine, sa libéralité envers les pauvres a sur-tout éclaté. Marengoni dit qu'il chassa les Sarazins de Sicile.

CXLIII. BENOIT VIII.

1012. Benoît VIII, (Jean, natif de Tusculum, Evêque de Porto), monta sur le S. Siége le 6 Juillet au plus tard de l'an 1012. (Mansi.) Il fut redevable de cette dignité au Marquis de Toscanella, son parent, dont la faction depuis près d'un siécle disposoit de la Papauté, & presque toujours au désavantage de l'Eglise, par les mauvais choix qu'elle faisoit. L'élection de Benoît VIII par cette raison indisposa les Romains contre lui. Ayant été chassé par un certain Grégoire qui s'empara de son Siége, il se réfugia vers Henri II, Roi de Germanie. Ce Prince l'ayant accueilli favorablement partit sur la fin de l'an 1013 pour l'Italie, & arriva l'an 1014 à Rome, où Benoît VIII le couronna Empereur un Dimanche 24 Février, selon M. Muratori. Dans cette cérémonie le Pape fit présent à l'Empereur d'une pomme d'or, ornée de deux cercles de pierreries & surmontée d'une croix d'or. Henri, après avoir remercié le Pontife, envoya le présent à Cluni. Le gouvernement de Benoît fut plus utile aux Romains & à l'Italie qu'on ne l'avoit espéré. L'an 1016, il assembla tous les Evêques & les Défenseurs des Eglises pour aller attaquer les Sarazins qui étoient entrés en Toscane. Ces Infideles eurent l'avantage pendant trois jours; mais battus ensuite, ils prirent la fuite, & furent tous tués jusqu'au dernier. Leur Reine étant tombée entre les mains des vainqueurs, eut la tête coupée. Son époux, qui s'étoit enfui des premiers, irrité de ce traitement & de la perte de ses troupes, envoya au Pape un gros sac plein de châtaignes, & lui fit dire par le porteur que l'année suivante il lui ameneroit autant de soldats : le Pape pour réponse lui envoya un petit sac de millet, annonçant par-là qu'il trouveroit autant & plus de gens armés, s'il revenoit. Il s'étoit retiré en Sardaigne où par vengeance il fit crucifier plusieurs Chrétiens. Benoît l'en fit chasser l'année suivante avec les siens par les Génois & les Pisans qu'il avoit engagés à se confédérer pour cette expédition. L'an 1020, il fit un second voyage en Allemagne à la priere de l'Empereur, & arriva le 14 Avril, jour du Jeudi-Saint, à Bamberg. Le P. Pagi se trompe, en rapportant ce voyage à l'an 1019, puisque Pâque tomboit cette année le 29 Mars. Benoît s'en revint avec un Diplôme de l'Empereur, portant confirmation des donations faites à l'Eglise Romaine par ses prédécesseurs de la ville de Rome, de l'Exarcat de Ravenne, &c. mais toujours avec la réserve formellement exprimée de la souveraineté de l'Empereur. Ce Pape mourut l'an 1024, vers la fin de Juillet, après un Pontificat de douze ans & quelques jours.

Ce fut sous ce Pape que le fameux Musicien Gui, Moine d'Arezzo, inventa les Lignes de la Gamme & les six Notes *ut*, *ré*, *mi*, *fa*, *sol*, *la*, par le moyen desquelles un enfant apprend en peu de mois ce qu'un homme apprenoit à peine en plusieurs années avec les points & les lettres qui tenoient auparavant lieu de notes. Vander-Putten qui, latinisant son nom, se faisoit appeller Erycius Puteanus, ajouta dans le 16e siecle une septieme note, savoir le *si* aux six de l'Arétin pour achever l'octave. Quelques Savans prétendent néanmoins que l'invention de ces notes remonte jusqu'aux anciens Egyptiens, d'où Pythagore, selon eux, les apporta en Grece. Quoi qu'il en soit, on n'en avoit aucune idée en Occident lorsque Gui les trouva. Le Pape Benoît VIII, instruit de cette découverte, fit venir l'Auteur à Rome l'an 1023, pour faire l'essai de sa méthode devant lui; & il en témoigna beaucoup de satisfaction. Gui composa sur ce sujet son Micrologue qu'il n'acheva qu'au commencement du Pontificat suivant.

CXLIV. JEAN XIX.

1024. Jean XIX, (dit Romain avant son exaltation, Consul, Duc & Sénateur de Rome), se fit élire à force d'argent, selon Raoul Glaber, pour

PATRIARCHES D'ANTIOCHE.

XCIV. JEAN IV.

Jean IV étoit assis sur le Siége d'Antioche lorsque les Croisés assiégerent cette Ville, c'est-à-dire l'an 1098. Il eut beaucoup à souffrir pendant ce siége de la part des Musulmans. Après la conquête on lui conserva sa place. Mais en moins de deux ans il prit le parti de se retirer, ne pouvant s'accoutumer aux rits ni aux mœurs des Latins, & alla finir ses jours à Constantinople. C'est ainsi que parlent de ce Prélat Albert d'Aix (*Hist. Hierosf.* L. V, c. 1,) & Guillaume de Tyr (L. VI, c. 23,) dont le premier le qualifie d'homme illustre & très Chrétien, & le second l'appelle un véritable

PATRIARCHES DE JÉRUSALEM.

les uns, Patriarche, les autres, Vice-Patriarche, selon qu'ils sont affectés.

II. DAYMBERT.

1099. Daymbert, Archevêque de Pise & Légat du S. Siége pour la Croisade, fut mis sur le Siége de Jérusalem après la déposition d'Arnoul, par le conseil d'Arnoul même. Son élection est de la fin de l'an 1099. Après l'installation du nouveau Patriarche, Godefroi de Bouillon & Boémond reçurent humblement de ses mains l'investiture, l'un du

succéder à Benoît VIII, son frere. Un même jour, dit Romuald de Salerne, le vit Laïque & Pape, *uno eodemque die Laïcus & Pontifex fuit.* Baronius prétend que ce furent les Marquis de Toscanella, ses parens, qui l'éleverent sur le saint Siége; mais il n'en donne point de preuves. Quoi qu'il en soit, son élection paroît être du mois d'Août 1024. Le Pere Mansi la place avec moins de fondement entre le 11 Avril & le 6 Juin de l'année suivante. Les Papes n'avoient cessé jusqu'alors de condamner le titre d'Evêque Œcuménique que les Patriarches de Constantinople s'arrogeoient depuis Jean le Jeûneur. Séduit par l'argent que l'Empereur Basile II & le Patriarche Eustathe lui firent offrir, Jean XIX fut sur le point d'approuver solemnellement ce titre. Tout étoit convenu; on n'étoit plus embarrassé que sur les moyens de cacher la Simonie. Mais le secret sous le sceau duquel on traitoit cette affaire ayant transpiré, la réclamation fut si grande en Italie & en France qu'elle fit échouer la négociation. L'an 1027, Jean XIX couronna le jour de Pâque l'Empereur Conrad II & l'Impératrice Gisele, sa femme. Deux Rois, Rodolfe de Bourgogne & Canut d'Angleterre, assisterent à cette cérémonie. Jean XIX mourut l'an 1033, vers la fin de Mai.

CXLV. BENOIT IX.

1033. Benoit IX, (Théophylacte, fils d'Albéric, Comte de Tusculum, neveu de Benoît VIII & de Jean XIX), parvint l'an 1033, par le crédit & les largesses de son pere, à la Papauté. Il étoit extrêmement jeune, mais non toutefois âgé seulement d'environ dix ans, *puer ferme decennis*, comme le marque Glaber. Le jour de son ordination est un point, suivant le P. Pagi, qu'on ne peut fixer. Benoît, l'an 1038, fut chassé de son Siége par les Romains pour ses mœurs scandaleuses; & rétabli la même année par l'Empereur Conrad. L'an 1044, Benoît, se rendant de jour en jour plus odieux par une vie infame, par les rapines & les meurtres qu'il exerçoit, fut chassé de nouveau, vers le commencement de l'année. On mit à sa place Jean, Evêque de Sabine, sous le nom de Silvestre III, qui ne tint le saint Siége qu'environ trois mois; après lesquels Benoît, avec le secours des Comtes de Tusculum, ses parens, y rentra. Mais comme il continuoit toujours ses déportemens honteux, dit le Pape Victor III, se voyant méprisé du Clergé & du peuple, il convint de se retirer, & céda le Pontificat à l'Archiprêtre Jean Gratien, moyennant une somme d'argent. L'ennui de la vie privée l'ayant saisi dans la suite, il trouva moyen de remonter pour la troisieme fois, le 8 Novembre 1047, sur le Siége de Rome, & s'y maintint jusqu'au 17 Juillet 1048. Enfin, sur les avis de S. Barthelmi, Abbé de la Grotte-Ferrée, il y renonça pour toujours. Selon le P. Pagi, il faut rapporter l'exhortation de S. Barthelmi à la pre-

CXLVI. GRÉGOIRE VI.

1044. Grégoire VI, qui est ce même Gratien dont on vient de parler, se mit en possession du saint Siége après la cession simoniaque que Benoît IX lui en avoit faite. Le Pape Victor III lui donne deux ans & huit mois de Pontificat, dont le P. Pagi met le commencement au mois de Mai 1044. Cependant Ughelli rapporte une Charte où l'on compte au mois d'Août 1045, la premiere année de son Pontificat. Grégoire, en montant sur le S. Siége, trouva le temporel de son Eglise dans un état si déplorable, qu'à peine lui restoit-il de quoi subsister. Toutes les avenues de Rome étoient infestées par des voleurs & des assassins, qui en rendoient l'accès dangereux aux Pélerins, à moins qu'ils ne fussent en caravanes. Dans la Ville ce n'étoit que pillages & que meurtres. On voloit jusqu'aux offrandes que les Fideles déposoient sur le tombeau des Apôtres. Grégoire, après avoir employé vainement les excommunications pour réprimer les auteurs de ces désordres, eut recours à d'autres armes plus efficaces. Il leva des troupes avec lesquelles il vint à bout d'exterminer cette méchante race. C'est ainsi qu'il rétablit le bon ordre dans la Ville & la sûreté aux environs. Mais les Romains, dit Guillaume de Malmesburri, accoutumés aux rapines, lui firent un crime de cette rigueur salutaire, l'appellant un homme de sang, & criant qu'il étoit indigne d'offrir les Saints Mysteres. L'Empereur Henri III, sur leurs plaintes, passa les Monts en 1046, & tint à Sutri, dans les Fêtes de Noël, un Concile dans lequel Grégoire fut déposé comme ayant obtenu le Pontificat par simonie. On l'emmena ensuite en Allemagne où il finit ses jours. (Muratori.)

CXLVII. CLÉMENT II.

1046. Clément II, appellé auparavant Suidger, Saxon de naissance, Evêque de Bamberg, fut élu d'un commun con-

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

ordonné, le jour de Noël 857, Patriarche de Constantinople, par Grégoire de Syracuse, après avoir reçu les autres Ordres dans le cours des cinq jours précédens. L'un de ses premiers soins fut d'écrire au Pape Nicolas I pour le mettre dans ses intérêts & lui faire approuver son élection. Sa Lettre, pleine d'artifice, de mensonges & de flatteries, étoit très propre à produire cet effet. *Il gémissoit*, disoit-il, *de ce qu'on lui avoit imposé le pesant fardeau de l'Episcopat & de ce qu'Ignace s'en étoit déchargé.* Il demandoit des Légats pour détruire avec eux dans un Concile les restes des Iconoclastes, qui se réduisoient presque à rien. Nicolas sentit le piége; il envoya deux Légats avec une ample instruction pour les mettre en garde contre la surprise. Ils arriverent à Constantinople sur la fin de l'an 860. Photius, dans un Conciliabule qu'il tient au mois de Mai suivant, les oblige, après une longue résistance, à le reconnoître pour Patriarche légitime. Le Pape à leur retour désavoue ce qu'ils ont fait à Constantinople. L'Intrus cependant s'assuroit de la protection de l'Empereur par les plus criminelles complaisances, jusques-là que dans un repas dont il étoit, ce Prince ayant avalé 50 verres de vin, il en but 10 de plus. Fier de cet appui, il brave les anathêmes dont Nicolas le frappe, & ne craint pas de

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

rusalem. On ne peut rien dire sur le tems de son Patriarchat, sinon qu'il commença au plutôt en 984. l'accusa de s'enrichir par des voies simoniaques, le fit mettre en prison. Relâché l'année suivante, il se retira dans le désert de S. Macaire, où il passa 9 ans. Pendant son absence, le Calife exerça de grandes violences sur les Chrétiens d'Egypte. Zacharie revint ensuite au Kaire, où il paroît qu'il fit sa résidence. On rapporte sa mort à l'an 424 de l'Hégire, 748 de l'Ere des Martyrs, 1032 de J. C.

LXVIII. GEORGE, OU THÉOPHILE, *Melquite.*

George fut le successeur d'Arsene parmi

SANUT II, *Jacobite.*

1032. Sanut, Moine & Prêtre de S. Macaire,

sentement,

sentement, tant des Romains, que des Allemands, pour remplir le saint Siége, & intronisé le jour de Noël 1046. Il couronna Empereur le même jour Henri III, Roi de Germanie, & la Reine Agnès, son épouse, Impératrice. Clément II accompagna Henri en Germanie, où il resta peu de tems, puisqu'il mourut en Italie à l'Abbaye de Saint-Thomas d'Aposele, près de Pésaro, le 9 Octobre 1047, (Muratori), n'ayant tenu le saint Siége que neuf mois & demi. Son corps fut transféré & enterré à Bamberg. Clément II étoit vertueux, & montra un grand zéle contre la simonie.

miere abdication de Benoît, lorsqu'il céda le Pontificat à Grégoire VI.

Ce Pape est le dernier qui ait employé l'année de l'Empereur régnant dans les dates de ses Bulles.

CXLVIII. DAMASE II.

1048. Damase II, appellé auparavant Poppon, Evêque de Brixen, choisi Pape par l'Empereur en Allemagne & envoyé à Rome, fut reçu avec honneur, & intronisé le même jour que Benoît IX se retira; mais il ne tint le saint Siége que 23 jours, & mourut à Palestrine le 8 Août 1048. On pourroit être surpris que l'Empereur ait différé si long-tems l'élection du Pape, puisque Clément II étoit mort dès le 9 Octobre 1047. Mais il faut remarquer que les Députés des Romains avoient demandé pour Pape Halinard, Archevêque de Lyon, qui, en étant instruit, évita d'aller à la Cour. Ciaconius prétend, mais à tort, que Damase II est le premier Pape qui se soit fait couronner.

CXLIX. S. LÉON IX.

1048. Léon IX, appellé auparavant Brunon, fils de Hugues, Comte d'Egesheim, ou Egisheim, Château près de Colmar en Alsace, né l'an 1002, suivant la Chronique de Senones, cousin issu de germain de l'Empereur Conrad le Salique, étoit Evêque de Toul depuis 22 ans, lorsqu'il fut élu, tout d'une voix, Pape dans une Assemblée de Prélats & de Seigneurs, tenue à Worms par l'Empereur Henri III sur la fin de l'an 1048 : il n'accepta cette dignité que malgré lui, & à condition que son élection seroit confirmée & approuvée par le Clergé & le peuple Romain. Etant parti le 27 Décembre pour Rome, il y fut reçu avec acclamations, reconnu Pape le 2 Février, & intronisé le 12, de l'an 1049. Léon vint cette année en France, où il fit la dédicace de l'Eglise du Monastere de S. Remi de Reims le 2 Octobre. Ce Pape avoit un zéle fort grand, mais quelquefois un peu précipité. Il tint plusieurs Conciles en Italie, en Allemagne, en France, où il fit jusqu'à trois voyages pendant son Pontificat. L'an 1053, il fit la guerre aux Normands en Italie, qui défirent ses troupes, le firent prisonnier, & le conduisirent à Bénévent, où ils le retinrent depuis le 23 Juin 1053 jusqu'au 12 Mars 1054. Il y passa tout ce tems dans des exercices continuels de piété. Etant tombé malade, il se fit transporter à Rome, où il mourut saintement l'an 1054, le 19 d'Avril, jour auquel l'Eglise honore sa mémoire. Il avoit tenu le S. Siége 5 ans, 2 mois & 7 jours, à compter du jour qu'il fut intronisé. Un ancien Auteur parlant de l'expédition de ce Pape contre les Normands, dit : *Il fut le premier des Pontifes Romains depuis S. Pierre qui marcha à la guerre la main armée* (en quoi il se trompe) *& bien qu'il ait été Saint, & qu'il eut des intentions pieuses en se conduisant de la sorte, cependant parce que cela n'étoit point de sa profession, & qu'il n'en avoit point reçu le pouvoir de N.S. qui est venu sur terre pour souffrir & pour apprendre aux siens à souffrir plutôt des autres qu'à les persécuter, sa providence permit que l'armée de Léon, toute nombreuse qu'elle étoit, fût entièrement défaite. Car le Seigneur n'a pas commandé à ses Disciples, ni les Apôtres à leurs successeurs, d'employer le glaive matériel pour défendre le peuple de Dieu, mais de l'instruire par la parole sainte & de l'édifier par de bons exemples.* Sous le Pontificat de Léon IX le schisme des Grecs, dont Photius avoit jetté les premieres étincelles, éclata & devint un incendie qui embrasa tout l'Orient, par les écrits de Michel Cérulaire, Patriarche de Constantinople, contre les Latins : les productions de cet esprit fougueux, échauffé par la haine & aveuglé par le préjugé, furent solidement réfutées. Le Pape envoya l'an 1054 des Légats à Constantinople pour tâcher de ramener le Patriarche ; mais ils ne purent rien gagner sur lui. Peu s'en fallut même qu'il ne les immolât à sa fureur (*V.* son article.)

Ce Pape commençoit l'Indiction tantôt au premier Septembre, tantôt au premier Janvier. Il n'est pas le premier, comme l'avance Papebrok, qui ait daté des années de l'Incarnation. Il joignoit quelquefois les années de son Episcopat de Toul à celles de sa Papauté. On compte les années de celle-ci du jour de son intronisation, & non de celui de sa proclamation, c'est-à-dire du 12 & non du 2 Février 1049.

CL. VICTOR II.

1055. Victor II, appellé auparavant Gébehard, Evêque d'Eichstat, fils d'Harduig, Comte de Calw en Souabe, remplaça Léon, après une vacance du saint Siége d'un an. Son élection se fit au Concile de Mayence, tenu au mois de Mars 1055. Il fut intronisé à Rome le 13 d'Avril suivant. Son ambition n'étoit nullement d'être Pape. Ce fut le Sous-Diacre Hildebrand qui, ayant été député vers l'Empereur Henri après la mort de Léon IX pour avoir un Pape, demanda l'Evêque d'Eichstat au nom du peuple Romain. L'Empereur lui-même fit difficulté de l'accorder, parce qu'ayant beaucoup de confiance en ce

PATRIARCHES D'ANTIOCHE.

Confesseur. L'autorité de ces deux Ecrivains doit sans doute l'emporter sur celle d'Orderic Vital, qui le représente comme un Prélat qui, s'étant rendu insupportable aux Normands & justement suspect de trahison, n'eût d'autre parti à prendre que de s'enfuir & d'aller se confiner dans un désert. Casimir Oudin n'est pas plus recevable à lui attribuer les écrits schismatiques d'un certain Jean d'Antioche, malgré les preuves de la différence de ces deux hommes, données par Lambecius, (*Bibl. Cæsar.* L. IV, p. 150,) qu'il s'efforce en vain de réfuter. Les Grecs, après la mort de ce Prélat, continuerent de nommer des Patriarches qui n'en eurent que le titre. Ces Prélats résiderent à Constantinople tant que les Latins resterent maîtres d'Antioche, & même long-tems

PATRIARCHES DE JÉRUSALEM.

Royaume de Jérusalem, l'autre de la Principauté d'Antioche. Daymbert, en vertu de cet acte religieux, prétendit que la ville de Jérusalem avec ses forteresses, & même la ville de Joppé avec ses dépendances, lui appartenoient. Accord passé le jour de Pâque premier Avril de l'an 1100, entre le Roi & le Patriarche. Le premier assure à l'autre le Royaume de Jérusalem, au cas qu'il meure sans enfans. Le cas étant arrivé le 18 Juillet suivant, Baudouin, suc-

Prélat, qui étoit son parent, il vouloit le retenir en Allemagne pour être plus à portée de profiter de ses conseils. Le zéle de Victor pour la Discipline lui attira des ennemis qui attenterent même à sa vie; mais Dieu le préserva de leurs embûches. L'an 1056, il se rendit en Allemagne à la priere de l'Empereur, & arriva le 8 Septembre à Goslar où ce Prince le reçut. Victor recueillit ses derniers soupirs le 5 Octobre suivant, accompagna à Spire son convoi, & assista à son enterrement. Il mourut lui-même en Toscane le 28 Juillet de l'an 1057, après avoir tenu le saint Siége 2 ans, 3 mois & 15 ou 16 jours, & fut enterré à Ravenne dans le fauxboug de Notre-Dame. Il avoit gardé son Evêché d'Eichstat jusqu'à sa mort.

CLI. ÉTIENNE IX.

1057. ÉTIENNE IX, (appellé auparavant FRÉDÉRIC, fils de Gothelon, Duc de la Basse Lorraine, Cardinal du titre de S. Chrysogone, Abbé du Mont-Cassin), fut élu Pape d'un consentement unanime le 2 d'Août 1057, & sacré malgré lui le lendemain. Il fut d'abord Archidiacre de Liege, d'où Léon IX, son parent, l'emmena avec lui en Italie. Ce Pape le fit Chancelier de l'Eglise Romaine, & l'envoya l'an 1054 à Constantinople pour travailler à la réunion des Grecs avec l'Eglise Latine. Il rapporta de sa Légation des sommes considérables, dont l'Empereur Constantin Monomaque l'avoit chargé pour la Cour de Rome. Les ennemis de Frédéric persuaderent à l'Empereur Henri III que son dessein étoit de livrer ces sommes à Godefroi, son frere, Marquis de Toscane, pour faire la guerre à ce Prince; mais Frédéric les démentit en remettant le présent à sa destination. Henri toutefois ne revint pas entiérement à son égard. Ce fut alors qu'il prit le parti de la retraite, & alla se faire Religieux au Mont-Cassin, d'où il fut tiré trois ans après pour être élevé sur le saint Siége. L'an 1057, ce Pape connoissant le mérite de Pierre de Damien, le tira de sa solitude, & le fit malgré lui Evêque d'Ostie. Etienne étant allé en Toscane pour conférer avec le Duc, son frere, & l'engager à marcher contre les Normands, mourut à Florence le 29 Mars 1058, n'ayant tenu le saint Siége que 7 mois & 29 jours. Il fut assisté à la mort par S. Hugues, Abbé de Cluni, que ses affaires avoient appellé à Rome. Le P. Barre (*Hist. d'Allem.* T. IV, p. 68) n'est pas équitable envers ce Pontife en le traitant d'ambitieux & d'insensé, sur ce que ses ennemis l'accuserent d'avoir travaillé à élever le Marquis Godefroi, son frere, à l'Empire après la mort de Henri III. Il est si peu vrai que Godefroi ait eu le dessein de succéder à ce Monarque & de supplanter son fils Henri IV, qu'il fut rétabli par celui-cidans le Duché de Lorraine, d'après l'assurance & les preuves qu'il lui donna de son attachement. Comment donc le Pape, son frere, auroit-il pu vouloir le seconder dans des vues qu'il n'avoit pas? (*Voy.* Godefroi IV, *Duc de Lothier.*)

BENOIT X, ANTIPAPE.

JEAN, Evêque de Veletri, fut placé le 30 Mars 1058 sur le Siége de Rome par une troupe de factieux, ayant à leur tête Grégoire, fils d'Alberic, Comte de Tusculum, malgré l'opposition des Cardinaux qui furent obligés de s'enfuir. Il ne fut pas même intronisé par un Evêque, mais par l'Archiprêtre d'Ostie. Benoît se maintint sur le S. Siége, qu'il avoit usurpé, 9 mois & 20 jours, jusques vers le 18 de Janvier 1059. Quoique Benoît n'ait été qu'un usurpateur & un Antipape, cependant son nom tient lieu de Benoît X parmi les Souverains Pontifes.

CLII. NICOLAS II.

1058. NICOLAS II, appellé auparavant GÉRARD, né dans le Royaume de Bourgogne, Evêque de Florence, fut élu à Sienne dans un Concile le 28 Décembre 1058, & couronné le 18 Janvier 1059.

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

lui rendre la pareille. Il va plus loin, il ose accuser d'erreur l'Eglise Romaine pour avoir inséré dans le Symbole que le S. Esprit procede du Fils comme du Pere, & par rapport à l'usage qu'elle fait du pain azyme dans l'Eucharistie. (*V.* les Conciles.) Une autre fourberie digne de lui, ce fut d'écrire à Louis II, Empereur d'Occident, pour l'engager à déposer Nicolas, avec promesse de le faire à ce prix reconnoître Empereur en Orient. Mais un événement auquel il ne s'attendoit pas, rompit toutes ses mesures. L'Empereur Michel fut assassiné le 24 Septembre 867, & Basile mis à sa place. Photius est chassé peu de jours après & relégué dans le Monastere de Scopé.

S. IGNACE *rétabli.*

867. IGNACE, après l'expulsion de Photius, est rétabli le 23 Novembre 867 sur le Siége de Constantinople. L'an 870, il donne Théophylacte pour premier Archevêque aux Bulgares, après qu'ils eurent chassé les Clercs Latins que le Pape leur avoit envoyés. L'an 877, le 23 Octobre, Ignace meurt à l'âge de 80 ans. L'Eglise honore sa mémoire le jour de sa mort. (Pagi.)

PHOTIUS *rétabli.*

877. PHOTIUS, rentré en graces avec l'Empereur Basile, par le moyen d'une fausse généalogie qu'il lui avoit supposée, est rappellé & rétabli le 26 Octobre de l'an 877, trois jours après la mort d'Ignace. L'an 886, au mois de Septembre, il est chassé de nouveau par l'Empereur Léon, & transporté dans un Monastere, où il mourut l'an 891. (Pagi, Le Quien.) *Photius*, dit M. Fleury, *étoit le plus grand esprit & le plus savant homme de son siecle.* (Témoin sa Bibliothéque & son Nomocanon); *mais c'étoit un parfait hypocrite, agissant en scélérat & parlant en saint.* (*Voy.* les Conciles de Rome 860, 861, 863, & de CP. 867 & 869.

LXII. ÉTIENNE.

886. ETIENNE, frere de l'Empereur Léon, âgé de 16 ans, fut mis à la place de Photius qui l'avoit élevé, fait Diacre & choisi pour son Syncelle. Etienne fut intronisé vers les Fêtes de Noël 886. Quoiqu'il eut reçu son éducation d'un scélérat, il conserva toujours une grande pureté de mœurs, &

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

les Melquites, suivant les Catalogues envoyés du Kaire au P. Le Quien. Ce Savant croit qu'il est le même que THÉOPHILE dont parle Dosithée, Patriarche de Jérusalem. L'an 1019, selon ce dernier, Théophile, Patriarche d'Alexandrie, fut choisi, par l'Empereur Basile, pour arbitre d'un différend qui étoit entre lui & Sergius, Patriarche de Constantinople. On ignore le tems de sa mort.

LXIX. LÉONCE, LXX. JEAN, *Melquites.*

LÉONCE est marqué à la suite du Patriarche Melquite George dans les Catalogues dont nous avons parlé; & après lui vient JEAN, qui n'est pas mieux connu.

LXXI. SABAS, *Melquite.*

SABAS fut donné fut substitué par les Jacobites au Patriarche Zacharie. Il se déshonora par la simonie qu'il exerça sans pudeur, en vendant les ordinations. Sa mort est marquée au 2 Athyr de l'Ere des Martyrs 763, (9 Octobre de l'an de J. C. 1047.) Michel, continuateur de l'histoire de Sévere, & dans la suite Evêque de Tanis, l'assista dans ses derniers momens.

CHRISTODULE, *Jacobite.*

1047. CHRISTODULE, Moine du Val-Habib, fut élu par les Jacobites pour succéder à Sanut. Le P. Le Quien rapporte sa mort au 10 Décembre 1077.

CYRILLE, *Jacobite.*

1078. CYRILLE, Moine de S. Macaire, fut mis par les Jacobites

L'Archidiacre Hildebrand fut celui qui fit la cérémonie du couronnement. *Il mit sur la tête du Pape*, dit un Auteur contemporain, *une couronne royale, sur le cercle inférieur de laquelle on lisoit:* Corona de manu Dei; *& sur le second cercle:* Diadema Imperii de manu Petri. (*Benzo de reb. Henr. III.* L. vii, c. 2.) Nicolas signala les commencemens de son Pontificat par un célebre Décret, où il est ordonné qu'à l'avenir & aussi long-tems qu'on trouvera parmi le Clergé de Rome des sujets dignes d'être élevés au S. Siége, on les préférera au Clergé des autres Eglises, sauf toujours les droits de l'Empereur. Il est beaucoup question dans cette constitution, rapportée différemment par Baronius & par Le Blanc, des Cardinaux Evêques & Cardinaux Prêtres, mais nullement des Cardinaux Diacres, quoique leur établissement remonte bien plus haut. La même année, Nicolas alla dans la Pouille, à la priere des Normands, les releva de l'excommunication après avoir reçu leurs soumissions; ensuite de quoi il confirma la Principauté de Capoue à Richard, & le Duché de Pouille & de Calabre à Robert Guiscard, y ajoutant même la Sicile, dont ce dernier méditoit la conquête, à condition de prêter serment au saint Siége comme feudataire, & de payer un tribut annuel de douze deniers pour chaque paire de bœufs. C'est, selon M. Fleury, l'origine du Royaume de Naples. Nicolas II mourut à Florence le 21 ou le 22 Juillet de l'an 1061, après avoir tenu le saint Siége 2 ans, 6 mois & 25 jours, à compter du jour de son élection, 28 Décembre 1058. Il garda l'Evêché de Florence jusqu'à sa mort.

CLIII. ALEXANDRE II.

1061. Alexandre II, appellé Anselme Badage, Milanois, Evêque de Lucques, fut couronné Pape le 30 Septembre 1061. L'Impératrice Agnès, piquée de ce qu'Alexandre avoit été intronisé sans attendre le consentement du Roi Henri, son fils, & sollicitée par les Evêques de Lombardie, la plupart schismatiques & concubinaires, fit élire Pape dans la Diete de Basle le 28 Octobre Cadalus, ou Cadalous, Evêque de Parme, homme très corrompu dans les mœurs, qui prit le nom d'Honorius. Il fut condamné l'année suivante, le 27 Octobre, au Concile d'Osbor, par tous les Evêques d'Allemagne & d'Italie; mais il ne laissa pas de causer beaucoup de troubles. Alexandre II mourut le 21 d'Avril 1073, après avoir tenu le saint Siége 11 ans, 6 mois & 21 jours. Ce Pape fit preuve de modération & de sagesse, en défendant de massacrer les Juifs, comme on faisoit alors en divers lieux. Il fit preuve aussi de foiblesse en se laissant absolument gouverner par le Cardinal Hildebrand, qui fut, comme on va le voir, son successeur. Pierre de Damien, quoique ami particulier de ce dernier, ne peut s'empêcher de le tancer à ce sujet par ce distique mordant adressé à Hildebrand:

> Papam rite colo, sed te prostratus adoro;
> Tu facis hunc Dominum, te facit ille Deum.

Alexandre II garda son Evêché de Lucques jusqu'à la mort, dans la vue, dit le Fiorentini, de rendre à cette Eglise son ancienne splendeur; & en effet il lui fit beaucoup de bien. Outre la Cathédrale qu'il fit reconstruire à neuf, & dont il fit lui-même la dédicace en 1070, il mit en valeur quantité de terres de l'Evêché qui étoient en friche, & en retira d'autres des mains des Laïques qui les avoient usurpées.

CLIV. GRÉGOIRE VII.

1073. Grégoire VII, (appellé Hildebrand, né près de Soane en Toscane, Moine de Sainte-Marie du Mont-Aventin à Rome, puis de Cluni, comme le prouve D. Mabillon, fait Abbé de S. Paul de Rome par Léon IX, Archidiacre de l'Eglise Romaine par Nicolas II), fut élu Pape malgré lui le 22 Avril 1073. Il envoya aussitôt des Députés au Roi Henri pour lui donner avis de son élection, & le prier de n'y pas consentir, en lui déclarant que s'il demeuroit Pape, il ne laisseroit pas ses crimes impunis. Grégoire différa son ordination jusqu'à ce qu'il eût reçu réponse de Henri. Ce Prince députa l'Evêque de Verceil pour confirmer l'élection, & assister à son ordination qui se fit le 30 Juin. Grégoire, qui n'étoit que Diacre, reçut l'Ordre de Prêtrise avant que d'être ordonné Pape; ce qui ne s'étoit point pratiqué jusqu'alors. Le P. Pagi soutient que Grégoire VII est le dernier Pape dont le Décret d'élection ait été envoyé à l'Empereur pour en obtenir la confirmation. Dès que Grégoire se vit affermi sur le saint Siége, il fit éclater son zéle contre deux vices qui régnoient impunément dans l'Eglise, la simonie & l'incontinence des Clercs. Les Rois d'Allemagne & de France, Henri IV & Philippe I, faisoient publiquement trafic des dignités ecclésiastiques. Grégoire tonna contre eux par des Lettres où il les menaçoit non seulement de les excommunier, mais encore (chose inouie jusqu'alors) de délier leurs sujets du serment de fidélité. Ces menaces furent sans effet en France, où l'on étoit instruit des vrais principes sur l'autorité Pontificale, dont elles excédoient les bornes. Il n'en fut pas de même en Allemagne. La fermentation qu'y avoient excitée les déportemens licencieux & tyranniques de Henri, rendoit les esprits très propres à prendre contre lui toutes les impressions que le Pape voudroit leur donner. Grégoire profita de ces dispositions pour entreprendre ce Prince & le pousser à bout. Le moyen dont il abusoit pour vendre les prélatures, étoit l'investiture; cérémonie

PATRIARCHES D'ANTIOCHE.

après qu'elle eut été reprise par les Musulmans. Nous nous dispenserons d'en donner la suite. Les Patriarches Latins d'Antioche sont les seuls qui vont désormais nous occuper.

PATRIARCHES LATINS D'ANTIOCHE.

BERNARD,

Premier Patriarche Latin.

1100. Bernard, natif de Valence en Dauphiné, fut transféré, vers le mois de Juin 1100, de l'Evêché d'Arthasium en Syrie sur le Siége d'Antioche,

PATRIARCHES DE JÉRUSALEM.

cesseur de Godefroi, ne veut point tenir la convention. Le Prince & le Patriarche se brouillent à ce sujet. L'an 1103, Daymbert se retire auprès de Boémond, Prince d'Antioche. Baudouin fit aussitôt placer sur le Siége Patriarchal le Prêtre Ebremar, homme de bonnes mœurs, mais fort ignorant. Il étoit né au Diocèse de Terrouanne, & avoit été ordonné par Lambert qui, d'Archidiacre de cette Eglise, devint Evêque d'Arras. Nous avons la Lettre que Daymbert écrivit à ce der-

par laquelle, en remettant au Prélat nouvellement élu l'anneau & la crosse, il l'envoyoit en possession du temporel de son Eglise. Grégoire, pour couper le mal par la racine, assembla au Carême de l'an 1074 un Concile, où il fut défendu à tout Prélat de recevoir l'investiture de la main d'un Laïque. Ce Décret regardoit également tous les Souverains. Mais pour ne pas s'attirer tant d'ennemis à la fois, le Pape se contenta de l'envoyer au Roi de Germanie, avec injonction de s'y conformer, sous peine d'excommunication & de déposition. Henri, alors occupé à réduire les Saxons qui s'étoient révoltés, promit tout ce que le Pape voulut. Mais après avoir triomphé des rébelles, il reprit ses premiers erremens. L'an 1076, Grégoire lui écrivit le 8 Janvier pour le presser d'exécuter ses promesses : Henri, choqué de sa Lettre, tint à la Septuagésime une Assemblée de Prélats à Worms, qui osa condamner le Pape & le déposer. Grégoire, de son côté, assemble un Concile dans le Carême, où il excommunie Henri, le déclare déchu de la dignité royale, & délie ses sujets du serment de fidélité. Il n'en demeure point là ; le 3 Septembre suivant, il écrit aux Princes & aux Prélats de Germanie pour les engager à se donner un autre Roi, si Henri ne se convertit pas. Cette Lettre fit son effet. Un grand nombre de Seigneurs, ayant à leur tête Rodolphe, Duc de Suabe, & Guelfe, Duc de Baviere, avec deux Légats, s'assemblent à Tibur le 16 Octobre dans la vue de déposer le Roi, & d'en élire un autre. Henri, pour se tirer de ce péril, promet tout ce qu'on veut. On exige qu'il se fasse absoudre de l'excommunication dans l'an & jour. En conséquence, il part avant Noël avec sa femme & son fils, encore enfant, pour se rendre en Italie. Il arrive au Château de Canosse en Lombardie, où étoit le Pape, reste trois jours à la porte entre les deux enceintes, sans aucune marque de dignité, nuds pieds, vêtu de laine sur la chair, & jeûnant jusqu'au soir; enfin il est admis à l'audience du Pape, dont il obtient son absolution, aux clauses & conditions portées par un Acte du 28 Janvier 1077. Mais quinze jours après, honteux de ce traité humiliant, il le rompt. Les Seigneurs alors ne gardent plus de mesures. Ils s'assemblent à Forcheim, & élisent Roi, le 15 Mars 1077, Rodolphe de Suabe, qui fut couronné le 26 du même mois. L'an 1078, nouvelle excommunication prononcée contre Henri au mois de Novembre dans un Concile Romain, où se trouvent les Députés des deux prétendans au Royaume de Germanie. L'an 1079, Grégoire, par des Lettres datées du 30 de Juillet, établit la Primatie de l'Archevêque de Lyon sur les Provinces de Tours, Rouen & Sens; Richer de Sens s'y opposa inutilement : elle fut confirmée l'an 1095 par Urbain II. L'an 1080, Grégoire réitere dans un Concile, le 7 Mars, l'excommunication du Roi Henri, & confirme l'élection de Rodolphe. Le 25 Juin suivant, Henri, pour se venger de Grégoire, fait élire Pape, dans l'Assemblée de Brixen, Guibert, Archevêque de Ravenne, (& Cardinal, suivant Landulphe le Vieux), qui prend le nom de Clément III. L'an 1084, Henri s'étant fait couronner Empereur à Rome par cet Antipape, assiége Grégoire dans le Château Saint-Ange, où il s'étoit renfermé. Grégoire, au mois de Mai de la même année, délivré par Robert Guiscard, se retira à Salerne, où il mourut le 25 Mai 1085. Il avoit tenu le saint Siége 12 ans, 1 mois & 3 jours. Ses dernieres paroles furent : *J'ai aimé la justice, & haï l'iniquité; c'est pourquoi je meurs en exil.* On ne peut nier que Grégoire VII n'ait eu de grandes qualités, des mœurs ecclésiastiques, de bonnes intentions, & beaucoup de zéle pour le bien; mais ce zéle tenoit à un caractere impétueux, altier, inflexible, que les obstacles irritoient, & pour qui

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

gouverna très sagement, malgré sa jeunesse, l'Eglise de Constantinople. Son Episcopat ne fut que de 6 ans & 5 mois, au bout desquels il mourut au mois de Mai 893. Un Auteur du tems rapporte que voulant calmer les ardeurs importunes de son âge par des remedes, il se refroidit tellement l'estomac qu'il lui en coûta la vie.

LXIII. ANTOINE II.

893. ANTOINE II, surnommé CAULÉE, de famille noble & Abbé d'un Monastere, succéda au Patriarche Etienne dans le mois de Mai 893. Il soutint le bien qu'avoit établi son prédécesseur, & l'augmenta pendant l'espace d'environ deux ans qu'il tint le Siége de Constantinople. Il mourut âgé de 67 ans, le 12 Février de l'an 895, jour auquel l'Eglise honore sa mémoire. (Pagi, Bollandus.)

LXIV. NICOLAS LE MYSTIQUE.

895. NICOLAS, surnommé le MYSTIQUE, c'est-à-dire Assesseur secret du Conseil de l'Empereur, monta sur le Siége de Constantinople après la mort du Patriarche Antoine. L'an 902, vers la mi-Janvier, il dépose le Prêtre Thomas pour avoir, l'année précédente, donné la bénédiction nuptiale à l'Empereur Léon & à Zoé, sa quatrieme femme. Il interdit même à l'Empereur, pour ce sujet, l'entrée de l'Eglise. Les Evêques se déclarent d'abord pour le Patriarche; mais l'Empereur à force de présens les en détourna presque tous. Cette désertion ne rendit pas Nicolas plus flexible. L'Empereur ne pouvant obtenir de lui ni par prieres ni par menaces son rétablissement dans la communion des Fideles, s'adressa au Pape Sergius III, & lui demanda des Légats pour juger le différend qui étoit entre lui & le Patriarche. Sergius ne manqua pas d'en envoyer; mais tandis qu'ils étoient en route, une nouvelle tentative que le Prince avoit faite sur l'esprit du Prélat, n'ayant point réussi, il le fit enlever & transporter le premier Février 906 au-delà du Bosphore, où il resta seul sur le rivage au milieu d'une nuit obscure, dans un froid très rigoureux. Il lui fallut gagner à pied, au travers des neiges, le bourg de Galacrenes, où il avoit fondé un Monastere. Les Légats de Rome étant ensuite arrivés s'assemblerent avec les Evêques Courtisans; & après avoir autorisé par dispense le mariage de Léon, prononcerent la déposition de Nicolas.

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

pour successeur au Patriarche Jean par les Melquites. C'est tout ce qu'on en sait.

sur le Siége Patriarchal après deux mois de vacance. Il extirpa la Simonie; il donna aux Ethiopiens pour Métropolitain un jeune homme appellé Sévere, recommandable par son savoir. Celui-ci l'ayant averti que les Ethiopiens pratiquoient la Polygamie, Cyrille leur envoya une Constitution par laquelle il proscrivoit cet abus. La mort de ce Patriarche arriva le 6 Juin de l'an de J. C. 1092.

LXXII. THÉODOSE, *Melquite.*

THÉODOSE vient après Sabas dans le Catalogue des Patriarches Melquites, qui sert de guide au P. Le Quien. Le nom de ce Prélat est tout ce qui reste de sa mémoire.

CHAIL IV. *Jacobite.*

1092. CHAÏL IV, ou MICHEL, fut substitué par les Jacobites le 9 Octobre 1092, au Patriarche Cyrille. Il donna aux Abyssins un Métropolitain, ou Abuna, dans la personne de Grégoire, Moine de S. Macaire. La conduite de celui-ci fut si dérégléе, qu'il se fit chasser du pays. Elmacin raconte que du tems du Patriarche Michel, les eaux du Nil étant fort basses, & l'Egypte menacée d'une stérilité, le Calife Mostanser l'envoya vers le Roi d'Ethiopie pour le prier de lever les écluses : ce qui lui fut accordé. Elmacin ne marque pas l'année où ceci arriva. M. Huet (*Hist. du Com.* p. 326) dit que ce fut l'an 482 de l'Hégire, qu'il rapporte à l'an 1104 de J. C. Il devoit

le danger avoit de l'attrait, lorsqu'il pouvoit servir à établir sa domination. Il est visible par ses maximes & sa conduite que son but étoit de soumettre toutes les couronnes à sa tiare, & de s'attribuer une monarchie universelle, tant au temporel qu'au spirituel dans toute la Catholicité. Il n'y avoit pas de Royaume qu'il ne prétendît être tributaire du saint Siége; & pour le prouver, il ne craignoit point d'alléguer des titres qui se conservoient, disoit-il, dans les Archives de l'Eglise Romaine, mais qu'il n'osa jamais produire.

Les Bulles de Grégoire VII ne sont réguliérement datées que du lieu, du jour, du mois & de l'Indiction. Ce Pape commençoit ordinairement l'année au 25 Mars, trois mois ou environ après nous. Il semble néanmoins qu'il suivoit aussi quelquefois le calcul Pisan qui nous devance de neuf mois moins sept jours. Il comptoit quelquefois comme nous les jours du mois dans l'ordre direct. M. Du Pin prétend qu'il fut le premier qui imposa aux Archevêques l'obligation de venir où d'envoyer à Rome pour recevoir le *Pallium*, & que l'Archevêque de Rouen fut le premier à qui ce Mandement Apostolique fut notifié. Remarquons encore qu'il est le premier qui ait ordonné que le nom de Pape ne seroit porté que par l'Evêque de Rome.

CLV. VICTOR. III.

1086. Victor III, (appellé auparavant Didier, de la maison des Ducs de Capoue, Prêtre, Cardinal, Abbé du Mont-Cassin, l'un des trois que Grégoire VII avoit désignés comme capables de lui succéder) fut élu après une vacance d'un an, le 24 Mai de l'an 1086. Quatre jours après, Victor, qu'on avoit élu malgré lui, quitta les marques de sa dignité, s'enfuit de Rome & se retira au Mont-Cassin, où il demeura inflexible pendant près d'une année. Enfin pressé & vaincu par les prieres des Prélats & des Princes assemblés avec lui au Concile de Capoue, il se rendit, & fut consacré le 9 de Mai 1087. Il est cependant à remarquer que Hugues, Archevêque de Lyon, présent à l'Assemblée, Richard, Abbé de S. Victor de Marseille, & quelques autres, s'opposerent à son exaltation, sur des motifs qui ne sont pas clairs & qu'on a diversement interprétés. Victor ne jouit pas long-tems du Pontificat. Il mourut au Mont-Cassin le 16 Septembre 1087, n'ayant tenu le saint Siége depuis sa consécration que 4 mois & 7 jours.

CLVI. URBAIN II.

1088. Urbain II (appellé auparavant Otton ou Odon, Evêque d'Ostie, l'un des trois que Grégoire VII avoit désignés pour lui succéder & que Victor III recommanda aussi avant sa mort d'élire Pape) fut élu à Terracine le 12 de Mars 1088. Otton né à Reims, suivant Orderic Vital, ou à Châtillon sur Marne, selon Alberic, *non dans l'obscurité*, comme le marque M. Velly, mais fils d'Eucher, Seigneur de Lageri près de Reims, avoit été Chanoine de l'Eglise de Reims & ensuite Moine de Cluni. Grégoire l'avoit fait venir en 1078 à Rome, où il l'avoit élevé à l'Episcopat. La premiere année de son Pontificat, Urbain II par sa Bulle du 15 Octobre donna le *Pallium* à Bernard de Tolede, & l'établit Primat sans consulter le Clergé d'Espagne, ce qui a longtems souffert de la difficulté. L'an 1095, il tira de sa solitude S. Bruno, dont il avoit été disciple à Reims, & le fit venir à Rome afin de se servir de ses conseils dans le gouvernement de l'Eglise. Mais au bout de cinq ans, vaincu par ses instances, il lui permit de se retirer près de Squillace en Calabre, après lui avoir inutilement offert l'Archevêché de Reggio. La même année 1095, sur la fin de Juillet, il vint en France, où il tint vers la mi-Novembre un Concile à Clermont, dans lequel il excommunia le Roi Philippe, à cause de Bertrade, femme du Comte d'Anjou, qu'il avoit substituée à Berte, son épouse. Urbain II, à la fin de ce Concile, publia la Croisade, dont il avoit déjà traité à celui de Plaisance, & le fit par un discours si pathétique, que, persuadée qu'il parloit par inspiration divine, toute l'Assemblée s'écria: Dieu le veut, Dieu le veut. (*Voyez sur cette entreprise & ses suites l'Avertissement sur la Chronologie des Rois de Jérusalem*). En s'en retournant en Italie, après avoir parcouru une grande partie de la France, il passa par Maguelonne dont il bénit solemnellement toute l'Isle, le jour de saint Pierre 1096, avec absolution de leurs péchés quelconques pour tous ceux qui s'y trouvoient inhumés, ou qui le seroient dans la suite: *Et omnibus in ea sepultis & sepeliendis absolutionem omnium delictorum concessit.* (Labbe *Bibl. nov.* T. I. p. 799.) C'étoit là, si le fait est véritable, user en maître du pouvoir ministériel des clefs. Ce Pape tint envers l'Empereur Henri IV la même conduite que Grégoire VII, sur les traces duquel il se faisoit gloire de marcher en tout. Il auroit dû choisir un meilleur modele. Urbain mourut à Rome le 29 Juillet 1099, après avoir tenu le saint Siége 11 ans, 4 mois & 18 jours.

Urbain suit dans ses Bulles, tantôt le calcul Florentin, tantôt le Pisan, & quelquefois le nôtre. Il varie aussi pour l'Indiction. On voit de ses Bulles datées d'une année de son Pontificat, moins qu'à le prendre de son commencement. Il est certain qu'il a eu plusieurs sceaux, ainsi que quelques uns de ses prédécesseurs. On remarque plus d'uniformité dans les sceaux des Papes qui l'ont suivi.

CLVII. PASCAL II.

1099. Pascal II, nommé auparavant Rainier, né à Bléda, Ville alors Episcopale, aujourd'hui du Diocese de Viterbe, fut placé dès son enfance à Cluni, où il fit profession. Envoyé à l'âge de 20 ans à Rome pour les affaires de sa Maison, il y fut retenu par Grégoire VII, qui le fit, vers 1076, Abbé de S. Laurent hors des murs, & l'ordonna Prêtre

PATRIARCHES D'ANTIOCHE.

deux ans après la retraite du Patriarche Grec. Il avoit d'abord été Chapelain d'Aimar, Evêque du Puy, Légat du Pape à la Croisade, mort de la peste le premier Août 1098 dans la ville d'Antioche. L'an 1108, il devoit être destitué pour faire place à un Patriarche Grec, suivant une des clauses du Traité que Boémond, Prince d'Antioche, conclut au mois de Septembre de cette année avec l'Empereur Alexis Comnene: car elle portoit formellement qu'il n'y auroit plus désormais de Patriarche Latin à Antioche, & qu'on recevroit celui que Sa Majesté tireroit du Clergé de Constantinople pour être élevé à cette

PATRIARCHES DE JÉRUSALEM.

nier pour lui faire part de son élection, avec la réponse qu'il en reçut. (Baluze, *Miscell.* T. V, p. 331.) Daymbert passe à Rome pour se plaindre de cette intrusion. Il en part l'an 1107 pour s'en retourner, après avoir été favorablement écouté, & meurt à Messine le 16 Juin de la même année. Gibelin, Archevêque d'Arles, arrivé dans le même tems en Palestine avec titre de Légat, dépose Ebremar, & lui donne l'Eglise de Césarée pour dédommagement.

III. GIBELIN.

1107. Le Légat Gibelin fut élu l'an 1107 pour succéder au

Cardinal. L'an 1099, il fut élu Pape malgré lui le 13 Août, arrêté comme il s'enfuyoit, revêtu par force de la Chappe d'écarlate qui étoit alors un ornement propre au Pape, & sacré le lendemain de l'élection. L'année suivante, l'Antipape Guibert, poursuivi par les troupes de Pascal, mourut à Citta di Castello sur la fin de Septembre; mais cet événement ne rendit pas le repos à l'Eglise. Les Schismatiques donnerent à Guibert trois successeurs, l'un après l'autre; 1° Albert, qui fut pris par les Romains le jour même de son élection; 2° Théodoric, qui eut le même sort au bout de 105 jours. (Le premier fut enfermé à S. Laurent d'Averse, le second au Monastere de Cave;) 3° Maginufe, élu l'an 1106, après la mort de Théodoric, & nommé dans son parti Silvestre IV. Il fut chassé le lendemain de son élection, & on ignore ce qu'il devint. L'an 1106, après le Concile de Guastalla tenu vers la fin d'Octobre, Pascal vint en France, & célébra la Fête de Noël à Cluni. De-là s'étant rendu, en traversant la Bourgogne & en passant par la Charité sur Loire, à Saint-Denis en France, il y fut reçu avec beaucoup d'honneur par le Roi Philippe & Louis, son fils. L'an 1111, Henri V, Roi de Germanie, approchant de Rome le 12 Février, Pascal envoie au devant de lui divers Officiers de sa Cour, portant des enseignes, & tout le Clergé de Rome qu'une grande foule de peuple accompagnoit. Arrivé devant le portail de S. Pierre, où le Pape l'attendoit, Henri lui baise les pieds en l'abordant; ils s'embrassent ensuite, & entrent ensemble dans l'Eglise. Henri demande au Pape qu'il le couronne Empereur. Pascal exige qu'il renonce préalablement aux investitures. Henri se retire à part avec ses Evêques pour en délibérer. Il revient quelques momens après, arrête le Pape & l'emmene prisonnier au Château de Tribucco avec ses Cardinaux. Ce Prince le relâche le 8 Avril suivant, après l'avoir forcé de lui accorder les investitures. Pascal de retour à Rome couronne Empereur Henri, le 13 du même mois, confirme le traité qu'ils avoient fait ensemble, & pour le cimenter par ce qu'il y a de plus sacré, partage l'hostie dont il devoit communier, avec ce Prince, en prononcant ces paroles terribles : *Comme cette partie est séparée du corps de Jesus-Christ, ainsi soit séparé de son Royaume celui qui violera ce traité.* Après le départ de Henri, les Cardinaux qui étoient restés à Rome, firent au Pape d'amers reproches de l'accord qu'il avoit fait avec ce Prince, disant qu'il devoit plutôt sacrifier sa vie que de lui accorder les investitures. « Mais il est beau, dit Muratori, de » faire le brave loin du champ de bataille : *E un bel » fare il bravo lungi della battaglia.* Si ces Zelanti, » ajoute-t-il, eussent été deux mois dans la même » détresse que ce bon Pape, le couteau sous la gorge, » & dans le danger de voir les Cardinaux prisonniers » & tant d'autres Romains immolés à la fureur des » Allemands, je ne sais s'ils eussent effectué ce qu'ils » exigeoient alors du S. Pere ». La réflexion de Muratori seroit plus juste, si Pascal en liberté n'eût point ratifié ce qu'on lui avoit extorqué dans sa captivité. Il sentit lui-même sa faute, (car il en avoit réellement fait une en agissant contre sa conscience) & ne voyant pas de moyen de la réparer, il sortit de Rome pour aller la pleurer à Terracine. Les Cardinaux, après son départ, comme si l'autorité Apostolique leur eût été dévolue, firent un Décret pour condamner le fatal traité. Hildebert, Suger & Godefroi de Viterbe, nous apprennent que Pascal ayant déposé les ornemens pontificaux, s'enfonça dans une solitude avec la résolution d'abdiquer la Papauté. Mais les plus sages d'entre les Romains, ajoutent-

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

LXV. EUTHYMIUS I.

906. EUTHYMIUS, Moine du Mont-Olympe & Syncelle du Patriarche Nicolas, lui fut substitué par les Evêques qui l'avoient déposé. Il consentit aux quatriemes noces de l'Empereur Léon, sans vouloir néanmoins souffrir qu'il les autorisât par une loi expresse. L'an 911, l'Empereur Léon se voyant près de sa fin, rappelle le Patriarche Nicolas, lui fait la confession de ses désordres, & se recommande à ses prieres. A peine a-t-il fermé les yeux, qu'Alexandre, son frere & son successeur, ayant assemblé le Clergé & le Sénat dans le Palais de Magnaure, y fait amener Euthymius. Dès qu'il paroît, des Clercs insolens l'accablent d'outrages, & lui sautant au visage, le frappent indignement, lui arrachent la barbe, & le chassent de l'Assemblée, le traitant d'usurpateur, d'adultere infame, qui avoit enlevé une épouse à son époux légitime. Euthymius, après avoir supporté patiemment ces outrages, fut relégué dans un Monastere où il mourut peu de tems après. Mais c'est un grand crime à Nicolas, dit M. le Beau, que de ne s'être pas opposé à ces indignités dont il fut témoin.

NICOLAS *rétabli.*

911. NICOLAS, rétabli sur le Siége de CP. trouva son Clergé divisé comme il l'avoit laissé, touchant la légitimité des quatriemes noces. L'an 920, il demande au Pape Jean X des Légats pour terminer avec eux cette dispute. Les Légars, étant arrivés, réussirent à rétablir la concorde dans l'Eglise de CP. La Discipline, au sujet des mariages, fut réglée par un Edit de l'Empereur Constantin, dont on faisoit lecture publique tous les ans dans le Jubé de Ste Sophie. Cet Edit portoit qu'à commencer de la présente année 920, les 4mes noces ne seroient plus permises sous peine d'exclusion de l'entrée de l'Eglise, tant qu'elles subsisteroient. Les 3mes noces ne se permettoient même qu'avec certaines restrictions. La conduite d'Euthymius étant assez justifiée par là, son corps fut transféré avec pompe à CP. Mais son nom, que Nicolas avoit rayé des diptyques, n'y f..t remis que long-tems après. L'an 925, le 15 Mai, Nicolas meurt après avoir rendu la paix à son Eglise.

LXVI. ÉTIENNE II.

925. ÉTIENNE, Métropolitain d'Amasée, fut transféré au mois d'Août 925 sur le Siége de Constantinople qu'il remplit l'espace de 2 ans & 11 mois. Etienne mourut le 18 Juillet 928.

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

le rapporter à l'an 1089. Mais alors Michel n'étoit point encore Patriarche. Michel termina ses jours le 25 Mai de l'an 1102.

LXXIII. CYRILLE II, *Melquite.*

CYRILLE II est placé immédiatement après Théodose, par le P. Le Quien, dans la liste des Patriarches Melquites d'Alexandrie. Il étoit savant, & sur-tout versé dans la Médecine. Mais on n'a aucun indice pour marquer ni le commencement ni la fin de son Patriarchat.

LXXIV. EULOGE II, *Melquite.*

EULOGE II étoit assis sur la Chaire Patriarchale des Melquites vers l'an 1120. On a de lui, dans la Bibliothéque de Médicis, un Traité contre l'hérésie des Bogomiles. C'est le seul endroit par où ce Patriarche est connu.

MACAIRE II, *Jacobite.*

1103. MACAIRE II, Prêtre & Moine, fut élu, le 9 de Novembre 1103, Patriarche des Cophtes ou Jacobites. Elmacin donne pour époque de sa mort le 25 de Cohéac, de l'an 845 des Martyrs, (21 Décembre de l'an de J. C. 1129.)

GABRIEL II, *Jacobite.*

1131. GABRIEL II, Moine de S. Macaire, fut ordonné le 3 Février 1131 Patriarche des Jacobites, après que le Siége eut vaqué 2 ans & 2 mois. Il retourna ensuite au Monastere de S. Macaire pour y être proclamé de nouveau suivant l'usage. Là il fit en ces termes la confession de Foi que les Patriarches

ils, s'opposerent à ce dessein, & l'engagerent à revenir. Quelques Modernes prétendent néanmoins que tout ceci n'étoit qu'un jeu concerté entre le Pape & le sacré Collége. Quoi qu'il en soit, Pascal à son retour révoque en plein Concile, le 18 Mars de l'an 1112, le privilége que Henri avoit obtenu de lui; mais il refuse de l'excommunier, pour ne pas violer le serment qu'il lui avoit fait. Toutefois il souffre que les Cardinaux en sa présence, & ses Légats en divers Conciles, lancent les foudres de l'Eglise sur ce Prince. L'an 1116 au mois de Janvier, l'Empereur étant revenu en Italie pour recueillir la succession de la Comtesse Mathilde, morte le 24 Juillet de l'année précédente, député au Pape l'Abbé de Cluni pour lui faire des propositions de paix. Elles sont rejettées, parce que le Pontife ne veut ni consentir aux investitures, ni renoncer au titre de Légataire universel de Mathilde. L'Empereur irrité s'avance vers Rome, l'an 1117, pour contraindre le Pape à le satisfaire. Au bruit de son arrivée Pascal sort de Rome, se retire au Mont-Cassin, de-là passe à Capoue, puis à Bénévent, où il apprend que L'Empereur s'est fait couronner à Pâque dans l'Eglise du Vatican par Maurice Bourdin, Archevêque de Brague, qu'il avoit envoyé pour traiter avec ce Prince. Justement indigné de l'infidélité de ce Ministre, il le dépose dans un Concile qu'il tient au mois d'Avril. Pascal revient à Rome, sur la fin de la même année, & y meurt le 18 ou le 21 Janvier 1118, après avoir tenu le saint Siége 18 ans, 5 mois & 8 ou 11 jours.

Pascal n'emploie souvent dans ses Bulles que la date du jour. Il suit quelquefois le calcul Pisan, & quelquefois aussi il anticipe sur nous d'une année entiere. D'autrefois il emploie le calcul Florentin.

CLVIII GÉLASE II.

1118. Gélase II (précédemment nommé Jean de Gaëte, du lieu de sa naissance, Moine du Mont-Cassin, Cardinal, Diacre & Chancelier de l'Église Romaine, emploi qu'il avoit exercé l'espace de 40 ans, suivant Orderic Vital) fut élu Pape le 25 Janvier 1118. Cette élection se fit avec quelque mystere; car Cencio Frangipani l'ayant apprise, entra de force dans l'Eglise où elle s'étoit faite, se saisit du Pape comme d'un intrus, & après l'avoir maltraité, le mena chez lui, où il l'enchaîna. Mais intimidé par les Romains, bientôt il le relâcha. Le 2 Mars suivant, le Pape s'enfuit à Gaëte sur la nouvelle de l'arrivée de l'Empereur Henri V. Ce Prince, après lui avoir inutilement député pour l'engager à revenir, fait élire à sa place, le 9 Mars, Maurice Bourdin, Archevêque de Brague, qui prit le nom de Grégoire VIII, & couronna de nouveau l'Empereur le jour de la Pentecôte. Le même jour de l'élection de cet Antipape, Gélase fut ordonné Prêtre à Gaëte, & consacré Pape le lendemain. Henri étant sorti de Rome, Gélase y rentre secrétement; mais le 21 Juillet de la même année, il en fut chassé par les Frangipani, après un combat sanglant contre les siens. On le ramena presqu'aussitôt à Rome; mais n'y trouvant point de sûreté, il en part sur la fin d'Août, & s'embarque le 2 Septembre pour se rendre en France, où il arrive le 7 Novembte, *VII Idus Novembris*, comme porte un de ses rescrits daté de Saint-Gilles, lieu de son débarquement. (Pagi.) Le Roi Louis le Gros lui députe Suger à Maguelone. Ce Prince se préparoit à venir en personne le trouver. Mais Gélase mourut à Cluni, où il s'étoit fait transporter, le 29 de Janvier 1119, après avoir tenu le saint Siége 1 an & 14 jours. Orderic Vital l'accuse d'une avarice insatiable. Les autres Historiens n'en parlent pas si désavantageusement.

Ce Pape suivoit dans ses dates le calcul Pisan, mais en commençant l'année à Pâque. Ainsi l'on ne doit pas être surpris qu'il date une de ses Bulles du 20 Décembre 1119, quoique mort le 29 Janvier de cette année. Il commençoit l'indiction au mois de Septembre.

CLIX. CALLISTE II.

1119. Calliste II, appellé auparavant Gui, Archevêque de Vienne, fut élu Pape à Cluni le premier Février 1119 par les Cardinaux qui avoient accompagné son prédécesseur en France. Ils ne faisoient pas à la vérité la totalité du sacré Collége; mais avant que Gélase partît de Rome, il avoit été convenu entre ceux qu'il emmenoit & ceux qui restoient, que, dans le cas où il viendroit à mourir en France, les premiers seroient autorisés à procéder seuls à l'élection de son successeur. (*Chron. Maurin.* L. II.) Calliste étoit né à Quingei, entre Besançon & Salins, de Guillaume, dit le Grand & *Tête-hardie*, Comte de Bourgogne, (& non pas de Guillaume, dit aussi *Tête-hardie*, son fils, comme l'avancent quelques Modernes), & étoit par conséquent oncle de la Reine Adélaïde, femme de Louis le Gros. Ce Pontife partit de Cluni peu de jours après son élection pour se rendre à Vienne, où il fut couronné le 9 Février, Dimanche de la Quinquagésime. Calliste tint plusieurs Conciles en France pendant un an & plus de séjour qu'il y fit, s'achemina ensuite vers Rome, & y arriva le 3 Juin 1120. L'Antipape Bourdin en étoit sorti, & s'étoit réfugié à Sutri, où il fut assiégé, pris, dépouillé, couvert d'une peau de mouton toute sanglante pour figurer la chappe pontificale qui étoit d'écarlate, & mis à rebours sur un chameau dont il tenoit la queue au lieu de la bride. Il fut amené dans cet équipage le 23 Avril 1121 à Rome, dont la populace, après l'avoir insulté à grands cris, vouloit le mettre en pieces. Mais Cal-

PATRIARCHES D'ANTIOCHE.

dignité: *promitto etiam & jurans testor.... non futurum Antiochiæ Patriarcham ex genere nostro; sed eum quem vestra Majestas in eam dignitatem promoverit delectum e numero alumnorum magnæ Constantinopolitanæ Ecclesiæ.* (An. Comn. *Alexiad.* L. XIII, *sub fin.*) Mais cette clause ne fut jamais exécutée, & Antioche continua d'avoir des Patriarches Latins tant qu'elle fut sous la puissance des Francs. L'an 1113, Bernard se plaignit au Pape Pascal II de ce qu'à la demande du Roi Baudouin il avoit soumis au Patriarche de Jérusalem tout ce que ce Prince avoit conquis en Syrie & en Palestine; surquoi le Pape avoua dans sa réponse qu'il avoit été surpris. Bernard mourut

PATRIARCHES DE JÉRUSALEM.

Patriarche Daymbert, & mourut le 6 Avril de l'an 1112. Nous suivons ici Guillaume de Tyr & Alberic de Trois-Fontaines, en identifiant le Patriarche Gibelin avec le Légat de ce nom, Archevêque d'Arles. Cependant il faut avouer qu'Albert d'Aix, plus ancien que Guillaume de Tyr & qu'Alberic, les distingue assez clairement, soit en nommant Gobelin le successeur de Daymbert, soit en lui donnant la simple qualité de Clerc. *Quidam Clericus*, dit-il, *nomine Gobelinus surrogatur.* Quoi qu'il en soit, ce Patriarche, fort âgé lorsqu'il fut élu, gouverna paisiblement son Eglise. Le Pape Pascal lui accorda une Bulle qui lui permettoit d'unir à son Siége les places que le Roi Bau-

liste lui sauva la vie, & se contenta de le reléguer au Monastere de Cave. Cette modération fit plus d'honneur à ce Pontife que le fastueux tableau qu'il fit faire peu de jours après, où il étoit représenté foulant Bourdin à ses pieds, comme S. Michel écrase le Diable. Après avoir éteint le schisme causé par cet Antipape, Calliste, l'année suivante, acheva de rendre la paix à l'Eglise, en ratifiant le 23 Septembre le traité fait le 8 entre ses Députés & l'Empereur Henri dans l'Assemblée de Worms. (*Voy.* Henri V, Empereur.) L'an 1123, Calliste tint le premier Concile général de Latran. Il mourut l'année suivante 1124, le 12 ou le 13 de Décembre, après avoir tenu le saint Siége 5 ans, 10 mois & 12 jours. Ce Pape, par sa Bulle du 26 Février 1120, accorda la Primatie à l'Eglise de Vienne sur sept Provinces; savoir, Vienne, Bourges, Bordeaux, Auch, Narbonne, Aix & Embrun, & sur l'Archevêché de Tarentaise. Comme l'Archevêque de Bourges & celui de Narbonne avoient déjà le titre de Primat, l'Archevêque de Vienne en prit occasion de se qualifier *Primat des Primats*, comme il fait encore; mais sa Primatie n'a jamais été qu'un vain titre.

Calliste, à l'exemple de son prédécesseur, suivoit quelquefois le calcul Pisan.

CLX. HONORIUS II.

1124. Honorius II, appellé auparavant Lambert, né à Fagnano dans le Bolonez, & Evêque d'Ostie, fut reconnu Pape & intronisé le 21 Décembre 1124. Son élection n'avoit pas été d'abord bien canonique; car Thibaud étoit élu Pape lorsque Robert Frangipani vint crier dans l'Assemblée: *Lambert, Evêque d'Ostie, Pape;* mais Thibaud ayant cédé le même jour, tous consentirent à l'élection de Lambert. Celui-ci néanmoins sentant le défaut de son élection, quitta sept jours après les ornemens pontificaux en présence des Cardinaux. Cet acte d'humilité les toucha & les porta à rectifier ce qui avoit été mal fait, & à reconnoître de nouveau Lambert, qui prit alors le nom d'Honorius II. L'an 1127, après la mort de Guillaume II, Duc de Pouille & de Calabre, il voulut empêcher par la voie des armes Roger II, Comte de Sicile, de lui succéder, dans la crainte que, devenu trop puissant, il n'envahit les terres de l'Eglise Romaine. Cette entreprise lui réussit mal. Roger l'obligea le 22 Août de l'année suivante à lui donner l'investiture des Duchés de Calabre, de la Pouille & de Naples. (*V.* Roger le Jeune, Comte, puis Roi de Sicile.) Honorius tint le saint Siége cinq ans 1 mois & 25 jours, étant mort le 14 Février de l'an 1130.

CLXI. INNOCENT II.

1138. Innocent II, appellé auparavant Grégoire, de la Maison des Papi, Chanoine Régulier de Latran, Cardinal Diacre de S. Ange, fut élu Pape malgré lui, de grand matin, le 15 Février, c'est-à-dire le lendemain de la mort d'Honorius, par 16 Cardinaux les plus familiers avec ce Pontife & les plus assidus auprès de lui pendant sa derniere maladie. La mort d'Honorius n'étoit point encore publiée. Aussitôt qu'elle le fut, les autres Cardinaux, faisant le plus grand nombre, s'assemblerent à S. Marc, & élurent Pierre de Léon, qu'ils nommerent Anaclet. Celui-ci, Moine de Cluni, puis Cardinal Prêtre, étoit fils de Pierre de Léon, Juif converti, qui avoit amassé de grandes richesses par le négoce. Les deux élus furent intronisés sans délai, le premier à l'heure de Tierce, le second à l'heure de Sexte. Tous deux se firent ensuite consacrer le 23 Février, Innocent à Sainte Marie la Neuve, Anaclet à S. Pierre. Le parti de ce dernier étant le plus fort à Rome par les largesses que son opulence le mit en état de faire au

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

LXVII. TRYPHON.

928. Tryphon, Moine, fut placé sur le Siége de Constantinople le 14 Décembre, en attendant que Théophylacte, fils de l'Empereur Romain Lécapene, fut en âge de le remplir. L'an 931, l'Empereur lui fait demander son abdication, qu'il refuse, n'ayant jamais entendu tenir le Siége par confidence. Le 2 Septembre de la même année, on lui surprend cet Acte par une fourberie insigne. (*Voy. les Conciles.*) Tryphon se retira dans son Monastere, où il mourut saintement l'année suivante. Les Grecs honorent sa mémoire le 19 Avril. (Pagi, Le Quien.)

LXVIII. THÉOPHYLACTE.

L'an 933, le 2 Février, l'Empereur Romain Lécapene, après avoir laissé vaquer le Siége de Constantinople depuis le 2 Septembre 931, y fit placer son fils Théophylacte, âgé de 16 ans, en présence des Légats du Pape Jean XI. Les commencemens de ce jeune Prélat donnerent de grandes espérances, qu'il démentit ensuite par une vie souillée de toutes sortes de crimes. L'Histoire avertit qu'elle rougiroit de raconter tout ce qu'il ne rougissoit pas de faire. Pour fournir aux dépenses de ses débauches, il faisoit trafic des Evêchés & des autres dignités ecclésiastiques qu'il vendoit au plus offrant. Il introduisit dans les Offices publics les plus solemnels, des danses, des divertissemens, des clameurs insensées, des chansons profanes & même déshonnêtes, qui, mêlées au chant des Hymnes, allioient le culte du Diable avec celui de la Majesté Divine. Un Auteur qui vivoit 150 ans après, observe que cet usage monstrueux n'étoit pas encore aboli de son tems. » On peut croire, dit M. le Beau, » que c'est de là qu'il s'est répandu jusqu'en Occident, où une ignorance licen» cieuse a maintenu dans quelques Dioceses, pendant des siecles, un abus aussi » scandaleux que ridicule, malgré toutes les censures ecclésiastiques. » Les chevaux étoient la passion dominante de Théophylacte; & l'on rapporte qu'un Jeudi-Saint, tandis qu'il étoit à l'Autel, il interrompit les saints Mysteres pour aller voir un poulain qu'une de ses jumens venoit de mettre bas. Cet indigne Patriarche s'étant froissé rudement contre une muraille dans une cavalcade, fut pris d'une violente hémorrhagie, qui fut suivie d'une hydropisie dont il mourut après 2 ans de langueur le 27 Février 956.

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

Cophtes ont coutume de prononcer avant la communion: *Je crois & confesse que ceci est le Corps que J. C. Notre Seigneur & Notre Sauveur a reçu de la Vierge Marie sa sainte Mere, & qu'il a rendu un avec sa Divinité.* Les Moines, scandalisés de ces dernieres paroles, *qu'il a rendu un avec sa Divinité*, l'obligerent d'ajouter, *sans division, mélange, ni confusion.* Mais les Eglises de Sahid, ou de la haute Egypte & de la Thébaïde, ont retenu la confession de Foi de Gabriel, sans addition. Sa mort arriva le 5 Avril de l'an 1146.

CHAIL V, *Jacobite.*

1146. Chaïl, ou Michel, V^e du nom, Diacre, succéda au Patriarche Gabriel le 29 Juillet 1146, & mourut au mois d'Avril de l'année suivante.

JEAN V, *Jacobite.*

1147. Jean V, Diacre du Monastere de S. Jean, succéda, le 25 Août 1147, à Chaïl. Son gouvernement fit des mécontens, & il fut cité devant le Visir comme abusant de son autorité. Tandis qu'on instruisoit le procès, ayant osé faire battre devant lui un de ses accusateurs, il fut mis en prison par ordre du Magistrat qui prit de-là occasion de maltraiter les Chrétiens. Le Patriarche Jean recouvra sa liberté quelque tems après, & mourut le 4 du mois Pachon, de l'an 883 des Martyrs (29 Avril de l'an 1167 de Jesus-Christ.)

peuple,

peuple, Innocent se retira en France, où l'Assemblée d'Etampes, sur l'avis de S. Bernard, le reconnut pour légitime Pape avant son arrivée. (*V.* cette Assemblée parmi les Conciles.) Le Roi Louis le Gros alla au devant de lui à S. Benoît-sur-Loire, avec la Reine & la Famille Royale. Tous les autres Souverains se déclarerent pour Innocent, à l'exception de David, Roi d'Ecosse, & de Roger, Roi de Sicile, qui embrasserent le parti d'Anaclet, dont Roger avoit épousé la sœur. Innocent, après avoir parcouru différentes Villes de France, & tenu plusieurs Conciles pendant le séjour qu'il y fit, depuis environ le 20 Mars de l'an 1130, jusqu'à l'an 1132, reprit la route d'Italie au printems de cette derniere année, & célébra le 10 d'Avril la Fête de Pâque à Asti. L'an 1133, il arrive à Rome au mois de Mai avec le Roi Lothaire, qu'il y couronne Empereur le 4 Juin. Après le départ de ce Prince, Innocent, trop foible contre son rival, est obligé de se retirer à Pise, où il resta jusqu'au retour de Lothaire en Italie. L'an 1138, l'Antipape Anaclet mourut, *septimo de stante mensis Januarii*, ce qui marque le 25 Janvier. Après sa mort les Schismatiques élurent, vers le 15 Mars, Grégoire, Cardinal, sous le nom de Victor; mais cet intrus ayant quitté la Tiare presque aussitôt, le Schisme fut heureusement éteint. Innocent alors demeura paisible possesseur du saint Siége. S'étant mis en campagne, l'an 1139, pour empêcher Roger de Sicile de s'emparer de la Pouille, il est fait prisonnier par ce Prince le 22 Juillet. Roger l'engage, dans sa captivité, à lui confirmer le titre de Roi qu'Anaclet lui avoit donné. Il le relâche ensuite le premier Août, & l'accompagne jusqu'à Bénévent. L'an 1143, Innocent meurt le 24 Septembre : il avoit occupé la Chaire de S. Pierre 13 ans, 7 mois & 9 jours.

Dans les Bulles de ce Pape les années se prennent tantôt du premier Janvier, tantôt du 25 Mars, mais rarement suivant le calcul Pisan. Il datoit le commencement de son Pontificat, non du jour de sa consécration, mais de celui de son élection.

Ce ne fut, selon le Blanc, que sous le Pontificat d'Innocent II que les Papes, se voyant appuyés des armes des Normands établis dans le Royaume de Naples, voulurent être dans Rome des Souverains absolument indépendans. On verra les longues & sanglantes querelles qu'il y eut à ce sujet entre les Papes & les Romains, puis entre les Empereurs & les Papes.

CLXII. CELESTIN II.

1143. Celestin II (appellé auparavant Gui, Toscan de nation, Prêtre Cardinal du titre de Saint Marc) fut élu Pape le 26 Septembre de l'an 1143, & intronisé le même jour. Cette élection fut très paisible; ce qui n'étoit point arrivé depuis long-tems. Céléstin n'occupa le saint Siége que 5 mois, 13 jours, & mourut le 9 Mars de l'an 1144. Ce Pape leva l'interdit que son prédécesseur avoit jetté sur le Royaume de France, l'an 1141, au sujet de l'élection d'un Archevêque de Bourges, rejetté par le Roi Louis le Jeune. (V. *l'art. de ce Monarque.*) Mais il refusa de confirmer le traité qu'Innocent avoit fait avec Roger, Roi de Sicile; ce qui indisposa ce Prince contre lui. Le continuateur de la Chronique de Jean d'Hagulstad dit qu'il avoit été élevé parmi les Angevins, *fuerat alumnus Andegavensium*, & que par cette raison il se déclara pour Géofroi Plantagenet, Comte d'Anjou, & Mathilde, sa femme, contre Etienne de Blois qui leur avoit enlevé le Royaume d'Angleterre.

CLXIII. LUCIUS II.

1144. Lucius II (appellé auparavant Gérard, natif de Bologne, Chanoine Régulier de Sainte Marie, à quatre milles de Bologne, Prêtre Cardinal du titre de sainte Croix en Jérusalem, & Chancelier de l'Eglise Romaine) fut élu & couronné le 12 Mars de l'an 1144. (*Sigon. Onuph. Pagi.*) Son Pontificat fut court & orageux. Les Romains, excités par le fameux Arnaud de Bresse, rétablirent le Sénat, créérent Patrice le Comte Jourdain, frere de l'Antipape Anaclet, & sommerent le Pape de se dépouiller entre ses mains de tous les droits Régaliens que ses prédécesseurs avoient acquis, soit dans leur Ville, soit dans son territoire, prétendant qu'à l'exemple des premiers Pontifes il devoit se contenter pour lui & pour son Clergé des dixmes & des oblations des Fideles. Lucius envoie des Légats en Allemagne pour implorer le secours du Roi Conrad III, & forme, en attendant le succès de cette ambassade, une entreprise sur Rome, dont les Sénateurs s'étoient emparés. Ses soldats sont repoussés avec perte, & lui-même atteint de plusieurs pierres, qui le blessent de maniere à ne pouvoir plus s'asseoir. Il mourut peu de jours après cette expédition mal concertée, le 25 Février 1145, n'ayant tenu le saint Siége que 11 mois & 14 jours.

Lucius dans ses Actes suivoit le Calcul Florentin.

CLXIV. EUGENE III.

1145. Eugene III (appellé auparavant Bernard, natif de Pise, Moine de Clairvaux, puis Abbé de S. Anastase à Rome) fut élu Pape le 27 Février 1145. Son ordination se fit le 4 de Mars, dans le Monastere de Farfe, où les troubles qui régnoient à Rome l'avoient obligé de se retirer avec les Cardinaux. S. Bernard ayant appris l'élection de son disciple, en écrivit aux Cardinaux, se plaignant de ce qu'ils avoient tiré un homme mort du tombeau. Eugene ayant réduit les Romains par les armes des Tiburtins, leurs anciens ennemis, rentra dans Rome, où il célebra la Fête de Noël en 1145, abolit le Sé-

PATRIARCHES D'ANTIOCHE.

l'an 1135, dans la 36e année de son Patriarchat. Guillaume de Tyr le donne pour un Prélat simple & craignant Dieu; mais Orderic Vital le taxe d'avarice & de hauteur; ce qui le fit, dit-il, haïr de son peuple.

II. RAOUL.

1135. Raoul, né à Domfront en Normandie, & Evêque de Mamistra, ou Mopsueste en Cilicie, fut élu tumultuairement pour succéder au Patriarche Bernard. Accoutumé à manier les armes & à vivre magnifiquement, il traita son Clergé & son peuple avec hauteur & dureté. Voyant presque tous les

PATRIARCHES DE JÉRUSALEM.

douin prendroit sur les Infideles, quoiqu'elles relevassent anciennement d'autres Métropolitains, ce qui excita les plaintes de Bernard, Patriarche d'Antioche.

ARNOUL, *une seconde fois.*

1112. Arnoul, après la mort du Patriarche Gibelin, trouva moyen de remonter sur le Siége de Jérusalem. Il fut une seconde fois déposé, l'an 1115, par l'Evêque d'Orange, Légat du S. Siége. Mais s'étant rendu à Rome, il se fit rétablir. Arnoul mourut peu de jours après avoir couronné le Roi Baudouin II, c'est-à-dire vers le milieu d'Avril 1118. Guillaume de Tyr dit qu'il fut surnommé *Mala corona*, parce qu'il ne

nat que les rebelles avoient rétabli, & destitua le Patrice qu'ils avoient élu. Le feu mal éteint de la révolte s'étant rallumé presque aussitôt, ce Pontife prit le parti de sortir une seconde fois de Rome après le 0 Mars 1146, jour auquel il donna la consécration épiscopale à Anselme, Abbé de S. Vincent de Laon, pour l'Evêché de Tournai, qu'il avoit enfin séparé de celui de Noyon auquel il étoit réuni depuis environ 600 ans. S'étant arrêté à Siene, puis à Pise, il traversa l'Apennin au mois d'Août, parcourut la Lombardie, & passa dans les premiers mois de l'an 1147 en France, l'asyle ordinaire des Papes persécutés. Il étoit à Cluni le 26 Mars, & 4 jours après à Dijon, où le Roi Louis le Jeune étoit venu au devant de lui. Arrivé à Paris, il alla célébrer les Fêtes de Pâque à Saint-Denis; puis de retour dans la Capitale, il y tint un Concile. Au mois de Septembre suivant (& non de l'année 1148, Eugene n'étant plus à pareil mois de celle-ci en France), il se rendit au Chapitre Général de Cîteaux, auquel il assista, dit Geofroi de Clairvaux, moins comme Pontife, que comme l'un d'entre les freres. De-là, s'étant transporté à Châlons-sur-Marne, il y dédia, le 25 Octobre, la Cathédrale. L'Evêque de Verdun l'emmena de Châlons dans son Eglise. Il passa ensuite à Treves, où il tint un nouveau Concile sur la fin de la même année, & permit à sainte Hildegarde, sur le rapport de S. Bernard qui l'accompagnoit, d'écrire ses révélations. Etant revenu à Verdun au mois de Janvier 1148, il dirigea sa route vers Reims pour le grand Concile qu'il avoit indiqué au 22 Mars. De Paris où il étoit retourné au sortir de Reims, il s'achemina à Clairvaux, & delà il prit sa route par Langres pour repasser en Italie, où il étoit rendu avant le 16 Juin, comme on le voit par une de ses Bulles expédiée sous cette date à Verceil. L'entrée de Rome ne lui fut cependant ouverte que sur la fin de l'an 1149; & l'année suivante il fut encore obligé d'en sortir : enfin il y revint l'an 1152, & passa le reste de son Pontificat tranquillement, selon la prophérie de sainte Hildegarde. Eugene mourut à Tivoli la nuit du 7 au 8 de Juillet 1153, après avoir tenu le saint Siége 8 ans, 4 mois & 16 jours. Un trait de la vie de ce Pape, qui a échappé à la connoissance des Historiens modernes, & qui mérite d'être connu, c'est le soin qu'il prit de faire traduire en latin plusieurs ouvrages des Peres Grecs. Burgondion, ou Bourguignon, Juge de Pise, fut l'Homme de Lettres qu'il employa pour ce travail. Cet Ecrivain témoigne dans le Prologue de sa traduction des Homélies de S. Chrysostôme sur S. Matthieu, qu'il l'entreprit par ordre du Pape Eugene III. Ce fut aussi pour lui obéir qu'il traduisit les explications du même Pere sur S. Jean, le Livre de S. Grégoire Nysse *de la nature de l'homme*, & les Œuvres de S. Jean Damascene. (Martenne, *Ampl. Coll.* T. I. *Præf.* p. 30.)

Eugene commençoit l'année, tantôt au premier Janvier, tantôt au 25 Mars.

CLXV. ANASTASE IV.

1153. ANASTASE IV, (appellé auparavant CONRAD, Romain de naissance, Chanoine Régulier de S. Ruf en Dauphiné, suivant les uns, de S. Anastase, Diocese de Veletri, selon les autres, créé Cardinal-Evêque de Sabine au mois de Septembre 1125 par le Pape Honorius II, dont il étoit parent), fut élu Pape le 9 Juillet de l'an 1153. Son mérite reconnu avoit déterminé son élection. Innocent II, lorsqu'il fut contraint par l'Antipape Anaclet de sortir de Rome, l'avoit laissé en qualité de son Vicaire

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

LXIX. POLYEUCTE.

956. POLYEUCTE, Moine de Constantinople, fut élevé le 3 Avril 956, par ordre de l'Empereur Constantin Porphyrogenete, sur le Siége de cette Eglise. Ses parens, par un esprit de dévotion fort mal entendu, mais assez ordinaire en ce tems-là, le destinant à la vie monastique, l'avoient fait eunuque dès l'enfance. Heureusement sa vocation répondit à leurs desirs. La science & la vertu qu'il acquit dans son Monastere furent les seules recommandations qu'il eut pour le Patriarchat. C'étoit le Métropolitain d'Héraclée qui, par le droit de sa place, devoit le sacrer. Mais ce Prélat étant dans la disgrace de l'Empereur, fut remplacé par celui de Césarée. On sut mauvais gré à Polyeucte d'avoir consenti à cette innovation. Il augmenta le mécontentement en inférant le nom d'Euthymius dans les diptyques, dont il avoit été retranché pour avoir admis l'Empereur Léon à la communion. Polyeucte, moins Courtisan qu'Evêque, perdit encore les bonnes graces de Constantin par la liberté qu'il prit de lui faire des remontrances sur les malversations de ses proches, qui pilloient l'Eglise & l'Empire. Théodore, Evêque de Cyzique, homme puissant en intrigues, se prévalut de ces conjonctures pour soulever une partie du Clergé; & l'Empereur, séduit par ces cabales, cherchoit l'occasion de déposer le Patriarche, lorsque la mort de ce Prince, arrivée l'an 959, fit échouer ce mauvais dessein. Polyeucte vécut tranquille sous les régnes suivans, & mourut le 10 Janvier 970, après avoir couronné, aux Fêtes de Noël précédent, l'Empereur Jean Zimisquès.

LXX. BASILE I, DIT LE SCAMANDRIN.

970. BASILE, Solitaire du Mont-Olimpe, monta, le 13 Février 970, sur le Siége de Constantinople, qu'il remplit l'espace d'environ 4 ans. Il en fut chassé, l'an 974, par l'Empereur Zimisquès, sur une fausse accusation. En vain reclama-t-il un Concile Œcuménique pour le juger suivant les Canons. Loin de déférer à une si juste demande, on le relégua dans un Monastere qu'il avoit bâti sur le Scamandre, ce qui lui fit donner le surnom de Scamandrin. Il y finit saintement ses jours.

LXXI. ANTOINE III, DIT LE STUDITE.

974. ANTOINE III, surnommé PACHÉ, Moine Studite & Syncelle, fut

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

LXXV. SOPHRONE III, LXXVI ÉLIE, *Melquites.*

SOPHRONE III, Patriarche Melquite d'Alexandrie, fut, suivant Jean Cinname, du nombre des Prélats qui assisterent, l'an 1161, aux noces de l'Empereur Manuel Comnene & de Marie d'Antioche. Il mourut au plus tard en 1180.

ÉLIE, successeur de Sophrone, occupoit le Siége d'Alexandrie en 1180. On ne sait point le tems de sa mort.

MARC II, *Jacobite.*

1167. MARC II, fils de Zaara, fut substitué par les Cophtes au Patriarche Jean. Il abolit la confession auriculaire, & à cette pratique il en substitua une autre qui consistoit à se confesser à Dieu pendant que le Prêtre ou le Diacre faisoit les encensemens. Le Moine Marc, fils d'Elkombar, s'éleva fortement contre cette superstition, soutenant qu'on ne pouvoit obtenir la rémission des péchés qu'en les confessant à un Prêtre, & en accomplissant la pénitence marquée par les Canons. Les Historiens Cophtes disent beaucoup de mal de ce Marc, fils d'Elkombar; mais ils conviennent qu'il avoit de l'éloquence & de l'érudition. Ses déclamations lui attirerent un grand nombre de Cophtes qui venoient se confesser à lui. Il blâmoit aussi la conduite du Patriarche en ce qu'il toléroit la Circoncision, pourvu qu'on la reçût avant le Baptême. Le Patriarche, irrité de cette liberté, l'excommunia; mais il ne put venir à bout de lui imposer silence. A la fin se voyant poursuivi par le Patriarche & les Laïques de sa communion, il passa dans le parti des Melquites, & confessa

dans cette ville; emploi dont il s'acquitta avec beaucoup de prudence & de modération. Il n'en fit pas moins paroître dans la conduite qu'il tint, étant monté sur le saint Siége, envers l'Empereur Frédéric. Sa charité se signala dans une famine qui fut presque universelle sous son Pontificat, dont la durée ne répondit point aux vœux des gens de bien. Il mourut le 2 Décembre de l'an 1154, n'ayant tenu le saint Siége qu'un an, 4 mois & 24 jours.

CLXVI. ADRIEN IV.

1154. Adrien IV, Abbé de S. Ruf en Dauphiné, Cardinal-Evêque d'Albane, fut élu Pape le 3 Décembre 1154. Il étoit Anglois de naissance, d'une basse extraction, & s'appelloit Nicolas Breakspear, ou Brise-Lance. Frédéric I étant venu, l'an 1155, en Italie pour se faire couronner Empereur, le Pape lui députa des Cardinaux qui exigerent pour préliminaire qu'Arnauld de Bresse leur fût livré. Ce séditieux, en conséquence, est arrêté par l'ordre du Prince, jugé & condamné par les Cardinaux, puis remis au Préfet de Rome qui le fait pendre & brûler. Le Pape va trouver ensuite Frédéric à Sutri, l'oblige, après deux jours de contestations, à faire auprès de lui la fonction d'Ecuyer, c'est-à-dire à lui tenir l'étrier en montant à cheval, & à conduire quelques pas son cheval par la bride. Frédéric ramene ensuite le Pape à Rome, où il est couronné, le 18 Juin, Empereur dans l'Eglise de S. Pierre. Adrien étoit alors brouillé avec Guillaume I, Roi de Sicile, pour des entreprises qu'il faisoit sur les terres de l'Eglise. Dans le dessein de se venger, il excita les Barons que ce Prince avoit bannis & d'autres Seigneurs de ses Etats à se réunir pour lui faire la guerre, & se mit lui-même à la tête de la révolte, où plusieurs villes entrerent bientôt après pour se donner à Manuel, Empereur d'Orient. Adrien, pour soutenir les rébelles, part de Rome à la tête d'une armée sur la fin de Septembre, & se rend à San-Germano, où les Chefs du parti vinrent lui faire serment de fidélité. La révolution fut telle, que Guillaume se voyant menacé d'une défection générale, résolut de faire la paix avec le Pape à quelque prix que ce fût. Pour cet effet il lui députa, l'an 1156, l'Evêque de Catane & d'autres Grands de sa Cour, chargés de lui offrir la même somme d'argent que l'Empereur Grec lui avoit promise, avec trois terres à sa bienséance. Mais les Cardinaux espérant de trouver leur compte dans la ruine du Roi de Sicile, empêcherent le Pape d'accepter ces offres. Ils ne tarderent pas à s'en repentir. Car Guillaume ayant repris le dessus par des victoires remportées sur les rebelles & sur les Grecs, se mit en marche la même année pour aller assiéger le Pape à Bénévent, où il s'étoit renfermé. Ce fut alors une nécessité pour Adrien de faire lui-même une députation à ce Prince pour obtenir la paix, qu'il avoit auparavant refusée à ses instantes prieres. Elle lui fut accordée au mois de Juin à des conditions bien moins favorables que celles qu'il avoit rejettées, par un Diplome qu'on peut voir dans Baronius avec la Bulle confirmative du Pape. (*V. les Rois de Sicile.*) L'an 1157 (& non pas 1158), mécontent de la défense que Frédéric avoit faite à tous les Ecclésiastiques de ses Etats de s'adresser en Cour de Rome, soit pour la collation des Bénéfices, soit pour autre sujet, Adrien lui écrit une Lettre pleine de reproches sur son ingratitude envers le S. Siége. Deux Légats, qui en furent les porteurs, la lui remirent dans la Cour pléniere qu'il tenoit à Besançon. Frédéric l'ayant lue fut choqué principalement, & toute l'Assemblée avec lui, de ce que le Pape disoit lui avoir donné la *Couronne Impériale.* Prenant cette expression à la lettre, il renvoie honteusement les Légats qui appuyoient son interprétation, & leur ordonne de s'en retourner par le plus court chemin. (*Voy. les Empereurs.*) Adrien voulant appaiser l'Empereur, lui envoya d'autres Légats plus prudens que les premiers, qui donnerent à ce Prince toute la satisfaction qu'il pouvoit désirer. Mais le refus que le Pape fit, quelque tems après, de confirmer le choix que Frédéric avoit fait d'un Archevêque de Ravenne, occasionna une nouvelle brouillerie entre eux. On s'écrivit de part & d'autre des Lettres fort dures; & la querelle n'étoit pas encore finie, lorsqu'Adrien fut enlevé de ce monde le premier Septembre 1159, après avoir tenu le saint Siége 4 ans, 8 mois & 29 jours. Ce Pape fut si éloigné d'enrichir ses parens, qu'il ne leur donna pas une obole, même à sa mere, qui étoit dans l'indigence, & qu'il laissa subsister des charités de l'Eglise de Cantorbery.

PATRIARCHES D'ANTIOCHE.

esprits soulevés contre lui, il mit dans ses intérêts la Princesse Alix, veuve de Boëmond II, sous la promesse qu'il lui donna de lui faire épouser Raymond, fils du Comte de Poitiers. Mais le fourbe travailloit en même tems avec ses amis à donner la jeune Constance, fille d'Alix, pour épouse à ce Prince qu'il avoit fait venir d'Occident à ce dessein. Pour le tenir dans sa dépendance, il exigea de lui le serment de fidélité comme son suzerain, avant de célébrer le mariage qui devoit lui procurer la Principauté d'Antioche. Son arrogance alla depuis en croissant, & fut telle qu'il se croyoit égal au Pape, attendu que S. Pierre avoit été Evêque d'Antioche avant que de l'être de Rome. Elle le rendit bientôt insupportable à Raymond lui-même, qui se joignit aux Chanoines & aux Principaux d'Antioche pour le déférer au S. Siége. Raoul se rendit à Rome, & en rapporta un ordre aux Parties de vivre en paix jusqu'à l'arrivée d'un Légat. Pierre, Archevêque de Lyon, fut envoyé l'an 1139 pour examiner les plaintes & rendre son jugement. Mais étant allé premierement à Jérusalem pour y faire ses dévotions, il mourut subitement de poison ou autrement sur la route de cette Ville à Antioche, le 29 Mai de la même année. Les adversaires du Patriarche, consternés de cet événement, ne virent point d'autre parti à prendre que de recourir à sa clé-

PATRIARCHES DE JÉRUSALEM.

menoit pas une vie conforme à son état. Il ajoute qu'ayant marié sa niece avec Eustache Garnier, Seigneur de Césarée & de Sidon, personnage distingué par sa valeur, il lui donna en dot la ville de Jéricho, dont le revenu étoit de cinq mille besans d'or.

IV. GORMOND.

1118. Gormond, fils de Gormond II, Seigneur de Péquigni dans le Diocèse d'Amiens, fut le successeur d'Arnoul. L'an 1124, sur la fin de Février, pendant la prison du Roi Baudouin, il engagea les Croisés à faire le siége de la fameuse ville de Tyr, qui fut emportée dans le mois de Juillet suivant. Ce Patriarche mourut, l'an 1128, de fatigue, en défendant le Château de Béthasem près de Sidon, que des brigands vouloient enlever à son Eglise. (Orderic Vital, L. XIII.)

V. ÉTIENNE.

1128. Étienne, Chanoine Régulier, Abbé de S. Jean en Vallée, près de Chartres, & parent du Roi Baudouin II, fut élu pour succéder au Patriarche Gormond. Son Episcopat fut d'environ 2 ans. Il finit ses jours l'an 1130, non sans soupçon de poison. Il étoit, dit Guillaume de Tyr, de bonnes mœurs, mais haut, jaloux de ses droits & ferme dans ses résolutions. Il eut de grands démêlés avec le Roi de Jérusalem au sujet de

Adrien aimoit qu'on lui dît la vérité avec franchise. Il demanda un jour à Jean de Salisberi, son compatriote, qui se trouvoit à Rome, ce qu'on disoit de lui. Jean lui fit à cette occasion des remontrances sur le luxe & l'avarice de la Cour de Rome. Le Pape tâcha d'excuser le mal, & approuva en même tems la liberté de celui qui le disoit. Adrien à son tour ouvrit son cœur à cet ami si plein de franchise, & lui avoua qu'il éprouvoit dans la Papauté bien des chagrins, qui lui faisoient regretter la paix dont il jouissoit dans son cloître de S. Ruf; ajoutant qu'il ne l'avoit quitté que pour se conformer aux ordres de la Providence. C'est à ce Pontife que remonte l'origine des *Mandats*. On entend par ce nom des Lettres Apostoliques, par lesquelles le Pape enjoint à un Collateur de conférer le premier Bénéfice qui vaquera à sa collation, au Clerc qui est nommé dans le *Mandat*. D'abord ces *Mandats* furent reçus à titre de prieres; mais comme très souvent les Collateurs ne s'y conformoient pas, la Cour de Rome jugea à propos d'y joindre un commandement; & pour en assurer l'effet, les Papes nommerent ensuite des exécuteurs chargés de conférer le Bénéfice au Mandataire, si le Collateur refusoit de se conformer aux volontés de la Cour de Rome. Adrien est aussi le premier qui ait accordé des dispenses aux Ecclésiastiques de résider dans leur Bénéfice, & la permission d'en posséder plusieurs à la fois. Toutes ces innovations ont fait une plaie funeste & incurable à la Discipline de l'Eglise.

Peu de Bulles d'Adrien sont datées de l'année de son Pontificat. Dans quelques unes il marque le rang qu'il tient parmi les Papes de même nom que lui; ce qui étoit sans exemple depuis long-tems. Il commençoit l'année tantôt au premier Janvier, tantôt au 25 Mars, quelquefois suivant le calcul Pisan.

CLXVII. ALEXANDRE III.

1159. Alexandre III, (nommé auparavant Roland, natif de Sienne, de la Maison de Bandinelli, Cardinal du titre de S. Marc, & Chancelier de l'Eglise Romaine), fut élu Pape le 7 Septembre 1159 par tous les Cardinaux, à l'exception de trois, savoir, Jean Morson, Cardinal de S. Martin, Gui de Crême, Cardinal de S. Callixte, & Octavien, Cardinal de Sainte-Cecile. Les deux premiers de ceux-ci donnerent leur voix au troisieme issu des Comtes de Frescati. C'est ce qu'attestent l'Auteur de la Chronique de Reichersperg, & l'Anonyme du Mont-Cassin. Onuphre Panvini compte néanmoins six Electeurs d'Octavien, lui-même compris; savoir, outre ceux qu'on vient de nommer, Imare, Cardinal-Evêque de Tusculum, Raymond, Cardinal-Diacre du titre de Sainte-Marie *in Via lata*, & Simon, Abbé de Sublac, Cardinal de Sainte-Marie *in Dominica*. Ciaconius & Palatio y en ajoutent encore deux, Grégoire, Cardinal-Diacre de S. Vit, & Guillaume, Archidiacre de Pavie. Quoi qu'il en soit, Octavien, aussitôt après son élection quelconque, se portant pour Pape légitime, arracha la chape qu'on venoit de mettre sur les épaules de son rival, & voulut l'emporter. Mais un Sénateur, qui étoit présent, la lui ayant ôtée des mains, il fit signe qu'on lui en donnât une autre qu'il avoit fait apporter, & s'en revêtit avec tant de précipitation qu'il la mit devant derriere; ce qui excita de grands éclats de rire. Des gens armés qu'il avoit apostés entrerent incontinent dans l'Eglise, & en chasserent Alexandre & ses adhérens. Appuyé de la garde de la Ville, il alla ensuite assiéger Alexandre dans le Fort de Saint-Pierre, où il s'étoit sauvé, & le contrai-

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

mis à la place de Basile en 974. L'austérité de sa vie, son savoir & son désintéressement, l'avoient fait juger digne de cette place. Après un gouvernement de 5 ans, tel qu'on se l'étoit promis, il abdiqua au commencement de l'an 979, pour retourner dans sa retraite où il mourut l'an 983. Le respect qu'on avoit pour sa vertu empêcha de lui donner un successeur de son vivant. On espéroit l'engager à reprendre le gouvernement de son Eglise. Ainsi le Siége vaqua 4 ans.

LXXII. NICOLAS II, DIT CHRYSOBERGE.

983. Nicolas II, surnommé Chrysoberge, fut élevé, vers le milieu de l'année 983, sur le Siége de Constantinople après la mort d'Antoine le Studite. Il le tint, suivant Cédrénus, l'espace de 12 ans & 8 mois. Sa mort arriva par conséquent vers le mois de Mars 996, & non pas 995, comme le marque le P. Le Quien.

LXXIII. SISINNIUS II.

996. Sisinnius, Médecin habile & revêtu de plusieurs dignités séculieres, succéda l'an 996 au Patriarche Nicolas. « On voit, dit M. le Beau, que, » malgré l'improbation des Papes, les Grecs continuoient d'élever des Laï» ques à l'Episcopat. Sisinnius, ajoute-t-il, étoit estimé pour sa vertu & son » savoir. Dans la sombre ignorance dont toute l'Europe étoit alors obscurcie, » on conservoit alors quelques traits de lumiere à Constantinople. « Sisinnius par sa prudence éteignit, l'an 997, les restes de la discorde qui régnoit parmi les Grecs depuis l'Empereur Léon le Sage, touchant la légitimité des quatriemes noces. Maimbourg l'accuse d'avoir tenté de renouveller le schisme des Grecs, & pour cet effet d'avoir reproduit la Lettre de Photius aux trois Patriarches contre les Latins, en substituant son nom à celui de l'Auteur, & les noms des Patriarches vivans à ceux des Patriarches à qui Photius l'avoit adressée. C'est de Léon Allatius que Maimbourg emprunte cette accusation. Mais Allatius ne l'avance qu'en doutant; & Maimbourg tourne ce doute en assertion. Quoi qu'il en soit, il n'y eut point de rupture ouverte du vivant de Sisinnius entre l'Eglise Romaine & l'Eglise Grecque. Sisinnius mourut l'an 999, dans la 3e année de son Patriarchat. (Pagi, *ad hunc an. n. X.*)

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

les deux natures & les deux volontés en J. C. Le Patriarche Marc cessa de vivre le 6 du mois Tybi de l'an 1305 des Martyrs (premier Janvier de l'an 1189 de J. C. La Chronique orientale le représente comme un homme livré à la bonne chere, & lui fait un crime d'avoir fait servir de la chair sur sa table. C'est que l'usage parmi les Cophtes étoit que le Patriarche & les Evêques, quoique tirés du Clergé séculier, observassent la vie monastique, parcequ'avant que de les sacrer Evêques on les ordonnoit Archimandrites.

LXXVII. MARC II, *Melquite.*

Marc II succéda, chez les Melquites (on ne peut dire en quelle année), au Patriarche Elie. L'an de l'Incarnation, suivant les Alexandrins, 1203, Indiction XIII, c'est-à-dire l'an 1195, suivant notre calcul, il consulta Théodore Balsamon sur plusieurs points de la Lithurgie de son Eglise. Il vint ensuite à Constantinople, où on lui fit adopter les Rits des Grecs. C'est à quoi se réduit tout ce qu'on sait de lui.

JEAN VI, *Jacobite.*

1189. Jean VI, nommé auparavant Abulmeged, Moine de S. Macaire dans la Vallée d'Habib, fils d'Abulgared, riche Marchand Syrien, succéda chez les Cophtes, le 5 Février 1189, au Patriarche Marc. Sous son gouvernement un Moine apostat du Couvent de S. Macaire, accusa devant le Sultan Adel ses confreres d'avoir un trésor caché dans un puits. Sur ce récit le Prince ayant ordonné une recherche; on ne trouva

gnit

gnit quelques jours après de quitter Rome. Alexandre s'étant retiré à Nimphé, aujourd'hui Santa-Ninfa, dans la Campanie, y fut sacré le 20 Septembre par l'Evêque d'Ostie. Octavien le fut aussi 15 jours après (le 4 Octobre) au Monastere de Farfe par l'Evêque de Tusculum, & prit le nom de Victor. L'Empereur Frédéric, qui le favorisoit, l'ayant connu en Allemagne, lorsqu'il y étoit Légat, le fit reconnoître dans un Conciliabule, tenu à Pavie, au mois de Février 1160. Ce Prince avoit des raisons personnelles de haïr Alexandre, qui étoit l'un des deux Légats qui lui apporterent à Besançon la Lettre d'Adrien IV, & appuyerent ce qu'elle présentoit d'offensant, loin de l'excuser. Les Rois de France & d'Angleterre, & quelques autres Princes, balancerent d'abord entre les deux élus; mais ayant été informés de la canonicité de l'élection d'Alexandre, ils le reconnurent pour vrai Pape. Alexandre, persécuté par l'Empereur en Italie, prit la résolution de se retirer en France : il arriva le 11 Avril 1162 à Maguelone. L'an 1163, il célébra la Fête de Pâque à Paris. De là, s'étant rendu à Sens le 30 Septembre suivant, il y séjourna l'espace d'un an & demi. (*Chron. Strozzi.*) Ce fut là qu'il apprit la mort de l'Antipape Victor, arrivée à Lucques le 20 ou le 22 Avril de l'an 1164. Cet événement ne rendit point la paix à l'Eglise. Les Schismatiques substituerent à Victor, le même jour, Gui de Crême, qu'ils nommerent Pascal III. Alexandre partit de Montpellier, sur la fin d'Août de l'an 1165, pour retourner à Rome, où il arriva le 24 de Novembre; mais il fut obligé d'en sortir l'an 1167, par la crainte de Frédéric, qui vint assiéger cette Ville & la prit. Pendant le séjour que le Pape y avoit fait, Manuel, Empereur Grec, avoit entamé une correspondance avec lui pour réunir l'Empire d'Occident avec celui d'Orient. La plupart des Villes d'Italie le désiroient. Mais Alexandre demandoit que le Siége de l'Empire fût rétabli à Rome, & Manuel vouloit que cet honneur demeurât à Constantinople. Cet article, sur lequel ni l'un ni l'autre ne voulut se relâcher, fit échouer la négociation. (*Cinnam.* L. IV, c. 6.) Alexandre retiré à Bénévent excommunia cette même année l'Empereur Frédéric, & le déposa de la dignité Impériale, à l'exemple de Grégoire VII. L'Antipape Pascal étant mort le 20 Septembre, (& non le 26) de l'an 1168, les Schismatiques élurent à sa place Jean, Abbé de Strume en Hongrie, qu'Alexandre avoit nommé à l'Evêché de Jérusalem. Il prit le nom de Calliste III, & fit une figure misérable dans sa faction discréditée. Sa résidence ordinaire fut à Viterbe. Alexandre canonisa deux célebres personnages de son tems, S. Thomas de Cantorbery le 21 Février 1173, & S. Bernard le 18 Janvier 1174. Frédéric lui étoit toujours opposé. Il fut enfin reconnu, l'an 1177, par ce Prince, qui renonça au schisme, reçut l'absolution, & fit sa paix. (*Voy.* Frédéric I, Empereur.) Le Roi de Sicile & les Milanois suivirent bientôt l'exemple de l'Empereur. L'an 1178, le 12 Mars, Alexandre partit de Tusculum pour revenir à Rome, où il fut reçu avec les plus grands honneurs. L'Antipape Jean de Strume vint, le 29 Août, se jetter à ses pieds, confessa son péché, & abjura le schisme, qui ne fut pas néanmoins alors entiérement éteint. Quelques Schismatiques élurent encore (le 29 Septembre 1178) un Antipape, qu'ils nommerent Innocent III; (son nom de famille étoit Landon ou Lando-Sitino.) Alexandre l'ayant pris l'an 1180, le fit enfermer dans le Monastere de Cave, où il mourut. L'an 1179, Alexandre tint le troisieme Concile de Latran. Enfin après un long, pénible & glorieux Pontificat de 21 ans, 11 mois & 23 jours, à compter du jour de son élection, ce Pape mourut le 30 Août de l'an 1181, à vingt milles de Rome, dans un Domaine de son Eglise, *vicesimo ferme ab urbe milliario, in quadam Ecclesiæ Romanæ possessione, diem clausit ultimum*, dit l'*Auctarium Aquicinctinum*, suivant l'exemplaire manuscrit d'Anchin, où l'on ajoute que, lorsqu'on apporta son corps à Rome, des séditieux (qui vraisemblablement l'avoient obligé d'abandonner cette Ville) vinrent au devant, le chargerent d'imprécations, jetterent de la boue & des pierres contre le cercueil, & permirent à peine de l'enterrer dans l'Eglise de Latran. (Mar-

PATRIARCHES D'ANTIOCHE.

mence. Mais Raoul se confiant en la protection du Prince qu'il croyoit avoir regagnée, voulut avoir un jugement, & fit une seconde fois le voyage de Rome pour obtenir un nouveau Légat. L'an 1141, Alberic, Evêque d'Ostie, vint en cette qualité sur les lieux, & y tint, le dernier Novembre, un Concile où Raoul fut déposé. Le Prince d'Antioche le fit ensuite renfermer dans un Monastere. Raoul s'échappe de sa prison après quelques mois de captivité, revient à Rome, fait sa paix avec le S. Siége, reprend le chemin de Syrie, & meurt de poison sur la route. (Bollandus.) Guillaume de Tyr fait son éloge, sans néanmoins dissimuler ses défauts.

III. AIMERI.

1142. Aimeri, Gentilhomme Limosin, homme sans Lettres & d'une vie peu réguliere, fut donné pour successeur dans le mois d'Avril 1142 au Patriarche Raoul. Ce fut Armoin, son oncle, Capitaine du Château d'Antioche, qui procura cette élection par les sommes immenses qu'il distribua aux Evêques du Patriarchat. L'an 1152, Aimeri s'étant vainement opposé au mariage de Constance, veuve du Prince Raymond, avec Raymond de Châtillon, encourut l'inimitié de ce dernier. La rupture alla si loin que Raymond, ayant fait arrêter le Prélat en 1154, l'enferma dans une étroite prison où il fut inhumainement traité. Cinnamus (L. IV) dit que c'étoit pour avoir ses trésors. Baudouin III, Roi de Jérusalem, étant informé de ce traitement, dépêcha l'Archevêque d'Acre avec son Chan-

PATRIARCHES DE JÉRUSALEM.

la ville de Jaffa & d'autres biens qu'il vouloit réunir à son Eglise, comme en ayant été aliénés; mais il ne vit pas la fin de cette dispute, & mourut à la peine.

VI. GUILLAUME I.

1130. Guillaume I, natif de Malines, & Prieur du S. Sépulcre, fut élu pour succéder au Patriarche Etienne. Il gouverna l'Eglise de Jérusalem jusqu'au 27 Septembre de l'an 1144, époque de sa mort, si les quinze années de Patriarchat que lui donne Guillaume de Tyr sont incompletes. Mais si elles sont completes, il faut mettre sa mort au même mois de l'an 1145. C'est le même qui est nommé Frédéric par Alberic de Trois-Fontaines. Guillaume de Tyr dit qu'il étoit d'une belle prestance, d'une conversation agréable, qu'il étoit passablement instruit, & qu'il fut chéri des Grands & du peuple.

VII. FOUCHER.

1145 ou 1146. Foucher, natif d'Angoulême, Chanoine Régulier, puis Archevêque de Tyr, fut placé sur le Siége de Jérusalem le 25 Janvier 1145 ou 1146. Il assista l'an 1148 à l'Assemblée générale qui se tint dans la ville d'Acre en présence de l'Empereur Conrad & du Roi Louis le Jeune, & les accompagna au Siége de Damas. On sait le mauvais succès de cette expédition. Il eut part dans la suite à une autre qui réussit mieux. Ce fut en effet par ses conseils & ses exhortations que les Croisés, ayant mis le siége devant l'importante place d'Ascalon au mois de Février 1153, s'en rendirent maîtres le 19

tenne, 2e *Voy. Litt.* p. 83.) Alexandre III mit la canonisation des Saints au rang des causes majeures, en la réservant au seul Souverain Pontife. Depuis le 10e siécle, comme on l'a remarqué ci-devant d'après Dom Mabillon, les Papes commencerent à s'attribuer la canonisation : cependant les Métropolitains avoient, en quelque façon, suivi l'ancienne coutume ; & on trouve plusieurs canonisations faites par eux jusqu'à celle de S. Gautier, Abbé de Pontoise, que fit l'Archevêque de Rouen l'an 1153. C'est le dernier exemple que l'Histoire en fournit. Alexandre est le premier qui ait introduit l'usage des Monitoires.

Ce Pape suivoit le calcul Florentin dans ses Bulles, c'est-à-dire qu'il commençoit l'année au 25 Mars.

CLXVIII. LUCIUS III.

1181. Lucius III (appellé auparavant Ubalde, né à Lucques en Toscane, Cardinal du titre de sainte Praxéde, & Evêque d'Ostie.) fut élu Pape à Citta-Castellana, dans un âge très avancé, le premier Septembre 1181. On commença dans cette élection à mettre en pratique le Décret du dernier Concile de Latran, qui demandoit les deux tiers des suffrages pour faire un Pape; les Cardinaux y commencerent aussi à réduire à eux seuls le droit de l'élire, à l'exclusion du peuple & du reste du Clergé. Lucius fut couronné le Dimanche suivant, 6 Septembre, à Vélétri. Il revint en cette Ville l'an 1182, & s'y fixa, dégoûté du séjour de Rome par les mauvais procédés du peuple à son égard. Christien, Chancelier de Frédéric & Archevêque de Mayence, étant pour lors en Italie avec une armée, essaya de le venger des insultes des Romains. Mais la mort enleva ce Prélat au mois d'Août 1183. (Muratori.) Cette même année, Lucius revint à Rome; mais ce fut pour y recevoir de nouveaux outrages. Les Romains l'obligerent de se retirer à Vérone. On peut juger de l'excès de leur fureur par le trait suivant. Ayant pris aux environs de la ville de Tusculum, à la ruine de laquelle ils étoient acharnés, un certain nombre de Clercs attachés au Pape, ils leur creverent les yeux, à l'exception d'un seul qu'ils chargerent de les conduire à sa Sainteté, montés sur des ânes & la tête parée d'une mitre. Ce spectacle horrible ne permit pas à Lucius de rester plus long-tems parmi des forcenés qui avoient dépouillé tout sentiment d'humanité. (*Chron. Aquicin. Francisci Pipini. & Nangii Chronol.*) L'Empereur Frédéric l'étant venu joindre sur la route, ils firent ensemble leur entrée dans Vérone le 31 Juillet 1184. Lucius mourut en cette ville le 24 Novembre de l'an 1185, après 4 ans, 2 mois & 19 jours de Pontificat, à compter du jour qu'il fut couronné. (*V.* le *Concile* de Vérone de l'an 1184.)

Ce Pape suivoit le Calcul Florentin, & varioit pour l'Indiction.

CLXIX. URBAIN III.

1185. Urbain III (appellé auparavant Hubert Crivelli, Archidiacre de Bourges, puis Archevêque de Milan, sa patrie, Cardinal du titre de S. Laurent) fut élu Pape à l'unanimité le 25 Novembre 1185, aussitôt après l'inhumation de Lucius III, & couronné le premier de Décembre. Urbain se donna beaucoup de mouvemens pour procurer du secours à la Terre Sainte. Etant parti pour Venise, à dessein d'y faire équiper une flotte, il apprit à Ferrare la prise de la ville & du Roi de Jérusalem par Saladin : cette nouvelle, dit-on, lui causa un si grand chagrin qu'il en mourut à Ferrare le 19 Octobre 1187, après avoir tenu seulement le saint Siége 1 an, 10 mois & 25 jours, à compter du jour de son élection. Il avoit gardé jusqu'à sa mort l'Arche-

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

LXXIV. SERGIUS II.

999. Sergius II, Supérieur du Monastere de Manuel, & issu de la famille du fameux Photius, fut élu l'an 999 pour succéder au Patriarche Sisinnius. Il gouverna vingt ans l'Eglise de Constantinople, & mourut au mois de Juillet de l'an 1019.

LXXV. EUSTATHE II.

1019. Eustathe II, Chef des Prêtres du Palais, fut donné pour successeur au Patriarche Sergius en 1019. Il tint le Siége environ 5 ans & demi, & mourut au mois de Décembre de l'Ere de Constantinople 6534, (de J. C. 1025.) Il avoit envoyé l'année précédente, de concert avec l'Empereur Basile, des Députés à Rome pour tâcher d'obtenir par argent le titre d'Œcuménique en Orient. Les Romains chercherent les moyens de leur accorder secrètement ce qu'ils désiroient; mais les Italiens se déclarerent contre cette demande. Les François s'y opposerent de même; & Guillaume, Abbé de S. Bénigne de Dijon, écrivit au Pape Jean XIX pour le détourner de ce dessein. Sa Lettre, comme il le fait entendre, n'étoit que l'expression des sentimens du Clergé de France. Richard, Abbé de Verdun, fit aussi éclater son opposition. La Cour de Rome n'osant braver ce murmure universel, renvoya sans succès les Députés de Constantinople.

LXXVI. ALEXIS.

1025. Alexis, Supérieur du Monastere de Stude, fut ordonné Patriarche de CP. sur la désignation de l'Empereur Basile, au mois de Décembre 1025, le jour même de la mort de ce Prince. L'an 1034, il refusa la bénédiction nuptiale à l'Impératrice Zoé & à Michel Paphlagonien, tous deux coupables de la mort de l'Empereur Romain Argyre. Mais un présent de 50 livres d'or triompha de sa résistance. Il bénit les deux époux & les couronna. L'an 1037, quelques Evêques assemblés en Synode voulurent le déposer pour mettre en sa place l'Eunuque Jean, Ministre de l'Empereur & l'homme le plus ambitieux de son siecle. Ils alléguoient pour prétexte qu'Alexis n'avoit pas été fait Patriarche par les suffrages des Métropolitains, mais par le commandement de l'Empe-

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

dans le puits d'autre trésor que les vases sacrés qu'on y avoit enfouis. Ils furent apportés au Kaire ; mais Abubaker ayant représenté au Sultan que ces mêmes vases, sur une semblable calomnie, ayant été apportés à Saladin, il avoit ordonné de les rendre, Adel se fit un devoir d'imiter cette générosité. Le Patriarche Jean, accompagné de son Clergé & des plus notables de son peuple, alla les recevoir en pompe, & les ayant enfermés dans des especes de châsses, il les fit entourer de cierges allumés, & les rapporta ainsi sur le dos d'un chameau dans l'Eglise de Misr. Car tel est le respect des Orientaux pour l'Eucharistie, qui ne se borne pas à l'adoration des saints Mysteres; mais ils honorent, par le luminaire des cierges & par des processions, les vases mêmes destinés à contenir le Corps & le Sang de Notre-Seigneur. Les Ethiopiens, sous le régne du Sultan Kamel, ayant député au Patriarche Jean pour demander un Métropolitain, le Prélat leur envoya Kilus, Evêque de Fua, qui fut reçu par l'Empereur d'Ethiopie avec de grands honneurs & richement doté. Mais quatre ans après (l'an 1210 de J. C.) Kilus s'en revint en Egypte pour de mauvais traitemens qu'il s'étoit attirés ; Jean le déposa, & nomma un autre Métropolitain à sa place. On voit par là & par d'autres traits, que l'Eglise d'Ethiopie étoit entiérement dans la dépendance du Siége d'Alexandrie. Le Patriarche Jean mourut le 12 du mois Tybi de l'an 932 des Martyrs, ou le 19 Avril de l'an 1216 de J. C. Les

vêché de Milan, comme le prouvent Pagi & Sassi contre Baronius.

Urbain commençoit l'année & l'Indiction au 25 Mars, comme les Florentins. Il datoit son Pontificat du jour de son élection.

CLXX. GRÉGOIRE VIII.

1187. Grégoire VIII (appellé auparavant Albert, natif de Bénévent, Cardinal, Chancelier de l'Eglise Romaine), fut élu Pape à Ferrare le 20 Octobre 1187, & consacré le 25. Frédéric eut beaucoup de joie d'apprendre son élection, selon Hugues d'Auxerre : cet Historien fait un bel éloge de ce Pape, qu'il dépeint comme un homme savant, éloquent, plein de zéle, & d'une vie exemplaire. Pendant son Pontificat, qui ne fut que d'un mois & vingt-sept jours, il n'oublia rien pour animer les Fideles au recouvrement de la Terre Sainte : étant allé à Pise pour réconcilier les Pisans & les Génois, en quoi il réussit, il y tomba malade, & mourut le 17 Décembre 1187.

CLXXI. CLÉMENT III.

1187. Clément III (appellé auparavant Paul ou Paulin Scolaro, Romain de naissance, Cardinal Evêque de Palestrine), fut élu à Pise le 19 Décembre 1187, & couronné le 20 qui étoit un Dimanche. Ce Pape étoit parent du Roi Philippe Auguste, suivant la Lettre 143 d'Etienne de Tournai. Dès le commencement de son Pontificat il se montra fort zélé pour le recouvrement de la Terre Sainte. Mais une chose qu'il n'avoit gueres moins à cœur, c'étoit un accommodement avec les Romains qui, toujours jaloux de l'indépendance, s'étoient emparés des droits régaliens que le Sénat exerçoit en leur nom. Clément, comme leur concitoyen, avoit plus de facilité qu'un autre pour s'en faire écouter. Ayant fait porter au Sénat des propositions de paix, il l'amena sur la fin de Janvier 1188 à un traité par lequel on lui rendit les Régales à condition qu'il confirmeroit le Sénat avec ses privileges, & sacrifieroit les villes de Tusculum & de Tivoli à la vengeance des Romains, leurs implacables ennemis. Ce fut après la conclusion de ce traité, peu digne du Pere commun des Fideles, qu'il fit au mois de Février son entrée pontificale à Rome. L'an 1189, il canonisa S. Otton, Evêque de Bamberg, Apôtre de Poméranie, & saint Etienne de Grandmont. Il mourut le 27 Mars 1191, après avoir tenu le saint Siége 3 ans, 3 mois & demi.

Ce Pape ajouta l'année de son Pontificat aux dates du lieu & du jour, dans ses Bulles ordinaires ; en quoi il fut suivi de presque tous ses successeurs. Le Traité qu'il fit au sujet de Tusculum est daté de la 44e année du Sénat.

CLXXII. CÉLESTIN III.

1191. Célestin III (Hyacinthe Bobocard, Cardinal du titre de sainte Marie en Cosmedin, Diacre depuis environ 65 ans), fut élu Pape à l'âge de 85 ans, le 30 Mars 1191, ordonné Prêtre la veille de Pâque, 13 d'Avril, & consacré Pape le jour de Pâque. Le lendemain il couronna Empereur Henri VI, Roi de Germanie, avec la Reine Constance, sa femme. Roger d'Hoveden, rapportant la cérémonie de ce couronnement, dit que le Pape étant assis dans sa chaire, poussa du pied la couronne Impériale qu'on avoit placée sur les degrés du siége, & la fit tomber à terre, pour marquer qu'il avoit droit de déposer l'Empereur, s'il le méritoit ; & que les Cardinaux l'ayant relevée, la mirent sur la tête de Henri. « Le Cardinal Baronius, dit Muratori, prend » ce récit pour argent comptant ; mais, poursuit-il, » nul lecteur n'est tenu d'ajouter foi à un semblable » fait plus convenable sur un théâtre que dans une » Eglise, tout à fait indécent dans un Vicaire de » J. C., contraire au rituel de tous les tems, & ignominieux pour l'Empereur, au point qu'il n'eût pas » souffert qu'on lui fit impunément un tel affront aux » yeux de son armée dont les chefs l'environnoient. » Il vaut donc mieux s'en tenir, ajoute-t-il, au récit » de la Chronique de Reichersperg, qui assure que » Henri fut sacré & couronné d'une maniere honorable par le Pape Célestin » : *Ab ipso Cœlestino Papa consecratus honorabiliter Romæ & coronatus.* Le lendemain de la cérémonie l'Empereur remit au Pape la ville de Tusculum, comme le portoit un de ses engagemens préliminaires ; & le Pape, deux jours après, suivant le traité fait avec Clement III, la livra aux Romains qui, s'y étant portés incontinent, surprirent les habitans dont ils massacrerent une partie & en mutilerent un grand nombre d'autres ; après quoi ils renverserent de fond en comble cette malheureuse Ville, qui n'a jamais été rebâtie. L'Abbé d'Ursperg dit que ce fut un grand sujet de blâme pour l'Empereur. Mais n'en étoit-ce pas, dit Muratori,

PATRIARCHES D'ANTIOCHE.

celier vers Raymond pour lui en faire des reproches & l'obliger de remettre le Prélat en liberté : ce qui fut exécuté. Aimeri suivit ces Députés à Jérusalem, où il demeura quelques années. Il est probable que le motif de cette retraite fut l'engagement que Raymond avoit pris avec Manuel, suivant le même Auteur, de recevoir un Patriarche Grec de sa main pour le substituer au Patriarche Latin. Mais ce traité n'eut pas plus d'effet que celui qui avoit été conclu l'an 1107 pour le même objet entre l'Empereur Alexis & le Prince Boémond I, suivant la Princesse Anne Comnene (L. XIII, p. 413.) Aimeri résidoit encore à Jérusalem en 1157 ; & ce fut lui qui, cette année, fit la cérémonie des épousailles du Roi Baudouin III avec Marie Comnene ; Amauri, nouveau Patriarche de Jérusalem, n'étant pas encore sacré. L'an 1180, Aimeri eut un autre différend aussi sérieux que le précédent avec le Prince Boémond III, au sujet de son mariage avec Théodore Comnene, qu'il contracta, sa premiere femme étant encore vivante. Le Prélat ayant employé les censures contre Boémond, ce Prince ne garda plus de mesures ; & lui ayant déclaré la guerre, il vint l'assiéger dans un Château appartenant à son Eglise. Aimeri se

PATRIARCHES DE JÉRUSALEM.

Août suivant. (Pagi, *ad hunc an.*) L'an 1155, au printems, il passa en Italie pour se plaindre au Pape du refus que faisoient les Hospitaliers de payer la dixme de leurs terres aux Prélats. Il fut mal accueilli, & s'en retourna couvert de confusion. Il mourut à Jérusalem le 20 Novembre de l'an 1157, à l'âge de près de cent ans.

VIII. AMAURI.

1157. Amauri, natif de Néele, au Diocèse de Noyon, & Prieur du S. Sépulcre, fut élu contre les régles & par le crédit des deux sœurs du Roi, Patriarche de Jérusalem. Il se maintint néanmoins sur son Siége, & obtint même du Pape le Pallium, malgré l'appel que l'Archevêque de Césarée & l'Evêque de Bethléem avoient interjetté de son élection à Rome. Il présida l'an 1160 au Concile de Nazareth, où celle d'Alexandre III fut confirmée, non sans contradiction. C'étoit un homme assez lettré, dit Guillaume de Tyr, mais simple & peu capable de remplir une si grande place. Il mourut le 6 Octobre de l'an 1180.

IX. HÉRACLIUS.

1180. Héraclius, Auvergnat de naissance, Archevêque

un plus grand pour le Pape ; & peut-on ne pas le regarder comme complice d'une si atroce cruauté, digne de la barbarie de ce tems-là. L'opinion commune, poursuit-il, est que les habitans, qui eurent le bonheur d'échapper à ce désastre, se bâtirent dans le voisinage avec des branches d'arbres, *con frasché*, des cabanes qui ont donné naissance à la ville de Frascati qui subsiste de nos jours. L'an 1194, Célestin excommunia Léopold, Duc d'Autriche, & l'Empereur Henri VI, au sujet de la prison & de la rançon de Richard I, Roi d'Angleterre. Il écrivit, l'an 1196, en France contre le divorce de Philippe Auguste avec Ingeburge, & cassa la Sentence des Evêques qui l'avoient approuvé l'an 1193, dans l'Assemblée de Compiegne. L'an 1197, il consentit, moyennant mille marcs d'argent pour lui & autant pour les Cardinaux, que Frédéric, fils de Henri VI, fût couronné Roi de Sicile. Célestin mourut le 8 de Janvier 1198, à l'âge d'environ 92 ans, après 6 ans, 9 mois & 10 jours de Pontificat.

Ce Pape commençoit ordinairement l'année à Pâque, & souvent aussi l'Indiction. Il est le premier, à ce qu'il paroît, qui ait accordé l'absolution *ad cautelam*. (*V.* la 13e de ses Lettres, écrite l'an 1195 à l'Evêque de Lincoln.) Ce fut sous le Pontificat de Célestin qu'on commença à n'administrer aux Laïques la communion dans les Eglises que sous la seule espece du pain.

CLXXIII. INNOCENT III.

1198. INNOCENT III (appellé auparavant Lothaire, de la famille des Comtes de Ségni, Cardinal Diacre) fut élu Pape à l'âge de 37 ans, le 8 Janvier 1198, ordonné Prêtre le 21 Février, & consacré Pape le lendemain, qui étoit un Dimanche, suivant l'Auteur de sa vie. Mais ou Célestin III étoit mort un jour auparavant, ou Innocent fut élu un jour plus tard. Car il étoit de régle alors qu'on ne procédât à l'élection d'un Pape qu'après l'inhumation de son prédécesseur. Le jour qui suivit sa consécration il reçut l'hommage-lige de Pierre, Préfet de Rome, auquel il donna par un manteau l'investiture de sa charge, après lui avoir fait jurer de la résigner dès qu'il en seroit sommé. Il se fit en même tems prêter serment de fidélité par les Sénateurs & autres Officiers. C'étoient de nouvelles entreprises sur les droits de l'Empereur, qui jusqu'alors avoit institué tous ces Magistrats. Aussi Muratori remarque-t-il que ce fut alors que l'autorité des Empereurs dans Rome rendit le dernier soupir. *Spirò quà l'ultimo fiato l'autorità degli Augusti in Roma.* Mais les Romains étoient si las de la domination Allemande, qu'ils vinrent d'eux-mêmes au devant du joug que le Pape leur présenta. Innocent, après s'être assujetti Rome, donna ses soins pour recouvrer les Domaines que le saint Siége avoit eus en Italie, & en chasser ceux qui les avoient usurpés. Il contraignit Marquard, le principal Conseiller de l'Empereur Henri VI, qui lui avoit abandonné la Marche d'Ancone, & Conrad, Duc de Spolete, de restituer ces terres à l'Eglise Romaine. Il recouvra aussi le patrimoine de l'Eglise en Toscane ; mais il ne put retirer l'Exarchat de Ravenne des mains de l'Archevêque de cette Ville. Persuadé que la justice est la sauve-garde des Etats & le lien qui attache le plus étroitement les sujets au Souverain, il n'en confia l'exercice qu'à des personnes éclairées & d'une probité reconnue. Lui-même, trois fois par semaine, tenoit le Consistoire dont l'usage étoit presque aboli. L'attention qu'il apportoit à l'examen des affaires, la sagacité avec laquelle il débrouilloit les plus embarrassées, la marche réguliere qu'il observoit dans la procédure, l'équité qu'il faisoit paroître dans ses jugemens, lui attirerent tant & de si grandes causes, que depuis long-tems on n'avoit rien vu de semblable à Rome. Les plus savans Jurisconsultes vinrent l'entendre pour se former dans ses

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

reur. Alexis se tira heureusement d'affaire, en disant qu'il étoit prêt à quitter son Siége, pourvu qu'on déposât les Métropolitains qu'il avoit faits pendant 11 ans & demi, & qu'on anathématisât les deux Empereurs qu'il avoit couronnés. Une réponse si peu attendue déconcerta ses ennemis & les obligea d'abandonner leur entreprise. L'an 1042, le 12 Juin, il couronna Empereur Constantin Monomaque, après avoir refusé de bénir son mariage avec Zoé. Alexis mourut le 20 Février 1043, laissant un grand trésor qu'il avoit amassé & dont l'Empereur s'empara.

LXXVII. MICHEL I, DIT CÉRULAIRE.

1043. MICHEL, surnommé CÉRULAIRE, fut placé sur le Siége de Constantinople en 1043, le jour de l'Annonciation. L'an 1053, il se déclara contre l'Eglise Romaine par une Lettre écrite en son nom & au nom de Léon, Archevêque d'Acride en Bulgarie, à Jean, Evêque de Trani, dans la Pouille, pour être communiquée au Pape & à toute l'Eglise d'Occident. Dans cette Lettre il blâme les Latins sur l'usage du pain azyme dans la célébration des saints Mysteres, sur le jeûne du Samedi en Carême, sur la liberté qu'ils se donnoient de manger du sang des animaux & des viandes suffoquées, sur le célibat des Prêtres, &c. & enfin sur l'addition *Filioque* faite au Symbole. « Il » faut, dit un habile Protestant (Benedict. Pictet) que ce Cérularius eût un » petit génie ; car on ne peut raisonner plus pitoyablement qu'il fait. Les rai» sons qu'il apporte sont pour la plupart si ridicules, qu'il est étonnant qu'un » Patriarche eût si peu de mérite. » L'an 1054, trois Légats du S. Siége, envoyés par le Pape Léon IX, arrivent à Constantinople. Ils sont bien reçus de l'Empereur Constantin Monomaque ; mais le Patriarche refuse de les voir. Ils publient un écrit en réponse à sa Lettre & à l'Ouvrage composé par Nicétas Pectoratus, Moine de Stude, pour sa défense. Nicétas se retracte ; Michel persiste obstinément dans son erreur. Il fait plus, il falsifie la Lettre du Pape en la traduisant, afin d'exciter une sédition. Le 16 Juillet, les Légats l'excommunient publiquement dans l'Eglise de Sainte Sophie. Michel use de représailles ; il entraîne le Clergé & le peuple dans son parti. Telle est l'origine du Schisme déplorable, qui sépare encore de nos jours l'Eglise Grecque de l'Eglise

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

persécutions que les Musulmans exercerent depuis contre les Chrétiens, firent vaquer 20 ans le Siége Patriarchal des Jacobites après la mort de Jean.

LXXVIII. NICOLAS I. *Melquite.*

NICOLAS I fut, suivant toutes les apparences, le successeur immédiat de Marc II, Patriarche des Melquites. L'an 1210, le Pape Innocent III lui écrivit pour le féliciter sur son attachement a l'Eglise Romaine. L'an 1215, ne pouvant se rendre au Concile général de Latran, il y députa pour lui un Diacre qui étoit son frere ou son proche parent. (Nangis.) L'an 1223, Nicolas écrivit au Pape Honorius III une Lettre où il lui faisoit le récit des malheurs du Christianisme en Egypte. On ignore l'année de sa mort.

LXXIX. GRÉGOIRE I, LXXX. NICOLAS II, *Melquites.*

GRÉGOIRE I fut donné par les Melquites pour successeur au Patriarche Nicolas. Il fut remplacé par un autre NICOLAS qui vivoit en 1260. Celui-ci, selon Pachymere, se déclara pour Arsene Patriarche de Constantinople, que l'Empereur

CYRILLE II, *Jacobite.*

1235. CYRILLE II, nommé auparavant David, fut placé sur le Siége Patriarchal des Cophtes, après une vacance de 20 ans. Il vendit les Ordinations pour payer la somme qu'il avoit promise au Sultan Kamel, le promoteur de son élection. Ses déportemens

Consistoires,

Consistoires, & le regardoient comme le Restaurateur de la Jurisprudence. Il eût été néanmoins à souhaiter qu'il se fût renfermé dans la connoissance des affaires qui étoient de sa compétence. Mais imbu des maximes de Grégoire VII, il s'étoit imaginé que toutes les causes importantes de la Chrétienneté, temporelles & spirituelles, devoient également ressortir à son tribunal. En montant sur le saint Siége, il trouva le trône de Germanie vacant, & vit peu de tems après deux concurrens, Philippe de Suabe & Otton de Brunswick, se le disputer. Il se déclara pour le second; & il le fit en maître qui a droit de disposer des couronnes, persuadé qu'il étoit que toute puissance sur la terre émanoit de la sienne. De là cette allégorie, qui lui étoit familiere, des deux grands luminaires du monde, le Soleil & la Lune, dont le premier figuroit, selon lui, la puissance Pontificale, & l'autre la Royale. Comme la Lune est subordonnée au Soleil qui lui communique sa lumiere, ainsi la Royauté, disoit-il, est soumise à l'autorité Sacerdotale, de qui elle reçoit toute sa force. Ce fut en vertu de la même autorité que s'arrogeoit Innocent, qu'il annulla l'élection que l'Empereur Henri VI avoit fait faire de Frédéric, son fils, encore enfant, pour Roi des Romains. Mais comme Henri par son testament l'avoit nommé tuteur de ce jeune Prince, il se fit un devoir d'appuyer ses droits héréditaires au Royaume de Sicile, & réussit à les faire prévaloir. (*V. les Rois de Sicile.*) Telle étoit la politique d'Innocent III, qui fut aussi celle de ses successeurs, d'empêcher, autant que les conjonctures le permettoient, la réunion de la couronne impériale & de celle de Sicile sur la même tête, de peur d'avoir un voisin trop puissant & capable d'opprimer l'Eglise Romaine. Il est cependant vrai qu'il confirma depuis à Frédéric le titre de Roi des Romains, qui lui avoit été décerné de nouveau dans une Diete tenue en 1210. Mais il se garda bien de le couronner Empereur. L'interdit qu'Innocent jetta sur le Royaume de France en 1200 à l'occasion du divorce du Roi Philippe Auguste avec Ingéburge, entreprise dont on n'avoit pas encore vu d'exemple, est une autre preuve du despotisme avec lequel il agissoit. On prêchoit alors en divers lieux par ses ordres une nouvelle Croisade pour le secours de la Terre-Sainte, dont les affaires étoient presqu'entiérement ruinées. Cette expédition détournée ailleurs (à CP.) contre ses intentions, le rendit l'arbitre de l'Empire d'Orient, comme il prétendoit l'être de celui d'Occident. Il agit dans l'un & l'autre avec la même hauteur, mais avec plus de dextérité que Grégoire VII. L'an 1204, il confirma le titre de Roi de Bohême à Premislas par une Bulle donnée le 19 d'Avril. Il envoya, la même année, en Bulgarie un Légat qui couronna, le 8 Novembre, Joannice, Roi des Bulgares & des Valaques. Il couronna lui-même, le 11 de ce mois, à Rome, Pierre II, Roi d'Aragon. Les Albigeois faisoient alors de grands progrès en Languedoc. L'an 1208, il fait prêcher une Croisade contre ces Hérétiques & contre Raimond VI, Comte de Toulouse, qui les protégeoit. Toute la France, animée par ce tocsin sacré, courut aux armes. (V. les Comtes de Toulouse.) La même année, le 24 de Mars, Innocent fit mettre en interdit, par ses Légats, le Royaume d'Angleterre, sur le refus que faisoit le Roi Jean de rappeller l'Archevêque & les Moines de Cantorbery, qu'il avoit chassés : il alla plus loin; &, l'an 1211, il déclara les sujets de ce Prince absous du serment de fidélité : puis, l'an 1212, il rendit une Sentence par laquelle il le déposoit du trône. Dans le même tems qu'il sévissoit ainsi contre le Roi d'Angleterre, il déployoit la même rigueur envers l'Empereur Otton IV. L'élévation d'Otton étoit son propre ouvrage. Après l'avoir soutenu pendant dix ans contre Philippe de Suabe, son rival, il l'avoit couronné dans S. Pierre de Rome le 27 Septembre 1209. Mais sur ce qu'ensuite il refusa de rendre à l'Eglise Romaine le patrimoine de la Comtesse Mathilde, Innocent l'excommunia l'année d'après, & prononça contre lui en 1211 une Sentence de déposition. Innocent profita habilement de l'espece d'anarchie où il avoit réduit l'Empire, pour établir la puissance temporelle des Papes sur des fondemens solides. Il se rendit le maître absolu dans

PATRIARCHES
D'ANTIOCHE.

défendit avec valeur & succès. Les hostilités durerent l'espace de trois ans avec tant de fureur, que le Royaume de Jérusalem étoit menacé d'une ruine totale; attaqué comme il étoit d'ailleurs par le redoutable Saladin. Les Grands Maîtres de l'Hôpital & du Temple, s'étant portés pour médiateurs, vinrent enfin à bout de réconcilier le Patriarche avec le Prince. L'an 1183, Aimeri eut le bonheur de réunir à l'Eglise Catholique le Patriarche des Maronites, avec une partie de ses ouailles. M. Assemani prétend que ce fut moins un retour à l'Eglise Catholique, dont ils ne furent jamais, selon lui, séparés pat l'hérésie des Monothélites, qu'on leur impute communément, qu'un renouvellement d'union. Cependant Eutychius, Patriarche d'Alexandrie, Guillaume, Archevêque de Tyr, auteur contemporain, & Jacques de Vitri, assurent le contraire. Quoi qu'il en soit, les Maronites ont persévéré depuis ce tems dans leur attachement à l'Eglise Romaine. L'an 1187, après la funeste bataille de Tibériade, & pendant le siége de Jérusalem qui la suivit, le Patriarche Aimeri envoya deux Evêques en Occident avec des Lettres aux Princes Chrétiens pour les conjurer de venir au secours de la Terre-Sainte. Benoît de Péterborough nous a conservé celle qu'il écrivit au Roi d'Angleterre.

PATRIARCHES
DE JÉRUSALEM.

Latin de Césarée, fut élu le 16 Octobre 1180, pour succéder au Patriarche Amauri. Voici comment une ancienne Chronique françoise manuscrite raconte son élection & ce qui la suivit : « Deux Clers en la Terre d'Ihérusalem » estoient en cel tens, dont l'un estoit Arcevesques de Sur (Tyr), li autres » Arcevesques de Césaire (Césarée). Li Arcevesques de Sur ot nom Guillau- » mes, & fut nés en Ihérusalem. Ne savoit-on en Chrestenté melior Clers » de lui. A cel tens li Arcevesques de Césaire avoit nom Héraclès, & fu » nés d'Auvergne, & poure Clers ala en la Terre, & biaus Clers estoit, & » par sa biauté l'en ama le mere le Roy, & si le fist Arcevesques de Césaire. » Il avint au tems de ces deux Clers que li Patriarches de Ihérusalem mo- » rut. Donc vint le Roy, si manda les Arcevesques de la terre qu'il venis- » sent en Ihérusalem à l'ésecion del Patriarches, & il si firent. Quand li » Arcevesques & li Evesques furent assemblé en Ihérusalem, si vint l'Ar- » cevesques de Sur as (aux) Canoines del Sépulcre, à cui l'ésecion del » Patriarches estoit à faire; si l'un dist en Capitre, & cria merci, Seignor, » je ai trové en scripture que Eracle conquist la Ste Crois en Perse, & » porta en Ihérusalem, & que Eracle la giteroit fors de Ihérusalem, & à » son tens seroit perdue. Por vos pri por Deu que vos ne le només mie en » ésecion à estre Patriarches. Car se vos le només, sachiés bien de voir » que li Roys li prendra a mal, & ert (sera) la terre perdue, s'il es Patriar- » ches. Mais por Deu només deux autres que nos deux ..... & se vos » ne les trovés en cest pais, nos vos aiderons bien à mettre conseil de » prudhome à querre en France à estre Patriarches. Li Canoines ne firent » mie ce que li Arcevesques de Sur lor avoit dit d'Eracle l'Arcevesques de » Césaires, qu'il ne le nomenassent; & il le nomenerent, & si nomenerent » li Canoines del Sépulcre l'Arcevesques Eracle, que mere le Roy l'en avoit » priés. L'ésecion estoit tele en la Terre d'outremer de Patriarches, d'Ar-

Rome, dont le Sénat fut celui du Pape, & non plus celui des Romains, comme il l'avoit été jusqu'alors. Il abolit la dignité de Consul, qui lui faisoit ombrage, & donna au Préfet de Rome l'investiture de sa charge, qu'il recevoit auparavant de l'Empereur. Non seulement il fut Monarque dans ses Etats, qui s'étendoient de la mer Adriatique à la Méditérranée, il voulut être encore Suzerain dans ceux des autres Princes. L'an 1213, son Légat Pandolfe étant passé en Angleterre, persuada au Roi, dans la détresse où la révolte de ses Barons le jettoit, de rendre sa personne & son Royaume feudataires du saint Siége, au moyen de quoi les censures fulminées contre lui furent levées. Les Barons furent sommés alors de rentrer dans le devoir; & le Roi de France, qu'Innocent avoit engagé à faire un grand armement pour déposséder le Monarque Anglois, reçut défense d'attaquer un Prince réconcilié avec l'Eglise, & de toucher à un Royaume devenu *sacerdotal*; c'est ainsi qu'Innocent qualifioit l'Angleterre depuis qu'il la regardoit comme un fief du S. Siége. Mais les François & les Anglois se réunissent pour résister à ses ordres & méprisent également ses menaces. Il essuyoit aussi des contradictions en Allemagne, où ses anathêmes n'avoient pas entiérement dissipé le parti d'Otton. Au milieu de ces embarras il ne perdoit pas de vue les affaires de la Palestine, qui alloient toujours en décadence. Cette même année 1213, au mois de Juin, il exhorta, par une Bulle générale, tous les Princes Chrétiens à se croiser de nouveau pour les rétablir. Ce fut aussi en partie pour le même objet qu'il indiqua le IVe Concile Œcuménique de Latran, qui se tint au mois de Novembre 1215. Cette Assemblée finie, Innocent étant allé à Pérouse, y apprit le passage du Prince Louis, fils du Roi Philippe Auguste, en Angleterre; saisi d'indignation à cette nouvelle, il monte en chaire, & prenant pour texte ces paroles d'Ezéchiel : *Glaive, glaive, sors du fourreau, & aiguise-toi pour tuer & pour éclater*; il déclame, il tonne contre le Roi de France & son fils, & finit par lancer contre eux les foudres de l'excommunication. L'emportement avec lequel il parla dans cette occasion, altéra sa santé déjà chancelante. Toujours languissant depuis, il mourut le 16 ou 17 de Juillet de l'an 1216, après avoir tenu le S. Siége 18 ans, 6 mois & 9 jours, à compter du jour de son élection, ou 18 ans, 4 mois & 25 jours, à compter de celui de sa consécration. Le Pontificat d'Innocent III est un des plus remarquables par les grands événemens dont il est rempli, & que nous n'avons qu'effleuré sans même les énoncer tous. Il est également mémorable par le grand nombre de Décrets émanés de ce Pape, qui sont des momunens, pour la plupart, de son habileté dans le Droit divin & humain, de sa fermeté, de son zéle pour la Discipline, pour le salut des ames, & pour procurer l'union entre les Princes Chrétiens. D'autres font également preuve de son ardeur pour maintenir & étendre les prétentions excessives de son Siége. Baluze a donné le recueil de ses Lettres en deux volumes in folio, qui ne les contiennent pas néanmoins toutes. Il en reste encore au Vatican un grand nombre qui n'ont pas vu le jour, & dont M. Bertin, Ministre d'Etat, a fait tirer des copies pour le Roi de France. On a de plus de ce Pape un traité *du mépris du monde*, plusieurs fois réimprimé. Quelques-uns lui attribuent mal à propos la

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

Latine. L'an 1059, l'Empereur Isaac Comnene, las de l'insolence de Michel qui vouloit s'égaler à lui en toutes choses, portant même la chaussure d'écarlate réservée à la Majesté Impériale, qui exigeoit sans cesse de nouvelles graces, & menaçoit ce Prince, lorsqu'il étoit refusé, de le déposer, le fait enlever & transporter dans l'Isle Proconese, le 8 Novembre, jour de la Fête des SS. Anges chez les Grecs. On ignore l'année de sa mort. (Pagi, Le Quien.)

LXXVIII. CONSTANTIN III, SURNOMMÉ LICHUDES.

1059. CONSTANTIN III, surnommé LICHUDES, Préfet & Protovestiaire, fut élu dans le mois de Juillet 1059 pour succéder au Patriarche Michel. C'étoit un homme savant & très versé dans les affaires. Après avoir tenu le Siége 4 ans & demi, il mourut sur la fin de l'an 1063, ou dans les premiers jours de l'année suivante. Michel Psellus a composé un long panégyrique de ce Patriarche, qui existe en manuscrit à la Bibliothéque du Roi. Mais comme Psellus étoit un Schismatique déclaré, il y a bien de l'apparence que son Héros, avec lequel il se vante d'avoir été étroitement lié, n'étoit pas mieux disposé que lui envers l'Eglise Latine.

LXXIX. JEAN VIII, SURNOMMÉ XIPHILIN.

1064. JEAN VIII, surnommé XIPHILIN, natif de Trébizonde, homme sage & savant, Moine du Mont-Olympe, après avoir été élevé à la dignité de Sénateur fut élu, malgré lui, vers le 12 Janvier 1064, pour remplir le Siége de Constantinople. La vertu de Xiphilin ne fut pas à l'épreuve de la tentation sur le Siége Patriarchal. L'Empereur Constantin Ducas, pour assurer le trône à ses enfans, avoit, en mourant, fait promettre par écrit, & même avec serment, aux Sénateurs de ne point reconnoître d'autres Souverains qu'eux, & à sa femme de ne jamais se remarier. Sept mois se passerent après sa mort sans qu'on donnât atteinte à cet engagement. Mais enfin l'Impératrice, ennuyée du veuvage, desira de convoler à de secondes noces. Pour cela il falloit annuller l'écrit fatal qui la retenoit. Un Eunuque, son confident, se charge d'agir auprès du Patriarche. Il va le trouver, & lui fait espérer que, s'il veut user de dispense envers l'Impératrice, Bardas son frere, selon Glycas, son neveu suivant Zonaras, sera l'époux qu'elle choisira. Xiphilin, séduit par cet appât, s'adresse à chaque Sénateur en particulier, & réussit par son éloquence à les entraîner dans son sentiment. L'écrit, d'un commun consentement, est rendu à l'Impératrice. Mais au lieu de Bardas elle épouse Romain Diogene, & trompe ainsi l'ambition du Prélat. Le gouvernement de Xiphilin fut de 11 ans & 7 mois, au bout desquels il mourut le 2 Août 1075. Il ne faut pas le confondre avec son neveu l'Historien Jean Xiphilin, abréviateur de Dion Cassius.

LXXX. COSME I.

1075. COSME I, Moine de Jérusalem, fut choisi par l'Empereur Michel Ducas pour succéder au Patriarche Xiphilin. Son gouvernement fut de 5 ans & 9 mois. C'étoit un homme peu versé dans les sciences, moins encore dans les affaires, mais d'une vertu rigide. L'an 1081, voyant que l'Empereur Alexis Comnene, nouvellement élu, non seulement retranchoit les pensions

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

Michel Paléologue avoit fait déposer l'an 1260. Il prit tellement à cœur les intérêts de ce Prélat, qu'il refusa jusqu'à la mort de communiquer avec ceux qui avoient concouru à sa déposition. scandaleux animerent contre lui son Clergé, qui fut sur le point de le déposer. Il mourut avec le mépris de ses ouailles le 10 Mars de l'an 1243. Sa mort fut suivie d'une vacance d'environ 8 ans.

ATHANASE, *Jacobite.*

1250. ATHANASE fut élu Patriarche des Jacobites l'an 1250. Il gouverna onze ans, un mois & vingt-six jours son Eglise, & mourut le premier Décembre de l'an 1261.

belle proſe : *Veni ſancte Spiritus*, & le *Stabat Mater*, qui ne la vaut pas à beaucoup près. La premiere eſt d'Herman le Contract, Moine de Richenau en Suiſſe, & l'autre de Taio Poné de Todi. Matthieu Paris accuſe ce Pape d'avarice, & dit qu'inflexible envers les coupables qui ne lui préſentoient rien, il étoit mou comme la cire pour tous les crimes qu'on offroit de racheter avec de l'or. Cette accuſation eſt injuſte. Innocent tenoit ſi peu aux richeſſes, qu'il vendit ſa vaiſſelle d'argent pour ſoulager les pauvres, & y ſubſtitua de la vaiſſelle de terre. (Sponde.) Il étoit d'ailleurs ſi ennemi de la vénalité, que ſon premier ſoin, après être monté ſur le ſaint Siége, fut de la proſcrire de la Cour Romaine, où elle régnoit impunément avant lui. Mais ce qu'on doit blâmer juſtement en ce Pontife, c'eſt le deſpotiſme avec lequel il gouverna, les entrepriſes que l'excès de ſon zéle lui fit faire ſur le temporel des Rois, & les cruelles voies de fait que ce même excès lui fit employer contre les Hérétiques. On ne peut rien ajouter à l'idée qu'il s'étoit faite de ſa dignité. Voici la définition qu'il donne du Pape : *Vicarius Jeſu Chriſti, ſucceſſor Petri, Chriſtus Domini, Deus Pharaonis, citra Deum, ultra hominem, minor Deo, major homine.* (*Serm. de Conſecrat. Pont.* T. I, *Opp.* p. 180.) Lorſque je contractois mon mariage avec l'Egliſe, dit-il encore (*ibid.*) c'étoit le fils qui épouſoit la mere. Depuis que je l'ai contracté, c'eſt le pere qui a ſa fille pour épouſe. *Cum contraherem, filius ducebat matrem; ubi verò contraxi, pater habuit filiam in conjugem.*

Depuis Innocent III, les noms des Chanceliers diſparurent pour toujours dans la ſignature des Bulles. On n'y voit plus que ceux des Vice-Chanceliers, Chapelains du Pape, &c. Très peu de ſes Bulles ſont ſignées de lui & de ſes Cardinaux. Cette formalité fut également négligée par ſes ſucceſſeurs dans le 13e ſiécle. (*N. T. de Dipl.*) M. Baluze & D. Mabillon remarquent que pendant toute la durée de l'an 1207, 10e du Pontificat d'Innocent III, ſon Chancelier mit conſtamment dans les Bulles la 9e indiction pour la 10e. L'erreur ne fut pas renfermée ſeulement dans les Originaux; elle paſſa dans le regiſtre même de ce Pape, comme on peut s'en convaincre en jettant les yeux ſur le 2e tome de ſes Bulles de l'édition de Baluze.

CLXXIV. HONORIUS III.

1216. Honorius III (Cencio Savelli, Romain, Prêtre-Cardinal) fut élu Pape à Pérouſe le 18 Juillet, & ſacré le 24 ſuivant 1216. Dès le lendemain de ſon ſacre il écrivit au Roi titulaire de Jéruſalem, Jean de Brienne, pour lui annoncer qu'il avoit hérité du zéle de ſon prédéceſſeur pour le rétabliſſement des affaires de la Terre-Sainte. Il n'en montra pas moins pour ſuivre les autres entrepriſes d'Innocent III. L'an 1217, Pierre de Courtenai, que les Barons de l'Empire Latin de Conſtantinople avoient élu pour Empereur, s'étant rendu à Rome, Honorius à ſa demande conſentit à le couronner; mais ce fut à S. Laurent hors des murs que ſe fit la cérémonie, parce que les Romains ne voulurent pas ſouffrir, dit une ancienne Chronique, qu'elle ſe fît dans l'enceinte de leur Ville. (Martenne, *Ampliſſ. Coll.* T. V. *col.* 5, *col.* 58.) L'Empereur Otton IV étant mort l'an 1218, Frédéric, Roi de Sicile, n'ayant plus de concurrent, ſollicita le Pape de lui donner la couronne impériale. Honorius, fidele aux maximes de ſon prédéceſſeur, n'avoit pas le même empreſſement de le ſatisfaire. Ce ne fut qu'après avoir laiſſé vaquer l'Empire plus de deux ans, qu'il céda aux inſtances de ce Prince, & le couronna Empereur le 22 Novembre 1220, en lui faiſant promettre de marcher promptement au ſecours de la Terre-Sainte. Mais l'année ſuivante ils ſe brouillerent, ſur ce que Frédéric négligeoit d'accomplir ſon vœu. Ils ſe réconcilierent enſuite au moyen des promeſſes que l'Empereur renouvella au Pape, & dont il éluda toujours l'exécution, du vivant d'Honorius, ſous divers prétextes. Honorius n'avoit pas moins à cœur la Croiſade contre les Albigeois. Quelque ſujet de mécontentement qu'il eût donné, ainſi qu'Innocent, au Prince Louis de France, en le forçant d'abandonner ſon entrepriſe ſur l'Angleterre, il vint à bout néanmoins de l'engager à ſe charger du poids de la guerre déclarée à ces Hérétiques. La France ne lui ſut nullement gré d'avoir impoſé à l'héritier de la couronne

PATRIARCHES D'ANTIOCHE.

Ce Monarque, dans ſa réponſe adreſſée aux Patriarches de Jéruſalem & d'Antioche & au Prince de cette derniere ville, les exhorte à prendre courage, & leur promet que dans peu de tems il leur arrivera des renforts ſi conſidérables, qu'ils paſſeront tout ce qu'ils pourroient imaginer. Il s'engage même à venir en perſonne en Paleſtine. Toutes ces belles promeſſes furent ſans effet. Aimeri mourut dans le mois de Septembre de la même année 1187. Guillaume de Tyr le repréſente comme un Prélat adroit, fourbe, qui ſacrifioit ſans remords l'intérêt public à ſon ambition. C'eſt à lui qu'Hugues Ethérien dédia ſon Livre de la Proceſſion du S. Eſprit contre les Grecs. Aimeri, par reconnoiſſance, lui envoya une coupe d'argent avec une Lettre de remercimens. (Martenne, *Anecd.* T. I, col. 480.)

IV. RAOUL II.

1187. Raoul II fut, à ce qu'on prétend, le ſucceſſeur d'Aimeri. L'Hiſtoire ne fournit rien ſur ſa perſonne. Si ce Patriarche eſt réel, il mourut au plus tard en 1201.

V. PIERRE I.

1201. Pierre I occupoit en 1201 le Siége d'Antioche. L'an 1205, il fut arrêté & mis en priſon par Boémond, Comte de Tripoli, pour avoir in-

PATRIARCHES DE JÉRUSALEM.

» ceveſques & d'Eveſques & d'Abbés, qu'il en nomment deux & préſentent » le Roys, & li Roys en prent un. S'on li préſente la matinée, il le doit » prendre dedans veſpres ſonans, & ſi on li préſente à veſpres, le demain » il le prent après le chant, & li Roys priſt Eracle, porce que ſa mere l'en » avoit proié.... par cele maniere fu Eracle Patriarches de Ihéruſalem. » Quant il fut Patriarches, ſi manda li Arceveſques & li Eveſques de » la Terre qu'ils fiſſent obédience, & ſi fiſtrent tuit, fors ſoulement l'Ar» ceveſques de Sur; ains apella à Rome ſa propre perſonne, & qne bien » moſteroit que deus eſtoient, & Patriarches ne doit eſtre. Quant li Arceveſ» ques de Sur ôt fait ſon apel, ſi a-tiré ſon cri & paſſé la mer, ſi s'en ala à » Rome, ſi fu li Apoſtres liés (réjoui) de ſa venue & li porta grant ho» nor, & il & li Cardinal; ne oncques n'avoit-on oi parler de Clers qui » veni à Rome, que li Apoſtoiles honoraſt, ne li Cardinal cum il fiſtrent » lui.... & tant y avoit ja fait vers l'Apoſtoile & vers les Cardinaux, que » s'il euſt veſcu tant e li Patriarche fuſt venu à Rome, qu'il euſt eſté dé» poſé : or vos dirai comment il fu mors. Ains que li Patriarches ſot que li » Arceveſques de Sur eſtoit alés à Rome, ſi ſot bien qe s'il vivoit tant q'il le » trovaſt à Rome, qu'il ſeroit deſpoſé (dépoſé). Donc diſt à un ſuen fiſicien » qu'il alaſt après & ſi l'empoiſonaſt, & cil fiſt, & enſi fu mors. Après ala » li Patriarches à Rome, & out ce qu'il veut, & s'en retourna ariere Ihé» ruſalem.... Quant il fu revenu de Rome, ſi ama la femme à un merchier » qui manoit à Naples (Naplouſe) à 12 lieues de Ihéruſalem, & il la » mandoit ſouvent.... & la tenoit toute à vûe del ſiecle, ainſi com li hom » fait ſa femme, fors tant qu'elle ne manoit mie avec lui.... Cils qi la con» noiſſoient, diſoient che ce eſtoit la Patriarcheſſe. Elle avoit à nom Paſque » de Riven, & ſi avoit enfan del Patriarches. » L'an 1184, Héraclius fut envoyé par le Roi Baudouin IV en Occident, avec les deux Grands-Maîtres

ce lourd fardeau, dont il ne le déchargea pas même après qu'il fut monté sur le trône, & sous lequel enfin, épuisé de fatigues, il succomba par une mort prématurée, comme l'avoit prévu son pere, le 8 Novembre 1226. Honorius descendit lui-même au tombeau le 18 Mars de l'année suivante, après avoir tenu le saint Siége six ans & huit mois, à compter du jour de son élection. Ce Pape, quelque animé qu'il fût contre les Hérétiques, n'approuvoit pas toujours les moyens violens dans les affaires de Religion. Pélage, son Légat à Constantinople, lui ayant représenté, l'an 1220, qu'on ne pourroit vaincre l'obstination des Grecs schismatiques, si l'on n'employoit contre eux les voies de rigueur; Honorius l'exhorta à ne faire usage pour le maintien & la propagation de la foi, que des armes par lesquelles elle s'est établie, la priere, l'instruction, le bon exemple & la patience. C'est à ce Pape que l'Eglise est redevable de l'Ordre de S. Dominique, qu'il approuva par deux Bulles datées du 22 Décembre 1216.

CLXXV. GRÉGOIRE IX.

1227. GRÉGOIRE IX (appellé auparavant UGOLIN, Cardinal, Evêque d'Ostie, natif d'Anagni en Campanie, cousin d'Innocent III, étant comme lui de la famille des Comtes de Segni) fut élu Pape le 19 Mars de l'an 1227, intronisé le même jour, & mourut le 21 Août de l'an 1241, âgé de près de cent ans, selon Matthieu Paris. La pompe & la magnificence de son couronnement surpassa tout ce qu'on avoit vu jusqu'alors, & annonça ce qu'on devoit attendre de son Pontificat. Cette cérémonie dura plusieurs jours, dont le dernier, qui étoit le Lundi de Pâque, fut le plus solemnel. Ce jour, après avoir dit la Messe à S. Pierre, il revint à son Palais par un long détour, tout couvert de pierreries, portant deux couronnes, monté sur un cheval richement caparaçonné, environné des Cardinaux vêtus de pourpre, & d'un Clergé nombreux, le premier Sénateur & le Préfet de Rome tenant à pied les rênes de son cheval. Les Juges & les Officiers venoient ensuite en habits de soie brochés d'or. Un peuple innombrable accompagnoit cette marche triomphale, portant des palmes & chantant des cantiques. Les premieres opérations de ce Pontife furent des attaques violentes, livrées à l'Empereur Frédéric II, dont on rendra compte à l'article de ce Prince. Dans le même tems qu'il étoit aux prises avec Frédéric, il exigeoit du Clergé d'Angleterre la dixme de ses biens meubles, pour faire la guerre à ce Prince. La hauteur de sa conduite envers les Romains excita un soulévement qui le contraignit en 1234 de sortir de Rome, où il ne rentra qu'en 1237. Son zéle plus ardent qu'éclairé pour la conversion des Infideles, se ressentit de la fierté de son caractere. En envoyant aux Princes Musulmans des instructions sur la vraie Religion, il osa les menacer, s'ils ne se convertissoient, de soustraire à leur obéissance les Chrétiens de leur domination. Des menaces si peu sensées ne servirent qu'à irriter ces Princes, & à attirer de nouvelles persécutions aux Fideles qui leur étoient soumis. Autre trait d'une hauteur déraisonnable : S. Louis ayant rendu, l'an 1234, une Ordonnance pour resserrer la jurisdiction ecclésiastique dans ses justes bornes, Grégoire s'en plaignit à lui par une Lettre du 15 Février 1235, où il lui dit entre autres choses que *Dieu a confié au*

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

accordées par ses prédécesseurs aux personnes qui avoient le mieux servi l'Etat, & les largesses qu'ils avoient accoutumé de faire à leur avénément, mais inventoit même des prétextes pour dépouiller les plus riches d'entre les Sénateurs, il blâma hautement ces traits d'avarice. Alexis, piqué de cette liberté, s'en plaignit à sa mere, qui fit dire au Patriarche, par ses émissaires, de quitter une place qu'il n'étoit pas capable de remplir. *Non*, répondit Cosme en jurant par son nom, *je ne quitterai pas que je n'aie couronné l'Impératrice Irene.* La cérémonie faite, sept jours après le couronnement de l'Empereur, il abdiqua le jour de S. Jean l'Evangéliste, 8 Mai chez les Grecs, & retourna dans sa Solitude. (Bolland.) Les Grecs font mention de lui dans leurs Menées au 2 Janvier, & lui ont donné le surnom de Thaumaturge à raison du grand nombre de miracles qu'ils lui attribuent. La Princesse Anne Comnene n'hésite pas même à lui accorder le don de prophétie. Mais ces faveurs extraordinaires du Ciel sont pour le moins très suspectes dans un homme qu'on sait avoir été attaché au schisme.

LXXXI. EUSTRATE, DIT GARIDAS.

1081. EUSTRATE, surnommé GARIDAS, homme sans érudition & sans connoissance des affaires, fut tiré de l'état monastique pour succéder au Patriarche Cosme. La Princesse Anne Comnene assure qu'il donna, par ignorance, dans les erreurs que Jean l'Italien, Professeur de Philosophie, enseignoit de son tems à Constantinople. Quoi qu'il en soit, l'Empereur Alexis le chassa, pour raison d'incapacité, vers le milieu de l'an 1084.

LXXXII. NICOLAS III, DIT LE GRAMMAIRIEN.

1084. NICOLAS III, surnommé le GRAMMAIRIEN, KIRDYNAT & THÉOPROBLETE, fut substitué, vers le mois d'Août 1084, au Patriarche Eustrate. La secte des Bogomiles, espece de Manichéens, qui avoit pour Chef un certain Basile, Moine & Médecin, ayant éclaté vers 1110, Nicolas donna ses soins, avec l'Empereur Alexis Comnene, pour la dissiper. Basile fut brûlé par jugement du Sénat. Quelques-uns de ses Disciples se convertirent; un plus grand nombre demeura attaché à ses erreurs. Le Patriarche Nicolas mourut l'an 1111.

LXXXIII. JEAN IX, DIT HIÉROMNÉMON.

1111. JEAN IX, Diacre de l'Eglise de Constantinople, dit HIEROMNÉMON, & le CALCÉDONIEN du nom de sa patrie, succéda, l'an 1111, au Patriarche Nicolas. Il étoit versé dans les Lettres divines & humaines. Le surnom qu'on lui donna d'Hiéromnémon marque une dignité de l'Eglise de Constantinople, dont

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

LXXXI. ATHANASE III, *Melquite.*

ATHANASE III, Moine du Mont-Sinaï, fut nommé dans Constantinople Patriarche d'Alexandrie, immédiatement après la mort du Patriarche Nicolas II. L'an 1275, il fut présent à l'intronisation de Veccus, Patriarche de Constantinople, mais sans vouloir accéder à la réunion des Grecs & des Latins, dont cet événement étoit le fruit. L'an 1283, il présida au Conciliabule de Constantinople, où Veccus fut déposé. La conduite qu'il tint à cette Assemblée, fut celle d'un politique qui ne vouloit point se déclarer. Dans le fond il étoit attaché au schisme; mais le besoin qu'il croyoit avoir de se ménager entre les deux partis, l'obligeoit à dissimuler. Ce fut par le même motif qu'il refusa de prendre part aux disputes sur la Procession du S. Es-

JEAN VII, *Jacobite.*

JEAN VII, dit ABOUSAID, fut élu à Misr par un certain nombre de Laïques pour remplir le Siége Patriarchal des Jacobites; mais un autre parti s'étant assemblé au Kaire, élut Gabriel, neveu de l'Evêque de Tamid. Pour prévenir un schisme, on eut recours, suivant l'usage, à la superstition du sort des Saints. Le sort tomba sur Gabriel. Mais Jean, appuyé du Sultan, prévalut, & fut ordonné le 6 du mois Tybi de l'an 978 des Martyrs, ce qui revient au premier Janvier 1262. Cet intrus jouit de son usurpation jusqu'en 1269 qu'il fut chassé.

GABRIEL III, *Jacobite.*

1269. GABRIEL III, que Jean avoit supplanté, fut mis à sa

Pape tout ensemble les droits de l'Empire terrestre & ceux du céleste. Il finit en lui faisant appréhender l'excommunication prononcée par Honorius III contre ceux qui feroient des statuts contraires à la liberté de l'Eglise, c'est-à-dire du Clergé; car on confondoit alors ces deux noms. Le S. Roi toutefois ne révoqua point son Ordonnance, & fut toujours attentif à la faire observer. Grégoire d'ailleurs étoit savant, comme le témoignent sur-tout les cinq Livres de ses Décrétales, qu'il publia vers la fin de Septembre 1234. Il affectionnoit spécialement les Dominicains & les Freres Mineurs, dont il se servoit pour porter ses ordres aux Souverains, & auxquels il confia l'exercice de l'inquisition. Deux Bulles, qu'il leur accorda le 21 & le 23 Août 1231, sont le fondement de tous les priviléges qu'ils obtinrent dans la suite, du saint Siége. Grégoire IX fit plusieurs canonisations, celle de S. Antoine de Padoue en 1232, celle de S. Virgile, Evêque de Saltzbourg, en 1233, celle de S. Dominique en 1234, celle de Sainte Elisabeth, veuve du Landgrave de Thuringe, en 1235.

CÉLESTIN IV.

1241. CÉLESTIN IV (appellé auparavant GÉOFROI de Castiglione, noble Milanois, Moine de l'Ordre de Cîteaux, puis Cardinal-Evêque de Sabine) fut élu Pape sur la fin d Octobre l'an 1241, & mourut le 17 ou le 18 de Novembre avant que d'avoir été consacré. Matthieu Paris ne lui donne que 16 jours de Pontificat, & fait entendre qu'il mourut de poison : *utinam non, ut dicitur, potionatus!* Le saint Siége vaqua jusques vers la fin de Juin 1243. Les Historiens rapportent différentes causes de cette longue vacance; les uns la rejettent sur les Cardinaux, d'autres sur l'Empereur Frédéric II, qui empêchoit, disent-ils, sous main, l'élection, tandis qu'extérieurement il la pressoit, & faisoit piller, sous ce prétexte, les biens des Cardinaux.

CLXXVI. INNOCENT IV.

1243. INNOCENT IV (appellé auparavant Sinibalde de Fiesque, noble Génois, Professeur en Droit à Bologne, puis Cardinal du titre de S. Laurent) fut élu Pape à Anagni d'un consentement unanime, le 24, ou plutôt le 25 Juin de l'an 1243. Les Historiens sont partagés sur le jour de sa consécration; les uns la mettent le 28, d'autres le 29 de Juin. L'Empereur Frédéric apprenant l'élection de Sinibalde, qui étoit son ami, en témoigna de l'affliction, disant que d'un Cardinal ami, il deviendroit, à son égard, un Pape ennemi. L'événement vérifia sa prédiction. L'an 1244, il y eut un traité entre Innocent & Frédéric, dont les articles furent signés & jurés publiquement à Rome le 31 Mars; mais il fut rompu peu de tems après : le Pape sachant que l'Empereur cherchoit à le surprendre, s'enfuit la nuit du 28 Juin & arriva à Gênes, sa patrie; de Gênes, vers la mi-Décembre, il vint à Lyon, ville neutre alors, dit M. Fleury, appartenante à son Archevêque; il falloit ajouter, & à son Chapitre. (*V.* les Comtes de Lyon & de Forès.) Innocent ne se croyant pas en sureté à Lyon, engagea les Peres du Chapitre général de Cîteaux à demander pour lui un asyle en France au Roi S. Louis, qui s'étoit rendu à cette assemblée le 29 Septembre 1244 avec sa mere, ses freres, le Duc de Bourgogne & d'autres Seigneurs. Le religieux Monarque répondit qu'il étoit disposé à défendre l'Eglise, autant que l'honnêteté le permettroit, contre les vexations de Frédéric, & qu'à l'égard du Pape il le recevroit volontiers dans ses Etats, pourvu que ses Barons, dont un Roi de France ne

PATRIARCHES D'ANTIOCHE.

vesti, de la Principauté d'Antioche, Rupin, neveu de ce Prince, & petit-fils de Léon, Roi d'Arménie, après avoir reçu son hommage-lige. Il mourut dans les liens au commencement de l'an 1208. Le Pape Innocent III (L. XV, *Epist.* 181) l'appelle un Prélat d'heureuse mémoire, qui avoit souffert, pour la Justice, persécution jusqu'à la mort. (Bollandus.)

VI. PIERRE II.

1208. PIERRE II, natif d'Amalfi, de la Maison des Comtes de Prata, ou Patra, Docteur de l'Ecole de Paris, fut élu, vers le mois de Septembre 1208, pour remplir le Siége d'Antioche. Il avoit déja refusé l'Archevêché de Thessalonique, auquel le Pape Innocent III l'avoit nommé. Ce Pontife le contraignit d'accepter le Patriarchat d'Antioche, pour lequel il partit le 16 Mai 1209. Il est souvent fait mention de ce Prélat dans les Lettres d'Innocent III, & toujours avec éloge. L'an 1215, il envoya un Député au Concile de Latran, où ses infirmités l'empêchoient de se rendre en personne. Il mourut, suivant le P. Sébast. Paoli, le 23 Mars de l'an 1219. Peu de tems avant sa mort il avoit été nommé Cardinal de Sainte Croix de Jérusalem par le Pape Honorius III. On trouve dans Balsamon (L. V, *Juris. Orient. Interr.* 34,) une réponse à la question que ce Patriarche lui avoit faite, savoir s'il pouvoit accorder aux Abbesses la per-

PATRIARCHES DE JÉRUSALEM.

des Chevaliers pour demander du secours contre les progrès de Saladin. Après quelque séjour en Italie, il arriva le 16 Janvier 1185 à Paris, & présenta au Roi Philippe Auguste les clefs de la ville de Jérusalem avec celles du S. Sépulcre, comme une espece d'investiture, ou du moins comme des gages de droit de protection qu'il devoit acquérir par ses armes. Philippe, jeune Prince, s'enflamme d'une ardeur qui étoit de son âge, & veut partir pour la Terre-Sainte; mais son Conseil l'en empêche, ou plutôt l'engage à différer. Le Patriarche de là passe en Angleterre, où il met pied à terre au commencement de Février, pour déterminer le Roi Henri II à prendre la croix; il s'efforce, dans l'audience qui lui est accordée, de persuader à ce Prince qu'il n'a été absous, qu'à cette condition, du meurtre de S. Thomas. Henri, qui étoit sur le déclin de l'âge, allégue le mauvais état de sa santé pour excuse, & offre de l'argent. *Nous n'avons pas besoin d'argent*, lui répondit insolemment le Patriarche, *mais d'un Chef plus digne que vous de nous défendre contre les Infideles.* Puis, s'appercevant que le Monarque rougissoit de colere : *Voilà ma tête*, ajouta-t-il, *vous pouvez me traiter comme vous avez traité mon frere Thomas. Il m'est indifférent de mourir ici par vos ordres, ou en Syrie par les mains des Infideles : aussi bien vous êtes plus méchant que les Sarasins.* Le Roi se tut & respecta le droit des gens. Mais il n'abandonna pas les Chrétiens d'Asie, & voulut conférer sur leurs intérêts avec le Roi de France. Les secours toutefois qu'il leur fit passer, ni ceux que Philippe Auguste leur envoya, n'empêcherent pas la prise de Jérusalem, dont Héraclius fut témoin à son retour. En quittant cette ville, le Patriarche emporta tous les ornemens de son Eglise, l'argenterie du S. Sépulcre, les lames d'or & d'argent dont il étoit couvert, & plus de deux cents mille écus d'or. Les Officiers Musulmans vouloient s'y opposer, disant que la capitulation ne permettoit d'emporter que les effets des particuliers. *Il est vrai*, dit généreusement Saladin, *qu'on pourroit contester sur cet article; mais il ne faut pas donner aux Chrétiens sujet de se plaindre & de décrier notre Religion.* Chargé de ces dépouilles, Héraclius se retira avec la Reine Sibylle, les Templiers, & d'autres Seigneurs, à Antioche. De là il vint au Siége d'Acre, où il mourut l'an 1191. Cet infame Patriarche est loué par Héribert, dans la vie de S. Thomas de Cantorberi, comme un Prélat d'une vertu distinguée : *vitâ sanctitate non infimus*; & cela pour donner du poids à des révélations qu'il disoit avoir été faites en Palestine du martyre de ce Saint, 15 jours avant cet événement.

X. ALBERT I, DIT L'HERMITE.

1191. ALBERT, surnommé l'HERMITE, François de nation, petit-neveu du fameux Pierre l'Hermite, & Evêque de Béthléem, fut nommé, par le Pape Célestin III, pour succéder au Patriarhe Héraclius. Il choisit Acre pour le lieu de sa résidence. Albert mourut l'an 1194. (Pagi.)

peut ſe diſpenſer de prendre les avis, le jugeaſſent convenable. Mais les Ambaſſadeurs de l'Empereur, qui étoient auſſi préſens, dit Matthieu Paris, empêcherent l'effet de la demande. *Habuit autem Imperator ibidem nuncios ſuos ſolemnes, ut quod ab ipſis poſtularetur, effectum non ſortiretur.* Tel eſt le récit ſimple de cet Hiſtorien, que les Modernes ont merveilleuſement embelli. Le Pape ayant fait ſolliciter avec auſſi peu de ſuccès le Roi d'Angleterre pour le même ſujet, fut obligé de retourner à Lyon. Il y tint l'année ſuivante (1245) un Concile général, dans lequel il excommunia & dépoſa Frédéric ſur des accuſations abſurdes & qui s'entre-détruiſoient. (*V. les Conciles*). Quelques Auteurs ont attribué à Innocent l'établiſſement de la bénédiction ſolemnelle de la Roſe d'or; mais D. Calmet prouve qu'elle remonte à Léon IX. On dit, avec plus de fondement, que ce fut Innocent IV qui donna aux Cardinaux le chapeau rouge, *capellos rubros*, comme le marque Nicolas de Curbion dans ſa vie. Cette nouveauté prit naiſſance au Concile de Lyon: le Pape; dit-on, avertiſſoit les Cardinaux par-là d'être toujours prêts à répandre leur ſang pour la Foi. Ils porterent cet ornement pour la premiere fois à Cluni, où le Pape s'étoit rendu après le Concile. S. Louis vint le trouver vers la S. André, dans cette Abbaye, pour l'engager à faire la paix avec l'Empereur; mais ce fut inutilement. La réſolution d'Innocent étoit priſe, en montant ſur le ſaint Siége, d'anéantir la puiſſance de la Maiſon de Suabe, qui formoit un trop grand obſtacle aux projets de la Cour de Rome. L'an 1246, Innocent publie contre Frédéric une Croiſade qui cauſe de grands mouvemens en Allemagne. Dans quelques Villes on ſe ſouleva ouvertement contre les exécuteurs des ordres du Pape. Matthieu, Evêque d'Arezzo, Prélat guerrier, qu'Innocent avoit mis à la tête d'une armée contre l'Empereur, fut pris & pendu par l'ordre de ce Prince le premier Dimanche de Carême 1248. L'an 1250, Innocent ayant appris la mort de Frédéric, arrivée le 13 Décembre de cette année à Fiorentino dans la Pouille, écrit aux Siciliens pour les inviter à ſe réjouir de cet évenement, & les exhorter à ſe ſoumettre à l'Egliſe, c'eſt-à-dire à lui. Il écrit auſſi à l'Archevêque de Palerne, pour lui faire des reproches d'avoir donné l'abſolution à ce Prince & célébré ſes funérailles; comme ſi par-là il eût rompu les meſures qu'Innocent avoit priſes pour exclure Frédéric du Paradis. L'an 1251, Innocent pourſuit ce Prince dans ſa race, en faiſant prêcher une Croiſade contre Conrad, ſon fils & ſon ſucceſſeur au Royaume de Sicile. Innocent, la même année, quitte Lyon le 19 Avril, après un ſéjour de ſix ans & demi dans cette Ville, pour retourner en Italie. Il s'arrête à Pérouſe, où il publie contre le Roi Conrad une nouvelle Croiſade, qui excite de grandes plaintes en France de la part de la Reine Blanche & des Seigneurs. Ils ordonnerent même la ſaiſie des terres de ceux qui avoient pris parti dans cette expédition, parce quelle détournoit de celle de la Terre Sainte. Innocent part de Pérouſe le 6 Octobre 1253 pour ſe rendre à Rome, où il étoit attendu avec empreſſement. L'année ſuivante, il ſe met en marche, précédé d'une armée commandée par le Cardinal de S. Euſtache, pour aller ſe mettre en

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

les fonctions étoient de tenir le Miſſel du Patriarche pendant la Meſſe, & d'enregiſtrer les Profeſſions de Foi que les Evêques faiſoient à leur ordination. Suivant les Catalogues, qui lui donnent 23 ans de Pontificat, il mourut l'an 1134.

LXXXIV. LÉON, DIT STYPIOTE.

1134. LÉON, ſurnommé STYPIOTE, remplaça le Patriarche Jean IX. Au mois de Mai de l'an 1140, il tint un Concile, où il condamna les écrits de Conſtantin Chryſomale, remplis des erreurs des Enthouſiaſtes & des Bogomiles. C'eſt vraiſemblablement de ſon tems qu'Anſelme, Evêque d'Havelberg, dans la Marche de Brandebourg, étant venu en Ambaſſade à CP. de la part de l'Empereur Lothaire, y eut une diſpute pacifique avec l'Archevêque de Nicomédie touchant le ſchiſme des Grecs. On voit par la relation qu'Anſelme en publia dans la ſuite, & qui ſe trouve inſérée dans le Tome I de l'édition in-folio du Spicilége, p. 161, que l'Empereur Jean Comnene & le Patriarche voulurent qu'on tînt là-deſſus une conférence publique. Le réſultat fut qu'on tâcheroit d'aſſembler un Concile Œcuménique pour terminer définitivement les controverſes des Latins & des Grecs; ce que les conjonctures ne permirent pas d'exécuter. On peut conclure de là que Léon Stypiote n'étoit pas abſolument oppoſé à la réunion des deux Egliſes. Mais ce qui prouve qu'il reſta néanmoins dans le ſchiſme, c'eſt le titre de *très ſaint* que lui donne Balſamon, Schiſmatique décidé. Léon abdiqua l'an 1143, après 8 ans & demi de gouvernement.

LXXXV. MICHEL II, DIT CURCUAS.

1143. MICHEL, dit CURCUAS & OXITE, Supérieur du Monaſtere du Mont-Saint-Auxence en Bithynie, dans l'Isle d'Oxia, fut mis, l'an 1143, à la place du Patriarche Léon par l'Empereur Manuel Comnene, qu'il couronna peu de jours après ſon ordination. Ce Prince, en ſortant de l'Egliſe, dépoſa ſur la table des offrandes cent écus; & en aſſigna autant de penſion annuelle au Clergé; ce qui excita de grandes acclamations. Michel, l'année ſuivante, condamna, dans un Concile, Niphon, qui renouvelloit l'héréſie des Bogomiles, & prononça contre lui & ſes ſectateurs la peine du feu; ce que Théodore Balſamon, célebre Canoniſte de l'Egliſe Grecque, blâme comme une entrepriſe ſur la Puiſſance temporelle, ſeule maîtreſſe, dit-il, de la vie de ſes ſujets. A l'égard de Niphon on ſe contenta de le renfermer après lui avoir coupé la barbe. L'an 1146, 2 ans & 8 mois après ſon introniſation, Michel, voyant le peu de fruits que produiſoient ſes inſtructions & ſes exemples, abdique ſa dignité & retourne dans le Monaſtere d'où il étoit venu. Là, proſterné dans le veſtibule de l'Egliſe, il ſe fit fouler aux pieds par les Moines, en punition, diſoit il, de la vanité qui lui avoit fait quitter cette ſainte retraite pour prendre un emploi dont il étoit indigne. (Pagi, Le Quien, Bolland. le Beau.)

LXXXVI. COSME II, DIT L'ATTIQUE.

1146. COSME II, ſurnommé l'ATTIQUE, natif de l'Isle d'Egine, Diacre de l'Egliſe de Conſtantinople, fut ſubſtitué, l'an 1146, au Patriarche Michel. C'étoit un Prélat, ſuivant Nicétas, également recommandable par ſa ſcience & ſa vertu. Il portoit,

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

prit. L'an 1308, l'Empereur, mécontent de lui pour d'autres raiſons, le chaſſa de Conſtantinople. Il parcourut enſuite la Grece, où il eut diverſes avantures, & de là revint à ſon Egliſe. On ignore l'année de ſa mort.

place le 29 Octobre 1269. Il s'y maintint juſqu'au 1er Janvier 1271, que Jean fut rétabli par l'ordre du Sultan. Gabriel ne ſurvécut pas long-tems à ſa deſtitution. Jean mourut l'an 1293.

THÉODOSE II, *Jacobite*.

1294. THÉODOSE II, ſucceſſeur de Jean VII, fut ordonné le 4 Juillet 1294. Il deſcendit de ſon Siége au tombeau le 5 de Tybi de l'an 1016 des Martyrs; ce qui revient au 31 Décembre 1299, & non à l'an 1300, comme le marque le P. Le Quien, l'année des Martyrs commençant 4 mois avant celle de l'Incarnation.

possession du Royaume de Naples. Arrivé le 9 Octobre au pont de Cépérano, il y rencontre Mainfroi, Prince de Tarente & tuteur du jeune Conradin son neveu, qui étoit venu au devant de lui pour lui faire ses soumissions. Il continue sa route, sans éprouver aucun obstacle, jusqu'à Naples, où il s'arrête. Mais son Général s'étant brouillé ensuite avec Mainfroi, ce Prince fait rentrer plusieurs Villes dans son parti. Une bataille, où il met en déroute l'armée Pontificale, cause à Innocent un chagrin qui le conduit au tombeau dans Naples même, le 7 Décembre 1254, après un Pontificat de 11 ans, 5 mois & 13 jours, à compter du jour de son élection. C'est ce Pape qui, recevant un jour devant S. Thomas d'Aquin une somme considérable d'argent, lui dit : *Vous voyez que nous ne sommes plus au tems où S. Pierre disoit, je n'ai ni or ni argent.* A quoi le Saint répondit : *Cela est vrai, S. Pere : mais aussi nous ne sommes plus au tems où S. Pierre disoit au paralytique : Au nom de Jésus, levez-vous & marchez.*

Innocent a varié dans ses Lettres comme ses derniers prédécesseurs, pour le commencement de l'année & de l'Indiction. Il en est de même de ses successeurs jusqu'à la fin du 13e siecle. C'est lui qui introduisit dans les Bulles la fameuse clause *non-obstantibus*, contre laquelle s'éleva Robert de Lincoln.

CLXXVII. ALEXANDRE IV.

1254. Alexandre IV (appellé auparavant Reinald, Cardinal, Evêque d'Ostie, de la famille des Comtes de Segni, neveu du Pape Grégoire IX,) fut élu Pape par les Cardinaux assemblés à Naples, suivant Nicolas de Curbion, Confesseur d'Innocent IV & témoin oculaire, le 12 Décembre 1254. Il tint le S. Siége 6 ans, 5 mois & six jours, & mourut à Viterbe le 25 Mai 1261. Son premier soin fut de s'opposer aux entreprises que Mainfroi faisoit dans la Pouille sur les terres de l'Eglise. Il envoya contre lui le Cardinal Octavien Ubaldin, avec des troupes qui n'arrêterent point les progrès de l'usurpateur. Alexandre le voyant maître de la Sicile & de la Pouille, prit le parti de l'excommunier & de publier une Croisade contre lui. Pour soutenir cette expédition, il fit demander au Roi d'Angleterre, Henri III, des sommes immenses, & lui offrit en dédommagement le Royaume de Sicile pour Edmond son second fils. Un Légat même en donna l'investiture d'avance à ce jeune Prince le 6 Novembre 1255. Mais la valeur de Mainfroi rendit inutiles tous les efforts qu'on fit alors pour le déposséder. Alexandre établit au commencement de son Pontificat des Inquisiteurs en France, à la priere de S. Louis, ce qui mérite d'être remarqué. Ce Pape, à l'exemple de son oncle, fut très favorable à l'Ordre des Freres Prêcheurs. Il rétablit, par une Bulle du 22 Décembre 1254, ses priviléges, qu'Innocent IV avoit jugé à propos de restreindre, prit sa défense contre l'Université de Paris en 1256, & condamna le Livre de Guillaume de Saint-Amour, *des périls des derniers tems*, contre les Religieux Mendians ; mais il proscrivit en même tems le Livre de *l'Evangile éternel*, attribué à Jean de Parme, Général des Mineurs. Vers le même tems il réunit en un seul corps cinq Congrégations d'Hermites, deux de saint Guillaume, & trois de S. Augustin. Les Romains par leurs séditions l'avoient obligé de quitter Rome dès le mois de Mai de l'an 1257, pour se retirer avec sa Cour à Viterbe.

CLXXVIII. URBAIN IV.

1261. Urbain IV (Jacques Pantaléon, surnommé de Court-Palais, natif de Troies en Champagne, Archidiacre de Liége, puis Evêque de Verdun, & ensuite Patriarche de Jérusalem) fut élu Pape à Viterbe, où il se trouvoit à la mort d'Alexandre IV, par les Cardinaux, qui ne purent s'accorder à élire un d'entre eux. Le nombre de ces Pré-

PATRIARCHES D'ANTIOCHE.

mission d'entendre les confessions de leurs filles. Balsamon répond affirmativement, fondé sur l'autorité de Saint Basile, qui, dans ses petites Régles, accorde cette permission aux Abbesses, pourvu qu'elles soient accompagnées d'un Prêtre. Nous voyons aussi qu'en Occident Sainte Fare, Abbesse de Farmoutier au VIIe siecle, recevoit les confessions de ses Religieuses. (Mabil. *Sæc. Bened. II. vit. Burgundof*, capp. 10 & 13.

VII. RAINIER.

1219. Rainier, Toscan de nation, Vice-Chancelier de l'Eglise Romaine, fut nommé par le Pape Honorius III pour le Siége d'Antioche, & sacré par ce Pape à Viterbe le 13 Novembre 1219. Deux hommes avoient été nommés avant lui, depuis la mort de Pierre II, à cette dignité. Le premier étoit Pélage, Cardinal d'Albane, que les Chanoines d'Antioche avoient eux-mêmes choisi. Sur son refus le Pape Honorius III lui substitua Pierre de Capoue ; mais peu de tems après, l'ayant fait Cardinal, il mit à sa place Rainier dont il s'agit. Ce dernier mourut dans son Eglise l'an 1226, comme le prouve Raynaldi, & non l'an 1229, comme l'avance M. Fleury. (Bolland.)

PATRIARCHES DE JÉRUSALEM.

XI. MONACO.

Albert étant mort, on élut Patriarche, le 24 Avril 1194, Michel de Corbeil, Docteur & Doyen de Paris. Mais quinze jours après, le Clergé de Sens l'ayant choisi pour son Archevêque, on mit à sa place, sur le Siege de Jérusalem, Monaco, Florentin de naissance, & Archevêque de Césarée. C'étoit un homme savant & vertueux. Il tint le Siége Patriarchal 8 ans, & mourut vers le commencement de l'an 1203.

XII. SIFRED.

1203. Sifred, ou Geofroi, qu'Alberic de Trois-Fontaines nomme Simon, Cardinal de Ste Praxede, & Légat en Palestine, fut nommé, par Innocent III, pour remplacer le Patriarche Monaco. On a une Charte de lui, datée du 7 Mai 1203, où il se dit Patriarche de Jérusalem & Légat du S. Siége. Mais il abdiqua le Patriarchat l'année suivante. (Mansi.)

XIII. Le Bienheureux ALBERT II.

1204. Albert II, natif de Castro di Gualtéri, au Diocèse de Parme, Chanoine Régulier & Evêque de Verceil, fut élu Patriarche de Jérusalem après l'abdication du Cardinal Sifred. Il étoit absent ; & ce fut sa réputation de savoir & de vertu qui détermina les suffrages en sa faveur. Ayant reçu la nouvelle de son élection, il vint trouver à Rome le Pape Innocent III, qui lui donna le *Pallium* avec le titre de Légat. Il aborda, l'an 1206, en Palestine. L'an 1209, il rassembla, sous un Chef ou Directeur, un petit nombre d'Hermites qu'il trouva épars sur le Mont-Carmel, & leur donna une Régle comprise en 16 petits articles. Telle est l'origine des Carmes. L'an 1214, le 14 de Septembre, étant à la Procession de la Fête de l'Exaltation de la Sainte Croix, il fut assassiné par un Italien, outré de ce qu'il l'avoit repris de ses désordres. Cette mort, qualifiée de martyre par plusieurs Ecrivains, couronna une vie exercée dans la pratique de toutes les vertus religieuses & apostoliques. (Papebrok, *ad diem VIIIam Aprilis.* Le Quien.) Gretzer (*De Cruce*) rapporte une médaille du Patriarche Albert, sur un des côtés de laquelle on voit ses armes, qui sont un écu chargé d'un chapelet posé en chevron, accompagné de trois quintes feuilles, au chef chargé d'une croix de Jérusalem, accompagnée de quatre croisettes. Au-dessous de l'écu, qui est penchant, est une mitre avec

lats étoit alors réduit à neuf, dont un étoit abſent. L'élection d'Urbain ſe fit le 29 d'Août 1261, après 3 mois & 4 jours de vacance, & ſon couronnement le 4 de Septembre. Urbain étoit de fort baſſe naiſſance, & fils d'un ſavetier, ſelon S. Antonin, mais d'un mérite diſtingué; bon Prédicateur, habile Théologien & ſavant Canoniſte. L'an 1262, il eut la dévotion de conſacrer à Dieu le terrein où il avoit pris naiſſance, & d'y fonder une Egliſe avec un Chapitre de Chanoines pour la deſſervir. La mort l'ayant empêché de donner une entiere exécution à ſon deſſein, il chargea le Cardinal Anſchere, ſon neveu, de remplir cette fondation. Ce Pontife, non moins ennemi de Mainfroi & de toute la Maiſon de Suabe que ſes prédéceſſeurs, détermina par ſes Lettres, l'an 1263, Charles, Comte d'Anjou & de Provence, frere de S. Louis, à venir faire la conquête du Royaume de Sicile, & à cette occaſion il renouvella les indulgences de la Croiſade publiée par Alexandre IV contre Mainfroi. Urbain eut le déſagrément l'année ſuivante d'apprendre que les Romains, déſirant avoir pour chef un Prince puiſſant, vouloient faire tomber la charge de Sénateur, les uns ſur ce même Mainfroi qu'il vouoit à l'anathême, les autres ſur Charles d'Anjou, & quelques uns ſur Pierre, fils aîné du Roi d'Aragon. Pour rompre leurs meſures, il nomma lui-même Sénateur de Rome Charles d'Anjou, en ſe réſervant le droit de le révoquer à ſon gré. Charles accepta la condition dans la crainte d'être abandonné du Pape dans ſon expédition de Sicile. Mainfroi jaloux de la préférence, envoya des troupes compoſées d'Allemands & de Sarazins dans l'Etat Eccléſiaſtique. Mais après s'être emparé de Sutri & de pluſieurs Châteaux, il fut battu près de Riéte par Perceval d'Oria, chef de l'armée des Croiſés. Urbain, pendant qu'il étoit Archidiacre de Liége, avoit vu naître dans cette Egliſe la Fête du S. Sacrement. Il l'étendit dans toute l'Egliſe l'an 1264, par une Bulle qui la fixoit à perpétuité au jeudi après l'Octave de la Pentecôte. En conſéquence on la célébra cette année le 19 Juin, & l'Office en fut compoſé par S. Thomas d'Aquin, ouvrage digne de la beauté de ſon génie & de ſon éminente piété. Mais après la mort d'Urbain la célébration de cette ſolemnité fut interrompue l'eſpace de 40 ans. Urbain, après un ſéjour paiſible de 2 ans à Orviete, vit les Habitans ſe mutiner tout à coup, en voulant s'approprier contre ſa volonté le Château de Biſonte, & l'employer à ſe maintenir dans l'indépendance. Ne pouvant réprimer cette révolte, il partit d'Orviete, & ſe fit porter en litiere à Pérouſe, où peu de jours après ſon arrivée il termina ſa carriere, le 2 Octobre 1264 au bout de 3 ans, 1 mois & 4 jours de Pontificat. Il nous reſte de lui 63 Lettres imprimées dans le 2e tome du Tréſor des Anecdotes de D. Martenne, une Paraphraſe ſur le *Miſerere*, & quelques autres Lettres & privileges imprimés ailleurs. Après ſa mort il y eut une vacance d'environ 5 mois dans le ſaint Siége.

CLXXIX. CLÉMENT IV.

1265. CLÉMENT IV (Gui Foulquois, ou de Foulques, en latin *Guido Fulcodi*, né de parens nobles à Saint-Gilles ſur le Rhône, ſucceſſivement Evêque du Puy, Archevêque de Narbonne & Cardinal Evêque de Sabine) fut élu Pape à Pérouſe le 5 Février 1265, ſuivant Ptolomée de Lucques & Ipérius. Il avoit été marié avant que d'entrer dans la Clérica-

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

dit cet Ecrivain, la charité pour les pauvres, juſqu'à ſe dépouiller de ſes habits pour les vêtir. Mais il fut la dupe du Moine Niphon, qui, s'étant inſinué dans ſa familiarité, répandoit, à ſon inſu, l'héréſie des Bogomiles dont il étoit infecté, & ſéduiſoit un grand nombre de perſonnes. On fit d'inutiles efforts pour faire ouvrir les yeux au Patriarche ſur les ſentimens & la conduite de cet hypocrite. Jamais il ne voulut rien croire du mal qu'on lui en rapportoit. L'Empereur Manuel, bien convaincu de la perverſité de Niphon, qui avoit déja été précédemment condamné, comme on l'a dit, par le Patriarche Michel dans un Synode, & mis en priſon, donna ordre de l'arrêter de nouveau. Coſme, n'ayant pu l'arracher des mains des Gardes, l'accompagna juſqu'à la priſon, & fit inſtance pour y être enfermé avec lui. Un zéle ſi outré révolta le Clergé. On aſſembla dans le Palais de Blaquernes un Concile nombreux, où l'on dit anathême à Niphon, malgré la réclamation du Patriarche. On procéda enſuite contre ce Prélat comme fauteur d'hérétiques; & toute l'Aſſemblée le déclara déchu de ſon Siége. Il ſortit en maudiſſant le Synode, la Cour & l'Impératrice. Ceci arriva le 26 Février 1147. Coſme, peu de jours après, quitta la Ville & diſparut. Pendant la vacance qui ſuivit ſa retraite, arriverent ſucceſſivement devant Conſtantinople les deux armées de Croiſés, conduites, l'une par l'Empereur Conrad & l'autre par le Roi Louis le Jeune. Ce dernier y étoit encore le 9 Octobre, jour de la Fête de S. Denis. Odon de Deuil raconte que le Monarque François voulant célébrer cette ſolemnité, comme on faiſoit en France, l'Empereur Grec, qui en fut informé, lui envoya une troupe choiſie de Clercs, portant chacun à la main un gros cierge peint en or & différentes couleurs. C'étoient tous des Chantres, & parmi eux il y avoit des Eunuques dont les fauſſets mêlés, dit Odon, aux voix fortes & moëlleuſes des autres, formoient un concert qui charma les oreilles des François, pour qui cette ſorte de mélodie étoit entièrement nouvelle. On voit par là que l'admiſſion des Eunuques dans la muſique eccléſiaſtique eſt plus ancienne chez les Grecs que chez les Latins.

LXXXVII. NICOLAS IV, DIT MUZALON.

1147. NICOLAS IV, ſurnommé MUZALON, fut mis au commencement de Décembre 1147 ſur le Siége de Conſtantinople par l'Empereur Manuel, après une vacance d'environ dix mois. Il avoit été auparavant Archevêque de Chypre, & avoit quitté ce Siége pour ſe retirer dans un Monaſtere. Son gouvernement à Conſtantinople fut orageux. L'an 1151, il fut obligé, vers la fin de Mars, d'abdiquer, ayant indiſpoſé tous les eſprits contre lui.

LXXXVIII. THÉODOTE II.

1151. THÉODOTE II, Supérieur d'un Monaſtere de Conſtantinople, fut élevé, l'an 1151, ſur le Siége de cette Egliſe, qu'il remplit juſqu'au mois d'Octobre 1153.

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

JEAN VIII, *Jacobite*.

1300. JEAN VIII du nom, remplaça, chez les Jacobites, Théodoſe le 8 Février de l'an 1300. Il mourut l'an 1321.

LXXXII. GRÉGOIRE II, *Melquite*.

GRÉGOIRE II, dont on ne connoît que le nom, fut ſubſtitué, par les Melquites, à leur Patriarche Athanaſe, ſuivant Nicéphore Calliſte.

JEAN IX, *Jacobite*.

1321. JEAN IX fut donné, par les Jacobites, pour ſucceſſeur à Jean VIII. Son ordination ſe fit le 28 Septembre de l'an 1321. Dans le cours de ſon gouvernement, il eut la douleur de voir toutes les Egliſes du Kaire & de Miſr, ou Miſraïm, détruites par les Muſulmans. Sa mort eſt marquée au 27 Mars 1326.

ture, avoit eu de son mariage deux filles, comme l'atteste Bernard le Trésorier, Ecrivain du tems; & avoit été en qualité de Jurisconsulte dans le Conseil du Roi de France. Ce Prélat étoit absent lors de son élection à la Papauté. L'ayant apprise, il se rendit en Italie, déguisé en Frere mendiant, pour éviter les embûches de Mainfroi. Clément IV fut couronné le 22 Février, suivant Pagi, le 26, selon D. Vaissete, en 1265. Rien n'égale la modestie qui régne dans une Lettre que ce Pape écrivit sur sa promotion à Pierre le Gros, son neveu : il n'entend point que ses parens viennent le trouver sans un ordre particulier, ni qu'ils s'enorgueillissent & cherchent des partis plus avantageux à cause de son élévation, ni qu'ils se chargent de recommandation pour personne. Ses filles étant recherchées en mariage, il leur offrit une dot si modique qu'elles aimerent mieux se faire Religieuses. Celle qu'il promit à sa niéce, ne fut que de 300 livres tournois, encore à condition qu'elle épouseroit le fils d'un simple Chevalier. Clément donna, par une Bulle du 26 Février 1265, le Royaume de Sicile à Charles, Comte d'Anjou. Cette même année, à la demande du Cardinal Anschere, il fit expédier le 24 Septembre une autre Bulle que nous avons vue en original, par laquelle il soumet à la jurisdiction immédiate du saint Siége l'Eglise Collégiale de S. Urbain, fondée à Troyes par son prédécesseur, & attribue au Doyen les fonctions curiales sur ses membres tant ecclésiastiques que laïques. L'an 1266, autre Bulle de Clément par laquelle il décide, comme une vérité incontestable, que la disposition de tous les Bénéfices appartient au Pape, de maniere qu'il a non seulement le droit de les conférer tous, lorsqu'ils vaquent, mais encore celui de les assurer à qui bon lui semble avant qu'ils viennent à vaquer. C'est ce qu'on appelle *Réserves expectatives.* Ce fut en partie pour réprimer une prétention aussi exorbitante que S. Louis donna sa Pragmatique Sanction. Mais les Papes trouverent moyen d'éluder cette loi jusqu'au Concile de Basle, qui abolit formellement les Réserves, n'exceptant que celles des Bénéfices vacans en Cour de Rome. L'an 1267, Roger Bacon, Cordelier Anglois, présenta, mais sans succès, au Pape, un plan de réformation, pour le Calendrier, & ce plan est presque le même qu'on a suivi plus de trois cens ans après sous le Pape Grégoire XIII. S. Louis méditoit alors une nouvelle Croisade. Clément IV n'approuva pas ce projet, ce qui montre une ame élevée au dessus des préjugés de son siécle. Ce Pape mourut à Viterbe, où il avoit établi sa résidence, le 29 de Novembre 1268, après 3 ans, 9 mois & quelques jours de Pontificat. Quelques Auteurs ont accusé Clément IV d'avoir contribué à la mort de Conradin, que Charles, Roi de Sicile, fit mourir. MM. Fleury & Muratori disent au contraire que Charles fut repris de cette exécution barbare par Clément, à qui elle déplut, ainsi qu'aux Cardinaux. Sponde le justifie encore mieux, s'il est vrai que Charles ne fit mourir Conradin que près d'un an après la mort de ce Pape. (*V.* Conradin, *Roi de Sicile.*) En montant sur le saint Siége, Clément IV avoit changé les armes de sa famille, qui étoient un Aigle de sable, pour porter d'azur à six fleurs de lis dor; ce qui marquoit en même tems & son affection pour la France, & les 6 années qu'il avoit passées dans le Conseil de S. Louis.

CLXXX. GRÉGOIRE X.

1271. GRÉGOIRE X (Théalde, ou Thibaud, de la noble famille des Viscomti de Plaisance, Chanoine de Lyon & Archidiacre de Liége) fut élu le premier Septembre 1271 par les six Cardinaux chargés du pouvoir d'élire un Pape; car depuis près de trois ans le sacré Collége étoit assemblé à Viterbe, & même enfermé par le Podestat de la Ville, sans pouvoir se réunir. Enfin, par le conseil de S. Bonaventure, présent & Cardinal lui-même, il se détermina à faire un compromis entre les mains de six de ses Membres, lesquels élurent tout d'une voix, le premier Septembre 1271, Théalde qui étoit pour lors en Palestine. Il en partit, sur la nouvelle de son élection, le 18 Novembre suivant, aborda le premier Janvier 1272 à Brindes & arriva dans le mois de Mars à Rome, où il fut sacré & couronné le 27 du même mois. L'an 1273, au mois de Novembre, Grégoire se rend à Lyon dans le dessein d'y tenir un Concile général. Il y reçoit au mois de Février suivant la visite du Roi Philippe le Hardi. Grégoire profite de cette

PATRIARCHES D'ANTIOCHE.

VIII. ALBERT.

1226 ou 1227. ALBERT fut transféré de l'Evéché de Brescia, l'an 1226 ou 1227, par le Pape Honorius III, sur le Siége d'Antioche. L'an 1234, Grégoire IX le chargea de la Légation qu'il avoit retirée au Patriarche de Jérusalem, lui ordonnant de travailler, avec les Maîtres du Temple & de l'Hôpital, à ramener la Noblesse du Royaume de Jérusalem & les Citoyens d'Acre à l'obéissance de l'Empereur Frédéric II. L'an 1235, Albert, de retour en Italie, fut envoyé par Grégoire en Lombardie pour en appaiser les troubles, & disposer les peuples à une nouvelle Croisade. Albert assista au Concile de Lyon, tenu en 1245. Il mourut en France l'an 1246 au plus tard, & fut enterré à Cîteaux.

PATRIARCHES DE JÉRUSALEM.

une Croix simple, & une autre à trois branchons, posés en sautoir. A côté est écrit, MCCVI; & pour inscription on lit ces mots : ALBERTUS PATR. HIEROSO. L'autre côté représente une porte de Ville acostée de deux tours. L'inscription y est double. Au moindre cercle on lit celle-ci : NUMUS PEREGRINOR. Au plus grand, HIEROS. A. SARA. CAP. SED. ACC. TRANS. C'est-à-dire *Hierosolyma a saracenis capta, sede Acconem translatâ.* De cette médaille on tire ces inductions, 1° que Pierre l'Hermite est inventeur du Chapelet; en second lieu que la Maison qui porte le nom de l'Hermite aux Pays-Bas, est issue de la même famille que le Patriarche Albert, portant encore à présent pour armoiries, *de sinople au dizain ou à la Patenotre d'or, enfilé & houpé de même, mis en chevron, accompagné de trois quintes feuilles d'argent, posées deux en chef, & une en pointe au chef de Jérusalem.*

XIV. RODULFE.

1214. RODULFE, Evêque de Sayette, ou Sidon, résident à Sarepta, succéda au Patriarche Albert sur la fin de l'an 1214. Son Patriarchat fut de moins de deux ans. Il mourut l'an 1216. (Boll.)

XV. LOTHAIRE.

1216. LOTHAIRE, Evêque de Verceil & ensuite Archevêque de Pise, s'étant trouvé en Palestine à la mort de Rodulfe, fut élu pour lui succéder. On ne sait presque rien de lui jusqu'à sa mort arrivée, à ce qu'on croit, l'an 1224. Ainsi ce dût être lui qui porta la vraie Croix en 1218 au siége de Damiete; car elle y fut portée par le Patriarche de Jérusalem. Le P. Le Quien met Lothaire avant Rodulphe, & place la mort du dernier en 1225. Nous suivons ici les Bollandistes.

occasion pour demander à ce Prince le Comtat Venaissin, faisant partie du Marquisat de Provence, que Raymond VII, Comte de Toulouse, avoit cédé l'an 1229 au saint Siége. Mais comme Grégoire IX avoit rendu ce Marquisat quelques années après à Raymond, la demande du Pontife pouvoit lui être légitimement refusée. Le Roi néanmoins ayant intérêt de le ménager, voulut bien se rendre à ses instances. Mais en lui faisant cette remise, il se réserva la moitié de la ville d'Avignon, que Philippe le Bel, son fils, échangea seize ans après avec Charles II, Comte de Provence & Roi de Sicile. (Vaissete.) Grégoire ouvrit au mois de Mai 1274, à Lyon, son Concile général, dont l'objet étoit les besoins de la Terre Sainte, & la réunion de l'Eglise Grecque. Ayant repris, l'an 1275, la route d'Italie, il voulut éviter, en passant par la Toscane, d'entrer dans Florence, parce que cette Ville étoit soumise à l'interdit depuis deux ans, à cause des factions des Guelfes & des Gibelins qui la déchiroient. Mais le débordement de l'Arno ne lui ayant pas permis de passer ce fleuve à gué, il fut obligé le 10 Décembre de traverser le pont de la Ville; alors il ne put se dispenser de lever l'interdit à la priere du peuple, & de lui donner sa bénédiction. Cette grace au reste ne fut que momentanée : car il la révoqua, dès qu'il fut dehors, & renouvella même les censures avec une sorte d'imprécation. Arezzo fut la Ville qu'il choisit pour sa résidence. Il y mourut le 10 Janvier 1276, & fut inhumé dans la Cathédrale. Grégoire avoit rempli le saint Siége 3 ans, 9 mois & 15 jours depuis sa consécration. La ville d'Arezzo l'honore comme Saint, & même à S. Pierre de Rome on célebre tous les ans sa Fête. C'est lui qui ordonna le premier (au Concile de Lyon) qu'après la mort du Pape les Cardinaux seroient enfermés dans un Conclave, d'où ils ne sortiroient qu'après avoir élu son successeur.

Ce Pape datoit ses Bulles du jour de son couronnement.

CLXXXI. INNOCENT V.

1276. INNOCENT V (Pierre de Tarantaise, de l'Ordre des Freres Prêcheurs, Cardinal Evêque d'Ostie) fut élu Pape à Arezzo le 21 Février 1276, couronné à Rome le 23 du même mois, & mourut le 22 Juin, n'ayant tenu le saint Siége que 4 mois, à compter du jour de son élection.

ADRIEN V.

1276. ADRIEN V (Génois de naissance, appellé Ottoboni, Cardinal-Diacre du titre de S. Adrien) fut élu Pape le 11 Juillet 1276, (Mansi) & mourut à Viterbe, où il étoit allé aussitôt après son élection, le 16 Août suivant, sans avoir été consacré Pape, ni ordonné Prêtre. Il étoit déja malade lorsqu'il fut élu; & ses parens lui étant venu faire compliment sur son élection, il leur dit : *J'aimerois mieux que vous fussiez venu voir un Cardinal en santé, qu'un Pape moribond.*

CLXXXII. JEAN XXI.

1276. JEAN XXI (nommé auparavant Pierre, Portugais de naissance, Cardinal Evêque de Tusculum) fut élu Pape à Viterbe le 13 Septembre 1276 (Muratori), & couronné le 20. On devroit le nommer Jean XX, puisque le dernier Pape du même nom étoit Jean XIX; mais comme quelques uns ont compté pour Pape Jean, fils de Robert, & ont de plus donné le rang de Pape à un Antipape, on a nommé celui-ci Jean XXI. Il se promettoit un long Pontificat sur la foi des Astrologues, & s'étoit fait construire, près du Palais de Viterbe, où il résidoit, un fort bel appartement; mais cet édifice étant venu à tomber une nuit, accabla de ses ruines le Pape, qui mourut de cet accident six jours après, c'est-à-dire le 16 ou le 17 Mai 1277, n'ayant tenu le saint Siége que 8 mois & 3 jours.

CLXXXIII. NICOLAS III.

1277. NICOLAS III (Jean Gaëtan, Romain, de la famille des Ursins, Cardinal Diacre du titre de saint Nicolas) fut élu Pape à Viterbe le 25 Novembre

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

NÉOPHYTE, *Elu.*

1153. NÉOPHYTE, Reclus, fut élu au mois de Décembre 1153, pour succéder à Théodote. On le vit de très mauvais œil sur le Siége de Constantinople; parce qu'après avoir reçu l'Ordre de Lecteur il avoit quitté le service de l'Eglise pour reprendre l'habit séculier. Il n'avança pas plus loin; &, cédant aux murmures qui s'élevoient de toutes parts contre lui, il abandonna la Maison Patriarchale cinq mois après son élection, c'est-à-dire vers la fin de Mai 1154. Dom Banduri & le P. Mansi, d'après Nicéphore, le retranchent du Catalogue des Patriarches de Constantinople.

LXXXIX. CONSTANTIN IV, DIT CHLIARENE.

1154. CONSTANTIN, dit CHLIARENE, Diacre & Grand-Sacellaire de l'Eglise de Constantinople, en fut élu Patriarche après la retraite de Néophyte. Il occupa cette place l'espace de deux ans & cinq mois, c'est-à-dire depuis Mars 1154 jusqu'en Août 1156, époque de sa mort. (Bolland.)

XC. LUC, DIT CHRYSOBERGE.

1156. LUC, surnommé CHRYSOBERGE, monta sur le Siége de Constantinople après la mort de Constantin. Pendant son Pontificat, ces paroles de l'Evangile : *Mon Pere est plus grand que moi*, exciterent une grande dispute, dans laquelle l'Empereur Manuel, qui se piquoit de Dialectique, & même de Théologie, prit parti. « Mais, quoiqu'il soutint la doctrine orthodoxe, les gens » sensés, dit M. le Beau, jugerent dès lors qu'il convenoit aux Princes, non pas de décider les questions de Foi, mais de soutenir » de leur autorité les décisions de l'Eglise, & qu'ils n'avoient pas tant besoin de lumieres théologiques que de discernement & de » droiture pour distinguer les jugemens canoniques d'avec ceux que l'intrigue, la cabale, les passions humaines voudroient faire » passer pour tels. « Luc, dans cette occasion, s'attira la haine de ceux qui défendoient l'opinion hétérodoxe : ils l'accuserent de plusieurs chefs : mais l'Empereur le déclara innocent & le maintint dans son Siége. Ce Patriarche présida a plusieurs Conciles, dont nous n'avons marqué ci-devant qu'un seul, parce que l'on n'a ni les dates, ni les actes des autres. Nous savons seulement

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

LXXXIII. GRÉGOIRE III, *Melquite.*

GRÉGOIRE, III du nom, succéda, parmi les Melquites, à Grégoire II. Il siégeoit vers l'an 1360.

BENJAMIN II, *Jacobite.*

1327. BENJAMIN II fut substitué par les Jacobites, l'an 1327, au Patriarche Jean IX. La mort l'enleva l'an 1339.

PIERRE, *Jacobite.*

1340. PIERRE succéda au Patriarche Benjamin, & fut ordonné l'an 1340. Il termina sa carriere l'an 1348.

MARC III, *Jacobite.*

1348. MARC III monta sur le Siége Patriarchal des Jacobites après la mort de Pierre. Son gouvernement fut très orageux, par les persécutions que les Sarazins renouvellerent, l'an 1352, contre les Chrétiens. Marc sortit de ce monde l'an 1363. Après sa mort les Cophtes furent sans Patriarche l'espace de deux ans, peut-être à cause de la persécution qui duroit toujours contre les Chrétiens.

1277, après une vacance de 6 mois & 8 jours. Il ſe rendit promptement à Rome, où il fut ordonné Prêtre, puis conſacré au mois de Décembre avant Noël, enfin couronné le 26 du même mois. (Pagi, Muratori.) Nicolas mourut d'apoplexie le 22 Août de l'an 1280, après avoir tenu le ſaint Siége 2 ans & 9 mois depuis ſon élection. Ce Pape étoit bien fait de ſa perſonne, & ſi réſervé dans ſon maintien que pluſieurs l'appelloient le *Compoſé*. On fait l'éloge de ſa prudence & de la juſteſſe des réponſes qu'il rendoit de vive voix ſur des affaires importantes, ſans être préparé. Au commencement de ſon Pontificat, il ſe donna beaucoup de ſoins pour étendre & affermir l'autorité temporelle du ſaint Siége en Italie, tant du côté de l'Empereur qu'à l'égard du Roi de Sicile. Le premier (Rodolphe) s'étant fait prêter ſerment par les villes de la Romagne, Nicolas l'obligea de déclarer nul ce ſerment, & de reconnoître en plein conſiſtoire, par la bouche de ſon Protonotaire, que ces Villes appartenoient au ſaint Siége. L'Acte, qui fut dreſſé à ce ſujet, eſt du 30 Juin 1278. Pour dédommager en quelque ſorte l'Empereur de ce grand ſacrifice, Nicolas obligea Charles d'Anjou, Roi de Sicile, à renoncer au Vicariat de l'Empire, que Clément IV lui avoit abuſivement conféré dans la Lombardie & la Toſcane. Il retira de plus à celui-ci la dignité de Sénateur de Rome, qu'il tenoit d'Urbain IV. Nicolas ſuivoit en cela ſon reſſentiment contre ce Prince, qui avoit refuſé avec hauteur de donner en mariage une de ſes petites filles à Berthold des Urſins, neveu du Pape, diſant, qu'avec ſes pieds rouges, Nicolas ne pouvoit prétendre à l'honneur de s'allier avec la Maiſon de France. Nicolas aimoit ſa famille à l'excès, & fut peu délicat ſur les moyens de l'enrichir. Il conçut même le projet de l'élever à la royauté; car, ſous prétexte de donner des défenſeurs à l'Egliſe de Rome, il vouloit établir deux de ſes neveux, l'un Roi de Lombardie, l'autre, Roi de Toſcane. Depuis ce tems le Népotiſme eſt devenu comme un droit aux plus grands honneurs, & l'hiſtoire eſt pleine de neveux que les Papes ont fait Princes. Après la mort de Nicolas III le ſaint Siége vaqua ſix mois, pendant leſquels il y eut beaucoup de tumultes.

CLXXXIV. MARTIN IV.

1281. MARTIN IV (Cardinal Prêtre du titre de ſainte Cécile) fut élu Pape à Viterbe le 22 Février 1281, conſacré & couronné à Orviete le 23 Mars, n'ayant pas voulu ſe rendre à Rome pour cette cérémonie, à cauſe des troubles excités dans cette Ville par les factions oppoſées des Urſins & des Hannibaldi. Il ſe nommoit auparavant Simon de Brion, & non de Brie, comme l'appelle M. Fleury, & ſa famille étoit illuſtre. Franc. Duchêne (*Hiſt. des Card. Franc.* T. II, p. 233,) prétend qu'il naquit au Château de Monpencien, dans la paroiſſe d'Andrecel en Touraine. Mais une Chronique de Sens, conſervée parmi les mſſ. de la Reine de Suéde & qui finit en 1294, porte qu'il étoit né dans un lieu qu'elle nomme *Monſ-Pilgoti*: (c'eſt Montpilloi près de Bavon en Champagne, ſuivant la remarque de M. Thomé, Chanoine de Meaux.) Elle ajoute qu'il avoit deux freres, Chevaliers, Guillaume & Simon de Brion, qui ſe ſuccéderent dans la charge de Conſeiller du Roi. Martin IV avoit été Tréſorier de S. Martin de Tours. Son élection fut le fruit d'une brigue que Charles d'Anjou, Roi de Sicile, avoit faite dans le Conclave pour faire nommer un Pape François. Tous les Cardinaux s'étant oppoſés aux vues du Prince, & ayant ſuſpendu leur ſcrutin, les Viterbois ſe ſaiſirent d'eux, & les ayant mis en priſon les firent jeûner au pain & à l'eau, juſqu'à ce qu'ils euſſent promis de procéder à l'élection ſans délai. Il faut remarquer que la conſtitution de Grégoire X, qui ordonnoit de fermèr le Conclave, ne s'obſervoit plus. La premiere opération de Martin IV fut de venger la violence qui avoit été faite au ſacré Collége par un interdit qu'il lança contre les habitans de Viterbe. Richard Hannibaldi, qui les avoit excités, fut obligé de venir lui demander pardon la corde au cou. Martin n'en fut pas cependant moins reconnoiſſant envers le Roi de Sicile. Peu de jours après ſon intróniſation (le 10 Mars) ayant obtenu des Romains le titre de Sénateur avec pouvoir de le ſubſtituer, il en fit ceſſion à ce Prince. Nicolas, ſon prédéceſſeur avoit fait ſes efforts pour éteindre les factions des Guelfes & des Gibelins en les réconciliant enſemble. Martin IV fit le contraire: excité par le Roi de Sicile, qui le menoit par le nez comme ſa créature, dit Muratori, il ſe déclara hautement pour les Guelfes, & pourſuivit à outrance les Gibelins. Ceux de la Romagne, chaſſés de leurs foyers, s'étoient tous retirés à Forli. Ils n'y demeure-

PATRIARCHES D'ANTIOCHE.

IXe ET DERNIER PATRIARCHE LATIN D'ANTIOCHE.

CHRÉTIEN.

CHRÉTIEN, de l'Ordre des Freres Prêcheurs, fut le dernier Patriarche Latin d'Antioche. Il eſt douteux s'il fût le ſucceſſeur immédiat d'Albert; mais aucun monument ancien ne parle d'un Robert Elie, Dominicain, d'abord Evêque de Reggio, enſuite de Breſcia, qu'Onuphre, le P. Echart & le P. Le Quien mettent entre Albert & Chrétien. L'an 1268, les Muſulmans, s'étant rendus maîtres, le 29 Mai, de la ville d'Antioche, maſſacrerent le Patriarche Chrétien dans l'Egliſe des Dominicains de cette Ville, où il s'étoit retiré. (Bollandus.)

PATRIARCHES DE JÉRUSALEM.

XVI. GÉROND, ou GIRAUD.

1224 ou 1225. GÉROND, ou GIRAUD, Abbé de Cluni, devenu Evêque de Valence en Dauphiné, fut nommé par le Pape Honorius au Patriarchat de Jéruſalem. Il emmena de France, l'an 1227, une floriſſante jeuneſſe au ſecours de la Terre-Sainte. L'an 1228, voyant que, faute d'exercice, une partie des Croiſés, au nombre de 40 mille, s'en étoient retournés, & que les autres étoient diſpoſés à les ſuivre, il eſt d'avis, avec les autres Prélats, les trois Grands-Maîtres & les Seigneurs Laïques de rompre la treve qui cauſoit cette déſertion. La même année, au mois de Septembre, il va au devant de l'Empereur Frédéric II, à la tête du Clergé & du peuple; mais il refuſe de couronner ce Prince Roi de Jéruſalem, parce qu'il étoit excommunié par le Pape Grégoire IX. L'année ſuivante, il écrit à ce Pontife pour ſe plaindre du Traité que Frédéric avoit fait avec le Soudan de Babylone. Il en étoit ſi indigné qu'il jetta l'interdit ſur la ville de Jéruſalem, quoi qu'elle fût reſtée au pouvoir des Chrétiens, & reporta ſon Siége à S. Jean d'Acre. Il mourut le 7 Septembre de l'an 1239. (Matthieu Paris, Le Quien.)

XVII. ROBERT.

1240. ROBERT, appellé GUI par Alberic, nommé, l'an 1240, Patriarche de Jéruſalem par Grégoire IX, étoit né dans la Pouille, y avoit été Evêque; & en ayant été chaſſé par l'Empereur Frédéric II, il s'étoit retiré en France, où il avoit obtenu l'Evêché de Nantes. A la nouvelle de ſa nomination au Patriarchat de Jéruſalem, faite par le Pape contre le vœu du Clergé qui avoit élu Jacques de Vitri, il ſe rendit en diligence ſur les lieux. Mais,

rent point tranquilles. Le Pape & le Roi de Sicile préparerent de concert un grand armement pour se rendre maîtres de cette Ville. Ce qui les animoit sur-tout, c'étoient les courses que Gui, Comte de Montefeltro, Capitaine de Forli, avoit faites cette année, aux mois de Mars, d'Avril & de Mai, sur les territoires de Durbec, de Faenza, & jusqu'aux portes de Ravenne. La Commune de Forli, pour détourner l'orage prêt à fondre sur elle, envoya des Députés au Pape qui résidoit pour lors à Orviete avec le Roi Charles d'Anjou. Mais ils ne purent obtenir ni justice ni miséricorde, & furent honteusement congédiés. Dans le même tems Jean d'Eppe, Conseiller du Roi de Sicile, fut créé par le Pape Comte de la Romagne, avec ordre de marcher contre Forli à la tête des troupes Papales & Siciliennes qu'on lui fournit, & de faire main basse sur tout ce qu'il rencontreroit du parti de Gibelin. Ce Général fit à la vérité de grands dégats dans le territoire de Forli, & s'avança même jusqu'aux portes de la Ville; mais il en demeura là par la crainte du Capitaine Gui, qui avoit mis la Place en état de faire une bonne défense. Le Pape, pour appuyer ses armes temporelles, fulmina une excommunication contre les Forlivois, jetta sur la Ville un interdit, & donna ordre aux Ecclésiastiques d'en sortir. Il fit plus, il confisqua à son profit les fonds & les effets des Forlivois qui se trouvoient dans l'Etat Ecclésiastique. Reconnoît-on à ces traits, dit Muratori, le Pere commun des Fideles? Au commencement de l'année suivante, le Comte de Montefeltro, désespérant de sauver la Ville toujours menacée par le Comte de la Romagne dont les forces augmentoient, fait au Pape une nouvelle députation qui fut aussi mal accueillie que la premiere. Le Pontife exigea pour une des conditions de la paix qu'on chasseroit de Forli tous les étrangers, & par conséquent le Capitaine lui-même. Peu de jours après le retour des Députés, le Comte de la Romagne, ayant pratiqué des intelligences dans la Ville, trouva moyen de s'en faire ouvrir une des portes. Mais à son entrée, il trouva les habitans si bien préparés à le recevoir, qu'après un sanglant combat donné dans les rues, il fut obligé de s'enfuir lui vingtieme. (*Annali d'Italia*, T. VII, pp. 435-442.) L'année précédente, Martin IV avoit excommunié, le 18 Novembre, Michel Paléologue, Empereur de Constantinople, comme fauteur de l'ancien Schisme & de l'Hérésie des Grecs. Ce fut encore le Roi de Sicile qui lui fit faire cette démarche pour donner un air de Croisade à la ligue qu'il avoit conclue avec les Vénitiens contre ce Prince. L'an 1282, autre excommunication lancée le 7 Mai par ce Pape, contre les habitans de Palerme, à cause du massacre des François, nommé les *Vêpres Siciliennes*. Le 9 Novembre suivant, il frappe des mêmes censures Pierre III, Roi d'Aragon, instigateur, à ce qu'on prétendoit, de ce massacre, à la faveur duquel il s'étoit emparé du Royaume de Sicile. L'an 1283, il renouvella ses anathêmes contre ce Prince qu'il déclara déchu de la Royauté, transféra son Royaume à Charles de Valois, & publia une Croisade contre lui. Les peuples se porterent à cette expédition avec tant d'ardeur, que plusieurs y vinrent même sans armes, n'ayant pu s'en procurer. Les pierres qu'ils trouvoient sous la main leur en tinrent lieu, & ils disoient en les jettant: *Je jette cette pierre contre Pierre d'Aragon pour gagner l'indulgence.* Le Monarque anathématisé n'en fut pas moins victorieux & du Pape & des Croisés. (*V.* Pierre III, Roi

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

que dans un de ceux-ci le droit d'asyle, attaché à l'Eglise de Sainte Sophie pour les plus grands crimes, fut restraint à l'égard de l'homicide volontaire. Luc mourut vers le milieu de l'an 1169. Ce Prélat étoit fort versé dans le droit Canonique des Grecs, comme il paroît par ses réponses ou Décrets dont une partie a été recueillie par Balsamon. (Banduri, Le Quien, Mansi.)

XCII. MICHEL III.

1169. MICHEL, Evêque d'Anchiale, devint, en 1169, le successeur du Patriarche Luc. Il portoit le titre de Prince des Philosophes; espece de prééminence, dit M. le Beau, inconnue à la bonne antiquité, & aussi chimérique que la Philosophie même, telle qu'elle étoit alors, même dans l'Empire Grec. Ce Patriarche fut un des plus furieux adversaires de l'Eglise Romaine. Dans une Conférence qu'il eut avec l'Empereur Manuel, touchant la réunion des deux Eglises, il ne rougit pas d'avancer qu'il aimeroit mieux obéir au Calife que de faire la paix avec les Romains. Michel mourut l'an 1176, après avoir tenu le Siége de Constantinople sept ans & deux mois.

XCIII. CHARITON.

1176. CHARITON, Moine de Mangane, succéda, l'an 1176, à Michel. Il occupa le Siége de Constantinople onze mois, & mourut vers le mois de Juillet 1177. (Mansi, *Suppl. Conc.* T. II.)

XCIV. THÉODOSE, DIT BORRADIOTE.

1177. THÉODOSE, surnommé BORRADIOTE, natif d'Antioche & Moine de S. Auxence, fut élu Patriarche de Constantinople l'an 1177. La même année il tint un Concile à Constantinople le 30 Juillet; ce qui prouve que les Bollandistes & le P. Le Quien retardent trop son intronisation, en la rapportant, celui-ci, à l'an 1178, celui-là, à l'an 1179. (Mansi, *ibid.* p. 683.) L'an de l'Ere de Constantinople 6688, Indiction XIII, (1180 de J. C.) suivant Codin, il fiança le jeune Empereur Alexis Comnene avec Agnès de France. Théodose fut témoin, l'an 1182, mais sans y prendre part que par sa douleur, d'une sédition que le César Jean & sa femme Marie, fille de l'Empereur Manuel, exciterent, à l'instigation du vieux Andronic, contre l'Impératrice Mere & le Protosébaste Alexis, son amant. L'Eglise de Sainte Sophie étant devenue la place d'armes des Rébelles, le Patriarche ne put s'empêcher de faire des remontrances & des plaintes sur les profana-

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

LXXXIV. NIPHON, *Melquite.*

NIPHON étoit Patriarche des Melquites en 1367, comme il paroît par une Lettre du Pape Urbain V, écrite cette année aux trois Patriarches, d'Alexandrie, de Constantinople & de Jérusalem, en réponse à celle qu'il avoit reçue d'eux touchant la réconciliation de l'Eglise Grecque avec l'Eglise Latine.

LXXXV. MARC II, *Melquite.*

MARC II fut substitué, par les Melquites, au Patriarche Niphon. Les anciens monumens historiques ne nous apprennent absolument rien sur sa personne.

LXXXVI. NICOLAS III,

LXXXVII. GRÉGOIRE, IV, *Melquites.*

NICOLAS III vient à la suite de Marc dans le Catalogue des Patriarches Melquites d'Alexandrie, & après lui GRÉGOIRE IV. On ne connoît que leurs noms.

JEAN X, *Jacobite.*

1365. JEAN X, surnommé DAMASCENE, du nom de sa patrie, fut placé, l'an 1365, sur le Siége Patriarchal des Jacobites. On ignore l'année de sa mort.

GABRIEL IV, *Jacobite.*

GABRIEL IV, Archimandrite du Monastere de Moharrak, fut élu, par les Jacobites, pour succéder au Patriarche Jean X. Sa mort se rapporte à l'an 1376.

MATTHIEU I, *Jacobite.*

1376. MATTHIEU I remplaça, l'an 1376, Gabriel IV sur le Siége des Jacobites. On ne sait point l'année de sa mort.

d'Aragon.)

d'Aragon.) Martin IV mourut à Pérouse le 28 Mars del'an 1285, après avoir tenu le S. Siége 4 ans & 5 jours depuis sa consécration. Ce Pape fut enterré aux Franciscains de Pérouse avec l'habit de l'Ordre : c'est peut-être le seul Pape qui ait eu cette dévotion. A juger de son caractere par sa conduite, il étoit brusque, peu accommodant, & toujours prêt à soutenir ses prétentions sans ménagement. Cependant il est honoré comme Saint à Pérouse, & le Continuateur de la Chronique de Martin Polonois lui attribue des miracles dont il se donne pour témoin. Guillaume de Nangis & Platina le canonisent également. Il

PATRIARCHES DE JÉRUSALEM.

l'an 1244, les Kharizmiens étant venus fondre sur Jérusalem, il s'enfuit avec les Maîtres du Temple & de l'Hôpital, d'abord à Joppé, & de-là à S. Jean d'Acre. L'an 1249, il se trouva au siége de Damiete; & la Ville ayant été prise le 4 Juin, il y entra nu-pieds avec le Roi S. Louis, & y célébra les saints Mystères. Après la prise du saint Roi il fut député vers les Infideles pour traiter avec eux de sa délivrance. Mais, pendant qu'il négocioit, le Soudan d'Egypte fut mis à mort par les siens. Voici ce que raconte à ce sujet le Sire de Joinville : « Il y avoit ung » Patriarche avecques le Roy, qui estoit de Jérusalem, de l'eage » de quatre-vingts ans ou environ; lequel Patriarche avoit » autresfois pourchassé l'asseurance des Sarrazins envers le Roi, » & estoit venu vers le Roy pour lui aider aussi à avoir sa délivrance envers les Sarrazins. Or estoit la coustume entre les » Payens & les Chrestiens, que quant aucuns Princes estoient » en guerre l'un vers l'autre, & l'un se mouroit devant qu'ils » eussent envoyé des Ambassadeurs en message l'un à l'autre, » les Ambassadeurs demouroient en celui cas prinsonniers & » esclaves, fust en payennie ou en chrestienté. Et pour ce que » le Soudan (d'Egypte), qui avoit donné seheurté à iceluy » Patriarche dont nous parlons, avoit esté tué, pour ceste » cause le Patriarche demoura prinsonnier aux Sarrazins, aussi » bien comme nous. Et voyant les Admiraux que le Roy (pour » lors prisonnier) n'avoit nulle crainte de leur menasse, l'un » d'iceux Admiraux dist aux aultres que c'estoit le Patriarche » qui ainsy conseilloit le Roy. Et disoit l'Admiral que si on le » vouloit croire, qu'il feroit bien jurer le Roy : car il couperoit » la teste au Patriarche & la feroit voler ou giron du Roy. Dont » de ce pas ne le voulurent croire les aultres Admiraux; mais » prindrent le bonhomme de Patriarche, & le lierent devant » le Roy à ung pousteau les mains darriere le dos si estroitement, que les mains lui enflerent en peu de tems grosses » comme la teste, tant que le sang lui sailloit par plusieurs » lieux de ses mains. Et du mal qu'il enduroit, il crioit au » Roy : Ha Sire, Sire, jurez hardiement; car j'en prens le péché sur moy & sur mon ame, puisque ainsy est que avez » desir & voulenté d'accomplir vos promesses & le serement. Et » ne scay si en la fin le serement fut faict. Mais quoi qu'il en » soit, les Admiraux se tindrent au derrenier acontens du » serement que le Roy leur avoit faict, & des aultres Seigneurs » qui là estoient. » Le Patriarche, délivré de cette torture, resta auprès du Roi S. Louis qui le ramena en Palestine. Il eut, peu de tems après son retour, un démélé avec Gauthier de Brienne, Comte de Jaffa, pour une tour de cette place qu'il prétendoit lui appartenir, & que Gautier refusoit de lui remettre. Le Patriarche, sur ce refus, excommunia Gautier qui d'abord fit peu de cas de cette punition. Mais l'année suivante, étant obligé de marcher contre le Sultan de Perse, qui avoit fait irruption en Palestine, il demanda l'absolution au Patriarche qui la refusa. Prêt à combattre, il la demande une seconde fois au Prélat qui étoit présent, & essuie un nouveau refus; ce qui jette la consternation dans l'armée. « Et avecques le » Conte, dit Joinville, se trouva ung très notable Clerc qui » estoit Evêque de Rainnes (Rames) ...... lequel dist ou » Conte : Ne vous troublez mie en vostre conscience de l'ex» communiement du Patriarche, car il a très grand tort; & » de ma puissance je vous absoulz ou nom du Pere & du Fils & » du S. Esprit, Amen; & dist, sus allons, marchons sur eulx. » Mais l'armée Chrétienne fut battue, & Brienne fait prisonnier, puis mis en pieces par les vainqueurs. Le Patriarche eut le bonheur de s'échapper. Les PP. Le Quien & Mansi placent sa mort en 1254. Il étoit plus que nonagénaire. Wassebourg, suivi par des Modernes, dit, sans preuve, qu'il fut noyé dans la mer de Syrie par les Sarazins.

XVIII. JACQUES PANTALÉON.

1255. Jacques Pantaléon, surnommé de Court-Palais, natif de Troyes en Champagne, fut nommé Patriarche de Jérusalem avec titre de Légat, par Alexandre IV. Il avoit été auparavant Archidiacre de Liége, puis Evêque de Verdun. Il débarqua, le 24 Mai 1256, à S. Jean d'Acre. L'an 1261, étant venu en Cour de Rome pour les affaires de son Eglise, il se rencontra à Viterbe, dans le tems qu'on y délibéroit sur l'élection du successeur d'Alexandre IV. Les suffrages tomberent sur lui, & il fut élu Pape le 29 Août de cette année, sous le nom d'Urbain IV. Pendant son séjour à la Terre-Sainte, il en fit la description qui a servi au Moine Brocard pour composer la sienne, & dont Adrichomius a pareillement fait usage dans son Théâtre de la Terre-Sainte.

XIX. GUILLAUME II.

1263. Guillaume II, Evêque d'Agen, fut nommé, par le Pape Urbain IV, au Patriarchat de Jérusalem, après que Barthelemi de Bragance, Dominicain, & Humbert, cinquieme Général du même Ordre, eurent successivement refusé cette dignité. Il arriva, le 25 Septembre 1263, à S. Jean d'Acre. Le Siége de cette Eglise étant alors vacant, le Pape en confia l'administration, tant pour le spirituel que pour le temporel, à Guillaume & aux Patriarches ses successeurs, jusqu'au recouvrement des revenus de l'Eglise de Jérusalem. L'an 1267, ce Prélat vint en Chypre, où il couronna le Roi Hugues III de Lusignan le jour de Noël. Le P. Le Quien & le P. Mansi, d'après le Continuateur de Guillaume de Tyr, mettent sa mort au 21 Avril 1270. Le Siége ensuite vaqua près de deux ans.

XX. THOMAS, dit DE LENTINO.

1272. Thomas, natif de Lentino, ou Léontino, dans la Sicile, de l'Ordre des Dominicains, Evêque de Bethléem, ensuite Archevêque de Cosence en Calabre l'an 1267, fut nommé par le Pape Grégoire X au mois de Mars 1272, pour remplir le Siége de Jérusalem. (Le Quien.) Il arriva le 8 Octobre de cette année à S. Jean d'Acre. Dans le tems qu'il gouvernoit l'Eglise de Bethléem, il avoit beaucoup relevé, suivant le témoignage du même Pape, les affaires des Chrétiens en Syrie. Il y a de l'apparence qu'il ne les servit pas avec moins de zéle étant Patriarche. Mais tous ses efforts n'aboutirent qu'a reculer de peu d'années la ruine de la Religion dans cette contrée. Ughelli conjecture qu'il mourut l'an 1276. Le Siége de Jérusalem vaqua depuis sa mort jusqu'en 1279. Il a écrit la vie de S. Pierre, Martyr, de l'Ordre de S. Dominique.

XXI. ÉLIE.

1279. Élie, François de naissance à ce qu'on croit, fut élevé à la dignité de Patriarche de Jérusalem en 1279, par Nicolas III, sur le refus persévérant de Jean de Verceil, Général des Dominicains. On ne sait aucun détail de son administration. Il mourut, suivant la conjecture des PP. Papebrok & Mansi, en 1287.

XXII[e] et dernier Patriarche Latin de Jérusalem.

NICOLAS D'HANAPE.

1288. Nicolas d'Hanape, du Diocèse de Reims & de l'Ordre des Dominicains, Grand-Pénitencier de Rome, fut nommé, le 30 Avril 1288, Patriarche de Jérusalem par le Pape Nicolas IV. L'an 1291, après que la ville d'Acre eut été emportée d'assaut par les Musulmans, le Patriarche Nicolas étant monté sur une barque pour s'enfuir, y reçut tant de monde, que la barque étant coulée à fond, il fut submergé, le 18 Mai, avec tous ceux qui s'y trouvoient, excepté son Porte Croix. C'est en sa personne que finirent les Patriarches Latins de Jérusalem. Les Papes ont continué de nommer, jusqu'à nos jours, des Patriarches titulaires de cette Eglise, mais sans aucune fonction. Les Grecs en avoient fait autant de leur côté, pendant que la Palestine fut au pouvoir des Latins. Après l'expulsion de ceux-ci, les Chrétiens, qui resterent en Palestine, rentrerent sous la jurisdiction des Grecs, qui depuis ce tems, n'ont point cessé d'avoir un Patriarche de leur Rit à Jérusalem. Le Patriarche Nicolas est auteur du *Biblia pauperum*, attribué, mal-à-propos, à S. Bonaventure.

avoit pris pour sa devise, suivant Onuphre, ce verset du 141e Pseaume : *Portio mea, Domine, sit in terra viventium.* Il montra peu d'affection pour ses parens. Son neveu, l'étant venu trouver lorsqu'il fut élu Pape, il se contenta de lui donner une modique somme d'argent pour les frais de son voyage, en lui disant que les biens de l'Eglise ne lui appartenoient pas, mais aux pauvres.

CLXXXV. HONORIUS IV.

1285. Honorius IV (Jacques Savelli, noble Romain, Cardinal-Diacre en 1261) fut élu Pape à Pérouse le 2 Avril de l'an 1285, & consacré à Rome le 4 ou le 6 Mai. (Mansi.) Honorius étoit très incommodé de la goutte aux pieds & aux mains : il mourut le 3 Avril de l'an 1287, après 2 ans & 1 jour de Pontificat depuis son élection. Ce Pape confirma, l'an 1286, l'Ordre des Carmes, sur lequel, dit S. Antonin, le dernier Concile Général de Lyon n'avoit rien voulu prononcer : *Qui priùs in Consilio Lugdunensi remanserat in suspenso.* Il ordonna de plus que ces Religieux porteroient la chappe purement blanche au lieu des bandes rousses & blanches dont elle étoit bigarrée, ce qui les exposoit, dit Muratori, à la risée du peuple qui les appelloit *les Freres Barrés.* Le Soudan d'Egypte, selon Villani & d'autres Ecrivains, ne pensoit pas ainsi. Il les honoroit à cause de ce même habillement qu'il croyoit leur être venu du Prophête Elie. Ayant appris qu'ils l'avoient changé, il en fut si indigné, qu'il les chassa du Mont-Carmel comme des Apostats. Le saint Siége vaqua plus de dix mois après la mort d'Honorius, à cause de la maladie qui enleva plusieurs Cardinaux ; ce qui obligea les autres à se séparer, & à remettre l'élection à un autre tems. Honorius IV aimoit les Lettres, & projetta, pour les faire revivre, des établissemens que la briéveté de son Pontificat & les conjonctures, où il se trouva, ne lui permirent point d'exécuter.

CLXXXVI. NICOLAS IV.

1288. Nicolas IV (natif d'Ascoli, dans la Marche d'Ancône, de l'Ordre des Freres Mineurs, appellé auparavant Jérôme, Cardinal en 1278, puis Evêque de Palestrine,) fut élu Pape tout d'une voix & par un seul scrutin, le 15 Février 1288. Il renonça deux fois à son élection, n'y consentit que le 22, & fut couronné le 25, ou peut-être le même jour. On prétend qu'il favorisa secrettement les Gibelins, quoique cette faction fut opposée aux Papes. Ce qui a pu donner lieu de le croire, c'est que, presque écrasée sous les derniers Pontificats, elle se releva sous le sien. Ce Pape se donna beaucoup de mouvemens

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

tions que les hostilités réciproques occasionnoient dans ce lieu saint. Le calme succéda la même année à ces mouvemens. Mais le Protosébaste ne put pardonner au Patriarche l'impartialité qu'il avoit montrée dans une occasion où il avoit espéré de l'avoir tout à lui. Après avoir tenté vainement de le faire condamner par une Commission, il lui fit signifier un ordre secret de l'Empereur d'aller se renfermer dans un Monastere hors de la Ville. Mais à peine fut-il parti, que les cris & les menaces de tous les Ordres de l'Etat obligerent de le rappeller. Son retour fut un vrai triomphe. L'empressement de le revoir & de le féliciter fut si général, qu'étant entré le matin dans Constantinople, il ne put, arrêté par la foule qui baisoit à l'envi le bas de sa robe, arriver que le soir à Sainte Sophie. Mais Andronic s'étant rendu maître, peu de jours après, du Gouvernement, le Patriarche se vit presque aussitôt exposé à de nouveaux assauts. L'usurpateur, dès la premiere entrevue qu'il eut avec lui, s'étant apperçu qu'il auroit un ennemi dans sa personne, ne chercha qu'à lui faire perdre la haute estime dont il jouissoit dans le public. Théodose acheva de l'irriter par le refus qu'il fit, l'an 1183, d'approuver le mariage qu'il projettoit entre Irene, sa fille naturelle, & le bâtard de son cousin : alliance contraire aux loix de l'Eglise d'Orient. Un Synode, assemblé sur ce sujet par Andronic, lui ayant marqué plus de complaisance, le Patriarche aima mieux se retirer que de prostituer son ministere. Ayant donc quitté la Ville, il se retira dans l'Isle de Térébinthe, où il s'étoit bâti un hospice & un tombeau. Charmé de cette démission volontaire, Andronic fit célébrer le mariage par l'Archevêque de Bulgarie, qui se trouvoit à la Cour.

XCIV. BASILE, DIT CAMATERE.

1183. Basile, dit Camatere, Diacre & Garde des Archives de Sainte Sophie, obtint le Siége de Constantinople en promettant par écrit de se conformer en tout aux volontés d'Andronic, & de ne rejetter comme illégal que ce qui pourroit lui déplaire. Une des premieres opérations de son Episcopat fut d'assembler, à la demande de ce Prince, un Synode, où il le releva du serment qu'il avoit fait à l'Empereur Manuel & à son fils Alexis, & accorda une absolution générale à tous ceux qui avoient contribué à son élévation. Andronic ayant été renversé du trône, l'an 1185, par Isaac l'Ange, qui lui succéda, la fortune du Patriarche se ressentit de cette révolution. Isaac, se défiant de lui & redoutant son crédit, le fit déposer l'année suivante, sous prétexte qu'il avoit sécularisé des Veuves & des Vierges qu'Andronic avoit contraintes de prendre le voile.

XCV. NICÉTAS II, DIT MUNTANÈS.

1186. Nicétas II, surnommé Muntanès, Diacre & Sacellaire de l'Eglise de Constantinople, fut élu Patriarche, l'an 1186, sur la désignation d'Isaac l'Ange. L'an 1190, ce Prince le chassa, à raison, disoit-il, de son extrême vieillesse & de sa trop grande simplicité.

XCVI. LÉONCE.

1190. Léonce, Supérieur du Monastere du Mont-Saint-Auxence, fut nommé Patriarche par Isaac l'Ange, après l'expulsion de Nicétas. Ce Prince le fit encore chasser, l'an 1191, pour des raisons qu'on ignore, après sept mois de Pontificat.

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

LXXXVIII. PHILOTHÉE II, *Melquite.*

Philothée II, du tems du Concile de Florence (l'an 1439) occupoit le Siége Patriarchal des Melquites d'Alexandrie. Il fut représenté, dans cette Assemblée, par Antoine, Evêque d'Héraclée, qui en souscrivit les Actes. Le Patriarche désavoua depuis cette souscription, & fut un des plus opposés à la réunion des deux Eglises. On ignore l'année de sa mort.

LXXXIX. ATHANASE IV, *Melquite.*

Athanase IV, qui n'est connu que par son nom, fut élu Patriarche des Melquites après la mort de Philothée.

XC. MARC III, *Melquite.*

Marc III fut le successeur du Patriarche Athanase chez les Melquites. Il est aussi peu connu que son prédécesseur.

GABRIEL V, *Jacobite.*

Gabriel V, qui fut le successeur de Matthieu, corrigea le Sacramentaire de son Eglise en 1427. L'année de sa mort est incertaine.

JEAN XI, DIT DE MAKO, *Jacobite.*

Jean XI étoit, en 1430, Patriarche des Jacobites. L'an 1438, il donna un Métropolitain, ou Abuna, aux Abyssins. L'an 1440, il envoya au Pape Eugene l'Abbé André, avec une Lettre en réponse aux invitations que le P. Albert, Cordelier, lui avoit faites de la part du Pape, de se réunir à l'Eglise Romaine. André vint trouver le Pontife à Florence après le départ des Grecs. On ne sait point le succès de cette entrevue.

pour la délivrance de Charles le Boîteux, Roi de Sicile, fait prisonnier par Alfonse d'Aragon, en quoi il réussit. L'an 1289, il érigea l'école de Montpellier en Université. Les Chrétiens ayant été chassés de la Palestine après la perte d'Acre en 1291, Nicolas exhorta, par des Lettres pressantes, les Princes de l'Europe à former une nouvelle Croisade pour le recouvrement de la Terre Sainte. Il écrivit même, sur ce sujet, au Khan des Tartares. Mais ses efforts furent inutiles; & la mort, qui le surprit le 4 Avril 1292, arrêta tous ses desseins. Il avoit tenu le saint Siége 4 ans, 1 mois & 14 jours, en comptant le 22 Février 1288, & le 4 Avril 1292. Nicolas étoit si attaché à la Maison des Colonnes, qu'il ne cessoit de répandre sur elle ses faveurs, & se laissoit entièrement gouverner par ceux qui en étoient les chefs. Cet aveugle dévouement pour une famille particuliere ne manqua pas de faire des mécontens & des jaloux. On fit à ce sujet des satyres, & entre autres un livre qui avoit pour titre: *Initium malorum*, avec une estampe dans laquelle on représentoit le Pape enfermé dans une colonne, ne montrant que sa tête mitrée, & deux colonnes devant lui qui désignoient probablement les deux Cardinaux Colonnes, alors vivans, savoir Jaques Colonne de la création de Nicolas III, & Pierre Colonne promu au Cardinalat par Nicolas IV lui-même. (*Franc. Pippini Chron. T. 9. Rerum Ital.*) La Chronique de Forli nous apprend qu'il fit Marquis d'Ancône Jean Colonne, & Etienne, Comte de la Romagne. Ce fut ce Pape qui, au rapport de Raoul de Tongres, ayant fait enlever de toutes les Eglises de Rome les Antiphoniers, les Graduels, les Missels & tous les Livres de l'ancien Office Romain, ordonna qu'on ne se serviroit plus que des Livres Liturgiques & des Bréviaires des Freres Mineurs. On ne doit pas compter cette réforme entre les services qu'il a rendus à lEglise. Nicolas IV avoit pris pour devise ce verset du Pseaume 118: *Faciem tuam illumina super servum tuum.*

Sous le Pontificat de Nicolas IV on fixoit à Rome le commencement de l'année à Pâque.

CLXXXVII. CÉLESTIN V.

1294. CÉLESTIN V (Pierre de Mouron, natif d'Isernia, dans le Royaume de Naples, Instituteur des Religieux de son nom Papal) fut élu Pape à Pérouse le 5 Juillet 1294. Toutes les voix se réunirent en sa faveur, après avoir été partagées deux ans, trois mois, sur le choix du successeur de Nicolas IV. Célestin étoit alors âgé d'environ 72 ans. Il ne s'attendoit nullement à cet honneur. Mais sa peine fut encore plus grande que son étonnement, lorsqu'il vit deux Cardinaux à ses genoux lui présenter le Décret de son élection & les hommages du sacré Collége. Il pensoit à se sauver, & il l'eût fait secretement avec un de ses disciples, si le concours d'un peuple fidele, qui vint l'investir dans sa solitude, & les instances de Charles II, Roi de Sicile & de son fils Charles Martel, qui accoururent au même lieu, ne l'avoient arrêté. Il accepta donc enfin la Papauté; mais il ne voulut point en prendre la pompe. Il se mit en marche sur un âne, ayant à ses côtés les deux Rois qui, ayant mis pied à terre à l'entrée d'Aquila, prirent chacun de leur côté la bride de l'âne, & conduisirent

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

XCVII. DOSITHÉE.

1191. DOSITHÉE, (nommé par méprise DOROTHÉE par M. le Beau) Vénitien de naissance, fut transféré, l'an 1191, par l'Empereur Isaac, du Patriarchat titulaire de Jérusalem à celui de Constantinople. Les Evêques que l'Empereur avoit trompés pour les engager à consentir à cette translation, tinrent des assemblées, où ils déclarerent Dosithée Patriarche intrus. Théodore Balsamon, Patriarche d'Antioche & célebre Canoniste, étoit à leur tête. C'étoit lui que l'Empereur, avant de nommer Dosithée, avoit engagé à déclarer les translations permises, à l'appas de la Chaire de Constantinople qu'il lui avoit fait espérer. Piqué d'avoir été dupe, il ne rougit point de chanter la palinodie & de cabaler contre celui qu'on lui avoit préféré. L'Empereur toutefois maintint Dosithée pendant un an & demi ou environ. Mais, vers la fin de 1192, ce Prélat, devenu de jour en jour plus odieux au Clergé & au peuple, fut obligé d'abdiquer. (Banduri, Mansi.)

XCVIII. GEORGE II, DIT XIPHILIN.

1193. GEORGE II, surnommé XIPHILIN, Diacre & Garde des vases sacrés de l'Eglise de Constantinople, fut donné pour successeur vers le milieu de l'an 1193 au Patriarche Dosithée. Il tint le Siége six ans & deux mois, au bout desquels il fut rélégué dans un Monastere vers le mois d'Août 1199. De son tems, Michel Glycas, un des Ecrivains de l'Histoire Bizantine, soutint que le Corps de J. C. dans l'Eucharistie étoit sujet à la corruption: erreur que le Patriarche George proscrivit avec son Auteur. (Le Quien.)

XCIX. JEAN X, DIT CAMATERE.

1199. JEAN X, surnommé CAMATERE, Garde des Archives de l'Eglise de Constantinople, fut substitué dans le mois d'Octobre 1199 au Patriarche George Xiphilin. L'an 1204, Constantinople ayant été prise le 13 Avril par les Francs, il en partit durant le pillage, monté sur un âne, n'emportant de tous ses trésors qu'une méchante tunique, & se retira à Didymotique en Thrace. L'an 1206, il abdiqua la dignité Patriarchale au mois de Février, & mourut au mois de Juin suivant. Albéric de Trois-Fontaines l'appelle, mais mal, Samson. *Depuis la prise de Constantinople il y eut deux Patriarches de cette Eglise, l'un Grec & l'autre Latin.*

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

XCI. PHILOTHÉE III,
XCII. GRÉGOIRE V,
Melquites.

PHILOTHÉE III, ou THÉOPHILE, occupoit le Siége des Melquites en 1523, comme il paroît par une Lettre qu'il écrivit au Pape Adrien VI; Lettre dans laquelle il le reconnoissoit pour Souverain Pontife, & se soumettoit à sa jurisdiction. GRÉGOIRE V, dont on ne sait que le nom, fut son successeur.

XCIII. JOACHIM I,
Melquite.

JOACHIM I étoit Patriarche des Melquites d'Alexandrie l'an 1561. Il l'étoit encore en 1565. On le voit par l'Acte d'appel que Joasaph II, Patriarche de Constantinople, déposé cette année, interjetta au Tribunal des trois autres Patriarches, à la tête desquels Joachim d'Alexandrie est nommé.

MATTHIEU II,
Jacobite.

MATTHIEU II fut mis, par les Jacobites, à la place du Patriarche Jean XI. Il tenoit le Siége en 1454. Matthieu, disent les Bollandistes, fut le dernier qui consacra le saint Chrême jusqu'en 1703.

GABRIEL VI,
Jacobite.

GABRIEL VI, chez les Jacobites, remplaça le Patriarche Matthieu.

CHAIL VI,
Jacobite.

CHAÏL VI, ou MICHEL, monta sur le Siége des Jacobites après Gabriel.

JEAN XII,
JEAN XIII,
Jacobites.

JEAN XII, ou YUNES NÉKADDI, devint Patriarche des Jacobites après la mort de Michel. Il eut pour successeur JEAN, natif de Misr. (Le Quien.)

ainſi le Pontife au Palais, où il devoit loger. Ayant appellé les Cardinaux dans cette Ville, il y fut conſacré le 29 Août. De-là il ſe rendit à Naples, où il créa douze Cardinaux, dont ſept François, amis du Roi de Naples, & confirma la Conſtitution de Grégoire X ſur les Conclaves, en y ajoutant qu'elle ſe garderoit exactement, *lorſque le Pape mourroit, ou lorſqu'il ſe déposeroit.* Ces dernieres paroles firent voir qu'il penſoit déjà à ſe démettre du Souverain Pontificat pour retourner dans ſa retraite. Sur la fin de l'an 1294, il revint à Naples pour faire la paix entre Jacques, Roi d'Aragon, & Charles, Roi de Sicile. Il y réuſſit, de maniere que Jacques s'obligea de ne point mettre bas les armes juſqu'à ce que Frédéric, ſon frere, eût reſtitué la Trinacrie ou l'Iſle de Sicile à Charles. Céleſtin n'oublia pas dans ſon élévation les Hermites ſes freres, dont il confirma l'inſtitut. Mais ſe ſentant peu propre aux affaires, il abdiqua le 13 Décembre 1294. Céleſtin mourut ſaintement, le 19 Mai 1296, dans le Château de Fumone, où Boniface VIII, ſon ſucceſſeur, le faiſoit garder depuis 10 mois par ſix Chevaliers & 30 ſoldats, dans la crainte qu'on n'abusât de ſa ſimplicité pour l'engager à remonter ſur le ſaint Siége. Boniface lui fit avec joie des funérailles pompeuſes, & ordonna que l'Egliſe célébreroit ſa mémoire le jour de ſa mort. C'eſt ainſi que dans le Paganiſme, des tyrans ont mis quelquefois au rang des Dieux leurs maîtres qu'ils avoient fait mourir après les avoir détrônés.

CLXXXVIII. BONIFACE VIII.

1294. BONIFACE VIII (Benoît Caïetan, né à Anagni, Docteur en Droit Canonique, Chanoine de l'Egliſe de Paris & de celle de Lyon, créé Cardinal du titre de S. Silveſtre par Martin IV en 1281, nommé Légat dans la Pouille par Nicolas IV) fut élu Pape le 24 Décembre 1294, par le crédit de Charles II, Roi de Naples. Il fut ſacré le 2 Janvier 1295, (Manſi) & couronné quelques jours après.

PATRIARCHES GRECS DE CONSTANTINOPLE.

C. MICHEL IV, DIT AUTORIEN.

1206. MICHEL IV, furnommé AUTORIEN, Garde des Archives de l'Egliſe de Conſtantinople, fut élu, le 20 Mars 1206, pour ſuccéder au Patriarche Jean Camatere. Il tint ſon Siége à Nicée, où il mourut le 25 Août 1212. (Le Quien.) De ſon tems, les violences dont uſoit Pélage, Légat du S. Siége, pour forcer les Clercs & les Moines Grecs de Conſtantinople à reconnoître l'autorité du Pape, en fit déſerter un grand nombre qui ſe retirerent à Nicée. Ils y furent bien accueillis par le Patriarche, qui pourvut, avec l'aide de l'Empereur Théodore Laſcaris, à leur ſubſiſtance.

CI. THÉODORE, DIT IRÉNIQUE.

1213. THÉODORE, dit IRÉNIQUE & COPAS, ſuccéda, le 28 Septembre 1213, à Michel, après une vacance de treize mois & trois jours. Il mourut le 31 Janvier 1215. (Le Quien.)

CII. MAXIME II.

1215. MAXIME II, Supérieur des Acémetes, fut élu, le 3 Juin 1215, à Nicée, Patriarche Grec de Conſtantinople. « C'étoit un Moine, dit M. le Beau, qui ne dut ſon élévation » qu'aux intrigues des femmes de la Cour, dont il étoit de- » venu l'idole à force de les adorer. Mais il ne jouit que peu » de tems du fruit de ſes longues complaiſances. » Il mourut au mois de Décembre de la même année qu'il fut élu.

CIII. MANUEL, DIT CHARITOPULE.

1216. MANUEL I, dit CHARITOPULE, Diacre, ſuccéda au Patriarche Maxime en Janvier 1216. Il tint le Siége cinq ans & ſept mois, au bout deſquels il mourut vers la fin d'Août de l'an 1221.

CIV. GERMAIN II, DIT NAUPLIUS.

1221. GERMAIN II, ſurnommé NAUPLIUS, Diacre & Moine, fut ſubſtitué, l'an 1221, au Patriarche Manuel. L'an 1232, il écrivit au Pape Grégoire IX pour le prier de ſeconder le déſir qu'il avoit de travailler à la réunion des deux Egliſes. « Tout le monde eſt témoin, lui marquoit-il, que nous de- » mandons à mains jointes de nous réunir après que la vérité » aura été examinée à fond, afin que, de part & d'autre, on » ne ſe traite plus de Schiſmatique. Et pour toucher juſqu'au » vif, nous croyons devoir vous dire que pluſieurs perſonnes » conſidérables vous obéiroient, ſi elles ne craignoient les op- » preſſions, les impoſitions odieuſes, & tout ce que vous exi- » gez de ceux qui vous ſont ſoumis.... Eſt-ce là ce qu'enſeigne » S. Pierre, quand il recommande aux Paſteurs de s'éloigner » de l'eſprit de domination. Je ſais que de part & d'autre » nous croyons avoir raiſon & ne nous tromper en rien. Mais » rapportons-nous-en à l'Ecriture & aux écrits des SS. Peres. » Il écrivit avec la même franchiſe aux Cardinaux. L'Empereur Grec Jean Vatace écrivit auſſi de ſon côté au Pape, qui répondit à ce Prince, ainſi qu'au Patriarche, avec beaucoup de dou-

PATRIARCHES LATINS DE CONSTANTINOPLE.

I. THOMAS MOROSINI.

1204. THOMAS MOROSINI, noble Vénitien, fut élu, par les Francs, au mois de Mai 1204, Patriarche de Conſtantinople du Rit Latin, après l'intronisation de l'Empereur Baudouin. Ce Prélat fut ſacré a Rome l'année ſuivante par Innocent III. S'étant enſuite rendu a Veniſe a deſſein de s'y embarquer pour retourner à Conſtantinople, la Seigneurie le force à promettre de ne donner les Canonicats de Sainte Sophie qu'a des Vénitiens, & de les faire jurer qu'ils n'éliront jamais qu'un Patriarche de leur nation. Le Pape, inſtruit de ces engagemens, les déclare nuls, avec défenſe à ce Prélat de s'y conformer. L'an 1206, le Pape, qu'il avoit conſulté par Lettres ſur pluſieurs articles, lui permet, par ſa réponſe, vu le trop grand nombre d'Evêchés qu'il y avoit dans ſon Patriarchat, d'en conférer pluſieurs à une même perſonne : premier exemple des unions perſonnelles de Bénéfices pour la vie du Titulaire. Le Pape auſſi confirma le Concordat que le Patriarche avoit fait, le 17 Mars 1206, avec le Régent Henri; traité par lequel on accordoit aux Egliſes la quinzieme partie de tous les Domaines ſitués hors des murs de Conſtantinople, pour les dédommager de ce qu'elles poſſédoient ſous la domination des Grecs. Vers le même tems le Patriarche ſe brouille avec les Vénitiens au ſujet d'une image de la ſainte Vierge, qu'ils vouloient enlever à ſon Egliſe. On la diſoit peinte de la main de S. Luc; & les Empereurs la portoient eux-mêmes dans les Proceſſions ſolemnelles, tant ils avoient pour elle de vénération. Le Baile de la Seigneurie l'ayant enlevée de force, le Patriarche l'excommunie; ce qui fut confirmé par le Légat. Alors il fallut lâcher priſe. L'image reſta, & les Grecs la retrouverent lorſqu'ils eurent repris Conſtantinople. Thomas eut auſſi querelle avec Henri, parvenu alors à l'Empire, touchant la ſéance dans l'Egliſe de Sainte Sophie. Le Pape prit ſa défenſe, & écrivit à l'Empereur une Lettre pleine d'aigreur, où il étaloit les prérogatives du Sacerdoce ſur l'autorité Royale. Innocent III ne ſe montra pas moins oppoſé à l'Edit que Henri avoit publié, l'an 1210, pour défendre à toute perſonne de léguer ou vendre aucun immeuble ou héritage aux Egliſes. Les mouvemens qu'il ſe donna pour faire révoquer cette Loi, & le zéle avec lequel il fut ſecondé par le Clergé, obligerent Henri d'en venir à un accommodement avec le Pape. Le Patriarche Thomas mourut l'an 1211 à Theſſalonique, au mois de Juin. Les diſputes des Vénitiens & des François, touchant ſon ſucceſſeur, firent vaquer le Siége quatre ans : diſputes qui furent portées juſqu'aux voies de fait dans l'Egliſe même de Sainte Sophie.

II. GERVAIS.

1215. GERVAIS, appellé auſſi EBÉRARD, Toſcan de nation, fut nommé au Concile de Latran, dans le mois de Novembre 1215, Patriarche Latin de Conſtantinople par Innocent III. Il aſſiſta à la ſuite du Concile en cette qualité. Gervais, établi ſur ſon Siége, oſa s'égaler au Pontife Romain, affectant d'envoyer dans le diſtrict de ſon Patriarchat des Légats auxquels il

Boniface, avant son Pontificat, avoit été employé dans des négociations importantes avec plusieurs Princes de l'Europe. Etant Pape, il voulut entrer dans toutes les affaires, & s'en attira à lui-même de très fâcheuses. L'an 1296, sur les plaintes de plusieurs Membres du Clergé de France contre les Officiers Royaux, qui les accabloient de taxes, disoient-ils, à l'occasion des guerres que le Roi étoit obligé de soutenir, il donna la fameuse Bulle *Clericis Laicos*, portant défense aux Clercs de payer aucun subside aux Princes sans l'autorité du saint Siége. Il excita par-là de grands troubles dans le Royaume. Mais sur les représentations de Pierre Barbet, Archevêque de Reims, il remédia l'année suivante au scandale, en expliquant cette Bulle par une autre. L'an 1297, selon Villani, ou l'année précédente, suivant le Continuateur de Martin le Polonais, commencerent à éclater les démêlés de Boniface avec les Colonnes. Boniface avoit plusieurs griefs contre cette Maison. Elle étoit du parti Gibelin, dont lui-même n'avoit pas été éloigné avant son Pontificat, mais que la raison d'intérêt lui rendoit odieux depuis qu'il étoit sur le saint Siége. De plus, les Cardinaux Jacques Colonne & Pierre, son neveu, s'étoient opposés dans le Conclave à son élection, & ne cessoient de dire qu'elle étoit l'effet de la brigue. Enfin Etienne Colonne, frere du Cardinal Pierre, avoit eu récemment la hardiesse de piller les effets du Pape, tandis qu'on les transportoit d'Anagni à Rome. Boniface les ayant fait citer à son tribunal, loin de comparoître, ils allerent se renfermer dans Palestrine, place forte qui leur appartenoit, bien résolus de s'y défendre si on les y attaquoit. Le Pontife, pour venger ces injures, publia, le jour de l'Ascension 1297, une Bulle par laquelle il déposoit & privoit de toute dignité ecclésiastique les Cardinaux Jacques & Pierre, confisquoit tous les biens des Freres Etienne, Agapet & Sciara Colonne, les déclaroit, eux & leurs descendans, inhabiles à tous honneurs, Offices & Bénéfices ecclésiastiques, & frappoit d'anathême tous leurs

PATRIARCHES GRECS DE CONSTANTINOPLE.

ceur. A la fin de la Lettre à ce dernier, il disoit qu'aussitôt que l'Eglise Grecque s'étoit séparée des Latins, elle avoit perdu sa liberté, & étoit devenue esclave de la puissance séculiere. Surquoi M. Fleury observe que le fondement de ce reproche est que le Clergé, chez les Grecs, étoit beaucoup plus soumis aux Magistrats que chez les Latins, & contenoit mieux dans ses anciennes bornes l'immunité ecclésiastique. Les Lettres du Pape furent apportées par quatre Religieux à Nicée, où ils tinrent des Conférences avec les Grecs en présence de l'Empereur. Ce furent les préliminaires d'un Concile que l'Empereur assembla dans le mois d'Avril 1233 à Nymphée. On y disputa beaucoup sur les points qui divisoient les deux Eglises sans pouvoir s'accorder. (Voy. *les Conciles.*) L'an 1239, Germain mourut après avoir repris, dans sa derniere maladie, l'état monastique.

CV. MÉTHODIUS II.

1240. Méthodius II, Supérieur du Monastere d'Hiacynthe, fut élu Patriarche Grec de Constantinople en 1140, après la mort de Germain. Il mourut la même année, trois mois après son élection.

CVI. MANUEL II.

1245. Manuel II, que M. Fleury confond mal-à-propos avec Manuel I, dit Charitopule, fut élu, l'an 1245, pour remplir le Siége de Constantinople après quatre ans de vacance. Il étoit Prêtre & marié suivant la discipline de l'Eglise Grecque; d'ailleurs respectable par ses mœurs, mais ignorant. L'an 1247, Laurent, de l'Ordre des Freres Mineurs, étant venu avec le titre de Légat à Constantinople, eut avec Manuel, à Nicée, des entretiens dans lesquels il crut l'avoir disposé à la réunion. Sur l'avis qu'il en donna à Rome, Jean de Parme, Général du même Ordre, fut envoyé sur les lieux en 1249 avec semblable caractere; il y resta cinq ans, honoré des Grecs pour sa vertu, sans pouvoir néanmoins vaincre leur opiniâtreté. L'Empereur Vatace députa cependant au Pape, en 1254, deux Seigneurs & deux Evêques pour lui faire des propositions qui n'étoient pas à rejetter. Mais il parut bien, par le peu d'effet de cette négociation, qu'elle n'étoit pas sincere de la part de ce Prince, & qu'elle ne tendoit qu'à détacher le Pape des intérêts de l'Empereur Latin de Constantinople. Le Patriarche Manuel finit ses jours avant le mois de Novembre 1255.

CVII. ARSENE.

1255. Arsene, Moine, fut nommé, vers Noël 1255, Patriarche de Constantinople, par l'Empereur Théodore Lascaris, au refus de l'Abbé Nicéphore Blemmyde. Il reçut tous les Ordres dans le cours d'une semaine. L'an 1260, il consentit, malgré lui & au préjudice du jeune Prince Jean Lascaris, à couronner Empereur Michel Paléologue avec Théodora sa femme. Les remords que lui inspira cette action, le déterminerent, peu de jours après, à quitter son Siége pour aller s'enfermer dans un Monastere. Sur le refus persévérant qu'il fit de revenir, & même d'expliquer les motifs de sa retraite, les Evê-

PATRIARCHES LATINS DE CONSTANTINOPLE.

donnoit les mêmes pouvoirs que les Papes donnoient aux leurs; ce qui déplut beaucoup à la Cour de Rome. Sa mort arriva dans le cours de l'an 1220.

III. MATTHIEU.

1221. Matthieu, Evêque de Jésol au Duché de Venise, fut nommé, dans le mois de Mars 1221, par Honorius III, au Patriarchat de Constantinople. Ce Prélat, au commencement de son Pontificat, suivit les errémens de son prédécesseur. Il vécut d'ailleurs dans le luxe & la mollesse; dissipa les revenus de son Eglise, & négligea le soin des ames dont il étoit chargé. On lui imputa même d'avoir fait des Traités illicites avec les Vénitiens contre les autres nations. Le Pape, instruit de ces déportemens, le menaça de l'interdire, & même de le déposer, s'il ne changeoit de conduite. On ignore si ces menaces firent leur effet. Quoiqu'il en soit, Matthieu mourut avant la fin de l'an 1226. (Bolland. du Cange.)

IV. SIMON.

1227. Simon, Archevêque de Tyr, fut transféré par Grégoire IX sur le Siége de Constantinople, au refus de Jean d'Abbeville, Archevêque de Besançon, qu'Honorius III y avoit nommé. On ignore le détail de sa vie. Alberic de Trois-Fontaines rapporte sa mort sous l'an 1233.

V. NICOLAS DE PLAISANCE.

1234. Nicolas de Plaisance, Evêque de Spolete, fut nommé, par le Pape Grégoire IX, pour remplir le Siége Latin de Constantinople en 1234, après un an & plus de vacance. Il assista, l'an 1245, au Concile de Lyon, où il exposa le triste état de son Eglise, pour laquelle il avoit épuisé tout son revenu. Nicolas mourut à Milan & fut enterré dans l'Eglise des Freres Mineurs l'an 1251. Le Siége Latin de Constantinople vaqua deux ans après sa mort.

VI. PANTALÉON JUSTINIANI.

1253. Pantaléon Justiniani, noble Vénitien, fut nommé, l'an 1253, Patriarche Latin de Constantinople par Innocent IV, dont il étoit Chapelain. Il fut en même tems revêtu du titre de Légat pour l'armée des Francs en Romanie. On voit, par une Lettre du Pape Alexandre IV, datée du mois de Juillet 1258, que les courses & les ravages des Grecs sur les terres des Latins mettoient ceux-ci tellement à l'étroit, que leur Patriarche fut obligé, pour subsister, d'avoir recours au Pape, qui fit contribuer les Evêques de la Morée. (*Hist du Bas Emp*. T. XXII, p. 37-38.) L'an 1261, après la prise de Constantinople par les Grecs, Justiniani revint en Italie, où il mourut l'an 1286. C'est le dernier Patriarche Latin de Constantinople qui en ait exercé les fonctions. Les Papes ont continué, jusqu'à nos jours, de nommer des Patriarches de Constantinople, qui n'en ont eu que le titre. Voyez-en la suite dans Ducange (*Hist. de CP*. Liv. VII, n. 11) & dans le troisieme vol. de l'*Oriens Christ.* du P. Le Quien.)

partisans. Les Colonnes ayant appellé de cette Bulle en termes outrageans, Boniface, résolu de les pousser à bout, fit prêcher contre eux une Croisade; ce qui les obligea à traiter d'accommodement. Ce fut à Riéti, dans le mois de Septembre 1298, qu'ils obtinrent, par la médiation du Sacré Collége & d'autres personnes illustres, leur absolution, dont une des principales conditions fut qu'ils rendroient Palestrine au Pape qui la fit raser. Au milieu de ces troubles, Boniface s'occupa de la canonisation de S. Louis, qu'il consomma par sa Bulle du 2 Août 1297. Choisi par les Rois de France & d'Angleterre, Philippe le Bel & Edouard I, pour arbitre de leurs querelles, il rendit, le 28 Juin 1298, son jugement en plein consistoire devant une foule de peuple que l'éclat de cette cause avoit attirée au Vatican, & le fit ensuite expédier le 30 Juin en forme de Bulle. Cette piece, donnée en son entier dans Rymer, (T. I, *part.* 2, p. 200,) fait honneur à l'impartialité de Boniface, quoiqu'il n'eût pas sujet d'être content du Roi de France. Ce n'est pas ainsi, à la vérité, qu'en parlent la plupart des Historiens François. A les en croire, Boniface montra dans cette occasion une partialité si outrée pour le Roi d'Angleterre, que l'Évêque de Durham, chargé d'apporter la Bulle en France, l'ayant lue en présence du Roi, des Princes du Sang & des principaux Seigneurs, elle causa le plus grand étonnement à toute l'Assemblée. Le Comte d'Artois, ajoutent-ils, ne pouvant contenir son indignation, l'arracha des mains du Prélat & la mit en pieces. Mais ce récit est hautement démenti, non seulement par la Bulle qu'il attaque, mais aussi par la docilité avec laquelle les deux Rois obéirent à cette Sentence arbitrale, comme le prouvent divers Actes manuscrits recueillis à la Tour de Londres par M. de Brequigni, & enfin, comme on le voit, par la paix qu'ils conclurent sur le modele de ce jugement en l'an 1303. Les brouilleries s'étoient cependant renouvellées entre le Pape & les Colonnes qui se trouverent réduits à la nécessité de fuir d'Italie & d'errer en divers pays, pour se soustraire à la persécution de Boniface. Sciara Colonne, pris par des pirates de Marseille & mis à la rame sans être connu, aima mieux, dit un Auteur du tems, rester en cet état, que de courir le risque, en se découvrant, d'être remis entre les mains du Pape. L'an 1300, Boniface donna une Bulle, datée du 2 Février, par laquelle il accordoit des Indulgences à ceux qui visiteroient cette année, & toutes les centiemes années suivantes, l'Eglise des Apôtres S. Pierre & S. Paul; ce qui attira un concours prodigieux de Pélerins à Rome. Délà le Jubilé. L'an 1301, commença le démêlé fameux entre Boniface & Philippe le Bel; Bernard de Saisset, premier Evêque de Pamiers, que Philippe avoit fait arrêter & mettre en prison, à cause de plusieurs accusations graves formées contre lui, en fut l'occasion. Boniface, informé de cet emprisonnement, écrivit, pour s'en plaindre, à Philippe, & lui adressa, le 5 Décembre, la Lettre ou Bulle, *Ausculta, fili*, pleine de prétentions excessives, de hauteur & de menaces. Le Roi indigné la fit brûler, le 11 Février 1302, d'après le jugement d'une Assemblée tenue sur ce sujet à Notre-Dame le jour précédent. Il seroit à souhaiter, dit François Pagi, qu'on pût ensevelir dans un éternel oubli toute cette affaire, qui donna beaucoup de peine au Roi, & causa la mort au Pape. (Voy. *la Chronologie des Conciles*, p. 203.) L'an 1303, Bo-

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

ques, assemblés en Synode, le firent sommer de donner l'Acte de son abdication. Il le donna; mais l'Empereur voulut encore qu'il fût déposé: & il le fut sur des prétextes qui révolterent un grand nombre de personnes: ce qui occasionna un schisme parmi les Grecs.

CVIII. NICÉPHORE II.

1260. NICÉPHORE II, Evêque d'Ephèse, fut substitué au Patriarche Arsene dans un Concile tenu à Lampsaque l'an 1260. C'étoit lui qui avoit suggéré les prétextes qui servirent à la déposition d'Arsene. Trois Evêques s'opposerent à son élection, & aimerent mieux abdiquer que d'y consentir. Nicéphore, malgré cette réclamation & celle du peuple qui regrettoit son Pasteur déposé, fut installé par l'Empereur dans la Chaire de Nicée. Mais peu de tems après, dégoûté du séjour de Nicée par les affronts qu'il y recevoit, il quitta cette Ville en secouant la poussiere de ses pieds, & se retira auprès de l'Empereur à Sélymbrie, dans l'espérance d'entrer triomphant avec lui dans Constantinople, dont il préparoit la conquête, & d'y établir son Siége. Ce Prince ayant été obligé de passer en Asie, Nicéphore l'y accompagna, & fit apporter d'Ephèse, son premier Siége, les grandes richesses qu'il y avoit laissées jusqu'alors. Il n'eut pas le loisir d'en jouir. Une maladie l'emporta en peu de jours vers la fin de la même année 1260, n'ayant guere tenu le Siége Patriarchal plus de dix mois, & n'étant même regardé que comme un intrus par une grande partie de l'Eglise Grecque.

ARSENE, *rétabli*.

1261. ARSENE fut rappellé par l'Empereur Michel Paléologue 2 mois après qu'il eut recouvré Constantinople, c'est-à-dire vers le mois d'Octobre 1261. Mais la paix ne régna pas long-tems entre ce Prince & le Prélat. Michel ayant fait aveugler, le jour de Noël 1261, Jean Lascaris, son pupille, le Patriarche l'excommunia pour ce crime. L'Empereur, après lui avoir inutilement demandé, avec des instances plusieurs fois réitérées, son absolution, le fit déposer dans un Concile tenu vers la fin de Mai 1264, suivant Banduri & Le Quien. Possines & les Bollandistes placent deux ans plus tard cet événement. L'Empereur rélégua ensuite Arsene dans l'Isle de Proconèse, où il mourut vers la fin de Septembre 1273. Par son testament il renouvella l'excommunication de l'Empereur, & confirma son aversion pour l'Eglise Latine. Sa mort n'éteignit pas le schisme que sa déposition avoit occasionné dans l'Eglise de Constantinople. On distingua les Arsenites des autres Grecs sous les Patriarches suivans.

CIX. GERMAIN III.

1267. GERMAIN, Métropolitain d'Andrinople, fut élu, malgré lui, à la sollicitation de l'Empereur Michel Paléologue, par une Assemblée d'Evêques tenue dans l'Eglise de Blaquernes le 5 Juin 1267. C'étoit un homme poli, instruit dans les Lettres, d'un

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

XCIV. SYLVESTRE, *Melquite*.

SYLVESTRE avoit remplacé, l'an 1574, le Patriarche Melquite Joachim. L'an 1578, il assista au Synode de Jérusalem, où Germain, Patriarche de cette Eglise, donna sa démission. L'an 1585, il tint, avec le Patriarche d'Antioche, un Concile, où l'on anathématisa Pachome, usurpateur du Siége de Constantinople.

GABRIEL VII, *Jacobite*.

GABRIEL MONSCHARI fut le successeur du Patriarche Jacobite Jean XIII. Le Pape Pie IV, qui tint le S. Siége depuis 1559 jusqu'en 1566, lui députa l'Evêque Ambroise & le Jésuite Christophe Roderic, pour l'engager à rentrer dans la Communion Romaine, comme il l'avoit fait espérer par deux Lettres. Mais le rusé Patriarche rendit inutile cette députation par ses défaites & sa mauvaise foi.

niface, dans le dessein de se fortifier contre Philippe le Bel, reconnut pour Roi des Romains Albert d'Autriche, qu'il avoit jusqu'alors rejetté : ayant appris ensuite ce qui s'étoit fait en France contre lui-même, les accusations dont l'avoit chargé Guillaume du Plessis, l'appel de la nation au futur Concile, il donna, le 15 Août, plusieurs Bulles contre Philippe : il en avoit composé une derniere, qu'il devoit publier le 8 Septembre, lorsqu'il fut pris la veille à Anagni par Guillaume de Nogaret, qui étoit venu secretement de France en Italie avec des troupes pour l'enlever. Dans le moment, Boniface se crut mort, & dit : « Puisque je suis trahi comme J. C., je veux » mourir en Pape » ; & il en prit les ornemens. Délivré le 9 du même mois par les habitans d'Anagni, il en partit aussitôt pour se rendre à Rome, tomba malade de chagrin en route, & mourut en cette ville, le 11 Octobre 1303, après 8 ans, 9 mois & 18 jours de Pontificat, à compter du jour de son élection. Son corps fut rapporté à Rome & enterré dans l'Eglise de S. Pierre du Vatican. L'an 1605, 302 ans après sa mort, il fut trouvé tout entier & sans aucune corruption, à l'ouverture de son tombeau. Boniface avoit publié, l'an 1299, un recueil de ses constitutions & de celles de ses prédécesseurs, qu'on appella *le Sexte*, parce qu'il servoit de suite aux cinq Livres de la collection de Grégoire IX.

Ce Pape commençoit l'année à Noël; en quoi presque tous ses successeurs l'imiterent dans le 14e siécle. Il datoit quelquefois ses Bulles seulement de l'année de son Pontificat, sans marquer ni le mois ni le jour. La dignité de Chancelier de l'Eglise Romaine fut supprimée sous son Pontificat : *Quia*, dit le Docteur Tabarelli, *Cancellarius de pari certabat cum Papa.* Il n'y eut plus désormais qu'un Vice-Chancelier. L'opinion commune est que Boniface VIII ajouta une seconde couronne à la tiare pontificale; mais elle est démentie par six statues qui furent érigées à ce Pape de son vivant, ou peu de tems après sa mort. De ces six statues, les unes ont une seule couronne à la tiare, les autres n'en ont point du tout. Il est vrai que l'on voit à Bologne une septieme statue de Boniface VIII, dont la tiare est ornée d'une triple couronne; mais il est visible que ce monument est fort postérieur à ce Pape. (Rubeus *de Bonif. VIII*; Oldoin *Addit. ad Ciacon.*) Quelques uns prétendent que c'est Boniface VIII qui donna la robe rouge aux Cardinaux, comme Innocent IV leur avoit donné le chapeau de cette couleur.

CLXXXIX. BENOIT XI.

1303. Benoît XI, (Nicolas Bocasin de Trévise, fils d'un Berger, neuvieme Général de l'Ordre des Freres Prêcheurs, Cardinal-Evêque d'Ostie,) fut élu Pape d'une voix unanime le 22 Octobre 1303, & couronné le Dimanche suivant, 27 du même mois. Il mourut à Pérouse (de poison, selon quelques Historiens,) le 6 ou le 7 Juillet de l'an 1304, n'ayant tenu le saint Siége que 8 mois & 16 jours. Dès le commencement de son Pontificat, il rétablit les Colonnes, fit un bon accueil aux Députés que Philippe le Bel lui envoya, chargés d'une Lettre, pour le féliciter sur son exaltation, releva ce Monarque des censures, quoiqu'il ne l'eût pas même demandé, & donna plusieurs Bulles pour remettre le Roi & le Royaume de France dans l'état où ils étoient avant la Bulle de Boniface VIII. On dit qu'il se fit plusieurs miracles au tombeau de Benoît XI. Le Pape Benoît XIV en étoit si persuadé qu'il l'a placé dans sa nouvelle édition du Martyrologe Romain sous le 7 de Juillet. Le saint Siége, après sa mort, vaqua

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

commerce facile & agréable, plus porté à la douceur qu'à la sévérité, d'ailleurs irréprochable dans ses mœurs. L'Empereur, zélé pour le rétablissement des Lettres extrêmement déchues en Orient, fonda deux Ecoles à Constantinople; l'une pour la Grammaire, & l'autre pour des sciences plus relevées. Germain donna ses soins pour y entretenir l'émulation parmi les Eleves. Mais le penchant qu'il marqua pour la réunion des deux Eglises, lui fit tort dans l'esprit des fanatiques & grossit le parti des Arsenites. On lui fit un crime de sa translation d'un Siége à un autre, quoique autorisée par plusieurs exemples; & on persuada à l'Empereur que la paix ne pourroit se rétablir que par sa déposition. L'Abbé Joseph, Confesseur, ou, comme on parloit en Orient, Pere spirituel de ce Prince, fomenta ces dispositions dans l'ame de son pénitent. Etant allé trouver le Patriarche de sa part, il l'ébranla tellement par la crainte d'une destitution non moins ignominieuse qu'inévitable, qu'il le fit consentir à donner son abdication : ce qu'il exécuta le 15 Septembre 1267. Dans la suite (l'an 1274) il fut mis à la tête des Ambassadeurs envoyés par l'Empereur au Concile général de Lyon, & y embrassa solemnellement avec eux le parti de la réunion.

CX. JOSEPH.

1267. Joseph, dont on vient de parler, Abbé du Monastere de Gales, fut donné, comme il l'avoit désiré, pour successeur au Patriarche Germain le 28 Décembre, & ordonné le premier Janvier 1268. Le 2 Février suivant, il donna l'absolution à l'Empereur Michel, que Germain avoit laissé dans les liens de l'excommunication. Mais l'Empereur, ayant assemblé les Evêques, l'an 1273, dans son Palais, pour leur proposer la réunion avec l'Eglise Latine, éprouva une résistance invincible à ses volontés de la part du Patriarche soutenu par l'éloquence du Cartophylax Jean Veccus. La liberté que prit celui-ci fut punie par la prison; châtiment qui lui devint salutaire par le loisir qu'il lui donna d'approfondir la cause dont il étoit la victime, & d'en reconnoître le vice à la lumiere des preuves qu'on lui fournit. Sa conversion, fruit d'un examen impartial, n'ébranla pas le Patriarche. Il publia même une Lettre Pastorale dans laquelle il s'engageoit par serment à ne jamais consentir à la réunion. L'heureuse issue du Concile de Lyon, où la concorde fut rétablie entre les deux Eglises, auroit peut-être fait plus d'effet sur son esprit, s'il n'eût été retenu par son serment. Pressé d'ailleurs par la promesse qu'il avoit faite à l'Empereur d'abdiquer au cas que la réunion fût acceptée, il se trouvoit dans un défilé d'où l'Empereur le tira en faisant déclarer, par une Assemblée d'Evêques, qu'il étoit déposé en vertu de cette promesse. Le 3 Janvier 1275, Joseph se retira hors de la Ville, dans un Monastere sur les bords du Bosphore, d'où l'Empereur, quelque tems après, le fit transférer au Château de Chelé.

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

XCV. MÉLECE PIGA, *Melquite.*

Mélece, surnommé Piga, natif de l'Isle de Candie, fut élu Patriarche des Melquites d'Alexandrie après Sylvestre. Il avoit fait ses études à Padoue en Italie. De-là il s'étoit rendu à Constantinople, dont le Patriarche l'avoit fait Exarque, c'est-à-dire comme Official de son Eglise. Ayant passé en Egypte, il devint Proto-Syncelle du Patriarche Sylvestre, & enfin lui succéda. L'an 1593, il assista, avec les trois autres Patriarches, au Concile de Constantinople, où l'on confirma les droits patriarchaux accordés par Jérémie, Patriarche de cette Eglise, à l'Archevêque de Moscow. L'an 1593, ou 1594, il écrivit deux Lettres, dans chacune desquelles il établit clairement la doctrine de la *Transubstantiation.* L'an 1595, usant du droit de son Siége, il prit soin de l'Eglise de Constantinople durant l'exil du Patriarche Matthieu, & après la courte durée de ses deux successeurs Gabriel & Théophane. Mélece fut un des plus fougueux adversaires de l'Eglise Latine. Il composa contre elle divers Ouvrages également remplis de fiel & d'érudition. L'année de sa mort est incertaine. On a de ses Homélies à la Bibliothéque du Roi.

JEAN XIV, *Jacobite.*

Jean de Mont-Fallut étoit Patriarche des Jacobites du tems de Sylvestre. Le Pape Grégoire XIII lui écrivit pour l'inviter à se soumettre au S. Siége. On ignore la réponse de ce Prélat & l'année de sa mort.

près de 11 mois, par la méſintelligence des Cardinaux, enfermés dans le Conclave à Pérouſe & diviſés en deux factions preſque égales, dont l'une vouloit un Pape favorable à Boniface VIII, & l'autre en vouloit un qui fut ami de Philippe le Bel. Celle-ci l'emporta, en propoſant adroitement à l'autre un moyen de faire un Pape qui paroiſſoit propre à remplir ſes vues, & qui, par l'habileté de celui qui l'avoit propoſé, eut un effet tout contraire, & rendit Philippe maître de l'élection.

La tiare de Benoît XI, dans les monumens qu'on a de lui, n'a qu'une ſimple couronne : nouvelle preuve que ſon prédéceſſeur n'en ajouta pas une deuxieme.

CXC. CLÉMENT V.

1305. Clément V, (Bertrand de Goth, né de parens nobles à Villandran, dans le Dioceſe de Bordeaux, dont il devint Archevêque en 1298, après avoir occupé le Siége de Cominges pendant 4 ans,) fut élu Pape à Pérouſe, le 5 de Juin 1305, au bout d'une vacance d'onze mois, occaſionnée par les débats de deux factions du Sacré Collége, l'une favorable à la France, & l'autre qui lui étoit oppoſée. Ce fut au Roi Philippe le Bel qu'il fut redevable de ſon élection. Ce Monarque, après s'être aſſuré des ſuffrages par les intrigues du Cardinal du Prat, lui donna un rendez-vous ſecret dans une Abbaye voiſine de S. Jean d'Angéli. Là il lui offrit la Papauté, moyennant ſix graces qu'il lui demanda; la premiere, de lui accorder le pardon du mal qu'il avoit fait à la priſe de Boniface VIII; la ſeconde, de le réconcilier à l'Egliſe, lui & ceux qui l'avoient ſuivi; la troiſieme, de lui accorder toutes les décimes de ſon Royaume pandant cinq ans; la quatrieme, de flétrir la mémoire de Boniface; la cinquieme, de rendre le Cardinalat aux Colonnes que ce Pape en avoit dépouillés, & d'élever à cette dignité ceux qu'il lui indiqueroit. A l'égard de la ſixieme, il dit qu'il la déclareroit en tems & lieu, parce qu'elle demandoit du ſecret. Le Prélat ayant tout promis avec actions de graces, le Roi lui tint parole. Son couronnement ſe fit à Lyon le 14 Novembre, en préſence de ce Monarque. Cette cérémonie fut troublée par un accident fâcheux. Comme elle avoit attiré une grande foule de peuple, une muraille, trop chargée de ſpectateurs, s'écroula dans le moment que le Pape paſſoit auprès, bleſſa le Roi, écraſa le Duc de Bretagne, renverſa le Pape, & lui fit tomber la Tiare de deſſus la tête. Quelques jours après, (le 23 du même mois,) le Pape dînant au Palais Archiépiſcopal en grand comité, ſes domeſtiques prirent querelle avec ceux des Cardinaux; & l'un des freres du

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

CXI. JEAN XI, DIT VECCUS.

1275. Jean XI, ſurnommé Veccus ou Beccus, Diacre & Cartophylax, ou Garde des Archives de l'Egliſe de Sainte Sophie, fut ſubſtitué, le 26 Mai 1275, au Patriarche Joſeph, & ſacré le 2 Juin ſuivant, jour de la Pentecôte. Revenu, comme on l'a vu, de ſon attachement au Schiſme, il ne négligea rien pour maintenir la réunion des deux Egliſes, arrêtée & conſentie de part & d'autre avec une parfaite unanimité au Concile de Lyon. L'an 1277, il tint à ce ſujet deux Conciles, dans le ſecond deſquels il publia, le 16 Juillet, une excommunication contre les Schiſmatiques. Ceux-ci lui rendirent la pareille, & envelopperent dans leurs anathêmes l'Empereur & le Pape. Les attaques qu'ils livrerent au Patriarche ne ſe bornerent pas à ſa doctrine; ils forgerent des accuſations calomuieuſes pour rendre ſa fidélité ſuſpecte à l'Empereur. Voyant qu'elles avoient pris faveur & changé les diſpoſitions de ce Prince a ſon égard, il prit le parti de donner ſa démiſſion au mois de Mars 1279, & ſe retira dans un Monaſtere. Mais, le 6 Août ſuivant, il fut rappellé avec honneur. L'an 1280, le 3 Mai, Veccus aſſembla un nouveau Concile, où il convainquit le Grand-Référendaire Eſcammatiſmene, Schiſmatique des plus ardens, d'avoir altéré, dans un exemplaire de S. Grégoire de Nyſſe, un paſſage déciſif ſur la proceſſion du S. Eſprit. L'Empereur Michel étant mort l'an 1282, ce Prélat ſe vit expoſé à de nouvelles perſécutions ſous le gouvernement de ſon ſucceſſeur Andronic II. Ce jeune Prince, ſe laiſſant conduire par Eulogie, ſa tante, chaſſa Veccus de ſon Siége le 26 Décembre de la même année.

JOSEPH, *rétabli.*

1282. Joseph, après l'expulſion de Veccus, remonta ſur ſon Siége le 30 Décembre 1282. Au mois de Janvier ſuivant il aſſembla un Concile où Veccus fut cité pour rendre raiſon de ſa doctrine & donner la formule de ſa démiſſion. Après s'être victorieuſement juſtifié ſur le premier point, il donna l'Acte qu'on lui demandoit, en proteſtant de la violence qui lui étoit faite. Etant enſuite retourné dans le Monaſtere de Panachrante, qu'il avoit choiſi pour ſa retraite, il en fut tiré pour être enfermé dans la Citadelle dite de Grégoire, où il finit ſes jours, à ce qu'on croit, au mois de Mars 1288. On a les Ouvrages que ce Prélat compoſa ſoit ſur ſon Siége, ſoit dans ſa priſon, pour la défenſe de l'Egliſe Latine. Ils ne démentent point l'idée que donnent de ſon éloquence & de ſon ſavoir Pachymere & Grégoras, tout Schiſmatiques qu'ils ſont. Les mêmes Ecrivains font l'éloge de ſa charité compatiſſante envers les malheureux; vertu qu'il pouſſa quelquefois juſqu'à l'indiſcrétion, en intercédant pour eux à contre-tems auprès de l'Empereur : ce qui contribua à refroidir ce Prince à ſon égard. Le P. Goar, dans ſon Euchologe des Grecs, (p. 156,) a fait graver le portrait de ce Prélat ſans avertir d'où il l'a tiré. Nous le jugeons néanmoins fidele, puiſqu'il eſt tel que les Hiſtoriens du tems repréſentent Veccus, d'une taille avantageuſe, d'un port majeſtueux, d'un viſage vénérable & ſerein. Revenons au Patriarche Joſeph. Il étoit caſſé de vieilleſſe lorſqu'il remonta ſur ſon Siége, & malade lorſqu'il tint le Concile dont on vient de parler. Il y ſurvécut à peine deux mois, étant mort en Mars 1283.

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

XCVI. CYRILLE LUCAR, *Melquite.*

Cyrille Lucar, Crétois ou Candiot, ſuccéda, parmi les Melquites, au Patriarche Mélece. Ce Prélat, après avoir pris ſoin de ſon éducation, l'avoit élevé au Sacerdoce. Cyrille vint enſuite perfectionner ſes études à Padoue. De retour en Egypte, il fut envoyé dans les Isles de l'Archipel, pour y faire des quêtes au nom de Mélece. Il paſſa de là en Saxe, où il ſouſcrivit une profeſſion de Foi Luthérienne, moyennant 500 écus d'or qu'on lui donna. Avec cet argent, & le produit de ſes quêtes, il vint à bout de ſe faire adjuger le Patriarchat d'Alexandrie après la mort de Mélece. L'an 1610, Néophyte, Patriarche de Conſtantinople, ayant été exilé par les Turcs, Cyrille ſe rendit ſur les lieux pour gouverner cette Egliſe en ſon abſence. A la mort de Néophyte, il brigua pour lui ſuccéder. Timothée lui ayant été préféré, il ne ceſſa de tendre à ce rival des embûches qui aboutirent enfin à le faire chaſſer lui-même de Conſtantinople. Il s'enfuit au Mont-Athos. Un ordre de l'étrangler, donné par le Grand-Seigneur, le pourſuivit dans cette retraite, & l'obligea d'en ſortir. Il erra quelque tems en Grece. Durant ſon abſence, ſes amis réuſſirent à faire ſa paix avec le Patriarche de Conſtantinople. Celui-ci étant mort en 1621, Cyrille parvint à le remplacer. (Voy. les Patriarches de Conſtantinople.

GABRIEL VIII, *Jacobite.*

Gabriel, VIII du nom, fut mis par les Jacobites à la place de Jean XIV. L'an 1594, il écrivit au Pape Clément VIII, & chargea de ſa Lettre Barſus, Archidiacre de ſon Egliſe, avec des Prêtres & des Moines. Ces Députés, étant à Rome, ſouſcrivirent en ſon nom le 15 Janvier 1595, une profeſſion de foi pleinement orthodoxe. Il mourut en 1602.

Pontife,

Pontife, ayant voulu appaiser le tumulte, fut tué, sans qu'on pût découvrir l'auteur du meurtre. On ne manqua pas de tirer à mauvais augure ces circonstances funestes. Le préjugé redoubla dans l'esprit des Italiens, lorsque Clément eut déclaré qu'il vouloit résider en France. Le Cardinal Matthieu Rosso, Doyen du Sacré Collége, dit à cette occasion : *L'Eglise ne reviendra de long-tems en Italie ; je connois les Gascons.* Ce vieux Cardinal ne se trompoit pas. La premiere opération du nouveau Pape fut d'affranchir de la Primatie de Bourges l'Eglise de Bordeaux, par une Bulle donnée à Lyon le 26 Novembre. Il en expédia deux autres le 1 Février 1306, en faveur de la France. Au commencement d'Avril suivant, il se rendit de Bordeaux à Poitiers pour y attendre le Roi Philippe le Bel, avec lequel il devoit avoir une conférence. Une maladie, dont il fut attaqué dans cette ville, l'obligea d'y demeurer plus d'un an dans l'inaction. Cependant on a de lui une Bulle du 20 Février 1307, par laquelle il révoque les commendes. Au mois de Juin suivant arriva Philippe le Bel. Ce Prince dans la conférence débuta par solliciter vivement le Pape de condamner la mémoire de Boniface VIII. Clément éluda cette demande, en renvoyant l'affaire au Concile général. Mais le principal objet de leur entretien fut la ruine des Templiers. Philippe le Bel, à son retour, les fit tous arrêter en un même jour par toute la France, le 13 Octobre 1307. Le Pape l'ayant appris, en parut affligé ; il suspendit même les pouvoirs de l'Inquisiteur, Guillaume de Paris, nommé pour informer contre eux ; mais ensuite il leva la suspense le 5 Juillet 1308, & donna au mois d'Août une Bulle pour la convocation d'un Concile général à Vienne. (V. *le Conc. de Vienne en 1311, & Jacques de Molay, Grand Maître du Temple.*) Le trône Impérial étoit cependant vacant par la mort d'Albert d'Autriche, arrivée le 1 Mai 1308, & le Roi Philippe le Bel le briguoit ouvertement pour Charles de Valois, son frere. Il écrivit au Pape pour l'engager à recommander ce candidat aux Electeurs ecclésiastiques ; Clément se conforma en apparence aux intentions du Monarque. Mais à la Lettre qu'il écrivit aux Electeurs en faveur de Charles de Valois, il joignit un Bref secret, dans lequel il détailloit tous les dangers que couroient le saint Siége & la liberté Germanique, en donnant un Prince François pour Chef à l'Empire. Le Bref fit son effet, & Charles fut exclus. L'an 1309, au mois de Mars, Clément fixe sa résidence à Avignon. Telle est l'époque du séjour des Papes en cette ville. Malgré son éloignement de Rome, il ne laissa pas d'y fonder, l'an 1310, des Chaires pour les langues Grecque, Hébraïque, Arabe & Syriaque. Il avoit retiré l'année précédente des mains des Vénitiens la ville de Ferrare, au moyen d'une Croisade publiée contre eux. (V. *l'art. de la Répub. de Venise.*) Clément termina ses jours à la Roquemaure près d'Avignon, l'an 1314, le 20 Avril, après avoir tenu le saint Siége 8 ans, 10 mois & demi, à compter du jour de son élection. Villani, S. Antonin & d'autres parlent fort désavantageusement des mœurs de ce Pape. Mais indépendamment de cet article, on ne peut lui pardonner le trafic indigne qu'il faisoit des choses sacrées & la scandaleuse licence avec laquelle on vendoit les Bénéfices à sa Cour. Le Roi Philippe le Bel le laissoit disposer à sa volonté des Evêchés de France, parce qu'il employoit l'autorité de ce Pontife pour avoir de son côté les Evêques qu'il vouloit. On a de Clément V une compilation nouvelle, tant des Décrets du Concile général de Vienne, que de

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

CXII. GRÉGOIRE II, DIT DE CHYPRE.

1283. GRÉGOIRE II, né en Chypre, fut pris de l'état laïque pour être élevé sur la Chaire de Constantinople. Le 11 Avril de l'an 1283, jour des Rameaux, il fut sacré Patriarche, après avoir passé rapidement par tous les autres Ordres Ecclésiastiques. Le lendemain de Pâque suivant, il tint un Concile, où l'on condamna & maltraita indignement tous les Evêques qui avoient eu part à la réunion. Le fanatisme des Schismatiques alla si loin, qu'ils se mirent tous en pénitence, comme si la réunion avec les Latins eût été un crime. L'an 1284, le 8 Avril, Grégoire vient à bout de ramener à son obéissance plusieurs Arsénites dont le parti subsistoit toujours, & cela par une épreuve superstitieuse à laquelle ils s'étoient soumis. L'an 1289, un écrit qu'il publie sur la procession du S. Esprit, & qu'il fait lire publiquement dans l'Eglise de Sainte Sophie, souleve les esprits contre lui. Pour les appaiser, il est obligé de donner sa démission vers le mois de Juin de la même année. Grégoire avoit été partisan de Veccus avant que d'être Patriarche. La politique le fit changer de sentiment lorsqu'il lui eut succédé. (Banduri, Le Quien.) Ce Prélat mourut l'année même de son abdication, à la suite d'une longue maladie, ou, comme quelques uns disoient, du chagrin de se voir méprisé. L'Empereur défendit qu'il fût enterré comme Evêque. (Fleury.)

CXIII. ATHANASE.

1289. ATHANASE, Evêque d'Andruse dans le Péloponese, homme grossier & sans Lettres, mais de mœurs austeres, fut élu Patriarche de Constantinople le 14 Octobre 1289. Dès qu'il fut sur ce Siége, il entreprit de réformer le Clergé séculier & régulier de CP. qui vivoit dans un grand relâchement. Son zéle s'étendit même aux Laïques de toutes les conditions, & jusqu'aux Evêques de Cour qu'il obligea d'aller résider dans leurs Diocèses. Mais le peu de ménagement qu'il mit dans ses réprimandes & ses corrections lui aliéna tous les esprits. On ne le menaça pas moins que de le mettre en pieces s'il ne quittoit le Siége de Constantinople. Quelques-uns lui disoient des injures jusques dans l'Eglise ; d'autres lui jettoient des pierres lorsqu'il paroissoit dehors. Se voyant donc abandonné de l'Empereur contre son espérance, il résolut de se retirer, & demanda des gardes à ce Prince pour le pouvoir faire en sûreté. Avec cette escorte il sortit du Palais Patriarchal la nuit du 16 Octobre 1293, & gagna le Monastere de Cosmidion, d'où il envoya l'Acte de sa démission à l'Empereur.

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

XCVII. GÉRASIME, *Melquite.*

1621. GÉRASIME SPARTALIOTE, natif de Candie, monta sur le Siége des Melquites d'Alexandrie après la translation de Cyrille Lucar sur celui de Constantinople. L'an 1629, Antoine Léger, Ministre de Genêve, & Corneille de la Haye, Ambassadeur des Etats-Généraux à la Porte, lui écrivirent pour l'engager à s'unir de communion aux Calvinistes. Gérasime rejetta cette proposition avec horreur, malgré les offres séduisantes dont elle étoit accompagnée. C'est ce qu'on voit par sa réponse du 8 Juillet de cette année, rapportée par Allatius. (*De perp. cons.* Liv. III, c. 8.) Ce Prélat étoit savant, & composa plusieurs Ouvrages sur l'Ecriture-Sainte. L'an 1637, se voyant près de sa fin, il abdiqua pour se livrer entiérement à la retraite.

MARC IV, *Jacobite.*

1602. MARC, IV du nom, succéda, le 15 Septembre 1602, à Gabriel, Patriarche des Cophtes. Il eut du zéle pour les régles. L'Evêque de Damiette, s'obstinant à vouloir favoriser la polygamie, Marc prit le parti de l'excommunier. Le Prélat flétri se vengea de cet affront. L'an 16.0, il fit déposer Marc par le Bacha d'Egypte, sur des accusations graves qu'il avança contre lui. Marc étoit alors sur le point de se soumettre à l'Eglise Romaine.

ſes Epîtres ou Conſtitutions. C'eſt ce qu'on appelle les *Clémentines*. Après ſa mort, le ſaint Siége vaqua près de 28 mois, les Cardinaux étant également diviſés ſur le choix d'un nouveau Pape, & ſur le lieu de l'élection.

Clément V, comme bien d'autres Papes, ne comptoit les années de ſon Pontificat que du jour de ſon couronnement. Dans la ſuite, lorſque les Papes donnoient des Bulles avant que d'être couronnés, ils les datoient, *à die ſuſcepti à nobis Apoſtolatûs Officii*.

CXCI. JEAN XXII.

1316. Jean XXII (né à Cahors, nommé auparavant Jacques d'Euſe, Cardinal Evêque de Porto en 1312,) fut élu Pape à Lyon le 7 d'Août 1316, & couronné dans l'Egliſe Cathédrale le 5 de Septembre. C'eſt à tort que Jean Villani a écrit que Jacques d'Euſe, ayant été chargé par compromis de l'élection du Pape, il s'étoit élu lui-même. Cet Auteur ſe trompe encore auſſi bien que S. Antonin, M. Fleury, & le nouvel Hiſtorien de France, lorſqu'ils diſent que Jacques d'Euſe étoit de baſſe naiſſance; on peut voir le contraire dans M. Baluze. Il étoit de petite taille, mais d'un grand courage. Peu de tems après ſon élévation il écrivit en ces termes à Philippe le Long, Roi de France, âgé pour lors de 23 ans. « Nous avons appris que, lorſque vous aſſiſtez à » l'Office Divin, particulièrement à la Meſſe, vous » parlez tantôt à l'un, tantôt à l'autre, ſans faire » l'attention requiſe aux prieres qui ſe font pour » vous & pour le peuple. Vous devriez auſſi, de» puis votre ſacre, prendre des manieres plus gra» ves, & porter le manteau royal comme vos ancê» tres. On dit que dans vos Etats le Dimanche eſt » prophané, & que, dans ce ſaint jour, on rend la » Juſtice, on fait les cheveux & la barbe; ce que » nous vous avertiſſons de ne point ſouffrir ». L'an 1317, Jean érigea Toulouſe en Archevêché; mais il enleva une partie du territoire & des revenus de cette Egliſe, pour fonder quatre nouveaux Evêchés qu'il établit à Montauban, S. Papoul, Rieux & Lombez. Jean partagea encore pluſieurs autres Diocèſes: dans celui de Narbonne il érigea deux Evêchés, Aleth & S. Pons; Caſtres, dans celui d'Albi; dans la Province de Bordeaux, Condom, Sarlat, S. Flour, Luçon & Maillezais, transféré depuis à la Rochelle: on prit des Abbayes de l'Ordre de S. Benoît pour la plûpart de ces établiſſemens. L'an 1318, il érigea encore trois nouveaux Evêchés, Tulle, Lavaur & Mirepoix. Cette année, le Pape accorda 10 jours d'indulgences à ceux qui reciteroient à genoux, tous les ſoirs, la Salutation Angélique; grace qu'il confirma l'an 1327. Dès l'an 1317, il y eut des conſpirations contre ſa vie. On rechercha les coupables: Hugues Gérard, Evêque de Cahors, s'étant trouvé du nombre, fut, par jugement de la Cour Séculiere, traîné publiquement, écorché en quelques parties de ſon corps, & enfin brûlé. La diſpute, qui s'étoit élevée entre les Freres Mineurs, touchant la pratique de la Régle de S. François, donna de l'occupation à Jean XXII; les choſes furent portées ſi loin, qu'on fit brûler quelques uns des réfractaires. L'an 1323, Jean donna, le 9 d'Octobre, une Bulle en forme de Monition, contre Louis de Baviere, Roi des Romains. Cette affaire eut de longues & fâcheuſes ſuites, les mêmes que l'on a vues dans les articles de Grégoire VII & de Henri IV. (*V.* Louis de Baviere, Emp.) L'an 1330, Pierre de Corbieres, Franciſcain, que Louis de Baviere avoit fait élire Antipape, le 12 Mai 1328, ſous le nom de Nicolas V, eſt amené par Boniface, Comte de Donorétique, aux

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

CXIV. JEAN XII.

1294. Jean, natif de Sozople, nommé Coſme au Baptême, vieillard vénérable, qui, après avoir été long-tems Prêtre & marié, s'étant fait Moine étoit devenu Supérieur du Monaſtere de Pammacariſte, & l'un des Confeſſeurs de l'Empereur Andronic, fut ordonné Patriarche de CP. le 1 Janvier de l'an 1294. Il avoit été partiſan de Veccus, & avoit ſouffert la priſon pour la défenſe de ſa cauſe, ſi l'on en croit le P. Le Quien. Mais Pachymere dit au contraire qu'il avoit été maltraité de la ſorte pour s'être déclaré contre la réunion; qu'il étoit reſté long-tems dans les liens, & qu'il n'en avoit été tiré qu'à la priere du Patriarche d'Alexandrie. L'an 1294, il couronna ſolemnellement à Sainte Sophie Michel, fils aîné de l'Empereur Andronic, le 21 Mai, jour auquel les Grecs célebrent la mémoire du Grand Conſtantin. Mais Andronic, ayant prié le Patriarche & les Prélats aſſiſtans d'ajouter à l'Acte du couronnement, qu'il leur avoit fait ſouſcrire, des excommunications & les malédictions les plus terribles, ſans eſpérance d'abſolution pour quiconque oſeroit ſe révolter contre le nouvel Empereur, eſſuya ſur ce point un refus. Il ſuffit, lui dirent ces Prélats, que les loix impoſent aux rébelles des peines ſi rigoureuſes, que la vie, quand ils ſont convaincus, leur devient plus inſupportable que la mort. Il n'eſt pas juſte, & il ne convient pas à nous, qui devons être pleins de compaſſion, d'y ajouter contre ces malheureux la ſéparation de J. C. Andronic, piqué de cette réponſe, publia une Novelle pour retrancher les préſens qui ſe faiſoient aux ordinations des Evêques, traitant de ſimonie cet uſage. C'étoit le ſecond Ordre du Clergé qui recevoit ces gratifications, & qu'on puniſſoit mal-à-propos pour une affaire où il n'avoit eu aucune part. Les Evêques s'oppoſerent à cette Conſtitution; mais ils n'y gagnerent rien; & le Patriarche la ſouſcrivit avec tous les Evêques, excepté celui de Smyrne & celui de Pergame. La conduite ſévere de Jean XII lui fit un grand nombre d'ennemis dans le Clergé. On en vint juſqu'à l'accuſer auprès de l'Empereur d'un crime honteux. Ayant convoqué, l'an 302, un Concile pour ſe purger de cette accuſation, comme il vit que pluſieurs Evêques, par crainte, tardoient à s'y rendre, la patience lui échappa; & ſe livrant à l'ardeur de ſon tempérament, il ſortit bruſquement avec chagrin, & ſe retira au Monaſtere de Pammacariſte. De-là il envoya quelques jours après à l'Empereur & aux Evêques l'Acte de ſa démiſſion, où il ſe diſoit Chef de l'Egliſe univerſelle, & proteſtoit contre les calomnies dont on l'avoit noirci. Pachymere date cet Acte de la ſixieme Férie du 21e jour du mois Athénien Mæmacterion; ce qui marque le 21 Juin 1304.

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

XCVIII. MÉTROPHANE, *Melquite.*

1637. Métrophane, premier Syncelle du Patriarche de Conſtantinople, fut tiré de cette Egliſe l'an 1637, pour être placé ſur le Siége d'Alexandrie. L'an 1638, il aſſiſta au Concile de Conſtantinople, tenu contre les erreurs de Cyrille Lucar. Il approuva les Actes de cette Aſſemblée, & les ſouſcrivit. On prétend néanmoins qu'ayant fait ſes études en Angleterre, dans l'Univerſité d'Oxford, il en rapporta les erreurs des Proteſtans, qu'il introduiſit dans l'Egliſe d'Alexandrie. C'eſt lui, ajoute-t-on, qui eſt auteur d'une Confeſſion de Foi demi-Luthérienne, publiée à Helmſtat l'an 1661, ſous le faux titre de *Confeſſion de l'Egliſe Orientale.* Tout cela montre qu'on le confond (eſt-ce à tort ou non?) avec Métrophane Critopule, qui avoit réellement étudié chez les Anglois & adopté leurs erreurs. Quoi qu'il en ſoit, le Patriarche Métrophane mourut peu de tems après le Concile dont on vient de parler, & avant le mois de Mai de l'an 1638.

JEAN XV, *Jacobite.*

1610. Jean XV, ſurnommé par quelques-uns Melauvan, & par d'autres, Jean de S. Macaire, fut le ſucceſſeur de Marc. On ignore la durée de ſon gouvernement.

pieds de Jean XXII. Il avoit déjà fait son abjuration à Pise; il la renouvella publiquement le 25 Août dans Avignon, & encore le 6 de Septembre dans un Consistoire particulier. L'an 1333, la question de la Vision béatifique fit grand éclat en France. Jean XXII y avoit donné occasion par trois Sermons qu'il avoit prêchés. Les Docteurs de Paris se déclarerent contre l'opinion du Pape. Jean revint lui-même à leur sentiment, & fit, la veille de sa mort, une confession de Foi très orthodoxe sur ce sujet. Le 4 Décembre 1334, fut le terme de ses jours. Il mourut dans son Palais d'Avignon, âgé de plus de 90 ans, après avoir tenu le S. Siége 18 ans & 4 mois moins 3 jours, à compter du jour de son élection. Jamais successeur de S. Pierre ne fut si attentif à saisir ou à faire naître les occasions d'augmenter ses revenus. A sa mort il laissa dans ses coffres 25 millions de florins, si l'on en croit Villani, qui donne pour garant de cette anecdote son frere, Marchand du Pape. « Cet immense trésor, dit M. Fleury, fut » amassé, pour la plus grande partie, par l'industrie » de sa Sainteté qui, dès l'an 1319, établit les Réserves de tous les Bénéfices des Eglises Collégiales » de la Chrétienté, disant qu'elle le faisoit pour ôter » les Simonies. De plus, en vertu de cette Réserve, » le Pape ne confirma quasi jamais l'élection d'aucun » Prélat; mais il promouvoit un Evêque à un Archevêché, & mettoit à sa place un moindre Evêque, » d'où il arrivoit souvent que la vacance d'un Archevêché, ou d'un Patriarchat, produisoit six promotions, ou plus, dont il venoit de grandes sommes » de deniers à la Chambre Apostolique. Mais le bon » homme ne se souvenoit plus de l'Evangile où J. C. » dit à ses Disciples: *Que votre trésor soit dans le Ciel,* » *& ne thésaurisez point sur la terre* ». Le même esprit d'avarice lui fit imaginer la Régle de la Chancellerie Apostolique pour les taxes des dispenses, & le commerce des Indulgences. Du reste, il fut sobre, exact aux prieres publiques, amateur de l'étude, vigilant, actif, & d'une fermeté à toute épreuve. En mourant, il révoqua toutes les réserves de Bénéfices qu'il avoit faites, voulant qu'elles fussent regardées comme nulles. L'Université de Cahors lui doit sa fondation. Polydore Virgile lui attribue l'établissement des Auditeurs de Rote pour juger des appels de toute la Chrétienté. Jean XXII excelloit dans la Médecine, comme le prouvent son *Thesaurus pauperum*, & d'autres Ouvrages qu'il a laissés sur cette science.

CXCII. BENOIT XII.

1334. BENOÎT XII (Jacques Fournier, né à Saverdun au Comté de Foix, Abbé Cistercien de Bolbone, au Diocèse de Mirepoix, après le Cardinal Novelli, son oncle, dont il prit le nom, élevé en 1327 à la même dignité & appellé le Cardinal Blanc, parce qu'il avoit gardé l'habit de son Ordre,) fut élu Pape à l'unanimité le 20 Décembre 1334. Les Cardinaux furent eux-mêmes étonnés du choix qu'ils venoient de faire, & l'Elu, qui l'étoit encore plus qu'eux, leur dit: *Vous venez d'élire un âne*, » se reconnoissant, » dit M. Fleury, grossier pour le manége de la Cour » de Rome, quoique savant Théologien & Jurisconsulte ». Son couronnement se fit à Avignon le 8 Janvier 1335. L'an 1336, il donna, le 29 Janvier, une Bulle très orthodoxe, sur la Vision béatifique. Il eut une entrevue à Avignon avec Philippe de Valois, au mois de Mars de la même année. Avant que ce Prince lui eut fait aucune demande, Benoît lui dit qu'il avoit tant d'affection pour sa personne, que s'il avoit deux ames, il en exposeroit volontiers une pour lui faire plaisir; mais que, n'en ayant qu'une, il vouloit la conserver. Benoît tint le S. Siége 7 ans,

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

ATHANASE, *rétabli.*

1304. ATHANASE fut rappellé par l'Empereur le 23 Juin 1304. Les disgraces qu'il avoit essuyées, ne le rendirent ni plus humain ni plus circonspect envers son Clergé & son peuple. Il continua à se faire des ennemis par la dureté de sa conduite. Pour le rendre plus odieux, on fit peindre sur le marche-pied du trône patriarchal l'image de N. S. & à ses deux côtés l'Empereur Andronic avec un frein à la bouche, & le Patriarche Athanase le tirant comme un cheval. Quelques-uns ayant dénoncé à l'Empereur cette malice, il les condamna, ne doutant point qu'ils en fussent les auteurs, à une prison perpétuelle. Athanase, toujours excessif dans les châtimens, ne crut pas cette peine suffisante; & de dépit il renonça de nouveau à son Siége dans le mois de Mai 1311. (Cuper.)

CXV. NIPHON.

1313. NIPHON, Métropolitain de Cyzique, monta sur le Siége de Constantinople l'an 1313, après environ deux ans de vacance. C'étoit un Prélat ignorant jusqu'à ne savoir pas écrire; mais fort avide d'honneurs & de richesses, aimant le faste & la bonne chere; d'ailleurs fort versé dans les affaires temporelles. Il restoit encore des Arsénites. L'Empereur les ayant fait assembler, ils sortirent de leurs cachettes couverts de haillons, & firent des demandes exorbitantes que l'Empereur leur accorda pour le bien de la paix. Ensuite le Patriarche étant monté sur l'ambon de Sainte Sophie, prononça une absolution générale sur le peuple & le Clergé au nom d'Arsene. Mais ceux des Arsénites qui n'obtinrent pas des Evêchés ou d'autres récompenses, retournerent bientôt au Schisme. L'an 1315, Niphon, accusé de divers crimes, fut déposé dans un Concile tenu le 11 Avril. (Banduri.) Cuper met sa déposition au commencement de la même année.

CXVI. JEAN XIII, DIT GLYCYS.

1316. JEAN, dit GLYCYS, Grand-Logothete du Drôme, ayant femme & enfans, fut placé, le 12 Mai 1316, sur le Siége de Constantinople vacant depuis un an. C'étoit un homme savant & vertueux. Son Pontificat ne fut que de quatre ans, au bout desquels, ayant abdiqué pour raison de santé le 11 Mai 1320, il se retira dans le Monastere de Kyriotisse. (Le Quien.) Cuper met cette abdication au commencement de la même année.

CXVII. GÉRASIME.

1320. GÉRASIME fut tiré du Monastere de Mangane, l'an 1320, pour succéder au Patriarche Jean. Il étoit fort ignorant, déjà cassé de vieillesse, & fut bientôt accablé par le poids des affaires. Il mourut le jour de Pâque, 19 Avril de l'année suivante. (Banduri.)

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

XCIX. NICÉPHORE, *Melquite.*

1639. NICÉPHORE, qualifié de grand Théologien, fut ordonné Patriarche d'Alexandrie, pour les Melquites, à Constantinople le 29 Mai 1639, & mourut l'an 1642.

MATTHIEU III, *Jacobite.*

MATTHIEU III devint Patriarche des Cophtes après la mort ou l'abdication de Jean XV. L'an 1637, il écrivit au Pape Urbain VIII pour l'assurer de son obéissance envers le saint Siége. Il mourut, suivant les apparences, l'an 1645.

4 mois & 5 jours, depuis celui de son élection, & mourut saintement le 25 d'Avril 1342. Ce Pape s'appliqua particulièrement à la réforme des Ordres Religieux; il fut zélé pour le bon ordre, attentif dans le choix des sujets pour la collation des Bénéfices, & si éloigné de favoriser ses parens, qu'il eut beaucoup de peine à donner l'Archevêché d'Arles à un neveu, bon sujet d'ailleurs, & capable de remplir cette place. C'est le seul de ses parens qu'il ait avancé : il avoit même coutume de dire, qu'il faudroit, pour être véritablement Prêtre selon l'Ordre de Melchisédech, n'avoir ni pere ni mere, ni parens. On le représentoit la main fermée, dit un Abbé de Moissac dans sa Chronique manuscrite, pour marquer combien il étoit réservé & circonspect dans la distribution des biens ecclésiastiques & la collation des Bénéfices. La statue de ce Pape, que l'on voit au Vatican, porte une Thiare ornée de deux couronnes. M. Marengoni pense que ce fut Clément V, ou Jean XXII, qui ajouta la deuxieme.

CXCIII. CLÉMENT VI.

1342. Clément VI (Pierre Roger, né au Château de Maumont dans le Diocèse de Limoges, Moine de la Chaise-Dieu, Archevêque de Rouen, Cardinal en 1337,) fut élu Pape le 7 Mai 1342, & couronné le 19, jour de la Pentecôte, dans l'Eglise des Freres Prêcheurs d'Avignon. Le goût qu'il avoit à donner & l'habitude qu'il s'en étoit faite, lui firent publier au commencement de son Pontificat une Bulle, par laquelle il promettoit des graces a tous les pauvres Clercs qui se présenteroient dans l'espace de deux mois. Cette promesse en attira un si grand nombre à Avignon qu'on en compta jusqu'à cent mille. Clément ne trouva d'autre moyen de les satisfaire, que de se réserver la nomination des grandes Prélatures, comptant pour nulles les nominations des Chapitres & des Communautés. Cette entreprise causa de l'étonnement. On lui représenta que ces réserves multipliées étoient sujettes à de grands inconvéniens, & que ses prédécesseurs n'avoient osé les faire. *Mes prédécesseurs*, répondit-il laconiquement, *ne savoient pas être Papes.* L'an 1343, à la priere des Romains, il accorda pour la 50e année l'Indulgence que Boniface VIII avoit établie pour la 100e. Sa Bulle, donnée le 27 Janvier, est la premiere qui compare cette Indulgence au Jubilé de l'ancienne loi. La même année, le 12 Avril, il confirma publiquement toutes les procédures faites & les censures portées par Jean XXII, contre Louis de Baviere. Ce Prince, très embarrassé pour lors, fit tous ses efforts pour appaiser le Pape. Il lui envoya des Ambassadeurs chargés d'une procuration dont Clément avoit lui-même donné le modele. Mais la Diéte de Francfort, tenue au mois de Septembre 1344, trouva les conditions auxquelles Louis s'étoit soumis, si dures & si contraires à l'honneur & au bien de l'Empire, qu'elle pria le Pape de s'en désister. Clément, au lieu de se relâcher, fait une ligue contre Louis avec les Princes de Luxembourg. L'an 1346, il le déposa par une Sentence prononcée le Jeudi-Saint; & le 6 Novembre suivant, il confirma par une autre Bulle l'élection de Charles IV, nouveau Roi des Romains. Les injures & les imprécations contre Louis ne sont point épargnées dans cette Bulle. Elles furent rendues par ses partisans au Pontife avec usure. Mais par une tournure plus adroite & plus maligne, on les mit dans la bouche du Prince des ténebres. On feignit une Lettre écrite par Satan du fond des enfers à Clément & à ses Cardinaux, dans laquelle il rapportoit les péchés favoris de chacun d'eux, & les exhortoit à mériter les premieres places dans son royaume. Elle finissoit par les complimens des sept péchés capitaux, en cette maniere : *Votre Mere la Superbe vous salue, avec vos sœurs l'Avarice & l'Impureté, & les autres qui se vantent qu'avec votre secours, elles seront assez bien dans leurs affaires.* L'an 1348, Clément acheta de Jeanne, Reine de Sicile, la ville d'Avignon, avec ses Fauxbourgs, son territoire & ses confins, pour la somme de 80000 florins; le contrat de cette vente est du 9

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

CXVIII. ISAYE.

1323. Isaye, Moine du Mont-Athos, fut nommé, le 30 Novembre 1323, Patriarche de Constantinople, par l'Empereur Andronic II, après une vacance de 2 ans, 7 mois & 11 jours. Il étoit alors septuagénaire, n'ayant rien de la dignité d'un Evêque, & sachant à peine assembler ses lettres. L'an 1325, il couronna, le 2 Février, le jeune Andronic, petit-fils de l'Empereur, en présence de son Aïeul. Ces deux Princes n'ayant point tardé à se brouiller, Isaye prit le parti du jeune, forma, dans son Palais, une conjuration contre le vieil Empereur, dans laquelle entrerent sécretement plusieurs personnes considérables; & trois jours après, ayant assemblé le petit peuple au son de la cloche, il prononça excommunication contre quiconque supprimeroit dans les prieres publiques le nom du jeune Empereur, & ne lui rendroit pas les honneurs dus à sa dignité. Il prononça encore une autre excommunication contre les Evêques du parti contraire. Ceux-ci, s'étant assemblés, excommunierent à leur tour le Patriarche comme auteur de sédition. Le vieil Empereur voyant à quel excès on avoit porté les choses, & craignant encore pis, fit enfermer le Patriarche dans le Monastere de Mangane. Mais le Mardi de la Pentecôte, 24 Mai de la même année, il fut ramené en triomphe par le jeune Empereur à CP. Il vouloit se venger des Evêques qui lui avoient été opposés. Mais le grand Domestique Jean Cantacuzene vint à bout de le réconcilier avec eux. Isaye mourut l'an 1333, fort peu regretté de son peuple. (Fleury, Banduri, Le Quien.)

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

C. JOANNICE, *Melquite.*

1642. Joannice, Métropolitain de Bérée en Macédoine, fut transféré sur le Siége d'Alexandrie après la mort du Patriarche Nicéphore. L'an 1643, il souscrivit la Lettre que Parthénius, Patriarche de Constantinople, & écrivit pour approuver la Confession de Foi qui parut cette année au nom de l'Eglise Orientale. Joannice eut de grands démêlés avec les Moines Sinaïtes; il porta les choses au point de leur interdire la célébration des saints Mystères dans leur Monastere d'Alexandrie. Sa mort ne devança point l'an 1664.

MARC V, *Jacobite.*

1645. Marc V, surnommé de Bahguira, Prêtre & Moine de S. Antoine, fut élu par les Cophtes pour remplacer le Patriarche Matthieu. Il gouverna quinze ans son Eglise, & mourut l'an 1660.

MATTHIEU IV, *Jacobite.*

1660. Matthieu de Mir, Moine de Sainte Marie au Désert, fut substitué par les Cophtes au Patriarche Marc V. Il vivoit encore en 1675.

CXIX. JEAN XIV, surnommé d'APRI et CALÉCAS.

1333. Jean, surnommé d'Apri du lieu de sa naissance en Thrace, & Calécas, Prêtre, & ayant femme & enfans, fut placé, l'an 1333, sur le Siége de CP. par l'adresse du grand Domestique Jean Cantacuzene. L'année suivante arriverent en cette Ville deux Nonces du Pape Benoît XII, pour traiter de la réunion, sur la nouvelle qu'on avoit reçue à Rome que l'Empereur la

Juin

Juin 1348. Il condamna, l'année suivante, la Secte des Flagellans, & annonça le Jubilé pour l'an 1350: il y eut à cette occasion un concours extraordinaire de Pélerins à Rome. L'an 1351, ayant fait une promotion de Cardinaux dans laquelle se trouvoit compris Rigaut de Roussi, Abbé de S. Denis en France, il le dispense, à la priere du Roi, de venir recevoir de sa main le Chapeau, suivant l'usage constant jusqu'alors, & le lui envoie à Paris, où il le reçoit en présence du Roi & des Evêques de Paris & de Meaux. Clément mourut à Villeneuve d'Avignon, le 6 Décembre 1352, après avoir tenu le saint Siége 10 ans & 7 mois moins 1 jour, depuis son élection, & depuis son couronnement, 10 ans, 6 mois & 18 jours. Son corps, enséveli dans un cuir de cerf, fut transporté à la Chaise-Dieu, comme il l'avoit ordonné. Les Calvinistes, en 1562, ayant fait une invasion dans ce Monastere, en brûlerent toutes les Reliques, & n'épargnerent pas le tombeau de Clément VI; mais comme ils ne le tenoient pas pour Saint, le Marquis de Curton, leur Commandant, se contenta d'enlever son crâne, sans toucher au reste du corps, pour en faire une coupe, dans laquelle il donnoit à boire à ses gens, afin qu'ils pussent se vanter d'avoir bu dans la tête d'un Pape. Matthieu Villani parle peu avantageusement de Clément VI; l'Auteur de la 3e vie de ce Pontife en fait au contraire un grand éloge; il semble qu'il y a de l'exagération dans l'un & dans l'autre, le premier en dit trop de mal, le second en dit trop de bien. Ce qu'aucun Ecrivain ne lui conteste, c'est un esprit naturel cultivé par de bonnes études. On a toutefois peine à croire ce que Pétrarque raconte de sa mémoire: *Elle étoit telle*, dit-il, *qu'il n'oublioit rien de ce qu'il lisoit, & quand même il l'auroit voulu, il ne l'auroit pas pu. On prétend*, ajoute-t-il, *que cela venoit d'un grand coup qu'il avoit reçu sur la tête, & dont il portoit toujours la cicatrice.* Ce fut ce Pape qui introduisit dans les Bulles la formule, *Ad futuram rei memoriam.* Il est aussi le premier qui ait fait mettre les armoiries de sa famille sur son sceau.

CXCIV. INNOCENT VI.

1352. INNOCENT VI (Etienne d'Albert, né au village du Mont, près de Pompadour, en la paroisse de Beissac, au Diocèse de Limoges, pourvu successivement des Evêchés de Noyon & de Clermont, puis Cardinal-Evêque d'Ostie en 1342) fut élu Pape le 18 Décembre de l'an 1352, & couronné le 30 du même mois. L'an 1353, il envoya Légat en Italie le Cardinal Alvarès Albornos, Archevêque de Tolede, chassé injustement de son Siége par le Roi Pierre le Cruel. Ce Prélat non seulement recouvra tous les biens usurpés de l'Eglise Romaine, mais fit rentrer l'Italie sous l'obéissance du Pape. La même année, Innocent suspendit les Réserves accordées par Clément VI, & révoqua absolument toutes les Commendes, ainsi que les concessions de toutes Prélatures, Dignités & Bénéfices séculiers & réguliers. L'Auteur de la 3e vie de ce Pape nous apprend qu'il ordonna à tous les Prélats & autres Bénéficiers, de se retirer chacun dans leurs Bénéfices, & d'y résider, sous peine d'excommunication. Dans la collation des Bénéfices, il favorisa les Gens de Lettres & de mérite. L'an 1356, il fonda la Chartreuse de Villeneuve, près d'Avignon, où il choisit sa sépulture. L'an 1361, ce Pape reçut une visite qui ne dut nullement lui plaire. Les Brigands, connus sous le nom de *Grandes Compagnies*, ou de *Tard-venus*, après s'être emparés du Pont S. Esprit, dont ils firent leur place d'armes, attirés par les richesses de la Cour de Rome, entrerent dans le Comtat d'Avignon, où ils commirent leurs excès ordinaires, pillant les Eglises & les maisons des particuliers, brûlant ce qu'ils ne pouvoient emporter, violant les femmes, massacrant les hommes sans distinction d'âge, &c. Le pape, après les avoir en vain frappés d'excommunication, fit prêcher contre eux une croisade dont ils se mocquerent. Ils eussent à ses yeux pillé son Palais, & fait encore pis aux Cardinaux, sans l'expédient qu'imagina le Marquis de Montferrat; ce fut de leur promettre, au nom de sa Sainteté, 60 mille florins avec *l'absolution de leurs péchés*, & de les prendre à sa solde pour l'aider à faire la guerre aux Visconti, Seigneurs de Milan. Le Pape ratifia l'accommodement avec joie, & fut ainsi débarrassé de ces dangereux hôtes qui suivirent le Marquis en Italie. Innocent mourut dans son palais d'Avignon le 12 Septembre de l'an 1362, après 9 ans, & environ 9 mois de Pontificat. On reproche à ce Pape, comme à Clément VI, trop d'empressement pour élever ses parens; mais avec cette différence que les siens lui firent honneur, au lieu que ceux de Clément le déshonorerent. Du reste, Innocent étoit économe, & mit une grande réforme dans la dépense de sa Maison.

CXCV. URBAIN V.

1362. URBAIN V, (Guillaume, fils de Grimoard, ou Grimaud, Seigneur de Grisac en Gevaudan, (lieu réel, & non chimérique, comme le prétend M. Expilli, érigé, l'an 1608, en Marquisat par Lettres-Patentes d'Henri IV,) & d'Amphelise, ou Felicie de Montferrand, proche parente, mais non pas sœur, de S. Elzear, qui servit de parrein à Guillaume, né au Château de Grisac l'an 1302, Moine-Bénédictin, Profès de Chirac en Gevaudan, fait Abbé de S. Ger-

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

désiroit. Le peuple demandant qu'on entrât en conférence avec eux, le Patriarche le refuse par le conseil de Nicéphore Grégoras, qui nous a conservé dans son histoire le long discours qu'il fit pour appuyer cet avis. Ainsi la mission des deux Nonces fut sans effet. L'an 1341, Barlaam, Abbé de S. Sauveur, au retour d'un voyage qu'il avoit fait à la Cour d'Avignon pour travailler à la réunion, dénonça au Patriarche la doctrine de Grégoire Palamas dont il avoit trouvé les Moines du Mont-Athos imbus. C'étoit en partie le Quiétisme des Messaliens ressuscité avec de nouvelles extravagances, telles que celle de s'imaginer qu'en regardant son nombril pendant un certain tems & dans une certaine posture, on voyoit la lumiere du Thabor. On tint sur ce sujet, le 11 Juin, un Concile, où Barlaam, malgré le Patriarche, fut condamné. (Voy. *les Conciles.*) L'Empereur Andronic le jeune étant mort, quatre

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

CI. JOACHIM II, *Melquite.*

1665. JOACHIM II, Evêque de Cos, fut placé sur le Siége d'Alexandrie par le crédit de Parthénius IV, Patriarche de Constantinople. On le représente comme un mauvais Prélat.

JEAN XVI, *Jacobite.*

1675. JEAN EL-TOUKI remplaça, au mois d'Avril 1675, Matthieu de Mir dans le Siége des Cophtes qu'il occupa jusqu'au mois de Juin de l'an 1718.

La suite des Patriarches d'Alexandrie n'offre rien d'intéressant : c'est ce qui nous détermine à la supprimer.

main d'Auxerre en 1353, puis de S. Victor de Marseille en 1358,) fut élu Pape, en son absence & sans être Cardinal, dans le mois de Septembre 1362. Innocent VI l'avoit nommé Nonce à la Cour de Naples, & il se trouvoit à Florence lorsque le courier du Conclave lui apporta secretement la nouvelle de son élection. On avoit différé de la publier jusqu'à ce qu'il fût sur les lieux; & étant arrivé la nuit du 30 Octobre à Avignon, il fut proclamé Pape le lendemain, puis sacré & couronné le 6 Novembre suivant. (Muratori.) Peu de tems après son exaltation, il fit droit sur les plaintes qui lui furent portées contre les Archevêques de Reims & de Sens (Jean de Craon & Guillaume de Melun.) *Il les fit comparoir devant lui en personne, & les reprit des excès qu'ils faisoient sur leurs subjès; & à celuy de Sens reprocha de ce qu'il l'avoit prins par la barbe ou tems que il avoit été Abbé de S. Germain, en disant : quant tu es Pape, se t'en venge. Car le dict Archevêque le visitoit & excédoit contre les droits.* (Jean de Guise, Abbé de S. Vincent de Laon, *Chronol. manusc.*) L'an 1366, les Grandes Compagnies, après avoir désolé la Bourgogne, le Lyonnois & le Dauphiné, rentrerent dans le Comtat, où elles répandirent l'alarme. Urbain leur envoya un Cardinal pour demander ce qu'elles souhaitoient. Bertrand du Guesclin, qui les commandoit, répond que ce sont 30 mille croisés qu'il avoit enrôlés (& il disoit vrai) pour aller faire la guerre aux Sarazins d'Espagne; qu'ils demandent au S. Pere l'absolution de leurs péchés avec une aumône de 200 mille florins. *Quant à l'absolution*, dit le Cardinal, *vous l'aurez, de ce n'en doutez ja : mais de l'argent, répons-je pas. Sire*, reprit du Guesclin, *icy y en a moult qui d'absolution ne parlent point, & trop mieux aiment l'argent; car nous les faisons prudhommes malgré eux.* On leur offrit 100 mille francs, dont ils se contenterent d'abord. Mais du Guesclin apprenant que cette somme avoit été levée sur les bourgeois d'Avignon, il la renvoya; ce qui obligea le Pape & les Cardinaux de tirer du trésor de l'Eglise l'argent qu'on leur demandoit. L'an 1367, Urbain céde enfin aux sollicitations que les Italiens lui faisoient de revenir à Rome. En vain la Cour de France lui députa Nicolas Oresme pour le détourner de ce dessein. Il partit d'Avignon le 30 d'Avril, arriva le 23 Mai à Gênes, & fit son entrée le 16 Octobre à Rome, où il fut reçu avec d'autant plus de joie que, depuis l'an 1304, date de la sortie de Benoît XI, cette Ville étoit privée de la présence de son Pasteur. L'an 1370, le 17 Avril, Urbain quitta Rome pour revenir à Avignon, dans le dessein, ou plutôt, si l'on en croit Pétrarque, sous le prétexte de travailler à la paix entre la France & l'Angleterre. Quoi qu'il en soit, il arriva le 24 Septembre à Avignon; mais peu de jours après, il fut attaqué d'une grande maladie, qui l'enleva au monde le 19 Décembre 1370, à l'âge de 69 ans, après avoir tenu le saint Siége 8 ans, 1 mois & 14 jours, depuis son couronnement. Urbain mourut saintement, après s'être confessé plusieurs fois pendant sa maladie, & avoir reçu les autres Sacremens : il déclara, en présence de plusieurs personnes considérables, qu'il croyoit fermement tout ce que tient & croit la sainte Eglise Catholique & Apostolique; que s'il s'en étoit écarté en quelque chose, c'étoit contre sa volonté; qu'il le révoquoit & se soumettoit à la correction de l'Eglise. Le corps d'Urbain fut transféré à S. Victor de Marseille. Ce Pape avoit un grand zéle pour la propagation de la foi & la réforme des mœurs. L'an 1369, il reçut à la communion de l'Eglise Romaine l'Empereur Jean Paleologue, d'après la profession de Foi qu'il avoit faite, le 18 Octobre, dans l'Eglise de S. Pierre, entre les mains de quatre Cardinaux. Au mois de Mars de l'année suivante, il envoya Guillaume de Prato, de l'Ordre de S. François, avec douze de ses confreres, après l'avoir fait Evêque, aux Tartares du Cathai pour leur prêcher l'Evangile. Il envoya, dans le mois d'Août suivant, une autre Mission aux Georgiens engagés dans le schisme des Grecs. La simonie fut un des vices qu'il s'appliquoit le plus soigneusement à extirper. Il bâtit plusieurs Eglises, & fonda plusieurs Chapitres séculiers. Il approuva la régle de sainte Brigite & l'Ordre des Jésuates. Jean XXII avoit érigé le Mont-Cassin en Evêché. Urbain y rétablit le Titre Abbatial & la Dicipline Monastique qu'on n'y observoit presque plus. Il étoit lui-même un modele de la vie religieuse; & pour ne point perdre de vue son premier état, il en conserva l'habit, & le porta nuit & jour, même en maladie, jusqu'à sa mort. (Sponde.) L'Université de Mont-

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

jours après cette Assemblée, des efforts qu'il avoit faits en y haranguant, le Patriarche dispute à Cantacuzene la Régence de l'Empire, &, le 19 Novembre suivant, il couronne Empereur le jeune Prince Jean Paléologue, âgé de 9 ans. L'an 1347, l'Impératrice Anne, ennemie de ce Prélat, le fait déposer dans un Concile de Palamites, sans permettre qu'il y entre pour se défendre. Il fut ensuite jetté dans une prison où il mourut dix mois après sa déposition. L'Historien Manuel Calécas étoit parent, & peut-être frere de ce Patriarche. Jean d'Apri, fort opposé, comme on l'a vu, à Jean Cantacuzene, étoit grand partisan d'Apocauque, rival de ce dernier. Pour flatter ce Patriarche, Apocauque lui conseilla d'ajouter à sa dignité de nouveaux honneurs, & entre autres d'employer, au lieu d'encre ordinaire, une liqueur bleue, pour signer ses Lettres & ses Diplômes, & de porter des souliers d'écarlate. (Grégoras, L. XIV, c. 13.)

CXX. ISIDORE, DIT BUCHIRAM.

1347. Isidore, surnommé Buchiram, Evêque de Monembase, déposé par le Patriarche Jean d'Apri, pour son attachement à la doctrine des Palamites, fut élu, par ce parti, pour lui succéder. Son élection causa un grand schisme dans

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

l'Eglise de Constantinople. Isidore se soutint par la faveur de Cantacuzene, devenu Empereur, & mourut au mois d'Avril 1349. (Le Quien.) Ce Patriarche prétendoit avoir des révélations, se mêloit de faire des Prophéties, & faisoit de ses visions la régle de sa conduite. La honte & le chagrin qu'il eut de voir démenti par l'événement ce qu'il avoit prédit, lui causerent la longue maladie qui l'emporta. (Fleury.)

CXXI. CALLISTE I.

1349. Calliste I, Moine du Mont-Athos & grand ami de Palamas, succéda au Patriarche Isidore par les soins de l'Empereur Jean Cantacuzene. C'étoit un homme fort ignorant & sévére jusqu'à la dureté. Trois mois s'étoient à peine écoulés depuis son ordination, que la plupart des Evêques se séparerent de sa communion, protestant avec serment qu'il étoit Messalien. Calliste le nioit, & accusoit par représailles ses adversaires de divers crimes. L'Empereur fit ses efforts pour éteindre ce nouveau schisme, & n'y réussit qu'avec peine. Mais la doctrine des Palamites ne laissa pas de se maintenir; & l'an 1351, le Patriarche la fit confirmer dans un Concile qu'il tint par ordre de l'Empereur. Calliste se brouilla dans la suite avec ce Prince à l'occasion de Matthieu Cantacuzene son fils, qu'il

pellier, où il avoit étudié & professé, le compte au nombre de ses bienfaiteurs. Il y fonda un Collége de 12 bourses pour autant d'Etudians en Médecine. Il entretenoit de plus en différentes Académies jusqu'à mille Ecoliers. N'oublions pas enfin qu'en 1368 il tira de la Chapelle de Latran, nommée *Sancta Sanctorum*, les Chefs de S. Pierre & de S. Paul, où ils étoient renfermés sous l'autel, pour les mettre en de nouveaux reliquaires d'argent, du poids de 1200 marcs. Sur le buste de S. Pierre on voit une tiare à trois couronnes; ce qui a fait croire à Sponde qu'Urbain V étoit le premier qui eût porté la tiare de cette sorte. Néanmoins on ne voit qu'une seule couronne, suivant Marengoni, dans les figures qui nous restent de lui. Les armoiries de sa maison qu'on voit sculptées sur son tombeau dans le fond du Chœur de saint Victor de Marseille, sur la voûte & sur les murs de la même Eglise, sur ceux de la ville d'Avignon & en d'autres lieux, sont un émanché de quatre pieces en chef; mais les émaux n'y sont point marqués. Elles se trouvent au Château de Quesac en Gevaudan & dans la Sacristie de la Cathédrale de Mende pleinement exprimées, & sont d'azur au chef émanché de pieces d'or. M. le Chevalier de Gantès, Gouverneur de Saintes, qui a bien voulu nous faire part des recherches qu'il a faites sur l'origine de la Maison d'Urbain V, porte les mêmes armoiries que ce Pape.

CXCVI. GRÉGOIRE XI.

1370. Grégoire XI (Pierrre Roger, né au Château de Maumont en Limosin) fils de Guillaume, Seigneur de Beaufort en Anjou, neveu du Pape Clément VI qui l'avoit élevé au Cardinalat en 1348 à l'âge de 18 ans & chargé de Bénéfices) fut élu Pape le 30 Décembre 1370, ordonné Prêtre le 4 Janvier 1371, & le lendemain sacré & couronné. L'un des premiers objets dont il s'occupa, fut le rétablissement de la paix entre les Rois de France & d'Angleterre. Il les y invita par Lettres, & leur envoya des Légats pour le même sujet; mais ils échouerent dans leur négociation. Il ne fut gueres plus heureux dans les efforts qu'il fit pour ramener les autres Princes de l'Europe à la concorde. Cependant la liberté de l'Italie étoit menacée par le succès des armes de Bernabo Visconti, Seigneur de Milan. Grégoire fit une ligue avec le Comte de Savoie, le Marquis de Montferrat, le Marquis d'Est & d'autres Princes Italiens, pour arrêter ses progrès. Pour fournir aux frais de la guerre où cette confédération l'engagea, le Pontife eut recours à des décimes qu'il imposa sur le Clergé d'Angleterre & de plusieurs Royaumes du Nord. Aux armes temporelles il joignit les spirituelles, en excommuniant Bernabo & Galéas son frere, & défendant même de contracter des mariages avec leurs Maisons. « Quelque extraordinaire » que fut cette défense, dit M. Fleury, elle porta » plusieurs personnes à se retirer de leur alliance, » qu'elles auroient volontiers recherchée ». Les Visconti ne laisserent pas néanmoins de se maintenir contre leurs ennemis (V. *les Ducs de Milan.*) Grégoire, dit Muratori, étoit un bon Pape; mais il avoit en Italie de méchans Officiers qui n'étoient occupés qu'à dévorer les revenus de la Chambre Pontificale, & à fouler, par des exactions, les peuples, sans se soucier de faire administrer parmi eux la justice. La guerre, contre les Visconti, étant terminée, Guillaume, Cardinal-Légat de Bologne, en occasionna, l'an 1375, une nouvelle, en voulant enlever aux Florentins la belle Terre de Prato. Ceux-ci, pour se défendre contre une entreprise aussi injuste, firent une nouvelle ligue avec la Reine de Naples, les Siennois, les Pisans, & de plus, souleverent la plupart des villes de l'Etat Ecclésiastique. Les Romains eux-mêmes, l'année suivante, las de voir leur Eglise sans Pasteur, menacerent de faire un Antipape, & avoient déjà jetté les yeux sur l'Abbé de Montcassin, qui leur donna son consentement, si Grégoire ne se hâtoit de venir résider parmi eux. Effrayé de ces menaces, & d'ailleurs touché par les remontrances de sainte Catherine de Sienne & de Pierre, Infant d'Aragon, Grégoire consentit enfin de se rendre aux vœux de ses ouailles. Il part d'Avignon, le 13 de Septembre 1376, malgré les efforts que firent, pour l'y retenir, son pere, encore vivant alors, le Roi de France & d'autres personnes de poids, & va s'embarquer à Marseille, le 22 Septembre, pour se rendre à Rome. Les acclamations du peuple donnerent l'air d'un triomphe à son entrée dans cette ville, où il arriva le 17 Janvier 1377. Le Palais de Latran, que ses prédécesseurs avoient habité jusqu'à leur départ pour Avignon, étant tombé en ruine pendant le séjour de la Cour Pontificale en cette ville, il alla résider au Vatican, que ses successeurs ont pris soin d'aggrandir & d'embellir; en sorte que son enceinte est aujourd'hui de quatre milles; & l'ensemble de ses édifices, quoiqu'irrégulier, renferme des chefs-d'œuvre d'architecture, sans parler des peintures & des sculptures inestimables, dont l'intérieur est décoré. Grégoire, malgré la brillante réception que les Romains lui avoient faite, essuya bientôt de leur part de désagrémens

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

vouloit faire couronner Empereur. Calliste, l'an 1354, pressé à ce sujet, plutôt que d'y consentir, quitta le Palais Patriarchal au commencement de Février, & se retira au Monastere de S. Mamas, qui lui appartenoit. Une députation, que l'Empereur lui envoya, ne put l'engager à revenir. Sur son refus, le Siége Patriarchal fut déclaré vacant.

CXXII. PHILOTHÉE.

1354. Philothée, Supérieur du Mont-Athos, fut tiré de son Monastere par Jean Cantacuzene pour succéder à Calliste. Aussitôt après son élévation, il couronna Empereur, dans le mois de Février, Matthieu Cantacuzene, au préjudice de Jean Paléologue. L'an 1355, celui-ci ayant dépouillé son rival, Philothée se sauve dans un Monastere pour se soustraire à son ressentiment.

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

CALLISTE, *rétabli.*

1355. Calliste, après la fuite de Philothée, remonta sur le Siége de Constantinople. L'an 1362, il est député auprès d'Elisabeth, veuve du Crale, ou Prince de Servie, pour l'engager à faire la paix avec l'Empire. Calliste meurt dans son Ambassade, sur la fin de la même année. (Banduri, Le Quien.)

PHILOTHÉE, *rétabli.*

1363. Philothée, après la mort de Calliste, fut rétabli par l'Empereur Jean Paléologue. Il tint le Siége encore 13 ans & demi, & mourut l'an 1376. Nous avons plusieurs Ecrits de Philothée dont le principal est contre Nicéphore Grégoras, en faveur des Palamites.

*

qui l'engagerent à quitter Rome pour se retirer à Anagni, où il arriva le 1 Juin 377. Pendant le séjour qu'il y fit, il donna plusieurs Bulles contre les erreurs de Wiclef. Grégoire, à la sollicitation des Cardinaux François, s'étoit proposé de revenir à Avignon; mais Dieu ne le permit pas: il mourut à Rome, le 27 Mars 1378, après 7 ans, 2 mois & 23 jours de Pontificat, à compter du jour qu'il fut couronné; il étoit à peine âgé de 47 ans. C'est le dernier Pontife que l'Eglise Gallicane ait donné à l'Eglise universelle. Les Romains appellent le tems de la résidence des Papes à Avignon, des années d'exil & de captivité. Le célebre Abbé Duguet le qualifie de même, & prétend que ce sont là précisément les 70 ans d'exil du Roi de Tyr, marqués dans Isaïe. Grégoire étoit recommandable par la bonté de son caractere, & son savoir dans le Droit Civil & Canonique. Il eut toujours auprès de lui le Jurisconsulte Balde.

Ce Pape ne datoit que de l'année de son Pontificat.

CXCVII. URBAIN VI.

1378. Urbain VI (Barthelmi Prignano, Napolitain, Archevêque de Bari) fut élu Pape, le 9 d'Avril 1378, par les 16 Cardinaux qui se trouverent à Rome après la mort de Grégoire XI. Etant François pour les trois quarts, ils auroient bien voulu faire un Pape de cette nation. Mais les menaces du peuple, qui obsédoit le Conclave, & demandoit en fureur un Pape Romain, ou du moins Italien, ne leur permit pas de suivre leur inclination. Urbain, le 18 du même mois, fut couronné solemnellement en leur présence. Ils écrivirent le lendemain aux six autres Cardinaux qui étoient à Avignon, pour les engager à reconnoître Urbain VI; mais la conduite imprudente de ce Pape aliéna bientôt de lui ceux qui l'avoient élu. Ils prétendirent que leur élection n'avoit pas été libre, & en firent une nouvelle qui tomba sur le Cardinal Robert de Genêve. Celui-ci prit le titre de Clément VII. Cette double élection occasionna un Schisme qui se continua, de Compétiteur en Compétiteur, l'espace de 40 ans. Les maux qu'il entraîna furent infinis, & la confusion fut si grande, que les plus savans & les plus éclairés ne savoient quel parti prendre. On vit même les Saints se partager entre l'une & l'autre obédience. Sainte Catherine de Sienne tenoit pour Urbain, & le B. Pierre de Luxembourg se déclara pour Clément. Encore aujourd'hui quelques uns doutent quels ont été les vrais Papes depuis Urbain VI jusqu'à Martin V. Urbain fut reconnu par la plus grande partie de l'Empire, en Bohême, en Hongrie, en Angleterre. Après avoir tenté d'attirer à son parti la France qui tenoit pour son rival, il fit publier en Angleterre, l'an 1383, une Croisade contre cette Puissance & contre les Partisans de Clément. Pour soutenir cette expédition il falloit de l'argent; *Car les gens d'armes*, dit Froissard, Auteur du tems, *ne vivent pas de pardons, & n'en font pas grand compte sinon à l'article de la mort.* En conséquence il ordonna la levée d'une décime sur tous les Bénéfices de l'Eglise Anglicane. L'Evêque de Norwich fut chargé du commandement de cette armée Ecclésiastique, qui se battit également contre les Clémentins & contre les Urbanistes, & finit par être entièrement dissipée. L'an 1385, Urbain étant à Nocera, le Cardinal Manupello, de la famille des Ursins, l'avertit secrettement d'une conjuration formée par six Cardinaux, (Thierri de Niem n'en nomme que cinq) pour se saisir de sa personne le 13 Janvier de cette année, & le faire condamner & juger comme Hérétique. Sur cet avis, ils sont arrêtés, par ordre du Pape, la veille de l'exécution de leur complot, chargés de chaînes, & mis en prison; puis appliqués à la torture la plus cruelle, sans qu'on puisse tirer d'eux l'aveu du crime dont ils étoient accusés. Il faut excepter seulement l'Evêque d'Aquila, que la violence des tourmens força de se reconnoître leur complice. Obligé, quelques mois après de quitter Nocera, qui appartenoit au Roi de Naples, Urbain les emmena avec lui à Gênes, où il arriva le 13 Sep-

CLÉMENT VII

1378. Clément VII, (Robert, de la Maison des Comtes de Genêve, Chanoine de Paris, puis Evêque de Térouanne, ensuite de Cambrai, Cardinal en 1371, envoyé, l'an 1376, par Grégoire XI, en qualité de Légat à Bologne, où il s'étoit tyranniquement comporté,) fut élu à Fondi le 21 Septembre 1378 par 15 des Cardinaux qui avoient élu Urbain VI. Son couronnement se fit le 31 d'Octobre suivant. Clément VII fut reconnu pour légitime Pape en France, en Espagne, en Ecosse, en Sicile, dans l'Isle de Chypre. Il quitta l'Italie pour venir établir son Siége en France, arriva, le 25 Juin 1379, à Marseille, & de-là se rendit à Avignon, où il fixa sa demeure. Ce fut un vrai malheur que cette résidence pour l'Eglise Gallicane; ce Pape & le Duc d'Anjou, Roi de Sicile, se vendirent l'un à l'autre le Clergé de France. Clément accordoit des décimes au Duc d'Anjou, qui lui laissoit prendre la moitié des Bénéfices & vendre l'autre. Jamais l'abus des graces expectatives ne fut porté si loin. L'Université de Paris, que ce brigandage frustroit du prix légitime de ses travaux, & que le scandale du schisme affligeoit, défendit avec courage les libertés de l'Eglise Gallicane & ses propres droits.

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

CXXIII. MACAIRE.

1376. Macaire fut choisi par l'Empereur Cantacuzene, entre trois sujets que les Evêques lui présenterent suivant la coutume, pour succéder à Philothée. M. de Villoison est porté à croire qu'il est le même que Macaire Chrysocéphale, Auteur d'un ouvrage Grec intitulé: *Rhodonia*, ou le Rosier (espece de Florilege, ou de Spicilege, tiré d'un grand nombre d'anciens Ecrivains) & d'une Chaîne sur S. Matthieu, souvent citée par les Commentateurs de l'Ecriture-Sainte. (*Anecdota Græca*). Macaire occupa le Siége de Constantinople 2 ans, 7 mois & demi, au bout desquels il mourut l'an 1379.

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

CXXIV. NIL.

1379. Nil, Archevêque de Thessalonique, fut porté sur le Siége de Constantinople après la mort de Macaire. Il écrivit contre l'Eglise Latine & en faveur des erreurs des Palamites. D. Banduri place sa mort en 1387.

CXXV. ANTOINE IV.

1387. Antoine IV, surnommé Caloger, succéda au Patriarche Nil. Il mourut, suivant D. Banduri, l'an 1396.

tembre.

tembre. Après les y avoir encore retenus le reste de l'année dans les fers, il leur fait subir en sa présence un nouvel interrogatoire, dans lequel ils persistent à protester de leur innocence & citent le Pape au Tribunal du Souverain Juge. Urbain transporté de colere les renvoie en prison, où il les fait étrangler quelques jours après, à l'exception d'un Anglois qui dût sa délivrance aux sollicitations du Roi d'Angleterre. (Muratori.) Urbain passe de Gênes à Lucques, & delà se rend à Pérouse, où il fixe sa Cour. En vain les Principaux de Rome viennent l'y trouver pour le presser de revenir. Il est inflexible. Mais cette résistance ayant soulevé les troupes qu'il avoit avec lui pour porter la guerre dans le Royaume de Naples, il change d'avis, & s'achemine pour Rome, où il est reçu dans le mois de Novembre 1388. Sur la route il étoit tombé de sa mule, & s'étoit froissé rudement le corps. Toujours languissant depuis cet accident, il mourut le 18 Octobre 1389, après 11 ans, 6 mois & 9 jours d'un Pontificat dont la mémoire sera éternellement odieuse. Un Auteur a dit de lui : *Urbano ex humanis erepto, nemo qui potuerit lacrymas dare, inventus est.* L'an 1389, le 11 Avril, Urbain fit trois institutions mémorables : 1° il réduisit le Jubilé à 33 ans; 2° il établit la Fête de la Visitation de la Sainte Vierge. La troisieme institution fut qu'à la Fête du saint Sacrement on pourroit célébrer l'Office Divin, nonobstant l'interdit; à quoi il ajouta cent jours d'indulgence pour ceux qui accompagneroient le saint Sacrement depuis l'Eglise jusques chez un malade & au retour. (V. Jeanne I[ere], Reine de Naples, & Charles III, son successeur.)

Enfin, après avoir luté plusieurs années contre la rapacité de la Cour d'Avignon, après avoir proposé divers moyens pour le rétablissement de l'union & de la paix, elle porta un coup mortel à Clément par un mémoire que composa, sur le même sujet, Nicolas de Clémengis, un de ses Membres les plus distingués. Ce plan de pacification, dont le Roi Charles VI & son Conseil avoient été frappés, étant venu à la connoissance de ce Pape, il en conçut tant de colere, de douleur & de crainte, que ces différentes impressions lui causerent une apoplexie qui l'emporta de ce monde le 16 Septembre 1394, après environ 16 ans de Pontificat. En mourant il laissa dans ses coffres 300000 écus d'or.

BONIFACE IX. CXCVIII. BENOIT XIII.

1389. Boniface IX (Pierre ou Perrin Tomacelli, dit le Cardinal de Naples,) fut élu Pape, le 2 Novembre 1389, par les Cardinaux de l'obédience d'Urbain, au nombre de 14, & couronné le 9 du même mois. Dès le commencement de son Pontificat, il confirma les trois nouvelles Institutions d'Urbain VI; il établit les Annates sur les Bénéfices, l'an 1399, selon Thierri de Niem : quelques-uns néanmoins, comme nous l'avons dit ailleurs, en font remonter l'établissement plus haut. Mais Boniface IX les étendit aux Prélatures, & pour toujours. L'an 1400, il publia la Bulle du Jubilé, comme Benoît, son rival, fit de son côté. Les Fideles, sans distinction d'obédience, accoururent à Rome, parce que cette Ville étoit toujours regardée comme la capitale du monde Chrétien. Mais Boniface au lieu de pourvoir à la sûreté des Pélerins, souffrit qu'ils fussent insultés, maltraités par ses troupes répandues autour de Rome, & laissa mourir les malades sans secours. C'étoit manquer de politique, dit un habile homme, autant que d'humanité. L'an 1404, des Ambassadeurs, que Benoît lui avoit envoyés, disputerent contre lui en plein Consistoire, & le mirent en une telle colere, qu'il en mourut, comme Clément VII, le premier Octobre, après 14 ans & 11 mois de Pontificat.

Le P. Papebrok se trompe lorsqu'il dit que Boniface IX datoit le commencement de son Pontificat du jour de son élection, & non de celui de son couronnement. (Mansi, *in Rayn. ad an.* 1390.)

Ce Pape est le premier dont la tiare soit ornée d'une triple couronne dans les monumens contemporains qui nous restent de lui. (Marengoni, *Chronol. Rom.* PP.)

CXCIX. INNOCENT VII.

1404. Innocent VII (Cosmat de Meliorati, né

1394. Benoît XIII (Pierre de Lune, d'une illustre famille d'Espagne, Cardinal-Diacre,) fut élu, le 28 Septembre 1394, par les Cardinaux de l'obédience de Clément VII, pour lui succéder. Le 3 Octobre, on l'ordonna Prêtre; le 11, on le sacra Evêque & on le couronna. Il avoit souscrit, avant son élection, l'Acte par lequel tous les Cardinaux promirent avec serment de faire tous leurs efforts pour la réunion, jusqu'à céder le Pontificat. Etant Légat en France, il avoit témoigné au Roi & à l'Université que si jamais il succédoit à Clément VII, il vouloit, à quelque prix que ce fût, réunir toute l'Eglise. Les Cardinaux, qui croyoient sinceres les discours de Pierre de Lune, & le désir qu'il témoignoit pour la réunion, se presserent de l'élire; mais ils se tromperent : Benoît rejetta toujours la voie de réunion : en vain on le sollicita de consentir à la cession; ni Rois, ni Princes, ni Evêques, ni Cardinaux, ni Conciles mêmes ne purent le fléchir. La France s'étant retirée, l'an 1398, de son obéissance, il ne laissa pas de résister à la voie de la cession, jusqu'à soutenir un siége dans le Château d'Avignon, où il fut assiégé par le Maréchal de Boucicaut : il en sortit déguisé l'an 1403, le 12 Mars. (L'on comptoit encore en France 1402, Pâque n'étant que le 15 d'Avril.) La France ne persista pas dans le parti qu'elle avoit pris, & revint presque aussitôt à l'obédience de Benoît. L'an 1408, nouveau sujet de mécontentement que donne ce Pontife à la France. Le 14 Mai il fait remettre au Roi Charles VI une Bulle très offensante; en conséquence de quoi le Maréchal de Boucicaut donne des ordres pour l'arrêter. Benoît les prévient par une seconde fuite. Il se sauve en Catalogne sa patrie, & se jette, le 23 Juillet, dans Perpignan où il fit, le premier de Novembre,

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

CXXVI. CALLISTE II, dit XANTOPULE.

1396 Calliste II, surnommé Xantopule, succéda, l'an 1396, au Patriarche Antoine. Il mourut la même année, après avoir tenu le Siége 3 mois (Banduri, Le Quien.)

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

CXXVII. MATTHIEU I.

1396. Matthieu I, Métropolitain de Cyzique, fut transféré, vers la fin de 1396, sur le Siége de Constantinople. Il le remplit l'espace de 13 ans, & mourut l'an 1410 (Banduri, Le Quien.)

à Sulmone, dans l'Abbruze, Cardinal de Sainte Croix en 1389,) fut élu Pape le 17 Octobre 1404, par les Cardinaux de l'obédience de Boniface, & couronné le 2 ou le 11 de Novembre. L'an 1405, le soulevement des Romains l'obligea de quitter Rome le 6 Août pour se retirer à Viterbe. Son absence le fit regretter, parce qu'elle transportoit ailleurs les richesses de la Cour Pontificale. L'an 1406, les Romains lui ayant fait satisfaction, il rentre dans Rome le 13 Mars. Il mourut le 6 de Novembre suivant, après 2 ans & 20 jours de Pontificat depuis son élection.

CC. GRÉGOIRE XII.

1406. Grégoire XII (Ange Corrario, Vénitien, Cardinal-Prêtre du titre de S. Marc en 1405,) fut élu Pape tout d'une voix le 30 Nov. 1406. Au sortir du Conclave, il ratifia l'Acte qu'il avoit fait avec les Cardinaux, par lequel il s'étoit engagé avec serment de renoncer au Pontificat pour parvenir à l'union. En conséquence il écrivit à Benoît XIII pour lui proposer de concourir à l'extinction du schisme : il écrivit de même au Roi de France & à l'Université de Paris. Ces apparences de bonnes dispositions causerent une joie extrême. Mais la conduite que tint Grégoire fit voir qu'il n'agissoit pas avec sincérité : néanmoins, pour se justifier & faire croire qu'il désiroit l'union, il indiqua, par une Bulle du 2 Juillet 1408, un Concile général pour la Pentecôte de l'an 1409. Les Cardinaux de Grégoire & ceux de Benoît s'étoient déja réunis pour en indiquer un à Pise. Celui-ci se tint effectivement, & les deux Papes y furent déposés le 5 Juin 1409.

CCI. ALEXANDRE V.

1409. Alexandre V (Pierre, surnommé Philarge, successivement Evêque de Vicence & de Novarre, puis Archevêque de Milan, Cardinal en 1405,) fut élu Pape, à l'âge de 70 ans, le 26 Juin 1409, au Concile de Pise, par les Cardinaux de l'une & l'autre obédience, au nombre de 24 : son couronnement se fit le 7 Juillet dans l'Eglise Cathédrale de Pise. (Sponde.) Muratori, d'après Thierri de Niem, met cette cérémonie au 17 Juin, & l'élection deux jours auparavant. Pierre étoit né dans l'Isle de Candie, de parens extrêmement pauvres, & ne se souvenoit pas même de les avoir connus. Comme il demandoit l'aumône dans son enfance, un Frere Mineur le recueillit, lui apprit le Latin, le mit dans une Maison de l'Ordre lorsqu'il fut grand, & lui donna l'habit. Telle fut l'origine du Pape Alexandre. Son gouvernement fut extrêmement foible : il n'agissoit que par les conseils ou les ordres du Cardinal Balthasar Cossa, Prélat indigne de sa confiance, mais auquel il devoit le Pontificat qu'il avoit lui-même refusé, on ne sait par quel motif. (Muratori.) Alexandre, naturellement facile, cherchoit à plaire à tout le monde, & ne pouvoit rien refuser. Il fixa sa résidence à Bologne, où son Favori étoit Légat. Ce fut là qu'il donna, le 10 Janvier 1410, une grande Bulle, pour confirmer la Sentence du Concile de Pise contre Grégoire XII & Benoît XIII. Il y mourut le 3 Mai suivant, après 10 mois & 8 jours de Pontificat, où il vécut beaucoup moins à l'aise qu'il n'avoit fait dans son Archevêché de Milan. Aussi disoit-il à ses amis : J'ai été riche Archevêque, pauvre Cardinal, & je suis Pape mendiant.

CCII. JEAN XXIII.

1410. Jean XXIII (Balthasar Cossa, dont on vient de parler, né à Naples d'une famille noble, Cardinal-Diacre de S. Eustache en 1402,) fut élu Pape, le 17 Mai de l'an 1410, par 16 Cardinaux qui se trouverent à Bologne lorsqu'Alexandre V mourut. Il fut ordonné Prêtre le 24, & le lendemain consacré & couronné. Balthasar étoit un grand homme pour les affaires temporelles, dit de lui Léonard d'Arezzo, son Secrétaire ; mais il n'entendoit rien aux spirituelles, & n'y étoit nullement propre. Ses mœurs n'étoient d'ailleurs rien moins qu'édifiantes. Jean XXIII, pressé par l'Empereur & les autres Puissances Catholiques, indiqua un Concile général à Constance pour le premier Novembre 1414, & s'y

l'ouverture d'un Concile. Mais les Cardinaux de Benoît XIII, qui étoient restés à Avignon, au nombre de huit ou neuf, voyant que leur Pape les avoit abandonnés, se joignirent aux Cardinaux Romains. Tous de concert indiquerent un Concile général à Pise, au 25 Mars de l'an 1409, pour procéder à l'union de l'Église. Le Concile s'ouvrit au jour marqué ; & dans la XVe Session, tenue le 5 Juin, on prononça Sentence de déposition contre Ange Corrario & Pierre de Lune. L'un & l'autre furent déclarés schismatiques, opiniâtres & hérétiques, coupables de parjure, indignes de tout honneur, de tout droit de commander, & retranchés de l'Eglise. L'an 1415, au mois d'Octobre, pendant la tenue du Concile de Constance, Benoît eut à Perpignan une entrevue avec l'Empereur Sigismond : elle fut inutile. Ce Prince ne put vaincre son obstination, ni l'engager à renoncer au Pontificat. Enfin, l'an 1417, le Concile procéda définitivement contre lui ; & dans la XXXVIIe Session, tenue le 26 Juillet, il fut déclaré contumace, schismatique, hérétique, & en conséquence déposé & privé de toutes dignités. Benoît mourut dans son obstination à Peniscola le premier Juin, ou, selon d'autres, le 29 Novembre de l'an 1424. (Muratori.) François Pagi met sa mort l'année précédente. Ce Pape étoit âgé de près de 90 ans, & dans la 30e année de son Pontificat, d'où S. Antonin semble conclure qu'il n'étoit pas légitime Pape. Cela montre que du tems de ce Saint, ces paroles, *non videbis annos Petri*, avoient déjà cours. Ciaconius, dans la vie de Benoît, rapporte que son corps ayant été transporté à Iglueca, petite ville d'Aragon, & inhumé dans un lieu profane du Château, y

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

CXXVIII. EUTHYME II.

1410. Euthyme II monta sur le Siége de Constantinople après la mort du Patriarche Matthieu. Il l'occupa jusqu'en 1416, époque de sa mort.

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

CXXIX. JOSEPH II.

1416. Joseph II, Métropolitain d'Ephese, fut choisi par l'Empereur Manuel Paléologue le 21 Mai, pour remplir le Siége de Constantinople. L'an 1422, il eut une conférence avec Antoine

Grégoire se mit pareillement en devoir de tenir le sien : mais craignant que les Vénitiens mécontens de lui ne le fissent arrêter, il s'enfuit secrétement & se retira à Gaëte sous la protection du Roi Ladislas. L'an 1412, ce Prince ayant fait un accommodement avec Jean XXIII, Grégoire qui par-là se voyoit abandonné, alla chercher un asyle à Rimini avec trois de ses Cardinaux. Il y demeura trois ans. Enfin, l'an 1415, il prit sérieusement le parti d'abdiquer. Dans cette disposittion il chargea le Seigneur de Rimini, Charles Malatesta, de sa procuration pour le Concile deConstance. Malatesta s'étant présenté dans la 14[e] Session tenue le 4 Juillet, y renonça au nom de Grégoire à la Papauté. Grégoire approuva toutcequ'avoitfait son Procureur, & déposa les ornemens pontificaux. Il mourut, âgé de 92 ans, le 18 Octobre 1417, à Rimini.

rendit le 28 Octobre, non sans avoir eu sur la route des pressentiment fâcheux. Lorsqu'il eut passé la ville de Trente, son boufon lui dit : *Santo Padre, chè passo Trenta perde.* Etant sur une montagne du Tirol, son équipage versa, & il tomba lui-même sans se faire de mal. Comme on lui demandoit s'il ne s'étoit point blessé, *de par le Diable*, répondit-il, *je suis à bas, j'aurois mieux fait de rester à Bologne.* Regardant ensuite de loin la ville de Constance, il dit : *Je vois bien que c'est ici la fosse où l'on prend les renards.* (Barre, *Hist. d'Allem.* T. VII, p. 147.) L'ouverture du Concile se fit le 5 Novembre. Jean XXIII accepta, le 2 de Mars 1415, la formule de cession qui lui fut présentée, mais il refusa de donner une Bulle de son abdication ; tout ce qu'on pût obtenir fut qu'il la notifieroit : il s'enfuit de Constance, le 20 Mars, déguisé en palefrenier, de nuit, selon quelques uns, ou en plein jour, suivant d'autres, à la faveur du tournoi que Frédéric d'Autriche, Comte de Tirol, donna pour seconder son évasion. Ce qu'il y a de certain, c'est que ce Prince, complice & compagnon de sa fuite, le trahit ensuite, intimidé par les poursuites de l'Empereur Sigismond & du Concile, & le retint prisonnier à Fribourg en Brisgau. Le Concile, instruit du lieu de sa retraite, lui fit signifier, par les Archevêques de Besançon & de Riga, le 9 Mai, jour de l'Ascension, une citation à la prochaine Session, qui devoit se tenir le 13 du même mois ; & le Burgrawe de Nuremberg, qui avoit accompagné ces Députés avec main forte, l'emmena ensuite dans un Château voisin de Constance. Jean n'ayant point satisfait à la citation, le Concile le déclara contumace & suspens dans la 10[e] Session, tenue le 14 Mai, & dans la 12[e], qui se tint le 29 du même mois, le déposa & le priva absolument du Pontificat. Confiné ensuite dans une prison, il y resta près de quatre ans ; après quoi, l'an 1419, il vint se jetter, le 13 Mai, dans Florence, aux pieds de Martin V, & le reconnut pour vrai Pape. Martin lui fit un accueil très gracieux, & le nomma Doyen du Sacré Collége. Mais il ne jouit de cet avantage que six mois, étant mort le 22 Novembre 1419. Il avoit tenu le S. Siége 5 ans & 4 jours, depuis son couronnement jusqu'à sa déposition. Son tombeau se voit dans le baptistere de Florence, où il finit ses jours. (*V.* Ladislas, Roi de Naples, & Frédéric, Comte de Tirol.)

est demeuré incorruptible ; & cela, dit-il, à cause de l'excommunication dont il avoit été frappé par le Concile de Constance : car il étoit persuadé, comme on l'a été long-tems en Occident, & comme on l'est encore en Gréce, que les cadavres des excommuniés ne se pourissent pas. (*Voy.* notre remarque sur le Concile de Troyes de l'an 878.)

CLÉMENT VIII,

Antipape.

Clement VIII (Gilles de Mugnos, ou de Munion, Chanoine de Barcelone) fut élu, l'an 1424, pour succéder à Pierre de Lune, par les deux Cardinaux de son obédience : il refusa d'abord cette dignité ; mais, pressé par le Roi Alfonse, il l'accepta, & continua le schisme jusqu'à l'an 1429, qu'il renonça au Pontificat, le 26 Juillet, après l'accommodement d'Alfonse avec Martin V.

CCIII. MARTIN V.

1417. Martin V (Othon Colonne, Romain, de l'ancienne Maison des Colonnes, Cardinal-Diacre en 1405,) fut élu Pape dans le Concile de Constance, le 11 Nov. 1417, intronisé le même jour, ordonné Prêtre le 20, consacré & couronné le 21. Peu de jours après il voulut donner une dispense de mariage entre parens dans un degré défendu par les Canons ; sur quoi l'Empereur Sigismond lui dit : *S. Pere, vous pouvez bien pardonner les péches, mais non pas les permettre.* Martin partit de Constance, le 16 Mai 1418, pour retourner en Italie, visita à loisir les principales villes de Lonbardie, & s'arrêta, le 26 Février 1419, à Florence, où il séjourna l'espace d'environ 19 mois. Ce fut là qu'il reçut, l'an 1420, une ambassade, que l'Empereur Grec Manuel Paléologue, & Jean, son fils & son Collégue, lui envoyoient pour lui demander du secours contre les Turcs, & l'assurer de l'envie qu'ils avoient, eux & leurs sujets, de se réunir à l'Eglise Latine. Le Pape nomma Pierre Fonseca, Cardinal de S. Ange, avec titre de Légat pour terminer cette affaire. La négociation dura deux ans, au bout desquels l'Empereur & le Patriarche insistant toujours pour que l'on tînt un Concile général à Constantinople, & non ailleurs, sur les points qui divisoient les deux Eglises, le Pape répondit qu'il consentoit à cette demande, pourvu que l'Empereur fournît aux frais & à la dépense des Prélats ; ce qu'il savoit bien être au-dessus de ses forces. Ce fut encore pendant son séjour à Florence que Martin V retira Bologne, au mois de

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

de Messine, Nonce du Pape Martin V, sur la réunion des deux Eglises. L'an 1437, le 27 Novembre, il part de Constantinople avec l'Empereur pour le Concile Général, indiqué par le Pape Eugene, & arrive le 8 Février suivant à Venise ; dela ils se rendent à Ferrare, où le Concile s'ouvrit le 9 Avril 1438. Lorsqu'ils furent arrivés, il y eut de la difficulté pour l'entrevue du Patriarche avec le Pape. Joseph, se regardant comme le Chef de l'Eglise d'Orient, prétendoit traiter de pair avec le Chef de l'Eglise Latine, il ne vouloit point sur-tout entendre parler de baiser les pieds du Pape. Eugene, pour le bien de la paix, fut obligé de se relâcher sur cet article. Le Patriarche entrant dans la chambre du Pape, le Pontife se leva de son trône pour le recevoir : ils s'embrasserent & se donnerent le baiser de paix ; après quoi le Pape s'étant remis sur son trône, on fit asseoir à sa gauche le Patriarche sur un siége semblable à ceux des Cardinaux. L'an 1439, le Concile ayant été transféré à Florence, le Patriarche

Juillet 1420, des mains des Bentivoglio. La satisfaction dont il jouissoit à Florence fut altérée par par une chanson que les enfans venoient chanter jusques sous ses fenêtres, & dont le refrein étoit : *Papa Martino non val un quatrino.* S'imaginant que cette chanson avoit été faite par des personnes mal intentionnées, il voulut en marquer aux Florentins son mécontentement. Mais Léonard Aretin, son Secrétaire, le désabusa, en l'assurant qu'ils n'oublieroient jamais la grace qu'il leur avoit faite, par sa Bulle du 2 Mai 1419, d'ériger leur Eglise en Archevêché. S'étant remis en route vers le milieu de Septembre 1420, il arriva le 22 de ce mois à Rome, où il fut reçu, dit Platina, comme un astre bienfaisant. Le schisme qui désoloit l'Eglise depuis 51 ans, fut entièrement éteint, l'an 1429, par la cession de Gilles de Mugnos, dit Clément VIII, qui abdiqua le 26 de Juillet. Il n'y eut plus enfin qu'une obédience & un Pape. Martin V mourut la nuit du 20 au 21 de Février l'an 1431, ayant tenu le saint Siége 13 ans, 3 mois & 10 jours, en comptant de celui de son élection. Martin V, avant d'être élu, avoit promis avec serment, ainsi que tout le Sacré Collége, de travailler dans le Concile à la réformation de l'Eglise dans le Chef & dans les Membres : promesse qu'on lui fit renouveller, mais qu'il eut toujours soin d'éluder. Il falloit une ame plus dégagée que la sienne de tout intérêt humain pour renoncer aux Annates, aux Réserves & aux différens impôts qui servoient à nourrir le luxe de la Cour Romaine. (V. *les Conciles de Constance, de Pavie & de Sienne.*) Ce Pape avoit les qualités d'un Prince & quelques vertus d'un Evêque. L'Eglise lui est redevable de son union, l'Italie de son repos, & Rome de son rétablissement. On croit que ce fut Martin V qui le premier autorisa par sa Bulle *Regimini universalis Ecclesiæ*, qui est de l'an 1425 (NS.) les rentes constituées, sur lesquelles les Théologiens étoient fort partagés. Mais ce Pape reconnoissoit lui-même l'antiquité immémoriale de ces sortes de rentes.

CCIV. EUGENE IV.

1431. Eugene IV (Gabriel Condolmere, Vénitien, Cardinal-Evêque de Sienne) fut élu Pape le 3 Mars 1431, selon Sponde, Pagi & Muratori, le 4, suivant M. Dupin, le 6, selon le P. Papebrok. Il fut couronné le 11 du même mois. (Murat. Mansi.) Dès qu'il se vit établi sur le saint Siége, au lieu d'agir en pere commun, il prit hautement parti entre deux familles ennemies, les Colonnes & les Ursins. Eugene se déclara pour ceux-ci, qui avoient procuré son élévation, & se mit à persécuter les premiers, qui lui en donnoient un beau prétexte. Neveux en effet de son prédécesseur, ils avoient abusé de ce titre pour augmenter les richesses de leur Maison, aux dépens du saint Siége. Eugene, pour les perdre plus sûrement, fit commencer des procédures criminelles contre tous les Officiers de Martin V, leur demandant compte du riche mobilier de ce Pape, & des trésors qu'il avoit amassés pour faire la guerre aux Turcs. On fait état de plus de cent des ces accusés, à qui cette recherche coûta la vie. Les Colonnes, qui se sentoient coupables, prennent la fuite, assemblent des troupes, & rentrent dans Rome le 23 Avril 1431. Mais n'y trouvant point leur faction disposée à les soutenir, ils se retirent. Eugene les poursuit ; ils sont réduits à demander la paix, qu'il leur accorda le 22 Septembre suivant, moyennant 113 mille florins, qu'ils payerent. (Murat.) On a parlé, à l'article des Conciles (p. 210) de celui qui s'ouvrit à Basle en 1431, des démêlés de cette Assemblée avec Eugene, du Concile qu'il lui opposa, de l'élection que les Peres de Basle firent d'Amédée, Duc de Savoie, le 5 Novembre 1439, pour le substituer à Eugene, qu'ils avoient déposé le 22 Juin précédent ; jour auquel il arrêtoit avec l'Empereur Jean Paléologue la réunion des deux Eglises Grecque & Latine. Amédée prit le nom de Félix V, arriva le 24 Juin 1440 de Ripailles, lieu de sa retraite, à Basle, où il fut consacré & couronné le 24 Juillet. Le Roi de France ne voulut point embrasser l'obédience de ce nouveau Pape. Il fut néanmoins reconnu par plusieurs Universités, & notamment par celle de Paris. Il le fut aussi dans quelques Etats, en Hongrie, par la Reine Elisabeth, en Baviere, &c. Eugene n'eut pas la satisfaction de voir finir ce schisme. Il mourut le 23 Février 1447, après avoir tenu le saint Siége 16 ans moins quelques jours. Eugene, s'il eût fait un bon usage de ses talens, étoit en état de rendre à l'Eglise une partie de son ancienne splendeur. Il n'y avoit qu'à laisser faire le Concile de Basle, dont les intentions étoient pures, & à seconder ses opérations, au lieu de les traverser, comme il fit, par une damnable politique. La réformation tant desirée des gens de bien se fût alors effectuée ; ce qui eût étouffé les héréses naissantes, & prévenu celles que les abus, autorisés par la Cour de Rome, ont dans la suite occasionnées. On doit compter aussi, parmi les fautes énormes d'Eugene, l'ordre qu'il fit signifier au malheureux Ladislas, Roi de Pologne & de Hongrie, par le perfide Cardinal Julien, de rompre la paix qu'il avoit jurée sur l'Evangile avec les Turcs, sous prétexte qu'elle avoit été faite sans la participation du Pape (V. *les Conciles de Basle, de Ferrare & de Florence.*)

Eugene commençoit l'année dans ses Bulles tantôt au premier Janvier, tantôt au 25 Mars, & quelquefois à Pâque. Cependant il avoit ordonné, par une Bulle de 1440, que dans toute l'Eglise on commenceroit désormais l'année à Noël. Mais ni lui-même, ni ses successeurs, ne furent fideles à cette loi, qui fut adoptée en plusieurs pays. Ce fut encore lui qui ordonna, l'an 1445, que l'année de l'Incarnation seroit insérée dans toutes les Bulles & Rescrits. Mais il n'étendit pas cette loi aux Lettres & Brefs qu'il scelloit de son sceau secret. On ne voit point de traces d'Indiction dans ses Bulles. C'est à son Pontificat qu'on rapporte l'établissement de l'Indult.

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

Joseph y mourut le 9 Juin, après avoir consenti, de vive voix & par écrit, à la réunion. (*V.* les Conciles pp. 211-212.) Aussitôt après sa mort, l'Empereur & les Evêques Grecs qui se trouvoient à Florence, lui donnerent pour successeur Bessarion, Métropolitain de Nicée, aussi présent au Concile. Mais ce Prélat, prévoyant les troubles qui devoient agiter l'Eglise de Constantinople, refusa cette dignité, & aima mieux se fixer à Rome, où il fut dans la suite élevé au Cardinalat.

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

CXXX. MÉTROPHANE II.

1440. Métrophane II, Métropolitain de Cyzique, fut élu, le 14 Mai 1440, Patriarche de Constantinople. Le lendemain, jour de l'Ascension, le peuple & le Clergé, soulevés par Marc d'Ephese, refuserent de communiquer avec lui dans les saints Mysteres, à cause de son attachement aux Latins. Métrophane, faute de Ministres & d'Assistans, ne put offrir le Sacrifice ce jour là.

CCV. NICOLAS V.

1447. Nicolas V (Thomas de Sarzane, Cardinal-Evêque de Bologne, né dans un bourg près de Luni, ville épiscopale de Toscane, aujourd'hui ruinée) fut élu Pape le 6 Mars 1447, couronné le 18, & aussitôt reconnu par l'Allemagne & la France. Le Roi Charles VII lui envoya, l'année suivante, une Ambassade célebre, chargée de faire plusieurs propositions pour la paix de l'Eglise. Tout conspiroit à cette paix : Nicolas y étoit porté par son caractere doux & paisible; les Souverains la désiroient; le Roi de France sur-tout, qui y travailla plus que tout autre; Félix s'y prêtoit à certaines conditions, qui furent généreusement accordées par Nicolas; les Peres de Basle y concouroient de leur côté. Ainsi elle fut conclue facilement. Félix renonça au Pontificat le 9 Avril 1449. (*V.* Amédée VIII *parmi les Ducs de Savoie.*) Le Pape annonça cette agréable nouvelle à toute la Chétienté, par une Bulle du 18 Juin suivant. Il reçut à sa communion le célebre Cardinal d'Arles, déposé par Eugene IV, se réconcilia parfaitement avec lui, & le fit même Légat en Allemagne. L'an 1451, Nicolas reçut une Ambassade de Constantin Paléologue, Empereur Grec, avec une Lettre de ce Prince, par laquelle il lui demandoit du secours contre les Turcs qui menaçoient Constantinople, & un Légat pour travailler à la réduction des Schismatiques. La réponse que le Pape fit à l'Empereur en lui envoyant le Cardinal Isidore, Grec de naissance & Archevêque de Kiovie, semble être une prédiction de ce qui arriva trois ans après. Nicolas y marquoit que l'on attendroit encore trois ans pour voir si le figuier, qu'on avoit jusqu'alors cultivé inutilement, produiroit du fruit; & que s'il n'en portoit pas, il seroit coupé jusqu'à la racine. Le Légat, chargé de cette Lettre, trouva l'Empereur & les Principaux de la Noblesse & du Clergé très disposés, en apparence, à seconder les vues du Pape. Le Décret d'union des deux Eglises, dressé au Concile de Florence, fut solemnellement accepté; mais à condition cependant que, lorsqu'il auroit plu à Dieu de rendre la paix à l'Empire & de délivrer Constantinople du péril dont elle étoit menacée, le même Décret seroit examiné soigneusement par des personnes capables, & corrigé, s'il y avoit lieu. Il s'en fallut bien que le Clergé inférieur & le peuple accédassent à cette acceptation, toute limitée qu'elle étoit. Les enthousiastes la condamnerent hautement, & firent des reproches amers à ceux qui avoient consenti de communiquer avec les Latins. Des Moines, respectés pour leur doctrine & la sévérité de leurs mœurs, répandoient du fond de leurs retraites des anathêmes contre le Légat & ses adhérens. Les Prêtres fermoient leurs Eglises à ceux qui avoient assisté dans Sainte-Sophie à la célébration des mysteres, le jour que le Légat avoit prétendu constater l'union; personne ne vouloit entrer dans la Patriarchale qu'on croyoit profanée : le faux zéle avoit passé jusqu'à la lie du peuple; on voyoit les cabarets pleins d'artisans qui, le verre à la main, anathématisoient le Pape & les Azymites : c'est ainsi qu'ils nommoient les Latins. On sut à Rome par le Légat tous les témoignages de haine dont on l'accabloit. Nicolas se garda bien d'employer son crédit, moins encore ses forces pour des ennemis aussi invétérés; il les abandonna volontiers à ceux qu'il regardoit comme les instrumens des Décrets de Dieu. L'événement vérifia sa prédiction par la prise de Constantinople, qui tomba au pouvoir des Turcs le 29 Mai 1453. Le chagrin qu'eut Nicolas de ce malheur, ne le quitta jamais, & contribua beaucoup à sa mort, arrivée l'an 1455, le 24 de Mars. Il avoit tenu le saint Siége 8 ans & 19 jours depuis son élection. Ce Pontife, amateur des Lettres qu'il cultiva toute sa vie, ouvrit un asyle dans Rome aux Savans de Grece, que la fureur des Musulmans obligea d'abandonner leur patrie. Ils apporterent avec eux une grande quantité de précieux manuscrits grecs & hébreux, dont il enrichit la Bibliothéque du Vatican. Il ordonna même d'en faire des traductions latines, sur-tout des ouvrages des Peres Grecs. Rome lui doit aussi le rétablissement & la décoration de plusieurs Eglises, entre autres de la Basilique de S. Jean de Latran, de celles de Sainte Marie-Majeure, de S. Paul, de S. Laurent, de S. Etienne. L'Infessura, Ecrivain du tems, atteste que, l'an 1451, il fit réparer les murs, les portes & les tours de Rome, le Capitole & le Château S. Ange. Il est bien surprenant qu'un si bon Pape, & si zélé pour le bien public, ait été l'objet d'une conjuration. Ce fut Etienne Porcaro, noble Romain, qui la trama. Nicolas connoissant son humeur turbulente, pour en prévenir les effets, l'avoit relégué dans le Bolonnez. Des Romains, l'étant venu trouver dans son exil, concerterent avec lui le dessein de rétablir l'ancienne liberté de Rome, & résolurent en conséquence d'assassiner le Pape. Toutes les mesures étant prises, Porcaro, le jour de S. Etienne, 26 Décembre 1452, part de Bologne sans la permission du Cardinal Bessarion, Légat du pays, & s'achemine vers Rome. Le Légat informe en diligence le Pape de cette évasion. On met en campagne des espions qui arrêtent Porcaro la veille de l'Epiphanie avec une partie de ses complices. Son procès ayant été aussitôt instruit, il est pendu le 9 Janvier. D'autres conjurés subirent la même peine; quelques uns en furent quittes pour le bannissement. (Muratori.)

Nicolas commençoit l'année au 25 Mars. Ainsi l'on ne doit pas être surpris de voir quelques-unes de ses Bulles datées de l'an 1446.

CCVI CALLISTE III.

1455. Calliste III (Alfonse Borgia, Cardinal, Archevêque de Valence en Espagne, sa patrie,) fut élu

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

Cet abandon ne le déconcerta point. Il réprima, autant qu'il fut en lui, les efforts des Schismatiques, les chassa des Evêchés qu'ils possédoient, & en mit d'autres plus dociles à leur place, même hors de son Patriarchat. Par là il s'attira, l'an 1443, les anathêmes des trois autres Patriarches, quoiqu'ils eussent souscrit, par leurs Députés, au Concile de Florence. Voyant enfin que l'Empereur négligeoit de le seconder, il en tomba malade de chagrin, & mourut le premier Août 1443.

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

CXXXI. GRÉGOIRE IV, dit MAMMA et MÉLISSENE.

1446. Grégoire IV, surnommé Mélissene, du nom de sa patrie en Calabre, & Mamma, fut porté, malgré lui, sur le Siége de Constantinople au mois de Juillet 1446, après une vacance de trois ans. Il étoit auparavant Proto-Sincelle & Grand Pénitencier. Son attachement au Concile de Florence, où il avoit assisté, & son zéle pour la réunion, lui susciterent des

Pape le 8 Avril 1455 à l'âge de 78 ans, & couronné le 20. Etant Evêque ou Cardinal, il ne voulut jamais accepter aucun bénéfice en commende, disant qu'il étoit content de son épouse qui étoit vierge, c'est-à-dire l'Eglise de Valence. Avant son élection, étant au Conclave, il avoit fait vœu de déclarer la guerre aux Turcs, & avoit signé la formule de cet engagement, où il prenoit le nom de Calliste & le titre de Souverain Pontife, tant il désiroit cette redoutable dignité. Son premier soin, étant Pape, fut d'envoyer des Prédicateurs par toute l'Europe pour exciter les fideles à contribuer de leurs biens à cette entreprise. L'an 1456, le brave Huniade, Général des troupes de Hongrie, ayant obligé Mahomet à lever le Siége de Belgrade, le 6 Août, Calliste, en mémoire de cet événement, consacra ce jour à la Fête de la Transfiguration, par une Bulle qui la rendit universelle dans toute l'Eglise. La mort d'Huniade, qui suivit de près la délivrance de Belgrade, troubla les prospérités des Chrétiens, & affligea le Pape, jusqu'à lui faire verser des larmes; mais elle ne ralentit pas son zéle. Il ne cessa d'exhorter les Princes à prendre les armes contre les Infideles. C'est ainsi que parlent de ce Pontife le Pogge & Platine. Mais Æneas Sylvius, qui lui succéda, & Muratori, le peignent sous des couleurs bien différentes. La passion qu'il eut, disent-ils, pour l'avancement de ses neveux, fut aveugle & déméfurée. De trois qu'ils étoient, il en éleva deux au Cardinalat qu'ils déshonorerent par leur conduite; & le troisieme, nommé Pierre, qui ne valoit pas mieux que ses freres, étant resté dans le monde, il l'accabla de dignités séculieres en le créant Duc de Spolete, Général des troupes du saint Siége, Préfet de Rome & Gouverneur du Château de Saint-Ange. Il avoit même dessein de faire passer sur sa tête la Couronne de Naples. C'est par cette raison qu'il refusa de reconnoître pour Roi de Naples Ferdinand, fils naturel du Roi Alfonse, qui lui avoit transmis par son testament cette Couronne. Il voulut engager le Duc de Milan à se joindre à lui pour dépouiller ce Prince en lui offrant de partager sa conquête avec lui. Mais le Duc, ami de Ferdinand, le refusa. Calliste ne perdit par courage. Tout vieux qu'il étoit, il étoit rempli de feu, & il avoit coutume de dire qu'il n'y avoit que les gens sans cœur que les dangers effrayassent; & que c'étoit là le champ où se cueilloient les palmes de la gloire: *Essere proprio solamente degli uomini dappoco l'aver paura de' pericoli; & che i pericoli sono il campo, onde si racogli la gloria.* Mais la mort, ajoute Muratori, vint dissiper cet orage. Calliste finit ses jours à Rome le 8 Août 1458, à l'âge de 81 ans, après avoir tenu le saint Siége 3 ans, 4 mois & 4 jours.

Calliste commençoit l'année au 25 Mars.

CCVII. PIE II.

1458. PIE II (Æneas Silvius Picolomini, Cardinal-Evêque de Sienne,) fut élu Pape le 27 Août 1458. Sponde met l'élection de Pie II le 19 d'Août, & son couronnement le 3 de Septembre. Il étoit né, l'an 1405, à Corfini, dans le Siennois, dont il changea le nom en celui de Pienza, ce qui fait dire à M. Dupin qu'il étoit natif de Pienza. Enée avoit assisté au Concile de Basle, dont il avoit été Secrétaire sous le Cardinal de Fermo; il avoit même écrit pour la défense de cette Assemblée, qui l'avoit chargé de différentes commissions honorables par récompense de son zéle. Mais élevé sur le saint Siége, il vérifia le proverbe, *Honores mutant mores*, & changea de sentiment. L'an 1459, le 27 Mai, il se rendit à Mantoue, où il avoit convoqué une Assemblée de Princes, pour traiter de la guerre contre les Turcs. Ce fut là qu'il donna, le 18 Janvier 1460, sa Bulle *Execrabilis*, contre les appels au Concile; ce qui n'empêcha pas Dauvet, Procureur Général au Parlement de Paris, d'appeller de cette même Bulle au futur Concile Général, par ordre de Charles VII. Les expressions dont Pie II s'étoit servi, en parlant de la Pragmatique Sanction, furent le motif & l'objet de cet appel. Mais l'année suivante, Pie obtint, par adresse, de Louis XI, successeur de Charles VII, l'abrogation de la Pragmatique, malgré le Parlement & l'Université de Paris, qui protesterent contre la surprise faite au Roi dans cette occasion. L'an 1463, Pie II publia une Bulle, datée du 26 Avril, dans laquelle il rétracte ce qu'il avoit autrefois écrit en faveur du Concile de Basle, & prie qu'on condamne Æneas Silvius, pour suivre les sentimens de Pie II. Ce Pape, durant son Pontificat, fut presque toujours occupé du dessein de la guerre contre les Turcs, & à faire des préparatifs pour l'exécuter: c'est dans cette vue qu'il se rendit à Ancône, l'an 1464, vers la mi-Juillet: il y tomba malade, & mourut la nuit du 15 au 16 Août, ayant tenu le S. Siége 6 ans, moins 11 jours. Pie II fut un des plus savans hommes de son siécle, comme ses écrits le témoignent. L'Empereur Frédéric III l'avoit honoré de la couronne Poétique en le faisant son Secrétaire plusieurs années avant qu'il fut Pape. Sa conduite fut toujours réguliere, & il montra pendant son Pontificat beaucoup de zéle pour la réformation des mœurs & la propagation de la Foi. Son gouvernement fut d'ailleurs sage & modéré. S'il eut des défauts, comme on n'en peut douter, ils appartenoient moins à sa personne qu'à la place qu'il occupoit.

Pie II commençoit l'année tantôt à Noël, ou au premier Janvier, tantôt au 25 Mars. C'est de ce dernier terme qu'il la fait partir dans une de ses Bulles datée de Sienne l'an 1458 de l'Incarnation, le 25 Février, la premiere année de son Pontificat.

CCVIII. PAUL II.

1464 PAUL II (Pierre Barbo, Vénitien, Cardinal du titre de S. Marc,) fut élu Pape le 31 Août 1464 (Bianchini) & couronné le 16 Septembre suivant. Pendant le Conclave, où il fut élu, le Sacré Collége fit divers réglemens utiles dont ils lui firent jurer l'observance immédiatement après son élection. Mais dans la suite il crut pouvoir s'affranchir

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

contradictions, qui l'obligerent à quitter son Siége. Il sortit de Constantinople au mois d'Août de l'an 6960 de l'Ere de Constantinople (1452 de J. C.) & se retira à Rome, où il mourut l'an 1459. On a de lui quelques écrits pour la défense du Concile de Florence, sous le nom de Gennade: ce qui l'a fait confondre avec son successeur.

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

CXXXII. GENNADE.

1453. GENNADE, Moine, appellé George Scholarius avant son entrée en Religion, fut élu Patriarche de Constantinople, après la prise de cette Ville par les Turcs, avec la permission de l'Empereur Mahomet II. Ce Prince lui donna l'investiture, sui-

de ses engagemens par la plénitude de la puissance dont il étoit revêtu. Cependant pour se concilier la bienveillance des Cardinaux, il releva leur dignité par de nouvelles prérogatives qu'il leur accorda, telles que l'usage d'une mître semblable à la sienne, la robe de pourpre (que quelques uns croient néanmoins plus ancienne), la barrete de damas rouge, & pour leurs montures, la housse d'écarlate : toutes distinctions qui ne tendoient pas certainement à rendre le Sacré Collége plus modeste & plus édifiant. Paul aimoit fort la pompe & le faste pour lui-même. Il étoit bel homme, & l'ignoroit si peu, qu'à son exaltation il voulut prendre le nom de Formose pour faire allusion à sa figure. Mais il sentit le ridicule de cette vanité & changea de dessein. Depuis long-tems les Papes avoient négligés l'usage de la Tiare qu'on nommoit aussi le *Regne*. Paul en fit faire une nouvelle qui coûta cinq mille marcs d'argent. Dès le commencement de son Pontificat, il pensa sérieusement à la guerre contre les Turcs. Il ne fut pas moins appliqué à consommer l'affaire de l'abolition de la Pragmatique. L'an 1467, il envoya le Cardinal Joffredi pour travailler à faire vérifier en Parlement les Lettres-Patentes que Louis XI avoit données à ce sujet; mais il ne put rien obtenir. Le célebre Jean de Saint-Germain, Procureur Général, s'opposa fortement à la demande du Légat; l'Université en fit de même, & le Recteur déclara publiquement à Joffredi, qu'il appelloit au futur Concile de toutes les poursuites faites & à faire au préjudice de la Loi qu'il prétendoit faire abroger. L'an 1468, Paul II, après bien des mouvemens & des soins, réussit à réunir les Princes d'Italie, depuis long-tems divisés. L'an 1470, il réduisit, par une Bulle du 19 Avril, le Jubilé à 25 ans. Paul II mourut d'apoplexie le 28 Juillet 1471, (Bianchini) dans la 54e année de son âge, & la 7e de son Pontificat. Les Romains lui avoient donné le sobriquet de *Notre Dame de Pitié*, parce que ses larmes étoient son dernier argument, quand il n'avoit pas de bonnes raisons pour persuader ce qu'il disoit. Paul II étoit peu lettré, ce qui n'est pas étonnant, ayant été destiné dans sa jeunesse au négoce. On prétend même qu'il étoit ennemi des Gens de Lettres; & la preuve qu'on en donne, c'est qu'il supprima le Collége des Abréviateurs composé des plus beaux esprits de Rome. Mais on peut répondre avec Sponde, pour sa justification, que ces beaux esprits étoient des Philosophes Platoniciens qui vouloient soumettre les dogmes de la Religion aux opinions du Chef de leur Secte. Platine, l'un d'entre eux, fut le plus maltraité, parce qu'il s'émancipa le plus indiscretement. Paul II le fit mettre deux fois en prison. Aussi ne l'a-t-il point ménagé dans son Histoire des Papes. Le mal qu'il en dit, par conséquent, mériteroit peu d'attention, s'il n'étoit appuyé du témoignage de Jacques Picolomini, Cardinal-Evêque de Pavie, Ecrivain respectable, qui, soit dans ses Commentaires, soit dans la Lettre qu'il écrivit à Paul lui-même peu après son exaltation, soit dans celles qu'il adressa aux Cardinaux qui l'avoient élu, fait un portrait fort désavantageux de ce Pape. Il est le premier Pontife Romain qui se soit engagé à donner le titre de *Roi très Chrétien* au Roi de France. Ce fut aussi lui qui commença à faire frapper des médailles pour les mettre dans les fondemens des édifices publics qu'il faisoit construire, afin d'en marquer le tems à la postérité; en quoi il imitoit les anciens Empereurs. Dans ses Bulles de plomb il se faisoit représenter assis sur un trône. C'est à Paul II que doivent leur origine les courses de chevaux à Rome. Elles commencerent à se faire par la rue qui aboutissoit de la place du peuple à celle de S. Marc, & qui depuis a eu le nom de Cours, *il Corso*. Depuis Paul II, dit M. l'Abbé Richard, Rome a entièrement changé de face; les monumens publics, les temples, les places, les palais, les rues élargies ou alignées, les ornemens même de Rome antique tirés des entrailles de la terre, où ils étoient ensévelis, ont pris une nouvelle existence.

Paul II commençoit l'année, tantôt au premier Janvier, tantôt au 25 Mars.

CCIX SIXTE IV.

1471. Sixte IV (François d'Albescola de la Rovere, Franciscain, Cardinal, fils d'un Pêcheur du village de Celles, à cinq lieues de Savone) fut élu Pape le 9 d'Août. C'étoit le Cardinal Bessarion qui auroit dû l'être, sans l'indiscrétion de Pétroli, son Conclaviste, à qui il se contenta de dire : *Vous m'avez empêché de vous faire Cardinal*. Sixte fut couronné le 25 du même mois. Aussitôt après son élection, il entra dans les vues de son prédécesseur au sujet de la guerre contre les Turcs; il équipa, pour cette entreprise, une flotte de 29 Galeres, dont il donna le commandement au Cardinal Caraffe. Les Vénitiens la renforcerent de 50 autres Galeres qu'ils envoyerent, & Ferdinand, Roi de Naples, y en ajouta 24 de son côté. Caraffe, avec cet armement, saccagea quelques contrées des Turcs, prit Smirne, qu'il pilla & livra aux flammes, après quoi il s'en revint & fit une entrée triomphante à Rome. L'an 1473, Sixte permit à Alphonse, fils naturel de Ferdinand, âgé pour lors de 6 ans, de posséder en commende perpétuelle l'Evêché de Saragoce : exemple dont les Papes & les Rois ont fait grand usage dans la suite. L'an 1474, Sixte envoie son neveu le Cardinal Julien de la Rovere à Todi pour réprimer une sédition qui s'y étoit élevée entre les Guelfes & les Gibelins. Julien, dont le talent n'étoit pas celui de

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

vant la coutume des Empereurs Grecs, lui mit entre les mains un bâton pastoral d'argent, travaillé avec art, & le fit accompagner, monté sur un cheval, par les Grands de sa Cour, tous a pied, jusqu'à l'Eglise des Apôtres, où il fut sacré par le Métropolitain d'Héraclée. Gennade avoit assisté, n'étant encore que Laïque, au Concile de Florence, y avoit disputé, & l'avoit approuvé à son retour en Grece. Marc d'Ephese l'ayant depuis fait changer de sentiment, il devint un des plus grands adversaires de la réunion. Mais voyant les troubles s'augmenter, sans espérance de pouvoir les appaiser : il abdiqua vers le commencement de l'année 1458, & se retira dans le Monastere du Précurseur.

CXXXIII. ISIDORE II.

1458. Isidore II, Grand-Pénitencier, fut substitué à Gennade, en payant le tribut de deux mille ducats, établi par Mahomet, & nommé la *Pescherie*. Il tint le Siége fort peu de tems.

CXXXIV. JOASAPH I, dit COCAS.

Joasaph I, surnommé Cocas, fut substitué à Isidore, sur

la conciliation, prend le parti des premiers, & fait alors son apprentissage de l'art militaire, où il se signala depuis avec si peu de décence, étant devenu Pape. De Todi, après avoir dompté les Gibelins, il marcha contre le Tyran Nicolas Vitelli qui s'étoit emparé de Citta di Castello. Pour le forcer dans cette Place, il fit venir à son secours le Duc d'Urbin, & l'obligea enfin, après un Siége poussé vigoureusement, à déloger. Sixte IV, l'an 1476, accorda, par une Bulle du premier Mars, des Indulgences à ceux qui célébreroient la Fête de l'Immaculée Conception de la Sainte Vierge. C'est le premier Décret de l'Eglise Romaine touchant cette Fête. L'an 1478, séduit par son neveu Jérome Riario, ce Pape entra dans l'affreuse conjuration des Pazzi contre les Médicis. (V. Laurent I de Médicis *parmi les Ducs de Toscane.*) Sixte alarmé (l'an 1480) de l'invasion des Turcs en Italie, de la prise d'Otrante & de quelques autres places, ranima son zéle pour engager les Princes Chrétiens à s'unir contre l'ennemi commun de la foi; il fournit au Roi de Naples une flotte, avec le secours de laquelle ce Prince reprit Otrante sur les Turcs, l'an 1481. Sixte IV mourut, le 13 d'Août de l'an 1484, dans la 71e année de son âge, ayant occupé le saint Siége 13 ans & 5 jours. Le Népotisme domina sous ce Pontificat.

Sixte commençoit l'année comme son prédécesseur. On croit qu'il est le premier Pape qui ait mis son buste sur la monnoie frappée dans ses Etats.

CCX. INNOCENT VIII.

1484. Innocent VIII (Jean Baptiste Cibo, dit le Cardinal de Melfe, noble Gênois, Grec d'extraction) fut élu le 29 Août 1484, & couronné le 12 Septembre. Avant que d'être dans les Ordres, il avoit eu plusieurs enfans, dont il ne négligea point la fortune durant son Pontificat. L'an 1485, le 6 Janvier, il canonisa S. Léopold, Marquis d'Autriche. La même année, il envoya des troupes aux Barons de Naples, révoltés contre Ferdinand, leur Souverain. Il défendit, l'an 1487, sous peine d'excommucation, la lecture des fameuses Theses de Jean Pic de la Mirandole. Elles avoient été soutenues par ce Prince, l'année précédente, à Rome, & contenoient 900 propositions tirées d'Auteurs Latins, Grecs, Hébreux & Caldéens. Pic n'avoit alors que 23 ans. Les Chevaliers de S. Jean de Jérusalem avoient en leur garde le Prince Zizim, frere du Sultan Bajazet. Innocent obtint, l'an 1488, de Pierre d'Aubusson, leur Grand-Maître, qu'il lui fût livré. Ce Prince fit son entrée à Rome le 13 Mars de l'année suivante, accompagné de François Cibo, fils du Pape, & de plusieurs courtisans qui étoient allés au devant de lui. Le lendemain il fut amené au Consistoire; & quoiqu'on l'eût bien averti de fléchir les genoux en y entrant & d'aller baiser les pieds du Pape, il s'avança droit vers le trône pontifical, & se contenta d'appuyer la bouche sur une des épaules de sa Sainteté. On le reconduisit ensuite dans un quartier du Palais Apostolique, où il demeura sous bonne garde. L'Ambassadeur du Sultan d'Egypte, menacé d'une guerre avec le Turc, se trouvant alors à Rome, fit des instances accompagnées des plus belles promesses pour avoir Zizim en son pouvoir: mais ce fut envain. Le 29 Juin de la même année, Innocent excommunia Ferdinand, Roi de Naples, sur le refus qu'il faisoit de payer le cens accoutumé pour son Royaume. Il en vint même, le 11 Sept. suivant, jusqu'à le déposer de la Royauté; mais il n'osa prendre les armes pour effectuer cette Sentence, d'autant moins équitable, que Sixte IV avoit fait remise de ce cens à Ferdinand. (*V. les Rois de Naples.*) Innocent parut fort zélé pour la guerre contre les Turcs pendant tout son Pontificat, qui fut de 7 ans, 10 mois & 28 jours; mais son zéle eut peu d'effet. Il mourut à l'âge de 60 ans, le 25 de Juillet de l'an 1492. « Innocent VIII, » dit un Moderne, fut un modele de douceur, de » bienfaisance & de bonté. On le vit toujours semblable à lui-même, savant sans faste, humble Pontife, » politique impénétrable & grand pacificateur. A sa » mort il eut la consolation de voir toute l'Italie en » repos par ses soins, sa vigilance & ses vertus ». Il y a bien du vrai dans cet éloge: mais peu de Lecteurs éclairés voudront y souscrire sans restriction.

C'est ce Pape qui introduisit dans ses Constitutions les clauses *motus proprii*, *& motu proprio*, qui ont toujours été rejettées en France. Il commençoit l'année, dans ses Bulles, tantôt au premier Janvier, tantôt au 25 Mars. On voit la même variation dans la Chancellerie Apostostolique de son tems. Il est remarquable qu'une même Bulle d'Innocent VIII, datée d'une année, se trouve publiée, l'année précédente, à la Chambre Apostolique. Telle est celle qui concerne la jurisdiction & les pouvoirs des Auditeurs de Rote. *Datum Romæ*, est-il dit à la fin de cette Bulle, *anno Incarnationis* D. MCCCC LXXXVIII. *Id. Jan.* Et plus bas: *Lecta Romæ in Cancel. Apost. die Sabbati 19 Jan.* 1487. C'est que le Pape commençoit l'année à Noël, & la Chambre au 25 Mars.

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

le Siége de Constantinople. Ses bonnes intentions pour la paix furent traversées par son Clergé. Tant de contradictions lui furent suscitées, qu'il en perdit la tête, & alla se jetter de désespoir dans un puits. On l'en tira & on le guérit; mais peu de tems après il fut exilé par le Sultan.

CXXXV. MARC I, DIT XYLOCARABES.

Marc I, surnommé Xylocarabes, Prêtre & Moine, fut donné pour successeur au Patriarche Joasaph. Il eut bientôt le sort de son prédécesseur, par la révolte de son Clergé qui le fit exiler. Dans la suite il obtint l'Archevêché d'Acride.

CXXXVI. SIMÉON.

Siméon, natif de Trébisonde & Moine, fut substitué au Patriarche Marc. Un Concile le déposa pour cause de Simonie.

CXXXVII. DENIS I.

Denis, Métropolitain de Philippopoli, obtint le Patriarchat moyennant 2000 ducats, qui furent payés au Sultan. Il étoit éleve de Marc d'Ephese. Il tint 8 ans le Siége de Constantinople, & le quitta ensuite pour se retirer dans un Monastere.

CXXXVIII. MARC II.

Marc II, prit la place du Patriarche Denis. Accusé dans un Concile d'avoir reçu la circoncision, il se purgea de cette accusation, & néanmoins il fut privé de sa dignité.

SIMÉON, *rétabli.*

Siméon, après la déposition de Marc, se fit rétablir, en payant au Fisc le tribut de 2000 ducats. Il fut déposé une seconde fois, trois ans après son rétablissement.

CXXXIX. RAPHAEL I.

Raphael I, Moine, vint à bout de se faire mettre à la place de Siméon, en promettant à quelques Seigneurs Turcs une grosse somme, outre celle que Siméon avoit payée. N'ayant pas satisfait à cet engagement, il fut mis en prison, d'où on ne lui permit de sortir que pour aller mandier de porte en porte

CCXI. ALEXANDRE VI.

1492. ALEXANDRE VI (Rodrigue Borgia, de la Maison de Lenzoli par son pere, & de celle de Borgia par sa mere, né à Valence en Espagne, dont il devint Archevêque, créé Cardinal, en 1455, par le Pape Callifte III, son oncle maternel, Vice-Chancelier de l'Eglise Romaine) fut élu Pape le 11 Août 1492, & couronné le 26 du même mois. Jamais peut-être élection de Pape ne fut plus contraire à l'esprit & à la discipline de l'Eglise. Borgia avoit acheté du Cardinal Ascagne Sforce & sa voix & celles de tous ses partisans, qui étoient nombreux, moyennant la cession de tous les Offices qu'il tenoit dans la Cour Romaine, plusieurs bénéfices considérables, & un palais richement meublé. Cette maniere simoniaque d'arriver à la Papauté répondoit à la vie qu'il avoit menée jusqu'alors; car il étoit déjà si décrié pour les mœurs, qu'on fut surpris & indigné du choix que les Cardinaux venoient de faire. Les Historiens du tems parlent de sa Maîtresse Vanozia, dont il eut, avant son exaltation, trois fils, Jean, César & Géofroi, avec une fille nommée Lucrece. L'an 1494, apprenant que Charles VIII, Roi de France, se dispose à passer en Italie pour faire la conquête du Royaume de Naples, après l'avoir invité lui-même à cette expédition, il négocie dans toutes les Cours, & même dans celle du Sultan Bajazet, pour susciter des ennemis à ce Prince. Ces mouvemens ayant été inutiles, il fait un traité d'alliance avec Charles; lorsqu'il le voit Maître dans Rome. Le voyant ensuite possesseur du Royaume de Naples, il se ligue avec l'Empereur & les Vénitiens pour l'en chasser. (V. *Charles VIII, Roi de France.*) L'an 1497, le 7 Juin, il érige en Duché la ville de Bénévent, dont il met en possession Jean, son fils, déjà Duc de Gandie au Royaume de Valence; mais, le 14 du même mois, Jean est trouvé assassiné dans son lit. L'an 1498, Alexandre envoie à Louis XII, Roi de France, le Cardinal César, son autre fils, chargé de la Bulle de dissolution de son mariage avec la Reine Jeanne. Louis donne à César, pour récompense, le Duché de Valentinois. (V. *les Ducs de Valentinois.*) Ce don ne remplissoit pas encore les vœux du Pape pour l'élévation de ce fils. L'an 1501, des deniers du Jubilé de l'année précédente, Alexandre leve une petite armée pour mettre César en possession de la Romagne. La Reine Jeanne, dont il avoit dissous, comme on l'a dit, le mariage avec Louis XII, ayant fondé les Annonciades, il donne, le 12 Février de l'an 1502, une Bulle pour confirmer cet Ordre. Alexandre avoit mis dans ses projets la ruine de la Maison des Ursins. Mais comme elle étoit sous la protection de la France, il falloit commencer par lui ôter cet appui. Le Duc de Valentinois y réussit en faisant espérer la Papauté, après la mort de son pere, au Cardinal d'Amboise, Ministre de Louis XII, & à ce Prince, des sécours du Pape pour le recouvrement du Royaume de Naples. Louis, persuadé par son Ministre, consent que toutes les terres des Ursins soient cédées au Pape, & qu'on remette entre ses mains le fils unique du Chef de cette Maison. Mais dans ces entrefaites Alexandre tombe malade, le 12 Août, d'une fievre double tierce, qui le conduit au tombeau, le 18 du même mois, à l'âge de 72 ans, après avoir reçu les Sacremens. Tel est le récit de Burchard, Maître des Cérémonies de ce Pape, sur sa mort & ce qui l'occasionna : récit bien opposé à celui de Guichardin qui le fait mourir d'un vin empoisonné qu'il avoit fait préparer, dit-il, à certains Cardinaux, dont il vouloit se défaire dans un repas, & qui lui fut donné par mégarde. Il n'y a pas de Pape dont on ait dit plus de mal que d'Alexandre VI. Mais la vraisemblance manque quelquefois aux forfaits qu'on lui impute. La comparaison qu'on a faite de lui avec Néron est insoutenable. Autant la conduite de l'Empereur étoit insensée, autant la politique du Pape étoit adroite & déliée. Il traita avec tous les Princes de l'Europe, & vint à bout de les tromper tous. Personne ne fut la dupe de Néron, parce qu'il ne mettoit aucun artifice dans ses crimes & n'avoit aucune suite dans son gouvernement. C'est principalement depuis Alexandre VI que les Papes ont commencé à jouer un rôle parmi les Princes temporels, & à mettre un poids dans les intérêts des Puissances de l'Europe.

Ce Pape commençoit l'année dans ses grandes Bulles au 25 Mars.

CCXII PIE III.

1503. PIE III (François Picolomini, Cardinal de Sienne, Diacre, neveu de Pie II) fut élu Pape le 22 Septembre 1503, ordonné Prêtre le 30 du même mois, consacré le premier d'Octobre, & couronné solemnellement le 8. Son élection fut applaudie de tous, à l'exception du Cardinal d'Amboise qui comptoit sur la tiare & fut la dupe du Conclave. On conçut de grandes espérances du gouvernement de Pie; mais une mort prématurée les fit évanouir, & causa un deuil général dans l'Eglise. Pie ne fit que languir depuis le jour de son élection jusqu'au 18 d'Octobre, qui fut le terme de sa vie. Il n'avoit tenu le saint Siége que 27 jours depuis son élection. Les Vénitiens

---

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

de quoi se racheter. Il finit ainsi ses jours, l'an 1475, dans l'opprobre & la misere.

CXL. MAXIME III.

1476. MAXIME III, Grand-Ecclésiarque de Constantinople, fut élu par le Concile, l'an 1476, pour succéder à Raphaël. Il étoit savant & zélé pour le bon ordre. Son gouvernement fut de 6 ans. De son tems mourut le Sultan Mahomet II, l'an 1481. Il mourut lui-même cette année, ou la suivante.

CXLI. NIPHON II.

1482. NIPHON II, Métropolitain de Thessalonique, fut élu pour succéder au Patriarche Maxime l'an 148.. Au bout de quelques années, les Turcs le déposerent & le chasserent.

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

DENIS, *rétabli.*

DENIS remonta sur le Siége de Constantinople, après l'expulsion de Niphon, non tout de suite, mais au bout d'une assez longue vacance. Il gouverna fort paisiblement son Eglise depuis son rétablissement. Mais deux ans & demi s'étant écoulés, il abdiqua de nouveau, & retourna dans son Monastere.

CXLII. MAXIME IV.

MANUEL, Métropolitain de Serres en Macédoine, fut mis à la place du Patriarche Denis. On lui fit prendre alors le nom de MAXIME IV. Au bout de 6 ans, il fut déposé sur une accusation vraie ou fausse.

profiterent de l'état d'inaction où sa langueur l'avoit réduit, pour se resaisir des places qu'Alexandre VI leur avoit enlevées.

CCXIII. JULES II.

1503. JULES II. (Julien de la Rovere, Cardinal de S. Pierre aux Liens en 1471, Evêque d'Avignon en dernier lieu, après avoir occupé successivement les Siéges de Carpentras, d'Albano, d'Ostie, de Bologne; né au Bourg d'Albizale près de Savone, neveu de Sixte IV,) fut élu Pape le premier Novembre 1503, intronisé le même jour & couronné le 19. Ses ennemis l'ont accusé d'avoir acheté la tiare à prix d'argent. Ce qui est certain, c'est que son élection étoit concertée & conclue avant qu'il entrât au Conclave. Le 26 Décembre suivant, il donne une Bulle, par laquelle il permet à Henri, Prince de Galles, d'épouser Catherine d'Aragon, veuve de son frere Artus. Emmanuel, Roi de Portugal, avoit obtenu d'Alexandre VI la permission d'épouser les deux sœurs. Jules se régla sur cet exemple, & ne prévit pas les suites funestes de sa dispense. Une des grandes occupations de ce Pape, fut le recouvrement des terres qui avoient été usurpées sur le saint Siége. La Romagne étoit pour une partie entre les mains des Vénitiens depuis la mort d'Alexandre VI. César Borgia, qui s'etoit emparé de l'autre avec plusieurs places de la Marche d'Ancône & du Duché d'Urbin, n'étoit pas disposé à s'en désaisir. Les Bentivoglio possédoient Bologne; les Baglioni, Pérouse, &c. Jules forme des prétentions sur tous ces Domaines, & emploie les armes temporelles & spirituelles pour les recouvrer. Après avoir dépouillé Borgia, il attaque Bentivoglio, qui abandonne Bologne sans tirer l'épée. Baglioni, sur la premiere sommation, rend Pérouse. Les Vénitiens sont les seuls qui résistent. Au milieu de ces occupations, Jules entreprend de rebâtir l'Eglise de S. Pierre sur les dessins du Bramante, & en pose la premiere pierre le 18 Avril 1506. L'intention du Bramante étoit de faire une Eglise en croix latine avec un vestibule, ou portique, qui devoit être porté sur 36 colonnes dans le goût de celui du Panthéon, & à peu près dans les mêmes dimensions. L'ouvrage, après la mort de cet Architecte, arrivée l'an 1514, fut continué sur un plan incomparablement plus vaste par Raphael d'Urbin, & après lui par Michel-Ange Buonarotti. L'an 1508, au mois de Décembre, Jules conclut, par ses Nonces, avec l'Empereur, le Roi de France & le Roi d'Aragon, la fameuse Ligue de Cambrai contre les Vénitiens. « Outre les Domaines qu'il révendiquoit, » il avoit encore à se plaindre de la République de » Venise, où son autorité étoit peu respectée. Cependant il ne voyoit pas sans inquiétude le Roi de » France étendre sa domination en Italie, & le passé » lui faisoit assez comprendre combien il importoit » au S. Siége d'en exclure tout à fait les Empereurs. » Il tenta donc de négocier avec les Vénitiens : il » leur apprit la Ligue qui avoit été faite en son nom, » mais à laquelle il n'avoit pas consenti; & il leur » offrit de s'y opposer par toute sorte de moyens, » s'ils vouloient lui restituer Faenza & Rimini, les » assurant qu'il ne négligeroit rien de son côté pour » empêcher en Italie l'accroissement de la puissance » des Barbares; c'est ainsi qu'il nommoit les Alle- » mands, les Espagnols & les François ». (Condillac.) Les Vénitiens par une présomption téméraire, dont il n'y a pas d'exemple dans le reste de leur Histoire, rejettent ces offres. Le Pape, irrité de cette marque de mépris, ratifie la Ligue le 2 Mars 1509 par un Acte en forme de Bulle. Peu de jours après cette ratification, Jules publie contre les Vénitiens une Bulle terrible, par laquelle il les admoneste de satisfaire à l'Eglise dans 24 jours, sous les peines les plus grieves. Le Sénat de Venise appelle de cette Bulle au futur Concile. Jules condamne ces sortes d'appels par une autre Bulle du premier Juillet. Ses troupes cependant reprennent les places qu'il redemandoit à la République. L'an 1510, les Vénitiens se soumettent au Pape, & reçoivent solemnellement l'absolution le 25 Février. Jules alors se ligue avec cette même République pour chasser d'Italie les François, dont il n'avoit plus besoin. L'an 1511, il fait en personne, le casque en tête & la cuirasse sur le dos, le siége de la Mirandole, qu'il prend le 21 Janvier par capitulation. Il y entre en vainqueur par la breche; mais sa fortune change tout à coup. Trivulce, Général des Troupes Françoises, se rend maître de Bologne, & met en déroute l'armée du Pape & des Vénitiens. Jules est obligé de se retirer à Rome. En passant à Rimini, il a le déplaisir d'y voir les placards de la convocation que les Cardinaux, de concert avec la France, avoient faite d'un Concile à Pise. Jules, pour opposer Concile à Concile, en convoque un à Rome. (*Voyez* les Conciles p. 213). L'an 1512, Jules, par une Bulle du 21 Juillet, excommunie le Roi de France, met son Royaume en interdit, & dispense ses sujets du ser-

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

NIPHON, *rétabli.*

NIPHON, après la déposition de Maxime IV, fut rappellé par quelques Evêques. Mais d'autres, s'y étant opposés, le firent exiler de nouveau. Il aimoit la paix. L'an 1493, il conseilla au Métropolitain de Kiovie de recevoir le Décret d'union du Concile de Florence.

CXLIII. JOACHIM.

JOACHIM, Métropolitain de Drama en Thrace, fut substitué à Niphon. Le Sultan Bajazet II l'exila pour avoir fait bâtir une Eglise sans sa permission.

CXLIV. PACHOME.

PACHOME, Métropolitain de Zichne en Macédoine, fut élu, par les Evêques & le Clergé de Constantinople, pour succéder à Joachim. Le Sultan Selim ne le laissa qu'un an sur le Siége Patriarchal, & l'obligea ensuite de l'abandonner.

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

JOACHIM, *rétabli.*

JOACHIM, après l'expulsion de Pachome, fut rétabli au moyen de 3500 florins que ses amis donnerent au Sultan. Le Prince de Valaquie, & d'autres, ayant refusé de le reconnoître, il en mourut de chagrin.

PACHOME, *rétabli.*

PACHOME, après la mort de Joachim, fut rappellé par son Clergé. Il fut empoisonné dans un voyage, & revint mourir à Constantinople.

CXLV. THÉOLEPTE.

THÉOLEPTE, Métropolitain de Janna dans l'Epire, fut le successeur de Pachome. Il mourut l'an 1521, à la veille d'un Concile, où il avoit été cité pour un crime honteux. (Bollandus.)

ment de fidélité. L'an 1513, il meurt la nuit du 20 au 21 Février, pendant la tenue du Concile qu'il avoit indiqué à Rome. Gradenico dit que ce fut la crainte d'être déposé par le Concile qui lui causa la mort. Il étoit âgé pour lors de 72 ans, & avoit occupé le saint Siége 9 ans, 3 mois & 20 jours. Jules II employa pour relever la puissance temporelle du saint Siége les moyens les plus propres à lui faire perdre, s'il étoit possible, sa puissance spirituelle, en quoi consiste sa véritable grandeur.

Dans une des Médailles frappées par son ordre pour transmettre à la postérité les principaux événemens de son administration, il paroît en habits Pontificaux, la tiare en tête, & le fouet à la main, chassant les François & foulant aux pieds l'Ecu de France. Il se glorifioit d'avoir affranchi l'Italie du joug des étrangers en les détruisant les uns par les autres, & de l'avoir, disoit-il, purgée de ces essaims de barbares qui l'infestoient. Jules cachoit sous ces beaux dehors, dit un Moderne, le dessein qu'il avoit toujours eu de dominer seul dans son pays & d'établir sur tant de débris son despotisme exclusif. C'est sous son Pontificat, selon M. Fleury, (IX[e] Discours) que commença de s'établir l'opinion de l'infaillibilité Pontificale. Ce Pape fut le premier qui laissa croître sa barbe pour inspirer au peuple par cette singularité plus de crainte & de respect. François I, Charles-Quint, & tous les autres Rois, suivirent cet exemple, qui fut adopté à l'instant par les Courtisans & ensuite par le Peuple. Jules II se fit faire une tiare d'or massif, & la couvrit encore de pierreries. Il la portoit, dit-on, dans les grandes cérémonies.

CCXIV. LÉON X.

1513. Léon X (Jean de Médicis, Cardinal-Diacre, né à Florence,) fut élu Pape à 36 ans, le 11 Mars 1513, ordonné Prêtre & Evêque le 19. Il fit son entrée à Rome le 11 d'Avril, le même jour qu'il avoit été fait prisonnier l'année précédente à la bataille de Ravenne, gagnée par les François, & monté sur le même cheval qu'il avoit à la bataille. Peu de jours après il choisit pour ses Secrétaires Pierre Bembo, Vénitien, & Jacques Sadolet de Modene, les deux Littérateurs les plus polis de l'Italie, & que leur mérite éleva l'un & l'autre dans la suite au Cardinalat. L'an 1517, le 16 Mars, il termina le Concile de Latran, commencé par son prédécesseur. Léon découvrit presqu'au même tems une conjuration formée contre lui. Elle avoit pour Chefs les Cardinaux Petrucci & Bandinelli. Le premier fut exécuté à mort; l'autre condamné à une prison perpétuelle. Léon vouloit vivre & régner en Souverain, comme il l'avoit déclaré à son inauguration : pour augmenter sa Cour, il fit, le premier Juillet 1517 une promotion de 31 Cardinaux, ce qui étoit sans exemple. (Il n'est cependant pas vrai que tous ces Cardinaux fussent, comme l'avance un Moderne, des hommes de plaisir. On trouve parmi eux un Laurent Campege, l'un des plus savans, des plus habiles & des plus saints Prélats de son tems; le fameux Cajetan qui fut ensuite employé contre Luther, le Cardinal Trivulce qu'on appelloit le modele de la probité & de la vertu, le Cardinal d'Utrecht qui fut ensuite le Pape Adrien VI, le respectable Gilles de Viterbe, Général des Augustins). La même année, voulant continuer la construction de la Basilique de S. Pierre, & les fonds lui manquant, il a recours, pour en faire, à la voie des Indulgences, & charge les Dominicains de prêcher cette dévotion. Ces Religieux n'éprouverent de contradiction qu'en Saxe dans l'exercice de leur ministere. Martin Luther, de l'Ordre des Hermites de S. Augustin, Docteur de l'Université de Wittenberg, homme d'un caractere vif jusqu'à l'emportement, d'un esprit exercé dans l'escrime de l'école, d'une éloquence forte & persuasive, s'éleva contre ces Prédicateurs dont il attaqua sans ménagement la doctrine, ainsi que la conduite, dans ses sermons & ses écrits. On dit communément, d'après Fra Paolo & Guichardin, que la préférence donnée par Léon X aux Dominicains sur les Augustins par la publication des Indulgences, irrita d'autant plus les derniers, qu'ils la regardoient comme un passe-droit qui jamais ne leur avoit été fait. Mais le Cardinal Pallavicini prouve que semblable commission avoit été donnée aux Franciscains sous Jules II en trois différentes occasions. Elle n'appartenoit donc pas aux Augustins par un privilege exclusif. On dit encore avec aussi peu de vérité que ce furent leurs disputes avec les Dominicains touchant la distribution des Indulgences, qui firent naître à Luther l'envie de dogmatiser. Il est certain que dès 1516 il avoit fait soutenir à Wittemberg des Thèses publiques où les personnes éclairées apperçurent le germe des erreurs qu'il enseigna depuis. Mais les abus que commettoient les quêteurs des Indulgences, & les propositions outrées qu'ils débitoient en chaire sur leur pouvoir, lui donnerent occasion de répandre sa bile & son venin avec plus de liberté. Telles furent les premieres étincelles de ce grand incendie qui embrasa l'Europe. L'an 1518, le 9 Décembre, Léon rend un Décret pour autoriser les Indulgences, & condamner les erreurs de Luther sur ce sujet. Luther, protégé par l'Electeur de Saxe, va toujours en avant. De la matiere

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

CXLVI. JÉRÉMIE I.

1521. Jérémie I, Métropolitain de Sofia dans la Mésie Européenne, parvint au Patriarchat de Constantinople, après la mort de Théolepte. L'an 1523, il fut déposé dans un Concile tenu, en son absence, par des factieux, tandis qu'il étoit en Chypre.

CXLVII. JOANNICE.

1523. Joannice, Métropolitain de Sozople, fut transféré sur le Siége de Constantinople par le Concile qui déposa Jérémie. Celui-ci ayant appris cette nouvelle à Jérusalem, où il étoit allé de Chypre, assembla les autres Patriarches, avec lesquels il anathématisa son rival. Cet anathême fit son effet. Joannice, chassé peu après, en mourut de chagrin.

JÉRÉMIE, *rétabli*.

1524. Jérémie, de retour à Constantinople, fut rétabli par un des Bachas, son ami, moyennant une somme de 500 ducats que ses adhérens payerent. L'an 1527, les Turcs voulant détruire les Eglises de Constantinople, Jérémie détourna ce malheur par son adresse. Il mourut en Bulgarie, suivant Sponde & les Bollandistes, le 23 Décembre 1545.

CXLVIII. DENIS II.

1546. Denis II, Métropolitain de Nicomédie, fut élu Patriarche dans un Concile par une partie des Evêques & des Clercs, le 17 Avril, veille des Rameaux, de l'an 1546. L'autre partie du Concile ayant refusé de consentir à cette élection, il y eut schisme dans l'Eglise de Constantinople à ce sujet, mais

des Indulgences il passe à d'autres points de la Religion Catholique, tels que la Grace, le libre Arbitre, les Sacremens, le Purgatoire, l'autorité du Pape, les Vœux Monastiques, &c. & débite sur tous ces articles des nouveautés scandaleuses. L'an 1520, le 15 Juin, Léon publie contre les erreurs de Luther une Bulle qui commence par ces paroles du Pseaume 73 : *Levez-vous, Seigneur, & défendez votre cause.* Luther en appelle au futur Concile; mais loin de s'en tenir là, il fait brûler publiquement la Bulle avec toutes les Décrétales des Papes à Wittemberg. Léon X donne une seconde Bulle le 3 Janvier 1521, par laquelle il frappe d'anathême cet Hérésiarque & ses Sectateurs. La Faculté de Théologie de Paris se joint au Pape, & anathématise Luther & sa doctrine par son Décret du 15 Avril 1521. Léon X mourut le premier Décembre suivant, âgé seulement de 44 ans, après avoir gouverné l'Eglise 8 ans, 8 mois & 20 jours. (Voyez l'article de François I, Roi de France, au sujet du Concordat fait entre le Pape Léon X & ce Prince.) Le Pontificat de Léon X est l'époque du renouvellement des Lettres & de la renaissance des Arts. Ce Pape encouragea les talens par sa protection & ses libéralités. En reconnoissance la postérité lui a fait le même honneur qu'à Auguste, en appellant de son nom le siecle où il a régné. Du reste ce ne fut ni un Pontife édifiant, ni un habile politique. Avant son exaltation, il avoit mené une vie assez réglée. Mais les beaux esprits qu'il admit, étant Pape, dans sa familiarité, gens pour la plupart de mœurs licentieuses, lui corrompirent le cœur par leurs flatteries. Enivré de leurs encens, il étala une magnificence aussi ruineuse qu'indécente, & préféra des amusemens frivoles, souvent même criminels, aux devoirs austeres de sa place. La conduite qu'il tint dans les conjonctures critiques où il se trouva, ne fait pas l'éloge de sa prudence. Ses prédécesseurs avoient réglé que le Royaume de Naples étoit incompatible avec l'Empire. En conséquence il fit au mois d'Août 1520, avec le Roi François I, un traité pour la conquête de ce Royaume, dont l'Empereur Charles-Quint refusoit de se désaisir. Mais les menaces de l'Empereur obligerent l'année suivante Léon à lui accorder dispense, par traité du 8 Juin, pour posséder les deux Couronnes à la fois. Dès-lors il réunit ses forces à celles de Charles-Quint contre la France. Son aversion pour les François devint si grande, qu'il mourut de joie, dit-on, en apprenant leur expulsion du Milanez.

Léon, dans ses Lettres, date le commencement de son Pontificat avant son couronnement. Il suit quelquefois le calcul Florentin. Il compte aussi quelquefois les jours, comme nous, dans l'ordre direct.

Sous Léon X il y avoit à Rome un Prêtre qui, si l'on en croit Laurent Joubert, Médecin contemporain, (*Traité des erreurs populaires,*) passa 40 ans sans prendre aucune nourriture. « Le » Pape, dit-il, ne le vouloit point croire; il fit garder à vue » ce Prêtre pendant plusieurs années, & le fait fut constaté. »

CCXV. ADRIEN VI.

1522. Adrien VI (Adrien Florent, Cardinal, Evêque de Tortose, né l'an 1459 de parens obscurs, à Utrecht, suivant le plus grand nombre des Historiens, à Amsterdam, selon quelques-uns, au Diocese de Brescia dans la Lombardie, suivant d'autres,) fut élu Pape le 9 Janvier 1522. Il conserva son nom d'Adrien, contre l'usage établi depuis plusieurs siecles. Le mérite d'Adrien & la protection de Charles V, dont il avoit été Précepteur, l'éleverent à cette suprême dignité, qui alla le chercher elle-même, sans qu'il s'y attendît, n'ayant jamais eu d'ambition. Adrien étoit pour lors en Espagne, dans son Diocese; il en partit le 2 d'Août, fit son entrée au Vatican le 30 du même mois, & fut couronné le lendemain dans l'Eglise de S. Pierre. Ce Pape eut de bonnes intentions, & un véritable desir de travailler à la réformation des mœurs; mais les obstacles qu'il rencontra, & la mort qui l'enleva le 24 Septembre 1523, en empêcherent l'exécution. La durée de son Pontificat ne fut que d'un an, huit mois & cinq jours, en comptant du jour de son élection. Il fut enterré avec cette épitaphe : *Ici repose Adrien VI, qui n'estima rien de plus malheureux pour lui que de commander.* Les Romains toutefois le méprisoient & le haïssoient au point que la nuit qui suivit sa mort, ils ornerent de guirlandes la maison de son Médecin, avec cette inscription : *Au Libérateur de la Patrie.* S'il eut imité la mollesse & le faste de son prédécesseur, il auroit emporté leurs regrets. Adrien, placé sur le S. Siége, ne varia pas plus dans sa doctrine que dans ses mœurs. Il en donna la preuve en faisant réimprimer son Commentaire sur le IVe Livre des Sentences, sans vouloir qu'on y changeât ce qu'il avoit enseigné lorsqu'il étoit Professeur à Louvain, savoir que le Pape n'est pas infaillible, & qu'il peut errer dans les questions qui appartiennent à la Foi. On lui reproche d'avoir négligé dans son Pontificat les Gens de Lettres que Léon X avoit si hautement protégés. Mais l'abus qu'ils faisoient pour la plupart de leurs talens, jusqu'à s'efforcer de rétablir le Paganisme, ne méritoit pas la protection d'un Vicaire de J. C. Adrien témoigna sa reconnoissance à Charles-Quint par différentes graces qu'il lui accorda, dont les principales sont l'administration perpétuelle qu'il lui conféra des Grandes Maîtrises des Ordres Militaires, avec le droit de présentation aux Evêchés d'Espagne, & la remise du tribut de huit mille onces d'or que ce Prince devoit au S. Siége à cause du Royaume de Naples.

CCXVI. CLÉMENT VII.

1523. Clément VII (Jules de Médicis, fils naturel & posthume de Julien de Médicis, tué l'an

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

Denis se maintint par la protection des Turcs. Onuphre & les Bollandistes mettent sa mort en 1555.

CXLIX. JOASAPH II.

1555. Joasaph II succéda au Patriarche Denis. Sous son Pontificat, il se tint à Constantinople un Concile, où l'on excommunia Métrophane, Métropolitain de Césarée, pour avoir été à Rome dans le dessein de travailler à la réunion. L'an de l'Ere de Constantinople 7073, Indiction VIIIe, au mois de Janvier, suivant Malaxus, c'est-à-dire l'an de J. C. 1565, & non 1564, comme le marque le P. Le Quien, Joasaph fut déposé dans un autre Concile, sur une accusation de simonie. Il appella de ce jugement, mais sans succès, aux trois autres Patriarches.

CL. MÉTROPHANE III.

1565. Métrophane III, le même qui avoit été excommu-

1478 par les Pazzi, & Cousin de Léon X, qui, après l'avoir légitimé par une Bulle, le nomma à l'Archevêché de Florence & le fit Cardinal en 1513), fut élu Pape le 19 de Novembre 1523, & couronné le 25. (Mansi). L'an 1524, il donna le 2 Mai une Bulle pour réformer divers abus qui régnoient en Italie. Il en donna une autre, le 24 Juin suivant, pour approuver le nouvel Institut des Théatins. L'an 1526 il se ligua, par un traité signé le 22 Mai, avec les Rois de France & d'Angleterre, les Vénitiens & d'autres Princes d'Italie, contre l'Empereur Charles-Quint. Cette ligue appellée Sainte, parceque le Pape en étoit le Chef, ne lui procura que des infortunes. Le Connétable de Bourbon, qui avoit quitté François I pour Charles-Quint, fit demander au Pape la permission de traverser avec son armée l'Etat Ecclésiastique, pour aller dans le Royaume de Naples. Sur son refus il vint se présenter subitement devant Rome, le 5 Mai 1527. Cette grande Ville fut prise d'assaut le lendemain, pillée & saccagée pendant deux mois, avec des excès de barbarie supérieurs à tous ceux que les troupes d'Alaric y avoient commis. Les soldats Allemands, dont la plupart étoient Luthériens, furent ceux qui se distinguerent le plus à ce sac par leur fureur & leur impiété. Clément s'étoit cependant retiré dans le Château Saint-Ange. Il y fut assiégé & tellement pressé qu'il fut contraint de capituler, le 5 Juin, par la médiation de l'Archevêque de Capoue, aux conditions suivantes, savoir 1°. de payer comptant cent mille ducats d'or, cinquante mille dans 20 jours, & deux cents cinquante mille dans le terme de deux mois; 2°. de remettre, en forme de dépôt, le Château Saint-Ange entre les mains des Officiers de l'Empereur; 3°. de rester prisonnier jusqu'au paiement des cent cinquante mille premiers ducats de sa rançon. On l'obligeoit de plus à livrer aux Impériaux les Villes d'Ostie, de Civita Vecchia, & de Citta di Castello, & de leur faire rendre les Villes de Parme & de Plaisance. Mais pas un des Commandans de ces Places ne voulut déférer aux ordres qu'il leur envoya de se conformer à ce traité. Clément n'étoit pas plus en état de payer les sommes qu'on lui avoit fait promettre. Cependant il se trouvoit dans la plus grande détresse. La peste que la famine avoit causée dans Rome, s'étoit introduite au Château Saint-Ange. A la fin ce Pontife & les Cardinaux qui l'accompagnoient, obtinrent à force de prieres, le 13 Août, la grace d'être conduits au Belvedere, où ils resterent sous la garde des Espagnols. De là ils furent ramenés au Château Saint-Ange d'où le Pape se sauva déguisé en Marchand, le 9 Décembre, à Orviete. (Muratori). Le Roi de France, touché de sa situation, avoit déja donné ordre à l'armée qu'il avoit en Italie de marcher à son secours. Les Impériaux virent alors qu'ils alloient être forcés d'abandonner Rome, & Hugues de Moncade reçut ordre de conclure un accommodement avec le Pape; ce qui fut exécuté le 26 Juin de l'an 1529. Clément réconcilié avec Charles-Quint le couronna Empereur, le 24 Février de l'année suivante, à Bologne. Le Saint Siége étoit alors saisi d'une affaire épineuse qui demandoit une prudence consommée dans celui qui le remplissoit, pour être heureusement traitée. C'étoit celle du divorce de Henri VIII, Roi d'Angleterre, avec Catherine d'Aragon. Clément, après avoir nommé des Commissaires sur les lieux pour en connoître, l'évoqua à Rome, le 15 Juillet 1729, à la sollicitation de Charles-Quint, neveu de la Princesse répudiée. Enfin après y avoir été pendante l'espace d'environ quatre ans & demi, le Pape, cédant aux instances de l'Empereur, rendit en plein Consistoire, le 23 Mars 1534, son jugement définitif, par lequel il déclaroit bon & valide le mariage du Roi d'Angleterre & de Catherine d'Aragon, avec défense à ce Prince, sous peine de censures, d'en poursuivre désormais la dissolution. Peu de tems après, il eut la douleur de voir le Schisme d'Angleterre consommé par un Edit, où Henri VIII se déclaroit Chef de l'Eglise Anglicane. Clément ne survécut pas long-tems à cet événement, étant mort le 26 Sept. de la même année, âgé de 56 ans. Il avoit tenu le S. Siége 10 ans, 10 mois & 6 jours. Une fausse politique, toujours dirigée par l'intérêt, fut l'ame des démarches de ce Pape, & la source de ses malheurs. Il aimoit les Lettres : par ses soins la Bibliotheque du Vatican fut augmentée d'un grand nombre de volumes recherchés avec beaucoup de dépense. Son corps, porté d'abord à l'Eglise de St. Pierre, fut ensuite transféré dans celle des Dominicains de la Minerve avec les cendres de Léon X. Il avoit confirmé, l'an 1528, par une Bulle du 3 Juillet l'Ordre des Capucins, fondé par Matthieu Baschi; & l'an 1533, par une Constitution du 18 Février, celui des Clercs Réguliers dits Barnabites, établi quelques années auparavant par trois nobles Milanois.

Clément VII varioit, comme son prédécesseur, pour la maniere de commencer l'année, & pour celle de compter les jours du mois. La date de l'Indiction, réservée depuis long-tems à la Chambre Apostolique, paroît n'y avoir point été connue sous ce Pontificat.

CCXVII. PAUL III.

1534. Paul III (Alexandre Farnese, Romain, né l'an 1466, Evêque d'Ostie, après avoir occupé successivement six autres Evêchés, Doyen du sacré College), fut élu à l'unanimité le 13 Octobre 1534, & couronné le 7 Novembre. Dès qu'il fut sur le St. Siége, pénétré des maux de l'Eglise, il regarda la célébration d'un Concile Général comme l'unique remede qu'on pût y apporter. L'an 1536, au mois d'Avril, il eut là-dessus avec Charles-Quint à Rome un entretien, dont le résultat fut l'indiction d'un Concile à Mantoue, pour le mois de Mai 1537. Mais le Duc de Mantoue ayant refusé de prêter sa Ville pour cet objet, on résolut de tenir le Concile à Vicence; & enfin, pour contenter les Protestants, à Trente, par une Bulle du 22 Mai 1542. L'ouverture de cette

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

nié sous Joasaph, lui fut donné pour successeur. L'an 1572, il abdiqua le 4 Mai.

CLI. JÉRÉMIE II

1572. Jérémie II, Métropolitain de Larisse, fut transféré, le 5 Mai 1572, sur le Siége de Constantinople. L'an de l'Ere de CP. 7083, (de J. C. 1575,) ayant reçu des Docteurs Luthériens de Tubinge un exemplaire de la Confession d'Ausbourg, il leur répondit de maniere qu'ils ne purent tirer avantage de sa Lettre. Ils lui adresserent ensuite d'autres Ecrits pour le séduire; mais ils n'y réussirent pas. Ceux de Würtemberg étant revenus à la charge, Jérémie leur répondit, l'an 1578, par un ample écrit qui leur ferma la bouche. L'an de J. C. 1579, suivant Sponde, il fut chassé de son Siége.

Assemblée devoit se faire le premier Novembre suivant. Néanmoins le Concile ne commença que le 13 Décembre (3ᵉ Dimanche de l'Avent) 1545. (V. les Conciles). Le Schisme de l'Eglise Anglicane étoit alors consommé sans retour, depuis la Sentence d'excommunication que Paul avoit prononcée, le 16 Décembre 1538 contre le Roi Henri VIII. L'an 1546, il fit reprendre la construction du Temple de St. Pierre par Michel-Ange Buonarotti, qui, sans faire un plan nouveau, réforma le premier, & préféra la Croix Grecque de Pemazzi, à la Croix Latine du Bramante. Paul III, non-plus que Michel-Ange, ne vit pas la fin de cette entreprise. Il mourut âgé de près de 82 ans, le 10 Novembre 1549, après avoir occupé le St. Siége 15 ans & 27 jours, depuis son élection. Par une Bulle du 27 de Septembre 1540, il avoit approuvé le nouvel Institut de St. Ignace de Loyola, mais à condition qu'il ne seroit composé que de 60 Profès. Ce Pape se montra favorable à ceux qui cultivoient les Lettres. Il éleva au Cardinalat, en 1536, le célebre Sadolet, & voulut, suivant Rhenanus, faire le même honneur à Erasme; mais celui-ci, ajoute-t-on, le refusa. Paul III, avec d'excellentes qualités, n'étoit pas exempt de défauts. Il avoit, d'un mariage contracté avant que d'entrer dans les Ordres, un fils, Pierre-Louis Farnese, qu'il fit Duc de Parme aux dépens du St. Siége, & une fille mariée à Bosio Sforce. L'ingratitude de ses parents, qu'il avoit comblés de bienfaits, lui causa la maladie qui le mit au tombeau. Dans ses derniers moments il répétoit souvent le verset du Psalmiste : *Si mei non fuissent dominati, tunc immaculatus essem, & emundarer à delicto maximo* : c'est-à-dire, suivant l'application qu'il faisoit de ces paroles à sa conduite : Si je n'avois point fait Princes mes parents, je serois maintenant sans reproche devant Dieu, & exempt d'un grand péché. (Voyez les Ducs de Parme). Ce Pape est le premier auteur de la fameuse Bulle *in Cœna Domini*, qu'il publia le Jeudi Saint de l'an 1536, & qu'il ordonna de renouveller tous les ans à pareil jour. Elle commence par ces mots : *Consecraverunt Romani Pontifices*, & contient 24 Paragraphes, auxquels les Papes Pie V, Paul V & Urbain VIII ont fait plusieurs additions & changemens, le tout pour relever l'autorité Ecclésiastique aux dépens de la puissance Séculiere. Appeller des Décrets des Papes au Concile Général, favoriser les Appellans, enseigner la supériorité du Concile Général sur le Pontife Romain, employer l'Autorité Civile pour restreindre la Jurisdiction Ecclésiastique, exiger du Clergé, sans le consentement du Pape, des contributions pour les besoins de l'Etat, sont autant d'entreprises frappées d'anathemes par cette Bulle que tous les Souverains se sont accordés à rejetter. C'est aussi Paul III, dit-on, qui accorda (l'an 1538) au Roi François I l'Indult perpétuel dont jouissent le Chancelier de France & les Officiers du Parlement de Paris. (C'est plutôt, comme le remarque d'Héricourt, une confirmation du même privilége, accordé par Eugene IV au Roi Charles VII.) Enfin ce fut lui qui, après avoir quitté le Palais du Vatican, vint demeurer sur le Quirinal, dans le vaste & magnifique Palais, qui doit sa perfection à Paul V, & son entier achévement à Alexandre VII & à Clément XII. Son nom moderne est *Monté-Cavallo*.

CCXVIII. JULES III.

1550. Jules III (Jean-Marie del Monté, Romain, né le 10 Sept. 1487, originaire d'Arezzo, Cardinal du titre de S. Vital en 1536, Evêque de Palestrine, Archevêque de Siponte) fut élu Pape le 8 Février 1550, & couronné le 22. Ce n'étoit point sur lui qu'on avoit d'abord jetté les yeux. La nuit qui précéda son élection, les Cardinaux étoient accourus en foule à la cellule du Cardinal Polus, dans l'intention de le reconnoître Pape par voie d'adoration. Polus les reçut à sa porte; & ayant oui l'annonce qu'ils étoient venus lui faire : *Mes freres*, leur dit-il, *le Dieu que nous servons est le Dieu des lumieres, & non des ténébres. Remettez au jour votre élection. Après avoir oui la Messe, & invoqué le Saint-Esprit, vous suivrez ses mouvemens & ce qu'il vous inspirera pour le bien de son Eglise.* (*Ann. Angl.* L. II, p. 96.) Les Cardinaux, jugeant à cette réponse que Polus ne leur tiendroit point compte de son élection, se tournerent du côté du Cardinal del Monté. Ce Pape, deux jours après son couronnement (24 Février) fit l'ouverture du Jubilé. Il rétablit & continua le Concile de Trente, auquel il avoit assisté, sous Paul III, en qualité de Légat; mais il n'en vit pas la fin, étant mort le 23 de Mars 1555, après 5 ans, 1 mois & 14 jours de Pontificat. Jules, né avec de la fermeté dans le caractere, avoit paru, avant son exaltation, d'une sévérité excessive. Mais, placé sur le saint Siége, les plaisirs s'emparerent de son ame; & en la corrompant, ils adoucirent son humeur. Il porta l'indécence jusqu'à donner le chapeau de Cardinal, qu'il laissoit vacant par son exaltation, à un de ses domestiques, qui n'avoit d'autre mérite que de prendre soin de son singe. Le Duc de Parme le croyoit dans ses intérêts; mais s'appercevant qu'il prenoit des mesures avec l'Empereur pour le dépouiller, il eut recours au Roi de France Henri II, qui lui promit sa protection, & ne tarda pas à lui envoyer des troupes. Jules, à cette nouvelle, devint si furieux, qu'il osa déclarer excommunié le Roi, & menacer de mettre son Royaume en interdit. Henri, par représailles, fit défense à ses sujets de porter de l'argent à Rome, & de s'adresser à d'autres qu'aux Ordinaires pour toutes les affaires ecclésiastiques. Jules se radoucit alors, & travailla même à faire la paix entre l'Empereur & le Roi. Ceci est de l'an 1551. Jules ordonna, cette même année, une nouvelle ouverture du Concile de Trente, dont la 12ᵉ Session se tint le 1 Septembre, la 13ᵉ le 11 Octobre suivant,

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

MÉTROPHANE III, *rétabli*.

1579. Métrophane III remonta sur le Siége de Constantinople le 24 Décembre 1579. Les Protestans le solliciterent en vain d'embrasser leur Doctrine; il l'eut toujours en aversion. Il paroît qu'il fut porté pour la réunion des deux Eglises. Ce Prélat mourut, suivant les Bollandistes, au mois d'Août 1580.

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

JÉRÉMIE II, *rétabli*.

1580. Jérémie II fut rétabli sur le Siége de Constantinople, au mois de Décembre 1580. Il se montra favorable à la réunion, & s'engagea même à faire adopter par les Grecs le Calendrier réformé de Grégoire XIII. Mais Théolepte, Métropolitain de Philippopoli, l'ayant accusé devant les Turcs d'intelligence avec le Pape & les Princes Chrétiens, il fut mis en pri-

la 14e le 25 Novembre d'après, la 15e le 25 Janvier 1552, & la 16e le 28 Avril suivant; après quoi le Concile fut encore suspendu, & Jules ne s'en occupa plus. Le reste de son Pontificat fut employé à édifier & embellir, près de la porte *del popolo*, un jardin ou une vigne qui devint célebre & retint son nom. Il fut si peu regretté, que d'Avanson, Ambassadeur de France en Cour de Rome, écrivit au Connétable que le peuple l'avoit pleuré, *tout ainsi qu'il est accoutumé de faire à Carême-prenant.*

CCXIX. MARCEL II.

1555. Marcel II (Marcel Cervin, né à Montepulciano dans l'Etat Ecclésiastique, Prêtre, Cardinal de Ste Croix en 1539) fut élu Pape, d'un consentement unanime, le 9 d'Avril 1555. Le lendemain, il fut consacré; & le 11, qui étoit le Jeudi-Saint, il reçut la couronne pontificale. Marcel avoit un grand désir de rétablir le Concile suspendu depuis 1552, & un zéle ardent pour la réformation; mais, tandis qu'il étoit occupé des mesures qu'il pourroit prendre pour extirper les vices & les hérésies, appaiser les guerres & les divisions des Princes, retrancher les abus, il fut saisi, le 30 d'Avril, d'une apoplexie qui l'emporta la nuit suivante, n'ayant tenu le saint Siége que 21 jours. Il étoit si ennemi du Népotisme, qu'il ne voulut jamais permettre à ses neveux de venir à Rome.

CCXX. PAUL IV.

1555. Paul IV (Jean Pierre Caraffa, noble Napolitain, Evêque de Théate ou Chiéti dans l'Abbruze citérieure, Cardinal, Instituteur avec le Bienheureux Gaétan des Théatins, né, non l'an 1466, comme porte le texte de Ciaconius par une erreur typographique, mais l'an 1476, ainsi que le marquent Panvinius & Oldoin) fut élu Pape, à l'âge de 79 ans, le 23 Mai 1555, & couronné le 26, suivant les Historiens du tems. Il fut redevable de cette dignité à la vie exemplaire qu'il avoit menée jusqu'alors, à son savoir & au mépris qu'il témoignoit des grandeurs humaines. « Quelques uns néanmoins, » dit Muratori, s'étoient apperçus que, sous le manteau de la modestie religieuse, il couvroit une » bonne dose d'ambition. Sa tête, ajoute-t-il, étoit » une image racourcie du Mont-Vésuve, voisin de » sa patrie. Ardent en toutes ses actions, colere, » dur, inflexible, il avoit, à la vérité, un zéle in» croyable pour la Religion, mais un zéle dépourvu » de prudence & qui le précipitoit dans des excès de » rigueur. Les personnes sages ne présagerent qu'un » gouvernement âpre & insupportable sous un tel » Pontife.... & c'est en effet ce que pronostiquoient » son regard farouche & ses yeux enfoncés, mais » enflammés & étincelans, qui caractérisoient sa » physionomie. Paul s'étudia, au commencement de » son Pontificat, à dissiper l'opinion sinistre qu'on » avoit de lui, par des marques de clémence & de » libéralité. Les faveurs & les graces qu'il accorda » au peuple Romain, firent une telle impression, » qu'on lui érigea une statue dans le Capitole. Mais » le torrent de sa fougue ainsi réprimé ne tarda pas à » rompre la digue & à vérifier les fâcheuses prédic» tions qu'on avoit faites sur son Pontificat». Ennemi de l'Espagne pour des intérêts de famille, il persécuta les Colonnes, les Sforces & d'autres Barons Romains attachés à cette puissance, & se ligua, le 15 Décembre 1555, avec la France pour lui enlever le Royaume de Naples. Ce furent le Duc de Guise & le Cardinal de Lorraine, son frere, séduits l'un & l'autre par le Cardinal neveu, qui engagerent le Roi de France Henri II à conclure cette ligue contre l'avis du Connétable de Montmorenci. Mais le Cardinal Polus, Ministre de Marie, Reine d'Angleterre & femme de Philippe II, Roi d'Espagne, étant venu en France, eut l'habileté de faire signer au Roi, le 5 Février suivant, à l'Abbaye de Vaucelles, une tréve de cinq ans avec l'Espagne. Le Pape, irrité de cet accommodement qui dérangeoit ses vues, se vengea sur le Cardinal, en lui ôtant la Légation d'Angleterre, sous prétexte qu'il étoit ami des Protestans. Il envoya son neveu le Cardinal Caraffe en France pour se plaindre de ce qu'on avoit traité sans lui avec le Roi d'Espagne, comptant le déclarer déchu du Royaume de Naples, soit pour des cens non payés, soit pour des insultes qu'on lui avoit déjà faites, soit pour parer à d'autres dont il étoit menacé par le Duc d'Albe, nouveau Viceroi de Naples. Le Duc, loin de vouloir le provoquer, lui envoie Pierre Loffredo pour négocier avec lui. Paul fait mettre en prison ce Député, & la guerre par-là devient inévitable. Le Viceroi s'étant mis en marche, à la tête d'une armée, au mois de Septembre, soumet, en peu de tems, une grande partie de l'Etat Ecclésiastique. L'an 1557, ses progrès sont arrêtés par le Duc de Guise, arrivé de France avec une armée d'environ 12 mille hommes. Mais après la bataille de Saint-Quentin en Picardie, que la France perdit le 10 Août de cette année, le Duc fut rappellé avec ses troupes pour réparer ce revers. Le Pape alors fut obligé d'entendre à la paix, qui fut signée le 14 Septembre suivant. L'an 1558, sur ce que certains Hérétiques nioient que jamais S. Pierre eût Siégé à Rome, Paul institua la Fête de la Chaire de cet Apôtre à Rome, & la fixa au 18 Janvier. Au mois d'Avril suivant, il refusa de confirmer l'élection de l'Empereur Ferdinand, par la raison que Charles-Quint, son frere, auquel il succédoit, s'étoit démis sans la participation du saint Siége. Il arriva de là qu'on se passa de sa confirmation, & que les Empereurs ne l'ont plus demandée depuis à ses successeurs. L'impétuosité de Paul lui fit commettre, l'an 1559, une autre imprudence, dont les suites furent bien funestes à la Religion. Elisabeth étant

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

son vers l'an 1583. Il en sortit par les soins des Ambassadeurs de France & de Venise; mais son Siége étoit alors occupé par un autre.

CLII. PACHOME II.

1583. Pachome, Moine de Lesbos, fut substitué à Jérémie par une faction. Il ne fit que paroître sur le Siége; ses adversaires l'en firent presque aussitôt descendre.

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

THÉOLEPTE II.

1585. Théolepte II, auteur de l'emprisonnement de Jérémie, & de la destitution de Pachome, obtint du Sultan le Patriarchat de Constantinople. Il fut intronisé le 10 Mars de l'an 1585, par les Patriarches d'Alexandrie & d'Antioche. L'année suivante, au plus tard, il fut obligé de rendre le Siége à Jérémie.

montée sur le trône d'Angleterre, avoit chargé, quoique Protestante dans le cœur, le Chevalier Edouard Karne, Ambassadeur de la feue Reine Marie, sa sœur, à Rome, de reconnoître son obédience. La réponse du Pape fut que l'Angleterre étant un fief de l'Eglise Romaine & Elisabeth une bâtarde, à qui de légitimes Concurrens disputoient le sceptre, elle n'auroit pas dû le prendre sans le consentement du Siége Apostolique; qu'elle devoit suspendre les fonctions de la Royauté, & s'en rapporter sur ses prétentions au jugement du Souverain Pontife. Une réponse, aussi dure & aussi peu attendue, fit qu'Elisabeth, considérant le danger qu'il y avoit pour elle d'adhérer au Pape, se précipita ouvertement dans le parti de l'hérésie, & donna tous ses soins pour cimenter le schisme en Angleterre. Paul ne se rendoit gueres moins odieux aux Romains par la sévérité avec laquelle il faisoit exercer l'Inquisition à Rome. C'étoit lui qui avoit engagé Paul III à y ériger ce tribunal, auquel il donna une autorité beaucoup plus étendue qu'il n'avoit dans son origine. Si quelque chose modéra la haine des Romains envers lui, ce fut la justice dont il usa envers ses neveux, qu'il chassa & dépouilla de leurs emplois, après avoir reconnu combien ils abusoient de sa faveur. Enfin ce Pape mourut le 18 Août 1559, ayant tenu le saint Siége 4 ans, 3 mois & 5 jours. Son épitaphe met sa mort au 15 Août; mais les Auteurs contemporains s'accordent à la placer au jour que nous lui assignons. Dès qu'il eût les yeux fermés, le peuple se déchaîna contre sa mémoire avec tant de fureur que, pour soustraire son corps à la violence de la multitude, on fut obligé de l'enterrer de nuit sans cérémonie. Elle se vengea sur sa statue qu'elle mit en pieces & jetta dans le Tibre. Elle mit le feu à l'Inquisition, & se seroit portée à d'autres excès, si on n'eût fait venir des troupes pour la réprimer.

Paul suivoit ordinairement le calcul Florentin. Il est regardé comme l'instituteur de la Congrégation de l'*Index*.

CCXXI. PIE IV.

1559. Pie IV (Jean-Ange de Médicis, d'une autre famille que celle de Florence, né à Milan de Bernardin Médichin, Cardinal en 1549 & frere du fameux Marquis de Marignan, Général de Charles-Quint) fut élu Pape la nuit du 25 au 26 Décembre 1559, & couronné le 6 Janvier 1560. Il signala le commencement de son Pontificat par un Acte de clémence, en pardonnant à ceux qui avoient outragé la mémoire de son prédécesseur. On remarqua en lui d'autres traits d'humanité qui donnerent un bon augure de son gouvernement. Mais six mois s'étoient à peine écoulés qu'il fit éclater tout à coup une sévérité dont on ne l'avoit pas cru capable jusqu'alors. Le 7 Juin, les Cardinaux, Charles & Alfonse Caraffe, l'un neveu, & l'autre petit neveu de Paul IV, Jean Caraffe, son autre neveu, Duc de Palliano, le Comte d'Alife & Léonard *di Cardine* sont arrêtés par l'ordre de Pie IV, qui nomme aussitôt une commission pour instruire leur procès; les deux derniers étoient regardés comme les meurtriers de la femme du Duc, & les trois premiers étoient accusés d'avoir commis de grands excès, sous le Pontificat de leur oncle. Enfin, après une procédure qui dura neuf mois, le Cardinal Charles fut condamné à mort le 3 Mars 1561, & étranglé dans sa prison la nuit suivante. Pareille Sentence du même jour contre le Duc de Palliano, le Comte d'Alife & Léonard *di Cardine*, qui furent décapités dans la prison de Torre-di-nova. Pour le Cardinal Alfonse, comme il étoit d'un caractere très doux, on lui fit grace de la vie, moyennant une grosse amende. Panvini déclare avoir ouï de la bouche de Pie IV qu'il s'étoit porté malgré lui à cette sévérité outrée, pour ne pas dire cruelle, mais qu'il l'avoit crue nécessaire pour servir d'exemple, & apprendre aux neveux des Papes futurs à ne pas abuser de leur faveur & de leur autorité. Mais les gens bien avisés, dit Muratori, n'eurent pas de peine à s'appercevoir qu'une rigueur si excessive n'étoit point dans le caractere de Pie IV, & qu'il y avoit été poussé par le Roi d'Espagne, son bienfaiteur, à qui les Caraffes s'étoient vantés de faire perdre le Royaume de Naples. Le 29 Décembre 1560, Pie IV, sur la menace qu'on faisoit en France d'assembler un Concile national, publie une Bulle pour la continuation du Concile de Trente, dont il indiqua la 17[e] Session pour la semaine de Pâque de l'an 1561 : il fit partir en même tems des Nonces pour toutes les Cours des Princes, afin qu'ils y envoyassent leurs Evêques & leurs Ambassadeurs. Le Concile recommença ses opérations le 18 Janvier 1562 par la 17[e] Session, & finit le 4 de Décembre 1563 par la 25[e]. Pie IV publia dans un Consistoire, le 26 Janvier 1564, une Bulle pour confirmer le Concile. Le 13 Novembre de la même année, Pie donna une Bulle contenant une profession de foi fort étendue, avec ordre de la faire souscrire à tous les Bénéficiers & Supérieurs, tant séculiers que réguliers. C'est la même formule dont on exige la souscription de tous les Hérétiques qui veulent rentrer dans le sein de l'Eglise, & de tous ceux qui sont suspects dans la Foi. On ne leur demande rien de plus; & beaucoup de Théologiens sont persuadés qu'il seroit inutile & même dangereux d'y ajouter de nouveaux formulaires. L'année suivante, au mois de Janvier, on découvrit à Rome une conjuration qui fit bien voir ce que pouvoit alors le fanatisme. Benoît Accolti, fils du feu Cardinal Accolti, le Comte Antoine Canossa, Taddée Manfredi, le Cavalier Pellicioni, Prosper Pittorio & quelques autres, tous gens de mauvaise vie, connurent, à ce qu'ils s'imaginerent, par des révélations célestes, que le successeur de Pie IV seroit le Monarque du monde, & qu'il établiroit par-tout la seule Religion Catholique. Afin donc de hâter cet événement, ces Visionaires

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

JÉRÉMIE, *pour la troisieme fois.*

1586. Jérémie II recouvra, pour la troisieme fois, son Siége par le crédit de ses amis. L'an 1593 (de l'Ere de CP. 7101,) au mois de Février, il tint à Constantinople un grand Concile, où l'on confirma l'institution d'un Patriarchat chez les Russes. Jérémie mourut l'an 1594. (Le Quien.)

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

CLIII. MATTHIEU II.

1594. Matthieu II, Métropolitain des Joannins, fut le successeur de Jérémie sur le Siége de Constantinople. Il ne l'occupa que 17 ou 19 jours, après lesquels il fut obligé de se retirer.

concerterent l'assassinat du Pape, bien persuadés qu'ils obtiendroient chacun des Principautés, comme s'ils eussent été les neveux de celui qui leur étoit prédit. Déjà même ils désignoient celles qui devoient leur écheoir; au Comte Antoine le Domaine de Pavie, à Manfredi Crémone, à Pellicioni la Cité d'Aquila, & ainsi d'autres Seigneuries à chacun des autres Conjurés. Pour mieux connoître l'illusion & la légéreté de ces têtes, il suffira de savoir qu'ils se préparerent à l'attentat qu'ils méditoient par la confession, où certainement ils ne firent pas entrer cet horrible dessein. Le jour marqué pour son exécution, Accolti se présente aux pieds du Pape, un matin, ayant un poignard dans sa manche : mais une frayeur subite arrête sa main. Ce coup manqué jette la discorde parmi les Conjurés. Pellicioni, pour mettre sa vie en sûreté, va tout révéler. Accolti & ses complices sont arrêtés. On les applique à la question, on les interroge séparément. Ils répondent qu'ils n'ont rien projetté que de concert avec les Anges (ce n'étoit pas assurément ceux du Paradis); & on ne peut leur arracher autre chose. On vit même Accolti rire persévéramment au milieu des supplices; ce qui montre, dit Muratori, un cerveau blessé qui méritoit peut-être un traitement plus charitable. Quoiqu'il en soit, ajoute-t-il, pour se mettre à l'abri de pareils attentats, le Pape établit une compagnie de cent Arquebusiers pour la garde de son Palais. Pie IV a laissé plusieurs monumens de sa magnificence & de son amour du bien public. L'an 1561, à l'occasion de quelques descentes que les Turcs avoient faites en Italie, il prit la résolution de mettre la Cité Léonine en si bon état de défense, qu'elle pût servir d'asyle, en cas de besoin, au Pape & à toute sa Cour; c'est-à-dire qu'il fit du bourg de S. Pierre une forteresse dans laquelle il renferma le Vatican & le Château S. Ange. Il ajouta plusieurs embellissemens à l'Eglise & au Palais du Vatican. La belle levée, qui conduit à Monté-Cavallo, est encore son ouvrage. Il rétablit la voie Aurelia, fit construire à neuf celle qui traverse la campagne de Rome, releva les fortifications d'Ancone & de Civita-Vecchia, & commença le Palais des Conservateurs dans le Capitole. N'oublions pas aussi la belle imprimerie qu'il fonda pour l'impression des livres écrits en langues orientales, & dont il confia la direction à Paul Manuce qu'il fit venir pour ce sujet à Rome. Un peu trop d'attachement pour ses parens fit une tache à sa mémoire. Le soin qu'il eut de les enrichir, eût mérité grace, s'ils eussent tous ressemblés à l'illustre & saint Cardinal Charles Boromée, son neveu. Enfin ce Pape mourut la nuit du 8 au 9 Décembre de l'an 1565, âgé de 66 ans, 8 mois & 9 jours, après avoir tenu le saint Siége 6 ans moins 17 jours.

Pie IV commençoit ordinairement l'année, dans ses grandes Bulles, au 25 Mars. C'est pour cette raison que sa Bulle confirmative du Concile de Trente est datée de l'an 1563. *Datum Romæ anno Incarnat. Dnicæ millesimo* (ajoutez, *quingentesimo*) *sexagesimo tertio, octavo Kalendas Februarii, Pontificatus nostri anno V.* C'est ainsi que Paul Manuce l'imprima d'abord. Cherubini, qui la fit reparoître depuis dans le Bullaire, crut qu'il falloit avertir de la vraie date par une note à la marge; avec cette précaution, il la data de l'an 1564; & le P. Labbe a conservé cette date dans son édition, sans y joindre l'avis de Cherubini.

CCXXII. PIE V.

1566. Pie V (Michel Ghisleri, né l'an 1504, le 17 Janvier, à Boschi ou Bosco en Ligurie, d'une famille obscure, Cardinal, en 1557, de l'Ordre de S. Dominique) fut élu Pape le 7 Janvier 1566, & couronné le 17 du même mois, jour de sa naissance. Pie V avoit été Grand Inquisiteur avant son Pontificat, & avoit exercé cet office avec une rigueur qui lui avoit fait donner le surnom de *Tyran Ecclésiastique*. Devenu Pape, il continua de rechercher ceux qui avoient des sentimens suspects; plusieurs furent amenés, & brûlés à Rome par ses ordres. On regrette, entre ceux qu'il fit périr, le savant Aonius Paléarius de Verli, qui peut-être eût échappé au supplice qu'il subit en 1569, s'il n'eût attaqué directement l'Inquisition, en la comparant à un poignard porté à la gorge des Gens de Lettres : *Inquisitionem sicam esse districtam in jugula litteratorum.* L'an 1567, Pie donna une Bulle, datée du 1 Octobre, contre plusieurs propositions de Michel Baïus, célebre Théologien de Louvain, qui avoit assisté au Concile de Trente. Personne n'ignore les suites de cette Bulle, les contradictions qu'elle a essuyées, & les différentes interprétations qu'on lui donne dans les Ecoles. L'an 1568, il en donna une autre en faveur des Clercs de Saint-Mayeul ou Somasques. La Bulle *in Cæna Domini*, ouvrage, comme on l'a dit, de Paul III, reçut des mains de Pie V quelques additions & un nouveau degré d'autenticité. Elle ne se publioit le Jeudi-Saint qu'à Rome. Il ordonna qu'on en feroit de même dans toute l'Eglise. Les usures exorbitantes que les Juifs exerçoient en Italie, le porterent, en 1569, à les chasser de tout l'Etat Ecclésiastique. Il n'excepta que les villes de Rome & d'Ancône. Pie V n'ignoroit pas les maux qu'avoit causés en Angleterre la conduite imprudente de son prédécesseur envers la Reine Elisabeth. Cela ne l'empêcha pas néanmoins d'excommunier cette Princesse par une Bulle du 25 Février 1570, qui fut affichée à Londres par Jean Felton, au commencement du mois d'Août. (Felton fut arrêté & mis à mort avec plusieurs Catholiques qui avoient parlé en faveur de la Bulle.) L'an 1571, le 8 Février, Pie V supprima l'Ordre des Humiliés, à cause des vices dont il étoit infecté, & de l'attentat commis par un de ses membres contre S. Charles. Il ratifia, au mois de Mai de cette année, une ligue contre les Turcs, & n'épargna ni dépenses, ni fatigues pour mettre ses Confédérés en état d'agir. Le grand armement avec lequel Don Juan d'Autriche battit, le 7 Octobre, la flotte des Turcs dans le golfe de Lépante, fut, en bonne partie, le fruit des soins & des libéralités de ce Pontife. On crut même devoir cette victoire à ses prieres.

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

CLIV. GABRIEL I.

1594. Gabriel I, Métropolitain de Thessalonique, remplit le Siége de Constantinople l'espace de 5 mois, après la retraite de Matthieu, & mourut vers la fin de l'an 1594.

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

CLV. THÉOPHANE II.

1595. Théophane II, de Métropolitain d'Athenes devint Patriarche de Constantinople vers le commencement de 1595, & mourut au bout de 7 mois. Après sa mort, il y eut une va-

Mais il fit un honneur & trop profane & trop peu mérité au Général de ses galeres, Antoine Colonne, en lui faisant faire une entrée triomphante dans Rome à la maniere des anciens Romains, quoiqu'il n'eut eu que la moindre part à ce glorieux événement. L'an 1572, par une Bulle du premier Janvier, il confirma la Congrégation des Freres de la Charité. Ce Pape mourut, le premier Mai de cette même année, en odeur de sainteté, après avoir tenu le S. Siége 6 ans, 3 mois & 24 jours. Le Sultan Selim, qui n'avoit pas de plus grand ennemi, fit faire à Constantinople, pendant trois jours, des réjouissances publiques de sa mort. On rapporte qu'il disoit à ses amis, qu'étant Religieux il espéroit le salut avec une grande confiance, qu'étant Cardinal il en doutoit, qu'étant Pape il en désespéroit presque absolument. Avec un caractere moins austere & un zele plus éclairé il eut eu toutes les vertus d'un Pontife accompli & toutes les qualités d'un grand Roi. C'est sous ce Pape qu'aux messes des morts on a supprimé le pseaume *Judica*, sans qu'on voie la raison de cette suppression. Clément XI l'a mis au nombre des Saints en 1712.

CCXXIII. GRÉGOIRE XIII.

1572. Grégoire XIII (Hugues Buoncompagno, Evêque de Vesti, Cardinal en 1565, né à Bologne l'an 1502,) fut élu Pape le 13 Mai 1572, & couronné le 25, jour de la Pentecôte. La coutume étoit de jetter 15 mille écus d'or au peuple dans cette cérémonie; Grégoire les fit distribuer aux pauvres: il en ordonna de même des 20 mille écus qu'on donnoit aux Conclavistes, disant qu'ils avoient trop peu souffert pendant le dernier Conclave (il n'avoit duré que trois jours) pour mériter une telle récompense. Il étoit versé dans le Droit qu'il avoit professé dans sa jeunesse avec applaudissement, & étoit arrivé, par tous les degrés, à la dignité Pontificale. Grégoire montra le même zéle que son prédécesseur pour continuer la guerre contre les Turcs. Il demanda du secours à tous les Princes Catholiques, & n'en put obtenir que du Roi d'Espagne. La flotte Chrétienne, commandée par Marc Antoine Colonne & Jacques Foscarino, Vénitien, ne remporta d'autre avantage que celui d'avoir fait peur aux Infideles, qui surent toujours éviter le combat. L'an 1572, Grégoire, ayant appris par le Cardinal de Lorraine, qui étoit alors à Rome, le massacre des Huguenots, exécuté le jour de S. Barthelemi, fait tirer le canon du Château S. Ange, & ordonne qu'on allume, le soir, des feux de joie dans toute la ville. Le lendemain, accompagné de tous les Cardinaux, il se rend à pied dans les Eglises de S. Marc & de S. Louis pour remercier le Ciel d'une nouvelle qu'il jugeoit si avantageuse à la Religion. L'Ambassadeur de l'Empereur lui portoit la queue; le Cardinal de Lorraine dit la messe; on frappa des médailles sur cet événement; & on fit faire un grand tableau où les principaux traits de l'horrible scene de la S. Barthelemi étoient représentés. Dans une banderole, au haut du tableau, ces mots étoient tracés: *Pontifex Colignii necem probat.* Cependant il étoit doux par caractere & avoit en horreur l'effusion du sang; ce qui donne lieu de croire que toute cette représentation n'étoit qu'un jeu de théâtre que sa place lui paroissoit exiger. L'an 1575, Grégoire confirma, par un Bref du 15 Juillet, l'établissement de la Congrégation de l'Oratoire, fondée par S. Philippe de Néri à Rome, d'où elle a répandu la lumiere & la bonne odeur au loin. L'an 1580, il sépara, par une Bulle du 22 Juin, les Carmes de la nouvelle réforme de Sainte Thérese d'avec les Carmes mitigés. L'an 1581, il envoya le P. Possevin, Jésuite, pour travailler à la paix entre la Pologne & la Moscovie, à quoi il réussit. Grégoire XIII, l'année suivante, entreprit la réformation du Calendrier Romain. Après un long & pénible examen, il adopta le systême de Louis Lilio, Médecin, Romain de naissance, & en ordonna l'exécution par une Bulle du 24 Février 1582. Dans le cours de la même année, il mit la derniere main à la correction du Décret de Gratien, & le publia enrichi de savantes notes. Il avoit travaillé lui-même à cette entreprise étant Professeur à Bologne. Ce fut encore l'an 1582 qu'il canonisa S. Norbert, Archevêque de Magdebourg, Fondateur de l'Ordre de Prémontré. Il frappa des foudres de l'Eglise, l'année suivante, par sa Bulle du premier Avril, Gebbhard Truchsés, Archevêque de Cologne, qui, ayant embrassé l'hérésie, s'étoit marié. Les Maronites du Mont-Liban, refugiés à Rome, trouverent, dans sa charité, d'abondantes ressources qui tournerent au bien de l'Eglise par les services importans qu'ils lui rendirent. Il fonda pour eux, en 1584, le Collége qui porte leur nom; école renommée par les grands hommes qui en sont sortis. Mais son zéle ne fut pas à l'abri de la surprise dans le parti qu'il prit par rapport aux troubles qui agitoient la France. Vers la fin de Novembre 1584, il approuva le plan de la fameuse ligue sur l'exposé du P. Claude Matthieu, Jésuite, que les Chefs de cette Confédération avoient député à Rome pour cet effet. » Au reste, dit ce Jésuite dans la Lettre où il rend compte de son entretien avec le S. Pere au Duc de Nevers, » le Pape ne trouve pas bon qu'on attente » sur la vie du Roi; car cela ne se peut faire en » bonne conscience. Mais si on pouvoit se saisir de » sa personne, & ôter d'auprès de lui ceux qui sont » cause de la ruine du Royaume, & lui donner gens » qui le tinssent en bride, & qui lui donnassent bon » conseil, & le lui fissent exécuter, on trouveroit » bon cela. « *Mém.* du Duc de Nevers, T. I, p. 657.) Grégoire néanmoins fit peu de chose en faveur des Ligueurs, & ne les secourut, comme disoit le Cardinal d'Est, que de la menue monnoie du S. Siége, c'est-à-dire des Indulgences; encore ne les accorda-t-il que sobrement; car il ne voulut jamais signer aucun écrit dont les Ligueurs pussent s'autoriser, disant qu'il ne voyoit pas assez clair dans toute cette intrigue (*ibid*, p. 663.) L'an 1585, il reçut à Rome,

---

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

cance de plus d'un an, pendant laquelle Mélece Piga, Patriarche d'Alexandrie, gouverna l'Eglise de Constantinople.

MATTHIEU, *rétabli.*

1596. Matthieu, rétabli sur le Siége de Constantinople après la mort de Théophane, fut chassé une seconde fois vers l'an 1600. Il retourna au Monastere du Mont Athos, où il avoit été Moine. (Le Quien.)

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

le 22 Mars, une célebre ambassade du Japon : ayant entendu la lecture des Lettres dont les Envoyés étoient chargés, il répandit des larmes, & dit ces paroles du saint vieillard Siméon : *C'est maintenant, Seigneur, que vous laisserez mourir en paix votre serviteur.* Il mourut effectivement peu de tems après, le 10 Avril de la même année, âgé de 83 ans, après 12 ans, 10 mois & 28 jours de Pontificat depuis son élection. Grégoire fut un Pape charitable. Ses aumônes monterent à deux millions d'écus d'or. Magnifique, il orna quantité d'Eglises, bâtit plusieurs beaux édifices dans Rome : zélé pour l'accroissement de la Foi, la réformation des mœurs, & le rétablissement de la Discipline, les fondations qu'il fit de divers Collèges à Rome, & les sommes qu'il donna pour établir un grand nombre de Séminaires en différentes Provinces, en fournissent la preuve. Avant que d'entrer dans les Ordres il eut un fils, Jacques Buoncompagno, duquel descend la Maison de ce nom, qui subsiste encore de nos jours. Trop d'attachement pour sa famille, qu'il combla de richesses & de dignités, & trop peu de soin pour le maintien de la police, sont les seuls défauts qu'on lui reproche.

Grégoire XIII suivoit ordinairement, dans la date de ses Bulles, le calcul Florentin.

CCXXIV. SIXTE V.

1585. SIXTE V (Félix Péretti, né le 13 Décembre 1521 dans les grottes de Montalte, village de la Marche d'Ancône, gardeur de pourceaux, ensuite Cordelier, Général de l'Ordre, Evêque de sainte Agathe, enfin Cardinal de Montalte en 1570,) fut élu Pape le 24 d'Avril 1585. On raconte qu'au moment de son élection, & avant même qu'elle fût publiée, il jetta dans la salle le bâton sur lequel il s'appuyoit comme un vieillard décrépit ; déclara son âge qui étoit de sept ans moins qu'il n'avoit dit, se redressa & se dérida le front, donnant clairement à entendre qu'il prétendoit gouverner avec vigueur. Le jour de son couronnement, qui se fit le 1 Mai, au lieu de relâcher, suivant la coutume de ses prédécesseurs, les criminels qui étoient dans les prisons, il en fit exécuter quatre des plus coupables ; ce qui jetta la consternation dans Rome. Ce fut en multipliant pendant tout le cours de son Pontificat de pareils actes de sévérité, dans quelques uns desquels il montra même de la cruauté, qu'il vint à bout de rétablir la sûreté dans l'Etat Ecclésiastique, d'où l'impunité des brigandages l'avoient bannie. Les Ligueurs de France ne trouverent pas en lui un approbateur. Peu de tems après son exaltation, le Duc de Nevers étant venu le consulter sur cette faction qu'il avoit embrassée, il lui déclara qu'il la regardoit comme pernicieuse à l'autorité royale, à la tranquilité publique, au bien de l'Etat & aux intérêts de la vraie Religion. Néanmoins, pour empêcher qu'un Prince hérétique ne montât sur le trône François, il donna, le 10 Septembre 1585, une Bulle par laquelle il excommunioit le Roi de Navarre & le Prince de Condé, comme hérétiques & relaps, les privoit eux & leurs successeurs de tous leurs Etats, spécialement du droit de succéder à la Couronne de France, & délioit leurs sujets du serment de fidélité. Le Parlement fit sur cette Bulle des remontrances au Roi, dignes de la sagesse & de la fermeté de cet auguste corps, toujours zélé pour le maintien des droits de la Couronne & des libertés du Royaume. Les deux Princes excommuniés signalerent eux-mêmes leur courage par une protestation contre l'entreprise du Pape, qu'ils trouverent moyen de faire afficher aux portes mêmes du Vatican. Cet acte de vigueur ne déplut pas au Pape, s'il est vrai, comme on le prétend, qu'à ce sujet il dit au Marquis Pisani, Ambassadeur de France à Rome, qu'il seroit à souhaiter que le Roi, son Maître, montrât autant de résolution contre ses ennemis que le Roi de Navarre en faisoit paroître contre ceux qui haïssoient son hérésie. L'an 1586, Sixte confirma, par une Bulle du 5 Mai, la Congrégation des Feuillans, réforme de l'Ordre de Cîteaux. La même année, il fit relever ce fameux Obélisque que Caligula avoit fait amener d'Egypte & ériger dans Rome à l'honneur d'Auguste & de Tibere. Les Barbares, ou l'injure des tems, l'avoient depuis renversé. Ce fut le Chevalier Fontana, célébre Ingénieur, qui entreprit de le remettre sur pied, & il y réussit. Sixte acheva encore, dans le cours de cette année, un aqueduc de vingt mille pas de longueur, destiné pour amener des eaux à Rome, ouvrage qui le dispute à tous ceux de l'antiquité dans le même genre. On doit placer encore sous cette année la Bulle *Detestabilis*, qu'il publia le 21 Octobre, & qui est devenue fameuse, parce qu'elle sert de régle aux Canonistes pour la matiere des Contrats. Six semaines après (le 3 Décembre), il en donne une autre pour fixer à 70 le nombre des Cardinaux. Ce Pontife avoit une aversion marquée pour Philippe II, Roi d'Espagne, & cherchoit à lui susciter des ennemis, dans la vue de profiter de son embarras pour lui retirer le Royaume de Naples. Il avoit au contraire une haute estime pour Elisabeth, Reine d'Angleterre, qu'il souhaitoit ardemment de voir aux prises avec le Roi d'Espagne. C'est ainsi qu'il s'en expliquoit dans plusieurs entretiens qu'il eut avec le Chevalier Karne, Agent secret de cette Princesse à Rome. Cependant lorsque la guerre fut déclarée entre l'Angleterre & l'Espagne, les sollicitations menaçantes de Philippe II l'obligerent à publier, l'an 1588, une Bulle terrible, par laquelle il mettoit l'Angleterre en interdit, déclaroit Elisabeth usurpatrice de ce Royaume, hérétique, excommuniée, ordonnoit aux Anglois de se joindre à l'armée Espagnole pour la détrôner, & promettoit de grandes récompenses à ceux qui s'assureroient de sa personne & la livreroient aux Catholiques pour la punir de ses crimes. Elisabeth usa de représailles ; ayant assemblé dans S. Paul de Londres les principaux Seigneurs & les Magistrats de la Ville, elle y fit publier, un Dimanche, par

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

CLVI. NÉOPHYTE II.

1600. NÉOPHYTE II, Métropolitain d'Athenes, substitué au Patriarche Matthieu, fut envoyé en exil l'an 1602, par Mahomet III.

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

MATTHIEU, *pour la troisieme fois.*

1602. MATTHIEU, étant remonté sur son Siége pour la troisieme fois après l'exil de Néophyte, ne l'occupa que 17 jours, au bout desquels il mourut l'an 1602. (Le Quien.)

l'Evêque, une sentence d'excommunication contre la personne du Pape Sixte & de ses Cardinaux. Mais ceci n'étoit de part & d'autre qu'un jeu de politique. Sixte n'en apprit pas avec moins de joie, quelque tems après, que la tempête avoit triomphé, pour les Anglois, de cette formidable flotte de Philippe II, à laquelle on avoit donné le nom prématuré d'*Invincible*. « Votre Reine, dit-il alors au Chevalier Karne, » est heureuse ; elle a une belle occasion d'attaquer » l'ennemi qui la vouloit perdre : elle devroit porter » la guerre jusque dans le cœur de l'Espagne ». Zélé pour la gloire de son Ordre, il mit, la même année 1588, S. Bonaventure au rang des Docteurs de l'Eglise, par une Bulle du 24 Mars. L'an 1589, Sixte commença de réparer la fameuse Bibliothéque du Vatican, dissipée au sac de Rome par les Allemands en 1527; à cet édifice, il joignit une très belle Imprimerie, destinée à faire des éditions correctes de l'Ecriture Sainte, des Conciles, &c. Sixte avoit en tête une autre entreprise bien digne d'un génie tel que le sien. C'étoit d'élever, au milieu de l'arêne du Colisée, une Eglise où les Religieux de quatre Monasteres qu'on devoit bâtir sous les pôrtiques ou dans les dégagemens de ce superbe Amphithéâtre, auroient célébré successivement & sans interruption l'Office Divin. Mais il mourut avant d'avoir mis la main à l'ouvrage, le 27 Août 1590, âgé d'environ 69 ans. Il avoit tenu le saint Siége 5 ans, 4 mois & 3 jours. Il fut peu regretté des Romains, à cause des grands impôts dont ils les avoit chargés pour fournir à l'exécution de ses vastes & nobles desseins. Le peuple, après sa mort, se vengea sur la statue qu'on lui avoit érigée de son vivant, ce qui occasionna un Décret du Sénat, portant défense de dresser des statues à aucun Pape durant sa vie. Sixte aimoit, dit-on, le Mercredi sur tous les jours de la semaine, parce qu'il disoit que c'étoit le jour de sa naissance, de sa promotion au Cardinalat, de son élection à la Papauté, & de son couronnement. Ce Pape eut des démêlés avec les Jésuites. Le Cardinal de Montalte, son neveu, qu'ils avoient gagnés, voulant l'engager à prendre son Confesseur parmi eux : *Il seroit plus à propos*, dit le S. Pere, *que je confessasse les Jésuites, que de les choisir pour mes Confesseurs.*

Sixte V varioit pour le commencement de l'année dans ses Bulles.

CCXXV. URBAIN VII.

1590. Urbain VII (Jean-Baptiste Castagna, né à Rome l'an 1521, fils de Cosme, Gentilhomme Génois, Archévêque de Rossano, Cardinal en 1583,) fut élu Pape le 15 Septembre 1590. La joie universelle que cette élection causa, fut bientôt changée en tristesse. Dieu ne voulant que montrer à son Eglise ce S. Pape, le retira du monde 13 jours après son élection, le 27 Septembre. Il mourut dans de grands sentimens de piété, remerciant Dieu de la grace qu'il lui faisoit de le préserver, par la mort, des fautes qu'il auroit faites, s'il eût vécu plus long-tems dans cette dignité.

CCXXVI. GRÉGOIRE XIV.

1590. Grégoire XIV (Nicolas Sfondrate, né à Crémone l'an 1535, Evêque de cette Ville, Cardinal en 1583,) fut élu Pape le 5 Décembre 1590, après 2 mois moins 3 jours de Conclave, & couronné le 8. Le maintien ridicule & stupide qu'affecta ce Pontife, le jour de son installation, lui attira plusieurs traits de satyre. Plein d'une sote joie au milieu des applaudissemens & des acclamations du peuple, il sourioit presque sans cesse. Il ne soutint pas avec plus de dignité les complimens des Princes & des Ambassadeurs. Vendu aux Espagnols, ainsi que toute sa famille, il se déclara pour le parti de la Ligue contre notre Roi Henri IV, & employa les armes spirituelles & temporelles du saint Siége pour déchirer la France. Il promit de l'argent & des troupes aux Ligueurs, & envoya un Nonce, chargé d'un Monitoire contre le parti du Roi. Les Evêques de France, assemblés à Chartres, donnerent, le 21 Septembre 1591, un Mandement, dans lequel ils déclarerent les Bulles du Pape Grégoire XIV nulles dans le fond & dans la forme, injustes, données à la sollicitation des ennemis de la France, & incapables de lier, ni les Evêques, ni les autres Catholiques François, fideles au Roi. L'armée que Grégoire avoit levée, pour aller ravager la France, aux dépens du trésor que Sixte V avoit laissé pour défendre l'Itâlie, n'eut pas un meilleur sort que ses Bulles. Elle fut battue & dissipée & il ne resta au bon Pape que la honte de s'être appauvri pour servir le Monarque Espagnol, & de s'en être laissé dominer. Grégoire mourut le 15 d'Octobre 1591, n'ayant tenu le S. Siége que 10 mois & 10 jours. Ce Pape avoit d'excellentes qualités; mais trop simple & facile, il compromit l'honneur du S. Siége, en se rendant l'esclave & l'instrument d'une puissance qui couvroit ses vues ambitieuses du voile de la Religion. Dans sa derniere maladie on ne le soutint, pendant plusieurs jours, qu'en lui faisant avaler de l'or moulu & des pierreries dissoutes, ce qui occasionna une dépense de 15 mille écus d'or; d'où il faut conclure, dit Muratori, qu'il avoit autour de lui, ou des médecins bien habiles, ou des frippons bien adroits. C'est dans le Conclave, où on l'avoit élu, que furent composées, par les partisans du Cardinal Simonelli, les fameuses prophéties sur les Papes, atribuées faussement à S. Malachie, Archevêque d'Armach en Irlande, mort au XII[e] siécle.

Grégoire paroît avoir suivi constamment le calcul Florentin dans ses Bulles.

CCXXVII. INNOCENT IX.

1591. Innocent IX (Jean Antoine Facchinetti, né à Bologne l'an 1519, Evêque de Nicastro dans la Calabre, Cardinal en 1583,) fut élu Pape d'une voix unanime le 29 Octobre 1591, & couronné le 3 Novembre. Il mourut, âgé de 72 ans, le 30 Décembre de la même année, n'ayant tenu le S. Siége que 2 mois. On a donné à ce Pontife le surnom de *Clinicus* ou d'Alité, parce qu'il gardoit le lit pour

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

CLVII. RAPHAEL II.

1602. Raphael II, Métropolitain de Méthymne, devint Patriarche de Constantinople après la mort de Matthieu, l'an

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

1603. Léon Allatius atteste qu'il embrassa la communion de l'Eglise Romaine, & travailla, non sans quelque fruit, pour y faire rentrer les Grecs. Il mourut l'an 1606. (Le Quien.)

conserver

conserver le peu de chaleur naturelle qui lui restoit, il y étudioit, & y donnoit ses audiences.

CCXXVIII. CLÉMENT VIII.

1592. Clément VIII (Hippolite Aldobrandin, né à Fano sur les côtes de la mer Adriatique, Cardinal en 1585,) fut élu Pape le 30 de Janvier 1592, & couronné 8 jours après. Lorsqu'il s'entendit proclamer, il se prosterna en terre pour prier Dieu de lui ôter la vie, si son élection ne devoit pas être avantageuse à l'Eglise. Sa devise étoit ces paroles : *Regardez nous, ô Dieu, notre protecteur.* Dans le commencement de son Pontificat, il se laissa tromper par les Espagnols & les Ligueurs, au sujet des troubles qui régnoient en France; mais dans la suite, mieux instruit, il changea de disposition à l'égard du Roi Henri IV; & l'an 1595, il consentit à lui accorder son absolution. La cérémonie de cet Acte se fit à Rome, avec beaucoup d'appareil, le 17 Septembre, dans la place de S. Pierre, devant l'Eglise dont les portes étoient fermées; elles ne s'ouvrirent que lorsque les sieurs d'Ossat & du Perron eurent fait abjuration au nom du Roi, & reçu l'absolution pour lui. Le Pape, après l'avoir prononcée, frappa d'une petite baguette, conformément au Pontifical, les deux Représentans. C'est une imitation de la maniere dont les Romains affranchissoient leurs esclaves; l'Eglise voulant marquer par là qu'elle rend la liberté chrétienne à ceux qui étoient liés par les censures. Mais dans la Bulle d'absolution, que le Pape publia quelques jours après, les Envoyés eurent bien de la peine à empêcher qu'il ne se servît de cette formule : *Nous le réhabilitons dans la Royauté.* Cette même année, Clément VIII reçut deux Evêques Russes qui prêterent obédience à l'Eglise Romaine au nom de tout le Clergé de leur province. Mais de retour chez eux, ils trouverent les esprits plus obstinés que jamais dans le schisme. (*V.* à l'art. de Gabriel VIII, Patriarche Jacobite d'Alexandrie, une députation qu'il fit à Rome quelque tems auparavant.) L'an 1597, après la mort d'Alphonse II, Duc de Ferrare, décédé sans enfans le 27 Octobre de cette année, Clément employa les armes spirituelles & les matérielles pour se mettre en possession de ce Duché, au préjudice de César d'Est, qui se portoit pour héritier d'Alphonse. Clément y réussit, & fit son entrée solemnelle dans Ferrare le 8 Mai 1598. (*V.* César, *Duc de Modene.*) Dès l'an 1595, il avoit évoqué à Rome le jugement du différend qui s'étoit élevé depuis quelques années entre les Dominicains & les Jésuites sur les matieres de la grace : c'est ce qui occasionna les célébres Congrégations *de Auxiliis*, qui se tinrent sous ce Pape en présence des Cardinaux & des plus habiles Théologiens choisis dans tous les Ordres : elles commencerent le 2 Janvier 1598. Clément accorda, l'an 1601, aux Jésuites un 4e examen, qui se fit en 37 Assemblées, depuis le 25 Janvier jusqu'au 31 Juillet. Les Jésuites s'étant encore plaints au Pape du jugement des Consultans, obtinrent un nouvel examen, auquel il présida lui-même : il se tint 68 Congrégations depuis le 20 Mars 1602, jusqu'au 22 Janvier 1605; mais la mort de Clément empêcha la décision de cette grande affaire; il mourut de la goutte à l'âge de 69 ans, le 3 ou le 5 Mars 1605, après un Pontificat de 13 ans & 33 jours. Il avoit approuvé, l'an 1604, la réforme de l'Ordre de S. Benoît en Lorraine, sous le titre de S. Vanne & S. Hydulphe. Ce fut aussi ce Pape qui institua le cours perpétuel des 40 heures à Rome. Clément VIII étoit, suivant Muratori, d'un caractere impérieux & sévere. Le Cardinal Bentivoglio en parle plus avantageusement. Selon ce Prélat, Clément VIII réunit en lui toutes les qualités nécessaires pour former ce mélange admirable de puissance spirituelle & temporelle qui se trouve dans la main du Souverain Pontife. Il savoit parfaitement bien allier ces deux puissances, & sentoit la prééminence de la premiere sur la seconde; ce qui lui attira la vénération non seulement des Romains, mais de toute la Chrétienté. Une preuve de l'estime qu'il faisoit de la poésie, c'est l'honneur qu'il voulut faire au Tasse de le couronner au Capitole. Il l'avoit fait venir pour cet effet, & avoit envoyé au devant de lui les deux Cardinaux, ses neveux, avec un grand nombre de Prélats pour l'amener en triomphe à Rome. Le jour du couronnement étoit marqué au 15 Avril 1595. Le Tasse tomba malade, & mourut la veille de cette brillante cérémonie.

On a des Brefs de ce Pape sans la date de l'année du Pontificat. Quelquefois les jours du mois sont comptés dans ses Bulles à notre maniere, c'est-à-dire dans l'ordre direct.

CCXXIX. LÉON XI.

1605. Léon XI (Alexandre Octavien, de la Maison de Médicis, dit le Cardinal de Florence,) fut élu Pape le premier Avril 1605, & mourut le 27 du même mois, âgé de 70 ans, regretté de tout le monde à cause de son rare mérite. Clément VIII lui avoit prédit son élévation en lui disant un jour : *Monsignor Alessandro, sarete nostro successore.* Etant Légat en France, dans des tems fâcheux, il fit paroître beaucoup de sagesse au milieu des troubles dont ce Royaume étoit agité.

CCXXX. PAUL V.

1605. Paul V (Camille Borghese, originaire de Sienne, Romain de naissance, Cardinal de S. Chrysogone en 1596,) fut élu Pape le 16 Mai 1605, & intronisé le 29. Paul V reprit les Congrégations *de Auxiliis*; il s'en tint 16 depuis le 14 Septembre 1605 jusqu'au premier Mars 1606, en présence du Pape. L'an 1606, il publia, le 17 Avril, une Bulle monitoriale, adressée à la République de Venise, Bulle qui causa de grandes brouilleries entre lui & cette République. Ce différend, l'un des points les plus importans de l'Histoire du XVIIe siécle, avoit commencé l'an 1605, & fut terminé amiablement le 21 Avril 1607, par la médiation du Roi Henri IV, & les soins du Cardinal de Joyeuse. La même année, à la fin d'Août, Paul congédia les Disputans & les Consultans sur l'affaire *de Auxiliis*, fit défense aux

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

NÉOPHYTE, *rétabli.*

1606. Néophyte, après la mort de Raphaël, fut replacé sur le Siége de Constantinople. L'an 1610, il fut exilé par les Turcs à Rhodes.

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

CLVIII. TIMOTHÉE II.

1613. Timothée, Métropolitain de Patras, fut substitué à Néophyte, après 2 ans de vacance, pendant lesquels Cyrille Lucar, Patriarche d'Alexandrie, administra l'Eglise de Constantinople. Timothée mourut l'an 1621.

deux partis de se censurer, & laissa aux uns & aux autres la liberté de soutenir leur sentiment, en attendant qu'il eût publié sa décision. [On la trouva toute dressée en faveur des Dominicains après sa mort; mais des raisons de politique l'avoient empêché de la publier.] Le 21 Septembre suivant, il confirma, par un second Bref, celui qu'il avoit donné le 22 Septembre 1606, pour défendre aux Catholiques d'Angleterre de prêter le serment d'*Alliégeance:* ce serment avoit pour objet le maintien de l'autorité temporelle du Roi, & son indépendance de toute autre autorité sur terre. Paul reçut, l'an 1608, une Ambassade du Roi de Congo, nouvellement converti à la foi par les soins des Portugais. Ce Prince, en présentant ses hommages au Chef de l'Eglise, lui demandoit des Missionnaires pour travailler à la conversion de son peuple. Par une Bulle du 16 Février de la même année, Paul confirma l'Ordre Militaire du Mont-Carmel & de S. Lazare, établi, ou plutôt renouvellé par Henri IV. Paul, jaloux d'affermir & d'étendre les prétentions de son Siége, donna la derniere forme à la fameuse Bulle *in Cœna Domini*, qu'il fit publier le VI des Ides, ou 8 d'Avril (Jeudi-Saint) de l'an 1610, & insérer ensuite dans le Rituel Romain, qui étoit aussi son ouvrage, avec injonction à tous les Confesseurs d'en avoir un exemplaire par devers eux pour s'y conformer. De là vient qu'on la nomme *la Bulle de Paul V*, quoique quelques uns de ses successeurs, tels qu'Urbain VIII, (en 1627) l'aient publiée en leur nom, mais dans les mêmes termes absolument. Paul, le 28 Septembre suivant, en donna une autre bien plus louable & bien plus conforme à l'esprit de la Religion. Elle portoit que, dans tous les cours d'études des Religieux rentés & des mendians, on enseigneroit les trois Langues, Hébraïque, Grecque & Latine. Pensée très louable, dit Muratori, & réglement digne d'un zélé Pontife, mais qui n'a pas trouvé & ne trouve pas encore, dans les Supérieurs qu'il regarde, toute l'ardeur & la vigilance convenables pour son exécution. La même année, Paul canonisa S. Charles Borromée le premier Novembre. Il approuva l'Ordre des Religieuses de la Visitation, institué cette année par S. François de Sales & Jeanne Françoise Frémiot, veuve de Christophe de Rabutin, Baron de Chantal. Paul V confirma, le 23 Septembre 1611, le nouvel Institut formé à Paris par une pieuse veuve, nommée Marie l'Huillier, sous le titre de sainte Ursule & la régle de S. Augustin, pour l'éducation des jeunes filles. Il approuva par une autre Bulle du 8 Mars 1613, à la priere de la Reine-Mere, la célebre Congrégation de l'Oratoire de France, & en établit Général Pierre de Berulle, Cardinal. Paul V mourut le 28 Janvier 1621, après 15 ans, 8 mois & 13 jours de Pontificat. Ce Pape ne fut pas un de ceux qui contribuerent le moins à l'embellissement de Rome. Il rassembla dans le Vatican les plus beaux ouvrages de peinture & de sculpture; il rétablit une magnifique fontaine qu'Auguste avoit édifiée, y fit amener l'eau par un aqueduc de 35 mille pas, & lui donna le nom d'*Acqua Paola;* il en construisit de nouvelles, qui sont encore aujourd'hui les plus remarquables de Rome. Il fit aussi des augmentations au Palais de *Monté Cavallo.* On remarque que Paul V, pendant son Pontificat, ne manqua pas un seul jour d'offrir nos redoutables mysteres. Cela suppose une grande pureté, ou peu de connoissance des véritables régles.

CCXXXI. GRÉGOIRE XV.

1621. GRÉGOIRE XV (Alexandre Ludovisio, né le 9 Janvier 1554 d'une des plus illustres familles de Bologne, Archevêque de cette ville, Cardinal en 1616,) fut élu Pape le 9 Fév. 1621, à l'âge de 67 ans. S'étant apperçu de quelques abus qui régnoient dans le Conclave, il donna une Bulle, au mois de Novembre suivant, par laquelle il prescrivoit une nouvelle forme d'élection. Le Maréchal de Lesdiguierres lui avoit promis autrefois d'abjurer l'hérésie, lorsqu'il seroit devenu Pape, & il tint parole. Grégoire avoit un grand zéle pour la conversion des Infideles. Ce fut par ce motif que, l'an 1622, il fonda le Collége de la Propagande, qui fut augmenté & doté par son successeur. Cette même année, le 12 Mars, il canonisa plusieurs Bienheureux, saint Ignace de Loyola, S. François Xavier, sainte Thérese, S. Philippe de Néri, &c. Ce fut encore cette année que Grégoire érigea le Siége de Paris en Métropole, à la priere de Louis XIII, par sa Bulle du 13 des Calendes de Novembre. (20 Octobre.) Jean François de Gondi en fut le premier Archevêque. L'an 1623, apprenant que l'Electeur de Baviere s'étoit rendu maître d'Heidelberg, il engagea ce Prince, par ses sollicitations, à lui céder les manuscrits de la riche Bibliothéque Palatine, alléguant qu'étant formée des dépouilles des Monasteres que les Protestans avoient détruits ou pillés, elle devoit revenir au S. Siége, comme étant aux droits des Propriétaires qui n'existoient plus. On prétend que le célebre Léo Allatius, que sa Sainteté envoya pour recueillir ce trésor, en laissa enlever une partie par les Autrichiens, qui en enrichirent la Bibliothéque de l'Empereur. Ce qui est certain, c'est qu'il se rencontre dans celle-ci plusieurs manuscrits rares qui avoient appartenu à l'Electeur Palatin. Grégoire XV mourut le 8 Juillet de la même année, ayant tenu le Siége de Rome 2 ans, 4 mois & 29 jours. Ce Pape avoit érigé la Congrégation de saint Maur en France, le 17 Mai de la premiere année de son Pontificat. Le Cardinal Louis Ludovisio, son neveu, fit, auprès de lui, les fonctions de premier Ministre, & les remplit dans toute leur étendue, tandis que son oncle passoit le tems à s'entretenir avec les Académies qu'il avoit établies dans son Palais. Grégoire avoit fourni de grandes sommes à l'Empereur contre les Protestans, & au Roi de Pologne contre les Turcs.

Tous les Brefs de Grégoire XV commencent l'année au premier Janvier, & toutes ses Bulles au 25 Mars. C'est lui, dit Papebrok, qui a fixé l'usage de la Chancellerie Romaine à cet égard. Mais cela n'a duré que jusqu'à Innocent XII, sous le Pontificat duquel on reprit l'usage de commencer l'année au premier Janvier dans les dates des Bulles.

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

CLIX. CYRILLE LUCAR.

1621. CYRILLE LUCAR, né dans l'Isle de Candie en 1572, élevé dans l'Ecole de Padoue, fait, on ne sait en quelle année, Patriarche d'Alexandrie, fut transféré, le 5 Novembre 1621, sur le Siége de Constantinople par les soins de l'Ambassadeur de Hollande. Au mois de Mars 1622, il commença à prêcher la Doctrine des Protestans, sur l'Eucharistie, qu'il avoit sucée en Allemagne, & désavouée depuis, c'est-à-dire avant de mon-

CCXXXII. URBAIN VIII.

1623. Urbain VIII. (Maffée Barberin, d'une ancienne famille de Florence, Archevêque de Nazareth, Cardinal en 1606,) fut élu Pape le 6 Août 1623, & couronné le 29 Septembre. On loue, entre autres vertus d'Urbain, sa piété, sa modestie, sa douceur. Il aimoit & cultivoit les Belles-Lettres, protégeoit les Savans, faisoit fort bien des vers, & corrigea les Hymnes de l'Eglise. L'an 1625, il envoya le Cardinal François Barberin, son neveu, avec le titre de Légat en France, pour ménager la paix entre cette Cour & l'Espagne, au sujet de la Valteline. Arrivé au mois de Mai à Paris, Barberin en partit le 22 Septembre, sans aucun fruit de sa Légation; de là il se rendit en Espagne pour le même objet. Mais tandis qu'il étoit à Barcelone, le traité de paix y fut signé, à son insu, le 6 Mars 1626: on le data de Monçon, pour ne pas l'offenser ouvertement. La même année, Urbain réunit au Domaine du saint Siége le Duché d'Urbin, avec les Comtés de Montéfeltro & de Gubio, la Seigneurie de Pésaro & le Vicariat de Sinigaglia, par la donation entre vifs que lui en fit le Duc François Marie, dernier de la Maison de la Rovere. L'an 1630, par une Bulle du mois de Juin, il accorda le titre d'*Eminentissime* aux Cardinaux, aux trois Electeurs Ecclésiastiques & au Grand-Maître de Malte, avec défense à toute autre personne de le prendre. L'an 1641, il déclare la guerre au Duc de Parme, pour avoir fortifié quelques places dans le Duché de Castro, contre les conditions auxquelles Paul III l'avoit donné aux Farneses (*V.* Odoard, *Duc de Parme & Plaisance.*) Urbain VIII mourut le 29 Juillet 1644, après 21 ans moins 8 jours de Pontificat. Le Népotisme fut en grand crédit sous ce Pape.

Urbain VIII ordonna que désormais les Lettres Apostoliques énonceroient le jour du mois tout au long, & nullement par chiffres arabes, ni lettres nominales.

CCXXXIII. INNOCENT X.

1644. Innocent X (Jean-Baptiste Pamphile, né à Rome le 7 Mai 1574, Cardinal le 6 Juillet 1629,) fut élu Pape le 15 Septembre 1644, & couronné le 29, à l'âge de 72 ans. Ce fut à son adresse qu'il fut redevable de la Tiare. La France avoit chargé le Marquis de S. Chaumont, son Ambassadeur, de lui donner l'exclusion. Pamphile, étant prévenu de cet ordre, empêcha qu'il ne fut notifié, par la promesse qu'il fit au Marquis d'un Chapeau. Devenu Pape, il se moqua de lui, & ne crut pas devoir tenir parole à un Ministre qui avoit manqué de fidélité au Roi, son maître. L'an 1645, il se déclare ouvertement contre les Barberins, & fait rechercher leur administration sous le précédent Pontificat. Le Cardinal Antoine, voyant déja deux de ses domestiques emprisonnés, se réfugie en France. Innocent, à cette occasion, donne une Bulle le 4 Décembre, portant défense aux Cardinaux de sortir de l'Etat Ecclésiastique sans sa permission, avec ordre à ceux qui en étoient sortis de revenir dans six mois. Le 25 Février suivant, autre Bulle de ce Pontife pour obliger tous les Cardinaux de résider à Rome. Le Parlement de Paris déclare ces Décrets nuls & abusifs. La Reine, ou plutôt le Cardinal Mazarin, défend en même tems d'envoyer de l'argent à Rome. Innocent fut obligé de se reconcilier avec les Barberins. L'an 1647, il acquit au saint Siége, du Duc Savelli, la ville d'Albano, dont le territoire produit les meilleurs vins d'Italie. L'an 1649, à la sollicitation du Conseil d'Espagne, il refuse des Bulles aux Evêques nommés par Jean IV, nouveau Roi de Portugal, comme si ce Prince, rétabli par sa nation sur le trône de ses ancêtres, n'eût été qu'un usurpateur. Le Roi consulte, sur ce qu'il doit faire, les Universités de ses Etats. Elles répondent que, si le Pape persiste dans son refus, ce Monarque peut assembler le Clergé de son Royaume, faire faire des élections canoniques, & prendre des Evêques du dehors pour sacrer ceux qui seront élus. Comme ce refus duroit encore l'année suivante, l'Ambassadeur de Portugal en France consulte sur le même sujet, de la part de son Maître, l'Assemblée du Clergé, qui se tenoit alors. Elle répondit conformément à l'avis des Universités; & de plus elle écrivit au Pape une Lettre aussi forte que respectueuse pour l'engager à accorder les Bulles suivant l'usage ordinaire. Innocent se rendit à ces remontrances, & fit expédier les Bulles que la crainte de l'Espagne lui avoit fait refu-

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

ter sur le Siége d'Alexandrie. Les Evêques, scandalisés de ces nouveautés, s'assemblent en Concile, le déposent, & obtiennent de la Porte un ordre qui le relégue à Rhodes la même année.

CLX. GRÉGOIRE d'AMASÉE.

1621. Grégoire, Métropolitain d'Amasée, fut mis à la place de Cyrille. Le Sultan l'ayant exilé au bout de trois mois, Cyrille le fait étrangler sur la route. (Bollandus.)

CLXI. ANTHYME II.

1623. Anthyme II, Métropolitain d'Andrinople, fut substitué à Grégoire. Ayant abdiqué le troisieme jour après son intronisation, il se retira au Mont Athos, où il attendit vainement quatre mille écus d'or que Cyrille Lucar lui avoit promis pour l'engager à cette démarche.

CYRILLE LUCAR, *rétabli.*

1623. Cyrille Lucar, après la retraite d'Anthyme, remonta sur le Siége de Constantinople par les intrigues de l'Ambassadeur de Hollande, suivant Allatius. Il recommence à publier la nouvelle Doctrine dans des Catéchismes & des Professions de Foi, qui excitent contre lui de nouveaux soulévemens.

L'an 1631, il fut encore chassé par le Sultan Amurath, & relégué dans l'Isle de Ténédos.

CLXII. CYRILLE de BÉRÉE.

1631. Cyrille, Métropolitain de Bérée, nommé auparavant Contaren, fut mis à la place de Cyrille Lucar par les soins de Zacharie, Métropolitain d'Amasée. Après avoir tenu le Siége 2 ans, il fut déposé, l'an 1633, par un Concile.

CYRILLE LUCAR, *pour la troisieme fois.*

1633. Cyrille Lucar, après la déposition de Cyrille de Bérée, trouve moyen de rentrer dans le Siége de Constantinople. Au bout de 14 mois, il est encore chassé.

CLXIII. ATHANASE II.

1634. Athanase II, surnommé Patellarius, Candiot, Métropolitain de Thessalonique, fut substitué à Cyrille Lucar; mais au bout de 22 jours, il fut relégué à Chio.

CYRILLE LUCAR, *pour la quatrieme fois.*

1634. Cyrille Lucar est rappellé; mais l'année suivante il est exilé à Rhodes.

ser. L'an 1653, le dernier Mai, Innocent donna une Bulle contre les cinq fameuses Propositions. Etant au lit de la mort, il dit au Cardinal Sforce : *Vous voyez où vont aboutir les grandeurs d'un Souverain Pontife.* Il tint le saint Siége 10 ans, 3 mois & 22 jours, étant mort la nuit du 6 au 7 de Janvier 1655. Son Pontificat fut long-tems gouverné par Donna Olimpia Maidalchina, sa belle sœur, femme de grand sens, dit Muratori, mais sujette aux vertiges de l'ambition & de l'intérêt.

Sous le Pontificat d'Innocent X, vers l'an 1646, un grand nombre de Syriens Jacobites, c'est-à-dire Eutychiens, abandonnerent leurs erreurs par les soins des Capucins, & se réunirent à l'Eglise Romaine. Le principal fut l'Archevêque d'Alep, qui devint le Chef de ces nouveaux Catholiques de Syrie. Il fut confirmé par le S. Siége, & il est regardé comme Patriarche Catholique d'Antioche.

CCXXXIV. ALEXANDRE VII.

1655. Alexandre VII (Fabio Chigi, né à Sienne le 13 Février 1599, d'une illustre Maison, Vice-Légat à Ferrare, puis Nonce à Cologne, Cardinal le le 29 Février 1652,) fut élu Pape le 7 d'Avril 1655. Il avoit d'abord eu contre lui dans le Conclave une faction puissante, à la tête de laquelle étoient les Cardinaux Barberin & de Rets. Mais il vint à bout de gagner ces Chefs en feignant un grand zéle pour la doctrine de S. Augustin, à laquelle ils le croyoient opposé. Le Cardinal de Retz avoue qu'il fut si bien sa dupe en cette occasion, qu'il communiqua de bonne foi son erreur à toute sa faction. Aussi, à la cérémonie de l'adoration, le nouveau Pape lui dit : *Seigneur Cardinal, voilà votre ouvrage.* L'an 1656, le 16 Octobre, il confirma, par une Bulle, celle d'Innocent X, contre les cinq Propositions. l'Inquisition, l'an 1659, le 21 Août, rendit, en présence d'Alexandre VII, un Décret contre *l'Apologie des Casuistes*, composée par le P. Pirot, Jésuite, pour répondre aux immortelles Provinciales de Pascal. L'an 1661, Alexandre se trouva compromis avec un Grand Monarque par une incartade de ses gens, qu'il eut les plus grandes peines à réparer. M. de Créqui, Ambassadeur de France, fut insulté, le 20 Août, par la Garde Corse du Pape, au point qu'ils tirerent sur son carosse & tuerent un de ses Pages. Voyant ensuite qu'il n'avoit point de satisfaction à espérer là-dessus du Pape ni de ses Ministres, il se retira sur les terres de Florence. Louis XIV demanda réparation de cet attentat. Elle fut accordée en partie au bout de 4 mois. Le Roi, ne la trouvant pas suffisante, se mit en devoir d'y suppléer lui-même. En conséquence, la Ville & le Comtat d'Avignon furent saisis, & réunis à la Couronne par Arrêt du Parlement de Provence, donné le 26 Juillet 1663. On fit passer des troupes en Italie. Enfin, après avoir vainement sollicité les Princes Catholiques de se liguer en sa faveur, Alexandre prit le parti de contenter le Roi de France. L'accommodement se fit à Pise le 22 Février 1664. Le Cardinal neveu vint en France la même année, & fit au Roi, le 29 Juillet, la satisfaction qui lui étoit due. Avignon & ses dépendances furent rendus au Pape. L'an 1665, le 15 Février, Alexandre envoya le Formulaire en France. Le 25 Juin, il donna une Bulle contre les censures, que la Faculté de Théologie de Paris avoit faite des erreurs de Jacques Vernant, Carme, le 24 Mai 1664, & d'Amédeus Guimenius, (Guillaume de Moïa, Jésuite) le 3 Février 1665. Le Parlement rendit, le 29 Juillet, un Arrêt contre cette Bulle sur les conclusions des Gens du Roi. Alexandre, cette année 1665, canonisa S. François de Sales. L'an 1667, il publia, le 7 Mai, une Bulle, par laquelle il défendit d'écrire sur la matiere de l'Attrition. Ce Pape mourut le 22 Mai de la même année, (Bianchini) ayant tenu le saint Siége 12 ans, 1 mois & 14 jours. Alexandre, au commencement de son Pontificat, avoit affecté un air de régularité, qui ne tarda pas à s'évanouir. Il s'étoit déclaré contre le Népotisme, & il en devint l'esclave dans la suite. La véracité n'étoit point sa vertu favorite, s'il falloit s'en rapporter au témoignage de Renaldi, Ambassadeur du Grand Duc de Florence à Rome. Ce Ministre, en parlant de lui, écrivoit à son Maître : *Habbiamo un Papa che non dice mai una parola di verita.* (*Mém. du Card. de Retz.*) A sa mort, dit Muratori, Alexandre laissa ses parens bien enrichis, & peu de regrets de sa personne parmi le peuple de Rome, qu'il avoit chargé de neuf subsides nouveaux, sans diminuer les anciens. Il est vrai qu'ils ne tournerent pas entiérement à l'avantage de sa famille; car une partie fut employée à l'achévement du Collége de la Sapience, commencé par Léon X sur les desseins de Michel-Ange, sans parler de la belle colonnade de la place de S Pierre, qu'il commença l'an 1661, & de la chaire de bronze de cet Apôtre, qu'il fit fondre & placer derriere le grand autel de l'Eglise du Vatican, dont elle fait un des ornemens.

CCXXXV. CLÉMENT IX.

1667. Clément IX (Jules Rospigliosi, né, l'an 1600, à Pistoie, en Toscane, d'une des plus considérables familles de cette Ville, Cardinal en 1657,) fut élu Pape le 20 Juin 1667. Il n'avoit ni brigué, ni recherché cette éminente dignité, qu'il remplit avec beaucoup de sagesse. Clément travailla heureusement à pacifier l'Eglise de France, troublée par les disputes qui regardoient le Formulaire; la paix fut conclue, l'an 1668, par le concours des deux Puissances. Le Pape, par un Bref du 28 Septembre, congratula Louis XIV sur cet accommodement : le Monarque, ayant reçu la Lettre du Pape, déclara, le 23

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

CYRILLE DE BÉRÉE, *rétabli.*

1635. Cyrille de Bérée, remis à la place de Lucar, fut chassé l'an 1636.

CLXIV. NÉOPHYTE III.

1636. Néophite, Métropolitain d'Héraclée, substitué, l'an 1636, à Cyrille de Bérée, abdiqua, l'année suivante, en faveur de Cyrille Lucar, son maître, qu'il avoit trouvé moyen de faire revenir de son exil.

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

CYRILLE LUCAR, *pour la cinquieme fois.*

1637. Cyrille Lucar, par ses intrigues, trouve encore moyen de se faire replacer sur le Siége de Constantinople. Les Métropolitains & les autres Prélats, souffrant avec indignation un homme infecté du Calvinisme à leur tête, obtinrent du Visir, le 27 Juin 1638, un nouvel ordre qui l'exila au Château de Læmocopien, sur les bords du Pont-Euxin. Il fut étranglé sur la route, & inhumé en terre profane. (*Voyez sur cet homme, qualifié de Martyr par quelques Protestans, le IVe Tome de la Perpétuité de la Foi, p. 606 & suiv.*)

Octobre, par un Arrêt du Conseil, que le Pape étant satisfait, il l'étoit aussi. (Les Ministres avoient fait espérer des Lettres-Patentes confirmatives de cet Arrêt; mais ceux qui avoient intérêt de fomenter les troubles, ne leur permirent point de tenir parole.) Clément IX n'eut pas moins de part à la paix conclue, entre la France & l'Espagne, par le Traité d'Aix-la-Chapelle. Ce Pape avoit fort à cœur le secours de Candie, assiégée par les Turcs; & outre celui qu'il y envoya par lui-même, il en procura un très considérable de la part de la France. Mais tous ces soins ne purent empêcher que la place ne fût prise. Le chagrin que cette perte lui causa fut si vif, qu'il en mourut le 9 Décembre 1669, après 2 ans, 5 mois & 19 jours de Pontificat. Une Bulle remarquable de ce Pape, est celle qu'à la demande du Roi de France, il donna le 15 Mars 1668, par laquelle il autorisoit les Magistrats & Officiers du Parlement de Paris pourvus d'Indult, à requérir des Collateurs *en commende*, les Bénéfices réguliers, *autres néanmoins que les Prieurés conventuels électifs, & les Offices claustraux.* Avant cette Bulle le droit des Indultaires ne s'étendoit qu'aux Bénéfices séculiers.

CCXXXVI. CLÉMENT X.

1670. Clément X (Jean-Bapt. Emile Altieri, Romain, Cardinal en 1669) fut élu Pape, le 29 Avr. 1670, à l'âge de 80 ans, après un Conclave de 4 mois & 4 jours. Clément IX, dans sa derniere maladie, s'étoit hâté de le revêtir de la pourpre sacrée. Il lui en dit à lui-même la raison; c'est qu'il avoit un préssentiment que Dieu le destinoit à lui succéder. (Muratori.) La prédiction s'accomplit. Clément X étoit le dernier de sa Maison; il la créa de nouveau, en faisant prendre le nom & les armes d'Altieri à celle de Paluzzi, dans laquelle il maria ses nieces. L'an 1671, il donna, le 20 Mai, un Edit en faveur de la Noblesse commerçante. L'an 1674, à la demande du Roi de France, il érigea en Evêché l'Eglise de Quebec en Canada. Ce Pape fit peu de choses par lui-même. Son grand âge & ses infirmités l'obligerent à se décharger d'une grande partie du fardeau des affaires sur le Cardinal Altieri, son neveu adoptif; ce qui fit dire au peuple qu'il y avoit deux Papes, l'un de nom, & l'autre de fait. Clément X mourut le 22 Juillet 1676, ayant tenu le saint Siége 6 ans, 2 mois & 24 jours.

CCXXXVII. INNOCENT XI.

1676. Innocent XI (Benoît Odescalchi, né à Côme dans le Milanez, l'an 1611, Cardinal en 1647, Evêque de Novarre) fut élu Pape le 21 Sept. 1676. Dès qu'il fut placé sur le saint Siége, il se déclara contre le Népotisme, & voulut même l'abolir à perpétuité, par une Bulle qu'il se proposoit de faire signer à tout le Sacré Collége. Mais y ayant trouvé des obstacles insurmontables, il se contenta de condamner cet abus par son exemple. En conséquence, il défendit à son neveu, Livio Odescalchi, de résider au Palais Pontifical, de se mêler du gouvernement, & de recevoir des visites à titre de neveu du Pape. Le Pontificat d'Innocent fut troublé par deux grandes affaires avec la Cour de France; celle de la Régale, & celle du droit de franchise, dont jouissoient à Rome les Ambassadeurs. La premiere commença l'an 1678, & la seconde éclata entièrement l'an 1687. L'une & l'autre eurent des suites fâcheuses, dont on peut voir le détail & les époques avec les pieces dans le III[e] Tome de l'Histoire Ecclésiastique du 17[e] siécle, par M. Dupin. L'an 1679, ce Pape condamna, par une Bulle du 2 Mars, 65 Propositions, extraites des Casuistes modernes. Sous Innocent XI, Molinos, Prêtre Espagnol, fit revivre les erreurs des Hésicastes à Rome. On donna le nom de Quiétistes, qui signifie la même chose, à la nouvelle Secte. L'Inquisition rendit, le 28 Août 1687, contre la personne & les écrits de Molinos, un Décret, qui fut confirmé par une Bulle du 19 Novembre de la même année. Innocent XI mourut le 12 d'Août 1689, après avoir tenu le saint Siége 12 ans, 10 mois & 22 jours. Le peuple, à sa mort, l'invoqua comme un Saint, & se disputa ses reliques.

CCXXXVIII. ALEXANDRE VIII.

1689. Alexandre VIII (Pierre Ottoboni, né à Venise le 19 Avr. 1610, Cardinal en 1652, Evêque de Brescia, puis de Frascati) fut élu Pape, le 6 Octobre 1689, à l'âge de 79 ans. Louis XIV lui rendit, l'an 1690, le Comtat d'Avignon, qu'il avoit fait saisir sur Innocent XI. Cette faveur n'empêcha pas Alexandre de condamner les quatre fameux Articles de l'Assemblée du Clergé de France, tenue en 1682, & de continuer à refuser des Bulles, comme avoit fait son prédécesseur, aux Prélats qui avoient été de cette Assemblée. Le 14 Août de l'an 1690, il proscrivit, par un Décret, l'erreur du *Péché Philosophique*, enseignée à Dijon, l'an 1686, par le Jésuite Musnier. Alexandre mourut le premier Février de l'an 1691, n'ayant occupé la Chaire de S. Pierre que 15 mois & 26 jours. Le Népotisme, malgré l'exemple d'Innocent XI, qui l'avoit aboli, domina sous ce Pontificat.

CCXXXIX. INNOCENT XII.

1691. Innocent XII (Antoine Pignatelli, né à

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

CYRILLE DE BÉRÉE, *pour la troisieme fois.*

1638. Cyrille de Bérée, rétabli sur le Siége de Constantinople l'an 1638, assembla aussi-tôt un Concile au mois de Septembre de la même année, dans lequel on proscrivit les nouveautés introduites par Lucar. L'an 1639, à la sollicitation des amis de Lucar, il fut relégué en Barbarie, où ils le firent étrangler.

CLXV. PARTHÉNIUS. I.

1639. Parthénius I, Métropolitain d'Andrinople, fut, malgré lui, transféré, le 4 Août 1639, sur le Siége de Constantinople. L'an 1642, il tint, au mois de Mai, un grand Concile à Constantinople, où l'on établit clairement la Doctrine de la Transsubstantiation, après avoir condamné celle de Cyrille Lucar. S'étant rendu, l'année suivante, en Moldavie, il célébra un nouveau Concile à Jassi, dans lequel il confirma la décision du précédent, & proscrivit de nouveau les articles Calviniens de Cyrille Lucar. Parthénius, pour être attaché à la vraie Foi sur l'Eucharistie, n'en fut pas moins ennemi de l'Eglise Latine. Ce Patriarche mourut, ou fut exilé, l'an 1644. (Le Quien.)

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

Naples le 13 Mars 1615, Cardinal, Archevêque de Naples en 1681) fut élu Pape le 12 Juillet 1691, & couronné le 15 du même mois. L'an 1692, il exécuta le projet d'Innocent XI, pour l'abolition du Népotisme. « Après avoir bien pris ses mesures, dit Muratori, il fit souscrire, par tout le Sacré Collége, » une Bulle, par laquelle il défendoit à l'avenir toute » complaisance excessive en faveur des neveux pontificaux, & la publia le 28 Juin, avec obligation » aux Cardinaux, présens & futurs, de s'y conformer, & de la ratifier avec serment à chaque Conclave, & à tout Pape élu de la jurer de nouveau ». Les pauvres furent substitués à ses neveux. Il répandit sur eux tous les biens que la plupart de ses prédécesseurs prodiguoient à leurs parens. L'an 1693 fut le terme du différend de la Cour de Rome avec celle de France. Les Evêques nommés, qui avoient assisté à l'Assemblée de 1682, obtinrent enfin des Bulles, après avoir écrit au Pape une Lettre de soumission, qu'on traita de rétractation à Rome, & qui en avoit assez l'air par l'ambiguité des termes dont elle étoit composée. Mais le Clergé de France ne s'est jamais départi de la Doctrine des 4 fameux Articles qui renferment le précis de ses libertés. Innocent XII aimoit la paix. L'an 1694, il adressa aux Evêques de Flandre deux Brefs, en date du 28 Janvier & du 6 Février, par lesquels il défend d'accuser de Jansénisme ceux qui condamnent les cinq Propositions dans leur sens propre & naturel. Le Quiétisme, malgré la condamnation qui en avoit été faite sous Innocent XI, continua de faire du progrès, & passa de Rome en France, où il fut vivement combattu par MM. de Paris, de Meaux & de Chartres. L'Archevêque de Cambrai, Fénelon, ayant publié, l'an 1697, un Ecrit sur cette matiere, sous le titre *d'Explication des Maximes des Saints, sur la vie intérieure*, &c., ce Livre fut condamné par une Bulle d'Innocent XII, datée du 12 Mars 1699. Le Roi Louis XIV l'ayant reçue, ordonna à tous les Métropolitains de tenir des Assemblées Provinciales pour l'examiner. Elle fut acceptée unanimement; & en conséquence, le Monarque donna, le 4 Août 1699, des Lettres-Patentes, pour l'ériger en Loi de l'Etat. Les contestations, sur les Cérémonies Chinoises, qui s'étoient élevées dès le Pontificat d'Innocent X, & avoient continué sous les Pontificats suivans, devinrent très vives sous celui d'Innocent XII; il se fit, de part & d'autre, plusieurs Ecrits, présentés par les Parties à la Congrégation de la Propagande; mais pendant que l'affaire s'instruisoit, le Pape mourut dans la 86e année de son âge, le 27 Septembre 1700. Il avoit tenu le saint Siége 9 ans, 2 mois & 15 jours.

Ce Pape reprit le calcul qui fixe le commencement de l'année au premier Janvier, en quoi les cinq Papes suivans l'ont imité.

CCXL. CLÉMENT XI.

1700. Clément XI (Jean-François Albano, né, le 22 Juillet 1649, à Pesaro, Cardinal-Diacre, du titre de S. Sylvestre, de la création du 13 Février 1690) fut élu Pape le 23 Novembre 1700, après 45 jours de Conclave, & consacré le 30 du même mois. Ce Pape a donné trois Bulles fameuses, 1° le 15 Juillet 1705, la Bulle *Vineam Domini*, contre ceux qui, prétendant satisfaire par le silence respectueux aux Constitutions Apostoliques, couvriroient l'erreur sous un pareil silence; 2° le 8 Septembre 1713, la Bulle *Unigenitus*, connue de tout l'Univers, & sur laquelle l'Empereur Joseph II a prescrit un silence absolu, dans tous ses Etats héréditaires, par un Réglement du 19 Avril 1781, qui ordonne de déchirer dans tous les Rituels les feuilles qui la contiennent, ainsi que celles où se trouve la Bulle *in Cœna Domini :* Réglement qui n'a souffert aucune opposition; 3° le 19 Mars 1715, la Bulle *Ex illa die*, contre les pratiques superstitieuses & idolâtriques, que certains Missionnaires permettoient aux nouveaux Convertis de la Chine. Clément XI eut un grand démêlé avec le Duc de Savoie, devenu Roi de Sicile en 1713, à l'occasion du Tribunal, appellé *la Monarchie de Sicile*. Ce Tribunal, en vertu d'une Bulle d'Urbain II, accordée, le 5 Juillet 1098, à Roger, Comte de Sicile, étoit en possession de juger souverainement & sans appel toutes les affaires ecclésiastiques. Clément XI publia, l'an 1715, le 20 Février, une Constitution pour l'abolir. Il y eut appel de cette Bulle au Pape mieux informé. La situation où se trouvoit l'Europe alors, tint le différend comme suspendu pendant la suite de ce Pontificat. Clément XI mourut le 19 Mars 1721, après avoir occupé le saint Siége 20 ans, 3 mois & 26 jours. Ce Pape étoit Disciple du fameux Cardinal Célestin Sfondrati, dont il avoit adopté les préjugés sur les prétentions ultramontaines, & favorisé les opinions sur la prédestination & la grace. C'étoit lui qui, avant son exaltation, avoit fait imprimer l'Ouvrage posthume de ce Cardinal, intitulé *Nodus prædestinationis dissolutus*, & qui en avoit empêché la condamnation, demandée par Bossuet & quatre autres des plus illustres Prélats de France.

CCXLI. INNOCENT XIII.

1721. Innocent XIII (Michel-Ange Conti, Romain, né le 15 Mai 1655, successivement Nonce en Suisse & en Portugal, Evêque de Viterbe en 1712, créé Cardinal le 7 Juin 1707) fut élu Pape le 8 Mai 1721, & couronné le 18 du même mois. Il mourut le 7 Mars de l'an 1724, après 2 ans, 9 mois & 29 jours de Pontificat. C'est le 8e Pape de la famille de Conti. Innocent ne remplit pas les espérances qu'il

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

CLXVI. PARTHÉNIUS II.

1644. Parthénius II, dit Cuscinès, successeur de Parthénius I dans l'Evêché d'Andrinople, lui succéda pareillement dans celui de Constantinople. Imbu de la Doctrine de Cyrille Lucar, il la conserva dans le cœur, mais il n'osa la publier à la face de son Eglise. L'an 1646, il fut relégué dans l'Isle de Chypre.

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

CLXVII. JOANNICE II.

1646. Joannice II, Métropolitain d'Héraclée, fut substitué à Parthénius II. Il avoit assisté au Concile de Constantinople contre Cyrille Lucar. Sur la fin de 1647, il fut obligé de prendre la fuite.

PARTHÉNIUS II, *rétabli.*

1647. Parthénius II rentra dans le Siége de Constantinople après la fuite de Joannice. Chassé de nouveau l'an 1650, il fut étranglé au mois de Mai de la même année.

avoit données en montant sur le saint Siége. Cependant, irrité de la désobéissance des Jésuites, il leur avoit fait défense de recevoir des Novices; & prenoit des mesures pour supprimer cet institut, lorsque la mort le surprit.

CCXLII. BENOIT XIII.

1724. Benoît XIII (Pierre-François Orsini, fils de Ferdinand Orsini, Duc de Gravina, & de Jeanne Frangipani, né le 2 Février 1649, Dominicain, Profès du 13 Février 1668, créé, malgré lui, Cardinal le premier Mars 1672, Archevêque de Bénévent en 1685, &c.) fut élu Pape le 29 Mai 1724, & couronné le 4 Juin. Benoît porta sur le saint Siége toutes les vertus religieuses, qui l'accompagnerent jusqu'au tombeau. Sa mort arriva le 21 Février 1730, après un Pontificat de 5 ans, 8 mois & 23 jours. On a désiré en lui plus de fermeté, & moins d'entêtement pour les prétentions excessives de son Siége. Le Cardinal de Noailles, son ami, dès qu'il eût appris son exaltation, lui écrivit pour le féliciter & l'engager à donner la paix à l'Eglise. Benoît répondit favorablement. Le Cardinal lui écrivit, le 1 Octobre de la même année, une 2[e] Lettre, dans laquelle étoient renfermés 12 articles doctrinaux sur les disputes du tems, qu'il prioit sa Sainteté d'approuver. Benoît les trouvant exacts étoit disposé à les munir solemnellement de son approbation. Mais l'opposition qu'il trouva, dans le Sacré Collége, à son dessein, ne lui permit pas de l'exécuter. Il adressa, le 6 Novembre suivant, un Bref aux Dominicains pour les exhorter à continuer de soutenir la Doctrine de la prédestination gratuite & de la grace efficace par elle-même, qu'il appelle *tutissima & inconcussa SS. Augustini & Thomæ dogmata.* Benoît montra, pour la soutenir, une fermeté qui ne paroissoit pas être dans son caractere. Le Cardinal Tolomei lui ayant fait des représentations sur ce Bref: *Vous m'avez fait Pape*, répondit-il, *malgré moi; je vous ferai obéir malgré vous.* Celles que lui firent les Jésuites, sur le même sujet, ne furent pas mieux accueillies. *Appellerez-vous au Concile général?* leur dit-il, *vous m'y trouverez.* L'an 1725, il tint à Rome un Concile, dont l'ouverture se fit le 11 Mai. La réformation des mœurs & de la discipline en étoit le principal objet. Dans les Actes qui en furent rédigés après coup, le Secrétaire Fini glissa, contre l'intention de l'Assemblée, que la Bulle *Unigenitus* est une régle de Foi. La Cour de Rome n'a pas néanmoins réclamé contre cette supercherie. L'an 1729, Benoît canonisa, le 19 Mai, S. Jean Népomucene. C'est le seul Prêtre séculier, avec S. Yves de Tréguier, qui ait reçu cet honneur, selon toutes les formalités prescrites par le rit nouveau. Encore ne l'obtint-il qu'à raison de son martyre.

CCXLIII. CLÉMENT XII.

1730. Clément XII (Laurent Corsini, d'une ancienne famille de Florence, né à Rome le 7 Avril 1652, créé Cardinal le 17 Mai 1706, Evêque de Frascati en 1725) fut élu Pape d'une voix unanime, après 4 mois & 7 jours de Conclave, le 12 Juillet 1730, & couronné le 16 du même mois. L'abolition d'une partie des impôts & la recherche de ceux qui avoient malversé sous le dernier Pontificat, sont les traits les plus remarquables de son gouvernement. Ce Pape mourut le 6 Février 1740, après avoir occupé le saint Siége 9 ans, 6 mois & 24 jours.

CCXLIV. BENOIT XIV.

1740. Benoît XIV (Prosper Lambertini, né à Bologne le 31 Mars 1675, d'une famille illustre, créé Cardinal en 1728, Archevêque de Bologne en 1731) fut élu Pape le 17 Août 1740. C'étoit, sans contredit, le Membre du Sacré Collége le plus digne de parvenir à ce rang suprême. La pureté de ses mœurs étoit attestée par une régularité de conduite, parfaitement soutenue; sa prudence & son intégrité par la sagesse qu'il avoit fait paroître dans tous les postes qu'il avoit occupés; son zéle actif & éclairé par les grands biens qu'il avoit faits dans son Diocese; ses profondes connoissances dans les matieres ecclésiastiques par les savantes & volumineuses productions de sa plume; la bonté de son caractere & la douceur de son commerce par tous ceux qui l'avoient fréquenté. Devenu tout ce qu'il pouvoit être, il ne s'oublia point à l'exemple de quelques-uns de ses prédécesseurs. Dans son élévation il ne connut que l'étendue de ses obligations, & regarda comme une contrainte les honneurs attachés à sa dignité. Il faut néanmoins en convenir, Benoît porta sur le S. Siége des préjugés, dont il ne sentit le danger qu'après avoir essayé vainement de les faire prévaloir. Du reste, il y eut peu d'années de son Pontificat, qui ne fussent marquées par quelque Bulle ou Bref, soit pour maintenir le dépôt de la saine doctrine contre les erreurs qui l'attaquoient; soit pour réformer des abus, ou pour introduire des usages utiles. Nous nous bornerons à indiquer les principales de ces pieces. L'an 1744, il donna une Bulle contre les pratiques superstitieuses, que certains Missionnaires, qu'il se dispense de nommer par ménagement, mais qu'il est facile de deviner, autorisoient à la Chine & dans les Indes. L'année suivante, il fit rendre, par la sacrée congrégation de Rome, un Décret pour flêtrir & proscrire la *Bibliotheque Jansénisle* du Jésuite Colonia : Ouvrage qu'un autre Jésuite (Patouillet) a depuis reproduit sous le titre de *Dictionnaire des Livres Jansenistes.* Parmi ces Livres, les Jésuites rangeoient les Œuvres Théologiques du Cardinal Noris, zélé défenseur de la doctrine de S. Augustin, & ils avoient même engagé l'Inquisition d'Espagne à les faire mettre à l'*Index.* Benoît XIV, Disciple & admirateur de Noris, prit sa défense dans un Bref adressé, le 31 Juillet 1748, au Grand Inquisiteur d'Espagne, auquel il enjoignit de retirer cet article de l'*Index*, comme exempt de tout reproche. L'Assemblée du Clergé de France s'étant partagée, en 1755, sur la maniere de se conduire dans l'administration des Sacremens à l'égard des non-Conf-

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

JOANNICE II, *rétabli.*

1650. Joannice II, rétabli sur le Siége de Constantinople l'an 1650, fut obligé de se tenir caché l'année suivante.

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

CLXVIII. CYRILLE III.

1651. Cyrille III, surnommé Spanum, ne tint le Siége de Constantinople que 18 jours.

titutionaires, crut devoir écrire au Pape pour le consulter sur ce point. Benoît répondit, par un Bref du 16 Octobre 1756, qui, bien entendu, (il ne le fut pas de tous à beaucoup près) rendoit les refus des Sacremens si rares, que jamais la paix de l'Eglise n'en seroit troublée. Benoît, par un Décret du 17 Avril 1755, avoit condamné l'*Histoire du Peuple de Dieu*, composée dans un style romanesque par le Jésuite Berruyer, avec des dissertations favorables au Pélagianisme & au Socinianisme. L'Ouvrage ayant reparu depuis, traduit en Italien & en Espagnol, le Pape rendit, le 17 Février 1758, un nouveau Décret, en forme de Bulle, pour foudroyer cette production dangereuse en quelque langue & quelque idiome qu'elle fût reproduite, ainsi que les écrits publiés pour sa défense. La même année, à la demande du Roi de Portugal, il établit par Lettres, en forme de Bref, datées du 1 Avril, le Cardinal Saldanha, Portugais, Visiteur & Réformateur des Jésuites dans tous les Etats soumis à ce Monarque. Ce fut le dernier Acte public d'autorité qu'il fit. Ce grand Pape termina sa carriere le 3 Mai suivant, après un Pontificat de 18 ans, 8 mois & 16 jours. Benoît emporta dans le tombeau les regrets de tous les gens de bien & l'estime de tous les justes appréciateurs du mérite. Le Roi de Prusse lui avoit donné des marques de déférence & de considération personnelle, en traitant avec lui touchant les intérêts des Eglises Catholiques de Silésie, depuis la réunion de cette Province à sa Couronne. L'Impératrice de Russie, Elisabeth Pétrowna, lui montra les mêmes égards dans la correspondance qu'il entretint avec cette Princesse. Tous les Princes & Seigneurs étrangers, qui vinrent à Rome pendant son Pontificat, publierent ses louanges à leur retour, d'après ce qu'ils avoient vu & entendu. Sa conversation familiere avec décence, spirituelle sans affectation, semée de bons mots sans être offensante, leur avoit causé une espece d'enchantement. Les Pélerins du plus bas état trouvoient en lui un consolateur dans leurs peines & un pere charitable dans leurs besoins. Mais ses entretiens les plus délicieux étoient avec les Savans, dont il encourageoit les travaux par ses discours & souvent par ses libéralités. Il avoit fondé à Rome une Académie pour l'Histoire Ecclésiastique, dont il est sorti des Mémoires lumineux sur des sujets importans. La Bibliotheque du Vatican, ce magasin de richesses en tout genre de littérature, s'accrut considérablement par ses soins. Les fouilles qu'il fit faire à Rome & dans les environs, lui fournirent quantité de monumens anciens & précieux, qu'il fit transporter au Capitole dans un bâtiment construit à cet effet, qu'on nomma le Musée, pour y être exposés à la vue du public. « Benoît étoit de petite taille; il » avoit le front large, le visage long, la vue per» çante, un air fin & enjoué, qui dénotoit la pénétration de son esprit & la gaîté de son caractere. Il » disoit, à cette occasion, qu'il n'avoit point une » phisionomie Papale, parce qu'il n'étoit pas assez » grave; mais qu'il prieroit les Peintres & les Sculp» teurs de la lui donner ». (d'Alais, *Hist. des Papes.*)

CCXLV. CLÉMENT XIII.

1758. Clément (Charles Rezzonico, noble Vénitien, originaire de Côme dans le Milanez, né le 7 Mars 1693, Cardinal en 1737, Evêque de Padoue en 1743) fut élu Pape le 6 Juillet 1758, & couronné le 16 du même mois. Ce Pontife étant Evêque de Padoue avoit donné des marques de prédilection aux Jésuites; un d'entre eux étoit son Théologien & son Grand-Vicaire; il avoit non seulement ouvert dans son Diocese un asyle, mais accordé des pouvoirs, sur une rétractation équivoque, au P. Benzi, Auteur de la doctrine des *Mamillaires*, dont le simple exposé fait rougir la pudeur. Cependant, élevé sur le saint Siége, il ne put se dispenser de condamner la troisieme partie de l'*Histoire du Peuple de Dieu*, par ses Lettres Apostoliques du 2 Décembre 1758. Non content de la réprouver, il déclare dans ces Lettres qu'elle met le comble au scandale excité par les deux premieres parties. Il fit encore plus; comme ce Livre attaquoit spécialement le dogme d'un Dieu en trois personnes, pour affermir les Fideles dans la foi de ce mystere, il ordonna qu'à la Messe on diroit tous les Dimanches la Préface affectée à celui de la Trinité. L'an 1759, Clément XIII donna de nouvelles preuves de sa vigilance pastorale, par des Lettres Apostoliques du 31 Janvier, portant condamnation & prohibition du fameux Livre de l'*Esprit*, composé par Helvétius, *comme tendant à renverser la Religion Chrétienne, & étouffer la loi & l'honnêteté naturelles*, &c. Le Port de Civita-Vecchia étoit négligé depuis long-tems, & commençoit à se combler. Clément XIII le fit nettoyer & reconstruire; & ce beau monument de son régne date de l'an 1761. La disete, qui se fit sentir à Rome en 1764, donna occasion à ce Pontife de faire éclater sa prudence & sa charité. L'année 1768 ne fut pas une époque, à beaucoup près, aussi glorieuse pour Clément XIII. L'Infant Duc de Parme ayant rendu plusieurs Edits, depuis l'an 1764, pour restraindre la Jurisdiction Ecclésiastique dans ses Etats, & empêcher les biens fonds d'être affranchis des taxes ordinaires, en passant dans les mains du Clergé, le Pape, par un Bref, en forme de Monitoire, du 30 Janvier 1768, s'éleva contre cette entreprise, comme attentatoire *à la liberté de l'Eglise, à la cause de Dieu & aux droits du saint Siége.* Ce qui en résulta, c'est que le Bref fut supprimé, la même année, par les Cours de Parme, le 3 Mars

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

ATHANASE II, *rétabli.*

1651. Athanase Patellarius, rétabli dans son Siége, n'y resta que 15 jours.

CLXIX. PAYSIUS I.

1751. Paysius I, Métropolitain de Larisse, fut mis à la place d'Athanase; au bout de 9 mois, il se retira dans l'Isle de Lesbos, où il mourut l'an 1688, après y avoir passé 37 ans.

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

JOANNICE II, *pour la troisieme fois.*

1652. Joannice II remonte sur le Siége de Constantinople qu'il remplit jusqu'en 1656.

Nous finirons par lui la liste des Patriarches de Constantinople. La suite n'offre que des Prélats placés, déposés, rétablis, sans donner aucun détail de leur gouvernement.

suivant;

ſuivant; d'Eſpagne, le 16 du même mois; de France, le 26 ſuivant; de Portugal, le 5 Mai; de Naples, le 4 Juin. On n'en demeura point là; & ſur le refus que fit le S. Pere de révoquer ſon Bref, la Cour de France fit ſaiſir le Comtat d'Avignon le 11 Juin de la même année, et celle de Naples celui de Bénévent quelque tems après. Ces Cours avoient à la fois plus d'un grief contre Clément XIII. Sa réſiſtance à la demande qu'elles lui faiſoient d'éteindre la Société des Jéſuites, étoit pour elles un autre ſujet de plainte. Elles revinrent à la charge ſur cet article, et parlerent ſi haut qu'à la fin il ſe détermina à leur accorder ce qu'elles demandoient. En conſéquence, il indiqua, pour le 3 Février 1769, un Conſiſtoire dans lequel il devoit annoncer aux Cardinaux la résolution où il étoit de satisfaire aux deſirs de ces Cours. Mais la nuit qui précéda le jour indiqué, comme il ſe mettoit au lit, il ſe trouva mal ſubitement, et s'écria : *Je me meurs.* Deux ſaignées, qu'on lui fit conſécutivement, furent ſuivies d'un vomiſſement de ſang qui le conduiſit à la mort dans la même nuit, après avoir tenu le ſaint Siége 10 ans, 7 mois et 27 jours. Le genre de ſa mort & les conjonctures où elle arriva donnerent lieu à des bruits ſiniſtres, et firent douter qu'elle fût naturelle. Son ſucceſſeur, loin de détruire ce doute, parut depuis le confirmer dans ſa fameuſe Bulle, dont nous parlerons ci-après, en diſant qu'il étoit mort contre l'attente de tout le monde, *præter omnium exſpectationem.* Quoi qu'il en ſoit, Clément XIII avoit les intentions droites, de la piété, du ſavoir, mais trop de facilité à ſe laiſſer ſurprendre, & trop peu de diſcernement dans le choix de ſes Conſeillers.

CCXLVI. CLÉMENT XIV.

1769. Clément XIV (Jean-Vincent-Antoine Ganganelli, né d'un Médecin, le 31 Oct. de l'an 1705, au bourg de S. Arcangelo, près de Rimini, Religieux Conventuel de l'Ordre de S. François, Profès en 1723, Cardinal le 24 Sept. 1759) fut élu Pape le 19 Mai 1769, après un Conclave fort tumultueux d'environ trois mois, conſacré le 28 Mai, & couronné le 4 Juin ſuivant. Il étoit le ſeul Régulier dans le Sacré Collége, & il l'emporta ſans brigue, par le ſeul éclat de ſon mérite, ſur le Cardinal Chigi, arriere-petit-neveu d'Alexandre VII, qu'une nombreuſe faction portoit avec ardeur. Son principal ſoin fut de regagner les Puiſſances que la conduite imprudente de ſon prédéceſſeur avoit aliénées. Il y réuſſit en écartant tout ce qui pouvoit leur faire ombrage, et en traitant directement avec elles ſous le ſceau du ſecret. L'uſage que Clément XIII avoit voulu faire de la Bulle *in Cœna Domini* contre le Duc de Parme, leur avoit ouvert les yeux ſur le danger de cette piece, et fait demander qu'elle fût révoquée. Clément XIV les ſatisfit en ſupprimant la publication qui s'en faiſoit à Rome tous les ans le Jeudi-Saint. Le Portugal, non content d'avoir aboli chez ſoi le Tribunal de la Nonciature & congédié celui qui l'occupoit, menaçoit encore de ſe donner un Patriarche, avec tous les attributs de cette dignité, pour n'avoir plus de commerce avec Rome que par l'union des prieres. Clément XIV mania ſi adroitement l'eſprit du Roi Joſeph, qu'il le fit conſentir à recevoir un Nonce de ſa main, tel que le recevoient les autres Princes catholiques, c'eſt-à-dire ſans juriſdiction. Mais il reſtoit la grande affaire des Jéſuites à terminer, celle de leur extinction, que ces Princes continuoient de ſolliciter avec une nouvelle ardeur. Clément, par ſon premier état et par ſa dignité, protecteur né des Ordres Religieux, crut devoir prendre, dans une cauſe auſſi grave, toutes les précautions que la prudence peut dicter. En conſéquence, il établit une Commiſſion de cinq Cardinaux, auxquels il joignit les plus habiles Avocats, pour balancer les avantages & les inconvéniens de la demande qu'on lui faiſoit. D'après l'avis unanime de ces Conſultans, il prononça la diſſolution de la Société par ſon Bref du 21 Juillet 1773, adreſſé à tous les Evêques Catholiques, avec injonction de s'y conformer. Après l'avoir ſigné, il dit, en s'appuyant ſur ſon bureau : » La voilà » donc faite cette ſuppreſſion Je ne m'en repens pas » Je ne m'y ſuis déterminé qu'après avoir tout exa- » miné & bien peſé. J'ai cru devoir la faire; et je la » ferois encore ſi elle n'étoit pas faite: mais cette ſup- » preſſion me donnera la mort ». *Ma queſtà ſuppreſſione mi dara la morte.* Cette prédiction eſt remarquable. On prétend que juſqu'alors il avoit joui d'une ſanté robuſte; mais depuis on le vit tomber par degrés dans une eſpece de maraſme, dont la cauſe n'eſt pas certaine. La plus vraiſemblable à notre avis eſt celle qu'aſſigna ſon Médecin après ſa mort, en diſant que par des ſueurs forcées qu'il ſe procuroit habituellement, même dans les plus grandes chaleurs de l'été, il avoit ruiné ſon tempérament. Ses ennemis, qui le voyoient dépérir, répandirent ſourdement le bruit dans Rome qu'il devoit bientôt mourir. Il eut néanmoins encore la force de ſe rendre au Vatican, le jour de l'Aſcenſion 1774, pour y faire publier, en grande cérémonie, la Bulle du grand Jubilé, qu'on devoit compter pour le 18e. Ses ennemis ne manquerent pas de divulguer qu'il n'en feroit pas l'ouverture, & eurent même l'audace d'afficher, au Palais pontifical, un placard contenant ſeulement ces cinq lettres I. S. S. S. V., ce qui ſignifioit, *In Settembre ſara Sede vacante*, En Sept. le ſaint Siége ſera vacant. L'événement vérifia leur prédiction. Il mourut le 22 Sept. ſuivant, à l'âge de 68 ans, 10 mois & 22 jours, après un Pontificat de 5 ans, 5 mois et 3 jours. Le Pontife, le Prince et l'Homme de Lettres ſe firent également admirer dans la perſonne de Clément XIV. Infatigable au travail, il veilloit une partie des nuits pour s'occuper des affaires de l'Egliſe dont il étoit le Chef, et de ſes Etats dont il étoit le Pere.

A la vénération ſincere des Fideles pour ce Pontife ſe joignit l'eſtime de ceux qui n'avoient pas le bonheur d'être du nombre de ſes ouailles. Les Anglois de ſon vivant placerent ſon buſte parmi ceux des grands hommes; ce qui lui étant revenu, il dit : *Plût à Dieu qu'ils fiſſent pour la religion ce qu'ils font pour moi !* Après ſa mort on a vu paroître une prétendue traduction de ſes lettres qu'on ſuppoſoit écrites avant & durant ſon pontificat. Elle fut accueillie du public avec autant d'empreſſement que de crédulité. Mais un des nôtres, étant allé à la ſource, révoque en doute, avec fondement, la ſincérité de la plupart de ces pieces. Les Savans ſauront éternellement gré à Clément XIV du ſuperbe *Muſeum* qu'il fit conſtruire au Vatican pour y dépoſer les précieux morceaux d'antiquité qu'on découvroit & qu'on découvre journellement dans les ruines de Rome.

CCXLVII. PIE VI.

1775. Pie VI (Jean-Ange Braſchi, né à Céſene le 27 Déc. 1717, Cardinal le 26 Avril 1773) fut élu Pape le 15 Fév. 1775, ſacré & couronné le 22 Fév. de la même année. Nous laiſſons à la poſtérité le ſoin de recueillir les traits remarquables de ſon Pontificat, et d'en porter un jugement équitable.

CHRONOLOGIE
DES CONSULS ROMAINS
DEPUIS JÉSUS-CHRIST.

La Chronologie des Conſuls a toujours été regardée, par les Savans, comme très utile & même néceſſaire pour fixer les époques. En effet, durant les premiers ſiécles du Chriſtianiſme, la date des Conſuls étoit preſque la ſeule qui fût reçue dans les actes & les monumens publics en Occident. (Dans l'Orient on employoit d'autres dates & d'autres époques que nous avons fait ci-devant connoître.) Nous ne pouvions donc nous diſpenſer de faire entrer la liſte chronologique des Conſuls dans cet ouvrage. Mais comme les tems antérieurs à l'avénement du Meſſie ſont étrangers à notre deſſein, nous nous ſommes contentés de la prendre à ce terme, pour la continuer juſqu'au dernier Conſulat. Il eſt cependant à propos de marquer ſuccinctement les variations que le Conſulat éprouva depuis ſon inſtitution juſqu'à la fin.

Les Conſulats ne duroient toute l'année que dans les tems de la République Romaine. Dans la ſuite, comme il n'y avoit pas aſſez de Conſulaires pour remplir tous les emplois qui leur étoient affectés, à cauſe de la multiplication des provinces, les Empereurs ne firent des Conſuls que pour quelques mois, afin de pouvoir leur en ſubſtituer d'autres qu'on appelloit Subrogés, Subſtitués, et Petits Conſuls. Il n'y avoit néanmoins que le nom des Conſuls ordinaires, ou de ceux qui commençoient au mois de Janvier, dont on ſe ſervît dans la ſupputation des tems. Le premier Conſulat des Empereurs, ſur-tout depuis Claude, marque l'année qui a ſuivi leur promotion. De plus, le même Conſulat des Empereurs ſe comptoit toujours juſqu'à ce qu'ils en priſſent un nouveau: ainſi le cinquieme Conſulat de Trajan ſe compte juſqu'au ſixieme, depuis l'an 103 juſqu'à l'an 112. Une autre remarque à faire, c'eſt que le premier Conſulat ordinaire ſe compte pour un ſecond Conſulat lorſqu'il eſt précédé d'un Conſulat ſubrogé, qu'il ne faut pas confondre avec les ornemens ou les honneurs conſulaires. Suivant cette régle, Claude, ayant pris le Conſulat au mois de Janvier de l'an 42 de J. C., 2e de ſon régne, eſt nommé Conſul pour la deuxieme fois, parce qu'il l'avoit été le premier de Juillet de l'an 37 de J. C. & premier de Caligula. Il en eſt de même de Veſpaſien dont le deuxieme Conſulat marque l'an 70, parce qu'il avoit été petit Conſul pendant les deux derniers mois de l'an 51. Enfin quand il n'y avoit point de Conſuls nommés dans l'année, ou qui fuſſent reconnus pour tels (ce qui arriva quelquefois dans la décadence de l'Empire), on comptoit par le Conſulat précédent. Nous en fournirons plus d'un exemple dans cette liſte.

Pour obvier à toute mépriſe, on n'a marqué que les noms certains des Conſuls, ſans y ajouter leurs prénoms & ſurnoms, lorſqu'ils ont paru douteux ou ſuppoſés. M. Muratori, dont l'exactitude eſt connue, nous a ſervi de principal guide à cet égard.

Vis-à-vis de chaque Conſulat, nous plaçons, d'un côté, les années de l'Incarnation, de l'autre celles de la fondation de Rome, auxquelles il correſpond. C'eſt le calcul de Varron, qui place l'époque de Rome au 21 Avril de la IIIe année de la VIe Olympiade, 753 ans avant J. C., que nous ſuivons, comme le plus commun & le plus autoriſé. Ceux qui reculent cette époque d'une année, ſuivant les Faſtes capitolins, ou de deux, ſelon le calcul de Frontin, ou même de ſix, d'après Fabius Pictor, peuvent aiſément ſe concilier avec nous, au moyen du Conſulat qu'ils ont coutume d'indiquer.

Ans de J. C.		Ans de Rome.
1	Caius Cæſar, *fils d'Agrippa, & adopté par Auguſte*,	754
	M. Æmilius Paulus.	
2	P. Vinicius,	755
	P. Alfenius Varus.	
3	L. Ælius Lamia,	756
	M. Servilius.	
4	Sex. Ælius Catus,	757
	C. Sentius Saturninus.	
5	L. Valerius Meſſala Voluſus,	758
	Cn. Cornelius Cinna Magnus.	
6	M. Æmilius Lepidus,	759
	L. Arruntius.	
7	A. Licinius Nerva Silianus,	760
	Q. Cæcilius Metellus Criticus Silanus.	
	P. Corn. Lent. Scipio, T. Q. Criſp. Valerianus. } *ſubſtitués le premier Juillet.*	
8	M. Furius Camillus,	761
	Sex. Nonius Quintilianus.	
	Lucius Apronius, Aul. Vibius Habitus. } *ſubſtitués le premier Juillet.*	
9	Q. Sulpicius Camerinus,	762
	C. Pompeius Sabinus.	
	M. Papius Mutilus, Q. Poppæus ſecundus. } *ſubſtitués le premier Juillet.*	
10	P. Cornelius Dolabella,	763
	C. Junius Silanus.	
	Serv. Corn. Lent. Maluginenſis, *ſubſt. le 1 Juill.*	
11	M. Æmilius Lepidus,	764
	T. Statilius Taurus.	
	L. Caſſ. Longinus, *ſubſtitué le 1 Juillet.*	
12	Germanicus Cæſar,	765
	C. Fonteius Capito.	
	C. Viſellius Varro, *ſubſtitué le 1 Juillet.*	

Ans de J. C. — Ans de Rome.

13 C. Silius, 766
L. Munacius Plancus.

14 Sex. Pompeius, (1) 767
Sex. Appuleius.

15 Drusus Cæsar, *fils de Tibere*, 768
C. Norbanus Flaccus.

16 T. Statilius Sisenna Taurus, 769
L. Scribonius Libo.
P. Pomponius Græcinus, *substitué le 1 Juillet.*

17 C. Cæcilius Rufus, 770
L. Pomponius Flaccus Græcinus,

18 Tiberius Aug. III, 771
Germanicus Cæsar II.
L. Seius Tubero, / C. Rubellius Blandus. } *substitués.*

19 M. Junius Silanus, 772
L. Norbanus Balbus.

20 M. Valerius Messala, 773
M. Aurelius Cotta II.

21 Tiberius Aug. V. 774
Drusus Cæsar II.

22 C. Sulpitius Galba, 775
Q. Haterius Agrippa.
M. Cocc. Nerva, / C. Vibius Rufinus. } *substitués.*

23 C. Asinius Pollio, 776
L. Antistius Vetus.
Q. Jun. Blæsus, *substitué à* Pollio *le 1 Juillet.*

24 Serv. Cornelius Cethegus, 777
L. Visellius Varro.

25 M. Asinius Agrippa, 778
Cossus Cornelius Lentulus.

26 C. Calvisius Sabinus, 779
Cn. Corn. Lentulus Getulicus,
Q. Marcius Barea, / T. Rustius Nummus Gallus. } *substitués le 1 Juillet.*

27 M. Licinius Crassus Fragi, 780
L. Calpurnius Piso.

28 App. Junius Silanus, 781
Silius Nerva.

29 L. Rubellius Geminus. 782
C. Fufius, *ou* Rufius Geminus.
Aulus Plautius, / L. Nonius Asprenas. } *substitués le premier Juillet.*

30 L. Cassius Longinus, 783
M. Vinicius.
C. Cassius Longinus. / L. Nævius Surdinus, } *substitués le premier Juillet.*

31 Tiberius Aug. V, *jusqu'au 9 Mai.* 784
Ælius Sejanus, *tué le 18 Novembre.*
Faust. Corn. Sylla, / Sextidius, *ou* Sex. Teidius Catull. } *substitués le 9 Mai.*
L. Fulcinius Trio, *substitué le premier Juillet.*
Pub. Memmius Regulus, *substitué le 1 Octobre.*

32 Cn. Domitius Ahenobardus, 785
M. Furius Camillus Scribonianus.
A. Vitellius, *substitué au dernier le 1 Juillet.*

33 L. Sulpicius Galba (2), 786
L. Corn. Sylla Felix.
L. Salvius Otho, *substitué à* Galba *le 1 Juillet.*

34 Paulus Fabius Persicus, 787
L. Vitellius.

35 C. Cestius Gallus, 788
M. Servilius Nonianus, *ou* Monianus.

36 Sex. Papinius Allenius, 789
Q. Plautius.

37 Cn. Acerronius Proculus, 790
Caius Petronius Pontius Nigrinus. (3)
C. Caligula, Imper. / Tiber. Claudius. (4) } *substitués le premier Juillet.*

38 M. Aquillius Julianus, 791
P. Nonius Asprenas.

39 Caius Aug. II, 792
L. Apronius Cæsianus.
M. Sanquinius, *substitué à* Caius *le 1 Février.*
Cn. Domitius Corbulo, *substitué le 1 Juillet.*
Domitius Africanus, *ou* Afer, *substitué le 31 Août.*

40 Caius Aug. III, *seul. Quelques-uns lui joignent mal*, L. Gellius Poplicola. 793

41 Caius Aug. IV, 794
Cn. Sentius Saturninus.
Q. Pomponius Secundus, *substitué à* Caius *le 7 Janvier.*

42 Tib. Claudius Aug. II, *jusqu'à la fin de Février.* 795
Caius Cæcina Largus.

43 Tib. Claudius Aug. III, *jusqu'à la fin de Févr.* 796
L. Vitellius II, *pere de l'Empereur de ce nom.*

44 L. Quinctius Crispinus II, 797
Marcus Statilius Taurus.
Manius Æmilius Lepidus, *substitué au premier.*

45 M. Vinicius II, 798
Taurus Statilius Corvinus.

46 P. Valerius Asiaticus II, 799
M. Junius Silanus.
Velleius Rufus, / Ostorius Scapula, } *substitués.*

47 Tib. Claudius Aug. IV, 800
L. Vitellius III.

48 Aulus Vitellius, *depuis Empereur.* 801
Q. Vipsanius Publicola.
L. Vitellius, *frere d'*Aulus, *substitué le 1 Juillet.*

49 A. Pompeius Longinus Gallus, 802
Q. Veranius.
L. Memmius Pollio, / Q. Allius Maximus. } *substitués le premier Mai.*

50 C. Antistius Vetus, 803
M. Suillius Nervilianus.

51 Tib. Claudius Aug. V, 804
Serv. Corn. Orfitus.
C. Minutius Fundanus, / C. Vettennius Severus. } *substitués le premier Juillet.*
Titus Flavius Vespasianus, *substitué à l'un des deux le 1 Novembre.*

52 Publ. Corn. Sylla Faustus, 805
Lucius Salvius Otho Titianus.

53 Decimus Junius Silanus, 806
Quintus Haterius Antoninus (5).

54 M. Asinius Marcellus, 807
Manius Acilius Aviola.

55 Nero Aug. *jusqu'au premier Mars.* 808
L. Antistius Vetus.

56 Q. Volusius Saturninus, 809
P. Cornelius Scipio.

57 Nero Aug. II, *jusqu'au premier Juillet* (6). 810
L. Calpurnius Piso.

58 Nero Aug. III, 811
Valerius Messala.

59 L. Vipstanus Apronianus, 812
L. Fonteius Capito.

(1) Cette année Auguste fit faire un nouveau dénombrement du peuple Romain, qui se trouva monter à 4137000 hommes.
(2) Galba portoit alors le prénom de Lucius, qu'il changea, étant Empereur, contre celui de Servius. Cependant on voit des monumens où il est appellé Servius, en parlant de son Consulat.
(3) Le second de ces deux Consuls est plus communément appellé C. Pontius Nigrinus.
(4) Caligula & Claudius ne tinrent le Consulat que deux mois. On n'est pas assuré de ceux qui leur succéderent. Pighius croit que ce furent Tibérius Vinicius Quadratus & Q. Curtius Rufus.
(5) Quelques-uns donnent pour Consuls substitués cette année, Sex. Palpelius Hister, & L. Pedanius; mais, dans le vrai, l'on ne sait point à quelle année ils appartiennent.
(6) Le P. Mansi fait durer le Consulat de Néron jusqu'à la fin de l'année, & donne pour Consul substitué à Pison, L. Cæsius Martialis.

Ans de J.C.		Ans de Rome
60	Nero Aug. IV, Coſſus Cornelius Lentulus.	813
61	C. Cæſonius Pætus, C. Petronius Turpilianus.	814
62	P. Marius Celſus, L. Aſinius Gallus. L. Annæus Seneca, } *ſubſtitués le premier* Trebellius Maximus. } *Juillet.*	815
63	C. Memmius Regulus, L. Verginius Rufus.	816
64	C. Lecanius Baſſus, M. Licinius Craſſus.	817
65	A. Licinius Nerva Silianus (1), M. Veſtinius Atticus. Anicius Cerealis, *ſubſtitué à* Veſtinius *le premier Juillet, & tué par ordre de* Néron.	818
66	C. Lucius Teleſinus, C. Suetonius Paulinus.	819
67	L. Fonteius Capito II, C. Julius Rufus.	820
68	C. Silius Italicus, (*c'eſt le poëte.*) M. Galerius Trachalus.	821
69	Serv Sulpicius Galba Aug. II, T. Vinius Rufinus. Salvius Otho Aug. } *ſubſtitués le* 15 *Janv.* L. Salv. Otho Titianus. } L. Verginius Rufus, } *ſubſtitués le premier Mars.* Vopiſcus Pompeius Silvanus. } Titus Arrius Antoninus, } *ſubſtitués le premier* P. Marius Celſus II. } *Mai.* C. Fabius Valens, } *ſubſtitués le premier* Aulus Alienus Cæcina. } *Septembre.* Roſcius Regulus, *ſubſtitué le* 31 *Octobre à* Cæcina, *dégradé ce jour-là-même.* Cn. Cæcilius Simplex, } *ſubſtitués le premier* C. Quintius Atticus. } *Novembre.*	822
70	Titus Fl. Veſpaſianus Aug. II, Titus Cæſar. M. Licinius Mutianus, } *ſubſtitués le premier* Publius Valerius Aſiaticus, } *Juillet.* L. Annius Baſſus, } *ſubſtitués le* 1 *Novembre.* C. Cæcina Pætus. }	823
71	Flav. Veſpaſianus Aug. III, M. Cocceius Nerva. Flav. Domitianus Cæſar I, } *ſubſtitués le premier* Cn. Pædius Caſtus. } *Mars.*	824
72	Veſpaſianus Aug. IV, Titus Cæſar II.	825
73	Domitianus Cæſar II, M. Valerius Meſſalinus.	826
74	Veſpaſianus Aug. V, Titus Cæſar III. Domitianus Cæſar III, *ſubſtitué à* Titus *le* 1 *Juil.*	827
75	Veſpaſianus Aug. VI, Titus Cæſar IV. Domitianus Cæſar IV, } *ſubſtitués le premier Juillet.* M. Licinius Mutianus III. }	828
76	Veſpaſianus Aug. VII, Titus Cæſar V. Domitianus Cæſar V, } *ſubſtitué le premier* T. Plautius Silvanus II, } *Juillet.*	829

Ans de J.C.		Ans de Rome.
77	Veſpaſianus Aug. VIII, Titus Cæſar VI. Domitianus Cæſar VI, } *ſubſtitués le premier* Cn. Jul. Agricola. } *Juillet.*	830
78	L. Ceionius Commodus, Decimus Novius Priſcus.	831
79	Veſpaſianus Aug. IX (2), Titus Cæſar VII. M. Titius Frugi, Vitius Vinius, *ou* Vinidianus } *ſubſtitués le premier Juillet.* Julianus, }	832
80	Titus Aug. VIII, Domitianus Cæſar VII.	833
81	Lucius Flavius Silva Nonius Baſſus. Aſinius Pollio Verrucoſus (3).	834
82	Domitianus Aug. VIII, T. Flavius Sabinus.	835
83	Domitianus Aug. IX, Q. Petilius Rufus II. C. Valer. Meſſalinus *ſubſtitué à* Rufus.	836
84	Domitianus Aug. X, Sabinus.	837
85	Domitianus Aug. XI, T. Aurelius Fulvus, *ou* Fulvius.	838
86	Domitianus Aug. XII (4), Ser. Corn. Dolabella Metellianus.	839
87	Domitianus Aug. XIII, A. Voluſius Saturninus.	840
88	Domitianus Aug. XIV, L. Minucius Rufus.	841
89	T. Aurelius Fulvus II, A. Sempronius Attratinus.	842
90	Domitianus Aug. XV, M. Cocceius Nerva II.	843
91	M. Ulpius Trajanus, M. Acilius Glabrio.	844
92	Domitianus Aug. XVI, Q. Voluſius Saturninus.	845
93	Pompeius Collega, Cornelius Priſcus (5).	846
94	L. Nonius Torquat. Aſprenas, T. Sex. Magius Lateranus (6). L. Serg. Paullus, *ſubſtitué à* Lateranus.	847
95	Domitianus Aug. XVII (7), T. Flavius Clemens (8).	848
96	C. Antiſtius Vetus, C. Manlius Valens.	849
97	Nerva Aug. III, L. Verginius Rufus III. Cornelius Tacitus, *ſucceſſeur de* Rufus.	850
98	Nerva Aug. IV, M. Ulpius Trajanus Cæſar II.	851
99	A. Cornelius Palma. C. Soſius Senecio,	852
100	Trajanus Aug. III. M. Corn. Fronto III.	853

(1) Plautius Lateranus, celui dont la célebre Basilique de Latran a tiré son nom, avoit été désigné pour cette année; mais il fut tué avant d'entrer en charge.

(2) Le P. Mansi prétend que Domitien fut Consul cette année après la mort de son pere.

(3) Une Inscription ancienne appelle le premier de ces deux Consuls, Lucius Flavius Silvanus.

(4) Ce fut sous ce Consulat que les jeux Capitolins furent institués.

(5) Plusieurs rapportent à cette année les Consuls substitués, M. Lollius Paulinus, Valerius Asiaticus Saturninus, et C. Annius Julius Quadratus; d'autres les mettent sous l'année précédente; mais nous n'osons rien décider là-dessus.

(6) Le P. Pagi donne pour collegue au premier de ces deux Consuls M. Aretinus, ou Arricinus Clemens, que Domitien fit mourir cette année. M. de Tillemont croit que Clemens lui fut seulement substitué; mais l'année de son Consulat est fort incertaine.

(7) C'est ici le dernier Consulat de Domitien, suivant tous les fastes consulaires. Cependant le P. Chamillart avoit dans son cabinet une médaille qui portoit la marque d'un 18e Consulat de ce Prince. Elle prouveroit qu'il en auroit pris possession avant sa mort, et ne changeroit rien à la Chronologie ordinaire. D'ailleurs on pourroit croire que cette médaille avoit été frappée d'avance. (Mém. de l'Académie des B. L. T. XII, p. 313.)

(8) T. Fl. Clemens étoit cousin et non pas oncle de Domitien, étant fils de Sabinus, frere de Vespasien. Domitien le fit mourir vers le mois de Juillet de cette année, à cause du Christianisme qu'il professoit.

Ans de J. C.		Ans de Rome.
101	Trajanus Aug. IV. Sex. Articuleius. Corn. Scipio Orfitus, *succéda le 1 Mars à l'un des deux, à ce que l'on croit.* Bebius Macer, M. Valer. Paulinus. } *substitués le 1 Mars.* Rubricus Gallus, Q. Cælius Hispo. } *substitués le 1 Juillet. Le dernier n'est pas sûr.*	854
102	C. Sosius Senecio III (1), L. Licinius Sura II.	855
103	Trajanus Aug. V. L. Appius Maximus (2).	856
104	L. Licinius Sura III, Pub. Horatius Marcellus (3).	857
105	Tib. Julius Candidus II, A. Julius Quadratus II.	858
106	L. Ceionius Commodus Verus, L. Tutius Cerealis.	859
107	L. Licinius Sura IV, C. Sosius Senecio IV.	860
108	App. Annius Trebonius Gallus, M. Atilius Metellus Bradua. L. Verulanus Severus, *ou* Severianus, Appius Annius Gallus. } *substitués.*	861
109	A. Cornelius Palma II, C. Calvisius Tullus II. Publius Ælius Adrianus, L. Publicius Celsus. } *substitués.*	862
110	Servius Salvidienus Orfitus, M. Pæducæus Priscinius.	863
111	C. Calpurnius Piso, M. Vettius Bolanus. Orsus Servianus II, L. Fab. Justus. } *substitués le 1 Mars, suivant une inscription de Pamvini.*	864
112	Trajanus Aug. VI, T. Sextius Africanus.	865
113	L. Publicius Celsus II, C. Clodius Priscinus.	866
114	Q. Ninnius Hasta, P. Manilius Vopiscus.	867
115	L. Vipstanius Messala, M. Vergelianus Pædo.	868
116	L. Ælius Lamia, Ælianus Vetus.	869
117	Quinctius Niger, C. Vipstanius Apronianus.	870
118	Hadrianus Aug. II, Tiberius Claudius Fuscus Alexander.	871
119	Hadrianus Aug. III, Q. Junius Rusticus.	872
120	L. Catilius Severus (4), T. Aurelius Fulvus.	873
121	L. Annius Verus II, Aurelius Augurinus.	874
122	Manius Acilius Aviola, Caius Corn. Pansa.	875
123	Q. Arrius Pœtinus (5), L. Venuleius Apronianus.	876
124	Manius Acilius Glabrio, C. Bellicius Torquatus.	877
125	P. Corn. Scipio Asiaticus II, Q. Vettius Aquilinus.	878
126	M. Annius Verus III, Eggius Ambibulus.	879
127	Titianus, Gallicanus.	880
128	L. Nonius Torquatus Asprenas II, M. Annius Libo (6).	881
129	Q. Julius Balbus, P. Juventius Celsus II. C. Neratius Marcellus, Cn. Lollius Gallus. } *substitués.*	882
130	Q. Fabius Catullinus, M. Flavius Asper.	883
131	Ser. Octavius Lænas Pontianus, M. Antonius Rufinus.	884
132	Sentius Augurinus, Arrius Severianus, *ou* Sergianus II.	885
133	M. Ant. Hiberus, Nummius Sisenna.	886
134	C. Jul. Servianus III, C. Vibius Varus (7).	887
135	Pontianus, Atilianus, *ou* Atelanus.	888
136	L. Ceionius Commodus Verus, Sex. Vetulenus Civica Pompeianus.	889
137	Lucius Ælius Cæsar II, L. Cæcilius Balbinus Vibullius Pius.	890
138	Camerinus, Niger.	891
139	Antoninus Pius Aug. II. C. Bruttius Præsens II. Aul. Jun. Rufinus, *substitué au premier.*	892
140	T. Æl. Antoninus Pius Aug. III, M. Ælius Aurelius Verus Cæsar.	893
141	M. Peducæus Syloga Priscinus, T. Hœnius Severus.	894
142	L. Cuspius Rufinus, L. Statius Quadratus.	895
143	C. Bellicius Torquatus (8), T. Claudius Atticus Herodes (9).	896
144	P. Lollianus Avitus, Maximus.	897
145	Antoninus Pius Aug. IV, Marcus Aurelius Verus Cæsar II.	898
146	Sex. Erucius Clarus II, Cn. Claudius Severus.	899
147	Largus, Messalinus.	900
148	L. Torquatus III, M. Salvius Juli anus.	901
149	Serv. Scipio Orfitus, Q. Nonius Priscus.	902
150	Gallicanus, Vetus.	903
151	S. Quintilius Condianus, S. Quintilius Maximus.	904
152	M. Acilius Glabrio (10), M. Valerius Omullus.	905
153	C. Bruttius Præsens, A. Junius Rufinus.	906
154	L. Ælius Aurelius Commodus, Titus Sextius Lateranus.	907

(1) Ce Consul n'est pas aussi sûr que son collégue; mais nous suivons les meilleurs Antiquaires.

(2) Le P. Mansi donne pour Consuls ordinaires de cette année, à la place de ces deux-ci, Sura II et Publius Neratius Marcellus; mais ses preuves ne sont nullement convaincantes.

(3) Noris et Mansi placent en cette année nos deux Consuls de la précédente.

(4) Titus Aurelius Fulvus, ou Fulvius, fut la premiere dénomination de l'Empereur Antonin le Pieux, suivant Jules Capitolin.

(5) Une Inscription, rapportée par le P. Mansi, appelle ce Consul Q. Articuleius Pætinus.

(6) Annius Libo fut oncle paternel de l'Empereur Marc Aurele.

(7) Le P. Mansi nomme ainsi ces deux Consuls : L. Servilius Ursus Servianus, et Vibius Juventius Varus.

(8) Il étoit fils du deuxieme Consul de l'an de J. C. 124.

(9) Il étoit d'Athenes, et avoit enseigné l'éloquence à M. Aurele et à Lucius Verus.

(10) Noris et Pagi, d'après Panvini, donnent au premier le prénom de Sextus, et au second celui de Caius. Nous suivons Muratori, qui donne à ces deux Consuls le même prénom de Marcus.

Ans de J. C.		Ans de Rome.
155	C. Julius Severus, M. Junius Rufinus Sabinianus.	908
156	M. Ceionius Silvanus, C. Serius Augurinus.	909
157	Barbarus (1), Regulus.	910
158	Tertullus, Claudius Sacerdos.	911
159	Plautius Quintilius II, Statius Priscus.	912
160	Appius Annius Atilius Bradua. T. Clodius Vibius Barus, *ou* Varus.	913
161	M. Aurelius Verus Cæsar III, L. Ælius Aurel. Commodus II.	914
162	Q. Junius Rusticus, C. Vettius Aquilinus.	915
163	Pastor, Ælianus, *ou* Lælianus. Q. Mustius Priscus, *substitué à l'un des deux.*	916
164	M. Pompeius Macrinus, Pub. Juventius Celsus.	917
165	L. Arrius Pudens, M. Gavius Orfitus.	918
166	Q. Servilius Pudens, L. Fufidius Pollio.	919
167	L. Æl. Aurelius Verus Aug. III, Quadratus.	920
168	Apronianus II, L. Vettius Paullus (2).	921
169	Q. Sosius Priscus Senecio (3), P. Cælius Apollinaris.	922
170	M. Cornelius Cethegus, C. Erucius Clarus.	923
171	L. Septimius Severus II, L. Aufidius Herennianus.	924
172	Maximus, Orfitus.	925
173	M. Aurelius Severus II, Tib. Claudius Pompeianus.	926
174	Gallus, Flaccus.	927
175	Calpurnius Piso, M. Salvius Julianus.	928
176	T. Vitrasius Pollio II, M. Flavius Aper II.	929
177	L. Aurelius Commodus Aug. Quintillus.	930
178	Orfitus, Rufus.	931
179	L. Aurelius Commodus Aug. II (4), Publius Martius Verus.	932
180	C. Bruttius Præsens II, Sex. Quintilius Condianus.	933
181	M. Aurelius Anton. Commodus Aug. III (5), L. Antistius Burrhus.	934
182	Pomponius Mamertinus, Rufus.	935
183	M. Aurelius Anton. Commodus Aug. IV, C. Aufidius Victorinus II.	936
184	L. Cossonius Eggius Marullus, Cn. Papirius Ælianus.	937
185	M. Corn. Nigrinus Curiatius Maternus, M. Attilius Bradua (6).	938
186	Commodus Aug. V, M. Acilius Glabrio II.	939
187	Crispinus, Ælianus.	940
188	C. Allius Fuscianus II, Duillius Silanus II.	941
189	Silanus & Silanus (7). } *Il y eut cette année, suivant le P. Pagi, 25 Consuls.*	942
190	M. Aur. Commodus Aug. VI, M. Petronius Septimianus.	943
191	Cassius Apronianus, Bradua.	944
192	M. Aur. Commodus Aug. VII, P. Helvius Pertinax II.	945
193	Q. Sosius Falco, C. Julius Erutius Clarus.	946
194	L. Septimius Severus Aug. II, Decimus Clodius Septimius Albinus Cæsar II.	947
195	Scapula Tertullus (8), Tineius Clemens.	948
196	C. Domitius Dexter II, L. Valerius Messala Trasea Priscus.	949
197	Appius Claudius Lateranus, Rufinus.	950
198	Saturninus (9), Gallus.	951
199	P. Cornelius Anullinus II, M. Aufidius Fronto.	952
200	Tib. Claudius Severus, C. Aufidius Victorinus.	953
201	L. Annius Fabianus, M. Nonius Arrius Mucianus.	954
202	L. Septimius Severus Aug. III. M. Aurelius Antoninus Caracalla Aug.	955
203	L. Fulvius Plautianus II (10), P. Septimius Geta.	956
204	L. Fabius Septimius Cilo II, Flavius Libo.	957
205	M. Aurel. Antoninus Caracalla Aug. II, P. Septimius Geta Cæsar.	958
206	L. Fulvius Rusticus Æmilianus, M. Nummius primus Senecio Albinus.	959
207	Aper, Maximus.	960
208	M. Aurel. Antoninus Caracalla Aug. III, P. Septimius Geta Cæsar II.	961
209	Pompeianus, Avitus.	962
210	Manius Acilius Faustinus, Triarius Rufinus.	963
211	Gentianus, Bassus.	964
212	C. Julius Asper II, C. Julius Asper. } *freres.*	965

(1) Une ancienne Inscription, rapportée par Noris, ajoute au nom de Barbarus celui de Vetulenus.

(2) Gruter rapporte une Inscription qui donne pour collégue au second de ces Consuls, T. Jun. Montanus. Celui-ci aura vraisemblablement été substitué au premier.

(3) On ne connoît qu'une seule Inscription où le surnom de Sénécio soit donné à ce Consul.

(4) Commode n'avoit que seize ans. Il est le second qui ait été revêtu de la dignité de Consul avant l'âge de vingt ans. Néron l'avoit été le premier (l'an 55 de J. C.) à 17 ans.

(5) Commode changea son prénom de Lucius en celui de Marcus après la mort de Marc Aurele.

(6) On voit une ancienne Inscription qui porte *Materno et Attico Coss.* Peut-être Atticus avoit-il été substitué à Bradua.

(7) On n'est pas certain des prénoms de ces Consuls.

(8) On croit que ce Scapula est le même qui depuis, étant Proconsul d'Afrique, persécuta si cruellement les Chrétiens, et à qui Tertullien adressa son Apologétique.

(9) Les prénoms de Tiberius et de Caius, qu'on donne à ces deux Consuls, ne sont pas surs.

(10) Plautien étoit beau-pere de Caracalla. Sévere voulut qu'il fût appellé Consul pour la seconde fois, quoiqu'il ne l'eût pas encore été. A l'égard de Geta, on croit qu'il étoit le frere et non le fils de Sévere.

Ans de J. C.		Ans de Rome.
213	Antoninus Caracalla Aug. IV, D. Cælius Balbinus II (1).	966
214	Meſſala, Sabinus.	967
215	Lætus II, Cerealis.	968
216	Catius Sabinus II, Cornelius Anullinus.	969
217	C. Bruttius Præſens, T. Meſſius Extricatus II.	970
218	M. Opellius Severus Macrinus Aug. Oclatinus Adventus.	971
219	M. Aurel. Anton. Elagabalus Aug. II. Sacerdos II (2).	972
220	M. Aur. Anton. Elagabalus Aug. III, Euthychianus Comazon.	973
221	Gratus Sabinianus, Claudius Seleucus.	974
222	Aurel. Anton. Elagabalus Aug. IV, M. Aurel. Severus Alexander.	975
223	L. Marius Maximus II, L. Roſcius Ælianus.	976
224	Julianus II (3), Criſpinus.	977
225	Fuſcus II, Dexter.	978
226	Alexander Aug. II, L. Aufidius Marcellus II.	979
227	Albinus, Maximus.	980
228	Modeſtus, Probus.	981
229	Alexander Aug. III, Dio Caſſius II (4). M. Ant. Gordianus, *ſubſtitué au ſecond.*	982
230	L. Virius Agricola, Sex. Catius Clementinus.	983
231	Pompeianus, Pelignianus.	984
232	Lupus, Maximus.	985
233	Maximus, Paternus, *ou* Paterius.	986
234	Maximus II, C. Cælius Urbanus.	987
235	Severus, Quinctianus, *ou* Quintilianus.	988
236	C. Julius Maximinus Aug. Africanus.	989
237	Perpetuus, Cornelianus.	990
238	Pius, *ou* Ulpius, Pontianus. Claud. Julianus, } *ſubſtitués* (5). Celſus Elianus. }	991
239	M. Ant. Gordianus Aug. Man. Acilius Aviola.	992
240	Sabinus II, Venuſtus.	993

Ans de J. C.		Ans de Rome.
241	M. Ant. Gordianus Aug. II. Civica Pompeianus.	994
242	C. Vettius Atticus, C. Aſinius Prætextatus.	995
243	Arrianus, Papus.	996
244	Peregrinus, Æmilianus.	997
245	M. Julius Philippus Aug. Titianus.	998
246	Præſens, Albinus.	999
247	M. Julius Philippus Aug. II, M. Julius Philippus Cæſar.	1000
248	M. Julius Philippus (Senior) Aug. III. (6), M. Julius Philippus (Junior) Aug. II,	1001
249	M. Æmilianus II, Junius Aquilinus.	1002
250	C. Meſſius Q. Trajanus Decius Aug. II, Max. Gratus.	1003
251	C. M. Q. T. Decius Aug. III, Q. Decius (Herennius) Etruſcus Cæſar.	1004
252	C. Trebonianus Gallus Aug. II, C. Vibius Voluſianus Cæſar.	1005
253	C. Vibius Voluſianus Gallus Aug. II, Maximus.	1006
254	P. Licinius Valerianus Aug. II, P. Licinius Gallienus Aug.	1007
255	P. Licinius Valerianus Aug. III, P. Licinius Gallienus Aug. II.	1008
256	Maximus, Glabrio.	1009
257	P. Licinius Valerianus Aug. IV, P. Licinius Gallienus Aug. III, M. Caſſianus Latinius Poſtumus, *ſubſtitué* (7).	1010
258	Memmius Tuſcus, Baſſus.	1011
259	Æmilianus, Baſſus.	1012
260	P. Cornelius Secularis II, Junius Donatus II.	1013
261	P. Licin. Gallienus Aug. IV, L. Petronius Taurus Voluſianus (8).	1014
262	P. Licinius Gallienus Aug. V, Fauſtinus.	1015
263	Albinus II, Maximus Dexter.	1016
264	P. Lic. Gallienus Aug. VI, Saturninus.	1017
265	P. Licinius Valerianus II, L. Cæſonius Lucilius Macer Rufinianus.	1018
266	Gallienus Aug. VII, Sabinillus.	1019
267	Paternus, Arceſilaus.	1020
268	Paternus II, Marinianus.	1021
269	M. Aurelius Claudius Aug. (9), Paternus.	1022

(1) Il y a lieu de douter si ce Consul ne s'appelloit pas plutôt Albinus que Balbinus.

(2) Le prénom de Licinius, que Pagi donne à ce Consul, ne se rencontre dans aucun ancien monument ; mais Bianchini cite sur cette année un tube de plomb, où il est appellé Tineius Sacerdos.

(3) Il n'est pas bien sûr que Julien fût alors Consul pour la seconde fois.

(4) Dio Cassius est le célebre Historien de ce nom, qui se trouve aussi appellé Dionysius dans une ancienne Inscription rapportée par Doni.

(5) Après la mort de l'Empereur Maximin, arrivée sur la fin de Mars 238, le Sénat ordonna que les deux nouveaux Empereurs Balbinus et Pupienus, seroient Consuls le reste de l'année. (Murat.)

(6) Cette année l'Empereur Philippe célébra à Rome l'année millenaire de la fondation de cette ville, comme le marque Capitolin dans la vie de Gordien, c. 33. La même chose est marquée sur plusieurs médailles de Philippe où l'on voit : PHILIPPUS Cos. III. *Millenarium sæculum.* Philippe suivoit les fastes capitolins qui retardoient d'un an sur ceux de Varron.

(7) C'est le même qui usurpa, cette année, la pourpre dans les Gaules, où il fut cinq fois Consul ordinaire pendant son usurpation. On ne l'a point mis dans la liste des Consuls, parce qu'il ne fut point reconnu pour tel à Rome.

(8) Quelques Inscriptions lui donnent encore le nom d'Egnatius avant celui de Volusianus.

(9) Il ne reste presque aucun vestige du premier Consulat de Claudius.

Ans de J. C.		Ans de Rome.
270	Antiochus II, Orfitus.	1023
271	L. Domitius Aurelianus Aug. Baſſus II (1).	1024
272	Quintus, Veldumianus, *ou* Veldumnianus.	1025
273	M. Claudius Tacitus, Placidianus.	1026
274	L. Domitius Aurelianus Aug. II, C. Julius Capitolinus.	1027
275	L. Domitius Aurelianus Aug. III, T. Nonius Marcellinus. Aurelius Gordianus, & } *ſubſtitués le 25* Velius Cornif. Gordianus. } *Septembre.*	1028
276	M. Claudius Tacitus Aug. II (2), Æmilianus.	1029
277	M. Aurelius Probus Aug. M. Aurelius Paulinus.	1030
278	M. Aurel. Probus Aug. II, Lupus.	1031
279	M. Aurelius Probus Aug. III, Nonius Marcellus II.	1032
280	Meſſala, Gratus.	1033
281	M. Aurelius Probus Aug. IV, Tiberianus.	1034
282	M. Aurelius Probus Aug. V, Victorinus.	1035
283	M. Aurelius Carus Aug. (3) M. Aurelius Carinus Cæſar.	1036
284	M. Aurelius Carinus Aug. II, M. Aurelius Numerianus Aug.	1037
285	C. Aurel. Valerius Diocletianus Aug. II, Ariſtobulus (4).	1038
286	M. Junius Maximus II, Vettius Aquillinus.	1039
287	C. Aurelius Valerius Diocletianus Aug. III, M. Aur. Valer. Maximianus (Herculeus) Aug.	1040
288	M. A. V. Maximianus (Herculeus) Aug. II, Pomponius Januarius.	1041
289	Baſſus II, Quintianus.	1042
290	Diocletianus Aug. IV, Maximianus Herculeus Aug. III.	1043
291	C. Junius Tiberianus II, Dio.	1044
292	Annibalianus, Aſclepiodotus.	1045
293	Diocletianus Aug. V, Maximianus Herculeus Aug. IV.	1046
294	Fl. Valerius Conſtantius Cæſar, C. Galerius Valerius Maximianus Cæſar.	1047
295	Tuſcus, Anullinus.	1048

Ans de J. C.		Ans de Rome
296	Diocletianus Aug. VI, Flavius Valer. Conſtantius Cæſar II.	1049
297	Maximianus Herculeus Aug. V, Galerius Maximianus Cæſar II.	1050
298	Anicius Fauſtus, Virius Gallus.	1051
299	Diocletianus Aug. VII, Maximianus Herculeus Aug. VI.	1052
300	Conſtantius Cæſar III, C. Galerius Maximianus Cæſar III.	1053
301	Titianus II, Nepotianus.	1054
302	Conſtantius Cæſar IV, C. Galerius Maximianus Cæſar IV.	1055
303	Diocletianus Aug. VIII, Maximianus Herculeus Aug. VII.	1056
304	Diocletianus Aug. IX, Maximianus Herculeus Aug. VIII.	1057
305	Conſtantius Cæſar V, Galerius Maximianus Cæſar V.	1058
306	Conſtantius Aug. VI, Galerius Maximianus Aug. VI.	1059
307	M. A. V. Maximianus (Herculeus) Aug. IX (5), Flavius Valerius Conſtantinus Cæſar.	1060
308	M. A. Val. Maximianus (Herculeus) Aug. X, C. Galerius Maximianus Aug. VII (6).	1061
309	Maxentius Aug. II, } *à Rome* (7). M. Aurelius Romulus Cæſar. } Poſt Conſulatum Maximiani X, } *hors de* & Galerii VII. } *Rome.*	1062
310	Maxentius Aug. III, } *à Rome.* Romulus Cæſar II, } Anno II poſt Conſulatum } Maximiani (*Herculei*) X, } *hors de Rome.* & Galerii VII (8). }	1063
311	Gal. Valer. Maximianus Aug. VIII, } *hors de* Maximinus Aug. } *Rome.* C. Ceionius Rufius Voluſianus, } *à Rome.* Euſebius. }	1064
312	Fl. Valer. Conſtantinus Aug. II, } *en Oc-* Publ. Valer. Licinianus Licinius Aug. II. } *cident.* Maxentius Aug. IV, *à Rome.* Maximinus Aug. II, } *en Orient, ſelon* Picentius. } *quelques uns.*	1065
313	Flav. Valer. Conſtantinus Aug. III, Publ. Valer. Licinianus Licinius Aug. III.	1066
314	C. Ceionius Rufius Voluſianus II, Annianus.	1067
315	Flav. Valer. Conſtantinus Aug. IV, Publ. Valer. Licinianus Licinius Aug. IV.	1068
316	Sabinus, Rufinus.	1069
317	Ovinius Gallicanus, } *leur Conſulat ne com-* Baſſus. } *mença que le 17 Févr.*	1070

(1) Une Inscription publiée par Reland, d'après Gudius, donne à Bassus les prénoms de N. Ceionius Virius; une autre mise au jour par le même, lui attribue ceux de Lucius Ceionius Virius; mais ni l'une ni l'autre ne sont sûres, au jugement de M. Muratori.

(2) Vopiscus fait mention d'un Ælianus Scorpianus, qui étoit Consul le 3 Février de cette année; ce qui donne lieu de croire que Tacite ne garda qu'un mois le Consulat.

(3) La Chronique d'Alexandrie donne encore pour Consuls de cette année Diocletianus et Bassus; par où il paroît qu'ils furent substitués aux deux précédens.

(4) On voit Carinus cette année Consul. M. Muratori pense qu'il y eut cette année quatre Consuls, deux pour l'Orient, Dioclétien avec un Collégue qu'on ne connoît pas, et deux pour l'Occident, Carin et Aristobule. M. Rivaz prétend, avec plus de fondement, qu'il n'y en eut que deux, et qu'après la mort de Carin Dioclétien substitua son nom à celui de ce rival, et conserva celui d'Aristobule.

(5) Le Tyran Maxence, qui régnoit alors en Italie, désignoit cette année par *post sextum Consulatum*. Il entendoit le Consulat de l'année précédente. Il paroît néanmoins qu'on reconnoissoit en Occident, ou du moins en Italie, même dès le commencement de 307, les deux Consuls que nous avons marqués. En Orient, il y en eut deux autres qui furent nommés par Galere Maximien; savoir, Sévere Auguste et Maximin César. Peut-être aussi Constantin fut-il substitué à Sévere après sa mort. En général il est difficile de marquer au juste les Consuls entre les années 306 et 313, parce que ce n'étoient point les mêmes par-tout, et qu'il y en avoit en Italie qui n'étoient point reconnus dans le reste de l'Empire.

(6) Ces deux Consuls ne furent point reconnus à Rome pendant les trois premiers mois. A leur place Maxence s'y fit déclarer Consul avec son fils M. Aurelius Romulus.

(7) Ce sont les Consuls qui furent reconnus à Rome. Mais on ne connoît point ceux qui furent élus dans les Provinces, ni même s'il y en eût. L'usage le plus commun fut de dater cette année 309, *post Consulatum Maximiani X, & Galerii VII*, ou *post Consulatum X & VII.*

(8) Dans les Fastes de Théon, on voit Consuls cette année Andronicus et Probus; peut-être furent-ils substitués à Maxence.

Ans de J. C.		Ans de Rome.
318	Licinius Aug. V, Flav. Julius Criſpus Cæſar, *fils de Conſtantin.*	1071
319	Conſtantinus Aug. V, Valerius Licinianus Licinius Cæſar, *fils de l'Empereur* Licinius.	1072
320	Conſtantinus Aug. VI, Fl. Valer. Conſtantinus Cæſar.	1073
321	Fl. Jul. Criſpus Cæſar II, Fl. Val. Conſtantinus Cæſar II.	1074
322	Petronius Probianus, Anicius Julianus.	1075
323	Acilius Severus, Vettius Rufinus.	1076
324	Flav. Julius Criſpus Cæſar III, Flav. Valerius Conſtantinus Cæſar III.	1077
325	Paulinus, Julianus.	1078
326	Conſtantinus Aug. VII, Flav. Jul. Conſtantius Cæſar.	1079
327	Flav. Valerius Conſtantinus, Maximus.	1080
328	Januarius, *ou* Januarinus, Juſtus.	1081
329	Conſtantinus Aug. VIII, Conſtantinus Cæſar IV.	1082
330	Gallicanus, Symmachus.	1083
331	Annius Baſſus, Ablavius.	1084
332	Pacatianus, Hilarianus.	1085
333	Fl. Delmatius, Zenophilus.	1086
334	L. Ranius Acontius Optatus, Anicius Paulinius Junior.	1087
335	Julius Conſtantius (1), Ceionius Rufius Albinus.	1088
336	Flavius Popilius Nepotianus (2), Facundus.	1089
337	Felicianus, Tib. Fabius Titianus.	1090
338	Urſus, Polemius.	1091
339	Conſtantius Aug. II, Flavius Jul. Conſtans Aug.	1092
340	Acindynus, L. Aradius Valerius Proculus, *ou* Proclus.	1093
341	Anton. Marcellinus, Petronius Probinus.	1094
342	Conſtantius Aug. III, Conſtans Aug. II.	1095
343	M. Memmius Metius Furius Baburius Cæcilianus Proculus, Romulus.	1096
344	Leontius, Saluſtius.	1097
345	Amantius, Albinus.	1098
346	Conſtantius Aug. IV (3), Conſtans Aug. III.	1099
347	Rufinus, Euſebius.	1100
348	Fl. Philippus, Fl. Salias, *ou* Salius.	1101

Ans de J. C.		Ans de Rome.
349	Ulpius Limenius, Aco Catullinus Philomatius, *ou* Philonianus.	1102
350	Sergius, Nigrinianus.	1103
351	Poſt Conſulatum Sergii & Nigriniani, *dans l'Empire non ſoumis au Tyran Magnence. Dans la partie qui lui étoit ſoumiſe, comme les Gaules, &c.* Magnentius, Gaiſo.	1104
352	Conſtantius Aug. V, Flav. Conſtantius Gallus Cæſar. *Mais dans la partie ſoumiſe à Magnence,* Decentius, *ſon frere, &* Paullus.	1105
353	Conſtantius Aug. VI, Conſtantius Gallus Cæſar II.	1106
354	Conſtantius Aug. VII, Conſtantius Gallus Cæſar III.	1107
355	Flav. Arcetio. Q. Flav. Metius Egnatius Lollianus.	1108
356	Conſtantius Aug. VIII, Flav. Claud. Julianus Cæſar.	1109
357	Conſtantius Aug. IX, Julianus Cæſar II.	1110
358	Neratius Cerealis, Datianus.	1111
359	Flavius Euſebius, Flav. Hypatius, *ſon frere* (4).	1112
360	Conſtantius Aug. X, Julianus Cæſar III.	1113
361	Flav. Taurus, Flav. Florentius.	1114
362	Mamertinus, Nevitta.	1115
363	Julianus Aug. IV, Secundus Saluſtius.	1116
364	Jovianus Aug. Flav. Varronianus Nobiliſſimus puer.	117
365	Flav. Valentinianus Aug. Flav. Valens Aug.	1118
366	Gratianus Nobiliſſimus puer, Dagalaiphus.	1119
367	Lupicinus, Jovinus.	1120
368	Valentinianus Aug. II, Valens Aug. II.	1121
369	Valentinianus Nobiliſſimus puer (5), Victor.	1122
370	Valentinianus Aug. III, Valens Aug. III.	1123
371	Flav. Gratianus Aug. II, Sextus Anicius Petronius Probus.	1124
372	Domitius Modeſtus, Arintheus.	1125
373	Valentinianus Aug. IV, Valens Aug. IV.	1126
374	Gratianus Aug. III, Equitius.	1127
375	Poſt Conſulatum Gratiani & Equitii (6).	1128
376	Valens Aug. V, Valentinianus Junior Aug.	1129

(1) Julius Constantius fut pere de Gallus et de Julien qui fut depuis Empereur. Il est le premier qui ait porté le titre de Patrice avec L. Ran. Acont. Optatus.

(2) Ce Nepotianus est le même qui usurpa l'Empire en 350.

(3) Les Empereurs ne s'étant point d'abord accordés sur les Consuls de cette année, on en data les premiers mois, *post Consulatum Amantii & Albini.*

(4) Freres d'Eusébie, femme de l'Empereur Constance.

(5) Ce jeune Valentinien, nommé aussi Galatès, étoit fils de l'Empereur Valens, et n'avoit alors que trois ans, étant né le 18 Janvier 366. Il mourut dans l'enfance.

(6) Le tumulte de la guerre fit qu'il n'y eut point cette année de Consuls.

Ans de J. C.		Ans de Rome.
377	Gratianus Aug. IV, Flavius Merobaudes.	1130
378	Valens Aug. VI, Valentinianus Junior Aug. II.	1131
379	Decimus Magnus Auſonius, Q. Clodius Hermogenianus Olybrius.	1132
380	Flav. Gratianus Aug. V, Flavius Theodoſius Aug.	1133
381	Flavius Eucherius (1), Flavius Syagrius.	1134
382	Antonius, Afranius Syagrius.	1135
383	Fl. Merobodes II, *en Occident.* Flav. Saturninus, *en Orient.*	1136
84	Clearchus, *en Orient.* Flav. Richomeres, *en Occident* (2).	1137
385	Flav. Arcadius Aug. Bauto.	1138
386	Flav. Honorius Nobiliſſimus puer, Evodius.	1139
387	Valentinianus Aug. III, Eutropius.	1140
388	Theodoſius Aug. II, Cynegius (3).	1141
389	Fl. Timaſius, Fl. Promotus.	1142
390	Valentinianus Aug. IV. Neoterius.	1143
391	Tatianus, Q. Aurel. Symmachus. } *Tous deux en Occident.*	1144
392	Fl. Arcadius Aug. II, Rufinus.	1145
393	Theodoſius Aug. III, Abundantius (4).	1146
394	Arcadius Aug. III, Honorius Aug. II.	1147
395	Anicius Hermogenianus Olybrius, Anicius Probinus. (*Tous les deux pour l'Occident, ils étoient freres.*)	1148
396	Arcadius Aug. IV, Honorius Aug. III.	1149
397	Fl. Cæſarius, Nonius Atticus.	1150
398	Honorius Aug. IV, Fl. Euthychianus.	1151
399	Fl. Mallius Theodorus, Eutropius (5).	1152
400	Fl. Stilicho, Aurelianus.	1153
401	Vincentius, Fravita.	1154
402	Arcadius Aug. V, Honorius Aug. V.	1155
403	Theodoſius Junior Aug. Fl. Rumoridus.	1156
404	Honorius Aug. VI, Ariſtænetus.	1157
405	Fl. Stilicho II, Anthemius.	1158
406	Arcadius Aug. VI, Anicius Probus.	1159
407	Honorius Aug. VII, Theodoſius Junior Aug. II,	1160
408	Anicius Baſſus, Fl. Philippus.	1161
409	Honorius Aug. VIII (6), Theodoſius Junior Aug. III.	1162
410	Fl. Varanes, Tertullus, *pour Attale à Rome.*	1163
411	Theodoſius Aug. IV, *ſeul.*	1164
412	Honorius Aug. IX, Theodoſius Aug. V.	1165
413	Lucius, *en Orient.* Heraclianus (7), *en Occident.*	1166
414	C. Fab. Conſtantius (8), *en Occident.* Fl. Conſtans, *en Orient.*	1167
415	Honorius Aug. X, Theodoſius Aug. VI.	1168
416	Theodoſius Aug. VII, Junius Quartus Palladius.	1169
417	Honorius Aug. XI, Fl. Conſtantius II.	1170
418	Honorius Aug. XII, Theodoſius Aug. VIII.	1171
419	Monaxius, Plintha.	1172
420	Theodoſius Aug. IX, Fl. Conſtantius III.	1173
421	Euſtathius, Agricola.	1174
422	Honorius Aug. XIII. Theodoſius Aug. X.	1175
423	Aſclepiodotus, Fl. Avitus Marinianus.	1176
424	Caſtinus, Victor.	1177
425	Theodoſius Aug. XI, Valentinianus Cæſar.	1178
426	Theodoſius Aug. XII, Valentinianus Aug. II.	1179
427	Hierus, *ou* Hierius, Ardaburius,	1180
428	Flavius Felix, Taurus.	1181
429	Florentius, Dynamius, *ou* Dionyſius.	1182
430	Theodoſius Aug. XIII, Valentinianus Aug. III.	1183
431	Baſſus, Flavius Antiochus.	1184
432	Flavius Aëtius, Valerius.	1185
433	Theodoſius Aug. XIV, Petronius Maximus.	1186
434	Areobindus, *ou* Aviovindus, Aſpar.	1187
435	Theodoſius Aug. XV, Valentinianus Aug. IV.	1188

(1) Le prénom de Flavius, dit Muratori, qui commença depuis Constantin à devenir commun parmi les Généraux, fut probablement un titre d'honneur qu'ils obtinrent des Empereurs, qui se faisoient gloire eux-mêmes de le porter.

(2) Ou Ricimer, Franc de nation. Il fut pere de Théodoric, Roi des Francs.

(3) On voit des Inscriptions qui donnent pour Consuls de cette année Magnus Maximus Aug. (C'est le Tyran Maxime) et Fabius Titianus, le même qui fut Préfet de Rome aussi cette année.

(4) Le Tyran Eugene prit cette année le titre de Consul en Occident.

(5) On ne mit point Eutropius dans les Actes publics d'Occident. C'est ce fameux Eunuque qui, le 18 Janvier de la même année, fut privé de tous ses honneurs, relégué en Chypre, et peu de tems après décapité.

(6) On conserve à Treves, dans l'Eglise de S. Paulin, une Inscription où l'on voit Honorius et le Tyran Constantin, Consuls cette année. Constantin avoit pris la pourpre à Arles en 407, et le foible Honorius lui avoit cédé l'Espagne avec une partie des Gaules.

(7) Il fut mis à mort pour crime de révolte cette même année, et l'on effaça son nom de tous les Actes publics et particuliers. C'est pour cette raison que plusieurs Chroniques ne marquent pour Consul de cette année que Lucius.

(8) Tels sont les prénom, nom et surnom de ce Consul qui fut pere de l'Empereur Valentinien III, et Empereur lui-même. (Voyez le T. III, p. 77, de la découverte de la Maison de Campagne d'Horace, par M. l'Abbé de Capmartin.)

Ans de J. C.		Ans de Rome.
436	Flavius Anthemius Iſidorus, Flavius Senator, } *tous deux créés en Orient.*	1189
437	Aëtius II, Sigiſvultus, *ou* Sigisboldus.	1190
438	Theodoſius Aug. XVI, An. Acil. Glabrio Fauſtus.	1191
439	Theodoſius Aug. XVII, Feſtus.	1192
440	Valentinianus Aug. V, Anatolius.	1193
441	Cyrus, *ſeul en Orient. Il n'y eut point cette année de Conſul en Occident.*	1194
442	Eudoxius, Dioſcorus.	1195
443	Petronius Maximus II, Paterius, *ou* Paternus.	1196
444	Theodoſius Aug. XVIII. Albinus.	1197
445	Valentinianus Aug. VI, Nomus, *ou* Nonius, *appellé auſſi dans quelques inſcriptions*, Albinius.	1198
446	Fl. Aëtius III, Q. Aurelius Symmachus. } *tous les deux en Occident.*	1199
447	Callipius, *ou* Alypius, *en Occident* (1). Ardaburius, *en Orient.*	1200
448	Fl. Zeno, Ruffius Prætextatus Poſtumianus.	1201
449	Fl. Aſturius, Fl. Protogenes.	1202
450	Valentinianus Aug VII, Gennadius Avienus.	1203
451	Fl. Marcianus Aug. Fl. Adelphius.	1204
452	Sporatius, Fl. Herculanus.	1205
453	Vincomalus, Opilio.	1206
454	Studius, Aëtius, *différent du célebre Aëtius.*	1207
455	Valentinianus Aug. VIII, Anthemius.	1208
456	Varanes, Joannes. } *en Orient.* Eparchius Avitus Aug. *en Occident.*	1209
457	Fl. Conſtantinus, Rufus.	1210
458	Fl. Leo Aug. Fl. Jul. Val. Majorianus Aug.	1211
459	Fl. Ricimer, Patricius.	1212
460	Magnus, Appollonius.	1213
461	Severinus, Dagalaifus.	1214
462	Leo Aug. II, Libius Severus Aug (2).	1215
463	Fl. Cæcinna Baſilius, Vivianus.	1216
464	Ruſticius, *ou* Ruſticus, Fl. Anicius Olybrius.	1217
465	Fl. Baſiliſcus, Herminiricus, *ou* Armanaricus.	1218
466	Leo Aug. III, Tatianus.	1219
467	Puſæus, Johannes.	1220

Ans de J. C.		Ans de Rome.
468	Anthemius Aug. II, *ſeul.*	1221
469	Marcianus, Zeno Iſauricus.	1222
470	Jordanes, Severus.	1223
471	Leo Aug. IV, Probianus.	1224
472	Feſtus, Marcianus.	1225
473	Leo Aug. V, *ſeul.*	1226
474	Leo Junior Aug. *ſeul.*	1227
475	Zeno Aug. II, *ſeul*, *ou* poſt Conſ. Leonis Jun.	1228
476	Baſiliſcus II, Armatus (3).	1229
477	Poſt Conſ. Baſiliſci II, & Armati.	1230
478	Illus, *ou* Hellus, *ſeul.*	1231
479	Zeno Aug. III, *ſeul.*	1232
480	Baſilius Junior U. C. *ſeul*, *ou* poſt Conſ. Zenonis III.	1233
481	Placidus, *ſeul.*	1234
482	Trocondus, Severinus Junior.	1235
483	Fauſtus, *ſeul*, *ou* poſt Conſ. Trocondi.	1236
484	Theodoricus, *Roi des Goths*, Venantius.	1237
485	Q. Aurel. Memmius Symmachus Junior, *ſeul*, *ou* poſt Conſ. Theodorici U. C.	1238
486	Decius, Longinus.	1239
487	Boëtius U. C. *ſeul.*	1240
488	Dynamius, Sifidius.	1241
489	Probinus, Euſebius.	1242
490	Fl. Fauſtus Junior, Fl. Longinus II.	1243
491	Fl. Olybrius Junior, *ſeul.*	1244
492	Fl. Anaſtaſius Aug. Fl. Rufus, *ou* Rufinus.	1245
493	Euſebius II, Albinus.	1246
494	Turcius Rufius Apronianus Aſterius, Fl. Præſidius.	1247
495	Fl. Viator U. C. *ſeul*, *en Occident.*	1248
496	Paulus, *ſeul*, *ou* poſt Conſ. Viatoris.	1249
497	Anaſtaſius Aug. II, *ſeul*, *ou* poſt Conſ. Viatoris II.	1150
498	Johannes Scytha, Paulinus.	1251
499	Johannes Gibbus, *ſeul* (4).	1252
500	Fl. Hypatius, Patricius.	1253
501	Ruf. Mag. Fauſtus Avienus, Fl. Pompeius.	1254
502	Fl. Avienus Junior, Probus.	1255
503	Dexicrates, Voluſianus.	1256
504	Cethegus, *ſeul*, *en Orient.*	1257
505	Sabinianus, Theodorus.	1258
506	Areobindus, Meſſala.	1259
507	Anaſtaſius Aug. III, Venantius.	1260

(1) Ce fut sous ces deux Consuls que les Novelles de Théodose furent publiées. Valentinien les confirma l'année suivante.

(2) Sévere ne fut reconnu, cette année, ni en qualité d'Empereur, ni en qualité de Consul, dans l'Orient. Les Fastes Siciliens et l'Anonyme de Scaliger lui donnent Serpentius pour collégue.

(3) Zenon le fit mourir la même année.

(4) Quelques uns y joignent Asclépion, fondés sur deux Loix du Code Justinien; mais ce Code abonde en fausses dates.

Ans de J.C.		Ans de Rome.
508	Celer, Venantius Junior.	1261
509	Importunus, *seul, appellé* Opportunus *mal par quelques uns. Il fut Consul en Occident.*	1262
510	Anicius Manlius Severinus Boëtius U. C. *seul.*	1263
511	Secundinus, Felix.	1264
512	Paulus, Muschianus, *ou* Muscianus.	1265
513	Probus, Clementinus.	1266
514	Senator U. C. (Magnus Aurel. Cassiodorus) *seul, en Occident.*	1267
515	Anthemius, Florentinus, *ou* Florentius.	1268
516	Petrus U. C. *seul, en Occident.*	1269
517	Anastasius, *différent de l'Empereur* (1). Agapitus.	1270
518	Magnus U. C. *seul en Orient.*	1271
519	Justinus Aug. Eutharicus.	1272
520	Vitalianus, Rusticus, *ou* Rusticius.	1273
521	Justinianus, Valerius. Valerius.	1274
522	Symmachus, Boëtius.	1275
523	Fl. Anicius Maximus, *seul, en Occident.*	1276
524	Justinus Aug. II, Opilio.	1277
525	Fl. Theodorus Philoxenus, Anicius Probus Junior.	1278
526	Olybrius, *seul, en Occident.*	1279
527	Vetrius Agorius Basilius Mavortius, *seul, en Occident.*	1280
528	Justinianus Aug. II, *seul.*	1281
529	Decius Junior U. C. *seul en Occident,*	1282
530	Fl. Lampadius, Orestes.	1283
531	Post Consulatum Lampadii & Orestis.	1284
532	Post Consulatum Lampadii & Orestis II.	1285
533	Justinianus Aug. III, *seul.*	1286
534	Justinianus Aug. IV, Fl. Theod. Paulinus Junior. *C'est le dernier Consul d'Occident.*	1287
535	Fl. Belisarius, *seul en Orient.* Post Conf. Paulini, *en Occident.*	1288
536	Post Conf. Fl. Belisarii, *en Orient.* Post Conf. Paulini II, *en Occident.*	1289
537	Post Conf. Fl. Belisarii II, *en Orient.* Post. Conf. Paulini *anno III*, *en Occident.*	1290
538	Fl. Joannes, *seul, en Orient.*	1291

Ans de J.C		Ans de Rome
539	Fl. Appio, *seul, en Orient.* Post Consulatum Paulini V, *en Occident.*	1292
540	Fl. Justinus Junior, *seul, en Occident. Les années qui suivirent le Consulat de ce Justin, différent de l'Empereur Justin le jeune, furent quelquefois, mais rarement, datées en Occident*, post Justinum, *ou* post Consulatum Justini : *témoin l'inscription qu'on voit sur le tombeau de S. Aurelien, Archevêque d'Arles, dans la chapelle de S. Nizier à Lyon, laquelle porte que ce Saint mourut la XIe année après le Consulat de Justin ; temoin encore l'Epitaphe de S. Nizier, Evêque de Lyon, à la fin de laquelle on lit, suivant Sévert dans sa Chronologie des Archevêques de Lyon*, Obiit IV Nonis (Nonas) Aprilis seu XXXIII, post Justinum & Indictione sextâ ; *ce qui revient au 2 Avril 573.*	1293
541	Fl. Basilius Junior, *en Orient. C'est le dernier particulier qui a été Consul.*	1294
542	Post Consulatum Basilii U. C.	1295
543	Post Consulatum Basilii *anno II.*	1296
544	Post Consulatum Basilii *anno III.*	1297
545	Post Conf. Basilii *anno IV, & ainsi des années suivantes, en ajoutant un à chaque année. Cette maniere de compter les années* POST CONSULATUM BASILII ANNO PRIMO *en 542, est très commune, & c'est celle de Justinien dans ses Novelles, & des Papes dans leurs Lettres. Mais il y en a une autre plus aisée, qui est de Victor de Tunnone. Il marque l'an 542, par la seconde année d'après le Consulat de Basile, au lieu de le marquer par la premiere ; l'an 543 par la troisieme année, au lieu de la seconde après le même Consulat, & ainsi des autres, en comptant toujours une année plus que n'en comptent ceux qui marquent l'an 542 par la premiere année après le Consulat de Basile. La maniere de compter de Victor, quoique plus rare que l'autre, ne doit point être oubliée. Ceux qui la négligent, sont exposés à des anachronismes d'un an.*	

Il n'y a plus de Consul jusqu'à Justin le jeune, qui en prit le titre le premier Janvier de l'an 566, & en transféra le nom & la dignité aux seuls Empereurs. C'étoit la 25e année après le Consulat de Basile, selon la plus commune maniere de compter, ou la 26e, selon la moins commune, que nous avons dit être de Victor de Tunnone. Depuis ce temps, les Empereurs furent les seuls Consuls, & chacun d'eux, pour une fois seulement ; de maniere qu'après leur premier Consulat, on comptoit les années avec la formule POST CONSULATUM, *jusqu'à ce qu'ils cessassent de régner ; ce qui fut imité par les premiers Empereurs François.* (Voyez Pagi, *Crit. ad an.* 567, & Muratori, *Annali d'Italia*, T. III, pp. 464, 468.)

(1) On conserve à Liége des diptyques consulaires que ce Consul avoit envoyés à l'Evêque de Tongres, et à la tête desquels il se donne, pour marque de sa haute noblesse, les noms et les titres suivans : *Flavius Anastasius Paulus Probus Sabinianus Pompeius, vir illustris, Comes Domesticorum Equitum, Consul ordinarius.* (Voyez la Dissert. du P. Vilthemius sur ces diptyques.)



CHRONOLOGIE HISTORIQUE
DES
EMPEREURS ROMAINS.

La bataille de Pharsale, gagnée, l'an 705 de Rome, par Jules-César sur Pompée, fut le tombeau de la liberté Romaine. Le vainqueur, après cette journée, s'empara de l'autorité souveraine dans Rome, & n'y laissa subsister qu'un vain titre de République. C'est la raison pour laquelle il est regardé comme le Fondateur de l'Empire Romain. Cependant il n'en avoit qu'ébauché le plan; & cet Empire ne prit une forme déterminée, une vraie consistance, & sa dénomination même, que sous Auguste, lorsqu'après avoir triomphé d'Antoine à la bataille d'Actium, il réunit en sa personne toute la puissance qui jusqu'alors étoit partagée entre les différens Chefs de la République. Auguste est donc, à proprement parler, le premier Empereur Romain, comme Augustule est le dernier. Odoacre ayant détrôné celui-ci l'an 476, l'Empire fut éteint, la même année, dans l'Occident. Il subsista néanmoins parmi les Grecs en Orient, où il alla presque toujours en déclinant jusqu'à son entiere destruction, arrivée, l'an 1453, à la prise de Constantinople par les Turcs.

AUGUSTE, PREMIER EMPEREUR ROMAIN.

Caius Julius Cæsar Octavianus, plus connu sous le nom d'Auguste, qu'il reçut du Sénat le 17 Janvier 727 de Rome, petit-neveu de Jules-César par son aïeule maternelle, & son fils adoptif (1), commença de régner souverainement sur les Romains après la bataille d'Actium, qu'il gagna

(1) GÉNÉALOGIE DES OCTAVIENS, ET DE L'EMPEREUR AUGUSTE.

CN. OCTAVIUS RUFUS, natif de Vélitres.

CN. OCTAVIUS, Edile l'an de Rome 543, Préteur en 547, commanda en Sardaigne, & la flotte dans la 2e guerre Punique, sous P. Scipion l'Africain.

CN. OCTAVIUS, Préteur l'an de Rome 585, obtint un triomphe naval sur Persée, Roi de Macédoine, Consul avec T. Manlius Torquatus en 589, député du Sénat en Syrie.

CN. OCTAVIUS, Consul avec T. Annius Luscus l'an de Rome 626. C'étoit un homme fort éloquent.

CN. OCTAVIUS, Consul avec Corn. Cinna l'an 667, tué par C. Marcius dans son Consulat.

CN. OCTAVIUS, Consul avec C. Scribonius Curion, l'an 677, fut ami de Cicéron.

L. OCTAVIUS, Consul avec M. Aurelius Cotta l'an 678, périt en Cilicie l'an 679.

M. OCTAVIUS, chassé du Tribunat du peuple par T. Gracchus, auquel il étoit opposé, abrogea la loi Sempronia.

M. OCTAVIUS dont l'histoire ne nous apprend rien.

M. OCTAVIUS suivit, pendant la guerre civile, le parti de Pompée.

C. OCTAVIUS, content du rang de Chévalier Romain, vécut sans ambition.

C. OCTAVIUS, Tribun Militaire en Sicile sous le Général Emilius Pappus, l'an de Rome 527.

C. OCTAVIUS, content des dignités municipales, vécut jusqu'à une extrême vieillesse.

C. OCTAVIUS, Sénateur, le premier de cette branche, & Préteur, mort l'an 694, ép. 1° Ancharia, 2° Atia Balba, fille de M. Attius Balbus, & de Julie, sœur du Dictateur César.

1° OCTAVIE, ép. 1° C. Marcellus, 2° M. Antoine, Triumvir.

- 1° MARCELLUS, destiné par Auguste pour lui succéder, mort à l'âge de 24 ans, promis avec Julie, sa cousine, fille d'Auguste.
- MARCELLIE, ép. 1° M. Vips. Agrippa, 2° M. Jule Antoine.
- 2° ANTONIA I, ép. Domitius Enobardus, pere de l'Empereur Néron.
- ANTONIA II, ép. Drusus Germanicus, pere de l'Empereur Claude.

2° C. OCTAVIUS, dit CESAR AUGUSTE, né le 9 Septembre 691, Empereur l'an 709, mort le 19 Août 767, âgé de 75 ans & 11 mois, rég. 58 ans depuis César, & 44 depuis la victoire d'Actium, épouse, 1° Servilie, 2° Clodia, 3° Scribonia, 4° Livie Drusille.

JULIE, ép. 1° Marcellus, 2° M. Vipsanius Agrippa, 3° Tibere, Empereur : elle mourut l'an 14 de l'Ere Chrétienne.

- C. JULIUS CÉSAR, mort l'an 4 de J. C., épousa Leville, sœur de Germanicus.
- L. JULIUS CÉSAR, mort l'an 3 de J. C.
- JULIE, morte l'an 28 de J. C., ép. L. Paulus Emilius.
  - ÉMILIA LEPIDA, ép. 1° l'Empereur Claude, 2° Ap. Junius Silanus.
- AGRIPPINE, morte le 16 Nov. de l'an 33 de J. C., épousa Germanicus.
  - CAIUS CÉSAR CALIGULA.
- N. JULIUS AGRIPPA, né posthume, adopté par Auguste avec Tibere, meurt l'an 14 de J. C.

sur Antoine le 2 Septembre de l'an 723 de Rome, 31 ans avant l'Ere vulgaire Chrétienne. Mais la puissance souveraine ne lui fut déférée, par le Sénat, que 4 ans après cet événement, savoir le 7 Janvier de l'an de Rome 727; & il ne l'accepta d'abord que pour 10 ans, dans la crainte d'effaroucher, par une souveraineté perpétuelle, un peuple accoutumé à la liberté. Ce terme expiré l'an de Rome 736, Auguste reprit l'Empire pour 5 ans, ensuite pour 10, de même pour 10 autres à l'expiration de ceux-ci, & ainsi de suite. (Sallengre, *Thesaur. Antiq.* T. Ier, p. 459.) Son régne fut de 44 ans moins 13 jours, ce Prince étant mort à Nole le 19 Août de l'an 14 de J. C., 767 de Rome, à l'âge de près de 76 ans. On a dit d'Auguste qu'il ne devoit jamais naître, à cause des maux qu'il fit pour se rendre maître de la République : on a dit aussi qu'il ne devoit jamais mourir, eu égard à la sagesse & à la modération avec laquelle il gouverna l'Etat, après être venu à bout de ses desseins. SERVILIA, CLODIA, SCRIBONIA & LIVIE furent ses quatre femmes. Il répudia les trois premieres. La derniere qu'il pria Tibére Néron, son mari, de lui céder, quoiqu'enceinte de six mois, sut captiver son esprit au point que ce Maître du Monde étoit regardé comme l'esclave de Livie. Elle finit, dit-on, par l'empoisonner. Auguste n'eut de ses quatre femmes qu'une fille, nommée Julie, qui naquit, non pas le même jour que Scribonia, sa mere, fut répudiée, comme l'avance un Moderne, mais 2 ans auparavant (l'an 713 de Rome, 42 avant J. C.) Cette Princesse, l'une des plus accomplies pour les graces du corps & de l'esprit, mais de mœurs dépravées, après avoir épousé, l'an 727 de Rome, Marcellus, son cousin, mort à l'âge de 24 ans (730 de Rome), se remaria, dans l'année de son veuvage, à Vipsanius Agrippa, qu'elle perdit l'an de Rome 740, puis à Tibére, fils de Livie, & mérita, par ses débauches, l'an 752 de Rome, d'être réléguée dans l'Isle Pandataire, où Tibére la fit mourir de faim, l'an 14 de l'Ere Chrétienne, après avoir eu d'Agrippa, son second mari, trois fils & deux filles; savoir, C. César, mort, en Lycie, le 21 Février de l'an 4 de J. C.; L. César, décédé à Marseille vers le 20 Août de l'an 2 de la même Ere; Jul. Agrippa, né postume, Prince féroce, exilé par l'Empereur Auguste dans l'Isle Planasie; Julie, femme de Paul Emile, morte l'an 28 de J. C.; & Agrippine, mariée à l'illustre Germanicus, neveu de Tibére.

On compte quatre époques du commencement de l'Empire d'Auguste. La premiere est de la 2e année de l'Ere Julienne, 709 de Rome, lorsqu'après la mort de Jules César, étant venu de Macédoine en Italie, il prit la qualité d'Empereur sans avoir aucune charge de la République, & assembla, d'autorité privée, quelques soldats vétérans; la 2e est de l'an 3 de la même Ere Julienne, 711 de Rome, lorsqu'après la mort des deux Consuls, Hirtius & Pansa, il entra dans le Consulat vacant avec Q. Pedius le 22 Septembre, ou lorsque, le 27 Novembre suivant, il fut déclaré Triumvir avec M. Antoine & Emil. Lepidus. La 3e est du 2 Septembre 723 de Rome, 15 de l'Ere Julienne, c'est-à-dire du jour de la bataille d'Actium. La 4e est de l'année suivante, lorsqu'après la mort d'Antoine & de Cléopâtre, Auguste entra victorieux dans Alexandrie le 29 Août, premier jour de l'année Egyptienne. Ainsi Auguste, suivant la premiere époque, régna 58 ans, 5 mois & 4 jours : c'est celle que paroît avoir suivie l'historien Josephe. Suivant la 2e époque Auguste a régné 55 ans, 10 mois & 28 jours, à compter depuis son premier Consulat, ou 55 ans, 8 mois & 22 jours, à commencer de son Triumvirat : & c'est de l'un de ces deux termes que l'on doit prendre les 56 ans de durée que Suétone, Eusebe, S. Épiphane, & quelques autres, donnent à l'Empire d'Auguste. Mais l'usage le plus ordinaire est de compter depuis la bataille d'Actium; calcul dont le résultat est de 44 ans moins 13 jours.

Ce fut Auguste qui divisa Rome en 14 régions ou quartiers, sous l'intendance d'un pareil nombre de Magistrats de l'année, ayant chacun l'inspection sur sa région. Dans le dernier cens, ou dénombrement qu'Auguste fit faire, le nombre des citoyens se trouva monter à quatre millions cent trente-sept mille.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES ROIS ARSACIDES DES PARTHES, DEPUIS JESUS-CHRIST,

SUIVIE DE CELLE DES ROIS DE PERSE, QUI LEUR ONT SUCCÉDÉ.

LE Royaume des Parthes eut pour fondateur Arsace, Bactrien de naissance, suivant George le Syncelle. L'an 498 de Rome, 256 avant J. C., il engagea les Parthes à secouer le joug des Perses, leurs maîtres, & à lui déférer le titre de Roi. Cette Monarchie, petite dans ses commencemens, s'étendit avec rapidité, embrassa la plus grande partie de l'Asie, & devint la terreur & l'émule de l'Empire Romain. Les successeurs d'Arsace furent au nombre de 14, lui compris, jusqu'à J. C. Leur résidence étoit tantôt à Ecbatane, tantôt à Ctésiphon, qui furent les deux Capitales de leurs Etats. Il est bon d'observer que, sur l'histoire des Parthes & des Perses leurs successeurs, ainsi que sur la Chronologie de leurs Rois, les Historiens Persans & Arabes ne sont pas toujours d'accord, à beaucoup près, avec les Grecs & les Latins. Ceux-ci ne s'accordent pas mieux entre eux. Il en est de même de nos Historiens modernes; ensorte que rien n'est plus embrouillé que la matiere que nous entreprenons de traiter dans ce Chapitre. De tous les Ecrivains modernes, celui qui paroît l'avoir étudiée avec plus de soin & discutée avec plus de critique, d'après les Grecs & les Latins, c'est l'Abbé de Longuerue, dans ses Annales Latines des Rois Arsacides, imprimées à Strasbourg en 1732, par les soins de M. Schoepflin : ce sera aussi notre principal guide. Mais en le suivant nous aurons l'attention de relever quelques méprises où il est tombé, & de fournir la preuve de notre sentiment.

XIV. PHRAATE IV.

L'AN 37 avant J. C. ($\frac{219}{220}$ des Arsacides) PHRAATE, associé au trône par son pere Orodès, le fait empoisonner. Il ajoute à cette barbarie celle de faire massacrer 29 de ses freres. Auguste, étant venu, l'an 20, avant J. C. en Asie, obligea Phraate à lui renvoyer les drapeaux pris sur Crassus & Antoine, avec les prisonniers Romains qu'il avoit faits; & de plus à lui donner en ôtages ses quatre fils, Saraspade, Cerospade, Phraate & Vonone, deux de leurs femmes, & quatre de leurs fils. L'an 13 de J. C. ce Prince parricide reçoit la peine du talion, par la conspiration de Thermuse, sa concubine, Italienne de nation, & de Phraatace, son fils, qu'il avoit désigné pour son successeur. (Longuerue.) M. de Tillemont met sa mort en l'an 4 de J. C.

XV. PHRAATACE.

L'an 13 de J. C. ($\frac{168}{169}$ des Arf.) PHRAATACE, fils de Phraate, monta sur le trône des Parthes, après l'avoir souillé du sang de son pere. Au bout de quelques mois, ses sujets, indignés de son parricide, le mettent à mort dans une sédition, ou, selon d'autres, l'envoient en exil, où il périt quelque tems après.

TIBERE.

14. Tibére, né le 16 Novembre de l'an 712 de Rome, 42 ans avant J. C., étoit fils de Tibére Claude Néron & de Livie. Adopté, le 27 Juin de l'an 4 de J. C., par Auguste, qui avoit épousé sa mere, il devint, le 28 Août de l'an 11, comme le collégue de ce Prince, auquel il succéda le 19 Août de l'an 14. C'est à cette derniere époque que l'on commence, le plus ordinairement, à compter les années de son régne. Quelques uns néanmoins les comptent du tems où le Sénat & le Peuple, à la demande d'Auguste, lui accorderent l'égalité de puissance dans le gouvernement des provinces & des armées, *ut æquum ei jus in omnibus provinciis exercitibusque esset*, dit Velleius Paterculus, (L. II. c. 121.) c'est-à-dire du 28 Août de l'an 11 de J. C. Avant que de rendre publique la mort d'Auguste, Tibére & Livie envoyerent secretement assassiner Agrippa, son petit-fils, dans le lieu de son exil, de peur qu'il ne prétendît à l'Empire. Telles furent les prémices du régne de Tibére. La suite ne les démentit pas. Rien de plus imposant néanmoins que les dehors sous lesquels il se montra d'abord sur le trône. Il rejetta tous les titres fastueux, & affecta en tout la modération d'un particulier. Mais la méchanceté de son caractere ne tarda pas à se développer. Il répandit la crainte & la défiance dans les familles, en favorisant les délations & punissant par l'exil, la proscription, la mort, ceux qui lui étoient déférés. L'an 17, il réduisit en province la Capadoce, après la mort du Roi Antiochus, qu'il avoit fait citer à Rome sur une fausse accusation. La même année, jaloux des victoires que Germanicus, son neveu, remportoit sur Arminius, Chef des Germains révoltés, il le fait passer en Orient, & nomme Gouverneur de Syrie Calpurnius Pison, ennemi de ce Prince, pour le contrecarrer. Pison seconda les vues de Tibére, & alla peut-être au-delà. L'an 19, Germanicus meurt à Antioche, empoisonné, suivant le bruit public, par Pison & Plancine, sa femme, à l'âge de 34 ans. Agrippine, sa veuve, se rend à Rome, avec ses six enfans & les cendres de son époux, pour demander justice de sa mort. Pison, qui l'avoit suivie de près, entreprend de se défendre; mais se voyant détesté du peuple inconsolable de la perte de Germanicus, & abandonné de Tibére, il se donne la mort. Tibére, l'homme du monde le moins ouvert & le plus défiant, s'étoit épris du Chevalier Séjan au point de le faire Préfet des Gardes Prétoriennes, son Ministre & le Confident de ses secrets. Il eut lieu de s'en repentir. L'an 23 de J. C., Séjan, irrité d'un soufflet qu'il avoit reçu de Drusus, fils de son Maître, le fait empoisonner par les mains de Liville, sa propre femme, sœur de Germanicus. Tibére, tout soupçonneux qu'il est, ne se doute point d'où le coup est parti, tant il est aveuglé sur le compte de son Ministre. L'insolence de Séjan augmente avec son crédit. Il noircit, dans l'esprit de son Maître, tous ceux qui lui sont suspects, & vient à bout, par divers artifices, de les perdre. L'an 26, Tibére abandonne le séjour de Rome pour n'y plus revenir. Il passe en Campanie, & va fixer, l'année suivante, sa résidence en l'Isle de Caprée. On a bien disputé sur le motif de cette étonnante retraite. Ce qu'il y a de plus probable, c'est que, livré à la débauche, dont il portoit les marques honteuses sur son visage couvert d'ulceres & d'emplâtres, il cherchoit à dérober sa difformité au public, & vouloit, en même tems, continuer avec plus de liberté ce genre de vie infâme. Son absence ne le rendit pas moins redoutable à Rome que sa présence. Les discours, qu'on y tenoit sur son compte, lui étoient rendus par ses espions qui souvent les envenimoient; & ces indiscrétions avoient ordinairement les suites les plus funestes. La veuve de Germanicus étoit celle qui savoit le moins se contenir. Elle déclamoit hautement contre Tibére & son Ministre. L'an 29, Tibére la dénonce, par une lettre, au Sénat, elle & Néron, son fils aîné. Le peuple, qui les idolâtroit, instruit du danger qu'ils courent, environne le lieu de l'Assemblée où ils alloient être jugés, & oblige les Sénateurs à suspendre leur jugement. L'Empereur s'offense de ce retardement, & menace les Juges. Agrippine est enfin reléguée dans l'Isle Pandataire, Néron dans l'Isle Pontia, & Drusus, son frere, enfermé dans un souterrain du Palais. Séjan triomphe & aspire aux plus grands honneurs. Mais l'an 31, l'Empereur, instruit d'une conspiration qu'il tramoit contre lui, le dénonce au Sénat, qui le condamne à mort le 18 Oct.: jugement qui fut exécuté le même jour. Plusieurs de ses partisans sont enveloppés dans sa ruine. Macron lui succede dans la Préfecture des Gardes Prétoriennes: génie également pervers, mais plus dangereux, parce qu'il étoit plus adroit. Les proscriptions & les meurtres continuent. L'an 33, Agrippine meurt le 16 Nov. des traitemens barbares que Tibére lui fit essuyer. Enfin ce Tyran finit sa vie détestable à Misene, l'an 37, le 16 ou le 26 Mars, dans la 78e année de son âge, après un régne de 22 ans, 6 mois & 26 jours, ou 10 jours de plus, à compter de la mort d'Auguste, & de 26 ans, 6 mois & 15 jours, à prendre de son association à la puissance d'Auguste. On prétend qu'il fut étouffé par Macron dont on vient de parler. Entre les vices de Tibére on remarque l'ivrognerie qui le faisoit appeller par les rieurs *Biberius Caldius Mero*, au lieu de *Tiberius Claudius Nero*. Cependant il est qualifié *Princeps antiquæ parsimoniæ* par Tacite; & ce qui prouve qu'il étoit réellement économe, c'est que,

ROIS ARSACIDES DES PARTHES.

XVI. ORODÈS II.

L'an 14 de J. C. ($\frac{269}{270}$ des Arſ.) Orodès II, fils de Pacore, &, suivant M. de Tillemont, petit-fils de Phraate, ou fils de Phraate même, selon Muratori, fut élevé sur le trône des Parthes après la mort de Phraatace. Sa cruauté lui valut le sort de de son prédécesseur, dans le 7e mois de son régne.

XVII. VONONE I.

L'an 15 de J. C. ($\frac{270}{271}$ des Arſ.) Vonone I, fils de Phraate IV, suivant M. de Tillemont, retenu en ôtage à Rome, fut renvoyé aux Parthes, qui le redemandoient pour les gouverner. Mais bientôt, dédaignant d'obéir à un Roi qui avoit été esclave, (c'est ainsi qu'ils regardoient les ôtages,) ils appellent, de Médie, Artaban, du sang des Arsacides, pour le supplanter. Vonone, battu & mis en fuite par ce rival, se retire en Arménie, dont le trône vint à vacquer presque dans le même tems, par la mort d'Ariobarzane. Il en est élu Roi; mais, poursuivi par Artaban, il abandonne presque aussitôt ce nouveau Royaume, & va chercher un asyle chez les Romains. Il est reçu en Syrie par le Gouverneur Silanus, & delà envoyé à Pompeiopolis en Cilicie, où on lui donne des gardes. Mais ayant tâché de s'échapper, il fut assassiné dans sa fuite l'an 19 de J. C.

ſans avoir jamais foulé le peuple ni profité des confiſcations, excepté dans les dernieres années de ſa vie, il laiſſa 2700 millions de ſeſterces, *vicies ac ſepties millies*, c'eſt-à-dire plus de 550 millions de notre monnoie, que ſon ſucceſſeur diſſipa en moins d'un an. Il avoit épouſé VIPSANIA AGRIPPINA, fille du grand Agrippa, qu'Auguſte lui fit quitter pour lui donner ſa fille JULIE. Il eut, de la premiere, Druſus, empoiſonné, comme on l'a dit, par Liville, ſa femme.

CALIGULA.

37. CAIUS JULIUS CÆSAR GERMANICUS, dernier fils de Germanicus & d'Agrippine, petite-fille d'Auguſte, ſurnommé CALIGULA, du nom d'une chauſſure militaire qu'il portoit, né le 30 Août de l'an 12 de J. C., ſuccéda, l'an 37, à Tibère qui l'avoit adopté. Dans les premiers mois de ſon régne, il répondit aux eſpérances que les Romains avoient conçues du gouvernement d'un fils de Germanicus; mais il les démentit horriblement par la ſuite. Les débauches les plus outrées, les cruautés les plus inouies, les folies les plus inſignes lui devinrent familieres, & formerent, depuis qu'il eût levé le maſque, comme le tiſſu de ſa vie. Sa tyrannie fut ſinguliere en un point qui le diſtingua de tous ſes ſemblables. « C'étoit, dit Monteſquieu, un vrai Sophiſte en cruauté. Comme il deſcendoit également d'Antoine & d'Auguſte, il diſoit qu'il puniroit les Conſuls s'ils célébroient le jour de réjouiſſance, établi en mémoire de la victoire d'Actium, & qu'ils les puniroit s'ils ne la célébroient pas; & Liville, à qui il accorda des honneurs divins, étant morte, c'étoit un crime, ſelon lui, de la pleurer, parce qu'elle étoit Déeſſe; & de ne la pas pleurer, parce qu'elle étoit ſa ſœur ». Une autre de ſes méchancetés étoit de faire écrire ſes Edits en caracteres très fins, & de les faire afficher très haut, afin que perſonne ne pût les lire; & que l'ignorance, multipliant les contraventions, fournît matiere aux ſupplices. La patience des Romains fut bientôt épuiſée. L'an 41, ce Deſpote, extravagant & féroce, fut aſſaſſiné, le 24 Janvier, par Chéréas, Capitaine de ſes gardes, après un régne de 3 ans, 9 mois & 28 jours. Il eut cinq femmes, CLAUDIA, ENNIA-NÆVIA, LIVIA-ORESTILLA, LOLLIA-PAULINA & CÆSONIA. Celle-ci fut tuée, peu de jours après ſon époux, d'un coup d'épée, & ſa fille écraſée contre un mur. Pline, le Naturaliſte, dit, L. II, qu'il avoit les paupieres immobiles. C'eſt une ſingularité de plus dans ce monſtre. Il fut le premier Empereur Romain qui prit le titre de *Dominus*, qu'Auguſte & Tibère avoient refuſé comme trop faſtueux, perſuadés qu'il n'appartenoit qu'à l'Être Suprême. Parmi les dépenſes folles & ruineuſes que fit Caligula, il y en eut quelques unes d'utiles; & de ce nombre fut l'entrepriſe qu'il fit de faire amener d'Egypte le grand obéliſque, que l'on poſa dans le Cirque du Vatican. Le vaiſſeau, dans lequel il fut tranſporté, ſurpaſſoit en beauté tous ceux qu'on avoit vus juſqu'alors. Il falloit quatre hommes pour embraſſer le pin qui lui ſervoit de mats. (Tillemont.)

CLAUDE I.

41. TIBERIUS CLAUDIUS NERO DRUSUS, fils de Druſus & d'Antonia, né à Lyon le 1 Août de l'an 744 (& non 742) de Rome, 10 ans avant la naiſſance de J. C., le même jour que ſon pere fit à Lyon la Dédicace du Temple d'Auguſte & de Rome, parvint à l'Empire le 25 Janvier de l'an 41 de notre Ere. Il ne s'étoit nullement attendu à une pareille fortune, & ne devoit pas s'y attendre. Ce n'étoit qu'un homme ébauché, diſoit ſa mere. Mépriſé de Caligula, ſon neveu, dont ſa ſtupidité l'avoit rendu le jouet, il avoit été ſe cacher, après l'aſſaſſinat de ce Prince, dans un coin du Palais, de peur d'être enveloppé dans ſon malheur. Cependant le Sénat s'étoit aſſemblé pour établir une nouvelle forme de gouvernement. Tandis qu'il délibere, quelques ſoldats entrent dans le Palais pour le piller. Ils y trouvent Claude tremblant de frayeur, & le ſaluent Empereur lorſqu'il leur demande la vie. L'ayant mis auſſitôt dans une litiere, ils le portent au camp des Gardes Prétoriennes, où il reçoit le ſerment des troupes. Le peuple approuva ce choix, & le Sénat ſe vit réduit à céder à la force. Claude, reconnu de la ſorte Empereur, prit les noms de Céſar & d'Auguſte, quoiqu'il ne fût point de la Maiſon de Céſar & d'Auguſte, ni par la naiſſance, ne leur étant parent que par les femmes, ni par adoption, comme ſes prédéceſſeurs. Son exemple, en cela, fut ſuivi de

ROIS ARSACIDES DES PARTHES.

XVIII. ARTABAN III.

L'an 18 de J. C. ($\frac{271}{274}$ des Arſ.) ARTABAN III, de la race des Arſacides, & Roi ou Gouverneur de Médie, s'empare du trône des Parthes, après en avoir chaſſé Vonone. Ce rival étant mort, il redemande aux Romains les tréſors qu'il avoit emportés dans ſa retraite. Sur leur refus, il attaque la Cappadoce, d'où il eſt bientôt contraint de ſe retirer. Artaxias, Roi d'Arménie, ayant ceſſé de vivre, Artaban mit Arſace, ſon fils, ſur le trône de cette Monarchie, ſans égard pour l'Empereur Tibere qu'il mépriſoit ſouverainement. Mais Lucius Vitellius, Gouverneur de Syrie, lui ſuſcita des Compétiteurs qui l'obligerent à ſe retirer de l'Arménie. L'an 36, l'inconſtance des Parthes leur fait déſirer un autre Roi. Tibere, à leur demande, leur envoie de Rome Tiridate, fils de Phraate IV. Artaban, à ſon arrivée, ſe voyant généralement abandonné, prend la fuite.

XIX TIRIDATE.

L'an 36 de J. C. ($\frac{292}{295}$ des Arſ.) TIRIDATE, après la fuite d'Artaban eſt proclamé Roi des Parthes. Sa mauvaiſe conduite lui aliéna bientôt les cœurs de ſes ſujets. Artaban rappellé attaque ſon rival & l'oblige de s'enfuir en Syrie.

ARTABAN, *rétabli.*

L'an 36 de J. C. ARTABAN remonte ſur le trône. Tibere, loin de s'en offenſer, mande à Vitellius, Gouverneur de Syrie, de faire, avec ce Prince, un traité d'alliance & d'amitié, dans la crainte où il étoit qu'il ne rentrât dans l'Arménie, & qu'après l'avoir ſoumiſe il ne pouſſât plus avant ſes conquêtes. L'entrevue du Gouverneur & du Roi ſe fit ſur un pont de l'Euphrate, chacun étant accompagné d'un nombreux cortége. Hérode Antipas, Tétrarque de Galilée, qui s'y étoit rendu, les régala ſplendidement enſuite l'un & l'autre, dans un magnifique ſalon qu'il avoit fait conſtruire au milieu du Fleuve. Artaban, peu de tems après, envoya Darius, ſon fils, en ôtage à Tibere avec divers préſens, parmi leſquels on remarquoit un Juif, nommé Eléazar, qui avoit cinq coudées de hauteur (Joſephe.) Mais l'année ſuivante, Darius, ſon fils, étant mort, Artaban ſe brouille de nouveau avec les Romains. Il écrit à Tibere qu'il déteſtoit, de ſatisfaire le peuple Romain, en ſe donnant la mort. L'an 41, les Parthes, mécontens, le dépoſent une ſeconde fois; mais il eſt preſque auſſitôt rétabli. Il meurt, l'an 43, fort regretté de ſes ſujets, dont il avoit regagné les cœurs. M. de Tillemont, qui met ſa mort en 44, dit qu'il fut aſſaſſiné par Gotarze, ſon fils.

ſes ſucceſſeurs, qui prirent tous ces mêmes noms. Celui de Céſar devint le titre de l'héritier préſomptif de l'Empire, & celui d'Auguſte la marque de la puiſſance ſuprême & abſolue. Claude mourut de poiſon, ou plutôt d'un excès de champignons, le 13 Octobre de l'an 54 de J. C., dans la 64e année de ſon âge, après avoir régné 13 ans, 8 mois & 18 jours. On rapporte qu'en mourant il diſoit ce vers: *Boleti lethi cauſa fuere mei.* Le régne de Claude fut celui de ſes Affranchis. Il en étoit moins le Prince que le Miniſtre. Les deux principaux furent Narciſſe & Pallas. Ils changeoient ſouvent ce qu'il avoit jugé; ils mettoient tout à prix, & obtenoient de ſa foibleſſe les choſes les plus abſurdes; car ils lui faiſoient quelquefois de fauſſes peurs pour en tirer ce qu'ils vouloient. Ils s'étoient rendus par-là ſi redoutables, que beaucoup de perſonnes, priées à ſouper par Claude & par l'un de ces Affranchis, laiſſoient là, ſous quelque prétexte, l'Empereur, & alloient chez l'Affranchi. Ils pilloient le tréſor impérial avec ſi peu de retenue, que l'Empereur ſe plaignant lui-même de manquer d'argent, un plaiſant lui dit qu'il en auroit en abondance, ſi Narciſſe & Pallas vouloient le mettre de ſociété avec eux. Les citoyens riches étoient ſur-tout expoſés à l'avidité de ces valets ſouverains. On compte 35 Sénateurs & plus de 300 Chevaliers qui furent les victimes de la ſtupide facilité de Claude. Ce Prince ne manquoit cependant pas de connoiſſances; il ſavoit l'hiſtoire, & compoſoit lui-même ſes harangues; mais du reſte il étoit dépourvu de jugement au point de brouiller tout ce qu'on lui diſoit; & s'il haſardoit de parler d'après ſa propre penſée, il lui échappoit quelque ineptie. Il avoit épouſé cinq femmes, Æmilia Lepida, Urgunalilla, mere de Druſus & de Claudia, Ælia Petina, mere d'Antonia, Valeria Messalina, qui lui donna Britannicus & Octavia, & qu'il fit, ou plutôt que Narciſſe, à ſon inſçu, fit mourir pour ſes débauches outrées, l'an 48; & enfin Agrippine qui joignit aux mœurs d'une proſtituée la cruauté d'un tyran. Elle étoit fille de l'illuſtre Germanicus, frere de Claude; & c'eſt le premier exemple à Rome d'une niece qui épouſa ſon oncle. Claude fit une loi pour autoriſer ces ſortes de mariages, mais elle ne prit point faveur; & ce ne fut que par complaiſance pour l'Empereur qu'un Chevalier Romain, quelque tems après, s'y conforma. Lors même que l'uſage permit à l'oncle d'épouſer ſa niece, cela fut reſtraint à la fille du frere, & l'on exclut la fille de la ſœur. *Nunc autem*, dit Ulpien, Juriſconſulte du tems d'Alexandre Sévere, *ex tertio gradu licet uxorem habere, ſed tantùm fratris filiam, non etiam ſororis.*

« Claude acheva, dit le Préſ de Monteſquieu, de perdre les » anciens ordres, en donnant à ſes Officiers le droit de rendre » la juſtice... Auguſte avoit établi les Procurateurs; mais ils » n'avoient point de Juriſdiction: & quand on ne leur obéiſſoit » pas, il falloit qu'ils recouruſſent à l'autorité du Gouverneur » de la Province, ou du Préteur. Mais, ſous Claude, ils eurent la » Juriſdiction ordinaire, comme Lieutenans de la Province. Ils » jugerent encore des affaires fiſcales: ce qui mit la fortune de » tout le monde entre leurs mains ». (*Grand. & décad des Rom.* p. 174.) Claude, élevé comme on l'a vu, par les ſol[illegible] à l'Empire, fut le premier qui leur fit des largeſſes. Il leur donna à chacun *quina dena* H. S. 2700 livres (Suétone.)

NÉRON.

54. Nero Claudius Cæsar Germanicus, fils de Cn. Domitius Ænobardus & d'Agrippine, fille de Germanicus, né à Antium le 25 Décembre de l'an 37 de J. C., adopté par Claude, ſon beau-pere, l'an 50, lui ſuccéda le 13 Octobre de l'an 54, au préjudice de Britannicus, à qui l'Empire appartenoit par le droit de ſa naiſſance. Le nom de Néron rappelle à l'eſprit l'idée d'un monſtre pêtri de tous les vices. C'étoit auſſi ce qu'avoit prédit ſon pere, lorſqu'on vint lui faire compliment ſur ſa naiſſance. D'Agrippine & de moi, répondit-il, il ne peut rien naître que de déteſtable. Cependant il ne négligea rien pour faire bien élever ce fils. C'eſt tout dire qu'il le mit entre les mains de Séneque & de Burrhus: deux hommes les plus capables de le former aux lettres & à la vertu. Néron parut avoir profité

ROIS ARSACIDES DES PARTHES.

XX. VARDANE.

L'an 43 de J. C. ($\frac{298}{299}$ des Arſ.) Vardane, fils aîné d'Artaban, lui ſuccéde. Il déclare auſſitôt la guerre aux Romains, contre le gré des Parthes, qui le dépoſent pour ce ſujet, & le chaſſent.

XXI. GOTARZE.

L'an 43 de J. C. Gotarze, ou Ghudarze, 2e fils d'Artaban, eſt ſubſtitué à Vardane, ſon frere. Le premier acte qu'il fit de ſon pouvoir, fut de faire mourir Artaban, l'un de ſes freres. Les Parthes, irrités de cette cruauté, rappellent Vardane. Guerre entre les deux freres. Sur le point d'en venir à une action déciſive, ils s'accommodent tout-à-coup. Gotarze céde le Royaume à Vardane, & paſſe en Hircanie pour écarter tout ombrage.

VARDANE, *rétabli.*

Vers la fin de l'an 43 de J. C. Vardane, replacé ſur le trône, travaille à regagner l'affection de ſes ſujets. Mais l'année ſuivante, Gotarze, excité par le Roi des Médes, travaille à recouvrer le Royaume qu'il avoit cédé. Il eſt battu avec ſon allié, qui perd lui-même ſes Etats. Vardane établit Roi des Médes Vonone, qui depuis régna auſſi ſur les Parthes. L'an 47, Vardane eſt aſſaſſiné par ſes ſujets. M. de Tillemont met ſa mort deux ans plus tard.

GOTARZE, *rétabli.*

L'an 47 de J. C. ($\frac{302}{303}$ des Arſ.) Gotarze remonte ſur le trône avec les mêmes vices qui l'en avoient fait deſcendre. L'an 49, les Parthes, révoltés, lui oppoſent Méherdate, fils de Vonone, qu'ils avoient fait venir de Rome. Gotarze, ayant pris ce rival dans un combat, lui fait couper les oreilles: mais une maladie le conduit lui-même au tombeau l'année ſuivante.

XXII. VONONE II.

L'an de J. C. 50 ($\frac{305}{306}$ des Arſ.) Vonone II, Roi des Médes, iſſu du ſang des Arſacides, ſuccéde à Gotarze dans le Royaume des Parthes. Il mourut la même année ſans avoir rien fait de mémorable.

XXIII. VOLOGESE.

L'an 50 de J. C. Vologese, fils de Vonone II, ſuccede aux Royaumes de ſon pere. Pour ſe concilier l'amitié de ſes freres, Pacore & Tiridate, il donna la Médie au premier, & l'Arménie à l'autre; mais les Romains empêcherent celui-ci de ſe mettre en poſſeſſion de ſon Royaume. Vologeſe prend les armes pour le ſoutenir. Il eſt battu par Corbulon, & obligé, l'an 55, d'envoyer à Rome des ôtages. L'an 60, Tigrane, de la race des Hérodiades, eſt créé, par les Romains, Roi d'Arménie Vologeſe recommence la guerre. L'an 66, Tiridate, par convention faite avec Corbulon, vient recevoir à Rome la couronne d'Arménie, des mains de Néron. L'an 72, les Alains font irruption dans la Médie, d'où ils chaſſent le Roi Pacore: delà ils paſſent dans l'Arménie, qu'ils ravagent. Le Roi Tiridate, vaincu dans un combat, eſt obligé de prendre la fuite Vologeſe implore alors le ſecours des Romains, & demande à Veſpaſien un de ſes fils, pour le mettre à la tête de ſes armées contre ces Barbares. Veſpaſien,

de leurs leçons au commencement de ſon régne. Modeſte, affable, humain, il rejettoit les louanges, diſant qu'il n'en vouloit recevoir qu'après les avoir méritées; ſon cœur étoit ſi ſenſible à la pitié, qu'un jour, obligé de ſigner un Arrêt de mort, rendu par le Sénat, il dit : *Je voudrois ne pas ſavoir écrire.* Mais on vit bientôt ces belles qualités diſparoître & faire place aux vices les plus affreux. Après avoir ſecoué le joug de ſes Inſtituteurs, il lâcha la bride à ſes paſſions, & ſe jetta, à corps perdu, dans tous les excès où elles peuvent entraîner. Le premier trait de ſa cruauté fut la mort de Britannicus, ſon frere, qu'il fit empoiſonner l'an 55, & vit, ſans émotion, expirer dans un feſtin où ils étoient enſemble. Cet attentat le conduiſit à un autre plus affreux. L'an 59, après avoir tenté, ſans ſuccès, différentes voies pour ôter la vie à ſa mere, il réuſſit à la faire poignarder. L'empoiſonnement de Domitia, ſa tante, commis par ſes ordres, ſuivit de près ce parricide. Afranius Burrhus, ſon Gouverneur, dont les leçons & les exemples le faiſoient rougir, reçut de lui, au rapport de Suétone & de Dion, le même traitement en 62. Ce fut auſſi l'époque de la mort violente d'Octavia, fille de l'Empereur Claude, qu'il avoit épouſée l'an 53 : Princeſſe vertueuſe dont il n'étoit pas digne, & qu'il contraignit, le 9 ou le 11 de Juin, à s'ouvrir les veines. L'an 64, nouvelles atrocités. Le 19 Juillet, il fait mettre le feu à la ville de Rome, & accuſe les Chrétiens de cet incendie qui dura neuf jours, & conſuma dix quartiers, pour avoir occaſion de les perſécuter. Il étoit réſervé à ſa méchanceté d'imaginer le ſupplice qu'il leur fit ſubir. Après les avoir enduits de cire & de réſine, il les fit attacher à des pieux rangés en forme d'allées dans ſes jardins; puis y ayant fait mettre le feu pendant la nuit, il ſe donna le barbare plaiſir de promener ſon char à la lueur de ces flambeaux animés. Le deſſein de Néron, en faiſant brûler Rome, étoit de la rebâtir ſur un plan plus régulier, d'en aligner & d'en élargir les rues. C'eſt ce qu'il exécuta, au moyen des impôts dont il accabla les provinces, des extorſions & des confiſcations qu'il fit ſur les particuliers. Ces voies odieuſes lui ſervirent également pour la conſtruction d'un Palais, dont l'étendue valoit une Ville, & la magnificence ſurpaſſoit tout ce qui avoit exiſté juſqu'alors en ce genre. Chaque année de Néron étoit marquée par quelque trait de cruauté. L'an 65, ayant découvert, le 12 Avril, une conjuration formée contre lui par Calp. Piſon, fameux débauché, il en prit occaſion de faire mourir un grand nombre de perſonnes diſtinguées, dont pluſieurs n'avoient aucune part à ce crime. Entre les premiers on compte le célebre Lucain, dont il étoit le rival en poéſie. Parmi les derniers fut compris le philoſophe Séneque, ſon Précepteur, qu'il récompenſa des ſoins de ſon éducation en l'obligeant à ſe faire ouvrir les veines. Poppeia, ſa ſeconde femme, ou plutôt ſa Concubine, qu'il avoit ôtée à ſon époux Otton, périt, peu de tems après, d'un coup de pied qu'elle reçut de lui étant enceinte. La molleſſe de cette Impératrice eſt mémorable. Cinq cens âneſſes lui fourniſſoient chaque jour un bain de leur lait. L'an 66, la haine de la vertu porta Néron, ſans autre motif, à faire mourir Pœtus Thraſea & Barea Soranus : deux hommes les plus eſtimables de leur tems. Corbulon, célebre par ſes victoires ſur les Parthes, n'avoit pareillement d'autre crime à ſes yeux que ſon mérite. Apprenant, l'an 67, à Corinthe, l'ordre qu'il a donné de l'aſſaſſiner, il prévient le coup par une mort volontaire. Une infinité d'autres perſonnes furent les victimes de ſes fureurs. Jamais bête féroce ne fut plus altérée de ſang que cet abominable Prince. La pudeur ſe refuſe au récit de ſes débauches qui outrageoient la nature en toutes manieres. Ses folies & ſes extravagances ne révoltoient pas moins la droite raiſon. On vit dans ſa perſonne le Chef de l'Empire, le Maître du Monde, ſur le théâtre, jouer avec les Hiſtrions, ou diſputer le prix du chant aux Muſiciens, ſans avoir ni le talent de la déclamation, ni les agrémens de la voix. On le vit dans le Cirque défier, avec auſſi peu de ſuccès, les Cochers pour l'adreſſe à conduire un char. On le vit ſe lamenter publiquement à la mort de ſon ſinge, & faire une dépenſe énorme pour ſes ridicules funérailles. La juſtice divine éclata enfin ſur ce monſtre, le plus affreux que l'enfer eût vomi. Déclaré, tout d'un coup, par le Sénat, ennemi de la patrie, & dès ce moment abandonné de tout le monde, il ſe trouva réduit à ſe poignarder lui-même; ou, ſelon d'autres, à ſe faire égorger par ſon Secrétaire, pour ſe dérober au ſupplice infâme qui lui étoit deſtiné. Nous exceptons cependant de la joie commune la populace, à qui il ne falloit, pour la contenter, que du pain & des jeux, *panem & circenſes*, que Néron lui fourniſſoit abondamment, & les gens perdus de dettes & de débauches, qui mettoient en lui toute leur reſſource. Le 9 Juin de l'an 68 fut le terme de ſa funeſte vie, après un régne de 13 ans, 7 mois & 27 jours. Il étoit alors dans la 31ᵉ année de ſon âge.

Quoique Néron n'ait régné que 14 ans, cependant on conſerve deux de ſes médailles frappées en Egypte, dont l'une porte l'an 18 & l'autre l'an 21. Cela s'explique, en diſant que, dans les médailles qu'on frappoit en Orient à l'honneur des Empereurs, on marquoit, non l'année de leur régne, mais celle du régne de leur famille, en partant de l'époque où l'Empire y étoit entré. Ainſi l'Empire étant paſſé dans la famille Claudia, l'an 41, dans la perſonne de Claude, la premiere des deux médailles dont il s'agit, ſe rapporte, à la 5ᵉ année du régne de Néron & la ſeconde à la huitieme.

GALBA.

68. Serv. Sulp. Galba, né, près de Terracine, le 24 Décembre de l'an 749 de Rome, fut déclaré Auguſte, d'après la proclamation des Prétoriens, par le Sénat, le 9 Juin de l'an 68, à l'âge de 72 ans. Il étoit alors en Eſpagne, où il s'étoit déclaré contre Néron, qui avoit donné ordre de le faire périr. Il

ROIS ARSACIDES DES PARTHES.

que le Roi des Parthes avoit indiſpoſé par ſes hauteurs, ſelon M. Tillemont, demeure ſourd à ſa demande. Les Alains cependant ſe retirent. On ignore, dit M. de Longuerue, l'année de la mort de Vologeſe. M. de Guignes la met en l'an 90 de J. C. Mais l'Abbé de Longuerue place, vers cette même année, la mort du ſucceſſeur immédiat de ce Prince. On va voir qu'elle eſt de l'an 81 au plus tard.

XXIV. ARTABAN IV.

Artaban IV, de la race des Arſacides, eſt donné, par l'Abbé de Longuerue & les Auteurs de l'Hiſtoire Univerſelle, pour ſucceſſeur immédiat à Vologeſe, dont il étoit fils, ſuivant les derniers. L'an 81, il donna retraite dans ſes Etats à un impoſteur, nommé Terentius Maximus, qui ſe diſoit être Néron,

arriva à Rome 7 jours après avoir reçu la nouvelle de sa proclamation. Son entrée dans cette Ville se fit sous de fâcheux auspices. Etant à Pontemolle, à une lieue de Rome, les troupes de la Marine vinrent lui demander la confirmation du titre de Légionaires, que Néron leur avoit accordé. Galba la refusa; & sur les signes de mécontentement qu'elles donnerent, il fit fondre sur elles ses Cavaliers qui en massacrerent une grande partie. Arrivé dans le Palais, à peine y a-t-il mis le pied qu'un grand tremblement de terre se fait sentir, accompagné d'un bruit extraordinaire & d'une espece de mugissement. La superstition tira de là un mauvais augure. Cependant il signala le commencement de son régne par le rappel de ceux que Néron avoit exilés. Mais l'avarice ne lui permit pas de consommer son ouvrage par la restitution des biens dont on les avoit dépouillés. Cette même passion lui fit refuser aux Prétoriens les grandes sommes qu'il leur avoit promises, lorsqu'il aspiroit à l'Empire; sur la demande qu'ils lui en firent, il répondit fièrement « qu'un » Empereur doit choisir ses soldats, & non les ache- » ter ». En général, son gouvernement indisposa contre lui tous les Ordres de l'Etat. Dominé tour à tour par trois hommes obscurs, de caracteres différens, mais également pervers, son indolence leur permit d'exercer sous son nom les plus criantes injustices. Les Prétoriens n'oublierent pas celle qu'il leur avoit faite. Excités par Othon, ils l'assassinerent le 16 Janvier de l'an 69, avec L. Pison Frugi, qu'il avoit fait César cinq jours auparavant. Son régne fut de 9 mois & 14 jours. Tacite dit de lui qu'il fut plus loin du vice que près de la vertu: *Magis extra vitia quàm cum virtutibus.* Il annonçoit cependant quelque chose de plus avant que de parvenir à l'Empire. Suétone rapporte un jugement, qu'il rendit en Espagne, qui marque un grand sens & qu'on pourroit comparer à celui de Salomon. Deux citoyens se disputoient devant lui la possession d'un cheval; & les témoins, produits de part & d'autre, ne s'accordoient pas. Galba ordonne que l'animal soit conduit à son abreuvoir ordinaire les yeux bandés; qu'ensuite on lui ôte son bandeau, & qu'il appartiendra à celui des deux Contendans chez qui il retournera de lui-même.

Quoique cet Empereur ait régné moins d'un an, on voit cependant des médailles frappées la 2e année de son Empire. Mais les Antiquaires observent qu'elles l'ont toutes été en Orient, où la coutume étoit de compter les années des Empereurs du premier jour de celle où ils avoient commencé à régner; & comme l'année commençoit vers l'automne en Orient, Galba, suivant cet usage, mourut effectivement la deuxieme année de son Empire.

OTHON.

69. M. Salvius Otho, fils de L. Salv. Otho, qui avoit été Consul sous Tibére, & d'Albia Terentia, né le 28 Avril de l'an 32, fut proclamé Empereur par les Prétoriens dans la sédition où périt Galba, & reconnu par le Sénat & le Peuple le 16 Janvier de l'an 69. Elevé à la Cour de Néron qui l'avoit fait l'Agent de ses débauches secretes, Othon passa sa jeunesse dans un luxe excessif & dans un rafinement de voluptés infâmes. L'an 58, Néron, voulant lui ravir Poppeia, sa femme, dont il étoit devenu amoureux, l'envoya gouverner la Lusitanie. La conduite qu'il tint dans ce poste, le fit, selon Tacite, estimer des grands & chérir des petits. Cependant il continua de vivre avec la même somptuosité. Galba, comme on l'a dit, commandoit en Espagne, lorsqu'il fut élevé à l'Empire. Othon l'accompagna dans son voyage à Rome, & se montra un de ses partisans les plus zélés. Mais la faveur du Prince ne servit à Othon qu'à augmenter la somme de ses dettes, en irritant son goût pour la prodigalité. Entièrement ruiné, il ne vit d'autre ressource pour lui que l'Empire. L'an 69, oubliant ce qu'il doit à son bienfaiteur, il va se joindre à la faction soulevée contre Galba, qui, dès qu'elle le voit, le salue Empereur. L'Orient s'unit à Rome pour le reconnoître. Mais la Germanie étoit déclarée pour Vitellius. Celui-ci fait avancer ses Généraux Cecina & Valens pour combattre en Italie son rival. Othon vient à leur rencontre. Bataille de Bédriac, donnée le 14 Avril, entre Vérone & Crémone, près de l'Oglio. Titien, frere d'Othon, qui étoit resté à Bersello, la perd avec la vie. Un soldat, qui vint le jour suivant lui annoncer cette nouvelle, se tua, dit-on, après son récit. Othon, malgré les grandes ressources que ses amis lui font entrevoir, ne peut survivre à son malheur. En vain ils l'exhortent à se réserver pour une meilleure fortune; en vain ses troupes lui témoignent le plus grand courage & le zéle le plus ardent pour son service. Ne pouvant se résoudre à les exposer pour lui à de nouveaux périls, il les remercie tendrement de l'affection où ils persistent à son égard, les congédie ensuite; & le lendemain, 15 Avril, à la pointe du jour, il se perce le cœur, en disant: *Il vaut mieux qu'un perisse pour tous, que tous pour un.* Sa mort fait voir, dit M. de Condillac, qu'il auroit été capable de vertus dans un siécle où il y auroit eu des mœurs. Trois mois, ou 90 jours, formerent toute la durée de son régne, & 37 ans celle de sa vie.

VITELLIUS.

69. Aulus Vitellius, fils de L. Vitellius qui avoit été trois fois Consul, & de Sextilia, né le 24 Septembre de l'an 15, fut proclamé Empereur, le 2 Janvier de l'an 69, à Cologne, par l'armée de la basse Germanie, dont Galba lui avoit donné le gouvernement. Après la victoire de Bédriac, il arrive, le 25 Mai, sur le champ de bataille couvert de cadavres dont la puanteur infectoit l'air. Il s'arrête à les considérer, disant qu'un ennemi mort sent toujours bon. Les principaux de Rome & le peuple viennent au devant de lui, lorsqu'il en approche, & l'amenent, comme en triomphe, dans la ville. A peine

ROIS ARSACIDES DES PARTHES.

à qui il ressembloit par le visage & par la voix, & menaça même l'Empereur Tite, suivant Zonare, de placer ce fourbe sur le trône impérial. Mais, l'an 88, il le rendit à Domitien, non sans peine. Artaban mourut environ deux ans après.

XXV. PACORE II.

L'an 90, ou environ, Pacore, ou Bakour, fils d'Artaban, lui succéda. Ses liaisons étroites avec Décébale, Roi des Daces, donnerent de l'inquiétude à Domitien: il paroît néanmoins qu'il vécut toujours en paix avec les Romains: mais il eut beaucoup de guerres avec ses propres sujets. Pacore mourut l'an 106, suivant M. de Guignes. Il embellit la ville de Chalné, fondée, dit-on, par Nembrod, en fit la capitale de ses Etats, & lui donna le nom de Ctésiphon.

fut-il assis sur le trône, qu'il donna libre carriere à sa cruauté. Une infinité de têtes précieuses, parmi lesquelles on compte sa mere, en furent les victimes. A ce vice il joignit, comme les bêtes féroces, une insatiable gourmandise. La dépense de sa table étoit énorme. Il donna des repas où l'on servit deux mille plats de poissons exquis & sept mille de volailles ou oiseaux rares. Il vivoit dans la sécurité au milieu de l'opprobre & de la haine publique, tandis que l'Orient lui donnoit un concurrent dans la personne de Vespasien. Il ne se réveilla de son assoupissement que lorsqu'il vit arriver en Italie les Légions envoyées pour le renverser du trône. Alors il arma pour sa défense; mais il fut mal servi par ses Germains & par leurs Généraux. Antonius Primus, Général de Vespasien, après avoir parcouru l'Italie en conquérant, entre à Rome presque sans obstacle. Il se livre, au dedans & au dehors des murs, plusieurs combats dans lesquels périrent plus de 50 mille hommes; & ce qu'il y eut de plus étonnant, c'est que le peuple applaudissoit, comme au Cirque, aux combattans des deux partis. Vitellius, sur le point d'être forcé dans le Palais, alla se cacher chez le Portier dans la loge aux chiens. Il en fut tiré & exposé aux insultes du peuple qui le mit en pieces le 20 Décembre de l'an 69, après qu'il eut régné un peu plus de huit mois depuis la mort d'Othon. Suétone & Dion Cassius, qui lui donnent un an moins dix jours de régne, en datent le commencement du jour où il fut proclamé par son armée. Il avoit épousé PETRONIA & ensuite GALERIA FUNDANA, femme de mérite & de vertu. Elle fit retirer le corps de son mari du Tibre où on l'avoit jetté, pour lui donner la sépulture, & passa le reste de sa vie à le pleurer. Vitellius eut d'elle un fils qui fut tué sous Vespasien, & une fille qui épousa Valerius Asiaticus, Gouverneur de la Belgique. Le nom de César ne se trouve point sur les médailles de Vitellius, parce qu'il avoit refusé de le prendre, suivant Tacite. (*Hist.* L. I.)

VESPASIEN.

69. TITUS FLAVIUS VESPASIANUS, né le 17 Novembre de l'an 9 de J. C. à Riéti, parvint à l'Empire l'an 69. Proclamé d'abord à Alexandrie le premier Juillet de cette année, & le 3 du même mois dans toute la Judée, où il faisoit la guerre aux Juifs, il fut peu après reconnu dans tout l'Orient. Enfin Vitellius étant mort, il le fut aussi à Rome, où il semble n'être arrivé que vers la fin de l'an 70. Vespasien mourut le 24 Juin de l'an 79, âgé de 69 ans, 7 mois & 7 jours, après un régne de 10 ans moins 6 jours. On remarque, comme une chose rare, qu'il jouit d'une meilleure réputation étant Prince qu'avant que de l'être. Il releva l'Empire épuisé par les dépenses excessives de ses derniers prédécesseurs, & déshonoré par leurs vices. Pour rétablir les Finances, il fallut qu'il usât d'une économie qui, dans des meilleurs tems, eut passé pour avarice. Qu'on dise, si l'on veut avec quelques Anciens, que le penchant à l'épargne étoit naturel en lui. Il est certain qu'il ne l'écoutoit ni à l'égard des Artistes, ni à l'égard des familles Patriciennes dont il convenoit de soutenir le luxe, ni à l'égard d'un grand nombre de villes qui furent renversées sous son régne par des tremblemens de terre, & qu'il fit rebâtir à ses frais. S'il fut particulier sordide, il fut Empereur généreux. L'ordre qu'il remit dans les Finances, il le rétablit aussi dans l'administration de la Justice, dans le Militaire & dans les mœurs publiques. On ne peut néanmoins dissimuler un trait de cruauté qui fait une tache à sa mémoire. Julius Sabinus, qui se prétendoit issu de Jules César, s'étoit mis à la tête des Légions révoltées contre Vitellius. Battu sans ressource par les Sequanois & les Autunois, il congédie ses esclaves, met le feu à sa maison de campagne où il feint de se brûler, & va se cacher dans un souterrain, n'ayant pour confidents de son secret que deux affranchis qu'il avoit gardés. Informé par eux qu'Eponine sa femme, persuadée de sa mort, se livre au désespoir, il la fait venir auprès de lui; &, dans le cours des visites fréquentes qu'elle lui rendit pendant neuf ans, elle mit au monde deux jumeaux. A la fin le mystere fut dévoilé. Sabinus ayant été découvert, fut arrêté & amené, par ordre de l'Empereur, chargé de chaînes, à Rome, avec sa femme & ses enfans. Eponine s'étant présentée à Vespasien avec ses deux fils: *J'ai nourri*, lui dit-elle, *ces deux enfans dans une caverne, comme une lionne ses petits, afin que nous fussions plusieurs pour vous demander grace.* Ce spectacle attendrissant toucha l'Empereur jusqu'aux larmes. Mais la politique l'emporta sur la bonté du cœur. Il condamna à mort le mari & la femme, & conserva les enfans. Plutarque attribue à cette condamnation barbare tous les malheurs qui arriverent depuis à Vespasien & à sa famille. Il avoit épousé, vers l'an 40, FLAVIA DOMITILLA, dont il eut deux fils qui lui succéderent, & une fille.

C'est du premier Juillet de l'an 69 que Vespasien compte toujours les années de son Empire, quoique Vitellius fut encore en vie alors. *Porro*, dit Onuphre, *à Calendis Julii hujus anni (69) Imperii tempus & Tribunitiæ potestatis numerandi ratio observata fuit.* (*Fast.* L. II, v. c. 822, p. m. 206.) Vespasien & ses deux fils sont les seuls Empereurs qui portent le titre de Censeurs dans leurs médailles. (Le Baron de la Bastie.)

TITE.

79. TITUS FLAV. SABINUS VESPASIANUS, fils de Vespasien, né le 30 Décembre de l'an 40, élevé avec Britannicus, fils de Claude, fit paroître dès l'enfance d'excellentes qualités de cœur & d'esprit. Dès la fin de l'an 69, il fut créé César par le Sénat, & devint

ROIS ARSACIDES DES PARTHES.

XXVI. CHOSROÈS I.

L'an 106. CHOSROÈS I, ou KHOSROU, frere de Pacore II, suivant M. de Longuerue, petit-fils de Vardane, selon M. de Guignes, fut élevé, l'an 106, sur le trône des Parthes. L'an 112, il met sur le trône d'Arménie Exédare, son neveu, sans consulter les Romains. L'Empereur Trajan, se croyant outragé par cette entreprise, part de Rome au mois d'Octobre de la même année, pour en tirer vengeance. Arrivé, l'an 113, à Athênes, il y reçoit des Ambassadeurs de Chosroès, qui lui demande la paix, & l'Arménie pour Parthamasiris, son autre neveu, qu'il vouloit substituer à Exédare. Trajan répond qu'il fera justice sur les lieux. L'an 114, il s'empare de l'Arménie, qu'il réduit en Province de l'Empire. L'an 116, l'Empereur pénetre dans le Royaume des Parthes, se rend maître de Nisibe, entre victorieux dans Ctésiphon, & oblige Chosroès à prendre la fuite. L'an 117, il dépose Chosroès, & nomme à sa place un autre Roi.

proprement

proprement le collégue de son pere, auquel il succéda le 24 Juin de l'an 79. Tite avoit été laissé en Judée par Vespasien en 69, pour continuer la guerre contre les Juifs. Il prêta sa main à Dieu, comme il le reconnoissoit lui-même, pour punir les crimes de cette Nation, en ruinant Jérusalem, qu'il prit le 8 Septembre de l'an 70. Le 1 Novembre de l'an 79 commença l'horrible éruption du Mont-Vésuve, qui engloutit Herculanum, Pompeia & d'autres Villes, & où périt le célebre naturaliste Pline le Vieux. Les cendres volerent en Afrique, en Egypte & en Syrie; le Ciel en fut couvert à Rome, & le Soleil obscurci pendant plusieurs jours. Tite se transporta, l'année suivante, en Campanie pour réparer les dommages que ce désastre y avoit causés. Pendant son absence, un incendie, qui dura trois jours, consuma le Capitole, le Pantheon, la Bibliotheque d'Auguste, le Théâtre de Pompée & quantité d'autres édifices. Tite, à son retour, donna ses ordres pour tout rétablir à ses dépens, sans vouloir rien prendre des particuliers, ni même accepter les sommes que des Rois offroient de lui prêter. Ce malheur fut suivi d'une peste si cruelle qu'on n'en avoit jamais vu de semblable. C'est la même, suivant toute apparence, qui est rapportée dans Eusébe, par une transposition de date, à l'an 77. Tite, dans ce nouveau désastre, se comporta comme un pere tendre, donnant des secours aux uns, consolant les autres, veillant sur tous. La bienfaisance faisoit le caractere de ce Prince; elle se montroit dans tous ses Réglemens, & l'Empire attendoit ses ordres comme des bienfaits. Personne n'ignore cette parole qu'il dit un jour qu'il n'avoit rien donné : *Mes amis, voilà un jour que j'ai perdu.* Mais ses libéralités étoient le fruit d'une sage économie, & non d'une prodigalité onéreuse à ses peuples. Loin d'augmenter les impôts ni même de les maintenir sur le pied où son pere les avoit établis, il les diminua considérablement, & refusa jusqu'aux présens que l'usage autorisoit. La vie des citoyens lui étoit si chere, qu'il ne se souilla jamais de leur sang, quoiqu'il ne manquât point de justes sujets de vengeance. *J'aimerois mieux périr moi-même, que de causer la perte d'autrui.* C'est ce qu'il dit à l'occasion de deux Sénateurs convaincus d'avoir conspiré contre lui. Non content de leur pardonner, il les admit à sa table le soir même de la découverte de leur abominable complot, après les avoir avertis de prendre des sentimens plus équitables pour lui. Tite acheva le fameux amphithéâtre, dont on voit encore aujourd'hui, dans Rome, les ruines superbes (c'étoit son pere qui l'avoit commencé); & à l'occasion de la Dédicace qu'il en fit, il donna des spectacles magnifiques, entre autres un combat naval dans l'ancienne Naumachie. On s'apperçut qu'à la fin de ces jeux il étoit triste & poussoit des soupirs par un certain pressentiment de quelque malheur qui le menaçoit. Pour dissiper la mélancolie où il étoit tombé, il voulut aller prendre l'air à Riéti dans la maison où son pere étoit né. La fievre le prit en chemin. Arrivé dans la maison paternelle, il y mourut, le 13 Sept. de l'an 81, à l'âge de 41 ans, après un régne de 2 ans, 2 mois & 20 jours. On préjuge aisément les regrets qu'excita la perte d'un Prince qui fut appellé de son vivant *les délices du genre humain;* titre qui n'a jamais été donné à aucun autre Souverain. Il avoit aimé, dit-on, avant la mort de son pere, Bérénice, fille d'Agrippa, dernier Roi des Juifs, & l'avoit logée dans le Palais, comptant en faire son épouse. Mais au commencement de son régne il la renvoya de peur de se rendre odieux aux Romains en épousant une étrangere. (Cette histoire néanmoins, comme on l'a déjà remarqué p. 124, n'est guere probable.) Les deux Romaines, qui furent successivement les femmes de Tite, sont ARRICIDIA TUTELLA & MARCIA FURNILLA. Il eut de celle-ci une fille nommée Julie, dont la conduite le déshonora. Tite avoit une facilité merveilleuse pour faire des vers sur le champ. Il étoit ce que les Italiens nomment un *Improvisatore.* Il avoit aussi le talent de contrefaire toute sorte d'écriture, & il disoit qu'il n'avoit tenu qu'à lui d'être un insigne faussaire.

DOMITIEN.

81. TIT. FL. SABINUS DOMITIANUS, 2e fils de Vespasien, né le 24 Octobre de l'an 51, fut déclaré César par les soldats le 20 Décembre 69, le jour même de la mort de Vitellius, & confirmé le lendemain dans cette dignité par le Sénat. L'an 81, il succéda, le 13 Septembre, à Tite, son frere, dont on l'accusa d'avoir avancé les jours par le poison. Sa conduite, sur le trône, prouva qu'il étoit capable d'un pareil forfait. On crut voir revivre en lui le cruel Néron. Il imita ce monstre dans la persécution qu'il commença, l'an 95, contre les Chrétiens. (Elle est comptée pour la seconde.) C'étoient les dernieres victimes qu'il vouloit immoler à sa cruauté. Il avoit déjà versé le sang des plus opulens citoyens pour s'enrichir de leurs dépouilles, des personnages les plus respectés pour satisfaire sa jalousie, de ses proches même par une antipathie naturelle. Les Savans eurent aussi part à ses mauvais traitemens. Il en vouloit sur-tout aux Historiens, parce qu'ils sont les justes dispensateurs de la gloire auprès de la postérité. Ingrat envers ceux qui lui avoient rendu les plus grands services, il reçut avec froideur, l'an 85, le célebre Agricola, beau-pere de l'Historien Tacite, qui revenoit victorieux de l'Angleterre & de l'Ecosse, qu'il avoit soumises, pour la plus grande partie, à l'Empire Romain; & peut-être, sans la crainte d'une sédition, eut-il mis au nombre de ses victimes une tête si précieuse à l'Etat. Nous tirons le voile sur l'infâmie de ses voluptés. Son orgueil égaloit ou surpassoit peut-être ses autres vices. Cette ame de boue, ce ver de terre, vouloit & exigeoit qu'on l'appellât *Seigneur & divin* dans toutes les requêtes qu'on lui présentoit. Cependant, tout corrompu qu'il étoit, il fit, au rapport d'Ammien Marcellin, une loi digne d'un grand Prince, par laquelle il défendoit, sous les plus grandes peines, de mutiler les enfans & de les faire eunuques. Universellement haï, & ne pouvant se le dissimuler, il prenoit toutes les précautions imaginables pour se mettre à l'abri de la vengeance publique : mais il ne put

ROIS ARSACIDES DES PARTHES.

XXVII. PARTHAMASPATE.

L'an 117 de J. C. (171/177 des Arf.) PARTHAMASPATE, Arsacide, fils du Roi d'Arménie, fut substitué par Trajan à Chosroès dans le Royaume des Parthes. La même année, après la mort de cet Empereur, ses sujets l'ayant chassé, Adrien lui donna l'Arménie pour dédommagement.

l'éviter. L'an *96*, il fut assassiné, le 18 Septembre, par des conjurés, à la tête desquels étoit Etienne, son Intendant. Domitien avoit régné 15 ans & 5 jours, vécu 44 ans, 10 mois & 24 jours. DOMITIA LONGINA, sa femme, fille du célebre Domitius Corbulon, avoit elle-même formé la conjuration où il périt.

NERVA.

96. COCCEIUS NERVA, né à Narni, dans l'Ombrie, le 17 Mars de l'an 32 de J. C. & originaire de Crete, fut déclaré Empereur le 18 Septembre de l'an *96*. Il ne régna que 16 mois & 9 jours, étant mort le 21 Janvier de l'an 98. Tous les Historiens font l'éloge de la douceur de son caractere & de l'équité de son gouvernement. Ce Prince aimoit la décence des mœurs. Il cassa la loi du Sénat qui autorisoit, à la demande de l'Empereur Claude, le mariage de l'oncle avec sa niece. La seule vertu qui lui manqua, ce fut la fermeté. Il sentit lui-même sa foiblesse, & pour y suppléer, quelque tems avant sa mort, il se donna pour collégue Trajan qui suit.

TRAJAN.

98. ULPIUS TRAJANUS CRINITUS, né, le 18 Septembre de l'an 52, à Italica en Espagne, adopté & fait César à Cologne vers le 28 Octobre 97, par Nerva, lui succéda le 27 Janvier de l'année suivante. Il étoit pour lors à Cologne où il prit l'Empire & le titre d'Auguste dès qu'il apprit par Adrien la nouvelle de la mort de Nerva. (Tillemont.) En investissant le Préfet du Prétoire, par le glaive qui étoit le symbole de sa puissance, il lui dit ces paroles remarquables : *Recevez ce glaive : si je gouverne bien, servez-vous-en pour ma défense : si je gouverne mal, servez-vous-en contre moi.* L'an 102, il porta la guerre en Dace contre le Roi Décébale, qui avoit obligé Domitien à lui payer tribut, & le réduisit à venir lui demander la paix à genoux. Décébale, ayant manqué à ses engagemens, s'attira de nouveau, l'an 105, les armes de Trajan. Cette deuxieme guerre finit, l'an 107, par la mort de Décébale qui se tua de désespoir, voyant ses Etats conquis par les Romains. L'an 112, Trajan part de Rome, au mois d'Octobre, pour aller faire la guerre aux Parthes. (*Voy.* Chosroès I, *Roi des Parthes.*) Ceux qui mettent, en 107, une premiere expédition de ce Prince en Orient, se trompent, au jugement de MM. de Longuerue & Muratori. (On objecteroit en vain contre l'opinion de ces derniers les actes du martyre de S. Ignace, qui portent que Trajan, étant à Antioche, le fit conduire à Rome pour y être dévoré par les bêtes, & cela sous le Consulat de Sura & de Sénécion, ce qui revient à l'an 107. Tous les Savans, dit le P. Saccarelli, conviennent aujourd'hui que cette date est une addition faite à ces actes par un interpolateur.) En revenant à Rome, Trajan mourut à Sélinunte en Cilicie, vers le 10 Août de l'an 117, après avoir régné 19 ans, *6* mois & 15 jours. Trajan possédoit la plupart des vertus qui font l'excellent Prince; mais il y joignoit de grands vices, tels que l'ivrognerie, & d'autres qu'il n'est pas même permis de nommer. Une autre tache à sa mémoire, est la persécution qu'il fit aux Chrétiens, non par aucun Edit donné contre eux, mais en ordonnant ou permettant l'exécution des loix portées contre ceux qui introduisoient de nouvelles Religions. On connoît la lettre que Pline le jeune, étant Proconsul de Bithynie, lui écrivit à leur sujet, & la réponse qu'il en reçut. Pline demandoit ce qu'il devoit faire de ceux qui lui étoient dénoncés comme Chrétiens, s'il devoit punir les accusés qui abjuroient le Christianisme après l'avoir professé, de même que ceux qui persistoient dans cette profession : ce qui l'embarrassoit d'autant plus qu'après d'exactes recherches il n'avoit rien trouvé de répréhensible dans les mœurs & la conduite des Chrétiens. Cependant il ne laissoit pas de condamner à mort ceux qui refusoient de sacrifier aux idoles. La réponse de Trajan fut qu'il falloit punir ceux qu'on accusoit, s'ils s'avouoient Chrétiens, & renvoyer, comme innocens, ceux qui sacrifioient aux Dieux, quelque suspects qu'ils fussent d'ailleurs. Il défendoit en même tems de les rechercher & d'avoir aucun égard aux accusations, si c'étoient des libelles sans nom d'auteurs. Mais s'ils étoient coupables, dit-on, pourquoi ne les pas rechercher, & s'ils ne l'étoient pas, pourquoi les punir? Du reste cet Empereur traita ses peuples avec une extrême douceur. Ennemi des exactions outrées, il comparoit le fisc Impérial à la rate qui, à mesure qu'elle s'enfle, fait dessécher les autres membres du corps. Non moins ennemi des délations, il déclara infâmes ceux qui en faisoient métier. On ne peut dénombrer les ponts, les levées, les grands chemins qu'il fit construire pour arrêter les inondations & faciliter la communication des grandes villes entre elles. Il en embellit plusieurs, & Rome sur-tout, de superbes édifices publics. Il fit abattre dans cette capitale du monde, l'an 114, une montagne de 144 pieds de haut pour faire une place unie, au milieu de laquelle on éleva une colonne de même hauteur : c'est la fameuse colonne Trajane. Mais il se payoit par ses mains, en quelque sorte, de ces louables entreprises, par le soin qu'il avoit de faire mettre son nom sur tous ses ouvrages, jusque-là que sur le seul pont d'Alcantara, qui n'a que six arches, il se trouve répété en six inscriptions. C'est ce qui le fit appeller l'*Herbe pariétaire*. Il avoit aussi la vanité de vouloir passer pour éloquent; & comme il ne l'étoit pas, il faisoit composer ses harangues par Licinius Sura. Ce Prince avoit épousé PLOTINE, morte, l'an 129, sans enfans. (*Voy.* Chosroès, *Roi des Parthes.*)

Suivant Pline le Jeune (L. X, *Ep.* 53, 54,) on renouvelloit tous les ans, au 27 Janvier, par des réjouissances publiques, la mémoire du jour où Trajan prit l'Empire & le titre d'Auguste. C'est le jour auquel on voit que l'on commençoit son régne.

ADRIEN.

117. P. ÆLIUS ADRIANUS, né à Rome le 24 Janvier de l'an 76, adopté par Trajan, dont il étoit allié, dans les derniers jours de sa vie, prit le titre

ROIS ARSACIDES DES PARTHES.

CHOSROÈS, *rétabli.*

L'an 117 de J. C. CHOSROÈS, après l'expulsion de Parthamaspate, remonta sur le trône des Parthes, avec le consentement de l'Empereur Adrien. L'an 118, il fit, avec les Romains, un traité, par lequel il fut dit que l'Euphrate serviroit de limite aux deux Empires. Depuis ce tems, Chosroès vécut en paix. M. de Guignes met sa mort en l'an 133, & M. Pellerin, d'après les médailles, en 121, ou 122.

d'Empereur à Antioche le 11 d'Août de l'an 117. Il se rendit, l'année suivante, à Rome, après avoir abandonné tout le pays conquis par Trajan sur les Perses. Une perte de sang, à laquelle ce Prince étoit sujet, lui ayant causé une hydropisie, il en mourut à Baies, le 10 Juillet de l'an 138, âgé de 62 ans, 5 mois & 17 jours, après avoir régné 20 ans & 11 mois moins un jour. Ses cendres furent apportées à Rome dans une urne de porphyre, & placées dans un superbe & vaste mausolée de marbre de Paros, qu'il avoit fait construire de son vivant; on l'appella *le Mole Adrien.* Dans le tems des incursions des Barbares, ce monument fut converti en forteresse; c'est aujourd'hui le Château Saint-Ange. Le cours du régne de ce Prince fut presqu'un voyage continuel. Il employa treize années à visiter les Provinces, marchant, pour l'ordinaire, à pied, & la tête découverte. De retour à Rome, il se livra à tous les genres de littérature, d'arts & de sciences, conversant avec les Savans & les Artistes, exerçant leurs talens, mais par une basse jalousie, ne souffrant pas qu'ils eussent raison contre lui. Il bannit l'Architecte Apollodore, & quelque tems après, il le fit mourir sous un faux prétexte, pour avoir osé blâmer le dessin qu'il avoit fait lui-même d'un Temple, & sur lequel il lui avoit demandé son avis. On juge bien qu'il eut peu de semblables contradicteurs. *Comment*, disoit le philosophe Favorin, *résister à un homme qui a trente légions armées?* Adrien eut un autre défaut qui fut d'être défiant & ombrageux envers les Grands. Mais il traita constamment le peuple avec la plus grande humanité. Toutes les Villes, qu'il parcourut dans ses voyages, se ressentirent de ses libéralités. Il fit rebâtir Jérusalem & lui donna le nom d'Ælia. Les Juifs, s'étant révoltés à cette occasion, l'an 134, sous les étendards d'un prétendu Messie, nommé Barchochebas, attirerent de nouveau sur eux les armes Romaines, qui, pendant une guerre de 3 années, en massacrerent 580 mille; après quoi il leur fut défendu d'entrer dans cette Ville, & même de la regarder de loin. On mit, pour leur ôter l'envie d'en approcher, un pourceau de marbre sur la porte qui regardoit Bethléem. Adrien confondit, en cette occasion, la Religion Chrétienne avec la Juive, en faisant dresser une idole de Jupiter à l'endroit de la résurrection de J. C., & une de Vénus au Calvaire. Il n'en demeura pas là; il fit planter un bois à l'honneur d'Adonis à Bethléem, & lui consacra la caverne où le Sauveur étoit né. Ce Prince s'abstint néanmoins de persécuter les Chrétiens. Eusébe nous a conservé un Rescrit célebre d'Adrien, adressé, l'an 126, à Minutius Fundanus, Proconsul d'Asie, & donné sur les sages remontrances de Serenius Granianus, prédécesseur de Minutius. Serenius avoit représenté dans une Lettre à l'Empereur combien il y avoit d'injustice à condamner les Chrétiens sur des délations & des accusations vagues, sans les avoir jugés dans les formes, ni convaincus d'aucun crime. Adrien, par son Rescrit, défend de faire mourir personne qu'après une accusation & une conviction juridiques. Mais cela n'empêcha pas qu'il n'y eût des martyrs, même à Rome, sous ce régne, ainsi qu'on le voit par les Actes de sainte Symphorose; tant la haine, qu'on portoit aux Chrétiens, prévaloit sur les bonnes dispositions de l'Empereur à leur égard. Si l'on en croit Lampride, ce Prince avoit même eu dessein d'établir publiquement le culte de J. C. « C'étoit pour cela, dit-il, qu'il avoit fait construire » en divers lieux des Temples, sans y placer aucune » idole ». Mais avec ce louable zéle ses mœurs n'en étoient pas moins corrompues. On connoît sa passion pour Antinoüs, attestée par les médailles, les statues, les temples, les villes & la constellation, consacrés à ce favori, qu'il ne rougit pas même de placer au rang des Dieux. Adrien, l'an 131, rendit un grand service à l'Etat, en publiant l'Edit perpétuel, dressé par Salvius Julianus, pour servir de régle aux Préteurs, & auquel il ne leur fut plus permis de rien changer. Jusqu'alors chaque Préteur, entrant en charge, faisoit connoître, par un Edit, les formes & les principes qu'il suivroit dans l'administration de la justice. Ainsi la jurisprudence varioit d'une année à l'autre, suivant les lumieres & l'équité des Préteurs qui se succédoient. La derniere maladie d'Adrien, qui fut longue & résista à tout l'art des Médecins, le rendit cruel par désespoir. Ne pouvant se donner la mort faute d'instrumens qu'on lui refusoit, il ordonna celle de plusieurs personnes distinguées, se plaignant d'être le maître de la vie des autres, & de ne pouvoir disposer de la sienne. Du nombre des victimes de son désespoir fut sa femme JULIE SABINE, petite-niece de Trajan, qu'il avoit épousée l'an 100, & qu'il fit empoisonner peu de jours avant sa mort.

Quoique Adrien n'ait pas régné 21 ans pleins, cependant on voit sa 22e année marquée sur quelques médailles Egyptiennes. C'est que les années des Princes, comme on l'a dit ailleurs, ne se comptoient pas en Egypte depuis le jour précis de leur avénement au trône, mais depuis le mois Thoth qui avoit précédé ce même avénement. Ce fut Adrien qui introduisit l'usage des Rescrits, ou Lettres du Prince, par lesquelles il décidoit l'affaire qu'il avoit évoquée à lui, ou la faisoit juger par d'autres. Il fut le premier Empereur qui prit des Chevaliers pour Secrétaires & pour Intendans de sa Maison, ses prédécesseurs ne s'étant servis que de leurs Affranchis pour leur personne & leur domestique. Il fut aussi le premier Empereur qui laissa croître sa barbe; en quoi il ne fut pas imité par ses successeurs. Sous ce régne fleurirent l'Historien Suétone, le Philosophe Epictete, & Plutarque qui fut l'un & l'autre.

ANTONIN.

138. TITUS ANTONINUS PIUS, nommé d'abord *Titus Aurelius Fulvus ou Fulvius*, originaire de Nîmes, né à Lavinium le 19 Septembre de l'an 86,

ROIS ARSACIDES DES PARTHES.

XXVIII. VOLOGESE II.

121, ou 122. VOLOGESE II, fils de Chosroès, lui succéda dans le Royaume des Parthes. L'an 16·, après la mort de l'Empereur Antonin, il se jetta sur l'Arménie, où il tailla en pieces l'armée Romaine commandée par Sévérien. Mais l'Empereur Lucius Verus étant venu l'année suivante sur les lieux, ses Generaux réparerent cet échec par plusieurs victoires signalées qu'ils remporterent sur les Parthes pendant le cours de quatre années consécutives. La Mésopotamie resta aux Romains, pour fruit de ces avantages. M. de Tillemont dit que les Parthes, irrités de leurs défaites & de leurs pertes, déposerent Vologese, & le chasserent l'an 165. Constantin Manassés avance qu'il fut tué vers le même tems. Mais l'Abbé de Longuerue se contente de dire que Vologese, après les échecs qu'il avoit reçus, demeura en paix le reste de son régne, sans marquer le tems, ni le genre de sa mort, qu'il croit être fort incertains.

fut adopté par Adrien le 25 Février de l'an 138. Il eut dès lors le titre de César, & fut proclamé Empereur le 10 Juillet suivant. Ce Prince descendoit de Marc Antoine par Antonia sa bisaïeule, fille de Marc Antoine & d'Octavia, sœur d'Auguste. Antonin régna 22 ans, 7 mois & 26 jours, depuis la mort d'Adrien jusqu'à la sienne, arrivée le 7 Mars 161. Ce Prince a porté la vertu aussi loin que le permettoit la Philosophie Stoïcienne, dont il faisoit profession. Elle ne le rendit pas néanmoins plus équitable envers les Chrétiens. Avant de parvenir à l'Empire, & n'étant encore que Proconsul d'Asie, il en avoit condamné plusieurs à mort. Placé sur le trône, il parut d'abord incliner vers la douceur à leur égard. On connoît cette fameuse lettre par laquelle il ordonnoit de les absoudre lorsqu'ils seroient déférés, & même de punir leurs accusateurs. Mais ayant dans la suite changé de dispositions, il devint leur persécuteur, & en fit tourmenter plusieurs sur la fin de son régne, comme le P. Berti le prouve contre Dodwell. Tel fut l'effet de la superstition sur l'esprit de ce Prince Philosophe, d'ailleurs le plus humain des hommes. Il aimoit tellement son peuple, qu'il évita les guerres, & préféra le titre de Pacifique à celui de Conquérant. Il n'en fut pas moins respecté des Nations barbares, dont aucune, sous son régne, n'osa toucher aux frontieres de l'Empire. Quelques unes même voulurent avoir des Souverains de sa main. Plusieurs le prirent pour arbitre des différends qu'elles avoient entre elles. Sa mort, occasionnée par une indigestion, causa un dueil universel. Il avoit épousé FAUSTINE, d'une naissance illustre, mais d'une vie déréglée. Cette Princesse mourut l'an 141, laissant de son mariage Galere Antonin, mort avant son pere, & Faustine, mariée à Marc Aurele. Antonin fit décerner à sa femme les honneurs divins après sa mort, comme il les avoit fait décerner à son prédécesseur. Quelle idée ce Prince avoit-il donc de la Divinité, en l'attribuant à des personnages si pervers? L'Empereur Julien, quoique son admirateur, n'a pu s'empêcher de le blâmer & de le tourner en ridicule sur ce point. Les Historiens lui ont aussi reproché son asservissement ignominieux à des concubines qui disposoient à leur gré des honneurs & des charges de l'État en faveur des sujets, même les plus indignes. Ce fut sous son régne que commença de s'abolir, parmi les Romains, l'usage de brûler les corps morts, & que l'on revint à l'ancien usage de les enterrer, comme firent toujours les Juifs & les Chrétiens. Macrobe, qui florissoit au commencement du v[e] siecle, assure (*Saturn.* L. VII,) que de son tems la crémation des cadavres étoit tombée en désuétude.

DEUX EMPEREURS POUR LA PREMIERE FOIS.

MARC AURELE.

161. M. AURELIUS ANTONINUS, de l'ancienne Maison des Annius, né le 26 Avril 121, élevé par le Philosophe Diognete, fut adopté par Antonin le même jour qu'Antonin le fut par Adrien, déclaré César l'année suivante, & proclamé Empereur le 7 Mars 161. Près de monter sur le trône, il montra de la tristesse. Sa mere lui en ayant demandé la raison, *Vous ne voulez pas*, lui dit-il, *que je sois triste; je vais régner.* Ce Prince fit la guerre, par ses Généraux, contre les Parthes. Il la fit en personne contre les Suéves, les Quades & les Marcomans; peuples qui donnerent beaucoup d'exercice à sa valeur. M. Aurele mourut à Sirmich le 17 Mars 180, âgé de 58 ans, 10 mois & 22 jours, après avoir régné 19 ans & 10 jours depuis la mort d'Antonin. Ce Prince commença, l'an 163, la quatrieme persécution contre les Chrétiens. Elle fut longue & cruelle. L'apologie du Christianisme, que le Philosophe Athénagore présenta, l'an 166, aux deux Empereurs, ne la fit point cesser. Il y a bien d'autres taches dans la vie de M. Aurele dont la conduite fut souvent en contradiction avec les belles maximes de morale qu'il débite dans ses *Réflexions.* Négligent à punir les crimes, surtout dans les Sénateurs, il en vint au point de s'imaginer qu'il ne devoit pas même s'en informer. Tandis qu'il s'amusoit à disputer sur des matieres de Philosophie, ou à disserter sur l'art de gouverner les hommes, il laissoit les Gouverneurs piller

LUCIUS VERUS.

161. LUCIUS CEIONIUS COMMODUS VERUS, né le 15 Décembre 130, d'Ælius & de Domitia Lucilla, adopté par Antonin le 25 Février 138, fut associé à l'Empire & fait Auguste, par son cousin M. Aurele, en Mars 161, sans avoir passé, suivant la coutume, par le degré de César. On est étonné que M. Aurele se soit donné un tel collégue dont les mœurs contrastoient parfaitement avec les siennes. Pour le retirer de la mollesse où il vivoit, ce Prince l'envoya contre les Parthes. Mais il laissa le soin de cette guerre à ses Généraux, Avidius Cassius & Martius Verus, & passa en débauches, dans Antioche, le tems qu'ils employerent à battre les ennemis. Il revint à Rome après cinq ans d'absence, ramenant son armée infectée de la peste qu'elle répandit sur son passage. Rome & l'Italie furent affligées de ce fléau pendant trois ans; ce qui n'empêcha pas Verus de continuer son même genre de vie. Il ne retint

ROIS ARSACIDES DES PARTHES.

XXIX. VOLOGESE III.

VOLOGESE III, qu'Hérodien nomme ARTABAN, fut le successeur de Vologese II, son pere. L'an 193, Pescennius Niger, Gouverneur de Syrie, ayant pris la pourpre après la mort de l'Empereur Pertinax, Vologese se déclara en sa faveur; mais on ignore ce qu'il fit pour sa défense. Tout ce que l'Histoire nous apprend, c'est qu'après la mort de Niger, les soldats de celui-ci, redoutant la vengeance de Sévere, se retirerent chez les Parthes auxquels ils apprirent l'usage des armes Romaines. Sévere, l'an 198, étant venu en Syrie, marcha de-là contre les Parthes, en suivant le cours de l'Euphrate. Il arriva en peu de tems à Séleucie & à Babylone, qu'il prit sans peine, les ayant trouvées désertes l'une & l'autre. Après avoir fait le dégât dans le pays, il s'avança jusqu'à Ctésiphon, où Vologese étoit alors. Il y soutint un siége qui fut assez pénible pour les Romains, puisqu'ils se trouverent réduits à vivre des herbes qui croissoient autour de la place. Mais la voyant serrée de plus en plus, il prit la fuite avec quelques cavaliers. Sévere, après s'en être rendu maître vers la fin de l'Automne de la même année 198, la livra au pillage. Presque tous les Modernes placent la mort de Vologese en l'an 214; mais M. Pélerin prouve, par les médailles, qu'elle arriva l'an 198.

impunément

impunément les provinces, dans la crainte de paſſer pour ſévere, s'il puniſſoit leurs rapines. Il canoniſa le crime en faiſant mettre au rang des Dieux ſon infâme collégue, & ſa propre femme qui ne valoit pas mieux. Il faut néanmoins avouer que ce Prince eut de grandes qualités de cœur & d'eſprit, & qu'à certains égards il fut vraiment digne d'admiration. Il ménageoit tellement les peuples, que dans un beſoin preſſant, plutôt que de les charger de nouveaux impôts, il vendit les meubles du Palais Impérial. (*Aurel. Victor.*) Il avoit épouſé, vers l'an 140, ANNIA FAUSTINA, fille d'Antonin, femme débauchée, qui mourut l'an 175, laiſſant de ſon mariage Commode, qui ſuccéda à ſon pere, & trois filles, Lucille, femme de l'autorité ſouveraine que ce qu'il lui en falloit pour ſatisfaire ſon penchant à la volupté. Il aimoit néanmoins les Lettres & avoit toujours auprès de lui quelques Savans. Mais il ſe laiſſoit gouverner par ſes Affranchis, gens, pour la plupart, très vicieux & uniquement appliqués à flatter les paſſions de leur Maître. Une apoplexie termina ſes jours ſur la fin de 169, à Altino, dans la 39[e] année de ſon âge, & la 9[e] de ſon régne. Il avoit épouſé, vers l'an 163, LUCILLE, fille de M. Aurele, que l'Empereur Commode fit mourir vers l'an 183. Ce Prince étoit blond; &, ſuivant Jules Capitolin, il étoit ſi curieux d'entretenir & de relever la couleur de ſes chêveux, qu'il les poudroit avec de la poudre d'or.

de l'Empereur Lucius Verus, Fadille & Vibia Aurelia.

COMMODE.

180. L. ÆLIUS AUREL. COMMODUS, né, l'an 161, le 31 Août, fait Auguſte, contre l'uſage, par M. Aurele, ſon pere, le 27 Novembre 177, lui ſuccéda le 17 Mars 180, & régna 12 ans, 9 mois & 14 jours. Ce Prince, malgré le ſoin que ſon pere avoit pris de ſon éducation, porta ſur le trône une grande averſion du travail & un penchant très vif pour la volupté. Mais il paroiſſoit d'ailleurs humain, & les trois premieres années de ſon régne ſe paſſerent ſans que ſes mains fuſſent teintes de ſang. Un événement changea ſon caractere & le rendit cruel. L'an 183, comme il paſſoit ſous un portique obſcur & étroit pour ſe rendre à l'amphithéâtre, un aſſaſſin fondit ſur lui l'épée à la main en criant : *Voilà ce que le Sénat t'envoie.* La menace fit manquer le coup. L'aſſaſſin fut pris, & nomma ſes complices, à la tête deſquels étoit Lucille, ſœur de Commode, veuve de Lucius Verus, & remariée à Claudius Pompeianus, Sénateur illuſtre, qui ne ſavoit rien de ſon complot. Commode jura dès lors une haine implacable au Sénat, & chercha des crimes aux plus diſtingués de ſes membres pour les faire périr. Toute la ſuite de ſon gouvernement retraça les horreurs des régnes de Caligula, de Néron & de Domitien. Rome devint un théâtre de carnage & d'abomination. Commode, à la cruauté, joignit la folie. Il quitta ſon nom de famille pour prendre celui d'Hercule, & ſe diſoit, comme lui, fils de Jupiter. A ſon imitation, on le vit marcher vêtu d'une peau de lion, une maſſue à la main, dont il aſſommoit les boîteux & les infirmes qui ſe rencontroient ſur ſon paſſage. L'adreſſe, dont il ſe piquoit dans le maniment des armes, le rendoit paſſionné pour les jeux de l'amphithéâtre. Il ne rougiſſoit point de deſcendre dans l'arene & d'y combattre nud avec les gladiateurs, ou contre des bêtes ſauvages, qu'il faiſoit venir, à grands frais, des pays éloignés. Les Hiſtoriens comptent juſqu'à 735 fois qu'il ſe donna en ſpectacle dans ces exercices non moins honteux que périlleux; mais il ſavoit bien ſe mettre à l'abri du danger. Féroce juſque dans ſes amours, il immoloit à ſa barbarie les objets même & les miniſtres de ſa lubricité. Marcia, ſa Concubine, Lœtus, Préfet du Prétoire, & Electe, ſon Chambellan, ayant découvert qu'il vouloit les faire mourir, le prévinrent, & le firent étrangler par un gladiateur dans la nuit qui finiſſoit l'année 192. Il étoit âgé de 31 ans 4 mois. Commode avoit épouſé BRUTTIA CHRISPINA, nouvelle Meſſaline, qu'il fit mourir vers l'an 184.

On voit des médailles de Commode frappées en Egypte, qui portent les années 20, 30, 31, 32. Pour vérifier ces dates, il faut remonter à l'an 161, qui eſt l'époque où l'Empire entra dans la famille Aurelia, & en même tems celle de la naiſſance de Commode. On trouvera par là que l'an 20 de la premiere médaille ſe rapporte à la premiere année du régne de Commode; l'an 30, à la dixieme; & ainſi du reſte. Peut-être ſeroit-il auſſi vraiſemblable de dire que ces médailles expriment l'age de Commode, parce qu'étant Porphyrogenete (c'eſt-a-dire né depuis l'avénement de ſon pere au trône) il étoit regardé comme Empereur dès ſa naiſſance.

PERTINAX.

193. P. HELVIUS PERTINAX, né d'un Marchand de charbon, ou d'un Charpentier, le 1 Août 126, au territoire d'Alba Pompeia, ville aujourd'hui du Montferrat, Préteur, puis Conſul deux fois, enſuite Préfet de Rome, proclamé Empereur par les Prétoriens la nuit même que Commode fut tué, reconnu, le premier Janvier 193, par l'armée & le Sénat, fut aſſaſſiné le 28 Mars ſuivant, ayant régné ſeulement 87 jours. C'étoit un vieillard vénérable, qui s'étoit propoſé pour modeles M. Aurele & An-

ROIS ARSACIDES DES PARTHES.

XXX. ARTABAN V.

L'an 199 de J. C. ($\frac{469}{470}$ des Arſ.) ARTABAN, nommé ARDAVAN par les Perſans, fils aîné de Vologeſe, lui ſuccéde, malgré ſes freres, qui lui diſputoient le trône. L'an 216, l'Empereur Caracalla, étant en Syrie, lui fait demander ſa fille en mariage. La Princeſſe lui eſt amenée avec une eſcorte nombreuſe & brillante, que le perfide Empereur fait tailler en pieces. La guerre eſt alors déclarée entre les deux Empires. Tel eſt le récit de quelques anciens Auteurs. D'autres racontent avec plus de vraiſemblance que le Roi des Parthes, ſe doutant que Caracalla n'en vouloit qu'à ſa couronne, refuſa l'alliance qui lui étoit propoſée; & que l'Empereur, irrité de ce refus, entra ſubitement ſur les terres des Parthes, qu'il en ravagea une grande partie, qu'il raſa des villes, & entre autres celle d'Arbelles, où étoient les tombeaux des Rois. Les Parthes, revenus de leur terreur, ſe préparent à venir attaquer les Romains. Dans ces entrefaites, Caracalla eſt mis à mort au mois d'Avril 217. Macrin, ſon ſucceſſeur, fait une paix honteuſe avec les Parthes, à la ſuite d'une bataille ſanglante qui avoit duré deux jours, & dont le ſuccès ne lui avoit pas été avantageux. L'an 222, un Perſe nommé, parmi les Latins, Artaxercès par les uns, Artaxare par les autres, & Ardſchir par les Orientaux, s'éleve contre Artaban, lui déclare la guerre, & met en déroute l'armée qu'il lui oppoſe. L'an 223, vainqueur encore dans une 2[e] bataille, il met en fuite Artaban, & ſe rend maître du trône. C'eſt à cette époque, comme le prouve M. Aſſemani (*Acta Mart. Præf.*), qu'il faut rapporter l'extinction de l'Empire des Parthes Arſacides, & le commencement de celui des Perſes Saſſanides. L'an 226, Artaban eſt tué dans une troiſieme bataille qu'il livre à ſon rival.

tonin, qu'il eut peut-être surpassés s'il eut régné plus long-tems. Mais il fut la victime des efforts qu'il fit pour réformer les abus de tout genre qui s'étoient introduits sous le régne précédent. Les Prétoriens, qui l'avoient élevé, leverent l'étendard de la révolte; & un d'entre eux, né dans le pays de Tongres, lui portant le coup mortel avec sa lance, *voilà*, lui dit-il, *ce que mes camarades t'envoient.* Cependant les troupes l'estimoient, & elles le regretterent: *Admirantibus eam virtutem cui irascebantur.* (*Hist. Aug.* p. 54.) Il laissa de FLAVIA TITIANA, sa femme, un fils, nommé comme lui, qui fut tué l'an 215. Pertinax transmit, par une sage économie, à ses successeurs, un trésor de *vicies septies millies* H. S. environ cinq cents millions. (Dion, L. 73.)

QUATRE CONTENDANS POUR L'EMPIRE.

193. Après la mort de Pertinax, les Prétoriens mirent l'Empire à l'encan. Julien, & Sulpicien, beau-pere de Pertinax, enchérirent plusieurs fois l'un sur l'autre. Enfin le premier étant monté tout d'un coup de 5000 drachmes pour chaque soldat à 6250, l'emporta, fut reçu dans le camp & proclamé Auguste. Mais dès que la nouvelle de la mort de Pertinax fut parvenue dans les provinces, les armées firent choix de trois autres Empereurs qu'on va nommer.

JULIEN.

193. M. DIDIUS SEVERUS JULIANUS, né à Milan le 29 Janvier 133, d'une famille très noble, proclamé Empereur, comme on l'a vu, par les Prétoriens; le jour même de la mort de Pertinax, 28 Mars 193, fut reconnu forcément par le Sénat. Mais lorsqu'on eut appris à Rome l'élection de Sévere, ce même Sénat fit trancher la tête à Julien le 2 Juin de la même année. Il avoit épousé MANLIA SCANTILLA, dont il eut une fille nommée Didia Clara. Aurelius Victor l'appelle *hominem omnium turpitudinum.*

Didius Julianus, suivant la remarque de M. de la Bastie, est le premier qui ait corrompu le titre des médailles d'argent. Il le fit, à ce qu'on prétend, pour remplir plus aisément ses coffres épuisés par ses largesses, en achetant l'Empire des soldats Prétoriens. Depuis lui le titre alla toujours en baissant.

NIGER.

193. C. PESCENNIUS NIGER JUSTUS, d'une naissance médiocre, mais d'un mérite distingué, Gouverneur de Syrie, fut proclamé Empereur à Antioche vers la fin d'Avril 193, sur la nouvelle de la mort de Pertinax. Au lieu de partir sans délai pour se rendre à Rome, où il étoit désiré, il consuma dans les plaisirs d'Antioche des momens précieux dont Sévere sut habilement profiter, & d'une maniere décisive. Niger perdit ensuite trois batailles contre ce rival, & enfin l'Empire avec la vie, après la derniere, dans les premiers mois de l'an 195. (Muratori, *Annali. d'It.*) Des cavaliers ennemis l'ayant atteint comme il fuyoit vers l'Euphrate, lui couperent la tête & la porterent à Sévere qui l'envoya d'abord au camp devant Bysance pour la faire voir aux assiégés, & ensuite à Rome où elle fut exposée publiquement. Bysance étoit du nombre des Villes qui s'étoient déclarées pour Niger, & fut la seule qui lui demeura fidele après sa mort. Ce ne fut qu'au commence-

SÉVERE.

193. L. SEPTIMIUS SEVERUS, né, le 11 Avril 145, à Lepte en Afrique, de Septimius Géta, Sénateur, fut proclamé Empereur par l'armée qu'il commandoit en Illyrie, non le 13 Août, comme le marque Spartien, mais en Avril ou en Mai, l'an 193. Le 2 Juin suivant, après qu'on eut coupé la tête à Julien, il s'approche de Rome, casse les Prétoriens qui étoient venus au devant de lui sans armes, & fait son entrée dans cette Ville, où il est reconnu solemnellement par le Sénat. Il fit ensuite l'apothéose de Pertinax, ordonna la recherche de ses meurtriers, & forma un nouveau corps de Prétoriens. Vainqueur de Niger en 195, & d'Albin le 19 Février 197, il régna seul depuis cette derniere époque. Sévere étoit le plus grand homme de guerre de son tems; mais il souilla la gloire de ses armes par d'excessives cruautés. Après la mort d'Albin, il fit jetter dans le Rhône sa femme & ses enfans, & extermina sans pitié sa famille & ses amis. Il n'épargna pas même les principaux Seigneurs des Gaules & de la Grande-Bretagne, pour avoir leurs biens; ce qui le mit en état d'enrichir ses soldats & de se les attacher encore davantage. (*Voy.* à l'art. de Niger le traitement qu'il fit à Bysance.) Il méditoit en même tems la plus terrible vengeance contre Rome, où il savoit qu'Albin avoit eu un puissant

ALBIN.

193. DEC. CLAUDIUS SEPTIM. ALBINUS, natif d'Adrumet en Afrique, d'une famille illustre, Gouverneur de la Grande-Bretagne, fut reconnu César par Sévere, tandis que celui-ci avoit en tête Julien & Niger. Mais après la mort de ces deux rivaux, Sévere le déclara ennemi de la patrie. Albin prit alors le titre d'Empereur, passa dans les Gaules, & livra une grande bataille à Sévere dans les plaines de Trévoux le 19 Février 197. Vaincu, mis en fuite, & poursuivi jusqu'à Lyon, Albin s'y tua le même jour. (Muratori.) Sa tête fut apportée à Rome au bout d'une pique.

ROIS SASSANIDES DES PERSES.

I. ARTAXERCÈS I.

L'AN 223 de J. C. ARTAXERCÈS, OU ARTAXARE, (ARDSCHIR en Persan) fils de Sassan, après avoir mis en fuite Artaban, fonde la Dynastie des Perses Sassanides sur les ruines de celle des Parthes Arsacides. A l'exemple des anciens Rois de Perse, il prend le titre de Grand Roi, ou de Roi des Rois. Il rétabli dans ses Etats la religion des Mages, opposée au Polythéisme, fait de nouvelles loix, & érige des Tribunaux pour les faire exécuter. Un de ses plus beaux réglemens, fut de ranger le peuple en différentes classes de professions & de métiers, donnant à chacune des instructions & des Docteurs particuliers. Il rebâtit les villes qui tomboient en ruine, & en fonda de nouvelles. Ayant affermi sa monarchie, il se mit en tête de l'étendre aussi loin que le grand Cyrus, dont il prétendoit descendre, l'avoit portée. Plein de cette idée, il envoie redemander aux Romains tout ce qu'ils possédoient au-delà du Bosphore, comme une usurpation faite sur ses Ancêtres. Ce fier message équivalant à une déclaration de guerre, l'Empereur Alexandre assemble, l'an 232, trois armées, qui devoient s'avancer par différens chemins, & envahir la Perse dans le même tems. Cette expédition, bien concertée & mal exécutée, n'eut point un heureux succès. Des trois armées Romaines, la premiere, étant entrée dans la Babylonie, s'y trou-

ment de l'an 196, qu'elle ouvrit ses portes à Sévere, après avoir soutenu un siége de trois ans. On la comptoit alors pour une des plus grandes & des plus florissantes Villes de l'Orient. Ses murs, dont les pierres étoient jointes ensemble par des crampons d'airain, &, si bien taillées, qu'elles sembloient n'en faire qu'une seule, étoient fortifiés par un grand nombre de tours dont les 7 principales se renvoyoient les unes aux autres, d'une maniere très distincte, le bruit qu'on faisoit dans la premiere. Séve-re, pour se venger de sa longue résistance, la ruina presque entièrement, & fit passer au fil de l'épée la garnison & les Magistrats. Mais il fit grace à l'Ingénieur Priscus qui l'avoit si bien défendue. Niger avoit épousé Pescennia Plautiana, dont il eut plusieurs enfans.

parti. Etant revenu en cette Ville, il invectiva dans le Sénat contre la mémoire d'Albin, condamna à mort plusieurs personnages illustres pour avoir leurs biens, & associa ses fils à l'Empire. L'an 198, il marcha contre les Parthes. Après les avoir vaincus il retourna, l'an 203, à Rome; & l'année suivante il y célébra les jeux séculaires. Ce Prince ne souffroit pas qu'on le trompât impunément. L'an 204 ou 205, il fit exécuter à mort, le 22 Janvier, Plautien, son ministre favori & son beau-frere, qui avoit abusé de sa confiance, comme Séjan avoit fait de celle de Tibere. L'âge & les infirmités n'affoiblissoient point dans Sévere la vigueur de l'esprit, ni l'ambition de se signaler par les armes. L'an 208, il porta la guerre, quoique gouteux, dans la Grande-Bretagne, & y fit construire, l'an 210, une grande muraille pour séparer ses conquêtes du reste de l'Isle. Quelques uns prétendent néanmoins qu'il ne fit que reparer le rempart de terre qu'Adrien avoit fait élever depuis Newcastle jusqu'à Carlisle: ce fut sa derniere expédition. L'an 211, il mourut, le 4 Février, à Yorck, du chagrin que lui causa la méchanceté de son fils aîné, qui avoit voulu attenter à sa vie dans une marche où il le suivoit à la tête de l'armée. Sévere alors étoit âgé de 65 ans, 9 mois & 25 jours, & son régne avoit été de 17 ans, 8 mois & 3 jours. Ses cendres furent rapportées à Rome dans une urne d'argent. (Spartien.) Il avoit épousé, 1° Martia, dont on ignore la naissance, 2° Julia Domna, fille de Julius Bassianus, Prêtre du Soleil à Emese en Phénicie, dont il eut les deux Empereurs qui suivent. Julie, Princesse également belle, spirituelle & voluptueuse, captiva son époux par ses charmes, le servit par ses conseils & le déshonora par ses débauches. S'étant retirée à Antioche, tandis que son fils aîné faisoit la guerre en Orient, elle s'y laissa mourir de faim, l'an 217, après la mort de ce Prince, sur l'ordre que l'Empereur Macrin, qui craignoit son esprit, lui avoit donné d'en sortir. L'an 202 commença, par un Edit de Sévere, la cinquieme persécution contre les Chrétiens: elle dura le reste de son régne, & non pas deux ans seulement, comme le prétend Dodwell. On compte 19 mille Martyrs qu'elle fit dans la seule ville de Lyon. Sévere étoit un mélange de bonnes & de mauvaises qualités. Actif, vigilant, laborieux, faux, cruel, avare, sans probité, sans foi, il porta dans ses entreprises la hardiesse, la confiance, la promptitude; sacrifia tout à ses intérêts, & ne connut point de bornes dans ses haines & ses vengeances.

CARACALLA.

211. M. Aur. Sever. Anton. Caracalla, fils aîné de Sévere, né à Lyon le 4 Avril 188, fait César par son pere en 196, & Auguste vers le 2 Juin 198, fut salué Empereur avec Géta, son frere, par les soldats le 4 Février 211. Ces deux Princes étoient de caracteres trop opposés pour qu'ils pussent régner paisiblement ensemble. Géta, malgré les précautions qu'il prit pour se garantir des embûches que lui tendoit Caracalla, devint bientôt la victime de son ambition & de sa barbarie. Après l'avoir mis à mort entre les bras de sa mere qui fut teinte de son sang, Caracalla veut engager le célebre Jurisconsulte Papinien, que Sévere avoit fait Préfet du Prétoire, à excuser ce forfait devant le Sénat. *Sachez*, lui dit ce grand homme, *qu'il est plus aisé de commettre un parricide que de l'excuser. D'ailleurs c'est se souiller d'un second meurtre que d'accuser un innocent après lui avoir ôté la vie.* L'Empereur, irrité de cette réponse, le fit décapiter. Il conçut dès lors une haine mortelle contre tous les Gens de Lettres qu'il poursuivit jusque dans les provinces. Sa fureur s'étendit même sur leurs écrits qu'il fit ramasser pour les jetter au feu. Au milieu des horreurs qui souilloient son régne, il fit une chose que S. Augustin a beaucoup estimée, en lui supposant un bon principe. L'an 212, ou environ, il donna un Edit pour faire tous les sujets libres de l'Empire Citoyens

GÉTA.

211. P. Septimius Géta, second fils de Sévere, né à Milan le 27 Mai 189, fait César vers la fin de 198, & Auguste en 208, ou 209, fut reconnu Empereur avec Caracalla, son frere, le 4 Février 211. L'année suivante, vers le 17 Février, Caracalla l'égorge, entre les bras de Julie, leur mere, à l'âge de 22 ans & environ 9 mois. Son bourreau, pour diminuer l'atrocité de son

ROIS SASSANIDES DES PERSES.

va environnée par des troupes supérieures en nombre qui la détruisirent entièrement. La seconde, après avoir ravagé les Provinces voisines de la Médie, périt en grande partie de famine & de fatigues en repassant les montagnes. L'Empereur, qui conduisoit le troisieme & principal corps, au lieu de se porter dans le centre de la Perse, pour soutenir les deux grands détachemens, passa l'été dans l'inaction en Mésopotamie, d'où il ramena honteusement à Antioche des troupes que les maladies avoient considérablement diminuées, & qu'irritoit la conduite indolente de leur Chef. Artaxercès néanmoins, par les pertes que ses victoires lui avoient coûtées, se trouva hors d'état de poursuivre les projets de conquête qu'il avoit formés. (*Herodian.* L. VI.) Il y renonça sagement, & ne s'occupa plus qu'à perfectionner la police de ses Etats. Ce grand Prince mourut l'an 238, après un régne glorieux de 13 ans. (Vaillant, Assemani.) Il avoit épousé la veuve d'Artaban, son prédécesseur. Mais cette Princesse, regrettant son premier époux, voulut se défaire du second. Artaxercès, instruit de son dessein, la mit entre les mains d'un de ses Ministres pour la faire périr. Celui-ci, voyant que la Reine étoit grosse & que son Maître étoit sans enfans, résolut de conserver la Princesse dans un lieu secret, où elle accoucha d'un fils. Artaxercès, à qui l'enfant fut depuis présenté dans une occasion favorable, loua la prudence du Ministre, & fit élever ce fils avec soin. Ce Monarque cultiva les Lettres, & outre des commentaires de sa vie,

Romains avec les priviléges attachés à cette qualité; ce qui a fait dire au Poete Rutilius dans son itinéraire:

Fecisti patriam diversis gentibus unam;

Urbem fecisti quæ prius orbis erat.

Cette faveur extraordinaire ne prenoit cependant pas sa source dans les sentimens d'une ame généreuse. Elle fut dictée par une avarice sordide, parce que les citoyens, dit Tillemont, payoient beaucoup de droits dont les autres étoient exempts, comme le 20e & le 10e des successions. Caracalla, tout lâche qu'il étoit, avoit la manie de vouloir être comparé aux plus grands Capitaines, tels qu'Achille & Alexandre. Pour mériter ces beaux noms, qu'il n'hésitoit pas à se donner, il passa, l'an 216, avec son armée en Orient, où ses Généraux lui firent remporter quelques avantages sur les Parthes. Mais, dans ce voyage, il fit un Acte de barbarie, qui confirma les qualifications odieuses que ses cruautés précédentes lui avoient acquises. Etant à Alexandrie, il fut témoin de quelques railleries que le peuple lâcha contre lui sur la mort de Géta. Transporté de colere, il ordonne aussitôt à ses soldats de faire main-basse sur cette multitude. Le carnage fut si grand, dit-on, que la plaine fut inondée de sang, & que le Nil, la mer & les rivages voisins en furent teints pendant plusieurs jours. Ce fut une de ses dernieres atrocités. L'année suivante, 217, la terre se vit délivrée de ce monstre, le 8 Avril, par la main de Martial, Centenier des Prétoriens, qui l'assassina entre Edesse & Carrhes, après un régne de 6 ans & 2 mois depuis la mort de son pere. Il avoit épousé, l'an 203, JUSTA FULVIA PLAUTILLA, fille de Plautien, qu'il fit tuer, l'an 211, dans l'Isle de Lipari, où il l'avoit reléguée en 204, après l'Arrêt de mort prononcé, comme on l'a dit, contre son pere. On pourroit appeller Caracalla, suivant la remarque de Montesquieu, non pas un tiran, mais le destructeur des hommes. Caligula, Néron, Domitien, ajoute-t-il, bornoient leurs cruautés dans Rome: celui-ci alloit promener sa fureur dans tout l'Univers. En effet, il s'abreuva de sang dans les Gaules, en Asie & en Egypte. Cependant il fut regretté des soldats, parce qu'il les combloit de ses libéralités.

crime, le fit mettre au rang des Dieux, en disant: *Sit Divus dum non sit vivus;* qu'il soit Dieu, pourvu qu'il ne soit plus vivant. On dit qu'il fit mourir jusqu'à 20 mille soldats ou domestiques de ce Prince.

MACRIN.

217. M. OPILIUS MACRINUS, né, l'an 164, à Alger, dans une famille Maure & abjecte, devenu, par son mérite, Préfet du Prétoire, succéda, le 11 Avril 217, à Caracalla, trois jours après l'avoir fait assassiner. Ses premiers soins furent de punir les ministres des cruautés de son prédécesseur, & de remettre en liberté ceux qu'il avoit fait arrêter pour crime de leze-majesté. La guerre, qui subsistoit entre les Romains & les Parthes, l'obligea de s'avancer contre Artaban qui venoit, à la tête d'une puissante armée, pour le combattre. Les deux armées se rencontrerent près de Nisibe, où elles se livrerent une bataille qui dura deux jours. Macrin, y ayant eu du désavantage, conclut une paix honteuse avec le Roi des Parthes. Résolu de quitter ce pays, il accorda, peu de tems après, une tréve au Roi d'Armenie, qui étoit aussi en guerre avec l'Empire. Mais, au lieu de se rendre à Rome, afin d'y affermir son autorité, il prit le parti de s'arrêter à Antioche & d'y passer l'hiver. Ce fut une faute irréparable. Le zéle, qu'il fit paroître, durant son séjour en cette Ville, pour le rétablissement de la discipline militaire, ne servit qu'à irriter, de plus en plus, les troupes qui déjà lui imputoient la mort de Caracalla, & rejettoient sur lui la honte de leur mauvais succès contre les Parthes. Celles qui étoient campées près d'Emese, s'étant révoltées, proclamerent l'Empereur qui suit. Julien, Préfet du Prétoire, envoyé contre les rebelles, fut battu & mis à mort. Un soldat eut même la hardiesse de porter à Macrin la tête de ce Général, enveloppée dans un paquet cacheté de son sceau, disant que c'étoit la tête du nouvel Empereur. Tandis qu'on examinoit le paquet, il s'évada. Macrin se mit en marche pour aller attaquer son compétiteur. Mais il fut défait le 7 Juin 218, & prit la fuite pour se retirer en Italie. On le poursuivit; &, ayant été atteint à Archelaïde en Cappadoce, il eut la tête tranchée, à l'âge de 54 ans, après un régne de 14 mois moins 3 jours. Ce Prince avoit eu de NONIA CELSA, sa femme, un fils, Diaduménien, qui fut tué presqu'en même tems que son pere.

HÉLIOGABALE, ou ÉLAGABALE.

218. M. AUR. ANTON. BASSIANUS ELAGABALUS, ou HELIOGABALUS, parce qu'il étoit Prêtre du Soleil, né à Rome, vers la fin de 204, de Marcellus & de Soémias, niece de l'Impératrice Julie, deuxieme femme de Sévere, fut proclamé Empereur, le 16 Mai 218, par les soldats, près d'Emese. Macrin, ayant marché contre lui, fut défait, comme on l'a dit, le 7 Juin suivant. C'est de ce jour que commence proprement le régne d'Héliogabale, qui ne dura que 3 ans, 9 mois & 4 jours, ce Prince ayant été tué par les soldats, le 11 Mars 222, à l'âge de 18 ans, avec sa mere. Hérodien donne à son régne 6 ans (commencés), parce qu'il les compte de la mort de Caracalla, regardant Macrin comme un usurpateur. Héliogabale comptoit de même, prétendant avoir hérité de l'Empire dès l'an 217. C'est pour cette raison qu'il fit mettre son nom dans les Fastes de l'an 218 à la place de celui de Macrin qui avoit été Consul cette année. Héliogabale, corrompu par sa mere, fut le Sardanaple des Romains par sa mollesse; il fut aussi un second Néron par sa cruauté. Cependant, au milieu de ses déportemens affreux,

ROIS SASSANIDES DES PERSES.

il composa un ouvrage intitulé: *Adab alaisch*, ou Régles pour bien vivre. (d'Herbelot.)

II. SAPOR I.

L'an 238, SAPOR I, ou SCHAH-POR, dit aussi SCHAVAR, & surnommé DULCATAFI, fils d'Artaxercès, fut placé sur le trône de Perse après la mort de son pere. Il fit sa résidence dans la ville de Gandaschavar qu'Artaxercès, son pere, avoit rebâtie, & à laquelle il donna le nom de son fils. L'an 241, il enleve aux Romains plusieurs Villes en Syrie, & en Mésopota-

il ne laissa pas de faire des choses estimables. On peut mettre de ce nombre une galerie, soutenue de piliers de marbre, qu'il fit construire pour joindre le Mont-Palatin au Mont-Capitolin. Il avoit eu cinq femmes, dont on ne connoît que trois, JULIA PAULA, JULIA AQUILA SEVERA & ANNIA FAUSTINA. Lampridius remarque comme une infamie dans ce Prince d'avoir été le premier qui ait porté un habit tout de soie, *vestem holosericam.*

ALEXANDRE.

222. M. AUR. SEVERUS ALEXANDER, fils de Genesius Marcianus & de Julia Mammea, né, le 1 Octobre 208, à Arco, dans le Temple d'Alexandre le Grand, le jour qu'on y célébroit sa mort (circonstance qui, selon Lampride, lui fit donner le nom d'Alexandre), adopté & fait César, l'an 221, par Héliogabale, son cousin, lui succéda, le 11 Mars 222, à l'âge de 13 ans & demi. Ce fut dès lors un Prince accompli. Toutes les vertus humaines brilloient en lui, sans aucun mêlange de vices. Il avoit souvent dans la bouche, & il fit graver sur le frontispice de son Palais & sur d'autres édifices publics, cette maxime: *Ne faites point à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fît.* Sa modestie lui fit refuser le titre de Seigneur, *Dominus*, que des adulateurs voulurent lui donner. Tel fut le fruit de la bonne éducation que lui procura sa mere, qu'on prétend, avec beaucoup de fondement, avoir été Chrétienne. Lui-même, à ce qu'on croit, adoroit en secret J. C., mais en mêlant son culte avec celui des Idoles. L'an 223, il y eut à Rome des ténebres pendant trois jours avec un grand tremblement de terre, qui se fit sentir le 9 & le 17 Septembre, selon les Fastes de Sicile; ce qu'on ne manqua pas de regarder comme l'annonce de quelque malheur prochain, qui n'arriva cependant pas. Ce fut cette même année qu'Alexandre forma son Conseil des Jurisconsultes Ulpien, Paul, Ælius Marcianus, Hermogenes, Callistrate, Modestin & Vénuleius: tous gens habiles dans leur profession, mais autant ennemis du Christianisme, qu'ils étoient attachés aux loix Romaines. De là les persécutions qui s'éleverent en différentes provinces sur les avis qu'ils donnerent aux Gouverneurs. Le premier de ces Conseillers fut la victime de son zéle pour la réforme de l'Etat. Ulpien, fait Préfet du Prétoire, fut mis à mort, l'an 226, sous les yeux même de l'Empereur, par ses soldats irrités des réglemens séveres qu'il avoit dressés pour les contenir. L'an 234, Alexandre, après une guerre de quatre années contre les Perses, revint avec peu de gloire, le 25 de Sept. à Rome, où il ne laissa pas de faire une espece d'entrée triomphante. (*Voy.* Artaxercès, Roi de Perse.) Ayant porté ensuite la guerre en Allemagne, il fut assassiné avec sa mere, dans une émeute des soldats, près de Mayence, le 19 Mars 235, à l'âge de 26 ans, 5 mois & 19 jours, après un régne de 13 ans & 9 jours. Ce Prince, par la bonté de son caractere, méritoit un meilleur sort. Il avoit épousé, suivant Lampride, MEMMIA, fille de Sulpice qui avoit été Consul. Quelques uns prétendent qu'elle ne fut que sa seconde femme; & lui donnent pour premiere SALLUSTIA BARBIA ORBIANA, qu'on voit en effet qualifiée Auguste sur quelques médailles, dont le revers porte: CONCORDIA AUGUSTORUM. Mais ce revers, annonçant deux Empereurs qui régnoient ensemble, prouve que la médaille ne convient pas au tems de l'Empereur Alexandre. On admire encore aujourd'hui le mausolée de ce Prince, à Rome, dans la cour d'une des galeries du *Campidoglio.*

MAXIMIN I.

235. C. JULIUS VERUS MAXIMINUS, né en Thrace l'an 173, auteur de l'assassinat d'Alexandre, fut proclamé Empereur, après la mort de ce Prince, au mois de Mars 235. Il étoit Goth, d'une basse naissance, d'une taille & d'une force extraordinaires, & d'un courage qui répondoit à sa force. Son premier état avoit été celui de Berger; &, l'an 205, s'étant présenté aux jeux militaires que l'Empereur Sévere faisoit célébrer en Thrace pour la naissance de son fils Géta, il avoit terrassé, l'un après l'autre, seize valets des plus forts de l'armée, avec lesquels, sur sa demande, on l'avoit mis aux prises. Cet exploit & d'autres semblables, dont l'Empereur avoit été témoin, lui ayant mérité d'être enrôlé parmi les soldats qui avoient dédaigné de se mesurer avec lui, il parvint par sa valeur aux premiers degrés de la Milice. Mais, élevé à la puissance souveraine, il fut si cruel qu'on lui donna les noms de Cyclope, de Phalaris & autres semblables. Les Chrétiens, qu'il avoit toujours haïs, furent les premieres victimes de sa férocité. La persécution, qu'il leur fit, est comptée pour la 6e. Son régne, ou plutôt sa tyrannie, ne dura que trois ans. Il fut massacré, sur la fin de Mars 238, devant Aquilée, dont il faisoit le siége, après avoir

ROIS SASSANIDES DES PERSES.

mie, qui furent reprises, les deux années suivantes, par le jeune Gordien. L'an 244, après la mort de Gordien, il conclut la paix avec l'Empereur Philippe qui lui céde la Mésopotamie & l'Arménie, suivant Zonaras; ce qui est hors de vraisemblance, comme l'observe Muratori. L'an 258, un Magistrat d'Antioche, nommé Mariade, chassé par ses concitoyens, pour ses malversations, s'étant retiré auprès de Sapor, l'excite à se rendre maître de cette Ville, & lui en suggere les moyens. Le Monarque sans délai se met en marche, avec son armée, pour la Syrie Mais sur sa route, il s'empare de Carrhes & de Nisibe après en avoir chassé les garnisons. Comme il approchoit d'Antioche, les habitans étoient occupés au spectacle d'un Histrion & de sa femme, qui les faisoient éclater de rire. La femme tout-à-coup s'écrie: *Mon mari, ou je reve, ou les Perses sont près d'ici.* Tous les yeux, à l'instant, se tournent du côté de la montagne, d'où l'on voit effectivement descendre l'armée des Perses. Sapor entre sans résistance dans la Ville qu'il met à feu & à sang, après l'avoir pillée. Il en fait autant dans les environs, & pénetre jusqu'en Cappadoce, dont il assiége la Capitale, Césarée, qui fut vaillamment défendue par Démosthene, son Gouverneur. Il eut vraisemblablement échoué devant cette place sans un Médecin de Césarée qui, ayant été fait prisonnier & mis à la torture, indiqua l'endroit foible par où l'on pourroit la prendre. On comptoit alors à Césarée quatre cens mille habitans, dont la plupart furent massacrés par le vainqueur, qui livra ensuite la Ville aux flammes, après l'avoir pillée En s'en retournant chargé d'un immense butin, il prit Emese qui éprouva le même traitement. Mais le traitre Mariade, qui avoit livré sa patrie, reçut le juste salaire de sa perfidie. Sapor avant de rentrer dans ses Etats, le fit brûler vif, selon Jean Malala, ou décapiter, suivant Ammien Marcellin. Du reste ce Mariade paroît être le même que Cyriade, dont Trebellius Pollion raconte qu'ayant engagé Sapor & Odenat à faire la guerre aux Romains, il profita des troubles de l'Orient pout usurper la pourpre dont il fut dépouillé presque aussitôt par ses soldats qui le tuerent (*). L'an 259, l'Empereur Valérien étant venu en

(*) La Chronologie que nous suivons ici est celle de Trebellius Pollion, adoptée par MM. de Tillemont & Muratori; M. Gibbon, la trouvant confuse & peu naturelle, a jugé à propos de la changer, en plaçant, comme le marque Zonaras, la prise d'Antioche après la captivité de Valérien.

vu égorger à ses yeux Maximin, son fils, qu'il avoit associé à l'Empire. C'étoit parmi les fumées du vin qu'il lançoit ordinairement ses plus terribles Arrêts. Obligé plusieurs fois, son ivresse passée, d'en marquer son repentir & de les désavouer, il eut la sage précaution d'ordonner qu'on ne mettroit à exécution que le lendemain les ordres sanguinaires qu'il donneroit pendant le repas. Mais il en donna assez de sang froid pour rendre sa mémoire à jamais détestable. Pendant les trois années de son régne, il dédaigna de visiter Rome ou l'Italie. Des circonstances particulieres l'avoient obligé de transporter son armée des rives du Rhin aux bords du Danube. PAULINE, sa femme, mourut avant lui.

LES DEUX GORDIENS.

237. L'Afrique s'étant révoltée contre Maximin, se fit un Chef dans la personne de GORDIEN, Proconsul, qui fut proclamé Auguste à Thysdrum au mois d'Avril 237, malgré sa résistance & sa vieillesse. (Il étoit âgé de 80 ans.) Son fils GORDIEN, âgé de 46 ans, lui fut associé, & le Sénat confirma cette élection le 27 Mai 237. Gordien, le fils, perdit la vie devant Carthage dans le combat que lui livra Capellien, Gouverneur de Mauritanie; & Gordien, le pere, finit la sienne en s'étranglant. Tout cela, selon le sentiment le mieux appuyé, se passa, du vivant de Maximin, dans l'année 237, & dans l'espace de six semaines. Gordien, le pere, avoit épousé FABIA ORESTILLA, petite niece d'Antonin. Son fils Gordien étoit un Prince fort débauché. Il avoit jusqu'à 22 Concubines, suivant Jules Capitolin. Le grand nombre des enfans qu'il en eut, dit cet Historien, lui fit donner le surnom de Priam, que quelques uns tournoient en celui de Priape, à cause de sa lubricité. *Il passoit*, ajoute-t-il, *sa vie dans les délices, dans les jardins, dans les bains, dans les plus agréables bosquets. Ses parens conservent de lui des écrits en prose & en vers, qui ne sont ni sublimes, ni abjects, mais du genre médiocre, & qui décelent un bel esprit voluptueux à qui la mollesse ne permettoit pas le travail de la lime.*

MAXIME ET BALBIN.

237. M. CLAUD. PUPPIENUS MAXIMUS, né, vers l'an 164, d'un Serrurier ou d'un Charron, élevé aux premiers emplois par sa valeur & son habileté, & DECIM. CŒLIUS BALBINUS, homme consulaire, Orateur distingué, Poète célebre, sage Magistrat, furent élus Empereurs, le 9 Juillet 237, par le Sénat qui, le même jour, déclara César le petit-fils de Gordien. Mais les Prétoriens, ne voyant qu'avec peine régner des Empereurs choisis par le Sénat, massacrerent Maxime & Balbin trois mois, ou cent jours, après la mort de Maximin, & un an après leur élection, c'est-à-dire vers la mi-Juillet 238. La femme de Maxime se nommoit QUINTIA CRISPILLA.

GORDIEN *le jeune*.

237. M. ANTONIUS GORDIANUS PIUS AFRICANUS, fils du Consul Junius Balbus, & petit-fils, par Metia Faustina sa mere, de Gordien le vieux, né le 20 Janvier 225, fut créé César par le Sénat le 9 Juillet 237, déclaré Auguste par les Prétoriens vers le 15 Juillet 238, & confirmé par le Sénat, le peuple & toutes les provinces, avec une joie extraordinaire. Ce Prince n'étoit pas né pour le vice. Mais sa mere lui avoit donné, pour Tuteurs & pour Ministres, des Affranchis qui régnoient sous son nom. Frappé des plaintes qu'occasionnoient leurs injustices, il chercha un homme digne de sa confiance, & le trouva dans Misithée, célebre par son savoir, son éloquence & sa vertu. Gordien le fit Préfet du Prétoire l'an 241, après avoir épousé FURIA SABINA TRANQUILLINA, sa fille. Ce fut par le conseil de cet homme sage qu'il réforma plusieurs abus & entreprit plusieurs grands édifices, sur-tout au champ de Mars. Ce Prince avoit de la valeur, & il en donna des preuves éclatantes. L'an 242, apprenant que Sapor, Roi de Perse, dévaste les frontieres de l'Empire, il se met en marche pour le repousser. En passant par l'Illyrie, il fait la guerre avec succès aux Goths & aux Sarmates, qu'il rechasse au-delà du Danube. Arrivé en Syrie, il en vient à une bataille contre Sapor qu'il met en déroute. Le fruit de cette victoire fut la reprise d'Antioche, de Carrhes & de Nisibe, dont les Perses s'étoient emparés. Gordien entre dans leur pays, & étend ses conquêtes jusqu'à Ctésiphon, capitale de la Perse. Mais ces heureux succès furent contrebalancés par la perte de Misithée, qui mourut de la dyssenterie, ou, plus vraisemblablement, du poison, qu'un Officier, nommé Philippe, lui fit donner l'an 243. La dignité de Préfet du Prétoire, que ce grand homme laissoit vacante, fut donnée imprudemment à l'auteur de sa mort. Philippe s'en servit, comme d'un degré, pour parvenir à l'Empire par un nouveau crime. Gordien, l'an 244, ayant une seconde fois battu Sapor près de Resaire en Mésopotamie, s'en revenoit triomphant. Les vivres manquent tout-à-coup à son armée par les artifices de Philippe. Cette disette occasionna une sédition au milieu de laquelle on exige que Philippe soit associé à l'Empire. Gordien demande qu'on lui laisse le commandement entier, & il ne peut l'obtenir. Il harangue l'armée pour que la puissance soit égale entre eux, & il ne l'obtient pas non plus; il supplie qu'on lui laisse le titre de César, & on le refuse; il demande d'être Préfet du Prétoire, & on rejette ses prieres; enfin il parle pour sa vie, & on le massacre près du confluent de la petite riviere d'Aboras & de l'Euphrate vers le mois de Mars 244. Ce Prince avoit toutes les qualités pour se faire aimer & estimer: aussi fut-il extrêmement regretté.

ROIS SASSANIDES DES PERSES.

Orient, Sapor le défait en bataille rangée. Réduit, vers la fin de l'année suivante, par le mauvais état de son armée, à demander la paix, Valérien s'engage dans un pour-parler avec Sapor, qui le fait arrêter, & le condamne à la plus ignominieuse captivité. (*Voy.* les Empereurs Romains.) Odenat, Prince de Palmyre, craignant pour son pays menacé par Sapor, lui envoie plusieurs chameaux chargés de riches présens, avec une lettre respectueuse où il lui demande son amitié. « Quel est cet « Odenat, dit le farouche Monarque, en déchirant sa lettre & « faisant jetter ses présens dans l'Euphrate; quel est ce vil esclave « qui ose écrire si insolemment à son maître? S'il veut conser- « ver l'espoir d'adoucir son châtiment, qu'il vienne se pros- « terner aux pieds de notre trône; qu'il paroisse devant nous les « mains liées derriere le dos. S'il hésite, une prompte destruc- « tion écrasera sa tête, sa race & son pays. » Ces paroles, rapportées au Prince de Palmyre, loin d'abattre son courage le rendirent un héros. Ayant fait alliance avec les Romains, il déclara une guerre irréconcilable aux Perses. Dès la même année

PHILIPPE.

244. M. JULIUS PHILIPPUS, né d'un Chef de voleurs, l'an 204, à Bostres dans l'Arabie, Préfet du Prétoire, engagea les soldats, après avoir fait assassiner Gordien, à l'élire Empereur le 10 Mars 244. Philippe étoit Chrétien, selon Eusébe suivi par S. Jérôme, S. Chrysostôme, Paul Orose, & d'autres. Cet Ecrivain raconte qu'en passant à Antioche, après avoir fait la paix avec les Perses, pour se rendre à Rome, il voulut assister aux prieres qui se faisoient dans l'Eglise, la veille de Pâque; mais que l'Evêque, S. Babylas, sachant qu'il étoit coupable de la mort de Gordien, l'arrêta & l'empêcha d'y entrer. Philippe, ajoute-t-il, se soumit humblement à la réprimande de l'Evêque, fit la confession de ses crimes, & accepta la pénitence. Mais Eusébe ne rapporte cette histoire que d'après un bruit qu'il ne garantit pas. *Fama est*, dit-il. D'ailleurs le même Eusébe, Lactance, S. Ambroise, Paul Orose, Théodoret, Sulpice Sévere & presque tous les Anciens attestent que Constantin fut le premier Empereur Chrétien. De plus, il y a preuve, ainsi que le fait voir le P. Saccarelli, que Philippe, pendant son régne, fit plusieurs Actes d'idolâtrie. Ainsi rien de plus douteux que son prétendu Christianisme. Ce Prince ayant envoyé Dece pour châtier les auteurs d'une révolte dans la Mésie, les troupes du pays, pour éviter la punition qu'elles méritoient, proclamerent Dece Empereur. Philippe l'ayant appris marcha contre Dece, lui livra bataille près de Vérone, fut vaincu & tué vers la mi-Octobre 249. Philippe, son fils & son collégue, qu'il avoit eu de MARCIA OCTACILLA, sa femme, fut mis à mort, peu de jours après, à Rome. Le P. Hardouin donne à Philippe une origine bien différente de celle que nous lui attribuons d'après les Historiens qui approchoient le plus de son tems. » Les médailles de l'Empereur Philippe, dit-il, marquent qu'il descendoit d'Antoine & d'Auguste, de » Pompée qui descendoit de Numa Pompilius, second Roi des Romains & gendre de Romulus; » & enfin de Marcius Philippus, issu d'Ancus Martius, troisieme Roi des Romains. Les médailles, » dit-il, démontrent tout cela visiblement ». Oui, les médailles expliquées à la maniere du P. Hardouin.

L'an 248, la millieme année de la fondation de Rome fut célébrée par des Jeux séculaires qui furent peut-être les plus magnifiques qu'on eût vus jusqu'alors. On y vit, suivant Capitolin, combattre dans l'amphithéâtre 32 éléphans, 10 ours, 10 tigres, 60 lions aprivoisés, un cheval marin, un rhinocéros, 10 lions blancs, 10 ânes sauvages, 40 chevaux sauvages, 10 caméléopards, & une infinité d'autres animaux de différentes especes, sans parler de 2 mille Gladiateurs, entretenus par le fisc, qui se battirent dans le cirque, & des jeux de théâtre qui durerent 3 jours & 3 nuits.

Jotapien en Syrie; Pacatien, vers le midi des Gaules; & Carville Marin, en Mésie, prirent la pourpre sur la fin du régne de Philippe, & en furent bientôt dépouillés, avec perte de la vie.

DECE.

249. CN. MESSIUS QUINTUS TRAJANUS DECIUS, né, l'an 201, d'une famille ancienne, suivant Zozime, à Bubalie, village près de Sirmich, succéda, l'an 249, au mois d'Octobre, à Philippe. L'an 351, il marche en Mesie avec Herennius Dece, son fils aîné, contre les Goths, fait le ravage dans leur pays, & les réduit au point que, pour se délivrer, il ne leur reste plus d'espérance que dans une bataille. Elle s'engage; le jeune Dece, au premier choc, est tué d'un coup de fleche. Le pere, sans paroître troublé, s'écrie que le salut de l'Empire n'est pas attaché à la vie d'un seul homme. Il poursuit l'ennemi avec tant d'ardeur que, s'étant engagé dans un marais qu'il vouloit traverser, il enfonce, sur son cheval, dans le limon sans pouvoir s'en tirer. Il y périt des traits dont les Barbares le percerent, sur la fin de Novembre. Ce Prince méritoit un pareil sort pour la cruelle persécution qu'il fit aux Chrétiens. (Elle est comptée pour la 7e.) On doit néanmoins dire à sa louange que, pendant son régne, il s'occupa sérieusement de la réforme des mœurs publiques, & que dans cette vue il rétablit la charge de Censeur. Dece avoit épousé HERENNIA CUPIENNIA ETRUSCILLA, dont il laissa Hostilien qui viendra ci-après, & peut-être deux autres fils.

GALLUS ET VOLUSIEN.

251. C. VIBIUS TREBONIANUS GALLUS, après la mort de Dece, à laquelle on croit qu'il eut part, fut proclamé Empereur par les troupes de Mésie & de Thrace. Il donna les titres d'Auguste & d'Empereur à Hostilien, fils de Dece, qui mourut peu de tems après. Il fit, en même tems, César VOLUSIEN, son fils, & le déclara Auguste avant la fin de Juillet 252. Gallus & Volusien furent tués, vers la fin de Mai 253, à Terni, par leurs soldats, lorsqu'ils marchoient contre Emilien qui s'étoit révolté. Gallus, selon Dexippe, Historien du tems, n'a régné que 18 mois. Son régne n'est presque connu que par la paix honteuse qu'il fit avec les Goths, par la persécution qu'il fit aux Chrétiens (c'est la 8e), & par la peste & les autres fléaux qui furent la punition de sa cruauté.

EMILIEN.

253. C. JULIUS ÆMILIANUS, né, l'an 207, s'étant

ROIS SASSANIDES DES PERSES.

260, il remporta sur eux de si grands avantages, qu'il obligea Sapor à repasser l'Euphrate, après lui avoir tué beaucoup de monde en divers combats, enlevé quelques unes de ses femmes & pillé ses trésors. L'année suivante, il reprit Carrhes, Nisibe & toute la Mésopotamie. Peu s'en fallut même qu'il n'emportât Ctésiphon dont il forma le siége. Gallien, informé de ses succès, le nomma Général de l'Orient, & lui-même prit le titre de Roi qu'il communiqua à son fils Hérodien. Jusqu'à sa mort, arrivée l'an 267, il ne cessa d'avoir les armes à la main contre les Perses, & la victoire ne cessa de couronner les assauts qu'il leur livra. L'an 271, au mois de Décembre, Sapor, devenu de plus en plus insupportable à ses sujets, est assassiné par les Satrapes à Gandi-Sapor, ville qu'il avoit bâtie sur les ruines de Persépolis, dans la Province d'Elam, & où ses successeurs firent leur résidence, au lieu de Ctésiphon & de Séleucie, que les Rois des Parthes avoient faites les deux siéges de leur Empire. Bar Hebræus dit que ce fut dans cette ville que Sapor garda prisonnier l'Empereur Valérien. Les Syriens là nomment souvent Lapetha, ou Beth-Lapetha. Ils lui donnent aussi le nom d'Elymaide, quoique l'ancienne Elymaïde fût à quelque distance. Ce fut sous le régne de Sapor que parut en Perse le fameux Hérésiarque Manès ou Mani, surnommé Zendik par les Orientaux, & Cubrique par les Grecs & les Latins. Sa doctrine étoit un mélange de Magisme & de Christianisme, dont le principal fondement étoit la supposition de deux principes contraires & co-éternels, l'un du bien & l'autre du mal. Il se méloit aussi de Médecine. Mais ayant échoué dans le traitement d'un fils de Sapor, qui mourut entre ses mains, il fut mis en prison. Ayant trouvé depuis moyen de s'échapper, il se sauva sur les terres des Romains, où ses erreurs firent des progrès rapides malgré

fait proclamer Empereur dans la Mésie, dont il étoit Gouverneur, fut reconnu par le Sénat après la mort de Gallus. Il n'a régné que 3 ou 4 mois, ayant été tué par les soldats, près de Spolete, vers la fin d'Août 253. Il existe encore des médailles où il est représenté avec le nom & les attributs d'Hercule le Victorieux & de Mars le Vengeur. (Banduri, *Numism.* p. 94.)

VALÉRIEN.

253. P. LICINIUS VALERIANUS, d'une naissance illustre & décoré de plusieurs titres, né l'an 190, fut proclamé Empereur en Rhétie par les troupes qu'il menoit à Gallus contre Emilien, ensuite reconnu par Emilien lui-même au mois d'Août 253. Le Sénat proclama César GALLIEN, son fils, & Valérien le déclara aussitôt Auguste, en l'associant à l'Empire attaqué de tous côtés par les Barbares. Valérien & Gallien régnerent 7 ans ensemble. Mais le premier, apprenant les progrès que Sapor, Roi de Perse, faisoit en Orient sur les terres des Romains, se mit en marche, l'an 259, pour le repousser. Sur la fin de l'an 260, après une défaite, se voyant serré par les Perses de maniere à ne pouvoir s'échapper, il s'engagea dans une conférence avec Sapor qui le retint prisonnier & ne voulut jamais lui rendre la liberté. Ce perfide Monarque, après l'avoir traité pendant neuf ans avec indignité, jusqu'à le faire servir de marche-pied lorsqu'il montoit à cheval ou dans son char, le fit à la fin mourir en 269, (Pagi) & lui refusa même les honneurs de la sépulture : car Valérien, après sa mort, fut écorché par ordre de ce barbare, son corps salé, sa peau corroyée, teinte en rouge, & mise dans un Temple pour servir de monument éternel de la honte des Romains. Tous les Chrétiens ont reconnu dans cette fin déplorable de Valérien le doigt de Dieu qui vengeoit le sang innocent qu'il avoit répandu. La persécution qu'il commença l'an 257, est la IXe, en distinguant celle de Gallus de celle de Dece. Jusqu'alors il avoit paru favoriser le Christianisme. Ce fut Macrien, Préfet du Prétoire & l'un de ses Généraux, qui le fit changer de disposition: C'étoit une suite de sa facilité à recevoir les mauvaises impressions que d'habiles courtisans vouloient lui donner. En général durant son régne il ne sut presque jamais discerner le vrai mérite & lui rendre justice. Confiant & méfiant hors de propos, faute de jugement, son imprudence fut la source de son malheur, & fit à la gloire des Romains une tache qu'ils n'ont jamais pu effacer. MARINIANA, sa seconde femme, lui donna P. Licin. Valerianus, qui fut tué avec Gallien. Elle mourut dans la même prison que son époux qu'elle avoit suivi en Perse.

GALLIEN.

260. P. LICIN. GALLIENUS, né l'an 233, fait César, vers le mois d'Août 253, par le Sénat, & aussitôt déclaré Auguste par Valérien, son pere, demeura seul Empereur après la captivité de ce Prince, dont il reçut la nouvelle avec un plaisir secret & une indifférence marquée. Jusqu'alors il avoit donné les plus belles espérances. Né avec de grandes qualités, & élevé par le Philosophe Plotin, il s'étoit adonné tour à tour à l'étude des Belles-Lettres & aux exercices militaires. Les Poètes le regardoient comme leur émule, les gens de guerre comme un héros naissant : il avoit commandé les armées & remporté une victoire sur les Sarmates. Son humanité, sa bienfaisance, sa générosité, lui avoient concilié tous les cœurs : les Chrétiens même se louoient de sa modération & de son équité. Mais il devint un autre homme lorsqu'il eut seul en main les rênes du gouvernement. La séduction des Courtisans les plus corrompus, auxquels il se livra, le fit tomber dans l'indolence, la crapule & la cruauté. Il passoit les jours à faire bonne chere & à s'enivrer, fréquentoit de nuit les lieux infâmes, & laissoit à ses Affranchis le soin de l'Etat. Son luxe n'admettoit point de bornes. Il ne se servoit que de vases d'or enrichis de diamants. Ses habits étoient de la plus grande somptuosité; ses souliers même étoient couverts de pierres précieuses, & il ne se poudroit les cheveux qu'avec de la limaille d'or. Pour fournir à ses profusions, il attaqua, sous divers prétextes, les plus riches Sénateurs, dont il se fit adjuger les biens par droit de

LES principaux Tyrans qui s'éleverent dans l'Empire sous Valérien, Gallien, Claude & Aurélien.

253. SULPITIUS ANTONINUS, proclamé Empereur par les troupes de Syrie en 253, fut tué l'année suivante. On voit une médaille en grand bronze, frappée en son honneur l'an de l'Ere d'Emese 565, c'est-à-dire de J. C. 254.

260. D. LÆLIUS INGENUUS, Gouverneur de Pannonie & de Mésie, fut reconnu pour Empereur dans ces Provinces, lorsqu'on y apprit la captivité de Valérien. Gallien ne lui donna pas le tems de s'affermir. Il envoya contre lui les Généraux Aureolus & Celer Verianus, qui le défirent près de Murse. Ingénuus, après cet échec, se donna la mort pour ne pas tomber entre les mains du vainqueur.

261. Q. NON. REGILLIANUS, de la famille de Décébale, Roi des Daces, vaincu par Trajan, prit la pourpre en Mésie, après la mort d'Ingénuus. Il étoit déjà célebre par les victoires qu'il avoit remportées sur les Sarmates. Il continua de faire la guerre avec succès à ces peuples jusqu'en 263, qu'il fut assassiné par ses soldats vers la fin d'Août.

261. M. FULV. MACRIANUS, homme sans naissance, mais habile Capitaine, proclamé Empereur en Syrie au mois de Mars 261, s'associa aussitôt ses deux fils, Q. FULV. MACRIANUS & CN. FULV. QUIETUS. Son Empire s'étendit sur toute l'Asie & l'Egypte. L'an 262, il passe en Occident pour détrôner Gallien. Aureolus l'arrête en Illyrie sur les confins de la Thrace. Attaqué le 8 Mars de la même année par Domitien, Lieutenant d'Aureolus, ou par Aureolus lui-même, il est massacré par ses propres soldats, avec son fils aîné. Quietus, second fils de Macrien, qu'il avoit laissé en Syrie, fut trahi par son Général Baliste, qui le fit poignarder, avant le mois d'Août 262, dans Emese, & livra la place à Odenat. (Tillemont.)

261. CALPURN. PISO, personnage Consulaire, également recommandable par sa naissance & son intégrité, ayant été envoyé par Macrien contre Valens, se fit proclamer Empereur en Thessalie, pour imposer à son ennemi. Il ne jouit pas long-tems de cet honneur. Valens, hors d'état de lui résister à force ouverte, le fit assassiner par des satellites sur la fin de Mai de l'an

ROIS SASSANIDES DES PERSES.

la confusion dont le couvrit Archelaüs, Evêque de Cascar en Mésopotamie, dans une conférence publique qu'il eut avec lui en 272, suivant Photius, & dont nous avons les Actes authentiques. Enfin étant retourné en Perse, il y fut mis à mort par ordre, non pas de Sapor, comme le dit un Moderne, mais de l'un de ses successeurs, ainsi qu'on le verra ci-après.

III. HORMISDAS.

L'an 271, HORMISDAS, ou HORMODZ, fils de Sapor, lui succéda. C'étoit un Prince de très bonne mine, robuste & de belle taille. Il s'adonna à l'étude; mais sa science lui nuisit, car elle le fit tomber dans les erreurs de Manès. Il chérit cet Imposteur au point qu'il lui fit bâtir, dans le Khusistan, qui est la

confiscation, après les avoir fait proscrire ou exécuter à mort. Dans l'état déplorable où l'Empire se trouva sous ce régne, les Barbares qui l'environnoient, ne manquerent pas d'y pénétrer. Il s'éleva même dans son sein environ 20 (& non pas 30) Tyrans qui prirent tous le titre d'Empereur à la tête des armées qu'ils commandoient. Nous les faisons connoître ci-dessous. Mais nous ne mettons point de ce nombre ODENAT, Prince de Palmyre, que Gallien fit lui-même Auguste & Empereur d'Orient en 264. Nous n'y comprenons pas non plus CAIUS VALERIEN, frere de Gallien, qui le déclara pareillement Auguste la même année, après l'avoir fait auparavant César. Rien n'étoit plus nécessaire à l'Etat que le premier des deux collégues que ce Prince se donna. Tandis que Gallien se livroit à la débauche, Odenat soutint l'Empire sur le penchant de sa ruine. Il remporta plusieurs victoires sur les Perses, & leur préparoit de nouveaux désastres lorsqu'il fut assassiné l'an 267, avec Hérode, ou Hérodien, son fils aîné, à Héraclée dans le Pont. Gallien subit le même sort avec sa famille le 20 Mars de l'année suivante, 8[e] de son régne, devant Milan, tandis qu'il assiégeoit le Tyran Aureolus renfermé dans cette place. Sa femme, nommée JULIA CORN. SALONINA, surnommée par quelques Ecrivains Grecs CHRYSOGONA, lui donna deux fils, Salonin, Prince de la Jeunesse, qui fut tué dans Cologne par ordre, à ce qu'on croit, de Posthume, à qui Gallien l'avoit confié, & Jules Gallien, avec deux filles, Julia & Licinia Galliena, qui furent enveloppés dans le malheur de leur pere. A ce mariage Gallien joignit, vers l'an 260, un concubinage avec Pipa, ou Pipara, fille d'un Roi des Marcomans. (Tillemont.)

Ce fut Gallien qui établit la distinction entre l'épée & la magistrature. Jusqu'à son régne on s'étoit fait un devoir de réunir le mérite militaire & l'habileté dans les affaires civiles. Mais ce Prince voyant s'élever de toutes parts des usurpateurs du titre Impérial, interdit la milice aux Sénateurs, dans la crainte que ce rang joint au commandement des armées ne favorisât l'ambition dans ses entreprises.

Les principaux Tyrans qui s'éleverent dans l'Empire sous Valérien, Gallien, Claude & Aurélien.

261. C'étoit, dit M. Gibbon, le seul noble parmi tous ces Tyrans. « Le sang de Numa couloit depuis 28 générations successives dans les veines de Calpurnius Pison, qui, lié par les femmes aux plus illustres citoyens, avoit le droit de décorer sa maison des images de Crassus & du grand Pompée... Les qualités personnelles de Pison ajoutoient un nouveau lustre à sa race... Le Sénat, avec la généreuse permission de l'Empereur, décerna les honneurs du triomphe à la mémoire de ce vertueux rebelle. »

261. VALER. VALENS, Proconsul d'Achaïe, prit la pourpre pour se défendre contre Macrien, qu'il refusoit de reconnoître. Cette sauve-garde ne le garantit pas de la fureur de ses soldats, qui le massacrerent l'année même de son usurpation, peu de jours après qu'il eut fait lâchement égorger Calp. Pison.

261. M. CASSIANUS LATINIUS (ou LATINUS) POSTHUMUS, de basse naissance, mais distingué par ses grandes qualités, qui lui avoient mérité le Consulat, fut proclamé Empereur dans les Gaules au commencement de l'an 261. Il commandoit en ce pays depuis l'an 257. Pour assurer son usurpation, il fit assassiner Salonin, fils de Gallien, avec Sylvain, son Précepteur, tous deux renfermés dans Cologne. L'Angleterre & l'Espagne s'empresserent de le reconnoître. L'Empereur Gallien, étant venu l'assiéger dans Autun, échoua dans cette entreprise, & fut obligé d'y renoncer après avoir été blessé. Le régne de Posthume fut de 7 ans, pendant lesquels il remporta plusieurs victoires sur les Barbares. L'an 267, après avoir vaincu le Tyran Lélien près de Mayence, il fut massacré par ses soldats, pour n'avoir pas voulu livrer à leur avidité le pillage de cette ville. Quoique Posthume n'ait joui de la pourpre que pendant 7 ans, toutefois les dernieres médailles de ce Prince marquent jusqu'à sa X[e] puissance Tribunitienne. Mais c'est qu'alors, dit M. Boze, il commença à les compter, non du jour qu'il avoit été élu Empereur, mais de celui où il avoit eu le commandement des Gaules. Posthume avoit un fils. *C. Jun. Cass. Posthumus*, qu'il s'associa, & qui périt avec lui.

262. SERV. ANICIUS BALISTA, Général de Macrien & de son fils Quietus, se fit proclamer Empereur en Syrie, quelque tems après la mort de ce dernier. C'étoit un homme de tête, qui savoit la guerre & n'étoit pas moins versé dans la politique. Valérien l'avoit fait Préfet du Prétoire & s'étoit servi utilement de ses avis. Après la captivité de ce Prince, les soldats l'ayant mis à leur tête, il avoit passé par mer en Cilicie & sauvé Pompeiopolis, prête à tomber au pouvoir des Perses. Delà s'étant avancé rapidement en Lycaonie, il avoit taillé en pieces, dans une surprise, l'armée de Sapor, pillé ses trésors, enlevé ses femmes, après quoi il étoit retourné en Cilicie. On ignore ce qu'il fit étant Empereur. Il régna 2 ans, au bout desquels il fut mis à mort l'an 264 par ordre, à ce qu'on prétend, d'Odenat.

262. TIB CEST. ALEX. ÆMILIANUS, Gouverneur d'Egypte, fut contraint de prendre la pourpre l'an 262, pour appaiser une sédition. L'année suivante, Gallien envoya contre lui Théodote, qui le prit, comme il se disposoit à porter ses armes dans les Indes, & l'envoya à Rome, où il fut étranglé.

263. SEMPRON. SATURNINUS, fut, malgré lui, proclamé Empereur sur les confins de la Scythie l'an 263. Loin de remercier son armée de l'honneur qu'elle lui faisoit, il déplora publiquement sa funeste destinée, en lui disant: » Vous avez perdu

ROIS SASSANIDES DES PERSES.

Susiane, un Château pour lui servir de retraite contre ceux qui le poursuivoient à cause de son impiété. Le régne d'Hormisdas fut très court. Il mourut en 272 ou 273.

IV. VARARANE I.

272 ou 273. VARARANE I (ou BAHRAM), fils d'Hormisdas, le remplaça sur le trône. Ennemi des Romains, il envoya des secours à Zénobie contre Aurelien. M. de Tillemont met sa mort en 276, & M. de Guignes en 279. Vararane, au commencement de son régne, fit paroître de l'inclination pour la doctrine de Manes, & voulut que ses Mages, c'est-a-dire les Docteurs de la secte de Zoroastre, entrassent en dispute avec lui. Mais ce n'étoit qu'une ruse de ce Prince pour faire sortir cet Imposteur de son fort & l'avoir entre ses mains. Manès ayant donné dans le piége, le Roi le fit écorcher vif, & exposer sa peau, remplie de paille, dans un lieu fort élevé, pour inspirer la terreur a tous ceux de sa secte. Cette exécution en effet mit en fuite les Manichéens, dont la plupart se sauverent aux Indes, & quelques uns même jusqu'a la Chine. D'autres passerent sur les terres de l'Empire Romain, où ils séduisirent un grand nombre de Chrétiens. (d'Herbelot.)

V. VARARANE II.

276 ou 279. VARARANE II, fils aîné du précédent, lui succéda. Son régne, suivant Abulfarage, fut de 17 ans, pendant lesquels il fut presque toujours en guerre avec les Romains. L'an 279 ou environ, voyant l'Empereur Probus approcher de la Perse, après avoir triomphé des Blemmyes, peuple voisin de l'Egypte, il lui fit une députation pour demander la paix. Les Ambassadeurs rencontrerent l'Empereur sur une haute montagne, assis sur l'herbe au milieu de ses soldats, & mangeant dans une jatte de terre des pois avec du porc salé. Probus leur dit, sans se lever, que si leur Maître ne faisoit pas une prompte & entiere satisfaction, il rendroit les campagnes de la Perse aussi rases que l'étoit sa tête, & en même tems, ôtant son bonnet, il leur fit voir une tête parfaitement chauve. Vararane, effrayé par le récit de ses Envoyés, vint lui-même trouver Probus, & lui accorda tout ce qu'il exigeoit. Mais, l'an 282, sur quelques manquemens des Perses envers la majesté du nom Romain, la paix fut rompue, & Probus ayant revolé vers la Perse, prit Ctésiphon après avoir battu Vararane. Carus continua les conquêtes de Probus sur les Perses. Dioclétien, l'an 286, obligea Vararane, par la seule terreur de son nom, à rendre aux

CLAUDE II, DIT LE GOTHIQUE.

268. M. AUR. CLAUDIUS, né dans l'Illyrie le 10 Mai 214 ou 215, Général de l'armée d'Illyrie, d'une famille obscure, fut proclamé Empereur après la mort de Gallien, & reconnu avec joie par le Sénat le 24 Mars 268. Il porta sur le trône le modele de toutes les vertus, dont l'ame d'un Païen est susceptible. Avant que d'y parvenir, il avoit commandé les armées avec gloire. En continuant de marcher à leur tête, il triompha de quelques Tyrans, & défit entièrement, l'an 269, près de Naïsse, les Goths qui étoient venus, au nombre de 320 mille, piller la Thrace, l'Asie & la Grece; ce qui lui mérita le surnom de *Gothique*. Il mourut de la peste à Sirmich, vers le mois de Mai 270, dans la troisieme année de son régne. Les Romains, après sa mort, pour consacrer sa mémoire, lui érigerent dans le Capitole une statue d'or (c'est-à-dire dorée), haute de dix pieds.

Depuis Claude jusqu'à Dioclétien, qui rétablit la monnoie d'argent pur, il n'y a plus d'argent du tout dans les médailles, ou s'il s'en trouve, elles sont si rares que l'exception confirme la régle. On a frappé pour lors sur le cuivre seul, mais après l'avoir couvert d'une feuille d'étain. C'est ce qui donne cet œil si blanc aux médailles que nous appellons *saucées*. Les especes d'or ont toujours été néanmoins battues sur le fin, parce que les tributs ne se payoient qu'en or. (La Bastie.)

QUINTILLE.

270. M. AUR. CLAUD. QUINTILLUS, prit, après la mort de Claude, son frere, le titre d'Empereur, qui lui fut déféré par le Sénat & les soldats en Italie. Mais en même tems Aurélien fut proclamé par l'armée qui se trouvoit à Sirmich. Quintille, désespérant de pouvoir se soutenir en concurrence avec ce rival, se donna la mort, après 17 ou 20 jours de régne.

AURÉLIEN.

270. L. VALERIUS DOMITIUS AURELIANUS, né, à ce qu'on croit, dans la Dace, l'an 212, d'une famille abjecte, surnommé l'ÉPÉE A LA MAIN, *manu ad ferrum*, à cause de son inclination pour les armes & de sa valeur, Général des armées d'Illyrie & de Thrace, fut proclamé Empereur dans le mois de

Les principaux Tyrans qui s'éleverent dans l'Empire sous Valérien, Gallien, Claude & Aurélien.

» un Commandant utile, & vous avez fait un bien malheureux » Empereur.» Ce qu'il prévoyoit arriva. Il fut tué l'année suivante, ou l'an 267, si les médailles qui lui donnent 4 ans de régne, sont véritables.

264. C. ANN. TRÉBELLIANUS, fameux pirate, proclamé Empereur en Isaurie au commencement de l'an 264, fut tué, l'année suivante, dans une bataille contre Causisolée, frere de Théodote, vainqueur d'Emilien.

264. M. AUREL. PIAUVONIUS VICTORINUS, choisi pour collégue par Posthume en 264, lui succéda l'an 267. Le déréglement de ses mœurs ternit ses qualités brillantes. Des maris jaloux, dont il avoit séduit ou violé les femmes, vengerent l'outrage fait à leur honneur en l'assassinant, dans les premiers mois de l'année suivante à Cologne. Avant d'expirer, il désigna pour son successeur, *C. Piauvonius Victorinus*, son fils, qui eut, peu de tems après, le même sort que lui. Une pierre, découverte près de Cologne, porte dans l'inscription: *Hic siti sunt Victorini duo.* Après la mort du pere, *Aurelia Victorina* (ou *Victoria*), mere de Victorin, le vieux, prit le titre d'Auguste. Elle fut en Occident ce que Zénobie étoit en Orient. S'étant mise à la tête d'un certain nombre de légions, elle leur inspira tant de confiance, qu'ils l'appelloient la mere des armées. Elle les conduisoit elle-même, avec cette fierté tranquille qui annonce autant de courage que d'intelligence. Son autorité n'expira qu'avec sa vie vers le milieu de l'an 268.

265. T. CORN. CELSUS, proclamé Empereur à Carthage l'an 265, fut tué 6 jours après par ses troupes.

266. ULP. CORN. LÆLIANUS (ou L. ÆLIANUS) se fit proclamer Empereur à Mayence vers la fin de 266. Il perdit la vie près de cette Ville au commencement de l'année suivante, dans une bataille contre Posthume. M. Muratori le confond avec Lollianus qui suit; mais les médailles les distinguent.

267. SP. SERVIL. LOLLIANUS, reconnu Empereur dans une partie des Gaules, après la mort de Posthume, contre lequel il avoit soulevé l'armée, fut défait par les Victorins, & massacré, la même année, par les soldats.

267. SEPTIMIA ZÉNOBIA, femme d'Odenat, qu'elle accompagna toujours dans ses expéditions militaires, prit le titre de Reine d'Orient après la mort de son époux, & donna la pourpre à ses 3 fils, Hérennien, Timolaüs & Valbalathe. Cette Princesse, issue des Ptolémées d'Egypte, réunissoit en sa personne le savoir & l'héroïsme. Elle résista aux forces que Gallien & Claude, son successeur, envoyerent contre elle & étendit ses conquêtes en Egypte & jusque dans la Galatie. Mais elle trouva un vainqueur dans la personne d'Aurélien. L'an 272, ce Prince, après deux batailles gagnées sur elle, l'une à Daphné près d'Antioche, l'autre sous les murs d'Emese, vint l'assiéger dans Palmyre. Elle s'y défendit en nouvelle Sémiramis. Mais après avoir épuisé toutes les ressources du génie & de la valeur, elle fut prise, l'année suivante, en se retirant vers l'Orient, & conduite à Rome, où elle servit avec Tetricus à orner le triomphe d'Aurélien. Zénobie passa le reste de ses jours à Tivoli. On ignore le sort de ses fils, à l'exception de Valbalathe, que l'Empereur combla de faveurs. Les filles de Zénobie épouserent d'illustres personnages.

267. MAN. ACILIUS AURÉOLUS, Général de l'armée d'Illyrie, avec laquelle il avoit défait, en 262, le Tyran Macrien, ayant été envoyé, l'an 267, par Gallien à Milan pour défendre le passage des Alpes contre le Tyran Posthume, prit la pourpre en cette Ville, où Gallien vint, l'année suivante, l'assiéger. Ce Prince ayant été tué durant cette expédition, Auréolus essaya de proposer à Claude, son successeur, un traité d'alliance & de partage, « Dites lui, répliqua l'intrépide Empereur, que de » pareilles offres pouvoient être faites à Gallien; Gallien les » auroit peut-être écoutées patiemment, il auroit pu accepter

ROIS SASSANIDES DES PERSES.

Romains la Mésopotamie. Vararane avoit un frere puîné, nommé Ormiès ou Hormisdas, qui, las de vivre en sujet, se révolta l'an 293, & prétendit monter sur le trône. Ce parti ne lui réussit pas. Vararane mourut l'an 293, suivant M. de Tillemont, ou 296 selon M. Rivaz.

VI. VARARANE III.

293 ou 296. VARARANE III, successeur de Vararane II, son pere, & surnommé SEGANSAA, selon Agathias, ou SAHAHAM, suivant Eutychius, ne régna tout au plus qu'un an. Delà vient peut-être qu'Abulfarage n'en parle point. (Tillemont.)

VII. NARSÈS.

294 ou 297. NARSÈS, ou NARSI, second fils de Vararane, parvint à la couronne de Perse après la mort de son pere. Il reprit la guerre contre les Romains, & la fit d'abord avec succès. L'an 301, suivant M. de Longuerue, & non pas 297, comme le marque M. de Tillemont, il battit le César Galere Maximien, & s'empara de la Mésopotamie. L'année suivante il se rendit maître de l'Arménie. Mais le César Galere étant tombé inopinément sur lui vers le commencement d'Avril 302, tailla en pieces son armée, lui enleva ses femmes & ses filles, & l'obligea de prendre la fuite. Narsès prit alors le parti de faire la paix avec les Romains. Il lui en coûta, pour l'obtenir, cinq provinces sur le Tigre, outre la Mésopotamie si long-tems disputée, & sur laquelle il céda toute prétention à l'Empire. Ce Prince mourut l'an 303, après un régne de 7 ans.

Mai 270, à Sirmich, en même tems que Quintille le fut en Italie. Il régna cinq ans commencés, & fut assassiné en Thrace, entre Héraclée & Bysance, au mois de Janvier 275, par la trahison de Mnesthée, son Secrétaire, qui avoit soulevé ses Généraux contre lui sur un faux mémoire. Ce Prince, le plus grand Capitaine de son siécle, rétablit l'Empire dans ses limites, & le rendit formidable à ses ennemis. Il rechassa les Goths, après plusieurs victoires remportées sur eux, au-delà du Danube. Il repoussa les Allemands qui, vainqueurs dans une premiere bataille donnée près de Plaisance, avoient pénétré jusqu'en Ombrie, & les obligea de retourner en Germanie. Mais ses plus brillans exploits furent contre Zénobie, veuve d'Odenat & Reine de Palmyre, qui, après lui avoir donné beaucoup d'exercice, fut prise l'an 273, & emmenée captive à Rome. Le vainqueur fit mourir les partisans les plus distingués de cette Princesse, & n'épargna pas même le philosophe Longin, son Secrétaire, que son savoir & sa vertu firent extrêmement regretter. Son dessein étoit néanmoins de conserver Palmyre. Mais ayant appris, la même année en Thrace, qu'elle s'étoit révoltée, il y revint en diligence, passa tous les habitans au fil de l'épée, & détruisit de fond en comble cette superbe Ville, dont il reste encore des monumens qui font l'admiration des connoisseurs. Aurélien étoit naturellement porté à la cruauté. Ce funeste penchant se manifestoit jusque dans l'exactitude avec laquelle il faisoit observer la discipline militaire; ce qui lui attira, de la part des soldats, cette raillerie piquante : *Il a plus versé de sang que personne n'a bu de vin.* Sur la fin de sa vie, il persécuta les Chrétiens, qu'il avoit jusqu'alors traités favorablement. Dodwell prétend qu'il se contenta de les menacer sans en venir aux effets; mais Eusébe (*Hist. Eccl.* L. VII, c. 30) dit formellement le contraire, qui d'ailleurs est prouvé par les actes des martys qu'il fit. Il aimoit la modestie dans les habits, & ne voulut point permettre à sa femme & à sa fille de porter des robes de soie, disant qu'une étoffe est trop chere lorsqu'elle se vend au poids de l'or : *Absit ut auro fila pensentur.* Cependant il est le premier Empereur, suivant Jornandès, qui ceignit le diadême. Le nom de sa femme étoit Ulpia Severina; celui de la fille, qu'il eut d'elle, est inconnu. Rome fut redevable à ce Prince d'une nouvelle enceinte, beaucoup plus étendue que la premiere, & de nouvelles fortifications qui la mirent à l'abri des insultes des Barbares. On évalua son circuit à 40 mille pas ou environ.

Les principaux Tyrans qui s'éleverent dans l'Empire sous Valérien, Gallien, Claude & Aurélien.

» un collégue aussi méprisable que lui ». Ce dur refus ayant intimidé les assiégés, Auréolus tenta le sort d'une bataille qui fut livrée dans le mois d'Avril 268, près de l'Adda entre Milan & Bergame. Il la perdit avec la vie, suivant Trébellius Pollion. Zozime dit au contraire qu'il se rendit au vainqueur qui vouloit lui épargner la vie; mais que les soldats, s'en étant saisis, le mirent à mort. Quoiqu'il en soit, le lieu où se donna la bataille, fut nommé *Pons Aureoli*, aujourd'hui Pontirole.

267. Meonius, cousin & meurtrier d'Odenat se fit proclamer Empereur, après la mort de ce Prince en Syrie. Ses soldats, au bout de quelques jours, le mirent à mort.

268. M. Aurel. Marius, armurier, fut proclamé Empereur dans une partie des Gaules, par les soins de Victorine. Mais 7 jours après son élection, il fut assassiné, dans les premiers mois de l'an 268, par un soldat qui avoit travaillé dans sa boutique & avec une épée faite par Marius même. Ce Tyran s'étoit distingué par l'intrépidité de son courage, par une force de corps extraordinaire & par l'honnêteté de ses mœurs grossieres.

268. P. Pivesuvius Tetricus, Sénateur & Gouverneur d'Aquitaine, fut proclamé Empereur dans la ville de Bordeaux après la mort de Marius, à la recommandation de Victorine, qui vouloit l'associer à son fils Victorin. Ce Tyran se maintint avec gloire l'espace de 6 ans commencés. Mais las des fréquentes mutineries de ses troupes, il se détermina, l'an 273, à se rendre à l'Empereur Aurélien. La maniere dont il s'y prit ne lui fait pas honneur. Aurélien l'ayant atteint dans les plaines de Châlons, les deux armées en vinrent aux mains. Tandis qu'elles se battent avec tout l'acharnement imaginable, Tetricus, avec son fils, passe du côté de l'ennemi, laissant ses troupes répandre en vain leur sang pour un Chef qui les a lâchement abandonnées. Elles furent presque entièrement taillées en piéces. Aurélien donna à Tetricus un gouvernement en Italie où il mourut, entre Septembre 275 & Mars 276. Il avoit un fils C. Pivesuvius, qu'il fit César, & qu'Aurélien, après l'avoir gagné, combla de biens & d'honneurs.

273 Marcus Firmius, natif de Séleucie en Syrie, transporté dès sa jeunesse en Egypte, où le commerce le rendit fort opulent, osa s'y faire proclamer Empereur, vers le milieu de l'an 273, après la chûte de Zénobie, dont il étoit ami. C'étoit un homme d'une taille de géant & d'une force surprenante; on l'appelloit le Cyclope. S'étant rendu maître d'Alexandrie & du reste de l'Egypte, il défendit de transporter à Rome le bled qu'on avoit coutume d'y envoyer. Aurélien, dès qu'il eut appris sa révolte à Carrhes en Mésopotamie, marcha contre lui, & l'ayant pris dans une bataille, il lui fit expier son crime la même année dans des supplices affreux.

ROIS SASSANIDES DES PERSES.

VIII. HORMISDAS II.

303. Hormisdas, fils de Narsès, fut reconnu pour son successeur dans le Royaume de Perse. Son régne paisible & heureux fut de 5 ans, suivant Abulfarage, ou plutôt de 7 ans, 5 mois, selon Agathias, que nous préférons. Il mourut par conséquent l'an 310. Les Grands, loin d'élever Hormisdas, son fils, sur le trône, se saisirent de lui aussitôt que le pere eut fermé les yeux, le chargerent de chaînes, & l'enfermerent dans une tour située sur une colline à la vue de sa capitale. La cause de ce traitement étoit la menace qu'il avoit faite de les traiter comme Marsyas le fut par Apollon, c'est-à-dire de les faire écorcher vifs lorsqu'il auroit le sceptre en main, & cela pour ne s'être point levés devant lui dans un banquet royal, où il étoit survenu en arrivant de la chasse.

IX. SAPOR II.

310. Sapor II, fils posthume d'Hormisdas II, fut déclaré son successeur avant que de naître. Les Mages firent même dès-lors la cérémonie de son couronnement, en mettant le diadême sur le ventre de sa mere, persuadés, ou feignant de l'être, qu'elle étoit enceinte d'un fils. L'an 323, Hormisdas, son frere, ayant trouvé moyen de s'échapper de sa prison, va se réfugier chez le Roi d'Arménie, qui l'envoie sous bonne escorte à l'Empereur Constantin, dont il est très favorablement accueilli. Sapor, non seulement ne le redemande point, mais il lui renvoie même sa femme avec honneur. Hormisdas, s'étant fixé à la Cour Impériale, y embrassa le Christianisme, & rendit pendant 40 ans des services importans aux Romains dans leurs guerres contre les Perses. (Tillemont, le Beau.) L'an 316, Sapor, à la sollicitation des Mages, commence à persécuter les Chrétiens de ses Etats. L'Empereur Constantin lui écrivit en vain une Lettre pathétique en leur faveur. Elle ne fit aucun effet sur l'ame de ce Prince, irrité par les Mages. L'an 337, peu de tems avant la mort de Constantin, il redemande aux Romains les Provinces Transtigritaines : on donnoit ce nom à cinq Provinces situées, pour la plupart, entre l'Euphrate & le Tigre, que l'Empereur Maximien Galere avoit conquises, comme on l'a dit, sur Narsès, son aïeul. Constance hérita de cette guerre. Sur le refus qu'il fit à la demande de Sapor, celui-ci, l'année suivante, vient mettre le siége devant

TACITE.

275. M. Claudius Tacitus, homme Consulaire, & l'un des plus illustres Sénateurs, fut élu Empereur, par le Sénat, le 25 Septembre 275, après un interrégne de 7 à 8 mois, pendant lesquels cette compagnie & l'armée s'étoient renvoyé plusieurs fois réciproquement l'honneur de donner un Chef à l'Empire. Tacite fut tué, par les soldats, à Tyane en Cappadoce, dans le mois d'Avril 276, n'ayant régné que six mois. Il étoit âgé pour lors d'environ 76 ans. Sa mort fut pleurée de tous les gens de bien. Pendant le court espace de son régne, il fit briller toutes les vertus qui avoient illustré ceux de Tite, de Trajan, d'Antonin & de Marc Aurele. Renonçant à tout amusement, il se donna tout entier à l'administration de la Justice, à la police & à la défense de l'Etat. Son désintéressement fut tel, qu'il distribua au peuple la plus grande partie de son patrimoine qui montoit à près de huit millions de revenu. Sa déférence pour le Sénat fut si grande, qu'il ne régloit rien que sur ses conseils; sa maniere de vivre si simple, qu'il ne fut jamais vêtu que comme un particulier, & qu'il ne permit à l'Impératrice, sa femme, dont on ignore le nom, de porter ni or ni pierreries sur ses habits. Il avoit cultivé soigneusement les Lettres avant de monter sur le trône, & s'étoit nourri sur-tout l'esprit des grandes maximes de politique, que l'Historien Tacite, dont il faisoit gloire de descendre, a répandues dans ses écrits. Devenu Empereur, il honora sa mémoire en faisant placer sa statue dans les Bibliotheques publiques, & en ordonnant qu'on feroit tous les ans dix nouvelles copies de ses Livres aux dépens du fisc, de peur qu'ils ne périssent par la négligence des Lecteurs. Cette précaution n'a pu néanmoins en garantir une partie de l'injure du tems. Ce grand Prince revenoit de repousser les Scythes qui avoient fait une irruption sur les terres de l'Empire, lorsqu'il fut mis à mort.

FLORIEN.

276. M. Annius Florianus prit le titre d'Empereur en Cilicie après la mort de Tacite, son frere utérin, sans attendre ni l'autorité du Sénat, ni l'élection des soldats. L'armée d'Orient lui opposa Probus qui, l'ayant battu deux fois, le réduisit à s'ouvrir les veines de désespoir, vers la mi-Juillet, trois mois après la mort de Tacite.

PROBUS.

276. M. Aur. Val. Probus, né, le 19 Août 232, d'une famille obscure, à Sirmich, fut élevé, malgré lui, à l'Empire, par les troupes de l'Orient, après la mort de Tacite, dès le mois d'Avril 276. Cette élection fut confirmée, par le Sénat, vers le 13 Août suivant. Le cours du régne de Probus fut un enchaînement de victoires qu'il remporta sur les Lyges, les Francs, les Bourguignons & les Vandales en Occident, sur les Blemmyes, les Isaures & les Perses en Orient. Pour contenir les Barbares du Nord, il fit construire en Germanie une haute muraille, fortifiée de tours à des distances convenables. Elle commençoit dans le voisinage de Neudstat & de Ratisbonne, s'étendoit jusqu'à Wimpfin sur le Necker, & se terminoit aux bords du Rhin, après un circuit d'environ 200 milles. Mais ce mur fut renversé par les Allemands, quelques années après la mort de Probus, & ses ruines éparses excitent encore aujourd'hui l'admiration des paysans de Suabe. Ce n'est pas le seul travail public auquel Probus employa les troupes pendant la paix. Domitien avoit défendu de planter de nouvelles vignes, & ordonné d'arracher la moitié des anciennes. Probus fit refleurir, par les mains de ses soldats, cette branche de l'agriculture, surtout dans la Pannonie & dans les Gaules. Mais une occupation qui ne plut pas également aux légions, ce fut le desséchement qu'il leur fit faire d'un marais autour de Sirmich, sa patrie. S'étant mutinées à cette occasion, elles attaquerent l'Empereur dans une tour qu'il avoit fait construire pour veiller sur les travaux; & l'ayant forcé dans cet asyle, elles le percerent de mille traits vers le mois de Novembre 282. Le repentir suivit de près ce forfait. Les rébelles déplorerent leur funeste précipitation, & dresserent, à la mémoire de Probus, un monument glorieux avec cette inscription : *Probus & verè probus hic situs est : victor omnium gentium barbararum : victor etiam tyrannorum.* Procla, sa femme, lui donna des enfans, dont les noms ne sont point connus. L'Empereur Julien dit que, pendant son régne, il releva & rebâtit 70 villes.

Trois Tyrans s'éleverent sous le régne de Probus,

1° Jul. Saturninus, qu'Aurelien avoit fait Général des frontieres de l'Orient. Etant venu, l'an 280, en Egypte, les Alexandrins le proclamerent, malgré lui, Empereur, & le revêtirent d'une robe de pourpre qu'on prit sur une statue de Vénus. L'Empereur Probus, qui l'estimoit, lui écrivit pour lui offrir sa grace & lui proposer un parti avantageux. Mais les Officiers de Saturnin, craignant pour eux la vengeance de Probus, empêcherent leur Chef d'accepter ces offres. Probus fit donc marcher contre lui des troupes qui l'assiégerent dans Apamée, où il fut pris & mis à mort peu de mois après son usurpation.

2° Tit. Æl. Proculus, natif d'Albenga, sur la côte de Gênes, Officier distingué par ses services, mais non moins diffamé par ses débauches. Ce fut dans une partie de divertissement qu'il fut proclamé par ses soldats, l'an 280, Empereur à Cologne. Il voulut soutenir ce titre, & prit la pourpre à l'instigation de Viturgie, sa femme. Poursuivi par Probus, il fut défait & pris la même année à Cologne, où il subit le dernier supplice.

3° Q. Bonosius, Général des troupes de Rhétie. Sa négligence fut la cause en quelque sorte de son usurpation. Ayant laissé brûler, par les Allemands, les vaisseaux qui gardoient le Rhin, il prit la pourpre en 280 pour éviter le châtiment qu'il méritoit. C'étoit un des plus grands buveurs de son tems. Il fit cause commune avec Proculus, & conserva la pourpre plus long-tems que lui. Il soutint une guerre longue & difficile; mais ayant été pris à la fin, il fut condamné au supplice de la corde. Probus, voyant son corps pendu au gibet, dit : *Ce n'est pas un homme, c'est une cruche de vin qui est pendue.* Ce Prince fit grace aux deux fils qu'il laissa, & traita honnêtement sa veuve Hunila.

ROIS SASSANIDES DES PERSES.

Nisibe. Mais après avoir serré cette place durant 63 jours, il est obligé de se retirer honteusement, poursuivi & harcelé dans sa retraite par l'ennemi qui lui tue beaucoup de monde, sans parler de ceux que la fatigue, la famine & les maladies firent périr. L'an 340, il renouvelle, avec une fureur incroyable, la persécution contre les Chrétiens. Elle dura 40 ans. (Assemani, *Acta Mart.*) L'an 348, vers le mois d'Août, suivant S. Jérôme & Idace, il gagne, sur l'Empereur Constance, la célebre bataille de Singare en Mésopotamie. Elle lui coûta cher; son fils héritier de sa Couronne, ayant été fait prisonnier dans cette journée, les Romains, dans la rage de se voir enlever une victoire dont ils se croyoient assurés, le massacrerent indignement. Sapor, l'an 350, revient devant Nisibe qu'il tint assiégée pendant 4 mois, sans pouvoir encore la prendre. Elle avoit au milieu

CARUS.

CARUS.

282. M. Aur. Carus, né, vers l'an 230, à Narbonne, après avoir passé par tous les degrés des honneurs civils & militaires, fut élu par l'armée de Pannonie pour succéder à Probus, vraisemblablement au commencement d'Août 282. L'année suivante, accompagné de son 2e fils, il porta la guerre en Perse, où il remporta plusieurs victoires sur Vararane II, & poussa ses conquêtes jusqu'au Tygre. Mais il y mourut la même année 283, vers le 20 Décembre, n'ayant régné que 16 ou 17 mois. Le bruit courut qu'il avoit été tué d'un coup de foudre dans un orage qui s'éleva lors de sa mort. Mais il y a lieu de croire qu'il fut assassiné par Arrius Aper, Préfet des Gardes Prétoriennes, dont la fille avoit épousé son second fils. Les Romains, pour témoigner leur regret de sa perte, le mirent au rang des Dieux. Magnia Urbica, sa femme, lui donna deux fils, Carin & Numérien, qui succéderent à leur pere.

CARIN.

284. M. Aur. Carinus, fils aîné de Carus, né l'an 249, fait César au mois d'Août 282, succéda vers le commencement de l'an 284 à son pere. La même année, après avoir accordé la paix aux Perses, il marcha contre le Tyran Julien qui périt dans une bataille qu'ils se livrerent près de Vérone. L'année suivante (285) il perdit la vie à la suite d'une victoire qu'il avoit remportée sur Dioclétien à Murge sur le Danube, entre Viminiac & le Mont-d'Or, en Mesie, non loin des rives du Danube. Ce fut un Tribun, dont il avoit violé la femme, qui l'assassina. Avant que de monter sur le trône il avoit montré quelques bonnes qualités: elles s'éclipserent lorsqu'il s'y fut assis. Vain, débauché, fastueux, cruel, il joignit les folies d'Elagabale à la férocité de Domitien. Il eut jusqu'à neuf femmes qu'il répudia successivement.

NUMÉRIEN.

284. M. Aur. Numerianus, second fils de Carus, déclaré César au mois d'Août 282, fut proclamé Empereur avec Carin, son frere, vers les premiers jours de l'an 284, après la mort de leur pere. La même année, avant le 17 Septembre, il fut tué dans sa litiere, comme il s'en revenoit de Perse, par la perfidie d'Arrius Aper, son beau-pere, n'ayant régné qu'environ 8 ou 9 mois. Numérien fut le contraste de son frere par ses grandes qualités de cœur & d'esprit. Sa femme, à ce qu'on croit, se nommoit Alvia.

Tyrans qui s'éleverent dans l'Empire depuis l'an 284 jusqu'en 312.

284. M. Aur. Julianus prit la pourpre en Vénétie, après la mort de Numérien, & périt la même année dans une bataille contre Carin.

285. Cn. Salv. Amandus & Pomponius Ælianus, s'étant mis à la tête des païsans révoltés dans les Gaules, usurperent la pourpre en 285, & donnerent à leur faction le nom de Bagaudes. Herculeus, après plusieurs combats livrés à ces rébelles, les força dans un Château, près de Paris, & les dissipa. Les Bagaudes se rallierent dans la suite, & ce parti subsista long-tems dans les Gaules qu'il désola.

287. Carausius, né à S. David en Angleterre, & Prince du du sang royal de Bretagne, suivant le Docteur Stukeli, (*Hist. Carausii*, p. 62,) mais plus vraisemblablement Ménapien de la plus basse naissance, comme Eutrope, Aurel. Victor, & le Rhéteur Eumenes, le font entendre; de Pilote devenu soldat, puis Amiral d'une flotte établie au port de *Gessoriacum*, ou Boulogne, pour arrêter les courses des Pirates Francs sur les côtes de la Belgique, étant passé, l'an 287, en Angleterre, s'y fit proclamer Empereur par les troupes Romaines qui gardoient cette Isle. Dioclétien & son collégue, après avoir fait d'inutiles efforts pour le réduire, prirent le parti de lui céder la souveraineté de l'Angleterre, & admirent, quoique avec répugnance, un sujet rébelle aux honneurs de la pourpre. Mais la paix qu'on lui accorda ne fut pas durable. Le César Constance Chlore ayant entrepris, l'an 292, le siége de Boulogne, Carausius envoya au secours de la place ses vaisseaux qui tomberent, ainsi que Boulogne, au pouvoir des assiégeans. Constance, encouragé par ce succès, fit de grands préparatifs pour recouvrer l'Angleterre. Mais avant qu'ils fussent achevés, Carausius fut tué, l'an 294, par Allectus, son Ministre. Il reste de ce Tyran un grand nombre de médailles qui exercent beaucoup la sagacité des Antiquaires. On en conserve une de sa femme nommée *Oriuna*.

292. L. Elpidius Achilleus prit la pourpre en Egypte, où il régna cinq ans. Dioclétien, étant venu l'assiéger dans Alexandrie en 296, se rendit maître de la Ville, l'année suivante, après 8 mois de siége, la livra au pillage & condamna le Tyran à être dévoré par les lions. L'Egypte presque entiere fut abandonnée aux proscriptions & aux meurtres.

294. Allectus prit la pourpre, & se fit reconnoître Empereur en Angleterre, après avoir assassiné Carausius. Constance & son Lieutenant Asclépiodore ayant fait en même tems, par deux endroits différens, une double descente en Angleterre, Allectus marcha contre le second, & périt, l'an 297, dans une bataille qu'il lui livra.

306. M. Aur. Maxentius, fils de l'Empereur Herculeus, se fit reconnoître Empereur à Rome le 28 Octobre 306. Herculeus à cette nouvelle vient le joindre, & reprend la pourpre. Il se brouille ensuite avec son fils, & se retire auprès de Constantin dans les Gaules. Maxence déclare la guerre à ce dernier, qui le défait en trois batailles. Il en livre une quatrieme, près du Pont Milvius, à la suite de laquelle il se noie dans le Tibre en fuyant, le 28 Octobre 312. Il avoit eu de la fille de Galere Maximin, son épouse, un fils, Romulus, qui mourut en 309.

308. Alexandre prit la pourpre, l'an 308, en Afrique, dont il étoit Gouverneur. L'an 311, il fut tué par les Généraux de Maxence.

CHEFS DES HUNS.

Les Huns ont commencé à se faire connoître dans l'Empire Romain sous le regne de l'Empereur Valens en 376. Ce nouveau peuple, que Dieu réservoit dans les trésors de sa Providence pour être l'instrument de ses vengeances, eut pour son premier domicile les vastes déserts qui confinent aux Provinces Septentrionales de la Chine. La discorde ayant excité des guerres civiles parmi eux, les vaincus, accablés par leurs défaites & la tyrannie des vainqueurs, abandonnerent leur patrie pour aller chercher de nouvelles demeures vers l'Occident. La Baskirie, grande province située au pied du Mont-Caucase, où le Jaïk prend sa source, fut le pays où ils vinrent d'abord s'établir. Mais, ennemis du repos, ces Barbares, en chassant devant eux les nations voisines, étendirent leur domination jusqu'aux portes Caspiennes, & de là parvinrent aux Palus Méotides, ou la mer de Zabache. Ces succès, loin de les satisfaire, ne servirent qu'à irriter la soif des conquêtes qui les animoit. Ils passerent le Tanaïs; &, s'étant rendus maîtres des contrées que les Goths habitoient depuis 150 ans, ils forcerent une partie de cette nation à s'enrôler parmi eux, & l'autre à se retirer dans les provinces Romaines situées au-delà du Danube. Deux ans après ils franchirent eux-mêmes ce Fleuve pour entrer dans la Pannonie, où ils se fixerent après l'avoir soumise.

ROIS DES VANDALES.

Les Vandales, peuple venu des bords de la mer Baltique, vis-à-vis de l'Isle que Dexippe appelle *Scanzia*, s'arrêterent d'abord dans l'ancienne Dace, & s'établirent ensuite dans la Pannonie, d'où Stilicon, suivant l'opinion commune, les appella dans les Gaules au commencement du Ve siecle.

GODIGISELE.

401. Godigisele, ou

L'Empire partagé pour la Ire fois entre quatre Empereurs, deux Augustes & deux Césars.

DIOCLÉTIEN.

284. C. Val. Aurelius Diocletianus, né d'une famille obscure à Dioclée en Dalmatie vers l'an 233, fut élu Empereur, près de Calcédoine, après la mort de Numérien, par l'armée qui revenoit de Perse, & dans laquelle il servoit, le 17 Septembre 284. Aussitôt après sa proclamation, étant monté sur un tribunal de gazon pour haranguer les soldats, il jura, l'épée nue à la main, qu'il n'avoit aucune part au meurtre de Numérien, chargea de ce crime le seul Aper qui étoit présent, & dans le même moment l'étendit mort à ses pieds. Le grand nombre d'ennemis qu'il avoit à combattre à la fois en Orient & en Occident, fut le motif qui l'engagea, l'an 286, d'associer à l'Empire Maximien Herculeus, qui avoit été son compagnon d'armes. Trouvant encore le poids du gouvernement trop lourd, il fit César, l'an 292, avec la puissance Tribunitienne, Constance Chlore & Galere Maximien. L'Empire fut alors partagé; ce qui n'étoit point encore arrivé: car, quoi qu'il y eut eu déjà quelquefois deux Empereurs, ils avoient toujours possédé chacun l'Empire entier sans partage. Dioclétien retint pour lui tout ce qui est au-delà de la mer Egée, & donna la Thrace & l'Illyrie à Galere, l'Italie & l'Afrique, avec les Isles qui sont entre deux, à Herculeus, les Gaules, l'Espagne, l'Angleterre, &c. à Constance: « Tétrarchie orageuse, dit M. de Sigrais, » qui exigeoit, pour ne pas se détruire » elle-même, l'union la plus parfaite, » une concorde plus que fraternelle » entre quatre Princes nés dans quatre contrées diverses, & dont l'âge, » la naissance, les mœurs, le caractere, différoient encore beaucoup. » Le prodige, qu'on ne pouvoit » guere espérer, arriva cependant, » dura, par la supériorité du génie » conciliateur de Dioclétien, près de » 12 ans; & d'un systême, très vicieux » de sa nature, résulterent deux grands » biens pour l'Empire: l'un que la » milice commença à respecter da-

HERCULEUS.

286. M. Aur. Valer. Maximianus Herculeus, né, près de Sirmich, d'une famille obscure, le 21 Juillet de l'an 250, créé César le 20 Nov. 285, fut associé à l'Empire par Dioclétien, le 1 Avril 286, suivant Idace, dont le sentiment est le mieux appuyé. Ce choix ne fit pas honneur au discernement de Dioclétien. A des manieres rustiques qu'il tenoit de sa naissance & dont il ne se dépouilla jamais, Herculeus joignoit un caractere féroce, un naturel sanguinaire, & un penchant invincible pour les plus énormes déréglemens. N'ayant d'ailleurs aucune étude, il n'étoit recommandable que par sa valeur. Peu de tems après son association à l'Empire, il fut envoyé par Dioclétien dans les Gaules pour réduire les Bagaudes, faction de paysans que les injustices & les vexations des Officiers préposés aux impôts avoient soulevés. Après les avoir forcés dans le principal de leurs postes, situé dans le lieu dit aujourd'hui S. Maur, près de Paris, & qui s'appelloit autrefois le Château des Bagaudes, il vint à bout, comme on l'a déjà dit ailleurs, de les dissiper, sans pouvoir néanmoins les détruire. Il fit la guerre ensuite, avec le même succès, à diverses nations Barbares qui s'é-

CONSTANCE CHLORE.

292. Flavius Valerius Constantius, surnommé Chlorus dans les bas tems à cause de la pâleur de son visage, fils d'Eutrope & de Claudia, niece, par Crispe, son pere, de l'Empereur Claude II, né le 31 Mars 250, à Sirmich, fait César le 1 Mars 292, succéda le 1 Mai 305, avec Galere, à Dioclétien & à Herculeus, qui leur céderent l'Empire ce jour-là. Constance mourut à Yorck le 25 Juillet 306, n'ayant pas régné 15 mois depuis qu'il fut fait Auguste. « La » modération, la douceur & la tempérance, caractérisoient » principalement cet » aimable Souverain; » & ses heureux sujets » avoient souvent occasion d'opposer les vertus de leur Maître » aux passions violentes » de Maximien, & » même à la conduite » artificieuse de Dioclétien. Au lieu d'imiter le faste & la » magnificence Asiatique, Constance conserva la modestie d'un » Prince Romain. Il disoit avec sincérité que » son plus grand trésor » étoit dans le cœur de » ses peuples, & qu'il » pouvoit compter sur » leur libéralité & leur » reconnoissance toutes » les fois que la dignité du trône & que le » danger de l'Etat exigeoient quelque secours extraordinaire. « (Gibbon.) Tan-

GALERE.

292. C. Galerius Valer. Maximinus, ou Maximianus, fils d'un paysan du voisinage de Sardique, surnommé le Pâtre, Armentarius de son premier état, & parvenu par degrés aux premieres charges de la Milice, fut créé César le 1 Mai 293, par Dioclétien. Féroce par éducation, il engagea cet Empereur à persécuter les Chrétiens l'an 303, le força d'abdiquer le 1 Mai 305, fut déclaré Auguste le même jour & fit nommer Césars en même tems Sévere & Maximin Daia, ou Daza, fils de sa sœur, à l'exclusion de Maxence, fils de Herculeus, & de Constantin, fils de Chlore, qui furent inutilement proposés par Dioclétien. En 310, la vengeance divine se fit sentir à Galere: il fut frappé d'une plaie incurable & d'une affreuse maladie, qui, après lui avoir fait souffrir pendant plus d'un an les plus vives douleurs, l'emporta vers le 1 de Mai de l'an 311, au bout d'un ré-

ROIS SASSANIDES DES PERSES.

d'elle son Evêque S. Jacques, qui la défendoit par ses prieres. Sapor, obligé de lever le siége & d'avouer que Dieu combat pour les Romains, tire une fleche contre le Ciel dans son désespoir. L'an 359, il reprend la guerre qu'il avoit interrompue pendant neuf ans, & assiége pour la troisieme fois Nisibe avec aussi peu de succès que par le passé. Il se dédommage sur Amide, qu'il emporte d'assaut au milieu de l'Automne, après des efforts incroyables, & dont il fait passer la garnison au fil de l'épée. L'année suivante, il se rend maître de Singare & de Besabde en Mésopotamie, qu'il traite comme Amide. Constance arrête ses progrès, & l'oblige à se tenir sur la défensive. L'an 363, poursuivi par l'Empereur Julien jusques dans le cœur de ses Etats, la Providence le délivre de cet ennemi redoutable dans un combat, où Julien fut blessé à mort le 26 Juin. Peu de jours après cet événement, il fait une paix avantageuse avec Jovien, successeur de Julien. Sapor regagne, par ce traité, les cinq Provinces Transtigritaines qui avoient fait le sujet de la guerre. L'an 370, il est battu par l'Empereur Valens qui l'oblige à lui demander une tréve. L'an 380, Sapor meurt, après un régne de 70 ans](Assemani.) Outre l'affreuse persécution qu'il fit aux

» vantage la vie de ses Empereurs » ainsi multipliés; l'autre, que les » provinces de chaque partage, sur- » chargées à la vérité du poids d'une » Cour dispendieuse, mais veillées » de plus près, secourues plus promp- » tement, furent défendues avec plus » d'intérêt & de vigueur par des Sou- » verains, qu'elles ne l'avoient été » auparavant par des Généraux indif- » férens à la gloire de leur Prince, » & souvent rébelles. « L'an 296, Dioclétien passe en Egypte pour faire la guerre au Tyran Achillée, assiege Alexandrie dont il se rend maître au bout de huit mois, fait Achillée prisonnier, & dompte les Thébains qui avoient eu le plus de part à sa révolte. Pour les contenir dans la soumission, il leur enleve toute leur Jeunesse dont il forme trois légions, qui furent nommées, *I^a Jovia felix Thebœorum, II^a Maximiana Thebœorum, & III^a Diocletiana Thebœorum.* (Rivaz.) L'an 303, Dioclétien, à la sollicitation de Galere, commence à Nicomédie par un Edit publié le 23 Février, la IXe ou X^e persécution contre les Chrétiens qu'il avoit favorisés jusqu'alors & préférés à tous autres pour les emplois de confiance. Elle fit tant de Martyrs, que les ennemis du Christianisme se vantoient de lui avoir porté le coup mortel. On voit encore une médaille de Dioclétien avec cette inscription : NOMINE CHRISTIANORUM DELETO. Depuis son élévation, ce Prince n'avoit pas encore vu Rome. Il s'y rendit avec Herculeus la même année 303, vers la fin de l'Automne, pour y célébrer, le 17 Novembre, un triomphe qui est le dernier que jamais ait vu Rome. L'Afrique & la Bretagne, le Rhin & le Danube, fournissoient de superbes trophées pour cette fête. On portoit devant le char impérial les représentations des toient jettées dans les Gaules, Hérules, Bourguignons, Allemands & Caïbons, peuples de Germanie. Ce fut dans le cours de ces expéditions, l'an 286 ou 287, qu'ayant reçu de Dioclétien, au pied des Alpes Pennines, l'une des trois légions Thébéennes, commandées par S. Maurice, il la fit massacrer toute entiere par son armée le 22 Septembre, après l'avoir décimée plusieurs fois, sur le refus qu'elle fit de sacrifier aux Idoles. (*Voy.* la savante Dissertation de M. Rivaz sur cette événement.) Herculeus passa, l'an 297, en Afrique, où il ramena sous le joug de l'obéissance cinq villes de Lybie, qui s'étoient révoltées. Mais, l'an 305, il quitta la pourpre, malgré lui, à Milan le 1 Mai, le même jour que Dioclétien la quittoit à Nicomédie. Il la reprit l'année suivante à Rome, où son fils Maxence s'étoit fait reconnoître Auguste. Il la quitta une 2e fois en 308, pour mieux tromper son gendre Constantin, & la reprit aussitôt à Arles. Mais Constantin s'étant saisi de lui dans Marseille, l'en dépouilla, & lui fit grace de la vie. Con-

dis que ses collégues persécutoient avec fureur les Chrétiens, Constance les favorisa, les employa à son service, & chassa de sa Cour ceux qui avoient sacrifié aux idoles, pour conserver leurs emplois. Eusebe assure même (*de vita Constantini*, c. 27,) qu'il n'adoroit qu'un seul Dieu. HELENE, sa premiere femme, d'une condition basse (*ex obscuriori loco*, dit Zozime,) lui donna Constantin. L'an 292, il fut obligé de la répudier pour épouser THÉODORA, fille d'Eutropia, femme d'Herculeus, dont il eut Dalmatius, pere de Dalmatius César & du jeune Hannibalien, Jules Constance, pere de Gallus César & de Julien, Empereur, & Constantin Hannibalien, avec trois filles, Constantia, femme de Licinius, Anastasie, mariée à Bassien César, & Eutropie, mere du Tyran Népotien. Quelques Anciens ont avancé qu'Helene n'avoit été que la Concubine de Constance. Mais le plus grand nombre assure qu'elle étoit véritablement sa femme, & la répudiation d'Helene atteste la vérité de leur assertion. Le désintéressement de Constance Chlore lui mérita aussi le surnom de *Pauvre :* titre honorable pour un Empereur; & il avoit en effet si peu d'argenterie & de meubles précieux, que lorsqu'il donnoit quelque fête, il étoit obligé d'en emprunter.

gne de 19 ans, à compter du tems qu'il fut fait César. Galere avoit été contraint, comme Antiochus, de reconnoître la main de Dieu qui le frappoit, & avoit donné un Edit le 1 Mars 311, pour faire cesser la persécution. Il avoit épousé, l'an 292, VALERIA, fille de Dioclétien, dont il ne laissa point d'enfans. Mais il eut un fils naturel nommé Candidien, qui lui survécut, & à qui Licinius fit trancher la tête, l'an 313, dans Antioche; traitement qu'il fit subir aussi deux ans après, comme on l'a dit ci-dessus, à la belle-mere & à la femme de Galere.

CHEFS DES HUNS.

Ammien Marcellin fait le portrait le plus hideux de cette nation. « Dès la mamelle, dit-il, les » Huns tailladent, avec le fer, les joues de leurs enfans, afin d'empêcher le poil d'y venir, de » sorte qu'ils vieillissent sans barbe, semblables à des eunuques, & sans aucun agrément dans le » visage. Une tête énorme enfoncée dans de larges épaules; tous les autres membres sans pro- » portion, une difformité universelle les feroit prendre pour des bêtes à deux pieds, ou pour les » originaux de ces pieux que l'on taille grossierement en figures d'hommes pour les mettre sur » les parapets des ponts. »

Cette nation étoit divisée par Hordes ou par Tribus qui avoient toutes la même maniere de vivre. Les Huns, ennemis de l'agriculture, ne connoissoient point l'usage du pain. « Les racines & la » chair à demi crue, mortifiée entre la selle & le dos de leurs chevaux, faisoient leur nourri- » ture. Ils ne se croyoient point en sûreté dans une maison ou dans un bâtiment solide; errans » dans les plaines & dans les forêts, ils laissoient leurs femmes & leurs enfans sous des tentes » qui étoient posées sur des charriots, & qu'ils transportoient où ils jugeoient à propos. Ils » n'avoient aucune demeure fixe, ... & n'étoient habillés que de peaux ou de toile qu'ils lais- » soient pourir sur leur corps. Ils étoient toujours à cheval; c'étoit ainsi qu'ils tenoient leurs » assemblées; & ils étoient si peu accoutumés à rester sur leurs pieds, qu'ils se couchoient sur » le dos de leurs chevaux pendant la nuit.... Ils étoient fourbes, inconstans, sans religion, » avides de richesses, cruels, coleres, en un mot semblables en tout aux Calmouks d'à présent » & aux Tartares de Crimée. » (De Guignes.)

Les Huns n'avoient point de Rois, mais des Chefs dont l'autorité étoit assez mal établie.

BALAMIR.

376. BALAMIR, ou BALEMBER, étoit Chef des Huns lorsqu'ils passerent les Palus Méotides, &

ROIS DES VANDALES.

GODISELE, est le premier Roi connu des Vandales. Il fut tué dans un combat contre les Francs l'an 406. C'en étoit fait de tous les Vandales, si Respendial, Chef des Alains, Massageres d'origine, ne fût venu à leur secours, & n'eût empêché les Francs de les exterminer.

GONDERIC.

406. GONDERIC, fils de Godigisele, fut élu Roi des Vandales après la mort de son pere. Pour réparer l'échec que les Francs avoient fait essuyer aux Vandales, il fit alliance avec les Alains & les Sueves. Ces trois peuples s'étant réunis passerent le Rhin le 31 Décembre 406, après avoir marché sur le

rivieres, des montagnes & des provinces. Les images des femmes, des sœurs & des enfans du *grand Roi*, qui avoient été pris & rendus ensuite à la paix, formoient un spectacle nouveau & flattoient la vanité du peuple. (*Voy.* Narsès, Roi de Perse.) Dioclétien piqué des railleries des Romains, les quitte le 19 ou le 20 du mois suivant, & s'achemine vers Ravenne malgré la rigueur de la saison. Il contracta, sur la route, une maladie lente qui ne le quitta point; & depuis ce tems on vit son esprit s'affoiblir avec son corps; ce qui fut regardé comme une punition des cruautés qu'il exerçoit, ou qui s'exerçoient en son nom contre les Chrétiens. (Tillemont.) Pressé par Galere qui l'étoit venu trouver à Nicomédie, l'an 305, il abdiqua l'Empire le 1 Mai, & se retira à Salone où il vécut encore huit ans, occupé à cultiver ses jardins, & disant à ses amis qu'il n'avoit commencé à vivre que du jour de sa renonciation. Mais avant que de terminer sa carriere, il eut la douleur de voir Constantin embrasser cette Religion qu'il s'étoit flatté d'avoir détruite. D'autres chagrins vinrent encore l'assiéger dans sa retraite. Valerie, sa fille, veuve de Galere Maximin, avoit passé dans les terres de Maximin Daia, croyant qu'elle y seroit plus en sûreté. Celui-ci n'ayant pu l'engager à l'épouser, l'envoya en exil avec sa mere, & demeura sourd aux instances que lui fit Dioclétien pour ravoir sa femme & sa fille. Enfin, Dioclétien ayant appris que Constantin avoit abattu ses images avec celles d'Herculeus, parce qu'il avoit paru favorable au parti de Maxence, cette nouvelle le plongea dans un tel accablement qu'il ne put y survivre. Pleurant sans cesse, s'agitant en toutes manieres, & se refusant la nourriture, il mourut d'épuisement, d'affliction & de désespoir au mois de Mai 313, (& non le 3 Décembre précédent, comme le marque M. Fleuri,) à l'âge de 68 ans. PRISCA, sa femme, à qui Licinius fit trancher la tête en 315, lui donna Galeria Valeria, dont on vient de parler. La mere & la fille étoient Chrétiennes; mais elles n'eurent pas la force de soutenir leur foi, lorsque Dioclétien leur commanda de sacrifier aux idoles. La fille dans la suite eut le même sort que sa mere & périt avec elle, après avoir erré long-tems, l'une & l'autre, en diverses contrées. Dioclétien, dont quelques Modernes se plaisent à exalter la sagesse, donna dans un faste qui n'avoit d'exemple que dans les mauvais Princes qui l'avoient précédé. Il portoit des robes tissues d'or & de soie, & jusqu'à des souliers couverts de pierreries. Ce misérable mortel voulut qu'on le traitât d'Eternel & qu'on se prosternât devant ses statues comme devant celles des Dieux. Du reste on ne peut nier qu'il ne fût un grand Capitaine & un habile Politique. On vante, avec raison, l'équité de la plupart des loix qu'il publia. Il embellit de superbes édifices plusieurs villes, sur-tout Rome, Milan, Carthage & Nicomédie.

vaincu ensuite d'avoir attenté à celle de Constantin, on ne lui laissa que le choix du genre de mort. Il choisit la corde, & s'étrangla lui-même à Marseille dans le mois d'Avril, au plus tard, de l'an 310. Il avoit eu de GALERIA EUTROPIA, sa femme, outre Maxence, une fille nommée Fausta, mariée à Constantin.

SÉVERE II.

305. FL. VALERIUS SEVERUS, fut déclaré César à Milan, le 1 Mai, par Herculeus, qui lui remit en soupirant les ornemens de sa dignité, avec la possession de l'Italie & de l'Afrique; & l'année suivante, il reçut le titre d'Auguste, mais

MAXIMIN.

305. C. VAL. MAXIMINUS, nommé auparavant Daza, ou Daia, neveu de Galere Maximin par sa mere, créé César par Dioclétien, le 1 Mai 305, se fit lui-même proclamer Auguste en Illyrie, par son armée, vers le commencement de 308; ce qui engagea Galere à déclarer Augustes & Empereurs, les 4 Princes; savoir, lui Galere, Licinius, Maximin & Constantin. Maximin persécuta les Chrétiens avec une fureur inouie; il fit même

CONSTANTIN.

306. C. FLAVIUS VALER. AUR. CLAUDIUS CONSTANTINUS, fils de Constance Chlore & d'Hélene, né à Naïsse en Dardanie, le 27 Février 274, fut proclamé Auguste à Yorck, par l'armée, le 25 Juillet 306, aussitôt après la mort de son pere & sur sa désignation. Mais Galere, qui avoit tenté de le faire périr en Orient, avant qu'il eût rejoint Constance, ne consentit à lui accorder que le titre de César. « Constantin, dit Gibbon, avoit la taille grande » & l'air majestueux; adroit pour tous les exer» cices du corps, intrépide dans la guerre, af» fable dans la paix, il s'accoutuma de bonne » heure à déguiser ses passions. La prudence » tempéroit le feu de sa jeunesse; & dans le » tems que l'ambition agissoit le plus forte» ment sur son ame, il se montroit froid & » insensible à l'attrait du plaisir ». Le premier

LICINIUS.

307. C. FLAV. VALERIANUS LICINIUS, ou LICINIANUS, né, l'an 263, d'une famille obscure, en Dace, fut fait Auguste, à Carnunte, par Galere, & Dioclétien (sans passer par le rang intermédiaire de César), le 11 Novembre 307. Après la mort de Galere, il

ROIS SASSANIDES DES PERSES.

Chrétiens, Procope, (*de Bello Pers.* L. 1, c. 5,) rapporte d'autres traits de sa barbarie, qui font également horreur. L'orgueil de ce Prince ne le cédoit point à sa cruauté; temoin sa Lettre à l'Empereur Constance, à la tête de laquelle il se qualifioit, *Roi des Rois, compagnon des Astres, frere du Soleil & de la Lune : Rex Regum Sapor, particeps Siderum, frater Solis ac Lunæ.*

X. ARTAXERCÈS II.

380. ARTAXERCÈS II, frere, ou du moins proche parent de Sapor II, devint son successeur, & régna, suivant Agathias, l'espace de 4 ans. C'est le sentiment qu'adoptent M. de Guignes & les Auteurs de l'Histoire Universelle, préférablement à celui de Kondemir, qui donne à ce Prince 12 ans de régne. Sa mort est arrivée, par conséquent, l'an 384. Ce fut lui, ou son successeur, qui envoya cette année des Ambassadeurs chargés de présens magnifiques à Théodose, pour renouveller la paix entre les deux Empires.

XI. SAPOR III.

384. SAPOR III, fils de Sapor II, régna 5 ans & 4 mois depuis la mort d'Artaxercès II. Eloigné de la barbarie de ses prédécesseurs, il gouverna ses Etats avec modération, vécut en paix avec les Romains, & mourut vers l'an 389, regretté de ses peuples.

XII. VARARANE III.

389. VARARANE, fils de Sapor III, monta sur le trône des Perses après la mort de son pere. Abulfarage ne le compte point entre les Rois de Perse. Mais le vuide d'environ 11 ans, qu'il laisse entre Sapor III & Isdégerde, fait voir qu'il y a dans sa liste un Prince intermédiaire d'oublié. Nous plaçons la mort de Vararane III, d'après ceux qui en font mention, en l'an 399.

XIII. ISDEGERDE I.

399. ISDEGERDE I, ou JAZDEGERDE, fils de Sapor III, com-

avec

avec ſubordination à Galere, qui diſpoſa toujours de la ville de Rome & des autres pays de la juriſdiction de Sévere. (Tillemont.) L'an 307, au mois de Février, étant venu, par ordre de Galere, attaquer Maxence, il ſe vit obligé, par la déſertion de ſes troupes, d'aller ſe renfermer dans Ravenne. Herculeus, qui avoit repris la pourpre, l'y ſuivit bientôt, & l'aſſiégea. Sévere prit le parti, au mois d'Avril, de ſe rendre à ce Prince, qui l'emmena, comme captif, à Rome, d'où il fut envoyé au lieu dit les Trois-Tavernes. Là, ſelon les uns, il fut étranglé; &, ſelon les autres, il lui fut permis, par grace, de ſe faire ouvrir les veines. Ce Prince laiſſa un fils, nommé Sévérien, que Licinius fit mettre à mort ſix mois après lui. Sévere étoit capable d'affaires; mais le vin & les femmes étoufferent ſes talens, & le plongerent dans l'oiſiveté.

la guerre aux peuples de la grande Arménie, parce qu'ils étoient Chrétiens; ce qui doit être remarqué comme le premier exemple d'une guerre pour la Religion. L'an 313, Maximin fut battu, le 30 Avril, par Licinius. Pourſuivi par le vainqueur, il eſſaya inutilement de s'ôter la vie par le poiſon; &, tout à coup, il ſe ſentit frappé d'une plaie mortelle, qui le jetta dans une eſpece de rage. Au lieu d'une nourriture propre à le ſoutenir, il prenoit la terre à pleines mains & la dévoroit. Son corps n'étoit qu'un ſquélette; les yeux lui ſortoient de la tête, ſoit à force de la frapper dans ſon déſeſpoir contre la muraille, ſoit par la violence des douleurs. On l'entendoit crier & répondre comme un criminel que le Juge interrogeroit: il ſe confeſſoit coupable, prioit J. C. en pleurant, de lui faire miſéricorde. Telle fut à Tarſe la déplorable fin du plus cruel perſécuteur de l'Egliſe. Il faut qu'il ſoit mort dans le mois d'Août 313. Son fils, âgé de 8 ans, & ſa fille furent maſſacrés, peu de tems après ſa mort, par ordre de Licinius; & ſa femme, dont on ignore le nom, jettée toute vivante dans l'Oronte, où elle avoit fait noyer grand nombre de femmes Chrétiennes.

uſage que Conſtantin fit de ſon autorité, fut, ſelon Lactance, de tirer le Chriſtianiſme de l'oppreſſion. L'an 307, le 1 Mars, Herculeus, qui avoit repris la pourpre, la donne à Conſtantin, avec Fausta, ſa fille, en mariage. L'heureux moment approchoit où la vraie Religion alloit s'aſſeoir ſur le trône des Céſars. L'an 311, ou 312, Conſtantin, étant dans les Gaules & marchant à la tête de ſon armée, un peu après midi, apperçoit au-deſſous du ſoleil une croix lumineuſe, avec cette inſcription : Soyez vainqueur par ce signe. La nuit ſuivante, J. C. lui apparut en ſonge avec le même ſigne, & lui ordonna d'en faire un ſemblable pour combattre ſes ennemis. Le Prince obéit, fit graver la croix qu'il avoit vue, & la plaça ſur un étendard qui fut appellé le *Labarum :* mot barbare, à ce qu'il paroît, dont il eſt difficile de déterminer l'origine. « C'étoit » comme le bois d'une longue pique, couvert » d'or, orné & traverſé en haut par un autre » bois qui formoit une croix, des bras de laquelle pendoit un voile tiſſu d'or & orné de » pierreries. Au haut de la croix brilloit une » riche couronne d'or & de pierres précieuſes, » au milieu de laquelle étoient les deux premieres lettres grecques du nom de Chriſt, » entrelacées l'une dans l'autre. Au-deſſus du » voile étoient les images de l'Empereur & » des Princes, ſes enfans. Cinquante de ſes » gardes, des plus braves & des plus pieux, » furent choiſis pour porter cet étendard ». (Dinouard.) Par-tout où il parut, les troupes furent victorieuſes; jamais celui qui le portoit ne fut ni tué ni bleſſé. Telle étoit la vertu de ce ſigne; telle en étoit la forme, indépendamment de ſes ornemens :



Après cela, Conſtantin, réſolu de n'adorer qu'un ſeul Dieu, ſe fait inſtruire de la Religion Chrétienne & l'embraſſe. Les ſuccès, promis à ſes armes, ſe vérifient. L'an 312, ayant paſſé les Alpes, il force la ville de Suze, défait les troupes de Maxence à Turin, à Breſſe, à Vérone, & s'approche de Rome, d'où Maxence, étant ſorti, le 28 Octobre, pour le repouſſer, engage une bataille qu'il perd, & ſe noie dans le Tibre en s'enfuyant : Prince abominable, dont Julien, dans ſon Banquet des Céſars, ne parle qu'avec horreur & mépris, & que Zozime accuſe de toutes ſortes de cruautés & de débauches. Le lendemain, Conſtantin fait ſon entrée triomphante dans Rome,

s'empara de la partie de ſes Etats, ſituée en Europe, tandis que Maximin ſe mettoit en poſſeſſion de celle qu'il avoit en Aſie. La même année, pour s'aſſurer la jouiſſance paiſible de ſes domaines, il fait alliance avec Conſtantin dont il épouſa la ſœur, en 313, à Milan. Mais, s'étant brouillés enſuite, ils en vinrent à une guerre ouverte. Licinius, battu par Conſtantin, le 8 Octobre 314, près de Cibales en Pannonie, lui demanda la paix; &, pour l'obtenir, il lui céda l'Illyrie & la Grece. Le cœur, d'un côté ni de l'autre, n'eut gueres de part à cette réconciliation; & il reſta toujours, entre ces deux Collégues, un levain de jalouſie, qui les diſpoſoit à une nouvelle rupture. Ce fut de la part de Licinius qu'elle éclata. Ce Prince, l'an 318, commence à perſécuter les Chrétiens en haine de Conſtantin, leur protecteur.

CHEFS DES HUNS.

ſe rendirent maîtres de tout le pays qui eſt entre le Tanaïs & le Danube, en chaſſant les Goths, les Alains, & autres Barbares. Ce fut auſſi lui qui, après leur avoir fait paſſer ce dernier fleuve, les conduiſit en Pannonie dont il les rendit maîtres par les victoires qu'il remporta ſur les Romains à leur tête. L'an 397, appellé par le perfide Rufin, Miniſtre du foible Arcade, il ſe jette ſur les terres de l'Empire, voiſines de la Pannonie, d'où il remporte un butin conſidérable. On rapporte ſa mort à la fin du IVe ſiecle.

ULDÈS.

400. Uldès, dit auſſi Uldin, Chef des Huns, attaqua, par divers combats, le traître Gainas, Goth de nation, qui, chaſſé des terres de l'Empire contre lequel il s'étoit révolté après avoir ſervi dans les armées Romaines avec réputation, vouloit s'établir dans l'ancien pays des Goths, au-delà du Danube, le défit, le tua, & envoya ſa tête à l'Empereur Arcade. Elle fut portée en triomphe à CP. le 3 Janvier 401. En 405, Stilicon joignit à ſes troupes celles du même Uldès pour marcher

ROIS DES VANDALES.

ventre des Francs qui s'oppoſerent à leur paſſage, & mis en fuite les garniſons Romaines qui gardoient les bords du fleuve. De-là ils ſe répandirent dans les Gaules qu'ils ravagerent pendant trois ans, après quoi ils paſſerent en Eſpagne l'an 409. Idace, dans ſa Chronique, écrite au Ve ſiecle, date ce paſſage de la fin de Septembre & du commencement

où il est reçu comme un libérateur. Le Sénat, qu'il rétablit dans ses anciennes prérogatives, lui témoigne sa reconnoissance, en faisant élever, en son honneur, un arc de triomphe, qui subsiste encore aujourd'hui. Lui-même, pour témoigner sa reconnoissance envers l'auteur de sa victoire, fit ériger, au milieu de la Ville, une croix, formée de deux piques, qui fut mise entre les mains de sa statue, avec une inscription latine, portant que *c'étoit par ce signe salutaire qu'il avoit délivré Rome du joug de la tyrannie, rendu la liberté au Sénat & au peuple Romain, & rétabli la Ville dans son ancienne splendeur.* (*Euseb. Vit. Constant.*) Les Prétoriens furent presque les seuls qui n'eurent pas lieu de participer à la joie publique. Ce corps, jusque là, si formidable, qui s'étoit arrogé le droit de conférer l'Empire & de l'ôter, se vit, tout-à-coup, anéanti par un ordre du Prince qui le cassa. Mais nous ne le dissimulerons pas; la conduite de Constantin, à cet égard, n'a pas encore réuni tous les suffrages. Toujours embrasé de zéle pour la vraie Religion, la même année, étant à Milan, il rend, de concert avec Licinius, devenu nouvellement son beau-frere, un Edit en faveur des Chrétiens. L'an 313, par une autre Ordonnance, il accorde des priviléges & des immunités aux Eglises & aux Clercs. L'an 314, la guerre s'allume entre Constantin & Licinius. Bataille de Cibales en Pannonie, où Licinius est défait le 8 Octobre. Constantin lui accorde la paix, sur la fin de la même année, après la bataille de Mardie en Thrace, qui fut neutre. La guerre recommence, entre ces deux Princes, l'an 323. Licinius, battu, le 3 Juillet, à Andrinople, & le 18 Septembre, près de Calcédoine, obtient sa grace du vainqueur en abdiquant. Constantin devint par là seul Maître de tout l'Empire, sur la fin de Septembre de la même année. L'an 325, pour étouffer dans sa naissance l'hérésie d'Arius, il assemble à ses frais, au mois de Juin, dans son Palais de Nicée en Bithynie, le premier Concile Œcuménique, auquel il assista & prit séance, quoique simple Cathécumene, & dont *il reçut les décisions*, dit Bossuet, *comme un oracle du ciel.* Avant l'ouverture des séances, plusieurs Evêques lui présenterent des requêtes les uns contre les autres. L'Empereur fit de tous ces libelles un rouleau, qu'il brûla, quelques jours après, en présence des parties, assurant qu'il n'en avoit lu aucun. *Il faut*, disoit-il, *se donner de garde de révéler les fautes des Ministres du Seigneur, de peur de scandaliser le peuple, & de lui prêter de quoi autoriser ses désordres.* (V. *les Conc.*) L'an 326, le César Crispe, fils aîné de Constantin, accusé par Fausta, sa marâtre, d'avoir attenté à son honneur & formé le projet d'une révolte, est puni de mort, par ordre de ce Prince, à Pole en Istrie, dans le mois de Juillet. L'infortuné pere, ayant depuis reconnu son innocence, le pleura amérement, & ne trouva de consolation qu'en lui faisant ériger à Pole une statue d'argent avec une tête d'or, sur le front de laquelle étoient gravés ces mots : *Fils injustement condamné.* Peu de Princes ont fait plus de changemens dans l'Empire que Constantin. Mais voici le plus hardi, le plus étonnant, & celui qui eut les plus grandes suites. L'an 329, par un motif qui n'est pas bien connu, il transfere le Siége de l'Empire à Bysance, ville ruinée de Thrace, située à l'extrémité de l'Europe, sur le terrein de laquelle, & dans une enceinte beaucoup plus étendue, il éleve une autre Ville, qu'il nomma de son nom Constantinople. La construction de cette nouvelle Rome (c'est encore le nom qu'on lui donna) fut conduite avec tant de célérité, que les fondemens en ayant été posés le 26 Novembre de cette année, la dédicace s'en fit le 11 Mai suivant. Constantin n'épargna rien pour la rendre semblable à l'ancienne Rome. Des bâtimens superbes, entre lesquels il faut compter plusieurs Eglises, des places publiques, des fontaines, un Cirque, deux Palais, un Capitole, le tout enrichi des plus belles statues, tirées des autres Villes, furent les principaux ornemens dont il la décora. Il y créa un Sénat; mais il restreignit son autorité aux fonctions de la Judicature, sans lui accorder aucune influence dans les affaires de l'Etat. On voit, dit M. Le Beau, par les anciennes médailles de Bysance, que le Croissant fut toujours un symbole attaché à cette Ville. Il faut l'avouer; Constantin, en fondant sa nouvelle Capitale, consulta moins l'intérêt de l'Empire, que sa propre vanité. « Lorsque le Siége de l'Empire, dit Montesquieu, fut établi en Orient, Rome, presqu'entiere, y » passa; les Grands y menerent leurs esclaves, c'est-à-dire presque tout le peuple, & l'Italie fut privée de » ses habitans ». Cette dépopulation d'un pays, qui étoit auparavant le centre des forces de l'Empire, facilita les irruptions des Barbares & prépara la ruine totale de l'Empire d'Occident. L'an 337, Constantin, toujours occupé de l'embellissement de son ouvrage, meurt, à Achyron près de Nicomédie, le 22 Mai, dans de grands sentimens de religion, après avoir reçu le Baptême des mains du fameux Eusébe, Evêque de cette Ville. Il fut enterré à Constantinople dans la magnifique Eglise qu'il avoit fait bâtir à ce dessein, disant, au rapport d'Eusébe de Césarée dans sa vie, qu'il espéroit avoir part, même après sa mort, aux prieres que les Fideles viendroient faire en ce lieu. Constantin avoit vécu 63 ans, 2 mois & 25 jours, &

(Assem.) Cette conduite équivalant une déclaration de guerre, les 2 Princes reprirent les armes; Licinius, ayant perdu plusieurs batailles en 323, remit la pourpre à Constantin, qui le relégua à Thessalonique. Mais, accusé, sans preuve légale, de cabaler pour remonter sur le trône, il fut étranglé à Thessalonique, l'an 324, avant le 16 Mai. Il avoit épousé, en Mars 313, CONSTANTIA, sœur de Constantin, morte, vers 330, dans l'Arianisme. Cette Princesse lui donna un fils, nommé comme lui, qu'il fit César en 317, & que Constantin fit mourir en 326.

ROIS SASSANIDES DES PERSES.

mença, suivant Abulfarage, à régner la 5e année de l'Empereur Arcade, c'est-à-dire l'an 399, étant âgé pour lors de 21 ans. Il vécut en si bonne intelligence avec Arcade, que ce Prince, en mourant, si l'on en croit Procope, le nomma Tuteur de son fils Théodose le Jeune. Ce qui est certain, c'est que ce Monarque guerrier, loin de profiter de l'occasion que lui présentoit la minorité de Théodose, pour étendre les bornes de ses Etats, se déclara hautement son défenseur. Il lui écrivit une Lettre pleine d'affection; conclut avec les Romains une paix de 100 ans, & envoya au jeune Empereur un Eunuque Grec fort savant, nommé Antiochus, pour l'instruire dans les Lettres. Le Christianisme s'étendit en Perse sous sa protection. Mais l'an 418 (Assemani) & non l'an 420, il changea de disposition envers les Chrétiens, à l'occasion d'un Temple que l'Evêque Abdaas avoit eu l'imprudence de brûler. Depuis cet événement il ne cessa de les persécuter; & cette persécution, continuée sous ses deux successeurs, dura 30 ans, suivant Théodoret. Isdegerde mourut l'an 420.

avoit régné 30 ans, 9 mois & 27 jours. Eutrope a dit de lui que les premieres années de son régne furent les plus belles, & que les dernieres n'y répondirent pas : *Vir primo Imperii tempore optimis Principibus, ultimo mediis comparandus.* Ce jugement est plus modéré que celui d'Aurélius Victor, Auteur Païen, comme Eutrope, suivant lequel Constantin fut un héros dans les dix premieres années, un ravisseur dans les douze suivantes, & un dissipateur dans les dix dernieres. Il est aisé de s'appercevoir que de ces deux reproches, l'un porte sur les richesses qu'enleva Constantin à l'idolâtrie, & l'autre sur celles dont il combla l'Eglise. M. l'Abbé de Mabli fait de Constantin un portrait plus ressemblant, dont nous ne pouvons copier que les principaux traits. « Brave, dit-il, à la tête de ses armées, foible dans sa Cour, savant Capitaine, » Empereur médiocre, habile à prévoir & à prévenir les desseins de ses ennemis, crédule au milieu de ses » Ministres dont il étoit le jouet, il rendit l'Empire heureux au dehors & malheureux au dedans... Attentif » aux affaires de l'Empire & toujours occupé de grands projets, son génie alloit s'attiédir dans les plus pe- » tits détails. Généreux, libéral & populaire par principe de religion, il fut dur, avare & altier quand il » étoit livré à son tempérament... Constantin fit disparoître les foibles restes de l'ancien génie Romain, » en retirant ses légions des frontieres pour les mettre en garnison dans les Villes & dans le cœur des Pro- » vinces. Le soldat y fut mauvais citoyen; & quand on vouloit le faire repasser sur les frontieres, il étoit » efféminé ». Ce Prince avoit épousé 1° MINERVINE, qui le fit pere de Crispe, dont on a parlé ci-dessus, créé César le 1 Mars 317, & trois fois Consul; 2°, l'an 307, FAUSTA, fille d'Herculeus, dont il eut Constantin, Constance & Constant, ses successeurs, avec deux filles, Constantine, femme d'Hannibalien, Roi de Pont, puis de Constantius Gallus, & Hélene, femme de Julien. Fausta fut étouffée dans un bain, l'an 326, par ordre de Constantin, pour venger la mort de Crispe, qu'elle avoit, comme on l'a dit, occasionnée par ses calomnies.

Constantin fit un grand nombre de Constitutions que l'on fait monter jusqu'à deux cens, & dont plusieurs sont en faveur de la Religion Chrétienne. Parmi celles qui concernent le civil, on doit distinguer son Edit, du 13 Mai 315, donné à Naisse, par lequel il ordonnoit de prendre sur le trésor public, ou sur son domaine de quoi nourrir les enfans dont les peres ne seroient pas en état de les entretenir. De son tems il parut aussi deux corps de loix, appellés des noms de leurs Rédacteurs, l'un *Code Grégorien*, l'autre *Code Hermogénien*.

Entre les réformes que ce Prince fit dans l'Etat politique de l'Empire, l'une des plus remarquables est celle de la charge de Préfet du Prétoire. Cet Officier de simple Capitaine de la garde du Prince, tel qu'il avoit été institué par Auguste, étoit parvenu à un pouvoir absolu sur les troupes & avoit acquis une égale jurisdiction dans le gouvernement civil. Les Edits du Préfet avoient force de loi dans tout l'Empire. Tous les Tribunaux ressortissoient à lui; & il recevoit les appellations qu'on interjettoit de leurs jugemens. Après l'abdication de Dioclétien, les deux Augustes & les deux Césars qui lui succéderent, eurent, chacun dans leur portion de l'Empire, un Préfet du Prétoire. Il n'y en avoit plus que deux lorsque Constantin réunit l'Empire entier dans sa main. Mais l'autorité dont ils jouissoient faisant ombrage à la sienne, il les abolit, & en créa quatre autres sur un nouveau plan. Il désarma ceux-ci auxquels il substitua deux Maîtres de la Milice pour les troupes, & en fit des Officiers purement civils, de finance & de judicature. La division de leurs départemens fut à peu près celle qu'avoient faite entre eux les quatre successeurs immédiats de Dioclétien. Il y eut par conséquent un Préfet pour l'Orient, un autre pour l'Illyrie, un 3e pour l'Italie, un 4 pour les Gaules. Chaque Préfecture se divisoit en diocèses qui avoient chacun à leur tête un Vicaire du Préfet; & les diocèses se soudivisoient en provinces dont les plus considérables étoient gouvernées par un Consulaire, celles du 2e rang par un Correcteur, & celles du 3 rang par un Président. De plus, chaque province avoit une principale ville qu'on nommoit Métropole, à laquelle ressortissoient les autres villes. La Préfecture d'Orient comprenoit cinq diocèses, l'Orient propre, l'Egypte, l'Asie, le Pont & la Thrace. Celle d'Illyrie n'en renfermoit que deux, la Macédoine, sous le nom de laquelle la Grece étoit comprise, & la Dace. Ces deux Préfectures formoient l'Empire d'Orient. Celui d'Occident étoit composé des deux autres. Dans la Préfecture d'Italie étoient contenus trois diocèses, l'Italie propre, l'Illyrie Occidentale, & l'Afrique. Les Gaules en avoient le même nombre, savoir la Gaule proprement dite, la Bretagne & l'Espagne à laquelle étoit jointe la Mauritanie Tingitane. En abolissant la charge de Préfet du Prétoire sur le pied qu'elle avoit été instituée au commencement de l'Empire, Constantin cassa, comme on l'a dit, les Cohortes Prétoriennes, & y substitua, pour la garde de la personne du Prince, un nouveau corps de Milice, dont les soldats qu'on y enrôloit étoient appellés *Milites præsentes*, *Milites in præsenti*, *Milites præsentanei*, *Milites præsentiales.* Cette Milice, qui avoit son Chef particulier, s'accrut sous les régnes suivans, & devint semblable à peu près, pour le nombre & la destination, à celle des Janissaires dans l'Empire Turc. On sait que celle-ci, originairement établie pour garder la personne du Sultan, s'est tellement multipliée, qu'il n'y en a plus qu'une partie, (c'est la moindre) dont la fonction soit de rester toujours auprès du Grand Seigneur, & que l'autre, partagée en différentes troupes, est distribuée sur les frontieres de l'Empire Ottoman.

Jusqu'à Constantin les dignités avoient toujours été des charges; » & cela étoit raisonnable, dit M. de Condillac, parce » que les honneurs devroient toujours être joints aux services. » Mais ce Prince donna le premier des titres sans fonctions. Tels furent les Patrices, qu'il faut bien distinguer des Patriciens, & auxquels, en les créant, il assigna le rang au-dessus des Préfets, sans leur accorder aucun pouvoir sur eux, ni sur tout autre Officier. Cette dignité oisive étoit ordinairement à vie. Il faut néanmoins dire à la décharge de Constantin, qu'elle fut sous lui, & devoit toujours être dans son intention la récompense des services importans rendus à l'Etat. Il y avoit avant lui des Comtes, *Comites*, ainsi nommés parce qu'ils formoient le

CHEFS DES HUNS.

contre Radagaise, qui périt avec toute son armée de 400000 hommes, par un miracle visible de Dieu. Uldès devint ensuite ennemi des Romains en 408, sous Théodose le Jeune, & ne voulut faire la paix qu'à des conditions qui ne pouvoient lui être accordées : mais des Romains s'étant insinués dans son camp, y exciterent un soulevement contre lui. Uldès se voyant abandonné d'une partie des siens, prit le parti de se retirer promptement au-delà du Danube. Mais dans sa retraite il fut attaqué par les Romains qui lui tuerent beaucoup de monde, & firent un plus grand nombre de prisonniers.

CARATON.

412. CARATON étoit le principal Chef des Huns vers l'an 412. Donat, autre Chef de cette nation, ayant été assassiné par les Romains, Caraton en fut extrêmement irrité, & résolut d'en tirer vengeance. Mais l'Empereur Théodose le Jeune trouva le moyen de l'appaiser par des présens. Ce fut peut-être sous le régne de Caraton qu'Aëtius, Général Romain, obtint, l'an 424, un secours de 60 mille Huns pour soutenir le parti du Secrétaire Jean, qui avoit usurpé la pourpre après la mort d'Honorius. Quoiqu'il en soit, la mort prompte du Tyran ayant rendu ce secours inutile, il fallut donner une somme considérable aux Huns pour les engager à s'en retourner.

ROIS DES VANDALES.

d'Octobre de l'an 447 de l'Ere d'Espagne; ce qui revient effectivement à l'an 409 de J. C. Mais Isidore de Séville, qui écrivoit au VIe siecle, semble l'avancer d'une année, en le plaçant à l'an 446 de la même Ere. On peut néanmoins concilier ces deux Historiens, en disant que le premier compte par années courantes, & l'autre par années révolues. Les progrès des Vandales en Espagne furent rapides, parce qu'il ne s'y trouva point d'armée pour

Conſeil du Prince, & l'accompagnoient dans ſes voyages. Ils étoient de deux ſortes, les Comtes des largeſſes impériales, *Comites ſacrarum largitionum*, & les Comtes des affaires privées, *Comites privatarum (rerum.*) Mais Conſtantin en créa une 3[e] eſpece qui n'avoit que le titre, à peu près comme ceux que la plupart des Souverains de l'Europe font de nos jours.

Le titre de *Nobiliſſime*, également vain, eſt encore de l'invention de Conſtantin. Il en décora ſes freres pour les conſoler de l'inutilité & de l'eſpece d'exil où il les retenoit.

On regarde, avec raiſon, comme une fable ce que racontent quelques Légendaires de la lépre de Conſtantin qui, par le conſeil, diſent-ils, des Magiciens, s'étoit déterminé à faire égorger un certain nombre d'enfans, pour ſe faire un bain de leur ſang, comme un remède infaillible contre ce mal; réſolution, ajoutent-ils, que Dieu l'empêcha d'exécuter, en l'avertiſſant dans un ſonge qu'il guériroit en recevant le Baptême. Mais nous avertiſſons que ce conte eſt plus ancien que ne penſent nos Critiques, puiſqu'il ſe rencontre dans l'Hiſtoire des Arméniens de Moyſe de Chorene, Ecrivain du cinquieme ſiecle. (p. 109.)

CONSTANTIN II, DIT LE JEUNE, CONSTANCE ET CONSTANT.

Deux ans avant ſa mort, l'an 335, Conſtantin le Grand avoit partagé l'Empire entre ſes trois fils : diſpoſition qu'il confirma par ſon teſtament. Conſtantin le Jeune eut les Gaules, l'Eſpagne & l'Angleterre; Conſtance, l'Aſie, la Syrie & l'Egypte; Conſtant, l'Illyrie, l'Italie & l'Afrique. Les neveux de Conſtantin, Delmace créé Céſar en Septembre 335, & Hannibalien, ſon frere, mari de Conſtantine, étoient auſſi compris dans le partage qu'il avoit fait, & devoient régner ſur des Provinces qu'il avoit diſtraites des lots de ſes enfans; mais les armées les rejetterent, & ne voulurent point d'autres maîtres que les enfans de ce Prince. En conſéquence les trois freres furent proclamés ſeuls Empereurs & Auguſtes par le Sénat. Ils ne prirent néanmoins ces titres que plus de trois mois après, ſavoir le 9 Septembre 337. Les ſoldats, pour écarter tout ce qui pourroit faire ombrage à ces Princes, firent main-baſſe, par l'ordre, dit-on, de Conſtance, ſur preſque toute la famille Impériale: Jules Conſtance, oncle paternel des trois Empereurs, un autre frere du grand Conſtantin, cinq neveux du même Empereur, furent maſſacrés, avec Delmace & Hannibalien, l'an 337, ou 338. Gallus & Julien n'échapperent qu'avec peine à ce maſſacre; le premier, parce qu'il étoit dangereuſement malade, & qu'on ne croyoit pas qu'il en dût revenir; le ſecond, parce qu'il étoit enfant, & qu'on eut pitié de ſon âge.

CONSTANTIN II.

337. FL. CLAUDIUS CONSTANTINUS, né à Arles, l'an 316, le 7 Août, ſelon les meilleurs Chronologiſtes, proclamé Auguſte & Empereur, l'an 337,

CONSTANCE II.

337. FL. JULIUS VALER. CONSTANTIUS, le ſecond & le plus célebre des enfans de Conſtantin, né à Sirmich le 7 ou le 13 Août 317, fait Céſar le 8 Novembre 323, prit, le 9 Septembre 337, le titre d'Auguſte & d'Empereur. Pluſieurs Ecrivains le font auteur du maſſacre des Princes, ſes oncles & ſes couſins. S. Atha-

CONSTANT.

337. FL. JULIUS CONSTANS, 3[e] fils du Grand Conſtantin, né l'an 320, déclaré Céſar le 25 Décembre 333, prit le titre d'Auguſte le 9 Septembre 337. L'an 340, il réunit à ſa part de l'Empire la portion de ſon

TYRANS qui s'éleverent ſous l'Empire de Conſtance & de Conſtant.

350. MAGNENCE, né au-delà du Rhin, tranſporté dans les Gaules après avoir été fait captif, devenu, avec beaucoup de vices & point de vertus, le favori de Conſtantin le Grand, créé Capitaine des Gardes de l'Empereur Conſtant, fut proclamé Auguſte, le 18 Janvier 350, à Autun. Il envoie auſſitôt un Officier, nommé Gaiſon, pour aſſaſſiner Conſtant. Ce Prince s'échappe & ſe ſauve à Elne dans les Pyrennées; il y eſt atteint & mis à mort. Magnence nomme Céſars ſes deux freres, Decentius & Deſiderius. Conſtance marche contre le Tyran, & le défait près de Murſe ſur la Drave, le 28 Septembre 351, non par lui-même, mais par ſes Généraux : car dans le feu de l'action il s'étoit retiré dans une Egliſe. Battu une 2[e] fois près du Mont Séleuque en Dauphiné, Magnence ſe réfugie à Lyon, où, voyant ſes affaires déſeſpérées, il ſe donna la mort, le 10 ou le 11 Août 353. La courte durée de ſon régne dévoila ſon avarice & ſa cruauté. Décentius, ayant appris la fin tragique de ſon frere, s'étrangla dans la ville de Sens le 18 du même mois. Deſiderius demanda grace à Conſtance, & l'obtint. Juſtine, femme de Magnence, ſe remaria depuis à Valentinien qui fut dans la ſuite Empereur.

350. VETRANION, né dans les pays incultes de la haute Méſie, devenu par ſa valeur Général d'Infanterie, fut proclamé Empereur le 1 Mars 350 à Sirmich, & s'empara de toutes les dépendances de l'Illyrie, ſavoir la Pannonie, la Méſie, la Gréce & la Macédoine. Philoſtorge (L. 3, ch. 22,) dit que ce ne fut pas de ſon propre mouvement qu'il prit la pourpre; mais qu'il y fut déterminé par Conſtantine, veuve d'Hanniballien & ſœur de Conſtance, & que Conſtance lui-même approuva ſa conduite & lui envoya le diadême pour l'oppoſer à Magnence, & empêcher celui-ci de s'emparer de l'Illyrie. La même choſe eſt atteſtée par l'Empereur Julien (*Orat. I*,) par Théophane & par Zonare. Ce qui eſt certain c'eſt que Magnence lui ayant envoyé des Députés pour lui propoſer une alliance, il la refuſa, & préféra celle de Conſtance. Toutefois il ne perſévéra point dans cette diſpoſition, & fit la paix avec Magnence. Inſtruit de ce changement, Conſtance vient ſurprendre, avec ſon armée, Vétranion à Sardique. Mais comme celui-ci étoit ſupérieur en forces, il l'amuſe par l'offre de le reconnoître pour ſon Collégue, & cependant il réuſſit à lui débaucher les principaux Officiers de ſon armée. Vétranion ſe ſoumet alors à Conſtance & dépoſe la pourpre à ſes pieds, le 25 Décembre de la même année 350, à Naiſſe. Ayant obtenu grace de l'Empereur, il ſe retire à Pruſe en Bithynie, où il vécut encore 6 ans dans les exercices de la piété.

350. POPILIUS NEPOTIANUS, petit-fils de Conſtance Chlore, par Eutropia, ſa mere, ſe revêtit de la pourpre près de Rome, le 3 Juin 350. Anicet, Préfet du Prétoire de Magnence, vint à ſa rencontre. Népotien le battit & fit ſon entrée dans Rome, qu'il livra au pillage. Il prit alors le nom de Conſtantin; mais il fut défait à ſon tour par Marcellin, Grand-Maître du Palais de Magnence, & périt dans le combat, après un régne de 28 jours. Rome, après cette bataille, eſſuya un nouveau pillage, & la mere de Népotien fut une des victimes de la fureur des ſoldats.

ROIS SASSANIDES DES PERSES.

XIV. VARARANE IV.

420. VARARANE IV (ou BAHRAM GOUR) ſe mit en poſſeſſion du Trône de Perſe après la mort d'Iſdegerde, ſon pere. Il continua la perſécution contre les Chrétiens, & enchérit ſur la cruauté de ſon prédéceſſeur. Les Chrétiens qui purent échapper à ſes recherches, ſe ſauverent à Conſtantinople, où ils furent bien accueillis par l'Empereur Théodoſe le Jeune. Vararane ayant envoyé les redemander comme des fugitifs, Théodoſe répondit avec courage que l'Empire étoit un aſyle toujours ouvert aux innocens; que le Chriſtianiſme faiſant tout le crime de ceux que Vararane pourſuivoit, il étoit du devoir

après la mort du grand Constantin, jouit à peine trois ans de cette dignité. Mécontent de son frere Constant, à cause du nouveau partage de l'Empire d'Occident, qu'ils avoient fait depuis le massacre de Delmace & d'Hannibalien, il fit une irruption sur les terres de ce Prince. Cette entreprise lui coûta la vie. Il périt, l'an 340, avant le 9 Avril, dans une embuscade, que lui dresserent les Généraux de Constant, près d'Aquilée. Son corps fut jetté dans la riviere d'Alsa, aujourd'hui Ansa, d'où il fut retiré pour être porté à CP. Constantin avoit signalé sa valeur contre les Sarmates, les Goths & les Francs. Il gouverna ses sujets avec douceur, & fut zélé pour la vraie Religion. Mais son ambition, sa mauvaise foi, son imprudence ont terni la gloire que ses hauts faits & ses belles qualités lui avoient acquise.

nase le lui reproche ouvertement. L'an 353, Constance devint maître de tout l'Empire par la défaite & la mort de Magnence. Vers la fin de l'année suivante, il fit trancher la tête au César Gallus à Flanone en Istrie, pour les forfaits qu'il avoit commis dans son gouvernement de Syrie. (Gallus, créé César le 15 Mars 351, avoit épousé Constantine, veuve d'Hannibalien, morte quelques mois avant lui.) Constance eut avec les Perses de fréquentes guerres, où il éprouva les vicissitudes de la fortune. L'an 360, le 15 Février, il fait dédier l'Eglise de Sainte Sophie, qu'il avoit fait bâtir ou plutôt achever à Constantinople. Ce Prince, à la veille d'être détrôné par le César Julien, qui, s'étant fait proclamer Empereur dans les Gaules, venoit à lui à grandes journées, mourut à Mopsucrene, au pied du Mont-Taurus, le 3 Novembre 361, dans la 45ᵉ année de son âge, la 38ᵉ de son régne depuis qu'il eut été fait César, la 25ᵉ depuis qu'il avoit pris le titre d'Auguste, & la 9ᵉ depuis qu'il étoit maître de tout l'Empire. FLAVIA AURELIA EUSEBIA, sa seconde femme, (on ne connoît pas la premiere) qu'il épousa l'an 352 au plutôt, suivant Tillemont, mourut l'an 359, sans lui avoir donné d'enfans. Il donna sa main ensuite à FAUSTINE, dont il eut *Flavia Maxima Constantia*, mariée à l'Empereur Gratien. Constance, par la foiblesse qu'il eut de donner aveuglément sa confiance à des Ministres infideles & à des Prélats hypocrites, bouleversa l'Eglise & l'Etat. On sait les persécutions qu'il fit essuyer aux défenseurs du Concile de Nicée. Fondés sur cette conduite, les Modernes n'hésitent pas à le donner pour un Arien déterminé. Cependant Théodoret n'en pensoit pas de même. » Quoi» que Constance, dit-il, n'ait pas voulu admettre le » terme de *Consubstantiel*, néanmoins il en confessa » toujours sincérement le sens. « (*Hist. Eccles.* Lib. 3, c. 3.) Il dit même que vers la fin de ses jours il demanda pardon à Dieu, avec larmes, des fausses démarches que les Ariens lui avoient fait faire. (*Ibid*, c. 1.) S. Grégoire de Nazianze étoit dans la même opinion, puisqu'il rapporte comme probable le bruit qui courut après la mort de Constance, qu'au passage de son cadavre par les gorges du Mont-Taurus, pour être porté à Constantinople, on entendit les Anges chanter. (*Orat.* 2, *in Jul.* T. I, p. 156.) Et qu'on n'objecte pas qu'il reçut en mourant le Baptême des mains d'Euzoius, Evêque Arien. Peut-être le connoissoit-il encore moins que Constantin son pere ne connut Eusebe, qui lui administra en de pareilles circonstances le même Sacrement. C'étoit d'ailleurs un Prince sans génie, foible, inconstant, soupçonneux, cruel, moins par caractere que par crédulité; flottant toujours au milieu de la foule de ses courtisans qui, le pressant sans cesse, le poussoient en sens contraire; avide de louanges sans penser à les mériter; mettant la vanité à la place de la grandeur, & jugeant de la splendeur de sa Cour par le nombre des Officiers, sans s'occuper du choix. On en comptoit jusqu'à mille dans sa cuisine, autant de Barbiers, beaucoup plus d'Echansons, & les Eunuques ne se dénombroient pas, tant ils étoient multipliés. Les gages de tous ces domestiques alloient à des sommes immenses; ce qui a fait dire, & l'on n'a pas exagéré, qu'il en coûtoit plus pour l'entretien du Palais que pour la subsistance des armées.

frere Constantin aussitôt après sa mort, & devint ainsi maître unique de l'Occident. L'année suivante, il marcha contre les Francs qui avoient passé le Rhin pour entrer dans les Gaules, & s'en fit des alliés par le succès de ses armes. Appellé ensuite dans la Grande Bretagne par les troubles qui s'y étoient élevés, il y rétablit la paix, & en assura la durée par de sages réglemens. L'an 342, il obtint de Constance, par ses menaces, le rappel de S. Athanase & des autres Evêques orthodoxes, que les intrigues des Ariens avoient fait exiler. Ce Prince avoit pour la chasse une passion qui lui fit négliger les affaires de l'Etat. La sécurité où elle le jetta lui devint funeste. Magnence en profita, l'an 350, pour prendre la pourpre. Constant, obligé de fuir en tirant vers l'Espagne, fut atteint dans Elne au pied des Pyrénées par un Officier Franc nommé Gaïson, qui le mit à mort le 27 Février de la même année, dans la 30ᵉ de son âge, la 12ᵉ de son régne, depuis qu'il avoit pris le titre d'Auguste, ou la 13ᵉ en comptant par les Consulats, & la 17ᵉ depuis qu'il fut créé César. OLYMPIADE, fille du Préfet Ablave, qui lui avoit été fiancée, se maria, suivant Ammien Marcellin, avec Arsace, Roi d'Arménie. Tout jeune qu'étoit Constant, il étoit fort tourmenté de la goute aux pieds & aux mains; ce qui fut cause en partie de la négligence qu'on lui reproche.

Au Cabinet du Roi l'on voit une médaille en or de Constant avec des captifs à ses pieds, & cette légende, dictée par la flatterie, au revers : VICTOR OMNIUM GENTIUM.

CHEFS DES HUNS.

ROILAS.

ROILAS, Chef des Huns Méridionaux, pénétra, l'an 425, dans la Thrace, & menaçoit Constantinople. Mais il fut tué d'un coup de foudre sur la route, avec une partie de son armée : une autre périt par la peste. Ce qui restoit, saisi de frayeur, reprit la route de son pays.

ROUAS.

ROUAS, ou RUGULAS, qu'il faut distinguer de Roilas, étoit oncle d'Attila, suivant Jornandès.

ROIS DES VANDALES.

les arrêter. S'étant emparés, l'an 411, de la Galice, ils étendirent leurs conquêtes jusqu'au détroit de Gibraltar. Ayant alors fait une espece de partage avec leurs alliés, ils abandonnerent aux Suéves la Galice, qui compre-

JULIEN L'APOSTAT.

361. Fl. Julius Claud. Julianus, fils de Jules Constance, frere du grand Constantin, & de Basiline, sa seconde femme, fille du Préfet Julien, né à CP. le 6 Novembre 331, n'avoit reçu de la nature aucun avantage du côté du corps; mais il en avoit beaucoup du côté de l'esprit, si la passion de régner, jointe à une curiosité sacrilége, ne les eût pas corrompus : *Cujus egregiam indolem decepit, amore dominandi, sacrilega & detestanda curiositas*, dit S. Augustin. Il fut élevé avec un soin particulier dans la Religion Chrétienne, dont il fit profession pendant vingt ans; il eut même le degré de Lecteur. En 354, l'Impératrice Eusébie lui sauva la vie après la mort de Gallus, son frere. Etant allé, l'année suivante, perfectionner ses études à Athenes, il y connut S. Basile & S. Grégoire de Nazianze. Ce dernier, malgré les déguisemens de Julien, reçonnut en lui tout ce que l'expérience ne justifia que trop dans la suite. *Quel monstre nourrit ici l'Empire!* dit ce Saint en voyant sa tête branlante, ses épaules qu'il levoit & remuoit sans cesse, ses regards effarés, sa démarche incertaine & chancelante. La même année, Julien fut déclaré César, le 6 Novembre, à Milan, & envoyé dans les Gaules pour repousser les Francs, les Allemands & les Saxons qui, après avoir ruiné 45 Villes sur le Rhin, s'étoient rendus maîtres d'une grande étendue de pays. Les victoires que le César remporta sur les Barbares & la sagesse de son gouvernement rétablirent la sûreté dans le département qui lui étoit confié. Mais, loin d'inspirer à l'Empereur des sentimens de reconnoissance, ces succès ne servirent qu'à exciter sa jalousie. Les préparatifs, qu'il faisoit contre les Perses, furent un prétexte qu'il saisit pour lui enlever l'élite des troupes. L'armée, instruite de l'ordre donné pour l'exécution de ce dessein, se révolta, & proclama Julien Auguste à Paris, où il avoit fait bâtir un Palais dont on voit encore les restes. Cet événement est du mois de Mars, ou d'Avril 360. En vain Constance fit sommer Julien de quitter le titre qui venoit de lui être déféré; en vain il engagea les Allemands à s'emparer des gorges des Alpes pour lui en fermer le passage. Le nouvel Auguste, s'étant mis en marche l'année suivante, franchit les obstacles qu'on lui opposa, traversa l'Italie, l'Illyrie, la Macédoine & la Grece au milieu des acclamations des peuples; &, ayant appris sur sa route la mort de Constance, il fit, le 11 Décembre 361, son entrée dans CP., où il fut reconnu solemnellement Empereur par le Sénat. Revêtu de l'autorité souveraine, il employa aussitôt à corriger les abus de toute espece qui s'étoient glissés dans le gouvernement. Pour donner l'exemple, il commença par sa Cour en réformant cette multitude prodigieuse de valets, non moins inutile au Maître qu'onéreuse à l'Etat. Mais, en même tems, il se déclara hautement pour le Paganisme, & n'oublia rien pour le relever du discrédit & de l'opprobre où le Christianisme l'avoit fait tomber. Il rétablit les Sacrifices, institua des Pontifes & des Prêtres auxquels il assigna des appointemens, fit revivre toutes les pratiques de l'Idolâtrie les plus superstitieuses, jusqu'à la Magie qu'il exerça lui-même, écrivit contre la Religion Chrétienne, favorisa les Sectes qui l'altéroient en la professant, & persécuta, sous divers prétextes, plusieurs personnages distingués entre les Catholiques. Ses efforts ne se terminerent point là : il entreprit de donner le démenti aux divines Ecritures. Dans cette vue, l'an 363, il fit venir de tous côtés les Juifs pour rebâtir le Temple de Jérusalem, ruiné, depuis près de 300 ans, par Tite. Pleins d'ardeur pour cette œuvre, les Juifs commencerent par arracher les anciens fondemens pour en creuser de nouveaux. Mais quand ils eurent ôté jusqu'à la derniere pierre, & par-là vérifié pleinement la prophétie de J. C., il sortit du même endroit d'effroyables tourbillons de flammes, dont les élancemens consumerent les ouvriers. Ce prodige se répéta toutes les fois qu'on voulut reprendre l'ouvrage, & força enfin de l'abandonner. Ce ne sont pas seulement les Auteurs Chrétiens qui rapportent cet événement; c'est Ammien Marcellin, Ecrivain attaché au Paganisme & contemporain, qui l'atteste, sans autre vue que de raconter un phénomene extraordinaire. La même année, Julien, faisant la guerre aux Perses, reçut, en les poursuivant, un coup de dard qui lui perça le côté jusqu'au foie; il mourut de cette blessure, un peu avant le milieu de la nuit du 26 au 27 Juin de l'an 363, dans la 32e année de son âge, après avoir régné 7 ans & demi depuis qu'il avoit été fait César, environ 3 ans depuis qu'il avoit pris le titre d'Auguste, & seulement 20 mois, non achevés, depuis la mort de Constance. Julia Helena, fille de Constantin & de Fauste, qu'il avoit épousée en 355, mourut, l'an 360, sans enfans. En lui finit la Maison de Constance Chlore, si florissante sous Constantin. Si l'on en croit un Moderne, ce Prince ne fit jamais mourir aucun Chrétien. « Il ne les persécutoit point, dit-il; il les laissoit jouir de leurs » biens comme Empereur juste, & il écrivoit contre » eux comme Philosophe». Cependant Eutrope avoue (L. x.) que Julien persécuta trop vivement la Religion Chrétienne. Ammien Marcellin blâme de même (L. xxv.) l'injustice de ses loix contre les Chrétiens, & ses artifices pour fomenter la division entre eux. Le témoignage de ces deux Païens est au-dessus de tout soupçon. Les Actes publics de son tems nous font d'ailleurs connoître un grand nombre de Martyrs, que les Gouverneurs de différentes Provinces firent de son aveu ou par ses ordres. A cela près Julien fut un grand Prince, & peut-être ne le céda-t-il à aucun de ceux qui avoient occupé le trône des Césars avant lui. C'est le témoignage que le Poète Prudence lui rend par ces vers qui expriment assez bien son caractere :

> Ductor fortissimus armis,
> Consultor patriæ, sed non consultor habendæ
> Religionis, amans tercentum millia Divûm,
> Perfidus ille Deo, sed non & perfidus orbi.

ROIS SASSANIDES DES PERSES.

d'un Empereur Chrétien de les protéger, & que pour les traîner en Perse, afin d'y répandre leur sang, il faudroit que Vararane vînt les arracher d'entre ses bras. Cette réponse généreuse fut suivie d'une rupture entre l'Empire & la Perse. Ardabure, Général de Théodose, s'étant mis le premier en campagne, remporta, sur les Perses commandés par Narsès, une victoire qui fut célébrée, le 6 Septembre 421, à Constantinople par de grandes réjouissances. Narsès, poursuivi par le vainqueur, se retire à Nisibe, où il ne tarda pas d'être assiégé. le Roi de Perse rassemble toutes ses forces & celles de ses alliés, pour les en-

JOVIEN.

363. Flav. Claud. Jovianus, né l'an 331, Primicier des Gardes du Corps à pied, *Primicerius domesticorum*, dit Cassiodore, fut élu Empereur, après la mort de Julien, le 27 Juin 363, par l'armée qui étoit en Perse. Il n'accepta l'Empire qu'à condition que tous les soldats embrasseroient la Religion Chrétienne; ce qui lui a fait donner le titre de Confesseur par Rufin : titre qu'il avoit déjà mérité, par d'autres actions, sous Julien. Après avoir fait avec les Perses une paix de 30 ans, telle que l'extrême nécessité où il se trouva l'obligeoit de la faire, il revint avec les débris de l'armée, travailla à réparer les maux de l'Etat, rendit la paix à l'Eglise, & rappella S. Athanase avec les autres Evêques exilés. La durée de ce régne heureux fut courte. Dieu se contenta de montrer ce Prince aux hommes comme un éclair, pour leur faire voir quel bien il pouvoit leur donner, mais en même tems qu'ils en étoient indignes. On trouva Jovien mort dans son lit la nuit du 16 au 17 Février 364, après un régne de 7 mois & 20 jours. Carito, sa femme, fille du Général Lucillien, mourut en venant au-devant lui. Il en eut un fils, nommé Varronien, à qui on fit crever un œil pour l'exclure du trône Impérial, parce qu'un borgne ne pouvoit pas être Empereur. On ignore ce qu'il devint dans la suite.

EMPEREURS D'OCCIDENT.

VALENTINIEN I.

364. Valentinien I, fils de Gratien, Comte d'Afrique, né à Cibales en Pannonie l'an 321, Capitaine des Gardes de Jovien, fut élu Empereur à Nicée, le 25 Février 364, par l'armée Romaine. Il étoit pour lors à Ancyre; & comme ce jour-là commençoit le bissexte, jour fatal que les Romains jugeoient être malheureux à leur République, il se tint couché jusqu'au lendemain, ou même, selon quelques uns, jusqu'au sur-lendemain. Valentinien étoit zélé pour la Religion Catholique, & l'avoit confessée généreusement, sous Julien, au péril de sa fortune & de sa vie. Parvenu au trône, l'amour fraternel lui fait prendre un parti, dont la saine raison & l'amour du bien public auroit dû le détourner. Le 28 Mars suivant, étant à Constantinople, il se donne pour Collégue Valens, son frere; &, au mois de Juillet, s'étant rendu à Naisse, il partage l'Empire avec lui, gardant l'Occident pour sa part, & laissant à Valens l'Orient. Valentinien fit d'excellentes loix, & fut sévere jusqu'à l'excès à les faire observer. Sa grande maxime, qu'il avoit sans cesse à la bouche, étoit que *la sévérite est l'ame de la Justice, & que la Justice doit être l'ame de la puissance souveraine.* Il ne choisissoit pas, de dessein prémédité, des hommes inhumains pour gouverner les Provinces; mais lorsqu'il avoit mis en place des hommes de ce caractere, loin de les contenir, il les animoit par des louanges; il les encourageoit par ses lettres à punir rigoureusement les moindres fautes. Pour mettre le peuple à l'abri des vexations, il institua, l'an 365, de concert avec son Collégue, dans chaque Ville, des Défenseurs tirés de l'ordre des Bourgeois notables. Ce n'étoit pas une magistrature, mais une fonction autorisée, telle, à peu près, qu'avoit été, pour la ville de Rome, celle des Tribuns dans leur premiere institution. (Le Beau.) Valentinien, après avoir pacifié l'Afrique révoltée, porta la guerre, l'an 368, chez les Allemands & leurs voisins, ravagea les terres des Quades, & les obligea de lui envoyer des Députés pour lui demander la paix. Mais le choix, qu'ils firent pour cette fonction, ne fut pas heureux. A la vue de ces Députés, gens grossiers & mal vêtus, l'Empereur, croyant qu'ils venoient l'insulter, entra dans une telle colere, qu'il se rompit une veine, & en mourut, le jour même, 17 Novembre 375, à Brégétio dans la Pannonie. Il étoit dans la 55e année de son âge, & la 12e de son régne. Il avoit épousé, 1° Valeria Severa, qu'il répudia, l'an

EMPEREURS D'ORIENT.

VALENS.

364. Valens, né vers l'an 328, fait Auguste par Valentinien, son frere, le 28 Mars 364, eut, au mois de Juillet suivant, l'Orient en partage. C'étoit un homme peu instruit, sans expérience dans la guerre, & un protecteur déclaré des Ariens. Dès la seconde année de son régne, il devint si odieux qu'on le comparoit à Tibére. Procope, parent de Julien, profitant de cette disposition des esprits, se fit reconnoître Auguste à Constantinople, le 28 Sept. 365, pendant que Valens étoit en Cappadoce. Mais peu digne de commander, il fut trahi par ses Généraux dans une bataille que Valens lui donna, le 27 Mai 366, près de Nacolie en Phrygie, pris & livré à ce Prince qui, le lendemain, lui fit trancher la tête. Au printems de l'année suivante, Valens, pour se préparer à la guerre contre les Goths, reçoit le Baptême de la main d'Eudoxe, Chef des Ariens. L'an 370, au mois de Janvier, après avoir accordé la paix aux Goths, sur lesquels il avoit remporté divers avantages, il marche en Orient contre les Perses. Les Catholiques de Constantinople lui députerent 80 Ecclésiastiques, pour redemander Evagre, leur Evêque, qu'il avoit exilé. Valens, pour réponse, fait noyer ces Députés. En passant à Césarée, il veut obliger S. Basile de communiquer avec les Ariens. Le Saint résiste, & laisse l'Empereur dans l'admiration de sa fermeté. L'an 376, Valens permet aux Goths, chassés de leur pays par les Huns, d'habiter la Thrace. Ul-

CHEFS DES HUNS.

L'an 427, sous le Consulat d'Hirtius & d'Ardabure, les Romains, assistés des Goths, obligerent les Huns, suivant le même Ecrivain & le Comte Marcellin, d'abandonner la Pannonie dont ils étoient en possession depuis 50 ans. Mais on ne dit pas où ils se retirerent après leur expulsion. Nous serions portés à croire qu'ils ne furent pas entiérement chassés de ce pays, ou qu'ils y rentrerent bientôt après, puisqu'on voit, par le même Comte Marcellin, que ce fut en Pannonie qu'Aëtius, mécontent de l'Empereur Valentinien III, vint, l'an 432, demander un asyle aux Huns, ses anciens amis. Rouas lui fournit quelques secours qui lui servirent à faire un traité plus avantageux avec son Maître. M. de Guignes met la mort de Rouas en 433.

ROIS DES VANDALES.

noit aussi les Asturies, & s'établirent dans la Bétique, qui, de leur nom, fut appellée Vandalousie ou Andalousie. Ce fut là qu'ils fonderent une nouvelle monarchie. Mais bientôt ils se brouillerent avec les Suéves & tournerent

EMPEREURS D'OCCIDENT.

367, pour son avarice, ou plutôt par fantaisie, après en avoir eu Gratien qui suit; 2°, l'an 368, JUSTINE, veuve du Tyran Magnence, fameuse Arienne, morte en 388, dont il laissa Valentinien II & trois filles, Justa, Galla, femme du grand Théodose, & Grata. Valentinien eût été un Prince accompli, s'il ne se fût pas laissé dominer par la colere, & tromper par ses Ministres & ses Généraux. Mais il se fit un point d'honneur de dissimuler les concussions des uns & les trahisons des autres, pour ne point paroître avoir fait de mauvais choix. Il fit plus; il punit cruellement leurs dénonciateurs. Il peignoit, dit-on, avec grace, & fut l'inventeur de nouvelles machines de guerre. Socrate lui attribue une loi qui permettoit aux habitans de l'Empire Romain d'avoir deux femmes légitimes en même tems. Mais c'est une fausseté réfutée par M. Bonamy. (*Mém. de l'Acad. des B. L.* T. XXX, pp. 394-398.) L'usage des selles à chevaux ne paroît pas remonter au-delà du régne de ce Prince. Auparavant on se contentoit de couvrir d'une housse quarrée le dos du cheval, comme on le voit dans la statue équestre d'Antonin, qui est encore aujourd'hui au Capitole, & souvent même on le montoit à crud.

GRATIEN.

375. GRATIEN, fils de Valentinien & de Severa, né à Sirmich le 18 Avril, ou le 23 Mai 359, élevé par le célebre Ausone, fait Auguste, par son pere, le 24 Août 367, sans avoir passé par la dignité de César, lui succéda, à l'âge de 16 ans & demi, le 17 Novembre 375. La premiere chose, qu'il fit sur le trône, fut de rappeller sa mere Severa de l'exil où son époux l'avoit condamnée. Il la rétablit dans les honneurs de son rang; &, comme elle avoit beaucoup d'esprit & de jugement, il se faisoit un devoir de la consulter & de prendre ses avis. Mais il ne fut pas toujours fidele à cette loi. Ce fut sans doute à l'insçu de cette Princesse que le Général Théodose, l'honneur & le soutien de l'Etat, fut exécuté à mort, l'an 376, par un ordre surpris à la religion de Gratien, dans la Capitale de l'Afrique, qu'il venoit de conserver à l'Empire. L'an 378, Gratien signala sa valeur contre les Allemands, nommés Lentiens, dont le pays s'étendoit vers la Rhétie. La bataille, qu'il gagna sur eux, se donna dans la plaine d'Argentaria, aujourd'hui le village de Harbourg, vis-à-vis de Colmar. Devenu maître de l'Orient, la même année, par la mort de Valens, il donne une loi pour faire cesser la persécution des Ariens, fait venir d'Espagne Théodose le fils, qui s'y étoit retiré après la mort de son pere, & l'associe à l'Empire, le 19 Janvier 379, en lui donnant l'Orient avec une partie de l'Illyrie. Gratien aimoit sincérement la Religion. L'an 382, il fit éclater son zéle contre le Paganisme, en fai-

EMPEREURS D'ORIENT.

philas, leur Evêque, en avoit fait la demande; &, pour l'obtenir, il avoit embrassé l'Arianisme. Dieu, par un juste jugement, se servit de ces mêmes Barbares pour punir l'impiété & les cruautés de Valens. Bientôt ils ravagerent le pays qu'on leur avoit donné pour retraite. Une famine, qui désola cette contrée, jointe aux rapines des Commandans Impériaux, Maxime & Lupicin, les y contraignit. Les Alains & les Huns, qu'ils appellerent à leur secours, mirent le comble à la désolation. Valens, qui étoit pour lors à Antioche, se hâta de faire la paix avec la Perse pour venir les réprimer. Il perd contre eux, le 9 Août 378, la fameuse bataille d'Andrinople, où les 2 tiers de son armée resterent sur la place. Blessé lui même & porté dans une cabane, il y fut brûlé vif, sans être connu, par les vainqueurs, le même jour, à l'âge de 50 ans, après avoir régné 15 ans, 4 mois & quelques jours. ALBIA DOMINICA, qu'il avoit épousée avant d'être Empereur, fut celle qui le pervertit & l'engagea dans l'erreur, après s'être montrée zélée Catholique. Il laissa d'elle deux filles, Carausie & Anastasie.

THÉODOSE LE GRAND.

379. THÉODOSE, à qui ses grands exploits, & encore plus sa haute piété, son zéle pour la Foi, son amour pour l'Eglise, ont mérité le surnom de GRAND, étoit fils du Comte Théodose, le plus habile Général de son tems, qui, succombant à l'envie des Courtisans, fut exécuté à Carthage l'an 376. Théodose, son fils, naquit en Espagne vers l'an 346, & y fut élevé. Il suivit son pere à la guerre; & lorsqu'il l'eut perdu, il retourna dans sa patrie. Après la mort de Valens,

TYRANS qui s'éleverent dans l'Empire sous les régnes de Gratien, de Valentinien II & de Théodose.

383. MAGNUS MAXIMUS, Espagnol, Général de troupes Romaines en Angleterre, s'étant fait proclamer Auguste en 383, passa aussitôt dans les Gaules, où il vint à bout de débaucher les troupes de Gratien. Ce Prince abandonné s'enfuit à Lyon. Maxime, l'ayant fait suivre, le fit assassiner dans cette ville le 25 Août 383. Resté maître des Gaules, de l'Espagne & de l'Angleterre, il oblige Théodose à le reconnoître pour Empereur. L'an 387, il entre en Italie, & enleve cette portion de l'Empire à Valentinien le Jeune, qu'il contraint de se retirer auprès de Théodose, avec sa mere. L'an 388, Théodose, après avoir remporté deux victoires sur Maxime, le prend dans Aquilée, où il s'étoit réfugié. Maxime est mis à mort, à trois milles de cette ville, par les soldats, le 27 Août 388. Victor, son fils, qu'il avoit fait Auguste, fut pris dans les Gaules, au mois de Septembre suivant, par Arbogaste, & décapité comme son pere.

392. EUGENE, Maître du Palais de Valentinien II, fut reconnu Empereur à Vienne, vers la fin de Mai 392, par les soins d'Arbogaste, meurtrier de ce Prince; il le fut aussi dans l'Italie. L'an 394, Théodose, l'ayant battu au pied des Alpes Juliennes, le prit & lui fit trancher la tête, le 6 Septembre, sur le champ de bataille. Arbogaste, s'étant échapé, se tua lui-même deux jours après.

ROIS SASSANIDES DES PERSES.

voyer au secours de la place. Il arriva une chose singuliere: les deux armées qui se cherchoient l'une & l'autre, prirent l'épouvante toutes les deux lorsqu'elles s'aprocherent, & fuirent chacune de leur côté. Les Perses se précipiterent dans l'Euphrate, où il en périt près de cent mille. Les Romains abandonnerent le siége de Nisibe, brûlerent leurs machines & se retirerent sur les terres de l'Empire. Cette guerre finit, l'an 422, par un traité de paix, dont la principale condition fut que le Roi de Perse laisseroit aux Chrétiens de ses Etats la liberté de professer leur religion. Mais cet article ne fut pas fidelement observé. Les Mages, qui étoient les plus acharnés contre les Chrétiens, engagerent Vararane, peu de tems après, à recommencer la persécution. Elle ne finit pas même à sa mort arrivée l'an 440.

EMPEREURS D'OCCIDENT.

ſant abattre l'autel de la Victoire placée dans la ſalle du Sénat ; monument auquel la ſuperſtition avoit attaché le ſort de l'Empire. (Conſtance l'avoit déjà détruit en 357, mais Julien l'avoit rétabli.) Gratien fit plus ; il ſupprima les revenus & les priviléges des Prêtres idolâtres & des Veſtales, & attribua les fonds dont ils jouiſſoient à l'épargne. Une grande famine, dont Rome fut affligée l'année ſuivante, ne manqua pas d'être regardée, par les Païens, comme l'effet de la colere des Dieux que l'Empereur mépriſoit. Les Chrétiens ſe diſtinguerent, dans cette malheureuſe conjoncture, par la charité qu'ils exerçerent envers les étrangers, qu'on avoit d'abord chaſſés de la Ville, & qui furent enſuite rappellés ſur les remontrances du Préfet de Rome. La grande facilité de Gratien lui avoit fait accorder, à quantité de particuliers, des priviléges & des exemptions, dont étoient écraſés ceux qui demeuroient aſſujettis aux charges publiques. S'étant depuis apperçu de l'abus de ces graces, il les révoqua ; &, pour donner l'exemple, il ſe réduiſit lui-même au droit commun, & voulut que ſa Maiſon partageât le fardeau des contributions. Dans la crainte d'être ſurpris, il défendit de faire exécuter aucun ordre du Prince, qui ne ſeroit pas juſtifié par des Lettres-Patentes. Mais un point ſur lequel il ne ſe corrigea pas, ce furent les faveurs qu'il prodiguoit à des Barbares, & ſur-tout à des Alains, qu'il avoit attirés à ſon ſervice. Il leur donnoit des emplois diſtingués dans ſes armées, & les approchoit de ſa perſonne. Cette conduite aliéna de lui ſes ſujets, & excita de grand murmures dans l'Empire. Maxime, qui commandoit dans la Grande-Bretagne, profitant de ces diſpoſitions, ſe fit proclamer Empereur par l'armée qui étoit à ſes ordres, & paſſa auſſitôt dans les Gaules. Gratien marcha contre lui, & le joignit près de Paris. Mais, abandonné par ſes troupes au moment de livrer bataille, il s'enfuit à Lyon, où il fut pris & mis à mort, par un traître, au ſortir d'un feſtin, où il l'avoit invité, le 25 Août 383, à l'âge de 24 ans accomplis. Il avoit régné 16 ans depuis qu'il eut été fait Auguſte, & 7 ans, 9 mois depuis la mort de ſon pere. S. Ambroiſe, qu'il nomma pluſieurs fois pendant qu'il recevoit les coups mortels, verſa des larmes ſur ſon tombeau, qu'il regardoit comme celui d'un martyr. Le S. Prélat fait, en toute occaſion, l'éloge de ſa piété & de ſes autres vertus, plus digne de foi, ſans contredit, que Philoſtorge, Arien fanatique, qui oſe démentir l'hiſtoire & noircir la mémoire de ce bon Prince juſqu'à le comparer à Néron. Gratien avoit épouſé, 1°, l'an 374, JULIA CONSTANTIA, fille de l'Empereur Conſtance, morte 6 mois avant ſon époux ; 2° LÆTA, dont la famille eſt inconnue. Vegece (L. 1, c. 20.) dit que, ſous Gratien, les ſoldats, trouvant leurs armes trop peſantes, obtinrent de quitter leur cuiraſſe, & enſuite leur caſque ; de façon qu'expoſés aux coups ſans défenſe, ils ne ſongerent plus qu'à fuir.

Juſqu'à Gratien excluſivement les Empereurs ont reçu la robe pontificale, comme le prouve le Baron de la Baſtie. (*Mém. de l'Ac. des B. L.* T. XV, p. 40.) Ce Prince la refuſa lorſqu'elle lui fut offerte, & depuis il n'en eſt plus fait mention.

VALENTINIEN II.

383. VALENTINIEN II, fils de Valentinien I & de Juſtine, né ſur la fin de 371, proclamé Empereur à Acinque en Pannonie le 22 Novembre 375, ſuccéda, l'an 383, à Gratien, ſon frere. Dépouillé de ſes Etats par le Tyran Maxime, il ſe réfugia dans ceux de Théodoſe, qui vint en Occident, défit Maxime, à qui il fit couper la tête au mois d'Août 388, rétablit Valentinien, & entra triomphant à Rome avec lui. Depuis ce tems, S. Ambroiſe devint

EMPEREURS D'ORIENT.

Gratien, convaincu de l'injuſtice que lui-même avoit faite au pere & du mérite du fils, rappella celui-ci d'Eſpagne, le choiſit pour ſon Collégue le 19 Janvier 379, & lui donna l'Orient en partage. Théodoſe avoit un grand zele pour la Religion Catholique. Il en fit preuve, l'an 384, par un reſcrit qu'il adreſſa, le 21 Janvier, à Cynege, Préfet du Prétoire, pour chaſſer les Hérétiques de Conſtantinople. Plus ennemi encore du Paganiſme, il chargea le même Préfet d'aller en Egypte & en Syrie fermer les Temples des Idoles, & d'en adjuger les revenus aux Egliſes Catholiques. Quelque déſir qu'eut Théodoſe de venger la mort de Gratien, les conjonctures l'obligerent de faire la paix, en 384, avec le Tyran Maxime. Il la fit ſincérement, quoiqu'en diſe Zozime, qui lui reproche, comme une lâcheté, de l'avoir faite, & l'accuſe, en même tems, d'avoir eu deſſein de la rompre à la premiere occaſion. Maxime, à la vérité, lui en donna ſujet par ſes nouvelles entrepriſes contre le Jeune Valentinien. Théodoſe en profita pour déclarer la guerre au Tyran, qui fut pris, après pluſieurs défaites, dans Aquilée, & amené, à trois milles de là, au vainqueur, dont les ſoldats lui trancherent la tête ſur la fin d'Août 388, ſuivant Socrate. L'année 390 eſt fameuſe par le cruel châtiment que Théodoſe, à la ſollicitation de ſes Miniſtres, exerça ſur la ville de Theſſalonique, pour une ſédition qui s'y étoit élevée : châtiment dont les exécuteurs outrepaſſerent ſes ordres ; elle l'eſt encore plus par la maniere édifiante dont il expia ſon crime, & par la conduite ſage & prudente de S. Ambroiſe, qui le ſépara de la Communion des Fideles, & l'y rétablit ſolemnellement, le jour de Noël, après huit mois de pénitence. Théodoſe étoit alors à Milan. Il revit Theſſalonique, l'année ſuivante, en traverſant la Macédoine, vers la fin de Juillet, & y donna de nouvelles marques de ſon repentir. La ville de Conſtantinople, où il rentra, le 10 Novembre de la même année, après avoir défait les Barbares, s'apperçut que ſes diſpoſitions étoient meilleures qu'auparavant. Dieu témoigna lui-même en être ſatisfait par les graces qu'il lui accorda. L'an 394, il remporta, le 6 de Septembre, ſur le Tyran Eugene, une victoire qui fut ju

CHEFS DES HUNS.

ATTILA.

433. ATTILA, ou ATEULA, ſurnommé le *Fléau de Dieu*, fils de Mundiuque, l'un des Chefs des Huns, devint le ſucceſſeur de Rouas, ſon oncle, avec Bléda, ſon frere. Théodoſe envoya, vers ces deux nouveaux Chefs, des Ambaſſadeurs qui conclurent avec eux un traité de paix,

ROIS DES VANDALES.

leurs armes contre eux. L'Empereur Honorius, au lieu de laiſſer ces Barbares s'entre-détruire, eut l'imprudence de ſecourir les Suéves. Les Van-

EMPEREURS D'OCCIDENT.

le Pere spirituel de ce jeune Prince & son plus fidele conseil. La paix qu'il fit régner dans ses Etats, & la modération avec laquelle il traita ses peuples, furent principalement dues aux sages leçons de ce Prélat. Mais il avoit à la tête de la milice un Général qui tiroit avantage de son habileté, de ses services & de la confiance des troupes pour le maîtriser. C'étoit Arbogaste, Franc d'origine. Las de vivre sous sa dépendance, Valentinien prit le parti de lui retirer le commandement de l'armée. Arbogaste, furieux de cet affront, conçut le dessein de s'en venger, & l'exécuta par la plus noire trahison, en faisant étrangler son Maître à Vienne dans les Gaules, un samedi 15 Mai de l'an 392. Valentinien, alors âgé de 20 ans & quelques mois, avoit porté 16 ans & près de 6 mois le titre d'Auguste, quoiqu'il n'ait régné que 8 ans & près de 8 mois depuis la mort de Gratien. Il n'étoit encore que Catéchumene, & attendoit S. Ambroise qu'il avoit mandé pour lui administrer le Baptême. La date de sa sépulture est ainsi marquée dans S. Epiphane (*Lib. de Ponder. & mens.*) *Ea verò dies erat juxta Ægyptios mensis Pachon 21, juxta Græcos verò (Macedonum mensibus utentes) Artemisii 23, juxta Romanos 17 Calend. Junias.* Arbogaste lui substitua le Tyran Eugene qui fut défait par Théodose & mis à mort par son ordre, le 6 Septembre 394.

HONORIUS.

395. Honorius, second fils de Théodose, né le 9 Septembre 384, fait Auguste le 10 Janvier, ou le 20 Novembre 393, fut déclaré Empereur d'Occident par son pere le 17 du mois de Janvier 395. Honorius fut zélé pour la Foi; mais du reste il n'eut rien des grandes qualités de Théodose, non plus que son frere Arcade. Ces deux Princes, dit Muratori, étoient plutôt faits pour être gouvernés que pour gouverner. Honorius mourut d'hydropisie à Ravenne le 15 Août 423, âgé de 39 ans, après avoir régné 28 ans & environ 7 mois. Il ne laissa point d'enfans de ses deux femmes Marie & Thermantie; elles étoient toutes deux filles de Stilicon, Vandale de naissance, ce Ministre fameux à qui Honorius fit trancher la tête à Ravenne pour ses perfidies réelles ou supposées par ses ennemis, le 23 Août 408, & dont le fils Eucher, & la femme Herene, niece du grand Théodose, subirent, peu de tems après le même supplice. Honorius avoit épousé, l'an 398, la premiere, décédée en 404. Il donna sa main, l'an 408, à la seconde, morte en 415. L'Empire d'Occident, sous Honorius, tomba dans l'opprobre & la misere. Alaric, Roi des Goths, chassé d'Italie par Stilicon, après la célebre bataille de Pollentia, donnée le 29 Mars 403, y rentra lorsqu'il eut appris la mort de ce Général avec lequel il étoit d'intelligence, dit-on, pour mettre Eucher, son fils, sur le trône Impérial. Alors il marcha droit à Rome, dont il fit le siége sur la fin de cette année. Bientôt réduit à l'extrémité faute de vivres, le peuple Romain lui fait une députation pour demander la paix à des conditions raisonnables, menaçant de sortir de ses murs en cas de refus & de lui livrer bataille. Le Barbare, instruit de l'état des assiégés & de leurs dispositions, rit de la menace. *A la bonne heure*, dit-il, *jamais un pré n'est plus aisé à faucher que quand l'herbe est drue.* On lui demande ce qu'on peut donc espérer de lui; *la vie*, répond-il. Il se radoucit néanmoins, & accepte l'offre qu'on lui fait de cinq mille livres d'or, trente mille d'argent, quatre mille robes de soie & trois mille pieces teintes en écarlate. Rome, cette fois, se garantit par là du pillage. Pour accorder la paix & faire même alliance avec l'Empire, Alaric ne demande, en se retirant, que la charge de Maître de la Milice Romaine; & Honorius, tout incapable qu'il

EMPEREURS D'ORIENT.

gée miraculeuse, & qui le rendit maître de l'Occident. Ce Prince, couvert de gloire & plein de bonnes œuvres, mourut saintement à Milan, le 17 Janvier de l'an 395, à l'âge de 50 ans, après 16 ans moins 2 jours de régne. Il est le dernier Empereur qui ait possédé l'Empire Romain en entier. En mourant, il le partagea entre ses deux fils. Théodose publia des loix très séveres contre les Idolâtres & les Hérétiques; mais il eut la prudence de ne point en presser l'exécution. Elles servoient pour retenir les uns & les autres dans la crainte, & l'Eglise quelquefois les employoit effectivement pour arrêter leur ardeur. La mort de Théodose le Grand peut être regardée comme l'époque fatale de la décadence des deux Empires d'Orient & d'Occident. Ce Prince avoit épousé, 1° Ælia Flaccilla, fille, à ce qu'on croit, d'Antoine, Préfet des Gaules, morte, en odeur de sainteté, le 14 Septembre 385, après lui avoir donné Pulquerie, décédée peu de tems avant sa mere, & deux fils, Arcade & Honorius; 2°, l'an 386, Galla, fille de Valentinien I, morte en couches l'an 394, dont il eut Placidie, femme d'Ataulphe, Roi des Visigoths, puis de Constance III, Collégue d'Honorius.

ARCADE.

395. Arcade, né en Espagne, vers l'an 377, de Théodose & de Flaccilla, fait Auguste le 16 ou le 19 Janvier 383, succéda, le 17 Janvier 395, à son pere, & eut l'Orient en partage. Il mourut, le premier Mai 408, âgé de 31 ans, après avoir régné 12 ans avec son pere, & 13 ans, 3 mois, 14 jours depuis la mort de Théodose. Ce Prince étoit mal fait, d'une figure désagréable & d'une foible complexion. « Une humeur douce, tranquille & » pacifique, étoit en lui l'effet d'une » stupidité naturelle qu'annonçoit un » parler lent, des yeux morts & languissans; & les soins, que Théodose » avoit pris de son éducation en le confiant aux Maîtres les plus capables de » le former, n'avoient pu lui procurer » ce que la nature lui avoit absolument » refusé ». (Hardion.) Deux hommes, également méchans, s'emparerent successivement des affaires au commencement de son régne, Rufin & l'Eunuque Eutrope. Le premier, Gaulois de naiss-

ROIS SASSANIDES DES PERSES.

XV. ISDEGERDE II.

440. Isdegerde II, nommé aussi Vararane par quelques Auteurs Grecs, posséda le trône des Perses depuis la mort de Vararane, son pere, jusqu'à la sienne arrivée l'an 457.

XVI. PÉROSE.

457. Pérose (ou Phirouz) s'empara du trône, avec le secours des Euthalites (ou Huns blancs, suivant M. de Guignes; Hongrois, selon M. Fischer), au préjudice d'Hormoz, son

EMPEREURS D'OCCIDENT.

est de lui résister, est assez mal avisé pour la refuser. Piqué de cet affront, Alaric revient quelque tems après devant Rome, & en forme de nouveau le siége. La famine y devint si affreuse, que le peuple, assemblé dans le cirque, s'écria, transporté de fureur : *Qu'on mette en vente la chair humaine, & qu'on en taxe le prix.* Honorius se détermine enfin à traiter avec Alaric, malgré le serment qu'il avoit fait, par une impression étrangere, de n'en jamais rien faire. Les deux Princes s'abouchent à trois lieues de Ravenne. Mais tandis qu'on négocie, Sarus, Capitaine Goth, qui avoit quitté Alaric pour s'attacher aux Romains, sort inopinément de Ravenne avec sa troupe, vient fondre sur un quartier du camp d'Alaric, & taille en pieces un grand nombre de ses gens. Cette perfidie rompit les conférences. Alaric, furieux, reprend la route de Rome qu'il assiege pour la troisieme fois, & dont il se rend maître le 24 Août. Le feu, l'épée, les chaînes, partagerent le sort de cette superbe maîtresse du monde, qui avoit résisté à tant d'ennemis depuis 1162 ans qu'elle subsistoit. Dieu fit voir néanmoins en cette occasion combien il est le maître des volontés des hommes, même les plus féroces. Alaric, Prince Arien, en permettant le pillage aux soldats, avoit défendu de toucher aux Eglises ; & si quelques-unes furent la proie des flammes, ce fut par la communication de celles qui consumoient les maisons voisines. Un grand nombre de ceux qui s'étoient réfugiés dans ces asyles mirent par là en sûreté leur vie. Le respect d'Alaric pour la Religion s'étendit même aux effets mobiliers qui lui étoient consacrés. Un Officier Goth étant entré

EMPEREURS D'ORIENT.

sance, originaire d'Eause, s'étant élevé, sous Théodose, par un mélange de services importans & de fourberies adroites, en 386, à la Préfecture d'Orient ; en 390, à la charge de Grand-Maître des Officiers ; &, en 392, au Consulat, crut, après la mort de ce Prince, pouvoir aspirer à l'Empire ; &, dans cette vue, il introduisit les Huns en Asie & les Goths en Thrace : trahison que les soldats, excités par Stilicon, lui firent expier en le massacrant, le 27 Novembre 395, à la vue de l'Empereur. Le second, non moins insolent ni moins ambitieux que Rufin, après avoir été fait Patrice en 398, désigné Consul pour l'an 399, fut dépouillé de tous ses emplois cette derniere année, à la sollicitation du Général Gainas, & à la demande de l'Impératrice, qu'il avoit osé menacer de la faire chasser du Palais, banni en Chypre & décapité à Calcédoine. Gainas, qui avoit également contribué à la perte de Rufin, voulut ensuite rem-

TYRANS qui s'éleverent dans l'Empire sous le régne d'Honorius.

407. CL. CONSTANTINUS, simple soldat, proclamé Empereur, l'an 407, par l'armée de la Grande-Bretagne, puis reconnu dans les Gaules, d'où il passa ensuite en Espagne, & enfin, l'an 409, par Honorius lui-même, fut pris, l'an 411, dans Arles avec Julien, son fils, par le Général Constance, qui les envoya à Honorius, après les avoir tirés d'une Eglise, où Constantin s'étoit fait ordonner Prêtre. Ce Prince les fit décapiter au mois de Septembre de la même année, à 12 lieues de Ravenne, contre la promesse que Constance leur avoit faite de la vie sauve, lorsqu'ils se rendirent à lui. Honorius se crut moins obligé à tenir l'engagement de son Général, qu'à venger ses cousins Didyme & Vérinien que ces deux Tyrans avoient fait mourir. Constantin avoit un autre fils, nommé Constant, qu'il avoit fait César de Moine qu'il étoit auparavant, & que Géronce, son Général, qui l'avoit abandonné dès l'an 409, fit assassiner à Vienne au commencement de l'an 411. Mais Géronce, battu peu de tems après devant Arles, dont il faisoit le siége, par Constance, Général d'Honorius, fut réduit à se sauver en Espagne, où ses propres soldats le tuerent l'an 411, suivant Orose. Olympiodore & Sozomene disent qu'il se tua lui-même après avoir égorgé sa femme Nonniquie, comme elle l'en avoit prié.

409. MAXIME, homme de basse naissance, Officier dans les troupes de la Maison Impériale, prit la pourpre en Espagne, l'an 409, à la sollicitation de Géronce, après que celui-ci eut abandonné le parti de Constant, fils de Constantin. Ayant été chassé de ce pays, il y rentra l'an 419, & s'y maintint l'espace d'environ trois ans, après quoi il fut pris & amené à Ravenne, où il fut mis à mort en 422 (Tillemont.) M. Hardion se trompe en disant qu'on le laissa vivre par pitié.

409, ou 410. PRISCUS ATTALUS, Préfet de Rome, fut un phantôme d'Empereur, qu'Alaric, assiégeant Rome pour la 2e fois, fit couronner par les Romains. Après avoir été pendant quelques mois le jouet de ce Roi barbare, Attalus, suivit la Cour d'Ataulphe, qui tantôt l'appuya, tantôt l'abandonna. Enfin, l'an 416, ayant été livré à Honorius, il marcha devant le char de ce Prince à l'entrée solemnelle qu'il fit à Rome, après quoi il eut la main coupée, & fut exilé dans l'Isle de Lipari.

411. JOVIN, l'un des principaux Seigneurs d'Auvergne, s'étant fait proclamer Empereur à Mayence, vers le mois d'Août 411, fit alliance avec Ataulphe, beau-frere d'Alaric, qu'il invita à passer dans les Gaules, où il fonda le Royaume des Visigoths. Mais ayant associé depuis Sébastien, son frere, à l'Empire, il se brouilla, à cette occasion, avec Ataulphe, lequel, ayant surpris Sébastien dans Narbonne, lui fit trancher la tête. Ataulphe poursuivit ensuite Jovin, le força dans la ville de Valence, l'envoya à Dardanus, Préfet des Gaules, qui le décapita de sa propre main à Narbonne l'an 413.

413. Le Comte HÉRACLIEN, après avoir courageusement défendu l'Afrique contre les entreprises d'Attalus, forma le dessein d'en usurper la souveraineté. Ayant été nommé Consul en 413, il fit éclater ses vues ambitieuses, & déclara hautement sa révolte, en retenant les convois de bled destinés pour Rome. Dans le même tems il faisoit équipper en diligence une flotte considérable avec laquelle il se mit en mer pour aller attaquer cette même ville qu'il avoit affamée d'avance. Mais le Comte Marin étant venu à sa rencontre, il y eut une grande bataille près d'Otricoli, dans laquelle Héraclien fut entièrement défait. De toute sa flotte, il n'en revint à Carthage que le seul vaisseau qui le ramenoit vaincu & couvert de honte. Ce rébelle y eût presque aussitôt la tête tranchée dans le temple de la Déesse Mémoire, où il fut découvert par des soldats que l'Empereur avoit envoyés avec ordre de lui ôter la vie. Tout cela est de la même année 413. S. Jérôme fait une terrible peinture des mœurs d'Héraclien.

423. JEAN, Sécretaire d'Honorius, appuyé de Castin, Général de la Milice, & d'Aëtius, se fit reconnoître Empereur à Rome, après la mort de son maître. Théodose envoie contre lui Ardabure avec Aspar, son fils. Ardabure est pris sur mer & conduit à Ravenne, où Jean s'étoit retiré. Il gagne les Officiers du Tyran, qui l'avoit reçu avec bonté, & dont il avoit feint, suivant Olympiodore, d'embrasser le parti, appelle son fils Aspar, qu'il introduit dans Ravenne, se saisit de Jean, & l'envoie a l'Impératrice Placidie qui lui fit trancher la tête à Aquilée, vers la mi-Juillet 425.

CHEFS DES HUNS.

moyennant un tribut de 700 livres d'or, que les Romains s'obligerent à leur payer. Théodose, en faisant ce traité, prétendoit ne donner aux Chefs des Huns que le titre de Généraux de ses armées, & appelloit *gages* le tribut qu'il étoit forcé de leur payer. Mais Attila pensoit autrement, & comptoit parmi ses sujets des Rois & l'Empereur lui-même. *Mon Maître & le vôtre*, disoient ses Ambas-

ROIS DES VANDALES.

dales, devenus par là plus furieux, ravagerent toute l'Espagne, démolirent Cartagene, emporterent Sévilla d'assaut,

EMPEREURS D'OCCIDENT.

chez une Diaconesse qui avoit en dépôt ceux de l'Eglise de S. Pierre, lui demande si elle a de l'or & de l'argent. *J'en ai beaucoup*, répondit-elle, *& je vais les exposer à vos yeux.* En même tems elle étale un grand nombre de vases précieux. *Ce que vous voyez*, dit-elle, *appartient à l'Apôtre S. Pierre ; prenez-le, si vous l'osez ; mais pensez au compte que vous en rendrez à Dieu. Pour moi j'en serai déchargée n'étant pas en état de vous résister.* Le Barbare n'osant toucher à ce dépôt, envoie demander au Roi ses ordres. Alaric ordonne que ces vases soient reportés à la Basilique de S. Pierre, & qu'on y conduise avec sauve-garde cette Vierge si généreuse, avec tous ceux qui pourroient se joindre à elle. (Orose.) M. de Tillemont place la prise de Rome en 410. Mais Pagi emploie divers argumens pour montrer que cet événement est de 409. Il y a des autorités pour & contre. Si d'un côté S. Isidore rapporte le sac de Rome, par Alaric, à l'Ere d'Espagne 447, qui répond à l'an 409 de J. C., de l'autre Prosper Tiro & Cassiodore le mettent sous le Consulat de Tertulle & de Varane, qui appartient à l'année suivante. » C'est une chose étrange, dit Muratori, que le » tems précis d'une si horrible tragédie demeure encore incertain.» Alaric survécut très peu de tems à cette expédition. Une apoplexie l'emporta tandis qu'il faisoit le siége de Reggio en Calabre. Les Goths l'enterrerent au milieu d'une riviere, près de Cosence en Calabre. Constance, Général d'Honorius, empêcha la ruine totale de l'Empire d'Occident, & le délivra de plusieurs Tyrans qui avoient pris le titre d'Empereur. Pour récompense de ses services, Honorius, qui l'avoit déjà fait son beau-frere, l'éleva, le 8 Février 421, à la dignité d'Auguste & d'Empereur ; mais il n'en jouit que jusqu'au 2 de Septembre suivant, époque de sa mort, selon Muratori. Il avoit épousé, malgré elle, le premier Janvier 417, GALLA PLACIDIA, sœur d'Honorius & veuve d'Ataulphe, dont il eut Valentinien qui suit & Justa Grata Honoria, qui fit venir les Huns en Occident. Honorius fit avec succès un coup d'autorité que Constantin & Théodose le Grand avoient tenté sans pouvoir y réussir ; il abolit les combats des Gladiateurs par un Edit de l'an 403, ou de l'an 404, qui étoit une année séculaire de Rome.

VALENTINIEN III.

424. VALENTINIEN III, fils du Général Constance & de Placidia, fille du Grand Théodose, né le 3 Juillet 419, déclaré César, l'an 424, à Thessalonique, reçut les ornemens impériaux à Ravenne le 23 Octobre 425, après la défaite & la mort du Secrétaire Jean, qui avoit usurpé la pourpre. L'an 429, il perdit l'Afrique par la révolte du Comte Boniface, qui livra cette partie de l'Empire aux Vandales. Ce fut la jalousie du Général Aëtius qui causa la trahison de Boniface, contre lequel il ne cessoit d'aigrir l'esprit de Placidia & celui de son fils. La Princesse reconnut son erreur & Boniface son crime, lorsqu'il n'étoit plus tems de les réparer. Aëtius devint alors ce qu'il vouloit être, un homme nécessaire à l'Etat. On le connut mieux lorsqu'on voulut essayer de s'en passer. Valentinien en effet, pressé par sa mere, l'ayant dépouillé, l'an 432, de ses dignités, sentit bientôt le besoin qu'il avoit de lui pour arrêter les progrès des Barbares dans l'Empire. Aëtius, rétabli la même année, continua de justifier, par de nouveaux exploits, la haute idée qu'on avoit de son habileté. L'un des derniers traits de sa valeur fut le plus brillant : il réussit, l'an 451, à chasser Attila des Gaules. Placidia, mere de Valentinien, n'étoit plus alors. Elle avoit terminé ses jours le 27 Novembre 450. Quoiqu'elle eut toujours élevé son fils dans la mollesse, elle sut toutefois modérer l'impétuo-

EMPEREURS D'ORIENT.

placer ceux qu'il avoit détruits. Sa conduite les fit regretter. Il débuta par exiger qu'on lui livrât trois des principaux Ministres de l'Empereur, qui se livrerent d'eux-mêmes & furent exilés en Epire. Voulant ensuite se rendre maître de Constantinople, il y fit entrer secretement un grand nombre de Goths, ses compatriotes. Mais, voyant que le peuple se tenoit sur ses gardes, il sortit de cette ville sous prétexte d'aller rétablir sa santé à la campagne. Pendant son absence, le peuple, s'étant ému, fit main-basse sur les Goths, qu'il avoit laissés dans la ville, & en massacra un grand nombre. Gainas fit de vains efforts pour y rentrer. Après avoir ravagé tout le pays, il passa dans la Chersonèse pour aller en Asie. Mais Fravita, Goth comme lui, Général de la flotte Impériale, l'ayant attaqué dans le trajet, fit périr, dans la mer, une grande partie de ses troupes. Gainas, étant retourné dans la Thrace, passa le Danube, & se retira chez Uldin, Chef des Huns. Mais ce Prince, redoutant un hôte si dangereux, lui fit couper la tête, qu'il envoya aussitôt à Constantinople l'an 400 ou 401. L'Impératrice ÆLIA EUDOXIA, fille de Bauton, Seigneur Franc, & femme d'Arcade, qui lui avoit donné sa main le 27 Avril 395, gouvernoit alors à son tour l'esprit de son foible époux. Mais, toute impérieuse qu'elle étoit, elle se laissoit elle-même gouverner par une foule de femmes & d'Eunuques qui ne travailloient qu'à s'enrichir aux dépens du peuple. Elle ne leur cédoit point en avarice, & partageoit, avec les Officiers préposés au recouvrement des deniers publics, le produit de leurs extorsions. Egalement vindicative, elle ne pardonna point à S. Jean Chrysostôme les invectives qu'il faisoit en chaire contre le luxe & l'avidité des femmes, s'imaginant qu'elle y étoit notée. Ce fut la premiere cause de la violente persécution qu'elle lui suscita, & dont elle ne vit pas la fin, étant morte le 6 Octobre 404. Elle laissa un fils, qui suit, & quatre filles, Flaccille, Pulquerie, Arcadie & Marine.

THEODOSE LE JEUNE.

408. THÉODOSE II, fils d'Arcade & d'Eudocie, né au mois de Janvier ou d'Avril 401, déclaré Auguste dès le 11

ROIS SASSANIDES DES PERSES.

frere, que le testament de leur pere Isdegerde y avoit appellé. Il eut ensuite la guerre avec ses bienfaiteurs, cantonnés alors dans la Maourennaahar. Vainqueur dans le premier combat, pris dans le second & renvoyé, il périt dans le troisieme l'an 488 (de Guignes). Le Nestorianisme fit de grands progrès en Perse sous le régne de ce Prince par les soins de Barsumas, Evêque de Nisibe, qui vint à bout de lui persuader que, parmi les Chrétiens de ses Etats, il n'y avoit que les Nestoriens qui fussent attachés au Gouvernement, & qu'il devoit regarder ceux qui suivoient la doctrine des Romains comme autant d'espions & de traîtres qui entretenoient des correspondances dangereuses avec les ennemis, & étoient toujours prets à les seconder dans

EMPEREURS D'OCCIDENT.

ſité de ſes paſſions. Après ſa mort, il s'y livra ſans retenue. On vit dès lors l'Empire ſe précipiter vers ſa ruine, ſur-tout depuis la mort d'Aëtius, que Valentinien, à qui l'Eunuque Héraclius l'avoit rendu ſuſpect, poignarda de ſa propre main, l'an 454. Il ſuccomba lui-même ſous le fer de deux aſſaſſins, le 16 Mars 455, dans la 36[e] année de ſon âge, après un régne de 29 ans & près de 5 mois, à compter du 23 Octobre 425. Ce Prince avoit épouſé, le 29 Octobre 437, Licinia Eudoxia, fille de Théodoſe II; & pour parvenir à ce mariage il avoit cédé à Théodoſe, ſuivant Caſſiodore, cette partie de l'Illyrie qui appartenoit à l'Empire d'Occident, c'eſt-à-dire les deux Pannonies. Son épouſe lui donna deux filles, Eudoxie & Placidie, qui furent emmenées captives, avec leur mere, en Afrique, par Genſéric. Eudoxie épouſa Huneric, & Placidie renvoyée avec ſa mere à Conſtantinople l'an 462, fut mariée à Olybrius, depuis Empereur d'Occident. Le tombeau de Valentinien III eſt avec ceux d'Honorius, de Conſtance & de ſa femme, dans l'Egliſe de S. Vital de Ravenne.

MAXIME.

455. Petronius Maximus, né dans les Gaules l'an 395, auteur de la mort de Valentinien III, prit la pourpre, & fut déclaré Auguſte à Rome le 27 Mars 455. Il étoit illuſtre par la nobleſſe & les dignités de ſes ancêtres, avoit lui-même paſſé par tous les honneurs, & poſſédoit de grandes richeſſes. Il épouſa l'Impératrice Eudoxie, & eut l'imprudence de lui avouer enſuite la part qu'il avoit eue à la cataſtrophe qui l'avoit rendue veuve. La Princeſſe, irritée de ſe voir entre les bras du meurtrier de ſon premier époux, fait venir d'Afrique Genſéric pour venger la mort de Valentinien. Au bruit de l'arrivée du Roi des Vandales tout prend la fuite, & Maxime lui-même. Alors le peuple & les ſoldats s'étant ſoulevés, Maxime eſt arrêté & mis en pieces, le 12 Juin 455, 3 mois moins 5 jours après s'être emparé de l'Empire. On croit que ſon fils Palladius, qu'il avoit fait Céſar & marié avec Eudoxie, fille de Valentinien, périt avec lui.

AVITE.

455. Flav. Cœcilius (ou Mœcilius) Avitus, Auvergnat, de race Sénatoriale, Général des armées Romaines, proclamé Empereur par les Viſigoths, le 10 Juillet 455, à Toulouſe, où il étoit pour traiter de la paix avec leur Roi Théodoric, fut de nouveau proclamé, au mois d'Août ſuivant, dans la ville d'Arles, par l'armée Romaine & les principaux Seigneurs Gaulois. S'étant rendu enſuite à Rome avec Sidoine Apollinaire, ſon gendre, il y fut reçu avec acclamations, & unanimement reconnu par tous les Ordres.

EMPEREURS D'ORIENT.

Janvier 402, ſuccéda, le premier Mai 408, à ſon pere, & mourut à Conſtantinople, d'une chûte de cheval, le 28 Juillet 450, dans la 50[e] année de ſon âge, après avoir régné 42 ans & près de 3 mois depuis la mort de ſon pere, & un peu plus de 48 ans depuis qu'il eut reçu le titre d'Auguſte. Théodoſe avoit tout ce qu'il faut pour devenir Saint dans une vie privée; mais il manquoit de pluſieurs qualités eſſentielles pour le gouvernement. Pulquerie, ſa ſœur, quoique âgée ſeulement de 2 ans plus que lui, fut d'un grand ſecours à ce Prince, lui ſervit comme de tutrice, & le corrigea de pluſieurs défauts. L'an 421, il fit preuve de ſon zéle pour la Religion en ouvrant un aſyle dans l'Empire à des Chrétiens de Perſe, qui fuyoient la perſécution. Le Roi Vararane les ayant redemandés, Théodoſe lui répondit que, *pour traîner en Perſe ceux dont il vouloit verſer le ſang, il faudroit qu'il vînt les arracher d'entre ſes bras.* Sur cette réponſe généreuſe, la guerre fut déclarée entre l'Empire & la Perſe. Les Généraux de Théodoſe la ſoutinrent avec gloire; &, par les avantages qu'ils remporterent ſur les Perſes, ils obligerent Vararane, l'an 422, à faire ceſſer la perſécution par un traité de paix. L'an 438, Théodoſe publia, par une Loi du 15 Janvier, ſon Code, qui eſt un Recueil de toutes les conſtitutions que les Empereurs légitimes avoient faites. C'eſt, à proprement parler le 1[er] corps de loix qu'ait eu l'Empire Romain. On avoit, à la vérité, déjà le Code Hermogénien & le Code Grégorien. Mais ils n'étoient munis ni l'un ni l'autre du ſceau de l'autorité ſouveraine, & manquoient par conſéquent d'authenticité. Cet ouvra-

CHEFS DES HUNS.

ſadeurs en parlant à l'Empereur qui ne manquoit jamais de leur faire des préſens conſidérables. Quand Attila vouloit enrichir quelques uns de ſes favoris, il les envoyoit en ambaſſade a Conſtantinople. (Condillac.) L'an 444, ou 445, Attila fait tuer ſon frere Bléda pour régner ſeul ſur les Huns, les Gépides, les Goths, reſtés dans leur pays, les Suéves, les Alains, les Hérules, &c. Jamais Prince ne fit en ſi peu de tems de ſi grandes conquêtes, & ne ſubjugua tant de pays qu'Attila. Il avoit à ſa ſuite une troupe de Rois & de Princes qui étoient dans la crainte & le tremblement en ſa préſence. On faiſoit monter ſon armée à 500 & même à 700 mille hommes. Depuis l'an 433, Honoria, réléguée, pour ſa mauvaiſe conduite, par Valentinien, ſon frere, à Conſtantinople, ſollicitoit Attila de faire la guerre aux Romains. Ce Barbare, en 449, s'y diſpoſe. Théodoſe II, informé de ce deſſein, tente, par le conſeil de l'Eunuque Chryſaphe, ſon Miniſtre, de faire aſſaſſiner Attila. Le complot eſt découvert, & le Roi des Huns a la généroſité de le pardonner, moyennant la ſomme deſtinée à l'aſſaſſin. En 450, il demande à Valentinien Honoria pour épouſe, avec la moitié de l'Empire. Valentinien refuſe l'une & l'autre, alléguant qu'Honoria étoit mariée, & que les femmes n'avoient aucune part dans le partage de l'Empire. Attila conſent enſuite à la paix pour tromper l'Empereur. En 451, uſant du même artifice, il paſſe le Rhin, entre dans les Gaules comme allié des Romains; mais agiſſant réellement en ennemi, il ruine pluſieurs villes ſur ſon paſſage. Le Général Aëce & Théodoric, Roi des Viſigoths, le battent, près d'Orléans, le 14 Juin 451. Attila s'enfuit : il eſt battu une ſeconde fois dans une ſanglante bataille donnée le 20 Septembre ſuivant dans les plaines de Meri-ſur-Seine, dites par les Anciens les plaines Catalauniques, à 6 lieues au-deſſous de Troyes. Il reſta ſur le champ de bataille, ſelon Paul Diacre, 180 mille morts, & 300 mille, ſuivant Jornandes & Idace. C'en étoit fait d'Attila ſi le Général Romain eût voulu profiter de cette victoire. Mais la crainte que la défaite entiere des Huns n'augmentât la puiſſance du Roi des Viſigoths, qui étoit avec lui, fit

ROIS DES VANDALES.

& y commirent les plus grandes cruautés. Gonderic, leur Roi, mourut en 428.

GENSERIC.

428. Genseric, frere de Gonderic, lui ſuccéda l'an 428. C'étoit, ſelon quelques Ecrivains, un apoſtat, qui, de Catholique, s'étoit fait Arien. La même année, apprenant qu'Hermigaire, Général des Suéves, ravage les Provinces qui l'environnent, il marche contre lui, l'attaque dans les plaines de Mérida, & le met en déroute de maniere qu'une partie de ſon armée fut taillée en pieces, & que lui-même en fuyant ſe noya dans le Tage. L'an 429, appellé par le Comte Boni-

EMPEREURS D'OCCIDENT.

Avant que de quitter cette ville pour retourner dans les Gaules, il créa Général de ses armées Ricimer ou Rechimer, issu de la race royale des Suéves, & petit-fils, par sa mere, de Vallia, Roi des Visigoths, le plus grand Capitaine qu'il y eut alors, mais l'homme en même tems le plus ambitieux, le plus fourbe & le plus rusé. Ricimer soutint, par quelques avantages qu'il remporta sur les flottes des Vandales, la réputation de valeur qu'il s'étoit aquise. Il fit également connoître la méchanceté de son caractere en cabalant contre Avite, avec lequel il s'étoit brouillé. Ce Prince étant revenu en Italie, fut arrêté à Plaisance par Ricimer, & dépouillé des marques de la dignité Impériale le 6 ou le 16 Octobre de l'an 456, après avoir tenu l'Empire environ 14 mois. Pour ôter à son ennemi tout ombrage, il se fit ordonner Evêque de Plaisance. Mais apprenant que le Sénat, dont il s'étoit fait haïr, (on ne sait pourquoi) demandoit sa mort, il s'enfuit en Auvergne, & mourut sur la route. Son corps fut inhumé dans l'Eglise de S. Julien de Brioude. (Tillemont.) Depuis sa déposition l'Empereur Marcien, & Léon après lui, eurent le titre de Souverains en Occident. (Le Beau.)

MAJORIEN.

457. Julius Valerius Majorianus, fait Général le 28 Février 457, passa de ce titre à celui d'Empereur d'Occident qui lui fut donné, d'un consentement universel, à Ravenne le premier Août de cette année; ce qui fut confirmé par l'Empereur Léon. (Beauvais.) » Il sembloit, dit M. le Beau, que la Providence l'eut » réservé pour relever l'Empire penchant vers sa ruine : elle avoit » réuni dans sa personne les vertus de ses prédécesseurs sans mé- » lange d'aucun de leurs vices. » Il débuta sur le trône par des loix très sages pour réformer divers abus. Il rétablit Ricimer, avec lequel il étoit lié d'amitié, dans la charge de Général, dont celui-ci ne tarda pas à faire usage contre les ennemis de l'Empire. L'an 458, une flotte, chargée de Vandales & de Maures, vint attaquer les côtes de Campanie. Ces troupes, ayant débarqué entre le Liris & le Vulturne, furent battues par les Romains dans le territoire de Sinuesse, qu'elles commençoient à ravager. Sersaon, leur Général, beau-frere de Genséric, périt dans la mêlée avec un grand nombre des siens; ce qui obligea le reste à regagner promptement la mer. Lyon, soulevé par Théodoric II, Roi des Visigoths, refusoit de reconnoître le nouvel Empereur. Egidius, qui commandoit pour les Romains dans les Gaules, ayant reçu de Majorien un secours considérable, vient assiéger cette ville qu'il force à lui ouvrir ses portes. Pour la punir de sa révolte, il la prive de ses privileges & y établit une garnison qui mit le comble aux maux qu'elle avoit soufferts pendant le siége. Majorien étoit toujours à Ravenne. Il en part au mois de Novembre, franchit les Alpes malgré les glaces & les neiges qui les couvroient, & arrive dans les Gaules où sa présence étoit nécessaire pour contenir les Barbares. Sidoine Apollinaire, gendre d'Avitus, & par cette raison ennemi jusqu'alors de Majorien, vient le trouver, fait sa paix & celle des Lyonnois avec lui, & peu après lui donne un gage éclatant de son retour, en prononçant son panégyrique en vers, que nous avons encore. Majorien cependant méditoit une descente en Afrique, & dans cette vue rassembloit de tous les ports le plus de vaisseaux qu'il lui étoit possible. Procope (*de bello Vandal.* L. 1, c. 7,) raconte que, pour mieux connoître les forces de ses enne-

EMPEREURS D'ORIENT.

ge, dans toutes les éditions, est daté du 15[e] Consulat de Théodose, qui se rapporte à l'an 435 de J. C. Mais on y rencontre des loix qui n'ont été données que l'année suivante; ce qui prouve qu'au lieu du 15[e] Consulat, il faut lire le 16[e], qui appartient à l'an 436 de l'Ere Chrétienne. Les premieres années du régne de Théodose avoient été fort tranquilles; mais les dernieres furent troublées par les inondations des Barbares. Attila, Roi des Huns, après l'avoir convaincu d'avoir voulu le faire assassiner, le contraignit, en 449, de faire une paix honteuse avec lui. L'aveugle confiance, qu'il eut en ses Eunuques, le rendit successivement le protecteur des Hérésiarques Nestorius & Eutychès, sans adopter leurs erreurs. Le brigandage d'Ephèse, dont les suites furent si déplorables, fut l'effet de l'illusion que lui avoit faite, à l'aide de ses Ministres, l'hypocrisie du second. Les Ecrivains Grecs, qui ne reconnoissent d'autre talent remarquable en lui que celui de bien écrire, c'est-à-dire de bien tracer les caracteres, l'ont surnommé *Calligraphe:* titre plus convenable à un Maître d'Ecole qu'à un Chef de l'Empire. Il cultiva cependant les Lettres; & il n'y eut presque point de science dont il n'eût pris quelque teinture, mais si légere, qu'il ne pouvoit raisonner sur aucune avec justesse. Ce qu'il savoit de la Théologie, qu'il avoit étudiée avec le plus de soin, fait voir combien ses lumieres étoient bornées en tout genre, & son jugement peu solide. Voici un exemple de sa capacité dans les matieres de Religion. Un Moine, ne pouvant obtenir une grace qu'il lui demandoit, eut l'insolence de lui dire qu'il se séparoit de sa communion. Ce fut un coup de foudre pour le Prince. Un Evêque, qui avoit sa confiance, eut beau lui représenter que tout homme n'avoit pas le droit d'excommunier; il ne fut rassuré que lorsque le Moine lui eût donné l'absolution. Les affaires du gouvernement étoient ce qui l'occupoit le moins. Il laissoit faire ses Ministres; il approuvoit sans examiner; il signoit sans lire. Pulquerie lui fit sentir un jour le danger de cette inapplication, en lui faisant signer un Acte, par lequel il

ROIS SASSANIDES DES PERSES.

l'occasion. Au moyen de ces insinuations, il excita une violente persécution en Perse contre les Catholiques, remplit les Siéges d'Evêques Nestoriens, & en fonda de nouveaux pour ceux de cette secte qui s'étendit fort avant dans les Indes, & pénétra jusqu'à la Chine. (Assemani, *Biblioth. Orient.*)

XVII. BALASCÈS.

488. Balascès (ou Balasch), fils de Pérose, parvint au trône après la mort de son pere. Soupharai, son Général, remporta, sur les Euthalites, une victoire qui délivra la Perse d'un tribut honteux qu'ils lui avoient imposé, & procura la liberté des enfans de Pérose, qu'ils retenoient prisonniers. Les Satrapes mécontens de Balascès, l'obligerent à descendre du trône l'an 491.

XVIII. CAVADÈS.

491. Cavadès (ou Kobad), second fils de Pérose, fut

EMPEREURS D'OCCIDENT.

mis, il ſe rendit ſur les lieux après s'être déguiſé, & alla trouver Genſéric, en qualité d'Ambaſſadeur, ſous prétexte de lui propoſer un traité de paix. Le Barbare, ajoute-t-il, le reçut favorablement, lui montra ſon Palais, ſon Arſenal, & fit paſſer en revue devant lui ſon armée. Mais cette anecdote, dont nul autre Ecrivain ancien ne fait mention, paroît fort ſuſpecte. Quoiqu'il en ſoit, l'an 460, Majorien, ayant réuni ſa flotte au port de Carthagene, ſe mit en route au mois de Mai pour aller en prendre le commandement & la conduire en Afrique. Mais les Vandales, avertis par des traîtres, ſuivant Idace & Marius d'Avenches, vinrent fondre inopinément ſur elle, prirent le plus grand nombre de ſes bâtimens qu'ils emmenerent en Afrique, & diſſiperent le reſte. Ce revers fit manquer l'expédition de Majorien, & n'empêcha pas néanmoins Genſéric de lui envoyer des Ambaſſadeurs pour traiter de la paix; ce qui prouve la peur que l'armement de celui-ci lui avoit cauſée. Le traité conclu, Majorien quitta l'Eſpagne, & revint en Italie par les Gaules. L'application qu'il continua de donner aux affaires de l'Etat, l'habileté avec laquelle il les manioit, & les loix ſages qu'il publia pour la réformation des abus, le faiſoient regarder comme le reſtaurateur de l'Empire, & donnoient lieu d'eſpérer qu'il le rétabliroit dans ſon ancienne ſplendeur. Mais l'éclat de la réputation qu'il s'acqueroit, bleſſa les yeux jaloux de Ricimer. Ce perfide ayant conjuré ſa perte, le ſurprit par ſes fourberies, le dépoſa de l'Empire à Tortone le 2 Août 461, & le fit tuer à Voghera 5 jours après. Majorien n'avoit régné que 4 ans & un jour.

SEVERE III.

461. Libius Severus, ſurnommé Serpentinus, Lucanien, homme ſans réputation comme ſans mérite, fut élevé à l'Empire par Ricimer après la mort de Majorien, & proclamé Empereur à Ravenne le 19 Novembre de l'an 461. Il en porta le titre environ 4 ans, juſqu'en 465, qu'il mourut à Rome dans ſon Palais le 15 Août, empoiſonné, à ce qu'on prétend, par Ricimer. L'Occident fut ſans Empereur juſqu'au mois d'Avril 467.

ANTHEME.

467. Procopius Anthemius, fils du Patrice Procope, gendre de Marcien, étoit Général d'armée dans l'Empire d'Orient, lorſqu'il fut choiſi par le Sénat, l'armée & le peuple Romain pour Empereur d'Occident. On fit une députation à Léon, ſucceſſeur de Marcien, qui agréa ce choix. Antheme partit de Conſtantinople après avoir été déclaré Céſar par Léon, vint en Italie avec une grande armée, & fut proclamé Auguſte auprès de Rome le 12

EMPEREURS D'ORIENT.

abandonnoit ſa femme pour être eſclave. La ville de Conſtantinople lui dut néanmoins de la reconnoiſſance, à cauſe des murailles dont il l'environna, & de pluſieurs édifices dont il l'embellit. Mais, s'il orna la capitale de l'Empire, dit M. Le Beau, il avilit l'Empire tout entier par ſon incapacité. La Majeſté Romaine, flétrie par Attila, perdit, ſous ſon régne, cet éclat qui l'avoit juſqu'alors rendue reſpectable aux Barbares. Théodoſe avoit épouſé, le 7 Juin 421, Ælia Eudoxia, nommée d'abord Athénaïs, fille du Sophiſte Léonce, Princeſſe, belle & ſavante, qui, ſe voyant dégradée, ſur des ſoupçons, par ſon époux, ſe retira, l'an 444, à Jéruſalem, où, revenue des erreurs d'Eutychès, qu'elle avoit embraſſées, elle conſacra, à l'étude & aux bonnes œuvres, le reſte de ſes jours, qu'elle termina le 20 Octobre 460, laiſſant de ſon mariage une fille, Licinia Eudoxia, alliée à l'Empereur Valentinien III.

MARCIEN.

450. Marcien, né d'une famille médiocre en Thrace l'an 391, homme de guerre attaché au Général Aſpar, parvint à l'Empire par ſon mariage avec Pulquerie, que ſon ſexe en excluoit, ou du moins ne lui permettoit pas de poſſéder en Chef, quoique déclarée Auguſte dès le 4 Juillet 414. Cette Princeſſe, en lui donnant ſa main, exigea qu'il reſpecteroit ſa virginité: elle avoit alors 52 ans & Marcien 58. Ce fut le 24 ou le 25 Août qu'il fut proclamé Empereur. Ce Prince, par ſa vertu & ſon application au travail, ſe rendit, avec des talens médiocres, également utile à la Religion & à l'Etat.

CHEFS DES HUNS.

qu'il empêcha ce Prince de forcer le camp des Barbares & de les maſſacrer tous. Attila eut le tems de retourner vers le Rhin, d'où il paſſa en Pannonie pour y recruter ſes troupes. De là il entre, l'an 452, en Italie, qu'il ravage ſans preſque nulle oppoſition. Aquilée, Milan, Pavie, & d'autres villes, éprouverent tout ce que la férocité d'un vainqueur avide de carnage & de butin peut lui inſpirer. Arrivé ſur les bords du Pô, il délibere s'il ira faire le ſiége de Rome. Valentinien, qui s'y tenoit renfermé, craignant qu'il ne prenne ce parti, lui députe le Pape S. Léon, avec deux Sénateurs, pour le détourner de ce deſſein. Le Pontife l'ayant rencontré au confluent du Mincio & du Pô, ſuivant la plus commune opinion, ou, ſelon Maffei, dans l'endroit où eſt aujourd'hui Peſquiera, l'engage à faire la paix avec les Romains moyennant un tribut auquel il ſe ſoumet au nom de Valentinien. Attila reprend, au mois de Juillet, la route de ſes Etats, chargé d'immenſes dépouilles, mais avec une armée conſidérablement diminuée par les maladies. Il y mourut, en 453, d'une hémorrhagie qui l'étouffa la nuit de ſon mariage avec une fille nommée Ildico. Telle fut la fin de cet homme qui avoit été la terreur & le fléau de l'univers. Jornandès décrit ainſi la figure d'Attila: » Il étoit de petite taille, avoit la poitrine large, la tête groſſe, les yeux petits, « la barbe claire, le nez épâté, les cheveux mêlés. Son regard & ſa démarche annonçoient la « fierté de ſon ame. Il entreprenoit la guerre avec ardeur & la faiſoit avec prudence. » Il dit ailleurs qu'Attila mépriſoit le faſte, qu'il étoit équitable envers ſes ſujets, mais fourbe envers ſes ennemis. Son Empire fut renverſé avec lui par la méſintelligence de ſes enfans; circonſtance dont les Princes ſubjugués profiterent pour ſecouer le joug. Cependant les Huns firent encore des ravages ſur les terres de l'Empire. L'an 467, Hermidas, Chef d'une troupe de cette nation, fut défait par Anthémius, proclamé Empereur la même année. On voit un Dengizic, ou Dingic, fils d'Attila, entreprendre la guerre contre les Romains vers 468. Elle fut terminée par la mort de l'agreſſeur dont la tête fut apportée à Conſtantinople l'an 469.

ROIS DES VANDALES.

face, que l'inimitié d'Aëtius avoit engagé à ſe revolter, Genſéric, au mois de Mai, paſſe en Afrique avec une armée compoſée, non ſeulement de Vandales, (ceux-ci ne montoient qu'à 30 mille hommes) mais d'Alains, de Suéves, de Goths, & d'autres nations barbares que l'eſpérance d'un riche butin avoit réunis ſous ſes drapeaux. (*Poſſid. in vitâ S. Auguſ.*) Avec des forces ſi conſidérables, il ſe rend maître en peu de tems de toutes les villes d'Afrique, à l'exception de Carthage, d'Hippone & de Cirthe, qui tomberent néanmoins, dans la ſuite, au pouvoir des Vandales. En vain le Comte Boniface, qui étoit rentré dans le devoir, veut

EMPEREURS D'OCCIDENT.

Avril 467. Pour s'attacher Ricimer, qui se faisoit un jeu de donner des Maîtres à l'Empire & de les faire périr, il lui donna sa fille en mariage. Mais cette alliance ne produisit pas l'effet qu'il en espéroit. Ricimer s'étant retiré de la Cour, après s'être brouillé avec son beau-pere, assembla une armée à Milan pour lui faire la guerre. Antheme, de son côté, leva des troupes pour aller à sa rencontre. S. Epiphane, Evêque de Pavie, s'étant rendu médiateur, réussit à leur faire conclure la paix avant qu'ils en vinssent aux armes. Mais cette réconciliation fut de courte durée. L'année suivante Ricimer s'étant révolté de nouveau, vint assiéger Rome; & l'ayant forcée, par la misere où il la réduisit, de lui ouvrir ses portes, il fit assassiner Antheme; après quoi il livra la ville au pillage & à la fureur de ses soldats. Ainsi périt Antheme par la cruauté de son gendre qui ne lui survécut que 3 mois, le 11 Juillet 472, après un régne d'environ 5 ans. De Flavia Euphemia, sa femme, fille de l'Empereur Marcien, il eut quatre enfans, Marcien, qui épousa Léontia, fille de l'Empereur Léon; Romulus; Procope; & la femme de Ricimer.

OLYBRIUS.

472. Anicius Olybrius, retiré à Constantinople depuis la prise de Rome par Genséric, & envoyé de là par l'Empereur Léon pour secourir Antheme contre Ricimer, fut proclamé lui-même Empereur en Italie par ce traître, avec lequel il étoit d'intelligence, sur la fin de Mars 472. Il mourut le 23 Octobre suivant, trois mois & quelques jours après celui qu'il avoit supplanté. Olybrius avoit épousé, l'an 455, Placidie, fille de Valentinien III, dont il eut une fille nommée Julienne, qui épousa le Patrice Aréobinde: celui-ci refusa l'Empire d'Orient que le peuple de Constantinople, soulevé contre l'Empereur Anastase, vouloit lui déférer.

GLYCERE.

473. Flavius Glycerius prit de lui-même le titre d'Empereur à Ravenne le 5 Mars 473, & ne le porta qu'un an & un peu plus. L'Empereur Léon, mécontent de ce qu'il avoit pris la pourpre sans sa participation, reconnut Empereur d'Occident Népos, parent de sa femme Vérine. Népos, arrivé en Italie, surprit Glycere dans le port de Rome le 24 Juin 474, l'obligea, avant que d'en sortir, de renoncer à l'Empire, lui fit couper les cheveux, & le fit ordonner Evêque de Salone en Dalmatie. Sidoine Apollinaire fait un grand éloge de Glycere dans une Lettre écrite à Castalius Innocentius Audax, que ce Prince avoit fait Préfet de Rome.

JULIUS NÉPOS.

474. Julius Népos fut déclaré César dans le mois de Février au plus tard, à Ravenne, par Domitien, Officier de l'Empereur Léon, & proclamé Empereur dans Rome le 24 Juin 474. L'année suivante, le Patrice Oreste, qu'il avoit envoyé avec une armée dans les Gaules pour l'y faire reconnoître, se révolte. A cette nouvelle, Népos va se renfermer dans Ravenne. Oreste vient aussitôt l'y assiéger. La place étant sur le point d'être forcée, Népos s'enfuit, le 28 Août, en Dalmatie, son pays natal. Il fut tué, le 9 Mai 480, dans une terre qu'il avoit près de Salone, par Viator & Ovide, qui étoient auprès de lui en qualité de Comtes. Quelques uns ont attribué cet assassinat aux sollicitations de Gly-

EMPEREURS D'ORIENT.

Il sauva l'Empire de sa ruine, & rendit la paix à l'Eglise. Attila lui ayant demandé le tribut que Théodose II lui payoit: *Je n'ai de l'or*, répondit-il, *que pour mes amis; je garde le fer pour mes ennemis.* Cette réponse imposa au Barbare qui d'ailleurs connoissoit la valeur de Marcien & l'habileté de ses Généraux. En montant sur le trône, ce Prince trouva l'Eglise d'Orient réduite à l'état le plus déplorable par le brigandage d'Ephése, où l'hérésie d'Eutychés avoit triomphé. Marcien fit triompher à son tour la Foi Catholique, en assemblant le Concile de Calcédoine, qu'il honora de sa présence, & dont il munit les décrets du sceau de son autorité. Il se préparoit à porter la guerre en Afrique, pour recouvrer cette partie de l'Empire Romain sur les Vandales, lorsqu'une maladie arrêta ses desseins & le conduisit au tombeau. Le régne de Marcien ne fut que de 6 ans, 5 mois & quelques jours, ce Prince étant mort dans les derniers jours de Janvier de l'an 457, âgé de 66 ans. Pulquerie avoit fini ses jours 4 ans avant lui, suivant le Cardinal Noris, qui place la mort de cette Princesse au 18 Févr. 453. Marcien avoit perdu, avant de l'épouser, une 1[ere] femme dont il eut une fille, Euphemie, mariée avec Anthémius, depuis Empereur d'Occident.

LÉON I.

457. Léon I, Thrace de naissance, fut élevé à l'Empire, après la mort de Marcien, par le crédit du Patrice Aspar & d'Ardabure, son fils, proclamé Empereur, par l'armée, le 7 Février 457, & couronné par le Patriarche Anatole. C'est le premier Souverain qui se trouve dans l'Histoire avoir reçu la couronne des mains d'un Evêque. Léon fut zélé pour la Foi Catholique, & la maintint contre les Eutychiens. Il consacra les prémices de son autorité par une Ordonnance qu'il publia pour confirmer le Concile de Calcédoine. L'Empire étoit toujours en état de guerre avec les Goths. L'an 461, Léon fit la paix avec Wélamir, leur Général, qui envoya en ôtage à Constantinople le jeune Théodoric, son neveu; (c'est celui qui, dans la suite, devint Roi d'Italie.) Les Evêques excitoient toujours le zéle de Léon contre les Héré-

ROIS SASSANIDES DES PERSES.

substitué par les Satrapes au Roi Balascès, son frere. L'an 498 (Assemani), il fut déposé à son tour, mis dans les fers & remplacé par Giamasp, son frere. L'an 501, Cavadès, s'étant échappé de sa prison, se sauva chez les Euthalites, qui le rétablirent sur le trône. Il eut ensuite la guerre avec ces peuples, pour le paiement des troupes qu'ils lui avoient fournies. Il l'eut aussi avec les Romains sur le refus que fit l'Empereur Justin en 522, d'adopter son fils Chosroès, dans la crainte qu'un jour il ne prétendît lui succéder à l'Empire. Après une longue inimitié qui fermentoit sourdement, cette guerre éclata l'an 528, & dura jusqu'à la mort de Cavadès, arrivée l'an 531, & au-delà.

EMPEREURS D'OCCIDENT.

cere qui ne pouvoit, dit-on, lui pardonner sa déposition. Sidoine Apollinaire fait un grand éloge des talens militaires & des mœurs de Népos. Il avoit épousé une niece de Vérine, femme de l'Empereur Léon : & ce fut cette alliance, jointe à son mérite, qui détermina Léon à lui conférer l'Empire d'Occident dont il se croyoit en droit de disposer.

AUGUSTULE, DERNIER EMPEREUR D'OCCIDENT.

475. ROMULUS, ou MOMYLUS AUGUSTUS, appellé plus communément AUGUSTULE, ou parce qu'il étoit fort jeune, ou par dérision, fut reconnu solemnellement Empereur à Ravenne le 25 ou le 31 Octobre 475, par le crédit d'Oreste, son pere, qui pouvoit tout dans l'Empire après l'expulsion de Népos. Son régne fut de peu de durée. L'an 476, Odoacre, Roi des Hérules, l'ayant pris dans Rome vers le mois de Septembre, l'obligea de renvoyer les ornemens impériaux à l'Empereur Zénon, disant qu'un seul Chef suffisoit à l'Empire Romain ; puis il le relégua au Château de Lucullane en Campanie, où il passa le reste de ses jours dans l'état de particulier avec une pension de 6000 livres d'or. Ainsi fut éteint en Occident l'Empire Romain, après avoir duré 507 ans moins quelques jours, depuis la bataille d'Actium, & 1229 commencés depuis la fondation de Rome. Sa chûte, dit M. d'Anville, ne fit aucun bruit : elle ne pouvoit causer de surprise. Ce fut le dernier soupir d'un corps qu'une longue maladie avoit privé de tous ses ressorts. (*Voyez* Odoacre.)

EMPEREURS D'ORIENT.

tiques. L'an 468, par une Loi du 31 Juillet, il exclut des charges quiconque n'aura pas embrassé la Religion Catholique. La même année, une flotte, qu'il avoit envoyée contre les Vandales d'Afrique, est prise en partie, ou brûlée, par la trahison de Basilisque, son beau-frere, qui la commandoit. Léon punit le traître par l'exil. Aspar étoit un autre ennemi domestique qu'il s'étoit fait, en refusant de créer César Ardabure, son fils, comme il l'avoit promis en recevant l'Empire. Pour prévenir les effets de son ressentiment, que sa hauteur & ses menaces annonçoient, il lui opposa Zénon, l'un des Chefs des Isauriens, nation accoutumée au pillage, auquel il donna une de ses filles en mariage, & qu'il éleva ensuite au Consulat. La partie n'étoit pas égale entre ces deux rivaux. Aspar s'étoit acquis une grande estime par les services importans qu'il avoit rendus à l'Etat. Zénon n'avoit pour lui que la faveur, sans vertus & sans talens. Léon, voyant le premier sur le point d'éclater, feint de se réconcilier avec lui, & tient enfin la parole qu'il lui avoit donnée. Mais, peu de tems après (l'an 471), il fait massacrer le pere & le fils à ses yeux, sur la découverte ou le soupçon d'une conspiration qu'ils tramoient contre lui. Ils étoient Ariens l'un & l'autre. Les Goths, leurs compatriotes, pour venger la mort de ces deux hommes qui faisoient leur principal appui, ravagerent, pendant près de deux ans, les environs de Constantinople, & firent ensuite la paix à des conditions avantageuses. L'an 474, Léon meurt à Constantinople d'une dyssenterie, au mois de Janvier, après un régne d'environ 17 ans. Cette maladie, qui fut longue, l'avoit atténué au point que, quand on mettoit du feu devant ou derriere lui, on voyoit au travers de son corps. (Cédrénus.) Le zéle de Léon pour la foi & la régularité de ses mœurs lui mériterent des éloges ; mais l'avarice obscurcit ces vertus. Il accabla d'impôts les provinces, & prêta l'oreille aux délateurs qui souvent l'engagerent à punir des innocens. Il avoit épousé ÆLIA VERINA, dont il laissa deux filles, Ariadne, mariée à Zénon ; & Leontia, femme de Marcien, fils de l'Empereur Anthémius.

LÉON II, DIT LE JEUNE, ZÉNON ET BASILISQUE, EMPEREURS D'ORIENT.

474. LÉON II, dit le Jeune, fils de Zénon & d'Ariadne, fille de Léon I, né vers l'an 469 (& non pas 459, comme le fait entendre la Chronique d'Alexandrie), fut déclaré César, & peut-être même Auguste, par son aïeul, sur la fin de 473. Mais, à raison de son bas âge, Zénon, son pere, fut établi, après la mort de Léon I, pour gouverner en son nom. Zénon ne se contenta pas du titre de Régent ; il prit la pourpre avec le consentement du Sénat, & se fit déclarer Empereur au mois de Février 474. Le jeune Léon étant mort au mois de Novembre suivant, après un régne de dix mois, Zénon demeura seul maître de l'Empire. Sa vie déréglée le rendit si odieux, que Vérine, sa belle-mere, & Basilisque, frere de Vérine, travaillerent à le détrôner. Zénon, suivant Pagi, fut chassé, au mois de Janvier 476, par Basilisque qui, s'étant emparé du trône, en fut

ROIS BARBARES D'ITALIE.

L'AN 476 est l'époque de l'extinction de l'Empire en Occident, & de l'établissement d'une Monarchie nouvelle en Italie. Ce pays fut érigé en Royaume au moment qu'il cessa d'être une portion de l'Empire. Il devint le domicile des Barbares qui l'avoient conquis ; & leur Chef, s'étant mis à la place des Césars, exerça, sur tout ce qui s'étend depuis les Alpes jusqu'en Calabre, la même autorité dont ils avoient joui, mais sous un autre titre. L'Italie cependant ne fut pas toujours assujettie aux mêmes Barbares. De la domination des Hérules, elle passa sous celle des Goths ; à ces derniers, succederent les Lombards, dont la puissance plus durable fut enfin détruite par Charlemagne, qui, l'an 800, rétablit l'Empire en Occident.

ODOACRE, ROI DES HÉRULES.

L'an 476, ODOACRE, fils d'Edicon, le même vraisemblablement que Prisque met au nombre des Ministres d'Attila, Ruge ou Scythe de nation, mais élevé en Italie & l'un des Officiers des Gardes du corps de l'Empereur, demande, au nom des Barbares incorporés aux milices Romaines, le tiers des terres d'Italie, pour y fixer leur demeure. Oreste, pere de l'Empereur, s'étant durement opposé à cette demande, Odoacre passe en Pannonie, où il ramasse différens corps d'Hérules, de Skirres, de Turcilinges, &c. à la tête desquels il fait irruption en Italie, prend & livre aux flammes

ROIS DES VANDALES.

s'opposer aux progrès de ces Barbares Il est defait l'an 430, & assiégé dans Hippone sur la fin de Mai, trois mois avant la mort de S. Augustin. L'an 431, vers le mois de Juillet, les Vandales levent le siége d'Hippone, qui duroit depuis environ 14 mois. Mais ils gagnent, peu de tems après, une grande bataille sur les Romains. Ils brûlent ensuite Hippone, que ses habitans avoient abandonnée. Genséric, l'an 435, le 11 de Février, fait la paix

renversé lui-même, au mois d'Août 477, par celui qu'il avoit supplanté. Mais ces dates sont fort suspectes à Muratori qui leur oppose trois Loix publiées, par Zénon, l'an 476 : la premiere, le 1 Janvier; la seconde, le 20 Février; la troisieme, le 15 Décembre; ce qui lui donne lieu de croire que la chûte & le rétablissement de Zénon appartiennent, l'une & l'autre, à l'an 475. Quoiqu'il en soit, Zénon, ayant fait arrêter Basilisque qui s'étoit réfugié dans une Eglise, l'envoya prisonnier, avec sa femme & ses enfans, dans une tour, où ils moururent de faim. Pendant son régne momentané, Basilisque avoit tâché d'abolir le Concile de Calcédoine par une Lettre circulaire à laquelle souscrivirent plus de 500 Evêques Schismatiques, Timothée Elure & Pierre le Foulon à leur tête. Mais l'opposition du Clergé de Constantinople & le soulévement du peuple avoient ensuite obligé ce Tyran à se retracter. L'an 479, nouvelle conjuration, formée par Marcien, petit-fils de l'Empereur de ce nom & beau-frere de Zénon, pour le dépouiller de l'Empire. Marcien assiége l'Empereur dans le Palais; mais, abandonné presque aussitôt de ses soldats, par les insinuations du Patrice Illus, il est pris & relégué au Château de Papyre, où la crainte l'obligea de se faire Prêtre. Zénon, tout incapable qu'il étoit de gouverner l'Etat, se croyoit fait pour gouverner l'Eglise. En conséquence, l'an 482, il publie son *Hénotique*, ou Edit d'union, pour réunir les Catholiques & les Euthychiens : loi qui augmenta les troubles, loin de les appaiser. Tous les Evêques de l'Empire y souscrivirent, à l'exception d'un petit nombre qui abandonnerent volontairement leurs Siéges, ou qui en furent chassés. Cependant les Papes, quoique bien éloignés d'approuver l'*Hénotique*, ne l'ont point condamné formellement, & n'ont point fait un crime aux Grecs de l'avoir signé. Dans la crainte d'irriter l'Empereur & de le porter à de nouveaux excès, ils ont cru devoir épargner tout ce qui portoit son nom. « Mais cette condescendance bien que prudente, dit un judicieux Moderne, autorisoit les entreprises des Empereurs sur le Sacerdoce; &, entretenant la confusion des idées, faisoit que la plupart des Chrétiens ne savoient plus qui étoit Juge en matiere de Foi ». L'an 484, Vérine, que Zénon avoit exilée, fait proclamer Empereur le Patrice Léonce à Tarse en Cilicie, & meurt la même année. Le Patrice Illus, dont Zénon, pour récompense de ses services, méditoit la perte, étoit entré dans cette conspiration. L'an 488, Léonce & Illus, bloqués depuis trois ans dans le Château de Papyre par le Général Jean le Scythe, sont forcés de se rendre. Ils paient leur révolte de leurs têtes qui sont envoyées à Constantinople. Zénon croyoit aux astrologues & aux devins. Les ayant consultés, l'an 490, touchant son successeur, il fait mourir plusieurs personnes sur les indices que ces imposteurs lui avoient donnés. Enfin il meurt lui-même d'épilepsie, le 9 Avril de l'an 491, âgé de 65 ans, après un régne de 17 ans & environ 3 mois, à compter du mois de Février 474. Zonare assure qu'Ariadne, sa femme, qui vouloit faire régner Anastase, son amant, le fit enfermer dans un sépulcre, où il expira en appellant à son secours & en dévorant ses bras. Il avoit eu pour premiere femme Arcadie qui lui donna un fils, que ses débauches enleverent à la fleur de son âge. Zénon étoit un monstre par la figure & le caractere. Il étoit contrefait, couvert de poil depuis la tête jusqu'aux pieds; ce qui le rendoit semblable à un satyre dont il avoit la lubricité. Pour subvenir aux dépenses excessives où le jetta sa vie dissolue, il fit d'aussi grandes levées d'argent, que s'il eût eu à soutenir la guerre contre toutes les Puissances de l'Asie & de l'Europe. Non moins cruel que voluptueux, il compta pour rien la vie des citoyens, dès qu'ils lui devinrent suspects ou qu'il crut en être offensé. D'ailleurs, lâche & timide, il ne se montra jamais à la tête de ses armées; il avilit la Majesté de l'Empire en demandant humblement la paix aux Barbares.

ANASTASE I.

491. Anastase Dicore, natif d'Epidamne ou Duras en Illyrie, proclamé Empereur, après la mort de Zénon, par le Sénat & l'armée, fut couronné, le 11 Avril 491, à l'âge de 60 ans. Cette cérémonie souffrit d'abord de la difficulté. Comme il étoit plus que suspect d'hérésie, le Patriarche Euphémius, pour lui imposer le diadême, l'obligea de signer une profession de foi orthodoxe, & d'y joindre une promesse de soutenir les décrets du Concile de Calcédoine. On fut assez surpris de son élévation à l'Empire. Ce fut l'ouvrage d'Ariadne, veuve de Zénon, qu'il épousa. Avant que de parvenir à cette dignité suprême, il avoit été engagé dans le Clergé de Constantinople, & avoit été même élu, mais non sacré, Patriarche d'Antioche. Il avoit embrassé dès lors les erreurs d'Eutychès & du Manichéisme; ce qui porta le Patriarche Euphémius, dans la suite, à faire abattre à Constantinople la chaire où il avoit enseigné. (Villoison, *Anecd. Græca*, T. II, p. 30.) Anastase, placé sur le trône impérial, devint l'instrument de la justice divine, & employa tout son pouvoir à protéger les Hérétiques qui l'avoient séduit. Fourbe, cruel & lâche, il dupa le peuple par son hyprocrisie, persécuta les bons Evêques par fanatisme, fomenta les séditions par politique, & ne vint à bout de ses ennemis que par des bassesses, ou par l'habileté de ses Généraux. Le plus dangereux de ses ennemis fut Vitalien, Maître de la Milice & petit-fils du célebre Général Aspar. L'intérêt de la Religion servit de prétexte à sa révolte. Ce fut alors qu'on vit pour la premiere fois l'orthodoxie armée pour sa défense. Jusqu'alors les Fideles n'avoient opposé aux Tyrans que la patience & la fermeté immobile de leur foi dans les tourmens. Anastase envoie Hypace, son neveu, contre le rebelle qui approchoit de Constantinople avec une armée formidable : Hypace, ayant été pris dans un combat, fut enfermé dans une cage de fer, qu'on traînoit sur un chariot à la suite du vainqueur. Enfin, après avoir ravagé la Scythie, la Mésie & la

ROIS SASSANIDES DES PERSES.

XIX. CHOSROÈS I, dit LE GRAND.

531. Chosroès (ou Khosrou), troisieme fils de Cavadès, fut élu Roi de Perse après la mort de son pere, par préférence à ses deux aînés, conformément au testament de son pere. Pour avoir le tems de s'affermir sur le trône, il prêta l'oreille à l'accommodement que Justinien lui fit proposer. Les principales conditions de la paix, dont le traité ne fut signé qu'en 533, étoient qu'on rendroit les prisonniers faits de part & d'autre, & que les Romains paieroient en outre mille livres d'or aux Perses. L'an 540, jaloux du succès des armes de Justinien, qui avoit recouvré l'Afrique, il fit irruption dans la Syrie, où il mit tout à

Thrace, Vitalien obligea l'Empereur d'entrer en négociation avec lui. Anaſtaſe promit de rappeller les Evêques exilés, & de ne plus inquiéter les Catholiques. Ce fut à ces conditions que Vitalien congédia ſon armée. Vitalien vécut tranquille à la Cour avec le titre de Général de la Thrace qu'il avoit dévaſtée. Telle étoit la foibleſſe d'Anaſtaſe : ce Prince avoit néanmoins quelques bonnes qualités naturelles ; &

ROIS DES GOTHS EN ITALIE.

Pavie, où le Patrice Oreſte s'étoit réfugié, l'emmene priſonnier avec toute la garniſon, entre dans Ravenne, où il fait décapiter le Patrice Paul, frere d'Oreſte, marche à Rome, dont il trouve à ſon arrivée les portes ouvertes & le Sénat diſpoſé à le recevoir, dépoſe Auguſtule de la dignité Impériale, mais ſans lui faire d'autre mal par compaſſion pour ſon âge, ſe fait proclamer Roi d'Italie par ſon armée le 22 Août 476, revient à Plaiſance, où il fait mourir Oreſte le 28 du même mois, & commence un régne qui fut paiſible & ſans perte l'eſpace de 13 ans, comme S. Séverin, Apôtre du Norique le lui avoit prédit à ſon paſſage par ce pays pour entrer en Italie. Mais l'an 489, Théodoric, étant venu fondre ſur l'Italie à la tête des Oſtrogoths, défit, près d'Aquilée, Odoacre le 28 Août de cette année, & le battit une 2e fois près de Vérone, le 27, ou le 30 Septembre ſuivant; mais trahi par un de ſes Généraux, Théodoric fut obligé de ſe retirer à Pavie, où ſon ennemi vint l'aſſiéger après avoir ravagé la Ligurie. Théodoric, dans ſa détreſſe, appella les Viſigoths avec leſquels il remporta une 3e victoire le 11 Août 490. Odoacre alors va ſe renfermer dans Ravenne, s'y fortifie, & après s'y être défendu avec beaucoup de courage pendant 3 ans, ſe trouve enfin obligé de traiter avec Théodoric. L'accord fut conclu le 27 Février 493. Théodoric fit ſon entrée triomphante dans Ravenne, le 5 Mars, & tua de ſa main, peu de jours après, Odoacre, malgré le ſerment qu'il lui avoit fait de lui conſerver la vie. Jamais peut-être conquérant Barbare ne montra plus de modération qu'Odoacre. Salué Roi par ſon armée, & reconnu pour tel par toute l'Italie, il refuſa de prendre les ornemens de la Royauté; il ne brigua que le titre de Patrice que l'Empereur Zénon lui donna de lui-même dans une Lettre qu'il lui écrivit, & ne ſe regarda que comme le premier ſujet de l'Empire. Quoique Arien, il ne maltraita point les Catholiques. Les Romains & les Barbares eurent également à ſe louer de ſon humanité. S'il établit pluſieurs impots onéreux, il y fut contraint par la néceſſité de récompenſer ceux qui l'avoient aidé dans ſa conquête. Il avoit un fils, nommé Telano, qui périt vraiſemblablement avec lui; du moins il n'en eſt plus parlé après la mort de ſon pere.

I. THÉODORIC, Ier ROI DES GOTHS EN ITALIE.

493. THÉODORIC, fils naturel de Théodemir, ſecond Roi des Oſtrogoths, ou Goths Orientaux établis en Pannonie, & d'Erchiva, né l'an 455, fut donné en ôtage, l'an 461, par Wélamir, frere & prédéceſſeur de Théodemir, à l'Empereur Léon I; âgé pour lors d'environ 6 ans, il en paſſa 13 à la Cour de Conſtantinople. L'an 473, il fut renvoyé à ſon pere, qui avoit ſuccédé, l'année précédente, à Wélamir. L'an 475, il ſuccéda lui-même à Théodemir, décédé au printems de cette année. L'an 483, l'Empereur Zénon, l'ayant rappellé à Conſtantinople, le nomma Capitaine de ſes Gardes, l'adopta pour ſon fils d'armes, le déſigna Conſul pour l'année ſuivante, & lui fit élever une ſtatue équeſtre vis-à-vis du Palais Impérial. L'an 489 il paſſa en Italie avec l'agrément de Zénon, pour faire la guerre à Odoacre. Après l'avoir défait en trois batailles, il devint maître de toute l'Italie, où il commença de régner le 5 Mars 493. Il établit ſa réſidence à Ravenne. Ce Prince, pour ſe concilier l'amour & l'admiration des Italiens, fit gloire de protéger les arts & les ſciences qui étoient en honneur parmi eux, & d'imiter leurs mœurs. Il quitta & fit quitter à ſes Goths leur habillement pour prendre celui des Romains. Il conſerva le Sénat de Rome & les Magiſtrats ſur l'ancien pied, & conféroit les places également aux Goths & aux Romains, n'excluant ceux-ci que des emplois militaires. Il fit conſtruire pluſieurs édifices pour l'utilté publique; il établit une police exacte dans ſes Etats, qui embraſſoient, en 510, non ſeulement l'Italie entiere avec la Sicile, mais la Dalmatie, la Norique, les deux Rhéties, la Pannonie & la Provence. Quoique Arien, comme toute ſa nation, il favoriſa les Catholiques; mais ſur la fin de ſon régne, il devint ſoupçonneux & cruel. L'an 524 ou 525, il fit mourir l'illuſtre Boëce, avec Symmaque, ſon beau-pere, ſur des accuſations fauſſes d'intelligence avec l'Empereur Juſtin. L'an 526, il mourut le 30 Août, jour qu'il avoit deſtiné pour chaſſer des Egliſes tous les Prêtres Catholiques, moins par haine pour eux, qu'afin de forcer l'Empereur à laiſſer aux Ariens de l'Empire le libre exercice de leur religion. Le bruit courut, ſuivant Procope, qu'ayant pris, par une imagination ſinguliere, la hure d'un poiſſon monſtrueux qu'on ſervit à ſa table, pour la tête de Symmaque, & croyant la voir prête à le dévorer, ſes ſens furent tellement glacés à ce ſpectacle, qu'il ne put rappeller la chaleur naturelle, & mourut au bout de quelques heures, déchiré par des remords que perſonne ne put calmer. « Guerrier habile & intrépide, conquérant juſte & humain, Roi pacifique, il ſut par un heureux mélange de ſévérité & de douceur, contenir ſes ſujets victorieux dans une exacte diſcipline, » & ſe faire chérir des peuples vaincus. Il s'étoit fait conſtruire un mauſolée qu'on voit encore à » Ravenne, & dont le dôme eſt d'une ſeule pierre d'Iſtrie, & d'une maſſe énorme » (Le Beau.) Théodoric avoit régné 37 ans, à commencer de ſon entrée en Italie, & 33 depuis la mort d'Odoacre. C'eſt de la premiere de ces deux époques que les années de ſon régne ſe comptent dans ſes reſcrits. Il ne laiſſa de ſa femme AUDEFLEDE, ſœur de Clovis, qu'Amalaſonte, femme d'Eutaric, qu'elle fit pere d'un fils qui ſuit. Théodoric, avant ſon mariage, avoit eu d'une Concubine deux autres filles, Oſtrogote, qui épouſa Sigiſmond, Roi de Bourgogne, & Thiudicote, ou Theodocote, femme d'Alaric, Roi des Viſigoths. N'oublions pas de dire que Théodoric, quoique élevé à la Cour de Conſtantinople, ne ſavoit pas même écrire, & que pour ſigner les actes il ſe ſervoit d'une lame de cuivre, où l'on avoit gravé à jour les cinq premieres lettres de ſon nom. Le bon ſens chez lui ſuppléoit au défaut d'étude. Les loix qu'il fit pour les peuples ſoumis à ſa domination, ſont une preuve de l'étendue, de la pénétration & de la juſteſſe de ſon eſprit. Il eſt remarquable que, dans ce Code, pour diſtinguer les Italiens des Oſtrogoths, il déſigna ceux-là par le nom de Romains, & ceux-ci par celui de Barbares.

II. ATHALARIC.

526. ATHALARIC, petit-fils de Théodoric, fils de ſa fille Amalaſonte & d'Eutaric déjà mort, ſuccéda à Théodoric à l'âge de 9 ans. Pendant ſa minorité, Amalaſonte, ſa mere, tint les renes du gouvernement. Elles ne pouvoient être maniées par de plus habiles mains. Cette Princeſſe, douée de toutes les qualités propres à faire les grands Rois, confia ſon fils à d'excellens inſtituteurs, & tandis qu'ils le formoient aux ſciences, à l'art de régner & à la vertu, elle s'appliqua à mainte-

ROIS DES VANDALES.

avec l'Empereur Valentinien. Ce fut Trigetius, Gouverneur d'Afrique, qui en dreſſa le traité, par lequel Genſéric demeura propriétaire de la Proconſulaire, à l'exception de Carthage, de la Byſacene & de la Numidie. L'an 437, il commence à perſécuter les Catholiques; (c'eſt la premiere perſécution des Vandales.) L'an 439, le 23 Octobre, les Vandales, au mépris du traité de paix, prennent Carthage par ſurpriſe, la pillent durant pluſieurs jours, & en adjugent les Egliſes aux Ariens. (Genſéric date de cette époque les années de ſon régne.) Ses vues peut-être ne ſe ſeroient point portées ſur l'Italie, s'il n'y eût été appellé par l'Impératrice Eudoxie, pour venger ſur Maxime, auquel elle étoit remariée, la mort de Valentinien, ſon premier époux, dont il étoit le meurtrier. Flatté de l'eſpérance d'un riche butin, il met à la voile avec ſon armée pour le pays où il étoit invité, & après ſon débarquement, il marche droit à Rome, où il entre ſans réſiſtance, le 12 Juin de l'an 455. S. Léon ſauva le fer & le feu à Rome; mais elle fut pillée pendant 14 jours. L'Impératrice & ſes deux filles, Placidie & Eudoxie, furent tranſportées en Afrique, avec d'autres perſonnes illuſtres, du nombre deſquels fut Gaudence, fils du Général Aëtius. Le vainqueur, de retour en Afrique, acheva d'engloutir ce que Valentinien y avoit ſouſtrait à ſa voracité. Ainſi affermi dans cette partie du monde, l'empire de la mer devint l'objet de ſon ambition. Il lui fut aiſé de l'obtenir, ayant une marine très ſupérieure à celle des Romains. Mais au lieu d'employer ſes flottes à enrichir ſes ſujets par la voie du commerce, il ne les fit ſervir qu'à exercer la plus affreuſe piraterie. Il ne ſe paſſa point d'année dans la ſuite de ſon régne qui ne fut marquée par quelque deſcente funeſte des Vandales en Sicile, en Sardaigne, ſur les côtes d'Italie, ou ſur celles d'Eſpagne, même ſur celles d'Illyrie & du Peloponèſe. Le Général Ricimer, en 456, battit leur flotte à la hauteur de la Sicile, & après lui, le Comte Marcellin défendit cette Iſle contre eux & la préſerva d'une invaſion, tant qu'il eut le commandement. L'an 460, Genſéric, averti d'un grand armement

il fit des actions qui lui attirerent de grandes louanges, comme la suppression des spectacles, où des hommes combattoient contre des bêtes, de la vénalité des charges, de l'impôt honteux, nommé Chrysargyre, qui subsistoit depuis Vespasien. Pour défendre CP. contre les incursions des Barbares, il fit élever un mur d'environ 18 lieues, fortifié de tours d'espace en espace, & qui alloit du septentrion au midi, depuis l'une des deux mers qui baignent cette ville jusqu'à l'autre. Cet ouvrage, loué à cause de son utilité, dit M. de Condillac, n'étoit dans le fond qu'un monument de la foiblesse de l'Empire. Anastase fit de plus construire des aqueducs dans la ville d'Hiérapolis, bâtit un port à Césarée, & rétablit le Phare d'Alexandrie; trois faits qu'on ne connoît que par l'Orateur Procope. Ce Prince mourut la nuit du 8 au 9 Juillet 518, âgé de 88 ans, après un régne de 27 ans, 3 mois moins quelques jours. Sa mort rendit la paix à l'Eglise. ARIADNE, sa femme, l'avoit précédé de 3 ans au tombeau.

JUSTIN I, DIT LE VIEUX.

518. JUSTIN, né l'an 450 à Bédériane en Thrace, fut reconnu Empereur le 9 Juillet 518 (566 de l'Ere d'Antioche, suivant Evagre.) Ce n'étoit pas lui qui devoit être le successeur d'Anastase dans les vues du Grand Chambellan, l'Eunuque Amantius. Ce Ministre, fort accrédité dans l'Empire, lui avoit donné de grosses sommes, afin qu'il fît des partisans à Théocrite. Justin travailla pour lui-même, & obtint la préférence sur celui qu'il étoit chargé de recommander. Fils d'un pauvre Laboureur, & élevé suivant sa condition, il étoit parvenu, par sa valeur, de simple soldat à la charge de Capitaine des Gardes du Palais, dont il étoit revêtu depuis plusieurs années, lorsqu'il monta sur le trône. L'ignorance de Justin, quoique Membre du Sénat, alloit au point qu'il ne savoit ni lire ni écrire; pour lui faire signer les Actes, on avoit imaginé une tablette de bois, au travers de laquelle étoient percées à jour les 4 premieres lettres de son nom. (On en dit autant du grand Théodoric, Roi des Ostrogoths, son contemporain.) Mais il étoit doué d'un bon sens exquis; & à l'aide des Jurisconsultes & des sages politiques qu'il employa, il fit une bonne réforme dans les loix, supprima beaucoup d'impôts, & accorda au peuple plusieurs immunités. Bon Catholique d'ailleurs, dès qu'il fut sur le trône impérial, il travailla à faire cesser le schisme. Ayant obtenu pour cet effet du Pape Hormisdas un formulaire, il le fit adopter dans un Concile tenu, l'an 519, à Constantinople, & rétablit ainsi l'union entre cette Eglise & celle de Rome. Mais le zéle, avec lequel il poursuivit les Ariens, irrita contre lui Théodoric, Roi des Ostrogoths, qui s'en vengea sur les Catholiques de ses Etats. Cavadès, Roi des Perses, ayant rompu, l'an 526, la paix qui subsistoit entre les deux Empires, Justin envoya contre lui le célebre Bélisaire qui pénétra dans le cœur de la Perse. Justin ne vit pas la fin de cette guerre: il mourut, le 1 Août 527, âgé de 77 ans, après un régne de 9 ans & 21 jours, sans laisser d'enfans de sa femme morte avant lui. Née dans l'esclavage parmi les Barbares, elle se nommoit Lupicine; nom qu'il avoit changé en celui d'ÆLIA EUPHEMIA, pour déguiser la bassesse de son origine.

JUSTINIEN I.

527. JUSTINIEN, neveu de Justin, par sa mere,

ROIS SASSANIDES DES PERSES.

feu & à sang. Hiéraple & Antioche, les deux plus considérables villes de cette Province, éprouverent les effets les plus marqués de sa perfidie & de sa cruauté. Justinien obtint la paix de lui la même année en s'obligeant à lui payer une pension annuelle de 500 livres pesant d'argent, outre 1000 que Chosroès se fit compter sur le champ. Deux ans après, le Roi de Perse reprend les armes contre l'Empire, & s'avance, au printems de l'an 542, vers la Palestine. Bélisaire, envoyé contre lui, l'oblige, sans tirer l'épée, à reprendre la route de ses Etats. L'an 544, il leve le siége d'Edesse en Mésopotamie, après avoir fait de longs & vains efforts pour s'en rendre maître. Cet échec l'engage à conclure une treve de cinq ans avec les Romains. L'an 554, il remporte des avantages considérables dans la Lazique (l'ancienne Colchide) soumise aux Romains. Gubase, Roi de ce pays, instruit l'Empereur de la mauvaise conduite des Généraux qu'il y avoit envoyés; & sa mort, qu'ils comploterent, fut le prix de ses justes accusations. Pour effacer l'horreur de cet assassinat, ils vont faire le siége d'Onogare avec une armée de 50 mille hommes. Chosroès fond sur eux avec trois mille & les taille en pieces. Ce revers fut réparé, l'année suivante, par une grande victoire que le Général Justin remporta sur les Perses devant la ville de Phase, qu'ils assiégeoient. L'an 562, traité de paix entre les Perses & les Romains, par lequel ceux-ci s'obligent a un tribut annuel de 30 mille pieces d'or (400 mille livres de notre monnoie) envers les premiers. C'étoit une des conditions de ce traité, que Chosroès cesseroit de persécuter, comme il avoit fait jusqu'alors, les Chrétiens dans ses Etats. Il la viola quelques années après, en voulant contraindre les Persarméniens d'abjurer le Christianisme qu'ils professoient. Ce peuple, l'an 571, a recours à l'Empereur Justin II, dont il implore la protection. La guerre, à cette occasion, recommence entre l'Empire & la Perse. L'an 576, Chosroès, battu par le Général Justinien dans les plaines de Melitine, ville du Pont, est obligé de repasser l'Euphrate, après avoir perdu la plus grande partie de son armée. Les vainqueurs le poursuivent jusque dans le cœur de ses Etats qu'ils dévastent. L'an 579, il meurt à Ctésiphon vers le mois de Mars, à l'âge de 80 ans. Les Historiens Grecs & les Perses ont tracé de ce Prince deux portraits qui forment le contraste le plus frappant. Il égala, selon les derniers, Alexandre en valeur, en grandeur d'ame & en générosité. C'étoit, suivant les autres, un monstre en perfidie & en cruauté; il ne savoit d'ailleurs ni former une entreprise avec réflexion, ni la conduire avec sagesse; les succès qu'il eut à la guerre, il les dut moins à son habileté qu'à l'imprudence & à l'incapacité des Généraux ennemis. Il y a de l'exagération de part & d'autre. Chosroès eut les vices de la plupart de ses prédécesseurs, & les surpassa par ses grandes qualités.

XX. HORMISDAS III.

579. HORMISDAS III, fils de Chosroès, & son successeur, continua la guerre contre les Romains. Mais il ne remporta de ses expéditions que la honte d'avoir été presque toujours battu par le Général Maurice, depuis Empereur, & ensuite par Filépique. Son imprudence l'ayant depuis brouillé avec les Turcs, ceux-ci pénétrerent dans la Perse, & ils en auroient fait la conquête sans la valeur de Varame ou Baharam Tchoubin, qui tailla en pieces leur armée avec des forces très inférieures. Varame devint par ce succès l'objet de la jalousie des Courtisans, & la maniere indigne dont il fut traité par Hormisdas ayant irrité les troupes, elles se révolterent. Varame, l'an 589, s'étant mis à la tête de son armée, se saisit du Roi, le fit déposer, fit égorger son plus jeune fils qu'il demandoit à voir, & fit scier a ses yeux sa mere par le milieu du corps, puis le jetta dans une obscure prison, après l'avoir privé de la vue, & lui substitua son fils aîné Chosroès. Hormisdas fut le Prince le plus injuste & le plus cruel qui eut encore régné dans la Perse. M. le Beau met sa déposition en 492. Nous suivons M. Assemani.

XXI. CHOSROÈS II.

589. CHOSROÈS II (ou KHOSROU PERWIS), fils d'Hormisdas, & mis à sa place, signala le commencement de son régne par faire assommer son pere devenu furieux dans sa prison. L'an 590, il est chassé par le meme Général qui avoit détrôné Hormisdas. Dans son malheur, il s'adresse à l'Être Suprême, lâche la bride à son cheval & lui laisse la décision de son sort. Après bien des fatigues, il arrive dans une ville des Romains, d'où il

né, le 11 Mai 483, à Tauréfium, élevé par Théophile qui en fit un homme favant, fut déclaré Augufte par fon oncle, & couronné avec THÉODORA, fa femme, le 1 Avril 527. Il fuccéda, le 1 Août fuivant, à Juftin. Dans les commencemens de fon régne, Juftinien fignala fon zéle pour la foi par des loix très féveres contre les Hérétiques. Il continua la guerre contre les Perfes, fur lefquels Bélifaire, fon Général, remporta trois victoires célebres dans les années 528, 542 & 543. (*V.* Chofroès.) Le même Général détruifit, l'an 534, le Royaume des Vandales en Afrique, & emmena leur dernier Roi Gélimer à CP. pour dépofer les ornemens royaux aux pieds de Juftinien. L'an 553, Narsès, autre Général de Juftinien, acheva d'éteindre la domination des Goths en Italie. Ces conquêtes rendirent à l'Empire Romain une grande partie de fa premiere étendue. Juftinien a rendu un fervice effentiel à la Jurifprudence par le Code qui porte fon nom, publié d'abord en 529, enfuite en 533 & en 534. Cette derniere édition eft celle que nous avons aujourd'hui. Le Code fut fuivi du Digefte, publié le 30 Décembre 533, & des Inftitutes. Vinrent plufieurs années après les Novelles; recueil compofé de 163 Conftitutions & de 13 Edits de Juftinien. Tout cela, quoique défectueux à quelques égards, a mérité juftement à ce Prince le titre de Reftaurateur de la Jurifprudence. Il a peut-être également droit à celui de Reftaurateur de l'Empire par les foins qu'il fe donna pour lui redonner une nouvelle face. Plufieurs villes feroient demeurées enfevelies fous leurs ruines, fans les travaux qu'il entreprit pour les relever. Il en décora d'autres de fuperbes édifices. Conftantinople fut le principal objet de fon attention. Entre les monumens de fa magnificence qu'il y éleva, le plus mémorable, qui fubfifte encore de nos jours, eft l'Eglife de S[te] Sophie, dont il fit la dédicace le 27 Décembre 537, & que le Mahométifme a convertie en mofquée. Pour fermer aux Barbares l'entrée de l'Empire, il en hériffa les frontieres de bonnes citadelles; enforte que, femblable à une ville bien fortifiée, fon enceinte préfentoit de toutes parts des ouvrages propres à le mettre à l'abri de toute furprife & à réfifter aux attaques de fes ennemis. Un Prince, occupé de tant de foins divers,

ROIS DES GOTHS EN ITALIE.

nir la paix dans fes Etats & à en écarter les guerres étrangeres. Le célebre Caffiodore, que fon pere & fon époux lui avoient laiffé pour Miniftre, pourvut à la sûreté des côtes contre les defcentes des Grecs, & commanda lui-même les troupes deftinées à les garder. D'autres Généraux d'Athalaric repoufferent les Lombards que l'Empereur Juftin avoit excités à fe jetter fur les terres de Dalmatie occupées par les Oftrogoths. Juftin, admirant la fageffe d'Amalafonte, répond favorablement à une Lettre très foumife qu'elle lui avoit écrite au nom de fon fils, & devient fon ami. L'an 533, quelques Seigneurs Goths, las d'être gouvernés par une femme, animent Athalaric contre fa mere. Elle trouve moyen d'éloigner de la Cour les trois principaux d'entre eux en leur donnant des gouvernemens en Calabre, & de les faire enfuite périr. L'année fuivante, Athalaric eft attaqué de la pefte, dont il meurt le 2 Octobre, n'ayant régné que 8 ans. Il ne fut point marié.

III. THÉODAT.

534. THÉODAT, fils de Théodahad, Roi d'une partie des Lombards en Germanie, & d'Amaléfrede, fœur du Roi Théodoric, fut tiré de la vie privée qu'il menoit en Tofcane, & placé fur le trône le 3 Octobre 534, par Amalafonte, dont il étoit coufin; mais oubliant bientôt ce qu'il devoit à cette Princeffe, il l'envoya, le 30 Avril 535, en exil, & l'y fit étrangler dans un bain. Les affaires des Goths changerent bien de face fous le régne de Théodat. L'an 535, après la chûte d'Amalafonte, Bélifaire, Général de Juftinien, fait une defcente dans la Sicile, dont il fe rend maître avant la fin de l'année. Delà il paffe, au printems de l'an 536, en Italie, où il affiége Naples, qu'il prend après 22 jours de fiége. A cette nouvelle, Théodat fe met en marche, pour s'oppofer aux progrès des Grecs. Mais les Goths, indignés de fa lâcheté, proclament Roi le Général Vitigès, grand Capitaine. Théodat prit la fuite, fut pourfuivi & mis à mort par Oktaris, vers le mois d'Août de l'an 536, n'ayant pas régné 3 ans entiers. Il avoit époufé GUDELINE, dont on ignore la naiffance. Il en eut un fils, nommé Thédégifil, que Vitigès fit mourir en prifon, & une fille, Théodénante, qui fut mariée, ou fiancée, au Général Evermond.

IV. VITIGÈS.

536. VITIGÈS fut élu Roi des Goths en Italie l'an 536 au mois d'Août. Son élection fut d'affez près fuivie de la prife de Rome, dont Bélifaire s'empara fans aucune peine, la même année 536, 60 ans après qu'elle étoit tombée entre les mains des Barbares. Vitigès voulut la reprendre fur les Grecs, mais inutilement; il fut obligé de fe retirer au mois de Mars de l'an 538, après un fiége d'un an & 9 jours. S'étant enfermé dans Ravenne, il y fut affiégé, l'an 539, par Bélifaire, pris l'an 540, & tranfporté à CP. avec la Reine MATHASONTE, fille d'Amalafonte & d'Eutharic, qu'il avoit forcée de l'époufer. Ce Prince avoit régné environ 4 ans. Il mourut l'an 542, ou 543. Mathafonte, après la mort de Vitigès, époufa en 2[es] noces Germain, neveu, & non pas frere, de l'Empereur Juftinien.

ROIS DES VANDALES.

que l'Empereur Majorien faifoit à Carthagene pour aller defcendre en Afrique, le prévint, brûla une partie de fes vaiffeaux dans le port même, & enleva le refte qui fervit à augmenter fes forces maritimes. Ce Barbare mourut le 24 Janvier 477, après 37 ans, 3 mois & 6 jours de régne depuis la prife de Carthage, laiffant au moins trois fils, Hunéric qui fuit, Genton, & Théodoric. Genféric, fuivant Jornandès (*de reb. Goth. c.* 33,), étoit de moyenne taille, & boîteux d'une chûte de cheval. Il avoit l'air penfif, parloit peu, méprifoit la volupté, & s'occupoit toujours de grandes entreprifes. Procope dit qu'il ufa du droit de conquête envers les Afriquains dans la plus grande rigueur; & que, non content de leur ôter leurs terres & leurs efclaves pour les donner aux Vandales, il les furchargea d'impots fi exceffifs, qu'en travaillant beaucoup ils ne pouvoient fuffire à les acquitter.

HUNÉRIC.

477. HUNÉRIC, ou HONORIC fuccéda le 24 Janvier 477 à Genféric, fon pere. Il parut d'abord plus modéré que lui à l'égard des Catholiques. L'an 479, il leur permit d'élire un Evêque pour Carthage, qui étoit fans Pafteur depuis l'an 455. Ce ne fut que l'an 483, qu'il commença la perfécution contre eux. Elle fut une des plus cruelles que les Chrétiens euffent fouffertes; mais elle fut courte, & ne dura pas 2 ans entiers. On compte jufqu'à 40 mille Catholiques qui furent les victimes de fa cruauté. Parmi les fupplices qu'on fit fouffrir aux Confeffeurs de la vraie foi, plufieurs eurent la langue coupée jufqu'à la racine, avec la main droite; & cependant ils continuerent de parler, comme l'atteftent trois témoins oculaires, Victor de Vite, l'Hiftorien Procope & Enée de Gaze. La cruauté d'Huneric s'étendit jufqu'a fa propre famille. Genferic, dans la vue de donner à fon peuple les Princes les plus fages & les plus expérimentés de fa maifon, avoit réglé qu'on mettroit après lui fur le trône celui de fes defcendans qui fe trouveroit le plus âgé, fans avoir égard à la ligne de primogéniture, & cela a perpétuité. Par cette fauffe politique il remplit fa maifon d'affaffinats. Hunéric, pour faire tomber la couronne a fon fils Hildicat, fit maffacrer fes freres & leurs enfans mâles. Mais deux fils de Genton échapperent à fa fureur (Le Beau). Ce mauvais Prince mourut enfin le 11 Décembre de l'an 484, après avoir régné 7 ans, 10 mois & 10 jours. Son fils Hildicat, qu'il avoit eu d'une premiere femme qui n'eft point connue, étoit defcendu avant lui au tombeau. Il avoit enfuite époufé, l'an 462, EUDOXIE, fille de l'Empereur Valentinien III que Genféric, fon pere, retenoit alors en captivité. Cette Princeffe, lui ayant donné Hilderic qui viendra ci-après, laffe de vivre avec un Prince Arien, fe fauva, au bout de 16 ans de mariage, à Jérufalem, où elle embraffa le tombeau d'Eudoxie, fon aïeule, & ne furvécut que quelques jours à fon arrivée.

Procope repréfente les Vandales comme un peuple qui, après la mort de Genféric, étoit tombé dans la molleffe, & s'étoit abandonné à toutes les voluptés. Ils paffoient les journées entieres dans des bains parfumés, ou au théâtre; leurs habits

ne devoit gueres trouver de tems pour le repos & le plaisir. Aussi Justinien ne connut-il ni l'un ni l'autre. Il travailloit sans relâche, ne dormoit presque point, mangeoit très peu, & ne prenoit même de la nourriture en carême que de 2 jours l'un, encore n'étoit-ce que des herbes sauvages qu'il mangeoit sans pain. Jusqu'ici nous avons montré Justinien par le côté brillant. Voici le revers. Peu scrupuleux sur les loix de la bienséance, il avoit tiré du théâtre THÉODORA pour en faire sa femme. Non moins artificieuse que belle & spirituelle, elle acquit sur l'esprit de ce Prince un ascendant qui lui fit commettre beaucoup d'injustices. Le zéle, qu'il témoigna pour faire revivre & faciliter l'étude des loix, ne le rendit pas plus attentif à les faire observer. Ses Officiers les violoient impunément au gré de leur avarice; & Trebonien, le Chef des dix Jurisconsultes, qu'il employa pour la rédaction de son Code & d'autres compilations de loix, se permettoit les gains les plus illicites & les plus sordides. On regarde avec raison comme une foiblesse dans Justinien la passion qu'il marqua pour les spectacles, & l'intérêt qu'il prit dans les querelles qu'ils occasionnoient. De tems immémorial régnoient dans le Cirque deux factions, nommées les Bleus & les Verds, à raison des couleurs que prenoient les cochers qui se disputoient le prix. Le peuple se passionnoit entre les uns & les autres, souvent jusqu'à la fureur. Justinien eut l'imprudence de se déclarer pour les Bleus, & causa par-là une sédition qui coûta la vie à plus de trente mille hommes. Ce désastre arriva l'an 532. (Le Beau.) La fausse économie de Justinien rendit inutiles les précautions qu'il avoit prises pour mettre en sûreté les frontieres de l'Empire contre les invasions des étrangers. S'imaginant que, garnies de bonnes forteresses, elles n'exigeoient que peu de bras pour les défendre, il supprima les troupes destinées à les garder. Le retranchement des gratifications, qu'il faisoit tous les cinq ans à chaque soldat, fut une autre plaie qu'il fit à la bonté du service. Les Vétérans se retirerent, & ne furent point remplacés. Justinien, dans les beaux tems de son régne, avoit 640 mille hommes armés; &, dans ses dernieres années, on n'en comptoit que 150 mille. On reproche encore à ce Prince d'être entré trop avant dans les querelles de Religion. Sa curiosité & la demangeaison qu'il avoit de dogmatiser, le jetterent à la fin dans l'erreur des Incorruptibles, qu'il voulut faire passer en dogme par voie d'autorité. Il mourut, sans l'avoir rétractée & sans laisser d'enfans, le 14 Novembre 565, à l'âge de 84 ans, après un régne de 38 ans, 7 mois & 13 jours. THÉODORA, sa femme, l'avoit précédé au tombeau dans le mois de Juin 548. Bélisaire, son Général, finit ses jours environ huit mois avant lui. Depuis cinq ans, ce grand homme étoit dans la disgrace, privé de ses dignités, sur l'accusation d'être entré dans une conspiration où l'un de ses domestiques se trouvoit impliqué; mais il n'est pas vrai, comme l'avance un Ecrivain du 11e siécle, que Justinien lui avoit fait crever les yeux, & l'avoit réduit jusqu'à demander l'aumône.

Justinien est le premier Empereur qui se soit attribué le droit de confirmer l'élection des Papes. Il commença par celle de Pélage I, à l'imitation des Rois Goths qui en avoient usé de la sorte, tandis qu'ils dominoient à Rome. Il est aussi le premier Empereur qui ait porté une couronne fermée.

JUSTIN II, DIT LE JEUNE.

565. JUSTIN, le jeune, Curopalate, ou Grand-Maître du Palais, fils de Dulcissime & de Vigilantia, sœur de Justinien, fut couronné Empereur, par

ROIS SASSANIDES DES PERSES.

implore la protection de l'Empereur Maurice, qui le rétablit au bout de 18 mois & lui donne sa fille en mariage. Lorsqu'il se vit affermi sur le trône, il déploya son ressentiment contre les auteurs de sa fuite, & signala en même tems sa reconnoissance envers ses bienfaiteurs. L'an 603, il déclara la guerre aux Romains pour venger la mort de Maurice, assassiné par Phocas, & la fit pendant 18 ans avec autant de succès que d'acharnement. Ses progrès furent si grands que l'Empire se vit menacé de sa destruction totale en Asie. Dans l'excès de sa fureur il avoit juré, si l'on en croit Zonare, qu'il forceroit les Chrétiens à renoncer à J. C. pour adorer le Soleil. Mais la longue prospérité de ses armes fut suivie des revers les plus humilians. L'Empereur Héraclius, en trois campagnes qu'il fit en personne dans les années 622, 623, 624, reprit tout ce que les Romains avoient perdu dans les précédentes guerres; il pénétra ensuite jusqu'au cœur de la Perse, & y répandit la terreur & la désolation. Pour comble de désastre Chosroès est arrêté, l'an 628, par son fils aîné Siroès, indigné de ce qu'il avoit désigné Médarsés ou Merdesane, son frere puîné, pour lui succéder. Siroès, après avoir fait égorger 17 de ses freres en présence de son pere, le fait enfermer dans une prison, où chaque jour il envoyoit les Satrapes tour à tour pour lui faire insulte & lui cracher au visage. On joignoit les tourmens aux outrages, en le piquant avec des fleches pour le faire mourir peu à peu. Il finit ainsi ses jours dans les souffrances & le désespoir.

XXII. SIROÈS.

628. SIROÈS (ou CHOBAD SCHIRONIEH) ne jouit que dix mois du trône qu'il avoit usurpé sur Chosroès, son pere. Il mourut vers le commencement de l'an 629. Ce Prince, dès qu'il eut le sceptre en main, fit avec les Romains une paix solide, dont une des conditions fut la restitution de la vraie Croix enlevée par son pere. (*V.* l'Empereur Héraclius.)

XXIII. ADÉSER.

629. ADÉSER (ou ARDSCHIR) fut porté sur le trône après la mort de Siroès, son pere, à l'âge de 7 ans. Au bout de six mois, Sarbazas, Général des Perses, l'assassina, & se mit à sa place.

XXIV. SARBAZAS.

629. SARBAZAS (ou SCHAHRIAR) fut tué, suivant M. de Guignes, le second mois de son usurpation, & non la seconde année, comme d'autres l'avancent.

XXV. TOURANDOKHT.

619. TOURANDOKHT, fille de Chrosroès, fut élue Reine au défaut d'héritiers mâles dans la ligne directe. On prétend qu'elle fut empoisonnée au bout de 16 mois. Cinq Princes, après elle, se succéderent si rapidement qu'ils ne firent que paroître sur le trône. Leurs noms sont, Koschanschdeh, Arzoumidokht, sœur de Tourandokht, Khosrou, Phirouz & Pharoukh-Zad.

XXVI. ISDEGERDE III.

632. ISDEGERDE III, fils de Sarbazas, fut proclamé Roi de Perse après la mort ou la déposition de Pharoukh-Zad. (L'époque de son élévation est remarquable, comme on l'a dit ailleurs, parce qu'elle est le fondement d'une Ere fameuse chez les Persans. On la nomme l'Ere d'Isdegerde, & on en fixe le commencement au 16 Juin 632.) L'an 633, Khaled, Général du Calife Aboubecr, lui enleve une partie de l'Irak ou de la Chaldée. L'an 637, Saad, autre Général Arabe, 9 mois après s'être rendu maître de Madaïn, Capitale de la Perse, défait Isdegerde en bataille rangée, & l'oblige à prendre la fuite. Cet échec entraîna la perte de ses Etats, à l'exception du Ségestan, où il conserva une espece de souveraineté. L'an 652, Isdegerde fut tué par des rébelles, laissant un fils, nommé Phirouz, qui se sauva en Chine, & une fille, dont on ignore le nom & le sort. La Perse devint alors une portion de l'Empire des Califes. Elle fut ensuite démembrée par différens Princes Arabes ou étrangers, qui en érigerent diverses Provinces en autant de Souverainetés; ce qui dura jusqu'à la Dynastie des Sophis, qui réunirent toute la Perse sous un seul Monarque. (*V.* l'article des Schas ou Sophis.)

le Patriarche Jean, le 14 Novembre 565. Au commencement de son régne, il donna des marques éclatantes d'équité, de modération & de générosité; mais la suite fit voir que ces vertus n'étoient point dans son caractere. Las de se contraindre, il ne tarda pas à se montrer tel qu'il étoit. On ne vit dès lors en lui qu'un Prince foible, indolent, voluptueux, & moins porté à la douceur qu'à la cruauté. Vers l'an 566, il fit assassiner, par jalousie, Justin, son cousin, qui avoit rendu de grands services à l'Etat. S'étant fait ensuite apporter sa tête, il eut la cruelle lâcheté de la fouler aux pieds. Les mauvais succès de ses Généraux contre les Perses, qui, après s'être rendus maîtres de Dara, ravagerent impunément la Syrie, lui causerent un chagrin dont son indolence ne paroissoit point susceptible. Son cerveau même en fut affecté; &, l'an 574, étant tombé en frénésie, il créa César, au mois de Décembre, Tibére, son

ROIS DES GOTHS EN ITALIE.

V. HELDIBADE, ou THÉODEBALDE.

540. Heldibade fut élu Roi par les Goths qui étoient au-delà du Pô, après la prise de Vitigès l'an 540. Ce choix étoit sage. Heldibade prit toutes les mesures convenables pour faire reprendre aux Goths l'avantage sur les Grecs; mais pour le malheur de ses sujets, il fut tué dans un repas l'an 541. Il étoit neveu de Theudis, Roi des Visigoths.

VI. ERARIC.

541. Eraric, Ruge de naissance, fut choisi par ses compatriotes, établis en Italie, pour commander les Goths après la mort d'Heldibade: il eut le meme sort que lui 5 mois après, sur la fin de la 6e année de la guerre des Goths.

VII. TOTILA.

541. Totila, dit aussi Baduilla, fils de Manduc, frere d'Heldibade, fut élu, l'an 541, vers le mois d'Août, pour succéder à Eraric. Il profita de l'absence de Bélisaire, occupé contre les Perses pour rétablir les affaires des Goths en Italie. L'an 542, il battit l'armée Romaine sur les bords du Pô. L'an 543, il se rendit maître de Naples au mois de Janvier, après un long & vigoureux siége. En passant par le Samnium, il voulut voir S. Benoît, & il éprouva qu'il avoit le don de prophétie. Il prit Rome le 17 Décembre de l'an 546, suivant Pagi & Muratori, ou 547, suivant D. Bouquet, renversa le tiers de ses murs, brûla le Capitole; & après avoir pillé toutes les maisons opulentes & les Eglises, il se retira. Bélisaire, qui étoit revenu en Italie, rentra dans Rome, & commença à en relever les murs. Totila se rendit maître de Rome une deuxieme fois l'an 549. Il avoit résolu de la garder; mais l'an 552, il fut défait & perdit la vie, au mois de Juin, dans une grande bataille donnée contre Narsès. Après cette victoire, Narsès rentra dans Rome. Ainsi furent accomplies toutes les prédictions que S. Benoît, suivant S. Grégoire le Grand, avoit faites à Totila. Ce Prince avoit régné environ 11 ans. Héros digne des plus grands éloges, vigilant, actif, prudent, généreux, modéré dans la prospérité, jamais déconcerté par les revers, zélé pour les bonnes mœurs, il releva le Royaume des Goths sur le penchant de sa ruine, & n'eut besoin que d'une plus longue vie pour le rétablir dans son premier éclat.

VIII. THÉIAS.

552. Théias fut élu Roi par les Goths échappés de la bataille où périt Totila l'an 552. Ce Prince ne négligea rien pour raffermir la monarchie chancelante de sa nation en Italie. Il sollicita le secours des François, mais inutilement; enfin après plusieurs actions de bravoure, il périt le premier Octobre de l'an 553. Ce fut le dernier Roi des Ostrogoths dont la domination fut éteinte avec lui, après avoir duré 60 ans, depuis l'an 493, que Théodoric se rendit maître de l'Italie, par la défaite & la mort d'Odoacre. Ce peuple néanmoins, après la mort de Théias, ne se tint pas pour vaincu sans ressource. Conduits d'abord par Aligern, frere de Théias, ensuite par d'autres Chefs, la plupart firent les derniers efforts pour se rétablir. Leur valeur donna encore, l'espace d'un an, beaucoup d'exercice au Général Narsès. Enfin, l'an 554, ayant perdu Verone & Brescia, deux villes où ils s'étoient maintenus, les uns vuiderent l'Italie, les autres subirent le joug, & montrerent la même soumission que les Italiens pour l'Empire Romain.

RÔIS DES VANDALES.

étoient tissus d'or & de soie; ils étaloient sur leurs tables le luxe le plus recherché; ils avoient à la ville & à la campagne des maisons superbes & des jardins délicieux. Les spectacles & les tournois faisoient leur occupation la plus sérieuse, & la chasse leur unique travail. Ils jouissoient dans la plus grande sécurité de leurs conquêtes, & négligeoient en conséquence l'art militaire, ne jugeant pas avoir dans la suite rien à craindre des Empereurs d'Orient.

GUNTHAMOND.

484. Gunthamond, fils de Genton, succéda le 11 Déc. 484 à Huneric. L'an 485, il rappella les Evêques exilés, & permit d'ouvrir les Eglises d'Afrique, qui étoient fermées depuis plusieurs années. Les Maures, sous le régne précédent, s'étoient emparés du Mont-Aurase en Numidie. Gunthamond entreprit de les en chasser, mais avec si peu de succès, qu'ils se rendirent maîtres de toute la côte d'Afrique depuis Cadix jusqu'à Césarée. Ce Prince mourut le 21 Septembre 496, après un régne de 11 ans 9 mois & 11 jours.

TRASAMOND.

496. Trasamond, ou Trasimond, frere de Gunthamond, lui succéda le 21 Septembre 496. « Ce nouveau Prince » faisoit espérer un régne doux & heureux: il étoit bien fait de sa » personne, généreux, spirituel: il aimoit les Lettres; il n'em- » ploya d'abord que la séduction des récompenses & l'attrait » des honneurs & des graces pour engager les Catholiques à » l'apostasie. Mais voyant le peu de succès de ses artifices, il » devint furieux, & ne mit plus en œuvre que les rigueurs & les » supplices. » (Le Beau.) Il relégua, l'an 504 ou 505, jusqu'à 220 Evêques en Sardaigne. S. Fulgence, si célebre par sa doctrine & sa piété, fut du nombre de ces illustres exilés. Le mariage de Trasamond avec Amalfrede, sœur de Théodoric le Grand, le rendit maître de Lilibée en Sicile. Il vécut en paix avec l'Empire, & mourut, au mois de Mai 523, du chagrin que lui causa une grande défaite de son armée vaincue par les Maures.

HILDERIC.

523. Hilderic, fils d'Huneric & d'Eudoxie, succéda, dans un âge avancé, le 24 Mai 523, à Trasamond, son cousin. Ce Prince en mourant lui avoit fait promettre avec serment, qu'étant sur le trône, il n'ouvriroit pas les Eglises des Catholiques & ne rappelleroit pas leurs Evêques exilés. Hilderic fit le contraire, & rendit la paix à l'Eglise d'Afrique. Mais il manquoit de valeur, qualité qui se rencontroit heureusement dans Hoamer, son frere, qu'il chargea du commandement de ses armées contre les Maures. Hoamer, après avoir remporté sur eux plusieurs victoires signalées, fut à la fin battu si complétement que presque toute son armée périt dans l'action. Ce revers excita de grands murmures parmi les Vandales. Gélimer, fils de Gélaride, petit-fils de Genton & arriere-petit-fils de Genséric, se prévalut de ce mécontentement pour s'emparer du trône dont il étoit l'héritier présomptif. Ayant séduit, par de fausses insinuations, les Seigneurs Vandales, il se saisit d'Hilderic & de ses deux freres, Hoamer & Evagès, fit massacrer les Officiers les plus attachés à leur Prince légitime, & ne trouva plus alors d'obstacles à ses desseins. C'est ainsi qu'Hilderic fut détrôné dans le mois d'Août 530, après avoir régné 7 ans & 3 mois.

GÉLIMER.

530. Gélimer se mit en possession de la Monarchie des Vandales en Afrique l'an 530, après s'être rendu maître de la personne d'Hilderic. L'Empereur Justinien ayant appris la disgrace de ce dernier dont il étoit ami, fait la paix avec les Perses, pour tourner ses armes contre l'Afrique. Bélisaire est chargé de cette guerre, qu'il termina au bout de deux ans, par la conquête de tout le pays qui étoit sous la domination des Vandales, tant en Afrique, qu'en Sicile, en Sardaigne & sur les côtes d'Italie. Gélimer lui-même fut obligé de se rendre, l'an 534, au Général Pharas, que Bélisaire avoit envoyé contre lui. Pharas envoya prisonnier ce malheureux Prince à Bélisaire qui le reçut à Carthage, d'où il l'emmena à Constantinople. Ainsi finit la domination des Vandales en Afrique, après avoir duré 105 ans. On fait état de plus de 5 millions d'hommes qui périrent dans les deux dernieres années; & Procope dit que l'Afrique devint alors tellement déserte, qu'on pouvoit y voyager des journées entieres sans rencontrer un seul homme.

gendre, sur lequel il se déchargea ensuite d'une partie du gouvernement. Cette association fut salutaire à l'Empire. Le Général Justinien, que Tibére envoya contre les Perses, effaça par une victoire signalée la honte des échecs qu'ils avoient fait essuyer aux Romains. L'an 578, Justin mourut, le 5 Octobre, après un régne de 12 ans, 10 mois & 22 jours. Il avoit épousé en secondes noces SOPHIE, niece de l'Impératrice Théodora, dont il laissa une fille, nommée Arabie, qui épousa le Curopalate Badicaire. Sophie eut le même caractere que sa tante, & prit sur l'esprit de son époux le même ascendant qu'avoit acquis Théodora sur celui de Justinien. L'une & l'autre par-là causerent de grands maux à l'Etat. Justin avoit eu d'un premier mariage Anastasie, femme de Tibére. M. le Comte du Buat met la mort de Justin en 577.

TIBÉRE II, SURNOMMÉ CONSTANTIN.

578. TIBÉRE II, né en Thrace d'une famille ignorée, maître d'écriture dans sa jeunesse, soldat ensuite & promu par degrés aux premiers honneurs de

DUCS D'ITALIE.

NARSÈS.

553. L'Eunuque NARSÈS, Persan de nation, après avoir détruit la Monarchie des Goths en Italie, fut créé Général du Pays, sous le titre de Duc. La sagesse de son gouvernement, l'intégrité de ses mœurs, & la piété dont il faisoit profession, réunirent, pendant quelques années, les suffrages en sa faveur. Mais à la longue, l'autorité qu'il exerçoit dans Rome lassa les Sénateurs, parce qu'elle gênoit la leur. Ils prirent occasion de ses richesses pour l'accuser de concussion auprès de l'Empereur Justin II, menaçant de se donner un autre maître si on ne leur envoyoit pas un autre Ministre. L'an 567, Narsès, rappellé sur cette accusation, se rend à Naples, dans le dessein de s'embarquer pour Constantinople. Le Pape Jean III va le trouver, & l'engage à revenir. Il meurt à Rome la même année, à l'âge de 95 ans. Ce grand homme, avant que d'arriver en Italie, avoit été Capitaine des Gardes de l'Empereur, Grand Logothete, ou Grand Trésorier, désigné Consul & créé Patrice. Sans aucune teinture des Lettres, il avoit un jugement admirable, & une éloquence naturelle, qui triomphoit de tout ceux qu'il vouloit persuader. Il ne faut point le confondre, à l'exemple de Baronius, avec deux autres Narsès, qui fleurirent dans le même tems à la Cour de Constantinople. L'un, frere d'Aratius, & dont parle Procope avec éloge (*de Bello Goth.* L. 2, c. 23,) fut tué sous Justinien dans la guerre de Perse; l'autre, célébré par Théophane, & ami de saint Grégoire le Grand, fut brûlé vif par ordre du Tyran Phocas.

EXARQUES DE RAVENNE.

I. LONGIN.

568. LE Patrice FLAVIUS LONGINUS, envoyé par la Cour de Constantinople pour

ROIS LOMBARDS EN ITALIE.

LES LOMBARDS (en Latin *Langobardi* & non pas *Longobardi*) ont commencé, pour la premiere fois, à paroître, selon Grotius, cité par M. de Tillemont, l'an 379, sous l'Empire de Gratien. S. Prosper est le premier, dit-on, qui en ait parlé. Leur nom se trouve cependant long-tems auparavant dans Ptolomée, Tacite & Strabon; mais Grotius prétend que le mot de Lombards, dans ces Auteurs, marque divers peuples d'Allemagne appellés Lombards, à cause de leur longue barbe; ce que signifie ce mot dans l'Allemand, & non les Lombards qui s'établirent en Italie. Ces derniers, dont parle S. Prosper, sortis des extrémités de l'Océan & de la Scandinavie, cherchant de nouveaux pays sous la conduite des deux freres, Ibor & Aïon, attaquerent & défirent, vers l'an 379, les Vandales qui étoient en Allemagne. Dix ans après, leurs Chefs étant morts, ils créerent, pour leur premier Roi, Agilmond, fils d'Aïon, qui régna 33 ans. L'an 527, ils entrerent en Pannonie sous la conduite de leur Roi Haldouin, ou Haudouin, & y resterent 42 ans non entiers, jusqu'à ce qu'ils passerent en Italie l'an 568. On ne sait pourquoi M. Fleury dit qu'ils avoient demeuré 400 ans en Pannonie; car Sigebert & Paul Diacre marquent expressément qu'ils y demeurerent 42 ans. L'an 566, Alboin, leur Roi, secouru des Abares, espece de Huns qui habitoient ce qu'on nomme aujourd'hui la Moldavie, recula les limites de ses Etats aux dépens des Gépides, qu'il défit dans une bataille, où périt leur Roi Hunimond. Ce fut l'époque de la ruine de cette nation. Les Gépides n'eurent plus désormais de Souverains; ils furent soumis, partie aux Lombards, partie aux Abares qui s'emparerent aussi de la Pannonie, après que les Lombards l'eurent abandonnée pour passer en Italie. La plupart des Auteurs attribuent l'irruption de ces derniers en Italie, aux invitations de Narsès, qui les y appella, dit-on, pour se venger de l'Empereur Justin, & de l'Impératrice Sophie. Mais c'est une fable imaginée, comme le prouve M. Muratori, par les ennemis de ce grand homme.

M. Gaillard prouve (*Mém. de l'Acad. des B. L.* T. XXXII,) que les Lombards avoient embrassé le Christianisme dès la fin du Ve siécle. Mais l'hérésie Arienne corrompit ensuite leur créance.

Paul Diacre décrit ainsi, d'après les peintures qu'on voyoit de son tems, la maniere de s'habiller des premiers Lombards. Ils se rasoient le derriere de la tête, & partageoient le reste des cheveux, de façon que, tombant également du front le long des joues, ils s'unissoient à leur longue barbe, vis-à-vis de leur bouche. Leurs habits courts, mais très amples, étoient faits ordinairement de toile & chamarrés de larges rubans. Ils n'eurent d'abord pour chaussure que des especes de sandales, qui laissoient à découvert tout le dessus du pied. Ils y substituerent des guêtres de cuir, qu'ils recouvroient d'autres guêtres d'étoffe, ou de toile rouge, à la façon Italienne, lorsqu'ils montoient à cheval.

I. ALBOIN, PREMIER ROI DES LOMBARDS EN ITALIE.

568. ALBOIN, fils de Haudouin, Xe Roi des Lombards hors d'Italie, & de Rodelinde, fille de Théodahart, & niece, par sa mere Amalfrede, de Thédoric, Roi

DUCS DE FRIOUL.

I. GRASULFE I.

568. GRASULFE, neveu d'Alboin, fut créé Duc de Frioul aussitôt que ce Prince en eut fait la conquête. C'est le premier Lombard qui ait été décoré de ce titre à l'imitation des Grecs. M. Maffei prétend que le Frioul formoit déja un Duché sous l'Empire de ces derniers. Quoi qu'il en soit, Alboin y ajouta, en faveur de son neveu, tout ce qu'il avoit conservé de ses anciens domaines au-delà des Monts. Grasulfe se maintint dans ses Etats contre les efforts de ses ennemis. Il travailla aussi beaucoup pour la cause commune de sa nation, & fut un de ceux qui contribuerent le plus à étendre & affermir la domination des Lombards en Italie. Ce Prince mourut l'an 590, dans un âge avancé.

II. GISULFE.

590. GISULFE, fils de Grasulfe, associé par

DUCS DE SPOLETE.

I. FAROALD I.

570. ALBOIN ayant conquis la Toscane & l'Ombrie, érigea ce pays en Duché, dont la capitale fut Spolete, qui lui donna son nom. FAROALD, Capitaine Lombard, en reçut l'investiture des mains d'Alboin l'an 570. Il recula les limites de cet Etat par les conquêtes qu'il fit sur les Grecs. L'an 580, il leur enleva Classe, qui étoit le port de Ravenne. Cette place retourna peu après à ses anciens Maîtres. On ignore le tems de la mort de Faroald; mais on ne peut la mettre plus tard qu'en 601.

II. ARIULFE.

601 au plus tard. ARIULFE,

DUCS DE BÉNÉVENT.

I. ZOTTON.

571. LE Duché de Bénévent, érigé par Narsès lorsqu'il faisoit la guerre aux Goths, tomba, l'an 571, sous la puissance des Lombards. Alboin, dès qu'il l'eut conquis, en gratifia ZOTTON, l'un de ses meilleurs Capitaines. Il n'obligea pas un ingrat. Zotton continua, tant qu'il vécut, de servir les Rois Lombards dans leurs expéditions. Il gouverna son Duché, suivant Paul Diacre, pendant l'espace de vingt ans. Cette durée, jointe à la Chronologie de ses successeurs, oblige de mettre sa mort en 591.

II. ARIGISE.

591. ARIGISE, ou ARCHIS, fut nommé, l'an 591, par le Roi Agilulfe, pour succéder à Zotton dans le Duché de Bénévent. Il étoit parent de Gisulfe, Duc de Frioul, & tuteur de

la

la Milice, fait César, au mois de Déc. 574, à la sollicitation de l'Impératrice Sophie, fut couronné Empereur, le 26 Sept. 578, par ordre de Justin, dix jours avant qu'il mourut. Tibère prit alors le surnom de CONSTANTIN. Le régne de ce Prince fut glorieux par les victoires qu'il remporta sur les Perses. Il l'eut été davantage, si ce Prince eut secouru l'Italie contre les Lombards, & profité de l'espece d'anarchie où ils se trouvoient, pour rendre ce beau pays à l'Empire. Tibere mourut le 14 Août 582, d'une maladie de langueur, ayant régné 4 ans moins 2 mois depuis la mort de Justin. D'ANASTASIE, son épouse, fille de Justin, il laissa Constantine, mariée à son successeur, & Carito, femme d'un Seigneur, nommé Germain. Paul Diacre donne jusqu'à 7 années de régne à Tibere, parce qu'il avoit été fait César 3 ans avant la mort de Justin.

MAURICE.

582. MAURICE, né, l'an 539, à Arabisse en Cappadoce, fut déclaré César, le 5 Août 582, par Tibére qui le fit couronner Empereur le 13 du même mois. Son élévation fut le prix des services qu'il avoit rendus à l'Empire, sur-tout dans la guerre contre les Perses. Parmi de grandes vertus, Maurice eut un grand défaut; ce fut une fausse économie qui approchoit de l'avarice. Nous ne dirons pas cependant, avec quelques Modernes, qu'elle fut cause de la perte de douze mille hommes prisonniers Romains, que le Khan des Abares fit égorger, l'an 600, sur le refus qu'avoit fait Maurice de payer une modique somme qu'il exigeoit pour leur rançon. C'étoient des soldats mutins qui avoient irrité l'Empereur par

EXARQUES DE RAVENNE.

succéder à Narsès, arrive en Italie l'an 568, & choisit Ravenne pour le lieu de sa résidence. Il prend le titre d'Exarque, que portoit déjà le Gouverneur d'Afrique. Il donne lui-même le titre de Duc aux Gouverneurs de Rome, de la Pentapole, de Naples, & autres villes & contrées soumises encore aux Grecs. Son pouvoir étoit sans bornes. La seule marque de sa dépendance étoit la révocabilité. Il fut en effet révoqué l'an 584, après avoir fait d'inutiles efforts pour arrêter les progrès des Lombards en Italie. Ce fut lui qui conseilla, par un esprit d'avarice, à Rosemonde, veuve & meurtriere d'Alboin, d'empoisonner son amant. Celui-ci, en buvant la coupe funeste qu'elle lui avoit présentée comme un breuvage excellent, s'étant apperçu de la fraude, l'obligea d'avaler le reste, & l'entraîna ainsi avec lui dans le tombeau. La mort de ces deux coupables rendit l'Exarque maître des trésors qu'ils avoient apportés à Ravenne.

II. SMARAGDE.

584. Le Patrice SMARAGDE, ou SMÉRALDE, fut donné pour successeur à l'Exarque Longin. Pendant son gouvernement il fatigua les peuples par des exactions criantes, pour satisfaire l'avarice de l'Empereur Maurice & la sienne. L'an 586, il fit, avec le Roi Autharis, une tréve de trois ans, qui fut assez mal observée de part & d'autre. L'an 588, il contraignit, à force de mauvais traitemens, Sévere, Patriarche d'Aquilée, résident à Grado depuis l'invasion des Lombards, de signer, avec trois de ses suffragans, la condamnation des trois Chapitres. Cette violence, faite à la sollicitation du Pape Pélage II & de Jean, Archevêque de Ravenne, fut blâmée de l'Empereur, sur les plaintes que les Prélats maltraités lui en porterent. L'an 590, Smaragde reprend, sur les Lombards, Mantoue, Modene & trois autres villes. Il est rappellé à Constantinople la même année.

ROIS DES LOMBARDS EN ITALIE.

des Ostrogoths, sort de la Pannonie le lendemain de Pâque 2 Avril 568, à la tête d'une armée composée de Lombards, Gépides, Bulgares, &c. entre en Italie par la Vénétie, dont il prend presque toutes les villes; de là passe en Ligurie, s'empare de Milan le 4 Septembre 569, fait rapidement la conquête du reste du pays, & ne trouve que Pavie qui lui résiste. Cette place ne se rendit que l'an 572, après un siége de 3 ans, pendant lequel Alboin subjugua l'Emilie en partie, la Toscane, l'Ombrie & le Duché de Bénévent. Alboin termine enfin le cours de ses prospérités avec celui de ses jours le 28 Juin 573 (Muratori), ayant régné, suivant Paul Diacre, 3 ans & demi en Italie, à compter de la prise de Milan. Toutes ses conquêtes à sa mort se trouverent partagées en différens Duchés qu'il avoit distribués aux Officiers qui l'avoient le mieux servi. Alboin eut deux femmes, CLODOSVINDE, fille de Clotaire I, Roi de France, qui ne lui donna point d'enfans, & ROSEMONDE, fille de Kunimond, Roi des Gépides, qu'il avoit tué de sa propre main dans une bataille. Forcée par son époux de boire dans le crâne de son pere, dont il se servoit en maniere de coupe, cette Princesse se vengea de cet outrage, en le faisant assassiner. Alboin laissa d'elle une fille nommée Albswinde, qui fut envoyée à Constantinople par l'Exarque Longin, après la mort de sa mere. Rosemonde eut la fin qu'elle méritoit. S'étant retirée à Ravenne avec Elmigise, son amant & le meurtrier de son époux, ils périrent l'un & l'autre du poison qu'ils se donnerent mutuellement. (Zannetti, *del regno de Longobardi*, T. I.) La défense des Romains contre Alboin fut très méprisable; il ne paroît pas qu'ils lui aient livré une seule bataille. Cependant Alboin, non seulement n'entreprit point la conquête de Ravenne, ni celle de Rome, mais il laissa au pouvoir des Romains cinq villes dont le territoire, appellé Pentapole, composa l'Exarcat de Ravenne. (Le Comte du Buat.)

II. CLEPH.

573. CLEPH, ou CLÉPHON, fut élu Roi des Lombards au mois d'Août 573. Son régne ne dura que 18 mois; mais il le rendit mémorable par beaucoup d'injustices & de cruautés. Ce méchant Prince fut assassiné, par un de ses domestiques, au mois de Janvier 575. Comme il ne laissoit de MASSANA, sa femme, qu'un fils en bas âge, les Lombards aimerent mieux se passer de Roi que de placer un enfant sur le trône. Cet état d'anarchie subsista l'espace de 10 ans, durant lesquels 30 Ducs administrerent les affaires de la nation. L'Italie, dans cet intervalle, eut beaucoup à souffrir de la férocité des Lombards. Les pays limitrophes se ressentirent aussi de leur voisinage. L'an 576, ils firent une irruption dans les Gaules, où, après avoir commis d'horribles dégats, leur armée fut taillée en pieces par le Patrice Mummole. L'an 582, ils pillerent le Mont-Cassin, dont les Moines furent assez heureux pour échapper à leur fureur. Ces Barbares néanmoins respecterent les corps de S. Benoît & de sainte Scholastique. Les Romains, excédés de leurs brigandages, députerent à Constantinople le Patrice Pamphronius avec cent trente livres d'or pour engager l'Empereur Tibere à affranchir l'Italie de l'oppression dans laquelle la tenoient les Lombards. Tibere, qui n'avoit en tête que la guerre de Perse, rendit à Pamphronius l'argent qu'il avoit apporté, & ne lui donna du reste que des conseils. » Essayez, lui dit-» il, si avec cet argent vous ne pourrez pas débaucher quelques Seigneurs Lom-» bards avec leurs troupes & les engager à ne plus troubler l'Italie : ce seroit un

DUCS DE FRIOUL.

son pere au gouvernement, devint son successeur après sa mort. L'an 611, il fut tué dans une bataille contre les Abares qui avoient fait irruption dans le Frioul. C'est la premiere fois qu'on voit ces peuples en Italie. Gisulfe laissa de sa femme ROMILDE quatre fils, Tason, Caccon, Rodoald & Grimoald, avec autant de filles. Romilde, après la mort de son époux, s'étant renfermée dans Forojulium, aujourd'hui Cividad di Friuli, avec ses enfans, y fut assiégée par le Khan des Abares. Eprise de la figure de ce

DUCS DE SPOLETE.

soldat de fortune, & fameux par divers exploits, remplaça Faroald dans le Duché de Spolete. Il remporta, près de Camerino, sur l'Exarque Callinique, une victoire importante, la même année, suivant Paul Diacre, que les Rois François Théodebert & Thierri battirent Clotaire II, c'est-à-dire l'an 601. Ariulfe ne vécut pas

DUCS DE BÉNÉVENT.

ses enfans. La qualité de fils, que S. Grégoire lui donne en lui écrivant, fait croire qu'il étoit Catholique. L'an 596, il prit Crotone en Calabre. De-là il alla faire des excursions sur le territoire de Naples, d'où il emmena un nombre de prisonniers que S. Grégoire le Grand racheta. Ce même Pape le détourna de porter ses armes en Sicile; mais il ne put l'empêcher de faire le dégât, l'an 603, dans l'Exarcat de Ravenne & dans le Duché de Rome. L'an 635, il donna retraite aux deux

des séditions, & qu'il crut par ressentiment devoir abandonner à l'ennemi, n'imaginant pas, à ce qu'on présume, qu'il se porteroit à une si cruelle exécution. Ce qui est certain, c'est que Maurice, l'ayant apprise, en fut inconsolable; & que, se l'imputant à soi-même, il pria Dieu de le punir plutôt en cette vie qu'en l'autre. Il fut exaucé. Ce Prince, l'an 602, s'étant obstiné à vouloir que ses troupes hivernassent au-delà du Danube pour les faire vivre aux dépens de l'ennemi, elles se mutinerent; & Phocas, Exarque des Centurions, s'étant mis à leur tête, les amena, dans le mois de Novembre, à Constantinople. Maurice fut arrêté, avec sa femme & ses enfans, par ce Chef des rébelles qui l'avoient décoré du titre d'Empereur. Après avoir vu le massacre de cinq de ses fils, pendant lequel il répétoit souvent ces paroles de David : *Vous êtes juste, Seigneur, & votre jugement est équitable*; il fut égorgé lui-même le 27 Novembre 602. « Ainsi périt ce Prince, à l'âge de » 63 ans, Grand-Capitaine avant de régner, Mo» narque médiocre, Héros à la mort ». (Le Beau.) CONSTANTINE, sa femme, fille de Tibére, fut assassinée, l'an 605, avec ses trois filles, par ordre de Phocas.

On conserve dans les cabinets des curieux quelques médailles d'or frappées à Vienne, à Arles & à Marseille, au coin de l'Empereur Maurice. Ces villes néanmoins ne relevoient en aucune maniere de l'Empire; & d'ailleurs il est certain que les Rois des François, à qui elles appartenoient, avoient le privilege de faire frapper à leur coin des especes d'or qui avoient cours dans l'Empire, ainsi que dans leurs Etats; privilege dont ne jouissoient ni les Rois de Perse ni les autres Rois Barbares, comme l'atteste Procope (*de bello Goth.* L. 3.) Que signifient donc les pieces de monnoie dont nous venons de parler? C'est surquoi l'on a proposé diverses conjectures dont aucune ne nous a paru satisfaisante. Ne seroit-il pas plus naturel de dire que la monnoie de l'Empire ayant cours en France comme celle de France dans l'Empire, on frappoit indifféremment à l'un & à l'autre coin des especes à Vienne, à Arles & à Marseille? sur-tout depuis que Justinien avoit confirmé la cession faite vers 536 de la Provence aux François par les Ostrogoths.

Avant le régne de Maurice on ne trouve aucune trace d'étriers pour monter à cheval, ni dans les Auteurs, ni dans les monumens. Il en est expressément parlé dans un traité de Tactique fait de son tems, où il est dit : χρὴ ... ἔχειν εἰς τὰς σέλλας σκαλὰς σιδηρᾶς δύο. On voit à la vérité des étriers sur deux médailles, l'une d'Alexandre le Grand, l'autre de Constantin : mais elles sont rejettées comme fausses par les plus habiles Antiquaires. (Le Beau.)

EXARQUES DE RAVENNE.

III. ROMAIN.

590. Le Patrice ROMAIN fut substitué à Smaragde. Pendant son Exarcat, qui fut de 7 ans, il ne cessa d'avoir les armes à la main contre les Lombards. Trouvant son avantage à faire la guerre, parce qu'elle l'enrichissoit, il rendit inutiles les mouvemens que S. Grégoire le Grand se donnoit pour procurer la paix en Italie. Ce saint Pape fait dans ses Lettres un portrait affreux de l'avarice de Romain, & des concussions innombrables dont elle fut la source. Enfin il obtint le rappel de cet Exarque l'an 597.

IV. CALLINIQUE.

597. Le Patrice CALLINIQUE succéda, l'an 597, à Romain. Pressé par S. Grégoire le Grand, il conclut, l'an 599, le traité de paix que ce Pape ménageoit avec les Lombards. Mais, l'an 601, il le viole, en faisant arrêter le gendre & la fille d'Agilulphe, qui passoient sur les terres des Romains. Les malheurs qu'attira cette perfidie, & les plaintes que les habitans de Ravenne firent de la conduite de Callinique à la Cour de Constantinople, engagerent à le rappeller l'an 602.

SMARAGDE, *pour la deuxieme fois.*

602. SMARAGDE, après le départ de Callinique, fut renvoyé pour le remplacer. L'an 606, Sévere, Patriarche Schismatique de Grado, étant mort, Smaragde fait venir à Ravenne les Evêques de ce Patriarchat, & les oblige à nommer un Patriarche de la Communion Romaine. Les Evêques Lombards, de retour chez eux, protestent contre la violence qu'on leur a faite; rétablissent le Siége

ROIS DES LOMBARDS EN ITALIE.

» moyen sûr d'y réussir, si vous pouviez leur persuader de passer en Orient au » secours de l'Empire. Si les Lombards refusent d'aller faire la guerre hors de leur » pays, achetez l'alliance de quelques Ducs de France, & engagez-les à faire la » guerre aux Lombards ». C'étoit ainsi qu'un Empereur des Romains s'acquittoit envers l'ancienne Rome des obligations que ce titre sembloit lui imposer.

III. AUTHARIS.

584. AUTHARIS, ou AUTHARIC, fils du Roi Cleph & de Massana, parvenu à l'âge de majorité, fut enfin élu, l'an 584, pour successeur de son pere. Il prit le nom de Flavius qu'avoient pris tous les Empereurs depuis Constantin, par où il annonça ses prétentions à la conquête de toute l'Italie, ou du moins à l'indépendance. Peu de tems après son avénement au trône, il confirma les Ducs dans leurs Duchés, au moyen de la moitié de leurs revenus, qu'ils s'obligerent à lui payer, & à la charge du service, nommé depuis féodal. Tel est proprement l'origine des fiefs. La même année, attaqué par Childebert, Roi d'Austrasie, Autharis lui abandonne la campagne, & s'accommode ensuite avec lui. L'an 585, il rend inutile la nouvelle irruption de ce Prince en Italie. Lan 587, il remporte une victoire signalée sur les Grecs. L'an 589, il bat l'armée de Childebert, qui s'étoit jointe aux Grecs pour l'attaquer une 3[e] fois. Frédégaire, sans avouer cet échec des François, dit qu'alors les Lombards se soumirent à leur payer un tribut pour avoir leur amitié. Mais Paul Diacre, qui écrivoit sur les Mémoires de Secundus, Abbé de Trente, Auteur contemporain, atteste la déroute de ces derniers, & leur retraite qui la suivit de près. L'an 590, assailli de nouveau par les François & par les Grecs, Autharis perd une partie de ses villes par la lâcheté des Ducs que la terreur subjugua. La dyssenterie arrête les progrès des François. Autharis, dans ces entrefaites, meurt de poison à Pavie, sa capitale, le 5 Septembre 590 (Paul Diacre). THÉODELINDE, sa veuve, fille de Garibald, Duc de Baviere, éloigne de ses Etats les François, qui s'en retournent pour ne plus revenir. Autharis avoit de grandes qualités, qui le firent extrêmement regretter. Il ne laissa point d'enfans.

IV. AGILULPHE.

591. AGILULPHE, ou AGON, parent d'Autharis & Duc de Turin, fut proclamé Roi de Lombardie au mois de Mai 591. Il fut redevable de la couronne à son mariage avec THÉODELINDE, veuve d'Autharis, Princesse tellement respectée des Lombards, qu'ils promirent de reconnoître pour Roi celui qu'elle choisiroit pour époux. Elle étoit Catholique; & Dieu se servit de son ministere pour retirer Agilulphe de l'hérésie Arienne. Cette conversion est de l'an 602 au plutôt. Agilulphe, en rentrant dans le sein de l'Eglise, fraya le chemin à sa nation. Cependant

DUCS DE FRIOUL.

Prince jeune & bien fait, qu'elle apperçut du haut des murs, elle lui fait offrir la place avec sa main. L'offre est acceptée; mais le Khan, maître de Forojulium, donne l'essor à sa cruauté, saccage la ville, & emmene Romilde avec ses enfans & les principaux citoyens en captivité. Les quatre jeunes Princes s'échapperent sur la route. Romilde est empalée pour prix de sa trahison. Ses quatre filles mettent leur pudeur en sûreté par un artifice qui fait reculer d'horreur ceux qui osent en approcher.

DUCS DE SPOLETE.

au-delà de l'année suivante. Ce Prince étoit Païen.

III. THÉODELAP.

602. Après la mort d'Ariulfe, ses deux fils se disputerent son Duché. Une bataille décida la querelle. THÉODELAP l'aîné, vainqueur, fut reconnu Duc de Spolete. On n'est pas assuré,

DUCS DE BÉNÉVENT.

derniers fils de Gisulfe, Duc de Frioul, son parent. Ces jeunes Princes fuyoient les poursuites du Patrice Grégoire qui avoit fait périr leurs aînés. Arigise fit plus en leur faveur; il les désigna pour ses successeurs, par préférence à son propre fils, avant que de mourir. L'année 641 fut la derniere de sa vie. Il avoit beaucoup aggrandi ses Etats.

III. AION.

641. AÏON, fils d'Arigise, fut mis à sa

PHOCAS.

602. Phocas, né à Calcédoine, couronné Empereur, par le Patriarche Cyriaque, le 23 Novembre 602, perdit l'Empire & la vie, le 5 Octobre 610, après huit ans moins un mois & quelques jours de régne. Attaqué au-dehors par les Perses qui ravageoient l'Orient, & au-dedans par les conjurations qui se formoient contre lui, il fut accablé par celle d'Héraclius, Gouverneur d'Afrique. Celui-ci, pressé par le Sénat irrité des cruautés & des débauches de Phocas, envoya son fils Héraclius à Constantinople avec une flotte, & y arriva lui-même le 4 Octobre 610. Le lendemain, Phocas fut tiré de l'Eglise où il s'étoit réfugié, & amené à Héraclius le fils qui lui fit couper la main droite, puis la tête; son corps fut ensuite traîné par les rues, & brûlé dans le marché aux bœufs. La figure de ce tyran répondoit à ses mœurs, & tout en lui étoit horrible. De Leontia, son épouse, il laissa une fille, nommée Domnentia, mariée au Patrice Crispus.

Phocas est le premier Empereur qui arbora la croix pour sceptre. Depuis Justinien jusqu'à Phocas la Justice se rendoit en Langue Latine à Constantinople, parce que le droit de Justinien y étoit en vigueur. Mais depuis Phocas elle se rendit en Grec, sans qu'on cessât de suivre les Loix de Justinien, dont il y avoit depuis long-tems une version en cette Langue. (Le Beau.)

HÉRACLIUS.

610. Héraclius, fils d'Héraclius, Gouverneur d'Afrique, né vers l'an 575, fut couronné Empereur, par le Patriarche Sergius, le 7 Octobre 610. Sous son régne, les Perses firent de grands ravages dans l'Empire. L'an 622, après avoir inutilement demandé la paix à Chosroès, Héraclius marcha contre lui, & le défit en Arménie. Il continua ses progrès dans les cinq campagnes suivantes, & couronna la derniere, vers la fin de 627, par le gain d'une grande bataille, qui dura onze heures. Dans cette action où les Perses furent taillés en pieces, les Romains ne perdirent que 60 hommes. Héraclius triomphant conclut, l'année suivante, une paix glorieuse avec Siroès, fils & successeur de Chosroès, qui rendit tous les Chrétiens captifs, avec le bois de la vraie croix, que son pere avoit enlevé de Jérusalem l'an 614. (*Voy.* Chosroès II & Siroès.) Héraclius, après de si beaux exploits, tomba dans une fausse sécurité, qui lui persuada qu'il n'avoit plus d'ennemis à redouter. Mais les Musulmans ne tarderent pas à le détromper. Malgré les efforts qu'il fit pour leur résister, il ne put les empêcher de se rendre maîtres de la Syrie, de la Palestine & de l'Egypte. (V. *les Califes* Aboubecr & Omar.) Héraclius ne survécut pas long-tems à ces pertes. Il mourut d'hydropisie, le 11 Février 641, après un régne de 30 ans, 4 mois & 6 jours. Il avoit eu le malheur, dès l'an 629, de se laisser séduire par Athanase, Patriarche Jacobite de Syrie, qui l'engagea dans l'erreur des Monothélites: erreur qu'il appuya, l'an 639, du fameux Edit, nommé *Ecthese*, ou Exposition, qui causa tant de troubles dans les Eglises de l'Orient. A la vérité, il se retracta lorsqu'il vit cette erreur condamnée par les Papes; mais les Patriarches de Constantinople ayant continué de la soutenir, il ne fut plus au pouvoir de l'Empereur d'en arrêter le progrès. Ce Prince, dans ses dernieres années, parut avoir perdu cette sagesse, cette activité, cette valeur qu'il avoit fait admirer dans ses guerres contre les ennemis de l'Empire, & sur-tout contre les Perses. On ne vit plus dans le vainqueur de Chosroès, sur-tout depuis qu'il se fut mêlé dans les querelles de Religion, qu'un Empereur timide, négligent, irrésolu, qui préféroit aux soins qu'il devoit à l'Etat, les occupations d'un Evêque & d'un Controversiste, qui lui étoient étrangeres. De Flavia Eudoxia, sa premiere femme, décédée le 14 Août 612, il eut Héraclius-Constantin, son successeur, & Epiphanie, mariée au Patrice Nicetas. Martine, sa seconde femme & sa niece, lui donna dix enfans, dont les principaux sont Héracléonas & Tibère.

EXARQUES DE RAVENNE.

Patriarchal d'Aquilée, & élisent, pour le remplir, l'Abbé Jean, opposé, comme eux, au Ve Concile. Depuis ce tems il y eut deux Patriarches, l'un à Aquilée, l'autre à Grado, ce qui produisit un nouveau schisme. L'an 611, Smaragde fut rappellé.

V. JEAN LÉMIGIUS.

611. Jean Lémigius fut envoyé, l'an 611, pour relever Smaragde. Son orgueil & sa tyrannie souleverent contre lui tous les habitans de Ravenne. L'an 616, ils le massacrerent dans une sédition, avec tous les Officiers qu'il avoit amenés avec lui.

ROIS DES LOMBARDS EN ITALIE.

elle n'y revint qu'avec le tems, parce qu'elle eut dans la suite d'autres Rois qui furent Ariens. Quoique pacifique par caractere, Agilulphe eut de longues guerres à soutenir contre les Grecs. Il ne les interrompit que par des treves qu'il fit acheter bien cher aux Empereurs Maurice, Phocas & Héraclius. La taxe étoit de 12000 sols d'or pour chaque treve. Les pauvres & les Eglises reçurent de grandes marques de sa libéralité. Ce Prince fut le protecteur des gens de bien. S. Colomban, s'étant retiré vers l'an 612, en Italie, pour se soustraire à la persécution de Thierri, Roi de Bourgogne, il lui permit de choisir tel lieu de ses Etats qu'il voudroit pour sa demeure. Agilulphe mourut, comme le prouve M. Muratori, l'an 615, après un régne de 25 ans, à compter du mois de Novembre 590, époque de son mariage avec Théodelinde. Il laissa de cette Princesse un fils qui lui succéda, & une fille Gondeberge, qui épousa successivement deux Rois de Lombardie. Agilulphe & ses successeurs datoient leurs Diplômes du jour du mois, de l'an de leur régne & de l'Indiction. Ce fut sous le régne de ce Prince qu'on vit pour la premiere fois des bu-

DUCS DE FRIOUL.

III. GRASULFE II.

611. Grasulfe, frere de Gisulfe, administra le Duché de Frioul après la mort de celui-ci, soit comme tuteur de ses neveux, soit en son propre nom, pendant l'espace de 10 ans. Enfin il se démit, l'an 621, en leur faveur, par une générosité qui a peu d'exemples dans l'histoire.

IV. TASON ET CACCON.

621. Tason & Caccon, fils aînés de Gisulfe,

DUCS DE SPOLETE.

dit M. Muratori, du tems de sa mort. M. de S. Marc la place en 650: c'est le plus tard qu'elle puisse être arrivée.

IV. ATTON.

650 au plus tard. Atton, ou Azzon, fut le successeur immédiat de Théodelap, comme le prouve M. Mura-

DUCS DE BÉNÉVENT.

place contre son intention. Peu propre au gouvernement, il dut son élévation au respect que l'on conservoit pour la mémoire de son pere. Il périt, l'an 642, dans une bataille donnée près de Siponte contre les Sclaves.

IV. RODOALD.

642. Rodoald, troisieme fils de Gisulfe I, Duc de Frioul, fut proclamé Duc de Bénévent après la mort d'Aïon, pour récompense de la victoire qu'il venoit de

HÉRACLIUS-CONSTANTIN.

641. Héraclius-Constantin, né, le 3 Mai 612, d'Héraclius & d'Eudoxie, associé à l'Empire le 22 Janvier 613, fut couronné seul Empereur après la mort de son pere, quoique le testament de ce Prince, dicté par Martine, lui eût associé son frere Héracléonas. Il n'occupa le trône que 103 jours, étant mort le 25 Mai 641. Ses manieres affables & son caractere bienfaisant le firent extrêmement regretter. Le premier usage néanmoins, qu'il fit de l'autorité souveraine, ne fit pas honneur au commencement de son régne. Ce fut de faire retirer du tombeau de son pere une couronne d'or, avec laquelle on l'avoit enseveli. Il fit un autre enlévement bien moins odieux, en contraignant le Patriarche Pyrrhus à lui remettre un trésor qu'Héraclius avoit déposé entre ses mains pour le donner à l'Impératrice Martine, au cas que Constantin la chassât du Palais. On prétend que cette Princesse, pour se venger, de concert avec Pyrrhus, accéléra la mort de Constantin par le poison. Mais il est certain qu'il porta sur le trône une santé fort chancelante. De Grégoria, sa femme, il laissa Constant, depuis Empereur, & Théodose.

HÉRACLÉONAS.

641. Héracléonas, fils d'Héraclius & de Martine, né l'an 626, succéda, le 25 Mai 641, à son frere aîné, sous la conduite de sa mere. Au mois de Septembre suivant, on les contraignit d'associer à l'Empire Tibére, fils d'Héraclius, qui l'avoit fait César en 640, & Constant, fils d'Héraclius-Constantin. Mais, peu de tems après, le Sénat, mécontent de Martine & d'Héracléonas, fit couper la langue à la mere, & le nez au fils; puis les envoya en exil, où ils moururent.

CONSTANT II.

641. Constant II, fils d'Héraclius-Constantin & de Grégoria, né le 7 Novembre 630, reconnu Empereur avant l'exil d'Héracléonas, lui succéda au mois d'Octobre 641. Les Monothélites l'ayant séduit, Paul, Patriarche de Constantinople, l'engagea, l'an 648, à publier l'Edit, nommé *Type*, ou Formulaire, pour imposer silence aux deux partis. Cette loi produisit de grands maux dans l'Eglise. Constant, s'étant rendu odieux à Constantinople par la persécution qu'il fit aux Catholiques, par la lubricité de ses mœurs & par la férocité de son carac-

EXARQUES DE RAVENNE.

VI ELEUTHERE.

616. Le Patrice Eleuthere, successeur de Lémigius, commença par faire le procès à tous les meurtriers de son prédécesseur. Il y eut, à cette occasion, de nombreuses & sanglantes exécutions à Ravenne. La principale fut celle de Jean Conopsin, qu'il avoit assiégé, pris dans Naples, & amené en triomphe avec lui. L'an 619, voyant le triste état des affaires de l'Empire, Eleuthere devient lui-même rébelle, & usurpe la pourpre. Etant parti de Ravenne pour aller se faire couronner à Rome, son armée le mit à mort sur la route.

VII. ISAAC.

619. Le Patrice Isaac fut, à ce qu'on croit, le successeur immédiat d'Eleuthere. L'an 625, il donna retraite au Roi Adaloald chassé par les Lombards, & se mit en devoir de le rétablir. L'an 633, il vient à Rome & pille le trésor de S. Jean de Latran pour payer ses troupes. L'an 638, il meurt peu de tems après avoir fait trancher la tête au Cartulaire Maurice, qui avoit soulevé les Romains contre lui.

VIII. PLATON.

638. Le Patrice Platon remplaça immédiatement, selon M. de S. Marc, l'Exarque Isaac. Il n'est connu que par les actes du Pape S. Martin, où il est dit que lorsque le Patriarche Pyrrhus vint à Rome (au commencement de 646) Platon étoit Exarque d'Italie. On croit que c'est lui qui obligea depuis ce Patriarche à révoquer la rétractation qu'il avoit faite de ses erreurs à Rome. Platon fut rappellé l'an 648 au plus tard.

ROIS DES LOMBARDS EN ITALIE.

fles en Italie. (*Paul Diac. de Gest. Langob.* L. 4, c. 11.)

On conserve dans le trésor de l'Eglise de S. Jean-Bap. à Monza la couronne du Roi Agilulphe. Elle est d'or, du poids de 21 marcs & 12 deniers, à laquelle pend une croix d'or, garnie de pierreries, qui pese 24 onces & 14 deniers. Ce qui la rend plus digne de curiosité c'est l'inscription qu'on lit dessus, composée par Agilulphe lui-même, dans les termes & les caracteres suivans : + AGILUL. GRAT. DI. VIR. GLOR. REX. TOTIUS. ITAL. OFFERT. SCO. IOHANNI. BAPTISTAE. IN. ECLA. MODICIA.

V. ADALOALD.

615. Adaloald, autrement dit Adoald, ou Adawald, fils d'Agilulphe & de Théodelinde, né l'an 602, associé par son pere au trône l'an 604, au mois de Juillet, lui succéda, l'an 615, sous la tutele de sa mere. Tant que cette Princesse vécut, elle sut entretenir la paix dans ses Etats, & contenir les Grands dans le devoir. Mais presque aussitôt après sa mort, arrivée au commencemenr de 625, les choses changerent de face. Arioald, Duc de Turin, beau-frere d'Adaloald, abusant de quelques légéretés de ce jeune Prince, le fit passer pour insensé, forma contre lui un parti considérable, où les Evêques même entrerent, l'obligea de prendre la fuite & se mit à sa place. Adaloald faisoit des efforts pour remonter sur le trône, lorsqu'il fut empoisonné dans le printems de l'an 626. Cependant le P. Pagi produit un Diplôme de ce Prince, par lequel il paroît qu'il régnoit encore sur une partie des Lombards en 628; mais cette piece est fausse, ou altérée, comme le prouve M. Muratori. Dans le trésor de l'Eglise de S. Jean de Monza, dont la Reine Théodelinde est fondatrice, on montre la fameuse poule d'or avec sept poulets de même métal, qu'on dit avoir été l'emblême des sept provinces que cette Princesse possédoit.

VI. ARIOALD.

625. Arioald, ou Ariwald, gendre d'Agilulphe & de Théodelinde, par sa femme Gondeberge, s'empara du trône l'an 625, sur Adaloald, son beau-frere; mais il ne fut universellement reconnu pour Roi par les Lombards que l'an 626, après la mort de son rival. Il étoit Arien. Son régne fut de 11 ans. Il mourut l'an 636 sans laisser d'enfans de sa femme, qui lui survécut. (Muratori, *Ann. d'Ital.* T. IV. Zanetti, *del regno de Long.* T. I.)

VII. ROTHARIS.

636. Rotharis, Duc de Brescia, fut proclamé Roi des Lombards, après avoir épousé Gondeberge, veuve d'Arioald. L'an 641, il fit la conquête de toutes les places qui restoient aux Grecs depuis les Alpes Cottiennes jusqu'à Lune en Tosca-

DUCS DE FRIOUL.

se mirent en possession du Duché de Frioul après la démission de Grasulfe, leur oncle. Ils étoient Ariens l'un & l'autre. Leur union fut si étroite, qu'ils posséderent ce Duché par indivis sans la moindre altération. L'an 625, ils se mirent en devoir de rétablir Adaloald, leur Souverain, dépouillé par Arioald,

DUCS DE SPOLETE.

tori. On croit qu'il mourut l'an 665.

V. THRASIMOND.

665. Thrasimond, Duc de Capoue, fut nommé Duc

DUCS DE BÉNÉVENT.

remporter sur les Sclaves. Il gouverna sagement, & mourut l'an 647.

V. GRIMOALD I.

647. Grimoald I, dernier fils de Gisulfe I, Duc de Frioul, fut nommé pour

tere, quitte cette ville en *661*, y laissant sa femme avec ses trois fils, Constantin, Tibère & Héraclius, arrive, le 5 Juillet *663*, à Rome, en sort, le 17 du même mois, après en avoir enlevé ce qu'il y avoit de plus précieux, & se retire à Syracuse, où il fut tué dans le bain par André, fils du Patrice Troïle, sur la fin de Sept. *668*, dans la 27e année de son régne & la 38e de son âge. (Pagi, Muratori.) Les Historiens ne lui donnent aucune vertu, & lui attribuent presque tous les vices de Néron. Il se laissa enlever par les Musulmans, sans oser se mettre à la tête de ses armées, les Isles de Chypre & de Rhodes, avec la plus grande partie de l'Afrique. (V. *le Calife* Othman.) Il relégua le Pape S. Martin dans la Chersonese, après l'avoir accablé d'outrages à Constantinople; il fit assassiner par jalousie, l'an *659*, Théodose, son frere, après l'avoir obligé de se faire Diacre; il envahit les biens des plus riches citoyens, dépouilla les villes & les Eglises, & fit mourir ses principaux Officiers dans les tourmens.

CONSTANTIN III, DIT POGONAT.

668. CONSTANTIN, surnommé POGONAT, ou le Barbu, fils de Constant, avoit été fait Auguste au mois d'Avril *654*. Ayant appris à Constantinople la mort de son pere, il passa en Sicile avec une flotte, prit Mizizi, qu'on avoit revêtu de la pourpre malgré lui, & retourna à Constantinople, où il fut reconnu Empereur avec ses deux freres Tibère & Héraclius. L'an *672*, les Musulmans vinrent assiéger par mer Constantinople, qu'ils tinrent bloquée l'espace de cinq mois. Obligés de se retirer, ils revinrent sept ans de suite devant cette ville. Ce fut durant ces guerres que Callinique, Syrien de naissance, inventa le feu grégeois, avec lequel il brûloit les vaisseaux des Infideles. (Voyez-en *la description* dans *l'Hist. du bas Empire*, L. *61*. Ce secret perdu a été retrouvé de nos jours, & replongé aussitôt dans l'oubli par la sagesse d'un Monarque ami de l'humanité. Constantin servit utilement la Religion. Ayant fait, en *678*, une paix de trente ans avec le Calife Moavias, il travailla à rétablir celle de l'Eglise divisée depuis le régne d'Héraclius. Ce fut par ses soins que se tint, en *681*, le 6e Concile général, auquel il assista. Ce Prince dégénéra sur la fin de son régne. Devenu soupçonneux & cruel, il fit couper le nez à ses freres, & les fit ensuite mourir secretement, dans la crainte d'en être supplanté. Constantin mourut, au mois de Septembre *685*, après avoir régné 17 ans & environ 2 mois. Il laissa d'ANASTASIE, sa femme, Justinien qui suit.

Jusqu'à Constantin Pogonat, les Empereurs, depuis Justinien I, prenoient le Consulat avec l'Empire; mais au mois de Janvier suivant ils commençoient un nouveau Consulat avec les solemnités accoutumées; & c'est depuis ce dernier Consulat qu'il faut compter les années de leur Post-Consulat. Pogonat négligea le premier de se faire proclamer Consul aux Calendes de Janvier, qui suivirent son inauguration impériale: en quoi ses successeurs l'imiterent. (Mansi *in Pagium.*)

EXARQUES DE RAVENNE.

IX. THÉODORE CALLIOPAS.

648, au plus tard. Le Patrice THÉODORE CALLIOPAS prit la place de l'Exarque Platon, & fut rappellé l'an *649*. (S. Marc.)

X. OLYMPIUS.

649. Le Patrice OLYMPIUS fut donné pour successeur à Calliopas avant le mois d'Octobre *649*. Il vint à Rome dans ce mois pour faire souscrire le Type de Constant par le Concile qui se tenoit pour lors à Saint Jean de Latran. Ce Formulaire ayant été rejetté par l'Assemblée, Olympius veut faire arrêter le Pape S. Martin, & ne l'ose, par la crainte du peuple qui se disposoit à défendre son Pasteur. L'an *652*, il revient à Rome dans le même dessein, & y trouve le même obstacle. Il veut ensuite faire assassiner le S. Pontife, tandis qu'il communie chacun à sa place, suivant l'usage. Le coup manque par la terreur subite de celui qui étoit chargé de l'exécution. Olympius passe de Rome en Sicile pour combattre les Sarasins. Il y meurt la même année *652*, à la suite d'une victoire remportée sur lui par ces Infideles. (Pagi, Muratori, Zanetti.)

THÉODORE CALLIOPAS, *une 2e fois.*

652. CALLIOPAS fut renvoyé pour succéder à l'Exarque Olympius. L'an *653*, il arrive à Rome le 15 Juin, arrête le Pape S. Martin par ordre de l'Empereur Constant, & le fait embarquer pour Constantinople le 19 du même mois. Calliopas n'étoit plus Exarque en *666*.

ROIS DES LOMBARDS EN ITALIE.

ne. L'an *643*, il fait rédiger en un corps les loix des Lombards. Ce Code fut publié le 22 Novembre de la même année, dans la Diete générale de la nation. Parmi les loix qu'il renferme, il y en a pour empêcher la propagation de la lépre, espece de maladie qui n'étoit point connue en Italie, à ce qu'on prétend, avant le régne de ce Prince. L'an *652*, Rotharis meurt âgé de 47 ans, après un régne de 6 ans, 4 mois, suivant Paul Diacre. Gondeberge ne lui donna point d'enfans; mais il avoit eu celui qui lui succéda d'une premiere femme qu'il répudia pour épouser la 2e. Quoique Arien, il fut enterré dans la Basilique de S. Jean de Monza, que Gondeberge, bonne Catholique, avoit bâtie. Le duel étoit si accrédité sous le régne de ce Prince, qu'il se fit à Pavie, suivant Sigonius, un réglement portant que « tout » homme, qui se trouve en possession depuis 5 ans de quelques meubles ou immeu- » bles, & qui est attaqué sur la légitimité de cette possession, peut justifier son titre » par le duel. » Celui des combattans qui cédoit le terrein & mettoit seulement le pied hors de la ligne qui étoit marquée, perdoit sa cause comme vaincu. En quelques endroits la rigueur de la loi étoit extrême; les haches & les cordes, les gibets & les échafauds, étoient préparés hors du champ de bataille pour le malheureux vaincu. (Muratori, *Annal. d'Ital.* T. IV. Bianchini, *Not. in Paul. Diac.* Zanetti, *del regno de Long.* T. I.)

VIII. RODOALD.

652. RODOALD, fils de Rotharis, monta sur le trône après la mort de son pere. On lit dans Paul Diacre qu'il régna 5 ans & 6 jours; mais c'est une faute du copiste qui a mis 5 ans au lieu de 5 mois. Une ancienne Chronique des Lombards, publiée par M. Muratori (*Rer. Ital. Script.* T. II,) ne donne effectivement à ce Prince que 6 mois (commencés) de régne. Il mourut, par conséquent en *653*, au plus tard. Sa mort ne fut point naturelle. Un Bourgeois, dont il avoit outragé la femme, l'assassina.

IX. ARIBERT I.

653. ARIBERT, ou ARIPERT, Bavarois de nation, fils de Gondoald, frere de la Reine Théodelinde, & d'une mere Lombarde, fut substitué à Rodoald dans les premiers mois de l'an *653*. Son régne fut d'environ 9 ans. Il mourut l'an *661*, laissant deux fils qui lui succéderent, & une fille, qui épousa le Roi Grimoald. Aribert professoit la Religion Catholique.

DUCS DE FRIOUL.

son beau-frere. Mais la mort du premier rendit leurs préparatifs inutiles. L'an *635*, de concert avec Dagobert, Roi de France, ils entrent sur les terres des Slaves, battent ces peuples & les rendent tributaires de leurs Duchés. La même année ils sont assassinés,

DUCS DE SPOLETE.

de Spolete, par le Roi Grimoald, après la mort d'Atton, en récompense des services qu'il lui avoit rendus. Il mourut l'an *703*, laissant

DUCS DE BÉNÉVENT.

succéder à Radoald, son frere. L'an *662*, le Roi Godebert lui envoie Garibald, Duc de Turin, pour l'engager à venir à son aide contre son frere Pertharit. L'Ambassadeur trahit son devoir, & détermina Grimoald à

JUSTINIEN II, DIT RHINOTMETE.

685. JUSTINIEN II, fils de Constantin Pogonat & d'Anastasie, né l'an 670, fait Auguste en 681, succéda, l'an 685, à son pere. L'année suivante, il conclut une paix désavantageuse avec le Calife Abdolmalek, par l'engagement qu'il prit de s'opposer aux Mardaïtes, ou Maronites, qui servoient de barriere à l'Empire. L'an 688, il fit une guerre heureuse contre les Esclavons, & les obligea de lui fournir trente mille hommes, qu'il incorpora dans ses troupes. L'an 695, se voyant détesté pour ses débauches & ses exactions, il ordonne au Gouverneur de CP. de faire de nuit un massacre général du peuple, en commençant par le Patriarche; mais cette même nuit il fut détrôné par le Patrice Léonce. Le peuple vouloit qu'on lui ôtât la vie; mais Léonce se contenta de lui faire couper le nez & les oreilles, après quoi il l'envoya en exil dans la Chersonese. S'étant sauvé de là, Justinien alla se jetter entre les bras du Cagan, ou Chef des Turcs, appellés Chazars, qui lui donna THÉODORA, sa fille, en mariage. Mais ne s'y trouvant pas en sûreté malgré cette alliance, il alla demander une retraite à Terbellis, Roi des Bulgares, qui le reçut honorablement, & lui promit de le rétablir.

EXARQUES DE RAVENNE.

XI. GRÉGOIRE.

666 au plus tard. Le Patrice GRÉGOIRE, Gouverneur d'Oderzo, avoit remplacé, l'an 666 & peut-être encore plutôt, l'Exarque Calliopas. On connoît qu'il exerçoit cette année les fonctions de l'Exarcat, par une Lettre de l'Empereur Constant, où ce Prince l'exhorte à protéger la révolte de Maur, Archevêque de Ravenne, contre le S. Siége, dont il prétendoit ne point dépendre. Grégoire s'acquitta fidelement, à ce qu'il paroît, de sa commission; mais l'Empereur n'en demeura point là. Par un Diplôme donné à Syracuse le 1 Mars de la même année 666, il déclara l'Eglise de Ravenne exempte de tout Supérieur Ecclésiastique, & lui accorda le privilége de l'Autocéphalie. L'Exarcat de Grégoire étoit fini en 678. (Zanetti, S. Marc.)

XII. THÉODORE II.

678 au plus tard. Le Patrice THÉODORE II, différent de Théodore Calliopas, comme le prouve Muratori, remplaça, l'an 678 au plus tard, l'Exarque Grégoire. C'étoit un homme vraiement pieux, ainsi que sa femme AGATHE. L'extinction du schisme d'Istrie, qui cessa entièrement l'an 679, fut en grande partie dûe à ses soins. Il mourut à Ravenne l'an 687.

ROIS DES LOMBARDS EN ITALIE.

X. PERTHARIT ET GODEBERT.

661. PERTHARIT, ou BERTHARIT, & GODEBERT, ou GONDEBERT, tous deux fils d'Aribert, & Princes Catholiques, partagerent les Etats de leur pere après sa mort, de maniere que le premier fixa sa résidence à Milan, & l'autre à Pavie. Bientôt ils se brouillerent au sujet des limites de leur partage. Godebert, ayant appellé à son secours Grimoald, Duc de Bénévent, est assassiné par ce Prince. Pertharit, à cette nouvelle, prend la fuite & se retire en Pannonie chez les Abares, laissant RODÉLINDE, sa femme, & son fils Cunibert encore enfant, à la discrétion de Grimoald, qui se contenta de les envoyer prisonniers à Bénévent. Godebert laissa pareillement un fils en bas âge, nommé Ragimbert, que les amis de son pere mirent en sûreté.

XI. GRIMOALD.

662. GRIMOALD, maître de Pavie par la mort de Godebert, & de Milan par la fuite de Pertharit, n'eut pas de peine à se faire proclamer Roi par la Diete des Lombards. L'an 663, il fait sommer le Khan des Abares de lui livrer Pertharit. Le Khan le refuse, craignant de violer les droits de l'hospitalité. Pertharit, comptant sur la générosité de Grimoald, vient de lui-même se remettre entre ses mains. Il est reçu avec bonté, traité avec magnificence; mais bientôt devenu suspect, il se sauve, l'an 664, en France, d'où étant revenu en Italie, l'an 665, à la tête des troupes du Roi Clotaire III, il est entièrement défait près d'Asti, & contraint de s'en retourner. L'an 666, le Samedi-Saint, Grimoald surprend Forlimpopoli, ville de l'Empire, qui avoit encouru son indignation, livre la place au pillage, & massacre les habitans, sans épargner les Ministres de l'Autel, occupés alors au baptême des Catéchumenes. L'an 671, ce Prince meurt, laissant, d'une premiere femme, ou plutôt d'une concubine, un fils, nommé Romoald, qui lui succéda au Duché de Bénévent, avec deux filles; & d'une deuxieme, un fils en bas âge, nommé Garibald, qu'il nomma son successeur en Lombardie. (*V.* Grimoald, *Duc de Bénévent.*)

PERTHARIT, *rétabli.*

671. PERTHARIT, ayant appris la mort de Grimoald, rentre en Italie, chasse Garibald, & remonte sur le trône trois mois après la mort de Grimoald. Alors il se fait renvoyer de Bénévent sa femme, avec son fils Cunibert, qu'il associa, l'an 677, à la royauté. L'an 678, il reçoit chez lui Wilfrid, Archevêque d'Yorck, qui alloit à Rome pour se défendre contre ceux qui l'avoient déposé. Les ennemis de Wilfrid font offrir de grands présens à Pertharit pour le retenir & l'empêcher d'aller à Rome. Il en avertit le Prélat; & après lui avoir raconté la générosité dont le Khan des Abares avoit usé envers lui-même dans sa fuite, il ajouta: *Si les droits de l'hospitalité ont eu tant de pouvoir sur le cœur d'un Prince Barbare idolâtre, ne dois-je pas, à plus forte raison, les respecter, moi qui connois & adore le vrai Dieu! Non, pour tous les trésors du monde, je ne voudrois point perdre mon ame.* L'an 686, Pertharit meurt avant le 10 Novembre, emportant au tombeau les regrets de ses sujets, dont il avoit gagné les cœurs par la douceur & la sagesse de son gouvernement. (Muratori, *Ann. d'Ital. ad an.* 688.) C'est ce Prince qui a exercé, quoique sans succès, le génie de Corneille dans la tragédie qui porte son nom.

DUCS DE FRIOUL.

l'un & l'autre, dans la ville d'Opiterge, ou d'Oderzo, par la perfidie du Patrice Grégoire, Gouverneur de cette ville & depuis Exarque.

GRASULFE II, *pour la 2e fois.*

635. GRASULFE, après la mort de ses neveux Tason & Caccon, reprit le Duché de Frioul, parce que ses deux autres neveux, leurs freres, n'étoient point en âge de gouverner. Il mourut, suivant la conjecture de M. Muratori, l'an 651, plutôt que l'an 661, comme le prétendent Sigonius & le Rossi.

V. AGON.

651. AGON, dont on ignore la naissance, fut le successeur de Grasulfe. Il mourut en 663.

VI. LOUP.

663. LOUP, dont l'origine est aussi peu connue que celle d'Agon, lui succéda, l'an 663, dans le Duché de Frioul. La même année, le Roi Grimoald, son beau-frere, lui confia la régence de ses Etats, en allant au secours de son fils assiégé

DUCS DE SPOLETE.

un fils qui lui succéda.

VI. FAROALD II.

703. FAROALD, fils de Thrasimond, fut son successeur dans le Duché de Spolete. L'an 716, il s'empara du port de Classe, que les Grecs avoient repris sur Thrasimond; mais il fut encore obligé de le rendre. L'an 724, Thrasimond, son fils, impatient de commander, se révolte contre lui, & l'oblige d'entrer dans le Clergé. Faroald est le fondateur de l'Abbaye de Farfe.

DUCS DE BÉNÉVENT.

profiter de la division des deux freres pour s'emparer de la Couronne de Lombardie. Grimoald arrive auprès de Godebert, le poignarde en l'embrassant, & se met en possession du trône. Toutefois, dans la crainte d'une révolution, il conserva encore cinq ans son Duché. L'an 663, Romoald, son fils, défend Bénévent contre l'Empereur Constant, qui se retire après une espece de capitulation.

VI. ROMOALD II.

667. ROMOALD, fils de Grimoald, fut créé cette année Duc de Bénévent, après avoir administré cinq ans cet Etat en qualité de Lieutenant de son pere. Il étoit Arien, & fut converti dans la suite à la Foi Catholique par S. Barba-

LÉONCE.

695. Léonce fut déclaré Empereur aussitôt qu'il eut dépouillé Justinien. Il avoit fait la guerre en Orient avec beaucoup de succès, & venoit d'être fait Gouverneur de la Grece, avec ordre de partir le même jour. Léonce envoya en Afrique le Patrice Jean, grand Capitaine, qui reprit Carthage sur les Musulmans l'an 697; mais ceux-ci, l'année suivante, y rentrerent. Ainsi fut éteinte la domination des Romains en Afrique, dont ils avoient été maîtres depuis l'an 608 de Rome : époque de la prise de Carthage par Scipion. L'armée Romaine, après cette perte, n'osant revenir vers Léonce, proclama Empereur Absimare, qu'on surnomma Tibére. Il vint à Constantinople, prit Léonce, lui fit couper le nez, & le relégua dans le Monastere de S. Dalmace, après trois ans de régne.

ABSIMARE TIBÉRE.

698. Absimare, fait Empereur, l'an 698, par la flotte qui revenoit d'Afrique, après la funeste expédition contre les Musulmans, régna sept ans, jusqu'à la fin de 705, qu'il fut obligé de prendre la fuite au retour de Justinien II. Pendant son régne, le Général Héraclius, son frere, remporta de grands avantages sur les Sarasins en Cappadoce & en Syrie.

JUSTINIEN II, *rétabli.*

705. Justinien II remonta sur le trône, par le secours de Terbellis, Roi des Bulgares, vers la fin de 705. S'étant fait amener dans le Cirque au milieu du peuple, Léonce, qu'on avoit tiré de son Monastere, & Absimare qui avoit été arrêté dans sa fuite, il les foula aux pieds, & leur fit ensuite trancher la tête. Le Général Héraclius & les principaux Officiers de son armée furent pendus, & le Patriarche Callinicus eut les yeux crevés. Ces premiers actes de vengeance furent suivis du massacre d'une infinité de soldats & d'habitans. Non moins ingrat envers ses bienfaiteurs que cruel envers ses ennemis, Justinien fit la guerre, en 708, aux Bulgares qui l'avoient rétabli;

EXARQUES DE RAVENNE.

XIII. JEAN PLATYN.

687. Le Patrice Jean Platyn prit possession de l'Exarcat de Ravenne pendant la maladie & avant la mort du Pape Conon, arrivée le 21 Septembre 687. Il fit ses efforts pour faire substituer à ce Pontife l'Archidiacre Pascal, qui lui avoit promis cent livres d'or en cas de réussite. Sergius ayant emporté les suffrages pour la Papauté, Platyn exigea de lui la même somme, & l'obtint. L'an 702, Platyn mourut, ou fut rappellé.

XIV. THÉOPHYLACTE.

702. Le Patrice Théophylacte, fait Exarque par Tibere Absimare, vint de Constantinople par la Sicile, directement à Rome, contre l'usage de ses prédécesseurs. A son arrivée, le peuple s'imagina qu'il avoit quelques mauvais desseins contre le Pape Jean VI. La milice s'attroupe, & se met en devoir de le chasser; mais la prudence du Pape appaisa ce tumulte. Théophylacte passa de Rome à Ravenne. Cette ville étoit coupable aux yeux de l'Empereur Justinien II, pour avoir témoigné de la joie de sa derniere disgrace, & Justinien, Prince vindicatif, étoit résolu de la punir. L'an 709, le Patrice Théodore y arrive de Sicile, livre la ville au pillage, & envoie prisonniers à Constantinople l'Archevêque Félix, avec les principaux Citoyens. L'Empereur

ROIS DES LOMBARDS EN ITALIE.

XII. CUNIBERT.

686. Cunibert, fils de Pertharit, après avoir été 9 ans le Collégue de son pere, devint son successeur l'an 686. Dépouillé, l'an 690, par Alachis, Duc de Trente & de Brescia, qui lui devoit ce second Duché, il livre bataille, sur les bords de l'Adda, à cet usurpateur, qui périt dans la mêlée. Cunibert, rétabli dans son royaume, le gouverna paisiblement jusqu'à sa mort arrivée, l'an 700, à Pavie. Paul Diacre l'appelle *Cunctis amabilis Princeps*, éloge complet en trois mots. Cunibert laissa d'Hermélinde, sa femme, fille d'un des Rois Anglo-Saxons, un fils qui lui succéda.

XIII. LIUTPERT.

700. Liutpert, encore enfant, succéda, l'an 700, à Cunibert, son pere, sous la tutelle d'un Seigneur nommé Ansprand. A peine avoit-il régné 8 mois, qu'il fut dépouillé, l'an 701, par Ragimbert, fils du Roi Godébert, & Duc de Turin.

XIV. RAGIMBERT.

701. Ragimbert, maître du trône de Lombardie qu'il avoit envahi, le quitta pour descendre au tombeau l'année même de son usurpation. Il eut de sa femme, dont on ignore le nom, deux fils, Aribert, qui lui succéda, & Gombert, qui se retira, l'an 712, en France, après le malheur de son frere.

XV. ARIBERT II.

701. Aribert, fils de Ragimbert, lui succéda sur la fin de 701. L'année suivante, attaqué par Ansprand & Liutpert, il fait prisonnier le second, à qui, peu après, il ôte la vie, met en fuite l'autre, & fait périr ensuite sa famille, à l'exception de Liutprand, son second fils, qu'il laisse aller rejoindre son pere. L'an 712, Ansprand rentre en Italie à la tête d'une armée de Bavarois. Aribert lui livre une bataille, dont le succès fut d'abord douteux. Se voyant enfin abandonné des siens, il prend la fuite, & se noie dans le Tesin. Ce Prince avoit de grandes qualités, dont il ternit l'éclat par des traits de cruauté, auxquels il se porta moins par son caractere que par une espece de nécessité des conjonctures.

DUCS DE FRIOUL.

dans Bénévent. Loup s'acquitta mal de cet emploi. Menacé par le Monarque, à son retour, il se révolta. Grimoald, ne voulant point armer les Lombards contre les Lombards, engagea le Khan des Abares à lui faire raison du rébelle. Loup périt, l'an 665, dans une bataille contre ces Barbares, après les avoir vaincus dans trois autres combats. Il laissa un fils nommé Warnefride, & une fille Théoderade, mariée, l'an 662, à Romoald, Duc de Bénévent. (Zanetti.)

VII. VECTARIS.

666. Vectaris, d'une illustre Maison Lombarde de Vicence, fut pourvu du Duché de Frioul après la mort de Loup. Il eut pour compétiteur Warnefride, fils de ce dernier. Le sort des armes décida la querelle; Warnefride périt dans une bataille qu'il livra à son rival. Paul Diacre fait l'éloge de la douceur du gouvernement de Vectaris. Il vante aussi beaucoup sa valeur; mais les traits qu'il en rapporte semblent exagérés. Ce Duc mourut l'an 678.

DUCS DE SPOLETE.

VII. THRASIMOND II.

724. Thrasimond II, fils de Faroald, étoit en possession du Duché de Spolete dès le mois de Mai 724, comme il paroît par une donation qu'il fit alors au Monastere de Farfe. Aussi peu soumis à son Roi qu'il l'avoit été à son pere, il se révolta, l'an 740, pour la seconde fois contre Liutprand. Le Monarque s'avance à la tête d'une armée pour le réduire. Thrasimond se sauve à Rome où il est

DUCS DE BÉNÉVENT.

tus, Evêque de Bénévent. L'an 668, il conquit sur les Grecs Tarente, Bari, Brindes & la Terre d'Otrante. M. Muratori met sa mort en 683. Il laissa de Théoderade, son épouse, fille de Loup, Duc de Frioul, trois fils, Grimoald, Gisulfe & Arigise. Les deux premiers lui succéderent.

VII. GRIMOALD II.

683. Grimoald succéda cette année à Romoald, son pere. Il ne jouit que trois ans du Duché de Bénévent, étant mort l'an 686. Grimoald ne laissa point d'enfans de sa femme Wigilinde ou Vimilinde, fille du Roi Pertharit & sœur du Roi Cunibert. (Zanetti, S. Marc.)

mais il ne remporta que de la honte de cette expédition. L'année suivante, il donna ordre au Patrice Théodore, qui commandoit l'armée Impériale en Sicile, de faire voile vers la ville de Ravenne, pour la punir de la joie qu'elle avoit témoignée de sa déposition. Ayant ouvert ses portes sans résistance, elle fut saccagée & livrée aux flammes, après qu'on eut enlevé les principaux de ses habitans pour les transporter à Constantinople, où ils finirent leurs jours par divers supplices. La ville de Chersonse dans la Crimée étoit encore plus coupable aux yeux de Justinien, pour avoir formé le complot de l'assassiner ou de le livrer à Tibére. Résolu d'exterminer toute la Crimée, il y envoya une grande flotte, commandée par le Patrice Etienne, qui fit main-basse sur tout ce qui se rencontra dans la ville & la province. On ne réserva qu'un petit nombre des habitans les plus distingués, qui furent embarqués pour Constantinople. Justinien en fit un exemple affreux, en faisant brûler vifs les uns, & noyer les autres dans la mer. Etienne avoit épargné les enfans de la Crimée. Le barbare Empereur y envoie une nouvelle flotte pour continuer le massacre. Ceux des habitans qui s'étoient sauvés par la fuite, ayant appris cette résolution, s'enferment dans les places pour s'y défendre. Filépique, Officier Romain, relégué dans ce pays, se mit à leur tête; &, ayant débauché l'armée Impériale, il la ramena à Constantinople. Justinien, qui ne s'attendoit pas à cette révolution, lui ayant été livré sur le champ, eut la tête tranchée, par ses ordres, le 11 Décembre 711; &, peu de jours après, Tibére, son fils, qu'il avoit eu de Théodora, subit le même sort. En lui finit la famille d'Héraclius, qui avoit occupé le trône pendant la durée précise d'un siécle dans les personnes de six Empereurs. Justinien II, faisant un mélange monstrueux de barbarie & de dévotion, fut le premier Empereur qui fit graver l'image de J. C. sur ses monnoies. Ce Prince, pour cacher, autant qu'il étoit possible, sa difformité, s'étoit fait faire un nez & des oreilles d'or.

EXARQUES DE RAVENNE.

les fait tous mourir, à l'exception du Prélat, qu'il se contente de reléguer dans la Chersonese, après lui avoir fait crever les yeux. Théophylacte ne paroît point avoir eu de part à ces événemens. Il mourut à Ravenne l'an 710.

XV. JEAN RIZOCOPE.

710. Le Patrice JEAN RIZOCOPE fut envoyé de Constantinople, l'an 710, pour succéder à l'Exarque Théophylacte. Avant que de se rendre à Ravenne, il passa par Rome, où il fit trancher la tête à trois Officiers du Pape Constantin, en son absence. Arrivé à Ravenne, il trouva tout l'Exarcat soulevé contre l'Empereur Justinien. Il périt l'an 711, dans un des combats qu'il livra aux rébelles.

XVI. EUTYCHIUS.

711. L'Eunuque EUTHYCHIUS, fait Exarque par Justinien II, après la mort de Rizocope, fut révoqué, l'an 713, par Anastase II. (S. Marc.)

ROIS DES LOMBARDS EN ITALIE.

XVI. ANSPRAND.

712. ANSPRAND, Bavarois de naissance ou d'origine, suivant la conjecture de M. Muratori, proclamé Roi de Lombardie l'an 712, après la mort d'Aribert II, ne jouit du trône que 3 mois, étant mort le 10 ou 11 Juin de la même année, à l'âge de 55 ans. Avant que de mourir, il eut la satisfaction de voir élire son fils pour lui succéder.

XVII. LIUTPRAND.

712. LIUTPRAND, fils d'Ansprand, lui succéda au mois de Juin 712. L'an 728, voyant l'Italie prête à se soulever contre l'Empereur Léon l'Isaurien à l'occasion de son Edit contre les saintes Images, il profite de cette disposition pour faire de nouvelles conquêtes. Ravenne, par où il débute pour faire d'abord un grand coup, lui est livrée par trahison. Il se rend maître ensuite des villes de la Pentapole, de Bologne, d'Osimo dans la Marche d'Ancône & de Feltri dans le Duché de Rome, petite ville avec un château, dont il fit présent à l'Eglise Romaine. M. de S. Marc se trompe en comprenant dans ce don plusieurs des autres places que Liutprand venoit de prendre. L'an 729, l'Exarque Eutychius, qui s'étoit retiré chez les Vénitiens, reprend, avec leur secours, Ravenne, Classe & la Pentapole. Liutprand, instruit que le Pape avoit excité les Vénitiens contre lui, se réconcilie avec l'Exarque pour se venger de ce trait qu'il taxoit d'ingratitude. Ils concertent ensemble d'aller faire le siége de Rome après avoir toutefois réduit les Ducs de Spolette & de Bénévent, qui affectoient l'indépendance envers le Roi des Lombards. Ayant soumis sans peine ces deux rébelles, ils paroissent devant Rome qui n'étoit pas en état de leur résister. Le Pape vient au devant d'eux, désarme par son éloquence le Roi des Lombards, & l'amene à l'Eglise du Vatican, où il donne des marques éclatantes d'une humilité

DUCS DE FRIOUL.

VIII. LAUDARIS.

678. LAUDARIS fut investi du Duché de Frioul après la mort de Vectaris. On ne sait pas combien de tems il en jouit, ni quand il mourut.

IX. RODOALD.

RODOALD fut donné pour successeur (on ignore en quelle année) à Laudaris. Ce nouveau Duc s'étant laissé dépouiller de ses Etats par Ansfrid l'an 693, fut rétabli la même année par le Roi Cunibert. Mais pour le punir de sa négligence, le Roi l'interdit de ses fonctions ducales; en conséquence il nomma Adon ou Aldon, frere de Rodoald, conservateur du Frioul. Ces deux freres moururent, suivant Muratori, l'an 694.

X. FERDULFE.

694 ou 695. FERDULFE, né dans la Ligurie, fut créé Duc de Frioul par le Roi Cunibert, après la mort de Rodoald & d'Aldon. Paul Diacre le traite d'homme vain, altier, & peu mesuré dans ses discours. L'an 706, il périt dans une bataille contre les Sclaves qu'il avoit provoqués sans raison. (Muratori.)

XI. CORVOL.

706. CORVOL, ou CORWIEL, fut substitué, l'an 706, à Ferdulfe dans le Duché de Frioul. Peu de tems après ayant

DUCS DE SPOLETE.

reçu à bras ouvert par le Pape, le Duc & toute la Noblesse. Liutprand le dépose, & somme les Romains de lui livrer ce rébelle. Sur leur refus, il leur enleve quatre places. Le Pape Grégoire III implore alors le secours de Charles Martel, Ducs des François. Il n'en reçoit que des paroles, & meurt dans la peine. Zacharie, son successeur, demande grace pour Thrasimond. Il l'obtient à condition pour le rébelle d'embrasser l'Etat Ecclésiastique. C'étoit le traitement que ce Duc avoit fait subir à son pere.

VIII. HILDERIC.

740. HILDERIC obtint du Roi Liutprand le Duché de Spolete après la

DUCS DE BÉNÉVENT.

VIII. GISULFE I.

686. GISULFE I, frere de Grimoald II, fut son successeur dans le Duché de Bénévent. Sous le Pontificat du Pape Jean VI, suivant Anastase, c'est-à-dire l'an 701 au plutôt, il fit une irruption dans la Campanie Romaine, où il prit quelques villes, & fit beaucoup de dégât. Le Pape lui envoya des Prêtres avec des présens, pour l'engager à se retirer & à rendre les prisonniers qu'il avoit faits. Cette négociation réussit. Gisulfe mourut, selon M. de S. Marc, l'an 703. Il laissa de VINIBETTHE, sa femme, un fils qui lui succéda.

IX. ROMOALD II.

703. ROMOALD II, fils de Gisulfe, fut son successeur au Duché de Bénévent. L'an 729, le Roi Liutprand entra sur ses Terres à la tête d'une armée, pour le punir de ne lui avoir point amené de troupes dans la guerre qu'il faisoit alors aux Grecs. Romoald

FILÉPIQUE, *dit communément* PHILIPPIQUE.

711. FILÉPIQUE, nommé, par les Modernes, PHILIPPIQUE, & furnommé BARDANE, Arménien, d'une naiffance illuftre, fut proclamé Empereur, vers la mi-Décembre 711, par les troupes que Juftinien avoit envoyées pour faire main-baffe fur tous les habitans de la Cherfonefe, où Filépique étoit, comme on l'a dit, en exil. Ce Prince étoit attaché au Monothélifme; ce qui fut caufe que les Romains ne voulurent point le reconnoître, ni recevoir la monnoie frappée à fon coin. D'ailleurs, plein de valeur & d'activité, avant qu'il montât fur le trône, il tomba, dès qu'il y fut affis, dans un état d'indolence, qui enhardit les Bulgares & les Sarafins à faire des courfes fréquentes & funeftes fur les terres de l'Empire, dont ils envahirent plufieurs places en Pifidie. Il dormoit après un repas fomptueux, qu'il avoit donné pour la fête de l'établiffement de l'Empire à Conftantinople, lorfqu'un Officier, nommé Rufus, vint le faifir & le traîna dans l'Hippodrome, où il eut les yeux crevés le 3 Juin de l'an 713. Après ce châtiment il fut conduit dans un lieu d'exil, où il mourut de mifere au bout de quelques jours.

ANASTASE II, ou ARTÉMIUS.

713. ANASTASE II, nommé auparavant ARTÉMIUS, fut proclamé Empereur à Conftantinople le 4 Juin 713, le lendemain de la dépofition de Filépique, dont il étoit Secrétaire. Son premier foin fut

EXARQUES DE RAVENNE.

XVII. SCHOLASTIQUE.

713. SCHOLASTIQUE fut donné pour fucceffeur, l'an 713, à Eutychius. L'an 716, Faroalde, Duc de Spolete, s'étant rendu maître, par furprife, du port de Claffe, le Roi Liutprand, fur les plaintes de l'Exarque, l'obligea de rendre cette place. Scholaftique fut rappellé l'an 727.

XVIII. PAUL.

727. PAUL remplaça Scholaftique, l'an 727, dans l'Exarcat de Ravenne. Il étoit chargé par l'Empereur Léon l'Ifaurien, de faire affaffiner le Pape Grégoire II, en haine du zele de ce Pontife pour le culte des faintes Images. Les Romains, à fon arrivée à Rome, prennent les armes pour la défenfe de leur Pafteur. L'Exarque paffe à Ravenne, où il eft auffi mal accueilli qu'à Rome. On en vient aux mains; Paul eft tué dans le tumulte l'an 728. (Muratori, Zanetti.)

EUTYCHIUS, *une deuxieme fois.*

728. EUTHYCHIUS revint en Italie l'an 728, pour fuccéder à l'Exarque Paul. L'an 729, il recouvre, avec le fecours des Vénitiens, Ravenne, dont le Roi Liutprand s'étoit rendu maître l'année précédente. L'an 742, prêt à fe voir enlever toute la Pentapole par ce Prince, il obtient, par la médiation du Pape Zacharie, qu'il rende une partie de ce qu'il a pris fur les Grecs. L'an 751, Aftolphe, fucceffeur de Liutprand, fait la conquête de l'Iftrie. L'an 752, il reprend la Pentapole, s'empare de Ravenne, & réduit fous fes loix tout ce que les Grecs poffédoient en-deçà du Duché de Rome. Euthychius, hors d'état de lui réfifter, s'enfuit à Naples. Ainfi finit l'Exarcat de Ravenne, après avoir duré 184 ans, (Zanetti, faint-Marc.)

ROIS DES LOMBARDS EN ITALIE.

profonde & d'un fincere repentir. Le Pape, à fa priere, leve l'excommunication qu'il avoit lancée contre l'Exarque qui lui en témoigne fa reconnoiffance. Tout occupé du foin d'améliorer fes Etats, Liutprand fait bâtir, vers l'an 734, fur la voie Emilie, à quatre milles de Modene, une ville qui, ayant dégénéré par le malheur des tems, eft aujourd'hui le Bourg de Citta Nuova. L'an 740, ce Prince, ayant raffemblé fes troupes, fe met en marche pour contraindre les Romains à lui remettre Thrafimond, Duc de Spolette, qui s'étoit retiré chez eux après s'être révolté une 2[e] fois. Il entre dans le Duché de Rome, où il prend 4 villes, & menace la capitale. Le Pape Grégoire III implore à cette occafion le fecours de Charles Martel. Charles, ami de Liutprand, n'offre au Pape & aux Romains que fa médiation auprès de ce Prince. Ils la rejettent; & Agathon, Duc de Péroufe pour l'Empereur, s'étant mis à la tête des troupes de Rome, les mene devant Bologne, pour reprendre cette place, dont Liutprand s'étoit rendu maître en 729. L'entreprife échoue; & Grégoire III, étant mort fur ces entrefaites, les chofes changent de face. Liutprand, fléchi par les remontrances de Zacharie, fucceffeur de Grégoire, confent de lui rendre les 4 villes qu'il avoit prifes l'année précédente fur le Duché de Rome; il reftitue en même tems une grande étendue de terres que les Lombards avoient enlevées à l'Eglife Romaine, & fait la paix pour 20 ans avec le Duché de Rome. Mais l'Exarcat de Ravenne, n'étant point compris dans ce traité, il fait des préparatifs, l'année fuivante, pour s'en emparer. Le Pape, follicité par l'Exarque Eutychius & par les villes qui étoient menacées, vient trouver à Pavie le Roi des Lombards la veille de S. Pierre, & après une conférence de trois jours, réuffit à le défarmer. L'an 744, Liutprand meurt vers le mois de Janvier au plus tard, après un régne de 31 ans & 7 mois. Ce Prince réuniffoit prefque toutes les vertus civiles, héroïques & chrétiennes; pieux, chafte, vaillant, appliqué à la priere, & très libéral envers les pauvres. Ce fut lui qui, vers l'an 722, retira des mains des Sarafins, à prix d'argent, le corps de S. Auguftin & le fit tranfporter de l'Ifle de Sardaigne à Pavie. Liutprand fut le premier des Rois, dit M. de S. Marc, qui s'avifa d'avoir une Chapelle domeftique.

XVIII. HILDEBRAND.

744. HILDEBRAND, ou HILPRANC, affocié, l'an 736, à Liutprand, fon oncle, remplit feul le trône après la mort de ce dernier. Il ne régna, fuivant Sigebert, que 7 mois. La nation, indignée de fes vices qu'il avoit cachés du vivant de fon oncle, le dépofa vers le mois d'Août 744. (Zanetti, *del regno de Longob.* T. II.)

XIX. RATCHIS.

744. RATCHIS, Duc de Frioul, fut élu Roi par la même Affemblée qui dépofa Hildebrand. Il commença fon régne par confirmer, à la priere du Pape Zacharie, le traité de paix conclu entre Liutprand & les Romains. L'an 749, fous prétexte de quelques infractions faites à ce traité par les Romains, il va faire le fiége de Péroufe, ville du Duché de Rome. Le Pape, l'étant venu trouver devant cette place, lui parle fi efficacement de la vanité du monde, qu'il l'engage à le quitter. Ratchis abdique la

DUCS DE FRIOUL.

offenfé le Roi Aribert, ce Prince le fit arrêter, lui fit crever les yeux, & le dépofa.

XII. PEMMON.

706. PEMMON, natif de Belluno, fut créé Duc de Frioul par Aribert à la place de Corvol. L'an 723, il marche contre les Sclaves fur lefquels il remporte trois victoires. L'an 737, il fait enfermer dans un château Calixte, Patriarche d'Aquilée, pour une violence qu'il avoit faite à Fidentius, Evêque de Julie-Carnique, retiré dans Forojulium. Le Roi Liutprand traita cet emprifonnement de facrilege, & en conféquence dépouilla Pemmon de fon Duché. De RATHEBERGE, fon époufe, payfanne très vertueufe, Pemmon laiffa trois fils, Ratchis, Ratkait & Aftolphe. Le premier & le dernier devinrent Ducs de Frioul, & enfuite Rois de Lombardie.

DUCS DE SPOLETE.

dépofition de Thrafimond. Mais il ne put s'y maintenir. L'an 741, Thrafimond reconquit prefque tout fon Etat. Depuis ce tems Hilderic difparut, & l'hiftoire n'en parle plus.

IX. ANSPRAND.

741. ANSPRAND, ou AGIPRAND, neveu du Roi Liutprand, fut créé Duc de Spolete, par fon oncle, après la retraite d'Hilderic. Thrafimond fe mit

DUCS DE BÉNÉVENT.

fut obligé de fe foumettre & de donner des ôtages pour sûreté des conditions auxquelles le Prince attacha fon pardon. M. de S. Marc penfe qu'il mourut la même année. Il laiffa de RANGONDE, fa deuxieme femme, un fils qui lui fuccéda. (Muratori, Zanetti, S. Marc.)

X. GISULFE II.

729. GISULFE II, fils de Romoald, fut fubftitué, quoique enfant, à fon pere. Des ambitieux fe prévalurent de la foibleffe de fon âge pour confpirer contre fes jours. Mais le complot fut

de rétablir la paix dans l'Eglise. L'an 715, ayant appris que le Calife Soliman se préparoit à l'attaquer, il arma une flotte pour le prévenir. Mais les troupes, s'étant mutinées à Rhodes, tuerent le Diacre Jean, leur Chef, forcerent Théodose, Receveur des impôts à Adramite en Natolie, de se mettre à leur tête, & le proclamerent Empereur. Anastase, au premier bruit de cette révolte, sortit de Constantinople, après y avoir laissé une forte garnison, & se rendit à Nicée, où il se mit en état de faire une longue défense. Les rébelles, après six mois de siége, s'étant rendus maîtres de la ville Impériale, en firent conduire les principaux citoyens à Nicée. Anastase, jugeant alors qu'il feroit de vains efforts pour se maintenir sur le trône, fit son accord avec Théodose, à condition d'avoir la vie sauve. Il prit le parti du Cloître, & fut relégué à Thessalonique après 2 ans, 7 mois & 12 jours de régne. Cet état n'étoit pas fait pour lui. L'an 719, ce Prince, las de la solitude, implora le secours des Bulgares pour remonter sur le trône. Ils l'amenerent jusqu'aux portes de Constantinople; mais apprenant qu'il n'étoit pas agréable aux Grecs, ils le livrerent à Léon l'Isaurien, pour lors Empereur, qui lui fit trancher la tête la même année.

THEODOSE III.

716. Théodose III fut proclamé Empereur au mois de Janvier, ou de Février 716. Léon, Général des troupes Orientales, refusa de le reconnoître. Théodose, se sentant trop foible contre ce rival, lui céda l'Empire, vers le mois de Mai 717, après un régne d'environ 14 mois. Il fut ordonné Clerc avec son fils, & passa le reste de ses jours en paix dans un Monastere d'Ephèse.

LÉON III, dit l'Isaurien.

717. Léon III, fils d'un Cordonnier de Séleucie en Isaurie, & petit Mercier dans sa jeunesse, puis soldat, & ensuite Général des armées d'Orient, fut reconnu Empereur le 25 Mars 717. Durant les neuf premieres années de son régne, Léon se fit estimer par son courage, par son habileté dans l'art de la guerre, & par sa capacité pour le gouvernement. Mais toutes ces qualités commencerent à disparoître, lorsqu'il se fut declaré contre les saintes Images, & eut enfanté l'hérésie des Iconoclastes. « On avoit vu » sur le trône, dit M. Le Beau, plusieurs Princes » hérétiques; Léon fut le premier Empereur héré- » siarque ». Entêté de son erreur & déterminé à la faire prévaloir, le fanatisme le rendit imprudent, fourbe & cruel. L'an 726, avant le mois de Septembre, il donna un Edit pour supprimer le culte des saintes Images & les détruire. Par ce nom d'Images, il entendoit des peintures & des figures plates; car l'Eglise Grecque n'honora jamais & n'honore point encore aujourd'hui de statues ni de figures en bosse. Le scandale qu'excita cette Ordonnance fut extrême dans tout l'Empire, & fit regarder Léon comme un impie qui ne méritoit pas de régner. Les peuples des Cyclades & de la Grece en prirent occasion de se révolter; &, ayant élu pour Empereur un nommé Cosme, ils vinrent se présenter, le 18 Octobre, devant Constantinople avec une puissante flotte. Mais elle fut défaite & consumée par les flammes au moyen du feu grégeois. Cosme, ayant été pris, fut amené à l'Empereur qui lui fit trancher la tête. (*Theophan. Chronogr.*) Léon, après ce succès, croyant pouvoit tout oser, envoie des Officiers

ROIS DES LOMBARDS EN ITALIE.

même année, reçoit l'habit monastique des mains du Pape, & se retire au Mont-Cassin. Tasie, sa femme, & Ratrude, sa fille, fondent en même tems, près de cette Abbaye, le Monastere de Piombarole, où elles se consacrerent à la vie religieuse. Ratchis, comme on le verra ci-après, s'ennuya du cloître au bout de quelques années, & voulut reprendre son premier état.

XX ASTOLPHE.

749. Astolphe, frere & successeur de Ratchis, commença de régner le 1 Mars 749, au plus tard. La confirmation qu'il fit des loix de Rotharis & de Liutprand, le 1 Mars 754, en est la preuve, puisqu'elle est datée en même tems de la 5e année de son régne. L'an 752, au mois de Juin, il éteignit, par la prise de Ravenne, l'Exarcat d'Italie. Non content de cette conquête & de celle de la Pentapole qu'il fit en même tems, il porta ses vues sur le Duché de Rome. L'an 754, battu par les troupes de Pépin, Roi de France, & ensuite assiégé par ce Prince dans Pavie, il promet, avec serment, de rendre Ravenne avec les autres villes de l'Exarcat & de la Pentapole. L'année suivante, il viole son serment, & va mettre le siége devant Rome. Pépin repasse les Monts à cette nouvelle. Son arrivée oblige le Roi Lombard de lever le siége de Rome pour aller se renfermer à Pavie. Pressé par le Roi de France, il demande la paix, & l'obtient en restituant les villes usurpées sur les Grecs & les Romains. Il en retint cependant encore quelques unes. L'an 756, au mois de Décembre, Astolphe meurt d'une chûte de cheval. De Giseltrude, sa femme, sœur d'Anselme, qu'il avoit créé Duc de Frioul, il ne laissa que des filles qui se firent Religieuses.

XXI. DIDIER, dernier Roi des Lombards

756. Didier, Duc d'Istrie, si l'on en croit André Dandolo, fut proclamé Roi des Lombards le 8 Décembre 756, ou peut-être un peu plus tard, malgré les efforts que fit Ratchis pour remonter sur le trône. Il est certain néanmoins que ce dernier

DUCS DE FRIOUL.

XIII. RATCHIS.

737. Ratchis, fils aîné de Pemmon & de Rathberge, fut mis en possession du Duché de Frioul par le Roi Liutprand, après la destitution de son pere. Il aida ce Monarque dans la guerre qu'il fit à Thrasimond, Duc de Spolete. L'an 744, il lui succéda sur le trône de Lombardie. (*V.* Ratchis, *Roi des Lombards.*)

XIV. ASTOLPHE.

745. Astolphe, troisieme

DUCS DE SPOLETE.

en devoir de lui résister. Mais apprenant que Liutprand s'avance avec les forces des Romains jointes aux siennes, il vient se jetter aux pieds de ce Prince qui lui accorde son pardon à condition qu'il entrera dant l'état ecclésiastique. L'an 746, Ansprand, comme parent du Roi Hildebrand, refusa de reconnoître Ratchis, qui l'avoit supplanté. La mort d'Ansprand, arrivée dans la même année, trancha la querelle que ce refus avoit occasionnée.

X. LOUP.

746. Loup, ou Lupon, fut créé Duc de Spolete après la mort d'Ans-

DUCS DE BÉNÉVENT.

découvert, les coupables punis, & le jeune Prince mis en sûreté. (Muratori, S. Marc.)

XI. ANDELAS.

731. Andelas, Tuteur du jeune Duc Gisulfe II, fut pourvu du Duché, l'an 731, par les Bénéventains, en attendant que son pupille fût en âge de gouverner. La chose s'étant faite sans l'aveu du Roi Liutprand, ce Prince éloigne Andelâs & lui substitue un autre Duc l'an 733. (Muratori, S. Marc.)

XII. GRÉGOIRE.

733. Grégoire, neveu du Roi Liutprand, fut celui que ce Prince nomma pour remplacer Andelas dans le Duché de Bénévent. Il mourut l'an 740. Sa femme se nommoit Giselberge.

pour abattre les Images dans les places publiques. Mais ils sont mis en pieces par le peuple, & Léon tire de cette sédition une vengeance affreuse. Pour donner plus de relief à son parti, ce Prince voulut y entraîner les Gens de Lettres préposés à la Bibliotheque publique. Ne pouvant y réussir, il les fait enfermer dans ce bâtiment auquel il fait mettre ensuite le feu. Ils périrent dans cet incendie avec trente mille volumes, & un nombre très considérable de tableaux & de médailles qui furent réduits en cendres. L'Edit de Léon ne fut pas mieux accueilli à Rome qu'à Constantinople. Le Pape Grégoire II lui écrivit, pour le faire revenir de son erreur, deux Lettres très pressantes, que Pagi rapporte à l'an 730, & Muratori, avec plus de vraisemblance, à l'an 729. Mais elles ne servirent qu'à l'irriter davantage. Depuis ce tems, il ne cessa de tendre des embûches à ce Pontife, & de chercher l'occasion d'attenter à sa vie. Les Romains, instruits de son dessein, veillerent sur les jours de leur Pasteur, & mirent en défaut les Emissaires envoyés pour le mettre à mort. Le Patriarche Germain ne s'opposa pas, avec moins de fermeté que Grégoire, à l'impiété de l'Empereur. La déposition & l'exil furent le prix de sa généreuse résistance. L'an 732, Léon, apprenant que Grégoire III, successeur de Grégoire II, a tenu un Concile à Rome, où l'on a prononcé anathême contre tous ceux qui s'opposeront à la vénération des Images, fait équiper une flotte pour passer en Italie & se venger des Romains. Mais une tempête dissipe ou submerge ses vaisseaux, & fait manquer l'expédition. Autre malheur bien plus terrible. L'an 740 (& non pas 742, comme le marque un Moderne,) le 26 Octobre, un grand tremblement de terre renverse les murs de Constantinople avec quantité d'édifices de cette ville, couvre de ruines la Thrace, & culbute les villes de Nicée, de Prenete & de Nicomédie. Ce fléau se fit sentir à diverses reprises pendant le cours d'une année, & s'étendit dans l'Egypte & tout l'Orient, où plusieurs villes firent abîmées avec leurs habitans. (*Niceph. Brev.* p. 38, *Cedren.* p. 457.) L'Empereur augmenta d'un 12e la capitation du peuple de Constantinople pour la réparation des murailles, & l'impôt subsista toujours, lors même qu'elles furent réparées. Léon mourut le 18 Juin 741, après avoir régné 24 ans, 2 mois & 25 jours. Il eut de MARIE, sa femme, Constantin qui suit, & Anne, épouse d'Artabase.

CONSTANTIN IV, DIT COPRONYME.

741. CONSTANTIN IV, fils de Léon & de Marie, né l'an 719, surnommé COPRONYME, parce qu'il avoit souillé les Fonts sacrés à son Baptême, qu'il reçut le 25 Octobre de la même année, fait Auguste le 31 Mars 720, succéda, le 18 Juin 741, à son pere. Il marche presqu'aussitôt contre les Musulmans qui faisoient des courses en Asie. Pendant son absence, Artabase, son beau-frere, se fait proclamer Empereur à Constantinople, où l'on fit accroire au peuple que Constantin étoit mort en Phrygie. Constantin, étant rentré à Constantinople le 2 Novembre 743, se saisit d'Artabase & de ses deux fils, Nicéphore & Nicétas, leur fit crever les yeux, & les envoya en exil. L'an 752, il commença une nouvelle persécution contre les défenseurs des saintes Images, sur-tout contre les Moines qu'il détestoit à cause de leur zéle pour la vérité. Il leur fit souffrir divers tourmens; & lorsqu'il fit mettre l'Abbé Saint-Etienne en prison, ce saint homme y trouva 342 Moines de divers pays, dont les uns avoient les mains

ROIS DES BULGARES.

LES BULGARES, Scythes d'origine, demeuroient anciennement dans la Sarmatie Asiatique, c'est-à-dire dans les plaines situées à l'Occident du Volga; ils y fonderent la ville de Bulgar, encore aujourd'hui subsistante, d'où ils tirerent leur nom. Ce ne fut que vers le milieu du VIIe siécle qu'ils commencerent d'être bien connus. Ils avoient alors pour Roi Courat, dont les cinq fils, s'étant divisés après la mort de leur pere, allerent chacun avec différentes bandes, à l'exception de l'aîné qui resta dans le pays, chercher de nouvelles demeures. Une de ces bandes étant passée en Italie, s'établit dans le Béneventain avec la permission du Duc Grimoald, & y subsiste encore de nos jours, étant facile à reconnoître par son langage & son habillement. Mais la principale, ayant passé le Danube sous la conduite d'Aspame, se fixa dans la basse Mœsie, c'est-à-dire la Valachie, la Moldavie, la Hongrie, après avoir mis en fuite l'armée que Constantin Pogonat leur opposa. Ce Prince fut même obligé, vers l'an 679, de faire une paix honteuse avec eux, en se soumettant à leur payer un tribut. Justinien II, son fils, ayant voulu rompre cette paix en 687, remporta d'abord quelques avantages sur les Bulgares; mais peu de tems après, s'étant à peine tiré d'une embuscade qu'ils lui avoient dressée, il prit le parti de renouveller, avec ces Barbares, le traité de son pere. Les Bulgares furent alors paisibles possesseurs des terres qu'ils avoient envahies sur l'Empire. On verra dans la Chronologie de leurs Rois les conquêtes qu'ils y ajouterent dans la suite, & les différentes révolutions que leur Royaume éprouva.

MOCRUS.

MOCRUS, suivant l'Alexiade, doit être regardé comme le fondateur du Royaume des Bulgares. Ce fut apparemment lui qui força l'Empereur Justinien II de renouveller le traité que Pogonat, son pere, avoit fait avec les Bulgares. La consistance qu'il donna à ses Etats, fut le fruit de sa valeur & de son habileté. Il mourut vers la fin du VIIe siécle.

TERBELIS, OU TARBAGL.

TERBELIS, ou TARBAGL, régnoit sur les Bulgares au commencement du VIIIe siécle. L'an 705, il aida Justinien II, supplanté par Absimare, à reprendre Constantinople. L'Empereur, par reconnoissance, honora Terbélis du titre de César, le fit asseoir sur un trône à côté de lui, & lui céda la Zagorie, pays de la Thrace autour de la ville de Develto. Ces récompenses ne satisfirent point le Prince Bulgare. Par une sorte de moquerie il coucha par terre son large bouclier, ainsi que le fouet dont il se servoit à cheval, & ordonna aux Officiers de l'Empereur de couvrir l'un & l'autre de pieces d'or. Il étendit ensuite sa pique, & y fit entasser, dans toute sa longueur, des étoffes de soie jusqu'à une hauteur considérable. Il obligea de plus l'Empereur d'enrichir tous les soldats Bulgares, en leur remplissant la main droite de pieces d'or, & la gauche de pieces d'argent. Les services des Bulgares payés si cherement perdirent leur mérite aux yeux de Justinien. Deux ans après il recommença contre eux la guerre. Elle ne lui fut point avantageuse. Il fut battu près d'Anchiale qui lui servit d'asyle, & d'où il s'enfuit par mer au bout de 3 jours. La guerre se termina là. Justinien rechercha de nouveau l'amitié des Bulgares, & lorsqu'il eut appris que Filépique avoit pris la pourpre, il ne rougit point de demander du secours à Terbélis qui lui envoya trois mille hommes. Mais Justinien fut mis à mort avant qu'ils arrivassent. Terbélis feignant de vouloir venger la mort de ce Prince se jetta sur la Thrace qu'il pilla jusqu'aux portes de Constantinople, & s'en revint avec un butin immense & un nombre infini de prisonniers. L'Empereur Antémius, détrôné par Léon l'Isaurien, trouva une retraite chez les Bulgares, & obtint de Terbélis des troupes & de l'argent en 719, pour l'aider à remonter sur le trône. Mais ces Barbares ayant appris que les Grecs ne vouloient point de lui, le livrerent ensuite à son rival après l'avoir amené jusqu'aux portes de Constantinople.

CORMÈS, OU COMERS, OU CROMNER.

CORMÈS, ou COMERS, successeur de Terbélis, paroît être

coupées, d'autres le nez mutilé, d'autres les yeux crevés, pour avoir refusé de souscrire aux Edits contre les saintes Images. Cette prison devint un Monastere, où l'Office se faisoit réguliérement. Constantin eut avec les Bulgares de fréquentes guerres, dont les succès furent variés. Dans la derniere expédition qu'il entreprit contre eux, se voyant attaqué d'un charbon pestilentiel, il s'embarqua pour revenir à Constantinople; mais dans la route il expira au pied du Château de Strongyle le 14 Septembre de l'an 775, après avoir régné 34 ans, 2 mois & 28 jours depuis la mort de son pere. « Les Ecrivains contem- » porains, dit M. Le Beau, dépeignent Constantin » Copronyme comme un Prince livré aux plus sales

ROIS DES LOMBARDS EN ITALIE.

resta maître du Palais Royal jusqu'au mois de Mars 757. Une Charte rapportée par Muratori, prouve aussi qu'il régnoit dans une partie de la Toscane au mois de Février de la même année. Mais enfin les ordres du Pape Etienne l'obligerent, peu après, de retourner au Mont-Cassin. L'an 770, Didier négocie une triple alliance avec la Maison de France, par le mariage d'Adalgise, son fils, avec Gisele, sœur des deux Rois (cette alliance ne s'accomplit pas,) par celui de sa fille Désidérate avec Charlemagne, & par celui de Gerberge, son autre fille, avec Carloman. L'an 772, Didier se brouille avec le Pape Adrien au sujet des villes de Ferrare, de Faënza & de Commachio, qu'il venoit de prendre, & dont il refusoit de se dessaisir. Adrien, à l'exemple de ses prédécesseurs, a recours au Roi des François. Charlemagne passe les Alpes & entre en Italie dans l'été de l'an 773, après avoir mis en fuite Adalgise, que Didier, son pere, dont il étoit collégue depuis 769, avoit envoyé pour lui fermer les gorges du Mont-Cenis, oblige Didier lui-même à s'aller renfermer dans Pavie, forme le blocus de cette place au mois d'Octobre, désespérant de la prendre d'assaut, & la réduit par famine au mois de Mai suivant. Didier, sa femme Ansa & sa fille Désidérate, que Charlemagne, son époux, avoit répudiée, viennent se remettre entre ses mains & sont retenus prisonniers; après quoi il fait son entrée dans Pavie au commencement de Juin; de là il va faire le siége de Vérone défendue par Adalgise. Le Prince Lombard, sur le point d'être forcé, trouve le moyen de s'évader, & se sauve à Constantinople, où il est favorablement accueilli de l'Empereur qui l'éleve à la dignité de Patrice, & change son nom en celui de Théodote. Vérone se rend après sa fuite, & Gerberge, veuve de Carloman, qui s'y étoit retirée avec ses deux fils, Pépin & Siagre, tombe au pouvoir du vainqueur. Ainsi finit le Royaume des Lombards en Italie, où il avoit duré l'espace de 206 ans. En retournant en France, Charlemagne emmena avec lui Didier & sa femme, qu'il relégua l'un & l'autre à Liége, d'où le mari fut ensuite transféré au Monastere de Corbie dans lequel il acheva saintement ses jours. Outre les enfans dont on vient de parler, il eut de son mariage Adalberge, femme d'Arigise, Duc de Bénévent, Ansperge, Abbesse de sainte Julie de Brescia, & Liutperge, qui épousa Tassillon, Duc de Baviere. Adalgise retiré à Constantinople fit de vains efforts pour recouvrer le Royaume de Lombardie. Après avoir échoué dans les soulévemens qu'il excita en Italie par les intelligences qu'il y entretenoit, il s'avisa d'y faire une descente en 788. Mais s'étant avancé dans le pays, il fut pris & mis à mort la même année par les François. (Bouquet.) On voit des Chartes qui ne font commencer le régne de Didier qu'en 757, apparemment parce qu'il ne fut reconnu solemnellement qu'en cette année, après la derniere retraite de Ratchis.

DUCS DE FRIOUL.

fils de Pemmon, succede à Ratchis, son frere, dans le Duché de Frioul. Il le remplaça pareillement, en 749, dans le Royaume de Lombardie. (*Voyez* Astolphe, *Roi des Lombards.*)

XV. ANSELME.

749. Anselme, beau-frere, par sa sœur Giseltrude, d'Astolphe, fut son successeur dans le Duché de Frioul. L'an 751, l'amour de la retraite lui fit quitter le monde & ses honneurs, pour se retirer au Monastere de Panano, dans les Montagnes de Modene. Quelque tems après il obtint du Roi, son beau-frere, un lieu désert, où il bâtit le Monastere de Nonantola. Il y mourut, l'an 803, après l'avoir saintement gouverné l'espace de 50 ans.

XVI. PIERRE.

751. Pierre, fils de Munichis, noble Lombard, fut créé Duc de Frioul après la retraite d'Anselme. Il avoit un frere, nommé Urse, qui fut en même tems fait Duc de Cénéda, place située dans le Frioul. On ne sait combien d'années l'un & l'autre tinrent leur Duché, ni quand ils moururent. (*Voyez la suite des* Ducs de Frioul *à l'article des Princes d'Italie, depuis la destruction du Royaume des Lombards.*)

DUCS DE SPOLETE.

prand. Il avoit épousé Hamelinde, avec laquelle il fonda un Monastere de filles, à Riéti, par un Diplôme donné au mois d'Avril, la VIe année de son Ducat, Indiction II; ce qui revient à l'an 752. Il mourut l'an 757. On trouve quelques Diplômes qui font commencer son Ducat en 745.

XI. ALBOIN.

757. Alboin fut élu par la Diéte du Duché de Spolete pour succéder à Loup. Ayant refusé de reconnoître le Roi Didier, pour se rendre vassal de Pepin, Roi de France, il s'attira les armes du Prince Lombard. Didier le fit prisonnier, l'an 758, dans une bataille, & l'envoya dans un Château. Le Duché de Spolete resta vacant un an ou deux.

XII. GISULFE.

759 ou 760. Gisulfe fut nommé successeur d'Alboin dans le Duché de Spolete, l'an 759, suivant quelques Chartes, l'an 760, selon d'autres. Il mourut l'an 763.

XIII. THÉODICE.

763. Théodice, nommé Théodoric dans la Chronique de Farfe, obtint le Duché de Spolete après la mort de Gisulfe. L'an 768, il prêta main-forte, par ordre du Roi Didier, au Primicier Christophe & au Sacellaire Sergius, pour chasser du S. Siége le faux Pape Constantin. Théodice mourut l'an 773. (*Voy. la suite des* Ducs de Spolete *à l'article des Princes d'Italie, depuis la destruction du Royaume de Lombardie.*)

DUCS DE BÉVÉVENT.

XIII. GODESCALC.

740. Godescalc fut proclamé Duc de Bénévent, par une faction du peuple, après la mort de Grégoire. Cette élection fut désapprouvée par le Roi Liutprand. Le nouveau Duc, pour se maintenir, fit alliance avec Thrasimond, Duc de Spolete, déjà révolté contre son Souverain. Ils s'en trouverent mal l'un & l'autre. Liutprand vint fondre sur le Duché de Bénévent, prit la Capitale, & obligea Godescalc d'aller se renfermer dans Otrante. Le Duc se voyant hors d'état de résister, voulut s'enfuir en Grece; mais il fut tué, l'an 741, sur le point de s'embarquer. Anne, son épouse, fut plus heureuse; elle monta sur le vaisseau & fit voile vers Constantinople, emportant avec elle les meubles les plus précieux de son Palais.

GISULFE II, *rétabli.*

741. Gisulfe, élevé à la Cour du Roi Liutprand depuis l'expulsion d'Andelas, fut rétabli par ce Prince, dans le Duché de Bénévent, après la mort de Godescalc. On n'est pas sûr de la durée de son Ducat. M. Muratori met sa mort en 747, & Camillo Pellegrino en 749 ou 750.

XIV. LIUTPRAND.

747, 749 ou 750. Liutprand fut créé Duc de Bénévent dans l'une de ces trois années. L'an 758, ayant refusé de reconnoître le Roi Didier, à l'exemple du Duc de Spolete, il s'attira les armes de ce Prince. Didier le poussa jusqu'à Otrante, où il ne put néanmoins le forcer; mais il satisfit sa vengeance en le déposant. L'épouse de Liutprand se nommoit Scaniperge.

XV. ARIGISE.

758. Arigise, gendre du Roi Didier, fut substitué au Duc Liutprand. L'an 774, après la destruction du Royaume des Lombards, il prit le titre de Prince & s'érigea en Souverain. (*Voyez la suite des* Princes *ou* Ducs de Bénévent *à l'article des Princes d'Italie, depuis la destruction du Royaume des Lombards.*)

» voluptés,

» voluptés, puni de ſes débauches même pendant ſa » vie par des infirmités honteuſes, par des ulceres » qui lui firent perdre pluſieurs de ſes membres; » troublé ſans ceſſe de terreurs qui lui ôtoient le » ſommeil, brutal à l'égard de ſes domeſtiques qu'il » faiſoit déchirer à coups de fouet, dégradant la Ma» jeſté Impériale juſqu'à les frapper lui-même, inhu» main autant qu'injuſte, ſe faiſant apporter les mem» bres ſanglans des Martyrs & ſe repaiſſant de leurs » ſupplices; cruel perſécuteur, ennemi de Dieu & » des hommes, digne d'être loué par ceux qui lui reſ» ſemblent ». Il avoit épouſé, 1°, l'an 732, IRENE, qui lui donna Léon, ſon ſucceſſeur; 2° MARIE, dont on ne ſait que le nom; 3° EUDOXIE, dont il eut quatre fils, Nicéphore, Chriſtophe, Nicétas & Eudoxe, avec une fille, nommée Anthuſe, que ſes vertus éminentes, ſur-tout ſa grande charité envers les pauvres, a fait mettre au rang des Saints.

LÉON IV, SURNOMMÉ CHAZARE.

775. LÉON IV, fils de Conſtantin & d'Irene, né le 25 Janvier 750, aſſocié à l'Empire le 6 Janvier 751, ſuccéda, le 14 Septembre 775, à ſon pere. Il fut ſurnommé CHAZARE, parce qu'Irene, ſa mere, étoit fille d'un Prince des Chazares ou Chazars; peuple qui s'étendoit depuis les Palus Meotides (aujourd'hui la Crimée) juſqu'à la mer Caſpienne. Léon régna cinq ans ſeul, & mourut le 8 Septembre 780. D'abord & aſſez long-tems il diſſimula ſon averſion pour les Images; mais il la fit éclater la derniere année de ſon régne, & perſécuta les Catholiques, à l'exemple de ſon pere & de ſon aïeul. Sa mort fut regardée comme une punition divine. Une couronne, que l'Empereur Maurice avoit ſuſpendue ſur l'autel de Sainte Sophie, l'éblouit par l'éclat des pierreries dont elle étoit ornée. Il la fit enlever & la mit ſur ſa tête. Il ſortit auſſitôt de ſon front des charbons peſtilentiels qui lui cauſerent une fievre ardente dont il mourut le même jour. (Le Beau.) Il avoit épouſé la fameuſe IRENE, dont il eut Conſtantin qui ſuit.

CONSTANTIN V, ET IRENE, SA MERE.

780. CONSTANTIN V, fils de Léon & d'Irene, né le 14 Janvier 771, aſſocié à l'Empire le 14 Avril 776, ſuccéda, le 8 Septembre 780, à ſon pere. Sa mere, à raiſon de ſon bas âge, prit le gouvernement de l'Empire; & pour ſe l'aſſurer contre ſes quatre beaux-freres, fils de Copronyme, elle commença par les faire ordonner Prêtres. Cette précaution ne lui paroiſſant pas encore ſuffiſante, elle fit crever les yeux à l'aîné, & couper la langue aux trois autres; puis les envoya en exil à Athenes, où dans la ſuite ils furent égorgés par ſes ordres. Irene ne traita pas l'Empereur, ſon fils, avec moins de cruauté. Ce Prince, lorſqu'il ſe vit majeur, ayant voulu reprendre de ſes mains l'autorité, dont elle n'étoit que dépoſitaire, elle traita de conjuration cette entrepriſe, & le fit enfermer dans le Palais après l'avoir fait fouetter. Délivré de cette priſon l'an 790, Conſtantin la relégua elle-même dans un Château; mais deux ans après, ſéduit par ſes careſſes, il la rappelle. Cette mere, vindicative & dénaturée, cherche à perdre ſon fils. Dans ce deſſein barbare, elle lui conſeilla, l'an 795, de répudier MARIE, ſa femme, pour épouſer THEODOTE, l'une des ſuivantes de la jeune Impératrice. Ce mariage ſouleva, comme Irene l'avoit prévu, tout le Clergé contre lui. Irene ſe range du côté des mécontens, gagne les principaux Officiers, & fait mettre ſon fils dans une priſon, où, par ſes ordres, on lui creva les yeux avec tant de violence

ROIS DES BULGARES.

le même que celui qui eſt appellé CRIME par Suidas, & qui, ſelon Sigebert, régnoit en 727. Quoi qu'il en ſoit, c'eſt ſous l'un de ces deux Princes (s'ils ſont différens) que les Bulgares firent une nouvelle irruption dans la Thrace, pour obliger Copronyme à leur payer le tribut ordinaire qu'il leur refuſoit. Les événemens de cette guerre ſont diverſement racontés par les Hiſtoriens. C'eſt apparemment Cormès, ou Crime, que les Bulgares mirent à mort l'an 762, ou 763.

TÉLÉSIS, OU TÉLEUTZAS.

763. TÉLÉSIS, ou TÉLEUTZAS, fut le premier Roi des Bulgares créé par élection. La Couronne chez eux avoit été juſqu'alors héréditaire; mais la tyrannie de leurs derniers Rois les obligea de changer cet uſage. Téléſis avoit 30 ans lorſqu'il fut élu. Pour répondre à l'opinion qu'on avoit de ſa valeur, il fit auſſitôt une irruption ſur les terres des Romains. Conſtantin Copronyme marcha contre lui, le défit, & le mit en fuite le 30 Juin 763. Les Bulgares, irrités contre leur Roi, à cauſe de ſa défaite, le tuerent la même année dans une ſédition.

SABIN.

763. SABIN, gendre de Cormès, fut élu pour ſuccéder à Téléſis. Dès qu'il fut ſur le trône, il demanda la paix aux Romains, & l'obtint. Mais les Bulgares craignant qu'une pareille ſoumiſſion ne les rendît eſclaves des Romains, s'éleverent contre leur Souverain, & l'obligerent à prendre la fuite. Sabin ſe retira avec toute ſa famille à la Cour de Conſtantinople.

PAGAN, OU PAGEN.

763 ou 764. PAGAN fut ſubſtitué par les Bulgares à Sabin, après ſa fuite. On s'attendoit qu'il recommenceroit la guerre avec les Romains, mais ſon premier ſoin fut au contraire de cimenter la paix que Sabin avoit faite avec eux. Il envoya pour ce ſujet des Ambaſſadeurs à la Cour de Conſtantinople & y vint enſuite lui-même. Copronyme fit ſemblant de lui accorder ſa demande; mais l'an 765, il entra à main armée ſur les terres des Bulgares, où il battit leurs Généraux, & fit de grands ravages. L'année ſuivante, ce Prince, étant venu par le Danube en Bulgarie, avec une flotte de 600 voiles, une violente tempête briſa, ſubmergea, diſſipa ſes vaiſſeaux, & l'obligea de s'en retourner ſans avoir rien fait. Pagan mourut vers l'an 771.

TÉLÉRIC, OU TSÉRIC.

771, ou environ. TÉLÉRIC, ou TSÉRIC, ſuccéda, vers l'an 771, à Pagan. L'Empereur Copronyme, ayant équippé une nouvelle flotte, revint en Bulgarie. Arrivé à Varne, une frayeur ſubite le ſaiſit; il étoit ſur le point de fuir, lorſque les Bulgares, non moins effrayés que ce Prince, lui envoyerent demander la paix. Ils l'obtinrent ſans peine, & l'Empereur fit auſſitôt voile pour Conſtantinople. Mais l'an 77[illegible], ayant appris, vers le mois d'Octobre, que Téléric avoit aſſemblé 12 mille hommes pour enlever les habitans de Berzerie, il aſſembla, de ſon côté, une grande armée, avec laquelle il fondit inopinément ſur la Bulgarie. Téléric, ſe perſuadant qu'il étoit trahi par ſes ſujets, écrit l'année ſuivante à l'Empereur que, ne pouvant plus ſe fier aux ſiens, il a deſſein d'abandonner ſon Royaume, & de ſe retirer auprès de lui; il le prie en même tems que, s'il a quelques amis parmi les Bulgares à qui il puiſſe découvrir ſon deſſein, il ne manque pas de les lui nommer. L'Empereur, ne ſe doutant point de la fraude, lui envoie la liſte de ſes correſpondans. Le Bulgare, l'ayant reçue, les fait tous mourir par différens ſupplices. A la nouvelle de ces exécutions, Copronyme entre dans un dépit furieux qui avança le terme de ſes jours. Mais ce que Téléric feignoit alors de vouloir faire, il fut obligé de le réaliſer ſous Léon, ſucceſſeur de Copronyme. Car appréhendant les embûches de ſes ſujets, il prit le parti, l'an 776, de ſe réfugier à la Cour de Conſtantinople, ou il fut honoré de la dignité de Patrice. Ayant enſuite embraſſé la religion Chrétienne, il reçut le Baptême, & épouſa la niece de l'Impératrice Irene. M. le Comte du Buat fait de Téléric deux hommes qu'il nomme Télenes & Tſeric, & fait régner le premier après le ſecond.

qu'il en mourut le 19 Août 797, dans la 17[e] année de son régne. Il laissa de Marie une fille, nommée Euphrosyne, qui épousa Michel le Begue. Irene régna seule environ 5 ans, jusqu'au 31 Octobre 802, qu'elle fut déposée par un soulévement général. (C'est la premiere femme qui s'assit en son nom sur le trône des Césars.) Elle mourut, le 9 Août 803, dans l'Isle de Lesbos, où l'Empereur Nicéphore l'avoit exilée. Le plus grand mérite de cette Princesse, est d'avoir été zélée pour la Religion Catholique. Ce fut elle qui procura la tenue du VII[e] Concile général. Mais ce service, rendu à la Religion, n'effacera jamais, aux yeux de la postérité, les forfaits de cette femme abominable, qui, pour satisfaire son ambition, fit périr ses beaux-freres & son fils.

NICÉPHORE.

802. Nicéphore, Patrice & Grand-Trésorier, fut proclamé tumultuairement Empereur le 31 Octobre 802, & couronné le lendemain. Il étoit Manichéen & Iconoclaste. Ses mœurs, aussi corrompues que sa doctrine, le firent bientôt détester de ses sujets. L'an 803, le Patrice Bardane, surnommé le Turc, Général de l'armée d'Asie, se vit contraint par ses troupes d'accepter l'Empire. Mais ayant horreur de faire verser le sang des Chrétiens pour sa cause, il abdiqua presqu'aussitôt de lui-même, & prit l'habit Monastique. Cette sauve-garde ne le garantit pas du ressentiment de Nicéphore qui lui fit crever les yeux, contre le serment qu'il lui avoit fait. Pour fixer les limites de l'Empire Grec du côté de l'Occident, Nicéphore fit cette même année 803, par ses Ambassadeurs, un traité avec Charlemagne qui le laissa jouir de la partie orientale de ce qu'on nomme aujourd'hui le Royaume de Naples & de Sicile. Il assura par ce traité la tranquillité de l'Empire Grec sur une de ses frontieres. Mais il avoit pour voisin à l'Orient un autre Charlemagne dans la personne du Calife Haroun Raschild, qu'il étoit également de son intérêt de ménager. Au lieu de prendre ce parti, Nicéphore ose le braver en lui redemandant, par une Lettre pleine de hauteur & de menaces, l'argent qu'il s'étoit fait donner par l'Impératrice Irene pour lui accorder la paix. Haroun lui renvoie sa Lettre avec cette apostille : *Je vais moi-même vous porter ma réponse.* Il part en même-tems, passe comme un éclair au travers de l'Asie, & s'avance jusqu'à Héraclée en Bithynie, mettant tout à feu & à sang. Nicéphore, aussi prompt à prendre l'épouvante qu'Haroun à la donner, & plus foible qu'Irene, se soumet, pour obtenir la paix, à payer un tribut annuel. Mais ne pouvant se résoudre à tenir cet engagement, il obligea par ses infidélités le Calife à revenir sur les terres de l'Empire dans les trois années consécutives. Enfin poussé à bout, l'an 806, il fait avec Haroun un traité par lequel il s'assujettit à un tribut de 33 mille pieces d'or, & s'engage de plus à ne point rétablir les forteresses qu'Haroun avoit détruites. Délivré du fléau de la guerre, Nicéphore désola ses peuples par ses vexations pendant la paix. Il établit des impôts sur toutes les denrées, sur tous les chefs de familles, & taxa jusqu'au feu. L'argenterie des

ROIS DES BULGARES.

CARDAM, OU CORDANE.

776. Cardam, ou Cordane, fut élu pour remplacer le Roi Télétic après son départ. L'an 791, & non pas 778, comme le marque du Cange, Constantin, fils de Léon & d'Irene, vint l'attaquer, mais sans succès. Il revint l'année suivante, & fut totalement défait. Mais, l'an 794, il repara cette défaite par une victoire dont il ne sut pas néanmoins profiter. L'an 806, les Bulgares passent au fil de l'épée un corps de troupes Romaines. Il paroît que Cardam mourut cette année.

CREM, OU CRUME, OU CRUMNE.

806, ou environ. Crem, ou Crume, ou Crumne, succéda, vers l'an 806, au Roi Cardam. L'an 807, il fit une irruption sur les terres de l'Empire, prit Sardique d'assaut, & battit un corps de 6 mille Grecs. L'an 811, l'Empereur Nicéphore entra sur les terres des Bulgares, & intimida Crumne au point qu'il vint lui demander la paix. Nicéphore, l'ayant refusée, avança dans le pays, & remporta d'abord quelques avantages, qui engagerent le Roi Bulgare à solliciter la paix de nouveau. Ne pouvant encore l'obtenir, il s'arme de son désespoir, ferme les passages à l'armée ennemie avec de grands abattis d'arbres, fond sur elle le 25 Juillet, la taille en piéces, & l'Empereur est du nombre des morts. Crumne, s'étant fait apporter la tête de Nicéphore, fit du crâne une coupe à boire, suivant l'usage des Barbares. Michel Rhangabé, successeur de Nicéphore, voulut réparer l'honneur des armes Romaines contre les Bulgares, & n'y réussit pas. L'an 812, étant parti de CP. le 17 Juillet, sur la nouvelle que Crumne assiégeoit Débelt avec une armée de 300 mille hommes, il s'avance jusqu'à Zorlich en Thrace, & ne peut agir par la dissension des Chefs de son armée. Les Bulgares pillent cependant la Thrace & la Macédoine. Crumne fait offrir à l'Empereur de renouer l'alliance qui avoit été conclue avec Cormès, à deux conditions : la premiere de rendre les transfuges, tant les Bulgares qui s'étoient réfugiés sur les terres de l'Empire, & y avoient reçu le Baptême, que les Grecs qui, ayant été faits prisonniers, avoient trouvé moyen de se sauver; la 2[e] que les marchands Grecs qui venoient commercer en Bulgarie feroient la déclaration de leurs marchandises pour payer la taxe qui leur seroit imposée, à peine de confiscation. Sur le refus de l'Empereur, il rentre dans la Thrace au mois d'Octobre de la même année, prend Débelt, emporte d'assaut Mésimber le 2 Novembre, & acheve de ruiner cette Province. Au mois de Février 813, il bat l'Empereur, & le 22 Juillet suivant, il met son armée en déroute au premier choc, dans la plaine d'Andrinople, par la trahison de Léon l'Arménien, Général des troupes Impériales. Ces défaites rendirent Michel fort méprisable aux yeux de ses peuples, & furent l'occasion d'une révolte qui entraîna sa déposition. Crumne, fier de ses victoires, s'avance jusqu'aux portes de Constantinople. On voit du haut des murs ce Prince idolâtre immoler des hommes & des animaux, & pratiquer d'autres superstitions usitées chez les Bulgares, pour se rendre ses Dieux favorables. Léon l'Arménien, nouvel Empereur, l'engage dans une conférence où il tâche de le faire périr. Crumne, s'étant échappé, non sans quelques blessures, se venge de cette perfidie par le saccagement des environs de Constantinople depuis le Bosphore jusqu'au Pont-Euxin & jusqu'à la Chersonese de Thrace. En s'en retournant il se rend maître d'Andrinople que son frere tenoit assiégée depuis quelque tems, & emmene de là un grand nombre de prisonniers en Bulgarie. Crumne revient en Thrace dans le cours de l'hiver; & ayant passé le fleuve Rhigias, il attaque Arcadiopolis, ville riche & peuplée sur la rive gauche de ce fleuve, à 30 lieues de Constantinople. Il la prend, met aux fers tous ses habitans, & les fait transporter dans ses Etats avec leurs effets & leurs troupeaux. Cette course n'étoit que le prélude d'une expédition plus importante. Résolu de périr ou de prendre Constantinople, & d'assouvir son ressentiment sur la personne même de l'Empereur, il met sous les armes tout ce qu'il a de sujets Bulgares, Abares & Esclavons. (C'est ici la derniere fois qu'il est parlé des Abares, dont les restes, comme on le voit, avoient subi le joug des Bulgares autrefois leurs sujets, & Crumne avoit consommé cette grande révolution.) Il étoit prêt à se mettre en marche avec le plus formidable appareil, lorsqu'une hémorrhagie l'étouffa le 13 Avril 814, à 4 heures du matin. Ainsi finit, comme Attila, le héros des Bulgares, qui avoit bien d'autres traits de ressemblance avec celui des Huns. La politique de ce Prince étoit de transporter sur la frontiere septentrionale de ses Etats les habitans des villes qu'il prenoit sur l'Empire Romain, & de les remplacer par des Colonies des Barbares qu'il avoit soumis, afin que ces villes ne fussent pas tentées de retourner sous leurs anciens maîtres.

Eglises, les biens des Hôpitaux, l'argent des Négocians furent la proie de son avarice. Toutes ces voleries occasionnerent des révoltes qu'il punit par des exécutions qui firent déserter la plupart des villes. L'an 811, il marche contre les Bulgares qui, depuis quatre ans, ravageoient la Thrace. Crumne, leur Roi, demande la paix. N'ayant pu l'obtenir, il vient à bout d'enfermer l'armée des Grecs le 25 Juillet, fond sur elle & la taille en pieces. Nicéphore fut du nombre des morts, après un régne de 8 ans & 9 mois. Ce Prince laissa un fils qui lui succéda, & une fille, Procopia, femme de Michel Curopalate.

C'est sous ce régne, dit M. de Beauvais, que les médailles grecques, qui ont cessé depuis Galere Maximien, se retrouvent jusqu'à la fin de l'Empire.

STAURACE.

811. Staurace, fils de Nicéphore, fut du petit nombre de ceux qui s'échapperent du combat où périt son pere; mais il en remporta une blessure mortelle qui ne lui ôta pas néanmoins la passion de régner. S'étant transporté à Andrinople, où les débris de l'armée s'étoient rassemblés, il harangua les soldats, & porta l'indécence dans son discours jusqu'à invectiver contre la conduite de son pere. Ce trait d'un mauvais naturel fut couvert par la haine qu'on portoit à Nicéphore. On espéra qu'un fils, qui osoit le condamner publiquement, prendroit une route opposée à celle qu'il avoit suivie; &, le 25 Juillet 811, il fut proclamé Empereur. Mais sa blessure s'aigrissant de jour en jour, il fut contraint d'abdiquer le 1 Octobre suivant. S'étant retiré ensuite avec Théophanon, sa femme, niece de l'Impératrice Irene, dans le Monastere de Baucense, il y mourut le 5 ou le 6 Janvier de l'an 812. Staurace avoit une figure hideuse avec tous les vices de son pere.

MICHEL CUROPALATE, surnommé RHANGABE.

811. Michel Curopalate, beau-frere de Staurace, fut couronné Empereur le 2 Octobre 811, après avoir évité les embûches que l'Impératrice Théophanon lui avoit dressées pour le perdre. Equitable, généreux, libéral, bon Catholique & zélé pour la Religion, il réunissoit dans sa personne toutes les qualités qui font l'excellent particulier; mais il manquoit des talens nécessaires pour le gouvernement. Son régne ne fut que de 21 mois, pendant lesquels il eut presque toujours les armes à la main contre les Bulgares, & toujours avec désavantage. (*V.* Crumne, *Roi des Bulgares.*) Léon, Gouverneur de Natolie, ayant été proclamé Empereur le 10 Juillet 813, Michel se réfugia dans une Eglise avec Procopia, sa femme, ses trois fils, Théophilacte, Staurace & Nicétas, (celui-ci prit ensuite le nom d'Ignace, & devint Patriarche de Constantinople), & ses deux filles, Gorgon & Théophanon. Là, ils se couperent chacun les cheveux, & prirent tous l'habit monastique. Léon épargna la vie à Michel, & lui assigna une pension modique qui fut assez mal payée, pour subsister dans un Monastere d'une Isle de la Propontide, où il se retira, & où il vécut encore 32 ans sous le nom d'Athanase.

LÉON V, dit L'ARMÉNIEN.

813. Léon V, fils de Bardas, originaire d'Arménie, ayant été proclamé Empereur par les soldats, fut couronné, le 11 Juillet 813, par le Patriarche Nicéphore. Ce Prélat, en lui mettant la couronne sur la tête, crut avoir touché des épines, tant son poil étoit rude. Crumne, Roi des Bulgares, remporta sur lui de grands avantages, & fit des conquêtes rapides dans la Thrace. La mort en délivra Léon, comme il se préparoit à faire le siége de Constantinople. Ce Prince fut plus heureux contre Doucom, successeur de Crumne. (*V.* les Bulgares.) Léon fut appellé *Caméléon*, à cause de ses mœurs changeantes & de son hypocrisie. Il parut d'abord Catholique; mais la seconde année de son régne, il se déclara contre les saintes Images, chassa le Patriarche Nicéphore, persécuta les Catholiques, & sur-tout les Moines, à l'imitation de Copronyme. L'an 820, le 24 Décembre, comme il assistoit à Matines, plusieurs conjurés l'attaquent; Léon se sauve dans le Sanctuaire, prend une croix pour parer les coups; mais un des conjurés lui décharge un si grand coup de cimeterre, qu'il lui abat le bras avec l'épaule, & un autre lui coupe la tête. Telle fut la fin de Léon, après sept ans & demi de régne : Prince mémorable & digne de régner plus long-tems, s'il n'eût été persécuteur & cruel, lorsqu'il ne devoit être que sévere. Ce fut le jugement que porta le Patriarche Nicéphore, apprenant dans son exil la mort de Léon : *La Religion est délivrée d'un grand ennemi*, dit-il en soupirant, *mais l'Etat perd un Prince utile.* (Le Beau.) De Théodosia, son épouse, ce Prince laissa quatre fils, que Michel, son successeur, fit eunuques, après

ROIS DES BULGARES.

DOUCOM.

814. Doucom succéda, l'an 814, à Crumne. L'Empereur, persuadé que la mort de Crumne avoit déconcerté les Bulgares, leur envoya faire des propositions d'accommodement. Doucom les rejetta avec hauteur, & déclara qu'il n'étoit pas moins déterminé à venger son prédécesseur, que Crumne l'avoit été à se venger lui-même. Il fallut donc en venir à une guerre, qui devoit être sanglante. Les deux Princes marcherent avec toutes leurs forces, & se rencontrerent près de Mésimber. Les Bulgares, vainqueurs au premier choc, se débandent en poursuivant les fuyards. Léon, profitant de ce désordre, tombe avec un corps de réserve sur l'ennemi, le met à son tour en déroute & s'en retourne à Constantinople traînant avec lui un grand nombre de prisonniers. L'an 815 Doucom ramene ses troupes sur les terres de l'Empire. Il ne tarde point à rencontrer l'Empereur qui venoit en forces au devant de lui. Léon, à la vue des Bulgares, affecte tous les dehors de la peur, & par là il leur inspire la plus grande sécurité. Elle leur devint funeste. Un jour, du grand matin, l'Empereur ayant pénétré sans bruit dans leur camp, les surprend dans leurs lits, & en fait un si grand carnage, que pas un seul n'échappa. Le Roi Doucom ne fut pas même épargné. Léon se jetta ensuite dans la Bulgarie, & les Grecs rendirent aux Bulgares les cruautés qu'ils en avoient éprouvées.

DITZENG, ou TSOC.

815. Ditzeng, ou Tsoc, Prince féroce & cruel, monta sur le trône de Bulgarie après Doucom. Il fit avec l'Empereur Léon l'Arménien une treve de 30 ans; & l'on rapporte que, dans le serment par lequel ces deux Princes confirmerent le traité, Léon eut l'impiété de jurer par les Dieux des Bulgares, & exigea de Ditzeng qu'il prît à témoin de sa bonne foi le Dieu des Chrétiens. Les Menées des Grecs font mémoire, au 22 Janvier, de Manuel, Archevêque d'Andrinople, & de plusieurs Chrétiens que Ditzeng fit mettre à mort. Lui-même finit ses jours l'an 821 au plus tard.

MORTAGON, ou MUTRAGON, ou OMORTAG.

821, au plus tard. Mortagon, ou Mutragon, ou

les avoir fait transporter, avec le cadavre coupé de leur pere, dans l'Isle de Proté.

MICHEL LE BEGUE.

820. MICHEL, successeur de Léon qui l'avoit tiré de la plus basse condition, étoit en prison & condamné à être brûlé vif, pour avoir conjuré contre ce Prince, lorsque Léon fut assassiné. A la nouvelle de cet événement, Michel sortit de prison; & ayant encore les fers aux pieds, il s'assit sur le trône, & fut salué Empereur : il se rendit ensuite, vers le midi, dans la grande Eglise, où il fut couronné par le Patriarche. Michel rappella les exilés, quoiqu'il n'honorât pas les Images; mais bientôt après, il persécuta les Catholiques, & sur-tout les Moines. L'an 821, Thomas, soldat de fortune, qui, par degrés, étoit parvenu au commandement de l'armée d'Orient, s'éleve contre Michel, sous prétexte de venger la mort de Léon, son bienfaiteur; & après s'être fait couronner Empereur dans Antioche, il amene, l'an 822, son armée devant Constantinople, dont il entreprend le siége. Il échoua dans un violent assaut, qu'il livra par terre & par mer; ce qui lui fit prendre le parti de se retirer. L'année suivante au printems, étant venu assiéger de nouveau la ville Impériale, il est battu d'abord par les Bulgares, que l'espoir du butin avoit attirés au secours de Michel; ensuite, après leur retraite, par Michel lui-même : double échec qui, l'ayant déconcerté, le réduisit à s'aller renfermer dans Andrinople. Il s'y défendit pendant cinq mois, au bout desquels les habitans, épuisés par la famine, le livrerent à l'Empereur qui, lui ayant fait couper les pieds & les mains, le fit promener en cet état monté sur un âne, après quoi il le laissa mourir, sans aucun soulagement, vers la mi-Octobre 823. Le calme qui suivit fut très court. L'an 824, les Sarasins d'Espagne enleverent aux Grecs l'Isle de Crete. Michel fit de grands, mais vains efforts pour les en chasser. Ils s'y fortifierent, & bâtirent dans un lieu, nommé Candax, la ville de Candie, dont toute l'Isle a pris le nom. Ceux d'Afrique, de leur côté, se rendirent maîtres, l'an 827, de la Sicile par la trahison du Patrice Euphémius qui, s'étant fait proclamer Empereur, fut tué, la même année, devant Syracuse, qu'il assiégeoit. Michel mourut d'une colique néphrétique le 1 Octobre 829, après un régne de 8 ans & environ 9 mois. Ce Prince, dit un Moderne, eut tous les vices, & commit tous les crimes. Son ignorance d'ailleurs étoit si grande, qu'il ne savoit ni lire ni écrire. De THECLE, sa premiere femme, il eut Théophile qui suit, & Hélene, mariée au Patrice Théophobe, issu du sang royal de Perse. EUPHROSYNE, sa seconde femme, ne lui donna point d'enfans.

THÉOPHILE.

829. THÉOPHILE, fils de Michel le Begue, né, comme son pere, dans la ville d'Amorium en Phrygie, lui succéda le 1 Octobre. Il avoit eu pour précepteur Jean Lécanomante, (& non pas Léconomante, comme nous l'avons marqué ci-dessus, p. 270, d'après M. Fleury), ainsi surnommé, parce qu'adonné à la plus noire magie, il se piquoit de deviner en se servant d'un bassin rempli d'eau. Ce méchant homme, qu'il plaça dans la suite sur le Siége de Constantinople, avoit gâté l'esprit de son éleve par son fanatisme hérétique, & continua de le tenir enchaîné par ses impostures. Théophile montra cependant, au commencement de son régne, assez de zéle pour la justice & d'amour pour ses peuples. Il fit fleurir le commerce, favorisa les sciences, embellit sa capitale de nouveaux édifices. Mais excité par Lécanomante, il se déclara tout-à-coup contre les saintes Images, persécuta les Catholiques, & fit plusieurs Martyrs. Son extravagance en ce point alla même si loin, qu'en 832, il chassa tous les Peintres de ses Etats. Théophile mourut le 20 Janvier 842, après un régne de 12 ans, 3 mois & 18 jours. Il avoit entrepris jusqu'à 18 expéditions militaires, dont aucune ne lui procura des lauriers dignes de la majesté de l'Empire. La perte de la ville d'Amorium, sa patrie, conquise & détruite par les Sarasins en 841, mit le comble à ses chagrins. Résolu de ne point survivre à ce malheur, il s'abstint de toute nourriture, & ne consentit à boire que de l'eau de neige. Cette boisson lui causa une dyssenterie qui l'emporta. Etant à l'extrémité, il fit mettre à mort Théophobe, son beau-frere, qui lui avoit rendu de grands services, se fit apporter sa

ROIS DES BULGARES.

OMORTAG, succéda, l'an 821 au plus tard, à Ditzeng. Sa haine pour le Christianisme fit aussi des Martyrs. L'an 823, au mois de Mars, il vint au secours de Michel le Bégue, contre le rébelle Thomas qui assiégeoit Constantinople. Thomas, battu & mis en fuite, se sauve à Andrinople, où il est pris après 5 mois de siége, & mis à mort par les plus cruels tourmens. L'an 826, Mortagon fut tué tandis que ses Ambassadeurs étoient à la Cour de l'Empereur Louis le Débonnaire, pour traiter des limites des deux Empires.

BALDIMIR, OU VLADIMIR.

826. BALDIMIR, OU VLADIMIR, petit-fils de Crumne, par son pere, fut le successeur de Mortagon. Il peut avoir régné jusqu'en 844.

BOGORIS.

844, au plus tard. BOGORIS occupoit le trône de Bulgarie en 844. Cette année, ayant vainement essayé d'intimider l'Impératrice Théodora par des menaces de guerre, il prit le parti de faire la paix avec l'Empire. La sœur de Bogoris, détenue captive à la Cour de Constantinople, lui fut rendue, suivant une des conditions du traité. Cette Princesse fut, dans l'ordre de la Providence, une source de salut pour les Bulgares. Elle avoit embrassé le Christianisme à Constantinople. De retour en sa patrie, elle sollicita le Roi, son frere, d'imiter son exemple. Bogoris fut ébranlé par les discours de sa sœur. Une peinture acheva ce que les raisonnemens de la Princesse avoient ébauché. Bogoris avoit fait venir à sa Cour un Moine nommé Méthodius, peintre habile, pour décorer son Palais des ouvrages de son art. Ce Prince lui ayant donné ordre de peindre le spectacle qu'il jugeroit le plus terrible, Méthodius, par le conseil de la sœur du Roi, lui peignit le Jugement dernier avec ses circonstances les plus épouvantables. Ce tableau fit une telle impression sur Bogoris qu'il n'hésita plus à se déclarer Chrétien. L'exemple du Monarque entraîna peu à peu toute la nation. L'an 866, Bogoris demanda, par une Ambassade solemnelle, des Evêques & des Clercs au Pape Nicolas I. Dans le même tems le Patriarche de Constantinople envoya un Evêque en Bulgarie. Ce Prélat conféra le Baptême au Roi, qui prit, en cette cérémonie, le nom de Michel. (Le P. Pagi se trompe en rapportant cet événement à l'an 861.) Les Missionnaires, envoyés par le Pape, se brouillerent au bout de quelque tems avec les Grecs. Ceux-là prétendoient assujettir l'Eglise de Bulgarie à celle de Rome; ceux-ci vouloient la soumettre au Patriarchat de Constantinople. (Il y avoit des raisons pour & contre.) Les derniers l'emporterent, & firent renvoyer tous les Clercs Romains. Ce fut un malheur pour les Bulgares, que Photius, dans la suite, engagea dans son schisme. Bogoris fut néanmoins toujours attaché sincérement au Christianisme, & il en pratiqua exactement les devoirs. Le désir d'une plus grande perfection le porta même à embrasser la vie monastique. En abdiquant, il nomma son fils aîné pour le remplacer. Il se nommoit LANDOMIR, suivant le second continuateur des An-

tête; & la prenant par les cheveux, il dit : *Je ne ferai plus Théophile; mais tu n'es plus Théophobe.* Ce qui le porta à cette barbarie, c'est qu'on avoit accusé Théophobe d'attendre sa mort pour lui succéder. De Théodora, qu'il avoit épousée l'an 830, il eut Michel qui suit, Constantin, mort avant son pere, & quatre filles. Ce Prince est le premier Empereur qu'on sache, sur le rapport de Cédrénus, avoir bullé ou scellé en or.

MICHEL III, dit l'Ivrogne.

842. Michel, fils de Théophile, né l'an 836, lui succéda le 20 Janvier 842, sous la régence de Théodora, sa mere, & d'un conseil que Théophile lui avoit laissé. Théodora consacra les prémices de son gouvernement par le rétablissement des saintes Images. Elle s'y prit de maniere que l'hérésie des Iconoclastes fut entièrement éteinte en 842, après avoir troublé les Eglises d'Orient & causé des maux infinis dans l'Empire, pendant plus de 120 ans. Théodora sut également se faire respecter au-dehors & au-dedans. Bogoris, Roi des Bulgares, étonné de la fermeté qu'elle opposoit à ses menaces, fit, en 844, un traité de paix avec l'Empire. Ce traité, par occasion, procura la conversion des Bulgares. (*V.* Bogoris, *Roi des Bulgares.*) Théodora, l'année suivante, entreprit celle des Pauliciens, espece de Manichéens cantonnés dans l'Arménie. N'ayant pu y réussir par la voie de la persuasion, elle employa la contrainte, & fit mourir plus de cent mille de ces Hérétiques dans les supplices. Les autres se réfugierent sur les terres des Musulmans, d'où ils firent des courses sur celles de l'Empire, pour se venger des cruautés qu'on avoit exercées contre leur secte. L'an 857, l'Empereur Michel, par le conseil du César Bardas, son oncle, fait renfermer sa mere dans un Couvent avec ses filles. Alors il laisse le soin du gouvernement à Bardas pour se livrer entièrement à ses passions. A la débauche ce Prince mêloit l'impiété, en contrefaisant, avec les jeunes gens de sa Cour, les cérémonies les plus augustes de la Religion. Bardas, irrité contre le Patriarche Ignace qui lui avoit refusé la communion pour cause d'inceste, commence l'exercice de son ministere par le chasser de son Siége, & mettre Photius à sa place. (*V.* les Patriarches de CP.) L'an 866, sur l'accusation secrete de Symbace, gendre de Bardas & Intendant des Postes, homme violent & ambitieux, Michel persuadé que son oncle cherche à s'emparer du trône, le fait assassiner, le 21 Avril, par les mains de Basile le Macédonien, qui l'avoit porté à cette violence, & qu'il associa, le 26 Mai suivant, à l'Empire. L'an 867, Basile, averti que Michel veut attenter à sa vie, le prévient, & le fait poignarder le 24 Septembre, comme il étoit plongé dans l'ivresse. Michel avoit régné 25 ans, 8 mois & quelques jours. Il n'eut point d'enfans de sa femme Eudocia. L'Impératrice Théodora, sa mere, étoit morte peu de jours avant lui. Au milieu de ses débauches & de ses divertissemens sacriléges, Michel fit construire quelques Eglises, & enrichit de nouveaux ornemens celle de Sainte Sophie. Il crut faire preuve de sa haine contre l'hérésie des Iconoclastes, par une action barbare, dont le récit fait horreur. L'an 865, ayant fait tirer de leurs tombeaux les cadavres de Constantin Copronyme & du Patriarche Jean Lécanomante, il les fit apporter dans le cirque. Là, exposés aux yeux du peuple assemblé pour les jeux, ils furent battus de verges, & ensuite jettés au feu. Après cet affreux spectacle, on scia le tombeau de Constantin, qui étoit du plus beau marbre verd, & l'on en forma le balustre d'une Eglise que l'Empereur faisoit bâtir. (Le Beau.)

BASILE LE MACÉDONIEN.

867. Basile, né de parens très pauvres dans un village de Macédoine, mais originaire d'Arménie, succéda, le 24 Septembre 867, à Michel. Il avoit d'abord été soldat; & s'étant introduit à la Cour de l'Empereur Michel, il étoit parvenu par degrés à l'honneur suprême d'être associé au trône par ce Prince. Ce n'étoit point, comme le prétendent les Ecrivains du tems, à une conduite irréprochable, à une probité soutenue, à une piété exemplaire qu'il étoit redevable de son élévation. Les faits avoués, par ces mêmes Ecrivains, prouvent au contraire qu'il n'épargna ni les bassesses, ni les parjures, ni les meurtres, ni d'autres forfaits pour son avancement. Donnons quelques exemples de sa prétendue probité. Nous avons dit qu'il avoit été l'instigateur & l'exécuteur de l'assassinat de Bardas. Ajoutons que c'étoit lui qui avoit porté Symbace, gendre de ce Prince, à le déférer à l'Empereur comme ayant de mauvais desseins contre sa personne; que pour calmer les craintes du César qui commençoit à se défier de lui, il avoit juré avec l'Empereur dans un écrit dressé par Photius & signé avec une plume trempée dans le sang de J. C. qu'on n'avoit aucune intention de lui nuire, & cela peu de jours avant que de le mettre à mort. Michel, s'ennuyant du commerce qu'il entretenoit depuis long-tems avec Eudocie Ingérine, avoit proposé, l'année précédente, à Basile de la prendre pour épouse. Celui-ci, peu délicat sur le point d'honneur, y consentit, répudia en conséquence Marie, sa femme, dont il avoit un fils, nommé Constantin, & livra en échange Thecle, sa sœur, aussi ambitieuse & plus dissolue que son frere. Basile, devenu seul possesseur du trône par la mort de Michel, se montra digne de le remplir. Dès qu'il ne lui en coûta plus rien pour être vertueux, il ne conserva que ses bonnes qualités. Peu de jours après son couronnement, il chassa Photius de son Siége & rappella S. Ignace. Tout occupé du bien de l'Empire, il réforma les abus qui s'étoient introduits dans la judicature & les finances sous le régne précédent, soulagea les peuples opprimés, & rétablit la discipline dans les armées. Mais le Patriarche Ignace étant mort l'an 877,

ROIS DES BULGARES.

nales de Fulde. L'an 887, Arnoul, Roi de Germanie, lui envoya des Ambassadeurs pour renouveller la paix qui étoit entre lui & le Royaume de Germanie. (*Ann. Fuld. contin. altera ad an. 887.*) Ce jeune Prince ayant voulu rétablir l'idolâtrie, Bogoris sort de son cloître, reprend l'habit militaire, se saisit du nouveau Roi, lui fait créver les yeux, après l'avoir mis en prison, & nomme à sa place un autre de ses fils; après quoi il retourne dans sa solitude. (*Annal. Met.*) Bogoris mourut après l'an 890.

PRÉSIAM.

Présiam vient, dans la liste des Rois de Bulgarie, après Bogoris, dont il étoit vraisemblablement ce deuxieme fils qui fut substitué au premier. Il eut une guerre malheureuse avec les Serviens. C'est tout ce qu'on en sait. Il mourut du tems de l'Empereur Léon le Philosophe.

Photius, dont la retraite n'avoit pas amorti l'ambition, se donna des mouvemens pour remonter sur le Siége dont on l'avoit fait descendre; & il ne travailla pas en vain. L'Empereur, flatté d'une généalogie que cet imposteur avoit fabriquée pour le faire descendre des Arsacides, lui donna un asyle dans le Palais de Magnaure, l'admit dans ses Conseils, lui confia l'éducation de ses fils, & lui laissa reprendre les fonctions épiscopales. L'an 880, Basile, après avoir vaincu les Sarasins en Orient & en Italie, ne peut les empêcher de dévaster le Péloponese, & d'achever la conquête de la Sicile par la prise de Syracuse qui fut défendue par les habitans au milieu de toutes les horreurs qu'une ville assiégée peut éprouver. Un accident, arrivé à ce Prince à la chasse & qu'on raconte diversement, lui causa une fievre qui l'emporta le 1 Mars 886, à la fin d'un régne de 18 ans, 5 mois & 6 jours depuis la mort de Michel III. De sa seconde femme il laissa trois fils, Léon & Alexandre, ses successeurs, & Etienne qui fut Patriarche de Constantinople. A l'exemple de Justinien, Basile avoit fait, l'an 877, une compilation des loix en 40 Livres. Son successeur y en ajoura 20 autres. Ces 60 Livres, connus sous le nom de Basilisques, ont servi de régle à la Jurisprudence de l'Empire Grec jusqu'à sa destruction. On a de plus de ce Prince un petit Ouvrage, qui subsiste encore, sous le titre d'*Avis au Prince Léon.*

LEON VI, DIT LE PHILOSOPHE.

886. LÉON VI, fils de Basile & d'Ingérine, né le premier Septembre 866 (Le Beau), fait Auguste l'an 870, succéda, le premier Mars 886, à son pere. Dès la premiere année de son régne, il chassa Photius du Siége de Constantinople, & y plaça Etienne, son frere. Léon, assez habile en politique, fut très malheureux à la guerre. Les Musulmans, après avoir battu ses troupes, lui enleverent l'Isle de Samos. Les Ducs Lombards s'emparerent de presque tout ce qui restoit aux Grecs en Italie. Les Bulgares remporterent sur Léon d'autres avantages. Pour leur résister, il appella les Turcs qui défendirent avec succès l'Empire, dont ils devoient être un jour les destructeurs. La crainte lui fit admettre d'autres Barbares dans l'Empire. Deux Nomades de Scythes, les Serviens & les Croates, étant venues lui demander des terres, obtinrent de lui celles qui portent aujourd'hui leurs noms. Léon eut le surnom de Philosophe & de Sage, non à cause de ses mœurs qui étoient corrompues, mais par rapport à son amour pour les Lettres. Ils se mêloit de composer des Sermons, au lieu de s'occuper de la défense de l'Empire. Le tems nous a conservé 35 de ces pieces qui sentent plus le déclamateur que l'orateur Chrétien. Son traité de la Tactique sert à faire connoître l'ordre des batailles de son tems, & la maniere de combattre non seulement des Grecs, mais des Barbares auxquels ils avoient affaire. Ce Prince mourut à 46 ans le 11 Mai 911, après 25 ans, 2 mois & 10 jours de régne. Il eut successivement quatre femmes, THÉOPHANON, ZOÉ, EUDOCIE & ZOÉ-CARBONOPSINE, mere de Constantin, dit Porphyrogénete, non parce qu'il étoit né sous la pourpre, mais parce qu'il étoit né dans le Palais de Porphyre, où, dans la suite, les Impératrices firent ordinairement leurs couches. Ce dernier mariage, contraire aux Loix civiles & canoniques des Grecs, qu'il avoit lui-même confirmées, occasionna de grands troubles dans l'Eglise & dans l'Etat.

ALEXANDRE, CONSTANTIN VI, DIT PORPHYROGÉNETE, ROMAIN LÉCAPENE, CHRISTOPHE, ETIENNE ET CONSTANTIN VII, DIT PORPHYROGÉNETE, *Empereurs.*

911. ALEXANDRE, né vers l'an 870, succéda, le 11 Mai 911, à Léon, son frere, avec CONSTANTIN PORPHYROGÉNETE, son neveu. Mais le 6 Juin de l'année suivante, les débauches, auxquelles il étoit livré, le conduisirent au tombeau. Le jeune Constantin, né

ROIS DES BULGARES.

MICHEL VORIZE, OU BORICH.

MICHEL VORIZE, ou BORICH, fils & successeur de Présiam, voulut venger, sur les Serviens, les défaites de son pere, & n'y réussit pas. Son fils Blastimir, ayant été pris dans une bataille contre ce peuple, il fut obligé de faire la paix pour le racheter. Son régne fut de très courte durée ainsi que celui de son pere.

SIMÉON.

SIMÉON, fils, ou plus vraisemblablement petit-fils du Roi Baldimir, fut le successeur de Michel. Elevé dans les Sciences à Constantinople, il s'étoit fait Moine d'abord; & ayant trouvé depuis l'occasion de monter sur le trône de Bulgarie, il la saisit aux dépens de sa profession, à laquelle il renonça. Son premier soin, à la tête de l'Etat, fut de confirmer la paix avec les Serviens. L'an 889, il entre à main armée sur les terres de l'Empire, pour avoir raison des avanies qu'on faisoit, dans les marchés de Thessalonique, aux Marchands Bulgares qui venoient y commercer. L'armée que l'Empereur Léon avoit envoyée contre lui est battue sur les frontieres de Macédoine. Siméon fait couper le nez à tous les prisonniers, & les renvoie ainsi mutilés à Constantinople. Les Hongrois, appellés par l'Empereur, viennent au secours des Grecs. Ils remportent une grande victoire sur les Bulgares, & ravagent leur pays. Siméon fait alors semblant d'accepter la paix que l'Empereur lui offroit; mais à peine voit-il le danger reculé, qu'il attaque inopinément les Hongrois, met leur armée en déroute, & pénetre dans leur pays. Les négociations pour la paix se renouent. Siméon, après avoir obtenu de l'Empereur les prisonniers Bulgares qu'il redemandoit pour préalable, forme de nouvelles prétentions qu'on ne peut lui accorder. La guerre recommence l'an 892. L'armée des Grecs, commandée par Catacalon, est taillée en pieces par les Bulgares. Alors Siméon consent à la paix, dont il dicte lui-même les conditions. Il l'observa fidelement durant le régne de Léon. Après la mort de ce Prince, l'an 911, Siméon reprend les armes, sur le refus que fit l'Empereur Alexandre de renouveller l'alliance des deux nations. L'an 914, il prend Andrinople au mois de Septembre, par la trahison du Gouverneur, qui se laissa corrompre. Il s'avance jusqu'aux portes de Constantinople qu'il tâche en vain de surprendre. L'an 917, le 6 Août, il bat le Général Léon Phocas dans les plaines d'Andrinople. L'an 923, Indiction XII[e], au mois de Septembre, Siméon se met en marche avec toutes ses troupes pour faire le siége de Constantinople. Il traverse, le fer & le flambeau à la main, la Macédoine & la Thrace; & étant arrivé devant la Capitale de l'Empire, il assied son camp près des Blaquernes. Le Patriarche Nicolas vient à la tête des Grands de la Cour pour traiter de la paix avec lui. Le Prince Bulgare les renvoie en témoignant qu'il ne sera pas fâché d'avoir une entrevue avec l'un des Empereurs Romains. Lécapene se rend avec le Patriarche au lieu marqué pour la conférence. Il tient à Siméon, suivant Cédrénus, un discours pathétique, sur l'atrocité de sa conduite, qui le fait rougir. Mais on ne put convenir des articles de la paix; & Siméon se contenta d'abandonner son entreprise après avoir reçu de grands présens de l'Empereur. L'an 927, il fait enfin la paix avec l'Empire. La même année, Siméon meurt le 27 Mai, du chagrin que lui causa la perte d'une grande bataille qu'il avoit livrée aux Croates. La domination des Bulgares s'étendoit sur la fin de son régne entre la Mer Adriatique & la Mer Noire jusqu'en Epire. Il avoit eu deux femmes. La premiere lui donna Michel, qu'il obligea par son testament à se faire Moine. De la deuxieme il laissa Pierre qui suit, Jean & Michel, dit aussi Benjamin. (Du Cange, Pagi.)

au mois de Septembre 905, commença de ce jour à régner seul. Zoé, sa mere, étant revenue de l'exil, où Alexandre l'avoit envoyée, se mit à la tête des affaires. Elle soutint pendant sept ans, par la valeur du Général Léon-Phocas, la guerre contre Siméon, Roi des Bulgares. L'an 919, Romain Lécapene, Arménien de naissance & Drungaire, ou grand Amiral, de l'Empire, s'étant emparé de l'esprit de Constantin, l'engage à épouser, le 15 Avril, Hélene, sa fille. Bientôt après, il persuade à ce Prince de reléguer sa mere dans un Couvent, & enfin il vient à bout de se faire déclarer par lui-même son collégue. Romain reçut la couronne Impériale le 17 ou le 24 Décembre de la même année 919. Depuis ce tems, il fut chargé du gouvernement, pendant que Constantin s'appliquoit à l'étude. L'an 920, le 20 Mai, Romain associe à l'Empire son fils aîné Christophe; &, l'an 928, ses deux autres fils, Etienne & Constantin; de cette sorte, il y eut alors cinq Empereurs à la fois. Christophe mourut au mois d'Août 931. L'an 944, Romain fut enlevé du Palais, le 20 Décembre, par ordre d'Etienne, son fils, & conduit dans l'Isle de Proté : il y mourut dans l'état monastique le 15 Juillet 948. Ce Prince avoit de la valeur & de la piété. L'an 927, il avoit obligé les Bulgares à lui demander la paix; & pour la cimenter, il avoit donné en mariage sa petite-fille à Pierre, leur Roi. L'an 941, il avoit gagné contre les Russes, par ses Généraux, une grande bataille navale sur le Pont-Euxin. Il avoit remporté de semblables avantages sur les Turcs qui étoient venus l'attaquer à deux reprises, & les avoit forcés à laisser l'Empire en repos. Il avoit enrichi les Temples d'ornemens, & avoit fait beaucoup de bien aux Ecclésiastiques pour lesquels il avoit un grand respect. De Théodora, son épouse, décédée le 20 Février 922, il eut, outre les enfans qu'on vient de nommer, Théophylacte, Patriarche de Constantinople. L'an 945, les deux Empereurs, fils de Romain, convaincus d'avoir conspiré contre Porphyrogénete, sont arrêtés le 27 Janvier, & envoyés en exil. L'Impératrice Hélene, de l'aveu de son époux, prit alors en main les rênes de l'Etat. Cette Princesse avare mit tout à prix d'argent, le sacré comme le profane, & accabla les peuples d'impôts. L'an 959, Constantin Porphyrogénete mourut à l'âge de 54 ans, le 9 ou le 15 Novembre, du poison que Romain, son fils, à l'instigation de Théophanon, sa femme, lui avoit donné plusieurs mois auparavant. Il emporta dans le tombeau la réputation d'un Prince au-dessous du médiocre, & d'un savant du premier ordre. On a de lui une histoire de Basile le Macédonien, son aïeul, un traité de l'Art de gouverner, adressé à Romain, son fils, & quelques autres ouvrages. Avec son successeur, il laissa quatre filles, dont l'aînée, Théodora, fut mariée à l'Empereur Jean Zimisquès.

Le P. Pagi se trompe lorsqu'il dit que les années de Constantin Porphyrogenete se prennent de l'an 912. Elles commencent en 911 à la mort de son pere, comme le prouve Muratori. (*Annal. d'Ital.* T. V, p. 274.)

ROMAIN II, DIT LE JEUNE.

959. Romain II, fils de Constantin Porphyrogénete & d'Hélene, né l'an 939, associé au trône, par son pere, dès l'an 948, lui succéda le 9 ou le 15 Novembre 959. Son régne fut tel qu'on devoit l'attendre d'un parricide. Romain vécut dans la débauche & l'oisiveté. Cependant il eut le bonheur d'avoir deux habiles Généraux, Nicéphore Phocas & Léon Phocas, qui firent de grandes conquêtes sur les Sarasins & sur les Russes. Ce Prince mourut d'épuisement, causé par ses débauches, le 15 Mars 963, n'ayant régné que 3 ans & 4 mois. Il avoit épousé, 1°, l'an 943, Berthe, fille naturelle de Hugues, Roi d'Italie, morte sans enfans; 2° Théophanon, fille d'un Cabaretier, dont il laissa deux fils en bas âge, Basile & Constantin, depuis Empereurs, avec deux filles, Théophanie, femme d'Otton II, Empereur d'Allemagne, & Anne, mariée à Vladimir, Duc de Russie. Après la mort de Romain, Théophanon, sa veuve, fut déclarée, en Mars 963, Régente de l'Empire & tutrice de ses deux fils.

NICÉPHORE PHOCAS.

963. Nicéphore Phocas, grand Capitaine, célebre par plusieurs victoires qu'il avoit remportées sur les Musulmans & sur les Russes, fut élevé à l'Empire, par l'armée qu'il commandoit, le 2 Juillet 963, à l'âge de 51 ans; & le 16 Août suivant, il fut couronné, par le Patriarche Polyeucte, à Constantinople. L'Impératrice Théophanon, loin de s'opposer à son élévation, la favorisa secretement; & quelques jours après son couronnement, elle lui donna sa main. Nicéphore étoit fils du Patrice Bardas, qu'il déclara César en montant sur le trône. Voulant signaler le commencement de son régne par quelque expédition militaire, il envoya une armée en Sicile pour en chasser les Musulmans. Mais elle y périt toute entiere par la témérité de Manuel, son Général, fils naturel de Léon, oncle de Nicéphore, jeune homme sans expérience & sans capacité. Jean Zimisquès, autre Général de Nicéphore, soutenoit cependant en Cilicie la gloire des armes Romaines contre ces mêmes Infideles, dont il fit dans une bataille un si grand carnage, que le lieu où elle se donna fut appellé *la Colline de sang*. Nicéphore vint

ROIS DES BULGARES.

PIERRE.

927. Pierre, fils de Siméon, lui succéda l'an 927. Dès qu'il fut en possession du trône, il rompit la paix avec les Romains, & porta le fer & le feu dans la Macédoine. Mais, apprenant que l'Empereur Romain Lécapene venoit au devant de lui, il fit faire des propositions de paix qui furent acceptées. Pierre se rend à Constantinople, où il épousa, le 8 Octobre 928, Marie, petite-fille de Lécapene. A son retour, il découvrit une conjuration formée contre lui par Jean, son frere. Elle fut étouffée par l'emprisonnement de Jean, & la mort de ses complices. Michel, autre frere de Pierre, ayant quitté le froc, voulut aussi lui enlever la Couronne. Mais il mourut dans l'entreprise. Les Bulgares, qui avoient pris son parti, sortirent du Royaume; & s'étant jettés sur les terres des Romains, ils s'emparerent de Nicopoli, où ils s'établirent. L'an 963, Pierre renouvella l'alliance avec l'Empereur Nicéphore Phocas, qui venoit de succéder à Romain le jeune. L'an 966, les Russes de Podolie, à la sollicitation de l'Empereur, mécontent pour lors de Pierre, font une irruption funeste en Bulgarie; ils y reviennent l'année suivante, font de nouveaux ravages, & emmenent parmi les prisonniers Borise & Romain, fils de Pierre. L'an 970, ces Barbares s'étant avancés jusque dans la Thrace, furent défaits par le Général Bardas Sclérus. L'année suivante, l'Empereur Zimisquès marcha contre eux en personne, & reprit d'assaut Persthlave, Capitale de Bulgarie, dont ils s'étoient emparés. Pierre étoit mort peu de tems avant cette expédition.

en perſonne les attaquer en *966*; & après les avoir chaſſés de la Cilicie, il reconquit ſur eux l'Iſle de Chypre. Etant paſſé de là en Syrie, toutes les places de cette province lui ouvrirent leurs portes, à l'exception d'Antioche, dont les pluies l'empêcherent de ſe rendre maître. Après ſon départ, le Patrice Burzès, malgré l'ordre qu'il lui avoit donné de reſter ſur la défenſive, entreprit la conquête de cette place, & y réuſſit ſans avoir perdu un ſeul des ſiens. Ce ſuccès excita la jalouſie de Nicéphore, & occaſionna la diſgrace du Général qui fut révoqué. Celle de Zimiſquès ſuivit de près. L'an *968*, Nicéphore, réſolu de rendre à l'Empire tout ce que les Muſulmans lui avoient enlevé en deça du Tigre, ſe remet en marche le 22 Juillet. Il pénétra juſqu'à Niſibe, qu'il attaqua ſans ſuccès, ravagea la Méſopotamie, & repaſſa l'Euphrate, après avoir fait trembler le Calife dans Bagdad. Ce Prince n'avoit de paſſion que pour la guerre, ſans aucun talent pour gouverner les hommes. Il accabla d'impoſitions ſes peuples pour enrichir ſes ſoldats, altéra les monnoies, dépouilla les Egliſes, & exerça un monopole affreux ſur les bleds dans un tems de diſete. D'ailleurs, inſociable par caractere & d'une figure preſque hideuſe, il s'attiroit la haine de tous ceux qui l'environnoient. L'impératrice, ſa femme, à laquelle il étoit devenu inſupportable, s'étant concertée avec Zimiſquès, le fit aſſaſſiner par une troupe de conjurés, à la tête deſquels étoit ce Général, la nuit du 10 au 11 Décembre *969*. Le régne de Nicéphore fut de *6* ans, *3* mois & *26* jours; il mourut âgé de *57* ans.

JEAN ZIMISQUÈS, BASILE II ET CONSTANTIN VIII.

969. JEAN ZIMISQUÈS, ainſi nommé de la petiteſſe de ſa taille, mais d'une valeur éprouvée dans pluſieurs batailles contre les Saraſins, fut proclamé Empereur le jour même qu'il aſſaſſina Nicéphore Phocas, & couronné le jour de Noël ſuivant. Dans le même tems, il déclara qu'il aſſocioit à l'Empire BASILE & CONSTANTIN, fils de Romain II. Zimiſquès eut continuellement les armes à la main contre les ennemis de l'Empire, les Ruſſes, les Bulgares & les Saraſins. L'an *976*, comme il ſe préparoit à faire le ſiége de Damas, il mourut, le 10 Janvier, du poiſon, à ce qu'on prétend, que l'Eunuque Baſile, ſon Grand-Chambellan, lui avoit fait donner, dans la crainte d'être dépouillé des grands biens qu'il avoit amaſſés. Ce Prince avoit épouſé, 1° MARIE, ſœur du Général Bardas Sclérus; 2° THÉODORA, fille de Conſtantin VII.

BASILE II CONSTANTIN VIII, FRERES.

976. BASILE II & CONSTANTIN VIII, nommé quelquefois PORPHYROGÉNETE, fils de Romain II, ou le Jeune, ſuccéderent à Zimiſquès le 10 Janvier *976*. Ces deux freres ont régné environ 50 ans enſemble; mais Conſtantin abandonna le ſoin du gouvernement à Baſile pour ſe livrer entiérement à ſes plaiſirs. Baſile, pendant les onze premieres années de ſon régne, eut les armes à la main contre Bardas Sclérus & Bardas Phocas, qui vouloient lui enlever l'Empire & le partager entre eux. Vainqueur de ces deux rébelles, après onze années de combats, il attaqua les Saraſins, fit des conquêtes ſur eux, & les força à demander la paix. Il ſe tourna enſuite contre les Bulgares, & remporta ſur eux de grandes victoires, qui lui mériterent le ſurnom de Bulgaroctone. Mais, l'an 1014, les ayant défaits entiérement, le 29 Juillet, il ternit la gloire de cette journée par la plus inſigne barbarie. Sur cent des priſonniers qu'il avoit faits, au nombre de quinze mille, il fit crever les deux yeux à *99*, & un ſeulement au 100ᵉ, puis les renvoya ainſi, chaque centaine étant conduite par un borgne à leur Roi Samuel. Il continua la guerre contre ces peuples, & réuſſit enfin, l'an 1019, à ſoumettre la Bulgarie à l'Empire. Ce Prince mourut dans la 70ᵉ année de ſon âge, au commencement de Décembre 1025, peu regretté de ſes peuples, dont il avoit ſacrifié le repos à ſa paſſion pour la guerre. On ignore s'il avoit été marié. Conſtantin, ſon frere, mourut au même âge le 12 Novembre 1028, laiſſant d'HÉLENE, ſa femme, trois filles, Eudocie qui ſe fit Religieuſe, Zoé & Théodora. Trois jours avant ſa mort, il contraignit Romain Argyre de répudier ſa femme pour épouſer Zoé qui lui apporta l'Empire pour ſa dot.

ROMAIN III, DIT ARGYRE.

1028. ROMAIN ARGYRE, d'une famille ancienne

ROIS DES BULGARES.

BORISE, OU BURICH.

971. BORISE, ou BURICH, fils de Pierre, étoit priſonnier avec ſa femme & ſes enfans à Perſthlave, lorſque Zimiſquès reprit cette place ſur les Ruſſes. L'Empereur lui fit un bon accueil, & le ſalua même Roi de Bulgarie. Mais l'ayant emmené à Conſtantinople, il le dépouilla des marques de la Royauté dans l'Egliſe de ſainte Sophie. Vers le même tems, il fit eunuque Romain, frere de Boriſe. Les deux freres ayant trouvé moyen de s'évader, le premier fut tué dans une forêt par un Bulgare qui le prit pour un Grec. Romain s'en retourna de peur à Conſtantinople. Alors les Bulgares conſierent le Gouvernement à quatre freres, David, Moïſe, Aaron & Samuel. Les deux premiers étant morts peu de tems après en ſe faiſant la guerre, Samuel ſe défit d'Aaron, & par là ſe trouva ſeul à la tête de la Bulgarie.

SAMUEL.

974 ou environ. SAMUEL ſe fit reconnoître Roi de Bulgarie après la mort de ſes freres. L'an 977, tandis que l'Empereur Baſile eſt occupé à réduire Bardas Sclérus & Bardas Phocas, qui lui diſputoient l'Empire, Samuel va ravager les terres des Romains & pénetre juſqu'au Péloponeſe. Pendant le cours de dix années, la Thrace, la Macédoine, la Theſſalie, la Grece, demeurerent en proie à la fureur des Bulgares. L'an 987, Samuel bat, près de Sardique, l'armée Romaine commandée par l'Empereur. Deux ans après il ſe rend maître de Theſſalonique par ſtratagême. Mais la même année il eſt ſurpris ſur les bords du Sperchius en Theſſalie par le Général Uranus, qui taille en pieces ſon armée. L'an 988, Baſile alla en perſonne dans la Bulgarie, dont il prit la Capitale, avec pluſieurs autres places fortes. Les vingt-ſix campagnes ſuivantes furent preſque toutes marquées par des victoires ſignalées des Romains ſur les Bulgares. La derniere de ces victoires ne fit pas honneur à la généroſité de Baſile, par la maniere dont il en uſa. L'an 1014, le 29 Juillet, ayant fait 15 mille priſonniers Bulgares dans une action, il les diviſa par centaines, fit créver les deux yeux à *99*, & un ſeulement au 100ᵉ, & les renvoya ainſi à leur maître, chaque centaine conduite par un borgne. Samuel fut tellement frappé de ce ſpectacle qu'il en mourut deux jours après, le 15 Septembre, laiſſant, entre autres enfans, Gabriel qui ſuit, Catherine, mariée à l'Empereur Iſaac Comnene, & Ceſſara, femme de Wladimir, Roi de Dalmatie.

GABRIEL, DIT RADOMIR ET ROMAIN.

1014. GABRIEL, dit RADOMIR & ROMAIN, ſuccéda, l'an 1014, au Roi Samuel, ſon pere. La guerre continua entre les Grecs & les Bulgares. Tandis que l'Empereur aſſiégeoit la forteréſſe de Strumpitza, Théophylacte, ſon Général, battit Neſtoritz, qui commandoit un corps de Bulgares près de Theſſalonique. Mais bientôt après, Théophylacte tomba dans une embuſ-

& illustre, succéda, le 12 Nov. 1028, à Constantin. Il étoit âgé pour lors de 55 ans. Ayant porté la guerre contre les Sarasins, il fut défait le 13 Avril 1030; ce qui lui causa une mélancolie dont ses peuples ressentirent les tristes effets. Mais, dans la suite, il répara cet échec par plusieurs victoires qu'il remporta sur les Infideles, & par la conquête de plusieurs villes qu'il leur enleva. Romain fit beaucoup de bien pendant son régne qui ne fut que de cinq ans & environ six mois. Zoé, sa femme, en abrégea la durée, pour élever sur le trône un Changeur & faux-monnoyeur, nommé Michel, à qui elle s'étoit abandonnée. Cette Princesse débauchée fit étouffer son époux dans le bain le 11 Avril 1034, après lui avoir fait donner un poison trop lent au gré de ses désirs.

MICHEL IV, DIT PAPHLAGONIEN.

1034. MICHEL PAPHLAGONIEN, ce vil Changeur, adultere de Zoé, fut marié avec elle, reconnu Empereur, & couronné le 11 Avril 1034, le jour même de la mort de Romain. Peu propre au gouvernement, il en abandonna le soin à l'Eunuque Jean, son frere, qui ne daigna point le partager avec Zoé. Cette Princesse, trompée dans ses espérances, voulut se venger, & n'y réussit pas alors. Michel ne manquoit pas de valeur. Il en donna des preuves, l'an 1041, dans une expédition qu'il fit avec succès en Bulgarie, quoique attaqué d'une hydropisie déjà formée, pour réprimer une révolte qui s'y étoit élevée. Tous les soirs, il se couchoit en si mauvais état, qu'on pensoit qu'il ne releveroit pas de son lit; & le lendemain, on le voyoit au point du jour à la tête de son armée. Cependant Michel étoit agité par des remords qui, joints à ses infirmités, le firent tomber en démence. Il eut néanmoins de bons intervalles, dans lesquels il fit plusieurs choses édifiantes & utiles. A la fin, il prit le parti d'abdiquer, & se retira dans le Monastere des Anargyres, où il mourut dans l'état de Moine le 10 Décembre 1041.

MICHEL V, DIT CALAFATE.

1041. MICHEL, fils d'Etienne, Calfateur de vaisseaux, & de Marie, sœur de Michel Paphlagonien, surnommé CALAFATE, du métier de son pere, succéda, par la faveur de Zoé qui l'avoit adopté pour son fils, à Michel Paphlagonien, son oncle, & fut couronné le 14 Décembre 1041. Il avoit promis à sa bienfaitrice de la reconnoître toujours pour sa maîtresse & sa mere. Mais ayant donné sa confiance à Constantin, son oncle, il relégua Zoé dans l'Isle du Prince. Le peuple, irrité de cette ingratitude, proclama Impératrice Théodora, n'ayant point Zoé en son pouvoir. Michel, hors d'état de se soutenir, fut contraint de se retirer dans le Monastere de Stude avec son oncle. Le peuple les en tira de force le 21 Avril 1042, & leur fit crever les yeux. Constantin souffrit ce supplice avec une fermeté digne d'une meilleure cause. Michel au contraire montra sa lâcheté & sa foiblesse par des lamentations, des pleurs & des cris affreux. (Le Beau.) L'oncle & le neveu furent ensuite relégués en deux Monasteres différens, où ils acheverent leur destinée. Michel avoit régné 5 mois & 5 jours. (Pagi.)

ZOÉ ET THÉODORA.

1042. ZOÉ, de retour à Constantinople, fut reconnue pour Souveraine avec THÉODORA, sa sœur, après l'expulsion de Michel Calafate. Elles régnerent moins de 2 mois ensemble, quoique les Historiens Grecs en comptent trois, parce que leur régne commença dans le mois d'Avril, & finit dans le mois de Juin. Ce fut pour la premiere fois qu'on vit l'Empire soumis à deux femmes. On leur obéit d'abord avec joie, par respect pour le sang de Basile. Mais bientôt le peuple, se dégoutant du gouvernement des deux sœurs, tout occupées d'amusemens frivoles, pressa Zoé de se remarier; ce qu'elle fit, quoique âgée de 63 ans.

CONSTANTIN IX, DIT MONOMAQUE.

1042. CONSTANTIN MONOMAQUE, du rang des Nobilissimes, exilé par Michel Paphlagonien, & rappellé après la mort de ce Prince, épousa, le 11 Juin 1042, l'Impératrice Zoé, dont il avoit été l'amant, & le lendemain, il reçut la couronne Impériale. Ce fut un Prince voluptueux & indolent, qui se laissa gouverner par Sclérene, sa maîtresse. Cette femme, à l'instigation de Romain Sclérus, son frere, engagea l'Empereur à destituer le Général Maniacès, distingué par plusieurs victoires sur les Sarasins. Maniacès, outré de cet affront, se révolta, prit la pourpre, battit deux fois les troupes qu'on avoit envoyées contre lui, & périt, sur la fin de 1042, dans la seconde bataille, entre les bras de la victoire. L'an

ROIS DES BULGARES.

cade, où il fut passé au fil de l'épée avec tout son monde. L'année suivante, 1015, Basile étant rentré dans la Bulgarie au printems, Gabriel lui envoie un Ambassadeur pour lui offrir de se soumettre à lui. l'Empereur, prenant ces offres pour un artifice, les rejette, & continue la guerre avec de nouveaux efforts. Le 24 Octobre de cette même année 1015, Gabriel est tué à la chasse par Jean, son cousin, à qui il avoit autrefois sauvé la vie.

JEAN LADISLAS.

1015. JEAN LADISLAS, ou BLADISTCHLABUS, fils d'Aaron, frere du Roi Samuel, se mit en possession du trône de Bulgarie, après l'avoir souillé du sang de Gabriel, son cousin. L'Empereur Basile revint, au printems de l'année suivante, en Bulgarie, où il fit de nouveaux dégats. Achride, la Métropole du pays, tomba sous ses loix. Plusieurs autres places se rendirent, ou furent prises d'assaut. Jean ne laissa pas de remporter, dans cette campagne, quelques avantages sur les Romains. L'an 1018, au mois de Janvier, il périt devant Duras, qu'il assiégeoit, après 2 ans, 5 mois de régne, laissant de MARIE, sa femme, 6 fils & autant de filles. A la nouvelle de cet événement, Basile, s'étant rendu promptement en Bulgarie, y reçut les soumissions de la Reine & de tous les Grands du Royaume. Le seul Ibatze se mit en état de défense. Il assembla des troupes, avec lesquelles il fit tête à l'Empereur jusqu'en 1019, qu'il fut pris & privé de la vue. La Bulgarie fut alors réduite en Province de l'Empire. Basile, dit-on, transporta les Bulgares au-delà du Danube, & fit venir les Patzinaces, nation Turque, à leur place. Ils commençoient à s'accoutumer au joug, lorsqu'un aventurier nommé Déléan, qui se disoit issu du sang des Rois Bulgares, vint troubler leur repos, & les exciter à la révolte. Il se fit un parti qui le proclama Roi vers l'an 1037; mais peu de tems après un autre parti donna le même titre à Thiomire, ou Théocomire. Déléan trouva moyen de se défaire de ce rival; l'ayant attiré auprès de lui, il le fit lapider par le peuple. Déléan fit ensuite la guerre aux Romains, gagna sur eux des batailles, se rendit maître de la contrée de Nicopoli, & prit d'assaut la ville de Duras. L'an 1040, le Patrice Alusian, petit neveu du Roi Samuel, par Aaron, son aïeul, & Gouverneur de Théodosiople, quitta les Romains, & vint se joindre à Déléan. Mais la division s'étant mise entre eux, Alusian surprit Déléan & lui fit créver les yeux. Il obtint ensuite sa grace de l'Empereur Michel, lequel, étant venu sur les lieux, y rétablit la tranquillité. Depuis ce tems la Bulgarie continua d'être gouvernée par des Ducs Romains, jusqu'au régne de l'Empereur Isaac l'Ange.

1044, nouvelle révolte. Léon Tornicius, parent de Monomaque, se fait proclamer Empereur à sa place. Il assiége Constantinople & manque l'occasion d'y entrer. Ses troupes l'abandonnent; il est pris & a les yeux crevés. L'an 1050, selon Banduri, 1054, suivant Pagi & M. le Beau, Zoé meurt âgée de 72 ou 76 ans. L'an 1054, Monomaque, étant tombé malade, pense à se donner un successeur. Il jette les yeux sur Nicéphore Bryenne. Théodora, sa belle-sœur, en étant instruite, se fait reconnoître Impératrice. Cette nouvelle accable Monomaque, & avance le moment de sa mort, que MM. Fleury & le Beau placent au 30 Novembre 1054, en lui donnant 12 ans & près de 6 mois de régne. La négligence de ce Prince, tourmenté de la goute depuis qu'il étoit sur le trône, donna lieu aux Turcs de faire de grands progrès en Syrie & en Asie, sous la conduite de Togrul-Beg, nommé par les Grecs Tragolipix. Ce fut sous le régne de Monomaque que se consomma le schisme des Grecs.

THÉODORA, Impératrice.

1054. Théodora, sœur de Zoé, fut reconnue seule Impératrice après la mort de Constantin Monomaque. Cette Princesse, par le choix qu'elle sut faire de bons Ministres & de bons Généraux, rendit son gouvernement aimable au-dedans, & redoutable au-dehors. Elle mourut à l'âge de 76 ans, le 22 Août 1056, après 19 mois de régne.

MICHEL VI, dit STRATIOTIQUE.

1056. Michel, surnommé Stratiotique, succéda, le 22 Août 1056, à Théodora, par le choix de cette Impératrice. Il étoit vieux, ne savoit que la guerre, & n'entendoit nullement les affaires du gouvernement. Aussi s'éleva-t-il bientôt des révoltes contre lui. Isaac Comnene, s'étant mis à la tête de la derniere, l'obligea de lui céder la dignité Impériale le 31 Août 1057.

ISAAC COMNENE.

1057. Isaac Comnene, d'une famille illustre, qu'on croit originaire de Rome, fut proclamé Auguste, par les troupes qu'il commandoit en Asie, le 8 Juin 1057, reconnu, le 31 Août, à Constantinople, par Michel qui lui remit l'Empire, & couronné le premier Septembre de la même année. Il ne conserva cette dignité, selon Zonaras, que deux ans & trois mois, pendant lesquels il enchanta ses peuples par la sagesse de son gouvernement. Dégouté des grandeurs humaines, à l'occasion d'une maladie qu'il eut, il abdiqua l'Empire, l'an 1059, en faveur de Constantin Ducas, au refus de Jean, son propre frere. Isaac se rendit ensuite au Monastere de Stude, où il vécut encore un an dans l'état Religieux. Après sa mort, son cadavre se fondit en peu de jours, ensorte que son cercueil se trouva rempli d'eau. L'Impératrice Catherine, sa femme, fille de Samuel, Roi des Bulgares, s'étoit d'abord opposée à sa retraite; mais ensuite elle prit le même parti avec Marie, sa fille.

CONSTANTIN X, DUCAS.

1059. Constantin X, Ducas, né, l'an 1007, de l'illustre famille des Ducas, au moins par les femmes, couronné Empereur le 25 Décembre 1059, ne justifia pas le choix qu'Isaac Comnene avoit fait de lui pour le remplacer. Il avoit, à la vérité, du goût pour les Lettres; mais il manquoit des qualités essentielles pour le gouvernement. La réforme qu'il fit dans ses troupes, par esprit de lésine, enhardit les Turcs à faire des incursions sur les terres de l'Empire. Sans la peste & les Bulgares qui les exterminerent, ils eussent envahi l'Asie & la Thrace. Constantinople, pendant son régne, fut agitée violemment par des tremblemens de terre, qui en renverserent les plus beaux édifices. Ce Prince mourut âgé de 60 ans, au mois de Mai 1067, après sept ans cinq mois de régne. De l'Impératrice Eudocie, son épouse, fille de Constantin Dalassene, Princesse célebre par ses talens, ses vertus & ses ouvrages, il laissa trois fils, Michel, Andronic & Constantin, avec trois filles, Anne, Théodora & Zoé, dont la deuxieme épousa Dominique Silvio qui fut Doge de Venise.

Constantin étant au lit de la mort, fit promettre, par écrit, aux Sénateurs de ne point reconnoître après lui d'autres Souverains que ses fils, & à sa femme de ne point se remarier.

EUDOCIE avec MICHEL VII, dit PARAPINACE, ANDRONIC I et CONSTANTIN XI, ses fils, et ROMAIN IV, surnommé DIOGENE.

1067. Eudocie, après la mort de l'Empereur Ducas, son époux, prit en main les rênes de l'Empire avec ses trois fils, Michel, Andronic & Constantin. Romain Diogene, dont le pere avoit fini ses jours dans l'exil pour avoir usurpé la pourpre sous Romain Argyre, veut imiter son ambition, sans craindre le châtiment qu'elle lui avoit attiré. Instruite de son dessein, Eudocie s'assure de sa personne, & le condamne à mort. Mais avant l'exécution, elle est curieuse de le voir. La bonne mine du coupable & les grandes qualités qu'elle apperçoit en lui, charment l'Impératrice, au point que, non contente de lui accorder sa grace, elle pense à l'épouser. Un seul obstacle l'arrêtoit; c'étoit la promesse que Constantin Ducas en mourant l'avoit obligée de signer. Pour la retirer des mains du Patriarche & l'engager à la déclarer nulle, elle lui fait espérer qu'elle choisira Bardas, son frere, ou son neveu, pour époux. Le Prélat, séduit par cet appas, donne dans le panneau. L'écrit rendu & annullé du consentement des Sénateurs qu'il avoit gagnés, l'Impératrice fait aussitôt venir au Palais Romain Diogene, lui donne sa main & l'associe au trône. Ceci est du premier Janvier 1068. Mais Eudocie ne fit une dupe que pour faire un ingrat. Diogene n'eut pas plutôt l'autorité souveraine en main, qu'il commença par exclure de l'administration des affaires l'Impératrice & ses enfans. Eudocie profita du repos, auquel son époux l'avoit condamnée, pour mettre la derniere main à une espece de Dictionnaire qu'elle intitula : *Ionia, la Violete;* ouvrage grammatical, mythologique & historique, qu'elle eut la générosité de dédier à Romain Diogene lui-même, & que M. Dansse de Villeloison a donné au public, avec des dissertations & des notes qui en levent toutes les difficultés & en font sentir tout le mérite. Romain Diogene fit contre les Turcs trois campagnes, dont les deux premieres furent heureuses. La derniere l'eût également été, si, content d'avoir chassé

Voyez une nouvelle suite des Rois des Bulgares *à la page* 446.

les Turcs hors des limites de l'Empire, il ne les eût point poursuivis jusqu'en Perse, & ne leur eût livré bataille contre l'avis de ses Généraux. Il fut pris au mois d'Août 1071, & conduit au Sultan Asan qui lui rendit, peu de tems après, sa liberté. Mais au moment qu'on eut appris à Constantinople sa captivité, le César Jean Ducas, oncle des jeunes Princes, fit reléguer Eudocie dans un Couvent, & déclarer seul Empereur Michel, fils aîné de cette Princesse. Diogene, revenant à Constantinople, fut arrêté sur la route par le Gouverneur d'Arménie, qui lui fit crever les yeux avec tant de violence, qu'il en mourut au mois d'Octobre de la même année 1071, dans l'Isle du Prince, où on l'avoit confiné. Il laissa d'Eudocie Constantin qui épousa Théodora Comnene; Nicéphore qui fut privé de la vue sous Alexis Comnene pour cause de révolte; privation malgré laquelle il devint un célebre Mathématicien; & Léon qui périt dans un combat contre les Scythes. Romain avoit eu d'une premiere femme un fils qui passa au service des Turcs, & fut tué en combattant sous leurs drapeaux. A l'égard de l'Impératrice Eudocie, elle vécut au-delà de l'an 1096.

Michel VII, fils de Constantin Ducas & d'Eudocie, surnommé Parapinace, parce qu'il usoit de fourberie pour gagner sur le bled, fut un Prince lâche & sans génie, dont l'inapplication & l'incapacité furent très funestes à l'Empire. Les Turcs Seldgioucides d'un côté, les Sclaves & les Scythes de l'autre, firent de grands progrès en Asie & en Thrace sous son régne. L'an 1078, le peuple de Constantinople, partagé entre deux concurrens qui s'étoient élevés contre lui, l'obligea de descendre du trône le 31 Mars. Il se retira au Monastere de Stude, d'où il fut tiré dans la suite pour être fait Archevêque d'Ephése. Mais il n'alla jamais qu'une fois dans son Eglise, d'où, étant revenu aussitôt, il acheva sa vie dans son Monastere, travaillant de ses propres mains. Michel avoit régné 6 ans & environ 6 mois. Il eut de Marie, son épouse, un fils, nommé Constantin, qui mourut, sous le régne d'Alexis Comnene, avec le titre d'Auguste.

Michel, au commencement de son régne, avoit envoyé deux Moines à Rome avec des Lettres, où il témoignoit son respect pour le Pape, & son attachement à l'Eglise Romaine. Grégoire VII profita de cette ouverture pour travailler à la réunion des deux Eglises. Il chargea, l'an 1073, Dominique, Patriarche de Venise, d'aller négocier cette importante affaire à Constantinople; & l'année suivante il adressa à tous les Fideles une Lettre datée du premier Mars, pour les engager à réunir leurs forces contre les Turcs en faveur des Grecs. On peut regarder cette Lettre, dit M. le Beau, comme le premier son de trompette qui réveilla l'Occident, & commença d'allumer dans les cœurs le feu des Croisades.

NICÉPHORE BOTONIATE ET NICÉPHORE BRYENNE.

1078. Nicéphore Botoniate & Nicéphore Bryenne furent déclarés tous deux Empereurs l'an 1077; le premier en Orient, le 10 Octobre, par l'armée qu'il commandoit; le second en Occident, aussi par ses troupes, le 3 du même mois. Botoniate, appuyé des Turcs, marche à Constantinople, où il fit son entrée le 25 Mars 1078. Il y fut couronné, le 3 Avril suivant, par le Patriarche Cosme, & non par Emilien, Patriarche d'Antioche, comme le prétendent des Modernes. Maître de la Capitale, il fit la guerre à Bryenne qui, ayant été fait prisonnier par Alexis Comnene, fut amené à Constantinople, & eut les yeux crevés. Alexis délivra ensuite Botoniate d'un autre rival, nommé Basilace, qui avoit pris la pourpre à Thessalonique. Mais s'étant depuis brouillé avec Botoniate, il se révolta lui-même, & se fit proclamer Empereur dans la Thrace au mois de Mars 1081. Il s'achemine aussitôt vers Constantinople qu'il prend le premier Avril suivant. Le foible Botoniate, se voyant abandonné, s'enfuit dans un Monastere, où il mourut peu de tems après. Il avoit épousé, 1° Verdine; 2° Marie, femme de Parapinace, du vivant de ce Prince. Il paroît qu'il ne laissa point d'enfans. A l'égard de Nicéphore Bryenne, il eut un fils, nommé comme lui, qui devint l'époux d'Anne, fille d'Alexis Comnene, & composa l'Histoire Grecque de son tems.

ALEXIS I, COMNENE.

1081. Alexis I, Comnene, fils de Jean Comnene, né l'an 1048, proclamé Empereur au mois de

ROIS DE JÉRUSALEM.

Le Royaume de Jérusalem tire son origine des Croisades dont il fut l'objet & le fruit. Celles-ci eurent pour Auteur un Prêtre Hermite du Diocèse d'Amiens, nommé Pierre, qui auparavant avoit porté les armes & vécu dans le mariage. Témoin de la triste situation des Chrétiens de Palestine dans un voyage qu'il y fit, Pierre en rapporta, au Pape Urbain II, une Lettre de Siméon, Patriarche de Jérusalem, & des autres Fideles, par laquelle ils imploroient le secours des Princes Chrétiens contre les Musulmans qui les opprimoient. C'étoient alors les Turcs qui étoient maîtres de Jérusalem, depuis la conquête qu'en avoit faite sur le Calife d'Egypte, en 1076, Acsis, Lieutenant du Sultan Malek-Schah, fils & successeur d'Alp-Arslan, de la race des Seldgioucides. (*V.* Moctadi, Calife de Bagdad.) Les Ecrivains Arabes s'accordent avec les Chrétiens à nous les peindre sous les couleurs les plus affreuses. Semblables à des loups affamés, ils ne respiroient, disent-ils, que carnage. Nulle compassion en eux, nul sentiment d'humanité. Non contens d'exiger un tribut considérable des Pélerins Chrétiens qui venoient visiter les saints Lieux, ils leur faisoient essuyer toutes sortes d'avanies, & tenoient Jérusalem & la Palestine dans la plus rude captivité. Urbain, touché de la Lettre du Patriarche, & du récit pathétique de l'Hermite, publia, dans le Concile de Clermont en 1095, une indulgence pléniere en faveur de ceux qui se dévoueroient à la délivrance de la Terre-Sainte. Cette entreprise fut nommée Croisade, parce qu'on cousoit une croix d'étoffe rouge sur l'épaule gauche de tous ceux qui vouloient y prendre part. Pierre, après avoir pris congé du Pape, parcourut l'Italie, la France & l'Allemagne pour engager les Princes & les peuples à porter la guerre en Palestine. Ses exhortations, munies de l'autorité Pontificale, firent un merveilleux effet. Près d'un million de personnes, de tout état, de tout âge, & de l'un & de l'autre sexe, prirent la croix. Les principaux Chefs de cette milice furent Hugues le Grand, frere de Philippe I, Roi de France; Godefroi de Bouillon, Duc de la basse Lorraine, avec ses deux freres, Baudouin & Eustache; Raymond, Comte de Toulouse; Robert, Duc de Normandie; Robert II, Comte de Flandre; Alain, fils de Malcolme III, Roi d'Ecosse; sans parler de l'Hermite qui se chargea de conduire la premiere division avec Gautier, dit *Sans avoir*; car il fallut partager cette multitude en différens corps & les faire partir successivement. Après avoir essuyé sur la route divers accidens funestes & bien mérités, les Croisés se réunirent, au nombre de 100,000 cavaliers, & de 600,000 hommes de pieds, le 14 Mai 1097, devant Nicée qui se rendit le 20 Juin. L'année suivante, le 3 Juin, ils emporterent d'assaut la ville d'Antioche. Enfin après avoir conquis Edesse, Ptolemaïs, depuis nommée S. Jean d'Acre, Lidda, autrement Diospolis, Rama, ou Rames, Nicopolis, autrefois Emmaüs, & d'autres places de la Palestine, où ils laisserent des garnisons, ils arriverent, le 7 Juin 1099, devant Jérusalem, n'ayant plus

Mars 1081, fut couronné le premier Avril suivant. Le 18 Octobre de la même année, il fut battu, près de Duras en Dalmatie, avec une armée de 170000 hommes, par Robert Guiscard, Duc de Calabre, qui n'en avoit que 15000. Il le fut encore deux fois, l'an 1083, par Boémond, fils de Guiscard, qui mit ensuite le siége devant Larisse en Thessalie. Mais Alexis, avec le secours des Turcs, l'obligea de se retirer avec perte. L'an 1084, les Vénitiens, s'étant alliés avec Alexis, remporterent deux victoires sur Guiscard, qui eut sa revanche dans un troisieme combat. Les Turcs cependant poussoient leurs conquêtes en Asie. L'an 1092, Alexis, pressé de toutes parts, envoya demander du secours en Occident. Le Pape Urbain II lui promit 300 mille hommes. La Croisade, publiée en 1095, tripla ce nombre & au-delà. L'an 1096, Alexis vit arriver une partie de la premiere division des Croisés, conduite par Gautier, dit *Sans avoir*, Lieutenant de l'Hermite Pierre, auteur de la Croisade, qui le suivoit de près avec l'autre. Le tout n'étoit qu'un ramas de brigands. Les désordres, qu'ils commirent sur les terres de l'Empire, & sur-tout aux environs de Constantinople, firent regarder à l'Empereur cette milice comme des ennemis non moins dangereux que les Turcs. Pour s'en délivrer, il se hâta de leur faire passer le Bosphore. La deuxieme division, qui parut ensuite, ne lui inspira pas plus de confiance. Elle étoit, à la vérité, mieux disciplinée; mais il y voyoit, entre les chefs, Boémond, son ennemi capital. Alexis fit néanmoins un traité avec eux; après quoi ils passerent en Asie, & commencerent leurs conquêtes par la prise de Nicée. Depuis ce tems, si l'on en croit les Historiens Latins, Alexis n'oublia rien pour faire périr les Croisés en Asie. On cite même une Lettre des

ROIS DE JÉRUSALEM.

de gens de service que 21000 hommes de pied & 1500 chevaux. Ils formerent aussitôt le siége de la place (1) qu'ils forcerent au bout de 5 semaines, ou 39 jours, (2) un vendredi 15 Juillet, à 3 heures après midi; (3) ce qui fut remarqué, comme étant le jour & l'heure de la mort de Jesus-Christ. Mais ce qui n'est pas moins remarquable, c'est la maniere dont les Croisés se comporterent à leur entrée dans la ville sainte. Poussés par un mélange de zéle & de férocité, ils passerent au fil de l'épée la garnison & les habitans sans distinction. Puis, rassasiés de carnage, ils mettent bas leurs armes ruisselantes de sang & deviennent d'autres hommes. On les voit nu-pieds, la tête baissée, en chantant des Hymnes, s'avancer vers le S. Sépulcre, & les yeux baignés de larmes, se prosterner à la vue de ce monument sacré, l'objet de leur pénible & périlleuse expédition : tant la nature humaine est inconséquente dans ses affections & passe rapidement, en certaines rencontres, d'une extrémité à l'autre! On parla ensuite d'élire un Roi de Jérusalem; mais les Evêques s'opposerent à cet avis, disant qu'il ne devoit pas y avoir de Roi dans un lieu où le Sauveur avoit souffert & avoit été couronné d'épines, mais qu'il suffisoit de créer un Avoué pour garder la ville & partager les tributs & les autres revenus qui se percevoient dans le pays, à ceux qui seroient chargés de le défendre : *Non debere ibi eligi Regem, ubi Deus passus & coronatus est. . . . sed esset aliquis Advocatus, qui & civitatem custodiret, & custodibus civitatis tributa regionis divideret & redditus* (*Raym. de Agiles.*) On passa par dessus cette opposition, & on procéda à l'élection d'un Roi.

I. GODEFROI DE BOUILLON.

1099. GODEFROI de BOUILLON fut élu Roi de Jérusalem, au refus du Duc de Normandie & du Comte de Flandre, dans l'Assemblée des Seigneurs croisés, tenue 8 jours après la conquête de cette place, c'est-à-dire le 23 Juillet 1099. Mais avant son élection les Chefs de l'expédition, qui n'entendoient point abandonner au Roi tout le fruit de leurs travaux, partagerent le Royaume de Jérusalem en quatre parties, qui devoient relever de la Couronne à la maniere des grands Fiefs de France. Savoir la Seigneurie de Jérusalem, la Principauté d'Antioche, le Comté de Tripoli, & le Comté d'Edesse. Les possesseurs de ces quatre parties avoient droit chacun d'avoir un Connétable & un Maréchal, avec cette prérogative de ne pouvoir être jugés que par leurs Pairs, auxquels on ajouta dans la suite le Connetable & le Maréchal du Royaume. La Seigneurie de Jérusalem, qui fut laissée au Roi comme la principale, d'où elle est appellée ordinairement par Albert d'Aix & par Guillaume de Tyr, le Royaume, *Regnum*, commençoit à un petit ruisseau qui est entre Giblet & Baruth, villes maritimes de Phénicie, & finissoit au désert qui est au-delà de Daroun, du côté de l'Egypte Elle comprenoit les villes de Jérusalem, de Naples ou Naplouse, d'Acre & de Tyr, avec quelques autres places, bourgs & villages qui appartenoient spécialement au Roi, & formoient son domaine. Dans cette étendue de pays il se trouvoit aussi 3 Baronies qui relevoient immédiatement du Roi; savoir la Principauté de JAFFA ou JOPPÉ & d'ASCALON, de laquelle dépendoient les Seigneuries de Rames, de Mirabel & d'Ibelin; la Principauté de GALILÉE & de Saiette, d'où relevoient Césarée & Bethsan ou Bessans, & les Seigneuries de CRAC & de MONTRÉAL. Les Propriétaires de ces Baronies avoient Cour, Coin, c'est-à-dire droit de monnoie, & haute justice, comme aussi les Seigneurs de Rames, d'Ibelin, de Bethsan, de S. Abraham, de Blanchegarde, d'Arsur, de Château-Pélerin, de Caiaphas, de Caimond, de Scandelion, de Sur, de Belinas, de Baruth, & quelques autres qui tous étoient dans le ressort de la Baronie de Jérusalem. Les Comtes de Jaffe devoient au Roi, en cette qualité, 25 Chevaliers, & autant à cause d'Ascalon, 40 à cause de Rames & de

PRINCES LATINS, ou FRANCS D'ANTIOCHE.

LA ville d'ANTIOCHE, située sur l'Oronte, au pied du Mont-Amanus, et Capitale de Syrie, fut enlevée aux Romains, l'an 540, par Chosroès, Roi de Perse, qui la rendit l'année suivante. Le Calife Omar en fit la conquête le 21 Août 638, et l'unit au reste de ses vastes Etats. Ahmed ben Tholon l'arracha des mains des Califes, l'an 878, et y établit la Dynastie des Tholonides. Ceux-ci furent remplacés par les Hamadanites, sur lesquels Jean Zimisquès, alors Général des Grecs, reprit Antioche l'an 969. Elle échappa aux Grecs de nouveau, l'an 1084 ou environ, et tomba sous la puissance des Seldgioucides. Enfin les Croisés s'en étant rendus maîtres en 1098, elle devint la Capitale d'une Principauté qui s'étendoit, au Septentrion, depuis Tarse jusqu'à l'embouchure du Cydne, et au Midi se terminoit à la riviere qui coule entre Tortose et Tripoli.

I. MARC BOÉMOND, ou BEYMONT.

1098. MARC BOÉMOND, ou BEYMONT, fils de Robert Guiscard, Duc de la Pouille, et d'Alberade, fut celui des Princes Croisés qui

COMTES LATINS, ou FRANCS DE TRIPOLI.

TRIPOLI, nommée TARABOLOUS par les Turcs, ville ancienne et encore aujourd'hui considérable de Phénicie, sur la Méditerranée, fut prise sur les Romains, l'an 638, par Youkima, Grec renégat, l'un des Généraux du Calife Omar. Elle passa dans la suite au pouvoir des Califes d'Egypte. Les Croisés l'enleverent à ceux-ci, le 10 Juin de l'an 1109, suivant Guillaume de Tyr, après un siége ou blocus de 7 ans. Cette expédition, commencée par Raymond de Saint-Gilles, mort, le 28 Février 1105, au Château Pélerin, qu'il avoit fait bâtir vis-à-vis de Tripoli, fut achevée par Bertrand, son fils, avec le secours du Roi de Jérusalem et des Génois. Tripoli devint alors la capitale d'un Comté qui comprenoit plusieurs places le long de la mer de Phénicie, depuis Maraclée jusqu'au fleuve Lycus, où commençoit ce qu'on appelloit alors le Royaume de Jérusalem.

La Campagne de Tripoli, dit un Moderne d'après Jacques de Vitri et Sanut, forme un jardin très agréable, rempli de toutes sortes de fruits. Elle est arrosée de plusieurs rivieres et de diverses ruisseaux qui descendent du Liban. Lorsque le tems est calme, on

(1) Sigebert et Raoul de *Diceto* nous apprennent que dans les 8 derniers jours du siége, les Croisés, manquant d'eau, faisoient à genou le tour de la place pour en obtenir.

(2) Pompée, qui avoit une armée incomparablement plus forte que celle des Croisés, employa trois mois au siége de Jérusalem. Mais Jérusalem au XIe siécle n'étoit que l'ombre de ce qu'elle étoit du tems de Pompée.

(3) Le Tronci (*Memorie della citta di Pisa*, p. 35,) donne la gloire aux Pisans d'avoir monté les premiers à l'assaut et d'avoir planté l'étendard de la croix sur la plus forte des tours, qu'on nomma depuis le Château de Pise. Ce qui est certain, c'est que les Vénitiens, les Pisans et les Génois étoient venus par mer se joindre aux Croisés.

Chefs

Chefs de la Croisade au Pape Urbain, où ils disent que l'Empereur Grec leur fit tout le mal qui fut en son pouvoir. Ce qui est certain, c'est que, de part & d'autre, on se manqua de parole. Alexis avoit promis un corps de troupes aux Croisés, & ne le fournit pas. Les Croisés, par représailles, manquerent à la promesse qu'ils lui avoient faite de restituer à l'Empire les conquêtes qu'ils feroient sur les Turcs. Delà vint la mésintelligence qui régna perpétuellement entre les Croisés & les Grecs. Alexis mourut, le 15 Août 1118, âgé d'environ 70 ans, après un régne de 37 ans, 4 mois & demi. On ne peut refuser à ce Prince de la valeur, de l'équité envers ses sujets, du savoir & du zéle pour la conversion des Hérétiques. Il paroît qu'il fut toujours en communion avec l'Eglise Romaine. Il laissa d'Irene Ducas, son épouse, qui lui survécut & finit ses jours dans un Monastere, Jean, son successeur; Isaac Comnene, tige des Empereurs de Trébisonde; Anne, mariée à Nicéphore Bryenne, le fils, & auteur d'une vie de son pere en 15 Livres; Théodora, femme de Constantin l'Ange, souche des l'Anges qui parvinrent à l'Empire, &c. L'Empereur Alexis Comnene fut surnommé *Bambacorax*, parce qu'il étoit bégue & qu'il avoit la voix rauque : défaut dont Anne, sa fille, convient. (L. 1, p. 19.).

ROIS DE JÉRUSALEM.

Mirabel, & 10 à cause d'Ibelin. Les Princes de Galilée devoient 185 Chevaliers, tant à cause de la Galilée, que de Césarée & de Bethsan. Les Seigneurs de Crac & de Montréal, pour ces deux Seigneuries, étoient taxés à 40 Chevaliers. L'Evêque de Lidde devoit 10 Chevaliers, l'Archevêque de Nazareth 6, & ainsi des autres. La ville de Naples étoit taxée à 25, celle d'Acre à 72, celle de Sur à 28. Les Eglises & les Bourgeois des villes devoient encore un certain nombre de Sergens & de gens de pied. L'élection faite après ce partage d'une conquête qui n'étoit point achevée, Godefroi fut mené en cérémonie à l'Eglise du S. Sépulcre; mais il refusa d'être sacré solemnellement & de porter une couronne d'or dans la ville où le Sauveur du monde n'en avoit porté qu'une d'épines. Plusieurs Ecrivains du tems prétendent même qu'il refusa de prendre le titre de Roi, & se contenta de celui d'Avoué; ce qui fait regarder à du Cange, dans ses notes sur l'Alexiade, comme suspect, un sceau de Godefroi, rapporté par Doutreman dans la vie de Pierre l'Hermite & par Malbranq dans son Histoire des Morins, où il paroît avec le titre de Roi. Le 12 Août suivant, il battit près d'Ascalon le Calife d'Egypte qui venoit avec toutes les forces de son Royaume tenter le recouvrement de Jérusalem. On fait état de cent mille Mahométans qui périrent à cette journée, qu'on n'ose presque appeller bataille, tant les Infideles y firent paroître de lâcheté. Après une victoire aussi complette, sans être fort glorieuse, toute la Palestine sembloit devoir plier sous ses loix. Il échoua néanmoins devant Ascalon qu'il assiégea ensuite. Mais il se dédommagea par la conquête qu'il fit de la Galilée, dont il donna la Principauté à Tancrede. Il soumit aussi les places qui environnoient Jérusalem & se procura un port à Jaffa qu'il fit fortifier. Il eût vraisemblablement étendu sa domination dans toute la Palestine, si Dieu lui eût accordé assez de vie pour la subjuguer. Mais le régne de Godefroi fut à peine d'un an, ce Prince étant mort le 18 Juillet 1100, à l'âge de 40 ans; Orderic Vital accuse faussement les habitans de Jaffa de l'avoir empoisonné. Sa générosité, sa valeur, sa modération, le firent généralement regretter, non seulement des Francs, mais des Grecs & des Syriens, dont il avoit gagné l'estime. *J'ai trouvé*, dit Wassebourg, *un Historien qui escrit ledit Godefroy de Bouillon avoir eu deux femmes. La premiere fut Sibille, fille de Foulques, Comte d'Anjou, de laquelle il eut un fils nommé Godefroy, & une fille appellée Ide qui morut en jeunesse. La seconde femme étoit Flore, fille d'Oloferne, Roi de Calabre, dont il n'eut aucun enfant.* Ce dernier mariage est visiblement & grossiérement controuvé. On pensera ce qu'on voudra du premier. Les Chroniqueurs racontent des choses surprenantes de la force de ce Prince. Guillaume de Tyr dit, qu'étant sur le pont d'Antioche pendant le premier siége de cette ville, d'un coup de sabre il coupa presque en deux un Turc qui avoit une cotte de mailles; qu'en ayant atteint, quelques jours après, un autre qui étoit à cheval, il le pourfendit depuis la tête jusqu'à la selle, & blessa même de ce

PRINCES LATINS, ou FRANCS D'ANTIOCHE.

contribua le plus à la prise d'Antioche. Il y avoit environ 7 mois, à compter du 21 Octobre 1097, qu'ils étoient devant cette place sans que le siége fût gueres plus avancé que le premier jour, lorsque Boémond ménagea une intelligence avec un des principaux de la ville, qui promit de la lui livrer. Mais avant d'aller plus loin il résolut de prendre ses sûretés pour s'approprier le domaine de cette conquête. Il mit d'abord l'Evêque du Puy dans ses intérêts, et lui confia son secret. Le Prélat ayant assemblé les Généraux, leur fit part du projet de Boémond, et leur déclara qu'il se chargeroit de l'effectuer, à condition qu'il demeureroit seul maître de la place. Ils y consentirent non sans peine; le seul Raymond, Comte de Toulouse, déclara qu'il ne céderoit à personne la part qu'il avoit droit de prétendre à la conquête d'Antioche, à moins qu'on ne prît le parti de la remettre aux Grecs, comme on s'y étoit engagé avec l'Empereur Alexis. Cette opposition retarda l'exécution du projet jusqu'à la nouvelle qu'on reçut au camp de l'approche d'une armée formidable d'Infideles, qui venoit au secours de la place. Boémond alors se hâta de mettre à profit l'intelligence qu'il avoit pratiquée. Le succès en fut heureux; et le 3 Juin 1098 les Chrétiens entrerent dans la ville dont Boémond s'attribua dès lors la propriété. Mais le Comte de Toulouse s'étant emparé du Palais de l'Emir Ducien, Gouverneur de la ville, de la porte du pont et des tours voisines du port S. Siméon, y mit des troupes pour s'en assurer la possession. Le Château cependant qui étoit très fort restoit encore à prendre. Trois jours après on vit paroître l'armée des Mahométans sous les ordres de Kerbogha, dit par les nôtres Corbaghan, Général du Sultan de Perse, qui fit aussitôt ses dispositions pour reprendre la ville. Les Chrétiens, assiégés à leur tour, se virent bientôt réduits à une cruelle famine qui occasionna beaucoup de désertions, et celle en particulier de Pierre l'Hermite, la plus scandaleuse de toutes. Mais des gens envoyés à sa poursuite par Tancrede, neveu de Boémond, l'ayant ramené, on l'obligea de faire serment qu'il n'abandonneroit jamais une entreprise dont il étoit le premier auteur. Son retour ne rendit pas cependant le courage aux Croisés, parce qu'il ne remédioit pas au fléau qui les consumoit. Prêts à se rendre, un Prêtre enfin ranima leur confiance par la découverte qu'ils firent, sur sa prédiction, de la lance qui avoit percé le côté de Notre-Seigneur, en fouillant dans l'Eglise de S. Pierre d'Antioche, où elle étoit enfouie. A la vue de cette relique, vraie ou supposée, qui leur

COMTES LATINS, ou FRANCS DE TRIPOLI.

apperçoit sur le bord de la mer et dans la mer même plusieurs sources d'une eau douce et excellente; et l'on croit que ces sources viennent d'une grande grotte qui en est à une lieue à l'Est, et qui est remarquable par une source très abondante qui sort de la terre à gros bouillons, et peu après se perd dans la grotte même. Quand les Croisés arriverent dans cette Campagne, ils y trouverent, entre autres choses, des cannes à sucre, que la plupart des Historiens appellent des *cannes à miel*. Cette plante étoit étrangere à la Phénicie. Les Anciens qui ont parlé de ce pays, n'en ont fait aucune mention. Elle y avoit été apportée de l'Inde : et ce qui prouve qu'elle n'étoit point naturelle à la Phénicie, c'est que la culture y exigeoit beaucoup de soins et de peines. *Summo labore agricolarum per singulos excolitur annos*, dit Albert d'Aix. Lorsque ces cannes avoient acquis leur maturité, on les piloit dans un mortier; on passoit le suc qu'elles avoient rendu, et on le mettoit dans des vases où il se durcissoit et devenoit aussi blanc, dit-on, que la neige ou que le sel blanc : ce que nous avons peine à croire. Si l'on vouloit en faire usage, on le rapoit pour le mêler avec le pain, ou on le faisoit dissoudre dans l'eau. Saumaise a prouvé que ces cannes, croissant dans l'Inde et dans les Isles Fortunées, étoient connues des Anciens, mais que la maniere de préparer leur suc, pour le conserver, étoit récente. On les appelloit, dans le pays, *zucra*, d'où est formé le nom de sucre que nous leur donnons aujourd'hui. La Campagne de Tripoli n'étoit pas la seule où elles crussent; on en trouvoit aussi dans celle de Tyr et auprès de Panéas ou Césarée de Philippe. C'est de Syrie que les cannes à sucre furent transportées en Sicile, et de là en Grenade, puis à Madere, d'où on les porta au Brésil et dans le reste de l'Amérique.

I. BERTRAND.

1109. Bertrand, fils aîné de Raymond, Comte de Saint-Gilles et de Toulouse, fut nommé Comte de Tripoli par les Croisés le jour même qu'ils entrerent dans la place. A ce domaine il ajouta, peu de tems après, les terres que Guillaume Jourdain, Comte de Cerdagne, son cousin, mort dans la même année, possédoit en Orient, et qu'il tenoit de la libéralité du Comte Raymond, pere de Bertrand. L'an 1110, il aida le Roi Baudouin à faire la conquête de Béryte, ou Baruth, qui se rendit le 15 Mai. Ces deux Princes marcherent

JEAN COMNENE.

1118. JEAN COMNENE, né l'an 1088, déclaré Auguste par l'Empereur Alexis, son pere, à l'âge de 4 ans, lui succéda le 15 Août 1118. On a donné à ce Prince deux surnoms qui semblent se contredire. Les uns l'ont surnommé le MAURE, à cause de la couleur de ses cheveux & de sa peau: *carne & capillo niger*, dit Guillaume de Tyr; les autres l'ont appellé CALO-JEAN, ou le BEAUJEAN, à cause de ses talens & de ses vertus; & c'est la dénomination sous laquelle il est le plus connu. Irene, sa mere, & Anne, sa sœur, après la mort d'Alexis, firent leurs efforts pour faire tomber l'Empire à Nicéphore Bryenne, époux de la derniere, & mirent un grand nombre d'Officiers du Palais dans leur parti; mais la prudence de Jean dissipa cette conjuration. Anne, dans l'impuissance de sa fureur, se plaignit de n'être pas homme pour avoir la force de tuer son frere. Les Turcs Seldgioucides ayant rompu la paix qu'ils avoient faite avec Alexis, Jean marcha contre eux l'an 1120, & reprit plusieurs places qu'ils avoient enlevées à l'Empire. Ses armes ne furent pas moins heureuses en Thrace contre les Turcs Patzinaces qui avoient passé le Danube. Il vainquit aussi les Triballes, appellés dès lors Serviens. L'an 1143, s'étant fait une blessure à la chasse avec

ROIS DE JÉRUSALEM.

coup le dos du cheval; un autre enchérit sur cette merveille en disant qu'une moitié du corps étant restée sur la selle fut portée par le cheval dans la ville, où ce spectacle répandit l'effroi. Guillaume de Tyr dit encore que Godefroi, dans une autre rencontre, ayant vu un ours prêt à dévorer un homme, il l'avoit saisi de la main gauche, & de la droite lui avoit enfoncé dans le corps son épée jusqu'à la garde. L'une des plus importantes opérations politiques de Godefroi, pendant la courte durée de son régne, fut ce Code de loix qu'il fit publier, sous le nom d'*Assises de Jérusalem*, pour régir ce ramas de différentes nations, dont son Royaume, & les Principautés qui en relevoient, étoient composés. Il témoigne lui-même que ce Code étoit rédigé sur les coutumes qui s'observoient en France lorsqu'il partit pour la Terre-Sainte. L'autographe de ces Assises, muni de 4 sceaux, fut déposé, pour plus grande sûreté, dans le Temple du S. Sépulcre. Cela n'empêcha pas néanmoins que dans la suite on ne fit différentes réformes à ces loix. Jean d'Ibelin, Connétable du Royaume de Jérusalem, les mit en meilleur ordre vers l'an 1250. Gui de Lusignan, à son avénement au trône de Chypre, les ayant introduites dans ce Royaume, elles y reçurent, sous le Roi Pierre I, une nouvelle forme, & l'original en fut placé dans le trésor de l'Eglise de Nicosie. Mais, sans les soins de la Thaumassiere, qui les a fait imprimer à la tête des coutumes de Beauvoisis, nous serions réduits à chercher dans des manuscrits poudreux le texte d'un ouvrage si nécessaire pour la connoissance de l'histoire de la Terre-Sainte, & de la Syrie chrétienne. (Paciaudi.)

II. BAUDOUIN I.

1100. BAUDOUIN I, appellé BARDUIL par les Arabes, Comte d'Edesse, sa conquête, & frere de Godefroi, fut reconnu Roi de Jérusalem, & couronné, le jour de Noël 1100, par le Patriarche Daymbert, dans l'Eglise de Bethléem. L'an 1101, une nouvelle armée de Croisés partit de France pour la Terre-Sainte, sous la conduite de Hugues le Grand, de Guillaume Duc d'Aquitaine, d'Etienne, Comte de Blois, &c. Mais ce second voyage n'eut aucun succès, la plupart des Croisés ayant péri sur la route, par la perfidie, dit-on, d'Alexis, Empereur de Constantinople. Ce Prince, suivant les Historiens Latins, après les avoir bien reçus en apparence, donnoit avis de leur marche & de leurs desseins aux Turcs. Ceux qui échapperent revinrent passer l'hiver à Constantinople, & au printems suivant ils parvinrent enfin en Palestine: mais ce fut pour y completer leur infortune. Le Comte de S. Gilles, après s'être servi d'eux pour reprendre Tortose sur les Sarasins qui s'en étoient emparés, les abandonna. Ils passerent ensuite au service du Roi Baudouin. Celui-ci les ayant menés, le 27 Mai 1102, au combat de Rama, ils y furent presque tous ou tués ou faits prisonniers. Baudouin courut risque lui-même d'être pris, s'étant sauvé, lui 6e, à Rama, d'où, quelques jours après, il alla se jetter dans Joppé, ou Jaffa, avec ce qu'il avoit pu ramasser de troupes dans les environs. Les Infideles ne tarderent pas à venir l'assiéger dans cette place. Mais il tomba sur eux si à propos dans une sortie, qu'il les obligea de fuir en désordre, laissant leur bagage & leurs machines de guerre. Ce retour de prospérité releva le courage & l'espérance des Croisés. L'an 1104, Baudouin, avec le secours d'une flotte Génoise de 70 vaisseaux, s'empara de Ptolémaïde, nommée depuis S. Jean d'Acre, au mois de Mai, après 20 jours (& non 20 mois) de siége. Il avoit échoué l'année précédente devant cette place. L'an 1109, il prit, le 17 Mai, Bérythe, nommée alors Baruth, qu'il tenoit assiégée depuis 75 jours.

PRINCES LATINS, ou FRANCS D'ANTIOCHE.

avoit été donnée pour signe de leur délivrance, ils ne penserent qu'à marcher à l'ennemi. Boémond est le premier à les exciter. Le 28 Juin ils sortent, en ordre de bataille, sous le commandement du Comte de Toulouse, et tombent sur l'ennemi avec tant de fureur qu'ils le mettent en déroute après en avoir fait un horrible carnage. La perte des Infideles fut de 70 mille hommes, et celle des Chrétiens de 10 mille. L'Evêque du Puy fut blessé à mort dans l'action où il combattoit comme un soldat. Après cet événement, le Gouverneur du Château n'espérant plus de secours, demande le drapeau du Comte de Toulouse pour l'arborer sur les tours. Mais Boémond, lorsqu'il fut entré dans la place, le fit ôter, y substitua le sien, chassa les troupes du Comte et celles de trois autres Princes, des postes dont ils avoient pris possession, et se rendit maître du Château. Fier de ce succès qu'il devoit moins à sa valeur qu'à la modération des Princes, il somme son antagoniste de lui remettre les tours de la ville, qu'il retenoit. Raymond se défend, en alléguant le serment qu'il avoit fait avec les autres Princes à l'Empereur de lui rendre les places de l'Empire, que les Croisés reprendroient sur les Infideles. Cette contestation, qui partagea les Croisés, fit retarder d'un an la conquête de Jérusalem. Au lieu de profiter de la consternation des Infideles pour aller droit à cette ville, qui étoit le principal objet de la Croisade, ils se tinrent sur la défensive dans Antioche, ou s'occuperent à prendre quelques places des environs. La prise de Marra, qu'ils emporterent d'assaut le 11 Décembre, occasionna une nouvelle dispute entre Boémond et le Comte de Toulouse. Le premier prétendit garder la partie de la place dont il s'étoit emparé, à moins que l'autre ne lui remît la portion d'Antioche dont il étoit possesseur. Rien ne pouvant se terminer, Boémond retourne à Antioche d'où il chasse les troupes du Comte des postes qu'elles y occupoient. Enfin l'armée des Croisés se met en marche le 18 Mars 1099 pour Jérusalem; Boémond l'accompagne jusqu'à Laodicée, ville que Raymond, après en avoir fait la conquête pendant le siége d'Antioche, avoit remise à l'Empereur Alexis, et s'excuse d'aller plus loin, alléguant que sa pré-

COMTES LATINS, ou FRANCS DE TRIPOLI.

au mois de Juin suivant au secours de Baudouin du Bourg, Comte d'Edesse, qu'une armée de Turcs tenoit assiégé dans cette place, à la sollicitation de Tancrede, son ennemi. Au bruit de leur marche les Infideles leverent le siége. Enfin après avoir assiégé, avec Baudouin, la ville de Sidon, qui se rendit au mois de Décembre même année, Bertrand alla faire sa résidence à Tripoli. L'année suivante Tancrede, Administrateur de la Principauté d'Antioche, après la mort de Boémond I, son oncle, s'étant brouillé avec Bertrand, lui enleva Tortose dont il donna le gouvernement à Guillaume, fils naturel de Robert, Duc de Normandie. Bertrand se vengea d'une maniere bien chrétienne de cette insulte. Une armée de cent mille Turcs s'étant avancée jusqu'à Césarée de Philippe, à une journee d'Antioche, menaçoit de faire le siége de cette derniere ville. Tancrede se voyant hors d'état de résister, implora le secours des Princes Chrétiens. Baudouin I, Roi de Jérusalem, le Comte Bertrand, et plusieurs autres Seigneurs, se mirent en marche, le joignirent, et attaquerent avec 26 mille hommes, qui composoient toute leur armée, celle des Infideles qu'ils mirent en fuite le 29 Décembre 1111; ce qui délivra Tancrede d'un grand péril. Bertrand ne put se dispenser l'année suivante de se liguer avec l'Empereur Alexis contre ce même Tancrede qu'Alexis envoya sommer de lui rendre la ville d'Antioche en vertu de son serment. Mais, dans le tems des négociations pour cette ligue, Bertrand mourut le 21 Avril de l'an 1112, à l'âge de 46 ans, laissant un fils unique en bas âge de sa seconde femme HELENE ou ALIX, fille d'Eudes I, Duc de Bourgogne, qu'il avoit épousée en 1095. (Devenue veuve, elle se remaria à Guillaume III, Comte d'Alençon.) La premiere femme de Bertrand, niece de la célebre Mathilde, Comtesse de Toscane, ne lui donna point d'enfans. C'est à Bertrand, suivant la remarque de D. Vaissette, qu'on doit attribuer la fondation du grand Prieuré de S. Gilles, qui est la plus ancienne Maison de l'Ordre de Malthe, en deçà de la mer.

II. PONS.

1112. PONS, fils de Bertrand, Comte de Tripoli, lui succéda

une fleche empoisonnée, il en meurt, en Cilicie, le 8 Avril, à l'âge de 55 ans, après un régne de 24 ans, 7 mois & 24 jours. (*V.* Raymond, Prince d'Antioche.) De PYRISCA, dite IRENE, son épouse, fille de Geisa I, Roi de Hongrie, qu'il avoit épousée avant l'an 1105, morte en 1124, il laissa Isaac & Manuel, son successeur, avec trois filles. « Ce Prince, héri- » tier, dit M. le Beau, du courage, de la prudence » & des autres grandes qualités de son pere, le sur- » passa encore par une vertu sans mélange d'aucun » vice. Il eût été digne de naître dans les beaux jours » de l'Empire Romain; c'est le Marc-Aurele de Cons- » tantinople ». Son corps fut rapporté dans cette ville & inhumé dans la grande Eglise.

ROIS DE JÉRUSALEM.

L'année suivante, il attaqua Sidon, dite alors Sayette, *Sagetta*, & s'en rendit maître au mois de Déc. L'an 1115, il bâtit le Château de Montréal. Enfin après avoir remporté plusieurs victoires sur les Infideles, Baudouin, étant tombé malade en Egypte au siége de Pharamia, mourut, en s'en revenant en Palestine, à Laris dans le désert. Ses entrailles furent enterrées dans un lieu qu'on nomme encore aujourd'hui HEGIARAT BARDUIL, *le Sépulcre ou la pierre de Baudouin.* Son corps fut porté à Jérusalem pour y être inhumé auprès de Godefroi, son frere. Les Historiens Arabes ne sont d'accord ni entre eux ni avec les Latins sur l'année de sa mort. Ben-Kalecan la met en l'an de l'Hégire 504 (de J. C. 1110,) Ben-Schohna en l'an de l'Hégire 515, (de J. C. 1121,) Romuald de Salerne & Foucher la placent au mois d'Avril 1118; l'histoire anonyme de Jérusalem au mois de Mars de la même année. Cette derniere époque est préférable, s'il est vrai, comme le marque Albert d'Aix (Liv. 12, ch. 19, pag. 379,) que le corps de Baudouin entra dans Jérusalem le Dimanche des Rameaux de la même année que mourut le Patriarche Arnoul. Ce Prince ne laissa aucun enfant des 3 femmes qu'il avoit eues. La premiere, nommée GODUARE par Albert d'Aix, GUTUERE par Guillaume de Tyr, & GODECHILDE par Orderic, étoit fille de Raoul II, Seigneur de Toëni & de Conches. Elle étoit séparée de Robert de Beaumont, Comte de Meulent, son premier époux, lorsqu'elle donna sa main à Baudouin qu'elle accompagna à la premiere Croisade; mais elle mourut avant d'arriver à Antioche, & fut enterrée à Maresa. La 2e femme de Baudouin, dont le nom n'est pas exprimé dans les Auteurs, étoit fille de Taphnuz, Prince d'Arménie, qui lui donna en dot 60 mille bezans, & l'institua héritiere de toutes les forteresses qu'il possédoit. Baudouin, pour des raisons qu'on ignore, la répudia vers l'an 1105, & la contraignit de prendre le voile au Monastere de sainte Anne de Jérusalem. Guillaume de Tyr (L. II, c. 1,) dit qu'elle s'évada de cette retraite, & retourna dans sa famille, où elle s'abandonna au libertinage. Baudouin prit en troisiemes noces, l'an 1113, ADELE, fille de Boniface, Marquis de Montferrat, femme répudiée & veuve pour lors de Roger I, Comte de Sicile, qui lui apporta de grands trésors, en vue desquels il contracta cette alliance contre toutes les régles, sa 2e femme étant encore vivante. Arnoul, Patriarche de Jérusalem, sur l'ordre qu'il en avoit reçu du Pape, rompit ce dernier mariage, après quoi la Princesse retourna, l'an 1117, en Sicile, où elle mourut peu de tems après Baudouin. (*Albert. Aq.* L. 12, c. 24. *Willelm. Tyr.* L. II, c. 15.) Roger, Comte, depuis Roi de Sicile, fils du premier lit de cette Princesse, fut tellement irrité contre Baudouin du traitement fait à sa mere par ce Prince, qu'il devint son ennemi irréconciliable, au point qu'il faisoit courir sus à tous les vaisseaux qui passoient dans les parages de Sicile pour aller en Syrie. (*Willelm. Tyr. ibid.* c. 29.)

III. BAUDOUIN II.

1118. BAUDOUIN II, du BOURG, fils aîné de Hugues, Comte de Rethel, & parent de Baudouin I, avec lequel il étoit venu à la Terre-Sainte, & qu'il avoit remplacé dans le Comté d'Edesse, fut élu par le manege de Joscelin, Comte de Tabarie, & couronné Roi de Jérusalem le jour de Pâque de l'an 1118. Ilghazi, Roi de Marédin, de la race des Ortokides, ayant défait, l'an 1119, Roger, Prince Régent d'Antioche, qui périt dans l'action, Baudouin, avec le Comte de Tripoli, marcha contre ce Musulman l'an 1120, & lui tailla en pieces 4000 hommes. L'an 1124 (N. S.) en Février, Baudouin fut fait prisonnier par l'Ortokide Balak, envoulant délivrer Galeran, son parent, & Joscelin qu'il avoit fait Comte d'Edesse, enfermés dans le château de Khortobret. Pendant sa captivité, le Royaume de Jérusalem fut administré par Eustache Garnier, Seigneur de Césarée & de Sidon, qui soutint dans ce poste la réputation de sagesse & de valeur, qu'il s'étoit acquise. Ce fut sous sa Régence que la ville de Tyr tomba, le 7 Juillet 1124, au pouvoir des Croisés, malgré le triple mur qui l'environnoit, après un siége de près de 5 mois, commencé le 15 Fév. précédent par le Patriarche Gormond. Baudouin, racheté le 29 Août de la même année avec le Comte Joscelin, tenta inutilement celui d'Alep. L'an 1125, il chassa, du territoire d'Antioche, Bourski, Général du Sultan de Perse. Les 6 années suivantes de sa vie furent employées en différentes expéditions, dont le succès ne répondit pas toujours à sa valeur. Il laissa néanmoins le Royaume de Jérusalem fort aggrandi par ses armes. Cet Etat comprenoit, à sa mort, toute la Syrie, à l'exception d'Alep, de Damas, d'Emese & d'Hamach, avec leurs territoires. Baudouin n'avoit point d'héritier mâle. Ce Prince, l'an 1129, de concert avec le Patriarche & les Barons du Royaume, jette les yeux sur Foulques le Jeune, Comte d'Anjou, pour en faire son gendre & son successeur. Foulques étoit venu, l'an 1120, à la Terre-Sainte, où pendant un séjour d'une année il s'étoit fait connoître avantageusement.

PRINCES LATINS, OU FRANCS D'ANTIOCHE.

sence étoit nécesaire à Antioche, dont la conservation en effet lui tenoit plus au cœur que la prise de Jérusalem. Boémond souffroit impatiemment que Laodicée eût été rendue aux Grecs. Il tente de la leur enlever, et n'ayant pas réussi dans cette entreprise, il fait une sorte de paix avec le Comte de Toulouse. L'an 1101, au mois d'Août, un Arménien, nommé Gabriel, vient trouver Boémond et lui remet la ville de Mélitine dont il étoit Seigneur. Le Prince d'Antioche s'achemine aussitôt pour aller prendre possession de la place. Mais il est fait prisonnier sur la route par Doniman, l'un des Emirs de cette contrée. L'Empereur Alexis, dont Boémond étoit le plus redoutable ennemi, offre à l'Emir 260 mille bezans, s'il veut lui livrer ce Prince. Kilidge-Arslan, Sultan d'Iconium, instruit de cette proposition, veut partager la proie. Il mande à l'Emir qu'il compte avoir la moitié de la somme, attendu qu'ils ont toujours partagé le butin comme les dangers. Doniman reste long-tems indécis. Boémond enfin le tire lui-même d'embarras en lui assurant pour sa rançon cent trente mille bezans, et le secours des Croisés contre ses ennemis. Doniman accepte l'offre, et Boémond est remis en liberté après environ 2 ans de captivité. En rentrant dans Antioche, l'an 1103, il trouve son Etat considérablement augmenté par la valeur de Tancrede, son neveu, qui l'avoit gouverné pendant son absence. L'Empereur lui redemande ses nouvelles conquêtes, et même la ville d'Antioche, suivant le traité que les Croisés avoient fait avec lui en passant à Constantinople. Boémond répond que les Croisés ayant emporté cette place et les autres sur les Infideles sans le secours des Grecs, l'Empereur n'a rien à y prétendre. Cette réponse fut le signal de la guerre. Elle se fit sur terre et sur mer. Boémond n'ayant point de Marine employa les vaisseaux des Pisans contre la Flotte des Grecs. Celle-ci fut victorieuse dans un combat donné

COMTES LATINS, OU FRANCS DE TRIPOLI.

sous la tutele, à ce que l'on croit, de l'Evêque de cette ville. Ce Prince est appellé par un Ancien l'*Emule de la gloire de ses Ancêtres :* titre qu'il justifia par ses belles actions. Il se distingua dans presque toutes les guerres que les Croisés eurent de son tems contre les Infideles. Dès l'an 1113, au mois de Juillet, il marcha vers Tibériade au secours du Roi Baudouin I qui, par son imprudence, avoit été battu par les Infideles. Il prit la liberté de lui représenter la faute qu'il avoit faite, et l'aida à la reparer. L'an 1119, apprenant que Roger, Prince d'Antioche, est assailli par une armée formidable de Turcs, il vole à sa délivrance. Mais Roger étoit péri et son armée défaite avant qu'il arrivât. Pons et Baudouin II, Roi de Jérusalem, vengerent bientôt sa mort par une bataille sanglante qu'ils gagnerent sur les Infideles. L'an 1122, Pons eut avec ce même Monarque, au sujet de l'hommage qu'il refusoit de lui rendre, une querelle très vive dont les Barons prévinrent les suites par leur médiation. L'an 1124, Pons se signala au siége de Tyr, dont la conquête fut principalement due à sa bravoure et à son habileté. L'an 1127, Pons, en 18 jours de siége, soumit, avec le secours du Roi de Jérusalem, la ville de Raphania, voisine de ses Etats du côté du Mont-Liban, dans la Province d'Apamée. L'an 1131, après la mort du Roi Baudouin, il prit le parti d'Alix, veuve de Boémond II, Prince d'Antioche, qui contestoit aux tuteurs de la jeune Constance, sa fille, le gouvernement de cette Principauté. Foulques, nouveau Roi de Jérusalem, s'étant acheminé vers Antioche pour réduire Alix, Pons lui refusa le passage sur ses terres. Guerre à cette occasion entre les deux Princes. Pons est battu dans une bataille que Foulques lui livre, et bientôt après il fait la paix avec lui. Le Comte de Tripoli tourne ensuite ses armes contre les Infideles, qui, de leur côté, lui firent une cruelle guerre. Le Sultan d'Alep

MANUEL COMNENE.

1143. MANUEL COMNENE, né l'an 1120, désigné Empereur, au préjudice d'Isaac, son aîné, par Jean Comnene, son pere, au lit de la mort, fut reconnu, par tous les Ordres de la ville Impériale, le même jour qu'on y apprit la mort de son pere. Ce fut à la diligence & à la dextérité du grand Domestique Axuch, qui étoit parti de Cilicie au moment que l'Empereur Jean expiroit, qu'il fut redevable de la réunion des suffrages en sa faveur. Manuel ne tarda pas à le suivre, & fut couronné par le nouveau Patriarche Michel Curcuas. Le premier usage, qu'il fit de son autorité, fut de remettre en liberté les deux Isaac, son oncle & son frere aîné, qu'Axuch avoit fait enfermer pour prévenir une sédition. Manuel, dans la même année, marcha contre Masoud, Sultan d'Iconium, qu'il réduisit, après plusieurs victoires remportées sur lui, à demander la paix. L'année suivante, il fit la guerre avec le même succès, par ses Généraux, à Raymond, Prince d'Antioche. (*V.* l'art. de ce dernier.) L'an 1147, l'arrivée d'une nouvelle armée de Croisés, marchant en deux divisions sous les ordres, l'une de l'Empereur Conrad, l'autre du

ROIS DE JÉRUSALEM.

Ce fut Guillaume de Bures, Chevalier François, occupé depuis long-tems à la Croisade, qui fut mis à la tête de l'Ambassade formée pour aller faire la proposition au Comte d'Anjou (*Gesta Cenoman. Episc.*). Elle fut très favorablement accueillie; & Foulques, étant arrivé la même année en grand cortege à la Terre-Sainte, épousa la Princesse qui lui étoit destinée. Baudouin mourut le 21 Août 1131, dans la 14e année de son régne. Il avoit épousé MORPHIE, fille de Gabriel, Prince de Mélitine en Arménie, dont il eut 4 filles; Mélissende, femme de Foulques dont on vient de parler; Alix, mariée à Boémond II, Prince d'Antioche; Hodierne, qui épousa Raymond, Comte de Tripoli; & Ivette qui fut Abbesse de S. Lazare de Béthanie. Voici le portrait que fait de ce Prince Guillaume de Tyr. (L. XII, c. 4.) » C'étoit un des hommes les mieux faits de son tems. Il » avoit la taille avantageuse, le visage agréable, la chevelure » blonde, peu épaisse & mêlée de blanc, la barbe claire, des» cendant néanmoins jusqu'à la poitrine, les couleurs vives & » tirant sur la rose, autant que cette barbe permettoit de s'en ap» percevoir. Habile au manîment des armes & à l'équitation, » savant, par une longue expérience, dans l'art militaire, cir» conspect dans la conduite des affaires & heureux dans ses ex» péditions; la piété consacroit tous ces avantages. Il étoit » tendre & compatissant, religieux, pénétré de la crainte de » Dieu; tellement assidu à la priere, qu'à force de génuflexions » & de prosternemens ses genoux & ses mains en avoient con» tracté des durillons; d'ailleurs actif, & toujours prêt, mal» gré son âge avancé, à se porter où l'appelloient les besoins » de l'Etat. «

IV. FOULQUES.

1131. FOULQUES, dit le Jeune, fils & successeur de Foulques le Rechin, au Comté d'Anjou, créé Comte de Ptolémaïde & de Tyr à son arrivée à la Terre-Sainte, c'est-à-dire l'an 1129, en épousant la fille du Roi Baudouin, succéda, l'an 1131, à son beau-pere, & fut couronné le 14 Septembre de la même année par le Patriarche Geron. Il étoit alors dans la fleur de la jeunesse, & régna jusqu'au 13 Novembre 1144, époque de sa mort qui fut causée par une chûte de cheval qu'il fit en chassant dans la plaine de Ptolémaïde. Guillaume de Tyr, suivi par les Modernes, met sa mort en 1142. Mais il y a faute dans son texte, soit de la part des Copistes, soit de celle de l'Imprimeur. En voici la preuve. Cet Auteur met le siége d'Edesse, qui fut assez court, & la prise de cette ville dans l'intervalle de la mort du Roi Foulques & le couronnement de son successeur. Or il est certain qu'Edesse fut prise la nuit de Noël 1144. De plus nous avons un acte d'échange passé entre la Reine MELISSENDE & Raymond du Puy, Grand-Maître de l'Hôpital, l'an 1149, Indiction XII, la 5e année, dit cette Princesse, du régne de mon fils Baudouin: *Regnante filio meo Dno Balduino, Rege Iherosolymorum; anno quidem regni ejus quinto.* (Sebast. Paoli, *Codice Diplom.* T. I, p. 29.) Il est donc clair que la mort de Foulques se rapporte à l'an 1144. Pendant son régne il eut continuellement les armes à la main contre les Infideles. Il défendit aussi la Principauté d'Antioche contre les efforts de l'Empereur Jean Comnene, qui prétendoit qu'elle devoit lui revenir en vertu du traité fait par Alexis, son pere, avec les Croisés. Foulques laissa de Melissende, sa 2e femme, fille du Roi son prédécesseur, deux fils en bas âge, Baudouin & Amauri, ses successeurs. Voici comment Guillaume de Tyr crayonne ce Prince (L. XIV, c. 1.) » Sa taille étoit » médiocre; il avoit le poil roux comme David, & contre le » naturel de ceux qui sont de cette couleur, il étoit doux, affa» ble & plein de bonté. Avant que de parvenir à la couronne, » il avoit fait ses preuves dans la connoissance & la pratique de » l'art militaire dont il avoit supporté les fatigues avec beau» coup de courage & de patience. Il avoit ses défauts comme » les autres hommes. Le plus remarquable étoit son manque » de mémoire, qui alloit au point de ne pouvoir retenir les » noms même de ses domestiques & de ne reconnoître les visa» ges que d'un très petit nombre de personnes, ensorte qu'un » homme qu'il avoit comblé de faveurs & admis à son inti» mité, s'il venoit se représenter à lui après quelque courte ab» sence, il le traitoit en inconnu & s'informoit soigneusement » qui il étoit. D'où il arrivoit souvent que des personnes qui » comptoient beaucoup sur sa familiarité, tomboient dans la » confusion en voulant employer leur recommandation auprès » de lui, tandis qu'ils avoient eux-mêmes besoin de lui être » recommandés. « Nous ne savons si cette ébauche de portrait est bien fidele. Mais nous sommes assurés que Guillaume de Tyr se trompe en disant que ce Prince passoit 60 ans lorsqu'il vint épouser la fille du Roi Baudouin en 1129. Il n'en avoit pas même 38, étant né, en 1092, du mariage de Foulques le Rechin & de Bertrade de Montfort, qui ne s'étoit fait qu'en 1089, suivant Orderic Vital, ou même qu'en 1091, selon la Chronique de Tours. (*Voy.* les Comtes d'Anjou.)

V. BAUDOUIN III.

1144. BAUDOUIN III, fils aîné, du 2e lit, de Foulques, né

PRINCES LATINS, ou FRANCS D'ANTIOCHE.

près de Gnide, où la flotte Pisane fut presque entièrement détruite. Boémond, au printems suivant, obtient des Génois une nouvelle flotte, dont tout le succès fut de débarquer des troupes près d'Antioche. Cependant l'armée de terre des Grecs faisoit de grands progrès dans les Etats de Boémond. Ce Prince ne se trouvant pas en force pour les arrêter, prend le parti de passer en Occident pour demander du secours. Mais la route de terre lui étant fermée, et n'ayant pas assez de vaisseaux pour assurer son passage par mer, il use d'un stratagême en faisant publier qu'il est mort et qu'on doit transporter son cadavre en Occident. On l'embarque enfermé dans un cercueil, et l'équipage, jouant le deuil à merveille, passe tranquillement à la vue de la flotte Impériale, déjà prévenue de la mort de ce redoutable ennemi des Grecs. Arrivé à Corfou, Boémond fait savoir de là à l'Empereur qu'il est ressuscité, et que bientôt il s'en appercevra. Il passe en Italie, d'où il se rend au commencement de l'année suivante, 1106, en France. Il épouse à Chartres, après Pâque de cette année, CONSTANCE, fille du Roi Philippe I, et femme séparée de Hugues, Comte de Champagne; après quoi il va trouver les Rois d'Espagne pour solliciter auprès d'eux un supplément aux secours qu'il avoit obtenus en France. Sur sa route il s'ar-

COMTES LATINS, ou FRANCS DE TRIPOLI.

l'ayant poursuivi, l'oblige à se renfermer dans le Château de Montferrand, près de Raphania, où il le tient assiégé. Le Roi Foulques, à la priere de la Comtesse de Tripoli, sa sœur utérine, vient au secours de Pons et oblige les Infideles à lever le siége. Mais il étoit destiné à périr par les mains des Musulmans. L'an 1137, ayant appellé à son aide les Syriens du Mont-Liban, il est trahi par eux dans un combat donné sous le Château du Mont-Pélerin, contre le Prince de la Milice de Damas, et livré à ce Musulman qui lui fait souffrir une mort cruelle. Il avoit épousé, l'an 1115, CÉCILE, veuve de Tancrede et fille de Philippe I, Roi de France, dont il eut deux fils, Raymond, son successeur, et Philippe. (Vaissette.)

III RAYMOND I,

1137. RAYMOND, fils de Pons et de Cécile, remplaça son pere, l'an 1137, dans le Comté de Tripoli. En fils bien né, son premier soin fut de venger la mort de son pere sur les traîtres qui l'avoient occasionnée. Ayant rassemblé promptement les débris de son armée, il va chercher les coupables sur le Mont-Liban, vient à bout de se rendre maître des principaux d'entre eux, et les ayant amenés à Tripoli, il leur fait subir, à la vue et au contentement du peuple,

Roi Louis le Jeune, donna l'alarme à Manuel & aux Grecs. Manuel ne conſulta que ſes craintes & ſes défiances dans le traitement qu'il leur fit. *Il n'y avoit malice*, dit Nicétas, Hiſtorien Grec, *que ce Prince ne fît aux Croiſés, & n'ordonnât de leur faire, pour ſervir d'exemple à leurs deſcendans, & les détourner de venir ſur les terres de l'Empire Grec.* Il faut cependant avouer, avec Odon de Deuil, que la conduite brutale des Allemands, ſur la route, avoit donné lieu à de grandes plaintes. On prétend que Manuel s'entendit avec le Sultan Maſoud pour les faire périr. Du moins eſt-il certain que la perfidie des guides, qu'il leur donna pour traverſer l'Aſie, fut cauſe de leur perte. Egarés par ces traîtres dans des lieux inpraticables, il n'en échappa pas la dixieme partie à la miſere & au fer des ennemis. Louis le Jeune, dont les troupes ſe comporterent avec plus de modération, fut reçu avec de grands honneurs à Conſtantinople. Roger I, Roi de Sicile, avoit fait, l'an 1146, une deſcente dans la Grece, d'où il avoit emporté un immenſe butin. Manuel, par repréſailles, lui enleve, l'an 1149, après de longs & pénibles efforts, l'Isle de Corfou. La guerre continue entre ces deux Puiſſances durant cinq ans. (*Voy.* les Rois de Sicile; *voy. auſſi* Kilidge Arslan II, *Sultan d'Iconium, pour les guerres qu'il eut avec Manuel.*) L'an 1180, Manuel finit ſes jours le 24 Septembre, âgé de 60 ans, après avoir régné 37 ans, 5 mois & 16 jours. En

ROIS DE JÉRUSALEM.

l'an 1131, ſuccéda, l'an 1144, à ſon pere, & fut couronné avec Méliſſende, ſa mere, le jour de Noël de la même année. Parvenu à l'âge viril, dit un Auteur contemporain cité par Alberic, il effaçoit tous les Princes de ſon tems par ſa bonne mine, par la vivacité de ſon eſprit & par la nobleſſe de ſon éducation. Ces avantages ne rendirent pas ſon régne toujours heureux. La même année, Edeſſe, comme on l'a dit, fut enlevée au Comte Joſcelin par les Turcs, la nuit de Noël. Quelques Hiſtoriens du tems mettent cet événement en 1145, parce qu'ils commencent l'année à Noël. (Pagi.) La nouvelle de cette perte étant venue en Europe, donna lieu à une nouvelle Croiſade qui eut pour Chefs l'Empereur Conrad & Louis le Jeune, Roi de France. A l'arrivée de ces deux Princes, l'an 1148, en Paleſtine, Baudouin ſe joignit à eux avec ſes troupes pour faire le ſiége de l'importante ville de Damas; entrepriſe que la jalouſie & l'avarice des Francs de Syrie rendit infructueuſe. La garniſon Muſulmanne d'Aſcalon faiſoit des courſes fréquentes & funeſtes ſur les terres des Francs; Baudouin, pour la contenir, fit relever & fortifier, l'an 1149, l'ancienne ville de Gaza. Ce Prince eut dans la ſuite une petite guerre domeſtique à ſoutenir. L'an 1152, Méliſſende, qui entretenoit des intelligences avec les Princes Muſulmans, s'étant brouillée pour la 2e fois avec ſon fils à ce ſujet, lui fait fermer les portes de Jéruſalem, & veut s'emparer de toute l'autorité. Baudouin rentre par force dans la ville, aſſiége ſa mere dans la citadelle; & ayant fait la paix enſuite avec elle, il lui abandonne la ville de Naplouſe, au moyen de quoi il demeura maître du reſte du Royaume. (Nangis.) Baudouin, l'an 1153, prend la ville d'Aſcalon, le 19 Août, après 7 mois de ſiége, & en fait don à ſon frere Amauri. Il ſe rendit maître, l'an 1159, de Céſarée, qu'il céda auſſitôt à Renaud, Prince d'Antioche. L'an 1162, Baudouin mourut ſans enfans le 10 Février. (Pagi.) Il avoit épouſé, l'an 1158, THÉODORA, niece de l'Empereur Manuel Comnene, âgée pour lors ſeulement de 13 ans. Devenue veuve, elle ſe remaria avec Andronic Comnene, ſon proche parent. La Reine Méliſſende avoit précédé de 5 mois ſon fils au tombeau, étant morte le 11 Septembre 1161. Les Hiſtoriens font un grand éloge de cette Princeſſe & de la ſageſſe avec laquelle elle gouverna le Royaume pendant la minorité de ſon fils. Parmi les Lettres de S. Bernard il s'en trouve quatre qu'il lui écrivit, ſavoir les 354, 355, 206 & 289e. Mais on voit qu'il y auroit un peu à rabattre des louanges qu'on lui a données, pour les rapprocher de l'exacte vérité.

VI. AMAURI I.

1162. AMAURI I, nommé par les Arabes MERI, Comte de Jaffa & d'Aſcalon, devint le ſucceſſeur du Roi Baudouin III, ſon frere, à l'âge de 27 ans, & fut couronné le 18 Février 1162. Les affaires des Chrétiens de Paleſtine étoient pour lors dans un état déplorable, comme on le voit par une Lettre d'Amauri à Louis le Jeune, Roi de France. Baudouin III ayant, comme on l'a dit, rebâti Gaza & conquis la ville d'Aſcalon, le Calife d'Egypte Elfeis s'étoit obligé à lui payer un tribut pour empêcher les courſes que les garniſons de ces deux places faiſoient ſur les terres qui lui reſtoient en Paleſtine. Schaour, Viſir d'Adhed, ſucceſſeur d'Elfeis, refuſe le tribut & vient inſulter les frontieres des Francs. Amauri ſe met en marche pour le repouſſer. Sur ces entrefaites Schaour apprend qu'il eſt ſupplanté par Dargan qui s'eſt emparé du miniſtere. A cette nouvelle il quitte la Paleſtine pour aller donner la chaſſe à ce rival. Il n'en arriva pas ainſi. Dargan le battit; &, fier de cet avantage, il voulut ſuivre les deſſeins de Schaour contre les Francs. Mais à ſon approche Amauri étant tombé ſur lui, le mit en fuite, & le pourſuivit juſqu'à Belbeis dont il forma le ſiége.

PRINCES LATINS, OU FRANCS D'ANTIOCHE.

rête à S. Léonard de Noaillé pour y faire ses dévotions, et offre au Saint des chaînes d'argent du poids de celles de fer qu'il avoit portées dans sa prison chez les Sarasins. (*Gaufr. Vos. Chron.* c. 33,) De retour en Italie, il s'embarque, l'an 1107, pour la Grece, et va faire le siége de Duras. Cette expédition l'occupe l'espace de près d'un an. Il y perd une partie de son armée; et l'autre étant en mauvais état, il est réduit à demander la paix. Elle se fait l'an 1108, au mois de Septembre, à des conditions qui humilient la fierté de Boémond. Il retourne en Italie pour se refaire, et travaille à rassembler de nouvelles forces capables de reparer le mauvais succès de sa derniere expédition. Mais, l'an 1111, lorsqu'il est près de se rembarquer ponr la Grece, il tombe malade à Canose, et y meurt sur la fin de Février. La Princesse Anne, dans la vie de l'Empereur Alexis, son pere, trace ainsi le portrait de Boémond: » C'étoit un Prince » si accompli, que parmi tous ses contemporains il ne le cédoit » qu'à l'Empereur Alexis. Oui, ce Monarque étoit le seul qui le » surpassât en éloquence, en sagesse, et en tous les autres dons de » la nature. Certes il eût été pleinement invincible, si son âge et son » ambition ne l'eussent pas commis avec mon pere. » Elle dit ailleurs » qu'il surpassoit d'une coudée le commun des hommes. « Boémond eut de son épouse, qu'on qualifioit de Reine comme toutes les filles de France, deux fils; Jean, mort dans l'adolescence avant son pere, et Boémond qui suit.

II. BOÉMOND II.

1111. BOÉMOND II, fils de Boémond I et de Constance, né l'an 1107, succéda à son pere sous la tutele de sa mere et la Régence de Tancrede, Prince de Galilée, qui gouverna sagement, mais trop peu de tems, l'Etat de son pupille. Ce Régent étant mort le 6 Déc. 1112, fut remplacé, dans le même emploi, par son neveu Roger, fils de Ri-

COMTES LATINS, OU FRANCS DE TRIPOLI.

de longs et rigoureux supplices. Mais bientôt après, Sanguin ou Zenghi, Sultan d'Alep, ce cruel et puissant ennemi des Chrétiens, instruit de la mort de Pons et du carnage de ses gens, comptant trouver le pays épuisé, vint assiéger la ville de Raphania. Foulques, Roi de Jérusalem, sollicité par Raymond, vole à son secours. Ces deux Princes, ayant réuni leurs forces, marchent vers la ville assiégée. Mais Sanguin, étant venu à leur rencontre, leur livre bataille, fait prisonnier le Comte de Tripoli, et oblige le Roi de Jérusalem à se jetter avec ses troupes dans un Château voisin à demi ruiné, sans vivres et sans bagage. La place est aussitôt assiégée. Dans sa détresse, Foulques fait partir en diligence des couriers pour Antioche et pour Jérusalem. On lui amene du secours de l'un et de l'autre côté. Guillaume, Pariarche de Jérusalem, avec la vraie Croix conduisoit les troupes qu'il avoit levées dans le Royaume. Raymond, Prince d'Antioche, marchoit à la tête des siennes. Sanguin, apprenant leur marche, fait proposer au Roi de lui rendre tous les prisonniers qu'il a faits, s'il veut lui remettre la place. Foulques, ne croyant pas le secours qu'on lui amene si proche de lui, accepte la proposition. Le siége est aussitôt levé. Le Roi s'en retourne à Jérusalem, le Comte de Tripoli dans sa capitale, et celui d'Antioche dans la sienne alors assiégée par les Grecs. (*Willelm. Tyr.* L. 15.) Raymond jusqu'alors ne s'étoit fait connoître que par des actions honorables; mais, l'an 1148, il se signala par une perfidie atroce envers Bertrand, fils naturel d'Alfonse Jourdain, Comte de Toulouse et son proche parent. Bertrand, avec N. sa sœur, avoit suivi son pere à la Terre-Sainte. L'ayant perdu le soir même de leur débarquement, ou peu de jours après, le frere et la sœur s'étoient jettés dans un Château du Comté de Tripoli. Loin de leur tendre une main sécourable dans la désolation où ils se trouvoient, Raymond eut l'inhumanité de les livrer aux Turcs. La sœur, par la suite,

mourant, il demanda pardon d'avoir ajouté foi aux Astrologues qui lui avoient promis encore 14 ans de régne. Ce Prince, à l'exemple de son pere & de son aïeul, se montra bien intentionné pour la réunion des deux Eglises. Mais il prétendoit, à l'exemple de la plupart de ses prédécesseurs, être l'arbitre né des controverses théologiques, même des plus frivoles; & malheur à quiconque ne se rendoit pas à son sentiment; la déposition ou l'exil étoit la peine de son opposition. Les Grecs & les Latins se sont accordés à décrier l'Empereur Manuel; ceux-là, parce qu'il les avoit accablés d'impôts; ceux-ci, parce qu'il en avoit mal usé envers les Croisés. Mais les besoins de l'Etat justifioient ses exactions, & la conduite des Croisés à son égard sembloit l'autoriser à les traiter en ennemis. Une faute, plus réelle & plus grave en politique, qu'on lui reproche, c'est d'avoir aboli la marine, parce qu'elle coûtoit trop à entretenir. Il avoit épousé, 1°, l'an 1144, BERTHE, dit IRENE par les Grecs, sœur de Gertrude, femme de l'Empereur Conrad, dont il laissa Marie Comnene, femme de Rainier, Marquis de Montferrat; 2°, l'an 1161, MARIE, fille de Raymond, Prince d'Antioche, dont il eut Alexis qui suit. Manuel eut encore d'un com-

ROIS DE JÉRUSALEM.

Dargan sauva la place en lâchant les écluses du Nil, dont les eaux, inondant le camp des assiégeans, les obligerent à se retirer. Schaour, l'an 1164, rentre en Egypte avec une armée que Noradin, Sultan de Damas, auprès duquel il s'étoit réfugié, lui avoit fournie sous le commandement de Sirkouk ou Siracon, son Visir, & de Saladin, neveu de ce dernier. Dargan, pour n'avoir pas à la fois deux ennemis sur les bras, fait la paix avec le Roi de Jérusalem, en s'engageant à lui payer le même tribut qu'il avoit refusé. Bataille entre les deux compétiteurs. Dargan la perd avec la vie. Schaour, rétabli dans son poste, se hâte de congédier les Syriens. Ils reviennent l'année suivante, comme ennemis, sous les mêmes Chefs, & remportent une victoire qui est suivie de la prise de Belbeis & d'Alexandrie. Schaour travaille alors à regagner le Roi de Jérusalem, en lui promettant un nouveau tribut dont il paie un terme d'avance. Amauri, étant rentré en Egypte, reprend, non sans de grands efforts, les deux places conquises par les Syriens. Noradin cependant, pour faire diversion, avoit pénétré dans la Palestine; & après une bataille gagnée le 10 Août 1165, où il avoit fait plusieurs prisonniers de distinction, s'étoit rendu maître du Château d'Harenc & de Paneade, ou de Césarée de Philippe. Rappellé par ces échecs en ses Etats, Amauri fait une sorte de paix avec Sirkouk. Ce Visir, & Saladin son neveu, revenus de leur expédition d'Egypte, vont continuer celle de Noradin en Palestine. Un siége de peu de jours les rend maîtres de l'importante place de Montréal, confiée aux Templiers, que le Roi punit de leur lâcheté par la corde. Schaour, instruit, l'an 1166, que Sirkouk prépare une nouvelle descente en Egypte, renoue son traité d'alliance avec le Roi de Jérusalem. Sirkouk trompe la vigilance de ce Prince qui étoit allé l'attendre sur la route, & arrive en Egypte sans l'avoir rencontré. Amauri le suit de près, &, s'étant rendu aux environs du Kaire, il reçoit deux cents mille bezans d'or, (500000 de nos livres) moitié du nouveau tribut que Schaour s'étoit engagé à lui payer. Bataille donnée entre l'armée des Francs & celle des Syriens le Samedi avant le Dimanche *Latare* (18 Mars 1167.) Les premiers la perdent; mais quelque tems après ayant reçu des renforts, pour se dédommager ils vont investir, par mer & par terre, Alexandrie qui leur est rendue par Saladin au bout de trois mois de défense. Amauri, l'ayant remise à Schaour, reprend la route de ses Etats, & arrive le 8 Août à Ascalon. Les Syriens évacuent l'Egypte dans le même tems, & la paix est rendue à ce pays; mais elle ne fut pas de longue durée. L'an 1168, Amauri, sans avoir à se plaindre de Schaour, fidele observateur du traité fait avec lui, se met en tête de faire la conquête de l'Egypte pour son compte. Il se fait un parti dans lequel il entraîne l'Empereur Manuel qui lui promet une marine, & le Maître de l'Hôpital qui s'engage à le suivre avec les siens. Mais le Maître du Temple, plus délicat, rejette la proposition qu'il lui en fait, comme une perfidie. Le Roi part au mois d'Octobre avec son armée; & Belbeis, emportée d'assaut le 3 Novembre, devient, après un carnage horrible de ses habitans, la récompense des Hospitaliers. Le Kaire étant menacé du même sort, Schaour trouve moyen d'amuser le Roi par des offres séduisantes, tandis que le Calife implore le secours de Noradin. Sirkouk ramene en diligence les troupes Syriennes en Egypte. Amauri veut les attaquer en détail avant qu'elles se réunissent: elles évitent adroitement le combat. Vers le même tems la flotte Grecque étant entrée dans un bras du Nil, devient la proie du feu grégeois qu'on fait pleuvoir sur elle. Ce qui peut regagner la mer est détruit par les tempêtes. Amauri déconcerté part de Belbeis le 2 Janvier 1169 pour s'en retourner. Mais un nouvel événement le rappelle encore cette même année en Egypte. Saladin, après avoir fait mourir Schaour, y étoit devenu le maître, & se disposoit à réunir la Syrie & l'Egypte sous sa domination. Amauri, craignant avec fondement que cette énorme puissance n'écrase le Royaume de Jérusalem, prend des mesures pour la traverser. L'Empereur Manuel, qu'elle menace également, lui fournit une nouvelle flotte. Les deux armées de terre & de mer s'étant réunies au port d'Ascalon, elles en partent le 10 Octobre, & vont faire ensemble le siége de Damiete, qui est commencé le 27 Octobre. Il dura 50 jours, dont chacun fut marqué par quelques revers pour les assiégeans. Le Roi de-

PRINCES LATINS, OU FRANCS D'ANTIOCHE.

chard, Sénéchal de la Pouille, & mari d'Hodierne, sœur de Baudouin II, Roi de Jérusalem. Roger, l'an 1119, voyant la Principauté d'Antioche attaquée par une armée de Turcs et d'Arabes, sous la conduite de Doldequin, Sultan de Damas, à qui le succès de ses armes mérita le surnom de GAZI, ou de Conquérant, appella à son secours Baudouin II, Roi de Jérusalem, Joscelin de Courtenai, Comte d'Edesse, et Pons, Comte de Tripoli, avec lesquels il marcha contre ces Infideles. Mais leur ayant livré bataille, il périt, en les poursuivant dans une retraite qu'ils avoient feinte. Sa veuve se remaria avec Herbrand de Hergets, dont elle eut un fils nommé Manassès, qui devint Connétable de Jérusalem. Le jeune Boémond étoit cependant élevé sous les yeux de sa mere à Tarente, dans la Pouille, dont il tenoit la Principauté de son pere et de son aïeul. Le Roi de Jérusalem, voyant alors celle d'Antioche comme vacante, la mit sous sa main, et la réunit à son Royaume. Mais Boémond étant venu en âge de puberté, se rendit en Syrie, et reclama la succession de son pere. Ce voyage ne peut être antérieur à l'an 1126; car on voit un Diplôme de ce Prince, daté du mois de Janvier de l'an du monde, selon les Grecs, 6634 (1126 de J. C.) par lequel il donne à Nil, Abbé de Carbon, le Monastere de S. Barthélemi de Tarente, fondé par sa mere qui n'étoit plus alors au monde. (*Paul. Æm l. Sartor. Hist. Carbon. Mon.*) Le Roi de Jérusalem, pour concilier les intérêts de Boémond avec les siens, lui donna sa fille ALIX en mariage, et l'investit de la Principauté d'Antioche. Boémond servit son beau-pere avec zele dans toutes les occasions. L'an 1130, le Prince d'Antioche, le Comte de Tripoli, et celui d'Edesse, ayant réuni leurs forces le 7 du mois de Décembre, marchent contre Damas qu'ils avoient dessein de surprendre.

COMTES LATINS, OU FRANCS DE TRIPOLI.

devint femme du Sultan Noradin; et Bertrand, l'an 1159, fut délivré par les soins de l'Empereur Manuel et de Baudouin III, Roi de Jérusalem. (*V.* Noradin, *Sultan d'Alep*, et Alfonse Jourdain, *Comte de Toulouse.*) L'an 1149, Raymond se trouva à la bataille de Bélinas ou de Paneade, gagnée contre Noradin; mais celui-ci fut dédommagé de cet échec par la mort du Prince d'Antioche qui périt dans l'action. L'an 1151, le Comte Raymond eut une fin non moins funeste. Il avoit épousé HODIERNE, sœur de Mélissende, Reine de Jérusalem. Le Roi et la Reine apprenant qu'ils vivoient fort mal ensemble, se rendirent sur les lieux pour les réconcilier. Mais n'ayant pu y réussir, ils emmenerent Hodierne avec eux. Le Comte les reconduisit; et, comme il s'en revenoit, il fut massacré, près la porte de Tripoli, par les Bathéniens ou Assassins, peuple du voisinage. Il laissa de son mariage un fils nommé comme lui, et une fille, appellée Mélissende, accordée avec l'Empereur Manuel qui ensuite la refusa. Parmi les sceaux, publiés par D. Vaissete, on voit celui de Raymond I, Comte de Tripoli, tiré d'une Charte de l'an 1151. Il y a deux faces d'égale grandeur, dont la premiere représente ce Prince à cheval, tourné vers la gauche, la tête couverte d'un bonnet, et portant un étendard et un bouclier. L'inscription est + RAYMUNDUS COMES TRIPOLIS. Au revers on voit la ville de Tripoli avec cette légende: ET HAEC SUA CIVITAS TRIPOLIS.

IV. RAYMOND II.

1151. RAYMOND II, fils de Raymond I et d'Hodierne, succéda, dans sa 12e année à son pere, sous la tutele d'Hodierne, sa mere. L'an 1162, mécontent de l'Empereur Manuel qui avoit refusé la main de Mélissende, sa sœur, après l'avoir fiancée, il arma plu-

merce ſcandaleux avec Théodora, ſa niece, femme hautaine & arrogante, un fils, nommé auſſi Alexis, à qui Andronic fit crever les yeux en 1185, & qu'on ne doit pas confondre avec Alexis, neveu de ce même Empereur. (*V.* les Rois de Hongrie, Geiza II & Etienne II, pour les guerres que Manuel eut avec eux.)

ALEXIS II, COMNENE.

1180. Alexis II, Comnene, fils de Manuel & de Marie, né le 10 Septembre 1167, parvint à l'Empire le 24 Septembre 1180, ſous la tutele de ſa mere. Cette Princeſſe fit part de la régence au Sébaſtocrator Alexis, neveu de Manuel. Ce choix ne fut pas heureux. L'abus, que le Sébaſtocrator fit de ſon autorité, ſouleva la plupart des Grands contre lui. Ils appellerent à leur ſecours Andronic, couſin du défunt Empereur, qui l'avoit envoyé en exil. Andronic, s'étant rendu maître de Conſtantinople au mois d'Avril 1182, fit crever les yeux au Sébaſtocrator, & s'empara de la Régence. A peine en fut-il revêtu, qu'il fit maſſacrer tous les Latins établis à Conſtantinople, ſans épargner ni ſexe, ni âge, ni condition. Le 16 Mai de la même année 1182, il fit couronner le jeune Alexis avec Agnès, fille de Louis le Jeune, Roi de France, qui lui étoit fiancée depuis le 2 Mars 1180. La mort de l'Impératrice Marie ſuivit de près cette cérémonie. Andronic la fit étran-

ROIS DE JÉRUSALEM.

mande la paix, & n'ayant obtenu qu'une tréve, il en profite pour reprendre la route d'Aſcalon, où il arrive avec ſon armée le 21 Décembre. Son retour fut ſuivi d'horribles tremblemens de terre, qui renverſerent, dans le mois de Juin 1170, pluſieurs villes de Syrie & de Paleſtine. Au mois de Décembre ſuivant, Saladin, malgré la brave défenſe des Chrétiens, leur enleve Gaza & Daroun: deux places regardées comme les deux clefs du Royaume de Jéruſalem du côté de l'Egypte. Amauri s'embarque le 10 Mars 1171 avec un nombre de Seigneurs pour Conſtantinople, dans la vue de conférer avec l'Empereur Manuel, ſur les moyens d'arrêter les progrès de Saladin. Il en fut honorablement accueilli; mais c'eſt tout ce qu'il remporta de ſon voyage. L'an 1173, apprenant la mort de Noradin, il ſe hâte d'aller faire le ſiége de Paneade. Mais la veuve de Noradin, qui s'y étoit renfermée, défend la place avec courage. Appellée toutefois ailleurs, elle fait offrir une ſomme au Roi, dont elle connoiſſoit l'avarice, pour obtenir la paix ou une tréve. Amauri, pris par ſon foible, leve le ſiége & ſe retire. A ſon retour un Ambaſſadeur du Vieux de la Montagne, ou Scheik des Aſſaſſins, vient lui annoncer que ſon maître & ſes ſujets ſont diſpoſés à embraſſer le Chriſtianiſme, pourvu qu'on les décharge d'un tribut qu'ils payoient aux Templiers. Cette propoſition eſt acceptée avec joie par le Roi & ſon Conſeil. Mais les Templiers, dont elle bleſſoit les intérêts, s'y oppoſent. Un d'entre eux, Gautier du Ménil, aſſaſſine l'Ambaſſadeur comme il s'en retournoit. Le Roi, juſtement irrité de cette perfidie, fait arrêter le coupable. Tout l'Ordre des Templiers prend ſa défenſe. Dans le cours du procès une dyſſenterie emporte Amauri le 11 Juillet 1173, à l'âge de 38 ans, dans la 12e année de ſon régne. (Pagi.) Ce Prince avoit épouſé, 1°, l'an 1157, Agnès de Courtenai, ſa parente au quatrieme degré, fille de Joſcelin le jeune, Comte d'Edeſſe, & veuve de Renaud de Mares, qu'il avoit enlevée à Hugues d'Ibelin, Seigneur de Rames ou Ramlah, auquel elle étoit fiancée. Ce mariage ſe fit malgré l'oppoſition du Patriarche Foucher. Mais lorſque ce Prince eut ſuccédé au Roi, ſon frere, le Patriarche Amauri refuſa de le couronner, à moins qu'il ne renvoyât Agnès; ce qu'il fut obligé de faire au mois de Février 1162, quoi qu'il eut d'elle un fils qui lui ſuccéda, & une fille nommée Sibylle, mariée, 1° à Guillaume Longue-Epée, fils de Guillaume le Vieux, Marquis de Montferrat; 2° à Gui de Luſignan, laquelle parvint auſſi à la couronne. Agnès reprit alors Hugues d'Ibelin. Amauri contracta une ſeconde alliance, le 29 Août 1167, avec Marie, fille du Sebaſtocrator Iſaac Comnene & petite-fille d'Andronic Comnene, frere de l'Empereur Manuel, dont il laiſſa Iſabelle, mariée, 1° à Humphroi III, Seigneur de Thoron; 2° à Conrad, Marquis de Montferrat; 3° à Henri, Comte de Champagne, qu'elle fit Roi de Jéruſalem; 4° à Amauri de Luſignan, qu'elle éleva à la même dignité. La Reine Marie, après la mort du Roi, ſon époux, ſe remaria, l'an 1176, à Balian II, Seigneur d'Ibelin. Amauri joignit à quelques vertus beaucoup de défauts, dont le principal étoit l'avarice qui lui fit faire de grandes fautes à la guerre, & fut cauſe de la plupart des revers qu'il y eſſuya.

VII. BAUDOUIN IV, dit le LÉPREUX ou le MEZEL.

1173. Baudouin IV, fils d'Amauri & d'Agnès, né l'an 1160, ſuccéda à ſon pere, & fut couronné le 15 Juillet 1173. Comme il étoit mineur, ſa tutele & la régence du Royaume furent données à Milon de Planci. L'an 1177, le 25 Novembre, Baudouin, avec le ſecours du Prince d'Antioche, du Comte de Flandre, des Chevaliers des deux Ordres, de Baudouin, Seigneur de Rames, & d'autres Grands du Royaume, défit, dans la plaine de Rames, Saladin qui venoit, avec des troupes innombrables, attaquer Jéruſalem, & *Diex donna la victoire*, dit une Chronique manuſcrite, *aux Chreſtiens pour ce qu'ils avoient la vraie Crois avec eaus.* Mais leurs affaires en Paleſtine n'en devinrent pas meilleures; elles dépériſſoient au contraire chaque jour par l'accroiſſement de la puiſſance de Saladin. Ce Sultan, maître de l'Egypte, de la Syrie, & de preſque

PRINCES LATINS, ou FRANCS D'ANTIOCHE.

Mais leurs gens s'étant débandés pour faire le pillage dans la campagne, ils sont eux-mêmes surpris par le Sultan, et mis en fuite avec une perte considérable. L'année suivante fut encore plus funeste à Boémond. Après avoir signalé sa valeur au siége de Capharda, il engagea témérairement, au mois de Février, une bataille contre Rodoam, Sultan d'Alep, près d'Athareb, dans un lieu dit *le Pré des Manteaux.* Il y périt à l'âge de 24 ans, après avoir été lâchement abandonné des siens. Cette perte causa des regrets bien mérités. Boémond en effet, suivant le portrait que trace de lui Guillaume de Tyr (L. XIII, c. 26,) étoit un Prince accompli pour les qualités du corps et de l'esprit. Son cadavre, selon Romuald de Salerne, (*apud Murat. Script. Ital.* T. VII, *col.* 187.) fut trouvé sans tête, et inhumé au Monastere de N. D. près du S. Sépulcre. Sa veuve, dont il laissa une fille nommée Constance, voulut prendre la Régence de la Principauté. Mais elle fut chassée par le Roi Baudouin, son pere, qui s'empara une 2e fois d'Antioche et de ses dépendances. Alix fit ses efforts pour s'y rétablir. Elle fit alliance pour cet effet avec Pons, Comte de Tripoli, et Joscelin le jeune, Comte d'Edesse. Mais Foulques d'Anjou, gendre du Roi Baudouin et son successeur désigné, ayant défait le premier, prit possession de la Principauté d'Antioche, dont il donna ensuite le gouvernement à Renaud Mansuer, Seigneur de Margat. Plus équitable toutefois que Baudouin auquel il succéda la même année, il ne se regarda que comme Régent des Etats de la jeune Constance. Dès qu'elle commença à sortir de l'enfance, il pensa à les lui rendre et à la marier: ce qu'il exécuta de la maniere qui suit.

COMTES LATINS, ou FRANCS DE TRIPOLI.

sieurs galeres avec lesquelles il ravagea les isles et les côtes de l'Empire Grec. L'an 1163, le 10 Août, étant venu au secours du Château de Harenc, entre Antioche et Alep, assiégé par Noradin, il perdit une bataille contre ce Prince, qui le fit prisonnier avec le Prince d'Antioche son allié, lui fit essuyer une captivité des plus dures, et ne le relâcha qu'en 1171, moyennant une rançon de 80 mille ducats d'or. Pendant qu'il étoit dans les fers, Tripoli fut affligée, l'an 1170, par un tremblement de terre si violent que presque tous ses édifices furent renversés, et la plupart des habitans ensévelis sous leurs ruines. Mais peu de tems après cette ville fut rebâtie et mise dans un meilleur état qu'auparavant. Les Chrétiens y établirent des manufactures de soie et de camelots, à la fabrique desquels il y avoit plus de quatre mille ouvriers continuellement employés. L'an 1177, après avoir échoué devant Hama, le Comte de Tripoli va faire le siége de Harenc, et engage le Prince d'Antioche, le Comte de Flandre, les Grands-Maîtres des deux Ordres, et d'autres Seigneurs, à le seconder dans cette entreprise. Guillaume de Tyr accuse les assiégeans de beaucoup de négligence, et de s'être plutôt occupés de divertissemens que des opérations du siége. Mais ce reproche ne doit pas tomber sur tous indistinctement, puisque, suivant le même Auteur, on étoit à la veille d'emporter la place, *après de longs et pénibles travaux*, lorsque le Comte de Tripoli, à l'appât d'une somme considérable que le Gouverneur de Harenc lui fit offrir secretement, consentit à se retirer. L'an 1183, la lepre dont étoit attaqué le Roi Baudouin, le mettant hors d'état de gouverner, le Comte de Tripoli fut chargé de la Régence du Royaume. Bau-

gler, après en avoir fait signer l'ordre par l'Empereur. L'an 1183, Andronic se fait associer à l'Empire dans le mois de Septembre. Au mois d'Octobre suivant, il fait étrangler Alexis avec la corde d'un arc. Le cadavre de ce malheureux Prince lui ayant été apporté, il le poussa du pied, en disant *que sa mere avoit été une impudique, son pere un parjure, & lui un imbécile.* Alexis avoit régné trois ans & quelques jours. Ce Prince étoit né sans esprit & avec des penchans vicieux, que l'éducation n'avoit pu réformer.

ANDRONIC I, COMNENE, DIT LE VIEUX.

1183. ANDRONIC I, petit-fils de l'Empereur Alexis I, par Isaac, son pere, fut reconnu seul Empereur au mois d'Octobre 1183, après la mort du

ROIS DE JÉRUSALEM.

toute la succession de Noradin, surprit, l'an 1178, Baudouin, près de Sidon, dans des rochers, le défit, & fut sur le point de le faire prisonnier. Saladin battit encore les Croisés le 10 Avril 1179, & prit la forteresse du Gué de Jacob, construite peu de tems auparavant sur les bords du Jourdain. Nicolas Trivet met cette prise en 1180, & peut avoir raison suivant le nouveau style, Pâque étant cette année le 20 Avril. L'an 1182, Baudouin, au commencement de l'été, remporte une victoire signalée sur Saladin, près de Tibériade. Celui-ci étoit à la tête de 20 mille hommes, & les Chrétiens n'avoient pas plus de sept cents chevaux avec trois ou quatre mille fantassins. On admira sur-tout la valeur du beau-fils de Raymond III, Comte de Tripoli. Ce jeune guerrier enfonça jusqu'à trois fois les escadrons des ennemis, & les mit en fuite. (*Willelm. Tyr.* p. 1028.) L'année suivante, Baudouin, devenu lépreux & incapable d'agir, marie Sibylle, sa sœur, veuve de Guillaume de Montferrat, dit *Longue-Épée*, à Gui de Lusignan, fils de Hugues le Brun, à qui elle apporta en dot le Comté d'Ascalon & de Joppé. Son dessein, en faisant cette alliance, étoit de donner un Régent au Royaume, & un Tuteur à Baudouin, son neveu & l'héritier présomptif de sa Couronne. Mais Gui ne garda pas long-tems, ni la régence, ni la tutele. Elles lui furent ôtées, à la demande des Barons, qui l'en jugeoient incapable, pour être données, l'une au Comte de Tripoli, l'autre au Comte d'Edesse; Baudouin voulut même, à la persuasion des ememis de Lusignan, faire casser son mariage, qu'ils lui représentoient comme trop disproportionné pour la naissance; la sœur d'un Roi, disoient-ils, n'étant point faite pour épouser un simple Gentilhomme. Gui, sensible, comme il devoit l'être, à ces affronts, quitte la Cour, & se retire avec sa femme à Ascalon. Il n'y resta pas tranquille. Baudouin ayant assemblé les Prélats & les Barons, le fait citer à leur Tribunal. Lusignan prétexte une maladie pour s'excuser de comparoître Sur le refus que les Barons font de le juger sans l'entendre, le Roi, tout infirme qu'il est, marche vers la ville d'Ascalon dont il trouve les portes fermées. Il les frappe plusieurs fois de sa main, tandis qu'on lui crie du haut des murailles de se retirer. Il prit ce parti, & revint à Jérusalem avec la honte d'avoir compromis son autorité. (*Vie* de Saladin, T. I, p. 444.) L'an 1184, Baudouin, voyant le triste état du Royaume, & les progrès rapides de Saladin, envoya le Patriarche de Jérusalem, avec les deux Grands Maîtres de l'Hôpital & du Temple, en Occident, pour implorer le secours des Princes Chrétiens. (Pagi.) Pendant leur voyage Baudouin mourut sans enfans, & sans avoir même été marié, le 16 Mars de l'an 1185, (Jauna) dans la 25e année de son âge, & la 12e de son régne.

VIII. BAUDOUIN V.

1185. BAUDOUIN V, fils de Guillaume de Montferrat & de Sibylle, sœur de Baudouin IV, remariée depuis l'an 1180 avec Gui, fils de Hugues le Brun, Sire de Lusignan, succéda, l'an

PRINCES LATINS, OU FRANCS D'ANTIOCHE.

III. RAYMOND ET CONSTANCE.

L'an 1136, RAYMOND, fils puîné de Guillaume VII, Comte de Poitiers, et de Philippe de Toulouse, mandé en Syrie par le Roi Foulques, devint Prince d'Antioche par son mariage avec la jeune CONSTANCE; elle n'étoit cependant pas encore nubile, comme l'a remarqué Guillaume de Tyr, L. XIV, c. 20,) étant née vers le commencement de l'an 1127. Raymond étoit en Angleterre à la Cour de Henri I qui l'avoit créé Chevalier, lorsqu'il reçut l'ambassade qui venoit lui offrir la main de la Princesse qu'on lui destinoit, et la Souveraineté qui devoit être le prix de cette alliance. Mais il avoit dans la personne de Roger, Duc de la Pouille, un rival qui prétendoit succéder par droit de parenté à Boémond. Informé de la préférence qu'on donnoit à Raymond, le Duc lui fit tendre des embûches dans toutes les villes maritimes de la Pouille, comptant que, s'il pouvoit le prendre, il viendroit à bout, avec la rançon qu'il en tireroit, de gagner des suffrages pour le supplanter. Raymond s'attendoit aux piéges que Roger lui préparoit. Pour les éviter il prit le parti de se déguiser en simple Pelerin du dernier ordre, marchant tantôt à pied, tantôt sur un mauvais cheval, et faisant aller par pelotons au loin, devant et derriere lui, les gens de sa suite. Il traversa de la sorte l'Italie sans être reconnu, et aborda sans danger au port d'Antioche, où il fut reçu avec des grandes démonstrations de joie par ceux qui l'avoient appellé. Mais Alix, veuve de Boémond, qui, après avoir été chassée d'Antioche par le Roi Baudouin, s'étoit retirée à Laodicée, qui faisoit partie de son douaire, étoit rentrée dans cette ville, et y avoit pris en main le timon des affaires dont elle n'étoit pas d'humeur à se désaisir. Le Patriarche Raoul étoit à la tête de son parti. Raymond, pour le gagner, fut obligé de lui prêter serment de fidélité, au moyen de quoi il fut admis dans Antioche et conduit à la Cathédrale, où le mariage projetté se fit avec grande solemnité. Raymond, dit Guillaume de Tyr (L. XIV, c. 20,) que nous abrégeons, étoit un Prince de la taille la plus avantageuse, beau de visage, et parfaitement bien pris dans toutes les parties de son corps. Il étoit, ajoute-t-il, dans l'adolescence, et n'avoit encore que le poil follet aux joues : *Adolescens vix primâ malas vestitus lanugine* Comment accorder ces dernieres paroles avec l'âge de 37 ans que donne à Raymond l'Historien de Languedoc, prétendant qu'il étoit né l'an 1099 à Toulouse, lorsque son pere étoit maître de cette ville ? Cependant l'Empereur Jean Comnene, qui se regardoit comme Suzerain d'Antioche, trouvoit fort mauvais qu'on eût disposé de cette Principauté sans son avis en faveur d'un Prince étranger. Après avoir fait des préparatifs de guerre pendant un an, il passa l'Hellespont l'an 1137, avec une armée formidable, entra dans la Cilicie qu'il subjugua sans peine, et vint mettre le siége devant Antioche. Après une assez longue résistance, Raymond, par le conseil des Seigneurs qui étoient avec lui, va trouver l'Empereur dans son camp, lui fait hommage d'Antioche qu'il promet de lui

COMTES LATINS, OU FRANCS DE TRIPOLI.

douin, étant sur le point de mourir l'an 1185, lui continua le même emploi jusqu'à la majorité de son neveu Baudouin V, qui descendit lui-même au tombeau l'année suivante. Raymond alors disputa le trône de Jérusalem à Gui de Lusignan ; mais pour le bien de la paix il se relacha ensuite de ses pretentions. L'an 1187, tandis que Raymond se tient à Sephouri avec l'armée Chrétienne, sa femme est assiegee dans Tibériade par Saladin qui se rend maître de la ville le 2 Juillet et la livre aux flammes. Mais il suspend l'attaque du Château où la Comtesse s'étoit retiree, et marche au devant de l'ennemi qui venoit à lui. Le 3 du même mois commença la fameuse bataille de Tibériade. Raymond, par un discours digne de Salluste, que Raoul de Coggeshale nous a conservé, avoit inutilement conseillé de l'éviter. Entraîné par l'avis contraire il se chargea du commandement de l'avant-garde. Dans la déroute des Chretiens, n'ayant pu rejoindre le gros de l'armée, il fut obligé de prendre la fuite avec le petit nombre des siens que l'épée des Musulmans avoit épargnés. Vincent de Beauvais et Nangis prétendent qu'il étoit d'intelligence avec Saladin, et lui imputent le malheur des nôtres en cette bataille. Ils vont jusqu'à dire qu'il s'étoit fait Musulman, et qu'on trouva sur son corps les marques de la circoncision après sa mort : accusations calomnieuses dont il a été pleinement lavé par l'Historien de Languedoc (T. II, note 56.) Raymond termina ses jours la même année dans sa capitale que Saladin menaçoit d'assiéger, après s'être rendu maître du Château de Tibériade le lendemain de la bataille. Les uns disent qu'il fut tué en duel, les autres qu'il mourut de pleurésie. N'ayant point d'enfans d'ESQUIVE, sa femme, Dame de Tibériade et veuve en premieres noces de Gautier, Prince de Galilée, il légua ses Etats à Raymond, son filleul, qui suit.

V. RAYMOND III.

1187. RAYMOND III, fils de Boémond III, Prince d'Antioche et d'Orgueilleuse, devint Comte de Tripoli après la mort de Raymond II. Bernard le Trésorier lui reproche d'avoir refusé l'entrée de sa capitale aux prisonniers que Saladin, après la prise de Jérusalem, avoit renvoyés, et de les avoir même pillés. C'est la même barbarie que d'autres imputent à son pere. Il tomba par la suite dans un état de démence dont les accès étoient quelquefois si violens qu'on étoit obligé de le lier. Mais il avoit de bons intervalles. Vers l'an 1200, étant au lit de la mort, il confia ce Comté à Boémond, son frere, pendant la minorité de Raymond Rupin, son fils, qu'il avoit eu d'ALIX, fille de Rupin de la Montagne, Prince d'Armenie. Boémond, abusant de la confiance de son frere, réunit, l'année suivante, en sa personne, le Comté de Tripoli à la Principauté d'Antioche. Quelques uns prétendent que Raymond lui avoit fait une donation de son Comté pour l'engager à favoriser Raymond Rupin, à qui la Principauté d'Antioche devoit revenir après la mort de Boémond III, son aieul.

jeune Alexis. Les ſeules villes de Pruſe & de Nicée lui réfuſerent l'obéiſſance. Andronic, les ayant réduites, y commit des cruautés inouies. L'an 1185, Guillaume, Roi de Sicile, excité par Alexis, neveu de l'Empereur Manuel, entreprit la conquête de l'Empire Grec. Dans ce deſſein, il fait partir une flotte avec une forte armée de terre. Ses Généraux, après avoir pris Duras le 24 Juin, Theſſalonique le 25 Août ſuivant, marchent droit à Conſtantinople. Andronic envoie contre eux un corps de troupes, qui fut mis en fuite au premier choc. Furieux de ce revers, il s'en prit à pluſieurs Seigneurs de Conſtantinople, qu'il ſoupçonnoit fauſſement d'intelligences avec l'ennemi. Il en fit mourir la plupart. Du nombre de ces innocentes victimes devoit être Iſaac l'Ange, qui lui étoit d'ailleurs odieux, parce que le peuple l'aimoit. Iſaac ſe ſauve dans l'Egliſe de Sainte Sophie, où le peuple, s'étant attroupé, le proclame Empereur. Andronic, à cette nouvelle, veut s'enfuir par mer. Il eſt pris, chargé de chaînes, & ramené aux

ROIS DE JÉRUSALEM.

1185, au Roi, ſon oncle, qui l'avoit fait couronner à l'âge de 5 ans, le 20 Novembre 1183. (*Will. Tyr.* p. 1041.) Le Comte de Tripoli continua d'exercer la Régence, & Joſcelin, Tuteur du jeune Prince, ſon petit neveu, l'emmena à S. Jean d'Acre pour l'élever. L'année ſuivante fut une année de ſtérilité cauſée par la ſécheresſe. Le Régent, dans la crainte que le pays ne fût déſolé par la famine, conclut, de l'avis des Barons, une tréve de 4 ans avec Saladin; ce qui lui facilita les moyens de faire venir des vivres du dehors en Paleſtine, & de la ſauver par là du fléau qu'elle appréhendoit. (*Bern. Theſaur.*) Mais la même année Baudouin mourut à S. Jean d'Acre, vers le commencement de Septembre, non ſans ſoupçon de poiſon, malgré les précautions qu'on avoit priſes pour mettre ſes jours en ſûreté.

IX. GUI DE LUSIGNAN.

1186. Gui de Lusignan, beau-pere de Baudouin V, ſe fit couronner Roi de Jéruſalem à la mi-Septembre 1186, par le crédit de Sibylle, ſa femme, mere du Roi défunt, & les intrigues des Chevaliers du Temple. Ce couronnement irrita la jalouſie de Raymond, Comte de Tripoli, qui prétendoit avoir des droits ſur un trône qu'il ſoutenoit depuis trois ans. Pluſieurs Barons épouſerent ſa querelle; & c'eſt ce qui attira la ruine entiere du Royaume de Jéruſalem. Un autre événement contribua encore à ce malheur. Renaud de Châtillon, Prince de Krac, & ci-devant Régent d'Antioche, ayant enlevé une caravane de Muſulmans, qui paſſoit devant ſon Château pour aller à la Mecque, refuſa de rendre les priſonniers dont Saladin demandoit la liberté. Le Sultan, irrité de ce refus, entre ſur les terres des Chrétiens avec plus de 50 mille hommes. Afdhal, ſon fils, chef de l'avant-garde, défait, le 1 Mai 1187, les deux Grands-Maîtres de l'Hôpital & du Temple; après quoi le pere marcha vers Tibériade, emporta d'aſſaut la ville, & fut arrêté par la brave réſiſtance de la Citadelle. Gui de Luſignan, & tous les Princes Chrétiens, volerent au ſecours de la place. Là, ou plutôt à Hittin, dans le voiſinage de Tibériade, ſe donna un combat qui commença le 3 Juillet & dura trois jours. Les Chrétiens, accablés par le nombre & abattus par la ſoif, la faim & la fatigue, furent entiérement défaits. Du nombre des priſonniers furent le Roi, le Prince d'Antioche, le Grand-Maître du Temple; & ce qu'il y eut de plus fâcheux, la vraie Croix, qu'on avoit portée à cette bataille, tomba entre les mains des Infideles, comme autrefois l'Arche entre les mains des Philiſtins. Omar, neveu de Saladin, en la préſentant à ce Prince, lui dit: *Il paroît, par la déſolation des Francs, que ce bois n'eſt pa le moindre fruit de ta victoire.* Saladin rentré dans ſon camp fait amener dans ſa tente les priſonniers les plus diſtingués de l'armée vaincue. Le Roi de Jéruſalem, à qui l'excès de la ſoif permettoit à peine de reſpirer, parut à leur tête. Le Sultan lui fait incontinent verſer à boire, dans la crainte de perdre par ſa mort la rançon qu'il eſpéroit de lui. Luſignan, après s'être déſaltéré, veut rendre le

PRINCES LATINS, ou FRANCS D'ANTIOCHE.

livrer à grande et à petite force, et s'engage même à la lui abandonner en toute propriété, s'il peut le rendre maître de Césarée, d'Alep et de leurs dépendances. L'Empereur satisfait donne à Raymond l'investiture de sa Principauté, fait arborer son pavillon sur la plus haute tour d'Antioche, et ramene son armée en Cilicie pour y passer l'hiver qui étoit proche. Il revient au printems suivant, comme il l'avoit promis, pour faire le siége de Césarée. Le Prince d'Antioche et le Comte d'Edesse lui amenent des troupes devant cette place. Mais au lieu de seconder ses efforts, ils passent le tems à jouer et à se divertir. L'Empereur, indigné de cette conduite, traite avec les assiégés pour une somme considérable qu'ils lui offrent, leve le siége, et se rend avec ses fils et son armée à Antioche, où il fait son entrée à cheval, accompagné du Prince et du Comte qui tiennent à pied les rênes de son cheval. Pendant le séjour qu'il y fait, s'étant avisé d'exiger de Raymond qu'il lui livrât le Château pour y mettre garnison, il excite par là une sédition qu'il ne peut appaiser qu'en se désistant de sa demande et en sortant de la ville. Raymond et le Comte d'Edesse viennent le trouver dans son camp pour lui faire des excuses qu'il admet du moins en apparence; après quoi il reprend la route de Constantinople. L'an 1142, il revient en forces dans la Syrie sur les pressantes sollicitations du Prince d'Antioche, dont le pays étoit ravagé par les Turcs. Il assiége, le 25 Septembre, ces Infideles dans une ville nommée Guast par Guillaume de Tyr, et lorsqu'il est prés de prendre la place, il mande à Raymond qu'à son retour il ait à lui livrer, suivant leurs conventions, sa capitale avec le Château. Raymond se tire d'affaire en lui envoyant le Patriarche et les principaux de la ville, qui lui déclarent que Raymond, de son privé mouvement, n'a pu lui soumettre une Souveraineté qui appartenoit à sa femme, et que si les deux époux persistent à maintenir le traité, ils sont disposés à les chasser l'un et l'autre et à se donner un nouveau maître. L'Empereur, sur cette declaration, ravage les environs d'Antioche; après quoi il ramene son armée en Cilicie où il meurt au mois d'Avril de l'année suivante. Il eut dans son successeur un vengeur ardent. L'an 1144, l'Empereur Manuel Comnene fait partir une flotte avec une armée de terre pour aller punir Raymond des insultes faites à son pere devant Antioche. Plusieurs victoires remportées sur lui par les Grecs dans le cours de la même année, le réduisent à se rendre à Constantinople pour demander la paix. Manuel refusa de le voir, qu'il n'eût été auparavant au tombeau de son pere faire une sorte d'amende honorable. Il l'admet ensuite à son audience, et reçoit son serment de fidélité. (Le Beau.) L'an 1148, Raymond vit arriver dans sa capitale Louis le Jeune, Roi de France, avec la Reine Eléonore, son épouse, et niece de Raymond. La réception fut magnifique; mais Raymond n'ayant pu engager Louis à lui donner du secours pour se rendre maître de Césarée et d'Alep, ils se séparerent mécontens l'un de l'autre. L'an 1149, Raymond fut tué, le 27 Juin, dans une bataille qu'il avoit livrée imprudemment contre Noradin, Sultan d'Alep. C'est peut-être sans fondement qu'on l'accuse d'avoir été le principal auteur de l'affreuse trahison des Chrétiens de Syrie, qui obligea les Croisés de lever le siége de Damas. Il eut de son mariage deux fils et deux filles. Les fils sont Boémond qui suit, et Baudouin mort dans l'enfance, suivant le P. Sébast. Paoli. D'autres disent qu'étant passé à la Cour de Constantinople, il mourut au service de l'Empereur Manuel en 1174. Les filles sont Marie, nommée None, c'est-à-dire étrangere, par Nicetas, et Constance, mais mal, par le Continuateur de Sigebert, laquelle épousa, l'an 1161, Manuel, Empereur de Constantinople; et Philippe, mariée à l'Empereur Andronic Comnene, puis à Humphroi de Thoron, Connétable de Jérusalem. Raymond étoit d'une force et d'une habileté dans l'art militaire qui l'ont fait nommer par Cinname, auteur Grec, *un second Hercule.*

IV. RENAUD ET LA MÊME CONSTANCE.

1149. Constance, après la mort de Raymond, son époux, resta en possession de la Principauté d'Antioche et comme propriétaire et comme tutrice de Boémond son fils. N'ayant encore alors que 22 ans, elle n'étoit pas disposée à passer le reste de ses jours dans la viduité. L'Empereur Manuel lui fit demander sa main pour le César Roger, veuf alors de la Princesse Marie Comnene, fille aînée de l'Empereur Jean. Constance donna la préférence à Renaud de Chatillon, Seigneur de Krac et de Montreal, dans l'Arabie pétrée, qu'il avoit de son premier mariage avec Stephanie, fille de Philippe de Naplouse, qui fut depuis Grand-Maître des Chevaliers du Temple. Renaud étoit petit-fils, par Henri, son pere, de Gautier, Seigneur de Châtillon sur Marne, au diocèse de Soissons, et d'Ermengarde de Choisi. Sa mere, nommée aussi Ermengarde, fille d'Alberic, dit Payen, Seigneur de Montjai, hérita de cette Terre que son époux joignit à celle de Châtillon. Renaud avoit un frere aîné, Gautier II, avec lequel il étoit venu à la Terre-Sainte, en 1147, à la suite du Roi Louis le Jeune, et qui fut tué l'annee suivante par les Turcs dans les gorges de Laodicée, sans laisser d'enfans d'Adele de Rouci, son épouse, fille de Hugues Cholet, Comte de Rouci; un autre frere, nommé Gervais, qui fut Chanoine de Reims, et une sœur, Elisabeth, femme de Thibaut de Crépi, Seigneur de Nanteuil-Haudouin. Renaud n'étoit donc pas un soldat de

pieds d'Iſaac, qui l'abandonne à la populace. Il n'y eut ſorte de tourmens & d'outrages qu'on ne lui fît ſubir durant pluſieurs jours. Il les ſoutint avec une grande fermeté, ne diſant autre choſe que *Kyrie eleiſon*. Enfin, après avoir été promené par la ville monté ſur un chameau, il fut mené au théâtre, où on le pendit par les pieds. Andronic expira de cette ſorte le 12 Septembre 1185. Il avoit épouſé, en troiſiemes noces, AGNÈS DE FRANCE, fiancée à ſon devancier. Andronic, s'il eût ſu modérer la fougue de ſon caractere emporté & violent, étoit capable de régner avec gloire. Il aimoit la juſtice, craignoit de fouler le peuple, & puniſſoit ſévérement la rapacité de ceux qui levoient les deniers publics. Il avoit d'ailleurs l'eſprit orné, parloit avec une éloquence perſuaſive & compoſoit avec facilité.

ISAAC L'ANGE.

1185. ISAAC L'ANGE, nommé CURSATH par les Latins, iſſu d'Alexis Comnene par les femmes, ſuccéda, le 12 Septembre 1185, au vieux Andronic, du vivant duquel il avoit été couronné. Ce fut un Prince foible, indolent & voluptueux, qui abandonna le ſoin des affaires à des Miniſtres indignes de ſa confiance. Il eut cependant le bonheur, au commencement de ſon régne, de battre les Siciliens, & de recouvrer ſur eux la Theſſalie, par la valeur du Général Uranus. Celui-ci, s'étant révolté depuis, perdit la vie devant Conſtantinople qu'il aſſiégeoit. L'an 1195, Iſaac l'Ange, devenu odieux à tout le monde par ſes débauches & ſes cruautés, fut détrôné, le 8 Avril, par Alexis l'Ange, ſon frere, qui le fit enfermer, après lui avoir fait crever les yeux. Il avoit régné 9 ans, 6 mois & 26 jours. Ce Prince eut d'une premiere femme Alexis, depuis Empereur, & Irene, mariée, 1° à Roger, Roi de Sicile; 2° à Philippe de Suabe. MARGUERITE, fille de Béla, Roi de Hongrie, ſa ſeconde femme, lui donna Manuel, à qui Boniface, Marquis de Montferrat, fit prendre vainement le titre d'Empereur, après avoir épouſé ſa mere.

ALEXIS III, L'ANGE, DIT COMNENE.

1195. ALEXIS L'ANGE ſuccéda, le 8 Avril 1195, à ſon frere Iſaac, & prit le nom de COMNENE. Alexis le Jeune, fils d'Iſaac, s'étant évadé, ſe ſauva d'abord en Italie, vint à Rome porter ſes plaintes au Pape, & paſſa enſuite en Allemagne, où il fut bien reçu par Philippe de Suabe, alors Empereur, ſon beau-frere. De là, étant venu dans les Etats de Veniſe, il s'adreſſa aux Croiſés, qui s'y trouvoient, pour en obtenir du ſecours contre ſon oncle. Il fit un traité avec eux; après quoi leur armée, ayant mis à la voile, arriva, le 23 Juin 1203, à la vue de Conſtantinople. La ville fut attaquée auſſitôt & emportée d'aſſaut le 18 Juillet ſuivant. L'Empereur Alexis, déteſté de ſes ſujets, prit la fuite, après 8 ans, 3 mois & 10 jours de régne. Ce Prince, devenu fugitif, courut diverſes aventures, & fut arrêté par le Marquis de Montferrat: s'étant échappé de ſes mains, il ſe réfugia, l'an 1204, chez le Sultan d'Iconium, & tomba, l'année ſuivante, entre les mains de Théodore Laſcaris, ſon gendre: c'étoit ſon ennemi déclaré. Laſcaris le fit enfermer dans un Monaſtere, où il finit ſes jours. Alexis l'Ange n'avoit ni courage ni ſentiment d'honneur. Pour ſe livrer à la débauche, il avoit abandonné les rênes du gouvernement à ſa femme EUPHROSYNE DUCENE, qui les mania au gré de ſon avarice & de ſon orgueil. S'étant laiſſé battre par les Turcs & les Bulgares, il n'avoit terminé cette guerre honteuſe qu'en achetant baſſement la paix à force d'argent. De ſon mariage, il laiſſa trois filles,

IIe SUITE DES ROIS DES BULGARES.

PIERRE II, OU CALO-PIERRE, ET ASAN I.

1186. PIERRE, dit auſſi CALO-PIERRE, & ASAN, ſon frere, iſſus du ſang royal de Bulgarie, prenant prétexte d'un refus que l'Empereur Iſaac leur avoit fait, excitent les Bulgares, l'an 1186, à ſecouer le joug des Romains, & parviennent à ſe faire proclamer Rois de Bulgarie. Non ſeulement ils chaſſerent du pays les Romains, mais ils allerent les chercher chez eux. L'an 1195, ils remporterent une grande victoire ſur le Sébaſtocrator Iſaac, envoyé contre eux par l'Empereur Alexis l'Ange. Aſan fut tué la même année, & non l'an 1189, comme le marque Raoul de Diceto, par Jean, ſon oncle, après 9 années de régne, ſuivant Nicétas. Pierre vengea la mort de ſon frere ſur l'aſſaſſin qu'il défit & chaſſa du pays; mais il fut tué lui-même peu de tems après. Aſan laiſſa deux fils, Jean & Alexandre.

JOANNICE, OU JEAN I.

1196. JOANNICE, ou JEAN I, dit auſſi CALO-JEAN, s'empara du trône de Bulgarie après la mort du Roi Pierre, ſon frere, qu'il avoit vaillamment ſervi dans ſes expéditions. C'étoit une uſurpation ſur ſes neveux. Pour le poſſéder ſous un titre ſpécieux, il rechercha la protection du S. Siége, lui ſoumit ſon Royaume, & envoya demander par une Ambaſſade ſolemnelle la Couronne Royale au Pape Innocent III. Il y eut à ce ſujet pluſieurs négociations, dont l'iſſue fut que le Pape lui députa, l'an 1204, le Cardinal Léon, ſon Légat, qui le couronna Roi de Bulgarie & de Valachie, le 8 Novembre, à Trinove qui, d'Evêché, fut érigée en Primatiale. Le Légat dans cette cérémonie remit au Roi, de la part du Pape, l'étendard de l'Egliſe. Cependant Joannice, à la faveur des troubles qui agitoient l'Empire Grec, avoit envahi une grande partie de la Thrace. Dans la crainte de perdre ſes conquêtes, il envoya, l'an 1204, une Ambaſſade à Baudouin I, nouvel Empereur de Conſtantinople, pour traiter d'alliance avec lui. Baudouin lui fit dire qu'il ne devoit attendre aucune paix qu'il n'eût reſtitué les terres qu'il avoit uſurpées ſur l'Empire. Cette réponſe imprudente fit un nouvel ennemi à Baudouin qui n'en avoit déjà que trop ſur les bras. La plupart des villes Grecques s'étoient ſoulevées contre les Latins. De ce nombre étoit Andrinople qui, après avoir ſecoué leur joug, reçut dans ſes murs une garniſon Bulgare. Baudouin, étant venu l'aſſiéger, fut pris, le 15 Avril 1205, dans une bataille, par les Cumains qui faiſoient partie de l'armée que Joannice avoit envoyée contre lui. Si l'on en croit Nicétas, le Prince Bulgare ayant l'Empereur en ſon pouvoir, lui fit couper bras & jambes, puis le fit précipiter dans une foſſe pour être dévoré par les oiſeaux de proie. Mais Joannice, répondant au Pape qui lui avoit demandé, l'an 1206, la liberté de Baudouin, aſſure dans ſa lettre, comme on l'a dit ailleurs, qu'il étoit mort en priſon. L'Empereur Henri, ſucceſſeur de Baudouin, ſon frere, ayant recommencé, ſur la fin de la même année, le ſiége d'Andrinople, Joannice, le 23 Décembre, remporta ſur lui devant cette place une nouvelle victoire non moins ſanglante que la premiere. S'étant jetté enſuite ſur toutes les villes de Thrace qui tenoient pour les Francs, il les prit ſans peine, les demantela, & y exerça des cruautés indignes d'un Prince Chrétien. En voici un exemple. Ayant emporté d'aſſaut, le Samedi-Saint 1206, la ville de Varna, il en fit précipiter les habitans dans le foſſé, les enſévelit tout vivans ſous la terre dont il le combla, abattit les murailles, & retourna en Bulgarie après cette Pâque ſanguinaire. Sa retraite fut de près ſuivie de la défection des villes qu'il avoit conquiſes. Irritées de ſa barbarie, elles retournerent d'elles-mêmes ſous la domination des Francs. La guerre continua entre eux & les Bulgares. L'an 1207, après la mort de Boniface, Marquis de Montferrat, Joannice voulut envahir ſon Royaume de Theſſalie, dont il vint aſſiéger la Capitale. Il périt dans cette expédition, laiſſant une fille qui épouſa l'Empereur de Conſtantinople.

VORYLAS, OU PHRORYLAS.

1207. VORYLAS, ou PHRORYLAS, neveu de Joannice, monta ſur le trône de Bulgarie, l'an 1207, après la mort de ſon

Irene, femme d'Alexis Paléologue; Anne, mariée en premieres noces à Isaac Comnene, & en secondes à Théodore Lascaris; Eudocie, qui épousa successivement Etienne, Roi de Servie, Alexis Murzuphle, Empereur, & Léon, qui se rendit maître de Corinthe après la deuxieme prise de Constantinople.

C'est Alexis l'Ange qui créa la dignité de Despote, & qui lui donna le premier rang après l'Empereur, au-dessus de l'Auguste & du César. Les Despotes étoient ordinairement les fils ou les gendres des Empereurs. Le Prince de Valachie, & quelques autres petits Souverains Tributaires du Turc, prennent encore ce titre. On appella Despotats les appanages qu'ils eurent. De-là le nom de Despotat qu'a toujours conservé depuis la Livadie qui est l'ancienne Etolie.

ISAAC L'ANGE *rétabli*, ALEXIS IV, LE JEUNE, SON FILS, NICOLAS CANABÉ, ALEXIS DUCAS, DIT MURZUPHLE.

1203. ISAAC L'ANGE fut tiré de prison le 18 Juillet 1203, & remis sur le trône. Aussitôt il ratifia le traité fait entre les Croisés & Alexis, son fils, qui fut couronné le premier Août de la même année. Le jeune Alexis, maître des affaires, se fit généralement haïr par la dureté avec laquelle il tiroit de ses sujets l'argent qu'il avoit promis aux Croisés. Ceux-ci, de leur côté, tandis qu'ils attendoient leur paiement & la saison propre à s'embarquer, ache-

ROIS DE JÉRUSALEM.

même office à Renaud de Châtillon, son voisin, en lui présentant la coupe. Saladin s'y oppose, accable Renaud de reproches sur les pertes qu'il lui avoit fait essuyer, & finit par le massacrer de sa propre main. Tous les Chevaliers de l'Hôpital & du Temple, qui se trouvent présens, subissent ensuite le même sort à ses yeux & par son ordre. Il envoie les autres prisonniers dans les prisons de Damas sous une escorte qui les tourmente en mille manieres sur la route. C'est avec cette modération qu'il usa de sa victoire. Dans la désolation où la Palestine se trouvoit, privée de ses plus braves défenseurs, il lui fut aisé d'y poursuivre ses conquêtes. Après avoir soumis par sa seule présence, ou celle de ses Lieutenans, un grand nombre de places, dont la principale fut Ptolémaïde, ou S. Jean d'Acre, prise le 8 Juillet, il conduisit son armée devant l'opulente ville de Tyr, qui osa soutenir un siége. Elle étoit réduite aux abois & commençoit à capituler, lorsque, du haut de ses murs, les habitans apperçoivent un vaisseau qui cingloit à pleines voiles vers leur port, & qu'ils reconnurent aux signaux pour être monté par des Chrétiens. Le courage renaît aussitôt dans la place, & la confiance redouble lorsqu'on voit débarquer Conrad de Montferrat, qui venoit cueillir de nouveaux lauriers en Palestine, après avoir délivré l'Empereur Grec, Isaac l'Ange, d'une sédition prête à lui faire perdre le trône. La valeur de ce Capitaine fut telle, qu'il obligea les Musulmans de lever le siége. Saladin va se dédommager sur Ascalon, qui ne se rendit néanmoins, le 4 Septembre 1187, qu'après une brave résistance, & moyennant la délivrance de son Roi. Saladin, après d'autres conquêtes, amene son armée devant Jérusalem, dont le Commandant Balian d'Ibelin lui ouvrit les portes par capitulation, le 2 Octobre 1187, après 14 jours de défense. Il ne resta plus aux Latins que trois places considérables en Orient, Antioche, Tyr & Tripoli. Telle fut la fin du Royaume de Jérusalem, qu'on doit regarder comme la juste punition des crimes des Chrétiens, & la suite de leurs divisions. Saladin reconnoissoit lui-même que sa victoire étoit moins le fruit de sa valeur, que l'effet de la vengeance divine sur les têtes coupables de ses ennemis. Lusignan, après avoir perdu le Royaume de Jérusalem, en perdit encore le titre par la mort de Sibylle, sa femme, arrivée, avec celle de ses 4 enfans, non l'an 1191, comme le marque Alberic, mais l'an 1189. Cette année, ou la précédente, il se fit absoudre du serment qu'il avoit fait à Saladin de ne plus porter les armes contre lui. Ainsi dégagé en apparence, il rassemble une petite armée, avec laquelle il ravage la Syrie, & forme le siége d'Acre au mois d'Août 1189. Sur ces entrefaites, une nouvelle Croisade, (c'est la IIIe) excitée par la perte de Jérusalem, accourt, de toutes les parties de l'Europe, sous la conduite de Philippe Auguste, Roi de France, & celle de Richard, Roi d'Angleterre, au secours de ce Prince. Acre, au bout de 2 ans de siége, est prise par capitulation le Samedi

PRINCES LATINS, OU FRANCS D'ANTIOCHE.

fortune, comme le prétend M. de Vertot d'après Guillaume de Tyr. Son mariage avec Constance se fit, non l'an 1160 comme le marque Gilles de Roye, mais sur la fin de l'année 1152, ou dans le commencement de la suivante au plus tard. (Sébast. Paoli.) L'un des premiers soins de Renaud, devenu Prince d'Antioche, fut de se concilier les Pisans qui étoient alors puissans sur mer. De concert avec Constance, il leur donna un terrein près du port de Laodicée pour y construire une maison vis-à-vis de celle du Temple. Il leur en donna une autre dans Antioche même avec l'exemption de la moitié des péages dans toutes ses terres. Les Lettres expédiées à ce sujet sont du 10 Mai 1154. (Ughelli *in Archiep. Pisan.*) Renaud travailla aussi à se ménager l'amitié de l'Empereur Manuel qui l'employa contre Toros, Prince d'Arménie et de Cilicie, qu'il défit. Mais voyant que Manuel éludoit la récompense qu'il lui avoit promise, il alla, pour se venger, faire une descente en l'Isle de Chypre, où il fit d'affreux ravages, après avoir battu les troupes Impériales. Manuel ne laissa pas impuni cet acte d'hostilité. Il avoit levé, lorsqu'il l'apprit, une armée pour entrer dans l'Arménie. Il changea sa destination, et la conduisit dans la Principauté d'Antioche. Renaud ne se trouvant pas en forces pour résister à un Monarque si puissant, vint au devant de lui en Cilicie, dans l'état le plus humilié, la tête et les pieds nuds, les bras découverts jusqu'au coude, la corde au cou, suivi du peuple d'Antioche, et par ce moyen il obtint son pardon. Guillaume de Tyr (L. XVIII, c. 1,) fait entendre que Renaud se trouva nécessité à cette bassesse par la crainte du Patriarche d'Antioche, qui, pour se venger des mauvais traitemens que Renaud lui avoit fait essuyer quelque tems auparavant, avoit promis à l'Empereur de le livrer entre ses mains avec la place. Manuel fit ensuite son entrée dans Antioche, où il fut reçu avec grand appareil. Il en partit après avoir reçu l'hommage de Renaud, qu'il laissa ainsi paisible possesseur de ses Etats. Mais celui-ci en demeurant soumis à l'Empire ne resta pas en paix vis-à-vis des Sarasins. Il fit diverses entreprises contre eux, dans la derniere desquelles il fut fait prisonnier le 23 Novembre 1160, près de Maresie, par Megedin, Gouverneur d'Alep. Sa captivité fut de 16 années, au bout desquelles il recouvra sa liberté moyennant une forte rançon. La Princesse Constance étant morte dans cet intervalle, Renaud, à son retour, se remaria, vers l'an 1176, avec Etiennete, Princesse de Montreal et de Krac, veuve de Humphroi II, Seigneur de Thoron, Connétable de Jérusalem. L'an 1185, Saladin, pour se venger des pertes fréquentes qu'il lui faisoit essuyer, vient l'assiéger dans le Château de Krac au milieu des fêtes qu'il donnoit pour le mariage d'Humphroi de Thoron, IIIe du nom, son beau-fils, avec Isabelle, sœur cadete de Baudouin, Roi de Jérusalem. Krac, (l'ancienne Pétra) situé dans l'Arabie Pétrée, sur le Carmel qu'il ne faut pas confondre avec la célebre montagne de ce nom, étoit composé d'une ville et d'une citadelle, regardée comme la plus forte place de l'Orient. Saladin emporte la ville, mais il est arrêté sur le pont qui la joint à la citadelle par un seul Chevalier (nommé Iven) dont la résistance donna le tems de rompre derriere lui cette communication. Saladin s'obstine à vouloir faire combler le fossé qui entoure le Château pour arriver aux remparts. Pendant ce travail, qui fut long et pénible, arrive un renfort considérable que le Roi de Jérusalem envoyoit aux assiégés. Saladin est obligé de lever le siége; et quelque tems après les Chrétiens obtiennent de lui une tréve de quatre ans. Mais, au préjudice de ce traité, Renaud, l'an 1186, (Nangis) surprend une caravane de Pélerins Musulmans et la met aux fers. Saladin se récrie à la perfidie. Il avoit tort, suivant un habile Moderne, parce qu'il avoit violé le premier, dit-il, la tréve en donnant ordre à ses Emirs d'envoyer paître leurs troupeaux sur les terres des Francs à la veille d'une abondante moisson. (Paciaudi, *Mem. de' Gran Maestri dell' Ord. Jerosol.* T II, p. 156) Mais le Critique a oublié de fournir la preuve de ce fait ignoré de tous les Modernes, et que nous ne trouvons dans aucun ancien monument. Quoi qu'il en soit, sur le refus que fait Renaud de rendre les prisonniers, le Sultan reprend les armes, et jure de ne point les mettre bas qu'il ne se soit rendu maître de Jérusalem. Il tint parole. La victoire de Tibériade, qu'il remporta au mois de Juillet 1187, lui assura cette conquête. Renaud, fait prisonnier à cette journée après avoir fait des prodiges de valeur, est amené au vainqueur avec les plus distingués de ceux qui eurent le même sort. Saladin l'accable de reproches, et lui donne l'option de se faire Mahométan ou de périr. Renaud préfere généreusement le dernier parti, et le Sultan d'un coup de cimetere lui abat la tête. Albéric dit que de son mariage avec Constance il eut trois filles, dont la premiere épousa Manuel, Empereur de Constantinople, qu'elle fit pere d'Alexis; la 2, nommée Agnès, devint femme de Béla II, Roi de Hongrie; et Alix, la 3e, fut mariée à Azzon VI, Marquis d'Est.

voient de pouſſer à bout les Grecs par leur licence. Alexis Ducas, ſurnommé Murzuphle, de l'épaiſſeur de ſes ſourcils, profita de ce mécontentement pour exciter une ſédition. Elle éclata tout à coup le 25 Janvier 1204. Le peuple, s'étant aſſemblé tumultuairement, demanda un autre Empereur. NICOLAS CANABÉ fut élu ſur le champ, & ſacré au bout de trois jours. Iſaac l'aveugle étoit à l'agonie, & mourut dans ces entrefaites. Murzuphle, s'étant ſaiſi du jeune Alexis, le dépouilla des habits Impériaux, dont il ſe revêtit, & le jetta dans une affreuſe priſon. Il y mit auſſi Canabé. Ayant enſuite eſſayé d'empoiſonner Alexis ſans pouvoir y réuſſir, il l'étrangla le 8 Février 1204. Alexis n'avoit régné que 6 mois & 8 jours. Les Croiſés alors ſe crurent en droit de conquérir l'Empire Grec. La choſe fut ainſi décidée par les Evêques. Les François & les Vénitiens, ayant fait entre eux un traité pour le partage de la conquête, attaquent Conſtantinople, & la prennent par eſcalade le Lundi 12 Avril de l'an 1204 de J. C., 6712 de l'Ere des Grecs, ou de Conſtantinople, Indiction VII, ſelon Nicétas & Ducas. La nuit ſuivante, Murzuphle s'enfuit, après avoir régné deux mois & demi. Le lendemain, on permit le pillage, mais avec défenſe de toucher aux choſes ſacrées, de mettre à mort les habitans, d'attenter à l'honneur des femmes, & avec ordre, ſous peine de la vie, de porter tout le butin dans trois Egliſes déſignées, pour être enſuite diſtribué à chacun dans une proportion équitable. Ces ſages précautions des Chefs furent, à la vérité, mal obſervées. Mais il s'en faut bien que les déſordres, auxquels ſe livrerent les vainqueurs, aient approché de la deſcription horrible qu'en ont faite les Hiſtoriens Grecs. « Les Prêtres & les Moines, qui » ſe trouvoient en grand nombre entre les Croiſés, » travaillerent avec tant de zéle à calmer la fureur » de la victoire, qu'il n'y eut dans la ville que deux » mille hommes de tués, encore le furent-ils preſ- » que tous par des Latins qu'Alexis avoit chaſſés de » Conſtantinople ». (Le Beau.) Les Reliques furent le butin que les Latins ſe crurent le plus permis. Il y en avoit une quantité prodigieuſe à Conſtantinople. Elles ſe répandirent depuis dans les Egliſes d'Occident, & ſur-tout en France. Après la priſe de Conſtantinople, les Croiſés nommerent 12 Electeurs pour choiſir un Empereur, ſix François & ſix Vénitiens. L'élection, s'étant faite le 2e Dimanche après Pâque, (9 Mai), tomba ſur Baudouin, Comte de Flandre. Mais avant que de procéder à cette opération, les Chefs de la Croiſade avoient eu ſoin de ſe réſerver dans la conquête des lots qui reſtraignirent beaucoup le nouvel Empire, & le réduiſirent preſque à la Thrace & à la Méſie. Les Vénitiens ſe donnerent les Isles vers le Péloponèſe, & quelques Villes des côtes de Phrygie, qui n'avoient point ſubi le joug des Turcs; Boniface, Marquis de Montferrat, prit pour lui les provinces ſituées au-delà du Boſphore; le lot de Villehardouin, Maréchal de Champagne, fut l'Achaïe, ou la Grece proprement dite; & Jacques d'Avênes du Haînaut eut l'Isle Eubée, ou le Negrepont pour ſon partage. L'Empereur Latin n'avoit même la ſouveraineté que dans un quart de la ville de Conſtantinople, dont les 3 autres quarts étoient partagés entre les François & les Vénitiens.

ROIS DES BULGARES.

oncle. Pour s'y maintenir, il épouſa SCYTIDE, ſa tante, ſœur de Joannice. Il eut, comme ſon oncle, la guerre avec les Francs, mais il ne la fit pas avec le même bonheur. L'an 1208, il perdit contre eux, le 31 Juillet, une grande bataille, après laquelle on vit reparoître en Bulgarie Jean Aſan, ſon couſin. Ce Prince s'étoit retiré en Ruſſie lors de l'uſurpation de Vorylas. Celui-ci, à ſon arrivée, alla ſe renfermer dans Trinove, où Jean Aſan le prit après ſept ans de ſiége. La peine du vaincu fut la dépoſition & la priſon.

JEAN ASAN II.

1215, ou 1216. JEAN ASAN II, fils du Roi Aſan, fut reconnu Roi de Bulgarie l'an 1215, ou 1216, après s'être rendu maître de Trinove & de la perſonne du Roi Vorylas, ſon couſin. L'an 1220, il reçoit dans ſes Etats Robert de Courtenai à ſon paſſage pour aller prendre poſſeſſion du trône de Conſtantinople, & l'accompagne juſque ſur les terres de l'Empire avec Béla & Coloman, tous deux fils du Roi de Hongrie, ſon beau-pere & neveu de Robert par leur mere. (Du Cange.) L'année ſuivante, Aſan eut la guerre avec Théodore l'Ange, Empereur de Theſſalonique qui lui enleva quelques places, après quoi ils firent la paix qu'ils cimenterent par un traité d'alliance. Mais le Prince Grec l'ayant violé dans la ſuite, Aſan marcha contre lui, faiſant porter à la tête de ſon armée ce traité au bout d'une pique, ſuivant la coutume des Bulgares lorſqu'on manquoit à la foi qu'on leur avoit jurée. On en vint, l'an 1229 ou 1230, à une bataille qui fut très ſanglante. Théodore défait tomba entre les mains du vainqueur qui, l'ayant mis en priſon, le fit aveugler, & donna ſa Principauté à Manuel l'Ange, ſon frere, après l'avoir fait ſon gendre en lui donnant ſa fille en mariage. Théodore & Aſan ſe réconcilierent néanmoins depuis. Le ſecond devenu veuf épouſa la fille du premier, & remit ſur le trône ſon beau-pere. L'an 1235, le Prince Bulgare, s'étant allié avec l'Empereur Jean Vatace, ils allerent enſemble faire le ſiége de Conſtantinople. Mais, battus deux fois par l'Empereur Jean de Brienne, ils furent obligés de ſe retirer. Jean Aſan ſe tourna enſuite du côté des Francs; mais comme il étoit inconſtant, il ne tarda pas à ſe brouiller avec eux; ce qui lui attira les armes d'André, Roi de Hongrie, ſon beau-pere, à la ſollicitation du Pape Grégoire IX. Jean Aſan mourut au mois de Juin 1241. Il avoit épouſé, 1° MARIE, fille d'André II, Roi de Hongrie, morte en 1237, dont il eut Caloman qui ſuit, Alexandre & Hélene, mariée à Théodore Laſcaris II, Empereur; 2° Irene, fille de Théodore l'Ange, qui lui donna Michel, depuis Roi de Bulgarie, & deux filles.

CALOMAN, OU CALAMAN I.

1241. CALOMAN I, fils de Jean Aſan & de Marie de Hongrie, ſuccéda à ſon pere, dans le Royaume de Bulgarie, en 1241, à l'âge de 12 ans. Du Cange met ſa mort en 1245.

MICHEL.

1245. MICHEL, fils de Jean Aſan & d'Irene, monta ſur le trône de Bulgarie l'an 1245, après la mort du Roi Caloman, ſon frere. Comme il étoit fort jeune, l'Empereur Jean Vatace ſe prévalut de ſa foibleſſe pour reprendre la plupart des places que les Bulgares avoient uſurpées ſur l'Empire en Theſſalie & en Thrace. Mais après la mort de Vatace, Michel attaqua les Grecs à ſon tour. La paix ſe fit enſuite entre ce Prince & Théodore Laſcaris par la médiation d'Urus, Duc en Ruſſie, beau-pere de Michel. L'an 1258, & non 1257, comme le marque Du Cange, Michel fut tué près de Trinove, par Caloman, ſon oncle. Sous ſon régne, les Tartares firent une irruption en Bulgarie.

CALOMAN II.

1258. CALOMAN II, fils d'Alexandre, & petit-fils d'Aſan, Roi de Bulgarie, après avoir tué Michel, ſon neveu, épouſa ſa veuve, & s'empara du trône. Il ne jouit pas long-tems de l'un ni de l'autre. Urus, Duc de Ruſſie, étant venu ſur les lieux, prit d'aſſaut Trinove, emmena ſa fille, & fit pourſuivre Caloman, qui fut tué dans ſa fuite.

MYTZÈS.

1258, ou 1259. MYTZÈS, beau-frere de Michel dont il avoit épouſé la ſœur, fut proclamé Roi de Bulgarie après la fuite de Caloman II. Son indolence dégoûta bientôt les Bulgares de ſon gouvernement: ils le dépoſerent, & éleverent ſur le trône, à ſa place, Conſtantin Tech.

La ſuite de l'Hiſtoire de Bulgarie n'offre plus que des Rois

EMPEREURS FRANÇOIS.

BAUDOUIN I.

1204. Baudouin I, Comte de Flandre, fut couronné Empereur, le 16 Mai 1204, dans l'Egliſe de Sainte Sophie. Cette cérémonie faite, les Croiſés procéderent à un nouveau partage. Le Marquis de Montferrat, au lieu des provinces d'au-delà du Boſphore, aima mieux la Theſſalie qui le rapprochoit des Etats du Roi de Hongrie, ſon beau-frere, & on l'érigea en Royaume; le Comte de Blois eut la Bithynie avec le titre de Duché. Un Gentilhomme de Bourgogne, nommé la Roche, obtint Athenes; de là vinrent les Sires de Thebes & les Ducs d'Athenes. Guillaume de Champlite, Seigneur Franc-Comtois, eut l'Achaïe, ou la Grece proprement dite.

EMPEREURS GRECS.

THÉODORE LASCARIS I.

1204. Théodore Lascaris I, époux d'Anne, fille d'Alexis l'Ange, paſſa en Natolie après la priſe de Conſtantinople, & s'y fit reconnoître en qualité de Deſpote. Deux ans après (l'an 1206), il ſe fit proclamer Empereur à Nicée. Il étendit ſa domination dans l'Aſie juſqu'au Méandre, tandis qu'un autre Grec, nommé Maurozume, occupoit ce qui eſt de l'autre côté de ce fleuve. Deux Princes de la Maiſon des Comnenes, David & Alexis, qui étoient freres, s'emparerent

ROIS DE JÉRUSALEM.

13 Juillet (17 de Dgioumadi el Aker, ou II,) de l'an 1191. Le 7 de Septembre ſuivant les Croiſés, après le départ du Roi de France, gagnent, ſous la conduite du Roi d'Angleterre, une grande bataille ſur les Infideles dans la plaine d'Arſoph, ou d'Aſſur (l'ancienne Antipatride, à ce qu'on croit) à 12 milles de Ramlah & 6 de Joppé. S'étant rendus maîtres enſuite de Céſarée, après une nouvelle victoire remportée près de Ramlah, ils déconcertent abſolument les projets de Saladin. La conſternation, où le jettoient ſa double défaite & la perte de ſes meilleures troupes, ſembloient inviter les vainqueurs à marcher droit à Jéruſalem. C'étoit à la vérité le deſſein du Roi d'Angleterre Mais les partiſans du Roi de France s'y oppoſerent par jalouſie. Richard, ſe voyant ainſi contrarié, prit le parti de conclure une tréve de trois ans avec Saladin. (*Voy*. Saladin, Sultan de Damas.)

X. CONRAD et ISABELLE.

1192. Isabelle, ſœur de Sibylle, Reine de Jéruſalem, recueillit ſa ſucceſſion qui lui étoit dévolue de plein droit. Elle étoit mariée pour lors à Humphroi de Thoron, Gentilhomme de Touraine, Seigneur de Montreal, ou Montroyal, & Connétable du Royaume de Jéruſalem. Conrad de Montferrat, à qui la belle défenſe de Tyr avoit mérité la Seigneurie de cette ville & de ſes environs érigés en Marquiſat, fit caſſer ce mariage par un jugement eccléſiaſtique, & épouſa la Princeſſe. Son but étoit d'obtenir, avec ſa main, le titre de Roi. Mais l'attachement de Conrad au Roi Philippe Auguſte fit que Richard, Roi d'Angleterre, s'oppoſa à ſon couronnement. Conrad néanmoins, après le départ du Monarque François, trouva moyen de gagner le Roi d'Angleterre. » L'an 1.92, Richard étant à » Aſcalon, dit la Chronique de Sicard, comme il ſongeoit à » ſon retour, & ſe trouvoit embarraſſé ſur le gouvernement de » la Terre-Sainte, s'informa de toute l'armée à qui plus sûrement il pouvoit confier le pays conquis & celui qui reſtoit à » conquérir. Les avis furent différens; car quelques uns préféroient Gui comme déjà ſacré Roi, quelques autres l'invincible Marquis, & d'autres le Comte de Champagne. Enfin » on élit le Marquis en préſence de toute l'armée, qui confirme » ſon élection. Le Roi lui mande donc de venir recevoir le » ſceptre & les ornemens royaux. Les Lettres de Richard lui » furent préſentées le III des Calendes de Mai (29 Avril); & » le même jour il fut tué (à Tyr) par des aſſaſſins. » (*Voy* Conrad, Marquis de Montferrat.) Gui de Luſignan fut dédommagé de la perte du Royaume de Jéruſalem par le don que Richard lui fit de celui de Chypre. (*Voy*. les Rois de cette Iſle.)

II. HENRI.

1192. Henri, petit-fils de Thibaut IV, Comte de Champagne, fut choiſi, l'an 1192, par Richard, Roi d'Angleterre,

PRINCES LATINS, ou FRANCS D'ANTIOCHE.

A l'égard de la premiere il est certain qu'elle venoit du premier mariage de Constance avec Raymond, comme Nicetas (*in Manuel.* L. III, c. 5,) et Guillaume de Tyr (L. XVIII, c. 30, 31; L. XIX, c. 11,) le disent formellement.

V. BOÉMOND III.

1163. Boémond, surnommé le Bambe ou l'Enfant par les uns, le Baube ou le Begue par les autres, fils de Raymond et de Constance, succéda, l'an 1163, à sa mere dans la Principauté d'Antioche. L'époque de son intronisation est prouvée par une de ses Chartes de l'an 1172, où il compte cette année pour la 9e de son régne. (Sébast. Paoli.) La même année 1163, 2e du régne d'Amauri, suivant Guillaume de Tyr, Boémond s'étant joint au Comte de Tripoli, au Prince d'Arménie, et à d'autres Seigneurs, ils marchent ensemble à la tête de leurs troupes au secours du Château de Harenc, assiégé par le Sultan Noradin. A la vue d'une si belle armée, le Sultan, qui avoit été nouvellement battu dans le Comté de Tripoli, prit le parti de lever le siége et de se retirer plutôt que de s'exposer, en combattant, à une nouvelle défaite. Ils attaquerent en désordre l'ennemi dans sa retraite, et l'ayant obligé de faire volte face, ils furent bientôt mis en déroute, et devinrent le jouet, dit Guillaume de Tyr, de ceux dont quelques momens auparavant ils avoient été la terreur. Dans ce combat, si l'on peut l'appeller ainsi, Boémond, le Comte de Tripoli, Joscelin, fils du Comte d'Edesse, et grand nombre d'autres Seigneurs, furent faits prisonniers et conduits au Château d'Alep. Ce désastre arrivé le 10 Août, fut suivi de la prise de Harenc et de la plupart des places appartenantes à Boémond. Ce Prince recouvra sa liberté l'année suivante par les soins du Roi de Jérusalem. Boémond ne se piquoit pas d'une rigoureuse probité. L'an 1183 ou environ, ayant attiré dans sa capitale Rupin, Prince d'Arménie, sous prétexte d'une entrevue, il l'arrête prisonnier contre le droit des gens, et exige l'hommage de lui pour prix de sa liberté. Sur son refus il entre dans l'Arménie où il se rend maître de plusieurs places. Mais il faut que Livon, frere ou cousin de Rupin, l'ait repoussé à son tour, puisqu'il fut obligé de relâcher ce dernier. L'an 1187, après la prise de Jérusalem, Boémond et son peuple se déshonorerent par un trait de barbarie dont il n'y avoit point d'exemple parmi les Infideles. Saladin avoit renvoyé un grand nombre de prisonniers à la priere de leurs femmes qui, privées d'eux, se voyoient exposées à périr de misere avec leurs petits enfans. Conduits par une escorte que leur avoit donnée ce Prince, sur les terres d'Antioche, au lieu d'y être accueillis charitablement comme des freres, ils trouverent les portes de la ville fermées. On fit plus, on les chassa du territoire, on les poursuivit les armes à la main, on leur enleva jusqu'à leurs habits, et sans respecter ni l'âge ni le sexe, on laissa nuds dans les campagnes les hommes, les femmes et les filles. Une femme se voyant arracher le peu de vivres dont elle nourrissoit son enfant qu'elle tenoit entre ses bras, le jetta furieuse dans la mer, en accablant de malédictions le Comte Boémond et ses sujets. (*Vie de Saladin.*) L'an 1188, Saladin entre dans la Principauté d'Antioche, où il prend jusqu'à 25 villes, sans oser néanmoins attaquer la capitale. (Jauna.) D'autres prétendent qu'il en fit le siége, mais qu'ensuite il le leva moyennant une somme d'argent que le Patriarche d'Antioche lui offrit. La mort de l'Empereur Fréderic, arrivée en Cilicie le 10 Juin 1190, comme il venoit au secours de la Terre-Sainte, jetta un grand deuil parmi les Chrétiens de Syrie. Boémond, sur la nouvelle de cet événement, partit avec le Patriarche pour aller trouver Fréderic, fils de ce Prince, et l'amena avec son armée dans Antioche, où il fut reçu avec solemnité. Frédéric par son conseil y séjourna jusqu'à l'arrivée du Marquis de Montferrat, qui faisoit alors le siége d'Acre. Boémond s'embarqua l'année suivante avec le Roi de Jérusalem pour aller en Chypre au devant de Richard I, Roi d'Angleterre, qui venoit de conquérir cette Isle sur le despote Isaac Comnene. Richard, après avoir fait lier Isaac avec des chaînes d'argent, le remit à Boémond pour le conduire à Tripoli. (*Bened. Petrob.*) Boémond conservoit toujours son caractere. L'an 1194, sur quelques demêlés qui s'élevent entre lui et Livon, Prince d'Arménie, il a recours à la même supercherie dont il avoit usé envers son predécesseur, et veut le surprendre dans une conférence qu'il lui avoit fait proposer. Mais il fut pris lui même au piége et conduit prisonnier en Arménie. Sa délivrance lui coûta cher; il ne l'obtint qu'à des conditions dures et humiliantes. Cependant il y eut entre ces deux Princes une réconciliation sincere. Car, l'an 1200, après la mort de Raymond, son fils aîné, Boémond désigna pour son successeur Rupin, fils de Livon, et lui fit prêter serment par ses sujets. Boémond, son 2e fils,

EMPEREURS FRANÇOIS.

On créa diverſes autres principautés pour récompenſer les différens Chefs de l'armée; mais les mieux partagés furent les Vénitiens. (*V.* Henri Dandolo, *Doge de Veniſe.*) La fuite de Murzuphle ne le déroba pas à la vengeance des Croiſés. Il fut arrêté près du Boſphore par Thierri de Loos, ſuivant Villehardouin, & amené au nouvel Empereur qui, par jugement de ſon Conſeil, le condamna à être précipité du haut d'une colonne très élevée, qui étoit au milieu de la ville; ce qui fut exécuté. *Et oyez*, dit cet Ecrivain, *une grant merveille, que en cele columne, dont il chait aval, avoit images de maintes manieres ovrées el marbre. Et entre celes images ſi en avoit une qui ert laborée en forme d'Empereur, & cele ſi chait outre val. Car de long-tems ert proféticie qui auroit un Empereur en Conſtantinople qui devoit eſtre gitez aval de la columne. Et enſi fut cele ſemblance & cele proféticie averée.* L'année ſuivante, Baudouin fut défait, le 15 Avril, près d'Andrinople, & fait priſonnier par Joannice, Roi des Bulgares, que les Grecs avoient appellé à leur ſecours. Ce Roi barbare, après avoir retenu Baudouin près d'un an dans les fers, lui fit couper les bras & les jambes, & jetta le tronc dans un précipice, où il fut la proie des oiſeaux, & mourut au bout de trois jours. Tel eſt le récit que Nicétas Choniate fait de la mort de Baudouin. Les autres Hiſtoriens ne conviennent pas de ces circonſtances. Meyer & Reynaldi laiſſent en doute s'il fût tué ſur le champ de bataille, ou fait ſeulement priſonnier. Mais la réponſe, que le Roi des Bulgares fit au Pape Innocent III, qui lui avoit écrit pour demander l'élargiſſement de l'Empereur, leve toute difficulté. Joannice marqua au Pape qu'il ne pouvoit lui donner cette ſatisfaction, parce que Baudouin étoit mort dans ſa priſon : *quia debitum carnis exſolverat, cum in carcere teneretur.* (*Geſta Innocentii III*, p. 117.) Baudouin eſt fort loué, même par les Grecs, pour ſa charité, ſa juſtice & ſa chaſteté. (*V.* Baudouin IX, *Comte de Flandre*).

HENRI I.

1206. HENRI I, frere de Baudouin, né à Valenciennes l'an 1174, élu Régent de l'Empire après la bataille d'Andrinople, fut élevé ſur le trône Impérial lorſqu'on ſe crut aſſuré de la mort de Baudouin. Son couronnement ſe fit à Sainte-Sophie le 20 Août 1206. Henri continua la guerre contre les Bulgares, qui furent à la fin réduits à demander la paix. Il tourna enſuite ſes armes contre Théodore Laſcaris, ſon rival, avec lequel il eut une guerre opiniâtre & cruelle. Les hoſtilités finirent par une treve, durant laquelle Henri mou-

EMPEREURS GRECS.

dans le même tems, le premier de la Paphlagonie, le ſecond de Trébizonde & de la Colchide, appellée Lazique dans le bas Empire. Théodore Laſcaris fut le plus grand homme de guerre & le meilleur politique de ſon tems. Il établit une ſage police dans ſes Etats. Placé entre les Latins & les Turcs, il ſoutint avec valeur les efforts obſtinés qu'ils firent de part & d'autre pour le dépouiller. Théodore mourut l'an 1222, après avoir régné 18 ans depuis la priſe de Conſtantinople par les Latins. Il avoit épouſé, 1°, comme on l'a dit, ANNE COMNENE, dont il eut Hélene, mariée à Jean Vatace qui ſuit; Marie, femme de Bela IV, Roi de Hongrie; & Eudoxie; 2° PHILIPPINE, fille de Rupin, Prince d'Arménie, qu'il répudia après en avoir eu un fils mort avant lui; 3°, l'an 1219, MARIE, fille de l'Empereur Pierre de Courtenai, morte peu de tems après ſon époux.

JEAN DUCAS VATACE.

1222. JEAN DUCAS VATACE ſuccéda, l'an 1222, à Théodore Laſcaris, ſon beau-pere. Il ſe trouva pour lors quatre Princes qui prenoient le titre d'Empereur de Conſtantinople; ſavoir, Robert de Courtenai, qui étoit en poſſeſſion de la ville; Jean Ducas Vatace, à Nicée; David Comnene, à Trébizonde; & Théodore Ange Comnene, à Theſſalonique. Vatace fit de rapides conquêtes ſur les François, & reſſerra leur Empire juſques dans le territoire de Conſtantinople. L'an 1240, l'Empereur Baudouin II l'obligea de lever le ſiége de Conſtantinople, qu'il faiſoit pour la troiſieme fois. Ayant fait enſuite la paix avec les Latins, Vatace tourne ſes armes contre les Bulgares, & leur enleve pluſieurs places. Il ſoumit auſſi par la force pluſieurs villes grecques, qui ne vouloient point le reconnoître. Vatace, couvert de gloire & chéri de ſes peuples, mourut, le 30 Octobre 1255, à l'âge de 62 ans, après en avoir régné 33. Il avoit épouſé, 1° HÉLENE LASCARIS, dont il eut Théodore qui ſuit; 2° ANNE, fille na-

ROIS DES BULGARES.

détrônés les uns par les autres, ſans preſque aucune époque certaine de ces révolutions. C'eſt la raiſon qui nous engage à paſſer rapidement ſur les Rois ſuivans.

CONSTANTIN TECH périt dans un combat contre LACHANAS, qui le ſupplanta. Celui-ci, détrôné par JEAN ASAN III, ſe retira chez Nogas, Roi des Tartares, qui le fit aſſaſſiner dans un repas. Ce fut ſous le régne de Conſtantin, ou de Jean, qu'Etienne, Roi de Hongrie, étant venu au mois de Mai 1271 en Bulgarie, ſoumit ce Royaume, & le rendit tributaire de la Hongrie. GEORGE TERTER I renverſa du trône Jean Aſan. Il régnoit en 1291, & prenoit le titre d'Empereur, comme il paroît par une Lettre que le Pape Nicolas IV lui écrivit cette année, pour l'engager à quitter le ſchiſme des Grecs & à rentrer dans la Communion de l'Egliſe Romaine. Nogas, Roi des Tartares, chaſſa Terter, & lui ſubſtitua SMILTZÈS, qui fut enſuite dépoſé par TZACHAS, fils & ſucceſſeur de Nogas. SUVESTILAU, fils de Terter, mis ſur le trône de Bulgarie par Tzachas, tua ſon bienfaiteur, épouſa THÉODORA, petite-fille de l'Empereur Andronic II, & mourut vers l'an 1323. GEORGE TERTER II ſuccéda au Roi Suveſtiſlau, ſon pere, & fut remplacé, après ſa mort par BOESILAU, ſon oncle. Celui-ci fut chaſſé par MICHEL STRASCIMIR qui, ayant épouſé, vers l'an 1324, THÉODORA, veuve de Suveſtiſlau, fut tué dans une bataille contre Michel, Roi de Servie. On mit à ſa place NEDA, ſa premiere femme, qui bientôt après fut chaſſée. ALEXANDRE, petit-neveu de Michel, Roi de Bulgarie, occupa le trône après l'expulſion de Néda. Il prit parti pour l'Empereur Jean Paléologue, dans les guerres qu'il eut avec Cantacuzene. Sur la fin de ſon régne il eut une guerre malheureuſe avec la Hongrie dont il fut obligé de ſe reconnoître vaſſal & tributaire. Alexandre mourut l'an 1350. Straſcimir II, ſon fils, s'étoit fait proclamer Roi de Bulgarie du vivant de ſon pere, au préjudice d'un autre de ſes freres, qu'Alexandre avoit nommé pour lui ſuccéder. Louis, Roi de Hongrie, ſur le refus qu'il fit de lui payer le tribut impoſé à ſon pere, vint en Bulgarie l'an 1362 avec une forte armée, & ayant fait priſonnier Straſcimir, il l'emmena en Hongrie; mais 12 jours après il lui rendit la liberté. SISMAN, nommé auſſi CRAIOVICH & CRATEVICH, autre fils d'Alexandre, étoit alors en poſſeſſion du trône de Bulgarie. Tandis que les deux freres ſe diſputent cet héritage, le Sultan Amurath entre à main armée dans le pays, dont il ſubjugue la plus grande partie. Bajazet, ſon ſucceſſeur, acheva cette conquête l'an 1396, après la bataille de Nicopoli. La Bulgarie devint alors une Province de l'Empire Ottoman.

EMPEREURS FRANÇOIS.

rut, le 11 Juin 1216, dans la 45e année de ſon âge, & la 10e de ſon régne. Il avoit épouſé, 1° AGNÈS, fille du Marquis de Montferrat; 2° N. fille de Joannice, Roi des Bulgares, laquelle, dit-on, l'empoiſonna.

PIERRE DE COURTENAI.

1216. PIERRE DE COURTENAI, Comte d'Auxerre, petit-fils de Louis le Gros, Roi de France, par Pierre de France, ſon pere, époux d'Iſabelle de Courtenai, fut élu, par les

EMPEREURS GRECS.

turelle de Frédéric II, Empereur d'Allemagne.

THÉODORE LASCARIS II.

1255. THÉODORE LASCARIS II, fils de Jean Vatace, lui ſuccéda, l'an 1255. à l'âge de 33 ans, & fut couronné le jour de Noël de la même année. (Manſi.) L'an 1257, il fut attaqué par Michel, Roi des Bulgares, qui re-

ROIS DE JÉRUSALEM.

& les Seigneurs, pour gouverner ce qui reſtoit aux Chrétiens en Paleſtine. Ce Prince, ſuivant Jacques de Vitri, à l'exemple de Godefroi de Bouillon, mais par un motif différent, ne voulut point recevoir la couronne, ni prendre le titre de Roi. L'an 1196, les Princes d'Allemagne, excités par le Pape Céleſtin III, amenent ſucceſſivement de nouvelles troupes en Paleſtine. (c'eſt la IVe Croiſade.) Fiers de ce renfort, les Francs rompent la tréve conclue par le Roi d'Angleterre avec Saladin. Les hoſtilités recommencent de part & d'autre. L'an 1 97, Saphadin, frere de Saladin, met le ſiége devant Jaffa, qu'il réduit, après une longue & vigoureuſe défenſe. Henri, ſur ces entrefaites, tomba d'une fenêtre de ſon Palais d'Acre, & ſe tua, l'an 1197. (*Voy.* Henri II, Comte de Champagne.)

XII. AMAURI II DE LUSIGNAN.

1197. AMAURI DE LUSIGNAN, Roi de Chypre, fut couronné Roi de Jéruſalem l'an 1197, après avoir épouſé ISABELLE, veuve de Henri, & fille d'Amauri I. Le lendemain, ou le ſurlendemain de ſon couronnement, ſe promenant avec ſes Chevaliers hors de Tyr, il fut attaqué par deux Cavaliers qui le bleſſerent dangereuſement. Sa bleſſure guérie, il marcha contre Saphadin qu'il battit, avec le ſecours des Allemands, entre Tyr & Sidon. De-là il alla ſe préſenter devant Baruth qu'il aſſiégea par mer & par terre. S'étant rendu maître de cette place il attaqua Giblet, & l'emporta par l'adreſſe d'un Charpentier. Thoron, dont il fit enſuite le ſiége, eût ſubi le même ſort ſans la trahiſon des Templiers qui, d'intelligence, à ce qu'on prétend, avec Saphadin, engagerent l'armée à renoncer à cette entrepriſe. D'autres aſſurent que ce ſiége eut le même ſuccès que les deux précédens. Ces heureux commencemens ſembloient promettre à Amauri des conquêtes plus étendues; mais ſes eſpérances bientôt s'évanouirent par le départ des Croiſés Allemands : c'étoit toute la reſſource des Chrétiens en Paleſtine. Deux choſes les engagerent à retourner chez eux, 1° la perte de leurs Chefs, les Ducs de Saxe & d'Autriche; 2° la perfidie des Francs de Syrie, qui s'entendoient avec Saphadin pour faire échouer leurs entrepriſes. L'an 1199, la publication d'une nouvelle Croiſade, (on la compte pour la Ve) releva le courage du Roi de Jéruſalem. Mais cet armement fut détourné de ſa deſtination; & au lieu de porter du ſecours en Paleſtine, il fut employé à la conquête de Conſtantinople. Amauri mourut à S. Jean d'Acre le 1 Avril 1205. (*Voy.* Amauri Roi de Chypre.)

XIII. JEAN DE BRIENNE.

1210. JEAN DE BRIENNE, 2e fils d'Erard II, Comte de Brienne, envoyé par le Roi Philippe Auguſte ſur une députation

PRINCES LATINS, OU FRANCS D'ANTIOCHE.

Régent de Tripoli, en prit occasion de se révolter, déclara la guerre à son pere, et le chassa d'Antioche avec le secours des Templiers et des Hospitaliers. Mais bientôt il est abandonné de ses alliés, et le pere rétabli par leurs soins. (Mansi.) Cet événement avoit été précédé de la mort de Henri, Roi de Jérusalem, arrivée l'an 1197. Boémond l'ayant apprise, se rendit en cette capitale avec les autres Princes du Royaume pour lui donner un successeur. L'élection tomba sur Amauri de Lusignan, et Boémond en donna avis à la ville d'Antioche par le moyen d'une colombe. C'étoit un usage emprunté des Sarasins. Car leur coutume est, dit Arnoul de LUBECK, (*Chron. Slav.* L. v, c. 3,) lorsqu'ils se mettent en voyage pour quelques affaires, d'emporter avec eux de leur logis des colombes qui ont des œufs ou des petits nouvellement éclos; et s'il leur arrive ou s'ils apprennent dans la route quelque événement dont il importe, soit à leur famille soit à leur patrie, d'être informée promptement, ils le leur mandent par une Lettre qu'ils attachent proprement sous le ventre de ces colombes qui, relâchées, ne manquent pas de revoler à tire d'ailes vers leurs nids. L'an 1201 fut le terme des jours de Boémond III. Il avoit épousé 3 femmes qu'il répudia successivement; 1° ORGUEILLEUSE, fille du Seigneur de Harenc, qui lui donna les deux fils dont on vient de parler; 2°, l'an 1180, IRENE ou THÉODORA Comnene, nommée par d'autres ESINE ou ESTINE, niece de l'Empereur Manuel dont il eut une fille nommée Constance, qu'il relégua, l'an 1181, en Romanie avec sa mere, pour épouser, 3° SIBYLLE ou ISABELLE, dont il eut Alix, mariée à Gui, Seigneur de Giblet. Ce 3e mariage de Boémond lui attira une excommunication dont il se vengea sur le Patriarche et son Clergé qu'il persécuta. A Sibylle, Boémond substitua une concubine, nommée ISABELLE, dont il fit vendre le mari aux *Mezeaux* (Lepreux) et qui le fit pere de Guillaume mort sans enfans, et de Boémond qui épousa la fille de Pluvian, Sire de Boutron. (Voyez *Aimeri, Patriarche d'Antioche.*)

VI. BOÉMOND IV, DIT LE BORGNE.

1201. BOÉMOND IV, surnommé LE BORGNE pour avoir perdu un œil dans une affaire près du Mont-Liban, fils de Boémond III et d'Orgueilleuse, Régent du Comté de Tripoli depuis la mort de Raymond, son aîné, s'empara de la Principauté d'Antioche après le décès de son pere, au préjudice de Raymond Rupin, son pupille et son neveu. Non content de cette usurpation, il joignit par une autre le Comté de Tripoli à ses Etats d'Antioche, et par là dépouilla entièrement Raymond Rupin. Ces violences demandoient un vengeur. L'an 1203, Livon, Roi d'Arménie, proche parent de Raymond Rupin, enleve Antioche le 11 Novembre, jour de S. Martin, à Boémond; mais elle est reprise 3 jours après. L'an 1204, Marie, Comtesse de Flandre, étant venue à S. Jean d'Acre dans l'espérance d'y joindre Baudouin, son époux, Boémond vient la trouver pour lui apprendre que Baudouin est Empereur de Constantinople, et lui fait hommage de sa Principauté, comme d'une dépendance et d'un ancien fief de l'Empire. (Alberic.) Son dessein étoit de s'assurer par cet acte de soumission l'appui du nouvel Empereur. L'événement ne répondit pas à ses vues. L'an 1205, Livon, d'intelligence avec le Patriarche et les Bourgeois d'Antioche, se rend une seconde fois maître de la ville. Raymond Rupin qui l'accompagnoit, est investi de la Principauté d'Antioche par le Patriarche, après avoir rendu l'hommage-lige à ce Prélat. Il reçoit ensuite l'hommage de toute la Noblesse du pays. Nous avons la Lettre que Livon écrivit au Pape Innocent III, pour lui faire part de ces agréables nouvelles. Raymond Rupin demeura possesseur de la ville d'Antioche l'espace d'environ 3 ans. Mais l'an 1208, une sédition excitee par le Patriarche qui vouloit probablement remettre la place au Roi d'Arménie, donna occasion à Boémond d'y rentrer. Il avoit toujours conservé la citadelle. A la faveur du tumulte il entre avec sa garnison dans la ville, vient à bout facilement des Bourgeois, arrête le Patriarche et le jette dans une prison où il lui fit souffrir plusieurs tourmens. Boémond resta maître d'Antioche jusqu'en 1216 qu'elle fut rendue à Raymond-Rupin par la trahison du Sénéchal de cette Principauté. Mais 3 ans après Boémond la reprit par les intelligences qu'il avoit pratiquées avec Guillaume Farabel, l'un des premiers de la ville. Raymond-Rupin dans sa disgrace alla trouver Livon, Roi d'Arménie, dont il étoit regardé comme l'héritier présomptif. Mais ce Prince moribond alors loin de lui donner asyle le chassa de sa présence, et transmit par testament sa succession à sa fille. La mort de Livon suivit de près cet affront. Exclus de deux Souverainetés qui lui appartenoient de droit, Raymond-Rupin se rendit auprès du Légat Pélage, qui faisoit le siége de Damiete à la tète des Croisés, pour l'engager à le mettre en possession de celle qui venoit de vaquer. Pélage lui donna des troupes avec lesquelles il se fit recevoir dans Tharse. Mais Constant, Régent d'Arménie, l'ayant surpris, l'enferma dans une prison où il finit ses jours après l'an 1222, laissant d'HELVIS, son épouse, fille d'Amauri, Roi de Chypre, qu'il avoit enlevée, l'an 1210, à Eudes de Dampiere, son mari legitime, deux filles, Eschive, morte sans alliance, et Marie, femme de Philippe de Montfort, Seigneur de Tyr.

Revenons à Boémond IV. Il se comporta avec tant de hauteur et de violence à l'égard des habitans d'Antioche et des Hospitaliers,

EMPEREURS FRANÇOIS.

Barons de Constantinople, au refus d'André, Roi de Hongrie, pour succéder à l'Empereur Henri. Etant parti d'Auxerre à cette nouvelle, avec YOLANDE, sa seconde femme, il vint à Rome pour s'y faire couronner par le Pape Honorius III. Le Pontife lui refusa d'abord cette faveur pour deux raisons; la premiere, pour ne pas donner atteinte aux droits du Patriarche de Constantinople; la seconde, parce qu'il ne convenoit pas, selon lui, de couronner en Occident un Empereur d'Orient. Mais à la fin, vaincu par les instances de Pierre & de sa femme, il fit la cérémonie le 9 Avril 1217, non dans l'Eglise de S. Pierre, mais dans celle de S. Laurent, hors des murs, afin que Pierre ne pût s'en prévaloir pour étendre ses prétentions sur l'Empire d'Occident. Pierre s'embarqua ensuite à Brindes sur des vaisseaux de la République de Venise, assiégea, mais inutilement, Duras, qu'elle revendiquoit sur Théodore l'Ange-Comnene, qui s'en étoit rendu maître; & s'avançant de là par terre vers Constantinople, il fut arrêté dans un repas par ce même Théodore, contre la foi d'un traité qu'ils avoient fait ensemble. Ce perfide, qu'il ne faut pas confondre avec Théodore Lascaris, qui régnoit alors à Nicée, passa au fil de l'épée, peu d'heures après, la petite armée de Pierre, & fit mourir, au bout de deux ans, Pierre lui-même en prison. Yolande, qui étoit arrivée par mer à Constantinople, gouverna fort sagement pendant la prison de son mari, & mourut au mois d'Août 1219. Cette Princesse, sœur des Empereurs Baudouin & Henri, eut de son époux, Pierre, destiné à l'état Ecclésiastique; Robert qui suit; Henri, Marquis de Namur après

EMPEREURS GRECS.

prit plusieurs des villes que Vatace lui avoit enlevées. Mais, l'année suivante, Théodore eut l'avantage à son tour, & obligea Michel à demander la paix, qu'il lui accorda. Ce Prince étoit brave, savant & ami de ses sujets; mais d'un caractere impétueux, qui le porta quelquefois à des cruautés. Il ne régna que 3 ans & environ 8 mois, étant mort au mois d'Août 1259. D'HÉLENE, sa femme, fille de Jean Azan, Roi de Bulgarie, il laissa un fils, Jean qui suit, & trois filles, qui épouserent trois Seigneurs Francs.

JEAN LASCARIS ET MICHEL PALÉOLOGUE.

1259. JEAN LASCARIS, fils de Théodore, lui succéda, dans le mois d'Août 1259, à l'âge de 6 ans. Son pere avoit donné par son testament la régence de l'Empire

ROIS DE JÉRUSALEM.

des Barons de Palestine, arriva en grand cortége le 13 Septembre 1210 à S. Jean d'Acre. (Alberic met cette arrivée en 1209. Nous suivons Robert de S. Marien d'Auxerre & Marin Sanut, moins fautifs que lui.) Une ancienne Chronique manuscrite de France raconte qu'étant le cadet de sa Maison, son pere voulut qu'il prît le parti de l'Eglise, & l'envoya pour être Moine à Clairvaux; mais que ce jeune homme, ne se sentant point de vocation à cet état, se sauva chez son oncle, le Seigneur de Châteauvilain, qui le garda chez lui, & lui fit apprendre les exercices de la Noblesse; qu'ensuite des Gentilshommes passant par là, l'emmenerent à des tournois où il se signala de maniere que sa réputation vola jusqu'en Palestine; ce qui toutefois ne le reconcilia pas avec son pere, qui mourut sans lui rien laisser. Mais la Providence pourvut à sa fortune. Le lendemain de son arrivée à Acre il épousa MARIE, fille de Conrad, & de la Reine Isabelle qui lui avoit laissé, par sa mort, le droit au Royaume de Jérusalem. Le Dimanche après la S. Michel (3 Octobre) il fut couronné dans Acre, suivant Bernard le Trésorier, & non à Tyr, comme le marque Sanut. Ces deux places faisoient alors presque tout le Royaume de Jérusalem. Jean de Brienne, avec 300 Chevaliers, & un petit nombre de Croisés, qu'il avoit amenés de France, fit quelques tentatives qui lui réussirent. Fortifié ensuite par une nouvelle Croisade, dont la publication s'étoit faite à l'issue du Concile de Latran, il porta la guerre en Egypte. Le fruit de cette expédition fut la prise de Damiete en 1219; mais deux ans après il fallut la rendre aux Musulmans, par la faute du Légat Pelage, qui se mêloit de diriger toutes les opérations des Croisés, métier où il n'entendoit rien. L'an 1223, Jean de Brienne passe en France pour solliciter de nouveaux secours. Pendant qu'il y séjourne, l'Empereur Fréderic II, ayant épousé une fille de Jean de Brienne & de Marie, se porte pour Roi de Jérusalem, & en prend le titre. Le beau-pere alors prit le parti de rester en Europe. Il passa de France en Italie l'an 1227, & y commanda les troupes de Grégoire IX contre le Duc de Spolete, qui faisoit la guerre à ce Pape au nom de l'Empereur. L'an 1228, il fut appellé par les Barons Latins de Constantinople pour gou-

PRINCES LATINS, OU FRANCS D'ANTIOCHE.

à qui le Legat avoit confié la garde du Château, qu'il s'attira les censures ecclésiastiques, dont il ne fut absous qu'en 1226. (*Rainald. ad h. an. n. 55, 56.*) On ignore ce qu'il fit depuis jusqu'à sa mort arrivée vers la fin de l'an 1233, suivant Bernard le Tresorier, continuateur de Guillaume de Tyr. Il avoit épousé, en premieres noces, PLAISANCE DE GIBLET, dont il eut 4 fils et 2 filles. Les fils sont Raymond qui fut tué par les Assassins à Tortose en Phénicie; Boémond qui suit; Philippe qui devint Roi d'Arménie après la mort de Livon I dont il avoit épousé la fille; et Henri, tige des Rois de Chypre. Les 2 filles de Boémond moururent en bas age. MÉLISSENDE, sa seconde femme, fille d'Amauri, Roi de Chypre, et d'Isabelle, Reine de Jérusalem, lui donna 2 filles; Helvis, morte en bas âge; et Marie, femme de Fréderic, bâtard de l'Empereur Fréderic II. Cette Princesse vendit, l'an 1277, à Charles d'Anjou, Roi de Sicile, ses droits sur le Royaume de Jérusalem. Boémond épousa en troisiemes noces, l'an 1222, ALIX de Jérusalem, veuve de Hugues de Lusignan, Roi de Chypre, et fille aînée de Henri, Comte de Champagne, et d'Isabelle, Reine de Jérusalem. Ce mariage fut cassé, l'an 1228, pour cause de parenté.

VII. BOEMOND V.

1233. BOÉMOND V succéda, dans les Etats d'Antioche et de Tripoli, à son pere Boémond IV. L'an 1244, les Kharismiens, étant venus fondre sur la Syrie, obligerent Boémond à se rendre leur tributaire. Il eut ensuite la guerre avec Aiton I, Roi d'Arménie. Elle fut longue et vive. S. Louis étant venu en Palestine l'an 1250, ménagea une tréve entre les deux Princes. Sanut (p. 220) met la mort de Boémond en 1251; mais le P. Sebastiano Paoli la recule jusqu'en 1253, se fondant sur une Charte de Boémond VI, où il compte l'année 1262 pour la neuvieme de son régne. Nous pensons qu'il y a dans le chiffre erreur de copiste, et qu'au lieu de IX on doit lire XI. Ce que nous allons dire sur Boémond VI en fournira la preuve. Boémond V laissa de son épouse LUCIE, fille du Comte Pol de Rome, un fils qui fut son successeur, et Plaisance, mariée à Henri I, Roi de Chypre. (Sebast. Paoli.)

VIII. BOÉMOND VI.

1251. BOÉMOND VI, après la mort de son pere Boémond V, fut reconnu Prince d'Antioche, Comte de Tripoli et Seigneur de Tortose. Comme il n'étoit alors âgé que de 14 ans, sa mere se fit adjuger le bail de la Principauté: emploi dont elle s'aquitta mal. L'an 1253, Boémond vint avec elle trouver le Roi S. Louis à Jaffa ou Joppé. » Le Roy, » dit le Sire de Joinville, les reçut hounorablement; et fist le Roy » Chevalier le Prince d'Antioche qui n'estoit que de l'age de 16 » ans. Mais oncques si sage enfant ne vy de tel eage. Et quand il » fut Chevalier, il fist une requeste au Roi: c'est à savoir qu'il » parlast à luy de quelque chose qu'il vouloit dire en la présence de » sa mere, ce qui luy fut octroyé. Et fut sa demande telle, et dict: » *Sire, il est bien vrai que Madame ma mere, qui cy est presente, me* » *tient en bail, et m'y tiendra encore jusqu'à quatre ans. Par quoy elle* » *joist de toutes mes chouses, et n'ay puissance encore de rien faire.* » *Toutefois si me semble il qu'elle ne doit laisser mye perdre ne dechoir* » *ma terre: ... car ma cité d'Antioche se pert entre ses mains. Pourtant,* » *Sire, je vous supply humblement que le luy vueillez remonstrer, et* » *faire tant qu'elle me baille deniers et gents, afin que je aille secourir* » *mes gents qui sont dedans ma cité, ainsy qu'elle le doit bien faire.* » Après que le Roy eust entendu la demande que le Prince faisoit,

EMPEREURS FRANÇOIS.

Philippe; Baudouin, successeur de Robert; Marguerite, nommée Sibylle par Alberic dans sa Chronique, mariée, vers l'an 1210, à Raoul III, Seigneur d'Issoudun; puis, en 1217, à Henri, Comte de Vianden au Duché de Luxembourg; Elisabeth, dite aussi Sibylle, femme, 1° de Gaucher, fils de Milon IV, Comte de Bar-sur-Seine; 2° d'Eudes de Bourgogne, Seigneur de Montaigu; Yolande, 2ᵉ femme d'André II, Roi de Hongrie; Marie alliée, en 1219, à Théodore Lascaris I, Empereur des Grecs; Eléonore, femme de Geofroi de Villehardouin II du nom, Prince d'Achaïe; Constance & Sibylle mortes à Fontevraut. (*Voy.* Agnès, *Comtesse de Nevers*, premiere femme de Pierre de Courtenai.

ROBERT DE COURTENAI.

1221. ROBERT, second fils de Pierre & d'Yolande, succéda dans l'Empire à son pere l'an 1219, au refus de son aîné Philippe, Comte de Namur. Etant parti de France sur la fin de 1220, il fut couronné à Sainte Sophie de Constantinople le 25 Mars 1221. Pendant l'interrégne il y avoit eu deux Régens de suite, Conon de Béthune, Sénéchal de Romanie, qui mourut peu de mois après avoir été nommé par les Barons, & Marin Michel, qui remit à Robert le gouvernement après son sacre. Robert, indolent, voluptueux, donna lieu par sa négligence à l'établissement de deux nouveaux Empires; outre l'Empire de Nicée; savoir, celui de Trébizonde, & celui de Thessalonique. Jean Vatace, Empereur de Nicée, après avoir battu Robert, l'an 1224, à la journée de Pimarin, & resserré par ses conquêtes l'Empire des Latins dans le territoire de Constantinople, obligea Robert à lui demander la paix, & ne la lui accorda qu'à des conditions humiliantes. Robert mourut, en 1228, du chagrin que lui causa l'outrage qu'on avoit fait à une Demoiselle d'Artois, qu'il vouloit épouser.

BAUDOUIN II ET JEAN DE BRIENNE.

1228. BAUDOUIN II, fils de Pierre de Courtenai & d'Yolande, né à Constantinople, succéda, l'an 1228, à Robert, son frere, n'ayant tout

EMPEREURS GRECS.

à George Muzalon; mais les Grands s'éleverent contre Muzalon, qui fut assassiné neuf jours après la mort de Théodore. On mit à sa place MICHEL PALÉOLOGUE, qui fut proclamé Empereur, le premier Décembre, à Magnésie, & ensuite couronné, l'an 1260, à Nicée. L'an 1261, la ville de Constantinople ayant été reprise la nuit du 25 Juillet par le César Alexis Stratégopule, Michel, qui étoit en Asie, partit en diligence pour s'y rendre, & y fit son entrée le 14 Août 1261. La même année, il fit aveugler Jean Lascaris, le jour de Noël, malgré les sermens qu'il lui avoit faits. Michel Paléologue travailla beaucoup pendant son régne à réunir les deux Eglises. Il signa l'acte d'union au mois d'Avril 1277, & envoya au Pape la formule de sa profession de foi & de son serment d'obéissance; ce qui souleva les Grecs schismatiques contre lui, & occasionna des révoltes. D'un autre côté, le Pape Martin IV étoit si persuadé du peu de sincérité de la soumission de Michel, qu'il l'excommunia, comme fauteur du Schisme & de l'Hérésie des Grecs, le 18 Novembre 1281. Michel

ROIS DE JÉRUSALEM.

verner l'Empire d'Orient pendant la minorité du jeune Baudouin. Jean de Brienne mourut le 23 Mars 1237. Il avoit épousé, comme on l'a dit, 1° MARIE, fille de Conrad de Montferrat & d'Isabelle, qui lui donna Yolande, femme de l'Empereur Fréderic II; 2° BERENGERE DE CASTILLE, dont il eut 3 fils, & une fille, Marie, qui épousa l'Empereur Baudouin II. Sanut se trompe en mettant la mort de la Reine Marie en 1219. Innocent III atteste, dans une de ses lettres (L. XV, ép. 208,) qu'elle mourut en 1212.

L'an 1229, l'Empereur Fréderic II, étant arrivé en Palestine, entra dans Jérusalem, & en prit possession le 17 Mars, en vertu d'un traité fait avec Mélédin, ou Malek-Kamel, Sultan d'Egypte. Mais au mois de Mai suivant il s'en retourna en Europe, laissant Richard Felingher, son Maréchal, pour gouverner le pays. Ce fut un malheur pour la Palestine, suivant Sanut qui accuse cet Officier d'avoir semé la discorde parmi les Barons & consommé le mal que son maître avoit ébauché dans la Terre-Sainte. L'an 1239, Raoul, Seigneur de Coeuvres, frere de Jean II, Comte de Soissons, ayant épousé la Reine Alix, veuve de Hugues, Roi de Chypre, demanda le Royaume de Jérusalem au nom de sa femme, comme étant petite-fille du Roi Amauri. La Noblesse du pays se contenta de lui en accorder la garde, sans préjudice des droits de Conrad, fils de Fréderic II. Mais Raoul, se voyant méprisé, abandonna la Palestine & sa femme, & reprit la route de France. (Martenne *Ampl. Coll.* T. V, p. 724.) Par sa retraite, le pays resta dans une espece d'anarchie, & Jérusalem retomba au pouvoir des Musulmans, qui ruinerent les nouvelles fortifications que les Francs y avoient faites. (*Voy.* Nodgemeddin, Sultan de Damas.)

L'an 1241, Saleh-Ismaïl, Sultan de Damas, enleve aux Croisés Ascalon dont la garde avoit été confiée par l'Empereur aux Chevaliers de l'Hôpital. Mais l'année suivante ce même Sultan de Damas remet aux Francs cette place avec Jérusalem & Tibériade, afin de les avoir pour alliés dans la guerre qu'il méditoit contre le Sultan d'Egypte.

PRINCES LATINS, OU FRANCS D'ANTIOCHE.

» il fist et pourchassa tant à sa mere, qu'elle lui bailla grants deniers. Et s'en alla le Prince d'Antioche en la cité, là où il fist merveilles. Et dès lors pour l'honneur du Roy il escartela ses armes qui sont vermeilles avec les armes de France. » On voit par ce récit qu'en 1253 le bail de la Principauté d'Antioche étoit déja depuis un assez long-tems entre les mains de la veuve de Boémond V, et que par conséquent son époux n'étoit pas mort cette année, comme le prétend Sebastiano Paoli. Boémond VI ne soutint pas tout à fait les grandes espérances qu'il avoit données dans son bas âge. L'an 1257, étant venu à S. Jean d'Acre, avec la Reine de Chypre, sa sœur, il prit parti imprudemment pour les Vénitiens contre les Génois. Il entretint par là des dissensions qui entraînerent la ruine des affaires de la Terre-Sainte. L'an 1268, il perdit Antioche, qui fut emportée d'assaut le 29 Mai, suivant Sanut, ou le 12 Juin, selon les Arabes, par le Sultan Bibars ou Bondochar. On fait état de 100000 captifs que le vainqueur emmena de cette ville, outre 17000 qu'il fit massacrer sur la place. L'an 1274, Boémond finit ses jours à Tripoli le 20 Mars, selon le Continuateur de Guillaume de Tyr. Sanut met sa mort l'année suivante. Il avoit épousé, l'an 1254, ISABELLE, ou SIBYLLE, fille d'Aiton, Roi d'Arménie, dont il eut Boémond, son successeur; Isabelle, morte jeune; Marie, femme de Nicolas de Saint-Omer; Lucie, qui épousa, l'an 1280, Nargat ou Najare de Touci, Grand Amiral de Sicile.

IX. BOÉMOND VII.

1274. BOÉMOND VII succéda, en bas âge, à son pere Boemond

EMPEREURS FRANÇOIS.

au plus que 11 ans. JEAN DE BRIENNE, ci-devant Roi de Jérusalem, & alors occupé à faire la guerre en Italie à l'Empereur Frédéric II, son gendre, pour le Pape Grégoire IX, fut appellé, l'an 1229, par les Barons, avec la permission du Pontife, pour gouverner pendant la minorité de Baudouin : il gouverna effectivement avec titre d'Empereur à vie depuis l'an 1231, époque de son arrivée, jusqu'en 1237, & mourut, le 23 Mars de cette année, à l'âge de 89 ans. C'étoit un vieillard vénérable & vigoureux, qui joignoit à une taille avantageuse & bien proportionnée, beaucoup de probité, de prudence & de valeur. Baudouin, à la mort de son tuteur, étoit en Flandre, où il sollicitoit du secours contre les Grecs. De retour il remporta des avantages considérables sur eux l'an 1240 : mais ne se trouvant plus en forces les années suivantes, il vint en Italie, sur la fin de 1244, pour implorer de nouveaux secours. Ceux qu'il obtint ne détournerent point le malheur qui le menaçoit. L'an 1261, le César Alexis Stratégopule, envoyé par l'Empereur Michel Paléologue contre Michel, Despote d'Epire, s'empara de Constantinople, sans dessein prémédité, la nuit du 25 Juillet. Baudouin, réduit alors à se sauver dans une barque, passe dans l'Isle de Négrepont, & de là en Italie, où il mourut sur la fin de 1273. Ainsi finit la domination des Francs à Constantinople, dont ils avoient été maîtres l'espace de 57 ans. Baudouin laissa de MARIE, sa femme, fille de Jean de Brienne, qu'il avoit épousée l'an 1234, un fils, nommé Philippe, qui mourut, l'an 1274, avec le vain titre d'Empereur de Constantinople. *C'est Empereur*, dit le Miroir Historial en parlant de Baudouin, *estoit jeune de sens & de simple gouvernement. Il despendit le sien follement; par quoy ses Chevaliers le laisserent.* (*V.* Baudouin II, Comte de Namur).

EMPEREURS GRECS.

mourut le 11 Décembre 1282, après 23 ans de régne, selon Pachymere. De THEODORA DUCENE, sa femme, petite-niece de Vatace, morte le 16 Février 1284, il eut Andronic, son successeur; Irene, femme de Jean Asan III, Roi des Bulgares; Eudoxie, mariée à Jean Comnene, Empereur de Trébizone; Anne, femme de Michel Crotulas, fils de Michel l'Ange, Empereur de Thessalonique.

ANDRONIC II PALÉOLOGUE, DIT LE VIEUX.

1282. ANDRONIC II PALÉOLOGUE, né l'an 1258, couronné Empereur le 8 Novembre 1273, succéda, le 11 Décembre 1282, à Michel Paléologue, son pere. C'étoit un Prince crédule, timide, irrésolu. Séduit par les Schismatiques, il commença son régne par rompre l'union avec les Latins, & persécuta ceux qui demeuroient attachés à l'Eglise Romaine. Andronic, se sentant incapable de résister aux ennemis de l'Empire, acheta d'eux la paix, & accabla son peuple d'impôts pour les satisfaire. Il altéra les monnoies, & par là fit tomber le commerce avec l'étranger. Voici un exemple éclatant de sa crédulité. L'an 1290, il fit mettre, sur quelques faux rapports, Constantin, son frere, dans une cage de fer, où ce Prince mourut au bout de 16 ans. L'Empereur, dans la suite, reçut la juste peine de cette inhumanité. L'an 1328, Andronic, son petit-fils, qu'il avoit fait couronner Empereur trois ans auparavant, s'étant rendu maître de Constantinople le 24 Mai, s'empara de toute l'autorité, laissant seulement à son aïeul les ornemens Impériaux, avec un appartement dans le Palais, d'où il lui défendit de sortir. Réduit en cet état, le vieil Empereur prend l'habit Monastique, sous le nom d'Antoine. Il vécut ainsi trois ans & neuf mois, & mourut, le 13 Février 1332, à l'âge de 74 ans, après un régne de 50 ans, à compter depuis 1282 jusqu'à sa mort. Il avoit épousé, 1° ANNE, fille d'Etienne V, Roi de Hongrie, dont il eut Michel, couronné Empereur le 21 Mai 1294, & mort en 1320; & Constantin; 2° IRENE, fille de Guillaume le Grand, Marquis de Montferrat, qui lui donna trois fils & une fille.

ANDRONIC III PALÉOLOGUE, DIT LE JEUNE.

1332. ANDRONIC III, fils de Michel & petit-fils d'Andronic le Vieux, né vers l'an 1295, associé à l'Empire, & couronné le 2 Février 1325, succéda, l'an 1332, à son aïeul, qu'il avoit dépossédé 4 ans auparavant. En montant sur le trône, il trouva les affaires dans un état déplorable. Elles ne firent qu'em-

ROIS DE JÉRUSALEM.

L'an 1244, les Kharismiens, ou Khouaresmiens, chassés de leur patrie par les Tartares, se jettent sur la Palestine, prennent Jérusalem au mois d'Octobre de la même année, & y exercent les plus grandes cruautés. Depuis ce tems aucun Prince Chrétien ne posséda cette ville, quoique quelques uns aient porté jusqu'à nos jours le titre de Roi de Jérusalem. Enfin les Chrétiens de la Palestine s'affoiblissant de jour en jour, & perdant d'année à autre les places qu'ils y avoient, ils en furent entiérement chassés après la prise d'Acre, qui fut emportée d'assaut, pillée & brûlée par le Sultan Kalil Ascraf le 18 Mai 1291.

PRINCES LATINS, ou FRANCS D'ANTIOCHE.

VI, sous la tutele de Sibylle, sa mere, et de l'Evêque de Tourtouse, comme le marque une ancienne Chronique Françoise. Il établit sa résidence à Tripoli, dont il fit hommage à Charles I, Roi de Sicile et de Jérusalem, entre les mains du Bailli d'Acre. Son caractere pétulant et indiscret lui attira de grands démêlés avec les Templiers. Il en eut aussi avec l'Evêque de Tripoli qu'il obligea d'abandonner la Terre-Sainte. L'an 1287, le 13 Avril, Tharanthai, Général de Kelaoun, Sultan d'Egypte, enleva, au Prince d'Antioche, Laodicée, ou Ladikia, nommée Lycie par Sanut, et la rasa. Boémond étant mort, le 19 Octobre suivant, sans laisser d'enfans, il y eut contestation entre Sibylle, sa mere, et Lucie, sa sœur, femme de Najare de Touci, Gentilhomme François, touchant la succession au Comté de Tripoli. Le Sultan Kelaoun trancha ce différend par la prise de Tripoli qu'il fit brûler le 26 Avril 1288. Toutes les autres places de ce Comté tomberent en même tems sous sa puissance, ainsi que celles de la Principauté d'Antioche. Les Croisés, par ces pertes, se trouverent réduits aux seules villes de S. Jean d'Acre, de Tyr et de Sidon. Boémond avoit épousé MARGUERITE de Beaumont, fille de Louis de Brienne, Vicomte de Beaumont au Maine. Devenue veuve, Marguerite revint en France, se retira à Tonnerre auprès de Marguerite, veuve de Charles I, Roi de Sicile, et y mourut le 28 Avril 1328.

N. B. On s'est trompé à l'article des Princes d'Antioche, page 439, en faisant Tancrede neveu de Boémond I. Il étoit son cousin, étant fils d'Emme, sœur de Robert Guiscard.

pirer sous son régne, malgré les efforts qu'il fit pour les rétablir. L'an 1333, les Turcs lui enleverent Nicée, dont ils firent leur capitale. Les Vénitiens, voyant que les conquêtes de ces Infideles s'étendoient sur leurs terres, forment, pour les repousser, une ligue, dans laquelle ils firent entrer le Pape Jean XXII, l'Empereur Andronic, les Rois de France, de Naples, de Chypre & le Grand-Maître de Rhodes. Mais tout le fruit du grand armement que firent ces Confédérés, se borna à une victoire stérile qu'ils remporterent sur les côtes de Grece. L'an 1339, Andronic envoya des Ambassadeurs au Pape Benoît XII, pour traiter de la réunion. Barlaam, Chef de cette Ambassade, proposa la convocation d'un Concile général pour applanir toutes les difficultés. Mais cette voie n'étant point praticable pour lors, les choses resterent au même état. L'Empereur & sa femme étoient fort attachés à la doctrine des Quiétistes & à Grégoire Palamas, leur Chef. On a déjà dit ailleurs que ce Prince, l'an 1341, ayant assemblé dans son Palais un Concile sur ce sujet, il y harangua, quoique malade, avec tant de véhémence en faveur du Quiétisme, que son mal, étant augmenté, l'emporta 4 jours après (le 15 Juin). Ce Prince fut extrêmement regretté de ses sujets, dont il avoit mérité l'amour & le respect par ses grandes qualités. On ne doit pas lui faire un crime particulier de la cause de sa mort. C'étoit, depuis long-tems, la manie des Empereurs Grecs de vouloir se mêler dans toutes les querelles Théologiques & de s'en rendre les arbitres. Andronic III avoit régné 13 ans depuis l'expulsion de son aïeul. Il laissa deux fils, Jean & Michel, sous la tutele de l'Impératrice ANNE DE SAVOIE, leur mere, & sa seconde femme. Il avoit épousé en premieres noces JEANNE, fille de Henri le *Merveilleux*, Duc de Brunswick-Grubenhagen.

JEAN I PALÉOLOGUE ET JEAN CANTACUZENE.

1341. JEAN PALÉOLOGUE, fils d'Andronic le Jeune, né, le 18 Juin 1332, à Didimotique, succéda, le 15 Juin 1341, à son pere, & fut couronné le 19 Novembre suivant. Comme il étoit mineur, Jean d'Apri, Patriarche de Constantinople, & Jean Cantacuzene, Grand-Domestique, voulurent s'attribuer chacun la conduite de l'Etat. Celui-ci prit même les ornemens Impériaux dès le 26 Octobre 1341, se portant pour collégue & protecteur du jeune Prince. Cinq ans après, il se fit couronner Empereur dans Andrinople par Lazare, Patriarche de Jérusalem, & fit ouvertement la guerre à Jean Paléologue. Ce furent, selon lui, les calomnies du Général Apocauque & du Patriarche de Constantinople, qui l'obligerent d'en venir à cette extrémité. Plusieurs villes entrerent dans son parti, sans se faire prier; il en soumit d'autres par les armes. Enfin il entra par surprise dans CP. le 8 Janvier 1347, au moyen d'une ouverture que ses partisans avoient faite dans le mur. Jean Paléologue & sa mere avoient alors d'autres soins plus importans, selon eux, que celui de se mettre en garde contre les entreprises de ce rival. Ils étoient occupés à faire déposer dans un Concile le Patriarche Jean d'Apri pour son opposition à la doctrine de Palamas (*). Maître de la ville Impériale, Jean Cantacuzene s'y fit couronner de nouveau, le 13 Mai, avec IRENE, sa femme. La misere où l'Empire étoit réduit, parut bien à cette cérémonie. Les couronnes qu'on y employa n'étoient que de pierres fausses, & le repas n'y fut servi qu'en vaisselle de terre & d'étain. Jean Paléologue, après avoir fait la paix avec Cantacuzene, s'étoit alors retiré à Thessalonique pour y faire sa résidence, laissant à celui-ci Constantinople. Mais la bonne intelligence ne fut point durable entre eux. L'an 1353, pressé par les Turcs & par Jean Paléologue, Cantacuzene se tourne du côté de l'Occident pour avoir du secours. Dans cette vue, il envoie une députation au Pape Innocent VI, nouvellement élu, témoignant désirer la réunion. Pour maintenir le trône dans sa famille, l'an 1354, au mois de Février, il fit couronner Empereur son fils, Matthieu Cantacuzene. Mais Jean Paléologue étant rentré dans Constantinople au mois de Janvier 1355, Jean Cantacuzene, pour n'être pas la cause de nouveaux troubles, prit le parti d'abdiquer; & s'étant fait Religieux sous le nom de Joseph, il alla se renfermer dans le Monastere de Mangane. Sa femme IRENE embrassa le même état sous le nom d'Eugenie. De leur mariage sortirent, outre Matthieu dont on vient de parler, trois autres fils, Thomas, Manuel, Prince de Sparte, Andronic; & trois filles, Hélene, femme de Jean Paléologue; Marie, qui épousa Nicéphore; & Théodora, femme d'Orcan, Sultan des Turcs. On a de Jean Cantacuzene des mémoires de sa vie & d'autres ouvrages. La retraite de ce Prince entraîna la chûte de son fils aîné. Matthieu, battu, pris & envoyé en exil dans la même année, fut obligé, l'année suivante, de quitter la pourpre, à l'exemple de son pere. Cependant les Turcs continuoient de faire des progrès sur les terres de l'Empire, & s'approchoient de Constantinople en subjuguant tout ce qui l'environnoit. L'an 1369, Jean Paléologue vint en Occident solliciter du secours contre ces Infideles. Il vit à Rome le Pape Urbain V, entre les mains duquel il fit une profession de Foi très orthodoxe; mais il ne remporta de son voyage que de vaines promesses. L'an 1373, Andronic, fils de l'Empereur, & Cuntuza, fils du Sultan Amurath, s'étant rencontrés, conspirent ensemble contre les jours de leurs peres. Le complot ayant été découvert, Amurath fait crever les yeux à son fils; Andronic est mis en prison, avec sa femme & son fils Jean, dans le Fort d'Anemio, par ordre de Jean Paléologue, & privé seulement d'un œil, ainsi que Jean, son fils. Délivré au bout de deux ans par les Génois établis à Galata, il arrête son pere, & le traîne avec Manuel, son autre fils, dans la même prison où il avoit été dans les fers. L'Empereur s'échappe au bout de deux ans, & se réfugie auprès du Sultan Bajazet, qui lui fournit des troupes avec lesquelles il rentra dans Constantantinople. Andronic se retire à Sélivrée, où il finit ses jours. Dans la crainte que Bajazet ne lui enleve Constantinople, dont les murs faisoient presque les bornes de l'Empire, Jean Paléologue la fait fortifier. Mais Bajazet lui mande de faire démolir les ouvrages qu'il a commencés, avec menace, s'il n'obéit promptement, de faire crever les yeux à son fils Manuel, qui est à la Cour Ottomane. L'Empereur, en conséquence, fait abattre les fortifications qu'il a élevées. Ce Prince, aussi méprisé que méprisable, dépourvu de talens &

(*) Ce Concile est marqué le dernier sous l'année 1347 dans notre Chronologie des Conciles; il devroit être le premier.

de vertus, livré aux femmes, à la crapule, à la chasse & au jeu, incapable de prévoir les dangers, & ne sentant les malheurs que lorsqu'il en étoit accablé, finit ignominieusement ses jours l'an 1391, laissant d'Hélene Cantacuzene, sa premiere femme, Irene, mariée à Basile Comnene, Empereur de Trébizonde, & d'autres enfans. Eudocie, sa seconde femme, ne lui en donna point.

MANUEL PALÉOLOGUE.

1391. Manuel Paléologue, second fils de l'Empereur Jean, né l'an 1348, associé, le 25 Septembre 1373, au préjudice d'Andronic, son aîné, par son pere, à l'Empire, lui succéda l'an 1391. Ce fut à la Cour du Sultan Bajazet, où il étoit en otage, qu'il apprit la mort de l'auteur de ses jours. A cette nouvelle, il s'échappe furtivement, & se rend en diligence à Constantinople, où il fut universellement reconnu. Le Sultan, irrité de son évasion, passe dans la Thrace, saccage tous les lieux où il passe, & investit ensuite Constantinople, qu'il réduit, en interceptant les vivres, à l'état le plus déplorable. Mais, déterminé à porter la guerre en Hongrie, il se retire dans la résolution de revenir après cette expédition. Il reparut en effet, l'an 1397, devant cette ville, dont il fit le siége, & qu'il auroit emportée sans la crainte que son Grand-Visir lui inspira d'une Croisade prête à se former, disoit-il, pour défendre ou recouvrer Constantinople. Ce Visir étoit bien mal informé de l'état des affaires de l'Europe. Bajazet suivit le conseil qu'il lui donna de faire la paix avec l'Empereur, & la fit à trois conditions: 1° qu'on lui payeroit dix mille pieces d'or par an; 2° qu'on bâtiroit à Constantinople une Mosquée pour les Musulmans; 3° qu'ils y auroient un Cadi, nommé par le Sultan, pour juger leurs affaires. Bajazet, n'osant prendre Constantinople à force ouverte, se proposoit de l'obtenir par accommodement. Dans cette vue, il contraignit, le 4 Décembre 1399, Manuel à se donner pour Collégue le Prince Jean, son neveu, fils d'Andronic, sous la promesse que Jean lui fit d'échanger avec lui Constantinople pour la Morée. Mais, sur le refus que celui-ci fit ensuite de tenir cet engagement, Bajazet se prépare à faire de nouveau le siége de la ville Impériale. Manuel, l'année suivante, passe en Occident pour solliciter des secours contre les Turcs, & s'en revient, l'an 1401, avec l'unique & frivole satisfaction d'avoir été reçu par-tout avec de grands honneurs. Heureusement il apprend à son retour que Bajazet a été fait prisonnier par Tamerlan. Mais les fils du Sultan continuent la guerre contre les Grecs. Manuel cependant vint à bout de faire, quelques années après, une paix avantageuse avec Soliman I, successeur de Bajazet. Ce traité fut respecté par les Sultans, Célébin & Mahomet I, qui vinrent ensuite, l'un après l'autre, & laisserent l'Empire Grec respirer pendant leurs régnes. Mais, l'an 1423, le Sultan Amurath II, irrité contre Manuel de ce qu'il avoit épousé la cause de Mustapha, son oncle, qui lui disputoit l'Empire, vient mettre le siége devant Constantinople avec une armée de 200000 hommes. Il réduit en cendres les environs de la ville, & lui fait essuyer tout ce que la guerre a de plus cruel. Le canon jusqu'alors n'étoit point connu dans l'Orient. Amurath en fit usage à ce siége. Les effets de ce terrible instrument n'abattirent pas le courage des Grecs. Ils se deffendirent, hommes & femmes, avec tout le courage possible. Enfin, le 6 Septembre de la même année, Amurath leve le siége pour aller s'opposer à Mustapha, son frere, qui venoit de se rendre maître de Nicée. L'an 1425, Manuel conclut, avec Amurath, un traité de paix, dont on ignore les conditions. Il étoit à peine signé, que Manuel finit subitement ses jours le 21 Juillet. Ce Prince avoit régné 34 ans depuis la mort de son pere, & vécu 77 ans & 25 jours. Quelques Auteurs disent qu'en 1419, il avoit abdiqué en faveur de son fils aîné, après l'avoir fait couronner Empereur. Si cela est, son abdication, comme on vient de le voir, ne l'empêcha pas de vaquer aux affaires de l'Etat. Il est plus certain que, deux jours avant sa mort, il se retira dans un Monastere, où il prit l'habit & le nom d'Antoine. Ses funérailles furent honorées des larmes de ses sujets, qu'il avoit gouvernés avec beaucoup de douceur. Il avoit fait fermer l'entrée de la Morée, ou du Péloponese, par un mur, dans la largeur de l'Isthme, qu'on estime, d'après cette largeur, d'environ six milles; ce qui l'a fait appeller *hexamille* par les Grecs du bas Empire. Manuel eut de sa femme Irene, fille de Constantin Dragasès, Souverain d'une petite contrée de la Macédoine, huit enfans, qui furent Jean, qui suit; Théodore, Prince de Sparte; Andronic, Prince de Thessalonique; Constantin, Empereur; Démétrius, Prince du Péloponese; Thomas, Prince d'Achaïe; Hélene, femme de Lazare, Souverain de Servie; & Zoé, qui fut mariée à Jean Basile, Duc de Moscovie.

JEAN PALÉOLOGUE II.

1425. Jean Paléologue, né le 25 Décembre 1390, couronné Empereur, à ce qu'on prétend, le 19 Janvier 1419, succéda, le 21 Juillet 1425, à l'Empereur Manuel, son pere. Il faut distinguer, avec Sponde, deux commencemens du régne de Jean Paléologue, pour ne pas tomber dans la méprise de quelques Historiens, qui ont cru que Jean Paléologue, couronné, comme ils le reconnoissent, en 1419, étoit fils d'Andronic, & différent de Jean, fils & successeur de Manuel. La situation déplorable à laquelle ce Prince se trouva réduit par les Turcs, le porta à penser à la réunion des deux Eglises, dans l'espérance d'obtenir du secours des Latins. Il y eut, pour cet effet, différentes Ambassades, de part & d'autre, depuis 1426 jusqu'en 1437. Le 27 Novembre de cette derniere année, l'Empereur partit de Constantinople sur des Galeres envoyées par le Pape Eugene IV, arriva, le 8 Février 1438, à Venise, & de là se rendit à Ferrare, où il fut reçu, le 4 Mars, par Eugene, qui s'y étoit rendu pour le Concile qu'il y avoit indiqué. L'année suivante, le Concile ayant été transféré à Florence, l'affaire de la réunion y fut heureusement terminée. (V. *les Conciles*, pp. 211-212.) L'Empereur quitta Florence le 26 Août 1439, s'embarqua, le 11 Octobre, à Venise, & rentra, le premier Février 1440, à Constantinople. La réunion fut d'aussi courte durée, qu'elle avoit été solemnelle. Marc d'Ephese, le seul des Grecs qui avoit réfusé de la souscrire à Florence, renouvella le Schisme à son retour; & échauffa tellement les esprits, que depuis il n'y a plus eu moyen de réconcilier les deux Eglises. Pour comble de désolation, l'intérêt mit la division dans la famille Impériale. Constantin, frere de Jean Paléologue, s'empara des domaines de Démétrius, son frere, qui avoit accompagné l'Empereur en Italie. Démétrius, voyant que l'Empereur, sourd à ses plaintes, ne lui donne aucune satisfaction,

s'adresse au Sultan Amurath, qui lui fournit des troupes, avec lesquelles il vient assiéger Constantinople le 23 Avril 1443. Obligé de lever le siége, après avoir ravagé tous les dehors de la ville, il fait sa paix, & obtient une Principauté sur les bords du Pont-Euxin, où il va s'établir. L'année suivante, après la célebre bataille de Varne, gagnée sur les Chrétiens par Amurath le 10 Novembre, Jean Paléologue se voit menacé de toutes les forces des Turcs, sans appercevoir aucune ressource contre ces Infideles. Dans cette extrémité, il eut recours à la clémence du Sultan, qui lui accorda la paix, & le laissa tranquille le reste de ses jours. Jean Paléologue mourut sans enfans le 31 Octobre 6957 de l'Ere de Constantinople, selon Phranzès, (1448 de Jesus-Christ.) Ce Prince n'étoit point guerrier; mais il ne manquoit pas de politique, & fit avec les Turcs des traités aussi avantageux que les circonstances le permettoient. Il aimoit d'ailleurs ses sujets, & il ne tint pas à lui qu'il ne les rendît heureux. Il avoit épousé trois femmes, dont on ne voit point qu'il ait eu aucun enfant, 1° ANNE DE MOSCOVIE, morte l'an 1417; 2° SOPHIE, fille de Jean II, Marquis de Montferrat, qui abandonna son époux & revint en Italie l'an 1426; 3° MARIE COMNENE, fille d'Alexis, Empereur de Trébisonde.

CONSTANTIN XII, PALÉOLOGUE, DIT DRAGASÈS.

1448. CONSTANTIN, quatrieme fils de l'Empereur Manuel & d'Irene Dragase, né vers la fin de Février 1403, Prince du Pont, puis du Péloponese, succéda, au commencement de Novembre 1448, à l'Empereur Jean, son frere. Démétrius, son cadet, ayant voulu lui disputer l'Empire, le Sultan Amurath se rend arbitre de la querelle, & décide en faveur de Constantin. L'an 1453, Mahomet II, successeur d'Amurath, ayant trouvé l'occasion de rompre l'alliance avec Constantin, marche vers Constantinople à la tête d'une armée de 300 mille hommes; 400 galeres Turcques couvrent en même tems le détroit du Bosphore. Le siége est commencé par terre le 2 Avril. Mais l'entrée du port étant fermée par deux chaînes d'une force extraordinaire, Mahomet, après avoir fait couper un chemin à travers les montagnes derriere le Bosphore, fait transporter à force de bras, en une nuit, ses bâtimens par terre jusqu'à l'autre côté du golfe de Cérat; ce qui formoit un trajet de deux lieues. La ville, dont la garnison n'étoit que de huit mille hommes, se défend avec un courage incroyable. Enfin la valeur opiniâtre des Turcs triompha de la belle résistance des Grecs. La malheureuse Constantinople fut emportée d'assaut le 29 Mai 1453. Constantin y périt les armes à la main dans la 50e année de son âge, & la 8e de son régne. La ville fut pillée & saccagée : le Sultan avoit défendu d'y mettre le feu; mais à la réserve de l'incendie, les victorieux y exercerent, pendant trois jours, tout ce qu'on peut imaginer de plus abominable en tout genre d'excès. Telle fut la fin de l'Empire d'Orient; & Constantinople, fondée par Constantin le Grand, qui en avoit fait la dédicace le 11 Mai 330, tomba sous la puissance des Turcs le 29 Mai 1453, après avoir été 1123 ans & 18 jours le siége des Empereurs Grecs, dont le dernier portoit le nom de Constantin. C'est ainsi que l'Empire d'Occident, fondé par un Auguste, finit sous un Auguste. Démétrius & Thomas, freres de Constantin Paléologue, lui survécurent, & se soutinrent quelque tems dans le Péloponese, c'est-à-dire jusqu'en 1458, que Mahomet s'en rendit maître. Enfin il restoit aux Grecs Thrébizonde, où régnoit David Comnene; Mahomet s'en empara l'an 1462, & emmena David à Constantinople, où, peu de tems après, il le fit mourir.

FIN DES EMPEREURS D'ORIENT.



CHRONOLOGIE HISTORIQUE
DES GOUVERNEURS
ET DES ROIS CHRÉTIENS D'ARMÉNIE (*),
AVEC CELLE DES ROIS LATINS, OU FRANCS DE CHYPRE.

GOUVERNEURS ET ROIS CHRÉTIENS D'ARMÉNIE.

Les Géographes du moyen âge divisent l'Arménie en deux parties, dont l'une, appellée la grande Arménie, avoisine la mer Caspienne du côté du Septentrion, & par l'Euphrate est séparée de la petite Arménie qui, de l'autre côté, touche à la Cilicie & à la Méditerranée. Mélitene, nommée aujourd'hui Malatia, étoit la capitale de cette seconde Arménie, qui fut autrefois le siége des Peuples nommés Leuco-Syres, ou Syriens blancs, au rapport de Procope, ou plutôt des Mélano-Syres, ou Syriens noirs, comme le veut Hérodote. Il y avoit encore outre ces deux Arménies le Theme Arménique qui étoit une partie de la Cappadoce, qui avoisine le Pont-Euxin, & étoit ainsi nommé parce qu'il joignoit l'Arménie. La principale ville de ce Canton étoit Amasée. Mais dans les derniers siécles, le Royaume d'Arménie comprenoit particuliérement les Provinces qui sont aux environs du Mont-Taurus du côté de la Cilicie. Sous les premiers Empereurs de Constantinople l'Arménie, dont nous parlons, étoit gouvernée par des Ducs & des Comtes jusqu'à l'Empereur Justinien I qui en donna le gouvernement à Acace, puis à Sistas, Persan de nation, à qui il avoit fait épouser Conicto, sœur de sa femme. Ce Sistas fut mis à mort par les Arméniens.

Dorothée tint encore ce Gouvernement sous Justinien.

Jean Nustaron gouvernoit l'Arménie sous Maurice. Les troubles qui s'éleverent dans l'Empire sous Phocas, successeur & meurtrier de ce Prince, donnerent occasion à Chosroès de s'emparer de l'Arménie & de la Cappadoce. Héraclius reprit ces deux Provinces, lorsqu'il alla faire la guerre en Perse, & y fit même hiverner son armée. Pasagnatès, Patrice des Arméniens, se révolta quelque tems après, sous l'Empereur Constant II à l'aide des Arabes. Mais au bout de deux ans Abil, chef de ces derniers, fit une irruption dans le pays, & défit Maurian, Général des Grecs, après quoi il se retira.

Sabarius, aussi Persan de nation, fut nommé par le même Constant au Gouvernement de l'Arménie. Quelques sujets de mécontentement le porterent à se révolter après s'être concerté avec le Calife Ali qui lui fournit du secours ; ce qui n'empêcha pas qu'il ne fut défait l'an 658. Les Arabes, sous l'Empire de Constantin Pogonat, firent une nouvelle tentative sur l'Arménie, & vinrent à bout d'en enlever une partie aux Grecs. Justinien II, successeur de Constantin, fit avec le Calife Abdomaleck un traité par lequel il fut arrêté que les Grecs & les Arabes partageroient entre eux les revenus de l'Arménie, de l'Isle de Chypre & de l'Iberie. Mais la même année, sans avoir égard à ce traité, Justinien envoya Léonce avec une armée dans l'Arménie, qu'il fit rentrer, ainsi que l'Ibérie & l'Albanie, sous l'obéissance des Grecs. Cette conquête leur échappa, l'an 687, par la lâcheté du Patrice Sablas, lequel ayant été nommé Gouverneur d'Arménie, fut défait peu de tems après par les Arabes, qui devinrent maîtres du pays par sa retraite. L'année suivante, ils entrerent dans la 2[e] Arménie, & l'an 4[e] de l'Empereur Tibere Apsimare, tout le pays leur fut assujetti. De là ils passerent en Cilicie ; mais ils furent repoussés par Héraclius, frere de l'Empereur.

Constantin Copronyme, ayant repris la 2[e] Arménie, y établit Gouverneur Paul qui fut battu par les Arabes, mais qui sut reparer cet échec & se maintenir dans son gouvernement. C'est cette petite Arménie qui a depuis eu des Rois & des Princes dont nous allons donner la suite Chronologique avec un détail de ce que l'Histoire nous a transmis de leurs principales actions. Nous ne lisons pas quand elle s'est soustraite à l'obéissance

ROIS LATINS, OU FRANCS DE CHYPRE.

L'Isle de Chypre, l'une des plus grandes de la Méditerranée, prise sur les Grecs par les Arabes vers l'an 647, reprise ensuite par ses anciens maîtres, fut long-tems gouvernée par des Ducs sous l'autorité des Empereurs de Constantinople. Isaac Comnene, s'y étant fait recevoir en cette qualité, l'an 1182, sur de fausses lettres de l'Empereur Andronic, s'érigea bientôt en Souverain & en exerça les droits avec la cruauté d'un tyran. L'an 1191, Richard I, Roi d'Angleterre, allant par mer à la Terre-Sainte avec une flotte considérable, trois de ses vaisseaux, séparés des autres par une tempête, viennent échouer au port de Limisso, ville voisine de l'ancienne Amathonte. Isaac, allié du Sultan Saladin, y étant accouru, fait saisir au sortir des eaux, dépouiller & jetter dans des cachots ceux qui purent échapper au naufrage. Le vaisseau qui portoit la sœur de Richard, & son épouse future, s'étant présenté ensuite devant le port, on lui en refuse l'entrée. Les deux Princesses étoient sur le point de périr, lorsque Richard arrive enfin avec une partie de sa flotte. Il les recueille, & envoie par trois fois redemander ses gens injustement detenus. Sur autant de refus accompagnés de menaces, il ordonne la descente, & saute le premier à terre. Isaac, après un grand carnage des siens, prend la fuite, & se sauve dans les montagnes voisines, où la nuit qui survient ne permet pas de le poursuivre. L'aurore reparoît à peine, qu'il se voit assailli dans son camp par l'armée de Richard. Une fuite précipitée est encore sa ressource. Mais ce qui acheva de le déconcerter, ce fut l'arrivée de Gui de Lusignan, de Geoffroi, son frere, de Livon, Prince d'Arménie, de Boémond, Prince d'Antioche & d'autres Seigneurs de Palestine, qui tous aborderent le lendemain en Chypre. Isaac, se voyant abandonné des siens, envoie demander la paix. Elle lui est accordée à des conditions très dures, dont une portoit qu'il se reconnoîtroit vassal de la Couronne d'Angleterre. Il se rend au camp de son vainqueur pour signer le traité. Mais s'étant évadé presque aussitôt, il fait dire à Richard, d'un lieu où il se croit en sûreté, qu'il se dédit de toutes les conventions. Cette déclaration remet au Monarque Anglois les armes à la main. Toute l'Isle est conquise en peu de jours. Isaac, trahi par un de ses Officiers, est pris & amené à Richard qu'il supplie de lui épargner la vie & de ne point le mettre dans les fers. » Le Roi, » par dérision, le fait lier de chaînes d'argent, & le donne » en garde à Raoul, son Chambellan. Après s'être saisi de ses » trésors, il établit l'ordre nécessaire pour la conservation de » sa conquête, laisse la garde de l'Isle à Richard de Camville » & à Robert de Turnham, & part pour S. Jean d'Acre, où » Philippe, Roi de France, l'attendoit pour la prise de cette » place fameuse, dont il vouloit partager l'honneur avec le » Roi d'Angleterre. Richard fait transporter son prisonnier à » Tripoli ; & Raoul étant mort, il le mit sous la garde du » Grand-Maître des Hospitaliers, qui l'enferme dans le châ» teau de Margat. Il en coûta aux Seigneurs de Chypre la » moitié de tout ce qu'ils possédoient pour obtenir la confir» mation de leurs loix & des privileges dont ils jouissoient » avant la tyrannie d'Isaac. Celui-ci, quelques années après, » ayant corrompu par argent le gardien de sa prison, se mit » en liberté. Sa parente Euphrosyne, femme de l'Empereur » Alexis l'Ange qui régnoit alors, engagea son époux à lui » pardonner tous ses forfaits & à le rappeller à sa Cour. Isaac » refusa cette grace, disant qu'il avoit pris l'habitude de » commander, & perdu celle d'obéir. Au bout de quelques » tems, comme il cabaloit en Asie pour exciter une révolte, il » fut empoisonné par son Echanson, qu'on croit avoir été » payé par l'Empereur. Sa fille demeura au pouvoir de Ri-

(*) Tirée en grande partie des Familles d'outremer de M. du Cange.

GOUVERNEURS ET ROIS CHRÉTIENS D'ARMÉNIE.

des Grecs; mais il y a lieu de croire que ce fut avant le régne de Basile le Macédonien, qui fit la guerre aux Arméniens, & assiégea Mélitene qu'il ne put néanmoins emporter. (*Constant. Porph. in Basil.* C. 28, 29.)

De tout tems il y avoit eu de l'opposition entre les Grecs & les Arméniens. Le Patriarche de Constantinople avoit plusieurs fois tenté de soumettre à sa Jurisdiction le Catholique d'Arménie, & y avoit réussi quelquefois par l'autorité des Empereurs. Mais cette soumission forcée n'avoit été que passagere. L'aversion des Arméniens pour les Grecs fut peut-être une des causes qui les fit tomber dans l'hérésie des Monophysites. Ce fut leur Catholique Niersès qui les y entraîna dans le sixieme siécle. Ayant assemblé, l'an 536, un Concile à Thevis, il y fit condamner le Concile de Calcédoine & adopter l'erreur d'Eutychès sur l'unité de nature en J. C. ce qui fut confirmé par celui de Tiben en 552.

Philaret Brachance est le premier Prince de la petite Arménie moderne, qui se montre dans l'histoire. Retranché dans les places & les lieux qui sont environnés de montagnes, il refusa de reconnoître Michel Ducas; mais après la mort de cet Empereur, il se soumit volontairement à son successeur Nicéphore Botoniate, qui lui conféra la dignité de Curopalate. Il vivoit environ l'an 1080.

Constantin & Taphroc, son frere, appellé par d'autres Taphnuz, paroissent ensuite avec le titre de Princes d'Arménie. Ils avoient leurs principales forteresses dans les gorges du Mont-Taurus, & ils étoient si puissans en biens, & si forts en troupes, qu'ils étoient estimés comme les Rois du pays. (*Will. Tyr.* L. X, c. 1. *Theoph.* c. 119). Ils sont, ainsi que leurs successeurs, ordinairement surnommés de la Montagne, *ae Montanis*, à cause du pays qu'ils habitoient & où ils commandoient, pays rempli de rochers & de montagnes, ainsi qu'il est décrit par S. Basile (*Ep.* 342,) par Tagenon de Passau & par Willebrand d'Ullenbourg. Le lieu de leur résidence étoit sis à une petite journée au nord d'Anazarbe, au pied d'une montagne sur laquelle il y avoit un château très fort qui défendoit la ville. Au reste ils n'étoient pas les seuls Souverains de l'Arménie. Car ce pays, comme l'a remarqué Guillaume de Tyr, étoit divisé en plusieurs Principautés qui s'étoient formées par la foiblesse & l'impuissance des Grecs. L'Histoire de ces tems-là nomme plusieurs de ces petits Princes Arméniens, tels que Gabriel, Seigneur de Mélitine, Capitale de la 2e Arménie, qui donna sa fille à Baudouin II, Roi de Jérusalem (*Alb. Aqu.* L. III, c. 17, & L. IV, c. 6,) Pancrace & Corvasil, freres, (*id.* L. III, c. 18,) Fer & Nichuz qui avoient leurs châteaux du côté de Turbaissel (*id.* L. II, c. 4, 44,) Ursin qui avoit les siens dans les montagnes voisines d'Antioche, Antevel & Léon, son frere, Simeon (*Guib.* L. IV, c. 1,) & autres. Abulpharage (p. 245,) fait encore mention de Basile, Seigneur des détroits d'Arménie, qui fut surnommé le *Larron* à cause des châteaux qu'il enlevoit de tems en tems à ses voisins, & dont il met la mort en 1118. Ceux d'Edesse, désirant se donner à Baudouin, frere de Godefroi de Bouillon, & se défaire de leur Duc, s'appuyerent de Constantin, Prince puissant, dit Albert d'Aix, & Baudouin en ayant été fait Seigneur, Taphnuz, frere de Constantin, lui donna sa fille en mariage, & le fit son héritier. Il est probable que ces deux freres porterent le surnom de *Rupin*, ainsi que les deux freres Léon & Toros, ou Théodore, qui commandoient en Arménie sous l'Empire d'Alexis Comnene, & à qui la Princesse Anne Comnene (L. XIII, p. 412) donne ce surnom. Ces deux freres en avoient deux autres nommés Milon & Etienne, avec deux sœurs, dont l'une fut mere de Thomas qui posséda l'Arménie après ses oncles, & la 2e épousa Joscelin I, Prince d'Edesse. Le P. Sebastiano Paoli prétend que c'est la même femme qui épousa successivement ces deux maris.

Léon, nommé par les Arméniens Levon, ou Livon, d'où les Grecs ont formé le nom qu'ils lui donnent de Lebounys, eut un démêlé avec Boémond II, son neveu, Prince d'Antioche, qui porta la guerre dans son pays. Léon s'appuya du secours des Turcs qui tuerent Boémond dans une rencontre, l'an 1131, près du château d'Athareh. (V. *les Princes d'Antioche.*) Mais ceux d'Antioche eurent leur revanche incontinent après, ayant fait Léon prisonnier dans une autre bataille. Sa captivité fut longue. Elle duroit encore, lorsque Jean Comnene, fils &

ROIS LATINS, ou FRANCS DE CHYPRE.

» chard. Après avoir été fiancée au Duc d'Autriche, qui » mourut avant qu'elle fut arrivée (1), elle épousa un Seigneur » Flamand; & celui-ci demanda inutilement la restitution du » Royaume de Chypre, comme lui appartenant du chef de » sa femme. Pendant que le Roi d'Angleterre étoit devant » Acre, Richard de Camville mourut, & les Grecs, s'étant » révoltés, se donnerent pour Roi un Moine, parent d'Isaac » Comnene. Robert de Turnham marcha contre eux, les dé» fit dans un combat, prit le Moine, & le fit pendre. Richard » avoit besoin de ses troupes, & manquoit d'argent. Il enga» gea (ou vendit) l'Isle aux Chevaliers du Temple pour la » somme de 25 mille marcs ». (Le Beau.) Les Cypriots ne tarderent pas à se lasser de ces nouveaux maîtres. Presque tous les Latins de l'Isle penserent être exterminés dans une conjuration qu'ils formerent contre eux. Elle fut dissipée; mais les Templiers, voyant qu'ils s'épuiseroient en voulant conserver cette acquisition, ou ce dépôt, s'en démirent l'an 1192 entre les mains de Richard. Ce Prince donna, la même année, le Royaume de Chypre à Gui de Lusignan, qui lui céda en échange les droits qu'il prétendoit avoir sur celui de Jérusalem, & s'obligea de plus à rembourser les Templiers. (Bernard le Trésorier, Rigord, Loredano, Jauna.)

I. GUI DE LUSIGNAN.

1192. Gui de Lusignan, appellé Régui par les Arabes, devenu Roi de Chypre, trouva l'Isle presque déserte, par la fuite des naturels du pays, depuis leur soulévement contre les Latins. L'un de ses premiers soins fut d'envoyer des messagers à tous les Francs de Syrie pour les inviter à venir la repeupler. « CCCLI Chevaliers, dit un ancien Ecrivain, qui déserités » étoient, & à qui les Sarasins avoient lor terres tolues, & les » pucelles, & les Dames veves i allerent. Le Roi Gui lor donna » terre à grant planté, les orphelines maria, & lor donna grant » avoir, tant qu'il fiésa CCC Chevaliers en la terre, & CC Ser» jants à cheval, sans les Borjois à qui il donna grant terre. » Quant il ot tant donné, il ne lui demora mie, dont il put te» nir XX Chevaliers de maisnie ». Telle fut l'indiscrete libéralité de ce Prince. Il trouva moyen toutefois de réparer les places, d'en augmenter les fortifications, & de construire plusieurs beaux édifices, entre autres la Cathédrale de Nicosie. Ce Prince, dès qu'il eut pris possession de l'Isle, ne manqua pas d'y établir des Evêques & des Prêtres Latins, comme il étoit d'usage dans tous les lieux dont les Latins se rendoient maîtres. Les Grecs les accusent d'avoir tourmenté & fait mourir dans les supplices ceux qui resterent attachés à l'Eglise Grecque. Le savant Allatius, Grec de naissance & né dans une famille Schismatique, mais élevé dès l'enfance dans le sein de l'Eglise Romaine, loin de désavouer ces procédés inhumains, prétend les justifier, en disant qu'il faut proscrire, massacrer, brûler les Hérétiques obstinés, & que telle a toujours été la pratique de l'Eglise: espece de blasphême, dit M. le Beau, enfanté dans les siécles barbares & démenti par l'antiquité chrétienne, qui, loin de suivre ces maximes sanguinaires, les a toujours abhorrées comme aussi contraires à l'esprit de l'Evangile que l'indifférence & l'irréligion. Le Roi Gui ne jouit pas long-tems de son Royaume. Sanut (L. III, *par.* 10, c. 8,) met sa mort en 1194. (*V.* Gui de Lusignan, Roi de Jérusalem.)

II. AMAURI.

1194. Amauri, Connétable de Chypre, succéda, dans ce Royaume, à Gui, son frere, mort sans enfans. Avant que de parvenir à cette dignité il avoit passé par toutes les charges de la Cour. Dès qu'il fut sur le trône, il se fit rendre par ses sujets une partie des largesses que son prédécesseur leur avoit faites. Ce procédé ne manqua pas d'exciter des murmures. Dans la crainte des suites qu'ils pourroient avoir, Amauri, l'an 1196, envoya Renier de Giblet en qualité d'Ambassadeur à l'Empereur Henri VI, pour obtenir de lui la confirmation du titre de Roi. Henri, sur cette demande, fit partir de Sicile, où il étoit alors, l'Evêque d'Hildesheim, qui faisoit auprès de lui les fonctions de Chancelier, pour aller couronner Amauri. Le Prélat, avant de faire la cérémonie, obligea le Roi de faire hommage-lige à l'Empereur. C'est la Chronique d'Halberstat qui l'atteste: *Regem Cypri*, dit-elle, *Henrico Imperatori ligium hominium facientem ex parte ipsius honorificè coronavit, ut & ipse & successores sui in fidelitate Romanorum Imperatorum jugiter perseverent.* (*Apud Leibn. Script. Brunsw.* T. II, p. 139.) L'an 1197, Amauri, comme on l'a dit ailleurs, réunit à la couronne de

(1) M. le Beau se trompe à cet égard. Léopold V, dit le Vertueux, qui étoit alors Duc d'Autriche, étoit marié, dès l'an 1174, avec Hélene, fille de Geiza II, Roi de Hongrie, qui ne mourut qu'en 1199, cinq ans après son époux, décédé l'an 1194. *Voy.* les Ducs d'Autriche.)

GOUVERNEURS ET ROIS CHRÉTIENS D'ARMÉNIE.

successeur d'Alexis, vint faire la guerre à Raymond, successeur de Boémond, pour se venger de ce qu'il avoit obtenu la main de l'héritiere d'Antioche préférablement à son fils Manuel. Sur le bruit de la marche de l'Empereur, ceux d'Antioche le mirent en liberté l'an 1135, & firent alliance avec lui. Léon, fidele à sa parole, entra sur les terres de l'Empire, & mit le siége devant Séleucie; ce qui fit une diversion & attira l'armée de l'Empereur de ce côté là. Le Monarque, après avoir fait lever le siége, entra dans la Cilicie, prit les villes d'Adane & de Tarse, puis entra dans l'Arménie, où il emporta le fort château de Barca, qui fut vaillamment défendu par Constantin, l'un des grands Seigneurs du pays. C'est tout ce que l'histoire nous apprend de Léon. L'année de sa mort est incertaine.

THOROS, dit par les Grecs THÉODORE, frere de Léon, lui succéda dans la Principauté d'Arménie, ou plutôt continua de la gouverner après lui. C'étoit un Prince ambitieux & guerrier, qui, se trouvant trop resserré dans son pays, tâcha de s'étendre aux dépens de ses voisins. Il entra dans la Cilicie qui étoit revenue à l'Empire depuis que l'Empereur Manuel l'avoit enlevée au Prince d'Antioche, & entreprit d'en faire la conquête. Manuel envoya contre lui son cousin Andronic. Mais Thoros battit ce Général en diverses rencontres, & l'obligea de retourner honteusement à CP. L'Empereur, occupé ailleurs, chargea Renaud de Châtillon d'arrêter les progrès du Prince d'Arménie. Renaud leva des troupes, & poussa Thoros si vivement qu'il le contraignit d'abandonner la Cilicie. Manuel avoit promis une récompense à Renaud. Celui-ci, voyant qu'il lui manquoit de parole, fit alliance avec ce même Toros, qui vint avec ses troupes à Antioche. Le Roi de Jérusalem, Baudouin III, sur le bruit (faux) qui couroit de la mort de Noradin, pensoit alors à recommencer la guerre contre les Sarasins. Les deux Princes allerent le joindre l'an 1159, & se trouverent au siége qu'il fit de Césarée. Thoros, après la prise de cette place, rentra en Cilicie, où il prit Tarse & Anazarbe, les deux principales villes du pays, avec celles de Mamistra, d'Adana & de Sisium. Manuel, extrêmement irrité contre ces deux Princes, vint en Cilicie avec une puissante armée, & débuta par le siége de Mamistra. Le Roi Baudouin, craignant le contrecoup de la vengeance de l'Empereur, se rendit médiateur, & obtint d'abord le pardon de Renaud. Il fit ensuite la paix de Thoros, lequel après avoir rendu les places qu'il avoit prises, fit hommage à l'Empereur de ses propres Etats, & s'engagea comme vassal à le suivre dans ses guerres contre les Turcs. Ceci est de l'an 1160, ou environ. (*Nicetas in Man.* L. III. c. 1. *Will. Tyr.* L. 18 c. 23, 24. *Cinnam.* L. XLIV, c. 202, 216.) Quelques années après, Noradin, étant venu assiéger Harenc dans la Principauté d'Antioche, Thoros accourut au secours des nôtres avec Calaman, cousin de l'Empereur qui l'avoit fait Gouverneur de la Cilicie. Après avoir fait lever le siége à Noradin, on en vint à une bataille que les Chrétiens perdirent au mois d'Août 1165, & où Calaman fut fait prisonnier. Toros, qui n'avoit pas été d'avis d'aller combattre l'ennemi, se sauva avec une partie de ses troupes (*Gesta Dei per Fr.* pp. 1179, 1182.) Bientôt un nouveau sujet de mécontentement l'engagea à se révolter contre Manuel. Etienne, son frere, fut mis à mort par des assassins. Il imputa ce meurtre à Euphorbenes que l'Empereur, dont il étoit cousin, avoit nommé pour gouverner la Cilicie, pendant la prison de Calaman. En conséquence Thoros se jetta sur cette Province dont il enleva plusieurs places. (*Cinnam.* p. 247.) Ces hostilités ne finirent qu'à sa mort arrivée avant l'an 1170. Il ne laissa point de lignée. (*Lign. d'Outremer.* c. 3. *Will. Tyr.* L. XX, c. 27, 28.) Thoros, quoique Schismatique, ne refusoit pas, comme on vient de le voir, de s'allier avec les Catholiques. Il accorda même aux Chevaliers de l'Hôpital & à ceux du Temple la permission de faire des établissemens dans ses Etats. (Paciaudi.)

THOMAS, fils de la sœur de Thoros, lui succéda dans la Principauté d'Arménie, à laquelle il fut appellé par les Seigneurs du pays. Guillaume de Tyr nous apprend qu'il étoit Latin, c'est-à-dire François de nation par son pere, sans néanmoins désigner sa famille. Il ajoute qu'il manqua de reconnoissance envers ceux qui l'avoient élu; qu'au lieu de leur faire des libéralités, il ne leur témoigna que de l'indifférence, & que cette ingratitude fut la cause de son malheur. En effet,

MILON, appellé MELICH, ou MELIER, par les Arméniens, frere de Thoros, & Templier apostat, prenant occasion du refroidissement des Seigneurs d'Arménie envers Thomas, son neveu, s'allia, sous certaines conditions, avec Noradin, amena dans l'Arménie les troupes que ce Sultan lui fournit, & s'empara du trône, après avoir obligé Thomas de prendre la fuite. Aussi fidele à son alliance qu'infidele à sa religion, il servit No-

ROIS LATINS, OU FRANCS DE CHYPRE.

Chypre celle de Jérusalem par son mariage avec la Reine Isabelle. C'est ainsi, dit l'Auteur des Assises de Jérusalem, que de pauvre *Varlet & Gentilhomme*, son mérite l'éleva de degrés en degrés au faîte des grandeurs. A la sollicitation de sa femme, il fit sa résidence en Palestine, & confia le Gouvernement de Chypre aux Chevaliers de l'Hôpital. L'an 1205, il mourut le premier Avril à Ptolémaide, où S. Jean d'Acre. ESCHIVE, ou ESQUIVE D'IBELIN, sa premiere femme, lui donna 3 fils, Hugues, son successeur, Gui & Jean, morts sans enfans; & 2 filles, Bourgogne, mariée, 1°, à Raymond VI, Comte de Toulouse, dont elle fut ensuite séparée, 2° à Gautier de Montbeliard; & Helvis, femme de Rupin, fils de Raymond III, Comte de Tripoli. D'ISABELLE, sa seconde femme, veuve de Henri de Champagne, Roi de Jérusalem, il ne laissa que deux filles, Sibylle, femme de Livon, Roi d'Arménie, & Mélissende, mariée à Boémond IV, Prince d'Antioche. Son corps fut transporté à Nicosie pour y être inhumé.

III. HUGUES I.

1205. HUGUES I, fils aîné d'Amauri & d'Eschive, succéda, l'an 1205, à son pere, sous la Régence de Gautier de Montbéliard, son beau-frere. Sa minorité devint funeste à l'Etat par l'abus que le Régent fit de son autorité. L'an 1211, & non 1209 (Jauna), devenu majeur, il se fit couronner à Nicosie, avec la Reine ALIX, fille de Henri, Roi de Jérusalem, qu'il avoit épousée l'an 1208. Cette Princesse, femme de tête, seconda parfaitement les soins qu'il se donna pour rétablir la police dans ses Etats. L'an 1219, au mois de Janvier, Hugues mourut à Tripoli au retour d'une expédition infructueuse qu'il avoit faite de concert avec les Rois de Jérusalem, d'Arménie & de Hongrie, pour s'emparer du château de Thabor. (*Oliver. Scholast. hist. Damiat.* p. 1399.) Son corps fut porté à Nicosie dans l'Eglise de l'Hôpital. Il laissa de son épouse, Henri, son successeur; Marie, femme de Gauthier de Brienne; & Isabelle, mariée à Henri, fils de Boémond IV, Prince d'Antioche. Le P. Anselme place, mais mal, la mort de Hugues en 1221.

IV. HENRI I, DIT LE GROS.

1219. HENRI I, né, le 3 Mai 1218, du Roi Hugues I, devint son successeur à l'âge de 9 mois, sous la Régence d'Alix, sa mere, & des Seigneurs d'Ibelin, ses oncles. A l'âge de sept ans, il fut couronné Roi par l'Archevéque de Nicosie. Philippe d'Ibelin, l'un des Régens, étant mort l'an 1228, la Reine voulut lui substituer Camerin Barlas. Mais Jean d'Ibelin, frere de Philippe & Seigneur de Baruth, ayant prévalu sur ce Concurrent par la faveur de la haute Cour, s'empara du Gouvernement, & obligea la Reine de se retirer à Tripoli, où elle avoit épousé, l'an 1222, Boémond IV, Prince d'Antioche: mariage qui fut dissous en 1228, peu de tems après son retour en cette Principauté. Quelques Barons néanmoins attachés à cette Princesse, appellerent en Chypre l'Empereur Frédéric II, à son passage en la Terre-Sainte. Frédéric, ayant débarqué à Limisso, donne avis de son arrivée au Baile, ou Régent, qui vient le trouver avec le jeune Roi. Il les traite d'abord humainement: puis faisant éclater le dessein qu'il avoit de s'emparer de la Régence, il les fait arrêter l'un & l'autre. La qualité de Baile n'étoit pas le seul point qu'il contestât à Jean d'Ibelin, il lui disputoit aussi la Seigneurie de Baruth. Mais par l'entremise de quelques Grands, il fut convenu que l'article de la Régence seroit décidé par les Barons de Chypre, & celui de Baruth, par les Barons de Jérusalem. Toutefois en attendant ces décisions qui ne vinrent point, Frédéric, avant que de quitter l'Isle, en donna le Gouvernement à cinq Barons, savoir Camerin Barlas, Amauri de Bersan, Cavain le Roux, Guillaume de Rivet & Hugues de Giblet. Pour affermir leur autorité, l'Empereur laissa dans toutes les places des garnisons Allemandes qui empêcherent les soulevemens. Les choses resterent en cet état l'espace d'environ trois ans. Durant cet intervalle, Richard Felingher, Grand-Maréchal de l'Empereur enleva le château de Baruth à Jean d'Ibelin qui fit de vains efforts pour défendre la place. Mais celui-ci, l'an 1232, ayant équipé une flotte à S. Jean d'Acre, met à la voile avec le Roi, son neveu, le jour de la Pentecôte, & va faire une descente en Chypre. Felingher, qui l'avoit prévenu, & s'étoit rendu maître de l'Isle, n'osa cependant l'attaquer à Famagouste, où il aborda, & se retira à Nicosie. Il est poursuivi dans cette retraite, obligé d'en sortir, & défait à quelque distance de là par le jeune Roi soutenu de son oncle. La déroute des Impériaux fut telle qu'une partie abandonna l'Isle pour passer au service du Roi d'Arménie; & l'autre alla se retrancher a Cérines, où le Maréchal retenoit prisonniere la Reine ALIX, femme du jeune Roi, & fille de Guillaume IV, Marquis de Montferrat. Les vainqueurs ne tarde-

GOUVERNEURS ET ROIS CHRÉTIENS D'ARMÉNIE.

radin avec zéle dans presque toutes les rencontres, déclara la guerre aux Templiers qu'il chassa des Commanderies qu'ils avoient en Arménie, ravagea la Cilicie, & se mit à piller & à voler tous les pélerins qui prenoient leur chemin par ses terres. Amauri, Roi de Jérusalem, après avoir inutilement essayé d'adoucir cet esprit farouche, marcha, l'an 1171, contre lui avec le Prince d'Antioche. Déjà ils commençoient à le repousser, lorsque Amauri se vit rappellé pour aller secourir le château de Crac en Arabie, assiégé par Noradin. L'Empereur Manuel fut encore moins heureux dans la guerre qu'il fit vers le même tems à Mélier. Trois de ses Généraux, Michel Uranus, Andronic & Euphorbenes, furent défaits en Cilicie par l'Arménien, qui resta maître de presque toute cette Province. Ces revers n'empêcherent pas néanmoins que Manuel ne travaillât avec succès à ramener de nouveau les Arméniens dans le sein de l'Eglise Grecque, & à les soumettre au Patriarche de Constantinople comme ils l'avoient été auparavant. Ayant envoyé à cet effet Théorien à Nersesis, leur Catholique, & non Prince, comme le pense Baronius, il l'engagea, si nous en croyons la relation de cette ambassade donnée par cet Annaliste, à rentrer dans la communion & l'obéissance de l'Eglise Grecque. Il paroît par là que Melier vexoit moins les Chrétiens de ses Etats que ceux de son voisinage, & qu'il n'entreprit point de leur ôter l'exercice de leur religion. Il mourut l'an 1180, laissant un fils qui suit avec une fille nommée Dolete, mariée, suivant le P. Sebast. Paoli, à Bertrand de Giblet.

1180. Rupin, fils de Melier & son successeur dans la Principauté d'Arménie, n'hérita point de ses vices. Humain & bienfaisant par caractere, il s'attira l'amour de ses sujets par sa douceur & sa libéralité. Boémond, Prince d'Antioche, avoit trouvé moyen d'obliger Melier à lui rendre Tharse, Capitale de la Cilicie. Mais voyant qu'il lui seroit difficile de conserver cette place, il la vendit à Rupin, l'an 1182, pour une somme considérable d'argent. (*Will. Tyr.* L. XXII, C. 7, 24.) L'an 1183, ou environ, ayant attiré ce Prince à Antioche, sous prétexte d'une entrevue, il l'arrêta prisonnier contre le droit des gens, & voulut, pour prix de sa liberté, le contraindre à lui rendre hommage. Sur son refus il le retint, & entra dans l'Arménie, où il se rendit maître de plusieurs places. Livon, cousin de Rupin, arrêta ses progrès, & le contraignit de relâcher son prisonnier. (*Sanut.* L. III, *par.* 10, c. 8.) Rupin mourut vers l'an 1189, laissant de son mariage avec Isabelle, fille d'Humphroi II, Seigneur de Thoron, & d'Etiennete, sa femme, deux filles, Alix & Philippine. La premiere épousa Raymond, fils aîné de Boémond III, Prince d'Antioche, qui mourut avant son pere, & laissa un fils nommé Rupin qui prétendit à la Principauté d'Antioche. Philippine épousa Théodore Lascaris I, Empereur Grec. Brompton, parlant du voyage du Roi Philippe-Auguste à la Terre-Sainte (p. 1215,) dit qu'à son retour il prit sa route par l'Arménie, & traversa les terres de Rupin de la montagne. Il veut dire les terres qu'il avoit possédées; car alors c'étoit Livon qui commandoit en ce pays.

LIVON I, ROI D'ARMÉNIE.

1189, ou environ, Livon, ou Léon, prit en main, après la mort de Rupin, le Gouvernement de l'Arménie, comme tuteur de ses deux filles. Presque tous les Auteurs le donnent pour frere de ce dernier, & lui-même, parlant du jeune Rupin, fils de Raymond d'Antioche, l'appelle toujours son neveu. Mais une lettre du Pape Innocent III (L. II, p. 556,) qualifie Melier, ou Milon, oncle maternel de Livon, *avunculus*; & lui-même, dans une Charte du mois d'Août 1210, dont l'original, souscrit avec le cinabre & scellé d'un sceau d'or, est conservé dans les archives de la Commanderie de Manosque en Provence, se dit fils d'Etienne en ces termes: *Leo, filius Domini Stephani bonæ memoriæ, Dei & Romani Imperii gratiâ, Rex*; ce qui justifie qu'il étoit neveu de Thoros & de Milon; car son pere n'étoit par différent d'Etienne qui fut mis à mort par Euphorbene, Gouverneur de la Cilicie sous l'Empereur Manuel, comme on l'a remarqué ci-devant. Cette Principauté qu'il n'avoit qu'en dépôt, il se l'appropria par droit de bienséance, & en priva les véritables héritieres. L'an 1190, apprenant que l'Empereur Frédéric I devoit passer par ses terres en allant à la Terre-Sainte, il lui envoya des Ambassadeurs avec des vivres. (*Hoveden*, p. 691.) Ce Prince s'étant noyé dans un fleuve de la Cilicie, Livon alla au devant de Frédéric, Duc de Suabe, fils de l'Empereur défunt, qui avoit pris le commandement de l'armée après la mort de son pere, & l'amena à Mamistra, où il le traita magnifiquement. Frédéric y tomba malade, & fut visité par le Catholique des Arméniens. Il n'attendit pas néanmoins son parfait rétablissement pour continuer sa route. Impatient d'arriver au

ROIS LATINS, ou FRANÇS DE CHYPRE.

rent pas à venir se présenter devant cette place dont ils ne se rendirent maîtres qu'après Pâque 1233, au bout d'un siége commencé au mois de Juillet précédent. La Reine Alix, pendant qu'il duroit, mourut en couches, & fut portée à Nicosie pour y être inhumée, suivant Bernard le Trésorier que nous ne faisons qu'abréger. (Martenne, *Amplissima collect.* T. V, col. 712-714.) Les Impériaux, après la reddition de Chérines, évacuerent l'Isle, & laisserent Henri paisible possesseur de son Royaume. L'an 1236, ce Prince est privé de Jean d'Ibelin, ce sage tuteur & le conservateur de sa couronne, qui meurt à Baruth d'une chûte de cheval au retour de la chasse. La Reine mere, que ce Seigneur avoit obligée de demeurer à la campagne, pour réprimer son ambition, reparut à la Cour dès qu'elle eut appris sa mort, & prétendit y donner la loi. Henri, son fils, eut besoin de toute sa prudence & de toute sa fermeté pour la contenir, sans manquer aux égards qu'il lui devoit. Etant repassée, l'an 1239, en Palestine, elle se remaria à Raoul de Soissons, Seigneur de Cœuvres, qui obtint en son nom la garde du Royaume de Jérusalem, & quitta ensuite le pays & sa femme pour retourner en France. (*V.* les Rois de Jérusalem.) Cette Princesse mourut l'an 1246, peu regretée de son fils, & méritant peu de l'être. L'an 1248, le 28 Septembre, Henri reçut dans son Isle le Roi S. Louis avec sa flotte. Ce Monarque y ayant passé l'hiver, Henri part avec lui, le 15 Mai de l'année suivante, pour l'expédition d'Egypte. (Sanut.) Les deux Rois sont faits prisonniers le 5 Avril 1250. Henri délivré retourne en ses Etats, suivant M. Jauna, passe en Palestine avec S. Louis, selon Loredano. L'an 1253, il meurt à Nicosie le 8 Janv. laissant un fils en bas âge de Plaisance d'Antioche, sa 3e femme, fille de Boémond V, qu'il avoit épousée en 1250, après la mort d'Etiennete, sa 2e femme, sœur d'Aïton I, Roi d'Arménie. Henri Giblet fait un bel éloge du Roi Henri. » C'étoit un Prince, dit-» il, résolu dans les Conseils, infatigable dans l'exécution de ses » entreprises, hardi dans les combats, zélé pour la religion. Il » fut pendant toute sa vie le jouet des caprices de la fortune, » qui l'agiterent, mais qui ne le vainquirent pas. »

V. HUGUES II.

1253. Hugues II, ou Huguet, né peu de mois avant la mort de Henri, son pere, lui succéda, l'an 1253, sous la Régence de la Reine Plaisance, sa mere. Cette Princesse, quoique ambitieuse, sut manier heureusement les rênes de l'Etat. L'an 1254, elle passa en Palestine, où elle épousa Balian d'Ibelin, son parent, Seigneur d'Arsof. Les deux époux s'étant séparés l'an 1258, Plaisance alla fixer avec son fils sa demeure à Tripoli, où elle mourut l'an 1268. Hugues petit-fils, par Henri son pere, de Boémond IV, Prince d'Antioche, & par Isabelle sa mere, de Hugues I, Roi de Chypre, fut déclaré Baile du Royaume de Chypre après la mort de la Reine. Ce fut en cette qualité qu'il conduisit, l'an 1265, une belle armée navale au port d'Acre contre le Sultan Bondochar. Le jeune Prince, son pupille, ramené en Chypre, y mourut l'an 1267, au mois de Novembre, à l'âge d'environ 14 ans. (Sanut.)

VI. HUGUES III, dit le GRAND.

1267. Hugues III, Baile de Chypre, dont nous venons de marquer la descendance, se mit en possession de ce Royaume, par droit d'hérédité, après la mort de Hugues II. Il fut couronné le jour de Noël 1267, par le Patriarche de Jérusalem, qui faisoit alors ses visites en Chypre. L'an 1269, il prit le titre de Roi de Jérusalem, & se fit couronner à Tyr, en cette qualité, le 24 Septembre. Ce titre néanmoins lui fut contesté par Marie, fille de Boémond IV, Prince d'Antioche, ce qui causa une division dans le Royaume. Elle n'empêcha pas néanmoins Hugues de faire contre les Infideles diverses expéditions, dont le succès ne répondit pas à la valeur qu'il y montra. Les affaires tournerent si mal en Palestine, que, l'an 1272, le 21 Avril, il fut obligé de conclure, avec le Sultan Bondochar, un traité, par lequel le Royaume de Jérusalem se trouva réduit à la place d'Acre & au chemin de Nazareth. L'an 1274, *le Roi de Chypre*, dit une ancienne Chronique Françoise, *après la mort de son cousin germain, Prince* (d'Antioche) *vint à Triple* (Tripoli) *avec grant compaignie & belle de gens d'armes pour conseillier & aidier l'enfant* (Boémond VII) *le fil du Prince qui estoit meur* (mineur) *d'aage; mais l'Evêque de Tortouse qui estoit venus avant & avoit ja prins la cure de l'enfant par l'octroi de la Princesse, sa mere, destourba le Roy que il ne peut accomplir ce pour quoy il estoit venu; & pour ce se party de Triple & s'en vint à Acre.* L'an 1277, Marie d'Antioche, qui disputoit toujours à Hugues le Royaume presque anéanti de Jérusalem, passe en Occident, & céde à Charles I, Roi de Sicile, ses prétentions. Charles envoie, l'an 1278, une flotte en Palestine, sous les ordres

GOUVERNEURS ET ROIS CHRÉTIENS D'ARMÉNIE.

siége d'Acre, il se fit transporter à Antioche en bateau. L'année suivante, Livon accompagna Gui de Lusignan lorsqu'il alla au devant de Richard, Roi d'Angleterre, en l'Isle de Chypre. Boémond III, Prince d'Antioche, fut aussi de ce voyage. L'an 1194, il s'éleva une querelle entre ces deux Princes au sujet des limites de leurs Etats. Boémond fit proposer au Prince d'Arménie une conférence pour terminer cette contestation à l'amiable. Livon l'accepta. Mais connoissant par l'exemple de son prédécesseur la perfidie de Boémond, il se fit accompagner par deux cens chevaux qu'il mit en embuscade près du lieu du rendez-vous. Non seulement il échappa au piége que le Prince d'Antioche lui tendoit, mais il le fit lui-même prisonnier, & le fit conduire en Arménie. Boémond, voyant qu'il lui seroit difficile de s'accommoder avec Livon, fit prier Henri, Comte de Champagne, Régent du Royaume de Jérusalem, de vouloir bien se rendre l'arbitre de leurs différends. Henri se rendit en Arménie, où il fut reçu avec distinction. Par sa médiation, Boémond & Livon firent un traité par lequel il étoit dit que l'Arménie seroit quitte à l'avenir de l'hommage qu'elle devoit à la Principauté d'Antioche; que Boémond lui-même deviendroit vassal de Livon & lui abandonneroit les terres qu'il avoit prises dans sa Principauté; enfin que, pour établir une parfaite concorde entre eux, Raymond, fils aîné de Boémond, épouseroit la fille aînée de Rupin. Livon fit demander ensuite au Chancelier de l'Empereur d'Allemagne, qui étoit alors à la Terre-Sainte, la permission de prendre le titre de Roi, attendu qu'il avoit assez de terres pour former un Royaume. Il écrivit pour le même objet au Pape Célestin III, qui consentit à sa demande après avoir vu la profession de foi très ortodoxe que Livon lui envoya de concert avec George, Catholique d'Arménie. Conrad de Witelsbach, Archevêque de Mayence, qui se trouvoit en Syrie, fut chargé par les deux Puissances de faire la cérémonie du couronnement; ce qui fut exécuté l'an 1197. Quelques Critiques, & du Cange entre autres, ont douté, contre l'assertion de Baronius, que le Pape eût été même consulté sur cette affaire, attendu, disent-ils, que Livon, dans ses titres, ne fait point mention du S. Siége, & se qualifie seulement: *Leo, per Dei & Romani Imperii gratiam, Rex omnium Armeniarum.* Mais Rainaldi (T. XIII, p. 44,) produit une Lettre du même Catholique, qu'on vient de nommer, écrite à Innocent III, & tirée du Registre de ce Pape, dont voici les termes: *Noveritis, Domine, quod ad nos venit nobilis, sapiens & sublimis Archiepiscopus Moguntinus, qui nobis attulit ex parte Dei, & ex parte sublimitatis Ecclesiæ Romanæ, & ex parte magni Imperatoris Romanorum sublimem coronam, & coronavit Regem nostrum Leonem.* Vincent de Beauvais dit que Livon envoya depuis au Pape & à l'Empereur Otton IV un Ambassadeur pour les prier de trouver bon qu'il leur fit hommage de son Royaume; ce qu'ils lui accorderent, ajoute-t-il, sauf le droit de l'Héritier présomptif, Rupin, fils de Raymond, Comte de Tripoli, & d'Alix, fille de Rupin, Prince d'Arménie. L'an 1201, après la mort de Boémond III, Prince d'Antioche, Livon prit la défense de Raymond Rupin, que Boémond IV, son oncle, avoit dépouillé du Comté de Tripoli après la mort du Comte Raymond, son pere. Livon regardoit alors, ou feignoit de regarder Rupin comme son propre héritier, & ce zéle apparent pour les intérêts du jeune Prince fut le prétexte de la longue guerre qu'il eut avec le Prince d'Antioche; guerre dont on peut voir les principaux événemens à l'article de ce dernier. Mais il parut bien dans la suite que Livon ne l'avoit entreprise & ne la faisoit que pour son propre intérêt & dans la vue d'aggrandir ses Etats. Car après avoir leuré, pendant quelques années, Raymond-Rupin de l'espérance de lui succéder, il le rejetta ouvertement & le chassa même de son pays. Durant ses guerres avec le Prince d'Antioche, Livon eut contre lui les Templiers qui servirent son adversaire avec zéle. Pour se venger, il ravagea les terres qu'ils avoient en Arménie & dans le voisinage, & leur enleva le Château Gaston. Sur les plaintes qu'ils en porterent au S. Siége l'an 1210, le Pape Innocent III commit le Patriarche de Jérusalem pour connoître de cette affaire. Livon, cité par le Patriarche, refusa de comparoître, & en conséquence perdit sa cause, & fut excommunié par le Pontife. On ne voit point qu'il ait travaillé à se faire relever de cette sentence. (Sponde.) Ce Prince mourut l'an 1219 (& non pas en 1243, comme le marque le P. Monier) laissant une fille mineure sous la tutele de Constant, son cousin, l'un des plus puissans Seigneurs d'Arménie.

ISABELLE ET PHILIPPE.

1219. Isabelle, fille de Livon qui l'avoit instituée son héritiere, lui succéda en bas âge, sous la tutele de Constant, son parent, Connétable d'Arménie. Raymond Rupin, lui disputa cette succession, & vint à bout de se faire reconnoître Roi d'Arménie à Tharse. Mais peu de tems après, il fut pris par Constant qui le confina dans une prison, où il mourut, suivant Sanut (L. II, par. 3, c. 10.) *Le Lignage d'Outremer* dit qu'il fut tué par les Arméniens. L'an 1221, Constant fit épouser à sa pupille Philippe, 3e fils de Boémond IV, Prince d'Antioche. Ce choix ne fut pas heureux. Philippe en peu de tems s'attira par sa conduite le mépris & la haine de ses peuples. Constant, qu'il avoit dépouillé de son autorité, le priva lui-même de celle qu'il lui avoit procurée. S'étant assuré de sa personne, l'an 1222, il le fit mourir en prison, & se défit en même tems de 70 Barons (Le P. Monnier, dans sa Lettre sur l'Arménie, n'en compte que 62) dont l'attachement pour ce Prince annonçoit qu'ils ne laisseroient pas sa mort impunie. Redevenu maître alors du Gouvernement & de la main d'Isabelle, il lui donna pour nouvel époux Aiton, son fils, sous le nom duquel il exerça le souverain pouvoir avec le titre de Baile & de Régent. L'Arménie étoit alors tributaire du Sultan d'Iconium à qui elle étoit tenue de fournir & d'entretenir chaque année 400 lances. Sur le bruit que les Tartares devoient entrer dans la Turquie, le Sultan Alaédin envoya sa mere & sa sœur en Arménie pour les garantir des outrages de ces barbares. Mais Constant, au lieu de les accueillir & de les garder en fidele vassal, les livra entre les mains des Tartares, & fit alliance avec eux. Le Sultan, irrité de cette perfidie, vint en Arménie & mit le siége devant Tharse qui appartenoit alors à ce Royaume. Mais il mourut, l'an 1237, dans cette expédition (*Vinc. Bellov.*

ROIS LATINS DE CHYPRE.

de Roger de S. Séverin, qui le rend maître d'Acre. Lorédano dit que Hugues recouvra cette place après la mort de Charles. Mais il précéda ce Prince au tombeau, étant décédé à Tyr, suivant Sanut, le 26 Mars 1284. Isabelle, son épouse, fille de Gui d'Ibelin, morte l'an 1327, lui donna 5 fils & 4 filles. Les fils sont, Jean & Henri, qui lui succéderent; Boémond, décédé avant son pere; Amauri, Prince titulaire de Tyr; & Gui, Connétable de Chypre. Les filles, Marie, ou Mariette, femme de Jacques II, Roi d'Aragon; Marguerite, épouse de Thoros, Prince d'Arménie; Alix, mariée à Balian d'Ibelin, & Helvis. C'est à Hugues III que S. Thomas dédia son livre du *Gouvernement des Princes.*

VII. JEAN I.

1284. Jean I, fils & successeur de Hugues III, fut couronné Roi de Chypre le 11 Mai 1284 à Nicosie, & Roi de Jérusalem à Acre la même année. Il mourut le 20 Mai de l'année suivante, (Sanut) à l'âge de 33 ans. (Jauna.)

VIII. HENRI II.

1285. Henri II, fils de Hugues III, né l'an 1271, fut substitué au Roi Jean, son aîné, mort sans enfans. L'an 1286, il se fit couronner Roi de Jérusalem à S. Jean d'Acre le 27 Décembre, suivant Sanut, après avoir forcé le château de cette ville, défendu par Hugues Pelichin, pour Charles II d'Anjou, Roi de Naples. La nouvelle de cet événement étant venue à Naples, le Comte d'Artois, Régent du Royaume pendant la prison du Roi, fit saisir tous les biens des Templiers & des Hospitaliers pour avoir aidé le Roi de Chypre dans cette expédition. L'an 1291, vers la fin de Mars, Henri vole au secours d'Acre assiégée par le Sultan d'Egypte, Kalil Ascraf; mais le 15 Mai suivant, voyant l'ennemi sur le point de donner l'assaut, il s'évade lâchement pendant la nuit avec 3000 hommes de troupes qu'il avoit amenées. Trois jours après sa retraite, Acre tomba au pouvoir du Sultan. Henri ne se comporta pas avec plus de vigueur en Chypre. L'an 1304, Amauri, son frere, par le conseil des Barons du pays, usurpe le Gouvernement, ne lui laissant que le titre de Roi. Quatre ans se passent sans que l'usurpateur essuie de contradiction. Mais, l'an 1308, Henri, excité par ses partisans, se détermine à faire des efforts pour reprendre son autorité, d'après les assurances qu'ils lui donnent de le soutenir. Ils s'assemblent avec lui dans le Palais du Sénéchal à Nicosie. Instruit du complot, Amauri vient les y attaquer. Henri se défend avec assez de valeur. Mais, abandonné des siens, il tombe entre les mains de son frere qui le garde quelque tems. Voyant ensuite que sa présence commençoit à renouveller les soulevemens, il l'envoie, le 1 Février 1309, à son beau-frere Oissim, Roi d'Arménie, qui l'enferme dans le Château de Lambron. Henri, incontinent après avoir été arrêté, s'étoit plaint par Lettres au Pape Clément V de l'entreprise de son frere, disant que s'étant arrogé tout le pouvoir il ne lui avoit laissé que l'ombre de la Royauté. Amauri de son côté tâcha de se justifier auprès de sa Sainteté, représentant que le Roi étant sujet à des grandes indispositions, & d'ailleurs adonné à ses plaisirs, il avoit été choisi, de son consentement, par les Barons & le peuple, pour prendre en main le

GOUVERNEURS ET ROIS CHRÉTIENS D'ARMÉNIE.

L. XXXI, c. 144, L. XXXII, c. 29.) L'hiſtoire ne marque pas l'année de la mort de Conſtant. Elle nous apprend ſeulement qu'outre Aïton il laiſſa un autre fils, nommé Sembat, ou Senibald, qui lui ſuccéda dans la charge de Connétable, avec 2 filles, Etiennete, femme de Henri, Roi de Chypre, & Marie, alliée à Jean d'Ibelin.

AÏTON OU OTTON.

AÏTON ou OTTON n'exerça les droits de la Royauté qu'après la mort de ſon pere ſous lequel il avoit toujours été en tutele. L'an 1248, ayant appris l'arrivée du Roi S. Louis en Chypre, il lui envoya des Ambaſſadeurs avec des préſens pour lui faire offre de ſes ſervices. Le Monarque François les reçut avec diſtinction, & pour donner à leur Maître une marque de la ſincérité de ſon affection, il s'entremit pour accommoder ſes différends avec le Prince d'Antioche, & ménagea entre eux une tréve de 10 ans. L'an 1251, Aïton fit partir Simbat, ſon frere, pour aller réſider auprès de Mangou, Khan des Tartares. A ſon retour, Simbat fit au Roi, ſon frere, un rapport ſi avantageux des bonnes qualités de Mangou & du traitement honorable qu'il lui avoit fait, qu'Aïton réſolut d'aller lui-même le trouver. Ce voyage eut tout le ſuccès qu'il s'en étoit promis. Non ſeulement il mit dans ſes intérêts le Tartare, mais il lui perſuada même d'embraſſer la Religion Chrétienne & de ſe faire baptiſer. Le Sire de Joinville ſemble placer ce voyage d'Aïton avant l'arrivée de S. Louis en Chypre, en diſant qu'il obtint alors du Khan un grand ſecours avec lequel il défit le Sultan de Cogni & s'affranchit du tribut dont il étoit tenu envers lui; à quoi cet Hiſtorien ajoute que la renommée de cette victoire attira en Arménie beaucoup de Chrétiens, dont on n'entendit plus de nouvelles. Mais Mangou ne monta ſur le trône qu'en 1251. Ainſi l'Hiſtorien de S. Louis confond les tems, ou doit être favorablement expliqué. Le Tartare, après avoir été baptiſé par un Evêque Arménien avec les principaux de ſa Cour, envoya ſon frere Houlagou à la tête d'une armée vers le Roi d'Arménie pour faire la guerre avec lui aux Muſulmans de ſon voiſinage. Ils commencerent par les Aſſaſſins qu'ils détruiſirent; puis étant entrés dans les Etats du Sultan d'Alep, ils y firent de grands progrès qu'ils auroient pouſſés encore plus loin ſi la mort de Mangou, arrivée l'an 1259, n'eût rappellé ſon frere en Tartarie. L'an 1265, le Pape Clément IV, voyant la décadence des affaires des Chrétiens en Paleſtine, écrivit au Roi d'Arménie pour l'engager à leur donner du ſecours. On ne voit pas l'effet que produiſit alors cette Lettre. Mais, deux ans après, Aïton envoya des troupes à la ville d'Antioche menacée d'un ſiége. Ses propres Etats ne furent pas à l'abri des incurſions des Saraſins. Car tandis qu'il étoit avec les forces du Royaume chez les Tartares, le Sultan d'Egypte, profitant de l'occaſion, fit partir un de ſes Généraux à la tête d'une armée pour faire une irruption dans l'Arménie. Les enfans d'Aïton ſe mirent en devoir de repouſſer les Infideles; ayant levé promptement des troupes, ils leur livrerent un combat dont l'iſſue ne répondit pas à leur valeur. Les Arméniens furent défaits. Léon, fils aîné d'Aïton, fut fait priſonnier, & l'autre, nommé Thoros, périt dans l'action. Cette victoire donna aux Infideles la facilité de courir l'Arménie, où ils firent d'affreux ravages. Aïton revient en diligence au ſecours de ſes Etats. Mais n'ayant pu obtenir de ſecours des Tartares, il eſt obligé de s'accommoder au tems. Il fait une tréve avec le Sultan qui lui rend ſon fils en échange de quelques places qu'Aïton lui céde. Ceci ſemble être arrivé vers l'an 1269. Cependant il eſt raconté par Abulfarage ſous l'an 1265. Ce fut un des derniers événemens du régne d'Aïton. Las des affaires de ce monde, il abdiqua vers l'an 1270, & ſe retira dans un Monaſtere où il prit le nom de Macaire & finit ſes jours l'an 1272, laiſſant de la Reine, ſa femme, un fils qui ſuit, & cinq filles; Sibylle, femme de Boémond VI, Prince d'Antioche; Euphémie ou Fémie, mariée à Julien, Sire de Sayete ou Sidon; Biote, femme du Sire de la Roche; Marie, alliée à Gui d'Ibelin, fils de Baudouin, Sénéchal de Chypre; & Iſabelle, morte ſans alliance. (*Sanut*, L. XII, part. 13, c. 8. *Lignage d'Outremer.*)

LIVON II.

1270 ou environ. LIVON ou LÉON, fils d'Aïton, monta ſur le trône d'Arménie après l'abdication de ſon pere. Il continua de cultiver l'alliance des Tartares avec le ſecours deſquels il fit ſes efforts pour détruire les Saraſins d'Egypte. Lorſque Abaka eut conquis le Royaume des Turcs, ou de Roum, il l'offrit à Livon qui s'excuſa de l'accepter, ſur la difficulté qu'il auroit à le conſerver, attendu qu'il avoit toujours ſur les bras le Sultan d'Egypte, Bondochar, qui menaçoit à tous momens ſes Etats. Bondochar en effet, l'an 1275, étoit entré dans la plaine d'Arménie, où il avoit maſſacré plus de 20 mille hommes, fait plus de 10 mille captifs, & pillé tout ce qui étoit tombé ſous ſa main: déſaſtre qui obligea le Roi de ſe retirer dans les montagnes & les habitans de s'embarquer ſur mer, pour ſe ſauver de la rage du Sultan. (Sanut, L. III, part. 12, c. 14.) Livon pria ſeulement le Tartare de vouloir bien ſe joindre à lui pour chaſſer Bondochar de la Syrie. Le Moine Aïton (*) (c. 34) dit qu'Abaka y conſentit, & qu'ayant joint ſes troupes à celles de Livon, ils remporterent une victoire ſur Bondochar dans la plaine de la Chamelle. Mais Bondochar ſut bien réparer cet échec. Pachymere (L. VI, c. 1,) dit qu'il maltraita fort le Patriarche d'Antioche juſqu'à le faire empriſonner, & qu'il l'eût même fait

ROIS LATINS DE CHYPRE.

timon de l'Etat. Le Pape prévoyant que cette diviſion pourroit devenir funeſte aux affaires de la Religion en Orient, envoya Nicolas, Archevêque de Thebes, & Raymond des Pins, ſon Chapelain, en Chypre, pour eſſayer de rétablir la concorde entre les deux freres. Mais les Nonces échouerent dans leur négociation. (*Raynald ad an.* 1308, n. 37.) Amauri, après avoir éloigné ſon frere, ſe préparoit à ſe faire proclamer Roi; mais il fut poignardé l'année ſuivante (1310) par Simon du Mont-Olympe, ſon favori. (Sanut.) Après ce coup, Gui, Connétable de Chypre, & frere auſſi de Henri, voulut s'emparer du Gouvernement. Mais il fut traverſé par la Reine mere, qui, s'étant fait un parti conſidérable, vint à bout de faire revenir le Roi ſon fils en l'échangeant avec la veuve du Prince Amauri, ſœur du Roi d'Arménie. Henri, de retour le 26 Août, pardonne à tous ſes ennemis qui viennent lui demander grace. Mais le Connétable, ſon frere, ayant été le dernier à ſe préſenter, après avoir fait diverſes tentatives pour s'évader, il l'envoie priſonnier à Cherines; &, l'an 1311, ayant découvert une conjuration formée en ſa faveur, il le fait mourir avec quelques uns de ſes complices. L'an 1324, il meurt lui-même à Strovilo, près de Nicoſie, le 31 Mars, d'un accès du mal caduc, ſans laiſſer d'enfans de ſa femme CONSTANCE, fille de Frédéric, Roi de Sicile, qu'il avoit épouſée l'an 1318. Depuis qu'il eut perdu les reſtes de ſon Royaume de Jéruſalem, il en conſerva toujours le titre, & le tranſmit à ſes ſucceſſeurs, ayant ordonné qu'ils ſe fiſſent couronner Rois de Jéruſalem à Famagouſte, après avoir reçu la Couronne de Chypre à Nicoſie. (Lorédano.) Il fut enterré dans l'Egliſe de S. François de Nicoſie, au milieu des larmes & des cris de ſon peuple qui, depuis ſon retour, jouiſſoit de la plus grande tranquillité. Sa veuve ſe remaria, l'an 1329, à Livon III, Roi d'Arménie. (Henri Giblet.)

IX. HUGUES IV.

1324. HUGUES IV, fils de Gui, frere du Roi Henri II, & d'Eſquive d'Ibelin, fut couronné, après la mort de ſon oncle, l'an 1324, Roi de Chypre à Nicoſie, & Roi de Jéruſalem à Famagouſte. L'an 1327, la Reine, mere du Roi Henri, termine ſes jours dans le mois de Janvier au Château d'Agridi, où elle s'étoit retirée depuis la mort de ce Prince. L'an 1343, Hugues conclut une ligue contre les Turcs, avec le Pape Clément VI, les Vénitiens & les Chevaliers de S. Jean. Le ſeul fruit remarquable de cette confédération, fut la priſe de Smyrne, qui fut emportée l'an 1344. Hugues, ſuivant Henri Giblet, abdiqua, l'an 1360, en faveur de Pierre, ſon fils aîné. Outre ce Prince, ALIX, fille de Balian d'Ibelin, que le Roi Henri, ſon oncle, lui avoit fait épouſer en 1319, lui donna quatre autres fils & deux filles. Les fils ſont Gui, Prince de Galilée & Connétable de Chypre, qui épouſa Marie, fille de Louis I de Bourbon, & mourut

(*) Ce Moine Aïton étoit fils de Simbat, frere du Roi Aïton, qu'il ſuivit dans toutes ſes expéditions. Il eut auſſi part à celles de Livon, juſqu'à ce que voyant les affaires d'Arménie déſeſpérées, il quitta le métier des armes et même la vie ſéculiere. Il paſſa en Egypte, où il embraſſa la vie religieuſe. Ses Supérieurs l'envoyerent dans la ſuite au Pape Clément V, alors réſidant à Avignon, pour le prier de ſecourir les Arméniens. Ce Pontife prit en affection le Pere Aïton; il goûta beaucoup les hiſtoires que lui fit ce Religieux qui avoit parcouru des pays alors peu connus en Europe. Il lui ordonna d'écrire ſes mémoires; et pour lui en donner le loiſir, il le pourvut d'une Abbaye de Prémontrés, ſituée dans la ville de Poitiers. Il paroît que c'eſt là qu'il a écrit *la Fleur des hiſtoires d'Orient* l'an 1305. Selon toute apparence ce fut d'abord en François; mais l'ouvrage fut traduit en Latin dès l'an 1307, par un Prêtre nommé Falcoin ou Falcon. (*Lecture des Liv. Franç. vol. F.*)

GOUVERNEURS ET ROIS CHRÉTIENS D'ARMÉNIE.

mourir s'il ne se fut sauvé. Le sujet de leur démêlé n'est point connu : mais il y a bien de l'apparence que ce fut ce traitement qui attira à Livon l'excommunication dont il n'étoit pas encore absous, suivant le même Auteur, en 1282. (L. VII, c. 19.) Ce Prince mourut, selon du Cange, en 1288, ou l'année suivante, laissant 6 fils & 3 filles de sa femme GUIRANE, fille de Constantin, Seigneur de Lambron, forteresse située entre l'Arménie & la Turquie. Les fils sont Aiton qui suit; Thoros; Sembat; Constant; Nerses; & Rupin. Les filles, Isabeau, femme d'Aimeri ou Amauri, fils de Hugues, Roi de Chypre; Ricta, mariée à Michel, fils de l'Empereur Andronic le Vieux, nommée par les Grecs Marie ou Xene; & Théophano qui épousa Jean l'Ange, fils de Jean Sebastocrator.

AITON II.

1288 ou 1289. AÏTON, fils aîné de Livon II & son successeur, embrassa, l'an 1290, la communion de l'Eglise Romaine avec son peuple, gagné par les sollicitations du Pape Nicolas IV qui lui envoya des Freres Mineurs pour ce sujet, avec des Lettres adressées à lui, à la Princesse Marie, sœur de la Reine décédée pour lors, à Thoros, frere du Roi, & à Livon, Connétable d'Arménie. En reconnoissance de cette réunion, Nicolas & ensuite Boniface VIII s'intéresserent vivement pour la défense de l'Arménie contre les Infideles dont les incursions menaçoient ce Royaume d'une ruine entiere. Aïton, ayant envoyé des Ambassadeurs en France pour demander du secours, Nicolas, qu'ils saluerent en passant à Rome, les chargea de Lettres de recommandation très pressantes pour le Roi Philippe le Bel. Mais elles firent peu d'effet, les conjonctures ne permettant point à la France de transporter en Orient des forces dont elle avoit besoin pour sa propre défense. Les Sarasins faisoient cependant de nouveaux progrès en Arménie. Aïton, se voyant hors d'état de leur résister, descendit du trône vers l'an 1294, & prit l'habit de Frere Mineur sous le nom de frere Jean.

THOROS.

1294 ou environ. THOROS, ou THÉODORE, monta sur le trône d'Arménie, par la démission que son frere Aïton fit en sa faveur. Il étoit marié avec MARGUERITE, fille de Hugues III, Roi de Chypre; & en faveur de ce mariage Hugues lui avoit donné quelques Châteaux du Royaume de Jérusalem, qui confinoient à l'Arménie, avec cette clause qu'ils ne pourroient être aliénés que du consentement des deux Cours. Aïton, en prenant l'habit Religieux, n'abandonna pas le soin de l'Etat. Il partagea le Gouvernement en quelque sorte avec son frere. N'espérant point de secours de l'Occident, Thoros & Aïton se rendirent, l'an 1296, à Constantinople pour en solliciter à la Cour de l'Empereur Andronic Paléologue. Ils y étoient encore au mois de Décembre de cette année, & Aïton, malgré sa profession, y étoit traité avec les honneurs dus au trône qu'il avoit quitté; car c'est de lui, sans doute, que Pachymere (L. IX, c. 20,) veut parler en disant qu'il étoit venu à la Cour Impériale un Roi d'Arménie qui demeuroit parmi les Freres Italiens, c'est-à-dire les Freres Mineurs.

SEMBAT.

1296. SEMBAT, ou SENIBALD, frere d'Aïton & de Thoros, profitant de leur absence, s'empara du Royaume d'Arménie, & se fit couronner par le Catholique de cette Eglise. Les deux freres à leur retour tenterent en vain de s'opposer à son usurpation. Ils furent chassés, & passerent en Chypre d'où ils revinrent à Constantinople pour intéresser l'Empereur à leur disgrace. N'ayant pu rien obtenir, ils se rendirent auprès du Khan des Tartares. Mais Sembat les avoit prévenus; & pour gagner l'amitié de ce Prince, il avoit donné sa main, dit Sanut, à une Dame Tartare, parente du Khan. Ce voyage des deux freres, aussi infructueux que les précédens, fut suivi d'un plus grand malheur. Ils furent pris en revenant par des gens de Sembat, qui priva de la vue Aïton, & fit étrangler Thoros avec la corde d'un arc. Les Sarasins cependant continuoient leurs courses en Arménie. Aussi impuissant que l'avoient été ses freres pour les repousser, Sembat envoya comme eux, l'an 1298, mandier du secours à Rome, en France & en Angleterre. Mais avant le retour de ses Ambassadeurs, Constant, son autre frere, se souleva contre lui, l'arrêta, le mit en prison, & en fit sortir Aïton. (Raynald. *ad an.* 1298, n. 16. Sanut, L. III, par. 13, c. 2.) Le Lignage d'Outremer ne convient pas que Sembat ait usurpé la Couronne; mais il dit au contraire qu'elle lui fut donnée par Aïton après qu'il l'eut ôtée à Thoros qui en usoit mal à son égard. Il y a aussi lieu de douter de la circonstance rapportée par Sanut du mariage de Sembat avec une Dame Tartare. Car les Lettres du Pape Boniface VIII nous apprennent qu'il avoit pour épouse ISABELLE, fille de Gui, Comte de Japha, avec laquelle non seulement il vivoit en 1298, mais dont il avoit des enfans qui étoient déja Chevaliers. (*Raynald. ibid.* n. 19, 20.)

CONSTANT.

1298. CONSTANT monta sur le trône d'Arménie après en avoir fait descendre Sembat, son frere. Aïton voulut partager le Gouvernement avec lui comme il avoit fait avec Thoros. Le trouvant peu disposé à ce partage, il le fit arrêter, & l'envoya avec Sembat à l'Empereur de Constantinople, auquel il en recommanda la garde. C'est ainsi qu'il reconnut la délivrance que Constant lui avoit procurée.

LIVON III.

LIVON III, fils de Thoros & de Marguerite de Chypre, fut substitué à Constant sur le trône d'Arménie par Aïton, son oncle, qui exerça la Régence pendant sa minorité. Cette derniere circonstance est attestée par une Lettre du Pape Clément V, adressée, l'an 1306, au Roi Livon, à Frere Jean de l'Ordre des Freres Mineurs, (c'est Aïton) Gouverneur d'Arménie, à Oissim & Alniach, oncles de Livon, par laquelle il leur annonce qu'il doit incessamment leur arriver un secours des Princes Chrétiens,

ROIS LATINS DE CHYPRE.

l'an 1346; Jacques, qui devint Roi de Chypre; Jean, assassiné l'an 1375; Thomas, qui se noya le 15 Novembre 1340. Les filles, Isabelle, qui périt avec Thomas; & Esquive, mariée à Ferdinand, Infant de Majorque. Le Roi Hugues, leur pere, finit ses jours en Chypre l'an 1361, à l'âge de 64 ans. (Lorédano.) M. Jauna, d'après Sponde, prétend qu'il mourut à Rome, dont le Pape Innocent VI, dit-il, lui avoit confié le Gouvernement sous le titre de Sénateur Romain. C'est à Hugues IV que Bocace dédia son Livre de la Généalogie des Dieux.

X. PIERRE I.

1361. PIERRE I, fils de Hugues IV & d'Alix, couronné Roi de Chypre l'an 1360, succéda, l'an 1361, à son pere, préférablement à Hugues, son neveu, fils de Gui, son frere aîné, décédé, comme on l'a dit, en 1346. La raison de cette préférence est qu'en Chypre la représentation n'avoit point lieu. Pierre dès sa jeunesse avoit juré une haine implacable aux Musulmans; & pour ne pas laisser refroidir ce sentiment, il portoit habituellement une épée nue pendue à son cou. Peu de tems après son inauguration, apprenant que le Roi d'Arménie est puissamment attaqué par ces Infideles, il lui envoie du secours; puis avec une armée navale, assisté des Chevaliers de Rhode & des Catalans, il va mettre le siége devant Satalie (l'ancienne Attalie) dont il se rend maître; & après avoir obligé les petits Princes de Cilicie à lui payer tribut, il fait une entreprise sur Smyrne qu'il prend & demantele. Chargé de dépouilles, il revient triomphant, l'an 1362, en Chypre. Tels furent ses premiers essais contre les Musulmans. L'an 1363, il s'embarque pour l'Occident, accompagné de son fils & de Philippe de Maizieres son Chancelier, va trouver le Pape Urbain V à Avignon, où il rencontre, dans la semaine Sainte, Jean, Roi de France, qui se croise avec lui contre les Musulmans; il parcourt ensuite l'Allemagne, les Pays-Bas & l'Angleterre, pour exciter les Princes & les peuples à la Croisade; revient en France, où il assiste aux funérailles du Roi Jean, décédé le 8 Avril 1364, puis, au couronnement de Charles V; s'en retourne par l'Italie, & arrive, le 28 Septembre 1365, en Chypre. Muni des secours qu'il amenoit avec lui en hommes & en vaisseaux, il conduit, peu de jours après son retour, une flotte en Egypte; fait la descente, le 9 Octobre, au Port d'Alexandrie; prend d'assaut, le lendemain, la ville, ou plutôt une partie de la ville; la pille durant quatre jours; l'abandonne ensuite après y avoir mis le feu, n'étant pas en forces, pour s'y maintenir, par la défection des Anglois, & revient en Chypre, emportant un immense butin. Les Egyptiens, irrités de cet événement, saisissent les effets des Chrétiens, & mettent aux fers tous ceux qui se trouvent en Egypte. Les Vénitiens font une perte considérable en cette occasion. Pierre, à leur sollicitation, consent à discontinuer la guerre. On fait un traité de paix, par lequel on convient de rendre les prisonniers de part & d'autre, & que le Roi de Chypre aura la moitié des droits que les marchandises paient à Tyr, à Baruth, à Seid, à Alexandrie, à Damiete, à Tripoli, à Jérusalem, à Damas : ce droit étoit le Xe denier. On convient de plus que tous les Chrétiens, qui auront un passeport du Roi

GOUVERNEURS ET ROIS CHRÉTIENS D'ARMÉNIE.

contre les Sarasins toujours acharnés à la conquête de l'Arménie. (*Raynald. ad an.* 1306, n. 13. *Wading ad hunc an.* n. 26.) Mais il faut reprendre les choses depuis le commencement du régne de Livon. Casan-Khan, successeur de Baidou-Khan dans l'Empire des Tartares, n'étoit pas moins ennemi que ses prédécesseurs des Sarasins. L'an 1299, il fit la guerre à ceux d'Egypte, accompagné des Rois d'Arménie & de Géorgie, & gagna sur eux une grande bataille dans un lieu nommé le Cannet (*Aïton, capp.* 41-46. *Sanut* L. III, *par.* 13, *capp.* 8-10. *Nangis ad an.* 1299.) Ces mêmes Rois eurent part à d'autres avantages que Casan remporta sur ces Infideles. Mais après sa retraite le Sultan d'Egypte reprit, par la trahison des Gouverneurs, la plupart des places que le Tartare lui avoit enlevées. Cotulossa, Général de ce dernier, vint l'an 1302, pour donner de nouveau la chasse aux Sarasins : le Roi d'Arménie l'accompagna dans cette expédition, & l'aida à faire rentrer sous la domination des Tartares les places que le Sultan avoit recouvrées. Casan, s'étant rendu, l'an 1303, à la tête de son armée, les succès varierent. Après sa mort arrivée l'année suivante, Livon retourna en Arménie, où les Sarasins vinrent faire le ravage à leur tour. Les fréquentes irruptions qu'ils y firent, obligerent Aïton de recourir encore aux Tartares, après avoir inutilement sollicité l'assistance des Princes Chrétiens. Khodabandeh, frere & successeur de Casan, envoya Balargan, l'un de ses Généraux, en Arménie, pour en chasser les Musulmans. Il y vint en personne l'an 1307. Mais le Régent & le jeune Roi n'étant pas venus avec assez de promptitude au devant de lui, ce barbare prit pour une marque de mépris ce retardement. Aïton & Livon étant enfin arrivés à sa tente, il les fait tuer avec toute leur suite, ensorte qu'il ne resta personne pour aller annoncer la nouvelle de ce massacre. (*Chron. MSS. Franc. Walsingham. Bzov.*) Le Cavalier Lorédano met sur le compte de Balargan cette atrocité, dont il donne pour motif le refus qu'avoit fait Aïton de remettre entre ses mains l'importante forteresse de Navarzan. Il change aussi l'époque & les circonstances de l'action, en disant que ce fut l'an 1299, dans un festin, où il avoit invité Livon & son oncle, que la tragédie se passa. Mais il y a lieu de douter de ce récit, attendu que l'historien Aïton parle toujours avantageusement de Balargan qui avoit, dit-il, embrassé le Christianisme à la persuasion de sa femme. D'autres prétendent que ce fut à l'instigation des Schismatiques qu'Aïton fut mis à mort, pour avoir fait tenir, en 1307, le Concile de Sis, où l'Eglise d'Arménie se réunit à l'Eglise Romaine. (*V.* les Conciles.) Le P. Etienne de Lusignan, dans son histoire des Rois de Chypre, donne pour femme au Roi Aïton II, MARIE, fille de Hugues III, Roi de Chypre. Mais il est certain qu'elle épousa Jacques II, Roi d'Arragon. Wadingue, dans les Annales des Mineurs, tombe dans une autre méprise en confondant les deux Rois Aïton. Enfin Lorédano lui-même (L. V, p. 233,) commet une autre faute en ne distinguant pas le second de ces deux Princes d'Aïton, Seigneur de Curco, place forte sur les frontieres d'Arménie.

OISSIM.

1307. OISSIM, appellé par quelques uns CHIOYSSIM, ou plutôt CHIR-OYSSIM, frere d'Aïton, succéda à Livon, son neveu, dans le Royaume d'Arménie, par le choix des Barons. Balargan pressoit alors le siége de Navarzan, soit de son propre mouvement, soit par ordre de son Maître. Mais le défaut de vivres l'obligea d'abandonner l'entreprise, & de s'en retourner en Tartarie. Oissim, dans les divisions du Royaume de Chypre, tint le parti d'Amauri qui étoit son beau-frere ; & celui-ci lui ayant envoyé le Roi Henri qu'il avoit fait arrêter, Oissim le retint prisonnier dans le Château de Lambron. L'an 1310, après la mort d'Amauri, le Pape Clément V obtint la délivrance de Henri, qui fut échangé avec Isabelle, veuve d'Amauri, que les Partisans de Henri avoient réciproquement fait prisonniere au moment qu'ils poignarderent son mari. Mais il resta toujours un levain de dissension entre les deux Rois, qui formoient des répétitions l'un sur l'autre. Oissim offrit, l'an 1311, de s'en rapporter, sur ses prétentions, au jugement du Pape Clément V. (*Raynald. ad hunc an.* n. 77.) Les Sarasins ayant recommencé leurs courses en Arménie, l'an 1317, Oissim eut recours aux Princes Chrétiens dont il ne paroît pas qu'il ait tiré de grands secours. On voit que les Sarasins n'avoient pas encore abandonné ce pays en 1320. (*Raynald. ad an.* 1317, n. 35, *ad an.* 1320, n. 21.) Oissim dans le même tems étoit en guerre avec le Roi de Sicile & avec le Roi de Chypre. Le Pape Jean XXII ménagea une tréve entre eux, & chargea, l'an 1320, les Génois de travailler à la convertir en une paix solide. Oissim ne passa point cette année. Il avoit épousé JEANNE, appellée par quelques uns IRENE, fille de Philippe de Sicile, Prince de Tarente, de laquelle il eut un fils qui suit, & un autre nommé George. Oissim montra du zéle pour la réunion de l'Eglise d'Arménie à l'Eglise Romaine. Ce fut par ses soins & en sa présence que se tint, l'an 1316, le Concile d'Adena, où l'on confirma les décrets du Concile de Sis. (*Voy.* les Conciles.)

LIVON IV.

1320. LIVON, fils d'Oissim, lui succéda, en bas âge, au Royaume d'Arménie, sous la tutele de sa mere. Cette Princesse, pour s'appuyer de quelque personne puissante, se remaria, sans dispense du Pape, au Seigneur de Layasso, qui étoit oncle du Roi. Les Barons d'Arménie, scandalisés de cette alliance, en témoignerent leur mécontentement ; à quoi la Reine ne répondit que par une plaisanterie, disant que la premiere femme qui pécha en fut quitte pour demander pardon. Ce discours ne fit que les irriter. Le Sultan d'Egypte, instruit de la division qui régnoit en Arménie, profita de l'occasion pour y faire une nouvelle irruption. Il y entra avec plus de 30 mille chevaux, & fit un si grand nombre d'esclaves, qu'embarrassé de la multitude, il en fit massacrer une partie. Presque toutes les places de la plaine se rendirent à lui sans beaucoup de résistance. Les Arméniens se sauverent dans celles de la Montagne, près desquelles s'étant approché, il fut défait dans les gorges vers le commencement de l'an 1322. Henri, Roi de Chypre, quoique mécontent des Arméniens, eut la générosité de leur envoyer en cette occasion du secours. Abousaïd, Prince des Tartares,

ROIS LATINS DE CHYPRE.

de Chypre, ne paieront point les cinq florins de Florence pour entrer dans Jérusalem. Mais ce traité, mal observé par les Musulmans, fut ouvertement rompu au bout de 18 mois. L'an 1366, secouru des Génois & des Rhodiens, le Roi Pierre équipe une nouvelle flotte de 140 vaisseaux, avec laquelle il fait voile vers Tripoli, qu'il emporte l'épée à la main ; de là il va prendre & brûler Tortose, Laodicée, Bélinas, & autres villes sur la côte de Syrie ; après quoi, se voyant abandonné de ses alliés, il fait la paix avec Schaban, Sultan d'Egypte. L'an 1368, pendant qu'il est à Rome pour obtenir de nouveaux secours, les Arméniens, se voyant sans Roi, lui déferent le trône vacant de leur Monarchie réduite presque à rien. Jacques, son frere, en va prendre aussitôt possession pour lui. Pierre quitte Rome, & s'embarque, le 28 Septembre de la même année, pour retourner en Chypre. Peu de tems après son arrivée, il y tomba malade sérieusement, & sa maladie dura sept semaines. Pendant sa convalescence, il voulut aller à la chasse, & fit enlever par son fils deux beaux chiens au Chevalier Henri Giblet, Vicomte de Nicosie ; ce qui occasionna une rixe entre le fils de ce dernier & le jeune Prince. Le Roi, prenant le parti de son fils, se vengea non seulement sur celui de Giblet, mais encore sur sa fille. Il condamna le premier à travailler avec ses esclaves à une maison qu'il faisoit bâtir, & fit mettre sa sœur à la question, en présence de son pere, des freres du Roi, & d'autres Seigneurs ; & cela, pour avoir refusé d'épouser un de ses domestiques, auquel il vouloit la marier. Les témoins de cette scene (excepté les Princes), outrés d'indignation, jurent ensemble d'en faire périr l'auteur ; & la nuit suivante, étant entrés dans l'appartement du Roi, ils l'assassinerent de 50 coups de poignard, dans son lit à côté de la Reine. Leur fureur ne se termina point là. Après sa mort, ils mirent sur sa tête une couronne de parchemin, un sceptre & une pomme de même parure dans ses mains, l'habillerent d'un habit tout troué, le chausserent de vieux souliers tout crottés, & le porterent en cet état à Sainte Sophie de Nicosie, & de là, aux Dominicains ; sépulture ordinaire des Rois de Chypre. Presque tous les Historiens mettent la mort du Roi Pierre au 18 Janvier 1368. Mais le Poete Guillaume de Machaut, qui écrivoit d'après des témoins oculaires dans le récit qu'il a fait des principaux événemens de la vie de ce Prince, place celui-ci au 16 Janvier de l'année suivante :

> L'an mil trois cens neuf & soixante,
> En temps que froide bise vente, ...
> Droit de Janvier le jour seizieme
> Et environ l'heure quinzieme.
>
> (*Mém. de l'Ac. des B. L.* T. XX, p. 439.)

Ce Prince eut d'ÉLÉONORE d'ARAGON, son épouse, Pierre, son successeur, & trois filles, Esquive ; Marie, femme de Jacques de Chypre, Seigneur de Baruth ; & Marguerite, épouse de Charles Visconti, Seigneur de Parme. Pierre ternit, par ses débauches & sa cruauté, dans les dernieres années de sa vie, la gloire qu'il avoit jusqu'alors acquise par ses exploits.

XI. PIERRE II, DIT PETRIN.

1369. PIERRE II, fils de Pierre I, monta sur le trône, l'an 1369, à l'âge de 13 ans, sous la régence du Prince Jean, son oncle,

GOUVERNEURS ET ROIS CHRÉTIENS D'ARMÉNIE.

à la ſollicitation du Pape Jean XXII, leur amena, de ſon côté, 20 mille chevaux. Avec ces renforts les Arméniens chaſſerent de leurs pays les Saraſins qui, pour ſe venger, allerent faire une deſcente en Chypre. Livon conclut, l'année ſuivante, (1323) une tréve de 15 ans avec le Sultan, moyennant un tribut de 50 mille florins quil s'engagea de lui payer. Il fit auſſi vers le même tems un traité de paix avec le Roi de Chypre. Mais les Saraſins rompirent la tréve dès l'année ſuivante, & recommencerent leurs courſes en Arménie, qu'ils continuerent juſqu'en 1341. On peut juger de l'extrémité où ils réduiſirent ce Royaume, par les fréquentes Ambaſſades que Livon envoya aux Princes Chrétiens pour en tirer du ſecours. Pluſieurs d'entre eux (mais on ne les nomme point) lui amenerent des troupes avec leſquelles il livra, l'an 1330, une grande bataille aux Saraſins dans la plaine de Layaſſo en Arménie, où Caſan, Roi de Tharſe, demeura ſur la place avec 58 mille des ſiens, les Chrétiens en ayant ſeulement perdu ſept mille. (*Knighton*, p. 2559.) Mais cet avantage n'eut pas de ſuite. Les Muſulmans revinrent en force en Arménie & continuerent de déſoler ce pays. Livon, pouſſé à bout, envoya des Ambaſſadeurs en France pour expoſer ſa détreſſe au Roi Philippe de Valois dont ils furent bien accueillis. Ce fut alors que ce Monarque lui donna une ſomme de 10 mille florins d'or pour ſervir à la garde de ſes Châteaux, par des Lettres dont l'original ſe conſerve à la Chambre des Comptes de Paris. Elles méritent d'être miſes ſous les yeux de nos Lecteurs qui les chercheroient en vain dans les monumens de notre hiſtoire, publiés juſqu'à ce jour. » Philippe par la grace de Dieu, » Roy de France, à nos Amés & Féaux les Gens de nos Comptes & nos Tréſoriers à » Paris, ſalut & dilection. Pour ce que noſtre très chier couſin le Roy d'Armenie nous » a ſegnefié que les Saraſins de par de là le guerroyoient efforciement, nous volons li » faire aide, pour ce qu'il puiſſe miex garder ſes chatiaux & ſon pays, & reſiſter auſdits Saraſins, ſi que ledict pays d'Armenie, qui eſt pays convenable, ſi comme l'en » dit, à recevoir nous & nos gens, ſe nous nous y tranſporterons pour le ſaint voyage » d'Outremer, douquel faire Dieu aydant, nous avons grant devotion & deſir, ſoit » retenu & ne puiſſe eſtre prins ou grevé par les Saraſins meſcreans, avons donné au » dict Roy, donnons de grace eſpecial par ces Lettres diz mille florins d'or de Florence, pour eſtre convertis en la garde des dicts Chaſtiaux & pays, leſquels nous » volons que li ſoient payés, ou à ſon certain mandement, en troiz ans. Si vous mandons que les diz mille florins deſſus dis vous li aſſenez ſur aucunes de nos receptes, » & mandés à nos Receveurs ſur leſqués vous les aſſenerés, qui les payent au certain » mandement dou dit Roy en trois ans prochains, venans à deux termes en l'an, c'eſt » à ſçavoir, à Noel & à la S. Jehan, le premier terme en commençant à Noel prochain venant. Et nous volons & nous mandons que iceux diz mille florins ainſſi » payés vous aloés ez comptes des dits Receveurs qui les payeront, en vous rapportant les Lettres par quoy vous les y autés aſſenés, & quittance de ceuls qui les receveront pour le dit Roy, qui auront de li pouvoir de recevoir. Donné à Paris le 11 » jour de Juign, l'an de grace mil CCC trente deux. » On prétend que Livon vint lui-même quelque tems après trouver en perſonne le Roi de France. Ce qui eſt conſtant, c'eſt que le Pape Jean XXII, preſſé par Philippe de Valois, publia une Croiſade, l'an 1333, en faveur du Roi d'Arménie; que non ſeulement le Roi de France, mais ceux de Bohême, de Navarre, d'Aragon, prirent ſolemnellement la croix; qu'on fit de grands préparatifs en divers lieux pour cette expédition; & qu'enfin le départ des Croiſés, dont le nombre groſſiſſoit de jour en jour, étoit fixé pour l'année 1336. Mais la mort du Pape, arrivée au mois de Décembre 1334, fit évanouir ce magnifique projet. Livon, réduit à ſes propres forces, ſe retrancha le mieux qu'il put dans les montagnes, d'où il deſcendoit de tems en tems dans la plaine, lorſque l'occaſion étoit favorable pour donner la chaſſe aux coureurs des Saraſins. Ce qu'il y eut de plus fâcheux pour lui, c'eſt qu'il avoit pour ennemis non ſeulement ces Infideles, mais ſes propres ſujets dont il avoit encouru la haine, parce qu'il ſembloit les négliger. On le voyoit en effet, par complaiſance pour ſa femme, préférer des Gentilshommes Latins, pour les emplois, à la nobleſſe du pays, & les mœurs & uſages de ces étrangers, à ceux des Arméniens. Enfin cette haine en vint au point qu'ils l'aſſaſſinerent en 1344, ſelon Villani (L. XII, c. 3.) Il avoit épouſé, l'an 1329, CONSTANCE, dite auſſi ELEONORE, fille de Fréderic, Roi de Sicile, & veuve de Henri II, Roi de Chypre. Il ne paroît pas qu'il en ait eu des enfans. Elle mourut avant lui; & il étoit remarié, lorſqu'il fut aſſaſſiné, avec la fille du Prince de Tarente & de Morée, niece de Robert, Roi de Naples. (Villani *ibid.*)

On tint, ſous le régne de Livon IV, l'an 1330, un Concile à Kherna, auquel préſida le P. Barthélemi le Petit, Dominicain, Evêque de Malaga & Légat du S. Siége, en préſence du Prince George, frere du Roi. Tout ce que le Concile de Sis avoit fait en 1307 pour la réunion, y fut confirmé. Mais on ne put vaincre la répugnance des Schiſmatiques. Ils proteſterent contre ce Concile, & maltraiterent ceux qui s'y étoient ſoumis. Le domicile du Patriarche étoit à Sis depuis que, vers le milieu du XIe ſiécle, les incurſions des Turcs l'avoient obligé d'abandonner Sébaſte, où étoit auparavant ſon ſiége.

GUI DE LUSIGNAN.

1344. GUI DE LUSIGNAN fut appellé à la couronne d'Arménie par les Grands du pays, après l'aſſaſſinat du Roi Livon. Il étoit pour lors à la Cour de Conſtantinople, & s'étoit diſtingué au ſervice de l'Empire, ſoit à la tête des armées dont il avoit eu le commandement, ſoit à la défenſe des places dont le Gouvernement lui avoit été confié. Cantacuzene, qui parle de lui en divers endroits de ſon hiſtoire, le nomme Sire de Luſignan, & dit formellement qu'il étoit fils du Roi de Chypre, c'eſt-à-dire d'Amauri de Luſignan, Prince de Tyr, qui s'empara du Gouvernement de Chypre ſur le Roi Henri II, ſon frere, & dont la femme étoit fille de Livon II, Roi d'Arménie. C'eſt ce que cet Hiſtorien fait aſſez connoître en diſant que le Sire de Luſignan étoit couſin germain de l'Empereur Andronic le Vieux dont la mere étoit pareillement fille de Livon II. Il eſt probable que les enfans d'Amauri, après la mort de leur pere & le rétabliſſement du Roi Henri, ayant été obligés de vendre

ROIS LATINS DE CHYPRE.

à l'excluſion de ſa mere. Cette même année, à l'occaſion de ſon couronnement, qui ſe fit le 10 Octobre, il y eut conteſtation pour la préſéance entre les Bayles de Veniſe & les Conſuls de Gênes. La Cour ayant décidé en faveur des premiers, les Génois ſe vengerent de cet affront, l'an 1373, par la priſe de l'Isle entiere. Il n'y eut que deux places, Famagouſte & Cherines, qui firent de la réſiſtance. La premiere ſe rendit le 10 Octobre, & fut pillée durant trois jours. La deuxieme ſubit le joug de même vers la mi-Mars 1374. Le Roi Pierre, fait priſonnier, ne recouvra ſa liberté que par la ceſſion de Famagouſte juſqu'au paiement d'un million de ducats, qu'il promit aux Génois en leur donnant des ôtages. L'an 1375, à la ſollicitation de ſa mere, il fait égorger, en ſa préſence, Jean, ſon oncle, pour venger la mort de ſon pere, dont ce Prince étoit le principal auteur. Pierre mourut, le 17 Octobre 1382, à l'âge de 26 ans, ſans laiſſer d'enfans de ſa femme VALENTINE, fille de Bernabo Viſconti, Seigneur de Milan, qu'il avoit épouſée par traité du 9 Mars 1378, (morte en 1393). (Giblet, Muratori.)

XII. JACQUES I.

1382. JACQUES I, Connétable de Chypre, fils de Hugues IV, étoit en ôtage à Gênes, lorſque Pierre II, ſon neveu, mourut. Renvoyé à la demande des Cypriots, il fut couronné, l'an 1384, Roi de Chypre, à Nicoſie. L'an 1393, il reçoit la couronne de Jéruſalem dans la même ville; &, peu de tems après, celle d'Arménie, qui lui échut par la mort du Roi Lionnet, ou Livon V, ſon couſin. Mais les Turcs étant déja maîtres de ce Royaume, Jacques n'en eut que le titre de Souverain, non plus que de celui de Jéruſalem. L'an 1398, il meurt, le 20 Septembre, à l'âge de 64 ans, après en avoir régné 16. Les enfans qu'il eut d'AGNÈS, fille d'Etienne l'Agrafé, Duc de Baviere, ſon épouſe, ſont, Jean, ſon ſucceſſeur; Hugues, Cardinal-Archevêque de Nicoſie, mort en 1442; Philippe, Connétable de Chypre, mort en 1420; Henri, Prince de Galilée; Marie, ou Mariette, femme de Ladislas, Roi de Naples; Iſabelle, mariée à Pierre de Chypre; Agnès, morte en 1388; & Cive, morte l'an 1393. (Henri Giblet, du Cange, Etienne de Luſignan, Anſelme.)

XIII. JEAN II.

1398. JEAN II, ou JANUS, fils du Roi Jacques I, né à Gênes pendant la captivité de ſon pere, lui ſuccéda dans les Royaumes de Chypre, de Jéruſalem & d'Arménie, à l'âge de 24 ans. L'an 1402, réſolu de reprendre la ville de Famagouſte, il vint l'aſſiéger par mer & par terre. La nouvelle de cette expédition étant venue à Gênes, qui étoit alors ſous la protection de la France, le Maréchal de Boucicaut, Gouverneur de cette République, dépêcha l'Hermite de la Faye pour aller trouver le Roi Janus, & ſe plaindre de la rupture de la paix. Il équippa cependant une flotte de huit galeres, avec laquelle il partit le 3 Avril 1403, & fit voile vers Rhodes pour y attendre la réponſe du Roi. Janus témoignant vouloir ſuivre ſon entrepriſe, Philibert de Naillac, Grand-Maitre de Rhodes, ſe rendit auprès de lui, & vint à bout de l'engager à conclure un traité de paix, qui fut enſuite ratifié par le

GOUVERNEURS ET ROIS CHRÉTIENS D'ARMÉNIE.

l'Isle de Chypre, Gui aura passé à la Cour de Constantinople. Nicéphore Grégoras (L. 1, c. 21,) dit qu'à la mort de l'Empereur Andronic le Jeune, Gui, établi depuis 24 ans à la Cour de Constantinople, étoit Gouverneur de la ville de Serres & des autres petites places jusqu'à Christopoli; qu'il avoit été appellé d'Arménie par l'Impératrice mere, & qu'il avoit épousé la cousine germaine de Jean Cantacuzene, depuis Empereur, avec laquelle il vécut long-tems sans avoir eu d'enfans; & qu'après sa mort il se remaria avec la fille de Sergiames. Nicéphore ajoute qu'à la Cour de Constantinople il conserva les mœurs des Arméniens. L'Histoire ne nous a transmis qu'un seul trait de sa royauté dont la durée fut très courte. Dès qu'il eut été couronné, il députa l'Archevêque de Trébisonde avec Daniel, Frere Mineur, & le Chevalier Grégoire de Sarges, au Pape Clément VI, pour lui prêter obéissance & l'assurer qu'il feroit ses efforts pour extirper les erreurs qui s'étoient glissées depuis long-tems dans l'Eglise d'Arménie; à quoi le Pape l'invita par la Lettre qu'il remit à ces Ambassadeurs: Clément lui envoya même, deux ans après, deux Evêques pour coopérer avec lui à cette bonne œuvre. Mais il étoit mort (l'an 1347,) lorsqu'ils arriverent. On ne lui connoît d'enfans avec certitude qu'une fille qu'il maria, tandis qu'il étoit à Constantinople avec Manuel, fils de Jean Cantacuzene, alors Grand Domestique, depuis Empereur.

CONSTANT.

1347. CONSTANT, successeur & peut-être fils de Gui de Lusignan, commença son régne par envoyer en Ambassade le Chevalier Constant au Pape, au Roi de France, & a celui d'Angleterre, pour leur exposer l'état déplorable où l'Arménie étoit réduite par les courses des Infideles, & les engager à lui donner du secours (*Wading. ad an.* 1347, n. 3.) La France étoit elle-même alors dans la situation la plus critique depuis la funeste bataille de Créci, & l'Angleterre n'étoit occupée qu'à pousser les avantages qu'elle avoit sur cette rivale. Ainsi l'Ambassadeur ne dut pas remporter beaucoup de satisfaction de ces deux Cours. Celle d'Avignon ne pouvoit rien par elle-même & n'avoit que des instructions à donner aux Arméniens pour régler & réformer leur créance. Le Roi Constant, soit qu'il ait été déposé, soit qu'il soit mort naturellement ou qu'il ait été tué par les Sarasins, n'étoit plus sur le trône en 1351.

CONSTANTIN.

1351. CONSTANTIN avoit succédé, en 1351, à Constant. Ce fut cette année que le Pape Clément VI envoya deux Nonces en Arménie avec une Lettre au Roi Constantin pour l'engager à concourir avec eux à l'extirpation des erreurs qui infectoient l'Eglise de ce Royaume. Ce fut de son tems que Pierre, Roi de Chypre, envoya Robert de Tolose, Chevalier Anglois, avec des troupes en Arménie, & que lui-même, avec une armée navale de 50 galeres, assisté des Chevaliers de Rhodes, vint mettre le siége devant Satalie dont il se rendit maître, & réduisit ensuite tous les petits Seigneurs de Cilicie à lui payer tribut; ce que le Cavalier Lorédano rapporte à l'an 1361. Quelque tems après, les Turcs étant venus assiéger Curco, le même Roi y envoya le Prince, son frere, le Seigneur de Tyr, & le Sénéchal de Chypre, avec 10 galeres & 4 vaisseaux de guerre, qui obligerent les Turcs à se retirer: événement que le même Auteur fixe à l'an 1366. Constantin n'existoit plus en 1372. MARIE, sa veuve, se voyant attaquée de tous côtés par les Turcs, eut recours cette année au Pape Grégoire XI, & lui envoya Jean, de l'Ordre des Freres Mineurs, Archevêque de Sitri, son Ambassadeur, pour l'engager à procurer à l'Arménie, par son entremise, les secours des Princes d'Occident. Grégoire en effet écrivit de toute part aux Puissances Européennes, & même jusqu'en Chypre, en faveur de l'Arménie; & sur la proposition que lui fit l'Ambassadeur de Marie, qu'il seroit à propos qu'elle prît alliance avec quelque Prince puissant de l'Occident, il jetta les yeux sur Otton de Brunswick, cousin de Jean, Marquis de Montferrat, dont il avoit conduit les troupes, & qui d'ailleurs étoit allié aux Rois de Chypre. Otton étoit à la verité sans Duché, n'étant que le cadet de sa maison; mais il étoit en réputation de valeur & de conduite. En épousant la Reine d'Arménie, il eut pû rétablir les affaires de ce Royaume. Ce mariage néanmoins, par des raisons qu'on ignore, n'eut point lieu, & le Prince de Brunswick obtint depuis la main de Jeanne, Reine de Naples. Il faut convenir que l'histoire est ici couverte d'un nuage fort épais. Entre les Rois Constantin & Livon qui mourut à Paris, il y eut un autre Roi d'Arménie dont le nom ne paroît pas avec certitude dans les Auteurs. Ce dernier étant qualifié dans son épitaphe *Quint Roy Latin*, il faut qu'il y en ait eu quatre qui l'aient précédé, dont le premier fut Gui de Lusignan, le 2e Constant, le 3e Constantin, & le 4e qui fut le prédécesseur de Livon V; car tous les autres furent de race Arménienne.

N. (peut-être DRAGO.)

N. successeur de Constantin au Royaume d'Arménie, étoit vraisemblablement le fils de ce Prince qui l'aura laissé en bas âge sous la tutele de sa mere. Il est nommé Léon, ou Livon, par Etienne de Lusignan & Lorédano. Mais celui-ci se trompe visiblement en le confondant avec le dernier Roi d'Arménie. Du reste ces deux Ecrivains s'accordent à dire que ce Livon, après avoir perdu tous ses Etats qui lui furent enlevés par les Turcs, tomba lui-même entre les mains de ces Infideles, qui le firent mourir avec sa femme & son frere. Lorédano ajoute que sa mort fut l'effet du poison qu'ils lui donnerent pour n'avoir pas voulu embrasser leur religion. D'autres disent qu'ils l'étranglerent sur l'avis qu'ils eurent qu'il avoit traité avec des Marchands Sarasins pour s'échapper de leurs mains. Quoi qu'il en soit, il y a très peu de fond à faire sur le nom de Léon, ou de Livon, qu'on donne à ce Prince. Il nous paroît beaucoup plus vraisemblable qu'il s'appelloit DRAGO. On voit en effet dans le Cabinet du Roi deux pieces de monnoie d'argent, frappées au nom d'un Roi Chrétien d'Arménie, qui est nommé DRAGO, & ne peut être que le prédécesseur du der-

ROIS LATINS DE CHYPRE.

Maréchal; après quoi Boucicaut vint saluer le Prince à Nicosie. Ce fut au retour de ce voyage qu'il alla faire une course sur les côtes de la Terre-Sainte, où il prit & pilla les villes de Botron, de Baruth, de Laodicée, de Tripoli, & autres. Il continua ses incursions les années suivantes, & fit un grand nombre de prisonniers sur les Infideles. (*Vie de Boucic.* 2e *part. c.* 11, & *suiv.*) Le Roi de Chypre, encouragé par ces succès, tenta de son côté diverses descentes en Egypte, d'où il ramena un butin considérable. Il osa même, en 1423, insulter la ville d'Alexandrie. Le Sultan Boursbai-Ascraf-Seifeddin commandoit alors en Egypte. Irrité de ces pertes, il fit équipper une flotte qu'il conduisit, l'an 1424, en l'Isle de Chypre. La prise de Famagouste, qu'il pilla durant trois jours & abandonna ensuite, fut le fruit de cette expédition. Etant revenu, l'an 1426, avec de plus grandes forces, il battit le Roi dans le mois d'Août, le prit & l'emmena prisonnier avec plusieurs des siens en Egypte, après avoir ravagé toute l'Isle. Le Prince de Galilée, frere du Roi, & grand nombre de Barons perdirent la vie dans cette bataille. L'an 1427, le Roi Janus obtint sa délivrance au mois de Novembre, moyennant une rançon de 12 mille besans, & un tribut annuel qu'il s'engagea de payer au Sultan. De retour en Chypre, il déplora les suites de cette irruption le reste de ses jours, qu'il termina le 19 Juin de l'an 1432, âgé de 58 ans. Quoique brave, il fut toujours malheureux à la guerre. Il n'aimoit pas à être contredit, & fut souvent la dupe des flatteurs. Il eut de CHARLOTTE DE BOURBON, sa femme, fille de Jean de Bourbon, Comte de la Marche, deux fils, Jean, son successeur; & Jacques, Sénéchal de Chypre; avec deux filles, Marie, & Anne, femme de Louis, Duc de Savoie.

XIV. JEAN III.

1432. JEAN III, fils du Roi Jean II, lui succéda à l'âge de 17 ans, sous la régence de sa mere. Ce Prince prit possession, par un seul & même couronnement, des trois Royaumes que son pere lui avoit laissés. L'an 1434, il perdit sa mere, qui mourut le 13 Décembre. L'an 1435, après la mort d'AIMÉE, ou MÉDÉE de Montferrat, sa premiere femme, il épousa HÉLENE, fille de Théodore Paléologue, Despote de Morée. Cette Princesse ambitieuse, voyant la foiblesse de son époux, l'obligea de la déclarer publiquement Régente du Royaume. Le gouvernement d'Hélene, gouvernée elle-même par le Chambellan Thomas, fils de sa nourrice, causa des soulevemens. Attachée au rit Grec, elle ne négligea rien pour abolir le rit Latin dans l'Isle de Chypre. Ce fut par ce motif que, l'an 1445, elle empêcha Galesio Montolifi de prendre possession de l'Archevêché de Nicosie, auquel il avoit été nommé par le Pape Eugene IV. Un Nonce, envoyé par ce Pontife au Roi pour ce sujet, fut encore plus mal accueilli: Hélene le fit mettre en prison. Mais le Grand Maître de Rhodes, chez qui Montolifi s'étoit retiré, s'étant rendu en Chypre, détermina le Roi, malgré sa femme, à recevoir l'Archevêque & à remettre le Nonce en liberté. (Bosius, *Hist Rhod.* L. VI.) Hélene étant morte le 11 Avril 1458, le Roi la suivit au tombeau, à l'âge de 43 ans, le 26 Juillet suivant. Il ne laissa d'enfant légitime qu'une fille nommée Charlotte, qui lui succéda.

GOUVERNEURS ET ROIS CHRÉTIENS D'ARMÉNIE.

nier Roi de ce pays. Sur un des côtés de la premiere on voit une Sainte à demi corps avec l'auréole & cette inscription en lettres gothiques : DRAGO REX ARMEN. L'autre côté de la même piece est parti de maniere qu'au premier est un Dauphin en pal, & au second une femme à demi corps, échevelée, regardant le Dauphin avec ces mots pour devise : MONETA MACRI. CHIO. La 2[e] piece de monnoie d'un côté représente un buste d'homme sans barbe, tenant un globe d'une main avec cette légende : DRAGO REX ARMEN. AGAPI. Le revers est semblable à celui de la premiere piece, à l'exception de la tête du Dauphin qui ressemble à celle d'une femme. Ce fut vraisemblablement après la mort de ce Roi Drago que les Seigneurs d'Arménie élurent, en 1368, pour remplir le trône vacant, Pierre I, Roi de Chypre. Pierre étoit alors à Rome ; & le Prince Jacques, son frere, vint prendre possession du Royaume d'Arménie en son nom. Mais cette élection n'eut point d'autre suite. Pierre mourut en Chypre au commencement de l'année suivante sans avoir mis le pied en Arménie, & sans y avoir fait aucun exercice de son autorité.

LIVON V, ou LIONNET.

LIVON V de LUSIGNAN, dernier Roi d'Arménie, est principalement connu par ses malheurs. Ils furent tels que les Turcs, étant entrés dans ce Royaume, en conquirent rapidement toutes les places qui leur restoient à prendre, excepté celle de Curico, ou Curco, (en latin *Corycus*) en Cilicie, que les Génois, qui en avoient la garde, défendirent long-tems contre ces Infideles. Livon, chassé de ses Etats, se rendit en Chypre, d'où il passa en Italie, & de-là en Castille, puis il vint en France à la Cour du Roi Charles V, qui lui fit un généreux accueil, & lui assigna pour sa demeure l'Hôtel de S. Ouen, près de S. Denis. Le tems de son arrivée en ce Royaume doit se rapporter à l'an 1378, & non 1385 comme le marquent certains Auteurs. Pendant son séjour en France, Livon fit ses efforts pour intéresser les Princes à son rétablissement. Mais les conjonctures ne lui étoient nullement favorables. La guerre qui étoit entre la France & l'Angleterre ne permettoit pas aux Souverains de ces deux Monarchies de transporter leurs forces en Orient. Livon s'entremit pour les réconcilier, & passa dans ce dessein, après la mort de Charles V, l'an 1385, en Angleterre, où le Roi Richard II le reçut avec distinction. Mais tout ce qu'il put obtenir de ce Prince ce furent des présens avec une pension annuelle de 10 mille marcs dont il le gratifia à l'exemple du Roi de France qui lui en faisoit une de 500 livres par mois, comme le témoigne Froissard (vol. 3, c. 23.) D'autres Princes qu'il visita lui firent de semblables libéralités ; en sorte qu'au rapport de Walsingham (*ad an.* 1386, p. 321-326,) il devint plus riche dans son exil qu'il ne l'avoit été sur le trône. Enfin après environ 15 ans de séjour en France, il mourut à Paris l'an 1393, & fut enterré aux Célestins de cette ville à côté du grand Autel, où il est représenté en marbre blanc, couvert d'un manteau royal, avec la couronne non fermée en tête, le sceptre à la main, couché sur un tombeau de marbre noir, enfoncé dans le mur sous un arcade, avec ces deux inscriptions : *Cy gist Lyon, Roy d'Arménie. Priez Dieu pour lui.* Et plus bas : *Cy gist le très noble & très excellent Prince Lyon de Lisignan, quint Roi Latin du Royaulme d'Arménie, qui rendi l'ame à Dieu à Paris le XXIX[e] jour de Novembre l'an de grace M CCC XCIII.* Ses armes y sont représentées d'Arménie, parties de Jérusalem & tiercées de Lusignan. L'Arménie est d'or au lion couronné de gueules, brisé sur l'épaule d'une croisette d'or. L'histoire de Charles VI remarque qu'en mourant Livon fit un testament par lequel il partagea les grands biens qu'il laissoit en 4 parts, dont la premiere fut destinée pour les pauvres & les Religieux mendiants, la seconde pour Gui, son fils naturel, Archidiacre de Brie, la troisieme pour ses domestiques, la quatrieme pour les Intendans de sa maison. Elle ajoute que son corps fut porté aux Célestins, revêtu d'ornemens royaux blancs, sur un lit de parade de même couleur, ayant près de sa tête la couronne d'or, accompagné des gens de sa maison pareillement vêtus en blanc suivant la coutume d'Arménie. Ce Prince, suivant le portrait que nous en ont transmis les Écrivains du tems, étoit fort petit, mais d'une figure agréable, spirituel & plein de raison. Comme il étoit mort sans postérité légitime, Jacques, Roi de Chypre, se prétendant son héritier au troisieme degré, se fit couronner Roi d'Arménie, de même qu'il s'étoit déjà fait couronner Roi de Jérusalem. Il eut ainsi le titre de Roi de trois Monarchies, lui qui à peine en possédoit réellement une.

Nous terminerons cet article par le tableau suivant de l'état présent de l'Arménie, tracé par le P. Monnier, Missionnaire dans ce pays. » On loue en eux (les Arméniens) » un sens droit, leur prudence, leur habileté dans le commerce, leur application » continuelle & infatigable au travail, un fonds de bonté naturelle qui les lie aisé- » ment avec les étrangers, qui exclut d'eux toute querelle, pourvu que l'intérêt ne » s'en mêle pas. Les défauts qu'on leur reproche sont ceux de presque toutes les na- » tions, d'aimer le gain & le vin. Mais il faut dire à leur louange qu'il n'est peut-être pas » un peuple au monde plus susceptible de sentimens de religion & plus constant à les » suivre. Ils aiment les discours & les livres de piété ; ils n'épargnent rien pour la dé- » coration de leurs Eglises qui sont les mieux ornées de tout l'Orient. Le Christianis- » me qu'ils professent a pour eux de grandes rigueurs ; il les oblige à des jeûnes longs » & austeres qu'ils observent avec une régularité si scrupuleuse, qu'ils ne s'en dispen- » sent ni pour cause de longs & pénibles voyages où leur commerce les engage, ni » même pour cause de maladie : leur fidélité à s'acquitter de la priere n'est pas moins » édifiante...Le commerce ayant fait sortir les Arméniens de leur pays, ils se sont établis par des colonies volontaires dans presque » tous les endroits où ils l'ont exercé, dans la Géorgie & les provinces voisines, dans la Perse, dans la Turquie, dans la petite Tar- » tarie, jusqu'en Pologne & dans les autres lieux où les guerres qui ravageoient leurs provinces les ont contraints de se refugier.... » Les Infideles, qui sont leurs maîtres, exercent sur eux un dur empire. Ils les chargent d'impôts & les exigent avec violence ; ce » qui entretient dans les esprits de toute la nation une timidité qui passe des peres aux enfans. Ils aggravent eux-mêmes leur propre » servitude, faisant éclater au dehors des dissensions & des jalousies mutuelles qui servent de prétextes à leurs Maîtres pour leur faire » des avanies & en tirer de grosses sommes. Il n'y a point de noblesse parmi eux, non plus que parmi les autres peuples de l'Orient... » Une grande partie de la nation est occupée des travaux de la campagne. « (*Nouv. Mém. des Miss. de la C. de J.* T. III, pp. 46-52.)

ROIS LATINS DE CHYPRE.

XV. CHARLOTTE.

1458. CHARLOTTE, fille de Jean III & d'Hélene, fut couronnée Reine de Chypre vers le 5 Août 1458. Elle étoit veuve alors de Jean de Portugal, qu'Hélene, sa belle-mere, ou, selon d'autres, la nourrice d'Hélene, avoit fait empoisonner en 1457. L'année qui suivit son avénement au trône, elle épousa, le 7 Octobre, LOUIS, Comte de Geneve, 2[e] fils de Louis, Duc de Savoie, Prince de peu de sens, de mauvaise mine, & d'une complexion foible. Cette même année, Jacques, frere naturel de la Reine, se rend au Kaire, où il obtient du Sultan d'Egypte, comme Suzerain de Chypre, la couronne de cette Isle. Le Sultan lui fournit même une armée navale avec laquelle il vient débarquer, l'an 1460, en Chypre. La Reine & son époux, à l'arrivée de Jacques, se renferment dans Chérines, place maritime qui soutint un siége de 4 ans. Louis, perdant à la fin courage, se retire en Savoie. La Reine elle-même, se voyant sans ressource, prend le parti de se refugier à Rhodes. La place ne fit plus qu'une foible résistance ; elle se rendit enfin le 25 Août de l'an 1464.

XVI. JACQUES II.

1464. JACQUES II, fils naturel du Roi Jean III, & de Marie de Patras à laquelle la Reine Hélene avoit fait couper le nez, demeura paisible possesseur du Royaume de Chypre après le départ de la Reine Charlotte & la reddition de Chérines. Il acheva sa conquête par la prise de Famagouste, dont les Génois étoient maîtres depuis 90 ans. Il paya mal les services des Musulmans d'Egypte qui l'avoient mis sur le trône. Voyant qu'ils vouloient dominer en Chypre, il les fit tous exterminer en un jour. Son gouvernement ne satisfit pas ses sujets. On trama contre lui des conspirations, dont la derniere le fit périr le 5 Juin 1473, à l'âge de 33 ans. Il avoit épousé, l'an 1471, CATHERINE CORNARO, fille de Marc Cornaro, Sénateur Vénitien, dont il eut un fils qui lui succéda.

XVII. JACQUES III.

1473. JACQUES III, fils posthume de Jacques II, fut proclamé Roi de Chypre, de Jérusalem & d'Arménie, en venant au monde. Ce Prince étant mort l'an 1475, la Reine Catherine travailla vivement pour faire valoir ses droits. Les Vénitiens se déclarerent pour la veuve de Jacques II, & la maintinrent dans la possession de l'isle. L'an 1482, le 28 Juillet, la Reine Charlotte fit cession de ses droits à Charles I, Duc de Savoye, & à ses successeurs dans le même Duché ; après quoi elle se retira à Rome, où elle mourut le 16 Juillet 1487. La Reine Catherine de son côté, s'étant laissée attirer à Venise l'an 1489, y fit donation du Royaume de Chypre à la République. Depuis ce tems, l'isle demeura sous la domination des Vénitiens jusqu'en 1571, qu'elle tomba sous la puissance des Turcs.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE DES CALIFES.

Les Califes étoient les successeurs de Mahomet. Chefs de la Religion & de l'Etat, ils réunissoient en leur personne les droits du glaive & de l'Autel. Tous les autres Souverains Mahométans relevoient d'eux comme leurs vassaux. Les peuples révéroient dans les Califes les Vicaires du prétendu Prophete, suivant la signification de leur nom. Tout plioit, en un mot, parmi les Sectateurs de l'Alcoran, sous le poids de leur autorité. Insensiblement cette énorme Puissance s'affoiblit par la nonchalance de ceux qui en étoient revêtus, dégénéra en vains titres, & à la fin s'anéantit. Pour en faire voir la naissance, les progrès & la décadence, nous commencerons par Mahomet cette Chronologie qui finira au dernier des Califes.

MAHOMET.

L'an 881 de l'Ere des Grecs, le 10 du 3e mois, (Thisri 2, ou Dius) férie 2e, suivant Abulféda (*), c'est-à-dire l'an 570 de J. C., le 10 Novembre, (& non pas le 5 Mai) un Lundi, naquit à la Mecque, grande & ancienne ville de l'Arabie heureuse dans la province de Héjaz, Mahomet, ou Mohammed, qui signifie, *loué, comblé de gloire;* nom qui lui fut donné par Elmotalleb, son aïeul paternel. Abdallah, son pere, & Amenah, sa mere, étoient l'un & l'autre de la Tribu des Khoréishites, la plus distinguée des familles Arabes, qui toutes étoient idolâtres. Devenu orphelin dans l'enfance, il fut recueilli par Aboutaleb, frere utérin de son pere, qui le prit & l'éleva dans sa maison. Aboutaleb tenoit par héritage de ses ancêtres la préfecture du fameux Temple de la Mecque, appellé la *Caaba*, ou maison quarrée, fondé, suivant les Arabes, par Ismael, dont ils prétendent descendre; mais ce Temple étoit alors souillé par le culte des idoles. Mahomet suivit ses parens dans les guerres, qui s'éleverent entre les Khoréishites, & les autres Tribus. A l'âge de 20 ans, on le mit chez une riche veuve, nommée Cadige, qui faisoit un grand commerce. En peu de tems, il acquit l'estime & la confiance de sa maîtresse. Elle le chargea de la direction de son trafic, & finit par l'épouser. Cadige étoit alors âgée de 40 ans, & Mahomet n'en avoit que 25. On ignore ce qu'il fit pendant les quatre années suivantes. Abulféda nous apprend seulement qu'il passoit un mois tous les ans dans une grotte de la montagne de Harra pour y méditer. Ce fut dans cet intervalle qu'il forma le plan d'une nouvelle Religion. *L'Islamisme*, ou *Religion qui sauve*, fut le beau nom dont il décora le tissu de ses rêveries; mélange monstrueux de Christianisme & de Judaisme, imaginé pour détruire l'un & l'autre. Au défaut des miracles qu'il n'osa contrefaire, il feignit des révélations pour accréditer sa doctrine, & supposa des entretiens avec l'Ange Gabriel, qui lui révéloit, disoit-il, tout ce qui est contenu dans le *Coran*, (on dit improprement l'Alcoran) ou *Livre de la lecture :* ouvrage distribué par versets qu'il dictoit à ses disciples suivant les occurrences, & qui ne furent rassemblés & mis en ordre qu'après sa mort. Pour lui, afin de paroître devoir tout à l'inspiration, il prétendoit faussement ne savoir pas même écrire. Cadige fut la premiere conquête qu'il fit à l'Islamisme. La femme séduite entraîna par son exemple toute sa maison. Mahomet commença dès lors à prendre hautement le ton de Prophete, & à déclamer publiquement contre l'idolâtrie qui dominoit à la Mecque & dans toute l'Arabie. Son éloquence, soutenue par une voix agréable, une figure imposante & par la promesse qu'il faisoit de tous les plaisirs des sens dans l'autre vie à ceux qui suivroient sa loi, lui gagna bientôt de nouveaux Disciples. Croire un seul Dieu & Mahomet, son Prophete, c'est à quoi se réduisoit en substance la doctrine qu'il leur enseigna. La circoncision, la priere cinq fois le jour, de fréquentes purifications, la sanctification du Vendredi & le jeûne du mois Ramhadan, semblable au jeûne des Chrétiens, l'abstinence du vin, du sang, de la chair de porc, furent les pratiques extérieures qu'il leur recommanda. Le nombre de ses Prosélytes devint si grand, que les Magistrats de la Mecque, craignant une révolution, prirent le parti de les chasser avec leur Maître. C'est à l'époque de cette expulsion, arrivée un Vendredi, 16 Juillet de l'an de J. C. 622, que les Mahométans ont attaché leur Ere, nommée pour cette raison Hégire, ou Fuite. Yatreb, appellée Médine, ville de l'Arabie déserte, à 270 milles de la Mecque, fut l'asyle où Mahomet se réfugia. Sa doctrine y prit faveur. Les Médinois le reconnurent pour Apôtre, & lui déférerent le gouvernement de leur ville. La seconde année de l'Hégire, (622/623 de J. C.) il leve des troupes, avec lesquelles il parcourt le pays pour appuyer ses prédications. La victoire suivit presque toujours ses étendards. Jusqu'alors il avoit prêché la tolérance. Mais, devenu le plus fort, il changea de principes. L'épée devint alors, suivant le langage des Mahométans, la clef du Ciel. *Tuez les Idolâtres*, dit-il aux siens dans l'Alcoran, *par-tout où vous les trouverez; assiégez-les; n'épargnez rien pour les faire périr;* & par Idolâtres, il entend tous ceux qui n'étoient pas de sa Secte. Pour animer le courage de ses disciples, il déclara que la guerre faite aux Infideles étoit d'un grand mérite aux yeux de Dieu, & que la couronne du martyre seroit la récompense de ceux qui perdroient la vie dans ces combats : dogme fécond en victoires, & qui contribua plus que tout autre chose aux progrès de sa Secte & à l'établissement de la puissance des Mahométans qu'on nomme aussi Musulmans. Mahomet, ennemi de la Religion Chrétienne, l'étoit encore plus de la Juive. L'an 8 de l'Hégire, après onze combats, il défait entiérement les Juifs établis en Arabie, prend toutes les places qu'ils y possédoient, & traite cette nation avec la derniere rigueur. La même année, (630 de J. C.) la ville de la Mecque, effrayée des progrès de Mahomet, lui ouvre ses portes le 21 de Ramadhan (12 de Janvier.) Maître de la place, il se rend au temple de la Caaba, le purifie des Idoles qu'il renfermoit, & y établit le culte de sa Religion. L'an 9 de l'H. il passe dans la Syrie, où il remporte quelques avantages. De retour à Médine, il reçoit diverses députations de plusieurs Tribus Arabes, qui demandent à embrasser l'Islamisme. Ali, son cousin, est envoyé pour les instruire. Cette année est appellée par les Musulmans l'*année des Ambassades.* L'an 10 de l'H. le 25 de Dzoulcaada, (22 Février 632 de J. C.) Mahomet fait en grande pompe à la Mecque le voyage appellé par les Musulmans le *Pélerinage de l'adieu.* Il meurt à Médine, l'année suivante de l'H., à l'âge de 63 ans accomplis, dans la maison d'Aiesha, fille d'Aboubecr, la plus chérie de ses femmes; (il en eut à la fois jusqu'à quinze, quoiqu'il n'en accordât que quatre à ses Disciples, leur permettant, à la vérité, de prendre pour concubines autant d'esclaves qu'ils jugeroient à propos.) L'époque précise de sa mort fait, parmi les Savans, une difficulté qu'Abulféda résout en disant qu'il mourut un Lundi, treizieme jour du mois Rabié I; (*Vit. Mahum.* p. 158, & *Annal. Arab.* p. 56.) ce qui revient au 8 Juin 632 de J. C. Sa mort fut la suite d'un poison subtil, répandu sur une épaule de mouton, qui lui avoit été servie trois ans auparavant par une fille Juive, sa maîtresse, pour venger son frere qu'il avoit fait mourir, & sa nation qu'il avoit exterminée. Le corps de cet illustre imposteur fut inhumé dans la chambre où il étoit mort, & qui depuis a été convertie en Mosquée. Un croissant de fer, chargé de pierreries, suspendu par un aimant sur son tombeau, a donné lieu de publier que cet aimant soutenoit en l'air ce tombeau même. On ne doit pas oublier que son manteau, dont il avoit fait présent à la ville d'Aila, située au fond de la mer rouge, a passé aux Sultans Ottomans, qui le conservent comme une relique précieuse dans une cassette d'or. Mahomet ne laissa qu'une fille, nommée

(*) Observez qu'Abulfeda fait commencer l'Ere des Grecs 310 ans avant l'Ere Chrétienne. Ainsi l'an 881, de la premiere, commence au mois de Septembre 570 de la seconde.

Fatime, qu'il avoit mariée à son cousin Ali. Tous ceux qui sont censés être de la lignée de Mahomet par cette fille sont qualifiés *Emirs*, ou *Commandans*, & portent le turban verd pour être distingués & respectés. On les appelle en Afrique Scherifs. (d'Herbelot.)

ABOUBECR, PREMIER CALIFE.

11 de l'H. (632 de J. C.) Après la mort de Mahomet on fut embarrassé sur le choix de son successeur, parce qu'il n'avoit fait aucune disposition à ce sujet. Pour trancher les difficultés, Omar, son beau-pere, nomme Calife Aboubecr, beau-pere comme lui de Mahomet, & lui prête serment de fidélité sur le champ. Son exemple est suivi par les différens partis de Médine. Le seul Ali, gendre du Prophete, réclame contre cette élection, faite en son absence. Omar va le trouver, & le contraint d'y accéder. Tout ceci se passa le jour même de la mort de Mahomet. Bientôt on apprend que plusieurs Tribus Arabes veulent secouer le joug qu'il leur avoit imposé. Khaled, Général expérimenté, que Mahomet nommoit *l'épée de Dieu*, les fait rentrer dans le devoir. Les troubles intérieurs étant pacifiés, le même Général est envoyé dans l'Irak, ou la Chaldée, pour en faire la conquête sur les Persans. Il en soumet la meilleure partie. Dela il mene son armée en Syrie l'an 13 de l'H. (de J. C. 634,) pour secourir Abou Obeidah, fils de Walid, autre Général Musulman, occupé contre les Grecs. Il bat les troupes de ceux-ci, commandées par le Patrice Romain, prend Bostra par la trahison du Gouverneur, & ensuite Damas après une vigoureuse & assez longue résistance des assiégés. Aboubecr meurt sur ces entrefaites, à l'âge de 63 ans, le 22 de Dgioumadi Ier de l'an 13 de l'H. (24 Juillet 634 de J. C.) suivant Abulfeda, le jour même de la prise de Damas. Ce fut lui qui rassembla & réduisit en un volume les feuilles éparses de l'Alcoran, dont Mahomet, comme on l'a dit plus haut, dictoit les versets à mesure que les circonstances le demandoient, ouvrage, où régne la plus grande confusion, rempli de fables, semé de répétitions & de contradictions, mais écrit avec entousiasme, & séduisant par les charmes de la diction & les ornemens de la poésie, qui couvrent les vices du fond. Aboubecr laissa un testament dont les premieres paroles sont remarquables : *Ceci est le testament d'Aboubecr qu'il a fait sur le point de passer en l'autre monde ; dans le tems où les incrédules commencent à croire, où les impies ne doutent plus, où les menteurs disent la vérité.* Il mourut pauvre comme il avoit vécu. Sa dépense journaliere ne montoit qu'à 50 sols de notre monnoie.

OMAR, IIe CALIFE.

13 de l'H. (634 de J. C.) Omar, beau-pere de Mahomet, remplace Aboubecr sur le trône, comme celui-ci l'avoit marqué par son testament. On lui donna le titre d'Emir Almoumenin, ou de *Commandant des Fideles*, qui passa à tous ses successeurs. Omar ne marcha point à la tête de ses armées, mais elles n'en furent pas moins victorieuses sous les Chefs qu'il leur donna, & dont il dirigeoit de loin les expéditions. L'an 15 (636 de J. C.), Saïd, ou Saad, l'un d'entre eux, neuf mois après s'être rendu maître de Madaïn, Capitale de Perse, gagne dans l'Irak Persique, sur le Roi Isdegerde, la célebre bataille de Cadesiah, qui dura trois jours avec un acharnement incroyable de part & d'autre. Les Musulmans la nomment *le jour de l'ébranlement*, parce que le glorieux succès de cette bataille ébranla la puissance des Perses. Elmacin la met dans la 13e année de l'Hégire; les Ecrivains Orientaux la placent dans la 15e. Cette année, 15e de l'Hégire, est encore mémorable par une autre bataille qui dura pareil nombre de jours entre les Grecs commandés par le Général Manuel & les Musulmans conduits par Khaled. Elle se donna dans le mois de Novembre, près d'Yarmouc, ville située sur une riviere de ce nom dans la haute Syrie. Le succès en fut encore heureux pour les Infideles qui n'y perdirent pas cinq mille hommes, tandis qu'il y en eut près de cent mille tant tués que prisonniers du côté des Grecs. Jérusalem, la ville sainte, également revérée des Chrétiens, des Juifs & des Musulmans, excitoit d'autant plus la convoitise de ces derniers, qu'ils en préjugeoient la conquête facile. L'an 16 de l'H. (637 de J. C.) Amrou & Serdgil, deux de leurs Généraux, en forment le siége au printems. Omar se rend en personne devant cette place, lorsqu'il apprend qu'elle est aux abois; elle capitule, suivant Elmacin, vers la fin de la même année, c'est-à-dire au commencement de l'an de J. C. 638, par l'entremise du Patriarche Sophrone. Théophane dit néanmoins que ce siége dura deux ans. On ne peut refuser des éloges à la modération du vainqueur. Maître de Jérusalem, il conserve aux habitans leur liberté, leurs biens, leurs Eglises & se contente de demander la permission d'élever une Mosquée dans l'endroit où avoit été bâti le Temple de Salomon. la conquête de la Palestine achevée, il envoie en Syrie le Général Abou Obéidah qui met le siége devant Antioche, où Constantin, fils & Collégue de l'Empereur Héraclius, s'étoit renfermé. La place se rend, après une bataille perdue & la retraite de ce Prince, le 12 de Schaban de l'an 17 de l'H. (21 Août 638 de J. C.). L'an 19 (de J. C. 640), après avoir subjugué la Syrie, le Général Amrou va faire une descente en Egypte par ordre du Calife, avec 4000 hommes seulement de troupes. Ce petit nombre, animé par le fanatisme, lui suffit pour tailler en pieces l'armée Romaine commandée par deux Généraux, dont l'un périt dans la mêlée. Mesr, ou la Babilone d'Egypte (& non pas Memphis, comme plusieurs le supposent), lui est ensuite livrée, après sept mois de siége, par la perfidie du Gouverneur. De-là il mene son armée devant Alexandrie, qui l'occupe, suivant Elmacin, durant 14 mois. Dans cet intervalle, prise par les Arabes & reprise par les Grecs, elle retombe enfin sous la puissance des premiers le 13 de Mouharam, de la 21e année de l'H. (22 Décembre 641 de J. C.) Amrou sur les remontrances de Jean Philopone, dit le Grammairien, veut conserver la riche Bibliothéque de cette ville, appellée Sérapion. Il en écrit au Calife. Omar répond : « Ce que contiennent les livres dont vous me parlez, s'accorde avec ce qui est » écrit dans le livre de Dieu, ou ne s'y accorde pas. S'il s'y accorde, alors l'Alcoran suffit, & ces livres sont inutiles. S'il » ne s'y accorde pas, il faut les détruire ». Sur cet ordre, dicté par le fanatisme, les livres sont distribués dans tous les quartiers de la ville, où ils servent pendant 6 mois à chauffer 4000 bains. On impose aux Egyptiens un tribut annuel de 200 ducats par tête, & à ce prix ils conserverent leur liberté, leur vie, leurs biens & leur religion. L'an 22 de l'H, grande famine à Médine. Omar fait rouvrir, à cette occasion, le canal que les Romains avoient fait creuser du Nil à la mer Rouge, afin de faciliter le convoi des bleds pour l'Arabie. L'année suivante (642 de J. C.) ne fut pas moins glorieuse pour les armes des Arabes par la victoire qu'ils remporterent sur 150 mille Perses dont le Général Firzen fut tué en fuyant. (Abulfeda.) L'an 23 de l'H. le 26 de Dzouledgé (3 Novembre 644 de J. C.), Omar est poignardé dans la Mosquée de Médine par un esclave Persan dont il avoit refusé d'écouter les plaintes, & meurt trois jours après de sa blessure. Pendant son régne, qui fut de 10 ans & sept mois, il avoit conquis, si l'on en croit Kondhemir, 36 mille places, détruit 4 mille temples de Chrétiens, de Mages & d'Idolâtres, & édifié quatre cens Mosquées. Mahomet n'a point eu de successeur plus religieux observateur de sa Loi, plus frugal, plus éloigné du faste, plus zélé pour la justice, plus fidele à sa parole. Ce fut lui qui bâtit, l'an 636 de J. C, la ville de Balsora, ou Basra, au dessous du confluent du Tigre & de l'Euphrate à 3 lieues du Golfe qui porte son nom, & cela pour ôter aux Persans, qu'il n'avoit pas encore soumis, toute communication avec les Indes. Depuis ce tems Balsora a toujours été une place très importante pour le commerce.

OTHMAN, IIIe CALIFE.

23 de l'H. (644 de J. C.) Othman, ou Otschman, fut élu le 29 Dzouledgé (6 Novembre), pour succéder au Calife Omar. Les armes Musulmanes firent de nouveaux progrès sous ce régne. L'an 27 de l'H. Moavie, l'un des Généraux d'Othman, fait une descente dans l'Isle de Chypre, qu'il rend tributaire. La même année, Abdoullah, frere utérin du Calife & Gouverneur d'Egypte, à la place d'Amrou, qu'Othman avoit révoqué, passe en Afrique par ses ordres. Il gagne, sur le Patrice Grégoire, la fameuse bataille d'Iacoubé, dans laquelle ce Général Grec périt, après plusieurs jours de combat. De là il va faire le siége de Sabtelé, qu'il emporta d'assaut. Il prend d'autres villes par composition, & revient d'Afrique, au bout de 15 mois, chargé d'un immense butin. Ces succès piquerent d'émulation Moavie. L'an 39, il enleva aux Grecs la ville de Rhodes, & fit mettre en pieces le fameux Colosse de bronze, qui avoit été élevé, l'an 280 avant J. C., en l'honneur du Soleil; puis renversé, 56 ans après, par un tremblement de terre. Sa hauteur étoit d'environ 128 pieds, & ses jambes, y compris les cuisses, de 60. Les débris en furent vendus à un Juif d'Emesse, qui en chargea 900 chameaux. L'année suivante, 31 de l'H. (652), la mort d'Isdegerde, dernier Roi de Perse, assure au Calife la possession tranquille de ce vaste Empire, que ses armes & celles de ses prédécesseurs avoient conquis en détail. Les Musulmans porterent alors leurs vues sur Constantinople. L'an 35 de l'H. (655 de J. C.) Moavie équippe une flotte pour aller attaquer cette capitale. L'Empereur Constant vient à sa rencontre avec toutes les forces navales qu'il avoit pu ramasser; & l'ayant atteint sur les côtes de Lycie, il engage un combat, dont le Général Musulman sortit victorieux. Peu s'en fallut même que l'Empereur ne tombât entre ses mains. Il étoit pris sans un Officier qui l'enleva & lui donna moyen de regagner Constantinople. Moavie ne poursuivit point sa victoire. Il en fut détourné par la nouvelle de la mort d'Othman. Ce Calife,

ayant excité contre lui une fédition par la dureté de fon gouvernement, fut forcé dans fon Palais de Médine après un mois de résistance, & affassiné par Mahomet, fils d'Aboubecr. Ce fut l'esprit de vengeance qui inspira cet attentat. Othman avoit voulu faire périr Mahomet, après avoir été contraint de lui donner le gouvernement d'Egypte, à la place d'Abdallah, fon frere, dont les Egyptiens étoient fort mécontens. La mort du Calife est datée du 28 de Dzouledgé de l'an 35 de l'H. (28 Juin 656 de J. C.) Othman étoit âgé pour lors de 82 ans. Un trait d'orgueil, qui fcandalisa le plus en lui, fut de s'être affis à la Mosquée dans la chaire de Mahomet; au lieu qu'Aboubecr & Omar s'étoient toujours affis au-dessous.

ALI, IVe CALIFE.

35 de l'H. (656 de J. C.) Ali, cousin & gendre de Mahomet, est proclamé Calife par le peuple le jour même de la mort d'Othman. Aiesha, cette veuve de Mahomet, que les Musulmans appelloient *la Mere des Fideles*, défapprouve ce choix. Zobéir & Talha, l'amant de cette femme, fe joignent à elle, levent des troupes, & vont faire le fiége de Basra, fous prétexte de venger la mort d'Othman. Bataille donnée fous les murs de cette ville, contre Ali, le 10 de Dgioumadi I de l'an 36 de l'H. (4 Novembre 656 de J. C.) Les deux Chefs des rébelles y périssent. Aiesha, montée dans une espece de litiere fur un chameau, qui donna le nom à cette action, tombe entre les mains d'Ali. Loin de la maltraiter, le vainqueur la fait conduire avec honneur à Médine, où elle passa le reste de fes jours, enfermée & fervie comme le devoit être la femme de Mahomet. Autre foulevement en Syrie. Moavie & Amrou, tous deux dépouillés par Ali, l'un du gouvernement de Syrie, l'autre de celui d'Egypte, qu'Othman lui avoit rendu, fe liguent ensemble & arment toute la Syrie contre le Calife. L'an 40 de l'H. (660/661 de J. C.) Moavie, dans le fort d'une bataille qu'il est près de perdre, s'avise de proposer un arbitrage, qu'Ali est forcé d'accepter. Amrou, l'un des deux arbitres choisis, trompe fon collégue, & nomme Calife Moavie. Ali & fon armée réclament contre la fupercherie. Telle est l'origine du Schisme qui fubsiste encore de nos jours parmi les Musulmans. Trois Fanatiques, voulant l'éteindre dès fa naissance, déliberent d'en mettre à mort les Chefs. Moavie & Amrou font manqués. Ali est poignardé dans la Mosquée le 16 de Ramadhan de l'an 40 de l'H. (23 Janvier 661 de J. C.) & meurt de fes blessures, trois jours après, à Couffah, fur l'Euphrate. Son corps fut enterré dans cette ville, où l'on voit encore aujourd'hui fon tombeau, qui est en grande vénération chez les Persans. Ali laissa de Fatime, fon époufe, deux fils, Hasan, qui lui fuccéda, & Hossein, qui forma la principale branche des Alides.

HASAN, Ve CALIFE.

40 de l'H. (661 de J. C.) Hasan, élu d'une feule voix pour fuccéder à fon pere Ali, n'occupa le trône que six mois. Doux par caractere & ami du repos, il ne put foutenir ni l'indocilité de fes fujets, ni le poids de la guerre que Moavie lui déclara. Il prit donc le parti de céder le trône à ce rival. Son abdication fe fit folemnellement à Couffah l'an 41 de l'H. au mois de Rabié I, felon les uns, de Dgioumadi I, fuivant les autres, (Juillet ou Septembre de J. C. 661.) Hasan mourut, empoisonné par une de fes femmes, l'an 49 de l'H. à Médine, où il s'étoit retiré. Ce Prince, quoiqu'il manquât de courage & de fermeté, n'étoit pas fans de bonnes qualités. On loue fur-tout fa clémence & fa modération. L'Histoire en a confervé cet exemple. Un esclave, ayant commis une faute qui fembloit mériter la mort, fe jetta aux pieds du Calife en récitant ces paroles de l'Alcoran : *Le Paradis est pour ceux qui répriment leur colere.* Je ne fuis point en colere, dit Hasan. L'esclave poursuivit : *& pour ceux qui pardonnent les fautes.* Je vous pardonne les vôtres, lui répliqua le Prince. L'esclave acheva le reste du verset : *Dieu aime fur-tout les hommes qui font du bien à ceux qui les ont offensés.* Puisque cela est ainsi, répondit le Calife, je vous donne la liberté avec 400 dragmes d'argent.

MOAVIE, I du nom, VIe CALIFE.

41 de l'H. (661 de J. C.) Après l'abdication de Hasan, Moavie I, fils d'Abou Soffian, & arriere-petit-fils d'Ommiah, de la Tribu des Khoréishites, fut reconnu Calife dans tout l'Empire des Musulmans. Ses fervices avoient déterminé fon élection : fon gouvernement la justifia. L'an 45 (665 de J. C.) il envoya le Général Ben Hadidje pour achever la conquête de l'Afrique. Les Arabes ne furent pas uniquement occupés à détruire ce pays. L'an 50 (670 de J. C.), Oucba, ou Akbé, fuccesseur de Hadidje, fonda la ville de Kairoan, à 12 lieues de la mer, près du Désert de Barca. Le Commerce, les Arts & les Lettres, la rendirent par la fuite l'une des plus florissantes villes du monde. Il ne resta plus aux Grecs en Afrique que la Mauritanie Tingitane, avec la côte maritime, qui s'étend de Carthage jusqu'au détroit dit aujourd'hui de Gibraltar. Mais Kuscilé, Prince Maure, ayant rassemblé fous fes étendards les Romains fugitifs & les Berbers (peuple du pays qu'on nomme aujourd'hui Barbarie), en forma une armée nombreuse, avec laquelle il fe rendit maître de Kairoan, après une bataille fanglante, gagnée fur Oucba, qui périt dans la mêlée. Kuscilé ne s'en tint pas à cette conquête. Il enleva aux Musulmans toutes celles qu'ils avoient faites dans la Byfacene. D'un autre côté, Yésid, fils du Calife, accompagné du Général Sofian, l'an 52 de l'H. (672 de J. C.) conduit une armée navale devant Constantinople, qu'il tint bloquée l'espace de cinq mois, malgré le feu grégeois (nouvelle invention) que les Grecs faifoient pleuvoir fur fa flotte. Repoussé par l'Empereur Constantin Pogonat, il revient fept ans de fuite attaquer cette capitale, mais toujours fans fuccès. Enfin, l'an 58 de l'H. (678 de J. C.), Moavie conclut avec l'Empereur une tréve pour 30 ans. L'an 60 de l'H., au mois de Redgeb (Avril ou Mai de J. C. 680), il meurt à Damas, où il avoit transporté le fiége de fon Empire. C'est par lui que commence la dynastie des Ommiades, dont on peut dire qu'il fut l'honneur aussi bien que le Chef. « L'ambition, dit M. Le Beau, l'avoit rendu » perfide : dès qu'elle fut fatisfaite, il ne montra plus que de » la bonne foi & de la probité. Aux talens du gouvernement, » il joignit la douceur & la clémence. Quoiqu'il ne fut pas » même lire, il avoit beaucoup de génie; nulle dureté dans » les manieres non plus que dans les mœurs; une éloquence » naturelle, qui le rendoit maître des esprits ». Il avoit vécu 78 ans, & en avoit régné 19. Le caractere de fon fuccesseur rendit encore fa perte plus fensible. La dignité de Calife jusqu'alors avoit été élective. Aveuglé par la tendresse paternelle, il la rendit héréditaire, & eut le malheur de faire un mauvais choix.

YÉSID, I du nom, VIIe CALIFE.

60 de l'H. (680 de J. C.) Yésid I, fils de Moavie, associé par fon pere à l'Empire, lui fuccede après fa mort. Il eut pour émule Hossein, fils d'Ali, qui lui disputa le trône. Une bataille décida la querelle; elle fe donna près de Couffah. Hossein la perdit avec la vie le 10 de Mouharram de l'an 61 de l'H. (10 Octobre de J. C. 680.) Ce rival est presque aussitôt remplacé par Abdallah, fils de Zobéir, qui prend le titre de Calife à Médine par le choix des habitans foulevés contre Yésid. L'an 63, Yésid envoie contre Médine une armée, qui prend la ville, passe les habitans au fil de l'épée, & exerce le pillage durant trois jours. La Mecque, qui s'étoit aussi déclarée pour Abdallah, fut ensuite assiégée par Moslem, Général d'Yésid, & fe trouvoit à la veille de fubir le même fort, lorsqu'on apprit la mort de ce Prince. Yésid termina fes jours dans la ville de Havarin, au territoire d'Emese, le 4 de Rabié I, felon les uns; le 14 du même mois, fuivant les autres, de l'an 64 de l'H. (31 Octobre, ou 10 Novembre de J. C. 683.) Il étoit dans la 39e année de fon âge. Son intempérance, fon irreligion & fa cruauté rendirent fa mémoire odieuse aux Musulmans, ainsi qu'aux Chrétiens. Il avoit fait des conquêtes & des pertes. Sélim, fon Général, l'avoit rendu maître de la Bukarie & du Kharisme; mais un rébelle, nommé Moctar, lui enleva la Perse.

MOAVIE, II du mom, VIIIe CALIFE.

64 de l'H. (683 de J. C.) Moavie, fils d'Yésid, devint fon fuccesseur à l'âge de 20 ans. Il n'occupa le trône que six femaines. Un Casuiste lui ayant persuadé que Moavie, fon aïeul, étoit un usurpateur, il abdiqua par fcrupule, & alla fe renfermer dans une chambre, d'où il ne fortit point jusqu'à fa mort, qui fuivit de près fon abdication. Les Ommiades, furieux de fa retraite, s'en prirent au Casuiste, dont il avoit fuivi le confeil, & l'enterrerent tout vif, pour avoir troublé, difoient-ils, le cerveau de leur Maître par des pointilleries théologiques.

MERWAN, Ier du mom, IXe CALIFE.

64 de l'H. (684 de J. C.) Merwan fut placé fur le trône, mais non tout de fuite, après que Moavie l'eut quitté. Son élévation avoit été précédée de grands débats, excités par les partisans d'Abdallah. Celui-ci, déjà reconnu Calife en Arabie, dans l'Irak & en Egypte, fe vit fur le point de l'être à Damas. Mais l'ordre affreux qu'il donna d'exterminer tous les Ommiades, indisposa contre lui un grand nombre de Musulmans. Les Ommiades, prévenus du péril dont ils étoient menacés, s'enfuirent à Damas, où ils firent une nouvelle élection. Elle tomba fur Merwan, le plus distingué de leur famille. L'inauguration de ce Calife est rapportée par Elmacin au mois Ramadhan de l'an 64 de l'H. (Avril ou Mai 684 de J. C.) L'an 65, Merwan entre en Egypte, d'où il chasse Abdarhaman, qui commandoit pour Abdallah dans ce pays. Vers le même tems, les Couffiens fe foulevent en faveur

de la maison d'Ali. Soliman, fils de Sord, se met à leur tête, & marche en Syrie avec une armée pour détrôner Merwan. Il périt dans un combat. Merwan ne lui survécut pas long tems, étant mort au mois de Ramadhan 65 de l'Hégire (Avril ou Mai 685 de J. C.) On prétend qu'il fut étouffé, pendant qu'il dormoit, par sa femme, veuve d'Yésid. Ce Prince laissa deux fils, Abdolmalek, son successeur; & Abdolaziz, qui fut Gouverneur d'Egypte.

ABDOLMALEK, Xe CALIFE.

65 de l'H. (685 de J. C.) ABDOLMALEK, fils aîné de Merwan, lui succéda par le choix des partisans de sa Maison. Voyant la Mecque toujours possédée par Abdallah, il prit le parti de transporter le pélérinage de cette ville à Jérusalem. Pour y réussir, il fit mettre dans la Mosquée de Jérusalem la pierre sur laquelle on prétendoit que Jacob avoit reposé. Ce monument tint lieu de la pierre noire que les Musulmans alloient baiser dévotement à la Caaba. Vers le même tems, il renouvelle la paix avec les Grecs, en leur abandonnant les conquêtes des Musulmans en Afrique. Mais cette paix ne fut pas durable. L'an 68 de l'H. (688 de J. C.) Zobeir passe en Afrique par ordre du Calife à la tête d'une puissante armée, & reprend Kairoan à la suite d'une grande bataille livrée aux Grecs, commandés par Kuscilé qui la perdit avec la vie. Le vainqueur marche ensuite vers Carthage. Mais une flotte envoyée par l'Empereur Justinien II, ayant mis à terre, vers le même tems, une armée considérable au port de cette ville, il fallut en venir à une bataille. Zobeir, inférieur en nombre, y périt avec la plupart des siens, après avoir disputé la victoire avec une valeur héroïque. Les Grecs, n'osant entrer plus avant dans le pays, remonterent sur leurs vaisseaux, trop contens d'aller montrer à Constantinople les dépouilles des Sarasins. Abdolmalek fut très sensible à la perte de son Général & de son armée. Mais il ne se trouvoit pas alors en état d'en poursuivre la vengeance. Il avoit à soutenir deux guerres meurtrieres, l'une du côté de la Perse contre Moctar, l'autre en Arabie contre Abdallah. Après avoir triomphé du premier, il envoya, l'an 71 de l'H. son Général Hégiash faire le siége de la Mecque. Abdallah périt à la défense de cette place. Son cadavre ayant été porté en Syrie, sa peau remplie de paille fut attachée à un gibet aux portes de Damas. L'an 76, premiere monnoie Arabique. Elle a pour légende: *Dieu est le Seigneur.* Les Arabes s'étoient servis jusqu'alors de la monnoie des Grecs & de celle des Persans. L'an 78 (697 de J. C.) Hassan, Gouverneur d'Egypte, fait par l'ordre du Calife une nouvelle expédition en Afrique. Tout fuit ou fait joug devant l'armée formidable qu'il conduit. Il entre sans résistance dans Kairoan, qu'il trouve déserte. De-là il marche droit à Carthage dont les habitans, au lieu de se défendre, se jettent dans leurs vaisseaux, & se sauvent, les uns en Sicile, les autres en Espagne. Ce qui restoit des Romains abandonna les campagnes & les autres villes pour se retirer dans les deux places les plus fortes de la contrée, Safatcoura & *Hippo-zanitos*, nommée depuis Biserte. Les Berbers, peuple d'Afrique différent des naturels du pays, ennemis des Sarasins, voyant leurs progrès, accourent pour se joindre aux Romains, & forment avec eux une nombreuse armée. Mais le nombre succomba sous la valeur de Hassan & de ses soldats. Safatcoura & *Hippo-zanitos* subirent le sort des vaincus. Hippone, nommée depuis Bonne, fut presque la seule place que les Romains conserverent dans les Provinces de Carthage & de Numidie. L'armée Musulmane chargée de dépouilles revient à Kairoan. Cependant l'Empereur Léonce, au bruit de l'irruption des Musulmans en Afrique, avoit mis en mer une flotte considérable sous les ordres du Patrice Jean, guerrier expérimenté & plein de valeur. Mais elle n'arriva qu'après la prise de Carthage & la retraite des Infideles. Elle entre dans le port après avoir rompu la chaîne qui le barroit, & le débarquement s'étant fait malgré la garnison ennemie qui bordoit le rivage, les Romains reprennent Carthage, où leur Général victorieux les fait hiverner. Mais l'année suivante, Hassan ayant reçu du Calife une flotte égale à celle des Romains vient l'attaquer dans la rade de Carthage; & l'ayant mise en fuite, il rentre dans la ville dont il fait raser les murailles, & abattre les édifices. Ainsi fut anéantie pour jamais cette superbe ville, Reine de l'Afrique, rivale de Rome, aussi fameuse dans l'histoire de l'Eglise que dans les annales des nations. La Religion Chrétienne se soutint encore quelque tems en Afrique; mais enfin elle s'y éteignit entièrement, & l'on ne voit point d'Evêque de cette partie du monde au VIIe, ni au VIIIe Concile. (Le Beau.) Les révoltes qui s'éleverent dans les deux années suivantes contre le Calife, faciliterent au Général Héraclius les moyens de venger en quelque sorte l'Empire par les conquêtes, ou plutôt les ravages qu'il fit en Syrie. L'an 86, au milieu du mois Schoual (9 Octobre de J. C. 705) Abdolmalek, âgé de 60 ans, meurt à Damas, où il est inhumé. Son avarice & sa cruauté démentirent sur le trône les belles espérances qu'il avoit données avant que d'y monter. Il laissa 5 fils, dont 4 régnerent successivement après lui. Les Grecs nomment ce Calife Abimélec.

WALID, I DU NOM, XIe CALIFE.

86 de l'H. (705 de J. C.) WALID, fils aîné d'Abdolmalek, monta sur le trône le lendemain de la mort de son pere. Son régne fut illustre par les exploits de ses Généraux, qui reculerent fort loin les limites de ses Etats. L'an 88, Catibah, qu'il avoit établi Gouverneur du Khorasan, passe le fleuve Gihon, entre dans le Khouaresme, qu'il soumet; de-là il pénetre dans la Transoxane, & s'empare de Samarkande, capitale du pays. La même année, Moslem, frere du Calife, conduit une armée sur les terres des Romains, d'où il revient chargé de dépouilles Il y retourne les années suivantes, & s'avance jusques dans la Galatie, qu'il ravage impunément à la faveur des troubles de l'Empire. L'an 89, les Musulmans achevent la conquête de l'Afrique après la défaite des Berbers. L'an 93 fait une époque encore plus célebre du Califat de Walid. Ce fut au commencement de cette année Arabique (vers la fin d'Octobre 711 de J. C.) que Tarik, Lieutenant de Musa, Gouverneur d'Afrique, fit par son ordre une descente en Espagne avec tant de succès, que ce vaste & riche pays devint en 15 mois la proie des armes Musulmanes. (*V.* les Rois Visigoths d'Espagne.) L'an 96, le 11 de Dgioumadi II, (23 Février 715 de J. C.) Walid meurt à l'âge de 48 ans. Zélé pour sa religon jusqu'au fanatisme, il ne négligea rien pour la faire régner dans toute l'étendue de ses Etats: ennemi des Grecs, il fit abolir l'usage de leur langue dans les Actes publics; magnifique dans sa dépense, il fit bâtir plusieurs superbes Mosquées à Damas, à Médine & ailleurs. C'est lui, dit-on, qui est Auteur de ces Tours, nommées Minarets, d'où, cinq fois par jour, des crieurs publics appellent, chez les Musulmans, le peuple à la priere; car l'usage des cloches n'est point connu dans le Mahométisme.

SOLIMAN, XIIe CALIFE.

96 de l'H. (715 de J. C.) SOLIMAN, frere de Walid, le remplaça dans la dignité de Calife, à l'âge de 43 ans. L'an 99, (717 de J. C.) un Général, de même nom que lui, conduit par son ordre une flotte de dix-huit cens voiles devant Constantinople, où il arrrive le 19 de Mouharram (1 Septembre). Il avoit été précédé par Moslem, ou Mouslima, frere du Calife, avec une armée de terre qui parut, le 2 de Mouharram (15 Août), dans la Thrace, à la pointe du Détroit. Mais les Grecs, à l'aide du feu grégeois, brûlerent une partie des vaisseaux, & dissiperent le reste. L'intempérie de l'air fit périr l'armée de terre. A la nouvelle d'une perte aussi considérable, le Calife, déja malade, tomba dans un chagrin qui lui causa la mort, à Mari-Dabek, dans le territoire de Kinnisrin, le 21 Séfer de la même année. (3 Octobre 717 de J. C.) Sur la fin de son régne il fit rebâtir Lidda, appellée Diospolis par les Grecs, ville de Palestine au voisinage d'Ascalon, que les guerres avoient presque entierement détruite, & lui donna le nom de Ramlah, ou Rames. (Hist. Univers.)

OMAR, II DU NOM, XIIIe CALIFE.

99 de l'H. (717 de J. C.) OMAR, fils d'Abdolaziz, désigné par Soliman, son cousin, pour son successeur, le devint en effet par le choix de la nation. Ce Prince aima la justice au point de lui sacrifier ses intérêts les plus chers. Le trait suivant en est la preuve. Les Ommiades, ses prédécesseurs, avoient établi des malédictions solemnelles contre la mémoire d'Ali, afin de la rendre exécrable aux peuples. Omar crut devoir les abolir, parce qu'elles lui parurent injustes. C'étoit rouvrir la route du trône aux Alides. Sa famille lui fit sur cela des remontrances très vives. Le trouvant inflexible, elle le fit empoisonner le 25 de Redgeb, de l'an 101 de l'H. (10 Février de l'an 720 de J. C.)

YÉSID, II DU NOM, XIVe CALIFE.

101 de l'H. (720 de J. C.) YÉSID, fils d'Abdolmalek, succéda, en vertu du testament de Soliman, son frere, au Calife Omar. Le commencement de son régne fut agité par des révoltes, dont l'habileté de ses Généraux le fit triompher. Prince oisif & voluptueux, il ne fit rien de mémorable par lui-même. Le regret d'avoir perdu la plus chérie de ses femmes, lui causa une maladie dont il mourut le 26 de Schaban de l'an 105 de l'Hégire (28 Janvier de l'an 724 de J. C.) Ce Prince comptoit vivre bien plus long-tems, sur la promesse que le Juif Saransa Pechys lui avoit faite, l'année précédente, de 30 ans de vie, s'il vouloit faire abolir toutes les images des Chrétiens. En conséquence il avoit envoyé dans tous ses Etats une Lettre circulaire, portant ordre d'effacer toutes les peintures qui étoient dans les Eglises, soit sur des planches de bois, soit en Mosaïque sur les murailles, soit sur les vases sacrés, & ornemens

d'Autel. Les Chrétiens aimerent mieux s'expatrier que d'exécuter cet ordre de leurs propres mains. Les Emirs à leurs places employerent les Arabes & les Juifs, qui s'acquitterent avec ardeur de cette odieuſe commiſſion.

HESCHAM, XVe CALIFE.

105 de l'H. (724 de J. C.) HESCHAM, fils d'Abdolmalek, & frere d'Yéſid, fut élu pour ſuccéder à ce dernier. Il régnoit paiſiblement depuis 16 ans, lorſque Zéid, petit-fils de Hoſſeim, & arriere-petit-fils d'Ali, s'aviſa de lui diſputer le trône. Le rebelle mit dans ſes intérêts les Couffiens qui l'abandonnerent enſuite avec leur légéreté ordinaire. Il périt la même année dans un combat, avec 14 hommes qui lui reſtoient. L'an 125 de l'H. le 6 de Rabié I. (7 Janvier de l'an de J. C. 743) Heſcham mourut à Ruſafa à l'âge de 53 ou 55 ans. C'eſt lui que les Hiſtoriens Grecs nomment Iſam.

WALID, II DU NOM, XVIe CALIFE.

125 de l'H. (743 de J. C.) WALID, neveu de Heſcham, lui ſuccéda par le choix que ce Prince avoit fait de lui, au préjudice de ſes propres enfans. Son régne ne fut mémorable que par ſes débauches. Le mécontentement qu'elles exciterent ne tarda pas à éclater. Yéſid, ſon couſin germain, s'étant mis à la tête d'un parti, l'attaqua dans ſon palais, & le maſſacra le 27 de Dgioumadi II, ſelon Abulfarage, ou vers le milieu de Redgeb, ſuivant Elmacin, de l'an 126 de l'H. (le 16 Avril, ou dans les premiers jours de Mai de l'an de J. C. 744.)

YÉSID, III DU NOM, XVIIe CALIFE.

126 de l'H. (744 de J. C.) YÉSID, fils de Walid I, s'empara du trône après avoir aſſaſſiné Walid II. Pendant ſon régne, qui fut d'environ 5 mois, il eſſuya diverſes révoltes, qu'il ſut appaiſer par ſa prudence. La peſte l'enleva le 20 de Dzouledgé de l'an 126 de l'H. (3 Octobre de l'an de J. C. 744.) Yéſid étoit né d'une Princeſſe de l'ancienne famille des Rois de Perſe, & ſur ce fondement, il ſe glorifioit de compter parmi ſes ancêtres maternels le Grand Choſroès & le Kaghan des Turcs.

IBRAHIM, XVIIIe CALIFE.

126 de l'H. (744 de J. C.) IBRAHIM, ou ABRAHAM, frere d'Yéſid III, lui ſuccéda le jour même, ou le lendemain de la mort de ce Prince. Il ne fit que paroître ſur le trône. Au bout de deux mois il en fut renverſé par Merwan, Gouverneur de Méſopotamie, qui s'étoit déjà révolté contre Yéſid. Cet événement eſt de la fin de Mouharram, ou du commmencement de Séfer, de l'an 127 de l'H. (Novembre de l'an de J. C. 744.)

MERWAN, II DU NOM, XIXe CALIFE.

127 de l'H. (744 de J. C.) MERWAN, fils de Mohammed, & arriere-petit-fils de Merwan I, s'empara du trône dont il avoit fait deſcendre Ibrahim. Ses grandes qualités ſembloient le deſtiner à relever la gloire des Ommiades, flétrie par la mauvaiſe conduite des derniers Califes. La Providence en décida tout autrement. Son régne fut agité par de continuelles révoltes, qui aboutirent à ſa perte & à la ruine de ſa maiſon. L'an de l'H. 129, un parti conſidérable reconnoît Ibrahim, de la maiſon des Abaſſides, pour Iman, ou Chef de la Religion Muſulmane. L'an 130, Ibrahim ayant entrepris le pélérinage de la Mecque, eſt attaqué par les partiſans de Merwan, près d'Arran, & tombe entre les mains de ſes ennemis qui le chargent de chaînes. Dès le lendemain il eſt empoiſonné après avoir déſigné pour ſon ſucceſſeur Aboul Abbas, ſon frere. Abdallah, leur oncle, fameux Capitaine, ſe met à la tête des troupes de celui-ci, pourſuit Merwan de ville en ville, & l'oblige à fuir en Egypte, où il eſt mis à mort dans une Moſquée, à l'âge de 69 ans, le 27 de Dgioumadi II, de l'an 132 de l'Hégire (10 Février de l'an 750 de J. C.) En lui finit la Dynaſtie des Ommiades, dont il étoit le 14e Calife; elle fut remplacée par celle des Abbaſſides.

ABOUL ABBAS, XXe CALIFE.

132 de l'H. (750 de J. C.) ABOUL ABBAS, fils de Mohammed, fut proclamé Calife à Couffah le 6 Redgeb de l'an 132 de l'H. (18 Février 750 de J. C. (& cinq mois après à Damas, lorſqu'on y eut appris la mort de Merwan. Les Ommiades firent divers efforts, mais tous inſuffiſans, pour lui arracher le ſceptre qu'il avoit enlevé à leur Maiſon. L'Empereur Conſtantin Copronyme profita de ces troubles pour ſe jetter ſur les terres des Muſulmans. Il prit, dans les années 133 & 134, les villes de Mélitine, de Théodoſiopolis & de Jézira dans l'Arménie. Ses Généraux firent pour lui d'autres conquêtes dans les Provinces voiſines. Aboul Abbas ſe diſpoſoit à prendre ſa revanche lorſqu'il mourut de la petite vérole à Ambar dans l'Irak, âgé de 33 ans, le 13 de Dzouledgé, 136 de l'H. (9 Juin 754 de J. C.) Il avoit établi ſa réſidence d'abord à Couffah, d'où il la tranſporta enſuite à Haſchémiah, ſur les bords de l'Euphrate, dans l'Irak Arabique. Cette derniere ville étoit ſon ouvrage, & c'eſt là qu'on prétend qu'il mourut. Le maſſacre, qui ſe fit ſous ſon régne, d'un nombre prodigieux d'Ommiades, lui fit donner le ſurnom de *Saffati* ou Sanguinaire. Son caractere néanmoins le portoit à la douceur; mais il le fit céder à la politique.

ABOU GIAFAR ALMANZOR, XXIe CALIFE.

136 de l'H. (754 de J. C.) ABOU GIAFAR, que le ſuccès de ſes armes fit nommer ALMANZOR, c'eſt-à-dire le *Victorieux*, fut proclamé Calife à Couffah peu de jours après la mort d'Aboul Abbas, ſon frere. Abdallah, ſon oncle, dans le même tems, ſe fait décerner le Califat à Damas. Guerre entre les deux rivaux. Abdallah, vaincu par Abou Moſlem, Général d'Almanzor, va ſe cacher à Balſora. Almanzor paie de la plus noire ingratitude celui qui lui avoit procuré cette victoire. A peine eſt-il affermi ſur le trône, qu'il fait maſſacrer Abou Moſlem en ſa préſence. L'un des griefs qu'il avoit contre lui, ſuivant Abulfarage, étoit qu'en lui écrivant, il avoit mis ſon nom le premier dans la ſuſcription. Mais ſes véritables crimes, aux yeux du Calife, étoient les immenſes richeſſes qu'il avoit acquiſes par des voies peu légitimes; la magnificence qu'il étaloit ſur ſa table, dans ſes meubles, dans le nombre prodigieux de ſes domeſtiques, & la fierté que lui inſpiroit le mérite de ſes ſervices. Peu de perſonnes au reſte plaignirent le ſort de ce Général qui avoit immolé plus de ſix cens mille victimes à la gloire des Abbaſſides, ſans compter tous les malheureux qui avoient trouvé la mort dans les combats qu'il leur avoit livrés. Les Ommiades, qui avoient échappé à ſa cruauté par la fuite, paſſerent en Afrique, & de là en Eſpagne où ils fonderent une Monarchie abſolument indépendante de l'Empire des Califes. (*V.* les Rois de Cordoue.) L'an 145 de l'H. (762 de J. C.) Almanzor après avoir détruit les villes de Ctéſiphon & de Séleucie, bâties vis-à-vis l'une de l'autre ſur les bords du Tigre, fait conſtruire en-deça de ce fleuve celle de Bagdad, qui devint le ſiége des Califes Abaſſides. (Abulfeda.) Almanzor ne ſe croyoit pas aſſuré du trône tant que vivroit Abdallah, ſon rival. L'an 147, ſéduit par ſes promeſſes, celui-ci quitte ſa retraite & va le trouver. Le Calife le comble de careſſes, l'engage à reſter à ſa Cour, & le fait périr enſuite ſous les ruines d'un appartement dont il avoit préparé la chûte. L'an 158, le 6 de Dzouledgé (7 Octobre 775 de J. C.) Almanzor meurt de la dyſſenterie, près de la Mecque, à l'âge de 63 ans. Ce Calife avoit de grandes qualités de corps & d'eſprit, une taille avantageuſe, un port majeſtueux, une rare prudence, du courage & de la fermeté; mais il étoit ſoupçonneux, vindicatif & d'une avarice ſordide. La Philoſophie & l'Aſtronomie fleurirent chez les Arabes ſous ſon régne.

MOHAMMED MAHADI, XXIIe CALIFE.

158 de l'H. (775 de J. C.) MOHAMMED, ſurnommé MAHADI, fils d'Almanzor, fut proclamé Calife à la Mecque le jour même de la mort de ſon pere. La fureur des conquêtes ne lui permit pas de laiſſer en repos ſes voiſins. L'an 163 de l'H. (780 de J. C.) après la mort de l'Empereur Léon Chazare, voyant le trône de Conſtantinople, rempli par un enfant ſous la régence d'une femme, il envoie ſes deux fils, Haroun & Othman, ſur les terres des Romains. Le premier s'avança juſques dans la Province de Pont, où il aſſiégea une place forte nommée Samalek, qui ne ſe rendit qu'au bout de 38 jours, après avoir été preſque entiérement réduite en poudre par les machines de guerre. Othman, de ſon côté, marchoit à la tête de 50 mille hommes en Aſie; le Général Grec Lachanodracon courut à ſa rencontre, le défit & le tua dans le combat. Haroun, plus heureux, marchoit de ſuccès en ſuccès; &, l'an 166 de l'H. (de J. C. 782) il arriva juſqu'au Boſphore. L'Impératrice Irene lui fait alors demander la paix. Il l'accorde moyennant une ſomme de 70 mille écus d'or, qu'elle s'engage à lui payer. L'an 167, le 22 de Mouharram, (26 Août 783 de J. C.) Mahadi, à l'imitation de ſon pere, voulut faire le pélérinage de la Mecque; & ce voyage, dans lequel il étala tout le luxe du faſte Aſiatique, lui coûta 666 millions d'écus d'or. Ce Prince mourut, ſuivant Abulfeda, dans ſon camp de la province de Maſanderan, ou de Tabriſtan, dans le Giorgian, le 23 de Mouharram de l'an 168 (15 Août 784 de J. C.) & fut inhumé, par ſon fils Haroun, ſous un noyer. Il rendit ſon régne illuſtre par ſa libéralité, ſa douceur & ſon amour pour la juſtice. Les deux fils qu'il laiſſa lui ſuccéderent l'un après l'autre, comme il l'avoit réglé par ſon teſtament.

MUSA-AL-HADI, XXIIIe CALIFE.

168 de l'H. (784 de J. C.) MUSA-AL-HADI, fils aîné de Mahadi, fut proclamé Calife par les soins d'Haroun, son frere, à Bagdad, tandis qu'il étoit au camp de son pere dans le Tabristan. Mais dans le même tems Hosseim, arriere-petit-fils d'Ali, se faisoit décerner le Califat à la Mecque. La guerre des deux rivaux ne fut pas longue. Hosseim périt dans le premier combat. (Abulféda.) Hadi, se trouvant libre, résolut d'exterminer les Zendiens. C'étoit une espece de Manichéens qui troubloient le repos public par le danger de leurs maximes & l'absurdité de leurs dogmes. Les supplices qu'il fit subir à ceux qui tomberent entre ses mains, purgerent de cette secte l'Empire des Musulmans. Parmi ceux qui échapperent, les uns se répandirent dans les Indes, d'autres en Asie, & de là en Europe. (Khondemir, Théophane.) L'an 170, le 14 de Rabié I, (13 Septembre de J. C. 786.) le Calife est empoisonné par sa mere, à l'âge de 25 ans. Sa mort prévint celle qu'il préparoit à son frere Haroun dans le dessein de faire passer le sceptre à son fils encore en bas âge, contre la loi qui le déféroit au Prince le plus âgé de la race. (Abulféda.)

HAROUN AL-RASCHID, XXIVe CALIFE.

170 de l'H. (786 de J. C.) HAROUN, ou AARON, surnommé AL-RASCHID, ou le JUSTICIER, succéda, sans contradiction, à son frere Hadi. Les Alides souffroient impatiemment l'humiliation où ils étoient réduits. L'an 176, Jahia, fils d'Abdallah, Chef de leur Maison, usurpe le titre de Calife à Dailamah dans le Giorgian. Le Général Fadhel, envoyé contre lui, l'engage à mettre bas les armes, sous la promesse de lui faire obtenir des lettres de pardon. Il les obtient en effet, & dans la meilleure forme: Jahia, sur cette assurance, se rend à la Cour: il y est reçu avec honneur; mais par une perfidie insigne, il est ensuite jetté dans les fers & mis à mort. (Abulféda) L'an 183 (799 de J. C.) sur la grande réputation de Charlemagne, Roi des François, Haroun envoya une Ambassade à ce Prince, chargée d'un présent singulier. C'étoit une de ces horloges que l'eau fait mouvoir, & que l'on appelle clepsydres. Douze petites portes composoient le cadran, & formoient la division des heures. Chacune de ces portes s'ouvroit à l'heure qu'elle indiquoit, & donnoit passage à des boules qui tomboient successivement sur un timbre d'airain, & frappoient l'heure. Chaque porte restoit ouverte; &, à la 12e heure 12 petits cavaliers sortoient ensemble, faisoient le tour du cadran, & refermoient toutes les portes. Une pareille machine dut faire comprendre aux François que les Musulmans n'étoient pas si barbares qu'ils se l'imaginoient. L'an 184, (de J. C. 800) le Gouvernement d'Afrique étant vacant, Haroun nomme Ibrahim Ben-Aglab pour y exercer cet emploi. Ibrahim, s'y érigea sous le Califat suivant en Souverain, & fonda la Dynastie des Aglabites dans le pays qui s'étend depuis l'Egypte jusqu'à Tunis. Haroun ne se piquoit pas de reconnoissance. L'an 187 il commence à persécuter les Barmécides, famille illustre, dont il avoit reçu les plus grands services. Il en fait périr les Chefs, & précipite le reste dans l'opprobre & la misere. Cette noire ingratitude excita les murmures de tout l'Empire. L'Impératrice Irene, menacée par Haroun, avoit, comme on l'a dit, acheté la paix de lui moyennant une somme considérable. Nicephore, successeur de cette Princesse, s'avisa, l'an 803 de J. C. de redemander cet argent par une Lettre pleine d'une fierté ridicule. Haroun l'ayant reçue, se met aussitôt en marche avec son armée pour y répondre. Le fruit de cette expédition fut de contraindre l'Empereur à payer un tribut annuel au Calife. L'an 193, le 3 de Dgioumadi II, (24 Mars de J. C. 809) Haroun meurt à Toüs, dans le Khorasan, à l'âge de 47 ans; Prince inconcevable par le mélange de ses bonnes & de ses mauvaises qualités. Protecteur des Lettres, il fit passer chez les Arabes toutes les richesses littéraires des Grecs, par les traductions qu'il fit faire de leurs meilleurs Ouvrages; brave, magnifique, libéral, il répandoit la terreur chez ses ennemis & les bienfaits sur ses peuples. Mais, perfide, capricieux, ingrat, il sacrifia les droits les plus sacrés de la reconnoissance, de la droiture & de l'humanité, à l'injustice de ses défiances, & à la bisarrerie de ses goûts. Les Historiens Arabes disent qu'il fit huit à neuf fois le pélérinage de la Mecque; & que les années où il ne pouvoit s'y rendre, il y envoya à sa place trois cents pélerins qu'il habilloit & auxquels il fournissoit les frais du voyage. Il avoit tant de confiance en cette dévotion, qu'il avoit fait graver sur son casque cette inscription: *Le Pélerin de la Mecque ne peut manquer de courage.* Il laissa trois fils, auxquels il partagea ses Etats avant sa mort; mais de maniere que les deux cadets posséderoient leurs parts sous la dépendance de l'aîné. On prétend que c'est sous son régne que les Arabes inventerent l'algebre. La ville de Tabriz, que nous appellons Tauris, Capitale de l'Aderbidgian, reconnoît pour sa fondatrice Zobeidah, femme d'Haroun.

AMIN, XXVe CALIFE.

193 de l'H. (809 de J. C.) AMIN, fils aîné de Haroun, le remplaça dans la dignité de Calife. Très différent de son pere, il remit les rênes du Gouvernement à Fadhel, fils de Rabié, pour se livrer entièrement à ses plaisirs. Ce Ministre ennemi de Mamon, frere du Calife & Prince du Khorasan, l'oblige, par ses procédés injustes, à se révolter. Le Général Taher se met à la tête des troupes de Mamon. L'an 197, après plusieurs victoires remportées sur les armées du Calife, il va mettre le siége devant Bagdad. La place est emportée l'année suivante. Amin prend la fuite: il est tué à l'âge de 28 ans, comme il alloit se remettre entre les mains d'Harthema, Lieutenant de Taher, le 25 de Mouharram de l'an 198 (25 Septembre de l'an de J. C. 813.)

MAMON, XXVIe CALIFE.

198 de l'H. (813 de J. C.) MAMON, second fils de Haroun, est universellement reconnu pour Calife après la mort d'Amin, son frere. Le respect que le Docteur Fadhel, son précepteur, lui avoit inspiré pour la mémoire d'Ali, gendre de Mahomet, influa sur toute la famille des Alides, quoique rivale de la sienne, & lui fit naître la pensée de la remettre en honneur. Son but étoit en cela de réunir les deux Maisons, & de faire cesser par là le Schisme que leur division causoit dans la Religion Musulmane. En conséquence, l'an 201 de l'H. il déclare son successeur Ali, fils de Musa, Chef des Alides, au préjudice de son frere Motassem. Les Abbasides, dont le nombre montoit à plus de 30 mille, indignés de cette conduite, soulevent les peuples contre lui. L'an 202 ($\frac{817}{818}$ de J. C.) tandis qu'il est éloigné de Bagdad, ils le déposent, & lui substituent Ibrahim, fils du Calife Mahadi. L'an 203, Ibrahim, mis en fuite au retour de Mamon, est obligé de se tenir caché. Ali meurt vers le même tems à Toüs dans le Khorasan. L'an 205 (820 de J. C.) premier démembrement de la Monarchie des Arabes en Orient. Taher, ayant obtenu le Gouvernement du Khorasan, le convertit en une Souveraineté, dont il transmet la possession à ses descendans. C'est ce qu'on nomme la Dynastie des Tahériens. Nouvelles conquêtes des Musulmans: l'an 213 (de J. C. 828), la Sicile tombe sous la domination de ceux d'Afrique, par la trahison d'Euphémius, à l'exception de Palerme & de Syracuse, avec leurs territoires. Mamon, de son côté, l'an 215 (830 de J. C.) entra sur les terres des Romains à main armée & n'en sortit qu'en y laissant des traces funestes de son passage. L'occasion de cette guerre est singuliere. Le docte Léon, Archevêque de Thessalonique, résidoit à Constantinople, où il étoit réduit à vivre des leçons qu'il donnoit aux esclaves. Mamon voulut l'attirer à Bagdad. L'Empereur Théophile s'opposa au départ de cet homme, dont il connoissoit si peu le mérite. Le Calife, offensé de cette opposition, prit les armes pour s'en venger. L'an 218, le 19 de Redgeb (10 Août de l'an de J. C. 833), il meurt près de Tarse en Cilicie, d'une indigestion de dattes, à l'âge de 49 ans. Le régne de ce Calife, dit M. Marin, est l'époque la plus brillante de l'histoire des Arabes. Mamon rendit sa gloire immortelle, moins par ses exploits que par la protection qu'il accorda aux Arts. Il associa les Lettres à l'Empire, fit venir de Constantinople & traduire en Arabe les livres des Philosophes & des Poetes Grecs, éclaira sa nation, qu'il rendit heureuse par ses vertus, attira à sa Cour les Savans de tous les pays, fit le même accueil aux Chrétiens & aux Mahométans, protégeoit les talens, sans persécuter les opinions. Mamon, qu'on peut comparer à Auguste, à Léon X, à Louis XIV, fonda des Universités, des Académies, des Colléges, des Hôpitaux, & cultiva lui-même les sciences. Les Tables Astronomiques, qui portent son nom, sont un monument éternel de sa gloire.

» C'est au regne de Mamon qu'il faut rapporter l'origine de ces » alliances contractées pour un tems, si communes maintenant en » Orient, même parmi les Chrétiens, qui les appellent des mariages » à *la carta*. Par une promesse écrite, que le Juge autorise, l'homme » s'oblige envers la femme qu'il prend, de la garder durant un certain nombre d'années, moyennant une somme dont ils conviennent entre eux. Les fils, qui proviennent de cette union arbitraire, » appartiennent au mari; la mere est chargée des filles; elle les » emmene quand le terme est expiré; et son douaire, que son » époux lui rend avec les intérêts, sert à sa subsistance et à l'éducation de ses filles. Souvent ces baux matrimoniaux, si l'on peut » s'exprimer ainsi, se réiterent. L'époux et l'épouse, contens l'un » de l'autre, après un essai de plusieurs années, contractent alors » une union durable, et d'autant plus solide qu'elle est resserrée » par les nœuds de l'amitié et fortifiée par l'habitude. « (*Anec. Muf.*) A Dieu ne plaise néanmoins que nous prétendions justifier de pareilles conventions si formellement opposées à la loi divine qui déclare le mariage indissoluble de sa nature.

MOTASSEM, XXVIIe CALIFE.

218 de l'H. (833 de J. C.) MOTASSEM, 3e fils du Calife Haroun, succéde à son frere Mamon. Il signala les premieres années de son régne par une entreprise qui lui assura un rang distingué parmi les bienfaiteurs de l'humanité. L'an 220 de l'H. il fonda la ville de Samarah, ou Sermenrai, sur le Tigre, à 12 lieues de Bagdad. Son caractere le portoit à la paix; la vengeance lui mit les armes à la main. L'an 224, il fait irruption sur les terres des Romains, prend & pille plusieurs villes, réduit en cendres celle d'Amorium; & cela en représailles des cruautés inouies que l'Empereur Théophile avoit exercées l'année précédente sur les terres des Musulmans. L'an 227, le 18 de Rabié I (le 5 Janvier de J. C. 842) Motassem, âgé de 49 ans, meurt à Samarah, qu'il avoit fondée & dont il avoit fait la Capitale de son Empire. Ce fut sous son régne que les Turcs commencerent à entrer au service des Califes. Il acheta, dans le Turquestan, une grande quantité d'esclaves, dont il composa une brillante milice. Ces esclaves s'éleverent dans la suite contre leurs maîtres, jusqu'à oser leur faire la loi.

WATEK BILLAH, XXVIIIe CALIFE.

227 de l'H. (842 de J. C.) WATEK BILLAH, fils de Motassem, fut proclamé Calife le jour même de la mort de son pere. L'attachement qu'il eut pour les Motazales, Sectaires qui croyoient l'Alcoran increé, le rendit persécuteur, comme l'avoient été ses deux prédécesseurs pour le même sujet. Il falloit penser comme lui sur ce point, à peine d'encourir son indignation. Ahmed, chef du parti contraire, en fit l'épreuve. Le Calife, n'ayant pu le convaincre, lui abattit la tête d'un coup de cimeterre. Son fanatisme ne le rendit pas moins cruel envers les Chrétiens. Motassem avoit fait un grand nombre de prisonniers à la prise d'Amorium. Watek en sépara 42 Officiers qu'il s'efforça, par toutes sortes de voies, d'attirer au Mahométisme. Après les avoir tenus renfermés pendant sept ans, à compter de l'année où ils furent pris, dans un affreux cachot, & les avoir inutilement sollicités par les plus belles promesses d'embrasser sa religion, Watek leur fit trancher la tête sous ses yeux à Samarah le 6 Mars 845. Etonné de la constance avec laquelle ils avoient souffert le martyre, il fit subir le même supplice le lendemain à l'apostat Boiditze, qu'il avoit employé pour les séduire, disant, *ce traître, sans doute, aussi mauvais Musulman qu'il a été mauvais Chrétien, n'est pas digne de leur survivre.* Du reste Watek fit gloire de marcher sur les traces de Mamon, & réussit comme lui à se faire aimer de ses sujets. Les Arabes disent qu'il excelloit en poésie. Son incontinence & sa gourmandise lui causerent une hydropisie dont il mourut dans la 36e année de son âge, le 24 de Dzouleldgé de l'an 232 de l'H. (11 Août de l'an de J. C. 847.)

MOTHAVAKEL, XXIXe CALIFE.

232 de l'H. (847 de J. C.) MOTAVAKEL, autre fils du Calife Motassem, parvint au trône après la mort de Watek, son frere. Ennemi des Chrétiens, il fit porter à ceux de ses Etats, ainsi qu'aux Juifs, de larges ceintures de cuir pour les distinguer des Musulmans. Non moins ennemi des Alides, il fit raser les tombeaux d'Ali & de Hosseim. Les partisans de cette famille ne lui pardonnerent pas une telle profanation. L'an 247 de l'H. ils susciterent contre lui son fils Montasser, qui le fit assassiner le 4 de Schoual. (11 Décembre de l'an 861 de J. C.) Motavakel eut avec les Grecs de fréquentes guerres dont les succès furent balancés. Ce Prince étoit fantasque & barbare jusques dans ses plaisirs.

MONTASSER, XXXe CALIFE.

247 de l'H. (861 de J. C.) MONTASSER (& non pas Mostanser, comme porte l'Histoire Saracénique) succéda, pour prix de son patricide, à Mothavakel, son pere. Sa condition n'en devint pas meilleure. Il porta sur le trône des remords que rien ne put étouffer. L'image de son crime le poursuivant par-tout, il tomba dans une mélancolie qui le conduisit au tombeau six mois après la mort de son pere, le 25 de Rabié I de l'an 248 (29 Mai de l'an de J. C. 862.) Il étoit âgé de 25 ans. Ce Prince avoit fait graver sur son sceau l'inscription suivante. *Celui qui s'efforce de bannir la crainte, s'y livre.* Cette devise marquoit bien l'état de son ame.

MOSTAIN BILLAH, XXXIe CALIFE.

248 de l'H. (862 de J. C.) MOSTAIN, fils de Mohammed, & petit-fils de Motassem, fut proclamé Calife le 9 Juin (6 de Rabié II) 11 jours après la mort de Montasser. Ce Prince dut son élévation au crédit des Turcs, qui commençoient à dominer dans l'Empire. L'an 251, il fait mourir Bahder, le plus remuant de leurs Chefs. Les Turcs, irrités de cette exécution, le déposent, tirent de prison Motaz, fils de Mothavakel, & le proclament Calife. Mostain, abandonné des siens, donne son abdication le 3 de Mouharram de l'an 252. (24 Janvier de l'an 866 de J. C.) Peu de tems après il fut décapité.

MOTAZ, XXXIIe CALIFE.

252 de l'H. (866 de J. C.) MOTAZ, après l'abdication de Mostain, fut reconnu pour Calife d'un consentement unanime. Les milices Turques se mutinerent de nouveau sous son régne. L'an 253, elles massacrerent Wasif, un de leurs chefs, qui avoit été cause de la mort de Bagher. L'année suivante Motaz, informé que Buga, leur Commandant, veut attenter à sa vie, le prévient en lui faisant trancher la tête. Les Turcs alors ne gardent plus de mesures; ils enfoncent le Palais, mettent en pieces le Visir, meurtrissent de coups le Calife, & l'obligent à donner sa démission le 2 de Redgeb de l'an 255 de l'H. (16 Juin 869 de J. C.) Sa mort suivit de près sa déposition.

MOTHADI BILLAH, XXXIIIe CALIFE.

255 de l'H. (869 de J. C.) MOTHADI, fils de Watek, fut proclamé Calife le lendemain de la déposition de Motaz. Zélé pour le bon ordre, il entreprit de réformer l'Etat. Mais il échoua contre les milices Turques, qui l'assassinerent le 18 de Redgeb de l'an 256 de l'H. (21 Juin de J. C. 870.)

MOTHAMED BILLAH, XXXIVe CALIFE.

256 de l'H. (870 de J. C.) MOTHAMED, fils du Calife Motavakel, fut substitué à Mothadi par ceux même qui l'avoient assassiné. Dès le commencement de son régne, il désigna pour son successeur Mouaffec, son frere, & lui abandonna le soin de l'Etat. Mouaffec, Prince beaucoup plus digne de régner que son frere, usa sagement de son pouvoir. Il sut réprimer l'insolence des Turcs, & en même tems se les attacher. Ce fut par leur valeur qu'il réussit, après 14 ans de guerre, à détruire les Zenghiens, peuple de la côte du Zanguebar, qui avoient pénétré jusques dans l'Irak Arabique. L'an 259, Mothamed, 5e & dernier Prince de la Dynastie des Tahériens, est battu & fait prisonnier par Yacoub, fils de Soffar. Le vainqueur fonde alors, dans le Khorasan, une Dynastie qui fut appellée des Soffarides. Quelques uns la font remonter à l'an 250, (864 de J. C.) époque des premiers exploits de son fondateur. Une autre Dynastie prit son origine sous le même régne. L'an 265, Ahmed, fils de Tholon, fonda en Egypte, dont il étoit Gouverneur, celle des Tholonides. L'an 267 de l'H. (881 de J. C.) les Généraux de Mothamed, après avoir reçu divers échecs en Orient & en Italie, se vengent sur le Péloponese qu'ils dévastent, & ayant passé de là en Sicile, ils attaquent la ville de Syracuse dont ils se rendent maîtres le 21 Mai après avoir éprouvé la plus vigoureuse résistance. Un fameux imposteur, nommé Ali, depuis l'an 254 de l'H. luttoit contre toutes les forces de l'Empire. Mothamed, accompagné de Mouaffec, triomphe de ce rebelle, l'an 269, dans une bataille qu'il lui livre, &, l'ayant fait prisonnier, il le condamne à mort. Sa tête, après avoir été promenée dans les Provinces qu'il avoit séduites, est envoyée à Bagdad pour y être exposée. Son parti s'évanouit avec lui. Mouaffec continua de se signaler par des actions de valeur jusqu'à sa mort arrivée l'an 278 de l'H. (891 de J. C.) En mourant il transporta ses droits au trône à son fils Mothaded. Le Calife, son frere, le suivit de près au tombeau. Mothamed y descendit l'an 279 le 19 de Redgeb. (15 Octobre de l'an de J. C. 892.) Il étoit âgé de 50 ans. Sa mort fut la suite de ses débauches. Il sacrifioit tout à ses plaisirs, & se reposoit sur ses Ministres du soin de l'Etat. Son sceau portoit pour devise: *Heureux celui qui s'instruit par l'exemple d'autrui.*

MOTHADED BILLAH, XXXVe CALIFE.

279 de l'H. (892 de J. C.) MOTHADED, fils du Prince Mouaffec, fut proclamé Calife le jour, ou le lendemain de la mort de Mothamed. Ce Prince rétablit par des actes de sévérité la discipline militaire qui s'étoit fort relâchée sous les deux régnes précédens. L'an 286, il commence à faire la guerre aux Karmates, Secte de Fanatiques qui ravageoient l'Arabie & l'Irak. Abou-Saïd, leur chef, bat, l'année suivante, le Général du Calife, le fait prisonnier, & le renvoie à son maître. L'an 289, le 22 de Rabié I. (6 Mars de l'an de J. C. 902) Mothaded meurt à Bagdad.

MOCTAFI BILLAH, XXXVIe CALIFE.

289. de l'H. (902 de J. C.) Moctafi fut proclamé Calife à Bagdad, après la mort de Mothaded, son pere. Il étoit alors à Racca dans l'Irak. Son inauguration se fit à son retour, le 8 de Dgioumadi de la même année. La guerre étoit alors ouverte avec l'Empire. L'an 291 de l'H. (904 de J. C.) un renégat Grec, nommé Léon & surnommé le Tripolite du lieu de sa résidence, la terreur des Isles de l'Archipel, qu'il avoit dévastées, vient se présenter devant Thessalonique avec une flotte chargée de l'élite des Africains. La place, après la capitale, étoit la plus importante de l'Empire. Le siége, commencé le 29 Juillet, fut soutenu avec toute l'industrie & la valeur imaginables. Mais le nombre & les efforts des assiégeans prévalurent, & Thessalonique éprouva toutes les horreurs que les Barbares se croyoient permises dans une ville prise d'assaut. Instruit de cette conquête, le Calife envoya, l'année suivante, des troupes en Egypte contre le Sultan Haroun, petit-fils d'Ahmed. Elles triomphèrent de lui après plusieurs combats, dont peut-être il se fût relevé sans la perfidie de son oncle qui le fit assassiner. En lui finit la Dynastie des Tholonides. L'an 295, le 13 de Dzoulcaada (14 Août de l'an de J. C. 908,) le Calife meurt à l'âge de 33 ans. Les Karmates donnerent de l'exercice à ses armes durant tout le cours de son régne.

CALIFES D'ORIENT.

MOKTADER BILLAH, XXXVIIe CALIFE.

295 de l'H. (908 de J. C.) Moktader, fils de Moctafi, suivant Eutychius, ou son frere, selon Elmacin, fut placé sur le trône, après la mort de ce Prince, à l'âge de 13 ans. Le Visir Abbas, auquel il devoit son élévation, ne lui laissa que le titre & les honneurs du Califat. Ce Ministre, par sa conduite tyrannique, rendit odieux son maître, ainsi que lui-même. L'an 296, le 20 de Rabié I, les soldats massacrent le Visir & déposent en même tems le Calife. Mais le lendemain il remonte sur le trône après la défaite de Moctadi, qu'on lui avoit substitué. La même année, Obéidollah Mahadi fonde la Dynastie des Fatimites, en Afrique. Les Karmates se rendoient toujours redoutables aux Califes. L'an 301, Abou-Saïd, leur Général, est assassiné dans le bain par un de ses domestiques. Saïd, son fils, lui succéde. L'an 317, Moktader est une seconde fois déposé. Kaher, mis à sa place, subit, trois jours après, le même sort, & Moktader est de nouveau rétabli. La même année, Abou Taher, Général des Karmates, entre dans la Mecque avec ses troupes, pille le Temple de la Caaba, & massacre les pélerins qu'il y trouve. Delà il s'avance, l'année suivante, jusques sur le territoire de Bagdad. Le Général Abou Sage marche contre lui avec 30 mille hommes. Abou Taher, qui n'en avoit que mille, le surprend dans son camp, taille en pieces son armée, le fait prisonnier, & l'enchaîne, dit-on, avec ses chiens. Tel est le récit de M. de Marigni, que nous ne garantissons pas. L'an 320, le Général Munès, qui avoit sauvé l'Egypte presque entièrement envahie par les Fatimites d'Afrique, indigné du peu de considération où il étoit à la Cour de Moktader, & de la mollesse de ce Prince, leve l'étendard de la révolte, après s'être fait un parti puissant, composé de tous les mécontens du Gouvernement. Il marche avec son armée vers Bagdad, dans la résolution de déposer le Calife & de lui substituer Kaher qu'il retenoit prisonnier. Moktader sort de Bagdag pour venir au devant de lui. On se livre sous les murs de la ville un combat, où le Calife est tué à l'âge de 38 ans. Sa tête est apportée au vainqueur qui ne peut lui refuser des larmes. Sous le régne de Moctader fleurirent plusieurs Savans Arabes, dont le plus célebre est le Médecin Rhazi, ou Rhazès, mort, suivant Abulféda, l'an de l'Hégire 311.

KAHER-BILLAH, XXXVIIIe CALIFE.

320 de l'H. (932 de J. C.) Kaher, 3e fils, ou petit-fils de Mothaded, fut tiré de prison par Munès pour être porté sur le trône après la mort de Moktader, son frere. Son avarice lui fit commettre des cruautés inouies envers sa mere, ses autres parens, & ceux qu'il crut s'être enrichis sous le régne précédent. Munès, qui l'avoit élevé au Califat, honteux de son ouvrage, ne songe plus qu'à le détruire. Dans ce dessein il forme une conjuration qui est découverte au moment où elle est près d'éclater. Munès & ses complices, ayant déjà les armes à la main, ne consentent à les mettre bas que sous la promesse qu'on leur fit de leur conserver la vie & les biens. Mais le Calife, aussi facile à violer sa parole qu'à l'engager, fait tuer en trahison Munès avec quelques autres chefs de son parti. Leurs têtes, exposées à Bagdad, loin d'imprimer de la crainte, n'exciterent que de l'indignation contre le Calife. L'an 322, le 6 de Dgioumadi I (24 Avril 934) il est surpris dans son Palais par une faction qui lui fait créver les yeux, le dépose & le met en prison. Ayant recouvré sa liberté sous le Califat suivant, il se vit réduit à une telle pauvreté, qu'il étoit obligé de mendier à la porte de la grande Mosquée. Il continua de vivre ainsi jusqu'à sa mort arrivée le 3 de Dgioumadi I, de l'an 339 (18 Octobre 950 de J. C.)

RHADI-BILLAH XXXIXe CALIFE.

322 de l'H. (934 de J. C.) Rhadi, fils du Calife Moktader,

MAHADIS ET CALIFES FATIMITES D'AFRIQUE ET D'ÉGYPTE.

OBEIDOLLAH, Ier MAHADI.

L'an de l'H. 296, au mois de Ramadhan (Mai ou Juin de l'an de J. C. 909.) Abou Obeidollah, qui prétendoit descendre d'Ali & de Fatime, est proclamé Souverain de l'Afrique, sous le titre de Mahadi, ou *Directeur des Fideles*, à Ségelmesse en Mauritanie. Né dans l'Irak, il avoit passé en Afrique, où il avoit élevé sa fortune sur la ruine des trois Dynasties qui tenoient le pays : celle des Aglabites, maîtres de la Lybie depuis 112 ans; celle des Madratides, qui régnoient depuis 130 ans en Mauritanie; celle des Rostamides, qui possédoient les côtes maritimes depuis Tunis jusqu'au détroit de Gibraltar. L'an 297, il fait une descente en Sicile, où il oblige les Musulmans du pays à lui prêter serment de fidélité. L'an 300, Abassah, l'un de ses Généraux, le rend maître de Barca; de là il conduit son armée en Egypte, marche droit à Alexandrie, défait une armée du Calife Moktader, qui couvroit la place, & y entre sans opposition. Battu ensuite par le Général Munès, il abandonne cette conquête, & s'en retourne. L'an 323, le 3 de Rabié I (10 Février de l'an de J. C. 935), Obeidollah meurt âgé de 63 ans à Mahadie : ville qu'il avoit bâtie près de Kairoan.

KAIEM ABOUL CASEM, IIe MAHADI.

324 de l'H. (936 de J. C.) Kaiem Aboul Casem, fils aîné d'Obeidollah, fut reconnu pour Mahadi après avoir caché pendant une année, suivant Abulfeda, la mort de son pere. Il renouvella les tentatives qu'il avoit déjà faites avant son élévation pour la conquête de l'Egypte. Mais elles furent toujours insuffisantes, par la brave résistance des Gouverneurs du pays. L'an 333, Yésid, Chef de Fanatiques, suivant Abulfeda, se révolte contre Kaiem. Il bat ses Généraux, lui enleve plusieurs villes, & l'assiége lui-même dans Mahadie. Kaiem y meurt pendant le siége au mois de Séfer de l'an 335, (Septembre de l'an de J. C. 946.)

ALMANZOR, IIIe MAHADI.

335 de l'H. (946 de J. C.) Ismaël Abou Taher, fils de Kaiem, changea de nom en succédant à son pere, & prit celui d'Almanzor. Il fit des conquêtes en Egypte, & y fonda la ville de Mansourah, nommée par les Francs Massoure. Son régne fut de huit ans. Il mourut à Mahadie l'an 341 à la fin de Schoual, (19 Mars de l'an de J. C. 953.)

MOEZ LÉDINILLAH, IVe MAHADI ET Ier CALIFE FATIMITE.

341 de l'H. (953 de J. C.) Moez Lédinillah, fils d'Almanzor, lui succéda. Les Fatimites faisoient dès-lors un commerce considérable sur la Méditerranée. Jaloux de leurs succès, Abdérame, ou Abdourhaman III, Roi de Cordoue, fait attaquer leurs vaisseaux par les siens. Moez envoie contre lui une flotte qui l'oblige, après un combat, dont elle sortit victorieuse, à demander la paix. D'autres Puissances voisines, ayant déclaré la guerre à Moez, eurent également à se repentir de s'être voulu mesurer avec lui. Moez, voyant son Empire solidement établi, reprit les projets de ses ancêtres sur l'Egypte. L'an 358 (de J. C. 969), il fait entrer dans ce pays une armée, sous la conduite de Giauhar, Grec de naissance & Affranchi de son pere Almansor. L'Egypte fut soumise en moins de tems qu'il n'en eût fallu pour la parcourir. Giauhar y entra le 9 de Schoual (26 Août); & le 20 du même mois (6 Septembre), il fit proclamer son maître Souverain du pays. Moez prit alors le titre de Calife. L'Egypte aussitôt cessa de reconnoître le Calife de Bagdad, & à son nom substitua celui de Moez dans les prieres publiques, en y joignant celui d'Ali dont il se disoit issu. Vers le même tems, Giauhar jetta les fondemens de la ville d'Al-

CALIFES D'ORIENT.

der, fut proclamé successeur de Kaher. L'amour du repos l'engagea, l'an 324 de l'H. à créer en faveur de Mohammed-ebn-Raik, la dignité d'Emir-ol-Omara, équivalente à celle de Maire du Palais sous nos Rois de la premiere race. C'étoit presque anéantir la puissance temporelle des Califes, qui n'étoit plus reconnue qu'à Bagdad & dans quelques Provinces voisines. L'Irak Arabique obéissoit à Ebn-Raik; la Perse proprement dite étoit soumise à Amadaldoula, chef alors des Bouhides; Rucnoddaula, son frere, régnoit sur la partie montagneuse de la Perse, & l'ancien pays des Parthes; le Khorasan & la Transoxane étoient sous la domination de la Dynastie des Sémanides; le Tabristan, le Giorgian & le Mazanderan obéissoient aux Dilémites; Mohamed, fils de Tagai, donnoit des loix à la Syrie & à l'Egypte; les Fatimites avoient envahi l'Afrique, & étendu leurs conquêtes jusqu'en Sicile; les Mahométans d'Espagne n'avoient d'autres Souverains que les Rois de Cordoue; divers Emirs s'étoient fait en d'autres Provinces des Etats indépendans. Sur tous ces démembremens de l'Empire de Mahomet, il ne restoit au Calife de Bagdad qu'une ombre d'autorité réduite à l'honneur d'être nommé dans les prieres publiques & de donner aux Sultans l'investiture de leur Souveraineté; encore faut-il excepter les domaines des Fatimites, qui n'étoient aucunement surbordonnés aux Califes de Bagdad. Rhadi fit à peu près sur le trône le personnage de nos Rois fainéans. Une hydropisie termina ses jours dans la 30e année de son âge, & la 7e de son régne, le 16 de Rabié I, 329 de l'H. (19 Décembre 940 de J. C.) Sa mort avoit été précédée de celle de Mohammed-ebn-Raik, auquel succéda le Turc Iahkem dans la dignité d'Emir-ol-Omara.

MOTAKI-BILLAH, XLe CALIFE.

329 de l'H. (940 de J. C.) Ibrahim, fils du Calife Moktader, succéde à Rhadi, son frere, & prend le nom de Motaki. L'an 331, après la mort d'Iahkem, les Turcs veulent contraindre le Calife à conférer à un de leur nation la dignité de ce Ministre. Motaki, pour se soustraire à leur violence, se sauve à Mosul auprès de Nasser-Aldoulet qui le reçoit avec de grands honneurs, & le ramene à Bagdad, où il rétablit la tranquillité. L'année suivante les Turcs recommençant à remuer, le Calife, pour les satisfaire, déclare Emir Tozun leur Général. Mais bientôt fatigué de la tyrannie de ce Ministre, il se met en devoir de le destituer. Tozun, indigné de la hardiesse de son maître, le chasse de Bagdad. Motaki va chercher un asyle en Egypte, où il est froidement accueilli. De-là il fait par lettres sa paix avec l'Emir, qui l'engage, sous les plus belles promesses, à revenir. Mais à peine a-t-il en son pouvoir cet infortuné Prince, qu'il le dépose, & fait proclamer Calife Abul-Cassem-Abdallah, fils de Moktafi, sous le nom de Mostakfi. A cette perfidie, Tozun ajouta la cruauté de lui faire créver les yeux. Motaki survécut à son malheur juqu'au mois de Schoual de l'an 347 (Décembre 958.)

MOSTAKFI-BILLAH, XLIe CALIFE.

333 de l'H. (944 de J. C.) Mostakfi, neveu du Calife Motaki & son successeur, confirme dans la dignité d'Emir, en montant sur le trône, celui qui l'y avoit élevé. Mais il sentit bientôt qu'il s'étoit donné un maître au lieu d'un Ministre. Délivré par mort de sa tyrannie, l'année suivante, il retomba sous celle du Turc Zaïrac, à qui Tozun avoit transmis sa dignité. Plus violent & plus impérieux que son prédécesseur, Zaïrac souleva contre lui, par les premiers actes de son gouvernement, les habitans de Bagdad. Moezzodoullah, Prince des Bouhides, qu'ils appellerent à leur secours, étant survenu, l'obligea de prendre la fuite avec ses Turcs, & se mit en sa place. Ce fut un nouveau despote qui, ne trouvant pas le Calife assez docile, le fit déposer le 22 de Dgioumadi II de l'an 334 (29 Janvier de l'an 946); puis après lui avoir fait crever les yeux, il le jetta dans une prison, où il finit ses jours l'an de J. C. 948.

MOTHI, XLIIe CALIFE.

334 de l'H. (946 de J. C.) Mothi, ou Muti-Lillah, cousin de Mostakfi, lui fut substitué par le crédit de Moezzodoullah. Celui-ci, étant mort l'an 356, fut remplacé par son fils Azzeddoullat, qui exerça le ministere avec le même despotisme que son pere. L'an 363, Mothi, Calife de nom & sans autorité, & de plus attaqué de paralysie, donne son abdication le 13 de Dzoulcaada (5 Août de l'an de J. C. 974.) Il vécut encore deux mois depuis, & mourut âgé de 63 ans.

THAY-LILLAH, XLIIIe CALIFE.

363 de l'H. (974 de J. C.) Thay, fils de Mothi, fut pro-

CALIFES FATIMITES D'ÉGYPTE.

Kahéra, nommée par les Francs le Kaire, dont Moez fit la capitale de ses Etats. La conquête de l'Egypte fut suivie de celle de la Syrie, qui n'opposa pas plus de résistance aux armes des Fatimites. Moez se fit également redouter de ses voisins par sa valeur; aimer & respecter de ses sujets par la tendresse qu'il leur témoignoit, par sa générosité, par sa modération & par sa libéralité. Il régna trop peu de tems au gré de leurs vœux, étant mort au Kaire à l'âge de 46 ans le 17 de Rabié I de l'an 365, (24 Novembre de J. C. 975.)

AZIZ-BILLAH, IIe CALIFE FATIMITE.

365 de l'H. (975 de J. C.) Aziz, ou Alschscid, fils du Calife Moez, recueillit toute la riche succession de son pere à l'âge de 21 ans. Le brave Giauhar fut son principal Ministre. L'an 368, il envoie ce Général, suivant Elmacin, pour faire la guerre à Alftéghin, Général des Milices Turques, qui, chassé de Bagdad par la faction de l'Emir-ol-Omara, s'étoit jetté dans la Syrie avec ses troupes, auxquelles se joignirent les Karmates, & s'étoit rendu maître de Damas. Giauhar ayant été répoussé, Aziz vient lui-même en Syrie l'année suivante. Il livre bataille au Général Turc, le fait prisonnier, & l'emmene en Egypte, où il fut empoisonné, peu de tems après, à l'insçu du Calife, qui le traitoit avec honneur. L'an 381, Mangou Békin, autre Général d'Aziz, marche contre Abou Fadagil, nouveau Sultan d'Alep, encore en bas âge. Il bat les troupes d'Alftéghin, renforcées de celles des Grecs; mais il échoue devant Alep, après 13 mois de siége. Poursuivi ensuite par l'Empereur Basile, il est obligé de se renfermer dans les murs de Damas. Aziz, instruit de ces fâcheuses nouvelles, se retire à Belbeis. Il y tombe malade, & meurt à l'âge de 43 ans le 28 de Ramadhan de l'an 386, (14 Octobre de l'an de J. C. 996.)

HAKEM BAMRILLAH, IIIe CALIFE FATIMITE.

386 de l'H. (de J. C. 996.) Hakem, fils d'Aziz, fut reconnu successeur de son pere à l'âge de 11 ans. Arghuan gouverna ses Etats pendant sa minorité. Devenu majeur, il ne se distingua que par des folies & des impiétés. Il voulut que toutes les maisons & les boutiques du Kaire fussent ouvertes & éclairées pendant la nuit; que les femmes ne sortissent jamais; défendit aux ouvriers de leur faire aucune chaussure: il exigea que tout ce qu'on avoit à leur donner du dehors, on le leur donnât avec des cuilleres ou palettes à manche long à travers la porte entre ouverte. Sa manie étoit de vouloir se faire passer pour un Dieu, & il fit un catalogue de seize mille personnes qui le reconnoissoient pour tel. Un imposteur, nommé Darar, Chef des Darariens, que quelques uns prennent pour les Druses, favorisoit ces extravagances. Ces Darariens se sont multipliés en Egypte & en Syrie, & plusieurs les confondent avec la Secte des Assassins. A l'extravagance & à l'impiété, Hakem ajouta la cruauté, & les Arabes rapportent de lui des traits dans ce dernier genre qui l'égalent à Néron. Il eut aussi le sort de ce monstre. L'an 411, le 11 de Schoual (28 Janvier de l'an de J. C. 1021), il fut tué par ordre, à ce qu'on croit, de sa sœur.

DAHER-LEDINILLAH, IVe CALIFE FATIMITE.

411 de l'H. (1021 de J. C.) Daher, ou Taher, fils du Calife Hakem, lui succéda, 15 jours après sa mort, à l'âge de 16 ans. Il fit des conquêtes en Syrie; mais il ne put conserver Alep, qu'il avoit enlevé au Sultan Saleh. Sa tante, meurtriere de son pere, abrégea ses jours, en le faisant assassiner au Kaire le 15 de Schoual de l'an 427, (11 Août de l'an de J. C. 1036.)

ABOU-TAMIN-MOSTANSER-BILLAH, Ve CALIFE FATIMITE.

427 de l'H. (de J. C. 1036.) Abou-Tamin-Mostanser, fils de Daher & son successeur, parvint au Califat en bas âge. Son ambition, dès qu'il fut en état de former des projets, fut d'être Calife universel. L'an 448, les habitans de Couffah & de quelques autres villes d'Arabie, lui déférerent ce titre. L'an 450, Bassa Siri lui fait décerner le même honneur à Bagdad, après la déposition du Calife Kaiem. Mais Kaiem ayant été rétabli l'année suivante, le triomphe de son rival s'évanouit. L'an 468 (1076 de J. C.), Atsiz, Lieutenant de Malek Schah, Sultan des Turcs Ortokides, enleve la plus grande partie de la Syrie au Calife d'Egypte, pénetre jusqu'au Kaire, revient en Palestine & prend Jérusalem, qu'il livre au pillage. Il y avoit dans cette ville un grand nombre de Chrétiens à qui les Califes d'Egypte avoient permis d'y rester, moyennant un tribut considérable, auquel ils étoient assujettis. Atsiz les sépara des Musulmans, avec lesquels ils étoient confondus, & leur assigna

CALIFES D'ORIENT.

clamé Calife après la démission de son pere. Ce fut encore un fantôme de Souverain. Toute l'autorité demeura entre les mains de ses Emirs-ol-Omara, dont le dernier le contraignit de renoncer au trône le 19 de Schoual de l'an 381 (29 Décembre de l'an de J. C. 991.) Il vécut encore dix ans depuis sa déposition, & fut admis dans la familiarité de son successeur.

KADER-BILLAH, XLIVᵉ CALIFE.

381 de l'H. (991 de J. C.) KADER, fils d'Ishac & petit-fils de Moktader, remplaça Thay sur le trône. Ce Prince voulut reprendre un peu de l'autorité dont ses derniers prédécesseurs avoient été dépouillés. Mais il manquoit de territoire pour l'exercer, n'étant pas maître absolu pour le temporel, même dans Bagdad. L'an 422, le 12 de Dzouledgé (30 Novembre de l'an de J. C. 1031), Kader meurt âgé de 86 ans. C'étoit un Prince d'une droiture, d'une douceur & d'une bienfaisance qui le firent adorer de ses sujets. La Dynastie des Gaznevides s'établit sous son régne dans le Khorasan. Mahmoud Gazni, fils de Sébegteghin, Gouverneur de cette province, s'y érigea en Souverain. Il étendit ensuite ses conquêtes dans la Perse & les Indes.

KAIEM-BAMRILLAH, XLVᵉ CALIFE.

422 de l'H. (1031 de J. C.) KAÏEM, surnommé BAMRILLAH, fils de Kader, lui succéda. Il fit sur le trône le même personnage que son pere, c'est-à-dire qu'il l'occupa sans en exercer les droits. L'an 426 de l'H., Togrul-Begh & Daoud, petits-fils du Turc Seldgiouk, commencent à s'établir dans le Khorasan. Le Sultan Masoud, fils de Mahmoud, mort l'an 421, s'efforce en vain de les en chasser; ils s'étendent de là dans l'Irak Persique. Leurs descendans, nommés les Seldgioucides, se partagerent en différentes branches, qui dominerent sur une partie de la Perse, le Giorgian, la Syrie & l'Asie mineure. Cette Dynastie s'eleva sur les ruines de celle des Bouhides, que Togrul-Begh detruisit, l'an 447 de l'H., par la défaite & l'emprisonnement de Malek Raim, Généralissime des troupes du Calife. Kaiem devient l'esclave du vainqueur, qui l'oblige, l'an 449, à le couronner Roi, ou Sultan de Bagdad, au préjudice de l'Emir-ol-Omara Bassa Siri. Celui-ci se venge de cet affront, en faisant déposer Kaiem, & proclamer à sa place à Bagdad Mostanser Billah, Calife d'Egypte. Bassa Siri entre dans Bagdad, le 8 du mois Dzoulcaada de l'an 450, avec les enseignes Egyptiennes, & y fait faire la priere publique dans la grande Mosquée le Vendredi suivant au nom de Mostanser Billah. Togrul-Begh, l'an 451, après avoir vaincu & mis à mort son frere Ibrahim Neal, qui s'étoit déclaré contre lui, ramene à Bagdad le Calife Kaiem, & le rétablit. Il marche ensuite contre Bassa Siri, qui périt dans une bataille qu'il lui livra vers la fin de 451. Kaiem, pour reconnoître les services de Togrul-Begh, lui donna Seida, sa fille, en mariage. Le Sultan, flatté de cet honneur, se rendit à Ray, son Siége royal & capitale de l'Irak Persique, où les noces devoient se célébrer. Mais, tandis qu'il faisoit travailler aux préparatifs de cette cérémonie, il fut étouffé par une perte de sang le Vendredi, 23 de Ramadhan de l'an 455. Alp Arslan, son neveu, lui succéda. Le Calife Kaiem prolongea ses jours jusqu'à l'an 467, & mourut un Jeudi, 13 du mois Schoual (de J. C. 1 Juin 1075.) Ce Prince aimoit, cultivoit & protégeoit les Lettres. Entre les Savans qui fleurirent sous son régne, le plus distingué fut le Philosophe-Médecin Avicenne, mort, l'an 428, à Hamadan; ville de l'Irak Persienne.

MOCTADI-BAMRILLAH, XLVIᵉ CALIFE.

467 de l'H. (1075 de J. C.) MOCTADI, fils de Moham-

CALIFES FATIMITES D'ÉGYPTE.

pour leur demeure & celle de leur Patriarche une 4ᵉ partie de la ville sous la condition du même tribut. L'an 487, le 18 de Dzouledgé, suivant Elmacin, (29 Décembre de l'an de J. C. 1094), Mostanser finit ses jours au Kaire.

ABOUL-CASEM-MOSTALI, VIᵉ CALIFE FATIMITE.

487 de l'H. (de J. C. 1094.) MOSTALI, fils cadet de Mostanser, fut mis sur le trône après la mort de son pere, au préjudice de Nésar, son aîné. Celui-ci voulut faire valoir ses droits les armes à la main; il fut pris & mourut en prison. L'an 489, suivant Abulféda, (de J. C. 1096), mais peut-être l'an 491 (1098 de J. C.), Afdhal, Visir de Mostali, enleva aux Turcs Ortokides la ville de Jérusalem. L'an 492 (1099 de J. C.), les Francs ravirent à leur tour cette conquête aux Egyptiens. (*Voy.* les Rois Chrétiens de Jérusalem.) La même année, Afdhal, ayant amené en Palestine une armée de 200 mille hommes pour reprendre Jérusalem, est battu, blessé & mis en fuite par le Duc de Normandie, à la tête d'un petit nombre de Croisés, près d'Ascalon. Mostali finit ses jours le 17 de Séfer de l'an 495, (11 Décembre de l'an de J. C. 1101.)

ABOUL-MANZOR-AMER-KAMILLAH, VIIᵉ CALIFE FATIMITE.

495 de l'H. (1101 de J. C.) ABOUL-MANZOR-AMER, fils de Mostali, fut proclamé Calife à l'âge de 5 ans. Sous son régne, qui fut de 30 ans, le Visir Afdhal exerça tous les droits de la souveraineté pendant l'espace de 20 ans. Las à la fin de l'esclavage où ce Ministre le retenoit, Amer, l'an 1121 de J. C., le fit assassiner, dit-on, par deux Bathéniens. Le Calife eut, neuf ans après, le même sort. Dix Bathéniens, appostés par les amis d'Afdhal, le poignarderent au retour d'une promenade, à l'âge de 35 ans, le 22 de Dzouledgé de l'an 524 de l'H. (26 Novembre de l'an 1130 de J. C.) Amer ne fut ni plaint ni regretté de ses sujets. Il avoit des talens, mais il manquoit de vertus; cruel, orgueilleux, dissimulé, voluptueux & livré aux plus infâmes débauches, il mérita la catastrophe par où il finit.

HAPHEDH LÉDINILLAH, VIIIᵉ CALIFE FATIMITE.

524 de l'H. (1130 de J. C.) HAPHEDH, cousin du Calife Amer, fut élu d'abord non Calife, mais Régent du Royaume, en attendant l'issue des couches de la veuve d'Amer alors enceinte. Cette Princesse n'ayant mis au monde qu'une fille, Haphedh fut alors élevé à l'honneur du Califat. Il eut un habile Visir, nommé Bahram, qui professoit hautement la Religion Chrétienne. La sagesse du gouvernement de ce Ministre contint quelque tems le faux zéle des Musulmans fanatiques. Mais excités par l'ambitieux Rédouan qui s'étoit déclaré leur Chef, ils assiégerent Bahram dans le Palais, & l'obligerent de prendre la fuite. Rédouan prit sa place, & ne cessa de persécuter les Chrétiens d'Egypte; abandonnant au pillage leurs maisons, leurs Eglises, leurs Monasteres; les assujettissant à des taxes exorbitantes, & leur refusant toute justice contre leurs adversaires. Leur patience à la fin étant épuisée, ils formerent un puissant parti contre ce tyran, qui fut contraint, pour se dérober à leur vengeance, de se réfugier en Syrie. Depuis ce tems, Haphedh se passa de Visir, & gouverna par lui-même avec modération. Sa mort arriva l'an 544 (1149 ou 1150 de J. C.), à l'âge de 77 ans.

SULTANS TURCS D'ICONIUM, OU DE ROUM.

LES TURCS, nation descendue des Huns, et originaire de la Grande-Tartarie, se divisoient anciennement en neuf classes. 1° Les Euthalites, ou Huns blancs, qui vinrent de la Tartarie Orientale s'établir dans le Maourennahar, ou la Transoxane, à l'Orient de la Mer Caspienne. 2° Les Turcs Zena, ou Asena, qui commencerent à se rendre formidables dans la Tartarie Orientale vers l'an 552 de J. C. 3 Les Turcs Onigours, ou Hongrois, établis au Nord des Palus Méotides, entre le Tanaïs et le Volga. (Ce fut une partie de cette classe qui fit la conquête de la Panonie.) 4 Les Turcs Hoeikes, qui détruisirent, l'an 126 de l'H. (744 de J. C.) la puissance des Turcs Asena, et fonderent une nouvelle Monarchie sur leur ruine. (Ils furent détruits à leur tour par le fameux Genghiskan.) 5° Les Tholonides, ainsi nommés de Tholon, esclave du Calife Mamon, et pere d'Ahmed, qui, de Gouverneur de Syrie, puis d'Egypte, se rendit Souverain, l'an 265 de l'H. (878/879 de J. C.) dans l'une et l'autre contrée, où trois de ses descendans régnerent après lui. 6 Les Ikschidites, dont le Chef, Abubecr Mohammed, établit en Egypte, l'an 323 de l'H. (935 de J. C.) une Dynastie qui subsista jusqu'à la quatrieme génération. 7° Les Gaznevides, qui conquirent le Khorasan, l'Indostan, le Turkestan, et presque toute la Perse, vers la fin du xᵉ siecle de J. C. sous la conduite de Mahmoud, fils de Sebegteghin, et petit-fils du Roi de Gazna. (Cette Dynastie dura près de 2 siecles.) 8° Les Khouaresmiens, ou Kharismiens, dont le Chef Cothbeddin, de Gouverneur du Khouaresme, entre le Jaxarte et l'Oxus, en devint le Souverain vers le commencement du xiiᵉ siecle de J. C. 9° Les Seldgioucides, divisés en 4 branches, qui reconnoissoient en commun le Turc Seldgiouk pour leur ancêtre et leur chef. Ces branches sont celle de Kerman, celle de l'Iran, ou de la Perse, celle de Syrie, et celle d'Iconium, ou Koniah. Ces deux dernieres seront l'objet principal de cet article.

SULTANS D'ICONIUM.

I. SOLIMAN.

L'AN 467 de l'Hégire (1074 de J. C.) SOLIMAN, fils de Koutoulmisch, et arriere-petit-fils de Seldgiouk par son aïeul Israïl, passa

CALIFES D'ORIENT.

med, & petit-fils de Kaïem, ſuccede à ſon aïeul, & régne comme lui ſous la dépendance des Seldgioucides. L'an 468, Atziz ou Acſis, Lieutenant de Malek Schah Dgélaleddin fils & ſucceſſeur d'Alp Arslan, enleve Damas, la baſſe Syrie & la Paleſtine au Calife d'Egypte. L'an 485, ce Sultan, digne d'une longue vie par ſes rares qualités, meurt à l'âge de 38 ans. Protecteur déclaré des Lettres, Malek Schah fit conſtruire à Bagdad un magnifique Collége, dans lequel il raſſembla les Savans les plus renommés parmi les Arabes, ſur-tout pour l'Aſtronomie. Ce fut par leurs ſoins & d'après leurs obſervations que ſe fit la fameuſe réforme du Calendrier Perſan, qu'on a expliquée ci-deſſus. (*Diſſert. ſur l'Art de vérif. les Dates*, § VII, p. 41.) Mais le caractere humain de Malek Schah, n'influa pas ſur les mœurs de ſa Tribu, qui conſerva long-tems la férocité qu'elle avoit apportée de la Tartarie. Il eut pour ſucceſſeur dans ſes Etats, qui étoient immenſes, & dans ſa dignité, ſon fils Barkiaroc, qui ne l'imita pas. L'an 487, au milieu de Mouharram (4 Février de l'an 1094 de J. C.), le Calife Moctadi finit ſes jours à l'âge de 39 ans. Ce fut ſous ſon régne que s'éleva la Secte des Bathénéens, ou Bathéniens, plus connue ſous le nom d'Aſſaſſins, qui leur vint de leur fondateur Haſſan Sabah. C'étoient des gens qui faiſoient métier de tuer de guet à pens. Ils formerent, l'an 483, dans les montagnes de l'Irak, une Dynaſtie, qui ſubſiſta 117 ans. Nos Hiſtoriens appellent communément leur Chef, le Vieux de la montagne. Ils ne tenoient à aucune Religion.

MOSTADHER-BILLAH, XLVIIe CALIFE.

487 de l'H. (1094 de J. C.) Mostadher, fils du Calife Moctadi, fut placé ſur le trône après ſon pere. Il l'occupa ſans prendre aucune part aux grandes révolutions, qui agiterent l'Empire des Arabes ſous ſon régne. Les Francs & les Egyptiens vinrent fondre, chacun de leur côté, ſur la Syrie, tandis qu'elle étoit en proie à divers petits Sultans, qui cherchoient à empiéter les uns ſur les autres. L'an 491, Barkiarok envoya ſon Général Codbuka, nommé Corban, Corboran, Corbagath & Kerbogath par nos Hiſtoriens, pour reprendre Antioche ſur les Francs. Codbuka, quoiqu'aſſiſté des Sultans d'Alep & de Damas, ne put y réuſſir : une victoire complete, que les Croiſés remporterent ſur lui le 28 Juin, l'obligea de ſe retirer. L'an 498, Barkiarok eſt enlevé par maladie à l'âge de 34 ans. Son frere Mohammed envahit ſes Etats & ſa dignité ſur Malek Schah II, ſon neveu. L'an 512, le Calife termine le cours de ſa vie à l'âge de 42 ans, le 23 de Rabié 1 (14 Juillet de l'an de J. C. 1118.) « Il avoit toutes les qualités néceſſaires à un ſubalterne : doux, » libéral, éloquent; il aimoit la juſtice; il protégeoit les Gens » de Lettres. C'eût été un bon Miniſtre ſous un Monarque en » état d'agir par lui-même ». (*Anecd. Muſulm.*)

MOSTARCHED-BILLAH, XLVIIIe CALIFE.

512 de l'H. (1118 de J. C.) Mostarched, nommé d'abord Abou-Mansor, fils aîné de Moſtadher, lui ſuccéda, mais non

CALIFES FATIMITES D'ÉGYPTE.

DHAFER BAMRILLAH, IXe CALIFE FATIMITE.

544 de l'H. (1149 ou 1150 de J. C.) Dhafer, fils d'Haphedh, fut proclamé Calife à l'âge de 17 ans. Naimoddin, qu'il ſe donna pour Viſir, ne put ſe maintenir contre l'ambition d'Ali-ebn-Sélar, Emir d'Alexandrie. Celui-ci, ayant raſſemblé des forces conſidérables, vint ſe préſenter devant le Kaire, qui lui ouvrit ſes portes après que Naimoddin eut pris la fuite. Maître de la perſonne du Calife, il le força de le déclarer ſon collégue. Les Chrétiens eurent en lui un implacable ennemi. Mais tandis qu'il formoit contre eux les deſſeins les plus cruels, Raſr, fils d'Al-Abbas, Gouverneur de Belbeis, ou Péluſe, le tua l'an 546 de l'H., & fit donner la charge de Viſir à ſon pere. Le Calife, ſous ce nouveau Miniſtre, perdit, l'an 548 de l'H. (1153 de J. C.) l'importante place d'Aſcalon, qui lui fut enlevée par Baudouin, Roi de Jéruſalem. Il eut également perdu Damas quatre ans auparavant, ſi les Croiſés & les Chrétiens de Syrie s'étoient entendus. Dhafer n'étoit occupé que de plaiſirs infâmes. L'an 550 de l'H., au mois de Mouharram (Mars ou Avril de l'an 1155 de J. C.), il fut aſſaſſiné par des courtiſans, à la tête deſquels étoient le Viſir & ſon fils, dans un repas où ils l'avoient invité. Son corps fut jetté dans un puits.

FAYEZ-BEN-NASRILLAH, Xe CALIFE FATIMITE.

550 de l'H. (1155 de J. C.) Fayez, nommé Elfeis par les Francs, fut donné pour ſucceſſeur à Dhafer, ſon pere, à l'âge de cinq ans. Le Viſir Al-Abbas, pour cacher au public la part qu'il avoit au meurtre de Dhafer, chargea de ce crime deux des freres de ce Monarque, & les fit exécuter à mort ſous les yeux du jeune Calife. Ce ſpectacle fit une telle impreſſion ſur le cerveau de cet enfant, qu'il n'eut jamais depuis le libre exercice de ſa raiſon. La tyrannie, qu'exerça le Viſir ſur tous les Ordres de l'Etat, donna lieu de faire de nouvelles perquiſitions ſur les véritables auteurs de la mort de Dhafer. Elles aboutirent à convaincre qu'il n'en falloit point chercher d'autres que lui-même & ſon fils. Un cri général s'éleve contre eux. Pourſuivis ils ſe ſauvent en Paleſtine, où ils ſont arrêtés par des Croiſés à la demande de la ſœur de Dhafer. Le pere eſt tué en ſe défendant, & le fils eſt envoyé à cette Princeſſe, qui le fait expirer dans d'horribles tourmens. Le Calife Fayez tomba ſous la conduite d'un autre Viſir plus ſage & plus modéré. Ce fut ce Miniſtre qui, voyant Baudouin III, Roi de Jéruſalem, après s'être rendu maître de Gaza, fortifier cette place & celle d'Aſcalon, s'obligea, au nom de ſon maître, à lui payer un tribut, pour empêcher les garniſons de ces deux places de faire des courſes ſur les terres qui reſtoient aux Egyptiens en Paleſtine. Fayez ſurvécut peu à ce traité. Ce jeune Prince fut emporté par une maladie, l'an 555 de l'H. (1160 de J. C.), à l'âge de 11 ans. Le tems qu'il occupa le trône fut proprement un interrégne.

SULTANS SELDGIOUCIDES D'ALEP ET DE DAMAS.

TOUTOUSCH.

L'an 471 de l'H. (1078 de J. C.) Toutousch, ou Tausch, frere de Malek Schah, Sultan de Perse, et 2e fils d'Alp Arslan, dont le pere, Daoud, ou David, étoit né de Mikail, ou Michel, fils de Seldgiouk, forme le siége d'Alep, nommée autrefois Berée, ville alors possédée par l'Emir Scharfeddoulet. Tandis qu'il est devant cette place, Atsiz, Sultan de Damas, implore son secours contre les Egyptiens qui assiégeoient sa capitale. Toutousch interrompt le siége d'Alep, marche à Damas, délivre Atsiz; mais peu après il se saisit de sa personne, le fait mourir et s'empare de ses Etats. L'an 478 (1085 de J. C.) après la mort de Scharfeddoulet, tué dans un combat contre Soliman, il vient au secours d'Alep assiégé par ce dernier, qu'il défait entièrement dans une bataille. Pour récompense de ce service il veut ensuite se rendre maître lui-même de la place. Le Gouverneur informe de ce dessein Malek Schah, qui, par jalousie contre son frere, lui ordonne de se retirer. Toutousch n'osa repliquer et obéit. Mais l'an 487 (1094) étant revenu devant Alep, il en fit enfin la conquête, qui fut suivie de celle de tout le pays qui dépendoit de cette capitale. L'an 488, au mois Sefer (Février ou Mars de l'an de J. C. 1095), il périt dans une bataille contre Barkiarok, son neveu. Ses Etats d'Alep et de Damas furent partagés de force entre ses deux fils, Rédouan et Dékak.

SULTANS D'ALEP.

RÉDOUAN.

488 de l'H. (1095 de J. C.) Rédouan, ou Rodoan, fils aîné de Toutousch, fut d'abord reconnu par ses freres et les Emirs pour successeur de son pere dans tous ses Etats. Mais la même année Dékak lui enleva Damas, qu'il s'efforça vainement de recouvrer. L'an 491 de l'H. (1098 de J. C.) étant venu avec une armée de 15 mille hommes au secours des Turcs assiégés dans Antioche, il fut battu et mis en fuite par les Princes Chrétiens qui n'avoient amené avec eux que 700 chevaux avec un petit nombre de gens de pied. (*Spicil.* T. VII, p. 192.) L'an 498 de l'H. (1105 de J. C.) il fut encore défait, près d'Artésie, par Tancrede, Prince Régent d'Antioche, avec lequel il fit ensuite la paix. L'an 508, le 14 Dgiouma-

SULTANS DE DAMAS.

DÉKAK.

488 de l'H. (1095 de J. C.) Dékak, second fils de Toutousch, après avoir reconnu pour son Souverain Rédouan, son frere, s'empare de Damas, nommée Demesk par les Orientaux, et y prend le titre de Sultan. L'an 489 (1096 de J. C.) bataille entre les deux freres, près de Kennaserin ou Kinnisrin, où Dékak est battu. L'an 1098 de J. C. il amene des troupes à Codbuka, Général du Calife Mostadher, pour l'aider à reprendre Antioche sur les Croisés. (Alberic.) L'an 493 (1100 de J. C.) il attaque Baudouin, Comte d'Edesse, comme il alloit prendre possession du trône de Jérusalem. Baudouin sort victorieux de ce choc, et continue sa route. Dékak mourut au mois de Mouharram de l'an 497 de l'H. (Octobre 1103 de J. C.) Il laissa un fils âgé d'un an dont on ignore le nom.

SULTANS D'ORIENT.

ſans oppoſition. Haſſan, ſon frere, ayant pris les armes, s'empara de Vaſet, & ſe décora du titre de Califе, dont il exerça la puiſſance. Mais les troupes de Moſtarched, envoyées contre le rébelle, l'ayant vaincu, l'amenerent chargé de chaînes au Monarque, qui eut la générosité de lui pardonner. Ce triomphe, que Moſtarched remporta ſur ſon frere & ſur lui-même, n'aſſura pas la tranquillité de ſon régne. Il s'élevoit alors une nouvelle Puiſſance, ſous le nom d'Atabek, qui ſignifie Pere, ou Gouverneur. C'étoient les Lieutenans des Sultans; ils devinrent bientôt leurs égaux. Ceux qui porterent ce titre, ſe partagerent en quatre Dynaſties; ſavoir, les Atabeks de l'Irak; les Atabeks de l'Aderbidgian, ou de la Médie; les Atabeks du Fars, ou de la Perſe, & les Atabeks du Lariſtan ſur les côtes du Golfe Perſique. Zenghi Atabek de l'Irak & Sultan de Moſul, ou Mouſſoul & d'Alep, étoit celui qui donnoit le plus d'ombrage au Calife. Fatigué des entrepriſes continuelles qu'il faiſoit ſur ſon autorité, Moſtarched employa la force pour le réprimer. Il aſſembla une armée nombreuſe, avec laquelle il vint l'attaquer, l'an 1131 de J. C., ſur les bords du Tigre. L'ayant défait dans une bataille, il fit, l'année ſuivante, le ſiége de Moſul, qu'il fut obligé de lever. Zenghi néanmoins crut devoir lui demander la paix, qu'il obtint à des conditions avantageuſes. (*Voy.* Zenghi, Sultan d'Alep.) Cette guerre finie, Moſtarched tourna ſes armes contre Maſoud, Sultan Seldgioucide de l'Irak, qu'il avoit fait Emir-ol-Omara, & qu'enſuite il avoit privé d'une partie de ſes honneurs pour quelque ſujet de mécontentement.

CALIFES FATIMITES D'ÉGYPTE.

ADHED-LEDINILLAH, XIe ET DERNIER CALIFE FATIMITE.

555 de l'H. (1160 de J. C.) ADHED, ou ADHAD, petit-fils du Calife Haphedh, fut donné pour ſucceſſeur à Fayez. Ce fut, comme ſes derniers prédéceſſeurs, un fantôme de Souverain, dont toute l'autorité réſidoit entre les mains du Viſir. Shauver, ou Schaour, après avoir chaſſé le Viſir, s'étoit revêtu de cette dignité. Ce Miniſtre non ſeulement refuſa de payer aux Francs l'eſpece de tribut auquel Fayez s'étoit ſoumis; il oſa même conduire une armée ſur les frontieres de la Paleſtine pour les attaquer. Mais les troubles, qui s'éleverent en Egypte pendant ſon abſence, l'obligerent à revenir ſur ſes pas. L'an 558 (de J. C. 1163), battu par Dargan, ou Dargham, qui l'avoit ſupplanté dans le miniſtere, il paſſe en Syrie pour implorer le ſecours de Noureddin, Sultan de Damas, contre ſon rival. Le Sultan ſe rend à ſa priere. L'an 559, il envoie l'Emir Schirkouh, nommé Syracon par nos Hiſtoriens, avec Saladin, neveu de celui-ci, pour le rétablir. Schaour, ayant recouvré ſon poſte, après une bataille où ſon rival périt, n'apperçut plus que des ennemis dans ſes bienfaiteurs. Les Francs, provoqués par Dargham, avoient pénétré dans l'Egypte. Schaour ſe ligue avec eux pour en chaſſer les Syriens. Schirkouh, de retour à Damas, revole en Egypte à cette nouvelle. Il ſe rend maître de Belbeis & d'Alexandrie, menace d'autres villes, & oblige Schaour d'acheter la paix de lui à grands frais. Rappellé dans ce pays, l'an

SULTANS D'ICONIUM.

dans l'Asie mineure à la tête d'une armée de Turcs, et, à l'aide du Grec Melissene révolté contre l'Empereur Nicephore Botoniate, il poussa ses conquêtes jusqu'à Nicée, où il établit sa résidence. L'an 474 de l'H. (1081 ou 1082 de J. C.) battu par l'Empereur Alexis Comnene, il fait avec lui un traité de paix, qu'il ne tarda pas à violer. Tout le reste de l'Asie mineure tombe ensuite sous ses loix, à l'exception de Trébizonde et de quelques autres villes. C'est depuis ce tems que l'Asie mineure est connue sous le nom de Turquie. Les Arabes l'appellerent le pays de Roum, c'est-à-dire pays des Romains. On lui donna encore le nom de Monarchie d'Iconium, ou de Cogni, parce que les Sultans firent de cette Capitale de Lycaonie celle de leurs Etats. L'an 477, (1084 ou 1085 de J. C.) Soliman conduit son armée en Syrie, où il prend sur les Grecs Antioche, Laodicée, et quelques autres places. Scharfeddoulet, Emir d'Alep, exige de ce conquérant le même tribut auquel Philarete, dernier Gouverneur d'Antioche, s'étoit assujetti envers lui. Le fier Soliman ne répond à cette demande que par les armes. Il entre sur les terres de l'Emir, qu'il ravage. Le vainqueur va faire ensuite le siége d'Alep. Toutousch, frere de Malek-Schah, Sultan de Perse, appellé par le Gouverneur, vient au secours de la place, attaque Soliman et taille en pieces son armée. Obligé de fuir pour la premiere fois, Soliman de désespoir se donne la mort dans sa retraite, plutôt que de venir faire une soumission à Toutousch, comme il y étoit invité.

INTERREGNE.

478 de l'H. (1085 de J. C.) Après la mort de Soliman, les Emirs, qu'il avoit établis en différentes Provinces, affecterent l'indépendance, et s'y maintinrent l'espace de 7 ans. Cette anarchie finit l'an 485, (1092 de J. C.) par la mort d'Aboulcasem, Emir de Bithynie, que Malek-Schah, Sultan de Perse, après l'avoir vaincu, fit étrangler.

II. KILIDGE ARSLAN I.

485 de l'H. (1092 de J. C.) KILIDGE ARSLAN, nommé aussi Soliman le Jeune, fils aîné du Sultan Soliman, fut placé sur le trône d'Iconium après la mort de l'Emir Aboulcasem. Il étendit ses Etats par diverses conquêtes qu'il fit sur les Grecs, dans les Isles de l'Archipel et en Terre-ferme. L'an 490, (1097 de J. C.) les Francs commencerent à venir fondre sur l'Asie mineure, afin de s'ouvrir le passage de la Terre-Sainte. Kilidge reçut sans effroi la premiere division de leur armée, quoique prodigieuse en nombre; il la mena si mal, qu'il vint à bout de la détruire. Une seconde, qui succéda, sous la conduite de Godefroi de Bouillon, fut plus heureuse. Etant entrée dans l'Asie, elle mit le siége devant Nicée le 25 Mai. Kilidge Arslan, qui étoit allé chercher du secours chez ses voisins, livra deux fois bataille aux assiégeans, et fut deux fois battu. Enfin après 35 jours de siége la ville se rendit le 20 Juin, non pas aux Croisés, comme le disent quelques Chroniqueurs, mais à l'Empereur Alexis, par les intrigues de Butumite, son Général, qu'il avoit envoyé avec des troupes pour seconder cette expédition. Privés par là du butin dont l'espoir avoit soutenu leur courage, peu s'en fallut que les Croisés ne recommençassent le siége de Nicée sur les Grecs. Mais leurs Chefs, gagnés par les carresses et les présens de l'Empereur, consentirent à le laisser maître de la place, et l'armée continua sa route en marchant sur le ventre à l'ennemi. On fait mention de trois nouvelles victoires qu'elle remporta en traversant l'Asie mineure, la premiere le 1 Juillet dans les plaines de Dorylée en Phrygie, où le Sultan vint l'attaquer à la tête de 150 mille chevaux et de 200 mille hommes de pied, les deux autres dans la Pisidie et la Lycaonie. Mais dans la suite Kilidge Arslan eut sa revanche. L'an 494, au mois de Ramadhan (Juillet 1101) il détruisit successivement trois nouvelles armées de Croisés, qui traversoient l'Asie, l'une sous la conduite des Comtes de Toulouse et de Blois; la seconde sous les ordres du Duc d'Aquitaine et du Comte de Vermandois, auxquels s'étoit joint Welphe, Duc de Baviere; et la troisieme commandée par le Comte de Nevers. L'an 500 de l'H. le 20 de Dzoulcaada (13 Juillet 1107 de J. C.) il périt dans une bataille contre Al-Jawelli, Sultan de Roha ou d'Edesse. Abulfarage dit, qu'abandonné des siens dans la mêlée, il se jetta dans un gué de la riviere de Chabul, où il se défendit jusqu'à ce que, son cheval s'étant abattu, il tomba dans l'eau et se noya.

III. SAISAN.

500 de l'H. (1107 de J. C.) SAISAN, ainsi nommé par les Grecs, fils aîné de Kilidge Arslan, fut son successeur. Le régne de celui-ci fut un enchaînement de malheurs. Les Emirs usurperent une partie de ses Etats. L'Empereur Alexis Comnene entama considérablement l'autre pendant une guerre de neuf ans qu'il lui fit. Elle finit l'an 510 (1116 de J. C.) par un traité de paix. Saisan s'étant rendu à la Cour de Constantinople pour le conclure, y fut averti qu'il y avoit une conjuration formée dans ses Etats contre lui. Il part sans délai pour étouffer le mal dans sa naissance. Mais il ne rencontre par-tout que des traîtres. Enfin, l'an 511 (1117 de J. C.) trahi par ses Emirs, il est livré entre les mains de Masoud, son frere, qui le fait aveugler au moyen d'un fer ardent qu'on lui fit passer devant les yeux. Masoud apprenant depuis qu'il n'avoit pas entièrement perdu la vue, le fait mourir l'an 512 (1118 ou 1119 de J. C.)

IV. MASOUD I.

511 de l'H. (1117 de J. C.) MASOUD I, second fils de Kilidge-Arslan, se plaça sur le trône après en avoir renversé Saisan, son frere. L'an 1143 de J. C. il termina, par un traité de paix avec l'Empereur Manuel, une guerre de 26 ans, qu'il avoit soutenue contre les Grecs avec des succès très variés. Cette pacification ne fut point durable. L'an 1145, les courses que les Turcs faisoient en Isaurie, engagent Manuel à recommencer la guerre. Il la fit heureusement pendant trois campagnes, et conclut, l'an 1147, une paix avantageuse et solide avec le Sultan d'Iconium. Ces deux Princes, cette même année, se liguent ensemble, suivant les Historiens Latins, pour faire périr deux nouvelles armées de Croisés qui devoient passer sur leurs terres. Manuel emploie la fourberie, et Masoud la force ouverte pour l'exécution de ce complot. Les guides que le premier avoit donnés à Conrad, Empereur d'Allemagne, et à son armée pour les conduire à Iconium, les ayant engagés dans les déserts de la Cappadoce, au lieu de les mener par les plaines fertiles de Lycaonie, la faim et la fatigue causée par la nécessité de grimper et de descendre continuellement des rochers escarpés, réduisirent hommes et chevaux à un tel épuisement qu'à peine pouvoient-ils se soutenir. Dans cet état, le Général de Masoud, que l'Auteur des Gestes de Louis VII nomme Paramond, vient fondre sur eux avec son armée, et en fait un si grand carnage, que 70 mille

CALIFES D'ORIENT.

Masoud, vainqueur & devenu maître de la personne du Calife dans une bataille qu'ils se livrerent, l'an de J. C. 1134, dans les plaines de Bagdad, le fit assassiner, quelques jours après, dans sa tente par 14 Bathéniens. (*Hist. des Huns*, T. III, p. 251.)

RASCHED, XLIXe CALIFE.

528 de l'H. (1134 de J. C.) Rasched, fils de Mostarched, fut proclamé Calife après la mort de son pere. Il connut ses droits, & essaya de les faire valoir. Mais le Sultan Masoud avoit en mains les forces de l'Empire, dont il abusoit pour tyranniser son Maître. S'étant apperçu que Rasched pensoit à le déposer, il lui déclara la guerre, le mit en fuite, & le fit déposer lui-même le 4 de Dzouledgé de l'an 530 (3 Septembre de l'an de J. C. 1136.) La Dynastie des Gaurides prit naissance sous ce Califat. Elle s'éleva sur les ruines de celle des Gaznevides. Son nom lui vint de la province de Gaur, partie d'Indostan, où son fondateur Hossein-ebn-Sam commença de s'établir.

MOCTAFI, II du nom, surnommé BEAMRILLAH, Le CALIFE.

530 de l'H. (de J. C. 1136.) Moctafi, neveu de Rasched & fils du Calife Mostadher, reçut l'inauguration Califale le 12 de Dzouledgé de l'an 530. Tant que le Sultan Masoud vécut, Moctafi n'eut aucune part au gouvernement. L'an 547, la mort l'ayant délivré de ce Tyran, il commença à faire usage de son autorité. Abulfarage dit qu'il fut le premier Calife, depuis la création des Sultans, qui gouverna par lui-même ses armées & ses sujets. L'an 555, le 3 de Rabié I (13 Mars de l'an de J. C. 1160), Moctafi meurt à Bagdad âgé de 66 ans.

CALIFES FATIMITES D'EGYPTE.

564 de l'H. (1168 de J. C.), par une nouvelle perfidie du Visir, il marche droit au Kaire, où il entre sans obstacle. Schaour est arrêté par ses ordres. Le Calife lui-même envoie lui demander la tête de ce Ministre; il est satisfait sur l'heure. Schirkouh reçoit pour récompense la robe & la patente du Visir. Il meurt dans la même année le 22 de Dgioumadi II (23 Mars de l'an de J. C. 1169.) Son neveu Saladin le remplace. L'an 566 (1171 de J. C.), ce nouveau Ministre oblige les Francs d'évacuer l'Egypte. Leur départ est suivi d'une révolution à laquelle on ne s'attendoit pas. Ennemi des Fatimites par religion, Saladin fait supprimer le nom d'Adhed dans les prieres publiques, pour y substituer celui du Calife de Bagdad, & met fin par là au Schisme qui divisoit les Abbassides & les Fatimites. Adhed survécut peu à cet affront. Il mourut le 10 de Mouharram de l'an 567 (13 Septembre

SULTANS D'ALEP.

di II (15 Novembre 1114 de J. C.) Rédouan meurt à Alep. C'est celui qu'Albert d'Aix appelle Brodoan. Il s'étoit attiré la haine de ses sujets par son avarice, par sa cruauté, et par la paix qu'il avoit faite avec les Francs. En montant sur le trône il fit périr deux de ses freres, Bahram et Abouthaleb.

ALP-ARSLAN.

508 de l'H. (1114 de J C.) Alp-Arslan, surnommé Taggeddoulet, fils aîné de Rédouan, lui succéda à l'âge de 16 ans. Il fut tué l'année suivante par ses propres Officiers.

SULTAN-SCHAH.

509 de l'H. (1115 de J. C.) Sultan-Schah, second fils de Rédouan, fut substitué à son frere dans le Royaume d'Alep. Un esclave, nommé Loulou, régna sous son nom et s'attira la haine publique par l'abus qu'il fit de son autorité. On ne tarda pas à se défaire de ce vil Ministre par un assassinat. Mais il en falloit un autre au Sultan, et il manquoit de discernement pour faire un bon choix. L'an 511 (1117 de J. C.) ses sujets voyant qu'il étoit incapable de gouverner, l'abandonnerent pour se soumettre à Ilghazi, Roi de Marédin.

ILGHAZI.

511 de l'H. (1117 de J. C.) Ilghazi, fils d'Ortok, et Roi de Marédin, devenu maître d'Alep, par le choix des habitans, donna le gouvernement de cette place à son fils Timourtasch. L'an 513, le 13 de Rabié I, (24 Juin de J. C. 1119,) assisté de Toghteghin, son beau-pere, Sultan de Damas, Ilghazi défait, dans une grande bataille, les Francs commandés par Baudouin, Roi de Jérusalem, et Roger, Prince Régent d'Antioche. L'année suivante le Roi de Jérusalem lui rendit la pareille le 17 de Dgioumadi I (14 Août 1120 de J. C.) L'an 515 (1121 de J. C.) il meurt d'une maladie violente.

SOLIMAN.

515 de l'H. (1121 de J. C.) Soliman, neveu d'Ilghazi, fut reconnu pour son successeur au Royaume d'Alep. L'an 517 (1123 de J. C.) Balak, son oncle, lui enleve sa Capitale, dans la crainte qu'il ne sût pas défendre cette place alors menacée par les Francs. Soliman se retira à Miafarekin, qui étoit aussi de son domaine.

BALAK.

517 de l'H. (1123 de J. C.) Balak, devenu maître d'Alep, alla peu de tems après faire le siége de Manbedge, l'ancienne Hiérapolis des Grecs. Il y périt, au mois de Rabié I, 518 (Avril ou Mai 1124 de J. C.) dans une bataille contre Joscelin le Jeune, Comte d'Edesse, dont Manbedge avoisinoit les Etats.

TIMOURTASCH.

518 de l'H. (1124 de J. C.) Timourtasch, fils d'Ilghazi et Roi de Marédin, se mit en possession d'Alep après la mort de Balak. L'an 519, le Roi de Jérusalem met le siége devant Alep en l'absence de Timourtasch. Les habitans ne recevant point de secours, se donnent à Bourski, Roi de Mosul, qui vient les délivrer. C'est ainsi que cette place et ses dépendances échapperent aux Ortokides. Timourtasch resta maître du Royaume de Marédin et de celui de Miafarekin, qu'il venoit d'acquérir par la mort de Soliman, son frere. Il mourut lui-même l'an de J. C. 1152.

AC-SANCAR-BOURSKI.

519 de l'H. (1125 de J. C.) Ac-Sancar-Bourski, devenu maître d'Alep par le choix libre des habitans, obligea le Roi de Jérusa-

SULTANS DE DAMAS.

TOGHTEGHIN.

497 de l'H. (1103 de J. C.) Toghteghin, appellé par les nôtres Doldequin, et surnommé Ghazioule, Conquérant, s'empara du gouvernement après la mort de Dekak dont il étoit Ministre, laissant au fils de ce Prince le simple nom de Sultan, qu'il prit lui-même l'année suivante. Il le méritoit par sa valeur. L'an 499 (1106 de J. C.) il battit et fit prisonnier Hugues de Tibériade, qui étoit venu faire le dégat, à la tête d'un parti de Francs, dans la plaine de Damas. Gervais, successeur de Hugues, eut le même sort l'année suivante. La passion de s'aggrandir aveugla Toghtéghin au point de faire assassiner, l'an 507 de l'H. Maudoud, Roi de Mosul, le plus redoutable ennemi des Francs. Il le remplaça bien à cet égard. L'an 513 (1119 de J. C.) il fit irruption avec une armée d'Arabes et de Turcs dans la Principauté d'Antioche. Le Roi de Jérusalem, le Régent d'Antioche et le Comte d'Edesse, ayant réuni leurs forces, vinrent à sa rencontre, et lui livrerent une bataille dont il sortit victorieux par un stratagême, et où le Régent perdit la vie. (Voy Boémond II, Prince d'Antioche.) Il ne fut pas également heureux dans les efforts qu'il fit, l'an 518 de l'H. (1124 de J. C.) pour délivrer Tyr assiégée par les Francs. Il vola trois fois au secours de la place, et trois fois il fut repoussé, après quoi elle tomba au pouvoir des assiégeans. Deux ans après (l'an 520 de l'H.) il fut battu par le Roi de Jérusalem; mais il fut presque aussitôt vengé par les Turcomans. L'an 521 de l'H. il meurt le 18 de Dzoulcaada (25 Novembre de l'an 1127 de J. C.)

TADGE-EL-MOULOUK BOURI.

521 de l'H. (1127 de J. C.) Tadge el-Moulouk Bouri, fils de Toghteghin, lui succéda au Royaume de Damas. Il n'avoit pas dégénéré de la valeur de son pere, et il en fit preuve en différentes occasions. L'an 524 de l'H. (1130 de J. C.) il découvrit une conspiration formée entre son Visir et les Bathéniens, pour livrer Damas aux Francs qui s'en étoient approchés. Le Ministre eut la tête tranchée; les Bathéniens furent massacrés; et les Francs, qui s'attendoient à être introduits dans la ville un vendredi pendant la priere, n'étant pas assez sur leurs gardes, furent battus et mis en fuite. (*Voy.* Baudouin II, Roi de Jérusalem; et Boémond II, Prince d'Antioche.) Les Bathéniens ne pardonnerent pas au Sultan le massacre des leurs. Un d'entre eux, l'an 526 de l'H. (1132 de J. C.) lui porta deux coups de couteau dont il mourut deux jours après. (6 Juin de la même année.)

ISMAÏL-SCHAMS-EL-MOULOUK

526 de l'H. (1132 de J. C.) Ismaïl-Schams-el-Moulouk, fils aîné de Bouri, lui succéda au Royaume de Damas. L'an 1133 de J. C. il reprit sur les Francs la ville de Panéas, ou Césarée de Philippe, dont ils s'étoient rendus maîtres l'an 1130. Il alla piller ensuite celle de Naplouse. L'an 529, le 14 de Rabié II, (1 Fév. 1135 de J. C.) il fut assassiné par ses domestiques dont il étoit détesté.

SCHEHABEDDIN-MAHMOUD.

529 de l'H. (1135 de J. C.) Schehabeddin Mahmoud fut proclamé en bas âge Sultan de Damas après la mort d'Ismaïl, son frere. Moin-Eddin-Anz, ou Anar, nommé par les nôtres Aïnard Mehmedin, fut chargé de la Régence qu'il exerça avec beaucoup de prudence et d'habileté. S'étant rendu maître d'Emese, il l'échangea avec les Francs, en leur cédant la ville de Tadmor où de Palmyre. Son dessein étoit de vivre en paix avec eux. Mais séduits par un Officier fugitif du Sultan, qui promit de leur livrer la ville de Bostra dépendante du Royaume de Damas, ils s'armerent pour

CALIFES D'ORIENT.

MOSTANDGED, LIe CALIFE.

555 de l'H. (de J. C. 1160.) MOSTANDGED, fils de Moctafi, lui ſuccéda dans la dignité de Calife. Son régne fut de 11 ans, pendant leſquels il gouverna par lui-même, & avec ſageſſe. Il mourut âgé de 56 ans, le 9 de Rabié 1 de l'an 566, (20 Novembre de l'an 1170 de J. C.) Sa mort, qu'une maladie dangereuſe précéda, fut hâtée par la perfidie de ſon Viſir & du Préfet de ſon Palais, qui, l'ayant enlevé de ſon appartement, l'enfermerent dans un bain où il expira. L'Hiſtoire ne doit pas oublier un trait remarquable de la juſtice de ce Calife. Il tenoit dans un cachot depuis long-tems un délateur, homme riche & qui avoit de puiſſans protecteurs à la Cour. Pluſieurs Emirs ſollicitoient en vain ſon élargiſſement. Un d'entre eux ayant offert au Monarque une ſomme conſidérable pour l'obtenir : « Je vous promets la même récompenſe, lui répondit-il, ſi vous » découvrez un autre calomniateur. Ce ſont des monſtres dont je voudrois purger la » terre, pour délivrer les honnêtes gens de la crainte qui ne devroit être attachée qu'au » crime ».

MOSTHADI-BEAMRILLAH, LIIe CALIFE,

566 de l'H. (1170 de J. C.) MOSTHADI (c'eſt ainſi qu'Abulfarage le nomme, & non Moktadi, comme quelques Modernes l'appellent), monta ſur le trône après Moſtandged, ſon pere. Malgré ſon inaction conſtante, il eut la ſatisfaction de voir ſon autorité ſpirituelle rétablie en Egypte par l'extinction de la Dynaſtie des Fatimites. L'an 575, le 2 de Dzouledgé (29 Avril de l'an 1180 de J. C.), il mourut à Bagdad.

NASSER-LÉDINILLAH, LIIIe CALIFE.

575 de l'H. (1180 de J. C.) NASSER fut le ſucceſſeur du Calife Moſthadi, ſon pere. Il fit comme lui ſur le trône un perſonnage oiſif. Son Califat ne fut remarquable que par les grands progrès de Saladin en Egypte & en Syrie. L'an 622, la nuit, dit Abulfarage, de la fête, nommée Alphatr, (c'eſt la Pâque des Muſulmans) qui ſuit immédiatement le jeûne de Ramadhan (6 Octobre de l'an 1225 de J. C.), Naſſer meurt âgé de 70 ans.

CALIFES FATIMITES D'EGYPTE.

de l'an de J. C. 1171), ſans avoir la douleur d'apprendre qu'on eût ceſſé de faire la priere en ſon nom. En lui finit la Dynaſtie des Fatimites. Les Souverains, qui régnerent depuis en Egypte, renoncerent au titre de Calife, & ne prirent que celui de Sultan. (*Voy.* ces Sultans ci-deſſous.) Adhed laiſſa des enfans. Mais Saladin, loin de les faire mourir, donna des ordres pour leur entretien, & ſe contenta de les faire enfermer dans des ſerrails avec leurs concubines; après quoi il alla ſe loger dans le Cars, ou Palais des Fatimites, où il trouva des richeſſes immenſes, & ſur-tout une très nombreuſe bibliotheque. Saladin, en laiſſant à Noureddin le titre de Sultan d'Egypte, s'en réſerva toute l'autorité dans ce pays. Noureddin ne tarda pas à s'appercevoir qu'il n'avoit travaillé que pour ſon propre compte. » C'eſt donc pour lui, » s'écrioit-il, que j'ai conquis l'E» gypte. Je lui apprendrai à reſpecter » ſon maître ». Mais Saladin, conſeillé par Ayoub, ſon pere, qui étoit avec lui, trouva moyen de ſe maintenir & d'éluder les ordres qui le rappelloient à Damas, ſans paroître manquer à la ſoumiſſion qu'il devoit au Sultan. (*Voy.* ſon article.)

SULTANS D'ICONIUM.

cavaliers dont étoit composée l'armée de Conrad, à peine en resta-t-il la dixieme partie. Conrad lui-même n'échappa qu'avec peine ; et tandis que les Turcs pilloient son camp plein de richesses, il revint sur ses pas et regagna comme il put, avec les débris de son armée, le bras de S. George, où il s'étoit embarqué pour entrer en Asie. Peu de tems après l'armée de Masoud ayant attaqué celle des François sur les bords du Méandre, fut battue à son tour et obligée de prendre la fuite. Mais les Turcs à quelques jours de là prirent leur revanche dans les défilés de Laodicée, où ils mirent en déroute leur arriere-garde. (*Gesta Lud. VII*) L'an 550 (1155 de J. C.) Masoud, au retour d'une expédition qu'il avoit faite contre les Chrétiens en Syrie, termine le cours de sa vie, après avoir partagé ses Etats entre son fils Kilidge Arslan, son gendre Yaghi Arslan, et Dhouloun, fils de Mohammed, Roi de Cappadoce. (*V.* l'Empereur Conrad III et Louis VII, Roi de Fr.)

V. KILIDGE ARSLAN II.

550 de l'H. (1155 de J. C.) KILIDGE ARSLAN, surnommé AZZEDDIN, hérita de Masoud, son pere, la partie de Roum, dont Iconium étoit la Capitale. Ce Prince étoit estropié de tous ses membres et obligé de se faire traîner sur un char dans tous les lieux qui demandoient sa présence. Mais son activité et sa vigilance, entretenues par une ambition démesurée, reparoient en lui ces infirmités. La fortune néanmoins ne seconda pas toujours ses projets. L'an 554 (1159 de J. C.) il est battu par l'Empereur Manuel, qu'il avoit attaqué sur son passage, à son retour d'Antioche. Manuel revient, l'année suivante, sur ses terres, et l'oblige à demander la paix. L'an 559 (1164 de J. C.) Kilidge recouvre, par la mort d'Yaghi et la défaite de Dhouloun, les portions des Etats de Roum, dont son pere les avoit gratifiés. L'an 572 (1176 de J. C.) il recommence la guerre contre les Grecs. L'armée de Manuel, surprise dans des défilés, est sur le point d'être entièrement détruite. Kilidge, dans une conjoncture aussi favorable, a la générosité d'offrir la paix à ce Prince. Elle se fait, mais elle est rompue l'année suivante. L'Atabeck d'Iconium porte le fer et le feu jusques sur les bords de l'Hellespont. Les Généraux de l'Empereur lui couperent la retraite. Il périt dans une bataille qu'ils lui livrerent avec la plus grande partie de ses troupes. Les deux Princes conclurent alors une paix solide. Kilidge reprit les armes après la mort de Manuel, et fit de nouveaux progrès sur les terres de l'Empire. Ces prospérités furent contrebalancées par un revers domestique qu'il éprouva au retour de ses expéditions. L'an 583, (de J. C. 1187) Cothbeddin, son fils, le fait arrêter dans Iconium, et le force à le déclarer son successeur. Ses autres fils, voulant avoir chacun leur part dans ses Etats, ne le traiterent pas avec plus de ménagement. L'an 586 (1190 de J. C.) l'Empereur Fréderic I, à son passage pour la Terre-Sainte, lui enleve Iconium, qu'il lui rend ensuite par un traité de paix. L'an 588 (1192 de J. C.) Kilidge termine ses jours le 17 de Schaban (28 Août.) Pendant les dernieres années de sa vie il fut le jouet de ses enfans qui le réduisirent à mener une vie errante, et le laisserent manquer de tout.

VI. GAIATHEDDIN-KAIKOSROU I.

588 de l'H. (1192 de J. C.) GAIATHEDDIN-KAIKOSROU, dit par les Grecs JATHATHINE, maître d'Iconium dans les dernieres années de son pere, s'y maintint après sa mort. Mais l'an 596 (1200 de J. C.) il est dépouillé par Rokneddin, son frere. Dans sa disgrace il va trouver l'Empereur Alexis l'Ange qui le reçoit avec bienveillance, le fait baptiser et l'adopte pour son fils. Alexis s'étant sauvé de Constantinople l'an 1204, tandis que les Croisés entroient victorieux dans cette ville, Gaiatheddin l'accompagna dans sa fuite. L'année suivante, Rokneddin meurt le 6 Juillet 1205. (le 22 Schoual 602 de l'H.) Gaiatheddin, à la nouvelle de cet événement, marche vers Iconium, d'où il chasse le jeune Kilidge-Arslan, fils et successeur du défunt. L'an 1210, (607 de l'H.) il s'empare d'Attalie dont il traite les habitans avec cruauté. Le vieux Alexis l'Ange, qui l'avoit si bien accueilli à Constantinople, s'étant échappé des mains du Marquis de Montferrat, vient le trouver en cette ville, et n'éprouve pas en lui un ingrat. Gaiatheddin somme par lettre Théodore Lascaris, Empereur de Nicée et gendre d'Alexis, de remettre le trône à son beau-pere. Sur son refus il se met en campagne avec Alexis pour aller attaquer Lascaris, qui lui épargne une partie du chemin. Les deux armées se rencontrent près d'Antioche sur le Méandre, et se livrent un combat où Gaiatheddin périt de la main de Lascaris, après l'avoir renversé de cheval. Sa tête, mise au bout d'une pique, consterne les Turcs et cause leur déroute. Alexis l'Ange tombe entre les mains du vainqueur qui l'emmene à Nicée et l'enferme dans un Monastere. (Sur l'identité de Gaiatheddin et de Kaikosrou, dont quelques Modernes, d'après les Historiens Grecs, font deux hommes différens, *voyez* les Auteurs de l'Histoire universelle, T. XVII, in-4°, p. 204.)

VII. AZZEDDIN-KAIKAOUS I

607 de l'H. (1210 de J. C.) AZZEDDIN-KAIKAOUS, fils de Gaiatheddin, lui succéda. Il eut des guerres à soutenir contre son oncle Togrul-schah, Sultan d'Erzeroum, et Kaikobad, son frere, qui vouloient l'un et l'autre le dépouiller. Ayant pris le premier, il le fit mourir l'an 610 (1213 de J. C.) il fit grace au second, qui tomba, vers le même tems, entre ses mains. Kaikaous mourut l'an 616 (1219 de J. C.) suivant Abulfarage.

VIII. ALAEDDIN-KAIKOBAD.

616 de l'H. (1219 de J. C.) ALAEDDIN-KAIKOBAD, frere de Kaikaous, monta sur le trône après lui. Ce fut le plus grand Prince de sa famille. Il recula les limites de ses Etats par les conquêtes qu'il fit en Géorgie, en Arménie et en Mésopotamie. Il publia de sages loix qu'il eut soin de faire observer. Ce Prince mourut d'un flux de sang au mois de Schoual 634 de l'H. (Mai ou Juin de l'an 1237 de J. C.) pendant le siége qu'il faisoit de la ville de Tarse, appartenante alors au Royaume d'Arménie. On a rapporté ci-dessus, art. d'Isabelle, (p. 462, col. 1,) le motif de cette expédition. M. d'Anville se

CALIFES D'ORIENT.

DAHER-BILLAH, LIV. CALIFE.

622 de l'H. (1225 de J. C.) Daher mis en prison par son pere le Calife Nasser, en fut tiré pour lui succéder. Il reçut avec indifférence la nouvelle de son élection. Comme il avoit alors 50 ans, il dit à ceux qui vinrent la lui annoncer: » Il me semble qu'il n'est » guere à propos d'ouvrir » la boutique sur le soir ». Ce Calife rétablit la police dans Bagdad. Il formoit des projets pour l'embellissement de cette ville, lorsque la mort l'enleva le 14 de Redgeb de l'an 623, (11 Juillet de l'an de J.C. 1226.

MOGOLS GENGHIZKHANIDES.

Les Mogols, qu'on est accoutumé depuis long-tems à confondre par une erreur singuliere, avec les Tartares qu'ils ont subjugués, étoient originairement une nation Turque, qui habitoit dans cette partie du Turquestan, qu'on nommoit autrefois la Transoxane, & qu'on a depuis appellée le Mawaralnahar, pays habité aujourd'hui par les Tartares Usbecs, & dont la capitale est Samarkande. Yésoukai Bahadour, Chef, ou Khan de cette Horde, commença à lui donner de l'illustration vers le milieu du XII siécle. Il fit des conquêtes dont on ignore le détail. Mais la gloire de son nom fut éclipsée par celle de son successeur, qui ne lui laissa que l'honneur de lui avoir donné le jour.

I. GENGHIZKHAN.

L'an $\frac{571}{572}$ de l'Hégire (1176 de J. C.) Témoudgin, surnommé Genghizkhan, fils aîné d'Yésoukai Bahadour & d'Oulan Ika, né, suivant Abulghazi qui nous sert de guide en cet article, l'an $\frac{558}{559}$ de l'H. (1163 de J. C.) à Diloun dans le pays appellé Blunjulduc, succéda à son pere. Plusieurs Hordes qu'Yésoukai avoit soumises, se révolterent après sa mort. Genghizkhan, tout jeune qu'il étoit (il n'avoit que 13 ans), marcha contre elles à la tête des 13 Hordes qui lui étoient restées soumises, & fit des prodiges de valeur, mais sans un succès décisif. Obligé de se retirer, il resta quelques années dans une sorte d'inaction, jusquà ce qu'il eut atteint un âge plus avancé. Ayant ensuite rassemblé ses fideles sujets, il vint attaquer de nouveau les rébelles; & les ayant vaincus dans une grande bataille, il fit jetter leurs chefs dans 70 chaudieres d'eau bouillante. D'autres exploits semblables rendirent son nom célebre & redoutable en peu de tems. Le Khan des Tartares Khéraites ayant été chassé par ses sujets, Genghizkhan, dont il implora le secours, le rétablit. Ce Prince,

SULTANS D'ALEP.

lem à lever le siége de cette place. L'an 521 (1127 de J. C.) il fut mis à mort par un Bathénien ou Assassin.

MASOUD.

521 de l'H. (1127 de J. C.) Masoud, fils d'Ac-Sancar Bourski, fut proclamé Sultan d'Alep après la mort de son pere. L'an 1128 de J. C. les Alepains s'étant révoltés contre leur Gouverneur, Zenghi profita de la conjoncture pour s'emparer d'Alep, où il fut reçu dans le mois de Mouharram 522. (Janvier 1128 de J. C.)

EMADEDDIN-ZENGHI I.

522 de l'H. (1128 de J. C.) Emadeddin-Zenghi, fils d'Ac-Sancar Casim Eddoulet, joignit le Royaume d'Alep à celui de Mosul dont il étoit en possession depuis un an sous le titre d'Atabek et sous la dépendance du Sultan de Perse. C'est celui que nos Historiens appellent Sanguin et dont ils font un si affreux portrait. Ce fut en effet l'un des plus redoutables ennemis des Francs. L'an 525 (1131 de J. C.) il prend et rase le château d'Athareb à la suite d'une victoire remportée sur Boémond II, Prince d'Antioche, qui périt dans l'action. L'an 531 (1137 de J. C.) il bat Foulques, Roi de Jérusalem, et Raymond, Comte de Tripoli, fait le dernier prisonnier, et prend ensuite le château de Montferrat ou Montferrand. L'an 539 (1144 de J. C.) il emporte d'assaut la ville de Roha, ou d'Edesse, la nuit du 26 au 27 de Gioumadi II (la nuit même de Noël) après 28 jours de siége. La ville fut livrée au pillage, et tout fut égorgé, hommes, femmes et enfans. Zenghi fit reparer les fortifications de cette place, s'empara de quelques autres sur les Francs, et ne suspendit le cours de ses conquêtes que pour aller appaiser à Mosul les troubles qu'y avoient excités la mort de Nasir-Eddin, son Lieutenant. Sa présence y ayant rétabli le calme, il reprit ses conquêtes, et en fit encore quelques unes sur les Francs. Mais une troupe d'esclaves s'étant soulevée contre lui, l'assassina dans sa tente le 5 de Rabié II (25 Septembre 1145) devant le château de Calaat-Dgiaber, ou Calgembar, qu'il assiégeoit. Zenghi est regardé comme l'un des plus grands Princes de son siecle par les Ecrivains Orientaux, bien différens en cela des Francs qui n'ont rien oublié pour rendre sa mémoire odieuse à la postérité. On exagere de part et d'autre. Il y avoit en lui un mélange de bonnes et de mauvaises qualités, qui prétoit également à la louange et à la satyre. Son fils aîné, Seifeddin, lui succéda dans le Royaume de Mosul, et Noureddin, le second, dans celui d'Alep. Deux de ses autres fils, Cothbeddin et Noustrateddin, eurent des Etats en Mésopotamie.

SULTANS DE DAMAS.

cette conquête, et contraignirent le Roi de Jérusalem (Foulque et non Baudouin) de marcher à leur tête. Mais ayant pénétré, non sans beaucoup de peine, jusqu'à Bostra, ils trouverent une armée de Turcs qui les avoit prévenus, et les obligea de rebrousser chemin en les harcelant sans cesse dans leur marche. La perte considérable qu'ils firent, et la disette où ils se trouverent réduits, émurent l'ame généreuse d'Anar qui leur fit offrir des vivres. L'intérêt les réconcilia dans la suite avec ce Ministre. L'an 533 de l'H. il fit alliance avec eux contre Emadeddin Zenghi, Sultan d'Alep, qui portoit ses vues ambitieuses sur Damas, et s'étoit déjà mis en marche avec une armée considérable pour les remplir. Cette même année le Sultan Scheabeddin Mahmoud fut trouvé assassine dans son lit au mois de Schoual, (Juin 1139 de J. C.) dans la quatrieme année de son régne. Sa veuve épousa en secondes noces ce même Zenghi dont on vient de parler.

MODGIR-EDDIN.

533 de l'H. (1139 de J. C.) Modgir-Eddin, fils de Dgemaleddin, fut placé sur le trône de Damas par le Ministre Anar. Cette ville étoit alors assiégée par Zenghi sur le refus que la mere de Modgir-Eddin avoit fait de lui céder cette place. Modgir-Eddin et son Ministre l'obligerent à lever le siége ; mais il se dédommagea sur Baalbek et d'autres places qu'il leur enleva. L'an 543 (1148 de J. C.) nouveau siége de Damas, commencé le 18 de Rabié I, (6 Août) par les armées combinées de Baudouin, Roi de Jérusalem ; de Conrad, Empereur d'Allemagne ; et de Louis le Jeune, Roi de France. Anar, par son adresse, fait échouer l'entreprise, en semant la division entre les Francs de Syrie et ceux d'Occident. L'an 544 (1149 de J. C.) Anar meurt, et laisse Modgir-Eddin, Prince foible et sans esprit, dans l'impuissance de se soutenir. L'an 549 (1154 de J. C. Noureddin se rend maître de Damas, après lui avoir enlevé toutes ses autres places. Par-là ce Royaume passa entièrement sous la puissance des Atabecks de Syrie. Modgir Eddin mourut à Bagdad, ou, selon d'autres, à Damas, dans l'état de simple particulier, l'an 563 (1168 de J. C.) *Voy.* Noureddin.

SULTAN D'ALEP, DE DAMAS ET D'ÉGYPTE.

NOUREDDIN-MAHMOUD.

540 de l'H. (1145 de J. C.) Noureddin, ou Noradin, fils de Zenghi, né le 28 de Schoual 512 (21 Février 1118 de J. C.) fut proclamé Sultan d'Alep après la mort de son pere. Les progrès rapides qu'il fit sur les Francs occasionnerent une nouvelle Croisade qui fut publiée l'an 1146 de J. C. et dont les deux principaux Chefs furent l'Empereur Conrad III et le Roi de France Louis le Jeune. Elle étoit capable, par le nombre prodigieux de ceux qui s'y enrolerent, de rétablir entièrement les affaires des Chrétiens en Orient. Le défaut de discipline produisit un effet tout contraire ; et cette masse énorme de forces, qui devoit écraser la puissance de Noureddin, ne servit qu'à l'affermir. L'Empereur et le Monarque François s'en retournerent avec les débris de leurs armées, l'an 1149 de J. C., sans avoir fait sur lui aucune conquête, et lui laisserent le champ libre pour en faire de nouvelles. A peine étoient-ils partis qu'il entre sur les terres d'Antioche, et livre bataille au Prince Raymond qui périt dans la mêlée. Il ne fut pas également heureux l'année suivante (1150 de J. C.) devant Tell-Bascher, dont Joscelin le Jeune, Comte d'Edesse, l'obligea de lever le siége après l'avoir battu. Mais peu de tems après il surprend Joscelin, le met dans les fers, et se rend maître du Comté d'Edesse dont il avoit déjà la capitale. L'année 549 de l'H. (1154 de J. C.) fut une époque plus remarquable de son aggrandissement par la réunion qu'il fit du Royaume de Damas à celui d'Alep. L'Empereur Manuel, jaloux de sa prospérité dont il craignoit les suites pour lui-même se mit en marche l'an 554 de l'H. (1159 de J. C.) pour lui enlever ce dernier Etat. Noureddin, apprenant qu'il approchoit, lui envoya des Ambassadeurs qui le rencontrerent au lieu dit le *Gué de la baleine*. Ils étoient chargés de lui offrir la délivrance de tous les prisonniers Chrétiens que le Sultan avoit entre les mains. C'étoient plus de six mille hommes, la plupart François ou Allemands : malheureux restes de la 2e Croisade. De ce nombre étoient Bertrand, fils du Comte de S. Gilles, et le Grand-Maître du Temple. Manuel accepte la condition, reçoit les prisonniers et abandonne l'entreprise. M. le Beau rapporte ceci à l'an de J. C. 1156. Nous préférons D. Vaissete pour la date qu'il appuie sur l'autorité de Guillaume de Tyr. L'année suivante (1160 de J. C.) Megedin, ou Dgemaleddin, Ministre de Noureddin, délivra pour un tems les Musulmans de leur plus terrible fléau par la capture qu'il fit près de Marésie, le 23 No-

CALIFES D'ORIENT.

MOSTANSER-BILLAH, L Vᵉ CALIFE.

623 de l'H. (1226 de J. C.) MOSTANSER, fils du Calife Daher, hérita du trône & des vertus de ſon pere. Il embellit Bagdad d'un nouveau Pont, ſur le modele que Daher en avoit tracé. Il fonda, dit Abulfarage, dans cette ville un magnifique Collége, qui porta ſon nom. Les Loix, les Sciences & les Arts fleurirent ſous ſon régne. L'an 635 de l'H. (1238 de J. C.), il repouſſa les Tartares qui, depuis pluſieurs années, accoutumés à ravager les pays Muſulmans, s'étoient avancés juſqu'aux portes de Bagdad. Mais trois mois après leur retraite, les Mogols, s'étant jettés ſur le territoire de cette ville, la menacerent avec plus de ſuccès. Un débordement du Tigre acheva ce qu'ils avoient commencé. Moſtanſer étoit occupé à réparer les dommages que ſa capitale avoit ſoufferts, lorſque la mort l'enleva, l'an 640, le 14 de Redgeb, (7 Janvier de l'an de J. C. 1243.) Son peuple le pleura comme le plus généreux & le plus humain des maîtres.

MOSTAZEM-BILLAH, LVIᵉ & *dernier* CALIFE.

640 de l'H. (1243 de J. C.) MOSTAZEM, fils du Calife Moſtanſer, ſuccéda à la dignité de ſon pere, mais nullement à ſes vertus. Son indolence & ſes débauches le rendirent odieux à ſes ſujets, & causerent la ruine de ſa maiſon. Les Tartares commencerent ſous ſon régne à pénétrer dans

MOGOLS GENGHIZKHANIDES.

nommé Togrul Onk-Khan, étoit Chrétien de la ſecte de Neſtorius, & Prêtre; (c'eſt ce Prêtre Jean ſi fameux dans nos Hiſtoires). Onk-Kan ſe brouilla dans la ſuite avec ſon bienfaiteur. L'an $\frac{599}{600}$ de l'H. (1203 de J. C.) vaincu par Genghizkhan, il fut maſſacré dans ſa fuite par deux chefs des Tartares Naïmans, chez leſquels il vouloit ſe retirer. L'an 1211 de J. C., après avoir ſubjugué preſque toutes les Hordes des Tartares ſeptentrionaux, Genghizkhan tourne ſes armes contre les Tartares Niu-tché. C'étoient les maîtres de la Tartarie orientale & des Provinces ſeptentrionales de la Chine; les Mogols eux-mêmes leur étoient ſoumis. Genghizkhan triomphe par-tout où il ſe préſente. Les villes qu'il attaque ſe rendent, ou ſont emportées d'aſſaut; Yen-king, capitale de cet Empire, que l'on peut regarder, dit M. de Guignes, comme Pé-king d'aujourd'hui, ouvre ſes portes, l'an 1215, après un long ſiége, au Général Maſgan. De grands ſoulévemens rappellent Genghizkhan en Tartarie. Il eſt vainqueur par-tout où il ſe préſente. Les armées qu'on lui oppoſe ſont taillées en pieces, ou miſes en fuite. L'an 1218 de J. C., il quitte ce vaſte pays, pour aller faire la conquête de l'Aſie occidentale. Le Khariſme, l'Aderbidgiane, le Khoraſan, le pays de Gazna, la Tranſoxane, l'Irak perſique, le Kaptchaq, tombent ſous ſes loix dans le cours de ſix années de guerre. L'an 1224 de J. C., il retourne à Caracorom dans le pays des Khéraïtes, dont il avoit fait ſa capitale depuis la défaite d'Onk-Khan. L'an 1225, il paſſe, à la tête d'une armée, dans le Royaume de Tangut. Quelques victoires lui aſſujettiſſent entiérement ce pays. Ses Généraux cependant continuoient la guerre chez les Tartares Niu-tché. Genghizkhan va les rejoindre. Il étoit ſur le point d'achever la ruine de cette puiſſante Monarchie, lorſqu'une maladie violente arrêta le cours de ſes exploits. Elle l'emporta le 24 Août de l'an 1227, (10 Ramadhan 624 de l'H.) dans la 53ᵉ année de ſon régne, à l'âge de 66 ans. Ce Prince, fondateur de l'Empire le plus étendu qui ait jamais été, régna ſur des ruines, & n'édifia ou ne repara preſque rien. (Bokara, au pays des Usbeks, eſt la ſeule ville qu'il ait fondée.) Il laiſſa les Mogols auſſi groſſiers & auſſi ennemis des arts & des ſciences qu'il les avoit trouvés. Ils continuerent, ſous ſon régne, de ſe vêtir à la maniere de leurs ancêtres, de ſe nourrir comme eux du lait & de la chair de leurs troupeaux, & d'habiter ſous des tentes. Il leur avoit néanmoins donné des loix pour la diſcipline militaire & quelques unes pour la vie civile, qu'il fit rigoureuſement obſerver, mais qui n'adoucirent point la férocité de leurs mœurs. On ignore de quelle Religion il fut, & ſi même il en eut une. Pour les Tartares ils étoient idolâtres; ils avoient des Temples tournés vers le nord, & dont la principale entrée regardoit le midi. Leurs Prêtres, vivant dans une eſpece de communauté, avoient un ſupérieur général nommé le grand Lama, qui jouiſſoit d'une grande conſidération. De 500 femmes qu'eut Genghizkhan, il laiſſa 9 fils, dont les quatre principaux furent, Touſchi, Zagataï, Oktaï & Touli, tous quatre nés de BORTAKUTCHIN, ſa premiere femme. Ils eurent part au gouvernement ſous leur pere, & contribuerent beaucoup à ſes victoires. Le 3ᵉ fut ſon principal héritier. Touſchi lui ſuccéda de ſon vivant dans le Turqueſtan, la Bactriane, l'Aſtracan & le pays des Usbecks. Celui-ci laiſſa trois fils, Batou, Mangou, Baidar, dont l'aîné fut la ſouche des Princes de Crimée & des Khans Usbecks. Zagatai régna dans la Tranſoxane, dans l'Inde ſeptentrionale & le Tibet. Le partage de Touli fut le Khoraſan avec une partie de l'Inde. (*V.* dans l'Hiſtoire générale des Huns, T. IV, pp. 1 *& ſeq.* la deſcription des mœurs des Mogols que nous nommerons déſormais Tartares pour nous conformer à l'uſage.

II. OKTAI-KHAN.

626 de l'H. (1129 de J. C.) OKTAÏ, que Genghizkhan, ſon pere, avoit nommé ſon ſucceſſeur, ne fut proclamé que l'an 1229 de J. C. à ſon retour de la Chine, où il étoit occupé à faire la guerre depuis quatre ans. Touli, ſon frere, avoit gouverné, pendant l'interrégne, en qualité de Régent. Ce Prince mourut l'an 1232 de J. C. & fut extrêmement regretté d'Oktaï qu'il avoit toujours ſervi avec beaucoup de zéle, de valeur & de fidélité. L'an 630 de l'H. (1232 de J. C.), Sudaï Bahadour, ſon Général, le rend maître de Kai-Fong-Fou; la plus forte place de Niu-tché, qu'il tenoit aſſiégée depuis pluſieurs années. Ce Général, homme féroce, vouloit que ſon maître fît égorger tous les habitans; mais Ili-Tchaithaï, Miniſtre du Khan, s'oppoſa à ce conſeil barbare, & obtint qu'on ſe borneroit à faire mourir les Princes du ſang. Il ſauva la vie par là à un million quatre cens mille familles. L'Empereur du Niu-tché s'étoit retiré à Juning-Fou, place très bien fortifiée. Mais après s'y être défendu pendant deux ans, voyant ſes affaires déſeſpérées, il ſe brûla dans

SULTANS D'ICONIUM.

trompe en fixant la mort de ce Sultan à l'an 1235. C'est celui qu'Odoric Raynaldi nomme Alatin, d'autres Azatin, et auquel le Pape Grégoire IX écrivit en 1235 pour l'inviter à se faire Chrétien; ce qui fut sans effet, quoique ce Sultan ne fut pas éloigné du Christianisme.

IX. GAIATHEDDIN-KAIKOSROU II.

634 de l'H. (1237 de J. C.) GAIATHEDDIN-KAIKOSROU, fils de Kaikobad, lui succéda dans ses Etats. L'an 639 de l'H. (1241 de J. C.) les Mogols ayant pénétré dans l'Arménie, lui enleverent Erzéroum. De-là ils se répandirent dans la Turquie, après une victoire remportée sur le Sultan. L'an 642 de l'H. il obtint d'eux la paix, moyennant un tribut auquel il s'obligea. Il mourut la même année (1244 ou 1245 de J. C.) Il avoit rétabli la ville de Césarée en Cappadoce, qui étoit tombée en ruine, et l'avoit rebâtie à un quart de lieue au Nord de son ancien emplacement (d'Herbelot.) Ce Prince d'ailleurs étoit débauché et menoit une vie peu conforme à sa dignité. On voit par une médaille, ou piece de monnoie, qu'il avoit fait battre, et que l'on conserve au Cabinet du Roi, qu'il prenoit le titre de *très grand Sultan, l'appui du monde et de la religion.*

X. AZZEDDIN-KAIKAOUS II.

642 de l'H. (1244 ou 1245 de J. C.) AZZEDDIN-KAIKAOUS, fils aîné de Kaikosrou, fut proclamé Sultan après la mort de son pere. L'an 645 (1247 de J. C.) Gaïoux, Grand Khan des Mogols, sur le refus qu'il fit de venir lui rendre hommage en personne, le déposa, et mit son frere Rokneddin à sa place. Les deux freres s'accommoderent depuis, en partageant le Royaume entre eux. Mais leur réconciliation ne fut point durable. L'an 652 (1254 de J. C.) ils se brouillerent, et en vinrent à une guerre ouverte. Kaikaous bat Rokneddin, le fait prisonnier, et rentre dans la possession de toute la Turquie. Mais l'année suivante Rokneddin est rétabli par Batne, Général d'Houlagou, frere de Mangou, Grand-Khan des Tartares Mogols; ce qui occasionna une guerre longue et cruelle entre Kaikaous et Rokneddin. L'an 659 (1261 de J. C.) Kaikaous, las de la tyrannie des Tartares maîtres de la Turquie, se retire auprès de l'Empereur Michel Paléologue. Il n'y trouva pas la sûreté qu'il étoit venu chercher. Ce Prince le livra aux Mogols qui l'emmenerent dans le Captchaq, où il mourut, suivant M. de Guignes, l'an 677 (1278 de J. C.) Les Historiens Grecs le nomment AZATINE. Le Sire de Joinville, parlant de lui, dit : » Ce Souldan étoit le plus » puissant Roy de toute payennie, et fist faire une chose merveil- » leuse; car il fist fondre une partie de son or, et en fist faire de » grans vaisseaux en façon de potz de terre, là où on mit le vin. Et » tenoit bien chascun de ces potz trois ou quatre muiz de vin, et » puis après il fist rompre les potz, et en estoient les pieces à dé- » couvert en ung sien chastel..... et disoit-on qu'il avoit bien six ou » sept de ces grans potz d'or. Sa grant richesse apparut bien en ung » pavillon que le Roi d'Arménie envoya au Roy de France qui » estoit en Chippre. Le pavillon estoit estimé valoir cinq cent livres. » Et lui manda le Roi d'Arménie que l'un des Serrais du Souldan » de Connie lui avoit donné. «

CALIFES D'ORIENT.

l'Asie méridionale. L'an 654, Houlagou, frere de Mangou Khan, voulant exterminer les Assassins, demanda des troupes au Calife pour l'aider dans cette expédition. Mostazem lui fit un refus plein de hauteur. Le Mogol différa sa vengeance pour suivre son dessein. Il vint à bout de détruire les

MOGOLS GENGHIZKHANIDES.

une maison, où il avoit fait mettre le feu. Ainsi finit l'Empire des Niu-tché dans la Chine. Oktaï, maître de la plus grande partie de l'Asie, tourna ses armes du côté de l'Europe. L'an $\frac{632}{633}$ de l'H. (1235 de J. C.) il envoya son fils Gaiouk, avec ses neveux, Batou, Mangou, Baïdar, dans les pays situés au-delà de la mer Caspienne. Ils pénétrerent dans la Russie, de-là dans la Pologne, puis en Hongrie, portant la désolation par-tout, saccageant les villes, dévastant les campagnes, massacrant toutes les personnes qui tomboient entre leurs mains, sans distinction, ni d'âge, ni de sexe, ni de condition. Pendant que les Mogols désoloient ainsi l'Europe, d'autres corps de ces Barbares étoient venus fondre sur la Syrie & les contrées voisines. Oktaï, de son côté, poursuivoit, avec non moins de cruauté, ses conquêtes à la Chine. La mort le surprit au milieu de ces funestes expéditions, l'an $\frac{638}{639}$ de l'H. (1241 de J. C.) à l'âge de 56 ans. En mourant il ordonna que son petit-fils Schiramoun lui succédât.

SULTAN D'ALEP, DE DAMAS ET D'ÉGYPTE.

vembre, du fameux Renaud de Châtillon. Le Sultan le retint 16 ans dans les liens, et ne lui rendit ensuite la liberté qu'en tirant de lui une forte rançon. Mais l'année de l'H. 567 (1171 de J. C.) mit le comble à la fortune de Noureddin en le rendant maître de l'Egypte par la mort d'Adhed, dernier Calife Fatimite. Sirkouk, ou Siracon, Visir de Noureddin, avoit préparé cette conquête en dépouillant de son autorité le Calife, sous prétexte de le défendre contre les entreprises des Francs. (*Voy.* Amauri I, Roi de Jérusalem.) Il est vrai que Saladin, neveu de Sirkouk, en usa dans l'Egypte envers Noureddin comme avoit fait son oncle à l'égard du Calife. Le Sultan fit de vains efforts pour rappeller cet usurpateur en Syrie. Ses ordres et ses menaces furent toujours éludés. Enfin il se disposoit à passer en Egypte pour le réduire, lorsqu'une esquinancie termina ses jours le 11 de Schoual 568 (26 Mai 1173.) Il avoit épousé, suivant Robert du Mont, une fille naturelle d'Alfonse Jourdain, Comte de S. Gilles, que Raymond, Comte de Tripoli, lui avoit livrée avec Bertrand, son frere, dont on vient de parler. De ce mariage il eut un fils qui suit. Les vertus morales et guerrieres de Noureddin lui ont acquis la réputation d'un Saint et d'un Héros parmi les Musulmans et celle d'un grand homme parmi toutes les nations qui savent rendre justice au mérite. Il rétablit des villes, fonda des Mosquées, des Colléges et des Hôpitaux, et traita ses peuples avec douceur et sagesse. Il ne fut injuste et cruel qu'envers les Chrétiens auxquels il défendit même d'aller à cheval. (*Voy.* les Rois de Jérusalem et les Princes d'Antioche, contemporains de Noureddin.)

SULTANS D'ALEP ET DE DAMAS.

MALEK-ES-SALEH-ISMAIL,

Sultan d'Alep et de Damas.

568 de l'H. (1173 de J. C.) Malek-es-Saleh-Ismail, nommé par Guillaume de Tyr Melech-Saleh, fils de Noureddin, lui succéde aux Royaumes d'Alep et de Damas à l'âge de 11 ans. A peine est-il sur le trône, que Saladin, reconnu dans le même tems Sultan d'Egypte, passe en Syrie pour le dépouiller. Il y réussit. Le 29 de Rabié II, 569 (7 Décembre 1173) il se rend maître de Damas. Les autres villes du Royaume se soumirent, pour la plupart, à ses ordres. Malek-es-Saleh meurt, presque entiérement dépouillé, le 25 Redgeb 577 (4 Décembre 1181.)

AZZEDDIN-MASOUD,

Sultan d'Alep.

577 de l'H. (1181 de J. C.) Masoud, frere de Seifeddin, Sultan de Mosul et son successeur, en 576 (1180 de J. C.) fut proclamé Sultan d'Alep après la mort de Saleh. L'an 578, le 13 de Mouharram, (19 Mai 1182 de J. C.) Emadeddin Zenghi, son autre frere, le force à lui céder Alep.

EMADEDDIN ZENGHI II,

Sultan d'Alep.

578 de l'H. (1182 de J. C.) Emadeddin Zenghi prit possession d'Alep qu'il ne put garder qu'un an. Voyant que Saladin, après avoir conquis Amide, capitale de la Mésopotamie, et toutes les places qui en dépendoient, avoit repassé l'Euphrate, et étoit entré dans la Cele-Syrie pour venir une 2e fois attaquer Alep; considérant d'ailleurs que son frere, qui étoit plus puissant que lui, avoit été obligé d'abandonner Mosul à ce conquérant, il fait avec lui, le 5 Juin, un traité secret par lequel il lui cede Alep avec ses dépendances, sous la condition que Saladin lui rendra Semar et d'autres places dont je n'ai pas retenu les noms, dit p. 1035, Guillaume de Tyr que nous copions. Zenghi étoit de la famille de Noureddin.

SULTANS DE DAMAS, D'ALEP ET D'ÉGYPTE.

SALADIN.

568 de l'H. (1173 de J. C.) Saladin, ou Salaheddin Youssouf, fils de Nodgemeddin Ayoub, Curde de nation, prend, après la mort de Noureddin, le titre de Sultan d'Egypte dont il exerçoit déjà les droits. Non content de ce Royaume usurpé sur la famille de Noureddin, il veut encore la dépouiller des Etats qu'elle possede en Syrie. Tandis qu'il y travaille, les Francs, sous la conduite de Renaud de Châtillon, Prince de Krac, le surprennent et le battent près de Ramlah, le 24 Dgioumadi I de l'an 573 (18 Novembre 1177 de J. C.) Le mauvais état de son armée l'oblige à retourner en Egypte; mais il continue d'agir en Syrie par ses Emissaires et ses Généraux. L'an 578 (1182 de J. C.) il se rend à Damas dont il étoit maître depuis 8 ans. De-là il va faire la conquête de Roha, ou d'Edesse, de Racca et de Nesiben; mais il échoue devant Alep et Mosul. L'an 579, il emporte d'assaut Amide en Mésopotamie le 1 de Mouharram (26 Avril 1183 de J. C.) Il marche ensuite de nouveau contre Alep, l'attaque, et force le Sultan Zenghi II à capituler au milieu de Séfer de la même année. L'an 581 (1185 de J. C.) il accorde aux Francs une tréve de 4 ans. Renaud de Châtillon la viole, en pillant et maltraitant une caravane qui alloit à la Mecque. Saladin, irrité de cette perfidie, recommence la guerre. L'an 583, le 26 de Rabié II, (5 Juillet 1187) il gagne, sur les Francs, la fameuse bataille de Hittin près de Tibériade. Cette victoire fut suivie de la prise de presque toutes les villes que les Francs possédoient en Syrie. Jérusalem fut de ce nombre. Saladin l'ayant assiégée le 13 de Redgeb, s'en rendit maître le 27 du même mois (2 Octobre 1187 de J. C.) un vendredi, le même jour de la semaine que les Croisés avoient pris cette ville, 88 ans auparavant. La conduite qu'il tint envers les habitans de cette ville fut le contraste de celle qu'ils avoient tenue lorsqu'ils l'emporterent sur les Musulmans. Content de rendre les Mosquées à leur premiere destination, après en avoir ôté le signe de notre salut et les avoir lavées avec de l'eau rose, il empêcha le massacre et le pillage; il permit même aux Syriens et aux Grecs de demeurer dans Jérusalem, et leur céda l'Eglise du Saint Sépulcre. A l'égard des Européens, non seulement il renvoya sans rançon ceux qui étoient hors d'état de payer; il leur fit encore des présens, et leur donna une escorte pour les conduire sur les terres d'Antioche, où ils éprouverent, de la part de leurs freres, un traitement bien différent. (*Voy.* Boémond le Bambe, Prince d'Antioche.) Le 1 Novembre suivant, Saladin vient se présenter devant Tyr, où le Marquis Conrad étoit préparé à le recevoir. Il commence le siége de cette place; et après les plus grands efforts pour s'en rendre maître, il est obligé d'abandonner son entreprise et de se retirer à la fin de l'année. Cet échec fut compensé par des avantages considérables et en grand nombre qu'il remporta les deux années suivantes sur les Francs. L'an 585, le 13 de Redgeb (27 Août 1189) ceux-ci commencent le mémorable siége de Ptolémaïs, ou d'Acre. La place soutint leurs efforts l'espace d'environ 2 ans, pendant lequel Saladin mit tout en œuvre pour la dégager. Enfin, réduite aux abois, elle fut obligée de se rendre le 18 de Dgioumadi II, de l'an 587 (13 Juillet 1191 de J. C.) Par la capitulation Saladin devoit donner en trois paiemens une somme convenue pour la liberté des habitans d'Acre. Lorsque le terme du premier fut arrivé, Saladin demanda qu'en le délivrant on lui garantît, par des ôtages, la sûreté des prisonniers, ou qu'on les lui remît, offrant lui-même des ôtages pour ce qu'il devoit encore. Les Chrétiens avoient bien mérité qu'il prît ces précautions à leur égard : mais Richard, Roi d'Angleterre, que cette méfiance offensoit, eut la cruauté de faire égorger aux portes de la ville 5000 prisonniers. Saladin usa de représailles sur quelques Chrétiens, maudissant des Barbares qui le forçoient à cette inhumanité. Cependant, l'an 588, le 22 de Schaban (2 Septembre 1192) Saladin conclut, avec Richard, une tréve dont les conditions portoient que les villes d'Acre, de Jaffa, d'Arsof et d'Acca, demeureroient aux Francs avec leurs dépendances. Ce fut à quoi se réduisit le Royaume de Jérusalem. L'an 589, le 27 de Séfer (4 Mars 1193 de J. C.) Saladin, âgé de 57 ans, meurt à Damas, après avoir régné environ 24 ans en Syrie, et près de 17 en Egypte. Il étoit né l'an 532 de l'H. à Técrit en Mésopotamie, dont son pere étoit Gouverneur. Sa mort causa un deuil universel dans ses Etats. Il les avoit acquis aux dépens de la reconnoissance, de la justice et de l'humanité; il les conserva par sa valeur et son habileté, et les gouverna avec toute la prudence, la sagesse et l'équité qu'on pouvoit désirer. Pendant sa derniere maladie il fit porter dans les rues le linceuil qui devoit l'ensévelir, avec ordre à celui qui tenoit cet étendard de la mort, de crier : *Voilà tout ce que Saladin, vainqueur de l'Orient, remporte de ses conquêtes.* Il étoit libéral jusqu'à la profusion. Chrétiens, Juifs, Musulmans, tous avoient part à ses libéralités et à ses aumônes. Quand il s'agissoit de secourir un malheureux, il ne s'informoit pas de quelle religion il étoit, mais ce qu'il souffroit. Ce Prince laissa 16 fils et une fille. (*V.* Gui de Lusignan, Roi de Jérusalem.)

CALIFES D'ORIENT.

Aſſaſſins avec ſes propres forces. Alors il marcha droit à Bagdad. L'an 656, le 15 de Mouharram, il met le ſiége devant cette place, où l'on comptoit alors ſeize cens mille ames, & commence les attaques le 29 du même mois. Moſtazem, trahi par les ſiens, ſort de Bagdad le 4 de Séfer, & va ſe livrer à Houlagou. Les aſſiégés ouvrent auſſi-tôt leurs portes. Bagdad eſt pillée durant ſept jours, & enſuite livrée aux flammes. Le Calife, ayant été pris avec ſon fils, fut empaqueté dans un feutre, & traîné en cet état par toutes les rues : ſupplice dans lequel il expira le 14 du même mois de Séfer (20 Février de l'an de J. C. 1258), à l'âge de 42 ans. Ainſi finit la Dynaſtie des Abaſſides, dont la ruine entraîna l'extinction du Califat. Nous ſuivons ici le récit d'Abulfarage, dont celui de Khondémir differe en pluſieurs circonſtances. Mais l'un & l'autre, ainſi que tous les Hiſtoriens Grecs & Arabes, conviennent que la dignité de Calife fut éteinte alors en Aſie par la mort de Moſtazem.

MOGOLS GENGHIZHANIDES.

TOURAKINA KHATOUN, Régente.

$\frac{638}{639}$ de l'H. (1241 de J. C.) Tourakina Khatoun, femme d'Oktaï, s'empara des rênes de l'Empire après la mort de ſon époux, ſans égard pour ſes derniers ordres. Elle ſe contenta du titre de Régente, n'ayant en vue que de faire tomber la couronne à ſon fils Gaiouk, qui étoit alors en Hongrie. Elle y réuſſit. L'an $\frac{643}{644}$ de l'H. (1246 de J. C.) au retour de ce Prince, elle tint une grande aſſemblée, où il fut reconnu pour ſucceſſeur de ſon pere au préjudice de Schiramoun.

III. GAIOUK.

$\frac{643}{644}$ de l'H. (1246 de J. C.) Gaiouk, fils d'Oktaï, fut proclamé Grand-Khan des Mogols à Caracorom le 24 Août 1246. Pluſieurs Ambaſſadeurs étrangers, & nommément frere Jean de Plancarpin, Nonce du Pape auprès des Mogols, aſſiſterent à cette cérémonie. Gaiouk, lorſqu'il fut ſur le trône, forma de grands projets ſur l'Europe ; mais la mort ne lui donna pas le loiſir de les exécuter. Le 8 de Rabié I, 647 de l'H. (21 Juin 1249 de J. C.), ſuivant Abulfarage, fut le terme de ſes jours. Il étoit alors dans ſa 43e année.

OGOULGANMISCH, Régente.

647 de l'H. (1249 de J. C.) Ogoulganmisch, femme de Gaiouk, prit le gouvernement de l'Empire après la mort de ſon époux, juſqu'à ce que le trône fût rempli par le choix des Grands de la nation. L'an $\frac{648}{649}$ de l'H. (1251 de J. C.) elle fit ſa démiſſion dans une grande aſſemblée, où l'on élut un nouveau Souverain.

IV. MANGOU-KHAN.

$\frac{648}{649}$ de l'H. (1251 de J. C.) Mangou, fils de Touli & neveu d'Oktaï, fut proclamé Grand-Khan des Mogols au commencement de l'an 1251. La même année il nomma le Général Holitaï pour aller ſoumettre le Tibet. Tout ce pays fut déſolé ; ſes villes & ſes châteaux raſés. L'an 1252 de J. C. à la ſollicitation du Roi d'Arménie, Mangou prend le parti d'embraſſer le Chriſtianiſme, & d'unir ſes forces à celle des Chrétiens, pour exterminer les Muſulmans de la Terre-Sainte. Houlagou, ſon frere, part, à la tête d'une puiſſante armée, pour l'exécution de ce deſſein, mais avec ordre de commencer par détruire les Bathéniens ou Aſſaſſins de Perſe. L'an 1253 de J. C. arrive à la Cour de Mangou Guillaume de Rubruquis, Frere Mineur, avec le P. André, Dominicain, de la part de S. Louis, pour demander au Khan la permiſſion de demeurer dans ſes Etats, & d'y prêcher l'Evangile. Rubruquis fut témoin du Chriſtianiſme de Mangou & des autres Mogols. C'étoient des Chrétiens de nom, qui ne ſavoient pas diſtinguer la vraie Religion des fauſſes. Cette Ambaſſade n'eut aucun ſuccès, parce qu'elle fut un mal-entendu perpétuel. Les diſcours des Ambaſſadeurs qui parloient latin, & les réponſes des Tartares qui parloient leur langue, étoient, dit un homme de beaucoup d'eſprit, de vrais coqs-à-l'âne. Rubruquis & ſon confrere propoſerent au Khan de ſe faire Chrétien, lui montrerent la croix & l'image de la Sainte Vierge, qu'ils encenſerent en ſa préſence : ils étoient revêtus de belles chappes, & chantoient le *Salve Regina*. L'Empereur Tartare, faute d'un bon interprête, prit tout cela pour des hommages qui étoient rendus à ſa perſonne au nom & de la part de S. Louis. Il en parut fort content, fit boire aux Ambaſſadeurs du *coſmos*, c'eſt-à-dire du lait de jument aigri (c'étoit la boiſſon enivrante du pays) & les renvoya avec quelques préſens, entre autres pluſieurs bons & beaux chevaux, & une Lettre à S. Louis dans laquelle il prenoit le titre de *Fils de Dieu & de Souverain des Seigneurs de la terre*, & ordonnoit à ce Monarque de ſe conformer exactement à la créance & aux loix du Grand Genghizkhan, s'il vouloit obtenir ſon amitié & mériter ſes bontés. Tel fut le ſuccès de la miſſion de Rubruquis & de ſon compagnon. L'an 654 de l'H. (1256 de J. C.) Rokneddin Gourſchah, 8e & dernier Roi des Bathéniens, ſe remet entre les mains d'Houlagou, déja maître de tout ſon pays, & obtient non ſeulement grace de la vie, mais des bienfaits conſidérables. L'an 1258, le 22 Janvier (15 de Mouharram 656 de l'H.) Houlagou paroît avec ſon armée devant Bagdad. Il commence l'attaque de la place le 29 du même mois ; Bagdad lui ouvre ſes portes le 10 Février ſuivant, après que le Calife Moſtazem eut été ſe remettre entre ſes mains. » Ainſi finit, dit M. de Guignes, l'Empire des Califes, qui avoit fait trembler autrefois toute l'Aſie. Il paſſa tout entier ſous la domination des Mogols. Houlagou porta la guerre dans la Syrie, devint maître de l'Aſie mineure, juſqu'au détroit de Conſtantinople. Son Général Baijou Novian diſpoſa à ſon gré du trône d'Iconium ; & tous ces pays furent ravagés. Il ne reſtoit preſque plus aux Mogols, pour avoir ſoumis toute l'Aſie, que de détruire la Dynaſtie des Songs, qui régnoient dans la partie méridionale de la Chine. » Kublaï, frere d'Houlagou, fut chargé de cette expédition. Mangou Khan vint lui-même à ſon ſecours ; mais il périt à l'aſſaut d'une place du Se-tchun le 9 Août 1259 (17 Schaban 657 de l'H.) à l'âge de 52 ans. Cet événement obligea tous les Grands de la nation Mogole à retourner en Tartarie, pour l'élection d'un nouvel Empereur. Elle tomba ſur Kublaï. Mais ce Prince abandonna les parties Occidentales de ſon Empire à Houlagou. Nous nous contenterons de marquer les ſucceſſeurs de ce dernier, réſervant pour l'article de la Chine la Chronologie des Empereurs des Tartares Orientaux.

V. HOULAGOU-KHAN.

657 de l'H. (1259 de J. C.) Houlagou, fils de Touli & frere de Mangou Khan, demeura en poſſeſſion des conquêtes qu'il avoit faites dans l'Aſie Occidentale, par la conceſſion de Kublaï-Khan, ſon frere. Bibars, Sultan d'Egypte, reprit ſur lui la plupart des villes de Syrie. Houlagou mourut l'an $\frac{663}{664}$ de l'H. (1265 de J. C.) à Maragha dans le tems qu'il ſe diſpoſoit à marcher contre Bibars. Ce Prince aimoit les ſciences, & protégeoit ceux qui les cultivoient, principalement les Aſtronomes pour leſquels il avoit fait bâtir un Obſervatoire à Maragha. Il traita toujours les Chrétiens avec beaucoup de conſidération.

Voici le dénombrement des Etats que poſſédoit Houlagou. Le Koraſan (l'ancienne Bactriane dont Nichebourg eſt la capitale) ; l'Irak Perſique (pays des Parthes dont la capitale eſt Ispahan) ; l'Irak Arabique, ou Babylonienne, qui comprenoit l'Aſſyrie ou le

SULTANS D'ICONIUM.

XI. ROKNEDDIN.

659 de l'H. (1261 de J. C.) Rokneddin, dit Rucratin par les Grecs, devint, par la retraite de Kaikaous, ſon frere, Sultan de toute la Turquie ſous la dépendance des Mogols. L'an 666 (1267 de J. C.) il est étranglé par ordre de Moineddin Soliman, Gouverneur du pays pour les Mogols. (de Guignes.) L'Histoire univerſelle met sa mort deux ans plutôt.

XII. GAIATHEDDIN-KAIKOSROU III.

666 de l'H. (1267 de J. C.) Gaiatheddin-Kaikosrou, fils de Rokneddin, lui fut ſubstitué par les Mogols à l'âge de 4 ans. Il n'eut qu'un titre sans autorité. Ahmed Khan le fit mourir l'an 682 (1283 de J. C.) *Hist. univerſ.* M. de Guignes, *Hist. des Huns*.

XIII. GAIATHEDDIN-MASOUD II.

682 de l'H. (1283 de J. C.) Gaiatheddin-Masoud II, fils de Kaikaous, fut proclamé Sultan après la mort de Kaikosrou. Il fit des efforts pour rétablir l'Empire des Seldgioucides en Asie ; mais ses ennemis ne lui en donnerent pas le loisir. Il fut tué l'an 693 (de J. C. 1294) dans une bataille contre un de ses Emirs. Avec lui périt, dit M. de Guignes, l'Empire des Seldgioucides d'Iconium.

Curdistan et la Caldée, dont Bagdad étoit la capitale; l'Aderbedgiane (la Médie) dont la capitale étoit Tauris; le Pars, ou la Perse, qui avoit pour capitale Schiraz; le Kurzistan (l'ancienne Susiane dont la capitale étoit Shuster, autrefois dite Suse) le Diarbek qui comprenoit une partie du Curdistan: l'Al-Jazireb, ou la Mésopotamie, ayant pour capitale Mosul bâtie près de l'ancienne Ninive; enfin le pays de Roum. (*Hist. univ.*)

VI. ABAKA-KHAN.

$\frac{643}{644}$ de l'H. (1265 de J. C.) ABAKA-KHAN, fils d'Houlagou, lui succéda par le consentement des Princes Mogols. Il anéantit presque entièrement l'Empire des Turcs en Asie. Mais il ne fut pas également heureux contre les Sarasins. Sous son régne, Bibars continua ses progrès en Syrie sur les Mogols & sur les Francs, leurs alliés. Il leur enleva plusieurs villes, & les défit en plusieurs combats. (*V.* Bibars I, Sultan d'Egypte.) L'an 1274, Abaka envoie au Concile de Lyon des Ambassadeurs chargés de faire un traité d'alliance avec le Pape & les Princes Chrétiens. Cela ne l'empêcha pas d'être battu, l'an 1277, par Bibars près d'Emese, ou près de Damas. L'an $\frac{679}{680}$ de l'H. (1281 de J. C.) Mango Timour, son frere, défait en bataille rangée par Kélaoun, successeur de Bibars, en meurt de désespoir. L'an 1282 de J. C., Abaka, ayant échoué devant Roha, ou Edesse, dont il avoit formé le siége, se retire à Hamadan, où il célebre la Fête de Pâque avec les Chrétiens. Il meurt le sur-lendemain, 30 Mars, (18 Dzouledgé 680 de l'H.) à la suite d'un repas, où il avoit été invité par son Visir qui fut soupçonné de l'avoir empoisonné. Il laissa 2 fils, Argoun & Kandgiatou.

SULTANS D'ALEP.

GAIATHEDDIN-GHAZI.

589 de l'H. (1193 de J. C.) MALEK-ED-DAHER GAIATHEDDIN GHAZI, fils de Saladin, s'empara d'Alep dont il étoit déjà Gouverneur, de Harenc, de Tellbascher, et d'autres places, après la mort de son pere. Il mourut le 20 de Dgioumadi I de l'an 613 (14 Septembre de l'an de J. C. 1216,) à l'âge de 45 ans.

AZIZ-GAIATHEDDIN.

613 de l'H. (1216 de J. C.) MALEK EL-AZIZ GAIATHEDDIN fils de Ghazi, lui succéda dans le Royaume d'Alep, à l'âge de 3 ans. Il mourut au mois de Rabié II de l'an 634 de l'H. (Décembre 1236 de J. C.)

MALEK-EL-NASER-YOUSOUF.

634 de l'H. (1236 de J. C.) NASER-YOUSOUF, fils d'Aziz Gaiatheddin, le remplaça sur le trône, à l'âge de 7 ans, sous la régence de Saifa Khatoun, son aïeule. L'an 1244 de J. C. les Kharismiens, chassés de leur pays par les Tartares, étant venus fondre sous la conduite de Barka-Khan, leur Chef, sur la Palestine, il se joint à Gautier de Brienne, Comte de Jaffa, et aux Chevaliers de l'Hôpital, pour les repousser. Battu dans un premier combat, de maniere que de 2 mille hommes il ne lui en resta qu'environ 80, » force luy fut, dit Joinville, soy » retirer ou chastel de la Cha» melle. Et voyant l'Empereur » de Perse « (c'est ainsi que Joinville qualifie le Chef des Kharismiens) » qu'il avoit eu vic» toire, print en lui conseil qu'il » yroit assiéger le Souldan jus» ques en son chasteau de la » Chamelle. Mais saichez que » iceluy Souldan, comme bien » advisé et conseillé, ses gents » appella et leur remonstra et » dist: Seigneurs, si nous nous » lessons assiéger, nous som» mes perduz. Pourtant il vaut » mieulx que nous allions cou» rir sur eulx. Et de faiçt, il » envoya ses gents, ceulx qui » estoient mal armez par dar» riere une vallée couverte leur » frapper en l'ost de l'Empe» reur. Ce qu'ilz firent, et se » prindrent à tuer femmes et en» fans. Et quant l'Empereur, » qui marchoit toujours devant, » ouit la clameur de son ost, il » se tourna arriere pour les » vouloir découvrir. Et quant

SULTANS DE DAMAS.

MALEK-EL-AFDHAL.

589 de l'H. (1193 de J. C.) MALEK-EL-AFDHAL NOUREDDIN-ALY, fils aîné de Saladin, s'établit, après la mort de son pere, à Damas, à Jérusalem, à Baalbek, à Bosra, et autres places de Syrie. L'an 592 (1196 de J. C.) Malek-el-Adel Seifeddin Aboubecr, son oncle, Sultan de Krac, et Aziz, Sultan d'Egypte, son frere, lui enleverent Damas, et l'obligerent de se contenter de la Principauté de Samosath.

MALEK-EL-ADEL-SEIFEDDIN-ABOUBECR.

592 de l'H. (1196 de J. C.) MALEK-EL-ADEL SEIFEDDIN-ABOUBECR, nommé SAPHADIN par nos Historiens, prit possession de Damas après en avoir chassé Afdhal, son neveu. L'an 596 (1199 de J. C.) il entre en Egypte, se rend maître du Kaire, et usurpe la Régence de ce Royaume, dont il se fit déclarer Souverain l'année suivante. (*Voy.* les Sultans d'Egypte.) Il mourut en Syrie le 7 de Dgioumadi II de l'an 615 (31 Août 1218 de J. C.) à l'âge de 73 ans.

SULTANS D'ÉGYPTE.

MALEK-EL-AZIZ-OTHMAN.

589 de l'H. (1193 de J. C.) MALEK-EL-AZIZ-OTHMAN, second fils de Saladin, lui succéda au Royaume d'Egypte, dont il étoit Gouverneur du vivant de son pere. L'an 592 (1196 de J. C.) il enleve Damas à son frere Afdhal, et l'oblige à se contenter du Royaume de Samosath. L'an 595, le 25 de Mouharram (27 Novembre de l'an 1198 de J. C.) Malek-el-Aziz meurt à l'âge de 33 ans. Ses débauches et son avarice le rendirent odieux à ses sujets.

MALEK-EL-MANSOUR.

595 de l'H. (1198 de J. C.) MALEK-EL-MANSOUR, fils de Malek-el-Aziz, succéda à son pere à l'âge de 9 ans. Son oncle Afdhal, Prince de Samosath, fut appellé, par les Emirs, pour gouverner le Royaume, sous le titre d'Atabek, pendant sa minorité. L'an 596, Adel Seifeddin Aboubecr, frere de Saladin, entre en Egypte à main armée, dépouille Afdhal de la Régence dont il s'empare, et travaille ensuite à dépouiller son pupille. Il y réussit en faisant déposer Mansour au mois de Schoual 597 (Juillet ou Août de l'an 1200 de J. C.)

MALEK-EL-ADEL-SEIFEDDIN-ABOUBECR.

597 de l'H. (1200 de J. C.) MALEK-EL-ADEL-SEIFEDDIN-ABOUBECR, connu dans nos histoires sous le nom de SAPHADIN, frere de Saladin, Sultan de Krac et de Damas, monte sur le trône d'Egypte après en avoir fait descendre son petit-neveu Mansour. Les Francs ayant violé, l'an 604, la tréve qu'il avoit faite avec eux, en faisant main-basse sur tous les Sarasins qu'ils rencontroient, il usa de représailles, et alla faire le siége de Jaffa, ou Joppé, dont il se rendit maître. Mais bientôt après une armée de Croisés Allemands nouvellement arrivée sous la conduite de l'Evêque de Vürtzbourg, étant venue l'attaquer entre Tyr et Sidon, le mit en déroute avec perte d'un grand nombre des siens. Cette victoire fut suivie de la réduction d'une assez grande quantité de villes dont les Sarasins s'étoient emparés, entre autres de Sidon, de Laodicée, de Giblet et de Jaffa. L'année suivante, les Croisés étant sur le point de prendre Thoron, Saphadin, à ce qu'on prétend, corrompt par argent les Templiers, et par leur trahison oblige l'armée Chrétienne à lever le siége. Cet échec ne tarda gueres à être reparé. L'an 606 (1209 de J. C.) tandis que Saphadin est occupé à réprimer une révolte en Mésopotamie, les Francs pénetrent en Egypte, d'où ils remportent un butin considérable. L'an 615, le 2 de Rabié I, (29 Mai de l'an 1218 de J. C.) les Francs étant rentrés en Egypte, attaquent la Tour du Phare dont ils se rendent maîtres, ainsi que du port de Damiete, le 1 de Dgioumadi II. (25 Août) Seifeddin étoit cependant en Syrie. Il y mourut dans ces entrefaites le 7 de Dgioumadi II (31 Août 1218) à l'âge de 73 ans. Avant sa mort il partagea ses Etats à six des quinze fils qu'il avoit, ne laissant aux neuf autres que de simples revenus, sans qu'ils en eussent de la jalousie. Voici ce qu'on lit de Saphadin dans une ancienne Chronique Françoise manuscrite du tems. » Saphadin » quand il chevauche, si a son chief couvert d'un sanit vermeil... Selon les costumes de ses ancesseurs » (il) ne veut pas montrer son visage par dix fois en l'air. Quant aucuns Rois ou Prince de terre en» voye a li son message, si le reçoit-l'on le premier jour au second étage de son Palais. Là a serjans » armés bien deux cens Turcs. Au secont jour si à li Sires son Druguement (Interprête) appareillé de» vant li qui li demande que il quiert, que il veult dire; et li messages li dict la choson de sa voye et » que il veult dire; et li Druguement le reconte à son Seigneur; car devant un tiers jours ne peut nus » aprochier de luy. « (Sinner, *Catal. codd. Mss. Bibl. Bern.* T. II, p. 348.)

MALEK-AL-MOADHAM-SCHARFERDIN.

615 de l'H. (1218 de J. C.) MALEK-AL-MOADHAM-SCHARFERDIN, nommé par les Francs CORADIN, 2e fils de Seifeddin, devient son successeur au Royaume de Damas. Il fait aussitôt fortifier le Thabor; puis, s'étant transporté à Jérusalem, il en fait démolir les murs, afin que les ennemis ne puissent y prendre poste. L'année suivante, après s'être rendu maître de Césarée que les Francs avoient reprise sur Saladin, il marche au secours de Damiete assiégée par les Croisés, attaque leurs lignes le jour des Rameaux,

MALEK-EL-KAMEL.

615 de l'H. (1218 de J. C.) MALEK-EL-KAMEL, nommé par nos Historiens MELEDIN et MELEC ELQUEMEL par Marin-Sanut, succede au Sultan Seifeddin, dont il étoit le fils aîné, dans le Royaume d'Egypte. Dès qu'il fut sur le trône, il fit ses efforts pour arrêter les progrès des Croisés dans ses Etats. Le 16 de Redgeb (8 Octobre) il attaque le camp des Templiers, qui le reçoivent avec courage, et l'obligent à se retirer avec perte. Le 18 du même mois, il surprit avec aussi peu de succès la flotte des Croisés. Ces avantages encouragerent les Francs à former le siége de l'importante place de Damiete. Ils s'étoient déjà rendus maîtres, comme on l'a dit, de la Tour du Phare, dont les Sarasins avoient confié la garde aux plus braves de leurs guerriers. C'est ce qu'il faut nécessairement reprendre un peu plus en détail. Après bien des attaques inutiles, les Frisons et les Allemands, qui avoient alors pour chef Adolphe, Comte de Berg, s'aviserent de construire un château mouvant porté sur deux vaisseaux, d'où l'on pouvoit passer dans la Tour au moyen d'un pont. Cette machine énorme, qui coûta deux mille marcs, eut tout l'effet désiré. Le

VII. NICOUDAR, dit AHMED-KHAN.

680 de l'H. (1282 de J. C.) Nikoudar, frere d'Abaka-Khan, lui ſuccéda au préjudice de ſes neveux. Il avoit été baptiſé dans ſa jeuneſſe, ſous le nom de Nicolas. A peine fut-il ſur le trône qu'il embraſſa le Mahométiſme & prit le nom d'Ahmed-Khan. Dès lors il devint l'ennemi des Chrétiens, les bannit de ſes Etats, & renverſa leurs Egliſes. Ses parens, quoiqu'ils ne fuſſent pas Chrétiens, eurent en horreur ſon apoſtaſie. L'an $\frac{681}{682}$ de l'H. (1283 de J. C.) Argoun, ſon neveu, ſe révolte contre lui. Argoun eſt battu par Al-Inak, Général d'Ahmed, & tombe entre les mains de ſon oncle, qui le fait garder dans une étroite priſon. L'an 1284 de J. C., l'Emir Bogha, chargé de le faire mourir, le délivre par haine contre le Khan, dont la vie molle & les débauches avoient ſoulevé tous ſes ſujets. Argoun, à la tête d'une troupe de ſoldats déterminés, attaque le Khan, le met en fuite, l'atteint peu après & le livre à ſa belle-mere, qui le fait mettre à mort.

SULTANS D'ALEP.

» il fut tourné le dos, le » Souldan de la Chamelle, » avecques ce qu'il avoit de » gens d'armes, se gecta sur » eulx. Et advint que des » deux coustez l'Empereur » fut si durement assailly, » que de bien vingt-cinq » mille hommes qu'il avoit, » ne luy demoura homme » ne femme, que touz ne » fussent tuez et livrez à » mort. « C'est ainsi que Yousouf se delivra des Kharismiens. L'an 1250 de J. C., après la mort de Turan Schah, il devient Sultan de Damas, par le choix des habitans soulevés contre les Mameluks. L'an 651 (1253 de J. C.) voyant le sceptre d'Egypte entre les mains d'un enfant, il offrit aux Croisés de faire alliance avec eux pour conquérir ce Royaume. S. Louis, qui étoit pour lors en Palestine, n'accepta ni ne rejetta ces offres. Mais la crainte qu'il ne prît le premier parti, détermina les Emirs Mameluks du Caire à lui faire raison de plusieurs infractions par eux faites à la tréve qu'ils avoient conclue avec lui. Yousouf, apprenant la confirmation de cette tréve, se jette à main armée sur la Palestine, et de là passe en Egypte, où il livre aux Emirs une sanglante bataille qu'il perd après avoir long-tems disputé la victoire. » Et par » ce, dit le Sire de Joinville, » s'en revint arriere à Ga- » dres le Souldan de Damas, » bien navré et blecié en la » teste et aux aultres lieux. » Et durant qu'il se tint à » Gadres, les Admiraux en- » voyerent en Ambassade de- » vers luy, et là firent paix » et accord entre eulx; et » par ce demorasmes moc- » quez d'une part et d'aultre. » Car dès lors en avant nous » n'eusmes ne paix ne treve » ne au Souldan ne aux Ad- » miraux. « Par le traité de paix conclu avec ces derniers, Yousouf leur abandonnoit toute la Syrie au-delà du Jourdain. L'an 652 de l'H. il recommence la guerre contre les Mameluks, et conclut un nouveau traité de paix avec eux. Mais il eut ensuite affaire à d'autres ennemis plus redoutables. L'an 656 (1258 de J. C.) les Mogols lui enlevent Damas. L'an 658, ils se rendent maîtres d'Alep dont ils égorgent les habitans. Naser, après avoir pris la fuite, vint se rendre à Houlagou Khan, auprès duquel il resta. Mais les Mogols ayant été défaits dans la Syrie, Houlagou le fit mourir. Ainsi finirent les Royaumes d'Alep et de Damas.

SULTANS DE DAMAS.

et les eut forcées sans la brave résistance des Templiers et des Allemands commandés par le Duc d'Autriche. L'an 624, vers la fin de Dzoulcaada (Novembre de l'an de J. C. 1227,) il meurt à Damas, âgé de 48 ans.

MALEK-EL-NASER-SALAHEDDIN-DAOUD.

624 de l'H. (1227 de J. C.) Malek-el-Naser-Salaheddin-Daoud, nommé par Sanut Mélec-el-Naser, remplaça, dans un âge tendre Scharferdin, son pere, sur le trône de Damas. Il ne le posséda pas long-tems. L'an 626, Kamel, Sultan d'Egypte, et Malek-el-Ascraf, son frere, assiégent Damas qu'ils prennent au mois de Schaban de la même année (Juin ou Juillet de l'an 1229 de J. C.) déposent Naser, et lui donnent en dédommagement la Principauté de Krac.

MALEK-EL-ASCRAF.

626 de l'H. (1229 de J. C.) Malek-el-Ascraf, appellé Melec-Essaraf par Sanut, fut reconnu Sultan de Damas après la déposition de Naser Salaheddin Daoud. Il fit la guerre avec succès contre les Princes ses voisins, et mourut, âgé de 60 ans, à Damas, le 27 Août de l'an 1237 (4 Mouharram 635 de l'H.)

MALEK-ES-SALEH-ISMAIL, et KAMEL.

635 de l'H. (1237 de J. C.) Malek-es-Saleh-Ismail, frere de Malek-el-Ascraf, lui succéda dans le Royaume de Damas. Mais la même année, au mois de Novembre, Kamel, Sultan d'Egypte, l'obligea de lui céder Damas et de prendre Baalbek en échange. Kamel mourut à Damas vers la fin de Redgeb 635 (Mars 1238 de J. C.) à l'âge de 70 ans.

MALEK-MODHAFFER-YOUNOUS.

635 de l'H. (1238 de J. C.) Malek-Modhaffer-Younous, fils de Maudoud, petit-fils de Seifeddin, frere de Saladin et Sultan d'Egypte, prit possession de Damas après la mort de Kamel. Mais l'année suivante, au mois de Dgioumadi II, (Janvier ou Février 1239 de J. C.) il céda ce Royaume à Nodgemeddin Ayoub pour celui de Sandgiar.

MALEK-ES-SALEH-NODGEMEDDIN-AYOUB.

636 de l'H. (1239 de J. C.) Malek-es-Saleh-Nodgemeddin-Ayoub, fils de Kamel, Sultan d'Egypte, devenu Sultan de Damas, livre bataille peu après aux Croisés, près de Gaza, et les met en déroute. De-là il s'achemine vers l'Egypte pour envahir ce Royaume sur Adel, son frere. Pendant son absence, Saleh-Ismail, cidevant Sultan de Damas, lui enleve cette place avec le secours du Prince d'Emese. Nodgemeddin, à cette nouvelle, revient sur ses pas. Après un combat douteux, il est obligé de faire avec eux, au mois de Séfer 637 (Septembre 1239 de J. C.) un traité de partage, par lequel on lui assigne l'Egypte. Ces trois Princes vont ensuite faire le siége de Jérusalem. La place est emportée en peu de jours. Nodgemeddin prend alors la route de l'Egypte, où il est reçu sans opposition.

MALEK-ES-SALEH-ISMAIL, *rétabli.*

637 de l'H. (1239 de J. C.) Malek-es-Saleh-Ismail rétabli sur le trône de Damas au mois de Mouharram (Août de l'an de J. C. 1239,) conclut, l'année suivante, une tréve avec les Croisés, au moyen de laquelle il leur rendit Jérusalem et d'autres places. Mais à peine en furent-ils en jouissance, qu'ils furent contraints de les abandonner. L'an 640, les Kharizmiens, ou Khouaresmiens, venus des bords de la mer Caspienne, inondent la Syrie, où ils commettent d'horribles dégâts. Nodgemeddin, secondé par ces Barbares, prend d'assaut, l'an 642, Jérusalem, où tout est mis à feu et à sang. Ses progrès s'étendent plus loin. L'an 643, le 12 de Dgioumadi I, (5 Octobre 1245 de J. C) il se rend maître de Damas après une victoire remportée sur Ismail. Il meurt le 14 de Schaban 647 de l'H. (22 Novembre 1249 de J. C.) *Voy.* Nodgemeddin Ayoub, Sultan d'Egypte.

MALEK-AL-MOADHAM-TURAN-SCHAH.

647 de l'H. (1249 de J. C.) Turan Schah, fils de Nodgemeddin Ayoub, lui succede au Royaume de Damas, ainsi qu'en celui d'Egypte, par le crédit de Schadgereddor, sa belle-mere. L'an 648 (1250 de J. C.) il est assassiné. (*Voy.* Turan Schah, Sultan d'Egypte) Après sa mort les habitans de Damas se donnerent au Sultan d'Alep le 8 de Rabié II de l'an 648 (10 Juillet de l'an de J. C. 1250.)

SULTANS D'ÉGYPTE.

pont étant abattu sur le mur de la tour, un Gentilhomme Liégeois passa le premier par ce dangereux chemin, et fut tué. Un jeune Frison prît sa place; il étoit armé, dit Matthieu Paris, d'un fléau garni de fer, dont il abattit le Sarasin qui portoit le drapeau, et le lui arracha. La Tour fut prise le 25 Août 1218. Malgré cette perte, Damiete se défendit l'espace de 13 mois, et ne se rendit que le 9 Novembre 1219. Mais les Croisés ne surent pas conserver cette conquête. Le 19 Redgeb 618 (8 Septembre de J. C. 1221) ils furent obligés de la rendre et d'évacuer l'Egypte. Nous suivons ici par préférence aux Arabes les Auteurs Latins, et sur-tout Olivier, témoin oculaire, dans son histoire de Damiete. (*apud Eccard. Corp. Hist. med. ævi*, T. II.) Kamel ayant délivré son pays des Croisés, passe en Syrie, où il s'empare de Jérusalem et de plusieurs autres places sur les Princes du pays. A son retour il bâtit au-dessus de Damiete une nouvelle ville à l'endroit où le Nil se sépare en deux, et la nomme Mansurah. L'arrivée de l'Empereur Fréderic II en Palestine l'obligea de reprendre les armes pour defendre les conquêtes qu'il y avoit faites. L'an 626, (1228 de J. C.) il cede, par un traité de paix, à ce Prince la Cité Sainte avec Bethléem, Nazareth et Sidon. L'Empereur fit son entrée dans Jérusalem le 19 de Rabié II, 626 (17 Mars de l'an de J. C. 1229.) La même année, au mois de Schaban, Kamel usurpe sur Salaheddin Daoud la ville de Damas, qu'il abandonne ensuite à son frere Ascraf. L'an 630 de l'H. (1233 de J. C.) Alaeddin Kaikobad lui enleve la ville de Roha ou d'Edesse, qu'il reprend quatre mois après. C'est ce qu'avance M. d'Herbelot, d'après quelques Arabes sans doute; mais il est certain, par les Auteurs Latins, qu'Edesse, conquise sur les Musulmans dès le commencement des Croisades, ne fut reprise par eux qu'en 1244. L'an 635, au mois de Rabie II, Malek-el-Kamel, après la mort d'Ascraf, se remet en possession de Damas, d'où il chasse Malek Saleh, son autre frere, qu'Ascraf avoit désigné son héritier. Kamel y meurt la même année, à l'âge de 70 ans, vers la fin de Redgeb (Mars de l'an de J. C. 1236.) On peut juger du progrès que les Arts avoient faits en

VIII. ARGOUN-KHAN.

$\frac{682}{683}$ de l'H. (1284 de J. C.) ARGOUN, fils d'Abaka Khan, fut proclamé Khan après la mort d'Ahmed ; mais il ne voulut prendre ce titre qu'après avoir reçu l'inveſtiture du Grand Khan de Tartarie, dont il ſe regardoit comme vaſſal. Il donna la charge de Viſir à Bogha ; mais celui-ci ayant au deſſus de lui Samſoddin Saïd, Chef du Divan, dont le mérite & le crédit l'offuſquoient, vint à bout de le faire périr par ſes calomnies. Bogha ne mettant plus alors de bornes à ſon ambition, entreprit de ſupplanter ſon maître. Il n'y réuſſit pas, & fut tué par ordre du Khan l'an 686 de l'H. (1287 de J. C.) Un Médecin Juif eut alors la confiance d'Argoun. Les Mahométans perdirent à ce choix, & furent exclus, par les conſeils du Juif, des charges de Judicature & de Finance ; mais les Chrétiens y gagnerent. Argoun fit même alliance avec les Francs, & ſe propoſoit de les mettre en poſſeſſion de la Terre-Sainte. Mais tandis qu'il ſe prépare à l'exécution de ce projet, il eſt attaqué d'une maladie qui le conduit au tombeau l'an 689 de l'H. (1290 de J. C.)

SULTANS D'ÉGYPTE.

Egypte sous le régne de ce Prince, par le présent qu'il fit à l'Empereur Fréderic II. C'étoit une tente à plusieurs appartemens, dans l'un desquels le plafond représentoit le ciel et les mouvemens des astres, exécutés par des ressorts cachés ; ouvrage qui supposoit une assez grande connoissance de l'astronomie et des méchaniques. Voici quelques traits qui montrent la douceur et l'équité de Kamel. Un Moine de S. Macaire avoit embrassé le Mahométisme pour obtenir une place de Secrétaire à la Cour. Touché ensuite de repentir, il pria le Sultan de lui permettre de retourner à sa Laure ou de le condamner au supplice. Kamel le renvoya avec des Lettres de sauve-garde. Nous avons dit ci-dessus, p. 292, à l'article des Patriarches d'Alexandrie, qu'après la mort de Jean VI, Patriarche Jacobite, arrivée l'an 1216, les persécutions des Musulmans firent vaquer 20 ans le Siége Patriarchal des Jacobites. Cela n'est point exact. Il ne tint pas au Sultan Kamel que ce Siége ne fût promptement rempli. Mais il ne put jamais accorder les Electeurs sur le choix d'un sujet. Un parti, qui portoit un nommé David, lui ayant offert deux mille bezans d'or pour approuver son élection, il eut la générosité de les refuser. (Renaudot.)

MALEK-ADEL-SEIFEDDIN-ABOUBECR II.

635 de l'H. (1238 de J. C.) MALEK ADEL, appellé SAPHADIN II par les nôtres, Viceroi d'Egypte, fut proclamé Sultan du pays après la mort de Kamel, son pere, au préjudice de Nodgemeddin, son frere aîné. L'an 637, ce dernier, appellé par tous les Ordres de l'Etat indignés de la vie dissolue du Sultan, arrive de Syrie en Egypte, entre dans le Kaire sans résistance le 7 de Dzouledgé (29 Juin de l'an de J. C. 1240,) fait déposer son frere le même jour, et se met en possession du trône, après l'avoir confiné dans une prison. D'autres prétendent que Malek Adel avoit été mis à mort avant l'arrivée de son frere, et placent au 9 de Schoual (3 Mai) l'entrée de celui-ci au Kaire.

MALEK-SALEH-NODGEMEDDIN-AYOUB.

637 de l'H. (1240 de J. C.) MALEK-SALEH-NODGEMEDDIN-AYOUB, appellé dans nos Chroniques MELECH-SALA, après avoir perdu le Royaume de Damas, obtint celui d'Égypte par la déposition de son frere. L'an 642 (1244 de J. C.) il bat, près de Gaza, les armées des Francs et des Musulmans de Syrie, prêtes à faire irruption en Égypte. L'an 643, le 12 de Dgioumadi I, (5 Octobre de l'an de J. C. 1245) son Général Mainoddin, avec le secours des Kharismiens, le rendit maître de Damas, dont il dépouilla le Sultan Malex Ismaïl. L'an 647, il va faire le siége de Haman ou Emese, dans la haute Syrie, appartenant au Sultan d'Alep. Mais une maladie dont il est attaqué dans cette expédition, l'oblige de l'abandonner. Le Sire de Joinville dit que ce fut l'effet d'un poison que son ennemi fit répandre sur une natte où il couchoit, et qui lui envenima une plaie qu'il avoit à la jambe. Quoi qu'il en soit, à peine fut-il de retour que S. Louis, résolu de porter la guerre en Egypte, lui envoya de Limisso en Chypre, où il étoit alors, un Héraut pour le défier, suivant les régles de la Chevalerie. Le Sultan, quoique fort malade, reçoit le cartel avec fierté. Il assemble une flotte considérable à l'une des embouchures du Nil par où l'on montoit à Damiete, et range sur les deux côtés du fleuve, le long de la mer, une multititude innombrable d'infanterie et de cavalerie. Il paroissoit lui-même à la tête de son armée couvert d'une armure d'or fin, qui le rendoit, suivant Joinville, brillant comme le soleil. Mais la force de son mal, qui empiroit, l'obligea de se retirer la veille de la descente des Croisés. Elle se fit le 20 Séfer (4 Juin) à la vue des Sarasins, malgré les efforts qu'ils firent pour l'empêcher. Ces Infideles, après deux rudes combats, ayant pris la fuite, S. Louis entre, le 5 Juin, dans Damiete qu'il trouve abandonnée par la garnison et les habitans, après y avoir mis le feu. Le 12 Schaban suivant, l'armée Chrétienne se met en marche pour le Kaire, où le Sultan s'étoit fait transporter. Il y meurt le 14 du même mois à l'âge de 44 ans, après avoir chargé Fakardin, nommé *Secedum* par Joinville, du gouvernement de l'Égypte jusqu'au retour de son fils qui étoit en Orient. « Fakardin, dit le même Historien, étoit un Seigneur dis- » tingué par sa sagesse, le plus vaillant et preux de toute payennie, » qui portoit dans ses bannieres les armes de l'Empereur (Fréderic) » qui l'avoit fait Chevalier dans son voyage de Palestine. » Il prouva bien aux Croisés sa valeur et son habileté par les échecs furieux et multipliés qu'il leur fit essuyer dans leur marche. Nodgemaddin ayant acheté des Tartares un certain nombre d'esclaves Turcs du Kaptchaq, en avoit composé sa garde. « Ces jeunes gens, dit Join- » ville, portoient les armes du Soudan, qui estoient d'or pur et fin, » sauf que par différence on y mettoit des barres vermeilles, roses, » oiseaux, griffons, ou quelque autre différence à leur plaisir, et » tels gens estoient appellés les gens de la haulqua, comme vous » diriez les archers de la garde du Roy ; et estoient toujours près du » Soudan, gardant son corps. La faczon et maniere de faire du » Soudan estoit que quand aucuns de ses Chevaliers de sa haulqua » par ses prouesses avoit gagné du bien tant que ils se pooient » passer de luy, de paour que il avoit que ils ne le deboutassent et » tuassent, il les faisoit prendre et mourir en ses prisons, et pre- » noit tout le bien que leurs femmes et leurs enfans avoient : et » ceste chose fut esprouvée durant que fusmes au pays de par de là. » Telle fut l'institution de cette milice des Mâmeluks, qui, dans la suite, envahirent le trône d'Égypte.

MALEK-EL-MOADHAM-TURAN-SCHAH.

647 de l'H. (1249 de J. C.) MALEK-EL-MOADHAM-TURAN-SCHAH, appellé par les nôtres TURQUEMIN, fils de Malek Saleh Nodgemeddin, fut proclamé Sultan d'Égypte après la mort de son pere. La même année, le 4 de Dzoulcaada (8 Février de J. C. 1250,) les Francs ayant passé le Tanis par un gué qu'un Bédouin leur avoit indiqué, surprennent son camp, égorgent les premieres gardes, et portent la terreur et la mort par-tout. Fakardin, qui étoit alors au bain, monte précipitamment à cheval presque nud, et reçoit un coup de lance qui le renverse mort, en voulant rallier ses gens. Le Comte d'Artois s'étant mis à la poursuite des fuyards, est tué le lendemain dans Mansourah. Un plus grand désastre menaçoit encore les Croisés. L'an 648, le 1 de Mouharram (5 Avril de J. C. 1250,) les Musulmans font prisonnier le Roi de France avec son ármée composée de 20 mille hommes. La position des Francs retranchés entre deux bras du Nil dans le tems qu'il commençoit à déborder, rendit ce malheur inévitable. Le Sultan fait proposer au Monarque et aux Seigneurs de sa suite de rendre pour prix de leur liberté les places et les châteaux qu'ils occupoient en Égypte et en Syrie. Sur son refus on menace Louis de le mettre en *bernicles*, c'est-à-dire de lui faire souffrir un supplice horrible, dans lequel, si on ne perdoit pas la vie, on étoit sûr au moins d'être brisé, disloqué, estropié le reste de ses jours. Les Sarasins étonnés de sa fermeté, se réduisent à lui demander la restitution de Damiete, avec une grosse rançon sur laquelle on croyoit qu'il chercheroit à marchander. Mais le Monarque aussi généreux lorsqu'il ne s'agissoit que d'argent, qu'il étoit ferme et inébranlable pour les intérêts de la Religion, n'hésita pas à promettre un million de bezans d'or qu'on lui demandoit avec la reddition de Damiete. Joinville dit que deux bezans ne valoient qu'un lion ou franc d'argent monnoyé. Ainsi toute la rançon demandée à S. Louis ne montoit qu'à cinq cens mille livres. Mais le Sultan eut la générosité de lui remettre deux cens mille bezans ; de sorte que la rançon du Monarque, sur le pied, dit le Blanc, où est aujourd'hui (1690) le marc d'or, monte à 3 millions 879 mille 309 liv. 7 sols 6 deniers de notre monnoie actuelle. Mais lorsqu'on étoit prêt à transporter le Roi et ses Chevaliers à Damiete, le Sultan fut assassiné le 27 de Mouharram (1 Mai) par les Mameluks irrités du despotisme de son gouvernement. Le Prince Mahométan étoit logé dans une tour peu éloignée de celle que Joinville appelle *l'hebergement*, c'est-à-dire la maison de bois où l'on avoit placé les prisonniers. Les conjurés jetterent d'abord le feu grégeois sur la tour qui, n'étant que de bois, s'enflamma aussitôt. Le Sultan essaya de s'enfuir ; mais un des factieux lui ayant porté un coup mortel, l'étendit à terre où ses complices acheverent de lui ôter la vie. Un d'entre eux lui fendit l'estomac, lui arracha le cœur ; et courant aussitôt vers la galere où étoit le Roi, tenant ce cœur dans ses mains ensanglantées, il aborda ce Monarque, en lui disant : *Que me donneras-tu pour ce que je t'apporte ? C'est le cœur de ton ennemi, que si il eut vécu, te eut fait mourir toi et ta gent, avant que tu fusse rendu à Damiete.* Le bon Roi ne répondit pas un seul mot à cet exécrable propos. Bernard le Trésorier met le massacre de ce Sultan au 11 Mai (7 de Séfer) de la même année 1250 de J. C.

SCHADGEREDDOR.

648 de l'H. (1250 de J. C.) SCHADGEREDDOR, belle-mere de Turan Schah, fut élue par les Mameluks pour succéder à ce Prince. On lui donna pour Atabek le Mameluk Azzeddin-Moez-Ibegh, qu'elle épousa. La même année les Mameluks déposent la Reine pour quelque mécontentement, et donnent le titre de Sultan à Ibegh le 29 de Rabié II. (31 Juillet de l'an de J. C. 1250.) Cette milice inconstante change presque aussitôt de sentiment. Elle dépose Ibegh 5 jours après son élection pour rétablir la Dynastie des Ayoubites.

IX. KANDGIATOU-KHAN.

689 de l'H. (1290 de J. C.) KANDGIATOU, fils d'Abaka-Khan & frere d'Argoun-Khan, fut élu pour succéder à ce dernier. Ses débauches, sa perfidie, & son impiété, le firent détester de ses sujets & mépriser des étrangers. L'an 693 de l'H. (1294 de J. C.) Baidou, son cousin, à la sollicitation des Grands, se révolta contre lui, le vainquit dans une bataille, le prit & le fit étrangler.

SULTANS D'ÉGYPTE.

MALEK-EL-ASCRAF-MUSA.

648 de l'H. (1250 de J. C.) MALEK-EL-ASCRAF-MUSA, fils d'Yousouf, Roi d'Yemen, et arriere-petit-fils du Sultan Kamel, fut porté sur le trône le 5 de Dgioumadi I (5 Août) par les Mameluks, à l'âge de 6 ans. Ibegh, sous son régne, conserva toute l'autorité, ne lui laissant que le titre de Souverain. C'étoit encore trop à son gré. L'an 652 (de J. C. 1254,) il réussit à le faire déposer. (*Voy.* Yousouf, Sultan d'Alep.)

AZZEDDIN-MOEZ-IBEGH.

652 de l'H. (1254 de J. C.) AZZEDDIN-MOEZ-IBEGH, nommé par quelques Francs ATBEK, et par d'autres ELMEHEK, reprit le titre de Sultan après en avoir dépouillé Malek-el-Ascraf Musa. Ce fut le premier Souverain de la Dynastie des Mameluks Baharites, ou Marins, ainsi nommés parce qu'ils habitoient les côtes maritimes de l'Égypte. Sa femme, Schadgereddor, prête à se voir répudiée, le fit assassiner ou étouffer dans le bain le 23 de Rabié I, de l'an 655, (10 Avril de J. C. 1257.) Une premiere femme d'Ibegh, mere de son successeur, vengea, peu après, la mort de son époux sur Schadgereddor qu'elle fit périr à son tour.

NOUREDDIN-ALI.

655 de l'H. (1257 de J. C.) NOUREDDIN-ALI, nommé par Guillaume de Tripoli ELMANSOR, fils du Sultan Ibegh et d'une autre femme que Schadgereddor, fut reconnu par une partie des Mameluks pour successeur de son pere, à l'âge de 15 ans. Cette élection fut vivement combattue par d'autres Mameluks qui vouloient un Souverain de la Maison des Ayoubites. Ils n'y réussirent point, malgré les troubles dont ils remplirent le Royaume à cette occasion. Le calme étoit à peine rétabli, que l'Égypte fut agitée de nouveau par la crainte d'une irruption prochaine des Mogols. Ils avoient déjà pénétré dans la Syrie, où ils faisoient de rapides progrès. L'Emir Koutouz, qui aspiroit au trône, profita de la conjoncture pour en faire descendre le Sultan. Il assemble les principaux Emirs, leur fait entendre que ce Prince est trop jeune et trop foible pour soutenir le poids de la guerre dont on est menacé. En conséquence Noureddin est déposé au commencement de Dzoulcaada de l'an 657. (Octobre de J. C. 1259.) Koutouz le fit ensuite renfermer dans le Serrail.

KOUTOUZ.

657 de l'H. (1259 de J. C.) KOUTOUZ, appellé MELCHENAL et SEIPHEDIN Cocos par Guillaume de Tripoli, fut substitué le 17 de Dzoulcaada de l'an 657 (5 Novembre de J. C. 1259,) au Sultan Noureddin. En montant sur le trône il prit le nom de Malek-el-Mothaser-Seifeddin. L'an 658, il marche contre les Mogols en Syrie, bat, le 25 de Ramadhan, leur Général Ketbogha, dans une action où celui-ci perd la vie, s'avance jusqu'à Damas, et fait rentrer la plupart des villes de Syrie sous la domination des Musulmans. L'Emir Bibars, suivant Guillaume de Tripoli, lui conseille et le presse de tourner ses armes contre les Chrétiens et d'aller faire le siége d'Acre. Mais Koutouz le refuse, alléguant le traité de paix fait avec les Francs. La même année, de retour en Égypte, il est tué à la chasse par Bibars le 17 de Dzoulcaada. (24 Octobre de l'an de J. C. 1260.)

BIBARS I.

658 de l'H. (1260 de J. C.) BIBARS, nommé par Sanut BONDOCHAR, succede à son maître qu'il venoit d'assassiner. La même année il envoie des troupes en Syrie pour faire la guerre aux Mogols, aux Chrétiens et aux Emirs du pays qui s'étoient érigés en Sultans. L'an 659, le 11 de Séfer (15 Janvier 1261) elles font la conquête de Damas sur le Sultan Ilmeddin Sandgiar, que Koutouz y avoit placé. La plupart des autres villes de Syrie se soumirent ensuite à Bibars. Les places des Chrétiens sont presque les seules qui lui résistent. L'an 663, il échoue en personne devant Ptolémaïde, ou S. Jean d'Acre, dont il avoit formé le siége. Il se venge sur le territoire de cette ville qu'il dévaste, ainsi que ceux de Tyr, de Tripoli et du Château de Krac ou des Kurdes. Il détruisit même entièrement Tyr. Marchant toujours de conquête en conquête, l'an 664, (1266 de J. C.) il enleve aux Francs Césarée, Arsouf, Kerkisia. Saphad, la plus forte de leurs places, soutient un long siége. Réduite aux abois, elle capitule enfin le 19 de Ramadhan (24 Juin) de la même année. Le vainqueur, à son entrée dans Saphad, veut en forcer les habitans d'embrasser le Mahométisme. Six cens le refusent; Bibars leur fait trancher la tête, et fait écorcher vifs deux Freres Mineurs, Jacques Dupuy et Jérémie, qui les avoient portés à cette généreuse résolution. De-là il passe en Arménie, et gagne une grande bataille sur les enfans du Roi qui étoit absent. (*V.* Aiton, Roi d'Arménie.) L'an 666, le 22 de Dgioumodi II, (9 Mars de J. C. 1268,) il surprend Jaffa, ou Joppé. La même année, le 15 de Ramadhan, selon les uns, le 29, suivant les autres (29 Mai, ou 12 Juin,) il emporte d'assaut la ville d'Antioche, qu'il livre ensuite au pillage. Ses progrès, l'an 669, sont arrêtés par Edouard, Prince Royal d'Angleterre, qui étoit arrivé en Palestine avec 300 Chevaliers. Bibars fait assassiner ce Prince par un de ses Emirs qui feignoit de trahir son maître. Mais l'Emir est tué lui-même sur le champ par le Chevalier Latimer; et Edouard en est quitte pour une blessure au bras dont il ne tarda pas à guérir. Les conjonctures ne permirent pas à Edouard de tirer de cette perfidie du Sultan la vengeance qu'elle méritoit. Bibars s'étant approché, l'an 670 de l'H., de Ptolémaïde, fait, le 6 de Redgeb, (7 Février de J. C. 1272,) une tréve avec ce Prince et Hugues de Lusignan, Roi de Chypre et de Jérusalem, pour 10 ans, 10 mois et 10 jours. L'an 674 (1275 de J. C.) » il corut, dit une ancienne Chronique manuscrite, le » plain d'Ermeine (d'Arménie) et mist à l'espée tout ce qu'il trouva, » et fu le nombre des morts, si comme on dit, plus de deux cent » mille personnes, et emmena de prisonniers que garches, que garchons 10000 ou plus, et gaigna que chevaux, que autres bestes » plus de trois cent mille, et le Roy se retraist ès montagnes avec » les gens qu'il avoit, et les gens qui estoient assis en Ermeine; » ceuls qui eurent le loisir se recueillirent en mer, et grant partie » des marchants et d'autres gens qui estoient eschappés des Sarra» zins, et s'en alloient par mer : mais ils échurent ès mains de cor» saires et des robeurs. « (Sinner, *Catal. Mss. Cod. Bibl. Bern.* T. II, p. 378.) L'an 676, Bibars remporte une grande victoire sur les Mogols, près d'Emese, ou près de Damas. La même année, à l'occasion d'une éclipse de lune, on prétendit qu'un grand Prince devoit mourir. Bibars, pour faire tomber ce malheur sur un autre, fait empoisonner un Prince de la maison de Saladin. Le vase dans lequel on avoit mis le poison, fut laissé par oubli dans l'appartement du Sultan; il s'en sert pour boire, et sur le champ il est attaqué d'une fievre violente et d'un dévoiement. On le transporte au Château de Damas, où il mourut, selon M. de Guignes, le 29 de Mouharram. (2 Juillet de l'an de J. C. 1277.) Bernard le Trésorier, Auteur contemporain, met sa mort le 25 Mai 1275. La Chronique Françoise, qu'on vient de citer, place au 22 du même mois cet événement. Bibars, l'un des Princes les plus actifs, les plus habiles et les plus intrépides, passoit continuellement d'Égypte en Syrie, et de Syrie en Égypte. Il triompha des Francs, des Syriens et des Mogols. Ce fut lui qui donna une forme stable à l'Empire des Mameluks. Au commencement de son régne une homme vêtu de noir, nommé Ahmed, qui se disoit de la maison des Abassides, étant venu en Égypte, Bibars le reconnut, et le fit reconnoître dans le pays pour Calife, mais sans aucun domaine temporel. Il reçut même de ses mains l'investiture, pour imposer davantage aux peuples. Ce Calife eut des successeurs en Égypte, comme on le verra par la suite. Guillaume de Tripoli, Auteur contemporain, compare Bibars à César pour la valeur, et à Néron pour la méchanceté. Il dit qu'il régna par la terreur, et qu'en quatre fois il fit mourir 280 Emirs, soupçonnés d'avoir voulu attenter à sa vie. » Pour ce qu'il » soit craint de tous, ajoute-t-il, il court par divers lieux en habit » mué (déguisé) avec pou de gent, cinq ou sept; et quand on cuide » qu'il soyt en Égypte, il court par Aise (Asie) ou par ailleurs, si » que pou de gent ou nul ne peult savoir où il set en sa compai» gnie, fors que lui sien, et se il est veu ou cognu, il ne veut pas » que on dye que c'est le Soudan, ne que en lamente, mais se taise » et tiegne les yeulx clos tant qu'il soit passé. Mie n'ose dire, c'est » le Soudan, ne ou il est. Car il fist occire un mezeureux pour ce » qu'il estoit descendu de son cheval et l'avoit honnouré et genoil » fleché et chief encliné, qui cognoissoit que c'estoit le Soudan » qui ainsi aloit à pou de gent.... Si se appareilloit une fois occul» tement pour aller en pelerinage au Sepulture de Mahomet à Mes» che (la Mecque) ung grand Admiral son privé amy vint à luy en » reverence, luy priant que il le print à sa suite en si grant peleri» nage; et le Soudan respont : Dont es tu (d'où sais-tu) que je vais » en pelerinage ? Et luy meschéant respondit : Sire, j'ay entendu » que telle voye vous voulez faire. Et tantost par le commandement » du Tyrant il fut mené au marché où estoit la plus grant assem» blée du peuple, et luy fist couper la tête devant tous; et fut cryé, » de telle peine est digne qui conquiert les secrets du Soudan. Cest » Soudan donne voulentiers sa foy et jure et promet, et ne luy » chault de garder tant comme il luy plaist. Verité veut trouver es » aultres, et n'a honte de faulseté estre en luy. Il se glorifie en re» nommée, en puissance, et se delite à survaloir tous aultres et » estre renommé de valoir sur tous.... Il despite nostre Chevalerie » et nostre puissance, et dit : Le Roy de France est venu contre » nous, le Roy d'Angleterre et de Normandie, et l'Empereur de » Rome; mais ils sont passés comme les nues mues par le vent. » Viegne le Roy Charles et le Greu (Grec) et le Tartarin; nous nous » enrichirons du leur, et aurons gloire en bataille comme vain» queurs. « Le même Historien dit que Bibars étoit favorable aux Chrétiens ses sujets, et même aux Religieux du Mont-Sinai et d'autres lieux de son Empire. (*V.* Hugues de Revel, Gr. M. de l'Hôpital.)

X. BAIDOU-KHAN.

693 de l'H. (1294 de J. C.) BAIDOU, petit-fils d'Houlagou, prit possession du trône après la mort de Kandgiatou-Khan; mais il ne put s'y maintenir. Casan, fils d'Argoun-Khan, & Gouverneur du Khorasan, lui déclara aussi-tôt la guerre, pour venger, disoit-il, la mort de son oncle. On en vint à une bataille, où Baidou, trahi par les siens, fut entièrement défait. Il fut arrêté dans sa fuite, & mis à mort par ordre du vainqueur, après 8 mois de régne.

XI. CASAN-KHAN, DIT MOHAMMED.

694 de l'H. (1295 de J. C.) CASAN, ou GASAN, fils d'Argoun-Khan, s'empara du trône, que la mort de Baidou laissoit vacant. Il avoit embrassé, pour y parvenir, le Mahométisme, par le conseil de Neurouz, son Atabek, zélé Musulman. Ce Prince conserva néanmoins toujours un fonds d'inclination pour les Chrétiens. L'an 1299 de J. C., accompagné des Rois d'Arménie & de Georgie, il fait irruption en Syrie. Naser, Sultan d'Egypte, vient à sa rencontre. Casan taille en pieces son armée près d'Emese, & l'oblige de retourner en Egypte avec sept cavaliers. L'an 1303, le Sultan repare ce malheur par une victoire complette, qu'il remporte sur Kouthlouk, ou Kotulossa, Général des Mogols, près de Damas. Cet échec obligea ces derniers de retourner en Perse. Mais Casan étant venu se mettre l'année suivante à la tête de son armée contre le Sultan, les succès varierent entre les deux Princes. Lan 1304, le 31 Mai, (25 de Schoual 703 de l'H.) Casan mourut à Scham Casan, près de Rai, dans la 13e année de son régne. Ce Prince aimoit les Lettres & les Arts.

SULTANS D'ÉGYPTE.

BÉRÉKÉ-KHAN-SAID-NASER-EDDIN.

676 de l'H. (1277 de J. C.) BÉRÉKÉ-KHAN-SAID-NASER-EDDIN, nommé par nos Historiens ESSAÏD, fils de Bibars, déclaré Sultan du vivant de son pere, fut reconnu pour son successeur après sa mort, à l'âge de 19 ans. L'an 678, s'étant brouillé avec ses Emirs, il fut déposé le 17 de Rabié II. (27 Août de l'an de J. C. 1279.) On lui assigna pour retraite le Château de Krac, où il mourut dans le mois de Dzoulcaada de la même année (Mars 1280.)

SÉLAMESCH.

678 de l'H. (1279 de J. C.) SÉLAMESCH, fils de Bibars, remplaça Béréké Khan, son frere, sur le trône, à l'âge de 7 ans. Il eut pour Atabek Kélaoun, qui le fit déposer au mois de Redgeb suivant (Novembre 1279.) On le fit partir ensuite pour aller faire compagnie à son frere au Château de Krac.

KÉLAOUN-MALEK-EL-MANSOUR.

678 de l'H. (1279 de J. C.) KÉLAOUN-MALEK-EL-MANSOUR, appellé MÉLEC MESSOR par Sanut, monta sur le trône d'Égypte le 21 de Redgeb (27 Novembre de J. C. 1279.) Dans le même tems l'Emir Sancar se fit proclamer Sultan à Damas. Kélaoun triompha de ce rival par une victoire remportée sur lui, près de Damas, le 12 de Séfer de l'an 679. (13 Juin 1280 de J. C.) Le bonheur l'accompagna dans toutes ses expéditions. L'an 680, le 24 de Schaban, (8 Décembre 1280,) il gagne sur les Mogols, près d'Emese, une bataille qui les oblige de vuider le pays. L'an 683, le 19 de Rabié I, (5 Juin 1284 de J. C.) il enleve aux Hospitaliers la place importante de Margat, après un siége long et meurtrier. Sanut met cette prise 10 jours plutôt. L'an 687, le 11 de Rabié I, (15 Avril 1288,) il emporta d'assaut la ville de Tripoli, qu'il livra aux flammes après en avoir tiré de grandes richesses. Il la fit ensuite rebâtir dans l'état où elle est aujourd'hui : on la nomme présentement *Atrabolos* ou *Tarabolous*. L'an 689, le 6 de Dzoulcaada, (10 Novembre,) Kélaoun étant parti du Kaire, à la tête de ses troupes, pour aller faire le siége d'Acre, meurt sur la route, empoisonné par un de ses Emirs. En mourant, il recommanda à son fils de ne point enterrer son corps qu'il ne se fût rendu maître d'Acre ; et cela pour se venger des habitans de cette ville, parce que, contre la foi des traités, ils avoient fait pendre 19 Marchands Musulmans, et avoient refusé de lui donner à ce sujet la satisfaction qu'il leur avoit demandée.

KALIL-ASCRAF.

689 de l'H. (1290 de J. C.) KALIL-ASCRAF, nommé SÉRAF par Sanut, fils de Kélaoun, fut proclamé Sultan après la mort de son pere. L'an 690, le 15 de Rabié I, (18 Mars 1291,) il emporte d'assaut Ptolémaïde, ou Acre, après environ cinq semaines de siége. Les Templiers et les Chevaliers Teutoniques se défendirent encore quelques tems dans la maison du Temple, qui étoit au milieu de la ville. S'étant enfin rendus, ils furent tous égorgés, ou faits prisonniers, sans égard pour la capitulation. Le vainqueur fit mettre ensuite le feu aux quatre coins de la ville, et jamais depuis elle n'a été rebâtie. (*V.* les Templiers.) Pendant le reste de l'année Kalil acheva la conquête des places qui restoient aux Francs en Syrie, et les chassa entièrement du pays. L'an 693, le 24 de Mouharram, (25 Décembre 1293,) étant à la chasse près du Kaire, il fut tué par deux de ses Emirs.

NASER-MOHAMMED.

693 de l'H. (1293 de J. C.) NASER-MOHAMMED, nommé par nos Historiens MÉLEC-NASER, deuxieme fils du Sultan Kélaoun, fut élu pour succéder au Sultan Kalil, à l'âge de 9 ans. C'est lui que Sanut appelle CLAUDUS. Ketbogha, son Atabek, ou Gouverneur, le fit déposer le 12 de Mouharram de l'an 694, (2 Décembre de l'an de J. C. 1294.)

KETBOGHA.

694 de l'H. (1294 de J. C.) KETBOGHA, Mogol de naissance, et admis dans la classe des Mameluks Baharites, s'empare du trône après la déposition de Naser-Mohammed. Le 10 de Séfer de l'an 696 de l'H. (8 Décembre 1296,) l'Emir Ladgin le fit déposer à son tour. Pour dédommagement on lui donna le gouvernement de Sarkhad, et ensuite celui de Damas qu'il garda jusqu'à sa mort.

LADGIN.

696 de l'H. (1296 de J. C.) LADGIN fut reconnu Sultan au Kaire le jour même de la déposition de Ketbogha. On prétend qu'il étoit Allemand de naissance, et qu'avant d'abjurer le Christianisme, il avoit servi en Livonie sous les Chevaliers Teutoniques. Ce fut là, dit-on, qu'il connut Henri III, Duc de Mecklenbourg, qui combattoit avec les Chevaliers contre les Livoniens. A son avenement au trône d'Égypte, ayant trouvé ce Prince captif au Kaire depuis 26 ans, il se ressouvint de lui et le remit en liberté sans rançon. (Mallet, *Hist. de Dannemarck.*) Ladgin fit des conquêtes en Arménie ; mais sa confiance excessive dans un de ses Emirs souleva contre lui tous les autres qui le firent assassiner le 10 de Rabié II de l'an 698. (15 Janvier 1299 de J. C.)

NASER-MOHAMMED, *rétabli.*

698 de l'H. (1299 de J. C.) NASER-MOHAMMED, confiné au Château de Krac depuis sa déposition, fut rappellé pour succéder à Ladgin. Il arriva au Kaire le 4 de Dgioumadi I, (7 Février 1299 de J. C.) et fut rétabli sur le trône le même jour. Bientôt après il marche en Syrie contre les Mogols. Cette expédition ne fut pas heureuse. Le Sultan, battu presque à son arrivée, se vit obligé de reprendre la route d'Égypte en fuyant. Il répara ce malheur par la suite. L'an 702, le 4 de Ramadhan (22 Avril 1303 de J. C.) il remporte, sur les Mogols près de Damas, une victoire qui ne mit pas fin à leurs courses. L'an 708, las d'être le jouet de ses deux Emirs, Bibars et Selar, il retourna au Château de Krac, d'où il renvoya, dans le mois de Schoual (Mars 1309 de J. C.) les habits royaux au Kaire, pour marque de son abdication.

Malgré les troubles dont l'Égypte étoit alors agitée, le commerce avec les Européens y étoit si florissant et si utile pour le Souverain, que de trois vaisseaux marchands qui y abordoient, un étoit employé tout entier pour les droits, et qu'on ne tiroit le profit que de deux. (Balus. *Vitæ Pap. Aven.* T. II, p. 176.)

BIBARS II, DIT MODHAFFER-ROKNEDDIN.

708 de l'H. (1309 de J. C.) BIBARS, Circasse de nation, inscrit dans la classe des Mameluks Baharites, fut placé sur le trône après l'abdication de Mohammed. Celui-ci, mécontent des procédés de Bibars à son égard, manœuvra peu après pour se faire rétablir ; il y réussit. Bibars, abandonné de tous les Emirs, vint se rendre à Mohammed dans le Palais du Kaire. L'accueil ne fut pas tel qu'il l'avoit espéré. Mohammed, après lui avoir détaillé tous les sujets de plainte qu'il avoit contre lui, le fit étrangler en sa présence, et cela avec tant de cruauté, que lorsqu'on eut serré le cordon, il le fit relâcher pour lui faire de nouveaux reproches, après lesquels on l'acheva. Cette exécution se fit le 17 de Dzoulcaada de l'an 709, (18 Avril de l'an de J. C. 1310.)

NASER-MOHAMMED, *rétabli une seconde fois.*

709 de l'H. (1310 de J. C.) NASER-MOHAMMED fut de nouveau reconnu pour Sultan à Damas le 21 de Schaban (24 Janvier) et au Kaire le 1 de Dzoulcaada (2 Avril.) Pour s'affermir cette fois sur le trône, il commença par se défaire des Emirs qui lui étoient suspects. Il resserra ensuite, dans de justes bornes, l'autorité de ceux qui lui étoient demeurés fideles. Autant il étoit peu favorable aux Grands, autant il s'appliquoit à soulager le peuple. On murmuroit de la multitude et de l'excès des impôts ; il abolit les uns et diminua les autres. Les Chrétiens de ses Etats furent les seuls qui eurent à se plaindre de lui : il les persécuta, sur ce que quelques uns d'entre eux, par un faux zele, avoient tenté de mettre le feu au Kaire. Cependant nous voyons qu'à la demande de Philippe de Valois, Roi de France, il accorda, l'an 1336, la garde du S. Sépulcre aux Cordeliers qui l'ont conservé jusqu'à nos jours. (Du Peyrat, *Antiq. de la Chap. de nos Rois*, p. 668.) Ce Prince mourut le 21 de Dzoulcdgé de l'an 741 (7 Juin de J. C. 1341.) L'Égypte reprit une nouvelle face sous son régne, par la protection qu'il accorda à l'Agriculture et aux Arts, et par les travaux qu'il fit faire pour mettre en valeur

XII. ALDGIAPTOU, DIT KHODABANDEH.

703 de l'H. (1304 de J. C.) ALDGIAPTOU, frere de Caſan, vint du Khoraſan, dont il étoit Gouverneur, pour lui ſuccéder. Il ſe fit Mahométan, à ſon exemple, dès qu'il fut ſur le trône. Il n'en fut pas cependant moins oppoſé que lui aux Saraſins. L'an 1305 de J. C., il prit la défenſe d'Aïton III, Roi d'Arménie, contre les incurſions qu'ils avoient faites dans ce pays, & envoya Balargan, ſon Général, pour les en chaſſer. Il y vint en perſonne l'an 1307. Mais ſur ce que Livon & Aïton, Régent d'Arménie, avoient trop tardé de venir au devant de lui, il les fit mettre à mort. Son régne du reſte fut tranquille & floriſſant. Il mourut l'an 1317 de J. C. ($\frac{717}{718}$ de l'H.) âgé de 36 ans, à Soltanie, qu'il avoit fondée. (*Voy.* Livon III, Roi d'Arménie.)

XIII. ABOUSAID.

$\frac{717}{718}$ de l'H. (1317 de J. C.) ABOUSAÏD, ſurnommé BAHADOUR, remplaça ſon pere Aldgiaptou ſur le trône, à l'âge de 12 ans. Son régne fut agité par de fréquentes révoltes des Emirs. Il mourut dans le Schirouan, l'an 1335 ($\frac{716}{717}$ de l'H.), à l'âge de 30 ans. Ce Prince fut, en quelque ſorte, le dernier Khan Genghizkhanide de Perſe. Après ſa mort, les provinces de cet Empire furent envahies par les Grands, & ſes ſucceſſeurs reſterent ſans autorité. Cet état de confuſion ſubſiſta juſqu'au tems de Timur-Beg, qui renverſa toutes ces Monarchies naiſſantes, & changea la face de l'Empire Perſan. Nous paſſerons tout de ſuite à ce fameux conquérant, par où finira notre Chronologie des Empereurs Mogols de Perſe.

TIMUR-BEG, OU TAMERLAN.

$\frac{762}{761}$ de l'H. (1360 de J. C.) TIMUR-BEG, nommé par nos Hiſtoriens TIMURLENC & TAMERLAN, naquit, l'an 1335, à Khouadgé-Ilgar, dans la province de Keſch, capitale d'un petit Etat, faiſant partie de l'ancienne Sogdiane, dont Targaï Névian, ſon pere, étoit Emir, ou Prince. Celui-ci étant mort l'an 1360, Timur-Beg lui ſuccéda; mais ſa fortune ne ſe borna point là. L'an 1370 de J. C., au mois de Mars ou d'Avril (Ramadhan 771 de l'H.), ſa valeur, éprouvée en diverſes rencontres, lui mérita le trône impérial du Zagatai, où il fut élevé par le ſuffrage des Emirs. Preſque tout le cours de ſon régne fut un enchaînement de victoires & de conquêtes. L'an 1371 de J. C., il ſubjugua les Getes, établis à l'Orient du Kaptchaq. L'an 1379, il acheva la conquête du Khariſme. L'an 1380 il tourna ſes armes contre le Khoraſan, qu'il réduiſit ſous ſes loix dans l'eſpace de trois ans. L'an 1385, il marche contre les Princes Ilkaniens, maîtres de l'Aderbidgiane, s'empare de Solthanie & de Tauris leur capitale, & les dépouille, l'année ſuivante, du reſte de leurs Etats. L'an 1386, il paſſe dans la Géorgie, force Téflis, capitale du pays, fait priſonnier Mépé Bagrat, Roi de Géorgie, & ne lui rend la liberté qu'après l'avoir obligé d'abjurer le Chriſtianiſme. Chaſſé de la Syrie, l'an 1387, par le Sultan Barkok, après avoir été battu deux fois, il porta la guerre dans le Turqueſtan. La conquête de ce Royaume fut l'ouvrage pour lui de quelques mois. Il entre, la même année, dans la Perſe. Iſpaham lui ouvre d'abord ſes portes, ſe révolte enſuite, ſoutient un ſiége, eſt emporté d'aſſaut, & expie ſa réſiſtance par la perte de 70 mille de ſes habitans, que le vainqueur fait égorger. Schiraz le reçoit dans ſes murs, dès qu'il ſe préſente, le 12 Décembre de la même année. L'an 1393, il porte la guerre ſur les bords du Tigre & de l'Euphrate. Il pénetre, cinq ans après, dans l'Indoſtan, arrive aux environs de Delhi le 3 Janvier 1399, prend cette place à la ſuite d'une victoire remportée ſur les Indiens, s'avance juſqu'au Gange, portant par-tout la déſolation & le ravage, reprend enſuite le chemin de Samarcande, où il arrive le 16 Mai de la même année. L'an 1400, ſollicité par l'Empereur de Conſtantinople, il fait irruption ſur les terres de l'Empire Ottoman,

SULTANS D'ÉGYPTE.

les terres incultes. Il laissa un grand nombre d'enfans, dont plusieurs lui succéderent. (*Voy.* Livon IV, Roi d'Arménie, les guerres qu'il eut avec ce Sultan)

ABOUBECR-MANSOUR-SÉIFEDDIN.

741 de l'H (1341 de J. C.) ABOUBECR, fils de Mohammed qui l'avoit déclaré son successeur, lui succéda réellement. Il ne remplit pas le trône deux mois entiers. Sa mauvaise conduite le fit déposer le 10 de Séfer, 742 de l'H. (26 Juillet de J. C. 1341.) On lui assigna pour sa retraite le Château de Cous, où quelque tems après il fut mis à mort.

KOUTCHOUC-ASCRAF.

742 de l'H. (1341 de J. C.) KOUTCHOUC, fils de Mohammed et frere d'Aboubecr, fut proclamé Sultan à l'âge de 7 ans. Il ne régna qu'environ 6 mois, et fut déposé le 2 de Schaban, (11 Janvier de J. C. 1342.)

AHMED-NASER-SCHÉABEDDIN.

742 de l'H. (1342 de J. C.) AHMED, Souverain de Krac et fils de Mohammed, remplaça Koutchouc, son frere, sur le trône d'Égypte. Il eut le même sort que lui. Pendant un voyage qu'il fit à Krac, on le déposa au Kaire le 21 de Mouharram de l'an de l'H. 743, (26 Juin de l'an de J. C. 1342.)

ISMAÏL-ES-SALEH-EMADEDDIN.

743 de l'H. (de J. C. 1342.) ISMAIL, fils de Mohammed, fut mis sur le trône après la déposition d'Ahmed, son frere. Celui-ci, menaçant de revenir en Égypte, Ismaïl envoya des troupes pour l'assiéger dans son Château de Krac. Ahmed s'y défendit près de 2 ans. Enfin la place ayant été emportée d'assaut le 22 de Séfer de l'an 745 (5 Juillet 1344 de J. C.) il fut pris et amené au Kaire, où son frere le fit étrangler. Ismaïl mourut lui-même à l'âge de 20 ans, le 4 de Rabié II de la même année (15 Août de J. C. 1344.)

SCHABAN-KAMEL.

745 de l'H. (de J. C. 1344.) SCHABAN, fils de Mohammed et frere d'Ismail, fut élu pour lui succéder. Le déréglement de ses mœurs le fit déposer le 29 de Dgioumadi I de l'an 747 (17 Septembre de l'an de J. C. 1346.) Schaban fut tué dans le mois suivant.

HADGI.

747 de l'H. (1346 de J. C.) HADGI, fils de Mohammed et frere de Schaban, fut mis sur le trône le même jour que celui-ci fut obligé d'en descendre. Sa mauvaise conduite lui attira le même traitement que son frere avoit éprouvé. Il fut déposé au commencement de Ramadhan 748 (Décembre 1347 de J. C.)

HASSAN-NASER-SÉIFEDDIN.

748 de l'H. (1347 de J. C.) HASSAN, fils de Mohammed, fut donné pour successeur à son frere Hadgi. Son régne ne fut remarquable que par une peste horrible qui désola l'Égypte dans l'année 749 de l'H. (vers la fin de l'an 1348 de J. C.) Ce fléau passa dans les autres Etats, et parcourut successivement toute la surface de notre hémisphere. L'an 752, le 17 de Dgioumadi II, (11 Août de l'an de J. C. 1351,) il abdiqua pour satisfaire les Emirs soulevés contre lui.

MALEK-ES-SALEH.

752 de l'H. (1351 de J. C.) SALEH, autre fils de Mohammed, fut mis, par les Emirs, à la place de son frere. Il ne fut pas plus heureux que lui sur le trône. Après avoir essuyé bien des révoltes, il fut déposé dans la derniere le 2 de Schoual de l'an 755 (20 Octobre de J. C. 1354.) Confiné ensuite dans une prison, il y mourut l'an 763 (1361 de J. C.)

NASER-HASSAN, *rétabli.*

755 de l'H. (1354 de J. C.) HASSAN, après la déposition de Saleh fut tiré de la prison où celui-ci l'avoit fait mettre, pour être replacé sur le trône. Son second régne se termina par une nouvelle catastrophe. Il fut tué dans une sédition au commencement de Dgioumadi I de l'an 762 (Mars 1361) à l'âge de 30 ans.

MOHAMMED-MANSOUR-ABOULMAALI-NASER-EDDIN.

762 de l'H. (1361 de J. C.) MOHAMMED MANSOUR, fils du Sultan Hadgi, fut proclamé Sultan le 9 de Dgioumadi I de l'an 762 (17 Mars de l'an de J. C. 1361.) L'exemple de ses prédécesseurs ne le corrigea point. Il fut débauché comme eux, et comme eux il lassa la patience de ses sujets qui le déposerent au mois de Schoual de l'an 764 (Août ou Septembre 1363 de J. C.) Il mourut en prison le 9 de Mouharam 801 (21 Septembre de J. C. 1398.)

SCHABAN-ASCRAF.

764 de l'H. (1363 de J. C.) SCHABAN, fils de Houssain et petit-fils du Sultan Mohammed, devint le successeur de Mohammed Mansour à l'âge de 10 ans. L'an 767, le 23 de Mouharram (10 Octobre de J. C. 1365,) Alexandrie lui fut enlevée par Pierre de Lusignan, Roi de Chypre ; mais le défaut de vivres et de munitions obligea bientôt le conquérant d'abandonner sa proie. (*Voy.* les Rois de Chypre.) L'an 776 (1374 de J. C.) les armées de Schaban firent la conquête de la petite Arménie, dont le Roi fut amené au Kaire. L'an 779, (1377 de J C.) les Emirs s'étant révoltés contre le Sultan pendant son absence, le déposerent. Schaban à son tour fut pris et étranglé l'an 779, au commencement de Dzoulcaada (Mars de l'an de J. C. 1378.) Ce Prince étoit bienfaisant, équita-

prend d'aſſaut, & ſaccage, au bout de 18 jours de ſiége, la ville de Siouas, ou Sébaſte, qu'il avoit inutilement ſommée de ſe rendre. Après avoir exercé ſur elle une vengeance terrible, il repaſſe en Syrie, dont il enleve la plupart des places au Sultan d'Egypte, quitte ce pays pour aller achever la conquête de l'Irak Babylonienne, ſe rend maître de Bagdad le 9 Août 1401 (28 de Dzouledgé 803 de l'H.), & livre cette ville au pillage & au glaive. Elle fut entièrement détruite; mais les villes de ces contrées étoient aiſément raſées, & ſe rebâtiſſoient de même : elles n'étoient que de briques ſéchées au Soleil. Tamerlan de là retourne dans l'Aſie mineure. L'an 804 de l'H., le 29 de Dzoulcaada (30 Juin 1402 de J. C.), ſuivant les Hiſtoriens Arabes, le 28 Juillet 1402, ſuivant les Grecs, il gagne, près d'Angouri, ou Ancyre, ſur Bajazet I, Empereur Ottoman, une célebre bataille, où ce dernier eſt fait priſonnier avec ſon fils Muſa. Tamerlan uſa de cette victoire avec une modération qui ne lui étoit pas ordinaire. Etant entré dans le camp ennemi & s'étant logé dans la tente du Monarque Ottoman, il en demandoit des nouvelles, lorſqu'on l'amena les mains liées. Il ordonne ſur le champ qu'on le délie; & qu'après lui avoir donné le tems de ſe délaſſer un peu de la fatigue d'une ſi cruelle journée, on le lui préſente dans un état conforme à ſa dignité. Bajazet, le plus orgueilleux des hommes, parut devant ſon vainqueur avec plus de fierté que de douleur. Tamerlan, l'ayant conſidéré un moment & voyant qu'il étoit borgne, ne put s'empêcher de ſourire. *Il n'eſt pas d'un grand cœur*, lui dit Bajazet, *d'inſulter un malheureux. Je n'inſulte pas à ton état*, lui répondit le Tartare; *mais je ris de ce que la fortune a partagé l'Empire du*

SULTANS D'ÉGYPTE.

ble, et protégeoit les Arts et les Sciences. Ce fut lui qui, le premier, ordonna que les Schérifs, ou parens de Mahomet, porteroient un turban verd.

ALI MANSOUR ALAEDDIN.

779 de l'H. (1377 de J. C.) Ali, fils de Schaban, fut mis tumultueusement sur le trône, après la déposition de son pere, à l'âge de 7 ans. Son régne fut agité par les factions des Emirs qui se disputerent la Régence pendant sa minorité. Il mourut au milieu de ces mouvemens le 23 Séfer de l'an 783 (19 Mai de J. C. 1381.)

HADGI SALEH.

783 de l'H. (1381 de J. C.) Hadgi Saleh, fils de Schaban, fut substitué à son frere Ali. Il n'avoit alors que 9 ans. L'Atabek Barkok le fit déposer le 19 Ramadhan 784 (26 Novembre 1382.)

BARKOK DAHER.

784 de l'H. (1382 de J. C.) Barkok, Circasse de nation et inscrit dans la classe des Mameluxs Borgites, remplaça son pupille qu'il avoit fait déposer. Plusieurs Emirs, indignés de sa perfidie et jaloux de sa fortune, se souleverent à cette occasion. Barkok en peu de tems vint à bout de les réduire. L'an 789, (de J. C. 1387,) Tamerlan fit une irruption dans la Syrie. Barkok alla au devant de lui, et remporta sur les Mogols deux victoires qui les obligerent d'abandonner le pays. L'an 791, Ilbogha, Gouverneur d'Alep, arbore l'étendard de la révolte. Deux batailles, où il fut défait par les Généraux du Sultan, ne purent le réprimer. Il triompha dans une troisieme par la trahison des Emirs. Barkok, après cet échec, n'eut plus d'armée à opposer au rébelle. Il travailla à se fortifier dans le Kaire. Mais à l'approche d'Ilbogha, il lui envoie le sabre impérial, en signe de son abdication, le 5 de Dgioumadi II de l'an 791, (1 Juin de J. C. 1389.)

HADGI SALEH, *rétabli.*

791 de l'H. (1389 de J. C.) Hadgi Saleh, Sultan déposé, fut rappellé pour remplir le trône, au refus de l'Emir Ilbogha. Celui-ci se contenta de la Régence du Royaume. L'Emir Mantasch lui envia ce poste, et vint à bout de le supplanter. Le nouveau Régent, par sa conduite, indisposa les esprits contre lui et contre son maître. Barkok profita de la conjoncture pour travailler à remonter sur le trône. Il y réussit à la suite d'une bataille où Hadgi fut fait prisonnier et Mantasch mis en fuite. Cette action se passa près de Damas le 7 de Mouharram de l'an 792 (26 Décembre de l'an de J. C. 1389.)

BARKOK, *rétabli.*

792 de l'H. (1389 de J. C.) Barkok, maître de la personne de Hadgi, le fut en même tems du trône, que son prisonnier ne fit aucune difficulté de lui céder. Mantasch cependant continua de lui donner de l'exercice jusques vers le milieu de l'an 795, qu'il fut pris et mis à mort. Barkok termina ses jours à l'âge de 60 ans, le 15 de Schoual de l'an 801 (20 Juin de l'an de J. C. 1399.)

PHARADGE.

801 de l'H. (1399 de J. C.) Pharadge, nommé par les Latins Mechela et Meletella, fils de Barkok, lui fut donné pour successeur à l'âge de 10 ans. Sa minorité fut orageuse par les divisions qu'elle excita entre les Grands. L'an 802, (de J. C. 1400) les partis se réunirent pour repousser Tamerlan, qui étoit entré dans la Syrie où il commettoit les plus horribles dégâts. L'an 803, les Tartares s'étant retirés de la Syrie, les factions recommencerent au Kaire. Pharadge en devint la victime, ayant été déposé le 25 de Rabié I de l'an 808 (20 Septembre de l'an 1405 de J. C.)

ABDOLAZIZ-MALEK-EL-MANSOUR.

808 de l'H. (1405 de J. C.) Abdolaziz, second fils de Barkok, fut proclamé Sultan le lendemain de la déposition de Pharadge, son frere. Il ne régna que 2 mois et 10 jours. Une révolution, qui se fit en faveur de Pharadge, le renversa du trône, et y rétablit celui qu'il y avoit remplacé.

PHARADGE, *rétabli.*

808 de l'H. (1405 de J. C.) Pharadge, étant rétabli sur le trône, envoya son frere Abdolaziz avec Ibrahim, son autre frere, à Alexandrie, où ils furent empoisonnés par ses ordres. Pendant toute la suite de son régne les révoltes se succéderent et ne lui laisserent aucun repos. Les Chefs de la derniere, l'ayant forcé dans le Château de Damas où il s'étoit retiré, le firent déposer par Mostain, Calife d'Egypte, le 25 de Mouharram de l'an 815 (7 Mai de l'an de J. C. 1412.) Le 16 Séfer suivant, (28 Mai) il fut mis à mort.

MOSTAIN.

815 de l'H. (1412 de J. C.) le Calife Mostain fut proclamé Sultan après avoir déposé Pharadge. Il n'occupa le trône que 7 mois lunaires. Scheik Mahmoudi, qui disposoit de toutes les places, le fit déposer à son tour le 1 de Schaban (6 Novembre de J. C. 1412.)

SCHEIK MAHMOUDI.

815 de l'H. (1412 de J. C.) Scheik Mahmoudi, par ses intrigues, fut donné pour successeur à Mostain. Il eut, comme ses prédécesseurs, les armes presque toujours à la main, pour étouffer les révoltes. Les Cypriots profiterent de ces troubles pour piller les côtes de Syrie. Le Sultan usa de représailles, et envoya, l'an 816, des troupes en Chypre, où elles firent le degât. Ces hostilités réciproques durerent l'espace de 14 ans. (Loredano.) L'an 824, Scheik Mahmoudi mourut au Kaire le 19 de Mouharram (24 Janvier 1421.) Loredano appelle ce Prince Mechella.

AHMED.

824 de l'H. (1421 de J. C.) Ahmed, fils du Sultan Scheik Mahmoudi, lui succéda sous la Régence de l'Atabek Thathar, que son pere avoit désigné pour cet emploi. Thathar usa perfidement de son ministere pour supplanter son pupille. Ahmed fut déposé par ses intrigues le 29 de Schaban (29 Août) de la même année.

THATHAR DAHER SEIFEDDIN.

824 de l'H. (1421 de J. C.) Thathar fut proclamé Sultan à Damas au même tems qu'il fit déposer Ahmed. Il mourut en Egypte le 4 de Dzouledgé suivant (30 Novembre 1421.)

MOHAMMED SALEH NASER EDDIN.

824 de l'H. (1421 de J. C.) Mohammed, fils de Thathar, fut mis sur le trône à l'âge de 10 ans. L'Emir Boursbai le fit déposer le 7 de Rabié II de l'an 825 (31 Mars de l'an de J. C. 1422.)

BOURSBAI ASCRAF SÉIFEDDIN.

825 de l'H. (1422 de J. C.) Boursbai monta sur le trône dont il avoit fait descendre Mohammed. L'an 828, au mois de Mouharram (Novembre ou Décembre 1424) il envoya en Chypre une flotte qui prit Famagouste, la pilla durant trois jours, et ensuite l'abandonna. L'an 829, ses troupes ayant fait une nouvelle descente en cette Isle, emportent la ville de Limisso le 26 de Schaban, (3 Juillet 1426) et battent dans le mois suivant le Roi Jean II, qui fut pris et emmené prisonnier avec la principale Noblesse du pays. La prise de Nicosie et le ravage de toute l'Isle furent les suites de cette victoire. Boursbai mourut au mois de Mouharram 842 (Juin ou Juillet 1438.) M. de Vertot nomme ce Prince, mais mal à propos, Al-Naser-al-Daher.

L'Histoire n'offre presque plus rien d'intéressant sur les Sultans d'Egypte jusqu'à la ruine de leur Empire : ainsi nous nous contenterons, pour la suite, de donner, sur la plupart de ces Princes, les dates du commencement et de la fin de leur régne.

842 de l'H. (1438 de J. C.) Dgémaleddin Yousouf remplaça Boursbai sur le trône, et fut déposé le 19 de Rabié I de la même année (9 Septembre de l'an de J. C. 1438.)

842 de l'H. (1438 de J. C.) Abousaïd Jacmac prit la place de Dgémaleddin, qu'il remplit l'espace de 14 ans 10 mois. L'an 1440, de concert avec Amurath, Empereur des Turcs, il envoie contre Rhodes une flotte qui parut devant la capitale le 25 Septembre. Ayant échoué dans cette entreprise, la flotte alla faire une descente en Chypre où elle fit quelques ravages. L'an de J. C. 1444, une nouvelle tentative, que fit Jacmac sur Rhodes, n'eut pas un meilleur succès. Il mourut le 3 Séfer 857 (13 Février 1453.)

857 de l'H. (1453 de J. C.) Phakreddin Othman, successeur de Jacmac, fut déposé au commencement de Rabié I de la même année (Mars 1453.)

857 de l'H. (1453 de J. C.) Aboul Nasr Inal, substitué à Phakreddin, mourut le 15 de Dgioumadi I de l'an 865 (26 Février 1461 de J. C.) Lorédano appelle ce Prince Melec Bachier, et dit qu'il mourut l'an 1458 de J. C.

monde entre un borgne comme toi, & un boiteux comme moi. Tamerlan étoit effectivement resté fort incommodé d'une blessure au pied, qu'il avoit autrefois reçue dans un combat. *Tu aurois pu*, ajouta-t-il, *éviter ton malheur par un peu de condescendance. Profite de ta fortune*, réplique le superbe Ottoman, *& ne te mêles point de me donner des leçons.* Malgré cette fierté déplacée & en quelque sorte outrageante, Tamerlan lui prodigua les bons traitemens, & n'oublia rien pour le consoler dans son malheur; il étoit même sur le point de lui rendre la liberté, lorsque Bajazet mourut. (*Voy.* Bajazet I, *Empereur Ottoman.*) La conquête de la Natolie suivit la bataille d'Angouri. Pruse fut réduite en cendres, Nicée pillée, & tout le pays jusqu'au Bosphore de Thrace dévasté. L'an 1404, Tamerlan retourne à Samarcande, d'où, après quelque séjour, il part pour faire la conquête de la Chine. Mais la mort le surprit à Otrar dans le Turquestan, le 1 Avril 1405 (30 de Ramadhan 807 de l'H.), à l'âge de 71 ans. Ce Prince infatigable étoit non seulement boiteux, comme on l'a dit, mais encore manchot du côté droit. Il n'eut d'autre régle que son ambition, & se crut tout permis pour arriver à la Monarchie universelle où il aspiroit. Le P. Catrou (*Hist. Gén. de l'Emp. du Mogol*, T. I, p. 7) voudroit persuader qu'il avoit du penchant pour le Christianisme. Mais d'Herbelot (p. 888) pense, avec plus de raison, que ce Prince favorisoit de préférence le Mahométisme. Nous ne suivrons pas plus loin les Empereurs Tartares, dont les affaires n'eurent dans la suite presque plus de rapport avec celles de l'Europe.

SULTANS D'ÉGYPTE.

865 de l'H. (1461 de J. C.) Aboulfath Ahmed, élevé sur le trône après la mort d'Inal, fut déposé le 18 de Ramadhan de la même année (27 Juin 1461.) Lorédano, qui nomme ce Prince Mélec Asferaph, met son avénement au trône en 1458 de J. C. Le même Historien dit que Jean III, Roi de Chypre, lui envoya 420 pieces de camelot, qui étoit le tribut que l'Isle de Chypre payoit à l'Egypte. Lorédano ajoute que Jean lui renouvella, comme vassal, le serment de fidélité. L'an de J. C. 1459, Jacques, fils naturel du Roi Jean III, vint implorer la protection du Sultan contre la Reine Charlotte, sa sœur. Il fut bien accueilli, et revint d'Egypte avec la couronne de Chypre et des troupes, pour le mettre en possession du trône, *ibid.*

865 de l'H. (1461 de J. C.) Abousaïd Khoschkadam, installé à la place d'Ahmed, mourut, après un régne de 6 ans et demi, le 10 Rabié I de l'an 872 (9 Octobre 1467 de J. C.)

872 de l'H. (1467 de J. C.) Abousaïd Balbai, successeur de Khoschkadam, fut déposé le 7 de Dgioumadi I de la même année, (4 Décembre 1467.)

872 de l'H. (1467 de J. C.) Abousaïd Tamarboga, substitué à Balbai, fut, comme lui, déposé le 6 de Redgeb de la même année, (31 Janvier 1468.)

872 de l'H. (1468 de J. C.) Ascraf Kaitbai, donné pour successeur à Tamarboga, régna près de 29 ans. L'an de J. C. 1488 (de l'H. 893,) il fait passer des secours aux Circassiens contre un petit Prince d'Asie, nommé Alaeddoulet, qui, sous la protection des Ottomans, vouloit envahir leur pays, dont il avoit déjà conquis plusieurs places. On sait que les Mameluks étoient originaires de la Circassie qui fournissoit tous les ans de nouvelles recrues à l'Egypte. C'étoit une raison pour les Ottomans d'appuyer ce Prince, qui promettoit de rendre la Circassie, après l'avoir subjuguée, tributaire de la Porte. La victoire se déclara tantôt pour les Circassiens, tantôt pour leurs ennemis, dans les combats qu'ils se livrerent. L'année suivante, l'Empereur des Ottomans, Bajazet II, envoie une flotte nombreuse et fait marcher une puissante armée contre le Sultan d'Egypte. Celui-ci vient au devant des Turcs, et les ayant joints en Cilicie, leur livre une bataille qui dura deux jours, avec une perte considérable des deux côtés. Bajazet fait une paix simulée avec Kaitbai. Mais quelque tems après il va fondre, à la tête de ses troupes, sur la Circassie qu'il parcourt en conquérant, et d'où il emmene un nombre infini de captifs. Les Historiens Turcs mettent cette expédition en l'an 889 de l'H. Nous suivons les Auteurs Chrétiens qui la mettent cinq ans plus tard. Bajazet, avant de quitter la Circassie, ferme de fort châteaux les gorges des montagnes qui l'environnent, pour empêcher les émigrations des habitans. L'an 895 de l'H. Bajazet et Kaitbaï se disputent l'Aderbidgiane après la mort du Sultan Yacoub. La guerre qu'ils se firent dans ce pays dura l'espace de six ans, et finit à l'avantage des Turcs. Elle recommença l'année suivante en Circassie. Les conquêtes qu'y firent les Turcs et les désastres qui en furent les suites, causerent tant de chagrin au Sultan d'Egypte, qu'il en mourut le 22 de Dzoulcaada 901 (2 Août de l'an 1496 de J. C.)

901 de l'H. (1496 de J. C.) Abousaadat Mohammed, successeur de Kaitbaï, fut déposé au bout de quelques mois.

901 de l'H. (1496 de J. C.) Kansou Khamsmiah ne régna que peu de jours.

901 de l'H. (1496 de J. C.) Aboussaadat Mohammed remonta sur le trône après Khamsmiah. Il mourut l'an 904 (1498 de J. C.)

904 de l'H. (1498 de J. C.) Abousaïd Kansou, installé le 16 de Rabié I, mourut le 29 Dzoulcaada de la même année (8 Juillet 1499.)

904 de l'H. (1498 de J. C.) Aboul Nasr Dgianbalath, successeur de Kansou, fut déposé le 18 de Dgioumadi II de l'an 906 (9 Janvier 1501.)

906 de l'H. (1501 de J. C.) Séifeddin Toumanbai, substitué à Dgianbalath, fut déposé sur la fin de Ramadhan (Avril) et tué au mois de Dzoulcaada (Juin de la même année.)

906 de l'H. (1501 de J. C.) Kansou Algouri, nommé par nos Historiens, Campson Gouri, monta sur le trône après la mort de Toumanbai. Il gouverna avec une prudence admirable, fut l'arbitre de l'Orient, et balança la puissance de deux grands Monarques, Sélim I, Empereur des Turcs, et Ismaël, Sophi de Perse. Mais la perfidie à la fin triompha de sa valeur. L'an 922 de l'H. (1516 de J. C.) Sélim lui ayant déclaré la guerre, gagna sur lui, près d'Alep, une grande bataille, où Kansou, trahi par deux de ses Généraux, périt (le 24 Août) après avoir tué 40 hommes de sa main. Cette victoire de Sélim fut suivie de la conquête de presque toute la Syrie.

922 de l'H. (1516 de J. C.) Toumambaï, appellé par nos Historiens Tomonbey, fut élu par les Mameluks pour succéder au Sultan Kansou Algouri. L'an 923, le 1 de Mouharram, (24 Janvier 1517 de J. C.) il perdit à Rodanie, près du Kaire, une grande bataille contre les troupes Ottomanes. Après cet échec, il se sauva en Arabie, d'où il revint en diligence au Kaire. Les ennemis étant entrés d'assaut dans cette capitale, il se défendit au milieu de la place durant 6 jours, au bout desquels il fut obligé de se retirer. Il retourne ensuite à l'ennemi, auquel il livre un nouveau combat avec un succès aussi malheureux, malgré son extrême bravoure. Réduit encore à prendre la fuite, il est atteint par ceux qui le poursuivoient, pris et amené à Sélim, qui le fait pendre à une des portes du Kaire le 1 de Rabié I 923 (23 Avril de l'an de J. C. 1517.) Ainsi finit le Royaume d'Egypte, qui devint une Province de l'Empire Ottoman.



CHRONOLOGIE HISTORIQUE DES EMPEREURS OTTOMANS.

» Après que les Sultans Seldgioucides, dit M. de Guignes, eurent été entièrement détruits par les Mogols, leur Empire se trouva divisé en différentes petites Principautés, & quantité d'Emirs Seldgioucides & Turkomans, qui étoient établis dans l'Asie Mineure, se rendirent Souverains chacun dans leur Province. Ils s'étoient d'abord retirés dans les montagnes, pendant que les Mogols étoient maîtres des plaines. Toutes ces petites Principautés sont au nombre de onze. Une étoit possédée par l'Emir Thaman, ou Athman, ancêtre des Turcs Othmanides, (ou Othmans.) Tout ce qui précede le régne de ce Prince, dans les Historiens Turcs, ne contient que des fables inventées pour relever la gloire de cette famille. Othman & Orkan ne furent que de simples Emirs Seldgioucides, qui profiterent du malheur de leurs Maîtres. Ils soumirent dans la suite plusieurs Emirs de leurs voisins; & sous les Princes postérieurs, ces Turcs se rendirent maîtres de l'Asie Mineure entiere... Les conquêtes, que ces Princes firent ensuite sur les Chrétiens & sur les Musulmans, rendirent cet Empire un des plus puissans de l'Asie. Ils tiennent à présent leur Cour à Constantinople ». Telle est l'origine la plus certaine de la Monarchie des Ottomans.

I. OTHMAN.

L'an 698 de l'Hégire (1299 de J. C.) Othman, ou Athman, communément appellé Ottoman, fils, à ce qu'on prétend, d'Ortogrul, étoit, comme on l'a dit, l'un des Emirs de Gaiatheddin Masoud, dernier Sultan d'Iconium. Voyant cette Monarchie détruite, il forma le projet d'en élever une nouvelle sur ses ruines. Plusieurs Emirs se joignirent à lui; il en soumit d'autres par la force des armes. Il enleva aux Grecs & aux Tartares plusieurs villes, dont la plus considérable est celle d'Iconium, qu'il prit sur les derniers. Enfin il couronna ses conquêtes par celle de Pruse, ou Burse en Bithynie, dont son fils Orkan se rendit maître après un long siége l'an de l'H. 726. Il étoit convenu par la capitulation que les habitans devoient sortir de la place avec tous leurs effets. Mais Orkan, par une perfidie adroite, commença par retenir les enfans, disant qu'il n'étoit pas juste de les enlever à leur patrie sans prendre leur consentement; & que, jusqu'à ce qu'ils fussent en âge de pouvoir le donner, ils resteroient dans la ville. Par une semblable raison, il retint ensuite les effets comme un héritage dont on ne pouvoit les priver; ce qui fit qu'aucun des habitans ne voulut s'expatrier. Othman étoit alors malade. Il mourut le 10 de Ramadhan de la même année (10 Août de l'an de J. C. 1326), à l'âge de 69 ans. (*Hist. Univers.*) Othman ne prit jamais le titre d'Empereur ni de Sultan, & se contenta de celui d'Emir. Mais son gouvernement n'en fut pas moins despotique. Il avoit su persuader à ses sujets que l'autorité du Souverain doit être absolue, parce qu'il est, disoit-il, l'image de la divinité qui ne peut être bornée dans ses decrets. Quelque heureux & quelque rapide qu'ait été le succès de ses armes, il vit s'élever à côté de lui une puissance qui contrebalança la sienne, & qu'il n'osa point attaquer par respect pour la loi qui défend aux Musulmans de faire la guerre à leurs freres. Cette puissance fut celle de Karaman, Chef des Turcomans, déjà établis en Asie avant lui. Ce Prince, voyant la Dynastie des Seldgioucides éteinte, s'empara de la Cappadoce, avec d'autres pays voisins, & y forma un Etat considérable, qui subsista pendant près de trois siécles. Ottoman fut un Souverain si bienfaisant envers ses peuples, qu'encore aujourd'hui à l'avénement des Sultans au trône, les Turcs leur souhaitent la bonté d'Ottoman.

II. ORKAN.

726 de l'H. (1326 de J. C.) Orkan, fils d'Ottoman, lui succéda. Il prit le titre de Sultan, & établit sa résidence à Pruse. Ce Prince, à la faveur de la mésintelligence qui régnoit parmi les Grecs, recula considérablement les bornes de l'Etat que son pere avoit fondé. L'an 727 de l'H., il se rendit maître de Nicomédie, que le Gouverneur Calojean abandonna lâchement à son approche. L'an 733 (de J. C. 1333), il prit Nicée par composition, au bout d'un siége, aussi sanglant qu'opiniâtre, après avoir battu l'Empereur Andronic le jeune. Orkan eut d'étroites liaisons avec l'Empereur Jean Cantacuzene, qu'il défendit contre ses rivaux, & dont il épousa la fille Théodora. Mais il trompa son beau-pere en différentes occasions, & lui fit payer cher les secours qu'il lui donna. L'an 760 (1359 de J. C.), Soliman, son fils, passe l'Hellespont sur des radeaux, prend Gallipoli, la clef de l'Europe, & pénetre fort avant dans la Thrace. L'année suivante, ce jeune Prince, poursuivant ses conquêtes en Europe, aidé de son frere Amurath, meurt d'une chûte de cheval. Orkan fut si sensible à cette perte, qu'elle lui causa la mort à lui-même, 2 mois après celle de son fils, l'an de l'H. 761 (de J. C. 1360), dans la 35e année de son régne, & la 70e de son âge. (*Hist. Univers.*) La fourberie & la violence firent toute la politique d'Orkan. Il dépouilla plusieurs Emirs de Natolie sous divers prétextes; il ne garda les traités avec les Chrétiens qu'autant que ses intérêts le demanderent; il usa de ses victoires avec une cruauté qui lui assujettit d'avance les places qu'il menaçoit par la terreur qu'elle leur inspira. Il faut dire néanmoins, à la louange

d'Orkan, qu'il établit dans son Etat plus d'ordre qu'on n'en devoit attendre d'un Prince injuste & cruel. Ce fut lui qui institua dans chaque ville un Cadi : Juge qui devoit répondre au Pacha, ou Gouverneur de la province. Il assigna une solde journaliere aux troupes accoutumées jusqu'alors à ne vivre que de pillages, & donna à chaque corps militaire un uniforme. Il fonda des Hôpitaux, bâtit des Mosquées, favorisa les Lettres, & érigea des Colléges pour les cultiver. C'est à lui qu'on doit rapporter l'institution de la fameuse Milice des Janissaires, que son fils Amurath, à qui on l'attribue ordinairement, ne fit que perfectionner. Orkan retenoit un grand nombre de Chrétiens dans les fers. Il choisit entre eux les jeunes gens les mieux faits, dont il composa différentes classes, sous des Capitaines expérimentés, pour les former au métier des armes. Amurath, son fils, qui en eut le commandement général, s'en servit utilement contre les Chrétiens eux-mêmes. (*Anecd. Orient.*)

III. AMURATH I.

761 de l'H. (1360 de J. C.) AMURATH, ou MORAD, nommé par les Occidentaux LAMORABAQUIN, fils d'Orkan, devint son successeur à l'âge de 41 ans. Après s'être rendu maître d'Ancyre & de plusieurs Châteaux voisins, il envoie Schabin, son Grand-Visir, en Thrace, pour achever la conquête de cette province. Andrinople, après une longue & vigoureuse résistance, est prise par stratagême & saccagée: d'autres places des mêmes quartiers se rendent presque sans résistance. Froissart raconte, d'après le Roi d'Arménie qu'il avoit vu en France, qu'Amurath, se proposant de faire la conquête de la Servie, envoya des Ambassadeurs au Despote de ce pays avec un mulet chargé d'un sac de millet, voulant lui faire savoir par là qu'il feroit entrer sur ses terres une armée aussi nombreuse que les grains de millet qui étoient dans ce sac. Le Despote, ayant demandé trois jours aux Ambassadeurs pour leur répondre, fit jeûner pendant ce tems toute la volaille de sa basse-cour; & le 3e jour, il fit verser devant elle le sac de millet qui, en moins d'une demi-heure, fut avalé. Alors, adressant la parole aux Ambassadeurs qui étoient présens : *Beaux Seigneurs*, leur dit-il, *avez vous veu comment le millet, que vous m'avez apporté de par votre maistre en moy menaçant, est devoré & mis au neant par celle poulaille? & encore en mangeroient-ils bien plus largement, s'ils en avoient.... L'Amorabaquin* (c'est ainsi qu'il appelle Amurath) *me mande que si je n'obeis à luy, il mettra dedans ma terre gens d'armes sans nombre. Si dites luy, de par moy, que je les attendray; mais il ne n'y en faura ja tant veoir qu'ils ne soyent tous devorés, comme le millet a esté devoré par ceste poulaille.* Et de fait, Amurath ayant envoyé une armée de 60 mille hommes en Servie, le Despote trouva moyen d'en enfermer l'avant-garde dans une embuscade où elle fut taillée en pieces. *Bien en y avoient aucuns qui se cuydoient sauver: mais non firent; car ils furent chassés & versés par terre tous morts, n'oncques un tout seul ne s'en sauva. Or retournerent ceux de l'arriere-garde devers l'Amorabaquin, & luy conterent le grand meschef qui estoit avenu à ses gens.* Voilà ce que le Roi d'Arménie racontoit à la Cour de France. Si l'anecdote est vraie, il faut ajouter qu'Amurath prit bien sa revanche dans la suite; car, l'an 791 de l'H., étant passé en Europe, il livra bataille, dans la plaine de Cassovie, à l'armée des Chrétiens, composée de Serviens, de Bulgares & de Hongrois, la mit en fuite, & fit prisonnier le Roi de Servie, nommé Lazare. Il ne jouit pas, à la vérité, du fruit de sa victoire; car après l'action, comme il visitoit le champ de bataille, un soldat Triballien, qui se mouroit, ranimant ses forces à la vue de cet ennemi, lui porta un coup de dague, dont il mourut le même jour, au commencement de Ramadhan, selon M. de Guignes (Août, ou Septembre de l'an de J. C. 1389), dans la 30e année de son régne, & la 71e de son âge. (*Hist. Univers.*) Les Annales Turques mettent la mort d'Amurath en 783, (de J. C. 1381.) Amurath I réunissoit des qualités opposées, qui rarement se trouvent rassemblées dans la même personne. Il avoit une force prodigieuse & des maladies violentes; il fut également doux & cruel, insatiable du sang humain & avare de celui de ses sujets; il inspira de la terreur & se fit des amis; il vieillit & conserva son agilité jusqu'à la fin de ses jours. Ce fut lui qui créa la charge de Cadilesker, ou Juge d'armée, pour connoître de toutes les affaires qui concernent les troupes en paix comme en guerre & maintenir la discipline dans toute sa vigueur. Pour s'attacher ses soldats, Amurath distribua aux principaux d'entre eux des terres conquises, à la charge de fournir un cheval & des soldats à proportion de la valeur du fonds; en quoi il a été imité par ses successeurs. Ces bénéfices militaires, appellés Timars, sont tellement dans la main du Prince, qu'un Timariot craint de perdre l'héritage qu'il tient de son pere, ou du Sultan, comme il craindroit de perdre une paie journaliere, que le moindre mécontement ou caprice pourroit lui faire ôter.

IV. BAJAZET I.

791 de l'H. (1389 de J. C.) BAJAZET, ou BAYEZID, 2e fils d'Amurath, fut substitué à son pere le même jour que ce Prince mourut. On le surnomma par la suite ILDERIM, ou l'Eclair, à cause de la rapidité de ses conquêtes. Le premier exercice, qu'il fit du pouvoir souverain, fut de faire étrangler, par le conseil des Grands, Jacoub, son frere cadet, qui vouloit soulever l'armée contre lui. Affermi sur le trône par ce parricide, Bajazet ne pensa qu'à étendre de plus en plus les vastes domaines que son pere lui avoit laissés. Il attaqua indifféremment les Princes Chrétiens & les Princes Musulmans, dont les Etats pouvoient entrer dans l'arrondissement des siens. Sa premiere expédition fut contre Jerman Ogli, Prince de Phrygie, dont il avoit épousé la fille. Etant entré subitement dans ce pays, il le soumit entiérement dans l'espace de deux mois. Il passa, l'année suivante, en Europe, pour faire la guerre à Etienne, Prince de Moldavie, qui, deux ans auparavant, avoit battu les Généraux d'Amurath. Etienne vint au devant de lui; & le combat s'étant engagé, il fut d'abord obligé de fuir : mais ranimé par les reproches de sa mere, il revint à la charge, & fit un grand carnage des Turcs. Bajazet étoit alors maître de la Valaquie. Apprenant que ce pays est dévasté par Sigismond, Roi de Hongrie, il envoie des troupes, l'an 795 (de J. C. 1393), contre lui. L'armée Hongroise est taillée en pieces près de Nicopoli en Bulgarie. L'an 798, le 24 de Dzouledgé (28 Sept. de l'an de J. C. 1396), nouvelle victoire de ce Prince sur les Chrétiens, près de la même ville. Le combat fut terrible; & la fleur de la

Noblesse Françoise, conduite par le Connétable de France, Philippe d'Artois, & Jean, Comte de Nevers, y fut moissonnée. Du reste, la perte des vainqueurs fut dix fois plus grande que celle des vaincus. Bajazet, apprenant que les Chrétiens avoient égorgé leurs prisonniers, fit égorger les siens, en présence du Comte de Nevers, qu'il n'épargna que par bravade, & en l'exhortant à prendre sa revanche. Les Annales Turques placent cet événement en 790 (1388.) Leunclavius le met en l'an de J. C. 1393. Mais il paroît confondre cette seconde bataille de Nicopoli avec la premiere. (*Voy.* Sigismond, Roi de Hongrie.) Enflé de ces avantages, l'insatiable Bajazet porte ses vues sur Constantinople, où déjà il avoit acquis une assez grande autorité. Pour les faire réussir, il s'abouche avec Jean Paléologue, qui disputoit le trône à l'Empereur Manuel, son oncle, & s'engage à le rendre maître de cette capitale, sous la promesse que celui-ci fait de l'échanger avec lui contre la Morée. En conséquence le Sultan lui envoie un corps de dix mille hommes, avec lequel il va bloquer Constantinople. Manuel, aimant mieux voir crouler le trône Impérial sous un autre que sous lui, le cede à son neveu, & se retire. Bajazet somme alors le nouvel Empereur de tenir sa parole; & sur son refus, il se dispose à l'y contraindre par la force. C'en étoit fait pour lors de l'Empire Grec, si la Providence n'eût opposé dans le même tems à Bajazet un conquérant aussi redoutable que lui. Nous parlons du fameux Tamerlan. Sollicité par les Emirs que le Sultan avoit dépossédés, il l'envoie sommer de les rétablir. L'Ambassade est reçue avec une hauteur qui devient une déclaration de guerre. Tamerlan part & entre, le 1 de Mouharam (22 Août de J. C. 1400) dans l'Asie Mineure, à la tête d'une armée prodigieuse. Il prend, après 18 jours de siége, la ville de Shiouas, ou de Sébaste, que Bajazet venoit d'emporter. Le Prince Ottoman lui fait demander la paix. Tamerlan y consent, mais à des conditions que Bajazet rejette. (La principale étoit qu'il rétabliroit les Princes Musulmans dans les Etats dont il les avoit dépouillés.) L'an 804, le 29 de Dzoulcaada (30 Juin 1402 de J. C.) bataille furieuse, près d'Ancyre, ou Angoury, entre ces deux conquérans. Elle dura trois jours. Bajazet, après avoir fait des prodiges de valeur, est pris en fuyant, & amené à Tamerlan, qui le reçoit avec distinction, le comble de caresses, malgré la fierté insultante de ses discours, & lui rend, à la liberté près, tout ce qu'exigeoit sa dignité. Il continua d'en user de même, suivant les Historiens les plus accrédités, envers son illustre prisonnier, jusqu'à la mort de celui-ci, arrivée le 14 de Schaban de l'an 805 (9 Mars de J. C. 1403.) Il faut donc mettre au rang des fables renouvellées, d'après les Grecs & quelques Ecrivains Turcs, cette cage de fer, où l'on dit que Bajazet fut renfermé par ordre de Tamerlan, ainsi que la mort violente qu'on prétend qu'il s'y donna. (*Voy.* Tamerlan, p. 492.) Il avoit régné 14 ans & 3 mois, & vécu 58 ans. Malgré sa passion pour la guerre, Bajazet ne négligea pas les travaux de la paix. Outre la ville de Guizelhissar qu'il bâtit vis-à-vis de Constantinople pour fermer aux Empereurs Grecs l'entrée de l'Asie, il orna presque toutes les grandes villes de son Empire de Mosquées, d'Ecoles publiques, d'Hôpitaux, enfin de toutes les fondations utiles au peuple, faites pour immortaliser la magnificence d'un Monarque. (M. l'Ab. Mignot, *Hist. des Turcs.*)

V. SOLIMAN I.

805 de l'H. (de J. C. 1402.) SOLIMAN I, appellé MUSULMAN par les Tartares, & CALEPIN, ou CÉLÉBIN, par les Chrétiens, fils de Bajazet, s'étant sauvé de la bataille d'Ancyre, fut proclamé Sultan à Andrinople par le petit nombre des troupes Ottomanes, qui étoient restées en Europe. Musa, son frere, que Tamerlan, après l'avoir fait prisonnier, avoit non seulement remis en liberté, mais encore décoré du titre Impérial, prétendit en exercer les droits, & établit son siége à Pruse. Guerre entre les deux freres. Musa, poursuivi par Soliman, est obligé d'aller chercher une retraite chez les Valaques, dont il est bien accueilli. Soliman, pour n'avoir pas à combattre à la fois les Tartares & les Grecs, s'accorde, suivant Ducas, avec l'Empereur Manuel, en lui cédant toutes les conquêtes de son pere en Europe, à la réserve de la Thrace & de quelques autres provinces voisines. Il porta, depuis, ses armes en Asie, dont il recouvra la meilleure partie du vivant même de Tamerlan. La prospérité le précipita dans la débauche. Musa, son frére, en prit occasion de recommencer la guerre. Obligé de se sauver d'Andrinople, où Musa étoit venu le surprendre, Soliman est tué sur la route de Constantinople, l'an 1410 de J. C., par trois assassins, qui porterent son corps à Musa dans l'espoir d'une grande récompense. Ils se tromperent; Musa les fit brûler vifs, & rendit au cadavre de son frere tous les honneurs dus à un Empereur Ottoman. Son régne dura 7 ans & 10 mois. (M. de Guignes & *Hist. Univ.*)

VI. MUSA CHÉLÉBI.

813 de l'H. (de J. C. 1410.) MUSA, ou MOYSE, surnommé CHÉLÉBI, fils de Bajazet, fut reconnu Sultan par toute l'armée de l'Europe après la mort de Soliman. Il partagea l'Empire avec son frere Mahomet, que l'armée d'Asie avoit aussi proclamé Sultan. L'an 815 (de J. C. 1412), il remporta sur l'Empereur Sigismond une victoire si complete près de Sémendria, qu'à peine échappa-t-il un seul homme pour porter la nouvelle de ce désastre. La même année, Ornus-Beg, l'un de ses Généraux, & Kirkan Mouliak, son Visir, voyant qu'il se livroit à la débauche, invitent Mahomet à se rendre maître de tout l'Empire. Bataille entre les deux freres. Musa, trahi par les siens, la perd & se sauve en Servie. L'année suivante (de J. C. 1413), Musa, de retour à Andrinople, est attaqué de nouveau par son frere : il prend la fuite; mais un cavalier l'atteint, & le mene à Mahomet, qui le fait mourir sur le champ, après un régne de 3 ans & demi. Tel est en substance le récit des Ecrivains Turcs : les Historiens Grecs racontent les choses autrement; mais on doit, ce semble, la préférence aux premiers. Les Historiens Turcs ne comptent ni Soliman ni Musa parmi les Empereurs, parce que ni l'un ni l'autre n'a régné sur tous les Etats qui avoient appartenu à Bajazet.

VII. MAHOMET I.

816 de l'H. (de J. C. 1413.) MAHOMET, 3e fils de Bajazet, fut proclamé Sultan, ou Empereur, de tous les Ottomans, immédiatement après la mort de Musa. Il étoit âgé pour lors de 39 ans. Mahomet se fit respecter de tous ses voisins, & vécut en paix avec l'Empereur Manuel. Il rendit à celui-ci les places du Pont-Euxin, de la Propontide & de la Thessalie, que

ses prédécesseurs lui avoient enlevées. L'an 820 (de J. C. 1418), Mustapha, le plus jeune des fils de Bajazet, paroît en Valaquie, où il forme un parti pour détrôner Mahomet. Etant passé de là en Thessalie avec des forces considérables, il y est poursuivi par le Sultan qui l'oblige de se renfermer dans Thessalonique, ville appartenante à l'Empereur Manuel. Mahomet demanda que le rébelle lui fût livré; mais l'Empereur s'en excusa, & l'on convint qu'il le retiendroit prisonnier jusqu'à la mort du Sultan. Les Historiens Turcs prétendent que Mustapha étoit un imposteur, disant que celui dont il prenoit le nom & les qualités fut tué à la bataille d'Ancyre; Ducas le donne pour un vrai fils de Bajazet, & les Auteurs de l'Histoire Universelle pensent de même. L'an 824 (de J. C. 1421), Mahomet porta la guerre chez les Valaques, pour les punir d'avoir reconnu Mustapha. Il mourut d'un flux de sang, en revenant de cette expédition, à l'âge de 47 ans, après avoir régné 8 ans & 10 mois. Par sa prudence & sa valeur, il avoit rétabli l'Empire Ottoman, ébranlé par de longues guerres civiles.

VIII. AMURATH II.

824 de l'H. (1421 de J. C.) Amurath, fils aîné de Mahomet, fut reconnu pour son successeur, 40 jours après sa mort, à l'âge de 18 ans. Pendant cet intervalle, la Justice se rendit au nom de Mahomet, comme s'il eût été vivant. Le premier soin d'Amurath fut de faire inhumer son pere dans la Mosquée de Pruse, qu'il avoit fondée. Mustapha, son oncle, sorti de sa prison, se mit en devoir de lui disputer l'Empire avec le secours des Grecs. Gallipoli fut sa premiere conquête. Il se rendit maître ensuite d'Andrinople & de presque toute la Turquie Européenne, après avoir débauché l'armée qu'Amurath avoit envoyée contre lui. Démétrius Lascaris, que l'Empereur Manuel lui avoit donné pour Général, le somme alors de rendre Gallipoli à l'Empire Grec, comme il s'y étoit engagé. Il le refuse; & Lascaris, indigné de sa mauvaise foi, se retire avec ses troupes. Ses autres Généraux, voyant qu'il se livre à la mollesse, l'abandonnent de même. Obligé de fuir, il est poursuivi, & tombe entre les mains d'Amurath, qui le fait pendre. L'an 825 de l'H., Amurath, pour se venger du secours que les Grecs avoient donné à son oncle, va ravager, avec une armée de 150 mille hommes, la Thrace, la Thessalie & la Macédoine. Mais pendant qu'il est occupé à cette expédition, l'Empereur Manuel persuade par Lettres un certain Hélias, Gouverneur de Chélébi-Mustapha, frere d'Amurath, de mettre sur le trône ce jeune Prince, qui n'avoit que 9 ans, & de régner sous son nom. La ville de Nicée se laisse gagner, & reçoit l'usurpateur. Amurath, à cette nouvelle, revole en Asie. Sa présence fait rentrer Nicée dans le devoir; les conjurés sont arrêtés, & mis à mort impitoyablement. Amurath n'épargne ni Mustapha ni ses autres freres, qu'il fait étrangler en sa présence. Délivré de cette guerre intestine, Amurath tourne ses armes contre les Chrétiens. L'an 1429 de J. C., il prend sur les Vénitiens, au mois d'Avril, la ville de Thessalonique, que les Grecs leur avoient cédée. Il y eut moins de carnage dans cette ville qu'on n'en voit ordinairement dans une place emportée d'assaut, parce qu'Amurath avoit abandonné à ses soldats tous les esclaves qu'ils y feroient. L'an 1435 de J. C., une intrigue du Serrail détermine Amurath à déclarer la guerre au Despote de Servie, dont il avoit épousé la sœur. Sememdrie, capitale de cet Etat, tombe sous les loix du Sultan après un vigoureux siége. Le Despote fuit à la Cour de Ladislas, Roi de Pologne & de Hongrie, & se hâte de mettre l'importante place de Belgrade sous la protection des Hongrois. Assiégée bientôt après par Amurath, elle est défendue par Jean Corvin Huniade, Vaivode de Transylvanie, avec tant de valeur & d'habileté, qu'au bout de six mois, les Turcs sont obligés de se retirer. Ce fut à ce siége qu'ils éprouverent, pour la premiere fois, l'effet du canon, qui leur causa beaucoup de surprise & d'effroi. Huniade remporte encore sur eux, dans le cours de cette année & des suivantes, d'autres avantages si considérables, qu'Amurath est obligé de conclure avec la Hongrie, l'an de J. C. 1444, une tréve de 10 ans (Sponde); mais elle est presque aussitôt violée par les Chrétiens. Amurath, irrité de cette perfidie, va chercher le Roi Ladislas à Varne, où il étoit campé, & lui livre bataille le 10 Novembre de J. C. 1444. La victoire demeure long-tems incertaine; mais Ladislas ayant été tué dans la mêlée, elle se déclare pour les Turcs. On ne fit aucun prisonnier, parce que les vainqueurs ne firent aucun quartier, soit qu'on mît bas les armes ou non. La tête de Ladislas fut apportée au Sultan qui, dès le lendemain de la bataille, fit élever sur la place une pyramide, chargée d'inscriptions fastueuses, à côté d'un trophée, composé des armes des vaincus. L'an 1445 de J. C., Amurath, par un caprice qu'on a peine à concevoir, remet les rênes du gouvernement à son fils Mahomet, qu'il fait proclamer Sultan à l'âge de 15 ans; après quoi il se retire à Magnesie, pour s'y livrer entiérement au plaisir. Mahomet choisit Andrinople pour le Siége de son Empire. Mais ses Ministres, abusant de sa jeunesse, & ses troupes le méprisant, plongerent l'Etat dans la plus grande confusion, les uns par leurs rapines, les autres par leur licence. Quatre mois s'étoient à peine écoulés depuis l'abdication d'Amurath, qu'il remonte sur le trône pour remédier au désordre, & oblige son fils d'en descendre. L'an 851 (de J. C. 1447), Amurath marche en Albanie pour réduire le célebre George Castriot, autrement dit Scanderberg: c'étoit un éleve des Turcs, qui étoit rentré dans ce pays, dont le Sultan avoit dépouillé Jean Castriot, son pere. Une armée de cent mille hommes assiége Croye, sa capitale. Quatre mille hommes de garnison, que Scanderberg y avoit mis, suffisent pour repousser les assiégeans; tandis que ce Héros, avec une armée de 40 mille hommes soudoyés par les Vénitiens, harcele continuellement celle des Turcs. Amurath est obligé de se retirer: il revient l'année suivante, & essuie les mêmes affronts. L'an 855 de l'H., le 7 de Mouharram (9 Février de l'an de J. C. 1451), Amurath meurt près d'Andrinople à l'âge de 49 ans, après un régne de 30 ans, 6 mois & 8 jours.

IX. MAHOMET II.

855 de l'H. (1451 de J. C.) Mahomet II, fils d'Amurath II, fut proclamé Sultan une 2e fois, trois jours après la mort de son pere, à l'âge de 20 ans. Ce Prince, la terreur de l'Europe, renversa deux Empires, conquit douze Royaumes, & prit sur les Chrétiens plus de 200 villes. Il avoit reçu de la nature d'excellentes qualités, un corps robuste, un esprit vif, fécond en ressources & propre aux sciences; mais jamais Prince ne manqua plus des qualités qui

font l'honnête homme. Il n'avoit ni foi ni loi, comptoit la probité pour rien, & se moquoit de toutes les Religions, sans excepter celle de son Prophete. L'an de l'H. 857, le 22 de Rabié I (2 Avril 1453 de J. C.), il met le siége avec une armée de 300 mille hommes devant Constantinople, qu'il emporte d'assaut le 20 de Dgioumadi I (29 Mai), après 58 jours de tranchée ouverte. On a parlé ci-devant (*Voy.* les Empereurs Grecs) de l'expédient qu'il imagina pour faire entrer ses vaisseaux dans le port de cette ville, fermé par une double chaîne de fer. Malgré le succès de cette entreprise étonnante, il fut plusieurs fois sur le point de lever honteusement le siége, tant il étoit rebuté de la vigoureuse résistance des assiégés, & de la diligence avec laquelle ils réparoient dans la nuit les bréches qu'il avoit faites durant le jour à leurs murs. Enfin, par un dernier effort de rage & de cruauté, il prit le parti de faire un pont des corps de ses propres soldats. La derniere attaque commença par les plus foibles & les plus timides, qu'on contraignoit à coups de bâton & de cimeterre d'aller à une mort certaine; & lorsque les fossés furent comblés des cadavres de ces malheureux, il fit sonner la charge & fit avancer ses meilleures troupes. Les Chrétiens, fatigués du carnage, ne purent tenir long-tems contre leurs efforts; & la mort de l'Empereur Grec, qui se fit tuer en affrontant le danger, acheva de les déconcerter. Le combat ayant alors cessé, la ville fut en un instant remplie de Turcs. Les soldats effrenés pillent, violent, massacrent & continuent ces horreurs pendant trois jours. Enfin Mahomet arrive, & fait cesser le carnage. Il rend même aux prisonniers la liberté, & fait faire à l'Empereur des obséques dignes de son rang. Il accorde aux vaincus le libre exercice de leur Religion, donne l'investiture à leur Patriarche suivant l'ancienne coutume des Empereurs Grecs, & lui assigne l'Eglise des douze Apôtres à la place de celle de Sainte-Sophie, qu'il convertit en Mosquée. Enflé de cette conquête, il envoie ses troupes victorieuses dans la Thrace & la Macédoine, où elles n'éprouverent presque aucune résistance. En moins d'une année, plus de quarante places fortes de ces deux provinces subissent le joug. De là elles passent en Albanie, où elles n'ont pas le même succès. Scanderberg les arrête, & les défait en plusieurs rencontres. L'an de J. C. 1456, Mahomet vient assiéger Belgrade au mois de Juillet. Huniade vole au secours de la place, bat la flotte du Sultan avec la sienne sur le Danube, débarque ses troupes dans la ville, & force Mahomet, le 22 du même mois de Juillet (& non le 6 Août), de lever le siége, après avoir perdu 40 mille hommes. Huniade meurt le 10 Septembre suivant. Mahomet, en apprenant cette nouvelle, se plaint de n'avoir plus de tête assez célebre sur laquelle il puisse venger l'affront qu'il a reçu devant Belgrade. L'an 1458 de J. C., Mahomet fait de grands progrès dans la Morée, prend Corinthe, Athenes, & rend tout le pays tributaire. L'an 1461 de J. C., il marche à la conquête de l'Empire de Trébisonde, que la Maison des Comnenes possédoit depuis l'an 1204. David Comnene, qui en jouissoit alors, rend la capitale après 30 jours de siége & à la veille d'essuyer un assaut. Le vainqueur l'emmene à Constantinople; & quelque tems après, le fait mourir avec ses enfans sur une accusation d'intelligence avec Uszum-Cassan, Souverain de Perse. L'an 1462, Mahomet s'empare de l'isle de Lesbos par la trahison de Lucio Cattilusa, Gouverneur de Mitylene, capitale de l'isle, qu'il fait étrangler, quelque tems après, sous un frivole prétexte. L'an 1464 de J. C., après la mort de Caraman Ogli, Prince de Caramanie, il profite de la division de ses enfans pour envahir cet Etat qu'ils se disputoient. L'an 1467 de J. C., le 17 Février, (12 de Redgeb de l'an 871 de l'H.), Scanderberg meurt âgé de 63 ans à Lisse, sur la côte de Dalmatie, avec la gloire de s'être toujours maintenu contre les Turcs, & d'avoir gagné sur eux jusqu'à 22 batailles, & tué de sa main près de deux mille Turcs, sans en avoir jamais reçu d'autre mal qu'une blessure légere. Sa force étoit si extraordinaire, que Mahomet, étonné des coups prodigieux qu'il portoit, lui fit demander son cimeterre, s'imaginant qu'il y avoit quelque chose de surnaturel. Mais il le renvoya bientôt, comme une arme inutile entre les mains de ses Généraux. Sur quoi Scanderberg lui fit dire qu'en lui envoyant son cimeterre, il avoit gardé le bras qui savoit s'en servir. Son fils Jean Castriot lui succéda; mais il n'eut pas les mêmes avantages. L'an 1469 de J. C., Mahomet, irrité des actes d'hostilité commis par une flotte Vénitienne contre les Turcs, fait vœu d'exterminer les Chrétiens. L'année suivante, il attaque l'isle de Négrepont, la plus grande de celles de la mer Egée, & forme le siége de Chalcis qui en étoit la capitale. Le Provéditeur Arezzo, qui la défendoit pour les Vénitiens, est contraint par la famine, après une vigoureuse résistance, de capituler. Il demande la vie sauve pour lui & pour les siens. Mahomet répond de la tête des Vénitiens sur la sienne. Mais dès qu'il est entré dans la place, il fait scier par le milieu du corps le Provéditeur & ses principaux Officiers, disant qu'il avoit garanti leurs têtes, mais non pas leurs flancs. Les succès de Mahomet excitent la jalousie de Uszum Cassan, conquérant de la Perse. S'étant allié avec les Vénitiens & les Rhodiens, il entre à main armée dans la Caramanie. Mustapha, fils du Sultan & Gouverneur de la province, gagne sur lui deux sanglantes batailles sous les yeux de son pere. Mahomet prend ombrage de la gloire de son fils, le ramene à Constantinople; & quelque tems après, il le fait étrangler pour avoir outragé la femme de son Visir qu'il lui avoit substitué pour continuer la guerre. Toujours avide de conquêtes, il envoie, l'an 1475 de J. C., son Général Soliman contre Etienne Vaivode de Moldavie. Etienne le reçoit sans s'effrayer, & lui taille en pieces une armée, dit-on, de 120 mille hommes. Mahomet répara ce revers l'année suivante, étant venu en personne avec toutes ses forces dans la Moldavie, qu'il dévasta sans éprouver de résistance. La même année, le Pacha Gyedik Ahmed enleve aux Génois la ville de Cuffah (l'ancienne Théodosie), capitale de la Tartarie Crimée, (l'ancienne Chersonese Taurique.) Il y trouva Mengeli Gieray, de la race des Princes du Kaptchak, qui, après avoir été long-tems en guerre avec son frere, s'étoit jetté entre les bras des Génois. Mahomet le nomma Khan de Crimée, & lui donna une armée pour se mettre en possession du pays. Mengeli monte sur le trône après avoir tué son frere dans une bataille. C'est le premier Khan des Tartares de Crimée de la création des Turcs. Sa postérité régne encore aujourd'hui dans ce pays; & c'est l'opinion des Turcs que la famille du Khan des Tartares succéderoit au trône de Constantinople, si la race Ottomane venoit à manquer de mâles. Après l'expédition de Crimée, Mahomet fondit sur l'Albanie avec une armée de

150 mille hommes, qui mit tout à feu & à sang. C'étoient les Vénitiens qui avoient la garde de ce pays, comme tuteurs de Jean Castriot. Croye, défendue par François Contarini, se rendit après un an de siége : Scutari (*Scodra*) fit encore une plus belle défense. Mahomet, après sept assauts, convertit le siége en blocus, & se retira. Mais enfin les Vénitiens se déterminerent à céder cette place aux Turcs par un traité de paix conclu l'an 1478. Mahomet dès lors méditoit une conquête qui devoit lui assurer la jouissance tranquille de toutes celles qu'il avoit faites. C'étoit celle de l'isle de Rhodes, possédée par les Chevaliers de S. Jean, ennemis irréconciliables des Turcs, dont ils étoient le plus terrible fléau. Après avoir préparé cette expédition en silence, il envoie, pour l'exécuter, le Pacha Paléologue Mischa, Grec renégat, avec 160 vaisseaux de haut bord & 100 mille hommes de débarquement. La flotte Ottomane arrive, le 23 Mai 1480, devant la capitale de l'isle, dont le siége est le même jour commencé. Rien n'est comparable aux efforts que firent les Turcs pour se rendre maîtres de la place, & à la brave résistance des Rhodiens, commandés par le Grand-Maître d'Aubusson, qui les obligerent enfin à lever le siége le 17 Août de la même année, & non de la suivante, comme le marque un Moderne. (*Voy.* les Grands-Maîtres de S. Jean de Jérusalem.) Quatre jours après (le 21 Août), le Pacha Gyedik Ahmed fait une descente sur les côtes de la Pouille, & s'empare de la ville d'Otrante; c'étoit la clef de l'Italie du côté du levant. Cette conquête fit trembler l'Europe & l'Italie en particulier. Heureusement pour les Chrétiens, un accès de colique enleva Mahomet dans une bourgade de Bithynie, le 5 Dgioumadi I de l'année suivante (2 Juillet 1481), dans la 53e année de son âge, suivant la plupart des Historiens Mahométans. Les Auteurs Chrétiens mettent sa mort le 3 Mai de la même année. Mais deux Ecrivains Turcs, contemporains de Mahomet, cités par M. de Fiennes, (*Journ. de Verd. Octob.* 1766, p. 285), avancent cet événement de 10 ans, & le placent au 9 de Redged 875 (1 Janvier 1471); ce qu'il est impossible de concilier avec la suite des évenemens de son régne. C'est depuis la conquête de Constantinople que la Cour Ottomane a pris le nom de Porte : dénomination dont la véritable raison n'est pas bien certaine.

X. BAJAZET II.

886 de l'H. (1481 de J. C.) BAJAZET II, surnommé LAMORABOQUIN par les Francs, fils aîné de Mahomet II, étoit en Egypte au retour d'un pélerinage de la Mecque, lorsqu'il apprit la mort de son pere. A cette nouvelle, il revole à Constantinople pour se mettre en possession du trône. Il avoit un frere, nommé Jem, ou Zem, par les Turcs, & Zizim par les Chrétiens, Prince ambitieux & intrigant, dont il ne pouvoit trop se hâter de prévenir les desseins. Zizim en effet gagna les troupes d'Asie, & vint à bout de se faire proclamer Empereur à Pruse. Guerre entre les deux freres. Zizim, battu par Ahmed Pacha, se retire en Egypte. Il revient l'année suivante, & leve une nouvelle armée, qui est encore mise en déroute. Alors il passe à Rhodes, d'où, après trois mois de séjour, il est envoyé par le Grand-Maître en France, où il le fait garder à vue par ses Chevaliers. L'an 1489 de J. C., livré aux Députés du Pape Innocent VIII, il est conduit à Rome. Dans le même tems, Bajazet faisoit la guerre en Syrie contre les Egyptiens, maîtres alors du pays. Après des succès variés, il fait la paix avec eux l'année suivante. L'an de J. C. 1495, l'infortuné Zizim est remis par le Pape Alexandre VI entre les mains des Officiers de Charles VIII, Roi de France. Il meurt subitement peu de jours après son départ de Rome. L'an de J. C. 1499, les Turcs, sollicités par Sforce, Duc de Milan, font une descente en Italie, & ravagent le Frioul. Cet acte d'hostilité fut suivi d'une guerre de cinq ans entre Venise & le Sultan. (*V.* les Doges de Venise.) L'an 1510 de J. C. ou environ, Bajazet fait étrangler Atsian, l'un de ses fils, pour une désobéissance que l'Histoire ne détaille pas. Mahomet, un autre de ses fils, lui étant devenu suspect à raison du grand desir qu'il marquoit de s'instruire, il le fait empoisonner secretement par un Secrétaire, & fait jetter ensuite l'assassin à la mer dans un sac de cuir. La même année, sortant de son Palais pour aller à la Mosquée, un fanatique lui porte un coup de poignard dans le sein, comme il se baissoit pour lui donner l'aumône qu'il demandoit. La blessure ne fut point mortelle. Mais depuis cet événement, tout ce qui n'est ni Membre du Divan, ni Officier du Serrail, n'approche jamais de l'Empereur des Turcs, que deux Chiaoux ne lui tiennent les bras. L'an de J. C. 1511, Bajazet, succombant aux douleurs de la goute, veut abdiquer en faveur d'Ahmed, son fils aîné. Sélim, son second fils, se révolte à cette occasion. Bataille entre le pere & le fils, donnée au mois de Dgioumadi II de l'an 917 de l'H. (Août ou Septembre de l'an de J. C. 1511.) Sélim la perd, & prend la fuite. Mais l'année suivante, il est rappellé par les Janissaires qu'il avoit gagnés. Bajazet alors prend le parti de lui remettre l'Empire. Il sort de Constantinople, le 18 de Séfer 918 de l'H. (5 Mai de J. C. 1512), pour se retirer à Didimotique sur l'Hebre en Thrace; mais il meurt sur la route, empoisonné, dit-on, par les mains d'un Médecin Juif. Bajazet fut un Prince voluptueux, foible, superstitieux & cruel. Les Persans profiterent de son indolence pour reculer leurs limites en resserrant celles de l'Empire Ottoman.

XI. SÉLIM I.

918 de l'H. (1512 de J. C.) SÉLIM I, second fils de Bajazet II, monte sur le trône par l'abdication forcée de son pere, à l'âge de 46 ans. Ahmed, son aîné, soutient ses droits les armes à la main. Il est pris dans un combat, & étranglé sur le champ. Sélim se défait, par la même voie, de son autre frere Korkud, homme paisible & ami des Lettres. L'an 920, (de J. C. 1514), il marche contre Ismaël, Roi de Perse, le bat le 26 Août dans la plaine de Chalderon, & lui enleve Tauris. La guerre continua entre ces deux Souverains jusqu'en 922 de l'H. (1516 de J. C.) Cette année, Sélim tourne ses armes contre Kansou, Sultan d'Egypte. Invité par les Gouverneurs de Damas & d'Alep, qui trahissoient leur Maître, il entre dans la Syrie, livre bataille aux Egyptiens, (le 24 Août), près d'Alep, & remporte une victoire long-tems disputée par Kansou, qui périt dans le combat. L'année suivante, il gagne, près du Kaire, une nouvelle bataille sur Toumonbai, successeur de Kansou. S'étant emparé de cette capitale, il fait rechercher tous les Mameluks; il s'en trouva 30 mille : l'impitoyable Sélim les fit égorger sur les bords du Nil. Une troisieme bataille, gagnée aux portes du Kaire le 1 Rabié II 923 (13 Avril 1517), le rend

maître de la personne de Toumonbai, qu'il fait pendre, & du Royaume d'Egypte, qui devint une province de l'Empire Ottoman. L'année suivante, il marche contre les Perses, & leur enleve plusieurs places. Sélim, enflé de ces succès, se proposoit de retourner en Perse & de détruire cette Monarchie, puis d'étendre ses conquêtes en Europe. Mais la mort fit échouer ces ambitieux projets. Il termina ses jours, à l'âge de 54 ans, dans le village de Shuastdy, sur la route d'Andrinople, dans l'endroit même où il avoit livré bataille à son pere, le 9 de Schoual 926, (22 Sept. de l'an de J. C. 1520.) Ce Prince avoit du talent & du goût pour les Lettres: il étoit courageux, sobre, infatigable & libéral; mais il n'en fut pas moins un mauvais fils, un mauvais frere & un vainqueur inhumain.

XII. SOLIMAN II.

926 de l'H. (1520 de J. C.) SOLIMAN II, fils unique de Sélim, monta sur le trône après la mort de son pere. Au commencement de son régne, il eut à dompter Gazeli-Beg, Gouverneur de Damas, qui vouloit s'ériger en Souverain. Le Pacha Ferhad, envoyé contre ce rébelle, triomphe de lui le 27 Séfer de l'an 927, & met fin par sa mort à la rébellion. Les troubles de Syrie assoupis, Soliman tourna ses armes contre les Chrétiens. Belgrade étoit leur boulevard, & Mahomet II avoit échoué devant cette place avec 400 mille hommes. Soliman la fit assiéger par ses Généraux, & l'emporta lui-même en personne, le 5 de Ramadhan 927, (9 Août 1521 de J. C.), après environ six semaines de siége. Les Historiens Chrétiens mettent la prise de cette ville au 20 Août 1521. Soliman courut ensuite tout le pays, dont il fit un théâtre de guerre. L'an 928 de l'H., dans les premiers jours de Redgeb (fin de Mai 1522) il envoie une nombreuse flotte, commandée par le Visir Mustapha, pour attaquer l'isle de Rhodes: il arrive lui-même devant la place le 5 de Schoual, (le 28 Août.) Elle est obligée de capituler, après cinq mois & demi de siége, le 3 de Séfer de l'année suivante, (22 Décembre 1522.) Soliman y fit son entrée le jour de Noël. (*V.* Phil. de Villiers l'Isle Adam, *parmi les Gr. MM. de l'Ordre de S. Jean de Jérus.*) L'an 931 (1525), Soliman dispense les François établis dans ses Etats du tribut qu'il avoit imposé à tous ses autres sujets Chrétiens, pour avoir le libre exercice de leur Religion. Ce privilége fut confirmé, l'an de J. C. 1673, par Mahomet IV. L'an 932, le 21 de Dzoulcaada (29 Août de l'an de J. C.

LES SCHAHS, OU ROIS MODERNES DE PERSE.

LES CALIFES, étant devenus maîtres de la Perse l'an 32 de l'H. (652 de J. C.), jouirent paisiblement de cette belle conquête l'espace d'environ deux siécles. Mais dans la suite plusieurs Princes, Tartares d'origine pour la plupart, entamerent la Perse, & en enleverent aux Arabes différentes provinces, où ils établirent des Dynasties particulieres. La premiere est celle des Tahériens, fondée dans le Khorasan par Taher, sous le Califat de Mamon, l'an 205 de l'H. (820 de J. C.) Elle fut détruite, l'an 259 (872 de J. C.), par Yacoub, fils de Laïth Soffar, & fondateur de la Dynastie des Soffarides. Au Khorasan, Yacoub ajouta le Ségestan & le Thabarestan; ses successeurs y joignirent le Fars, ou la Perse proprement dite. La Dynastie des Samanides parut vers le même tems. Elle régna d'abord dans la Transoxane, & ensuite, vers l'an 290, dans les Etats des Soffarides, dont elle s'empara. L'an 315 de l'H. (927 de J. C.), Waschoudan fonda la Dynastie des Dilémites dans le Dilem; ses successeurs conquirent le Dgiorgian, le Tabarestan & presque toute la Perse. Les Bouhides, issus de Bouhiah, s'éleverent sur les ruines des Dilémites, qu'ils commencerent à dépouiller l'an 323 de l'H. (934 de J. C.) Ils formerent dans la suite plusieurs branches, régnerent dans Bagdad, & enleverent aux Califes toute leur autorité. Les Gaznévides, dont le fondateur est Sébekteghin, mort en 387 de l'H. (997 de J. C.), régnerent dans le pays de Gazna, voisin du Khorasan, & ensuite dans le Khorasan même & le Fars. Les Seldgioucides, sous la conduite de Thogroul-Beg, petit-fils de Seldgiouk, enleverent aux Gaznévides, vers l'an 426 de l'H. (1035 de J. C.), le Khorasan, & s'étendirent ensuite dans la Perse, l'Aderbidgiane, la Géorgie & l'Arménie. Cette famille se partagea en plusieurs branches, qui donnerent des Rois, comme on l'a dit ailleurs, à la Syrie & à l'Asie Mineure. Les Kharismiens, établis dans le Kharisme, l'an 490 de l'H. (1097 de J. C.), par Cothbebdin Mohammed, Turc de naissance, conquirent le Turquestan, la Boukarie, l'Aderbigiane, le Fars, ou la Perse proprement dite, le Kherman, & tous les pays situés entre l'Indostan & la mer Caspienne. Cette redoutable Puissance, qui écrasa les Seldgioucides en Orient, succomba elle-même sous celle des Mogols en l'an 627 de l'H. (1230 de J. C.) Les Ghourides, établis dans le pays de Ghour sur les frontieres de l'Inde, fonderent, vers le milieu du 12e siécle, une autre puissante Dynastie, qui fut éteinte par les Kharismiens l'an 1208 de J. C. De ses débris, il se forma différentes Principautés, qui furent principalement occupées pendant près de deux siécles à s'entre-détruire. Les Mogols, introduits dans l'Empire Persan par Genghizkhan, firent éclore deux nouvelles Dynasties, dont l'une régna dans la Perse proprement dite, & l'autre dans la Transoxane & le Turquestan. La premiere eut pour Chef Houlagou, qui réunit à la Perse la Chaldée, la Syrie, la Natolie. La seconde, fondée par Zagataï, qui donna son nom aux pays de sa domination, tomba, vers l'an 765 de l'H. (1363 de J. C.), sous la puissance de Tamerlan, & fut absolument éteinte au commencement du 15e siécle. Les Modhaffériens, qui reconnoissoient pour Chef de leur famille Mohammed Modaffer, régnerent dans une partie de la Perse depuis l'an 718 de l'H. (1318 de J. C.) jusqu'en 789 (1387 de J. C.), qu'ils furent dépouillés par Tamerlan. La Chaldée & l'Aderbidgiane furent conquises, l'an 737 de l'H. (1336 de J. C.), par les Ilkaniens, dont la Dynastie fut éteinte & remplacée, l'an 813 (1410 de J. C.), par les Turcomans du Mouton noir, ainsi nommés, parce qu'ils avoient un mouton noir dans leurs drapeaux. A ceux-ci succéderent les Turcomans du Mouton blanc l'an 873 (1468 de J. C.) Azembek, plus connu sous le nom d'Uzum-Hassan, ou Cassan, fondateur de ces derniers, subjugua non seulement la Chaldée & l'Aderbidgiane, mais aussi la Perse proprement dite. Alvand, son 4e successeur, fut détrôné, l'an 907 de l'H. (1501 de J. C.), par Ismael Sophi, dont la famille s'est maintenue sur le trône de Perse jusqu'à notre siécle. C'est par lui que nous commencerons la Chronologie des Rois modernes de Perse.

I. SCHAH ISMAEL SOPHI I.

L'AN 907 de l'H. (1501 de J. C.) SCHAH ISMAEL SOPHI, fils de Scheik Kaidar, & arriere-petit-fils de Séphi, ou Sophi, le Restaurateur de la Secte d'Ali en Perse, ayant rassemblé sous ses drapeaux, à l'âge de 14 ans, un nombre d'Alides, s'empare de Tauris sur Alvand, 4e successeur d'Uzum Cassan, l'oblige de s'enfuir dans le Diarbek, où il mourut l'an 908 (1502 de J. C.), se rend maître de Bagdad l'an 916 (1510 de J. C.) met en fuite Morad-Beg, fils d'Alvand, & fait l'année suivante la conquête du Khusistan, du Khorasan & du Maourenhaar, où régnoient des Princes Tartares de la famille de Tamerlan. La fortune ne lui fut pas aussi favorable dans les guerres qu'il eut contre les Turcs que dans ses autres expéditions. L'an 920 (1514 de J. C.) Sélim I, Empereur des Ottomans, étant venu l'attaquer, lui livre bataille dans les plaines de Chaldéron, le défait, le met en fuite, & prend la ville de Tauris, capitale de l'Aderbidgiane. L'an 924 (1518 de J. C.) nouveaux progrès de Sélim en Perse. Il s'empare du Diarbek, & de plusieurs places que Sophi avoit conquises en Syrie & ailleurs. L'an 930 (1523 de J. C.) Sophi meurt à l'âge de 38 ans. Ce Prince emporta dans le tombeau les regrets de ses sujets qu'il avoit toujours gouvernés avec beaucoup de douceur & d'équité. Il établit dans ses Etats la doctrine des Shütes, qui n'est autre que celle des Alides, perfectionnée par Haïdar, & opposée à celle des Sonnites ou Traditionnaires, suivie par les Turcs. Delà le Schisme qui régne

1526), Soliman gagne sur Louis, Roi de Hongrie, la célebre bataille de Mohats, où ce Prince périt. Après cette victoire, Soliman marche droit à Bude, qui lui ouvre ses portes le 3 de Dzouledgé (10 Septembre 1526.) Il y fait mettre le feu qui en consume la plus grande partie, & sur-tout une bibliothèque riche en manuscrits recueillis par le Roi Matthias Corvin. Ferdinand, successeur de Louis, reprend cette place l'année suivante. Elle retombe au pouvoir de Soliman dans le printems de l'an 1529 de J. C. (936 de l'H.) C'étoit alors comme allié de Jean Zapolski, concurrent de Ferdinand pour le Royaume de Hongrie, que Soliman étoit entré dans ce pays. Mais il s'y comporta en ennemi déclaré. Par la capitulation de Bude, la garnison avoit eu permission de sortir. Soliman la fit massacrer dans sa retraite. Altembourg, qu'il assiégea ensuite, ayant été emportée d'assaut, tout y fut égorgé par son ordre, sans distinction d'âge, de sexe ni de qualité. Le 26 Septembre de la même année, après s'être emparé de plusieurs villes, le Sultan va mettre le siége devant Vienne avec une armée de 250 mille hommes. La place, défendue par Frédéric, Prince Palatin, soutient 20 assauts pendant l'espace de 20 jours. Soliman, rebuté par la brave résistance des assiégés, se retire, le 14 Octobre, avec une perte de 80 mille hommes. En s'en retournant, il traverse encore la Hongrie, où il laisse de nouvelles traces de sa cruauté. De 20 mille esclaves qu'il traîne après lui, il fait assommer impitoyablement tous ceux qui n'ont pas la force de le suivre. L'an 941 de l'H. (1534 de J. C.), il passe en Orient, & prend sur les Persans Tauris sans opposition; mais il perd ensuite une bataille contre le Schah Tamasp. A son retour, il sacrifie à la haine de sa maîtresse Roxelane son Visir Ibrahim, la meilleure tête du Divan & le plus habile de ses Généraux, qu'il fait étrangler. La même année, le fameux Chairouddin, surnommé Barberousse, qu'il avoit créé son Amiral, de Pirate qu'il étoit, court la Méditerranée avec cent Galeres, détruit plusieurs villes des Chrétiens; puis, s'étant jetté sur l'Afrique, il chasse Muley Hassan de son Royaume de Tunis. Cette conquête ne fut point durable. L'an 942 de l'H. (1535 de J. C.), l'Empereur Charles-Quint leve une puissante armée contre Barberousse, prend la Goulette & Tunis, & rétablit Muley Hassan dans ses Etats. Barberousse dans la suite dédommagea amplement son maître de ce revers. L'an 945 de l'H. (1538 de J. C.), envoyé par le Sultan dans les mers d'Orient, il soumet le Royaume d'Yémen & toutes les Provinces voisines à l'Empire Ottoman. Soliman épioit toujours l'occasion de se rendre maître de la Hongrie. L'an 947 de l'H. (1540 de J. C.), il rentre dans ce Royaume après la mort du Roi Jean Zapolski, sous prétexte de défendre le fils de ce Prince, contre Ferdinand, son compétiteur. (*V.* Ferdinand I, *Roi de Hongrie.*) L'Italie, quelques années après, devint l'objet de l'ambition du Sultan. L'an 950 de l'H. (1543 de J. C.), en vertu d'un traité d'alliance fait l'année précédente entre François I, Roi de France, & Soliman, contre Charles-Quint, Barberousse entre dans le Phare de Messine, s'empare de la ville de Rhege, conduit de-là sa flotte à l'embouchure du Tibre, vient ensuite faire le siége de Nice, qu'il est obligé de lever par la résistance du Château; ravage à son retour les isles de Gigio, d'Ischia, de Lipari, & rentre dans le port de Constantinople avec sept mille prisonniers. Ce fut sa derniere expédition. Il mourut le 5 de Dgioumadi I 953 (4 Juillet 1546.) L'an 959 de l'H. (1552 de J. C.) Soliman reprend ses desseins sur la Hongrie. Le Pacha Mehemet, qu'il envoie dans ce Royaume, le rend maître de la ville & de tout le bannat de Témeswar. Depuis la perte de Rhodes, les Chevaliers de S. Jean s'étoient établis dans l'isle de Malte, dont ils avoient fait le boulevard de la chrétienté contre les entreprises des Infideles. L'an 972, le 23 de Schoual, (24 Mai 1565), le Pacha Mustapha fait une descente dans cette isle, dont il assiége la capitale avec des forces capables de la réduire en poudre. Mais la valeur du Grand-Maître Jean de la Valette & de ses Chevaliers surmonte les efforts obstinés des Turcs. Le 15 de Séfer de l'an 973 (11 Septembre 1565), ils sont obligés de se retirer honteusement avec une perte considérable, après environ 4 mois de siége. Outré de colere & de dépit à la nouvelle de cet échec, Soliman cherche à se venger ailleurs de l'affront qu'il vient de recevoir. L'an 974, il rentre en Hongrie, précédé d'une armée considérable, qu'il avoit fait partir d'Andrinople, sous la conduite de Pertu Pacha. Mais étant arrivé devant Sigeth pour en faire le siége, il est attaqué d'une fievre maligne, qui l'emporta le 13 Séfer de la même année (30 Août 1566), à l'âge de 76 ans, & dans la 46ᵉ année de son régne. Les Historiens Chrétiens mettent sa mort au 14 Septembre. Soliman passe pour le plus grand Empereur qu'aient eu les Ottomans. Mais on a trop exagéré ses vertus, dont la plupart n'étoient que d'heureux efforts que sa politique faisoit sur la férocité de son caractere. Sa mort fut tenue secrete pendant 4 jours. En attendant l'arrivée de son successeur, Sigeth fut emporté d'assaut le 18 de Séfer (4 Septembre); & Giule, assiégée par une autre armée de Turcs, eut, dans le même tems, un semblable sort.

XIII. SÉLIM II.

974 de l'H. (1566 de J. C.) SÉLIM II, fils de Soliman II, ayant appris la mort de son pere à Magnésie, se rendit à Constantinople le 9 de Rabié I, & de-là au camp de Sigeth, où il fut reconnu Souverain aux acclamations de toute l'armée. L'an 975, au mois de Redgeb (Janvier 1568), il conclut avec

LES SCHAHS, OU ROIS MODERNES DE PERSE.

entre les Turcs & les Persans. Pour distinguer ceux-ci, Sophi leur fit prendre une étoffe rouge autour de leur turban, ce qui les a fait appeller par les Turcs Kisilbaschs ou Têtes rouges.

II. SCHAH THAMAS, OU THAMASP.

930 de l'H. (1523 de J. C.) THAMAS, ou THAMASP, fils aîné d'Ismaël Sophi, lui succéda. Il eut plusieurs guerres dans le Khorasan contre les Usbecks. Soliman, Empereur des Ottomans, lui enleva, l'an 941 (1534 de J. C.) la ville de Tauris que Sophi avoit reprise, Sultanie, Bagdad, & d'autres places. Mais Thamas le défit l'année suivante, dans une bataille livrée à la suite d'un grand orage qui avoit fait un dégât affreux dans le camp des Turcs. L'an 955 de l'H. (1548 de J. C.) la guerre se renouvelle entre ces deux Puissances, & se termine la même année par une victoire remportée par les Turcs près de Van dans l'Arménie. L'an 983 (1575 de J. C.) Thamas meurt empoisonné par une de ses femmes. Grand guerrier, bon politique, il ternit l'éclat de ses talens, dit un Moderne, par un penchant horrible à la cruauté & par une avidité insatiable du bien de ses sujets.

l'Empereur Maximilien une tréve pour 8 ans. Vers le même tems, il confirma le traité de paix que son pere avoit fait avec les Vénitiens. Mais, l'an 978, au mépris de sa parole, il envoie Mustapha pour faire sur eux la conquête de l'isle de Chypre. Famagouste, après un siége de 3 mois, est forcé de se rendre le 10 de Rabié I 979 (2 Août 1571.) La prise de la capitale entraîne celle de toute l'isle. (*Voy.* Venise.) La même année, le 17 de Dgioumadi I, (7 Octobre 1571), la flotte des Chrétiens, commandée par D. Jean d'Autriche, âgé pour lors de 24 ans, gagne sur les Turcs la célebre bataille de Lépante. On fait état de 32 mille de ces Infideles qui périrent dans le combat, de 3500 prisonniers & de 161 Galeres, prises ou coulées à fond, avec 60 autres bâtimens. Mais cette victoire fut stérile, parce qu'on ne sut pas en tirer les avantages qu'elle devoit produire. Le Grand-Visir, apprenant une si grande perte, fait venir le Baile de Venise, qu'il retenoit prisonnier contre le droit des gens : *Sache*, lui dit-il, *ce que ta République verra bientôt, que les forces de l'Empire Ottoman sont toujours naissantes. Nous avons coupé un bras à Venise en lui enlevant l'isle de Chypre. Nous tuer des hommes & nous enlever des vaisseaux, comme vous avez fait, c'est nous couper la barbe; elle en croîtra plus touffue.* L'an 982, le 28 de Schaban (13 Décembre 1574), Sélim meurt d'apoplexie à l'âge de 52 ans, dans la 9e année de son régne. On le surnomma *Mest*, c'est-à-dire ivrogne, parce qu'il étoit adonné au vin. Il avoit bien d'autres vices qu'il ne compensa par aucune vertu royale. Les grandes choses, qui se firent sous son régne, furent l'ouvrage de ses Ministres, & il n'y contribua que par son consentement. (*Voy.* Venise.)

XIV. AMURATH III.

982 de l'H. (1574 de J. C.) AMURATH III, fils aîné de Sélim, succede à son pere, & commence son régne par le massacre de ses freres, au nombre de cinq, suivant la barbare coutume des Ottomans. Cette exécution se fit sous ses yeux & en présence des Sultanes, meres de ces enfans, dont une se poignarda de désespoir. L'an 986 (1578 de J. C.), sur la prédiction d'un fanatique, ou d'un fourbe, qui lui avoit dit avoir vu en songe une main divine graver sur la porte du Divan ces mots : *Vainqueur de la Perse*, il porte la guerre dans ce pays. Elle fut longue & sanglante, & finit, l'an 997 (1589 de J. C.), par un traité de paix, où les Persans céderent aux Ottomans trois provinces, que ces derniers avoient conquises sur eux. Dans le cours de cette guerre, Ibrahim, Pacha du Kaire, subjugua les Maronites qui habitoient le Mont-Liban & les environs : entreprise dans laquelle avoit échoué le Sultan Sélim II 9 ans auparavant. L'an 991, (1583 de J. C.) Amurath conclut avec l'Empereur Rodolphe une tréve de 9 ans, que ses Généraux ne se firent nul scrupule de violer toutes les fois que l'occasion favorable s'en présenta. (*Voyez* Rodolphe II, *Roi de Hongrie.*) L'an 1000 de l'H. (1592 de J. C.), pour occuper au-dehors ses Janissaires, milice inquiete & remuante, Amurath déclare la guerre à l'Empereur. Le Pacha de Bosnie entre, par ses ordres, en Croatie, à la tête de 50 mille hommes, & prend Wihitz, capitale du pays. L'année suivante, les Chrétiens remporterent deux victoires sur les Turcs en Hongrie. L'Archiduc Matthias se rendit maître de Novigrad au mois de Redgeb 1002, (Mars 1594.) Au mois Dzouledgé, (Août de la même année), le Grand-Visir Sinan Bassa oblige la forte place de Raab, ou Javarin, à se rendre le 17 Septembre, après avoir soutenu divers assauts. L'an 1003, Amurath meurt le 6 de Dgioumadi I (17 Janvier 1595), dans la 50e année de son âge, & la 29e de son régne. La débauche, l'abus excessif du vin userent ses organes & hâterent sa vieillesse. Il étoit, à 50 ans, dans une décrépitude complete. Ce Prince fut plus haï qu'aucun de ses prédécesseurs, quoiqu'il ait été moins sanguinaire qu'eux. Son extrême avarice en fut la principale cause. Ce Prince aima la guerre & n'y alla jamais. Il avoit néanmoins du courage. Les Janissaires l'éprouverent dans une sédition où ils demandoient la tête du Defterdar, ou Grand-Trésorier, l'accusant d'avoir altéré la monnoie dont on payoit leur solde. Amurath, n'ayant pu les appaiser, fondit sur eux le sabre à la main, en tua plusieurs & fit trembler les autres.

LES SCHAHS, OU ROIS MODERNES DE PERSE.

III. SCHAH ISMAEL II.

983 de l'H. (1575 de J. C.) ISMAEL II, second fils de Thamas, fut tiré de la prison, où il étoit retenu depuis 23 ans, par ordre de son pere, & placé sur le trône préférablement au Prince Haïdar, son frere puîné, qu'Ismaël avoit désigné pour son successeur. Haidar n'en fut pas quitte pour être privé du trône. Ismaël le fit mourir dès qu'il y fut assis. Cette exécution ayant indisposé la plupart des Grands contre lui, Ismaël feignit une maladie dangereuse, & fit courir, peu de tems après, le bruit de sa mort. Ayant reconnu ceux qui lui étoient contraires par les marques de joie qu'ils donnerent à cette nouvelle, il en immola à sa vengeance autant qu'il en put saisir, & poursuivit ceux qui avoient pris la fuite, jusque dans les Cours étrangeres. Cependant Ismaël faisoit des préparatifs pour entrer en guerre avec les Turcs. Mais les Grands, comme il étoit près de se mettre en campagne, l'étranglerent l'an de l'H. 985 (de J. C. 1577.)

IV. SCHAH MOHAMMED KHODABENDEH.

985 de l'H. (1577 de J. C.) MOHAMMED KHODABENDEH, fils aîné de Thamas, succéda à son frere Ismaël, & fut proclamé Souverain à Casvin. L'an 986, son Général Tokmak battit les Turcs dans la plaine de Chaldéron. La même année, Arez-Beg, un autre de ses Généraux, fut défait, pris & pendu à Schamachie par les Tartares; mais bientôt cet affront fut vengé par une victoire que l'Emir Hamzeh Mizra, fils du Monarque, remporta sur eux. La guerre avec les Turcs continua pendant tout le régne de Khodabendeh, dont la mort arriva l'an 993, (1585 de J. C.)

V. SCHAH HAMZEH.

993 de l'H. (1585 de J. C.) HAMZEH, qui s'étoit distingué dans la guerre contre les Turcs, succéda à Khodabendeh, son pere, dont il étoit le fils aîné. Une derniere victoire, qu'il avoit remportée sur les Turcs peu de jours avant la mort de Khodabendeh, lui fit naître, lorsqu'il fut sur le trône, le dessein de reprendre Tauris. La ville fut aisément conquise. Mais la garnison, s'étant jettée dans la citadelle, s'y défendit avec la résolution de s'ensevelir sous ses ruines. Plus de 60 assauts furent donnés à la place sans qu'on se rebutât de part ni d'autre. Une armée de Turcs étoit en marche pour la secourir, lorsque Hamzed fut assassiné par un Eunuque, qu'Ismaël, frere de ce Prince, avoit gagné. Cet événement, qui fut suivi de la levée du siége, est de l'an 993 de l'H. (1585 de J. C.)

VI. SCHAH ISMAEL III.

993 de l'H. (1585 de J. C.) ISMAEL III, second fils de Khodabendeh, monta sur le trône après l'assassinat de son frere Hamzeh. Il ne jouit pas long-tems du fruit de son crime. Après huit mois de régne, il fut lui-même assassiné par un de ses do-

XV MAHOMET III.

1003 de l'H. (1595 de J. C.) Mahomet III, fils aîné d'Amurath III & ſon ſucceſſeur, commença ſon régne par faire étrangler en ſa préſence 19 de ſes freres, & jetter à la mer 10 concubines de ſon pere, qui étoient enceintes. L'an 1004, il lui naît ſept fils dans le même mois. (Calvis.) Ce Prince étoit belliqueux. L'an 1005, vers le milieu de Mouharram, (Septembre 1596 de J. C.) il entre en Hongrie à la tête de 200 mille hommes, va camper devant Agria, & preud cette place par compoſition le 1 de Rabié I (13 Octobre 1596.) La garniſon ayant été maſſacrée par les Janiſſaires en ſortant de la ville, Mahomet, indigné de cette perfidie, fait trancher la tête à leur Aga qui l'avoit permiſe. L'Archiduc Maximilien marche contre lui, prend ſon artillerie & lui taille en pieces 12 mille hommes. Mais le Sultan averti par un renegat Italien que les vainqueurs étoient aux priſes entre eux pour le pillage, revient à la charge, & leur arrache la victoire le 26 Octobre. L'an 1006, (1598 de J. C.) la priſe de Javarin, ou Raab, enlevé aux Turcs par les Impériaux, le 29 Mars, excite une ſédition à Conſtantinople. A la tête des rébelles étoit Sélim, frere du Sultan dont il avoit trompé la cruauté dans le maſſacre de ſes freres, par l'adreſſe du Viſir. Mahomet, l'ayant attiré auprès de lui, l'interroge, & dès qu'il le reconnoît pour ſon frere, il lui fait ſubir la peine du fatal cordon. L'an 1009 de l'H. (Ibrahim, Pacha de Belgrade, aſſiége Caniſe avec une armée de 200 mille hommes; l'Empereur Rodolphe II lui en oppoſe une de 40 mille, commandée par le Duc de Mercœur, qu'il avoit fait venir de France à ſon ſecours. Le Duc, après une bataille, dont le ſuccès fut incertain, eſt obligé de ſe retirer par le défaut de vivres. Sa retraite, la plus belle qu'on eut vue depuis long-tems, met la place dans la néceſſité de ſe rendre le 23 de Rabié II (22 Octobre 1600.) Vers la fin de la même année (au printems de 1601) le Duc reprend ſur les Turcs Albe Royale; elle fut reconquiſe par Haſſan Pacha le 11 de Rabié I de l'an 1011 (19 Août 1602 de J. C.) L'année ſuivante, le 27 de Redgeb, (21 Décembre 1603) Mahomet termine ſes jours à Conſtantinople dans la 37e année de ſon âge, accablé des infirmités que ſes débauches lui avoient cauſées. (*Voy.* Rodolphe, *Roi de Hongrie.*)

XVI. AHMED, ou ACHMET I.

1012 de l'H. (1603 de J. C.) Ahmed, ou Achmet, fils aîné de Mahomet III, monta ſur le trône le lendemain de la mort de ſon pere, à l'âge de 15 ans. Tout jeune qu'il étoit, il s'occupa ſérieuſement à réparer les fautes de ſon prédéceſſeur. L'an 1015, le 18 de Redgeb (9 Novembre 1606,) il conclut, par ſes Miniſtres, à Situatoroc, près de Comorre, une tréve avec l'Empereur Rodolphe pour 20 ans. Dans le même tems, il continuoit la guerre contre les Perſans, mais avec très peu de ſuccès. Murad, ſon Grand-Viſir, aſſiége en vain Révan. Schah Abbas, à la tête de ſes troupes, recouvre tout ce que les Ottomans avoient enlevé à la Perſe, & jette la terreur dans leurs Provinces. Cette guerre finit l'an 1020 (1611 de J. C.) par un traité de paix qui aſſura aux Perſans la ville de Tauris, avec les autres conquêtes qu'ils avoient faites. Mais ce traité fut mal obſervé par les Perſans. La gnerre ayant recommencé l'an de J. C. 1616, le Sophi bat, près de Balſora, les Turcs quoique fort ſupérieurs en nombre. Achmet étoit près d'entrer en campagne pour la premiere fois, lorſqu'une maladie violente termina ſa vie à l'âge de 30 ans, le 16 de Dzoulcaada de l'an 1026, (15 Novembre 1617 de J. C.) » Ce Prince, dit M. l'Abbé

LES SCHAHS, OU ROIS MODERNES DE PERSE.

meſtiques, que le Gouverneur de ſon frere puiſné qui ſuit, avoit gagné, pour prévenir un pareil ſort qu'il préparoit à ce jeune Prince.

VII. SCHAH ABBAS, surnommée LE GRAND,

994 de l'H. (1586 de J. C.) Schah Abbas, 3e fils de Khodabendeh, fut proclamé Souverain de Perſe après la mort d'Iſmaël, ſon frere, qui avoit tenté de l'immoler à ſa sûreté. Tout le cours de ſon régne fut un enchaînement de proſpérités qu'il dut à ſa vigilance, à ſa valeur & à ſon habileté. Il débuta par déclarer la guerre aux Usbeks, & reprit ſur eux le Khoraſan, dont ils avoient dépouillé ſes prédéceſſeurs. Les hoſtilités continuoient toujours entre les Perſans & les Turcs. Abbas les termina, l'an 997 de l'H. (1589 de J. C.), en cédant aux Turcs, ſuivant les Hiſtoriens de cette nation, trois provinces, qu'ils avoient enlevées à la Perſe. De ce nombre étoit l'Arménie. Mais avant que de s'en deſſaiſir, ne voulant laiſſer aux Turcs qu'un pays déſert, il en enleva plus de 22 mille familles, qu'il diviſa en pluſieurs colonies & diſperſa dans les differentes provinces de ſes Etats. Ce Prince avoit encore une autre vue plus relevée en tranſportant les Arméuiens en Perſe. Connoiſſant l'induſtrie & l'activité de ce peuple, il le jugea propre à mettre à profit les richeſſes naturelles de ſes Etats, négligées par les Perſans, que leur caractere indolent & inappliqué rendoit incapables des opérations laborieuſes & compliquées du commerce. Ses eſpérances ne furent point vaines. Les Arméniens tranſplantés ſe livrerent au goût qu'ils avoient apporté de leur patrie; & depuis ce tems, ils ont porté par-tout le monde le commerce de la Perſe. Un des premiers fruits qu'ils en retirerent, fut de ſe bâtir près d'Iſpahan une ville, qu'ils nommerent Sulfa, ou Julfa: elle eſt aujourd'hui conſidérable, & ſe gouverne par ſes propres loix ſous la direction d'un Kalenther; terme qui répond à celui de Maire, ou Juge de police. L'an 998 de l'H. (de J. C. 1590), Schah Abbas fixa ſa réſidence à Iſpahan, dont il fit la capitale de ſes Etats. Cette ville, dont le circuit eſt aujourd'hui de dix lieues, lui doit ſes premiers embelliſſemens. Il commença le vaſte & ſuperbe Palais, que ſes ſucceſſeurs ont achevé, dans le Meidan, ou Marché; l'une des plus grandes & des plus belles places de l'univers. L'an 1023 (1614 de J. C.), avec le ſecours des Anglois, il chaſſe de Bender-Abaſſi les Portugais, qui s'en étoient emparés deux ans auparavant, & y avoient déjà bâti deux Forts. L'an 1031, le 19 de Dgioumadi II (1 Mai 1622), aidé par les mêmes alliés, il chaſſe encore les Portugais de l'iſle d'Ormus, où ils faiſoient un commerce conſidérable. Ce Prince, par les conquêtes qu'il fit ſur les Mogols & ſur d'autres peuples, recula fort loin les limites de ſes Etats. Il mourut, vers la fin de Rabié II de l'an 1038 (Décembre 1628 de J. C.), à Caſvin. La valeur d'Abbas, ſa magnificence, le ſoin qu'il prit de faire fleurir les arts & le commerce dans ſes Etats, la police exacte qu'il y établit, lui firent donner le ſurnom de Grand. Mais à ces belles qualités, il réuniſſoit de grands vices, qui en terniſſoient l'éclat. Ombrageux, fourbe, cruel, jaloux de la gloire de ſes ſujets & avide de leurs biens, il immola ſes quatre fils à d'injuſtes ſoupçons; il perſécuta ceux de ſes Officiers qui lui avoient rendu les plus grands ſervices; il mettoit à contribution tous ceux qui l'approchoient, & imaginoit ſans ceſſe de nouveaux moyens pour tirer l'argent de ſes peuples; il dépouilla les Princes, ſes voiſins, & les fit mourir dans le tems qu'il leur témoignoit le plus d'amitié. Voulant empêcher ſes ſujets d'emporter l'argent de ſon Royaume chez les Ottomans & les détourner du pélerinage de la Mecque, il imagina de leur inſpirer de la dévotion pour Iman-Reza; l'un des 12 Saints de Perſe, dont le tombeau eſt à Meſched. Il rendit ce lieu célebre par un grand nombre de faux miracles qu'il fit opérer; des gens apoſtés, feignant d'être aveugles, ouvroient les yeux aux approches du tombeau de Reza, & crioient auſſitôt miracle. Cette impoſture y attira une foule de monde ſi prodigieuſe, que les plus grands Seigneurs de Perſe ſe ſont fait un honneur d'être inhumés dans la Moſquée de Meſched, & y ont envoyé les plus riches préſens. (Voy. *les Empereurs Turcs de ſon tems.*)

» Mignot, fut celui de tous les Empereurs Ottomans » qui se montra le plus avare du sang des hommes, & » qui sut mieux faire respecter sa puissance. Dans un » âge tendre, il choisissoit ses Ministres, & gouver- » noit avec eux. Il fut tout à la fois libéral & économe, » aimant la magnificence & sur-tout la justice qu'il » fit rendre à ses sujets sans jamais proscrire que des » têtes criminelles. » Il accomplit, le premier de tous les Empereurs Ottomans, ce précepte de l'Alcoran, qui enjoint à tout homme de travailler de ses mains pour gagner sa vie. Il apprit à faire des anneaux de corne propres à bander les arcs; il les faisoit vendre, & le produit en étoit employé dans sa cuisine.

XVII. MUSTAPHA I.

1026 de l'H. (1617 de J. C.) MUSTAPHA, frere cadet d'Achmet, qui l'avoit épargné dans le massacre de ses freres, le remplaça sur le trône des Ottomans. Le premier usage qu'il fit de son autorité, fut de faire arrêter le Baron de Sanci, Ambassadeur de France, soupçonné d'avoir favorisé l'évasion du Prince Koreski, fait prisonnier dans les guerres de Moldavie. Mustapha lui-même, après quatre mois de régne, fut arrêté à son tour par les Grands Visirs, déposé, comme incapable de régner, & confiné dans une prison le 30 de Rabié I de l'an 1027 (17 Mars 1618 de J. C.)

XVIII. OSMAN I, ou OTHMAN II.

1027 de l'H. (1618 de J. C.) OSMAN, ou OTHMAN, fils d'Achmet, fut élevé sur le trône à l'âge de 8 ans, suivant le Prince Cantimir, ou de 12 ans, selon d'autres Historiens. L'année même de son élévation, il envoya une Ambassade au Roi de France, pour lui faire excuse de l'insulte faite à son Ambassadeur sous le régne de Mustapha. Tout jeune qu'il étoit, Osman avoit l'ame guerriere, & désiroit de signaler son régne par des conquêtes. L'an 1028 de l'H. le Visir Ali Pacha entre, par son ordre, en Perse à la tête d'une armée formidable, met tout à feu & à sang, jusqu'à Tauris, que le Général Persan abandonne à son approche; s'avance vers Ardevil, & oblige le Roi de Perse, l'an 1029, à demander la paix; elle lui est accordée, & Osman ensuite la ratifia; mais ce ne fut point pour rester en repos. L'an 1030, au printems, Osman, accompagné du Visir, porte la guerre en Pologne avec une armée de 300 mille hommes, pour se venger, disoit-il, des courses que les Cosaques faisoient sur ses terres. Mais ayant échoué devant Choczin en Moldavie, & assiégé inutilement le camp du Grand Chancelier de la République, il fait la paix avec les Polonois au mois de Dzouledgé 1030, (Octobre 1621 de J. C.) On compte qu'il perdit 80 mille hommes dans cette guerre, outre 100 mille chevaux, & les Polonois 20 mille. L'an 1031 le 18 de Redgeb (19 Mai 1622) les Janissaires, qu'il se proposoit de casser pour leur substituer une milice Arabe, s'étant révoltés, tirent d'un puits Mustapha & le replacent sur le trône, après quoi s'étant saisis du malheureux Osman, ils le promenent avec dérision dans le tombereau des criminels par les rues de Constantinople, couvert d'une simple toile blanche. Conduit ensuite au Château des sept Tours, il y est aussitôt étranglé par six muets. Ce fut Daout que Mustapha, quelques heures auparavant, avoit fait Visir, qui présida à cette sanglante catastrophe.

MUSTAPHA, *rétabli.*

1031 de l'H. (1622 de J. C.) Mustapha en remontant sur le trône, y porta les mêmes vices qui l'en avoient fait descendre. Sa premiere disgrace ne l'avoit point corrigé. Au bout de 16 mois, les Grands, excédés de ses folies & de ses cruautés, le déposerent de nouveau le 25 de Dzoulcaada 1032 (10 Septembre 1623.) On le reconduisit ensuite, monté sur un âne, au milieu des insultes de la populace, dans sa prison, où peu de jours après il fut étranglé.

XIX. AMURATH IV.

1032 de l'H. (1623 de J. C.) AMURATH IV, frere d'Osman, fut substitué à Mustapha, son oncle, à l'âge de 15 ans. Les commencemens de son régne furent violemment agités par les troubles qui s'éleverent en Crimée, par la guerre que les Turcs firent en Transylvanie pour soutenir Betlem Gabor, par les incursions des Cosaques qui s'avancerent jusqu'au port de Constantinople, & par les révoltes de plusieurs Pachas en Asie. L'an 1033 de l'H. Amurath fait partir une armée considérable pour reprendre la Babylonie qui étoit rentrée sous la domination des Persans. Bagdad est assiégée pendant cinq mois, & fait une si belle défense qu'elle force les Turcs à se retirer. Nouveau siége de cette place en 1040 de l'H. aussi malheureux que le premier. Amurath ne se piquoit pas d'être fidele observateur de la loi de son Prophête. Il osa même, l'an 1043 de l'H., donner un Edit portant permission de vendre publiquement du vin, & à tout Musulman d'en boire à discrétion; mais le scandale qu'excita cet Edit l'obligea, deux ans après, de le révoquer. L'an 1045 de l'H., il reprend les armes contre la Perse, & va faire en personne le siége d'Érivan, capitale de l'Arménie Persique. La prise de cette place fut tout le fruit de son expédition. L'an 1047 de l'H., il vient se présenter, avec toutes les forces de son Empire, devant Bagdad qui est emportée le jour de Noël 1638, après avoir essuyé pendant 50 jours les plus violens assauts. Amurath souille la gloire de cette conquête par le massacre de trente mille Persans qui avoient mis bas les armes, & par l'ordre affreux qu'il donna de faire main-basse sur tout ce qui restoit dans la place, sans distinction d'âge ni de sexe. Ce Prince, à mesure qu'il avançoit en âge, étoit de plus en plus adonné au vin. L'an 1049, s'é-

LES SCHAHS, OU ROIS MODERNES DE PERSE.

VIII. SCHAH SOPHI II, ou SEFI I.

1038 de l'H. (1628 de J. C.) SOPHI II, nommé d'abord ZAIN MIRZA, fils de Sefi & petit-fils d'Abbas, fut proclamé Roi de Perse à l'âge de 15 ans, trois jours après la mort de son aïeul. Ce fut le Néron des Persans. Il versa le sang des principaux Seigneurs de Perse, aveugla son frere unique, fit massacrer deux de ses oncles, & enterrer toute vive sa mere, avec 40 femmes du Serrail, accusées d'avoir trempé dans une conspiration contre lui. Il eut néanmoins de la valeur, & remporta quatre grandes victoires sur les Turcs. Mais s'étant livré dans la suite à la débauche, il perdit le fruit de ces premiers succès. L'an 1638 de J. C., l'Empereur Amurath IV recouvra Bagdad & toute la Babylonie, que le Grand Abbas avoit conquises 14 ans auparavant sur les Turcs. Les Mogols, de leur côté, reprirent la Province de Candahar, dont Abbas les avoit également dépouillés. Mais Sophi conserva Erivan, place forte d'Arménie, qu'il avoit enlevée aux Turcs l'an 1635, quoique défendue par une garnison de 22 mille hommes. Sophi mourut l'an 1052 de l'H. (1642 de J. C.) dans la 14e année de son régne. On croit que sa vie fut abrégée par le poison.

tant enivré à la fête du Bairan (c'eſt la Pâque des Turcs, qui vient à la ſuite du Ramhadan qui eſt leur Carême) une fievre violente le ſaiſit, & l'emporta le 25 de Schoual (8 Février 1640,) à l'âge de 31 ans. (Ricaut.) » Des talens précieux, dit un Moderne, » percerent à travers tous ſes vices. Il ſavoit récom» penſer & punir; il gouvernoit par lui-même & » voyoit tout de ſes yeux. Perſuadé que, pour gouver» ner les hommes, il faut les connoître, il ſe mêloit » parmi le peuple, & permettoit l'accès de ſon trône » à tous ceux que quelques raiſons valables pouvoient » y attirer. Lui-même donnoit à ſes ſoldats l'exemple » des travaux militaires & à ſes Miniſtres celui d'un » travail aſſidu ».

XX. IBRAHIM.

1049 de l'H. (1640 de J. C.) IBRAHIM, après la mort de ſon frere Amurath, fut tiré d'une priſon obſcure, où il languiſſoit depuis quatre ans, pour être placé ſur le trône. L'an 1051 de l'H. il enleve aux Coſaques la ville d'Azof, à l'embouchure du Don ou Tanaïs: par-là il les met hors d'état de troubler, comme ils faiſoient, la navigation de Conſtantinople. L'an 1055, (1645) à l'occaſion de quelques vaiſſeaux pris ſur les Turcs par les Maltois & conduits au port de Céphalonie, Ibrahim déclare la guerre aux Vénitiens. Il envoie une armée contre l'Iſle de Candie. Ses troupes y abordent le 21 de Rabié II. Le lendemain elles inveſtiſſent la Canée, qui ſe rend le 22 de Dgioumadi II. (5 Août 1645.) D'Avrigni met la priſe de la Canée au 22 Août. Retimo tomba, l'année ſuivante, ſous la puiſſance des Turcs; mais la capitale de l'Iſle leur réſiſta. L'an 1059, les débauches & les cruautés d'Ibrahim ſouleverent contre lui les Grands de l'Etat, le Moufti à la tête. On le dépoſe, & enſuite on l'étrangle le 28 de Redgeb (28 Juillet 1649.) Ricaut & les Auteurs de l'*Hiſt. Univ.* mettent la mort d'Ibrahim au 17 Août 1648. Nous ſuivons le Prince Cantimir & les Hiſtoriens Turcs.

XXI. MAHOMET IV.

1059 de l'H. (1649 de J. C.) MAHOMET IV, fils aîné d'Ibrahim, lui ſuccéda à l'âge de 7 ans. La minorité de ce Prince fut agitée de pluſieurs bouraſques; & le calme ne fut rétabli, dans l'intérieur de l'Etat, qu'après qu'on eut conféré le Vizirat à Mehemet Kioprili, ou Cuprogli, nom célebre dans les faſtes Ottomans. Ce Miniſtre eut continuellement les armes à la main contre les Chrétiens. L'an 1070, il enleve aux Vénitiens les Iſles de Mételin & de Lemnos, & prend aux Impériaux Varadin, le 1 Mouharram, (27 Août 1660.) L'année ſuivante Ali Pacha remporta ſur les Impériaux deux victoires. Mehemet Cuprogli meurt le 5 Rabié I, 1072, (19 Octobre 1661). Son fils Ahmed Cuprogli, qui lui fut ſubſtitué, marcha ſur ſes traces & le ſurpaſſa. L'an 1073, il mene le Sultan en Hongrie à la tête d'une belle armée, bat le Général Forgatz, & prend Néhauſſel le 5 Rabié I 1074, (27 Septembre 1663.) après 36 jours de ſiége. Il eſt à ſon tour battu à S. Gothard, l'an 1075, le 18 de Mouharram (1 Août 1664) par le Général Montécuculli; ce qui l'engage à conclure la paix avec l'Empire. L'an 1080, le 29 de Rabié II, (16 Septembre 1669) il ſe rend maître de Candie, après un blocus de 20 ans, & un ſiége opiniâtre de 29 mois, qui coûta 200 mille hommes aux vainqueurs (d'Avrigni.) Le P. Griffet met la priſe de Candie au 30 Août, & Muratori au 6 Septembre. L'an 1083, (1672) Mahomet déclare la guerre aux Polonois, pour défendre les Coſaques qui les avoient abandonnés, & s'étoient ſoumis à la Porte. Il prend en perſonne Kaminieck le 8 de Dgioumadi I (22 Août) de la même année, & n'accorde la paix à la Pologne qu'en lui impoſant un tribut de 20 mille écus. Jean Sobieski, Grand Maréchal, & depuis Roi de Pologne, proteſte contre un traité ſi honteux; & l'année ſuivante, au même mois, il venge ſa nation par la défaite des ennemis aux environs de Choczim. Les Ottomans, battus à diverſes repriſes par ce grand homme, furent contraints d'accorder à la Pologne une paix moins déſavantageuſe que la premiere en 1676. Deux ans après (l'an de J. C. 1678,) l'Empire Ottoman fait une perte irréparable dans la perſonne du Viſir Ahmed Cuprogli, le plus grand Miniſtre que l'Empire Ottoman ait eu. Kara Muſtapha, homme inquiet & turbulent, lui ſuccéde & ne tarde pas à le faire regreter. Il rompt la tréve conclue par ſon prédéceſſeur avec l'Empire; & l'an 1094, (1683) il paſſe en Hongrie avec une armée de 200 mille hommes, inveſtit Javarin; puis, laiſſant la conduite de ce ſiége à Huſſein Baſſa, il marche droit à Vienne. Il ouvre la tranchée devant cette place, ſuivant les Hiſtoriens Turcs, le 1 de Schaban, (16 Juillet) le 14 Juillet, ſelon les rélations des Chrétiens. Le 29 de Ramadhan (11 Septembre) Jean Sobieski, alors Roi de Pologne, ſurvient à la tête de 20 mille hommes. Le lendemain il attaque le camp des Infideles. La frayeur s'empare de l'armée Ottomane. Après une foible réſiſtance, elle abandonne ſes retranchemens, ſon artillerie, ſes tentes, & ſe ſauve honteuſement à Javarin. Cette victoire, dit un Ecrivain exact, fut d'autant plus ſinguliere, qu'elle coûta très peu de ſang. Il ne reſta pas plus de ſept ou huit cens Infideles ſur la place, & il n'y eut guere que 600 Chrétiens de tués. La plupart ne virent point l'ennemi, parce qu'on

LES SCHAHS, OU ROIS MODERNES DE PERSE.

IX. SCHAH ABBAS II.

1052 de l'H. (1642 de J. C.) ABBAS, fils de Sophi II, lui ſuccéda à l'âge de 13 ans. Il imita la magnificence de ſon biſaïeul, &, ſi l'on en croit Koemfer, il ne lui céda pas en valeur. On ne connoît toutefois qu'une ſeule expédition où il ſe ſoit trouvé. C'eſt la conquête du Candahar, que les Mogols avoient recouvré, comme on l'a dit, ſous le régne de Sophi II; encore cette conquête, qu'il fit en 1070 (1660 de J. C.) fut-elle moins due à la ſupériorité de ſes armes, qu'à l'adreſſe de ſa politique. Il aimoit les Arts & les Artiſtes, & étoit fort affable envers les Francs; qualités qu'il tenoit encore du Grand Abbas. Il fit l'honneur au célebre Tavernier de boire avec lui de ſon vin de Schiraz. La volupté à laquelle il ſe livra ſans retenue, avança le terme de ſes jours. Ce Prince mourut le 5 de Rabié II de l'an 1077 (25 Septembre de l'an 1666 de J. C.) dans le Mazenderan, à 140 lieues d'Iſpahan, la 24e année de ſon régne. Il fut regretté des Chrétiens auxquels il avoit été favorable, malgré l'oppoſition des Chefs de ſa Religion. » Mais on ne peut trop blâmer ce » Prince, dit Tavernier, de s'être ſouvent laiſſé emporter à la » colere, (ce qui lui fit commettre bien des actes de cruauté) » & d'avoir trop aimé le vin ».

X. SCHAH SOLIMAN.

1077 de l'H. (1666 de J. C.) SÉPHI MIRZA, ſurnommé SOLIMAN, fils aîné d'Abbas II, lui fut donné pour ſucceſſeur à l'âge de 20 ans. Ce fut un Monarque pacifique par indolence. Il mourut ſans avoir rien fait de mémorable, ſinon des actes de cruauté au milieu des fumées du vin auquel il étoit fort adonné, le 16 Dzouledgé de l'an 1105 (29 Juillet 1694) à l'âge de 48 ans, dans la 28e année de ſon régne.

ne fut point poussé, & que les premieres lignes ne laisserent rien à faire aux secondes. Ainsi cette action n'est proprement admirable, que parce qu'il paroît visiblement qu'elle est l'ouvrage du Très-Haut, qui envoie, quand il lui plaît, l'esprit de vertige aux Chefs, & jette la terreur dans l'ame des soldats, ensorte qu'un seul en met deux mille en fuite, aux termes de l'Ecriture. Kara Mustapha paya de sa tête la déroute de son armée, & la levée du siége de Vienne. L'an 1095, le 16 de Mouharram, (25 Déc. 1683) il fut étranglé à Belgrade par ordre du Sultan. Les armes des Chrétiens continuent de prospérer contre les Turcs au moyen d'un traité de guerre offensive & défensive, conclu, l'an 1684 de J. C., entre l'Empereur, le Roi de Pologne & les Vénitiens. L'année suivante le Duc de Lorraine, Général des armées Impériales, se rend maître de Nehaussel, après une victoire remportée sur les Turcs. Un grand nombre d'autres villes de Hongrie sont prises par différens Généraux de l'Empire, tandis que les Vénitiens s'emparent de plusieurs places dans la Morée. L'an 1097, le 21 de Schoual, (31 Août 1686,) le Duc de Lorraine emporte d'assaut Bude, après un siége de 77 jours. Il met en déroute, l'année suivante, l'armée des Turcs, forte de 80 mille hommes, à Mohats près de la Drave, le 13 Schoual, (12 Août.) Les Vénitiens, de leur côté, font de nouvelles conquêtes en Grece & en Dalmatie. Cette succession de désastres excite les murmures du peuple & de l'armée. On s'en prend d'abord aux Ministres, qui sont sacrifiés; on en vient ensuite au Sultan. Il est déposé le 13 Mouharram 1099, (9 Novembre 1687,) après un régne de 38 ans. Mahomet vécut encore cinq ans renfermé dans son appartement, & mourut au mois de Dgioumadi I de l'an 1104. (Janvier 1693.) On ne peut refuser à ce Prince de la valeur, de la capacité pour les affaires & de l'humanité: mais on voulut le rendre garant des malheurs qui arriverent dans les dernieres années de son régne; il faut avouer qu'ils furent en partie les suites de sa négligence, & de son penchant pour les vains amusemens. (*Voyez* Léopold, *Empereur & Roi de Hongrie*, & Jean Sobieski, *Roi de Pologne.*)

XXII. SOLIMAN III.

1099 de l'H. (1687 de J. C.) Soliman III, fils d'Ibrahim, fut placé sur le trône après la déposition de Mahomet IV, à l'âge de 48 ans. Le commencement de son régne fut marqué par des révoltes dont les Impériaux profiterent pour faire de nouveaux progrès en Hongrie. Agria se rend au Duc de Baviere le 2 de Séfer 1099, (28 Novembre 1687.) Mongats, défendu par la Princesse Tekeli, ouvre ses portes, après une vigoureuse résistance, au Comte de Merci le 23 de Rabié I, (17 Janvier 1688.) Albe Royale est prise le 28 de Redgeb suivant, (19 Mai.) Lippa, Peter Varadin, & autres places, subissent le même sort; Belgrade est emportée par l'Electeur de Baviere le 20 Dzoulcaada, (6 Septembre 1688.) Les affaires des Turcs en Hongrie se rétablissent l'année suivante, sous la conduite de Mustapha Cuprogli, nouveau Visir. Il reprend Nissa, Widdin, Semendria, Essek, Orsova & Belgrade. La campagne de 1101 fut moins glorieuse pour les Turcs. Les opérations de celle de 1102 furent interrompues par la mort de Soliman, arrivée le 5 de Schoual, (22 Juin 1691.) Prince indolent, superstitieux & presque imbécille, suivant le Prince Cantimir, il dut toute la gloire de son régne à l'habileté de son Ministre. Il mourut d'hydropisie dans le tems qu'on pensoit à le déposer. (*Voyez* Joseph, *Roi de Hongrie.*)

XXIII. ACHMET II.

1102 de l'H. (1691 de J. C.) Achmet ou Ahmed, fils d'Ibrahim, fut substitué à Soliman par le crédit du Visir Mustapha Cuprogli. Ce Ministre est tué le 4 de Dzouledgé de la même année, (19 Août 1691 de J. C.) à la bataille de Salenkémen en Hongrie. L'an 1106, le 21 de Dgioumadi II (27 Janvier 1695 de J. C.) le Sultan meurt d'une fluxion de poitrine à l'âge de 50 ans. Ricaut le donne pour un Prince spirituel & bienfaisant. Le Prince Cantimir le peint des mêmes couleurs que Soliman, son frere.

XXIV. MUSTAPHA II.

1106 de l'H. (1695 de J. C.) Mustapha II, fils de Mahomet IV, fut reconnu Sultan après la mort d'Achmet. Dès qu'il eut pris possession du trône, il déclara qu'il vouloit régner par lui-même, & commander ses troupes en personne. Il fit en effet toutes les campagnes en Hongrie jusqu'à la paix. L'an 1109, le 24 de Séfer (1 Septembre 1697 de J. C.) il est battu par le Prince Eugene près de Zenta sur la Teisse. Le Grand Visir Elmas resta sur la place avec 17 Pachas & plus de 20 mille soldats, sans compter dix mille qui se noyerent en fuyant, & plus de trois mille prisonniers. Parmi le butin, qui fut immense, on trouva plusieurs charriots chargés de chaînes & de menotes destinées aux prisonniers que les Turcs s'étoient promis de faire pendant le cours de cette campagne. L'an 1110, le 4 de Schaban (26 Janvier 1699 de J. C.) paix signée à Carlovitz entre les Turcs, l'Empereur, les Vénitiens, la Pologne & la Russie. Par ce traité, la Transylvanie est cédée aux Impériaux, Kaminieck aux Polonois, la Morée aux

LES SCHAHS, OU ROIS MODERNES DE PERSE.

XI. SCHAH HUSSEIN.

1105 de l'H. (1694 de J. C.) Hussein, second fils de Soliman, lui fut substitué par les Grands préférablement à son frere Mirza Abbas. Il avoit alors 25 ans, suivant Gemelli. Les Eunuques du Palais eurent, sous son régne, un pouvoir excessif, qu'ils exercerent aux dépens de ses sujets, & dont il devint lui-même la victime. Les Afghans ou Aghuans, peuple du Candahar, excédés de leur tyrannie, se révolterent sous la conduite de Mir-Wéis. On envoya contre ces rébelles des armées qu'ils défirent. Mir-Wéis, en 1125 (1713 de J. C.) fut proclamé Souverain du Candahar. Non content d'avoir enlevé cette Province à la Perse, il entreprit de détrôner Hussein. L'exécution de ce dessein étoit fort avancée par les conquêtes qu'il avoit faites, lorsque la mort le surprit en 1127 (1715 de J. C.) Ses enfans étant trop jeunes pour lui succéder, les Aghuans déférerent le commandement à Mir-Abdallah, son frere, homme aussi pacifique & aussi timide que Mir-Wéis étoit violent & hardi. L'an 1717 de J. C., las d'une autorité usurpée qu'il n'étoit pas en état de conserver, Abdallah prêta l'oreille aux propositions que les Ministres du Roi de Perse lui faisoient de rendre Candahar; & déja il étoit près d'entrer en négociation avec eux. Mahmoud, son frere, informé de ses dispositions, le poignarda pour en prévenir l'effet, & fut aussitôt élu pour le remplacer à l'âge de 18 ans. L'an 1133, au mois de Dgioumadi II (Avril 1721 de J. C.) Mahmoud, après quatre batailles gagnées, paroît devant Ispahan, dont il forme le blocus, qu'il convertit en siége au mois de Schaban (Juin) suivant. Le 14 Séfer de l'an 1134 (23 Novembre 1721,) Schah Hussein, voyant la place aux abois, va se remettre entre les mains de Mahmoud, auquel il céde le trône & sa fille en mariage. Les Auteurs de l'Histoire universelle placent cette révolution en l'an 1722. Sous le régne de Hussein, le 9 Avril, de l'an de J. C. 1721,

Vénitiens, & Asof aux Russes. Les troubles domestiques succédent à la paix du dehors. Les troupes, s'étant révoltées à Constantinople, marchent de là à Andrinople, où résidoit pour lors Mustapha. Après avoir massacré le Grand Moufti, elles déposent le Sultan le 19 de Dgioumadi I de l'an 1115 (20 Septembre de l'an de J. C. 1703.) Mustapha mourut de mélancolie l'année suivante.

XXV. ACHMET III.

1115 de l'H. (1703 de J. C.) ACHMET III, frere de Mustapha, est tiré de son appartement pour lui succéder. Les premieres années de son régne n'offrent rien de remarquable que les fréquens changemens qui se firent dans le Ministere, & la vengeance qu'il tira de ceux qui avoient contribué à la déposition de son frere. L'an 1121, (1709 de J. C.) Charles XII, Roi de Suéde, battu à Pultowa par les Moscovites, se sauve sur les terres Ottomanes, & obtient du Grand Seigneur une retraite à Bender. (*Voy.* Charles XII.) L'an 1122 (1710 de J. C.) Achmet éleve à la dignité de Prince de Moldavie Démétrius Cantimir, qui abandonne presque aussitôt les intérêts de la Porte, pour s'attacher aux Moscovites. Ce Prince, dans son Histoire Ottomane, tâche de justifier sa conduite. Nous y renvoyons le Lecteur, pour connoître & apprécier ses raisons. L'an 1123 (1711 de J. C.) le Grand Visir Baltagi Méhémed, envoyé contre les Moscovites à la tête de 150 mille hommes, fait la paix avec le Czar, dont l'armée, enveloppée de toutes parts, ne pouvoit lui échapper. (*Voy.* le Czar Pierre Alexiowitz.) L'an 1127, (1715 de J. C.) Achmet déclare la guerre aux Vénitiens; l'Empereur la déclare à la Porte l'année suivante. Le 26 Schaban de cette année (5 Août 1716 de J. C.) le Prince Eugene met en déroute l'armée des Turcs à Peter-Varadin. Le 6 de Dzoulcaada, (12 Octobre,) il se rend maître de Témeswar. Les Impériaux remportent d'autres avantages en Hongrie l'année suivante. (*V.* Charles, Roi de Hongrie.) L'an 1130, le 4 de Ramadhan, (21 Juillet 1718 de J. C.) paix signée entre l'Empereur, la Porte & les Vénitiens à Passarowitz. L'an 1133, (1721) Achmet tourne ses armes contre la Perse. Ses troupes assiégent en même tems Hamadan & Tauris. Les Turcs sont battus devant cette derniere place, quoique ruinée tout récemment par un tremblement de terre. Ils ont leur revanche, peu de jours après, sous les murs d'Hamadan. L'an 1137, (1725) ils forcent Tauris, où ils égorgent, durant 5 jours, tout ce qui tombe sous leurs mains. Les campagnes des deux années suivantes en Perse ne leur furent point avantageuses. L'an 1140, (1727) paix conclue au mois de Rabié I, (Octobre) entre la Porte & la Perse. Les Turcs y gagnerent tout le pays qui est depuis Erivan jusqu'à Tauris, & de-là jusqu'à Hamadan. Leur Empereur fut de plus reconnu pour le légitime successeur des Califes, & le Kotbah, ou Priere publique, fut fait en son nom dans toute la Perse. L'an 1143, la guerre se renouvelle entre ces deux Puissances. Achmet & son Visir se mettent en devoir de partir pour la Perse. Tandis qu'ils sont campés à Scutari, en attendant que tout soit prêt pour continuer leur marche, trois hommes de néant excitent une sédition à Constantinople. Le peuple & les milices, mécontens du gouvernement, se déclarent pour les rebelles. On demande la déposition du Sultan, après l'avoir obligé de sacrifier ses principaux Ministres. Achmet prévient de bonne grace ce qu'il ne pouvoit éviter. Au commencement de Rabié II, (Octobre 1730) il va tirer de prison Mahmoud, son neveu, (c'étoit celui qu'on vouloit lui substituer,) le place lui-même sur le trône, & lui rend hommage le premier. Il se retire ensuite dans un appartement particulier, où il mourut paisiblement le 23 Juin 1736.

XXVI. MAHMOUD, ou MAHOMET V.

1143 de l'H. (1730 de J. C.) MAHMOUD, fils de

LES SCHAHS, OU ROIS MODERNES DE PERSE.

une grande partie de la ville de Tauris fut engloutie par un tremblement de terre, avec 250 mille habitans, si l'on s'en rapporte aux papiers publics du tems.

XII. SULTAN MAHMOUD.

1134 de l'H. (1721 de J. C.) MAHMOUD, frere de Mir-Wéis & d'Abdallah, fit son entrée dans Ispahan avec l'appareil le plus pompeux; & s'étant rendu au Palais, il y fut salué Roi de Perse par le malheureux Hussein en présence de toute la Cour; après quoi il reçut le serment de fidélité de tous les Ordres de l'Etat. Il prit alors le titre de Sultan au lieu de celui de Schah. Il eut cependant un rival dans la personne de Thamas, 3e fils de Hussein. Thamas fut reconnu Souverain dans plusieurs Provinces. Mahmoud, ayant marché contre ce Prince, lui enleva la ville de Casvin, où il faisoit sa résidence, Schiraz qui soutint un siége de 10 mois; & un grand nombre d'autres places. Mais au printems de l'an de J. C. 1724, il fut battu sur les frontieres de l'Arabie. Cet échec lui causa un chagrin qui dégénéra en frénésie. Les Aghuans le voyant hors d'état de gouverner, & même sur le point d'expirer, au lieu d'attendre le moment prochain de sa mort, prirent le parti de le déposer le 19 Schaban 1137, (22 Avril, de l'an de J. C. 1725.) Mahmoud étoit plus hardi à entreprendre qu'habile à exécuter: c'étoit d'ailleurs un Prince sanguinaire, qui ne faisoit nul état de la vie de ses sujets. On ne peut compter le nombre des Seigneurs Persans qu'il immola à sa sûreté. (*Voyez à l'article* de Pierre le Grand, *Empereur de Moscovie, & à celui* d'Achmet III, *Empereur des Turcs, les conquêtes que ces deux Puissances firent sur les Persans sous le régne de* Mahmoud.)

XIII. SCHAH ASHRAF.

1137 de l'H. (1725 de J. C.) ASHRAF, fils du Prince qui avoit succédé à Mir-Wéis, fut proclamé Souverain le jour de la déposition de Mahmoud. Dès qu'il fut sur le trône, il envoya couper la tête à Mahmoud expirant, pour venger la mort de son pere, que celui-ci avoit assassiné. Mahmoud étoit alors dans la 27e année de son âge. Les Turcs avoient profité des troubles de la Perse pour attaquer ses frontieres. Ashraf, à son avénement au trône, leur ayant inutilement demandé la paix, leur déclara lui-même la guerre. Ce Prince, après deux campagnes, où il eut des succès variés, fit la paix avec la Porte l'an 1140 de l'H. (1727 de J. C.) Cependant le Prince Thamas continuoit de régner dans une partie de la Perse. Ses troupes, commandées par le fameux Kouli Khan, conquirent dans les années 1140 & 1141 (1728 de J. C.) le Khorasan. L'an 1141 (1729 de J. C.) il remporta sur Ashraf une victoire qui le rendit maître d'Ispahan. Ashraf fut tué l'année suivante vers la fin de Dgioumadi II (Janv. 1730 de J. C.) dans un combat contre les troupes de Kouli-Khan. Ainsi finit en Perse l'usurpation des Aghuans.

XIV. SCHAH THAMAS II.

1142 de l'H. (1730 de J. C.) THAMAS II, fils de Schah Hussein, fut reconnu Souverain de toute la Perse après la mort d'Ashraf. Le Général Kouli-Khan devient tout puissant sous ce nouveau régne; pour affermir son autorité il commence par destituer tous les Grands Officiers qui lui sont suspects & les remplace par ses créatures. L'an 1143, (1731 de l'H.) il conduit son armée vers Hamadan, où les Turcs avoient leurs quartiers. Les ayant défaits dans une sanglante bataille, il vole à la rencontre du Général Kuprogli, qui étoit en route pour défendre Tauris menacée par les Persans. Non seulement il le devance, il le bat encore & l'oblige de gagner Erivan. Mais le Pacha Rustan, étant sorti de cette place avec sa garnison, tombe sur les Persans & les met en déroute. Encouragé par ce succès, Rustan, quelque tems après, va chercher les Persans à 24 lieues

Mustapha II, né l'an 1696, reçut l'inauguration le 14 de Rabié II 1143, (16 Octobre 1730.) Cette cérémonie consiste à ceindre le cimeterre d'Othman au Sultan proclamé par le Moufti, l'Ulema (les gens de Loi) & la Milice. Les affaires des Turcs ayant mal tourné en Perse cette année, se rétablirent dans la suivante. Enfin Mahmoud conclut un traité de paix avec Schah-Thamas dans les derniers jours de Redgeb 1144. (Janvier 1732.) Kouli-Khan, Général des Persans, si fameux dans l'histoire de ce siécle, désapprouve le traité, publie un manifeste contre la paix, fait déposer Schah-Thamas, & recommence la guerre en qualité de Régent du Royaume. Une bataille qu'il gagna sur les Turcs, après en avoir perdu trois, lui fit recouvrer presque tout ce qu'ils avoient conquis sur les Persans depuis la décadence des Sofis. Ce fut après cela qu'il se fit proclamer Souverain à Ispahan, sous le nom de Schah-Nadir. L'an 1149, (1736) il accorda la paix aux Turcs, qui le reconnurent pour légitime Souverain, & lui abandonnerent les villes d'Erivan, de Tauris, avec les Provinces de Géorgie & de l'Arménie Persane. La même année l'Impératrice de Russie déclare la guerre aux Turcs : l'Empereur Charles VI en fait de même l'année suivante. Les Turcs & les Tartares, leurs alliés, sont mal-menés par les Russes qui leur prennent, entre autres exploits, l'importante place d'Oczacow, d'où ils enlevent un butin immense, après avoir fait prisonnier la garnison qui étoit de 20 mille hommes & le Seraskier qui y commandoit. Les Turcs se dédommagent en Hongrie par les avantages qu'ils y remportent. L'an 1152, (1739) traité de paix entre l'Empire & la Porte. Les préliminaires sont signés le 29 Dgioumadi II, (22 Septembre.) Belgrade, Orsova sont abandonnées aux Turcs, avec les parties de la Servie & de la Valaquie, cédées aux Impériaux par le traité de Passarowits. La Russie accede à ce traité. Elle rend Asof & Oczacow, après en avoir fait néanmoins démolir les fortifications. (*Voy.* Charles, Roi de Hongrie, & Anne, Impératrice de Russie.) L'an 1156 (1743) la guerre recommence contre la Perse. Elle fut encore désavantageuse aux Turcs, qui furent obligés de faire la paix avec Thamas Kouli-Khan au commencement de l'an 1159. (Janvier 1746.) L'an 1168, le 8 de Rabié I (13 Décembre 1754) le Sultan meurt, au retour de la Mosquée, à l'âge de 58 ans 2 mois & 25 jours, dans la 25e année de son régne.

XXVII. OTHMAN III, ou OSMAN II.

1168 de l'H. (1754 de J. C.) OTHMAN ou OSMAN, fils de Mustapha II, fut élevé sur le trône des Ottomans immédiatement après la mort de Mahmoud, son frere, à l'âge de 56 ans. A son inauguration, qui se fit le 22 Décembre de J. C. 1754, il renouvella, sous des peines grieves, la défense aux Musulmans de boire du vin. Le régne de ce Prince fut paisible. Il mourut la nuit du 28 au 29 Octobre 1757. (25 au 26 Séfer 1171 de l'Hégire.)

XXVIII. MUSTAPHA III.

1171 de l'H. (de J. C. 1757.) MUSTAPHA III, né, le 20 Août 1716, du Sultan Achmet, déposé en 1730, parvint à l'Empire après la mort d'Osman II, & fut inauguré le 3 Novembre 1757. Au mois suivant, il fit revivre les loix somptuaires portées autrefois contre le luxe des Grecs & des Arméniens ; & ces mêmes loix furent encore renouvellées deux ans après : mais elles ne s'étendirent point aux Francs. L'an 1760, le Pacha Méhémet, allant lever les tributs dans les Isles de l'Archipel, mouilla vers la mi-Septembre à Stancio, & y débarqua avec la plus grande partie de l'équipage. Tandis qu'il est absent, les esclaves Chrétiens se rendent maîtres du vaisseau, qui étoit du premier rang & richement chargé, coupent les cables & font voile vers Malte, où ils abordent le 6 Octobre, au nombre de 73, après 18 jours de navigation. Ils donnent à la Religion le vaisseau dont elle leur distribue généreusement la cargaison. Le Grand Seigneur, irrité de cette perte, prépare,

LES SCHAHS, OU ROIS MODERNES DE PERSE.

d'Erivan, & gagne sur eux une nouvelle bataille. Malgré ces avantages le Grand Visir Ottoman fit proposer la paix à la Perse. Elle fut conclue à Caswin au mois de Redgeb (Janvier 1732 de J. C.) & la Perse y gagna Tauris qui lui fut abandonnée, en cédant aux Turcs la Géorgie. Kouli-Khan, indigné de ce traité qui s'étoit fait en son absence, ose écrire au nom de son Maître pour le désavouer, & publie un manifeste par lequel il déclare de nouveau la guerre aux Turcs. Schah Thamas, à son tour, par d'autres dépêches, désavoue son Ministre. Celui-ci cependant s'avançoit vers Ispahan à la tête de 70 mille hommes. Arrivé aux portes de la ville, il invite le Monarque à une revue, après laquelle il lui donne un grand festin. Schah Thamas s'y étant enivré, fut conduit sous une forte garde dans un appartement des jardins du Palais ; & le lendemain, vers la mi-Août 1732, Kouli-Khan le fit déposer par les Grands Officiers comme incapable de régner.

XV. SCHAH ABBAS III,

1145 de l'H. (1732 de J. C.) ABBAS MIRZA, fils de Schah Thamas, lui fut substitué à l'âge de six semaines. Kouli-Khan, auteur de cette élection, se fait adjuger la Régence. L'année suivante il recommence la guerre contre les Turcs, & va faire le siége de Bagdad. Mais à peine a-t-il assis son camp devant cette place, qu'il est obligé d'aller au devant de Topol Osman, Pacha de Teflis, qui venoit à lui avec une armée de 150 mille hommes. Bataille entre les deux Généraux. Kouli-Khan la perd, & se retire avec une blessure assez considérable, laissant 35 mille morts sur la place. Le 22 Octobre suivant, nouvelle victoire du même Pacha, remportée sur Kouli-Khan à la vue de Kerkoud. Tandis que celui-ci fuit, après avoir perdu dix mille hommes, dont sept tués & trois mille prisonniers, le vainqueur le poursuit, & l'ayant atteint à Keilan, ville à six lieues de Kerkoud, sous laquelle il rassembloit ses fuyards, il attaque ses retranchemens déjà formés, & a la gloire de le battre pour la 3e fois. La fortune n'avoit pas cependant abandonné sans retour le Général Persan. L'an 1734, Topal Osman, l'ayant attaqué avec des forces inférieures, est tué dans le combat, & son armée battue est repoussée jusque par de-là Tauris. Ce revers jette la consternation dans Constantinople. Deux mois après, le Pacha de Bagdad, nommé Plénipotentiaire pour traiter de la paix avec Kouli-Khan, la conclut à des conditions qui sont désavouées par le Divan. Les hostilités se renouvellent. L'an 1148 de l'H, vers le mois de Ramadhan (Janvier 1736) Schah Abbas meurt, non sans soupçon de poison donné par le Régent.

XVI. SCHAH NADIR, ou THAMAS KOULI-KHAN.

1148 de l'H. (1736 de J. C.) NADIR, plus connu sous le nom de THAMAS KOULI-KHAN, fut proclamé Roi de Perse dans l'Assemblée des Grands de l'Etat, le 7 Dzoulcaada 1148, 1 jour de l'année Persanne (10 Mars 1736 de J. C.) Il étoit né dans le Khorasan, & vraisemblablement au château de Kallat, dont le gouvernement étoit héréditaire dans sa famille. Privé de l'héritage de ses peres par son oncle, il se fit chef de brigands. L'an 1727 de J. C. il entra au service du Prince Thamas, avec environ 3 mille hommes qui composoient sa troupe. Bientôt ses exploits lui mériterent le commandement des armées de ce Prince. Devenu Roi de Perse, comme on vient de le voir, il fit, le 29 Septembre 1736, une paix avantageuse avec les Turcs, qui lui rendirent Tauris, Erivan, avec la Géorgie & l'Arménie Persique. Il tourna ses armes ensuite contre l'Indostan. L'an 1739, le 9 Février, il se rend maître de l'Empire & de

l'année ſuivante, un armement conſidérable pour en tirer vengeance. L'Ordre de Malte ſe met en état de défenſe. La ſageſſe du Roi de France prévint les ſuites de cette affaire. M. de Fleuri, Bailli de l'Ordre, s'étant rendu de ſa part à Malte, acheta, au nom de Sa Majeſté T. C. le vaiſſeau pour en faire préſent à ſa Hauteſſe, à qui il fut expédié le 10 Décembre 1761. L'an de l'H. 1178, (de J. C. 1765) la Porte fait un exemple éclatant de cette juſtice prompte & expéditive qui lui eſt particuliere dans la perſonne du Grand Viſir Muſtapha. Ce Miniſtre faiſoit un abus énorme de ſon crédit, & ſur-tout exerçoit des exactions criantes dans l'Iſle de Chypre. Le Grand Seigneur, ſur les plaintes qui lui en furent portées, le fait étrangler au mois de Dzoulcaada (Avril ou Mai) dans l'Iſle de Metelin où il l'avoit exilé. Même ſupplice décerné par ſa Hauteſſe contre Stephaniſſa Rakowitza, Palatin de Valaquie, pour de ſemblables excès, & exécuté le 28 Août au Village d'Arnaout-Keuil, ſur le Canal de la mer noire. L'an 1768, (1182 de l'H.) le 6 Octobre, (5 de Dgioumadi II,) la Porte, ſollicitée par la République de Pologne de prendre ſa défenſe contre la Ruſſie, publie un manifeſte par lequel elle déclare la guerre à cette derniere Puiſſance. Nous n'entrerons point ici dans le détail des hoſtilités qui furent commiſes de part & d'autres. Elles duroient encore, lorſque la mort enleva, le 21 Janvier 1774, (19 de Dzoulcaada, de l'H. 1187) l'Empereur Muſtapha III, dont un fils, à peine âgé de ſept ans, étoit l'unique rejetton.

ABDOUL ACHMET.

1774. Abdoul Achmet, frere du Grand Seigneur Muſtapha III, né le 20 Mars 1725, fut tiré de priſon pour lui ſuccéder, & couronné ſolemnellement le 23 Janvier dans la Moſquée d'Ayoub. (Cérémonie qui conſiſte à ceindre le cimeterre au Sultan.) La même année, la paix, entre la Porte & la Ruſſie, eſt conclue à Cutzuck-Cainardgi le 21 Juillet, par le Grand-Viſir, & ratifiée le 26 du même mois (28 Dgioumadi I de l'an 1188.)

LES SCHAHS, OU ROIS MODERNES DE PERSE.

la perſonne de l'Empereur des Mogols. Le 2 Avril ſuivant, après s'être emparé des tréſors immenſes de ce Monarque, il lui rend la couronne à la charge d'un tribut de 70 millions, & en retenant pour lui-même les Provinces de l'Indoſtan, les plus voiſines de la Perſe. L'an 1743, la guerre ſe renouvelle entre les Perſans & les Turcs. Kouli-Khan marche à Van dans l'Arménie, vers les ſources de l'Euphrate, avec une partie de ſon armée, tandis que l'autre va faire le ſiége de Moſul dans le Diarbek. Il échoue des deux côtés. La guerre traîne en longueur; pluſieurs des Provinces qu'il s'étoit fait céder par le Mogol, ſe révoltent en ſon abſence. Il fait la paix vers la fin de Janvier 1746 avec les Turcs. Cette paix le raſſure du côté de la famille qu'il avoit détrônée. Auſſitôt après la concluſion du traité, le Grand-Seigneur fit renfermer, dans la citadelle de Kars en Arménie, le dernier Prince de la Maiſon des Sophis, qu'il avoit fait proclamer Roi de Perſe au commencement de la guerre. De retour en ſes Etats, Kouli-Khan exerce de grandes cruautés ſur ceux dont la fidélité lui étoit ſuſpecte. Les conſpirations ſe forment: il eſt obligé d'abandonner Iſpahan pour ſe réfugier dans ſon camp près de la ville de Mached dans le Khoraſan; il y eſt aſſaſſiné par les Chefs de l'armée, du nombre deſquels étoit, dit-on, ſon neveu, le 20 Juin de l'an 1747, à l'âge de 59 ans. Thamas Kouli-Khan étoit le plus bel homme de ſes Etats. Sa taille étoit au deſſus de 6 pieds. Il avoit l'air majeſtueux, le regard gracieux & terrible, ſuivant les circonſtances. On ne peut lui diſputer, ni la bravoure, ni la ſcience militaire; mais il manquoit des qualités qui font l'honnête homme, & méritoit de commander à des bandes de voleurs plutôt qu'à des peuples policés.

Nous ne ſommes pas aſſez inſtruits des affaires de Perſe depuis la mort de Thamas Kouli-Khan, pour donner la Chronologie hiſtorique de ſes ſucceſſeurs.

EXPLICATION DE QUELQUES NOMS TURCS

pour ſervir à l'intelligence de l'Hiſtoire.

A

Abdest, purification ordonnée par la loi, ablution des pieds, des mains, de la tête.

Aga, Chef ou Officier en général. Il ſe met à la fin. *Yengitchar Aga*, Aga des Janiſſaires, *Mimat Aga*, premier Architecte, &c.

Alay, ordre de bataille, ou marche ſolemnelle du Sultan.

Alem, grand étendard qui au lieu d'une pointe a au bout un croiſſant. *Alem-dar*, Porte-étendard.

Armahzar, requête préſentée au nom d'une armée ou d'une province.

Arzodaſi, la chambre d'audience.

Arzuhal, requête des particuliers, placet préſenté au Viſir. *Arzuhaltehi*, Ecrivains publics employés pour le ſtyle uſité dans ces requêtes.

Aſpre, monnoie turque qui revient à un ſou.

Azemmoglan, enfant d'honneur ou Page du Sultan.

B.

Bacha ou *Pacha*, haut Officier d'armée. Il y a des Bachas à deux & à trois queues, c'eſt-à-dire qui font porter deux & trois queues de cheval devant eux. *Bachi* ou *Pachi*, Chef en général. *Berber Bachi*, premier Barbier.

Bairam, Fête des Turcs, qu'ils célebrent après le Jeûne du Ramadhan. Il y en a deux, le grand Bairam qui ſuit immédiatement le Jeûne, & le petit Bairam qui ne vient que 70 jours après.

Baltagi, eſclave qui coupe le bois pour l'uſage des Princes du Sang & des Sultanes.

Baltaji, Valets de pied du Sultan. *Baltaji-lar Kiehaiaſi*, leur Chef.

Beg, Prince ou Seigneur. *Beglerbeg;* c'eſt ainſi qu'on nomme les grands Gouverneurs.

Boſtanji, Garde du Sultan. *Boſtanji Bachi*, c'eſt le Chef de ce corps qui eſt très nombreux.

Bourſe, ſomme de 500 *dolars* ou écus.

Buluk-agalari, Colonel tant des Janiſſaires que des Spahis.

C.

Cadi, Juge d'une moyenne ville. *Cadilesker*, grand Juge des armées.

Caimacan, Lieutenant du Viſir en ſon abſence. C'eſt auſſi le nom qu'on donne aux Gouverneurs de Conſtantinople & à celui d'Andrinople.

Calavet, turban des Cadileskers. Il eſt rond & le double des autres. *Calevi*, turban des Viſirs; il eſt triangulaire.

Calem, nom des bureaux de la Tréſorerie.

Capigis, Portiers du Serrail. Ils ſont partagés en deux troupes, l'une de 300 ſous un Chef appellé *Capigi Bachi;* l'autre de 200 appellés *Cuccia-Pigis*, & leur Chef *Caccia-Pigi-Bachi*.

Capitan Bacha, Amiral des mers.

Capudanreis, Pilote royal.

Capuji Bachi, les Huissiers ou Ecuyers. *Caputjilar. Kiethudasi*, le premier d'entre eux.

t-Charkaji, l'avant-garde de l'armée.

Chatyb ou *Katyb*, c'est le nom de celui qui fait la lecture des prieres publiques.

Chatischerif, lettres-patentes, mandat impérial.

Chazine, le trésor. *Dischchazine*, le trésor public. *It-Chchazine*, le trésor privé de l'Empereur.

Chiaoux, Messager d'Etat, Héraut.

Chiocadar ou *Chionadar*, Porte-manteau du Prince.

t-Chocadar, Maître de la garde-robe.

t-Chocadar Aga, c'est comme le Grand-Chambellan.

t-Chutbé, c'est la priere publique qu'on fait dans les Mosquées pour l'Empereur nommément.

Chylaat, robe de différentes couleurs dont le Sultan fait présent aux Grands.

Coltuk-Visir, Visir de la manche. Il y en a six appellés *Coltukvisirleri*, qui ont seuls le privilege de toucher le Sultan.

Cubbe ou *Kubbe*, dôme ou coupole ; c'est un monument que les Turcs bâtissent sur les tombeaux de leurs parens ou amis.

Cubbe Visirs, ce sont les Conseillers d'Etat.

Cucca ou *Kucca*, aigrette du turban.

Cuschtchi, Fauconier du Sultan.

D.

Le *D* & le *T* se prononcent souvent l'un pour l'autre : on dit *Morad* & *Morat*, *Bagdad* & *Bagdat*, *Defterdar* & *Tefterdar*, Grand-Trésorier.

Dervisch, qu'on prononce *Dervis*, Moine Turc.

Dio alay, le corps de l'armée.

Divan, Conseil. Chaque Visir a son Divan. *Divan Galibe* est le Conseil du Sultan même. Il y est caché dans une tribune derriere un rideau.

Diulbend Aga, celui qui met le turban sur la tête du Sultan.

Donanma, réjouissances publiques.

Dondar, arriere-garde ou la queue.

E.

Effendi, en général signifie noble, distingué ; c'est un nom appellatif mis après la dignité du sujet. Ce sera notre *Monseigneur*, le *Docteur*, le *Révérend*.

Emir, Princes Arabes qui prétendent descendre de Mahomet. Ils portent le turban verd.

Emirahor, Maître des écuries, Ecuyer.

F.

Falanga, hache dont on se sert à couper la tête. De-là *Falangaji*, les Bourreaux.

Ferman, ordre sur lequel le nom du Prince est appliqué. Le Visir donne son Ferman, &c.

Fetva ou *Fetvah*, sentence ou décision du Mufti.

Filuri, monnoie d'or qui vaut un ducat de Venise.

G.

Gioniulli, corps de milice à cheval ; leur Commandant est *Gioniulli Aga*.

H.

Harai, tribut qu'on paie au Sultan quand on professe une autre religion que la Mahométane.

Hascki, ce sont les concubines que le Grand-Seigneur déclare Sultanes en leur mettant une couronne sur la tête.

Hasnadar Aga, Trésorier du Serrail.

Hekim Effendi, premier Médecin.

J.

Jami, Mosquée privilégiée pour les prieres du Vendredi.

Icoglan, Page du Sultan.

Janizari, milice assez connue, divisée en cent onze compagnie appellées *Oda* ou chambrées de Janissaires.

Iman, Chapelain ou Desservant d'une Mosquée.

Imaret, Hôpital bâti proche des Jamis pour les pauvres & les voyageurs.

K.

Kitche, bonnet de Janissaires en forme de manche pendante.

Kislar Aga, Chef des Eunuques. C'est toujours un Eunuque noir.

L.

Lala, terme de respect & de reconnoissance. Le Sultan s'en sert envers le Visir.

M.

Maderris, Etudians de la loi.

Medressé, Académie, Ecole.

Mekkienne, Cour de plaidoirie.

Mimar Aga, le premier Architecte.

Minaré ou *Minaret*, tour d'une Mosquée.

Mir-alem-aga, Porte-guidon du Sultan.

Molla, homme de loi ou de religion.

Mufti, le Chef de la Religion Mahométane chez les Turcs.

N.

Nazyb, Garde de l'étendard de Mahomet.

Nameh, Lettre ; de-là *Ahdnameh*, Lettres de créance du Sultan, ratification d'un traité.

O.

Oda, compagnie ou chambrée de Janissaires ; de-là vient *Odasi*, Chambellan du Sultan.

Odalique ou *Odalisque*, Maîtresse du Grand-Seigneur.

Ojak, Régiment de Janissaires ; de-là vient *Ojak Agalari*, tous les Commandans des Régimens.

Orta Jami, Oratoire domestique des Janissaires.

P.

Pachi ou *Bachi*, se dit des Officiers d'un rang inférieur, & signifie que celui à qui on le donne est titré.

Padischah, Empereur. Les Turcs donnent ce titre au Roi de France.

Peiki, Gardes du Sultan.

R.

Reis Effendi, le Chancelier.

Reis, Capitaine de Galere.

S.

Sah, fixe, certain ; c'est ainsi que le Visir répond aux placets : *Fiat ut petitur*.

Salahor, Sous-Ecuyer.

Sanjak, étendard.

Scheikh, Prélat chez les Turcs.

Selictar Aga, Porte-épée du Sultan.

Seraskier, Commandant avec plein pouvoir.

Silhad, Garde ; de-là *Silhadar Aga*, Capitaine des Gardes du Sultan.

Solakes, Garde du Palais.

T.

Talkhysch, mémorial écrit du Visir au Sultan sur quelque affaire.

Tarpus, bonnet des femmes Turques.

Teffiri Koran, les Interprêtes de l'Alcoran.

Tekké, Monastere Turc.

Terjiman, Interprête de la Cour, Truchement.

Timar ou *Timariots*, Gentilshommes qui ont des villages assignés pour leur entretien & sont obligés de servir à la guerre.

V.

Validé, nom de la mere du Sultan régnant.

Ulema, corps des gens de loi ; c'est le Clergé Turc.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE DES GRANDS-MAITRES DE L'ORDRE DE S. JEAN DE JÉRUSALEM, *DIT AUJOURD'HUI* DE MALTE, ET DES GRANDS-MAITRES DU TEMPLE.

GRANDS-MAITRES DE MALTE.

Il en est de l'Ordre des Chevaliers, appellés d'abord de S. Jean de Jérusalem, ensuite de Rhodes, & aujourd'hui de Malte, comme de la plupart des anciens établissemens, qui ont de la célébrité. Son origine est enveloppée d'un nuage épais & presque impénétrable à l'œil perçant de la plus clairvoyante critique.

Si l'on s'en rapporte à Guillaume de Tyr, Auteur, qui, au jugement de l'Abbé de Vertot, doit passer pour original en ce qui concerne les Hospitaliers de S. Jean, c'est dans l'Ordre de S. Benoît que cet établissement a pris naissance. Des Marchands d'Amalfi, dit-il, (L. XVIII, pp. 933-935), qui trafiquoient dans la Palestine, ayant à cœur de visiter les lieux saints, obtinrent du Calife d'Egypte une place dans la ville de Jérusalem. Sur ce terrain ils construisirent un Hospice pour la commodité de leur nation; & en face de l'Eglise de la Résurrection, ils en érigerent un, sous l'invocation de la Sainte Vierge, pour des Religieux Bénédictins, qu'ils firent venir de leur pays avec un Abbé. Les Fondateurs étant Latins & le service se faisant selon leur rit, le Monastere en prit le nom de *Monasterium de Latina* (1). Guillaume de Tyr ajoute que les Amalfitains établirent aussi dans la même ville un Monastere de Religieuses, sous le titre de Sainte Marie-Magdeleine, pour les femmes qui venoient visiter les saints lieux, & nomme Agnès l'Abbesse qui le gouvernoit lorsque Jérusalem tomba au pouvoir des Francs. La charité, poursuit-il, engagea les Religieux du Monastere Latin à former un Hospice, dédié a S. Jean l'Aumônier, pour les Pélerins, tant malades qu'en santé, tous réduits à une extrême misere par les mauvais traitemens qu'ils éprouvoient de la part des Infideles; & ces pieux établissemens étoient soutenus par des sommes que les Amalfitains faisoient passer annuellement à Jérusalem.

Ni cet Historien, ni Jacques de Vitri, qui le copie en ceci, ne nous apprennent quel fut proprement l'état des personnes qui desservoient l'Hospice des Pélerins sous les ordres de l'Abbé de Sainte Marie. Mais Iperius dans sa Chronique assure positivement que c'étoient des Oblats, ou Freres Laïcs, de l'Ordre de S. Benoît, & que telle est l'origine des Chevaliers Hospitaliers de S. Jean. *Fratres S. Johannis in Jerusalem*, dit-il, *qui alio nomine dicuntur Hospitalarii, primò fuerunt fratres Laici sub Abbate B. Mariæ de Latinis Ordinis S. Benedicti professi.*

De ces autorités & d'autres semblables, on a inféré que ces Hospitaliers ne furent point Militaires dans leur institution, & qu'ils ne le devinrent dans la suite que par la nécessité où l'Abbé de Sainte Marie se trouva de les armer pour aller escorter les Pélerins que les Arabes attaquoient sur les chemins. Alors, dit-on, ayant un Capitaine à leur tête pour les commander en campagne, ils ne voulurent bientôt plus reconnoître d'autre supérieur dans l'Hospice; & secouerent tellement le joug de l'Abbé & des Moines, qu'ils quitterent même la Régle de S. Benoît pour prendre celle de S. Augustin, comme plus conforme à leur état.

Mais tout ce récit, adopté par D. Mabillon, (*Ann.* B. L. 69, n. 10), est fortement combattu par le P. Antonio Paoli dans un savant ouvrage, publié nouvellement à Rome, sur l'origine & l'institut primitif de l'illustre établissement dont nous parlons (2). Suivant cet Auteur, le Monastere de Sainte Marie & l'Hospice établi pour les Pélerins, n'ont jamais rien eu de commun. Il n'y a pas de preuve, dit-il, que le premier ait existé avant la conquête de Jérusalem par les Francs; & la fondation du second, qui n'a jamais eu d'autre patron que S. Jean-Baptiste, paroît concourir avec cette époque. Ce ne fut point du Monastere, ajoute-t-il, que furent tirés ceux qui desservoient cet Hospice; & jamais ils n'ont professé d'autre Régle que celle de S. Augustin, en s'obligeant aux trois vœux monastiques qu'elle prescrit. Il est porté même à croire qu'ils furent Militaires, aussi bien qu'Hospitaliers, par leur premiere institution. Les bornes étroites, où nous sommes obligés de nous renfermer, ne nous permettent pas de discuter les preuves dont l'Auteur appuie son opinion. Il nous suf-

GRANDS-MAITRES DU TEMPLE.

L'AN 1118 est la véritable époque à laquelle on doit rapporter l'institution de la Chevalerie du Temple. La conservation des lieux saints dont les Francs s'étoient rendus maîtres, la nécessité de défendre contre les Turcs ce grand nombre de Pélerins qui abordoient alors de toute part en Syrie, sont les motifs qui donnerent lieu à cet établissement. Quelques Gentilshommes, du nombre de ceux qui avoient suivi Godefroi de Bouillon, en furent les auteurs & les premiers membres. Ils étoient au nombre de neuf, dont les principaux furent Hugues des Payens & Geofroi de Saint-Omer. Aux trois vœux de Religion, qu'ils prononcerent entre les mains du Patriarche de Jérusalem, ils en ajouterent un quatrieme qui les engageoit à porter les armes contre les Infideles. Cet Ordre est donc Militaire dans son origine, à la différence des Hospitaliers de S. Jean de Jérusalem, qui ne le devinrent, suivant l'opinion commune, que par accident. La croix des Templiers étoit d'étoffe rouge comme celle des Croisés François. Leur étendard étoit parti de noir & de blanc, & s'appelloit le Beaucens, ou Beaucéant.

Nous n'avons jusqu'ici aucune liste exacte des Grands-Maîtres du Temple. Celle que du Cange en a donnée dans son Glossaire, est copiée d'après le Président de Boissieu. L'examen, que nous en avons fait, nous a convaincus que, de 32 Chefs consécutifs qu'il donne à cette Milice, on doit en retrancher 10, dont il n'est pas possible de prouver le Magistere. D'autres listes, qui nous ont passé sous les yeux, quoique plus anciennes, ne nous ont point paru mériter plus de croyance. Elles ne s'accordent ni entre elles, ni avec les Ecrivains & les monumens authentiques du tems. Dans toutes on a pris des Supérieurs généraux de provinces pour des Grands-Maîtres, parce que les

(1) Ce n'étoit pas le premier établissement religieux du rit latin qui eut été fait à Jérusalem depuis l'invasion des Musulmans. Dès le commencement du IX siecle, lorsque le Calife Haroun eut envoyé les clefs du S. Sépulcre à Charlemagne, on avoit bâti en cette ville, par ordre du Monarque François, une Eglise en l'honneur de la Sainte Vierge, avec un Hospice pour les Pélerins qui venoient d'Occident visiter les lieux saints. Le Moine Bernard, qui écrivoit environ l'an 870, dans la relation qu'il fait de son voyage à la Terre-Sainte, dit: *Ibi (Jerosolymis) habetur Hospitale in quo suscipiuntur omnes qui causâ devotionis illum adeunt locum linguâ loquentes Romanâ, cui adjacet Ecclesia in honore Sanctæ Mariæ, nob lissimam habens bibliothecam studio prædicti Imperatoris (Caroli Magni.)* Il ajoute que devant cet Hospice il y avoit un marché pour les Francs en général, *forum in quo unusquisque negocians solvit duos aureos illi qui illud providet.* (*Acta SSum Ord. S. B.* T. IV, pp. 445-474.) Mais cet établissement ne subsistoit plus dans le XIe siecle.

(2) *Dell' origine ed Instituto del sacro Militar Ordine di S. Giovam-Battista Gerosolimitano, detto poi di Rodi, oggi di Malta, Dissertatione di Paulo Antonio Paoli, della Congregatione della Madre di Dio .... Roma, 1781, in-4.*

fira

GRANDS-MAITRES DE MALTE.

fira de dire qu'étant presque toutes négatives, elles n'operent pas, malgré la grande érudition dont est semé l'ouvrage, une entiere conviction.

Laissant donc au Lecteur à décider la question touchant l'origine & le premier état de l'Ordre Militaire & Hospitalier de S. Jean, nous nous bornerons à donner la suite de ses Grands-Maîtres avec les principaux traits de leur gouvernement; sur quoi nous prévenons que notre principal guide pour la Chronologie sera le P. Sébastiano Paoli dans son excellent ouvrage qui a pour titre : *Codice Diplomatico del sacro Ordine Militare Gerosolimitano, oggi di Malta.* Ainsi quand nous citerons des Chartes pour appuyer nos époques, c'est à ce recueil que nous renverrons, à moins que nous n'indiquions d'autres sources.

Mais avant que d'entamer ce dénombrement, il est à propos de tracer une idée succinte de la constitution de l'Ordre, tel qu'il existe de nos jours. On y distingue trois classes, les Chevaliers qui doivent faire preuve de Noblesse, les Chapelains & les Servans. Pour éviter la confusion que la multiplication pouvoit occasionner, on partagea le Corps en sept langues ou nations; savoir, la Françoise qui a toujours eu trois langues, celle de Provence, celle d'Auvergne & celle de France proprement dite : l'Allemande, l'Italienne, l'Espagnole & l'Angloise. Celle-ci étant nulle depuis que le schisme a séparé de l'Eglise le Royaume d'Angleterre, on lui a substitué la langue de Castille & celle de Portugal; ce qui fait en tout aujourd'hui huit langues. L'hérésie a fait aussi essuyer de grandes pertes à l'Ordre en Allemagne, sans parler du Prieuré de Suede & de Danemarck qu'elle lui a enlevé.

Les principales charges de l'Ordre sont les Baillis conventuels qui composent, pour ainsi dire, le Conseil du Grand-Maître, & sont comme les Chefs (on dit, les *Piliers*) des huit langues. Les voici par ordre, 1° le Grand-Commandeur qui est choisi dans la langue Provençale, & fait les fonctions de Président du Trésor & de la Chambre; 2° le Maréchal qui se prend dans la langue d'Auvergne, & a le commandement des troupes avec le pouvoir de disposer des prisonniers de guerre; 3° le Grand-Hospitalier qu'on élit parmi les François, & dont la charge est de veiller au soin des malades; 4° l'Amiral, appellé proprement le Général des Galeres, qui peut être choisi dans toutes les langues; 5° le Grand-Conservateur qui se tire de la langue Aragonoise, & dont la principale fonction est de signer les *billets de solde*; 6° le Grand-Chancelier élu dans la langue Castillane, & qui a la Surintendance des affaires de la Chancellerie; 7° le Grand-Bailli qui se choisit dans la langue Allemande, & qui avoit l'inspection sur les forteresses de Tripoli en Barbarie, & l'a encore aujourd'hui sur celle de l'isle de Goze; 8° le Turcopolier qui se prenoit autrefois dans la nation Angloise, & présidoit à la cavalerie & aux gardes. C'est à présent le Sénéchal qui remplit ses fonctions.

Viennent ensuite les Prieurés sous lesquels sont comprises les Commanderies que chaque Prieur a droit de conférer dans son district, mais avec subordination au Grand-Maître, & auxquelles chaque Chevalier parvient suivant son rang d'antiquité. Le même Chevalier peut au reste posséder deux Commanderies; l'une par justice, & l'autre par grace. Les Chapelains & les Servans ont des Commanderies qui leur sont affectées, & pour lesquelles ils peuvent, les uns & les autres, également concourir.

Les Prieurs, nommés aujourd'hui Grands-Prieurs, étoient chargés, par leur institution, de faire la visite des Commanderies qui n'étoient dans leur origine que des obédiences dont les titulaires, révocables à la volonté du Grand-Maître, devoient rendre compte des revenus qui leur étoient confiés, & fournir des contributions qu'on nommoit *responsions*.

Nous ne pouvons rien assurer de positif sur leur premier habillement. On prétend que la croix de toile blanche à huit pointes, qu'ils portent sur leur habit devant la poitrine, est de l'institution primitive. La croix d'or, pendue au cou, n'est, dit-on, que pour l'ornement. Cependant Guibert de Nogent (*Gesta Dei*, L. v, p. 408) nous apprend qu'au siége d'Antioche en 1098, les Croisés, pour se mieux distinguer des Infideles, commencerent à porter au cou des croix d'argent ou d'autre métal, suivant leurs facultés; & il n'est pas vraisemblable que les Hospitaliers ne les aient pas imités en ce point. Ainsi la croix d'or paroît aussi ancienne parmi eux que la croix de toile. A la guerre contre les Infideles ils portent une soubreveste rouge, en forme de Dalmatique, avec une grande croix blanche sans pointes par devant & par derriere. Nous en verrons ci-après l'origine.

Nous observerons enfin que l'Ordre dont il s'agit est composé des deux sexes. Dès la fondation de l'Hôpital de S. Jean, on s'apperçut qu'il falloit pourvoir aux besoins des femmes comme à ceux des hommes. C'est ce qui donna lieu à un second établissement, à la tête duquel on mit une Dame Romaine, que Guillaume de Tyr, comme on l'a déja dit, nomme Agnès; ce qui est confirmé par un ancien manuscrit de la Reine de Suede. Agnès fit observer la même régle que celle des Hospitaliers dans son Monastere, qu'elle soumit au Chef de de l'Ordre. Cet institut se répandit en divers lieux, & subsiste encore de nos jours.

I. GÉRARD.

GÉRARD, que les Modernes, par une méprise assez singuliere, ont surnommé TUM, ou TUNC, pour avoir lu dans quelques anciennes Chroniques, où il est parlé de lui : *Gerardus tum*, ou *Gerardus tunc*, faisant ainsi d'un adverbe un surnom, étoit natif d'Amalfi, suivant le P. Sébastiano Paoli; de S. Geniez, aujourd'hui Martigues en Provence, selon Bouche; du Château d'Avênes en Hainaut, dont son pere étoit Châtelain en même tems que Seigneur de Leuze, si l'on s'en rapporte au P. Antonio Paoli. Ce Critique en effet prétend qu'il est le même que ce Gérard d'Avênes dont Albert d'Aix raconte (L. VII, p. 293) qu'étant en ôtage dans la ville d'Assur ou d'Arsid en Palestine, tandis qu'elle étoit assiégée par Godefroi de Bouillon après la conquête de Jérusalem, les Musulmans l'attacherent avec des cordes à une croix au-dessus d'un grand mat qu'ils placerent sur leurs remparts à la vue des assiégeans : supplice qui ne fit point discontinuer

GRANDS-MAITRES DU TEMPLE.

uns & les autres étoient qualifiés également Maîtres du Temple. Nous avons évité cette méprise avec soin. Ainsi nous esperons que les Lecteurs judicieux & éclairés, seront satisfaits de la liste que nous allons leur présenter.

I. HUGUES DE PAINS.

1118. HUGUES DE PAINS (*de Paganis*), ainsi nommé de la Terre de Pains en Champagne, située entre Méri-sur-Seine & Troyes, Chevalier, issu de la Maison des Comtes de Champagne, étant en Palestine, forma, avec d'autres Gentilshommes, le dessein d'établir un nouvel Ordre de Religieux Militaires, consacré à la défense de la Terre-Sainte. Le Patriarche Gormond, en recevant leurs vœux, les obligea spécialement à pourvoir à la sûreté des chemins, & à mettre les Pélerins à l'abri des insultes des brigands. Intéressé à favoriser cette Société naissante, le Roi Baudouin II leur accorda pour un tems le quartier méridional de son Palais, d'où ils furent appellés *Freres de la Milice du Temple, les Chevaliers du Temple, les Templiers.* L'an 1127, Hugues passe en Occident, pour obtenir du S. Siége la confirmation de son Institut. Il est renvoyé au Concile de Troyes, qui s'ouvrit le 13 Janvier de l'année suivante. Hugues s'y présente avec cinq de ses Chevaliers. Le Concile approuve leur résolution; ordonne qu'ils porteront l'habit blanc, & charge un nommé Jean de S. Michel, au refus de S. Bernard, de leur dresser une Régle par écrit. Elle a été imprimée plusieurs fois; & en dernier lieu, l'an 1703, par Nicolas Gurtler dans son histoire des Templiers. Hugues parcourt ensuite une partie de la France, & de-là passe en Angleterre, en Espagne & en Italie. Outre les aumônes abondantes qu'il ramassa dans ces contrées pour les besoins de la Terre-Sainte, il y fit un grand nombre de prosélytes, qu'il amena avec lui, pour les engager dans sa nouvelle Milice : elle ne fut pas long-tems concentrée dans la Palestine. En 1129, l'Ordre avoit déja des établissemens dans les Pays-Bas. En 1131, Alfonse, Roi de d'Aragon & de Navarre, institua, par un testament authentique, les Chevaliers du Temple & ceux de S. Jean de Jérusalem, héritiers de ses Etats. Ce testament, quoique confirmé par ce Prince l'an 1133, peu de tems avant sa mort, n'eut cependant point lieu; mais on promit aux Chevaliers de respecter les intentions du testateur autant que les circonstances & la raison le permettroient. L'an 1135, au plus tard, S. Bernard adressa aux Templiers cette belle exhortation, que le tems nous a conservée : elle contient des avis très salutaires & des régles admirables de conduite. L'an 1136 est l'époque, suivant D. Vaissette, de la plus ancienne Maison de l'Ordre en Languedoc. Elle fut fondée dans un lieu nommé la Nogerede, & depuis Villedieu, au Comté de Foix, par le Comte Roger III. Hugues de Pains mourut cette même année, regretté de tout ce qu'il y avoit de Chrétiens zélés en Palestine. Il avoit été marié, & il eut un fils, nommé Thibaut, qui fut Abbé de Sainte Colombe de Sens, & mourut, l'an 1147, en allant

GRANDS-MAITRES DE MALTE.

le siége, & auquel le patient survécut par une espece de miracle. Albert d'Aix ne dit pas combien de tems il resta dans cette situation, ni comment il fut descendu de la croix. Mais il nous apprend que la place ayant été rendue l'année suivante (1100), Gérard fut remis vivant aux siens, mais fort affoibli par le tourment qu'il avoit souffert, & dont il se ressentit le reste de ses jours. Tel est donc, au jugement du P. Antonio, le Patriarche des Hospitaliers de S. Jean. Mais cette opinion souffre de grandes difficultés qu'il seroit trop long de détailler. Quoi qu'il en soit, Gérard, Chef de l'Hôpital de Jérusalem, le gouverna sous le titre de Prévôt ou de Gardien; & les Bulles des Papes ne lui donnent point d'autre qualité, non plus qu'à son successeur, comme en convient le P. Antonio. L'Ordre, sous son administration, fit de grands progrès dans la vertu, se propagea, & fit des acquisitions considérables par les pieuses libéralités des Fideles. A la tête des preuves justificatives de sa Dissertation, le Critique produit (n° 1) une Charte de Gunzelin, Comte de Schwerin, & de Henri, son frere, datée de l'an 1100, par laquelle ils donnent aux Freres Hospitaliers de S. Jean de Jérusalem, *Fratribus Hospitalibus S. Johannis in Hierosolyma*, le village de Godin, avec ses dépendances, & tout ce qui faisoit la dotation de l'Eglise d'Ekelen. Ces fonds étant situés en Allemagne, il faut supposer que les donateurs étoient alors à la Terre-Sainte : car il n'est pas vraisemblable que la réputation de l'Ordre, en le supposant aussi récent que le prétend le Dissertateur, eut dès lors pénétré jusqu'au fond de l'Occident. Il faut en dire autant d'un Seigneur Anglois, nommé Jourdain, qui, la même année, donna aux Hospitaliers une acre de terre pour leur tenir lieu d'une rente de 13 deniers, qu'il leur avoit, dit-il, promise auparavant. (*Ibid.* n° II.) Ce fut vers le même tems aussi que Godrefroi de Bouillon fit don à Gérard & à son Hôpital de la terre de Montboire dans le Brabant. (Vredius, *Hist. Com. Fland.* L. II.) Roger, Comte de Sicile, fit, l'année suivante, une fondation non moins importante en faveur de l'Ordre dans le territoire de Messine; ce qui fut confirmé, l'an 1136, par le Roi Roger, son fils. (A. Paoli, *App.* n. III) Arnoul, Patriarche de Jérusalem, donna des marques effectives de son estime, l'an 1112, aux Hospitaliers de S. Jean par un Diplôme qui exemptoit de la dixme toutes les terres qu'ils possédoient & faisoient valoir dans son Patriarchat. (*Ibid*, n° IV.) Jusqu'alors cet établissement n'avoit pas encore eu la sanction du S. Siége. Gérard l'obtint de Pascal II, l'an 1113, par une Bulle, datée du 15 Février, où ce Pontife approuve & confirme l'établissement de l'Hôpital de S. Jean de Jérusalem, & toutes les donations qui lui ont été faites; affranchit du paiement des dixmes toutes les terres qui lui appartiennent & qu'il fera valoir; statue qu'après la mort de Gérard, on ne lui donnera point d'autre successeur que celui qui aura été élu par le commun consentement des Freres; ordonne que les Hôpitaux, déjà établis à S. Gilles, à Asti, à Pise, à Bari, à Otrante, à Tarente, à Messine, sur le modele de celui de Jérusalem, lui demeurent soumis comme les membres à leurs Chefs. (*Ibid.* n° V.) Pareille Bulle fut accordée à Gérard, au mois de Mai de l'an 1120, par Calixte II. (*Ibid.* n° VIII.) Gérard mourut cette année au plutôt, & ne passa point l'année 1121. Ses vertus l'ont fait mettre, par la voix publique, au rang des Bienheureux. Si l'on en croit Bouche, son corps fut transféré, l'an 1534, en Provence, & inhumé dans la Chapelle de la Commanderie de Manosque. Gérard avoit sous lui pour supérieur local de l'Hôpital de Jérusalem Frere Roger Boyant, ou Broyant, qualifié dans quelques Chartes Maître de l'Hôpital; ce qui a fait croire faussement qu'il avoit été Chef de tout l'Ordre après Gérard.

II. RAYMOND DU PUY.

1121 au plus tard. RAYMOND DU PUY, ou DEL PUCH, (*de Podio*) Gentilhomme de la Maison du Puy-Montbrun en Dauphiné, suivant M. de Valbonnais, ou Languedocien, selon D. Vaissette, remplaça Gérard dans la Préfecture de l'Hôpital, l'an 1121 au plus tard, comme le prouvent les Lettres qu'il écrivit cette année à tous les fideles pour demander les secours de leur charité; Lettres que le Pape Callifte II accompagna d'une Bulle adressée à tout le Clergé de l'Europe. (Anton. Paoli, *Append.* n° 9, 10.) Ce fut lui qui recueillit les différens statuts de l'Ordre & en fit un corps de législation, qui fut confirmé, dit-on, dans un Chapitre général; ce qui est fort douteux. Dans ces statuts on ne voit que deux classes des Freres, celle des Clercs & celle des Laïques. La distinction des Chevaliers d'armes & des Servans ne fut établie que dans la suite, & après le Pontificat d'Anastase IV, quoi qu'en disent M. de Vertot & le P. Antonio. On ne trouve en effet dans la Bulle de ce Pape aux Hospitaliers de S. Jean, ni en termes exprès, ni équivalemment, ces paroles que lui prête l'Historien de Malte : *Vous pourrez aussi recevoir des Laïques, de condition libre, pour le service des pauvres*; & quand même elles s'y rencontreroient, ce seroit une preuve bien foible, pour la distinction des Chevaliers du premier & du deuxieme Ordre. Mais cette même Bulle, datée du XII[e] des Calendes de Novembre 1154, occasionna une grande querelle entre les Hospitaliers & le Clergé, en ce qu'elle les tiroit de la Jurisdiction du Patriarche, & exemptoit de dixmes leurs terres. Raymond signala sa valeur & son habileté dans l'art militaire à la tête de ses Chevaliers dans un très grand nombre de rencontres. A peine étoit-il en possession du Magistere, qu'il marcha avec sa troupe au secours de la Principauté d'Antioche, que Doldequin, dit Il-Ghazi, Roi de Maredin, dévastoit impunément après la victoire qu'il avoit remportée, l'an 1119, sur Roger, Prince-Régent du pays, qui périt dans l'action. Raymond mit en déroute les Infideles, & amena le Roi Baudouin triomphant à Antioche. Mais ce brillant succès fut suivi de revers qui le firent oublier. Joscelin, Comte d'Edesse, fut fait prisonnier, l'an 1123, dans une embuscade que lui tendit Balach, Aga des Ortokides; & le Roi Baudouin eut le même sort au commencement de l'année suivante en voulant sauver la Phénicie du Liban, que la prise de Joscelin exposoit à la merci des Infideles. Eustache Garnier, Régent du Royaume de Jérusalem, voyant qu'ils avoient formé le siége de Jaffa, engagea Raymond à voler, avec sa troupe, au secours de la place. Raymond disposa si bien ses gens & les anima tellement par son exemple, que, quoique très inférieurs en nombre, ils forcerent les assiégeans, déjà battus sur mer par les Vénitiens, à lever le siége. Les Croisés faisoient alors celui de Tyr. Raymond, étant allé les joindre, eut part à l'heureuse issue de cette ex-

GRANDS-MAITRES DU TEMPLE.

avec le Roi Louis le Jeune à la Terre-Sainte.

Dans les commencemens de leur institut les Chevaliers du Temple étoient si pauvres qu'ils n'avoient qu'un cheval pour deux. Ce fut pour perpétuer la mémoire de cette pauvreté qu'ils firent mettre sur le sceau de l'Ordre un cheval monté par deux Cavaliers. (Matthieu Paris.)

II. ROBERT LE BOURGUIGNON.

1136. ROBERT, fils de Renaud, Sire de Craon, & d'Ennagen de Vitré, surnommé le BOURGUIGNON, comme son bisaïeul paternel Robert, 3[e] fils de Renaud I, Comte de Nevers, & mari d'Avoise, Dame de Sablé, fut le successeur de Hugues dans le Magistere du Temple. Il étoit le cadet de trois freres, & avoit été s'établir en Aquitaine, où Vulgrin II, Comte d'Angoulême, l'avoit fiancé avec la fille & l'héritiere de Jourdain Eskivat, Seigneur de Confolent & de Chabanne. Mais Aymar, Seigneur de la Rochefoucaut, reclamant cet héritage, Guillaume IX, Duc d'Aquitaine, l'en mit en possession par la voie des armes. Le Duc étant mort, l'an 1126, Vulgrin & Robert reprirent les deux terres sur Aymar. Cependant le mariage de Robert n'étoit pas encore accompli. Quelque tems après, il céda sa fiancée avec sa dot à Guillaume de Mastas, & passa à la Terre-Sainte, où il entra dans l'Ordre des Templiers. (Menage, *Hist. de Sablé*, pp. 32, 204 & 418.) La valeur & la piété du Chevalier Robert firent toute sa recommandation auprès de ceux qui l'éleverent, en 1136, à la premiere dignité de l'Ordre. Il justifia ce choix par sa bonne conduite. A peine est-il élu, qu'il tombe, à la tête des Chevaliers, sur Asouard, Gouverneur d'Alep, qui dévastoit la Palestine, le bat & le met en fuite. Asouard revient à la charge, tandis que les vainqueurs s'amusent au pillage, & taille en pieces un grand nombre de Chevaliers; mais il n'est pas vrai que Robert périt à cette journée, comme le prétend l'Historien de l'Eglise de Paris. L'an 1139, en Portugal, les Templiers, réunis à l'armée de France, montée sur 70 vaisseaux, mettent le siége devant Lisbonne. Ils échouent dans cette entreprise, & sont mis en déroute. Robert n'étoit point de cette expédition, étant alors en Palestine, où les Infideles lui donnoient trop d'exercice pour lui permettre de s'absenter. L'an 1140, il se trouva au combat de Técué, où ils défirent les Chrétiens, & dans lequel Eudes de Montfaucon, l'un des plus vaillans Chevaliers du Temple, perdit la vie. L'an 1141, de concert avec le Grand-Maître de l'Hôpital, Robert députe à Raymond, Prince d'Aragon, & à Garcie-Ramirez, Roi de Navarre, pour revendiquer ces deux Royaumes, en vertu du testament d'Alfonse I. Le Navarrois ne veut entendre à aucun accommodement. Raymond consent qu'au cas qu'il meure sans enfans, l'Aragon passe sous la domination des Chevaliers, & que cependant il sera accordé aux deux Ordres plusieurs fonds dans ses Etats. Ce traité, signé par les parties, fut ratifié à Jérusalem par le Patriarche & les Chevaliers. Le Roi Baudouin III, lorsqu'il fit la conquête de Gaza, trouva cette place ruinée & presque entiérement déserte. L'ayant re-

GRANDS-MAITRES DE MALTE.

pédition qui ajouta Tyr aux conquêtes des Croisés. On ne peut qu'indiquer à la hâte les autres exploits de Raymond. Il arrêta les courses de Borsequin qui, des bords du Golfe Persique, étoit venu ravager la Celesyrie & le pays d'Antioche; il fit prisonnier un corps de Turcs qui alloit renforcer la garnison de Damas; il emporta le Fort de Bersabée, qu'on nomma depuis Gibelet; il contraignit le Sultan Kilidge-Arslan à quitter la Phénicie, où il étoit venu faire le dégât; il contribua enfin à la prise d'Ascalon qui fut emporté, l'an 1153, malgré la longue & brave défense du Commandant de la place. L'année de la mort de Raymond n'est pas certaine. Il vivoit encore en 1158 & ne passa pas, suivant D. Vaissette, l'an 1160.

L'an 1130, le Pape Innocent II ordonna que la banniere de l'Ordre seroit une croix blanche sur un champ de gueules, qui sont encore aujourd'hui ses armes.

III. AUGER DE BALBEN.

1160. AUGER de BALBEN, nommé OTTEGER dans un Diplôme du Roi Baudouin III, fut élu pour succéder au Grand-Maître Raymond du Puy. On prétend qu'il étoit né en Dauphiné. » Il n'a laissé, dit Naberat, d'autre mémoire de soi que son » nom ». Le P. Sebast. Paoli dit néanmoins qu'il est assez célebre dans les Fastes de l'Ordre, pour avoir soutenu le parti d'Alexandre III contre l'Antipape Victor. Quoi qu'il en soit, son Magistere a dû expirer en 1161.

IV. GERBERT D'ASSALY.

1161. GERBERT, ou GIRBERT D'ASSALY, natif de Tyr, comme il le déclare lui-même dans un de ses diplômes (T. I, n. XXVI), & non Arnaud de Comps, Grand-Maître imaginaire, quoi qu'en disent tous les Historiens modernes de Malte, excepté le P. Paciaudi, fut le successeur immédiat d'Auger de Balben. D. Vaissette le distingue de Gaucelme, ou Gaucelin d'Assillan, qu'il place avant lui. Mais la preuve de leur identité est évidente. La voici: L'Historien du Languedoc, pour prouver le Magistere de Gaucelin d'Assillan, rapporte (T. II, p. 645,) deux Chartes, l'une du mois de Novembre 1161, où il est nommé Prieur de l'Hôpital de Jérusalem, l'autre, du 4 Octobre 1163, où il est qualifié Maître du même Hôpital. Mais le P. Sebastiano Paoli (T. I, p. 39,) en rapporte une troisieme du mois de Janvier 1163, Indiction XI, où Girbert Assaly est aussi appellé Maître de l'Hôpital de Jérusalem. C'est donc par conséquent le même Grand-Maître à qui on a donné, tantôt le nom de Gaucelin d'Assillan, tantôt celui de Girbert, ou Gerbert d'Assaly.

Par les deux Chartes de Dom Vaissette, il paroît que le Grand-Maître dont il s'agit étoit en Languedoc lorsqu'il fut élu, & qu'il y revint, l'an 1163, apparamment pour les affaires de la Terre-Sainte, ou celles de son Ordre. L'an 1168, il accompagna, avec les siens, le Roi de Jérusalem dans la guerre qu'il porta en Egypte, au préjudice de la tréve qu'il avoit conclue avec le Calife, & se trouva au siége de Belbéis (Péluse selon les uns, Léontopolis suivant les autres.) Les Croisés emporterent la place d'assaut le 3 Novembre. Le Roi, suivant le traité qu'il avoit fait avec les Hospitaliers, les mit en possession de la place. Mais bientôt après ils furent contraints de l'abandonner, & d'aller rejoindre l'armée Chrétienne, que Schirkouk, Lieutenant de Noradin, avoit obligée d'évacuer l'Egypte. L'Ordre resta endetté de 200 mille ducats qu'il avoit empruntés à la banque de Florence pour cette injuste expédition. Les reproches que le Grand-Maître eut à essuyer, à cette occasion, le déterminerent à donner sa démission l'an 1169. Gerbert, s'étant retiré en Normandie, se noya, dans le trajet de Dieppe en Angleterre, le 19 Septembre de l'an 1183, suivant Roger de Hoveden, qui le qualifie Grand-Maître, *Magnus Magister*.

V. CASTUS.

1169. CASTUS, Trésorier de l'Ordre, succéda au Grand-Maître Gerbert d'Assaly. On ne connoît ni sa naissance, ni sa patrie. Son gouvernement, qui fut, non pas d'environ 4 ans, comme on le suppose, mais d'un an & quelques mois, expira, l'an 1170, par mort ou par démission.

VI. JOUBERT DE SYRIE.

1170. JOUBERT, ou JOSBERT, né dans la Palestine, fut le successeur du Grand-Maître Castus. Il étoit, dit M. de Vertot, aussi habile dans le gouvernement que grand Capitaine. L'an 1172, le Roi Amauri, partant pour aller demander à l'Empereur de Constantinople, son beau-pere, du secours contre Saladin, confia la tutele de son fils Baudouin & la Régence du Royaume de Jérusalem au Grand-Maître Joubert, qui s'acquitta parfaitement de ce double emploi. Melier, Templier apostat, qui s'étoit emparé de l'Arménie après la mort de Thoros, son frere, faisoit des courses sur la Palestine. Joubert, obligé de se mettre en garde contre Saladin qui menaçoit d'un autre côté le Royaume de Jérusalem, chargea le Commandeur de Provence d'aller repousser les Arméniens. Il fut servi à souhait, & le Commandeur, avec ses Chevaliers, rechassa Melier dans ses montagnes, où il étoit plus difficile de l'atteindre que de le vaincre. Amauri à son retour n'eut qu'à se féliciter de l'administration de Joubert, & lui en fit son remerciement. L'an 1177, Raymond II, Comte de Tripoli, voulant recouvrer le Château de Harenc, Joubert, avec ses Chevaliers, l'accompagne au siége de cette place. Mais sur le point de l'emporter, après de longs & pénibles efforts des assiégeans, le Comte, séduit par l'or qui lui fut offert, consent à se retirer. Ce dénouement imprévu consterna toute l'armée, & Joubert en fut singulierement affecté. L'Abbé de Vertot place sa mort en 1179, & la revet de circonstances que la Chronologie dément. Des chartes, rapportées par le P. Sebast. Paoli, montrent que ce Grand-Maître avoit cessé de vivre au mois d'Octobre 1177. Ce fut de son tems, si l'on en croit les Auteurs de l'Histoire Universelle, que l'Ordre acquit d'un Seigneur nommé Renaud, le Château de Margat, ou Mercad, situé sur un rocher escarpé entre la Phénicie & la Judée, près de la ville de Valania. Les fortifications que les Chevaliers y ajouterent, rendirent cette place si respectable que Saladin n'osa même l'attaquer.

GRANDS-MAITRES DU TEMPLE.

bâtie, il en confia la garde, l'an 1145, aux Templiers. (Blond. *Decad.* 11, L. V.) L'an 1146 commença en Espagne cette fameuse expédition contre les Maures, qui dura l'espace de dix ans. Les Chevaliers du Temple, ainsi que ceux de l'Hôpital, y eurent beaucoup de part. L'année suivante, les premiers s'assemblent en Chapitre à Paris, le 22 Avril, au nombre de 130, le Pape Eugene III à leur tête, pour les affaires de la Terre-Sainte. Le Roi Louis le Jeune honora aussi cette Assemblée de sa présence, avec plusieurs Prélats & Seigneurs; c'est tout ce qu'on en sait. (*Monast. Angl.* T. II, p. 523.) Robert étoit mort quelque tems avant qu'elle se tînt. Guillaume de Tyr atteste qu'il ne fut pas moins illustre par la pureté de ses mœurs & sa bravoure, que par l'éclat de sa naissance. Mais il se trompe, ainsi que l'Auteur des Gestes de Louis le Jeune, en prolongeant son Magistere jusqu'à la grande Assemblée, que l'Empereur Conrad tint à Acre l'an 1148, à laquelle ils disent l'un & l'autre que le Grand-Maître Robert assista. On verra dans un moment la preuve du contraire. Ce ne fut que sous le Magistere de Robert & le Pontificat d'Eugene III, suivant un manuscrit de la Reine de Suede, que les Templiers commencerent à porter une croix d'étoffe rouge sur la poitrine.

III. ÉVRARD DES BARRES.

1147. ÉVRARD DES BARRES fut élu, par le Chapitre des Templiers, pour succéder à Robert le Bourguignon. Il étoit François & Précepteur, ou Maître particulier de son Ordre en France dès l'an 1143. Pierre le Vénérable, Abbé de Cluni, lui écrivit pour le féliciter sur sa promotion à la dignité de Grand-Maître (*L. VI, ep. 26.*) La même année qu'il fut élu, il vint à Constantinople au devant de l'Empereur Conrad & du Roi Louis le Jeune. Odon de Deuil, qui se trouvoit sur les lieux à la suite du Monarque François, & qui écrivit cette même année la relation du voyage de ce Prince, lui donne expressément le titre de Maître du Temple: *Magister Templi Domnus Evrardus de Barris* (L. III, p. 33.) Evrard ayant quitté le Monarque François pour s'en retourner, vint le rejoindre l'année suivante à la tête des siens en Pamphylie. Louis avoit besoin de ce renfort. Son armée, battue au mois de Janvier, & continuellement harcelée dans un labyrinthe de défilés qu'elle ne connoissoit pas, couroit risque d'être anéantie par les Turcs. Evrard la tire de ces dangers, & lui sert de guide pour continuer sa route (*ibid.* p. 67.) Durant le séjour que Louis fit en Syrie, les Templiers lui rendirent d'autres services importans. Les Lettres qu'il écrivit de ce pays à Suger, son Ministre, en font foi. Dans une de celles-ci (c'est la cinquantieme dans Duchesne) Evrard est qualifié Maître du Temple; nouvelle preuve de la méprise de ceux qui prolongent le Magistere de Robert jusqu'en 1149. Evrard, cette année, accompagna le Roi de France à son retour. Étant venu à Clairvaux, il y embrassa la vie monastique, envoya son abdication en Palestine, & persévéra dans sa nouvelle vocation, malgré les

GRANDS-MAITRES DE MALTE.

VII. ROGER DE MOULINS.

1177. Roger de Moulins fut élu Grand-Maître après la mort de Joubert. Cependant on voit des Diplômes de l'an 1173, & même une Bulle d'Alexandre III, où il est qualifié Maître dès l'an 1173. Le P. Sebast. Paoli conjecture qu'alors il exerçoit par *interim* les fonctions du Magistere durant l'intervalle qui s'écoula entre la mort, ou l'abdication de Castus & l'élection de Joubert. Quoi qu'il en soit, il paroît constant qu'il ne fut pourvu de la dignité de Grand Maître qu'en 1177. Roger étoit d'une ancienne Maison de Normandie, qui porta d'abord le nom de Lymosin, auquel elle substitua dans la suite celui de Moulins, lorsqu'elle eut acquis le Château de ce nom. (Ant. Paoli, p. 433, n° 7) Depuis quelques années l'émulation des deux Ordres s'étoit tournée en jalousie, & se portoit, de part & d'autre, aux plus fâcheuses extrémités. L'an 1179, au mois de Février, ils font un traité de paix par le commandement du Pape & l'entremise des deux Grands-Maîtres : mais cette paix ne fut ni durable, ni sincere. Il régnoit dans le même tems une grande division entre le Clergé & les deux Ordres. Les Evêques accusoient les Chevaliers d'abuser de leurs privileges pour secouer le joug de l'autorité épiscopale. Les Chevaliers de leur côté reprochoient aux Prélats de porter la dureté envers les lépreux, jusqu'à ne leur permettre pas d'avoir des Eglises particulieres, quoi qu'ils ne fussent pas admis dans les Eglises publiques. Ces plaintes respectives ayant été portées au Concile général de Latran tenu au mois de Mars 1179, l'Assemblée y fit droit, en ordonnant que les Chevaliers se renfermeroient dans les bornes de leurs privileges sans manquer à l'obéissance qu'ils devoient aux Evêques, & que ceux-ci accorderoient une Eglise, un Prêtre, & un cimetiere particulier aux lépreux qui vivoient en communauté. (Vertot, T. I, pp. 229-231.) Saladin cependant poursuivoit ses conquêtes en Palestine. L'an 1184, les Grands-Maîtres des deux Ordres sont associés au Patriarche Héraclius pour aller solliciter de nouveaux secours en Occident. L'an 1187, ces mêmes Grands-Maîtres, envoyés par le Roi de Jérusalem au Comte de Tripoli, pour négocier un traité entre eux, arrivent le 30 Avril à Nazareth. Une Lettre, qu'ils reçoivent du Comte, les avertit d'éviter la rencontre du Prince Afdhal, fils de Saladin, qui doit le lendemain faire une course sur les terres des Francs, avec promesse de n'attaquer personne. Au lieu de suivre cet avis, ils écrivent en diligence à tous les Chevaliers répandus dans les forteresses voisines, de venir les joindre incessamment, & en ayant rassemblé cinq cents, ils vont le lendemain provoquer le Prince Musulman dont la troupe étoit de sept mille Cavaliers. Le combat fut le plus acharné de tous ceux qui s'étoient donnés depuis le commencement des Croisades. Presque tous les Chevaliers resterent sur la place avec le Grand-Maître des Hospitaliers. Celui du Temple trouva son salut dans la fuite. Après la bataille les Hospitaliers chercherent le corps de leur Chef, & le découvrirent sous un tas de Turcomans & de Sarasins qui avoient passé par le tranchant de son épée. Il fut porté à Ptolémaïde pour y recevoir les honneurs funebres. C'est Roger de Moulins qu'on voit le premier qualifié Grand-Maître dans les Chartes.

VIII. GARNIER.

1187. Garnier, natif de Naplouse (l'ancienne Sichem ou voisine de cette ville) Profès de l'Hôpital établi dans sa patrie, l'an 1100, par le B. H. Gérard, nommé, l'an 1173, par le Roi Foulques, Commandant du Château de Gibelet, ou Dgebaïl, près d'Ascalon, fait Précepteur ou Commandeur de l'Hôpital de Jérusalem en 1177, & différent, comme le P. Paciaudi le prouve, de Frere Garnier qui gouvernoit alors l'Hôpital fondé sur la fin du xi. siecle en Angleterre par le Baron Briset, fut donné pour successeur au Grand-Maître de Moulins. Peu de tems après son élection se donna la funeste bataille de Tibériade, où périt un grand nombre de Chevaliers des deux Ordres. Garnier, suivant les Historiens des Hospitaliers, s'étant échappé du combat, tout percé de coups, gagna la ville d'Ascalon, où il mourut, dit-on, le lendemain 6 Juillet de l'an 1187. Mais dans une Charte de Gui, Roi de Jérusalem, on le voit encore vivant & Grand-Maître le 1 Février de l'an 1191 (T. I, p. 85.) Ainsi ce fut sous son gouvernement qu'arriva la perte de Jérusalem, & que se firent les beaux exploits des Hospitaliers jusqu'au siége d'Acre dont l'heureux succès fut principalement dû à leur valeur. Garnier mourut vraisemblablement dans le cours de cette expédition.

IX. ERMENGARD DAPS.

1191. Ermengard Daps fut donné malgré lui, dit-on, pour successeur au Grand-Maître Garnier. Il ne fit que paroître dans le Magistere, la mort l'ayant enlevé très peu de tems après son élection. Les Modernes se trompent, comme on va le voir, en le faisant vivre jusqu'en 1192.

X. GODEFROI DE DUISSON.

1191. Godefroi de Duisson, ou Gausfred de Donium, (Vaissette) successeur du Grand-Maître Ermengard, se trouva aux batailles d'Arsoph & de Ramlah, données, l'une & l'autre en 1191, & s'y distingua par sa valeur & son habileté. (Paciaudi.) La plupart des Modernes ne lui donnent que deux ans de gouvernement. Mais une Charte (T. I, p. 91,) prouve qu'il étoit encore en fonction au mois de Mai de l'an 1201. Ce fut par conséquent sous son Magistere qu'arriva la grande querelle des Hospitaliers & des Templiers. Les premiers avoient inféodé à un Noble guerrier, nommé Robert Seguin, quelques terres avec un Château dont on ignore le nom, dans le voisinage de Margat, résidence de l'Ordre, depuis la perte de Jérusalem. Les Templiers prétendant que ces objets leur appartenoient, prirent les armes & chasserent Seguin du Château, dont ils s'emparerent ainsi que des terres qui en relevoient. Cet acte de violence ne resta pas impuni. Les Hospitaliers vinrent assiéger le Château, & obligerent les Templiers de l'abandonner. Ce fut le commencement d'une guerre très vive entre les deux Ordres. Comme il n'y avoit alors aucune autorité en Palestine capable de la faire cesser, on eut recours au Pape Innocent III qui venoit de monter sur le S. Siége. Le Pontife donna gain de cause, mais

GRANDS-MAITRES DU TEMPLE.

instances que lui firent les Templiers pour l'engager à revenir. L'Abbaye de Clairvaux fut témoin, pendant 24 ans, de sa vie exemplaire qu'il termina par une mort non moins édifiante vers l'an 1174. Le Ménologe de Cîteaux fait mention de lui au 25 Novembre.

IV. BERNARD DE TRAMELAI.

1149. Bernard de Tramelai, ou Dramelai, qu'on écrit aussi Dramelet, Château de la Baronie d'Arinthoz au Comté de Bourgogne, dans la partie qui est aujourd'hui du Diocèse de S. Claude, fils de Humbert, Sire de Tramelai, nommé dans un acte de l'an 1131, passé avec Gueric de Coligni, (*Hist. de Coligni, pr.* p. 37,) fut substitué vers la fin de l'an 1149 au Grand-Maître des Barres. Son premier soin fut de rebâtir & fortifier la ville de Gaza, d'où les Templiers firent des courses sur les Sarasins, & incommoderent beaucoup, entre autres, la ville d'Ascalon. (Nangis.) L'an 1150, il marche à la tête de ses Chevaliers, sous les ordres du Roi Baudouin, pour s'opposer aux progrès de Noradin. S'étant présentés devant le Château de Harenc, ils sont obligés de se retirer après quelques jours d'attaque. L'an 1152, les Chevaliers des deux Ordres, secondés par les habitans de Jérusalem, repoussent les Musulmans qui s'étoient avancés jusqu'au Mont-des-Olives. L'an 1153, ils se rendent au siége d'Ascalon entrepris par Baudouin III, Roi de Jérusalem. La place étoit serrée depuis 6 mois du côté de la terre, lorsque la ville fut ravitaillée par mer & reçut un secours d'Egyptiens, aussi nombreux que l'armée qui l'assiégeoit. Le Roi ne se rebuta point. Profitant de l'avis des Templiers, il fit approcher de la place une grosse tour de bois ; mais pendant la nuit du 14 Août les assiégés jetterent dans l'espace qui la séparoit des murs une grande quantité de matieres combustibles qu'ils allumerent. Heureusement le vent poussa les flammes contre les murs qu'elles calcinerent & firent tomber. Le Grand-Maître averti de la brêche que cette chûte avoit faite, y vole avec 40 de ses Chevaliers, entre dans la place, met en fuite, par sa présence inattendue, la garnison & les habitans qui se hâtent de gagner la mer. Mais bientôt s'étant apperçus que cette poignée d'hommes n'étoit point suivie du gros de l'armée, ils reviennent sur eux, les chargent & les massacrent tous. Puis ayant réparé la brêche en diligence, ils leur coupent à chacun la tête pour l'envoyer au Soudan, & suspendent leurs cadavres aux murs, à la vue des assiégeans. Guillaume de Tyr (L. xvii, n. 21-27,) impute ce funeste succès à l'avarice du Grand-Maître qui, voulant que son Ordre seul, dit-il, recueillît les dépouilles de cette opulente ville, se tint sur la brêche pour empêcher le reste de l'armée d'entrer, tandis que sa troupe s'occupoit à piller. Mais Guillaume de Tyr, outre qu'il étoit fort mal disposé envers les Chevaliers de Palestine, comme toute son histoire le témoigne, ne parle ici que d'après des oui-dire : *fama est*, dit-il. Les oui-dire ont plus d'une fois trompé cet Historien d'ailleurs très estimable ; & l'on sait, comme le remarque le

avec

GRANDS-MAITRES DE MALTE.

avec quelque tempérament, aux Hospitaliers, & la querelle fut assoupie. (Paciaudi.)

XI. ALPHONSE DE PORTUGAL.

1202. Alphonse de Portugal, qu'on croit issu, mais en ligne indirecte, des Princes de Portugal, ne succéda que l'an 1202 au plutôt, & non pas dès l'an 1194, comme on le croit communément, à Godefroi de Duisson. Son zéle pour la réforme, & la hauteur avec laquelle il l'exerça, lui attirerent des contradictions, qui l'obligerent à se démettre l'an 1204. Il retourna ensuite dans sa patrie, où l'on prétend qu'il périt longtems après dans les guerres civiles qui s'y éleverent. Ce qui paroît certain, c'est qu'il y mourut, suivant son épitaphe, le premier Mars 1245.

XII. GEOFROI LE RATH,

1204. Geofroi le Rath, ou le Rat, originaire, à ce qu'on croit, de Touraine, fut substitué, l'an 1204, au Grand-Maître Alphonse. C'étoit un homme vénérable par son âge & par la douceur de son caractere. Au commencement de son Magistere, il se joignit au Patriarche de Jérusalem pour accommoder les différends du Prince d'Antioche & du Roi d'Arménie, en quoi il réussit. Il mourut l'an 1207, après le mois de Mai.

XIII. GUÉRIN DE MONTAIGU.

1208. Guérin de Montaigu, François, de la Province d'Auvergne, Maréchal de l'Ordre, fut élevé, l'an 1208, à la dignité de Grand-Maître après la mort de Géofroi. La seule expédition où l'on voit qu'il ait signalé sa bravoure, est le siége de Damiete, entrepris par les Croisés en 1218, & heureusement terminé au mois de Novembre de l'année suivante. Olivier, témoin oculaire, dit que les Hospitaliers & les Templiers y disputerent de valeur. (*Apud Eccard. Corp. hist. med. ævi*, T. II, pp-1405-1408.) André, Roi de Hongrie, qui eut part à ce siége, passant à S. Jean d'Acre, fut si édifié de la charité qu'exerçoient les Hospitaliers, que non seulement il leur donna diverses terres avec sept cents marcs à prendre annuellement sur les Salines de Saloch en Hongrie, mais voulut même être associé à l'Ordre. Le Pape Honorius III confirma ces donations, & y ajouta divers privileges. L'an 1222, Guérin va solliciter en Europe du secours pour la Terre-Sainte. Pendant son absence, Boémond IV, Prince d'Antioche, maltraita les Hospitaliers de ses Etats en diverses manieres. Le Grand-Maître, à son retour, entre à main armée sur les terres de ce Prince, pour avoir raison de ces mauvais traitemens. L'an 1228, de concert avec le Grand-Maître des Templiers, il refuse de prendre les ordres de l'Empereur Frédéric II dans la guerre qu'il étoit venu faire aux Infideles. Le motif de ce refus, étoit l'excommunication dont ce Prince étoit frappé. Frédéric se venge de cet affront, en pillant les terres des Chevaliers. L'an 1230, Guérin de Montaigu meurt en Palestine.

Matthieu Paris (*ad an.* 1214) dit que les Hospitaliers (sous le Magistere de Montaigu) possédoient dans l'étendue de la Chrétienté jusqu'à 19 mille manoirs, outre plusieurs autres revenus; tandis que les Templiers n'avoient que neuf mille de ces manoirs : origine de la jalousie secrete des deux Ordres.

XIV. BERTRAND DE TEXIS.

1230. Bertrand de Texis, remplaça le Grand-Maître Montaigu. Il ne jouit de cette dignité que peu de tems, étant mort au mois d'Octobre de l'an 1231 au plus tard.

XV. GUÉRIN.

1231. Guérin, ou Gérin, dont on ignore la patrie, étoit en possession du Magistere, suivant une Charte, (Seb. Paoli, T. I, p. 121,) le 26 Octobre de l'an 1231. Ce fut à lui, & non pas à son successeur, comme le dit l'Abbé de Vertot, que le Pape Grégoire IX recommanda les intérêts de l'Empereur Frédéric II, avec lequel il s'étoit réconcilié. Guérin prit en main ceux de Conrad, fils de ce Prince & d'Yolande de Brienne, contre Alix, veuve de Hugues, Roi de Chypre, laquelle, en qualité de fille d'Isabelle, Reine de Jérusalem, prétendoit régner en la Terre-Sainte. Guérin étoit encore Grand-Maître au mois de Mai 1236; mais il avoit cessé de vivre au mois de Septembre suivant (*ibid*, T. I, p. 220, 229.) M. de Vertot fait mourir Guérin avec 26 des siens, & un plus grand nombre de Templiers, dans une bataille donnée contre les Kharismiens. Mais on verra ci-après que ces Barbares n'entrerent en Palestine que l'an 1244.

GRANDS-MAITRES DU TEMPLE.

P. Pagi, qu'il mérite beaucoup moins de confiance sur les événemens qui l'ont précédé que sur ceux qui sont arrivés de son tems. Du Cange, sur celui qui nous occupe, fait une autre faute, en disant que le Grand-Maître Bernard de Tramelai y survécut plusieurs années. Anselme de Gemblours, auteur contemporain & qui ne racontoit de la Palestine que ce qu'il en avoit appris de témoins oculaires, comme il l'atteste lui-même, dit formellement que le Grand-Maître fut tué dans Ascalon avec tous les Chevaliers qui l'avoient accompagné : *Primus præpositus & Dux illius exercitûs qui fraternæ societatis professione Templo militant....cum omni turba suorum obtruncatur.* (*Chron. ad an.* 1153.) Ce revers au reste ne fit que retarder de quelques jours la prise d'Ascalon qui fut emporté par un nouvel assaut le 19 du même mois d'Août. (Pagi.)

V. BERTRAND DE BLANQUEFORT.

1153. Bertrand de Blanquefort (& non pas Arnaud de Montescot, comme le suppose D. Vaissete) succéda, dans le Magistere, à Bernard de Tramelai. Il étoit fils de Godefroi, Seigneur de Blanquefort en Guienne. L'an 1155, les Templiers avec lui surprennent, dans sa fuite, le meurtrier de Dafer, Calife d'Egypte, lui enlevent les trésors qu'il emportoit, & livrent son fils aux Egyptiens. L'an 1156, le 19 Juin, Bertrand, surpris lui-même dans un défilé par Noradin, est fait prisonnier avec 87 des siens. Enflé de ce succès, le Sultan va faire le siége de Panéas; mais les Templiers, conduits par le Roi Baudouin, l'obligent à le lever. Bertrand, l'an 1159, recouvra la liberté avec ses compagnons prisonniers, & six mille autres captifs, par les soins de l'Empereur de Constantinople. L'an 1165, Geofroi Martel, frere du Comte d'Angoulême, & Hugues le Brun, Sire de Lusignan, étant arrivés avec des troupes en Palestine, Frere Gilbert de Laci, Précepteur du Temple, les engage, avec d'autres Capitaines Francs, à marcher sous sa banniere contre Noradin qui campoit dans le Comté de Tripoli avec une sécurité dont il étoit facile de tirer avantage. Ils se mettent en route, surprennent le camp des Musulmans dont ils font un grand carnage, & obligent Noradin de se sauver à demi nud. Mais il eut sa revanche le 10 Août de la même année, près du Château de Harenc, par la témérité des Francs qui l'attaquerent en désordre dans sa retraite. (*Voy.* Boémond III, *Prince d'Antioche.*) De 60 Chevaliers du Temple qui se trouverent à cette action, il n'en échappa que sept. Le Grand-Maître Bertrand étoit alors en Egypte où il faisoit la guerre avec le Roi Amauri. De retour sur la fin de l'année, ce Monarque fait pendre douze Chevaliers du Temple pour avoir rendu lâchement à Siracon ou Schirkouk le Château de la Caverne qu'il avoit confié à leur garde. (*Will. Tyr.* L. XIX, c. 11.) L'an 1166, Bertrand fait une députation au Roi de France, avec une Lettre où il expose pathétiquement la désolation de la Terre-Sainte. Mais l'année suivante il refuse de porter de nouveau les armes en Egypte, à cause du traité de paix dont le Procureur-Général de l'Ordre avoit été le principal entremetteur. L'an 1168, Bertrand meurt avec la réputation d'un Religieux édifiant & d'un Capitaine très versé dans le métier de la guerre. De son tems le Pape Alexandre III accorda aux Templiers plusieurs privileges qui sont compris dans sa Bulle du 18 Juin 1163.

Sous le Magistere de Bertrand vivoit André de Montbard, oncle maternel de S. Bernard. L'Abbé Géofroi l'appelle Maître du Temple, & le plus ferme appui du Royaume de Jérusalem, dans la vie de ce Saint. Sur ce fondement on l'a fait Grand-Maître de l'Ordre, faute de savoir distinguer le Grand-Maître des Maîtres particuliers. Chifflet & D. Mabillon n'ont pas donné dans cette méprise.

VI. PHILIPPE DE NAPLOUSE.

1168. Philippe, né à Naplouse en Syrie, fut le successeur immédiat du Grand-Maître Bertrand. Il étoit originaire de Picardie, fils aîné de Gui de Milli & de Stéphanie, Dame Flamande. Philippe fut d'abord Seigneur de Naplouse, & se trouva au siége de Damas en 1148. Il avoit été marié avec une Dame qui lui apporta en dot les villes de Krac & de Montréal dans l'Arabie Pétrée. Des deux filles qu'il eut de cette alliance, l'aînée, appellée Stéphanie, épousa en premieres noces Humphroi II de Thoron, fils de Humphroi I, Connétable de Jérusalem, qu'elle fit pere de Humphroi III, à qui le Roi Baudouin IV donna en mariage, l'an 1181, au mois d'Octobre, sa sœur Isabelle, par les soins de Renaud de Châtillon, troisieme époux de Stéphanie. (*Willel. Tyr.* p. 1019.) Philippe, après la mort de sa femme, se fit Templier. La conduite qu'il tint dans l'Ordre lui en mérita la premiere place. Il ne la con-

GRANDS-MAITRES DE MALTE.

XVI. BERTRAND DE COMPS.

1236. BERTRAND DE COMPS, Dauphinois, d'une Maison distinguée, Prieur de S. Gilles, jouissoit de cette dignité le 20 Septembre 1230, (Seb. Paoli T. I, p. 229.) Elevé au Magistere, après la mort de Guérin, il envoya, l'an 1237, une citation aux Chevaliers d'Angleterre, pour venir remplacer leurs Confreres qui étoient morts au service de la Terre-Sainte. Le P. Sebast. Paoli met sa mort en 1241. On conserve de ce Grand-Maître une Lettre datée du commencement de l'an 1239, en réponse à celle que Romée de Villeneuve, Ministre du Comte de Provence, lui avoit écrite pour l'informer qu'il faisoit équipper un vaisseau pour le secours de la Terre-Sainte. » Munissez-» vous, lui dit le Gr. M., de provisions pour un an, embarquez » les chevaux & les mulets qui vous sont nécessaires; car tout » cela est d'un prix excessif en ce pays-ci. Je vous exhorte sur-» tout à ne point apporter de joyaux, excepté des chapeaux bor-» dés. » Ces avis & d'autres semblables, que renferme cette Lettre, prouvent le mauvais état des affaires de la Terre-Sainte. (Papon, *Hist. de Prov.* T. II, p. 323.) Sur la fin du Magistere de Bertrand de Comps, on comptoit, suivant Alberic, jusqu'à trois mille cinq cents Chapelles appartenantes à son Ordre.

XVII. PIERRE DE VILLEBRIDE.

1241. PIERRE DE VILLEBRIDE succéda au Grand-Maître Bertrand de Comps, non en 1248, comme l'Abbé de Vertot l'assure, mais en 1241. Le P. Sebastiano Paoli (T. I, p. 220,) met sa mort vers la fin du mois de Mai 1243 d'après une Charte de son successeur, datée de cette année & de ce mois. Mais il y a sûrement erreur dans la date de cette piece, quoique l'Editeur la donne pour originale. En voici la preuve. L'an 1244, les Kharismiens, peuple féroce, étant entrés, à la sollicitation de Nodgemeddin, Soudan d'Egypte, en Palestine, dirigerent leur marche vers Jérusalem. Les habitans, à leur approche, prirent la fuite, & allerent pour la plupart se refugier à Jaffa. Ceux qui ne purent les suivre, se cacherent dans les cavernes aux environs de la ville. Les Barbares, furieux de la trouver déserte en y entrant, imaginerent un stratagême pour y rappeller les habitans & se procurer le plaisir affreux du carnage. Leurs coureurs ayant enlevé quelques enseignes des Chrétiens, ils les arborent sur les tours pour faire entendre que la ville avoit été reprise par les Francs. Plusieurs de ces infortunés donnerent dans le piége, & revinrent à Jérusalem. Mais à leur arrivée on fit main basse sur eux, & on en compte plus de sept mille de tout âge qui furent massacrés. De-là s'étant répandus dans le pays, les Kharismiens y mettent tout à feu & à sang. Les Chevaliers de l'Hôpital & du Temple ne furent pas spectateurs tranquilles de ces horreurs. S'étant joints au reste des Francs, ils marcherent à l'ennemi, & lui livrerent une bataille qui dura depuis le matin jusqu'à la nuit. Elle fut très meurtriere de part & d'autre, mais les Infideles y perdirent le quadruple des Chrétiens. Le jour de S. Luc, 18 Octobre de la même année 1244, nouveau combat qui ne fut ni moins long ni moins acharné que le précédent. Les Chrétiens y furent accablés par le nombre qui surpassoit de dix fois le leur. Presque tous nos gens de marque y furent pris ou tués. Du nombre de ces derniers furent les deux Grands-Maîtres de l'Hôpital & du Temple : *Ceciderunt que Magister Militiæ Templi & Magister Hospitalis*, & de leurs Chevaliers il n'échappa que 18 Templiers & 16 Hospitaliers. Voilà ce que mandoit au Seigneur de Merlai le Grand-Maître Guillaume de Châteauneuf qui suit, dans une Lettre rapportée par Matthieu Paris (p. 420.) C'est donc au 18 Octobre 1244 qu'il faut fixer la mort de Pierre de Villebride.

XVIII GUILLAUME DE CHATEAUNEUF.

1244. GUILLAUME DE CHATEAUNEUF, François de nation & Maréchal de l'Ordre, fut élu dans le mois d'Octobre 1244 au plutôt, pour remplacer le Grand-Maître de Villebride. L'an 1249, il alla joindre, avec ses Chevaliers, le Roi S. Louis devant Damiete, avec le Patriarche de Jérusalem. Il fut fait prisonnier le 5 Avril 1250 à la journée de la Massoure, & l'on crut d'abord parmi les siens qu'il avoit été tué. Lorsqu'on sut qu'il étoit captif, on suspendit, suivant l'usage, dit Matthieu Paris, la bulle de plomb de l'Hôpital, jusqu'à ce qu'on fut assuré de sa délivrance : *Pro quo Bulla Hospitalis, quæ plumbea est, donec constaret de illius liberatione, juxta consuetudinem Hospitalis, est suspensa.* (*ad an.* 1251, p. 543. col. 1.) Il resta près de 18 mois dans les fers, d'où il ne sortit qu'au moyen d'une très forte rançon. Remis en liberté il alla rejoindre ses freres en Palestine & arriva le 17 Octobre 1251 à S. Jean d'Acre. (*Ibid. Additam.* p. 119, col. 1.) Peu de tems après son retour une nouvelle ir-

GRANDS-MAITRES DU TEMPLE.

serva que peu de tems, puisqu'il y avoit déjà renoncé avant Pâque de l'an 1171. Sur la fin de 1170, Saladin ayant assiégé Daroun près de Gaza, les Chevaliers vinrent l'attaquer pour le forcer à lever le siége. Le Sultan gagna la bataille suivant M. de Guignes, la perdit selon M. Jauna. Ce qui est certain, c'est qu'il vint aussitôt se présenter devant Gaza, place qui appartenoit aux Templiers : elle fut défendue de maniere à lui faire comprendre qu'il perdoit son tems à l'assiéger. Etonné de cette résistance, il décharge sa colere sur les fauxbourgs & la campagne, où il met tout à feu & à sang.

VII. ODON DE S. AMAND.

1171. ODON DE S. AMAND, Chevalier François, né de parens aussi distingués par leur piété que par leur noblesse, Maréchal, puis Bouteiller du Royaume de Jérusalem avant de se faire Templier, fut donné pour successeur au Grand-Maître Philippe de Naplouse. Presque aussitôt il eut le chagrin de voir apostasier le Templier Mélier ou Milon, frere du Prince d'Arménie, dont il usurpa les Etats sur son neveu. Ce perfide, non content de ravager les terres de ses Confreres, poussa la barbarie jusqu'à vendre aux Infideles ceux qui eurent le malheur de tomber entre ses mains. (*Willel. Tyr*, L. xx, c. 1.) Vers le même tems Gautier du Ménil, Chevalier du même Ordre, massacra le député du Prince des Assassins, qui venoit à Jérusalem pour traiter de la conversion de son Maître : nouveau sujet de mortification pour S. Amand. Le Roi Amauri, craignant les suites de cet attentat, demande que le coupable lui soit livré. Le Grand-Maître le refuse, alléguant les privileges de l'Ordre, qui l'exemptoient de la Justice séculiere : ce refus occasionna de fâcheuses altercations. Amauri, suivant Guillaume de Tyr, vint à bout de faire enlever du Ménil & de le faire emprisonner à Tyr; mais il mourut, ajoute Guillaume de Tyr, avant de pouvoir le faire juger par son Conseil. Cependant la perfidie de ce particulier fit tomber l'Ordre dans un grand discrédit : tant il est important dans un corps de ne point laisser impunies les fautes d'éclat. L'an 1177, les Chevaliers s'étant joints au Comte de Flandre, ravagent les environs de Césarée, & de-là se viennent présenter devant le Château de Harenc; mais ils poussent le siége avec tant de lenteur, qu'il fallut l'abandonner l'année suivante, après 6 mois de travaux inutiles. (*Willel. Tyr.* L. xxi.) Durant cette expédition, S. Amand se trouva, le 18 Novembre 1177, avec 80 de ses Chevaliers, à la bataille de Ramlah donnée contre Saladin. Les Chrétiens la gagnerent, mais le Sultan eut sa revanche l'année suivante. Tandis que les Templiers sont occupés à construire un Fort au gué de Jacob, près de Panéas, il vient les attaquer le 26 Mai. Le Roi Baudouin vole inutilement à leur secours. Les Francs sont battus; le Grand-Maître & plusieurs de ses Chevaliers sont pris dans la mêlée. On envoie les plus distingués à Damas; les autres sont sciés par le milieu du corps sur le champ de bataille. On propose à S. Amand un échange de sa personne contre un Emir, prisonnier de l'Ordre. Il a la générosité de le refuser. *Je ne veux point*, dit-il, *autoriser, par mon exemple, la lâcheté de ceux de mes Religieux qui se laisseroient prendre dans la vue d'être rachetés. Un Templier doit vaincre ou mourir, & ne peut donner pour sa rançon que son poignard ou sa ceinture.* Il mourut dans les fers après quelques mois de captivité, c'est-à-dire vers 1179. Malgré ce beau trait de la grandeur d'ame de ce Grand-Maître, Guillaume de Tyr ne laisse pas de l'outrager à l'occasion de cette journée. *Odon, Maître de la Milice du Temple*, dit-il, *homme méchant, superbe & arrogant, ne respirant que la fureur, sans crainte de Dieu & sans égard pour les hommes, passe pour avoir été celui qui occasionna ce désastre à jamais honteux pour la Chrétienté. Aussi dit-on qu'ayant été pris & jetté dans les fers, il mourut de misere sans emporter les regrets de personne.* (L. XXI, c. 29, p. 1015.) Il est bon de se rappeller que cet Historien est en général peu favorable aux deux Ordres Militaires.

VIII. ARNAUD DE TOROGE.

1179. ARNAUD DE TOROGE (*de Turri Rubea*) après avoir rempli les premieres places de l'Ordre en-deçà des mers, fut élu pour succéder au Grand-Maître S. Amand. C'étoit un homme de cœur & d'honneur. Mais les conjonctures critiques où il se trouva ne lui permirent pas toujours de soutenir ce caractere. L'an 1180, Arnaud & le Grand-Maître des Hospitaliers signent, par contrainte, une paix déshorante avec Saladin. L'année suivante, ils furent envoyés par le Roi Baudouin IV avec Renaud de Châtillon, Prince de Montréal, à Antioche pour tâcher d'appaiser les troubles qui s'y étoient élevés à l'occasion du divorce que le Prince Boémond avoit fait avec sa femme

GRANDS-MAITRES DE MALTE.

ruption des Kharifmiens en Paleftine, fous la conduite de Barka-Khan, que Joinville qualifie Empereur des Perfes, jetta de nouveau la confternation dans le pays. Le Grand-Maître Guillaume releve le courage des Francs, & les engage à fe défendre. Il infpire la même réfolution au Sultan d'Alep; & ayant fait alliance enfemble, ils fe joignent à Gautier de Brienne, Comte de Jaffa, & marchent, de concert, chacun à la tête de fes troupes, contre ces barbares. Les ayant atteints, ils en vinrent à une bataille où le corps commandé par le Sultan d'Alep fut taillé en pieces. Gautier, abandonné de fes gens qui prirent la fuite, & dont *plufieurs*, dit Joinville, *par défefpoir s'en allerent jetter dans la mer*, fut pris avec le Grand-Maître de l'Hôpital & un grand nombre de fes Chevaliers, & emmené à Babylone. Le brave Gautier paya pour tous. Les Marchands de cette ville l'ayant demandé au Sultan, le mirent en pieces pour fe venger des dommages qu'il leur avoit caufés par fes courfes. On fit grace aux autres prifonniers, & ils recouvrerent même à peu de frais leur liberté. (Joinville, p. 100.) Pendant le Magiftere de Guillaume, les querelles des Hofpitaliers avec les Templiers fe renouvellerent. L'an 1259, combat entre les deux Ordres. On s'y bat à outrance; les Hofpitaliers en fortent vainqueurs. A peine refta-t-il un Templier pour porter dans les places de fon Ordre la nouvelle de cette défaite. Guillaume de Châteauneuf mourut la même année avant le 24 Octobre. Jufqu'à ce Grand-Maître il n'y avoit eu pour l'habillement aucune diftinction entre les Chevaliers de l'Hôpital & les Freres Servans, ce qui détournoit plufieurs Gentilshommes d'y entrer, pour ne pas fe voir confondus avec des rôturiers. Sur les repréfentations qui lui furent faites à ce fujet, le Pape Alexandre IV, par fa Bulle du III des Ides d'Août 1259, adreffée d'Anagni au *Maître & aux Freres de l'Hôpital de S. Jean de Jérufalem*, ordonne que les Chevaliers, pour les diftinguer des autres Freres de l'Ordre, porteront des manteaux noirs, *clamydes nigras*, & que lorfqu'ils iront à la guerre, ils auront des jupons rouges avec les autres ornemens militaires de même couleur, fur lefquels, ainfi que fur leurs drapeaux, fera coufue une croix d'étoffe blanche. (Sebaft. Paoli, T. I, p. 278.) Nous ne pouvons dire fi ce fut Guillaume de Châteauneuf ou fon fucceffeur qui reçut cette Bulle.

XIX. HUGUES DE REVEL.

1259. HUGUES DE REVEL, d'une Maifon illuftre en Auvergne, parvint au Magiftere après la mort de Châteauneuf. Il étoit en exercice de cette charge, fuivant une Charte, (T. I, p. 162,) le 24 Octobre 1259. Les Hofpitaliers illuftrerent fon Magiftere par de nouvelles preuves de leur valeur. L'an 1265, 90 Hofpitaliers fe font tuer l'un après l'autre, en défendant le Château d'Affur contre Bibars, ou Bondochar, Sultan d'Egypte. Ces pertes, & d'autres femblables, qui fuccéderent, menaçoient le Chriftianifme d'une extinction totale en Paleftine. L'an 1269, les Chevaliers foutinrent pendant deux mois le fiége de Krac, formé par Bondochar, &

GRANDS-MAITRES DU TEMPLE.

légitime pour en époufer une autre. Les affaires de Paleftine alloient toujours en décadence. Les deux mêmes Grands-Maîtres s'embarquent, l'an 1184, avec le Patriarche Héraclius, pour aller chercher du fecours en Occident. Ayant abordé fur les côtes d'Italie, ils fe rendirent à Vérone, où le Pape étoit en conférence avec l'Empereur. Arnaud mourut en cette ville, & non pas à Paris, comme quelques uns l'ont prétendu.

IX. TERRIC.

1184. TERRIC, ou THIERRI, ou TÉRENCE, dont le pays & la famille font inconnus, fut élevé à la dignité de Grand-Maître après la mort d'Arnaud de Toroge. Sa témérité fut la caufe des plus grands revers. L'an 1187, de concert avec le Grand-Maître de l'Hôpital, il attaque, près de Nazareth, le Prince Afdhal, fils de Saladin, au retour d'une courfe qu'il avoit faite fur les terres des Francs. La partie n'étoit pas égale. Cinq cens Chrétiens combattirent contre 7 mille cavaliers Mufulmans. Prefque tous les Chevaliers, qui fe trouverent à ce combat, y périrent après avoir fait des prodiges de valeur. On admira fur-tout la bravoure de Jaquelin de Maillé, que les Mufulmans prirent pour S. George, Patron des armées Chrétiennes. Cette action eft du 1 Mai. Le Grand-Maître des Hofpitaliers fut du nombre des morts; mais celui du Temple échappa par la fuite. (*Voy.* Roger de Moulins, *Grand-Maître des Hofpitaliers.*) Le 5 Juillet fuivant fe donna la fameufe bataille de Tibériade par les confeils de Terric, & contre l'avis du Comte de Tripoli, quoiqu'il s'agit de délivrer fa femme & fes enfans affiégés dans la tour de Tibériade après la prife de la ville. Les Templiers, à la fuite du Grand-Maître, percent les premiers efcadrons & les renverfent fur les fuivans; mais abandonnés du refte de l'armée, bientôt ils fe trouvent inveftis & accablés par la multitude. Nul d'eux n'échappa; ils furent tous ou tués ou faits prifonniers. Saladin, après la bataille, fait trancher la tête à ces derniers pour avoir préféré la mort au Mahométifme qu'il leur propofoit d'embraffer. Le Grand-Maître feul fut réfervé. La prife de Jérufalem fut la fuite de la journée de Tibériade. Les Templiers qui, lors de la bataille étoient reftés en cette ville pour la défendre, donnerent, en la quittant, pour aller s'établir à Margat, une preuve éclatante de leur charité. Outre la rançon de quantité de pauvres, qu'ils payerent, ils fe chargerent encore de les mettre en lieu de fûreté. Les Hofpitaliers en firent autant de leur côté. Quelques mois après cet événement, Terric obtint fa liberté. Mais, obligé par le ferment qu'il avoit fait à Saladin de ne jamais porter les armes contre lui, il donna fa démiffion, fe regardant comme incapable, par cet engagement, de continuer à gouverner l'Ordre. Il n'abandonna point cependant la Terre-Sainte ni fes intérêts. Benoît de Péterborough nous a confervé dans la vie de Henri II, Roi d'Angleterre, une Lettre circulaire de Terric à fes freres, où il leur fait la peinture du déplorable état de la Paleftine, pour les exciter à venir à fon fecours. Ce fut pendant le fiége de Tyr qu'il l'écrivit; fiége mémorable par la brave défenfe du Marquis Conrad, qui triompha de toutes les forces & de tous les efforts de Saladin. Dans cette Lettre il prend le nom de Térence. Il en écrivit une autre fur le même fujet l'année fuivante au Roi d'Angleterre. (*Ibid.*)

X. GÉRARD DE RIDERFORT.

1188. GÉRARD DE RIDERFORT, ou de BEDEFORT, (il y avoit en Flandre & en Angleterre plufieurs familles de l'un & de l'autre nom) fut fubftitué au Grand-Maître Terric. L'an 1189, il commanda le corps de réferve à la bataille qui fe donna le 4 Octobre contre Saladin. L'aile droite des ennemis fut culbutée au premier choc: mais tandis que les Francs s'amufent au pillage, Saladin revient fur eux, & il en eut fait un horrible carnage fans la brave réfiftance des Templiers. Le Grand-Maître périt dans l'action avec plufieurs des fiens; heureux, dit un contemporain, de terminer tant de beaux exploits par une mort auffi glorieufe. L'hiftoire ne parle point des autres occafions où ce grand Capitaine fe fignala. Corneille Zantfliet, Ecrivain du xve fiecle, place la mort de Riderfort dans une autre circonftance. Après fa mort le Magiftere vaqua 18 mois. Durant cette vacance les Chrétiens firent le fameux fiége de S. Jean d'Acre, où les Chevaliers fignalerent leur valeur.

XI. ROBERT DE SABLÉ.

1191. ROBERT, Seigneur de SABLÉ, IIIe de fon nom, fils aîné de Robert II de Sablé & d'Herfende, fut élu Grand-Maître du Temple après l'arrivée du Roi d'Angleterre en Paleftine. Il avoit commandé la flotte qui avoit amené ce Prince, & s'étoit fait Templier à fon arrivée devant Acre. Les grands exploits par où il s'étoit diftingué en Efpagne, en Sicile & ailleurs, lui tinrent lieu de probation. A peine eut-il été admis, qu'il fe vit à la tête de l'Ordre. Sa conduite dans le Magiftere juftifia ce choix. Peu de tems après fon élection, les Templiers, fous la conduite du Roi d'Angleterre, gagnent, au mois de Juillet, une bataille contre Saladin dans la plaine d'Arfoph. A la faveur de cette victoire ils fe trouvent en état de réparer les places maritimes, objet auquel ils donnerent tous leurs foins. Ce fut encore fur la fin de cette même année que Richard, Roi d'Angleterre, vendit ou engagea pour la fomme de 25 mille marcs d'argent aux Templiers l'Isle de Chypre, qu'il venoit de conquérir, en faifant route pour la Paleftine, fur le tyran Ifaac Comnene. Le Grand-Maître y envoie cent de fes Chevaliers pour en prendre poffeffion & la garder. » Mais bientôt ces nouveaux Maîtres furent avertis que les Grecs, qui ne haïffoient pas moins les Latins qu'ils avoient haï leur tyran, avoient formé une conjuration dans toute l'étendue de l'Isle pour les maffacrer. Sur cet avis les Templiers s'enferment dans le Château de Nicofie, capitale de l'Isle. Les Grecs vinrent en grand nombre les y affiéger. Ces braves guerriers voyant qu'ils ne pouvoient tenir long-tems fans mourir de faim, réfolurent de périr en gens de cœur. Le jour de Pâque (1192) après avoir participé aux faints mysteres, ils font une fortie & tombent l'épée à la main fur les affiégeans. Ils ne cherchoient qu'une mort honorable, ils trouverent une victoire qu'ils n'attendoient pas. Cette multitude prit auffitôt la fuite. Ils en firent un carnage qui dura tout le jour, & ne

GRANDS-MAITRES DE MALTE.

tous ceux qui s'y trouverent y périrent jusqu'au dernier. La perte de cette importante place & de ses braves défenseurs, affoiblit encore beaucoup les forces des Chrétiens en Palestine. L'an 1273, Revel passe en Occident avec le Grand-Maître du Temple pour solliciter de nouveaux secours. Ils assisterent l'année suivante au Concile de Lyon, où ils eurent rang au-dessus des Ambassadeurs & des Pairs de France. Dans les éditions de ce Concile, dit le P. Seb. Paoli, on a changé le nom du Grand-Maître Hugues en celui de Guillaume; ce qui l'a fait confondre avec son prédécesseur. L'an 1278, Hugues de Revel termine ses jours en Palestine. Dans un Chapitre général qu'il tint à Césarée, il fit régler, comme il l'avoit déjà été précédemment, mais assez mal observé, que pour fournir aux frais d'une guerre continuelle que l'Ordre avoit à soutenir, chaque Maison seroit taxée à une certaine somme qu'elle feroit passer annuellement au trésor de l'Hôpital; & parce que dans les Lettres de Commission qui s'expédierent aux Chevaliers chargés du recouvrement de ces deniers & de l'administration des biens de l'Ordre, il étoit dit : Nous vous recommandons tel domaine, *commendamus*, l'Abbé de Vertot en conclut que c'est de-là que vient le titre de Commandeur & celui de Commanderie. Mais ces titres sont plus anciens, & l'on a une Charte de Henri, Comte de Champagne, donnée le 4 Janv. 1194, où se voit parmi les témoins, *Frater Robertus Anglicus tunc Commendator Domus Hospitalis Acconensis.* (Sebast. Paoli, T. I, p. 87.) Il est vrai qu'autrefois on appelloit plus communément Précepteurs ceux qu'on nomme aujourd'hui Commandeurs, & leurs Bénéfices Préceptoreries. Jusqu'à Hugues de Revel le Chef des Hospitaliers n'avoit été qualifié que Maître de l'Ordre par les Papes. Clément IV fut le premier qui le qualifia Grand-Maître par son Bref du 18 Novembre 1267.

XX. NICOLAS LORGUE.

1278. Nicolas Lorgue, fut élu Grand-Maître après la mort de Revel. La Palestine étoit alors ravagée par les garnisons des places que les Chrétiens conservoient dans le pays, sans distinction d'amis & d'ennemis. Mansour, Sultan d'Egypte, ayant en vain demandé qu'on fit cesser leurs brigandages, résolut de se faire justice par lui-même. L'an 1284, il assiége le Château de Margat, appartenant aux Hospitaliers. La place est contrainte de se rendre après la plus vigoureuse défense des assiégés. Affligé de cette perte, le Grand-Maître va demander du secours en Europe. Il meurt à son retour l'an 1289, n'ayant presque remporté de son voyage que des marques stériles de compassion & beaucoup de fatigues.

XXI. JEAN DE VILLIERS.

1289. Jean de Villiers, François de nation, d'une famille distinguée du Beauvoisis, fut élu l'an 1289, avant le 22 Août, (Seb. Paoli, T. I, p. 269) pour succéder au Grand-Maître Lorgue. Ascraf, ou Seraf, Sultan d'Egypte ayant entrepris, l'an 1291, le siége d'Acre, Jean de Villiers & les siens unis aux Templiers & aux Teutoniques, défen-

GRANDS-MAITRES DU TEMPLE.

» laisserent dans Nicosie ni hommes ni femmes. Leurs Confreres (de Palestine) instruits de cette révolution, déclarerent au Roi d'Angleterre qu'ils ne vouloient pas être les gardiens de cette Isle habitée par un peuple aussi perfide que lâche. Richard en donna le domaine à Gui de Lusignan. » (Le Beau.) En Espagne, l'an 1194, les deux Ordres Militaires, du Temple & de l'Hôpital, sont battus par le Miramolin d'Afrique. L'an 1196 au plus tard, Robert de Sablé finit ses jours. Avant d'entrer en religion il avoit épousé, 1° Marguerite de Chaource, 2° Clémence de Mayenne. De l'un de ces deux mariages sortirent Géofroi de Cornillé, le dernier mâle de sa Maison, & deux filles. Géofroi de Cornillé, dans une Charte, atteste lui-même que son pere avoit été Grand-Maître des Templiers, ce qui leve le doute de Ducange sur l'identité du Grand-Maître Robert & de Robert, Seigneur de Sablé : *Ego Gaufridus Dominus de Cornilleio, filius Domini Roberti de Sabolio : qui scilicet Robertus Magister Templi Hierosolymis tunc temporis habebatur.* (Menage, *hist. de Sablé*, p. 175.)

XII. GILBERT HORAL.

1196. Gilbert Horal, ou Eral, Précepteur de France, étoit pourvu du Magistere en 1196. Cela est prouvé par une donation d'Alfonse, Roi d'Aragon, faite cette année en faveur du Couvent Militaire d'Alhambra. (*Hisp. illustr.* T. III, p. 59.) La valeur chez les Chevaliers n'étoit point alors une passion effrénée; ils savoient, lorsque la Justice l'exigeoit, l'enchaîner & la faire plier à des engagemens plus sacrés. L'an 1197, ceux de Palestine refuserent de joindre leurs armes à celles des Impériaux contre les Musulmans. L'honneur & la religion du serment furent les motifs de ce refus. Ils avoient signé & juré la tréve conclue par le Roi d'Angleterre avec l'ennemi. L'an 1199, grande querelle entre les Templiers & les Hospitaliers : on en vient aux mains. Terric, ci-devant Grand-Maître du Temple, & Villeplane, son Confrere, sont députés au Pape Innocent III sur ce démêlé. Le Pape, après avoir blâmé les deux partis, renvoie l'affaire aux Evêques d'Orient qui condamnent les Templiers. L'Evêque de Sidon alla même jusqu'à fulminer une sentence d'excommunication contre le Grand-Maître du Temple, contre les sujets de l'Ordre, & contre tous leurs amis & protecteurs en général. Cette indiscrétion fut blâmée hautement par le Pape qui, dans une Lettre, accusa d'ignorance & de malice ce Prélat, & le suspendit de ses fonctions. (*Innocent. L. II, Epist.* 259.) L'an 1200, les Templiers d'Allemagne jettent les fondemens du Château de Mongberg dans la Marche de Brandebourg. On ignore l'année de la mort du Grand-Maître Gilbert Horal; mais il ne passa pas l'an 1201.

XIII. PHILIPPE DU PLESSIEZ.

1201. Philippe du Plessiez, né d'une famille illustre d'Anjou, étoit en possession du Magistere, selon Ducange, en 1201. La même année, le Roi d'Arménie enleve aux Templiers le Fort Gaston situé dans la Principauté d'Antioche. Le Grand-Maître, l'an 1201, fait déployer le Beaucéant, (l'étendard de l'Ordre) pour obliger ce Prince à restituer la place. On convient ensuite d'une suspension d'armes jusqu'à l'arrivée des Légats. Cette convention étoit l'effet d'une impuissance réciproque. Le Roi, dans l'intervalle, chasse tous les Templiers de son Royaume, & fait saisir tous les biens qu'ils y possédoient. Ce démêlé fut terminé, l'an 1213, à l'avantage de l'Ordre. Il y avoit cependant des plaintes portées en Cour de Rome contre les Templiers. L'an 1208, le Pape Innocent III leur écrivit une Lettre très forte sur leur désobéissance envers les Evêques & même les Légats. Les grandes richesses de l'Ordre avoient produit cet esprit d'indocilité. Elles augmenterent dans la suite, & ne rendirent pas ces Chevaliers plus souples. L'an 1210, Pierre II, Roi d'Aragon, fit donation à ces Chevaliers du Fort d'Azuda & de la ville de Tortose. En 1213 se donna la fameuse bataille d'Ubéda, que les Chrétiens gagnerent sur les Maures d'Espagne. Entre les Templiers qui s'y distinguerent, on remarque Gomez Ramirez, Précepteur de Castille, qu'on a fait mal-à-propos Grand-Maître de l'Ordre. L'an 1217 est mémorable dans les fastes d'Espagne par la victoire que les Chrétiens remporterent sur les Maures après la prise d'Alcazar. On fut redevable en grande partie de ces avantages à la valeur des Chevaliers. Du Plessiez mourut cette année. Ducange lui fait succéder Déodat de Bersiac, qui n'est qualifié nulle part Grand-Maître, pas même dans les endroits cités par cet Auteur.

XIV. GUILLAUME DE CHARTRES.

1217. Guillaume de Chartres, François de nation, fut le successeur immédiat du Grand-Maître du Plessiez. On le confond mal-à-propos avec Guillaume de Montedon. Ces deux personnages sont différens, & le dernier ne parvint jamais à la dignité de Grand-Maître. Le premier étoit fils de Milon IV, Comte de Bar-sur-Seine, avec lequel il se trouva, l'an 1218, au siége de Damiete, comme l'atteste dans l'histoire de cette expédition Olivier qui s'y rencontroit aussi. *Venit etiam.... Comes Barri & filius ejus frater Willehelmus de Carnoto Magister Militiæ Templi.* (*Apud Eccard, Corp. hist. med. ævi*, T. II, p. 1406.) Les Templiers commençoient alors à construire le fameux Château des Pélerins sur la pointe d'un rocher entre Dora & Césarée; entreprise très dispendieuse, mais également utile. Ce Fort seul causa plus de mal aux Infideles que toute une armée en campagne. L'an 1218, il fut vainement insulté par l'ennemi durant l'absence des Chevaliers occupés au siége de Damiete où ils firent des merveilles. L'an 1219, Guillaume de Chartres meurt devant Damiete d'une maladie épidémique causée par l'inondation du Nil. (*Voy.* ci-dessus, p. 487, Scharferdin, *Sultan de Damas*.) Ce fut à lui que le Pape Honorius III écrivit, l'an 1218, pour le prier de veiller à la conservation du Royaume de Chypre après la mort du Roi Hugues I. Rubeo, dans l'histoire de Ravenne (L. VI, p. 880,) nous a conservé une réponse de ce Grand-Maître au même Pape pour l'informer de l'état de la Terre-Sainte. *Voy.* les Comtes de Bar-sur-Seine.

XV. PIERRE (ET NON THOMAS) DE MONTAIGU.

1219. Pierre de Montaigu, d'une famille des plus répandues en France, & fé-

GRANDS-MAITRES DE MALTE.

dirent la place avec toute la valeur imaginable, & l'eussent vraisemblablement sauvée, s'ils eussent été mieux secondés par leurs alliés. (*V.* les Gr. Maîtres Teutoniques.) Obligés de l'evacuer, les Hospitaliers & les Templiers passerent en Chypre, où le Roi Henri II leur assigna Limisso pour leur retraite. Le premier soin de Jean de Villiers fut d'y convoquer un Chapitre général. Il fut très nombreux. Les Chevaliers y accoururent de toutes les nations. Il y fut délibéré qu'on fortifieroit Limisso, réduite alors à un gros bourg ouvert de tous côtés, & qu'on armeroit pour la défense des Pélerins, qui feroient le voyage de la Terre-Sainte, les vaisseaux qui avoient servi à passer les Chevaliers, soit de la Palestine, soit de l'Europe. Bientôt on vit sortir des différens ports de l'Isle plusieurs bâtimens de diverses grandeurs, qui, au moyen des prises considérables qu'ils firent sur les corsaires infideles, augmenterent insensiblement les armemens de l'Ordre. Les Rois d'Angleterre & de Portugal, voyant les Chevaliers chassés de la Terre-Sainte, regarderent leur institut comme aboli par le fait, & comme sur le point de l'être par le droit. En conséquence ils mirent en sequestre leurs revenus. De son côté le Roi de Chypre, jaloux de l'indépendance que les Chevaliers affectoient dans son Royaume, déclara qu'il ne pouvoit y souffrir des sujets de la puissance pontificale entiérement affranchis de la sienne. Les Chevaliers, dans leur détresse, eurent recours au Pape Boniface VIII qui prit leur défense avec la hauteur qui lui étoit ordinaire. Ses menaces firent leur effet en Portugal & en Angleterre, où les sequestres furent levés. Mais en Chypre, malgré le Bref fulminant du Pape, les Chevaliers demeurerent assujettis à la capitation dont le Roi les avoit chargés. L'an 1297, Jean de Villiers étoit encore en vie au mois de Sept. (Seb. Paoli, T. I, p. 9.) C'est la derniere époque connue de son existence. Ce fut lui, dit M. de Vertot, qui établit la forme de l'élection du Grand-Maître comme elle s'observe encore de nos jours.

XXII. ODON DE PINS.

1297. ODON DE PINS, issu d'une Maison illustre en Catalogne, fut substitué, dans un âge avancé, au Grand-Maître Jean de Villiers. Uniquement appliqué à la priere, selon les Historiens de l'Ordre, il négligea les armemens de mer, qui faisoient alors toute la ressource des Hospitaliers. L'an 1300, le Pape Boniface VIII, sur les plaintes qu'on lui fit de sa conduite, le cita à Rome. Odon mourut sur la route la même année.

XXIII. GUILLAUME DE VILLARET.

1300. GUILLAUME DE VILLARET, Grand-Prieur de S. Gilles en Languedoc, fut élu en son absence pour succéder au Grand-Maître Odon de Pins. Les mauvais procédés de Henri de Lusignan, Roi de Chypre, à l'égard de l'Ordre, déterminerent ce Grand-Maître à chercher un asyle où il seroit indépendant. Rien ne lui parut plus conforme à ce dessein que la conquête de l'Isle de Rhodes, alors occupée par des Grecs révoltés & des Corsaires Musul-

GRANDS-MAITRES DU TEMPLE.

conde en grands hommes, fut donné pour successeur, devant Damiete, à Guillaume de Chartres. La bravoure & l'habileté qu'il fit paroître à ce siége, l'ont fait comparer par les Historiens du tems à Gédéon. Mais son entêtement à rejetter les offres avantageuses du Soudan d'Egypte, obscurcit beaucoup la gloire qu'il acquit dans cette expédition. Ce Prince, pour engager les Croisés à lever le siége, offroit de rendre la vraie Croix avec le Royaume de Jérusalem & tous les prisonniers qu'il avoit faits; il s'obligeoit de plus à fournir les sommes nécessaires pour rebâtir les murs de Jérusalem, qu'il venoit de détruire. Tous les Chefs de l'armée donnoient les mains à des propositions si avantageuses. Il n'y eut que le Légat & les Templiers qui s'y opposerent. La place à la vérité fut prise le 5 (& non le 9) Novembre 1219; mais il fallut la rendre deux ans après. (*V.* Scharferdin, Sultan d'Egypte.) Les Templiers, qui repasserent après cette perte en Europe, n'y resterent pas oisifs. L'an 1224, les Castillans, secondés par ces Chevaliers, remporterent de grands avantages sur les Maures. L'année suivante, ils prirent la défense du jeune Roi d'Aragon Don Jayme, contre l'ambitieux Moncade qui avoit entrepris de le détrôner. Le dévouement qu'ils marquerent en 1227 pour les intérêts du Pape dans ses démêlés avec l'Empereur Frédéric II, leur attira l'inimitié de ce Prince. Ils en ressentirent les funestes effets en Sicile, où ils possédoient de grands biens, que Frédéric mit sous sa main. Cependant l'année suivante, malgré ce sujet de mécontentement, ils vont au-devant de lui à son arrivée en Palestine, & lui rendent tous les honneurs dus à la Majesté Impériale. Mais ils en demeurent là. Frédéric veut les obliger à marcher en corps avec lui contre l'ennemi. Le Grand-Maître le refuse, alléguant la défense du Pape qui ne lui permet pas de prendre les ordres d'un Prince excommunié. L'an 1229, à l'exemple du Patriarche de Jérusalem, il ne veut point souscrire le traité que Frédéric avoit fait avec le Sultan d'Egypte; nouveau sujet de brouilleries. L'Empereur charge d'injures le Grand-Maître, en quittant la Palestine. De retour en Europe, Frédéric continue de vexer les Templiers en Sicile. Dans le cours de la même année, ceux d'Aragon font la conquête des Isles Baléares, sous les ordres du Roi Don Jayme. Ce Prince ayant déclaré, l'an 1233, Alfonse, son fils, héritier de ses Etats, lui désigna, pour Gouverneurs, les Maîtres du Temple & de l'Hôpital en Aragon. Montaigu n'étoit plus alors Grand-Maître, ou du moins cessa de l'être cette année, par mort ou par démission. Ce fut, suivant la conjecture de Ducange, sous le Magistere de Pierre de Montaigu que les Templiers obtinrent des Bulles de Rome pour être exempts de la Jurisdiction du Patriarche de Jérusalem.

XVI. ARMAND, OU HERMAN DE PÉRIGORD.

1233. ARMAND DE PÉRIGORD, OU DE PÉYRAGOS, de l'ancienne Maison, à ce qu'on croit, des Comtes de Périgord, remplaça, l'an 1233, au plus tard, le Grand-Maître de Montaigu. Ruffi le prouve par un traité passé cette année entre les Marseillois & les Templiers de Palestine. Armand avoit été auparavant Précepteur de Calabre & de Sicile. L'an 1237, après l'expiration des tréves conclues avec le Sultan d'Alep, les Templiers se laisserent engager par Guillaume de Montferrat, Précepteur d'Antioche, à faire le siége d'un Château des Infideles, voisin de cette ville. Mais les Turcs, étant venus fondre sur eux inopinément au mois de Juin, en firent un grand carnage. Dans cette action le Beaucéant étoit porté par un Chevalier Anglois, nommé Philippe d'Argenton, qui eut les bras & les jambes coupés avant que de rendre l'étendard. (*Matth. Paris.*) Richard, Comte de Cornouailles, le même qui, dans la suite, fut Empereur d'Allemagne, étant venu, l'an 1240, en Palestine, s'y distingua par des exploits qui n'eurent pas les suites heureuses qu'on devoit en attendre, par les traverses que la jalousie des Seigneurs du pays lui suscita. Avant son départ il conclut, l'an 1241, ne pouvant mieux faire, une tréve pour la Terre-Sainte avec tous les Princes du voisinage, & donna ses soins pour étouffer toute semence de discorde entre les Ordres Militaires. Mais les Templiers, qui s'étoient moqués de lui pendant qu'il étoit avec eux, jusqu'à l'appeller un garçon, *garsionem*, ne tinrent compte de ses tréves, & maltraiterent les Hospitaliers qui se faisoient un scrupule de les violer. Ils ménagerent encore moins les Chevaliers Teutoniques qui pensoient de même; & les ayant chassés de leur Couvent de Notre-Dame d'Acre, ils les contraignirent de repasser en Europe où ils firent retentir toutes les Cours de leurs plaintes. (*Mat. Paris.*) L'an 1244, le Grand-Maître Armand combattit, à la tête de ses Chevaliers, dans les deux sanglantes batailles livrées par les Francs aux Kharismiens, & périt avec un grand nombre des siens dans la derniere donnée le jour de S. Luc 18 Octobre, suivant la Lettre de Guillaume de Châteauneuf, Grand-Maître de l'Hôpital, rapportée à l'article de Pierre de Villebride, son prédécesseur. On fut néanmoins plus d'un mois après cet événement sans savoir ce qu'étoit devenu le Grand-Maître du Temple, parce que les ennemis étoient restés maîtres du champ de bataille. Les uns disoient qu'il avoit été tué dans la mêlée, les autres qu'il avoit été fait prisonnier. Dans cette incertitude, le Chapitre général nomma Vicegérent Guillaume de Roquefort, qui exerça cette commission l'espace d'environ trois ans.

XVII. GUILLAUME DE SONNAC.

1247. GUILLAUME DE SONNAC, OU DE SÉNAI, d'une famille distinguée en Languedoc, fut élu en 1247 pour remplir la dignité de Grand-Maître. On s'occupoit alors sérieusement en France des affaires de la Terre-Sainte. L'an 1248, S. Louis arrive en Chypre le 28 Septembre, suivi de plusieurs Templiers François. Sonnac va joindre ce Prince devant Damiete, & se distingue au siége de cette place qui tomba au pouvoir des Croisés. Le Monarque François, témoin de sa valeur, de sa prudence & de son habileté, lui confie, l'an 1250, l'avant-Garde de son armée, avec ordre au Comte d'Artois de le suivre. Le Comte, pour avoir désobéi & méprisé les avis de Sonnac, est cause de la déroute des Francs à Mansourah, où lui-même périt le 5 Avril; Sonnac y perdit un œil. Trois jours après il fut tué dans une nouvelle action, qui entraîna la ruine de l'armée & la captivité du Saint Roi. Matthieu Paris qualifie Sonnac, sans le nommer, d'homme prudent, circonspect & très versé dans l'art militaire.

XVIII. RENAUD DE VICHIERS.

1250. RENAUD DE VICHIERS, Grand Maréchal de l'Ordre, & auparavant Précepteur

GRANDS-MAITRES DE MALTE.

mans. Mais les infirmités ne lui permirent pas d'exécuter son projet. Elles se terminerent par la mort au commencement de l'an 1307.

XXIV. FOULQUE DE VILLARET.

1307. FOULQUE DE VILLARET, frere de Guillaume, le remplaça dans la dignité de Grand-Maître. Son premier objet fut l'exécution du dessein de son devancier pour la conquête de Rhodes. A l'aide d'une Croisade, qu'il obtint du Pape Clément V, il se rendit maître par assaut de la capitale de l'Isle, le 15 Août de l'an 1310. Bientôt après le reste du pays, avec les Isles adjacentes, tomba sous la domination des Chevaliers. Rhodes devint alors le Chef-lieu de l'Ordre, & lui donna son nom. L'an 1312, la suppression des Templiers procura aux Hospitaliers les biens de cette Chevalerie qui lui sont adjugés. Othman, Sultan des Turcs, ne vit point sans jalousie & sans crainte ces progrès d'un Ordre dont la prospérité formoit nécessairement un obstacle à la sienne. L'an 1315, il vient avec une armée formidable assiéger Rhodes. Les Chevaliers, secourus par Amédée V, Comte de Savoie, l'obligent à se retirer. Villaret soutint mal, depuis ce tems, la réputation que ses beaux exploits lui avoient acquise. Les Chevaliers, indignés de son luxe, de sa mollesse & de son despotisme, s'assemblent en Chapitre, le déposent, & nomment à sa place Maurice de Pagnac. Villaret s'étant pourvu à Rome contre cette déposition, le Pape nomme Gerard de Pins Vicaire-Général de l'Ordre, en attendant le jugement du procès. L'an 1319 (& non 1321 comme le marque M. de Vertot,) Villaret ne voyant point de jour à pouvoir regagner les esprits, donna volontairement sa démission entre les mains du Pape. On lui assigna pour dédommagement le Prieuré de Capoue. Il n'alla pas néanmoins y résider; mais il passa en France auprès de sa sœur, Dame du Château de Tiran en Languedoc, où il mourut le premier Septembre de l'an 1327. Son corps fut inhumé dans l'Eglise de S. Jean à Montpellier.

XXV. HÉLION DE VILLENEUVE.

1319. HÉLION, ou HÉLIE DE VILLENEUVE, de la Maison des Barons de Vence qui subsiste encore aujourd'hui, fut nommé à la Cour du Pape dans le mois de Juin, au plus tard, pour succéder au Grand-Maître Villaret. Il étoit absent, & nous avons le Bref que Jean XXII lui écrivit le 18 Juin de cette année, pour lui notifier son élection. Dès qu'il fut en charge, il tint un Chapitre général à Montpellier, dans lequel on divisa le corps de la Religion par Langues. Etant revenu en France, l'an 1328, pour les besoins de l'Ordre, il commanda le 3e bataillon François avec le Sire de Beaujeu à la bataille de Montcassel donnée le 23 ou le 24 Août de cette année. (Froissard, Sévert, Anselme.) L'an 1344, selon Sponde, les Chevaliers, sous la conduite de Jean de Biandra, Grand-Prieur de Lombardie, firent une tentative sur la ville de Smyrne. Ils s'emparerent du Château qui commandoit le Port, & s'y maintinrent malgré les efforts des Turcs. L'an 1346, Hélion de Villeneuve termina ses jours vers

GRANDS-MAITRES DU TEMPLE.

de France, Champénois de naissance, fut élu, après le retour des Chevaliers en Palestine, pour succéder au Grand-Maître Sonnac. Ce fut lui qui, par ses remontrances, engagea S. Louis à prolonger son séjour en Syrie. Peu de tems après son élection il apprit la nouvelle de la mort de l'Empereur Frédéric II & du testament, par lequel il ordonnoit la restitution des biens qu'il avoit enlevés aux Templiers. De Vichiers mourut en 1256, suivant Bernard le Trésorier (Martenne *Amp. coll.* T. V, col. 736.).

XIX. THOMAS BÉRAUT.

1256. THOMAS BÉRAUT, ou BERAIL, succéda au Grand-Maître de Vichiers, & non pas cet Amauri qui se trouve dans la liste de Ducange. L'endroit cité par cet Auteur, prouve bien qu'Amauri fut demandé pour Précepteur de France par le Pape & le Roi S. Louis, mais nullement qu'il ait été postulé pour Grand-Maître. D'ailleurs Bernard le Trésorier met Thomas Béraut après Renaud de Vichiers. *Mourut, dit-il, Frere Renaud de Vichiers, Maistre du Temple. Après lui fu faict Maistre Frere Thomas Berail.* Les peines que S. Louis, pendant son séjour en Palestine, s'étoit données pour réunir tous les esprits & les faire concourir au bien de la cause commune, n'avoient eu qu'un effet très passager. Bientôt après son départ on vit les factions se renouveller. Les Hospitaliers & les Templiers ayant pris des partis opposés dans celles des Génois & des Pisans, se trouvoient continuellement dans un état de guerre entre eux. L'an 1259, ils en vinrent à une bataille si sanglante, qu'il n'en échappa qu'un seul Chevalier du Temple. (*Matth. Paris.*) La nouvelle de ce désastre étant arrivée en France, les Précepteurs des Templiers y assemblerent un Chapitre général pour aviser aux moyens de réparer la perte qu'ils avoient faite. Plusieurs Membres de l'Ordre, en conséquence de la délibération qu'on avoit prise, s'embarquent pour la Palestine, & l'on préjuge bien qu'ils n'y porterent pas des dispositions pacifiques envers les Hospitaliers. Mais à leur arrivée en ce pays, ils y trouverent des affaires qui les obligerent de suspendre leurs inimitiés. Les Turcomans étoient entrés dans la Terre-Sainte qu'ils ravageoient. Les Templiers, s'étant joints aux troupes du pays, livrerent inconsidérément une bataille à ces Barbares qui les mirent en déroute, & firent un grand nombre de prisonniers. (Gurtler, *Hist. Templar.* p. 322.) Cet orage passé un autre lui succéda. L'an 1263, Bibars ou Bondochar, Sultan d'Egypte, vint à la tête de 30 mille chevaux, le 14 Avril 1263, se présenter devant S. Jean d'Acre. Mais la valeur des Templiers & des Hospitaliers l'obligea de se retirer après avoir fait le dégât autour de la place (Sanut.) L'année suivante, le Pape Urbain IV, indisposé contre Etienne de Sissi, Maréchal des Templiers, le prive de sa charge: entreprise inouie jusqu'alors. De Sissi fait à ce sujet de très humbles remontrances au Pape qui, pour toute réponse, l'excommunie comme un rébelle. L'Ordre prend le parti du Maréchal. Urbain meurt sur ces entrefaites. Clément IV, son successeur, absout de Sissi, après avoir réprimandé ses Supérieurs. L'an 1266, les Templiers, assiégés dans Saphad, par Bondochar, sont obligés de se rendre après 42 jours de siége. Cette place, située entre Acre & Damas, venoit à peine d'être achevée, après avoir coûté plus de douze cents mille besans pour sa construction. Ce fut par la trahison du Chevalier Livon, Syrien de naissance, qui en étoit Châtelain, que les Chrétiens la perdirent. Car au lieu d'encourager les assiegés à faire une bonne & vigoureuse défense, ce traître, qui s'entendoit avec le Sultan, rompoit toutes les mesures que l'amour du devoir leur inspiroit, & ne cessoit de les porter au découragement en les menaçant des plus grands malheurs, s'ils s'obstinoient à se défendre. La Chronique de S. Martin de Limoges date la prise de Saphad du jour de S. Christophe (25 Juillet.) Bondochar, contre un des articles de la capitulation, propose aux habitans l'alternative du changement de Religion, ou de la mort, & ne leur donne que jusqu'au lendemain pour se décider. Le Prieur du Temple de Saphad, assisté de quatre Franciscains, passe la nuit à exhorter la garnison & les bourgeois au martyre. Dieu bénit les efforts de son zele. De 3000 hommes qu'ils étoient, (M. de Guignes, dit environ 600) il n'y en eut que huit à la tête desquels étoit le Châtelain Livon, qui apostasierent; tous les autres eurent la tête tranchée. L'an 1268, Bondochar enleve aux Templiers le Château de Beaufort, & la plupart des places qu'ils avoient sur les confins de l'Arménie. Les succès étonnans de ce Prince occasionnent, l'an 1270, une nouvelle Croisade. Quantité de Chevaliers Italiens, François & Siciliens, suivis d'un grand nombre d'autres personnes, accourent en Palestine. Malgré ce renfort, la Terre-Sainte, en 1271, se trouve bientôt sans autre secours que celui des Chevaliers. L'an 1273, le Grand-Maître Béraut meurt le 25 Mars, suivant Bernard le Trésorier. Il est qualifié d'homme sage dans une Lettre des Orientaux au Roi de Navarre. C'est à lui néanmoins qu'on imputa, lors de la condamnation des Templiers, sous Philippe le Bel, d'avoir introduit dans l'Ordre la coutume de renier J. C. quand on vouloit y entrer, & cela, disoit-on, parce qu'ayant été fait prisonnier à la prise de Saphad, il n'avoit obtenu sa liberté qu'à cette condition. (*Du Puy, Hist. des Templ.* p. 20.)

XX. GUILLAUME, ou GUICHARD DE BEAUJEU.

1273. GUILLAUME, ou GUICHARD, dit aussi GUILLARD DE BEAUJEU, d'une Maison illustre qui tiroit son nom du Château de Beaujeu près de Grai sur la Saône, (Dunod) Commandeur de la Pouille, fut élu Grand-Maître en son absence le 13 Mai 1273, suivant Bernard le Trésorier. Il faut donc rayer du Catalogue des Grands-Maîtres Robert & Guiffrei, dont on place les Magisteres entre Béraut & Beaujeu. L'an 1274, il assista au Concile de Lyon. S'étant embarqué la même année, il arriva, le 29 Septembre, dans la Palestine, qu'il trouva désolée. Les Chevaliers, harcelés par les Infideles, étoient retranchés sur une montagne avec le Roi Hugues de Lusignan. Le Grand-Maître du Temple vint à bout de les délivrer. L'année suivante, » mut ung contens à Triple (Tripoli) » entre les Chevaliers & les gens de la cité, pour ce que les Romains qui avoyent tout » le pouvoir de la Court au temps de l'autre Prince avoyent fait moult de desplaisirs & » d'ennuys aux Seigneurs de la terre, & fu tué Jean-Pierre & deux autres Romains avec » luy, & par ce que l'Evesque de Triple maintenoit les Romains comme cil qui estoit » natif de Rome des *Persiers* & oncle du Prince, & l'Evesque de Tourtouse qui le Prince » & tout le fait de Triple en sa main maintenoit les Chevaliers de la terre; par quoy

GRANDS-MAITRES DE MALTE.

le mois de Juin; Prince recommandable par son économie, dit l'Historien de Malte, & qui, pendant son Magistere, acquitta toutes les dettes de la Religion, augmenta les fortifications nécessaires pour la défense de Rhodes, & signala sa piété par de pieux établissemens.

XXVI. DIEU-DONNÉ DE GOZON.

1346. DIEU-DONNÉ DE GOZON, natif de Languedoc, l'un des Electeurs choisis pour nommer le successeur du Grand-Maître Villeneuve, se donna lui-même sa voix qui entraîna celle des autres. C'est ainsi que les Historiens de l'Ordre racontent son élection. Mais le Bref que Clément VI lui écrivit le 28 Juin 1346, pour la confirmer, atteste au contraire que, loin d'avoir recherché le Magistere, il ne l'accepta qu'à regret. L'année qui suivit son élection il envoya les troupes de la Religion au secours du Roi d'Arménie contre les Sarasins d'Egypte. Elles triompherent de ces Infideles, & remirent le Roi en possession des villes qu'ils lui avoient enlevées. L'an 1353, Gozon se trouvant par son âge & ses infirmités hors d'état de gouverner, demande au Pape la permission d'abdiquer, qui lui est refusée. Il insiste, & enfin il est exaucé. Mais avant que la nouvelle réponse du Pape arrive, il meurt au mois de Décembre de la même année. On a débité sur ce Grand-Maître que, n'étant que simple Chevalier, il avoit délivré l'Isle de Rhodes d'un énorme dragon qui l'infectoit par son souffle & la dépeuploit par sa voracité. Ce conte est représenté sur de vieilles tapisseries, où l'on voit aussi les hauts faits non moins romanesques de l'Archevêque Turpin.

XXVII. PIERRE DE CORNILLAN.

1354. PIERRE DE CORNILLAN, ou de CORNEILLAN, de la Langue de Provence, fut le successeur du Grand-Maître Gozon. Son Magistere ne fut que de 18 mois, pendant lesquels il eut à se défendre contre le Pape Innocent VI, qui, par une fausse politique, vouloit obliger les Chevaliers à quitter l'Isle de Rhodes pour s'établir en terre ferme dans l'Europe, afin d'être plus à portée, disoit-il, d'arrêter les progrès des Turcs qui menaçoient l'Italie. Le Grand-Maître se disposoit à convoquer un Chapitre général sur cette contestation, lorsque la mort l'enleva vers le milieu de l'an 1355, suivant tous les Historiens de l'Ordre.

XXVIII. ROGER DE PINS.

1355. ROGER DE PINS, né dans le Languedoc, & parent du Grand-Maître Odon de Pins, fut promu à la dignité de Grand-Maître après la mort de Pierre de Cornillan. Le Pape insistant toujours pour l'exécution de son bisare projet, fit tenir à Avignon le Chapitre général de l'Ordre, où les Chevaliers, pour gagner du tems, consentirent à s'établir dans la Morée, après avoir obtenu le consentement des Princes Latins qui avoient des prétentions sur cette Principauté. Innocent VI mourut avant que les difficultés fussent levées, & son projet s'évanouit avec lui. Roger de Pins, vers l'an 1364, tint à Rhodes un nouveau Chapitre général, où l'on réforma divers abus. Entre au-

GRANDS-MAITRES DU TEMPLE.

» sourdy grant hayne & grant riote entre ces deux Evesques, qui fu rachie & commence-» ment de la grant guerre qui fu puis entre le Prince & le Temple, donc moult de maux vin-» rent... & le Seigneur de Gibelet pour ce qu'il fist paix à l'Evesque de Triple par l'attrait du » Temple, en cui gardé l'Evesque de Triple estoit & luy & ses choses, chut en la hayne du » Prince par le pourchas de l'Evesque de Tourtouse, dont la guerre enforça, & moult de » gens en furent doumagiez & destruits. » (Sinner, *Catal. cod. mss. Bibl. Bern.* T. II, p. 181.) Sanut ajoute que le Grand-Maître du Temple ne pouvant obtenir justice de Boémond VII, Prince d'Antioche, touchant les outrages que ses gens faisoient aux Templiers, équippa sept galéres au port d'Acre & les fit partir avec des troupes de débarquement pour aller faire le siége de Nephys, place voisine de Gibelet. Mais cette expédition, dit notre Auteur, n'eut point de succès, parce qu'elle avoit été entreprise contre la volonté de Dieu. L'an 1279, les Templiers eurent une autre querelle, dont on ignore le sujet, avec Alfonse, Roi de Portugal. Ce Prince les ayant dépouillés d'une partie de ce que ses ancêtres leur avoient donné, ils en porterent leurs plaintes au Pape qui le contraignit, par les censures, à rendre à l'Ordre ce qu'il lui avoit pris. En Chypre, l'an 1283, semblables démélés des Templiers avec le Roi Hugues III, & semblable traitement de sa part. Le Pape intervient encore dans ce différend, & réussit à mettre d'accord les parties. Les affaires des Chevaliers en Palestine allerent toujours depuis en empirant. Il ne leur restoit plus, en 1289, que Sayete ou Sidon, avec le Château des Pélerins. Les Francs eux-mêmes, depuis la perte de Laodicée, n'avoient plus que trois places, Tyr, Acre & Baruth. Le Roi de Chypre & les Chevaliers demandent en vain la paix: ils ne peuvent obtenir qu'une tréve de deux ans; elle ne dura pas même ce tems. Des avanturiers, nouvellement débarqués au port d'Acre, la violent l'année suivante de la maniere la plus perfide. Le Sultan Kalil sort alors du Kaire, dans la résolution d'exterminer tout ce qui restoit de Francs en Syrie. L'an 1291, Acre est assiégée par terre le 5 Avril. La garnison choisit Beaujeu pour commander dans la place. Après avoir vu succomber le plus grand nombre des siens, ce grand Capitaine fut blessé sous l'aisselle d'une fleche empoisonnée, & mourut quelques momens après. M. Dunod, ou son Imprimeur, met par erreur la mort de Guillaume de Beaujeu en 1297. Dans l'information faite contre les Templiers, sous Philippe le Bel, il est dit que ce Grand-Maître durant les tréves qui furent accordées par l'entremise du Roi d'Angleterre, entre les Chrétiens & les Sarasins, servit dans les armées du Sultan, ce qu'il fit, lui fait-on dire, pour s'acquérir l'amitié de ce Prince infidele & s'assurer, par ce moyen, la conservation des places qu'il tenoit dans la Terre-Sainte. Ce qui est certain, c'est que les Templiers & les Teutoniques s'étant rendus après s'être vaillamment défendus dans la bataille dont on vient de parler, furent tous égorgés malgré la capitulation. (*Voy.* Ascraf, Sultan d'Egypte, p. 491.)

XXI. LE MOINE GAUDINI.

1291. LE MOINE GAUDINI, & non Gouffier de Salvaing qui avoit été Lieutenant de Guillaume de Beaujeu, lui fut donné pour successeur immédiatement après sa mort. L'ennemi étant entré dans Acre le 18 Mai 1291, Gaudini se retranche, avec les siens, dans le quartier du Temple, & s'y défend tout le jour suivant. On leur offre des conditions honorables qu'ils acceptent: elles sont presque aussi-tôt violées. Les Chevaliers reprennent les armes, soutiennent un nouvel assaut, & périssent presque tous sous les ruines d'une tour qu'on avoit minée. Le 20 Mai, le Grand-Maître s'embarque avec les trésors de l'Ordre, accompagné de 10 Chevaliers, reste de 500 qui étoient dans Acre. Il passe en Chypre, ainsi que le Grand-Maître de l'Hôpital. L'un & l'autre établissent le Chef-lieu de leur Ordre dans la ville de Limisso, sous la protection du Roi Henri II. Gaudini mourut dans cette retraite l'an 1298 au plus tard.

XXII. JACQUES DE MOLAY, DERNIER GRAND-MAITRE.

1298. JACQUES DE MOLAY paroît pour la premiere fois, l'an 1298, en qualité de Grand-Maître. Il étoit de la Maison des Sires de Longvic & de Raon dans le Comté de Bourgogne. Molay est une Terre du Doyenné de Neublant au diocèse de Besançon. Jacques de Molay s'étoit fait connoître à la Cour de France, où il avoit eu l'honneur de tenir sur les Fonts de Baptême un des enfans du Roi Philippe le Bel. Les Historiens ne rapportent que des traits honorables de sa conduite en Orient. L'an 1299, le fameux Casan, Roi des Tartares Mogols, étant accouru au secours des Arméniens, les Templiers, le Grand-Maître à leur tête, se joignent à lui, contribuent à la défaite des Musulmans, & reprennent plusieurs places, entre autres Jérusalem, où ils restent en garnison: mais ce ne fut pas pour long-tems. L'an 1300, la Ville Sainte retombe sous la domination des Musulmans qui achevent d'en raser les fortifications. Ce malheur n'abat point le courage du Grand-Maître. Retiré dans l'Isle d'Arade, il incommode les Infideles au point d'obliger le Gouverneur de Phénicie à demander du secours pour le repousser. L'an 1302, un Emir étant venu l'attaquer, la victoire se déclare pour le Musulman. Cent vingt Chevaliers sont faits prisonniers & conduits au Kaire. L'an 1303, les troupes du Temple & de l'Hôpital, réunies pour la seconde fois à celles de Casan, font de nouveaux efforts contre les Musulmans. Mais elles furent si maltraitées en deux rencontres, que les Chevaliers prirent le parti de retourner en Chypre. La même année, les Templiers de France prennent le parti du Roi Philippe le Bel dans ses démélés avec le Pape Boniface VIII. Ils en furent bien récompensés par la suite.

L'an 1305, de Molay, ses hauts Officiers, & tous les sujets de l'Ordre en général, sont représentés au Pape Clément V comme des apostats, des hérétiques, des abominables. Le Pape mande en France le Grand-Maître du Temple avec celui de l'Hôpital, pour ôter tout sujet de soupçon au premier. L'an 1306, de Molay arrive, avec 60 Chevaliers, à la Cour d'Avignon. Le Pape l'amuse jusqu'à la Conférence de Poitiers. Elle se tint l'année suivante entre ce Pontife & le Roi de France. On y concerta les mesures convenables pour supprimer la Chevalerie du Temple. Le Grand-Maître & les Précepteurs, instruits de ce qui se tramoit contre eux, vont se jetter aux pieds du Pape, le suppliant d'informer sur les faits dont on les accuse. On informe, & de quelle maniere? Deux scélérats, renfermés pour leurs crimes, l'un Templier, l'autre Bourgeois de Bé-

GRANDS-MAITRES DE MALTE.

tres réglemens, on y défendit de donner la croix aux Freres Servans; on y établit des Receveurs dans chaque Prieuré pour les responsions ou contributions que chaque Commanderie devoit fournir à l'Ordre. Roger de Pins mourut le 28 Mai de l'an 1365. L'Ordre, dit M. de Vertot, perdit en sa personne un Chef plein de zele pour la manutention de la discipline, & les pauvres de l'Isle un pere charitable.

XXIX. RAYMOND BERENGER.

1365. RAYMOND BERENGER, Dauphinois ou Provençal de naissance, Commandeur de Castel-Sarasin, succéda, l'an 1365, au Grand-Maître Roger de Pins. La même année, les vaisseaux de la Religion, réunis, sous la conduite de Raymond Berenger, à ceux de Pierre I, Roi de Chypre, font une descente en Egypte. La prise & le pillage d'Alexandrie, qu'il fallut abandonner au bout de 4 jours, fut le fruit de cette expédition. Les Rhodiens eurent aussi quelque part aux expéditions de Pierre en Syrie. L'an 1374 & non 1373, comme le dit M. de Vertot, l'Ordre tint à Avignon une grande assemblée, où le Grand-Maître, à raison de son âge & de ses infirmités, ne put se rendre. Fernandès de Hérédia, son Lieutenant, y tint sa place, & y fit faire la premiere collection des Statuts de l'Ordre. Raymond Berenger mourut la même année au mois de Novembre. (Seb. Paoli, Paciaudi.)

GRANDS-MAITRES DU TEMPLE.

ziers, sont reçus dénonciateurs contre tout l'Ordre. Le 13 Oct. de l'an 1307, 60 Chevaliers, avec le Grand-Maître, sont arrêtés à Paris. Le secret fut si bien gardé, que tous furent saisis à la même heure par toute la France. Le 22 Nov. le Pape mande à tous les Souverains de l'Europe de sévir contre les Templiers. Le Roi d'Angleterre prend leur défense. Depuis ce tems de Molay passa des prisons de Paris en celles de Corbeil; de-là il fut conduit à Chinon, & enfin ramené à Paris où l'on acheva son procès, après lui avoir fait subir la question. L'an 1314 (N. S.) le Lundi après la fête de S. Grégoire le Grand, suivant Guill. de Nangis, c'est-à-dire le 18 Mars, il fut condamné au feu pour n'avoir pas voulu confirmer les aveux qu'il avoit faits dans la torture, & les avoit même publiquement retractés. L'exécution se fit dans ce qu'on nomme aujourd'hui la place Dauphine. Le Grand-Maître eut pour compagnon de son supplice Gui, frere de Robert III, Dauphin d'Auvergne. Tous deux protesterent de leur innocence en mourant. On a parlé sur les Conciles de Paris & de Senlis, tenus en 1310, de l'exécution de plusieurs autres Templiers qui firent les mêmes protestations. Le Grand-Maître avoit survécu à son Ordre. Clément V étant au Concile de Vienne le supprima dans un Consistoire secret tenu le Mercredi Saint, 22 Mars, de l'an 1312; suppression qu'il publia le 3 Avril suivant dans la 2e Session du Concile, & non le 22 Mai, comme le marquent D. Félibien & l'Abbé de Vertot. Il est remarquable que la Bulle qu'il donna le 2 Mai suivant, *VI Nonas Maii*, porte que cette suppression n'est point ordonnée par *Jugement définitif, mais par Sentence provisionnelle*; & cependant elle dispose des biens des Templiers en faveur des Chevaliers de S. Jean de Jérusalem. Le Parlement de Paris, en conséquence de cette décision, rendit son Arrêt le Mercredi après l'Annonciation 1312 (V.S.) pour mettre Frere Léonard de Tibertis *Procureur-Général du Maître & des Freres de l'Ordre Hospitalier*, en possession des biens des Templiers. Mais il adjugea au Roi sur ces biens deux cents mille livres, somme alors immense, pour les frais de procédures. Ainsi finit la Chevalerie du Temple, 194 ans après son établissement.

GRANDS-MAITRES DE MALTE.

XXX. ROBERT DE JUILLAC.

1374. ROBERT DE JUILLAC, Grand-Prieur de France, fut élu, en son absence, pour remplir la dignité de Grand-Maître. Il salua le Pape en passant à Avignon, d'où il alla s'embarquer à Marseille sur les galeres de l'Ordre, qui le conduisirent à Rhodes. Son Magistere fut environ de deux ans. Il mourut en 1376, non le 29 Juin, comme le dit Bosio, mais après le 10 Août, date d'une de ses Bulles magistrales, insérée dans un Bref de Grégoire XI. (Seb. Paoli, T. II, p. 99.)

XXXI. JEAN FERNANDÈS DE HÉRÉDIA.

1376. JEAN FERNANDÈS DE HÉRÉDIA, Grand-Prieur d'Aragon, de S. Gilles & de Castille, fut élu Grand-Maître tandis qu'il étoit à la Cour d'Avignon. Il y résidoit depuis long-tems, & y avoit obtenu, par ses intrigues & contre le gré de l'Ordre, les Bénéfices importans dont il jouissoit. L'an 1377, au mois de Janvier, il ramene par mer à Rome le Pape Grégoire XI; & de-là il fait voile pour Rhodes. Sur la route ayant rencontré une flotte Vénitienne, il se joint à elle pour aller faire le siége de Patras. La place est emportée l'épée à la main. Flatté de ce succès, il se laisse engager, par le Général Vénitien, à tenter la conquête de la Morée. Il est surpris dans une embuscade par les Turcs qui le font prisonnier. Racheté par sa famille, l'an 1381, il arrive enfin à Rhodes. Il s'agissoit alors pour lui de se décider entre les obédiences d'Urbain VI & de Clément VII, qui se disputoient la Papauté. Le Grand-Maître se déclare pour le dernier. Urbain le destitue, l'an 1381, & nomme à sa place Richard Caraccioli, qui est reconnu par les Langues d'Italie & d'Angleterre. L'an 1396, le Grand-Maître de Hérédia meurt à Avignon au mois de Mars, après un gouvernement de dix ans & huit mois. Caraccioli, son compétiteur, étoit mort à Rome le 18 Mai de l'année précédente.

XXXII. PHILIBERT DE NAILLAC.

1396. PHILIBERT DE NAILLAC, Grand-Prieur d'Aquitaine, succede au Grand-Maître de Hérédia. A peine est-il en jouissance, qu'il se voit engagé dans la ligue des Princes Chrétiens contre Bajazet. Il combat à la funeste journée de Nicopoli à la tête de ses Chevaliers, dont la plûpart sont taillés en pieces. De retour à Rhodes, il achete la Morée de Thomas Paléologue qui en étoit Despote. Mais le marché ne put tenir par l'aversion des Grecs contre les Latins. L'an 1401, Tamerlan emporte Smyrne d'assaut, malgré la brave défense des Chevaliers. L'an 1409, le Grand-Maître assiste au Concile de Pise, d'où il est envoyé, par le Pape Alexandre V, aux Rois de France & d'Angleterre, pour les engager à réunir leurs forces contre les Turcs; ambassade infrtuctueuse par l'acharnement de l'Anglois contre la France. Naillac passe environ dix ans en Europe, occupé des affaires de l'Eglise & de celles de son Ordre. L'an 1419, il revient à Rhodes, où il mourut l'an 1421, universellement estimé & regretté.

XXXIII. ANTOINE FLUVIAN.

1421. ANTOINE FLUVIAN, OU DE LA RIVIERE, Catalan, Grand-Prieur de Chypre, devint le Successeur du Grand-Maître de Naillac dont il avoit été le Lieutenant. L'an 1426, il fut le médiateur de la paix entre Boursbai, Sultan d'Egypte, & Janus, Roi de Chypre, son prisonnier. L'an 1428, il tint un Chapitre général, où l'on fit d'utiles réglemens pour la manutention de la discipline réguliere & militaire. L'an 1437, Fluvian mourut, le 26 Octobre, en vrai Religieux, comme il avoit vécu.

XXXIV. JEAN DE LASTIC.

1437. JEAN DE LASTIC, Grand-Prieur d'Auvergne, fut élu, par compromis, en son absence, pour succéder au Grand-Maître Fluvian. L'an 1440, Abousaïd Jacmac, Sultan d'Egypte, envoie une flotte pour attaquer l'Isle de Rhodes. Elle paroît le 25 Septembre devant la capitale. Le Maréchal de l'Ordre la poursuit, l'atteint & lui tue 700 hommes sans en avoir perdu plus de 60. L'an 1444, nouvelle tentative des Egyptiens sur l'Isle. Dix-huit mille hommes y débarquent au mois d'Août, & forment le siége de la capitale. Après plusieurs assauts donnés pendant 40 jours, le Général est obligé de se rembarquer avec les débris de son armée, dont la plus grande partie avoit péri sous les murs de la place. L'an 1454, sommé par Mahomet II, Empereur des Turcs, de se reconnoître son vassal, & de lui payer tribut, le Grand-Maître députe à tous les Princes Chrétiens pour implorer leur secours. Ce fut la derniere action de son Magistere. Il mourut le 19 Mai de la même année. Ce fut sous le Magistere de Lastic, suivant le P. Antonio Paoli, que le titre de Grand-Maître devint un titre d'étiquete pour le Chef des Chevaliers de S. Jean.

XXXV. JACQUES DE MILLI.

1454. JACQUES DE MILLI, Grand-Prieur d'Auvergne, fut élevé à la dignité de Grand-Maître le 1 Juin 1454, tandis qu'il étoit dans son Prieuré. A la nouvelle de son élection il part en diligence, & arrive à Rhodes le 20 Août. L'an 1457, dans le même mois, les Turcs font une descente infructueuse dans l'Isle de Lango, ou de Cos, appartenante à la Religion. Ils se dédommagent sur l'Isle de Rhodes dont ils pillent un bourg, & d'où ils emmenent plusieurs captifs. L'an 1461, le 17 Août, suivant Bosio, le Grand-Maître Jacques de Milli meurt à Rhodes, laissant l'Ordre agité de dissensions, qu'il avoit inutilement tâché d'étouffer.

XXXVI. PIERRE-RAYMOND ZACOSTA.

1461. PIERRE-RAYMOND ZACOSTA, Castillan de naissance & Châtelain d'Emposte, fut élu pour succéder au Grand-Maître de Milli. Il appaisa les troubles de l'Ordre, & mit l'Isle de Rhodes en état de défense contre les entreprises de Mahomet II. L'an 1467, étant venu à Rome pour le Chapitre général qui devoit s'y tenir, il y mourut le 21 Février. Le Pape le fit inhumer avec pompe dans l'Eglise de S. Pierre.

XXXVII. JEAN-BAPTISTE DES URSINS.

1467. JEAN-BAPTISTE DES URSINS, Prieur de Rome, & d'une Maison illustre, fut élu dans le Chapitre qui se tenoit alors sous les yeux du Pape, pour remplir la dignité de Grand-Maître. L'an 1470, il envoie du secours aux Vénitiens attaqués par les Turcs dans l'Isle de Négrepont. L'an 1476, il meurt le 8 Juin, dans un âge avancé.

XXXVIII. PIERRE D'AUBUSSON.

1476. PIERRE D'AUBUSSON, Grand-Prieur d'Auvergne, issu des anciens Comtes de la Marche, déjà célebre par plusieurs actions d'éclat & par des traits d'une rare prudence, fut donné pour successeur au Grand-Maître des Ursins. L'an 1480, le 23 Mai, le Pacha Mischa Paléologue, Chrétien renegat, assiége Rhodes avec une flotte de 160 vaisseaux & une armée de terre composée de 100 mille hommes. Ce siége, l'un des plus mémorables, fut poussé & soutenu avec toute la valeur & tout l'art qu'on peut imaginer. La place fut entiérement démantelée par l'effet de l'artillerie des Turcs Les Chevaliers se défendent alors sur les ruines de leurs remparts; plusieurs y périssent; le Grand-Maître y reçoit cinq blessures considérables. Malgré ces avantages, les Turcs sont mis en fuite, & obligés de se rembarquer le 19 Août, laissant neuf mille morts, & emmenant quinze mille blessés. Telle fut l'issue de ce fameux siége qui dura quatre-vingt-neuf jours. Guillet, dans la vie de Mahomet II, nous apprend une anecdote de cette expédition, qu'il est à propos de rapporter. » Les Turcs, dit-il, avoient » élevé une batterie de 16 gros basilics ou gros canons, dont » le calibre énorme excédoit celui des pieces employées au » siége de Scutari. Les Chrétiens y opposerent avec grand succès une contre-batterie *d'une invention nouvelle.* Un de leurs » Ingénieurs, aidé des avis de quelques gens de marine & des » plus habiles Charpentiers de la ville, fit une machine propre à jetter des quartiers de pierres d'une grosseur effroyable. Son exécution empêcha l'ennemi de pousser le travail de » ses approches, renversa ses épaulemens, ouvrit les sappes, » tua la plupart de ses travailleurs, & remplit de carnage les » troupes qui se trouvoient sous sa portée. Les assiégés la nommerent par raillerie le tribut, pour faire allusion au tribut » que Mahomet avoit demandé, & l'avertir qu'ils lui en faisoient le paiement à leur maniere...... L'effet (de ce tribut) » étoit si grand, ajoute-t-il, que la pesanteur des pierres ouvroit les terres dont le dessous étoit creusé par les mineurs, » & alloient chercher ceux qui creusoient & qui préparoient » des fourneaux sous les dehors de la place. » L'an 1482, le Grand-Maître reçoit à Rhodes le Prince Zizim, frere & rival de Bajazet II, successeur de Mahomet II. Au bout de trois mois il le fait passer en France, pour le soustraire aux embûches de son frere. Le Prince est gardé à vue par des Chevaliers dans la Commanderie de Bourg-Neuf en Poitou. Plusieurs Souverains le demandent pour le mettre à la tête de leurs armées contre Bajazet. L'an 1489, il est remis par préférence entre les mains des Agens du Pape Innocent VIII. (*Voy.* Bajazet II.) En reconnoissance de ce service, le Pape envoie le chapeau de Cardinal à d'Aubusson, par un Bref du 14 Mars de la même année. L'an 1503, le 3 Juillet, le Grand-Maître finit ses jours à l'âge de 80 ans. L'Ordre n'avoit point eu de Chef plus accompli depuis son établissement.

On voyoit encore à Rhodes, au dernier siécle, sur la porte de l'Auberge de France trois fleurs de lis, & aux tours qui sont vers la marine, cette inscription : *Reverendus Dominus Frater Petrus d'Aubusson Rhodiensium Equitum Magister has turres ædificavit.* C'est ce que témoigne l'Auteur d'un voyage fait au Levant en 1621 par ordre du Roi de France.

XXXIX. EMERI D'AMBOISE.

1503. EMERI D'AMBOISE, Grand-Prieur de France, frere du Cardinal George d'Amboise, étoit à la Cour de France lorsqu'il fut élu pour remplacer le Grand-Maître d'Aubusson. Durant son Magistere la marine de l'Ordre remporta plusieurs avantages sur celle de Campson Gouri, Sultan d'Egypte. Emeri d'Amboise mourut le 8 Novembre 1512, à l'âge de 78 ans; Prince sage, dit M. de Vertot, habile dans le gouvernement, heureux dans toutes ses entreprises, qui enrichit son Ordre des dépouilles des Infideles, sans s'enrichir lui-même, qui mourut pauvre, & n'en laissa point dans l'Isle.

XL. GUI DE BLANCHEFORT.

1512. GUI DE BLANCHEFORT, Grand-Prieur d'Auvergne, neveu du Grand-Maître d'Aubusson, & fils de Gui de Blanchefort, Sénéchal de Lyon & Chambellan de Charles VII, fut élu, en son absence, pour succéder à Emeri d'Amboise. Il étoit malade pour lors dans son Prieuré. L'an 1513, vers la fin d'Octobre, il s'embarque; mais ses infirmités l'ayant obligé de prendre terre à l'Isle de Prodane, près de celle de Zante, il y mourut le 24 Novembre de la même année.

XLI. FABRICE CARRETTO.

1513. FABRICE CARRETTO, de la Langue d'Italie, & de la Maison des Marquis de Final, Amiral, distingué par plusieurs exploits brillants, fut élu Grand-Maître vers le 15 Décembre 1513. L'année suivante il fit un traité d'alliance contre le Turc avec Ismaël, Roi de Perse. L'an 1520, il envoie du secours à Gazelle, Gouverneur de Syrie, révolté contre l'Empereur Soliman II. Dans le même tems il fait fortifier Rhodes, menacée par les Turcs. L'an 1521, il meurt le .o Janvier, avec la réputation d'un Prince libéral & charitable, d'un Capitaine expérimenté, & d'un homme versé dans la connoissance des Langues mortes & vivantes.

XLII. PHILIPPE VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

1521. PHILIPPE VILLIERS DE L'ISLE-ADAM, natif de Beauvais, Grand-Prieur de France, fut élu le 22 Janvier 1521, pour remplir la dignité de Grand-Maître. Il étoit alors en France. Son mérite seul détermina les suffrages en sa faveur. Arrivé à Rhodes, il donna tous ses soins pour approvisionner l'Isle de toutes munitions de guerre & de bouche, pour avancer les travaux commencés par son prédécesseur, & pour se procurer le secours des Princes Chrétiens. Il fut mal secondé en ce dernier point. Les Princes Chrétiens, occupés à défendre leurs Etats les uns contre les autres, ne purent faire passer des secours à Rhodes. Le Pape lui-même (Adrien VI) n'offrit aux Chevaliers que des prieres & des bénédictions. L'an 1522, le 26 Juin, la flotte de Soliman, composée de 400 bâtimens, paroît à la vue de Rhodes. Elle portoit 150 mille hommes, qui débarquerent & prirent terre sans opposition. Le 9 Juillet la tranchée s'ouvre devant la capitale. Le 28 Août, Soliman arrive dans le camp, pour ranimer le courage de ses troupes, abattu par l'étonnante résistance des Chevaliers. Quelques jours après il échoue dans un des plus violens assauts, qu'il fait donner à la place. Le 30 Octobre, Damaral, Grand-Prieur de Castille & Chancelier de l'Ordre, accusé par son valet d'intelligence avec l'ennemi, est arrêté & condamné à perdre la tête. Le 22 Décembre, le Grand-Maître, par l'avis de son Conseil, & contre le sien propre, rend la place à des conditions honorables, que Soliman lui avoit proposées. Le 25 du même mois, le vainqueur fait son entrée dans Rhodes, & témoigne à l'Isle-Adam son admiration de la belle défense qu'il vient de faire. Le Grand-Maître sort de la place le 1 Janvier 1523, s'embarque avec 4 à 5 mille hommes, & fait voile vers l'Isle de Candie. C'est ainsi que l'Ordre perdit l'Isle de Rhodes, où il régnoit avec tant de gloire depuis près de 220 ans. De Candie le Grand-Maître se rend avec ses Chevaliers, sur la fin d'Avril, à Messine en Sicile, d'où la peste les contraint bientôt de sortir. De là ils passent à Bayes où ils abordent le 7 Juillet. Après y être resté environ un mois, le Grand-Maître se rembarqua pour aller conférer avec le Pape sur un lieu propre à fixer la vie errante qu'il étoit obligé de mener avec les siens. C'étoit toujours Adrien VI qui occupoit le S. Siége. Ce Pontife étant mort le 24 Septembre 1523, Clément VII, son successeur, accorda au Grand-Maître la ville de Viterbe pour y établir la résidence de son Ordre, en attendant un domicile plus voisin des Turcs. La contagion l'obligea encore d'abandonner cet asyle. Les Chevaliers se dispersent, puis se rassemblent encore à Messine; tandis que leur Chef négocie, par ses Commissaires, avec l'Empereur Charles-Quint, pour avoir dans ses Etats l'établissement qu'il cherchoit. Enfin l'Isle-Adam, après bien des difficultés surmontées, obtient de ce Prince, en toute propriété, pour son Ordre, l'Isle de Malte avec celle de Goze, auxquelles on joint la ville de Tripoli en Afrique, que non seulement il n'avoit pas demandée, mais dont il avoit toujours craint de se charger comme devant être plus onéreuse qu'utile à son Ordre. L'acte de concession est daté de Castel-Franco, près de Bologne, le 24 Mars 1530, & celui d'acceptation le 25 Avril suivant. Il y avoit à Malte un Evêché. Charles-Quint, toujours attentif à ses intérêts, se réserva, pour lui & ses successeurs au Royaume de Sicile, la nomination de l'un des trois sujets que l'Ordre présenteroit pour remplir ce Siége. Les choses étant ainsi arrangées, le Grand-Maître s'embarque, & arrive à Malte le 26 Octobre de la même année. L'Ordre

le suit & se transporte sur ce rocher aride que couvre à peine dans quelques endroits une légere superficie de terre. La ville de Malte, & quelques masures répandues dans l'Isle, tout est à rebâtir. Le Grand-Maître se roidit contre les difficultés, & tout en comparant le séjour délicieux, les terres fertiles de Rhodes avec ce nouveau séjour, travaille à le fortifier. Peu de tems après, deux renégats, l'étant venus trouver, s'engagent à le rendre maître de l'importante place de Modon dans la Morée. Il accepte leurs offres, & fait pour cette conquête un grand armement qui n'aboutit qu'au pillage de Modon qu'il fallut aussitôt abandonner. Tandis qu'il se livroit entiérement au bien de son Ordre, la discorde y éleva une querelle qui fut poussée aux dernieres extrémités. Ce fut la mort d'un Chevalier François tué l'an 1533 par un Gentilhomme Florentin, domestique de Salviati, Prieur de Rome, qui l'occasionna. Les Confreres nationaux du mort prirent les armes pour venger ce meurtre. Ceux des Langues d'Italie, d'Espagne, d'Aragon & de Castille se déclarerent pour Salviati. Il y eut divers combats entre les deux partis. Le Grand-Maître eut besoin de toute sa prudence & de sa fermeté pour calmer cet orage & faire rentrer les séditieux dans le devoir. Il ne survécut gueres au rétablissement de la paix. L'an 1534, il mourut le 22 Août, chargé d'années & couvert de gloire. On grava sur son tombeau ce peu de mots, qui renferme un éloge complet: C'EST ICI QUE REPOSE LA VERTU VICTORIEUSE DE LA FORTUNE. Sa Maison dans la suite tomba dans l'indigence, & l'on a vu dans ce siecle, vers 1730, un Gentilhomme qui en étoit, réduit à voiturer de la pierre aux environs de Troyes en Champagne, pour faire subsister son pere.

XLIII. PIERRIN DU PONT.

1534. PIERRIN, ou PIERRE DU PONT, Bailli de Sainte-Euphémie, issu des Seigneurs de Lombriasc & de Casal-Gros en Piémont, fut élu, en son absence, pour succéder au Grand-Maître l'Isle-Adam. A son arrivée à Malte, il envoya du secours à la ville de Tripoli, menacée par le fameux Barberousse. L'an 1535, la flotte de Charles-Quint, à l'aide des galeres de la Religion, fait la conquête de la Goulette & de Tunis. La même année, le Grand-Maître finit ses jours le 12 Novembre.

XLIV. DIDIER DE S. JAILLE.

1535. DIDIER DE S. JAILLE, dit TOLON, Prieur de Toulouse, fut élevé, en son absence, à la dignité de Grand-Maître. Son grand âge ne lui permit pas d'arriver jusqu'à Malte. Il mourut à Montpellier le 26 Septembre 1536. Sous son Magistere, Airadin, Prince de Tagiora, fit une entreprise sur Tripoli, dans laquelle il échoua. Botigilla, Général des galeres de l'Ordre, enleve à ce Prince la Tour d'Alcaïde, qu'il avoit fait construire vis-à-vis de cette place, pour la tenir en bride.

XLV. JEAN D'OMEDES.

1536. JEAN D'OMEDES, Aragonois, Bailli de Capse, fut élevé au Magistere, en son absence, par une cabale, le 11 Octobre de l'an 1536. Il n'arriva que le 21 Janvier 1538 à Malte. La même année, il envoie du secours à Mulei-Hascem, Roi de Tunis, son allié, pour l'aider à conquérir Suse, place maritime à neuf lieues de Tunis; la fourberie d'un renégat fait échouer l'entreprise. L'an 1541, les galeres de la Religion, combinées avec celles du Prince Doria, remportent plusieurs avantages sur les Turcs. L'an 1546, l'Empereur Charles-Quint, dans la Diete de Ratisbonne, accorde le rang de Prince d'Empire au Grand-Prieur de l'Ordre de Malte en Allemagne. L'an 1551, le Pacha Sinan & le fameux Dragut font une descente à Malte, dont ils assiégent la capitale. Forcés de lever le siége, ils se dédommagent sur l'Isle de Goze, donr le Château se rend par la lâcheté du Gouverneur nommé Galatian de Sesse. Il en fut bien puni; Sinan fit commencer le pillage par son logement même, dont on lui chargea les meubles sur ses propres épaules pour les porter aux vaisseaux des corsaires; après quoi il fut mis aux fers & embarqué sur leur flotte avec tous les habitans. De là Sinan alla faire, au mois d'Août, le siége de Tripoli qui fut défendu avec beaucoup de valeur par Gaspar Valier, Maréchal de l'Ordre. Mais une partie de la garnison s'étant soulevée contre ce Gouverneur, l'obligea de rendre la place par capitulation. Le Grand-Maître, ennemi déclaré de Valier, le fit arrêter, & entreprit de lui faire son procès. Déja une partie des Juges étoit corrompue, & c'en étoit fait de l'honneur & de la vie de ce brave homme sans Villegagnon & quelques autres Chevaliers qui se recrierent contre l'iniquité de la procédure & les trames secretes du Grand-Maître. D'Omedes n'avoit pas moins d'aversion pour Strozzi, Prieur de Capoue & Général des galeres. Dans la vue de le perdre, il l'engagea, quelque tems après, à tenter la conquête de Zoare, ville maritime de la Province de Tripoli. Strozzi trouva moyen de s'introduire dans la place avec sa troupe. Mais obligé ensuite de l'abandonner après avoir reçu des blessures considérables, il fit sa retraite avec toute l'habileté qu'on pouvoit désirer. S'étant rembarqué avant même que ses plaies fussent entiérement fermées, il courut la Méditerranée, & devint la terreur des corsaires & des vaisseaux marchands. Des flottes entieres tomberent en sa puissance, il les conduisit dans les ports de Malte; & avec ces prises il ramena l'abondance dans l'Isle. D'Omedes, témoin de ces succès qu'il ne vit peut-être point sans jalousie, finit ses jours le 6 de Septembre 1553. Bosio l'accuse d'avoir enrichi sa famille aux dépens de l'Ordre.

XLVI. CLAUDE DE LA SANGLE.

1553. CLAUDE DE LA SANGLE, natif du Beauvoisis, de la Maison de Montchauvir près de Beaumont-sur-Oise, fut élu Grand-Maître tandis qu'il étoit en ambassade à Rome. L'an 1555 & l'an 1556, les galeres de la Religion, secondées par celles du Prince Doria, firent plusieurs prises sur celles du corsaire Dragut. François de Lorraine, Grand-Prieur de France & Général des premieres, en attaque un jour six des Turcs devant l'Isle de Rhodes, n'en ayant que quatre. Il en mit trois en fuite, en coula deux à fond, en prit une, & revint à Malte couvert de blessures & de gloire. Mais ce qu'on ne doit point oublier, c'est la maniere dont une de ces galeres Turques pérît. Un Chevalier Gascon, animé par l'exemple de son Général & par sa propre bravoure, s'élança dans ce bâtiment, mit le feu aux poudres, & le fit sauter avec lui. L'an 1557, qui est celui de cet exploit tiré de Brantome, le Grand-Maître meurt le 17 Août d'un catharre qui le suffoqua.

XLVII. JEAN DE LA VALETTE.

1557. JEAN DE LA VALETTE PARISOT, Prieur de S. Gilles, fut élevé à la dignité de Grand-Maître le 21 Août 1557. Son mérite parla seul en sa faveur dans cette élection qui fut unanime. Il avoit passé par toutes les dignités de l'Ordre, & s'étoit signalé dans toutes les occasions par sa vertu, sa prudence & son courage. Ces grandes qualités ne dégénererent point depuis sa promotion. On fait état de 50 vaisseaux qu'il prit aux Turcs en moins de 5 ans. Irrité de ces succès, Soliman II entreprend, l'an 1565, de se rendre maître de Malte. Sa flotte, composée de 159 vaisseaux, & chargée de 30 mille hommes de débarquement, paroît à la vue de l'Isle le 18 Mai. La descente se fait le 20; la tranchée s'ouvre devant le Fort S. Elme le 24 du même mois. Les Chevaliers, au nombre de 130, s'y défendent avec un courage dont il y a peu d'exemples. La place fut à la fin emportée le 23 Juin, lorsque le dernier fut hors de combat. Les Turcs attaquent les autres places de l'Isle. Elles font la même résistance, mais avec plus de succès. Le 7 Septembre, le Général Mustapha fait rembarquer ses troupes, effrayé d'un renfort de 6000 hommes amené par le Viceroi de Sicile. Mais à peine est-il en mer qu'il se répent du parti qu'il a pris. Il remet ses troupes à terre. Elles sont défaites le 13 Septembre & obligées de regagner en désordre leurs vaisseaux. Soliman, outré de cet échec, se prépare à revenir en personne l'année suivante (1566) contre Malte. Il fait construire une nouvelle flotte pendant l'hiver. Le Grand-Maître trouve le moyen de faire mettre le feu à l'Arsenal & aux chantiers du Grand Seigneur. L'an 1566, il fait relever le Fort S. Elme presque entiérement ruiné par Soliman, & construit auprès une nouvelle ville à laquelle il donne son nom. C'est aujourd'hui l'une des places les plus fortes de l'Europe & le Chef-lieu de l'Ordre. Le Pape Pie V, admirateur, comme il devoit l'être, du mérite de la Valette, lui écrivit plusieurs Brefs remplis de témoignages les plus éclatans de son estime & de sa reconnoissance. Le Grand-Maître, dans une de ses réponses, prit la liberté de lui représenter le tort que les Papes faisoient depuis quelque tems à l'Ordre en s'attribuant, contre ses prérogatives, la disposition du Grand Prieuré de Rome. Pie, dans un nouveau Bref, l'assura qu'à la premiere vacance il laisseroit l'Ordre dans la jouissance de ses droits. Cependant le Prieuré quelque tems après étant venu à vaquer, Pie, au mépris de sa parole, y nomma le Cardinal Alexandrin, son neveu, sans même l'assujetir au paiement des responsions imposées sur ce Bénéfice. La Valette, piqué de cette double injustice, s'en plaignit amérement à Sa Sainteté par une Lettre dont Cambiano, son Ambassadeur, eut l'indiscrétion de répandre des copies. Le Pontife, blessé de ce manque de respect, fit défense à l'Ambassadeur de paroître devant lui. Ce Ministre, n'osant retourner à Malte, se retira dans ses Terres en Piémont. Tout cela jetta le Grand-Maître dans une mélancolie qui le suivit jusqu'au tombeau. Il y descendit le 21 Août 1568, après une maladie de 33 jours, causée par un coup de soleil qu'il avoit reçu à la chasse.

XLVIII. PIERRE DEL MONTE.

1568. PIERRE DEL MONTE, ou DU MONT, Grand-Prieur de Capoue, fut élu le 23 Août pour succéder au Grand-Maître la Valette. Son vrai nom étoit Guidalotti; mais comme il étoit petit-neveu du Pape Jules III par les femmes, il avoit pris le nom de la Maison de ce Pape. L'an 1571, il acheva la construction de la nouvelle cité dite la Valette, du nom de son Fondateur, & y transféra le Couvent. Ce Prince mourut le 26 Janvier de l'an 1572, âgé de 72 ans.

XLIX. JEAN L'ÉVÊQUE DE LA CASSIERE.

1572. JEAN L'ÉVÊQUE DE LA CASSIERE, de la Langue d'Auvergne, & Maréchal de l'Ordre, fut élu Grand-Maître vers la fin de Janvier 1572. Sous son gouvernement, divers Princes s'attribuerent, à l'exemple des Papes, le droit de nommer aux Grands Prieurés de leurs Etats. Dans son propre Couvent, plusieurs Chevaliers, dont il vouloit réprimer la licence, se révolterent contre lui. L'an 1581, les choses en vinrent au point, qu'ils résolurent de le déposer. Romégas, Général des galeres, grand homme de guerre, mais esprit brouillon & mauvais politique, étoit le chef muet de la conjuration. Il réussit à y faire entrer le Conseil. Décret de ce Tribunal, en vertu duquel Romégas, qui s'étoit fait nommer Lieutenant-Général, conduit le Grand-Maître au Château S. Ange. Le Pape, instruit de cet attentat, ordonne que les Parties se rendent à Rome. Le Grand-Maître, à la tête de 800 Chevaliers, y est reçu comme en triomphe. On lui rend pleine justice contre ses accusateurs. Il étoit près de s'en retourner lorsque la mort le surprit le 21 Décembre 1581, à l'âge de 78 ans. Son corps fut reporté à Malte, & son cœur déposé à Rome dans l'Eglise de S. Louis.

L. HUGUES DE LOUBENX DE VERDALLE.

1582. HUGUES DE LOUBENX DE VERDALLE, Chevalier, d'une Maison distinguée en Languedoc, au diocèse de Lavaur, & Grand-Commandeur, fut choisi pour Grand-Maître le 12 Janvier 1582, sur trois sujets que le Pape proposa. L'an 1587, l'esprit de sédition qui continuoit dans le Couvent, oblige Verdalle à se rendre à Rome. Le Pape, pour imposer silence aux mutins, le renvoya à Malte, revêtu de la dignité de Cardinal. La pourpre ne fit point l'effet que le Pontife avoit espéré. Les mécontentemens, loin de cesser, allerent même toujours en augmentant. L'an 1595, le Grand-Maître, fatigué de murmures & de plaintes qui ne finissoient point, prend le parti de retourner à Rome. Il y meurt de chagrin le 4 Mai de la même année.

LI. MARTIN GARZEZ.

1596. MARTIN GARZEZ, de la Langue d'Aragon, Châtelain d'Emposte, fut élu Grand-Maître le 7 Février de l'an 1596, à l'âge de 75 ans : Prince sans favoris, sans partialité, dit l'Historien de Malte, & dont le gouvernement fut agréable aux Chevaliers & au peuple. Il mourut le 7 Février 1601.

LII. ALOF DE VIGNACOURT.

1601. ALOF DE VIGNACOURT, d'une Maison très ancienne de Picardie, Grand-Croix & Grand-Hospitalier de France, fut donné pour successeur, le 10 Février 1601, au Grand-Maître Garzez. Ce fut son mérite qui l'éleva à cette dignité. Nous n'avons gueres de Magistere plus célebre que le sien, dit M. de Vertot, soit qu'on fasse attention à sa durée, soit qu'on considere les divers événemens qui arriverent dans l'Ordre pendant son administration. L'an 1602, les galeres de la Religion s'emparent, sur les côtes d'Afrique, de la ville de Mahomette. L'an 1604, elles ravagent l'Isle de Lango. L'an 1611, elles prennent & pillent Corinthe. L'an 1616, le Grand-Maître fait construire un magnifique aqueduc de quatre milles de long, pour conduire de l'eau dans la nouvelle cité; ce qui a fait dire que la Valette avoit fait le corps de la ville, mais que Vignacourt lui avoit donné la vie. L'an 1620, Alfonse de Castel S. Pierre, Général des galeres, fait une entreprise sur Castel-Torneze, le magasin de la Morée. Il entre dans la place, & se retire avec un riche butin & nombre de prisonniers. L'an 1622, le Grand-Maître Vignacourt meurt à la chasse d'un coup de soleil le 14 Septembre.

LIII. LOUIS MENDEZ DE VASCONCELLOS.

1622. LOUIS MENDEZ DE VASCONCELLOS, Portugais, Bailli d'Acre, fut élu pour succéder au Grand-Maître Vignacourt. Il mourut le 7 Mars 1623, à l'âge de 80 ans.

LIV. ANTOINE DE PAULE.

1623. ANTOINE DE PAULE, Prieur de S. Gilles, remplaça, le 10 Mars 1623, le Grand-Maître Vasconcellos. L'an 1624, il se justifie de plusieurs crimes dont il est accusé au tribunal du Pape. L'an 1625, il adresse ses plaintes à différens Souverains de l'Europe, contre la liberté que se donnoit le Pape Urbain VIII de disposer de toutes les Commanderies d'Italie en faveur de ses parens. Il fait au Pape lui-même des remontrances à ce sujet, mais inutilement. Urbain continua de dépouiller l'Ordre pour enrichir sa famille. L'an 1631, le 11 Mai, Chapitre général de l'Ordre. L'Inquisiteur de Malte y présida par commandement du Pape. On y fit des statuts qui s'observent encore aujourd'hui. L'an 1636, le 7 de Juin, mort du Grand-Maître, âgé de plus de 80 ans.

LV. PAUL LASCARIS CASTELLAR.

1636. PAUL LASCARIS CASTELLAR, Bailli de Manosque, issu des Comtes de Vintimille & de l'ancienne Maison des Empereurs de Constantinople, fut élu, le 13 Juin 1636, pour successeur du Grand-Maître Antoine de Paule. L'an 1644, le 28 Septembre, les Chevaliers enlevent la caravanne qui alloit de Constantinople au Kaire, composée de trois sultanes & de plusieurs petits bâtimens. Avec cette prise, qui montoit à plus de deux millions, ils vont mouiller à Céphalonie appartenante aux Vénitiens. Irrité d'une perte si considérable, Ibrahim déclare la guerre au Grand-Maître & à l'Ordre. A cette nouvelle, Louis, Vicomte d'Arpajon, l'un des plus grands Seigneurs de France, arme tous ses vassaux, leve deux mille hommes à ses dépens, charge plusieurs vaisseaux de munitions de guerre & de bouche, &, accompagné de plusieurs de ses parens & amis, met à la voile, se rend à Malte, & présente au Grand-Maître ce secours digne d'un Souverain. Il se trouva que la guerre dont le Turc menaçoit Malte, n'étoit qu'une fausse alarme. Le Grand-Maître, pour reconnoître le généreux secours que le Vicomte lui avoit conduit, lui donne la permission, pour lui, pour son fils aîné, & les Chefs de sa Maison, à perpétuité, de porter la croix d'or de l'Ordre. Nous voyons aujourd'hui l'héritiere de cette illustre Maison décorée de cet ornement. Malte, délivrée des efforts de la Puissance Ottomane, envoie son escadre au secours de la Canée, que cette Puissance assiégeoit. Dans les années suivantes, jusqu'à sa mort, le Grand-Maître ne cessa point d'envoyer son escadre au secours de Candie, dont la guerre étoit proprement celle de Malte. L'an 1657, il meurt le 14 Août dans la 97e année de son âge.

LVI. MARTIN DE REDIN.

1657. MARTIN DE REDIN, Prieur de Navarre & Vice-Roi de Sicile, fut élu Grand-Maître après la mort de Lascaris Castellar. Son premier soin fut de faire construire de distance en distance des tours le long des côtes de Malte, pour mettre l'Isle à l'abri des descentes des Infideles. Il mourut le 6 Février de l'an 1660, à l'âge de 70 ans.

LVII. ANNET DE CLERMONT.

1660. ANNET DE CLERMONT DE CHATTES-GESSAN, Bailli de Lyon, fut unanimement élu Grand-Maître au mois de Février 1660. Il fut redevable de son élévation moins à sa naissance qu'à ses vertus chrétiennes, militaires & civiles. Malheureusement il ne jouit de sa dignité que trois mois, étant mort le 2 Juin 1660, à l'âge de 73 ans.

LVIII. RAPHAEL COTONER.

1660. RAPHAEL COTONER, Bailli de Majorque, fut élu Grand-Maître le 6 Juin 1660. Le blocus de Candie, que faisoient alors les Turcs, fut le grand objet de ses sollicitudes. Il ne cessa, pendant son Magistere, d'envoyer les galeres de la Religion au secours de la place. Il mourut, au grand regret de l'Ordre, le 20 Octobre de l'an 1663, à l'âge de 63 ans.

LIX. NICOLAS COTONER.

1663. NICOLAS COTONER, Bailli de Négrepont, frere du précédent Grand-Maître, fut élu d'une voix unanime pour lui succéder. Les Turcs continuoient toujours de bloquer la ville de Candie. L'an 1667 ils convertirent ce blocus en siége. La France envoya du secours aux assiégés l'an 1669, sous la conduite du Duc de Beaufort. Il fut inutile; le Duc ayant péri avec une partie de ses gens dans une sortie qu'il fit le 25 Juin, peu de jours après son arrivée, les Turcs se rendirent enfin maîtres de la place le 16 Septembre suivant après 20 ans de blocus & 29 mois de siége. Ainsi fut perdue l'Isle entiere de Candie pour la Chrétienté. L'an 1672 le Chevalier de Téméricourt, attaqué par 5 gros vaisseaux de Tripoli, en démâte deux, & force les autres

d'abandonner le combat. Peu après ayant été jetté par une tempête sur les côtes de Barbarie, où son vaisseau fut brisé, il tombe entre les mains des Maures, qui le conduisent à Tripoli, & de là à Andrinople où étoit alors Mahomet IV. Le Grand-Seigneur, charmé de sa valeur, tente de l'engager à son service, & de lui faire changer de Religion. N'ayant pu y réussir, ni par les caresses, ni par les tourmens, il lui fit trancher la tête. Ce Chevalier n'avoit que 22 ans. L'an 1680, le 29 Avril, mort du Grand-Maître, âgé de 73 ans.

Le Grand-Maître Nicolas Cotoner, illustra son Magistere par de nouvelles fortifications qu'il fit à Malte, & qui rendent cette Isle imprenable.

LX. GRÉGOIRE CARAFE.

1680. Grégoire Carafe, Napolitain, Prieur de la Roccella au Royaume de Naples, fut élu Grand-Maître le 2 Mai 1680. Sous son Magistere les Chevaliers se distinguerent dans les expéditions des Vénitiens en Dalmatie & dans la Morée. Carafe mourut le 21 Juillet 1690, âgé de 76 ans.

LXI. ADRIEN DE VIGNACOURT.

1690. Adrien de Vignacourt, neveu du Grand-Maître Alof de Vignacourt, & Grand-Trésorier de l'Ordre, fut élu pour succéder à Grégoire Carafe. Un tremblement de terre ayant ruiné, l'an 1693, plusieurs maisons & fortifications de l'Isle, il eut soin de les faire réparer. L'Ordre manquoit d'un Arsénal convenable pour les Galeres; le Grand-Maître en fit construire un grand & magnifique. Il mourut le 4 Février de l'an 1697, à l'âge de 79 ans. L'épitaphe que les Chevaliers firent graver sur son tombeau, atteste qu'il remplit parfaitement tous les devoirs de son état & de sa place.

LXII. RAYMOND PÉRELLOS.

1697. Raymond Pérellos de Roccaful, Aragonois, Bailli de Négrepont, fut élu Grand-Maître au mois de Février 1697. Depuis long-tems la Religion, contente d'entretenir une escadre de galeres, avoit cessé d'avoir des vaisseaux de guerre. Le nouveau Grand-Maître donna ses soins pour en faire construire. Le Chevalier de S. Pierre, de Normandie, Capitaine d'un vaisseau du Roi de France, fut chargé de présider à l'exécution de cette entreprise. Cette augmentation de marine rendit la Religion beaucoup plus redoutable aux Corsaires. L'an 1720, en Janvier, le Grand-Maître finit ses jours dans un âge fort avancé, regretté de toute l'Isle, dit le P. Seb. Paoli, pour sa libéralité envers les malheureux.

LXIII. MARC-ANTOINE ZONDODARI.

1720. Marc-Antoine Zondodari, Siennois, d'une Maison féconde en personnages illustres, succéda au Grand-Maître Pérellos. Il mourut le 16 Juillet 1722, dans sa 64e année.

LXIV. ANTOINE-MANUEL VILLHÉNA.

1722. Antoine-Manuel Villhéna, Portugais, devint Grand-Maître le 19 Juillet 1722, après avoir passé par toutes les charges de la Religion. Il mourut le 12 Décembre 1736, âgé de 74 ans, 6 mois & 14 jours. Le Journal de Louis XV met sa mort au 20 Février 1737, & se trompe.

LV. RAYMOND DESPUIG.

1736. Raymond Despuig Montanegre, d'une famille des plus illustres de l'Isle de Majorque, succéda au Grand-Maître Villhéna le 16 Décembre 1736. Son mérite l'avoit élevé successivement aux premieres dignités de l'Ordre. Il étoit Sénéchal & Bailli de Majorque lorqu'il parvint à la place de Grand-Maître. Sa mort arriva le 15 Janvier 1741, à Naples.

LXVI. EMMANUEL PINTO.

1741. Emmanuel Pinto de Fonseca, Portugais, Vice-Chancelier & Bailli de Grace, fut élu Grand-Maître le 18 Janvier 1741. L'an 1749, le 25 Juin, on découvre à Malte une dangereuse conspiration contre l'Ordre, le Grand-Maître & le Gouvernement, formée & ourdie par plusieurs prisonniers Turcs, parmi lesquels étoit un Pacha, ou Gouverneur de Rhodes, nommé Osman. Deux Juif, quatre Grecs, étoient du complot, avec le Capitaine de la frégate Nazareth. Les supplices que l'on fit subir aux coupables, & les mesures que l'on prit pour éclairer dans la suite la conduite des esclaves, ont mis le Gouvernement à l'abri de pareils attentats. (*Voyez* Mustapha III, *pour l'affaire du vaisseau qui fut enlevé aux Turcs par des esclaves; & amené à Malte en* 1760.) Le Grand-Maître Pinto fut heureux dans toutes ses entreprises, & régna plus despotiquement qu'aucun de ses prédécesseurs. Malte lui est redevable de plusieurs beaux édifices. L'an 1773, il meurt le 24 Janvier, à l'âge de 91 ans 7 mois. Pinto est le premier Grand-Maître qui ait porté la couronne fermée.

LXVII. FRANÇOIS XIMENÈS DE TEXADA.

1773. Don François Ximenès de Texada, Navarrois, originaire d'une ancienne Maison d'Arragon, descendant de Garcie Ximenès, Roi de Sobrarbe & Comte d'Arragon, au 13e siecle, & dont la branche aînée subsiste encore à Paraltille, Bailli de Grace, Sénéchal, puis Grand-Prieur de Navarre, fut élu Grand-Maître le 28 Janvier 1773, & mourut le 9 Novembre 1775, âgé de 72 ans.

LXVIII. EMMANUEL DE ROHAN.

1775. Emmanuel Marie des Neiges de Rohan de Polduc, de la Langue de France, Bailli de l'Ordre, Général des galeres en 1757, parvint au Magistere, par une élection unanime, le 12 Novembre 1775. L'année suivante il convoqua un Chapitre général auquel il présida. C'est sous son Magistere que s'est consommée la réunion de l'Ordre de S. Antoine à celui de Malte, & qu'une nouvelle Langue, sous le nom de Baviere, a été créée l'an 1782.



CHRONOLOGIE HISTORIQUE
DES
ROIS DE FRANCE.

La Monarchie Françoise, l'une des plus anciennes de l'Europe, & sans contredit la plus florissante, a pour fondateur un peuple dont l'origine fait depuis long-tems un sujet de controverse parmi les Savans. On est à la vérité revenu aujourd'hui de l'opinion de l'Epitomateur de Grégoire de Tours, suivie par l'ancien Auteur des Gestes des Rois Francs, & par la foule des Chroniqueurs, qui fait venir Priam, Antenor & Francus de la Phrygie, sur les bords du Danube, & de-là sur les rives du Rhin, pour y établir la domination des Francs. Mais les suffrages ne sont pas encore réunis en faveur de ceux qui font naître en Germanie la nation des Francs, ni de ceux qui les donnent pour des colonies de Scythes & de Vandales qui vinrent s'établir dans ce pays.

Si l'on juge de l'origine des Francs, comme on le doit, par la religion & les mœurs qu'ils apporterent dans les Gaules lors de leur invasion, on les trouvera, suivant la description qu'en fait Grégoire de Tours (L. II,) si conformes à celles des anciens Gaulois, & si différentes de celles des Germains, telles que Tacite les décrit, qu'on sera presque forcé de reconnoître qu'ils sont rentrés dans leur premiere patrie en faisant la conquête des Gaules. Mais en quel tems l'avoient-ils abandonnée, & quel avoit été le sujet de leur émigration? C'est sur quoi l'on ne peut donner que des conjectures. On sait que vers l'an 150 de Rome, du tems de Tarquin le Vieux, deux Capitaines Gaulois, Bellovese & Sigovese, animés par l'esprit de conquête, sortirent du pays des Bituriges dont Ambigat étoit Roi pour lors, à la tête d'un parti considérable, & prirent en se séparant des routes opposées; que, tandis que Bellovese conduisoit sa troupe vers l'Italie, Sigovese, avec la sienne, tourna vers la forêt Hercinie, où il s'enfonça de maniere qu'on n'eut plus de nouvelles ni de lui ni de ses compagnons. Quel inconvénient y auroit-il à dire que ces Gaulois, ainsi Germanisés, devinrent les peres de ceux à qui on donna depuis le nom de Francs?

A l'égard de ce nom, parmi les différentes étymologies qu'on en a données, la plus accréditée est celle qui le fait dériver de l'amour de la liberté & de l'indépendance. Mais quelle analogie a, dans son origine, le terme de Franc avec ceux de libre & d'indépendant? Ne vaut-il pas mieux s'en rapporter au Sophiste Libanius, Ecrivain du IV[e] siecle, qui, dans sa 3[e] Oraison ou Basilique, nous apprend que de son tems il y avoit le long du Rhin, jusque vers l'Océan, une nation presque innombrable de Celtes si exercés à la guerre & si vaillans, que leurs exploits leur avoient mérité le nom de φρακτοὶ, c'est-à-dire munis & fortifiés de toute part, nom que le peuple a changé, dit-il, par corruption en celui de φραγκοὶ, (*Franci.*) (*)

Les Historiens Latins, sous le nom de Francs, comprennent souvent les Atuariens, les Bructeres, les Chamaves, les Saliens, les Frisons, les Cauques, les Ambivares, les Sicambres. Tous ces peuples s'appelloient *Franci;* ils l'étoient en effet; & ces différentes dénominations ne marquoient que les différentes tribus de la même nation.

Le premier établissement des Francs en Germanie paroît avoir été sur les bords de la Vistule. De-là, poussés par d'autres peuples qui étoient derriere eux, tels que les Vandales, les Alains, les Sueves, les Bourguignons, ils s'avancerent par degrés jusqu'aux contrées voisines du Rhin, où nous venons de voir qu'ils étoient placés au IV[e] siecle.

Les Gaules, lorsqu'ils y pénétrerent, étoient partagées en 17 Provinces, savoir 4 Lyonnoises, dont les Métropoles étoient Lyon, Rouen, Tours & Sens; 2 Belgiques sous les Métropoles de Treves & de Reims; 2 Germanies, la supérieure qui avoit Mayence pour Métropole, & l'inférieure qui ressortissoit à Cologne; la Séquanoise dont la capitale étoit Besançon, (dans quelques notices elle porte le nom de 3[e] Germanie) les Alpes Grecques relevant de Monstier en Tarantaise; la Viennoise qui tiroit son nom de Vienne; (celle-ci a toujours été unique dans l'Ordre civil: mais comme l'Eglise d'Arles disputoit le titre de Métropole à celle de Vienne, le Pape S. Léon, vers l'an 450, partagea le différend entre les Evêques de ces deux Eglises, en attribuant à chacun le droit de Métropolitain sur un certain nombre de diocèses: de-là l'origine des 2 Viennoises ecclésiastiques:) les 2 Aquitaines, dont les Métropoles étoient Bourges & Bordeaux; la Novempopulanie ayant pour capitale Eause; les 2 Narbonnoises sous les villes de Narbonne & d'Aix; & enfin les Alpes maritimes qui relevoient d'Embrun. Telle étoit, suivant la notice publiée par le P. Sirmond, qui passe pour la plus exacte, la division des Gaules, lorsque les Francs vinrent s'y établir. Elle n'avoit pas toujours été la même. Partagées d'abord en trois parties seulement, la Belgique, la Celtique & l'Aquitaine, les Gaules, sous les Empereurs Romains, éprouverent successivement différentes sous-divisions jusqu'à celle que nous venons de marquer: elle fut la derniere, & on l'attribue à Honorius.

(*) Εστι γενὸς Κελτικὸν ὑπὲρ Ρηνου ποταμον ἐπ' αὐτον ὠκεανον καθῆκον, οὕτως ἐπιπεφραγμενὸν πρὸς τὰ τῶν πολέμων ἔργα, ὥστε την προσηγορίαν ἀπ' αὐτῶν εὑρημένοι τῶν πραξέων, ὀνομάζονται Φρακτοι: οἱ δὲ ὑπὸ των πόλλων κέκλινται Φραγκοι, (τοῦτ' ἔστι προσηγορία τῇ τῶν πολλῶν ἀμαθίᾳ διεφθαρμένη.) *Apud* Bouquet, T. I, p. 731.

Ces 17 Provinces, indépendantes les unes des autres, ne reconnoissoient pour Chef commun que le Préfet des Gaules, dont le siége, établi d'abord à Treves, fut ensuite transféré dans la ville d'Arles. Elles avoient chacune leur Gouverneur qui prenoit tantôt le titre de Propréteur, quelquefois celui de Consulaire, d'autres fois ceux de Procureur, de Recteur, de Président. Parmi ces titres celui de Consulaire étoit le plus noble, & le Gouverneur qui le portoit avoit la prééminence, mais sans jurisdiction, sur les autres. Originairement on désignoit par-là un homme qui avoit été Consul. Mais sous les Empereurs le titre de Consulaire se donnoit par codicile à des hommes qui n'avoient jamais été Consuls ni ordinaires ni subrogés.

Quoique toutes ces Provinces n'eussent entre elles aucune subordination, cependant les sept dernieres, qu'on désignoit ordinairement par la dénomination générale des *Sept Provinces*, formoient comme un Corps & un Etat particulier qui se gouvernoit autrement que le reste des Gaules, & dont la ville d'Arles étoit le centre commun. C'est là que s'assembloient chaque année leurs Magistrats & leurs Députés pour y tenir des especes d'Etats généraux de toute la Gaule méridionale.

Au reste chacune de ces 17 Provinces étoit partagée en différentes cités qui avoient à leur tête des Comtes sous la dépendance des Gouverneurs. C'est sur ce modèle que se sont formés les Provinces & les Diocèses ecclésiastiques.

EXPÉDITIONS DES FRANCS AVANT CLOVIS.

Dès le milieu du IIIe siecle de J. C., & même auparavant, les Francs étoient connus dans l'Empire Romain. Vopisque est le premier, suivant la remarque de M. de Tillemont, qui en ait parlé. C'est à l'endroit où il rapporte une victoire qu'Aurélien, alors Tribun d'une Légion, & depuis Empereur, remporta sur eux près de Mayence un peu avant la guerre de Perse, ce qui revient à l'an 241. La chanson militaire qu'il dit avoir été composée à cette occasion, avoit pour refrain : *Mille Sarmatas semel, semel occidimus, mille, mille Persas quærimus.*

L'an 264, les Francs, après avoir ravagé les Gaules, fondent sur l'Italie, sur l'Espagne & sur d'autres Provinces de l'Empire.

L'an 277, les Francs obtiennent de l'Empereur Probus des établissemens dans les Gaules. Une partie se révolte, irritée par les exactions des Officiers Fiscaux de l'Empire, & pénétre dans la Grece, la Sicile & l'Afrique. (Zozime.) Quelques prisonniers Francs, après avoir brisé leurs fers en Asie, abordent aux rivages de la Lybie, reviennent en Sicile, & prennent Syracuse. (Eumenius.)

L'an 288, Athec & Gennobaude, Rois ou Chefs des Francs, font des courses sur les terres de l'Empire. L'Empereur Maximien Hercule marche contre eux, & les oblige à demander la paix qu'il leur accorde. (Mamertin.)

L'an 291, ce Prince donne aux Francs, à mettre en valeur, les champs incultes des Nerviens, des Trevirois, des Cités de Langres, de Beauvais & d'Amiens, à la charge du service militaire. Ces terres furent appellées Létiques, & ceux qui les cultivoient Letes (*Leti*) à cause du bénéfice dont ils jouissoient. D'autres peuples obtinrent dans la suite une semblable faveur dans les Gaules; & la notice de l'Empire nous fait voir, sous l'Empereur Constance Chlore, des Letes Bataves, Teutons, Suéves, &c. L'Armorique fut si peuplée de Letes, suivant Cambden, qu'elle en prit le nom de *Letavia*.

L'an 293, les Francs sont chassés de la Batavie (aujourd'hui la Hollande) qu'ils avoient envahie, par Constance qui en fait passer au fil de l'épée plusieurs milliers. Ce Prince, la même année, transporte différentes Hordes des Francs dans les terres des Gaules, qui avoient besoin de bras pour les cultiver.

L'an 306, les Francs sont défaits par Constantin qui étoit venu trouver l'Empereur Constance son pere à Boulogne. Leurs Rois, Ascaric & Ragaise, faits prisonniers, sont conduits, par ordre du vainqueur, à Tréves, où ils sont exposés aux bêtes dans l'amphithéâtre, après avoir eu la tête rasée. (Eutrope.) Le Sophiste Eumenius, dans son Panégyrique de Constantin, a la bassesse de louer cet acte de cruauté.

L'an 341, Constant, fils du Grand Constantin, fait la guerre aux Francs avec des succès variés.

Les Francs, dans la suite, se diviserent, & plusieurs d'entre eux s'attacherent à l'Empire. On voit en effet, l'an 355, plusieurs Officiers Francs à la Cour de Constance. Tel est ce Franc qui, ayant pris le nom de Silvain, devint Général de la Cavalerie & de l'Infanterie Romaine, à la tête desquelles il fut envoyé dans les Gaules pour faire cesser les massacres, les pillages & les incendies qui les désoloient. Silvain, dans la suite étant accusé par Arbetion & sa cabale auprès de l'Empereur Constance, de vouloir se révolter, Malarich & Laniogaise, autres Officiers Francs, prirent sa défense, & réussirent à le justifier. Mais Silvain ne persista point dans la fidélité qu'il avoit vouée à l'Empereur. L'ambition prévalut sur son devoir, il prit la pourpre, fut salué Auguste par ses troupes, & peu de tems après fut mis à mort dans Cologne avec plusieurs Officiers Francs. Pour venger ce massacre, les Francs prennent & détruisent Cologne, après avoir pillé 40 autres villes sur le Rhin. Le César Julien, l'année suivante, rentre dans Cologne, & fait la paix avec les Rois des Francs.

L'an 358, les Saliens, chassés de la Batavie par les Quades, étant venus s'établir dans la Toxandrie, comprise aujourd'hui dans le Brabant, Julien leur permet d'y rester. Mais il marche contre les Chamaves qui vouloient de force usurper les terres de l'Empire, taille en piéces les uns, fait prisonniers les autres, & accorde la paix au reste. La même année dans une autre occasion il contraint par la famine un corps de mille François à se rendre, & les envoie liés à Constance, qui les insére dans ses troupes, les regardant, dit Libanius, comme des tours qu'il mêloit parmi ses soldats.

L'an 378, Arbogaste, Seigneur Franc, retiré à la Cour Impériale, est employé avec le Comte Bauton dans la guerre que Gratien fait aux Allemands. Ces deux Capitaines, envoyés l'année suivante contre les Huns & les Goths, réussissent à les chasser de la Macédoine & de la Thrace, qu'ils avoient envahies. Gratien, deux ans après, les chargea d'aller défendre les bords du Rhin qui servoit de barriere à l'Empire.

Les services qu'Arbogaste rendoit à l'Empire, lui mériterent, sous Théodose, la charge de Maître de la Milice. Il en étoit déjà revêtu, lorsqu'après s'être défait de Maxime, l'an 388, Théodose le fit partir avec un corps de troupes pour les Gaules, afin de se saisir de Victor, fils de ce Tyran. Victor est arrêté sans peine & mis à mort au mois de Septembre de la même année. Arbogaste, usant de son autorité, destitua de leurs emplois les Généraux Nannien & Quintin pour s'être laissés battre par Génobaude, Marcomer & Sunnon, Chefs des Francs, qui avoient passé le Rhin & fait de grands dégats aux environs de Cologne.

Théodose jugeant Arbogaste aussi propre à gouverner l'Etat qu'à commander les armées, le donna pour principal Ministre au jeune Valentinien. Il se trompa dans ce choix. La dureté du caractere d'Arbogaste, & le ton impérieux qu'il prit avec son Maître, lui alienerent bientôt l'esprit de ce Prince. Un jour que Valentinien étoit assis sur son trône, Arbogaste s'étant présenté devant lui, l'Empereur lui remet un papier par lequel il le déclare privé de ses emplois. » Ce n'est pas vous, lui dit brutalement » Arbogaste, qui me les avez donnés, & ce n'est pas à vous à » me les ôter; » & pour comble d'insolence il déchire le papier. Le jeune Prince, hors d'état de se venger d'un Ministre qui avoit dans ses intérêts tous les gens de guerre, prend le parti de dissimuler. Arbogaste s'enhardit de la foiblesse de son Maître, & ose demander qu'il lui livre un certain nombre de personnes dont il croyoit avoir lieu de se défier. » A Dieu ne plaise, lui répond » l'Empereur, que je vous abandonne des innocens. Je me crois » rois moi-même digne de la mort si je rachetois ma vie par celle » de mes plus fideles amis. Au reste si vous êtes si altéré de sang, » répandez celui de votre Maître. » Valentinien pressentoit ce qui devoit lui arriver. Dans sa détresse il désiroit ardemment de voir S. Ambroise, Evêque de Milan, & lui envoyoit courrier sur courrier pour hâter son arrivée afin de recevoir le baptême des mains de ce Prélat. Mais avant qu'il eut la consolation de jouir de sa présence, Arbogaste le fit étrangler le 15 Mai 394 par ses Eunuques, sous les murs de Vienne. Eugene, qu'il lui sub-

ſtitua, fut défait par Théodoſe, & paya de ſa tête, le 6 Septembre de la même année, ſa rébellion. Deux jours après, Arbogaſte ſe tua de déſeſpoir, laiſſant un fils nommé Arigius qui fut pere d'Arbogaſte II. Auſpice, Evêque de Toul, félicite celui-ci dans une Lettre qu'il lui écrivit, de l'avantage qu'il a ſur ſon aïeul de profeſſer la vraie religion. On voit par la même Lettre qu'il étoit Comte de Tréves. (*Sidon. Apollin. L. IV, ep. 17.*)

L'an 395, Stilicon fait la paix avec les Sicambres & les autres Francs.

L'an 397, des traîtres parmi les Francs, gagnés par Stilicon, lui livrent leur Roi Marcomer, qu'il fait mettre en priſon, & relegue enſuite, par ordre d'Honorius, en Etrurie. Sunnon, frere de Marcomer, ſe diſpoſe à venger cette perfidie. Le Général Romain vient à bout de le faire périr dans une conjuration des Princes & des Grands de ſa nation. (Bouquet, T. I, p. 771.)

L'an 406, les Vandales, les Alains, les Sueves, paſſent le Rhin le 31 Décembre & entrent dans les Gaules, qui, depuis cette année juſqu'en 416, furent déſolées par les ravages de ces Barbares. On place vers l'an 418 le commencement de l'Empire des Francs dans les Gaules. Diviſés juſqu'alors en différens peuples, & gouvernés par des Rois particuliers, ils ſe réunirent pour ne plus former qu'une nation ſous un même Chef, & élurent Théodemer, (1) fils de Ricimer, ou Richomer, qui fut Conſul en 384. Grégoire de Tours dit, ſans marquer l'année, qu'il fut tué avec ſa mere Aſchila. Ce Roi d'ailleurs eſt peu connu ainſi que ſes trois ſucceſſeurs, juſqu'à Clovis; c'eſt ce qui a porté quelques Hiſtoriens modernes à fixer l'époque de l'établiſſement de la Monarchie Françoiſe au régne de Clovis, ſous la conduite duquel les Francs, après avoir paſſé le Rhin, commencerent, ſelon eux, à avoir une demeure fixe dans les Gaules, & à y former un Royaume. Avant ce régne, *les expéditions des Francs n'avoient preſque été*, ſi on les en croit, *que des ravages & des ſaccagemens, après leſquels, contens du butin qu'ils avoient fait, ou repouſſés par les armées Romaines, ils ſe retiroient dans leurs pays.* » Syſtême, dit M. Fréret, nouvellement inventé, & » contraire à toute l'antiquité; ſyſtême formellement oppoſé à » Grégoire de Tours, & au ſentiment de tous les Auteurs qui » ont parlé de l'établiſſement des Francs; ſyſtême enfin qui, ſans » aucun fondement valable, enleve près de 300 ans d'ancienneté » à cette nation, pour en faire une troupe de Tartares, & qui » n'a d'autre mérite que la nouveauté. »

CLODION.

427. Clodion étoit, non pas fils de Théodemer, comme porte l'Epitome de Grégoire de Tours, mais de la même famille que ce Prince auquel il ſuccéda l'an 427 ou environ. La Chronique de Tiro Proſper & l'Auteur des Geſtes des Rois François, mettent entre ces deux Rois Pharamond inconnu à Grégoire de Tours dont le ſilence à cet égard ſemble devoir prévaloir ſur leur témoignage. L'an 432, les Francs, ayant paſſé le Rhin, furent défaits par Aëce, qui, après les avoir vaincus, leur accorda la paix. Elle fut rompue l'an 438, & Clodion enleva Bavai aux Romains, avec pluſieurs autres places voiſines. L'an 445, il ſe rend maître de Tournai, de Cambrai, pouſſe ſes conquêtes juſqu'à la Somme, & entre dans Amiens, où il établit, ſelon quelques Savans, le ſiége de ſon Empire. L'an 446, il vint fondre ſur les terres des Atrebates; mais ſes conquêtes furent arrêtées par Majorien & le Général Aëce, qui lui enleverent ſon camp. Clodion mourut l'an 448, après un régne de 20 ans. Grégoire de Tours l'appelle *très noble & très vaillant.* Si Clodion eſt ce Roi des Francs dont parle le Rhéteur Priſque, & dont il met la mort en 450, il laiſſa deux fils, qui ſe diſputerent la couronne. Le cadet, que quelques uns croient être Mérovée, vint en ambaſſade l'an 432 (& non 450) à Rome, où Priſque le vit *legationem obeuntem.* Il y fut bien accueilli de l'Empereur Valentinien III, & eut la faveur du Général Aëce qui le jugea propre à ſervir utilement l'Empire. L'Abbé du Bos, ſuivi par D. Bouquet, ſe trompe en diſant que les Francs, dont parle Priſque, étoient ceux qui habitoient les bords du Necre, & qui ſuivoient Attila.

» Clodion fils (prétendu) de Pharamond, diſent Adon & » Sigebert, porta les cheveux longs ſur le trône, & c'eſt par lui » que les Francs ont commencé d'avoir des Rois à longue che» velure: *Clodius filius Pharamundi Rex crinitus regnat ſuper Francos. Ex hoc Franci criniti Reges habere cœperunt.* » Cet uſage, à ce qu'il paroît, dura tous le tems de la 1ere race de nos Rois. Les Francs l'avoient apporté de Germanie, & le regardoient comme une marque d'indépendance, la coutume en tout pays étant de couper les cheveux aux eſclaves.

MEROVÉE, CHEF DE LA PREMIERE RACE.

448. Merovée, fils, ou du moins proche parent, de Clodion, lui ſuccéda l'an 448. On croit que c'eſt ce Roi des Francs qui ſe trouva en 451 à la fameuſe bataille qu'Aëce gagna contre Attila le 20 Septembre, dans la plaine de Meri-ſur-Seine, à ſix lieues au-deſſous de Troyes, appellée par les Anciens la plaine de Châlons, *campi Catalaunici*, & par d'autres *campus Mauriacus*, où il y eut, dit-on, de part & d'autre 300 mille hommes de tués. Mérovée s'étendit beaucoup, & affermit ſon Empire dans les Gaules. C'eſt auſſi de lui que la premiere Race des Rois de France eſt appellée Mérovingienne. Il mourut, ſuivant Sigebert, l'an 458, ayant régné 10 ans.

CHILDÉRIC I.

458. Childéric I ſuccéda, l'an 458, à Mérovée, ſon pere. L'année ſuivante, il fut contraint de deſcendre du trône pour ſa mauvaiſe conduite, & ſe retira en Thuringe. Le gouvernement fut confié à un Seigneur, appellé Egidius, ou Gilon, juſqu'à l'an 463 ou 464, que Childéric fut rappellé. M. Dubos traite de fable cette retraite contre l'autorité formelle de Grégoire de Tours; mais M. Fréret en prouve très bien la réalité. Gilon ſurvécut peu au retour de Childeric, une maladie épidémique l'ayant emporté au mois d'Octobre 464. Mais les Francs s'accorderent avec les Romains pour ſubſtituer à ce Général ſon fils Siagrius. D'un autre côté Adovacre, ou Odoacre, Roi des Saxons, fait une deſcente dans les Gaules par l'embouchure de la Loire, & remonte ſur ſes vaiſſeaux après avoir fait quelque butin. Etant revenu ſept ans après, il s'avance juſqu'aux portes d'Angers dont il forme le ſiége. Le Comte Paul, avec ſes Romains & les Francs de Siagrius, marche contre lui pour faire échouer cette entrepriſe. Adovacre accepte le combat qu'ils lui livrent, tue de ſa propre main le Comte Paul, & entre victorieux dans Angers. (Ceux qui prétendent que ce fut Childéric qui tua Paul, ſe fondent ſur un texte mal entendu de Grégoire de Tours, comme le prouve ſon dernier Editeur.) Childéric arrive le lendemain de la bataille, & fait un traité d'alliance avec Adovacre. Ils marchent enſemble contre les Allemands qui, après avoir ravagé l'Italie, étoient entrés dans les Gaules, & les ſubjuguent. (*Gregor. Tur hiſt. L.* 2.) Baſine, femme de Baſin, Roi de Thuringe, avoit ſuivi Childéric à ſon retour. Ce Prince l'épouſa & eut d'elle Clovis qui ſuit, Alboflede, ou Anaflede, mariée vers l'an 497 à Théodoric, Roi des Oſtrogoths, & Lanthilde. Childéric mourut l'an 481, après un régne d'environ 23 ans, & fut enterré près de Tournai où il faiſoit ſa réſidence. On découvrit en 1655 ſon tombeau, & l'Empereur Léopold fit préſent à Louis XIV des armes, des médailles & des autres antiquités qui s'y trouverent.

CLOVIS I.

481. Clovis I, né l'an 465, ſuccéda, l'an 481, à Childéric, ſon pere. Pendant un régne d'environ 30 ans, il acheva d'enlever aux Romains ce qui leur reſtoit dans les Gaules. L'an 486, il gagna la bataille de Soiſſons contre Siagrius, fils de Gilon, qualifié, par Grégoire de Tours, *Romanorum Rex*; ce qui veut dire Souverain, & non pas, comme le prétendent quelques uns, ſimple Gouverneur des Provinces Romaines dans les Gaules. Siagrius s'étant réfugié chez Alaric, Roi des Viſigoths, fut renvoyé par ce Prince à Clovis qui le redemandoit avec menaces, & peu de tems après mis à mort par le commandement ſecret de ſon vainqueur. Mais avant de s'en défaire, Clovis eut l'adreſſe de l'engager à lui remettre, pour les garniſons Romaines qui occupoient encore des places conſidérables dans les Gaules, des ordres de lui obéir; artifice qui hâta ſes conquêtes & l'extinction de la Puiſſance Romaine endeçà des Alpes. Baſin, Roi de Thuringe, n'avoit pas oublié l'affront que Childéric lui avoit fait en lui enlevant Baſine, ſa femme, & en l'épouſant. L'an 491, voyant Clovis éloigné du Rhin avec ſes meilleures troupes, il fait une irruption ſubite ſur les terres des Francs ſituées au-delà de ce fleuve, & ravage une grande étendue de pays. On lui demande la paix qu'il feint d'accorder en recevant des ôtages dont il fait enſuite un horrible maſſacre. Mais il ne tarda pas à ſubir la peine d'une ſi cruelle perfidie. Clovis ayant raſſemblé promptement ſon armée, la conduit en Thuringe, & réduit ce pays entier ſous ſes loix. Cependant, ſoit de force, ſoit par accommodement, Baſin y rentra, & s'en remit en poſſeſſion. On ne peut en douter, puiſqu'on voit ſes enfans régner en Thuringe ſous les ſucceſſeurs de Clovis. Il manquoit à ce dernier une femme légitime. L'an 493, il fait demander à Gondebaud, Roi des Bourguignons, Clotilde, ſa niece, fille du Roi Chilpéric dont il étoit le meurtrier. Elle lui eſt accordée moins par inclination que par la crainte des ſuites fâcheuſes d'un refus. Cette Princeſſe, qui étoit Chrétienne, diſpoſa peu à peu ſon époux à renoncer aux ſuperſtitions du Paganiſme. Il

(1) On s'eſt trompé ci-deſſus, (p. 358, note 2,) en le nommant Théodoric.

étoit encore flottant, lorsqu'en 496 il marcha contre les Allemands, nation belliqueuse qui s'étoit jettée dans les Gaules pour y faire un établissement. En étant venu aux mains avec eux, il s'avisa, comme il étoit près de succomber dans le fort de la mêlée, d'invoquer le Dieu que Clotilde adoroit. Il ne le fit pas en vain; une victoire complete fut le fruit de sa priere. C'est à Tolbiac, aujourd'hui Zulpich, entre Bonn & Juliers, à dix lieues du Rhin, que la plûpart des Modernes placent cette bataille. Mais les Peres Henschenius, Bertholet, la Guille & Barre sont d'avis qu'elle se donna près de Strasbourg; & ce sentiment est adopté par M. l'Abbé Grandidier qui l'appuie de solides raisons. Ces Allemands au reste sur lesquels elle fut gagnée, étoient les peuples qui habitoient la Franconie, la Suabe, l'Helvétie & la Rhétie. Les Boiens, ou Bavarois, qui s'étendoient jusqu'au Rhin, craignant que Clovis n'entrât sur leurs territoires, vinrent lui faire leurs soumissions, mais à condition d'être maintenus dans leurs loix & coutumes sous le gouvernement d'un Duc. Pénétré de reconnoissance envers le Ciel, Clovis se fait instruire de la Religion Chrétienne, & reçoit le Baptême le jour de Noël 496 par les mains de S. Remi. Albofiede & Lanthilde, sœurs de Clovis, & 3000 François, furent en même tems baptisés. Clovis vient ensuite mettre le siége devant la ville de Verdun qui s'étoit révoltée, bien résolu d'en faire un exemple de sévérité. Mais, sur le point de s'en rendre maître, il se laisse fléchir par les prieres du Prêtre Euspice que les habitans lui avoient député. Il entre en procession dans la ville, précédé du Clergé & aux acclamations du peuple. Euspice & Maximin, ou Mesmin, neveu d'Euspice, suivent ce Prince à Orléans, où il fonde, sur les bords de la Loire, le Monastere de Mici, dit aujourd'hui de S. Mesmin. Ce fut encore cette année qu'il confirma & augmenta par de nouveaux dons la fondation du Monastere de Réome, à deux lieues au-dessous de Semur, en considération de l'Abbé Jean. Le Diplôme, qu'il fit expédier à ce sujet, est daté de la premiere année de son Christianisme, *primo nostro suscepta Christianitatis anno*, le 29 Décembre, Indiction V. (Voy. *les Lettres à M. Milles pour la défense de ce Diplôme.*) Vers le même tems fut faite, à ce qu'on croit, la premiere rédaction par écrit de la Loi Salique que les Francs avoient suivie jusqu'alors par tradition. Nous en parlerons plus amplement ci-après. L'an 497, les Francs invitent les Cités Armoriques à s'unir à eux, pour ne faire qu'une même nation. L'Armorique, *Armoricanus tractus*, comprenoit alors toute la côte de la Gaule occidentale. » Mais » cette dénomination générale, dit M. Danville, paroît avoir » été appliquée plus particuliérement aux peuples situés depuis » les bords de la Seine jusqu'à la Loire. Dans la suite, le nom » d'Armorique, ajoute-t-il, s'est renfermé dans la Bretagne, » après que les Bretons d'Outre-mer, fuyant le joug des Saxons » & des Anglois, s'y furent établis. » Les Armoricains qui, depuis l'an 409, s'étoient formés en République pour se soustraire aux vexations des Officiers Romains, se rendirent aux invitations des Francs, & ne firent aucune difficulté de s'incorporer à cette nation, dont les mœurs, suivant le témoignage des Historiens les plus équitables, étoient incomparablement plus douces que celles des autres Barbares. L'an 500, maître des Provinces Romaines, depuis le Rhin jusqu'aux confins du Royaume de Bourgogne, Clovis se joint à Godegésile pour faire la guerre à Gondebaud son frere, Roi des Bourguignons. Gondebaud, mis en fuite, entre dans Avignon, où il est assiégé par Clovis; mais étant près de le forcer dans cette place, Clovis lui rend son Royaume, & se contente de lui imposer un tribut, sous la promesse qu'il tira de lui de faire cesser la persécution qu'il faisoit aux Catholiques. Cette promesse fut le prétexte qu'allégua Clovis à Godegésile pour se justifier, disant que l'intérêt de la Religion, qui lui avoit fait entreprendre cette guerre, ne subsistant plus, il étoit juste de rétablir Gondebaud dans son premier état. Mais dans le vrai ce Prince aimoit mieux voir les deux freres s'entre-détruire, que d'en laisser un seul jouir paisiblement de la Bourgogne. La politique de Clovis se démasqua, lorsque Gondebaud se fut défait de Godegésile. Alors il s'allie avec Théodoric, Roi d'Italie, pour le dépouiller & partager ensuite entre eux ses Etats. Théodoric le laisse combattre & vaincre seul. Clovis malgré ce trait de mauvaise foi, n'hésite point à lui abandonner la part de la conquête qui lui revient. Mais bientôt après, craignant d'avoir un dangereux voisin dans un Prince si puissant, il remet à Gondebaud la portion de la Bourgogne qui lui étoit échue, & persuade à Théodoric d'en faire autant de la sienne. Il fit sagement; car il avoit sujet d'appréhender que, maître d'une partie de la Bourgogne, Théodoric n'employât le secours d'Alaric, son gendre, Roi des Visigoths, pour envahir l'autre. Clovis & ce dernier, trop puissans & trop voisins pour s'entr'aimer, s'observoient avec une jalousie & une défiance mutuelles. Le Monarque François, plus entreprenant que son rival, fit à la fin éclater ses desseins ambitieux contre lui. La Religion fut encore le prétexte de la guerre qu'il lui déclara. L'an 507, ayant assemblé les Grands de son Royaume, » c'est une honte, » leur dit-il, qu'un Prince Arien, tel que cet Alaric, Roi des » Visigoths, possede la meilleure partie des Gaules. » Tous en même tems levent les mains, & protestent qu'aucun d'eux ne se fera la barbe, qu'ils n'aient vaincu & chassé Alaric. On se met en campagne, & Clovis, la même année, (507) gagne sur Alaric une grande bataille à Vouglé près de Champagné-Saint-Hilaire, sur le Clain, à 10 milles de Poitiers; (les Auteurs du tems disent *in campo* ou *campania Vocladensi*;) il tue ce Roi de sa main; & ayant ensuite divisé son armée, il en donne une partie à Thierri, son fils, pour aller se rendre maître de l'Albigeois, du Rouergue, du Querci & de l'Auvergne, à quoi il réussit, tandis que lui-même va faire la conquête du Poitou, de la Saintonge & du Bordelois, où il passa l'hiver. Au printems suivant, après avoir soumis la Novempopulanie, il paroît devant Toulouse qui lui ouvre ses portes sans résistance. Il en tire le reste des trésors d'Alaric, que Gésalric, son successeur, n'avoit pu emporter en se retirant à Carcassonne, & les fait transporter à Paris. Résolu de chasser entiérement les Visigoths des Gaules, il marche vers Carcassonne, dont il fait le siége. Son fils Thierri, auquel s'étoit joint Gondebaud, Roi de Bourgogne, faisoit cependant ses efforts pour s'emparer de la ville d'Arles. Mais il est battu & mis en fuite par le Général Ibbas, que Théodoric, Roi d'Italie, avoit envoyé au secours de la place. Sur l'avis de cette défaite, Clovis leve le siége de Carcassonne, & repasse en Aquitaine, où il assiége la ville d'Angoulême qui se rend après avoir vu tomber comme par miracle une partie de ses murs. De-là il se rend à Tours, où il trouve les Ambassadeurs de l'Empereur Anastase, qui lui présentent, au nom de ce Prince, le brevet du Patriciat & du Consulat honoraire, dont il prit les ornemens dans l'Eglise de S. Martin. Il avoit fait porter la chappe de ce Saint à la bataille où il vainquit Alaric, & lui avoit fait un vœu dont il s'acquitta sur son tombeau par de riches offrandes. Sur quoi l'on rapporte qu'il lui échappa de dire : *S. Martin sert bien ses amis; mais il leur fait payer ses services un peu cher.* De Tours il arrive à Paris dont il fait le siége de son Empire. L'année 509 répand de grandes taches sur la mémoire de Clovis. Après avoir combattu jusqu'alors pour l'intérêt des Francs, son ambition se porte sur les Princes de sa nation & de son sang. Voulant envahir les Etats de Cararic, Roi des Morins, suivant Malbrancq, il lui déclare la guerre, sous prétexte qu'étant avec lui à la bataille de Soissons, donnée 23 ans auparavant, contre Siagrius, il avoit attendu l'événement sans combattre. La victoire couronna cette entreprise injuste. Clovis dans le même dessein engage Cloderic, fils de Sigebert, Roi de Cologne ou des Ripuariens, à tuer son pere, & venge ensuite ce parricide en faisant assassiner Cloderic lui-même par ses domestiques dans une chasse, après quoi il s'empare de son Royaume. Ragnacaire, Roi de Cambrai, & Rignomer, Roi du Mans, furent également les victimes de son ambition, & en succombant à sa perfidie, ils le laisserent maître de leurs domaines. Remarquez bien que tous ces petits Rois étoient des parens de Clovis; & c'étoit par cette raison même qu'il cherchoit à s'en défaire, de crainte qu'après sa mort ils ne prétendissent avoir la préférence sur sa postérité; car la couronne de France n'étoit point encore alors attachée, & ne le fut que long tems après, à la primogeniture. L'an 510, les Francs & les Bourguignons reviennent devant Arles dont ils forment le siége. Mais ils sont battus par Mabaudus, Gouverneur de Marseille pour le Roi Théodoric, & poursuivis jusqu'au de-là de la Durance. L'an 511, Clovis meurt à Paris au Palais des Thermes, où il faisoit sa résidence, le 27 Nov. âgé de 45 ans, & dans la 30e année de son régne. Le lieu de sa sépulture fut l'Eglise de S. Pierre & S. Paul (aujourd'hui Sainte Geneviéve,) bâtie par Clotilde, sa femme, qui lui survécut. Ce Prince laissa quatre fils qui suivent, nés de son mariage, à l'exception du premier, & une fille nommée Clotilde comme sa mere & mariée, l'an 526, avec Amalaric, Roi d'Espagne. Quelques uns donnent à Clovis, pour 2e fille, Amalberge, femme d'Hermenfroi, Duc de Thuringe, ce qui paroît fort douteux.

Clovis et ses successeurs permirent aux nations qu'ils subjuguerent de vivre conformément aux loix qu'ils trouverent établies parmi elles. Ainsi les Gaulois continuerent à suivre les loix romaines, les Visigoths, les Bourguignons, les Allemands, les Bavarois leur code national, et furent jugés suivant ce code dans les tribunaux. La distribution des Provinces Gauloises demeura la même, dans l'ordre ecclésiastique, qu'elle avoit été dressée par les Empereurs. Mais dans l'ordre civil le Royaume fut partagé en Comtés et en Duchés. Chaque cité, divisée en cantons, (*Pagi*) ayant à leur tête un Centenier, étoit gouvernée par un Comte, et un nombre de cites formoient un Duché, ce qui n'étoit pas néanmoins uniforme; car il y avoit des Duchés qui n'étoient composés que d'une cité, et des Comtés qui n'étoient compris dans aucun Duché. Quelquefois aussi le Duc étoit inférieur au Comte, et de-là vient qu'on ne faisoit

pas

pas difficulté de quitter le premier titre pour prendre le second. Le Duc de Toulouse devenu Comte en est une preuve.

On a vu ci-devant que l'une des réformes que fit Constantin fut de séparer l'exercice du pouvoir militaire de celui du pouvoir civil. Clovis les réunit, et par un mélange de la coutume des Francs avec les coutumes Romaines, il rassembla la puissance des loix et celle des armes dans la personne des Ducs et des Comtes. A l'égard des impositions il les laissa subsister sur le pied qu'elles avoient été établies par les Romains, parce que son intérêt ne lui permit pas d'agir autrement. Les Francs ne se connoissoient gueres en finance, et les Romains avoient porté cette science à sa perfection.

Les terres saliques étoient exemptes de toute imposition, et leurs possesseurs ne furent tenus qu'au service militaire. La personne même du Franc ne fut point assujettie, comme celle du Gaulois, à la capitation. Mais elle ne fut point dispensée des dons que la nation faisoit annuellement aux Rois dans les Assemblées solemnelles, et que l'usage avoit convertis en redevances.

La Justice fut sommaire chez les Francs jusqu'au 13e siecle. *Mallum* est le nom qu'on donnoit au tribunal où elle se rendoit; ceux qui le composoient avec le Comte ou le Vicomte s'appelloient *Rach.mburges* sous la premiere race de nos Rois, et *Scabini* ou *Scavini* sous la deuxieme, et bien avant sous la troisieme; et *Placitum* s'employoit pour désigner chacune de leurs séances ainsi que le jugement qui en émanoit.

Clovis et ses successeurs Mérovingiens datoient communément leurs Diplômes des années de leur régne, du jour, du mois, du lieu où ils les expédioient; à quoi ils ajoutoient quelquefois, mais très rarement, l'Indiction. Souvent aussi leurs Diplômes n'avoient aucune date. Nous remarquerons encore que ces Diplômes sont écrits, pour la plûpart, sur papier d'Egypte. Clovis, à la tête des siens, se qualifioit *Vir inluster*, en quoi ses successeurs de la premiere Race l'ont imité.

THÉODORIC I, OU THIERRI, ROI DE METZ.

511. Thierri, né de Clovis & d'une concubine avant le mariage de Clovis avec Clotilde, commença, par le choix des Francs, à régner à Metz au mois de Novembre 511. Il posséda, outre les Provinces d'au-delà du Rhin, & les villes situées entre le Rhin & la Meuse, Reims, Châlons-sur-Marne, Troyes; & dans l'Aquitaine premiere, Clermont, Rodez, Cahors, Albi, avec Usez dans la Gaule Narbonnoise.

CLODOMIR, ROI D'ORLEANS.

511. Clodomir, né, l'an 495, de Clovis & de Clotilde, succeda à son pere dans une partie de ses Etats au mois de Novembre 511. Il eut dans son partage Orléans, Tours, le Bourbonnois, la partie du Berri qui confine à l'Auvergne, Bourges, la Sologne, une partie de la Beauce, Nevers, l'Auxerrois, une partie du Senonois, à l'exception de la ville de Sens, le Tonnerois, l'Anjou, le Maine, la Bretagne orientale & la Gascogne.

CHILDEBERT, ROI DE PARIS.

511. Childebert, 3e fils de Clovis & 2e de Clotilde, successeur de son pere dans une portion de la France, eut dans son lot Meaux, Paris, Senlis, Beauvais, & tout ce qui s'étendoit vers l'Océan, la Lyonnoise seconde en entier, Rennes, Nantes, Vannes, la Bretagne, & quelques villes de l'Aquitaine.

Childebert, après la mort du Roi Clovis, fit construire une Eglise à Château-Landon en Gâtinois, sur le tombeau de S. Severin. (Bouquet, T. III.)

CLOTAIRE I, ROI DE SOISSONS.

511. Clotaire, 4e fils de Clovis & 3e de Clotilde, né l'an 497, commença, l'an 511, à régner & jouit de Laon, de Soissons, de S. Quentin, d'Amiens, de tout le pays d'au-delà de la Somme, entre la Meuse & l'Océan, & d'une partie de l'Aquitaine.

Telle est, selon le Pere le Cointe & le Pere Pagi, la division du Royaume de Clovis, faite entre ses enfans après sa mort. Mais il est très difficile, pour ne pas dire impossible, de marquer l'étendue & de fixer les bornes de chacun de ces Royaumes, parce que plusieurs des Provinces & des Villes qui composoient un Royaume, n'étoient pas contiguës, & étoient au contraire très éloignées les unes des autres : d'ailleurs la même Province étoit partagée quelquefois entre deux Souverains. Nous voyons même des Villes ainsi partagées. Childebert II répétoit sur son oncle Gontran la moitié de la ville de Marseille. Paris appartenoit par indivis aux quatre freres, de maniere qu'aucun ne pouvoit y entrer sans la permission des autres. De plus, lorsque quelqu'un de ces Rois mouroit sans enfans mâles, ses Etats étoient partagés entre ses freres, & ces nouveaux partages causent une nouvelle obscurité. On peut voir la Dissertation de M. de Foncemagne (T. VIII *des Mém. de l'Acad. des Inscript.*) sur l'étendue du Royaume de France sous la premiere Race.

L'an 515, & non 520, Thierri envoie son fils Théodebert contre les Danois qui étoient venus par la Meuse fondre sur les Gaules : le jeune Prince taille en pieces ces Barbares, tue leur Roi Clochilaïc, & revient triomphant. Un Moderne nous donne cet événement pour la premiere expédition navale des François. Les anciens Chroniqueurs disent néanmoins que ce fut une affaire qui se passa sur terre, & ne font nulle mention de vaisseaux sur lesquels Thierri ou Théodebert eussent fait embarquer leurs troupes. (*Voy.* Bouquet, T. V, pp. 45, 178, 320, 338.)

L'an 521, Thierri aide Hermenfroi à dépouiller son frere Balderic de la partie de la Thuringe, qu'il possédoit. Hermenfroi, lorsqu'il n'eut plus besoin de Thierri, lui manqua de parole & refusa de partager avec lui, comme ils en étoient convenus, la portion de Balderic.

L'an 522, la Reine Clotilde, mere de Childebert, fait bâtir une Eglise sur le tombeau de S. Germain d'Auxerre. (Bouquet.)

L'an 523, Clodomir, excité par Clotilde, sa mere, à venger la mort de Chilpéric, son aieul maternel, entre à main armée dans la Bourgogne, & défait le Roi Sigismond, soutenu de Godemar, son frere. Sigismond est livré à Clodomir, qui le fait jetter dans un puits avec sa femme & ses enfans.

L'an 523, Childebert & Clotaire se joignent a Clodomir contre Sigismond, héritier de Gondebaud, coupable de la mort du pere & de la mere de Clotilde. Ils défont Sigismond & en demeurent là.

L'an 524, Thierri se joint à Clodomir, son frere, contre Godémar, Roi des Bourguignons, & se trouve à la bataille de Véseronce, à 2 lieues de Vienne, vers l'Orient.

L'an 524, Clodomir retourne en Bourgogne, où il est tué dans un nouveau combat contre les Bourguignons. Ceux-ci lui ayant coupé la tête, la montrent aux François, qui prennent l'épouvante à ce spectacle, & se retirent dans leur pays. Clodomir laissa de Gondieucque, son épouse, 3 fils en bas âge, Théodovalde ou Thibault, Gonthaire & Clodoalde.

Clermont s'étant révolté, Thierri, l'an 525, va mettre le siége devant cette ville. L'Evêque S. Quintien, après avoir engagé les habitans à se soumettre, empêche le Roi de la saccager & d'en détruire les murs comme il l'avoit résolu.

L'an 526, suivant Aimoin & d'autres anciens Auteurs, Childebert & Clotaire vont trouver Clotilde leur mere, & lui proposent de deux choses l'une, ou d'ordonner que les 3 fils de Clodomir soient rasés, (ce qui étoit les exclure de la Royauté), ou de s'attendre à les voir mis à mort. Clotilde rejette le premier parti. Clotaire furieux égorge, malgré les représentations de Childebert, ses deux neveux, Théodovalde & Gonthaire. Mais Clodoalde, le 3e, échappe à la cruauté de son oncle par les soins de ses domestiques. Il est rasé & va se sanctifier dans la retraite. L'Eglise l'honore sous le nom de S. Cloud. M. de Valois met le massacre des enfans de Clodomir en 532 ou 533. Childebert & Clotaire, après cette horrible exécution, partagent entre eux les Etats de Clodomir.

Thierri n'avoit pas oublié la mauvaise foi dont Hermenfroi, Roi de Thuringe, avoit usé à son égard. Pour se venger, l'an 528, il rentre dans ce pays, accompagné du Roi Clotaire, son frere, livre bataille au Roi de Thuringe dans le canton qu'on nomme aujourd'hui le pays d'Eichfeld, & l'oblige à prendre la fuite après un grand carnage des siens. Il cherche ensuite à faire périr Clotaire, dans la crainte vraisemblablement qu'il ne veuille partager la conquête de la Thuringe avec lui. Clotaire s'apperçoit de son dessein & se met en garde. Thierri, pour l'appaiser, lui fait présent d'un bassin d'argent, qu'il lui retira ensuite par subtilité. Cette espece de présens étoit alors à la mode.

THIERRI, ROI DE METZ.

L'an 530, Thierri ayant achevé de subjuguer la nation des Thuringiens, se fait amener Hermenfroi, qui est précipité, par son ordre, ou peut-être par lui-même, du haut des murailles de Tolbiac, ou Zulpich. Amalberge, épouse d'Hermenfroi, femme turbulente & ambitieuse, qui avoit excité la guerre civile entre lui & Balderic, se sauve avec ses enfans en Italie chez Théodat, son frere, qui fut depuis Roi des Ostrogoths.

L'an 532, Thierri, invité par ses freres à les accompagner dans leur expédition de Bourgogne, le refuse, & préfere d'aller en Auvergne, où il reprend Clermont que Childebert lui avoit enlevé sur un faux bruit qui s'étoit répandu de sa mort, & ravage le pays.

L'an 533, Thierri, pour se prémunir contre le ressentiment de Clotaire, fait alliance avec ce même Childebert; mais bientôt ils se brouillent, & les ôtages, donnés de part & d'autre, sont réduits en servitude.

Du nombre de ceux de Childebert étoit Attale, neveu de S. Grégoire, Evêque de Langres, qui fut emmené à Tréves & mis au service d'un Bourgeois de cette ville qui le fit son Valet d'écurie. Mais Léon, Cuisinier de S. Grégoire, s'étant rendu à Tréves, vint à bout de délivrer Attale par adresse & de le ramener à son oncle. (*Greg. Turon.*)

Théodebert, fils de Thierri, déjà célebre par sa valeur, entreprend une expédition contre les Visigoths, & recouvre sur eux le Rouergue, le Gévaudan, le Velai & l'Albigeois, qu'ils avoient envahis.

CHILDEBERT, ROI DE PARIS.

L'an 530, pendant que Thierri est occupé dans la Thuringe, Childebert tente de se saisir de l'Auvergne.

L'an 531, Childebert, pour venger les outrages faits à sa sœur Clotilde, maltraitée par Amalaric, son époux, Roi des Visigoths, fait la guerre à ce Prince, & le défait près de Narbonne. Amalaric vaincu, s'enfuit à Barcelonne, où il est égorgé par ses soldats. Childebert, chargé de butin, revient avec sa sœur qui meurt en chemin : elle est apportée à Paris, & enterrée auprès de Clovis, son pere.

L'an 532, Childebert & Clotaire font une expédition en Bourgogne, assiégent Autun, soumettent toute la Bourgogne, après avoir mis en fuite Godemar, & la partagent entre eux deux seulement. Godemar, après leur départ, rentre dans ses Etats.

CLOTAIRE I, ROI DE SOISSONS.

L'an 528, Clotaire accompagne Thierri dans son expédition contre les Thuringiens. Ils mettent en déroute l'armée que le Roi Hermenfroi leur oppose, & l'obligent lui-même à prendre la fuite. Dans le partage qu'ils firent des dépouilles, Clotaire a dans son lot Radégonde, fille de Berthaire, qu'Hermenfroi, son frere, avoit assassiné. Il emmene avec lui cette Princesse, âgée pour lors de 10 ans, & l'envoie dans la ville d'Athies en Vermandois pour y être élevée. Clotaire, jaloux de la gloire que Thierri acquiert par ses conquêtes, & appréhendant ses embûches, s'unit contre lui avec Childebert. Tous deux travaillent de concert à faire soulever les Auvergnats, sujets de Thierri, apprenant ainsi aux peuples à manquer de soumission à leurs Souverains.

L'an 534, Thierri meurt, après un régne de 23 ans ou environ, & laisse ses Etats à son fils Théodebert. Il avoit épousé en secondes noces, l'an 522, Suavégotte, fille de Sigismond, Roi de Bourgogne. Ceux qui lui donnent pour seconde femme Théodéchilde se trompent; elle étoit sa fille, & fonda à Sens le Monastere de S. Pierre-le-Vif (*de Vico*), après avoir été répudiée par Radigis, Roi des Varnes, son second époux, dont elle étoit en même-tems belle-mere par son premier mariage avec Herrugiskel, pere de ce Prince. Ce fut sous le Roi Thierri que fut rédigée à Châlons la Loi des Ripuaires, semblable en plusieurs points à la Loi Salique dont elle differe en d'autres. On appella Ripuaires, selon du Cange, les Francs qui habitoient entre le Rhin & la Meuse, tels que les Gueldrois, les Luxembourgeois, &c.

THÉODEBERT, ROI DE METZ.

L'an 534, Théodebert, successeur de Thierri, son pere, est établi sur son trône par ses vassaux, malgré l'opposition de ses oncles. Il se joignit cependant à eux dans leur seconde expédition en Bourgogne, & eut part au partage qu'ils firent de ce Royaume. (*Voy.* Godemar, Roi de Bourgogne.)

L'an 535, l'Empereur Justinien envoie une Ambassade aux Rois des François, avec de grands présens, pour les engager à se joindre à lui contre les Ostrogoths; ce qu'ils lui promettent.

L'an 534, Childebert & Clotaire, voyant Thierri, leur frere, à l'extrémité, se concertent pour démembrer ses Etats après sa mort, tandis que Théodebert, son fils, s'amuse en Auvergne. Théodebert, qui revient, les empêche d'exécuter leur dessein.

Childebert & Clotaire, avec Théodebert, leur neveu, attaquent Godemar, Roi des Bourguignons, le défont, se rendent maîtres de toute la Bourgogne, qu'ils partagent entre eux, & éteignent entièrement ce Royaume. Les Auteurs varient beaucoup sur le tems des expéditions des Rois Francs en Bourgogne.

L'an 536, Vitigès, successeur de Théodat, Roi des Ostrogoths, exécute le traité que Théodat avoit fait l'année précédente avec les Rois des François; il leur envoie 2000 livres pesant d'or, & leur céde tout ce que les Ostrogoths possédoient dans les Gaules, c'est-à-dire, la Narbonnoise seconde, la moitié de la Viennoise, & presque toute la Province des Alpes Maritimes; par ce moyen les François furent maîtres de toutes les Gaules, à la réserve de la Septimanie qui resta aux Visigoths jusqu'au VIIIe siécle.

L'interêt étoit le seul lien qui unissoit entre eux les Princes François, & l'ambition souvent les divisoit.

L'an 537, Childebert & Théodebert arment contre Clotaire qui faisoit le ravage dans les Etats du premier. Trop engagé pour reculer, Clotaire est forcé de se retrancher dans une forêt, d'où il lui est impossible, suivant les apparences, de s'échapper. Un orage, qui survient & qu'on attribue aux prieres de Sainte Clotilde, épouvante ses ennemis. Ils lui envoient faire des propositions de paix qu'il n'a garde de refuser.

L'an 538, Théodebert donne dix mille hommes de troupes auxiliaires, non de François, mais de Bourguignons, à Vitigès, Roi des Ostrogoths, qui, avec ce secours, assiége & prend Milan. La garnison de cette grande ville est faite prisonniere, 300 mille hommes de la bourgeoisie sont égorgés, & les femmes données aux Bourguignons pour prix de leurs services.

L'an 539, Théodebert, à la tête d'une armée de François, entre en Italie où il étoit attendu avec un égal empressement par l'armée de Justinien & par celle de Vitigès, campées près de Tortonne, à peu de distance l'une de l'autre, & disposées à se livrer bataille. Mais il trompe également leurs espérances. Etant tombé d'abord sur les Ostrogoths, il enleve leur camp & les met en déroute; après quoi il en vient aux mains avec les Romains, qu'il oblige de se retirer

L'an 539, Childebert régne dans la ville d'Arles. Il donne le fisc de Nanteuil, dans le Cotantin, à S. Marcoul, qui bâtit un Monastere en ce lieu. Le fisc n'étoit pas encore inaliénable, & ne le fut que très longtems après.

L'an 538, Clotaire épouse Radegonde, sa captive, plus épris de sa beauté que de sa vertu.

L'an 539, Clotaire (on ne sait par quel motif) fait irruption sur les terres de Childebert. Mais se trouvant à forces égales ils font bientôt la paix.

THÉODEBERT, ROI DE METZ.

en Toſcane, ravage la Ligurie & l'Emilie, pille & détruit Gênes, & revient d'Italie chargé de dépouilles. Les Hiſtoriens ajoutent que la plus grande partie de ſon armée y périt de maladie.

L'an 546, Bucelin, Général de Théodebert, paſſe en Italie avec une puiſſante armée, s'empare de pluſieurs Châteaux en ce pays, & pénetre l'année ſuivante en Sicile où il fait de grands progrès. Totila, Roi des Goths, demande la paix à Théodebert en lui offrant des conditions avantageuſes qu'il accepte. Ce dernier penſoit alors à ſe venger de Juſtinien qui avoit eu l'audace de ſe donner le titre de Franciſque, comme s'il eût vaincu les François. Pour le contre-carrer, il prit, à l'exemple de Clovis, ſon aïeul, la qualité d'Auguſte, qu'on voit encore aujourd'hui ſur quelques unes de ſes monnoies. Son reſſentiment ne ſe borna point là ; il avoit deſſein de porter la guerre en Thrace & d'aller aſſiéger Conſtantinople ; mais tandis qu'il fait ſes préparatifs pour cette entrepriſe. il eſt bleſſé mortellement à la chaſſe en pourſuivant un taureau ſauvage. Sa mort arriva 37 ans après celle de Clovis, ſuivant Grégoire de Tours, la 7e année après le Conſulat de Baſile, Indiction XI, ſelon Marius d'Avenche, toutes époques qui ſe rapportent à l'an de J. C. 548. Théodébert avoit épouſé du vivant de ſon pere VISIGARDE, fille de Wacon, Roi des Lombards, qu'il répudia, l'an 535, pour prendre DEUTERIE, Dame de Cabrieres en Auvergne, & d'une illuſtre famille Romaine. Il ſe ſépara d'elle enſuite, l'an 542, pour reprendre ſa premiere femme. Théodebert, outre le fils qui ſuit, laiſſa deux filles, Bertoare & Regintrude. Après la mort de ce Prince, les Francs lapiderent, dans Tréves, ſon Miniſtre Parthenius, à cauſe des impôts exceſſifs qu'il avoit levés ſur eux.

CHILDEBERT, ROI DE PARIS. | CLOTAIRE I, ROI DE SOISSONS.

L'an 542, Childebert & Clotaire réuniſſent leurs troupes & les conduiſent en Eſpagne contre les Viſigoths. Après avoir pris Pampelune, Calahorra, & quelques autres villes, ils aſſiégent Saragoſſe ; mais par reſpect pour S. Vincent, dont on leur donne l'étole, ils levent le ſiége. Cependant Teudis, Roi des Viſigoths, envoie contre eux Teudegéſile avec des troupes. Ce Général coupe la retraite aux Rois des François, & détruit une partie de leur armée. Childebert paſſe à ſon retour par Mâcon & par Châlon, portant la relique de S. Vincent que ces deux Egliſes prirent alors pour Titulaire & pour Patron.

Childebert commence, environ l'an 543, l'Egliſe de S. Vincent à Paris, pour y placer l'étole de ce Saint qu'il avoit apportée d'Eſpagne.

L'an 545, (ſelon d'autres 543 ou 544) Sainte Clotilde meurt à Tours, où elle vivoit depuis long-tems dans la retraite. Son corps eſt tranſporté à Paris, & inhumé à côté de Clovis, ſon époux, dans l'Egliſe de S. Pierre & S. Paul, aujourd'hui Sainte Genevieve.

L'an 544, Radegonde ſe ſépare de Clotaire, & ſe conſacre entiérement à Dieu dans un Monaſtere qu'elle fait bâtir à Poitiers. Deux choſes la déterminerent à prendre ce parti, la vie diſſolue de Clotaire, & la mort de ſon frere que ce Prince avoit fait tuer. Ce fut S. Médard, Evêque de Noyon, qui donna le voile à Radégonde ſans le conſentement de ſon époux. *Voyez* les difficultés qu'on forme là-deſſus dans Bollandus (T. III d'Août, p. 51.)

THÉODEBALDE, OU THIBAUD, ROI DE METZ.

L'an 548, THÉODEBALDE, fils de Théodebert & de Deuterie, ſuccede à ſon pere. Cette même année l'Empereur Juſtinien confirme aux Rois des François la ceſſion que les Oſtrogoths leur avoient faite des terres qu'ils poſſédoient dans les Gaules, à condition qu'ils n'iront pas plus loin. (Laccari.) Ceux qui mettent cette confirmation en 540 avec l'Abbé Dubos, ignorent ou ne font pas attention qu'Auxanius, promu l'an 543 à l'Evêché d'Arles, ayant demandé le *Pallium* au Pape Vigile, ce Pontife répondit qu'il ne pouvoit le faire ſans en avoir prévenu l'Empereur, & que l'année ſuivante il le lui envoya à la réquiſition du Roi Childebert & du conſentement de l'Empereur Juſtinien. (Saxi, *Hiſt. prim. Eccl. Arlat.* p. 110.)

L'an 551, Juſtinien députe Léonce vers Théodebalde, pour le prier de joindre ſes forces aux ſiennes contre Totila & les Oſtrogoths, & pour lui redemander les places dont Théodebert, ſon pere, s'étoit emparé. Théodebalde renvoie Léonce, & députe, vers Juſtinien, Luidard, avec trois autres, qui, étant arrivés à Conſtantinople, terminent l'affaire pour laquelle ils étoient venus, & conviennent d'une tréve. L'an 552, Théodebalde eſt ſollicité par Téias, Roi des Oſtrogoths, de ſe joindre à lui ; mais les François vouloient ſe rendre maîtres de l'Italie, ſans s'engager dans aucune allliance. Bucélin & Leutharis, ſon frere, partent de nouveau pour l'Italie à la tête de 70 mille hommes. Le Patrice Narsès oppoſe en vain des troupes à leur paſſage ; ils marchent vers Rome, en faiſant par-tout le dégât. Arrivés dans le *Samnium*, ils ſe ſéparent. Bucélin pénetre par la Campanie juſqu'au détroit de Meſſine, tandis que Leutharis ravage la Lucanie & l'Abruzze. Celui-ci, maltraité par la garniſon de Pézaro, reprend la route d'Allemagne par où il étoit venu. Son armée eſt arrêtée ſur les bords du Lac de Garde, entre Vérone & Trente, par une maladie contagieuſe qui l'enleve avec une partie des ſiens. Bucelin, vers le même tems, revenu ſur ſes pas, eſt attaqué par Narsès ſur les bords du Volturne, ou du Caſilin, près de Capoue. Son armée eſt taillée en pieces, & lui-même périt dans le combat. Durant ces exploits, l'an 555, Théodebalde meurt ſans enfans, n'ayant régné que ſix ans & quelques mois. Il avoit épouſé WALDRADE, ſœur de Wiſigarde, premiere femme du Roi Théodebert, ſon pere, toutes deux filles de Wacon, Roi des Lombards, & par conſéquent le pere & le fils étoient en même tems beau-freres. Les Etats de Théodebalde paſſent à Clotaire, ſon grand-oncle.

CHILDEBERT, ROI DE PARIS.

L'an 555, Childebert donne retraite à Cramne, fils rébelle de Clotaire, & fait un traité avec lui, après l'avoir fait jurer ſur le tombeau des Martyrs que jamais il ne ſe reconcilieroit avec ſon pere.

L'an 556, Childebert entre dans la Champagne Rémoiſe, & la pille entiérement, tandis que Clotaire fait la guerre aux Saxons.

CLOTAIRE I, ROI DE SOISSONS.

L'an 555, contraint par ſes ſoldats, Clotaire livre bataille aux Saxons ; il eſt défait & demande la paix.

Il envoie ſes fils, Caribert & Gontran, contre Cramne, leur frere, qui, ayant levé l'étendard de la révolte, dévaſtoit, avec des troupes qu'il avoit raſſemblées, les Etats de ſon pere. Cramne aſſiége & prend Châlon-ſur-Saône.

Childebert & Clotaire vers ce tems donnent une édition autenthique de la Loi Salique, qui étoit proprement la Loi des Francs. Il eſt douteux ſi c'eſt ici la premiere rédaction ou la réformation de cette Loi. Ce qui eſt certain, c'eſt que les Francs, avant qu'ils euſſent paſſé le Rhin, avoient une eſpece de droit coutumier, puiſqu'il eſt dit dans la préface de la Loi Salique, qu'on y abolit tout ce qui reſſentoit le Paganiſme dans les anciennes coutumes des Francs. Cette Loi eſt intitulée, *Pactum Legis Salicæ*, ce qui montre qu'elle fut publiée avec le conſentement exprès de la nation.

L'an 558, le Roi Childebert termine le cours de ſa vie le 23 Décembre après un régne de 48 ans, & a ſa ſépulture dans l'Egliſe de S. Vincent, qu'il avoit fondée. Ce Prince ne laiſſa que deux filles de la Reine ULTROGOTHE, ſa femme. Childebert avoit de l'humanité, du courage, de la religion, mais peu de talens & encore moins de politique.

Il faut diſtinguer trois commencemens de régne dans Childebert : le premier à Paris l'an 511 ; le ſecond à Orléans en 526 ; le 3e en Bourgogne l'an 534.

L'an 558, Clotaire s'empare des Etats & des Terres de Childebert, ſon frere, mort ſans enfant male, & envoie en exil Ultrogothe ſa veuve, avec ſes 2 filles, Crotberge & Crotſinde. Ces Etats lui appartenoient par une Loi fondamentale de la Monarchie Françoiſe. Agathias, Auteur Grec du VI ſiécle, dit, après avoir rapporté la mort de Childebert : *Clotaire hérita ſeul de toute la Monarchie, à l'excluſion de ſes nieces, la coutume étant parmi les Francs que les femmes ne ſuccedent point au trône.*

Childebert & Clotaire ſont les premiers Rois de France qui ayent fait battre de la monnoie d'or. L'Empereur Juſtinien conſentit qu'elle fut reçue par tout l'Empire dans le commerce, comme celle qui étoit frappée à ſon image.

CLOTAIRE I, SEUL MAÎTRE DE LA MONARCHIE FRANÇOISE.

L'an 558, Clotaire, devenu maître de toute la Monarchie Françoiſe après la mort de Childebert, vient établir ſa réſidence à Paris. L'an 559, Cramne ſe révolte une ſeconde fois contre ſon pere, & s'enfuit auprès de Conobre, Comte de Bretagne.

L'an 560, Clotaire fait marcher des troupes contre Cramne & Conobre. Ce dernier eſt tué dans le combat. Cramne, ayant été pris après la bataille, eſt condamné à mort par ſon pere. Des ſoldats, exécuteurs de ce jugement, l'attachent ſur un banc; & après l'avoir étranglé mettent le feu à la maiſon où cette ſcene affreuſe s'étoit paſſée. La femme & les filles de l'infortuné Prince, qu'elles n'avoient point quitté, ſont ſurpriſes par les flammes, tandis qu'elles baignent ſon corps de leurs larmes, & réduites en cendres avec lui. (*Gr. Tur.* L. IV, c. 20.)

L'an 561, Clotaire vient à Tours au tombeau de S. Martin. La fievre, à ſon retour, lui prend dans la forêt de Cuiſe en chaſſant; de là il vient à Compiegne, où il meurt après le 10 Nov. En mourant il dit: » Ah! combien eſt donc grand ce Roi du Ciel » qui diſpoſe ainſi de la vie des plus grands Rois! » *Uva uva! quam magnus eſt Rex ille Cœleſtis qui ſic humiliat ſublimes terræ Reges!* (*Aimoin. Flor. de Geſt. Franc.* L. 2.) Cet homme, dit M. Gaillard, ſe faiſoit une aſſez haute idée d'un Roi de Soiſſons ou de Paris. Il avoit régné 50 ans. Son corps fut porté à Soiſſons, & enterré dans l'Egliſe de S. Médard, qu'il avoit commencée & que Sigebert, ſon fils, acheva. Clotaire laiſſa quatre fils qui ſuivent, & une fille. Les quatre fils de Clotaire partagerent entre eux ſes Etats, à peu près comme avoient fait les enfans de Clovis. Il eut ſix femmes, ſelon les uns, ou ſeulement cinq, ſuivant les autres; GONDIEUQUE, veuve de Clodomir; RADEGONDE, morte l'an 587, le 13 Août; INGONDE, mere de Chérebert, de Gontran, de Sigebert & de Clodoſvinthe, femme d'Alboin, Roi des Lombards; (MM. de Sainte Marthe prétendent qu'Ingonde eſt la même que Gondieuque;) ARIGONDE, ſœur d'Ingonde & mere de Chilpéric & de Chunſene morte avant ſon pere; UNSCINE, ou GONSINDE, mere de Cramne, de Blichilde & de Cloteſinde; & WALDETRADE, fille de Wacon, Roi des Lombards, & mere d'Ingonde & d'Ingeltrude, qui ne ſurvécurent pas à leur pere.

CARIBERT, OU CHÉREBERT, ROI DE PARIS.

L'an 561, CARIBERT, après la mort de Clotaire, ſon pere, enleve ſes tréſors qui étoient à Paris. Ses freres, irrités de ce procédé, le chaſſent. Il fait ſa paix avec eux, & obtient ſon rappel. Ce Prince a dans ſon partage le Royaume de Paris, tel qu'en avoit joui d'abord ſon oncle Childebert, avec le Querci, l'Albigeois, & la partie de la Provence compriſe entre la Durance & la Mer.

L'an 567, Caribert meurt après avoir régné environ 6 ans. Aimoin, & l'Auteur des Geſtes des François, mettent ſa mort & ſa ſépulture à Blaye. Grégoire de Tours, plus digne de foi, place l'une & l'autre à Paris.

GONTRAN, ROI D'ORLÉANS ET DE BOURGOGNE.

L'an 561, GONTRAN, devenu par ſon lot Roi d'Orléans & de Bourgogne, fait ſa réſidence tantôt à Châlon-ſur-Saône, tantôt à Lyon. Ses Etats étoient compoſés de l'ancien Royaume d'Orléans, tel que Clodomir l'avoit poſſédé, du Royaume de Bourgogne, du Vivarais, & des pays ſitués entre le Rhône & la Durance.

L'an 565, Gontran épouſe AUSTREGILDE, ou BOBILE.

L'an 566, ou, ſelon d'autres, 570, Gontran défait Sigebert, qui lui avoit enlevé la ville d'Arles. Il lui enleve à ſon tour la ville d'Avignon, qu'il lui rendit enſuite par un traité de paix.

SIGEBERT I, ROI DE METZ.

L'an 561, SIGEBERT I commence à régner à Metz, & conſacre les prémices de ſon régne par le rappel de S. Nizier, Evêque de Tréves, que Clotaire, ſon pere, avoit envoyé en exil.

Les Auſtraſiens s'étant aſſemblés pour l'élection d'un Maire du Palais, ſe réuniſſent en faveur du Duc Chrodin, homme de cœur & craignant Dieu. Sur ſon refus & par ſon conſeil ils éliſent Gogon. Le lendemain Chrodin va le trouver, accompagné des Grands du Palais, & lui paſſant le bras au cou, il lui annonce que le Roi & la nation l'ont élu Comte du Palais, *Comitem Domus Regiæ*. Tous les aſſiſtans applaudiſſent à ce choix, & proclament Gogon Maire du Palais, *Majorem Domus Regiæ*. (*Fredeg.* c. 27.) Comte & Maire du Palais étoient donc alors la même choſe. Le Maire du Palais, dans ſon origine, n'étoit que l'Intendant de la Maiſon Royale, & il y en avoit autant que nos Rois avoient de Palais. De premier Domeſtique du Roi, le Maire devint le premier Officier du Royaume.

L'an 562, Sigebert taille en pieces les Abares, horde de Huns, qui avoient fait une irruption dans les Gaules.

L'an 564, Sigebert ſe ſaiſit de Soiſſons, prend Théodebert, fils de Chilpéric, défait & chaſſe Chilpéric lui-même, & recouvre les villes qui lui avoient été enlevées.

L'an 566, il épouſe BRUNEHAUD, ſi célebre dans l'hiſtoire de France, qu'il avoit envoyée chercher en Eſpagne par Gogon ſon nourricier, Maire du Palais d'Auſtraſie. Elle étoit fille puînée d'Athanagilde, Roi des Viſigoths.

L'an 567, retour de Varinaire & de Firmin, qui avoient été députés l'année précédente à l'Empereur Juſtin par Sigebert.

L'an 568, les Abares, ſoutenus des Thuringiens, s'étant jettés de nouveau

CHILPÉRIC, ROI DE SOISSONS.

CHILPÉRIC commence à régner, l'an 561, à Soiſſons. Il avoit voulu avoir Paris; ſes freres s'y étoient oppoſés. Il impoſa de grands tributs, qui rebuterent la plupart de ſes ſujets, & les obligerent d'abandonner leurs poſſeſſions.

L'an 562, tandis que Sigebert eſt occupé à repouſſer les Abares, Chilpéric ſe jette ſur ſes Etats, & lui enleve Reims, avec d'autres villes.

L'an 564, Chilpéric eſt battu & mis en fuite par Sigebert, qui reprend enſuite les villes que ce Prince lui avoit priſes. Mais il a la généroſité de lui rendre Soiſſons, après s'en être emparé.

Par complaiſance pour Frédégonde, ſa concubine, Chilpéric répudie ſa femme légitime, appellée AUDOVERE, dont il avoit eu trois fils & une fille.

L'an 567, Chilpéric épouſe GALASUINTE, fille aînée d'Athanagilde. Frédégonde accable d'outrages cette Princeſſe.

L'an 568, Galaſuinte eſt trouvée morte dans

CARIBERT, OU CHÉREBERT, ROI DE PARIS.

Caribert laissa seulement 3 filles qu'il eut de la Reine INGOBERGE, morte en 589, savoir, Berthe, ou Editberge, qui épousa le Roi de Kent en Angleterre, Bertofelde & Crodielde, Religieuses, l'une à Tours, l'autre à Poitiers. Il avoit répudié Ingoberge pour épouser successivement les deux filles qui la servoient, MAROVEFE & MÉROFLEDE, que Dieu enleva peu de tems après avec un fils, le seul fruit de ces deux mariages. Il prit ensuite pour 4e femme THEUDEGILDE, ou THÉODECHILDE, que Gontran relégua dans un Monastere d'Arles, après lui avoir enlevé ses trésors.

GONTRAN, ROI D'ORLÉANS ET DE BOURGOGNE.

L'an 572, grande victoire remportée par le Patrice Mommole sur les Lombards qui avoient pénétré dans ce qu'on appelle aujourd'hui la Savoie & le Dauphiné. (*Voy.* les Rois & Ducs de Bourgogne.)

SIGEBERT I, ROI DE METZ.

sur la Baviere & la Franconie, Sigebert accourt avec son armée pour les repousser. Abandonné des siens, il est battu & pris dans une bataille par le Roi des Abares. Le vainqueur, charmé de la bonne grace & de la fermeté de son prisonnier, lui rend, avec la liberté, ses équipages, & lui offre la paix avec son amitié. Peu de jours après Sigebert lui marque sa reconnoissance par un grand convoi de vivres dont les Abares avoient un besoin extrême.

CHILPÉRIC, ROI DE SOISSONS.

son lit; Frédégonde est soupçonnée de l'avoir fait étrangler. Chilpéric confirme ce soupçon en épousant FRÉDEGONDE.

L'an 572, Chilpéric envoie Clovis, son fils, avec le Duc Didier, pour faire le dégât sur les terres de Gontran. Mais ils sont battus & mis en fuite par le Patrice Mommole.

GONTRAN, ROI D'ORLÉANS ET DE BOURGOGNE.

L'an 573, Gontran assemble les Evêques à Paris, pour appaiser le différend qui étoit entre Sigebert & Chilpéric, mais sans succès. Ces Prélats écrivent une Lettre Synodique à Sigebert, pour le détourner de prendre la défense de Promotus, que Gilles, Evêque de Reims, avoit ordonné Evêque de Château-Dun.

L'an 575, Gontran, après avoir fait un traité de paix avec Sigebert, le rompt pour envoyer du secours à Chilpéric.

SIGEBERT I, ROI DE METZ.

L'an 573, Sigebert arme contre Chilpéric, à la sollicitation de Brunehaut, sa femme, pour venger la mort de Galasuinte, sœur de cette Princesse.

L'an 574, S. Germain, Evêque de Paris, exhorte, mais en vain, Brunehaut à dissuader Sigebert de faire la guerre à Chilpéric. Sigebert fait venir à son secours des troupes d'au de là du Rhin, & fait ensuite un traité avec Chilpéric & Gontran, qui avoit voulu d'abord s'opposer à ces troupes.

L'an 575, la guerre civile recommence entre Sigebert & Chilpéric; les Eglises sont plus affligées, dit Grégoire de Tours, que sous la persécution de Dioclétien. Sigebert envoie les Ducs Godégisele & Gontran au-delà de la Loire contre Théodebert, fils de Chilpéric. Il vient lui-même faire le dégât jusqu'aux portes de Paris, en chasse Chilpéric & le poursuit jusqu'à Tournai. Tandis qu'il assiége cette place, il est reconnu Roi par tous les Neustriens, qui abandonnent Chilpéric. Mais étant allé à Vitri sur la Scarpe, entre Arras & Douai, pour y recevoir les hommages des Neustriens, il est assassiné, comme on l'élevoit sur le Pavois, par deux domestiques de Frédégonde, laissant un fils, qui suit, avec 2 filles, Ingonde, mariée, l'an 580, au Prince Hermenégilde, fils de Leuvigilde, Roi des Visigoths; & Clodoswinde. Sigebert étoit dans la 14e année de son régne, & la 40e de son âge. Son corps inhumé, d'abord au village de Lambres, voisin de Douai, fut depuis transporté à S. Médard de Soissons, où l'on voit encore aujourd'hui sa statue sur son tombeau.

CHILPÉRIC, ROI DE SOISSONS.

L'an 573, Théodebert, 2e fils de Chilpéric, envoyé par son pere contre Sigebert, se rend maître de plusieurs villes de Neustrie, & met sous contribution la Touraine, le Poitou, le Limosin, le Querci, ravage l'Aquitaine, & pille leurs Monasteres. (Bouquet, T. III, pp. 71-212.)

L'an 574, conférence, ménagée par des personnes sages, entre les trois Monarques, Gontran, Chilpéric & Sigebert, dans l'Eglise de S. Loup de Troyes. Ils s'entrefrappent dans la main en signe de réconciliation. Mais peu de tems après Chilpéric & Sigebert forment le dessein de tuer Gontran (*Chron. Virdun.*)

L'an 575, Chilpéric, de nouveau brouillé avec Sigebert, envoie son fils Théodebert ravager les Etats de ce Prince, situés au-delà de la Loire, tandis que lui-même va faire le dégât dans la Champagne. Théodebert engage témérairement une bataille où il périt avec une partie de son armée. Son corps est levé par le Duc Arnoul, qui le porte à Angoulême où il est inhumé. Chilpéric cependant, poursuivi par Sigebert, est réduit à s'aller enfermer dans Tournai. Il y est aussitôt assiégé, & n'ose en sortir que lorsqu'il apprend que des meurtriers, apostés par sa femme, l'ont délivré de Sigebert.

Chilpéric, après l'assassinat de Sigebert, vient à Vitri, le cœur rempli d'une joie mêlée de fureur. Il fait éclater la premiere de ces deux passions au milieu des larmes que les Austrasiens versoient sur le bon Maître qu'ils venoient de perdre. Il immole à la seconde Régila, l'un des favoris de Sigebert. Nous épargnons au Lecteur le récit du supplice affreux qu'il lui fit subir. De Vitri, s'étant rendu à Paris, il envoie la Reine Brunehaut prisonniere à Rouen, & relégue les deux filles de cette Princesse à Meaux: mais le fils de Sigebert lui échappe par l'adresse d'un fidele serviteur qui l'enleva furtivement dans une corbeille.

CHILDEBERT, ROI DE METZ, OU D'AUSTRASIE.

575. CHILDEBERT, né l'an 570 de Sigebert & de Brunehaut, étoit à Paris avec sa mere & ses sœurs, lorsqu'on y apprit la mort de son pere. On y vit bientôt arriver Chilpéric, que le desir d'arrêter toute la famille de Sigebert y attiroit. Il en vouloit sur-tout à l'héritier de ce Prince. Mais le Duc Ansoald, ou Gondoald, eut l'adresse d'enlever furtivement Childebert & de le transporter à Metz. Il y fut solemnellement proclamé Roi du consentement, dit Grégoire de Tours, des nations sur lesquelles Sigebert avoit régné. On établit un Conseil, composé des principaux Seigneurs d'Austrasie, pour gouverner pendant la minorité de ce Prince.

GONTRAN, ROI D'ORLÉANS ET DE BOURGOGNE.

L'an 576, les Lombards, conduits par trois de leurs Ducs, font irruption dans les Gaules, & désolent la Province d'Arles. Le Général Mommole vient à leur rencontre, les taille en pieces dans deux batailles, & oblige ceux qui étoient échappés à s'en retourner.

L'an 577, Gontran ayant perdu ses deux fils, Clotaire & Clodomir, & n'ayant plus que deux filles, Clodeberge & Clotilde, adopte son neveu Childebert & le fait asseoir sur son trône, en lui disant: *Que nos intérêts soient communs, que le même bouclier nous couvre, que la même lance nous défende à l'avenir.* Gontran envoie son Général Mommole pour soutenir ce jeune Prince. Clovis, fils de Chilpéric, & le Général Didier, sont battus par Mommole près de Limoges.

CHILDEBERT, ROI DE METZ OU D'AUSTRASIE.

L'an 576, Soissons fut pris par les Seigneurs de Champagne, & repris par Chilpéric après une bataille qu'il gagna sur eux.

CHILPÉRIC, ROI DE SOISSONS.

L'an 576, Mérovée, envoyé par Chilpéric, son pere, en Poitou pour conquérir cette Province sur Childebert, arrive à Tours, d'où, après avoir congédié ses troupes, il tourne vers le Mans pour voir Audovere, sa mere, confinée dans un Couvent de cette ville, & de là se rend à Rouen où il épouse la Reine Brunehaut, sa tante. Chilpéric à cette nouvelle vole à Rouen, d'où il ramene son fils avec lui, laissant dans cette ville Brunehaut sous bonne garde. Mais quelque tems après il la renvoie aux Austrasiens qui la redemandoient avec menaces. Brunehaut envoie une armée pour enlever Frédégonde, avec sa famille, à Soissons. On impute à Mérovée cet acte d'hostilité qui fut sans succès, le Duc Godin, chargé de cette expédition, y ayant été tué.

L'an 577, Chilpéric fait ordonner Prêtre Mérovée, & le confine à l'Abbaye de S. Calais, d'où il se sauve à Tours, & de là au pays des Morins. On le poursuit. Renfermé dans une métairie, par la trahison des habitans de Térouanne, il se fait donner la mort par Gailene, son ami.

L'an 580, Gontran perd sa femme AUSTRIGILDE au mois de Septembre. En mourant, elle pria son époux de faire enterrer avec elle ses deux Médecins, dont elle étoit persuadée que le traitement avoit causé sa mort. Gontran eut la foiblesse de le promettre, & la cruauté de tenir parole. M. Paulet, dans son histoire de la petite-vérole, prétend que ce fut cette maladie qui emporta la Reine Austrigilde, & attribue à la même cause la mort de Dagobert & de Chrodobert, deux fils de Chilpéric & de Frédegonde. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'alors cette maladie originaire de l'Arabie ou de l'Egypte, étoit déja connue en Europe. Marius d'Avenche, Ecrivain du VI[e] siécle, en est un garant hors de soupçon. Dans sa Chronique, à l'an 570, il dit positivement qu'en cette année une maladie violente, qui consistoit dans un cours de ventre & la petite-vérole, ravagea la France & l'Italie. *Hoc anno morbus validus cum profluvio ventris & variola Italiam Galliamve afflixit.* Remarquez que cet Auteur est le premier qui ait employé le mot *variola*.

L'an 580, Childebert donne sa sœur Ingonde en mariage à Hermenégilde, fils du Roi Léovigilde ou Leuvigilde.

L'an 580, le Royaume de Soissons est affligé d'une maladie épidémique. Chilpéric en est attaqué & en releve; mais incontinent Dagobert & Chlodobert, deux fils qu'il avoit de Frédégonde, tombent dangereusement malades. Chilpéric pour appaiser le ciel, jette au feu, par le conseil de Frédégonde, les livres des impôts qu'il levoit tyranniquement sur les hommes libres comme sur les serfs. Ce sacrifice ne sauve pas les enfans; ils meurent. Furieuse de leur perte, Frédégonde s'en prend à Clovis, son beau-fils, qu'elle fait périr avec Audovere, sa mere. (*Gregor. Turon.*) Basine, fille d'Audovere, est confinée à Sainte Croix de Poitiers.

L'an 581, le Général Mommole quitte le parti de Gontran, & se retire à Avignon. Gontran est attaqué tout-à-coup par Childebert, son fils adoptif & par Chilpéric. Guerre sanglante entre ces Princes.

L'an 581, mort de Gogon, Maire du Palais d'Austrasie. (*Gregor. Turon.*) C'est faussement que l'Abréviateur de Grégoire de Tours & Aimoin disent qu'il fut mis à mort sous le régne de Sigebert par les intrigues de Brunehaut, qu'il avoit, comme on l'a dit, amenée d'Espagne à son époux. La même année Childebert, ligué avec Chilpéric contre Gontran, lui demande la moitié de Marseille. Le Duc Gondulfe, Lieutenant de Childebert, se rend maître de cette ville par artifice.

L'an 581, Chilpéric enleve plusieurs villes à Gontran, contre lequel il s'étoit ligué avec Childebert.

L'an 582, Gontran Boson en Austrasie, le Patrice Mommole en Bourgogne, & le Duc Didier en Neustrie, conspirent pour se donner un nouveau Maître. Ils jettent les yeux sur Gondovalde, ou Gondebaud, qui se disoit fils de Clotaire, mais que ce Prince n'avoit pas voulu reconnoître. Il paroît néanmoins qu'il étoit son fils naturel. Gondovalde s'étoit retiré à Constantinople. Gontran Boson va le chercher & l'amene à Marseille. Mommole & Didier, à son arrivée, se déclarent pour lui, mais le dernier moins ouvertement. De Marseille il se rend à Avignon, & de là se retire dans une Isle adjacente à la Provence, où il reste jusqu'à la mort de Chilpéric.

L'an 582, Chilpéric forme le dessein de faire une irruption dans le Royaume de Gontran, & en est détourné par le conseil de gens sages. Il lui naît un fils; & à l'occasion de cette naissance, il fait ouvrir les prisons, & donne la liberté aux prisonniers. Ce fils, nommé Thierri au baptême, qu'il reçut le jour de Pâque 583, mourut l'année suivante.

L'an 583, les Ducs Berulfe, Didier & Bladaste, Généraux de Chilpéric, attaquent les Berruiers, sujets de Gontran. Ceux-ci battent Didier à Château Meillan; Gontran taille en pieces l'armée de Chilpéric près de Melun: ils font ensuite la paix.

L'an 583, Chilbebert députe Gilles, Evêque de Reims, vers son oncle Chilpéric, pour renouveller l'alliance avec lui. Gondulfe fait lever le siége d'Avignon à Gontran Boson, qui, pour faire sa paix avec le Roi Gontran, après avoir tenu le parti de Gondovalde, avoit promis de lui livrer le Général Mommole, retiré dans cette place.

L'an 583, Chilpéric, après avoir fait un traité avec Childebert, se rend à Melun à la tête de son armée; il est défait par Gontran, & demande la paix, qu'il obtient.

L'an 584, Gontran accorde aussi la paix à son neveu Childebert, & pour la rendre durable, il lui cede la moitié de la ville de Marseille; mais la discorde renaît bientôt entre eux à l'occasion de la mort du Roi Chilpéric, arrivée cette

L'an 584, Childebert, sur la nouvelle de la mort de Chilpéric, se hâte de venir à Paris, & y arrive peu de jours après Gontran; mais les Parisiens refusent de le recevoir. Il envoie des Ambassadeurs à Gontran dont ils sont

L'an 584, Frédégonde, attribuant à des maléfices la mort de son fils, fait brûler plusieurs femmes qu'elle accusoit de magie, & en fait attacher d'autres sur la roue après leur avoir fait casser les os.

La même année, le premier Septembre,

GONTRAN, ROI D'ORLEANS ET DE BOURGOGNE.

année. Chilpéric ne laiſſant qu'un fils mineur, la Régence du Royaume de Soiſſons fut donnée à Gontran, qui vint promptement à Paris avec une armée. Il corrigea tout le mal que Chilpéric avoit fait, & ordonna à Frédégonde de ſe retirer à Rueil. Etant de retour à Châlon-ſur-Saône, il fait une recherche exacte des auteurs de la mort de Chilpéric.

L'an 585, le Roi Gontran, invité de venir à Paris pour tenir Clotaire ſur les fonts de Baptême, s'y rend : on lui leve les ſoupçons qu'il avoit ſur la naiſſance de ce jeune Prince. (Clotaire ne fut pas pour lors baptiſé, ce ne fut que l'an 591.)

CHILDEBERT, ROI DE METZ, OU D'AUSTRASIE.

mal accueillis ; il en envoie d'autres, & lui demande Frédégonde pour la faire punir. La même année, il mene en Italie une armée contre les Lombards, à la ſollicitation de l'Empereur Maurice, qui lui avoit envoyé 50 mille ſous d'or pour cette expédition. Les Lombards, à ſon arrivée, ſe renferment dans leurs villes. Après avoir fait le dégât dans la campagne, il ſe laiſſe gagner par les magnifiques préſens qu'Autharis, Roi des Lombards, lui envoie ſous promeſſe de les continuer par forme de tribut, fait la paix avec lui, & ſe retire enrichi de l'or des Lombards & des Grecs.

L'an 585, Childebert, après la mort de Wandalen, ſon Gouverneur, eſt déclaré majeur, à l'âge de 15 ans, par Gontran, ſon oncle, qui lui met un javelot dans la main, & le préſente au peuple pour lui faire connoître qu'il eſt en état de le défendre. Gontran le déclare en même tems ſon héritier. Peu de tems après il ſurvient de nouveaux troubles entre les deux Rois ; mais ils ſont appaiſés par les ſages avis que Grégoire de Tours donne à l'un & à l'autre.

La même année, ou la ſuivante, Childebert retourne en Italie pour ſatisfaire l'Empereur qui lui redemandoit ſon argent. Cette ſeconde expédition n'eut aucun ſuccès par l'habileté d'Autharis.

Les partiſans de Gondovalde ne l'avoient pas abandonné. S'étant raſſemblés, ils le tirent de ſa retraite, lui forment une armée, & le proclament Roi à Brive-la-Gaillarde en Limoſin. Il fait des progrès rapides & pouſſe ſes conquêtes juſqu'aux Pyrénées. Mais bientôt Gontran & Childebert, ayant réuni leurs forces, arrêtent ſes progrès. Aſſiégé dans Cominges par Leudégeſile, il eſt trahi par Mommole, le promoteur de ſon élévation, livré à ſes ennemis & mis à mort. Gontran fait périr Mommole lui-même avec Sagittaire & d'autres complices de ſa révolte. Dans la dépouille de Mommole il ſe trouva 340 marcs de vaiſſelle d'argent. Gontran la fait briſer pour en faire des aumônes, & ne ſe réſerve que deux plats, diſant que c'étoit aſſez pour le ſervice de ſa table. Gontran voulant venger la mort de S. Hermenegilde & d'Ingonde, ſa femme, morts tous deux pour la Foi l'an 585, Hermenégilde par le fer, Ingonde par les mauvais traitemens & par l'exil en Afrique, envoie une armée en Eſpagne contre le Roi Leuvigilde, auteur de ces cruautés. Ses Généraux n'ayant pas bien fait leur devoir, il les rappelle, & envoie pour les remplacer, l'an 586, le Duc Leudégeſile avec Nicétius, Duc d'Auvergne. Au bruit de l'approche de ces deux grands Capitaines, Récarede ſe retire, & Leuvigilde envoie des Ambaſſadeurs à Gontran pour lui demander la paix. Ce Prince les congédie ſans leur rien promettre. Leuvigilde envoie une ſeconde ambaſſade qui ne fut pas mieux accueillie.

CHILPÉRIC, ROI DE SOISSONS.

Chilpéric envoie ſa fille Rigonthe en Eſpagne, pour épouſer le Roi Récarede. Etant venu quelques jours après à Chelles, il y eſt aſſaſſiné au retour de la chaſſe, en deſcendant de cheval. Son corps fut enterré dans l'Egliſe de S. Vincent à Paris ; ſes tréſors furent dépoſés entre les mains du Roi Childebert, & la Régence de ſon Royaume donnée au Roi Gontran. Chilpéric eſt appellé, par Grégoire de Tours, le *Néron* & l'*Hérode* de la France. Ce Prince, au rapport de cet Hiſtorien & d'Aimoin, voulut introduire quatre nouvelles lettres dans l'alphabet. Les Savans ſont partagés ſur les figures & les ſons de ces lettres.

CLOTAIRE II, ROI DE SOISSONS.

Clotaire II, fils de Chilpéric, étoit à peine âgé de 4 mois à la mort de ſon pere. Les Grands du Royaume, après avoir fait jurer Frédégonde qu'il étoit vraiment le fils de Chilpéric, obligent les villes qui avoient appartenu à ce Prince de prêter ſerment de fidélité à cet enfant. Frédégonde, qui exerçoit en quelque ſorte la Régence avec Gontran dont elle ſecoua bientôt le joug, envoie Cuppa à Toulouſe pour ramener ſa fille Rigonthe que le Duc Didier, ſur la nouvelle de la mort de Chilpéric, avoit dépouillée de tous ſes tréſors & miſe en priſon.

La même année, Frédégonde envoie deux de ſes domeſtiques à Soiſſons pour aſſaſſiner Childebert ; ils ſont arrêtés, & on leur fait ſouffrir d'horribles ſupplices. Elle avoit envoyé l'année précédente un Clerc pour tuer Brunehaut. Cet aſſaſſin ayant manqué ſon coup, & lui ayant été renvoyé, elle lui fait couper les pieds & les mains pour le punir de ſa mal-adreſſe.

L'an 585, Frédégonde, intrépide dans le crime, forme contre Childebert une nouvelle conſpiration dans laquelle elle fait entrer les Ducs Rauchingue, Urſion & Bertefede. La trame eſt découverte ; mais ceux qui l'avoient ourdie étant trop puiſſans pour être jugés dans les formes, on prend un expédient plus court, quoique moins légal, pour les punir. Rauchingue eſt aſſaſſiné en ſortant de la chambre du Roi, où il avoit été appellé ſous prétexte de l'entretenir de quelques affaires importantes ; Urſion, attaqué dans un Château où il s'étoit réfugié, meurt en s'y défendant les armes à la main ; Bertefede eſt aſſaſſiné dans l'Egliſe de Verdun où il ſe tenoit renfermé comme dans un aſyle inviolable. Gilles, Evêque (*) de Reims, Prélat intriguant, étoit auſſi du complot ; mais il vint à bout, par ſes ſoupleſſes, d'éviter le châtiment qu'il méritoit. (*Greg. Tur.* L. VIII, c. 22.)

L'an 586, il naît au Roi Childebert un fils qui eſt tenu ſur les Fonts par le S. Evêque de Tréves, Magneric, & nommé Théodebert. A l'occaſion de la naiſſance de ce fils, Childebert reçoit une ambaſſade du Roi Gontran, avec de grands préſens.

L'an 586 (& non 590) Frédégonde fait aſſaſſiner, le jour de Pâque (14 Avril) Prétextat, Evêque de Rouen. Le crime de ce Prélat aux yeux de Frédégonde étoit d'avoir donné la bénédiction nuptiale à Mérovée & Brunehaut. Chilpéric l'avoit fait dépoſer pour ce ſujet au Concile de Paris en 577. Mais Frédégonde le voyant depuis rétabli dans ſon ſiége, prit cela pour un affront qu'elle lava dans ſon ſang.

L'an 587, Gontran rejette une troiſieme ambaſſade envoyée par Récarede, ſucceſſeur de Leuvigilde. Ce nouveau Roi, qui avoit embraſſé la Foi Catholique, ne s'attendoit pas à un pareil refus. Il croyoit, non ſans raiſon, qu'un Roi pieux comme Gontran ſe feroit un devoir d'accorder ſon amitié à un Prince qui s'empreſſoit de la rechercher, & qui étoit uni avec lui par la profeſſion d'une

L'an 587, il naît à Childebert un ſecond fils que le S. Evêque de Cavaillon, Veranus, tient ſur les Fonts ſacrés, & auquel il donne le nom de Thierri, ou Théodoric. Childebert reçoit à ce ſujet une nouvelle ambaſſade de la part du Roi Gontran, qui lui donne un rendez-vous à Andelot dans le dioceſe de Langres, à l'extrémité de la Bourgogne. Les deux Rois,

L'an 587, Frédégonde envoie des Ambaſſadeurs à Gontran pour le tuer. Un homme, apoſté par eux pour faire le coup dans l'Egliſe, lorſque le Roi viendroit à matines, eſt ſurpris & avoue le complot. Les Ambaſſadeurs ſont envoyés en exil.

(*) C'eſt par diſtraction qu'on a ci-deſſus (p. 152, col. 2,) qualifié ce Prélat Archevêque. Ce titre n'étoit point connu, ou du moins étoit très rare dans l'Egliſe Gallicane au 6e ſiecle.

GONTRAN, ROI D'ORLÉANS ET DE BOURGOGNE.

même Foi. Les mêmes Ambassadeurs vont trouver Childebert, & font alliance avec lui au nom de leur Maître.

CHILDEBERT, ROI DE METZ OU D'AUSTRASIE.

s'y étant rendus avec la Reine Brunehaut, se donnent réciproquement toutes les marques de l'amitié la plus sincere, renouvellent & confirment leurs anciennes conventions, & font un nouveau traité de paix, daté du 28 Novembre (587.) Par un des articles de ce traité il fut convenu que les sujets respectifs des deux Princes jouiroient paisiblement des biens qu'ils avoient reçus de la libéralité des Rois précédens jusqu'à la mort du Roi Clotaire I, & que ceux qui en avoient été privés y seroient rétablis : *De eo quod per munificentias praecedentium Regum unusquisque usque ad transitum gloriosæ memoriæ Chlotharii Regis possedit, cum securitate possideat, & quod exinde fidelibus personis ablatum est, de præsenti recipiat.* (*Gregor Turon.* L. IX, c. 20.) On a voulu conclure de là que les Bénéfices dès lors furent déclarés perpétuels & irrévocables. Cela est si peu vrai que cinq lignes après les paroles citées il est dit : *Hoc etiam addi placuit pactioni, ut si qua pars præsentia sub quacumque calliditate, tempore quocumque transcenderit, omnia beneficia, tam repromissa quam in præsenti conlata, amittat.* Il faut cependant convenir que par ce même traité les Reines Brunehaut, mere de Childebert; Faileube, sa femme; & Clodoswinde, sœurs de ce Prince, sont non seulement maintenues dans la jouissance de leurs appanages, mais encore autorisées à disposer en faveur de qui bon leur semblera, d'une partie des terres fiscales dont ils sont composés, de maniere que ces concessions demeurent fixes & stables à perpétuité, sans que jamais on puisse y donner atteinte : *Ut si quid de agris fiscalibus vel speciebus... pro arbitrii sui voluntate facere aut cuiquam conferre voluerint, fixâ stabilitate in perpetuum conservetur, nec a quibuscumque voluntas illarum ullo tempore convellatur.* On voit par là le pouvoir qu'avoient alors nos Rois d'aliéner, quand ils le jugeoient à propos, leur domaine à perpétuité. Mais ils ne prétendoient point l'exercer en donnant des terres en bénéfice.

CLOTAIRE II, ROI DE SOISSONS.

Gontran.

L'an 588, Gontran, piqué contre Childebert de ce qu'il avoit reçu l'ambassade de Récarede, & fait alliance avec ce Prince, est sur le point de rompre avec lui; mais il est appaisé par Grégoire de Tours; & s'étant fait lire le traité d'Andelot, il promet, avec serment, de l'observer inviolablement : il n'y eut plus, depuis cette année, aucune rupture entre Gontran & Childebert; au contraire, ils vécurent toujours depuis dans une étroite union, à quelques soupçons près de la part de Gontran, mais qui ne durerent pas.

L'an 589, Gontran envoie une armée dans la Septimanie contre les Goths; elle est taillée en pieces, & périt par la mauvaise conduite de Gontran-Boson, qui la commandoit.

Le Roi Gontran, chassant dans la forêt de Vosge, s'apperçoit qu'on y a tué un buffle. Le garde-chasse accuse Chandon, Chambellan du Prince, d'avoir fait le coup. Gontran oblige Chandon à se justifier par le duel. Le forestier & le champion du Chambellan s'entretuent. Chandon, que la mort de son champion déclaroit coupable, suivant le préjugé du tems, est attaché à un poteau & lapidé : barbarie & violation manifeste de la Loi Salique qui ne condamne qu'à une composition pour le cas où Chandon étoit tombé !

L'an 590, Gontran fait marcher une armée contre les Bretons qui désoloient les pays Nantois & Rennois. Il se donne un combat entre les Bretons & les Francs, où le Capitaine Beppolene est tué par les Bretons.

L'an 591, Gontran, invité par Frédégonde de venir à Paris tenir sur les Fonts de Baptême Clotaire II, s'y rend & présente l'enfant qui est baptisé.

L'an 593, Gontran meurt le 28 Mars, âgé d'environ 60 ans, après un régne de 33 ans. (Voy. *les Rois de Bourgogne.*)

Childebert.

L'an 588, Autharis, Roi des Lombards, envoie demander à Childebert, sa sœur, Clodoswinde en mariage, & l'obtient; mais comme dans le même tems il arrive des Ambassadeurs de Récarede, Roi d'Espagne, pour faire la demande de la même Princesse, il retire sa parole. Apprenant ensuite que Gontran est irrité contre lui de l'alliance qu'il avoit faite avec l'Espagne, il lui envoie Grégoire, Evêque de Tours, pour l'appaiser. Le mariage de Clodoswinde, avec Récarede, fut rompu.

L'an 589, Childebert entre, pour la troisieme fois, en Italie, où il est complétement battu par le Roi Autharis.

Florentien, Maire de la Maison de Childebert, vient de la part de son Maître avec d'autres Officiers en Poitou pour travailler à un nouveau cadastre. Après avoir soulagé le pauvre peuple qu'écrasoit le fardeau de l'imposition trop inégalement repartie, les Commissaires établissent un tribut public sur ceux qui pouvoient le porter, c'est-à-dire, sur les Gaulois; car les Francs, par le droit de leur naissance, jouissoient de l'immunité. De Poitiers ils passent à Tours pour y faire la même opération. Mais l'Evêque & les habitans de Tours s'y opposent, alléguant les franchises que Clotaire & Charibert leur ont accordées par respect pour S. Martin.

La même année, Childebert envoie trois Ambassadeurs à l'Empereur Maurice, qui étoit alors à Carthage. Un de leurs domestiques vole un Marchand dans la ville, & le tue. Le peuple se jette sur les Ambassadeurs qui sont mis en pieces. L'Empereur Maurice fit satisfaction l'année suivante au Roi d'Austrasie sur ce massacre.

L'an 590, Childebert, pour reparer le mauvais succès de la précédente campagne, envoie contre les Lombards 2 corps d'armée, dont l'un, commandé par le Duc Andoalde, n'osa ni faire de siége ni livrer de bataille; l'autre, commandé par Cedin, prit quelques places dans le Trentin & se retira avec quelques dépouilles; ce qui ne compensa pas les pertes que les maladies lui avoient occasionnées.

La même année, Gilles, Evêque de Reims, oubliant le pardon que Childebert lui avoit accordé, complote avec le Connétable Simegisile, le Grand Référendaire Gallus, & Septimine, Gouvernante des enfans de ce Monarque, pour l'engager à répudier la Reine Faileube, sa femme, & chasser la Reine Brunehaut, avec la résolution de l'empoisonner lui-même si l'on ne pouvoit obtenir de lui ces deux articles. Il y a tout lieu de croire que Frédégonde avoit part à cette intrigue bien digne d'elle. Quoi qu'il en soit, le secret ayant été éventé, le Connétable & le Référendaire sont privés de leurs charges & de leurs biens, la Gouvernante, convaincue d'ailleurs d'avoir fait sur son mari l'essai du poison qu'elle préparoit au Roi, est marquée d'un fer rouge au front, & l'Evêque déféré au Concile de Metz qui le déposa.

L'an 593, Childebert succede à Gontran, son oncle & son pere d'adoption, dans les Royaumes d'Or-

Clotaire II.

L'an 589, Crodielde, fille du Roi Chérebert, & Basine, fille de Chilpéric, toutes deux Religieuses à Sainte Croix de Poitiers, se révoltent contre leur Abbesse, Leubouere, sortent de leur Monastere, & vont trouver les Rois leurs parens. Cette affaire eut des suites. (Voy. *les Conciles* de Poitiers & de Metz, *tenus* en 590.)

L'an 593, Clotaire est attaqué par Vintrion, Duc de Champagne. Frédégonde, avant le combat, harangue les soldats, tenant son

GONTRAN, ROI D'ORLÉANS ET DE BOURGOGNE.

Ses femmes furent VÉNÉRANDE, qu'on tient n'avoir été que concubine, MARCATRUDE, qu'il répudia, & AUSTRÉGILDE. Ce Prince étoit adoré de ses sujets qui ne l'appelloient que *notre bon Roi Gontran.* Quand il arrivoit à Orléans, le peuple alloit au devant de lui avec les bannieres, en criant VIVE LE ROI. En lui donnant le titre de Saint, d'après quelques Martyrologes, il faut supposer qu'il a effacé par une grande pénitence les fautes énormes que l'histoire lui reproche.

CHILDEBERT, ROI DE METZ OU D'AUSTRASIE.

léans & de Bourgogne & dans une partie de Paris. Non content de cette riche succession, il envoie le Duc Vintrion, avec Gondoalde, pour s'emparer des Etats de Clotaire, son cousin. Bataille de Droissy, dans le Soissonnois, où Vintrion est défait par un stratagême de Landri, Maire du Palais de Clotaire. Tassillon est créé Roi de Baviere par Childebert.

CLOTAIRE II, ROI DE SOISSONS.

fils entre ses bras; elle use d'un stratagême singulier pour en imposer à l'ennemi. Le lieu où se donna la bataille est Droissy (en latin *Truccia*) dans le Soissonnois. Il y eut un grand carnage de part & d'autre. On fait état de 30 mille hommes tués du côté des Austrasiens.

L'an 594, les Varnes, dont la demeure étoit sur les bords de la mer Germanique, vers l'ancienne embouchure du Rhin, excités par les émissaires de Frédégonde, font irruption sur les terres d'Austrasie. Childebert marche contre eux, les bat, & leur fait essuyer une si grande perte, que depuis cette époque ils ne figurent plus dans l'histoire.

L'an 595, ordonnance de Childebert, publiée dans le champ de Mars près de Cologne la 20e année de ce Prince, le 28 Février. Elle est comprise en 15 articles, dont le premier porte que *Quiconque aura tué un autre méchamment & sans raison, soit puni de mort, sans qu'il puisse se racheter par aucune composition.* (Baluze *Capit.* T. I, *col.* 18.) C'est qu'ordinairement, suivant la loi des Francs, le meurtrier rachetoit sa vie en composant pour une somme avec les parens de celui qu'il avoit tué. D. Bouquet place cette ordonnance en 532, & l'attribue à Childebert I. Mais ce Prince n'étoit point maître de Cologne d'où elle est datée, & n'étoit point en Allemagne en 532.

L'an 596, Childebert meurt empoisonné, comme l'on croit, dans la 26e année de son âge, & la 20e de son régne. Il laissa de la Reine FAILEUBE, ou FALDUBRADE, son épouse, morte, dit-on, le même jour que lui, deux fils qui sont mis en possession de ses Etats, & une fille nommée Theudelane.

THIERRI II, OU THÉODORIC, ROI D'ORLÉANS ET DE BOURGOGNE.

596. THIERRI, ou THÉODORIC, second fils de Childebert, âgé de 9 ans, succede à son pere l'an 596, & a le Royaume de Gontran, c'est-à-dire d'Orléans & de Bourgogne. Il choisit Orléans pour sa demeure.

THÉODEBERT II, ROI D'AUSTRASIE.

596. THÉODEBERT, l'aîné des fils de Childebert, âgé de 10 ans, succede à son pere, a, pour son partage, le Royaume d'Austrasie, & fait sa résidence à Metz.

Brunehaut administra les deux Royaumes en qualité de Régente pendant la minorité de ses petits-fils. Cette Princesse & Frédégonde n'ayant plus personne au-dessus d'elles pour les contenir, déploient toute leur inimitié réciproque & cherchent à envahir l'une sur l'autre. La Régente de Neustrie ayant fait ses préparatifs aussitôt après la mort de Childebert, se jette à la tête de ses troupes dans le Parisis, où elle s'empare de plusieurs places qui appartenoient à la Couronne d'Austrasie. Brunehaut leve à la hâte une armée avec laquelle elle marche, accompagnée de ses petit-fils, contre sa rivale & Clotaire son fils. On en vient aux mains dans la plaine du lieu dit Lafau (en latin *Leucofaum*) près de Chavignon, entre Laon & Soissons. La bataille fut sanglante, & la victoire se déclara pour Clotaire.

L'an 599, Thierri donne retraite à la Reine Brunehaut, son aïeule, chassée d'Austrasie. Cette Princesse lui persuade que Théodebert n'est point son frere, mais le fils d'un Jardinier. Thierri se livre aveuglément à ses conseils, & fait en conséquence beaucoup de mal.

L'an 598, Brunehaut fait périr le Duc Vintrion, pere de Sainte Glossinde.

L'an 599, Théodebert, par le conseil des Grands d'Austrasie, chasse la Reine Brunehaut, son aïeule. Elle fut tellement abandonnée, dit un Ancien, que, s'étant trouvée seule au milieu de la campagne, elle n'auroit su que devenir sans un pauvre homme qui la reconnut, & la conduisit à la Cour de Thierri.

L'an 597, ou, selon le P. Pagi, l'an 598, Frédégonde meurt à Paris, Princesse mémorable à jamais par ses vices & par ses qualités héroïques. Une preuve de son habileté dans l'art de régner, c'est que, toute décriée qu'elle étoit par ses mœurs & son caractere, jamais il ne s'éleva de sédition contre elle pendant son gouvernement. Elle fut inhumée dans l'Eglise de S. Vincent, aujourd'hui de S. Germain-des-Prés auprès de son époux.

L'an 600, Thierri & Théodebert taillent en pieces l'armée de Clotaire sur la riviere d'Orvanne, près du village de Dormeilles, à deux lieues de Moret, s'emparent ensuite de la partie du Gâtinois qui borde la Seine, & s'arrêtent à Essone.

L'an 602, Thierri & Théodebert subjuguent les Gascons, & les rendent tributaires.

L'an 600, Clotaire est défait par les Rois, Théodebert & Thierri, dans le Gâtinois, & n'échappe que par la fuite. Il se sauve d'abord à Paris, & de là dans la forêt d'Arelaune, aujourd'hui Fontainebleau. Enfin craignant de tout perdre, il fait avec Thierri & Théodebert un traité par lequel il cede au premier tout ce qu'il possede entre la Seine, la Loire & l'Océan; & au second le Duché de Dentelen, situé entre la Seine, l'Oise, l'Aisne & l'Océan.

L'an 604, Thierri envoie Berthoalde, Maire du Palais, pour lever des impôts; il est inquiété par Mérovée, fils de Clotaire, & le Maire Landri, qui l'obligent à se retirer dans Orléans où ils l'assiégent. Thierri marche contre Mérovée & Landri: on en vient aux mains près du ruisseau d'Etampes; Berthoalde, qui étoit sorti d'Orléans pour joindre l'armée de Bourgogne, est tué dans l'action, Mérovée pris, & Landri mis en fuite. Thierri entre ensuite victorieux dans Paris. Il ne poussa pas plus loin ses avantages, & consentit à la paix que Clotaire lui demanda.

L'an 604, Théodebert se joint à son frere Thierri contre Clotaire; il se donne une bataille où il y eut beaucoup de sang répandu de part & d'autre. Théodebert fait à Compiegne un traité de paix avec Clotaire: il accorde en mariage sa fille à Adaloalde, qui est associé au Royaume des Lombards. Les François & les Lombards se jurent une paix inviolable.

L'an 604, Clotaire envoie son fils Mérovée, & Landri, Maire du Palais, avec une armée, contre Berthoalde, Maire du Palais de Thierri, & envahit une partie de son Royaume. Thierri marche contre l'armée Neustrienne, & l'ayant rencontrée près d'Etampes, la charge avec tant de vigueur, que Landri prend honteusement la fuite, laissant Mérovée au pouvoir de son ennemi. Thierri le rend ensuite à son pere avec lequel il fait la paix.

THIERRI II, ou THÉODORIC, ROI D'ORLÉANS et de BOURGOGNE.

L'an 605, Protade, établi Maire du Palais par Thierri, suivant les intentions de Brunehaut dont il étoit l'amant, marche avec ce Prince contre Théodebert, son frere, qui lui disputoit l'Alsace. Les Grands de Bourgogne, arrivés en Austrasie, soulevent l'armée contre ce Ministre qu'ils haïssoient. Des soldats furieux le poursuivent & le poignardent dans la tente du Roi. Ce meurtre ne resta pas impuni. Mais il procura une réconciliation ou du moins une suspension d'armes entre les deux freres. Protade fut remplacé par Claude, Gaulois de nation. Thierri, la 12ᵉ année de son régne, suivant Aimoin, par conséquent l'an 607 (& non pas 608, comme on l'a dit ci-devant d'après M. Baillet) fait lapider S. Didier, Evêque de Vienne, à l'instigation de Brunehaut qui se croyoit notée dans les remontrances qu'il faisoit à ce Prince sur les désordres de sa vie.

L'an 608, Thierri renvoie à Vitteric, ou Betteric, Roi d'Espagne, sa fille Ermenberge, qu'il avoit demandée en mariage, & qui lui avoit été envoyée l'année précédente. Vitteric, piqué de cet affront, en veut avoir raison, & tâche d'attirer à son parti les Rois Clotaire & Théodebert, avec Agon, ou Agilulphe, Roi des Lombards, pour faire la guerre à Thierri.

L'an 609, Thierri, excité par la Reine Brunehaut, chasse de son Monastere de Luxeu S. Colomban, pour le punir des remontrances qu'il ne cessoit de lui faire sur le déréglement de sa conduite. La liberté avec laquelle ce Saint parloit au Roi & à son aïeule, trouveroit peu d'approbateurs aujourd'hui, & moins encore d'imitateurs.

L'an 610, Théodebert, qui ne cessoit de reclamer l'Alsace, se jette dans cette Province, &, les armes à la main, demande à Thierri d'en passer par la décision des Seigneurs. Thierri, par le conseil de Brunehaut, y consent. On marque le Château de Saloissa, aujourd'hui Seltz, entre Strasbourg & Saverne, pour le lieu de la conférence, & les deux Princes jurent de n'y amener chacun tout au plus que 10 mille hommes. Le Roi de Bourgogne s'y rend au jour indiqué avec une suite peu nombreuse. Mais à peine est-on entré en pour-parler, qu'il se voit environné d'une armée innombrable d'Austrasiens. L'Alsace ne fut plus alors un sujet de dispute. Thierri pour se tirer du mauvais pas où il s'est engagé, la cede à son frere sans aucune difficulté.

Thierri, de retour chez lui, la rage dans le cœur, apprend pour surcroit de désagrémens que les Allemands voisins du Rhin viennent de faire irruption dans la Bourgogne Transjurane. Il envoie contre eux les Comtes Herpin & Abbelin, qui sont défaits.

L'an 612, Thierri, qui, depuis l'abandon forcé qu'il avoit fait de l'Alsace à son frere, s'occupoit des moyens de la recouvrer, déclare de nouveau la guerre à Théodebert. Les deux armées s'étant rencontrées dans la plaine de Toul, on en vient à une bataille, où Thierri vainqueur, après un grand carnage des Austrasiens, mit en fuite son frere qu'il poursuivit jusqu'à Cologne. Retiré au-delà du Rhin, Théodebert ne tarda pas à lever une autre armée composée de Saxons & de Thuringiens, avec laquelle il vint camper à Tolbiac. Thierri, qui l'y attendoit de pied ferme, gagne encore la bataille qu'il lui présente. Mais la victoire y fut long-tems disputée, & la mêlée dura plusieurs heures sans qu'on reculât de part ni d'autre. Frédegaire raconte qu'après la défaite on voyoit des bataillons entiers de corps morts gardant encore leurs rangs, & si serrés les uns contre les autres, que plusieurs étoient debout comme s'ils avoient été encore vivans. Le vainqueur s'étant mis aux trousses des fuyards, joncha de leurs cadavres la route depuis Tolbiac jusqu'à Cologne où il s'arrêta pour piller les trésors de son frere. De-là il envoya son Chambellan Bertaire après ce Prince qui s'étoit encore sauvé au-delà du Rhin. Il fut atteint & amené à Thierri, qui, après l'avoir dépouillé des ornemens royaux, le fit conduire à Châlon-sur-Saône, où la Reine Brunehaut lui fit d'abord couper les cheveux en signe de dégradation, & peu de tems après le fit mourir à l'âge de 27 ans. Il avoit eu de ses deux femmes quatre fils, dont l'aîné, nommé Sigebert, est regardé par quelques uns comme la tige de l'ancienne Maison de Habsbourg. On ignore la destinée des deux suivans, Gontran & Lothaire. Mérovée, le 4ᵉ, eut la tête brisée contre une pierre par ordre de Thierri, suivant Frédegaire. (*Chr.* c. 28.)

THÉODEBERT II, ROI D'AUSTRASIE.

L'an 605, Théodebert redemande à son frere l'Alsace, le Suntgau & le Turgau, qui avoient fait partie autrefois du Royaume d'Austrasie, & que Childebert en avoit détachés pour les joindre au Royaume de Bourgogne. Ils se mettent en campagne, chacun de leur côté, & sont près d'en venir aux mains; mais la mort de Protade, Maire de Thierri & le principal instigateur de la guerre, & la punition de ses meurtriers, suspendent pour quelque tems les hostilités.

L'an 608, Théodebert reçoit les Ambassadeurs de Clotaire & de Vitteric, Roi d'Espagne, & envoie son Ambassadeur particulier avec eux vers Agon, ou Agilulphe, Roi des Lombards, pour conclure ensemble une quadruple alliance contre Thierri. Mais ce grand projet n'eut aucune suite.

Théodebert, irrité des hauteurs de Bilichilde, sa femme, qui avoit oublié l'esclavage d'où il l'avoit tirée, la poignarde pour épouser Théodechilde dont on ignore la naissance.

CLOTAIRE II, ROI DE SOISSONS.

L'an 608, Clotaire reçoit une ambassade de Vitteric, Roi d'Espagne, à laquelle il joint son Ambassadeur, pour aller trouver Théodebert, & le solliciter à se joindre à eux contre Thierri.

L'an 610, S. Colomban, chassé de son Monastere par Thierri, qu'il reprenoit de ses impudicités, va trouver Clotaire dont il est bien reçu. Il lui prédit que dans l'espace de trois ans Thierri & Théodebert périront avec leur race, & qu'il régnera sur toute la France.

L'an 612, Clotaire, voyant Thierri victorieux de Théodebert, se remet en possession du Duché de Dentelen, conformément au traité que Thierri avoit fait avec lui l'année précédente, pour l'engager à ne point se mêler de la guerre qu'il vouloit faire à son frere.

THIERRI, ROI DE BOURGOGNE ET D'AUSTRASIE.

L'an 612, Thierri ayant en son pouvoir la personne de Théodebert, son frere, se rend maître sans difficulté du Royaume d'Austrasie, qu'il réunit à celui de Bourgogne. Parmi les enfans de Théodebert, qui lui furent

CLOTAIRE II, ROI DE SOISSONS.

L'an 613, après la mort de Thierri, les Seigneurs d'Austrasie & ceux

THIERRI, ROI DE BOURGOGNE ET D'AUSTRASIE.

amenés, se trouvoit une fille dont il devint, dit-on, amoureux & qu'il voulut épouser. Brunehaut tâche de l'en détourner, en lui disant qu'il ne peut épouser sa niece. *Méchante femme*, s'écria ce Prince, *détestée de Dieu & des hommes, ne m'avois-tu pas dit que le pere de cette fille n'étoit pas mon frere? Tu m'as donc fait commettre un fratricide*; & tirant son épée il veut l'en percer; mais on la dérobe à sa fureur. C'est ce que raconte, d'après l'Auteur du *Gesta Reg. Fr.* Aimoin, L. III, c. 9. Remarquez néanmoins que Théodebert étant mort à l'âge tout au plus de 27 ans, sa fille ne pouvoit avoir alors gueres plus de 9 à 10 ans. Quoi qu'il en soit, Thierri, maître des Etats de son frere, croyant n'avoir plus rien à craindre de la part de Clotaire, redemande le Duché de Dentelen qu'il lui avoit cédé; &, sur son refus, il fait marcher son armée contre lui. Mais lorsqu'il se disposoit à livrer bataille, il meurt à Metz d'un flux de ventre, ou, selon d'autres, du poison que Brunehaut lui avoit fait donner. Aussitôt son armée se retire des Etats de Clotaire. *Ce Prince étoit naturellement bienfaisant*, dit D. Plancher; *il avoit un esprit docile, un cœur tendre & droit, de l'honneur, du courage, de la religion, du goût pour la vertu; mais il eut le malheur de ne pouvoir profiter de ces avantages, parce qu'il se laissa dominer par son aïeule.* Ce portrait est-il bien ressemblant? Le Lecteur en jugera. Thierri laissa de ses concubines (car Brunehaut l'empêcha toujours de se marier) 4 fils, Sigebert, Childebert, Corbe & Mérovée. Aucun de ces enfans illégitimes, selon la prédiction de S. Colomban, ne succéda au Royaume de leur pere, & n'eut le titre de Roi, malgré les efforts que fit Brunehaut, après la mort de Thierri, pour placer sur le trône Sigebert, l'aîné des fils de ce Prince. Clotaire se rendit maître de tout, & réunit en sa personne les trois Royaumes de France & celui de Bourgogne.

CLOTAIRE II, ROI DE SOISSONS.

de Bourgogne, craignant également de retomber sous la tyrannie de Brunehaut, députent à Clotaire pour l'inviter à se rendre promptement dans les deux Royaumes pour en prendre possession. Flatté de cette invitation, il entre à la tête d'une armée dans l'Austrasie où il trouve les esprits disposés à le reconnoître pour Souverain. Brunehaut lui envoie de Worms où elle s'étoit retirée, des Ambassadeurs pour l'engager à laisser aux enfans de Thierri les Etats de leur pere. Il répond qu'il s'en rapporte au jugement des Seigneurs François & qu'il le suivra tel qu'il puisse être. La guerre est alors déclarée entre Clotaire & Brunehaut qui n'étoit pas disposée à mettre en compromis les droits de ses petits-fils. Clotaire va se présenter avec son armée devant celle de Sigebert, l'aîné des enfans de Thierri, qui campoit dans les plaines de Châlons-sur-Marne: le signal du combat se donne; mais tout étoit concerté avec Warnacaire ou Garnier, Maire du Palais d'Austrasie, & les autres Chefs de l'armée de Sigebert: son armée tourne le dos, & s'en retourne tranquillement; celle de Clotaire la suit pas à pas, sans la presser, ni la harceler, jusqu'en Bourgogne, où Sigebert est abandonné des siens, livré à Clotaire, avec deux de ses freres, Corbe & Mérovée, & condamné à mort avec Corbe seulement. Mérovée fut épargné, parce que Clotaire étoit son parrain; Childebert, son autre frere, avoit disparu. Brunehaut fut elle-même arrêtée par le Connétable Herpon, son confident, au village d'Orville, près de Selongei, entre Dijon & Langres, où elle s'étoit sauvée avec Teudelane sa petite-fille. Clotaire se l'étant fait amener, lui fit de sanglans reproches, l'accusant d'avoir fait mourir 10 Rois des François, & prononça contre elle un arrêt de mort, qui fut exécuté sur le champ. Par ce jugement il la condamna à être tourmentée pendant trois jours, puis conduite par toute l'armée sur un chameau, enfin liée par les cheveux, par un bras & par un pied à la queue d'un cheval furieux, qui lui brisa les membres, & mit son corps en pieces. Telle fut la fin tragique de Brunehaut, à l'âge de 80 ans, après avoir vu égorger Sigebert & Corbe, dont elle étoit bisaïeule. Cette affreuse exécution se fit au village de Renéve, sur la riviere de Vingenne en Bourgogne. On voit le tombeau de Brunehaut dans l'Eglise du Monastere de S. Martin d'Autun, qu'elle avoit fondé en 592. Nous avons des Lettres de S. Grégoire le Grand, adressées à cette Princesse, dans lesquelles il la comble d'éloges, & l'exhorte à donner une bonne éducation aux jeunes Princes. Quelques Modernes d'après ces Lettres, ont entrepris de purger la mémoire de Brunehaut; mais les faits parlent plus haut contre elle, que tous les complimens qu'elle a reçus de son vivant ne font en sa faveur. Nous ne nierons pas cependant qu'elle n'ait fait de grandes choses qui lui ont mérité de justes louanges. De ce nombre sont ces belles chaussées qu'elle fit construire ou réparer pour la facilité du commerce & qui portent encore son nom. La mort de cette Princesse éteignit le feu de la discorde, qu'elle n'avoit cessé d'attiser, tant que les rênes du Gouvernement furent entre ses mains.

CLOTAIRE II, SEUL.

L'an 613, Clotaire, qui régnoit depuis l'an 584 dans la Neustrie, commença à régner sur toute la France & fut unanimement reconnu pour Monarque par les Bourguignons & les Austrasiens. Mais ils firent auparavant leurs conditions avec lui, & exigerent que la Bourgogne & l'Austrasie conserveroient chacune le titre de Royaume, & auroient l'une & l'autre leur Maire particulier. Clotaire, de leur consentement, créa Maires du Palais, Garnier, dans la Bourgogne, Radon dans l'Austrasie, & établit Herpon Duc dans le Pays d'au-de-là du Mont-Jura. Herpon ne jouit pas long-tems de cette dignité. Comme il aimoit le bon ordre & la justice, il voulut les faire régner dans les terres de son Gouvernement; il s'attira par-là l'inimitié de plusieurs, qui, excités par le Patrice Aléthée, & par Leudemonde, Evêque de Sion, le massacrerent. Clotaire vengea sa mort, en faisant couper la tête à Aléthée; mais il fit grace à Leudemonde, à la sollicitation d'Eustase, Abbé de Luxeu, chez qui ce Prélat s'étoit réfugié.

L'an 615, Clotaire donne le 18 Octobre un Edit pour confirmer les Canons du Concile tenu le même jour à Paris, & les Réglemens que les Seigneurs y avoient faits en même tems. » C'est » alors, dit M. de Condillac, qu'il fut décidé irrévocablement » que les Bénéfices seroient héréditaires dans les familles, & » que les Seigneurs jouiroient dans leurs terres de tous les droits » qu'ils avoient acquis. » L'Edit porte: *Quidquid parentes nostri anteriores principes, vel nos per justitiam visi sumus concessisse & confirmasse, in omnibus debeat confirmari.* Mais ceci, comme le traité d'Andelot, de l'an 587, ne signifie autre chose, sinon que le Roi confirme dans la jouissance des Bénéfices ceux à qui lui ou ses prédécesseurs les ont accordés. Conclure de là avec M. de Condillac que les Bénéfices dès lors furent déclarés héréditaires, c'est faire violence au texte & contredire l'histoire qui nous apprend, comme on le verra ci-après, que les Bénéfices accordés par nos Rois sur le fisc, étoient encore censés révocables en 812.

L'an 616, Clotaire, voulant ôter tout sujet de plainte aux Seigneurs de Bourgogne, qui prétendoient n'avoir pas été assez récompensés de leurs services, les fait tous venir, avec Garnier, à Bonneuil-sur-Marne; là il les écoute avec bonté, leur accorde tout ce qu'ils demandent de juste, & leur fait expédier des Lettres de toutes les graces qu'ils ont obtenues.

L'an 617, Clotaire reçoit favorablement les Ambassadeurs des Lombards, leur accorde l'exemption qu'ils demandoient de 12000 sols dont ils étoient redevables chaque année au Fisc de Bourgogne, par traité fait avec le Roi Gontran, & conclut une alliance avec eux.

L'an 622, Clotaire associe au Royaume son fils Dagobert, & lui donne le Royaume d'Austrasie, à l'exception des Cantons des Ardennes & des Vosges. Dagobert part avec Pepin dit le Vieux ou de Landen, fils de Carloman, Seigneur en Hasbaye, & S. Arnoul, Evêque de Metz, pour aller prendre possession de ses nouveaux Etats. (Frédégaire, c. 47.) Le commencement du régne de ce Prince se prend de la fin de cette année.

L'an 625, Dagobert épouse à Clichi, en présence du Roi son pere, GOMATRUDE, sœur de la Reine Sichilde, sa belle-mere. Mais la cérémonie fut à peine achevée, que le jeune Prince demanda hautement la restitution de tout ce qui avoit été détaché du Royaume d'Austrasie. Clotaire dissimule le mécontentement que lui cause une pareille demande. On convient de choisir, pour terminer ce différend, douze Seigneurs, du nombre desquels furent S. Arnoul, & d'autres Prélats. Ces arbitres, dit Frédégaire (c. 53,) ménagerent si bien l'esprit du Roi pere, qu'il ne retint du Royaume d'Austrasie que ce qui étoit en-deça de la Loire & dans la Provence, *reddensque ei solidatum quod aspexerat ad regnum Austrasiorum, hoc tantum exinde quod citra Ligerem, vel in Provinciæ partibus situm erat, suæ ditioni retinuit.*

L'an 626, Clotaire fait assembler à Troyes les Grands de Bourgogne, pour élire un Maire du Palais à la place de Warnacaire, ou Garnier, qui étoit mort: les Grands refuserent d'en élire un, & prierent le Roi de ne point leur donner d'autre Maître que lui-même; ce qu'il leur accorda volontiers.

L'an 628, Clotaire meurt, dans la 45e année de son régne, en Neustrie, & la 15e, en Bourgogne. Il est enterré dans l'Abbaye de S. Germain-des-Prés. Il avoit épousé, 1° HALDÉTRUDE,

qui le fit pere de Mérovée, tué par ordre de Brunehaut l'an 604, après la bataille d'Etampes, où il fut pris, & de Dagobert; 2° Bertrude, morte en 618, dont il eut Charibert qui suit; 3° la même année Sichilde, de laquelle on ignore s'il eût des enfans.

Le Royaume de Clotaire, lorsqu'il eut réuni sous sa puissance toute la Monarchie Françoise, étoit d'une étendue immense. Depuis l'Est jusqu'au Sud-Est il avoit pour bornes les montagnes occidentales de la Bohême, la rive gauche de l'Elbe, le Mont Mélibée ou Méliboc, la Lippe & le Rhin depuis le confluent qu'il forme avec cette riviere jusqu'à son embouchure, l'Océan Germanique & le Britannique, les frontieres orientales de la Bretagne & l'Océan Aquitanique; il s'étendoit au Sud-Ouest jusqu'aux montagnes méridionales des Pyrénées, & avoit pour bornes jusqu'au Sud les frontieres septentrionales & orientales de la Septimanie; depuis le Sud jusqu'au Sud-Est il étoit borné par la Méditerranée & par les Alpes Maritimes & Pennines; & depuis le Sud-Est jusqu'à l'Est par les Alpes & par une partie du Danube jusqu'à la riviere d'Ill. Outre cela Clotaire avoit du côté de l'Est & du Sud-Est les Bavarois & les Lombards pour tributaires, & presque tous les peuples du Nord depuis la Lippe jusqu'à la Chersonese Cimbrique. (Longuerue, *Dissert.* Le Moine, *Antiq. de Soissons.*) Cependant avec cette grande étendue de domination, Clotaire eut moins d'autorité que ses prédécesseurs. Les Grands, las de gémir sous la tyrannie, rentrerent dans leurs droits, & ne permirent pas au Prince de régler sans leur participation les affaires de l'Etat. Il fut obligé d'obéir aux Loix, parce qu'il n'eût pu les violer impunément, & de se relâcher même de la prérogative royale, parce qu'il étoit dangereux pour lui de la faire trop valoir. Du reste, à travers la modération affectée de Clotaire, on vit percer de tems en tems le génie féroce de ses ancêtres.

DAGOBERT I.

628. Dagobert I, (en Tudesque Tagabreth) né vers l'an 600 de Clotaire II & d'Haldétrude, Roi d'Austrasie depuis l'an 622, succéde seul à son pere l'an 628, à l'exclusion de Charibert, son frere. Les Grands de Bourgogne viennent trouver Dagobert à Soissons, le reconnoissent pour leur Roi, & lui prêtent serment de fidélité au nom de la nation. Pepin le Vieux, Maire du Palais d'Austrasie, Cunibert, Evêque de Cologne, & Arnoul, Evêque de Metz, sont mis à la tête des affaires: choix heureux qui rendit le Royaume florissant tant qu'il fut gouverné par ces sages & habiles Ministres. L'an 629, Dagobert entre en Bourgogne, vient à Langres, à Dijon, à S. Jean-de-Laone, &c. Partout il donne audience à tout le monde, aux grands & aux petits, rend justice à chacun, réprime les violences, arrête les vexations, établit le bon ordre. Il donna toutefois lui-même l'exemple d'une grande injustice, par l'ordre qu'il expédia, étant à S. Jean-de-Laone, de faire mourir Bernulfe, oncle maternel de son frere Charibert, dont il soutenoit les droits. Arrivé à Paris, il épouse Nanthilde, & répudie, sous prétexte de stérilité, la Reine Gomatrude, qu'il avoit laissée à Reuilly. L'Evêque S. Amand reprend le Roi de cette conduite, mais en vain; il est chassé hors du Royaume. Cette même année, Samon, Marchand François, étant venu trafiquer chez les Sclaves ou Esclavons-Vinides, les engage à secouer le joug des Abares, qui, les ayant rendus tributaires, les traitoient avec insolence & dureté. Il se met à leur tête, & leur fait remporter sur leurs tyrans une victoire qui les rétablit dans leur premiere indépendance. Les Esclavons, en reconnoissance, l'élisent pour leur Roi.

L'an 630, Dagobert parcourt l'Austrasie, & met au nombre de ses femmes Ragnétrude, dont il a dans l'année un fils, nommé Sigebert. De retour en Neustrie, il se propose d'y faire sa résidence ordinaire, se livre entièrement à la débauche, & fait de grands maux à l'Eglise & à ses sujets, auxquels il devient odieux.

Servat & Paterne, qui avoient été députés par ce Prince à l'Empereur Héraclius, reviennent cette année. Dagobert publie avec des corrections & des augmentations les Loix des Francs, les Loix des Ripuaires, les Loix des Allemands & celles des Bavarois. Le titre LXII de la premiere exclut formellement les femmes de la succession aux terres Saliques. *De terra... Salica in mulierem nulla portio hereditatis transit, sed hoc virilis sexus acquirit, hoc est, filii in ipsa hereditate succedunt.* A quoi elle ajoute: *Sed ubi inter nepotes & pronepotes post longum tempus de alode terræ contentio suscitatur, non per stirpes, sed per capita dividantur.* (Bouquet, T. IV, p. 156-157.) Mais la Loi des Ripuaires dit clairement qu'au défaut des mâles les filles étoient admises à succéder aux terres Saliques. Un pere néanmoins, comme on le voit par la 10e formule du 2e Livre de Marculfe, pouvoit déroger à la Loi Salique par une disposition particuliere en faveur de ses filles. On appelloit terres Saliques celles qui provenoient du partage que firent les Francs entre eux après la conquête des Gaules. On leur donnoit aussi le nom d'Alleuds, c'est-à-dire terres obtenues par le sort, ou terres franches, parce qu'elles étoient franches de toutes charges, à l'exception du service militaire. Cette dénomination, dans la suite, fut commune à toutes les terres possédées en pleine & franche propriété, soit par héritage, soit par acquisition. A l'égard des autres terres, le même titre admet les filles à les partager avec les mâles. Tous les crimes, à l'exception du crime de haute trahison, se rachetoient, suivant la même Loi, par des compositions pécuniaires, qui se régloient selon la qualité de la personne lésée. Le meurtre d'un Franc y est apprécié au double de celui d'un Gaulois ou Romain. « La Loi Salique, dit l'Abbé du Bos, a eu la destinée de tous les codes » nationaux, c'est-à-dire que de tems en tems on y a fait quelques changemens ».

L'an 631, Dagobert soumet à son obéissance tout le Royaume de son frere Charibert, après sa mort. Les Bulgares, chassés de la Pannonie par les Huns, s'étant retirés chez les Bavarois au nombre de neuf à dix mille familles, Dagobert les y fait nourrir pendant un hiver. Mais ensuite craignant qu'ils ne se rendent maîtres du pays, il donne ordre de les égorger tous en une nuit; ce qui fut inhumainement exécuté: il n'en échappa que sept cents. Frédegaire appelle cet ordre barbare de Dagobert un trait de sagesse. Quelle idée avoit-il donc de la vertu?

CHARIBERT II.

Charibert II, ou Aribert, fils de Clotaire II & de Bertrude, & frere consanguin de Dagobert, voulut d'abord s'emparer de la succession de son pere. Mais Dagobert, plus habile que lui, & mieux secondé, vint à bout de l'en priver entièrement, après avoir fait assassiner Bernulfe, oncle maternel de Charibert, dont il réclamoit les droits. Toutefois les grandes qualités de Charibert, qui attiroient sur lui tous les regards, obligerent Dagobert à lui céder par un traité fait sur la fin d'Avril 630, le Toulousain, le Querci, l'Angoumois, le Périgord, & à peu près tout ce qui composoit l'ancien Royaume des Visigoths, mais plutôt comme une espece d'apanage que comme un démembrement de la Monarchie. Charibert se retire à Toulouse aussitôt après ce traité, & y fixe le siége de son Royaume. Ce Prince avoit hérité de la valeur de ses ancêtres. Cette même année, il défait les Gascons, & réduit leur pays sous sa domination. Il vient à Orléans, & tient Sigebert, fils de Dagobert, sur les Fonts de Baptême. Mais, au retour de ce voyage, il meurt l'an 631 à Blayes, âgé de 25 ans. Il avoit épousé Gisele, fille d'Amand, Duc de Gascogne, qui lui apporta en dot le Comté de Bigorre & la Seigneurie de Bearn, qu'elle tenoit d'Amantia, sa mere. De ce mariage il eut trois fils, Childeric, qu'il fit reconnoître pour son successeur, mais qui lui survécut très peu de tems, (le bruit courut que Dagobert avoit fait empoisonner le pere & le fils,) Boggis & Bertrand, à qui le Roi, leur oncle, donna le Duché de Toulouse ou d'Aquitaine en fief héréditaire. Bertrand mourut sans lignée. Nous parlerons de celle de Boggis sous les Ducs d'Aquitaine.

Le même DAGOBERT I.

La même année (631), Dagobert envoie Sicaire, un de ses Officiers, à Samon, Roi des Vinides, ou Esclavons, pour demander justice des massacres & des pillages que ceux de ses sujets, établis dans le Tirol, avoient exercés contre des Marchands François qui étoient venus trafiquer dans leur pays. Samon étoit devenu Païen comme son peuple. Nullement sûr de se faire obéir en pareil cas, il prie l'Ambassadeur de faire en sorte qu'un accident malheureux ne prive pas les Esclavons de l'amitié de son Maître. *Quelle amitié*, s'écrie imprudemment Sicaire, *peut-il y avoir entre des Chrétiens serviteurs de Dieu, & des chiens!* Samon, qui connoissoit les désordres de la Cour de France, lui répond: *Puisque vous offensez par vos crimes le Dieu que vous servez, il nous est permis à nous qui sommes ses chiens de vous mordre.* Dagobert, irrité de cette réponse, fait attaquer les Esclavons par Chrodebert, Duc des Allemands, tandis que Tason & Caccon, Ducs de Frioul, entrent d'un

autre côté sur leurs terres. Les deux armées s'étant jointes, mettent en déroute les Esclavons, & font beaucoup de prisonniers. Mais ceux-ci, dans la suite, prirent leur revanche & battirent à leur tour les François. C'est tout ce que Frédegaire nous apprend à ce sujet. D. Plancher & Ferreras placent en 630 la déclaration de guerre faite par Dagobert aux Esclavons.

L'an 632, Dagobert remet aux Saxons le tribut de 500 bœufs qu'ils lui devoient, à condition qu'ils s'opposeroient aux Esclavons qui ravageoient la Thuringe. La condition est acceptée, & les Esclavons sont réprimés.

L'an 632, ou 633, selon D. Plancher, ou 634 selon M. de Longuemarre, Dagobert établit son fils Sigebert Roi d'Austrasie, & confie le gouvernement du Royaume à l'Evêque Cunibert & au Duc Adalgise. Il naît à Dagobert un fils, nommé Clovis II, de Nantilde, sa 2e épouse. Dès qu'il fut né, Dagobert craignant que Sigebert, après sa mort, ne voulût régner seul, fit le partage de son Royaume entre ses deux fils; donna l'Austrasie & ses dépendances à Sigebert; la Neustrie, la Bourgogne & le Duché de Dentelen à Clovis.

L'an 635, ou 636, Dagobert envoie une armée de Bourguignons, sous la conduite du Référendaire Chadoin, ancien Officier du Roi Thierri, avec dix Ducs, contre les Gascons soulevés en faveur des enfans de Charibert. Ils sont vaincus & obligés de se soumettre au Roi.

Dagobert, résidant à Clichi, envoie des Députés en Bretagne pour faire cesser les ravages des Brétons, & les engager à le reconnoître pour Souverain. Judicaël, Roi des Brétons, vient trouver Dagobert a la persuasion de S. Eloi, se soumet à lui, & s'en retourne récompensé comme il le méritoit. Dagobert tient des Assises générales au Palais de Garges, ou Garches, où il fait son testament. Il accorde 8000 livres de plomb pour couvrir l'Eglise de S. Denis.

L'an 638, Dagobert tombe malade à Epinay, d'où s'étant fait porter à l'Eglise de S. Denis, il fait venir les Seigneurs, & leur recommande en particulier Ega, Maire du Palais de Neustrie, la Reine Nantilde, & son fils Clovis II; il meurt le 19 Janvier, après avoir régné 16 ans, 6 du vivant de son pere, 10 après sa mort. Son corps est inhumé dans l'Eglise de Saint-Denis dont il est regardé comme le fondateur, à cause des grandes libéralités qu'il lui a faites. Ce Prince avoit eu pour femmes, outre GOMATRUDE, NANTILDE, RAGNÉTRUDE, que nous avons déja nommées, WULFÉGONDE & BERTHILDE. La lubricité, le luxe & l'avarice, sont les vices que tous les bons Historiens, anciens & modernes, s'accordent à lui reprocher. Outre les cinq femmes que nous venons de nommer, il eut un nombre bien plus grand de concubines. Il porta le luxe jusqu'à se donner un trône d'or massif dont la matiere provenoit du commerce extérieur qui prit quelque vigueur sous son régne, & la façon étoit l'ouvrage des habiles Orféves qui se formerent sous S. Eloi, depuis Evêque de Noyon. Mais il accabla son peuple d'impôts pour fournir à ses dépenses, & appauvrit ses Provinces pour enrichir sa Cour. Il faut néanmoins lui rendre justice, il revint de ses égaremens dans les dernieres années de sa vie; & ce fut alors qu'il donna ses soins pour étendre le culte divin, construire & doter des Eglises. Depuis la mort de Dagobert les Maires du Palais se rendirent maîtres presque absolus du Gouvernement, & les Rois n'en eurent gueres plus que le nom. Chacun des trois Royaumes, de Neustrie, de Bourgogne & d'Austrasie, soit qu'ils fussent réunis sur une même tête, soit qu'ils fussent divisés entre plusieurs Souverains, eut son Maire particulier, qui étoit élu, non par le Roi, mais par les Grands du Royaume qu'il devoit gouverner. C'étoient proprement des Vicerois d'autant plus indépendans qu'ils ne tenoient point du Roi leur institution, & qu'il n'étoit point en son pouvoir de les destituer. Tel fut l'état de ces Officiers jusqu'à l'an 752, époque de leur abolition par l'élévation du Maire Pepin à la Royauté.

SIGEBERT II, ROI D'AUSTRASIE.

638. SIGEBERT II, fils de Dagobert & de Ragnétrude, âgé de 8 ans environ, établi par son pere Roi d'Austrasie depuis l'an 632, ou 633, lui succéda dans ce Royaume avec ses dépendances en 638, au mois de Janvier. Ce Prince, dirigé par les Conseillers que son pere avoit mis auprès de lui, gouverna sagement & se fit aimer de ses sujets. Pepin & Cunibert, deux de ses Ministres, étant venus à Compiegne après la mort de Dagobert, partagerent, entre Sigebert, Clovis, & la Reine Nantilde, les trésors de Dagobert, & transporterent à Metz la part de Sigebert, leur Maître.

L'an 639, Pepin, dit le Vieux, que Dagobert avoit retenu auprès de lui tant qu'il vécut, & à qui le Maire Adalgise remit sa place après la mort de ce Prince, meurt extrêmement regretté des Austrasiens, à cause de ses excellentes qualités qui lui ont mérité d'être révéré comme Saint à Nivelle, en Brabant, où il est enterré. *Un Saint à la Cour est rare*, dit le P. Daniel; *un Ministre Saint l'est encore plus; & ce qui est beaucoup plus surprenant, deux Collégues dans le Ministere pareillement Saints*, Arnoul, Evêque de Metz, & Cunibert, Evêque de Cologne. Pepin laissa d'Itte, ou Idéburge, sa femme, sœur de S. Modoald, Evêque de Tréves, deux filles que la voix publique a canonisées, Begghe, femme d'Anségise, fils de S. Arnoul dont on vient de parler, & Gertrude, Abbesse de Nivelle, Monastere fondé par sa mere; avec un fils Grimoald, à qui la charge de Maire fut donnée en considération des services de son pere. Otton, fils de Beron, prétendoit la mériter à plus juste titre, ayant été Gouverneur de Sigebert. Piqué de cette préférence, il ne cessoit d'en marquer son ressentiment à Grimoald en toute occasion. Celui-ci s'étant lié avec l'Evêque Cunibert, tous deux travaillerent, mais en vain, à le faire chasser de la Cour.

L'an 640, Sigebert fait marcher des troupes contre Radulfe, Duc de Thuringe, qui s'étoit révolté, passe le Rhin, & entre dans la Thuringe, où son armée est défaite. Sigebert, après cet échec, ayant fait la paix avec Radulfe, s'en retourne, & passe le reste de ses jours uniquement occupé à rendre ses sujets heureux, & à remplir les devoirs d'un bon Roi jusqu'à sa mort.

L'an 642, ou 643, Leutaire, Duc des Allemands, gagné par Grimoald, se charge de le défaire d'Otton son rival, & le tue. (Aimoin, *de Gest. Franc.* L. IV, c. 23.)

L'an 651 & non 646, Sigebert fonde le Monastere de Stavélo dans les Ardennes, dont S. Rémacle, qui devint Evêque de Maëstricht l'année suivante, prend le gouvernement. S. Rémacle étoit auparavant Evêque Régionaire, comme on le voit par la Charte de cette fondation, où il est qualifié *Episcopus & Abbas*.

CLOVIS II, ROI DE NEUSTRIE ET DE BOURGOGNE.

L'an 638, & non 644, comme le disent quelques Modernes, CLOVIS II, fils de Dagobert & de la Reine Nantilde, succede à son pere dans les Royaumes de Neustrie & de Bourgogne, étant à peine âgé de 5 ans. La Reine Nantilde, femme d'une vertu éclairée, gouverne le Royaume avec Ega, Maire du Palais de Neustrie, homme sage, prudent, riche & d'une probité reconnue.

L'an 640, selon D. Bouquet, ou 641, suivant D. Plancher, Ega meurt à Clichi; Erchinoald, ou Archambaud, homme d'excellentes mœurs, est mis à sa place.

L'an 641 (D. Bouquet,) ou 642, (D. Plancher,) la Reine Nantilde convoque à Orléans les Seigneurs de Bourgogne, & s'y rend avec Clovis. On y élit Maire du Palais Flaocat, & la Reine lui donne en mariage sa niece Ragnoberte. Nantilde meurt cette année; elle est enterrée à S. Denis auprès de Dagobert, dans le même tombeau.

Aussitôt que Flaocat fut pourvu de la dignité de Maire du Palais, il forma le dessein de faire périr Villibaud, Patrice de la Bourgogne Transjurane, dessein qu'il exécuta a Autun; mais il mourut lui-même 11 jours après.

L'an 651, Clovis fait donner aux pauvres, dans une grande famine, l'argent dont Dagobert avoit couvert le chevet de l'Eglise de S. Denis. *Quorum-*

SIGEBERT II, ROI D'AUSTRASIE.

L'an 656, Sigebert meurt le 1 Février, après 18 ans environ de régne : il est enterré dans le Monastere de S. Martin, qu'il avoit bâti près de Metz, sur la Moselle. Ce Prince a mérité, par sa piété, d'être mis au nombre des Saints. Ses reliques furent transportées de Metz dans l'Eglise Primatiale de Nanci, l'an 1552. Sigebert laissa d'HIMNECHILDE, sa femme, qui lui survécut, un fils, nommé Dagobert, âgé d'environ 4 ans. Grimoald, Maire du Palais, enleve ce jeune Prince, le fait raser & conduire en Ecosse par Didon, Evêque de Poitiers, qui n'eut pas honte, quoique du sang royal, de se charger de cette infâme commission. Grimoald, après ce coup, a l'insolence de placer son propre fils Childebert sur le trône d'Austrasie. Mais les François indignés chassent le fils qui ne régna que 7 mois, arrêtent le pere, & l'envoient au Roi Clovis à Paris, où il meurt en prison. (Longuerue, *Annal. Franc.* Schoepflin, *Alsat. illust.* T. I.)

CHILDÉRIC II.

L'an 660, CHILDERIC, second fils de Clovis & de la Reine Batilde, âgé de 7 à 8 ans, est proclamé Roi d'Austrasie par les soins de sa mere, & va prendre possession de son Royaume avec le Duc Vulfoade. On lui demande qu'il ordonne aux Juges de suivre les Loix & coutumes du pays de chaque particulier, comme il se pratiquoit anciennement, ce qu'il accorde volontiers. Himnechilde, veuve de Sigebert, devient Régente, & donne à S. Léger, Evêque d'Autun, beaucoup de part au gouvernement.

L'an 668, ou 669, Childeric épouse BLICHILDE, fille de Sigebert & d'Himnechilde.

L'an 670, Childeric II, sur l'invitation des Neustriens, qui lui envoient une ambassade, après avoir détrôné Thierri, vient d'Austrasie avec le Duc Vulfoad qui le fait proclamer, de concert avec S. Léger, Roi de toute la France l'an 671, selon M. de Longuemarre. Ce Savant observe, d'après la vie de S. Léger, que Childéric ne fut d'abord invité que par une partie des Neustriens, & que Thierri, son frere, avoit un parti pour lui, qui put le maintenir sur le trône environ trois mois. Mais en consentant de le reconnoître pour unique Monarque, on lui fit jurer qu'il y auroit un Maire de la nation dans chacun des trois Royaumes, serment qu'il ne remplit pas. Vulfoad resta seul en possession de la Mairie pendant son régne.

L'an 673, Childeric s'étant laissé prévenir contre S. Léger, prend la résolution de le tuer, & le relegue dans le Monastere de Luxeu, auprès d'Ebroïn qui feint de se réconcilier avec lui. Privé des conseils de ce Prélat, Childeric se livre sans retenue à ses passions, & souleve tous les Grands par l'atrocité de sa conduite. Le plus irrité d'entre eux fut Bodilon, jeune Seigneur, qu'il avoit fait fouetter comme un esclave, *pour avoir osé*, dit M. Velly, *lui représenter le danger d'un impôt excessif qu'il méditoit d'établir.* Les Anciens n'en disent pas tant, & se contentent de raconter le fait sans en expliquer la cause. Quoi qu'il en soit, Bodilon, pour

CLOVIS II, ROI DE NEUSTRIE ET DE BOURGOGNE.

dam suasione & consilio, dit le Moine de S. Denis, *ipsum argentum desuper prædicta abside pauperibus Christi & egenis atque peregrinis..... erogari præcepit.* Il ajoute que ce fut l'Abbé même de S. Denis que le Monarque chargea de cette distribution. Cela veut-il dire, comme le suppose M. Velly, que les Moines de S. Denis taxoient d'attentat sacrilege cette libéralité de Clovis?

L'an 653, ce Prince ayant assemblé à Clichi les Grands & les Evêques de son Royaume, accorde, en leur présence, à l'Eglise de S. Denis, un privilege qui l'exempte de la Jurisdiction Episcopale, du consentement de Landri, Evêque de Paris. Les Eglises, ainsi exemptes, ne relevoient pas alors immédiatement du S. Siége, mais du Concile Provincial.

L'an 656, Clovis meurt après le 5 Septembre, âgé de 23 ans, dans la 19e année de son régne. Il avoit épousé, l'an 649, BATILDE, que des Pirates Anglois avoient vendue à Erchinoald, Maire du Palais de Neustrie. Il laissa de cette Princesse, qui lui survécut, trois fils, Clotaire, Childéric & Thierri. Clovis est enterré dans l'Eglise de S. Denis. D. Plancher place sa mort l'an 655; M. de Longuemarre croit qu'on seroit plus fondé à la placer en 657, un peu avant le mois de Novembre. La Chronique de S. Benigne de Dijon porte que ce Prince s'appelloit aussi Clotaire. L'Auteur des Gestes des Rois de France, (D. Bouquet, T. II, p. 569,) que les Savans qualifient de *Fabulator anonymus*, maltraite fort la mémoire de ce Prince, non pour avoir découvert le chevet de l'Eglise, comme l'avance M. Velly, mais pour avoir enlevé un bras de ce Saint : chose fort extraordinaire en ce tems-là.

CLOTAIRE III, ROI DE NEUSTRIE ET DE BOURGOGNE.

L'an 656, sur la fin, CLOTAIRE III, fils aîné de Clovis II, à peine âgé de 4 ans, commence à régner en Neustrie & en Bourgogne; peu de tems après il est reconnu, sans coup férir, Souverain dans les Etats de son oncle Sigebert, (dont le fils, Dagobert, transporté en Ecosse, passoit pour mort,) & régne seul jusqu'en 660, sous la tutele de la Reine Batilde.

L'an 659, Erchinoald, Maire du Palais, étant mort, Ebroïn lui succéde. » Guerrier violent, Ministre perfide, Despote cruel, en faveur duquel, » malgré les éloges qui lui ont été prodigués par quelques Ecrivains de » son parti, on ne trouve qu'une chose à dire, c'est que S. Ouen fut » son ami. Mais il persécuta d'autres Saints. » (M. Gaillard.) L'Abbé Velly se trompe en avançant de trois ans l'élection de ce Maire.

L'an 664, Sigebrand, Evêque de Paris, que la Reine Batilde honoroit de sa confiance, est mis à mort par les Grands, que son arrogance avoit soulevés. Batilde, à cette occasion, quitte la Cour, non pas à la sollicitation des Grands, comme le dit M. Velly, mais de son propre mouvement, & se retire à l'Abbaye de Chelles, qu'elle avoit fondée; elle y passa saintement le reste de ses jours. Cette Princesse mourut l'an 680, peut être le 30 Janvier, jour de sa fête.

L'an 670, Clotaire III meurt sans enfans dans le mois de Juillet au plutôt, (Longuerue,) après 14 ans d'un régne, qui ne fournit aucun événement mémorable. M. de Longuemarre lui donne 16 ans de régne, & place sa mort l'an 671. *On ignore*, dit M. Velly, *s'il avoit été marié.* Cependant l'Auteur de la vie de Bathilde, mere de ce Prince, l'atteste bien positivement, lorsqu'il dit que cette Princesse dans sa retraite exhortoit l'Abbesse de Chelles à envoyer de tems en tems des eulogies au Roi son fils & à la Reine son épouse. L'entreprise d'Ebroïn, qui osa supposer à Clotaire après sa mort un fils capable de lui succéder, est une nouvelle preuve que ce Monarque n'avoit pas toujours vécu dans le célibat; autrement la supercherie eut été sans vraisemblance. D. Bouquet croit que ce Roi fut inhumé à Chelles, où l'on voit encore son tombeau & sa figure représentée sur une pierre, quoique la plupart des Modernes prétendent qu'il est enterré à S. Denis.

THIERRI III, ROI DE NEUSTRIE ET DE BOURGOGNE.

L'an 670, THIERRI III, 3e fils de Clovis II, est élevé sur le trône de Neustrie & de Bourgogne après la mort de Clotaire III, son frere, qui n'avoit point laissé d'enfans. Mais peu de tems après les Seigneurs ne pouvant souffrir la conduite arrogante & cruelle d'Ebroïn, Maire du Palais, font une ligue & se révoltent. Ebroïn est arrêté, tondu & confiné au Monastere de Luxeu. La haine qu'on portoit à ce Ministre, rejaillit sur le Prince. Thierri fut détrôné, rasé & enfermé dans le Monastere de S. Denis.

L'an 673, Thierri est tiré du Monastere de S. Denis; il n'est cependant pas proclamé Roi immédiatement après la mort de son frere, quoiqu'il ait compté les années de son régne du jour de cette mort. Il établit sa Cour à Nogent, (aujourd'hui S. Cloud,) à deux lieues au-dessous de Paris. Ebroïn, ayant appris la mort de Childéric, sort aussitôt du Monastere de Luxeu, & revient en France, faisant d'abord semblant d'être attaché au Roi Thierri; il part incontinent pour l'aller trouver, & vient à Autun avec l'Evêque Léger : puis abandonnant tout d'un coup ceux qui alloient joindre ce Prince, il va en Austrasie, se déclare son ennemi, prend les armes contre lui, & donne le titre de Roi a un prétendu fils de Clotaire III, qu'il fait proclamer, en cette qualité, sous le nom de Clovis. Didier, Evêque de Châlon-sur-Saône, & Bobon, Evê-

CHILDERIC II, ROI D'AUSTRASIE.

venger l'affront qu'il areçu, tend une embuscade à Childéric, & le tue dans la forêt de Livri, ou, selon M. le Beuf, de Chaumont en Vexin, au commencement de Septembre 673; & de là court au Palais assassiner sa femme Blichilde, qui étoit enceinte. Childeric étoit âgé d'environ 24 ans, & en avoit régné 14. Il fut enterré dans l'Eglise de S. Vincent de Paris. L'Auteur de la vie de S. Léger place la mort de Childeric en 674, avant le mois d'Avril. Ce Prince laissa un fils, nommé Daniel, qui monta sur le trône de ses ancêtres l'an 715. Plusieurs Anciens, suivis par le P. Foullon, donnent encore pour fille à Childéric II, Ode, femme de Bogon, Duc d'Aquitaine. Cela peut être vrai. Mais M. Bullet se trompe certainement en disant que S. Rieul, Archevêque de Reims, avoit épousé, avant son épiscopat, une fille du Roi Childeric. Il est prouvé que Childeric, beau-pere de S. Rieul étoit l'un des quatre freres de S. Nivard prédécesseur de ce Prélat sur le siége de Reims. Voy. *Gall. Christ.* T. IX, col. 22.) Le Maire Vulfoad, au bruit de la mort de Childeric, s'enfuit en Austrasie sa patrie.

THIERRI III, ROI DE NEUSTRIE ET DE BOURGOGNE.

que de Valence, déposés l'un & l'autre pour leurs crimes, appuient cette faction, dans laquelle ils font entrer un grand nombre de François.

DAGOBERT II, ROI D'AUSTRASIE.

L'an 674, Dagobert II, fils de Sigebert, qui avoit disparu par la perfidie de Grimoald, étant revenu d'Angleterre, où S. Wilfrid, Archevêque d'Yorck, l'avoit fait venir d'Irlande, monte sur le trône d'Austrasie avant le mois d'Août, & régne en Alsace & sur quelques autres Provinces au-delà & en-deçà du Rhin.

Le Maire Vulfoald fait une ligue avec Ebroïn & lui fournit des secours, afin que les troubles de la Neustrie, dit M. Gaillard, laissent subsister son autorité.

L'an 677, Dagobert entre en guerre avec Thierri; les Eglises sont pillées, les tombeaux des Saints profanés, les campagnes ravagées, après quoi ils font la paix.

L'an 678, Anségise, fils de S. Arnoul, & Duc d'Austrasie, est tué à la chasse par Godwind, son filleul, laissant un fils nommé Pepin. Begghe, sa femme, qui lui survécut, fonda, l'an 693, le Monastere d'Andenne entre Namur & Hui.

L'an 679, Dagobert meurt, âgé d'environ 26 ou 27 ans, après avoir régné 4 ans. Il périt par un assassinat, probablement le 23 Décembre. Dagobert avoit épousé, dans son exil, une Saxone, appellée Méchtilde, dont il eut Sainte Hermine, ou Irmine, Abbesse d'Oëren, (*Horreum*) au Diocèse de Tréves. Henschenius lui donne 4 autres enfans sur des preuves assez peu solides. Plusieurs prétendent qu'il est le même que S. Dagobert qu'on honore à Stenai. L'Abbé de Longuerue, D. Bouquet & d'autres Savans ne sont point de cet avis. Après la mort de ce Prince le Royaume d'Austrasie demeura vacant.

L'an 674, Ebroïn, se trouvant à la tête d'une armée, marche avec son nouveau Roi vers Paris, où peu s'en fallut qu'il ne surprît le Roi Thierri. Il ravage les environs de cette capitale, & livre à ses troupes les dépouilles des Eglises ainsi que les biens de ceux qui refusent d'entrer dans son parti.

Thierri & Leudese, son Maire du Palais, fils d'Erchinoald, s'étant sauvés à l'arrivée d'Ebroïn, laissent le trésor royal qu'ils emportoient, à Baisieu en Picardie, afin d'accélérer leur fuite. Ebroïn, qui s'étoit mis à leur poursuite, se saisit de ce trésor. Il vient ensuite à Créci, d'où il invite Leudese à venir conférer avec lui, sous promesse de ne lui faire aucun mal. Mais a peine l'a-t-il en son pouvoir, qu'il l'assassine.

L'ambition étouffe la reconnoissance. Ebroïn devoit la vie à S. Léger qui avoit empêché Childéric par ses remontrances de le mettre à mort. Mais le crédit que ses vertus & la sagesse de ses conseils, lui avoient acquis à la Cour, faisoit ombrage à ce tyran qui vouloit réunir en lui toute l'autorité. Résolu de le perdre, il charge Didon, Evêque de Châlon, & Waimer, Duc de Champagne, d'aller avec un corps de troupes le prendre dans son Eglise d'Autun, où il s'étoit retiré quelques jours auparavant. La ville est assiégée; le S. Prélat ne voulant point exposer ses ouailles à la fureur de ses ennemis, prend congé d'elles par un discours attendrissant, sort de la ville, & va s'offrir de lui-même à ceux qui le cherchoient. On se saisit de lui, & après lui avoir arraché les yeux, on le conduit dans un bois, où il reste plusieurs jours sans manger. Le Duc Waimer qui l'y avoit amené, touché de compassion, vient l'en retirer, le transporte dans sa maison, & de là dans un Monastere qui n'est point connu.

L'an 675, Ebroïn, devenant de plus en plus redoutable à Thierri, l'oblige à s'accommoder avec lui & à le rétablir dans sa charge de Maire du Palais, après quoi il abandonne son fantôme de Roi, qu'il n'avoit produit que pour en venir à ce point. Cet objet principal de son ambition étant rempli, Ebroïn s'applique à la recherche des assassins du Roi Childéric; & sous ce prétexte il fait périr une grande partie des Seigneurs qui pouvoient le traverser ou qui lui étoient suspects. De ce nombre fut Guerin, frere de S. Léger, qu'il fit lapider en 676. Il tourmenta cruellement S. Léger lui-même qu'il avoit fait venir devant le Roi, & l'envoya ensuite au Monastere de Fécam. Enfin, au mois d'Octobre 678, il assouvit sa fureur contre lui en le faisant mettre à mort. La tyrannie qu'Ebroïn exerçoit sous le nom de Thierri, détermine le Duc Adalric, en 676, à quitter ce Monarque, son légitime Souverain, & à se liguer avec les Austrasiens pour le détrôner, à quoi ils ne purent réussir. Thierri punit Adalric de sa félonie en le dépouillant de ses Bénéfices, & donna la terre de Fiélin, *de Fisca-Felinis*, qui en faisoit partie, à Waldalene, frere de ce Duc & Abbé du Monastere de Beze qui en jouit encore aujourd'hui. Le Diplôme de cette concession est daté du 4 Septembre de la 4e année du régne de Thierri; ce qui revient à l'an 676, en prenant pour la premiere année du régne de ce Prince celle de son rétablissement sur le trône après sa sortie de S. Denis. Ces paroles, par où l'Acte débute, sont remarquables: *Meritò Beneficia quæ possident amittere videntur, qui non solùm largitoribus ipsorum Beneficiorum ingrati existunt, verùm etiam infideles eis esse comprobantur.* (Bouquet, T. IV, p. 657.)

LES DUCS MARTIN ET PEPIN, MAÎTRES DE L'AUSTRASIE.

L'an 680, les Ducs Martin, fils, à ce qu'on croit, du Maire Vulfoald, & Pepin de Héristel (contrée du Liégeois) dit le Forestier & le Gros, fils d'Anségise & de Begghe, fille de Pepin de Landen, se rendent maîtres de l'Austrasie après la mort du Duc Vulfoald, & y dominent. Ils se battent contre le Roi Thierri & Ebroïn à Lafau, & sont défaits. Martin se retire à Laon, & en étant sorti, sur la parole d'Ebroïn, pour le venir trouver, il est mis à mort à Escheri en Laonois.

L'an 683, Pepin livre, près de Namur, une sanglante bataille à Gislemar, fils de Varaton, Maire de Neustrie, & remporte la victoire.

L'an 686, Pepin envoie des Députés au Roi Thierri, pour le prier de donner, à ceux qu'Ebroïn avoit chassés de leurs pays, la liberté d'y revenir.

L'an 687, piqué du mauvais accueil que Thierri, par le conseil de Berthaire, avoit fait à ses Députés, Pepin se détermine à lui déclarer la guerre. On se met en campagne de part

L'an 680, Thierri gagne la bataille de Lafau dans le Laonois contre les Ducs Martin & Pepin qui s'étoient rendus maîtres de l'Austrasie.

L'an 681, Ebroïn, après avoir tyrannisé long-tems la France, éprouve le sort ordinaire aux hommes de son caractère; il est assassiné par un Seigneur François, nommé Ermenfride. (*Chron. S. Medardi.*) Varaton est élu à sa place Maire du Palais.

L'an 683, Varaton est dépouillé de son emploi par son fils Gislemar, lequel étant mort l'an 684, Varaton rentre dans sa dignité, & meurt l'an 686. On lui substitue Berthaire; mais les Seigneurs, auxquels ce nouveau Maire étoit odieux, animent contre lui le Duc Pepin dont ils s'étoient assuré l'amitié en lui envoyant des ôtages.

Pepin fait une députation à Thierri pour le prier de rendre justice à ceux qu'Ebroïn avoit dépouillés de leurs biens, & à ceux que Berthaire, à son exemple, maltraite injustement.

PEPIN, SOUVERAIN DE L'AUSTRASIE.

& d'autre. Les deux armées s'étant rencontrées en automne à Testri sur le Daumignon dans le Vermandois, Pepin fait offrir la paix à Thierri qui la refuse. On en vient aux mains. Pepin défait & met en fuite Thierri & Berthaire, s'empare de leur camp, distribue le butin à ses soldats, & poursuit Thierri jusqu'à Paris, dont les bourgeois lui ouvrent les portes. Maître de la personne de ce Prince qu'ils lui livrerent, il commence dès-lors à régner souverainement sur toute la France, sans toutefois prendre le titre de Roi. C'est donc ici proprement l'époque de l'extinction de la domination Mérovingienne en France & le commencement d'une nouvelle Monarchie.

L'an 688, Pepin, après avoir réglé toutes choses dans le Royaume d'Occident, revient tout glorieux en Austrasie. Il épouse vers ce même tems ALPAÏDE qui le fit pere de Charles-Martel, & répudie PLECTRUDE, fille d'Hugobert, sa femme légitime.

L'an 689, Pepin marche contre Radbod, Duc des Frisons, qui est défait, & forcé de demander la paix, & de payer tribut. Les Frisons, d'abord renfermés dans le pays maritime entre le Rhin & l'Ems, s'étendirent ensuite le long de la Mer jusqu'à l'Eyder.

L'an 690, Pepin envoie le Prêtre Willibrord en Frise pour y prêcher l'Evangile. Ordonné depuis Evêque par le Pape Sergius, Willibrord établit son siége à Utrecht.

L'an 695, Pepin retient toujours Alpaïde auprès de lui, malgré les remontrances de S. Lambert, Evêque de Maëstricht, qui l'exhortoit à reprendre Plectrude. La prospérité de ses armes va toujours croissant. Radbod, Duc des Frisons, ayant refusé de lui payer le tribut auquel il s'étoit obligé, la guerre se renouvelle entre eux; Pepin remporte sur lui, près de Dorestad en Frise, une nouvelle victoire qui le contraint d'être plus fidele à ses engagemens.

L'an 708, Drogon, fils aîné de Pepin, meurt, laissant deux fils, Hugues & Arnoul qui n'ont point joué de rôle dans l'histoire. Grimoald, son frere, lui succéde dans son Duché, sans quitter sa dignité de Maire du Palais de Neustrie.

L'an 709, Pepin mene son armée contre un Seigneur de Suabe qui avoit porté les Allemands à secouer le joug des François, défait les rébelles, & soumet tout le pays.

L'an 712, Pepin passe le Rhin, ravage de nouveau l'Allemagne révoltée, & la ramene à son obéissance.

L'an 714, Grimoald, fils de Pepin, allant lui rendre visite à Jopil sur la Meuse, près de Liége, où il étoit malade, est assassiné par Rantgaire, dans l'Eglise de S. Lambert, en Avril, laissant un fils en bas âge, nommé Théodoald. Pepin meurt peu de jours après cette visite, le 16 Décembre 714, laissant deux fils naturels, Charles Martel, & Childebrand; ce dernier fut la tige de la race Capétienne & de plusieurs autres branches. (Voy. *la Table Généalogique de la 3e race de nos Rois.*) Pepin étoit maître de l'Austrasie depuis 34 ans, & domina souverainement dans tout le Royaume de France pendant plus de 27 ans, sous quatre Rois. Ce Prince ayant toujours les armes à la main & l'esprit occupé de projets de guerre, trouva néanmoins du loisir pour entrer dans le plus grand détail de la police de l'Etat, veiller au maintien de la Religion & faciliter ses progrès. Il la fit prêcher avec succès aux Frisons & à d'autres peuples voisins. Ce fut en un mot le plus modéré des sujets ambitieux & le tyran (si on peut le qualifier ainsi) qui fit le meilleur usage de l'autorité suprême qu'il avoit usurpée. Après la mort de Pepin, PLECTRUDE, sa femme, fait enfermer à Cologne Charles-Martel, âgé pour lors de 30 ans. Il naît à Charles, la même année, un fils, nommé Pepin.

THIERRI III, ROI DE NEUSTRIE ET DE BOURGOGNE.

L'an 688, Berthaire, dont l'imprudence & la hauteur avoient occasionné la bataille de Testri, est mis à mort par ses gens, à la persuasion d'Ansflede, sa belle-mere, veuve de Varaton. Pepin lui substitue Norbert dans la charge de Maire du Palais. Norbert est moins le Ministre du Roi que celui de Pepin; mais ils concourent ensemble à remettre l'ordre dans l'Etat & à y rétablir la tranquillité. Pepin s'attire l'amour & l'admiration des peuples par sa modération, sa vigilance & la sagesse de son gouvernement. Il conserve à Thierri les honneurs de la royauté dont il s'approprie le pouvoir, & le sert suivant son goût en lui fournissant une bonne table, & quelques vains amusemens. Sa puissance étant ainsi affermie en Neustrie, il retourne en Austrasie.

L'an 691, Thierri meurt au printems & a sa sépulture à S. Vaast d'Arras. Il avoit régné, ou plutôt porté le titre de Roi pendant 21 ans, en y comprenant les 3 qu'il passa dant le Monastere de S. Denis. De CROTILDE, ou CLOTILDE, sa premiere femme, il laissa Clovis qui suit, & Childebert, successeur de son frere. DODA, 2e femme de Thierri, mourut sans enfans & fut inhumée auprès de son époux auquel elle survécut.

On a compté quelquefois les années du régne de Thierri de celle où il fut tiré de S. Denis pour être replacé sur le trône, c'est-à-dire de l'an 673. C'est ainsi que le P. Mabillon prouve que l'année 4 de son régne, dans laquelle fut tenu le Concile de Créci, est l'année 676, et que la même 4e année concouroit avec la 17e de l'Episcopat de S. Léger.

CLOVIS III.

L'an 691, CLOVIS III, dit aussi CLOTAIRE, fils de Thierri III, succéde à son pere, & porte comme lui le titre de Roi, sans en avoir l'autorité.

L'an 695, Ce Prince meurt vers le mois de Mars. Norbert, Maire du Palais, créature de Pepin, finit ses jours la même année.

CHILDEBERT III.

L'an 695, CHILDEBERT III, frere de Clovis III, devient son successeur avant le 23 Mars. Pepin lui donne pour Maire du Palais, Grimoald, le plus jeune de ses deux fils, & établit Drogon, son aîné, Duc de Champagne.

L'an 711, Childebert meurt le 14 d'Avril, & a sa sépulture à Choisi-au-Bac, à une lieue de Compiegne, dans l'Eglise de S. Etienne. De sa femme, dont on ignore le nom, il laissa un fils qui suit.

DAGOBERT III.

L'an 711, DAGOBERT III, fils de Childebert III, lui succéde au mois d'Avril, à l'âge de 12 ans.

L'an 714, Théodoald, petit-fils de Pepin, remplace Grimoald, son pere, dans la dignité de Maire du Palais, à l'âge de 6 ans, & devient par là tuteur de Dagobert encore plus jeune que lui. *C'étoit*, dit M. de Montesquieu, *mettre un fantôme sur un autre fantôme.* Le dessein de Pepin en élevant son petit-fils à cette place, malgré l'inconvénient de son âge, étoit de la rendre héréditaire dans sa Maison. Plectrude, femme de Pepin, s'empare du gouvernement après la mort de son mari, & l'exerce avec Théodoald.

L'an 715, les François, souffrant avec peine d'être gouvernés par une femme & un enfant, se soulevent, attaquent, dans la forêt de Cuise, Théodoald, qui prend la fuite, choisissent Ragenfroi, ou Rainfroi, pour Maire du Palais, font alliance avec Radbod, Duc des Frisons, & délivrent Charles-Martel, que Plectrude retenoit prisonnier. La même année, Dagobert meurt le 24 Juin, & laisse un fils nommé Thierri, auquel les François préferent le fils de Childéric II, Roi d'Austrasie.

CHARLES, DUC D'AUSTRASIE.

L'an 715, CHARLES, échappé de priſon, ſe rend maître du gouvernement & de la ſouveraine autorité dans toute la Monarchie Françoiſe; il eſt choiſi & proclamé Duc d'Auſtraſie par les Auſtraſiens.

Peu de tems après, Charles eſt battu par Radbod, Duc des Friſons. Les Saxons, dans la même année, font irruption ſur les terres de France.

L'an 716, Charles ſurprend, à Amblef, dans le pays de Cologne, l'armée de Chilpéric, la met en fuite & pille le camp.

L'an 717, Charles remporte, le 21 Mars, à Vinciac, ou la Cenſe de Vinci, dans le Cambréſis, une 2e victoire ſur Chilpéric & Ragenfroi. Il pourſuit Chilpéric juſqu'à Paris, revient enſuite à Cologne, dont il ſe rend maître, s'empare des tréſors de ſon pere, & ſe fait un Roi, nommé CLOTAIRE, dont on ignore le pere, mais qu'on croit iſſu de la race Mérovingienne.

L'an 718, Charles déſole entièrement la Saxe, pénetre juſqu'au Weſer, & ſubjugue tout le pays.

L'an 719, Charles marche hardiment à la rencontre de Chilpéric, de Ragenfroi, & d'Eudes, Duc d'Aquitaine, qui viennent l'attaquer, & les met en fuite. Le Roi Clotaire meurt, & a ſa ſépulture à Choiſi-au-Bac. Charles victorieux ſe rend maître de Paris. Mais tandis qu'il triomphe en-deçà de la Loire, les Saraſins ſe rendent maîtres de Narbonne.

L'an 720, Charles fait la paix avec Eudes, qui lui remet le Roi Chilpéric.

Charles, après la mort de Chilpéric, continue à diſpoſer de tout ſous Thierri IV, ſon ſucceſſeur, & ſe rend célebre par de fréquentes victoires.

L'an 724, Charles perd ROTRUDE, ſa premiere femme, qui l'avoit rendu pere de Carloman & de Pepin. Il fait marcher ſes troupes contre Ragenfroi, & l'enferme dans la ville d'Angers, où il s'étoit de nouveau retiré. Par accommodement, Charles lui donne le Comté d'Angers, ſa vie durant, & emmene ſon fils en ôtage. Ragenfroi mourut l'an 731.

L'an 725, Charles, ayant paſſé le Rhin, parcourt l'Allemagne, range tout ſous ſon obéiſſance, dompte les Bavarois, & revient chargé de tréſors, emmenant Bilitrude avec ſa niece Sonichilde, qu'il épouſa.

L'an 728, Charles remporte différentes victoires ſur les Bavarois, qui ſupportoient impatiemment le joug qu'il leur avoit impoſé.

CHILPÉRIC II, ROI DE NEUSTRIE.

L'an 715, CHILPÉRIC II, appellé auparavant Daniel, fils de Childéric II, aſſaſſiné, l'an 673 ou 674, ayant été tiré par Ragenfroi d'un Monaſtere où il vivoit en habit clérical, eſt préféré, par les François, à Thierri, fils de Dagobert III, & placé ſur le trône vers le mois de Juillet. Selon la Chronique de Fontenelle, Chilpéric ne commença de régner qu'après le 27 de Septembre. » Il ne faut point le confondre, dit M. Velly, parmi » les Rois fainéans. Il avoit environ 45 ans lorſqu'il monta ſur » le trône. Il eut preſque toujours les armes à la main pour en » ſoutenir les droits. »

L'an 716, Chilpéric & Ragenfroi ſont vaincus à Amblef, & mis en fuite par Charles-Martel.

L'an 717, nouvelle victoire de Charles ſur Chilpéric & Ragenfroi. Ce dernier ſe ſépare de ſon Maître & va chercher une retraite dans la ville d'Angers.

L'an 719, Chilpéric & Ragenfroi demandent du ſecours à Eudes, Duc d'Aquitaine. Il vient les joindre avec un corps de troupes, & tous trois ils marchent contre Charles. Mais dès que celui-ci paroît, Eudes prend l'épouvante, & s'enfuit, emmenant avec lui Chilpéric.

L'an 720, Chilpéric eſt remis par le Duc d'Aquitaine à Charles, & meurt peu de tems après, au mois de Décembre, à Attigny, d'où il eſt tranſporté à Noyon pour y être inhumé. » Il » eut, dit M. Velly, toutes les qualités d'un grand Roi, ſageſſe, » bonté, valeur, activité, prudence. » Ce portrait tient un peu de l'imagination. Chilpéric laiſſa de N. ſa femme un fils qui viendra ci-après.

THIERRI IV, DIT DE CHELLES, ROI DE NEUSTRIE, DE BOURGOGNE ET D'AUSTRASIE.

L'an 720, THIERRI IV, dit de CHELLES, du lieu où il fut élevé, fils de Dagobert III, eſt ſubſtitué à Chilpéric à l'âge de 7 à 8 ans. Deux Chartes de ce Prince, citées par le P. Daniel, données l'une à Hériſtel, l'autre à Zulpich, montrent qu'il fut Roi non ſeulement de Bourgogne & de Neuſtrie, mais encore d'Auſtraſie. Dès la premiere année du régne de Thierri, les Saraſins ſe rendirent maîtres de la Gaule Narbonnoiſe. Zama, leur chef, aſſiége & prend Narbonne, & y met garniſon. L'an 721, il vient, en combattant, juſqu'à Toulouſe, & en fait le ſiége; il eſt attaqué, défait & tué, avec une partie de ſon armée, par Eudes, qui chaſſe les Saraſins d'Aquitaine.

L'an 725, les Saraſins reviennent en France, & y font de grands ravages. Ambiſa, leur Roi, aſſiége avec une nombreuſe armée & prend Carcaſſonne, s'empare de Nîmes, & en tranſporte les ôtages à Barcelone. Ces Infideles pillent & détruiſent Autun.

L'an 729, tandis que Charles eſt occupé à faire la guerre au-delà du Rhin, les Saraſins ravagent la Provence. Eudes, Duc d'Aquitaine, rompt, l'année ſuivante, le traité qu'il avoit fait 12 ans auparavant avec Charles. Ce dernier, l'an 731, paſſe la Loire pour aller tirer vengeance de ſa perfidie, le bat & ravage ſon pays.

L'an 732, les Saraſins, conduits par leur Roi Abdérame, viennent à Bordeaux, qu'ils pillent, mettent en déroute le Duc d'Aquitaine, avancent dans le pays, & menacent d'envahir la France. Charles, accompagné de Childebrand, ſon frere, marche au devant d'eux, les rencontre au-delà de la Loire, & taille en pieces leur armée au mois d'Octobre. Abdérame fut du nombre des morts. Les Hiſtoriens varient beaucoup ſur le lieu de cette bataille, qui mérita le ſurnom de *Martel* à Charles. Les uns la placent auprès de Poitiers; & les autres dans le voiſinage de Tours. Mais tous ſont d'accord à dire que jamais victoire ne fut plus complete, quoiqu'ils ne conviennent pas du nombre des morts qu'il y eut de part & d'autre. Ceux qui les font monter à 375 mille du côté des Saraſins, & à 1500 ſeulement du côté des François, ont aujourd'hui perdu toute créance. (Voy. Eudes *parmi les Rois de Toulouſe.*)

L'an 733, Charles pénetre en Bourgogne, & ſoumet à ſon obéiſſance Lyon, & pluſieurs autres villes. Il porte enſuite la guerre en Friſe, par mer & par terre, défait entièrement les Friſons en divers combats, & tue Poppon, leur Duc.

L'an 734, nouvelle expédition de Charles contre les Friſons, qui ſont entièrement défaits.

L'an 735, Charles, après la mort du Duc Eudes, ſe rend maître de l'Aquitaine juſqu'à la Garonne, & de la Gaſcogne.

L'an 736, Charles donne à Hunald, fils d'Eudes, le Duché d'Aquitaine, à la charge de l'hommage envers lui & ſes deux fils, Carloman & Pepin, ſans faire mention de Thierri.

L'an 737, Childebrand eſt envoyé par Charles, ſon frere, pour reprendre Avignon ſur les Saraſins qui s'en étoient emparés ſous la conduite de Mauronte, Gouverneur de Marſeille, & d'autres Seigneurs Provençaux, dont le deſſein étoit de ſe rendre indépendans. Charles vient joindre ſon frere devant cette place avec toutes les machines néceſſaires pour un ſiége. L'ayant emportée d'aſſaut, ils la livrent aux flammes, après avoir paſſé au fil de l'épée la plupart des habitans. De là Charles renforcé par un corps de troupes, que Liutprand, Roi des Lombards, lui avoit envoyé, va faire le ſiége de Narbonne où commandoit Anthime, Général des Saraſins. Amor vient d'Eſpagne au ſecours des aſſiégés avec une armée de la même nation. Charles, étant allé à ſa rencontre, lui livre bataille ſur les bords de la

L'an 737, Thierri IV meurt vers le mois d'Avril. Ce Prince avoit porté le nom de Roi pendant 17 ans. Charles ne ſe mit point en peine de remplir, au moins d'une ombre, le trône vacant par la mort de Thierri, & continua de gouverner, comme auparavant, la Monarchie Françoiſe, avec la qualité de Duc des François.

Interregne de 5 ans, depuis l'an 737, juſqu'à l'an 742.

CHARLES-MARTEL, DUC D'AUSTRASIE.

Berre, & revient triomphant après avoir taillé en pieces une grande partie de ces Infideles avec leur Chef. Cette victoire toutefois ne le rendit pas maître de Narbonne. Le siége continue ; Charles y laisse une partie de ses troupes, & va se saisir de Nîmes, de Beziers, d'Agde, & des autres places fortes du pays.

Lan 738, Charles dompte les Saxons, situés au-dessous du confluent de la Lippe & du Rhin, & se les rend tributaires.

L'an 739, Charles & Childebrand achevent la réduction de la Provence par la prise de Marseille, d'où Mauronte s'enfuit pour ne plus reparoître dans le pays.

L'an 741, Charles reçoit deux Nonces du Pape Grégoire III, (ce sont les premiers qu'on vit en France) qui lui apportoient les clefs du sépulcre de S. Pierre, avec d'autres présens considérables. Ils lui remirent en même tems une Lettre de Grégoire, par laquelle ce Pontife le conjuroit de venir au secours des Romains, menacés par le Roi Liutprand, en lui promettant de leur part de le créer Consul, c'est-à-dire Patrice de Rome, & de se soustraire à l'obéissance de l'Empereur, pour se soumettre à lui. L'Annaliste de Metz dit même que Grégoire avoit joint à sa Lettre le Décret des Romains qui réalisoit ces promesses. Charles, après avoir fait un accueil très honorable à ces Nonces, les fait accompagner, à leur retour, par Grimon, Abbé de Corbie, & Sigebert, Reclus de S. Denis, chargés de riches présens pour le Pape. Vers le même tems, Charles, sentant approcher sa fin, assemble les Seigneurs François au Palais de Verberies, &, de leur consentement, il partage la Monarchie de France entre ses deux fils, Carloman & Pepin. Il donne au premier l'Austrasie, la Suabe & la Turinge ; au second, la Bourgogne, la Neustrie & la Provence. Il n'y eut aucune disposition faite en faveur de Grippon, son 3e fils, & la raison qui le fit exclure de la succession paternelle n'est pas aisée à deviner. Mais Sonechilde, mere de ce Prince, fit tant par ses larmes auprès de son époux, qu'étant sur le point de mourir, il détacha une petite portion de ses Etats, en l'absence de Carloman & de Pepin, pour faire un lot à leur frere. Loin d'acquiescer à ce démembrement, ils s'en plaignirent hautement à leur retour, & le taxerent de nullité, sous prétexte qu'il avoit été fait sans l'aveu des Grands de la nation. Charles mourut, dans ces entrefaites, au Palais de Quiersi-sur-Oise, le 22 Octobre 741, à l'âge de 52 ans, après avoir gouverné pendant l'espace de plus de 25 ans la Monarchie Françoise en Souverain, & s'être acquis une réputation qui ne finira jamais, par une infinité d'expéditions éclatantes. Le corps de Charles-Martel fut transporté à S. Denis. Les Historiens l'appellent tantôt Duc des François, tantôt Prince des François, Consul, Patrice. Son épitaphe lui donne même le titre de Roi ; mais il ne le prit jamais, & dans les Actes publics, il ne se qualifioit que Maire du Palais, & homme illustre, qualité que nos Monarques de la premiere race joignoient à celle de Roi. Les guerres continuelles qu'il eut à soutenir, le mirent dans une espece de nécessité d'envahir, au défaut du Fisc, les biens des Eglises pour les distribuer aux gens de guerre & les attacher à son service. Il est vrai qu'il le fit sans retenue & au grand détriment de la discipline ecclésiastique & réguliere. On vit des militaires posséder en fief, non seulement des métairies des Eglises, mais des Abbayes même, & s'y établir avec leurs familles ; ce qui souvent y faisoit cesser le culte divin. Nous ne prétendons nullement justifier là-dessus Charles-Martel. Mais si l'on se rappelle que la Religion Chrétienne lui est redevable de sa conservation dans les Gaules, & que, sans la valeur de ce Prince, elle y eût fait place au Mahométisme, on sera plus porté à lui pardonner les moyens injustes & violens qu'il employa pour la défendre & la maintenir. Outre les enfans qu'on vient de nommer, Charles-Martel laissa 3 fils naturels. 1° Remi, Archevêque de Rouen ; 2° le Comte Bernard, pere d'Adélard, de Vala & de Bernard, tous trois Moines de Corbie, dont les deux premiers en devinrent Abbés ; 3° Jérôme, pere de Fulrad, Abbé de S. Denis, & de Folcuin, Evêque de Terrouenne. Charles eut encore une fille, Chiltrude, femme d'Odilon, Duc de Baviere, & mere de Tassillon, morte l'an 754. La petite Chronique de S. Gal dit que Théodoald fut tué la même année que mourut Charles-Martel, sans marquer que ce fut le même, comme l'assurent D. Mabillon & D. Bouquet, que le fils de Grimoald, dont on a ci-devant parlé.

CARLOMAN ET PEPIN, DUCS DES FRANÇOIS.

L'an 741, CARLOMAN & PEPIN, fils de Charles-Martel & de Rotrude, morte en 724, succedent à leur pere, le premier en Austrasie, l'autre en Neustrie ; & aussitôt ayant levé une armée, ils assiégent Laon, où Grippon s'étoit enfermé avec sa mere. Grippon se rend à ses freres, qui l'envoient en prison à Neufchâtel.

L'an 742, Carloman & Pepin font plusieurs expéditions en Aquitaine, où ils domptent les Gascons rébelles, & poursuivent Hunald, fils d'Eudes, en Allemagne, où ils défont entiérement les Allemands. Ces deux Princes partagent entre eux le Royaume de France, dans le lieu appellé *Vieux-Poitiers ;* c'est-à-dire, selon D. Bouquet, qu'ils dépouillent leur frere Grippon de la portion que lui avoit donnée Charles peu avant sa mort, & qu'ils la partagerent entre eux.

CHILDÉRIC III, ROI DE NEUSTRIE, DE BOURGOGNE ET D'AUSTRASIE.

L'an 742, CHILDÉRIC III, fils de Chilpéric II, est placé sur le trône, & commence à porter le nom de Roi. Ce Prince fut créé Roi, non pas de tout l'Empire François, si l'on en croit le P. Daniel, mais seulement de cette partie que Pepin gouvernoit, & nullement de l'Austrasie, qui, dès le tems de Pepin, pere de Charles-Martel, fut une Principauté séparée du reste de l'Empire François. Mais la preuve que Childéric fut aussi reconnu pour Souverain, au moins de nom, dans l'Austrasie, se tire de plusieurs Actes expédiés en Alsace sous la date des années de son régne. (M. Grandidier, *Hist. de l'Egl. de Strasbourg*, T. I, p. 272.) Il est cependant vrai que Carloman, dans la préface du Capitulaire qu'il publia, l'an 743, à Leptines, dit y avoir assemblé les Evêques & les Grands de son Royaume, *in regno meo.* Mais le terme *regnum* semble devoir s'entendre ici d'un gouvernement absolu à la verité, plutôt que d'un Royaume proprement dit.

Lan 743, Carloman & Pepin font une expédition contre Odilon, Duc de Baviere. Un Prêtre, nommé Sergius, vient de la part du Pape leur interdire toute guerre avec ce Prince. On lui répond, que la Baviere & ses habitans appartiennent à l'Empire François : *Bajoariam Bajoariosque ad Francorum Imperium pertinere.* Odilon, mis en déroute, s'enfuit honteusement. Carloman entre en Saxe, pénetre jusqu'à la source de la Haze, qui se jette dans l'Ems, prend le Château d'Ocsiobourg, & bat Théodoric, Duc des Saxons. L'an 744, Carloman & Pepin soumettent Hunald, Duc d'Aquitaine, font la paix avec Odilon, Duc de Baviere, conduisent une armée en Saxe, battent & prennent une 2e fois Théodoric, Duc des Saxons, qu'ils amenent en France avec eux. L'an 745, nouvelle victoire de Carloman sur les Saxons, dont plusieurs reçoivent le Baptême. L'année suivante, il se rend maître de l'armée des Allemands à Canstat, sans combattre, & de-là passe en Aquitaine. Ce fut là où se terminerent ses exploits militaires. L'an 747, il renonce au monde, remet son Royaume & son fils Drogon entre les mains de Pepin, son frere, part pour Rome, où il se fait couper les cheveux, prend l'habit Clérical des mains du Pape, & ensuite va se faire Moine au Mont-Cassin. Pepin retire Grippon, son frere, de la prison de Neufchâtel, où l'avoit mis Carloman, & ne tarde pas d'avoir sujet de s'en repentir. Grippon, à peine a recouvré la liberté, qu'il s'enfuit chez les Saxons, & les souleve contre Pepin. L'an 748, Pepin marche en Saxe, où plusieurs Seigneurs François avoient suivi Grippon ; il soumet les Saxons, & prend Théodoric, leur Duc, pour la 3e fois. Grippon se retire en Baviere, & enleve ce Duché à Tassillon, fils & successeur d'Odilon, mort cette année 748. (Pagi.) L'an 749, Pepin marche en Baviere, défait les Bavarois, rétablit Tassillon, prend Grippon, l'amene en France, & lui donne pour partage la ville du Mans, avec douze Comtés, nombre compétent alors pour faire un Duché. Mais, l'an 751, Grippon, toujours inquiet, va chercher une retraite auprès de Waifre, Duc d'Aquitaine. Pepin ne jugea pas à propos de le poursuivre, il rouloit dans sa tête une affaire plus intéressante. Souverain dans le fait il lui manquoit le titre de Roi, titre imposant pour la multitude, qui se décide moins par les choses que par les noms.

Pour l'obtenir, il s'y prit si adroitement qu'il sembla prêt à le refuser lorsque, à la sollicitation de ses Emissaires, il lui fut offert par les Grands de la nation. Il voulut même, ou feignit vouloir s'en rapporter là-dessus au Souverain Pontife, en conséquence Burchard, Evêque de Würtzbourg, & Fulrad, Abbé de S. Denis, sont députés à Rome pour consulter l'Oracle, dont la réponse fut telle que Pepin la désiroit. Ce Prince, alors sûr de son fait, assemble, au mois de Mars de l'an 752, un Parlement à Soissons, où il est proclamé Roi. Childéric, en même tems, fut déposé, rasé & enfermé dans le Monastere de Sithiu, (aujourd'hui de S. Bertin, à S. Omer) où il mourut l'an 755. Il laissa un fils, nommé Thierri, qui fut envoyé au Monastere de Fontenelle (à present S. Vandrille) & élevé dans l'obscurité. Telle fut la fin de l'illustre Dynastie de la race de Clovis, après plus de 270 ans de régne dans les Gaules.

Tant que Charles-Martel vécut, malgré l'autorité suprême dont il jouissoit, tout se faisoit au nom du Roi dans les Plaids et Assemblees des François. Nous voyons, par exemple, un privilege accordé au Monastere de S. Denis par Thierri IV, à la priere de Charles, Maire de son Palais. Cette priere, à la vérité, étoit un ordre par la dépendance où les Maires du Palais tenoient les Rois; mais Pepin et Carloman ne laisserent pas même à Childéric les droits honorifiques de la royauté. Ils faisoient et régloient presque tout en leurs propres noms. De là vient qu'on ne trouve nul Diplôme original qui porte en tête le nom de Childeric III. Souvent même dans les Conciles et les Actes publics, les Notaires omettoient les années du régne de ce Prince. On voit dans Goldast, (*Rer. Alemann.* T. II, n. 35,) une Charte datée *anno xxx, post obitum Dacoberti Regis*, c'est-à-dire de Dagobert III, mort en 715; une autre (*ibid.* n. 58,) datée du 29 Novembre, *regnante Carolomanno Duce et Bobone Comite.*

Childéric I et Childéric III sont les seuls Rois de la premiere race dont les sceaux ne soient pas de figure ronde.

PEPIN, DIT LE BREF, CHEF DE LA IIe RACE.

752. PEPIN dit le BREF, à raison de sa taille, né l'an 714, Maire du Palais de Neustrie & de Bourgogne depuis l'an 741, & de toute la Monarchie Françoise depuis l'an 747, proclamé Roi des François dans l'Assemblée tenue à Soissons au mois de Mars 752, fut sacré dans le même lieu peu de jours après son élection, par S. Boniface, Archevêque de Mayence. *C'est le premier sacre de Roi (de France)*, dit le P. Daniel, *qui soit marqué dans notre Histoire par des Ecrivains dignes de foi.* Il est cependant à remarquer que nul des Historiens du tems (nous les avons tous consultés) ne parle de cette cérémonie, comme d'une chose nouvelle en France. Quelques uns même semblent la donner pour un ancien usage: *Pipinnus secundum morem Francorum, electus est ad Regem & unctus*, dit un ancien Annaliste, qui a servi de guide à Réginon. (Bouquet, T. V, p. 33.) Pepin, après son couronnement, marche contre les Saxons qui s'étoient révoltés, & les oblige après les avoir domptés, à lui fournir 300 chevaux chaque année par forme de tribut. De retour en France, il poursuit Grippon, son frere, qui s'étoit réfugié, comme on l'a dit, auprès du Duc d'Aquitaine, traverse ce Duché, s'empare de la Septimanie, qui lui fut livrée par le Goth Ansemond, & réunit cette Province à la Couronne. Grippon, l'an 753, fuyant chez les Lombards, est atteint dans la vallée de Morienne par Theodouin, Comte de Vienne, & Frédéric, Comte de la Bourgogne Transjurane, & périt, ainsi que les deux Comtes dans le combat qu'ils lui livrent.

L'an 754, Pepin est sacré une seconde fois dans l'Eglise de S. Denis, avec ses deux fils, Charles & Carloman, le 28 Juillet, par le Pape Etienne II. Avant la cérémonie ce Pontife releva Pepin & toute la Noblesse Françoise, du serment de fidélité qu'ils avoient fait au Roi Childéric. Il prononça ensuite, du consentement de l'Assemblée, une Sentence d'excommunication contre les Seigneurs qui entreprendroient à l'avenir d'élever sur le trône une autre famille. Enfin il déclara Pepin & ses successeurs Patrices de Rome. En reconnoissance, Pepin s'engage, envers le Pape, à marcher contre Astolphe, Roi des Lombards, qui avoit envahi l'Exarcat de Ravenne, avec cette partie du *Picenum*, nommée Pentapole, depuis Rimini jusqu'à Gubio, c'est-à-dire ce qu'on nomme aujourd'hui la Romagne & le Duché d'Urbin, & portoit ses vues sur Rome. Astolphe, redoutant la puissance du Monarque François, oblige Carloman, frere de Pepin, à passer en France, pour détourner l'orage dont il étoit menacé. Carloman n'obtint rien, & mourut au retour à Vienne. Pepin, après deux ambassades inutilement envoyées au Roi des Lombards, pour l'inviter à satisfaire le Pape, passe les Monts, défait Astolphe, & va mettre le siége devant Pavie, où il s'étoit renfermé. Astolphe promet alors avec serment de rendre Ravenne, avec toutes les places dont il s'étoit emparé. La paix se fait à cette condition; Pepin fait alors donation de sa conquête, c'est-à-dire, de l'Exarcat de Ravenne avec la Pentapole, au S. Siége; après quoi il fait conduire le Pape à Rome, par l'Abbé Fulrad, avec un corps de troupes commandé par Jérôme, fils naturel de Charles-Martel, & ensuite il repasse en France. Mais, l'an 756, Astolphe, loin de tenir parole, se met en campagne au printems, ravage les environs de Rome, & assiége la ville. Pepin, à cette nouvelle, revole en Italie, accompagné de ses deux fils & de Tassillon, Duc de Baviere. Astolphe, à l'approche des François, va de nouveau se renfermer dans Pavie; il y est encore assiégé. La place étant sur le point d'être forcée, il demande la paix; mais pour l'obtenir, il faut qu'il rende, outre les places qu'il avoit prises, Commachio, dont les Lombards étoient en possession depuis long-tems, & paie une grosse somme pour les frais de la guerre. Tout étant concerté, Pepin renouvelle & confirme la donation qu'il avoit faite à l'Eglise Romaine. *C'est la proprement*, dit le P. Daniel, *le commencement de la domination temporelle des Papes, qui ajouta un grand relief à leur Pontificat. Jusqu'au tems du Grand Constantin, l'appanage le plus ordinaire des successeurs de S. Pierre étoient les persécutions, souvent le martyre.* Le gouvernement de l'Exarcat fut donné à l'Archevêque de Ravenne, qui prit le titre d'Exarque. (*Voy.* le Pape Etienne II.)

L'an 757, l'Empereur Copronyme envoie à Pepin les premieres Orgues à plusieurs jeux, qui aient paru en France. Pepin les fit mettre dans sa chapelle de Compiegne où il étoit alors, & non pas, comme le dit M. Velly, dans l'Eglise de S. Corneille du même lieu, qui ne fut bâtie que par Charles le Chauve. La même année, Tassillon fait hommage de la Baviere à Pepin. Un nouveau soulevement des Saxons rappelle Pepin dans leur pays. Il revient triomphant sans avoir dompté leur férocité. L'an 759, les Goths renfermés dans Narbonne, sous la dépendance des Sarasins, livrent cette place aux François, qui la tenoient bloquée depuis sept ans. Pepin chasse ensuite ces Infideles de toute la Gothie. La guerre contre Waifre, Duc d'Aquitaine, occupa Pepin pendant les huit dernieres années de son régne. Enfin la mort le délivra de cet ennemi, qui fut tué le 2 Juin 768 par ses gens, &, comme l'on croit, par le conseil de Pepin, qui devint ainsi maître de l'Aquitaine. Pepin avoit reçu l'année précédente une ambassade solemnelle de l'Empereur Constantin Copronyme, dont l'objet étoit de demander sa fille Gisele pour le fils aîné de l'Empereur, avec offre de l'Exarcat de Ravenne pour la dot de la Princesse. C'étoit une ruse des Grecs pour retirer ce domaine des mains des Papes, & le faire retourner à ses anciens Maîtres. Mais l'hérésie des Iconoclastes, dont les Grecs étoient entachés, faisoit un obstacle au succès de l'ambassade. Les Ecclésiastiques, que l'Empereur y avoit joints, s'efforcerent de justifier cette doctrine, & accuserent les Latins à leur tour d'innovation sur la procession du S. Esprit. Pepin renvoya cette question au Concile de Gentilli, où les Grecs furent réfutés par les Légats du Pape qui s'y trouverent. Ainsi les Ambassadeurs s'en retournerent sans avoir rien obtenu.

L'an 768, Pepin tombe malade à Saintes, & vient à S. Martin de Tours; de là il se rend avec sa femme & ses enfans au Monastere de S. Denis, où il meurt d'hydropisie le 24 Septembre, dans la 54e année de son âge, la 27e de son régne, depuis la mort de son pere, la 17e depuis qu'il fut élevé à la Royauté. Il fut enterré au même lieu devant le portail de l'Eglise, comme il l'avoit ordonné, le visage contre terre, & dans la situation d'un pénitent. La Reine BERTHE, ou BERTRADE, dite *au grand-pied*, sa femme, étoit fille de Caribert, Comte de Laon, suivant la plus probable opinion; elle mourut le 12 Juillet 783, après lui avoir donné Charles & Carloman, qui suivent; Pepin mort en bas âge; Gisele dont on vient de parler, qui devint Abbesse de Chelles; Rothaïs & Adélaïde, mortes dans le célibat. M. le Président Hénaut donne à Pepin un 3e fils nommé Gilles, que nous n'avons rencontré dans aucun ancien monument. Ce Prince réunissoit dans sa personne toutes les qualités du cœur & de l'esprit, qui font les grands Rois & peuvent légitimer en quelque sorte dans un usurpateur l'exercice du pouvoir souverain. Il gouverna le Royaume avec une sagesse & une circonspection, qui ne permit à aucun factieux (il y en avoit bon nombre alors) de s'élever contre son autorité; il le défendit avec une valeur qui fit triompher ses armes de tous ceux qui oserent l'attaquer; il contribua aux progrès de la Religion en favorisant les Missionaires; il fut le protecteur du S. Siége & le créateur de sa puissance temporelle en dépouillant un Prince ambitieux qui vouloit le réduire en servitude. La force de son corps, dans sa courte grosseur, répondoit à la vigueur de son ame. Son bras nerveux n'avoit point d'égal parmi ses sujets. Le Moine de

S. Gal (L. 2, c. 23) raconte, qu'informé des railleries ſecretes que certains courtiſans, au commencement de ſon régne, avoient faites ſur la petiteſſe de ſa taille, il voulut établir ſon autorité par quelque coup extraordinaire; que, dans ce deſſein, il donna un jour, à l'Abbaye de Ferrierres en Gâtinois, le ſpectacle du combat d'un taureau avec un lion. Déjà, dit-il, le lion, ayant ſaiſi le taureau par le cou, l'avoit terraſſé & commençoit à l'étrangler, lorſque Pepin ſe tournant vers les Seigneurs leur dit: *Qui de vous autres aura aſſez de courage pour aller ſéparer ou tuer ces deux animaux?* Chacun ſe tut d'effroi. Ce *ſera donc moi*, répondit froidement le Monarque. Il tire à l'inſtant ſon ſabre, ſaute dans l'arêne, va droit au lion, lui coupe la gorge, & ſans perdre de tems décharge un ſi rude coup ſur le taureau qu'il lui abat la tête; puis revenant froidement à ſa place, il dit à ceux dont il vouloit être entendu: *David étoit petit & terraſſa Goliath; Alexandre étoit petit & ſurpaſſa en force & en courage des Capitaines beaucoup plus hauts de taille que lui.*

On a plusieurs Diplômes de Pepin qui datent le commencement de son régne de l'année 752, qui est celle de son élection. Mais il y en a d'autres, comme le prouve Schaunat, qui fixent cette époque à la consécration que ce Prince reçut des mains du Pape, c'est-à-dire au 28 Juillet 754. On voit aussi des Chartes, comme l'observe M. Schoepflin, qui font au contraire remonter le commencement du régne de Pepin à l'an 750, et même à 749, étant datées de la 18e année de son régne. Mais ces Actes supposent que Pepin étoit véritablement Roi avant son élection, parce qu'il exerçoit tous les droits de la royauté. Pepin est le premier Roi de France qui ait employé dans ses Diplômes la formule *par la grace de Dieu*; ce qu'il fit, soit pour imiter les Empereurs d'Orient, qui prenoient le titre de Θεοστεφανώμενοι, couronnés de Dieu, soit pour avoir été élu Roi par une grace de Dieu toute particuliere. Cependant lui et Carloman, son 2 fils, ne s'attacherent pas constamment à cette formule; mais Charlemagne l'employa communément. Des Modernes l'ont regardée, mal-à-propos, comme une marque de souveraineté. Non-seulement des Princes, mais des Evêques, des Abbés, et de simples Prêtres, s'en sont servis sans autre dessein que d'exprimer leur reconnoissance envers Dieu.

Pepin, l'an 755, transfera, du mois de Mars au mois de Mai, les Assemblées générales de la nation, qu'on avoit nommées jusqu'alors le *champ de Mars*, et qu'on nomma depuis le *champ de Mai*. L'usage de la cavalerie, qui s'étoit introduit dans les armées, fut la cause de ce changement. (*Annal Petav.*) Les Evêques commencerent alors à être admis dans ces Assemblées.

CHARLES, DIT CHARLEMAGNE.

768. **Charles**, fils aîné de Pepin, né le 26 Février, au Château d'Ingelheim, l'an 742, ſacré à Saint-Denis par le Pape Etienne II, le 28 Juillet 754, & nommé Patrice de Rome, ayant partagé les Etats de ſon pere, l'an 768, avec ſon frere Carloman, a pour ſa part la Neuſtrie, la Bourgogne & la Provence, & commence à régner vers la fin de Sept. 768. Charles ſe fait ſacrer une ſeconde fois à Noyon le 9 Octobre ſuivant, c'eſt-à-dire le même jour que Carloman, ſon frere, le fut à Soiſſons, ſi l'on en croit les Auteurs cités à l'article de ce dernier. Mais il y a bien de l'apparence qu'ils ont pris pour ſacre une ſimple inauguration. (*Voy.* Carloman.)

L'an 769, expédition de Charles en Aquitaine. Hunald, après avoir cédé ce Duché à ſon fils depuis plus de 23 ans, pour embraſſer la vie Monaſtique, étoit ſorti de ſa retraite, voyant ſon fils mort, pour remonter ſur le trône. Charles défait Hunald, le fait priſonnier, & le prive de toute dignité. Ce Duc s'échappa l'an 771, & alla chercher une retraite à Rome; de-là s'étant enfui chez les Lombards, il fut lapidé à Pavie par le peuple, parce qu'il s'oppoſoit à la reddition de cette place, aſſiégée par Charles, & réduite à l'extrémité par la famine & la maladie.

L'an 770, Charles épouſe **Désidérate, ou Ermengarde**, fille de Didier, Roi des Lombards, après avoir congédié ſa concubine Himiltrude, fille d'un Seigneur François.

L'an 771, Charles vient à Carbonac, où il tient un Parlement avec les Comtes & les Seigneurs qui avoient été attachés à Carloman. Ce Prince répudie la même année Déſidérate, pour une raiſon qu'on ignore, dit Eginhart, la renvoie à ſon pere, & épouſe **Hildégarde**, qui deſcendoit, ſuivant Thégan, de Godefroi, Duc des Allemands. On la regarda long-tems comme femme illégitime. Paſchaſe Radbert, dans la vie de S. Adélard, dit qu'il abandonna la Cour, ſcandaliſé de ce mariage, & alla ſe faire Moine à Corbie dont il devint dans la ſuite Abbé. (*Voy.* ci-deſſous Pepin, Roi d'Italie).

CARLOMAN.

768. **Carloman**, fils de Pepin, né l'an 751, ſacré à S. Denis par le Pape Etienne II, le 28 Juillet 754, nommé Patrice de Rome, ſuccede à Pepin, ſon pere, le 24 Septembre 768, avec ſon frere Charles, & a pour ſon partage ce qu'avoit poſſédé ſon oncle Carloman, ſavoir l'Auſtraſie, &c. Carloman ſe fait ſacrer une 2e fois à Soiſſons le 9 Octobre de cette année, le même jour que Charles, ſon frere, le fut à Noyon, ſuivant le Continuateur de Frédégaire, l'Annaliſte de Petau, le Chroniqueur Anonyme qui écrivoit en 810 & l'Auteur de la petite Chronique de S. Gal. Mais Eginhart, le Chroniqueur de S. Denis, l'Auteur d'une ſuite de Flodoard, Adon de Vienne, les Annales de Tillet, celles qu'on nomme de Loyſel, & Sigebert, rapportent ſimplement que les deux freres reçurent en même jour les ornemens de la royauté: *inſignia regni ſuſceperunt*, qu'ils furent couronnés, ou enfin qu'ils furent élevés ſur le trône, *in regnum Francorum elevati ſunt*, ſans parler du ſacre, ni du miniſtere des Evêques. Le ſilence de ces Ecrivains, dont l'autorité l'emporte ſur celle des précédens, mérite ici d'autant plus de conſidération, qu'il eſt hors de vraiſemblance que des Evêques ſe ſoient aviſés de ſacrer des Princes qui l'avoient déjà été par le Pontife Romain. Il eſt donc très probable que les Anciens qui avancent ce fait, auront confondu le ſacre avec l'inauguration. Carloman ſe joint à ſon frere pour la guerre d'Aquitaine, le quitte enſuite, & s'en revient en France, brouillé avec lui. Les deux freres ſe réconcilierent peu de tems après.

L'an 770, il naît un fils à Carloman: le Pape Etienne III demande à ce Prince & obtient l'honneur de tenir ſur les Fonts de Baptême cet enfant qui fut nommé Pepin.

L'an 771, Carloman meurt à Samouci en Laonois, le 4 Décembre, âgé d'environ 20 ans, dans la 4e année de ſon régne, & a ſa ſépulture à S. Remi de Reims, d'où apparemment il fut dans la ſuite transféré à S. Denis; c'eſt ce que donne lieu de croire un tombeau de pierre qu'on voit dans cette Egliſe, ſur lequel eſt écrit: *Carolomannus Rex, filius Pippini*. **Gerberge**, ſa femme, qu'il avoit épouſée en 768, ſe réfugie avec ſes enfans, Pepin & un autre dont on ignore le nom & le ſexe, auprès de Didier, ſon pere, Roi des Lombards, qui n'oublia rien pour faire placer l'aîné ſur le trône de ſon pere, & tâcha d'engager, l'an 772, le Pape Adrien I, à le ſacrer Roi; mais ſes efforts furent inutiles.

CHARLEMAGNE SEUL.

L'an 772, Charles, maître de toute la Monarchie depuis la mort de Carloman, ſon frere, tient une aſſemblée à Worms, où la guerre, contre les Saxons nouvellement révoltés, fut réſolue. Il entre en Saxe à la tête d'une armée, & gagne ſur les Saxons, commandés par Witikind, la bataille nommée du *torrent*. Ce nom lui vint d'un torrent qui traverſoit le lieu où elle ſe donna, & qui, étant à ſec alors, roula des eaux abondantes ſubitement, & fort à propos pour les François qu'une ſoif ardente conſumoit & faiſoit déjà penſer à la retraite. Il prend enſuite le Château d'Héresbourg, aujourd'hui Stadtberg, en Weſtphalie, & détruit le vaſte Temple d'Irmenſul. C'étoit comme la divinité tutélaire des Saxons, & la deſtruction de ſon Temple a fait le ſujet d'une fête qui ſe célebre encore tous les ans la veille du Dimanche *Lætare* à Hildesheim, où la colonne, qui ſoutenoit l'idole, fut tranſportée ſous le régne de Louis le Débonnaire. Les Saxons, pouſſés à bout, demandent la paix avec inſtance, & l'obtiennent en donnant des ôtages.

Charles n'étoit pas moins dévoué que l'avoit été Pepin, ſon pere, au S. Siége. L'an 773, à la priere du Pape Adrien I, il porta ſes armes en Italie contre le Roi Didier, qui avoit enlevé pluſieurs places à l'Egliſe Romaine. Didier, n'oſant tenir la campagne devant l'armée Françoiſe, ſe renferme dans Pavie, à l'exemple d'Aſtolphe, ſon devancier. La place eſt inveſtie, & tient huit mois entiers, pendant leſquels Charles, laiſſant le ſoin du ſiége ou blocus à ſon oncle Bernard, va prendre Vérone, défendue par Adalgiſe, fils de Didier. De-là il ſe rend à Rome, où il eſt reçu, le 2 Avril 774, avec les mêmes honneurs qu'on rendoit aux Exarques. Il y confirme au Pape la donation de Pepin, & y ajoute les patrimoines de l'Egliſe de Rome dans les Duchés de Spolete & de Bénévent, dans la Toſcane, dans la Campanie, & ailleurs. Mais les Provinces, où ces patrimoines étoient ſitués, reſterent attachées au Royaume de Lombardie, & Charles ſe réſerva même, ſur tout ce qu'il avoit cédé au S. Siége, le droit de Souveraineté. De retour devant Pavie, il force la place à ſe rendre ſur la fin de Mai. Didier, ſa femme & ſes filles, tombent entre les mains du vainqueur, qui les fait conduire en

France,

France, avec la femme & les deux enfans de Carloman qu'il avoit pris dans Vérone. Pepin, l'aîné des deux, mourut fort jeune : on dit que le second, nommé Siagre, devint Evêque de Nice, & finit saintement ses jours le 1 Juin 797. C'est une méprise du P. Anselme, adoptée par l'Abbé Velly. L'Evêque de Nice, nommé Siagre, étoit en possession de ce Siége dès l'an 777, après avoir été Abbé de S. Pons au voisinage de cette ville; & Siagre, s'il étoit fils de Carloman, n'étoit né au plutôt qu'en 770. (*Gall. Chr.* T. III. col. 1274.) Charles, après la prise de Pavie, fut proclamé Roi d'Italie, & commença dès-lors à se qualifier *Roi des François & des Lombards*, ajoutant à ces titres celui de *Patrice*, qui lui fut conféré par le Sénat & le peuple Romain. Ce n'étoit plus un simple titre d'honneur comme celui que Pepin & ses enfans avoient reçu du Pape Etienne II. Le Patriciat, accordé à Charlemagne, lui donnoit droit de commandement; puisqu'Adrien datoit de cette époque ses Lettres, que les Romains juroient fidélité à ce Prince, & qu'il exerça le pouvoir souverain dans Rome avant d'être Empereur. Après l'extinction du Royaume de Lombardie, il ne resta aux Empereurs Grecs en Italie que les Duchés de Naples, de Melphe & de Gaéte, dont ils firent une nouvelle Province sous le nom de Theme de Lombardie. Ils conserverent encore la pointe de l'ancienne Calabre, où sont Gallipoli & Otrante, & la nouvelle Calabre depuis Cosence jusqu'à Rhége. La Sicile & la Sardaigne demeurerent en leur puissance jusqu'au tems où elles furent envahies par les Sarasins. Les deux Calabres furent réunies sous le gouvernement du Patrice de Sicile, & c'est de là qu'est venue la dénomination des deux Siciles, l'une en-deça, l'autre au-delà du Fare. (le Beau.)

Les Saxons, tandis que Charles étoit au-delà des Monts, avoient secoué le joug de la France. Charles, à son retour, envoie quatre armées pour les réduire. L'an 775, s'étant avancé lui-même sur le Wéser, & de-là étant arrivé sur l'Ocker, il reçoit le serment de fidélité & les ôtages des Saxons Oostphales. Les Saxons Angariens, ou Angrivariens, dont il traverse les terres en revenant de cette expédition, & les Saxons Westphales qu'il rencontre ensuite sur sa marche, lui donnent de pareilles assurances de leur soumission.

Adalgise, retiré à la Cour de CP. n'y demeuroit pas oisif. Charles, instruit des intelligences qu'il entretenoit avec les Seigneurs Lombards, repasse en Italie, l'an 776, au milieu de l'hiver, pour réprimer les mouvemens des factieux, dont le plus dangereux étoit le Duc de Frioul. Le Monarque, après l'avoir fait prisonnier dans une bataille, lui fait trancher la tête. Les Saxons profiterent de l'éloignement de Charles pour arborer une 3e fois l'étendard de la révolte. Ce Prince étant revenu promptement à Worms, reçut, à la source de la Lippe, de nouvelles soumissions de ces peuples qui promirent d'embrasser le Christianisme. Leur conduite donna lieu de croire qu'ils agissoient cette fois sincérement. L'an 777, dans un Parlement que Charles tient à Paderborn, ils viennent de toutes parts se soumettre, & reçoivent le Baptême. Le fier Witikind fut le seul de leurs Chefs qui ne se trouva pas à cette Assemblée. Il s'étoit retiré à l'arrivée de Charles *in partibus Normanniæ*, ce qui peut s'entendre de la Saxe au nord de l'Elbe, appellée Nordalbingie. Ebn-el-Arabi & Abiathar, Gouverneurs Sarasins, l'un de Saragosse, l'autre d'Huesca, s'étoient aussi rendus à cette Assemblée. Par le traité qu'ils firent avec Charles, ce Prince s'engagea à les rétablir dans leurs Gouvernemens, dont Abderame les avoit dépouillés. Le fruit de cette expédition, entreprise l'année suivante, fut pour Charles la conquête de la Navarre & d'une partie de l'Aragon jusqu'à l'Ebre; mais en revenant l'arriere-Garde de son armée fut surprise, & taillée en pieces par les Gascons dans la vallée de Roncevaux. Roland, son neveu, si célebre dans nos anciens Romans, fils de Milon, Comte d'Angers & de Berte, sœur de Charles, périt en cette rencontre. L'amour de l'indépendance reprenoit toujours le dessus dans le cœur des Saxons. L'an 780, quatrieme révolte de ces peuples. Charles, après les avoir vaincus de nouveau, distribue leur pays aux Prêtres & aux Abbés, pour les instruire & les baptiser. En même tems, pour appuyer l'œuvre de ces Missionnaires, il publie des loix pénales & même capitales contre ceux qui refuseroient de recevoir le Baptême, & qui violeroient les Loix de l'Eglise, comme, par exemple, celle de l'abstinence en certains jours. C'étoit le vrai moyen de faire beaucoup d'hypocrites, ce qui ne manqua pas d'arriver.

L'an 781, les brouilleries de la Cour de CP. avec le Pape Adrien, & les pratiques sourdes de quelques séditieux, rappellent Charlemagne en Italie. Il y amene ses deux fils, Carloman & Louis, fait baptiser la veille de Pâque l'aîné par le Pape qui lui donne le nom de Pepin, & sacre le lendemain l'un & l'autre, le premier Roi d'Italie, le second Roi d'Aquitaine.

L'an 782, 5e révolte des Saxons, excitée par Witikind. Ils mettent en déroute les François au pied du Mont-Sontal, près du Weser. Charles, à la nouvelle de cette défaite, accourt en Saxe, & ne trouvant point Witikind, qui avoit pris la fuite & s'étoit retiré à la Cour de Sigefroi, Roi des Danois ou Normands, son asyle ordinaire, il fait couper la tête à 4500 de ses partisans, au lieu nommé Terdi, sur la riviere d'Alre. Ce massacre ne servit qu'à causer un soulévement général parmi les Saxons. Charles étant revenu, l'an 783, les vainquit en deux grandes batailles. L'an 785, Witikind & Albion, son compagnon d'armes, las de la guerre, viennent trouver Charles au Palais d'Attigni, se soumettent & reçoivent le Baptême. Leur soumission & leur conversion furent aussi sinceres qu'elles étoient tardives. Witikind sur-tout devint un sujet fidele de la France, & un protecteur zélé du Christianisme. Mais l'exemple de ces deux Chefs n'entraîna pas à beaucoup près toute la nation.

L'an 787, étant à Rome, Charles apprend qu'Arigise, Duc de Bénévent, médite une révolte. Il marche contre lui, l'oblige à se soumettre, & revient célébrer la Pâque à Rome. De là il ramene en France des Chantres, des Grammairiens, des Calculateurs, &c. pour y rétablir les études. Ce fut à quoi il s'appliqua sérieusement à son retour; & il écrivit à ce sujet une très belle Lettre circulaire aux Evêques & aux Abbés. Tassillon, Duc de Baviere, excité par sa femme, étoit entré dans les mauvais desseins du Duc de Bénévent, son beau-frere. Charles, d'autant plus piqué contre lui qu'il étoit son cousin germain, le fait comparoître, l'an 788, aux Assises d'Ingelheim pour répondre de sa conduite. Ce Duc y est convaincu de perfidie, & condamné à mort. Le Roi lui fait grace, & le relégue dans un Monastere avec Théodon, son fils. Liutberge, sa femme, fille de Didier, Roi des Lombards, & ses deux filles, sont pareillement cloîtrées. La Baviere fut ainsi réunie à la Couronne de France; Charles la divisa en plusieurs Comtés. Tandis qu'il est au-delà du Rhin, l'Impératrice Irene attaque l'Italie, pour se venger du refus que Charles avoit fait de marier sa fille Rotrude au jeune Constantin, Empereur. L'armée des Grecs, commandée par le fils du Roi Didier, est entiérement défaite par les Généraux de Charles. Adal-

ROIS CARLOVINGIENS D'ITALIE.

PEPIN.

PEPIN, nommé CARLOMAN à sa naissance, fils de Charlemagne et de Hildegarde, né l'an 777, fut sacré Roi d'Italie, par le Pape Adrien I, à Rome, le lendemain de son baptême, jour de Pâque, 15 Avril de l'an 781. Charlemagne, informé, l'an 788, que les Abares faisoient des mouvemens pour entrer en Italie, y envoie Pepin avec le Comte Bérenger, qu'il lui donne pour commander l'armée sous lui. Pepin livre à ces Barbares plusieurs combats, et les chasse enfin du Frioul où ils avoient pénétré. L'an 793, aidé de Louis, son frere, que Charlemagne lui avoit envoyé, il fait une incursion sur les terres de Grimoald, Duc de Bénévent, qui affectoit l'indépendance envers le Royaume d'Italie, et lui enleve un Château de peu d'importance. Ce fut tout le fruit de cette expédition, parce qu'une espece de famine, qui régnoit alors, ne permit pas de tenir plus long-tems la campagne. L'an 796, tandis que Charlemagne est occupé à réduire les Saxons, Pepin conduit une armée d'Italiens et de Bavarois en Pannonie contre les Abares, et pénetre jusqu'à l'embouchure de la Drave dans le Danube. Il revient au commencement de l'hiver trouver son pere, avec un butin immense qu'il lui présente. L'an 797 ou 798, Charlemagne, voyant que le Royaume de Pepin est mal gouverné, lui donne pour premier Ministre Adelard ou Adalhart, Abbé de Corbie et petit-fils de Charles-Martel. L'événement prouva la sagesse de ce choix. Adelard rendit ou fit rendre la justice avec la plus grande exactitude, réforma divers abus énormes, et s'attacha sur-tout à protéger les pauvres et les foibles. Quand il eut substitué par-tout la justice à la violence, il se rendit à Rome, et gagna si bien la confiance de Léon III, que ce Pape disoit que « s'il arrivoit qu'Adalhard le trompât, il ne croiroit jamais ce qu'aucun François lui diroit. » (*Pasch. Radb. vit. S. Adelardi.*) L'an 801, Pepin reprend les armes contre le Duc de Bénévent. Il lui enleve cette année Théate, aujourd'hui Chieti, avec les places voisines; et l'année suivante Ortone dans l'Abbruze, et Lucera, aujourd'hui Nocéra, dans la Pouille. Mais à peine fut-il parti, que le Duc reprit cette derniere place. L'an 806, Pepin chasse les Sarasins de l'Isle de Corse dont ils s'étoient rendus maîtres. L'an 810, ayant équippé une flotte nombreuse, il s'empare des principales Isles des Vénitiens : mais il ne put faire la conquête de Rialto, où ces Républicains s'étoient retirés. Après cette expédition, Pepin retourne à Ravenne; et de là s'étant rendu à Milan, il y meurt le 8 Juillet 810, à l'âge d'environ 34 ans. « Si ce Prince eut vécu plus long-tems, » dit Sigonius, il eût, par la grandeur de son courage, égalé la » gloire de son pere et de son aieul. » Pepin n'ayant laissé qu'un fils naturel, nommé Bernard, avec cinq filles, l'Italie, après sa mort, retourne à Charlemagne, dont il n'étoit, dans le fait, que le Vice-Roi. Eginhart dit que l'Empereur fit venir les filles de Pepin en

gise est pris & mis à mort, ou pétit, selon d'autres, sur le champ de bataille.

Au milieu des occupations que lui donnent les opérations militaires, Charlemagne porte encore son attention sur la Jurisprudence. Cette même année, il fait écrire le Code Théodosien suivant l'édition d'Alaric, Roi des Visigoths; & c'est, dit M. Fleuri, de cette édition d'Alaric & de Charlemagne que nous avons tout le code Théodosien, ou plutôt l'abrégé de tout ce qu'il contenoit: car nous n'en avons, ajoute-t-il, que la moitié suivant l'édition de Théodose même, qui étoit beaucoup plus ample. Le Nord, mal assujetti, donnoit toujours de l'exercice à Charlemagne. L'an 789, il s'avance jusqu'à l'Elbe, sur lequel il construit deux ponts, passe dans l'Esclavonie, subjugue les Wilzes, peuple cantonné vers l'embouchure de l'Oder, & prend leur Roi Dragavit, avec des ôtages. L'an 791, il porte la guerre en Pannonie, bat les Abares, & les repousse jusqu'au-de là du Raab, dont les rives deviennent les limites de l'Empire des Francs. De nouvelles conquêtes, que fit Pepin, son fils, sur ces peuples, dans les années suivantes, réculerent ces limites jusqu'à la Save.

L'an 792, Charles, tenant une Diete à Ratisbone dans les fêtes de Pâque, découvre une conjuration formée contre ses jours par Pepin dit le Bossu, son fils naturel, qu'il avoit eu d'Himiltrude, sa concubine. Cet attentat ne reste pas impuni. Le nouvel Absalon est relégué au Monastere de Pruym en Ardennes après avoir été rasé: les principaux de ses complices sont condamnés à mort, & Fardulse, leur dénonciateur, a pour sa récompense l'Abbaye de S. Denis. (Bouquet, T. V, pp. 48 97-156.) Le 6 Juillet de la même année, les Saxons, regretant leur liberté & leur ancienne religion, font main-basse sur les François près de l'embouchure de l'Elbe, chassent leurs Missionnaires, brûlent les Eglises & retournent au Paganisme. (*Ibid.* pp. 29-48.) Cette révolte étoit trop atroce pour ne pas exciter la vengeance de Charles; mais l'histoire ne dit point comment il châtia les rébelles. Ce Prince, l'année suivante, fit une entreprise qui répondoit à la grandeur de son génie. Ce fut de joindre l'Océan Germanique au Pont-Euxin. Il dressa lui-même le plan des travaux, & fit commencer, sous ses yeux, un canal qu'il devoit conduire de la riviere de Rednits, qui tombe dans le Mein au-dessous de Bamberg, jusqu'à l'Altmuhl qui se jette dans le Danube près de Kelheim en Baviere. Ce canal fut ouvert l'espace de deux mille pas sur une largeur de trois cents pieds. Mais les pluies qui survinrent & le défaut de machines ne permirent pas d'achever ce monument, le plus beau que Charlemagne pût ériger à sa gloire, puisqu'il eût été le plus utile à ses peuples. On en trouve encore des vestiges près de Weissembourg en Franconie. (Bouquet, *Ibid.* pp. 74-330, Barre, Pfeffel.) Ces travaux ne causerent point de distraction à Charlemagne sur les troubles qui agitoient l'Eglise Gallicane. Ce fut pour les pacifier qu'il assembla, l'an 794, le grand Concile de Francfort, auquel il présida & dont il confirma les Décrets qu'il fit ensuite publier: *Congregatis nobis in unum conventum*, disent les Peres de cette Assemblée dans leur Lettre aux Evêques d'Espagne, *præcipiente ac præsidente piissimo & gloriosissimo Domino nostro Carolo.* (*Voy.* les Conciles.) De Francfort, Charles, excité par une nouvelle levée de bouclier des Saxons, marche contre eux, avec une partie de son armée, dont il avoit donné l'autre à Louis, son fils. Ces mutins, à son arrivée, promettent de revenir au Christianisme & d'être fideles au Roi. Mais ils ne tinrent compte de cet engagement, & l'année suivante, ils massacrerent, dans une embuscade, Witsan, Roi des Abodrites, avec un corps de troupes qu'il amenoit à Charles pour faire la guerre aux Huns. Le dégât que fait l'armée Françoise, en rentrant dans la Saxe, abat le courage des rébelles. Ils tombent aux pieds du Monarque irrité, lui demandant pardon, & donnent des ôtages pour garants de leur fidélité. Toutefois à peine l'armée Françoise a-t-elle disparu, que les Saxons désavouent leurs soumissions. Charles reparoît en Saxe, l'an 796, dévaste le pays, & réduit les mutins à venir encore implorer sa clémence. Mais ils ne purent cette fois le fléchir qu'en faisant le sacrifice de leurs principales familles que Charles, à l'exemple des Empereurs Romains, dispersa dans les différentes Provinces de ses Etats. (Bouquet, *ibid.*)

Le Pape Adrien I, l'intime ami de Charlemagne, étant mort sur la fin de 795, Léon III, son successeur, envoya, l'année suivante, à ce Prince, les clefs de la Confession de Saint Pierre, avec la banniere de la ville de Rome, le priant de députer quelqu'un pour recevoir le serment de fidélité des Romains. Charles étoit alors occupé à construire la Basilique d'Aix-la-Chapelle, pour la décoration de laquelle il employa les plus beaux marbres, & dont le dôme étoit surmonté d'un globe d'or massif. Près de cette Eglise, il éleva un magnifique Palais dont les vastes portiques pouvoient contenir une armée.

L'année 797 est encore marquée par un soulévement des Saxons qui fut suivi d'un nouveau saccagement de leur pays. Charles, après avoir détruit leurs Châteaux, campa, dans le mois de Novembre, sur les bords du Weser, où il jetta les fondemens d'une ville qu'il fit appeller Heristal; elle subsiste encore de nos jours, & on la nomme Heristal-Saxon, pour la distinguer d'Heristal, près de Liége. Il y célébra Pâque l'année suivante, & de-là s'étant rendu à Aix-la-Chapelle, il y reçut les Ambassadeurs des Huns de la Pannonie, que son fils Pepin avoit subjugués en trois campagnes. Etant à Paderborn l'an 799, il y vit arriver le Pape Léon qui, s'étant échappé de la prison où ses ennemis l'avoient jetté, venoit implorer sa protection. Charles, en attendant qu'il pût connoître de son affaire sur les lieux, le renvoie sous bonne escorte à Rome, & le fait rétablir sur son Siége. Les Sarasins venoient alors de se rendre maîtres des Isles Baleares, aujourd'hui Majorque, Minorque & Ivica. Charles envoie promptement des troupes qui les en chassent. Ces Isles, par reconnoissance, se donnent à ce Prince. L'an 800, il part de Mayence pour l'Italie. Le Pape vient le trouver à Lamentana; Charles arrive, le 24 Novembre, à Rome, où il est reçu comme en 774. Léon, sept jours après, se purge par serment devant lui, des crimes dont les Romains l'accusoient; & Charles se contente de cette espece de justification. Quelques années auparavant, Charles avoit envoyé le Prêtre Zacharie porter à Jérusalem des présens pour l'Eglise du S. Sépulcre. Zacharie, cette année, vers la fin de Novembre, revient le trouver à Rome, accompagné de deux Moines de Palestine qui lui présentent les clefs du S. Sépulcre de la part du Patriarche, & l'étendard de Jérusalem de la part du Calife Haroun, en signe de la cession qu'il lui fait de cette ville & de son territoire, c'est-à-dire du pouvoir qu'il lui donnoit d'y régler toutes les affaires concernant les Chrétiens. Haroun comme on l'a dit ailleurs, entretenoit une étroite correspondance avec Charles, dont, au rapport d'Eginhart, il estimoit l'amitié plus que celle de tout autre Prince du monde.

CHARLEMAGNE, couronné EMPEREUR.

L'événement le plus célebre de l'an 800, & du régne de Charles, est le rétablissement de la dignité Impériale en Occident. Ce fut dans la personne de ce Prince que les Romains la firent revivre. Charles fut proclamé & couronné Empereur à Rome le 25 Décembre. (*V.* les Empereurs.)

L'an 801, Concile ou Parlement d'Aix-la-Chapelle, où Charles réforme la Justice, rédige les Loix des différens peuples qui lui étoient soumis, & y ajoute de nouveaux réglemens. Des Prélats & des Comtes sont envoyés par tout l'Empire, sous le titre de *Missi Dominici*, pour faire rendre la justice aux Eglises, aux veuves,

ROIS CARLOVINGIENS D'ITALIE.

France, après la mort de leur pere, pour être élevées sous ses yeux.

BERNARD.

812. Bernard, fils naturel de Pepin, Roi d'Italie, fut pourvu des Etats de son pere par Charlemagne, l'an 812, au mois d'Octobre, et non 813, comme l'assure le P. Pagi, lorsque ce Monarque l'envoya en Italie afin d'arrêter les courses des Sarasins. Pour diriger sa jeunesse, il mit auprès de lui l'homme de la Cour qui avoit le plus de mérite. C'étoit le Comte Wala, frere d'Adelard, qui faisoit les fonctions de Régent en Italie depuis la mort de Pepin jusqu'à l'avénement de Bernard au trône. Après la mort de Charlemagne, le Roi Bernard fut traduit auprès de Louis le Débonnaire, nouvel Empereur, comme ayant formé contre lui de mauvais desseins. Mandé par ce Prince, l'an 814, il obéit, se purge par serment des soupçons injustes qu'on lui avoit donnés de sa fidélité, et s'en retourne après s'être reconnu son vassal. L'an 815, les Chefs d'une faction, opposée au Pape Léon III, ayant été judiciairement mis à mort, l'Empereur charge Bernard d'aller informer sur les lieux de cette exécution. Bernard s'acquitte de cette commission, et dresse son rapport qu'il envoie à l'Empereur. L'an 816, il accompagne, par ordre de ce Prince, le Pape Etienne IV, qui venoit en France. L'an 817, Bernard devient réellement coupable des mauvaises intentions que la calomnie lui avoit ci-devant prêtées. Voyant Lothaire, fils aîné de l'Empereur, élevé à l'Empire, il en conçoit un tel dépit, qu'il se dispose à la révolte. L'Empereur, informé de ce dessein, marche aussitôt vers l'Italie à la tête d'une puissante armée. Bernard sentit alors toute la témérité de son entreprise. Des flatteurs l'y avoient engagé. D'autres séducteurs, envoyés par l'Impératrice Hermengarde qui vouloit avoir l'Italie pour un de ses fils, le firent tomber dans un nouveau piége. Ces émissaires lui persuaderent de passer en France, en lui promettant, avec serment, toute sûreté pour sa personne. Bernard, suivi de ses complices, va trouver l'Empereur à Châlon-sur-Saône. Tous

aux pupilles et à tout le peuple; cet usage fut suivi par les successeurs de Charles. L'an 803, Traité conclu avec les Grecs, par lequel on régle les limites des deux Empires. On ajoute, cette année, quelques articles à la loi salique, & à la loi des Ripuaires. Charles, à la demande du peuple, dispense les Evêques & les Abbés de l'obligation où ils étoient auparavant de conduire eux-mêmes à la guerre les troupes qu'ils devoient fournir à l'Etat. Derniere révolte des Saxons. Charles la punit en transplantant dans la Flandre, pays alors couvert de bois, dix mille familles saxonnes dont il donne les terres aux Obodrites, peuple vandale du Mecklenbourg.

Diéte de Seltz, ancien palais au pays de Würtzbourg, fameuse par la capitulation générale faite avec les Saxons qui resterent dans le pays. Charles leur conserve leurs droits, leurs immunités & leurs loix, mais à condition de se faire baptiser, de payer la dixme au Clergé, et d'obéir aux Juges qui seroient envoyés par l'Empereur. Pour affermir parmi eux le Christianisme, Charles, comme il avoit déja fait par son Edit sanglant de l'an 780, érige de nouveau les préceptes de l'Eglise en loix de l'Etat, et décerne des peines très séveres contre les transgresseurs. Ce Prince étoit trop éclairé pour ne pas s'appercevoir qu'il feroit par là plus d'hypocrites que de vrais Chrétiens; mais ses vues portoient sur les races futures, qui, nées dans une religion que leurs peres n'auroient embrassée que par force, y demeureroient attachées par habitude et par inclination. L'événement justifia sa prévoyance. C'est néanmoins à tort qu'on rapporte à ce Prince l'établissement d'un tribunal aussi irrégulier dans sa maniere de procéder que terrible dans les jugemens qui en émanoient. Nous voulons parler de la Cour véhémique ou Justice de Westphalie, ainsi nommée parce que son principal Siége fut établi à Dortmond dans cette province, d'où elle étendoit ses rameaux dans toute la Germanie. Le célebre M. Pfeffel, que nous avons consulté par lettre sur l'origine de cette Cour, nous a convaincus par une savante réponse, dont un habile homme a donné nouvellement le précis dans un excellent ouvrage, qu'elle ne remonte pas au-delà du 13e siécle. Ce tribunal étoit ordinairement composé du Conseil du Prince, qui nommoit le coupable dont il faisoit instruire le procès en son absence ou à son insu. Il y avoit au milieu des Juges une corde que touchoient tous ceux qui jugeoient l'accusé digne du gibet. Lorsque le nombre des attouchemens étoit complet, le coupable, vrai ou prétendu, étoit censé condamné par cette seule formalité. La signification de ce jugement se faisoit en cette maniere : les Juges ou les émissaires alloient trouver le coupable, &, en l'abordant, ils lui disoient ces mots: On mange ailleurs d'aussi bon pain qu'ici: *Et alibi ita bonus comeditur panis ut hic.* A ces paroles fatales ils se saisissoient de lui & l'immoloient sans pitié. Ce tribunal, qui réunissoit tous les caracteres de l'Inquisition la plus inhumaine, a subsisté néanmoins plusieurs siécles, & n'a été aboli que sous le régne de Charles-Quint.

L'an 804, deuxieme voyage du Pape Léon en France. L'Empereur envoie son fils Charles à Saint-Maurice au devant de lui; il va lui-même à Reims pour le recevoir. Ils célebrent ensemble la Fête de Pâque à Quierci, & celle de Noël suivant à Aix-la-Chapelle, d'où Charles renvoie le Pape chargé de présens. L'an 806, Charlemagne, au commencement de Janvier, tient une Diéte à Thionville, dans laquelle il fait le partage de sa Monarchie entre ses trois fils. L'Acte qu'il fit dresser à ce sujet, en forme de testament, porte que les querelles qui surviendront entre ces Princes, pour les limites de leurs Etats, seront décidées par le jugement de la croix (c'est-à-dire que celle des parties qui tiendra plus long-tems les bras élevés devant la croix aura gain de cause.) Un autre article du même Acte (c'est le cinquieme) permet aux peuples de se choisir un maître après la mort des Princes, pourvu qu'il soit du sang royal : *Quòd si talis filius cuilibet istorum trium fratrum natus fuerit, quem populus eligere velit ut patri suo succedat in regni hereditate, volumus ut hoc consentiant patrui ipsius pueri.* Le 18e article de ce testament renferme une précaution qui dut paroître bien superflue lorsqu'il fut dressé, mais dont l'événement prouva la sagesse après la mort du Testateur: c'est une défense à ses fils de faire mourir ses petits-fils nés ou à naître, de les mutiler, de leur faire crever les yeux, de les faire tondre, sous quelque prétexte que ce puisse être : *Placuit nobis præcipere ut nullus (filiorum nostrorum) quemlibet ex filiis prædictorum filiorum nostrorum... aut occidere, aut membris mancare, aut occidere, aut invitum tondere faciat.* De Thionville, d'où il envoie ses deux fils, Pepin & Louis, chacun dans le Royaume qui lui étoit assigné, l'Empereur, s'étant rendu par la Moselle à Nimégue, y tient, pendant le Carême, un Parlement dans lequel il publie un Capitulaire compris en 19 articles, dont le plus remarquable (c'est le huitieme) a pour objet la réforme d'un abus fort commun alors, & très préjudiciable au bien de l'Etat; c'étoit de dénaturer les terres saliques données en Bénéfice, espece de don révocable (comme on l'a dit plusieurs fois) à la volonté du Prince, & de les convertir en alleuds Pour cet effet, ceux qui en étoient pourvus les vendoient à d'autres sans en spécifier la nature, & les rachetoient d'eux ensuite à titre de biens allodiaux. Le Domaine de la Couronne par là diminuoit de jour en jour, & l'Etat se trouvoit privé du service militaire attaché aux Bénéfices. C'est donc cette fraude que Charlemagne entreprend d'abolir. Mais le mal avoit jetté de si profondes racines, que la loi fut impuissante pour l'extirper.

L'an 808, premiere descente des Normands, ou hommes du Nord, en France, sous la conduite de Godefroi. L'Empereur envoya son fils Charles pour leur donner la chasse. Charlemagne prévit les ravages que ces Barbares feroient un jour en France, & prit des mesures pour les prévenir. Il visita ses ports, il fit construire des vaisseaux, qui resteroient toujours armés & équipés. Ce qui paroît incroyable, dit M. Hénaut, il en avoit depuis l'embouchure du Tibre jusqu'en Germanie. Ce fut à Boulogne qu'il établit le principal arsenal de sa Marine. Il y fit relever un ancien phare, ouvrage de Caligula (c'est ce qu'on nomme aujourd'hui *la Tour d'Ordre*), & ordonna d'y allumer des feux toutes les nuits. L'an 813, étant à Aix-la-Chapelle, il associe à l'Empire Louis, son fils, Roi d'Aquitaine. Charlemagne touchoit alors à la fin de sa carriere. L'année suivante une pleurésie termina les jours de ce Monarque, le 28 Janvier, à Aix-la-Chapelle, où il est enterré. Il étoit alors dans la 14e année de son empire, la 46e de son régne en France, la 72e de son âge. Plusieurs Anciens mettent sa mort en 813, parce qu'ils commencent l'année au 25 Mars ou à Pâque. L'Histoire & la Fable ne présentent peut-être pas de Monarque qui ait mieux mérité le surnom de Grand que Charlemagne. Tout le cours de son régne fut un enchaînement de victoires & de conquêtes. Il eut pour ennemis tous les peuples qui l'environnoient; il fit face à tous, & il n'y en eut presque aucun qu'il n'ait obligé de subir ses loix. Attaqué en même tems à des distances très éloignées, on le voyoit passer avec une rapidité surprenante des Pyrénées au fond de la Germanie, des extrémités de l'Italie sur les bords de l'Océan. Au milieu de ses expéditions militaires, il régloit l'intérieur de ses Etats comme s'il eût été dans une profonde paix. Les Jurisconsultes & les Politiques admirent encore aujourd'hui la sagesse qui régne dans ses Capitulaires, & l'Histoire atteste qu'il fut soigneux de faire observer les loix qu'ils renferment. La Religion & les Lettres lui ont des obligations qu'elles ne peuvent oublier. Il assembla de fréquens & nombreux Conciles pour l'extirpation des erreurs, la réformation des mœurs & le rétablissement de la discipline; il établit des écoles publiques en différens endroits; & pour donner l'exemple, il ouvrit une Académie dans son propre palais, à la tête de laquelle il se mit, ayant pour assesseurs Alcuin, Pierre de Pise, & d'autres savans hommes. Charles n'étoit point déplacé dans ce poste. Il étoit en effet très habile pour le tems; il parloit le latin comme sa langue naturelle, & entendoit les autres langues savantes. Sur la fin de sa vie il travailla à conférer la version latine des SS. Evangiles avec la version syriaque & l'original grec, & y fit des corrections.

Charlemagne eut 5 femmes, 1° HIMILTRUDE, qui ne fut proprement que concubine, ou femme du 2e rang; 2° DESIDÉRATE, ou HERMANGARDE, fille de Didier, Roi des Lombards, qu'il épousa l'an 770, & répudia l'année suivante; 3° HILDEGARDE, d'une Maison illustre de Suabe, morte le 30 Avril 782,

ROIS CARLOVINGIENS D'ITALIE.

se prosternent à ses pieds, et lui demandent pardon. Interrogés juridiquement, ils découvrent toutes les circonstances du complot. On les conduit ensuite à Aix-la-Chapelle, où l'on acheve leur procès. Les Laïques sont condamnés à mort, et les Ecclésiastiques, parmi lesquels se trouvoit Anselme, Evêque de Milan, sont déposés et confinés en des Monasteres. Louis commue la peine des séculiers en celle d'être privés de la vue. L'Impératrice, sans attendre l'ordre, fait faire l'opération sur Bernard avec tant de violence, que trois jours après il en meurt, le 17 Avril 818, à l'âge de 19 ans. Ce Prince avoit épousé CUNÉGONDE, dont il eut un fils, nommé Pepin, qui fut pere de Bernard, de Pepin et d'Héribert, ou Herbert, tige des Comtes de Vermandois. (Anselme, S. Marc.) Sigonius et Muratori ont publié l'épitaphe de Bernard, tirée de l'Église Ambroisienne de Milan, où il fut inhumé. Elle porte qu'il mourut la 4e année de son régne. C'est une faute, ou bien ce monument donne au régne de ce Prince un autre commencement que les Historiens et les Chartes.

LOTHAIRE.

L'an 820, LOTHAIRE, fils aîné de l'Empereur Louis le Débon-

après onze ans de mariage; 4° FASTRADE, fille du Comte Rodolphe, décédée l'an 794 (ce fut celle qui eut le plus d'ascendant sur son esprit); 5° LIUTGARDE, morte à Tours le 4 Juin 800. Il eut de la premiere Pepin, dit le Bossu, relégué, comme on l'a dit, à l'Abbaye de Pruym, pour avoir conspiré contre la vie de son pere, & mort en 811: de la troisieme, entre autres enfans, Charles, né l'an 772, Roi de la France orientale, décédé sans lignée le 4 Décembre 811; Pepin, Roi d'Italie, né l'an 776, mort le 8 Juillet 810; Louis, qui suit; Rotrude, née l'an 775, fiancée, l'an 787, à l'Empereur Constantin Porphyrogenete, mariée ensuite à Roricon, Comte du Maine; Berthe, femme de S. Angilbert, qu'elle fit pere de Harnid & de l'Abbé Nithard, Historien de son tems: la 4e femme de Charles lui donna Théodrate & Hiltrude, Abbesses, la premiere d'Argenteuil, l'autre de Faremoutier. Charlemagne eut encore sept enfans naturels, dont les principaux sont Hugues, Abbé de Saint-Quentin, &c. tué dans un combat contre les Sarasins le 7 Juin 844, et Drogon, Evêque de Metz en 823, & mort en 855.

Les Annales de l'Abbaye de Lauresheim, postérieures au IXe siécle, donnent encore à Charlemagne une fille nommée Emme ou Imme, qui devint femme, disent-elles, d'Eginhart, Chancelier de ce Prince, Surintendant de ses bâtimens, & fondateur de ce Monastere. Mais ce même Eginhart, dans la vie qu'il a faite de Charlemagne, ne la compte point au nombre de ses filles dont il fait l'énumération; & de plus il dit positivement que Berthe fut la seule d'entre elles que ce Prince maria. Il est vrai qu'en écrivant à l'Empereur Lothaire, il semble le traiter de neveu, lorsqu'il l'appelle *neptitatem tuam*, & que Loup, Abbé de Ferrieres, contemporain d'Eginhart, qualifie Emme, *femme nobilissime*; titre qu'on ne donnoit qu'aux Princesses du sang. Sur ces contrariétés, nous pensons avec M. de S. Marc qu'Emme étoit fille de Carloman, frere de Charlemagne, & par conséquent cousine germaine de Louis le Débonnaire; ce qui suffisoit pour que Lothaire, par amitié, la nommât sa tante, & qu'il appellât Eginhart son oncle, qu'il avoit d'ailleurs raison d'aimer, parce qu'il avoit été son Gouverneur.

Charlemagne, suivant cet Historien, portoit en hiver un pourpoint fait de peau de loutre sur une tunique de laine, avec un simple bordé de soie; il mettoit sur ses épaules un sayon de couleur bleue; des bandes de diverses couleurs, croisées les unes sur les autres, lui tenoient lieu de chaussure & de brodequins. Il s'enveloppoit ensuite, comme les Rois mérovingiens, d'un manteau si long par devant & par derriere, qu'il touchoit aux pieds, & si court par les côtés, qu'à peine il venoit aux genoux; mais bientôt il le quitta pour les manteaux bigarrés des Gaulois. Sous le régne de ce Prince, & même auparavant, on comptoit en France, comme aujourd'hui, par livres, sous & deniers, mais avec cette différence que ces monnoies étoient réelles alors, & non, comme à présent, numéraires & fictives. La livre d'argent étoit du poids de 12 onces, & se partageoit en 20 sous, dont chacun se divisoit en 12 deniers. On ne sait rien de la valeur de la livre d'or sous Charlemagne; mais il paroît que le sou d'or se divisoit encore en 40 den. d'argent, & qu'il étoit plus pesant que ceux dont il est parlé dans la loi salique. On continua de compter par livres jusqu'au régne de Philippe I, qui substitua le poids de marc à la livre gauloise. Le paiement en monnoie n'étoit pas le seul en usage; on donnoit l'or & l'argent au poids, de même que chez les Romains, & c'étoit en cette maniere que se faisoient les gros paiemens. On n'employoit la monnoie que pour les choses de détail & les petits objets de commerce. D'habiles gens prétendent qu'il y avoit alors à peu près autant d'argent en France qu'il y en a présentement, mais la valeur étoit très différente.

La politique de Charlemagne à l'égard des peuples qu'il avoit soumis, fut la même que celle de Clovis envers les Gaulois: il leur laissa leurs loix et leurs usages, sauf la religion chrétienne qu'il les obligea tous d'embrasser. Ainsi les loix lombardes continuerent de régir les Lombards; et les Romains, comme les Gaulois, conserverent le droit romain. De même les Allemands, soit ceux qui furent transplantés hors de leur pays, soit ceux qui resterent dans leur patrie, demeurerent en possession de leurs loix. Il faut en dire autant des Bavarois et des Riberoles, ou Ripuaires. Dans les Actes on avoit soin de marquer sous quelle loi vivoient les contractans, et il y avoit des Tribunaux differens où l'on jugeoit suivant les loix des parties. Les Francs, outre la loi [illegible] Capitulaires. S'il y avoit quelque article qui regardoit une autre nation, il étoit inséré dans son Code; mais lorsque ces articles n'étoient point désignés pour une nation particulière, alors ils ne regardoient que la France. » Charlemagne, dit Montesquieu, songea » à tenir le pouvoir de la Noblesse dans ses limites, et à empêcher » l'oppression du Clergé et des hommes libres. Il mit un tel tempé» rament dans les Ordres de l'Etat, qu'ils furent contre-balancés, » et qu'il resta le maître: tout fut uni par la force de son génie. Il » mena continuellement la Noblesse d'expéditions en expeditions: » il ne lui laissa pas le tems de former des desseins, et l'occupa » toute entiere à suivre les siens. L'Empire se maintint par la gran» deur du Chef. Le Prince étoit grand, l'homme l'étoit davantage. » Les Rois, ses enfans, furent ses premiers sujets, les instrumens » de son pouvoir, les modeles de l'obeissance. Il fit d'admirables » réglemens; il fit plus, il les fit exécuter. Son génie se répandit » sur toutes les parties de l'Europe. On voit dans les loix de ce » Prince un esprit de prévoyance qui comprend tout, et une cer» taine force qui entraîne tout. Les prétextes pour éluder les de» voirs sont ôtés, les négligences corrigées, les abus réformés ou » prevenus. Il savoit punir, il savoit encore mieux pardonner. Vaste » dans ses desseins, simple dans l'exécution, personne n'eut à un » plus haut degré l'art de faire les plus grandes choses avec facilité, » et les difficiles avec promptitude. Il parcouroit sans cesse son » vaste Empire, portant la main par-tout où il alloit tomber. Les » affaires renaissoient de toutes parts, il les finissoit de toutes parts. » Jamais Prince ne sut mieux braver les dangers, jamais Prince ne » les sut mieux éviter. Il se joua de tous les perils, et particulière» ment de ceux qu'éprouvent presque toujours les grands Conqué» rans, je veux dire les conspirations. Ce Prince prodigieux étoit » extrêmement modéré; son caractere étoit doux, ses manieres » simples: il aimoit à vivre avec les gens de sa Cour... Il mit une régle » admirable dans sa dépense; il fit valoir ses domaines avec sagesse, » avec attention, avec économie: un pere de famille pourroit ap» prendre de ses loix à gouverner sa maison. On voit dans ses Ca» pitulaires la source pure et sacrée d'où il tira ses richesses. Je ne » dirai qu'un mot, il vouloit qu'on vendît les œufs des basses-cours » de ses domaines et les herbes inutiles de ses jardins: et il avoit » distribué à ses peuples toutes les richesses des Lombards et les » immenses trésors de ces Huns qui avoient dépouillé l'univers. » (*Esprit des Loix.*)

Les Diplômes de Charlemagne sont datés de son régne en France, de son régne en Italie, et de son Empire. Il n'y a aucune difficulté pour la date des années de son Empire, si ce n'est que le commencement en est placé en 800 par ceux qui commencent l'année au premier Janvier, et en 801 par ceux qui la commencent à Noël. Mais par rapport à son régne d'Italie, il faut en distinguer deux commencemens, et même un troisieme avec D. Bouquet: le premier, au mois de Mars ou d'Avril 774, avant la prise de Pavie; le deuxieme, entre le 25 Mai et le 13 Juin, après la reddition de Pavie et l'enlévement de Didier; et le troisieme, au commencement de l'an 774. Enfin, quant au régne de Charlemagne en France, pour lever quelques difficultés qui se rencontrent dans les Chartes, on peut lui donner trois et même quatre commencemens: le premier au 24 Septembre 768, jour de la mort de Pepin; le deuxieme, au 9 d'Octobre de la même année, jour de son sacre à Noyon; le troisieme, au 4 Décembre 771, lorsqu'il commença à régner seul par la mort de Carloman. M. Schannat prouve, par les Actes de la dédicace de l'Eglise de Lauresheim, que le commencement de ce régne se prend aussi de l'an 772. Quelquefois Charlemagne date des années de son régne en France et de son régne en Lombardie dans un même Diplome, comme dans celui-ci, *Data* VI *Kal. Jul. anno* VI° *et* II° *regni nostri*; mais le plus souvent il omet les années du régne de Lombardie. Charlemagne supprime aussi quelquefois le jour du mois dans ses dates. Celles de l'Indiction et de l'Incarnation se trouvent dans quelques uns de ses Diplômes, même antérieurs à son Empire. Charlemagne supprima les Ducs devenus trop puissans, et les remplaça par des Comtes et des Marquis. Il scelloit quelquefois ses Diplomes du pommeau de son epée: *Je les soutiendrai*, disoit-il, *avec la pointe.*

Des Modernes ont avancé que ce Prince ne savoit pas écrire, fondés sur un passage d'Eginhart, qui, dans la vie de ce Prince, dit qu'il *tâchoit d'écrire, et faisoit mettre des tablettes sous le chevet de son lit, mais qu'il fit peu de progrès dans cet art qu'il commença trop tard d'apprendre.* Cela veut il dire, comme en conclut l'Abbé Velly, qu'il ne savoit pas même écrire son nom? Il en savoit bien davantage, puisqu'au rapport du savant Lambecius, on conserve à la Bibliotheque impériale l'exemplaire d'une explication de l'Epître aux Romains, corrigée de sa main.

Les armes des guerriers du tems de Charlemagne étoient d'un tout autre poids que celles des Militaires de nos jours. » On voit » encore aujourd'hui, dit le P. Daniel, dans l'Abbaye de Ronce» vaux les massues de Roland et d'Olivier son contemporain. Cette » espece d'arme est un bâton gros comme le bras d'un homme or» dinaire: il est long de deux pieds et demi. Il a un gros anneau à » un bout pour y attacher un chaînon ou un cordon fort, afin que » cette arme n'échappe pas de la main; et à l'autre bout du baton » sont trois chaînons auxquels est attachée une boule. La boule » d'une de ces massues est de fer et ronde; l'autre est d'un autre » métal, un peu oblongue et cannelée, c'est-à-dire qu'elle a la » figure d'un melon. Chacune est du poids d'un boulet de 8 livres,

ROIS CARLOVINGIENS D'ITALIE.

naire, fut nommé Roi d'Italie par son pere. Il y fut envoyé, l'an 822, avec Wala et Gérunge, que l'Empereur lui avoit donnés pour Conseillers, et revint l'année suivante. Il y retourna, l'an 829, après l'Assemblée de Worms. Etant repassé en France l'an 830, les troubles qu'il y excite déterminent son pere à le dépouiller du titre d'Empereur, et à le reduire à la simple qualité de Roi d'Italie. L'an 833, après le rétablissement de son pere, qu'il avoit fait déposer, il obtient son pardon, à condition de se retirer en Italie,

» avec

» avec quoi on pouvoit certainement assommer un homme armé,
» quelques bonnes que fussent ses armes, quand le bras qui portoit
» le coup étoit puissant. Il n'y a point d'homme de ce tems assez fort
» pour manier une telle arme; c'est qu'alors on exerçoit, dès la
» plus tendre jeunesse, les enfans à porter à la main des poids fort
» pesans, ce qui leur fortifioit le bras, et par l'habitude ils acqué-
» roient une force extraordinaire, ce qu'on ne fait plus depuis plu-
» sieurs siecles. » (*Hist. de la Milice Françoise*, T. I, p. 433.)

LOUIS LE DÉBONNAIRE.

814. Louis, à qui sa bonté & sa facilité à pardonner ont fait donner le surnom de Débonnaire, né, l'an 778, au Palais de Casseneuil en Agennois (avec un jumeau qui mourut presque aussitôt) de Charlemagne & d'Hildegarde, avant Pâque, nommé Roi d'Aquitaine à sa naissance, sacré l'an 781, le jour de Pâque, à Rome, par le Pape Adrien I, associé à l'Empire dans le Parlement tenu à Aix-la-Chapelle au mois d'Août 813, succéda, le 28 Janvier 814, à son pere. Louis étoit marié depuis l'an 798, avec Hermengarde, fille d'Ingéramne, Duc de Hasbaye, & avoit d'elle 3 fils, Lothaire, Pepin & Louis. Trente jours après la mort de Charles, le nouvel Empereur se rendit, de Doué, sur les confins de l'Anjou, palais des Ducs d'Aquitaine, à Aix-la-Chapelle; il commença son régne par faire exécuter le testament de son pere & ses dispositions en faveur des pauvres & des Eglises. Voulant établir la décence à sa Cour, il congédia ses sœurs & ses niéces, dont la vie étoit peu réglée, & les obligea de se retirer dans des Monasteres. (Nithard.) Il envoya son fils aîné Lothaire en Baviere, Pepin le 2e en Aquitaine, & retint Louis, qui étoit le plus jeune, auprès de lui. Les Saxons étant venus lui faire leurs soumissions, il leur rendit le droit de succéder dont Charlemagne les avoit privés, & par là il réussit à se les concilier. Il reçut aussi les hommages des Esclavons & des autres peuples du Nord, tributaires de la France. Le Pape Etienne IV, aussitôt après sa consécration, lui fit prêter, au mois de Juin 816, le serment de fidélité par les Romains. Ce Pontife, soit qu'il fût mandé par l'Empereur, comme le suppose Ermoldus Nigellus, soit de son propre mouvement vint en France dans le mois d'Août suivant, accompagné de Bernard, Roi d'Italie, & arriva à Reims, où la Cour s'étoit rendue pour le recevoir. L'Empereur, qui avoit été un mille au devant de lui, se prosterna trois fois à ses pieds de toute l'étendue de son corps, *toto corpore*, dit Thégan, en l'abordant. Louis fut couronné de la main d'Etienne, dans la même ville, avec l'Impératrice Hermengarde, sa femme. Ce Monarque, après le départ du Pape, assembla, au mois d'Octobre de la même année, un Concile à Aix-la-Chapelle, pour la réforme du Clergé. Il en célébra un autre dans le même lieu, au mois de Juin, l'année suivante, pour établir l'uniformité dans l'Ordre Monastique, qu'on soumit universellement à la Régle de S. Benoît. Cette Assemblée, étant mixte, Louis, du consentement des Seigneurs, y associa son fils aîné Lothaire à l'Empire. Il fit en même tems le partage de ses Etats entre ses trois fils, & engagea les Grands à promettre avec serment de le maintenir. Bernard, Roi d'Italie, s'offensa de cette association, & en prit occasion de se révolter, prétendant que l'Empire devoit lui revenir, comme étant fils du premier né de Charlemagne. Obligé de se soumettre, on lui creve, l'année suivante, les yeux, supplice dont il meurt 3 jours après (*V.* Bernard, *Roi d'Italie.*) Louis entre alors en défiance de tous ses proches. Il bannit de sa Cour ses freres naturels, Drogon, Hugues & Thierri, les fait raser & les confine dans des Cloîtres. Le repentir suivit ces actes de sévérité. L'an 822, dans la Diete d'Attigni, tenue au mois d'Août, l'Empereur fait une pénitence publique, pour expier la mort de son neveu Bernard, & se réconcilie avec ses proches qu'il avoit obligés de se faire Moines. Il y publie aussi un Capitulaire dont le 2e article est très important, en ce qu'il rend aux Eglises la liberté des élections. Il fit partir ensuite pour l'Italie Lothaire qui fut couronné, le jour de Pâque 823, à Rome par le Pape.

L'an 825, le zéle de Louis pour l'administration de la justice le porte à publier, au mois de Mai, dans l'Assemblée d'Aix-la-Chapelle, un ample Capitulaire sur les obligations des Commissaires nommés *Missi Dominici*, que la Cour, dès le tems de Charlemagne & peut-être auparavant, avoit coutume d'envoyer tous les ans dans les différentes parties du Royaume. Il y en avoit deux en chaque Province, un Evêque & un Comte, auxquels on joignoit quelquefois un ou plusieurs Abbés; leur devoir étoit de veiller sur la conduite des Evêques, des Comtes & des moindres Officiers, d'écouter les plaintes, de terminer sur les lieux, autant qu'il étoit possible, les affaires, & de rapporter les autres à l'Empereur. Leurs assises se tenoient quatre fois l'année, dans les quatre saisons.

L'an 826, Hériolt, ou Harald, Roi de Dannemarck, chassé de ses Etats, vient, pour la 3e fois, en France, fait hommage de son Royaume à l'Empereur, & reçoit le Baptême à Mayence. Mais ce Prince, de retour en Dannemarck, abjura le Christianisme, & la Suzeraineté de la France. (Bouquet, T. VI, p. 62 n.)

Depuis le partage que Louis avoit fait de ses Etats entre ses 3 fils, il lui en étoit né, l'an 823, un quatrieme de Judith sa 2e femme. Voulant faire à cet enfant, nommé Charles, un Etat, Louis, après s'être assuré du consentement de Lothaire, assemble, l'an 829, à la mi-Août une Diete à Worms, dans laquelle il lui assigne pour sa part l'Allemanie, la Rhétie, avec une partie de la Bourgogne. Ses autres fils, dans les départemens desquels se trouvoient ces Provinces, murmurent du tort qui leur est fait. Ils réclament le partage de 817, solemnellement juré par les Chefs de la nation, & confirmé par l'Assemblée de Nimegue en 821. La plupart des Grands & plusieurs Prélats entrent dans leur mécontentement. Ils députent à l'Empereur l'Abbé Wala, son parent, pour lui faire des remontrances sur la religion du serment qu'il veut les engager à violer; mais Wala n'est point écouté. L'an 830, la révolte éclate. L'Empereur, abandonné de son armée, est obligé de se livrer, avec son fils Charles, à la discrétion de ses trois autres fils. L'Impératrice Judith, accusée d'un commerce criminel avec le Duc Bernard, Chambellan, est renfermée par Pepin qui, le premier, avoit levé l'étendard de la révolte, dans le Monastere de Sainte Radegonde à Poitiers, & forcée d'y prendre le voile. L'Empereur, abandonné de tous, convoque une Assemblée à Compiegne. Il y paroît avec un air consterné, loue le zéle de ceux qui veulent l'obliger à corriger ses fautes, & en fait un aveu plus humble que digne de la Majesté Royale. Touchée de son état, la Diete le force de s'asseoir sur le trône, ce qu'il avoit d'abord refusé. Mais l'arrivée de Lothaire change tout à coup la disposition des esprits. A l'instigation de ce Prince, on veut contraindre l'Empereur à se faire Moine, & on l'entoure de gens propres à l'y disposer. Il eût succombé à leurs insinuations, sans la dextérité du Moine Gombaut, qui le tira de ce mauvais pas, en semant la division entre les 3 Princes. Diete de Nimegue au mois d'Octobre de la même année, où l'Empereur reprend toute son autorité. Lothaire vient s'y jetter aux pieds de son pere, qui déclare publiquement qu'il lui pardonne. On instruit le procès des Chefs de la conjuration dans une autre Diete (& non pas dans celle de Nimegue) tenue le premier Février 831 à Aix-la-Chapelle. Déclarés coupables du crime de leze-majesté, ils sont condamnés à mort. Mais l'Empereur leur conserve la vie, & se contente de les reléguer, laics & ecclésiastiques, en divers Monasteres. L'Impératrice Judith, ramenée de Poitiers, s'y purge, par le serment, des crimes dont elle étoit accusée, & Wala, Abbé de Corbie, son adversaire, sur le refus qu'il fait de se rétracter, est relégué dans un Château sur les bords du lac de Genève. Lothaire, privé de son association à l'Empire, est réduit à son Royaume d'Italie. Les trois freres sont renvoyés dans leurs Etats. Mais les troubles ne tardent pas à recommencer. Pepin, de retour en Aquitaine, concerte une nouvelle révolte avec le Duc Bernard. L'Empereur, instruit de son dessein, se rend, l'an 832, en Aquitaine, fait arrêter Pepin, & l'envoie prisonnier à Tréves; mais sur la route, il est enlevé par ses gens. Pour le punir, l'an 833, l'Aquitaine lui est ôtée & donnée à Charles. Nouveau soulévement des trois Princes à ce sujet. L'Empereur apprend à Worms qu'ils viennent lui faire la guerre, amenant avec eux le Pape Grégoire IV. Il va au devant d'eux avec des troupes. Les deux armées se rencontrent dans un lieu nommé alors Rotfelth, depuis Lugenfeld, ou *le Champ du mensonge*, & maintenant Rotleube, entre Brisac & la riviere d'Ill. Le 24 Juin, tandis que l'Empereur confére avec le Pape, son armée se laisse débaucher par les Princes. On l'arrête avec sa femme & son fils Charles; Judith est envoyée à Tortone, Charles à l'Abbaye de Pruym, & l'Empereur conduit à S. Médard de Soissons & renfermé dans une célule, d'où le premier Octobre, on l'amene à la Diete de Compiegne. Dans cette Assemblée, digne de l'horreur de tous les siécles, il est obligé de lire publiquement ses prétendus crimes dans un écrit dressé par les Evêques, après quoi il est dépouillé de ses habits royaux & de ses armes, déposé, revêtu d'un habit gris & mis en pénitence par Ebbon, Archevéque de Reims. Il

ROIS CARLOVINGIENS D'ITALIE.

et de n'en plus sortir du vivant de ce Prince. L'an 840, il succede à l'Empire. L'an 844, il déclare Roi d'Italie son fils Louis II, et le fait couronner, le 15 Juin, par le Pape Sergius. Les Italiens comptent les années du régne de Lothaire de l'an 820, et les Romains de l'an 817. (*Voy. parmi les Empereurs* Lothaire I et Louis II, *et leurs successeurs au Royaume d'Italie, dans le même article.*

est à remarquer que cette déteſtable ſcene, où l'on joua la Religion, ne fut que commencée à Compiegne, & s'acheva la veille de S. Martin à S. Médard. Lothaire emmene ſon pere à Aix-la-Chapelle, où il lui fit paſſer l'hiver en priſon. Ce traitement barbare indiſpoſe ſes freres; & la hauteur, dont il uſe à leur égard, acheve de les ſoulever. Lothaire, pourſuivi par ces Princes, arrive à Paris avec ſon pere, le laiſſe à S. Denis, & ſe retire du côté de Vienne. Aſſemblée de S. Denis, tenue le premier Mars 834. L'Empereur y eſt réconcilié par les Evêques, & rétabli par les Grands. Il retourne, accompagné de Louis, ſon fils, à Aix-la-Chapelle, où ſa femme & Charles, ſon fils, lui ſont rendus. Il en part quelque mois après pour aller réduire Lothaire, qu'il force à venir lui demander pardon auprès du Château de Blois. Lothaire obtient ſa grace, après avoir juré de repaſſer en Italie, & de n'en point ſortir juſqu'à nouvel ordre. L'an 835, tout ce qui avoit été fait contre l'Empereur eſt déclaré nul dans la Diéte de Thionville, tenue au mois de Février. L'an 837, Aſſemblée d'Aix-la-Chapelle, au mois de Décembre, où l'Empereur donne à Charles la meilleure partie de la France, à l'inſtigation de Judith.

Délivré des guerres inteſtines, Louis vit ſes Etats attaqués par des ennemis étrangers. L'an 838, deſcente des Danois ou Normands en France, par la Loire, ſous la conduite d'Haſting. C'étoit un François né au village nommé *Tranquille* par Raoul Glaber, à trois milles de Troyes, qui, s'étant échappé fort jeune de la maiſon paternelle, s'étoit mis au ſervice des Danois qui écumoient les mers de France, & étoit parvenu par ſa valeur & ſon habileté aux premiers grades militaires parmi eux. Après avoir dévaſté tout ce qui eſt entre la Loire & le Cher, ces Barbares vont ſe préſenter devant Tours dont ils forment & pouſſent le ſiége avec la plus grande ardeur. Mais les aſſiégés ayant apporté le corps de Saint Martin dans une ſortie, le mort, dit un ancien Auteur, ſauva les vivans; & les Normands, battus & mis en déroute, ſont obligés de lever le ſiége. Le lieu, où cette victoire fut remportée, s'appella depuis S. Martin le Beau, *Sanctus Martinus de Bello*, du nom d'une Chapelle qu'on y érigea en l'honneur du Saint. Une autre troupe de ces pirates, l'année précédente, avoit pillé la Friſe & s'étoit retirée avec ſon butin. Sur la nouvelle que l'Empereur s'étoit tranſporté à Nimegue pour leur donner la chaſſe, les Saraſins, d'un autre côté, l'an 838, ayant ſurpris Marſeille, ſaccagerent la ville, d'où ils emmenerent les Religieuſes & les Clercs avec les tréſors des Egliſes.

L'an 839, l'Empereur étant à Worms, à la fin de Mai, partage ſes Etats entre Lothaire & Charles, laiſſant ſeulement la Baviere à Louis. (Pepin Roi d'Aquitaine, étoit mort alors, & l'Empereur avoit privé ſes deux fils de la ſucceſſion de leur pere.) Louis prend occaſion de ce partage pour ſe révolter. L'Empereur marche contre lui, l'an 840, le met en fuite, après Pâque, tombe malade de chagrin, & pendant ſix ſemaines ne prend d'autre nourriture que le corps de Notre Seigneur, bien perſuadé qu'il ne releveroit point de ſa maladie; car il avoit vu cette année deux comètes & une éclipſe de ſoleil, ſignes réputés certains alors de la mort d'un grand Prince. Il travailloit lui-même, comme on le voit, à vérifier la prédiction. Il meurt enfin le 20 Juin, avec de grands ſentimens de piété, dans un Iſle du Rhin, au deſſous de Mayence, vis-à-vis du Château d'Ingelheim. Son corps fut porté à Metz & inhumé dans l'Egliſe de S. Arnoul, auprès d'Hildegarde, ſa mere. On prétend que ces deux corps furent tranſportés vers l'an 854 à l'Abbaye de Kempten en Suabe: & le P. Longueval, d'après les Bollandiſtes, favoriſe cette opinion. Mais elle eſt combattue victorieuſement dans la nouvelle Hiſtoire de Metz (T. I, p. 560 *& ſeqq.*) Louis le Débonnaire, avoit régné 26 ans & 5 mois moins 8 jours depuis la mort de ſon pere, & étoit dans la 63e année de ſon âge. On a dit de ce Prince qu'il eût été l'un des plus heureux Monarques, s'il n'eût jamais été pere. On peut ajouter avec un Moderne, qu'il eût fait les délices & le bonheur de ſes peuples, s'il avoit ſu joindre à la bonté, à la bravoure, à la piété, & à mille autres belles qualités qui brilloient en lui, plus d'étendue de génie, plus de fermeté d'ame, plus de force d'eſprit, plus d'action & de politique. Outre ſes trois fils, Lothaire, Pépin & Louis, il avoit eu d'HERMENGARDE, ſa 1ere femme, morte le 3 Octobre 818, Adélaïde, femme de Conrad, Comte d'Auxerre; Alpaïde, femme de Bégon, Comte de Paris; & Hildegarde mariée au Comte Thierri. JUDITH, ſa 2e femme, fille de Welphe, Comte de Baviere, & d'Helgilwich, depuis Abbeſſe de Chelles, lui donna Charles, qui ſuit, avec Giſele, femme d'Everard, Duc de Frioul, & mourut à Tours le 19 Avril 843. La Chronique de Moiſſac (Bouquet, T. VI, p. 172-4) donne auſſi à Louis le Débonnaire un fils naturel, nommé Arnoul, qu'il fit, dit-elle, Comte de Sens. Voici le portrait que Thégan fait de Louis le Débonnaire. « Ce Prince, dit-il, étoit d'une taille médiocre. Il » avoit l'œil gros & vif, le viſage haut en couleur, le nez long » & droit, les levres ni trop épaiſſes, ni trop minces, la voix » male, la poitrine forte, les épaules larges, les bras ſi ner» veux, qu'il n'y avoit perſonne qui l'égalat à manier l'arc, ou » à lancer le javelot, les mains longues, les jambes menues &, » pour la grandeur, proportionnées au buſte. Il entendoit le » Grec & parloit facilement le Latin. Il étoit verſé dans la con» noiſſance des divers ſens de l'Ecriture-Sainte. Mais pour les » Poéſies profanes, après les avoir lues dans ſa jeuneſſe, il ne vou» lut plus dans la ſuite ni les lire, ni même en entendre la lec» ture. Son caractere étoit la douceur, il étoit lent à ſe fâcher, » & prompt à pardonner. En entrant à l'Egliſe, il ſe proſternoit » ſur le pavé, priant long-tems en cette poſture, & quelquefois » avec larmes. Il étoit ſi libéral, qu'il donna à perpétuité pluſieurs » terres royales, que ſes ancêtres lui avoient tranſmiſes, à ceux » de ſes Fideles qui l'avoient le mieux ſervi. Rien de plus ſimple » que ſes vétemens, hors les jours de grandes ſolemnités. Alors » il paroiſſoit en public avec des bottines d'or, le baudrier & » l'épée de même matiere, la clamyde auſſi de tiſſue d'or, la » couronne en tête, & le ſceptre à la main. Jamais il ne ſe » mettoit à table, qu'il n'eût fait diſtribuer aux pauvres d'a» bondantes aumônes. Il faiſoit tout avec circonſpection. Mais » il faut avouer qu'il donna trop de confiance à ſes Conſeillers. » On lui reproche auſſi d'avoir ſuivi la mauvaiſe coutume de » ſes prédéceſſeurs d'élever des ſerfs à l'Epiſcopat. Car de tels » gens, comme l'expérience le fait voir, oubliant leur pre» miere condition, deviennent orgueilleux, médiſans, querel» leurs, inſolens, ne cherchant qu'à ſe faire craindre, & n'eſ» timant que ceux qui ont la baſſeſſe de les flatter ».

Sous Louis le Débonnaire, de même que sous Charlemagne, l'étiquette de la Cour étoit que les Seigneurs, en abordant le Monarque, lui baisassent les pieds. Quelques uns néanmoins des plus distingués avoient le privilege de lui baiser seulement les genoux, comme les Cardinaux font aujourd'hui à l'égard du Pape. Les Reines elles-memes baisoient les genoux de leurs maris. Les Ducs et les Comtes portoient alors des couronnes sur la tête, mais différentes de celles des Rois. L'epreuve de l'eau froide s'etablit du tem de Louis le Débonnaire; et si l'on s'en rapporte à deux monumens anciens cités par D. Mabillon, ce fut le Pape Eugene II qui l'institua. Louis le Débonnaire, plus sage, la défendit par son Capitulaire de 828. *Examen*, dit-il §. 7, c. 12, *aquæ frigidæ quod hactenus faciebant, à Missis nostris interdicatur.* L'épreuve, malgré cette défense, ne laissa pas de subsister; et l'on voit même qu'Hincmar, Archevêque de Reims, entreprit de la justifier. Ce fut Louis le Débonnaire qui donna (l'an [8]17) la Ville et le Duché de Rome aux Papes; mais il en retint la Souveraineté, comme le prouvent différentes monnoies de ce Prince, (Le Blanc, p. 102,) et les Actes d'autorité suprême que lui et ses successeurs firent à Rome.

Il y a trois époques à observer dans les Chartes de Louis le Débonnaire; la premiere, du commencement de son régne d'Aquitaine, qui se prend du jour de son sacre à Rome, par le Pape Adrien I, 15 Avril 781; la deuxieme, de son association à l'Empire, faite au mois d'Août 813 (c'est la moins suivie); et la troisieme de la fin de Janvier 814, où il commença de régner seul Louis et ses enfans ont usé indifféremment de l'Indiction qui commence au 1 Septembre, et de celle qui commence au 1 Janvier. (Vaissette.) D. Mabillon (*Diplom. suppl.* p. 51,) pense que ce fut sous le régne de ce Prince que l'on commença à se servir de plumes pour écrire au lieu de roseaux.

CHARLES LE CHAUVE.

840. CHARLES, ſurnommé le CHAUVE, parce qu'il l'étoit réellement, né à Francfort le 15 Mai 823, de Louis le Débonnaire & de Judith, nommé Roi d'Aquitaine par ſon pere, l'an 838, après la mort de Pepin, ſon frere, ſuccéda, le 20 Juin 840, au Royaume de France. L'an 841, le 25 Juin, s'étant joint à ſon frere Louis de Baviere, il gagna, ſur l'Empereur Lothaire & Pepin, leur neveu, la mémorable bataille de Fontenai en Puiſaie. Le carnage fut horrible de part & d'autre; on compte 40 mille hommes de tués du côté de Lothaire & de Pepin. Tandis que les François ſe font la guerre, les Normands entrent par la Seine le 12 Mai, pillent & ſaccagent tout ce qu'ils rencontrent; brûlent Rouen le 14 du même mois, l'Abbaye de S. Germer le 25, & ſe rembarquent le 31 chargés de butin.

L'an 842, entrevue célebre de Charles & de Louis à Straſbourg, où ils donnent des jeux publics fort approchans, ſuivant la deſcription qu'on nous en a tranſmiſe, des Tournois & des Carouſels. Les deux Princes y font contre Lothaire un traité d'alliance que Charles prononce en langue Tudeſque & Louis en langue Romaine ou Latin corrompu. Ils paſſent la Moſelle peu de tems après pour aller attaquer Lothaire ſur le refus qu'il fait d'entendre à aucun accommodement. Lothaire n'oſant les attendre, quitte promptement Aix-la-Chapelle, & ſe retire du côté des Alpes. Arrivés à Aix-la-Chapelle, Charles & Louis, par le conſeil & l'ordre même des Evêques, partagent entre eux les Etats que leur frere a honteuſement abandonnés.

(*Voy.* les Conciles.) Charles passe la Meuse & se rend en Aquitaine pour en chasser le jeune Pepin. (*Voy.* les Rois d'Aquitaine.) Il leve le siége de Toulouse au mois de Juin 843 pour aller à Verdun où les trois freres étoient convenus de se trouver au mois d'Août suivant. L'Assemblée se tient, & ils y partagent entre eux pacifiquement la Monarchie Françoise. Charles, par ce traité, conserva la France occidentale, c'est-à-dire tout ce qui est en-deçà du Rhône, de la Saône, de la Meuse, du Rhin & de l'Escaut. Il faut néanmoins excepter le Lyonnois & les territoires d'Usez & du Vivarais qu'on voit dans la suite compris dans la part de Lothaire. (Voy. *les parts* de Lothaire & de Louis le Germanique à *leurs articles.*) Charles, assuré de son lot, tourne ses armes contre Noménoé, qui s'étoit fait Roi de Bretagne, & contre Pepin qui se maintenoit dans l'Aquitaine dont Louis le Débonnaire l'avoit privé après la mort du Roi Pepin son pere. (*Voy.* les Rois d'Aquitaine.)

L'attention de Charles, lorsque ses autres occupations le lui permirent, se porta sur la législation. L'an 846, il rendit une Ordonnance dont le 12e article commet chaque Evêque pour faire la fonction d'Envoyé Royal dans son diocèse. Les Comtes s'opposent à ce réglement, & dès-lors chaque Seigneur commença à rendre sa justice souveraine, & à ne permettre pas même que ses jugemens fussent portés par appel à la justice du Roi.

L'an 847, en Fév. Assemblée générale de toute la Monarchie à Mersen, près de Maëstricht, où les trois Monarques s'étoient donné un nouveau rendez-vous. Parmi les articles qu'on y arrêta, nous remarquerons le 2e & le 5e qui porterent une atteinte funeste à la puissance Royale. Par l'un (c'est le 2e) il est dit que tout homme libre pourra choisir du Roi ou de ses vassaux qui bon lui semblera pour son Seigneur. *Volumus ut unusquisque liber homo in nostro Regno Seniorem, qualem voluerit in nobis & in nostris Senioribus, accipiat.* Il est vrai qu'avant ce traité l'homme libre pouvoit se recommander pour un fief, qu'il pouvoit même dénaturer son aleud & le soumettre au Roi. Mais depuis ce traité il lui fut permis de le soumettre, à son choix, au Roi ou à un Seigneur; & dans ce dernier cas il ne relevoit que médiatement du Roi. Ce fut celui où bientôt se trouverent la plupart des hommes libres qui devinrent les vassaux les uns des autres; & la Souveraineté recula de plusieurs degrés. Par l'autre article, (c'est le 5e) les trois freres, pour cimenter l'union entre eux, statuerent qu'aucun vassal du Roi ne seroit plus obligé de le suivre à la guerre, que lorsqu'elle seroit générale, & qu'elle auroit pour objet la défense de l'Etat contre une invasion étrangere. Cette dispense, accordée aux vassaux de fournir au Souverain des secours en certains cas, relâcha les liens de la subordination, & avilit une autorité à laquelle il étoit permis quelquefois de résister.

L'an 848, Charles, à l'invitation des Seigneurs Aquitains, mécontens de la conduite de Pepin, se rend à Limoges, où il est couronné Roi d'Aquitaine. Mais bientôt ceux qui l'avoient appellé changerent de dispositions à son égard. (*Voy.* Pepin II, *parmi les Rois de ce pays.*) Noménoé, Roi de Bretagne, se maintenoit toujours dans son indépendance. Cette même année, Charles fait de nouveaux efforts pour le réduire; mais il n'y réussit pas. (*V.* les Ducs de Bretagne.) L'an 849, Charles & Louis, pour se mettre en garde contre les entreprises de Lothaire, se lient ensemble d'une amitié si étroite que *se donnant publiquement des bâtons l'un à l'autre, ils recommandent leurs femmes & leurs enfans au survivant.* (*Annal. Bertin.*) Les Normands cependant continuoient de désoler la France. Nantes, Saintes & Bordeaux éprouverent leur fureur en 843; ils vinrent en 845, jusqu'aux portes de Paris, & pillerent l'Abbaye de S. Germain-des-Prés; ils ravagerent le Limosin & l'Isle de Hermoutier en 846, prirent par la trahison des Juifs & brûlerent Bordeaux en 847, ravagerent Tours, & réduisirent en cendres l'Eglise de Saint Martin en 853; l'année suivante, ils livrerent aux flammes, Angers, pour la 2e fois. Mais l'an 855, ils sont taillés en pieces devant Poitiers par les Aquitains. Ils se vengent l'an 856 sur Orléans qu'il prennent le 18 Avril, & où ils font un riche butin. L'an 857, le 18 Décembre, ils remontent la Seine jusqu'à Paris, mettent le feu à l'Eglise de Sainte Genévieve, & à d'autres, en épargnent quelques unes pour de grosses sommes qu'ils reçoivent, & emmenent prisonnier Louis, Abbé de S. Denis. La pusillanimité, que Charles montre vis-à-vis de ces Barbares, le fait tomber dans le mépris. L'an 858, les Grands du Royaume, s'étant soulevés contre lui, députent à Louis, Roi de Germanie, pour l'inviter à venir se mettre à leur tête, & défendre l'Etat contre les Normands. Louis arrive, & il est joint aussitôt par les mécontens; mais l'année suivante, Charles l'oblige à retourner en son Royaume.

L'an 863 est mémorable par un accident funeste arrivé au fils aîné de Charles le Chauve. Ce jeune Prince, nommé comme son pere, après avoir été le jouet de l'inconstance & de l'ambition des Seigneurs Aquitains, qui, plusieurs fois, l'avoient fait & défait Roi de leur pays, vivoit tranquillement à la Cour de France. Revenant un soir de la chasse, il voulut, avec quelques jeunes Seigneurs de sa suite, faire peur a un courtisan de même âge, nommé Albuin. Tous ensemble fondent l'épée à la main sur lui, criant d'une voix menaçante, *tue, tue.* Albuin, qui les prend pour des voleurs, se met en défense, & décharge, sur la tête du Prince Charles, un coup de sabre qui le renverse par terre. Il mourut deux ans après de cet accident, le 29 Septembre 865, au Château de Busançois en Berri, & fut inhumé à S. Sulpice de Bourges.

L'an 864, vers le mois de Mars, Assemblée générale de Pistes, où l'on rédige un Edit qui est l'époque de la distinction de France coutumiere & de France régie par le droit écrit. Dans l'addition qu'on y fit, le Prince ordonna la démolition des Châteaux que les Seigneurs avoient bâtis, *attendu*, dit-il, *que ces lieux sont devenus des retraites de voleurs, qui commettent des désordres dans le voisinage.* Cet article fut mal exécuté.

Il y avoit alors un Capitaine célébre par ses exploits contre les Normands, & capable de les chasser du Royaume sans retour, s'il eût vécu plus long-tems & eût été mieux secondé. C'étoit Robert le Fort, Duc de France. L'an 866, apprenant qu'une de leurs troupes vient de prendre & de piller la ville du Mans, il vole à leur poursuite & les ayant atteints à Brisserte, il les force dans leurs retranchemens, & passe au fil de l'épée tout ce qui ne put se sauver dans l'Eglise voisine. Mais le lendemain ayant attaqué ce poste sans précaution, il est tué devant la porte, & deux de ses Généraux sont blessés mortellement à ses côtés. (*Voy.* les Ducs de France.) Charles le Chauve, tout incapable qu'il étoit de défendre ses Etats héréditaires, n'étoit pas moins avide d'en acquérir de nouveaux. L'an 869, Lothaire, Roi de Lorraine, étant mort, le 8 Août, en Italie, il se rend à Metz, & s'empare de son Royaume, au préjudice de l'Empereur Louis II, frere de Lothaire. Louis de Germanie, son frere, lui dispute cette proie; ils la partagent en deux parts égales, au mois d'Août 870, à Mersen, près de Maëstricht. Il restoit encore des Etats de Lothaire la portion du Royaume de Provence qui lui étoit échue par le partage fait en 863 avec l'Empereur Louis II, après la mort du Roi Charles leur frere. Charles le Chauve veut l'envahir également, & marche l'an 870 contre Gerard de Roussillon, Comte de Provence, qui défendoit ce Royaume au nom de de l'Empereur. Il assiége Vienne, où Berthe, femme de Gérard s'étoit renfermée, tandis que son époux étoit occupé ailleurs, & près de prendre la place par les intelligences qu'il y avoit pratiquées, il oblige Gérard, qui s'étoit rendu à son Camp, de la lui remettre & de lui abandonner tout le pays. Maître ainsi du Royaume de Provence, il fait son entrée dans Vienne la veille de Noël. La même année 870, Charles prive de ses Abbayes & relégue à Senlis, pour crime de révolte, Carloman, son fils, qu'il avoit forcé d'entrer dans la Cléricature en 851. L'ayant ensuite élargi, à la priere des Légats du Pape, comme il apprit qu'il recommençoit à brouiller, il le fit arrêter de nouveau l'an 871, puis l'ayant fait dégrader, il lui fit crever les yeux, & l'enferma dans le Monastere de Corbie. Carloman, s'étant échappé de sa prison, se sauva auprès de Louis le Germanique, qui lui donna l'Abbaye d'Epternac, où il mourut en 886.

La mort de l'Empereur Louis II, arrivée l'an 875, fournit une nouvelle ouverture à l'insatiable avidité de Charles le Chauve. Sur la nouvelle de cet événement, il s'achemine en diligence vers Rome, où il reçoit la Couronne Impériale des mains du Pape Jean VIII le jour de Noël. L'an 876, autre occasion pour lui de s'agrandir. Louis le Germanique, son frere, meurt le 28 Août de cette année, & aussitôt Charles marche avec une grande armée pour s'emparer de ses Etats, au préjudice des trois fils de ce Prince. Louis, le plus voisin d'entre eux, pour lui prouver l'injustice de son procédé, lui envoie 30 hommes, dont 10 firent l'épreuve de l'eau froide, 10 de celle de l'eau bouillante, & 10 l'épreuve du fer ardent, (tous en sa présence, & sans être endommagés.) Charles, d'abord effrayé de ce prodige, accorde une suspension d'armes, qu'il confirme avec serment; il ne laisse pas néanmoins de continuer sa marche; son dessein étoit, suivant l'Historien qui nous sert de guide, de surprendre son neveu, & de le priver de la vue. Louis averti, vient au devant de lui, & met en déroute son armée, le 8 Octobre, à Megen près d'Andernac. (*Annal. Fuld.*) Presqu'au moment de la perte de cette bataille, Charles reçoit la nouvelle de la prise de Rouen par les Normands. Déconcerté par ce double revers, il abandonne ses projets de conquête, & pense à renvoyer, selon sa coutume, les Normands avec de l'argent. Il vint à bout de s'en procurer en établissant une contribution qui fut répartie entre tous les Membres de ses Etats. Tandis que ses Ministres sont occupés à la lever, il lui vient des Lettres du Pape, qui le pressent de se rendre en Italie pour s'opposer aux Sarasins. Le voyage est décidé; mais avant de l'entreprendre, Charles tient à Quierci-sur-Oise, le 14 & le 16 Juin 877, une grande Assemblée pour

aſſurer la tranquillité du Royaume pendant ſon abſence. Ce fut là qu'il publia ce fameux Capitulaire, où nos Hiſtoriens modernes ont cru trouver l'origine de l'hérédité des fiefs. Pour nous, après l'avoir bien examiné, nous oſons dire que nous n'y avons apperçu que la ſurvivance accordée pour les fiefs & gouvernemens de leurs peres à la jeune Nobleſſe qui accompagneroit l'Empereur dans ſon expédition. Charles, après la tenue de ce Parlement, ſe met en marche pour aller ſecourir le Pape contre les Saraſins; il paſſe les Monts, & rencontre à Pavie le Pontife qui étoit venu au devant de lui. Mais pendant qu'ils conférent enſemble, ils apprennent que Carloman, Roi de Baviere, s'approche, à la tête d'une armée conſidérable, pour réclamer ſes droits ſur l'Italie. A cette nouvelle ils ſe ſéparent. Charles reprend la route de la France, ou il ne put arriver. La mort le ſurprit, le 6 Octobre 877, à Brios, village ſitué en-deçà du Mont-Cenis, à l'âge de 54 ans, 4 mois & 7 jours, après avoir régné 37 ans, 3 mois & 6 jours, comme Roi de France On prétend qu'il fut empoiſonné par le Juif Sédécias, ſon Médecin. Ce Juif avoit donc perdu l'eſprit. Qu'y avoit-il en effet à gagner pour lui en commettant ce crime, ou plutôt que n'y avoit-il pas à perdre? Quoi qu'il en ſoit, le corps de Charles fut inhumé à Nantua dans le Diocèſe de Lyon, d'où, huit ans après, ſes os furent transférés à S. Denis qu'il avoit déſigné pour être le lieu de ſa ſépulture, parce qu'il en avoit été Abbé. Ce Prince, que les Gens de Lettres dont il étoit le bienfaiteur, ont ſurnommé le Grand, n'avoit rien qui répondit à ce Titre que ſon ambition. Toutes ſes bonnes qualités étoient au-deſſous du médiocre, & ſes défauts les ſurpaſſoient. Il ne ſut ni ſe faire aimer du peuple, qu'il ſurchargea d'impôts, ni ſe faire craindre des Grands qui ſe prévalurent de ſa foibleſſe pour lui faire la loi, ni ſe faire reſpecter des Evêques devant leſquels il avilit la Majeſté Royale en reconnoiſſant qu'il tenoit la Couronne de leurs mains, & qu'ils avoient le pouvoir de la lui retirer s'il abuſoit de ſon autorité. Les moyens qu'il employa pour réuſſir dans ſes entrepriſes, décelerent la petiteſſe de ſon eſprit, & le peu de droiture de ſon cœur. Il voulut tout envahir, & plus d'une fois il courut riſque & mérita par ſes fauſſes démarches de tout perdre. Il avoit épouſé, 1°, le 14 Décembre 842, HERMENTRUDE, fille d'Eudes, Comte d'Orléans, morte le 6 Octobre 869; 2° le 22 Janvier 870, RICHILDE, ſœur de Richard, Duc de Bourgogne, & de Boſon I, depuis Roi de Provence. Du premier lit il eut Louis le Begue, qui ſuit; Charles, Roi d'Aquitaine, mort le 29 Septembre 865; Lothaire, dit le Boiteux, Abbé de Moutier-en-Der, mort en 866, & inhumé à S. Germain d'Auxerre; Carloman, dont on a parlé ci-deſſus; & trois filles, Judith, femme, 1° d'Ethelwolphe, Roi d'Angleterre, 2° d'Ethelred, fils de ce premier mari, avec lequel elle n'avoit point conſommée ſon mariage; 3° de Baudouin, Comte de Flandre, qui l'enleva; Rotrude & Ermentrude, Abbeſſes. Du 2e lit ſortirent 4 fils & une fille, tous morts en bas âge. (Voy. *les Empereurs, les Rois d'Aquitaine & les Rois de Lorraine.*)

Il faut distinguer six époques du régne de ce Prince. La premiere est de l'an 837, lorsque son pere lui donna le Royaume de Neustrie; la deuxieme de 838, lorsqu'il fut Roi d'Aquitaine après la mort de Pepin; la troisieme de 839, lorsqu'il reçut le serment des Seigneurs d'Aquitaine, après avoir été sacré Roi de France le 7 Juin de cette année, comme il le déclare dans un de ses Diplômes (Bouquet, vol. 8, p. 524); la quatrieme de 840, lorsqu'il succéda à son pere; la cinquieme du 9 Septembre 870, lorsqu'il fut couronné à Metz Roi de Lorraine; la sixieme du 25 Décembre 875, lorsqu'il reçut la couronne impériale à Rome. Charles, d'abord après la mort de Lothaire, son neveu, joignit les années de son régne en France à celles de son régne dans le Royaume de Lothaire. Celles-ci se comptent tantôt du mois d'Août 869, tantôt du mois de Septembre 870. Ce Prince ajoute à la date de quelques uns de ses Diplômes, *Lorsque nous assiégions Toulouse*, l'an 849. Charles le Chauve est surnommé le GRAND, comme on l'a dit, dans quelques anciens monumens; ce qui l'a fait confondre par d'habiles gens avec Charlemagne. Ce qui distingue ses Diplômes de ceux de son aïeul, c'est l'invocation de la Trinité, qui est à la tête de ceux-là; usage que Charles le Chauve transmit à ses successeurs. Il commençoit souvent l'Indiction à Noël avec l'année.

LOUIS II, DIT LE BEGUE.

877. LOUIS II, dit le BEGUE de l'empêchement de ſa langue, fils de Charles le Chauve & d'Hermentrude, né le 1 Novembre 846, couronné Roi d'Aquitaine l'an 867, ſuccéda, le 6 Octobre 877, à ſon pere, & fut couronné le 8 Décembre ſuivant à Compiegne, par Hincmar, Archevêque de Reims; cérémonie qui fut renouvellée, le 7 Septembre 878, au Concile de Troyes, par le Pape Jean VIII. La diſtribution qu'il fit des tréſors de ſon pere en montant ſur le trône, excita de grands murmures parmi les Seigneurs qui n'y eurent point de part, l'Impératrice Richilde, ſa belle-mere, à leur tête. Pour les appaiſer, Louis fut obligé de leur donner quantité de Fiefs à titre héréditaire; ce qui appauvrit le Fiſc. Il étoit marié dès-lors pour la 2 fois, ayant épouſé en premieres noces, l'an 862, ANSGARDE, ſœur d'Odon, Comte en Bourgogne & pere de Bernon, premier Abbé de Cluni, alliance que le Roi, ſon pere, à l'inſu duquel elle s'étoit contractée, l'obligea de rompre au bout de quelques années, pour lui faire prendre Adélaide ou Judith dont on ignore la naiſſance. Cette ſeconde union fut regardée aſſez généralement comme illégitime. Le Pape Jean VIII n'en penſoit pas plus avantageuſement; & c'eſt la véritable raiſon, ſuivant le P. Mabillon, pourquoi ce Pontife, après le Concile de Troyes, où il avoit préſidé, refuſa de couronner Adélaide, quoique Louis l'en eût prié. Le régne de ce Prince, dont les Annales de Metz célebrent la douceur & l'équité, fut très court. Il étoit en marche pour aller châtier la révolte de Bernard, Marquis de Septimanie, lorſqu'une maladie ſubite l'obligea de ſe faire tranſporter à Compiegne. Il y mourut l'an 879, le 10 Avril, jour du Vendredi-Saint, & y fut inhumé. L'hiſtoire l'a ſurnommé le Fainéant, *qui nihil fecit*, non qu'il manquât de courage, mais parce que durant ſon régne il ne ſe paſſa rien de mémorable. Anſgarde lui donna deux fils, Louis & Carloman qui ſuivent. Il laiſſa Adélaide enceinte d'un autre fils nommé Charles, que nous verrons régner après ſes deux freres.

Louis le Begue ne fut pas reconnu Roi en Languedoc aussitôt que dans le reste de la France. On voit des Actes de cette Province datés de la 2e année après la mort de Charles le Chauve.

LOUIS ET CARLOMAN.

879. LOUIS & CARLOMAN, fils de Louis le Begue, lui ſuccéderent après de grandes conteſtations agitées entre les Seigneurs ſur ce ſujet. Le premier avoit été déclaré ſeul héritier du trône par ſon pere qui, dans ſa derniere maladie, lui avoit envoyé la couronne, le ſceptre & l'épée royale à Autun, où il s'étoit tranſporté par ſon ordre avec Bernard, Comte d'Auvergne, pour ſuivre ſon expédition contre le Marquis de Septimanie. (*Annal. Bertin.*) Le gros de la nation s'étant enfin réuni en faveur des deux freres, par les ſoins du Duc Boſon, beau-pere de Carloman, ils furent ſacrés par Anſégiſe, Archevêque de Sens, à l'Abbaye de Ferrieres en Gâtinois. Cependant Louis, Roi de Saxe, appellé par l'Abbé Gozlen, le Comte Conrad, & d'autres Seigneurs qui ne les reconnoiſſoient pas pour fils légitimes de Louis le Begue, s'avançoit en France pour s'emparer de ce Royaume. L'Abbé Hugues, Bernard, Comte d'Auvergne, Boſon & Thierri, lui députerent à Metz, où il avoit amené ſon armée, Wautier, Evêque d'Orléans, pour lui offrir la partie du Royaume de Lothaire, dont Charles le Chauve & Louis le Begue avoient joui, & l'engager, moyennant cet abandon, à ſe retirer. Louis accepte l'offre & reprend la route de Saxe. Peu de tems après, Louis & Carloman, apprenant que Charles le Gros eſt en marche pour aller prendre poſſeſſion du Royaume de Lombardie, vont à ſa rencontre, & le joignent au bourg d'Orbe, comme il alloit paſſer le Mont-Jou. Charles leur promet ſon amitié, qu'ils étoient venus demander. A leur retour, ils marchent contre les Normands de la Loire, les atteignent vers l'embouchure de la Vienne dans ce fleuve, & les taillent en pieces le 30 Novembre 879. Au commencement de l'année ſuivante, Louis de Saxe, invité par des mécontens, s'achemine de nouveau pour s'emparer de la France. L'Abbé Hugues, accompagné des deux Princes, va au devant de lui avec une armée, & le rencontre à Ribemont-ſur-Oiſe. Louis, ſe trouvant le plus foible, fait alliance avec les fils de Louis le Begue, & s'en retourne. Au mois de Mars ſuivant, Louis & Carloman, s'étant rendus à Amiens, partagent entre eux la Monarchie. (*Chronic. Floriac.*) Mais leur union fut ſi conſtante, qu'ils ſemblent avoir régné par indivis, & tous les Hiſtoriens les aſſocient comme s'ils euſſent occupé en commun le même trône.

LOUIS III.

880. LOUIS III, par ſon lot régne ſur tout ce qui dépendoit de la Neuſtrie & de l'ancien Royaume d'Auſtraſie, en-deçà de la Meuſe. Peu de tems après ce partage, il ſe trouve au Parlement de Gondreville, où il fait un traité avec Charles le Gros & les

CARLOMAN.

880. CARLOMAN a pour ſon partage les Royaumes de Bourgogne, d'Aquitaine, le Marquiſat de Toulouſe, la Septimanie, & enfin toute la partie du Royaume de Lothaire, que Boſon avoit uſurpée, & dont Louis & Carloman réſolurent de le dé-

LOUIS III.

Agens de Louis de Saxe. Il marche ensuite contre Hugues, bâtard de Lothaire & de Valdrade, qui revendiquoit la Lorraine à main armée, & met en déroute ses troupes, commandées par Thibaut, son beau-frere. Louis, après cette expédition, tourne ses armes contre Boson, qui s'étoit fait Roi de Provence, prend Mâcon, & met le siége devant Vienne, avec son frere & Charles le Gros, Roi d'Italie & depuis Empereur. Tout cela se passa depuis le mois d'Avril 880, jusqu'à la fin de cette année. Au commencement de 881, Louis fut obligé de quitter le siége de Vienne pour aller s'opposer aux courses des Normands. Il gagna, sur eux, au mois de Juillet, une grande bataille à Saucourt dans le Vimeu; on fit sur cette victoire une chanson tudesque, qui s'est conservée jusqu'à nous. (Bouquet, T. IX, p. 99.) L'an 882, Louis poursuit une autre bande de Normands qui étoient venus par la Loire, & les chasse du Royaume. Ce fut le terme de ses exploits. Ce Prince, digne d'un long régne, mourut à S. Denis, lieu de sa sépulture, le 3 ou le 5 Août de la même année, d'une rupture causée par les efforts qu'il avoit faits dans la derniere action contre ces pirates. D'autres, d'après les Annales de S. Vast, donnent une cause moins honorable de sa mort. Ce Prince, n'ayant point laissé d'enfans, ses Etats retournerent à son frere.

On voit dans les Capitulaires de Baluze, T. II, p. 1513, un Acte daté *sub die decimo sexto Calendas Junii, anno tertio quod obiit Ludovicus Rex*, c'est-à-dire le 17 Mai 884, suivant l'Editeur. Cette maniere de dater de la mort d'un Roi, sous le régne de son successeur, n'est pas unique, comme on l'a déjà vu. Nous en donnerons encore d'autres exemples.

CARLOMAN.

posséder. Carloman se trouve avec Louis & les Députés de l'Empereur Charles le Gros à l'Assemblée tenue dans le mois de Juin 880 à Gondreville, où ces Princes convinrent de s'entraider contre les ennemis de l'Etat & de la Maison Royale, & particuliérement contre Boson & contre les Normands. Il eut part ensuite à la bataille contre Hugues le Bâtard, à la prise de Mâcon & au siége de Vienne, qui dura près de deux ans, par la vigoureuse résistance d'Hermengarde, femme de Boson. Il est remarquable qu'aucun des trois Rois qui commencerent le siége de Vienne, ne se trouva à la prise de cette ville, lorsque la disette contraignit Hermengarde, au mois de Septembre 882, de se rendre à Richard, son beau-frere. Charles le Gros étoit repassé en Italie dès 880; Louis quitta ensuite le siége pour aller s'opposer aux Normands; enfin Carloman, après l'avoir aussi quitté, comme on le voit par plusieurs de ses Diplômes, y retourna à la vérité, & y étoit occupé, lorsque Louis, son frere, mourut; mais à la nouvelle de cet événement, il chargea le Duc Richard, frere de Boson, de continuer le siége, & vint recueillir la succession de son frere. Les irruptions continuelles des Normands ne permirent pas à Carloman de continuer la guerre contre Boson; il fut enfin obligé d'acheter la paix de ces pirates à prix d'argent. Ce Prince mourut le 6 Décembre 884, d'une blessure qu'il avoit reçue en poursuivant un sanglier à la chasse dans la forêt de Baisieu. L'Annaliste de Mets dit que ce fut un de ses Gardes qui eut le malheur de le blesser en voulant percer le Sanglier. Il ajoute que Carloman fit lui même courir le bruit qu'il avoit été blessé par l'animal furieux, de peur qu'on ne vengeât sa mort sur un domestique mal-adroit, mais innocent. Ce trait seul est capable d'immortaliser ce Prince, d'ailleurs recommandable par sa valeur, son activité & son application aux affaires. Il fut inhumé à S. Denis. Carloman avoit été fiancé, dans le Concile tenu, l'an 878, à Troyes, avec Ingeltrude, fille de Boson, laquelle épousa ensuite Guillaume le Pieux, Comte d'Auvergne. Après la mort de Carloman, Charles, son frere, nommé depuis le Simple, devoit naturellement lui succéder; mais comme il n'étoit âgé que de cinq ans, & que la France avoit un extrême besoin d'un Prince capable de faire face aux Normands, & de gouverner par lui-même, les Grands offrirent la Couronne à Charles le Gros, qui l'accepta. Le jeune Charles resta particulier sous la tutele de l'Abbé Hugues.

Nous avons un Diplôme de Carloman, daté du mois de Janvier, *Indictione* XIIII, *anno* III. *Carolomanni gloriosi Regis*. L'Indiction XIIII marque l'an 881, qui n'étoit point la 3e année de Carloman depuis la mort de Louis le Begue. Pour lever cette difficulté, il faut ou mettre *anno II*, ou commencer les années du régne de Carloman avec le mois de Janvier, quoi qu'elles n'aient réellement commencé qu'au 10 Avril, jour de la mort de Louis le Begue. Nous avons parlé ailleurs de cette maniere de compter, dont il y a plusieurs exemples.

CHARLES LE GROS.

884. Charles le Gros, fils de Louis le Germanique, & petit-fils de Louis le Débonnaire, Roi de Suabe en 876, Roi d'Italie en 879, couronné Empereur au mois de Janvier ou de Février 881 (& non pas à Noël 880, comme on le croit communément) arrive d'Italie en France sur la fin de Janvier 885, y est reconnu pour Souverain par tous les Grands, & repasse aussitôt en Allemagne. Pendant son absence, les Normands de Frise font une nouvelle descente en France par la Seine, sous la conduite de Sigefroi & de Sinrich, pour venger la mort de Godefroi, leur Duc, que Charles avoit fait assassiner l'année précédente dans l'Isle de Betau. Après avoir pris de force Rouen & Pontoise, & remporté sur les François une grande victoire, ils viennent mettre le siége, vers la fin d'Octobre 885, devant Paris. Cette ville alors renfermée dans ce qu'on nomme aujourd'hui l'*Isle du Palais*, tenoit à la terre par deux ponts de bois, dont l'entrée étoit défendue de chaque côté par une tour. (Ces deux tours étoient où sont aujourd'hui le grand & le petit Châtelet.) On connoit peu de siéges qui aient été poussés avec plus de vigueur & d'acharnement que celui là. Les Parisiens, Goslen, leur Evêque, & le Comte Eudes, à leur tête, le soutinrent avec un courage inébranlable. L'an 886, Charles, sollicité, pressé de venir à leur secours, paroit enfin vers les derniers jours d'Octobre, avec une armée, au pied de Montmartre. Mais n'osant risquer une bataille, il fait, le 30 Novembre, une paix honteuse avec les Normands, & s'en retourne. Ainsi le siége de Paris dura tout au plus treize mois, & non deux ans, comme le marquent presque tous les Modernes (Vaissete T. II, p. 527.) Cette expédition couvre d'ignominie Charles & la nation Françoise. L'an 887, les Grands, indignés d'avoir à leur tête un Prince aussi méprisable, le déposent solemnellement le 11 Novembre à la Diete de Tribur, & lui substituent Arnoul, son neveu, dans le Royaume de Germanie. (V. *les Empereurs*) On voit par des Chartes de Languedoc, que Charles le Gros n'étoit pas encore reconnu dans cette Province en 886. La postérité ne l'a regardé que comme un Roi précaire, ou un administrateur de la France. C'est pour cela qu'il n'a point de rang numérique parmi ceux de nos Rois qui ont porté le nom de Charles. (V. *les Empereurs d'Occident.*)

EUDES.

L'an 887, Eudes, ou Odon, Comte de Paris, fils du fameux Robert le Fort, est élu Roi de France, du vivant de Charles le Gros, & après le retour de celui-ci en Allemagne, par les principaux Seigneurs. (Vaissette.) On ignore le jour précis & le lieu de son élection, quoiqu'on prétende qu'elle fut faite à Compiegne, & qu'il y fut couronné par Wautier, Archevêque de Sens. Eudes eut plusieurs concurrens, mais aucun ne réussit à lui enlever la Couronne. Arnoul, Roi de Germanie, fit citer Eudes dans une Diete qu'il tint à Worms, & content de ses soumissions, il le laissa paisible possesseur du Royaume de France.

L'an 889, Eudes attaque les Normands, qui étoient venus de nouveau faire le siége de Paris, les chasse, les poursuit & les ayant atteints, le 24 Juin, dans la forêt de Montfaucon en Argonne, leur tue 19 mille hommes. Mais il est mis en déroute l'année suivante par un autre corps de troupes de cette nation,

CONCURRENS DU ROI EUDES.

Tous les François ne réunirent pas leurs suffrages en faveur du Comte Eudes; plusieurs d'entre eux se déclarerent pour d'autres Seigneurs qui furent ses concurrens, & se mirent en état de lui disputer la Couronne, ou du moins de se rendre maîtres de quelques parties de la Monarchie.

Gui, Duc de Spolette, qui descendoit, par les femmes, de Charlemagne, aussitôt qu'il eut appris la mort de Charles le Gros, passa les Alpes, attiré par un parti que Foulques, Archevêque de Reims, son parent, lui avoit formé, & s'avança jusqu'à Langres, où il fut couronné Roi de France par Geilon, Evêque de cette ville. (*Annal. Vedast.*) Mais s'appercevant ensuite que la partie n'étoit pas égale entre lui & le Roi Eudes, & que, ni le nombre, ni le zéle de ses partisans, ne répondoit à son attente, il prit le parti de s'en retourner.

Raoul, ou Rodolphe, fils de Conrad, Comte de Paris, fut plus heureux. Il se rendit maître de la Bourgogne Transjurane,

EUDES.

qu'Arnoul venoit de battre près de Louvain. La prise & le saccagement de Troyes, de Toul & de Verdun furent les suites de cette défaite.

La fierté de plusieurs Seigneurs de Neustrie ne pouvoit s'accoutumer à plier sous le joug d'un homme qui avoit été si long-tems leur égal. L'an 892, au mois de Juin, le Comte Waltgaire, neveu d'Eudes, forme un parti contre lui & se rend maître de Laon. Eudes ne lui donne pas le tems de s'y fortifier. Etant venu promptement l'assiéger dans cette place, il le prend, & pour faire un exemple, il lui fait sur le champ trancher la tête. De là il vole en Aquitaine, pour réduire un autre parti, à la tête duquel étoient le Duc Rainulfe, Gauzbert, son frere, & Ebles, Abbé de S. Germain-des-Prés & de S. Denis; celui-ci s'étoit signalé au siége de Paris, en 986, contre les Normands: l'Annaliste de Metz dit qu'il fut tué, le 10 Octobre 893, d'un coup de pierre, qu'il reçut au siége d'un Château.

L'an 893, Eudes, étant en Aquitaine, y apprend ce qui se passoit au sujet de Charles le Simple que les Conjurés avoient rappellé d'Angleterre, où il s'étoit retiré. Il revient promptement, marche à sa rencontre, & l'oblige d'aller chercher une retraite en Germanie: mais Charles rentra bientôt en France, pour soutenir ses droits. A la fin il contraignit Eudes d'en venir à un traité par lequel il partagea la Monarchie avec lui & le reconnut pour son Seigneur: cette paix fut conclue vers le milieu de l'an 896. Les pays situés entre la Seine, l'Océan, les Pyrennées, l'Espagne & la Méditerranée, échurent à Eudes. Il mourut à la Fere sur l'Oise le 1 Janvier de l'an 898, à l'âge de 40 ans. (*Ann. Vedast.*) Un Auteur du XIe siécle, donne à ce Prince un fils, nommé Arnoul, qui prit, dit-il, après sa mort le titre de Roi d'Aquitaine; mais qui lui survécut peu. On le fait pere aussi d'une fille, nommée Oda, qui épousa, dit-on, Zuentibold, Roi de Lorraine, fils naturel d'Arnoul. Le P. Pagi se trompe, lorsqu'il donne pour fils, au Roi Eudes, Hugues le Grand, pere de Hugues Capet. Hugues le Grand étoit fils, non du Roi Eudes, mais de Robert, son frere.

Il faut reconnoître dans les Diplômes, avec D. Vaissette et D. Bouquet, deux commencemens du régne d'Eudes, l'un de l'an 887, l'autre de 888; ce qui vient de ce qu'il a été reconnu plus tard en certains endroits qu'en d'autres.

ROBERT.

L'an 922, ROBERT, Duc de France, frere du feu Roi Eudes, est élu par les factieux, & couronné dans l'Eglise de S. Remi le 29 Juin, par Wautier, Archevêque de Sens, pendant la maladie d'Hervé, Archevêque de Reims, qui mourut 3 jours après cette cérémonie. Robert ne jouit pas une année entiere de la couronne qu'il avoit usurpée, ayant été tué, par son rival, le 15 Juin 923, dans une bataille près de Soissons. De BÉATRIX, son épouse, fille d'Herbert, Comte de Vermandois, il laissa un fils & une fille, qui suivent. Après la mort de Robert, Hugues le Grand, son fils, & Raoul, beau-frere de Hugues, prétendent à la couronne. Hugues consulte Emme, sa sœur, femme de Raoul, lequel des deux, de lui, ou de Raoul, elle se choisiroit pour Roi. Emme ayant répondu qu'elle aimeroit mieux baiser les genoux de son mari, que ceux de son frere, Hugues, sur sa réponse, céde le Royaume à Raoul. (*Radulf. Glaber.* l. 1, c. 2.)

RAOUL, OU RODOLPHE.

923. RAOUL, Duc de Bourgogne, fils de Richard le Justicier est élu Roi par les intrigues de Hugues le Grand, son beau-frere, après la mort de Robert & couronné à Soissons avec Emme, sa femme, le 13 (& non le 23) Juillet 923, par Wautier, Archevêque de Sens. (Bouquet T. VIII, p. 322.) Dès qu'il fut sur le trône, il reclama contre la cession que Charles venoit de faire de la Lorraine au Roi de Germanie. Mais il ne put en recouvrer qu'une partie qui même lui fut enlevée l'an 925 par ce dernier. L'an 928, Raoul pour s'affermir sur le trône, fit un traité avec Charles le Simple, à qui il imposa telles conditions qu'il lui plut, étant maître de sa personne: l'une de ces conditions sans doute étoit qu'il lui céderoit la couronne. Les Historiens, en parlant de ce traité, nous disent seulement que *Raoul fit sa paix avec Charles, lui rendit le Palais d'Attigni, & lui fit divers présens.* (*Flodoard* & *Chron. Virdun.*) Charles alors étoit hors de prison, d'où le Comte Herbert l'avoit tiré sur la fin de l'année précédente pour effrayer Raoul dont il étoit mécontent. Il y fut remis aussitôt après ce traité. L'an 930, Raoul passe en Aquitaine pour soumettre à sa domination ce pays, qui refusoit de le reconnoître: il rencontre les Normands dans le Limosin, & les défait entièrement, ce qui le couvrit de

CONCURRENS DU ROI EUDES.

dont il se fit couronner Roi à S. Maurice en Vallais, & forma un nouveau Royaume, dont il jouit paisiblement.

Rainulfe II, Comte de Poitiers & Duc d'Aquitaine, résolut d'envahir les pays qui sont entre la Loire & les Pyrenées, & s'en fit proclamer Roi. V. *les Empereurs, les Comtes de Poitiers, & les Rois de Bourgogne.*)

CHARLES III, DIT LE SIMPLE.

893. CHARLES III, surnommé LE SIMPLE, né posthume, l'an 879, du Roi Louis le Begue, & d'Adelaïde, sa seconde femme, le 17 Septembre, fête de S. Lambert, comme il le déclare luimême dans un de ses Diplômes, exclus du trône jusqu'en 893, tant à cause de son extrême jeunesse, qu'à raison de l'équivoque de sa naissance, fut enfin reconnu Roi de France au commencement de cette année par une partie des Seigneurs François, à la tête desquels étoit Foulques, Archevêque de Reims, qui le couronna, sans différer le 28, (& non le 7) Janvier. Mais a l'approche d'Eudes, Charles se retire auprès d'Arnoul en Germanie. L'an 896, Charles, par la négociation de l'Archevêque de Reims, fait avec Eudes un traité, par lequel il devient maître des pays situés entre la Seine & le Rhin. La mort d'Eudes arrivée deux ans après, lui ouvre la voie pour se mettre en possession du reste de la France. L'an 898, il est reconnu seul & unique Souverain de cette Monarchie par les Seigneurs assemblés à Reims, & couronné une deuxieme fois par l'Archevêque. Une Charte, rapportée par Catel, (*Mém. de Lang.* p. 773,) nous le montre a Turin l'année suivante. Mais aucun Historien ne nous apprend ni l'objet, ni les circonstances de ce voyage. Les Normands continuent de désoler la France. Ce n'est plus à des pillages & à des courses passageres qu'ils veulent s'en tenir; leur dessein est d'envahir le Royaume, ou de s'y former un établissement considérable. Forcé d'entrer en composition avec eux, dans l'impuissance où l'on est de leur résister, Charles, de l'avis des Grands, se détermine, l'an 911, à céder en fief à Rollon, chef de ces Barbares, par le traité de S. Clair-sur-Epte, une partie de la Neustrie, qui prit depuis le nom de Normandie. Il lui donne de plus sa fille Gisle, ou Gisele, en mariage, à condition qu'il embrassera le Christianisme. Rollon reçoit le Baptême l'an 912; depuis ce tems la France fut moins exposée aux ravages des Normands. (V. *les Ducs de Normandie.*)

L'an 912, ou sur la fin de 911, Charles est reconnu pour Souverain par les Lorrains, après la mort de Louis, Roi de Germanie, le dernier de la race de Charlemagne au-delà du Rhin, dont toute la succession auroit dû lui revenir. Cette nouvelle acquisition lui donna occasion de dater ses Chartes de cet événement. Charles continue de régner, mais avec peu d'autorité, & encore moins de puissance. Les Seigneurs, se prévalant de la foiblesse de son gouvernement, s'érigent presque en Souverains. Ils en viennent à une conjuration ouverte, & jusqu'à refuser de le tenir pour Roi légitime. Cette résolution fut prise dans une Assemblée tenue à Soissons l'an 920. Mais un personnage important (on ne le nomme point), qui survint un moment après, suspendit l'effet de la délibération. Gagnés par ses remontrances, ceux qui composoient l'Assemblée, consentent de rester soumis à Charles encore l'espace d'un an, sur la promesse qu'il leur fait, au nom de ce Prince, de changer de conduite & de congédier son Ministre Haganon qui leur étoit odieux. Les Lorrains n'avoient pas été si patiens, & las de son gouvernement, ils étoient rentrés sous celui du Roi de Germanie Cette même année 920, Charles marche en Alsace, & oblige cette Province, ainsi que les autres parties du Royaume de Lorraine de revenir à son obéissance. Mais trahi par les deux Giselbert, il est presque aussitôt contraint d'abandonner une partie de sa conquête.

L'an 921, le 4 Novembre, entrevue de Charles & de Henri, Roi de Germanie à Bonn, dans laquelle ils font le traité communément appellé *Pactum Bonnense*, qui paroît n'être que la ratification d'une convention précédemment arrêtée par les Plénipotentiaires des deux Princes, rien n'étant articulé dans ce traité, sinon un engagement réciproque de vivre en bonne intelligence. Quelques uns prétendent que Charles fit alors cession de la Lorraine au Roi de Germanie. C'est précisément le contraire, comme le prouve M. Pfeffel sur l'an 921. Ce ne fut que

RAOUL, ou RODOLPHE.

gloire, & diſpoſa les Aquitains à ſe ſoumettre à lui. Il bat, vers le même tems, les Hongrois, & les éloigne des frontieres.

Le Languedoc, tant que Charles vécut, lui demeura fidele, & perſiſta encore trois ans après ſa mort à refuſer l'obéïſſance à Raoul. Mais enfin, l'an 932, voyant que toute la France lui étoit ſoumiſe, cette Province conſentit à lui obéir comme à ſon Roi légitime. Depuis ce tems on y data les Actes des années de ce Prince; mais en ne les comptant que depuis la mort de Charles le Simple, ou quelque fois depuis la ſoumiſſion de Raimond-Pons, Marquis de Gothie. Raoul mourut, de la maladie qu'on nomme pédiculaire, le 14, ou ſelon D. Vaiſſette, le 15 Janvier 936, à Auxerre, ſuivant M. le Beuf, ſans laiſſer d'enfans mâles d'Emme ou Emine, ſa femme, fille du prétendu Roi Robert (morte l'an 935,) & fut enterré à Sainte Colombe de Sens. Raoul, ſuivant les Hiſtoriens, fut un Prince brave, actif, libéral, digne de commander dans des meilleurs tems, & de porter une couronne légitimement acquiſe. Il y eut après ſa mort un interregne en France juſqu'au retour de Louis, fils de Charles le Simple, que les principaux Seigneurs rappellerent. Pendant ce tems on data, *depuis la mort de Raoul J. C. régnant, & dans l'attente d'un Roi.* Raoul, pour ſe concilier les Seigneurs François & les retenir dans ſon parti, ſe vit obligé de leur abandonner la plus grande partie des terres du Fiſc, en ſorte que le Domaine immédiat du Roi ſe trouva réduit à très peu de choſe.

CHARLES LE SIMPLE.

deux ans après, ainſi qu'on le dira ſur Henri l'Oiſeleur, que Charles, dans ſa détreſſe, lui fit cet abandon.

L'an 922, les Grands, irrités du retour d'Haganon, que Charles avoit rappellé, ne gardent plus aucune meſure. Ils s'aſſemblent de nouveau, & éliſent pour Roi Robert, Duc de France, frere du feu Roi Eudes.

L'an 923, Charles livre bataille, le 15 Juin, près de Soiſſons, à Robert, & le tue de ſa propre main; mais ce Prince n'eſt pas plus affermi ſur le trône par la mort de ce compétiteur. Hugues, fils de Robert, ranime le courage des ſoldats à la vue du cadavre de ſon pere, & pouſſe ſi vivement Charles, qu'il l'oblige à prendre la fuite. Charles ſe ſauve au-delà de la Meuſe, & revient enſuite auprès d'Herbert, Comte de Vermandois, qui ſe ſaiſit de ſa perſonne, & le retient enfermé à Château-Thierri, d'où il fut transféré à Peronne. On dit communément que Charles ne recouvra jamais ſa liberté. Cela eſt vrai dans un ſens. Cependant il eſt certain qu'Herbert le tira de ſa priſon l'an 927 pour l'oppoſer à Raoul dont il étoit alors mécontent, & qu'ayant enſuite fait ſon accommodement avec ce dernier, il renferma Charles à Peronne l'année ſuivante. Ce malheureux Prince y finit ſes jours le 7 Octobre 929, à l'âge d'environ 50 ans, & fut enterré à l'Abbaye de S. Fourſi. Charles laiſſa de la Reine Odgive, ou Ogive, dite auſſi Eadgive, ſa 3 femme, un fils, nommé Louis, âgé de 9 ans, que ſa mere avoit méné en Angleterre après que ſon mari eut été détrôné, pour y chercher un aſyle auprès du Roi Aldeſtan, ſon frere. Ogive, longtems après la mort de Charles, ſe remaria à Herbert, Comte de Troyes, fils de celui qui avoit empriſonné ſon époux. On ignore le nom de la premiere femme de Charles qui le fit pere de Giſéle, mariée, comme on l'a dit, au Duc de Normandie. Frederune, ſa 2e femme, qu'il épouſa le 15 Avril 907, dans la ville d'Attigni, mourut le 10 Février 917.

Nous trouvons trois époques dans les Chartes de Charles le Simple; la premiere, du 28 Janvier 893, lorsqu'il commença de régner; la seconde, du 3 Janvier 898, lorsqu'il réunit toute la Monarchie par la mort du Roi Eudes. Cette époque est exprimée par *anno redintegrante*, ou *pleniter regnante*, ou enfin *in successione Odonis.* La troisieme est du 21 Janvier 912, ou de la fin de 911, suivant D. Bouquet, lorsque Charles devint maître de la Lorraine par la mort de Louis, Roi de Germanie. Cette époque est ordinairement exprimée par *à largiore*, ou *ampliore hereditate indepta.* Ces trois dates se trouvent souvent réunies ensemble, chacune depuis le commencement qui lui est propre. Elles se rencontrent sur-tout dans le traité de Bonn, dont on a parlé plus haut, et combinées avec celles du jour, du mois et de la semaine qui s'y trouvent jointes, elles servent à corriger celle de l'année qui est 926 au lieu de 921, dans les éditions d'Aubert le Mire (*Cod. don. piar.* p. 115,) et de Dumont (*Corps Dipl.* T. I, p. 29.) A ces trois époques on peut en ajouter une 4e qui commence l'an 900, lorsque Charles fut reconnu dans l'Aquitaine et la Septimanie. D. Vaissette cite plusieurs Diplômes de Charles qui prouvent cette date; ils font voir aussi, selon la remarque de cet habile Historien, que Charles ne fut pas reconnu Roi dans ces pays aussitôt après la mort d'Eudes, et qu'il ne fut pas reconnu dans toute leur étendue en même tems. Il en est de même pour la Bourgogne, ou, suivant quelques Chartes, il ne fut reconnu qu'en 899.

C'est au régne de Charles le Simple que finissent les Capitulaires de nos Rois.

LOUIS IV, SURNOMMÉ D'OUTREMER.

936. Louis IV, né, l'an 921, de Charles le Simple & d'Ogive, ſurnommé d'Outremer à cauſe du ſéjour qu'il fit en Angleterre pendant environ 13 ans, eſt rappellé par les Seigneurs après la mort de Raoul, & ramené par Guillaume, Archevêque de Sens, qu'ils avoient député au Roi d'Angleterre pour le redemander. Arrivé en France, il eſt couronné à Laon le 19 Juin 936, à l'âge de 16 ans, par ce même Guillaume, puis une ſeconde fois à Reims par l'Archevêque Artaud. (Bouquet, T. IX, p. 65 & 209.) La ville de Laon faiſoit alors le ſéjour le plus ordinaire de nos Rois. L'an 937, Louis prend en main les rênes de l'Etat, & trouve la France déſolée par les courſes des Hongrois qui avoient pénétré juſqu'en Berri. A ce fléau ſe joignit la famine. Pour comble de maux, l'an 938, pluſieurs Seigneurs, à la tête deſquels eſt Hugues le Grand, font une ligue contre Louis. D'un autre côté les Seigneurs Lorrains, révoltés contre le Roi Otton, ſe donnent à Louis. Pour aſſurer ſes droits ſur la Lorraine, il épouſe Gerberge, veuve du Duc Giſelbert & ſœur d'Otton. Etant enſuite entré dans ce pays à main armée, il pénetre juſques dans l'Alſace qu'il envahit. Mais bientôt après il en eſt chaſſé par Otton. La confédération, formée en France l'année précédente, s'enhardit de ce revers. L'an 940, les rébelles ſe ſaiſiſſent de Reims dont Louis avoit donné cette même année le Comté à l'Archevêque. L'année ſuivante, Louis eſt défait par Hugues le Grand & Herbert, devant la ville de Laon, & mis en fuite, après avoir perdu la moitié de ſon armée. N'ayant plus de ville en propre, il ſe retire en Bourgogne, dont les peuples lui demeurent fideles; de-là il ſe rend à Vienne, où il eſt reçu par Charles Conſtantin qui en étoit Comte. Les principaux Seigneurs Aquitains viennent lui rendre leurs hommages en cette ville, les uns en perſonne, les autres par députés. De Vienne Louis paſſe en Aquitaine: il étoit à Poitiers le 5 Janvier 942, comme on le voit par une Charte qu'il y donna en faveur de l'Abbaye de S. Hilaire. Louis reprit enſuite la route de France, où, par la ſoumiſſion de Hugues le Grand & d'Herbert, Chefs des rébelles, on vit enfin ceſſer les troubles qui agitoient, depuis pluſieurs années, ce Royaume. L'autorité du Pape Etienne VIII, auquel Louis avoit eu recours, & les bons offices de Guillaume I, Duc de Normandie, contribuerent beaucoup à cette paix: mais elle ne fut pas de longue durée. Après la mort de Guillaume, Louis voulut s'emparer de ſes Etats; mais il fut adroitement joué par le Comte Bernard, tuteur du jeune Richard, qui fit venir ſecrétement à ſon ſecours Aigrold, Roi de Dannemarck. Les Danois ayant demandé à Louis une conférence au lieu depuis nommé le Gué d'Herluin ſur la Dive, ce Prince y conſent. Mais tandis qu'elle ſe tient, les gens d'Aigrold ſe jettent ſur les François de la Compagnie du Roi dont ils maſſacrent 19 des principaux. Le Roi ſe ſauve avec peine à Rouen où il eſt fait priſonnier par les habitans ſur l'attachement deſquels il comptoit. Les Normands conſentent de rendre la liberté à ce Prince, pourvu qu'il donne un de ſes fils en ôtage, & quelques autres Seigneurs, juſqu'au rétabliſſement du jeune Richard. A ces conditions Louis eſt remis entre les mains de Hugues le Grand, qui le retient en priſon encore un an, ſous la garde de Thibaud I, Comte de Blois.

L'an 946, Louis, ayant recouvré la liberté, fait une ligue avec Otton, Roi de Germanie, & Arnoul, Comte de Flandre, contre Hugues le Grand & Richard I, Duc de Normandie. Les trois Princes, ainſi ligués, commencent par s'emparer de Reims, & rétabliſſent l'Archevêque Artaud, que Hugues, fils d'Herbert, avoit ſupplanté: ils marchent enſuite à Senlis, dont ils levent le ſiége après quelques jours d'attaque, entrent en Normandie, ſont repouſſés devant Rouen, puis ſe retirent honteuſement, & perdent beaucoup de monde dans leur retraite. Pouſſé à bout, l'an 948, Louis ſe rendit, le 7 Juin, avec Otton, Roi de Germanie, au Concile d'Ingelheim, & y fit de grandes plaintes contre les perſécutions qu'il ſouffroit de la part de Hugues le Grand. L'excommunication, dont ce dernier fut frap-

pé, s'il refusoit de se soumettre à son Souverain, ne l'empêcha pas de persévérer dans sa révolte jusqu'à l'an 950, qu'il fit un traité avec le Roi.

L'an 951, Louis marche en Auvergne avec une armée, pour réduire les Seigneurs du pays révoltés contre Guillaume Tête-d'Etoupes, qu'il leur avoit donné pour Comte. L'an 954, Louis, allant de Laon à Reims, où il comptoit faire sa résidence, rencontre un loup, le poursuit, est renversé de son cheval, & meurt à Reims de cette chûte le 10 Septembre. (Vaissette.) Telle fut la fin d'une vie d'environ 33 ans, & d'une régne de 18 ans & 3 mois moins 9 jours, mêlé de mille traverses. Louis avoit épousé, comme on l'a dit, l'an 939, GERBERGE, qui lui survécut au moins jusqu'en 968, & fut inhumée auprès de lui à S. Remi de Reims. Il laissa de son mariage deux fils, Lothaire & Charles, qui lui restoient de cinq qu'il avoit eus de cette Princesse. Lothaire succéda seul à son pere; Charles ne partagea point avec lui, contre la coutume de ce tems, tant à cause de son bas âge, que parce qu'il ne restoit plus alors, au Roi de France, presque aucune ville en propre, que Reims & Laon. Louis laissa aussi trois filles, Mathilde, femme de Conrad, Roi d'Arles; Gerberge, femme d'Albert, Comte de Vermandois, & Albérade, mariée à Renaud, Comte de Rouci.

Les années du régne de Louis d'Outremer se comptent ordinairement dans les Diplômes du 19 Juin 936, jour de son couronnement. Il se trouve aussi des Chartes où le commencement de son régne est pris du jour de la mort de son pere, c'est-à-dire du 7 Octobre 929, et d'autres où on le fixe à la mort du Roi Raoul. Plusieurs Chartes du Mâconnois ne le prennent que de l'an 938; mais d'autres du même pays le placent en 936. Ce Prince commençoit l'année dans ses Diplômes au 25 Mars, on bien à Pâque; témoin cette date d'un privilege accordé par ce Prince à l'Eglise de S. Merry de Paris: *Actum Lugduni Clavati Cal. Februarii anno Dom. Incarn. D. cccc xxxvi.... anno vero primo Ludovico Rege.* (*Gall. Chr.* T. VII, pr. col. 18.) Louis d'Outremer n'ayant commencé à régner qu'au mois de Juin 936, ce n'est qu'en 937 que le mois de Février s'est pu rencontrer dans la premiere année de son régne.

LOTHAIRE.

954. LOTHAIRE, fils de Louis d'Outremer & de Gerberge, sœur d'Otton I, né l'an 941, associé à son pere, l'an 952, avec le consentement de la nation, ménagé par Hugues le Grand, fut couronné par l'Archevêque Artaud le 12 Novembre 954, à S. Remi de Reims, où il fut salué des principaux Seigneurs François, Bourguignons & Aquitains. Charles, son frere, contre l'usage, n'eut, comme on l'a dit, aucune part dans le Royaume, & dès lors commença à s'établir la Loi qui adjuge la Couronne à un seul Prince du sang royal. Lothaire disposa des Duchés de Bourgogne & d'Aquitaine en faveur de Hugues Grand, à qui il étoit redevable de la Royauté, par les soins qu'il se donna pour lui concilier les suffrages.

L'an 963, dit la Chron. de Tours, *Lothaire, Roi de France, étant parti pour Rome, y fut honnorablement accueilli par les Romains qui l'éleverent à la dignité Impériale.* Cette anecdote, méconnue des Historiens modernes, paroît d'abord incroyable, d'autant plus que Jean XII, qui tenoit alors le S. Siége, avoit couronné Empereur Otton le Grand le 2 Février de l'année précédente. Mais en réfléchissant sur le caractere perfide de ce Pontife, on ne doit pas être surpris de la conduite que lui prête la Chronique de Tours, & voici comment la chose s'explique. Après le départ d'Otton, le Pape Jean XII offrit d'abord à Bérenger, Roi d'Italie, de le couronner Empereur. Mais celui-ci n'ayant osé accepter cet honneur (car on ne voit pas qu'il ait effectivement été couronné), Jean, pour opposer les François aux Saxons, appella le Roi Lothaire qui, flatté de l'offre, vint en diligence recevoir la Couronne Impériale. Mais il paroît qu'Otton l'engagea peu de tems après, soit de gré, soit de force, à renoncer à cette dignité.

L'an 966, Lothaire épouse la Princesse EMME, fille de Lothaire, Roi d'Italie, & de la Reine Adélaïde, mariée en secondes nôces à l'Empereur Otton. L'an 978, Lothaire associe à la Couronne Louis, son fils, âgé seulement de 10 ans; & cela dans la crainte que Charles, son frere, étant lié avec Otton II, qui l'avoit créé Duc de Lorraine l'année précédente, ne formât quelques desseins préjudiciables à la Monarchie Françoise. La cérémonie du couronnement de Louis se fit à Compiegne le 8 Juin, suivant une Charte-pancarte donnée par ce Prince en faveur de l'Eglise d'Orléans à Compiegne, *anno Incarn. Dom.* DCCCC LXXVIII, *secundo regiæ ordinationis die, VI Idus Junii.* (*Archiv. de l'Egl. d'Orléans.*)

Lothaire, indigné que son frere se soit rendu le vassal du Roi de Germanie, se met en marche avec son armée vers la haute Lorraine, où il entre à l'imprévu, reçoit le serment de fidélité des Lorrains à Metz, & va droit à Aix-la-Chapelle avec tant de promptitude, qu'Otton, qui étoit dans cette ville, & près de se mettre à table, eut à peine le tems de monter à cheval pour s'enfuir: cette surprise est des environs de la S. Jean. Otton ne tarda pas à prendre sa revanche. Au mois d'Octobre suivant, il fait une irruption en France à la tête de 60000 hommes, porte le fer & le feu jusqu'aux portes de Paris; mais bientôt il est obligé de se retirer. Lothaire & Hugues Capet le poursuivent jusqu'à Soissons; il perd, dans sa retraite, la plus grande partie de son arriere-garde, qui est taillée en pieces, ou se noie au passage de la riviere d'Aisne. Lothaire ne sait point profiter de ses avantages. L'an 980, il fait à Reims (& non pas sur la petite riviere du Chier, qui sépare la Lorraine du Luxembourg,) un traité avec Otton, par lequel il lui cede la Lorraine, pour la tenir en fief de la Couronne de France; ainsi la Souveraineté du Royaume de Lorraine demeuroit à Lothaire, & le Duché de la Basse Lorraine, qui avoit été donné, l'an 977, à Charles, son frere, retournoit à sa disposition: il le céda aussi à Charles. Voilà ce que dit Guillaume de Nangis, en quoi il ne s'accorde point avec Sigebert. Selon ce dernier, Lothaire, par le traité qu'il conclut, renonça absolument à la Lorraine: *Rex Lotharius Lotharingiam abjurat;* d'où il s'ensuit que ce fut Otton II qui confirma Charles dans le Duché de Lorraine. Mais pour décider entre ces deux Ecrivains il faudroit avoir le traité, & il n'en reste aucun fragment.

L'an 982, Lothaire se rencontroit en Auvergne, comme on le voit par la date de deux Chartes. Le mariage du jeune Prince Louis, son fils, qui alors épousa Blanche, fille d'un Seigneur d'Auvergne, semble avoir été l'objet de ce voyage.

La paix conclue entre la France & la Germanie n'étoit rien moins que solide. L'an 984, à la faveur des troubles que la minorité du Roi Otton III avoit fait naître en Allemagne, Lothaire entre une seconde fois à main armée dans la Lorraine à dessein de la recouvrer. Il fait le siége de Verdun, que le Comte Godefroi l'ancien l'oblige de lever. Mais il bat ensuite ce Comte, qui s'étoit mis à sa poursuite, & le fait prisonnier avec Sigefroi, son oncle, & d'autres Seigneurs. Verdun, alors privé de son Chef, ouvre ses portes au vainqueur. (Voy. *les Comtes de Verdun.*) L'an 985, Lothaire passe la Loire, soit pour secourir Borel, Comte de Barcelone, contre les Sarasins, soit pour ramener son fils que Blanche, son épouse, qui ne l'aimoit point, avoit engagé d'aller avec elle voir ses parens, & qu'elle avoit ensuite abandonné sur la route pour se retirer chez eux. Lothaire meurt peu de tems après son retour en France, le 2 Mars 986, dans la 32e année de son régne depuis la mort de son pere, & dans la 45e de son âge. Il est enterré à S. Remi de Reims. Ce Prince recommanda en mourant son fils Louis à Hugues Capet: c'étoit le seul qui lui restât de son mariage: il avoit perdu deux autres fils, Otton dont il est fait mention dans le Pseautier de la Reine sa mere, & Hugues dont on voit la signature à la suite du Roi son pere dans un Diplôme daté de la Xe année de ce Monarque (964 de J. C.) par lequel il donne à l'Abbaye de S. Cyprien de Poitiers le village de Saleignes, dans la Viguerie de Briou. (*Archiv. de S. Cyprien.*) Si ce fils étoit légitime, ce que nous ne pouvons assurer, il faut avancer de plusieurs années le mariage de Lothaire, que le P. Anselme place en 966. Nous sommes plus certains de l'illégitimité d'Arnoul, fils de Lothaire, qui devint Archevêque de Reims. On croit que ce Monarque fut empoisonné par la Reine sa femme. Cette Princesse, du vivant de son mari, s'étoit déshonorée par ses privautés avec Adalberon, Evêque de Laon. Lothaire avoit de la bravoure, de l'activité, de l'adresse à manier les esprits, de grandes vues, de la suite & de la méthode dans ses desseins. Mais il manqua d'exactitude à tenir sa parole; & par une inconstance naturelle, il soutint mal ce qu'il avoit sagement entrepris.

Le commencement du régne de Lothaire est marqué de quatre et même de cinq manieres différentes dans les Chartes. Le plus grand nombre le rapportent au 12 Novembre 954, qui est le jour de son couronnement; quelques unes le fixent au 10 Septembre de la même année. Plusieurs, et sur-tout celles qui ont été dressées en Languedoc, le font concourir avec le commencement de 955; d'autres l'avancent sur celles-ci d'une année entiere. On en voit enfin qui le lient avec l'expédition du pere de Lothaire dans l'Auvergne en 951. Louis d'Outremer, à ce qu'on croit, étant alors tombé dangereusement malade, ordonna que son fils fût couronné. On voit même des Chartes du Mâconnois qui lui donnent jusqu'à 36 années de régne, et qui par conséquent font commencer son association à l'an 950. Lothaire prend le titre d'Auguste dans plusieurs de ses Diplômes. Il est le premier de nos Rois de la IIe race dont le Sceau soit de figure ronde. Ceux de ses prédécesseurs, depuis Pepin, étoient de figure ovale.

LOUIS

LOUIS V, DIT LE FAINÉANT.

986. Louis V, fils de Lothaire qui ſe l'étoit aſſocié, comme on l'a dit, le 8 Juin 978, lui ſuccéda le 2 Mars 986, & mourut ſans enfans l'an 987, le 21 Mai, (Bouquet, T. VIII, p. 230, n.) âgé d'environ 20 ans, dans la 2e année de ſon régne commencée, ce qui fait que quelques Auteurs lui donnent 2 ans de régne; d'autres même lui en donnent 9, en les comptant depuis l'an 978, qu'il fut aſſocié par ſon pere. La jeuneſſe de ce Roi, la brièveté de ſon régne, & la valeur qu'il fit paroître durant le ſiége de la ville de Reims, dont il ſe rendit maître, font aſſez voir que c'eſt à tort que quelques uns de nos Hiſtoriens lui ont donné le nom de Fainéant : c'eſt la judicieuſe réflexion que fait D. Vaiſſette. Cet Hiſtorien ajoute, qu'on voit d'ailleurs que Louis ſe mit en état de marcher à la tête d'une armée au ſecours de Borel, Comte de Barcelone, dans la guerre que ce dernier ſoutenoit contre les Saraſins. Les nouvelles brouilleries de Louis avec la Reine Blanche, qu'il reprit après en avoir été abandonné, comme on l'a dit, ne contribuerent pas peu à abréger ſes jours; & on prétend qu'elle l'empoiſonna. Ce Prince eſt le dernier Roi de la race de Charlemagne, laquelle a régné 236 ans en France. Il eſt enterré à Compiegne.

Louis V étant mort ſans enfans, le Royaume de France appartenoit de droit à Charles, Duc de la Baſſe-Lorraine, fils de Louis d'Outremer. Mais comme ce Prince s'étoit rendu odieux aux François par ſa conduite, & ſpécialement par ſon traité avec Otton II, Roi de Germanie, (*Voy.* Charles, *Duc de la Baſſe-Lorraine*,) les Seigneurs, le regardant comme un transfuge & un déſerteur de l'Etat, l'exclurent de la ſucceſſion, & déférerent la Couronne à Hugues Capet, Duc de France, & le Prince le plus puiſſant du Royaume. Le ſceptre avoit déjà été deux fois dans la Maiſon des Comtes de Paris. Eudes & Robert, l'un & l'autre fils de Robert le Fort, Comte d'Anjou, l'avoient porté, ſans pouvoir alors le conſerver à leurs deſcendans. Hugues Capet, Chef de la IIIe Race de nos Rois, fit entrer, pour la troiſieme fois, la Couronne dans cette illuſtre Famille, qui la poſſede depuis près de 800 ans, & qui ſemble, dans les deſſeins de Dieu, deſtinée non ſeulement à remplir le trône de France juſques dans les ſiécles les plus reculés, mais encore à donner des Monarques aux autres nations de l'Europe. L'Hiſtoire ne nous fournit aucun exemple de Maiſon Souveraine qui ait conſervé le ſceptre pendant tant de ſiécles, & qui ait produit un ſi grand nombre de Rois. Ajoutons qu'il n'y en a point qui ait une origine auſſi ancienne, auſſi noble, & mieux prouvée. Après bien des ſyſtêmes vainement imaginés ſur ce ſujet, il eſt enfin démontré que Hugues Capet deſcendoit en ligne directe & maſculine de Childebrand, frere de Charles-Martel, comme on le verra, au commencement de ſon article, dans la Généalogie & les preuves qui en dépendent, détaillées autant que la briéveté de cet ouvrage le permet.

» Vers la fin de la seconde race, un nouveau genre de possession » s'établit sous le nom de *Fief*. Les *Ducs* ou Gouverneurs des Pro- » vinces, les *Comtes* ou Gouverneurs des Villes, les Officiers d'un » ordre inférieur, profitant de l'affoiblissement de l'autorité royale, » rendirent héréditaires dans leur Maison des titres que jusques-là » ils n'avoient possédés qu'à vie, et ayant usurpé également et les » terres et la *Justice*, s'érigerent eux-mêmes en Seigneurs proprié- » taires des lieux dont ils n'étoient que les Magistrats, soit Mili- » taires, soit Civils, soit tous les deux ensemble. Par là fut intro- » duit un nouveau genre d'autorité dans l'Etat, auquel on donna » le nom de *Suzeraineté : mot*, dit Loyseau, *qui est aussi étrange que* » *cette espece de Seigneurie est absurde*.

» La Noblesse (proprement dite) ignorée en France jusqu'au » tems des Fiefs, commença avec cette nouvelle Seigneurie; en sorte » que ce fut la possession des terres qui fit les Nobles, parce qu'elle » leur donna des especes de sujets nommés *vassaux*, qui s'en don- » nerent à leur tour par des *sous-inféodations*; et ce droit des Sei- » gneurs fut tel, que les vassaux étoient obligés, dans de certains » cas, de les suivre à la guerre contre le Roi même. Le service mi- » litaire fut encore une autre source de la Noblesse. » (Le Pr. Hénaut.



HUGUES CAPET, CHEF DE LA TROISIEME RACE.

987. HUGUES, surnommé CAPET, en latin *Capito*, soit de la grosseur de sa tête, soit à cause d'une espece de chaperon qu'il porta le premier, Duc de France, Comte de Paris & d'Orléans, fils de Hugues le Grand dont il tenoit ses titres par héritage, & de Hatwin ou Hatwige, fille de Henri l'Oiseleur, Roi de Germanie, descendant en ligne masculine & directe de Childebrand, frere de Charles Martel, Duc des François (*), fut élu, ou se fit élire sur la fin de Mai 987, dans une Assemblée, non de la nation, comme on le dit communément, mais de ses Vassaux & de quelques Seigneurs de ses amis, voisins de ses domaines, à Noyon, & sacré le 3 Juillet suivant à Reims par l'Archevêque Adalbéron. Cet intervalle, comme l'observe M. de Condillac, ne suffisoit certainement pas pour assembler tous les Grands du Royaume, sur-tout dans des tems de troubles où personne ne pouvoit les convoquer. Le nouveau Monarque, à l'exemple de Clovis, établit sa résidence à Paris; mais il ne fut pas sitôt paisible possesseur de son Royaume. Charles, frere de Lothaire & Duc de Lorraine, revendiqua ses droits,

(*) PREUVES DE LA GÉNÉALOGIE DE HUGUES CAPET.

I. SAINT ARNOUL.

SAINT ARNOUL, suivant l'Auteur contemporain de sa vie, étoit de race noble parmi les Francs, et très riche de patrimoine : *Prosapia genitus Francorum altus satis et nobilis parentibus atque opulentissimus in rebus sæculi fuit.* (Bouquet, T. III, p. 507.)

II. ANSIGISE.

ANSIGISE étoit fils de S. Arnoul suivant Herman le Contract : *His temporibus Beata Virgo Gertrudis, filia Pipini.... Hujus soror Begga et ipsa femina religiosa, Ansgiso S. Arnolfi filio nupsit; cui etiam Pipinum juniorem peperit.* (Bouquet, T. III, p. 328.)

III. PEPIN LE GROS.

PEPIN LE GROS étoit fils d'Ansigise suivant le second Continuateur de Frédégaire, *In Auster quoque, mortuo Vulfoaldo Duce, Martinus Dux, et Pippinus filius Ansegiseli quondam Franci nobilis, dominabantur.* (Bouquet, T. II, p. 451.)

IV. CHILDEBRAND I.

FRÉDÉGAIRE dans la 3e partie de sa Chronique parle ainsi à l'an 737 : *At contra vir egregius Carolus Dux germanum suum virum industrium Childebrandum Ducem cum reliquis Ducibus et Comitibus illis partibus cum apparatu hostili dirigit.* (Bouquet, T. II, p. 456.) Charles-Martel, frere germain de Childebrand I, étoit fils de Pepin le Gros et d'Alpaide, suivant Frédégaire : *Igitur præfatus Pippinus aliam duxit uxorem, nobilem et elegantem, nomine Alpheidam, ex qua genuit filium, vocavitque nomen ejus lingua propria Carlum, crevitque puer elegans, atque egregius effectus est.* (Bouquet, T. II, p. 453.) Il n'est donc pas vrai que Charles-Martel fut né, comme l'avance Flodoard, du commerce de Pepin avec une servante, *ex stupro ancillæ.*

V. NIVELON, OU NEBELONG I.

NIVELON I étoit fils de Childebrand I, suivant Frédégaire, (*ad ann.* 752.) *Usque nunc inluster vir Childebrandus Comes, avunculus prædicti Regis Pippini, hanc Historiam vel Gesta Francorum diligentissime scribi procuravit. Abhinc ab inlustre viro Nibelungo filio ipsius Childebrandi, itemque Comite, succedat auctoritas.* (Bouquet, T. II, p. 460.) Remarquez que le terme *avunculus* dans la basse latinité se prenoit indifféremment pour l'oncle paternel, et pour l'oncle maternel.

VI. THEOTBERT.

THÉOTBERT étoit fils de Nivelon I, comme le prouve un Diplôme de Pepin I, Roi d'Aquitaine, donné l'an 836 en faveur de l'Eglise de S. Julien de Brioude ; il y est dit : *Etiam dictis Clericis sub prætextu nostræ donationis ac pro remedio animarum Hermengardæ quondam Reginæ genitricisque nostræ, Thetberti ac Nebelongi Comitum, patre et avo ejusdem Ingeltrudæ et prole regnique statu libentius Dei misericordiam delectet implorare.* (Bouquet, T. VI, p. 674.)

Théotbert, suivant Nithard, Eginhard, et l'Auteur de la vie de Louis le Débonnaire, étoit Comte de Madrie.

Childebrand II étoit également fils de Nivelon I et frere de Théotbert ; *Ego inquitus nomine Childebranmus Comes.... sedo.... quidquid in.... vicaria Ysodro* (Iseure) *in fiessum habere et de genitore meo Dibelungo Comite quondam à legitima hereditate pervenit ad me... totum ad integrum Ysodro.... ad Abbatiam Religiosarum cedo et transfundo pro remedio animæ meæ et charæ conjugis Nomanne atque in elemosyna Eraldi, Frideluni, Feuderici filiorum germani fratris mei Tetberti.* (Charte donnée l'an 817 ou 832 pour l'Abbaye d'Iseure. *Gall. Chr.* T. IV, pr. col. 46. n. 7.)

VII. ROBERT L'ANGEVIN.

ROBERT LE FORT et ROBERT L'ANGEVIN étoit le même homme. Robert avoit porté d'abord le nom de *Fort* à cause de sa valeur. Ce fut, suivant Alberic de Trois-Fontaines, la raison qui lui fit donner la commission de défendre les bords de la Loire contre les Normands, *tanquam viro forti.* Il fut nommé l'Angevin à cause du Gouvernement de l'Anjou qui lui fut donné l'an 864. Ceux qui veulent distinguer *l'Angevin* et le *Fort*, sont obligés de convenir que le Fort périt à la bataille de Brisserte, l'an 866, qui est celle où fut tué *l'Angevin*. La Chronique de Strozzi n'en fait qu'un seul et même homme qui fut pere des Rois Eudes et Robert : *Hi duo fratres, scilicet Odo et Robertus fuerunt filii Roberti Fortis Marchionis Comitis Andegavorum, qui fuit Saxonici generis, quem supra memoravimus occisum à Normannis.* (Bouquet, T. X, p. 273.)

Robert étoit un Prince de race royale. Des Auteurs graves l'annoncent clairement. L'Auteur de la vie et de la Translation de Saint Genoul, en parlant du mariage de Robert avec Agane dit : *Qui Robertus ad suæ nobilitatis excellentiam regalis etiam stemmatis per sororem adeptus erat consortia : quam isdem Domnus Pippinus uxorem duxit.* (Bouquet, T. VI, p. 330.)

Celui qui a écrit la vie de S. Jacques l'Hermite, dit formellement que Robert étoit de race royale : *Robertus siquidem Saxiaci* (Saisseau) *vici et circumjacentis regionis dominus, vir potens et nobilis, ex Regum Francorum genere ortus erat.* (Bouquet, T. VII, p. 382.)

Robert étoit frere d'Ingeltrude et beau-frere de Pepin I, Roi d'Aquitaine. 1 Suivant l'Auteur cité de la vie de S. Genoul, Pepin avoit épousé la sœur de Robert : *Regalis etiam stemmatis per sororem adeptus erat consortia, quam isdem Dominus Pippinus uxorem duxit.* 2 Tous les Historiens s'accordent à dire que Robert occupa les premieres dignités à la Cour de Pepin, son beau-frere, et qu'il soutint le parti de Pepin II, son neveu, contre le Roi Charles le Chauve.

Robert étoit donc fils de Théotbert. En effet si Robert étoit de race royale, comme le dit l'Auteur de la vie de S. Jacques, s'il étoit frere de la Reine Ingeltrude, comme il est prouvé par l'histoire de la Translation de S. Genoul, s'il étoit beau-frere du Roi Pepin I, et qu'il ait pris la defense de Pepin II, son neveu, contre le Roi Charles le Chauve, il étoit nécessairement fils de Théotbert, Comte de Madrie.

VIII. ROBERT QUI FUT ROI.

ROBERT, qui fut élu Roi de France en 922, étoit fils de Robert l'Angevin et lui succéda dans la dignité d'Abbé Laïc de S. Martin de Tours. Il étoit en même tems frere d'Eudes, qui fut Roi de France avant lui. C'est ainsi que Robert s'explique dans une Charte de l'an 897 en faveur de la dite Eglise de S. Martin : *In qua mercede gloriosum et à Deo electum Regem dominum et seniorem ac germanum nostrum Odonem participem volumus adesse ; quatenus pro his et aliis beneficiis quæ quotidie à sui regni fidelibus administrantur, præsentem vitam gloriosius futuramque facilius obtinere mereatur.... insuper et ejusdem muneris beneficio simulque consortem volumus esse Dominum et genitorem nostrum gloriosum Robertum, dum vixit in terris, Comitem et ejusdem loci Abbatem.* (Martenne, *Thes. Nov.* T. I, p. 56.) Il est encore prouvé, par la Chronique de Strozzi et un grand nombre d'autres, que Robert, qui fut Roi en 922, étoit fils de Robert l'Angevin, ou le Fort, et frere du Roi Eudes.

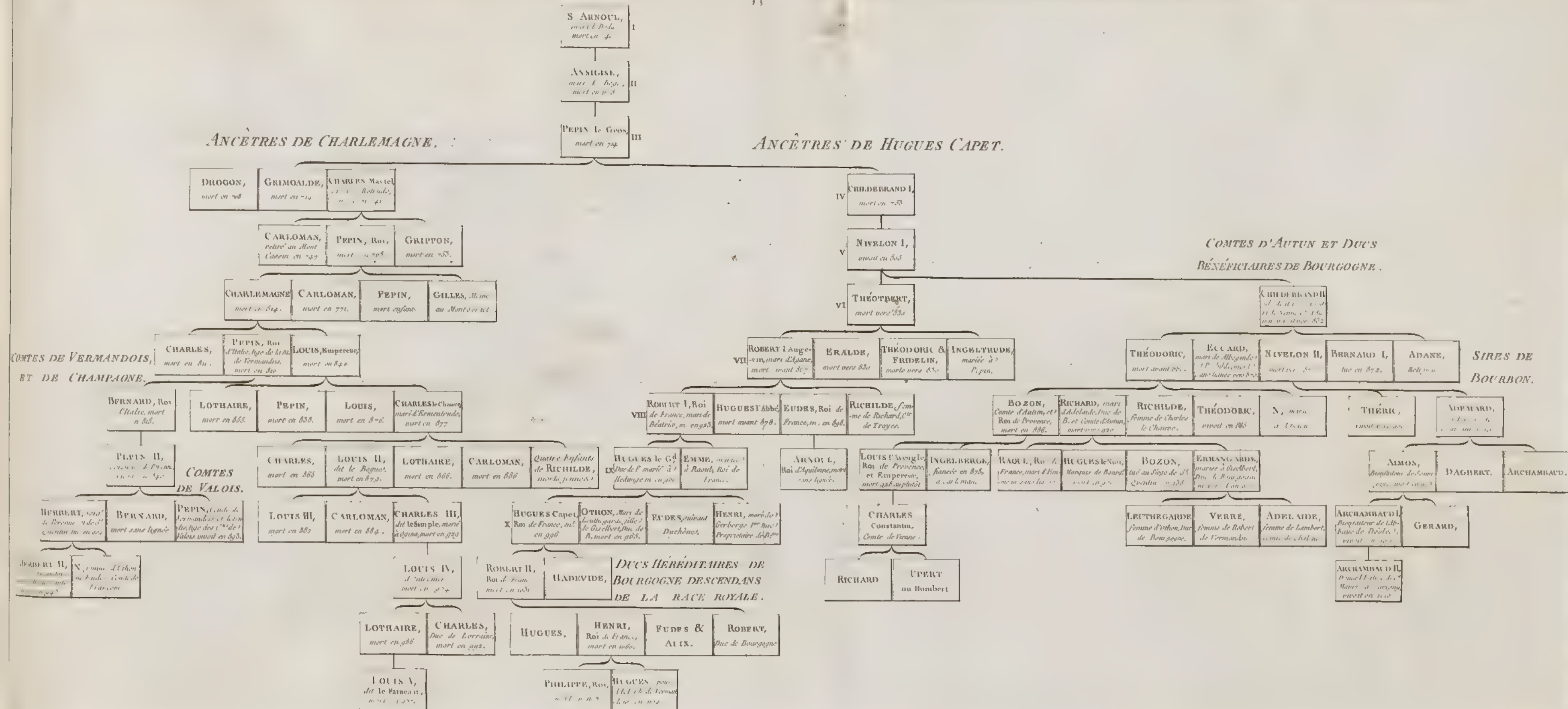
IX. HUGUES LE GRAND.

HUGUES, surnommé LE GRAND et LE BLANC, étoit fils de Robert qui fut Roi en 922. La Charte de Robert II, en faveur de S. Magloire, prouve que Hugues le Grand, aieul de Robert II, étoit fils de Robert dont nous parlons : *Quem dedit divæ memoriæ Hugo avus noster æquivocique nostri Roberti Regis filius.* (Martenne, *Thesau. Nov.* T. I, p. 107.)

X. HUGUES CAPET.

HUGUES CAPET étoit fils d'Hugues le Grand, et pere de Robert II, comme on le voit par la même Charte : *Fecimus præceptum firmitatis de rebus quas pater noster beatæ memoriæ Hugo Rex nosque pie contulimus Monachis famulantibus Christo Sanctissimoque Maglorio.* (*Ib.*)

Le Roi Robert II, confirmant les donations faites par les Rois ses prédécesseurs et autres personnes à l'Abbaye de S. Germain d'Auxerre, dit, *Noverit... fidelium industria.... Abbatem Heldricum.... præceptum quoddam.... ab avo nostro Hugone magno.... nostræ serenitati detulisse.* (Bouquet, T. X, p. 579.)



GÉNÉALOGIE DE CHARLEMAGNE ET DE HUGUES CAPET, DRESSÉE PAR DOM MERLE, HISTORIOGRAPHE DE BOURGOGNE.
S. ARNOUL,
I
II
PEPIN le Gros, mort en 714
III
ANCÊTRES DE CHARLEMAGNE.
ANCÊTRES DE HUGUES CAPET.
DROGON, mort en 708
GRIMOALDE,
CHARLES Martel,
IV
CHILDEBRAND I,
CARLOMAN, retiré au Mont Cassin en 747
PEPIN, Roi,
GRIPPON,
V
NIVELON I,
COMTES D'AUTUN ET DUCS BÉNÉFICIAIRES DE BOURGOGNE.
CHARLEMAGNE, mort en 814.
CARLOMAN, mort en 771.
PEPIN, mort enfant.
GILLES,
VI
THÉOTBERT, mort vers 835
CHILDEBRAND II,
COMTES DE VERMANDOIS, ET DE CHAMPAGNE.
CHARLES, mort en 811.
PEPIN, Roi d'Italie, tige de la M. de Vermandois, mort en 810
LOUIS, Empereur, mort en 840
VII
ROBERT I
ERALDE, mort vers 850
THÉODORIC & FRIDELIN,
INGELTRUDE, mariée à Pepin.
THÉODORIC,
ECCARD,
NIVELON II,
BERNARD I,
ADANE,
SIRES DE BOURBON.
BERNARD, Roi d'Italie, mort en 818.
LOTHAIRE, mort en 855.
PEPIN, mort en 838.
LOUIS, mort en 876.
CHARLES le Chauve, mari d'Ermentrude, mort en 877
VIII
ROBERT I, Roi de France,
HUGUES l'Abbé, mort avant 876.
EUDES, Roi de France, m. en 898.
RICHILDE, femme de Richard, Cte de Troyes.
BOZON, Comte d'Autun, et Roi de Provence, mort en 886.
RICHARD,
RICHILDE, femme de Charles le Chauve.
THÉODORIC, vivant en 885
N,
THIERRI,
ADEMARD,
PEPIN II,
COMTES DE VALOIS.
CHARLES, mort en 865
LOUIS II, dit le Begue, mort en 879.
LOTHAIRE, mort en 866.
CARLOMAN, mort en 866
Quatre Enfants de RICHILDE,
IX
HUGUES le Gd,
EMME,
ARNOUL, Roi d'Aquitaine,
LOUIS l'Aveugle, Roi de Provence, et Empereur,
INGELBERGE,
RAOUL, Roi de France,
HUGUES le Noir,
BOZON,
ERMENGARDE,
AIMON,
DAGBERT.
ARCHAMBAUD.
HERBERT,
BERNARD, mort sans lignée
PEPIN,
LOUIS III, mort en 882
CARLOMAN, mort en 884.
CHARLES III, dit le Simple,
X
HUGUES Capet, Roi de France, mt. en 996
OTHON,
EUDES, vivant Duchêne.
HENRI,
CHARLES Constantin, Comte de Vienne.
LEUTHEGARDE,
VERRE,
ADELAIDE,
ARCHAMBAUD I,
GERARD,
HERBERT II,
N,
LOUIS IV,
ROBERT II, Roi de France,
HADEVIDE,
DUCS HÉRÉDITAIRES DE BOURGOGNE DESCENDANS DE LA RACE ROYALE.
RICHARD
UPERT ou Humbert
ARCHAMBAUD II,
LOTHAIRE, mort en 986
CHARLES, Duc de Lorraine, mort en 992.
HUGUES.
HENRI, Roi de France,
EUDES & ALIX.
ROBERT, Duc de Bourgogne
LOUIS V, dit le Faineant,
PHILIPPE, Roi,
HUGUES,

& prit les armes pour les faire valoir. Il fut appuyé de plusieurs Seigneurs, dont les plus puissans étoient Guillaume IV, Duc d'Aquitaine, & Eudes, Comte de Tours & de Blois, qui n'avoient ni assisté ni donné leur consentement à son élection. Mais sa valeur le maintint sur le trône, où son mérite l'avoit élevé. Pour l'assurer à ses descendans, & le conserver dans sa Maison, il associa son fils Robert à la royauté, & le fit sacrer à Orléans le premier Janvier 988. (N. S.) Mais cette association, imitée par ses successeurs jusqu'à Philippe Auguste, n'obligeoit pas le pere à partager l'autorité souveraine avec son fils: c'étoit une sorte d'investiture éventuelle du Royaume. La Noblesse & le Clergé, dans cette cérémonie, promettoient au Prince régnant de ne reconnoître, après sa mort, d'autre successeur que celui qu'il avoit fait couronner. Dans l'été de la même année, Charles se rend maître de Laon, où il prend la Reine Mere & l'Evêque Adalbéron, ou Ascelin, l'une & l'autre ses deux ennemis les plus déclarés. Hugues Capet étant venu l'y assiéger, il se défend en Héros pendant deux mois, au bout desquels il met l'ennemi en fuite après avoir taillé en pieces son armée dans une sortie. Nouveau succès de Charles; il surprend la ville de Reims par la trahison d'Arnoul, fils naturel de Lothaire, à qui Hugues avoit donné cet Archevêché pour le mettre dans son parti. Mais Charles est trahi lui-même ensuite par l'Evêque de Laon, qui, tandis que ce Prince est dans cette ville, en livre une des portes aux troupes de Hugues avec lequel il étoit d'intelligence. Il est pris dans son Palais avec sa femme & Arnoul, Archevêque de Reims, la nuit du 2 Avril 991. Tous trois sont conduits à Orléans, & mis dans une étroite prison, où Charles finit ses jours le 21 Mai de l'année suivante. La guerre étant ainsi terminée, Hugues Capet demeure maître du trône sans contradiction. Il meurt le 24 Octobre 996, comme le prouve D. Mabillon, dans la 10e année de son régne, &, si l'on s'en rapporte aux Modernes, environ la 55e de son âge: ce que nous n'avons rencontré dans aucun ancien monument. Son corps est inhumé à S. Denis: » Prince, dit M. » Velly, aussi consommé dans la politique que » dans la guerre; qui soutint le nom de Roi plutôt » par adresse & par prudence que par force & par » empire. Sa modération, ajoute-t-il, sa douceur, » son habileté, l'éleverent sur le trône: son cou» rage & sa sagesse furent l'y maintenir. Il y plaça » sa postérité qui l'occupe aujourd'hui avec tant de » gloire. » Hugues Capet laissa de sa femme Adélaïde, dont on n'a pu jusqu'à présent découvrir l'origine, Robert qui lui succéda; Hadwige, mariée à Rainier, Comte de Hainaut, puis à Hugues III, Comte de Dagsbourg; & Gisele, femme de Hugues, avoué de S. Riquier, dans le Ponthieu. M. le Président Hénaut donne encore à Hugues Capet une autre fille nommée Adélaïde, dont le P. Anselme, dit-il, ne fait pas mention, & qui eut pour époux, selon lui, Renaud I, Comte de Nevers. Mais ce qu'il y a de singulier, c'est qu'à l'article du Roi Robert il met cette même Adélaïde épouse de Renaud parmi les enfans de ce Monarque. Hugues eut aussi un fils naturel nommé Gauzlin, qui fut Abbé de S. Benoît-sur-Loire, puis Archevêque de Bourges; deux places, sur-tout la derniere, dont il ne put se mettre en possession sans essuyer de grandes oppositions à raison du défaut de sa naissance. Hugues Capet réunit à la Couronne le Duché de France, & les Comtés de Paris & d'Orléans. On nomma, pour représenter le Comte de Paris dans l'exercice de la Magistrature, qui étoit l'une de ses fonctions, un Officier qui s'appella Prévôt, *Præpositus*; c'est ce que nous appellons aujourd'hui le Prévôt de Paris.* (Voy. *les Ducs de France.*)

Sous la fin de la seconde race, dit Mezerai, *le Royaume étoit tenu selon les loix des Fiefs, & se gouvernoit comme un grand Fief plutôt que comme une Monarchie.* Aussi le même Auteur appelle-t-il la 3e race le *tems des grandes polices.* » C'est en » effet sous la 3e race, suivant la remarque du Prés. » Hénaut, que nos Rois ont recouvré l'autorité qui » étoit presque anéantie sous la 2e. Il est vrai que » c'est à cette diminution d'autorité que Hugues » Capet fut redevable du changement qui se fit en » sa faveur à l'exclusion des héritiers légitimes; mais » dès qu'une fois il fut devenu le maître, lui & ses » successeurs animés du même esprit, & par une » suite de prudence dont ils ne s'écarterent jamais, » regagnerent insensiblement tout ce qui avoit été » usurpé par les Seigneurs, ne firent pas une dé» marche qui ne tendît à ce but, & se ressaisirent » enfin des plus précieux droits de la Couronne. »

Dans les Diplômes, les années du régne de Hugues Capet se comptent du 3 Juillet 987; » mais il ne fut pas reconnu d'abord » dans l'Aquitaine & dans le Languedoc. On ne le regardoit pas » encore comme Roi dans une partie de ces Provinces en 993, » pendant qu'on le reconnoissoit pour tel dans une autre. Comme » il associa au trône, Robert, son fils, dès l'an 988, la plupart » de ses Diplômes sont datés & signés de l'un & de l'autre, & » leurs régnes concourent quelquefois dans les dates. L'indic» tion est prise du mois de Septembre dans les Diplômes de » Hugues Capet. Plusieurs portent la date de l'Incarnation. » Quelques uns n'en ont aucune, si ce n'est peut-être celle du » lieu » (*N. Tr. de Diplom.* T. V, pp. 749, 750.

Hugues Capet fit de son Palais, dit-on, une Eglise qui est aujourd'hui celle de S. Barthelemi à Paris.

On conserve un Sceau de ce Prince, où l'on voit pour la premiere fois ce qu'on appelle *la main de Justice.* Il tient ce bâton de la main droite & un globe de la gauche. Il a sur la tête une couronne fleuronnée, les cheveux courts & une assez longue barbe. On lit autour du Sceau cette inscription: *Hugo Dei misericordiâ Francorum Rex.* Le P. Hardouin fait de vains efforts pour rendre ce Sceau suspect, ainsi que la piece à laquelle il est attaché. Il faut néanmoins avouer que la main de Justice ne reparoît plus jusqu'à Louis X.

La premiere horloge a été inventée sous le régne de Hugues Capet par le célebre Gerbert. Elle étoit à balancier, & l'on s'est servi de ce mobile en France jusqu'au milieu du 17e siecle. Huygens alors substitua le pendule au balancier. Gerbert passe aussi pour avoir introduit en France l'usage des chiffres qu'on nomme improprement arabes, parce qu'il les emprunta des Arabes établis en Espagne, qui les tenoient des Grecs accoutumés à s'en servir dans leurs supputations domestiques. Des Grecs, l'usage en avoit passé aux Romains pour leurs livres de compte, avant qu'ils fussent employés par les Arabes. Mais depuis la chûte de l'Empire d'Occident ils tomberent en désuétude parmi les Latins, & ne commencerent à reparoître que vers le milieu du 13e siecle. Jean de Sacrobosco est le premier Auteur des bas tems dans les écrits duquel se rencontrent ces sortes de caracteres, qui ne sont autre chose que des signes, ou lettres semblables aux notes Tironiennes.

ROBERT II.

996. Robert, né, vers l'an 970, à Orléans, de Hugues Capet & d'Adélaïde, élevé par le fameux Gerbert dans l'Ecole de Reims, couronné, 1° à Orléans le 1 Janvier 988; 2°, l'an 991, à Reims, après l'emprisonnement de Charles de Lorraine, succéda, l'an 996, à son pere. Il étoit marié depuis l'an 995, avec Berthe, veuve d'Eudes, Comte de Blois. Ber-

the étoit sa cousine issue de germain, étant fille de Conrad, Roi de Bourgogne, & de Mathilde, sœur de Lothaire, Roi de France, dont la mere, Gerberge, étoit sœur d'Hatwige, aïeule de Robert. Ce Prince avoit de plus contracté une affinité spirituelle avec Berthe, dont il avoit tenu un des enfans sur les fonds de baptême. Ces deux raisons, suivant la discipline du tems, s'opposoient à leur mariage. M. de S. Marc prétend que Robert, ayant assemblé les Evêques de son Royaume, pour les consulter sur cette difficulté, tous furent d'avis de lui accorder la dispense dont il avoit besoin: dispense d'autant plus légitime, dit cet écrivain, qu'elle étoit fondée sur la raison d'Etat, attendu que les enfans qui naîtroient de ce mariage pourroient succéder au Royaume de Bourgogne, Rodolphe le Fainéant, oncle de la Princesse, n'en ayant point. Mais on n'apperçoit dans l'Histoire aucune trace de cette Assemblée, ni de cette prétendue dispense. D'ailleurs Eudes avoit eu de Berthe 4 fils, dont 3, encore vivans, auroient très légitimement disputé la succession de Rodolphe, leur grand-oncle, aux enfans de Robert & de Berthe. (Voy. *les Comtes de Blois.*) Il est vrai qu'Abbon, Abbé de Fleuri, fut le seul en France qui osa se déclarer ouvertement contre cette alliance. Sur ses plaintes, elle fut déclarée nulle, dans un Concile que le Pape Grégoire V tint à Rome l'an 998. Robert, ayant refusé de déférer au décret de cette Assemblée, fut excommunié par le Pape, & son Royaume mis en interdit: on n'avoit encore rien vu de semblable en France; l'excommunication fit un tel effet, que Robert se vit abandonné de tout le monde. Deux seuls domestiques, suivant Pierre de Damien, Auteur, à la vérité, peu sûr, lui resterent; mais ils avoient soin, dit-il, de purifier par le feu tout ce qu'il avoit touché. Robert, effrayé de cette désertion, prit enfin le parti de renvoyer Berthe, la même année, ainsi que le prouve D. Vaissette, & non pas au bout de trois ans, comme le marquent la plupart des Modernes. Peu de tems après, il épousa CONSTANCE, fille de Guillaume Taillefer, Comte de Toulouse, la plus belle, & l'une des plus méchantes femmes de son siécle. (Vaissette.) L'arrivée de cette Princesse introduisit en France des mœurs étrangeres, qui n'y étoient point connues jusqu'alors. » Lorsque le Roi Robert, dit » un ancien Chroniqueur, eut pris pour femme en » Aquitaine la Reine Constance, on vit la France & » la Bourgogne inondées d'une nouvelle espece de » gens, les plus vains & les plus légers de tous les » hommes. Leur façon de vivre, leur habillement, » leur armure, les harnois de leurs chevaux, étoient » également bizarres; vrais Histrions, dont le menton rasé, les hauts-de-chausses, les bottines ridicules, & tout l'extérieur mal composé annonçoit » le déréglement de leur ame; hommes sans foi, » sans loi, sans pudeur, dont les contagieux exemples corrompirent la nation Françoise autrefois si » décente; & la précipiterent dans toute sorte de débauches & de méchanceté. » (*Radulp. Glaber.*)

L'an 1002 fut le commencement d'une longue guerre que Robert eut avec Otte Guillaume, pour le Duché de Bourgogne, auquel ils prétendirent l'un & l'autre, après la mort du Duc Henri le Grand. Robert à la fin resta maître, l'an 1015, de ce Duché, dont il investit Henri, son 2e fils. (Voy. *les Ducs de Bourgogne.*) La raison d'Etat obligea Robert, l'an 1006, de marcher avec Richard, Duc de Normandie, au secours de Baudouin le Barbu, Comte de Flandre, son vassal, attaqué par Henri II, Roi de Germanie, qu'ils contraignirent de se retirer. (Voy. *Baudouin le Barbu.*) Robert & Henri s'estimoient réciproquement. L'an 1007, le second étant venu à Paris, fait la paix avec le Roi de France, par la médiation de Notker, Evêque de Liége. (Voy. *les Evêques de Liége.*)

L'an 1019, & non 1021, Robert se met en marche pour Rome. (Vaissette.) On ignore l'objet de ce voyage; mais comme Berthe, sa premiere femme, le suivit de près, quelques uns soupçonnent qu'ils étoient convenus de se rendre ensemble auprès du Pape Benoît VIII, pour faire réhabiliter leur mariage, & casser le second, dont Robert n'avoit pas lieu d'être content. Cette conjecture a d'autant moins de vraisemblance, que deux ans auparavant, (l'an 1017) Robert, à l'instigation de la Reine Constance, & contre l'avis des Grands du Royaume, avoit associé au trône Hugues, son fils aîné, qui n'avoit encore que 10 ans, & l'avoit fait couronner à Compiegne le 9 Juin, fête de la Pentecôte. (*Rad. Glab.*)

Le Manichéisme, proscrit de l'Orient par les Edits sanglans des Empereurs Grecs, s'étoit répandu sourdement en différentes contrées de l'Occident. L'an 1022, tandis que la Cour de France séjournoit à Orléans, on découvrit des personnes, de l'un & de l'autre sexe, infectées de cette hérésie, à la tête desquelles étoit le Confesseur de la Reine. Robert, ayant aussitôt assemblé, dans cette ville, un Concile, fait condamner au feu les chefs de ces Sectaires: premier exemple de la peine de mort décernée en France pour crime d'hérésie. (Voy. *les Conciles.*)

L'an 1023, tout étant paisible au dedans & au dehors du Royaume, Henri II, pour lors Empereur, & Robert, pour prévenir tout sujet de rupture, conviennent d'une entrevue sur les bords de la Meuse à l'endroit où le Chiers se jette dans cette riviere, près d'Yvoi dans le Luxembourg. C'étoit dans des bateaux qui partiroient en même tems des deux rives opposées, qu'on devoit s'aboucher. L'Empereur trancha les difficultés du cérémonial en passant tout-à-coup du côté du Monarque François qu'il alla surprendre agréablement dans sa tente. Ils renouvellerent leur traité d'alliance, & se quitterent après s'être mutuellement donné toutes les marques de l'estime & de l'amitié la plus sincere. Robert, à son retour, éprouva un désagrément domestique, qui lui fut d'autant plus sensible qu'il aimoit plus tendrement sa famille. Le jeune Roi Hugues, irrité des mauvais traitemens de sa mere, se déroba secrétement de la Cour, & s'étant joint à des Seigneurs de son âge, il alla faire le dégât sur les terres du Domaine Royal, & sur celles qui l'avoisinoient. Guillaume Talvas, Comte du Perche, l'ayant surpris sur les siennes, le fit prisonnier, & le renvoya au Roi, son pere, qui le reçut en grace, sur les marques de repentir qu'il donna. Cet écart est la seule faute que l'Histoire reproche à ce jeune Prince, qu'elle représente d'ailleurs comme un modele de sagesse & de vertu. Ce fut la réputation de ses belles qualités qui lui fit offrir, l'année suivante (1024), la Couronne d'Italie, par les Seigneurs du pays. Mais le Roi, son pere, ne lui permit pas de l'accepter, par considération pour l'Empereur Henri. Il étoit de la destinée de ce jeune Prince de ne pas même jouir de celle que lui assuroit son sacre prématuré. Il fut enlevé par une maladie, le 17 Septembre 1025, & porté à S. Corneille de Compiegne, pour y être inhumé. Après ce fu-

neste événement qui plongea la France dans le deuil, *Robert examina*, dit Raoul Glaber, *lequel des trois fils qui lui restoient, étoit le plus capable de lui succéder, & son choix se fixa sur Henri*, qui suivoit Hugues dans l'ordre de naissance. Le trône n'étoit donc pas encore dévolu de plein droit à l'aîné de la ligne régnante. La Reine, qui n'aimoit pas Henri, conjure le Roi de laisser cette affaire indécise, espérant qu'après la mort de son époux le crédit qu'elle s'étoit acquis l'emporteroit pour le choix de son successeur. Mais le Monarque, soutenu des Grands, fait couronner Henri, le 14 Mai, jour de la Pentecôte, à Reims. (Mabil.)

Robert étoit Abbé, comme l'avoit été le Roi, son pere, de S. Agnan d'Orléans. Ayant fait relever de fond en comble les édifices de ce Monastere, il assista, l'an 1029, à la dédicace de l'Eglise &à la bénédiction des cloches. Cette bénédiction s'appelloit dès lors Baptême, & on y observoit les mêmes cérémonies, qu'aujourd'hui. (Bouquet, T. X, p. 111.)

L'an 1030, nouveaux troubles dans la Famille Royale; les deux fils du Monarque, Henri & Robert, excédés par les mauvais traitemens de la Reine Constance, leur mere, quittent la Cour, & se retirent, le premier à Dreux dont il s'empare, & d'où il fait des courses sur les terres appartenantes à son pere; le second en Bourgogne, où il se fait beaucoup de partisans. Henri, par les soins du Duc de Normandie, ne tarda pas à se reconcilier avec son pere. Mais le Monarque fut obligé de conduire une armée en Bourgogne, pour réduire les Bourguignons rebelles. Les ayant fait rentrer dans le devoir par la prise d'Avalon, de Beaune & de Mirebeau, il leur accorde la paix, & revient à Paris en 1031. Cette même année, & non 1033, il meurt à Melun, le 20 Juillet, un Mardi. Son corps fut enterré à Saint-Denis, au milieu des larmes de ses peuples, qui rendoient ce glorieux témoignage à sa mémoire, & faisoient pour lui ces souhaits : *Tandis que Robert a été Roi, tandis qu'il nous a gouvernés, nous avons vécu en sûreté, nous n'avons craint personne. Daigne le Seigneur accorder le salut éternel à ce pere si bon, à ce pere du Sénat, & de tous les gens de bien; qu'il daigne le faire monter promptement au Ciel, & le faire asseoir éternellement avec J. C. le pere des Rois.* (Helgaud.) Robert étoit sincèrement pieux; jamais Prince ne fut plus assidu aux Offices Divins. Ceux qui jugent des mœurs anciennes par les nôtres, regardent comme un avilissement dans ce Prince l'usage où il étoit de chanter avec le chœur, & de porter chape, la couronne en tête, & le sceptre à la main. Sa charité n'avoit point de bornes. Il nourissoit par jour le plus souvent jusqu'à mille pauvres. Le Jeudi-Saint, il leur lavoit les pieds, & les servoit à genoux, couvert d'un cilice. Dieu lui accorda le don de guérir leurs maladies en les touchant & faisant sur eux le signe de la Croix. Voilà apparemment d'où vient à nos Rois l'usage de toucher les écrouelles, & celui de laver les pieds aux pauvres le Jeudi-Saint. A la piété, Robert joignoit le savoir. Ce Prince composa des hymnes, des répons & des sequences; mais on lui attribue mal à propos la prose *Veni Sancte Spiritus*. Elle est du Pape Innocent III. En faisant ainsi l'éloge de la piété de Robert, on ne prétend pas le purger de toute espece de superstition. Helgaud nous apprend qu'il avoit fait faire un réliquaire de cristal, orné d'or, mais sans reliques, sur lequel il faisoit jurer les nobles, & un autre d'argent, renfermant un œuf de griffon, sur lequel il faisoit jurer les gens du commun, & tout cela dans la vue d'écarter le faux serment, comme si, pour commettre le crime, l'intention ne suffisoit pas. *Mais alors*, dit le Président Hénaut, *on ne raisonnoit pas mieux que cela.*

Outre les trois enfans que nous avons nommés, Robert eut encore de Constance Eudes mort sans alliance & sans appanage, quoique dans un âge mûr, & dont il sera parlé, sous le régne suivant; Havoise, ou Adelaïde, femme de Renaud I, Comte de Nevers; & Adele, femme de Richard III, Duc de Normandie, puis de Baudouin V, Comte de Flandre. L'Auteur de la vie de S. Bertulfe donne à Robert, pour premiere femme, Rosalie, veuve d'Arnoul II, Comte de Flandre, mort en 989, mais ce mariage est pour le moins fort douteux.

On remarque dans les Diplômes quatre commencemens du régne de Robert. Le premier concourt avec celui de 988, qui est l'année où il fut sacré à Orléans; le 2e se prend de l'an 989, sans qu'on en sache la raison; le 3e & le plus commun, est fixé au 24 Octobre 996, jour de la mort de Hugues Capet; le 4e se rapporte à l'an 991, après l'emprisonnement de Charles de Lorraine. Les années de l'Indiction ne sont pas toujours faciles à concilier avec celles de l'Incarnation dans les Chartes du tems de Robert, soit qu'on ait mal compté celles-là, soit qu'on n'ait pas suivi la plus commune des quatre époques qu'on donne à l'Indiction.

Le Roi Robert ne possédoit en propre que les Duchés de France & de Bourgogne avec le Comté de Paris. Le revenu de la Couronne consistoit dans le produit des terres Domaniales, ceux des Prévôtés, la Gruerie, le Cens, les droits d'entrée & de sortie, la Monnoie, le droit de gîte, les taxes des Juifs. Du tems du Roi Robert, on ne distinguoit point encore en France la Noblesse de l'ingénuité. En effet, Adalbéron, Evêque de Laon, dans son Poëme adressé à ce Prince, n'admet que deux conditions en ce Royaume, celle des Nobles ou Ingénus, parmi lesquels les uns, dont les armes faisoient le principal exercice, étoient plus qualifiés que les autres; & celle des Serfs, dans lesquels il comprend les Marchands & les Artisans. Ce Prélat comptoit par là trois Ordres en France, y compris le Clergé. (*Hist. de Langued.* T. II, p. 112.) Robert étoit qualifié *le Pieux* dès les premieres années de son régne, comme on le voit par une Charte de Guillaume le Grand, Duc d'Aquitaine, datée de l'an 999, *regnante Roberto Rege Theosopho.* (Besli, *Hist. des C. de Poitou*, p. 268.) Ce Prince est le seul Roi de la 3e race dont le sceau ait été de figure ovale.

HENRI I.

1031. Henri I, né, l'an 1005, de Robert & de Constance, sacré à Reims, le 14 Mai 1027, du vivant de son pere, lui succéda le 20 Juillet 1031. Mais à peine fut-il sur le trône, qu'il se forma contre lui une conspiration, par les intrigues de la Reine, sa mere, qui vouloit placer sur le trône Robert, son 2e fils. Cette Princesse mit dans ses intérêts la plupart des Grands, à la tête desquels étoit Eudes II, Comte de Blois & de Champagne, & Baudouin, Comte de Flandre. Henri, obligé de quitter Paris, se retire, lui 12e, à Fécam, auprès de Robert, Duc de Normandie. Avec le secours que lui fournit ce Duc, & ceux qu'il tira de ses vassaux fideles, il emporta les Châteaux de Poissi & du Puiset, qui tenoient pour les rébelles, battit Robert, son frere, dans la plaine de Villeneuve-Saint-George, & le contraignit, ainsi que leur mere, à lui demander la paix. Constance, quoiqu'en dise un Moderne, lui resta depuis fidele, comme le témoigne un Auteur du tems, & ne travailla plus à lui nuire. (*Voy.* Robert II, *Duc de Normandie.*) Il est vrai que la mort ne lui donna gueres le tems de renouer ses intrigues, si elle en eut envie, étant décédée à Melun le 25 Juillet 1032. Cette Princesse, violente, avare, fiere, cruelle,

avoit été le supplice de son époux, comme elle fut le fléau de ses deux fils aînés, Hugues & Henri. Le Roi Robert étoit obligé de se cacher d'elle pour faire du bien, & lorsqu'il récompensoit ses serviteurs, il leur disoit toujours : *prenez garde que Constance ne le sache.* Il faut néanmoins dire à la louange de cette Reine qu'elle allaita tous ses enfans. (Bouquet, T. X, p. 65.) La même année qu'elle mourut, il y eut en France une horrible famine, qui duroit encore l'année suivante, selon Glaber. En se réconciliant avec sa mere, Henri fit aussi grace à Robert, son frere, & eut même la générosité de lui donner le Duché de Bourgogne; il témoigna dans le même tems sa reconnoissance au Duc de Normandie, par la cession qu'il lui fit du Vexin François, libéralité que la politique désavouoit, & dont il ne tarda gueres à se repentir. Le Comte de Blois & de Champagne, qui avoit été l'un des partisans de Constance les plus acharnés contre lui, persistoit encore dans sa révolte. Henri marche contre lui, & lui enleve d'emblée le Château de Gournai. Il se rendit ensuite maître de la ville de Sens, que Renaud tenoit sous la protection & la Suzeraineté du Comte de Champagne. Mais Eudes y étant rentré, le Monarque, après deux assauts donnés à la place d'une année à l'autre, fut obligé de composer avec lui, l'an 1034, pour la moitié de ce Comté, qu'il lui céda. La clémence dont Henri avoit usé envers Robert, son frere, enhardit, l'an 1041, Eudes, son autre frere, à lui demander une part dans la succession paternelle. Sa partie étoit liée avec Thibaut, Comte de Blois, Raoul, Comte de Valois, Valeran, Comte de Meulent, & Etienne, Comte de Champagne, pour contraindre le Monarque à lui faire raison sur ce point, & même le détrôner; mais l'activité de Henri prévint les effets du complot. Il va subitement attaquer Eudes dans le Château où il s'étoit retiré, le fait prisonnier, & l'envoie sous bonne garde dans celui d'Orléans, où il resta long-tems renfermé. Henri tourna ensuite ses armes contre les complices de la révolte de son frere, fit prisonnier le Comte de Valois, dépouilla Valeran de son Comté, & battit les Comtes de Blois & de Champagne.

L'art des Médecins, sous le régne de Henri, trouva un nouvel exercice dans une maladie épidémique qui se déclara, l'an 1043, & fit d'affreux ravages dans le Royaume durant l'espace de près de 2 siécles. C'étoit une espece de charbon pestilentiel, qu'on nommoit le *mal des ardens.* On fonda des Hôpitaux pour les pauvres qui en étoient attaqués; on fit des vœux & des offrandes pour faire cesser ce fléau.

L'an 1053, Henri fournit des troupes à Guillaume, Comte d'Arques, contre Guillaume le Bâtard, Duc de Normandie, que ce Monarque avoit jusqu'alors défendu. Mais il a le déplaisir d'apprendre qu'elles ont été défaites au Val des Dunes. L'an 1054, s'étant ligué contre ce même Duc avec Géofroi Martel, Comte d'Anjou, il entre en Normandie par le Comté d'Evreux, tandis qu'Eudes, son frere, qu'il avoit tiré de prison, conduit une partie de ses troupes, pour y pénétrer par le Beauvoisis. Les Normands, commandés par Roger de Mortemer, & Robert, Comte d'Eu, surprennent à Mortain, l'an 1055, avant le carême, l'armée d'Eudes, plongée dans la débauche, & lui livrent un combat, où le Comte de Ponthieu est fait prisonnier, & l'armée mise en déroute. Henri, à la nouvelle de cet échec, que le Duc lui mande lui-même pour l'effrayer, se retire avec précipitation. (Bouquet, T. XI, p. 46). Le Prince Eudes finit ses jours quelques tems après, sans autre qualités que celle du frere du Roi : *Nullius dignitatis fastigio sublimatus.* (*Ibid.* p. 483.) Raoul Tortaire dit que sa mort fut la punition du pillage qu'il avoit fait dans une terre de la dépendance de S. Benoît-sur Loire, métier, ajoute-t-il, auquel il se livroit pour suppléer à son indigence. (*Ibid.*) Philippe, fils aîné de Henri, étoit celui auquel ce Prince destinoit le trône qu'il pouvoit également transmettre à son autre fils. Pour lui assurer cette préférence, il le fit sacrer à Reims le jour de la Pentecôte (23 Mai) 1059, époque d'une nouvelle famine qui dura 7 ans, & qu'on compara à celle d'Egypte sous le gouvernement du Patriarche Joseph. Henri n'en vit pas la fin, étant mort à Vitri dans la forêt de Biere, aujourd'hui de Fontainebleau, le 29 Août 1060, dans la 30[e] année de son régne depuis la mort de son pere. Orderic Vital dit qu'il mourut d'une médecine qui lui fut donnée à contre-tems par son physicien (c'est ainsi qu'alors on nommoit les Médecins), Jean le Sourd, natif de Chartres. Il avoit d'abord été fiancé à Mathilde, fille de l'Empereur Conrad le Salique, morte l'an 1034, ou selon d'autres l'an 1044, avant son mariage; puis il avoit épousé, à Reims, l'an 1051, (& non 1044) ANNE, fille de Jaroslaw, Duc de Russie, dont il laissa deux fils, Philippe, qui suit, & Hugues qui devint Comte de Vermandois, par son mariage avec Adelaïde, fille du Comte Herbert; Anne, après la mort de Henri, se remaria, l'an 1062, à Raoul, Comte de Valois. Henri est enterré à S. Denis. (Voy. *les Ducs de Bourgogne.*)

Guibert de Nogent (*de vita sua*, c. 2,) accuse ce Prince d'avoir considérablement augmenté son trésor par la vente des Bénéfices ecclésiastiques. Mais comment accorder cette conduite avec l'Edit sévere que Henri, suivant Raoul Glaber, (*hist.* L. V, *c. ult.*) publia contre la Simonie, & avec le discours que cet Historien lui met dans la bouche, en parlant à des Evêques coupables de ce vice ? *Comme le Seigneur*, lui fait il dire, *m'a donné gratuitement & par sa seule miséricorde la couronne royale, de même je disposerai gratuitement des choses qui concernent la Religion, & j'entends que vous vous comportiez de même.*

Ce Prince faisoit si grand cas de son vin de Rebrechien, (*de area Bacchi*) vignoble de l'Orléanois, qu'il en faisoit porter à sa suite, quand il alloit à la guerre, afin qu'animé par son feu, il courût avec plus de force au combat. C'est ce que nous apprend l'Abbé Baldric dans un Poëme, où, après avoir exalté les vins de Troyes par dessus tous les autres, il dit :

Bacchica non similes generat Prœneste racemos;
Imò nec ille locus qui dicitur area Bacchi,
Urbi vicinus quam dicunt Aurelianum,
Talia vina bibit, nec talia vina refundit;
Quæ Rex Henricus semper sibi vina ferebat,
Semper ut in pugnam animosior iret et esset.

(Mabil. *Annal.* T. IV, p. 536.)

Louis le Jeune n'usoit pas d'autre vin, comme il paroît par une Lettre où il mande de Palestine à Suger & Raoul, Comte de Vermandois, Régens du Royaume, de donner à Arnoul, Evêque de Lisieux, 60 muids de son bon vin d'Orléans. (Duchêne, *Scrip.* T. IV, p. 511.)

Ce fut Henri qui supprima la charge de Comte du Palais, dont il partagea les fonctions entre quatre Officiers, savoir, le Chancelier, qui avoit jurisdiction sur tous les Officiers de la Chambre; le Bouteiller, qui commandoit à tous les Officiers de la Bouche; le Connétable, qui avoit l'Intendance de l'Ecurie du Roi; & le Grand Pannetier, auquel ressortissoient les Officiers de la Panneterie, les Boulangers, Pâtissiers, &c.

Le régne de Henri I commence dans les Chartes tantôt au 14 Mai 1027, tantôt au 20 Juillet 1031.

PHILIPPE I.

1060. Philippe I, né l'an 1053, (N. S.) succéda, l'an 1060, au Roi Henri, son pere, qui l'avoit fait sacrer, le 23 Mai de l'année précédente, à Reims. Un Auteur contemporain (*apud* Bouquet, T. XI, p. 32,) remarque qu'à cette cérémonie, Philippe, quoi qu'il n'eut pas encore sept ans, fit lui-même la lecture du serment qui précéda le Sacre, & le souscrivit de sa main. Le jeune Prince gouverna d'abord sous la tutele & la Régence de la Reine, sa mere; puis après la retraite de cette Princesse, arrivée, l'an 1062, (N.S.) sous celles de Baudouin V, Comte de Flandre, qui exerça ce double emploi jusqu'à sa mort arrivée le 1 Septembre 1067. (Voy. *les Comtes de Flandre.*) M. Velly, d'après le P. Daniel, prête à Baudouin, au commencement de sa Régence, une expédition contre les Gascons, qui n'a pas le moindre fondement dans l'Histoire. Qu'avoit en effet à démêler avec les Gascons le Roi de France? Ils formoient un Duché particulier, qui ne relevoit que très imparfaitement de la Couronne. Bernard II, Comte d'Armagnac, les gouvernoit alors en paix, comme étant issu de l'ancienne Maison des Ducs de ce pays. M. Velly s'étoit apparemment figuré la Monarchie Françoise sous les premiers Rois Capétiens telle qu'elle étoit au tems de Charlemagne, exerçant la même autorité d'un bout du Royaume à l'autre. Les tems étoient bien changés. Philippe, à la mort de Baudouin, n'étoit que dans sa 15e année, & la majorité de nos Rois étoit alors communément fixée à 21 ans. Baudouin cependant n'eut point de successeur dans la Régence, & Philippe commença dès lors à gouverner par lui-même & à faire expédier les Actes en son nom. Car il est a remarquer qu'autrefois les Régens prenoient absolument la place des Rois, leurs pupilles, mettoient leur propres noms à la tête de tous les Actes émanés de l'autorité Souveraine, & les scelloient de leurs sceaux. La Régence de Baudouin n'eût mérité que des éloges, s'il se fut opposé, comme la politique sembloit l'exiger, à la conquête que Guillaume, Duc de Normandie, fit de l'Angleterre en 1066. (Voy. *les Comtes de Flandre.*)

L'an 1068, fut l'époque d'une augmentation du Domaine de la Couronne. Foulques le Réchin, Comte d'Anjou, pour détourner Philippe d'assister Geofroi le Barbu, son frere, avec lequel il étoit en guerre, lui céda le Gâtinois, *& li Rois jura bonnement*, dit une Chronique manuscrite, *qu'il tiendroit la terre aux us & coutumes qu'elle avoit été tenue: car autrement ne voudrent li homme du pays fere hommage.* (Sinner, *catal. mss. codd. Bern.* T. II, p. 67.) A cette acquisition il ajouta depuis le Vexin François & la Vicomté de Bourges. Il n'est donc pas vrai que » Philippe, comme l'avance un Moderne, laissa » le Domaine resserré dans les mêmes bornes où il » l'avoit trouvé à son avénement au trône. »

Robert, dit le Frison, Comte de Hollande, qu'on nommoit alors la Frise, ayant envahi, l'an 1070, le Comté de Flandre sur Arnoul III, petit-fils de Baudouin V, le jeune Comte, vint avec Richilde, sa mere, implorer le secours de Philippe, son Suzerain, contre l'usurpateur. Philippe vole au secours de son vassal, & fait alors ses premieres armes. Elles ne furent point heureuses. Robert lui ayant livré bataille près de Montcassel, le 20 Février (Dimanche de la Septuagésime) de l'an 1071 (& non 1072, comme quelques uns le marquent) il est mis en déroute, & le malheureux Arnoul périt dans la mêlée. Malgré la honte de ce revers, il fait la paix avec Robert peu de tems après, & se laisse engager à épouser, l'an 1072, Berthe, sa belle-fille, née du premier mariage de sa femme Gertrude avec Florent I, Comte de Hollande. (Voy. *les Comtes de Flandre.*) Philippe fut plus heureux, dans l'expédition qu'il fit l'an 1075 (& non 1076) à la priere du Duc de Bretagne, contre Guillaume le Conquérant, qui assiégeoit la ville de Dôle. L'ayant obligé de lever le siége, il le chargea dans sa retraite, & lui tua beaucoup de monde. (*Voy.* Hoel V, *Duc de Bretagne.*) Une raillerie que Philippe lança contre Guillaume fut vangée, l'an 1087, par le ravage du Vexin François & par l'incendie de la ville de Mantes; mais Guillaume expia lui-même sa cruelle vengeance par sa mort dont elle fut cause. (Voy. *les Ducs de Normandie.*

Robert, fils aîné de Guillaume le Conquérant, lui ayant succédé au Duché de Normandie, Philippe prit sa défense, l'an 1090, contre Guillaume le Roux, son frere, Roi d'Angleterre, qui cherchoit à le dépouiller. Ils font ensemble le siége d'un Château de Normandie, qui avoit reçu garnison Angloise. Mais Philippe, s'étant laissé corrompre par l'or que le Roi d'Angleterre lui fit passer en sécret, abandonne lâchement son vassal, & se retire. (Roger d'Hoveden.)

Philippe étoit naturellement indolent, & ennemi du travail. L'oisiveté le plongea dans la crapule & la volupté, & il s'y livra sans retenue. L'an 1092, dégoûté de la Reine, son épouse, il s'en fait séparer sous prétexte de parenté, la relégue à Montreuil-sur-mer, qu'il lui avoit assigné pour sa dot, & donne sa main à Bertrade, après l'avoir enlevée le 4 Juin de la même année (& non de la suivante), à Foulques le Rechin, Comte d'Anjou, son mari. L'Archevêque de Rouen, assisté des Evêques de Bayeux & de Senlis, (ou ce dernier seul, suivant une Lettre du Pape Urbain II, écrite le 27 Octobre de cette année à l'Archevêque de Reims,) ose bénir cette union scandaleuse. Yves, Evêque de Chartres, l'ayant condamnée hautement, Philippe le fait mettre en prison par le Vicomte de Chartres. Il voulut ensuite le faire déposer au Concile de Reims, qu'il assembla le 17 Septembre de l'an 1094, dans la vue d'y faire approuver son mariage: chose qui lui paroissoit d'autant plus facile que Berthe étoit morte depuis peu. Mais il fut excommunié lui-même, le 16 Octobre suivant au Concile d'Autun, par Hugues de Die, Légat du Pape Urbain II. Ce Pontife, étant venu chercher un asyle en France, renouvella cet anathême, en 1095, au Concile de Clermont. Philippe, craignant l'effet des censures sur l'esprit des peuples, demande & obtient un délai, pendant lequel il lui fut permis d'user de la Couronne: (la coutume étoit en ce tems-là que les Rois aux grandes solemnités parussent en habits royaux, & la couronne en tête, qui leur étoit imposée par un Evêque.) Toujours menacé, il se détermine enfin, l'an 1097, vers le mois de Janvier, à renvoyer Bertrade, & en conséquence, il est absous. Mais il rappelle quelque tems après cet objet de sa passion, & par là s'attire une seconde excommunication prononcée, l'an 1100, au Concile de Poitiers. L'endurcissement qu'opposa le Monarque à ces nouveaux foudres de l'Eglise, ainsi qu'aux remontrances de plusieurs Prélats, fut puni, dit Ordéric Vital, par plusieurs infirmités que le Ciel lui envoya. Quoi

qu'il en soit, l'an 1104, le 2 Décembre, l'Evêque d'Arras, Commissaire du Pape Pascal II, le rétablit dans la Communion, sous la promesse qu'il fit de ne plus voir Bertrade. Philippe ne fut point fidele à sa parole; car on voit qu'il se rendit avec cette Princesse, au mois d'Août 1106, à la Cour du Comte d'Anjou, le même qu'elle avoit abandonné. La Cour de Rome cessa néanmoins de le poursuivre, & l'Histoire nous apprend, qu'en 1107, Pascal étant venu en France, ne fit pas difficulté de communiquer avec ce Prince, dont il fut reçu avec des honneurs extraordinaires à Paris, ce qui donne lieu de croire que ce Pontife lui accorda à la fin la dispense qu'Yves de Chartres, réconcilié avec Philippe, avoit plusieurs fois sollicitée pour lui. (Pascal, suivant l'Abbé d'Usperg, revint de France à Rome, dans l'automne de l'an 1107; c'est ce qu'on a oublié de dire à son article.) L'an 1108, Philippe meurt à Melun le 29 Juillet, aprés 48 ans de régne; son corps fut porté à S. Benoît-sur-Loire. Guibert de Nogent l'appelle : *hominem in rebus Dei venalissimum.* On a vu qu'il avoit fait injustement le même reproche au pere de ce Monarque. Mais il paroît qu'il étoit ici mieux fondé. En effet les autres Ecrivains du tems attestent que Philippe ne se faisoit nul scrupule de vendre les Bénéfices. Ils rapportent en preuve divers exemples d'élections qu'il extorqua des Chapitres pour des sujets indignes, dont il avoit reçu de l'argent. Il fut témoin de plusieurs grands événemens auxquels il ne prit point de part: telles sont les Croisades qui prirent naissance, sous son régne, en France, la conquête de l'Angleterre par Guillaume le Bâtard, Duc de Normandie, &c. Les enfans qu'il eut de Berthe, sont Louis, son successeur; Henri, mort jeune; Charles, en mémoire duquel Louis, son frere, fonda l'Abbaye de Charlieu en 1136; & Constance mariée, 1° à Hugues, Comte de Champagne, 2° à Boémond, Prince d'Antioche. Bertrade lui donna Philippe, Comte de Mantes; Fleuri, ou Flore, qui épousa l'héritiere de Naugis; & Cécile, femme, 1° de Tancrede, Prince de Galilée, cousin de Boémond, 2° de Pons, Comte de Tripoli. L'Abbé Velly, d'après le Président Hénaut, ajoute à ces enfans de Philippe & de Bertrade, une fille qu'il nomme Eustache, mariée, dit-il, à Jean, Comte d'Etampes. Mais nul ancien monument ne fait mention de cette fille, & d'ailleurs Etampes n'avoit point encore de Comte alors. (Voy. *les Comtes d'Etampes.*) Bertrade, plusieurs années après la mort de Philippe, se fit Religieuse à Hautebruyere, Prieuré de l'Ordre de Fontevraut, qu'elle avoit fondé en 1116; on ignore l'année de sa mort. Une anecdote qui a échappé à tous les Modernes, c'est que Philippe, quelques années avant sa mort, (vers l'an 1106) avoit témoigné à S. Hugues, Abbé de Cluni, vouloir finir ses jours dans cette maison. Une seule chose l'embarrassoit, savoir s'il y avoit des exemples de Rois qui s'étoient faits moines. S. Hugues lui répondit qu'oui, & lui allégua l'exemple du Roi Gontran; en quoi il ne fit pas preuve de savoir; car Gontran, Roi de Bourgogne n'a jamais été moine. Il vouloit peut-être dire Carloman, frere du Roi Pepin. Quoi qu'il en soit, S. Hugues, après la mort de l'Empereur Henri IV, écrivit à Philippe, pour le presser d'exécuter son dessein, lui remontrant le besoin urgent qu'il avoit de changer de vie, & de faire une éclatante pénitence, *quam pœnitentiam*, lui dit-il, *vel conversionem nec faciliori, ut credimus, nec certiori viâ potestis apprehendere, quàm quod multùm volumus & optamus monachicâ professione.* (Spicil. T. II, p. 401, 402.) Cette lettre, à laquelle on ne manquera pas de prêter des vues intéressées, fut sans effet. Mais elle prouve que Philippe I, dans les dernieres années de sa vie, faisoit des retours sur lui-même & qu'il n'étoit pas inaccessible aux remontrances des gens de bien.

On compte au moins cinq époques du régne de Philippe I dans les Chartes. La premiere est fixée au 23 Mai 1059; la 2e au 29 Août 1060, jour de la mort du Roi Henri; la 3e en l'an 1061; la 4e tombe en 1063; la 5e se prend de la mort du Comte-Régent Baudouin, arrivée le 1 Septembre 1067. Depuis 1098 ou 1099, on joignoit ordinairement aux années de son régne celles du régne de Louis, son fils. Il s'en trouve même quelques unes où l'on ne fait mention, du vivant de Philippe, que du régne de son fils; ce qui ne veut pas dire que Philippe n'étoit plus regardé comme Roi, parce qu'il étoit excommunié, puisqu'on voit d'autres Chartes du même tems, où les années de son régne sont exprimées. Ses Diplômes sont quelquefois sans signatures & sans dates. Philippe n'employoit qu'une croix pour signature. Ce Prince n'est pas le premier, comme on le dit, qui ait fait signer ses Diplômes & Lettres-Patentes par ses Grands Officiers. Henri I l'avoit fait quelquefois avant lui. Ces Grands Officiers étoient le Sénéchal, le Chambrier, le Connétable, le Bouteillier, l'Echanson, le Maréchal, le Chancelier, le Maître de la Chapelle. On comptoit encore parmi ces Grands Officiers le Gouverneur du Roi, *Æquilibrator Regis*, & son Précepteur, *Pædagogus*, ou *Magister Regis.*

Il est faux, comme le prouve Blondel, que pendant l'excommunication de ce Prince on ait cessé d'employer dans les Actes la formule *regnante Philippo*, & qu'on y ait substitué celle de *regnante Christo.* On trouve à la vérité dans quelques uns de ce tems *Christo Regem spectante*, c'est-à-dire *protegente* & non pas *expectante*, ce qui n'a pas de sens.

On place mal à propos, sous le régne de ce Prince, l'origine des armoiries, inventées, dit-on, par les premiers Croisés, pour se distinguer sous leurs casques qui leur cachoient le visage. M. de Foncemagne a prouvé (*Acad. des Bel. Lett.* T. XVIII,) qu'elles remontent jusqu'aux Tournois institués l'an 934, comme on le fera voir ailleurs, par Henri I, Roi de Germanie. Cependant il faut avouer que l'usage n'en devint universel parmi les Nobles qu'au tems des Croisades.

On rapporte avec plus de vérité au régne de ce Prince l'établissement de quatre Ordres Monastiques célebres dans l'Eglise, celui de Grammont fondé en 1078 par S. Etienne, celui des Chartreux par S. Bruno en 1084, celui de Cîteaux par S. Robert en 1098, & celui de Fontevraut par Robert d'Arbrisselles en 1106.

C'est au régne de Philippe I qu'on fixe l'époque de la premiere diminution des especes monnoyées. Ce Monarque fit frapper des especes d'argent, altérées par un tiers d'alliage en cuivre. L'altération fut poussée, sous les régnes suivans, jusqu'à moitié. Dès lors le nom de livre devint fictif, aussi bien que celui de sou. En insérant un tiers de cuivre dans une livre de douze onces de métal, il ne devoit plus y entrer que huit onces d'argent pur. Aussi fut-ce sous ce même Philippe qu'on quitta la livre de douze onces pour prendre le marc de huit onces, parceque effectivement une livre d'argent monnoyé ne contenoit plus que huit onces d'argent pur. Les redevances foncieres en argent souffrirent beaucoup des révolutions survenues dans les valeurs numéraires des especes, & furent enfin réduites presque à rien, lorsqu'avec la 18e partie d'un marc d'argent on acquittoit une rente qui dans l'origine étoit la totalité d'un marc.

LOUIS VI, DIT LE GROS.

1108. Louis VI, surnommé Thibaut & le Gros, qualifié aussi le Batailleur, fils de Philippe I, & de la Reine Berthe, né l'an 1077 ou 1078 (& non pas l'an 1081, comme il est marqué dans la vie de S. Arnoul, Evêque de Soissons,) créé Comte de Vexin par son pere en 1092, (& non pas en 1102, comme le marque Ordéric Vital) associé à la Royauté l'an 1098 ou 1099, succéda, l'an 1108, à son pere, & fut sacré le 3 Août à Orléans par Daïmbert, Archevêque de Sens, au retour des funérailles de son pere auxquelles il avoit assisté. La ville de Reims étoit

pour

pour lors divisée par un Schisme. Le parti qui avoit élu Raoul le Verd pour Archevêque, & qui étoit le plus fort, envoya à Orléans former opposition au Sacre du Roi; mais la cérémonie étoit achevée lorsque les Députés arriverent. Bertrade, marâtre de Louis, qu'elle avoit persécuté du vivant du Roi son pere, jusqu'à l'obliger d'aller chercher un asyle à Londres en l'an 1100, & jusqu'à lui faire donner, à son retour, un poison dont il ne guérit jamais parfaitement, renouvella contre lui ses fureurs, lorsqu'elle le vit élevé sur le trône. Elle lui suscita pour concurrent Philippe de Mantes, son fils, & mit dans les intérêts de celui-ci plusieurs Seigneurs des environs de Paris. Ces Conjurés s'étant révoltés presque tous à la fois, donnerent pendant près de dix ans de l'exercice à la valeur de Louis, & furent tous à la fin terrassés. (Voy. *les Comtes de Blois, les Sires de Montfort, de Beaugenci, de Montl'héri, de Couci, & les Comtes de Corbeil.*) Dans le cours de ces guerres, Henri I, Roi d'Angleterre, toujours attentif à profiter des occasions de s'aggrandir, retira le Château de Gisors des mains du Chevalier Payen, à qui les deux Monarques l'avoient remis en séquestre, & y fit ajouter de nouvelles fortifications. Louis, offensé de cette mauvaise foi, somma, l'an 1109, le Roi d'Angleterre de faire démolir la place, & sur son refus, il marcha contre lui. Les deux armées étant en présence à Néaufle, des deux côtés de la riviere d'Epte, Louis fait proposer à Henri de vuider leur différend par un combat singulier de Roi à Roi, pour épargner le sang de leurs Sujets. L'Anglois, loin d'accepter le défi, n'y répond que par une raillerie. On en vient à une bataille, où il est défait, & obligé de prendre la fuite. L'an 1111, les François entrent en Normandie, & y font la guerre avec différens succès. Elle continue avec beaucoup d'acharnement pendant l'espace d'environ 8 ans, & n'est gueres interrompue que par une paix momentanée, conclue à Gisors l'an 1113, qui donne à peine aux peuples fatigués le tems de reprendre haleine.

Louis le Gros avoit été fiancé, l'an 1104, par son pere, à Lucienne, fille de Gui le Rouge, Sire de Rochefort, avant qu'elle fut nubile, *ante nubiles annos*, dit Suger. Mais les Grands, ajoute-t-il, jugeant cette alliance trop disproportionnée, la firent dissoudre (l'an 1107) au Concile de Troyes. Louis ne se hâta pas d'en contracter une autre; il attendit plusieurs années, par des raisons qu'on ignore, pour s'y déterminer. Enfin parmi les Princesses qui lui furent proposées, il choisit ALIX ou ADÉLAÏDE, fille de Humbert II, Comte de Maurienne ou de Savoie, & de Gisele de Bourgogne, & l'épousa. L'époque de ce mariage est fixée par une Charte de Louis, donnée l'an 1120, la 13[e] année de son régne & la 6[e] de la Reine Adélaïde. (*Gall. Christ.* T. XII, *pr. coll.* 23, 24. *chartâ* XXIII.) Cette Princesse a donc commencé à devenir Reine l'an 1115, puisque la 6[e] année de son régne se trouve jointe à la 13[e] du régne de son époux, commencée au 3 Août 1108, ou si l'on veut au 29 Juillet précédent. On trouve encore dans plusieurs autres Chartes les années du commencement du régne d'Adélaïde, jointes à celles du Roi Louis; ce qui n'avoit point été pratiqué par les Rois ses prédécesseurs.

L'an 1116, la guerre se rallume entre les Rois Louis & Henri, qui font de part & d'autres de grands ravages. S'étant rencontrés, l'an 1119, près du Château de Noyon, dans le Vexin, ils en viennent aux mains, le 20 Août, dans la plaine de Brenneville. Les François, après avoir eu d'abord l'avantage, sont mis en déroute; mais la perte fut très peu considérable. Il n'y eut, de part & d'autre, suivant Ordéric Vital, que trois Chevaliers de tués, sur 900 qu'ils étoient en tout; ce qui n'est pas au reste surprenant. Couverts de fer de la tête aux pieds, ces guerriers étoient comme autant de citadelles mouvantes, impénétrables aux traits. D'ailleurs, comme l'observe le même Ecrivain, les liaisons qui étoient entre les Chevaliers de l'un & de l'autre parti, faisoient qu'ils s'épargnoient réciproquement, & visoient moins à s'entretuer qu'à faire des prisonniers, afin d'en obtenir de fortes rançons. Il y en eut, dit Ordéric, 140 de pris par les Normands, & un seul par les François. On assure, dit une ancienne Chronique, que Louis le Gros courut risque lui-même d'être fait prisonnier par un soldat Anglois, lequel ayant saisi la bride de son cheval, s'écria: *Le Roi est pris.* Mais Louis, ajoute-t-on, lui déchargeant en même tems un coup de cimeterre sur la tête, l'étendit à ses pieds, en disant: *Apprends qu'au jeu d'échecs le Roi n'est jamais pris.* Cette aventure, dit Mézerai, fut le sujet d'une médaille qu'on fit graver avec cette inscription tirée de Virgile: *Nec capti potuere capi.* Ce qu'il y a de plus certain, c'est que Louis, s'étant égaré dans une forêt en fuyant, fut obligé de se confier à un paysan qui le ramena sans le connoître à Andeli, dont Enguerrand de Chaumont avoit fait quelque tems auparavant la conquête pour ce Monarque. Suger dit que la défaite des François à Brenneville n'empêcha pas Louis d'assiéger la forte place d'Yvri qu'il emporta: mais pour l'accorder avec Ordéric Vital, il faut ajouter que ce fut avec une nouvelle armée qu'il fit venir en diligence, & qui, étant composée de paysans, fut amenée par les Curés de chaque paroisse avec leurs bannieres. D'Ivri le Roi vint se présenter devant Breteuil. Mais Raoul le Breton, qui commandoit dans la place, loin de s'effrayer, en fit ouvrir toutes les portes, & marcha hardiment à l'ennemi. On combattit à la fois aux trois portes, où les François furent également repoussés. (Ordéric, p. 856.) Les hostilités cesserent au mois de Novembre de la même année par les soins du Pape Calliste II, qui, de Reims, après le Concile qu'il y avoit tenu, s'étoit rendu en Normandie. Mais la paix qu'il rétablit ne fut point durable. Deux ans après la guerre recommence. Henri fait le dégât sur les terres de France, pour se venger de Louis, qui soutenoit les Seigneurs ligués en faveur du Prince Guillaume Cliton, fils de Robert & neveu de Henri: Guillaume revendiquoit le Duché de Normandie dont son pere avoit été dépouillé par Henri, qui le retenoit prisonnier depuis plusieurs années. Louis, vers l'an 1123, dépouille avec plus de justice, les armes à la main, Philippe, son frere consanguin, du Comté de Mantes, qu'il avoit mérité de perdre par une nouvelle révolte. Après l'avoir gardé l'espace de quatre ans, Louis le donna en dot à la sœur de la Reine Adélaïde, en la mariant à Guillaume Cliton.

L'an 1124, le Roi d'Angleterre, attentif à susciter des ennemis à la France, engage l'Empereur Henri V à venger sur la ville de Reims l'affront qu'il y avoit reçu en 1119 dans le Concile qui l'avoit excommunié. Le Monarque Allemand, dans ce dessein, conduit son armée vers les frontieres de la Champagne. Mais les Grands Vassaux du Royaume, au bruit de la marche des Impériaux, s'étant ras-

semblés promptement avec leurs troupes, au nombre de plus de deux cens mille hommes autour du Roi, volent à l'ennemi dans le mois d'Août de la même année, & l'obligent à rebrousser chemin avec plus de diligence qu'il n'étoit venu. C'est à l'occasion de cette expédition qu'on voit, pour la premiere fois, dans notre histoire, le Roi de France aller prendre sur l'autel de S. Denis l'étendard appellé Oriflamme; espece de banniere de couleur rouge, fendue par en bas, & suspendue au bout d'une lance dorée. Les Comtes du Vexin, comme Avoués de l'Abbaye, le portoient à la guerre; & ce fut en cette qualité que Louis le porta, comme étant en leur place, depuis l'acquisition ou la conquête que le Roi son pere avoit faite de ce Comté. La retraite honteuse de l'Empereur détermina le Roi d'Angleterre à faire de nouveau la paix avec le Roi de France. (Il l'avoit rompue pendant l'éloignement de Louis, dont il avoit profité pour tenter, mais sans succès, l'invasion du Vexin François.) L'an 1126, Louis passe en Auvergne avec une armée, pour venger l'Evêque de Clermont, vexé par le Comte Guillaume VI. C'étoit la 2[e] fois qu'il marchoit pour le même sujet contre ce Comte, qui se soumit enfin, & promit, avec le Duc d'Aquitaine, son protecteur & son Suzerain, d'en passer par le jugement de la Cour du Roi. (*Voy.* Guillaume IX, *Duc d'Aquitaine.*)

L'an 1127, Louis prend le parti des Chanoines de la Cathédrale de Paris contre leur Evêque, Etienne de Senlis, au sujet d'une prébende de leur Eglise, que ce Prélat vouloit unir, sans leur consentement, à l'Abbaye de S. Victor. Etienne persistant dans son dessein, le Roi le punit de sa résistance par la saisie de son temporel. L'Evêque, par représailles, jette un interdit sur les terres du Roi, & prend la fuite. Tandis qu'il intéresse dans sa querelle son Archevêque & ses Comprovinciaux, tandis qu'il emploie pour sa défense la plume éloquente de S. Bernard, le Roi travaille à mettre de son côté le Pape Honorius II, & son successeur Innocent II. Le premier leva la censure fulminée par l'Evêque de Paris; & le second, après quatre ans de troubles, termina l'affaire par un tempérament digne de la sagesse de ce Pontife, en demandant lui-même au Chapitre de l'Eglise de Paris la prébende pour les Victorins. Elle fut accordée avec le consentement tacite du Monarque; & de cette maniere Innocent sauva en même tems l'honneur de la Majesté Royale, & les libertés ecclésiastiques que l'on croyoit violées par l'opposition de Louis à la collation du Prélat. (*Hist. Litt. de la Fr.* T. XI, p. 669.) Charles le Bon étant mort tragiquement dans ces entrefaites (le 2 Mars 1127) sans laisser de postérité, Louis se transporta sur les lieux pour venger cet attentat dont il punit sévérement les auteurs & les complices, & exerça son droit de Suzerain sur le Comté vacant en l'adjugeant à Guillaume Cliton, pour le dédommager de la perte de la Normandie. (Voy. *les Comtes de Flandre.*)

La France, de tems immémorial, étoit l'asyle le plus ordinaire & le plus sûr des Papes persécutés. L'an 1130, Innocent II, chassé de Rome par Anaclet son compétiteur, vint se jetter entre les bras de Louis. Le Monarque à son arrivée convoqua, dans le mois d'Avril, une Assemblée à Etampes pour décider lequel des deux contendans étoit le véritable Chef de l'Eglise. S. Bernard se déclara pour Innocent; & son avis ayant prévalu, Louis envoie de sa part l'Abbé Suger complimenter ce Pontife, qui attendoit sa décision à Cluni, & va lui-même ensuite, accompagné du jeune Philippe, le trouver à l'Abbaye de S. Benoît-sur-Loire, où il s'étoit transporté. Pendant le séjour qu'Innocent fit en France, Louis perdit, le 13 Octobre 1131, par un accident funeste, Philippe, son fils aîné, qu'il avoit fait sacrer à Reims le jour de Pâque (14 Avril) de l'an 1129, à l'âge de 13 ans; il étoit né le 29 Août 1116. Pour remplir le vuide qu'il laissoit par sa mort, le Monarque, 12 jours après cet événement, fit couronner, par le Pape, Louis, son second fils, au Concile de Reims.

Des plaintes fréquentes portées au pied du trône contre les brigandages qu'exerçoit autour de son Château le Seigneur de S. Brisson-sur-Loire, déterminerent Louis le Gros, l'an 1135, à venir l'assiéger dans cette place. L'ayant emportée d'assaut, non sans de grands efforts, il la réduisit en cendres pour assurer la tranquillité du pays. Mais les fatigues qu'il essuya dans cette expédition, lui causerent une dyssenterie à son retour. Cette maladie l'ayant conduit aux portes de la mort, il remit les rênes du gouvernement à Louis, son fils, pour ne plus s'occuper que de l'éternité. Il en revint cependant contre toute espérance; mais ce fut pour languir l'espace d'environ deux ans, pendant lesquels il partagea ses soins entre les affaires publiques, qu'il n'avoit pas entièrement abandonnées, & celles de sa conscience. Enfin le mal s'étant renouvellé, il y succomba le 1 Août de l'an 1137. Rien de plus édifiant que les circonstances de sa mort, racontées par Suger. De tous les Rois de France, il n'en est peut-être point dont la vie ait été plus active que la sienne. » Louis le Gros, dit le P. d'Orléans, » étoit presque toujours en campagne, ou pour reprimer la révolte de quelque Prince, ou pour punir » l'injustice de quelque particulier. » Il laissa en mourant, d'Adelaïde, six fils & une fille; Louis, qui lui succéda; Henri, Moine de Clairvaux, ensuite Evêque de Beauvais, & enfin Archevêque de Reims; Robert, chef de la branche Royale de Dreux; Pierre de Courtenai, qui a eu des descendans mâles jusqu'à notre tems; Philippe marié d'abord à une des filles de Thibaut IV, Comte de Champagne (on ne dit pas laquelle) puis séparé d'elle, l'an 1140, au plutôt par Samson, Archevêque de Reims pour cause de parenté, Archidiacre ensuite de l'Eglise de Paris, qui eut la générosité de céder à Pierre Lombard, l'Evêché de Paris, auquel il avoit été nommé, & mourut Doyen de Tours en 1161; Hugues, dont l'Histoire ne nous apprend rien, & qui fut vraisemblablement ce fils que Louis & son épouse consacrerent à Dieu dans l'Abbaye de Tiron; (*Hist. Litt. de la Fr.* T. XI, p. 665.); & Constance, qui épousa, 1°, l'an 1140 Eustache, Comte de Boulogne, fils d'Etienne, Roi d'Angleterre; 2°, Raymond V, Comte de Toulouse, Duc de Narbonne. Louis le Gros, outre ces enfans, eut encore une fille, nommée Isabelle, qui, dès l'an 1119, étoit mariée à Guillaume, Seigneur de Chaumont en Vexin, puisqu'Orderic Vital (p. 857) parlant de lui sur cette année, le qualifie Gendre du Roi: *Tunc Guillelmus de Calvo-monte*, dit-il, *gener Regis*, &c. Mais la difficulté est de savoir quelle étoit la mere d'Isabelle. Ce ne pouvoit être la Reine Adélaïde, puisque Louis ne l'avoit épousée qu'en 1115? Seroit-ce Lucienne de Rochefort? Mais en 1104, lors de ses fiançailles avec Louis, elle n'étoit point encore nubile, comme l'atteste Suger, &, l'an

1107, cette alliance imparfaite fut rompue, sans qu'il paroisse que Louis eut auparavant eu commerce avec Lucienne. Quoi qu'il en soit, Isabelle vivoit encore en 1175; nous en avons la preuve dans la Charte d'une fondation qu'elle fit cette année à l'Abbaye de S. Pere en Vallée de Chartres : *Pro animâ*, dit-elle, *Lugdovici patris mei, Regis Serenissimi Francorum ... & pro salute filiorum meorum.* De ces enfans, l'un s'appelloit Louis, qui signa cet acte avec sa mere. (*Cartul. de S. Pere en Vallée*. p. 194, *à la Bibl. du Roi.*) La Reine Adélaïde se remaria à Matthieu de Montmorenci, Connétable de France. Elle mourut en 1154, & fut inhumée à l'Abbaye de Montmartre, qu'elle avoit fondée en 1133, & où elle passa les dernieres années de sa vie.

Les années du régne de Louis le Gros sont comptées dans les Chartes, tantôt de l'an 1099, ou de la fin de 1098, tantôt du 3 Août 1108. Depuis l'an 1115, il joignoit assez souvent, comme on l'a dit, aux années de son régne celles du régne de sa femme. Il y ajouta celles de ses deux fils, Philippe & Louis, lorsqu'il les eut fait sacrer.

C'est à ce Prince qu'on rapporte l'établissement des Communes c'est-à-dire des associations de Bourgeois d'une même ville ou d'un même bourg en corps de communauté sous un Maire & des Echevins qu'ils se choisissoient pour défendre la liberté qu'ils avoient achetée de leurs Seigneurs, dont ils étoient auparavant les Serfs, juger les différends qu'ils avoient entre eux, & maintenir la police dont ils étoient convenus. Chaque Paroisse ainsi affranchie sous certaines réserves marchoit à la guerre pour le service du Roi sous la banniere de son Saint.

On ne connoît point de plus anciennes Lettres de *Committimus* que celles que Louis le Gros donna le 12 Avril 1120, en faveur de l'Abbaye de Tiron. On a vainement soupçonné cette piece de supposition; elle existe en original, munie du sceau royal, & revêtue de tous les autres caractéres qui peuvent en assurer l'authenticité. On peut en voir la copie dans le *Gallia Christiana* (T. VIII, pr. p. 320.)

Sous le régne de ce Monarque les François portoient des habits traînans, serrés par le corps, avec de larges manches qui couvroient les mains; leurs souliers, nommés *Pigaces*, & depuis souliers *à la poulaine*, finissoient en pointes longues d'un & de deux pieds, tantôt directes, tantôt recourbées. Cette mode, inventée par Foulques le Rechin, Comte d'Anjou, subsista jusqu'à Charles V. Les Laïques portoient les cheveux longs, usage contre lequel plusieurs Evêques, fondés sur S. Paul mal entendu, s'éleverent, jusqu'à le traiter de péché contre nature.

Des Ecrivains modernes reprochent à Louis le Gros d'avoir manqué de politique. Cependant il est le premier de nos Rois qui ait connu le vrai systême de la Royauté. Ceux de ses successeurs qui ont eu des lumieres n'ont fait que marcher sur la route qu'il leur a tracée. Ils n'ont fait que suivre son plan pour la réunion des grands fiefs à la Couronne, & l'extension de l'autorité Royale pour l'administration de la Justice.

Ce Monarque étoit persuadé que l'hommage envers ses sujets, pour les fiefs qu'il tenoit dans leur mouvance, étoit incompatible avec la dignité du trône. Lorsqu'il alla prendre l'Oriflame à S. Denis, il déclara, dit Suger, en plein Chapitre qu'il tenoit de cette Abbaye le Vexin, & qu'en qualité de son Porte-étendard il lui devroit l'hommage, s'il n'étoit pas Roi : *in pleno capitulo professus est ab eo habere* (*Vilcassinum*) *& jure signiferi, si Rex non esset, hominium ei debere.* Nos Rois ont été moins délicats par la suite, & n'ont pas fait difficulté de faire rendre hommage pour eux par un de leurs Officiers, en semblable occasion, ou bien ils ont racheté ce droit & les services auxquels il engageoit, par une indemnité.

Un Ecrivain peu facile à se laisser éblouir, atteste, d'après le témoignage de ses yeux, que Louis le Gros avoit le don de guérir miraculeusement des écrouelles. Voici ses paroles : *Parlons maintenant du prodige que notre Roi Louis est dans l'usage d'opérer. J'ai vu moi-même ceux qui étoient affligés des écrouelles, soit à la gorge, soit en d'autres parties de leur corps, s'attrouper autour de lui, pour qu'il daignât les toucher & faire sur eux le signe de la Croix. J'étois alors à ses côtés, & je voulois les repousser. Mais ce Prince, les recevant d'un air de bonté, s'avançoit vers eux pour les toucher, & faisoit sur eux dévôtement le signe de la Croix. Il en résultoit un miracle éclatant, vertu que le Roi Philippe avoit aussi exercée, mais dont il fut ensuite privé pour je ne sais quels péchés. Je me dispenserai de dire comme les autres Rois se comportent en pareille occasion. Mais ce que je sais certainement, c'est que les Rois d'Angleterre n'ont jamais osé rien tenter de semblable* (*Guib. de Novig. de Sacris Pignor. Liv. 1, c. 1.*) Ils l'ont cependant osé dans la suite après s'être attribué le titre & les armes des Rois de France.

Au commencement du régne de Louis le Gros, l'abstinence du samedi n'étoit pas encore de précepte en France. On le voit par un réglement de Ponce, Abbé de Cluni, portant que dans toutes les maisons de l'Ordre, on fera, le 2 du mois de Novembre, l'Office des morts pour tous les freres défunts & leurs parens, & que le lendemain on donnera aux pauvres un repas en gras, à moins que ce jour ne tombe un vendredi, auquel cas il sera remis au samedi. Mais du tems de Pierre le Vénérable, successeur immédiat de Ponce, l'abstinence du samedi étoit déja si scrupuleusement observée, que les Bouffons même & les Histrions ne s'en dispensoient pas. (*Mabill. Annal.* T. V. p. 147.)

Les Horloges à roues, inventées sous le régne de Hugues Capet, étoient encore bien imparfaites sous celui de Louis le Gros, comme on le voit par les *Us* de Cîteaux, compilés vers l'an 1120. Alors, & long-tems même depuis le rouage du mouvement & celui de la sonnerie n'avoient l'un & l'autre que deux roues au lieu de cinq qu'ils ont à présent. Les deux roues leur suffisoient, mais il falloit remonter les Horloges 4 fois par jour.

LOUIS VII, DIT LE JEUNE.

1137. LOUIS VII, dit LE JEUNE, fils de Louis le Gros, né l'an 1120, élevé dans le cloître de Notre-Dame de Paris, comme son pere l'avoit été dans celui de S. Denis, sacré à Reims, le 25 Octobre 1131, par le Pape Innocent II, succéda à son pere le premier Août 1137, étant âgé d'environ 18 ans. Il étoit pour lors absent & prêt à s'en revenir de Bordeaux, où il avoit épousé le Dimanche précédent ELÉONORE, fille & héritiere de Guillaume X, Duc d'Aquitaine. Arrivé à Poitiers, il y fut couronné Duc d'Aquitaine, le 8 Août. La nouvelle qu'il y reçut de la mort de son pere, lui fit hâter son retour à Paris. A Noël suivant, il est couronné Roi de France à Bourges, & y reçoit les hommages des Seigneurs François. Ordéric Vital met ce couronnement à pareil jour de l'an 1138 sous l'Indiction I, parcequ'il commence l'année & l'Indiction à Noël. L'an 1141, Louis, comme Duc d'Aquitaine, veut s'emparer du Comté de Toulouse, & fait dans ce pays une expédition qui ne lui réussit pas. (*Voy.* Alfonse-Jourdain, *Comte de Toulouse.*)

L'an 1142, brouillerie entre Louis & le Pape Innocent II, au sujet de Pierre Essenouard de la Châtre, que ce Pontife avoit nommé & sacré Archevêque de Bourges, contre la volonté du Roi qui vouloit procurer ce Siége à Cadurce, son Chapelain. Les choses en vinrent au point qu'Innocent mit le Royaume en interdit, pour contraindre le Monarque à reconnoître la Châtre. Louis s'en prend à Thibaut le Grand, Comte de Champagne, qui avoit donné retraite à ce Prélat, & excitoit sous main le Pape à tenir ferme. Il entre à main armée sur les terres du Comte, & marche droit à Vitri, qu'il prend & saccage d'une maniere barbare; 1300 personnes y furent brûlées ou étouffées dans une Eglise à laquelle il avoit fait mettre le feu. Le repentir suivit de près la faute. L'an 1143, Louis fait demander à Célestin II, successeur d'Innocent, la levée de l'interdit, & l'obtient en promettant de ne plus inquiéter l'Archevêque de Bourges. Il fait la paix, l'année suivante, avec le Comte de Champagne. Mais pour expier le saccagement de Vitri, le Monarque prend la résolution d'aller à la Terre-Sainte. (*Robert. de Mont.*) Suger Abbé de S. Denis, son principal Ministre, n'est pas d'avis de ce voyage; mais S. Bernard l'approuve, après avoir consulté le Pape Eugene, & le Prédicateur l'emporte sur l'Homme d'Etat. L'an 1145, aux Fêtes de Noël, Louis tient à Bourges une Cour pléniere, où l'Evêque de Langres fait un discours pathétique sur l'état

déplorable des affaires des Chrétiens en Orient, & dispose par ses exhortations les Seigneurs François à leur porter du secours. (*Odo de Diogil.*) L'année suivante, Louis avec un nombre presque infini de Gentilshommes & d'autres personnes, reçoit la Croix en pleine campagne à Vezelai des mains du S. Abbé de Clairvaux, le jour de Pâque, 31 Mars. Il part le 11 Juin de l'année 1147, à la tête de plus de deux cent mille hommes, avec la Reine Eléonore, laissant le soin de l'Etat à Suger & à Raoul, Comte de Vermandois, nommés Régens, le 16 Février précédent, au Parlement d'Etampes. Louis passe au mois d'Octobre à CP., où l'Empereur Manuel le reçoit avec plus d'honnêteté que de franchise. Il perd, en traversant l'Asie, une grande partie de son arriere garde dans les différentes attaques que les Turcs lui livrent, & arrive à Antioche le 19 Mars 1148. Delà s'étant rendu à Jérusalem, il joint ses troupes à celles de l'Empereur Conrad, pour aller faire le siége de Damas. Cette entreprise ayant mal réussi par la trahison des Francs de Syrie, Louis reprend la route de la France, au mois d'Avril de l'année suivante. Il est pris sur mer par des Grecs, & ensuite délivré par l'Amiral de Roger, Roi de Sicile. Arrivé en France sur la fin de la même année 1149, il part pour la Normandie, dont il met en possession Geofroi Plantegenet, & son fils Henri, depuis Roi d'Angleterre, après quoi il reçoit de celui-ci l'hommage-lige pour ce Duché, que son pere lui avoit cédé. L'an 1152, il perd, le 13 Janvier, Suger, son Ministre, & verse des larmes à ses obsèques auxquelles il assista. Ce grand homme, que la nation décora du titre de *Pere de la patrie*, honneur qui n'a jamais été accordé à aucun autre Ministre, ne fut point remplacé. Avant qu'il eut rendu l'esprit, Louis etant parti avec la Reine Eléonore pour l'Aquitaine, avoit retiré des places de ce Duché les garnisons qu'il y avoit mises. Geofroi du Vigeois (*cap.* 53) remarque qu'ils arriverent à Limoges dans la semaine de Noël. De retour à Paris, le Monarque pense à consommer le divorce qu'il méditoit & dont ce voyage étoit le préliminaire. Dans cette vue, ayant amené, le 18 Mars suivant, la Reine à Beaugenci, il y fait déclarer, en plein Concile, leur mariage nul, quoiqu'ils en eussent deux filles, & renvoie cette Princesse avec sa dot. La conduite licencieuse d'Eléonore fut la cause de cette séparation, & la parenté, comme il étoit ordinaire, en fournit le prétexte. Un Moderne accuse sans fondement Suger d'avoir engagé Louis le Jeune d'en venir à cette extrémité. La Chronique d'Anchin, suivant le manuscrit original, en rejette le blâme sur S. Bernard; & Guillaume, auteur de la vie de Suger, en décharge formellement ce Ministre. Les préliminaires de ce divorce, il est vrai, précéderent sa mort. Mais il faut convenir, si l'on est équitable, que, loin d'avoir été l'effet de ses conseils, ils furent la suite de l'état de langueur & d'inaction où dès-lors sa maladie l'avoit réduit. Deux mois précisément après le Concile de Beaugenci, le 18 Mai, Henri, Duc de Normandie, moins délicat que le Roi de France, donna sa main à Eléonore. L'intérêt fut le nœud de cette alliance. La Princesse porta en dot à son nouvel époux les trois plus belles Provinces de France; ce qui rendit ce Vassal, avec celles qu'il y possédoit de son chef, aussi puissant dans le Royaume que le Roi même, son Suzerain. Les Politiques Machiavellistes n'ont pas manqué de dire que Louis auroit dû renvoyer sa femme & garder la dot. Mais on ne connoît point de Loi divine ni humaine qui autorise à retenir le bien d'autrui..

L'an 1154, Louis épouse à Orléans CONSTANCE, fille d'Alfonse VIII, Roi de Castille. Sur la fin de l'année suivante il entreprend le pélérinage de Saint Jacques avec son épouse, & de-là ils vont rendre visite au Roi de Castille, pere de Constance, qui les reçoit magnifiquement à Tolède. Peu de tems après leur retour, il arrive à Louis une aventure singuliere. Etant en voyage aux environs de Paris, comme il s'en revenoit dans sa capitale, la nuit le surprend à Créteil. Il s'y arrête, & se fait défrayer par les habitans, serfs de l'Eglise de Paris. La nouvelle en étant venue promptement aux Chanoines, ils cessent aussitôt le service divin, résolus de ne le reprendre qu'après que le Monarque aura restitué à leurs *serfs de corps*, dit Etienne de Paris, la dépense qu'il leur a occasionnée. Arrivé à Paris, Louis vient le même jour à la Cathédrale pour y assister à l'Office. Il est étonné d'en trouver les portes fermées, & demande la raison de cette singularité. On la lui dit; mais loin de s'en offenser, il fait ses excuses, & promet réparation en présence de l'Evêque & de ses Chanoines, qu'il avoit fait appeller. Les portes de l'Eglise alors lui sont ouvertes. Il y entre, &, après avoir fait sa priere, il s'offre à dédommager les habitans de Créteil des frais qu'il leur a causés. L'Evêque se rend caution pour le Monarque, & engage à l'instant au Chapitre deux chandeliers d'argent pour les garder jusqu'à l'accomplissement de sa promesse. L'Acte de cette réparation fut gravé sur une verge (on ne dit pas de quelle matiere elle étoit) que l'Eglise de Paris a long-tems conservée en mémoire de ses libertés. (Bouquet, T. XII, p. 98.) Pour apprécier avec équité ce trait, il faut se transporter au siecle où il est arrivé.

L'an 1157, suivant Radewic, Auteur contemporain, Louis s'avance jusqu'à Dijon pour une entrevue avec l'Empereur Frédéric, qui étoit alors à Besançon. » Mais apprenant, dit cet Historien, que » l'Empereur s'en retournoit en Allemagne, il n'alla » pas plus loin. Les deux Princes néanmoins, ajoute-» t-il, s'envoyerent réciproquement saluer par leurs » Ambassadeurs, savoir l'Empereur par son Chan-» celier Renaud, & Ulric, Comte de Lenzbourg; » & le Roi de France par le Chancelier Albéric. Or » je tiens, poursuit Radewic, du vénérable Henri, » Evêque de Troyes, que Louis, ayant appris que » l'autorité de Frédéric avoit prévalu dans ces con-» trées, (de la Bourgogne) fut saisi de crainte, & » que ne s'attendant plus à une conférence, mais à » des hostilités, il avoit disposé secrétement, dans » les villes voisines, des troupes assez considéra-» bles, & même en si grand nombre, qu'au rapport » de ce Prélat, neuf Evêques de sa suite avoient logé » une nuit dans Troyes, chacun avec leurs milices » particulieres; & comme tout ce pays fut dans le » trouble & l'agitation, sa peur nous tint lieu de » victoire. » Voilà un voyage de Louis en Bourgogne dont nul autre Ecrivain du tems n'a fait mention. Car il n'est gueres vraisemblable que Radewic le confonde avec celui que ce Monarque fit en 1162, à l'invitation de Frédéric, & qu'il poussa jusqu'à Longvi-sur-Saône pour conférer avec cet Empereur touchant le schisme qui divisoit alors l'Eglise Romaine. Nous rendrons compte ailleurs de ce dernier. (*Voy.* Henri, *Comte de Champagne.*)

L'an 1158, Louis reçoit à Paris le Roi d'Angle-

terre, auquel il cede son Palais, & va loger au Cloître de Notre-Dame. (*Radulf. de Diceto.*) Ceci montre que Louis le Jeune n'avoit qu'un seul Palais dans sa Capitale, & qu'il n'y étoit pas même logé fort au large.

L'an 1160, & non pas 1164, mort de Pierre Lombard, Evêque de Paris, plus connu sous le nom de *Maître des Sentences.* Les suffrages ne s'accordant point pour l'élection de son successeur, on nomme trois Compromissaires. L'Archidiacre, Maurice de Sully, l'un d'entre eux, bien assuré de n'être point démenti par ses deux Collégues, se proclame lui-même, disant qu'il ne connoissoit personne plus propre ni plus disposé que lui à bien remplir le Siége vacant; & toute l'Assemblée acquiesce à cette étonnante proclamation. (*Cæsar. Heisterbac.*) Quel contraste! Philippe de France, fils de Louis le Gros, & Archidiacre de Paris, nommé canoniquement à l'Evêché de Paris, après la mort de l'Evêque Thibaut, avoit par modestie cédé la place à Pierre Lombard; & Maurice de Sully, de la lie du peuple (car son surnom lui venoit, non de sa famille, mais de son lieu natal) ose se préférer à tous ceux qui étoient sur les rangs pour le même objet. On peut néanmoins dire à son avantage qu'il répara le vice de son élection par la sagesse de son gouvernement. Ce fut lui qui bâtit l'Eglise de Notre-Dame, dont le Pape Alexandre III posa la premiere pierre vers l'an 1163. Ce Pontife, chassé par la faction d'Octavien, son Compétiteur, se retira en France l'an 1162. Louis vint, de compagnie avec le Roi d'Angleterre, au devant de lui jusqu'à Touci-sur-Loire, où, l'ayant salué dans la campagne, les deux Monarques le conduisirent à sa tente, marchant à côté de lui, & tenant à droite & à gauche la bride de son cheval. (Robert du Mont.)

L'an 1164, Louis ouvre un asyle dans ses Etats à un autre Pontife persécuté. C'étoit S. Thomas, Archevêque de Cantorbéri, qui fuyoit la colere injuste du Roi d'Angleterre. Des Ambassadeurs de ce Monarque étant venus témoigner à Louis son mécontentement de cet accueil : » Si votre Maître, » leur dit-il, est si jaloux des coutumes de son » Royaume, qui font le sujet de la querelle, il ne » doit pas trouver étrange que je garde aussi celle » que j'ai reçue des Rois, mes ancêtres, comme un » droit héréditaire, qui est de protéger les personnes » affligées, sur-tout lorsqu'elles souffrenr persécu» tion pour la Justice. » Louis donna retraite, l'an 1173, à un second fugitif d'Angleterre, dont la cause étoit bien différente de celle du S. Prélat. Nous voulons parler du jeune Henri, dit *au court Mantel*, révolté contre le Roi, son pere. Non content de le recevoir dans ses Etats & à sa Cour, Louis s'engage à réunir tous ses efforts aux siens pour le mettre en possession de la Normandie. Ils entrent ensemble dans cette Province à la tête d'une armée, prennent diverses places, & échouent devant d'autres. Richard & Geofroi, freres du jeune Prince, l'imitent dans sa révolte, & trouvent la même ressource dans le Roi de France, qui leur fournit troupes & argent pour accabler leur pere infortuné. (*Voy.* Henri II, *Roi d'Angleterre.*) L'an 1176 ou 1177, la guerre de l'Angleterre avec la France, qui n'avoit été interrompue que par des tréves assez courtes, est terminée par l'entremise du Cardinal Pierre de S. Chrisogone, Légat du Pape. L'an 1179, le 21 Août, Louis se rend au tombeau de S. Thomas de Cantorbéri, pour demander à Dieu, par l'intercession de ce Saint, la guérison de Philippe, son fils, dangereusement malade. Il l'obtient, se rembarque à Douvres le 26 Août, & arrive en 24 heures au port de Vitsan dans le Boulonnois. Roger de Hoveden, qui rapporte ce voyage, dit que c'est la premiere fois qu'on vit un Roi de France en Angleterre. Louis le Jeune, quelque tems après son retour, fut frappé d'apoplexie à S. Denis, où il étoit allé rendre à Dieu ses actions de graces, & demeura paralytique de la moitié du corps. Cet accident lui fit hâter le couronnement de son fils, dont le jour fut fixé à la Toussaint suivante 1179. Malgré son infirmité, il en ordonna lui-même tous les préparatifs. » On pré» tend qu'à cette occasion il régla le nombre & le » rang des Pairs qui devoient y figurer. Il est cer» tain que le Roi d'Angleterre, (Henri le Jeune, » beau-frere de Philippe,) comme Duc de Nor» mandie, y porta la couronne, & le Comte de » Flandre l'épée royale, & que plusieurs grands Sei» gneurs marchoient devant & après le jeune Prince, » faisant les fonctions pour lesquelles ils étoient » destinés. Mais nous ne voyons pas que les 6 Pairs » Ecclésiastiques y aient eu aucune distinction sur » les autres Prélats du Royaume. L'Archevêque de » Reims, Guillaume de Champagne, frere de la » Reine, fut le Ministre de la cérémonie. Il profita » de la puissance & du grand crédit que lui donnoit » son alliance avec la Maison Royale pour obtenir » un Edit qui assuroit à perpétuité aux Archevêques » de Reims le privilege de pouvoir seuls sacrer les » Rois de France; & cet Edit, confirmé par une » Bulle d'Alexandre III, termina enfin une question « qui avoit paru jusques là assez indécise. » (Oroux, *Hist. Eccl. de la Cour*, T. I, p. 238.)

L'an 1180, Louis donne, pour épouse à son fils, ISABELLE, fille de Baudouin V, Comte du Hainaut. La Princesse fut amenée à l'Abbaye d'Arouaise, où le mariage fut célébré le 28 Avril, par Roger, Evêque de Laon, & de là conduite à Bapaume où les réjouissances des noces se firent. Le 18 Septembre suivant, Louis meurt à Paris, âgé de 60 ans, après 43 ans, 1 mois & 18 jours de régne depuis la mort de son pere. Son corps fut porté à l'Abbaye de Barbeaux, au-dessus de Melun, qu'il avoit fondée en 1147, & où l'on voit encore aujourd'hui son tombeau couvert de lames d'argent au milieu du chœur. Les Historiens du tems ont donné quelquefois à Louis le Jeune le surnom de *Pieux*, qu'il méritoit à plusieurs égards. Fidele aux pratiques de la Religion jusqu'au scrupule, il observoit trois carêmes, s'abstenoit de vin & de poisson tous les vendredis, assistoit régulierement aux offices divins, & respectoit les Ministres de l'autel au point que dans les processions il faisoit passer devant lui jusqu'au moindre Clerc. Ce Monarque néanmoins si religieux ne craignit point d'outrager la nature, en fomentant, appuyant, & même excitant la révolte des trois fils du Roi d'Angleterre contre leur pere. Du reste la douceur & l'équité de son gouvernement furent très avantageuses à la France. L'agriculture, suivant le témoignage des mêmes Ecrivains, n'y fut jamais plus florissante que sous son régne. On vit de tous côtés les forêts se convertir en terres labourables; & comme la population suit les progrès de l'agriculture, les villes, les bourgs & les villages se trouverent trop étroits & en trop petit nombre pour contenir la multitude des habitans. On bâtit par-tout de nouveaux édifices;

on releva les anciens; on élargit les enceintes des villes; on les embellit de temples superbes, & on y ajouta de nouvelles fortifications. Ces constructions attirerent en France des ouvriers étrangers, & surtout des Arabes d'Espagne. Ce sont eux qui nous apporterent cette maniere élégante & hardie de bâtir, qu'on appelle improprement la *Gothique moderne*, & qu'on devroit plutôt nommer l'*Arabesque*. L'Eglise Cathédrale de Paris, commencée, ainsi qu'on l'a dit, vers l'an 1163, est un des plus anciens monumens de cette espece d'architecture, & peut-être le plus beau par son étendue & sa délicatesse. Louis le Jeune eut d'ELÉONORE deux filles, comme on l'a dit, Marie, femme de Henri I, Comte de Champagne, & Alix, mariée à Thibaut le Bon, Comte de Blois. De CONSTANCE, sa 2e femme, décédée en 1160, le 4 Octobre, il laissa Marguerite, femme 1° du jeune Henri, dit au *Court-Mantel*, sacré Roi d'Angleterre, 2° de Béla III, Roi de Hongrie; & Alix, accordée à Richard, Roi d'Angleterre, puis mariée en 1195 à Guillaume III, Comte de Ponthieu. En donnant à Constance, cette 2e fille, que les Modernes attribuent à la 3e femme de Louis, nous suivons les Auteurs contemporains, qui s'accordent tous sur ce point. Louis épousa en troisiemes noces, le 13 Novembre 1160, ALIX, fille de Thibaut le Grand, Comte de Champagne, morte le 4 Juin 1206, & enterrée à Pontigni. Il n'eut de ce dernier mariage, comme le dit positivement Geofroi du Vigeois, qu'un fils & une fille, savoir, Philippe, & Agnès, consécutivement femme des Empereurs Grecs, Alexis le Jeune, & Andronic Comnene, puis mariée en troisiemes noces à Théodore Branas.

Le commencement du régne de Louis le Jeune se calcule de quatre manieres dans les Chartes. Il se prend, 1° de l'an 1131, époque de son association au trône, 2° de l'an 1133, après le mois de Juillet, ou de l'an 1134 avant ce mois (on ne sait point la raison de celle-ci); 3° de l'an 1135, lorsque son pere, dans une maladie dont il n'espéroit pas de revenir, lui résigna le gouvernement, & lui remit, ainsi qu'on l'a dit, l'anneau royal, en signe d'investiture; 4° de la mort de son pere, premier Août 1137. On voit aussi des Diplômes où ce Prince date de la naissance de son fils. Il est remarquable que dans une Ordonnance de Louis le Gros, datée de Paris, & dans une autre donnée par Louis le Jeune à Bordeaux sous la même date, les mêmes témoins sont nommés & dans le même ordre. C'est que comme les actes étoient souvent signés par des absens, ils étoient aussi attestés par des personnes qui n'étoient point sur les lieux où ils étoient passés. On a de Louis le Jeune un Diplôme de l'an 1171, où il prend le titre de Roi de France, au lieu de Roi des François, comme s'étoient qualifiés ses prédécesseurs. (*Ordonn. du Louv.* T. IV, p. 206.)

Le nom de Régale commença d'être en usage sous le régne de Louis le Jeune, pour marquer le droit qu'a le Roi de percevoir les fruits des Abbayes & Evêchés vacans. Les systêmes varient sur l'origine de la chose. Il est le premier Roi de la 3e race qui ait imposé des taxes au Clergé. Prêt à partir pour la Terre-Sainte; il taxa l'Abbaye de S. Benoît-sur-Loire à mille marcs d'argent, somme qui fut réduite par composition à 300 marcs. Il est fait mention aussi de la taxe de l'Abbaye de Ferrieres, & de celle du Chapitre de Brioude pour le même sujet. (Duchesne, *Script. Franc.* T. IV, p. 423. 532. Patru, *Traité des décimes.*)

Louis le Jeune est aussi le premier Roi de France sur le sceau duquel on voit une véritable fleur de lis. (*N. Tr. de Dipl.* T. IV, p. 380.) Ce fut encore lui qui introduisit l'usage du petit sceau ou cachet pour contresceller les Diplômes.

Le marc d'argent, en 1144, valoit 40 sols; & en 1158, il étoit porté à 53 sols, 4 deniers tournois. (Le Blanc, p. 163.)

PHILIPPE II, SURNOMMÉ AUGUSTE.

1180. PHILIPPE, né de Louis VII & d'Alix l'an 1165, le 21 (& non le 11) du mois d'Août (*), ce qui le fit surnommer AUGUSTE, sacré le premier Novembre 1179 à Reims, couronné une 2e fois à S. Denis, avec la Reine ISABELLE sa femme, le 29 Mai 1180, succéda, le 18 Septembre suivant, à son pere sous la Régence de Philippe d'Alsace, Comte de Flandre, & la conduite de Robert Clément de Mez, Maréchal de France, que son pere lui avoit donné pour Gouverneur. Dès le tems de son premier couronnement, il étoit regardé comme le seul Monarque en France; & afin que Louis le Jeune, dit Raoul *de Diceto*, ne statuât rien à l'insu de son fils, on le priva de son sceau. Philippe dès lors se brouilla, par les intrigues de ses Ministres, avec la Reine sa mere, au point de lui retirer les Châteaux qui lui avoient été donnés pour sa dot. Mais le Roi d'Angleterre, auprès duquel elle s'étoit retirée en Normandie, s'étant rendu médiateur entre la mere & le fils, les réconcilia dans Gisors le 28 Juin 1180. (*Idem.*) Peu de tems après la mort de son pere, Philippe voit éclater contre lui une conspiration de la plupart des Grands Vassaux qui vouloient se prévaloir de sa jeunesse pour se rendre indépendans. Philippe, apprenant leurs premiers mouvemens, dit sans s'étonner en présence de sa Cour, au rapport d'une ancienne Chronique manuscrite: *Jaçoit ce chose que il facent orendroit* (dorénavant) *lor forces, & lor grang outraiges & grang vilonies, si me les convient à souffrir; se a Dieu plest, ils affobloieront & envieilliront, & je croistrai, se Dieu plest, en force & en povoir: si en serai en tores* (à mon tour) *vengié à mon talent.* Il prit aussitôt les armes, & en moins de deux ans il mit tous les rébelles à la raison. Ayant rendu la paix au Royaume, il entreprit une œuvre qu'il jugea très propre à le faire refleurir. L'an 1182, par un Edit du mois d'Avril, qui fut exécuté au mois de Juillet suivant, il ordonna à tous les Juifs de sortir de ses Etats, confisqua leurs immeubles, & déchargea leurs créanciers de toutes dettes envers eux. (Rigord.) Les usures criantes qu'ils exerçoient, les sacriléges, & les autres horreurs dont ils étoient accusés, furent les motifs de cette expulsion. On avoit sur-tout persuadé à ce Prince, dès son enfance, que tous les ans à Pâque ils crucifioient un enfant pris d'entre les Chrétiens. C'étoit le même reproche que les Payens avoient calomnieusement fait aux Chrétiens des premiers siécles. Le Comte de Flandre n'exerçoit plus la Régence alors; mais il jouissoit toujours d'un grand crédit à la Cour & comme oncle de la jeune Reine & comme parrein du Roi. La mort d'Isabelle, sa femme, arrivée le 27 Mars 1183, le fit totalement décheoir de la faveur. Cette Princesse qui, de son chef, étoit Comtesse de Vermandois, n'ayant point laissé d'enfans, le Roi, comme plus proche héritier, répéta ce Comté. Mais Isabelle en ayant fait donation à son époux, celui-ci refusa de s'en dessaisir. La guerre fut alors déclarée entre le Roi & le Comte; elle dura deux ans, & finit par un accommodement qui assura au Roi la propriété du Vermandois, & au Comte l'usufruit de quelques places qui en dépendoient. (Voy. *les Comtes de Flandres & les Comtes de Vermandois.*)

Des brigands, en ce tems-là, réunis en corps d'armée, désoloient plusieurs contrées de la France. On les appelloit Brabançons, parce que la plupart d'entre eux étoient sortis du Brabant. Les habitans du Berri, où ils exerçoient les plus grandes cruautés, eurent recours au Roi, l'an 1184. Il envoya contre eux des trou-

(*) Le samedi dans l'Octave de l'Assomption, suivant les Auteurs du tems.

pes qui, s'étant jointes à celles que les Seigneurs du pays avoient rassemblées, en tuerent sept mille cinq cens dans un combat. La Noblesse d'Auvergne en passa au fil de l'épée trois mille dans une autre occasion. Ce carnage, dit le P. Daniel, les réduisit a un très petit nombre & les dissipa. Nous voyons cependant que des Princes, dans la suite, en prirent des bandes à leur solde.

Jusqu'à Philippe Auguste, la ville de Paris n'étoit point pavée. Ce Prince, ayant ordonné, l'an 1184, qu'elle le fut, un Financier, nommé Gerard de Poissi, dont le nom a mérité de passer à la postérité, contribua généreusement à cette dépense, & donna onze mille marcs d'argent. (Saint-Foix.) Le Monarque, vers le même tems, fit entourer de murs le parc de Vincennes. Nous verrons d'autres embellissemens qu'il fit à Paris. Autant il étoit porté vers les entreprises utiles, autant il méprisoit les vains amusemens. L'an 1186, il chassa de sa Cour les Jongleurs & les Bouffons qui faisoient les délices de la Noblesse oisive, & transporta aux pauvres les présens qu'on avoit coutume de leur faire. (*Joan. a. S. Vict. Chr.*)

Henri le Jeune, dit *au Court-Mantel*, fils de Henri II, Roi d'Angleterre, étant mort, l'an 1183, sans laisser d'enfans de Marguerite de France, sa femme, les terres qui avoient été données en dot à la Princesse, devoient revenir à la France. Mais le vieux Henri n'étoit pas d'humeur à s'en dessaisir. Pour être fondé à les retenir, il imagina l'expédient de les demander pour la dot d'Alix, autre sœur de Philippe, qui avoit été fiancée dès l'an 1167, à l'âge de six ans, au Prince Richard, son second fils, & qui lui avoit été remise dès lors jusqu'à l'âge nubile. Philippe y consentit; mais Henri éloignoit toujours la conclusion du mariage sous divers prétextes. Las de ses défaites, Philippe, l'an 1187, pour le contraindre à se décider, entre à main armée dans le Berri, prend Issoudun avec quelques forteresses, & met le siége devant Châteauroux. Henri vient au secours de la place. Les Légats du Pape s'entremettent pour faire la paix entre les deux Rois, & réussissent à leur faire conclure une tréve de deux ans. Elle n'eut pas cette durée. L'année suivante, sur les tristes nouvelles apportées de Palestine par Guillaume, Archevêque de Tyr, les deux Rois, Philippe & Henri, le 21 Janvier, tiennent une conférence entre Gisors & Trie, dans laquelle ils se concertent pour aller s'opposer aux progrès de Saladin sur les Chrétiens. Un grand nombre de Seigneurs François & Anglois, qui s'étoient rendus à cette entrevue, s'obligerent à suivre leurs Maîtres respectifs dans cette expédition, & le lieu, où se tint l'Assemblée, fut appellé le *Champ sacré*. Le Comte de Flandre, qui s'y trouvoit aussi, prit le même engagement avec tous les Nobles de sa suite; & il fut convenu, dit Raoul *de Diceto*, que les François porteroient la croix de couleur rouge, les Anglois de couleur blanche, & les Flamands de couleur verte. Philippe tient à Paris, le 27 Mars suivant, une grande assemblée, où l'on ordonne un subside pour la Terre-Sainte, qui fut nommé la *dîme Saladine*. Mais la même année Philippe est obligé de marcher au secours d'Alfonse, Comte de Toulouse, que Richard, fils de Henri II, avoit entrepris de dépouiller. On fait une tréve de deux mois le 18 Novembre à Bonmoulins. Richard, changeant d'intérêts, se retire à la Cour de Philippe. La guerre recommence avec Henri II. Philippe le poursuit de Château en Château, & l'oblige enfin de consentir à une nouvelle conférence pour la paix. Elle se tint à Colombiers, près de Villandry sur le Cher, le 4 Juillet 1189, & le Monarque Anglois y subit toutes les conditions que Philippe & Richard voulurent lui imposer.

Dégagé des embarras qui avoient retardé son voyage de la Terre-Sainte, Philippe, l'an 1190, va prendre l'Oriflamme à S. Denis le 24 Juin, &, de retour à Paris, il fait son testament, par lequel il établit Régens du Royaume, en son absence, la Reine Alix, sa mere, (il étoit veuf depuis le 15 Mars de cette année) & Guillaume, son oncle, Cardinal & Archevêque de Reims. C'est dans cet Acte, compris en 29 articles, qu'on trouve la premiere institution des Baillis Royaux, comme Juges établis au-dessus des Prévôts. Le Monarque se met en marche le lendemain, & arrive le 4 Juillet à Vezelai, où étoit le rendez-vous, avec Richard, devenu Roi d'Angleterre; de là il prend la route de Gênes, où il s'embarque. Ayant relâché le 16 Septembre en Sicile, il y passe l'hyver avec Richard, non sans avoir beaucoup à souffrir de l'humeur impétueuse & violente de ce Prince. Il part, le 30 Mars 1191, du port de Messine, & aborde enfin le 13 Avril suivant, veille de Pâque, devant Acre, assiégée depuis deux ans par les Croisés. La ville se rendit le 13 Juillet suivant. Philippe, après cette expédition, remet à la voile (le 3 Août) pour revenir en France, où il arrive aux fêtes de Noël. Deux choses le déterminerent à prendre ce parti, le dérangement de sa santé, & la conduite turbulente & impérieuse du Roi d'Angleterre en Palestine. A son retour, il trouve les Parisiens occupés à bâtir, comme il l'avoit ordonné avant son départ, les murs de clôture & les portes de leur ville. L'ouvrage, commencé en 1190, ne fut achevé que vers l'an 1211; mais il est bon de remarquer qu'on ne fit alors que des murailles sans fossés. Rigord dit, qu'à l'exemple de la capitale, plusieurs villes & bourgs se fortifierent par l'ordre du Prince.

L'an 1192, Philippe, sur un faux avis que le Vieux de la Montagne devoit envoyer des assassins pour le tuer, institue une compagnie de soldats tous Gentilshommes, armés d'une massue d'airain & d'un carquois, pour la garde de sa personne. Ainsi ce n'est pas S. Louis, comme le marque M. Brussel, qui, le premier de nos Rois, ait eu des Gardes. Il est certain d'ailleurs que les Rois Mérovingiens en avoient sous le titre de Domestiques.

Il falloit une nouvelle épouse à Philippe. L'an 1193, (& non pas 1192, comme le marque le P. Daniel,) il donne sa main, le 14 Août, dans la Cathédrale d'Amiens, à INGEBURGE ou ISAMBURGE, comme elle se nomme elle-même dans les Actes qu'on a de cette Princesse, sœur de Canut VI, Roi de Dannemarck, qui lui avoit été amenée par son Ambassadeur, Etienne, Evêque de Noyon, & le lendemain il la fait couronner en sa présence. Mais, au milieu de la cérémonie, il conçoit pour elle une si grande aversion, qu'il ne peut l'envisager sans une sorte d'horreur. Cependant la Princesse, selon tous les Historiens, étoit digne à tous égards de son affection. Le 4 Novembre suivant, Philippe tient à Compiégne une grande Assemblée de Prélats & de Seigneurs, où il fait casser son mariage, sous le prétexte très commun en ce tems-là de parenté; après quoi il l'éloigne de sa présence. (Elle appella au Pape, & se retira à Cisoin, Abbaye de Chanoines Réguliers au Diocèse de Tournai, où, selon le témoignage d'Etienne, Evêque de cette ville, elle vécut dans les exercices de

piété, manquant d'ailleurs du néceſſaire, & obligée de vendre ſes effets pour ſubſiſter.)

Le Roi d'Angleterre étoit alors retenu priſonnier en Allemagne. Philippe profite de la conjoncture pour ſoulever contre ce Prince, les Barons d'Aquitaine, & faire lui-même irruption ſur les terres de Normandie. C'étoit, diſent les Hiſtoriens Anglois, une violation manifeſte de la promeſſe que Philippe, en partant pour la Terre-Sainte, avoit faite à Richard, de ne point commettre d'hoſtilités ſur ſes terres avant ſon retour. Les François ont épuiſé leur ſubtilité pour juſtifier ſur ce point leur Souverain. Quoi qu'il en ſoit, Richard, ayant recouvré ſa liberté, l'an 1194, prend auſſitôt les armes pour repouſſer ſon ennemi. Philippe, ſurpris, le 5 Juillet, par les Anglois, entre Blois & Freteval, perd tout ſon bagage, dont les titres de la Couronne faiſoient partie. (C'étoit l'uſage de nos Rois en ce tems là de les faire porter à leur ſuite, comme le pratique encore aujourd'hui le Grand-Seigneur.) Pour réparer cette perte, le Roi fit faire des perquiſitions exactes de tous ſes droits. On tranſcrivit, par ſes ordres, dans trois regiſtres, tout ce qu'une recherche laborieuſe put découvrir; & dans la crainte d'un malheur ſemblable à celui qu'on venoit d'éprouver, Philippe régla, 1° que les originaux, tant des Actes qu'il avoit recouvrés & recouvreroit, que de ceux qu'il paſſeroit dans la ſuite, ſeroient mis dans un dépôt, d'où ils ne ſortiroient plus; (c'eſt ce qu'on nomme aujourd'hui *le Treſor des Chartes*) 2° que les regiſtres où les Actes ſeroient portés feroient foi comme les originaux.

Les deux Rois également fatigués de la guerre, parce qu'ils étoient à peu près d'égale force, ſe rendent, le 7 Mai 1195, au Gué d'Amour, entre Iſſoudun & Charroux, pour traiter de leurs différends. (Rymer, T. I, p. 29.) Tandis qu'ils confèrent enſemble à la vue de leurs armées, un ſerpent énorme ſort du pied d'un arbre & vient à eux, levant la tête & ſifflant contre l'un & l'autre comme pour les attaquer. Ils mirent chacun auſſitôt l'épée à la main pour le tuer; mais il diſparut. Cependant leurs armées, s'imaginant qu'ils vouloient ſe battre, commençoient à s'ébranler pour venir à leur ſecours. Ils s'en apperçurent, & allerent chacun à leurs gens pour les arrêter. La paix ne fut ſignée que le 15 Janvier ſuivant, près de Louviers. Philippe y gagna Giſors, Vernon, Néaufle, Paci, Longueville, Yvri, &c. qui lui furent cédés par Richard à condition qu'il ne donneroit aucun ſecours au Comte de Toulouſe, que Richard étoit réſolu d'opprimer.

Philippe ayant fait autoriſer, l'an 1195, par des Commiſſaires du S. Siége, ſon divorce avec Ingeburge, le Pape Céleſtin III caſſa, l'année ſuivante, ce jugement, & enjoignit au Roi de reprendre celle qu'il avoit quittée. Aveuglé par ſa paſſion, Philippe mépriſa cet ordre & épouſa, dans le mois de Juin 1196, Agnès, fille de Berthold IV, Duc de Méranie. Le Pape déclara ce mariage nul, & menaça le Roi d'un interdit qui fut réellement jetté ſur le Royaume, l'an 1200, par un Légat d'Innocent III, ſon ſucceſſeur. (Voy. *les Conciles de Paris* 1196, *de Dijon* 1199, *& de Vienne* 1200.) Le Roi termina lui-même cette affaire en reprenant Ingeburge : mais ce fut pour l'envoyer quelque tems après à Etampes, d'où elle ne fut rappellée qu'au bout de 12 ans. La guerre cependant s'étoit rallumée entre les deux Rois. L'an 1197, ils ſe rencontrent fortuitement près de Giſors à la tête de leurs gens. Philippe n'avoit avec lui que 200 hommes, & Richard en avoit 1500 de troupes réglées, outre une multitude de Brabançons. On conſeille à Philippe de reculer; il rejette cet avis, & va fierement à l'ennemi, l'enfonce, marche ſur le ventre à tout ce qui ſe préſente devant lui, & gagne Giſors par une des plus heureuſes témérités. L'année ſuivante, le Prince Jean, frere de Richard, fait le ſiége de Milli en Beauvoiſis. Philippe de Dreux, Evêque de Beauvais, vient au ſecours de la place. Il eſt pris dans une embuſcade par le fameux partiſan Marcadée, & conduit au Monarque Anglois qui l'envoie priſonnier au Château de Rouen, puis à Chinon où il eſſuie une rude captivité. Le Comte de Flandre, allié du Roi d'Angleterre, aſſiégeoit cependant le Château d'Arras. Le Roi Philippe y étant accouru, met l'ennemi en fuite; s'étant mis à le pourſuivre, ſon armée ſe trouve enfermée tout-à-coup par les eaux des écluſes que le Comte avoit lâchées. Pour ſortir de là il eſt réduit à promettre de rendre tant au Comte qu'au Roi d'Angleterre toutes les places qu'il leur a priſes, & de conclure la paix avec eux dans le mois de Septembre ſuivant. Mais, dit Matthieu Paris, de retour chez lui, ſon conſeil lui perſuada qu'il n'étoit pas lié par un engagement que la néceſſité lui avoit extorqué. Dans le vrai ce ne fut qu'une ſuſpenſion d'armes. On les reprit dès l'année ſuivante. Philippe ſe voit alors abandonné de la plupart de ſes Grands Vaſſaux qui ſe joignent à Richard. Dans l'embarras où cette déſertion le jette, il accorde aux Juifs, moyennant des ſommes conſidérables qu'ils lui font offrir, leur retour en France. Combat de Giſors, le 28 Septembre, contre l'Anglois, où Philippe, entraîné par les fuyards, court riſque de la vie, étant tombé dans la riviere par la rupture du pont ſur lequel il paſſoit. (Hoveden.) Quelques Modernes, & même des Anciens, confondent ce combat avec celui de 1197.

L'année 1203 fut l'époque du fameux différend de Philippe-Auguſte & de Jean, Roi d'Angleterre, ſucceſſeur de Richard; différend qui fit perdre à ce dernier la meilleure partie des terres qu'il poſſédoit en France. Les Bretons avoient déféré à Philippe le Roi Jean, comme ayant fait mourir Artur, ſon neveu, leur Duc, le Jeudi-Saint, 3 Avril, à Rouen. Philippe en conſéquence le fait citer, comme ſon vaſſal, le 30 du même mois, à la Cour des Pairs de France, pour répondre ſur le crime dont il eſt accuſé. Jean n'ayant point comparu, la Cour, par Arrêt, le déclare convaincu de parricide, & confiſque toutes ſes terres mouvantes de la Couronne (*). Philippe auſſitôt ſe met en devoir d'exécuter ce jugement. Dans le cours de deux ans il s'empare de la Normandie, porte enſuite ſes armes victorieuſes dans le Maine, l'Anjou, la Touraine, le Poitou, & remet ces Provinces, comme elles étoient anciennement, ſous l'autorité immédiate de ſa Couronne. Il ne reſta que la Guienne à l'Anglois dans le reſſort de la France.

L'an 1209, le premier Mai, Philippe, de concert avec pluſieurs Grands du Royaume, fait à Villeneuve près de Sens une conſtitution, portant que » lorſque l'on fera le démembrement d'une terre » noble par la voie du partage entre les cohéritiers,

(*) C'est ici le premier jugement connu de la Cour des Pairs de France de la troisieme race.

» ou par telle autre voie que ce puisse être, tous ceux » qui se trouveront avoir des portions de cette terre, » les tiendront immédiatement en fief du Suzerain » du chef-lieu, comme un seul tenoit de lui la totalité » de cette terre, avant que le démembrement en eut » été fait ». Il est bon de remarquer, avec de Lauriere, que cette Ordonnance ne fut faite que pour avoir lieu dans les Domaines du Roi, & dans les Domaines de ceux qui la souscrivirent. « Car alors, » dit ce Jurisconsulte, les Seigneurs Barons faisoient » des Ordonnances dans leurs Domaines, ce qui étoit » un attentat contre l'autorité Royale, qui depuis » a été réprimé ».

Le Roi Jean n'en fut pas quitte pour la perte des Provinces que Philippe lui avoit enlevées en France. Ce dernier, l'an 1213, se rendit encore exécuteur d'un autre jugement qui achevoit de dépouiller son rival. C'étoit une Bulle par laquelle Innocent III excommunioit le Roi Jean, & le privoit de son Royaume. Philippe, à la sollicitation du Légat Pandolfe, équippe une flotte de 1700 voiles (c'est la premiere que nos Rois de la 3e Race aient eue) & léve la plus belle armée qu'on eût vue en France, pour aller se mettre en possession de l'Angleterre. Pendant qu'on prépare cet armement formidable, le rusé Légat passe en Angleterre, & persuade au Roi Jean de céder ce Royaume au Pape pour le tenir ensuite de lui. La chose faite, il repasse en France, & dénonce au Roi que l'Angleterre étant devenue un fief de l'Eglise Romaine, il ne pouvoit plus toucher ni à ce Royaume, ni à la personne du Roi Jean, sans encourir l'excommunication. Philippe alors tourne contre la Flandre les forces qu'il avoit préparées contre l'Angleterre. Ferrand, Comte de Flandre, avoit formé contre la France une ligue de plusieurs Princes, à la tète de laquelle étoit l'Empereur Otton IV. Mais tandis que Philippe soumet la plupart des Villes de Flandre, une flotte de 500 voiles, partie des côtes d'Angleterre, sous la conduite des Comtes de Boulogne & de Salisbury, & renforcée sur la route par celle de Flandre, surprend la flotte Françoise, lui enleve 300 navires, en brûle ou submerge 100 autres, & poursuit le reste dans le port de Dam, qu'elle tient bloqué. Philippe, dans la crainte que ceux-ci ne tombent encore au pouvoir de l'ennemi, y fait mettre le feu, & pour se dédommager, il fait brûler aussi la ville de Dam, afin que l'ennemi partage ses pertes.

L'an 1214, Philippe part de Péronne, le 23 Juillet, pour rentrer en Flandre à la tête de 50 mille hommes. Les ennemis en avoient 140 mille, dont les principaux Chefs étoient l'Empereur Otton, & les Comtes de Flandre & de Boulogne. Bataille donnée le 27 du même mois (un Dimanche) à Bouvines, entre Lille & Tournai, près de Cisoin. Philippe y remporte une pleine victoire, après avoir couru le plus grand danger. On sait que, renversé par le Comte de Boulogne, foulé aux pieds des chevaux, blessé à la gorge, il alloit périr, sans les efforts surnaturels que firent pour le dégager ses Chevaliers & ses Sergens d'armes. Il dut son salut principalement à un Seigneur de la Maison d'Estaing & ce fut cet événement qui valut a l'illustre race de ce Brave l'honneur de porter les armes de France. On sait aussi que Galon de Montigni, qui portoit la banniere Royale, la haussoit & la baissoit sans cesse, pour avertir toute l'armée du danger où étoit le Roi, tandis que de l'autre main il écartoit à grands coups de sabre la foule des ennemis dont le Monarque étoit assailli. Du nombre des prisonniers furent les Comtes de Flandre & de Boulogne. (Voyez *leurs articles.*) Un mois précisément avant ou après cette bataille (nous ne pouvons dire lequel des deux), le Prince Louis, fils de Philippe, remporta de son côté un avantage considérable sur le Roi d'Angleterre. Ce dernier ayant pénétré par le Poitou dans l'Anjou, avoit passé la Loire; mais la peur ensuite la lui fit repasser, à l'approche de Louis, avec tant de précipitation & de désordre, qu'il laissa sur l'autre bord du fleuve ses tentes, son bagage, ses machines de guerre, une partie même de ses troupes, qui furent taillées en pieces, ou noyées. Cette affaire est connue sous le nom du combat de la Roche aux Moines. Après ces deux victoires, il sembloit qu'il ne manquoit plus à Philippe Auguste, pour couronner ses succès, que d'aller investir le Roi d'Angleterre dans Parthenai, où ce foible Prince s'abandonnoit au désespoir, n'osant ni fuir ni paroître en campagne; mais au grand étonnement des François, il se laissa désarmer tout-à-coup, & à l'appas de 60 mille livres Sterlings qui lui furent offertes, ou selon d'autres, par déférence pour la Cour de Rome qui intercédoit pour le Roi Jean, il consentit à une tréve de 5 ans; elle n'eut pas cette durée. L'an 1216, tandis que le Prince Louis est occupé à faire la guerre aux Albigeois, les Barons d'Angleterre révoltés contre le Roi Jean, offrent la Couronne à Philippe-Auguste pour son fils, par une députation solemnelle qu'il lui font. Louis, ayant, ainsi que son pere, accepté l'offre, s'embarque & arrive à Londres, où il est couronné dans le mois de Juin de la même année. Le Pape excommunie le nouveau Monarque élu au préjudice de son Vassal. Ce fut en pure perte. Les foudres de Rome ne rallentirent ni l'ardeur ni les progrès de Louis; mais la mort du Roi Jean, arrivée le 18 Octobre 1216, changea les dispositions des Anglois à son égard. Louis, abandonné des Barons, fut obligé de renoncer à la Couronne d'Angleterre. Nous avons le traité qu'il fit à Lameth, le 20 Septembre 1217, avec le Roi Henri III, fils de Jean. Par cet Acte, il renonce à toutes ses prétentions sur l'Angleterre, à condition que Henri acquittera les dettes que Louis à faites en Angleterre, rendra la liberté à tous les prisonniers François & rétablira dans leurs Domaines, les Anglois qui ont suivi le parti de la France. (*Spicil.* T. IX, p. 171.) De retour en sa patrie, Louis alla continuer la guerre contre les Albigeois. Il assiégeoit Toulouse, l'an 1219, lorsque son pere le rappella prudemment auprès de lui. Ce Monarque, l'an 1223, mourut à Mantes le 14 Juillet, dans la 58e année de son âge, & la 43e de son régne. Son corps fut inhumé à S. Denis. « Ce qu'il » y eut de singulier dans la cérémonie funébre (de ce » Prince) fut de voir le Légat & l'Archevêque de » Reims chanter ensemble la messe solemnelle à » deux autels différens, & les autres Evêques, le » Clergé & les Moines, leur répondre comme à un » seul Officiant ». (Félibien.) Philippe Auguste ne laissa, de sa premiere femme Isabelle, que Louis qui suit. Ingeburge, sa 2e femme, qu'il avoit reprise en 1213, mourut à Corbeil, le 29 Juillet 1236, sans avoir été mere. D'Agnès de Méranie, sa 3e femme, (morte de chagrin à Poissi l'an 1201) il laissa Philippe, dit Hurepel, Comte de Boulogne, de Mortain, de Danmartin & autres lieux; & Marie, fiancée d'abord, l'an 1202, au jeune Artur, Duc de Bretagne, puis mariée, 1° à Philippe, Comte de Namur, 2° à Henri, Duc de Brabant. Le Roi,

leur pere, les fit légitimer avant ſa mort par le Pape Innocent III. Philippe Auguſte eut de plus un fils naturel, nommé Pierre Carlotte, ou Charlot, qui, ayant été élevé par Guillaume le Breton, auteur de la Philippide qu'il lui dédia, fut Tréſorier de S. Martin de Tours, & mourut, en 1249, Evêque de Noyon.

L'Hiſtoire nous repréſente Philippe Auguſte comme un Prince doué de toutes les qualités de corps & d'eſprit néceſſaires pour régner avec gloire, brave, prudent, actif, laborieux, équitable, ferme ſans entêtement, magnifique ſans oſtentation, & libéral ſans prodigalité. C'eſt de tous les Rois de la 3e race, celui qui a le plus étendu le Domaine royal. Il réunit à la Couronne, la Normandie, l'Anjou, le Maine, la Touraine, le Berri, le Poitou, l'Auvergne, le Vermandois, l'Artois & pluſieurs autres Comtés.

Il y a trois époques du régne de Philippe-Auguſte marquées dans les anciens monumens; 1° celle de ſon Sacre à Reims, premier Novembre 1179; 2° celle de ſon Couronnement à Saint-Denis, 29 Mai 1180; 3° celle de la mort de ſon pere, 18 Septembre ſuivant. Quelques Diplômes de ce Prince ſont ſans date de mois ni de jour, d'autres avec la date du mois ſans celle du jour. Depuis l'an 1191, le Grand-Sénéchal ne paroît plus dans les Diplômes parmi les Grands-Officiers, parce que cette charge fut éteinte par la mort de Thibaut V, Comte de Blois, qui en avoit été pourvu l'an 1164. Le Connétable eut dans la ſuite le commandement des armées; mais cela ne commença qu'en 1218. Henri Clément, Maréchal de France, avoit commandé ſous les ordres du Monarque dans l'expédition de Normandie, contre le Roi Jean. Philippe-Auguſte eſt le premier des Rois Capétiens qui n'ait fait, ni ſacrer, ni déſigner Roi ſon fils. L'an 1190, Philippe, avant ſon départ pour la Terre-Sainte, donna pour armoiries à la ville de Paris, un écu, dont le champ étoit de gueules, à la nef d'argent, au chef d'azur ſemé de fleurs de lys d'or. La ville de Paris, faute de grands chemins, faiſoit alors ſon plus grand commerce par eau.

Il eſt parlé, pour la premiere fois ſous ce Prince d'une milice, qui avoit beaucoup de rapport à nos Grenadiers & à nos Dragons. On les nommoit *Ribauds*, & leur chef étoit qualifié Roi; mais la licence effrénée à laquelle ils ſe porterent dans la ſuite, les fit ſupprimer. La mauvaiſe idée attachée à leur nom, ſubſiſte encore de nos jours.

Ce fut encore, ſous le régne de ce Prince que l'on commenca en France à connoitre la bouſſole. Le roman de Guiot de Provins, écrit vers l'an 1200, eſt le premier ouvrage où il en ſoit parlé. Elle y eſt nommée *Marinette*, parce qu'elle ſervoit principalement pour la marine:

Icelle estoile ne se muet,
Un art font que mentir ne puet,
Par vertu de la Marinette,
Une pierre laide et noirette,
Où le fer volontiers se joint,
Puisque l'aiguille l'a touchée. . , .
En l'eau la mettent sans plus,
Et li fetus li tient dessus.

Le marc d'argent ne paroît pas avoir été porté ſous Philippe-Auguſte au-dela de 50 ſous. Les Lettres de change étoient déja en uſage du tems de ce Prince.

LOUIS VIII, DIT LE LION.

1223. LOUIS VIII, que ſa valeur fit ſurnommer LE LION, né, la nuit du 4 au 5 Septembre 1187, de Philippe Auguſte & d'Iſabelle de Hainaut, ſuccéda, le 14 Juillet 1223, au Roi ſon pere. Le 6 ou le 8 Août ſuivant, il fut ſacré à Reims avec la Reine BLANCHE, ſa femme. C'eſt le premier Roi de la troiſieme race dont le Sacre n'ait pas devancé la mort de ſon pere. Henri III, Roi d'Angleterre, au lieu d'aſſiſter à cette cérémonie comme il le devoit, en qualité de Duc de Guienne & de Pair de France, envoya ſommer Louis de lui rendre la Normandie. Louis, pour toute réponſe, fit publier la confiſcation que ſon pere avoit faite de tous les Fiefs de la Couronne de France, poſſédés par les Anglois. L'année ſuivante, il ſe met en marche pour les dépouiller de ce qui leur reſtoit dans ſon Royaume. Il aſſemble ſon armée à Tours vers la S. Jean, paſſe la Loire, aſſiege & prend Niort, s'empare de S. Jean d'Angeli, vers la mi-Juillet, oblige la Rochelle à ſe rendre au commencement d'Août, ſoumet enſuite le Limoſin, puis le Périgord, & généralement tout ce qui appartenoit aux Anglois en-deça de la Garonne. Il ne reſtoit plus qu'à les chaſſer de Bordeaux & de la Gaſcogne, lorſque malheureuſement, à la priere du Pape & des Eccléſiaſtiques, il abandonna ſon projet, pour tourner ſes armes contre les Albigeois. L'an 1225, au mois de Janvier, il fait une tréve de trois ans avec l'Angleterre, moyennant 30 mille marcs d'argent que le Roi Henri lui donne. Dans une Aſſemblée que Louis tint à Paris le 28 Janvier de l'année ſuivante, le Légat du Pape, après avoir excommunié le Comte de Toulouſe, confirma au Roi de France la poſſeſſion des Domaines de ce Prince, ſur leſquels Amauri de Montfort, & Gui, ſon oncle, lui avoient cédé leurs droits en 1224, ceſſion qu'ils renouvellerent alors l'un & l'autre. Louis s'achemine au mois de Mai vers le Rhône, à la tête d'une armée de 200 mille hommes; poſe ſon camp devant Avignon le 7 Juin, commence le ſiége de cette ville le 10, ſur le refus que les habitans firent de livrer paſſage à ſon armée, & s'en rend maître le 12 Septembre. De là il paſſe dans le Languedoc, où il ne trouva que des villes ſoumiſes d'avance, ou prêtes à ſe ſoumettre. Mais la maladie s'étant miſe dans ſes troupes, il en eſt attaqué lui-même à Montpenſier en Auvergne, & meurt le 8 Novembre 1226, dans la 39e année de ſon âge, après un régne de 3 ans 4 mois, moins 6 jours. Ainſi fut accompli ce qu'avoit prédit Philippe Auguſte. » Les gens d'Egliſes, diſoit ce Prince, engageront » mon fils à faire la guerre aux hérétiques Albigeois; » il ruinera ſa ſanté à cette expédition; il y mourra, » & par là le Royaume demeurera entre les mains » d'une femme & d'un enfant. » Un Ecrivain du tems, (Guillaume de Puylaurent), ſuivi de la plupart des Modernes, rapporte qu'il n'eût tenu qu'à ce Prince de recouvrer la ſanté dans ſa derniere maladie, s'il eût voulu ſe rendre à l'avis des Médecins, qui la regardoient comme l'effet d'une trop longue continence, occaſionnée par l'éloignement de la Reine; mais qu'il rejetta courageuſement le reméde qu'on lui conſeilloit, en diſant: *J'aime mieux mourir, que de ſauver ma vie par un adultere.* Jean Bromton raconte (col. 1034) la même choſe de Louis le Jeune, avec cette différence néanmoins que celui-ci obtint ſa guériſon, en ſe réſignant à la Providence. Ces deux récits, calqués l'un ſur l'autre, nous paroiſſent également ſuſpects, n'étant tous deux fondés que ſur l'autorité d'un ſeul garant. Une choſe plus certaine, c'eſt que Louis, étant à l'extrémité, fit jurer à douze, tant Prélats que Seigneurs, qu'ils reconnoîtroient pour Roi ſon fils aîné, & procureroient le plutôt qu'il ſeroit poſſible ſon couronnement. Louis avoit épouſé, le 23 Mai 1200, à Purmor en Normandie, BLANCHE, fille d'Alfonſe IX, Roi de Caſtille, dont il laiſſa cinq fils, Louis qui ſuit; Robert, Comte d'Artois; Alfonſe, Comte de Poitou; Charles, Comte d'Anjou; Jean, mort peu de jours après ſon pere, & une fille, Iſabelle, qui devint célebre par ſa ſainteté. Ce Monarque avoit encore eu de ſon mariage deux autres fils, nommés Philippe l'un & l'autre, dont le premier, né l'an 1209, avoit été ac-

cordé, l'an 1215, avec Agnès, fille d'Hervé IV, Seigneur de Donzi, & mourut avant le mois de Juillet de l'an 1218. Le second fut enlevé au berceau. Louis VIII se rendit également recommandable par ses exploits & par ses vertus. Au courage d'un lion dans les combats, il joignoit la douceur d'un agneau dans le commerce de la vie, ce qui le fit appeller *le Lion pacifique*. Il aima sincèrement la Religion, mais il eut trop de déférence pour les Ecclésiastiques. Séduit par leurs conseils, il entreprit uue guerre injuste dans son principe, & dont la saine politique auroit dû le détourner. Ses conquêtes augmenterent leur autorité temporelle déjà trop grande dans ses Etats, & les fatigues qu'elles lui causerent, le conduisirent, comme l'avoit prédit son pere, au tombeau à la fleur de son âge.

Les Chartes de ce Prince sont datées seulement de l'année & du mois de l'Incarnation, mais non de son régne, à l'exception de celle qu'il donna, l'an 1224, pour réformer les mauvaises coutumes de Bourges. Lorsqu'il assiégeoit la Rochelle, il ajoutoit à ses dates : *In obsidione Rupellæ.*

A l'avénement de ce Prince au trône, Guérin, Evêque de Senlis, fut fait Chancelier en titre. C'est lui qui a relevé la dignité de Chancelier de France, en faisant ordonner qu'il auroit séance parmi les Pairs du Royaume. Il le fit même nommer le premier de tous les Officiers de la Couronne, comme le témoignent les Diplômes du tems.

S. LOUIS IXe DU NOM.

1226. Louis IX, né le 25 Avril 1215 à Poissi, qualifié Saint de son vivant, succéda, le 8 Nov. 1226, à son pere Louis VIII, sous la régence & la tutele de la Reine Blanche, sa mere. Cette Princesse fut la premiere qui réunit ces deux titres que l'on distingua toujours, mais que l'on ne sépara jamais depuis Charles V. Le 29 Novembre suivant, Louis fut sacré à Reims par Jacques de Basoche, Evêque de Soissons, le Siége de Reims étant vacant. Plusieurs des Grands Vassaux, mécontens du gouvernement précédent, ou feignant de l'être, s'absenterent de cette cérémonie, & exciterent des troubles sous la minorité de ce Prince. Mais la prudence & la fermeté de la Régente rompirent leurs mesures, & empêcherent l'effet de leurs mauvais desseins. Raimond VII, Comte de Toulouse, l'un d'entre eux, se trouva le plus embarrassé, par l'abandon où son parti le laissa. Sa révolte lui coûta la plus grande partie de ses Domaines, qu'il fut obligé de céder au Roi par traité fait le 12 Avril de l'an 1229. (Voy. *les Comtes de Toulouse.*) Pierre Mauclerc, Comte de Bretagne, ne fut pas aussi aisé à réduire. Le Roi marcha plusieurs fois contre lui, & contre le Roi d'Angleterre Henri III, dont il étoit appuyé. Louis cependant contraignit ce dernier, en 1231, de conclure une tréve de trois ans avec la France ; ce qui obligea le Comte, son allié, de prendre le parti de la soumission. (V. *les Ducs de Bretagne.*) M. Velly renverse l'ordre chronologique en mettant cet événement avant le précédent. Il fait une autre faute dans le même genre en rapportant à l'an 1227 un autre événement fameux de ce régne, qui n'arriva que l'an 1229. Nous voulons parler du soulévement de l'Université de Paris, excité à l'occasion d'une querelle qui s'étoit élevée entre les Ecoliers & les Bourgeois. Quelques uns d'entre les premiers ayant été tués par les soldats envoyés pour les réprimer, l'Université demanda justice de leur mort à la Régente, & n'ayant pu l'obtenir elle cessa ses leçons & se dispersa de maniere que ses Professeurs se retirerent, les uns à Angers, d'autres à Reims & plusieurs en pays étranger, sur-tout en Angleterre, où le Roi Henri III les avoit appellés. Les Dominicains les remplacerent jusqu'en 1231, que l'Université fut rétablie par le Roi & la Régente à la demande du Pape Grégoire IX.

L'an 1234, sur la fin de Mai, Louis épouse à Sens MARGUERITE, fille de Raimond Bérenger, Comte de Provence. Cette union fut celle de toutes les vertus. La dot de la Princesse fut de 20 mille livres, ce qui peut revenir à quatre cens mille livres d'aujourd'hui. L'an 1235, Marguerite est couronnée dans la même ville le 28 Mai. Quelque tems après le Roi tient à S. Denis une assemblée des Grands du Royaume, pour aviser aux moyens de réprimer les entreprises du Clergé sur la justice séculiere. Elles étoient telles que les Officialités envahissoient la connoissance de la plupart des affaires temporelles, & jugeoient beaucoup plus de causes que les Tribunaux laïcs. L'Assemblée écrivit à ce sujet une Lettre également forte & respectueuse au Pape Grégoire IX, dont elle reçut une réponse, où il prenoit avec sa hauteur ordinaire la défense du Clergé.

Le mariage du jeune Monarque n'avoit pas mis le terme à sa minorité. Enfin, le 25 Avril de l'an 1236, il est déclaré majeur, ayant alors 21 ans accomplis, âge fixé anciennement, mais non sans exception, pour la majorité de nos Rois, ainsi que pour celle de leurs sujets. Mais la Reine-Mere conserva toujours son influence dans les opérations du gouvernement. A Orléans, dont l'école étoit fréquentée par des éleves d'un rang très distingué, la scene de l'Université de Paris se renouvella six ans après, comme le marque Matthieu Paris (*ad an.* 1236). Thibaut, Comte de Champagne & Roi de Navarre, & le Comte de Bretagne, y perdirent chacun un neveu ; & d'autres personnes puissantes quelques uns de leurs parens. Irrités de ces pertes, ceux qui étoient le plus à portée de les venger entrent dans la ville, & y mettent le feu. L'Evêque de son côté prenant aussi le parti des écoliers la mit en interdit. La sédition ne finit que par l'autorité royale que S. Louis interposa.

Le religieux Monarque avoit un grand désir d'obtenir la Couronne d'épines de Notre-Seigneur. Les Latins de CP. l'avoient engagée pour diverses sommes empruntées aux Vénitiens. Saint Louis, avec le consentement de l'Empereur Baudouin, l'ayant retirée de leurs mains, l'an 1238, alla recevoir cette précieuse relique à cinq lieues de Sens, l'accompagna jusqu'à Paris, la porta lui-même depuis le bois de Vincennes tête & pieds nuds jusqu'à Notre-Dame, assisté des Princes, ses freres, & de là au Palais dans l'ancienne Chapelle qu'il fit abattre & à la place de laquelle on éleva celle qu'on voit aujourd'hui. Quelques années après S. Louis retira encore des Vénitiens un morceau de la vraie croix & quelques autres reliques qu'il reçut avec le même respect.

Grégoire IX, autre Hildebrand, déterminé à déposer l'Empereur Frédéric II, après l'avoir excommunié pour une affaire purement temporelle, fit offrir, l'an 1239, la Couronne impériale au Roi de France pour le Comte d'Artois, son frere. Le Monarque & son Conseil la refusent, mais non pas dans les termes offensans que Matthieu Paris leur met dans la bouche à cette occasion. La sagesse & la modération qui formoient le caractére de Saint Louis, ne lui permettoient pas de rejetter avec outrage une offre de cette nature. Il est cependant vrai que ne voulant donner aucun sujet de plainte à l'Empereur, il arrêta les

deniers que Grégoire faiſoit lever en France pour lui faire la guerre. Ce n'eſt pas la ſeule mortification que donna Louis à ce Pape. Grégoire s'étoit déjà plaint, mais inutilement, de l'ordonnance qu'il avoit publiée en 1225, pour réprimer, par la ſaiſie de leur temporel, les Evêques qui troubleroient les Juges ſéculiers dans l'exercice de leurs fonctions. Ce Prince connoiſſoit les limites des deux Puiſſances, que Grégoire s'appliquoit à confondre.

L'an 1241, le 24 Juin, Louis tient à Saumur une Cour pléniere, qui fut nommée la *nonpareille*, à raiſon de ſa magnificence. Il y donne la ceinture militaire à ſon frere Alfonſe, & l'inveſtit du Comté de Poitou, de celui d'Auvergne, & des terres de l'Albigeois, cédées en 1229 par le Comte de Toulouſe. Le Roi conduit enſuite ſon frere à Poitiers, où il reçoit les hommages de ſes vaſſaux. Hugues X de Luſignan, Comte de la Marche, ayant refuſé de rendre ce devoir à ſon nouveau Suzerain, s'attira, l'année ſuivante, les armes du Roi. Près de ſuccomber, il appelle le Roi d'Angleterre à ſon ſecours. Henri III, ayant débarqué à Royans ſur la Garonne, envoie déclarer la guerre au Roi de France, & s'avance avec une bonne armée ſur les bords de la Charente. Louis marche à l'ennemi campé ſous Taillebourg, l'attaque le 21 Juillet, le met en fuite, & le pourſuit juſqu'à Saintes, où, le lendemain, il le défait entièrement dans une ſanglante bataille. Henri s'enfuit juſqu'à Blaye. Le Comte de la Marche, ſe voyant alors ſans reſſource, vient s'humilier au camp, près de Pons, devant le Roi, qui a la bonté de lui pardonner. (*Voy.* Hugues X, *Comte de la Marche.*) Louis fit grace de même au Comte de Toulouſe, qui avoit pris auſſi les armes contre lui. L'an 1243, ce Monarque, pourſuivant ſes conquêtes ſur les Anglois, arrive à Blaye. La contagion ſe met dans ſon armée; il tombe malade lui-même. Henri, profitant de ces conjonctures, lui fait demander une tréve de cinq ans, à laquelle il conſent, aux conditions qu'il gardera ſes conquêtes, & que l'Angleterre lui paiera cinq mille livres ſterlings, pour le dédommager des frais de la guerre. Le traité fut ſigné à Bordeaux le 7 Avril. (Rymer.) Louis, alors devenu plus puiſſant qu'aucun de ſes prédéceſſeurs, donna ſes ſoins pour abolir un uſage qui pouvoit occaſionner & occaſionnoit réellement de grands troubles. Pluſieurs Seigneurs poſſédoient en même tems des Fiefs en France & des Fiefs en Angleterre, ou dans les terres du Monarque Anglois, ſituées endeçà de la mer; ce qui les rendoit à la fois vaſſaux des deux Couronnes. Lors donc qu'elles étoient en guerre, ils ſe croyoient libres d'embraſſer le parti de celle dont ils eſpéroient plus d'avantage, en remettant néanmoins à l'autre les Fiefs qu'ils tenoient d'elle pour les garder tout le tems que la guerre devoit durer. De-là il arrivoit que le Roi ne pouvoit compter ſur la fidélité de ſes vaſſaux, ni les empêcher d'entretenir des intelligences avec ſon ennemi. Pour extirper cet abus, Louis les ayant aſſemblés, leur ordonna de renoncer aux Fiefs qu'ils avoient en France, ou à ceux qu'ils avoient en Angleterre; déclarant qu'il ne vouloit pas que ſes vaſſaux euſſent d'autres Seigneurs que lui : & tous ſe ſoumirent à cette loi.

L'an 1244, au mois de Décembre, nouvelle maladie de Louis à Pontoiſe; elle le conduit aux portes de la mort. Dans cet état, il fait vœu d'aller à la Terre-Sainte, reçoit la croix des mains de l'Evêque de Paris, & ordonne de prêcher la Croiſade. Pour engager les Seigneurs de ſa Cour à le ſuivre, il ſe ſervit d'une pieuſe adreſſe. C'étoit une ancienne coutume de nos Rois de faire la veille de Noël des *livrées* à leurs courtiſans, c'eſt-à-dire de leur livrer des cappes fourrées dont ils ſe couvroient ſur le champ pour aller à la meſſe qui ſe diſoit avant le jour. Le Saint Roi, cette année, fit broder ſecrétement des croix ſur toutes les livrées; & afin que dans la diſtribution les courtiſans ne s'en apperçuſſent pas, on eut ſoin de n'éclairer les appartemens qu'autant qu'il falloit pour ſe conduire. Mais en entrant dans l'Egliſe, chacun fut bien ſurpris de ſe voir croiſé. On ſe prêta aux vues du Monarque, & on l'appella *un adroit pêcheur d'hommes.* L'an 1248, après avoir été prendre congé, comme on parloit alors, des SS. Martyrs, le 12 Juin, à S. Denis, il ſe met en route, accompagné des deux Reines & de ſes freres, Robert, Comte d'Artois, & Charles, Comte d'Anjou, pour accomplir ſon vœu. Sa mere le quitte à Cluni. En paſſant à Lyon, il a un long entretien avec le Pape Innocent IV ſur la dépoſition de l'Empereur, qu'il déſapprouvoit, ſe confeſſe à lui, & reçoit ſa bénédiction. S'étant embarqué à Aiguesmortes le 25 Août, il va paſſer l'hiver en Chypre, arrive devant Damiete, la clef de l'Egypte, le 4 Juin 1249, met en fuite les Infideles le lendemain, & entre dans la place qu'ils avoient abandonnée après y avoir mis le feu. La conſternation où ſe trouvoient les Saraſins, demandoit qu'on marchât droit au Caire, dont la conquête auroit entraîné celle de toute l'Egypte ſans tirer l'épée. On aima mieux, contre l'avis du Monarque, reſter en repos ſur le territoire de Damiete, en attendant un renfort conſidérable qu'Alfonſe, Comte de Poitiers & frere du Roi, devoit amener de France. Cette inaction fut la perte des troupes. L'abondance & l'oiſiveté les précipiterent dans le déſordre & la débauche. Il y avoit, ſuivant Joinville, des lieux de proſtitution *juſqu'à l'entour du pavillon royal, qui étoient tenus par les Gens du Roi.* Le Comte de Poitiers étant enfin arrivé avec le convoi qu'on eſpéroit, l'armée ſe mit en marche le 20 Novembre pour le Caire. Mais des combats dont elle ſortit victorieuſe, & d'autres obſtacles qu'elle ſurmonta, non ſans de grandes peines, retarderent ſa marche. L'année ſuivante (1250) le 8 Février, jour des Cendres, ſon avant-garde, commandée par le Comte d'Artois, taille en pieces un corps de Saraſins au paſſage du Nil. Fier de cet avantage, le Comte pourſuit les fuyards, entre avec eux dans la Maſſoure, & y eſt mis à mort par l'ennemi qui s'étoit rallié. La captivité du Roi fut la ſuite de cette affaire. Il eſt pris le 5 Avril ſuivant à Charmaſac, chargé de fers & mis en priſon à la Maſſoure. La Reine, ſa femme, apprenant cette nouvelle à Damiete, accouche trois jours après d'un fils qu'elle nomme Jean Triſtan. (Voy. *les Sultans d'Egypte.*) Le 5 Mai de la même année, Louis obtient ſa délivrance en donnant pour ſa rançon Damiete, & 400 mille livres (*) pour celle des autres priſonniers. Reconduit à Damiete avec ſes freres, il emmene de là en Paleſtine les débris de ſon armée réduite à 6 mille combattans,

(*) Le Blanc ayant fait l'évaluation de cette ſomme de 400 mille livres à la monnoie de ſon tems, trouve qu'elle valoit 3 millions 879 mille 309 livres 7 ſous 6 deniers; ce qui revient à plus de 7 millions de nos jours.

de plus de 35 mille qu'il avoit amenés de France, & va descendre au port de S. Jean d'Acre, où il est reçu avec de grandes réjouissances. De là il renvoie en France ses deux freres, Alfonse & Charles, résolu de rester quelque tems dans le pays, pour mettre en état de défense les places qu'y conservoient les Chrétiens, comme aussi pour satisfaire sa dévotion, en visitant les saints lieux.

L'an 1253, Louis apprend à Jaffa, & non à Sidon, comme le marque Joinville, la mort de la Reine Blanche sa mere, décédée le 1 Décembre 1252 à Paris, & enterrée à l'Abbaye de Maubuisson qu'elle avoit fondée en 1236. Cette Princesse, vraie héroïne, avoit elle-même formé le Roi, son fils, à la vertu & au gouvernement. Louis fut très sensible à cette perte. L'an 1254, il s'embarque le 25 Avril, jour de S. Marc, pour son retour. Il aborde en Provence le 11 Juillet, parcourt le bas Languedoc, & arrive le 7 Septembre à Paris. Au mois de Décembre suivant, il reçoit en cette ville le Roi d'Angleterre avec une magnificence vraiement royale. L'an 1259, dans une Assemblée des Etats du Royaume, tenue à Abbeville, il fait avec ce Prince, le 28 Mars, un traité par lequel il lui rend, outre ce qui lui restoit au-delà de la Garonne, le Querci, le Limosin, l'Agénois, & la partie de la Saintonge, au-delà de la Charente, à la charge d'en faire hommage-lige, & de renoncer à toutes les autres Provinces que ses ancêtres avoient possédées en France. Ce traité, quoiqu'en disent certains politiques, est un monument illustre de la modération & de la sagesse de S. Louis. *Je sais bien*, disoit-il, au rapport de Joinville, *que les devanciers au Roi d'Angleterre ont perdu tout par droit la conquête que je tieing; & la terre que je li donne, ne li donné-je pas pour chose que je sois tenu à li ne à ses hoirs, mès pour mettre amour entre mes enfans & les siens, qui sont cousins germains; & me semble que ce que je li donne employé-je bien, parce qu'il n'étoit pas mon home, si en entre en mon hommage.* Cependant » la restitution que fit S. Louis ne lui valut pas l'amitié du » Roi d'Angleterre, comme il s'en étoit flatté; mais » elle lui soumit ce Prince. Henri reconnut les ap» pels; cet exemple en imposa à la vanité de la na» tion; & aucun Seigneur n'osa affecter une indé» pendance dont un aussi puissant vassal que Henri III » ne jouissoit pas dans ses domaines. » (M. de Mably.) L'avantage toutefois égaloit-il la perte?

Depuis l'établissement de la Monarchie Françoise le duel judiciaire faisoit partie de la législation, & suppléoit au défaut de preuves dans les affaires portées devant les tribunaux. Le Juge ne pouvant démêler le droit des parties, leur ordonnoit en derniere analyse de se battre. Celle qui succomboit en matiere civile étoit condamnée à l'amende; de là le proverbe: *Le battu paie l'amende.* Mais en matiere criminelle le vaincu étoit pendu mort ou vif. L'an 1261, (N. S.) S. Louis frappé de l'absurdité de cette loi, tint à la Chandeleur un Parlement dans lequel il l'abrogea par une Ordonnance qui n'eut à la vérité lieu que dans ses Domaines; encore y fut-elle mal observée après sa mort. On trouve encore des exemples du duel judiciaire au XVIe siécle. S. Louis fit d'autres réformes importantes dans l'administration de la Justice. Il établit le premier la *Justice du ressort*; & les peuples opprimés par les sentences arbitraires des Juges des Baronies, eurent la faculté de porter leurs plaintes à quatre grands Bailliages royaux créés pour les écouter. Il fit entrer des gens d'étude dans ces tribunaux ainsi qu'aux séances de ses Parlemens, où des Chevaliers, qui rarement savoient lire, décidoient de la fortune des citoyens. Le religieux Monarque se faisoit un devoir de rendre lui-même en personne la Justice; & rien n'étoit plus touchant que de le voir assis au pied d'un arbre dans le parc de Vincennes, au milieu d'une troupe de plaideurs dont l'état demandoit une prompte Justice, prêtant une oreille attentive à l'exposé de leurs causes, pesant leurs moyens respectifs, & les expédiant sans délai par un jugement équitable. Ce fut la réputation de sa sagesse & de son intégrité qui détermina le Roi d'Angleterre & ses Barons à remettre entre ses mains la décision de leurs différends. Louis, après un mur examen, rendit à Amiens, le 23 Janvier 1264, (N.S.) sa sentence arbitrale. Elle fut rejettée par les Barons qui la trouverent trop favorable à leur Souverain; vraisemblablement ils s'y seroient soumis s'ils n'avoient pas eu le séditieux Comte de Leycestre à leur tête.

Depuis son retour de la Terre-Sainte Louis méditoit une nouvelle expédition contre les Infideles. Il s'ouvrit de ce dessein, l'an 1267, dans un Parlement qu'il assembla à Paris, & où il reçut la croix des mains du Légat. Chacun s'empressa de s'enrôler sous ses étendards; mais le départ fut encore retardé de trois ans, pendant lesquels le Roi fit ses préparatifs & prit des mesures pour assurer pendant son absence la tranquillité de l'Etat. L'an 1269, (N. S.) au mois de Mars, il publia sa Pragmatique Sanction, Ordonnance célebre par laquelle il rend aux Eglises Cathédrales & aux Abbayes la liberté d'élire leurs Prélats, réprime les entreprises du Clergé sur l'autorité séculiere, & restreint aux *nécessités urgentes* les impositions que la Cour de Rome pouvoit mettre sur les Eglises de France. M. Velly nous paroît avoir dissipé les doutes qu'on a élevés sur l'authenticité de cette piece. L'an 1270, (N. S.) au mois de Février, Louis fait son testament qui contient un nombre prodigieux de legs pieux. Il nomme ensuite Régens du Royaume Matthieu de Vendôme, Abbé de S. Denis, & Simon, Sire de Nesle, à l'exclusion tacite de la Reine, quoiqu'elle ne dût pas être de la nouvelle Croisade. Ce fut vers le même tems que parut son corps de législation, connu sous le titre d'*Etablissement.* Bien que très propres à fixer la Jurisprudence universelle du Royaume, ces Etablissemens ne furent point publiés comme des loix générales, mais seulement comme un code complet destiné à servir de régle dans les Domaines de la Couronne. La sagesse, l'équité & l'ordre qui les distinguent, les firent recevoir favorablement, non pas tout d'un coup, mais peu à peu dans tout le Royaume. On pourroit néanmoins être surpris du 50e article, où il est dit que si le Roi *véoit le jugement de sa Cour*, c'est-à-dire refusoit de faire juger un différend entre quelques uns de ses vassaux, la partie qui se croiroit lésée par ce refus, auroit la faculté de poursuivre son droit par les armes, & même de contraindre ses arriere-vassaux de se joindre à lui contre le Roi. Mais cet abus tenoit à la constitution de la Monarchie Françoise, qui, depuis Hugues Capet, ainsi qu'on l'a dit, se gouvernoit comme un grand Fief. D'autres articles annoncent une sévérité outrée, tels que celui qui décerne la peine du feu contre les femmes qui tiendroient sciemment compagnie aux homicides & aux larrons; & celui encore

qui condamne à la potence quiconque force sa prison, fût-il innocent du délit pour lequel il y a été mis. Mais une législation parfaite pouvoit-elle tout d'un coup naître au sein de la barbarie! Louis enfin, après avoir été faire sa priere à S. Denis, se met en route le 1 Mars 1270, passe par Melun, Sens, Auxerre, Vezelai, célebre la Pentecôte à S. Gilles, arrive à Aigues-mortes au plus tard le 24 Juin, s'embarque au port de cette ville le 1 Juillet avec ses trois fils & 60 mille hommes de troupes, relâche en l'isle de Sardaigne, de là cingle vers l'Afrique, & aborde, le 17 du même mois, au port de Tunis, dont il forme aussitôt le siége. Huit jours après il emporte le Château; mais la maladie s'étant mise dans son camp, il en est attaqué lui-même, & meurt aussi saintement qu'il avoit vécu le 25 Août, à l'âge de 55 ans, après en avoir régné près de 44. Ses ossemens, rapportés en France, furent transférés de Paris en pompe, sur les épaules de son fils aîné, à S. Denis, le 22 Mai 1271. S. Louis a réuni toutes les vertus d'un grand Saint & les qualités d'un grand Roi. C'est le plus parfait modele que l'histoire fournisse aux Princes qui veulent régner selon Dieu & pour le bonheur de leurs sujets. Le Pape Boniface VIII le mit au rang des Saints par sa Bulle du 11 Août 1297. Pour juger combien la population en France augmenta sous son régne, il suffit de lire & de peser ces paroles de Joinville dans sa vie : » Finalement, dit-il, le Royaume se multiplia telle- » ment par la bonne droiture qu'on y voyoit régner, » que le domaine, censive, rente & revenu du Roi, » croissoient tous les ans de moitié. » Marguerite, sa femme, lui avoit donné onze enfans; Louis, mort au mois de Janvier 1260, (N. S.) à l'âge de 16 ans, & inhumé à l'Abbaye de Royaumont: (Nangis dit que le corps ayant été déposé d'abord à S. Denis, le Roi d'Angleterre, qui s'y trouvoit pour lors, l'accompagna de là jusqu'au lieu de la sépulture, & le porta même quelque tems sur ses épaules pendant la route avec les autres Barons); Philippe qui suit; Jean, décédé le 10 de Mars 1248; Jean Tristan, Comte de Nevers, mort devant Tunis le 3 Août 1270; Pierre, Comte d'Alençon, mort à Salerne en 1284; Robert, Comte de Clermont, marié à Béatrix, héritiere d'Agnès de Bourbon, & mort en Février 1317: (c'est la tige de la Maison régnante de France;) Isabelle, mariée à Thibaut le jeune, Roi de Navarre; Blanche, morte en bas âge l'an 1243; une autre Blanche, née en Palestine, femme de Ferdinand de la Cerda, fils d'Alfonse X, Roi de Castille; Marguerite, femme de Jean I, Duc de Brabant; & Agnès, mariée à Robert II, Duc de Bourgogne. Leur mere finit ses jours le 20 Décembre 1295, aux Cordelieres du Fauxbourg S. Marcel, qu'elle avoit fondées, & fut inhumée à S. Denis. Cette Princesse, qui ne manquoit pas d'ambition, avoit pris du vivant du Roi, son mari, & long-tems même avant qu'il mourut, des mesures assez singulieres pour s'assurer la Régence du Royaume après le décès de ce Monarque. Elle avoit engagé Philippe, l'aîné de ses fils, à lui promettre avec serment, 1° de demeurer sous sa tutele jusqu'à l'âge de 30 ans, 2° de ne prendre aucun Conseiller sans la volonté de sa mere, 3° de lui révéler tous les desseins qui se formeroient contre elle, 4° de ne faire aucun traité avec Charles, son oncle, 5° de ne découvrir à personne le serment qu'il avoit fait. Ces mesures furent inutiles. Philippe se fit relever de son engagement par Urbain IV en 1263. (L'Acte que Marguerite fit signer à son fils se trouve, dit le P. Griffet, au Trésor des Chartres.)

S. Louis commençoit l'année à Pâque dans ses Diplômes. Guérin, Chancelier de France, étant mort l'an 1227, ce Monarque laissa vacquer cette dignité tout le reste de son régne. C'est à S. Louis que remonte l'institution des Notaires Royaux; il en créa 60 en titre d'office, l'an 1270. On lui rapporte aussi l'érection des charges de Maîtres des Requêtes. Ils ne furent d'abord que 3; ils sont à présent 80. Par une de ses Ordonnances, datée de S. Gilles en Juillet 1254, on voit que l'usage étoit alors dans le Languedoc d'assembler les trois Etats du pays, lorsqu'il s'agissoit des intérêts du peuple. Du tems de S. Louis, le nombre des Pairs de France étoit bien déterminé au nombre de douze, Voici l'ordre dans lequel Matthieu Paris (*ad an.* 1257, p. 634,) les nomme: « L'Archevêque de Reims, dit-il, qui sacre le Roi d'un crême céleste, ce qui l'éleve au dessus des au- » tres Rois, est le premier des Pairs & le plus digne. Après lui » viennent l'Evêque de Noyon qui est Comte Palatin, l'Evê- » que de Beauvais qui est Comte Palatin, l'Evêque de Châlons, » l'Evêque de Langres que sa pauvreté ne rend pas indigne de » la Pairie, & l'Evêque de Laon qui est Duc & Comte par res- » pect pour S. Remi. Le Duc de Normandie est le 1er entre les » Pairs Laïcs... puis le Duc d'Aquitaine, le Duc de Bourgogne, » le Comte de Flandre, le Comte de Champagne & le Comte » de Toulouse. » Avant Saint Louis, la monnoie du Roi n'avoit cours que dans ses Domaines, & dans ceux de ses Vassaux qui vouloient bien l'admettre. Il est le premier qui ait donné atteinte aux droits des hauts Seigneurs à cet égard, en ordonnant que ses monnoies eussent cours dans tout le Royaume; & pour assurer l'exécution de cette Ordonnance, il se fit attribuer, dans un Parlement de 1265, la connoissance exclusive des contraventions qui y seroient faites, & les amendes; mais avec la précaution d'engager les Barons à lui promettre qu'il n'éprouveroit là-dessus aucune opposition de leur part. (Brussel, p. 203.) Il est aussi le premier de nos Rois qui ait eu un principal Officier de Marine avec le titre d'Amiral, emprunté des Arabes. L'opinion commune attribue la fondation du célébre college de Sorbonne à Robert de Sorbonne, ainsi surnommé du lieu de sa naissance au Diocèse de Sens. Mais S. Louis y contribua beaucoup plus que lui. Ce fut ce Monarque qui donna les maisons & l'emplacement qui servirent à cette fondation. C'est à Saint Louis aussi que se rapporte celle de l'Hôpital des Quinze-Vingts, qui fut commencé l'an 1260.

Le marc d'argent valoit sous le régne de S. Louis 2 livres 18 sols, & le marc d'or étoit à 28 livres, 2 sols, 6 deniers.

PHILIPPE III, DIT LE HARDI.

1270. Philippe III, surnommé le Hardi, & aussi Cœur de Lion (Corn. Zanfliet,) fils aîné de S. Louis, né au mois de Mai 1245, fut proclamé Roi dans le Camp devant Tunis, le 25 Août 1270, aussitôt après la mort de son pere, &, le 27 du même mois, il reçut les hommages des Princes & des Seigneurs de l'armée. L'un de ses premiers actes fut d'envoyer, au mois de Septembre, des Lettres à Matthieu de Vendôme, Abbé de S. Denis, & à Simon de Nesle, établis Régens du Royaume par le Roi Saint Louis, pour les confirmer dans cet emploi. Au mois d'Octobre suivant, il rend une Ordonnance en forme de testament, par laquelle il statue qu'au cas qu'il vienne à mourir avant que l'aîné de ses fils ait achevé sa quatorzieme année, Pierre d'Alençon, frere de sa Majesté, aura la Régence jusqu'à ce que ce Prince ait atteint l'âge de quatorze ans accomplis. (Pommeraie, *Hist. des Archevêques de Rouen*, p. 481.) Philippe, quoique malade, continuoit cependant le siége de Tunis, avec Charles, Roi de Sicile, son oncle, arrivé au moment de la mort de S. Louis. Mais après avoir tenu trois mois devant cette place, & remporté une victoire sur les Infideles, il conclut une tréve de 10 ans avec le Roi de Tunis, se rembarque le 28 Novembre, & aborde, le 30 du même mois, non sans peine, en Sicile, ayant essuyé, dans la traversée, une horrible tempête, qui submergea une partie de ses vaisseaux, avec perte de 4 à 5 mille personnes, & de

tout l'argent qu'il avoit tiré des Sarasins, pour la tréve qu'il leur avoit accordée. (*Murat. Ann.*) L'année suivante, il arrive à Paris le 21 Mai, porte le corps de son pere, le lendemain, à S. Denis, se rend ensuite à Reims, où il est sacré le 15 Août, selon Nangis, le 31, suivant Corn. Zanfliet, par l'Evêque de Soissons, le Siége de Reims étant vacant.

Alfonse, Comte de Toulouse, & Jeanne, sa femme, étant morts, sans enfans, l'un & l'autre au mois d'Août 1271, le Roi Philippe, neveu d'Alfonse, se porte pour héritier de ce Comté, de ses dépendances & de tout ce qu'Alfonse tenoit de la Couronne de France. Ses Commissaires en conséquence prirent possession, en son nom, de cette riche succession, & reçurent le serment de fidélité des principales villes dont elle étoit composée. Mais dans cet Acte, elles eurent soin d'insérer la réserve de leurs libertés ou priviléges, comme firent aussi les Nobles de la province. L'Agénois ayant été compris dans cette prise de possession, Henri III, Roi d'Angleterre, écrivit à Philippe pour lui demander la restitution de ce pays conformément au traité de paix qu'il avoit conclu avec le feu Roi. Philippe ne se pressa pas de satisfaire sur ce point le Roi d'Angleterre, & ce ne fut qu'aux instances d'Edouard, fils & successeur de Henri, qu'il se dessaisit de l'Agénois par le traité de paix qu'ils conclurent ensemble, le 23 Mai 1279, dans la ville d'Amiens. Philippe, étant parti de Paris au commencement de Février 1272, arrive à Toulouse, le 25 Mai, suivi d'une armée nombreuse, qu'il amenoit pour châtier la révolte de Roger-Bernard, Comte de Foix. Etant entré sur les terres de ce rébelle, il le réduisit à venir se remettre entre ses mains, & l'emmena lié & garotté à Carcassone, où il le fit enfermer dans une des tours de la cité. (*V.* Bernard III, *Comte de Foix.*)

Dans la succession d'Alfonse, le Pape Grégoire X réclamoit le Comtat Venaissin que Raimond VII, Comte de Toulouse, avoit cédé, l'an 1229, à l'Eglise de Rome pour obtenir son absolution, & qu'elle lui avoit restitué quelques années après pour éviter le reproche de cupidité. Philippe, l'an 1274, après avoir tenu le Parlement de la Chandeleur, se rendit à Lyon auprès du Pontife, & le mit en possession, avant la fin d'Avril, de cette belle portion du patrimoine des Comtes de Toulouse, dont l'Eglise Romaine a toujours joui depuis sans contradiction. Le Roi se réserva seulement la moitié de la ville d'Avignon, que son successeur échangea 16 ans après avec Charles II, Comte de Provence & Roi de Sicile. (Vaissette.)

L'an 1275, Ordonnance de Philippe, rendue au Parlement de Noël, portant défense aux Officiers de Justice d'inquiéter les Eglises, touchant les acquisitions qu'elles avoient jusqu'alors faites dans les terres de ceux des Barons qui, par la longue patience des Rois, *per longam patientiam*, sont dans la possession, tant de leur chef que de celui de leurs prédécesseurs, d'aumôner publiquement & ouvertement des biens fonds aux Eglises, & de leur accorder qu'elles puissent garder leurs acquêts, sans avoir demandé le consentement du Roi, & sans que le Roi ou ses prédécesseurs aient réclamé contre les acquisitions ainsi faites dans les terres desdits Barons ou de leurs prédécesseurs. (Brussel, p. 660.) C'est que, dans la régle ordinaire, les Seigneurs ne pouvoient démembrer ni diminuer leurs Fiefs, sans la permission du Suzerain.

L'an 1284, autre Ordonnance de Philippe, datée de la veille de S. Simon & S. Jude, qui fait encore loi de nos jours. Elle porte que les Avocats des Justices Royales jureront tous les ans qu'ils ne soutiendront que des causes justes, qu'ils les défendront avec autant de zéle que de fidélité, & qu'ils les abandonneront, dès qu'ils verront qu'elles sont fondées sur la chicanne & la méchanceté. Heureux les peuples si l'esprit de cette Ordonnance étoit aussi bien observé que la Lettre! L'an 1285, Philippe se met en marche, au mois de Mars, pour aller faire la guerre à Pierre III, Roi d'Arragon, dont le Pape avoit donné les Etats, après l'avoir excommunié, à Charles, 2e fils de Philippe. Pierre s'étoit attiré les foudres de Rome pour avoir usurpé le Royaume de Sicile sur Charles I, après le cruel massacre des François, nommé les *Vêpres Siciliennes*, dont on le croyoit l'un des Auteurs. (*V.* Charles I, *Roi de Sicile.*) Philippe entre dans Perpignan, qu'il trouve abandonné, prend d'assaut & ruine de fond en comble la ville d'Elne le 25 Mai, passe ensuite les Pyrénées par le col Mancana, assiége Gironne, qu'il force à se rendre, après une résistance de 7 mois, repasse le Pyrénées avec de grandes difficultés, revient malade à Perpignan, & y meurt, le 5 Octobre 1285, à l'âge de 40 ans, après un régne de 15 ans, un mois & 11 jours. Ses ossemens furent portés à S. Denis. Ce Prince, à qui sa simplicité & son peu de défiance nuisirent dans les entreprises qu'il fit au dehors, se fit aimer & respecter de ses sujets par sa bonté, sa libéralité, & son amour pour la Justice & la Religion. Sans prendre le ton ni l'air imperieux, il se maintint dans la jouissance de tous les droits qui sous ses prédécesseurs étoient devenus des prérogatives de la Couronne, & il se les confirmoit tous les jours par l'usage. » Il exerçoit le droit de ressort » sur les Justices des plus grands vassaux : il avoit seul » celui d'établir de nouveaux marchés dans les bourgs » & des communes dans les villes; il régloit de son » autorité ce qui concernoit les ponts, les chaussées » & tout ce qui intéressoit le public, en un mot il avoit » la police générale du Royaume ». (Condillac) Par sa piété il se montra digne fils de S. Louis. Il étoit d'une frugalité si grande, & si fidele observateur des jeûnes prescrits par l'Eglise, qu'en cela, dit Guillaume de Nangis, il ressembloit plutôt à un Moine, qu'à un Chevalier & à un Monarque. Il avoit épousé 1° le 28 Mai 1262, à Clermont en Auvergne ISABELLE, fille de Jacques I, Roi d'Arragon, morte d'une chûte de cheval à Cosence en Calabre, au retour d'Afrique, le 28 Janvier 1271, à l'age de 24 ans, après lui avoir donné Louis, décédé l'an 1276, Philippe le Bel, qui suit, Charles de Valois, qui forma la premiere branche collatérale de nos Rois; & Robert, Comte d'Artois; 2° MARIE, fille de Henri III, Duc de Brabant. Cette Princesse, qu'il épousa au mois d'Août 1274, le fit pere de Louis, Comte d'Evreux, souche des Comtes d'Evreux, Rois de Navarre; de Marguerite, femme d'Edouard I, Roi d'Angleterre; & de Blanche, mariée à Rodolphe, Duc d'Autriche, fils de l'Empereur Albert. La Reine Marie décéda le 12 Janvier 1321, (V. S.) à Murel, près de Meulent, & fut enterrée aux Cordeliers de Paris.

On place sous ce régne les premieres Lettres d'annoblissement. Elles furent accordées en 1272 à Raoul, Argentier du Roi, originaire de Crépy. Mais il faut observer qu'auparavant, & dès l'établissement de la Monarchie, deux choses conféroient de droit la Noblesse au Roturier : l'acquisition d'un Fief, parce qu'il engageoit au service militaire, & le mariage avec une gentille-femme. Ce n'est qu'en 1579 que la possession d'un Fief a cessé d'être un titre de Noblesse, & cela en vertu de l'Ordonnance de Blois. (M. de Mably.)

» Le nom de Chancellerie, dit Miraumont (*Traité de la* » *Chancell.* Fol. 10 & 37) a été quelque tems hors d'uſage en » France, & preſque comme ſupprimé & aboli, ſavoir du tems » des Rois Philippe-Auguſte, Louis VIII, Louis IX, & Philippe » le Hardi, comme il appert par les titres & Lettres-Patentes » expédiées de leur tems, en fin deſquelles ſe trouvent ces mots : » *Data vacante Cancellariâ*, non toutefois qu'il n'y eût alors » d'Officiers qui fiſſent la charge de Chancelier, mais ils n'é- » toient pas ainſi qualifiés, ains Porteurs du grand ſcel du Roi » ſeulement ». Le premier exemple que nous ayons de trois fleurs de lis ſeules dans l'écu de France, eſt tiré du contreſcel que Philippe le Hardi laiſſa aux Régens du Royaume, en partant, l'an 1285, pour la guerre d'Arragon.

Le marc d'argent valoit, ſous ce régne, 2 livres 16 ſols.

PHILIPPE IV, DIT LE BEL.

1285. PHILIPPE IV, ſurnommé le BEL, né, l'an 1268, de Philippe le Hardi, & d'Iſabelle d'Arragon, à Fontainebleau, Roi de Navarre du chef de ſa femme, fut ploclamé Roi de France le 6 Octobre 1285, à Perpignan. Il ramena l'armée en France, & ſe fit ſacrer, le 6 Janvier 1286 (N. S.) avec la Reine ſon épouſe, à Reims. De retour à Paris, il fut harangué, au nom de l'Univerſité, par Gilles Colonne, appellé vulgairement Gilles Romain, qui avoit été ſon Précepteur. La même année, dans la ſemaine de la Pentecôte, Philippe reçoit à Paris l'hommage qu'Edouard I, Roi d'Angleterre, lui rendit en perſonne des Domaines qu'il poſſédoit en France. Au mois d'Août ſuivant, il conclut avec Edouard un traité, par lequel ce dernier renonce au Querci, moyennant une rente de 3000 livres tournois, que Philippe s'engage à lui payer. (Rymer.) Une rixe qui s'éleva, l'an 1292, à Bayonne, entre deux matelots, l'un Anglois, l'autre Normand, & où le ſecond perdit la vie, rompit la bonne intelligence qui régnoit entre les deux Souverains & devint une querelle de nation à nation. Les Normands, pour venger leur compatriote, coururent les mers, attaquant, inſultant les vaiſſeaux Anglois. On leur rendit la pareille avec uſure. Les Anglois, enhardis par l'avantage qu'ils avoient eu ſur leurs ennemis dans un combat, ſurprirent la Rochelle qu'ils pillerent, & rentrerent dans leurs ports chargés d'un butin conſidérable. L'an 1293, Philippe, après avoir inutilement demandé juſtice de ces hoſtilités à Edouard, le fait citer à la Cour des Pairs, pour y répondre à l'accuſation de félonie par lui commiſe contre le Roi, ſon Seigneur. La citation, qui lui aſſignoit pour terme le 20ᵉ jour après Noël, fut faite, ſuivant le Préſident Hénaut, par deux Evêques. Le P. Daniel, ſuivi par l'Abbé Velly, dit qu'elle fut publiée par le Seigneur d'Arablai, Sénéchal de Périgord, & affichée, par ſon ordre & en ſa préſence, aux portes de Libourné qui étoit de la domination Angloiſe. Edouard, alors occupé à la guerre d'Ecoſſe, envoie le Comte Edmond, ſon frere, pour faire ſes excuſes au Roi de France. On amuſe à la Cour de celui-ci le Prince Anglois par des propoſitions de mariage de la ſœur de Philippe le Bel avec Edouard ; & cependant on fait partir le Connétable de Neſle pour ſe ſaiſir de tous les Domaines des Anglois en de-çà de la mer. Cette commiſſion s'exécuta ſans peine, les Anglois ayant, dit-on, livré d'eux-mêmes les places. Dans le Parlement tenu après Pâque, nouvelle citation faite à Edouard, *le mercredi après le mois de Pâque*, (5 Mai) & nouveau défaut. Il eſt déclaré contumace & déchu de toutes les terres qu'il avoit en France. Edouard, irrité d'un pareil jugement, déclare la guerre à Philippe. Il engage en même tems, à force d'argent, l'Empereur Adolphe à lui faire une pareille déclaration. Philippe reçoit de ce dernier une Lettre datée de Nuremberg le 2 des Calendes de Septembre (31 Août,) par laquelle il lui redemande l'ancien Royaume d'Arles, & ſur-tout le Comté de Bourgogne, avec menace de pourſuivre ſes prétentions par la voie des armes, en cas de refus. Surpris de ce défi, le Roi de France mande à l'Empereur qu'il lui envoie des Ambaſſadeurs, pour ſavoir s'il eſt vraiment de lui, l'aſſurant d'ailleurs que, dans le cas où il viendroit l'attaquer, il le trouvera toujours prêt à ſe défendre. On conſerve au Tréſor des Chartes en original la Lettre d'Adolphe, & un double de celle de Philippe le Bel, avec le ſceau royal. (*Mſſ.* de Fontanieu, Vol. 50.) C'eſt donc une erreur dans Mézerai, le P. Daniel, & l'Abbé Velly, d'avoir avancé que Philippe, choqué des expreſſions hautaines de la Lettre d'Adolphe, lui envoya pour toute réponſe, dans une feuille de papier blanc cachetée, ces quatre mots : *cela eſt trop Allemand.* Ils ſe trompent également lorſqu'ils diſent que ce défi fut ſans effet. Il eſt certain qu'il y eut des hoſtilités réciproques en Franche-Comté, où les efforts de l'Empereur échouerent. Edouard cependant envoyoit un corps de troupes en Guienne, ſous les ordres de ſon neveu, Jean de Bretagne, Comte de Richemont, accompagné de Jean de S. Jean, & d'autres Officiers expérimentés. La deſcente des Anglois ſe fit à l'embouchure de la Gironde ſur la fin de Décembre 1294. Après s'être rendus maîtres de Blaye, de Bourg, de Rions, & de la Réole, ils s'emparent de Bayonne le 1 Janvier 1295, puis de Sordes, & enſuite, le 7 Avril, de S. Sever-Cap. Mais la plupart de ces places ſont repriſes la même année, par Charles de Valois, frere du Roi. L'an 1296, Robert, Comte d'Artois, envoyé par Philippe à la place de Charles de Valois, défait les Anglois, qui, depuis ce tems, n'oſerent tenir la campagne en ce pays là. L'année ſuivante, Philippe porte la guerre en Flandre, pour punir le Comte Gui de ſon alliance avec l'Angleterre. Le Comte d'Artois, qui avoit quitté la Gaſcogne, bat les Flamands à Furnes le 13 Août. Les villes de Flandre ſe rendent en foule aux François. Philippe accorde une tréve de deux ans à Edouard & au Comte de Flandre. Ce Monarque, pour reconnoître les ſervices qu'il avoit reçus des peuples des Sénéchauſſées de Toulouſe & d'Albigeois, & la fidélité conſtante qu'ils lui avoient marquée, leur accorda divers privileges, par une Ordonnance datée du mois d'Avril 1298. Il abolit, entre autres choſes, dans le pays, *toute ſervitude de corps* ou de *caſalage*, qu'il changea en un cens annuel de 12 deniers tournois par chaque *ſeſterée* de terre : il accorda en un mot à tous ſes ſujets immédiats, qui habitoient dans ces Sénéchauſſées, une pleine liberté : & telle eſt, ſuivant D. Vaiſſette, l'époque de l'abolition de la ſervitude dans cette partie du Languedoc. (T. IV, p. 98.)

Le terme de la tréve étant expiré, la guerre recommence, l'an 1299, avec la Flandre. Le Comte Gui, pouſſé à bout, vient ſe remettre, au mois de Juin de l'an 1300, par le conſeil du Comte de Valois, à la diſcrétion du Roi, qui le retient priſonnier avec ſes deux fils, & ſe rend maître de la Flandre, qu'il réunit à la Couronne, déclarant que le Comte Gui avoit mérité par ſa félonie la confiſcation de ſon Domaine. La prudence demandoit ſans doute qu'on ménageât de nouveaux ſujets & qu'on leur fît goûter par de bons traitemens le joug auquel ils étoient forcément aſſujettis. Le contraire arriva.

Les Flamans, irrités de la conduite tyrannique de Jacques de Châtillon, Comte de S. Paul, leur Gouverneur, se révolterent, l'an 1302, & ayant pris les armes, ils remporterent, à Courtrai, le 11 Juillet, une victoire éclatante, où le Comte d'Artois périt avec plus de 20000 hommes. De ce nombre furent, le Connétable, le Chancelier, les deux Maréchaux de France, le Comte de Dreux, *Seigneur du Sang*, les Comte d'Eu, d'Aumale, d'Angoulême, de Dammartin, & plus de 4000 chevaliers, dont les vainqueurs suspendirent les dépouilles sanglantes dans l'Eglise de Courtrai, (*Voy.* Gui de Dampierre, *Comte de Flandre.*) A la nouvelle de cette défaite, Philippe assemble le ban & l'ariere-ban, impose le cinquieme sur tous les revenus de ses sujets, & augmente le prix des monnoies. Le Roi d'Angleterre soutenoit toujours les Flamands. L'an 1303, par traité du 20 Mai, avec la France, ils les abandonne & s'accommode avec Philippe, qui lui rend la Guienne. Nous ne parlons pas ici du fameux démêlé de Philippe le Bel avec le Pape Boniface VIII. On peut en voir les principales circonstances dans la *Chronologie des Conciles*, p. 203, & à l'article de ce Pape. Il nous suffira d'observer ici que l'assemblée nationale, qui se tint, à ce sujet, à Paris, le 10 Avril 1302, (N. S.) fut la premiere, sous la troisieme race, où les Députés du tiers Etat furent admis. Les précédentes n'étoient composées que des Prélats & des Barons. On a depuis nommé ces assemblées des trois Ordres *les Etats Généraux*. L'année suivante, Ordonnance fameuse, pour la réformation des abus qui régnoient alors dans l'administration de l'Etat. Elle est datée du *lundi d'après la mi-Caresme*, 18 Mars de l'an 1302, (N. S.) Par le 62e article, le Roi dit qu'il se propose d'ordonner qu'on tiendra deux fois l'an, pour durer chaque fois l'espace de deux mois, le Parlement à Paris, l'Echiquier à Rouen, & les grands Jours à Troyes. Mais ce projet ne s'exécuta, suivant Pasquier, que l'an 1304, ou 1305; & depuis ce tems, le Parlement est sédentaire à Paris. Le Roi chaque fois nommoit ceux qui devoient le composer. Outre les Pairs qui seuls y entroient de plein droit, deux sortes de personnes y étoient appellées, les Gentilshommes & les gens de loi qu'on choisissoit parmi les Clercs & les Bourgeois qui s'adonnoient à la Jurisprudence. Lorsque le duel Judiciaire, suivant la remarque d'un habile homme, étoit reçu dans les tribunaux, le plus ignorant Magistrat étoit un Juge compétent, puisqu'il suffisoit de donner gain de cause au Champion qui étoit vainqueur. Mais depuis que Saint Louis eut proscrit cette maniere absurde de rendre la justice, alors on fut obligé de consulter les loix, de s'instruire des coutumes, d'examiner les titres pour décider les affaires contentieuses en connoissance de cause : genre de travail dont étoient incapables les Seigneurs, ignorans pour la plupart jusqu'à savoir à peine signer leur nom. Pour les diriger dans leurs fonctions, il fallut donc leur associer des legistes chargés de leur faire le rapport des affaires sur lesquels ils devoient prononcer. On les nomma *Conseillers-Rapporteurs*, & les Nobles eurent le titre de *Conseillers-Jugeurs*. Mais bientôt ceux-ci se retirerent, dégoutés d'une profession également pénible & sérieuse, pour se livrer aux exercices militaires & aux plaisirs. Il y eut alors deux sortes de noblesse, celle d'épée & celle de robe.

L'an 1304, Philippe, étant parti de Paris pour la Flandre, le premier Juillet, se met à la tête de son armée, & gagne sur les Flamans, le 18 Août, la bataille de Mons-en-Puelle, après y avoir couru les plus grands risques. Les vaincus sont réduits à demander la paix, dont les articles furent réglés l'année suivante. Philippe, de retour à Paris, entre dans l'Eglise Cathédrale avec les mêmes armes, & monté sur le même cheval qu'il avoit à la bataille, & les offre à la Vierge. C'est ce que représente la statue équestre qu'on voit dans la nef de cette Eglise, contre un des piliers à droite. L'an 1306, l'altération des monnoies, autorisée par un Edit du Roi, cause à Paris une sédition violente, qu'il appaise en dissimulant, & dont il se venge ensuite en faisant pendre 28 de ceux qui l'avoient excitée. Pour donner un cours exclusif à ses monnoies, Philippe, l'an 1307, rend une Ordonnance, qui suspend l'exercice du droit qu'avoient les Hauts Seigneurs d'en faire battre. Se voyant ainsi gênés, ils consentirent l'un après l'autre à lui vendre une prérogative dont ils ne pouvoient plus faire usage.

Philippe, la même année, fait commencer les procédures contre l'Ordre des Templiers, accusés des crimes les plus énormes & les plus difficiles à croire. Elles aboutirent à l'extinction de l'Ordre, & au supplice du Grand-Maître & des principaux Chevaliers du Temple (*Voy.* Jacques de Molay, p. 523, *les Conciles de Paris & de Senlis, tenus en* 1310, *& le Concile général de Vienne, célébré en* 1311 *&* 1312.)

L'Archevêque de Lyon, Pierre de Savoie, depuis qu'il étoit sur son Siége, refusoit de reconnoître le Roi de France pour son souverain. L'an 1310, Philippe envoie Louis, son fils aîné, Roi de Navarre, contre ce Prélat rébelle qui avoit fait ses préparatifs pour soutenir un siége. Mais l'armée Françoise parut à peine aux portes de Lyon, que l'Archevêque, reconnoissant la témérité de sa conduite, vint se remettre entre les mains du Comte de Savoie, son parent, qui s'étoit joint au Roi de Navarre. Pour faire sa paix avec le Roi de France, il fut amené, le 21 Juillet, comme prisonnier, à Paris, où il obtint grace, à la recommandation de deux Cardinaux envoyés par le Pape. Le Roi de Navarre établit un Gouverneur dans Lyon pour le Roi de France, après avoir reçu des Lyonnois le serment de fidélité. (Voy. *les Comtes de Lyonnois, & de Forès.*)

L'an 1312, les tergiversations qu'emploie Robert, Comte de Flandre, pour éluder la demande que le Roi lui avoit faite de la démolition des places fortes de son Comté, déterminent le Monarque à l'y contraindre par la voie des armes. Enguerrand de Marigni, à l'occasion de cette guerre, leve de grandes sommes d'argent. On altere, par le conseil de deux Florentins, les monnoies au point qu'elles n'ont plus que le septieme de leur valeur intrinseque, & on les fait prendre sur le pied où elles étoient sous S. Louis; ce qui excita dans Paris une nouvelle sédition, qu'il fut difficile d'appaiser. Le peuple, que ruinoit cette variation continuelle des monnoies, appelloit hautement le Roi *faux monnoyeur.* S'il ne l'étoit pas, sa conduite en produisit un grand nombre, qui, trouvant un gain considérable à contrefaire ces monnoies affoiblies, remplirent la France de mauvaises especes & en enleverent les bonnes. Philippe eut recours au Pape pour les réprimer par la voie de l'excommunication. Mais pouvoit-il se flatter qu'on respecteroit des Censures qu'il méprisoit lui-même ? Il continua donc d'y avoir des faux monnoyeurs, & tout concourut à la ruine du Royaume.

Le Roi part l'an 1313, au mois de Septembre, à

la tête d'une grande armée pour l'expédition de Flandre, accompagné de ses fils. Il fait peu de progrès dans ce pays, & la même année il accorde une tréve d'un an aux Flamands par le conseil de Marigni & la médiation du Cardinal Joscerand. (*Voy.* Robert de Bethune, *Comte de Flandre*) Philippe revient à Paris & de là se rend à Fontainebleau. Il y mourut, le 29 Novembre 1314, des suites d'une chûte de cheval qu'il fit en chassant un Sanglier, suivant Villani, Ferreti de Vicence, & Guillaume Ventura, tous trois Auteurs contemporains. Bocace & Meyer assurent la même chose. Philippe étoit alors dans sa 46e année, & avoit régné 29 ans & 55 jours. Son corps fut porté à S. Denis & son cœur à Poissi. Il avoit épousé, le 16 Août de l'an 1284, JEANNE, Reine de Navarre, morte le 2 Avril 1305, (N. S.) après lui avoir donné 4 fils & 3 filles. Les fils sont Louis, qui suit; Philippe dit le Long, Comte de Poitiers; Charles, Comte de la Marche; & Robert, mort au mois d'Août 1308, & inhumé, suivant une ancienne Chronique, à Poissi. Les filles sont Isabelle, mariée, à Edouard II, Roi d'Angleterre; Marguerite, promise, l'an 1294, à Ferdinand, Roi de Castille, ce qui n'eut pas d'effet; & Jeanne, morte jeune. Philippe le Bel, par son mariage, réunit dans sa main, le Royaume de Navarre, avec les Comtés de Champagne & de Brie. Ce Prince étoit le plus bel homme de son tems, brave, généreux, magnifique, avide d'argent & nullement scrupuleux sur les moyens de s'en procurer, libéral en même tems jusqu'à la prodigalité, dur envers son peuple qu'il accabla de taxes & d'impots, jaloux de son autorité qu'il chercha toujours à étendre, implacable dans sa haine, chérissant sa famille dans laquelle il sembloit avoir concentré toute son affection, bon pere, bon & fidele époux, bon frere, aimant & cultivant les Lettres dont il avoit reçu une bonne teinture sous la direction du célebre Gilles de Rome, son précepteur, de l'Ordre des Hermites de S. Augustin, qu'il fit, par reconnoissance, Archevêque de Bourges. C'est celui qu'on nomme dans l'école *le Docteur très fondé*, titre que lui ont mérités ses traités de Théologie, où il prouve que J. C. n'a pas donné de Domaine temporel à son Eglise, que le Roi de France ne tient que de Dieu son autorité temporelle, & ne reconnoît de supérieur sur terre que dans le spirituel.

Philippe le Bel ne fut point heureux en brus, comme on le verra aux articles de ses trois fils. On se contentera de dire ici que Philippe & Gautier d'Aunai, convaincus de commerce criminel avec Marguerite & Blanche, épouses des Princes Louis & Charles, furent écorchés vifs en 1314.

Philippe le Bel est le dernier Roi de France qui ait fait usage du monograme dans ses Diplômes. On voit encore dans quelques uns de ceux-ci les noms des Grands-Officiers de la Couronne. On a aussi des Lettres de Philippe le Bel, où se trouve la formule : *Par la plénitude de la puissance royale.* C'est peut-être le premier de nos Rois qui s'en soit servi. On est redevable à Philippe le Bel de la légende de nos monnoies, SIT NOMEN DOMINI BENEDICTUM. Il la fit mettre sur la monnoie qu'il fit frapper le 4 Août 1289. Le marc d'argent étoit monté, en 1305, à 8 liv. 10 s. & en 1313, il étoit revenu par degrés à 2 liv. 14 s. 7 deniers. Le commerce souffrit beaucoup de cette variation.

Ce n'est que sous Philippe le Bel que l'inaliénabilité du Domaine Royal commença à s'établir, encore n'étoit-ce que pour les choses qui étoient du Domaine-lige.

Dans le Cartulaire de ce Prince (Acte 26), on voit des Lettres du 10 Juillet par lesquelles il accorde au Cardinal Pierre Colonne, tous les biens mal acquis de son Royaume, par qui que ce soit, & de quelque maniere qu'ils fussent possédés : *Sive proprio, sive possessorio, aut executorio, sive alio nomine.* Nous ne nous souvenons point d'avoir rien vu de semblable dans toute notre Histoire.

Les Grands Seigneurs, en écrivant à nos Rois, scelloient leurs Lettres en or ou en argent. Philippe-Auguste avoit accordé à l'Abbaye de la Saussaie tous les sceaux d'or de celles qui lui seroient adressées. Philippe le Bel y ajouta les sceaux d'argent des siennes, (*Voy.* Ducange, *Suppl.* T. II, Coll. 797.)

Ce Prince permit le duel en matiere criminelle; S. Louis l'avoit défendu en toute matiere. Ce fut sous son régne, dit-on, que la cavalerie commença à quitter le haubert ou la jacque de mailles, composée de petits anneaux de fer, & la cotte d'armes, espece de soubreveste, pour prendre l'armure complette de fer. Philippe le Bel est le premier de nos Rois qui ait restreint les appanages aux seuls hoirs mâles. Il étendit sur tout le Royaume la jurisdiction de ses Baillis, restreinte jusqu'alors aux Domaines du Roi. Il y avoit, sous son régne, un Bailli à Paris; nous en avons la preuve dans des Lettres de ce Prince addressées à cet Officier, par lesquelles S. M. lui déclare, qu'étant informée que plusieurs personnes, sous prétexte de pauvreté ou de retour de la guerre de Flandre, exercent quantité de vols, de pillages & de meurtres, elle lui ordonne de donner tous ses soins pour arrêter de tels désordres par la punition des coupables, & d'enjoindre aux Juges & Prévôts qui lui sont soumis, de tenir la main a l'exécution de cette Ordonnance, sous peine de sévere punition. Ces Lettres sont ainsi datées : *Actum Parisiis, die mercurii post festum omnium sanctorum, anno Domini millesimo trecentesimo tertio.* (*Registre des Chartes* cotté 35, Act. 52. *Recueil de Lenain*, F° 399 v°.)

M. Robertson (*Vie de Charles-Quint*, *Introd.* p. 317, in 4°) dit que ce Prince fixa, par son Ordonnance de Juillet 1311, l'intérêt de l'argent à 20 pour 100. Cela est vrai. Mais il faut observer que cette Ordonnance existe en Latin & en François. Le Latin différent du style du Parlement, porte, *quinquies quatuor libras, per centum libras.* Mais dans le texte françois qui paroît être l'original, il y a cinquante sols pour 100 livres, c'est-à-dire 2 & demi pour 100, non pour l'année entiere, mais pour les termes de foire en foire, qui étoient chacun de deux mois. Hors des foires la même Ordonnance fixe l'intérêt à 1 denier la livre par semaine, quatre deniers par mois, & quatre sols pour l'année, ce qui revient à 20 pour 100 par an. (*Ordonn. du Louvre*, T. I, p. 484.)

Ce fut sous Phippe le Bel & ses enfans, que s'établit la Chambre des Comptes de Paris. Les nouvelles formes de procédures ayant allongé & multiplié les affaires au Parlement; on en tira une Chambre qui ne fut occupée qu'à faire rendre compte des deniers Royaux, tant pour la recette que pour la dépense de la Maison du Roi. Cette Chambre fut d'abord regardée comme faisant partie du Parlement; mais elle en fut ensuite démembrée & érigée en Cour séparée, dont les jugemens, d'abord soumis à l'appel au Parlement, se sont ensuite rendus en dernier ressort. (Dupuy, *Vraie origine des Parlem.*)

D. Martenne (*Thes. Anec.* T. I, p. 1196,) a publié une Ordonnance curieuse, de Philippe le Bel, donnée au mois de Janvier 1296, (V. S.) pour régler l'état de sa maison. Le Monarque y entre dans un grand détail de tous les Officiers & marque les appointemens qui conviennent à chacun en particulier. On y voit qu'il avoit dix Conseillers d'Etat nommés alors *Clercs du Conseil. Tous iceux nommés*, dit-il, *ne mangeront point à court, & prendront chacun cinq sols de gaiges quand ils seront à court ou en Parlement ; ou leurs manteaux quand ils y seront aux fêtes.* Au reste manger en cour, ce n'étoit pas faire grand'chère, comme on peut le juger par l'article de la fruiterie, où il est dit : *L'on servira à la table du Roy & de ses freres, du fruit ainsi comme il a été accoutumé*, & *autres tables, des noix tant seulement, fors que en Caresme, on les servira de noix, figues & raisins.* Le fruit étoit rare alors en France, parce qu'on ne s'y étoit pas encore appliqué à la culture des arbres.

LOUIS X, DIT HUTIN, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE.

1314. LOUIS X, surnommé HUTIN, né le 4 Octobre 1289, ou, selon d'autres, 1291, succéda, le 29 Novembre 1314, à Philippe le Bel, son pere. Il étoit déjà Roi de Navarre depuis l'an 1304, époque de la mort de Jeanne, sa mere, héritiere de ce Royaume, & s'étoit fait sacrer, l'an 1307, à Pampelune. Louis avoit épousé, l'an 1305, MARGUERITE, fille de Robert II, Duc de Bourgogne. La conduite de cette Princesse ne fut rien moins que réguliere. Ayant été convaincue, comme on l'a dit, d'un commerce criminel avec Philippe d'Aunai, elle fut renfermée, en 1314, au Château-Gaillard, &,

au mois d'Août de l'année suivante, étranglée avec une serviette. Louis ôta, vers le même tems, la dignité de Chancelier à Pierre de Latilli, Evêque de Senlis, accusé de divers crimes, dont il se purgea néanmoins au Concile de Senlis en 1318. Enguerrand de Marigni, Administrateur des Finances, fut aussi destitué de son emploi; mais on ne s'en tint pas là à son égard : Charles de Valois, oncle du Roi, l'accusa de péculat, & vint à bout de le faire condamner à être pendu. L'arrêt fut exécuté, suivant le *Miroir historial*, la veille du S. Sacrement, 21 Juin 1315, aux fourches patibulaires de Montfaucon, qu'Enguerrand avoit fait élever. Il est peu d'Auteurs, anciens & modernes, qui ne justifient la mémoire de ce Ministre. Le Roi, qui n'avoit acquiescé que par foiblesse à sa condamnation, ne tarda pas d'en reconnoître l'injustice & de travailler à la réparer autant qu'il fut en son pouvoir. Charles, son oncle, imita cet exemple dans les derniers momens de sa vie. (Voy. *les Comtes de Valois.*) La même année 1315, Louis, par ses Lettres du 17 Mai, données à Vincennes, ordonne une enquête des privileges des Nobles & des Communes, pour appaiser le soulevement qu'avoient excité l'année précédente les impositions que Philippe le Bel avoit mises sur les uns & sur les autres dans toute l'étendue de son Royaume. Le 3 Juillet suivant, pour remédier à l'épuisement des Finances, Louis donne des Lettres d'affranchissement à tous les Serfs de ses Domaines, *moyennant une recompensation des émolumens*, dit-il, *qui desdites servitudes pooient venir à nouz & noz successeurs.* Les Seigneurs, avides d'argent, mirent en vente, à son exemple, la liberté de leurs Serfs. Mais la misere étoit si grande alors par le dérangement des saisons, que les peuples ne s'empresserent pas à profiter de l'espece de grace qui leur étoit offerte. Louis, dans les mêmes vues, imagina un autre expédient. Son pere avoit banni les Juifs. Le 28 du même mois de Juillet il donna un Edit pour les rappeller & leur permettre de rester en France l'espace de 12 ans, moyennant une somme considérable dont il étoit convenu avec eux. Trois jours après il épousa Clémence, fille de Charles-Martel, Roi de Hongrie, avec laquelle il fut sacré, le 3 Août suivant, à Reims. (*Nangii Contin.*) Louis cependant, malgré le fléau qui désoloit la France, faisoit des préparatifs pour aller dompter les Flamands nouvellement révoltés. Il part à la fin du même mois à la tête d'une armée florissante qu'il conduit droit à Marquete alors assiégée par les rébelles. A son approche ils fuient & vont se renfermer dans Courtrai, où bientôt ils sont investis & vivement pressés. Mais les pluies qui tomboient sans discontinuer, obligerent en peu de jours les François, qu'elles innondoient dans leur camp, de lever honteusement le siége. Pressés d'ailleurs par la disette de vivres, ils reprirent, comme ils purent, la route de France par des chemins rompus, laissant dans la boue leurs bagages dont ils brûlerent même une partie. Quoique cette expédition n'eut point réussi, les Flamands obligerent leur Comte de faire sa paix avec le Roi de France, effrayés par la menace qu'il faisoit de revenir l'été suivant. Il atteignit à peine cette saison, étant mort de pleurésie l'an 1316, le 5 Juin, suivant Bernard de la Guionie, ou le 8 selon D. Vaissette.

On ne voit pas la raison pourquoi ce Prince fut surnommé Hutin, qui veut dire mutin en vieux langage. Loin d'avoir ce défaut il en eut de tout contraires, étant volage, inappliqué, & facile à gouverner. Il avoit de bonnes intentions; & comme parle un Auteur du tems, *il étoit volentif, mais n'étoit pas bien ententif en ce qu'au Royaume il falloit.* Il laissa de sa premiere femme une fille nommée Jeanne, née le 28 Janvier 1311, qui fut Reine de Navarre du chef de son pere, & épousa Philippe, Comte d'Evreux. Clémence, sa 2e femme, étoit enceinte lorsqu'il mourut. La douleur qu'elle eut de la perte de son époux, nuisit beaucoup à sa grossesse.

Les Diplômes de Louis X sont datés du lieu, du jour, du mois & de l'année. On ne voit ni signature, ni monogramme dans ses Lettres. Son sceau, comme chez les anciens Rois de Perse, tenoit lieu de l'un & de l'autre. C'est sur le sceau de ce Prince qu'on apperçoit, pour la premiere fois, une main de Justice depuis Hugues Capet.

Le marc d'or sous ce régne fut remis à 28 livres, & le marc d'argent à 54 sols.

JEAN I.

1316. Jean I, fils de Louis X & de Clémence, naît le 15 Novembre 1316, & meurt le 19 du même mois. *C'est sans raison*, dit le P. Daniel, *que quelques uns ne se mettent point au nombre des Rois de France. Il acquit ce titre en naissant, & il le porte en quelques pieces du Tresor des Chartes.* La Reine, sa mere, mourut le 13 Octobre 1328.

PHILIPPE V, dit LE LONG.

1316. Philippe V, surnommé le Long à cause de sa taille, Comte de Poitiers, 2e fils de Philippe le Bel, né l'an 1294, étoit à Lyon pour presser l'élection d'un Pape, lorsqu'il apprit la mort du Roi Louis, son frere. S'étant rendu vers la mi-Juillet à Paris, il y tint, dans son Palais, une Assemblée des douze Pairs & d'autres Seigneurs, dans laquelle il fut déclaré Régent du Royaume de Navarre; *& quant à la France*, dit Vignier, *les Barons ordonnerent que si la Reine accouchoit d'un fils, elle seroit gouvernée par Philippe le Long, jusqu'à ce que le jeune Prince eût atteint l'âge de 24 ans;* (d'autres disent 18 ans, & une ancienne Chronique Françoise seulement 14 ans) *mais que si la Reine accouchoit d'une fille, Philippe le Long jouiroit du trône sur le champ.* Le Prince que Clémence mit au monde étant mort cinq jours après, Philippe alla se faire couronner à Reims avec sa femme le 6 Janvier 1317. (N. S.) On vit Mahaut, Comtesse d'Artois, faire les fonctions de Pair à cette cérémonie, & soutenir en cette qualité la couronne avec les autres Pairs. Deux Princes du Sang, Charles, Comte de la Marche, & Eudes IV, Duc de Bourgogne, affecterent de ne s'y point trouver. Ils s'étoient l'un & l'autre opposés, par des ressentimens personnels, à l'élévation de Philippe, prétendant que Jeanne, fille de Louis Hutin, étoit l'héritiere légitime de la Couronne de France. Philippe, à son retour, assemble à ce sujet, le 2 Février, les trois Ordres de l'Etat. D'une voix unanime ils déclarerent solemnellement que *les loix & la coutume, inviolablement observées parmi les François, excluoient les filles de la Couronne.* Pendant son régne Philippe fut presque toujours occupé de projets & de préparatifs de guerre contre la Flandre qui ne tenoit aucun des traités; mais il n'en résulta aucune expédition considérable.

L'an 1318, (N. S.) Philippe donna des Lettres royaux du 23 Janvier, portant confirmation de celles

que Louis Hutin avoit données pour l'affranchiſſement des Serfs de ſes Domaines. *Nous conſidérant, y eſt-il dit, que notre Royaume eſt dit & nommé le Royaume des Francs, & veuillans que la choſe en vérité ſoit accordante au nom, & que la condition des gens amende de nous, en la venue de notre nouvel gouvernement..... Ordonnons que généralement par-tout noſtre Royaume, de tout comme il puet appartenir à nous & à nos ſucceſſeurs, teles ſervitutes ſoient remanées à franchiſe à tous ceux qui de orine, ou ancienneté, ou de nouvel par mariage, ou par réſidence des lieux de la ſerve condition, ſont incheus ou pourroient inchéir en lieu de ſervitutes, & diverſes conditions, franchiſes ſoient données o* (à) *bonnes & convenables conditions.*

Les Albigeois, les Vaudois, les Bégards, appellés auſſi Fratricelles & Apoſtoliques, furent vivement pourſuivis ſous ce régne par les Inquiſiteurs en Languedoc. On en brûla pluſieurs dans l'année 1319 & ſuivantes. On ſévit avec la même rigueur en 1321 contre les ladres ou lépreux, & les Juifs, accuſés d'avoir conſpiré enſemble pour empoiſonner les François. Il ſe forma contre ces miſérables, ſous prétexte de venger la nation, des compagnies de Paſtoureaux, qui commirent de grands dégâts en différentes Provinces, & furent enfin diſſipés aux environs de Carcaſſonne.

L'an 1320, dit une Chronique manuſcrite, *Henri Tapperel, de Picardie, Prévoſt de Paris, tenoit ung priſonnier riche homme coupable de mort. Le jour vint qu'on devoit pendre ce riche homme; mais le Prévoſt fut corrompu par argent qu'on lui donna, & print ung poure homme en Chaſtelet, auquel il impoſa le nom du riche homme, & le fit pendre au lieu du riche homme. Et pour ce que ce cas fut ſceu, le Prévoſt fut pendu* (au mois d'Août de la même année.) Philippe, le 2 Mai précédent, avoit terminé la guerre de Flandre par un traité qui le maintenoit dans la poſſeſſion des villes d'Orchies, Lille & Douai.

L'an 1322 (N. S.) Philippe meurt la nuit du 2 au 3 Janvier d'une fievre quarte, dont il avoit langui pluſieurs mois, à l'âge d'environ 28 ans, après en avoir régné 5 moins 5 jours. Par ſon teſtament, fait le 26 Août 1321, il avoit aſſigné certaines ſommes d'argent pour être diſtribuées aux voiſins de ſes forêts, en compenſation *des dommages à eux faits par les bêtes rouſſes & noires.* (du Tillet.) Ce Prince avoit formé le projet d'établir l'unité de monnoie, de poids & de meſure dans tout le Royaume; mais il y rencontra des difficultés que la courte durée de ſon régne ne lui permit pas de ſurmonter. Il avoit épouſé, en Janvier 1307, JEANNE, fille d'Otton IV, Comte de Bourgogne, & de Mahaut, Comteſſe d'Artois. Elle fut accuſée d'adultere comme Marguerite, ſa belle-ſœur. Mais Philippe, moins emporté & plus humain que Louis X, ſe contenta de la reléguer à Dourdan, d'où après un an il la fit revenir. Ils vécurent depuis en bonne intelligence. Jeanne fut mere de Louis, mort enfant, & de quatre filles, Jeanne, Comteſſe de Bourgogne & d'Artois, & femme d'Eudes IV, Duc de Bourgogne; Marguerite, mariée à Louis de Créci, Comte de Flandre; Iſabelle, femme de Guigues VIII, Dauphin de Viennois; & Blanche, Religieuſe de Longchamp. La Reine Jeanne mourut à Roye le 21 Janv. 1329. Elle eſt fondatrice du College de Bourgogne à Paris; mais cette fondation n'eut lieu que 3 ans après ſa mort. L'Hôpital de S. Jacques de Paris lui doit auſſi ſon établiſſement, qui fut fait au mois de Janvier 1320. (N.S.)

Philippe le Long datoit de l'année, du jour du mois, & du lieu, en ajoutant, lorſqu'il étoit à propos, la formule *devant Pâque.*

Ce Prince fit, en 1317, à Loris en Gâtinois, une Ordonnance pour ſon Hôtel, à laquelle il fit une *creüe* ou addition le 10 Juillet 1319. » Premierement, y eſt-il dit, en l'Hoſtel le Roy n'aura que ſix Chambres ſeulement: c'eſt-à-ſavoir le Chancelier, le Confeſſeur, le Aumoſnier, les Chapelains, les Maiſtres de l'Hôtel, & la Chambre aux deniers; & feront ces ſix Chambres hébergées par les Fourriers du Roy.... Item le Roy aura trois Chambellans: c'eſt-à-ſavoir Monſeigneur Adam Hérout, Monſeigneur Robert de Bonnes-Mars & le Borgne de Ceriz; & prendra le dit Monſeigneur Adam quatre prouvendes d'avoine, fer & clou, & cinq ſols de gaiges par jour pour foin & les gaiges de ſes varlets, ... mangera en ſa chambre, & les autres en ſalle, & ſera ſervi le Sire de la viande de la bouche, & n'en aura qu'un ou deux au plus à court.... Item le Roy aura toujours a court quatre Varlets de Chambre, & non plus, le Barbier, l'Eſpicier, le Tailleur, & ung autre mangeant à court.... Item une guette, un Cordouanier, qui mangeront à court, & prendront chaſcun une prouvende d'avoine, & dix deniers de gaiges pour leurs varlets, qui ne mangeront pas à court.... Item ſix Sommeillers de l'Hoſtel le Roy, qui auront ſa chambre, ſes armures & ſes joyaux, mangeront en ſalle, & auront chaſcun cent ſols pour robbes & 40 ſols pour chauffures.... Notaires ſuivant le Roy, ung Sécretaire & deux autres.... le Confeſſeur le Roy mangera en ſa chambre, & aura livraiſon pour ſoy & ſon compagnon & ſa gent: c'eſt à ſavoir potaige & deux paires de mets, & au jour qu'il jeunera, des harencs avec le potaige & deux ſouldées de pain; & au jour qu'il ne jeunera, trois ſouldées de pain, & pour lui toujours deux pains de bouche, & aura ſept quartes de vin le jour, & aura quatre chevaux qui ſeront en l'eſcurie.... le Aumoſnier ſera toujours à court, & doit manger à l'huis de la ſalle, & ſera ſervi au jour de chair d'une piece de bouilli, & une de roſti, & au jour de poiſſon auſſi, ſans rien doubler.... Phyſiciens, dont il y aura ung à court.... Huiſſiers d'armes, *trois*.... dont il y aura toujours ung à court, & mangera en ſalle, & aura les gaiges de cinq ſols trois deniers. Les Sergens d'armes mangeront à court ſix qui y ſeront &c. (Martenne *Theſ. Anec.* T. I, *col.* 1352-1365.

CHARLES IV, DIT LE BEL.

1322. CHARLES IV, Comte de la Marche, 3e fils de Philippe le Bel, ſuccéda le 3 Janvier 1322, (N. S.) à Philippe le Long, ſon frere, dans les Royaumes de France & de Navarre, & fut ſacré le 21 Février ſuivant à Reims. Au commencement du régne précédent, il s'étoit mis à la tête du parti formé en faveur de la Princeſſe Jeanne, fille du Roi Louis Hutin, pour la ſucceſſion à la Couronne. Mais, après la déciſion ſolemnelle du 2 Février 1317, il ſe ſoumit au Roi, ſon frere, & l'événement lui prouva depuis qu'en cela il avoit fait auſſi bien pour ſon intérêt perſonnel, que pour celui de l'Etat. Parvenu au trône, ſon premier ſoin fut la recherche des Financiers, nommés alors Lombards, parce qu'ils étoient venus preſque tous d'Italie pour piller la France. On confiſqua leurs biens, & on les renvoya dans leurs pays auſſi pauvres qu'ils en étoient venus. La réforme des monnoies, fort altérées ſous les régnes précédens, fut un autre objet de l'attention de Charles. Mais bientôt il les affoiblit par le conſeil de gens pernicieux; d'où il réſulta des maux infinis. Il envoya, dans le même tems, des Commiſſaires integres dans les Provinces pour châtier les mauvais Juges & réprimer par des exemples effrayans les entrepriſes de la Nobleſſe qui s'emparoit impunément du bien des particuliers. Jourdain de l'Iſle, Seigneur de Caſaubon, & neveu, par ſa femme, du Pape Jean XXII, étoit l'un des Barons de Gaſcogne, dont les déportemens étoient le plus dignes d'animadverſion. Fier de ſon alliance, il

se signaloit par des atrocités en tout genre. Charles, après lui avoir pardonné plusieurs fois, à la priere du Pape, le livra enfin au Parlement, qui le condamna, l'an 1323, à être attaché à la queue d'un cheval, puis à être pendu : l'arrêt fut exécuté la veille de la Trinité. Le lendemain de l'exécution, le Curé de S. Merri écrivit en latin au Pape la Lettre suivante : *Très S. Pere, dès que je sçus que le mari de votre niéce alloit être exécuté, j'assemblai mon Chapitre, & je représentai qu'il convenoit de profiter de cette occasion, pour vous marquer notre très respectueux attachement, & notre profonde vénération. A peine votre neveu étoit pendu, qu'avec grand luminaire, nous allâmes le prendre à la potence, & nous le fimes porter dans notre Eglise, où nous l'avons enterré honorablement & gratis. S. Pere, nous continuons de vous demander votre sainte & paternelle bénédiction.* J. THOMAS CHEVECIER. On doit moins faire attention à la simplicité ridicule de cette Lettre, tirée des Manuscrits de Fontanieu (vol. 67.) qu'à la juste sévérité du Roi. La protection ne sauvoit point les criminels, sous le régne de Charles le Bel; » car les grands exemples, disoit-» il, sont les plus nécessaires. » La même année, il fait sommer Edouard II, Roi d'Angleterre, de venir lui rendre hommage en la ville d'Amiens, entre la Chandeleur & Pâque prochain (1324.). Edouard, effrayé de cette sommation, envoie, dans le mois de Novembre, des Ambassadeurs en France, pour demander un plus long délai. Ils étoient chargés en même tems de faire des représentations sur les entreprises des François dans l'Agénois & la Saintonge. Charles, en effet, depuis son avénement au trône, avoit fait continuer quelques procédures commencées dès le régne de Louis Hutin, pour mettre en sa main divers territoires enclavés dans ces Provinces. De ce nombre étoit le Prieuré de S. Sacerdos ou Sardos, dépendant de l'Abbaye de Sarlat, laquelle ne relevant du Roi d'Angleterre ni dans le chef ni dans les membres, avoit donné son temporel en pariage au Roi de France. Tandis qu'on négocie, Charles apprend que les Anglois sont venus piller & brûler la Bastide du Prieuré, & qu'ils ont poussé l'insulte jusqu'à faire pendre son Procureur à côté du poteau où il avoit fait ériger les armes de France. Charles fait citer les coupables de cet attentat au Parlement de Toulouse. Plus de 40 Seigneurs d'entre eux viennent demander grace; les autres sont condamnés par contumace au bannissement, avec confiscation de leurs biens. En conséquence le Roi défend d'obéir à Raoul Basset, Sénéchal de Guienne, qui avoit présidé à l'exécution de son Procureur, & ordonne la saisie du Château de Montpezat, dont le Seigneur avoit recélé les effets emportés dans le pillage. Le Grand-Maître des Arbalêtriers, chargé de cette commission, est arrêté par le Sénéchal de Guienne, qui, l'ayant d'abord voulu mettre *à male mort*, mieux conseillé le renvoie, après en avoir tiré une grosse rançon. Outré de cet affront, Charles mande au Sénéchal de Périgord d'assembler des troupes pour entrer en Guienne. Elles devoient se mettre en marche dans l'octave de la Pentecôte. Les Ambassadeurs d'Edouard obtiennent une suspension d'armes, en consentant & promettant même de concourir à la saisie du Château de Montpezat, à la punition des coupables qui étoient arrêtés, & à la poursuite de ceux qui étoient en fuite. Mais Edouard les ayant désavoués, le Roi de France fait partir Charles, Comte de Valois, son oncle, avec une armée pour se saisir de la Guienne, où il entre le 3 Août. En moins de sept semaines, ce Prince se rend maître d'une grande partie de l'Agénois & de la Guienne. Le Comte de Kent, en capitulant pour la Réole le 21 Septembre, conclut un armistice jusqu'au 21 Avril suivant, durant lequel espace de tems chacun gardera ses possessions. Edouard refuse de ratifier ce traité; il en propose un autre qui est rejetté, & il emploie, mais en vain, la médiation du Pape pour le faire accepter. Enfin, après bien des négociations inutiles, la guerre étant sur le point de recommencer, Isabelle, femme d'Edouard, & sœur de Charles le Bel, passe en France, pour concilier les deux Couronnes; elle y réussit par un traité de paix, qui fut signé le 31 Mai 1325. Le 14 Septembre de la même année, le Prince héréditaire d'Angleterre, fils d'Isabelle, qui étoit venu la joindre, rend au Roi hommage de la Guienne & du Ponthieu, que son pere lui avoit cédés. Ce fut alors que Charles accorda la mainlevée de la Guienne, qui avoit été saisie & gouvernée par ses Officiers, depuis le traité de paix, suivant une de ses clauses. La nouvelle paix fut bientôt suivie d'une nouvelle rupture de la France avec l'Angleterre. La Reine Isabelle différoit son retour en Angleterre, malgré les ordres pressans que le Roi, son époux, lui envoyoit de le hâter. Charles, trompé par les prétextes que lui alléguoit sa sœur, favorisoit son retardement. Irrité de cette connivence, Edouard déclare la guerre au Roi de France. Les hostilités recommencent en Guienne avec plus de fureur que jamais. A la fin, Charles, gagné par l'or des Ministres Anglois, par les prieres d'Edouard, & par les sollicitations du Pape, fait dire à sa sœur de se retirer. Elle part, l'an 1326, après avoir assisté le jour de la Pentecôte au couronnement de la Reine Jeanne, & passe dans les Pays-Bas. La paix entre les deux Couronnes ne fut point rétablie par là. Cette même année 1326, plusieurs bâtards, de la principale Noblesse de Gascogne ayant pris les armes, attaquent, de concert avec les Anglois, les Châteaux & Villes du Domaine de la France. Ce fut l'occasion d'une guerre, appellée *la guerre des Bâtards*. Alfonse d'Espagne attaché à la France, eut ordre de passer en Languedoc, & le Roi y envoya ensuite le Maréchal de Briquebec, qui tailla en piéces les Bâtards & les Anglois.

L'an 1327, Charles le Bel tombe malade, la veille de Noël. Il meurt à Vincennes le 1 Février suivant, à l'âge de 34 ans. Son corps fut inhumé à S. Denis. Charles avoit épousé, 1°, avant l'an 1307, BLANCHE, 2e fille d'Otton IV, Comte de Bourgogne, qu'il fit enfermer vers 1315, pour crime d'adultere, au Château-Gaillard d'Andeli, & dont il se fit séparer pour cause de parenté, par sentence du Pape, rendue le 19 Mai 1322. Blanche mourut Religieuse à Maubuisson, en 1326. Charles épousa 2°, le 21 Septembre 1322, MARIE, fille de l'Empereur Henri VII, décédée au mois de Février 1324 (N. S.) à Issoudun, des suites d'une fausse-couche, en revenant de Toulouse avec son époux, & enterrée aux Jacobines de Montargis; 3°, le 5 Juillet 1324, suivant une Chronique du tems, JEANNE, fille de Louis de France, Comte d'Evreux, dont il eut Jeanne, morte en enfance, Marie, décédée sans alliance le 6 Octobre 1341, & Blanche, née après la mort de son pere le 1 Avril 1328, & mariée le 18 Janvier 1345 (N. S.) à Philippe de France, Duc d'Orléans, qui la perdit le 8 Février suivant. La mere de ces filles mourut à Brie-Comte-Robert le 4 Mars 1371, (N. S.) & fut enterrée à S. Denis.

Charles le Bel omet souvent dans ses Diplômes la date du jour. De son tems, & peut être auparavant, la coeffure des femmes étoit en pain de sucre, d'une hauteur extraordinaire, chargée de dentelles qui flottoient en l'air. Cette mode a duré en France près de 200 ans. Les sortiléges & les maléfices furent très communs sous le régne de ce Prince; ce qui donna beaucoup d'exercice à l'Inquisition. (Montfaucon.) Ce fut sous le régne de ce Prince que commença l'usage de faire payer au Roy par les Rôturiers une finance pour les Fiefs qu'ils acqueroient.

BRANCHE COLLATÉRALE DES VALOIS.

PHILIPPE VI, DIT DE VALOIS.

1328. PHILIPPE VI, né l'an 1293, premier Roi de la branche collatérale des Valois, né de Charles Comte de Valois 3[e] fils du Roi Philippe le Hardi, fut, d'abord après la mort de Charles IV, son cousin, déclaré Régent du Royaume, en attendant les couches de la Reine, à l'exclusion d'Edouard III, Roi d'Angleterre. Edouard prétendoit à cet honneur, comme neveu du Roi défunt, étant petit-fils de Philippe le Bel par sa mere Isabelle, sœur du Roi Charles IV. Au bout de deux mois, la Reine étant accouchée, le premier Avril, d'une fille, qui fut nommée Blanche, Philippe monta sur le trône, & fut reconnu Roi par les Etats, sans nulle opposition. Le 29 Mai suivant, il fut sacré à Reims avec la Reine son épouse, par l'Archevêque Guillaume de Trie. Cette cérémonie, tant elle causa d'allégresse, fut suivie d'une fête qui dura 15 jours. Philippe ne demeura point oisif sur le trône. Environ deux mois après y être monté, il va faire la guerre aux Flamands révoltés contre Louis, leur Comte, son parent, & remporte sur eux, le 23 ou le 24 Août, non sans avoir couru risque d'être pris, une grande victoire à Cassel. (Voy. *les Comtes de Flandre.*)

L'an 1329, le Roi d'Angleterre, sommé de venir rendre hommage de la Guienne à Philippe, s'aquitte de ce devoir, après quelques délais, le 6 Juin, dans l'Eglise Cathédrale d'Amiens au milieu d'une pompe qui humilioit autant le vassal qu'elle élevoit le Suzerain. Les Rois de Bohême, de Navarre & de Majorque honorerent cet acte de leurs présence, avec les Ducs de Bourgogne, de Bourbon, de Lorraine, les Comtes de Flandre, d'Alençon, de Beaumont-le-Roger, les Grands Officiers de la Couronne, & un grand nombre de Prélats, tous debout, a côté d'un superbe trône, où le Roi de France étoit assis, vêtu d'une longue robe de velours violet, semée de fleurs de lis d'or, couronné d'un diadême enrichi de pierreries, & tenant en main un sceptre d'or. Edouard y parut aussi avec un nombreux cortege, vêtu d'une longue robe de velours cramoisi, semée de léopards d'or, ayant la couronne en tête, l'épée au côté, & les éperons dorés. Mais lorsqu'il se fut approché du trône, le Grand-Chambellan lui commanda d'ôter sa couronne, son épée & ses éperons, & de se mettre à genoux devant le Roi sur un carreau qu'on lui avoit préparé. Il obéit non sans dépit. Puis le même Officier lui dit : *Sire, vous devenez, comme Duc de Guienne, homme-lige du Roi Monseigneur qui ci est, & luy promettez foy & loyauté porter.* Edouard incidenta sur le terme *lige*, prétendant qu'il ne devoit que l'hommage simple. Il demanda du tems pour consulter là dessus ses archives, avec promesse d'envoyer ses Lettres scellées de son grand sceau, qui expliqueroient quelle sorte d'hommage il devoit. On y consentit. Alors Philippe *baisa en la bouche le dit Roi d'Angleterre, dont il tenoit les mains entre les siennes.* Ainsi finit cette superbe cérémonie, qui mit la rage dans le cœur d'Edouard, & lui fit jurer une haine implacable contre le Prince qui le traitoit avec tant de hauteur.

Les entreprises journalieres des Juges Ecclésiastiques sur la puissance temporelle, irritoient de plus en plus les Officiers Royaux. Philippe de Valois, sur les plaintes de ceux-ci, convoqua, la même année 1329, au mois de Décembre, une grande Assemblée pour entendre les parties & fixer en connoissance de cause les limites des deux Jurisdictions. Le Chevalier Pierre de Cugneres, faisant la fonction d'Avocat-Général, parla pour la défense de l'autorité séculiere. Pierre Roger nommé à l'Archevêché de Rouen, & depuis Pape, sous le nom de Clément VI, secondé par Bertrand, Evêque d'Autun, soutint l'autorité du Clergé. Rien ne fut décidé sur le fond de cette dispute, parce qu'on raisonna de part & d'autre sur de faux principes; mais il en résulta la forme d'appel comme d'abus, nommée alors *la voie de recours au Prince.*

Depuis le régne de Philippe le Bel, Robert d'Artois, Comte de Beaumont-le-Roger, ne cessoit de réclamer le Comté d'Artois comme un bien qui devoit lui revenir par le droit de sa naissance. Débouté de sa demande par divers jugemens, il revint à la charge, sous le régne de Philippe de Valois dont il étoit beaufrere, se flattant, qu'à la faveur de cette affinité, il obtiendroit infailliblement gain de cause. Il se trompa dans son attente. Philippe ayant assemblé les Pairs, Robert fut convaincu à ce tribunal d'avoir fabriqué de faux titres pour soutenir sa prétention, & en conséquence, par l'arrêt qui intervint, il fut banni du Royaume avec confiscation de ses biens. Le Comte, désespéré de cette condamnation, se retira en Brabant, & de là en Angleterre, où, dans la suite il devint le fléau de sa patrie. (Voy. *les Comtes d'Artois.*)

Le gout des Croisades, malgré la longue & fâcheuse expérience qu'on avoit faite de leur danger & de leur inutilité, n'étoit pas encore alors absolument passé. L'an 1336, Philippe de Valois, s'étant rendu avec les Rois de Bohême & de Navarre & grand nombre de Seigneurs, à la Cour d'Avignon, pour y saluer le Pape Benoît XII, & le dissuader de retourner à Rome, se laissa engager avec sa compagnie à prendre la Croix des mains de ce Pontife, pour aller au secours de la Terre-Sainte. A son retour, il ramasse de grandes sommes, au moyen des décimes que Benoît lui avoit accordées, pour remplir cet engagement pris avec trop de légéreté. Mais bientôt une nouvelle guerre, à laquelle il auroit dû s'attendre, l'obligea d'oublier la Palestine, & d'employer toutes ses forces à la défense de ses Etats. « Nous entrons, » dit M. Bossuet, à l'occasion de cette guerre & de ses » suites, dans les tems les plus périlleux de la Monarchie, où la France pensa être renversée par les » Anglois, qu'elle avoit presque toujours battus jusques-la; maintenant nous allons les voir forcer nos » places, ravager & envahir nos Provinces, défaire plusieurs armées Royales, tuer nos Chefs les plus vaillans, prendre même des Rois prisonniers & enfin » faire couronner un de leurs Rois dans Paris même. » Ensuite tout d'un coup, par un espece de miracle, » nous les verrons chassés & renfermés dans leur Isle, » ayant à peine pu conserver une seule place dans » toute la France.» Philippe & Edouard, qui avoient depuis long-tems des sujets de plainte l'un contre l'au-

tre, en vinrent cette année à une rupture ouverte. Les actes d'hostilité commencerent à la fois en Guienne & en Flandre, & la guerre continua les années suivantes par mer & par terre, avec différens succès. L'an 1339, Edouard, par le conseil de Jacques d'Artevelle, Chef des rébelles de Flandre, prend le titre de Roi de France, pour engager les Flamands dans son parti. » Voilà, dit M. de Saint-Foix, l'époque de la jonc-» tion des fleurs de lis & des léopards dans les ar-» moiries d'Angleterre ». Edouard fait le siége de Cambrai, qu'il est obligé de lever. Le 24 Juin de l'année suivante, il est vainqueur de notre flotte qui étoit de 120 gros vaisseaux, vis-à-vis de l'Ecluse, après deux jours de combat, par la mésintelligence de nos deux Amiraux, Kieret & Bahuchet, qui les portoit à se contrarier sans cesse dans toutes leurs manœuvres. Edouard ternit cette victoire en faisant pendre Bahuchet au mât de son vaisseau. Il ne fut pas également heureux sur terre. Ayant débarqué sur les côtes de Flandre avec une armée de 150000 hommes, il en donna le tiers à Robert d'Artois, qui pénétra jusqu'à S. Omer, & ravagea la frontiere pendant près d'un mois. Mais Eudes IV, Duc de Bourgogne, étant venu, avec Philippe, son fils, & le Comte d'Armagnac, à la rencontre de Robert, l'attaqua le 26 Juillet, le battit, & le poursuivit jusqu'à Mont-Cassel. Edouard cependant de son côté faisoit le siége de Tournai, avec des efforts impuissans. Dans son désespoir, il envoya, le 22 Juillet, un cartel au Roi de France qu'il qualifioit seulement *Philippe de Valois*, pour lui offrir de vuider leur querelle, ou par le duel, ou par le combat de cent hommes choisis dans chacune des armées, ou par une bataille générale. Philippe répondit par ses Lettres du 30 Juillet que les loix féodales ne permettoient point à un vassal de provoquer son Suzerain; qu'Edouard lui ayant fait hommage-lige, comme au légitime Roi de France, il lui devoit l'obéissance, *telle qu'on la doit à son droicturier Seigneur*, qu'au surplus il espéroit triompher de sa révolte, & le chasser du Royaume qu'il vouloit lui enlever. Telle est en substance la réponse du Roi, trop amplifiée par le P. Daniel, aux dépens de la vérité. On s'attendoit de part & d'autre à une bataille. On s'y préparoit, & divers Seigneurs des deux partis accouroient pour y prendre part. Jeanne de Valois, mere du Comte de Hainaut, sœur de Philippe, & belle-mere d'Edouard, sortit alors du Couvent de Fontenelles, où elle s'étoit retirée, vint trouver les deux Princes, & ménagea une tréve entre eux, depuis le 20 Septembre 1340, jusqu'à la S. Jean de l'année suivante. Le terme expiré, la guerre recommence. La Bretagne en devient le théâtre. Ce Duché étoit alors disputé entre Charles de Blois, que Philippe protégeoit, & Jean de Montfort appuyé par Edouard. L'an 1342, Robert d'Artois s'empare de Vannes, qui est bientôt repris par les Bretons. Ce Général est blessé à mort en se défendant, & va expirer en Angleterre. Edouard vint lui-même pour venger sa mort, & n'y réussit pas. Il assiége Vannes, Nantes & Rennes, & échoue devant ces trois places, dont il est obligé de lever le siége. Nouvelle tréve conclue en Février 1343 (N. S.) par la médiation des Légats du S. Siége. La même année, Geofroi de Harcourt ayant pris querelle avec le Maréchal de Briquebec au sujet d'un mariage, ils s'oublient l'un & l'autre au point de mettre l'épée à la main devant le Roi. Les duels au reste n'étoient pas alors ce qu'ils sont à présent, puisque nos Rois les honoroient quelquefois de leur présence. Sa Majesté fait citer les parties au Parlement, pour régler leur différend. Geofroi refuse d'y comparoître, & voulant se faire justice par les armes, il assiége un Château de l'Evêque de Bayeux, frere du Maréchal. Le Monarque indigné donne un ârrêt à S. Christophe de Halate dans la forêt de Senlis le 19 Juillet, par lequel Geofroi, après quatre défauts, est banni, & ses biens confisqués. Il sort du Royaume, & embrasse le parti du Roi d'Angleterre, qui le fait Maréchal de ses armées.

L'an 1344, en Janvier, Philippe, dans un tournoi qu'il célebre à Paris, fait arrêter Olivier Clisson, pere de celui qui devint Connétable, avec dix autres Gentilshommes Bretons, sur des preuves ou des soupçons d'intelligences secretes avec l'Angleterre; &, quelques jours après, il fait décapiter le premier aux halles, sans forme de procès. Les autres subissent le même supplice le 29 Novembre suivant. Mais entre ces deux exécutions, il s'en fit, le 23, Avril une semblable de trois Chevaliers Normands au même lieu, *parce qu'ils avoient entreprins*, dit une Chronique manuscrite (Bibliot. de S. Germain, nº 567) *à faire Duc de Normandie Messire Godefroi de Harecourt, & duquel Duché ledit Godefroi avoit fait hommage au Roy d'Angleterre, si comme on disoit*. Geofroi de Malestroit, l'un de ces trois Chevaliers, avoit un frere, Henri, qui, s'étant sauvé en Angleterre à la mort de Clisson, & ayant eu l'imprudence de revenir quelque tems après en Bretagne, y fut pris & amené aux prisons du Temple. Mais comme il étoit Clerc, il fut rendu à la Justice de l'Evêque de Paris, *par la sentence duquel*, dit la même Chronique, *il fut mis en un tomberel sur un ais de trains en cote sans chaperon, enserré par le col, piés & mains, & fut mis par trois fois en l'eschele en parvis Nostre-Dame, & assez tost après mourut en obliete. Depuis fut mis mort oudict parvis, & après porté à la porte du Palais, si que chacun le peut veoir*. Ces supplices précipités scandalisent la nation, & irritent Edouard qui par là se croit personnellement offensé. Il rompt la tréve, l'an 1345, par le conseil de Geofroi d'Harcourt. Henri de Lancastre, Comte de Derbi, débarque à Bayonne au mois de Juin 1345, avec un gros corps de troupe, prend Bergerac, s'empare d'Angoulême & de quelques autres places. Le Duc de Normandie envoyé contre lui, l'oblige de se réfugier à Bordeaux. Les places enlevées par les Anglois sont reprises. Notre armée forme le siége d'Aiguillon au confluent du Lot & de la Garonne. Il fut long; & il duroit encore lorsqu'Edouard fit lui-même une descente en Normandie au mois de Juillet 1346. La Province se trouvant, comme il l'avoit prévu, dégarnie de troupes, il ne rencontra presque de résistance que dans la ville de Caen, dont il se rendit maître après un combat dans lequel il fit prisonnier le Comte d'Eu, Connétable de France, & le Comte de Tancarville. De là il s'avance en conquérant jusqu'aux portes de Paris, portant partout le fer & le feu. Du haut des tours de Notre-Dame, les Parisiens voient Poissi, S. Germain-en-Laye, Nanterre, S. Cloud, Bourg-la-Reine, en proie aux flammes. Mais aussitôt qu'Edouard apprend que Philippe a rassemblé assez de troupes pour paroître en campagne, il se retire de la plaine de Poissi, où il étoit campé, & marche vers Beauvais, dont il surprend les fauxbourgs, & où ses troupes brûlent à son insu l'Abbaye de S. Lucien. (Edouard en fut si indigné qu'il fit pendre le soldat qui le pre-

mier y avoit mis le feu.) Mais s'étant mis en devoir de prendre la ville, il est vigoureusement repoussé. Semblable échec à Pequigni & à Pont-de-Remi, où il tente le passage de la Somme. Il la passe enfin au gué de Blanquetaque, par la trahison ou la lâcheté de Godemar du Fay, qui s'enfuit à son approche. Le 26 Août, un samedi, Philippe, qui poursuivoit Edouard à grandes journées, l'atteint à Créci dans le Ponthieu, où il avoit posé son camp. Entraîné par son frere le Comte d'Alençon, qui conduisoit l'avant-garde, il engage incontinent le combat contre l'avis des plus sages de nos Chefs, qui lui conseilloient de remettre la partie au lendemain. L'événement fut tel qu'ils l'avoient prévu. Edouard, avec 30 mille hommes reposés & bien aguerris, défait totalement une armée de près de cent mille François, la plupart sans discipline, épuisés d'ailleurs par les fatigues d'une longue marche, & qui ce jour là même avoient fait six lieues par un soleil ardent, suivi d'une grosse pluie. Il périt en cette funeste journée 25 à 30 mille hommes de l'armée Françoise : *car nul n'estoit prins à rançon n'a merci*, dit Froissard, *& ainsi l'avoyent ordonné les Anglois entre eux.* Parmi ces morts on compte le Roi de Bohême, le Comte d'Alençon, le Duc de Lorraine, les Comtes de Flandre, de Blois, de S. Pol, Louis d'Harcourt, frere de Geofroi, & grand nombre de Gentilshommes. Philippe fut du nombre, mais le dernier, des fuyards, après avoir reçu deux blessures, l'une au col, l'autre à la cuisse. Il étoit encore sur le champ de bataille, lorsqu'il vit paroître & tomber à ses pieds, la corde au cou, le perfide Geofroi d'Harcourt, à qui la vue du cadavre de Louis, son frere, avoit inspiré les plus vifs remords. Ce spectacle fut une consolation pour le Roi dans son malheur. Il pardonna sans peine au coupable. *Lors chevaucha tant le Roi*, dit encore Froissard, *qu'il arriva au Chatel de l'Arbroie.... Le Roi dit au Chatelain : Ouvrez, ouvrez, c'est l'infortuné Roi de France* (*). Le lendemain de la bataille, si l'on en croit le même Historien, les François, en différentes rencontres, perdirent encore plus de monde que le jour même. Après cette grande victoire, Edouard alla faire le siége de Calais, où commandoit Jean de Vienne. Prévoyant bien que ce brave homme feroit une longue résistance, *il fit bâtir*, dit Froissard, *& ordonner entre la ville, la riviere & le pont de Calais, hostels, maisons, & icelles charpenter de gros mesriens ; si estoient assises par rues, & les fit couvrir de chaume & de genest ; & avoit en cette ville du Roi d'Angleterre toutes choses nécessaires à un ost, & plus encore place pour tenir marché le mercredi & le samedi, & là estoient merceries, boucheries, halles de drap, de pain, & de toutes choses nécessaires & venoient d'Angleterre & de Flandre ; & recouvroit-on pour son argent son aisement de tout.* La durée de ce siége fut d'un an presque entier. A la fin le manque total de vivres obligea le Commandant à demander à capituler. Edouard exige pour condition que six des notables de Calais lui soient remis, en chemise & la corde au cou, pour être exécutés à mort. Eustache de S. Pierre, & cinq autres Caléfiens se dévouent d'eux-mêmes pour la patrie, & viennent présenter leurs têtes au vainqueur. Le bourreau étoit déjà mandé pour l'exécution, lorsque la Reine d'Angleterre obtint leur grace à force de prieres & de larmes. Eustache dans la suite devint l'homme de confiance & le pensionnaire d'Edouard : cette faveur a fait une tache à sa mémoire. Edouard entra dans Calais, non le 4 Août, comme le marquent tous les Modernes, mais vers la fête de la Décollation de S. Jean, 29 du même mois, de l'an 1347. Les habitans de cette ville ayant été contraints de s'expatrier, le Roi Philippe de Valois rendit, le 8 Septembre, une Ordonnance portant que les forfaitures qui lui écheoiroient dans son Royaume leur seroient distribuées, à quoi il ajouta la concession de tous les Bénéfices (séculiers) qui vaquoient ou vaqueroient à sa nomination, avec pouvoir de les vendre ou de les faire exercer par d'autres. Il y en eut 50, dit D. Vaissette, qui furent nommés pour posséder les Offices vacans de la Sénéchaussée de Carcassonne. Peu s'en fallut néanmoins que Calais ne retournât l'année suivante à la France par la trahison du Gouverneur Italien, Aimeri de Pavie, qu'Edouard y avoit mis. Ce Monarque instruit qu'il devoit livrer la place aux François moyennant 20 mille écus que Charni, Gouverneur de S. Omer, lui avoit promis, le fait venir, &, après lui avoir reproché sa perfidie, lui promet le pardon à condition qu'il l'aidera à tromper l'ennemi. Les François s'approchent de la place avec sécurité : on reçoit leur argent. Mais à l'instant le Roi d'Angleterre fond sur eux, & en tue ou prend le plus grand nombre. Un Chevalier, nommé Ribaumont, après l'avoir renversé deux fois de cheval sans le connoître, est obligé de lui rendre les armes. Edouard, loin de le punir, le combla d'éloges dans un repas qu'il donna aux prisonniers, lui fit présent d'un cordon de perles pour mettre à son chapeau, & le renvoya sans lui demander de rançon.

Les Anglois dans le même tems continuoient à faire de grands progrès au-delà de la Loire. Sur la fin de Septembre, Philippe & Edouard, par les soins du Pape Clément VI, conviennent d'une tréve de 9 mois : on la prorogea ensuite jusqu'à la Pentecôte 1350, puis jusqu'au 1 Avril 1351 ; mais elle fut mal observée. Tous les fléaux désoloient alors la terre. Une peste, la plus terrible dont l'histoire ait conservé la mémoire, fit, dit-on, le tour du globe, & s'arrêta plus particulièrement sur l'Angleterre & la France, où la guerre favorisoit ses ravages. La famine l'avoit précédée & la suivit. Les Historiens racontent des circonstances de ce fléau qui tiennent du merveilleux, & qu'ils rendent néanmoins croyables par l'uniformité de leurs témoignages, telles que cette vapeur de feu qui consuma plus de 200 lieues de terrein, dévora les arbres, & jusqu'aux pierres ; telles que cette fourmiliere de serpenteaux & d'autres insectes venimeux, dont l'air étoit sensiblement infecté ; telles enfin que cette contagion si rapide qui se communiquoit par la seule vue. (Gaillard.) » Toutefois c'est une chose étrange, dit Mezerai, que ni le fléau de la guerre, ni celui de la » peste, ne corrigerent point notre nation. Les dan» ses, les pompes, les jeux & les tournois conti» nuoient toujours ; les François dansoient, pour » ainsi dire, sur le corps de leurs parens. Ils sem» bloient témoigner de la réjouissance de l'embrâse» ment de leurs maisons, & de la mort de leurs » amis. » Il faut convenir cependant que ces désas-

(*) Telle est la leçon du manuscrit de Berne. Nous la jugeons préférable à celle de l'imprimé, qui porte : *Lors chevaucha tant le Roi, qu'il arriva au Château de la Broye.... Le Roi dit au Châtelain : Ouvrez, ouvrez, c'est la fortune de la France.*

tres

tres réveillerent la piété dans plusieurs personnes; mais en même tems ils donnerent naissance à la secte fanatique des Flagellans.

La peste avoit emporté, le 12 Septembre 1348, la Reine JEANNE, fille de Robert II, Duc de Bourgogne, premiere femme de Philippe, qui lui avoit donné sa main au mois de Juillet 1313. L'an 1349, ce Prince épouse en secondes noces, le 29 Janvier, BLANCHE, fille de Philippe d'Evreux, Roi de Navarre. Cette même année est encore mémorable par deux importantes acquisitions que le Roi fit. La premiere est celle du Dauphiné, que le Dauphin Humbert céda à la France par traité du 30 Mars, sous la condition que celui des enfans de France qui en jouiroit, prendroit le nom de Dauphin avec les armes du Dauphiné écartelées de celles de France, & que ce pays ne pourroit jamais être incorporé au Royaume, qu'en cas que l'Empire & la France fussent réunis sous le même Chef. (Voy. *les Dauphins de Viennois.*) Depuis ce tems les fils aînés de France ont porté le titre de Dauphin. La seconde acquisition est celle de la Seigneurie de Montpellier, que D. Jayme, Roi de Majorque, vendit à la France, par contrat fait à Ville-Neuve d'Avignon, le 18 Avril, pour 120 mille écus d'or.

L'an 1350, Philippe, après avoir prorogé pour trois ans la tréve avec l'Angleterre, tombe malade à Nogent-le-Roi, près de Chartres; & peu de jours après y meurt le 22 Août, & non le 28, comme porte son épitaphe, dans la 57[e] année de son âge, & la 23[e] de son régne, laissant sa seconde femme enceinte. Il avoit eu de sa premiere femme quatre fils & une fille, Jean qui suit, & Philippe, Duc d'Orléans, avec deux autres, morts jeunes, & Marie, femme de Jean de Brabant, Duc de Limbourg. Blanche, 2[e] femme de Philippe, termina ses jours le 5 Octobre 1398, n'ayant eu de son mariage qu'une fille née posthume, de même nom qu'elle, morte en bas âge. Ses qualités respectables lui mériterent le surnom de *la belle Sagesse*. Le corps de Philippe de Valois fut porté à S. Denis, ses entrailles aux Dominicains de S. Jacques, & son cœur aux Chartreux de Bourg-Fontaine en Valois. » Philippe de » Valois, dit Mezerai, n'eut aucun bonheur que la » victoire de Cassel. Car, comme si la Fortune se fut » toujours préparée pour traverser ses desseins, elle » sembloit rendre imprenables les moindres places » qu'il assiégeoit, & affoiblir ses meilleures villes.... » Sa vertu ni son grand courage ne lui servoient de » rien. Les mêmes Capitaines qui s'étoient signalés » en prenant les armes contre lui, cessoient de com- » battre quand il étoit question de le défendre. Ses « desseins les plus cachés étoient découverts dès leur » naissance; ceux de son ennemi ne lui paroissoient » que quand ils étoient exécutés. Philippe vouloit » combattre, mais ses gens ne le vouloient pas; & » si ce Prince ne le vouloit pas, ses troupes don- » noient la bataille à contre-tems. Enfin par mer & » par terre, par soi & par ses Lieutenans, ce Mo- » narque trouva toujours la Fortune contraire, trahi » misérablement par la plupart des siens, & peu » aimé des autres. »

Philippe de Valois omet quelquefois le jour du mois dans ses Diplômes. On a de ses Lettres qui finissent ainsi: *Par le Roi à la relation de son grant Conseil où vous etiez*; d'autres dans lesquelles on lit, *ad relationem Domini*, ou *ad relationem vestram.* Ces mots, *où vous etiez*, s'adressent au Chancelier; & ceux-ci *ad relationem vestram*, *ad relationem Domini*, témoignent que ces Lettres ont été rendues sur le rapport du Chancelier.

C'est à Philippe de Valois qu'on rapporte l'établissement des Greniers à sel, & de la Gabelle; les uns le placent en 1331, les autres en 1342. Philippe le Bel avoit déjà mis une imposition sur le sel en 1286, & Philippe le Long l'avoit augmentée par son Edit du 25 Février 1318; mais Philippe de Valois fut le premier qui força les peuples, en 1344, à prendre le sel dans ses greniers; ce qui le fit appeller *le Roi de la Loi Salique* par Edouard, qu'il appelloit par représailles *le Marchand de laines*, parce que, par le commerce des laines, il entretenoit l'amitié des Flamands.

Les François ne connoissoient pas encore, ou du moins connoissoient peu l'usage du canon en 1346. Les Anglois, à la bataille de Créci, si l'on en croit Villani, en firent jouer 6 piéces, qui causerent plus de peur par la nouveauté, qu'elles ne firent effectivement de mal. La poudre, inventée vers l'an 1300, suivant la plus commune opinion, étoit encore alors bien informe, & le canon n'étoit composé que de planches de cuivre assemblées en rond, & liées avec des cercles de fer. Leur forme conique s'évasoit depuis la culasse jusqu'à la bouche. Ce mot *canon* vient de l'Italien *canoné* augmentatif de canne, à cause que le canon est long comme une canne.

Les François étoient bien éloignés alors de se servir d'un pareil instrument à la guerre, eux qui regardoient comme indigne d'eux l'usage de l'arbalête, introduit dès la fin du XII siécle en Angleterre. *Avec cette arme perfide*, disoient-ils, *un poltron peut tuer sans risque le plus vaillant homme. Nous ne voulons vaincre qu'avec nos épées & nos lances.* Les Archers Anglois mettoient cependant le désordre dans nos lignes par des grêles de traits qu'ils décochoient avec autant d'adresse que de force. Il fallut donc employer contre eux les mêmes armes. Mais on aima mieux soudoyer des étrangers habiles à les manier, quoique d'ailleurs presque toujours mauvais soldats, que de s'en servir soi-même.

Philippe de Valois est le premier Roi de France qui ait employé deux Anges pour support de ses armes.

Enfin on voit sous ce régne le premier arrêt qui déclare la Régale ouverte aux Bénéfices d'un Prélat François promu au Cardinalat. Il fut rendu, le 17 Février 1338, (V. S.) à l'occasion de Pierre Roger, Archevêque de Rouen (depuis le Pape Clément VI), que le Pape Eugene IV avoit nommé Cardinal le 19 Décembre précédent. On supposoit alors que les Cardinaux étant obligés de résider à Rome, pour y desservir leurs titres, ne pouvoient en même tems posséder ailleurs un autre bénéfice qui demandât leur présence. Depuis ce tems les Prélats élevés au Cardinalat ont obtenu dispense du S. Siége pour posséder en commende leurs Evêchés; mais nos Rois ont toujours exigé d'eux un nouveau serment de fidélité.

JEAN II, DIT LE BON.

1350. JEAN II, Duc de Normandie, né, le 26 Avril 1319, au Château du Gué-de-Maulni, près du Mans, succéda, le 22 Août 1350, au Roi Philippe de Valois, son pere, & fut sacré à Reims le 26 Septembre suivant. Les hostilités continuerent entre la France & l'Angleterre, malgré la tréve conclue sous le régne précédent. Jean signala le commencement de son régne par un trait de despotisme plus digne d'un Empereur Turc que d'un Roi de France. Le 16 Novembre 1350, il fit arrêter le Connétable Raoul, Comte d'Eu & de Guines, soupçonné de trahison; & la nuit du 19, il lui fit trancher la tête devant l'hôtel de Nesle, sans forme de procès. La charge de Connétable fut donnée à Charles d'Espagne, connu sous le nom de la Cerda. (V. *les Comtes de Guines.*)

L'an 1351, Jean institua la Chevalerie de l'Etoile, pour l'opposer à celle de la Jarretiere qu'Edouard III venoit d'établir en Angleterre. La cérémonie s'en fit au mois d'Octobre à S. Ouen, entre Paris & S. Denis. Cette institution d'un Ordre particulier de Chevaliers séculiers, & non d'une simple Confrerie, comme le prétend un Moderne, est la premiere dont notre histoire fasse mention. Elle a servi de modele dans la suite aux établissemens de même espece; & cependant l'Ordre de l'Etoile fut avili dès son origine, parce qu'il ne distingua personne, le Monarque ayant créé d'abord 500 Chevaliers. On

étoit d'ailleurs dans un tems peu propre à donner des fêtes. La famine étoit si grande que le septier de bled se vendoit huit livres parisis, ce qui revient à 50 livres de notre monnoie actuelle. Nos armes n'avoient aucun succès contre les Anglois. Cette même année ils se rendirent maîtres de Guines au mois de Septembre, par la trahison de Beaucourroy, Lieutenant de la place, qui expia ce crime par une mort honteuse. Aimeri de Pavie, Commandant de Calais, qui avoit séduit Beaucourroy, voulut surprendre, l'année suivante, S. Omer, où commandoit Charny. Il est pris lui-même dans une embuscade, & Charny le fait écarteler. Le Roi d'Angleterre n'avoit pas ainsi traité Charny, comme on l'a vu, lorsqu'ayant engagé, l'an 1348, ce même Aimeri à lui livrer Calais, il fut surpris au moment où il alloit s'emparer de la place. Edouard lui ayant pardonné généreusement, Charny, par reconnoissance, devoit user envers Aimeri de la même générosité.

L'an 1354 (N. S.) le Connétable la Cerda est assassiné dans son lit à Laigle le 6 Janvier, par ordre de Charles, dit le Mauvais, Roi de Navarre, jaloux de son crédit avec tous les Grands, & personnellement irrité contre lui pour avoir obtenu à son préjudice le Comté d'Angoulême, sur lequel il avoit hypotheque. Le Roi, beau-pere du coupable, est obligé de pardonner ce meurtre dans l'impuissance où il est de le punir. Mais cette grace, accordée à la nécessité, ne réconcilia pas ces deux Princes. (V. *les Comtes d'Evreux, & les Rois de Navarre.*)

L'an 1355 (N. S.), le soir du mardi-gras, les Anglois surprennent par escalade le Château de Nantes; mais la nuit même il est repris par Gui de Rochefort, qui fait hacher en piéces les Anglois, pour avoir violé la tréve. Au mois d'Octobre suivant, le Prince de Galles, ayant débarqué à Bordeaux, se met à la tête de ses troupes, & ravage tout le pays, jusqu'aux portes de Toulouse, tandis que le Roi, son pere, après avoir débarqué à Calais, fait les mêmes dégats en Picardie & en Artois. Les ressources pour soutenir le poids de la guerre étant épuisées, le Roi Jean convoque les Etats Généraux pour obtenir des subsides. Avant que de rien entamer, on régla que nulle proposition ne feroit admise sans le concours des trois Ordres; ce qui donna au tiers Etat la même autorité à peu près qu'avoient les Communes en Angleterre; l'Assemblée fut paisible, & le Monarque en confirma les délibérations par son Ordonnance du 28 Décembre, qui en renferme le résultat. On y ordonna la levée de 30 mille lances ou hommes d'armes, dont chacun devoit avoir quatre combattans à ses ordres, on y réduisit toutes les impositions à deux, l'une sur les gabelles, l'autre de 8 deniers pour livre sur tout ce qui seroit vendu, à l'exception des heritages seulement. On y réforma aussi plusieurs abus, entre autres celui de la *Pourvoirie*, qui consistoit en ce que les Officiers du Roi prenoient sur le peuple, pour le service de sa Majesté, vivres, charretes & chevaux, sans rien payer; l'ordre des Jurisdictions y fut réglé, le service militaire fixé, la tyrannie de la chasse & de la pêche reprimée, le commerce encouragé.

Le Monarque avoit suspendu jusqu'alors la vengeance d'une conjuration que le Roi de Navarre avoit formée pour le faire enfermer & mettre à sa place le Dauphin, qu'il avoit fait entrer dans ses vues. Le jeune Prince ayant bientôt reconnu sa faute, & ayant découvert secretement le complot au Roi, son pere, tous deux se concerterent pour tendre un piége à son auteur & a ses complices, & voici comme ils réussirent. L'an 1356, le Dauphin, apprenant que le Roi de Navarre doit donner un grand repas, le 5 Avril, dans le Château de Rouen, s'y rend comme furtivement avec un petit nombre de ses partisans. Le Roi, son pere, vient après lui, accompagné de 100 hommes d'armes, par une route détournée, & nuitamment. Il entre subitement dans le Château, comme on se mettoit à table, & lançant un regard terrible sur la compagnie, défend que personne ne remue sous peine de mort. Alors s'approchant du Roi de Navarre, il le saisit lui-même, & fait arrêter les autres. Cinq d'entre eux, dont le plus remarquable étoit le Comte d'Harcourt, sont décapités en sa présence, le même jour, dans le champ qu'on nommoit alors *du pardon.* Le Roi de Navarre, & deux de ses complices sont amenés au Châtelet de Paris, d'où le premier est ensuite envoyé au Château d'Arleux en Cambrésis.

Les Anglois cependant, sous la conduite du Prince de Galles, s'avançoient toujours en Aquitaine & avoient déjà pénétré dans le Berri. Le Roi Jean quitte la Normandie, & passe la Loire, pour s'opposer à leurs progrès. A la nouvelle de sa marche, ils retournent sur leurs pas en diligence, & notre armée enfin les atteint à Maupertuis, aujourd'hui Maupretus, dans la paroisse de Vonneuil-sur-Vienne, à quatre lieues de Poitiers. Là se trouvant serrés de maniere que toute retraite leur étoit coupée, ils prirent le parti de se retrancher. Le poste qu'ils choisirent étoit avantageux; mais leur perte n'en étoit pas moins inévitable par le défaut de vivres. Déjà le Prince de Galles offroit d'abandonner les conquêtes qu'il avoit faites en cette campagne, & de relâcher tous les prisonniers, avec promesse pour lui & les siens de ne porter de sept ans les armes contre la France. Il étoit naturel de rejetter ses offres, & d'exiger qu'il se rendît prisonnier avec son armée. Mais au lieu d'attendre que la faim les y contraignit, ce qui devoit arriver sous trois jours, le malheur de la France voulut que le Roi se détermina pour une bataille. Elle se livra le 19 Septembre 1356; ce fut une répétition de celle de Créci. Douze mille Anglois, ayant l'avantage du terrein, & commandés par un Chef expérimenté, triomphent d'une armée de 40 mille François, combattant sans ordre, & dans des défilés, où la supériorité du nombre devenoit un obstacle même à la victoire. La principale Noblesse de France périt dans l'action, ou fut faite prisonniere. Le Roi Jean tomba lui-même, avec Philippe, son fils, entre les mains du vainqueur, qui les fit conduire à Bordeaux, puis, au mois d'Avril de l'année suivante, à Londres. Dans la consternation où ce fatal événement jetta la France, presque toutes nos Provinces demeurerent ouvertes aux Anglois, aux Navarrois, & à des troupes de brigands, appellés *Routiers*, qui les désolerent. Le Dauphin, échappa heureusement du combat; on prétend que ce fut par la fuite, & qu'il en donna l'exemple le premier. Que cela soit ou non, de son salut dépendoit celui de la France. S'étant rendu à Paris, il prend en main les rênes du gouvernement, sous le nom de Lieutenant du Royaume; c'étoit celui que, par un pressentiment de l'avenir, lui avoit donné le Roi, son pere, quelques tems avant la bataille de Poitiers. Le 17 Octobre, il convoque les Etats-Généraux de la langue d'oïl, ou de la France Septentrionale; mais il les sépare au bout de 8 jours, sans qu'ils

eussent pris aucune résolution ; & cela parce que les factieux y dominoient, & que leurs demandes tendoient à anéantir son autorité. Marcel, Prévôt des marchands, excite à cette occasion une sédition dans Paris, & oblige le Dauphin à faire une nouvelle convocation des Etats. Ils s'assemblent le 5 Février 1357, destituent les principaux Magistrats, nomment un Conseil de Régence, & établissent des Officiers pour la levée des deniers. Le 23 Mars, le Roi Jean conclut à Bordeaux une tréve avec l'Angleterre pour deux ans. Elle ne rétablit pas le calme dans la France; la sédition continuoit toujours à Paris : elle redoubla vers la fin de l'année, à l'arrivée du Roi de Navarre qui s'étoit échappé de sa prison le 8 Novembre, ou qui, selon d'autres, avoit été délivré, de l'ordre du Dauphin, à la demande des Etats assemblés. Marcel leve alors l'étendard de la révolte, & donne aux séditieux, pour les distinguer un chaperon mi-parti de verd & de rouge; les rues sont barrées par des chaînes qui leur servent de retranchemens, invention singuliere, dont l'usage étoit ignoré avant ce tems. Paris devint alors un théâtre d'horreur & de carnage. Plusieurs assassins poursuivis, trouvent des sauve-gardes aux pieds des autels ; quelques uns toutefois n'y restent point à l'abri de la Justice. Au mois de Janvier 1358, Perrin Macé, Bourgeois de Paris, assassine dans les rues en plein jour, Jean Baillet, trésorier du Dauphin, & se sauve dans l'Eglise de Saint Jacques de la boucherie, qui jouissoit du droit d'asyle. Il n'y trouve point la sûreté qu'il espéroit. Robert de Clermont, Maréchal de Normandie, va, par ordre du Dauphin, l'arracher de ce lieu privilégié, & le fait pendre sur le champ. Cette exécution irrite l'Evêque de Paris, Jean de Meulent, qui crie à l'impiété sur ce qu'on a violé les immunités Ecclésiastiques. Il fait détacher du gibet le corps du malfaiteur & le fait enterrer avec cérémonie, le 26 Janvier, dans l'Eglise où il avoit été pris. Sa mort ne tarda pas d'être vengée. Au mois suivant, Marcel étant entré, avec une escorte, dans la chambre du Dauphin, logé à l'hôtel de S. Paul, fait assassiner aux yeux de ce Prince le même Robert de Clermont dont on vient de parler & Jean de Conflans, Maréchal de Champagne. L'Evêque de Paris défendit d'enterrer le premier en terre sainte, parce qu'il avoit, disoit-il, encourru l'excommunication par l'enlévement du criminel Macé.

Le Dauphin, craignant pour sa vie, sort de Paris. Mais les désordres n'étoient pas moindres dans les Provinces que dans la capitale. En Picardie, une multitude de paysans s'étant assemblée, avoit formé une espece de confédération appellée la *Jaquerie*. Leur dessein étoit d'exterminer la Noblesse pour se venger des mauvais traitemens qu'ils en avoient reçus. Ils égorgeoient tous les Gentils-hommes qui tomboient entre leurs mains, outrageoient leurs femmes, & pilloient leurs maisons. Les Anglois, les Navarrois, couroient le Royaume, & laissoient par-tout des traces funestes de leur passage.

Le Dauphin étoit cependant arrivé au terme de sa minorité, fixé alors à l'âge de 21 ans. Ayant assemblé les Etats à Compiegne le 14 Mars, il s'y fait déclarer majeur & reconnoître Régent de France, titre que le Roi, son pere, lui avoit donné avant de partir pour l'Angleterre en lui confirmant celui de Lieutenant du Royaume, mais dont il n'avoit pu faire usage avant sa majorité. Tout change alors de face. L'autorité, méconnue ou méprisée jusque-là dans celui qui ne l'exerçoit que comme Lieutenant-Général du Royaume, reprend ses droits dans le même Prince, revêtu d'un titre que les peuples sont plus disposés à respecter, parce qu'il touche de plus près à celui de Souverain. Le Régent s'approche de Paris, d'où le Roi de Navarre avoit été obligé de sortir à son tour, & l'investit. Marcel, voyant les Parisiens disposés à le recevoir, & redoutant sa vengeance, fait le complot de livrer, le premier Août, Paris aux Anglois & au Roi de Navarre, & de mettre ce dernier sur le trône de France. Jean Maillard & Pepin des Essarts, instruits de la trahison, se mettent en devoir de la prévenir ; ils arrêtent Marcel à la porte de S. Antoine, la nuit du 31 Juillet, comme il alloit l'ouvrir aux Navarrois, lui reprochent sa perfidie, & le massacrent avec les gens de sa suite. Le lendemain, on fait main-basse sur ses complices. Robert le Cocq, Evêque de Laon, l'un de leurs Chefs, & l'homme le plus dangéreux après Marcel, eut le bonheur d'échapper par la fuite. Les Parisiens, délivrés de leurs tyrans, font une députation au Dauphin, pour l'engager à revenir. Il part de Charenton, & rentre dans Paris le 4 Août. Le Roi de Navarre, déterminé à venger la mort de Marcel, s'unit aux Anglois & déclare la guerre en forme au Régent; mais il ne peut l'empêcher de reprendre plusieurs villes.

Les Compagnies, nommées les *Brigants*, continuent leurs ravages dans les Provinces : ce nom leur venoit d'une sorte d'épée appellée Brigantine, dont ils se servoient. A Eustache d'Aubericourt, l'un de leurs Chefs, le Dauphin oppose Brocard de Fenestrange, Capitaine d'Avanturiers Lorrains, qui, l'ayant défait & bléssé dangereusement dans un combat, le fit prisonnier, & dissipa son parti. Cependant la paix se négocioit à Londres entre les Rois de France & d'Angleterre, & fut enfin conclue à des conditions aussi dures pour le Monarque prisonnier que honteuses pour sa nation. En voici le précis. Le Roi Jean cédoit en toute souveraineté au Roi d'Angleterre 1° le Poitou, y compris la Terre de Belleville & le Fief de Thouars, la Saintonge, l'Agénois, le Périgord, le Limosin, le Querci, la ville & le pays de Tarbes, l'Angoumois, le Rouergue ; 2° la ville de Montreuil & ses dépendances, 3° le Ponthieu, 4° Calais, & les Seigneuries de Merle, Sangate, Cologne, Valk, Oye & leurs dépendances; 5° le Comté de Guines, 6° les Isles adjacentes aux pays susnommés ; 7° le Roi de France s'obligeoit à payer au Roi d'Angleterre, à divers termes, la somme de trois millions d'écus d'or. (Martenne *Ampl. coll.* T. I, *par. I. col.* 186.) Ce traité ayant été apporté en France par le Duc de Bourbon, les Etats assemblés, le 29 Mai 1359, refusent de le ratifier. Edouard, piqué de ce refus, fait enfermer le Roi Jean & son fils dans la Tour de Londres, passe la mer, & débarque à Calais le 28 Octobre, avec une armée de près de cent mille hommes. Il parcourt diverses contrées, le fer & la torche à la main, sans pouvoir néanmoins faire aucune conquête. Arrivé devant Paris, après avoir échoué contre Reims, il fait une tentative sur cette ville, dont les habitans l'obligent à se retirer. Enfin la paix est conclue par les Plénipotentiaires des deux Couronnes, le 8 Mai 1360, à Bretigni près de Chartres. L'Angleterre y gagne l'ancien Duché d'Aquitaine, pour le posséder en toute suzeraineté, avec le Ponthieu, & la ville de Calais. Le Régent confirma deux jours après le traité à Paris. Le Roi Jean, délivré de prison, débarque le 8 Juillet à Calais, où, le 24 Octobre, il

ratifie le même traité. Remis le lendemain en pleine liberté, il arrive à Paris le 13 Décembre. On veut lui persuader que les engagemens contractés en prison n'obligent à rien. Il rejette cette frauduleuse défaite: *Quand la bonne foi*, dit-il, *& la vérité auroient disparu de la terre, elles devroient se retrouver dans la bouche & le cœur des Rois.* Cette paix ne délivra pas la France des fléaux qui la ravageoient. Les troupes Angloises, après avoir évacué les places qu'elles occupoient, se formerent en différens corps, auxquels on donna les noms de *grandes Compagnies*, de *Malandrins*, de *Tard-venus.* N'ayant d'autre ressource pour subsister que le pillage, ils l'exercerent avec encore plus de férocité qu'ils n'avoient faits pendant la guerre. Une partie de ces bandits étant descendus le long du Rhône, surprirent le Pont S. Esprit & menaçoient Avignon. Le Pape fit publier une croisade contre eux, & le Roi, de son côté, fit monter à cheval sa Noblesse au nombre de dix mille hommes, sous la conduite de Jacques de Bourbon, Comte de la Marche. L'armée Françoise les ayant rencontrés près de Brignais, à trois lieues au-dessous de Lyon, fut mise en déroute, plusieurs Seigneurs resterent sur la place, & le Général & son fils y furent blessés mortellement. Ce funeste échec est du vendredi après Pâque (2 Avril 1361.) » Telle étoit, dit le P. Daniel, la » destinée du Prince régnant de voir chaque année » de son régne marquée par quelque insigne mal- » heur. » Fiers de leurs victoires, les Tard-venus se croyoient en état de tout entreprendre & s'y disposoient. Heureusement le Marquis de Montferrat, appellé par le Pape, les engagea de passer en Italie; mais avant leur départ ils obligerent le S. Pere de leur donner l'absolution de leurs forfaits. (Voy. *le Pape Innocent VI.*) Ce fut durant ces troubles qu'on vit un nommé Jean Gouge, natif de Sens, porter l'audace jusqu'à se faire proclamer Roi de France. Il assemble des troupes, & nomme, pour son Lieutenant-Général, Jean de Vernai, Gentilhomme Anglois, banni du pays pour crimes. Après avoir fait le dégât vers le Rhône, l'un & l'autre furent pris; mais on ne trouve nulle part ce qu'ils devinrent. (Daniel.)

L'an 1364, le Roi voyant que le Duc d'Anjou, son fils, s'en étoit revenu furtivement à Paris, de Londres où il étoit prisonnier, au mépris de sa parole d'honneur, il passe lui-même au mois de Janvier en Angleterre, pour effacer cette tache imprimée au nom François & au sang royal, résolu d'y rester jusqu'à ce que l'entiere exécution du traité de Bretigni eut rendu la liberté aux ôtages. C'est la seule raison plausible de toutes celles qu'on a données de ce voyage, qui a causé tant d'étonnement. Il tombe malade à Londres, peu de tems après son arrivée, & meurt le 8 Avril, âgé de 45 ans moins 18 jours, dans la 14e année de son régne, le jour même que Bertrand du Guesclin se rend maître de Mantes. Son corps fut rapporté en France, & inhumé à S. Denis le 7 Mai suivant, après avoir été porté de Paris en cette Eglise, suivant la coutume, par les Officiers du Parlement. Il est peu de Princes qui aient mieux profité à l'école de l'adversité que le Roi Jean. Avant & après sa captivité, on vit en lui deux hommes, dont la différence formoit le contraste le plus frappant. Le premier, dur, fougueux, inaccessible aux remontrances, ombrageux, implacable dans sa colere, dont il porta les effets jusqu'à la cruauté; le second, doux, modéré, recherchant les bons conseils, & travaillant à gagner par une bonté soutenue les cœurs de ses sujets que la violence de ses déportemens avoit aliénés. Ce fut alors le Roi Jean le Bon, épithéte que la voix publique lui donna de son vivant, & qui lui a été confirmée par la postérité. Ce Prince avoit épousé 1° dans le mois de Mai 1332, BONNE, fille de Jean de Luxembourg, Roi de Bohême, décédée le 11 Septembre 1349, à Maubuisson, où elle est inhumée; 2°, le 19 Février 1350, JEANNE, fille de Guillaume XII, Comte d'Auvergne, morte sans enfans, le 29 Septembre 1360. Il laissa du premier lit Charles, qui suit; Louis, tige de la 2e branche d'Anjou; Jean, Duc de Berri; Philippe, dit le Hardi, Duc de Bourgogne; Jeanne, mariée à Charles le Mauvais, Roi de Navarre; Marie, femme de Robert I, Duc de Bar; & Isabelle, femme de Jean Galéas Viscomti, Duc de Milan. (Voy. Edouard III, *Roi d'Angleterre.*)

Le Roi Jean II omet quelquefois le jour du mois dans ses dates. Il supprime aussi quelquefois le millieme & le centieme de l'Ere Chrétienne, & l'année de son régne. C'est sous ce Prince qu'on rencontre le premier Acte d'homologation. Etant sur le point d'être emmené prisonnier en Angleterre, après la bataille de Poitiers, il institua comme on l'a dit, son Lieutenant & Régent du Royaume, en son absence, Charles, son fils aîné, par Lettres-Patentes, au bas desquelles on lit dans le régistre du Parlement marqué C & D, *Lecta & præsentata in Camerâ Parlamenti*, 3 *Martii ann.* 1356.

L'an 1361, le Roi Jean, par un Edit de la fin de Novembre, unit à la Couronne les Duchés de Bourgogne & de Normandie, ainsi que les Comtés de Toulouse & de Champagne.

Ce fut sous ce régne & pendant les ravages que les Anglois firent en France, que l'usage y cessa dans les Chapitres de chanter matines à minuit. Celui de l'Eglise de Paris fut obligé de le reprendre par un Arrêt du Parlement de 1359.

Les monnoies sous ce régne subirent aussi de grandes variations; & comme le tau de l'argent est le pouls de l'Etat, il faut dire que la France fut alors dans une espece de fiévre continue, qui dérangea beaucoup sa constitution. Les choses en vinrent au point que le Roi fut obligé de payer ce qu'il achetoit pour sa maison avec une monnoie de cuivre qui avoit au milieu un petit clou d'argent. Cependant, chose étonnante! le luxe ne fut jamais poussé plus loin que dans ce tems là parmi les Grands.

L'Etablissement de la Cour des Aides a pour époque la captivité de ce Prince. Elle fut composée de personnes notables, élues par les Etats-Généraux, afin d'imposer l'aide nécessaire pour la rançon du Roi & les autres nécessités du Royaume. Après la mort de ces premiers Elus, le Roi en subrogea d'autres, auxquels fut attribuée une Jurisdiction contentieuse; moyennant quoi ils furent créés Officiers du Roi en titre de *Cour des Généraux des Aides.*

CHARLES V, DIT LE SAGE.

1364. CHARLES V, fils aîné du Roi Jean, Duc de Normandie, & premier Dauphin de France, né à Vincennes le 21 Janvier 1337, (N. S.) succéda, le 8 Avril 1364, à son pere, & fut sacré le 19 Mai suivant, Fête de la Trinité, à Reims. Trois jours auparavant, (le Jeudi 16 du même mois) Bertrand de Guesclin avoit défait, à Cocherel, sur la riviere d'Eure, entre Evreux & Vernon, les Anglois & les Navarrois, commandés par le Captal de Buch, Jean de Grailly, qui fut fait prisonnier. C'étoit une capture que du Guesclin avoit promise à Charles, *pour estrennes*, dit Froissard, *de sa noble Royauté.* Mais ce grand Capitaine est fait prisonnier, le 29 Septembre suivant, à la bataille d'Aurai, par Jean Chandos, le plus grand homme de guerre que les Anglois eussent alors. La France, l'année suivante, commence à respirer, par le traité de Guérande, conclu, le 12 Avril, avec Jean de Montfort, pour le Duché de Bretagne, qui lui fut abandonné après 23 ans de guerre. (Voyez *les Ducs de Bretagne.*) La paix ayant été faite vers le même tems avec le Roi de Navarre, il ne restoit plus, pour rétablir le calme

dans

dans l'intérieur du Royaume, qu'à se défaire des *Grandes-Compagnies*, dont le Marquis de Montferrat avoit déjà transporté une partie au-delà des Alpes. Du Guesclin, remis en liberté moyennant une rançon de 100 mille livres que Chandos exigea, délivra la France du reste de ces bandits, en les emmenant avec lui au service de Henri de Transtamare, qui disputoit le trône de Castille à Pierre le Cruel. Le Prince de Galles appuyoit ce dernier. Epuisé par les secours qu'il lui avoit fournis, il accabla d'impôts les peuples d'Aquitaine, pour rétablir ses finances. Plusieurs Seigneurs, Prélats, Chapitres & Communautés de Gascogne & de Guienne, portent leurs plaintes de ces exactions au Roi de France. Charles, par ses Lettres du 25 Janvier 1367, (V. S.) fait ajourner, par un Chevalier & le Juge criminel de Toulouse, le Prince de Galles à la Cour des Pairs, pour y rendre raison de sa conduite. L'Acte d'ajournement est daté du 25 Janvier 1368. (V.S.) Le Prince répond à ceux qui le lui signifient, *Nous irons volontiers à Paris, puisque mandé nous est du Roy de France; mais ce sera le bacinet en tête, & 60 mille hommes en ma compagnie.* Cette réponse à laquelle on devoit s'attendre, est le signal de la guerre. On prend les armes de part & d'autre. Au mois de Mai, suivant, Charles envoie déclarer la guerre en forme au Roi d'Angleterre. Un simple valet de l'Hôtel fut chargé d'aller porter ce défi; & l'on en usa de la sorte, parce que le Prince de Galles avoit fait emprisonner les deux personnes caractérisées qui lui avoient signifié son ajournement. (Le Songe du Verger, Juvénal des Ursins, & quelques autres disent même qu'il les fit mourir.) Jamais menace au reste ne fut suivie d'un si prompt effet. A peine le messager est-il de retour, que le Comte de S. Paul & le Sire de Châtillon entrent à main armée dans le Ponthieu. Abbeville, dont ils s'approchent, leur ouvre aussitôt ses portes. Ils font prisonniers les Anglois qui s'y trouvent, ainsi que Louvan, Gouverneur du Ponthieu pour Edouard. S. Valeri se rend en même tems. La plupart des autres places se soumirent d'elles mêmes. La forteresse de Pont-de-Remi, fut presque la seule qui soutint un siége: elle fut emportée d'assaut; & la réduction du Ponthieu se fit avec une célérité qui ne donna pas aux ennemis le tems de se reconnoître. Dans l'Aquitaine, les armes Françoises faisoient des progrès également rapides, sous la conduite du Duc d'Anjou, Gouverneur du Languedoc. Une partie du Querci, du Rouergue, du Limosin secoua volontairement le joug des Anglois. Montauban & plusieurs autres villes, après quelque résistance, furent obligés de se rendre aux François. Le Duc de Lancastre cependant fait une descente à Calais, & ravage la Picardie. Le Duc de Bourgogne, envoyé contre lui, se contente de l'observer & de le tenir en échec. Il eut souhaité aussi bien que son armée, d'en venir à une bataille; mais son impétuosité naturelle étoit retenue par les ordres du Roi, son frere, qui vouloit apprendre aux François à vaincre sans combattre. L'an 1370, Du Guesclin, rappellé d'Espagne, va joindre l'armée du Duc d'Anjou. La présence de ce Capitaine, déjà si renommé par ses explois, remplit les troupes d'une confiance qu'elles n'avoient point encore éprouvée. Tout plie de gré ou de force sous les armes Françoises. Le Duc de Berri se rend maître de Limoges, moins à la vérité par sa valeur, que par la bonne volonté de l'Evêque & des bourgeois; mais la place est bientôt reprise par le Prince de Galles, qui exerce une cruelle veangeance sur ses malheureux habitans. Ce fut sa derniere expédition. Il étoit malade alors, & il retourna en Angleterre, où il ne fit plus que languir. Robert Knolles, à la tête de 35 mille Anglois, faisoit dans le même tems de grands dégats en-deçà de la Seine. Après avoir ravagé la Picardie & la Champagne, il étoit venu jusqu'aux portes de Paris, d'où il dirigea sa route vers le Maine. Le Roi fait revenir du Guesclin, & lui remet en main, le 2 Octobre, l'épée de Connétable, qu'il s'excuse de recevoir, en disant: « Il est » vérité que je suis un pauvre homme, & de si basse » venue en l'office de Connétable, qui est si grand & » si noble qu'il convient qui bien le veut exercer & » s'en acquitter, qu'il commande & exploite moult » avant, & plus sur les grands que sur les petits. Or » veez-ci messeigneurs vos freres, vos neveux & vos » cousins, qui auront charges de gens d'armes en ost » & chevauchées; & comment oserai-je commander » sur eux.? Lors respondit le Roi, & dit: Messire » Bertrand, ne vous excusez point par cette voye; car » je n'ai ni frere, cousin, ne neveu, ne Comte, ne » Baron en mon Royaume qui n'obéisse à vous, & se » nul en estoit au contraire, il me courouceroit. » (Froissard, Vol. I, ch. 29.) Après cette réponse, il se rend, & le Roi l'envoie à la poursuite de Knolles. Du Guesclin atteint une partie de son armée à Pont-Vallain, & la taille en pieces; il marche ensuite vers les autres quartiers des ennemis, qu'il enleve avec le même bonheur. Ce fut dans cette expédition qu'il fit, à Pontorson, le 28 Octobre, une alliance, ou fraternité d'armes, avec son compatriote Olivier Clisson, l'ennemi le plus implacable des Anglois. La fortune ne fut pas plus favorable sur mer à ceux-ci que sur terre. L'an 1371, le 22 & le 23 Juin, la Flotte Castillane, sous la conduite de Boccanégra, bat leur flotte commandée par le Comte de Pembrock, à la hauteur de la Rochelle; elle la poursuit jusqu'à la vue de Bordeaux, où elle fait échouer une partie de ses vaisseaux, & coule l'autre à fond: Pembrock, avec grand nombre des siens, est pris & emmené prisonnier en Castille: cet échec, dit Mézerai, fut la ruine entiere du parti Anglois. L'an 1372, du Guesclin ayant sous ses ordres le Duc de Bourgogne, le Comte d'Alençon, & l'élite de la Noblesse Françoise, passe la Loire à la tête d'une armée de plus de 3000 lances. Malgré la bravoure & l'expérience du Captal de Buch, qui avoit recouvré sa liberté par la paix faite avec le Roi de Navarre, & remplaçoit le Prince de Galles, les villes d'Aquitaine, pour la plupart, ou se rendirent d'elles-mêmes, ou ne firent qu'une foible résistance; celle de Poitiers fut du nombre des premieres; le Château soutint un siége, & fut emporté d'assaut. Mais ce qui valut la conquête d'une Province, le Captal fut pris devant Soubise, par Yvain, issu des anciens de Princes Galles, & amené à Paris. Le Roi le fit enfermer dans la Tour du Temple, & refusa constamment de le rendre. Il mourut cinq ans après dans sa prison. La réduction de Soubise fut suivie de celle de saint Jean d'Angeli, d'Angoulême, de Taillebourg & de Saintes. La Rochelle, dont le port étoit bloqué par la flotte Castillane, avec laquelle, par le moyen d'Yvain de Galles, elle étoit d'intelligence, surprit elle-même, le 8 Septembre, la Citadelle qui la commandoit & rentra de plein gré sous la domination de la France. Il n'en fut pas de même de Thouars, où les Seigneurs Poitevins, attachés à l'Angleterrre, s'étoient renfermés. Il fallut en faire le siége. La garnison près de succomber promit de se rendre, si dans la S. Michel

prochaine (on étoit alors au mois de Juin) il ne venoit point de secours. Le Roi d'Angleterre, instruit de la situation des assiégés, monte sur une flotte pour venir les dégager. Mais les vents contraires l'empêchant d'aborder sur les côtes de France, il est obligé de s'en retourner. Le terme expiré Thouars exécute la capitulation, & ouvre ses portes aux assiégeans.

Le Roi Charles V fit vers le même tems un voyage en Bourgogne, dont les Historiens ne parlent point. Etant venu à Cluni, sur la bonne renommée de ce Monastere, il fait expédier sur les lieux des Lettres datées du 3 Janvier 1371, (V. S.) par lesquelles il déclare qu'ayant *considéré l'estat desdiz Religieux avecques grans diligence & advis, il a veu & trouvé véritablement la renommée estre vraie, & les faiz surmonter la renommée.* En conséquence, *Nous*, dit-il, *en l'honneur & révérence de la sainte Trinité, &c. voulons d'oresenavant estre frere & fils desdiz Religieux & de ladicte Abbaye, & dès maintenant nous y tenons & à toujours mais nous & les nostres protecteurs, deffendeurs & aideurs d'yceux Religieux & Abbaye, tant en chief comme en membres.* (Archives de Cluni.)

Les affaires des Anglois en France alloient toujours en dépérissant. L'an 1373, le Connétable, après s'être rendu maître de presque tout ce qui leur restoit de forteresses en Poitou, passe en Bretagne. Chassés de toutes parts, les Anglois trouvoient encore dans ce pays un asyle par la faveur du Duc qui leur étoit dévoué. Mais à l'approche de l'armée Françoise toutes les villes se soumirent, excepté, dit Nicole Gilles, Brest, Aurai & Derval. Du Guesclin étoit occupé au siége de Brest lorsqu'il fut rappellé de Bretagne pour aller s'opposer au Duc de Lancastre, qui venoit de débarquer, le 20 Juillet, avec 30 mille hommes à Calais. Le Connétable rencontre cette armée auprès de Troyes : il la suit en la harcelant sans cesse jusqu'en Guyenne, & la maltraite si fort, qu'en arrivant à Bordeaux elle se trouve réduite à 6 mille hommes.

Les Papes avoient souvent travaillé, mais sans succès, à la réconciliation des deux Couronnes. Grégoire XI fut un peu plus favorablement écouté. L'an 1375, à sa priere, il y eut un tréve conclue à Bruges le 17 Juin, pour un an & trois jours, par les Plénipotentiaires de France & d'Angleterre. Les Auteurs varient sur l'époque précise de cette tréve. Mais ils s'accordent tous à dire qu'elle fut prolongée jusqu'en 1377. Elle venoit d'expirer lorsqu'Edouard III mourut le 21 ou 23 Juin de cette année. Charles V ne négligea point une circonstance aussi favorable à la France. Il avoit toute prête une flotte composée de 35 vaisseaux de ligne, & d'une infinité d'autres bâtimens. Il la fit partir incontinent pour l'Angleterre, sous les ordres de l'Amiral Jean de Vienne, neveu du brave défenseur de Calais. Elle fit sa descente dans le Comté de Kent quatre jours après la mort d'Edouard, surprit & brûla la ville de Rye ; puis s'étant remise en mer, elle côtoya l'Isle & y répandit la désolation. Froissard prétend que les François n'étoient pas encore informés de la mort d'Edouard ; mais ils savoient du moins qu'il étoit hors d'état d'agir. Dans le même tems le Duc de Bourgogne s'avançoit, à la tête d'une armée, sur les frontieres de Picardie. D'un autre côté le Duc d'Anjou, accompagné du Connétable, porta ses armes en Guienne. Elles y firent des progrès si rapides, que dans le cours de trois mois elles réduisirent 134 villes ou places fortifiées. (Il faut se souvenir que tout alors étoit forteresse ou ville fermée.) La plus considérable de ces conquêtes fut celle de Bergerac, qui soutint 15 jours de siége. Thomas Felleton, Gouverneur de Bordeaux, étant accouru pour le faire lever, fut battu & fait prisonnier. Enfin Olivier Clisson, envoyé dans la Bretagne avec une autre armée (c'étoit la 5[e]), soumit tout ce Duché, à l'exception de Brest qui demeura investi par les François.

L'an 1378 (N. S.) l'Empereur Charles IV vient à Paris avec son fils Venceslas, Roi des Romains, pour voir le Roi, son neveu, & accomplir un vœu de pélérinage à S. Maur des Fossés. Le Roi le reçoit avec de grands honneurs. La premiere entrevue de ces deux Princes se fit le 4 Janvier, près la Chapelle, entre S. Denis & Paris. *A leur assemblée*, dit une ancienne Chronique, *l'Empereur osta aumusse & chaperon tout jus ; & le Roy osta son chapel tant seulement.* L'Empereur reprit la route d'Allemagne le 16 du même mois, laissant à Paris son Chancelier, avec ordre de présenter au Dauphin des Lettres de Vicaire-Général de l'Empire dans le Royaume d'Arles, qu'il avoit fait expédier secretement pour ce Prince durant son séjour, & qui furent reçues avec action de graces. On voit par là que ce qu'on appelloit le Royaume d'Arles étoit encore regardé comme mouvant de l'Empire. Peu de tems après le départ de l'Empereur, on découvrit l'horrible projet du Roi de Navarre, qui vouloit faire empoisonner le Roi de France. Jacques de Rue, chargé d'exécuter ce parricide, fut arrêté, convaincu, & puni de mort le 21 Juin de la même année. Le Duc de Bourgogne & le Connétable furent envoyés en même tems pour se saisir des places qui appartenoient au Roi de Navarre en Normandie. Cherbourg, défendu par les Anglois à qui ce Prince l'avoit cédé, fut la seule place qu'ils ne purent emporter. Dans ces entrefaites on vit éclater le grand schisme d'Occident, qui, d'Antipape en Antipape, fut prolongé, l'espace de 40 ans avec des scandales infinis. Le Roi Charles V, après la délibération unanime d'une nombreuse Assemblée tenue à Vincennes, donna, le 16 du mois de Novembre 1378, une Déclaration par laquelle il adhéroit au Pape Clément VII, contre Urbain VI, son compétiteur. L'Université fut plus lente à se déterminer : elle n'embrassa l'obédience de Clément que sur la fin de 1382. (du Boulai.)

Dans le tems que Charles embrassa l'obédience de Clément VII, l'Angleterre, par antipathie pour la France, se déclara pour Urbain VI. Le Duc de Bretagne, réfugié depuis quatre ans dans ce Royaume, ne manqua pas de suivre cet exemple. Ce fut un nouveau grief du Roi de France contre lui. Charles, résolu de pousser à bout ce vassal obstiné dans sa révolte, convoque, au mois de Décembre 1378, l'Assemblée des Pairs ; & par l'Arrêt, qu'il fit dresser en sa présence, confisque à son profit le Duché de Bretagne. Du Guesclin, envoyé sur les lieux pour mettre à exécution ce jugement, se comporte avec la modération qui convenoit envers ses compatriotes. (Voy. *les Ducs de Bretagne.*) Bureau de la Riviere, habile courtisan, jette à cette occasion des soupçons dans l'esprit du Roi sur le Connétable, comme s'il eût favorisé le Duc de Bretagne. Charles écrit à du Guesclin une Lettre de reproches, à laquelle ce Héros fut si sensible, qu'il renvoya l'épée de Connétable. Le Roi ne tarda pas à reconnoître son erreur ; les Ducs d'Anjou & de Bourbon étant venus de sa part

trouver du Guesclin, l'engagerent, après quelque résistance, à revenir à la Cour. Charles, l'an 1380, le chargea d'une expédition dans les Provinces méridionales où les Anglois se montroient encore. Ce grand Capitaine tombe malade devant le Château de Randan en Gévaudan, qu'il assiégeoit, & meurt le 13 Juillet, à l'âge de 66 ans, peu de momens après avoir reçu les clefs de la place. (Daniel, N. Ed.) Son corps, par ordre du Roi, fut porté à S. Denis pour y être mis à côté du tombeau que ce Prince s'étoit fait élever à lui-même (*). En disant adieu aux vieux Capitaines qui l'avoient suivi depuis 40 ans : *N'oubliez pas*, leur dit-il, *ce que je vous ai répété mille fois, qu'en quelque pays que vous fassiez la guerre, les gens d'Eglise, les femmes, les enfans & le menu peuple ne sont point vos ennemis.* On dit que sa coutume étoit, avant d'aller au combat, de manger *trois soupes au vin* en l'honneur de la Trinité. Nous lisons la même chose des anciens Preux dans le roman de Perceval. Du Guesclin ne laissa qu'un fils naturel, quoi qu'il eut été marié deux fois. Le Roi Charles ne lui survécut que deux mois. Ce Prince mourut au Château de Beauté-sur-Marne le 16 Septembre 1380, des suites du poison que le Roi de Navarre lui avoit donné 20 ans auparavant. Il étoit dans la 44e année de son âge, & la 17e de son régne. Son inhumation fut retardée jusqu'au 4 Octobre, par l'absence de ses freres, & du Duc de Bourbon, son beau-frere, qu'on crut devoir attendre pour cette cérémonie. Le corps, pendant cet intervalle, resta 8 jours en dépôt dans l'Abbaye de S. Antoine-des-Champs. Par son testament, il avoit ordonné qu'il fut inhumé auprès de sa mere, dans la Chapelle qu'il avoit fondée, & qu'à ses pieds seroit mis Bureau de la Riviere, son Chambellan, lorsqu'il seroit décédé. Charles avoit épousé, le 8 Août 1350, JEANNE, fille de Pierre I, Duc de Bourbon. Cette Princesse, que son époux appelloit *le Soleil de son Royaume*, & qui mérita ce titre par les qualités du corps, de l'esprit & du cœur, mourut en couche le 6 Février 1378. (N. S.) Elle fut mere de neuf enfans, dont trois survécurent à leur pere, savoir Charles, qui suit; Louis, Duc d'Orléans, tige de la branche royale de ce nom, & de celle qui, commençant à François I, a pris le nom de Valois, ou d'Orléans-Valois; & Catherine, dont la naissance causa la mort de sa mere. Jean de Berry, Comte de Montpensier, épousa Catherine, qui mourut au mois d'Octobre 1388. Charles V acquit par sa piété sincere, & par son habileté dans le gouvernement, le surnom de SAGE, que la postérité lui a donné. En montant sur le trône, il avoit trouvé les affaires du Royaume presque désespérées; il les releva par sa prudence, & les mit dans un état de prospérité qui fit l'admiration de l'Europe. Sans sortir de son cabinet, il reprit sur les Anglois tous les pays que ses prédécesseurs avoient perdus à la tête des armées les plus nombreuses. Edouard III, ce fier & redoutable ennemi de la France, disoit avec étonnement en voyant les progrès de Charles, *qu'il n'y eut onc Roy qui si peu s'armast, & qui tant luy donnast d'affaires.* Malgré les guerres continuelles qu'il eut à soutenir, il laissa, dit-on, dans ses coffres à sa mort, 12 mille écus d'or.

Ce fut ce Prince qui fixa à 14 ans commencés la majorité de nos Rois par son Ordonnance dressée à Vincennes dans le mois d'Août 1374, & enregistrée au Parlement le 20 Mai de l'année suivante.

Charles V aimoit les Lettres & les protégeoit. La Bibliotheque Royale lui doit son origine; il l'enrichit de 900 volumes. Nicolas Oresme, Grand-Maître du College de Navarre, & ensuite Evêque de Lisieux, traduisit par ses ordres la Bible en François. Charles la lisoit en entier tous les ans. Raoul de Presles, Maître des Requêtes de l'Hôtel, fut aussi chargé par ce Prince de la traduction Françoise des 22 Livres *de la Cité de Dieu* de S. Augustin; travail pour lequel il lui fut adjugé *quatre mille francs d'or par chacun an.* Ce fut ce Prince qui fit construire à Paris la forteresse de la Bastille, dont Hugues Aubriot, Prévôt de Paris, natif de Dijon, posa la premiere pierre le 22 Avril 1370, & qui fut achevée en 1382. Ce fut aussi sous son régne que le même Prévôt construisit, ou plutôt augmenta le petit Châtelet, réédifia le grand pont, aujourd'hui le pont au Change, que les débordemens de la Seine avoient ruiné, & inventa les premiers égoûts souterrains pour débarrasser la capitale des immondices & des eaux inutiles. Ce Magistrat qui allioit à l'amour du bien public des mœurs corrompues, fut enfermé au commencement du régne suivant comme Juif & hérétique, pour avoir réprimé des étudians de l'Université, qui se livroient aux plus grands excès. Mais les Parisiens, dans une révolte qui s'éleva peu de tems après, l'ayant tiré de prison pour le mettre à leur tête, il profita de la faveur du sort pour se retirer secretement, & ne reparut plus dans la capitale.

Charles V, malgré son bon esprit, avoit le foible de croire à l'astrologie. *Il eut en grande recommandation*, dit un ancien Auteur, *les Astrologiens, & se gouverna par eux; & spécialement Maître Gervais Chrétien, grand & profond Astrologien, en faveur duquel il fonda, l'an 1376, un College d'Astronomie & de Médecine à Paris.* C'est le Collége dit *Maître Gervais.*

Ce Monarque à qui l'on a donné le nom si bien mérité de Sage, avoit néanmoins un fou atitré pour le divertir. Tous ses successeurs en ont eu depuis jusqu'à Louis XIV, qui bientôt se dégoûta de ce ridicule Officier.

Charles V tantôt exprime, tantôt supprime le jour du mois dans les dates de ses Diplômes. Le Réglement qu'il fit touchant le Domaine Delphinal est signé de sa propre main : ses autres Actes sont ordinairement signés par des Secrétaires. Pendant la prison du Roi Jean, les sceaux de France étoient en Angleterre. Charles, dans cet espace de tems, se servit d'abord du sceau du Châtelet, tant qu'il ne fut que Lieutenant du Roi, & ensuite du grand sceau de Normandie, lorsqu'il eut pris le titre de Régent. (*N. Tr. de Diplom.*)

Sous Charles V, on imagina les habits mi-partis, semblables à ceux de nos Bedeaux. A la réception de l'Empereur Charles IV, le Prévôt des Marchands, les Echevins, & les plus notables Bourgeois de Paris étoient vêtus de robes mi-parties de blanc & de violet; deux couleurs partageoient également les robes des Officiers de la Maison du Roi. Les Maîtres-d'Hôtel portoient velours inde & tanné; les Huissiers, camocas bleu & rouge; les Panetiers, Echansons & Valets Tranchans, satin blanc & tanné; les Valets-de-Chambre, gris-blanc & noir, &c. Le Roi étoit vêtu par-dessous son manteau royal, d'une cote-hardie d'écarlate vermeil, dont la forme ressembloit assez aux

(*) Cependant on voit dans l'Eglise des Dominicains du Puy un tombeau sur lequel est représenté un Chevalier armé de son épée, de son casque et de sa cuirasse, avec cette légende gravée autour de ce monument : CY GIST HONORABLE HOMME ET VAILLANT MESSIRE BERTRAND CLAIKLIN, COMTE DE LONGUEVILLE, JADIS CONNÉTABLE DE FRANCE, QUI TRÉPASSA L'AN M CCC LXXX, LE XIIII JOUR DE JUILLET. Ce sont apparemment les entrailles de du Guesclin, ou quelque autre moindre partie de son corps que ce tombeau renferme.

fourreaux des enfans. Cet habillement étoit commun aux hommes & aux femmes, & avoit une queue traînante plus ou moins, suivant la qualité des personnes. Ce fut aussi sous ce régne que les Nobles des deux sexes commencerent à porter les armoiries de leur Maison, brodées sur leurs habits. Ajoutons, avec une ancienne Chronique manuscrite, *que en ce tems la coutume des hommes estoit qu'ils s'armoient de baimes à camail à une pointe ague & à un gros orson sur les espaules, & chascun avoit sa hache attachée à sa ceinture.*

Charles V accorda, par Edit de 1371, la noblesse à tous les Bourgeois de Paris; ce qui fut confirmé par Charles VI, Louis XI, François I, & Henri II. Mais Henri III restraignit ce privilege en 1577 aux seuls Prévôt & Echevins.

Le marc d'or sous le régne de Charles V étoit à 63 livres dix-sept sous six deniers, & celui d'argent à 5 livres seize sous; d'où il suit que la somme de dix mille livres que ce Prince avoit assignée pour la dot de chacune de ses filles, revenoit environ à 90 mille livres de notre monnoie.

CHARLES VI DIT LE BIEN-AIMÉ

1380. CHARLES VI, né le 3 Décembre 1368, succéda, le 16 Septembre 1380, à Charles V, son pere. Les premiers jours de son régne furent agités par les contestations de ses trois oncles, le Duc d'Anjou, le Duc de Berri & le Duc de Bourgogne, qui se disputoient la Régence. Pour les accorder, il fut conclu, dans une Assemblée des Grands du Royaume, tenue le 2 Octobre, que le jeune Prince seroit émancipé & déclaré majeur, quoi qu'il n'eut que 12 ans, à condition qu'il gouverneroit le Royaume par l'avis & le conseil de ses oncles. Le Duc d'Anjou, qui s'étoit déjà emparé de la Régence, s'en démit alors. Le 1 Novembre suivant, Charles arrive à Reims, où il est sacré le 4 par l'Archevêque Richard Picque, surnommé aussi de Besançon. Au festin qui suivit la cérémonie, les Grands-Barons servirent les plats, *montez*, dit Froissard, *sur haux destriers* (chevaux) *tous couvers & parez de drap d'or.* Le Cardinal de la Grange, principal Ministre du feu Roi, fut alors congédié. Ce Prélat, Bénédictin de profession, puis Evêque d'Amiens, avoit indisposé contre lui, sous le régne précédent, l'héritier de la Couronne, par le peu de ménagement qu'il avoit eu pour lui. On rapporte qu'à la mort de son pere, ce Prince avoit dit à Pierre de Savoisi, son Chambellan : *Dieu merci, nous voilà délivrés de la tyrannie de ce Capelan.* Les peuples lui imputoient aussi les impôts considérables que Charles V avoit mis sur eux, & l'accusoient d'en avoir diverti la meilleure parti à son profit. Ce qui est certain, c'est qu'il se retira, chargé de richesses & de la haine publique, à la Cour Pontificale d'Avignon. Le Duc d'Anjou, qui prit en main le maniement des Finances après lui, fit bientôt oublier les vices de son administration. Non content d'avoir pillé le Trésor Royal à la mort du Roi son frere, il ne s'occupa qu'à verser les deniers publics dans ses coffres, pour se mettre en état d'aller prendre possession du Royaume de Naples, que la Reine Jeanne Iere lui avoit légué par son testament du 23 Juin 1380. Ce Prince en effet se rendit en Italie, l'an 1382, avec des trésors immenses, pour faire valoir ses prétentions; mais il échoua dans son entreprise, & mourut pauvre à Biselia, près de Bari, le 20 Septembre 1384. Avant son départ, il avoit fait, le 15 Janvier de l'an 1381, la paix du Duc de Bretagne avec la France, à des conditions avantageuses pour cette Couronne. On doit aussi lui savoir gré de l'Edit ou de la Déclaration, du 5 Avril 1381, qui abolit l'usage ancien où l'on étoit de confisquer les biens des Juifs quand ils embrassoient la Religion Chrétienne. Le prétexte sur lequel on appuyoit cette coutume bisarre, étoit que la liberté qu'acquéroit le Juif en se convertissant, dépouilloit son Seigneur de la propriété qu'il avoit auparavant de sa personne. Il arrivoit de là que ces Juifs convertis, se voyant dénués de tout, & réduits à la mendicité, retournoient au Judaïsme. Philippe le Bel, avant Charles VI, avoit senti cette conséquence dangereuse, & tâché de la détruire dans le principe par son Edit du 4 Avril 1302; mais la force de l'usage avoit prévalu.

Charles, dans l'âge des amusemens, ne respiroit que les combats. L'an 1382, le Comte de Flandre, chassé par les Gantois, ayant imploré le secours de la France, le jeune Monarque saisit avec empressement cette occasion de signaler sa valeur. Il part sur la fin d'Octobre avec les Ducs ses oncles, suivi d'une florissante armée conduite par Olivier Clisson, qu'il avoit nommé Connétable, suivant les dernieres volontés du Roi, son pere. Bataille de Rosebeque, entre Deinse & Harlebec, gagnée par les François le 27 Novembre (un jeudi) sur les rébelles, dont 25 mille, (d'autres disent 40 mille) resterent sur la place avec Philippe d'Artevelle leur Chef. Boucicaut, depuis Maréchal de France, combattit à cette journée, étant encore fort jeune. Un Chevalier Flamand, qui abattoit à coups de sabre tout ce qui se rencontroit devant lui, le voyant approcher la hache levée, lui décharge un coup, dont il la fait tomber de ses mains, en lui disant d'un ton de mépris : *Enfant, vas teter;* & ne daignant pas achever, il tourne d'un autre côté. Boucicaut, outré de dépit, tire son épée & la lui passe au travers du corps. (*Voy.* Louis, *Comte de Flandre.*) Pendant l'absence de Charles les Parisiens se souleverent à l'occasion du rétablissement des impôts; c'étoit la troisieme révolte de ce peuple sous le nouveau régne pour le même sujet. Elle fut appellée des *Maillotins*, à cause des maillets que les séditieux étoient allé prendre, les uns disent à l'Hôtel-de-Ville, les autres à l'Arsenal, pour assommer les Fermiers des Aides & des Gabelles, briser leurs bureaux, enfoncer les portes des prisons, &c. Charles, étant revenu triomphant dans sa capitale le 10 Janvier 1382, (V. S.) tire une vengeance éclatante de ces révoltes. Mais des innocens furent confondus avec les coupables qu'il fit exécuter à mort. Du nombre des premiers fut l'Avocat du Roi, Jean Desmarets, Magistrat respectable, dont tout le crime étoit d'avoir encouru, par son intégrité, la haine des Ducs de Berri & de Bourgogne. Arrivé au lieu du supplice, on le pressa de demander pardon au Roi. *Maître Jean*, lui disoit-on, *criez merci au Roi, afin qu'il vous pardonne.* A quoi il répondit : *J'ai servi au Roi Philippe son grand ayeul, au Roi Jean & au Roi Charles son pere, bien & loyaument; & oncques ces trois ne me sçurent que demander : & aussi ne feroit cestui, s'il avoit âge & connoissance d'homme. A Dieu seul veuil crier merci.* Cette exécution tira les larmes des yeux de tous les assistans. La Cour n'en demeura pas là. Le 27 du même mois de Janvier, le Roi, par un Edit, abolit l'Echevinage de Paris, & supprima la charge de Prévôt des Marchands, dont les fonctions furent réunies à celles du Prévôt de Paris, qui, le même jour, alla prendre possession de l'Hôtel-de-Ville. Le châtiment des Parisiens fit rentrer dans le devoir les villes de province qui avoient suivi leur exemple.

La victoire que Charles avoit remportée sur les

Flamands, n'avoit pas changé les dispositions séditieuses des Gantois. Etant informé qu'ils avoient appellé les Anglois & les avoient aidés à s'emparer de plusieurs places de Flandre, il assemble une nouvelle armée pour retourner en ce pays. Mais avant que de le suivre, la Noblesse, qu'il avoit convoquée, obtint de lui que les procédures intentées contre elle seroient suspendues pendant le cours de la campagne : premier exemple de ce qu'on nomme *Lettres d'Etat.* Nos Rois n'en n'ont jamais accordé depuis de si amples. (Daniel.) Les Croisés au reste, sous la protection des Papes, avoient joui de quelque privilege à peu près semblable. Tous les préparatifs étant faits avec une diligence incroyable, le Roi se met en marche, le 3 Août 1383, à la tête de 200 mille hommes, accompagné du Duc de Bourgogne qui devoit, comme héritier présomptif de la Flandre, recueillir tout le fruit de cette expédition. Elle fut heureuse; les Anglois, commandés par l'Evêque de Norwich, furent obligés d'évacuer la Flandre, & les rébelles contraints de rentrer sous l'obéissance de leur Comte. Après avoir ainsi pacifié le pays, Charles en sortit le 22 Septembre, & revint triomphant à Paris. (Meyer.) On pensa pour lors à le marier, & son choix se fixa sur ISABELLE, fille d'Etienne, Duc de Baviere-Ingolstad, qu'il épousa, le 17 Juillet 1385, dans la Cathédrale d'Amiens.

L'Angleterre étoit toujours en état de guerre avec la France. L'an 1386, Charles, résolu d'aller attaquer les Anglois dans leur Isle, fait équipper la flotte la plus considérable que nous eussions eu dans nos ports depuis Charlemagne. Elle étoit composé de 1287 vaisseaux; *& il y en avoit assez*, dit Froissard, *pour faire un pont de Calais à Douvres.* Charles se rend à l'Ecluse, d'où cette flotte devoit partir, dans le dessein de se mettre à la tête de cette expédition : mais l'entreprise fut rompue par les retardemens affectés du Duc de Berri, qui se fit attendre jusqu'au 14 Septembre, tems auquel la mer n'étoit plus tenable. L'affaire fut remise au printems de l'année suivante; mais pendant l'hiver une partie de la flotte fut brûlée, & l'autre enlevée par les Anglois.

Le célebre Edit de S. Louis, qui proscrivoit le duel judiciaire, étoit alors presque entièrement oublié, même dans les Domaines du Roi. Le 22 Décembre 1386, le Parlement ordonna, par son Arrêt, un de ces combats, qui fut exécuté sous les murs de S. Martin-des-Champs à Paris, le Roi présent avec sa Cour, entre le Chevalier Jean Carouge, & Jacques le Gris, Ecuyer & Favori de Pierre II, Comte d'Alençon. La femme du premier accusoit le second d'être venu chez elle, pendant que son mari étoit à la Terre-Sainte, & de lui avoir fait violence, ce qu'il nioit, & ce qu'elle ne pouvoit prouver par témoins. Carouge, dans le combat, reçut d'abord une blessure à la cuisse; mais la colere dont il étoit animé redoublant son courage & sa force, il renverse son adversaire, & lui plonge son épée dans le corps. Le vaincu fut réputé coupable, suivant le préjugé du tems, & son corps en conséquence, livré au bourreau, fut traîné sur la claye. Cependant il étoit innocent; & quelque tems après un criminel, près d'être exécuté pour d'autres crimes, avoua qu'il avoit commis celui dont le Gris avoit été injustement accusé.

L'an 1388, à la demande de Jean de Folleville, Prévôt de Paris, le Roi distrait de cette charge celle de Prévôt des Marchands, qu'il confere à Jean Juvenal des Ursins, pere de l'Historien du même nom, qui devint Archevêque de Reims. L'Hôtel-de-Ville fut en même tems rendu à la Jurisdiction municipale, & le nouveau Prévôt des Marchands vint s'y loger.

L'an 1389, après une tréve conclue pour trois ans avec l'Angleterre, Charles fait célébrer à S. Denis, le 4 Mai, un service solemnel pour le Connétable du Guesclin. Quatre chevaux de l'écurie du Roi, richement enharnachés, furent présentés à l'offrande par quatre Princes. L'Evêque d'Auxerre officiant monta en chaire après l'offertoire, & fit un discours pathétique à la louange du défunt. C'est la premiere oraison funebre, à ce qu'on prétend, qui fut prononcée en France. On se trompe : Gilbert, Evêque d'Evreux, avoit prononcé celle de Guillaume le Conquérant, en 1087, aux funérailles de ce Prince, suivant Orderic Vital. Mais aucune jusqu'ici n'a peut-être fait plus d'effet que celle de du Guesclin, si l'on s'en rapporte à ce récit d'un Poète du tems :

Les Princes fondirent en larmes,
Des mots que l'Evesque monstroit;
Car il disoit : Pleurez, gens d'armes,
Bertrand qui trestous vous aimoit.
On doit regretter les faits d'armes
Qu'il parfit au tems qu'il vivoit.
Diex ayt pitié sur toutes ames
De la sienne, car bonne estoit.

Le 20 Juin de la même année, suivant Froissard, ou plutôt le 22 Août, selon deux registres du Parlement, autre pompe d'un genre tout différent. Ce fut l'entrée solemnelle de la Reine Isabelle à Paris. Cette fête, l'une des plus brillantes qu'on eut encore vues, mais exécutée dans le goût peu délicat du siecle, se trouve amplement détaillée dans les Chroniques de Froissard.

En Languedoc, dont le Duc de Berri étoit Gouverneur, & dans quelques autres parties de la France méridionale, l'administration étoit si corrompue, qu'elle souleva les peuples & excita des plaintes qui furent portées au pied du trône. Le Roi jugeant qu'il étoit de son devoir d'y faire droit, part en grand cortege le 2 Septembre 1389, 8 jours après la fête dont on vient de parler, pour les aller vérifier sur les lieux. Il salue le Pape Clément VII le 30 Novembre, en passant par Avignon, y assiste le lendemain au sacre de Louis II, Roi de Naples, & en part le 4 Décembre, après avoir obtenu de Sa Sainteté la nomination des Evêchés de Chartres & d'Auxerre, avec celle de 750 autres Bénéfices à son choix; c'est une ébauche du Concordat. Arrivé à Béziers, il y fait instruire le procès de Jean Bétisac, Secrétaire du Duc de Berri. Convaincu de concussions & d'impiétés par son propre aveu, Bétisac fut brûlé vif le 22 Décembre, sous les yeux du Monarque. Le Comte de Foix, que Charles alla visiter ensuite, reconnut cet honneur par la plus somptueuse réception. (*V.* Gaston-Phébus, *Comte de Foix.*) De retour à Paris au mois d'Avril 1390, le Roi ôta le gouvernement du Languedoc au Duc, son oncle, pour ses malversations; mais trois ans après il le lui rendit.

Charles VI étoit sincèrement aimé de son peuple. Il dut s'en appercevoir aux réjouissances extraordinaires qu'occasionna sa convalescence en 1392, après une maladie où l'on avoit couru risque de le perdre. Elles furent malheureusement troublées par un événement qui eut les suites les plus funestes & pour le

Monarque & pour l'Etat. Le 13 Juin, le Connétable Cliſſon, ſortant du bal à minuit, fut attaqué, dans la rue Culture Sainte Catherine à Paris, par des aſſaſſins, à la tête deſquels étoit Pierre de Craon, Seigneur puiſſant & débauché. Quoique laiſſé pour mort, ſes bleſſures ne ſe trouverent pas dangereuſes. Le Roi, irrité de cet attentat, en redemande l'auteur au Duc de Bretagne chez lequel il s'étoit, dit-on, retiré. Le Duc ayant déclaré qu'il ignoroit la retraite du coupable, Charles, ſur cette réponſe qu'il prit pour une défaite, ſe détermine à porter la guerre en Bretagne. Il part dans le mois de Juillet pour le Mans où étoit le rendez-vous des troupes; & en étant ſorti le 5 Août à leur tête, il dirige ſa route vers le but de ſon expédition. Mais comme il traverſoit une forêt le même jour, un homme mal vêtu & de fort mauvaiſe mine paroît tout à coup, prend la bride du cheval du Roi, & l'arrête en diſant: *Noble Roi, ne paſſe pas outre, retourne ſur tes pas, tu es trahi.* Cette étrange aventure, jointe à la grande chaleur du jour, fait une telle impreſſion ſur le Roi, qu'il tombe en frénéſie, tire ſon épée, & bleſſe quelques uns de ſa ſuite. On le ſaiſit avec peine, & on le ramene au Mans *ſur une charrette à bœufs.* De là on le tranſporte au Château de Creil-ſur-Oiſe, toujours avec la même aliénation d'eſprit. On fit des vœux par tout le Royaume pour le rétabliſſement de la ſanté du Monarque; & à la fin un Médecin de Laon, nommé Guillaume Harſely, vint à bout de le guérir. Mais ce ne fut qu'une guériſon paſſagere, & Charles eut dans la ſuite des rechûtes fréquentes, ce qui plongea la France dans des malheurs infinis. Dès les premiers accès du mal, les Ducs de Berri & de Bourgogne prirent en main les rênes de l'Etat. Leur premier ſoin fut de deſtituer les anciens Miniſtres, & d'y ſubſtituer leurs créatures. Cliſſon, qu'ils haïſſoient ſouverainement, s'enfuit en Bretagne. On lui fit ſon procès, & par Arrêt il fut dépouillé de la charge de Connétable, qui fut donnée, le 19 Novembre 1392, à Philippe d'Artois, Comte d'Eu, gendre du Duc de Berri.

La ſanté du Roi commençoit à ſe rétablir, & l'on eſpéroit bientôt le revoir à la tête des affaires. Mais, l'an 1393, le 31 Janvier, il retombe malheureuſement en démence, à l'occaſion d'une maſcarade où il courut riſque d'être brûlé. Ce Prince, déguiſé en ſauvage, avec quatre autres Seigneurs qu'il tenoit enchaînés avec lui, & vêtu comme eux d'une robe de toile ſur laquelle étoit attachées des étoupes avec de la poix-réſine, s'étoit rendu au bal en cet équipage. Comme il arrivoit, le Duc d'Orléans approche un flambeau de l'un de ces ſauvages. Le feu prit à l'habit & ſe communiqua aux autres maſques, qui ne purent ſe ſéparer à cauſe de leurs chaînes. La Ducheſſe de Berri eut la préſence d'eſprit d'envelopper le Roi dans la queue de ſa robe & d'étouffer le feu. Ce Prince fut le ſeul qui échappa. Mais ſa tête fut démontée de cet accident. On prétend que ce fut alors que l'on inventa, pour l'amuſer, le jeu de cartes, ou, ſelon d'autres, qu'on le renouvella : quelques uns mettent néanmoins cette invention ſous Charles VII. Le Roi fait cette année & la ſuivante divers pélérinages pour obtenir du Ciel quelque remede à ſon mal. L'état déplorable du Monarque n'empêche pas dix jeunes Seigneurs attachés à la Cour de publier, pour le 15 Septembre 1393, le fameux tournoi, connu ſous le nom du *Pas de Sandricourt*, parce que ce fut près de ce Château, voiſin de Pontoiſe, que le pas d'armes fut indiqué. L'affluence des braves & des Dames qui s'y rendirent fut grande, & tous furent ſomptueuſement régalés par Louis de Hedouville, Seigneur du Château, que cette fête militaire ruina entiérement. (Voyez-en la deſcrip. *lecture des Livres Franc.* part. 2, pp. 31-40.)

L'an 1394, Edit du 17 Septembre, qui bannit de France les Juifs à perpétuité. C'eſt ici le dernier exil de cette nation malheureuſe, dont elle n'a jamais pu obtenir la révocation.

L'an 1395, traité ſigné le 9 Mars entre les Cours d'Angleterre & de France, par lequel on convient d'une tréve juſqu'à la S. Michel 1426. Les Miniſtres Anglois épouſent le même jour, au nom du Roi Richard II, leur Maître, Iſabelle, fille du Roi de France.

L'an 1396, la République de Gênes, agitée par des factions inteſtines, prend le parti de ſe donner à la France. Les conditions auxquelles elle ſe ſoumettoit à cette Couronne, furent ſignées à Gênes le 25 Octobre par les Commiſſaires de Charles VI. Le 27 Novembre ſuivant, le Doge Antoine Adorne quitte en leur préſence les ornemens du Dogat, & reçoit d'eux, au nom du Roi, le titre de Gouverneur de Gênes. (M. de Bréquigni, *Révol. de Gênes.*) La France perdit cette même année la fleur de ſa Nobleſſe à la journée de Nicopoli en Hongrie, où le Sultan Bajazet I battit l'armée des Chrétiens le 28 Septembre. Dix mille hommes d'armes avoient ſuivi le Comte de Nevers, fils du Duc de Bourgogne, dans cette expédition. Tous, après avoir fait des prodiges de valeur, reſterent morts ſur le champ de bataille, à l'exception de 300 qui furent amenés priſonniers aux pieds du vainqueur. Mais Bajazet les fit égorger en ſa préſence, & n'en réſerva que 25 des plus qualifiés, dans l'eſpérance d'une forte rançon. L'Amiral Jean de Vienne, neveu de celui qui défendit Calais en 1346, fut du nombre de ceux qui périrent les armes à la main. Le Connétable d'Eu, qui avoit engagé témérairement l'action, mourut dans les fers. (*Voy.* Bajazet I, Sigiſmond I, *Roi de Hongrie*, & Philippe le Hardi, *Duc de Bourgogne.*)

Juſqu'à Charles VI on avoit refuſé dans le Parlement de Paris, & dans pluſieurs autres, des Confeſſeurs aux criminels condamnés à mort. Le Roi, compatiſſant au ſort de ces malheureux, rendit, le 12 Février 1397, (N. S.) une Ordonnance par laquelle il leur accordoit cette grace, dont les Cordeliers furent les Miniſtres gagés pour cet effet, ſuivant Mezerai.

Malgré la tréve qui ſubſiſtoit entre les Couronnes de France & d'Angleterre, l'antipathie, ou l'émulation, ſi l'on veut, des deux nations ne laiſſoit gueres échapper l'occaſion de ſe produire. Rien n'étoit plus commun que les combats particuliers de François & d'Anglois. L'an 1402, ſept François, Barbazan à leur tête, & ſept Anglois, s'étant donné un défi, convinrent d'un lieu, entre Montendre & Blaye, pour le champ de bataille, & la victoire ſe déclara pour les premiers. Un anneau d'or garni d'un diamant fut le prix de chacun des vainqueurs, comme on en étoit convenu.

L'an 1405, les brouilleries des Maiſons d'Orléans & de Bourgogne commencent à éclater. Jean, depuis ſurnommé *Sans peur*, chef de la derniere depuis la mort du Duc Philippe le Hardi, ſon pere, arrivée l'an 1404, prend place au Conſeil, & blâme hautement l'adminiſtration du Duc d'Orléans, qui

gouvernoit l'Etat avec la Reine pendant la maladie du Roi. Le 31 Août de la même année, il marie sa fille Marguerite au Dauphin Louis, ce qui lui donne un nouveau dégré d'importance. L'an 1405, la maladie du Roi empire au point de lui faire méconnoître tous ceux qui l'environnent, & de le rendre en quelque sorte méconnoissable lui-même à toute sa Cour. Cet accès dura cinq mois & plus, durant lesquels (on frémit en le rapportant) il resta sans se coucher, sans changer de vêtemens, ni même de linge, & sans que sa femme & le Duc d'Orléans, comblés de ses bienfaits, & jouissant de tout en son nom, fissent la moindre attention à un si affreux état. Les Parisiens, indignés des profusions énormes & des liaisons scandaleuses de cette Princesse & du Duc, son beau-frere, se déclarent hautement pour le Duc de Bourgogne, arrivé nouvellement des Pays-Bas avec un corps de troupes. Effrayés du ton d'autorité qu'il prend dans cette capitale, la Reine & le Duc d'Orléans se retirent à Melun au mois de Juillet; mais pour avoir en main des ôtages précieux, ils chargent Louis de Baviere, frere de la Reine, de leur amener le Dauphin & la Dauphine. Le Duc de Bourgogne, averti de l'enlévement, redouble de diligence, atteint à Juvisi le Dauphin, son gendre, &, l'ayant tiré des mains du ravisseur, le ramene à Paris. On arme des deux côtés, & tout se dispose à une guerre civile. Les Ducs de Berri & de Bourbon, oncles des deux Princes ennemis, s'entremettent pour les réconcilier. Ils y réussissent en apparence; mais la haine subsista toujours dans le cœur du Duc de Bourgogne, & ne s'éteignit que dans le sang de son rival. L'an 1407, il fait assassiner le Duc d'Orléans, la nuit du 23 au 24 Novembre, comme il sortoit d'auprès de la Reine, logée alors à l'Hôtel Barbette. La Duchesse d'Orléans, à la nouvelle du meurtre de son époux, arrive de Blois, où elle demeuroit, & demande justice au Roi de cet attentat. Le Duc de Bourgogne qui, peu de jours après l'avoir commis, s'étoit retiré de peur en Flandre, revient plein de confiance à Paris, où le peuple le reçoit avec des transports de joie, en criant *Noël*, comme on faisoit à l'entrée du Roi. Alors, loin de désavouer son crime, il en fait gloire. Le Docteur Jean Petit, Cordelier suivant les Modernes, Prêtre séculier selon Jean Juvenal des Ursins, parle pour sa défense dans une audience publique qui lui est accordée le 8 Mars 1408. Jamais apologie ne fut plus impudente & plus scandaleuse. L'Orateur, après avoir accusé le Duc d'Orléans des crimes les plus atroces, conclut, par cette horrible maxime, *qu'il est permis de tuer les Princes qu'on croit être des tyrans.* Nouvelle audience du 11 Septembre suivant, où Jean de Villette, Abbé de S. Denis, justifie la mémoire du Duc d'Orléans, par ordre de la Duchesse, sa veuve, & répond aux accusations de Jean Petit. Le Duc de Bourgogne est déclaré, par le jugement qui intervient, ennemi du Roi & de l'Etat. Ce Prince étoit alors occupé à réduire les Liégeois. Vainqueur de ce peuple, il revient triomphant à Paris. A son approche le Roi & la Reine se retirent à Tours, & le laissent maître de la capitale. Peu de jours après son arrivée il y fut témoin & promoteur (le 18 Mai) d'un convoi funebre, dont la pompe bisarre fut le triomphe de l'Université. Guillaume de Tignonville, Prévôt de Paris, avoit fait pendre l'année précédente deux Clercs étudians, convaincus d'homicide & de vol sur les grands chemins. L'Université, soutenue de l'Evêque de Paris & du Duc de Bourgogne, ennemi de Tignonville, réclama ses privileges, & cessa ses leçons jusqu'à ce qu'on lui eût donné satisfaction. Elle l'obtint aussi ample qu'elle auroit pû l'espérer dans une meilleure cause. Le Prévôt, non seulement fut dépouillé de sa charge, dont le Duc fit pourvoir Pierre des Essarts; on l'obligea même de se transporter aux fourches patibulaires, où les deux criminels étoient exposés, de les baiser à la bouche, de les dépendre de ses propres mains, & de les escorter jusqu'aux Mathurins, où ils furent transportés dans un charriot de deuil, conduit par le bourreau revêtu d'un surplis. On les inhuma dans le cloître, où l'on voit encore leur épitaphe.

Le Duc de Bourgogne, détesté à la Cour autant qu'il étoit chéri du peuple, sentoit bien que la politique exigeoit de lui, pour obtenir du Roi sa grace, quelque réconciliation avec la Maison d'Orléans. La Cour, instruite de ses dispositions à la paix, se rendit, l'an 1409 (N. S.) à Chartres, & là, dans l'Eglise Cathédrale, le 9 Mars, en présence du Roi, de la Reine & de tous les Grands qui les environnoient, le Duc fit une espece de satisfaction aux enfans du Prince qu'il avoit fait assassiner. Ayant affermi par là son pouvoir, il le déploya contre un favori du Roi & de la Fortune, que nul autre que lui n'eut osé attaquer. Jean de Montagu, (c'étoit son nom) Surintendant des Finances & Grand-Maître de la Maison du Roi, égaloit par son luxe & sa magnificence les Maisons des Princes, & sembloit les provoquer par son arrogance. Le Duc de Bourgogne, après s'être assuré du consentement des Princes les plus accrédités, le fit arrêter, le 7 Octobre, par le Prévôt de Paris, Pierre des Essarts, & dix jours après le fit décapiter aux Halles par sentence d'une Commission établie pour le juger. (*) Le Roi, qui étoit malade pour lors, se plaignit amèrement de cette exécution, lorsqu'il fut revenu en santé.

La France, dans le mois précédent, avoit essuyé un revers fâcheux par le soulévement des Génois, qui, profitant de l'absence du Maréchal de Boucicaut qu'elle leur avoit donné pour Gouverneur, chasserent tous les François établis chez eux, & nommerent le Marquis de Montferrat Capitaine-Général de la République. (Voy. *Gênes.*)

La hauteur du Duc de Bourgogne & le despotisme qu'il exerçoit dans toutes les parties du Gouvernement, ne tarderent pas à irriter les autres Princes contre lui. L'an 1410, les Ducs de Berri & de Bourbon, s'étant retirés de la Cour, se rendent à Gien, où les Ducs d'Orléans & de Bretagne, & les Comtes

(*) Montagu fut conduit au supplice dans une charrette, vêtu d'une houpelande mi-partie de rouge et de blanc, les eperons dorés aux talons. Le corps et la tête, après l'exécution, furent portés à Montfaucon pour y rester exposés. Les Célestins de Marcoussi, dont ce Ministre avoit fondé le Couvent, signalerent alors leur reconnoissance envers lui. Pour être en état de poursuivre la réhabilitation de sa mémoire, ils vendirent deux images d'or massif, ornées de perles et de pierres fines. Ayant enfin obtenu, par Arrêt de l'an 1411, la permission d'enlever le cadavre, ils l'inhumerent dans leur Eglise sous un tombeau qu'on y voit encore aujourd'hui. Dans le siecle suivant, le Roi François I, à la vue de ce monument, plaignit le sort de Montagu qu'il soupçonnoit avoir été injustement condamné. *Sire*, lui dit un Célestin, *il n'a pas été jugé par Juges, ains par Commissaires :* paroles qui firent une telle impression sur le Monarque, qu'il jura, mettant la main sur l'autel, de ne jamais permettre qu'on mît à mort quelqu'un par jugement émané d'une Commission.

d'Alençon, de Clermont & d'Armagnac, viennent les joindre. Là ils font ensemble, le 15 Avril, un traité contre le Duc de Bourgogne. Ce Prince, informé de l'orage qui le menace, prend ses mesures pour le détourner. On arme des deux côtés. Toutes les villes du Royaume se partagent entre les Princes confédérés & le Duc. Les premiers se nommoient les Orléanois, ou les Armagnacs, à cause du Comte d'Armagnac leur chef, beau-pere du jeune Duc d'Orléans. On les nommoit aussi les *Bandés*, parce qu'ils portoient blancs le chaperon & la bande qui étoient la marque de leur faction. On appelloit Bourguignons ceux du parti du Duc de Bourgogne, & leur chaperon étoit *pers* (bleu) avec la croix rouge de S. André. La capitale se trouve déchirée par les deux factions. Après quelques hostilités réciproques, les Princes & le Duc, par la médiation de la Cour, font sur la fin de l'année un accommodement plâtré au Château de Bicêtre. On reprit les armes de part & d'autre l'année suivante. Le Comte de S. Paul, nommé Gouverneur de Paris à la demande des Parisiens, n'oublia rien pour les mettre dans les intérêts du Duc de Bourgogne. Il y réussit après avoir gagné les bouchers dont il forma un corps de 500 hommes, sous le nom de *Milice royale*. Trois fils de l'un des principaux d'entre eux, nommé le Goix, en furent les Capitaines. Cette troupe s'accrut de tous ceux qui cherchoient à se défaire de leur ennemis personnels. Pour dévouer un homme à la mort il suffisoit de l'appeller Armagnac. Les débiteurs de mauvaise foi donnoient ce nom à leurs créanciers, & les vindicatifs à ceux qui les avoient offensés. Paris devint alors un théâtre d'horreurs, où les vols, les meurtres, les sacriléges, se commirent impunément. Cette fureur épidémique se communiqua dans les Provinces : bientôt il n'y eut plus de sûreté dans le Royaume. Les Princes attachés tous au Duc d'Orléans, ayant réuni leurs forces, dévastent la Picardie, & de-là marchant vers la Seine, ils s'emparent de S. Cloud, & tiennent comme bloquée la capitale. Le Duc de Bourgogne, retiré en Flandre, vole au secours des Parisiens avec une armée dans laquelle se trouvent huit cens hommes d'armes Anglois, commandés par le Comte d'Arondel. Il entre dans la ville dont il force l'ennemi a s'éloigner. Le Comte d'Armagnac se dédommage de cet échec sur S. Denis, d'où il fait enlever le trésor que la Reine avoit mis en dépôt dans l'Abbaye. Mais ses troupes sont délogées de S. Cloud sur la fin de l'automne 1411. D'autres avantages remportés sur les Orléanois par les Bourguignons déterminent plusieurs Seigneurs & plusieurs villes à quitter le parti des premiers pour passer dans celui des seconds. Les Princes alors ne rougissent pas de recourir au Roi d'Angleterre, l'ennemi naturel de la France, pour en obtenir du secours, à l'exemple du Duc de Bourgogne. Mais ils vont plus loin que lui. Car moyennant la promesse que fait l'Anglois de leur fournir un corps de troupes, ils s'engagent à le remettre en possession des terres qui lui avoient été cédées par le traité de Bretigni, & de se reconnoître dès-lors ses vassaux pour les fiefs qu'ils possédent en Aquitaine. Les négociateurs de ces ignominieuses conventions arrêtées sur la fin de Mai 1412, furent un Religieux de S. Denis & un Augustin, nommé Jacques le Grand, que les Princes avoient députés à Londres. La Cour de France instruite de l'objet de leur mission avant qu'il fut rempli, déclare les Princes ennemis de l'Etat. Le Roi marche aussitôt contre eux, & vient les assiéger le 10 Juin dans Bourges, où ils s'étoient renfermés. L'attaque fut vive, & la défense vigoureuse. Mais la contagion s'étant mise dans l'armée du Roi, la paix se fit par l'entremise du Dauphin, & fut signée à Auxerre le 13 Juillet, dans une entrevue des Ducs de Bourgogne, d'Orléans, de Berri & de Bourbon. On vit alors les deux premiers se promener par la ville montés sur un même cheval. Mais les habits de deuil que le Duc d'Orléans affectoit de porter encore, ne démentoient que trop ces vaines apparences de réconciliation. Le Monarque lui-même & son Conseil firent si peu de fonds sur cette paix, qu'ils en différerent de deux mois la publication. Elle fut enfin publiée, avec défense, sur peine de vie, d'appeller personne *Armagnac ou Bourguignon*. Ce qu'on avoit prévû ne tarda pas d'arriver. Le Duc de Bourgogne, persuadé que les Princes n'avoient point changé de dispositions à son égard, continua de fomenter les troubles. L'an 1413, le 21 Avril, ses partisans excitent tout à coup une nouvelle sédition dans Paris. Le boucher Simon Caboche, devenu le chef des séditieux, qu'on appella depuis *Cabochiens*, & Jean de Troyes Chirurgien, étoient à leur tête. Ils marchent droit à l'Hôtel du Dauphin, d'où ils enlevent le Duc de Bar & plusieurs Officiers du Dauphin, qui furent conduits prisonniers, d'abord à l'Hôtel d'Artois, appartenant au Duc de Bourgogne, & de-là à la Tour du Louvre. Le Dauphin lui-même resta prisonnier dès ce moment à son Hôtel, & n'eut plus la liberté d'en sortir. On imagine de donner aux Confédérés un chaperon blanc pour signe de ralliement, & de Troyes a l'insolence d'en présenter & d'en faire accepter un au Roi. Tous ceux qui n'ont pas cette marque de confédération, deviennent les objets de la fureur des séditieux. Etant revenus le 20 Mai à l'Hôtel du Dauphin, ils en tirent Louis de Baviere, frere de la Reine, qu'ils enferment au Louvre; ils se saisissent ensuite de plusieurs autres Seigneurs, & même des Dames les plus qualifiées de la Cour; &, les ayant traînés à la Conciergerie, ils demandent qu'on instruise leur procès. L'Avocat du Roi, Juvenal des Ursins, est du nombre des prisonniers; on destitue le Chancelier Arnaud de Corbie, & le Duc de Berri est obligé de se cacher. Les exécutions commencent alors. La plus remarquable fut celle de Pierre des Essarts, Prévôt de Paris, Grand-Bouteiller de France, & Gouverneur-Général des Finances, le même qui avoit fait faire l'exécution du Surintendant Montagu. Le Dauphin & le Duc de Bourgogne lui avoient confié la garde de la Bastille. Investi dans cette place par les séditieux, dont il vouloit réprimer les mouvemens, il se rendit au Duc de Bourgogne, qui le fit conduire au Châtelet. Le 1 Juillet il fut tiré de cette prison, & traîné sur une claie jusqu'aux halles, où il fut décapité. Deux ans auparavant, le Duc de Brabant, frere du Duc de Bourgogne, lui avoit prédit ce malheur. *Mon ami*, lui avoit-il dit, *Montagu a été 22 ans à se faire pendre ; mais au train dont tu y vas, cela ne sera pas si long.* Antoine, son frere, Chambellan du Roi, n'échappa qu'avec peine au supplice, & fit ériger en action de graces la statue colossale de S. Christophe, qu'on voit à Notre-Dame de Paris. Ce monument atteste encore plus la frayeur dont il avoit été saisi, que sa reconnoissance envers le Ciel. Le Roi, la Reine & le Dauphin étoient cependant retenus comme prisonniers dans l'Hôtel de S. Paul, où les chefs de la sédition venoient chaque jour braver l'héritier du trône, & l'accabler de réprimandes

mandes & de reproches. (Il les méritoit par la vie dissolue qu'il menoit à l'exemple de sa mere, & ses dépenses superflues qui absorboient les revenus de l'Etat; mais ce n'étoit pas à des hommes de néant à les lui faire.) Les Ducs d'Orléans & de Bourbon, craignant pour la vie de ce Prince, s'ils entreprenoient de le délivrer par la force, demandent une conférence au Duc de Bourgogne; elle se tient à Pontoise. La paix y est de nouveau signée le 31 Juillet 1413, & rendue publique à Paris le 3 Août suivant, après qu'on eut délivré les Seigneurs enfermés au Louvre. Les principaux factieux, attaqués par le Dauphin à la tête de 30 mille Parisiens, s'éloignerent de la capitale. Mais il y resta toujours un levain de discorde, que le Duc de Bourgogne eut soin d'entretenir. L'an 1414, ce Prince s'approche de Paris à la tête de 2 mille hommes d'armes. Le Roi donne, le 10 Février, une Déclaration contre lui, l'oblige ensuite, à force ouverte, de se retirer, le poursuit en Picardie, & le réduit à demander la paix, qui lui fut accordée au commencement de Septembre, au camp devant Arras, que le Roi tenoit assiégé depuis six semaines. Ce fut à ce siége qu'on fit usage pour la premiere fois des arquebuses, que l'on nommoit alors canons à main. Les gros canons étoient inventés long-tems auparavant. (Daniel.)

L'an 1415 fut l'époque de la plus grande révolution que la Monarchie Françoise eût éprouvée depuis son établissement. Henri V, Roi d'Angleterre, profitant des troubles de la France, envoie demander au Roi Charles VI les Provinces qui avoient été cédées à l'Angleterre par le traité de Brétigni, & la Princesse Catherine, fille de ce Monarque, pour son épouse, avec un million d'écus d'or en dot. Telle étoit la détresse où se trouvoit la France, qu'au lieu de rejetter une telle demande avec le mépris qu'elle méritoit, on nomma des Commissaires pour entrer en négociation avec ceux d'Angleterre. Les conférences s'étant ouvertes, le 13 Mars, à Paris, on en vint jusqu'à offrir aux Anglois dix de nos Provinces méridionales, avec six cens mille écus pour la dot de Madame Catherine. La Providence ne permit pas que ces offres, qu'un François ne peut lire sans frémir d'indignation, fussent acceptées. On se sépara sans rien conclure; mais non sans dessein du côté de la France de renouer les négociations. On envoya effectivement différentes ambassades à la Cour de Londres pour ce sujet. Nous remarquerons celle qui étoit composée de l'Archevêque de Bourges, de l'Evêque de Lisieux, du Comte de Vendôme, & d'autres personnages de poids. Ces Plénipotentiaires, s'étant assemblés, le 27 Juillet 1415, à Winchestre avec les Anglois, y firent de nouvelles propositions, qui furent rejettées de la part de Henri V. Ce Monarque osa prendre, dans la réponse qu'il fit faire, les titres de Roi de France & d'Angleterre, ne donnant à Charles VI que celui de *Sérénissime Prince de France, son parent.* Ce fut alors que toute l'ambition de Henri se montra à découvert. Résolu de la satisfaire, il rompt la tréve, & descend avec cinquante mille hommes, le 21 Août, à trois lieues d'Harfleur dont il commence aussitôt le siége. Les habitans se défendirent pendant 36 jours, avec toute la valeur possible, & ne se rendirent, le 22 Septembre suivant, qu'après avoir perdu toute espérance d'être secourus. Quelques uns disent que la place fut emportée d'assaut, puis livrée au pillage, & tous ses habitans passés au fil de l'épée. Henri, ne comptant point faire cette année de nouvelles entreprises, (le mauvais état de son armée ne le permettoit pas) tache de gagner Calais, pour se rembarquer; mais l'armée Françoise, commandée par le Connétable d'Albrêt, l'arrête sur la route, & l'oblige d'en venir malgré lui à une bataille. Elle se donna le 25 Octobre, près d'Azincourt, dans le Comté de S. Paul. Les François y combattirent avec la même précipitation & le même désordre qu'à Créci & à Poitiers, & ils y eurent le même sort. Un Officier Gallois, nommé David Gaut, que le Roi d'Angleterre avoit envoyé pour reconnoître l'armée Françoise, & en observer la disposition, l'avoit prédit. Henri lui demandant à combien d'hommes à peu près il croyoit que cette armée pût monter: *Sire*, lui répondit froidement ce Capitaine, *je ne me suis pas trop amusé à les compter; tout ce que j'ai cru voir en général, c'est que, quand nous en aurons tué beaucoup, & fait beaucoup de prisonniers, la déroute sera encore très forte:* prédiction qui s'accomplit à la lettre. Près de dix mille François, dont il y avoit plus de huit mille Gentilshommes, resterent morts sur le champ de bataille. Le Connétable, les Ducs d'Alençon, de Bar & de Brabant, le Comte de Nevers, Louis de Bourbon-Préaux, & l'Archevêque de Sens, Jean de Montagu, furent de ce nombre. On regretta peu ce dernier, parce qu'un Archevêque est si déplacé dans une bataille, qu'il ne peut être plaint quand il y est tué. Le Maréchal de Boucicaut mourut quelques jours après de ses blessures. Les Anglois emmenerent 14 mille prisonniers, parmi lesquels se trouverent les Ducs d'Orléans & de Bourbon, les Comtes d'Eu & de Vermandois. Ils en avoient fait bien davantage; mais le Monarque victorieux, sur un faux avis que les vaincus alloient revenir à la charge, ordonna de passer au fil de l'épée tous les prisonniers, de peur que, le combat recommençant, ils ne causassent de l'embarras à ses soldats, & ne se rejoignissent à leurs gens. L'ordre ne fut exécuté qu'en partie, ceux qui en étoient chargés, plus humains que leur maître, ayant répugnance d'égorger de sang froid des hommes désarmés. Le 18 Décembre, le Dauphin Louis meurt à Paris, peu regretté, dit un Moderne, & méritant peu de l'être. Il étoit, par Marguerite, sa femme, gendre du Duc de Bourgogne, dont il fut alternativement le partisan & l'ennemi. Son frere Jean, Duc de Touraine, le remplaça; il étoit alors chez le Comte de Hainaut, son beau-pere, d'où il refusa de revenir à la Cour de France. L'épée de Connétable fut donnée, le 30 du même mois, au Comte d'Armagnac. On n'en demeura point là à son égard; l'an 1416, le 12 Février, il est fait Surintendant des finances, & Gouverneur Général de toutes les places fortifiées du Royaume. Pour affermir son autorité, il met dans tous les postes considérables, des personnes dont il est sûr, & chasse de Paris tous ceux qu'il juge capables de brouiller en faveur du Duc de Bourgogne. Le premier Mars suivant, l'Empereur Sigismond arrive à Paris. Il veut, ou feint de vouloir se rendre médiateur entre la France & l'Angleterre; le Connétable s'oppose aux voies de conciliation qu'il ouvre. Le 2 Avril, tandis que celui-ci est en Normandie, on découvre à Paris une horrible conjuration tramée par les émissaires du Duc de Bourgogne, contre le Roi & le Duc de Berri, le Roi & la Reine de Sicile, le Chancelier de Marle & d'autres Seigneurs attachés à la Maison d'Orléans. Les coupables sont exécutés à mort, excepté Guillaume d'Orgemont, Chanoine de Paris, fils du Chancelier de ce nom. Son Evêque

l'ayant réclamé, il fut condamné par l'Official à être mitré, prêché publiquement, renfermé pour le reste de ses jours & restraint au pain & à l'eau. Le 15 Juin suivant, mort du Duc de Berri, à l'âge de 76 ans; Prince ambitieux, inconstant, avare & prodigue à la fois, pillant sans scrupule, & donnant sans discernement. Dans le même tems, le Connétable forme le siége d'Harfleur, pour lequel il avoit fait de grands préparatifs. Il se croyoit assuré du succès; mais deux flottes, qui devoient le seconder, ayant été dissipées par les Anglois, & lui-même ayant été battu par le Duc de Betfort, il fut obligé de se retirer.

Le Dauphin Jean étoit toujours à la Cour du Comte de Hainaut, son beau-pere. Le Roi & la Reine desiroient également son retour. Le Comte, pressé là-dessus par les messages qu'ils lui envoyerent, amena son gendre à Compiegne, & de-là se rendit seul à Paris pour conférer avec le Roi sur les conditions auxquelles il consentoit de lui ramener le Dauphin. Mais s'étant apperçu qu'on avoit dessein de l'arrêter, il revint en diligence à Compiegne où il trouva le jeune Prince à l'extrémité. Sa maladie étoit un abcès à la tête, qui l'emporta le 5 Avril 1417 (N. S.). Quelques uns néanmoins, d'après Monstrelet, prétendent qu'il fut empoisonné, & imputent ce crime au Roi de Sicile, beau-pere de Charles, Comte de Ponthieu, frere du Dauphin auquel il succéda.

Les galanteries de la Reine l'avoient depuis longtems rendue méprisable aux yeux du peuple qui l'appelloit ordinairement la *grande Gaure*, dénomination outrageante dont nous nous abstenons de donner l'interprétation. Le Roi, son époux, s'étoit long-tems aveuglé sur sa conduite. Ce fut le Connétable qui, l'an 1417, lui décilla les yeux. Transporté de colere, au récit qu'il lui fit, il vole à Vincennes où la Reine étoit avec ceux qui passoient pour ses amans. Sur la route il rencontre le Chevalier de Bois-Bourdon, Maître-d'Hôtel de la Princesse, qui venoit de la quitter. L'ayant laissé passer, il ordonne au Prévôt Tannegui du Châtel, qui l'accompagnoit, de courir après lui & de l'arrêter. Bois-Bourdon est mis au Châtelet, appliqué à la question, puis, sur ses aveux, cousu dans un sac de cuir & jetté la nuit dans la Seine avec cette inscription sur le sac: *Laissez passer la Justice du Roi.* La Reine elle-même est enlevée, conduite à Blois, de-là à Tours où, sans être prisonniere, elle est gardée à vue. Pour comble de disgrace le Dauphin son fils se saisit des sommes d'argent & des bijoux, fruits de sa rapacité, qu'elle avoit déposés en différens lieux. Cet éclat acheva de tout perdre. Les affaires du Royaume se trouvent bientôt dans la plus déplorable situation. D'un côté le Roi d'Angleterre, ayant fait une descente à Touques en Normandie, se rend maître de cette place le 9 Août, oblige Caën à lui ouvrir ses portes dans le mois suivant, & soumet sans efforts la plus grande partie de la Province. D'un autre côté le Duc de Bourgogne, ayant délivré la Reine de sa captivité, l'amene à Troyes où elle établit sa Cour & prend le titre de Régente du Royaume *pendant l'occupation du Roi.* Elle avoit déjà créé sur sa route, au mois de Novembre, en passant par Chartres, une Chambre Souveraine à Amiens, pour les Bailliages d'Amiens, de Tournai, de Vermandois & de Senlis. A Troyes, elle créa, le 16 Février suivant, un nouveau Parlement avec une nouvelle Chambre des Comptes, & fit un nouveau Chancelier de France dans la personne d'Eustache de Laistre. L'an 1418, la nuit du 28 au 29 Mai, l'Isle-Adam, Gui de Bar, Bailli d'Auxois, & le Sire de Chatelux, partisans du Duc de Bourgogne, sont introduits par le Quartenier Perrinet dans Paris, avec 800 hommes d'armes. Appuyés par la populace, ils s'assurent de la ville, s'emparent de la personne du Roi, & arrêtent le Connétable & le Chancelier, avec grand nombre d'autres Seigneurs & de Bourgeois, attachés au Dauphin. Tannegui du Châtel fait heureusement évader ce Prince; tremblant pour ses jours, il court à son Hôtel, où il dormoit profondément, l'enleve de son lit, & l'emporte enveloppé dans un de ses draps à la Bastille, d'où le lendemain il le conduit à Melun. Le 12 Juin, jour à jamais mémorable, le peuple se livre à la plus barbare fureur contre les Armagnacs ou Orléanois; il assomme les femmes, les vieillards, les enfans, il enfonce les portes des prisons, en tire ceux qu'il y avoit renfermés; la cour du Palais regorge du sang des plus notables Bourgeois, du Connétable, du Chancelier, de six Evêques, d'un grand nombre de Magistrats. Ceux qui étoient renfermés au Grand Châtelet, ayant opposé quelque résistance, éprouverent encore moins de pitié; on les obligeoit de se précipiter eux-mêmes sur des piques que l'on tenoit en bas pour les recevoir. De-là ces forcenés se répandent en différens quartiers où ils massacrent chacun leurs ennemis personnels de quelque parti qu'ils fussent. On compte plus de 3500 personnes qui perdirent la vie pendant les trois jours que dura le plus grand feu de cette émeute. *On les incisoit sur le dos en forme de bandes*, dit un Ecrivain du tems, *en haine du parti des Armagnacs*, qu'on nommoit aussi, comme nous l'avons dit, *les Bandés.* Le 14 Juillet suivant, la Reine & le Duc de Bourgogne arrivent à Paris, où ils sont reçus, comme en triomphe. Le 16 du même mois, Lettres-Patentes du Roi, par lesquelles, *de l'avis*, dit-il, *de nostre compaigne la Royne, ayant à ce de nous povoir & auctorité*, il révoque & met en sa main *tous dons tant d'offices & d'états, comme de Terres, Seigneuries & autres biens*, faits par lui, par la Reine, ou par autres en son nom. Le 22 du même mois autres Lettres de ce Prince, portant en substance; qu'attendu que tous les Offices de son Royaume sont vacans, en vertu des Lettres-Patentes ci-dessus, *de l'avis*, dit-il, *de nostre chiere & très amée compaigne la Royne, de nostre très chier & très amé cousin le Duc de Bourgogne, de plusieurs autres de nostre sang & lignage, & autres de nostre Grand-Conseil*, il élit, crée, ordonne, constitue & établit Philippe de Morvillier premier Président, & tous les autres Magistrats qui doivent composer le nouveau Parlement. C'étoient la Reine & le Duc de Bourgogne qui parloient réellement dans ces Lettres sous le nom du Roi. Ils renouvellent non seulement le Parlement, mais la Chambre des Comptes & la Maison du Roi, & s'attachent à ne laisser en place aucun des Parisiens de la faction proscrite. Les troupes Bourguignones, qui rodoient autour de Paris, empêchoient cependant les vivres d'y entrer. La famine ne tarda pas à s'y faire sentir. On trouva le moyen de persuader au peuple que les Armagnacs étoient les auteurs de ce fléau. Il n'en fallut pas davantage pour renouveller sa fureur. Les massacres recommencerent, & les prisons regorgerent encore du sang des malheureux, qu'on y tenoit renfermés. C'étoit le bourreau Capeluche qui commandoit cette populace effrénée; il ordonnoit les exécutions, il dictoit ses loix, & ne trouvoit point de contradicteurs. Les prisons de Paris étant ainsi vuidées, le peuple, dont la

rage n'étoit pas encore assouvie, demande les prisonniers qui étoient à Vincennes. On les livre, sous promesse qu'ils seront conduits au Châtelet. Mais avant qu'ils y arrivent, ils sont mis en pieces. Ce fut dans le cours de ces troubles qu'un soldat du Duc de Bourgogne, sortant d'un cabaret de la rue aux Ours, où il avoit perdu son argent, frappa de plusieurs coups de dague une image de la Vierge. Le Sacrilége fut saisi, & puni du dernier supplice. Pour conserver la mémoire de cet événement, l'usage s'est perpétué de brûler tous les ans le 3 Juillet, dans cette rue la représentation d'un homme armé d'un poignard.

Tandis que la capitale est en proie aux horreurs de la famine & de la sédition, tandis que les Anglois continuent leurs conquêtes en Normandie, le Dauphin Charles, retiré au-delà de la Loire, où grand nombre de Gentilshommes l'avoient suivi, n'abandonne pas le soin de l'Etat. Pour accroître son autorité dans l'opinion publique, il substitue le titre de Régent du Royaume à celui de Lieutenant-Général que son pere lui avoit donné. En cette qualité il établit par Lettres-Patentes, données le 2 Septembre à Niort, une Cour Souveraine à Poitiers pour l'opposer au nouveau Parlement de Paris. Cette Cour fut composée en partie des Magistrats de l'ancien Parlement, qui avoient échappé au carnage, & de ceux que la faction Bourguignone avoit destitués. Il accueillit de même les Membres fugitifs de l'Université de Paris, & les employa pour former celle de Poitiers qui acquit de la célébrité.

Le Siége de Rouen étoit alors commencé depuis le le 26 Août par le Roi d'Angleterre, Henri V, & se poussoit avec toute l'ardeur imaginable. Les habitans, quoique trahis par Gui Bouteiller, que le Duc de Bourgogne leur avoit donné pour Gouverneur, firent la plus vigoureuse défense pendant cinq mois. A la fin, réduits à la derniere extrémité, ils capitulerent le 13 Janvier 1419, (N. S.) & rendirent la place six jours après. Le vainqueur, par la capitulation, s'étoit réservé un petit nombre de citoyens, pour en disposer à son gré. De ce nombre fut Alain Blanchard, Maire de la ville. Lui seul paya pour tous; Henri eut la cruauté de faire trancher la tête à ce brave homme. Après cette exécution, il fait son entrée dans Rouen, précédé d'un Page, qui portoit au bout d'une lance une quëue de renard. C'étoit, dit-on, l'emblême de la trahison de Gui Bouteiller, qui donnoit avis au Roi d'Angleterre de tout ce qui se passoit. Le 29 Mai suivant, entrevue du Roi d'Angleterre avec la Reine & le Duc de Bourgogne, dans le parc de Meulent: elle dura trois semaines. On y traita du mariage de Madame Catherine avec le Monarque Anglois, & en apparence des conditions de la paix; mais dans le secret, si l'on en croit M. de Saint-Foix, Henri & le Duc de Bourgogne y concerterent des mesures pour perdre le Dauphin, & le priver de son droit à la Couronne. Au mois de Juillet, le Dauphin & le Duc de Bourgogne se voient près du Château de Poilly-le-Fort, entre Corbeil & Melun, *sur le ponceau qui est à une lieue de Melun, en droit chemin de Paris, près de Poilly-le-Fort*, disent les Actes passés à cette entrevue, qui dura au moins huit jours, puisque l'un de ces Actes est du mardi 4 Juillet, & un autre du mardi suivant. *Là, ces deux Princes se jurent* (entre les mains du Légat) *de s'aimer comme freres, & de résister en commun à la damnable entreprise des Anglois.* Ils se donnent rendez-vous pour une autre entrevue à Montereau. Elle se fit le 10 Septembre (& non le 18 Août) sur le pont de la ville entre deux barrieres, chacun étant accompagné de dix personnes. Le Duc de Bourgogne y fut tué par les gens du Dauphin. Ce meurtre, qu'on raconte différemment, (*) & qui fut rejetté par l'opinion commune sur le Dauphin, mit le comble aux maux de la France. Le Dauphin se rend d'abord à Gien; de là il passe à Bourges, où il assemble un corps de troupes, pour être en état de résister aux efforts d'une mere dénaturée, qui veut l'exclure du trône. Il parcourt ensuite la France méridionale, pour y affermir son autorité. Le Roi cependant, gouverné par sa vendicative & cruelle épouse, donne une Déclaration, portant ordre à ses sujets de se retirer du service de Charles, son fils, infracteur d'une paix deux fois consacrée par ses propres sermens. Pour rendre plus terribles & plus inévitables les effets de sa haine, Isabelle sollicite le nouveau Duc de Bourgogne, Philippe, d'unir contre le Dauphin leurs ressentimens communs, & ne rougit pas d'implorer l'alliance des Anglois. Rien ne lui fut plus aisé que de faire entrer ces deux Puissances dans ses vues. Tout étant convenu dans un congrès tenu le 17 Octobre à Arras, le Roi Charles VI est amené, l'an 1420, à Troyes, où, le 21 Mai, il fait avec le Roi d'Angleterre, Henri V, le traité le plus infâme & le plus funeste à la France, traité qui fut enrégistré le 30 du même mois au Parlement séant à Paris, & juré par les quatre Facultés. Deux articles en forment l'essence. Par le premier, Charles donne au Monarque Anglois sa fille Catherine en mariage; par le second, il le déclare Régent du Royaume & héritier de la Couronne de France à l'exclusion de toute autre personne de la famille royale. C'est ainsi que Philippe, Duc de Bourgogne, petit-fils du Roi Jean, sacrifioit les droits de sa naissance à l'esprit de vengeance, dont il étoit animé. Mais son exemple ne séduisit pas les bons François, & la seconde des deux dispositions qu'il avoit suggérées au Roi Charles, leur parut trop contraire aux loix fondamentales de la Monarchie pour l'adopter. Il étoit d'ailleurs visiblement déraisonnable qu'un Prince fut capable de donner un Royaume qu'il étoit hors d'état de gouverner. Le Roi d'Angleterre, aveuglé par son ambition, n'en fut pas moins ardent à poursuivre l'exécution du traité. Le 2 Juin de la même année, il épouse à Troyes la Princesse Catherine. Les deux Rois, ayant joint ensuite leurs forces, prennent sur le Dauphin Sens, Montereau, Melun, & arrivent le premier Dimanche de l'Avent à Paris, où ils tiennent séparement leur Cour. Le Roi d'Angleterre se fait remettre le Louvre, la Bastille & le Château de Vincennes, ôte le gouvernement de Paris au Comte de S. Paul, & le donne au Duc de Clarence. Le 23 Décembre, le Dauphin, cité à la Table de Marbre, y est condamné par contumace, banni à perpétuité, & déclaré par Arrêt du Parlement indigne & incapable de succéder à la Couronne. Ce fait, quoique attesté par Monstrelet & par tous les Historiens, ne paroît néanmoins pas bien constant. D'ailleurs il faut se ressouvenir que les Bourguignons avoient composé le Parlement de gens de leur faction, après avoir destitué ou massacré la plupart des anciens membres de cette Compagnie. Le Dauphin, toujours occupé à maintenir sa domi-

(*) Ce meurtre, dit M. de Condillac, est raconté si différemment, qu'on ne peut assurer que le Dauphin en ait été complice : mais il seroit encore plus difficile de prouver qu'il ne l'a pas été.

nation dans les Provinces d'outre-Loire, apprend sa condamnation sans se déconcerter. *Il en appella*, dit un Ancien, *à Dieu & à son épée.*

L'an 1421, Henri V, ayant ruiné son armée par ses conquêtes, repasse en Angleterre, pour faire de nouvelles levées. Pendant son absence, le Dauphin reçoit d'Ecosse un secours de sept mille hommes, commandés par le Comte de Buchan, fils du Duc d'Albanie, Régent, ou plutôt Tyran de l'Ecosse. Ce Général s'étant joint avec ses troupes au Maréchal de la Fayette, ils marchent à l'ennemi, & défont, le 22 Mars, à Baugé dans l'Anjou, le Duc de Clarence, qui périt dans la mêlée. Le Dauphin pour attacher les Ecossois à son service, choisit parmi eux un certain nombre de braves, dont il forma une Compagnie d'Ordonnance, à laquelle il confia la garde de sa personne. La premiere Compagnie des Gardes du Roi en a retenu le nom de Garde Ecossoise. Henri, de retour en France, le 10 Juin, avec 28000 hommes, poursuit le Dauphin dans la Beausse & l'Orléannois, & de-là il passe dans la Brie. Au mois d'Octobre, il met le siége devant Meaux, qui ne se rendit qu'au mois de Mai de l'année suivante. Le Bâtard de Vaurus, qui avoit défendu avec tant de valeur cette place dont il étoit Gouverneur, est pendu par ses ordres au même arbre où il avoit fait brancher tous les Anglois & les Bourguignons qui étoient tombés entre ses mains. (On appelloit cet arbre l'*orme de Vaurus.*) Henri tombe malade au commencement d'Août de la même année, & meurt le 31 de ce mois à Vincennes, âgé seulement de 34 ans. Il étoit à la veille de recueillir le fruit de sa valeur & de ses travaux. Car s'il eût vécu quelques années de plus, il étoit humainement impossible que la France ne passât toute entiere sous sa domination. Mais quelle domination ! On peut la préjuger par le trait suivant. Le Maréchal de l'Isle-Adam, s'étant un jour présenté, *vêtu d'une robe de blanc-gris*, devant ce Prince, *est-ce là la robe d'un Maréchal de France?* lui dit Henri. *Très cher Seigneur*, répondit le Maréchal, *je l'ai fait faire pour venir depuis Sens jusqu'ici*, & en parlant il regardoit le Roi avec cet air de liberté si naturel à la nation. *Comment*, dit le Roi, *vous osez regarder un Prince au visage! Très redouté Seigneur*, repartit l'Isle-Adam, *c'est la guise de France, & si aucun n'ose regarder celui à qui il parle, on le tient pour mauvais homme & traître : eh, pour Dieu ne vous en déplaise. Oh bien ce n'est pas nostre guise*, interrompit brusquement le Monarque Anglois. Peu de tems après l'Isle-Adam, sous un faux prétexte de trahison, fut conduit à la Bastille, d'où il ne sortit qu'après la mort de Henri; encore fut-il heureux qu'il ne lui arrivât pas plus grand mal : car Henri vouloit lui faire couper la tête, & le Duc de Bourgogne eut bien de la peine à le sauver à force de sollicitations. (Juvenal des Ursins.) La mort de ce Monarque fut de près suivie de celle du Roi Charles VI, arrivée le 22 Octobre (Duclos) au Palais de S. Paul. Ce dernier étoit dans la 43[e] année de son régne, & la 54[e] de son âge. Après son inhumation faite à S. Denis, le Duc de Betfort, oncle & tuteur du jeune Henri VI, Roi d'Angleterre, fit crier par un héraut : *Vive Henri de Lancastre, Roi d'Angleterre & de France.* Charles eut d'ISABELLE, entre autres enfans, Louis, Dauphin, Duc de Guienne, né le 22 Janvier 1396 (N. S.), mort sans enfans le 18 Décembre 1415; Jean, Dauphin aprés son frere, né le 31 Août 1398, mort sans enfans le 4 Avril 1417 (N. S.) Charles qui suit; Isabelle mariée, 1° à Richard II, Roi d'Angleterre, 2° à Charles, Comte d'Angoulême, puis Duc d'Orléans; Jeanne, femme de Jean VI, Duc de Bretagne; Marie, Religieuse à Poissi; Michelle mariée, à Philippe le Bon, Duc de Bourgogne; Catherine, femme de Henri V, Roi d'Angleterre, puis d'Owen Tudor, quelle fit pere du Comte de Richemont, dont le fils Henri devint Roi d'Angleterre, & fut le VII[e] du nom. Malgré la corruption qui s'introduisit en France sous le régne de Charles VI, ce qui fit appeller ce régne *le tombeau des mœurs*, malgré les fléaux qui accablerent ce Royaume depuis l'époque de sa démence, ce Prince ne laissa pas d'être chéri du peuple, qui lui confirma à ses funerailles le titre de *Bien-aimé*, qu'il lui avoit donné lorsqu'il monta sur le trône; tant la bonté & la générosité de son cœur étoient connues, & tant on étoit persuadé qu'il n'étoit que l'occasion & non la cause des malheurs publics.

Charles VI supprime quelque fois le jour du mois dans les dates de ses Diplômes. Les formules finales de ses Lettres-Patentes font souvent mention des Princes & des Seigneurs présens au Conseil. Après que la France eut été soustraite à l'obédience de Benoît XIII, il ordonna par ses Lettres du 22 Août 1398, aux Notaires Apostoliques de dater leurs actes, *ab electione Domini ultimò in Papam electi, &c.*, & non pas, *anno Pontificatûs Domini &c.* Depuis le traité de Troyes, fait entre Charles VI & Henri V, le 21 Mai 1420, jusqu'au décès du premier, le Chancelier le Clerc, faisoit mettre au-dessous des Lettres qui s'expédioient à la Chancellerie, ces mots : *Par le Roi, à la relation du Roi d'Angleterre, héritier & Régent du Royaume de France.* (*N. Tr. de Dipl.*)

Avant ce régne, le nombre des Sécretaires d'Etat qu'on nommoit *Notaires Secrétaires* ou *Notaires du Secret*, n'étoit pas réglé. Charles VI le fixa à douze, & leur donna des Commissions pour signer en finance.

Les troubles que les Anglois exciterent en France dans les dernieres années de Charles VI & les premieres de son successeur, ont influé sur l'histoire de ce tems là, & y ont répandu de grandes obscurités. Il sera toujours difficile de démêler lequel étoit le véritable Grand-Chancelier, le véritable Grand-Chambellan, le véritable Connétable, tant que l'on trouvera des Actes de différentes personnes qui prennent ces titres en même tems. Charles VI avoit ses Officiers, dont la plupart suivoient le parti de l'Anglois. Le Dauphin, s'étant déclaré Régent du Royaume, nomma des Grands-Officiers parmi les Seigneurs qui lui étoient attachés, & leur conserva toujours les mêmes Charges & Dignités à son avénement à la Couronne. Alors le Duc de Betfort ayant fait proclamer, comme on l'a dit, Henri VI Roi de France, remplit les mêmes places d'Anglois ou de François qui lui étoient affectionnés. On compte jusqu'à six Grands-Chambellans en 1427.

On voit, sous le régne de Charles VI, le premier exemple de la taille réelle, dont le systême a été si souvent renouvellé.

On peut juger de la rareté des Livres au commencement du quinzieme siécle, par la difficulté que les pauvres Clercs avoient à se procurer celui qui étoit pour eux de l'usage le plus indispensable. Ce fut en leur faveur que Henri Beda, Prêtre de S. Jacques de la Boucherie à Paris, légua, l'an 1406, en mourant, son bréviaire écrit sur velin, à cette Eglise, pour être enfermé dans une cage de fer scellée contre le pillier le plus clair & le plus visible de la nef. Cette cage étoit pour empêcher que le bréviaire ne fût volé, & on pouvoit passer la main & le bras à travers le treillis, pour tourner les feuillets. On fit la même chose, l'an 1415, à S. Séverin. A Bordeaux, à Senlis, à Laon, & dans d'autres Eglises, il y avoit pareillement des bréviaires publics renfermés dans des cages treillissées, pour l'usage des Ecclésiastiques qui n'avoient pas le moyen de s'en procurer.

Sous le régne de Charles VI une fille sauvoit la vie à un criminel condamné à mort, en s'offrant de l'épouser. Lettres de grace de l'an 1382 : *Hennequin Doutart a été condemné par nos hommes-liges jugeans en nostre Cour à Péronne . . . à estre trayné & pendu. Pour lequel jugement entériner, il a esté trayné & mené en une charette par le pendeur jusqu'au gibet; lui fut mis la hart au col; & alors vint illec Jehannete Mourchon, dite Rebaude, josne fille née de la ville de Hamaincourt, en suppliant & requerant audit Prévost ou son Lieutenant que ledit Doutart elle peust avoir en mariage, en cas qu'il nous plairoit; pourquoi il fut ramené & remis esdictes prisons . . . Par la teneur de ces Lettres, remettons, pardonnons & quittons le fait en*

cas

cas dessus dict. On voit de pareilles Lettres accordées par Charles V en 1376. (Ducange *Suppl. verbo matrimonium.*)

Pendant les premieres années du régne de Charles VI, le marc d'or & le marc d'argent furent au même prix où on les a vus sous le régne précédent. Mais la guerre qu'on eut à soutenir contre les Anglois, obligea d'affoiblir les monnoies à différentes reprises, de sorte qu'en 1420 le marc d'or valoit 171 liv. 13 sous 4 deniers, & le marc d'argent 28 livres.

Sous Charles VI, les troupes quitterent le haubert ou l'habit maillé, pour reprendre l'armure de fer battu, qui, pour faire un armement complet, consistoit en un casque & une cuirasse, à laquelle se joignoient les brassarts, les cuissarts & les greves. Veut-on savoir comment les troupes se comportoient au XIVe siécle en traversant un pays qu'elles devoient protéger ? Froissard va nous l'apprendre dans son style naïf & vrai. C'est en parlant du passage de l'armée que Charles VI conduisit en Flandre pour aller, l'an 1386, faire une descente en Angleterre. *Adonc*, dit-il, *vint le Roy de France à Bapaume, à Arras, à Lille, & toujours avaloient gens de tout côté si grandement, que tout le pays en estoit mangé. On prenoit par tout sans rien payer. Les pauvres laboureurs, qui avoient rempli & recueilli leurs grains, n'en avoient que la paille, & s'ils en parloient, ils estoient battus ou tués ; les viviers estoient peschés, les maisons abbatues pour faire du feu. Ne les Anglois, s'ils fussent arrivés en France, ne pussent point faire plus grand exil que les troupes de France y faisoient. Là les maudissoient les povres gens . . . mais les maudissoient entre les dents, disant : Or allez en Angleterre, que jamais n'en puisse-t-il revenir piece.*

CHARLES VII, DIT LE VICTORIEUX.

1422. CHARLES VII, Dauphin de France, né le 22 Février 1403, (N. S.) ayant appris à Espali, près du Puy, le 27 Octobre 1422, la mort de Charles VI, son pere, prend le deuil en noir, & le lendemain s'étant revêtu de la pourpre, il se rend à la Chapelle du Château, où les Courtisans, ayant déployé le grand étendard de la France, semé de fleurs de lis d'or, le proclament en s'écriant : *Vive le Roi.* De là il marche en diligence à Poitiers, où il est couronné avec plus d'appareil. Dans le même tems le Duc de Betfort, nommé Régent de France par les Anglois, observoit toutes les formalités pour faire reconnoître Roi de France son neveu Henri VI, âgé d'environ 10 mois. Tel étoit l'état d'avilissement où la capitale étoit réduite, que tous les Ordres qui la composoient prêterent serment de fidélité au Monarque Anglois, sans égard pour le légitime héritier du trône. On commence le 9 Novembre à la Chancellerie du Palais à sceller au nom de ce jeune Prince, & on met à la tête de tous les Actes publics : *Henri, par la grace de Dieu Roi de France & d'Angleterre.* Edouard III avoit déjà pris ce titre ; mais c'est ici proprement l'époque de la prétention chimérique des Rois d'Angleterre, soi-disant *Rois de France.* La détresse où Charles se trouve le met sur le point d'être accablé par son rival. Réduit aux seules Provinces du Dauphiné, du Languedoc, du Bourbonnois, de l'Auvergne, du Berri, du Poitou, de la Saintonge, de la Touraine, de l'Orléannois, il voit le reste du Royaume entre les mains de l'Anglois ou du Bourguignon, son trop fidele allié. On pourroit toutefois excepter la Bretagne, dont le Duc dans les commencemens, ainsi que le Comte de Richemont, son frere, gardoient une espece de neutralité. Mais bientôt, séduits par les Ducs de Betfort & de Bourgogne, ils se liguent l'un & l'autre avec eux par traité signé le 27 Avril 1423. L'usurpateur ne l'emportoit pas seulement par l'étendue de ses Provinces sur le Souverain légitime, il lui étoit encore supérieur par la bonne discipline qui régnoit dans ses troupes & l'habileté de leurs Chefs. Charles n'avoit que des braves à la tête des siennes, & pas un Général. Les soldats ne savoient ni obéir ni se former en bataille, parce que personne ne savoit les commander. A ces avantages de l'Anglois, ajoutez la générosité, la concorde, la dextérité de ses Ministres, l'activité du Régent, opposées à l'avarice, à la désunion, à la hauteur des Ministres du Monarque François, & à son indolence naturelle. Telle étoit la position de Charles au commencement de son régne. Qui eût prédit que les succès de ce Prince lui vaudroient un jour le titre de *Victorieux ?* Venons au détail des événemens. Le 31 Juillet 1423, bataille de Crevant dans l'Auxerrois, gagnée par les Anglois & les Bourguignons réunis, sur les François & les Ecossois, commandés par Jean Stuart, Connétable d'Ecosse, & le Seigneur d'Etissac. Cette victoire causa tant de joie aux Chanoines d'Auxerre, Seigneurs de Crevant, que pour en conserver le souvenir ils établirent à perpétuité dans leur Eglise une messe annuelle d'actions de graces, appellée la *messe de la Victoire.* Ils firent plus, ils accorderent au Sire de Chatelus, qui, après avoir défendu Crevant, le leur avoit remis, une prébende canoniale, qui depuis ce tems est héréditaire dans sa famille. La ville de Paris, non moins sensible à cet événement, le célébra le 6 Août par une procession générale, à laquelle assista le Parlement en corps. (Le Beuf.) La même année combat de Gravelle dans le Maine, où le Comte d'Aumale, à la tête des Royalistes, défit les Anglois, & leur tua 1600 hommes. Ces derniers eurent leur revanche l'année suivante à la bataille de Verneuil, donnée le 17 Août. Le Vicomte de Narbonne, qui l'avoit engagée témérairement, y périt avec plusieurs Seigneurs, & plus de 5 mille hommes des meilleures troupes du Roi. La prise de Verneuil fut la suite de cette affaire. Les Anglois y trouverent tous les équipages de l'armée Françoise, & l'argent destiné au paiement des troupes. De là ils s'avancerent dans le Maine, dont la conquête ne leur coûta que la peine du voyage. Ce fut alors qu'enorgueillis de tant de succès, & voyant Charles VII réduit à quelques Provinces d'outre-Loire, ils lui donnerent par dérision le nom de *Roi de Bourges.* C'en étoit peut-être fait de la Monarchie Françoise, sans la guerre qui survint entre le Duc de Glocestre & Jean, Duc de Brabant : guerre où le Duc de Bourgogne, en prenant le parti du second, son parent, fit une heureuse diversion pour Charles VII. (*Voy.* Jean IV, *Duc de Brabant.*) Charles fait, l'an 1425, une acquisition importante dans la personne d'Arthur, Comte de Richemont, qui revient à lui par antipathie pour les Anglois. Ce Monarque, par reconnoissance, le fit Connétable au mois de Novembre suivant, à la place du Comte de Boukan, tué à la bataille de Verneuil. Le Duc de Bretagne suit l'exemple d'Arthur, son frere, & fait son traité avec Charles, le 25 Octobre 1426, à Saumur. Le feu de la guerre se ralentit cette année & la suivante. Au mois de Janvier 1427, (N. S.) le Connétable, secondé du Grand-Chambellan (George de la Tremoïlle) & du Sire d'Albret, enleve dans le Château d'Issoudun, où le Roi étoit alors, Giac, Chancelier de France & premier Ministre, qui abusoit insolemment de la faveur de son Maître, & le fait noyer, selon les uns, décapiter, selon les autres, à Dun-le-Roi. Personne ne plaignit le sort de ce misérable, qui, dans son interrogatoire, (car on lui fit son procès devant les Juges des lieux) s'avoua coupable des plus grandes horreurs. Mais on fut étonné de voir quel-

que tems après George de la Trémoïlle épouser sa veuve. (C'étoit le même Giac qui avoit déterminé Jean, Duc de Bourgogne, à se trouver à la funeste conférence du pont de Montereau.) Le Ministre déchu fut remplacé par le Camus de Beaulieu, que son exemple ne rendit pas plus sage. Indigné de ses premiers déportemens, le Connétable, la Cour étant à Poitiers, le fit assassiner au retour de la chasse, presque à la vue du Château. Charles, dans l'impuissance de punir cet attentat, devore son ressentiment, & demande au Connétable qui donc il veut lui donner pour Ministre. *La Trémoïlle*, répond celui-ci, & il insiste beaucoup sur ce choix. *Beau cousin*, reprit le Roi, *vous me le baillez, mais vous vous en repentirez : car je le connois mieux que vous. Et surtant*, ajoute l'Historien de Richemont, *demeura la Trémoïlle, qui ne fit pas le Roi menteur; car il fit le pis qu'il put au Connétable.* Durant ces révolutions de Cour le siége de Montargis est entrepris par le Comte de Suffolck & le Sire de la Poole, auxquels vint se joindre le Comte de Warvic. La place, après s'être défendue l'espace de trois mois, étoit prête à se rendre, faute de vivres. Seize cens hommes conduits par le Bâtard d'Orléans, Jean, Comte de Dunois, fils du feu Duc d'Orléans, âgé pour lors de 24 ans, & le brave Etienne de Vignole, plus connu sous le nom de la Hire, arrivent avec un convoi. Ils attaquent les ennemis dans leurs retranchemens le 4 Septembre 1427, les mettent en fuite & font lever le siége. Charles VII accorda deux foires franches & d'autres privileges aux habitans, pour récompense de leur fidélité. Le Duc de Betfort entre cette même année en Bretagne, ravage le pays, contraint le Duc d'abandonner le parti du Roi, & l'oblige de plus à signer, le 8 Septembre, le traité de Troyes : formalité qu'il avoit éludée jusqu'alors.

On vit cette année paroître pour la premiere fois en France cette espece de vagabonds, qui sous la conduite d'un Chef, courant toute l'Europe en mendiant, prétendoient deviner le sort des hommes par les linéamens de la main. Ils furent nommés Bohémiens, parce qu'ils vinrent de Bohême en France. En Espagne, où ils passerent ensuite, ils se dirent Egyptiens, origine que la couleur de leur peau ne démentoit point. Mais leur pays natal étoit les montagnes situées entre la Hongrie, la Moldavie & la Valachie, où les Edits des Princes, en les bannissant de leurs Etats, les ont forcés de retourner, & d'où ils ne sortent plus.

Les Anglois n'avoient point encore entamé nos Provinces méridionales. Le Duc de Betfort, voulant y pénétrer, se détermine, l'an 1428, à tenter auparavant la conquête d'Orléans. Le Comte de Salisberi, qu'il charge de cette expédition, paroît devant la place avec son armée, un mardi 12 Octobre, & commence aussitôt le siége. Ce fut un des plus mémorables par la brave & longue résistance de la garnison & des habitans de l'un & de l'autre sexe; car les femmes s'y distinguerent & disputerent de valeur avec les hommes. L'an 1429, le 18 Février, vendredi des quatre-tems, Fastol, Chevalier Anglois, amenant aux assiégeans un convoi de harengs, (les troupes alors observoient le carême) est attaqué près de Rouvrai en Beausse par le Comte de Clermont à la tête de 3 mille hommes, & les met en déroute. Ce combat fut appellé *la journée des harengs*. Orléans, malgré la belle défense des assiégés, auroit enfin succombé aux efforts des Anglois, si Dieu ne l'eut préservé par un des coups les plus extraordinaires. *Ceux que le seul nom de miracle effarouche*, dit judicieusement le P. Daniel, *me semblent devoir être bien embarrassés à imaginer un systême bien juste pour trouver d'autres causes d'une suite d'événemens aussi singuliers & en aussi grand nombre que ceux qu'on va voir.* Jeanne d'Arc, appellée depuis la Pucelle d'Orléans, née, l'an 1412, de pauvres, mais honnêtes parens, à Dom-Remi, près de Vaucouleurs, fut l'instrument dont Dieu se servit pour délivrer Orléans. Cette fille, envoyée à l'âge de 16 ans par Robert de Baudricourt, Commandant de Vaucouleurs, vient trouver le Roi sur la fin de Février à Chinon; elle lui annonce que Dieu l'a destinée à faire lever le siége d'Orléans, & à le conduire à Reims pour y être sacré. Mais comme elle ne devoit point en être crue sur sa simple parole, elle lui découvre, pour preuve de sa mission, des secrets qui n'étoient connus que de lui seul. Charles, après l'avoir fait examiner par des Théologiens & d'autres habiles gens, ne doute point que ce ne soit un secours envoyé du Ciel, & se détermine à en profiter. Jeanne d'Arc se rend à Blois, d'où elle part le 28 Avril, avec 6000 hommes qui escortoient un convoi pour Orléans. Arrivée le lendemain à la vue de cette ville, elle y fait entrer son convoi, & y entre elle-même, à la priere du Comte de Dunois, qui commandoit dans la place, & des habitans. Le 4 Mai suivant, elle y introduit un nouveau convoi sans opposition; & le même jour elle emporte la Bastille de S. Loup : tous les Anglois, qui défendoient ce fort, sont tués ou faits prisonniers. Le 6 elle s'empare de la Bastille des Augustins. Enfin le 8 Mai, cette héroïne oblige les Anglois à lever le siége, après en avoir fait périr plus de 6 mille, sans y avoir perdu plus de 100 François. (Il est remarquable que non moins humaine que vaillante, elle abhorroit le sang, qu'en s'exposant aux coups elle n'en portoit point, & qu'elle ne faisoit jamais usage de son épée. » Je veux chasser les ennemis du » Roi, disoit-elle, mais je ne veux tuer personne. » En effet il ne paroît pas qu'elle ait jamais donné la mort. Elle couroit par-tout dans les rangs ennemis, toujours la premiere au combat, la derniere à la retraite. Son ardeur, son audace, sa certitude de vaincre, son étendard qu'on croyoit magique, sa grace dans les exercices, sa sérénité dans le péril, voilà, dit M. Gaillard, le prestige qui consternoit & dissipoit ses ennemis.) Elle quitte Orléans le 13 Mai, se met à la tête de l'armée commandée par le Duc d'Alençon, prend d'assaut Gergeau, où le Comte de Suffolck est fait prisonnier, se saisit du pont de Meun, & se rend maîtresse de Beaugenci. Le 18 Mai, elle combat à la bataille de Patai en Beausse, où Talbot, Général des Anglois, après avoir perdu deux mille hommes, est pris avec plusieurs autres Chefs. Le Roi qui, par son conseil, étoit resté jusqu'alors au-delà de la Loire, vient à Gien, prend le commandement de ses troupes, dirige sa route vers Reims à la sollicitation de la Pucelle, passe par la Champagne, s'empare de Troyes, de Châlons-sur-Marne, fait son entrée à Reims le 16 Juillet, & y est couronné le lendemain par l'Archevêque Renaud de Chartres. La Pucelle ayant rempli le dernier point de sa mission par cette cérémonie, demande au Roi la permission de se retirer; mais Charles la retient. Aussitôt après le sacre du Roi, Laon, Soissons, Provins, & plusieurs autres villes de Cham-

pagne & de Picardie se soumettent à lui. Le Duc de Betfort, alarmé de ces progrès, quitte Paris sur la fin d'Août pour se rendre dans la haute-Normandie. Le Roi s'avance vers la capitale, force la barriere de la porte S. Honoré, & met en fuite les Anglois & les Bourguignons qui la défendoient. Mais ne pouvant faire subsister ses troupes faute d'argent, il abandonne cette entreprise. L'an 1430, Sens & Melun rentrent sous l'obéissance du Roi. Compiegne ayant été assiégé dans le mois de Mai par les Comtes de Suffolck & d'Arondel, la Pucelle s'y jette, fait une sortie, le soir du 25 Mai, sur les ennemis, & tombe entre les mains de Lyonnel, bâtard de Vendôme; celui-ci la remit au Comte de Ligni-Luxembourg, qui la vendit aux Anglois. Ce fut pour eux un si grand sujet de triomphe, qu'ils en firent chanter un *Te Deum* à Paris. Le Comte de Vendôme étant venu le 1 Novembre au secours de Compiegne, force les Anglois de lever le siége. Bataille de la Croisette près de Châlons-sur-Marne, vers la fin de cette année. Arnaud Guilhelm de Barbazan, dit le Chevalier sans reproche, avec 3000 hommes y défait 8000 tant Anglois que Bourguignons. Ce grand Capitaine fut blessé mortellement l'année suivante à la bataille de Bullegneville, donnée le 4 Juillet, entre le Comte de Vaudemont & René d'Anjou. On voit son tombeau en bronze à côté de celui de Charles V à S. Denis, où le Roi Charles VII voulut qu'il fût enterré avec les mêmes honneurs & cérémonies qui s'observent aux obséques de nos Rois. Ce fut ce Monarque qui lui donna le titre de *Chevalier sans reproche*, avec la permission de porter trois fleurs de lis sans brisure dans ses armoiries; privilége dont jouit la Maison de Faudoas, qui descend d'un de ses neveux qu'il avoit fait son héritier.

Maîtres de la personne de Jeanne d'Arc, Betfort & les Anglois ne se contenterent pas de la retenir en captivité. L'an 1431, pour venger la honte de tant d'échecs & de pertes qu'elle leur avoit fait essuyer, ils font instruire son procès par des Juges qui leur étoient vendus. Elle est condamnée à être brûlée vive comme magicienne, & pour s'être travestie en homme; ce qui fut exécuté le 30 Mai (& non pas le 14 Juin, comme le marque le Pr. Henaut) au vieux marché de Rouen. Mais 24 ans après, le Pape ayant fait revoir le procès, la déclara innocente à la honte éternelle des auteurs & des promoteurs de sa condamnation.

La guerre continue avec la même ardeur & avec de nouveaux succès pour les François. Au mois de Septembre, Ambroise Lore défait à S. Célerin, entre Alençon & Beaumont, un corps de troupes Angloises. Le jeune Henri VI, que Betfort avoit fait venir en France pour relever le parti des Anglois, arrive de Rouen à Paris, où il est sacré, le 17 Décembre, à Notre-Dame. Il y passa les fêtes de Noël, & reprit ensuite la route de Rouen. L'an 1432, Chartres est surpris, le 21 Avril, par les François.

Ce que Charles VII avoit prédit au Connétable de Richemont, en recevant de sa main George de la Trémoïlle pour premier Ministre, se vérifia l'an 1427. Le nouveau favori supplanta l'ancien & le fit éloigner de la Cour. Cette disgrace dura l'espace d'environ 6 ans, au bout desquels le Connétable, ayant trouvé l'occasion de se venger, ne la manqua pas. L'an 1432, au mois d'Octobre, la Cour étant à Chinon, il fait enlever nuitamment la Trémoïlle dans son lit par trois Seigneurs bien escortés, mécontens, ainsi que beaucoup d'autres, des hauteurs de ce Ministre. Le Roi fit d'abord éclater sa juste indignation d'un pareil attentat commis dans son Palais & presque sous ses yeux; mais comme il commençoit à se lasser de la Trémoïlle, il s'appaisa bientôt, & le Connétable étant rentré en grace continua de rendre des services importans à l'Etat. Depuis quelque tems il travailloit à détacher le Duc de Bourgogne du parti des Anglois. L'an 1435, il réussit à lui faire accepter des conférences dans l'Abbaye de S. Vast d'Arras. Elles s'ouvrirent le 6 d'Août, ce fut la plus auguste Assemblée qu'on eût vue depuis long-tems. Tous les Princes de la Chrétienté y avoient leurs Ambassadeurs, le Pape & le Concile de Basle chacun leur Légat. Les Plénipotentiaires des Anglois s'y trouverent aussi; mais ils firent des propositions si déraisonnables qu'on rompit toute négociation avec eux. On traita, malgré leurs intrigues, avec le Duc de Bourgogne, auquel on accorda bien des choses qu'on n'auroit point passées dans des tems moins fâcheux. La paix fut enfin conclue avec ce Prince & signée de part & d'autre le 21 Sept. (*Voy*. Philippe le Bon, *Duc de Bourgogne & Comte de Flandre.*) Les Anglois, invités à prendre part à ce traité, n'opposent à l'offre qu'on leur fait de la Normandie pour la tenir en fief de la France & à d'autres propositions avantageuses, qu'un refus dédaigneux dont ils eurent bientôt lieu de se repentir. Le 30 du même mois, tandis que le Maréchal de Rieux leur enleve la Haute Normandie, la Reine Isabelle meurt à Paris, détestée des François & méprisée des Anglois. Son corps fut porté par eau, pour éviter les frais, à S. Denis, n'ayant pour tout convoi que 4 personnes. Ce fut l'Abbé qui l'inhuma, pas un Evêque ne s'étant présenté pour faire ses obséques. Cette Princesse, presque aussi décriée pour ses dissolutions que par sa haine contre son fils, avoit établi chez elle, du vivant de son époux, un Parlement d'amour, composé d'hommes & de femmes. On y voyoit un Chancelier, des Présidens, des Présidentes, des Conseillers, des Conseilleres, des Avocats, des Greffiers, &c. C'étoit dans ce tribunal ridicule & scandaleux qu'on discutoit & qu'on décidoit tous les points concernant l'amour, & Dieu sait si l'on s'en tenoit à la simple théorie. La mort de la Reine fut suivie de celle du Comte d'Arondel, Général Anglois, qui, ayant été battu & pris devant Gerberoi par la Hire & Sintraille, périt, comme Achille, d'une blessure qu'il avoit reçue au talon dans le combat.

Paris étoit toujours au pouvoir des Anglois. L'an 1436, le Connétable & le Comte de Dunois, après divers avantages remportés sur eux, s'approchent de cette capitale, où ils entrent, le 13 Avril, à l'aide des bourgeois, qui firent main-basse sur les Anglois. Ceux qui échapperent, s'étant retirés, avec Wilbi, leur Commandant, à la Bastille, ils y furent aussitôt investis par le Connétable. On les reçut à composition, & ils passerent à Rouen, avec l'Evêque de Térouenne, leur zélé partisan. Charles, ayant appris à Vienne la réduction de Paris, se rend à Tours, où il célebre sur la fin de Juin les noces du Dauphin Louis, son fils, avec Marguerite d'Ecosse. Au mois d'Août suivant, Charles donne un Edit par lequel, après avoir dit qu'il avoit institué sa Cour de Parlement à Poitiers, & qu'il est dans l'intention de le transférer à Paris, où de toute ancienneté il avoit accoutumé d'être, il accorde en dédommagement certains priviléges à la ville de Poitiers. (Joli, *des Offices*, vol. I, p. 11.)

La fortune n'étoit pas toujours contraire aux armes des Anglois en France. Ils avoient perdu Pontoise, l'an 1435, par l'indiscrétion de leur Commandant. L'an 1437 (N. S.), ils la reprennent par un stratageme le jour de Carnaval. Il faisoit un froid extrême, & toute la campagne étoit couverte de neige. Talbot, chef de l'entreprise, ayant fait prendre à ses gens des habits de toile blanche, les avoit dispersés çà & là autour de la place, avec ordre de s'avancer en se traînant sur le ventre jusqu'à l'entrée de la nuit. On les prit pour des mottes couvertes de neige. S'étant avancés pendant les ténébres, ils poserent sans bruit leurs échelles dans le fossé qui étoit glacé, &, ayant escaladé les murs sans opposition, ils se répandirent dans la place qui leur fut abandonnée, par la fuite précipitée de ceux qui étoient chargés de la défendre. La Hire ne fut pas aussi heureux que Talbot dans une tentative qu'il voulut faire sur Rouen, au moyen des intelligences qu'il y avoit pratiquées.

Charles, depuis qu'il étoit sur le trône, n'avoit point encore revu sa Capitale. Instruit des grands préparatifs qu'elle faisoit pour le recevoir, il voulut mériter ces honneurs par quelque action signalée. Ce fut dans ce dessein qu'il chargea le Connétable de faire le siége de Monterau-Faut-Yonne, auquel il se rendit en personne. La ville, après une vigoureuse défense, fut emportée d'assaut, après quoi le Château se rendit par composition dans le mois d'Octobre 1437. Delà Charles vient à S. Denis, d'où étant parti le 8, ou, selon d'autres, le 12 Novembre, il fait son entrée solemnelle à Paris, accompagné du Dauphin, de plusieurs Princes & d'un grand nombre de Seigneurs. Toutes les rues, sur son passage, étoient garnies de Théâtres, où l'on jouoit les Mystères, suivant l'usage du tems. Le combat des sept péchés capitaux contre les trois vertus Théologales & les quatre Cardinales fut le spectacle qui parut le plus original. C'étoit alors le tems de la grande querelle des Peres de Bâle avec le Pape Eugene IV. Le Concile ayant envoyé au Roi de France plusieurs articles aussi opposés aux prétentions ultramontaines que conformes à l'ancienne doctrine de l'Eglise Gallicane, il tient à Bourges, dans la Sainte Chapelle, le 7 Juillet 1438, une grande Assemblée, où l'on établit la *Pragmatique Sanction* que le Parlement enregistra le 13 Juillet de l'année suivante. « On sait, dit un » savant Moderne, que cette loi, célebre par la con- » tradiction qu'elle a éprouvée, & à laquelle on a » long-tems donné le nom de *Palladium* de la France, » rétablissoit les élections Ecclésiastiques, & abolis- » soit les réserves, les expectatives & les Annates ».

Charles VII avoit été malheureux par son pere, il le fut encore par son fils, le Dauphin Louis, qui lui donna divers chagrins, dont le premier en date fut sa révolte qui éclata en 1439. Le principal instigateur de cette levée de bouclier fut le Sire de la Trémoïlle, auquel se joignirent les Ducs de Bourbon & d'Alençon, les Comtes de Vendôme & de Dunois, le Bâtard de Bourbon, & d'autres Seigneurs que le Connétable avoit indisposés. On donna le nom de *Praguerie* à cette faction par allusion à la guerre cruelle que les Hussites de Prague faisoient alors aux Catholiques, guerre dont on craignoit en France de voir retracer l'image dans celle dont on étoit menacé. Le Roi, pour étouffer cet incendie dans sa naissance, se met en marche avec le Connétable, l'an 1440, pour le Poitou, d'où il poursuit son fils qui avoit pris la fuite, en Angoumois, en Limosin & en Auvergne où il l'atteint au mois de Septembre. Le Dauphin & ses complices viennent se jetter aux pieds du Monarque qui leur pardonne. *Mais il fallut*, dit Jean Chartier, *qu'ils eussent tous grace & rémission* (en forme) *& en prissent Lettres scellées de son grand scel en cire verte.* Le Bâtard de Bourbon fut la seule victime de cette conjuration. Plus fameux encore par ses brigandages, que par les services qu'il avoit rendus à l'Etat dans la derniere guerre, odieux d'ailleurs à Charles par les efforts qu'il avoit faits pour ranimer la ligue des Princes, lorsqu'elle étoit aux abois, il fut arrêté à Bar-sur-Aube, où il étoit venu plein de confiance trouver le Monarque, puis jugé, condamné, renfermé dans un sac, & précipité dans l'eau. Cette même année, le Duc d'Orléans, prisonnier en Angleterre depuis 25 ans, obtient sa liberté moyennant une rançon de 36 mille livres sterling, dont une partie fut généreusement payée par le Duc de Bourgogne.

Encouragé par le succès des premiers essais de sa valeur contre les Anglois, le Roi Charles VII ne crut pas devoir en demeurer là. Il les délogea, au mois de Mai l'an 1441, de Creil, place importante sur l'Oise, après 12 jours de siége. Pontoise, qu'il attaqua ensuite, se défendit pendant trois mois, & céda enfin, le 17 Juillet suivant, à un assaut où il monta l'un des premiers l'épée à la main. L'an 1442, accompagné du Dauphin, il porte la guerre en Gascogne & en Languedoc, où il enleve plusieurs villes aux Anglois. Mais tandis qu'il est occupé à terrasser les ennemis de la France, le Duc d'Orléans, mécontent de n'avoir point de part au gouvernement, excite les Princes, & forme une nouvelle cabale. Le Duc de Bourgogne, qui avoit refusé de prendre part à la précédente, donne tête baissée dans celle-ci. Les Conjurés s'assemblent à Nevers, & y publient un manifeste, dans lequel ils alléguent, pour prétexte, la nécessité de réformer les abus, laissant entrevoir les motifs d'intérêt personnel qui les font agir. La sagesse du Monarque prévient les suites de cette confédération, en promettant aux Princes les égards qu'ils peuvent légitimement prétendre. (Voy. *les Ducs de Valois.*) Cet orage dissipé, le Roi & le Dauphin continuerent leurs conquêtes au-delà de la Garonne. Mais, ayant transporté avec eux les principales forces du Royaume, (on comptoit dans leur armée jusqu'à 80 mille chevaux,) ils avoient laissé la France septentrionale exposée aux insultes de l'ennemi. Talbot, Général Anglois, profita de la conjoncture pour investir Dieppe, au mois de Novembre 1442, avec une armée de dix mille hommes. Trop foible pour tenir la campagne, tout ce que put faire le Comte de Dunois fut de se jetter dans la place. Elle auroit néanmoins succombé malgré la plus belle défense, si l'on ne fût venu à son secours. Le Dauphin accourut, & la délivra dans le mois d'Août 1443, après environ neuf mois de siége. Le Roi, dans le même tems, s'étoit rapproché de la Loire. Etant à Saumur, il rendit, le 11 Octobre, un Edit par lequel il instituoit un Parlement à Toulouse pour juger sommairement toutes les affaires de Languedoc & du Duché de Guienne. C'est le premier démembrement qui ait été fait du Parlement de Paris. Sa Majesté, dans la suite, déclara par ses Lettres, du 14 Novembre 1454, que *les Conseillers & les Présidens, institués en chacun lieu* (de Paris & de Toulouse) *doivent être réputés unis, comme faisant un même Parlement, sans souffrir pour cause de limites d'iceux, avoir entre eux aucune diffé-*

rence

rence.... & *voulons*, ajoute-t-il, *que toutes & quantes fois que aucuns de nos Présidens & Conseillers de notre Parlement de Toulouse se trouveront en notre ville de Paris, pour leurs affaires ou autrement, & se présenteront en notre Parlement de Paris, pour y être reçus en leurs dits offices, que ceux de notre dit Parlement de Paris soient tenus de les y recevoir, & leur bailler lieu entre eux, selon le tems de leur institution faite à Toulouse.* (*Hist. de Languedoc*, T. V. *pr.* p. 14.)

La France & l'Angleterre, avec des succès fort différens, avoient presque également besoin, pour se refaire, d'une suspension des hostilités. En conséquence, l'an 1444, elles conclurent à Tours, le 1 Juin, une tréve jusqu'au 22 Avril 1446; on convint ensuite de la prolonger jusqu'en 1449. Pendant ce tems de calme les Princes & les Seigneurs François s'occuperent de joutes & d'autres *ébattemens* de cette espece, pour entretenir l'esprit militaire, & ne point laisser dépérir leur valeur par l'oisiveté. On parle sur-tout d'un pas d'armes que quatre Gentilshommes firent entre Razilli & Chinon, dans la Touraine, & qu'ils entreprirent de défendre contre tous venans, suivant la mode de ces tems-là. Au milieu d'un carrefour étoit une colonne sur laquelle il y avoit une figure de dragon, qui gardoit les armes des quatre Chevaliers tenans. On avoit posé pour condition de l'entreprise qu'il ne passeroit aucune Dame ou Demoiselle qu'elle ne fût accompagnée d'un Chevalier, qui seroit tenu de rompre une lance pour l'amour d'elle; que si quelqu'une venoit à passer seule, elle laisseroit un gage que les Gentilshommes ne seroient point obligés de lui rendre, qu'elle n'eût amené un Chevalier pour le racheter par la joute. (Carreau, *Hist. manuscrite de Tours.*) Le Dauphin, de son côté, à la priere de l'Empereur Frédéric III, alla faire la guerre aux Suisses, qu'il obligea de lever le siége de Zurich, après une sanglante bataille gagnée sur eux à Bottelem près de Basle, le 26 d'Août. Les troupes Francoises, après cette expédition, se répandirent en Alsace, où elles furent très maltraitées; de-là elles vinrent joindre l'armée du Roi, qui faisoit alors en personne le siége de Metz pour le Duc de Lorraine. Cette place résista pendant 7 mois, au bout desquels elle se racheta moyennant 300 mille florins. Le Roi, étant à Nancy, donna, le 17 Avril, des Lettres-Patentes, par lesquelles il supprimoit, comme très indécente & très scandaleuse, conformément aux décrets du Concile de Basle, la fête *des Foux*, qui, de tems immémorial, se célébroit le jour des Innocens & le jour de la Circoncision en diverses Eglises du Royaume, & surtout dans la Cathédrale & les deux Collégiales de Troyes, qu'il nomme dans ces Lettres. Cette année 1444 est aussi l'époque de l'établissement de la taille annuelle & perpétuelle, différente des impositions désignées par le même nom, en ce qu'elle étoit particuliérement & spécialement affectée au paiement & à l'entretien des troupes. C'est ici le chef-d'œuvre de la politique de Charles VII, qui s'affranchit par là de la dépendance de ses Grands Feudataires, en tenant continuellement sur pied une armée capable de les réprimer. Charles, dans le même tems, fit une réforme dans ses troupes, dont il réduisit la cavalerie à quinze compagnies, chacune desquelles étoit composée de cent hommes d'armes. Or chaque homme d'armes, ou gendarme, avoit cinq personnes avec lui, trois Archers, un Coutilier, ainsi nommé d'un espece de bayonnette qu'il portoit, & un Page. Ces six personnes formoient ce qu'on appelloit une lance garnie. Ainsi les quinze compagnies faisoient ensemble neuf mille hommes, sans y comprendre les volontaires qui s'empressoient de s'aggréger à ce corps, tout composé de Noblesse, dans l'espérance d'y obtenir, avec le tems, une place de gendarme. Pareille institution pour l'infanterie, sous le titre de Francs-Archers; on les nommoit ainsi, parcequ'ils étoient exempts de tout subside. Une partie servoit à pied, & l'autre faisoit les fonctions de la cavalerie légere. Dès lors on vit cesser dans nos armées l'usage des bannieres & pennons, avec les grandes distinctions des bannerets & des autres Chevaliers, parceque la Chevalerie ne donna plus de commandement.

L'an 1448, les Anglois violent la tréve le 24 Mars, par la prise de Fougeres en Bretagne. La Cour de France demande satisfaction de cette entreprise, & ne peut l'obtenir: le feu de la guerre se rallume; la plupart des villes de Normandie, l'année suivante, se soumettent aux François, les unes par force, les autres par intelligence ou par composition. Les habitans de Rouen reçoivent ceux-ci dans la ville le 20 Octobre; on attaque les Anglois, qui s'étoient retirés dans les forts, qu'ils sont obligés de rendre le 4 Novembre suivant. Le Roi fait le 10 son entrée dans Rouen, » armé de toutes pieces, monté sur ung » coursier couvert jusqu'aux pieds de velours azuré, » semé de fleurs de lys d'or de brodure. En sa teste » ung chapel de velours vermeil, & avoit une houpe » de fil d'or; & après lui ses Paiges vestus de vermeil, » leurs manches toutes couvertes d'orfévrerie blanche, » portant ses harnois de teste couverts de fin or de di» verses façons d'orfévrerie & de plume d'autruche » de plusieurs couleurs ». (Alain Chartier.) De-là il va faire le siége d'Harfleur, la premiere place que Henri V avoit prise en Normandie l'an 1415: elle tint environ six semaines, & capitula le 1 Janvier 1450. Le 15, ou le 18 Avril suivant, bataille de Formigni entre Carentan & Bayeux, gagnée par le Connétable à la tête de 3000 hommes, sur Thomas Kiriel, qui en avoit près de 6000, dont 3774 resterent sur la place, & 1400 furent faits prisonniers avec leur Général. Cette victoire décisive ne coûta, si l'on en croit Jean Chartier, que 8 hommes aux François. Enfin, après s'être rendu maître de Caën le 1 Juillet, de Falaise le 22, le Roi termine la conquête de la Normandie par la prise de Cherbourg, qui lui fut remis le 12 Août: c'est ainsi que dans l'espace d'un an & 6 jours les Anglois perdirent une belle Province, qui leur avoit été offerte, comme on l'a vu, pour condition de la paix. De Normandie, le Roi conduit son armée victorieuse en Guienne: elle y fait les mêmes progrès. Bergerac en Perigord, assiégé dans le mois de Septembre par le Vicomte de Limoges, ouvre ses portes aux François dans le mois suivant. Le jour de la Toussaint, 9000 Anglois & Bordelois ayant attaqué le Sire d'Orval, qui faisoit des courses sur le territoire de Bordeaux avec 700 chevaux, sont battus avec perte de 1800 hommes, qui resterent sur la place, & de 1200 qui furent faits prisonniers. Cet échec des Anglois détermine plusieurs villes à reprendre le joug de la France. L'an 1451, au mois d'Avril, le Comte de Dunois, étant parti de Tours avec le titre de Lieutenant & Capitaine-Général pour le Roi, passe en Guienne pour achever la réduction de cette Province. Tout plie sous l'effort de ses armes. La reddition de Bordeaux & celle de Bayonne couronnerent cette expédition. La premiere de ces deux villes se rendit au mois de Juin, & l'autre au mois

d'Août suivant. Le Héraut de Berri (*Hist Chronol. de Charles VII.*) parlant du siége de Bayonne, raconte un trait singulier que nous ne pouvons omettre, sans néanmoins le garantir. » Un jour, dit-il, peu après » le soleil levant, que le jour estoit beau & clair & » faisoit fort beau tems, se démonstra & fut vue au » Ciel par ceux qui tenoient ledit siége, par les habi- » tans de ladite cité, & par tous ceux généralement » qui la voulurent voir, une croix blanche, parois- » sant être droitement posée sur ladite cité, & cela » durant l'espace d'une demi-heure; & lors les habi- » tans ôterent leurs bannieres & pennons à croix » rouges, disant qu'il plaisoit à Dieu *qu'ils fussent » François, & portassent la croix blanche*; & ils se » rendirent ». La croix blanche étoit de toute ancienneté l'enseigne des François, comme la rouge étoit celle des Anglois.

La France en 1453 fut témoin de la chûte d'un favori de la Fortune, également envié des uns & estimé des autres. Ce fut Jacques Cœur, Argentier du Roi, qu'un Arrêt, prononcé le 29 Mai, précipita du comble de l'opulence dans l'ignominie & la pauvreté. Il avoit servi, dit un habile Moderne, aussi bien le Roi dans les Finances que ses meilleurs Capitaines par les armes. Ses richesses, qu'il avoit amassées par un commerce qui s'étendoit aux quatre parties du monde, firent tout son crime, ajoute le même Ecrivain, aux yeux des Courtisans avides. On prononça contre lui la peine de mort, que le Roi se contenta de commuer en un bannissement perpétuel. Cet Arrêt néanmoins fût-il aussi injuste, & l'innocence de l'accusé fût-elle aussi évidente que le prétend M. Bonami, (*M. de l'Ac. des B. L.* T. XX, p. 540,) c'est ce que nous n'entreprendrons pas de décider. On peut voir les doutes qu'oppose sur ce point M. Villaret (*Hist. de France*, T. VIII, *in*-4, p. 240,) aux assertions de l'illustre Académicien. Jacques Cœur s'étant retiré à Rome, le Pape Calixte III lui donna le commandement d'une partie de la flotte qu'il avoit armée contre les Turcs. Il mourut en arrivant à l'Isle de Chio, l'an 1455.

Les Anglois qui, l'an 1452, avoient repris par intelligence quelques places en Aquitaine, en sont chassés de nouveau, l'an 1453, par les François, le Roi à leur tête. Les deux places qui firent le plus de résistance, furent celle de Castillon en Périgord, devant laquelle le Général Talbot, qui étoit venu au secours des assiégés, fut tué le 17 Juillet, & Bordeaux qui, ayant capitulé le 14 Octobre, se rendit le 19 du même mois. Le Roi fit alors construire deux forts dans cette ville pour tenir les habitans en respect.

L'an 1454, (N. S.) au mois d'Avril, Ordonnance de Montil-lèz-Tours, en 125 articles, dont le 123e porte que de là en avant toutes les coutumes du Royaume seront écrites & accordées par les Praticiens de chaque pays, puis examinées & autorisées par le Grand-Conseil & le Parlement, pour être dans la suite observées comme loix, sans qu'on puisse en alléguer d'autres. Mais cette rédaction n'eut point lieu pour lors, & ne fut entamée que sous le régne du petit-fils de Charles VII.

Le Dauphin, en 1446, avoit obtenu du Roi, son pere, la permission de faire un voyage en Dauphiné pour voir cette Principauté qu'il regardoit comme son appanage, quoique le Monarque en conservât le titre, & en écartelât les armes avec celles de France. Mais l'amour de l'indépendance, & la haine qu'il portoit aux favoris du Roi, & sur-tout à Brezé, son premier Ministre, le déterminerent à s'y fixer. L'an 1456, sollicité de revenir, & voyant Chabannes, sur son refus, arriver avec une armée en Dauphiné pour l'y contraindre, il prit le parti de se réfugier en Brabant sous la protection du Duc de Bourgogne. Le Roi dit à cette occasion : *Le Duc de Bourgogne ne connoit pas le Dauphin : il nourrit un renard qui dans la suite mangera ses poules.* Pendant cette retraite, qui dura jusqu'à la mort du Roi, nous voyons le Dauphin résider tantôt à Genap sur la Dyle (& non pas, comme le dit un Moderne, à Genep en Bourgogne) tantôt à Namur.

Les François, après avoir chassé les Anglois de presque toutes les places qu'ils possédoient en France, s'enhardirent à les aller relancer jusques dans leur Isle. L'an 1457, ayant fait, le 28 Août, une descente au port de Sandwich, ils pillerent cette ville, & s'en revinrent chargés d'un riche butin. Tous les Princes du Sang n'avoient pas néanmoins alors le cœur François. On avoit découvert, en 1456, des correspondances de Jean II, Duc d'Alençon, avec les Anglois, pour les engager à rentrer en Normandie & leur en faciliter les moyens. Le Duc ayant été arrêté, le Roi fit travailler à l'instruction de son procès, qui fut longue, & aboutit, le 10 Octobre 1458, à un Arrêt de la Cour des Pairs qui le condamna à perdre la tête : mais le Roi commua cette peine en une prison perpétuelle, qui ne dura toutefois qu'autant que la vie du Monarque. (Voy. *les Ducs d'Alençon.*)

Quoique dans un âge où l'on conserve encore de la vigueur, Charles VII commençoit dès lors à sentir une diminution considérable de ses forces. Elle alla toujours depuis en croissant. Etant à Mehun-sur-Yevre, en 1461, il y tomba malade, & y mourut le 22 Juillet de cette année, après avoir passé sept jours sans boire ni manger, dans la crainte d'être empoisonné, comme un bruit vrai ou faux l'en menaçoit. Cette circonstance, sur laquelle des Modernes ont répandu des doutes, est attestée par le Continuateur de Monstrelet & le Chroniqueur de S. Denis, deux Auteurs contemporains. Charles étoit dans la 59e année de son âge & la 39e de son régne. A la mort de ce Prince, le brave Dunois dit : *Nous avons perdu notre Maître, que chacun songe à se pourvoir.* Chacun n'y songeoit que trop. » Tandis que le peu- » ple, qui ne sait rien dissimuler, pleuroit son pere » & son ami, personne à la Cour n'osoit plus se » vanter d'avoir aimé Charles VII. La crainte de dé- » plaire au nouveau Monarque, dont on connoissoit » l'esprit ombrageux, avoit glacé tous les cœurs. On » n'osoit pas même rendre au Roi défunt les derniers » devoirs. On négligeoit jusqu'au soin de sa pompe » funebre. Du Chatel seul (neveu du fameux Tan- » negui du Chatel,) indigné de ce lâche abandon, » se chargea de tout, & fit les obséques à ses frais. » (M. Gaillard.) Le corps fut transporté à S. Denis. Les excellentes qualités de Charles VII, quoique mêlées de quelques défauts, lui assurent un rang parmi les grands Princes; & au titre de *Victorieux* il eût pu joindre celui d'*Heureux*, s'il eût eu une autre mere & un autre fils. On rapporte un mot de lui qui fait voir combien ce Prince aimoit la vérité, & combien il souffroit de ne pas la rencontrer dans la bouche de ceux qui approchoient de sa personne. *Qu'est-elle devenue cette vérité ?* disoit-il, *il faut qu'elle soit morte, & morte sans trouver de Confesseur.*

Charles avoit épousé, l'an 1422, (& non 1416) Marie, fille de Louis II d'Anjou, Roi de Sicile, morte le 29 Novembre 1463, à l'âge de 59 ans. Cette Princesse, la plus respectable de l'univers, le modele des Reines & des épouses, le fit pere de 12 enfans, dont les principaux sont Louis qui suit; Charles, Duc de Berri, mort Duc de Guienne le 28 Mai 1472, sans postérité; Catherine, premiere femme de Charles, Comte de Charolois; Yolande, mariée à Amédée IX, Duc de Savoie; Jeanne, Duchesse de Bourbon; Madeleine, femme de Gaston de Foix, Prince de Viane. Charles VII, qui n'aimoit point sa femme malgré ses grandes qualités, eut pour maîtresse la fameuse Agnès Sorel. Celle-ci, qui aimoit l'Etat autant que le Roi, retira son amant de l'indolence où il languissoit, en lui inspirant les vertus guerrieres qu'il fit briller à la tête des armées, ainsi que le zele qu'il montra pour la réforme des abus qui régnoient dans les différentes parties du gouvernement. Elle mourut en couches à l'Abbaye de Jumieges, où elle étoit venue trouver le Roi après le siége d'Honfleur, le 9 Février 1450. (N. S.) Agnès, outre l'enfant qu'elle mit au monde en mourant, & qui ne vécut que 6 mois, lui donna 3 filles, Charlotte, mariée à Jacques de Brézé, Sénéchal de Normandie, qui, l'ayant surprise en adultere à Romiers-lez-Dourdan, la poignarda sur le champ, avec Pierre de la Vergne, son amant; Marguerite, femme d'Olivier de Coitivi; & Jeanne, femme d'Antoine de Beuil, Comte de Sancerre.

Charles VII à son avénement au trône trouva le marc d'argent porté jusqu'à 80 livres; il le réduisit, au mois de Novembre 1422, à 8 livres; il monta ensuite dans l'année 1426 à 9 & à 11 livres. L'an 1437, Charles établit une Cour des Aides pour le Languedoc, le Rouergue, le Querci & la Guienne, par une Ordonnance donnée à Montpellier le 20 Avril. Charles VII est le premier de nos Rois qui ait imposé de nouveaux tributs sans le concours des Etats-Généraux. Il est aussi le premier qui ait fait fabriquer des jettons d'or & d'argent, pour servir à ses Officiers des Comptes dans leurs calculs. Les diamans n'ont commencé d'être bien connus que sous Charles VII. On prétend qu'Agnès Sorel en a porté la premiere. Ils étoient bruts auparavant parce qu'on ne savoit pas l'art de les tailler, & on ne les employoit dans cet état que pour orner les couronnes des Rois & les reliquaires des Saints. Ceux qui restent sur ces monumens jettent si peu déclat, qu'on les prendroit pour des morceaux de crystal. On ne connoissoit point encore sous ce régne les dentelles en France, & les chemises étoient de serge. On remarque comme une singularité que la Reine avoit deux chemises de toile. La dot des filles de France, sous ce régne, étoit fixée à cent mille écus. Le marc d'argent étant alors à 8 liv. 10 sous: cette somme équivaloit en 1764 à 700 livres de notre monnoie actuelle. Les tailles sous ce régne étoient à dix-sept cens mille livres.

Une Lettre de l'Empereur Frédéric III à Charles VII montre qu'ils se traitoient réciproquement de Sérénité. (*N. Traité de Diplom.* T. VI, p. 81.)

Jusqu'à Charles VII le Latin étoit la seule Langue dont on donnât des leçons publiques dans l'Université de Paris. L'an 1458, Grégoire de Tipherne, disciple d'Emmanuel Chrysolore, obtint la permission d'y enseigner le Grec. » Il est le premier canal, dit M. Crevier, par lequel la Littérature Grecque » se soit communiquée à nos contrées lors de la renaissance des » Lettres. » L'Université, sous le régne de Charles, étoit composée de 25 mille écoliers: on en comptoit 40 mille dans celle de Prague.

Charles VII ayant les jambes trop courtes par rapport à sa taille qui n'étoit cependant que médiocre, reprit, pour cacher cette difformité, l'habit long tel qu'on le portoit sous Philippe de Valois.

LOUIS XI.

1461. Louis XI, né le 3 Juillet 1423 à Bourges, succéda, le 22 Juillet 1461, au Roi Charles VII, son pere. Avant que de monter sur le trône, Louis s'étoit distingué par plusieurs expéditions. Il avoit fait diverses campagnes avec son pere, & s'étoit trouvé à différens siéges. Mais le caractere inquiet, ambitieux, dissimulé, de ce Prince, donna beaucoup de chagrin à Charles VII, & avança le terme de ses jours. Nous avons parlé ci-dessus de ses révoltes. S'étant retiré en 1456 dans les Etats du Duc de Bourgogne, il refusa opiniâtrement de revenir à la Cour, malgré les vives & tendres sollicitations de son pere. Ayant appris sa mort à Genap en Brabant, il se rendit à Avenes, où il fit célébrer un Service solemnel des morts, auquel il assista *vêtu de noir.* Mais d'abord après il se vêtit de pourpre, *qui est la coutume de France*, dit Monstrelet, *pource que sitôt comme le Roi est mort, son fils plus prochain se vest de pourpre.* Arrivé en France, Louis est sacré à Reims le 15 Août 1461, par l'Archevêque Juvenal des Ursins. Au milieu de la cérémonie, le Duc de Bourgogne s'étant jetté aux pieds du Roi, le supplia de pardonner à ceux qui l'avoient offensé. Louis le promit; mais il en excepta sept sans les nommer, se réservant ainsi le choix de ses victimes. Arrivé à Paris le 31 Août, il commence par destituer tous les Officiers du Royaume. Le mécontentement général & les troubles que cette réforme excita, occasionnerent des remontrances du Parlement, sur lesquelles il décerna un Edit, qui régla qu'à l'avenir *nul état ne vaqueroit, si ce n'étoit par mort, résignation & forfaiture.* Jusqu'alors il falloit à chaque changement de régne que les Officiers obtinssent du nouveau Monarque des Lettres de confirmation. Louis porta dans le même tems les tailles jusqu'à 3 millions, & punit sévérement les séditions que cette augmentation excita. Le 27 Novembre, les sollicitations du Pape Pie II, & les intrigues de Jean Joufroi, Evêque d'Arras, l'engagerent à supprimer la Pragmatique-Sanction, *que les gens de bien du Royaume*, dit le grand Bossuet, *regardoient comme le fondement de la Discipline de l'Eglise Gallicane.* L'Evêque d'Arras remit au Pape, dans le mois de Mars suivant, l'original de la Pragmatique, & reçut, dans la même audience, le chapeau de Cardinal. Mais il oublia par affectation deux objets essentiels de sa mission, l'un d'engager le Pape à favoriser les droits de René d'Anjou sur le Royaume de Naples, l'autre de lui demander un Légat en France, pour nommer aux Bénéfices, afin d'empêcher l'argent de sortir du Royaume: deux points que le Pape avoit fait espérer. Louis voyant qu'il avoit été trompé, ne se mit pas en peine de faire publier & enregistrer l'Édit de révocation de la Pragmatique, de sorte que les choses resterent à peu près dans le même état qu'elles étoient auparavant. Le 12 Avril 1462, étant à Bordeaux, Louis prête une somme de 300 mille écus à Jean II, Roi d'Aragon, usurpateur du Royaume de Navarre, pour l'aider à se maintenir contre les Navarrois, appuyés du Roi de Castille. Jean lui céda pour cette somme le Roussillon & la Cerdagne, en se réservant la faculté du rachat. Au mois de Juin suivant, Louis institua le Parlement de Bordeaux par Lettres données à Chinon. Ces Lettres portent, *tant qu'il plaira à notre volonté.* Jean Tudert, Maître des Requêtes, fut nommé Premier Président de cette Cour Souveraine.

L'an 1463, vers la fin d'Avril, Louis a une entrevue sur la riviere de Bidassoa avec Henri IV, Roi de Castille, qui l'avoit pris pour arbitre de ses différends avec le Roi d'Aragon. Elle fut inutile; les

deux Rois, au bout d'un quart d'heure, se séparerent mécontens l'un de l'autre. Louis avoit choqué le Castillan par son extérieur plus que négligé : *Car il se mettoit si mal*, dit Comines, *que pis ne pouvoit*; & Henri s'étoit attiré le mépris du Monarque François par sa physionomie ignoble & son peu d'esprit. De retour à Paris, Louis retire des mains du Duc de Bourgogne, pour une somme de 400 mille écus d'or, les villes de Picardie qui lui avoient été cédées par le traité d'Arras.

L'an 1465, (N. S.) le 4 Janvier, mort de Charles, Duc d'Orléans, à Amboise. Elle fut occasionnée par les reproches sanglans que le Roi lui avoit faits quelques jours auparavant, dans une assemblée de Seigneurs à Tours, pour y avoir pris la défense du Duc de Bretagne. Louis soupçonnoit avec fondement ce dernier de tramer avec d'autres Princes une conspiration contre lui. Elle éclata effectivement l'année suivante, & produisit la guerre *du bien public*, ainsi nommée parce que le soulagement des peuples en étoit le prétexte. Les Ducs de Calabre, de Bourbon, de Bretagne, celui de Berri même, Charles, frere du Roi, le Duc de Nemours, les Comtes de Charolois, de Dunois, d'Armagnac, de Dammartin, & le Maréchal de Lohéac, avec d'autres Seigneurs que Louis avoit dépouillés de leurs emplois, furent les Chefs de la ligue. Louis, apprenant à Poitiers qu'ils étoient en armes, se met à la tête d'environ 14 mille hommes, entre dans le Berri, ramene à l'obéissance la plus grande partie de cette Province, & soumet ensuite le Bourbonnois & l'Auvergne. De-là il retourne en diligence vers Paris, pour empêcher la jonction du Comte de Charolois & du Duc de Bretagne. Peu de jours après son retour, on fit, par son ordre, un réglement utile pour la sûreté de la ville. *Le mercredi 4 Juillet fut publié & fait savoir par les carrefours de Paris que en chascun Hostel d'ycelle ville y eut* (sur la fenêtre) *une lanterne & une chandelle ardente durant la nuit : que chascun ménage qui avoit chien, l'enfermast an sa maison, & sur peine de la hart.* (*Chron. scand.*) Depuis ce tems chaque bourgeois de Paris étoit obligé d'illuminer sa croisée jusqu'à l'établissement des lanternes publiques. Le mardi, 16 Juillet, l'armée du Comte de Charolois & celle du Roi se rencontrent près de Montlhéri & en viennent aux mains. Le combat fut long & sanglant, & le succès douteux; mais le champ de bataille resta aux Bourguignons. Dans le vrai la victoire ne fut à personne, & cette journée ne décida rien. L'effroi fut si grand parmi les fuyards de l'un & de l'autre parti, que du côté de Louis un Officier de marque s'enfuit jusqu'à Lusignan *sans repaître*, & du côté de Charles un autre courut à bride abattue jusqu'au Quenoy. *Ces deux*, dit Comines, *n'eurent garde de se mordre.* Les troupes des Princes ligués se réunissent pendant que le Roi est occupé en Normandie à ramasser du secours. Elles s'avancent vers Paris au nombre de 50 mille hommes, parmi lesquels se trouvoient 500 Suisses, que le Duc de Calabre avoit amenés. (Ce sont les premiers qui soient passés en France.) Le 17 Août, les Princes s'emparent du pont de Charenton. Le 24, Louis rentre dans Paris avec une si grande quantité de vivres, que pendant un siége ou blocus d'environ trois mois que la ville eut à soutenir, elle ne manqua de rien. Traités de Conflans du 5 Octobre, & de S. Maur du 29, qui mirent fin à la guerre du bien public. *Par ces traités*, dit Comines, *les Princes butinerent le Monarque & le mirent au pillage.* Comme le peuple y fut oublié, on appella la ligue des Princes *la ligue du mal public.* Le Roi se conformant aux conseils de Sforce, Duc de Milan, accorda, en composant avec les rébelles, tout ce que l'on voulut, sauf à tenir ses engagemens ou à les violer, selon l'état des affaires. Il ne tarda point à se tirer des entraves qu'il s'étoit données. L'an 1466, (N. S.) aux mois de Janvier & de Février, il reprend à main armée, en six semaines, la Normandie, qu'il n'avoit cédée que malgré lui à son frere.

La Cour de Rome pressoit toujours la publication de l'Edit qu'elle avoit obtenu du Roi. *En ce tems,* (1466) *au mois de Septembre, le Roi bailla ses Lettres à un Légat venu de Rome de par le Pape pour la rompture de la Pragmatique Sanction : lesquelles furent lues au Chastelet à Paris, sans y faire aucun contredit ou opposition. Et le premier Octobre ensuivant, Maitre Jean de la Balue fut à la salle du Palais Royal à Paris, la Cour du Parlement vacant, pour illec aussi faire publier lesdites Lettres, où il trouva maistre Jean de S. Romain, Procureur-Général du Roi nostre Sires, qui formellement s'opposa à l'effet & exécution desdites Lettres, dont ledit Balue fut fort desplaisant ; & pour cette cause, fit audit de S. Romain plusieurs menasses, en lui disant que le Roy n'en feroit point content, & qu'il le désapointeroit de son Office : de quoi ledit de S. Romain ne tint pas grand compte ; mais lui dit & respondit, que le Roy lui avoit baillé & donné ladite Office, laquelle il tiendroit & exerceroit jusques au bon plaisir du Roy, & que quand son plaisir seroit de la lui oster, que faire le poutroit ; mais qu'il estoit de tout délibéré & bien résolu de tout perdre avant de faire chose qui fust contre son âme, ne dommage au Royaume de France, & à la chose publique : & dit audit Balue qu'il devoit avoir grand'honte de poursuivre ladite expédition.* (Chron. de Louis XI, p. 136.)

Charles de France, lors de l'invasion faite de la Normandie par le Roi, son frere, s'étoit retiré auprès du Duc de Bretagne. Ce dernier, s'étant dévoué aux intérêts du jeune Prince fait irruption l'an 1467 dans la Basse Normandie, qu'il soumet toute entiere, à l'exception de S. Lô dont les habitans, excités par les exhortations & l'exemple d'une femme, firent la plus belle & la plus heureuse défense. Louis vole sur les lieux & chasse le Duc de la plupart des places qu'il avoit prises. Pour imposer silence à son frere il assembla, l'an 1468, les Etats Généraux à Tours au mois d'Avril. Il y fut arrêté que la Normandie, étant inséparablement unie au Domaine, ne pouvoit en être séparée sous quelque prétexte que ce fut. Charles de Melun, Seigneur de Nantouillet, Grand-Maître de France, étoit alors enfermé au Château-Gaillard, près d'Andeli, par ordre du Roi dont il avoit été le favori. Le 20 Août suivant, il eut la tête tranchée par Arrêt de la Cour, pour crime de trahison & de leze-Majesté. Dans les aveux que lui arracha la torture, il avoit beaucoup chargé le Duc de Bretagne. Louis continue d'agir contre ce Prince, & l'oblige à faire la paix, qui fut signée le 10 Septembre à Ancenis. Le traité qui en renfermoit les conditions, déplut fort au nouveau Duc de Bourgogne, Charles, ci-devant Comte de Charolois. Ce Prince étoit déjà irrité contre le Monarque à l'occasion des traités de Conflans & de S. Maur, qu'il refusoit d'exécuter. Louis, pour l'appaiser, se détermine, par le conseil du Cardinal Balue, son Ministre, à l'aller trouver, le 3 Octobre, à Péronne. Mais, à peine est-il arrivé,

qu'on apprend, qu'à son instigation, les Liégeois se sont révoltés, ont surpris Tongres, arrêté leur Evêque, & commis de grandes cruautés. Le Duc en fureur fait enfermer le Roi vis-à-vis de cette même Tour où Charles le Simple avoit fini ses jours; il hésita même s'il ne porteroit pas sa vengeance plus loin. Louis, pour se tirer de cette extrémité, signe, le 14, un traité, par lequel il s'engage à donner la Champagne & la Brie à son frere. Le Duc l'obligea de plus à se joindre à lui contre les Liégeois. Le Dimanche 30 Octobre, Liége est prise, abandonnée au pillage, & réduite en cendres; le tout à la vue du Roi qui a la bassesse d'applaudir au désastre de ses alliés, & de donner les plus grandes louanges à la valeur du Duc. Remis en liberté, Louis se rend à Senlis, où il mande le Parlement & la Chambre des Comptes, pour leur faire part du traité de Péronne. A son retour dans la capitale, il entend les perroquets & autres oiseaux babillards qui répetent, *Perrone*. Ce mot leur avoit été appris par les Parisiens, dont le Roi n'étoit pas aimé, pour se moquer du mauvais succès de ses finesses. Piqué de cette raillerie, il croit s'en venger par l'Ordonnance ridicule de faire mourir tous ces animaux. La France perd la même année le célebre Comte de Dunois, mort le 28 Nov., & enterré à Cléri. Sa postérité s'est conservée sous le nom de Longueville jusqu'en 1672, époque de la mort du dernier Duc de ce nom, tué au fameux passage du Rhin.

L'an 1469, Louis ouvre enfin les yeux sur les infidélités de deux Prélats qui abusoient également de sa confiance, le Cardinal Balue, & d'Araucourt, Evêque de Verdun. Tous deux, arrêtés au commencement de Mai par ses ordres, sont convaincus de trahison. Le Roi fit enfermer l'Evêque à la Bastille, dans une cage longue & large de huit pieds, dont ce Prélat étoit l'inventeur. *Plusieurs*, dit Comines, *l'ont maudi depuis* (de cette invention) *& moi aussi qui en ai taté.* Le Cardinal, qui, dit un Historien, réunissoit tous les vices, excepté l'hypocrisie, fut transféré en diverses prisons, dont la derniere, suivant l'opinion commune, fut le Château de Loches. Ils resterent prisonniers l'un 12, l'autre 14 ans. La division qui étoit entretenue par ces deux hommes dangereux, cesse alors dans la famille Royale, & Charles de France accepte la Guienne pour son appanage, au lieu de la Champagne & de la Brie qu'il avoit demandées. Le premier Août, Louis institue, dans le Château d'Amboise, l'Ordre ou Chevalerie de Saint Michel pour 36 Chevaliers, *Gentilshommes de nom & d'armes, sans reproche, dont nous serons l'un,* dit le Roi, *Chef & Souverain en nostre vie, & après nos successeurs Roys de France; & lesquels freres & compagnons de l'Ordre à l'entrée d'iceluy, seront tenus de laisser tout autre Ordre.* La premiere promotion, faite en l'Eglise des Cordeliers de cette ville, fut de 15, au nombre desquels étoient Jean & Louis de Bourbon, André & Louis de Laval, George de la Trémoïlle, Charles de Crussol, Antoine & Gilbert de Chabannes. Cet Ordre, dit le P. Honoré de Sainte Marie, fut célebre sous quatre Rois; mais étant devenu vénal & trop commun sous le régne de Henri II, les Seigneurs ne voulurent plus y entrer.

La guerre, l'an 1471, se rallume entre le Roi & le Duc de Bourgogne. Louis avoit confisqué, dès l'année précédente, par une Déclaration du 3 Décembre, les terres du Duc, en punition des mouvemens qu'il se donnoit pour exciter de nouveaux troubles. Cette guerre, dont le théâtre étoit en Picardie, ne fut qu'une guerre de chicanne, & se termina par une tréve de trois mois, que le Roi fit ensuite prolonger, en cédant quelques terres au Duc.

L'an 1472, le Duc de Guienne termine ses jours à Bordeaux, le 28 Mai. La plupart des Modernes assurent qu'il mourut d'une pêche empoisonnée que lui présenta l'Abbé de S. Jean d'Angeli, son Aumônier, & une partie d'entre eux ajoute que ce fut à l'instigation du Roi. Mais on pourroit douter, dit le nouvel Historien de Languedoc, s'il y avoit alors des pêches en France. Quoi qu'il en soit, l'Abbé fut arrêté comme coupable de la mort du Prince, & mis dans les prisons de Nantes. On instruisit son procès; mais il fut trouvé mort la veille de son jugement; ce qui confirma les soupçons du public, & contre le Monarque & contre lui. Dès que Louis fut informé de la mort de son frere, il s'avança dans la Guienne, qu'il réunit à la Couronne. Ce fut alors qu'il rétablit à Bordeaux le Parlement qu'il avoit transféré à Poitiers, lorsqu'il céda la Guienne à son frere. De-là il passe avec 50 mille hommes en Bretagne, pour détacher le Duc de son alliance avec le Duc de Bourgogne. Ce dernier, outré de colere, entre à main armée en Picardie, prend & brûle Nesle, s'empare de Roye, & tente, le 27 Juin, d'emporter d'emblée Beauvais; mais des femmes, à la tête desquelles étoit Jeanne Hachette, dont le vrai nom est Jeanne Lainé, s'étant jointes à la garnison, obligerent ce Prince à lever le siége le 10 Juillet, après deux assauts. Louis, voulant reconnoître la valeur de ces Amazônes, ordonna qu'on feroit à Beauvais tous les ans à pareil jour une procession à laquelle les femmes auroient le pas sur les hommes ainsi qu'à l'Offertoire, & marcheroient immédiatement après le Clergé, *parce qu'en très grande audace, constance & vertu de force largement, outre estimation de sexe féminin, elles mirent la main à la besogne à l'imitation des hommes & leur furent en ayde.* Le Roi de plus maria Jeanne Lainé (elle étoit fille alors) à Colin Pilon & exempta de taille ses descendans; mais il ne paroît point qu'elle en ait eu. Louis XI accorda aussi divers priviléges à la ville de Beauvais.

Pendant que ce Monarque & le Duc de Bourgogne continuent de se faire la guerre en Normandie, en Champagne & en Bourgogne, le Roi d'Aragon se rend maître de Perpignan & du Comté d'Armagnac, & s'empare de Leictoure, au moyen d'une trahison. Louis venoit de conclure une tréve fort courte avec le Duc de Bourgogne, lorsqu'il apprit ces nouvelles. Etant venu à bout de la proroger, il fit partir, l'an 1473, le Cardinal Joufroi, devenu Evêque d'Albi, afin d'assembler les milices des Provinces méridionales, pour recouvrer l'importante place de Leictoure. La ville est investie; le Comte d'Armagnac, qui s'y étoit enfermé, permet au Cardinal d'y entrer, pour traiter d'accommodement avec lui. On conclut un traité de paix avantageux au Comte. Mais le surlendemain, les troupes du Roi étant entrées dans la ville, le Comte, par ordre & en présence de Montfaucon, l'un de leurs Chefs, est poignardé entre les bras de sa femme; les habitans sont massacrés, la ville pillée & livrée aux flammes. Cet horrible événement est du 6 Mars. L'armée Françoise alla faire ensuite le siége de Perpignan. Louis s'y rendit en personne; mais la place fut si bien défendue par le Roi d'Aragon, quoique âgé de 76 ans, que les assiégeans furent obligés de se retirer. Les deux Rois firent ensuite un accommodement. Mais à peine est-il

conclu que les brouilleries de Louis & du Duc de Bourgogne se renouvellent. Le Roi prit alors un parti fort étrange : ce fut d'engager le Légat André de Viterbe, à fulminer, le 13 Octobre, une Bulle d'excommunication contre celui des deux Princes qui refuseroit la paix. Le Parlement s'opposa fortement à l'enregistrement de cette Bulle, en représentant les dangereuses conséquences qui résulteroient pour l'autorité du Roi & les loix du Royaume, de pareils moyens employés pour procurer la paix. Le 10 Novembre, Louis ratifie, en présence des Ambassadeurs d'Aragon, le traité de Perpignan : cet Acte portoit qu'il s'obligeoit à rendre au Roi d'Aragon le Roussillon & la Cerdagne, dès qu'il auroit reçu les sommes pour lesquelles ils avoient été engagés à la France. L'intention de Louis n'étoit que de tromper le Roi d'Aragon. Il faisoit, dans le même tems qu'il traitoit avec ce Prince, des préparatifs secrets pour porter la guerre en Roussillon. Mais tandis qu'il est occupé de ce dessein, il découvre une conspiration formée contre ses jours. Hardy, facteur d'Ithier, riche marchand, établi en Bourgogne, s'étoit chargé de l'empoisonner moyennant une somme de 50 mille écus que son maître lui avoit promise. Mais il fut déféré par deux fideles domestiques de Louis, qu'il avoit voulu mettre de la partie pour l'exécution de son crime. On l'arrêta, & il fut écartelé par Arrêt du 30 Mars 1474. Comme le salaire, dont l'appât l'avoit séduit, excédoit les facultés d'un particulier, on soupçonna le Duc de Bourgogne d'être l'auteur de cette abominable intrigue. Mais on en demeura là.

Louis, environ quatre mois après la découverte de cette conspiration, fut informé, par le Roi d'Ecosse, d'une autre, formée, le 25 Juillet, par le Roi d'Angleterre & le Duc de Bourgogne, pour le détrôner. Sur cet avis, il travaille à se mettre en état de défense, &, pour tenir en échec le Duc de Bourgogne, il conclut, le 26 Octobre suivant, une alliance perpétuelle & une ligue offensive & défensive contre lui avec les huit cantons Suisses. (Ils n'étoient pas en plus grand nombre alors.) Ce traité a servi de base à tous ceux que les Rois de France ont faits depuis avec les Suisses. Pour mieux duper néanmoins le Duc & lui inspirer plus de sécurité, le Monarque François renferma dans lui-même la haine qu'il lui portoit, durant l'armistice dont ils étoient convenus.

Les querelles interminables des Nominaux & des Réaux (les mêmes que celles des Thomistes & des Scotistes) faisoient alors un tel vacarme dans l'école de Paris, qu'elles dégénéroient presque en schisme. Louis, appréhendant cette extrémité, se déclara contre les premiers, & rendit, le premier Mars 1475, (N. S.) une Ordonnance par laquelle il défendoit la lecture de leurs écrits. Il fit plus ; afin d'assurer l'exécution de ce réglement il fit clouer & enchaîner dans les bibliotheques les écrits de ces subtils dialecticiens. Mais sept ans après, (l'an 1481) il les fit déchaîner, & laissa le champ libre à la dispute.

Louis XI, dans le même tems, faisoit filer des troupes dans le Roussillon pour en chasser entièrement les Aragonois. Le 15 Mars 1475, Perpignan se rend aux François, après s'être défendu jusqu'à l'extrémité. Les autres places de Roussillon se soumirent à l'exemple de la capitale. Louis, ayant appris cette nouvelle, fait savoir au Cardinal d'Albi qu'il peut prendre pour lui les Bénéfices de la Province qui lui conviendront, lui recommandant de donner à des François ceux qu'il ne prendra pas, *& s'il y a*, ajoute-t-il, *quelque mauvais Bénéfice par deçà, qu'il le promette* (aux Naturels du pays) *& puis qu'il n'en tienne rien, & qu'on laisse faire le Roi, lequel y remédiera bien.*

La nouvelle tréve que Louis & le Duc de Bourgogne avoient faite étant expirée, le Roi s'avance en Picardie, & enleve au Duc toutes les places qui lui appartiennent sur la Somme, tandis qu'il est occupé au siége de Nuits. De-là s'étant rendu à Rouen, il engage, le 10 Juin, Guillaume de Châlon, qui étoit alors son prisonnier, à lui céder la Souveraineté d'Orange pour sa rançon, en retenant les autres droits de cette Principauté.

Le Roi d'Angleterre n'avoit pas oublié son alliance avec le Duc de Bourgogne. Ayant fait débarquer ses troupes à Calais dans les mois de Juin & de Juillet, il vient se mettre à leur tête, & étale sur le rivage la plus belle armée que jamais les Anglois eussent fait passer en France. Mais le Duc de Bourgogne, toujours occupé au siége de Nuits, lui ayant manqué de parole, il fait avec Louis, le 29 Août, par ses Députés, une tréve de neuf ans, moyennant la somme de 72 mille écus, & une pension de 50 mille, que le Roi de France s'engage à lui payer. Les deux Rois se virent le même jour & conférerent ensemble sur le pont de Péquigni, dans une loge partagée par de gros treillis de bois, dont les ouvertures étoient assez grandes pour passer le bras, *comme l'on fait*, dit Comines, *aux cages des lions*. La Chronique scandaleuse, faisant le récit de cette entrevue, dit que le Monarque Anglois mit trois fois le genou en terre, en abordant le Roi de France, *qui le fit bénignement relever;* circonstance remarquable. Le Duc de Bourgogne n'ayant plus d'espérance d'être soutenu des Anglois, songe alors à faire son accommodement avec le Roi qui n'en étoit pas éloigné. Ces deux Princes s'étant rendus à Soleure en Luxembourg, y font un traité par lequel ils se sacrifient réciproquement & indifféremment leurs amis & leurs ennemis. Le Connétable de S. Paul, odieux au Roi depuis long-tems pour ses trahisons, devint une des victimes de ce traité. Il fut livré au Monarque par le Duc, auprès duquel il s'étoit réfugié. Maître de sa personne, Louis jura *Pasques-Dieu* (c'étoit son jurement) *qu'il le feroit mourir, quoiqu'il en pût arriver*, & il tint parole. Le Connétable fut conduit à la Bastille le 27 Novembre. On instruisit son procès; & par Arrêt du Parlement il fut décapité le 19 Décembre 1475 : digne punition d'une vie qui n'avoit été qu'un tissu de fourberies & de noires intrigues. (*Voy.* Louis, *Comte de S. Paul.*) Dans l'intervalle d'un an & un peu plus, la mort délivra Louis d'un ennemi bien plus puissant & plus dangereux que le Connétable dont il s'étoit défait. Nous voulons parler de Charles, Duc de Bourgogne, tué le 5 Janv. 1477 au siége de Nanci. Louis, à la nouvelle de cet événement, se met en devoir de s'emparer de toute la succession de ce Prince. Il commence par le Duché de Bourgogne. L'Evêque de Langres & deux Conseillers au Parlement sont envoyés avec une armée de 700 lances, pour aller prendre possession de cette Province en son nom. La chose souffrit peu de difficulté, parce que c'étoit une loi établie en France depuis long-tems que les appanages étoient réversibles à la Couronne, au défaut d'enfans mâles de ceux qui les possédoient. (La Bourgogne cependant ne paroît pas avoir été donnée sur ce pied à Philippe le Hardi.) On douta seulement quelques jours en Bourgogne de la mort de Charles. Enfin, le 29 Jan-

vier, les Etats assemblés promirent & jurerent obéissance au Roi. Louis cependant, à la tête d'une autre armée, faisoit rentrer sous son obéissance les villes de Picardie qui avoient appartenu au Duc. De là il s'avance dans l'Artois, que les Députés de Marie, fille & héritiere de Charles, lui avoient déjà cédé, sur l'espérance qu'il leur donna de marier cette Princesse avec le Dauphin. Etant à Arras, il établit, par Lettres du 18 Mars, un Parlement dans les deux Bourgognes, dont les séances devoient être alternativement à Dijon pour le Duché, & à Dôle pour le Comté. Mais les conjonctures firent suspendre l'exécution de ce projet jusqu'en 1480. Le Roi Charles VIII réunit en 1483 ce Parlement à celui de Paris, & le rétablit en 1486, à la demande des Etats. Mais, l'an 1489, après le traité fait avec l'Archiduc Maximilien, il en restraignit le ressort au Duché de Bourgogne.

Reprenons les guerres de Louis XI dans les Pays-Bas. Maître de l'Artois, il tourna vers Cambrai, qui lui ouvrit ses portes, tandis qu'Olivier le Daim, son Barbier, & son favori, qu'il avoit fait Comte de Meulent, le mettoit en possession de Tournai. Cette conquête fut l'effet d'une surprise concertée par le Daim avec les principaux bourgeois. Le Hainaut subit ensuite les loix du Monarque. Les Flamands, alarmés des progrès des armes Françoises, cherchent les moyens de les arrêter. Ils appellent à leurs secours Adolphe, Duc de Gueldre, avec promesse de lui faire épouser leur Souveraine, s'il peut chasser les François de Tournai. Mais Adolphe ne fut pas heureux : il fut battu, & périt dans un combat que Mouy, Général François, lui livra le 28 Juin. Deux jours après Moui gagne une nouvelle bataille sur les Flamands. La mort d'Adolphe toutefois ne favorisa pas les vues du Roi de France. Ce fut au contraire un obstacle de moins pour le mariage projetté par l'Empereur Frédéric III, entre son fils Maximilien, & l'héritiere de Bourgogne. Louis fit d'inutiles efforts pour empêcher cette alliance. Elle fut conclue malgré lui, & Maximilien épousa la Duchesse Marie, le 18 Août 1477, dans la ville de Gand. Louis, quelques jours avant cet événement si funeste à la France, l'avoit effrayée par un de ces exemples de sévérité que les circonstances peuvent rendre nécessaires, mais dont l'effet est toujours douloureux & terrible. Ce fut le supplice de Jacques d'Armagnac, Duc de Nemours & Comte de la Marche, qu'il fit décapiter le 4 Août par Arrêt du Parlement, comme coupable du crime de leze-Majesté. (Voy. *les Comtes de la Marche.*)

Le mariage de Marie de Bourgogne ayant trompé la politique de ce Monarque, ne le déconcerta point. Pour donner une apparence de justice à l'usurpation qu'il avoit faite d'une partie de l'héritage de cette Princesse, & à celle qu'il se proposoit d'en faire encore par la suite, il fait commencer, le 11 Mai 1478, des procédures juridiques contre la mémoire du feu Duc de Bourgogne, afin, qu'étant convaincu de félonie & de leze-Majesté, sa succession puisse être légitimement confisquée au profit de la Couronne. Pendant le cours de cet étrange procès, il continue ses conquêtes en personne & par ses Généraux. Mais bientôt il les interrompt, & s'en dessaisit même par une tréve d'un an, faite à Bouvines dans le mois de Juin avec Maximilien. La guerre se rallume, au mois d'Avril 1479, entre ces deux Princes. Chaumont d'Amboise, envoyé par Louis dans le Comté de Bourgogne avec une armée, soumet toute la Province dans une campagne. Maximilien, pour faire diversion, assiége vers la fin de Juillet Térouenne, à la tête de 28 mille hommes. Des Querdes, Gouverneur de Picardie, marche au secours de la place. Les deux armées en viennent à une bataille, le 4 Août, au pied de la montagne de Guinegâte. Des Querdes défait & poursuit la Cavalerie Flamande jusques sur les fossés d'Aire; mais son infanterie, qu'il avoit imprudemment abandonnée, fut attaquée dans le même tems, & mise en déroute par Maximilien. Ce Prince ne put néanmoins continuer le siége de Térouenne. L'an 1480, tréve conclue entre Louis & Maximilien, pendant le cours de laquelle on tient à Arras & à Lille des conférences pour la paix, où l'on cherche de part & d'autre à se tromper. *Ils vous mentent bien*, mandoit Louis à ses Plénipotentiaires, *mentez bien aussi.* Voici quelques autres événemens remarquables de la même année. Le Dauphin étant tombé dangereusement malade au Château d'Amboise, où il étoit élevé, Louis établit une poste sur la route de cette ville pour avoir promptement & régulièrement des nouvelles de son fils & bientôt après il en établit sur toutes les grandes routes du Royaume. Mais elles ne servirent, jusqu'en 1630, que pour les affaires du Roi & celles du Pape. Depuis cette époque, chargées des Lettres des particuliers elles sont devenues une des principales branches des revenus de la Couronne, au lieu qu'auparavant elles étoient une charge pour l'Etat. Louis réunit, au mois d'Octobre, le Duché d'Anjou à la Couronne. Il transféra de Dôle à Salins le Parlement du Comté de Bourgogne, & établit à Dijon un Hôtel des Monnoies. Le Cardinal Balue & l'Evêque de Verdun étoient toujours en prison. Le Légat Julien, neveu de Sixte IV, fut inspirer au Roi des scrupules sur cette double détention. Le Cardinal, quoique le plus coupable des deux, fut délivré aussitôt, & envoyé au Pape qui le reçut honorablement. Mais l'Evêque n'obtint sa liberté que deux ans après, encore fut-ce à condition qu'il permuteroit son Evêché contre celui de Vintimille. (Roussel, *Hist. de l'Egl. de Verdun.*)

Jusqu'en 1481, Louis avoit joui d'une bonne santé. Mais cette année, au retour d'un voyage de Normandie, il eut à Plessis-le-Tours une attaque d'appoplexie (d'autres disent d'épilepsie) qui le jetta dans un état de langueur dont il ne put se bien rétablir. A mesure qu'il sentoit diminuer ses forces, il devint ombrageux, craignant qu'on ne prît prétexte de l'affoiblissement de sa tête pour lui ôter le gouvernement. Il prouva néanmoins cette année qu'il étoit encore capable de suivre des affaires épineuses, par les conquêtes qu'il fit en Artois, & par l'adresse qu'il eut d'engager Charles III, Comte de Provence & du Maine, à l'instituer son héritier universel. (Voy. *les Comtes de Provence & du Maine.*)

Dans le tems qu'il tomba malade à Tours, du Bouchage & Comines avoient faits vœu pour lui d'aller en pélérinage à S. Claude. L'an 1482, il se met en route pour acquitter l'engagement qu'ils avoient pris en son nom. Marie de Bourgogne, étant morte pendant ce voyage, les Gantois se saisissent de Marguerite & de Philippe, ses enfans, au mépris de Maximilien, leur pere. Ayant contraint ce Prince à négocier la paix avec la France, ils arreterent avec les Plénipotentiaires des deux Puissances le mariage de Marguerite qui n'avoit que trois ans, & du Dauphin qui en avoit 12, par le traité d'Arras, signé le 23 Décembre, & ratifié par Louis le 22 Janvier suivant. Tous les Princes & les Grands du Royaume scellerent de leur sceau cet Acte, avec un serment affreux, par

lequel ils s'engageoient à ne plus reconnoître l'autorité du Souverain, & à cesser de lui obéir, s'il en violoit les conditions. Marguerite fut amenée en France, & fiancée au Château d'Amboise le 23 Juin. Elle eut pour sa dot les Comtés de Bourgogne, d'Artois, d'Auxerrois, de Mâconnois & de Charolois; le mariage toutefois, comme on le verra par la suite, n'eut pas lieu. Louis n'ayant rapporté de son pélérinage aucun soulagement corporel, avoit fait venir de Calabre un S. Hermite, nommé François de Paule, dans l'espérance de recouvrer la santé par ses prieres. Arrivé, le 24 Avril 1482, au Château du Plessis-lèz-Tours, où demeuroit le Roi, l'homme de Dieu mit son principal soin à l'exhorter de mettre ordre aux affaires de sa conscience. Louis profita peu des avis qu'il lui donna. Le dépérissement continuel de sa santé le rendoit de plus en plus soupçonneux & défiant. Pour se rendre inaccessible, il fit poser des pieux de fer sur les murs & des grilles aux fenêtres du Château; mais en même tems pour faire sentir sa présence à ses ennemis où à ceux qu'il jugeoit tels, il fit planter à l'entour des gibets & des carcans, où il faisoit attacher chaque jour des malheureux sur les moindres soupçons, par le bourreau Tristan l'Hermite, qu'il appelloit son compere. Cependant tourmenté alternativement par l'esprit de défiance, de haine & de vengeance, & par les remords de sa conscience, il entremêloit ses ordres sanguinaires de prieres adressées aux Saints, dont il avoit fait venir des reliques de toute part. Mais pourquoi les invoquoit-il? Un jour son Aumônier lui récitoit une oraison par laquelle on demandoit la santé de l'ame & du corps. *Il ne faut pas*, lui dit-il, *demander tant de choses à la fois. Bornous nous à la santé du corps; l'un viendra après l'autre.* Voilà l'objet exclusif de ses prieres. Tel étoit aussi celui des offrandes sans nombre qu'il envoyoit dans toutes les Eglises où il avoit oui dire qu'on obtenoit la guérison des maladies. Ayant obtenu du Pape *le Corporal sur lequel chantoit Monseigneur S. Pierre*, il lui céda en reconnoissance les Comtés de Die & de Valence, sur lesquels l'Eglise Romaine réclamoit d'anciennes prétentions. (Comines.) Chose néanmoins remarquable! au milieu du trouble dont son ame étoit agitée, il ne perdit point de vue les intérêts de l'Etat. Il prévit les désordres que pourroit occasionner la minorité de son successeur, & il y pourvut, autant que la prudence humaine pouvoit le permettre. Enfin il mourut le 30 Août 1483, dans la 60e année de son âge, & la 23e de son régne. Son corps, comme il l'avoit désiré, fut transporté à Notre-Dame de Cléri. L'année qui précéda celle de sa mort, étant allé voir le Dauphin qu'il tenoit éloigné de sa présence, & comme séquestré du commerce des hommes, au Château d'Amboise, il lui donna une ample instruction écrite de sa main sur les devoirs des Princes. Pour la préserver de l'injure du tems, il eut soin de la faire enregistrer au Parlement; c'est presque la seule attention qu'il ait donnée à l'éducation de ce Prince. » La nature, dit M. Robertson, avoit formé » Louis pour être un tyran. En quelque tems que le » sort l'eût fait monter sur le trône, il eût signalé son » régne par des projets pour opprimer son peuple, » & se rendre absolu. Rusé, cruel, dépourvu de sensibilité, étranger à tout principe de justice, sans » aucune idée de décence, il dédaignoit toutes les » contraintes que le sentiment de l'honneur, ou le » desir de la gloire impose même aux hommes ambitieux. Habile en même tems à démêler son véritable intérêt, & n'étant guidé que par ce seul objet, » il étoit capable de le poursuivre avec une ardeur » opiniâtre, & de s'y attacher avec un esprit systématique que rien ne pouvoit distraire, qu'aucun » péril ne pouvoit arrêter. » Il faut néanmoins lui rendre la justice de dire qu'il avoit d'excellentes vues politiques. Il est en effet le premier de nos Rois, depuis Charlemagne, qui ait jugé le commerce & l'industrie dignes de son attention. Voyant que les manufactures étrangeres attiroient l'argent du Royaume sans retour, il appella des ouvriers de Grece & d'Italie en France pour y fabriquer des étoffes précieuses; & pour les y fixer & les encourager au travail, il les exempta de tous droits & impôts, ainsi que les François qui se formerent sous eux. Il assura la tranquillité publique par la sévérité avec laquelle il punit les voleurs & les brigands. En humiliant les Grands il tira le peuple de l'esclavage où ils le tenoient, & se délivra lui-même des entraves que leurs ancêtres avoient données à ses prédécesseurs; ce qui a fait dire qu'il *avoit mis les Rois hors de pages.* Il avoit pris pour devise cette maxime de l'Empereur Tibere: *Qui nescit dissimulare, nescit regnare.* Il l'avoit souvent à la bouche, & il ne vouloit pas que l'on apprît à son fils d'autre Latin que ces cinq mots. Mais à force de la répéter, comme le remarque Duclos, il pouvoit en perdre le fruit. On rapporte de lui une autre maxime plus honnête, qu'on peut dire précieuse, & que les particuliers, ainsi que les Rois, ne doivent jamais oublier. *Quand orgueil*, disoit-il, *chemine devant, honte & dommage suivent de près.* Quoiqu'il ne fit pas grand cas de l'érudition, les Lettres néanmoins ne lui étoient nullement étrangeres. Il est même assez généralement regardé comme l'auteur de deux ouvrages qui ont eu dans leur tems une célébrité qu'ils n'ont pas entiérement perdue dans le nôtre. Le premier qu'il composa, étant Dauphin, pendant sa retraite aux Pays-Bas, est un recueil de Contes, intitulé: *Les cent nouvelles nouvelles*, fait à l'imitation du Décaméron de Bocace, & plusieurs fois réimprimé, sur quoi nous renvoyons à la Bibliotheque des Romans, Juillet 1775. Le second est le *Rosier des guerres*, ouvrage composé en 1470, & divisé en deux parties, dont on peut voir une notice aussi agréable qu'instructive dans le volume E, pp. 22 & 23, des *Mélanges tirés d'une grande Bibliotheque.* Louis XI avoit épousé, 1°, le 24 Juin 1436, MARGUERITE, fille de Jacques I, Roi d'Ecosse, morte sans enfans le 16 Août 1444, Princesse digne d'un meilleur époux. Il la rendit si malheureuse, qu'à l'âge de 26 ans, déjà lasse de vivre, elle dit en mourant: *Fi de la vie, qu'on ne m'en parle plus.* Son corps fut découvert à Thouars, en 1775, dans l'Eglise de l'Abbaye de S. Laon, enfermé dans un cercueil de plomb. 2° Louis se remaria en Mars 1451, avec CHARLOTTE, fille de Louis, Duc de Savoie, dont il eut 3 fils & 3 filles; Charles qui suit; Anne, mariée à Pierre de Bourbon, Sire de Beaujeu; & Jeanne, femme de Louis, Duc d'Orléans, depuis Roi de France, sont les seuls qui lui survécurent. La Reine Charlotte, leur mere, décéda le premier Décembre 1483, au Château d'Amboise, à l'âge de 38 ans, & fut inhumée à N. D. de Cléri.

Quoique plusieurs Rois de France, prédécesseurs de Louis XI, eussent été appellés du nom de *Très Chrétien* par les Papes & le Clergé de France, c'est néanmoins dans la personne de ce Prince, & sous le pontificat de Paul II, comme on l'a dit à l'article de ce Pape, que le titre de *Très Chrétien* est devenu une expression de formule dans les Lettres Apostoliques, & la qualification propre de nos Rois. Ce fut aussi du tems de Louis XI

que l'on commença à donner aux Rois le titre de Majesté, peu connu jusqu'alors. Ce Prince avoit une superstition singuliere : il ne vouloit pas prêter serment sur la croix de S. Lô d'Angers, parce que de son tems, suivant une vieille croyance, ceux qui violoient ce serment mouroient misérablement dans l'année. Ses ennemis profiterent plus d'une fois de la bizarrerie de cette opinion, & découvrirent par là ce qu'il avoit de plus caché dans l'ame. On n'avoit qu'à exiger de lui qu'il jurât par la croix de S. Lô ; s'il le refusoit, ses propositions & ses offres n'étoient pas sinceres. Au commencement de son régne, *les hommes* dit Monstrelet, *se prindrent à se vêtir plus court qu'ils n'eurent onc fait, tellement que l'on véoit la façon de leurs corps.... & si faisoient les manches fendre de leurs robes & de leurs pourpoints, pour montrer leurs chemises déliées, larges & blanches ; portoient aussi leurs cheveux si longs qu'ils leur cachoient le visage, & sur leurs têtes portoient bonnets de drap hauts & longs d'un quartier ou plus.... & qui étoit hui court vêtu, il étoit le lendemain vêtu jusqu'à terre.*

L'Imprimerie s'établit en France sous le régne de Louis XI. Vers l'an 1470, Ulric Gering, Martin Krantz & Michel Friburger, Imprimeurs de Mayence, vinrent exercer leur art à Paris, attirés par Guillaume Ficher & Jean de la Pierre, Docteurs en Théologie. Ils se logerent dans le Collége de Sorbonne, où ils formerent leur premier établissement. Les Livres étoient si rares alors, que, Louis XI, empruntant de la Faculté de Médecine à Paris les œuvres de Rasés, Médecin Arabe, non seulement déposa en gage une quantité considérable de vaisselle d'argent, mais encore fut obligé de nommer pour caution un Seigneur, dans l'Acte par lequel il s'engageoit à rendre ce Livre à la Faculté.

C'est aussi sous le régne de ce Prince qu'on vit les premieres manufactures de soieries en France. Elles furent établies à Tours l'an 1470, sous la conduite de quelques ouvriers qu'on appella de Venise, de Gênes & de Florence.

Louis XI, en 1472, ordonna qu'on sonnât tous les jours la cloche à midi, qu'alors tout le monde mît un genou en terre & récitât trois fois l'*Ave Maria*.

Le marc d'argent étoit sous ce régne à 10 livres.

Jusqu'au régne de Louis XI, l'art d'extraire du corps humain la pierre qui s'engendre dans les reins, étoit inconnu en France, quoiqu'on ait des preuves qu'au dixieme siécle il étoit pratiqué dans les Pays-Bas, comme nous le ferons voir à l'article d'Arnoul le Mauvais, Comte de Flandre. » L'an 1474, un Archer, » originaire de Meudon, travaillé de cette maladie, fut condamné » pour plusieurs vols à être pendu au gibet de Montfaucon. Les » Médecins & les Chirurgiens de Paris représenterent au Roi » qu'un grand nombre de personnes de tous états, & spécialement » M. du Bouchage, étant tourmenté de la même maladie » que cet Archer, il seroit expédient de tenter sur un homme » déja condamné à mort, une expérience qui tourneroit au profit » de la société. Le Roi accorda la requête ; l'opération fut si » heureuse, qu'au bout de 15 jours l'Archer se trouva parfaitement » guéri. Le Roi lui accorda non seulement sa grace, mais » il lui donna une gratification. » (M. l'Abbé Garnier *Histoire de France.*)

CHARLES VIII.

1483. CHARLES VIII, né, le 30 Juin 1470, au Château d'Amboise, succéda, le 30 Août 1483, à Louis XI, son pere. Anne de Beaujeu, sa sœur, avoit été chargée par Louis XI de sa tutele & du gouvernement de l'Etat. Elle eut pour concurrent Louis, Duc d'Orléans, qui prétendit que cet emploi le regardoit, comme premier Prince du Sang. Anne promet de se soumettre au jugement des Etats sur une affaire d'aussi grande importance, & demeure en jouissance par provision. Le 9 Octobre de la même année, pour appaiser le Duc d'Orléans, elle lui fait expédier d'Amboise, où la Cour resta environ six semaines, des Lettres-Patentes de Gouverneur & Lieutenant-Général de Paris, de l'Isle de France, de Champagne, de Brie, &c. avec d'amples pouvoirs. Le 23 du même mois, la Cour étant à Blois, l'épée de Connétable est donnée au Duc de Bourbon, frere aîné du Sire de Beaujeu. Trois favoris du feu Roi, qui avoient insolemment abusé de leur crédit, sont arrêtés, à l'instigation des Princes, par ordre du Parlement. Le premier étoit Olivier le Daim, qui, de Barbier de Louis XI, étoit devenu Gentilhomme de sa Chambre, Capitaine du Château de Loches, & Gouverneur de S. Quentin ; le 2e étoit Jean Doyac, sorti comme le Daim de la lie du peuple, & dont la haute fortune étoit le fruit de ses délations ; le 3e Jacques Cottier, Médecin de Louis XI, auquel il avoit fait acheter à grands frais ses soins & son application à lui prolonger la vie. Le Daim, condamné à être pendu, fut exécuté aux halles. Doyac, après avoir été fustigé dans les carrefours de Paris, eut la langue percée, & une oreille coupée, supplice dont une partie fut recommencée à Montferrand, sa patrie, où il fut renvoyé. Le Médecin en fut quitte pour une amende de 150 mille livres. On dit que, content de se voir échappé du naufrage, il fit sculpter sur la porte de sa maison un abricotier avec cette devise : *A l'abricotier.* La Régente avoit promis au Duc d'Orléans d'assembler les Etats ; elle tint parole. L'an 1484, ils s'ouvrent à Tours le 15 Janvier, & durent jusqu'au 14 Mars, jour de leur clôture. Le Roi Charles y est déclaré majeur ; on nomme douze personnes pour composer son Conseil. Le 30 Mai suivant, Charles est sacré à Reims par l'Archevêque Pierre de Laval. Le Cérémonial François dit qu'à cette cérémonie les Pairs Séculiers étoient *vestus de manteaux ou socques de Pairie, renversés sur les épaules, comme un épitoge ou chappe de Docteur, & fourrés d'hermines, ayant sur leurs testes des cercles d'or, les Ducs à deux fleurons, & les Comtes tout simples* (T. I, p. 193.) Les mécontentemens, causés par la jalousie du pouvoir, ne tarderent pas d'éclater. L'an 1485, le Duc d'Orléans & le Comte de Dunois prennent les armes contre la Dame de Beaujeu qui continuoit d'attirer à elle toute l'autorité. Le Roi marche à Beaugenci, où le Duc d'Orléans s'étoit renfermé. Les deux Princes se soumettent ; la paix se fait au commencement d'Octobre ; mais elle ne fut pas durable. Le Duc d'Orléans, se voyant sans considération à la Cour, se retire en Bretagne, dont le Duc se ligue avec lui & l'Archiduc Maximilien. Plusieurs Princes & Seigneurs François viennent joindre le Prince fugitif avec des troupes. D'un autre côté les Comtes d'Angoulême & de Dunois (celui-ci étoit le fils du fameux Comte de ce nom) passent dans le même tems en Guienne, où ils soulevent une partie de la Province. Charles part de Tours, accompagné de la Dame de Beaujeu, vers la mi-Janvier 1486, à la tête d'une armée, pour la Guienne. Sa présence, en moins de deux mois, y rétablit le calme & la subordination. De-là il se rend en Anjou sur la fin de Mars. Les Barons de Bretagne, intimidés par son voisinage, se divisent. On découvre à la Cour des esprits mal intentionnés. George d'Amboise, Evêque de Montauban, Geofroi de Pompadour, Evêque du Puy, & Philippe de Comines, célebre par ses mémoires, étoient de ce nombre : ils furent arrêtés & punis ; Comines subit une prison de huit mois dans une cage de fer. Les deux Evêques, après avoir été enfermés pendant deux ans, furent élargis par la médiation du Pape. Le Roi passe en Picardie pour arrêter les progrès de Maximilien, qui s'étoit déjà rendu maître de Térouenne.

Le Duc de Bretagne retenoit toujours le Duc d'Orléans chez lui. Charles, l'an 1487, pour se venger de la retraite qu'il donnoit à ce Prince rébelle, fait entrer trois corps d'armée en Bretagne par trois endroits différens, & se rend lui-même à Châ-

teau-Gontier. L'un de ces corps assiege Ploermel, qu'il emporte d'assaut; le 2e s'empare sans effort de Vannes, d'où le Duc de Bretagne s'enfuit à l'approche des troupes du Roi; le 3e assiege Nantes, où se trouvoient alors les Ducs de Bretagne & d'Orléans, le Prince d'Orange, & plusieurs autres Seigneurs. Le siége commença le 19 Juin, & fut levé sur la fin du mois suivant par la brave résistance des assiégés. Ce désavantage ne rebuta point les troupes du Roi; elles n'en devinrent que plus animées à effacer, par de nouvelles conquêtes, l'affront qu'elles avoient reçu devant la premiere place de la Bretagne. Cependant des Querdes, Gouverneur de Picardie & Lieutenant-Général des armées du Roi, faisoit des progrès rapides en Flandre. Le 28 Août, il se rend maître de S. Omer, par un stratagême, avec 600 hommes. Au mois d'Octobre suivant, il reprend Térouenne de la même maniere & avec la même célérité. Deux jours après il met en fuite Ravestein, qui vouloit surprendre Béthune, & taille en pieces son infanterie, commandée par le Duc de Gueldre & le Comte de Nassau, qu'il fait prisonniers l'un & l'autre. Le Roi se trouvant maître à la mi-Octobre de plusieurs places de Bretagne, revient par la Normandie à Paris sur la fin de Décembre. L'an 1488, nouvelle expédition en Bretagne. Le Roi étant à Tours au mois de Mars, y assemble une armée qu'il envoie dans ce Duché sous le commandement de Louis II de la Trémoïlle, que Guichardin appelle le *plus grand Capitaine du monde.* Ce Général, s'étant mis en marche au mois d'Avril, prend Châteaubriant par composition, après neuf jours de siége; réduit Ancenis après quatre jours de tranchée; & n'en emploie que huit pour obliger Fougeres à capituler. Etonnés de ces progrès, les Princes s'avancent vers S. Aubin du Cormier, pour en venir à une bataille. Elle se donne le 28 Juillet, & les Princes y sont entièrement défaits; le Duc d'Orléans, fait prisonnier avec le Prince d'Orange, est conduit d'abord au Château de Lusignan, puis amené à la grosse tour de Bourges. Après cette victoire, Dinan, S. Malo, & cinq ou six autres places ouvrent leurs portes aux troupes du Roi. Le Duc de Bretagne, consterné de ces pertes, demande humblement la paix, & l'obtient, le 21 Août, par un traité qui n'eut point d'effet, parce que ce Prince mourut trois semaines après. Anne, sa fille aînée, lui ayant succédé, obtient du Roi d'Angleterre des secours avec lesquels elle soutient la guerre. L'an 1491, le Roi, sans consulter la Dame de Beaujeu, rend la liberté au Duc d'Orléans. Cette délivrance entroit dans le dessein qu'avoit le Roi d'épouser Anne, Duchesse de Bretagne. Le Duc d'Orléans étoit aimé de cette Princesse, & lui seul pouvoit la déterminer à donner sa main au Roi Charles qu'elle n'aimoit pas. Il eut la générosité d'accepter cette commission, & s'en acquitta avec tant de zele, qu'il réussit. La paix à cette condition fut accordée à la Bretagne, & le mariage d'Anne avec Charles fut célébré le 6 Décembre à Langeais en Touraine. Maximilien, irrité du double affront que lui fait le Roi Charles, en donnant sa main à la Princesse qu'il avoit épousée lui-même par Procureur, & en congédiant Marguerite, sa fille, qui étoit élevée en France pour ce Monarque, remplit toute l'Europe de ses plaintes. Henri VII, Roi d'Angleterre, entre dans son ressentiment par politique, & se ligue avec lui contre la France. L'an 1492, ce Prince ayant fait une descente à Calais, assiege inutilement Boulogne. Charles, au moyen d'une somme d'argent qu'il lui offre, l'engage à repasser dans son Isle, après avoir fait avec lui, le 3 Novembre, un traité de paix à Etaples. Maximilien surprend Arras & S. Omer par intelligence, fait de nuit la même tentative sur Amiens, d'où il est repoussé d'après l'éveil donné par Catherine de Lice, &, faute d'argent, consent à une tréve d'un an.

Charles avoit à cœur de faire valoir les droits que la Maison d'Anjou lui avoit transmis sur le Royaume de Naples. Dans ce dessein, il conclut la paix avec Ferdinand, Roi de Castille, & Maximilien, alors Roi des Romains, afin de n'être point traversé par ses voisins dans l'expédition qu'il méditoit. Par le traité fait avec le premier à Narbonne le 18 Janvier 1493, (N. S.) il lui rend le Roussillon & la Cerdagne; par celui de Senlis, conclu le 23 Mai avec le Roi des Romains, il lui céde les Comtés de Bourgogne, de Charolois & d'Artois. C'étoit la dot qui avoit été stipulée pour le mariage de l'Archiduchesse Marguerite avec le Roi de France. La Princesse fut après cela reconduite en Flandre, où dans la suite elle épousa l'Infant de Castille. On ne fera point de réflexions sur deux traités aussi étonnans que ceux-ci; elles se présentent d'elles-mêmes à l'esprit de tout Lecteur sensé.

L'an 1494, Charles, excité par Ludovic Sforce, Régent du Milanez, se met en marche pour l'Italie au mois de Sept. à la tête de 25 à 30 mille hommes, sans argent & sans munitions de guerre, laissant le gouvernement de l'Etat à la Reine, au Duc de Bourgogne & à l'Amiral de Graville. Tous les trois désapprouvoient cette expédition, & Graville avoit même fait ses efforts pour en détourner le Roi. Mais Etienne de Vese, Chambellan, & Guillaume Brissonnet, Evêque de S. Malo, qui lui avoient inspiré ce dessein, rendirent inutiles les remontrances de l'Amiral. La Reine accompagne le Roi jusqu'à Lyon, & s'y établit pour être plus à portée de lui faire passer du secours au besoin. Charles, en partant de Lyon, y laissa malade le Maréchal des Querdes, emmenant avec lui le Duc d'Orléans & les Maréchaux de Gié & de Rieux. Des Querdes mourut peu de jours après le départ du Roi, qui perdit en lui un grand Capitaine & un Conseiller également sage. Si cet excellent homme eût vécu, le crédit qu'il avoit sur l'esprit de son Maître, auroit fait prévaloir l'avis de ses Officiers les plus judicieux, qui étoit de faire la conquête du Milanez & de Gênes, plutôt que d'aller à l'extrémité de l'Italie & par la rigueur de l'hiver, sans argent & sans vivres, chercher un Royaume dont on ne pouvoit conserver la propriété, si l'on n'étoit maître de Gênes & de Milan. C'étoit effectivement ce qu'appréhendoit Ludovic Sforce, usurpateur du Duché de Milan, dont il ne laissoit que le titre à son neveu, cousin de Charles VIII. Ce tyran, après que le Roi fut relevé de la petite vérole qui l'avoit retenu dans Asti, vient le recevoir à Vigevano; &, pour le détourner de prendre ses quartiers dans le Milanez, il lui donne une somme d'argent pour la subsistance de ses troupes, & le conduit jusqu'à Plaisance. (Voy. *les Ducs de Milan.*) Charles continue sa route par la Lombardie, & arrive en Toscane, où il prend en trois jours Sarzane, la plus forte place des Florentins. De-là il se rend à Pise, & ensuite, le 17 du mois de Nov., à Florence, où il entre en conquérant, armé de toutes pieces, la lance

ſur la cuiſſe & ſes troupes en bataille. Après avoir fait un traité avec les Florentins, il prend la route de Rome qui lui ouvre ſes portes, le 31 Décembre, dès qu'il paroît. Il fit ſon entrée en cette ville à la lueur des flambeaux, dans le même équipage qu'à Florence; & l'autorité qu'il y déploya, ne différa point de celle qu'il auroit exercée dans Paris. Le Pape Alexandre VI, à ſon approche, s'étoit retiré dans le Château de Saint-Ange. Pluſieurs Cardinaux conſeilloient au Roi de concourir avec eux pour dépoſer ce Pape, comme ſimoniaque & déréglé dans ſes mœurs. Mais il fut détourné de ce deſſein par Guillaume Briſſonnet, à qui Alexandre avoit promis le chapeau de Cardinal. Charles fait avec le Pape, le 16 Janvier 1495, un traité par lequel Alexandre s'engage à lui remettre quelques places avec le Prince Zizim, frere du Sultan Bajazet II, dont le Monarque prétendoit ſe ſervir pour faire la guerre aux Turcs. Mais Zizim lui fut livré preſque moribond d'un poiſon lent, dit-on, qu'Alexandre lui avoit fait donner. Charles ſort de Rome, le 27 Janvier, pour la conquête de Naples. Après s'être rendu maître de pluſieurs places, il arrive à Capoue, où il eſt reçu, le 18 Février, avec acclamations. Le 22 ou le 24, il entre ſans pompe dans Naples, trois jours après que le nouveau Roi Ferdinand en fut ſorti. Mais, le 13 Mars ſuivant, il fit dans cette ville une entrée triomphante avec les ornemens impériaux, vêtu d'un grand manteau d'écarlate, avec ſon grand collet renverſé, fourré de fines hermines mouchetées, tenant la pomme d'or en ſa main droite, & dans l'autre le ſceptre impérial, portant ſur ſa tête une riche couronne d'or, fermée à l'impériale & garnie des plus rares pierreries. La raiſon qui porta Charles VIII à contrefaire ainſi l'Empereur d'Orient, eſt que par traité du 6 Septembre précédent, dont la minute a paſſé du Capitole à la Bibliotheque du Roi, ce Monarque avoit acquis d'André Paléologue, neveu & héritier de Conſtantin Paléologue, dernier Empereur de Conſtantinople, tous ſes droits ſur l'Empire Grec.

L'arrivée de Charles à Naples répand la terreur dans tout le pays. Preſque toutes les villes s'empreſſent de lui rendre hommage; & ce Prince, qui avoit parcouru en quatre mois & demi toute l'Italie, conquit en quinze jours le Royaume de Naples, à l'exception de Brindes; ce qui fit dire au Pape Alexandre VI que les François étoient venus prendre Naples la craie à la main comme des Fourriers. Des progrès ſi rapides porterent l'effroi juſqu'à Conſtantinople. Les Souverains de l'Europe ne les virent pas eux-mêmes ſans jalouſie & ſans crainte.

Tandis que Charles jouiſſoit à Naples du fruit de ſa conquête, le Pape, l'Empereur, les Vénitiens, le Roi de Caſtille, & le Duc de Milan, conclurent à Veniſe, le 31 Mars, une ligue pour attaquer ce Prince à ſon retour. Les Napolitains, de leur côté, par un effet de leur inconſtance, commençoient à déteſter ces mêmes François qu'ils avoient reçus avec les marques de la joie la plus vive. Les Barons ſur-tout étoient les plus irrités, parce que le Roi donnoit aux premiers la préférence pour les dignités du Royaume. Charles, ennuyé du ſéjour de Naples, en part le 20 Mai 1495 pour revenir en France avec ſon armée réduite à 9000 hommes. Celle des Puiſſances liguées, forte de 40 mille, étoit campée au pied de l'Apennin, ſous la conduite du Marquis de Mantoue. Le Roi la rencontre, le 5 Juillet, près du village de Fornoue ſur le Tar, dans une vallée à neuf milles au-delà de Plaiſance. Le lendemain il fallut en venir aux mains. Après un combat d'une heure, le Roi, monté ſur un cheval borgne âgé de 30 ans, mais fort & vigoureux, mit en fuite les ennemis dont la perte approcha de 4000 hommes; celle des François ne fut que de 200. Le Duc d'Orléans reſtoit cependant aſſiégé dans Novarre, dont il s'étoit rendu maître environ ſix mois auparavant. Charles le délivre par un traité fait, le 18 Octobre, avec le Duc de Milan, & continue ſa route. Philippe de Comines, parlant de cette expédition, *faut convenir*, dit-il, *que ce voyage fut conduit de Dieu, tant à l'aller qu'au retourner; car le chef & les conducteurs ne ſervirent de gueres.* Après le départ du Roi de France, Ferdinand, aidé du grand Capitaine Gonſalve, ne tarda pas à recouvrer ſon Royaume de Naples. Charles y avoit laiſſé, en qualité de Viceroi, Gilbert de Bourbon, Duc de Montpenſier, avec 4000 François, & un corps de Suiſſes & d'Italiens. Mais, faute d'argent, ce Viceroi ne put rien entreprendre de conſidérable. La diviſion ſe mit parmi les Chefs de ſon armée, dont une partie déſerta. Enfin, après avoir été bloqué dans Atella pendant un mois, il fut obligé de faire, vers la mi-Août, une capitulation, que Comines appelle *un vilain appointement*, & qu'il compare à celle que les deux Conſuls Romains firent avec les Samnites aux fourches Caudines. Elle portoit, entre autres conditions, que les François évacueroient toutes les places qu'ils poſſédoient encore dans ce Royaume. Le Duc de Montpenſier mourut quelque tems après à Pouzzoles. Dans le même tems Charles occupoit une armée dans le Languedoc à défendre ce pays contre Ferdinand, Roi de Caſtille, qui menaçoit de faire le ſiége de Narbonne. Charles s'étoit avancé lui-même juſqu'à Avignon dans le mois de Mai. D'Albon, Comte de S. André, entra par ſes ordres dans le Rouſſillon. On ne connoît qu'un trait remarquable de cette expédition; d'Albon emporta d'aſſaut la ville de Salces, le 8 Octobre, après dix heures d'attaque, à la vue d'une armée d'Eſpagnols, fort ſupérieure à la ſienne.

Le peu de fruit que Charles avoit retiré de ſon expédition au Royaume de Naples, ne lui avoit pas fait perdre l'envie d'en entreprendre une nouvelle. Mais ayant épuiſé ſes fonds dans la premiere, il lui falloit en attendre d'autres pour une ſeconde; & le Cardinal Briſſonnet, ſon premier Miniſtre, à qui elle déplaiſoit, ne ſe preſſoit pas de les amaſſer. Durant ces délais affectés, Charles s'occupa utilement de l'adminiſtration intérieure du Royaume. L'Ordonnance rendue, au mois d'Avril 1454, par Charles VII pour faire rédiger par écrit les coutumes propres à chaque Province, étoit demeurée, comme on l'a dit, ſans exécution. Charles VIII, ſur les plaintes qui lui furent portées à ce ſujet, ordonna, l'an 1497, aux différens Bailliages de tenir des Aſſemblées de perſonnes choiſies dans les trois Ordres du Clergé, de la Nobleſſe & du Tiers-Etat, pour extraire des mémoires qui leur ſeroient préſentés, les coutumes, priviléges & ſtyle, uſités dans leur Juriſdiction, & nomma de ſa part des Commiſſaires pour préſider à la rédaction de leur travail. Cette opération, heureuſement commencée ſous Charles VIII, fut continuée juſqu'au régne de Charles IX, qui lui donna ſa derniere perfection.

Le Grand-Conſeil fut un autre objet de réforme pour Charles VIII. Attaché à la ſuite de la Cour, il étoit ambulatoire, & n'avoit pas toujours le nombre compétent de Magiſtrats pour juger les affaires im-

portantes dont il devoit connoître ; d'où il arrivoit, qu'après s'être bien fatigués à suivre le Roi dans ses courses, les particuliers souvent s'en retournoient sans avoir été jugés. Charles VIII, par son Edit du 2 Août 1497, rendit ce tribunal sédentaire à Paris, & créa 17 Conseillers, pour vacquer avec les Maîtres des Requêtes, sous la présidence du Chancelier, à l'expédition des affaires qui seroient portées devant eux. Charles VIII, à l'exemple de S. Louis, ne dédaignoit pas lui-même de rendre la justice en personne à ses sujets.

Ce Prince, en traversant l'Italie, avoit admiré les palais qui commençoient à décorer ce pays. De retour en France, il entreprit de rebâtir le Château d'Amboise dans le même goût. S'y étant rendu, l'an 1498, il voulut un jour voir une partie de paume qui s'y faisoit. Mais en passant par une porte qui étoit trop basse, il se donna un coup à la tête. Comme il ne se plaignit pas, on ne prit aucune précaution pour prévenir les suites de cet accident. Mais au bout de quelque tems, il tombe à la renverse, sans connoissance & sans mouvement, dans la galerie par où il s'en retournoit avec la Reine. *Toute personne estoit en ladicte Galerie qui vouloit*, dit un ancien Historien, *& le trouvoit-on couché sur une pauvre paillasse dont il ne partit jusqu'à ce qu'il eut rendu l'ame, & y fut neuf heures. Trois fois la parole lui revint, & à trois fois il disoit : Mon Dieu, la glorieuse Vierge Marie, Monseigneur S. Claude, Monseigneur Saint Blaise me soient en ayde. Ainsi départit de ce monde*, (le 7 Avril) *dans la* 28e *année de son âge*, (après un régne de 14 ans, 7 mois & 9 jours.) *si puissant & si grand Roi, & en si misérable lieu, qui tant avoit de belles maisons, & en faisoit une si belle, & si ne sçeut à ce besoin finer d'une pauvre chambre.* Il ne laissa point d'enfans d'Anne de Bretagne, quoiqu'elle lui eut donné trois fils & une fille. Charles étoit un Prince doué d'excellentes qualités, aimant son peuple, brave, doux, affable, bienfaisant, *si bon*, dit Philippe de Comines, *qu'il n'est pas possible de voir meilleure créature.* Aussi étoit il adoré de ses sujets. Jamais peut-être la mort d'aucun Prince ne fut pleurée plus amèrement & plus généralement que la sienne. Deux de ses domestiques moururent de douleur à ses funérailles. La Reine étoit résolue de le suivre au tombeau. Elle passa trois jours sans manger, & il fallut l'éloquence de La Marck, Evêque de Condom, pour la détourner du funeste dessein où elle sembloit être d'attenter à ses jours. Ce fut elle qui, la premiere de nos Reines, porta le deuil en noir. Auparavant elles le portoient en blanc. De-là le surnom de *Blanche* donné à plusieurs veuves de nos Rois.

On trouve à la Cathédrale de Montauban des Lettres-Royaux de Charles VIII, données dans cette ville en faveur du Chapitre de Tescou-lèz-Montauban, & datées du 25 Septembre 1484. Cependant il est prouvé qu'il étoit à Montargis vers la fin de Septembre, & au commencement d'Octobre. Aussi ces Lettres sont-elles données *per consilium*, c'est-à-dire par ceux qui composoient le Conseil de la Chancellerie du Parlement de Toulouse. Charles VIII est le premier des Rois Capétiens qui ait porté la couronne fermée, en quoi son successeur ne l'imita pas.

On avoit fait sous les régnes précédens des Chevaliers ès loix. On fit sous celui-ci des Chevaliers en marchandise. Lettres de Bernard Abzat, Lieutenant-Général au Duché de Guienne pour le Duc de Bourbon : *Savoir faisons que pour le bon rapport qui fait nous a esté de la personne de Jacques Marce, Bourgeois & Marchand de la ville de Tulle, l'avons passé Chevalier à l'office de marchandise, & nous a faict serment audict Seigneur en tel cas accoutusmé, en présence de plusieurs Maistres Chevaliers en marchandise, & païé les droits & devoirs accoutusmés. Fait à Bragerac le 16 jour de Novembre, l'an mil quatre cent quatre vings & treze.* (Baluze, *Hist. Tutel. pr. coll.* 787-788.)

L'an 1496, Charles établit la Compagnie des Cent-Suisses.

Le marc d'argent, qui étoit à huit livres quinze sols, & le marc d'or qui étoit a 118 livres dix sols, du tems de Louis XI, furent portés sous Charles VIII, le premier à dix, puis à onze livres, le second à cent trente livres trois sols quatre deniers. A l'occasion de son mariage, on frappa à Lyon la premiere monnoie, selon Bizot, qui eut un buste de nos Rois.

LOUIS XII, DIT LE PERE DU PEUPLE, DE LA MAISON D'ORLÉANS.

1498. Louis XII, né à Blois le 27 Juin 1462, fils de Charles, Duc d'Orléans, & de Marie de Cleves, descendant du Roi Charles V par Louis d'Orléans, son aïeul, assassiné l'an 1407, succéda, le 7 Avril 1498, à Charles VIII, & fut sacré le 27 Mai suivant à Reims par l'Archevêque & Cardinal Guillaume Brissonnet. Le premier soin de Louis, après son sacre, fut de soulager le peuple par la diminution des impôts, & de réformer les abus par de sages réglemens. Il pardonna généreusement à ceux qui, sous le régne précédent, avoient contribué à sa disgrace, disant aux Courtisans qui l'exhortoient à la vengeance, que le Roi de France ne vengeoit pas les injures faites au Duc d'Orléans. Sa grandeur d'ame parut sur-tout à l'égard de la Trémoïlle, dont il sembloit avoir le plus à se plaindre. *Si la Trémoïlle*, dit-il, *a si bien servi son Souverain contre moi, j'espere qu'il me servira avec la même affection contre les ennemis de l'Etat.* Louis XI lui avoit fait épouser malgré lui, en 1476, Jeanne, sa fille, Princesse spirituelle & vertueuse, mais dépourvue des agrémens du corps, & même un peu contrefaite. Ne l'ayant jamais aimée, Louis XII, lorsqu'il fut sur le trône, fit déclarer nul son mariage par Alexandre VI, pour épouser la Reine Anne, veuve de Charles VIII. La Bulle de divorce fut apportée par César Borgia, fils d'Alexandre VI, si fameux depuis sous le nom de Duc de Valentinois. La Reine Jeanne, nommée Duchesse de Berri, se retire à Bourges, où elle fonda l'Ordre des Annonciades, & mourut saintement le 5 Février de l'an 1505. Louis, dégagé de ses premiers liens, s'empresse de contracter une nouvelle alliance avec la Princesse dont il avoit obtenu la main, comme on l'a vu, pour son prédécesseur. Le contrat de son mariage avec ANNE DE BRETAGNE fut signé le 7 Janvier 1499 (N. S.) au Château de Nantes, & le mariage célébré le lendemain. Louis, du chef de Valentine son aïeule, héritiere de Jean-Marie & de Philippe-Marie Visconti, Ducs de Milan, ses freres, morts sans enfans, avoit des droits certains sur ce Duché. Parvenu au trône, il se mit en devoir de les faire valoir par la voie des armes. Après s'être accommodé avec tous les Princes qui pouvoient traverser l'expédition qu'il méditoit, il fait partir, l'an 1499, une armée pour l'Italie, sous le commandement de Louis de Luxembourg, Comte de Ligni, de Robert Stuart, Seigneur d'Aubigni, & de Jacques Trivulce, Milanois ; lui-même se rend à Lyon, pour être à portée de la soutenir. La conquête du Milanèz, pour lors occupé par le Duc Ludovic Sforce, qui avoit pris la fuite à l'approche des François, fut l'affaire de 20 jours. Le Roi l'ayant apprise à Lyon, passe les Alpes, & fait son entrée, le 6 Octobre, dans Milan. Pendant le séjour de Louis dans cette ville, l'Etat de Gênes lui envoie des députés pour lui jurer obéissance. Il quitte Milan au commencement de Décembre pour revenir en

France & laisse à Trivulce le gouvernement de ce Duché. La révolte des Milanois contre les François suivit de près le départ du Roi. Ludovic, qui s'étoit sauvé en Allemagne, revient dans ses Etats, & rentre au commencement de Février 1500 dans Milan, où il est reçu avec autant de joie qu'on l'avoit vu partir cinq mois auparavant. Louis apprend à Loches cette révolution, & aussitôt il envoie une nouvelle armée en Italie, sous la conduite de Louis de la Trémoïlle. Cet habile Général se saisit de Ludovic le 10 Avril, & remet le Milanèz sous l'obéissance du Roi. Le Duc de Milan est amené en France, & enfermé dans le Château de Loches, où il mourut en 1510. (Voy. *les Ducs de Milan.*)

La facilité de la conquête du Milanez inspira au Monarque François la résolution d'entreprendre celle du Royaume de Naples. Mais Ferdinand, Roi d'Aragon & de Castille, avoit sur ce pays des prétentions dont il n'étoit pas d'humeur à se désister. Louis, au lieu d'un rival, s'en fit un allié en le mettant de moitié dans son expédition. Frédéric, Roi de Naples, menacé par le Roi de France, n'étoit nullement en garde contre le Roi de Castille, qui étoit son parent. Celui-ci, pour le mieux tromper, feint de vouloir le secourir contre les François; &, sous ce prétexte, il lui envoie Gonsalve de Cordoue, surnommé le grand Capitaine, avec des troupes, que le trop crédule Napolitain reçoit comme une sauvegarde. Il porte même la confiance jusqu'à leur ouvrir quelques unes de ses places que Ferdinand lui avoit demandées. Mais à l'arrivée des troupes Françoises (c'étoient deux armées, l'une de mer, l'autre de terre) les Espagnols levent le masque, rendent le traité public, & commencent les hostilités. Frédéric, revenu trop tard de son erreur, ne voit point de meilleur parti à prendre que de se remettre à la discrétion du Roi de France, dont il connoissoit la bonté & la franchise. Tandis que, par leurs Généraux, les deux Puissances alliées partagent entre elles ses Etats, il passe en France, où il subsista dans la condition de particulier avec une pension de 30 mille écus, qui lui fut exactement payée jusqu'à sa mort arrivée l'an 1504. La discorde n'attendit pas ce terme pour désunir ceux qui l'avoient dépouillé. L'an 1502, les Espagnols se plaignent que les François outrepassent les limites de leur partage, & des plaintes en viennent à une guerre ouverte. Louis, apprenant que Ferdinand travaille à former une ligue avec le Pape, l'Empereur & les Vénitiens, pour l'aider à chasser les François de Naples, se rend à Milan, où le Duc de Valentinois vient le trouver de la part du Pape Alexandre VI, son pere. Le Duc réussit à lui persuader que cette ligue est une chimere, & l'engage à faire un traité avec le Pape. Assuré d'ailleurs que ses affaires prosperent à Naples, il ne va pas plus loin & repasse les monts. L'an 1503, étant à Lyon, il fait, le 5 Avril, avec l'Archiduc Philippe, gendre de Ferdinand, un autre traité par lequel ils arrêtent le mariage de Claude, fille aînée de Louis, avec Charles de Luxembourg, (depuis l'Empereur Charles-Quint) fils de l'Archiduc. A raison de cette alliance il fut convenu que les deux Rois se dessaisiroient chacun de leur portion du Royaume de Naples en faveur du jeune Prince & de la jeune Princesse. Conformément à ce traité, le Roi de France envoie ordre à ses Généraux de rester dans l'inaction. Ferdinand mande au contraire à Gonsalve de n'y avoir aucun égard. Les Espagnols continuent la guerre. Hugues de Cardonne & Antoine de Leves amenent du secours à Gonsalve. Bataille de Séminare dans la Calabre, gagnée par de Leves le 21 Avril, sur d'Aubigni, Général des François, au même lieu où huit ans auparavant il avoit été vainqueur. Le 28 du même mois, Gonsalve remporte une nouvelle victoire sur les François à Cérignole dans la Pouille. Louis d'Armagnac, Duc de Nemours, Viceroi de Naples, y fut tué au commencement de l'action. La perte de ces 2 batailles entraîna celle de toutes les places que les François possédoient au Royaume de Naples, qui demeura tout entier à la Maison d'Aragon, passa ensuite à la Maison d'Autriche, & dans ces derniers tems est revenu à la Maison de Bourbon.

La perte du Royaume de Naples & la crainte qu'elle n'entraînât celle du Milanez, affecterent si vivement l'esprit de Louis XII, qu'elles lui causerent une maladie qui fit trembler pour ses jours. La Reine Anne de Bretagne, son épouse, dans ce danger, crut devoir se précautionner elle-même contre un avenir fâcheux. Déterminée à retourner en Bretagne dès que le Monarque auroit les yeux fermés, elle fait embarquer sur la Loire ses pierreries & ses meubles les plus précieux pour être transportés à Nantes. Mais le Maréchal de Gié, (Pierre de Rohan) Gouverneur du jeune Comte d'Angoulême, héritier présomptif de la Couronne, que la Reine avoit fait réléguer avec sa mere Louise de Savoie, qu'elle haïssoit mortellement, au Château d'Amboise, fait arrêter les ballots à Saumur. Le rétablissement de la santé du Roi rendit ces préparatifs inutiles. Mais la Reine ne put pardonner au Maréchal une démarche que le devoir de sa charge & l'amour de la patrie lui avoient dictée. A force d'importunités, elle obtint du Roi qu'on fît le procès au criminel à ce Seigneur. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est que la Comtesse d'Angoulême se joignit à la Reine, sa rivale, contre lui. Louise de Savoie avoit eu de fréquentes altercations avec le Maréchal pour l'éducation de son fils. Voilà ce qui lui attira la haine de cette Princesse. L'affaire, liée d'abord au Grand-Conseil, fut ensuite renvoyée au Parlement de Toulouse. Par l'Arrêt, que rendit cette Cour le 9 Février 1505, (V. S.) Pierre de Rohan fut condamné à perdre l'état & le titre de Gouverneur du Comte d'Angoulême, les Gouvernemens d'Amboise & d'Angers, sa Compagnie de cent lances, à être privé, pendant cinq ans, de toutes les fonctions de son office de Maréchal de France, & à se tenir, durant ce terme, éloigné de la Cour au moins de dix lieues. Le Maréchal dut s'estimer heureux d'avoir soustrait sa tête au ressentiment de ses parties aussi puissantes que vindicatives.

La perfidie, dont Ferdinand avoit usé envers Louis XII, n'avoit pas rompu le mariage projetté de Claude de France avec Charles de Luxembourg. L'Empereur Maximilien, aïeul de Charles, & l'Archiduc Philippe, reprirent, l'an 1504, cette affaire qu'ils avoient extrêmement à cœur, & mirent dans leurs intérêts le Pape Jules II. Les Ministres de ces trois Puissances, s'étant rendus à Blois, y conclurent, avec le Roi de France, un traité qui assuroit la main de la Princesse à Charles, avec les Duchés de Bretagne, de Bourgogne & de Milan, pour sa dot, en cas que le Roi mourût sans enfans mâles. Un tel démembrement eût été pour la France une plaie mortelle. Mais la Reine, dans la crainte que

sa fille n'épousât le fils de la Comtesse d'Angoulême, sa rivale, avoit, par ses sollicitations, aveuglé le Roi sur les suites funestes de son traité. Dès qu'il fut devenu public, tous les bons François en furent alarmés. Louis, ayant convoqué, l'an 1506, au mois de Mai, les États Généraux à Tours, cette Assemblée, après lui avoir déféré le titre de *Pere du peuple*, lui représenta qu'il avoit violé la loi fondamentale de l'Etat en consentant à l'aliénation d'une portion considérable du Domaine de la Couronne. Louis, touché de ces remontrances, révoqua les engagemens qu'il avoit témérairement pris, & conclut le mariage de sa fille avec François, Comte d'Angoulême.

Ce changement des dispositions de Louis n'empêcha pas l'Empereur, quelque mécontent qu'il en fût, de s'associer avec lui dans la ligue que le Pape Jules II forma, l'an 1508, contre les Vénitiens. Elle fut signée le 10 Décembre de cette année à Cambrai, qui lui donna son nom, par la Gouvernante des Pays-Bas, Marguerite d'Autriche, au nom de l'Empereur, son pere, & du Roi d'Espagne, & par le Cardinal d'Amboise, en sa qualité de premier Ministre du Roi, & comme chargé des pouvoirs du Pape. L'objet que se proposoient les Confédérés étoit d'envahir & de partager entre eux les Domaines considérables que les Vénitiens possédoient en terre ferme.

Louis parut le premier sur les terres de la République. Ayant passé les Alpes au mois d'Avril 1509, il traversa le Milanez, & gagna sur les Vénitiens, le 14 Mai, la bataille d'Agnadel, dans laquelle ils perdirent 14 mille hommes, & les François tout au plus cinq cens. Le Roi, dans l'action, se porta toujours dans les endroits où il y avoit le plus de péril. Quelques courtisans, que l'honneur obligeoit de le suivre, craignant pour eux-mêmes, lui représenterent qu'il s'exposoit à périr : *Quiconque a peur*, dit-il, *se mette derriere moi*. Le Roi soumet ensuite, dans l'espace de 17 jours, toutes les places qui faisoient le sujet de la guerre par rapport à lui. Vérone, Padoue, Vicence, lui envoient leurs clefs; il les refuse par une générosité vraiment royale, & renvoie les Députés de ces villes aux Ambassadeurs de l'Empereur, à qui, par le traité de Cambrai, elles devoient appartenir. Louis ne pousse pas plus loin ses conquêtes; il fait une entrée triomphante à Milan, &, après avoir conclu à Biagrossa un traité avec le Pape, il revient en France au commencement d'Août.

L'an 1510, la guerre continue contre les Vénitiens; mais ce n'est plus de concert avec le Pape & le Roi d'Espagne. L'un & l'autre, ayant obtenu des Vénitiens à peu près ce qu'ils demandoient, s'étoient retirés de la ligue, & le Pape n'avoit plus d'autre crainte que de voir les François en Italie. Pour mieux réussir à les éloigner, il détache les Suisses de l'alliance de la France, ce qui ne lui fut pas difficile. Ils étoient irrités du refus que Louis avoit fait d'augmenter leurs pensions, & de quelques paroles qui lui étoient échappées, dans un mouvement de colere, à cette occasion. *Il est étonnant*, avoit-il dit, *que de misérables Montagnards, à qui l'or & l'argent étoient inconnus avant que mes prédécesseurs leur en donnassent, osent faire la loi à un Roi de France*. Cette indiscrétion lui coûta cher. Louis n'avoit plus d'alliés en Italie que Maximilien qui lui resta fidele par intérêt, & le Duc de Ferrare, persécuté par le Pape. Il ne laissa pas néanmoins de se maintenir encore quelque tems avec gloire. Le Maréchal de Chaumont prend les places du Polésin, & d'autres; il oblige 12 mille Suisses, qui vouloient faire irruption dans le Milanez, de s'en retourner. Le Cardinal d'Amboise, dans ces entrefaites, meurt à Lyon le 25 Mai. » Ce Ministre, dit » un Moderne, aimoit sincèrement le bien, il le » procura souvent; mais plus souvent encore il s'égara » dans ses vues. Sa politique étoit peu sûre. La plûpart de ses opérations échouerent. Les traités, les » guerres, dont se mêla d'Amboise, eurent une issue » malheureuse. Il fut presque toujours, ainsi que » Louis XII, dupe de sa bonne foi, & victime de » la fourberie des autres, principalement de celle du » Cardinal de la Rovere, depuis Jules II, dont il fut » le concurrent pour la Papauté. On a pardonné tout » au Ministre, en faveur de sa bienfaisance & de son » desintéressement. On l'a comblé d'éloges pour s'être » contenté d'un bénéfice, tandis qu'il eut pû s'en » procurer tant d'autres.» L'an 1511, le Roi, voyant le Pape Jules II ligué avec les Rois d'Espagne & d'Angleterre contre lui, se détermine à faire la guerre à ce Pontife. Ce dessein est approuvé dans une Assemblée de Prélats & de Docteurs, tenue à Tours. Chaumont reçoit ordre de marcher au secours d'Alfonse, Duc de Ferrare, que le Pape travailloit à dépouiller. Il tombe malade au milieu de ses expéditions, & meurt le 10 Mars. Ce Maréchal, aux approches de la mort, est effrayé de l'excommunication prononcée contre les Adhérens du Duc de Ferrare; il envoie demander l'absolution au Pape & l'obtient. *C'est ce qu'ont de fâcheux*, dit M. Bossuet, *les guerres qu'on a à soutenir contre l'Eglise. Elles font naître des scrupules, non seulement dans les esprits foibles, mais même en certains momens dans les plus forts*. Trivulce prend la place de Chaumont. Journée de la Bastide dans la Romagne, où Bayard défait les troupes des Confédérés. Cette victoire sauva Ferrare qu'ils menaçoient, & qui sans cela ne leur eût point échappé. Trivulce prend Concordia, puis s'avance vers Bologne, qui lui ouvre ses portes le 21 Mai, & quelques jours après il défait l'armée du Pape. (Muratori.) Il ne tenoit qu'à ce Général, après cet avantage, de se rendre maître de tout l'Etat Ecclésiastique, & de Rome même; mais Louis ne se proposant d'autre fruit de sa victoire que d'obliger le Pape à faire la paix avec lui, donna ordre à Trivulce de ramener son armée en Lombardie. Il n'y gagna rien; ces ménagemens ne servirent qu'à rendre Jules plus inflexible, & plus ennemi des François. L'an 1512, Gaston de Foix, Duc de Nemours, & Gouverneur du Milanèz, fait lever le siége de Bologne, le 7 Février, à Pierre Navarre, Général de Ferdinand. De là il court à Bresse, que les Vénitiens avoient surprise le 3 Février, défait en chemin Jean Paul Baglione, qui commandoit une partie de l'armée Vénitienne; puis, entrant dans la ville par le Château, il force les retranchemens dont elle s'étoit emparée, jonche les rues de 8 mille morts, & en chasse le reste des ennemis; cette expédition est du 19 Février. Le 11 Avril suivant, jour de Pâque, bataille de Ravenne; elle dura huit heures, & l'armée des Confédérés y fut partie taillée en pieces, partie mise en fuite par les François. Pierre Navarre tomba entre les mains des vainqueurs, qui le firent prisonnier: mais la victoire leur coûta cher, par la mort du Duc de Nemours, âgé de 23 ans, & d'un grand nombre de braves Officiers. Le Roi témoigna un grand regret de leur

perte : *Plût à Dieu*, dit-il, *que mes ennemis eussent gagné une pareille bataille ! ils seroient bientôt perdus sans ressource.* Ravenne, & la plupart des villes de la Romagne, envoient leurs clefs aux François. Venise & Rome tremblent pour elles-mêmes ; mais l'irruption subite des Suisses, que le Pape & les Princes ligués avoient appellés en Italie, changea bientôt la face des affaires. Maximilien retire alors les troupes qu'il avoit jointes à l'armée de France. La défection devient générale pour les François. Toutes les villes qu'ils avoient conquises, s'empressent de se rendre aux Confédérés. Une Bulle, du 21 Juillet, par laquelle Jules II excommunie le Roi de France, & met son Royaume en interdit, acheve de soulever toute l'Italie contre les François. Louis, ayant appris ces nouvelles, ordonne à ses Généraux de se replier sur le Milanez, dont les Suisses vouloient mettre en possession Maximilien Sforce ; mais il n'y eut pas moyen de sauver ce Duché. Louis eut la mortification de voir établir dans Milan, par les Suisses, le fils du Duc qui étoit mort prisonnier dans ses Etats. Gênes, vers le même tems, se révolte, comme elle avoit déjà fait, mais à son grand désavantage, en 1506, & élit pour Doge Jean Frégose. Il ne reste plus aux François en Italie que les Châteaux de Milan, de Novarre & de Crémone. L'an 1513, Louis, résolu de reconquérir le Milanez & la ville de Gênes, fait partir une nouvelle armée sous le commandement de Louis de la Trémoïlle. La guerre commence par d'heureux succès, comme la plupart de celles des François en Italie. Le Maréchal Trivulce prend Asti, Alexandrie, &c ; la flotte Françoise surprend Gênes, & la remet sous la domination du Roi. Mais les Suisses, ayant gagné, le 6 Juin, la bataille de Novarre, Milan, & toutes les autres villes ouvrent leurs portes aux vainqueurs.

Au mois de Juillet, Henri VIII, Roi d'Angleterre, ligué avec le Pape, fait une descente à Calais, avec une armée de 30 mille hommes, à laquelle vient se joindre l'Empereur Maximilien, avec 23 mille hommes de troupes que Henri soudoie ainsi que leur Maître. Il débute par le siége de Térouenne. De Pienne, Gouverneur de Picardie, assemble des troupes, pour jetter des vivres & des munitions dans la place, & il y réussit. Mais au retour son armée est surprise par les ennemis à Guinegate près de Terrouenne, & mise en déroute. On appella ce combat *la journée des éperons*, parce que les François y firent plus d'usage de leurs éperons que de leurs armes. Le Duc de Longueville & le Chevalier Bayard, qui ne voulurent pas suivre les fuyards, furent faits prisonniers. Cette affaire entraîna la perte de Térouenne qui capitula le 23 Août. Les Suisses, au nombre d'environ 30 mille hommes, ayant à leur tête Jacques de Wateville, accompagnés de la Cavalerie Allemande, commandée par le Duc de Würtemberg & le Comte de Fustemberg, des troupes de Franche-Comté, sous les ordres du Maréchal de Vergi, & traînant après eux la grosse artillerie de l'Empereur, arrivent le 7 de Septembre devant Dijon, dont ils forment aussitôt le siége. Cette place étoit alors presque sans défense ; mais la Trémoïlle y commandoit. La résolution & la prudence de ce grand Général sauvent la ville, & peut-être même le Royaume ; car il étoit en danger, attaqué d'un côté par l'Empereur & le Roi d'Angleterre, & de l'autre par les Suisses, que rien ne pouvoit empêcher de venir à Paris, après la prise de Dijon. La Trémoïlle fait, le 13 Septembre, un traité avec ceux-ci, & les engage à lever le siége, moyennant une somme de 400 mille écus, qu'il s'oblige à leur payer. On voulut lui faire un crime de ce traité, mais on reconnut par la suite qu'il n'avoit fait qu'un coup de politique très bien entendu. Le 15 Septembre, suivant Thoiras, le Roi d'Angleterre s'avance pour faire le siége de Tournai. Cette ville, qui avoit toujours su, par la valeur de ses habitans, se maintenir dans la dépendance immédiate de la France, malgré les efforts des derniers Ducs de Bourgogne pour la subjuguer, montra d'abord, en cette occasion, la plus grande fierté, qu'elle démentit bientôt après par une egale pusillanimité. Prévenue par le Comte d'Alençon du danger qui la menaçoit, elle refusa dédaigneusement les secours de troupes & de munitions, que ce Prince lui offroit, disant que *Tournai n'avoit jamais tourné, & qu'encore ne tourneroit.* Cependant à peine eut-elle essuyé huit jours de siége, qu'elle commença à parlementer. On convint d'une somme de 40 mille ducats qu'elle paieroit pour se racheter du pillage, & conserver ses privileges : après quoi elle ouvrit ses portes.

L'an 1514, (N. S.) la Reine Anne meurt de la gravelle, le 9 Janvier, à Blois, âgée de 37 ans, emportant dans le tombeau l'estime de toute l'Europe, avec les regrets de la France & de la Bretagne. C'est à elle que les Reines de France sont redevables de plusieurs prérogatives, comme d'avoir leurs Gardes, de donner audience aux Ambassadeurs, aux Députés, &c. prérogatives qui lui furent attribuées du consentement du Roi, moins peut-être en qualité de Reine, que comme Duchesse de Bretagne. Le Roi, contre l'usage, porta le deuil de cette Princesse en noir, comme elle l'avoit porté elle-même à la mort de son 1er époux. Le mariage de François, Comte d'Angoulême, avec la Princesse Claude, se fait, le 18 Mai, à S. Germain-en-Laye. La Reine Anne l'avoit empêché tant qu'elle vécut, par haine, comme on l'a dit, contre la mere du Comte.

Louis conclut la paix avec le Roi d'Angleterre le 14 Septembre, & épouse, à Abbeville, le 9 Octobre, MARIE, sœur de ce Monarque, laquelle avoit été fiancée, l'an 1503, à Charles d'Autriche, depuis Empereur. Ce fut le Duc de Longueville, prisonnier en Angleterre, qui négocia ce mariage : & c'est ici le seul exemple d'une Princesse Angloise devenue Reine de France sous la troisieme race. Loin de recevoir une dot de cette épouse, il en coûta à Louis, un million d'écus pour obtenir sa main ; encore fut-ce pour se venger des perfidies du Roi Ferdinand, son beau-pere, que Henri consentit à cette alliance. Les deux Monarques, de France & d'Angleterre, firent une ligue offensive & défensive qui mettoit le premier en état de réparer ses malheurs. Mais son nouveau mariage fut un obstacle à l'exécution de ses projets. Obligé de changer de régime, pour complaire à sa jeune épouse, il altéra son tempérament & avança le terme de ses jours. *Le bon Roi*, dit l'Historien de Bayard, *à cause de sa femme avoit changé de tout sa maniere de vivre ; car où il souloit diner à huit heures, il convenoit qu'il dinast à midi, où il souloit se coucher à dix heures du soir, souvent il se couchoit à minuit.* Une maladie violente, dont il fut attaqué à Paris, l'emporta, le premier Janvier 1515, (N. S.) dans la 53e année de son âge, & la 17e de son régne. D'Anne de Bretagne il ne laissa que deux filles, Claude, dont on vient de parler, & Renée, femme d'Hercule II, Duc de Ferrare. Marie,

sa 2ᵉ femme, veuve à l'âge de 18 ans, se remaria, le 31 Mars 1515, à Charles Brandon, Duc de Suffolc, & mourut le 23 Juin 1534. Jamais Roi ne fut plus aimé ni plus regretté que Louis XII, & n'aima plus tendrement & plus effectivement ses sujets. Il les regardoit & les traitoit comme ses enfans, & c'est ce qui lui a mérité le beau surnom de *Pere du Peuple*, que les Etats-Généraux de Tours lui avoient déféré, comme on l'a dit plus haut, dès l'an 1506, & qui lui fut confirmé, à son de trompe, au milieu de ses funérailles. Ce Prince, d'une franchise dont il fut souvent la victime, sembloit n'être pas né pour son siécle, où tout l'art de la politique consistoit à tout promettre pour ne rien tenir. Econome par la crainte de gréver son peuple, il disoit souvent : *J'aime mieux voir rire mes courtisans de mes épargnes, que de voir pleurer mon peuple de mes dépenses.* Il avoit pour devise un Roi des abeilles, entouré de son essaim avec ces mots : *non utitur aculeo Rex cui paremus.*

L'an 1498, Louis XII rendit un Edit portant que tous les Baillis & Sénéchaux seroient gradués. L'année suivante, le 20 Mars, il érigea en Parlement la Cour Souveraine de Normandie, dite l'Echiquier. L'an 1501, par Edit de Juillet, donné à Lyon, il créa le Parlement d'Aix. Louis XII, à l'exemple de Charles VIII, défendit la vénalité de tous les Offices de Judicature. Mais il contrevint lui-même à cette défense en quelques occasions. Dès avant S. Louis, les Offices des Jurisdictions inférieures étoient vénaux, & continuerent de l'être sous son régne. On trouve quelques traces de vénalité sous Louis Hutin, & encore depuis. Charles VII réforma cet abus, qui se renouvella sous Louis XI.

C'est sous Louis XII que nous avons commencé d'avoir une infanterie nationale. Le préjugé avoit tellement avili parmi nous l'infanterie, qu'on ne la regardoit que comme un asyle contre la misere, & qu'un gentilhomme ne croyoit pas pouvoir y acquérir de l'honneur. Ce ne fut que par déférence pour ses volontés, & à condition de conserver leur premier état, que plusieurs gendarmes consentirent à commander les troupes de pied que Louis avoit levées dans son Royaume, & sur-tout dans la Gascogne. Mais les services importans que rendit cette infanterie dans les guerres d'Italie, la réputation éclatante des capitaines qui se chargerent de la discipliner, changerent peu à peu les idées à cet égard. (M. l'Abbé Garnier.)

Le marc d'argent étoit, sur la fin du régne de Louis XII, à 12 livres 15 sous, & le marc d'or à 130 livres 3 sous 4 deniers.

FRANÇOIS I, DIT LE PERE DES LETTRES.

BRANCHE COLLATÉRALE D'ANGOULÊME.

1515. FRANÇOIS I, Comte d'Angoulême, & Duc de Valois, arriere-petit-fils de Louis d'Orléans, & de Valentine Visconti, & fils de Charles d'Orléans, Comte d'Angoulême, & de Louise de Savoye, né le 12 Septembre 1494 à Cognac, parvint à la Couronne de France le premier Janvier 1515, & fut sacré, le 25, à Reims, par l'Archevêque Robert de Lénoncourt. A peine, est-il sur le trône, qu'il s'occupe du recouvrement du Milanez. Pour fournir aux frais de cette expédition, il rend vénales, par le conseil du Chancelier du Prat, les Charges de Judicature, mais sans faire aucune loi expresse à ce sujet. Il fait alliance en même tems avec les Vénitiens. Au mois de Juillet, il part, après avoir nommé Régente sa mere, qu'il avoit créée, peu de jours auparavant, Duchesse d'Angoulême. Il passe les Alpes au mois d'Août, & entre dans le Milanez, qui n'étoit défendu que par les Suisses. Excités par le Cardinal de Sion, ennemi juré de la France, les Suisses attaquent l'armée Françoise près de Marignan, le 13 Septembre, veille de la fête de l'Exaltation, sur les deux heures après midi, contre la foi d'un traité fait nouvellement avec eux. On connoît peu de combats plus furieux & plus opiniâtres que celui-ci : la nuit seule l'interrompit sans le terminer. Le Roi passa cette nuit sur un affut de canon, & à son réveil il vit qu'il avoit dormi à 50 pas d'un bataillon Suisse. Le lendemain le combat recommence avec la même valeur & le même acharnement de part & d'autre; mais enfin les Suisses, obligés de plier, abandonnent le champ de bataille, couvert de 15000 de leurs morts. Dans leur retraite, qu'ils firent en bon ordre, les uns allerent renforcer la garnison de Milan, les autres reprirent la route de leur pays. Le fruit de cette mémorable victoire fut la conquête du Milanez, dont le Roi se trouva maître en moins d'un mois. Le 23 Octobre, il fit son entrée dans la capitale. Au mois de Décembre suivant, le Pape & le Roi se rendirent à Bologne, pour conférer ensemble. Ce fut là qu'ils signerent, le 14 de ce mois, *le fameux Concordat*, ouvrage du Chancelier du Prat, & de deux Cardinaux, par lequel, après avoir aboli la *Pragmatique Sanction*, le Monarque accorde au Pontife les Annates, & obtient de lui en échange le droit de nommer aux Evêchés & Abbayes de son Royaume. Il est remarquable que la cession des Annates n'est pas exprimée dans le Concordat, quoique ce soit une condition qui ait toujours été fidelement observée. Le Clergé, les Parlemens, les Universités, s'opposerent formellement à cet accord. Mais le Roi, l'ayant envoyé, muni de ses Lettres-Patentes du 13 Mai 1517, au Parlement de Paris, cette compagnie, après des jussions plusieurs fois réitérées, consentit enfin, le 22 Mars 1518, à l'enregistrer en déclarant toutefois que c'étoit par le commandement absolu du Roi & par force, qu'elle n'entendoit nullement approuver le Concordat, & qu'elle continueroit de juger les procès, en matiere bénéficiale, suivant la Pragmatique Sanction.

L'an 1516, conférences de Noyon entre les Plénipotentiaires de François I & ceux de Charles d'Autriche, devenu Roi d'Espagne. Elles durerent depuis le premier Août jusqu'au 13. La restitution de la Navarre en fut le principal objet; elle fut promise, & cependant elle n'eut pas lieu, non plus que le mariage, projetté alors, de Madame Louise, fille de François I, avec le Roi Charles. C'étoit la troisieme Princesse de France qui lui avoit été promise. François I fit à Fribourg, le 29 Novembre, un traité plus solide avec les Suisses. On lui donna le nom de *paix perpétuelle*, & il le mérita, puisqu'en effet les Suisses, de puis ce tems là, n'ont cessé d'être fideles à la France. Le Roi, cette même année, fonda la ville & le port du Havre de Grace à l'embouchure de la Seine. Ce fut M. Chillon, Vice Amiral, qui en posa la premiere pierre. Les Auteurs Latins l'appellent *Franciscopolis*, du nom de son fondateur. Le nom françois de Havre de Grace lui vient d'une chapelle qui, avant sa fondation, existoit au même lieu sous le nom de *Notre-Dame de Grace*. Tournai, depuis la conquête que Henri VIII en avoit faite en 1513, étoit toujours entre les mains des Anglois. François I, l'an 1518, en obtient la restitution, par le crédit du Cardinal Wolsei, Ministre tout puissant à la Cour d'Angleterre, moyennant la somme de 400 mille écus. Un autre objet plus important vint s'offrir l'année suivante à l'ambition de ce Prince; c'étoit l'Empire vacant par la mort de Maximilien. Il envoie l'Amiral Bonnivet, frere de Gouffier de Boissi, son Gouverneur, à Francfort pour briguer, en son nom, cette dignité. Mais Charles, son concurrent, que nous nommerons dans la suite Charles-Quint, emporta les suffrages des Electeurs. François I ne put ja-

mais lui pardonner cette préférence, & son ressentiment fut le principe de toutes les guerres dont son régne fut dans la suite agité.

Pour se fortifier contre le nouvel Empereur, le premier soin de François I, fut de s'attacher le Roi d'Angleterre, & de s'en faire un allié en cas de besoin. Les deux Monarques, accompagnés de leurs Cours, eurent à ce sujet une entrevue, l'an 1520, entre Ardres & Guines. La magnificence de cette Assemblée, qui dura depuis le 7 Juin jusqu'au 24, fit nommer ce lieu le *Camp du drap d'or*, parce que le Roi de France avoit une tente de drap d'or & que les courtisans firent tous leurs efforts pour approcher de son luxe. L'émulation fut telle que *plusieurs*, dit Martin du Bellai, *y porterent leurs moulins, leurs forêts, & leurs prés sur leurs épaules.* Tout se passa en fêtes, & les affaires politiques y eurent peu de part. On raconte que le Roi d'Angleterre prit un jour le Roi de France au collet, & lui proposa de lutter. Le défi accepté, Henri VIII donne à François I deux crocs en jambe. François les esquive, & jette l'Anglois par terre, *en lui donnant*, dit Fleurange, *un merveilleux saut.*

L'an 1521, la guerre commence dans les Pays-Bas entre François I & Charles-Quint. Robert de la Marck, Duc de Bouillon, qui avoit osé défier l'Empereur, en fut l'occasion. Le Comte de Nassau étant venu fondre sur les terres du Duc avec une armée d'Impériaux, le Roi, qui craignoit une irruption de ce côté-là sur ses frontieres, les mit en état de défense. La précaution fut sage : les Impériaux commirent les premieres hostilités contre la France par la prise de S. Amand, qui fut suivie de celle de Mortagne & de Mouson. Le Comte de Nassau vient se présenter ensuite devant Mézieres, où commandoit le Chevalier Bayard. Sommé par un Héraut, Bayard répond qu'ayant rompu le pont de la Meuse, il n'en a point d'autre pour sortir que celui qu'il fera avec les corps des assiégeans. Enfin, après un siége des plus opiniâtres & des plus meurtriers, le Comte est obligé de se retirer. Ce fut à l'attaque de cette place qu'on employa, dit-on, pour la premiere fois les mortiers & les bombes. Le Roi s'avance alors avec une puissante armée, passe l'Escaut, & manque l'occasion, qu'il ne retrouva jamais, de battre l'Empereur. Elle étoit si belle, que Charles-Quint, à son approche, s'enfuit pendant la nuit, avec cent chevaux, en Flandre, laissant là son armée.

Nos affaires cette année vont très mal en Italie par la mauvaise conduite de Lautrec, les intrigues du Pape, qui s'étoit ligué avec l'Empereur, & l'inaction des Suisses, qui refuserent le service faute de paiement. Milan & la plupart des autres places du Milanez tomberent au pouvoir des Impériaux.

L'an 1522, les François prennent d'assaut Novarre. La place estl ivrée au pillage; châtiment bien mérité par les habitans, qui avoient porté la brutalité jusqu'à arracher le cœur à des François pour le manger, & à fendre le ventre à d'autres, pour y faire manger l'avoine à leurs chevaux. Lautrec abandonné lâchement par les Suisses, perd, le 22 Avril, la bataille de la Bicoque, entre Monza & Milan. (Muratori.) Cette victoire des Impériaux, que le P. Daniel place mal-à-propos en 1523, leur facilite la conquête de Lodi, de Pizigithone, & de la ville, mais non du château, de Crémone; ils tombent ensuite sur Gênes qu'ils emportent d'assaut le 30 Mai. Le saccagement de cette opulente ville fut la récompense du soldat qui l'avoit prise. Henri VIII, que Charles-Quint & François I avoient choisi pour arbitre de leurs différends, déclare la guerre au dernier, pour ne s'être pas soumis à la décision partiale du Cardinal Volsey, que l'Empereur avoit gagné. Le Comte de Surrei, Amiral d'Angleterre, se met en mer, & va ravager les côtes de Normandie. Il fait ensuite une descente en Bretagne, où il pille & brûle Morlaix; revient après ces excursions, plus humiliantes que ruineuses pour la France, à Calais; &, s'étant joint aux troupes commandées par le Comte de Buron, il pénetre en Picardie. Mais la sage conduite du Duc de Vendôme, Gouverneur de cette Province, l'empêche de prendre aucune place considérable, & l'oblige enfin à se retirer.

L'an 1523, Lautrec, de retour en France avec notre armée d'Italie, vient se présenter devant le Roi qui lui fait de vifs reproches sur la perte du Milanez. Lautrec répond avec fermeté que Sa Majesté doit s'en prendre à elle-même de ce malheur, & qu'il ne vient que de ce qu'elle ne lui avoit pas fait passer les fonds qu'il avoit demandés pour faire subsister les troupes & pousser la guerre avec vigueur. Ce discours étonne d'autant plus le Roi qu'il avoit chargé le Surintendant des Finances, Jacques de Beaune-Semblançai, de faire passer en Italie une somme de 400 mille écus. Le Ministre interrogé, déclare que Madame d'Angoulême, mere du Roi, alors Duchesse, l'a forcé de lui remettre cet argent, & s'offre d'en fournir la preuve. Mais la Duchesse, appuyée du Chancelier du Prat, ennemi du Surintendant, éluda ce moyen de défense, & l'obscurcit de maniere qu'après avoir langui cinq ans en prison, Semblançai fut condamné, le 9 Avril 1527, par des Commissaires nommés pour le juger, à être pendu comme coupable du crime de péculat : ce qui fut exécuté le 12 du même mois à Montfaucon. On prétend que Gentil, premier Commis de l'épargne, avoit trahi son maître en remettant à la Duchesse les quittances d'elle-même qui faisoient sa justification. Gentil, ajoute-t-on, fut pendu à son tour quelques années après. (*Mém.* d'Amelot de la Houssaie.)

Semblançai ne fut pas la seule victime des artifices & du crédit de la Duchesse d'Angoulême. Le Connétable de Bourbon ayant dédaigné l'offre qu'elle lui avoit faite de sa main, elle se vengea de cet affront en lui suscitant un procès dont l'issue fut la perte des biens immenses de la branche aînée de sa Maison, qui sembloient lui être dévolus. Cette injustice criante (il regardoit ainsi le jugement obtenu contre lui) le jette dans le désespoir & le détermine, l'an 1523, à passer au service de l'Empereur dans le tems que François I se préparoit à rentrer en Italie pour recouvrer le Milanez. Ce Monarque, s'étant mis en route pour cette expédition, apprend à Lyon le dessein du Connétable, & prend des mesures pour s'assurer de sa personne; mais il échappe à toutes les recherches & vient à bout de joindre les Généraux de Charles-Quint à Plaisance. (*Voy.* Charles de Bourbon, *Dauphin d'Auvergne.*) Sa désertion retarda les opérations des François en Italie. Bonivet, qui les commandoit, après s'être emparé d'une partie du Milanez, forme le blocus de Milan, prend Monza, & d'autres places aux environs de la capitale. Bayard, vers le même tems, s'étant rendu maître de Lodi, marche au secours du Château de Crémone, assiégé depuis 22 mois, & défendu seulement par huit soldats, résolus de mourir plutôt que

de se rendre. Il ravitaille la place, & renforce la garnison.

La guerre alors étoit de nouveau déclarée entre la France & l'Angleterre, en conséquence d'une ligue que Charles-Quint avoit formée avec le Roi Henri VIII, François Marie Sforce, nouveau Duc de Milan, les Florentins, les Vénitiens & les Génois. Le Comte de Suffolc, mari de la veuve du Roi Louis XII, avoit été envoyé par le Roi d'Angleterre avec une nouvelle armée en Picardie. Suffolc fit plusieurs tentatives, que la valeur du Duc de Vendôme, des Comtes de Guise & de S. Paul & du brave Créqui de Pontdormi, sous le commandement du Général de la Trémoïlle, rendit inutiles, comme l'avoient été l'année précédente celles du Comte de Surrei. Cette campagne de la Trémoïlle fut une des plus savantes & des plus utiles qu'on eut jamais vues.

L'an 1524, au mois de Janvier, Fontarabie, qui s'étoit défendue pendant presque tout le cours de l'année précédente contre les Espagnols, leur est rendue par le Commandant Franget, trahi par D. Pedro de Navarre, son adjoint, que le Connétable de Castille, son oncle, avoit séduit. Franget, qui s'étoit distingué par mille actions de courage, est arrêté au sortir de la place par Lautrec, conduit à Lyon, & condamné, comme lâche & traître, par le Conseil de guerre, à subir, sur un échaffaud dressé dans la grande place publique, la plus honteuse dégradation. Les Historiens du tems placent la reddition de Fontarabie en 1523, parce qu'alors l'année commençoit encore à Pâque. Ce revers ne fut pas le seul que nos armes éprouverent cette année. La campagne d'Italie fut des plus malheureuses pour les François. Les Impériaux dégagent entièrement la ville de Milan par la prise de Monza & de Biagrasso. Bonnivet poursuivi dans sa retraite par le Connétable & le Marquis de Pescaire, reçoit une blessure au bras, & céde le commandement à Bayard. Ce brave Officier est blessé mortellement lui-même dans une attaque, au mois d'Avril, d'un coup de mousquet, sorte d'arme dont on se servoit alors pour la premiere fois. Le Connétable de Bourbon, instruit de son accident, accourt aussitôt pour lui en témoigner sa douleur. *Ce n'est pas moi qu'il faut plaindre*, lui dit Bayard, *mais vous-même qui portez les armes contre votre patrie.* Il expira quelques momens après au pied d'un arbre en héros Chrétien, à l'âge de 48 ans, après s'être confessé à son Maitre-d'Hôtel, au défaut de Prêtre, suivant un usage ancien, qui régnoit encore en ce tems là. Son corps fut porté à Grenoble, sa patrie, reçut de grands honneurs sur la route, & fut inhumé avec pompe dans l'Eglise des Minimes. Le Comte de S. Paul repasse les Alpes avec les débris de l'armée françoise. Les Impériaux étant entrés dans la Provence au mois de Juillet, prennent différentes places, &, le 7 Août, mettent le siége devant Marseille. Le Connétable avoit promis que trois coups de canon suffiroient pour réduire cette place: mais la belle défense des Marseillois lui apprit à les mieux connoître. (*) Après 40 jours d'attaques non interrompues, il fut contraint de lever honteusement le siége. Cet échec eût été suivi de la perte entiere de son armée, s'il n'eût prévenu par une prompte retraite l'armée du Roi, qui s'avançoit pour lui fermer le retour en Italie. François I, voyant l'ennemi hors de ses Etats, s'enfonce encore dans le Milanez. Il est reçu dans Milan à la mi-Octobre, & le 28 il commence le siége de Pavie. Occupé en même tems de la conquête de Naples, il détache 10 mille hommes de son armée pour cette expédition.

L'an 1525, Pavie toujours assiégée & serrée de plus en plus, est à la veille de se voir forcée à se rendre ou d'être emportée d'assaut; mais le sort d'une bataille la délivre. Le 24 Février, comme les Impériaux passoient devant la tête du camp François, pour aller à Mirabel, le Roi sort avec son armée, contre l'avis de ses meilleurs Officiers, pour les attaquer. Son artillerie seule pouvoit lui assurer la victoire; mais son imprudence fut telle, qu'il rendit inutile cette artillerie, en se mettant entre elle & l'ennemi. Les prodiges de valeur qu'il fit ne réparerent point cette faute: il fut battu & fait prisonnier avec perte de 8000 hommes. A cette funeste journée périt, à l'âge de 75 ans, le brave la Trémoïlle, ce grand Capitaine qui avoit servi avec gloire sous quatre de nos Rois. Bonnivet, cause de tous les malheurs par ses pernicieux conseils, eut le même sort, ainsi qu'un grand nombre de Seigneurs. Le Roi, conduit d'abord à Pizigithone, fut transféré ensuite à Madrid, où il eut le Château pour prison. Dès qu'on eut apprit ce malheur en France, Madame d'Angoulême, mere du Roi, fut déclarée Régente, & le Comte d'Alençon, Charles de Bourbon, grand-pere de Henri IV, établi Chef du Conseil de Régence. Ce fut le Roi lui-même qui annonça l'issue de la bataille à sa mere: *Tout est perdu, Madame*, lui mandoit-il, *fors l'honneur*. Le 30 Août, la Régente fait avec l'Angleterre un traité de ligue offensive & défensive. Ce Monarque, jaloux des succès de l'Empereur, tint alors la balance entre les deux Princes rivaux, & fut le gardien, dit un illustre Moderne, de la liberté de l'Europe.

Le Roi captif étoit cependant traité par son vainqueur, non avec les égards qu'il devoit à un Prince malheureux, son égal, mais avec la dureté d'un Corsaire envers un esclave opulent. Enfin, le 14 Janvier 1526, François I fait dans sa prison avec l'Empereur, un traité par lequel il lui céde le Duché de Bourgogne, le Comté de Charolois, les Seigneuries de Noyers, & de Châtel-Chinon, & renonce à ses prétentions sur Milan, Naples, Gênes, &c. A ces conditions, le 21 Février, on lui rend sa liberté. Il part de Madrid, & le 21 Mars il est échangé sur la riviere d'Andayes, avec le Dauphin & le Duc d'Orléans, ses fils, qui furent donnés en ôtages, pour la sûreté de l'exécution du traité. En traversant ses Etats, François I conclut à Cognac, le 22 Mai, une ligue avec le Pape, les Vénitiens, le Roi d'Angleterre, les Suisses & les Florentins pour la sûreté & la liberté de l'Italie. Cette ligue fut nommée la *ligue sainte*, parce que le Pape étoit à la tête. Ce fut celui qui eut le plus à se repentir d'y être entré.

L'an 1527, la nouvelle arrive en France que les Impériaux, s'étant rendus maîtres de Rome par escalade, tiennent le Pape prisonnier au Château de Saint-Ange. Lautrec, l'ame de la ligue sainte, arrive dans le mois de Juin en Lombardie, dont il soumet une partie, & de-là marche à la conquête du Royaume de Naples. Le 9 Avril 1528, il entame le siége ou blocus de la capitale, après s'être rendu maître de

(*) Le Marquis de Pescaire l'accompagnoit à ce siége. Un boulet de canon tua un jour quelques personnes dans la tente même du Marquis. Le Connétable accourt au bruit de cet accident et demande ce que c'est. *Ce sont*, lui dit Pescaire, *les Consuls de Marseille qui nous apportent les clefs de la ville.*

toutes les autres places. Tandis qu'il ferre Naples par terre, Philippin Doria, le 6 Mai, bat la flotte Espagnole qui étoit venue pour délivrer la place, & Moncade est tué dans le combat. Mais deux mois après, Philippin abandonne le parti de la France, & passe au service de l'Empereur, à l'exemple & à l'instigation d'André, son oncle, irrité de n'avoir pu obtenir de François I la liberté de Gênes sa patrie. Dans le même tems la contagion se met dans l'armée de Lautrec, il en est attaqué lui-même & meurt devant Naples le 15 Août 1528. Son corps, pendant douze ans, fut tenu caché par un soldat qui espéroit en tirer de l'argent, & fut enfin inhumé dans l'Eglise de Sainte Marie de Naples, où l'on voit son épitaphe que fit mettre sur son tombeau, long-tems après, Ferdinand Gonsalve, Viceroi de Naples, petit-fils du Grand Gonsalve. (Elle est rapportée dans le voyage d'Italie du Marquis de Montesson.) Cette expédition fut comme toutes celles des François en Italie, brillante au commencement, malheureuse à la fin.

Nos affaires eurent à peu près les mêmes succès dans le Duché de Milan. L'an 1528, le Comte de Saint Paul, ayant reçu de France un renfort de mille lances & de douze mille hommes de Suisse, se concerte avec le Duc d'Urbin, Général des Vénitiens, pour faire le Siége de Pavie. La ville, attaquée, le 9 Septembre, est emportée d'assaut le 19, & impitoyablement saccagée, suivant Muratori. Le Château, quelques jours après, ajoute-t-il, fit une capitulation honorable & utile à la garnison. Mais Pavie l'année suivante, fut reprise, le 30 Août, par Antoine de Leves après une bataille gagnée sur le Comte de S. Paul. Les troupes françoises, après ce revers, déserterent par bandes, & bientôt il n'y en eut plus dans le Milanez. Elles y étoient au reste inutiles; la paix étoit signée dès le 3 Août entre les Puissances belligérantes, & vraisemblablement la nouvelle n'en étoit pas encore venue en Italie, lorsque Pavie fut reprise. Deux Princesses avoient fait les fonctions de Plénipotentiaires, la Gouvernante des Pays-Bas, Marguerite d'Autriche, au nom de l'Empereur, & la Duchesse d'Angoulême, au nom du Roi, son fils. Après des conférences entamées au mois de Mai, dans la ville de Cambrai, il avoit été convenu & arrêté que l'Empereur se désisteroit de ses poursuites sur la Bourgogne, & que le Roi de France renonceroit à l'hommage de la Flandre & de l'Artois, & paieroit deux millions d'écus d'or au soleil pour la rançon de ses enfans détenus en ôtage à Madrid. On appella ce traité *la paix des Dames*.

François I ayant épuisé ses finances autant par les plaisirs que par la guerre, ce fut Henri VIII qui lui fournit l'argent qu'il avoit promis à l'Empereur. S'étant acquité de cette dette, (*) il part au mois de Juin 1530 pour aller au devant de ses deux fils que les Espagnols ramenoient au même lieu où ils leur avoient été livrés en 1526. Eléonore, sœur de l'Empereur, & veuve d'Emmanuel, Roi de Portugal, les accompagnoit pour accomplir son mariage avec François I, à qui elle avoit été fiancée par le traité de Madrid. Le Roi les reçoit le 3 Juillet, & le lendemain il épouse Eléonore dans l'Abbaye de Veries, entre Capjoux & Roquefort de Marsan. A son retour il travaille à remédier aux désordres qu'une longue guerre avoit occasionnés. Il s'applique aussi à faire refleurir les Lettres, & fonde dans l'Université, malgré l'opposition de la Sorbonne, deux Chaires de Langues savantes, ce qui a donné l'origine au Collége Royal. Jean Vatable ou Vateblé fut le premier qui occupa la Chaire d'Hébreu, & Pierre Danès, depuis Evêque de Lavaur, celle de Grec. L'Imprimerie Royale qui ne le céde à aucune de celles de l'Europe, & que peut-être aucune n'égale, d'où sont sortis tant d'importantes éditions d'ouvrages anciens qui sans elle demeureroient encore ensévelis dans la poussiere, est un autre établissement de la même année, dont les Lettres sont redevables à François I. Ce Prince, l'année suivante (& non pas l'an 1532 comme le marque le nouvel Editeur du P. Daniel) fit une perte dont le public ne partagea pas le deuil avec lui. Ce fut celle de Louise de Savoie, sa mere, Duchesse d'Angoulême, morte le 22 Septembre, à la suite d'une longue maladie, dans le village de Grez en Gâtinois, en se faisant transporter au Château de Romorentin. L'ambition, l'avarice & le caractere vindicatif de cette Princesse, furent les principales causes des malheurs de la France. A sa mort elle laissa une somme de 15 cens mille écus d'or. Le Roi, son fils, à qui cette somme eût suffi pour sa rançon & pour celle de ses enfans, en détacha le tiers pour retirer des mains de Charles-Quint les terres de la Maison de Vendôme, situées dans les Pays-Bas, & rentrer lui-même dans celles qu'il avoit été obligé de céder en échange. A cette occasion il publia une Ordonnance pour réunir à la Couronne tous les Domaines aliénés, à la réserve des appanages. (M. l'Abbé Garnier.)

L'année 1533 est sur-tout mémorable par le mariage de Henri, Duc d'Orléans, 2e fils de François I, avec Catherine, fille de Laurent de Médicis, Duc d'Urbin. Tandis que le Pape Clément VII, oncle de la Princesse, l'amenoit en France, le Roi part de Fontainebleau dans le mois d'Avril, accompagné de la Reine & de ses fils, pour aller au devant du Pontife, & prend sa route par l'Auvergne & le Languedoc pour se rendre en Provence, où l'entrevue devoit se faire. A Toulouse, où il est reçu magnifiquement, il accorde à l'Université le privilége de faire des Chevaliers. Les Professeurs émérites en Droit de cette Ecole avoient déjà celui d'être faits *Comtes ès loix*. En vertu du nouveau privilége, Pierre Auriol, Professeur en droit Canon & Prêtre, fut créé Chevalier, avec beaucoup de pompe, par Pierre Dassis, son collégue, qui lui donna l'épée, la ceinture, le baudrier, les éperons dorés, le collier & l'anneau. (*Hist. de Lang.* T. V, p. 136.) De Toulouse le Roi vint à Marseille où le mariage, qui faisoit l'objet de son voyage, fut célébré, le 28 Octobre, par le ministere du Pape.

Les progrès que les Espagnols & les Portugais faisoient en Amérique, exciterent l'émulation de François I. *Quoi*, disoit-il en plaisantant, *le Roi d'Espagne & le Roi de Portugal partagent tranquillement entre eux le nouveau monde, sans m'en faire part! Je voudrois bien voir l'article du testament d'Adam, qui leur légue l'Amérique.* Plein de cette idée, il fait partir, pour ce pays, l'an 1534, François Cartier, habile Navigateur de S. Malo, qui fait une descente au Canada que le Baron de Lévi avoit découvert en 1518, visite les côtes de cette contrée avec soin, &

(*) Le Chancelier du Prat avoit fait frapper les deux millions d'écus au-dessous de l'aloi dont ils devoient être. Les Espagnols, s'étant apperçus de cette supercherie, obligerent la France de payer une indemnité.

en fait une description exacte qu'il rapporta l'année suivante en France. D'autres Navigateurs vinrent sur ses traces en Canada, & y firent des établissemens qui se sont multipliés sous la protection de la France.

Dès l'an 1525, François I entretenoit un commerce clandestin avec Soliman, Empereur des Turcs. Pendant neuf ans, il l'avoit désavoué ou l'avoit coloré de faux prétextes toutes les fois qu'il lui avoit été reproché. Mais, l'an 1534, les deux Monarques, alarmés par une flotte considérable que Charles-Quint faisoit équipper en différens ports de la Méditerranée, & qui sembloit également les menacer l'un & l'autre, conclurent ensemble un traité de ligue défensive & de commerce. Le Roi de France, loin de dissimuler ce traité, reçut avec distinction l'Ambassadeur Turc qui vint en recevoir la ratification, & entretint toujours depuis un Ambassadeur à Constantinople, chargé de protéger le commerce de ses sujets dans les ports du Levant. (M. l'Abbé Garnier.)

Cette alliance, jointe à celle que François I avoit faite à Eslingen, l'an 1532, avec les Princes Protestans de la ligue de Smalcade, & à ses liaisons connues avec Henri VIII, répandit un nuage dans l'esprit d'un grand nombre de personnes sur la religion de ce Prince. Les Luthériens, qui commençoient alors à se multiplier en France, le regardoient au moins comme tolérant, & ce préjugé les rendit plus hardis à débiter leurs erreurs. Quelques uns de ces sectaires porterent l'audace plus loin. La nuit du 18 Octobre 1534, ils afficherent aux portes des Eglises de Paris & dans tous les carrefours, des placards contre la messe & contre la transubstantiation dans l'Eucharistie. Le Roi ne tarda pas à les désabuser. De Blois, où il étoit alors, s'étant transporté au milieu de l'hiver à Paris, il ordonna, pour réparation du scandale, une procession générale à laquelle il assista, le 19 Janvier 1535, avec ses fils, une torche à la main. S'étant rendu ensuite à la place publique, il y fut témoin du supplice affreux de six auteurs des affiches, qui furent brûlés vifs & à petit feu par sentence du Châtelet. Tel étoit le caractere de ce Prince de ne pouvoir se contenir dans les bornes de la modération.

Le Roi cependant se disposoit à porter la guerre dans le Milanez pour venger la mort de Merveille, son Ambassadeur secret auprès du Duc de Milan, qui l'avoit fait décapiter sous un faux prétexte, mais dans le vrai par la crainte qu'il avoit de se rendre suspect à l'Empereur. La même appréhension saisit le Duc de Savoie, oncle du Roi, & le porte à refuser le passage à notre armée commandée par l'Amiral Chabot & le Comte de S. Paul, qui devoient passer sur ses terres. Le Monarque ordonne à ses Généraux de forcer cet obstacle, & se rend à Lyon pour les appuyer. L'exécution de cet ordre éprouva peu de résistance. Nos troupes, dans la même campagne, soumirent toute la Savoie & presque entièrement le Piémont. Mais le Duc de Milan étant mort dans ces entrefaites, (le 24 Octobre 1535) le Roi fait revenir la plus grande partie de son armée, & ne garde de sa conquête que Turin, Fossano & Coni.

Il y eut un vuide cette année dans le ministere de France par la mort du Chancelier du Prat, Archevêque de Sens, arrivée le 9 Juillet dans son Château de Nantouillet. Son corps fut transporté dans sa Cathédrale, où il n'avoit jamais mis le pied durant sa vie. Du Prat avoit amassé des richesses immenses avec lesquelles il comptoit acquérir la Papauté. Aussitôt qu'il fut décédé, le Roi, voulant partager sa dépouille, fit un emprunt forcé de cent mille écus à ses héritiers. Ce fut à cette occasion que l'on fit l'allusion si connue : *Sat prata biberunt* (*).

La France vers ce tems vit paroître un nouvel hérésiarque dans la personne de Jean Calvin, dont le vrai nom étoit Chauvin. Né, l'an 1509, de Gérard Chauvin, Secrétaire de l'Evêque de Noyon, il avoit à peine 26 ans, qu'il se mit à dogmatiser sur un plan qui différoit de la doctrine de Luther, principalement en ce qu'il nioit non seulement, comme lui, la Transubstantiation, mais la présence réelle dans le Sacrement de l'Autel, abolissoit la hiérarchie, & supprimoit toutes les cérémonies de l'Eglise comme des superstitions. Son Livre *des Institutions chrétiennes*, qu'il publia 5 ans après, & qu'il osa dédier à François I par une épître regardée comme un chef-d'œuvre d'éloquence, lui fit un grand nombre de prosélytes. Mais voyant les bûchers allumés en France pour les novateurs, il passa en Italie auprès de la Duchesse de Ferrare, qu'il infecta de ses erreurs. La protection de cette Princesse ne le mit pas à l'abri des recherches. Obligé de s'évader, il repassa les Alpes, & vint s'établir à Genêve, où il acquit une autorité à peu près égale à celle du Pape dans Rome. Il y finit ses jours le 27 Mai 1564, à l'âge de 55 ans, laissant un grand nom, dit un Moderne, beaucoup d'admirateurs & encore plus d'ennemis. Ses sectateurs ont pris le nom de *Réformés* au lieu de celui de Calvinistes que les Catholiques leur donnent. On a tort effectivement de leur donner ce dernier nom; car, excepté l'article de l'Eucharistie dans lequel ils s'accordent à rejetter la présence réelle avec Calvin, ils different presque entièrement de lui dans les autres points de controverse. Ils ne s'accordent pas mieux entre eux; & l'on trouveroit difficilement deux Théologiens de cette secte qui fussent unanimes dans la façon de penser sur les objets de la Foi.

L'Empereur & le Roi de France étoient toujours vis-à-vis l'un de l'autre en état de guerre. L'an 1536, après des conférences inutiles pour la paix, le premier passe le Var, le 25 Juillet, à la tête de 60 mille hommes, & vient mettre le siége devant Marseille sur la fin d'Août; mais la vigoureuse défense des assiégés l'oblige, le 11 Septembre, à le lever. Harcelé par les troupes françoises, il s'en retourne au-delà des Alpes, couvert de confusion, avec une armée délabrée & diminuée de plus de moitié. Peut-être n'eût-il tenu qu'au Maréchal Anne de Montmorenci, Généralissime de nos armées, de lui fermer entièrement le passage pour le retour. Plusieurs le crurent ainsi, & blâmerent le Maréchal de ne l'avoir point fait. Tandis que le Roi couroit au secours de la Provence, sur la nouvelle que l'Empereur y étoit entré, la mort lui ravit, le 12 Août, le Dauphin, son fils, nommé comme lui, à l'âge de 19 ans. Ce jeune Prince étoit en route pour joindre le Monarque, son pere; & s'étant arrêté à Tournon en Vivarais, au lieu de s'y reposer, il s'étoit mis

(*) Du Prat avoit fait bâtir une Salle à l'Hôtel-Dieu, qu'on nomme encore la *Salle du Légat*. Il faut qu'elle soit bien grande, dit le Roi, s'il veut y renfermer tous les malheureux qu'il a faits.

à

à jouer à la paume. Par une autre imprudence, au ſortir de cet exercice, il but deux grands verres d'eau fraiche, qui lui furent préſentés par Sébaſtien Montécuculli, ſon Chambellan. La fiévre le ſaiſit auſſitôt & le conduiſit, au bout de quatre jours, au tombeau. Montécuculli fut accuſé de l'avoir empoiſonné. Le Roi l'ayant fait arrêter & amener à Lyon, fit inſtruire ſon procès par le Grand-Conſeil, qui étoit redevenu ambulatoire. Montécuculli fut déclaré convaincu du crime dont il étoit accuſé, & condamné en conſéquence à être tiré à quatre chevaux. Ce qu'il y eut de plus fort contre lui, c'eſt un Livre manuſcrit ſur la maniere de préparer les poiſons, qui fut trouvé parmi ſes papiers. La guerre ſe faiſoit dans le même tems en Picardie. Après s'être rendus maîtres de Guiſe, les Impériaux aſſiégerent, au mois d'Août, Péronne. Le Maréchal de Fleuranges, enfermé dans la place, ſoutint deux aſſauts, dans leſquels il fit périr les meilleures troupes des ennemis. Cet échec les obligea de ſe retirer. Jacques V, Roi d'Ecoſſe, paſſe la mer dans la même année avec des troupes, pour venir au ſecours de la France, ſans même en avoir été prié. Il eſt reçu à Paris avec de grands honneurs, & y épouſe, le 1 Janvier de l'année ſuivante, la Princeſſe Madeleine, fille de François I.

L'an 1537, les hoſtilités continuent avec une nouvelle ardeur entre les deux Princes rivaux. Le Roi s'étant mis en campagne au printems, ſe rend maître d'Heſdin, de S. Paul, de S. Venant, & de quelques autres places. Les Impériaux reprennent une partie de ce que les François leur avoient enlevé. Tréve de dix mois, conclue le 10 Juillet pour la Picardie & les Pays-Bas ſeulement. Le Roi tourne ſes armes du côté du Piémont. Le Maréchal Anne de Montmorenci, qui le précédoit, force le pas de Suze au mois d'Octobre. Le 16 Novembre, l'Empereur conſent à une tréve générale de trois mois, par la terreur qu'inſpiroit le fameux Corſaire Barberouſſe, avec qui François I avoit fait un traité.

La charge de Connétable étoit vacante depuis la mort, ou plutôt depuis la déſertion de Charles de Bourbon. Le Maréchal Anne de Montmorenci en fut pourvu, l'an 1538, par Lettres données le 10 Février à Moulins. L'Empereur & François I s'étant rendus la même année, le premier à Villefranche, le ſecond à Nice, deux villes à la diſtance d'une lieue l'une de l'autre, concluent, le 18 Juin, par la médiation du Pape Paul III, ſans néanmoins ſe voir, une tréve de dix ans. Ils ſe virent enſuite à Aiguesmortes, depuis le 14 juſqu'au 17 Juillet, & ſe carreſſerent comme s'ils n'avoient jamais eu de guerre enſemble.

On introduiſit légalement en France, l'an 1539, une nouveauté qui opéra la ruine du plus grand nombre des particuliers dont elle amorça la cupidité. Au mois de Mai, le Roi, étant à Château-Regnard, donna un Edit par lequel il permit d'établir des Loteries dans toutes les villes du Royaume, & accorda au nommé Jean Laurent le privilége d'en faire à Paris autant qu'il voudroit, en payant au Roi chaque année la ſomme de deux mille livres tournois. C'eſt le premier exemple de cette ſorte de jeu de haſard, autoriſée par le Souverain en France. Une Ordonnance plus judicieuſe fut celle de Villers-Coterets, du 10 Août ſuivant, portant que *doreſenavant tous Arrêts......ſoient prononcés, enregiſtrés & délivrés aux parties en langage maternel, françois & non autrement.* Il ne faut pas croire néanmoins qu'avant cette Ordonnance tous les jugemens aient été rendus en Latin. On a des exemples contraires pour le Parlement de Paris & pour les Juſtices Seigneuriales; il eſt certain que long-tems avant François I les Actes & les Sentences s'y dreſſoient en Langue vulgaire. L'Ordonnance dont nous parlons eſt encore remarquable par les limitations qu'elle met à la Juriſdiction Eccléſiaſtique. L'art. 51 porte qu'il ſera fait regiſtre en forme de preuve des Batêmes, & qu'on y marquera le tems & l'heure de la naiſſance des enfans. Une révolte, qui s'éleva la même année à Gand, exigeant, pour être réprimée, la préſence de l'Empereur, il fait demander au Roi la permiſſion de traverſer la France pour s'y rendre. François I l'accorde; (*) mais il lui fait en même tems promettre, par Granvelle, ſon Chancelier, de donner l'inveſtiture du Milanez à celui de ſes enfans qu'il voudra. Sur cette parole il envoie ſes fils au devant de lui juſqu'à Bayonne, & va lui-même le recevoir à Chatelleraut.

L'Empereur arrive, le 1 Janvier 1540, à Paris, où il eſt reçu avec une pompe telle qu'on n'en avoit point encore vue d'auſſi magnifique à l'entrée ſolemnelle de nos Rois. Pendant ſon ſéjour, qui ſe paſſa en tournois, en danſes, & en toutes ſortes de divertiſſemens, le Roi fut vivement ſollicité de profiter de l'occaſion pour le contraindre à révoquer le traité de Madrid. Mais ſa généroſité ne lui permit pas de ſuivre ce conſeil. Les Princes ne furent pas ſi délicats. Le Dauphin, le Roi de Navarre & le Duc de Vendôme, formerent le complot de l'arrêter en leur nom à Chantilli, où il s'étoit rendu pour voir ſon ami le Connétable, & de l'y retenir priſonnier juſqu'à ce qu'il eût reſtitué au premier le Duché de Milan, au ſecond le Royaume de Navarre, au troiſieme quelques Seigneuries ſituées aux Pays-Bas. Le Dauphin, à leur arrivée, s'étant ouvert à Montmorenci de cet important ſecret, » Monſieur, lui » répondit-il, cette maiſon eſt à vous, & vous y » pouvez tout. Mais puiſque vous me demandez » mon avis, trouvez bon que je vous diſe que l'on » ne prend pas les taureaux par les cornes, ni les » Rois par la violence. Le Roi, votre pere, a donné » ſa parole à l'Empereur, & ne ſouffrira pas que perſonne dans ſon Royaume le faſſe paſſer dans l'Europe pour un Prince infidele & parjure. » Le Dauphin reſta confus & abandonna ſon projet. Charles, s'étant remis en route, le 8 Janvier, pour les Pays-Bas, fut accompagné par le Roi & toute ſa Cour juſqu'à S. Quentin, & par les Princes & le Connétable juſqu'à Valenciennes.

Arrivé en Flandre, Charles-Quint eſt ſommé par le Roi de tenir ſa parole pour le Milanez. Il répond hardiment qu'il n'a rien promis. Le Roi voyant alors qu'il eſt dupe de ſa crédulité, s'en prend au Connétable qui lui avoit conſeillé de ſe fier à la parole de l'Empereur, & l'éloigne de la Cour.

L'Empereur donna au Roi l'année ſuivante une preuve bien plus éclatante de ſa mauvaiſe foi. Fre-

(*) A cette occasion Triboulet, le fou de la Cour, écrivit sur ses tablettes : *Si l'Empereur s'expose à passer par la France, il est plus fou que moi. Mais*, lui dit le Roi, *si je le laisse passer sans lui rien faire, que diras-tu? Cela est bien aisé*, reprit Triboulet, *j'effacerai son nom, et j'y mettrai le vôtre.* A la Cour bien des personnes sensées pensoient comme ce fou; mais lui seul avoit le privilége de tout dire.

gose & Rinçon, deux Ambassadeurs que François I envoyoit, l'un à Venise, l'autre à la Porte, sont assassinés dans un bateau sur le Pô par ordre du Marquis du Guast; ce qui ne se fit certainement pas sans l'aveu de Charles-Quint. Le Roi écrit dans toutes les Cours pour se plaindre de cet attentat.

On faisoit alors en France la recherche de ceux qui s'étoient enrichis aux dépens de l'Etat. L'Amiral Philippe Chabot, sur une réponse trop fiere qu'il fit au Roi qui vouloit l'intimider à ce sujet, est mis au nombre des accusés. On établit une Commission pour lui faire son procès. Le Chancelier Poyet, homme vendu à la Cour, qui de simple Avocat étoit parvenu par degrés, l'an 1538, à cette dignité, vient à bout de le trouver coupable. Le Connétable, qui jusqu'alors avoit été l'ami de Chabot, presse le jugement. Il est dépouillé de toutes ses charges avec confiscation de ses biens, & condamné au bannissement. Mais la Duchesse d'Etampes, qui ne le haïssoit pas, le fait rétablir par Arrêt du Parlement dans son honneur & ses biens, & par le Roi dans ses emplois. Lorsqu'il reparut à la Cour, *Hé bien*, lui dit le Roi, *vanterez-vous encore votre innocence? Sire*, répondit humblement l'Amiral, *j'ai trop appris que nul n'est innocent devant son Dieu & devant son Roi.* Le Chancelier ne tarda pas d'avoir son tour. Il avoit irrité contre lui la Reine de Navarre & la Duchesse d'Etampes, pour n'avoir pas voulu se prêter à leurs vues en des choses qu'il croyoit injustes. Le Roi, gagné par sa maîtresse, l'ayant fait arrêter le 2 Août de cette même année 1541, nomma des Juges, tirés de différentes Cours, pour instruire son procès qui dura près de 4 ans. Enfin après s'être défendu avec beaucoup de subtilité, mais peu de noblesse, il fut déclaré, par Arrêt du 13 Avril 1545, atteint & convaincu de diverses malversations, en conséquence dégradé de sa charge & condamné à cent mille livres d'amende. Poyet mourut fort âgé au mois d'Avril 1548, dans le mépris, mais non pas dans la misere, comme plusieurs Ecrivains l'ont avancé, puisqu'il avoit dix mille livres de rente outre deux Abbayes. De quelques opprobres au reste qu'on ait chargé sa mémoire, il est certain que le crédit de ses adversaires eut encore plus de part à sa disgrace que ses malversations. C'étoit lui qui avoit été choisi par la mere du Roi pour plaider & appuyer ses prétentions sur la succession de la Maison de Bourbon, commission dont le succès lui valut la charge d'Avocat-Général.

François I faisoit cependant ses préparatifs pour tirer vengeance de l'assassinat de ses deux Ambassadeurs. Après avoir fait avec Gustave Vasa, Roi de Suede, la premiere alliance que les Rois de France aient faite avec les Puissances du Nord, il attaque, l'an 1542, l'Empereur en même tems par deux côtés opposés. Le Dauphin, accompagné du Maréchal d'Annebaut, entre dans le Roussillon, & investit, vers la mi-Août, Perpignan dont il leve le siége sur la fin de Septembre par ordre du Roi qui étoit venu, le 25 de ce mois, à Salleles. Le Duc d'Orléans, ayant oui dire qu'il y auroit une bataille en Roussillon, abandonne mal-à-propos les conquêtes qu'il faisoit au Luxembourg, pour venir prendre part à cette action qui n'eut point lieu. Le Roi part de Béziers le 21 Octobre, pour aller châtier les Rochellois, qui s'étoient révoltés. Sa présence les fit rentrer dans le devoir: ils demanderent pardon & l'obtinrent. Le 7 Décembre, étant à Cognac, le Roi publie un Edit qui a donné l'origine au Bureau des Trésoriers de France.

François I, l'an 1543, voit croître le nombre de ses ennemis par les traités que l'Empereur fait avec plusieurs Princes d'Allemagne, & par l'alliance qu'il conclut avec le Roi d'Angleterre malgré les sujets graves de mécontentement qu'ils s'étoient réciproquement donnés. La guerre se fait de toutes parts, dans le Luxembourg, en Brabant, en Picardie, dans le Piémont. Pour être en état de fournir aux frais d'une campagne si dispendieuse, le Roi s'avise de créer & de mettre en vente de nouvelles charges de judicature. L'expédient n'étoit pas neuf pour lui. Dès l'an 1515 il l'avoit mis en œuvre par le conseil du Chancelier du Prat, malgré les remontrances du Parlement. Martin du Bellai-Langei prend Landrecies, dont les habitans s'étoient sauvés après y avoir mis le feu. Nos armes prosperent dans les Pays-Bas. Le Roi s'étant mis en campagne, y arrive dans le mois de Juin, & ordonne que Landrecies soit réparé & fortifié. Le Dauphin se rend maître du Château d'Aimerie sur la Sambre, de Maubeuge & de Barlemont sur la même riviere. L'Empereur, après avoir soumis le Duc de Cleves, qui s'étoit déclaré pour nous, vient assiéger Landrecies vers la mi-Septembre, & avec l'aide de dix mille Anglois qui s'étoient venus joindre à lui, il forme trois camps autour de la place défendue par le brave la Lande. Le Roi vient au secours des assiégés, & sur la fin de Nov. l'Empereur est obligé de se retirer, emportant la honte d'avoir échoué devant une bicoque avec des forces capables de subjuguer une grande province. Il se console quelques jours après de cet affront par la prise de Cambrai dont il s'empare moitié par violence, moitié par persuasion. Mais cette conquête ne le dédommagea pas de la perte du Luxembourg, qu'il fit dans le même tems. Le Duc d'Orléans étant revenu dans ce Duché pour réparer la faute de l'année précédente, le subjugua rapidement, ayant sous lui d'Annebaut, fait Amiral le 5 Février. Les succès du Comte d'Enghien ne furent pas cette année aussi brillans en Piémont. Ayant assiégé Nice de concert avec le fameux Turc Barberousse, il prit la ville, mais il fut contraint de lever le siége du château; c'étoit la seule place qui restoit en Piémont au Duc de Savoie. Le Marquis du Guast reprit Marignan & quelques autres places. Le Comte d'Enghien revient, l'an 1544, en Piémont dans la résolution d'y faire une campagne glorieuse. Ses espérances ne furent point trompées. Il gagne, le 14 Avril, sur du Guast, la célebre bataille de Cérisoles, près de Carignan. (Ce fut Gaspard de Tavannes, depuis Maréchal de France, qui, sur les représentations de Blaise de Montluc, détermina l'action avant que les ennemis eussent le tems de se mettre en disposition de combattre.) Plus de dix mille hommes des Impériaux y périrent, outre 3 mille prisonniers que les François y firent, sans avoir perdu plus de 200 des leurs. Du Guast, plein de confiance, avoit fait provision, pour les prisonniers qu'il comptoit faire, de plus de 4000 menotes qu'on trouva dans le bagage qui fut pris. Il avoit de plus ordonné, en passant, à ceux d'Asti de lui fermer les portes, s'il ne revenoit pas victorieux; il fut mieux obéi qu'il ne vouloit, au retour. Le Roi d'Angleterre, fidele à l'alliance qu'il avoit faite, l'année précédente, avec l'Empereur, descend à Calais, & vient mettre le siége devant Boulogne. La place lui est rendue le 14 Sept., après avoir été défendue pendant 7 semaines par Jacques de Couci, Seigneur de Vervins. (On fit, sous le régne suivant, le procès à ce Com-

mandant, qu'on accusa d'avoir livré la place par trahison. Sur la déposition des témoins, il fut condamné à perdre la tête au mois de Juin 1549, ce qui fut exécuté.) François de Lorraine, alors appellé Monsieur d'Aumale, depuis Duc de Guise, étant venu au secours de la place, reçut en chargeant une blessure des plus dangereuses, dont il ne guérit que par une espece de miracle. Le fer, long d'un demi-pied, & deux doigts du bois de la lance dont il fut frappé entre le nez & l'œil droit, resterent dans la plaie. Il fallut, pour les arracher, que le Chirurgien (Ambroise Paré) lui mit les pieds sur le visage; opération, dit M. du Bellai, témoin oculaire, qu'il soutint avec la même tranquillité que si on n'eût fait que lui arracher un cheveu. La cure fut si heureuse, qu'il ne lui en resta pas la moindre difformité.

L'Empereur, après avoir pris Luxembourg, Ligni en Barrois, & S. Dizier, & pénétré jusqu'à Soissons, fait la paix avec le Roi, le 17 Septembre, à Crépi en Laonnois, pour être en état de faire face aux Princes Protestans d'Allemagne, ligués contre lui. Le Dauphin se déclare contre ce traité, prétendant que les intérêts de l'Etat y étoient sacrifiés en faveur du Duc d'Orléans, son frere, que le Roi vouloit marier à une fille de l'Empereur. Il y avoit alors deux cabales à la Cour, l'une appuyée par Diane de Poitiers, maîtresse du Dauphin, l'autre par la Duchesse d'Etampes, maîtresse du Roi: deux sangsues de l'Etat.

Dans nos guerres avec les Anglois nous ne nous étions pas encore mesurés avec eux sur mer. L'an 1545, l'Amiral d'Annebaut, s'étant mis à la tête d'une flotte, attaque, le 6 Juillet, celle d'Angleterre, près de l'Isle de Wicht, la met en fuite, s'empare de l'Isle, & revient triomphant au Havre dans le mois d'Août. Le 8 Septembre, le Duc d'Orléans, 2e fils du Roi, meurt dans sa 24e année à Forest-Moutier, de la peste qu'il avoit été braver dans les maisons qui en étoient infectées. L'antipathie qui régnoit entre lui & le Dauphin, donna lieu de dire qu'il avoit été empoisonné par les gens de ce Prince.

En Provence le faux zele occasionne une scene des plus horribles. Armée d'un Arrêt du Parlement d'Aix, rendu le 18 Novembre 1540, contre les Vaudois, une soldatesque effrénée livre aux flammes, cinq ans après, Mérindol, Cabrieres, & vingt autres villages, où ces hérétiques vivoient paisiblement, passe les habitans au fil de l'épée, & réduit ceux qui échappent à sa fureur à chercher un asyle dans les bois & les rochers. Cette affaire fut recherchée depuis: le Premier Président d'Oppede, avec le Baron de la Garde, furent mis en prison; mais ils obtinrent ensuite leur élargissement, & le seul Guerin, Avocat du Roi, fut puni, l'an 1554, du dernier supplice, qu'il avoit mérité pour d'autres crimes.

Le 23 Février 1546 est mis au nombre des jours funestes dans les fastes de la nation françoise. Ce fut l'époque de la mort tragique du Comte d'Enghien. Etant à la Roche-Guion, il y fut écrasé, à l'âge de 26 ans, pas un coffre jetté d'une fenêtre, en faisant, par maniere de jeu, le siége d'une maison contre le Dauphin & les autres Princes. Il étoit frere du Roi de Navarre & du Prince de Condé. Toute la France pleura la perte du vainqueur de Cérisoles, en qui les talens militaires étoient accompagnés de mille autres belles qualités, qui auroient fait de lui, avec le tems, le Héros le plus accompli. Mais personne alors ne s'avisa de regarder cet événement comme un guet à pens, un assassinat concerté par le Dauphin & François de Lorraine, depuis Duc de Guise. Cette accusation calomnieuse étoit réservée aux Auteurs passionnés qui écrivirent au milieu des troubles arrivés sous les régnes de François II & de Charles IX. Il est fâcheux que MM. de Thou & Hénaut aient préféré de pareilles autorités à celles de Martin du Bellai & de Jean du Tillet, qui ne donnent cet accident que pour l'effet d'une pure étourderie.

Le 7 Juin la paix se fait près d'Ardres entre la France & l'Angleterre. Henri VIII promit de rendre Boulogne dans huit ans, moyennant 800 mille écus; mais il mourut le 28 Janvier 1547. Le Roi fait faire, le 21 Mars suivant, un Service magnifique dans l'Eglise de Notre-Dame à ce Prince, *suivant l'usage établi par les Rois*, dit M. de Thou; mais cet Historien n'ajoute pas que le bruit couroit alors, comme le prétend un Moderne, que Henri s'étoit converti à la mort, & qu'il avoit ordonné qu'on élevât son fils dans la religion Catholique. François I le suivit de près au tombeau, étant décédé le 31 du même mois à Rambouillet, dans la 53e année de son âge & la 33e de son régne. Un ulcere dans les parties secretes, fruit de son incontinence, fut la cause de sa mort. Son corps, déposé pendant quelques jours dans l'Abbaye de Hautes-Bruyeres, fut apporté à S. Cloud, dans la maison de l'Evêque de Paris, où l'on dressa la pompe funebre. Lorsque le convoi traversa Paris pour aller à S. Denis, les crieurs annonçoient à l'entrée de chaque rue: *Priez Dieu pour l'ame de très haut, très puissant & très magnanime François par la grace de Dieu, Roi de France très Chrétien, ... Prince clément, pere des Arts & des Lettres.* L'Evêque de Mâcon, dans l'Oraison funebre de ce Prince, ne laissa pas d'assurer que son ame étoit allée droit en paradis sans passer par le purgatoire, ce qui fit au Prélat une querelle avec la Sorbonne. François I avoit épousé, le 18 Mai 1514, à S. Germain-en-Laye, CLAUDE, fille aînée de Louis XII, qui lui avoit été solemnellement promise, comme on l'a dit, aux Etats de Tours en 1506. Cette Princesse, décédée à Blois le 20 Juillet 1524, à l'âge de 25 ans, lui donna François, mort le 12 Août 1536; Henri qui suit; Charles, Duc d'Orléans, mort le 8 Septembre 1545; Madeleine, femme de Jacques V, Roi d'Ecosse; Marguerite, Duchesse de Savoie; & deux autres filles, mortes jeunes. ELÉONORE D'AUTRICHE, qu'il épousa en secondes noces, finit ses jours, le 18 Févr. 1558, en Espagne, sans lui avoir donné d'enfans.

L'ambition des conquêtes & l'amour des plaisirs, deux passions qui paroissent inalliables, dominerent presque également le cœur de François I dans sa jeunesse. Les faits ne prouvent que trop qu'avec la fureur de conquérir, il avoit moins les qualités d'un Conquérant que les vertus guerrieres d'un Chevalier qui met toute sa gloire à chercher les périls ou bien à les affronter, & traite de pusillanimité la prudence qui sait les prévenir & les écarter. Il faut néanmoins lui rendre justice. Son régne, quoique marqué par de grands désastres, doit être regardé comme l'un des plus illustres de notre monarchie, parce qu'il est l'époque de plusieurs révolutions heureuses qui se firent dans l'esprit & les mœurs des François, & dont la plus remarquable est le rétablissement des Lettres. Ce Monarque se trouva précisément dans le tems, qu'échappées aux ravages de la Grece, elles étoient venues chercher un asyle en Occident. A l'exemple & à l'envi des Médicis, il les appella dans ses Etats,

les y fixa par des établissemens solides, & dès récompenses proportionnées au mérite de ceux qui les cultivoient. Les Arts, & sur-tout l'Architecture, reprirent en France, sous son régne, une nouvelle naissance. Les Palais de Fontainebleau, de S. Germain-en-Laye, de Chambord, les Châteaux de Madrid au bois de Boulogne, & de Villers-Coterets, & le commencement du Louvre à Paris, sont des monumens de sa magnificence & de son goût. Malgré les dépenses que ces ouvrages occasionnerent, malgré les guerres presque continuelles qu'il eut à soutenir, & les dissipations qu'on lui reproche, il laissa dans ses coffres à sa mort, outre le quart de ses revenus qui lui étoit dû, 400 mille écus d'or, qui font 1200 mille livres numériques, à trois livres l'écu d'or, somme considérable pour ce tems là. En effet *toutes les fortunes*, dit l'Auteur des Mémoires de M. de Beauvais Nangis, *avoient toujours été médiocres jusqu'au régne de François I; car les Maisons d'Armagnac, de Foix, d'Albret, de Rohan, de Laval, de Luxembourg, & autres grandes, quoiqu'elles eussent possédé de grandes charges, étoient maintenues & élevées par les alliances, & non par les grands bienfaits des Rois, parce que les Rois ne levant pas de grands impôts sur leurs sujets, avoient assez de peine à subvenir aux charges du Royaume, & ne pouvoient faire de grands biens à leurs favoris.*

Bodin assure que depuis 1515 jusqu'en 1568 il se trouva en France plus d'or & d'argent qu'on en auroit pu recueillir en deux cens ans. L'industrie des Artistes, l'activité des Commerçans, l'établissement des rentes constituées sur l'Hôtel-de-Ville, & celle d'une banque ouverte à Lyon à 8 pour 100, furent les principales causes de cette abondance.

Les Lansquenets, ou Bandes noires, ainsi nommées de la couleur de leurs étendards, qui formoient un corps de 6 mille hommes tirés d'Allemagne, ayant été détruits à la bataille de Pavie, François I, pour réparer cette perte, forma, 9 ans après, sept légions, composées chacune de 6 mille hommes, & portant le nom d'une province. Mais bientôt après il fut obligé d'en revenir aux anciens corps d'infanterie de 6 ou 7 cens hommes. (*Galerie philosoph.*)

Depuis Louis le Jeune, les François laissoient croître leurs cheveux, & se rasoient la barbe. François I introduisit la mode contraire de porter les cheveux courts & la barbe longue. L'occasion de ce changement fut une blessure qu'il reçut à la tête le surlendemain des Rois 1521 à Romorentin, d'un tison que lui jetta le Capitaine de Lorges, Sieur de Montgomeri, en folâtrant avec ce Prince. Les Clercs néanmoins & les Magistrats continuerent de se raser la barbe, & ne la laisserent croître que lorsque les courtisans commencerent à se dégoûter de cette mode. François I changea aussi la maniere de se vêtir, & à l'habit long, qui étoit en usage sous Louis XII, il substitua l'habit court, assez ressemblant, sur la fin de son régne, à celui de nos coureurs, au manteau près qu'on mettoit par dessus. Ce qui dura jusqu'à Louis XIII. Avant le régne de François I, l'état de Maréchal de France n'étoit qu'une commission, & il n'y en avoit que deux, excepté sous Charles VII qu'on en voit quatre à la fois. François I les créa à vie, & en porta le nombre à quatre. Le nombre n'en fut plus fixé par la suite. Ils avoient chacun leur département. (Le Pr. Hénaut.)

Ce fut lui qui honora du titre de *Cousin* les Cardinaux & les Maréchaux de France. Ce Prince avoit une façon singuliere de témoigner son refroidissement. Aussitôt qu'il traitoit quelqu'un de *pere*, de *fils*, ou d'*ami*, ce mot étoit le précurseur de la disgrace. La Duchesse d'Usez, qu'il avoit appellée *ma fille* en causant avec elle, se mit à faire semblant de pleurer après son départ. On lui en demanda la raison. *Hélas! j'ai grand peur*, dit-elle, *qu'il ne m'en fasse comme à Semblançai qu'il appelloit tant son pere.* (Brantôme.)

François I avoit pour devise une salamandre dans le feu avec ces mots, *Nutrisco & extinguo*, dont on a donné diverses explications. On la voit sur tous les édifices qu'il a fait construire, & sur quelques unes de ses monnoies, qu'on nomme pour cette raison *les écus à la salamandre.* Paradin prétend que François I tenoit ce symbole de Charles, Comte d'Angoulême, son pere, & dit avoir vu une médaille de ce Prince, où la salamandre étoit représentée avec ces mots Italiens: *Nutrisco il buono, e spingo il reo. Je suis libéral envers les bons & je punis les méchans.*

L'union de la Bretagne à la Couronne se fit en 1532, à la demaudé des Etats qui la jugerent nécessaire pour la tranquillité de la Province, malgré le desir qu'ils avoient d'avoir un Duc chez eux.

Jusqu'à François I, depuis le commencement du XII[e] siécle, le sceau dans les Actes tenoit lieu de signature, & étoit d'autant plus nécessaire que la plus grande partie de la Noblesse ne pouvoit autoriser ses simples Actes, faute de savoir écrire & signer, que par les sceaux sur lesquels étoient figurées leurs armoiries. Depuis 1515 que la Noblesse, & même le commun du peuple, ont cultivé davantage les sciences par la protection que les Rois & les Princes leur ont accordées, l'usage des sceaux a diminué, & & présentement il est réduit aux provisions de charges, aux certificats, aux Actes publics, & aux simples cachets des Lettres. Mais tous les autres Actes, & particulièrement les acquis de guerre, qui étoient sans nombre aussi bien qu'à présent, & qui étoient tous scellés, ne sont plus autorisés que par des signatures. (*Merc. de Fr.* 1720. p. 8 & & 9.)

Sous le régne de François I, le batême s'administroit encore en France par la triple immersion. Les Statuts Synodaux de Guillaume du Prat, Evéque de Clermont, publiés en 1537, portent: *Prima immersio fit cùm dicetur* IN NOMINE PATRIS; *secunda cùm dicetur & Filii: tertia cùm dicetur & Spiritus Sancti.* Un Chronologiste moderne a donc grand tort de dire que cet usage n'a subsisté que peu de tems en Occident.

Sous le même régne, il y avoit des *Conseillers du Roi Languayeurs de pourceaux*, dont l'exercice consistoit à examiner les langues des cochons, pour vérifier s'ils n'étoient pas ladres. Les registres du Parlement de l'an 1544 en font foi.

François I est l'auteur de la formule *Car tel est notre bon plaisir*, qui s'emploie dans la plupart des Edits ou Lettres Royaux.

Le marc d'or fut porté sous ce régne à 165 liv. 7 sous 6 den. & celui d'argent a 14 livres 10 sous.

Les tailles, sous ce régne, augmenterent de plus de neuf millions, & les Etats ne furent jamais assemblés, preuve des progrès qu'avoit faits l'autorité Royale. On doit néanmoins dire à la décharge de François I que les conjonctures ou il se trouva rendirent indispensables les impôts dont il surchargea ses peuples. Depuis l'accroissement prodigieux & subit de la Maison d'Autriche, les dépenses nécessaires pour la sûreté de l'Etat, s'étoient accrues du double & du triple. « Car au lieu de 1500 lances, & de la milice des Francs Archers qui étoient aux frais des paroisses, ou de celle des aventuriers qu'on ne levoit que pour trois ou quatre mois, François avoit entretenu jusqu'à 3000 lances, cinq ou six mille hommes de cavalerie légere, 50000 hommes d'infanterie permanente, auxquels on joignoit encore dans le besoin 12 à 15 mille, soit Suisses, soit Lansquenets. La disproportion n'étoit pas moins forte par rapport aux Ambassades. Sous les régnes précédens on se contentoit d'envoyer 6 ou 7 Evêques, Abbés ou Magistrats, résider dans les principales Cours de l'Europe, avec lesquelles on avoit des intérêts à démêler: sous le régne de François I, & lorsque Charles-Quint eut commencé a se rendre redoutable, on multiplia les Ambassadeurs tant ordinaires qu'extraordinaires, on en envoya pour la premiere fois à Constantinople, en Hongrie, en Dannemarck, en Suéde, à presque toutes les Diétes de l'Empire, & même dans les Cours du second ordre. » (M. l'Abbé Garnier.)

HENRI II.

1547. HENRI II, fils de François I & de la Reine Claude, né, le 31 Mars 1519, à S. Germain-en-Laye, succéda, le 31 Mars 1547, à son pere, & fut sacré, le 26 ou le 28 Juillet de la même année, à Reims, par le Cardinal-Archevêque, Charles de Lorraine. On remarque qu'à cette cérémonie Henri porta des bas de soie, inconnus jusqu'alors en France. Un des premiers actes d'autorité que fit ce Prince, fut de rappeller le Connétable de Montmorenci, retiré dans ses terres, & d'écarter le Cardinal de Tournon

&

& l'Amiral d'Annebaut. C'étoit aller directement contre les dernieres intentions de son pere, qui lui avoit recommandé en mourant de laisser le premier dans la disgrace, & de prendre les avis des deux autres. Henri n'en demeura point là; il réforma toute la vieille Cour, & de tous les Grands Officiers il ne conserva que le Chancelier, Olivier de Leuville; encore les sceaux lui furent-ils ôtés dans la suite. Ceux qui eurent le principal crédit sous ce régne, furent le Cardinal de Lorraine, François, Duc de Guise, son frere, deux hommes dont François I avoit averti son fils de se défier, (il avoit tort à l'égard du second) le Connétable, le Maréchal de S. André, & Diane de Poitiers, Duchesse de Valentinois. Le 10 Juillet, étant à S. Germain-en-Laye, Henri donne un étrange spectacle à la Cour. *Oubliant les loix divines & humaines*, comme parle M. de Meaux, il autorise par sa présence le fameux duel de Vivonne de la Chateigneraie, & de Chabot de Jarnac. Celui-ci terrassa son adversaire en lui donnant inopinément sur le jarret un coup dont il ne put se relever (*). De là vient le proverbe, *un coup de Jarnac*, pour marquer un coup fourré. L'Ambassadeur du Sultan Soliman, qui étoit présent, *s'étonna fort*, dit Brantome, neveu de la Chateigneraie, *& trouva fort étrange ce combat de Gentilhomme François à Gentilhomme François, & sur-tout d'un favori du Roi à un autre. Les Mahométans*, ajoutoit-il, *ne font point cela, & mettent leur point d'honneur à bien servir leur Prince, & soutenir & prendre sa querelle en guerre.* Mais ce qu'il y eut de plus singulier, c'est que Jarnac, après le duel, fut conduit par les Hérauts à l'Eglise de N. D., où, ayant rendu graces à Dieu, il fit appendre ses armes. (La Colombiere.)

Le Ministere Anglois, à la tête duquel étoit, sous le titre de protecteur du Royaume, le Duc de Sommerset, oncle & tuteur du Roi Edouard VI âgé de quelques mois seulement, travailloit alors à procurer la réunion de l'Ecosse à l'Angleterre, en assurant à son pupille la main de Marie Stuart, Reine d'Ecosse, dont l'âge étoit à peine de six ans. La voie des négociations n'ayant point réussi, il eut recours à celle des armes pour arracher la Reine des mains de la Régente, sa mere, & l'amener auprès du jeune Roi qui lui étoit destiné pour époux. Henri, prévoyant le danger dont le projet des Anglois menaçoit la France, fait partir, en 1548, le Seigneur d'Essé avec 6 mille hommes, pour aller au secours des Ecossois. Tandis que ce Général est occupé en Ecosse à reprendre les places dont les Anglois s'étoient emparés, il fait adroitement conduire la jeune Reine en France, où elle fut depuis élevée jusqu'à son mariage avec le Dauphin.

Au mois de Juillet de la même année l'imposition de la Gabelle cause en Guienne un grand soulevement. Les Bordelois en viennent au point qu'ils massacrent Tristan de Monneins, Lieutenant de Roi dans la Province, & Gouverneur des Châteaux de Bordeaux. Le Connétable est envoyé avec des troupes sur les lieux pour châtier les rébelles. Le 8 Août, comme il s'avançoit, le Capitaine de la ville, accompagné des principaux habitans, vient au devant de lui à deux journées, pour lui présenter les clefs. *Allez, allez avec vos clefs*, lui dit le Connétable, *je n'en ai que faire. J'en ai d'autres que je mene avec moi* (ses canons) *qui me feront autres ouvertures que les vôtres. Je vous ferai tous pendre. Je vous apprendrai à vous rébeller contre le Roi, & à tuer son Gouverneur & son Lieutenant.* » A quoi il ne faillit, dit » Brantôme, & en fit une punition exemplaire, » mais non si rigoureuse que le cas le requéroit. »

Jusqu'au 16 Juin 1549 le Roi ne s'étoit point encore montré dans sa capitale. Ce jour il y fit son entrée solemnelle, qui, deux jours après, fut suivie de celle de la Reine dont le couronnement venoit de se faire à S. Denis. Les tournois commencerent le lendemain, & remplirent, sous différentes formes, le reste du mois. Le 2 Juillet, le Roi tint son lit de justice au Parlement, &, le 5 du même mois, à l'issue d'une procession générale, à laquelle il avoit assisté, plusieurs Calvinistes furent tirés des prisons où ils étoient détenus, & brûlés en cinq places différentes de Paris. Le Roi lui-même fut spectateur de leur supplice en s'en retournant au Palais des Tournelles. On prétend que ce fut Diane de Poitiers, sa maîtresse, qui l'anima contre ces sectaires; mais les principes d'intolérance dont il étoit imbu ne lui permettoient pas de les ménager.

La restitution du Boulonnois promise à François I par Henri VIII n'étoit pas encore effectuée. Henri II, profitant des troubles qui régnoient en Angleterre, se met en état de faire ce recouvrement par la voie des armes. Ayant fait marcher promptement des troupes vers la frontiere de Picardie, il va les joindre vers la mi-Août 1549, & dans le cours d'environ six semaines il se rend maître de toutes les places que les Anglois possédoient autour de Boulogne. Il avoit même commencé le siége de cette ville; mais les pluies continuelles de l'automne l'obligerent d'attendre la campagne suivante pour achever son expédition. Le Comte de Warwick, nouveau Ministre d'Angleterre, prévoyant l'impossibilité de conserver Boulogne, fait proposer au Roi de France de mettre l'affaire en négociation. Le Connétable de Montmorenci, qu'il avoit mis dans ses intérêts, appuie cette proposition dans le Conseil, & son avis l'emporte. Des Plénipotentiaires, nommés de part & d'autre, s'étant assemblés à Boulogne, le résultat de leurs conférences fut que Boulogne seroit rendue à la France sans délai, moyennant la somme de 400 mille écus qu'elle paieroit à l'Angleterre, au lieu de deux millions que François I avoit promis. Il fut de plus stipulé que les Anglois, contre lesquels Paule de Termes, Général François, combattoit avec succès en Ecosse, évacueroient toutes les places qui leur restoient dans ce Royaume, & qu'enfin Madame Elisabeth de France seroit donnée pour épouse au Roi d'Angleterre, lorsqu'elle auroit atteint l'âge de 12 ans. En conséquence de ce traité, signé le 24 Mars 1550, le Roi s'étant rendu en Picardie, fit son entrée à Boulogne le 15 Mai suivant.

On a vu ci-devant que Jacques de Vervins avoit subi par Arrêt la peine de mort en 1549, pour avoir livré cette place aux Anglois en 1547. Le Maréchal de Biez, son beau-pere, arrêté avec lui en 1548, comme complice du même crime, ne fut pas aussi promptement jugé. Ce ne fut que le 3 Août 1551 qu'il fut condamné à perdre la tête comme son gendre. Mais le Roi suspendit l'exécution du jugement & fit conduire le Maréchal au Château de Loches. Ayant obtenu,

(*) Chabot, après le combat, se mit à genoux, levant les yeux et les mains au ciel, pour le remercier de sa victoire; et, se frappant de tems en tems la poitrine, avec son gantelet de fer, il disoit : *Domine non sum dignus.* (Griffet.)

quelque tems après, sa liberté, le Maréchal vint mourir de chagrin à Paris vers le mois de Juin 1553, laissant une mémoire flétrie qui fut réhabilitée, ainsi que celle de Vervins, par Lettres-Patentes du Roi Henri III, données au mois de Septembre 1575.

L'année 1552 (N. S.) s'ouvrit par deux Edits, l'un pour l'établissement des Siéges Présidiaux, & l'autre pour l'érection de la Chambre des Monnoies en Cour Souveraine. Le Roi, ligué avec les Princes d'Allemagne par traité fait le 5 Octobre de l'année précédente, & ratifié le 5 Janvier suivant à Chambord, déclare la guerre à l'Empereur, & fait frapper des médailles sur lesquelles il se donne le titre de *vengeur de la liberté Germanique.* Après avoir laissé la Régence à la Reine son épouse, il se met en marche, le 25 Mars, pour aller joindre les Princes de la ligue en Allemagne, & sur sa route il s'assure de la Lorraine, dont le jeune Duc fut amené en France. Il se rend maître ensuite, par surprise, de Metz, Toul & Verdun. Ces villes faisoient alors partie de l'Empire; mais la France avoit sur elles des droits très anciens & très bien établis. Arrivé en Alsace, le Roi y apprend d'une part que les Princes se sont accommodés avec l'Empereur par la pacification de Passaw; de l'autre que la Gouvernante des Pays-Bas ravage les frontieres de Picardie. A ces nouvelles il revient sur ses pas vers la fin de Juillet. La désertion de ses alliés faisoit retomber sur lui seul tout le poids de la guerre avec l'Empereur. Pour être en état de le soutenir, il aliéne une partie de son Domaine, met un impôt de 25 livres sur chaque clocher, & un autre sur l'argenterie des Eglises. Le Parlement éclairoit cependant la conduite des hérétiques. Arrêt du 6 Août, par lequel il défend les *écoles buissonnieres;* c'étoient des écoles que les Luthériens tenoient dans la campagne, pour n'être pas découverts par le Chantre de l'Eglise de Paris, qui présidoit aux écoles. (le Pr. Henaut.) L'Empereur ayant pacifié l'Allemagne, vient avec une armée de cent mille hommes se présenter devant Metz. Le siége commence le 31 Octobre; mais la ville, quoique mal fortifiée, fut si bien défendue par le Duc de Guise, que l'Empereur, vers la mi-Janvier suivante, fut obligé de se retirer avec perte de plus de 30 mille hommes.

Irrité de l'affront qu'il avoit reçu devant Metz, Charles-Quint prend Terrouenne le 20 Juin 1553, & fait raser cette ville qui n'a jamais été rebâtie depuis. La prise d'Hesdin suit celle de Terrouenne. La guerre, commencée en Piémont dès 1551, continue sans aucun succès décisif; le Maréchal de Brissac s'attire l'estime des Piémontois par l'exacte discipline qu'il fait observer à ses troupes. Paule de Termes se signale contre les Impériaux dans le pays de Sienne, & soumet une partie de la Corse avec le secours du Corsaire Dragut-Raïs. Mais après le départ des François, André Doria reprit toutes les places qu'ils avoient conquises dans cette Isle, à l'exception de Bonifacio.

La destruction de Terrouenne, opération plus digne d'un Despote Ottoman que d'un Empereur Chrétien, affectoit vivement le Roi de France. Résolu d'en tirer vengeance, il partage son armée en trois corps; qu'il fait entrer, l'an 1554, par trois différens endroits dans les Pays-Bas. Le Cambresis, le Hainaut & le Brabant, sont ravagés en même-tems par les François. Le Roi vient lui-même, accompagné du Duc de Guise, se mettre à la tête de son armée, & assiége le Château de Renti, qui incommodoit le Boulonnois. L'Empereur vole au secours de la place. Gaspard de Tavannes va au devant de ce Prince, lui taille en pieces 2 mille hommes, & revient triomphant au camp. Le Roi l'embrasse, & s'ôte du col le collier de l'Ordre, pour en honorer ce brave homme. Henri, malgré cette victoire, fut obligé de lever le siége de Renti faute de vivres. Nous essuyâmes cette année 1554 quelques revers en Italie. Le Maréchal Strozzi, commandant les troupes françoises, fut défait le 3 Août à Marciano dans la Toscane, par le Marquis de Marignan, Général des Espagnols, qui fit ensuite le siége de Sienne: la place ne se rendit que le 21 Avril de l'année suivante, & coûta aux ennemis plus de la moitié de leur armée, par la brave défense de Montluc. Le Roi créa cette année le Parlement de Bretagne, par Edit du mois de Mars, *avant Pâque.* Les Etats de la Province tenoient auparavant lieu de Parlement, en portoient le nom & en faisoient les fonctions.

Le Maréchal de Brissac, quoique négligé & contredit par la Cour, ne laissoit pas d'avancer en Piémont, & d'y prendre des places. On pensoit à transporter le théâtre de la guerre plus loin. Le 15 Décembre 1555, les Cardinaux de Lorraine & de Tournon, s'étant rendus à Rome, y conclurent, avec le Pape Paul IV, au nom du Roi de France, une ligue offensive & défensive contre les Espagnols. L'objet de cette alliance, formée par les intrigues des Princes Lorrains & des Caraffes, neveux du Pape, étoit la conquête du Royaume de Naples, que le Pape & le Roi devoient partager, lorsqu'ils l'auroient faite en commun. Les plus sages du Conseil de Henri désapprouverent ce projet; mais le crédit de ceux qui l'avoient suggéré au Monarque, étouffa leur voix, & ne leur permit pas de dire librement leur avis. Peu s'en fallut que cette année, ou la précédente, Metz ne retombât sous les loix de l'Empire, à la faveur d'un stratagême. Des soldats impériaux, déguisés en Cordeliers, entrerent en grand nombre dans la ville, sous prétexte d'un Chapitre Général que ces Religieux devoient y tenir. Mais avant qu'ils pussent mettre le feu à la ville, la vigilance du Gouverneur découvrit la fraude, & en empêcha l'effet.

L'an 1556, le Roi, malgré la ligue qu'il venoit de faire avec le Pape, convient avec l'Empereur, le 5 Février, d'une tréve de 5 ans à Vaucelles. Le Pape s'en plaint; & le Cardinal Caraffe, s'étant fait nommer Légat en France, vient à bout de la faire rompre. Mais Charles-Quint, dès le lendemain de la signature du traité, s'étoit démis de ses Royaumes en faveur de Philippe, son fils, & le 7 Septembre suivant, il abdiqua l'Empire en faveur de Ferdinand, son frere. Ce fut donc contre Philippe II, Roi d'Espagne, marié dès l'an 1554, avec Marie, Reine d'Angleterre, que la guerre continua. L'an 1557, le Duc de Guise part pour l'Italie au mois de Janvier, avec l'élite des troupes & de la Noblesse Françoise. Il y fit peu de progrès. Le Duc d'Albe, s'étant jetté sur l'Etat Ecclésiastique, il fut obligé de venir au secours du Pape, & bientôt après il fut rappellé en France. La guerre est déclarée vers le même tems à la France par la Reine d'Angleterre, femme de Philippe II. Siége de S. Quentin en Picardie, par Emmanuel Philibert, Duc de Savoie, à la tête de l'armée Espagnole. L'Amiral de Coligni s'y étoit renfermé avec d'Andelot, son frere. Les François, commandés par le Connétable, tentent de jetter du secours dans la place: ils

réussissent à y introduire quelques troupes; mais ils sont tellement défaits en se retirant, qu'il ne reste rien de l'infanterie que 80 hommes. Le Connétable & presque tous les Officiers Généraux, furent faits prisonniers, le Duc d'Enghien blessé à mort, la fleur de la Noblesse détruite. Au bruit de ce funeste événement, arrivé le 10 Août, Paris tremble, & la France se croit à la veille de sa perte. Charles-Quint, en ayant appris la nouvelle dans sa retraite, demanda si son fils étoit à Paris. Le Duc de Savoie, & tous les Chefs de l'armée ennemie, étoient effectivement d'avis de marcher droit à cette capitale : mais ils manquerent l'occasion; Philippe, qui avoit été occupé à prier Dieu dans sa tente avec deux Cordeliers pendant la bataille, n'ayant pas voulu laisser S. Quentin derriere lui. Coligni continua de s'y défendre, & la place ne fut emportée qu'au onzieme assaut donné le 27 Août. Après cette expédition, les Espagnols prennent le Catelet, Noyon par surprise, & Chauni, tandis que les Anglois se rendent maîtres de Ham. Le Duc de Guise, rappellé d'Italie, chasse de Bresse le Baron de Polleville, campé auprès de Bourg avec plus de 20 mille hommes, & fait échouer ses desseins sur Lyon. Il semble que la France attendoit le retour de ce Prince pour réparer ses pertes. A son arrivée à la Cour, il fut créé Lieutenant-Général des armées, titre équivalent alors à celui de Généralissime; il ne tarda pas à s'en montrer digne par un exploit éclatant. L'an 1558, étant venu camper inopinément le 1 Janvier devant Calais, il emporte d'assaut la citadelle, & oblige le Gouverneur à rendre la ville par capitulation le 8 ou le 10 du même mois. C'est le plus bel exemple de surprise de place qu'il y ait eu dans tout le cours du 16e siécle. Guînes, peu de jours après, subit le même sort avec tout le pays d'Oie, par la valeur de Gaspard de Tavannes. Tous les bourgeois de même que la garnison furent mis hors de l'une & de l'autre place. C'est ainsi que les Anglois, maîtres de Calais depuis 1347, furent entièrement chassés de la France, sans qu'il leur y restât un seul pouce de terre. La jeune Reine d'Ecosse & le Dauphin, étoient parvenus alors l'un & l'autre à l'âge d'accomplir leur mariage. Il fut célébré le 24 Avr. 1558, & c'est à raison de cette alliance que le Prince fut appellé, du vivant de son pere, le Roi Dauphin. Le 23 Juin, le Duc de Guise prend Thionville après 17 jours d'un siége qui coûta la vie au Maréchal Strozzi. Lorsque le courier, chargé d'apporter au Roi la nouvelle de cette prise, arriva, « Sa Majesté se faisoit lire les » présages de Nostradamus, & en étoit à ceux du jour » de devant : il y avoit pour le lendemain *ville rendue*. » On dira (avec raison) que ce sont des rêveries, dit » Montluc; mais si ay-je vu plusieurs telles choses de » cet homme ». Le bâton de Strozzi fut donné, 4 jours après, à Paule de Termes. Le nouveau Maréchal investit Dunkerque le 2 Juillet, & l'emporte d'assaut le quatrieme jour. Il se rend maître ensuite de Bergue-Saint-Vinox, & court jusqu'à Nieuport. Le Comte d'Egmont lui livre bataille, près de Gravelines, le 13 Juillet. Un événement imprévu décida du sort de cette journée. Tandis que les deux armées combattoient avec un courage & un avantage égal, 12 navires Anglois croisoient sur la côte. Au bruit du canon & à la faveur de la marée, ils entrent dans la riviere, & cannonent aussitôt les François : les rangs s'ouvrent, tout plie, le Maréchal est fait prisonnier. (Pinard. *Chr. Mil.*) Au mois d'Août, les deux armées de France & d'Espagne étant campées dans le voisinage l'une de l'autre, le Duc de Nemours, qui étoit logé à Péquigni avec la cavalerie légere, part de nuit, s'avance en silence vers le camp des ennemis, tue les sentinelles, pénetre jusqu'au parc de l'artillerie, renverse les tentes, après en avoir coupé les cordes, & ayant mis le désordre & jetté l'épouvante dans toute l'avant-garde il revient heureusement à son quartier.

Le Connétable étoit toujours retenu prisonnier chez les Espagnols. Au commencement d'Oct. 1558, il est remis en liberté sur sa parole, & vient trouver le Roi, qu'il dispose à la paix après en avoir concerté les principaux articles avec l'Espagne. Elisabeth, Reine alors d'Angleterre, la désiroit aussi, parce qu'elle en avoit besoin pour s'affermir sur le trône. Les conférences sur cet objet s'ouvrent le 15 du même mois, à l'Abbaye de Cercamp, près de Hesdin. Les Plénipotentiaires des Puissances Belligérantes se rassemblent, sur la fin de Janvier 1559, à Cateau-Cambresis. La paix y est signée le 2 Avril avec l'Angleterre, & le lendemain avec l'Espagne, aux conditions suivantes : la Reine d'Angleterre céde, pour huit ans, Calais à la France, qui l'a toujours gardé; Henri & Philippe se rendent mutuellement toutes les villes prises de part & d'autre. Les Guises, ennemis du Connétable, lui reprocherent, non sans fondement, d'avoir fait perdre au Roi, par ce dernier traité, ce que les armes espagnoles n'auroient pu lui enlever après 30 ans de succès. On rendit aussi au Duc de Savoie une partie de ses Etats. Par le même traité de paix furent conclus les mariages d'Elisabeth, fille du Roi de France, avec Philippe II, & de Marguerite, sœur du premier, avec le Duc de Savoie. Les fêtes que Henri donna à l'occasion du premier de ces deux mariages, qui fut célébré le 26 Juin par le ministere du Cardinal de Bourbon, le Duc d'Albe représentant le Roi d'Espagne, devinrent funestes à la France. Le 29 du même mois, à l'issue d'un magnifique tournoi dressé par son ordre dans la rue de S. Antoine, & dans lequel il l'emporta par son habileté sur les autres tenans, il voulut rompre encore une lance avec Montgommeri, Capitaine des Gardes Ecossois. Cet Officier, forcé d'accepter le combat, eut le malheur de blesser le Roi un peu au dessus de l'œil gauche. Henri mourut de cette blessure, le 10 Juillet, au Palais des Tournelles, à l'âge de 40 ans, 3 mois & 11 jours, après un régne de 12 ans, 3 mois & 11 jours. Son corps fut porté à Saint-Denis. Un mois avant sa mort, il avoit donné un Edit à Escouan contre les Luthériens, qui fut enregistré sans délai dans les sept Parlemens; (il n'y en avoit pas alors davantage.) S'étant ensuite transporté lui-même au Parlement de Paris, il avoit fait arrêter cinq Conseillers suspects d'hérésie, & ordonné qu'on instruisît leur procès. Sa mort suspendit le jugement. Ce Prince avoit une force & une adresse merveilleuses pour les exercices du corps; il étoit doué pareillement d'excellentes qualités de cœur & d'esprit. Mais elles furent obscurcies par l'ascendant que prit sur lui Diane de Poitiers, Duchesse de Valentinois, sous laquelle tout étoit obligé de plier. Les dépenses excessives que cette favorite & ceux qu'elle protegeoit lui firent faire, l'obligerent à surcharger le Royaume d'impôts qui ne servirent qu'à les enrichir. Sa prodigalité fut telle qu'à sa mort la Couronne se trouva endettée de 42 millions. Le goût de la bonne Littérature se perdit sous son régne, & fit place à l'esprit de galanterie, qui ne produisit que des Romans & des poésies lascives. Henri laissa de CATHERINE de MÉDICIS, qu'il avoit épousée, comme

on l'a dit, en 1533, François, qui suit; Charles Maximilien (depuis Charles IX,) Edouard-Alexandre, qui fut Henri III; Hercules, (nommé depuis François) Duc d'Alençon, né le 18 Mars 1354; Elisabeth, née le 13 Avril 1545, & mariée à Philippe II, Roi d'Espagne; Claude, née le 12 Novembre 1547, mariée à Charles II, Duc de Lorraine; & Marguerite Duchesse de Valentinois, née le 14 Mai 1552, mariée à Henri, Roi de Navarre, depuis Henri IV, Roi de France. Henri eut encore 2 enfans naturels, Diane d'Angoulême, mariée à Horace Farnese, Duc de Castro, puis à François de Montmorenci, fils du Connétable; & Henri, Grand-Prieur de France, Gouverneur de Provence, & Amiral, tué par le Comte Altoviti, le 2 Juin 1586.

Henri II réduisit à quatre les Sécretaires d'Etat qui étoient au nombre de douze depuis le régne de Charles VI, & leur attribua séparément un certain nombre de Provinces dont chacun en particulier expédioit toutes les affaires. Ce Réglement, qui est du premier Avril 1547, leur donne le titre de *Secrétaires des commandemens & finances*. Henri II est le premier de nos Rois qui ait honoré les Maréchaux de France du titre de *Cousin*.

Le 8 Août 1548, Henri II donna un Edit portant que l'effigie du Roi sera désormais empreinte sur la monnoie au lieu de la croix trop facile à contrefaire par les faux monnoyeurs. Ce fut sous le même régne que Nicolas Briot, Tailleur Général des monnoies, inventa le balancier pour la perfection de son art. Mais cette invention ne prit pas faveur en France, & l'Angleterre seule en profita. Les François demeurerent attachés à l'ancienne maniere de frapper la monnoie jusqu'au commencement du régne de Louis XIV, & le Chancelier Séguier eut alors besoin de toute son autorité pour faire recevoir la pratique du balancier. Un autre usage relatif à la monnoie s'introduisit plus facilement sous le régne de Henri II. Ce fut celui de mettre sur chaque piece l'année de sa fabrication, & le rang que le Roi, dont elle portoit l'image, tenoit parmi ceux de son nom. On voit cependant, sous les deux régnes précédens, quelques monnoies, où le millésime est marqué. Le marc d'or valoit 172 livres & le marc d'argent 15 livres du tems de Henri II.

En 1555, l'Evêque de Paris; autorisé par une Bulle de Jules III, ayant voulu permettre l'usage des œufs en Carême, le Parlement s'en scandalisa, &, sur le réquisitoire des Gens du Roi, empêcha l'exécution de la Bulle du Pape & du Mandement de l'Evêque. (*Lect. des Liv. Fr. de* M. le Marq. de Paulmi.)

Cette même année est l'époque de la formation des Eglises prétendues réformées en France, & ce fut à Paris que la premiere fut établie. Sur le modele de celle-ci il s'en forma d'autres presque incontinent, à Meaux, à Poitiers, à Angers & à l'Isle d'Alvert en Saintonge. La contagion gagna si rapidement qu'au bout de deux ans on comptoit déjà 5 ou 6 de ces Eglises dans l'Orléanois.

Deux Edits qui sont encore aujourd'hui loi dans l'Etat, datent de l'an 1556; le premier est contre les mariages clandestins, qu'il déclare nuls, le second contre les filles & les femmes qui détruisent leur fruit. La peine de mort y est décernée contre ces meres dénaturées.

La Magistrature entra pour la premiere fois dans l'Assemblée des Etats Généraux, à l'occasion de ceux qui se tinrent en 1558, au Parlement, afin d'obtenir un subside extraordinaire. Elle n'y a jamais reparu depuis.

Ce fut Henri II qui se réserva le privilége exclusif de la vente du sel, qu'il mit en ferme.

L'Université de Reims rapporte à la 2e année du régne de ce Prince sa fondation dont elle est redevable au zele du Cardinal de Lorraine.

L'établissement des Banquiers Expéditionnaires en Cour de Rome remonte à l'an 1550. Il est énoncé dans l'Edit que le Roi donna cette année contre les petites dates.

« La Communauté des Clercs du Parlement de Paris, établie » en 1303, & connue sous le nom de Basoche, s'étant offerte » au Roi Henri II, en 1548, au nombre de 6 mille, pour servir dans l'armée qu'il envoyoit contre les révoltés de Guienne, » sous les ordres du Connétable de Montmorenci, ce Seigneur, » pour la récompenser de sa fidélité, obtint du Monarque, pour » la Basoche le droit de faire couper dans les bois du Roi tels » arbres qu'elle voudroit pour servir à la cérémonie du plant de » Mai dans la grande Cour du Palais. La Basoche jouit encore » de ce privilege ». (M. le Marq. de Paulmi, *Vie privée des François.*)

FRANÇOIS II, Roi de France et d'Ecosse.

1559. François II, né, le 19 ou 20 Janvier 1544, (N. S.) au Château de Fontainebleau, succéda, le 10 Juillet 1559, à Henri II, son pere, & fut sacré, le 18 Septembre suivant, à Reims. Il étoit déjà Roi d'Ecosse, comme on l'a dit, par son mariage avec Marie, fille de Jacques V, Roi d'Ecosse, & de Marie de Lorraine, sœur des Guises. Dès les premiers jours de son régne, le jeune Monarque se décharge du gouvernement sur la Reine sa mere & les Guises; il donne au Duc de Guise le commandement des armées, & fait le Cardinal de Lorraine premier Ministre d'Etat. Le Connétable de Montmorenci fut laissé à l'écart. Les Princes du Sang furent pareillement exclus de l'administration des affaires, à laquelle ils n'avoient dans le fond aucun droit; mais ils continuerent d'être admis au Conseil, suivant le privilege qu'alors on croyoit attaché à leur naissance. Nul d'entre eux ne fit d'abord éclater son mécontentement, & les Guises au commencement n'éprouverent de leur part aucune contradiction. Le Cardinal, en entrant dans le ministere, trouva l'Etat chargé de 42 millions de dettes, somme exorbitante pour ce tems là. Dans le dessein de l'acquitter, l'une de ses premieres opérations fut de suspendre le paiement des pensions; & comme il se vit bientôt obsédé d'une foule de solliciteurs, pour s'en défaire il fit publier à son de trompe un ordre du Roi qui leur enjoignoit de s'éloigner de la Cour dans 24 heures, sous peine de la vie: expédient ridicule qui ne les obligea point à désemparer. Le Duc de Guise réussit mieux à les éconduire en les assurant que dès que les affaires seroient éclaircies, on penseroit à les satisfaire. Le Ministre en effet s'appliqua sérieusement à libérer l'Etat, & le fruit de son économie fut tel, que dès le mois de Mars suivant, on fit une diminution considérable sur les tailles. Mais l'ardeur avec laquelle il suivit le plan du feu Roi pour l'extinction du Protestantisme en France, lui fit un grand nombre d'ennemis & occasionna une multitude de libelles où la calomnie distilloit son venin sur sa personne & sur celle du Duc son frere avec profusion. C'est néanmoins dans ces sources impures que les Ecrivains des régnes suivans ont puisé ce qu'ils ont dit à leur désavantage. Echauffés par ces écrits, les hérétiques s'enhardissent & se multiplient, malgré les Edits qui les proscrivent, & la recherche qu'on fait d'eux à Paris & dans les Provinces. On leur imputa l'assassinat du Président Minard, zélé Catholique, & l'un des Juges chargés d'instruire le procès des cinq Conseillers arrêtés, sous le régne précédent, comme suspects d'hérésie. Cet attentat, commis le 12 Décembre de cette année (*), ne fit qu'accélérer le jugement des cinq Magistrats détenus. Quatre d'entre eux ayant retracté leurs erreurs, furent renvoyés; Anne du Bourg, le cinquieme, persistant dans la profession du Calvinisme, après avoir été dégradé par le Juge Ecclésiastique, (car il étoit Diacre) fut condamné à être pendu & brûlé; ce qui fut exécuté, le 23 Décembre, en place de Grêve.

(*) Minard fut assassiné d'un coup de pistolet, étant monté sur sa mule, comme il revenoit du Palais, entre cinq et six heures du soir. » Ce fut à l'occasion de ce meurtre, dit M. le Pr. Hénaut, qu'il fut donné un Edit portant que *la Cour se leveroit dès lors en avant à quatre* » *heures du soir depuis la S. Martin jusqu'à Pâque.* »

On plaignit son malheur; il étoit de mœurs irréprochables, & neveu d'Antoine du Bourg, Chancelier de France sous François I.

L'an 1560, (N. S.) au mois de Mars, les Calvinistes font l'essai de leur révolte, par la *Conjuration d'Amboise*, dont l'objet étoit d'enlever le Roi & de massacrer les Guises. Un Gentilhomme Périgourdin, nommé Jean du Barri, Sieur de la Renaudie, homme adroit & prêt à tout entreprendre, en fut le conducteur. Dieu permit qu'elle fut découverte par un Avocat Protestant, à qui la Renaudie en avoit fait confidence. Les conjurés s'étant mis en route de toute part pour Amboise, où la Cour étoit alors, tomberent, le 15 Mars, dans une embuscade qui leur avoit été dressée dans les bois par où ils devoient passer. Un grand nombre, & la Renaudie entre autres, furent tués en se défendant. Plusieurs furent pris & amenés à Amboise, où l'on pendit les uns aux creneaux du Château, & l'on noya les autres dans la Loire. Il en parut deux jours après une autre bande qui fut traitée de même. On fait état de plus de 1200 personnes qui périrent dans ces diverses exécutions. Le Duc de Guise sauva néanmoins la vie à plusieurs, d'autant plus dignes de compassion, qu'ils ne savoient pas même pourquoi on les avoit amenés. Ainsi fut dissipée cette conjuration dont on regardoit à la Cour le Prince de Condé comme le chef muet. Sensible à cette inculpation, le Prince, que l'on faisoit observer par des gardes, entreprend de se justifier en pleine audience, & finit par jetter son gant pour défier quiconque osera se porter pour son accusateur. Le Duc de Guise, que ce défi regardoit, eut la générosité de parler pour la défense du Prince, & s'offrit même à lui servir de second, si l'on admettoit la preuve du duel. On n'osa pas aller plus avant. Dès que le Prince se voit libre, il quitte la Cour pour retourner vers le Roi de Navarre. Il avoit paru jusqu'alors Catholique; mais à son arrivée en Béarn, il fit hautement profession du Calvinisme. Fiers de ce changement qui leur assuroit un puissant protecteur, les Huguenots (c'est ainsi qu'on commença, vers ce tems, à nommer les sectateurs de Luther & de Calvin) excitent des soulevemens en diverses Provinces. La Cour envoie des ordres aux Gouverneurs pour les contenir. Edit de Romorentin, donné au mois de Mai, pour attribuer la connoissance du crime d'hérésie aux Evêques, & l'interdire aux Parlemens. Michel de l'Hôpital, qui, le 30 Juin suivant, remplaça le Chancelier Olivier, mort de douleur, à la vue des troubles, le 30 Mars précédent, en fut l'auteur, & ne le dressa, dit-on, que pour éviter l'établissement de l'Inquisition. Il porte défense aux Calvinistes de tenir des assemblées, & crée dans chaque Parlement une Chambre qui ne doit connoître que de ces cas là; on la nomma la *Chambre Ardente*. Le Roi tient à Fontainebleau, le 21 Août & jours suivans, un Conseil extraordinaire pour chercher des remedes aux divisions intestines. Il fut très nombreux & dura trois jours. Les avis y furent fort partagés. L'Amiral de Coligni s'y étant rendu, présenta une requête en faveur des Calvinistes, & l'appuya par un discours très véhément. Jean de Montluc, Evêque de Valence & Conseiller d'Etat, ne parla pas avec plus de ménagement contre les désordres du haut Clergé de France, quoique peu réglé lui-même dans sa conduite. Il fut soutenu par Charles de Marillac, Archevêque de Vienne, qui insista principalement sur les abus de la Cour de Rome. Le Cardinal de Lorraine prit la parole à son tour. Après avoir rendu compte de son administration, il s'opposa fortement à la demande d'un Concile national, ainsi qu'à celle des Etats, & conclut pour la tolérance des Protestans paisibles, contre l'avis du Cardinal de Tournon qui vouloit qu'on les traitât suivant la rigueur des Edits. Le résultat fut qu'on assembleroit les Etats Généraux à Orléans. Tandis qu'on s'y prépare, les Huguenots tentent, le 5 Septembre, de s'emparer de Lyon, & échouent dans leur entreprise par la prudence & l'habileté de l'Abbé d'Achon, qui commandoit dans la ville en l'absence du Maréchal de S. André, son oncle.

Le Roi fait son entrée, le 18 Octobre, à Orléans. Le Prince de Condé s'y étant rendu le 31 du même mois avec le Roi de Navarre, est arrêté au sortir du cabinet de la Reine-Mere. On nomme des Commissaires tirés du Parlement pour lui faire son procès; il est condamné à mort. L'Arrêt, suivant M. de Thou, ne fut point signé; Castelnau prétend qu'il le fut, & ajoute que le Comte de Sancerre, l'un des Juges, protesta qu'il donneroit plutôt sa vie que sa signature. Quoi qu'il en soit, il y a bien de l'apparence que la Cour n'avoit pas dessein de faire exécuter ce jugement, & qu'on ne vouloit par là qu'intimider le Prince & son parti. Le Roi étant tombé malade dans ces entrefaites, meurt d'un abcès à la tête le 5 Décembre, à l'âge de près de 17 ans, après 16 mois & 24 jours de régne. *On remarque*, dit M. Bossuet, *que le Cardinal de Lorraine, qui l'assistoit à la mort, lui recommanda hautement de prier Dieu qu'il lui pardonnât ses fautes, & ne lui imputât pas celles de ses Ministres. C'est en effet ce que devoit craindre un Prince qui n'avoit jamais agi de son mouvement.* Une chose à remarquer, & qui dément les Ecrivains passionnés du tems, ainsi que les Modernes qui les ont aveuglément copiés, c'est que les Guises ne parurent à aucun des Conseils où les Arrêts, soit d'emprisonnement, soit de condamnation du Prince de Condé, furent rendus. Brantôme, auteur contemporain & impartial, atteste même formellement que François de Guise fut très opposé à l'un & à l'autre. Le Roi François II n'eut point d'enfans de MARIE STUART, son épouse, qui quitta la France, l'année suivante, à grand regret, pour retourner en Ecosse, où elle arriva le 21 Août. (Voy. *les Rois d'Ecosse.*) François II avoit eu pour Précepteur le savant Amyot, Abbé de Bellozane, & depuis Evêque d'Auxerre. Il profita si bien des leçons de son maître, que Michel de l'Hôpital lui ayant présenté son Poëme Latin sur le Sacre de ce Prince, il en remarqua les plus beaux endroits, & les apprit de mémoire. Ses domestiques l'appelloient le Roi sans vices. Les Protestans ont ajouté qu'on pouvoit de même l'appeller le Roi sans vertus. A Dieu ne plaise que nous prétendions justifier les Edits sanguinaires que ce Monarque rendit contre eux. Mais sa maniere de penser & d'agir en matiere d'hérésie ne lui étoit point particuliere. C'étoit depuis long-tems celle de tous les Princes Catholiques, & spécialement celle de tous les Rois de France, à remonter jusqu'au Roi Robert. On sait l'exécution qu'il fit faire, l'an 1022, à Orléans, d'un nombre de Manichéens, vrais ou prétendus, qu'on y avoit découverts. Depuis ce tems l'hérésie, ainsi qu'on peut s'en convaincre par l'histoire, avoit toujours été regardée & traitée en France comme un crime d'Etat. Ce n'est donc point par l'attachement

de François II à une maxime consacrée par ses prédécesseurs, mais par ce que les Historiens les moins suspects racontent de son bon naturel, de sa douceur, de sa piété, de son courage & de sa fermeté dans le danger, qu'on doit juger s'il fût également dépourvu de vices & de vertus. Ce Prince, depuis la conjuration d'Amboise, avoit pris pour devise un pilier enflammé au milieu d'un nuage obscur, avec ces mots : *Lumen rectis*.

CHARLES IX.

1560. Charles IX, fils de Henri II & de Catherine de Médicis, né, le 27 Juin 1550, à S. Germain-en-Laye, succéda, le 5 Décembre 1560, à François II, son frere. On prétend que le fameux Nostradamus, ayant fait son horoscope, prédit que sa domination seroit sanglante & malheureuse, ce que l'évenement ne vérifia que trop. (Le Laboureur.) A son batême il eut pour parrein l'Archiduc Maximilien, depuis Empereur, II du nom, ce qui le fit appeller d'abord Maximilien ; mais à la Confirmation on lui donna le nom de Charles qui fit oublier le premier. Comme il étoit mineur à la mort de son frere, la Reine Mere eut l'administration du Royaume, & le Roi de Navarre, Antoine de Bourbon, en fut déclaré Lieutenant-Général. On avoit voulu persuader au Duc de Guise de prendre ses mesures pour se procurer la premiere autorité dans le gouvernement pendant cette minorité, sous prétexte de l'intérêt de la Religion. Il rejetta ce conseil, disant qu'il *n'étoit ni de Dieu ni de la raison d'usurper le droit & l'autorité d'autrui*. (Brantôme.) Le premier acte du nouveau gouvernement fut de mettre en liberté le Prince de Condé. Les Etats d'Orléans, convoqués par le feu Roi, s'ouvrent le 13 Décembre. L'exemple de la fin tragique du Roi Henri II n'avoit point éteint la fureur des tournois parmi la Noblesse Françoise. On crut devoir égayer le sérieux des Etats par un de ces jeux dangereux (*). L'issue en fut encore funeste. Henri de Bourbon, Marquis de Beaupréau, Prince de la Roche-sur-Yon, y fut jetté par terre, son cheval ayant heurté contre celui du Comte de Maulevrier, & fut si griévement blessé, qu'il expira peu de tems après, à l'âge de 14 ans. Les Etats se terminerent avec l'année 1560. Ce qui en résulta de plus remarquable, fut l'Ordonnance qu'on y rendit au sujet des matieres ecclésiastiques, & sur le fait de la Justice. Par un des ticles de cette Ordonnance on ôte aux Baillis & Sénéchaux l'administration de la Justice, en ordonnant qu'ils seront désormais de *Robe courte*, au moyen de quoi l'exercice de la Justice est resté à leurs Lieutenans, ce qui a achevé la distinction de la *Robe courte* & de la *Robe longue*, c'est-à-dire de *l'épée & de la robe*. La Cour, l'année suivante, quitte Orléans, le 5 Février, pour se rendre à Paris. Le Roi de Navarre commence à se déclarer hautement le protecteur des Calvinistes. Le Connétable alors voyant le péril de la Religion Catholique, se réconcilie, par le conseil de la Reine, avec le Duc de Guise & le Maréchal de S. André. L'union étroite qui se forma entre ces trois Seigneurs, fut appellée par les Huguenots *le nouveau Triumvirat*.

Le 15 Mai, le Roi Charles est sacré à Reims par le Cardinal de Lorraine. A cette cérémonie le Comte de Champagne fut le premier des Comtes-Pairs, & celui de Toulouse le deuxieme. Edit de Juillet, donné à S. Germain-en-Laye, & publié le 31 de ce mois en Parlement, contenant défenses de faire des prêches à peine de bannissement. Les Calvinistes, sur-tout en Languedoc, refusent de s'y soumettre. Après avoir tenu leur premier Synode national à Sainte-Foi dans l'Agénois, ils prennent les armes, s'emparent des Eglises, & même de quelques villes. Leurs Chefs demandent à la Cour une conférence publique avec les Catholiques : elle est accordée par le conseil du Cardinal de Lorraine, qui comptoit y faire briller son éloquence, & contre l'avis du Cardinal de Tournon, qui en prévoyoit les inconvéniens. C'est le fameux Colloque de Poissi, dont l'ouverture se fit le 9 Septembre (& non pas au mois d'Août) dans le Réfectoire de l'Abbaye, en présence du Roi, de la Reine, des Princes du Sang, de quantité de Seigneurs, de six Cardinaux & de quatre Evêques, dont le nombre augmenta ensuite jusqu'à quarante. Claude d'Espense, Claude de Xaintes, & quelques autres Docteurs de Paris, y assisterent pour le parti Catholique ; Théodore de Beze, éleve de Calvin, y porta la parole pour les Huguenots, & le Cardinal de Lorraine lui répondit par un discours aussi éloquent que solide. Brantôme dit que « ces deux antagonistes (le Cardinal & de Beze) qui étoient de » qualité, d'état & de religion différentes, restant » chacun dans leur opinion, se firent cependant de » grands complimens sur leur science & éloquence » respectives, comme, ajoute-t-il, deux beaux chevaux qui s'entre-regardent l'un & l'autre, & non » pas deux ânes, comme on disoit alors. » Le 16 Septembre on tint une seconde séance, qui fut suivie de deux conférences particulieres entre cinq Docteurs Catholiques & cinq Ministres Calvinistes. Ceux-ci présenterent une longue confession de foi, pleine de grands mots & de phrases empoulées ; elle fut jugée insuffisante, captieuse & hérétique. Les Catholiques leur opposerent une déclaration de leur foi, aussi parfaite & aussi précise que la premiere étoit défectueuse & enveloppée. On proposa ensuite aux Ministres de signer le dixieme article de la Confession d'Ausbourg, & ils le refuserent. Ainsi finit le Colloque de Poissi. Les Prélats, après la retraite des Ministres, firent plusieurs réglemens de discipline ; & Laynez, Général des Jésuites, qui avoit assisté au Colloque, profita de l'occasion pour faire approuver à quelques égards son Institut. Le Roi de Navarre, témoin du peu de bonne foi que les Ministres avoient fait paroître dans ces conférences, se détache du parti des Huguenots, renonce à leurs erreurs, se réconcilie avec les Guises, & se joint au Triumvirat.

L'an 1562, les ravages que les Calvinistes ne cessoient d'exercer dans les Provinces & à Paris même, depuis les conférences de Poissi, déterminerent le Conseil du Roi à convoquer une Assemblée de Députés de toutes les Cours du Royaume à S. Germain-en-Laye. Par leur avis, il donne au mois de Janvier un Edit qui permet aux Calvinistes l'exercice public de leur religion hors l'enceinte des villes. Le Parlement refusa de l'enregistrer, & ne le fit qu'après trois jussions. Ce respectable Corps s'étoit apperçu que la Reine-Mere, qui avoit été l'ame des délibéra-

(*) A la honte des Chrétiens, sous le régne de Charles VII, un Envoyé de la Porte, présent à un de ces combats, en jugea plus sainement qu'eux. *Si c'est un jeu*, dit-il, *c'est trop ; si c'est tout de bon, ce n'est pas assez*.

tions du Conseil, n'avoit eu pour but, en faisant rendre cet Edit, qu'on nomma *l'Edit de Janvier*; que de conserver, en favorisant les Huguenots, l'autorité déjà fort diminuée, que l'union du Roi de Navarre aux Triumvirs sembloit devoir lui enlever. Elle avoit fait accroire que c'étoit l'unique moyen de pacifier les troubles; l'événement fit bientôt voir qu'elle n'avoit cherché qu'à faire illusion. Le 1 Mars, le Duc de Guise passant par Vassi en Champagne, ses gens prennent querelle avec les Huguenots assemblés au prêche dans une grange voisine de l'Eglise où le Duc entendoit la messe. On en vient aux mains : le Duc accourt pour appaiser le tumulte; il est blessé d'un coup de pierre au visage. Ceux qui le suivent se jettent alors sur les Calvinistes, en tuent 50, & en blessent environ 200 : voilà ce que les Ecrivains Protestans nomment le *massacre de Vassi*. Cet accident, qu'ils ont voulu faire passer pour un coup prémédité, fut le signal d'une guerre civile des plus cruelles, qu'on compte pour la premiere entre les Catholiques & les Protestans. Ceux-ci ayant en vain demandé justice du massacre de leurs freres, se mettent en devoir de se la faire eux-mêmes par la voie des armes. Le Prince de Condé, reconnu pour leur Chef, s'empare, le 2 Avril, d'Orléans, qui devient le boulevard de l'hérésie. Les Huguenots, à son exemple, se rendent maîtres de plusieurs des plus riches & des plus considérables villes du Royaume; telles que Blois, Tours, Angers, Poitiers, la Rochelle, Rouen, Dieppe, le Havre de Grace, & Lyon. Par-tout où ils dominent, les Eglises sont pillées, les images brisées, les reliques des Saints brûlées, les Monasteres détruits, les Prêtres & les Religieux maltraités, & même souvent massacrés. Le plus féroce de leurs Chefs étoit le Baron des Adrets, de la Maison de Beaumont. S'étant mis à la tête des Religionnaires de Dauphiné, il commit dans cette Province & dans les environs des cruautés (1) que son retour à la foi de ses peres n'a pu faire oublier. Il mourut en 1587, avec la haine égale des deux partis. La Bourgogne fut préservée de la séduction & de la fureur du Calvinisme, par les soins du Maréchal de Tavannes, qui empêcha les Sectaires de pénétrer dans les villes de cette Province, & y maintint l'ancienne religion & l'autorité royale.

Non contens de soulever les François contre leur patrie, les Chefs des Huguenots appellent les Anglois à leur secours, & leur livrent le Havre de Grace. La crainte que ces ennemis de la France ne s'établissent de nouveau dans la Normandie, fit prendre à la Cour le parti d'assiéger Rouen; expédition où l'on employa pour la premiere fois les grenades. La ville fut emportée d'assaut le 26 Octobre; le Roi & la Reine y entrerent trois jours après par la breche. Antoine, Roi de Navarre, qui commandoit à ce siége, reçut une blessure à l'épaule, dont il mourut le 17 Novembre suivant à Andeli, où il s'étoit fait porter. La réduction de Rouen entraîna la soumission des autres villes de Normandie. Le Prince de Condé, ayant reçu un secours des Protestans, que d'Andelot lui avoit amené d'Allemagne, s'avance jusqu'à Paris dont il attaque les fauxbourgs. Le Duc de Guise l'ayant repoussé, il se replie sur les frontieres de la Normandie, dans le dessein de s'unir aux Anglois. Poursuivi par les Catholiques, il est battu & fait prisonnier près de Dreux, le 19 Décembre, par le Duc de Guise (2) & le Connétable qui est pris ensuite lui-même par un Officier Allemand nommé Wolpert-va-Dersz. Les premieres nouvelles qui vinrent de cette bataille à la Cour portoient qu'on l'avoit perdue. *Hé bien*, dit Catherine de Médicis, *nous ferons nos prieres en François*. A cette journée fut tué, à la premiere attaque, (il y en eut quatre) le Maréchal de S. André, & le Duc de Nevers blessé mortellement. (Le premier emporta des regrets. C'étoit le Cavalier le plus aimable de son tems. Sa politesse égaloit l'urbanité grecque & romaine. Les Huguenots, qui ne l'aimoient pas, l'appelloit l'*Arquebusier du Ponent*.) Il est remarquable que le Duc de Guise & le Prince de Condé coucherent dans le même lit (3) le soir de la bataille. Le Prince, ajoute-t-on, ne put fermer l'œil de la nuit, & le second dormit aussi profondément que s'ils avoient été les meilleurs amis. Le Connétable & le Prince furent ensuite échangés. Le 21 Avril de cette année mourut le Cardinal de Tournon, Archevêque de Lyon, à l'âge de 73 ans. Sans négliger ses intérêts particuliers, il avoit travaillé toute sa vie avec zele pour le bien de la Religion & de l'Etat. Peut-être sans lui François I se seroit-il laissé séduire par les artifices de la prétendue réforme.

L'an 1563, le Duc de Guise entreprend, le 6 Février, le siége d'Orléans; il y est assassiné, comme il revenoit sur le soir à son quartier, d'un coup de pistolet, le 18 de ce mois, par Poltrot de Méré, Gentilhomme Huguenot; mais il vécut encore six jours. L'assassin fut pris, &, le 18 Mars écartelé par Arrêt du Parlement. François de Guise étoit l'idole des Catholiques, & méritoit de l'être par ses éminentes qualités, par les services importans qu'il avoit rendus à l'Etat, & par son attachement sincere à la religion de ses peres. Après la conjuration d'Amboise, le Parlement lui avoit donné le titre de *Conservateur de la patrie*. Il mourut à l'âge de 44 ans. Les vivres après sa mort arrivant plus difficilement au camp, on supplie le Légat, qui s'y trouvoit alors, de dispenser les soldats de l'abstinence : c'étoit le tems du carême. La demande est rejettée comme odieuse & extravagante dans la conjoncture présente, où l'on faisoit la guerre à des hérétiques ennemis du jeûne. Mais ensuite elle est accordée sur les remontrances de Cypierre, & l'on permet aux soldats de faire gras certains jours de la semaine : usage qui s'est établi depuis ce tems là, & qui dure encore. Le 12 Mars, la paix est arrêtée au camp d'Orléans. Le Connétable & le Prince de Condé la conclurent malgré les Ministres. Le 19 du même mois, le Roi donne un Edit de pacification, daté d'Amboise, le plus avantageux que les Huguenots eussent encore obtenu en France. Ce qui les fit traiter si favorablement, étoit la crainte qu'ils ne traversassent l'entreprise qu'on méditoit pour recouvrer le Havre sur les Anglois. Le

(1) Une de ses cruautés étoit d'obliger les prisonniers qu'il avoit faits dans une place, de se jetter du haut en bas des tours sur les pointes des piques de ses soldats. Un de ces malheureux s'étant mis en mouvement pour faire le saut périlleux, et reculant jusqu'à deux fois au bord du précipice, le Baron s'emporte contre lui. *Je vous le donne en quatre*, répondit-il. Cette saillie fit rire le barbare, et sauva la vie à l'autre.

(2) Notez que M. de Guise n'avoit de grade militaire que celui de Capitaine des Gendarmes; mais personne n'osa jamais lui donner des ordres; et il en donna lui-même à toute l'armée.

(3) La coutume d'offrir son lit n'est passée de mode que sous la minorité de Louis XIV. Louis XIII venoit partager le lit du Connétable de Luines.

Maréchal de Briſſac fut envoyé pour aſſiéger cette place ; & le 28 Juillet il força le Comte de Warwick de la rendre. Le Roi, qui s'étoit trouvé au ſiége, s'arrêta à ſon retour à Rouen ; & dans le lit de juſtice qu'il y tint le 17 Août, il y fut déclaré majeur. Au mois de Novembre, le Roi donne un Edit pour l'établiſſement de la Juriſdiction des Juges-Conſuls des Marchands de Paris. Il créa la même année le corps des Gardes Françoiſes.

Catherine de Médicis avoit apporté d'Italie le goût de la belle architecture, & déſiroit d'élever en France un monument qui effaçât les chefs-d'œuvre de cet art, qu'elle avoit vus dans ſa patrie. Ses vœux furent ſatisfaits par la conſtruction du Palais des Tuileries (*), dont elles poſa la premiere pierre en 1564. L'ouvrage fut exécuté ſur les plans de Philibert de Lorme & de Jean Bullan, les deux plus habiles Architectes qu'il y eut alors en France. Le Roi part de Fontainebleau dans le mois d'Avril, accompagné de cette Princeſſe, pour viſiter une partie de ſon Royaume, en commençant par la Champagne. A ſon entrée en Bourgogne, Gaſpar de Tavannes, Commandant de la Province, lui fit cette harangue militaire également noble & laconique : *Sire*, lui dit-il, en mettant la main ſur ſon cœur, *ceci eſt à vous* ; puis la portant ſur la garde de ſon épée, *& voici ce dont je me ſers pour le prouver.* Arrivé à Lyon dans le mois de Juillet, le Monarque y fit peu de ſéjour, parce que la peſte y étoit, ainſi que dans pluſieurs villes du Royaume ; de-là il vint au Château de Rouſſillon ſur le Rhône. Ce fut en ce lieu qu'il rendit, le 4 (& non pas le 9) Août, une Ordonnance, par laquelle il fixoit le commencement de l'année au premier Janvier. Charles donna au même lieu, 5 jours après, un Edit pour modifier les avantages qu'il avoit accordés aux Huguenots par l'Edit de pacification. On croyoit qu'ils n'étoient plus alors à redouter, depuis la paix qu'on venoit de conclure avec l'Angleterre ; mais la politique demandoit qu'on ſatisfit le Prince de Condé, & qu'on l'attachât à la Cour, en lui tenant la promeſſe qu'on lui avoit faite de lui donner la Lieutenance-Générale du Royaume, comme l'avoit eue le Roi, ſon frere. On lui manqua de parole, & on eut bien ſujet dans la ſuite de s'en repentir.

L'an 1565, le Roi continuant ſon voyage, fait, le premier Février, ſon entrée ſolemnelle à Toulouſe, où il étoit arrivé la veille *incognito*. Le 5, il y tient ſon Lit de Juſtice. Le 18 Mars, le Duc d'Anjou, ſon frere, y reçoit la Confirmation par les mains du Cardinal d'Armagnac, & change, par ordre du Roi, ſon nom d'*Edouard-Alexandre* en celui de Henri : le Roi voulut auſſi que le Duc d'Alençon, ſon autre frere, appellé *Hercules*, prit le nom de François. De Toulouſe, Charles ſe rend à Bordeaux, où il entre le 9 Avril. Delà il paſſe, dans le mois ſuivant, à Bayonne, où il a une entrevue avec Eliſabeth, Reine d'Eſpagne, ſa ſœur. Il y vit auſſi le Duc d'Albe qui accompagnoit la Reine d'Eſpagne, & eut, ainſi que ſa mere, des conférences avec lui. Etant venu enſuite à Blois, il en ſortit ſur la fin de l'année pour aller à Moulins. Pendant le voyage du Monarque, l'affaire de l'Univerſité de Paris & des Jéſuites, fut plaidée au Parlement, avec la plus grande chaleur, par les deux plus célébres Avocats, Etienne Paſquier pour l'Univerſité, & Jean Verſorio pour les Jéſuites. Les concluſions du Procureur-Général furent contraires aux derniers ; mais le Parlement, ne voulant point juger définitivement, appointa l'affaire.

Charles étant à Moulins en 1566, y tint, au mois de Février, une Aſſemblée des Notables, dans laquelle il donna un Edit, compoſé de 86 articles, dont une partie étoit pour confirmer l'Edit de Rouſſillon, & l'autre pour réformer la Juſtice. Mais le principal objet qui occupa la Reine dans cette Aſſemblée, étoit la réconciliation des deux partis ; à quoi elle ne réuſſit qu'en apparence. Les Pays-Bas étoient alors violemment agités par la révolte des habitans irrités de la ſuppreſſion de leurs privileges & effarouchés de la menace que faiſoit le Roi d'Eſpagne d'établir chez eux l'Inquiſition. Le Duc d'Albe étant arrivé, l'an 1567, pour réprimer les rébelles, on eût lieu de craindre quelque entrepriſe de ſa part ſur nos frontieres. Ce fut pour la Reine un motif, qui lui fut ſuggéré même par le Prince de Condé & l'Amiral, de lever des troupes pour ſe mettre en garde contre la ſurpriſe. Mais bientôt cet armement inſpira de la défiance à ceux qui l'avoient conſeillé. S'étant perſuadés ſur quelques indices qu'il étoit deſtiné contre eux, ils ſe concerterent pour enlever le Roi, dans la vue de ſe rendre par là maîtres du gouvernement. La Cour informée du complot, ſe retire du Château de Monceaux, où elle étoit alors, à Meaux, d'où les Suiſſes au nombre de ſix mille, commandés par le brave Colonel Pfiffer de Lucerne, ramenent le Roi & la Reine placés au milieu d'eux, le 29 Septembre, à Paris, marchant toujours en ordre de bataille, & toujours repouſſant Condé & Coligni, qui vouloient ſe ſaiſir du Monarque. Le Prince & l'Amiral, ayant manqué leur coup, n'en deviennent que plus animés à la révolte. Ils envoient de toute part des émiſſaires, pour exciter les Huguenots à prendre les armes : ils appellent à leur ſecours les Princes Allemands de leur ſecte : & bientôt la France eſt replongée dans les horreurs d'une 2[e] guerre civile. Ce fut alors que les partiſans du Prince de Condé (d'autres diſent ſes ennemis pour le rendre odieux) firent frapper, une medaille, ou jetton avec cette inſcription : *Au Roi des Fideles.* (Secouſſe, *Mem. de l'Acad. des Bell. Lett.* T. XVII, p. 607.) Jean Caſimir, fils de l'Electeur Palatin, amene au Prince de Condé un ſecours de 8 à 9 mille hommes qui devoient, à leur arrivée en France recevoir une ſomme de cent mille écus. Mais Condé ſe trouve hors d'état de ſatisfaire à ſa promeſſe. Tous les Officiers & les Soldats de ſon armée & juſqu'aux goujats, apprenant ſon embarras, ſe cottiſent d'eux-mêmes, & raſſemblent une bonne partie de la ſomme promiſe. » Il arriva pour lors, dit Mezerai, » ce qu'on n'avoit jamais vu .... une armée en paya » une autre. » Par l'Edit de pacification de 1563, la ville d'Orléans avoit été remiſe entre les mains du Roi. Le 28 Septembre 1567, elle eſt ſurpriſe par les Huguenots ſous la conduite du Capitaine la Noue. Ils achevent d'y ruiner les Egliſes, & entre autres la Cathédrale qu'ils avoient épargnée dans les premiers troubles. (*Eſſ. hiſt. ſur Orl.*) Le 25 Octobre, le Prince de Condé s'approche de Paris, à deſſein de l'af-

(*) Ce Palais fut ainsi nommé du lieu où il est situé, et qu'on appelloit *Tuileries*, parce qu'on y faisoit de la tuile. Il ne consistoit que dans le gros pavillon quarré du milieu, dans les deux corps-de-logis, qui ont chacun une terrasse du côté du jardin et dans les deux pavillons qui les terminent. Henri IV, Louis XIII et Louis XIV l'ont étendu, exhaussé et décoré. Ses proportions, à ce qu'on prétend, sont moins agréables et moins régulieres qu'elles ne l'étoient d'abord ; mais c'est toujours, après le Louvre, le plus beau Palais de l'Europe. (Saint-Foix.)

famer.

famer. Le 10 Novembre, le Connétable de Montmorenci lui livre bataille dans la plaine de S. Denis (1); cette action ne dura que 3 quarts d'heure, & chaque parti, en se retirant, s'attribua la victoire. Le Connétable y reçut huit blessures mortelles, dont la derniere fut l'effet d'un coup de pistolet que Robert Stuart, Ecossois, (le même qu'on soupçonna d'avoir tué le Président Minard en 1559,) lui tira dans les reins. Cependant il eut encore la force de briser la mâchoire à ce dernier du pomeau de son épée, qu'il avoit rompue dans le corps d'un cavalier. Avant de sortir du combat, il vit ses quatre fils arracher à l'ennemi les lauriers dont ils couvriroient son tombeau. Il mourut le surlendemain dans les sentimens d'un Héros Chrétien, à l'âge de 74 (& non de 80) ans. Il s'étoit trouvé à huit batailles, & dans quatre il avoit eu le commandement souverain, avec plus de gloire que de fortune. La Reine-Mere qui ne l'aimoit pas, dit en apprenant le détail du combat: *En ce jour j'ai deux grandes obligations au Ciel, l'une que le Connétable ait vengé le Roi de ses ennemis, l'autre que les ennemis du Roi l'ayent défait du Connétable.* Elle ne laissa pas néanmoins d'honorer publiquement sa mémoire. On lui fit par ses ordres des funérailles presque royales; car on porta son effigie à son enterrement, & les Cours Souveraines assisterent à son service. Après sa mort, le Roi laissa vacante la place de Connétable, que la Reine-Mere demanda en vain pour le Duc d'Anjou. *Tout jeune que je suis*, dit ce Monarque, *je me sens assez fort pour porter mon épée.* La charge de Lieutenant-Général du Royaume fut donnée, vers le même tems, au Duc d'Anjou, pour le dédommager de celle qui lui avoit été refusée. Cette année, au mois de Sept. il se tint à Paris une Assemblée générale du Clergé de France; on y régla, pour la premiere fois, qu'il s'en tiendroit une semblable tous les cinq ans. Nicolas de Pellevé, Archevêque de Sens, y protesta que *cette Assemblée n'étoit pas en forme de Synode, ou Concile provincial ou national.*

Les Protestans de France n'avoient point d'allié plus fidele & plus zélé que l'Electeur Palatin. L'an 1568, il fait passer, au mois de Février, un nouveau corps de troupes au Prince de Condé sous la conduite de Wolfgang, Duc de Deux-Ponts. Ce corps consistoit en 7 mille hommes de cavalerie, appellés *Reitres*, & 6 mille hommes de pied, nommés Lansquenets. *C'étoit*, dit Brantôme, parlant du Palatin, *un jeune homme très courageux & très ambitieux.* Le pillage des lieux où il passa, fut tout le fruit de son expédition. Les Toulousains forment, le 12 Mars, une association contre les Huguenots, sous le nom de Croisade, & prennent pour devise ces paroles: *Eamus nos, moriamur cum Christo.* Ils avoient déjà fait quelque chose de semblable en 1563; *& cela servit de modele*, dit M. Bossuet, *à la grande ligue qui pensa ruiner l'Etat.* (Voy. *les Elect. Palat. & les Ducs de Deux-Ponts.*) La paix se fait cependant avec les Huguenots, le 27 Mars, à Lonjumeau: elle fut nommée *la paix fourrée*, parce qu'elle se fit tout-à-coup dans le tems qu'on croyoit les affaires désespérées, & *la petite paix*, parce qu'elle ne dura que six mois. Au mois de Septembre, le Prince de Condé, averti par le Maréchal de Tavannes que la Reine veut le faire arrêter, reprend les armes, & entre le 19 dans la Rochelle, où Jeanne d'Albret, Reine de Navarre, vient le joindre avec ses enfans. Le 25 du même mois, Edit par lequel le Roi déclare qu'il ne veut qu'une religion en France, & ordonne à tous les Ministres de sortir du Royaume. Ce fut le signal du renouvellement de la guerre. Les Huguenots, encouragés par les secours qu'ils venoient de recevoir d'Angleterre, joints à ceux qui leur avoient été envoyés d'Allemagne, se croient également en état d'attaquer & de se défendre. Bataille de Jarnac sur la Charente, gagnée, le 13 Mars 1569, par le Duc d'Anjou, sous la conduite de Gaspard de Tavannes, que la Reine-Mere lui avoit donné pour guide. Le Prince de Condé, après y avoir combattu en Héros, ayant un bras en écharpe & la jambe cassée d'un coup de pied de cheval, est fait prisonnier par d'Argence, & tué de sang froid, à l'âge de 39 ans, par Montesquiou, Capitaine des Gardes du Duc d'Anjou. Les Catholiques établirent en plusieurs lieux une procession annuelle en action de graces de cet événement. Henri III la supprima par l'Edit de pacification de 1577. La Reine de Navarre releve le courage des rébelles, & leur donne pour Chef Henri, son fils, Prince de Béarn, âgé de 15 ans. L'Amiral de Coligni prend le commandement de leur armée, & a tout l'avantage au combat de la Roche-Abeille en Limosin, donné le 25 Juin. Ce fut là que le Prince de Béarn fit ses premieres armes. Les vainqueurs ne firent presque aucun quartier, & égorgerent même les prisonniers qu'ils avoient faits. Un mois après, l'Amiral, contre l'avis du Prince de Béarn, fait le siége de Poitiers, qu'il est obligé de lever le 7 Septembre, avec perte de 2000 hommes. Le 3 Octobre, il est défait par le Duc d'Anjou, toujours guidé par Tavannes à la bataille de Moncontour; elle dura bien moins, & fut beaucoup plus sanglante que celle de Jarnac. On compta du côté des Huguenots 10 à 12 mille hommes de tués, suivant la Lettre du Roi au Parlement de Toulouse. L'Amiral étoit perdu si on l'eût poursuivi; mais le Duc d'Anjou le laisse aller, & va faire le siége de S. Jean-d'Angéli, qui lui coûta beaucoup de monde. La place à la fin se rendit, le 2 Décembre, au Roi, qui étoit venu à ce siége, le 26 Octobre, avec la Reine-Mere.

L'Amiral étoit prompt à réparer ses pertes. L'an 1570, après avoir désolé plusieurs Provinces, il entre en Bourgogne, & se saisit du poste d'Arnai-le-Duc, dans le dessein de porter la guerre aux environs de Paris. Le Maréchal de Cossé vient, au mois de Juin, pour le déloger, & ne peut y réussir. Troisieme paix faite, le 15 Août, à S. Germain-en-Laye. La nécessité en dicta les conditions qui furent très avantageuses aux Huguenots. Non seulement on leur accorda l'entrée dans toutes les charges, mais ils obtinrent de plus quatre places de sûreté; savoir, la Rochelle, Montauban, Cognac & la Charité. Cette paix fut appellée *la paix boîteuse & mal-assise*, « parce » qu'elle avoit été conclue, au nom du Roi, par les » sieurs de Biron & de Mesmes, dont le premier » étoit boîteux, & l'autre portoit le nom de sa Sei» gneurie de Malassise. » (Daniel.) On pensoit alors à marier le Roi. Le 26 Novembre, il épouse, à Mezieres, ELISABETH, fille de l'Empereur Maximilien II.

(1) Le Maréchal de la Vieilleville, suivant l'Auteur de ses Mémoires, osa dire au Roi, en parlant de cette bataille: *Ce n'est pas votre M. qui a gagné cette bataille, ni le Prince de Condé. Et qui donc?* reprit Charles IX, *le Roi d'Espagne*, dit le Maréchal. C'étoit en effet au profit de l'Espagne que tournoient les bons et les mauvais succès de nos guerres civiles.

L'an 1571, Charles, désirant cimenter la nouvelle paix, rappelle auprès de lui, par ses invitations, la Reine de Navarre & l'Amiral de Coligni. L'une & l'autre se défiant des dispositions de la Cour, s'étoient retirés, la Reine dans ses Etats, & l'Amiral à la Rochelle. Pour les engager à revenir, le Roi fait proposer à la Reine de Navarre le mariage de Marguerite, sa sœur, avec le Prince de Béarn, & fait dire à l'Amiral qu'il veut conférer avec lui sur la guerre qu'il a dessein de porter en Flandre. Tous deux, après s'être assurés de la sincérité des intentions du Monarque, déferent à l'invitation. La Cour se rend à Blois pour recevoir la Reine de Navarre. On réalisa la proposition qu'on avoit faite à cette Princesse, & les articles du mariage de son fils avec la sœur du Roi, furent signés le 11 Avril. L'Amiral étant arrivé vers le même tems, fut encore mieux accueilli qu'il ne l'avoit espéré. *Je vous tiens*, lui dit le Roi, *& vous ne nous quitterez pas quand vous voudrez. Voici*, ajouta-t-il, *le jour le plus heureux de ma vie.* On traita avec lui de l'objet pour lequel il avoit été appellé. Il y eut des mémoires pour & contre la guerre de Flandre. Le Roi les lut & en conféra avec l'Amiral. La guerre fut résolue sur ses avis, & le Roi lui en fit espérer le commandement. Charles acheva par là de gagner la confiance de Coligni.

L'an 1572, la Reine de Navarre, tandis qu'elle travaille elle-même aux préparatifs du mariage de son fils, est attaquée d'une fiévre dont elle meurt à Paris le 10 Juin. Le Prince de Béarn prend alors le titre de Roi de Navarre. Il arrive à Paris avec le Prince de Condé, son cousin, & épouse, le 18 Août, Marguerite, sœur du Roi Charles, malgré la répugnance de cette Princesse, qui, dit-on, ne prononça jamais le *oui* nécessaire. (Voy. *les Rois de Navarre.*) La Noblesse huguenote étoit accourue de toutes parts aux nôces de son Chef. Le Roi cependant avoit de fréquens entretiens avec l'Amiral, qui ne cessoit de lui représenter qu'étant arrivé à l'âge de 22 ans, il étoit tems pour lui de prendre les rênes de l'Etat, & de rompre les entraves où le retenoit la Reine, sa mere, exerçant toujours les fonctions de la Régence sans en avoir le titre, & ne lui laissant que celui de Roi. Charles goûta ces remontrances, & commença à le faire sentir, par son refroidissement, à la Reine, sa mere, & au Duc d'Anjou, son frere, qu'elle s'étoit comme associé dans le gouvernement. La perte de Coligni fut dès-lors arrêtée entre la Princesse & le Duc, son fils, comme le seul moyen de conserver leur autorité. Mais avant que d'en venir à l'exécution, ils crurent devoir faire part du complot à la Duchesse de Nemours, Anne d'Est, qui, malgré sa réconciliation apparente avec l'Amiral, le regardoit toujours comme l'instigateur de la mort de François de Guise, son premier époux, dont elle désiroit ardemment d'être vengée. Ce fut par elle que le Duc Henri de Guise, son fils, qu'elle avoit élevé dans ces dispositions, fut instruit du secret. On choisit pour faire le coup un Gentilhomme nommé Maurevers, & non pas Maurevel, connu pour un homme déterminé; il avoit fait ses preuves, & il accepta volontiers la commission. S'étant donc posté dans la maison d'un Chanoine de S. Germain-l'Auxerrois, attaché à la Maison de Guise, il attendit le retour de l'Amiral qui étoit allé au Louvre; & comme il repassoit devant le logis du Chanoine le vendredi 22 Août, sur les onze heures du matin, pour retourner à son hôtel rue de Bétisi, il lui tira, d'une fenêtre, un coup d'arquebuse chargée de deux balles, dont l'une lui cassa un doigt de la main droite, l'autre le blessa considérablement au bras gauche. Le Roi instruit de cet attentat, jure publiquement d'en tirer vengeance, va trouver l'Amiral, & n'oublie rien pour le consoler. *Mon pere*, lui dit-il, *la blessure est pour vous, & la douleur pour moi.* La Reine-Mere & le Duc d'Anjou, qui avoient accompagné le Roi dans cette visite, furent très intrigués d'une conversation secrete qu'il eut ensuite avec l'Amiral qui l'avoit demandée. De retour au Louvre, ils prierent le Roi, à plusieurs reprises, de vouloir bien leur en dire le sujet. Charles, cédant enfin à leur importunité, leur dit brusquement : *M. D., ce que me disoit l'Amiral est bien vrai, que les Rois ne se reconnoissoient en France qu'autant qu'ils avoient de puissance de bien ou mal faire à leurs sujets & serviteurs, & que cette puissance & maniement d'affaires de tout l'Etat s'étoient écoulés de mes mains, que cela me pourroit être quelque jour grandement préjudiciable & à tout mon Royaume, & que je devois y prendre garde, dont il m'avoit bien voulu avertir comme l'un de mes meilleurs & plus fideles sujets, avant que de mourir. Hé bien, M. D., puisque vous l'avez voulu savoir, c'est ce que me disoit l'Amiral.* Ce discours, & l'émotion qu'il fit paroître en le tenant, consternerent la Reine & le Duc son fils, au point qu'ils passerent le reste du jour sans savoir à quoi se résoudre. Mais le lendemain matin, samedi, 23 Août, ayant conféré ensemble de nouveau, ils conclurent à faire achever l'Amiral, & à y employer *la force ouverte*, n'y ayant plus d'espérance d'y réussir *par la ruse & l'adresse.* Là-dessus s'étant transportés l'après-dîné dans le cabinet du Roi; ils y firent appeller M. de Nevers, le Maréchal de Tavannes (*), M. de Rets, depuis Maréchal, & le Grand-Prieur, frere naturel du Roi. La Reine-Mere, prenant la parole, commença par effrayer le Roi en lui mettant sous les yeux l'image d'une nouvelle guerre civile plus furieuse que les précédentes, & toute prête à éclater. Elle accusa l'Amiral d'en avoir formé le projet dont elle fit le détail. Déjà il a obtenu, disoit-elle, des Princes Protestans d'Allemagne dix mille Reitres & six mille hommes de la Suisse, qui sont en marche pour venir se joindre aux levées que ses Capitaines font dans les différentes Provinces de France. Les Catholiques, témoins de ces mouvemens, & voyant l'inaction du Roi, pensent à former une ligue entre eux & à se donner un Chef indépendant, ce qui anéantira l'autorité royale, & va plonger le Royaume dans une horrible confusion. Pour détourner les malheurs dont on est menacé, l'unique & infaillible expédient seroit de *tuer l'Amiral, chef & auteur de toutes les guerres civiles. Les desseins des Huguenots mourroient avec lui, & les Catholiques satisfaits & contens du sacrifice d'un, de deux, ou de trois hommes, demeureroient toujours en l'obéissance du Roi.* La Reine-Mere ajouta beaucoup d'autres considérations, & fut appuyée par le Duc d'Anjou & les autres Membres du Comité secret. Il n'y eut que M. de Rets qui fut d'un avis contraire. Il combattit par les plus fortes raisons de politique

(*) Le Maréchal de Tavannes assure dans ses Mémoires qu'il insista fortement pour faire excepter du massacre le Roi de Navarre et le Prince de Condé, et que son avis prévalut. Le Duc de Nevers en dit autant de lui-même. Ces deux témoignages peuvent être également vrais, et rien n'empêche d'y ajouter foi.

celui de faire aſſaſſiner l'Amiral. Mais on lui répliqua avec tant de vigueur qu'on lui ferma la bouche. Il ſe fit alors un changement ſubit dans l'eſprit du Roi, & ſi ſurprenant, que non content d'embraſſer l'opinion du Comité, il la dépaſſa de beaucoup *& bien plus criminellement.* Car ſe levant, il dit avec fureur : » M. D. puiſque vous trouvez bon qu'on » tue l'Amiral, je le veux, mais auſſi tous les Hu» guenots de France, afin qu'il n'en demeure pas un » qui puiſſe me le reprocher après, & donnez-y or» dre promptement ». Il ſortit en diſant ces mots, & laiſſa la compagnie dans le cabinet, où l'on délibéra ſur les moyens d'exécuter l'entrepriſe. Le reſte du jour & une partie de la nuit furent employés aux préparatifs de la ſcene affreuſe qui devoit ſe jouer. On s'aſſura du Prévôt des Marchands, des Capitaines de quartier, & des autres perſonnes qu'on jugeoit les plus capables de préſider à l'exécution. On s'imagine bien que le Duc de Guiſe ne fut point oublié. Le Dimanche, 24 Août, fête de S. Barthelemi, ſur les deux heures du matin, il marche droit, avec une eſcorte d'aſſaſſins, à l'hôtel de l'Amiral, où l'un d'eux, étant entré des premiers dans ſa chambre, le bleſſe à mort d'un coup de piſtolet. Au bruit de ce coup, qui retentit au Louvre, la Reine-Mere & le Duc ſon fils, effrayés, dépêchent un Gentilhomme au Duc de Guiſe pour lui défendre d'attenter à la vie de l'Amiral. C'étoit revenir ſur ſes pas & déſavouer tout ce qui avoit été arrêté. Il n'en étoit plus tems. La mort de l'Amiral fut le ſignal du maſſacre des Huguenots dans tous les quartiers de Paris (1). On pourſuivit juſques dans le Louvre ceux qui s'y réfugierent ; & on les égorgea ſous les yeux du Roi de Navarre & du Prince de Condé, qui n'éviterent la mort qu'en abjurant le Calviniſme. Pendant deux jours que dura le carnage, on compte plus de 2 mille perſonnes (2) qui périrent, parmi leſquelles il y eut 20 Seigneurs de marque, & environ 600 Gentilshommes. Pluſieurs Catholiques furent enveloppés dans ce déluge de ſang. C'étoit être Huguenot, dit un Moderne, que d'avoir de l'argent, une Charge enviée, un Bénéfice conſidérable, des ennemis vindicatifs, ou des héritiers affamés. Des couriers avoient été envoyés dans le même tems à tous les Gouverneurs des Provinces, pour leur ordonner de faire main-baſſe ſur les Huguenots. Pluſieurs obéirent ; mais d'autres plus ſages répondirent qu'ils ne croyoient point que le Roi commandât un maſſacre auſſi général, & ſuſpendirent l'exécution juſqu'à nouvel ordre. Il ne périt qu'un ſeul homme en Bourgogne, par les ſages précautions que prit le Comte de Chabot. Le Comte de Gordes ſauva la Provence ; Meſſieurs de S. Herem, l'Auvergne ; Tanegui le Veneur, la haute Normandie ; Jacques de Matignon, Lieutenant de Roi en baſſe Normandie, les villes de S. Lô & d'Alençon, &c. (3). Bientôt même (4) la Cour dépêcha de nouveaux couriers pour faire ceſſer cette boucherie, laquelle, après avoir été conſidérée de ſang froid, fut blâmée & déteſtée de tout le monde. Des moyens auſſi violens n'étoient nullement propres à détruire l'héréſie, comme on s'en étoit vainement flatté. Il renaiſſoit à cette hydre autant de têtes qu'on lui en coupoit. Ceux qui échapperent à la rage du fanatiſme, s'emparerent des plus fortes places du Berri, de l'Aunis, du Poitou, du Vivarais, des Cevennes, du Languedoc ; &, ſoutenus du déſeſpoir, ils ſe défendirent mieux que jamais. Ainſi au lieu d'une paix ſolide qu'on s'étoit propoſée, on vit commencer une quatrieme guerre civile.

L'an 1573, le Duc d'Anjou fait au mois de Mars le ſiége de la Rochelle, où commandoit le brave la Noue ; cette ville étoit la place d'armes des Huguenots, & ſe gouvernoit en forme de République. Après avoir ſoutenu neuf aſſauts, où les aſſiégeans perdirent beaucoup de monde, elle conſentit, le 24 Juin, à traiter avec le Duc ; mais les conditions du traité furent telles que les Rochelois reſterent les plus forts dans leur ville. Au milieu de la confuſion qui régnoit dans l'Etat, arriva, le 13 Mars, la mort du Chancelier Michel de l'Hôpital. C'eſt à lui qu'on eſt redevable, ſuivant la remarque de M. le Pr. Hénaut, de nos plus ſages Loix, & des Ordonnances les plus ſalutaires à l'ordre public. Mais il eſt ſingulièrement malheureux pour la nation & pour lui, dit un homme d'eſprit, que toutes les inventions modernes du fiſc, même celles qu'on a été obligé d'abandonner comme les plus abſurdes, les plus vexatoires, les plus préjudiciables au Souverain & à la nation, aient toujours été appuyées de quelques Ordonnances de ſon tems. A l'égard de la religion, il paſſoit pour Huguenot dans l'ame, quoiqu'il fut Catholique au dehors. On ſait ce proverbe qui couroit de ſon tems : *Dieu nous garde des patenôtes du Connétable, de la meſſe du Chancelier, & du curedent de l'Amiral* (5). Le 6 Juillet, le Roi donne un quatrieme Edit de pacification, auquel pluſieurs villes huguenotes refuſerent de ſe ſoumettre. Celle de Sancerre fut de ce nombre ; elle étoit aſſiégée depuis ſix mois, & continua de ſe défendre avec une obſtination qui tenoit du déſeſpoir : enfin réduite aux abois, elle ſe rendit à la Châtre le 19 Août, après avoir retracé, pendant ce ſiége, qui coûta 40000 hommes à la France, toutes les horreurs de celui de

(1) Les circonstances que l'on a rapportées jusqu'ici des causes de l'assassinat de l'Amiral de Coligni et du massacre des Huguenots, sont tirées du discours que le Duc d'Anjou lui-même, devenu Roi de Pologne, tint à Miron, son premier Médecin, deux jours après son arrivée à Cracovie. La journée de la S. Barthelemi l'avoit rendu entièrement odieux à ceux de ses nouveaux sujets qui n'étoient pas de la religion Catholique. D'ailleurs en traversant l'Allemagne pour se rendre en Pologne il avoit essuyé dans plusieurs endroits beaucoup de désagrémens. On avoit exposé sous ses yeux des tableaux de ce tragique événement, des portraits de l'Amiral, et il s'étoit entendu reprocher publiquement, par des femmes et des enfans, tout le sang répandu à Paris et dans les meilleures villes des Provinces. Ainsi il n'étoit pas possible qu'il effaçât de son esprit l'impression de ce massacre. Voilà pourquoi une nuit qu'il se trouvoit agité par ces fâcheux souvenirs, il envoya chercher, vers les trois heures du matin, Miron, qui logeoit près de sa chambre, et lui dit : » Je vous » ai fait venir ici pour vous faire part de mes inquiétudes et agita» tions de cette nuit, qui ont troublé mon repos, en repensant à l'e» xécution de la S. Barthelemi, dont possible n'avez-vous pas sçu » la vérité telle que présentement je veux vous le dire. » Il lui raconta ensuite l'occasion, les motifs, la cause de cette terrible catastrophe, telles que nous venons de les rapporter en abrégé, et finit en disant : » Voilà, Miron, la vraie histoire de la S. Barthe» lemi, qui m'a troublé cette nuit l'entendement. »

(2) *Hélas !* dit le Chancelier de l'Hôpital, *on précipita des enfans au berceau.*

(3) Le Vicomte d'Orthe écrivit de Bayonne au Roi : » J'ai com» muniqué le commandement de V. M. à ses fideles habitans et gens » de guerre de la garnison : je n'y ai trouvé que bons citoyens et fer» mes soldats, mais pas un bourreau. C'est pourquoi, eux et moi, » supplions très humblement V. M. vouloir employer en choses » possibles, quelque hasardeuses qu'elles soient, nos bras et nos » vies. »

(4) Trois jours au moins cependant après cette sanglante exécution. Car le 26 Août le Roi s'étant rendu au Parlement, y déclara qu'elle s'étoit faite par ses ordres.

(5) Le Connétable dans son expédition de Guienne disoit froidement, en récitant son chapelet : *Pendez celui-ci, noyez celui-là.* Toute la famille du Chancelier étoit Huguenote. L'Amiral, en se curant les dents, avoit toujours l'air de méditer quelque entreprise.

Jérusalem. La veille de cet événement (18 Août) des Ambassadeurs de Pologne arrivent à Paris pour annoncer au Duc d'Anjou que leur République l'avoit élu Roi (1). Ce fut la Baronne de Rets (Catherine de Clermont) qui répondit en Latin pour la Reine-Mere à leur compliment. La Reine de Navarre, qu'ils allerent ensuite haranguer sans qu'elle s'y attendit, leur fit une réponse encore plus élégante dans la même Langue. A l'égard des Seigneurs François, ils entendoient si peu le Latin, qu'il ne s'en trouva que deux qui pussent s'entretenir avec ces étrangers; encore les avoit-on mandés exprès pour soutenir en ce point l'honneur de la Noblesse Françoise. Le Prince se met en marche, le 28 Septembre, pour aller prendre possession du trône qui lui étoit offert. Il fut accompagné par le Roi & la Reine jusqu'à Vitri. (*Voy.* Henri, *Roi de Pologne.*)

Les deux partis étoient toujours en guerre dans le Languedoc. Il s'en forma, vers ce tems, un 3e qu'on nomma des *Mécontens & des Politiques*, à la tête duquel étoient le Duc d'Alençon & les Montmorencis. Plusieurs Religionnaires se joignent à eux. La Reine-Mere, avertie, l'an 1574, que les Politiques veulent enlever le Duc d'Alençon à S. Germain-en-Laye, de concert avec lui-même, le fait arrêter le mardi gras avec le Roi de Navarre, & les ramene à Vincennes, où elle les tint *si serrés*, dit Brantôme, *qu'ils ne purent sortir;* & de là, quelque tems après, les ayant transférés à Paris, au Louvre, elle *grilla pour un matin leurs fenêtres, aux moins celles du Roi de Navarre qui étoit logé le plus bas.* Les Maréchaux de Montmorenci & de Cossé sont arrêtés pareillement le samedi-saint, pour avoir voulu délivrer les Princes, & enfermés à la Bastille. Thoré & Méru, freres du premier, se retirent à Strasbourg avec le Prince de Condé. Le 30 Avril, la Mole & Coconas, deux des principaux conjurés, ont la tête tranchée. » L'amour & la jalousie, dit un Mémoire » du tems, firent périr ces deux Gentilshommes. Ils » étoient aimés de deux Princesses, qui porterent » leur affection si avant, qu'après leur mort elles » firent embaumer leurs têtes, & chacune garda la » sienne parmi les autres marques de leur amour. » Le Maréchal de Damville, Gouverneur de Languedoc, prend ses sûretés. Montgommeri, après avoir ravagé la Normandie avec une armée composée de Religionnaires nationaux & Anglois, est assiégé, par Matignon, Commandant de la province, dans la ville de Domfront, pris & amené, par ordre de la Reine-Mere, à Paris. Le Parlement le condamna à perdre la tête (2), & le 26 Juin il fut exécuté. C'est ainsi que Catherine de Médicis vengea la mort de son époux, en faisant périr celui qui en étoit malheureusement l'auteur. Pendant ces expéditions, le Roi termina, le 30 Mai, jour de la Pentecôte, à Vincennes, une vie de 24 ans moins 28 jours, & un régne de 13 ans & demi, qu'on peut véritablement appeller un régne de sang. Son âge néanmoins demande quelque indulgence, & ne permet pas de le juger à la rigueur. S'il eut de grands défauts, on vit briller, à côté, de grandes qualités, qui, développées avec le tems, & fortifiées par l'expérience, eussent vraisemblablement fait disparoître ces taches. Il avoit en effet reçu de la nature un excellent esprit & de rares talens: il étoit brave, intrépide, doué d'une pénétration merveilleuse, d'une conception vive, d'un jugement sûr; il s'exprimoit avec une noble facilité; il avoit même du goût pour les Lettres, & faisoit heureusement des vers. Sa passion dominante étoit la chasse, & il composa sur celle du cerf un traité, dont Brantôme fait l'éloge; mais la séduction, dont il étoit environné, corrompit ce naturel heureux. La Reine-Mere le forma elle-même dans l'art de feindre & de dissimuler. Le Maréchal de Rets, Albert de Gondi, petit-fils d'un Meûnier de Florence, *le pervertit du tout*, dit Brantôme, *& lui fit oublier & laisser la belle nourriture que lui avoient donnée le brave Cipierre & Carnavalet.* Ce favori pernicieux lui apprit sur-tout à jurer, blasphémer & se parjurer. D'autres, par leurs conseils sanguinaires, tournerent l'impétuosité de son caractere à la cruauté.

Charles étoit susceptible d'amitié. Il le prouva par l'attachement qu'il eut jusqu'à la fin pour sa nourrice, quoiqu'elle fut Calviniste; il le prouva par sa tendresse pour ses freres. On a vu ci-devant la Lettre qu'il écrivit au Duc d'Anjou sur sa promotion au trône de Pologne. Cette Lettre si touchante ne fut pas l'effet d'un mouvement passager. Quelques jours avant sa mort, Charles, contemplant le portrait de Henri, versa des larmes, & dit avec les accens de la douleur: » Image précieuse d'un frere » chéri, plut au ciel que vous ne m'eussiez jamais » quitté! » (*Gal. philos.*) Son affection pour son peuple se manifesta, l'an 1574, par la diminution qu'il fit d'un tiers des tailles. Il étoit disposé à lui donner bien d'autres marques de sa bienfaisance, s'il eût joui d'une plus longue vie. Voici comme un Ecrivain du tems parle de sa figure. » Il étoit grand » de taille, mais un peu voûté, avoit le visage pâle, » les yeux jaunâtres, bilieux & menaçans, le nez » aquilin & le col un peu de travers. » (*Mém. de Castelnau*, T. III, p. 23.) Charles ne laissa d'enfant légitime qu'une fille née le 27 Octobre 1572, qui mourut à 5 ans & demi. A la naissance de cette Princesse, Charles fit inviter, par une ambassade extraordinaire, Elisabeth, Reine d'Angleterre, d'en être la marreine. Le Baron de Worcestre, qu'elle nomma pour la représenter à cette cérémonie, apporta une cuve à baptiser d'or massif. (Saint-Foix.) La veuve de Charles s'étant retirée à Vienne, y mourut dans un Monastere de Ste Claire, qu'elle avoit fait bâtir l'an 1592, âgée seulement de 38 ans. Cette Princesse, qui n'avoit paru qu'un instant à la Cour de France, s'y étoit concilié tous les cœurs. On disoit d'elle que dans la plus grande jeunesse elle avoit toutes les vertus de l'ancien tems: *Prisci moris vel juvenili ætate fœmina.* (de Thou.) Le Roi Charles eut aussi de Marie Touchet un fils naturel, nommé comme lui, qui fut Grand-Prieur de France, Comte d'Auvergne & Duc d'Angoulême. (V. *les Comtes d'Auv.*) Les obséques de ce Monarque furent aussi tumultueuses que l'avoit été son régne. Il s'éleva tant de disputes entre les diffé-

(1) Le Duc d'Anjou ayant écrit au Roi, son frere, pour lui faire part de son élection, voici la réponse qu'il en reçut. » Mon frere, » Dieu nous a fait la grace que vous êtes élu Roi de Pologne; j'en » suis si aise que je ne sais que vous mander. Je loue Dieu de bon » cœur: pardonnez-moi, l'aise me garde d'écrire. Je ne sais que » dire. Mon frere, j'ai reçu votre Lettre; je suis votre bien bon » frere et ami. » Quoi de plus touchant que le désordre de cette Lettre! Qu'il seroit à souhaiter que les Rois en écrivissent souvent de pareilles! (*Gal. philos.*)

(2) Il avoit onze enfans, neuf garçons et deux filles, qui furent déclarés, par l'Arrêt de sa condamnation, *vilains, intestables et incapables de posséder aucun office dans le Royaume.* Lorsqu'on lui lut son jugement, il dit: *Faites savoir à mes enfans que s'ils n'ont la vertu des Nobles pour se relever de cet Arrêt, je consens à son exécution.*

rens

rens Corps qui y assisterent, que le cortege se trouva réduit à cinq Gentilshommes. Ce fut M. de Vitri, Capitaine des Gardes, qui présenta le corps aux Religieux de S. Denis (1).

Charles IX est le premier de nos Rois qui ait autorisé les Secrétaires d'Etat à signer pour lui dans certaines occasions. Un jour qu'il alloit jouer à la paume, le Secrétaire d'Etat Villeroi lui ayant présenté plusieurs dépêches à signer, *Signez, mon pere*, lui dit-il, *signez pour moi. Hé bien, mon maître*, reprit Villeroi, *puisque vous me le commandez, je signerai.*

Le marc d'or étoit, sur la fin du régne de ce Prince, à 200 livres, & le marc d'argent à 17. L'intérêt de l'argent fut porté, sous ce régne, à 20 pour 100, du moins c'est à ce denier que le Roi faisoit ses emprunts. Un des amusemens de la Cour & de la Ville, sous le régne de Charles IX, étoit une espece de Loterie établie sous le nom de *Blanque*. Elle fut ouverte en 1563, & 1564, dans le Cloître de S. Germain l'Auxerrois. Le billet du jeune Prince de Navarre (depuis notre grand Roi Henri IV) fut lu plusieurs fois, & remporta plusieurs lots; il y avoit mis pour devise ces mots Grecs: Η ΝΙΚΑΝ Η ΑΠΟΘΑΝΕΙΝ (*vaincre ou mourir.*) La Reine Catherine voulut savoir de lui-même ce que cela signifioit; mais quoique enfant il ne le voulut jamais dire. Elle le sut d'ailleurs, & défendit qu'on lui enseignât désormais de pareilles sentences plus propres, disoit-elle, à le rendre opiniâtre qu'à régler ses mœurs.

HENRI III.

1574. HENRI III, (Edouard-Alexandre) 3e fils de Henri II & de Catherine de Médicis, né, le 19 Septembre 1551, Duc d'Anjou, puis Roi de Pologne, est proclamé Roi de France, le 30 Mai 1574, en son absence, après la mort de Charles IX, son frere. A cette nouvelle il s'évade, lui quatorzieme, de la Pologne, le 18 Juin, pour retourner en France. Ayant dirigé sa route par l'Autriche & l'Italie, il reçoit de grands honneurs à Vienne, à Venise & à Turin. Le 5 Septembre il arrive à Pont-Beauvoisin, où la Reine-Mere, qui exerçoit la Régence depuis la mort de Charles IX, & conformément à ses dernieres volontés, étoit venue au devant de lui avec le Roi de Navarre & le Duc d'Alençon. S'étant rendu le lendemain à Lyon, il y tient un grand conseil, où l'on décide, contre l'avis des plus sages, que l'on continuera la guerre contre les Huguenots. De Lyon il descend à Avignon, pour aller contenir, par sa présence, les rebelles de Languedoc, commandés par le Maréchal de Damville; en quoi il ne réussit pas. Ce fut dans cette ville que mourut, le 26 Décembre, à l'âge de 50 ans, le Cardinal Charles de Lorraine, Archevêque de Reims, plus célebre par ses talens que par ses vertus (2).

L'adolescence de ce Prince, suivant le témoignage de la Reine Marguerite, sa sœur, *n'avoit pu éviter l'impression de la malheureuse Huguenoterie. Sans cesse il me crioit*, dit-elle, *de changer de religion, jettant souvent mes heures dans le feu, & au lieu me donnant des psalmes & prieres huguenotes, lesquelles soudain que je les avois, je les baillois à Madame de Courton ma gouvernante, que Dieu m'avoit fait la grace de conserver Catholique, laquelle me menoit souvent chez le bon homme M. le Cardinal de Tournon, qui me conseilloit & fortifioit à souffrir toutes choses pour maintenir ma religion, & me redonnoit des heures & des chapelets au lieu de ceux que m'avoit brûlés mon frere d'Anjou..... La Reine, ma mere, ne savoit point l'erreur où il étoit tombé, & soudain qu'elle le sçut, le tança fort lui & ses gouverneurs, & les faisant instruire les contraignit de reprendre la vraie, sainte & ancienne religion de nos peres, de laquelle elle ne s'étoit jamais départie.*

D'Avignon Henri étant revenu à Lyon en part au mois de Janvier 1575, pour aller se faire sacrer à Reims. Sur la route il découvre une conjuration formée contre sa personne par le Duc d'Alençon, ou ses partisans qui vouloient l'élever sur le trône. Le Duc obtient son pardon en protestant qu'il n'avoit jamais consenti à ce complot. (Matthieu.) Arrivé à Reims, Henri y est sacré le 13 ou le 15 Février par le Cardinal de Guise, Evêque de Metz. On remarqua trois circonstances à cette cérémonie, qui furent prises en mauvais augure; la couronne tomba deux fois de dessus la tête du Roi, l'on oublia le baiser de la paix, & le *Te Deum* ne fut point chanté. Une quatrième singularité, c'est qu'au rebours de ce qui s'étoit fait au Sacre de Charles IX, le Comte de Toulouse fut à celui-ci le premier des Comtes-Pairs & le Comte de Champagne le dernier (de Thou, L. 27): ce qui s'est observé aux Sacres suivans. Le lendemain, ou deux jours après, Henri épouse la Princesse LOUISE, fille de Nicolas, Comte de Vaudemont. Le 27 du même mois, il fait son entrée à Paris. Sur la fin de Juillet, Montbrun, Chef des Huguenots en Dauphiné, ayant été pris dans un combat près de Die, le Roi ordonne au Parlement de Grenoble de lui faire son procès. Henri avoit contre lui des griefs personnels; il avoit eu l'audace de piller ses équipages au sortir de Pont-Beauvoisin, & il ajoutoit que les armes & le jeu rendent les hommes égaux. Montbrun fut condamné à mort, & exécuté le 12 Août. Le 15 Septembre, le Duc d'Alençon s'échappe de la Cour pour aller joindre les Confédérés. Le Prince de Condé rentre en France, vers le même tems, avec des troupes étrangeres. Un corps de Reitres, qu'il en avoit détaché pour l'envoyer au Duc d'Alençon, est rencontré près de Château-Thierri par le Duc de Guise, qui l'attaque & le défait. Mais dans l'action le Duc reçut un coup d'arquebuse à la joue, dont il lui resta une cicatrice qui lui fit donner le surnom de *Balafré*. Au mois de Novembre la Reine-Mere tire de prison les Maréchaux de Montmorenci & de Cossé. Elle se sert du premier pour engager le Duc d'Alençon à venir la trouver au Château de Champigni. Le fruit de cette entrevue fut une tréve de six mois, commencée au 22 Novembre. Elle ne dura pas même ce court espace de tems. Au mois de Mars suivant, le Duc d'Alençon s'étant mis à la tête des Huguenots, se rend à Moulins, où il reçoit un renfort de 8 mille

(1) On fait ainsi parler Vitri à cette occasion dans les vers suivans:

Prenez, Messieurs de S. Denis,
Le corps du Roi qui fut jadis
Le plus grand Prince de la terre.
Bien que je sois homme de guerre,
Partant ne vous étonnez pas
Si le remets entre vos bras.
L'Evêque qui l'avoit en garde,
S'est amusé à la moutarde.

(2) Le Roi, pour gagner l'amitié des Italiens qui étoient en grand nombre dans Avignon, y fit faire des processions auxquelles il assista avec toute sa Cour en habit de Pénitent. Le Cardinal de Lorraine s'étant mis à la tête des Pénitens bleus, et marchant comme eux les pieds nuds, y gagna la fievre avec une fluxion de poitrine qui l'emporta. En recevant le Viatique, il dit au Roi, qui étoit présent: *Sire, je proteste devant le Dieu vivant que j'adore, et qui en peu d'heures sera mon Juge, que je n'ai jamais eu dessein contraire au bien de votre Etat. Je laisse deux neveux qui n'ont et ne peuvent avoir d'autre intention que celle que mon frere leur recommanda en mourant, et je les désavoue s'ils ont d'autre pensée.*

Allemands, tant Reitres que Lansquenets (1), que le Prince de Condé lui amene sous la conduite du Palatin Jean Casimir. A la nouvelle de leur arrivée, le Roi de Navarre quitte furtivement la Cour, va se joindre à eux & fait de nouveau profession du Calvinisme. La Reine, voyant alors trois Princes du Sang à la tête des rébelles, pense sérieusement à la paix. Elle se fit par le canal du Duc d'Alençon, que l'on gagna d'autant plus aisément, qu'il se voyoit peu considéré des Huguenots. On lui accorda une augmentation d'appanage, dont l'Anjou faisoit partie, & depuis ce tems il s'appella Duc d'Anjou. Les Huguenots obtinrent le libre exercice de leur religion, des Chambres mi-parties dans les huit Parlemens, & des places de sureté. Pour congédier le Palatin, » il fallut, dit Brantôme, donner des pensions & » appointemens excessifs, jusqu'à lui donner le Du» ché d'Etampes. Au partir de là, continue cet His» torien, il rentra en Allemagne, & s'y fit faire un » triomphe ni plus ni moins qu'à la mode des anciens » Consuls Romains, jusques-là, comme je l'ai oui » dire, qu'en son triomphe furent menés & con» duits une infinité de bœufs qui avoient été pris en» semble, caparaçonnés & accommodés ni plus ni » moins qu'étoient ceux desdits Romains, menés » tant en leurs triomphes, qu'en leurs victimes & » sacrifices. Il n'avoit pas eu de grandes peines à con» quérir ces bœufs; car ils étoient en proye à un » chacun... Si est-ce que de lui ni des siens pour cette » fois il n'y eut de trop grands coups rués... Il pou» voit pourtant dire que de bagues & joyaux, les » buffets, la vaisselle d'argent, les chaînes d'or, sur» tout les beaux écus au soleil, le pillage & la dé» pouille que lui & les siens avoient faits en France, » pouvoient beaucoup servir au sujet de son triom» phe... Tant y a que par ses venues en France, il y » avoit bien fait du mal «. L'Edit de pacification, (il est compté pour le 5ᵉ) fut porté, le 14 Mai, par le Roi lui-même, au Parlement, & enregistré en sa présence. Mais il n'eut pas l'effet qu'on s'en étoit promis. Les Catholiques en furent très mécontens. A Peronne, les habitans, excités par Jacques d'Humieres, leur Gouverneur, refuserent de recevoir les troupes du Prince de Condé, à qui cette ville avoit été donnée pour une des places de sûreté. Des Seigneurs du voisinage, animés du même esprit, firent avec eux une association pour le maintien de la Religion Catholique. Cet exemple fut bientôt suivi par un grand nombre de villes du Royaume. Ainsi se forma la Ligue que l'on qualifia d'*Union Sainte*, & qui devint si funeste à la Religion & à l'Etat. *Les zélés Catholiques en furent les instrumens; les nouveaux Religieux, les paranymphes & les trompettes; les Grands du Royaume les Auteurs & les Chefs. La mollesse du Roi lui laissa prendre accroissement; & la Reine mere y donna les mains, non par aucun zele de Religion, mais par la haine mortelle qu'elle portoit aux Huguenots.* (Mézerai.) Les premiers mouvemens de la Ligue firent sentir à ces derniers ce qu'ils avoient à craindre. Ils se plaignent hautement de cette confédération, comme s'ils n'en avoient pas eux-mêmes donné l'exemple dans les différentes associations qu'ils avoient faites entre eux. Pour la réprimer, ils demanderent avec instance l'Assemblée des Etats: elle leur fut accordée. Le Roi en fit l'ouverture à Blois le 6 Décembre. Mais les Huguenots n'y trouverent pas les avantages qu'ils avoient espérés. L'Assemblée, dont tous les membres étoient Catholiques, révoqua leurs priviléges, décida qu'on leur feroit la guerre, autorisa la Ligue, & obligea le Roi de la signer. Ce Prince fit plus, il se déclara Chef de cette association: politique sage, quoique blâmée par quelques Ecrivains, & que l'événement auroit justifiée, si ce Prince eût montré dans sa conduite autant de fermeté qu'il avoit fait paroître de valeur à la tête des armées sous le dernier régne.

L'an 1577, les Etats de Blois sont terminés au commencement de Mars. En conséquence de la résolution qu'on y avoit prise, la guerre recommence entre les Catholiques & les Huguenots. Le Roi met à la tête d'une armée le Duc d'Anjou, qui se rend maître de la Charité-sur-Loire au mois d'Avril, puis d'Issoire en Auvergne. Damville, réconcilié avec la Cour, par traité du 21 Mai, tourne ses armes contre le parti qu'il avoit jusqu'alors soutenu. Il enleve plusieurs places aux Religionnaires, & met le siége devant Montpellier. Tandis qu'il le presse, le Roi, dans la crainte que les rébelles n'appellent des troupes étrangeres en France, leur accorde une nouvelle paix. Elle fut signée le 17 Septembre à Bergerac, ratifiée par le Roi, le 5 Octobre, à Poitiers, & suivie d'un 6ᵉ Edit de pacification, moins favorable que le dernier. La nouvelle qu'en reçut le Prince de Condé pendant la nuit à la Rochelle, lui causa tant de joie qu'il la fit publier sur le champ aux flambeaux. Montpellier fut une des places de sûreté accordées aux Huguenots; mais bientôt les hostilités se renouvellerent en Languedoc & en Guienne.

La fureur des duels, excités pour l'ordinaire par des intrigues amoureuses, régnoit alors plus que jamais en France. L'an 1578, le 27 Avril, combat de Caylus (Levis,) Maugiron & Livarot, trois mignons, ou jeunes favoris de Henri III, contre Balzac d'Entragues, d'Aidie de Riberac & Schomberg, attachés aux Guises. Maugiron fut tué sur la place, Caylus mourut 28 jours après de ses blessures. Le 21 Juillet, S. Maigrin, autre mignon de Henri, fut assassiné par ordre du Duc de Guise, ou du Duc de Mayenne, son frere, pour s'être vanté d'être dans les bonnes graces de Madame de Guise. Le Roi les fit enterrer tous les trois avec pompe dans l'Eglise de S. Paul, & fit placer la statue de chacun d'eux sur leur tombeau. Ces mignons étoient très diffamés pour leurs mœurs: ils mêloient, à l'exemple du Souverain, la superstition à la débauche; & tandis qu'ils se donnoient en spectacle avec lui dans des processions de pénitens, ils menoient la vie la plus licentieuse à la Cour. Le peuple cependant gémissoit sous le poids des impôts dont le Roi les accabloit pour fournir au luxe de sa Cour, & satisfaire l'insatiable avidité de ses favoris. Il envoya, le 9 Septembre, jusqu'à 22 Edits bursaux au Parlement qui n'en voulut enregistrer que 2. Il fit une chose plus louable, au mois de Décembre suivant, en instituant l'Ordre des Chevaliers du S. Esprit. La cérémonie s'en fit aux Augustins le 31 de ce mois, & les deux jours suivans. Cet établissement, où l'on n'admettoit que la haute Noblesse, fit tomber celui de S. Michel, dont l'entrée fut depuis ouverte au mérite personnel sans naissance distinguée. Il sembloit, & c'étoit l'intention du Roi, devoir aussi ramener du Calvinisme les principaux Seigneurs, parce que la profession de la Foi Catho-

(1) Les Reitres étoient la cavalerie des Allemands, et les Lansquenets leur infanterie.

lique étoit une des conditions pour y entrer. Les Ligueurs par conséquent n'avoient rien à y reprendre. Mais telle étoit leur haine contre le Roi que pendant qu'il dînoit avec ses Chevaliers aux Augustins, ils afficherent à la porte de l'Eglise un placard insolent, où ils faisoient une mauvaise application du premier chapitre d'Isaye à la cérémonie, en ces termes : *Ecoutez la voix du Seigneur, Tyrans de son peuple, Princes qui imitez les Rois de Sodome : je hais vos solemnités, &c.* On vit même des écoliers se promener par les rues avec des fraises de papier semblables à celles que portoient le Roi & les courtisans, criant, *à la fraise on connoît le veau.* Le Roi les fit mettre en prison, & ce fut un nouveau grief contre lui. La Reine-Mere, plus occupée que le Roi, son fils, des affaires de l'Etat, avoit quitté la Cour au mois de Juillet précédent, pour aller trouver le Roi de Navarre en Guienne & traiter avec lui des moyens de faire observer les derniers Edits de pacification. Elle menoit avec elle la Reine Marguerite, qui jusques-là n'avoit pu obtenir du Roi, son frere, la permission d'aller rejoindre son époux. La marche fut lente, parce qu'elles alloient à petites journées & qu'elles s'arreterent en divers lieux.

L'an 1579, la Reine-Mere ayant fait avec le Roi de Navarre un traité dans le mois de Février, à Nérac, engage ce Prince à revenir à la Cour. Elle parcourt ensuite le Languedoc, la Provence, le Dauphiné, la Bourgogne, & arrive, sur la fin de l'année, à Paris. Pendant l'absence de la Reine, sa mere, Henri III rendit, au mois de Mai, la fameuse Ordonnance de Blois. Quoique dressée & publiée à Paris, on l'appelle de Blois, parce qu'elle a été rendue en conséquence des cahiers présentés par les Etats de Blois en 1576. Elle contient 363 articles, dont plusieurs concernent la discipline ecclésiastique de France. Jean de Montluc, Evêque de Valence, l'un des Prélats les plus suspects en matiere de Religion, & des négociateurs les plus habiles, étoit mort, le 13 Avril précédent, à Toulouse. Son génie se déploya dans seize Ambassades dont il fut chargé pour les pays étrangers ; ce qui l'engagea de prendre pour sa devise ce vers de Virgile :

Quæ regio in terris nostri non plena laboris ?

On vit éclater en 1580 une nouvelle guerre qu'on appella *des Amoureux*, parce que des intrigues de galanterie y donnerent occasion. Le Roi de Navarre la fit résoudre dans une Assemblée de Religionnaires tenue à Montauban. Tandis que se commettent les premieres hostilités, le Duc d'Anjou passe à Londres dans la vue d'épouser la Reine Elisabeth, & revient avec de vaines espérances. Le Roi de Navarre prend Cahors le 5 Mai. Ce fut au siége de cette place qu'on fit usage, pour la premiere fois, du pétard. Le Maréchal de Biron, beaucoup plus fort que le Roi de Navarre, l'empêche de faire aucun progrès en Guienne. Sur la fin de Juin, le Maréchal de Matignon, à la tête d'une armée de Royalistes, assiége la Fere, & s'en rend maître le 12 Septembre. Les boulets rouges, suivant la conjecture du P. Daniel, furent employés à ce siége pour la premiere fois. Le Duc d'Anjou persistoit toujours dans le dessein d'obtenir la main d'Elisabeth. Il avoit de plus formé le projet de se faire Souverain des Pays-Bas, où le Roi d'Espagne avoit perdu toute son autorité. Pour se rendre favorable le Roi de Navarre & le faire entrer dans ses vues, il va le trouver, & l'engage à faire la paix. Elle est signée, le 26 Novembre, à Fleix, près de Sainte-Foi. Mais cette paix, au lieu de rétablir l'ordre dans le Royaume, y met la confusion par les déréglemens, les dissolutions & les folles dépenses où les favoris jettent le Roi.

La fermentation des esprits étoit toujours grande dans la Guienne. Pour la calmer, le Roi, dans le mois de Janvier 1581, donne un septieme Edit de pacification. Mais il n'eut pas un effet aussi prompt & aussi général qu'on l'avoit espéré. Le Prince de Condé en suspendit l'acceptation dans le Languedoc, où il s'étoit rendu. Les Huguenots de cette Province s'y soumettent enfin dans les derniers jours d'Octobre. Vers le même tems, le Duc d'Anjou quitte furtivement la Cour, où il étoit sans considération, & va tenter l'établissement qu'il projettoit dans les Pays-Bas. Il ne fut point trompé dans ses espérances. Les Etats de Hollande lui déferent la souveraineté par le conseil de Guillaume, Prince d'Orange. Etant passé de-là en Angleterre, au mois de Novembre, il y resta trois mois, carressé & fêté par la Reine Elisabeth, sans pouvoir néanmoins obtenir la main de cette Princesse, qui étoit l'objet de son voyage. De retour dans les Pays-Bas au mois de Février 1582, il y est couronné, le 19 de ce mois, Duc de Brabant dans Anvers. Il fut ensuite reconnu Comte de Flandre. Mais sa conduite ne soutint pas ces heureux commencemens.

En France, Anne de Joyeuse, créé Duc & Pair, au mois d'Août 1581, voulut se prévaloir de la faveur du Roi pour enlever au Duc de Montmorenci le Gouvernement de Languedoc. La division qui éclata entre ces deux Seigneurs, l'an 1582, à cette occasion, fut très funeste à la Province. Des brigands en profiterent pour y commettre impunément les plus grands désordres. Le Roi, sur les plaintes qui lui en furent portées, employa son autorité pour réconcilier les deux Maisons, & y réussit. La tranquillité fut alors rétablie en Languedoc. (Vaissete, T. V.)

Il eût été à souhaiter que Henri III donnât la même attention aux divers abus qui régnoient dans le Gouvernement ; mais réservant toute sa tendresse pour ses favoris, il ne montroit que de l'indifférence pour les besoins de son peuple, & souffroit qu'on le vexât & qu'on l'opprimât pour les enrichir. Sa grande occupation avec eux étoit d'inventer de nouvelles pratiques de dévotion & d'en faire parade aux yeux du public pour servir de voile à ses infâmes débauches. L'an 1583, il institua une confrairie de pénitens en l'honneur de l'Annonciation, & s'y fit inscrire. On le vit, le 25 Mars, couvert d'un sac de toile blanche, marcher en procession à la tête des confreres. Une grosse pluie, qui les accueillit dans la marche, fit rire les spectateurs & donna lieu au quatrain suivant :

Après avoir pillé la France
Et tout son peuple dépouillé,
N'est-ce pas belle pénitence
De se couvrir d'un sac mouillé.

Les aventures de François, Duc d'Alençon, puis Duc d'Anjou, finirent, l'an 1584, par une maladie qui l'enleva, le 10 Juin, à Château-Thierri, dans la 30e année de son âge. Il avoit été obligé, l'année précédente, de quitter les Pays-Bas pour s'être brouillé mal-adroitement avec le Prince d'Orange. (Voy. *les Ducs d'Alençon.*) Sa mort rapprocha le Roi de Navarre du trône de France, dont elle le rendit l'héritier présomptif. Ce fut alors que les Ligueurs commencerent à déployer tout leur fanatisme. Ils avoient à leur tête le Duc de Guise & son frere

le Cardinal, qui, se parant du zele de maintenir la Foi Catholique en France, cachoient, sous ces dehors imposans, l'ambition d'y régner souverainement. Excités par ces deux Chefs, les Prédicateurs invectivent dans les chaires contre le Prince qu'on leur destine pour Maître, & les Confesseurs les secondent dans le tribunal de la pénitence (1). Les Guises font entrer dans leurs vues le Pape Grégoire XIII, & plus facilement encore Philippe II, Roi d'Espagne : ils levent enfin des troupes. Il falloit, pour éblouir la multitude, opposer au Roi de Navarre un concurrent dont les prétentions parussent aussi bien fondées à peu près que les siennes. On le trouva dans le Cardinal Charles de Bourbon, son oncle (2). L'an 1585, séduit par le Duc de Guise, Charles publie, le 31 Mars, un manifeste daté de Péronne, dans lequel il insinue que la Couronne de France, le Roi venant à décéder sans enfans mâles, doit lui appartenir préférablement au Roi de Navarre, son neveu, déclame contre les abus qui s'étoient introduits dans le gouvernement, & déclare *avoir juré de tenir la main-forte & armée à ce que l'Eglise soit réintégrée en sa dignité & en la vraie seule religion Catholique; que la Noblesse jouisse de ses honneurs & privileges, que le peuple soit soulagé, les nouveaux impôts, établis depuis le Roi Charles IX, abolis, les Parlemens maintenus dans leurs prérogatives, & les Etats, quand ils seront assemblés, dans leur autorité.* Cette déclaration, à la tête de laquelle on avoit mis une liste de Princes tant nationaux qu'étrangers, qui s'étoient engagés à l'appuyer, produisit une commotion générale dans le Royaume. Le Roi de Navarre & le Roi de France firent en cette occasion deux personnages bien différens. Le premier, de concert avec le Duc de Montmorenci, dresse, le 10 Juin, à Bergerac, un manifeste, pour répondre aux prétentions de son oncle & aux imputations de la Ligue. Le second dévoile ses craintes & son découragement dans une apologie où il s'avoue coupable, & où il conjure les factieux de mettre bas les armes. Il fait plus, il s'unit à eux par un traité, signé, le 7 Juillet, à Nemours, & donne en conséquence un Edit pour révoquer tous les priviléges des Protestans & accorder aux Chefs de la Ligue des places de sûreté, comme ceux-là en avoient ci-devant obtenu. Le feu de la guerre alors est allumé dans toutes les Provinces. Le Duc de Mercœur (Philippe Emmanuel de Lorraine) en Bretagne, combat pour la Ligue; Lesdiguieres, en Dauphiné, pour les Huguenots; le Duc de Montmorenci pour les Royalistes; & le Duc (Anne) de Joyeuse contre ceux-ci en Languedoc. Grégoire XIII étant mort sur ces entrefaites, Sixte-Quint, qui le remplace, signale son exaltation par une Bulle du 10 Septembre, contre le Roi de Navarre & le Prince de Condé, qu'il traite de race bâtarde, sur la supposition que Jeanne d'Albret, leur mere, étoit mariée au Duc de Cleves avant d'épouser Antoine de Bourbon, les déclarant de plus hérétiques relaps, excommuniés, déchus de tous leurs domaines, & incapables de succéder au trône de France. Les deux Princes répondirent, le 6 Novembre, à cette Bulle par une protestation qu'ils vinrent à bout de faire afficher aux portes du Vatican. Ce coup de vigueur leur attire l'estime du Pape, qui, dans le fond, condamnoit la Ligue, comme une cabale préjudiciable à l'autorité des Rois & aux intérêts de la Religion. Mais la Bulle de Sixte ne laissoit pas de favoriser les Ligueurs en excluant du trône de France le Roi de Navarre, qui étoit le Prince qui leur tenoit le plus au cœur. Ce fut alors que se forma parmi ceux de Paris une Ligue particuliere qu'on nomma la *Ligue des Seize*, non du nombre de ceux qui la composoient, car ils n'étoient, à ce qu'on prétend, que dix (3); mais de celui des quartiers de Paris, qu'ils s'étoient distribués & avoient partagés entre eux pour l'administration des affaires publiques. Quoique tous gens vendus au Duc de Guise, leur association se forma néanmoins à son insu. Elle fit de grands progrès en peu de tems. L'impression de la Bulle de Sixte V fut son premier ouvrage.

On vit en 1586 trois Princes du nom de Henri, armés, avec leurs partisans, les uns contre les autres; savoir, le Roi de France, le Roi de Navarre & le Duc de Guise; le premier à la tête des Royalistes, le second à la tête des Huguenots, & le troisieme Chef des Ligueurs : c'est ce qu'on nomma *la guerre des trois Henris.* Elle ne produisit aucun événement remarquable; mais elle nourrit & fortifia la haine réciproque dans les partis. Celle des Seize, contre Henri III, étoit la plus envénimée & la plus fougueuse. L'an 1587, ils forment une entreprise pour enlever à ce Monarque la couronne & la liberté. Il en est averti, & ne prend nulles mesures sur cet avis. Mais le Duc d'Epernon (4) arrête les desseins des Factieux, en se rendant maître de la Bastille & de l'Arsenal. Le Duc de Mayenne, frere du Duc de Guise, sort alors de Paris, ne s'y croyant plus en sûreté. Il se répand des libelles séditieux contre le Roi. Le 20 Octobre, le Duc de Joyeuse perd la bataille de Coutras en Guienne, contre le Roi de Navarre, & périt dans l'action (5) avec Claude de S. Sauveur, son frere cadet. Quelques uns prétendent que l'aîné fut tué de sang froid. Le Roi de Navarre, avant le combat, si l'on en croit les Mémoires de Sulli, avoit dit au Prince de Condé & au Comte de Soissons : *Souvenez-vous que vous êtes du sang des Bourbons; & vive Dieu, je vous ferai voir que je suis votre aîné. Et nous*, répondirent-ils, *nous vous ferons voir que nous sommes de bons cadets.* Il avoit aussi dit à ses soldats, en montrant le Duc de Joyeuse : » Amis, voici un nouveau marié dont la dot est en- » core toute entiere dans ses coffres. C'est à vous de

(1) » La Ligue commença, dès le mois d'Octobre 1584, à se dé- » clarer. Les Prédicateurs de l'Avent saisirent ce tems. L'arrivée du » Messie tant attendu, l'appréhension de celle du Roi de Navarre, » furent un champ ouvert aux antitheses. Cette année se termina » par le Traité de Joinville. Le Roi d'Espagne y prit la qualité de » Protecteur du Royaume; le Cardinal de Bourbon, de premier » Prince du Sang; les Guises, de Peres du peuple. » (*Gal. philos.*)

(2) Le Cardinal de Bourbon étoit alors âgé de 62 ans. Il quitta l'habit Ecclésiastique pour endosser la cuirasse. (*ibid.*)

(3) Le quatrain suivant, qu'on fit sur cette faction, sembleroit néanmoins annoncer que ses Chefs étoient au nombre de seize.

A chacun le sien c'est justice.
A Paris seize Quarteniers,
A Montfaucon seize piliers;
C'est à chacun son bénéfice.

(4) Jean Louis de Nogaret, fait Duc d'Epernon et Pair de France au mois de Novembre 1581.

(5) Prêts à commencer la bataille, le Roi de Navarre et ceux de la Religion se prosternerent en terre pour prier Dieu. Le Duc de Joyeuse, les regardant comme gens qui paroissoient déjà tout humiliés et abattus, dit à M. de Lavardin : *Ils sont à nous; voyez-vous pas comme ils sont à demi battus et défaits; à voir leur contenance, ce sont gens qui tremblent. Ne le prenez pas là*, répondit Lavardin, *je les connois mieux que vous; ils font bien les doux et les chatemites : mais que ce vienne à la charge, vous les trouverez diables et lions, et vous souvenez que je vous l'ay dit.*

» l'y chercher ». Le mariage du Duc n'étoit pas si récent, ayant été fait dès le 24 Septembre 1581, avec Marguerite de Lorraine, sœur de la Reine de France. Henri du Bouchage, son frere puîné, s'étant fait Capucin le 4 Septembre précédent, sous le nom de Frere Ange, Scipion, son quatrieme frere, Grand-Prieur de Toulouse, hérita de son Duché. Le vainqueur de Coutras ne remporta, par sa faute, qu'une gloire stérile. Au lieu de profiter de sa victoire pour abattre la Ligue, il retourna en Béarn, où l'amour de la Comtesse de Guiche le rappelloit. Henri III, près d'être accablé par ses ennemis, sort enfin de l'engourdissement où le tenoit Villequier, son favori. Il se met en campagne au mois d'Octobre, & arrête, sur les bords de la Loire près de la Charité, une armée de Suisses & d'Allemands, qui alloient joindre le Roi de Navarre. Obligés de rebrousser chemin, ils sont surpris & battus de nuit, le 27 du même mois, à Vimori près de Montargis, par le Duc de Guise, que le Baron de Donaw, leur Général, appelloit, pour cette attaque nocturne, le *Prince des ténebres*. Mais Guise lui fit voir qu'il savoit le battre aussi bien le jour que la nuit; car l'ayant atteint, le 24 Novembre, à Auneau dans la Beauce, il tailla en pieces la plus grande partie de ses troupes, & l'obligea de s'enfuir avec peu de suite. Enfin après avoir perdu beaucoup des leurs en diverses rencontres, ces étrangers obtinrent du Roi, le 8 Décembre, la liberté de retourner chez eux à des conditions honteuses. Cette expédition glorieuse ne fit pas mieux accueillir Henri III des Parisiens à son retour. Les partisans des Guises ne cesserent de le décrier en particulier & en public, dans leurs écrits & dans leurs sermons. Les plus notables d'entre eux s'étant rendus auprès de leur Chef à Nanci, dresserent avec lui, en cette ville, au mois de Février 1588, un mémoire séditieux pour être présenté au Roi. Il contenoit onze articles de demande, dont les principaux avoient pour objet la publication du Concile de Trente, l'établissement de l'Inquisition, le changement du Gouvernement. La hardiesse de cet écrit fit prendre au Roi des mesures pour tenir le Duc de Guise éloigné de Paris. Henri, Prince de Condé, tombe malade dans ces entrefaites, & meurt à S. Jean d'Angeli, le 5 Mars, âgé de 35 ans. Il étoit brave, & sans la jalousie qu'il avoit contre le Roi de Navarre, il eût servi utilement son parti. Charlotte de la Trémoïlle, sa femme, qu'il laissa enceinte de trois mois, mit au monde, le 1 Septembre suivant, comme le marque M. de Thou, un fils qui fut Henri II, pere du Grand Condé. C'est donc une fausseté de dire avec les gens du peuple qu'elle n'accoucha qu'au bout de 13 mois de veuvage. Ce trait n'est pas le seul que la calomnie lança contre elle. On l'accusa de l'empoisonnement de son époux; & le Roi de Navarre, l'ayant fait arrêter, chargea les Juges de S. Jean d'Angeli d'instruire son procès. Mais, par Arrêt du Parlement de Paris, rendu le 24 Juillet 1596, elle fut pleinement déchargée de cette accusation, & déclarée *pure & innocente des cas à elle imposés*.

Le 9 Mai, dans le tems qu'on s'y attend le moins, arrive de Soissons à Paris le Duc de Guise, contre la défense du Roi, qu'il protesta depuis ne lui être point parvenue. Le peuple, transporté d'une joie fanatique, le reçoit comme en triomphe. On annonce au Monarque qu'il doit venir se présenter devant lui; irrité de cette hardiesse, il jette trois ou quatre fois les yeux sur un épieu qui étoit toujours, suivant l'ancien usage, au chevet du lit de nos Rois, passe dans son cabinet, y reste près d'un quart d'heure, revient toujours fort agité, regarde encore l'endroit où devoit être l'épieu, & ne le voyant plus, demande qui l'a ôté : *moy, & j'ay cru vous servir*, répond Villequier, premier Gentilhomme de sa Chambre. Le Duc paroît, & le Roi, qui vouloit le poignarder un moment auparavant, n'a pas le courage de s'assurer de sa personne. Ce Monarque ne se trouvant plus le maître à Paris, y fait entrer, le 12 Mai (ce qu'il auroit dû faire trois jours plutôt) 6 mille hommes de troupes pour sa sûreté. Les Ligueurs, excités par Crucé, Procureur au Châtelet, l'un des plus violens des Seize, se soulevent à cette occasion, tendent les chaînes, & barricadent les rues, après les avoir dépavées; d'où vient à ce jour le nom de *Journée des barricades*. Les troupes du Roi, enfermées de toutes parts, se trouvent exposées, sans pouvoir se défendre, aux mousquetades des fenêtres & aux pavés dont chaque maison s'étoit fournie. Le Duc de Guise, mandé au Louvre pour faire cesser ce tumulte, répond qu'il n'y peut rien, & se retire. Il prouva bientôt après le contraire; car étant sorti de son Hôtel sans autres armes que son épée, il appaisa le peuple par sa seule présence, & allant de barricade en barricade, il délivra les pauvres soldats dont environ 20 avoient déjà été tués & un plus grand nombre blessés, & les fit mener au Louvre. Effrayé de cette émeute, le Roi sort de Paris le 13, & se rend à Chartres, puis à Rouen, où il passe tout l'été. Son départ consterne les Parisiens, & leur fait appréhender une vengeance proportionnée aux outrages qu'ils lui ont faits. Pour obtenir leur pardon & son retour, ils lui font une députation à la tête de laquelle ils mettent le Frere Ange, Capucin (auparavant Henri de Joyeuse, l'un des mignons du Roi.) Accompagné de ses confreres & d'un nombre de personnes chargées de représenter la passion du Sauveur, frere Ange part, & arrive à Chartres, le corps nu jusqu'à la ceinture, une grosse croix de bois sur ses épaules, ayant à ses côtés deux Capucins qui le frappent à grands coups de discipline. Dans cet état, il va se jetter aux pieds du Roi qui entendoit vêpres à la Cathédrale. Henri, touché autant que surpris de ce spectacle, donne une réponse favorable. Mais au lieu de retourner à Paris, il passe à Rouen. Ce fut là que la paix se fit le 21 Juillet, par l'*Edit de réunion*, qui porte entre autres choses, qu'avenant la mort du Roi sans enfans mâles, on ne lui donnera pour successeur aucun Prince hérétique, ou fauteur d'hérésie. Le Roi part, sur la fin de Septembre, pour les Etats de Blois, dont la premiere séance se tint le 16 Octobre. Le Duc de Guise ne manqua pas de s'y rendre; son but étoit d'y faire déposer le Roi, ou de le réduire à l'état des Rois fainéans de la premiere race, sous les Maires du Palais. C'est ce que le Duc de Mayenne, son frere, brouillé alors avec lui ainsi qu'avec le Cardinal de Guise, son autre frere, fit dire à ce Monarque, par Alfonse Ornano, vers le commencement de Décembre. Henri III reçoit d'autre part de semblables avis, qui ne sont que trop confirmés par la conduite que le Duc de Guise tient dans les Etats. L'audace qu'il y étale, & les demandes insolentes des Députés, qui n'agissoient que par son inspiration, ne permettent plus à Henri III d'en douter. Ce Prince enfin prend la résolution de le faire périr pour pré-

venir son propre malheur. Le Duc est averti, par différens billets, du sort qu'on lui prépare. *On n'oseroit*, écrit-il sur quelques uns, tant sa présomption l'aveugloit. Enfin le 23 Déc., il est poignardé sur les huit heures du matin, par des assassins apostés (1), comme il entroit dans le cabinet du Roi qui l'avoit fait appeller. (Voy. *les Sires de Joinville.*) On arrête dans le même tems le Cardinal, son frere, le Cardinal de Bourbon, d'Epinac, Archevêque de Lyon, le Prince de Joinville, fils du Duc de Guise, avec quelques autres Chefs de la Ligue. Le Cardinal de Guise & d'Epinac, enfermés dans une même chambre, se confessent réciproquement, s'attendant l'un & l'autre à la mort. Le premier est percé de coups le lendemain dans un passage obscur où on l'avoit fait entrer en le tirant de sa chambre (2); le second, sauvé par le crédit de son neveu le Baron de Lux, est transféré, avec les autres prisonniers, au Château d'Amboise, où il obtint de le Guast, auquel il avoit été remis, sa liberté, moyennant une rançon de 30 mille livres. (*Masures de l'Isle Barbe*, T. II, p. 39.) Le Duc de Savoie, profitant de la confusion qui régne en France, s'empare, au mois d'Octobre, du Marquisat de Saluces, sous prétexte d'empêcher l'hérésie d'y pénétrer.

Le sang des Guises ranima le feu de la guerre civile, loin de l'éteindre. Furieux de la mort de leurs Chefs, les Ligueurs résolurent de tout mettre en œuvre pour la venger. Les Parisiens éclaterent pardessus tous. Ce peuple, qui, par sa révolte, avoit forcé le Roi de s'éloigner de lui, & qui presque aussitôt touché de regret, lui avoit député, jusqu'à deux fois, pour l'engager à revenir, reprend ses premiers sentimens, dès qu'il apprend que l'auteur des troubles n'est plus; il les exhale dans ses discours, dans des libelles, dans les sermons par la bouche des Prédicateurs, dans le tribunal de la pénitence par le ministere des Confesseurs, qui refusent l'absolution à ceux qui reconnoissent Henri III pour Roi légitime. Le Curé de S. Barthelemi, prêchant le jour de l'An, 1589, ose exiger de ses auditeurs un serment de venger la mort des Guises, & leur fait lever la main en signe d'acquiescement. Achille du Harlai, Premier-Président, étoit assis à l'Œuvre. *Levez la main*, lui dit-il, *M. le Premier-Président, & levez-la bien haut afin que tout le monde le voye.* Le Magistrat obéit dans la crainte d'être mis en pieces par la populace à qui l'on avoit fait accroire qu'ayant été consulté sur la mort du Duc de Guise, il y avoit consenti. La Sorbonne elle-même approuva ces attentats par des décisions contre lesquelles un très petit nombre eut le courage de reclamer. La Reine-Mere, retirée à Blois, termina dans ces entrefaites la carriere de sa vie le 5 Janvier. Elle étoit dans la 70e année de son âge, étant née le 23 Avril 1519. La mort de cette Princesse, qui avoit soutenu dans le monde un si grand rôle pendant 30 ans, fit très peu d'impression sur les esprits, & ne changea presque rien à l'état des affaires. Son corps resta à Blois, & ne fut porté que 21 ans après à S. Denis (3).

Bussi le Clerc, qui de Procureur avoit été fait Gouverneur de la Bastille, par le Duc de Guise, entre à main armée, le 16 Janvier, au Palais, d'où il amene Achille de Harlai, Premier-Président, avec cinquante autres Magistrats à la Bastille, où il les fit traitter avec une dureté qui le fit appeller le *Grand Penitencier du Parlement.* Il crée ensuite un Parlement nouveau, ou plutôt il oblige les 126 Magistrats, qui restoient, à continuer leurs fonctions, après les avoir fait jurer sur le Crucifix de ne jamais se départir de la Ligue. L'audience est tenue le lendemain par le Président-Barnabé Brisson, qui, voulant se menager entre les deux partis, proteste en secret, devant deux Notaires, qu'il cede à la violence. Le 12 Février, arrivée du Duc de Mayenne, frere cadet du Duc de Guise, à Paris. Il est nommé, par la faction des Seize, Lieutenant-Général de *l'Etat royal & Couronne de France.* L'esprit des Parisiens se communique, par une espece de contagion, aux Provinces. A Toulouse, le Premier Président Duranti, attaché à la Religion & au Roi, est mis à mort, le 10 Février, par les Ligueurs. Edit du Roi, pour transférer le Parlement de Paris à Tours. Il passe lui-même en cette ville avec sa Cour, ne se trouvant plus en sûreté à Blois. Qui le croiroit? Henri III, menacé de tous côtés, n'avoit point encore d'armée. La nécessité l'oblige d'avoir recours au Roi de Navarre, son vainqueur. Ce Prince lui mene son armée; & avant qu'elle arrive, il a une entrevue avec lui le 30 Avril. Les deux Rois, après avoir fait des grands progrès du côté de la Loire, s'avancent vers Paris pour en faire le siége. Sur leur route ils sont joints, le 26 Juillet, par Nicolas de Harlai, Baron de Sanci, qui amenoit à son Maître un corps de 10 mille Suisses, qu'il avoit levé à ses propres dépens. Ce fut à cette occasion qu'il engagea ce beau diamant, qui a passé depuis au Roi d'Angleterre, & qu'on nomme *le Sanci.* (Le Laboureur, Pinard.) Le 31 Juillet, Henri III établit son quartier à S. Cloud. Le jour suivant, il est frappé au bas ventre d'un coup de poignard par un fanatique, infecté du vénin de la ligue, nommé Jacques Clément. Il meurt, le lendemain, de sa blessure, dans de grands sentimens de pénitence, à l'âge de 37 ans, 10 mois & 14 jours, après un régne de 14 ans 5 mois & 20 jours, depuis son sacre. On porta son corps à S. Corneille de Compiegne, d'ou il fut rapporté en 1610, à S. Denis. LOUISE DE VAUDEMONT, sa femme, Princesse vertueuse, morte à Moulins, le 29 Janvier 1601, ne lui donna point d'enfans. Ainsi fut éteinte l'illustre branche des Valois, qui avoit régné 261 ans, pendant lesquels elle donna 13 Rois à la France. La conduite de Henri III fut un mélange inconcevable

(1) Ces assassins étoient au nombre de 45, choisis parmi les gardes. Le brave Crillon, à qui le Roi avoit proposé de faire le coup, s'en étoit excusé en disant qu'il se battroit volontiers en duel avec le Duc, et promettoit de le renverser mort; mais que le métier de bourreau ne lui convenoit point. » Après ce meurtre, dit le Pr. » Hénaut, le Roi fit deux fautes qui lui enleverent tout le fruit qu'il » pouvoit en retirer; de n'avoir point fait arrêter à Lyon le Duc de » Mayenne, frere du Duc Henri, et de n'être point venu à Paris » renvoyer les principaux Chefs de la Ligue. »

(2) Le Roi fit brûler le corps du Cardinal et celui du Duc son frere, et jetter leurs cendres au vent, de peur que leurs prétendues reliques ne devinssent un objet de culte pour les Ligueurs et n'augmentassent leur fanatisme.

(3) » On a publié, dit l'Etoile, contre la mémoire de Catherine » plusieurs vers dont voici les meilleurs, faits pour lui servir d'épi» taphe : »

La Reine qui ci-gît, fut un diable et un ange;
Toute pleine de blâme, et pleine de louange.
Elle soutint l'Etat, et l'Etat mit à bas.
Elle fit maints accords, et pas moins de débats.
Elle enfanta trois Rois et cinq guerres civiles,
Fit bâtir des châteaux et ruiner des villes.
Fit bien de bonnes loix et de mauvais édits.
Souhaite lui, passant, enfer et paradis.

de grandeur d'ame & de petitesse d'esprit, de vigueur & de mollesse, d'activité & d'indolence, de tendresse & d'insensibilité, de libertinage & de superstition. Nul Prince ne représentoit avec plus de dignité que lui dans les occasions importantes. A la figure la plus noble & la plus prévenante, il joignoit une éloquence naturelle & majestueuse; mais ce même Roi s'avillissoit aux yeux de ses sujets, par des amusemens puérils, par une vie molle & efféminée, & par un mélange de libertinage & de dévotion. Au retour d'une procession on le voyoit danser à un bal un chapelet à têtes de morts pendu à son côté, ou se livrer à des divertissemens encore moins permis. Idolâtre de sa peau comme une femme, il couchoit avec des gands pour conserver la blancheur de ses belles mains, ayant sur son visage une pâte préparée avec un masque par dessus. Oubliant ce qu'il devoit à sa dignité, il donnoit des audiences, une corbeille pleine de petits chiens pendue à son côté, & il ne rougissoit pas de se promener dans Paris un bilboquet à la main. Par ses propos indiscrets, il flétrit l'honneur de presque toutes les femmes de sa Cour.

Quoique 9 mois après que Henri se fut évadé de la Pologne, cette République eût déclaré le trône vacant, & procédé en conséquence à l'élection d'un nouveau Roi, ce Prince ne laissa pas de conserver toute sa vie le titre de Roi de Pologne. Le luxe & la passion du jeu furent portés à leur comble sous son régne. On employa dans la fabrication des étoffes tant de matieres d'or & d'argent, que les Hôtels des monnoies en manquerent. Le marc d'or étoit alors à 222 livres, & le marc d'argent à 19.

C'est sous le régne de Henri III que l'on introduisit à la Cour les fauteuils pour la personne du Roi & des plians pour sa suite. Dans un ouvrage de ce tems-là on représente Henri *assis, ainsi que deux de ses mignons, dans des chaises* (fauteuils) *de velours, faites d'une façon qu'ils appelloient brisée ; le reste de la compagnie avoit des sieges qui s'ouvroient & se fermoient comme un gaufrier pris à rebours.*

L'an 1578, le Roi posa à Paris, le 31 Mai, la premiere pierre du Pont-Neuf, qui fut entrepris sur les dessins de Jacques Androuet du Cerceau.

Henri III créa, le 31 Janvier 1586, la charge de Grand-Maître des Cérémonies, annexée jusqu'alors à celle de Grand-Maître de l'Hôtel. Ce fut Guillaume Pot de Rhodes qui en fut le premier revêtu.

Aux chapeaux, dont l'usage, inventé sous Charles VI, avoit été renouvellé sous François I, Henri III préféra la toque Italienne qui donnoit à sa figure un air plus efféminé. Il la portoit de velours, ornée de pierreries, panchée sur une oreille, laissant à découvert l'autre à laquelle pendoit un diamant.

HENRI IV, DIT LE GRAND.

BRANCHE DE BOURBON (1).

1589. HENRI IV, Roi de Navarre, né le 13 Dé-

(1) GÉNÉALOGIE DES VALOIS ET DES BOURBONS.

LOUIS IX, SAINT, Roi de France.

PHILIPPE III, Roi de France.				ROBERT, Comte de Clermont.
PHILIPPE IV, Roi de France.			CHARLES, Comte de Valois.	LOUIS, Duc de Bourbon.
LOUIS X, Roi de France.	PHILIPPE V, Roi de France.	CHARLES IV, Roi de France.	PHILIPPE VI, Roi de France.	JACQUES I, Comte de la Marche, 2e fils.
			JEAN II, Roi de France.	JEAN, Comte de la Marche.
			CHARLES V, Roi de France.	LOUIS, Comte de Vendôme, 2e fils.
CHARLES VI, Roi de France.	LOUIS, Duc d'Orléans.			JEAN, Comte de Vendôme.
CHARLES VII, Roi de France.	CHARLES, Duc d'Orléans.	JEAN, Comte d'Angoulême.		FRANÇOIS, Comte de Vendôme.
LOUIS XI, Roi de France.	LOUIS XII, Roi de France.	CHARLES, Comte d'Angoulême.		CHARLES, créé Duc de Vendôme.
CHARLES VIII, Roi de France.		FRANÇOIS I, Roi de France.		ANTOINE, Duc de Vendôme & Roi de Navarre.
		HENRI II, Roi de France.		HENRI IV, Roi de France & de Navarre.
FRANÇOIS II, Roi de France.	CHARLES IX, Roi de France.	HENRI III, Roi de France.		

cembre 1553, au Château de Pau en Béarn, d'Antoine de Bourbon, Roi de Navarre & Duc de Vendôme, & de Jeanne d'Albret, descendant, par son pere, de Robert de France, Comte de Clermont, 6e fils de S. Louis, succéda, le 2 Août, au Roi Henri III, comme le plus proche héritier de la Couronne de France. Le 4 du même mois, il reçut, de la plûpart des Seigneurs qui étoient dans l'armée Royale, le serment de fidélité, après avoir promis solemnellement de maintenir la Religion Catholique, de s'en faire instruire, & de ne permettre l'exercice de la Prétendue-Réformée, que suivant les Edits du feu Roi. Le Duc d'Epernon, Vitri, & quelques autres Seigneurs, n'ayant pas voulu prêter le serment, se retirerent, emmenant avec eux leurs troupes. Cette désertion laissa dans l'armée un vuide qui empêcha de continuer le siége de Paris. Le Roi gagne la Normandie pour s'approcher des secours qu'il attendoit de la Reine d'Angleterre. Les Ligueurs de plus en plus éloignés de vouloir le reconnoître pour leur Souverain, rejettent avec indignation l'accommodement que ce Prince leur fait proposer. Leur fureur étoit montée à son comble. La détestable doctrine du régicide s'enseignoit & se prêchoit publiquement, & le monstre, qui venoit de tremper ses mains sacrileges dans le sang de son Souverain, étoit qualifié de Martyr. Le Duc de Mayenne marche vers Dieppe, que le Commandant de cette Place avoit livrée au Roi. Il est défait, le 21 Septembre, près d'Arques (1), quoique l'armée royale fût trois fois moindre que la sienne. Après le combat, le Roi, qui s'étoit battu en soldat, écrivit à son cher Crillon : *Pends-toi, brave Crillon : nous avons combattu à Arques, & tu n'y étois pas.* Sur la fin d'Octobre, Henri IV revient devant Paris, dont il emporte d'assaut les fauxbourgs, le premier Novembre, à minuit. L'arrivée du Duc de Mayenne l'engage à se retirer. Il traverse la Beauce, prend, chemin faisant, plusieurs Places, & arrive à Tours, où il fait son entrée le 21 Novembre. Ce même jour, le Duc de Mayenne fait proclamer Roi, dans le Parlement de Paris, sous le nom de Charles X, le Cardinal de Bourbon, qui étoit prisonnier à Fontenai-le-Comte, & se fait confirmer, par cette Assemblée, le titre de Lieutenant-Général du Royaume pour le tems que dureroit laprison du prétendu Roi. On fit battre de la monnoie au nom de ce dernier, & l'on fabriqua une médaille où ce Cardinal étoit représenté avec la couronne royale & cette légende : *Carolus X Dei gratia Francorum Rex.*

Rome, alarmée des troubles qui agitent la France, envoie le Cardinal Cajétan, avec la qualité de Légat, pour examiner l'état des choses, & en suivre les progrès sur les lieux. Il arrive, dans les premiers jours de Janvier 1590, à Paris. Le Pape (Sixte V) lui avoit ordonné de rester neutre, supposé que la conversion du Roi ne fût pas désespérée. Il fait le contraire & débute par s'unir aux Ligueurs. S'étant rendu, le 15 Janvier, au Parlement il a l'audace de vouloir se mettre dans le coin au-dessous d'un dais uniquement destiné pour la personne du Roi. Le P. Président le prend doucement par la main, & le fait asseoir au dessous de lui. (*Journ. de Henri IV.*) Les armes du Roi cependant continuent de prospérer. Le 14 Mars, il gagne la bataille d'Ivri, au Diocèse d'Evreux, contre le Duc de Mayenne, dont toute l'armée est taillée en pieces, ou mise en fuite. Plein de confiance, Henri avoit dit à ses troupes avant l'action : *Si vous perdez vos Enseignes, ralliez-vous à mon panache blanc ; vous le trouverez toujours dans le chemin de l'honneur & de la gloire.* Il tint parole, paya de sa personne comme un simple soldat, & disoit à chaque coup qu'il portoit : *Le Roi te touche, Dieu te guerisse.* Un accident néanmoins pensa faire perdre la bataille. Henri Pot de Rhodes portoit la cornette blanche du Roi. Une blessure qu'il reçut dans les yeux l'ayant aveuglé, son cheval, dont la bride se rompit dans le même tems, l'emporta hors des rangs. On crut que le Roi se retiroit de la mêlée, & cela d'autant plus vraisemblablement qu'un jeune Seigneur, dont le panache ressembloit à celui du Roi, suivoit la cornette. Averti de ce désordre, le Roi court de rang en rang pour y remédier. Dès qu'on le vit, le courage se ranima, & tous firent de si grands efforts qu'ils rompirent entièrement les ennemis. Le Marquis de Curton s'empare, le même jour, pour le Roi, d'Issoire & de l'Auvergne. Le 7 Mai, le Roi, maître des environs de Paris, forme le siége, ou blocus, de cette capitale, à dessein de l'affamer. Le 9 du même mois, un vain simulacre de royauté s'évanouit par la mort du Cardinal de Bourbon, arrivée dans sa prison, à l'âge de 77 ans. Plusieurs Ecrivains ont dit qu'il n'avoit accepté la Couronne que pour en frustrer Henri IV, son neveu. C'est précisément le contraire : dès qu'il eut appris qu'on l'avoit proclamé Roi, il écrivit à Henri IV une Lettre par laquelle il lui déclaroit qu'il le reconnoissoit pour son légitime Souverain.

Les Ligueurs, ayant perdu leur prétendu Roi, sont embarrassés pour lui donner un successeur. Philippe II, Roi d'Espagne, demandoit la Couronne pour l'Infante, sa fille. Le Duc de Lorraine la sollicitoit pour son fils. Chacun avoit son parti dans la Ligue ; mais l'état présent des affaires ne permit pas alors de rien décider. Le siége de Paris continue : les assiégés, animés par la Duchesse de Montpensier, par le Duc de Nemours, Gouverneur de la ville, par le Légat, par le Cardinal Pellevé, par Bernardin de Mendoza, Ambassadeur d'Espagne, se déterminent à tout souffrir plutôt que de se rendre. Le 14 Mai, (& non le 3 Juin) le délire de la Ligue enfante une scene extravagante & grotesque que notre siécle auroit peine à imaginer. Nous parlons de cette fameuse procession ou parade de Paris, composée de Prêtres, de Moines dont les habits étoient retroussés, & d'écoliers au nombre de 1300, ayant tous le casque en tête, la cuirasse sur le dos, le mousquet sur l'épaule, la pique à la main, le sabre au côté, l'Evêque de Senlis, le Prieur des Chartreux & le Curé de S. Côme ouvrant la marche. Le Légat la vit défiler, accompagné du Jésuite Bellarmin, depuis Cardinal, & d'autres Italiens ; mais son Secrétaire ayant été tué, à la portiere de son carosse, d'un coup de fusil lâché par un des champions, qui ne le croyoit pas chargé à balles, il se retira promptement, après avoir béni la troupe. Cette farce, où l'on ne vit ni Bénédictins, ni Célestins, ni Victorins, ni Génovéfains, fit rire les Parisiens, & fut nommée *la Drôlerie* (2). Le 27 Juillet, tous les faux-

(1) Le Duc de Mayenne s'étoit flatté de prendre à cette bataille Henri prisonnier. Il avoit écrit au Pape et au Roi d'Espagne qu'il ne pouvoit lui échapper à moins de sauter dans la mer. Les bourgeois de la rue S. Denis louerent leurs fenêtres chèrement, pour voir passer le Béarnois pieds et mains liés, quand Mayenne, revenant vainqueur, feroit son entrée dans Paris. (*Portraits des Rois de France.*)

(2) Quelques uns néanmoins prétendent que cette scene est une fiction de Jacques Gillot, Doyen des Conseillers-Clercs du Parlement et l'un des Auteurs de la Satire Ménippée.

bourgs de Paris sont attaqués & emportés par l'armée du Roi. La ville se trouve alors réduite à la plus affreuse disette. Elle fut telle, que le 16 Août, on en vint jusqu'à faire du pain avec des os de morts réduits en farine. On appella ce funeste aliment, dont moururent tous ceux qui en userent, *le pain de Madame de Montpensier*, parce qu'elle en avoit loué l'invention. La chair humaine devint ensuite la nourriture des obstinés Parisiens. On alla à la chasse aux enfans; plusieurs furent dévorés par ces faméliques, & on vit des meres se nourrir des cadavres de leurs propres fruits. Henri a pitié de ces forcenés, & permet que les assiégeans nourrissent les assiégés. *J'aimerois autant*, dit-il, *n'avoir point de Paris que de l'avoir tout ruiné & tout désolé par la mort de tant de personnes.* Le 30 Août, il leve le siége pour aller à la rencontre du Duc de Parme, (Alexandre Farnese) qui venoit avec une armée espagnole au secours de Paris. Le Duc évite le combat, se rend maître de Lagni, le 8 Septembre, de Corbeil, le 24, jette des vivres dans la capitale, & reprend la route des Pays-Bas au mois suivant. Le Roi le poursuit & le harcele en tête & en queue jusques sur les frontieres. Paris & ses environs n'étoient pas le seul théâtre de la guerre civile: elle n'étoit ni moins obstinée ni moins vive dans la plupart des Provinces. Le Duc (Antoine Scipion) de Joyeuse, & le Duc de Mercœur combattoient pour la Ligue, le premier en Languedoc, le second en Bretagne, depuis la levée du siége de Paris, Lesdiguieres en Dauphiné repoussoit & les efforts de cette faction, & ceux du Duc de Savoie, qui vouloit profiter des troubles pour s'emparer de cette Province. Ce dernier réussit mieux en Provence: au moyen des intelligences qu'il avoit dans la ville d'Aix, il y fit une entrée solemnelle le 11 Novembre, & cinq jours après, il fut déclaré par le Parlement Gouverneur & Lieutenant-Général de Provence, *sous la Couronne de France.* Mais l'année suivante, Lesdiguieres & la Vallete firent évanouir ce vain titre par les avantages qu'ils remporterent sur le Duc. Le 22 Décembre (1590), Grenoble, après un siége de 4 semaines & un blocus d'un an, est réduit avec toute la Province par Lesdiguieres, qui envoie aussitôt S. Julien, son Secrétaire, au Roi pour lui en demander le Gouvernement. Henri IV le lui avoit promis; mais le Conseil s'opposa à la demande, sur ce que le Roi s'étoit engagé à ne donner des Gouvernemens qu'aux Catholiques. S. Julien se retira sans répliquer; mais rentrant un moment après, *Messieurs*, dit-il, *votre réponse inespérée m'a fait oublier un mot; c'est que puisque vous ne trouvez pas à propos de donner à mon Maître le Gouvernement de Grenoble, vous songiez aux moyens de le lui ôter.* Le Conseil jugea que c'étoit là un cas tout particulier, & le brevet fut expédié sur le champ. (Daniel.)

Grégoire XIV étant monté sur le Saint Siége au mois de Décembre 1590, les Seize, par leurs émissaires, s'empressent de le mettre dans leurs intérêts, & l'engagent à publier des Lettres monitoriales datées du premier Mars 1591, contre Henri IV. Elles furent très mal accueillies en France. Le Parlement de Paris, séant partie à Tours, partie à Châlons, les condamne au feu, le 10 Juin, & décrete de prise de corps le Nonce Landriano, qui les avoit apportées. Une Assemblée de Prélats, tenue à Mantes, puis à Chartres, les déclara nulles & abusives par décret du 21 Septembre. Les hostilités entre les deux partis continuoient cependant aux environs de Paris. Le 3 Janvier (1591), le Chevalier d'Aumale, Prince Lorrain, voulant surprendre Saint-Denis, fut tué par la garnison. Quelques jours après, le Roi tente à son tour de surprendre Paris. Il envoie devant lui des Officiers déguisés en marchands de farine, conduisant des voitures chargées de cette denrée. Ils sont découverts à la porte S. Honoré, dont ils vouloient se rendre maîtres, & obligés de se retirer. On appella ce coup manqué, *la journée des farines.* Le 9 Février, le Roi, dans l'intention de couper la communication de la capitale avec la Beauce, investit la ville de Chartres, qui se rend par composition le 19 Avril suivant. La division se met parmi les Ligueurs, & de-là il se forme un tiers-parti pour mettre la couronne sur la tête du jeune Cardinal de Bourbon, (Charles, fils de Louis, Prince de Condé.) Les Seize veulent abandonner le Duc de Mayenne, pour mettre à leur tête le jeune Duc de Guise, qui s'étoit échappé, le 5 Août, de sa prison de Tours, où il avoit été mis après l'assassinat de son pere. Ils profiterent de l'absence du premier, pour faire pendre le Président Brisson, Larcher, Conseiller au Parlement, & Tardif, Conseiller au Châtelet, qui leur étoient devenus suspects. Ces exécutions sont du 16 Novembre. Celle de Brisson se fit à une poutre du Palais. Il demandoit en grace qu'on lui laissât achever en prison son traité des anciennes formules, l'un des plus savans ouvrages de son siécle. On ne fit que rire de sa demande. A peine lui accorda-t-on le tems de se confesser. Le Duc de Mayenne, Prince lent à se décider & plus lent à exécuter, ne se hâtant point de revenir, les Seize prennent encore le tems de son absence pour écrire au Roi d'Espagne, & lui communiquer le dessein qu'ils ont de faire sa fille Reine de France en la mariant au Duc de Guise. Le Jésuite Matthieu, qu'on appelloit *le Courrier de la Ligue*, est dépêché pour aller faire la demande de la Princesse. La Lettre ayant été interceptée est portée au Roi Henri qui ne manque pas d'en faire passer une copie au Duc de Mayenne. Ce fut une pomme de discorde qu'il jetta dans le parti du Duc. L'oncle éclairé par cette découverte devient le rival de son neveu & l'ennemi des Seize. Il revole à Paris pour y rétablir son autorité, & commence par ôter à Bussi le Clerc le gouvernement de la Bastille. Ayant fait arrêter ensuite quatre des plus furieux d'entre les Seize, il en fait pendre trois, le 4 Décembre, sans forme de procès (1). Le Parlement de son côté fait subir la même peine au bourreau qui avoit exécuté le Président Brisson & ses compagnons. Jusqu'alors, dit un bel esprit, on avoit cru que les bourreaux ne répondoient pas plus du *mal pendu* que la Tournelle du *mal jugé*, pensée mal appliquée; le bourreau s'étoit rendu coupable d'assassinat en exécutant des Magistrats qu'aucune autorité légale ne lui avoit remis entre les mains. Le Roi, sur ces entrefaites, ayant reçu de l'argent & des munitions de la Reine d'Angleterre, & obtenu des Princes Protestans d'Allemagne une armée de 16 mille hommes, se détermine à entreprendre le siége de Rouen, que le Maréchal de Biron commence d'investir le 11 Novembre. La place, où commandoit

(1) Bussi le Clerc, Prévôt de Salle, puis Procureur avant d'être Gouverneur de la Bastille, étoit du nombre des quatre, et, quoique le plus coupable de tous, il obtint permission de se retirer. Etant passé à Bruxelles, il y vécut de son premier métier, ayant toujours un gros chapelet pendu à son cou. Il mourut au plutôt en 1634.

Villars-Brancas, fit une longue & vigoureuse défense. Le Roi vient en personne, le 24 Novembre, à ce siége qui fut si fameux par les grands événemens qu'il occasionna.

Le Duc de Parme, l'an 1592, s'avance, au mois de Février, pour délivrer Rouen. A son approche le Roi marche avec une partie de l'armée pour le combattre. Il est blessé, mais légèrement, aux reins dans une action où, avec un seul escadron, il ose affronter une armée de 30 mille hommes. Le Duc auroit pu le prendre. On lui fait des reproches d'avoir manqué le coup. Il s'excuse en disant : *J'avois cru avoir affaire à un Général d'armée dans le Roi de Navarre, & non pas à un Capitaine de Chevaux-Légers ; je n'ai reconnu qu'après le combat mon erreur.* Les assiégés, dans une sortie qu'ils font le 26 Février, jettent le désordre dans le camp royal, tuent près de mille hommes, enlevent les poudres avec une partie du canon, & rentrent en bon ordre dans la ville. Ce qu'il y eut de plus fâcheux, c'est une blessure considérable que reçut le Maréchal de Biron dans cette affaire, & qui le mit hors de combat. Villars-Brancas envioit au Duc de Parme la gloire de faire lever le siége. Ce Prince, s'en étant apperçu, se retire & feint de vouloir retourner au Pays-Bas. Son éloignement enhardit les assiégeans à redoubler les attaques. Villars-Brancas lui fait signifier que si dans 6 jours, à compter du 14 Avril, il ne reçoit point de secours, il est résolu de traiter avec le Roi. Le Duc reparoît dans ce terme, & le 20 Avril il oblige le Roi de lever le siége. De-là, par le conseil du Duc de Mayenne, il va prendre Caudebec. Le Roi, qui le suit, trouve moyen de l'enfermer entre la Seine, la Mer & son armée. Le Duc trompe la vigilance de l'ennemi en passant la riviere sur un pont de bateaux. S'étant retiré en Flandre, il y meurt, le 3 Décembre suivant, avec la réputation de l'un des plus grands Capitaines de son siécle. Le Roi passe en Champagne, & se rend maître d'Epernai. Mais il perd au siége de cette place le brave Armand de Biron, qui fut emporté d'un coup de canon le 26 Juillet. Biron se glorifioit d'avoir passé par tous les grades, depuis celui de soldat jusqu'à celui de Général, & disoit que c'est ainsi qu'il faut devenir Maréchal de France. Il étoit zélé Catholique, & fut néanmoins des premiers à reconnoître Henri IV. Il laissa un fils, Charles de Biron, héritier de sa valeur & de sa sévérité dans le commandement, créé Maréchal de France en 1594, & dont huit ans après nous verrons la déplorable fin.

Le Duc de Savoie s'avise encore de faire des incursions sur nos frontieres. Lesdiguieres, pour l'occuper chez lui, passe le Mont-Genèvre au mois de Septembre, & fait plusieurs conquêtes en Savoie & dans le Piémont. (Voy. *les Ducs de Savoie.*) Le Duc de Lorraine, non moins avide de s'agrandir à nos dépens, faisoit de son côté le siége de Beaumont en Argonne. Le Duc de Bouillon l'obligea de le lever le 14 Octobre, après avoir taillé en pieces un corps de ses troupes. (Voy. *les Ducs de Bouillon.*) En Languedoc, Antoine Scipion, Duc de Joyeuse, nommé Maréchal de la Ligue par le Duc de Mayenne, est forcé dans son camp devant Villemur, qu'il assiégeoit. Il se noie en fuyant, le 19 Octobre, dans le Tarn. Les Ligueurs tirent alors le P. Ange de Joyeuse du Couvent des Capucins de Toulouse pour le substituer à son frere. Le bon Solitaire quitte son habit en attendant la dispense du Pape, (elle ne vint qu'en Juin 1594) prend l'épée, & se met à la tête de l'armée qui lui avoit déféré le commandement. Le 14 Novembre, il tient les Etats de la Ligue à Carcassonne. Un mois après, il convient d'une tréve d'un an avec le Duc de Montmorenci.

Le sort des armes n'étant pas assez favorable aux vues ambitieuses du Duc de Mayenne, il prit le parti de convoquer à Paris, le 5 Janvier 1593, les Etats Généraux, afin de procéder à l'élection d'un nouveau Roi. L'ouverture s'en fit le 26 du même mois. Le Duc de Feria, Ambassadeur d'Espagne, admis dans cette Assemblée le 2 Avril, ose y proposer d'abolir la Loi Salique, & de déclarer Reine de France l'Infante d'Espagne Isabelle, petite-fille, par sa mere Elisabeth, du Roi Henri II. Cette proposition révolte ceux d'entre les Députés qui avoient encore le cœur & le sang françois. Roze, lui-même, Evêque de Senlis, ce panégyriste du meurtre de Henri III, la rejette avec indignation, & la combat avec force. Le Duc de Mayenne, qui se voit dupé par les Espagnols, engage les Etats à consentir à des conférences que le Roi avoit proposées entre les deux partis : elles s'ouvrent à Surenne le 29 Avril, & finissent le 17 Mai. Renaud de Beaune de Semblançai, Archevêque de Bourges, étoit à la tête des Députés du Roi, & l'Archevêque de Lyon, le Chef de ceux de la Ligue. Les conférences étant terminées, le premier annonce aux Etats la conversion du Roi ; mais cette nouvelle ne rendit pas les Ligueurs plus disposés à se soumettre à ce Prince. Les Espagnols, ayant vu le mauvais effet que leur proposition avoit produit, voulurent revenir à leurs fins par un détour, en demandant qu'on élût Roi le jeune Duc de Guise, à condition qu'il épouseroit l'Infante. L'argent qu'ils répandirent dans l'Assemblée, & les promesses magnifiques qu'ils joignirent à leurs dons, séduisirent un grand nombre de Députés. Mais les événemens, qui suivirent de près, firent revenir ceux-ci de leur illusion. Le 7 Juin, le Roi va faire le siége de Dreux, qui étoit l'entrepôt de Paris, & emporte la place le 18. Les Parisiens, craignant un nouveau siége, demandent la paix. Le Président le Maître fait rendre, le 28 Juin, un Arrêt du Parlement, contre les prétentions chimériques des Espagnols. Ce coup de vigueur les déconcerte, & leur enleve beaucoup de partisans. On tient à S. Denis, le 23 Juillet, des conférences où l'Archevêque de Bourges, & d'autres Prélats, achevent de lever les doutes du Roi sur la Religion. Le 25 du même mois, ce Prince fait solemnellement abjuration à S. Denis, se confesse & entend la messe. Les Parisiens étoient accourus en foule à cette auguste cérémonie, malgré les défenses du Légat & du Duc de Mayenne. Tous les bons François en font éclater leur joie ; mais les Ligueurs n'en deviennent que plus envenimés contre leur Souverain légitime. Un jeune batelier de la Loire, nommé Pierre Barriere, endoctriné par quelques uns d'entre eux, forme le dessein d'attenter à la vie du Roi. Il est découvert sur la révélation d'un Jacobin de Lyon, auquel il s'en étoit ouvert en confession, saisi au corps, & tiré à quatre chevaux, le 31 Août, par Arrêt du Parlement. Le Duc de Nemours, Gouverneur de Lyon, avoit conçu dans le même tems le projet de s'établir Souverain de cette ville. L'Archevêque de Lyon, Pierre d'Epinac, le même qui avoit été arrêté, avec le Cardinal de Guise, aux Etats de Blois ; Prélat entièrement dévoué au Duc de Mayenne, rompit ses mesures, le 19 Août, en le faisant enfermer, par artifice, au Château de Pierre-En-

cise (1). Pour sa récompense le Duc de Mayenne lui donna la place de celui dont il avoit réprimé l'ambition. Le fanatisme commençoit alors à se dissiper. Un écrit ingénieux ne contribua pas peu à ramener les esprits. Nous parlons de la *Satyre Ménippée*, ouvrage où l'on tournoit finement en ridicule les derniers Etats de la Ligue, & les manœuvres des Chefs de cette faction. Une Déclaration, que le Roi donna le 27 Décembre, ne produisit pas un moindre effet. Elle portoit amnistie pour tous ceux qui quitteroient le parti de la Ligue. Vitri, Gouverneur de Meaux, avoit, deux jours auparavant, engagé cette ville, jusqu'alors rebelle, à rentrer dans le devoir. Lyon, par le conseil des meilleurs citoyens & malgré l'opposition de son Archevêque toujours attaché au Duc de Mayenne, abandonne le parti de la Ligue au commencement de Février. Orléans, Bourges, & d'autres villes, imitent cet exemple; mais les Ligueurs continuent à dominer & à se défendre en quelques Provinces, sur-tout en Languedoc & en Bretagne. Il manquoit à la royauté de Henri IV une formalité que le préjugé faisoit regarder comme essentielle; c'étoit celle du Sacre. Pour la remplir, on choisit la ville de Chartres, attendu que Reims tenoit encore pour la Ligue; & à la Sainte Ampoule de S. Remi on substitua celle de S. Martin, qu'on fit venir de Marmoutier. Ce fut Nicolas de Thou, Evêque de Chartres, qui fit la cérémonie un Dimanche 27 Février 1594 (2). Du Peirat (*Antiq. de la Chapelle de nos Rois*, p. 729,) rapporte qu'à la messe le Roi communia sous les deux especes du pain & du vin. Paris alors, voyant son Roi converti & sacré, commence à prendre d'autres sentimens pour lui. Le Comte de Brissac, à qui le Duc de Mayenne en avoit confié le gouvernement, se détache de son patron, & travaille efficacement à faire revenir les esprits à l'obéissance du Roi. Pour contenir ce qui restoit de Ligueurs obstinés, il fait venir sourdement des troupes, qu'il place, le 22 Mars, dans les postes les plus importans. Ayant informé le Roi de ces dispositions, il va le trouver au Louvre où il s'étoit déjà rendu (3), & lui présente, en l'abordant, une belle écharpe blanche ornée de broderie. Henri, après l'avoir embrassé, lui donne la sienne, & le crée sur le champ Maréchal de France. Le Monarque fait, le même jour, son entrée dans Paris, qu'il traverse jusqu'à Notre-Dame au milieu d'un peuple innombrable qui ne cesse de crier *vive le Roi! Je vois bien*, dit ce bon Prince à ceux qui étoient auprès de lui, *que ce pauvre peuple est tyrannisé* (4). La garnison espagnole, à son arrivée, s'étoit rangée en bataille aux environs du Temple, dans la crainte d'être attaquée. Le Roi fait avec le Duc de Feria une capitulation moyennant laquelle on lui permet de se retirer avec ses troupes. Le Roi les voyant défiler devant lui, leur dit en riant : *Recommandez-moi à votre Maître; mais n'y revenez plus.* La mémoire de la réduction de Paris fut consacrée, le 29 Mars, par une procession du Clergé des Eglises que cette ville contenoit alors, & des Religieux mendiants, à laquelle assisterent le Roi, les Cours souveraines, le Châtelet & le Corps de Ville. (Elle se renouvelle tous les ans le 22 Mars.) On rappelle le Parlement de Tours, & on le réunit à celui de Paris. Mais comme ce dernier étoit l'ouvrage de la Ligue, on l'oblige à prêter au Roi serment de fidélité, ce qu'on n'exigea pas de l'autre. Tous les Corps & les Ordres Religieux font de même, excepté les Capucins & les Jésuites, qui déclarent ne pouvoir le faire sans la permission du Pape. Quelques jours après la Bastille & le Château de Vincennes sont rendus au Roi (le 27 Mars). Villars-Brancas, après une négociation épineuse, conduite par Rosni, remet la ville de Rouen à ce Prince qui lui donne en récompense, comme il l'avoit exigé, la charge d'Amiral, avec les Gouvernemens de Rouen & du Havre, 1200 mille livres argent comptant, & un brevet de 60 mille livres de pension. Henri acheta ainsi la plûpart des places qui se donnerent à lui (5). Le Duc de Guise, qui tenoit la Champagne, fait son accommodement à des conditions qui ne lui furent gueres moins avantageuses. Le Duc de Mayenne, son oncle, ne l'imite point, & fait ses efforts pour retenir la Picardie dans son parti. Mais Laon, assiégé par le Maréchal de Biron, se soumet au Roi qui étoit présent, le 2 Août, & Amiens chasse le Duc d'Aumale. Le Duc d'Aumont presse vivement en Bretagne le Duc de Mercœur.

Le 12 Mai, (même année 1694) l'Université de Paris reprit le procès qu'elle avoit contre les Jésuites. L'occasion étoit favorable : les Jésuites étoient les seuls Religieux, avec les Capucins, qui refusassent de reconnoître le Roi. Les Curés de Paris se joignirent à l'Université. L'affaire fut plaidée de nouveau. Antoine Arnaud parla pour l'Université, Dolé pour les Curés, & Duret pour les Jésuites, qui furent encore maintenus dans leurs fonctions ordinaires. Un nouvel orage se forma bientôt contre eux. Le 27 Décembre, Jean Châtel, jeune homme de 19 ans, qui avoit étudié dans leur Collége, frappa le Roi d'un coup de couteau, qui heureusement ne lui rompit qu'une dent. Le coupable arrêté, déclara dans son interrogatoire que ses maîtres lui avoient appris qu'il étoit permis & même méritoire de tuer le Roi, quoique nul d'eux ne l'eût incité directement à cet attentat. L'Arrêt du Parlement qui condamna le 29 ce forcené à la peine des régicides, enjoignit en même tems aux Jésuites de sortir de Paris dans trois jours, & du Royaume sous quinzaine, comme corrupteurs de la jeunesse, & ennemis du Roi & de l'Etat. Le P. Guignard, chez lequel on trouva des papiers séditieux, fut pendu. Les Parlemens de Rouen & de Dijon bannirent pareillement les Jésuites de leurs ressorts; mais ceux de Toulouse & de Bordeaux les retinrent. Le Royaume fut délivré d'un insigne déprédateur, au mois d'Oct., par la mort de François d'O, Surintendant des Finances, *ayant*, dit un Historien du tems, *le corps & l'ame également gâtés de toutes sortes de vilainies.* Il laissa l'Etat endetté de huit cens dix millions de notre monnoie actuelle, &

(1) Le Duc de Nemours, s'étant depuis échappé de sa prison, alla mourir au Château d'Anneci vers la mi-Juillet 1595.

(2) A cette cérémonie les trois Ducs et Pairs Ecclésiastiques furent représentés, savoir, l'Archevêque de Reims par l'Evêque de Chartres, celui de Laon par l'Evêque de Nantes, celui de Langres par l'Evêque de Digne.

(3) Henri, dès qu'il se vit au Louvre, dit au Chancelier : *Dois-je bien croire que je suis ici ? Plus j'y pense, moins je le conçois. Il n'y a rien de l'homme en tout ceci; c'est l'ouvrage du Ciel.*

(4) Le Roi, étant venu souper à l'Hôtel-de-Ville, dit en regardant ses pieds, comme il se mettoit à table : *Je me suis bien crotté en venant à Paris; mais je n'ai pas perdu mes pas.*

(5) Un de ses Courtisans lui disant un jour qu'on avoit rendu à César ce qui appartient à César. *Ventre-saint-gris*, répondit-il, *on ne m'a pas rendu, mais vendu Paris.* Il en pouvoit dire autant des autres villes principales.

une succeſſion de quatre millions à ſes héritiers. *S'il faut*, diſoit Crillon, *que chacun rende ſes comptes là haut, comme l'on dit, le pauvre d'O ſera bien empêché à fournir de bons acquits pour les ſiens.* Le Roi ſupprima la charge de Surintendant, & créa, contre l'avis de Roſni, un Conſeil des Finances, composé de huit perſonnes. Ce furent huit concuſſionnaires à brevet. Les diſſipations & les vols continuerent avec plus de fureur qu'auparavant.

Le Roi d'Eſpagne, malgré la retraite forcée de ſes troupes n'avoit pas renoncé à ſes vues ſur la France, & entretenoit toujours par ſes émiſſaires le fanatiſme des Ligueurs. Le Prince Erneſt, Gouverneur des Pays-Bas, s'étoit même permis des excurſions nouvelles ſur nos frontieres. Henri, croyant ne devoir plus uſer de ménagement envers Philippe II, lui déclara la guerre par un manifeſte du 17 Janvier 1595, à quoi Philippe répondit par un ſemblable écrit publié à Bruxelles le 7 Mars ſuivant. Henri ſe prépara en même tems à pourſuivre le Duc de Mayenne dans la Bourgogne dont il étoit Gouverneur. Le Maréchal de Biron, envoyé dans cette Province, engagea pluſieurs villes à ſecouer le joug de la Ligue. Au mois de Mai, le Roi part de Paris pour aller à la rencontre de Ferdinand Velaſco, Connétable de Caſtille, qui vouloit pénétrer en Bourgogne par la Franche-Comté. Le Duc de Mayenne accompagnoit le Connétable. Le Roi, très inférieur en forces, les attaque avec plus de bonheur que de prudence, dans la plaine de Fontaine-Françoiſe. Auſſi manda-t-il à ſa ſœur, la Ducheſſe de Lorraine: *Peu s'en eſt fallu que vous n'ayez été mon héritiere.* Il eut tout l'avantage de cette journée, que le P. du Londel & le Préſident Hénaut mettent au 5 Juin, & Mézerai au 30. On rapporte que ce Prince, dans l'action, voyant fuir une partie de ſes gens, commanda à Antoine de Roquelaure, depuis Maréchal de France, de courir après pour les ramener. *Je m'en garderai bien*, répondit ce brave homme, *on croiroit que je fuirois comme eux: je ne vous quitte point, & je combattrai à vos côtés.* Le Roi parcourt enſuite la Bourgogne, &, le 4 Septembre, il fait ſon entrée ſolemnelle à Lyon. Il en partit dans le mois ſuivant pour aller au ſecours de Cambrai, aſſiégé par le Comte de Fuentes. Mais il apprit à Beauvais la réduction de la place, qui ſe rendit le 9 Octobre par la haine qu'on portoit à Balagni, à qui le Roi l'avoit donnée en ſouveraineté. Cette conquête des Eſpagnols avoit été précédée de celle de la Capelle, du Catelet & de Dourlens, où ils avoient commis des cruautés inouies.

Henri IV reçoit enfin la nouvelle de ſon abſolution prononcée à Rome, le 17 Septembre, en cérémonie, par le Pape Clément VIII, après avoir été long-tems traverſée par les Eſpagnols. Arnaud d'Oſſat & du Perron, Evêque d'Evreux, tous deux Cardinaux depuis, furent les négociateurs de cette affaire. Mais à leur retour à la Cour on leur fit de ſanglans reproches d'avoir reçu de la main du Pape des coups de houſſine ſur le dos pendant la cérémonie de l'abſolution. C'étoit, diſoit-on, avilir la majeſté royale. Mais le Roi diſſimula ſagement cette eſpece d'humiliation, qui n'en étoit une d'ailleurs qu'aux yeux de ceux qui ne ſavoient ni l'origine ni l'eſprit de cette cérémonie. (V. *le Pape Clément VIII.*)

Le Duc de Mayenne, voyant Henri IV parfaitement réconcilié avec l'Egliſe, & les peuples las de la guerre ſe tourner ouvertement vers ce Prince, crut devoir mettre bas les armes, & commença par demander une tréve au Roi qui ne l'accorda que pour trois mois. Dans cet intervalle il négocia ſa paix qui fut concluе au Château de Folembrai dans la forêt de Couci, & publiée en forme d'Edit au mois de Janvier 1596. On lui accorda trois places de sûreté, &, ce qui eſt bien remarquable, Henri ſe chargea d'acquitter toutes les dettes que Mayenne avoit contractées tant au dedans qu'au dehors du Royaume pour ſoutenir la guerre contre lui (1). Le Duc de Joyeuſe fit auſſi dans le même lieu ſon accommodement qui lui valut le bâton de Maréchal de France avec la Lieutenance-Générale de Languedoc. L'exemple & les ſollicitations des Princes de ſa Maiſon ne purent vaincre l'obſtination du Duc de Mercœur, ni le faire renoncer aux idées chimériques qui l'attachoient à la Ligue. Il continua de protéger & de défendre, dans ſon Gouvernement de Bretagne, cette faction qui n'avoit preſque plus d'autre aſyle. *Eſt-ce que vous ſongez à vous faire Duc de Bretagne?* lui demandoit un jour un Conſeiller du Parlement de Rennes. *Je ne ſais ſi c'eſt un ſonge*, répondit-il; *mais il y a dix ans qu'il dure.*

Un des plus furieux Ligueurs & l'un en même tems des plus ſavans hommes du Royaume, Gilbert Génebrard, Archevêque d'Aix, attiſoit par ſes diſcours & par ſes écrits le feu de la révolte en Provence. Pour le punir de ſon fanatiſme, le Parlement d'Aix le bannit du Royaume par Arrêt du 26 Janvier 1596, avec défenſe d'y rentrer ſous peine de la vie. On lui permit cependant de ſe retirer dans ſon Prieuré de Semur en Auxois, où il finit ſes jours l'année ſuivante.

Deux hommes non moins dangereux, Charles Caſaux & Louis d'Aix, tyranniſoient, depuis ſept ans, la ville de Marſeille & l'empêchoient, par l'aſcendant qu'ils y avoient pris, de ſe ſoumettre au Roi. Un Corſe, nommé Libertat, vint à bout par ſon adreſſe, le 17 Février 1596, de la faire rentrer dans le devoir. Henri IV, apprenant qu'elle étoit à lui, s'écria dans un tranſport de joie: *C'eſt maintenant que je ſuis Roi.* Il reſtoit néanmoins, pour réduire la Provence entiere, à gagner le Duc d'Epernon qui en étoit Gouverneur. Ce fut l'ouvrage de M. de Roquelaure, qui engagea le Duc par ſes remontrances à mettre bas les armes, & lui fit recouvrer les bonnes graces du Roi. Les affaires de Henri n'alloient pas auſſi bien en Picardie. Les Eſpagnols lui enleverent Calais au mois d'Avril 1593, & Ardres le 23 Mai ſuivant. Le Roi néanmoins, la veille de la perte d'Ardres, avoit remporté un grand avantage par la conquête de la Fere après un aſſez long ſiége. Ce qui le fit prolonger ce fut la diſette d'argent où ſe trouvoit ce Monarque. Son Conſeil des Finances, occupé à s'enrichir & à faire bonne chere, le laiſſoit manquer de tout. *Je vous veux bien dire*, mandoit-il à Roſni (le 14 Avril) *l'état où je me trouve réduit, qui eſt tel que je ſuis fort proche des ennemis, & n'ai quaſi pas un cheval ſur lequel je puiſſe combattre, ni un harnois complet que je puiſſe endoſſer: mes chemiſes ſont toutes déchirées, mes pourpoints troués au coude, ma marmite ſouvent renverſée, & depui deux jours je dîne & je ſoupe chez les uns & les autres: mes pourvoyeurs diſant n'avoir plus*

(1) Le Duc de Mayenne étoit fort replet. Ayant obtenu du Roi la permission de venir lui baiser la main, il vint le trouver à Monceaux. Ce Monarque le fit promener jusqu'à le faire suer et lui faire perdre haleine, après quoi il lui dit : *Mon Cousin, voilà la seule vengeance que je veux tirer de vous.*

moy n

moyen de rien fournir pour ma table, d'autant qu'il y a plus de six mois qu'ils n'ont reçu d'argent; partant jugez si je mérite d'être ainsi traité, & si je dois plus long-tems souffrir que les Financiers & Trésoriers me fassent mourir de faim, & qu'eux tiennent des tables friandes & bien servies, que ma maison soit pleine de nécessités, & les leurs de richesses & d'opulence, & si vous n'êtes pas obligé de me venir assister loyalement, comme je vous en prie. Le dessein du Roi dans cette Lettre étoit d'engager Rosni à se charger des Finances.

Au mois de Juillet le Cardinal Alexandre de Médicis arrive en qualité de Légat en France; le Roi, dont il avoit ménagé l'absolution, lui fait rendre partout de grands honneurs. Il prend lui-même la poste pour aller lui rendre visite à Chartres, & mene avec lui le Duc de Mayenne en lui disant: *Allons, mon cousin, voir le Légat; car vous avez aussi grand besoin que moi d'une absolution.*

Les besoins du Roi & les désordres introduits dans le Royaume par les guerres civiles, demandoient l'Assemblée des Notables pour y pourvoir. Le Roi, l'ayant convoquée à Rouen, fit son entrée dans cette ville le *16* Octobre, & ouvrit l'Assemblée le 4 Novembre par le discours suivant: *Messieurs, comme j'aspire plus aux titres de Libérateur & de Restaurateur de la France, qu'à celui de grand Orateur, je vous apporte aussi plus de bonne volonté que de belles paroles. Je ne vous ai point appellés ici pour vous obliger d'approuver aveuglément mes volontés, comme faisoient mes prédécesseurs; je vous ai assemblés pour recevoir vos conseils, pour les suivre, & pour me mettre en tutele entre vos mains. C'est une envie qui ne prend gueres aux Rois, aux barbes grises, & aux victorieux. Mais l'amour que j'ai pour mes sujets, & l'extrême desir que j'ai de rétablir l'Etat, me fait trouver tout facile & tout honorable.* Gabrielle d'Estrées, sa maîtresse, qui avoit oui ce discours derriere une tapisserie, en fut choquée. Elle fit des reproches au Roi de ce qu'il avoit parlé de se mettre en tutele. *Cela est vrai*, répondit-il; *mais je l'entends avec mon épée au côté.* L'Assemblée témoigna beaucoup de zele, & fit peu de chose, parceque les moyens qu'elle proposa, pour remédier aux maux n'étoient point praticables.

Les Espagnols firent, le 11 Mars de l'an 1597, une conquête importante par la surprise de la ville d'Amiens. La nouvelle de cet événement consterna Henri IV. *Quel malheur!* dit-il à Rosni, *Amiens est pris. Les Espagnols s'en sont saisis par la porte, en plein jour, pendant que ces malheureux habitans s'amusoient à se chauffer, à boire & à ramasser des noix que des soldats déguisés répandoient autour du corps-de-garde.* Rosni tâche de le consoler. *Pensez-vous*, répliqua le Roi, *reprendre sitôt une ville si grande, si forte & si bien munie?* Puis après avoir rêvé un moment, *C'est assez fait*, ajouta-t-il, *le Roi de France, il est tems de faire le Roi de Navarre.* Henri monte à cheval quelques jours après, & conduit son armée en Picardie. Au mois de Mai la ville d'Amiens est assiégée par le Maréchal de Biron, & se rend par capitulation le 25 Septembre suivant (1). C'est à ce siége que les soldats furent employés pour la premiere fois aux travaux de la tranchée. Ils regardoient auparavant comme indigne d'eux de remuer la terre. Henri IV ayant remarqué que les paysans qu'on y employoit, prenoient aisément l'alarme pendant les sorties, paya les soldats à la toise, & fit partager entre ceux qui n'avoient pas été tués en travaillant, toute la somme destinée aux travailleurs. Les armes de la France prospéroient dans le même tems du côté des Alpes. Lesdiguieres, que le Duc de Savoie appelloit *le Renard de Dauphiné*, fit une campagne glorieuse contre ce Prince, dont il dissipa tous les projets, & défit les troupes en toutes rencontres. Il restoit encore à dompter la fierté du Duc de Mercœur & à lui enlever la Bretagne. L'an 1598, le Roi part, dans ce dessein, le 18 Février. Le Duc, à son approche, sent s'évanouir ce beau rêve de la Souveraineté de Bretagne, dont son ambition se repaissoit depuis si long-tems. Il envoie sa bellemere & sa femme au devant du Monarque à Angers pour y ménager son pardon. Gabrielle d'Estrées a la satisfaction de voir à ses genoux, fondant en larmes, ces deux Dames, si fieres & si hautaines, qui l'avoient méprisée jusqu'alors, lui offrir la main de Mademoiselle de Mercœur, la plus riche heritiere du Royaume, pour César de Vendôme, l'aîné des fils qu'elle avoit eus du Roi. L'offre est acceptée comme par grace, & le gouvernement de la Bretagne ôté à celui qui vouloit s'approprier ce Duché. Le traité, qui contient cet accommodement, fut le tombeau de la Ligue. N'espérant plus d'emploi, ni de considération en France, le Duc de Mercœur alla exercer sa valeur en Hongrie contre les Turcs; il y mourut en 1602. Le Roi, s'étant rendu à Nantes, y donne, au mois d'Avril, le fameux Edit de ce nom, par lequel il accorde forcément aux Huguenots, assemblés à Chatelleraut, le libre exercice de leur Religion, & l'entrée dans toutes les charges de Judicature & de Finance. Le Parlement fit des remontrances à ce sujet. Après les avoir entendues & examinées, le Roi dit aux Députés de cette Compagnie, entre autres choses: *J'ai reçu vos supplications & remontrances tant de bouche que par écrit; je recevrai toujours celles que me ferez, de bonne part, comme gens affectionnés à mon service; je prends bien les avis de mes serviteurs. Lorsqu'on m'en donne de bons, je les embrasse.... Il n'y a pas un de vous qui quand il voudra me venir trouver & me dire, Sire, vous faites telle chose qui est injuste à toute raison, que je ne l'écoute volontiers. Il ne faut plus faire de distinction de Catholiques & de Huguenots; il faut que tous soient bons François, & que les Catholiques convertissent les Huguenots par l'exemple de leur bonne vie. Je suis Roi Berger, qui ne veux répandre le sang de mes brebis; mais je veux les rassembler avec douceur, &c.* Enfin la paix est rétablie au dehors comme au dedans par le traité signé, le 2 Mai, à Vervins, entre la France & l'Espagne, & dont voici les deux principales conditions. Le Comté de Charolois demeurera aux Espagnols sous la suzeraineté de la France; Calais, Ardres, la Cappelle, le Catelet, & Blavet en Bretagne, seront remis aux François. Ce fut cette année que le Roi fonda deux nouvelles Chaires de Théologie en Sorbonne.

L'an 1599 fut l'époque d'une grande révolution dans les Finances par la nomination que le Roi fit de Maximilien de Béthune, Marquis de Rosni, & depuis Duc de Sulli, à la Surintendance de cette partie de l'administration sur la démission forcée du Baron de Sanci, qui en avoit été pourvu en 1596. Ce n'est pas au reste que la conduite de Sanci dans ce poste fût répréhensible; mais sa trop grande franchise lui avoit attiré l'inimitié de Gabrielle d'Estrées, qui avoit grand pouvoir sur l'esprit du Roi. Le Laboureur, en

(1) Le Duc de Mayenne se distingua à ce siége sous les ordres de celui qu'il avoit été sur le point de détrôner.

parlant de ſa geſtion, dit : *Il ne faut point d'autre marque d'une intégrité ſans exemple, pendant trois années dans cet emploi, ſinon qu'il n'acheta pas un pouce de terre, & qu'il ne paya pas pour un ſol de dettes ; & j'atteſte, pour cette vérité, toute la France, qui vit avec compaſſion vendre tous ſes biens, pour ſatisfaire à ce qu'il avoit emprunté pour cette armée de* 10 *mille Suiſſes. qu'il leva & ſoudoya à ſes dépens.*

Le Maréchal Henri de Joyeuſe ſembloit avoir entièrement oublié l'état religieux qu'il avoit quitté. Une raillerie du Roi lui en rappella efficacement le ſouvenir, & le porta à ſe retirer chez les Capucins de S. Honoré de Paris, où, le 8 Mars 1599, il reprit l'habit de ſon Ordre, & redevint le Frere Ange (1). Un événement d'un autre genre, au mois ſuivant, plongea le Roi dans la triſteſſe. Gabrielle d'Eſtrées, ſa maîtreſſe qu'il avoit fait Marquiſe de Monceaux & Ducheſſe de Beaufort, mourut d'apoplexie le 9 Avril, jour du Vendredi-Saint, à Paris, où elle étoit venue de Fontainebleau pour y paſſer les fêtes de Pâque (2). Tous les courtiſans prirent le deuil à cette occaſion, & le Parlement même députa au Roi pour lui faire ſes condoléances, quoique le Chef de cette compagnie répétât avec jubilation : *laqueus contritus eſt.* (de Thou.) Henri IV, dans le tems qu'il perdit ſa maîtreſſe, étoit occupé à faire caſſer ſon mariage avec Marguerite de Valois, pour l'épouſer. Ce mariage fut déclaré nul le 17 Décembre, par Sentence des Commiſſaires du Pape. Marguerite y conſentit de la façon la plus noble & la plus déſintéreſſée : elle étoit alors au Château d'Uſſon en Auvergne, & avoit fait divorce depuis 4 ans avec ſon époux.

Du Pleſſis-Mornai, Gouverneur de Saumur, qu'on nommoit le Pape des Huguenots, ayant publié ſon Livre de *l'Inſtitution de l'Euchariſtie*, les Théologiens Catholiques s'éleverent contre cet ouvrage dans lequel ils l'accuſoient d'avoir falſifié un grand nombre de paſſages des Peres. L'Auteur demanda une conférence publique au Roi, pour répondre à ſes accuſateurs. Elle fut accordée, & ſe tint à Fontainebleau, le 4 Mai 1600, en préſence du Roi & de la Cour, entre du Perron, Evêque d'Evreux, & Mornai. Après bien des coups reçus & parés, la victoire fut adjugée au premier. Le Roi, écrivant ſur ce ſujet au Duc d'Epernon, diſoit : *Le Diocèſe d'Evreux a vaincu le Diocèſe de Saumur* (3). Le 27 Février précédent, Charles-Emmanuel, Duc de Savoie, étant à Paris, y ſigna un traité par lequel il reſtituoit à la France le Marquiſat de Saluces, qu'il avoit envahi en pleine paix, comme on l'a vu, ſous le régne de Henri III, pendant les troubles de la Ligue. Mais à ſon retour dans ſes Etats, il déſavoua ce traité, & refuſa de l'exécuter. Le Roi, pour l'y contraindre, lui déclare la guerre au mois de Juillet. Elle fut malheureuſe pour le Duc, comme il auroit dû s'y attendre. Le Maréchal de Biron lui enleva la Breſſe & le Bugei, tandis que Leſdiguieres faiſoit la conquête de la Savoie. La citadelle de Bourg fut la ſeule place qui fit une bonne réſiſtance. Elle ne ſe rendit que le 16 Janvier de l'année ſuivante. Le Duc, dès le lendemain, fit à Lyon, avec le Roi, un nouveau traité par lequel il lui céda la Breſſe, le Bugei & le Val-Romei, pour le Marquiſat de Saluces. Dans le cours de cette expédition, le Roi étant à Lyon y épouſa, dans la Cathédrale, le 10 Décembre, MARIE DE MÉDICIS, fille de François de Médicis, Duc de Florence, âgée de 24 ans. Pour tranſporter cette Princeſſe en France, Henri IV s'étoit vu forcé d'emprunter des Galeres au Pape, au Grand-Duc & au Grand-Maître de Malte, tant notre marine étoit nulle. Le Roi & la Reine arrivent à Paris au mois de Mars.

L'an 1602, Charles de Gontaut, Maréchal Duc de Biron, & le Comte d'Auvergne, Charles, fils naturel du Roi Charles IX, ſont arrêtés & mis à la Baſtille le 15 Juin. Le Maréchal, convaincu ſur la délation de Lafin, ſon confident, d'avoir conſpiré contre le Roi & l'Etat, en ſe liguant avec la Savoie & l'Eſpagne, qui le flattoient de la ſouveraineté des deux Bourgognes, eſt condamné à mort, par Arrêt du Parlement, le 29 Juillet, & exécuté le 31 à la Baſtille, à l'âge de 41 ans. « Le coup qui fit tomber » la tête de Biron, dit un homme d'eſprit, abattit la » fierté de la Nobleſſe Françoiſe, & montra à Richelieu l'endroit où il falloit frapper pour la ſoumettre ». Biron joignoit à la valeur une éloquence militaire égale peut-être à celle des grands Capitaines d'Athênes & de Rome : témoin le diſcours qu'il adreſſa à ſes Juges, lorſqu'il comparut devant eux (4)

(1) Le Roi, s'étant trouvé avec lui à un balcon au-dessous duquel beaucoup de peuple regardoit, lui dit : *Mon Cousin, ces gens me paroissent fort aises de voir ensemble un renégat et un apostat.*

(2) Elle mourut dans la maison de Sébastien Zamet, Financier opulent, qui se qualifioit Seigneur Suzerain de dix-sept cens mille écus.

(3) Henri IV fit beaucoup d'éloges de l'esprit et de l'érudition de l'Evêque d'Evreux, et ensuite prenant le ton railleur, il dit à Rosni : *Que vous semble de votre Pape ? Il me semble, Sire*, lui répondit-il sur le même ton, *qu'il est plus Pape que vous ne pensez ; car ne voyez-vous pas qu'il donne un chapeau rouge à M. d'Evreux ?* Peu de tems après en effet du Perron fut créé Cardinal. On disoit alors que Henri IV n'avoit consenti à cette conférence que pour détruire les soupçons que bien des gens mal-intentionnés avoient conçus contre sa catholicité. Ce Monarque n'ignoroit pas ces soupçons. » Il y a trois choses, di» soit-il quelquefois, qu'on ne croit pas, et toutes-fois elles sont vraies » et bien certaines ; que la Reine d'Angleterre (Elisabeth) est morte » fille, que l'Archiduc est grand Capitaine, et que le Roi de France » est fort bon Catholique. » (*Esprit de Henri IV.*)

(4) Ce discours n'étant point commun, nous croyons faire plaisir à nos Lecteurs de le mettre ici sous leurs yeux. » Si j'ai commis » quelque faute, dit Biron, le Roi me l'a pardonnée à Lyon. Il ne » vous appartient pas d'en connoître. En vain direz-vous que je n'ai » pas obtenu des Lettres d'abolition. C'est une formalité dont l'o» mission ne doit pas mettre Biron en danger. C'étoit au Roi à me les » faire expédier. Le projet du Traité (avec le Duc de Savoie), est » écrit de ma main ; mais la date en est antérieure au voyage de Lyon. » Vous m'objectez ma Lettre écrite à ce scélérat Lafin, dont vous » admettez le témoignage contre moi quoiqu'il ait été mon com» plice. Mais cette même Lettre démontre que j'avois renoncé à mes » extravagans projets. Je lui marque, *puisqu'il a plu à Dieu de donner » un fils au Roi, je ne veux plus ſonger à toutes ces vanités : ainsi ne » faites faute de revenir.* Mon malheur a cette consolation, qu'aucun » de vous n'ignore les services que j'ai rendus au Roi et à l'Etat. Je » vous ai rétablis, Messieurs, sur les fleurs de lis, d'où les Satur» nales de la Ligue vous avoient chassés. Ce corps, qui dépend de » vous aujourd'hui, n'a veine qui n'ait saigné pour vous. Cette main » qui a écrit ces Lettres produites contre moi, est celle qui a fait tout » le contraire de ce qu'elle écrivoit. Il est vrai, j'ai pensé, j'ai parlé » plus que je ne devois ; mais où est la loi qui punit de mort la légé» reté de la langue, et le mouvement de la pensée ? Ne pouvois-je pas » desservir le Roi en Angleterre et en Suisse ? Cependant j'ai été ir» réprochable dans ces deux ambassades. Et si vous considérez avec » quel cortege je suis venu, dans quel état j'ai laissé les places de » Bourgogne, vous connoîtrez la confiance d'un homme qui comptoit » sur la parole de son Roi, et la fidélité d'un sujet bien éloigné de se » rendre Souverain dans son Gouvernement. Assuré de mon par» don, je disois en moi-même, le Roi connoît trop le fond de mon » cœur pour soupçonner ma fidélité. Que s'il ne m'a donné la vie » que pour me faire mourir, un tel procédé n'est pas digne de sa » grande ame et ne peut lui être inspiré que par les ennemis de sa » gloire et les miens. J'ai voulu mal faire ; mais ma volonté n'a point » passé les termes d'une premiere pensée enveloppée dans les nuages » de la colere et du dépit : et ce seroit chose bien dure, que ce fût » par moi qu'on commençât à punir les pensées. Serois-je le seul en » France qui n'éprouvât point la clémence du Roi ? Quoi qu'il en » soit, je compte plus sur vous, Messieurs, que sur lui. Dès qu'il » s'est résolu à me remettre entre vos mains, il tient à vertu de m'être » cruel. Mais la clémence n'est-elle pas la vertu des Rois ? Chacun » peut donner la mort, il n'appartient qu'au Supérieur de donner la » vie. Eh ! ne sait-il pas bien qu'il m'a pardonné ? La Reine d'Angle» terre m'a dit que si le Comte d'Essex eût demandé pardon, il l'eût

& qu'on ne peut lire encore aujourd'hui sans attendrissement. Le Comte d'Auvergne obtint sa grace, ainsi que le Baron de Lux, & le Prince de Joinville & plusieurs autres qui avoient eu part à cette conspiration. L'alliance des Suisses avec la France étant expirée en 1602, leurs Ambassadeurs, au nombre de 42, la renouvellerent à Paris le 20 Octobre de la même année, dans l'Eglise de Notre-Dame.

Les Jésuites, depuis qu'ils étoient hors de France, travailloient sans relâche à faire lever l'Arrêt qui les avoit bannis. Le Roi, vaincu par les sollicitations des personnes importantes qui s'intéressoient en leur faveur, & sur-tout par celles du Pape, rendit enfin, dans le mois de Septembre 1603, un Edit à Rouen pour les rappeller. Le motif de ce rappel est remarquable. Le Roi, dit le P. Jouvenci, estima qu'il étoit plus à propos pour lui d'avoir les Jésuites pour amis que pour ennemis : *consultius judicavit habere amicos quam infensos*. L'Edit ne fut enregistré au Parlement de Paris que le 2 Janvier suivant à cause des oppositions du Pr. Président de Harlai, de l'Avocat-Général Servin, & de plusieurs autres membres de cette Compagnie. L'Edit portoit qu'il y auroit toujours un Jésuite à la suite de la Cour pour répondre de la conduite de ses confreres. Cette condition humiliante tourna à la gloire de la Société. Elle avoit donné pour ôtage de sa fidélité le P. Cotton. Le Roi le nomma son Confesseur, & depuis ce tems jusqu'à l'entiere destruction du corps, à un petit intervalle près, un Jésuite a toujours exercé cette redoutable fonction, ou porté ce titre à la Cour de nos Rois. On sait les avantages qu'en a retirés la Société.

Le pardon que le Comte d'Auvergne avoit obtenu du Roi ne fit qu'un ingrat. On le voit, l'an 1604, impliqué dans une nouvelle conspiration formée contre ce Prince & contre l'Etat. Balzac d'Entragues, Henriette, Marquise de Verneuil, sa fille, maîtresse du Roi, Thomas Morgan, ses complices, sont arrêtés avec lui. Les coupables furent jugés & condamnés, par Arrêt du premier Février 1605, à différentes peines dont la clémence du Roi les déchargea ensuite (Voy. *les Comtes d'Auvergne.*)

Henri affectionnoit la République de Venise; il lui en donna des preuves effectives, l'an 1607, en se rendant médiateur dans le grand démêlé qu'elle avoit avec le S. Siége. Le Cardinal de Joyeuse, qu'il employa pour négocier la paix entre ces deux Puissances, y réussit à leur commune satisfaction ainsi qu'à celle de son maître.

Deux ans après (l'an 1609) le Président Jeannin fut employé par le Monarque avec le même succès, pour assurer la consistance & la tranquillité des Provinces-Unies, au moyen d'une tréve de 12 ans, qu'il engagea l'Espagne à conclure avec elle. Le traité fut conçu de maniere que l'indépendance & la Souveraineté des Etats de Hollande y fut établie & reconnue par les Espagnols.

Le Roi, l'an 1610, faisoit de grands préparatifs pour quelque dessein extraordinaire qu'on n'a jamais bien pénétré. Avant que de se mettre en campagne, il fait couronner la Reine à S. Denis, le 13 Mai, par le Cardinal de Joyeuse, & exige de la Reine Marguerite qu'elle assiste à cette cérémonie. Le lendemain 14, ce grand Prince, qui faisoit l'admiration de l'Europe & le bonheur de la France, est assassiné dans son carosse sur les 4 heures du soir, par un monstre exécrable nommé François Ravaillac, natif d'Angoulême, qui lui porta trois coups de couteau, dont il mourut sur le champ. Ce fut à l'entrée de la rue de la Féronnerie du côté des Innocens, tandis que le Roi lisoit un papier au Duc d'Epernon, que cet horrible parricide se commit. Son cœur fut porté aux Jésuites de la Fleche, le 4 Juin suivant, & son corps, le 29 du même mois, à S. Denis. Henri étoit dans la 58e année de son âge, dans la 38e de son régne en Navarre; & dans la 21e de son régne en France. Sa taille étoit médiocre, mais bien proportionnée; son visage agréable & majestueux. Il avoit le teint vermeil, le nez aquilin, les yeux vifs, le front large, les cheveux chatains, mais qui, dès l'âge de 33 ans, avoient commencé à grisonner. Il ne laissa pas d'enfans de MARGUERITE, sa premiere femme, fille de Henri II, morte le 27 Mars 1615. De MARIE de MÉDICIS, sa 2e femme, il eut 3 fils & 3 filles; Louis, qui suit; N. mort en 1611; J. B. Gaston, Duc d'Orléans, né le 25 Mars 1608; Elisabeth, née le 22 Nov. 1602, femme de Philippe IV, Roi d'Espagne; Christine, mariée à Victor Amédée, Duc de Savoie, & Henriette, née le 25 Novembre 1609, & femme de Charles I, Roi d'Angleterre. Il eut plusieurs enfans naturels de ses différentes maîtresses, 1° de Gabrielle d'Estrées, Duchesse de Beaufort, César, Duc de Vendôme, né au mois de Juin 1594; Alexandre de Vendôme, Grand-Prieur de France, né au mois d'Avril 1598; & Catherine Henriette, mariée au Duc d'Elbeuf; 2° d'Henriette d'Entragues, qu'il fit Marquise de Verneuil, Henri, Duc de Verneuil, & Gabrielle; 3° de Jacqueline de Beuil, Antoine de Bourbon, Comte de Moret, né en 1607, & mort en 1632, au combat de Castelnaudari; 4° de Charlotte des Essarts, Dame de Romorentin, Jeanne, Abbesse de Fontevrault, & Henriette, Abbesse de Chelles. Ce Prince ne souffroit pas que ses enfans l'appellassent *Sire* en lui parlant. *Je veux*, disoit-il, *qu'ils m'appellent leur pere. Ils ne sauroient prononcer ce nom sans se souvenir en même tems de l'obéissance qu'ils me doivent.* Sa tendresse au reste pour ses enfans ne l'aveugloit point sur leurs défauts. Il s'étoit apperçu que le Dauphin étoit opiniâtre, & il avoit fait tout ce qu'il avoit pu pour rompre cette inflexibilité de caractere. « *Vous avez pleuré*, disoit-il un jour à la Reine, *de ce que je fouettois votre fils avec un peu de sévérité ; mais quelque jour vous pleurerez beaucoup plus du mal qu'il aura & de celui que vous aurez vous même... D'une chose plus je vous assure, c'est qu'étant de l'humeur que je vous connois, & prévoyant celle de votre fils, vous entiere, pour ne pas dire têtue, Madame, & lui opiniâtre, vous aurez assurément maille à partir ensemble* ». (Hist. de la mere & du fils.) Ne diroit-on pas que Henri IV lisoit dans l'avenir?

Henri IV mérita le surnom de Grand, non-seulement par ses exploits militaires, mais par son habileté dans toutes les par-

» obtenu. Je le demande aujourd'hui; le Comte d'Essex étoit coupable, et moi je suis innocent. Est-il possible que le Roi ait oublié mes services? Ne se souvient-il plus de la conjuration de Mantes? ne se souvient-il plus du siége d'Amiens, où il m'a vu tant de fois couvert de feux et de plomb, courir tant de hazards pour donner ou pour recevoir la mort? Le cruel! il ne m'a jamais aimé, que tant qu'il a cru que je lui étois nécessaire. Il éteint le flambeau en mon sang après qu'il s'en est servi. Mon pere a souffert la mort pour lui mettre la couronne sur la tête. J'ai reçu quarante blessures pour la maintenir, et pour récompense il m'abat la tête des épaules. C'est à vous, Messieurs, d'empêcher une injustice qui déshonoreroit son régne, et de lui conserver un bon serviteur, à l'Etat un brave guerrier, et au Roi d'Espagne un grand ennemi. » (*Relation du procès et de la mort du Maréchal de Biron.*)

ties du Gouvernement. Il réforma la Justice, rétablit l'ordre dans les Finances, ranima le Commerce, protégea les Arts & les Sciences : il établit des Manufactures de tapisserie de haute-lisse en laine & en soie, rehaussée d'or & d'argent. C'est à lui qu'on doit les vers à soie en France, & les plantations de mûriers. On commença, sous son régne, à faire de petites glaces dans le goût de celles de Venise : il acheva la galerie du Louvre, la façade de l'Hôtel-de-Ville de Paris, & le Pont-Neuf; redonna une nouvelle face à cette capitale, par le soin qu'il prit de la réparer & de l'embellir, & y attira quantité de Savans & d'Artistes, dont plusieurs reçurent des marques de sa libéralité. Tout ce qu'il fit au reste n'étoit encore rien en comparaison de ce qu'il se proposoit de faire pour la gloire de son régne & le bonheur de ses peuples, si Dieu lui eût accordé de plus longs jours. N'oublions pas enfin de mettre parmi les traits qui caractérisent ce grand Prince, le discernement qu'il fit paroître dans le choix de ses Ministres & des personnes qu'il employoit aux affaires de l'Etat. Tels sont le Chancelier Silleri, le Président Jeannin, MM. de Bellievre, Villeroi, de Sulli; noms qui rappellent de grands talens & de grandes vertus.

Nous tirons le rideau sur la vie privée de ce Prince. Elle offre des taches en grand nombre, qu'on ne peut envisager qu'à regret. Deux passions les produisirent, celle des femmes & celle du jeu. La premiere fit sa honte & son supplice par les affronts & les chagrins qu'elle lui attira.

La poudre pour les cheveux fut inventée sous le régne de ce Prince. Marguerite de Valois, sa femme, ne la connoissoit pas dans sa premiere jeunesse, elle qui, selon Brantôme, recouroit à tant d'artifices pour tempérer la noirceur de ses cheveux. Mais cette invention devoit être commune en 1593, puisqu'au rapport de l'Etoile on vit cette année des Religieuses se promener frisées & poudrées dans Paris.

Le marc d'or étoit sous le régne de Henri IV à 240 liv. 10 s. & le marc d'argent à 20 liv. 5 s. 4 den.

Les rentes, par Edit de Juillet 1601, furent réduites à 16 pour 100.

LOUIS XIII, DIT LE JUSTE.

1610. Louis XIII, fils de Henri IV & de Marie de Médicis, né à Fontainebleau le 27 Sept. 1601, succéda, le 14 Mai 1610, à son pere, sous la tutele de la Reine, sa mere. Le Duc d'Epernon, escorté des Gardes-Françoises & des Gardes-Suisses, s'étant transporté ce même jour au Parlement, y fait sur le champ déclarer la Reine Régente, sans permettre de délibérer (1); ce qui fut confirmé le lendemain par le Roi dans un lit de justice. C'est la première fois que cette Compagnie ait déféré la Régence; & depuis elle s'est maintenue dans cette possession. La Reine, dans la crainte de faire des mécontens, admet dans le Conseil de Régence presque tous ceux qui prétendoient avoir droit d'y entrer par la naissance ou par leurs dignités. Mais la multitude des opinans & la diversité de leurs avis, fit dégénérer en cohue cette Assemblée. Aussi ne la tenoit-on que pour la forme. La Reine avoit un Conseil secret auquel assistoit le Nonce du Pape, le P. Cotton, &c. C'étoit là que se décidoient les affaires importantes. Celui qui avoit le plus d'influence dans les opérations du ministere étoit Concino, que la Reine avoit amené de Florence, & marié avec Léonore Galigaï, fille de sa nourrice. Ce couple sans naissance & sans mérite eut toute sa confiance; & le mari, sans avoir jamais tiré l'épée, fut créé Maréchal de France en 1617.

Les Calvinistes, alarmés par la mort de Henri IV, effrayerent le Gouvernement à leur tour par les mesures qu'ils prirent pour se défendre en cas d'attaque. Ce fut le motif qui porta la Reine à confirmer l'Edit de Nantes par une Déclaration du 22 Mai 1610, afin de les contenir pendant la minorité du Roi. Le 27 du même mois l'affreux Ravaillac fut exécuté par Arrêt du Parlement. Personne n'ignore le genre de son supplice; mais on n'a ni l'original de son procès, qui a disparu des registres du Parlement, si jamais il y a été; ni la clef de son testament de mort, que le Greffier écrivit de maniere qu'il est impossible de le déchiffrer. (Griffet.)

Henri IV avoit pris parti contre l'Empereur dans la querelle de plusieurs concurrens pour la succession vacante des Duchés de Berg & de Juliers. En conséquence de cet engagement, le Maréchal de la Châtre est envoyé avec 12 mille hommes pour se joindre au Prince Maurice de Nassau qui faisoit le siége de Juliers. La place s'étant rendue par capitulation le 1 Septembre 1610, les deux Généraux la remettent au Marquis de Brandebourg & au Duc de Neubourg, suivant le traité fait avec eux par le feu Roi. Le 17 Octobre, Louis est sacré à Reims par le Cardinal de Joyeuse, Archevêque de Rouen, au défaut de l'Archevêque de Reims, (Louis de Guise, fils de Henri le Balafré) qui n'étoit encore que Sous-Diacre. A cette cérémonie Henri II, Prince de Condé, revenu des Pays-Bas, où sur la fin du dernier régne une sorte de persécution l'avoit obligé de se retirer, fit les fonctions de premier Pair. La Reine change le systême politique; elle renonce au Traité de Brusol fait, le 25 Avril précédent, par Henri IV avec le Duc de Savoie, contre l'Espagne, & recherche l'alliance de cette derniere Puissance. Les Huguenots, ne doutant point qu'une pareille alliance n'ait pour objet leur ruine, sollicitent la permission de s'assembler à Saumur pour la nomination des Députés qu'ils tenoient à la Cour. L'ayant obtenue, ils prennent de-là occasion de faire beaucoup de demandes & de plaintes. Pour les appaiser, la Reine, par une nouvelle Déclaration du 25 Juillet 1611, leur laisse encore pour cinq ans les places de sûreté qu'on leur avoit accordées. Le Duc de Sulli, las de se voir négligé & contredit, se retire & laisse les Finances dans l'état le plus florissant. Son administration tint en quelque sorte du miracle. En 1596, on levoit 150 millions sur les peuples, pour en faire entrer 30 dans les coffres du Roi. Devenu Surintendant des Finances, Sulli mit un si bel ordre dans les affaires de son Maître, qu'avec 35 millions de revenu, il acquitta 200 millions de dettes en 10 ans, & mit en réserve 14 à 15 millions (d'autres disent 30) d'argent comptant dans la Bastille. Les courtisans & les maîtresses de Henri IV, dont l'insatiable avidité s'irritoit de son austere économie, avoient souvent travaillé à le desservir dans l'esprit de son Maître, & y avoient quelquefois réussi. Mais un mot d'explication entre le Roi & son Ministre avoit toujours dissipé le nuage & resserré plus fortement les nœuds de leur intimité. La reconnoissance de Henri envers ce zélé & incorruptible serviteur, qui, pour ses intérêts & ceux de l'Etat, avoit bravé tous les orages de Cour, ne s'étoit pas bornée à de stériles démonstrations. Il avoit accumulé sur lui toutes les récompenses qui étoient à sa disposition. Nommé Secrétaire d'Etat en 1594, Membre du Conseil des Finances en 1596, Surintendant des Finances, comme on l'a dit, en 1597, Grand-Voyer de France en 1598, Grand-Maître de l'Artillerie en 1601, Gouverneur de la Bastille & Surintendant des Fortifications en 1602, Duc de Sulli & Pair de France en

(1) *Elle est encore dans le fourreau*, dit le Duc en montrant son épée; *mais il faudra qu'elle en sorte si on n'accorde pas dans l'instant à la Reine un titre qui lui est dû selon l'ordre de la nature et de la justice.*

1606, & enfin principal Miniſtre : il ne lui manquoit, pour réunir en ſa perſonne tous les titres, que le bâton de Maréchal de France. Il l'eût ſans doute obtenu de Henri IV, ſi ce Prince eût plus long-tems vécu, comme le prix de ſes exploits militaires qui l'approchoient des plus grands Capitaines de ſon tems. Il n'en fut pas fruſtré néanmoins, & le ſucceſſeur de Henri l'en décora en 1634.

Reprenons la ſuite des événemens du régne de Louis XIII. Le 3 Octobre 1611, Charles de Lorraine, Duc de Mayenne, ſi célebre dans l'hiſtoire de la Ligue, termine ſes jours à Soiſſons, où il étoit retiré depuis long-tems. On prétend qu'il demanda que l'endroit où il ſeroit inhumé dans la Cathédrale de cette ville fût ſecret, & qu'en effet il le fut. On ne le découvrit, dit Piganiol, qu'au mois de Décembre 1738. La Reine, croyant n'avoir plus à redouter les Proteſtans, garde moins de ménagemens avec eux. L'an 1612, le 15 Décembre, elle donne une Déclaration portant défenſe à eux de tenir des Aſſemblées ſans permiſſion expreſſe de Sa Majeſté. Il devoit s'en tenir une à la Rochelle, dans laquelle, entre autres choſes, on ſe propoſoit de demander au Roi la nomination de celui qui étoit chargé de percevoir les deniers deſtinés à l'entretien de leurs Miniſtres & de leurs garniſons. La fureur des duels faiſoit alors d'horribles ravages parmi la Nobleſſe. L'an 1613, le 28 Janvier, le Roi renouvelle les Edits portés contre ces ſortes de combats non moins abſurdes que funeſtes. La mort du Baron de Lux, tué dans la rue S. Honoré par le Chevalier de Guiſe, qui l'avoit forcé de mettre l'épée à la main, fut l'occaſion de ce nouvel Edit. Pluſieurs quartiers de Paris manquoient d'une eau potable & ſalubre ; la Reine y pourvut cette année, en faiſant commencer l'aqueduc d'Arcueil.

La tranquillité de la Cour fut altérée au commencement de 1614 par la retraite & le ſoulevement du Prince de Condé, des Ducs de Nevers, de Longueville, de Vendôme, & de pluſieurs Seigneurs mécontens des Miniſtres. Le Prince de Condé publie un manifeſte auquel la Reine répondit. Le Duc de Vendôme travaille à ſe faire un parti dans la Bretagne dont il étoit Gouverneur. Les autres Princes font les mêmes tentatives dans les lieux où ils avoient du pouvoir. Mais bientôt ils rentrent dans l'obéiſſance par un Traité fait à Sainte-Menehoud le 15 Mai ſuivant. Le 23 Août, la ſtatue équeſtre de Henri IV, envoyée par Coſme II, Grand Duc de Toſcane, fut élevée au milieu du Pont-Neuf qu'il avoit achevé en 1604. Pour montrer aux peuples le Maître auquel ils doivent obéir, la Reine fait voyager le Roi en Anjou, en Poitou & en Bretagne. Il revient, le 16 Septembre, à Paris. Le 2 Octobre ſuivant il ſe rend au Parlement, où il eſt déclaré majeur, étant dans ſa 14e année. Les Cardinaux, en cette cérémonie, obtinrent la préſéance ſur les Pairs Eccléſiaſtiques, qui s'abſenterent pour ne pas préjudicier à leurs droits. L'Aſſemblée des Etats, promiſe par le Traité de Sainte-Menehoud, s'ouvre à Paris le 27 du même mois : elle fut précédée d'un jeûne public de trois jours, & commença par une proceſſion ſolemnelle. On y agita beaucoup de choſes, & rien ne fut décidé, par la méſintelligence des trois Ordres. Le Tiers-Etat y ayant demandé avec inſtance la publication d'une loi pour mettre en sûreté la vie de nos Rois & rendre leur Couronne indépendante du Pape, le Cardinal du Perron s'y oppoſa avec menaces d'excommunier ceux qui s'obſtineroient à ſoutenir que l'Egliſe n'a pas le pouvoir de dépoſer les Rois. Il eut même le front d'ajouter que la puiſſance du Pape étoit *pleine, pleniſſime, directe au ſpirituel, & indirecte au temporel ;* & ni le Clergé, ni la Nobleſſe n'oſerent contredire un diſcours auſſi révoltant. Ces Etats ſont les derniers qu'on ait tenus.

L'an 1615, la Reine, Marie de Médicis, fait commencer le Palais du Luxembourg ſur les deſſeins de Jacques de Broſſe, excellent Architecte. Le 27 Mars, Marguerite de Valois, Reine de Navarre, meurt à Paris, âgé de 63 ans. Elle a laiſſé la réputation d'une Princeſſe très ſpirituelle, mais très peu réglée dans ſes mœurs. Ce fut ſa mauvaiſe conduite qui porta Henri IV à faire caſſer ſon mariage avec elle. Le Prince de Condé ſouffroit impatiemment d'être à la Cour ſans autorité & ſans emploi. Il demandoit deux choſes, la préſidence au Conſeil & l'adminiſtration des Finances. L'une & l'autre lui ayant été refuſées, il quitte la Cour au mois de Juillet, &, le 9 Août ſuivant il publie un ſanglant manifeſte contre les principaux Membres du Conſeil, & ſur-tout contre le Maréchal d'Ancre. Le Roi étant parti de Paris le 17 du même mois, donne à Poitiers, le 10 Septembre, une Déclaration par laquelle il prive ce Prince & ſes adhérens de tous biens & honneurs, comme criminels de leſe-majeſté. Il arrive à Bordeaux le 7 Octobre, & y épouſe, le 25, ANNE D'AUTRICHE, fille de Philippe III, Roi d'Eſpagne, dans le même tems que ce dernier reçoit la main d'Eliſabeth, ſœur de Louis. Au mois de Novembre, le Prince de Condé profite de l'éloignement de la Cour pour ſe liguer avec les Réformés qu'il n'aima jamais, & commence des hoſtilités. Le Roi part de Bordeaux le 17 Décembre, toujours accompagné de ſon armée, comme il étoit venu, pour ſe rendre à Loudun, où l'on devoit traiter d'accommodement avec le Prince de Condé. On y tint ſur ce ſujet des conférences qui commencerent le 30 Février 1616, & aboutirent à un Edit de pacification qui fut dreſſé à Blois dans le mois ſuivant, & ſcellé à Paris le 2 Mai, jour de l'arrivée du Roi & de la jeune Reine en cette capitale. La tranquillité que cet Edit promettoit fut de très courte durée, ou plutôt elle fut nulle. Le 1 Sept. la Reine, apprenant que le Prince de Condé continue à cabaler, le fait arrêter par Thémines, qui eut pour ſa récompenſe le bâton de Maréchal. Condé fut conduit à la Baſtille, puis à Vincennes. Les Ducs de Vendôme, de Guiſe, de Mayenne, de Nevers, de la Trémoïlle, &c. craignant pour eux-mêmes, ſe retirent de la Cour. Le principal motif de leur mécontentement étoit, comme pour le Prince de Condé, la fortune rapide du Maréchal d'Ancre, & le pouvoir preſque abſolu qu'il avoit ſur l'eſprit de la Reine-Mere & dans l'Etat. Le Roi lui-même, irrité par Albert de Luynes, ſon favori (1), & toute la Cour, ſouffroient impatiemment de voir cet étranger maître du gouvernement.

(1) Charles d'Albert de Luynes, né à Mornas, dans le Comtat Venaissin, en 1578, descendoit des Alberti de Florence que la jalousie, excitée par leur crédit et leur opulence, les obligea d'abandonner dans une révolution, pour se retirer en Provence. Devenu gentilhomme ordinaire de Louis XIII, il gagna ses bonnes graces en dressant des pies grieches à prendre des moineaux. Ce fut lui qui engagea ce Prince à se défaire du Maréchal d'Ancre qui lui avoit procuré le gouvernement d'Amboise; et il n'eut point honte, après la mort funeste de son bienfaiteur, de se faire donner la confiscation de ses biens. Tel fut le commencement de sa fortune.

Il ſe forme une conſpiration contre lui. Le 24 Avril 1617, il eſt arrêté, ſur le pont-levis du Louvre, par Vitri, Capitaine des Gardes, & tué à coups de piſtolet (1). Le Roi, un moment après, ſe préſentant à la fenêtre, crie à la troupe de Vitri : *Grand merci, grand merci à vous, à cette heure je ſuis Roi* (2). Mais la Reine-Mere fut bien différemment affectée de cet événement. Elle dit en l'apprenant : *J'ai régné ſept ans ; il ne faut plus penſer à d'autre couronne qu'à celle du Ciel.* Cette Princeſſe, ſe voyant mépriſée, obtient du Roi la permiſſion de ſe retirer à Blois, & part le 3 Mai. L'Evêque de Luçon, Armand du Pleſſis de Richelieu, Secrétaire d'Etat, la ſuit dans ſa retraite. Bientôt elle ſe trouve captive au Château de Blois, où le Roi la tient enfermée ſous bonne garde. Les Princes & les Seigneurs mécontens poſent les armes & reviennent à la Cour, excepté le Prince de Condé qui reſte toujours en priſon. Le 8 Juillet, la veuve du Maréchal d'Ancre a la tête tranchée par Arrêt du Parlement (3). De Luynes, auteur de toute cette révolution, demeura maître de l'eſprit du Roi. Au mois de Novembre, Gaſton, frere du Monarque, préſide, n'ayant encore que 9 ans, à une Aſſemblée de Notables qui ſe tient à Rouen : elle fut congédiée, le 26 Décembre, ſans avoir preſque rien conclu.

L'an 1618 n'offre d'époque remarquable que la mort du Cardinal Jacques Davy du Perron, Evêque d'Evreux, puis Archevêque de Sens, arrivée le 5 (& non le 3) Septembre. L'Egliſe Gallicane n'eut point de ſon tems de Prélat plus éloquent que lui, de Controverſiſte plus habile, ni en même tems d'ennemi plus déclaré de ſes libertés.

La Reine-Mere s'ennuyoit étrangement dans ſa captivité. L'an 1619, elle trouve un libérateur dans le Duc d'Epernon, qui, la nuit du 21 au 22 Février, l'enleve du Château de Blois, & l'emmene dans ſes terres de l'Angoumois. Cette évaſion alarme la Cour. L'Evêque de Luçon, que de Luynes avoit fait reléguer le 7 Avril 1618 à Avignon, eſt rappellé pour aller trouver la Reine & l'engager à un accommodement. Elle y conſent, quitte Angoulême, le 29 Août, pour ſe rendre à Tours, & a, le 6 Septembre, une entrevue à Couſieres, près de cette ville, avec le Roi. De-là elle paſſe à Angers, dont le gouvernement lui avoit été donné. Le Prince de Condé ſort de priſon le 20 Octobre ; & le 9 Novembre il obtient du Roi une Déclaration qui le juſtifie, en flétriſſant ceux qui avoient gouverné pendant la minorité, ce qui pique vivement la Reine-Mere. Luynes, à qui ce Prince eſt redevable de ſa délivrance, s'en fait un appui contre ſes jaloux, & par ce moyen parvient à ſe faire créer Duc & Pair le 14 Novembre 1619. Ce qu'il avoit prévu ne manqua pas d'arriver. L'an 1620, la faveur dont il jouit excite la jalouſie de pluſieurs Seigneurs qui ſe retirent de la Cour. La Reine-Mere ſe déclare pour les mécontens, & prend des liaiſons avec eux. Le Roi, par les ſages conſeils du Prince de Condé, marche en Normandie au mois de Juillet, & diſſipe le parti du Duc de Longueville, leur Chef, Gouverneur de cette Province. Il porte enſuite ſes armes en Anjou ; c'étoit là où étoit la ſource du mal. Il attaque le pont de Cé le 7 Août, met en fuite les troupes de la Reine, & l'oblige à demander la paix, après l'avoir refuſée. La Reine & le Roi ſe réconcilient le 13 dans une entrevue à Briſſac. Les Ducs d'Epernon & de Mayenne ſongent alors à faire leur accommodement, & tout rentre dans le calme. Le Roi paſſe en Guienne, puis en Béarn, où il unit à la Couronne ce pays avec la Navarre, par un Edit du mois d'Octobre, & les met ſous le reſſort d'un Parlement qu'il érige à Pau. La reſtitution des biens eccléſiaſtiques uſurpés en Béarn par les Huguenots, fut ordonnée par le même Edit ; & ce fut l'occaſion de la guerre de religion qui s'éleva l'année ſuivante. Retour du Roi, le 7 Novembre, à Paris, où il trouve la Reine-Mere.

Depuis 1614, la charge de Connétable étoit vacante par la mort de Henri, Duc de Montmorenci. L'opinion commune à la Cour étoit que le Roi, après avoir héſité long-tems s'il ne la ſupprimeroit pas, la deſtinoit au Duc de Luynes. En vain le Duc de Mayenne ſoutenoit-il que cette dignité n'étoit pas faite pour un homme *qui ne ſavoit pas ce que peſoit une épée.* L'événement lui prouva que la qualité de favori ſupplée à tout ; & le 2 Avril 1621, de Luynes obtint l'épée de Connétable (4). Ce Seigneur n'étoit point ami des Religionnaires. Une Aſſemblée qu'ils tinrent à la Rochelle, contre la défenſe du Roi, lui donna occaſion d'irriter ce Monarque contre eux. Ce n'étoit pas au reſte le premier acte de ſoulevement qu'ils euſſent fait depuis le dernier Traité de paix. Dès le 8 Février ils s'étoient rendus maîtres de Privas, & avoient enſuite envahi quelques autres places. Le Roi, pour les contenir, ſe met en marche le 29 Avril, accompagné de M. le Prince, du Connétable, & de pluſieurs autres Seigneurs : il arrive à Saumur, dont il ôte à du Pleſſis-Mornai le gouvernement, & de là conduit ſon armée en Poitou. A ſon approche, l'Aſſemblée de la Rochelle confirme, le 10 Mai, la diviſion des Provinces, qu'elle avoit déjà faite, en huit cercles ou départemens, nomme des Chefs pour chaque cercle, & ordonne à tous les Religionnaires de prendre les armes : enfin ces rébelles levent entièrement le maſque, & font connoître le deſſein qu'ils avoient de s'ériger en République ; projet plus chimérique que jamais, parce qu'ils n'avoient jamais été moins unis. Le Duc de Bouillon, établi Généraliſſime par l'Aſſemblée, & la plupart des Seigneurs nommés pour commander dans les Provinces, refuſent cet honneur dangereux. Mais le Duc de Rohan accepte le commandement de la haute Guienne & du haut Languedoc. Le Roi, s'étant aſſuré du Poitou, fait aſſiéger, le 3 Juin, S. Jean d'Angeli, où commandoit M. de Soubiſe, frere du Duc de Rohan. La place fut rendue, le 23 Juin, par capitulation. Le 4 Juin, Bernard de No-

(1) Le prix de cet assassinat fut le bâton de Maréchal de France, qui fut donné à Vitri, comme Thémines l'avoit obtenu pour avoir fait l'office de Sergent en arrêtant le Prince de Condé.

(2) Le corps de Concino, qu'on avoit enterré secrètement à S. Germain-l'Auxerrois, fut déterré par la populace, traîné par les rues, mis en pieces, et enfin les membres en furent brûlés en différens quartiers de la ville.

(3) Dans son interrogatoire on lui demanda de quel sortilege elle s'étoit servie pour se rendre maîtresse de l'esprit de la Reine. » Je n'en » ai point employé d'autres, répondit-elle, que l'ascendant qu'ont » les ames fortes sur les ames foibles. »

(4) La cérémonie de son installation fut pompeuse. Elle se fit dans la galerie des peintures en présence de toute la Cour. Après un discours du Chancelier sur les devoirs du Connétable, le Roi présenta lui-même au Duc de Luynes une épée nue dont la garde et le fourreau étoient garnis de diamans et de pierreries que l'on disoit valoir 30 mille écus. Le Duc d'Anjou, frere du Roi, la lui mit au côté. Tous les courtisans s'empresserent de complimenter le nouveau Connétable, et parurent applaudir au choix du Roi : mais on prétend que la plupart en murmurerent en secret. (Griffet.)

garet d'Epernon, Duc de la Valette, eſt nommé Lieutenant-Genéral des armées du Roi. C'eſt le premier, au 17e ſiecle, qui ait été élevé à ce grade. *En Guienne*, Nérac ſe rend au Duc de Mayenne le 7 Juillet, après un aſſez long ſiége. Le Roi prend Clérac en Agénois le 4 Août. Pluſieurs villes huguenotes des environs lui apportent leurs clefs. Le 17 Août, il fait inveſtir Montauban : le ſiége de cette place, défendue par le Marquis de la Force, dura près de trois mois, & fut très meurtrier. On fut enfin obligé de le lever le 17 Novembre par la méſintelligence des Généraux, après y avoir perdu 8 mille hommes & pluſieurs Officiers de diſtinction : le Duc de Mayenne fut de ce nombre. Le 15 Décembre, une fievre pourprée enleve au camp de Longueville, près de Monheur, le Connétable de Luynes, à l'âge de 43 ans. Si l'on en croit le P. d'Avrigni, *en quatre ans il mit plus de biens & de charges dans ſa Maiſon, que le Maréchal d'Ancre, contre lequel on avoit tant crié, n'en avoit mis dans la ſienne pendant ſa plus grande faveur.* L'an 1622, le Roi arrive, le 28 Janvier, à Paris : il ſe remet en campagne, le 21 Mars, pour continuer la guerre contre les Huguenots. Le 16 Avril, il paſſe, à la tête de ſes Gardes, vers le milieu de la nuit, dans l'Isle de Rié en Poitou, (& non pas de Rhé) d'où il chaſſe M. de Soubiſe, après lui avoir fait perdre près de 4 mille hommes. Le 4 Mai, le Duc d'Elbœuf & le Maréchal de Thémines prennent Tonneins ſur la Charente, au bout de 40 jours de ſiége, & réduiſent la place en cendres. Royan ſoutient 15 jours d'attaque, & ſe rend à diſcrétion le 11 du même mois. Ce fut à ce ſiége que le Roi alla pour la premiere fois viſiter la tranchée. Le 24, le Marquis de la Force, s'étant détaché du parti des Huguenots, ouvre à ce Prince les portes de Sainte-Foi. Il reçoit le même jour, pour ſa récompenſe, le bâton de Maréchal. Le 10 Juin, Négrepeliſſe en Querci eſt emportée d'aſſaut le deuxieme jour de ſiége, & ſaccagée pour avoir égorgé, au mois de Janvier, 400 hommes des troupes du Roi. Ce Prince force, le 22, Saint-Antonin à ſe ſoumettre. Le 16 Juillet, il déclare la converſion du Maréchal de Leſdiguieres, âgé pour lors de 80 ans, & lui envoie, en Dauphiné, le brevet de Connétable. Le 2 Septembre, il fait ouvrir la tranchée devant Montpellier. Ce ſiége, très meurtrier de part & d'autre, dura juſqu'au 19 Octobre, & ſe termina par un Traité de paix qui mit fin à une guerre civile des plus cruelles. Le Roi confirma, par ce Traité, l'Edit de Nantes, & accorda aux Religionnaires, pour places de ſûreté, Montauban & la Rochelle. Dans ces entrefaites, l'Evêque de Luçon, Richelieu, eſt nommé Cardinal, le 5 Septembre, à la recommandation de la Reine-Mere. Le Roi lui donna la Barete à Lyon, le 8 Décembre, dans la ſalle de l'Archevêché ; & à cette occaſion Richelieu fait un diſcours qui fut admiré ; puis mettant ſon bonnet aux pieds de la Reine-Mere qui étoit préſente, *Madame*, lui dit-il, *cette pourpre*, *dont je ſuis redevable à votre Majeſté*, *me fera ſouvenir du vœu que j'ai fait de répandre mon ſang pour ſon ſervice.* On verra par la ſuite comment il tint parole. L'Egliſe de Paris reçut une nouvelle illuſtration le 20 Octobre de cette année, par l'érection qui ſe fit de ſon Siége Epiſcopal en Archiépiſcopal. L'Etat fit une perte, le 31 Octobre de la même année, par la mort du Préſident Jeannin. De ſimple Avocat au Parlement de Dijon, il étoit devenu Conſeiller, Préſident, puis Miniſtre d'Etat ſous le Roi Henri IV, après avoir été quelque tems attaché à la Ligue par une illuſion dont ſon bon ſens le fit bientôt revenir. La Reine-Mere, après la mort de Henri IV, ſe repoſa ſur lui des plus grandes affaires de l'Etat, & lui confia l'adminiſtration des Finances. Le peu de bien qu'il laiſſa en mourant, fut la preuve de la fidélité avec laquelle il mania les deniers publics. Henri IV, qui ſe reprochoit de ne lui avoir pas fait aſſez de bien, dit en pluſieurs rencontres, *qu'il doroit quelques uns de ſes ſujets pour cacher leur malice ; mais que pour le Préſident Jeannin il diſoit du bien de lui ſans lui en faire* (1).

Paris, le 10 Janvier 1623, revoit ſon Roi avec les deux Reines qui l'avoient accompagné. Il y ſigne, dans le même mois, une ligue avec la République de Veniſe & le Duc de Savoie, pour le recouvrement de la Valteline dont les Eſpagnols s'étoient emparés. Il étoit d'un intérêt preſque égal pour ces trois Puiſſances de les chaſſer de ce pays, à l'entrée duquel ils avoient bâti le Fort de Fuentes, dont Henri IV diſoit que par là ils *ſerroient d'un même nœud la gorge à l'Italie & les pieds aux Griſons.* Le Cardinal de Richelieu, attaché à la Cour, remplaça en peu de tems le Connétable de Luynes dans l'eſprit de Louis XIII. Mais ce fut moins par un manége de courtiſan que par un mérite reconnu qu'il obtint la faveur de ce Prince. L'an 1624, au mois d'Avril, il commença d'entrer au Conſeil, & dès lors il ſe propoſa trois objets qu'il ne perdit point de vue, d'abattre les Grands, de mettre les Huguenots hors d'état de ſe ſoulever, & d'humilier la Maiſon d'Autriche. L'Eſpagne ne tarda pas à reſſentir les effets de ſon influence dans le Gouvernement. Le Marquis de Cœuvres, envoyé dans la Valteline, ſe rendit maître de la plus grande partie du pays ſans effuſion de ſang, & fit repaſſer ſes habitans ſous la ſouveraineté des Ligues griſes. Les Huguenots, toujours inquiets, ſe plaignoient de l'inexécution prétendue du dernier traité de paix. L'an 1625, excités par les deux freres, Rohan & Soubiſe, ils recommencent, ſous ce prétexte, à faire des mouvemens. Soubiſe, le 18 Janvier, ſe ſaiſit du Port de Blavet, ou Port-Louis en Bretagne. Obligé de ſe retirer par mer, il va prendre les Isles de Rhé & d'Oleron. (d'Avrigni.) Le P. Griffet met l'entrepriſe ſur Port-Louis après la priſe de ces deux Isles. Le Duc de Rohan ſe diſpoſoit, de ſon côté, à faire pluſieurs tentatives en Languedoc & en Dauphiné ; mais ſes deſſeins furent découverts & arrêtés. Le 20 Mai, le Maréchal de Thémines eſt chargé, par commiſſion du Roi, de pourſuivre les rebelles en Languedoc. Il force & brûle, le 23 Juin, le Château de Bonnac. Un ſeul des Religionnaires qui s'y trouverent eut la vie ſauve, à condition qu'il pendroit tous les autres, du nombre deſquels fut ſon pere. Lequel étoit le plus barbare de celui qui commandoit ou de celui qui exécutoit ? Le 15 Septembre, le Comte de la Rochefoucaut, S. Luc & Toiras, ſoutenus par ſix vaiſſeaux du Duc de Montmorenci, font une deſcente dans l'Isle de Rhé ; M. de Soubiſe, après une légere réſiſtance, ſe ſauve avec ſes troupes dans le Fort S. Martin. Le lendemain les Rochelois vinrent attaquer la flotte du Roi. Le combat fut très vif, & la

(1) Ce Prince un jour se plaignant à ses Ministres qu'un d'eux avoit révélé le secret du Conseil, dit, en prenant le Pr. Jeannin par la main : *Je réponds pour le bonhomme : c'est à vous autres à vous examiner.*

victoire se déclara pour le Duc de Montmorenci. Le 17, le Fort de S. Martin se rend par capitulation. La flotte victorieuse ayant fait voile vers l'Isle d'Oléron, y mit à terre les troupes du Roi : elles s'emparerent, le 20, d'un Fort où les Huguenots avoient une garnison de 700 hommes. M. de Soubise, qui avoit passé dans cette Isle, ne les avoit pas attendues ; dès la veille il s'étoit jetté dans une chaloupe pour se retirer en Angleterre. Il y trouva un asyle assuré auprès du Roi Charles I. Ce Prince néanmoins, quoique zélé Protestant, avoit épousé, le 11 Mai de cette année, par Procureur, Madame Henriette, sœur de Louis XIII, & le mariage avoit été célébré par le ministere du Cardinal de la Rochefoucaut dans l'Eglise de N. D. de Paris. *En Italie*, d'un côté les Espagnols abandonnent ce qui leur restoit dans la Valteline, de l'autre les troupes françoises font des conquêtes dans l'Etat de Gênes ; mais elles les reperdirent aussi promptement qu'elles les avoient faites.

L'an *1626*, nouveaux succès des armes françoises. Les Religionnaires, battus par-tout, demandent la paix : elle est conclue le 5 Février, & en conséquence le Roi donne un Edit de pacification, qui est enregistré le *6* Avril. L'affaire de la Valteline est terminée, le 5 Mars, par le traité de Mouçon en Aragon, qui en laisse maîtres les Grisons. Le 19 du même mois, Louis Servin, Avocat-Général depuis 37 ans, meurt des efforts qu'il avoit faits deux heures auparavant dans un lit de justice, pour faire entendre sa voix contre des Edits bursaux que le Roi venoit de faire enregistrer ; surquoi Bougier, Conseiller de Grand'Chambre, fit le distique suivant :

Servinum una dies pro libertate loquentem
Vidit, & oppressa pro libertate cadentem.

Le 4 Mai, le Maréchal d'Ornano, décoré du bâton au mois de Janvier précédent, suivant Bassompierre, est arrêté & conduit à Vincennes, où il meurt le 4 Sept. suivant. Le crime dont on l'accusoit étoit d'avoir voulu brouiller Monsieur avec le Roi son frere. On négocioit alors le mariage de ce jeune Prince, qui prit en ce tems le titre de Duc d'Orléans, avec Mademoiselle de Montpensier. Ce mariage, noué par le Cardinal de Richelieu, & manqué, donna naissance aux cabales qui ne cesserent d'agiter la Cour pendant toute la suite du régne de Louis XIII. On conspire contre la vie du Cardinal. Le Comte de Chalais, Maître de la garde-robe de Monsieur, convaincu d'avoir trempé dans le complot, est décapité à Nantes le 19 Août : d'autres complices, du nombre desquels étoit le Comte de Soissons, prirent la fuite. Le Cardinal se fait donner une Compagnie de Gardes pour sa sûreté. Le Connétable de Lesdiguieres meurt le 28 Septembre, à l'âge de 84 ans. Sa réputation étoit si grande en Europe, que la Reine Elisabeth disoit que s'il y avoit deux Lesdiguieres en France, elle en demanderoit un à Henri IV.

L'an *1627*, les charges de Connétable & de Grand-Amiral, sont supprimées par Edit du mois de Janvier. Celle de Surintendant-Général du Commerce & de la Navigation, est créée en faveur du Cardinal de Richelieu : l'Edit en est vérifié le 18 Mars. La guerre civile de religion se renouvelle. Les Ducs de Rohan & de Soubise, Chefs des rebelles, obtiennent du secours de l'Angleterre. Le 22 Juillet, le Duc de Buckingham, commandant une flotte angloise de 150 vaisseaux, descend dans l'Isle de Rhé, d'où il est chassé, le 8 Novembre, par le Maréchal de Schomberg. Le 10 Août, le siége de la Rochelle, l'un des plus fameux dont l'histoire fasse mention, est commencé par le Duc d'Angoulême. Le Roi y vient en personne, & arrive au camp le 22 Octobre, accompagné des Princes & du Cardinal de Richelieu. Le 28 Novembre, le Cardinal, pour barrer le port de la Rochelle du côté de la mer, fait construire une digue de 500 pieds de long, dont on attribue l'invention à Louis Métezeau & à Jean Tiriot, mais qui fut achevée au mois de Mai suivant par Pompée Targon, le plus habile Ingénieur de son tems. Les derniers Edits n'avoient point réprimé la fureur des duels parmi la Noblesse. Elle continuoit de s'y livrer sans cause & uniquement pour faire preuve de sa valeur & de son habileté dans le maniement des armes. François de Bouteville-Montmorenci, pere du célebre Maréchal de Luxembourg, & Rosmadec, Comte des Chapelles, son cousin, passoient pour les plus redoutables dans ce genre d'escrime ; réputation qu'ils s'étoient acquise par la mort d'un grand nombre de leurs semblables. A la faveur de leurs noms ils se croyoient surs de l'impunité. Le Roi les détrompa. Le 22 Juin, par Arrêt du Parlement, ils furent exécutés en place de Grêve. Cette sévérité, dit M. le Pr. Henaut, fit plus d'impression sur les esprits que tous les Edits rendus à ce sujet.

L'an 1628, le Duc de Rohan, voulant surprendre Montpellier, est vivement repoussé le 19 Janvier. Le 10 Mars, le Prince de Condé force la ville de Pamiers à se rendre à discrétion. Le Duc de Montmorenci soumet plusieurs places dans le Vivarais & le Bas-Languedoc. Cependant le Duc de Soubise (1) ne cessoit de solliciter du secours en Angleterre pour la Rochelle. Le Duc de Buckingham y envoie une flotte qui n'est pas assez considérable, & qui revient, le 18 Mai, sans succès. Une nouvelle flotte angloise, composée de 140 voiles, est envoyée sous le commandement du Comte de Lindsei. Elle paroît le 2 Octobre à la vue de la Rochelle, fait, le 3 & le 4, des tentatives inutiles pour forcer la digue, canonne de loin notre flotte, sans oser en approcher, & s'en retourne enfin moins forte de 28 vaisseaux, après avoir été spectatrice de la réduction de la Rochelle, qui se soumit au Roi le 28 Oct. La famine y avoit été si grande, pendant un an que dura le siége, qu'elle avoit emporté 12 mille personnes. Le Roi y fit son entrée le 1 Novembre. Les fortifications furent démolies, l'Echevinage aboli, l'exercice de la Religion Catholique rétabli. Ce fut l'événement le plus glorieux & le plus utile du ministere de Richelieu, & le coup le plus funeste pour l'héréfie, qui jamais n'a pu s'en relever. Le Roi revient à Paris, & y fait une entrée triomphante le 23 Décembre. Cet honneur lui étoit dû pour la bravoure avec laquelle il s'étoit exposé dans le siége de la Rochelle.

Le Duché de Mantoue étoit échu, l'an *1627*, par droit d'héritage, à Charles de Gonzague, Duc de Nevers. Le Duc de Savoie & le Duc de Guastalle lui contesterent cette succession, appuyés par la Maison d'Autriche, à qui son intérêt ne permettoit pas

(1) Il avoit été fait Duc, par Lettres datées de Nantes, au mois de Juillet 1626, qui ne furent jamais enregistrées ; ce qui n'a pas empêché le Duc de Rohan de lui donner cette qualité dans ses Mémoires. (Griffet.)

de

de souffrir qu'un Duché, situé au centre de la Lombardie, fût entre les mains d'un Prince attaché à la France. Louis XIII, par un motif opposé, prend la défense de Charles. Il part, le 16 Janvier 1629, pour aller le secourir, traverse les Alpes à la faveur des ténebres, malgré les neiges & les glaces; &, le 6 Mars, il force en personne les trois barricades du Pas de Suze, défendues par le Duc de Savoie, qui s'enfuit à toute bride. Etant à Suze, il fait un traité, le 11 Mars, avec ce Duc, par lequel celui-ci s'engage à lui fournir du secours pour contraindre les Espagnols à lever le siége de Casal. Ce secours fut inutile, parce que le siége fut levé sur la nouvelle de l'approche des François. (Voy. *les Ducs de Mantoue.*) Après cette expédition, Louis repasse les monts pour aller à la poursuite du Duc de Rohan, qui continuoit la guerre en Languedoc. Le 14 Mai, il fait investir, par le Maréchal de Schomberg, la ville de Privas, regardée comme la plus forte place des Religionnaires, & la prend, le 27, avec le Château de Toulon. La ville fut livrée au pillage; cent des principaux furent pendus; & cent condamnés aux galeres. La plupart des villes rebelles des Cevennes & du Bas-Languedoc, intimidées par cette sévérité, se soumettent au Roi. Le 9 Juin, Louis assiége Alais dans les Cevennes, qui capitule le 16. La prise de cette place jette une nouvelle consternation dans le parti. Le Duc de Rohan, ayant alors tenu une Assemblée générale des rebelles à Anduze, députe au Roi pour lui demander la paix: elle est conclue le 27 Juin dans Alais. Le Duc de Rohan obtient du Roi la permission de se retirer à Venise, où il demeura jusqu'à ce que la nécessité des tems & l'estime générale où il étoit, lui procurerent le commandement de nos troupes dans la Valteline. Enfin, le 14 Juillet, le Roi donne à Nîmes un Edit de pacification, portant abolition de tout le passé. Il part le lendemain pour Paris, laissant en Languedoc le Cardinal de Richelieu, pour faire démanteler toutes les places des Huguenots. Le 28, les Députés de Montauban déclarent à ce Ministre qu'ils ne veulent point de la paix sans la conservation de leurs fortifications; mais l'approche de l'armée commandée par le Maréchal de Bassompierre leur fit changer de langage. Le Cardinal entra, le 20 Août, dans Montauban, d'où il reprit la route de Fontainebleau. Ainsi finit la 3e guerre de Religion, & la derniere qu'on ait vue en France. L'audace des Huguenots, dit un Moderne, tomba avec leurs places de sûreté, & ils devinrent bons François lorsqu'ils furent hors d'état de devenir rebelles. Le 21 Novembre, le Cardinal de Richelieu est déclaré premier Ministre. Le 29 Décembre, accompagné du Cardinal de la Valete, du Duc de Montmorenci & des Maréchaux de Schomberg, de Bassompierre & de la Force, il se met en marche, avec le titre de *Lieutenant-Général représentant le Roi*, pour secourir Casal assiégé de nouveau, & le Duc de Mantoue, contre l'Empereur & les Espagnols. Le Duc de Savoie étoit d'intelligence avec eux, mais en secret, feignant toujours de ne vouloir point s'écarter du traité de Suze. Le Cardinal ayant démêlé ses artifices, lui déclare la guerre & fait attaquer Pignerol, le 20 Mars 1630, par le Maréchal de Créqui, qui s'en rend maître le 22. La citadelle fut prise le 29. Au mois de Mai, le Roi vient à Lyon avec les Reines & toute la Cour. Il entre dans la Savoie & la soumet en peu de tems. Le 10 Juillet, Doria, Général Espagnol, est battu & fait prisonnier par le Duc de Montmorenci au Pont de Veillane. La conquête de la ville & du Marquisat de Saluces, suivit de près cette expédition, la ville s'étant rendue le 20 & le château le 21. Rével, Villefranche, Pontcalier, Carignan, eurent ensuite le même sort. Les Espagnols cependant continuoient le siége du château de Casal, où Toiras faisoit une vigoureuse défense. Le 2 Septembre, Jules Mazarini, Italien, ménage une tréve jusqu'au 15 Octobre, entre ce Commandant & Spinola, Général Espagnol. Ce dernier meurt, le 25 Septembre, dans le château de Scrivie, où il s'étoit fait transporter. Le Roi lui-même tombe dangereusement malade à Lyon le 22 du même mois. Les ennemis du Cardinal, pendant cette maladie, formerent divers projets que la convalescence du Roi fit évanouir. La Reine-Mere étoit à leur tête, ayant entiérement changé de dispositions envers le Cardinal dont la reconnoissance ne répondoit pas assez à ses vues & à ses desirs. Elle vint à bout, par ses importunités & par ses larmes, de déterminer le Roi à congédier son Ministre à la fin de la campagne. L'armée françoise arrive cependant le 26 Octobre devant Casal, & le siége est incontinent levé. La France & l'Empire avoient déjà fait à Ratisbonne, le 13 du même mois, un traité pour maintenir le Duc de Nevers dans le Duché de Mantoue. Toutes les armées évacuent le Montferrat sur la fin de Novembre, & Casal est remis au Duc de Mantoue par les François. Le Roi étoit arrivé à Paris au commencement de ce mois. Le 11, le Cardinal de Richelieu, qu'on croyoit disgracié sans retour, triomphe de ses ennemis dans l'esprit du Roi, qui le reçoit à Versailles avec toutes les marques d'estime & de confiance. *Continuez à me servir comme vous avez fait*, lui dit ce Monarque, & *je vous maintiendrai contre toutes les intrigues de vos ennemis.* Ce jour fut appellé *la journée des dupes.*

Gustave-Adolphe, Roi de Suede, faisoit la guerre alors à l'Empereur Ferdinand II, pour la défense de la liberté germanique que celui-ci menaçoit d'opprimer sous prétexte de venger la Religion Catholique des entreprises des Princes Protestans. C'étoit une occasion pour la France de rabaisser la Maison d'Autriche, en joignant ses armes à celles des Suédois. Le Cardinal ne manqua point d'en profiter. En conséquence le Baron de Charnacé signa, le 23 Janvier 1631, au camp de Bernwald en Brandebourg, un Traité de Ligue entre la France & la Suede pour le rétablissement des Princes de l'Empire, que Ferdinand avoit dépouillés de leurs Etats. Le Pape Urbain VIII fit au Cardinal de grands reproches de cette alliance. Mais il se justifia en prouvant qu'il avoit pris, en traitant avec le Roi de Suede, toutes les précautions nécessaires pour mettre en sûreté la Religion Catholique en Allemagne. La Reine-Mere avoit dit au Cardinal, lorsqu'il lui redemandoit à genoux ses bonnes graces: *Je me donnerois plutôt au diable que de ne me pas venger.* Ce Ministre n'eut pas besoin d'en venir jusques-là pour la punir de sa haine obstinée. Le 23 Février, elle est retenue prisonniere à Compiegne, d'où elle s'échappa le 18 Juillet, pour se retirer à Bruxelles. Monsieur (Gaston, frere du Roi,) brouillé pareillement avec le Cardinal, avoit quitté la Cour le 30 Janvier précédent, & pris la route d'Orléans. Il en sort le 13 Mars, & passe en Lorraine, où il conclut aussitôt son mariage, (il étoit veuf depuis 1627,) avec la Princesse Marguerite, sœur du Duc; mais la crainte d'encourir la vengeance

du Roi & de son implacable Ministre, fit suspendre la célébration de ce mariage. Le Roi, par Edit du 14 Juin, établit une Chambre de Justice à l'Arsenal, pour faire le procès aux partisans de la Reine & du Duc d'Orléans; il déclare la guerre au Duc de Lorraine, pour être entré dans le complot de Monsieur, & envoie dans ce Duché les Maréchaux de la Force & de Schomberg, qui s'emparent de plusieurs places. Louis se rend à Metz avec son Ministre: le Duc de Lorraine vient l'y trouver le 26 Déc., & signe, le 6 Janvier 1632, à Vic, un Traité qui porte, 1° qu'il remettra la ville de Marsal entre les mains du Roi; 2° qu'il obligera Gaston & ses partisans à sortir de la Lorraine. Il tint parole sur l'un & l'autre point. Gaston avoit enfin épousé, le 3 (& non le 31) du même mois, dans la Chapelle du Prieuré de S. Romain à Nanci, Marguerite, sœur du Duc, avec la bénédiction de D. Albin Tellier, assisté de deux de ses confreres, en présence de Catherine de Lorraine, Abbesse de Remiremont, du Duc d'Elbœuf & de deux autres témoins. Gaston quitte Nanci, & se retire à Bruxelles, où il arrive le 28 Janvier 1632. Le Cardinal triomphoit également des ennemis du Royaume & des siens. Le 5 Mai, il oblige le Duc de Savoie à signer à S. Germain-en-Laye un Traité par lequel il cede à la France à perpétuité Pignerol, qu'elle avoit déjà en dépot par le Traité de Quierasque, du 31 Mars de l'année précédente. Le 10 Mai, le Maréchal Louis de Marillac, arrêté deux ans auparavant en Italie, au milieu de l'armée qu'il commandoit, est décapité en Grêve, comme coupable de péculat, concussion, faussetés, foule & oppressions faites sur les sujets du Roi. Mais son plus grand crime, aux yeux du Cardinal, & le seul qui lui attira la mort, étoit de s'être déclaré pour la Reine & pour le Duc d'Orléans (1). Le Cardinal qui l'avoit fait condamner par une commission formée à son gré, se moqua, dit-on, lui-même des Juges, lorsqu'ils vinrent lui faire part de l'Arrêt. *Il faut avouer*, leur dit-il, *que Dieu donne aux Juges des lumieres qu'il ne donne pas aux autres hommes, puisque vous avez trouvé de quoi condamner à mort le Maréchal de Marillac, lorsque je ne croyois pas qu'il y eût de quoi fouetter un Page* (2).

Le Duc d'Orléans, abandonné du Duc de Lorraine par le Traité de Vic, s'étoit retiré dans les Pays-Bas, où il concertoit avec la Reine, sa mere, les moyens d'exciter des mouvemens dans le Royaume. Assuré de quelques partisans, il entre en Champagne, le 13 Juin 1632, à la tête de deux mille Espagnols, traverse la Bourgogne, & va joindre en Languedoc le Maréchal de Montmorenci. Le Duc de Lorraine ayant repris dans le même tems les intérêts de ce Prince, le Roi fait marcher contre lui les Maréchaux de la Force & d'Effiat, qui s'emparent de Pont-à-Mousson, Bar-le-Duc & S. Mihel. Louis part lui-même, le 23 Juin, pour aller investir Nanci. Le Duc le prévient par ses soumissions, & conclut, le 26 Juin, à Liverdun, un Traité par lequel il vend au Roi Clermont, & lui cede Jamets & Stenai pour 4 ans. Louis se met aussitôt en marche pour aller à la poursuite de son frere en Languedoc. Le 22 Juillet, les Etats de Languedoc, assemblés à Pézénas, se déclarent pour Monsieur, à la sollicitation de plusieurs Evêques de la Province, & sur-tout du Maréchal de Montmorenci, qui en étoit Gouverneur. Le premier Septembre, se donna le combat de Castelnaudari, où ce dernier fut fait prisonnier par le Maréchal de Schomberg. Le Comte de Moret, fils naturel de Henri IV, reçut dans ce combat une blessure dont il mourut, dit-on, deux heures après. D'autres prétendent qu'il se sauva en Portugal déguisé en hermite, qu'ensuite il revint en France, & qu'il se cacha dans un hermitage de l'Anjou, sous le nom de *Frere Jean-Baptiste*. Les preuves qu'on donne de cette assertion ne sont ni méprisables ni pleinement convaincantes. Le Roi, ayant appris à Lyon le succès de cette expédition, part le 9 Novembre pour aller pacifier le Languedoc. Il fait grace à Monsieur qui, de Beziers, où il s'étoit retiré, le fit assurer de son repentir avec promesse de lui être fidele par la suite, & d'aimer le Cardinal. Il espéroit obtenir par ces vaines soumissions le pardon du Duc de Montmorenci; mais le Roi, naturellement sévere, fut inflexible à l'égard de ce Seigneur, par le conseil du Ministre qui vouloit effrayer les Grands par une éclatante punition. Livré au Parlement de Toulouse, Montmorenci fut condamné à mort par Arrêt du 30 Octobre 1632, & exécuté le même jour dans l'Hôtel-de-Ville à l'âge de 37 ans. Ce Seigneur, plus malheureux que coupable, & aussi recommandable par ses qualités personnelles que par sa naissance, subit la rigueur de son sort en Héros Chrétien, & fut universellement regretté. (Voy. *les Barons & Ducs de Montmorenci.*) Le Duc d'Orléans, irrité de sa mort, écrit au Roi pour s'en plaindre, & sort une troisieme fois du Royaume. La Reine-Mere, qu'il avoit intention d'aller joindre à Bruxelles, en étoit partie avant qu'il arrivât, piquée de ce qu'il n'avoit rien fait pour elle en traitant de sa paix avec le Roi. De Malines, où elle s'étoit rendue, elle passa à Gand, puis à Anvers, de là en Hollande, d'où elle alla se réfugier auprès de la Reine, sa fille, à Londres.

La Province des trois Evêchés se trouvoit grévée d'être obligée de porter ses affaires en dernier ressort au Parlement de Paris. Le Roi, par son Edit du mois de Janvier 1633, créa pour la soulager un Parlement à Metz. Par un autre Edit du mois de Mars suivant, il calme les frayeurs de ceux qui avoient suivi le parti de son frere, en leur accordant une abolition générale. Il excepte néanmoins de cette grace quelques uns des instigateurs de la rebellion, & entre autres cinq Evêques, savoir ceux d'Albi, d'Usès, de Lodeve, d'Alet & de S. Pons. Déterminé à les faire déposer, il autorise, par des Lettres-Patentes du 16 Mars, le Bref du Pape, qui nommoit des Commissaires pour faire le procès à ces Prélats. Le Clergé protesta, en 1650, contre cette délégation.

La mort de Gustave Adolphe, tué, le 16 Novembre 1633, à la bataille de Lutzen en Saxe, n'avoit point rompu l'alliance de la France avec la Suede contre la Maison d'Autriche. Elle fut renouvellée au mois de Mars 1633 par le Marquis de Feuquieres, Ambassadeur de France, & Oxenstiern, Chancelier de Suede, dans la Diete des Princes Protestans, tenue à Hailbron. Le Cardinal se vit assuré par là d'avoir mis la Maison d'Autriche hors d'état

(1) La Sentence du Maréchal fut prononcée dans la maison de campagne du Cardinal. On ménagea si peu les bienséances dans l'instruction de son procès, qu'on mit au nombre de ses Juges un des Auteurs d'une sanglante satire contre les Marillacs.

(2) Marillac, après la lecture qu'on lui fit de son Arrêt, dit lui-même: *C'est une chose bien étrange qu'on m'ait poursuivi comme on a fait. Il ne s'agit dans mon procès que de paille, de bois, de pierres et de chaux : il n'y a pas de quoi faire fouetter un laquais. Un homme de ma qualité accusé de péculat !*

de croiser les desseins qu'il avoit de réduire le Duc d'Orléans, & de se venger de Charles, Duc de Lorraine. Il en vouloit au dernier pour avoir permis à sa sœur de suivre le premier dans les Pays-Bas, loin de consentir à faire déclarer nul leur mariage. Les délais affectés que Charles apportoit à rendre hommage à la France du Duché de Bar, furent un motif pour le Cardinal de l'en faire déclarer déchu & de le réunir à la Couronne par Arrêt du Parlement, rendu le 30 Juillet. Le Roi, s'étant acheminé avec son armée pour faire exécuter ce jugement, pendant qu'il faisoit le siége de Nanci, conclut avec le Duc, le 20 Septembre, le Traité de Charmes, par lequel il lui cede cette ville pour en jouir jusqu'à ce qu'il ait remis la Princesse Marguerite, sa sœur, entre les mains de Sa Majesté. Rien n'étoit moins sincere, de la part du Duc, que ce Traité. Pour avoir un prétexte d'en éluder l'exécution, il se démet par collusion, l'an 1634, de son Duché en faveur du Cardinal François, son frere, & va joindre les armées de l'Empereur. Le Maréchal de la Force, envoyé contre le nouveau Duc, le fait prisonnier dans Lunéville avec la Duchesse Claude sa femme. Il va se présenter ensuite devant la Mothe dont il ne se rendit maître qu'après un siége de cinq mois. Un événement singulier occasionna la longue résistance de cette bicoque dont la garnison n'étoit pas de 400 hommes. Istche, qui commandoit dans la place, ayant été tué, son frere, qui étoit Capucin, prit sa place, parut tout-à-coup soldat & Capitaine, communiqua à tout le monde l'enthousiasme dont il étoit saisi, hasarda des sorties tout-à-fait heureuses, & se disposa à soutenir l'assaut avec la plus grande fermeté. Un coup de feu, qui lui cassa le bras sur la breche, lorsqu'il animoit les Lorrains, par ses discours & par son exemple, à se sacrifier pour la patrie, termina ses exploits guerriers & la défense de la place. On prétend que c'est à ce siége que la France employa, pour la premiere fois, des bombes. (Voy. *les Ducs de Lorraine.*) Le sort des armes ne fut pas aussi favorable cette année aux armes suédoises contre l'Empereur. Ils prirent à la vérité Philisbourg, le 15 Janvier, après un long blocus; mais ils perdirent, le 6 Septembre, la bataille de Nordlingue, où leur armée fut taillée en pieces. Cet événement changea tout-à-coup la situation des affaires en Allemagne. Le chagrin qu'il causa au Cardinal ne lui fit pas néanmoins abandonner ses projets. Le Parlement avoit déclaré nul, le 5 Septembre, conformément à ses vues, le mariage du Duc d'Orléans (1). C'étoit un préliminaire pour retirer des mains des Espagnols ce Prince, héritier présomptif de la Couronne, le Roi, son frere, n'ayant point d'enfans. Le Cardinal se servit pour y réussir de Puylaurent, favori de Gaston, & l'engagea, sous les plus belles promesses, à travailler au retour de son maître en France. L'affaire eut le succès qu'il espéroit. Gaston étant parti clandestinement de Bruxelles, arriva, le 21 Octobre, à S. Germain-en-Laye, où le Roi lui fit un accueil vraiment fraternel. Puylaurent reçut les récompenses qui lui avoient été promises. Il épousa une des nieces du Cardinal, & huit jours après il fut nommé Duc & Pair. Mais, enivré de sa haute fortune, il ne tarda pas à se méconnoître, & mérita, par son insolence, d'être enfermé à la Bastille, où en peu de tems il finit ses jours.

Nos alliés, au commencement de l'an 1635, essuyerent des revers. La nuit du 23 au 24 Janvier, le Baron de Fernamonde, à la tête de 6 mille Autrichiens, surprend Philisbourg à la faveur des glaces. Le 26, les Espagnols surprennent Treves de même, & emmenent prisonnier l'Electeur attaché à la France; ce qui allume une longue & cruelle guerre entre la France & l'Espagne. Le 8 Février, Traité fameux de la France avec la Hollande, pour partager ensemble les Pays-Bas Espagnols, après qu'elles en auroient fait la conquête en commun. Le 13 Avril, du Landé se rend maître, pour les François, de tous les passages de la Valteline. Le Duc de Rohan qui, peu après, y arrive, travaille à les faire fortifier. Le 20 Mai, bataille d'Avein dans le Luxembourg, où les Maréchaux de Châtillon & de Brezé défont les Espagnols commandés par le Prince Thomas de Savoie, qui vouloit empêcher la jonction de nos troupes avec celles des Etats-Généraux. Le 6 Juin, les François & les Hollandois forcent Tillemont & y commettent des désordres infinis. Ils s'emparent ensuite de Diest & d'Arschot: de là ils tournent à Louvain qu'ils investissent, & dont ils sont obligés de lever le siége le 5 Juillet. Ligue offensive & défensive conclue le 11 du même mois à Rivoli entre la France, la Savoie & le Duc de Parme. Le 24, le Cardinal de la Valette ravitaille Mayence, dont les Impériaux, sous Mansfeldt, tenoient la garnison suédoise bloquée depuis quelque mois; il force ensuite Galas à lever le siége de Deux-Ponts. Le 31 Octobre, le Duc de Rohan défait les Impériaux & les chasse de la Valteline; il empêche ensuite les Espagnols d'y pénétrer. L'an 1636, Traité de confédération conclu, le 20 Mars, entre Louis XIII & Christine, Reine de Suede. Au mois de Mai, le Prince de Condé (Henri II) entre dans la Franche-Comté, & met le siége devant la ville de Dôle. Les habitans, sommés de rendre la place, le somment lui-même de lever le siége. Un trompette vient de leur part lui déclarer que, s'il veut se retirer, ils lui accorderont six jours francs pour s'en aller en sûreté avec son armée. Condé fait tous ses efforts pour se venger de cette insulte. Mais après avoir épuisé toutes ses ressources & perdu 3 mille hommes devant Dôle, il est obligé, le 15 Août, de prendre le parti de la retraite. *En Picardie*, le 9 Juillet, le Baron du Bec rend la Capelle au Prince Thomas, & S. Léger le Catelet sur la fin du même mois. Quoique ces deux places fussent dépourvues d'hommes & de munitions, le Cardinal ne laissa pas de faire condamner les deux Gouverneurs à être écartelés comme traîtres. Il fit prononcer la même peine contre le Marquis de Soyecourt, pour avoir laissé prendre aux Espagnols Corbie, dont la garnison étoit très foible, le 15 Août, & le 8e jour du siége. Ces Arrêts furent exécutés en effigie. La prise de Corbie jetta la consternation dans Paris. Le Cardinal de Richelieu lui-même en fut si effrayé, qu'il pensoit à quitter le Ministere; & il l'eût fait, si Bul-

(1) Le Clergé de France appuya cette décision de son suffrage, comme il paroît par le procès-verbal de son Assemblée de l'année suivante. La Sorbonne en fit de même. Mais la Faculté de Louvain fut d'un avis contraire, et le Pape Urbain VIII, malgré les pressantes sollicitations du Marquis de Créqui, notre Ambassadeur, ne put jamais se déterminer à casser un mariage fait selon les loix établies par le Concile de Trente. Le célebre Abbé de S. Cyran, qui avoit été consulté sur le même sujet par le Cardinal, ayant opiné comme les Docteurs de Louvain, n'échappa pas à la vengeance de ce Ministre. Il fut enfermé par son ordre, sous un autre prétexte, à Vincennes, d'où il ne sortit qu'après la mort de son persécuteur.

lion, Surintendant, & le P. Joſeph, Capucin (1), ne l'euſſent raſſuré. Corbie fut repris le 14 Novembre, après huit jours de tranchée ouverte, par Monſieur & le Comte de Soiſſons. Le Cardinal étoit dans Amiens; & le Roi, logé dans un village entre Amiens & Corbie, alloit tous les jours voir les travaux. Pendant ce ſiége, les deux Généraux, également irrités contre le Cardinal, comploterent de le faire aſſaſſiner. Mais l'horreur qu'eut Monſieur d'un aſſaſſinat, fit manquer le coup au moment qu'il alloit s'exécuter. Le complot étant venu à la connoiſſance du Miniſtre, les deux Princes s'enfuient, l'un à Blois, l'autre à Sedan. *En Bourgogne*, Charles IV, Duc de Lorraine, & le Général Galas, font une irruption dans cette Province le 22 Septembre, & y répandent la terreur. Ils aſſiégent, le 25 Octobre, la petite ville de S. Jean de Lône avec une armée de 80 mille hommes. La place étoit preſque ſans fortifications; la famine & la peſte y étaloient leurs ravages; la garniſon étoit réduite à 150 hommes, & le nombre des bourgeois en état de porter les armes n'alloit pas à 400. L'artillerie des ennemis ayant fait à la muraille une breche de 30 à 40 pieds, ils montent à l'aſſaut le 1 Nov. & ſont vigoureuſement repouſſés. Femmes, vieillards, enfans, tout fit la fonction de ſoldat en cette occaſion de la part des habitans. Le lendemain nouvel aſſaut où les ennemis eſſuient le même affront. Une heure après arrive le Comte de Rantzau, depuis Maréchal de France, avec un corps de troupes, & le ſiége de cette bicoque eſt honteuſement levé le lendemain (3 Novembre) par la nombreuſe armée des Impériaux. Le Cardinal de la Valette, fils du fameux Duc d'Epernon, & le Duc de Saxe-Weimar, les ſuivent en queue, & leur tuent 8000 hommes avant qu'ils aient regagné le Rhin. *Du côté des Pyrénées*, l'Amiral d'Aragon ſurprend, au mois d'Octobre, la ville de S. Jean-de-Luz. *En Italie*, le Duc de Rohan bat les Eſpagnols, le 18 Avril, ſur les bords du Lac de Côme, & le Maréchal de Toiras eſt tué d'un coup de mouſquet, le 14 Juin, en attaquant le château de Fontanete dans le Milanez. On peut juger de l'eſtime qu'il s'étoit acquiſe par le trait ſuivant. Après qu'il eut expiré, les ſoldats trempoient leurs mouchoirs dans le ſang de ſa plaie, diſant que tant qu'ils les porteroient ſur eux, ils vaincroient leurs ennemis. Le 23 du même mois, le Duc de Savoie & le Maréchal de Créqui, défont le Marquis de Leganez ſur le Téſin.

Le Duc de Rohan, quoique négligé par le Cardinal, s'étoit long-tems maintenu dans la Valteline contre les efforts des Eſpagnols. Mais le manque d'argent lui fit perdre enfin le fruit de ſes travaux. L'an 1637, les Griſons, auxquels il étoit dû par la France un million, las d'attendre en vain leur paiement, l'obligerent, le 26 Mars, à ſigner un Traité par lequel il s'engageoit à leur remettre toutes les places qu'il occupoit, & à ſortir du pays avec ſes troupes avant le 5 Mai; ce qui fut exécuté. Le Duc, craignant le reſſentiment du Cardinal, ſe retire en Suiſſe, & de-là va ſe joindre à l'armée de Weimar en Alſace. Au mois ſuivant, le Duc d'Harcourt fait une deſcente en Sardaigne, & ſe retire, après avoir pillé la ville d'Oriſtan. Il recouvre enſuite, le 12 & le 14 Mai, les Iſles de Sainte-Marguerite & de Saint-Honorat, dont les Eſpagnols s'étoient rendus maîtres en 1635. *En Rouſſillon*, les Eſpagnols inveſtiſſent, le 2 Septembre, Leucate, que Bourſier de Barri, Commandant de la place, défend, avec 80 ſoldats, juſqu'au 28. Sur le ſoir du même jour, le Duc d'Halwin attaque les Eſpagnols, les force dans leurs retranchemens, & leur enleve bagages, munitions & artillerie. Cette action, l'une des plus périlleuſes & des plus héroïques dont l'hiſtoire faſſe mention, mérite le bâton de Maréchal au Duc d'Halwin, qui prend alors le nom de Schomberg. *En Picardie*, le Cardinal de la Valette prend Landrécies, le 26 Juillet, après 14 jours de ſiége, & recouvre, le 21 Septembre, la Capelle. Du Hallier, 6 jours auparavant, avoit repris le Catelet. Il ne reſte plus rien aux Eſpagnols en cette Province. Nous pénétrâmes enſuite dans le Hainaut, où nous fîmes la conquête de Maubeuge & de Bavai. Notre armée s'étoit alors diviſée pour attaquer pluſieurs Places en même tems. Le Maréchal de Châtillon, après avoir pris divers Forts dans le Luxembourg, ſe rendit maître d'Yvoi & de Damvillers; 21 jours après, le Prince d'Orange enleve Breda aux Eſpagnols (le 6 Octobre) au bout de 2 mois de ſiége. Le Cardinal de Richelieu, au milieu des occupations militaires, ne perdoit pas de vue l'intérêt des Lettres. Il le prouva cette année par l'établiſſement de l'Académie Françoiſe, que Louis XIII autoriſa par un Edit du mois de Juillet.

La guerre, l'an 1638, eſt vivement pouſſée en Allemagne entre les Impériaux & nos alliés. Le 28 (& non le 22) Février, Jean de Wert, Général des premiers, force un quartier de l'armée du Duc de Weimar, & lui fait lever le ſiége de Rhinsfeld, après lui avoir tué 1500 hommes, & lui en avoir pris 1200. Le Duc de Rohan, qui avoit voulu ſervir en cette occaſion, quoique ſans titre, y fut bleſſé à mort, & alla mourir, le 13 Avril, à l'Abbaye de Koénigfelden, dans le Canton de Berne. Son corps fut porté à Genève, & ſes armes envoyées aux Vénitiens, qui reçurent avec reconnoiſſance le don qu'il leur en avoit fait. Weimar eut bientôt ſa revanche. Les Impériaux s'étant arrêtés aſſez près de Rhinsfeld après leur victoire, ce Général les attaque le 3 Mars, & non le 23, leur tue 1200 hommes, & en prend 800. Le reſte ſe diſſipa, tous les Généraux ayant été faits priſonniers. Jean de Wert fut envoyé en France, & enſuite échangé avec le Maréchal Horn, Suédois, qui avoit été pris à la bataille de Nordlingue. Le 24 Mars, Rhinsfeld ſe rend à Weimar le 18e jour du ſiége. Trois jours après il s'empare de Fribourg, & de-là va bloquer Briſac qu'il aſſiége enſuite dans les regles. Les Impériaux s'y défendent avec une opiniâtreté qui n'a point d'exemple. Ils ne ſe rendent que le 19 Décembre après avoir tenté les plus horribles reſſources qu'une cruelle faim peut ſuggérer. Les choſes furent pouſſées juſques-là qu'on vit des meres manger leurs propres enfans, & que le Gouverneur fut obligé de mettre des gardes aux cimetieres afin d'empêcher les habitans de déterrer les corps pour s'en nourrir. La

(1) Le P. Joseph persuada au Cardinal, pour rassurer les Parisiens qui croyoient l'ennemi déjà aux portes de la capitale, de se montrer dans les principales rues de Paris sans gardes, avec un air tranquille, comme ayant des ressources toutes prêtes pour reparer la perte qui causoit tant de frayeur. L'événement justifia ce conseil. Le Cardinal flatta le peuple, et n'en reçut que des bénédictions. *Hé bien*, lui dit le Capucin à son retour, *ne vous avois-je pas bien dit que vous n'étiez qu'une poule mouillée, et qu'avec un peu de courage et de fermeté vous rétabliriez les affaires?*

Le nom de famille de ce Capucin, Théologien, Controversiste, Missionnaire, Politique, Négociateur, étoit le Clerc du Tremblai. Le Cardinal disoit de lui : *Il n'y a ni Plénipotentiaire, ni Ministre en Europe qui puisse faire la barbe à ce Capucin; et pourtant il y a belle prise.*

prise

prise de Brisach fut suivie de la réduction de tout le Brisgaw & de plusieurs villes de Suabe. Le Prince de Condé porte la guerre en Espagne sur la fin de Juin. L'Archevêque de Bordeaux, (Sourdis) brûle, ou coule à fond, le 22 Août, la flotte espagnole de 14 gallions & 4 frégates, à la vue de Gattari. Le 7 Septembre, l'Amirante & le Marquis de Mortare, Généraux espagnols, attaquent les retranchemens du Prince de Condé, & l'obligent à lever le siége de Fontarabie, qui duroit depuis 2 mois. Le Cardinal de Richelieu, qui n'aimoit pas le Duc de la Valette, s'en prit à lui & nomma des Commissaires, qui le condamnerent à avoir la tête tranchée en effigie. La Valette se fit rétablir après la mort du Cardinal. Le 5 de Septembre, la naissance du Dauphin Louis répandit en France une joie égale à l'impatience avec laquelle il étoit attendu. Le 14 Décembre, le P. Joseph meurt d'apoplexie à Ruel, dans la 61[e] année de son âge, lorsqu'il étoit sur le point d'être nommé Cardinal, dignité qu'il avoit fort ambitionnée & que le Pape avoit long-tems différé de lui accorder, par haine pour Richelieu & parce qu'il y avoit déjà trois Franciscains dans le Sacré Collége. Les courtisans l'avoient nommé par anticipation l'*Eminence grise*. Richelieu, présent à son agonie, lui crioit pour le reveiller, *Courage, pere Joseph, Brisach est à nous.* Après sa mort le Cardinal dit : *Je perds ma consolation, mon unique secours, mon confident & mon ami.* Ce qu'il fit de plus conforme à son état, c'est l'établissement de la Congrégation des Bénédictines du Calvaire.

La France avoit alors six armées sur pied. L'an 1639, M. de Feuquieres, Général de l'une de ces armées, est battu, le 7 Juin, devant Thionville qu'il assiégeoit, & fait prisonnier par Picolomini. Celui-ci, fier de sa victoire, va mettre le siége devant Mouson ; mais le Maréchal de Châtillon l'obligea, le 21 Juin, à lever le siége. Le 30 Juin, Hesdin se rend au Roi, qui donne sur la brêche le bâton de Maréchal à M. de la Meilleraie. (C'est celui qui dans la suite épousa Hortense Mancini, niece du Cardinal Mazarin, qui lui fit prendre son nom avec le titre de Duc. L'Evêque de Fréjus avoit négocié cette alliance sous la promesse que le Maréchal lui avoit faite de 15 mille écus s'il réussissoit. Le mariage fait, il lui refusa la somme, alléguant une consultation de Docteurs qui jugeoient que le mariage étant un Sacrement, il y auroit simonie à l'acheter.) *En Allemagne*, le Duc de Weimar étant mort le 18 Juillet, les Officiers de ce fameux Général font à Brisach, le 9 Octobre, au nom de l'armée, un traité avec le Roi, par lequel ils s'engagent à le servir envers & contre tous. En conséquence le Duc de Longueville est reconnu Général des deux armées d'Allemagne, avec lesquelles il s'empare de plusieurs places du Palatinat. *En Piémont*, le Prince Thomas & le Cardinal, son frere, disputent à la Duchesse Douairiere, leur belle-sœur, la Régence de ses fils, les armes à la main. Le Marquis de Leganez se joint à eux, au nom de l'Espagne, pour contrecarrer la France qui appuyoit la Duchesse. Le 27 Août, & non le 15, ils surprennent la ville de Turin ; les François n'ont que le tems de se retirer dans la citadelle. Le 28 Septembre, le Cardinal de la Valette, Général de l'armée françoise de Piémont, meurt à Rivoli, âgé de 47 ans. Ce Prélat, chargé de l'Archevêché de Toulouse, sacrifia le soin de son Diocèse à sa passion pour la profession des armes. Le Pape Urbain VIII l'avoit menacé de le dépouiller du Cardinalat, s'il ne renonçoit à ce métier de sang : son pere lui-même, le Duc d'Epernon, l'exhorta souvent à quitter le casque & l'épée pour reprendre la mître & la crosse ; il fut insensible à tout. Le Pape, après la mort de ce Prélat guerrier, défendit, à une Congrégation dont il étoit membre, de faire pour lui un service suivant l'usage. Le Comte d'Harcourt, ayant pris le commandement de l'armée après lui, détacha la Mothe Houdancourt qui se rendit maître de Quiérasque le 24 Octobre, & fit ensuite ravitailler Casal, dont les Espagnols faisoient le siége. *En Normandie*, il s'éleve une sédition, appellée des *Nuds-pieds*. Le Colonel de Gassion est envoyé pour la réprimer. Il arrive à Caen le 24 Novembre, & de-là dans le Diocèse d'Avranches, où il attaque & dissipe les séditieux. *A Paris*, le 27 Septembre, le Cardinal de Richelieu signale sa reconnoissance envers Louis XIII, en lui faisant élever une statue équestre au milieu de la place royale qu'il avoit lui-même fait construire.

Le Parlement de Normandie ne s'étoit pas opposé avec autant de fermeté qu'il auroit dû à la sédition dont on vient de parler. Pour le punir de sa négligence, le Chancelier Séguier, s'étant rendu, le 2 Janvier 1640, à Rouen, signifie à cette Compagnie un interdit de ses fonctions ; châtiment qui dura l'espace d'un an. On vit paroître, dans ce même tems en France, les premiers louis d'or qui furent frappés par ordre du Surintendant de Bullion. *En Flandre*, les Maréchaux de Chaunes, de Châtillon & de la Meilleraie, se rendent maîtres, le 10 Août, d'Arras, assiégé depuis le 13 Juin (1). *En Italie*, le Comte d'Harcourt ouvre la tranchée devant Turin le 16 Mai, & y entre victorieux le 24 Septembre. Jamais siége ne fut plus singulier que celui-ci. On vit en même tems la citadelle assiégée par le Prince Thomas, maître de la ville ; la ville assiégée par le Comte d'Harcourt, & ce Comte assiégé dans son camp par le Marquis de Leganez. Le Vicomte de Turenne, si célebre depuis, signala sa valeur à ce siége qui couvrit de gloire le Général. Jean de Wert, en ayant appris les circonstances, dit qu'il aimeroit mieux être *Général Harcourt qu'Empereur.*

Les Catalans, peuple extrêmement jaloux de ses priviléges, s'étant plaints inutilement des atteintes que le Ministere d'Espagne y donnoit, prirent le parti de secouer le joug qui les opprimoit, &, le 20 Février 1641, ils se mirent sous la protection de la France. Le Cardinal qui avoit préparé cette révolution, ne prévoyoit pas que la France étoit elle-même à la veille d'une guerre civile. Ce fut le mécontentement du Comte de Soissons qui l'occasionna. Mais la mort de ce Prince, tué le 6 Juillet à la bataille de la Marfée, près de Sédan, entre les bras de la victoire, arrêta les suites de la rebellion. *Cette mort*, dit le P. Daniel, *est un mystere qu'on n'a jamais bien pénétré.* (Voy. *Charles de Bourbon, Comte de Soissons.*) Charles IV, Duc de Lorraine, las de mener une vie errante se détermina enfin à faire sa paix avec la France. Etant venu à S. Germain-en-Laye, il y conclut, le 2 Avril, un Traité au moyen duquel il re-

(1) Les habitans avoient cru jusqu'alors cette ville imprénable, témoin l'inscription qu'ils avoient mise sur une des portes : *Quand les François prendront Arras les souris mangeront les chats.* Un François, l'ayant lue après la prise de la ville, dit qu'à *prendront* il n'y avoit que la premiere lettre à retrancher.

couvra ses Etats après avoir fait hommage du Duché de Bar le 10 du même mois. Mais à peine fut-il de retour en Lorraine, qu'il pensa à rompre ses engagemens. Le Roi, informé de son changement, envoie M. de Grancei, qui lui enleve de nouveau son pays. *En Allemagne*, le Comte de Guébriant gagne le 25 Juin la bataille de Wolfenbutel, contre l'Archiduc Léopold & Picolomini. *Dans les Pays Bas*, Aire, assiégée depuis deux mois par le Maréchal de la Meilleraie, capitule le 26 Juillet. Le Cardinal Infant se montre presque aussitôt devant cette place pour la recouvrer. Le Maréchal, craignant d'être affamé, décampe la nuit du 9 Août. Sa retraite n'empêcha point qu'Aire ne se défendît jusqu'au 7 Septembre, qu'elle fut reprise. Pendant cet intervalle, les François, commandés par le Maréchal de la Meilleraie, s'emparerent de la Bassée, de Lens & de Bapaume, trois places qui les dédommagerent de la conquête qui leur avoit échappé. Comme la garnison de Bapaume étoit en route pour Douai, conduite par un trompette, Saint-Preuil, Gouverneur d'Arras, tomba sur elle sans la connoître, & la pilla. Le Maréchal de la Meilleraie, avec lequel il étoit brouillé, lui fit un crime de ce coup de main auprès du Cardinal son parent, qui avoit d'autres griefs contre S. Preuil. Il est arrêté, mis dans les prisons d'Amiens, & condamné à perdre la tête *pour concussions, vols, & exactions, commis sur les sujets du Roi*; jugement qu'il subit le 9 du mois de Novembre, à l'âge de 40 ans. Tel fut le sort de ce brave homme à qui ce Ministre, enchanté de ses belles actions, avoit autrefois dit : « Si je n'étois pas Richelieu, je voudrois être S. Preuil (1). » *Du côté de l'Espagne*, le Prince de Condé se rend maître d'Elne, le 27 Juillet, après 10 jours de siége. La Mothe Houdancourt, envoyé au secours des Catalans, fait le blocus de Taragone. Avant cette expédition, l'Archevêque de Bordeaux (Sourdis) avoit enlevé, le 27 Mars, cinq vaisseaux aux Espagnols dans la Baye de Roses; mais, le 20 Août, il laissa passer les secours que l'Espagne envoyoit à Taragone, ce qui obligea la Mothe à lever le siége de cette place. Le Cardinal, irrité de cette faute, relégua l'Archevêque à Carpentras, lieu plus convenable, après tout, à un Prélat, dit un Moderne, que la mer & un vaisseau de guerre.

Le Cardinal ne trouvant point le Parlement assez docile à ses volontés, lui fit sentir cette année tout le poids du despotisme par une Déclaration que le Roi, par son conseil, rendit en lit de justice. Elle portoit, 1° défense à toutes ses Cours de prendre connoissance des affaires d'Etat, à moins que S. M. ne leur en donnât le commandement & le pouvoir spécial par ses Lettres-Patentes; 2° ordre d'enregistrer les Edits qui concernoient le Gouvernement de l'Etat, sans aucune délibération; 3° pour les Edits qui regardoient les Finances, ordre de les vérifier tels qu'ils seroient envoyés, lorsqu'après avoir entendu les remontrances, le Roi jugeroit à propos d'ordonner l'enregistrement.

La rigueur de l'hiver ne suspendit point en Allemagne les hostilités. Le 17 Janvier 1642, le Comte de Guébriant, à la tête des troupes de France & de Hesse, force Lamboi & Merci dans leurs retranchemens à Kempen. Il y eut deux mille des Impériaux de tués & cinq mille faits prisonniers, du nombre desquels furent les deux Généraux qui furent envoyés en France & enfermés au Château de Vincennes. Cette victoire nous rendit maîtres de l'Electorat de Cologne, & valut à celui qui l'avoit remportée le bâton de Maréchal. Le Roi, lorsqu'il en reçut la nouvelle, se disposoit à faire un voyage en Catalogne, pour se montrer à ses nouveaux sujets. Il partit de Paris, le 25 Janvier, suivi du Cardinal qui le rejoignoit tous les soirs dans la route. Le Cardinal étant tombé malade à Narbonne, le Roi continue sa marche, & entre avec son armée dans le Roussillon, dont il soumet plusieurs places. Tandis qu'il est devant Perpignan, on découvre un Traité du Duc d'Orléans avec l'Espagne, signé, le 13 Mars, à Madrid, par le Comte-Duc d'Olivarès, au nom du Roi d'Espagne, & par Fontrailles, au nom de Monsieur; Traité qui tendoit à bouleverser l'Etat, & à perdre le Cardinal. Le Duc de Bouillon & le Marquis d'Effiat de Cinq-Mars y étoient nommés. Le Roi s'étant rendu à Narbonne pour en conférer avec le Cardinal, Cinq-Mars eut l'imprudence de l'y accompagner. Il est arrêté le 13 Juin, & le 23 du même mois le Duc de Bouillon est aussi arrêté dans Casal, au milieu de l'armée qu'il commandoit en Italie. Monsieur crut se tirer d'affaire, en accusant, comme il avoit coutume, ses complices, & en s'humiliant; mais il lui en coûta les honneurs dûs à sa naissance, qui furent supprimés, sa garde qu'on lui ôta, ses principaux domaines dont on le dépouilla, & de sanglants affronts qui furent suivis de l'exil. Le Duc de Bouillon en fut quitte pour sa Principauté de Sedan qu'il céda au Roi, dont il reçut en échange des terres d'un revenu plus considérable. Le Cardinal fut inflexible à l'égard de Cinq-Mars qui lui devoit sa fortune, & qu'il regardoit comme le premier auteur de la conjuration formée contre ses jours. Mais, ce qui est étonnant, c'étoit le Roi lui-même qui, dans un accès de mécontentement contre le Cardinal, en avoit fait naître la premiere idée à Cinq-Mars. Il eut la tête tranchée à Lyon, le 12 Septembre, à l'âge de 22 ans. François Auguste de Thou subit la même peine avec lui, à l'âge de 37 ans, pour n'avoir pas révélé le Traité de Madrid dont Cinq-Mars, son ami, lui avoit fait confidence, & qu'il avoit désapprouvé (2). Le jour de cette double exécution, le Roi, qui étoit à S. Germain, & qui savoit à-peu-près l'heure où elle devoit se faire, dit, sur la terrasse, en regardant sa montre : *Dans une heure Monsieur le Grand passera mal son tems.*

(1) Le Cardinal avoit plusieurs fois changé de dispositions envers S. Preuil. C'étoit lui qui avoit fait prisonnier le Maréchal de Montmorenci au combat de Castelnaudari. Mais il perdit le mérite de cette capture aux yeux du Ministre, en sollicitant trop vivement la grace du coupable. Richelieu lui dit alors : *S. Preuil, si le Roi vous rendoit justice, vous auriez la tête où vous avez les pieds.*

(2) Le Cardinal s'étant embarqué sur le Rhône, le 17 Août, à Tarascon, pour se rendre à Lyon, traînoit à sa suite de Thou enfermé dans une autre bateau attaché à la queue du sien. Jamais le caractere vindicatif de ce Ministre ne se montra plus manifestement que dans le procès de ce prétendu criminel. Les moyens de défense employés par de Thou étoient victorieux. » Pour révéler le Traité de » Madrid, il eût fallu, disoit-il, me rendre le délateur d'un crime » d'Etat contre le frere unique du Roi, contre le Duc de Bouillon, » contre le Grand-Ecuyer, et d'un crime dont je ne pouvois fournir » la moindre preuve. » Le Chancelier Seguier fut frappé de ce moyen; mais Richelieu étoit déterminé à faire périr de Thou. *M. le Chancelier à beau dire : il faut que de Thou meure*, dit cet homme impitoyable. Il vouloit se venger par là d'un trait que l'illustre Président, pere de François-Auguste de Thou, avoit lancé dans son histoire contre Antoine du Plessis-Richelieu, l'un des grands oncles du Cardinal, en parlant de la conjuration d'Amboise. *Moine apostat*, disoit-il de lui, *et souillé de toute sorte de vices*. Ce trait n'étoit jamais sorti de la mémoire du petit-neveu. *De Thou le pere*, disoit-il, *a mis mon nom dans son histoire; je mettrai celui de son fils dans la mienne.* On doit admirer la généreuse discrétion de ce dernier, en ce qu'ayant su le Traité de Madrid de la bouche de la Reine, il ne la compromit jamais dans ses réponses.

Tels furent les regrets de ce Prince pour celui de ſes favoris auquel il avoit paru le plus attaché (1). Nous eûmes du déſavantage cette année dans les Pays-Bas. Don Franciſco Mello, le 26 Mai, ſurprit & força le Maréchal de Grammont à Honnecourt, lui tua 2 mille hommes, & en prit 1200, avec l'artillerie, le bagage & la caiſſe militaire. *Du côté de l'Eſpagne*, le 29 Août, la garniſon de Perpignan capitule, avec les Maréchaux de Schomberg & de la Meilleraie, au bout de trois mois & plus de tranchée ouverte; les troupes françoiſes y entrent le 9 Septembre. Le Cardinal en ayant reçu la nouvelle, écrivit au Roi : *Sire*, *vos ennemis ſont morts*, *& vos armes ſont dans Perpignan.* Le 7 Octobre, le Maréchal de la Mothe, qui avoit reçu le bâton le 2 Avril précédent, gagne la bataille de Lérida contre le Marquis de Leganez. Celui-ci, vrai rodomont, oſa mander à Philippe IV, Roi d'Eſpagne, qu'il avoit chaſſé les François de leur poſte, & pris leur canon. Philippe, détrompé, le relégua dans ſa maiſon de Madrid, avec défenſe d'en ſortir. La Reine-Mere, Marie de Médicis, n'exiſtoit plus alors. Elle avoit terminé ſes jours à l'âge de 68 ans, le 3 Juillet de cette année, dans la miſere, à Cologne, où elle étoit venue d'Angleterre depuis 9 à 10 mois. Son corps fut apporté à Saint-Denis le 8 Mars de l'année ſuivante. Trop peu de proportion entre le génie de cette Princeſſe & ſon ambition, fut la cauſe de ſes malheurs. Paris lui eſt redevable de ſes premiers aqueducs, du Palais du Luxembourg, & de la promenade appellée le *Cours de la Reine.* Le Cardinal, ſon perſécuteur, ne lui ſurvécut que 5 mois, étant mort le 4 Déc. à l'âge de 58 ans, au Palais-Cardinal, (aujourd'hui le Palais-Royal) qui étoit ſon ouvrage. On ne connoît point de Miniſtre quiait fait de plus grandes choſes que lui, & ſurmonté plus d'obſtacles pour les faire. » Trois objets (comme on l'a déjà dit) l'occuperent particuliérement, & l'on peut dire qu'il » ne les perdit point de vue pendant ſon miniſtere, » les Grands du Royaume, les Huguenots & la Maiſon d'Autriche. Il s'appliqua à rendre les uns plus » ſoumis, les autres moins formidables. Il enleva » aux Grands la meilleure partie de leurs privileges » réels ou uſurpés; aux Huguenots leurs places de » ſûreté; à la Maiſon d'Autriche des Provinces en- » tieres; & par là il contribua également à la puiſ- » ſance du Roi & à celle du Royaume. » (d'Avrigni.) Mais que penſer des moyens qu'il mit en œuvre pour parvenir à ſes fins? Qui oſeroit entreprendre de les juſtifier tous ſans exception? qui ſeroit pareillement aſſez hardi pour ſe rendre l'apologiſte de ſon faſte qui éclipſoit celui de ſon Maître, de ſon orgueil qu'il portoit juſqu'à prendre le pas même au-deſſus des Princes du Sang; des intrigues qu'il employa pour ſoulever des peuples contre leurs Souverains légitimes; de ſon ambition qui lui fit rechercher & raſſembler ſur ſa tête les dignités ſi peu aſſorties d'Evêque, de Cardinal, de premier Miniſtre, de Généraliſſime des armées, de Surintendant du Commerce & de la Marine, de Duc & Pair, &c.; des violences qu'il exerça envers tous ceux qui s'oppoſoient ou ſembloient vouloir s'oppoſer à ſes vues; de cette baſſe jalouſie qu'il porta à des Ecrivains célebres dont il ne pouvoit égaler le mérite ni s'approprier les travaux? Louis XIII lui-même, qu'il ſubjuguoit en le perſuadant, ne ſe diſſimuloit point une partie de ces défauts & les déſapprouvoit. Ce Monarque, en lui abandonnant les rênes du gouvernement, ne lui donna jamais ſon affection (2). De-là vient qu'apprenant qu'il venoit d'expirer, il ſe contenta de dire froidement : *Voilà un grand politique mort.* Son corps fut inhumé dans l'Egliſe de la Sorbonne dont il avoit relevé les édifices avec une magnificence vraiment royale. Sur ſon mauſolée, chef-d'œuvre de Girardon, des plaiſans ont prétendu qu'il auroit fallu graver ces trois mots pour épitaphe : *Magnum diſputandi argumentum*, par alluſion au bien & au mal qu'on a dit de lui & qu'on ne ceſſera d'en dire. La Baſtille, après ſa mort, rendit à la ſociété les victimes de ſes ſoupçons & de ſa vengeance, dont elle étoit pleine. De ce nombre étoit le Maréchal de Baſſompierre, qu'une captivité de 12 ans, méritée par la cauſticité de ſa langue, avoit rendu fort replet faute d'exercice. La Reine, lorſqu'il reparut devant elle, lui ayant demandé quand il accoucheroit, *quand j'aurai trouvé une ſage femme*, répondit-il.

L'Abbé Mazarini, Italien (3), prit la place de Richelieu dans le Conſeil, &, le 16 Décembre de la même année, fut créé Cardinal.

L'an 1643, le Roi, dont la ſanté dépériſſoit depuis long-tems, meurt à S. Germain-en-Laye le 14 Mai, dans la 42e année de ſon âge, après avoir régné 33 ans accomplis. Ce Prince laiſſa d'ANNE d'AUTRICHE, ſon épouſe, deux fils, Louis, qui ſuit, & Philippe, né le 20 Septembre 1640. Louis XIII, avec de la valeur, des talens & des vertus, eut un défaut qui n'eſt pas ordinaire aux Princes; ce fut une défiance exceſſive de ſes lumieres & de ſes forces. De-là le beſoin qu'il avoit d'un Miniſtre abſolu. On diſoit de lui : *Il ne dit pas tout ce qu'il penſe*, *il ne fait pas tout ce qu'il veut*, *il ne veut pas tout ce qu'il peut.* Il eſt cependant vrai que dans les conjonctures épineuſes où il ſe trouva, la Royauté eût été un fardeau trop lourd pour lui ſans le ſecours d'un génie auſſi vigoureux, auſſi vaſte, auſſi fécond en reſſources que celui de Richelieu. Il étoit capable de juger ſainement d'un grand projet, mais nullement de l'imaginer & de parer aux contre-tems imprévus qui pouvoient le traverſer dans l'exécution. Il manquoit d'ailleurs de cette douceur de caractere & de cette affabilité qui eſt ſi néceſſaire aux Rois pour s'attacher les cœurs de leurs ſujets. Naturellement ſec & mélancolique, il ne marquoit de tendreſſe qu'à ſes favoris, ſorte de courtiſans dont il ne pouvoit ſe paſſer & qu'il quittoit néanmoins ſans regret pour leur en ſubſtituer d'autres.

Pendant le ſéjour que le Chancelier Séguier fit en Norman-

(1) De Valence, le Cardinal, dont la foiblesse alloit toujours en augmentant, s'étoit fait porter à Lyon sur les épaules de ses Gardes dans une espece de chambre, couché dans son lit, ayant assis à ses côtés deux hommes pour l'entretenir dans la route. Il fit dans la même voiture une partie du chemin de Lyon à Fontainebleau, où il trouva, le 13 Octobre, en arrivant, le Roi qui étoit venu au devant de lui.

(2) Louis XIII sentoit avec chagrin la supériorité que son Ministre prenoit sur lui. Le Cardinal un soir le reconduisant, le Roi lui dit, au passage d'une porte : *Passez, Monsieur, vous êtes le Maître.* Richelieu prend aussitôt le flambeau du Page qui précédoit, et dit : *Sire, je n'obéirai à Votre Majesté qu'en faisant l'office de son très humble serviteur.*

(3) Jule Mazarini, né, l'an 1602, d'une famille noble à Piscina dans l'Abbruze, s'étoit fait connoître au Cardinal de Richelieu, l'an 1631, par la paix qu'il avoit subitement procurée entre les François et les Espagnols, au moment que les premiers s'ébranloient pour forcer les seconds dans leurs retranchemens devant Casal qu'ils assiégeoient. *C'étoit*, au rapport de la Maréchale d'Estrée, qui l'avoit connu à Rome, *l'homme du monde le plus agréable. Il avoit l'art d'enchanter les hommes et de se faire aimer par ceux à qui la fortune le soumettoit.* (*Mém. de Madame de Motteville.*)

die dans le cours de 1639, les Arrêts rendus à Paris au Conseil des Finances, auxquels le grand sceau devoit être apposé, étoient datés du lieu où étoit M. le Chancelier.

Le marc d'or étoit, sur la fin de ce régne, à 384 livres, & le marc d'argent à 26 livres 10 sous.

LOUIS XIV, SURNOMMÉ LE GRAND.

1643. Louis XIV, fils de Louis XIII & d'Anne d'Autriche, né à S. Germain-en-Laye le 5 Septembre 1638, surnommé Dieu Donné à sa naissance, succede à la Couronne le 14 Mai 1643. Le 18 du même mois, s'étant rendu au Parlement, il y tient un lit de justice, où la Régence est déférée purement & sans restriction à la Reine (1). Le lendemain, 19 Mai, le Duc d'Enghien, âgé de 21 ans, & si célebre depuis sous le nom de *Grand Condé*, gagne la bataille de Rocroi sur les Espagnols qui assiégeoient cette place sous le commandement de Don Francisco de Mello. Huit mille d'entre eux, du nombre desquels étoit le Comte de Fuentes, l'un des Généraux, resterent sur le champ de bataille, & sept mille furent faits prisonniers. Les drapeaux, les étendards, le canon & le bagage, resterent au vainqueur (2). Jamais les Espagnols ne se releverent de cette perte. Elle fut suivie de la prise de Thionville, dont le Prince se rendit maître le 10 Août. *En Allemagne*, le Maréchal de Guébriant prend Rotwil le 19 Novembre, & meurt, le 24, des blessures qu'il avoit reçues au siége de cette place. Le lendemain 25, le Duc de Lorraine, Jean de Wert & Merci, surprennent l'armée françoise, dont ils enlevent les principaux quartiers, aux environs de Tutelingen. Tous les Officiers Généraux furent pris, avec près de 6000 soldats, le canon & le bagage. On rejetta cet échec sur la négligence de Rantzau, qui avoit pris le commandement de l'armée après la blessure de Guébriant. Rotwil rentra, quelques jours après, sous la domination de l'Empire. On rappella d'Italie le Vicomte de Turenne, pour le mettre à la tête de l'armée d'Allemagne. Ce Prince & M. de Gassion reçurent le 17 Nov. le bâton de Maréchal. Le premier n'avoit alors que 36 ans. *Sur mer*, les Espagnols sont battus le 3 Sept. par le Duc de Brézé. *A Paris*, Edit du même mois, qui crée les Avocats du Conseil en titre d'office. Au mois de Déc. la Reine nomme le Cardinal Mazarin premier Ministre ; ce qui ne manqua pas d'exciter la jalousie des Grands.

Nos succès varierent en 1644. *Dans la Catalogne*, le Maréchal de la Mothe est battu par Don Philippe de Selve, en voulant jetter du secours dans Lérida. Il réussit néanmoins à y faire entrer des troupes sur la fin du combat ; ce qui n'empêcha pas la place d'être reprise le 31 Juillet. Le Cardinal Mazarin le fait arrêter & fait travailler à son procès. Mais le Maréchal, après avoir été traîné à divers Tribunaux, sortit de Pierre-Encise, l'an 1648, pleinement justifié par le Parlement de Grenoble. *En Allemagne*, le Général Merci prend Fribourg le 28 Juillet. Le Duc d'Enghien, ayant sous lui les Maréchaux de Grammont & de Turenne, gagne au mois d'Août, contre ce même Général, la bataille de Fribourg ; cet avantage fut le résultat de deux actions différentes : après avoir attaqué, le 3 Août, Merci retranché dans un camp presque inaccessible, le Duc le force, le met en fuite, le poursuit le 5, & s'empare du canon & du bagage. Le 9 Septembre, il se rend maître de Philisbourg le onzieme jour du siége. Le 17 Septembre, Mayence lui ouvre ses portes. *Dans les Pays-Bas*, le Duc d'Orléans prend Gravelines le 28 Juillet, après 48 jours de siége & 4 assauts, qui nous coûterent bien du monde. Le 7 Septembre, le Prince d'Orange force le Sas de Gand à lui ouvrir ses portes, au bout de six semaines de tranchée ouverte. Cette prise donna aux Hollandois le moyen de s'établir dans le Brabant.

Le Duc d'Enghien, qui avoit fait la campagne de 1644 avec M. de Turenne, étant parti, les troupes, mal entretenues & mal payées, se débanderent, & le Maréchal eut peine à en retenir une partie par ses bienfaits. C'est avec ces troupes qu'il s'avança, non sans d'extrêmes fatigues, jusqu'au Necker, pour empêcher le Général Merci d'entrer en Franconie. Mais il se laissa surprendre, le 5 Mai 1645, par celui-ci dont les forces étoient bien supérieures aux siennes. Il vint cependant à bout d'enfoncer la cavalerie des Impériaux, d'enclouer leur canon, & de leur enlever 12 drapeaux. Mais son infanterie, commandée par Rosen, ayant pris l'épouvante, il est obligé d'abandonner le champ de bataille, & se retire en bon ordre. Le Duc d'Enghien, étant venu le rejoindre, livre aux Impériaux, le 3 Août, la bataille de Nordlingue, où le Général Merci perd la vie. Sa mort nous assura la victoire qui fut longtems disputée : 4 mille hommes des ennemis resterent sur la place, & le nombre des prisonniers fut si grand, qu'on fut obligé d'en renvoyer une partie ; d'autres cependant ne comptent que 2 mille prisonniers. M. de Turenne, qui se distingua à cette journée, termina la campagne du Rhin, le 19 Novembre, par la prise de Tréves, où il rétablit l'Electeur. *Dans les Pays-Bas*, le Duc d'Orléans fait la guerre avec succès, ayant sous ses ordres le Maréchal de Gassion & Rantzau. Ce dernier, créé Maréchal le 30 Juin, reçut son état de Monsieur, le 16 Juillet, & fit abjuration du Luthéranisme le 15 Août de la même année. *En Catalogne*, Roses se rend au Comte du Plessis-Praslin par capitulation, le 26 Mai, & non le 31, après 49 jours de tranchée ouverte. Du Plessis fut fait Maréchal le 20 Juin suivant. Le Comte d'Harcourt gagne la bataille de Llorens, le 22 Juin, contre Don André Cantelme. Le 19 Octobre, il prend Balaguer. *A Paris*, la Reine-Mere commence l'Eglise du Val-de-Grace sur le plan du célebre Mansard. Le Roi en posa la premiere pierre le 1 Avril.

Le Duc d'Orléans se distingue, l'an 1646, dans les Pays-Bas. Il prend Courtrai le 28 Juin, & fait éprouver le même sort à Mardik le 24 Août. Le Duc d'Enghien de son côté force Dunkerque, cette place si importante au Royaume, à lui ouvrir ses portes le 10 Octobre. Le Maréchal de Gassion ferme, par la défaite d'un corps d'ennemis, la campagne de Flandre comme il l'avoit ouverte. *Sur les côtes de Toscane*, tandis que les François, commandés par le Prince Thomas de Savoie, assiégent par terre Orbitello, la flotte espagnole, venant au secours de la place, est attaquée, le 14 Juin, par le Duc de Brezé, & sur le point d'être entièrement défaite, lorsqu'un coup de canon emporte le Duc à l'âge de 27 ans. Ce même coup arrache la victoire aux François, & délivre Orbitello. Les Maréchaux de la Meilleraie &

(1) Le feu Roi, par son testament, avoit établi un Conseil de Régence, qui fut aboli par le pouvoir que donna le Parlement à la Reine d'en établir un à son choix.

(2) On a remarqué que ce Prince, ayant tout réglé la veille de la bataille, dormit si profondément, qu'il fallut le réveiller pour la donner.

du

du Plessis-Praslin reparent cet échec par la prise de Piombino le 9 Octobre, & de Portolongone le 29. *En Catalogne*, l'habileté du Comte d'Harcourt échoue devant Lérida dont il est obligé de lever le siége, le 21 Novembre, avec perte d'une partie de son bagage & de son canon. Le 26 Décembre, mort de Henri II, Prince de Condé : Louis, son fils, Duc d'Enghien, prend son surnom.

L'Archiduc Léopold s'étant mis à la tête des troupes impériales dans les Pays-Bas en 1647, s'empare d'Armentieres le 23 Mai, & de Landrécies le 18 Juillet. Mais le Maréchal de Gassion le lendemain se rend maître de la Bassée; le 24 Septembre il assiége Lens, & le 27 il reçoit devant cette place un coup de mousquet en s'efforçant d'arracher un pieu de la palissade qui défend le chemin couvert : occupation plus digne d'un grenadier que d'un Général. Il meurt de sa blessure, le 2 Octobre, à l'âge de 38 ans. Lens fut pris le lendemain de sa mort. Gassion, fils d'un Président de Pau & Calviniste de religion, avoit fait son apprentissage sous le Duc de Rohan, puis sous le Grand Gustave, qui, l'un & l'autre, honoroient d'une estime singuliere son mérite. Il n'avoit pas voulu se marier, disant qu'il faisoit trop peu de cas de la vie pour la communiquer à personne. Pour remplacer ce grand Général, M. de Turenne est rappellé d'Allemagne, où il avoit pris Aschaffembourg & plusieurs autres places. Il arrête bientôt les progrès des ennemis en Flandre, & retourne dans le Bas-Palatinat pour secourir Worms, dont il fait lever le siége aux ennemis. *En Catalogne*, le 28 Mai, le Prince de Condé fait ouvrir la tranchée devant Lérida au son des violons, suivant l'usage du pays; mais, le 17 Juin, il est obligé de se retirer à Balaguer. Il semble que Lérida, dit un Historien, fut le terme fatal de nos conquêtes en Catalogne, & l'écueil de nos plus grands Capitaines. *En Italie*, au mois d'Octobre, le peuple de Naples, révolté pour la 2e fois cette année contre le gouvernement espagnol, se met sous la protection de la France; il écrit au Duc Henri de Guise, qui se trouvoit pour lors à Rome, afin de l'engager à venir se mettre à sa tête. Le Duc s'embarque à Fiumicino sur une chaloupe, passe à travers la flotte espagnole, & arrive, le 15 Novembre, à Naples, qu'il trouve bloquée par les troupes d'Espagne, & réduite à une grande disette. Le 22 Décembre, combat, à la hauteur de Castellamare, entre la flotte d'Espagne & celle de France, commandée par le Duc de Richelieu, envoyé au secours de Naples. Après s'être canonné pendant 6 heures, on se sépara. Le Duc de Guise ne reçut à Naples ni les vivres, ni les munitions qu'on lui avoit fait espérer de France, & ne laissa pas de se soutenir. Mais ses affaires tournerent fort mal l'année suivante. Don Juan d'Autriche, fils naturel de Philippe IV, entra dans Naples, le 6 Avril, à la faveur des intelligences qu'il avoit dans la ville, dont il se rendit maître sans aucune résistance. Le Duc de Guise étoit alors absent : il fait des efforts inutiles pour rentrer dans Naples. Obligé de se retirer, il tombe dans une embuscade, où il est pris après s'être vaillamment défendu. Il fut conduit en Espagne, & ne recouvra sa liberté qu'en 1652. *En Allemagne*, M. de Turenne, joint aux Suédois, gagne la bataille de Zusmarhausem le 17 Mai, prend plusieurs places en Baviere, & force l'Electeur de Baviere, qui s'étoit tourné du côté de l'Empereur, à sortir de Munich. *Dans les Pays-Bas*, l'armée des Espagnols, contre leur coutume, se met de bonne heure en campagne. Leur audace est telle que dans la gazette d'Anvers ils font mettre par dérision *qu'ils vont faire jetter un monitoire pour savoir ce qu'est devenue l'armée françoise, l'ayant cherchée par-tout où elle devoit être sans avoir pu la trouver.* L'Archiduc Léopold surprend & emporte Courtrai le 19 Avril. Ypres se rend au Prince de Condé le 28 Mai; Lens à l'Archiduc le 19 Août. Bataille donnée le lendemain devant Lens, entre l'Archiduc & le Prince de Condé. Le premier y est défait avec perte de plus de 9 mille hommes, tant tués que prisonniers. Après cette journée, qui fut aussi glorieuse au Prince de Condé que celles de Rocroi & de Nordlingue, Lens se rend aux François, & Furnes le 10 Sept. *En Espagne*, le Maréchal de Schomberg emporte d'assaut Tortose le 12 Juin. *En Italie*, le Maréchal du Plessis-Praslin gagne, le 30 Mai, la bataille de Crémone sur les Espagnols. La paix, qui se négocioit depuis le 10 Juillet 1643, est enfin conclue le 24 Octobre 1648, par le Traité de Munster en Westphalie, entre la France, l'Empire, la Suede & leurs alliés. Ce Traité, auquel l'Espagne refusa d'accéder, assure à la France la souveraineté sur les trois Evêchés de Metz, Toul & Verdun, & sur Pignerol, avec la propriété de l'Alsace & de Brisach. (V. *l'Empereur Ferdinand III & Christine, Reine de Suede.*) Mais à la guerre que nous avions avec l'Empire, succéderent des troubles domestiques qui avoient même commencé avant qu'elle eût cessé. Quelques Edits bursaux, onéreux au peuple & à la Magistrature, portés au Parlement pour y être vérifiés, occasionnerent de la diversité dans les avis, & de cette diversité naquirent les factions. Les Magistrats se partagerent en trois partis, celui des *Frondeurs*, ainsi appellés, parce qu'ils étoient opposés aux résolutions de la Cour; celui des *Mazarins*, dévoués aux volontés du Cardinal; & celui des *Mitigés*, qui tenoient le milieu entre les deux partis. Les premiers ayant prévalu, le Parlement rendit deux Arrêts d'union avec les Parlemens & autres Compagnies Souveraines du Royaume, l'un du 13 Mai, l'autre du 15 Juin. Le peuple, accablé par les impôts, applaudit à ces Arrêts. Mazarin crut appaiser les esprits en sacrifiant le Surintendant des Finances, Emeri, sa créature (1), & en mettant à sa place le Maréchal de la Meilleraie. Ce moyen n'ayant pas suffi, la Reine fait enlever le Président Potier de Blanc-Menil & M. Broussel, Conseiller de Grand'Chambre, les deux esprits les plus échauffés de cette Compagnie. Cet enlevement, fait le jour qu'on chantoit le *Te Deum* pour la victoire de Lens, met en fureur le peuple qui regardoit ces deux Magistrats comme ses protecteurs. Il court aux armes, & tend les chaînes dans les rues le 26 Août; c'est ce qu'on nomma *la journée des barricades.* La Reine, pour calmer la sédition, fut obligée de relâcher les deux prisonniers. Mais il

(1) Emeri, fils d'un paysan de Sienne, avoit été amené en France par Mazarin, qui, trouvant en lui un esprit souple et délié, le fit parvenir, de poste en poste, à la charge de Surintendant des Finances qu'il remplit au gré de son protecteur en se prêtant à toutes les vues de son insatiable cupidité. » Il trouva, dit un homme d'esprit, des » moyens aussi onéreux que ridicules pour avoir de l'argent. Il créa » des charges de Contrôleurs de fagots, de Jurés vendeurs de foin, » de Conseillers-Crieurs de Vin, &c. Il vendit des Lettres de Noblesse; il créa de nouveaux Magistrats; il rançonna les anciens. » Après sa destitution il se retira dans sa belle Terre de Tanlai en Bourgogne, où il bâtit, du produit de ses concussions, le superbe Château qu'on admire encore de nos jours.

resta dans les esprits un levain d'aigreur qui se communiqua dans les Provinces, & eut de fâcheuses suites. La Cour essaya de le détruire par un Edit qui sembloit devoir produire cet effet. Il portoit une diminution de dix millions sur les tailles, & de deux millions sur les entrées de Paris. Sa Majesté consentoit de plus à ne faire désormais instruire les procès que par les voies de la Justice ordinaire, & à ne plus inquiéter les Officiers des Cours Souveraines dans l'exercice de leurs charges. L'Edit fut vérifié le 24 Octobre. On l'accueillit avec indifférence, & bientôt après, les troubles recommencerent. Un homme, chargé par son état de veiller au maintien de la paix, fut celui qui attisa le feu de la discorde. Nous parlons de François Paul de Retz, Coadjuteur de Paris. Ce Prélat, né pour l'intrigue & les factions, & aussi beau génie qu'esprit turbulent, se mit à la tête des Frondeurs pour le seul plaisir d'être chef d'un parti.

La Cour, dans la crainte d'une nouvelle émeute, s'enfuit précipitamment de Paris le 6 Janvier 1649, & se transporte à S. Germain-en-Laye. Elle y manqua de tout au point que les Seigneurs & les Dames coucherent sur la paille. Il n'y eut de lit que pour le Roi & la Régente. Les Pages de sa Chambre furent congédiés faute d'avoir de quoi les nourrir. C'étoit une nécessité par conséquent de retourner à Paris; mais pour y rentrer il falloit en faire le siége. Condé, le seul des Princes qui eût suivi la Cour, fut chargé de cette expédition. Cependant la capitale levoit des troupes pour sa défense. Le Coadjuteur leva lui-même un régiment qu'on appella le *régiment des Corinthiens*, parce qu'il étoit Archevêque titulaire de Corinthe. Pour couvrir leur révolte, les Parisiens déclarent qu'ils n'ont en vue que les intérêts du Roi & sa délivrance, & mettent sur leurs drapeaux cette devise : *Regem nostrum quærimus.* Les principaux de leurs chefs étoient le Duc de Beaufort, nouvellement échappé du Château de Vincennes, où il étoit renfermé depuis 5 ans, le Prince de Conti, la Duchesse de Longueville, sa sœur, le Duc de Bouillon, le Maréchal de Turenne. Le 8 Février, le Prince de Condé emporte le pont de Charenton avec les troupes du Roi. Le régiment qu'avoit levé le Coadjuteur, s'avise de faire une sortie sur les Royalistes; il est battu; & en rentrant dans la ville il est reçu avec des huées. On appella cet échec *la premiere aux Corinthiens.* Tel étoit l'esprit de la Fronde. C'étoit une espece de tragi-comédie. Le sarcasme se mêloit à l'emportement, & la guerre se faisoit autant & plus à coups de langue & de plume qu'à coups d'épée. Après divers avantages du dernier genre remportés par les Royalistes sur les Frondeurs, la paix se négocie, & se conclut, le 11 Mars, à Ruel, par une amnistie générale, vérifiée au Parlement le 1 Avril.

Le Roi & la Cour reviennent à Paris le 18 Août. Cependant les Espagnols, profitant des troubles de la France, prirent S. Venant & Ypres dans les Pays-Bas, & s'emparerent de quelques places en Catalogne, par l'impuissance où se trouvoit la France d'y envoyer du secours. Le Cardinal, délivré de la guerre civile, met une armée sur pied, qu'il envoie en Flandre, sous le commandement du Comte d'Harcourt. Le 25 Août, ce Général prend en 2 jours la forte place de Condé. Cette conquête irrite la jalousie de M. le Prince, piqué contre la Cour de n'être point employé dans cette campagne. Animé par la Duchesse de Longueville, il travaille à exciter de nouveaux troubles.

La Reine, l'an 1650, fit un coup de vigueur en faisant arrêter, le 18 Janvier, les Princes de Condé & de Conti, & le Duc de Longueville. Conduits d'abord au Château de Vincennes, ils n'y trouverent point de lit en arrivant, & passerent la nuit à jouer. De là ils furent transportés à Marcoussi; puis, le 15 Novembre, au Havre de Grace. Le Maréchal de Turenne, craignant le même sort, se retire à Stenai, où il se joint aux Espagnols. Le Roi se rend, au mois de Février, en Normandie, où la Duchesse de Longueville, après l'emprisonnement de son époux & de son frere, avoit disposé les esprits à un soulévement, & par-tout il y est reçu avec des marques de dévouement & des cris de joie. La Duchesse, frustrée de son attente, va joindre à Stenai le Maréchal de Turenne qui lui étoit asservi. La Normandie étant pacifiée, le Roi passe en Bourgogne, dont étoit Gouverneur le Prince de Condé. Il y trouve tout soumis, à l'exception de Bellegarde, qui ose soutenir un siége, & se rend en peu de jours. De retour à Paris, le Roi se remet en marche au commencement de Juillet vers la Guienne; c'étoit là que se faisoient les plus grands mouvemens en faveur des Princes. La ville de Bordeaux s'étoit jettée dans leur parti, & avoit reçu la Princesse de Condé avec son fils, à la sollicitation des Ducs de la Rochefoucault & de Bouillon. Le Roi se dispose à faire le siége de cette ville; mais le Duc d'Epernon, Gouverneur de la Guienne, & la Cour, ayant gagné une partie du Parlement, les rebelles demandent la paix, qui fut conclue à Bourg. Les Espagnols, pendant ces divisions, avoient pris le Catelet, la Capelle, Réthel & Mouson. Le Maréchal du Plessis-Praslin reprend, le 14 Décembre, Réthel; & le lendemain il défait entièrement les Espagnols, commandés par Don Estevan de Gamare & par M. de Turenne, qui eut de la peine à se sauver lui 17e. Cette année mourut à Stockholm, après un séjour d'environ 5 mois, le 11 Février, à l'âge de 54 ans, Réné Descartes, le pere de la Philosophie moderne (1).

L'orage grossissoit toujours sur la tête du Cardinal. Le Duc d'Orléans, gagné par le Coadjuteur, le Parlement, les Frondeurs, la plupart des grands Seigneurs, se déclarerent pour les Princes détenus au Havre. Tous parlerent si haut & avec des menaces si grandes, que Mazarin jugea qu'il n'y avoit plus de sûreté pour lui à rester en France. Il sort de Paris le soir du 6 Février 1651, & le 13 du même mois, en

(1) Ce fut une pleurésie qui l'emporta le 9e jour de sa maladie. » Il n'avoit aucune confiance dans les Médecins, et il s'étoit fait à » lui-même un régime de vivre qu'il suivit constamment jusqu'à la » mort sans aucune soumission à leurs ordonnances. Il pria même » le Médecin que la Reine lui envoya de ne plus revenir. Quoi qu'il » fût homme du monde le plus sobre et qu'il ne mangeât le plus » souvent que des légumes, il regardoit la diete comme une pré- » caution pernicieuse, disant qu'il falloit donner de l'exercice à l'es- » tomac. Il n'approuvoit pas non plus la saignée, et il différa d'y » avoir recours, malgré les sollicitations de M. Chanut, jusqu'au » 8e jour de sa maladie. Il expira le lendemain entre les mains du » P. Viogué, Augustin et Aumônier de l'Ambassadeur, auquel il se » confessoit ordinairement. On remarqua qu'il avoit communié le » jour de la Purification, quoi qu'il ne sentît encore aucun mal. Il » fut enterré à Stockholm dans un cimetiere où on lui dressa une es- » pece de mausolée. Son corps y demeura jusqu'en 1667, que ses » amis le firent transporter à Paris On lui fit un service magnifique » dans l'Eglise de Sainte Genevieve où il est inhumé. On lui avoit » préparé une Oraison funebre, mais la Cour défendit qu'elle fût » prononcée ou publiée. » (Daniel.) La Haie en Touraine étoit la patrie de ce Philosophe.

paſſant par le Havre, il ſe fait un mérite d'annoncer leur délivrance aux Princes qu'il y avoit fait renfermer. Il dîne avec eux ce jour là, dirige enſuite ſa marche vers Sedan, & de là ſe rend à Cologne où il établit ſa réſidence dans le Château de Brull que l'Electeur, ſon ami, lui prêta. Les Princes rentrent dans Paris comme en triomphe le 16 Février, étant accompagnés du Duc d'Orléans. Le peuple célébra leur retour par des feux de joie, comme il avoit célébré leur enlevement. Le Parlement donne, le 11 Mars, un Arrêt, portant qu'il ſeroit informé des déprédations que le Cardinal avoit faites dans les Finances; & le Roi, le 18 Avril, rendit une Déclaration qui interdiſoit l'entrée du Conſeil aux étrangers, & même aux Cardinaux François, comme attachés par ferment à un autre Prince que le Roi. Cette Déclaration fut enregiſtrée le lendemain au Parlement, malgré les oppoſitions du Clergé. Le 2 Mai, le Maréchal de Turenne revient à la Cour: il y eſt reçu avec honneur, & il en épouſe les intérêts, de maniere que rien dans la ſuite ne put l'en détacher. Le 6 Juillet, le Prince de Condé, mécontent de la Reine & des Miniſtres, ſe retire à Saint-Maur, où bientôt une foule de Nobleſſe vient ſe joindre à lui. Le Duc d'Orléans va le trouver, & l'engage à revenir. Il aſſiſte à pluſieurs Aſſemblées du Parlement pour ſe juſtifier: il y accuſe le Coadjuteur préſent, d'un Ecrit publié contre lui, & a de vifs démêlés avec ce Prélat. On vit alors trois partis, celui de la Reine, qui avoit pour elle MM. de Bouillon & de Turenne, celui de M. le Prince, que les Ducs de la Rochefoucault & de Nemours avoient ſuivi, & celui des Frondeurs qui avoient à leur tête le Duc d'Orléans & le Coadjuteur. Le 7 Septembre, le Roi, étant entré dans ſa 14e année, tient au Parlement un lit de juſtice, où il eſt déclaré majeur (1). Le Prince de Condé ſe retire en ſon Gouvernement de Guienne, où il ſe prépare à une nouvelle guerre civile. Le Roi part de Fontainebleau vers la mi-Octobre, & ſe rend dans le Berri que le Prince de Conti avoit ſoulevé. Bourges n'eut beſoin que de la préſence du Monarque pour rentrer dans le devoir. De-là il arrive le 31 à Poitiers, d'où il envoie le Maréchal d'Harcourt pour faire lever au Prince de Condé le ſiége de Cognac, la ſeule place de Saintonge qui avoit refuſé de ſe déclarer pour lui. Le Prince eſt obligé de ſe retirer. Le 29 Décembre, le Parlement ayant appris que le Cardinal étoit revenu à Sedan, prêt à rentrer dans le Royaume, donne un Arrêt qui ordonne de lui courir-ſus, & de vendre tous les meubles de ſon hôtel, ſur le prix deſquels il *ſera prélevé*, dit l'Arrêt, *une ſomme de 150 mille livres, pour être délivrée à celui qui repréſentera ledit Cardinal mort ou vif, & de quelque crime dont ſoit coupable celui qui le repréſentera, il aura ſa grace.* C'eſt ainſi qu'on proſcrivoit, comme on l'a remarqué dans le tems, & qu'on réduiſoit *à l'état du plus ſcélérat d'entre les corſaires & les brigands publics un homme qui n'étoit coupable que d'avoir ſu plaire à ſon Maître, & à qui ſes plus grands ennemis ne pouvoient reprocher la moindre cruauté.* La vente de ſes meubles s'effectua. Bidal, qui faiſoit les commiſſions de Chriſtine, Reine de Suede, à Paris, voyant qu'on donnoit des choſes précieuſes à vil prix, acheta pour elle quelques antiques d'une rare beauté, & quantité d'anciens manuſcrits. Mais Chriſtine l'ayant appris, déſavoua en cela ſon commiſſionnaire. Elle lui fit écrire par Chanut, Réſident de France à Stockholm, de garder le tout pour le remettre à la perſonne de confiance que le Cardinal lui indiqueroit. Bidal s'étoit déjà preſſé d'envoyer les manuſcrits. La Reine les renvoya: ils ſont aujourd'hui à la Bibliotheque du Roi.

Malgré ſa proſcription le Cardinal part de Cologne au commencement de 1652, & rentre en France par Sedan, eſcorté par 6 mille hommes que le Roi lui avoit envoyés ſous les ordres des Maréchaux d'Hocquincourt & de Grancei. Le Parlement nomme deux Conſeillers pour aller lui enjoindre de s'en retourner & d'obſerver ſon ban. L'un d'eux, nommé Béraud, arrêté par un parti, tandis que ſon collégue prend la fuite, eſt amené à d'Hocquincourt qui l'interroge ſur ſon état & ſes fonctions. *Je ne vous parlerai*, répond-il avec fermeté, *que lorſque je vous verrai ſur la ſellete.* Le Cardinal arrive le 28 Février à Poitiers, où la Cour étoit alors, & prend ſa place au Conſeil. Le Roi forme la réſolution de pouſſer à bout les rebelles. Au mois de Mars, le Maréchal d'Hocquincourt ſoumet Angers, & enſuite le Pont de Cé, deux places qui étoient dans leur parti. Le Prince de Condé quitte Agen & la Guienne le 24 Mars, accompagné de ſix perſonnes ſeulement, du nombre deſquelles étoient le Duc de la Rochefoucaut & Gourville, & s'avance à travers mille dangers vers ſon armée qu'il atteint au bout de huit jours près de la forêt d'Orléans où elle étoit campée, aux environs de Lorri. Le 6 (& non le 2) Avril il la mene devant Montargis dont il ſe rend maître en une heure. De-là il va fondre par une nuit obſcure ſur les quartiers du Maréchal d'Hocquincourt, qui les avoit diſtribués autour de Bleneau, près de Gien; il en enleve cinq, & auroit pouſſé plus loin ſa victoire ſi M. de Turenne ne l'eût arrêté. La prudence & la valeur de ce grand Général ſauverent l'armée, & le Roi lui-même, qui étoit à Gien, de l'un des plus grands dangers. Le 2 Juillet, journée du fauxbourg S. Antoine, dont le Roi fut ſpectateur des hauteurs de Charonne, & où la bravoure & l'intrépidité du Prince de Condé échouent contre la ſageſſe de M. de Turenne. Le Prince étoit perdu ſi les bourgeois de Paris ne lui euſſent ouvert leurs portes. Ce fut Mademoiſelle, fille du Duc d'Orléans, qui les détermina à rendre au Prince cet important ſervice. Elle eut même la hardieſſe de faire tirer ſur les troupes du Roi le canon de la Baſtille: ſur quoi Mazarin dit: *Elle a tué ſon mari*, faiſant entendre par-là que le Roi, qu'elle eſpéroit d'épouſer, ne lui pardonneroit jamais cette inſulte. Condé, reçu dans Paris, obtient, quelques jours après, du Parlement, un Arrêt qui déclare le Duc d'Orléans Lieutenant-Général du Royaume, ſans égard pour la majorité du Roi, nouvellement reconnue. Sa Majeſté, qui étoit

(1) Louis XIV fut très mal élevé. Son Précepteur, Hardouin de Beaumont de Perefixe, Gentilhomme Poitevin, Evêque de Rodez, puis Archevêque de Paris en 1664, ne lui apprit absolument rien. A peine savoit-il lire à l'âge de 15 ans. Mais il excelloit dès lors par les exercices du corps, le maniement des armes, la danse et l'équitation. Par une suite de sa mauvaise éducation, il eut toute sa vie, comme le Roi son pere, une extrême aversion pour la lecture. *A quoi bon tant lire?* disoit-il un jour au Marquis de Dangeau, l'un des Gentilshommes de son tems qui avoient l'esprit le plus orné. *La lecture*, lui répondit ce courtisan, *fait à mon ame ce que vos perdrix font à mes joues.* Son visage fleuri ne démentoit point ce discours. Puisque, malgré ce défaut de culture, Louis XIV devint un grand Roi, la nature fit donc tout en lui.

pour lors à Pontoise, y transfere, le 6 Août, le Parlement pour le punir. Si peu de Magistrats s'y rendirent, que Benserade disoit en plaisantant avoir rencontré à la promenade tout le Parlement dans un carrosse coupé. Mais c'étoient les meilleures têtes. Ces Magistrats vinrent à bout, le 9 Août, d'engager le Roi à consentir à l'éloignement de son Ministre. La politique de Mazarin le fit céder au tems; il sortit une 2e fois, le 19 Août, du Royaume, & se retira à Sedan, d'où il continua de gouverner l'Etat. Le Roi, fléchi par les prieres des Parisiens, rentre, le 21 Octobre, dans sa capitale, & le lendemain il accorde une amnistie générale à ses sujets. M. le Prince étoit sorti de Paris 3 jours avant l'arrivée du Roi, pour aller se jetter dans les bras des Espagnols qui le déclarerent Généralissime de leur armée. Monsieur se retire à Blois, & Mademoiselle (sa fille) dans ses terres. Le 19 Décembre, le Coadjuteur, que la recommandation du Roi avoit fait Cardinal le 19 Février précédent, est arrêté au Louvre par ordre de Sa Majesté, & mis à Vincennes : il l'avoit bien mérité. Les troubles civils de la France donnoient cependant aux Espagnols de grands avantages. Le 13 Octobre, ils reprirent Barcelone, après 15 mois de siége. *Dans les Pays-Bas*, ils s'emparerent, le 18 Mai, de Gravelines, & le 16 Sept. de Dunkerque.

Le Cardinal Mazarin attendoit son rappel sur la frontiere, & la Cour y préparoit les esprits. Enfin le 3 Février 1653, il rentre triomphant à Paris, accompagné de Turenne. Le Roi étoit venu au devant de lui jusqu'à 6 lieues. Les Princes, les Ambassadeurs, le Parlement, les Bourgeois, tout s'empresse à lui faire la cour. Le calme régnoit dans la capitale; mais il n'étoit pas rétabli dans les Provinces. Les ordres sont donnés pour soumettre les villes rebelles. Le 8 Juillet, Bellegarde en Bourgogne se rend au Duc d'Epernon, Réthel à M. de Turenne le 9, Mouson le 28 Septembre. Le Roi fut présent à ce siége, ainsi qu'à celui de Sainte-Menehoud, qui fut prise le 26 Novembre par le Maréchal du Plessis-Praslin. *En Guienne*, le Duc de Vendôme assiége Bordeaux, où s'étoient renfermés le Prince de Conti, les Duchesses de Condé & de Longueville, & le Comte de Marsin. Deux factions partageoient cette ville, celle des *Orméistes*, composée du petit peuple, & celle des *Chapeaux rouges*, formée des riches Bourgeois. La derniere prévalut, & força l'autre à rentrer dans l'obéissance par un Traité signé le 31 Juillet. Entre les conditions que le Roi imposa aux Bordelois, l'une des principales fut qu'ils rebâtiroient le Château-Trompete & celui de Ha pour les tenir en bride. Le Prince & les Duchesses sortirent de la ville, dont la réduction entraîna celle de plusieurs autres. Le Comte de Marsin, Liégeois de naissance, passa au service de l'Espagne. *En Catalogne*, le Maréchal d'Hocquincourt leve, sur la fin de Novembre, le siége de Girone, & venge cette disgrace par la défaite des Espagnols, qui l'avoient attaqué dans sa retraite. » C'est depuis cette année (1653) que les » Intendans des Provinces ont commencé à y exercer » leur autorité. On en avoit envoyé, en 1634, qui » ne se mêloient que des Finances : ils furent rappellés en 1648 sur les plaintes des Parlemens, qui » les trouvoient encore trop puissans, & qui peut-» être, dans ces tems malheureux, l'étoient trop » eux-mêmes. Mais, en 1653, on en renvoya avec » le titre d'Intendant de Justice, Police & Finance : » c'est l'état actuel. » (Hénaut.)

Le Prince de Conti étant rentré, l'an 1654, dans les bonnes graces du Roi, se réconcilie avec le Cardinal Mazarin, dont il épouse, le 22 Février, la niece, Marie Martinozzi. Mais le Roi, de plus en plus irrité contre le Prince de Condé, s'étant rendu, le 28 Avril, au Parlement, le déclare solemnellement criminel de lese-Majesté. Le 7 Juin, ce Monarque est sacré à Reims par l'Evêque de Soissons, Henri de Savoie, nommé à l'Archevêché de Reims, n'étant pas encore Prêtre. Cet événement est daté du 3 dans la médaille qu'on fit frapper d'avance pour en conserver le souvenir. Mais un contre-tems obligea de différer la cérémonie de 4 jours. Il est remarquable que tous les Pairs Ecclésiastiques y furent représentés par d'autres. Le Roi se rend ensuite à Sedan pour être à portée du siége de Stenai. M. de Turenne, après l'avoir commencé, en laisse la conduite à Fabert, pour aller au secours d'Arras, assiégé par le Prince de Condé, ayant avec lui l'Archiduc & le Comte de Fuensaldagne. Il force les ennemis dans leurs lignes le 25 Août : cette affaire leur coûta plus de 8000 hommes, tant tués que prisonniers, avec tout le canon & le bagage : M. le Prince sauva le reste de l'armée espagnole par une retraite qui fut admirée. Le Roi d'Espagne lui écrivit : *Mon Cousin, j'ai appris que tout étoit perdu, & que votre Altesse a tout sauvé.* Louis XIV, qui s'étoit rendu de Sedan au siége de Stenai, prit la place le 6 Août, & ce fut sa premiere campagne. Le 6 Septembre, M. de Turenne s'étant présenté devant le Quesnoi, y entre sans résistance. *Du côté des Pyrénées*, les armes de France ne sont pas moins heureuses : M. le Prince de Conti s'empare de Villefranche le 5 Juillet, de Puycerda le 21 Octobre, & de plusieurs autres places. Cette année l'Archevêque de Paris, François de Gondi, étant mort le 21 Mars, le Cardinal de Retz, son neveu & son Coadjuteur, toujours détenu à Vincennes, prend possession de l'Archevêché par procureur, le même jour; la Cour s'y oppose : le Cardinal, ennuyé de sa prison, donne sa démission le 28; il est transféré au Château de Nantes, d'où s'étant enfui le 28 Août, il se retire sur les terres d'Espagne, & adresse au Chapitre de Notre-Dame une révocation de sa démission. D'Espagne s'étant rendu à Rome le 28 Novembre, il fut très bien reçu du Pape Innocent X, qui lui donna le chapeau en plein Consistoire dans le tems que la France s'y attendoit le moins. C'est ainsi qu'Innocent se vengeoit du Cardinal Mazarin dont il étoit l'ennemi déclaré.

L'an 1655, *dans les Pays-Bas*, M. de Turenne ouvre, le 26 Juin, la tranchée devant Landrécies, en présence du Roi, & s'en rend maître par composition le 14 Juillet : il prend ensuite Condé le 18 Août, & S. Guilain le 25 : le Roi fut à ce siége. *En Italie*, le Prince Thomas de Savoie, envoyé par le Roi au secours du Duc de Modene, fait lever le siége de Reggio aux Espagnols le 22 Mars, & leve lui-même celui de Pavie le 14 Septembre. *En Catalogne*, le Duc de Vendôme bat, le 29 Septembre, la flotte d'Espagne à la hauteur de Barcelone. Le Prince François de Lorraine passe dans les troupes de France. *A Paris*, Pierre Gassendi, Prévôt de l'Eglise de Digne, né l'an 1592, meurt le 24 Octobre avec la réputation du plus grand Philosophe de son tems après Descartes. *Proximus illi, sed longo proximus intervallo.*

Des bons & des mauvais succès partagerent la campagne de 1656. *Dans les Pays-Bas*, M. de Tu-

renne

renne ayant investi Valenciennes vers le milieu de Juin, le Prince de Condé & Don Juan d'Autriche, viennent au secours de la place le 16 Juillet, & attaquent le quartier du Maréchal de la Ferté. Ce Général, ne pouvant être secouru par M. de Turenne, parce que la campagne étoit inondée par les éclufes, est forcé & fait prisonnier, avec grand nombre des siens. M. de Turenne fait une belle retraite avec son corps d'armée & les débris de celui de M. de la Ferté, qu'il peut recueillir. Les Espagnols reprennent Condé le 18 Août; M. de Turenne s'empare de la Capelle le 27 Septembre, & déconcerte les desseins du Prince de Condé. *En Italie*, Valence sur le Pô se rend, le 13 Sept., aux Ducs de Modene & de Mercœur, le 79e jour de tranchée ouverte. *A Paris*, le 7 Avril, mort de Jérôme Bignon, Avocat-Général, que le Cardinal de Retz appelloit le *Caton de son siecle.* Christine, Reine de Suede, qui venoit d'abdiquer sa Couronne à l'âge de 27 ans, fait son entrée dans cette capitale le 6 Septembre, & y est reçue avec de grands honneurs.

Chaque campagne que Condé & Turenne faisoient l'un contre l'autre, augmentoit leur réputation. Le 22 Mars 1657, le 1er se rend maître de S. Guilain. M. de Turenne forme le dessein d'assiéger Cambrai; mais le Prince de Condé s'étant jetté dedans avec un secours considérable, il abandonne cette entreprise. Le Maréchal de la Ferté assiége Montmédi, l'une des plus fortes places du Luxembourg; le Roi vient au camp, & la place se rend le 6 Août. M. de Turenne emporte S. Venant le 27 Août en 3 jours de tranchée ouverte, oblige le Prince de Condé à lever le siége d'Ardres, & prend en 4 jours, le 3 Oct., le Fort de Mardik près de Dunkerque. Cette année est l'époque de l'établissement de l'Hôpital-général à Paris.

La campagne de Flandre en 1658 fut un enchaînement d'heureux succès pour la France. Le 25 Mai, M. de Turenne assiége Dunkerque : le Prince de Condé & Don Juan d'Autriche, commandant l'armée espagnole, viennent dans le mois de Juin au secours de la place, & sont défaits, le 14, à la bataille des Dunes. M. le Prince, voyant la foiblesse des Espagnols & le vice des mesures qu'ils prenoient malgré lui, s'étoit bien attendu à cet échec. ***Ne vous êtes-vous jamais trouvé à aucune bataille,*** dit-il au Duc d'York, depuis Roi d'Angleterre, avant que celle-ci commençât? *Non*, répondit le Duc. *Hé bien dans une demi-heure vous allez voir comme on en perd une.* Néanmoins Dunkerque continue de se défendre; mais le Gouverneur étant mort, la ville se rend le 25, & est remise aux Anglois, conformément au Traité fait avec Cromwel. Les heureux succès suivirent en foule cette expédition : Berg-Saint-Vinox se rend à discrétion le 2 Juillet, après 5 jours de tranchée; Furnes le 3, Dixmude le 4, selon Bussi-Rabutin qui l'investit; Graveline le 30 Août, Oudenarde le 9 Septembre, Menin le 17, Ypres le 26. La campagne d'Italie n'est pas moins avantageuse que celle des Pays-Bas. Les Ducs de Modene & de Navaille battent les ennemis sur l'Adda, passent le Tésin, & prennent Mortare le 5 Août. Cette année, le Roi tomba malade à Mardik dans le mois de Juillet, & fut à l'extrémité : il en revint par le secours d'un Médecin d'Abbeville, qui lui fit prendre l'émétique : remede alors peu connu. La joie que l'on témoigna de son rétablissement fut égale aux alarmes que sa maladie avoit causées.

La France & l'Espagne, fatiguées l'une & l'autre d'une guerre de 25 ans, commencent, vers le milieu de l'an 1659, à traiter sérieusement de la paix: elle est enfin conclue, le 7 Novembre, dans l'isle des Faisans, sur la riviere de Bidassoa, par le Cardinal Mazarin & Don Louis de Haro, Plénipotentiaires, l'un de France & l'autre d'Espagne, après 24 conférences, dont la premiere avoit commencé le 13 Août; c'est ce qu'on nomme la paix des Pyrénées. Le Traité contient 124 articles. Par le 23e il est stipulé que S. M. T. C. épousera l'Infante Marie-Thérese, fille aînée de Sa M. C.; mais à condition que l'Infante renoncera, comme avoit fait Anne d'Autriche, à la Couronne d'Espagne. Le Prince de Condé, dont on avoit ménagé les intérêts dans ce Traîté, quitte les Pays Bas à la fin de cette année, & se rend, dans le mois de Janvier suivant, à Aix en Provence, où la Cour étoit pour lors. Le Roi lui fit l'accueil le plus gracieux, & l'assura qu'il avoit oublié le passé.

Le Roi part au commencement de Janvier 1660 pour la cérémonie de son mariage, qui se fait, le 9 Juin, à S. Jean-de-Luz. Dans cet intervalle, Gaston, Duc d'Orléans, oncle du Roi, meurt à Blois, le 2 Février, à l'âge de 52 ans. Il laissa de son premier mariage une fille unique, Mademoiselle (Louise de Montpensier,) qui fut destinée à tant de têtes couronnées, & finit par épouser en secret Lauzun, Colonel-Général des Dragons. De son 2e mariage avec la Princesse de Lorraine, qui fut à la fin ratifié par Louis XIII, il eut 3 filles, dont la premiere épousa Cosme III, Grand-Duc de Florence; la 2e Louis-Joseph, Duc de Guise; la 3e Charles-Emmanuel II, Duc de Savoie. Gaston entra par foiblesse & par légéreté dans tous les partis, & en sortit presque toujours avec honte & aux dépens de ceux qui l'y avoient entraîné, ou qui l'y avoient suivi. M. de Turenne est fait, le 5 du mois d'Avril, Maréchal-Général des Camps & Armées du Roi. Le 26 Août, le Roi & la Reine font leur entrée à Paris.

La mort, au commencement de l'an 1661, s'approchoit à pas lents du Cardinal Mazarin. Le dépérissement journalier de sa santé l'annonçoit à ceux qui l'environnoient, malgré le soin qu'il prenoit de déguiser son état. Enfin il expira, le 9 Mars, à Vincennes, dans la 59e année de son âge. Il laissa pour héritier de son nom & de ses biens immenses, le Marquis de la Meilleraie, qui avoit épousé sa niece, Hortense Mancini. Il avoit 4 autres nieces, (Laure, Victoire, Marie-Olimpe & Marie-Anne,) dont l'avant-derniere avoit été passionnément aimée du Roi. Il avoit de plus un neveu (Philippe-Julien Mancini Mazarini) qui fut Duc de Nevers. Le Cardinal Mazarin fut le contraste & l'émule du Cardinal de Richelieu. Presque par-tout où celui-ci mit de la hauteur, de la force & de la violence, l'autre employa la douceur, la finesse & la patience, & parvint également à ses fins. Mais il eut moins d'élévation d'esprit que son prédécesseur, moins de vues, moins de générosité. En un mot, Richelieu fut un grand Ministre, & Mazarin un Ministre habile (1). Il étoit

(1) Entre les vices qu'on reproche à Mazarin, son avarice est le plus remarquable. » Il gouverna les Finances, dit un homme d'esprit, comme l'Intendant d'un Seigneur obéré. Il amassa plus de 200 millions par des moyens non-seulement indignes d'un Ministre, mais d'un honnête homme. Il partageoit, dit-on, avec les Armateurs les profits de leurs courses : il traitoit, en son nom et à son profit, des munitions des armées; il imposoit, par des Lettres de cachet, des sommes extraordinaires sur les Généralités. »

tems que ce dernier mourût : le Roi, qui ne le conſervoit dans ſon poſte que par ménagement, étoit impatient de gouverner par lui-même. Auſſitôt après la mort de ce Miniſtre, il déclara qu'il vouloit prendre en main les rênes de l'Etat, & bientôt il vérifia ce que Mazarin avoit dit de ce Prince, en confidence, au Maréchal de Grammont : *Il y a de l'étoffe en lui pour faire quatre Rois & un honnête homme.* Le premier Avril, Monſieur, frere unique du Roi, épouſe Henriette d'Angleterre, fille de Charles I, Roi d'Angleterre, détrôné par Cromwel. Le 25 Juillet, le Roi ſupprime la charge de Colonel-Général d'infanterie, après la mort du Duc d'Epernon. Au mois d'Août, le Roi fait un voyage en Bretagne, & le 5 Septembre, il fait arrêter à Nantes Fouquet, Surintendant des Finances. Il ſupprime cette charge, & donne la direction des Finances à Colbert, ſous le titre de Contrôleur-Général. Le premier Novembre, naiſſance de M. le Dauphin.

L'an 1662, le premier Janvier, le Roi fait une nombreuſe promotion de Chevaliers de l'Ordre du S. Eſprit, à la tête deſquels il met les Princes de Condé & de Conti. Le Maréchal Fabert refuſe cet honneur, par un rare exemple de modeſtie & de religion, ne voulant point faire de fauſſes preuves de Nobleſſe, au défaut de vraies qui lui manquoient : il étoit fils d'un Libraire de Metz. Le 20 Août, le Duc de Créqui, Ambaſſadeur de France, eſt inſulté à Rome par la garde Corſe, qui tue un de ſes Pages. Cet outrage ne reſta pas impuni. Le 27 Novembre, le Roi retire Dunkerque des mains des Anglois, moyennant 5 millions. Ce Prince y fit ſon entrée le 2 Décembre. Par le même Traité, Mardik & tous les autres poſtes que les Anglois poſſédoient ſur les côtes de Flandre, lui furent remis. Le 19 Août, mort de Blaiſe Paſcal, à l'âge de 39 ans. Son nom fait ſon éloge.

En repréſailles de l'inſulte faite dans Rome au Duc de Créqui, Avignon & le Comtat Vénaiſſin furent réunis à la Couronne, l'an 1663, par Arrêt du Parlement d'Aix rendu le 26 Juillet. La guerre continue en Lorraine. Le Roi ſe rend en perſonne au ſiége de Marſal, où il entre le 4 Septembre. Le Duc de Beaufort, envoyé avec une flotte pour réprimer les Algériens qui infeſtoient les côtes d'Italie & de Provence, défait ces Pirates le 10 Sept., & les met pour quelque tems hors d'état de reparoître. Le 25 Décembre, le Roi ſe rend au Parlement, & y déclare quatorze Ducs & Pairs. Premier établiſſement de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres.

La rupture entre le Pape & le Roi ceſſa l'an 1664, par un Traité ſigné le 12 Février à Piſe. En exécution de cet accommodement, le Cardinal Chigi, neveu du Pape Alexandre VII, vient en France, pour faire ſatisfaction au Roi, & fait ſon entrée à Paris le 9 Août. Le Cardinal Impériali demande pardon en perſonne au Roi ; & toutes les conditions du Traité, qui devoient paroître fort dures aux Romains, furent exécutées. (Daniel.) Le Roi, cette année, voulant, à la ſollicitation de Colbert, remettre en vigueur le commerce de la France, fait partir de la Rochelle une Colonie françoiſe, pour aller peupler l'Iſle de Cayenne dans l'Amérique méridionale ; une autre eſt envoyée en Canada dans l'Amérique ſeptentrionale. Pour aſſurer ces Colonies, la France conſtruit des vaiſſeaux & équipe de puiſſantes flottes, qui diſputent bientôt l'empire de la mer aux Anglois & aux Hollandois. Le Duc de Beaufort s'empare de Gigéri en Afrique le 22 Juillet & l'abandonne le 30 Octobre. Le Roi envoie 6000 hommes à l'Empereur, contre les Turcs qui étoient entrés en Hongrie. *Ce ſecours, qui valut la paix à l'Empereur*, comme l'avoue le Continuateur de Mézerai, *le mit en défiance de la France, par la jalouſie qu'il conçut de ſon pouvoir.* L'Electeur de Mayence a recours au Roi pour réduire la ville d'Erford, qui s'étoit révoltée, & contraint, le 15 Octobre, les rebelles de ſe ſoumettre. L'Académie de Peinture & de Sculpture eſt établie, par les ſoins de Colbert. Le Canal de Languedoc, pour la communication des deux mers, eſt commencé au mois de Nov. (Cette entrepriſe avoit été propoſée dès le régne de Charles IX. La Nobleſſe de Languedoc en réitéra la demande ſous Louis XIII, dans un des articles préſentés aux Etats-Généraux de 1614, & pria le Roi d'envoyer un Commiſſaire ſur les lieux, pour la jonction des deux mers. L'an 1618, Bernard Aribal propoſa, de la part du Roi, aux Etats de Languedoc, tenus à Pézenas, d'entreprendre un Canal depuis Toulouſe juſqu'à Narbonne, offrant de faire les avances néceſſaires, & de ne rien demander à la Province que ſon travail ne fût fini).

Le Duc de Beaufort, dévoué à la guerre contre les pirates d'Afrique, ſe couvrit de nouveaux lauriers en 1665, par les avantages qu'il remporta ſur eux. Il les battit, au mois d'Avril, à la hauteur de Tunis, & le 24 Août à la hauteur d'Alger. Cette année eſt remarquable par l'établiſſement du Journal des Savans, dont le premier Auteur fut Denis de Salo, Conſeiller au Parlement de Paris, par celui de pluſieurs Manufactures, dont on fut redevable aux ſoins de Colbert, & par la réduction de l'intérêt au denier 20. Henri IV, en 1601, l'avoit réduit du denier 10 & 12 au denier 16, & Louis XIII, en 1634, au denier 18.

L'an 1666, établiſſement de l'Académie des Sciences ; conſtruction du Port de Cette dans la Méditérannée, près de Frontignan, dans le Bas-Languedoc. Anne d'Autriche, mere du Roi, meurt le 20 Janvier, âgée de 64 ans. Cette Princeſſe, après avoir pacifié les troubles du Royaume, au milieu deſquels elle montra beaucoup de fermeté, ſe livra toute entiere aux exercices de piété : le Roi fit preuve de ſon bon naturel dans la derniere maladie de ſa mere, par ſon aſſiduité auprès d'elle, & par les ſoins pénibles & humilians (s'il en eſt du dernier genre quelqu'un d'un fils envers ſa mere) qu'il ne ceſſa de lui rendre. Du jour de la mort decette Princeſſe, le Roi paſſa preſque toute ſa vie à la campagne.

La paix, qui ſe négocioit entre la France, l'Angleterre & le Dannemarck, fut ſignée, le 26 Janvier 1667, à Bréda, mais juſqu'à ce que la nouvelle du Traité fût arrivée dans les Iſles, les troupes de ces Puiſſances y continuerent les hoſtilités. Le 9 Mai, M. de la Barre défait la flotte angloiſe qui tenoit l'Iſle de Saint-Chriſtophe bloquée. La mort de Philippe IV, Roi d'Eſpagne, arrivée le 24 du même mois, ralluma le feu de la guerre dans les Pays-Bas. Le Roi s'y tranſporta à la tête d'une armée de 35000 hommes, pour faire valoir les droits de la Reine, ſon épouſe, ſur la ſucceſſion du Monarque défunt, ſon beau-pere. Tout plie devant cette armée ; Charleroi ſe rend le 2 Juin, Berg-Saint-Vinox le 6, Furnes le 12, Ath le 18, Tournai le 26, Douai & le Fort de l'Eſcarpe le 6 Juillet, Courtrai le 18, Oudenarde le 31, Aloſt le premier d'Août, Lille le 27. Enfin cette campagne qui eſt moins une expédition qu'un voyage, ſe termine par la défaite du Comte de Marſin & du

Prince de Ligne, qui, étant venus au ſecours de Lille, furent battus le 31. On prit ſur eux plus de 1500 chevaux, quantité de drapeaux & de priſonniers. Les affaires particulieres de cette année ſont la conſtruction de l'Obſervatoire de Paris pour les Aſtronomes, & l'Edit enregiſtré le 15 Mars portant création de la charge de Lieutenant-Général de Police à Paris. M. de la Reynie en fut le premier revêtu. A ſa réception, M. le P. Préſident lui recommanda, dit-on, trois choſes dans l'exercice de ſa charge, netteté, clarté & ſûreté. M. de la Reynie, ſignala le commencement de ſa Magiſtrature par l'établiſſement des lanternes dans toutes les rues de Paris; les Bourgeois étoient obligés auparavant de mettre des lumieres ſur leurs fenêtres pour éclairer la ville. Cet établiſſement, cent ans après, a été perfectionné (l'an 1767) ſous la Magiſtrature de M. de Sartine, au moyen des lanternes à réverbere, dont on avoit fait des eſſais dès 1763. Ordonnance civile, publiée au mois d'Avril. C'eſt l'ouvrage de M. Puſſort, Conſeiller d'Etat; mais MM. de Lamoignon, Talon & Bignon y mirent la derniere main. Le Roi accorde au Pape Clément IX, ſucceſſeur d'Alexandre VII, la démolition de la Pyramide élevée à Rome à l'occaſion de l'inſulte faite à M. de Créqui, ſon Ambaſſadeur, ſous le précédent Pontificat.

Le théâtre de la guerre contre l'Eſpagne fut tranſporté, l'an 1668, dans le Comté de Bourgogne, où le Roi ſe rendit en plein hiver. Le Prince de Condé, s'étant préſenté, le 5 Février, devant Beſançon, en reçoit les clefs le 7: Salins ſe ſoumet le même jour. Le Roi vient en perſonne, le 10, aſſiéger Dôle, & le prend le 14: Gray, les Châteaux de Joux & de Sainte-Anne ſe rendent quelques jours après: ainſi en moins de 17 jours, toute la Franche-Comté fut ſubjuguée. La Cour d'Eſpagne, étonnée & indignée du peu de réſiſtance des Francs-Comtois, écrit au Gouverneur que *le Roi de France auroit dû envoyer ſes valets de pied prendre poſſeſſion de la Province, au lieu d'y venir lui-même.* Le 2 Mai, la France & l'Eſpagne concluent à Aix-la-Chapelle un Traité par lequel le Roi rend la Franche-Comté à l'Eſpagne, & conſerve ſes conquêtes de Flandre. La paix étant faite, grand nombre de Seigneurs François vont au ſecours des Vénitiens, & abordent, le 29 Octobre, à Candie qui étoit aſſiégée par les Turcs. Le 23 de ce mois, M. de Turenne embraſſe la Religion Catholique. Ce fut pour lui que le grand Boſſuet compoſa le Livre de l'*Expoſition de la Foi:* celui de la *Perpétuité* avoit auſſi beaucoup contribué à ſa converſion. Le 3 Octobre, Arrêt du Conſeil pour confirmer la paix de Clément IX, touchant les diſputes du Formulaire. On avoit promis des Lettres-Patentes pour rendre cette paix plus ſolemnelle; mais ceux à qui elle déplaiſoit empêcherent l'effet de la promeſſe.

Candie aſſiégée par les Turcs depuis environ 29 mois, après un blocus de près de 18 ans, étoit réduite aux abois en 1669. Le Roi, ſollicité par le Pape & les Vénitiens, envoie le Duc de Beaufort, avec un corps de plus de 6000 hommes, au ſecours de la place; l'embarquement ſe fait le 5 Juin, & le Duc, étant arrivé le 19 à Candie, périt le 25 dans une ſortie, ſans qu'on ſache bien comment il fut tué. *Mais on ſait*, dit le Marquis de S. André Montbrun qui commandoit pour lors à Candie, *que le Grand Viſir envoya ſa tête à Conſtantinople, où elle fut portée pendant 3 jours par les rues au bout d'une pique, comme une marque de la défaite des Chrétiens.* Le 10 Sept., Marie Henriette, Reine d'Angleterre, & fille de notre Roi Henri IV, & veuve de Charles I, retirée en France depuis 25 ans, termine ſes jours à Colombe près de Paris. Caſimir, Roi de Pologne, étant deſcendu du trône au mois de Novembre, vient établir ſa demeure en France; le Roi lui donne l'Abbaye de S. Germain-des-Prés.

De nouvelles pirateries des Algériens, exercées ſur les François, déterminerent le Roi à prendre des meſures efficaces pour les mettre hors d'état de troubler notre navigation. L'an 1670, alarmés des préparatifs qu'on faiſoit contre eux en France, ils envoient des Députés au Roi, & concluent un Traité de paix, en s'obligeant de mettre en liberté tous les eſclaves françois. Le Roi, informé de quelques intrigues du Duc de Lorraine, fait marcher contre lui, au mois de Septembre, le Maréchal de Créqui qui, en moins d'un mois, le dépouille de ſes Etats. Madame la Ducheſſe d'Orléans, ſœur de Charles II, Roi d'Angleterre, meurt à S. Cloud, le 30 Juin. Ordonnance criminelle publiée au mois d'Août.

Le Roi, l'an 1671, au mois de Mai, part pour les Pays-Bas: il fait le voyage en caroſſe; juſqu'alors, il n'avoit été à la guerre qu'à cheval. Les chaiſes de poſtes n'étoient pas encore inventées. Il va à Dunkerque, dont les fortifications ſont miſes dans leur perfection. A ſon retour, il établit une Académie d'Architecture, qui eſt logée dans un appartement du Louvre. Le 30 Novembre, il fait commencer l'Hôtel des Invalides, l'un des plus beaux édifices de Paris, l'établiſſement le plus utile, & qui fait le plus d'honneur à ce grand Roi.

La proſpérité de la Hollande ſembloit lui avoir fait oublier les obligations qu'elle avoit à la France. Des traits ſatiriques, lancés par ſes gazetiers contre la perſonne du Roi, des médailles injurieuſes à ce Monarque, frappées chez elle, la jalouſie qu'elle témoignoit de ſes ſuccès, & le penchant qu'elle affectoit de montrer pour ſes ennemis (1), furent les principaux motifs qui le porterent à déclarer la guerre, en 1672, à cette République par un manifeſte du 6 Avril. Au mois de Mai ſuivant le Roi ſe met en marche pour les Pays-Bas à la tête de cent mille hommes diviſés en pluſieurs corps ſous les ordres de Monſieur, de M. le Prince, de M. de Turenne & de M. de Luxembourg (2). Les conquêtes furent rapides. Orſoi ſe rend au Roi le 3 Juin, Burick à M. de Turenne le même jour, Wéſel à M. le Prince le 4. Pluſieurs autres places ouvrent leurs portes, Rimbergue, Emérick, &c. Le 12 Juin, les François paſſent le Rhin à la nage vers Tolhuis à la vue des ennemis, qui lâchent le pied, après avoir diſputé foiblement le paſſage; ils demandent quartier & l'obtiennent: mais le Duc de Longueville, ayant imprudemment tiré un coup de piſtolet ſur eux, occaſionne une action, dans laquelle il perd la vie; le Prince de Condé y eſt bleſſé, & les ennemis ſont tous paſſés au fil de l'épée. Arnheim ſe rend à M. de Turenne le 15 Juin, le Fort de Knot-

(1) Dans le tems qu'on négocioit le dernier Traité avec l'Espagne, un de nos Ministres ayant demandé à Van-Benning, Ambassadeur de la République, s'il se fioit à la parole du Roi, *j'ignore*, avoit répondu celui-ci, *ce que veut le Roi; je considere ce qu'il peut.*

(2) Le Maréchal du Plessis-Praslin, que son grand âge empêchoit de faire la campagne, témoigna son regret au Roi dans les termes les plus énergiques. *Mon Cousin*, lui dit le Monarque, *on ne travaille que pour approcher de la réputation que vous avez acquise. Il est beau de se reposer après tant de victoires.*

zembourg ou de Nimegue le 16, le fort Skenk le 19, Doësbourg, avec la garnison de 4000 hommes, se rend au Roi le 21. Quantité d'autres villes subissent la loi du vainqueur. La ville & la Province d'Utrecht envoient des Députés pour faire leur soumission, & le Roi entre dans la ville le 30. Pendant qu'il y est, les Députés des Etats de Hollande arrivent, pour lui demander la paix. Ils font des propositions, qui sont rejettées par le conseil de M. de Louvois, Ministre de la guerre: on leur en fait d'autres que le Prince d'Orange engage les Etats pareillement à rejetter. Les deux freres Corneille & Jean de Witt, dont le 2e étoit Conseiller-Pensionnaire de la République, étoient d'avis de s'y soumettre. Le Prince d'Orange, dont ils étoient ennemis, leur en fait un crime. Le peuple se tourne contre eux, les accusant d'être d'intelligence avec la France. Ils sont massacrés dans une sédition, le 22 Août, suivant M. le Pr. Hénaut, le 3 Juillet, selon d'Avrigni, qui nous paroît trop avancer cet événement. Le 9 Juillet, M. de Turenne prend Nimegue; Naërden se rend le 12, Grave le 14, le Fort de Crévecœur le 19, l'Isle & la ville de Bommel le 26 Sptembre. Le 12 Octobre, le Duc de Luxembourg, à la tête de 3000 hommes, attaque le Prince d'Orange qui assiégeoit Voërden avec 14000 hommes, & lui fait lever le siége. La ville d'Amsterdam lâche ses écluses, & inonde tout son territoire; plusieurs autres villes font la même chose, & évitent ainsi de tomber entre les mains des François. L'inondation de la Hollande est suivie de l'élévation du Prince d'Orange à la dignité de Stadhouder. L'Empereur, étonné des rapides conquêtes du Roi, se ligue, contre la France, avec l'Espagne, l'Electeur de Brandebourg & la Hollande. Le Prince d'Orange assiége Charleroi pendant l'absence de Montal, Gouverneur, & leve prudemment le siége à son retour le 22 Décembre. Ce fut dans cette campagne que les François employerent pour la premiere fois cette espece de bombe oblongue, nommée Carcasse, dont on peut voir la description dans le Dictionnaire de Trévoux. *Sur mer*, au mois de Juin, combat très vif des François & des Anglois, contre la flotte Hollandoise, commandée par le fameux Ruyter. L'avantage fut à peu près égal de part & d'autre.

L'Electeur de Brandebourg s'étant déclaré pour la Hollande, M. de Turenne, l'an 1673, passe le Rhin au mois de Janvier, à la tête de 12000 hommes, met en fuite ce Prince qui en avoit 25000, prend plusieurs places dans la Westphalie, & presse si vivement l'Electeur, qu'il demande quartier: il obtient une tréve au mois de Mai. Le Roi se met en campagne, & prend Maëstricht le 1 Juillet, le 16e jour de tranchée ouverte; il passe ensuite en Alsace, & oblige Strasbourg à garder la neutralité. Le Prince d'Orange reprend Naërden au mois de Septembre. Le 19 Octobre, le Roi déclare la guerre à l'Espagne, qui la lui avoit déclarée le 15, & se voyant attaqué par tant d'ennemis, il rappelle ses troupes de Hollande. Le Prince d'Orange, fortifié des troupes de l'Empereur & de l'Espagne, assiége, le 4 Novembre, Bonn, qui capitule le 12. Treves se rend le 15 au Marquis de Rochefort. *Sur mer*, les flottes de France & d'Angleterre se battirent 3 fois contre celle de Hollande, commandée par Ruyter & Tromp, le 7, le 14 Juin, & pour la 3e fois le 21 Août. Ces combats furent très vifs; les deux partis s'attribuerent la victoire, qui ne s'étoit point déclarée. Cette année le Roi confisque la Principauté d'Orange, & la donne au Comte d'Auvergne, en représaille de la confiscation que le Prince d'Orange avoit faite du Marquisat de Berg-op-Zoom & autres lieux appartenans à ce Comte. Edit donné à S. Germain-en-Laye, le 10 Février, portant extension de la Régale sur tous les Diocèses du Royaume, à l'exception de ceux qui en étoient exempts à titre onéreux. Plusieurs Evêques de Languedoc & des Provinces voisines s'y opposent; ils se soumettent ensuite. Les seuls Evêques d'Alet & de Pamiers persistent dans leur opposition; le Pape prend leur défense. Le 24 Février, Déclaration du Roi enregistrée au Parlement & à la Chambre des Comptes de Paris le 23 Mars suivant, portant défense aux Cours Souveraines de faire des remontrances sur les Lettres-Patentes, Edits & Déclarations qui leur seront envoyés, avant que de les avoir enregistrés purement, simplement, sans aucune restriction ni modification. Edit du mois de Mars, portant création des Offices héréditaires de Banquiers-Expéditionnaires en Cour de Rome. Une aventure fâcheuse, qui donna occasion au fameux sonnet de l'*Avorton*, fit supprimer cette année l'état des *Filles d'honneur de la Reine*, dont l'institution, comme on l'a dit en son lieu, se rapporte à la Reine Anne de Bretagne, femme de Louis XII. On y substitua les *Dames du Palais*. Poquelin, dit Moliere, le pere de la Comédie Françoise, qui n'avoit point de supérieur parmi les anciens, & point encore d'égal parmi les modernes, finit ses jours le 17 Février de cette année, des efforts qu'il avoit faits sur le théâtre. Ce fut par grace que l'Archevêque de Paris permit de l'enterrer au cimetiere de S. Joseph, après lui avoir refusé d'abord avec justice la sépulture ecclésiastique.

Louis XIV, en 1674, se trouvant abandonné de tous ses alliés, & attaqué par toutes les Puissances de l'Europe, excepté la Suede, est obligé de faire la guerre sur toutes les frontieres de son Royaume: il va lui-même en Franche-Comté, où le Duc de Navailles lui avoit préparé les voies pour en faire la conquête, par la prise de quelques villes & châteaux. Le Roi assiége Besançon, & s'en empare le 15 Mai, en 8 jours de tranchée: la citadelle se rend le 21, Dôle le 6 Juin, Salins le 22. Ainsi le Roi se voit pour la 2e fois maître de toute la Province, qui est enlevée sans retour à l'Espagne. *Dans les Pays-Bas*, le Prince de Condé, après avoir défait, le 11 Août, l'arriere-garde du Prince d'Orange à Senef, veut poursuivre sa victoire; il engage un nouveau combat des plus sanglans, & fait plus de 3000 prisonniers, parmi lesquels se trouvent plusieurs Princes & plus de 200 Officiers, ce qui fait assez voir que les ennemis eurent tort de vouloir s'attribuer l'honneur de cette deuxieme action en convenant que le Prince de Condé avoit eu tout l'avantage de la premiere. Mais il faut avouer que, vu le grand nombre de soldats & d'Officiers que nous perdîmes, cette victoire demandoit, autant de nous que de nos ennemis, des larmes, au lieu du *Te Deum* qu'on chanta de part & d'autre. Au mois d'Août, le Prince d'Orange entreprend le siége d'Oudenarde, &, le 21 de ce mois, le leve, voyant approcher le Prince de Condé qui vient au secours de la place. Grave se rend, le 26 Octobre, aux Hollandois qui en faisoient le siége depuis trois mois, & y avoient perdu près de 8000 hommes: ils s'emparent de Dinant le 18 Novembre, & de Hui le 2 du mois suivant. *Dans le Roussillon*, les Espagnols prennent le Château de Belle-

garde,

garde, & tendent au mois de Juin une embuscade à M. le Bret, dans laquelle ce Lieutenant-Général perd 1500 hommes; mais le Comte de Schomberg arrive à tems & sauve l'armée. *Sur Mer*, l'Amiral Tromp, échoue, le 28 Juin, devant Belle-Isle, sur les côtes de Bretagne. L'entreprise de l'Amiral Ruyter, dans la Martinique, n'a pas un meilleur succès. Le Roi envoie, au mois de Septembre, du secours aux Messinois, sous les ordres de MM. de Valavoir & de Valbelle. *En Allemagne*, M. de Turenne s'empare, le 3 Mars, de la ville & du château de Germersheim, que l'Electeur Palatin avoit dessein de livrer à l'Empereur. Le 16 Juin, il chasse les ennemis de Sintzeim, & les met en déroute. L'Electeur de Brandebourg reprend les armes contre la France. M. de Turenne revient dans le Palatinat qu'il abandonne à la fureur de ses troupes. Cinq villes, & 25 villages, sont réduits en cendres par les soldats françois & anglois, pour se venger des cruautés que les paysans du Palatinat avoient exercées sur plusieurs de leurs camarades qu'ils avoient pris. L'Electeur voit de Manhein la désolation de ses Etats, & exhale sa colere impuissante en reproches contre M. de Turenne. Les habitans de Strasbourg rompent le traité de neutralité, & donnent passage à l'armée impériale commandée par le Duc de Lorraine & le Duc de Bournonville. M. de Turenne les suit, & malgré l'infériorité de ses troupes, il les attaque, le 4 Octobre, à Ensheim, & gagne sur eux une entiere victoire: il se retire ensuite en Lorraine avec son armée de 15000 hommes, feignant d'abandonner l'Alsace aux ennemis, dont l'armée étoit composée de 60000 hommes depuis la jonction des troupes de Brandebourg: au mois de Décembre, il se remet en campagne, rentre en Alsace du côté de Befort, chasse les ennemis de quartiers en quartiers, les attaque, le 29, à Mulhausen, & les défait; il investit, le 30, un régiment de 800 hommes qui se rend à discrétion: enfin, ayant battu les ennemis une troisieme fois près de Turkeim, le 5 Janvier 1675, il les oblige d'abandonner l'Alsace, & de repasser le Rhin, ayant à peine 20000 hommes.

Nous eûmes encore sur pied, l'an 1675, trois armées de terre que la gloire des campagnes précédentes invitoit à de nouveaux succès. *Dans les Pays-Bas*, la citadelle de Liege se rend, le 27 Mars, au Comte d'Estrades; Dinant le 29 Mai, au Roi, sous les ordres duquel le Maréchal de Créqui dirigeoit les opérations du siége de cette place. La ville & le château d'Hui ouvrent leurs portes, le 6 Juin, au Marquis de Rochefort; Limbourg, le 21, au Duc d'Enghien. *Dans la Catalogne*, le Comte de Schomberg prend Figuieres, Baschara, le Fort-Joui, Ampurias, & quelques autres places; & après avoir battu le Duc de S. Germain, Général des Espagnols, il emporte Bellegarde en 5 jours de tranchée. *En Allemagne*, M. de Turenne passe le Rhin, malgré la vigilance de Montecuculli, s'empare de plusieurs places, & par différentes marches & contre-marches qui durent près de 3 mois, il réduit les ennemis, au point qu'ils ne peuvent lui échapper. Mais la Providence en ordonne autrement; un coup de canon enleve, le 27 Juillet, à l'âge de 64 ans, ce grand homme, dont le nom seul fait l'éloge le plus parfait (1). Le talent singulier de M. de Turenne, à la tête des armées, étoit d'agir sans inquiétude; & de prévenir tous les desseins de l'ennemi, sans faire faire au soldat un seul pas inutile. Après sa mort, l'armée françoise repasse le Rhin, le 2 Août, & fait sa retraite en bon ordre sous M. de Lorges. Le Prince de Condé, envoyé en Allemagne pour commander, fait lever à Montecuculli le siége d'Haguenau le 22 Août, puis celui de Saverne, & l'oblige à repasser le Rhin; les Princes de Lunebourg-Zell assiégeoient cependant Treves. Le Maréchal de Créqui, étant venu au secours de la place, fut défait, le 11 Août, à Consarbruck, & trouva moyen dans sa déroute de se jetter dans Treves qu'il défendit jusqu'au 6 de Septembre. Ce jour-là, Boisjourdan, Capitaine au régiment de Navarre, traite avec l'ennemi, à l'insçu de ce Général, & arrête une capitulation que Créqui ensuite désavoue au péril de sa liberté qu'il perdit, s'étant fait volontairement prisonnier. Le traître Boisjourdan, ayant osé depuis reparoître en France, expia son crime sur un échafaud, le 20 Octobre, à Metz.

Le Roi d'Angleterre, ami de toutes les Puissances belligérentes, ayant offert sa médiation pour les pacifier, on ouvrit sur ce sujet des conférences à Nimegue. Tandis qu'elles se tenoient, les hostilités continuerent. Le Roi, l'an 1676, étant parti de S. Germain-en-Laye, arrive, le 21 Avril, au Camp devant Condé, qui se rend le 26. Monsieur, frere du Roi, prend Bouchain le 11 Mai. Le Duc d'Humieres, s'empare d'Aire le 31 Juillet. Le Prince d'Orange, qui avoit investi Maëstricht dès le 8 Juillet, leve le siége, le 27 Août, à l'approche du Comte de Schomberg, fait Maréchal de France l'année précédente. Le 17 Septembre, (& non le 29,) M. du Fai rend Philisbourg au Prince Charles de Lorraine, le 70e jour de tranchée ouverte. La nécessité l'y contraignit; il n'y avoit plus de poudre dans la place. Cette perte ne fit point de tort à du Fai dans l'esprit du Roi, qui disoit encore depuis qu'il y avoit quatre hommes que ses ennemis respecteroient dans ses places, Montal, Chamilli, Calvo & du Fai. *Sur Mer*, M. du Quesne entre dans le port de Messine, le 8 Janvier, après un rude combat, dans lequel il fit reculer Ruyter, & maltraita fort son vaisseau: l'avant-garde & l'arrieregarde Hollandoises ne furent pas moins endommagées par le Marquis de Preuilly & M. Gabaret. Le 22 Avril, M. du Quesne va au secours d'Agouste avec sa flotte, & livre une 2e bataille à Ruyter à qui elle coûta la vie, étant mort quelques jours après de ses blessures; M. d'Alméras, commandant l'avant-garde françoise, fut emporté d'un coup de canon. Enfin le 2 Juin, la flotte françoise, commandée par le Maréchal de Vivonne & M. du Quesne, attaque la flotte des ennemis, près de Palerme: *Les Alliés*, dit un Historien qui leur est très favorable, *furent les plus maltraités; 12 de leurs vaisseaux périrent avec 6 galeres, 7000 hommes & 700 pieces de canon.* Le 20 Décembre, le Comte d'Estrées reprend l'Isle de Cayenne sur les Hollandois.

Les Conférences de Nimegue continuoient toujours, mais sans apparence de succès. Le Roi n'attendit pas la fin de l'hiver pour se remettre en campagne. On le vit avec étonnement, le 20 Février 1677, le même jour qu'il étoit parti de S. Germain-en-Laye, investir Valenciennes qu'il emporta d'assaut le 17 du mois suivant. Jusqu'alors, par un usage qui n'avoit

(1) Le même boulet, qui renversa Turenne, emporta le bras au Marquis de S. Hilaire, Lieutenant-Général. Le fils de celui-ci étant accouru à lui tout éploré, *mon fils*, lui dit-il, *ce n'est pas moi qu'il faut pleurer, mais ce grand homme.*

jamais été interrompu, le sort des places forcées de la sorte étoit d'être pillées, c'est-à-dire exposées à toute l'avidité des vainqueurs. Le soldat s'attendoit à traiter de même Valenciennes, & déjà quelques compagnies commençoient à se jetter dans les maisons. Mais Louis ayant commandé de cesser le pillage, chacun fit sa retraite, abandonnant ce qu'il avoit pris : prodige de discipline dont toute l'Histoire ancienne & la moderne n'avoient point encore fourni d'exemple. Le 5 Avr. le Roi met encore la ville de Cambrai sous ses loix. Le 11 du même mois le Prince d'Orange, voulant secourir S. Omer, dont le Duc d'Orléans faisoit le siége, perd la bataille de Cassel, qui coûte 7000 hommes aux Alliés, tant tués que prisonniers. La citadelle de Cambrai, se rend le 17, & S. Omer le 20 Avril. Le 14 Août, le Prince d'Orange leve, pour la seconde fois, le siége de Charleroi. Un Seigneur Anglois dit à cette occasion : *Le Prince d'Orange peut se vanter d'une chose ; c'est qu'il n'y a point de Général qui, à son âge, ait levé plus de siéges & perdu plus de batailles que lui.* (Bayle). *En Allemagne*, le Prince Charles de Lorraine passe le Rhin, à la tête d'une nombreuse armée, & s'avance vers Metz, se flattant de chasser les François de la Lorraine, & de recouvrer ses Etats ; mais le Maréchal de Créqui déconcerte ses projets, & le fatigue tellement par ses marches & contre-marches, battant ses partis, enlevant ses convois & ses bagages, qu'il est obligé de repasser le Rhin avec les débris de son armée. Le corps, commandé par le Duc de Saxe, qui étoit resté en Alsace, fut encore plus maltraité ; le Duc, pour repasser le Rhin, eut besoin d'un passe-port que M. de Créqui voulut bien lui accorder. Le 7 Octobre, bataille de Cokesberg, près de Strasbourg, gagnée par M. de Créqui. Ce Général assiége ensuite Fribourg, capitale du Brisgaw, dont il se rend maître en huit jours de tranchée. *Sur les frontieres d'Espagne*, au mois de Juillet, le Maréchal de Navailles repousse plusieurs fois les Espagnols, met leur armée en déroute, & leur taille en pieces 4 ou 5000 hommes. *Sur Mer*, le Comte d'Estrées fait une entreprise sur Tabago, l'une des Antilles, appartenante aux Hollandois, & brûle quatorze vaisseaux des ennemis, dans un des plus furieux combats qui se soient donnés sur mer : il repasse en France, revient, au mois de Décembre, à Tabago, & soumet toute l'Isle à l'obéissance du Roi.

Ce fut encore le Roi qui ouvrit la campagne de 1678. Etant parti le 7 Février, il commence en personne, le 4 Mars, le siége de Gand, qui se rend le 9 ; la citadelle capitule le 12. Ypres ouvre ses portes le 25. Enfin, le 10 Août, contre l'attente du public, la paix est conclue & signée à Nimegue, entre la France & la Hollande, qui recouvre Maëstricht par ce Traité. Le 14 du même mois le Prince d'Orange, ignorant cette paix, mais ne pouvant douter qu'elle ne fût prochaine, attaque M. de Luxembourg qui lui fait subir, quoique surpris, une nouvelle défaite (1). Les Anglois, qui s'étoient déclarés contre nous, perdirent en cette action 2000 hommes de leurs meilleures troupes, & les Hollandois firent une perte encore plus considérable. Le 17 Septembre, l'Espagne accede au Traité de paix, qui assure à la France la Franche-Comté, Valenciennes, Cambrai, Ypres, S. Omer, & quelques autres places. *En Allemagne*, M. de Créqui poursuit la guerre avec succès, prend plusieurs places, défait les Impériaux à Gretxingen, les bat le 6 Juillet au pont de Rhinfeld, & en fait un si grand carnage, que les corps morts, dont le pont étoit couvert, empêchent les François d'entrer dans la ville ; il taille en pieces 6000 hommes commandés par le Prince Charles, & s'empare, le 27, du Fort de Kell qu'il démolit.

Privé du secours de la Hollande & de l'Espagne, l'Empereur ne tarde gueres à sentir l'inégalité de ses forces vis-à-vis de la France. Ce fut donc une nécessité pour lui de s'accommoder avec cette Couronne. La paix qu'ils signerent ensemble, le 5 Février 1679, à Nimegue, au moyen de la cession que l'Empereur fit de Fribourg dont Créqui s'étoit emparé, devint générale par les Traités particuliers faits, dans le courant de l'année, entre les différens Princes d'Allemagne, & se conclut sur le plan que le Roi avoit proposé aux Alliés : ainsi ce Monarque en fut l'arbitre, & leur fit la loi ; ce qui dès lors lui fit donner le surnom de *Grand*. Le 24 Août, mort du Cardinal de Retz à Paris, où il étoit revenu en 1661, après avoit donné sa démission de l'Archevêché, dans la forme que la Cour souhaitoit. Heureux s'il expia dans sa longue retraite l'abus énorme qu'il avoit fait de ses grands talens pour exciter des troubles, & bouleverser l'Etat.

Les empoisonnemens étant devenus fréquens en France, le Roi établit à Paris un Tribunal en Janvier 1680 pour en rechercher les auteurs. Plusieurs personnes du premier rang furent inquiétées à ce sujet. Le Dauphin étant dans sa 20ᵉ année épousa, le 7 Mars, à Châlons-sur-Marne, Anne-Marie-Christine-Victoire, fille de Ferdinand-Marie, Electeur de Baviere. Le Traité de Nimegue sembloit avoir assuré la tranquillité de l'Europe. Mais Louvois, Ministre de la guerre, dont la paix diminuoit le crédit, jette tout-à-coup l'alarme parmi les Princes d'Allemagne, par l'érection qu'il fit faire de deux Chambres, l'une à Metz, l'autre à Brisach, pour réunir à la Couronne les Fiefs démembrés des trois Evêchés & de l'Alsace. Ceux que les jugemens émanés de ces deux Tribunaux dépouillerent des terres dont ils étoient en jouissance paisible, firent en vain retentir leurs plaintes ; on n'en procéda pas avec moins de rigueur à l'exécution. Le Roi, dans le même tems, rendit contre les Calvinistes deux Edits qui réveillerent le zéle des Missionnaires pour leur conversion. Mais les insultes que ces Ministres évangéliques essuyerent en diverses rencontres, déterminerent la Cour à leur prêter main-forte : c'est ce qu'on a nommé la *Dragonade*.

Le Canal de Languedoc, commencé, l'an 1664, sous la direction de M. Riquet, fut enfin achevé & devint navigable le 19 Mai 1681. Les Corsaires de Tripoli ayant fait plusieurs insultes à nos vaisseaux, M. du Quesne les poursuivit, avec une escadre de 6 vaisseaux, jusques dans le port de Chio, où ils s'étoient retirés. Le Gouverneur de la place ayant refusé de les faire sortir du port, du Quesne les y foudroie le 23 Juillet. Cette affaire fit grand bruit à la Porte, & le Divan étoit d'avis de faire massacrer en représailles tous les François établis en Turquie. Mais la prudence & la fermeté de Guillerague, notre Ambassadeur à CP., appaiserent le Grand-Seigneur & son Visir. Du Quesne va bombarder ensuite, le 23 Juillet, Alger, dont une partie est réduite en

(1) C'est à tort que plusieurs Historiens ont avancé que le Prince d'Orange étoit instruit du Traité de paix lorsqu'il attaqua M. de Luxembourg. Voyez la preuve du contraire dans la nouvelle édition du P. Daniel, T. XVI, p. 170.

cendres. Le 30 Septembre, Strasbourg, surpris par les troupes françoises, se soumet au Roi, & le reconnoît pour son Souverain, par capitulation signée de M. de Louvois & du Baron de Montclar, Commandant en Alsace. Cette ville se gouvernoit par ses loix, & l'on prétend que nous ne fîmes que prévenir l'Empereur qui vouloit, dit-on, s'en emparer. Le Roi y fait son entrée le 23 Octobre. Le 9 Novembre, ouverture de l'Assemblée-Générale du Clergé, convoquée par le Roi à l'occasion des brouilleries survenues entre ce Prince & le Pape Innocent XI, touchant l'Edit de 1673 pour l'extension de la Régale.

L'Assemblée du Clergé continue en 1682, & signe, le 3 Février, l'acte de consentement à l'extension de la Régale aux Eglises qui en étoient exemptes; mais le Roi en modere l'usage. Le 13 Avril, Bref du Pape, qui casse & annulle tout ce que l'Assemblée avoit fait touchant la Régale. M. Bossuet, Evêque de Meaux, dresse 4 articles sur la puissance ecclésiastique, qui sont unanimement approuvés, le 19 Mars, par tous les membres de l'Assemblée, puis confirmés par un Edit du même mois. Ces 4 articles portent en substance, 1° que le Pape n'a aucune autorité sur le temporel des Rois; 2° que le Concile général est au-dessus du Pape; 3° que l'usage de la puissance apostolique doit être réglé par les Canons, sauf les libertés de l'Eglise Gallicane; 4° que les décisions du Pape ne sont irréformables qu'autant qu'elles sont acceptées par l'Eglise. Le 6 Août, naissance de M. le Duc de Bourgogne, fils de M. le Dauphin. Le 30 du même mois, le Roi fait bombarder Alger par M. du Quesne, pour venger les cruautés que les Algériens exerçoient envers les captifs François. Cette année, M. de Ville, Liégeois, donne le dessein de la célebre machine de Marly, & en commence l'exécution.

La vengeance du Roi sur Alger n'étant point encore satisfaite, cette ville est de nouveau bombardée, le 26 & le 27 Juin 1683, par du Quesne. Le désespoir des Algériens, à ce 2e bombardement, fut tel, qu'ils attacherent aux bouches de leurs canons les esclaves françois, & envoyerent leurs membres épars à la flotte ennemie (1). Mais réduits enfin à demander la paix, ils consentirent pour préliminaire de renvoyer sans rançon tous les Chrétiens françois & autres qu'ils tenoient dans les fers. Six cents captifs, délivrés par là, allerent en différentes contrées, & même chez nos ennemis, publier la bienfaisance de Louis XIV. *En Flandre*, le 6 Août, M. d'Humieres se rend maître des ville & citadelle de Courtrai, en représailles des actes d'hostilité commis par le Gouverneur des Pays-Bas Espagnols. Le 30 Juillet, MARIE-THÉRESE D'AUTRICHE, épouse de Louis le Grand, meurt, âgée de 45 ans. Le Roi la regretta sincèrement, & dit : *J'ai perdu une femme admirable, qui ne m'a jamais donné d'autre chagrin que celui de sa mort.* Le Royaume fit encore une grande perte, le 6 Sept. par la mort de Jean-Baptiste Colbert, âgé de 64 ans, l'un des plus grands Ministres que la France ait eus. Marine, Commerce, Manufactures, beaux-Arts, Sciences, tout, hormis peut-être l'Agriculture, fut animé par ses soins, & tout fut porté à ce degré de perfection qui a rendu le régne de Louis XIV le plus beau de la Monarchie françoise. Croiroit-on néanmoins que le peuple fut assez aveugle & assez ingrat pour vouloir déterrer à S. Eustache le corps de cet homme à qui l'antiquité païenne auroit dressé des autels. Le 20 Novembre, Louis, Comte de Vermandois, Amiral de France, fils naturel du Roi & de Louise-Françoise de la Baume de la Valliere, né le 2 Oct. 1667, meurt à Courtrai, & par ordre du Roi est enterré à la Cathérale d'Arras (2). Le 19 Décembre, naissance de Philippe, Duc d'Anjou, 2e fils de M. le Dauphin, & depuis Roi d'Espagne.

Le Roi, prétendant avoir reçu des Génois divers sujets de mécontentement, envoie contre eux, l'an 1684, une escadre commandée par le sieur du Quesne, qui bombarde Gênes au mois de Mai. *Dans les Pays-Bas*, Luxembourg, investi le 28 Avril par le Maréchal de Luxembourg, se rend le 4 Juin, après 26 jours de tranchée ouverte : le Roi couvroit le siége. Le 20, le Maréchal de Créqui oblige la ville de Treves à raser ses fortifications. Le 4 Juillet, un Ambassadeur d'Alger demande pardon au Roi des hostilités que les Algériens avoient commises contre les François; Sa Majesté approuve le Traité de paix que M. de Tourville avoit conclu, le 23 Avril, avec le Divan. Le 16 Août, tréve de 20 ans, entre l'Empire & la France, signée à Ratisbonne. Les Muses pleurerent cette année la mort du Sophocle françois, Pierre Corneille, arrivée le 17 Février.

Les Génois, accablés du poids de la puissance de Louis XIV, obtiennent la paix, l'an 1685, par un Traité du 12 Février, en exécution duquel le Doge vient à Paris, accompagné de 4 Sénateurs, & fait ses soumissions au Roi le 15 Mai. Stuppa, nouvellement fait Colonel du régiment des Gardes-Suisses, sollicite auprès du Roi les appointemens des Officiers Suisses, qui, depuis long-tems, n'avoient point été payés. » *Sire*, dit Louvois, *si Votre Majesté avoit tout l'argent qu'elle & ses prédécesseurs ont donné aux Suisses, on pourroit paver d'argent une chaussée de Paris à Bâle. Cela pourroit être*, répondit Stuppa; *mais aussi si Votre Majesté avoit tout le sang que les Suisses ont répandu pour le service de la France, on pourroit faire un fleuve de sang de Paris jusqu'à Bâle.* Le Roi, frappé de cette réponse, fait payer les Suisses. Le 22 Juin, le Maréchal d'Estrées bombarde Tripoli, & oblige les Corsaires à demander la paix; ils l'obtiennent, en rendant les vaisseaux qu'ils avoient pris, & plus de 200 esclaves Chrétiens. Les Corsaires de Tunis se soumettent aux mêmes conditions le 30 Août. Le 22 Octobre, Edit portant révocation de l'Edit de Nantes, donné par Henri IV l'an 1698, en faveur du Calvinisme. Le Chancelier le Tellier le signa dans son lit, où il étoit malade à la mort, en disant le *Nunc dimittis.* Christine, Reine de Suede, ne pensoit pas de même. Ecrivant de Rome sur ce sujet au Chevalier Terlon, *je considere*, disoit-elle, *la France comme un pauvre malade à qui l'on*

(1) Notre Consul fut du nombre de ces infortunées victimes de la rage des Algériens. M. de Choiseuil, alors leur prisonnier, alloit subir le même sort. Un Algérien, qui avoit été pris autrefois par le Chevalier de Theri, sur le bord duquel étoit M. de Choiseuil, se ressouvenant du bon traitement que celui-ci lui avoit fait, demanda sa grace, et, ne pouvant l'obtenir, il embrassa étroitement ce Seigneur, en disant au Canonier : *Tire; puisque je ne puis le sauver, j'aurai du moins la consolation de mourir avec lui.* Le Dey, présent à cette scêne, en fut attendri et fit grace au prisonnier.

(2) On a prétendu dans ces derniers tems que ce Prince n'étoit pas mort alors, qu'on lui avoit substitué un autre cadavre, et qu'il étoit ce prisonnier au masque de fer, ou plutôt de velours, qui mourut à la Bastille le 19 de Novembre 1703, et fut enterré à S. Paul sous le nom de Marchiali, après avoir été renfermé, 1° dans la Citadelle de Pignerol, 2° dans celle des Isles Sainte-Marguerite, d'où il fut transféré l'an 1698. La raison qu'on apporte de l'emprisonnement de ce Prince est un soufflet qu'il avoit donné, dit-on, au Dauphin; mais ce soufflet n'est appuyé d'aucune preuve, et l'homme au masque de fer, sur lequel on a formé d'autres conjectures, sera toujours vraisemblablement un problême insoluble.

a coupé bras & jambes, pour le guérir d'un mal qu'un peu de patience & de douceur auroit entièrement dissipé. Bien des Catholiques éclairés & judicieux étoient de cet avis. Ce qu'il y a de certain, c'est que la révocation de l'Edit de Nantes nous a privés d'un grand nombre de Commerçans & d'Artisans qui ont transporté chez l'étranger nos richesses & notre industrie.

Les Princes Protestans, en recevant ces fugitifs dans leurs Etats, adopterent leur ressentiment. Celui qui montra le plus de zéle pour les venger fut Guillaume, Prince d'Orange. Mais il employa d'autres prétextes que celui de la religion pour attirer dans son parti les Catholiques. Par ses intrigues, l'Empereur, les Rois d'Espagne & de Suede, les Electeurs de Saxe & de Baviere, les Cercles de Suabe & de Franconie, auxquels se joignirent dans la suite les Electeurs Palatin & de Brandebourg, & le Duc de Savoie, signent, le 21 Juin de l'an 1686, la fameuse Ligue d'Ausbourg. L'objet principal de cette alliance étoit de maintenir & de faire observer, dans toute leur étendue, les Traités de Munster, de Nimegue & de Ratisbonne. On couvrit l'Assemblée d'Ausbourg du prétexte de la guerre contre les Turcs; mais la France ne prit pas le change. En Août, trois Mandarins, envoyés par le Roi de Siam, font leur entrée à Paris. M. le Duc de Berri, 3e fils du Dauphin, vient au monde le 30 Août. Le Roi tombe dangereusement malade; ce qui cause une consternation générale dans le Royaume. Le 11 Décembre, le Prince de Condé couronne une vie héroïque, par une mort très chrétienne, à l'âge de 65 ans. En mourant il dit ces paroles remarquables à ses enfans : *Songez que vous ne serez de grands hommes qu'autant que vous serez fideles à Dieu & au Roi.* Egal à Turenne dans l'art militaire, il différoit de lui dans la maniere de commander. » Condé, dit S. Evremont, » donnoit toujours ses ordres à ses Lieutenans par » écrit, & leur imposoit la loi de les suivre. Tu» renne disoit aux siens ce qu'il convenoit de faire, » & s'en rapportoit à leur prudence. Il est arrivé de » là que l'un de ces deux grands Capitaines a eu » beaucoup d'illustres éleves, & que l'autre n'en a » point formé, ou n'en a formé que peu. » Une autre différence entre eux, est que le premier ménageoit le sang des soldats autant que le second en étoit prodigue. Cette année est remarquable encore par l'établissement de la Maison de S. Cyr, pour l'éducation de 250 Demoiselles.

Les franchises dont jouissoient à Rome les Hôtels des Ambassadeurs des différentes Couronnes, déroboient souvent les malfaiteurs à la sévérité des loix. Innocent XI, Pontife vertueux, ferme & zélé pour le bon ordre, abolit ces privileges abusifs, l'an 1687, par une Bulle portant menace d'excommunication contre tous ceux qui refuseroient de s'y conformer. La fierté de Louis XIV fut blessée de cette réforme. M. d'Estrée, notre Ambassadeur à Rome, étant mort peu de tems après, le Marquis de Lavardin fut envoyé pour le remplacer, avec ordre de maintenir les franchises dont ses prédécesseurs avoient joui. Il fit son entrée dans Rome, le 16 Novembre, avec un nombreux cortege, & notifia, en prenant possession de son Palais, les ordres dont il étoit chargé. Innocent en conséquence refusa de l'admettre à son audience, comme ayant encouru l'excommunication. L'Ambassadeur, pour le braver, affecte, le jour de Noël, de communier dans l'Eglise de S. Louis, qui fut interdite le lendemain. La Cour de Louis XIV habitoit alors le Château superbe de Versailles, qu'il venoit d'achever : ce n'étoit auparavant qu'une maison de chasse dont Louis XIII avoit acquis le local.

La nouvelle de ce qui se passoit à Rome étant arrivée en France, le Procureur-Général du Parlement appelle comme d'abus, le 22 Janv. 1688, de la Bulle du Pape au sujet des franchises. Le 7 Oct. suivant, le Roi se saisit du Comtat d'Avignon. Il prend dans le même tems ses précautions contre la ligue d'Ausbourg, & envoie des troupes au-delà du Rhin. M. de Bouflers soumet Keiserlauter le 20 Sept. & s'empare ensuite de Creutznac & d'Oppenheim. On se saisit d'Hailbron le 15 Octobre, d'Heidelberg & de Mayence le 25. Philisbourg ouvre ses portes le 29 à M. le Dauphin, après 19 jours de tranchée (1); Manheim est pris le 11 Novembre, Frankendal le 18; Neustat, Spire, Treves, Worms se rendent aussi. Le 3 Décembre, le Roi déclare la guerre à la Hollande, pour avoir favorisé le Prince d'Orange qui avoit fait une invasion en Angleterre le 15 Novembre, à la tête de 15000 hommes. *Sur mer*, le 1 Juillet, le Maréchal d'Estrées jette plus de 10000 bombes dans Alger, & coule à fond 5 vaisseaux des Algériens, pour punir ces Corsaires de leurs nouvelles pirateries.

La France a de tout tems été l'asyle des Princes malheureux. L'an 1689, le 7 Janvier, Jacques II, Roi d'Angleterre, chassé de ses Etats par le Prince d'Orange, & trahi par ses sujets, arrive à S. Germain-en-Laye. (La Reine, sa femme, & le Prince de Galles y étoient arrivés la veille.) Louis XIV le reçoit en Roi, lui céde sa Maison de S. Germain, l'y entretient avec magnificence, & emploie ses finances & ses troupes pour le rétablir. Il lui donne une flotte, commandée par M. Gabaret, sur laquelle il passe, au mois de Mars, en Irlande, que le Comte de Tirconel contenoit dans l'obéissance. Louis, en le quittant, lui dit : *Le meilleur souhait que je puisse vous faire, c'est de ne jamais vous revoir.* Ce souhait ne fut pas accompli. Au commencement de Mai, le Comte de Château-Renaud conduit en Irlande un grand convoi de vivres, de munitions & un secours de 3000 hommes; il fait heureusement son débarquement, bat, le 12 Mai, la flotte angloise, prend à son retour 7 vaisseaux hollandois, richement chargés, & arrive à Brest le 18 Mai, n'ayant employé que 10 ou 12 jours à cette expédition. Le 25 Juin, le Roi déclare la guerre aux Anglois rebelles. *En Allemagne*, la Diete de Ratisbonne déclare ennemis de l'Empire la France & le Cardinal Furstemberg, qui disputoit l'Archevêché de Cologne au Prince de Baviere, appuyé par l'Empereur. Au mois de Février, les Généraux françois, en vertu d'un ordre du Roi, signifient à tous les habitans du Palatinat qu'il faut quitter leurs demeures, & qu'on va les détruire par le fer & par les flammes. L'ordre fut exécuté à la rigueur. C'étoit un Ministre, dont la politique avoit endurci l'ame, qui l'avoit suggéré au Roi, pour faire, disoit-il, une barriere entre la France & ses ennemis. L'Europe eut horreur de cette exécution. Louis,

(1) A l'occasion de cette conquête le Duc de Montausier, Gouverneur du Dauphin, lui écrivit : » Mgr, je ne vous fais point de » compliment sur la prise de Philisbourg : vous aviez une bonne ar» mée, des bombes, du canon et Vauban. Je ne vous en fais point » aussi sur ce que vous êtes brave; c'est une vertu héréditaire dans » votre Maison : mais je me réjouis avec vous de ce que vous êtes li» béral, généreux, humain, et faisant valoir les services de ceux » qui font bien. »

revenu de la surprise qui lui avoit été faite, ne la pardonna point à celui qui en étoit l'auteur. Les Confédérés d'Ausbourg comprirent alors qu'ils ne pouvoient plus rester dans l'inaction. Ils se mettent en mouvement, & ouvrent la campagne par le siége de Keiservet, dont ils s'emparent le 28 Juin. Le 26 Août, le Marquis de Bouflers emporte d'assaut Kocheim sur la Moselle. Le 8 Septembre, le Marquis d'Uxelles, après sept semaines de tranchée ouverte, rend, par capitulation, Mayence au Prince Charles de Lorraine, faute de poudre & de mousquets. Les Ecrivains Allemands conviennent qu'ils ont fait peu de siéges plus meurtriers. Les assiégés faisoient quelquefois deux & trois sorties en un jour, à deux heures l'une de l'autre. Dans une seule il resta 900 Impériaux sur le carreau. Le Roi, voyant d'Uxelles à son retour honteux de reparoître devant lui, *Marquis*, lui dit-il, *vous avez defendu la place en homme de cœur, & vous avez capitulé en homme d'esprit.* Le Baron d'Asfeld, après avoir défendu Bonn, pendant 97 jours, avec une valeur extraordinaire, fit, le 12 Octobre, une capitulation honorable avec l'Electeur de Brandebourg. D'Asfeld méritoit les mêmes éloges que d'Uxelles. Mais il ne jouit pas long-tems de sa gloire. Blessé mortellement au dernier assaut que donna le Duc de Baviere avec ses seules troupes, il alla mourir à Aix-la-Chapelle dans le mois suivant, à l'âge de 35 ans. *En Flandre*, le 27 Août, le Maréchal d'Humieres s'étant opiniâtré à vouloir forcer un détachement des ennemis dans Valcourt, perd environ 1200 hommes, & est obligé de se retirer.

La campagne de 1690 fut une des plus fécondes pour nous en heureux succès. *Sur mer*, le 10 Juillet, le Comte de Tourville défait les flottes d'Angleterre & de Hollande, & se rend maître de la mer. Au mois d'Août suivant, il fait une descente à Tingmouth, & brûle plusieurs vaisseaux ennemis. Les Anglois attaquent, au mois d'Octobre, Quebec dans le Canada, & se retirent après avoir perdu beaucoup de monde. Ils réussissent mieux à l'Isle S. Christophe, & enlevent aux François, dans le mois de Décembre, la partie qu'ils y possédoient. *Dans les Pays-Bas*, le Maréchal de Luxembourg, ayant passé la Sambre le 30 Juin, attaque les ennemis, commandés par le Prince de Waldeck, le 1 Juillet, & remporte sur eux une pleine victoire à Fleurus, près de Charleroi. Plus de 6000 hommes des ennemis restent sur le champ de bataille, & un plus grand nombre est fait prisonnier. » Cette bataille, heureusement gagnée, » dit le Marquis de la Fare, a été la source de tous » les autres bons succès que la France a eus pendant » que dura cette guerre. » Le fils du Marquis de Villarceaux fut du nombre des Officiers François qui tomberent entre les mains des ennemis. Nouvellement créé Chevalier du S. Esprit, il montre, à ceux qui l'ont pris, le cordon de son Ordre, dans l'espérance d'un meilleur traitement. Les soldats se le disputent, &, ne pouvant s'accorder, ils le massacrent. *En Italie*, M. de Catinat force l'armée du Duc de Savoie, dans un poste très avantageux, & la défait entièrement à Staffarde, près de Saluces, le 18 Août. Le premier fruit de cette victoire fut la prise de Saluces le 19; plusieurs villes du Piémont se soumettent ensuite. Le 12 Novembre, M. de Catinat force les retranchemens des ennemis du côté de Suze, s'empare du Fort de Jaleasse, & se rend maître de Suze & de la citadelle. Ce fut néanmoins après une campagne si glorieuse que Louvois, irrité de sa modération, lui écrivit ces paroles que son Maître ne lui avoit sûrement pas dictées, & que nous laissons au Lecteur le soin de qualifier : *Quoique vous ayez fort mal servi le Roi cette campagne, Sa Majesté veut bien vous conserver votre gratification ordinaire.* Tandis que ce Général triomphe dans le Piémont, M. de S. Ruth étend nos conquêtes par la réduction de la Savoie. Madame la Dauphine meurt, le 20 Avril, des suites des couches du Duc de Berri. Se sentant proche de sa fin, elle se fit apporter cet enfant, & lui dit en le baisant : *C'est de bon cœur, quoique tu me coûtes bien cher.* Le Roi voulut la voir expirer, & dit à l'Evêque de Meaux, qui lui conseilloit de se retirer : *Il est bon que je voie comment meurent mes pareils.* Cette Princesse fut moins regrettée qu'elle ne le méritoit. Elle avoit de l'esprit, aimoit les arts, s'y connoissoit & les protégeoit. Elle avoit sur-tout la repartie très heureuse. Louis XIV lui disant un jour, *Vous ne m'aviez pas dit, Madame, que la Duchesse de Toscane, votre sœur, étoit extrêmement belle. Puis-je me ressouvenir*, répondit-elle, *que ma sœur avoit toute la beauté de la famille, tandis que j'en ai tout le bonheur.* Mais le goût qu'elle marquoit pour la vie retirée déplut & refroidit les cœurs à son égard. Le Roi d'Angleterre ayant perdu, le 11 Juillet, la bataille de la Boyne en Irlande, est obligé de repasser en France.

L'an 1691, M. de Catinat prend, le 21 Mars, Ville-Franche avec son château, les Forts de Montalban & de Sant-Ospitio, Nice & son château le 2 Avril, Veillane le 30 Mai, Carmagnole le 9 Juin, (les ennemis la reprirent,) & finit la campagne par la prise de Montmélian, qui se rend le 21 Décembre, après 33 jours de tranchée, & plus d'un an de blocus. Un Lieutenant-Général, chargé du siége de Coni, l'ayant levé par trop de précipitation, est arrêté & enfermé dans la citadelle de Pignerol. *Dans les Pays-Bas*, le Roi vient en personne faire le siége de Mons, qui se rend le 9 Avril. Ce fut à ce siége que le Roi donna le rang de Colonels aux Capitaines des Gardes françoises & des Gardes suisses. Le 18 Sept. M. de Luxembourg gagne, contre le Prince de Waldeck, le combat de Leuze, où 28 escadrons de la Maison du Roi & de la Gendarmerie défirent 75 escadrons de l'armée ennemie. *En Irlande*, M. de S. Ruth, Lieutenant-Général des troupes de France, ayant été tué, le 22 Juillet, à la bataille de Kilconnel, sa mort entraîne la perte de la bataille & de toute l'Irlande, pour le Roi Jacques. M. de Château-Renaud passe en Irlande avec une escadre, & ramene, au mois de Décembre, tous les François, 16000 hommes de troupes irlandoises, & plusieurs familles fideles à leur Prince, qui aiment mieux quitter leur patrie que de reconnoître un usurpateur.

M. de Louvois, Ministre & Secrétaire d'Etat au département de la guerre, meurt subitement, le 16 Juillet 1691, à l'âge de 51 ans. Il contribua, par son habileté, à rendre le Roi terrible à ses ennemis; mais l'humanité souffrit plus d'une fois des moyens qu'il employa pour le faire triompher. Du reste on le regarde, avec raison, comme le restaurateur de la discipline militaire. C'est à lui que les troupes doivent les uniformes qui distinguent les régimens, les étapes qui leur fournissent la subsistance dans leurs marches, les magasins qui préviennent la disette dans les camps, & l'Hôtel des Invalides, où le soldat vétéran trouve, dans un honnête entretien, la récom-

pense de ses services. Le Marquis de Barbezieux, son fils, le remplaça. Aussi livré à ses plaisirs que son pere l'étoit au travail, il ne tarda pas à mécontenter le Roi par sa négligence.

L'an 1692, premiere institution de la milice des Hussards en France. Le bâtard de Cornberg, Allemand, qui en fut nommé Colonel, se comporta si mal, que l'année suivante il fut mis à la Bastille d'où il ne sortit qu'à la paix de Riswick. On le conduisit de là sur la frontiere avec ordre de quitter le Royaume, & défense d'y rentrer. Le Roi fait en personne le siége de Namur; la Ville se rend le 5 Juin, après 8 jours de tranchée, le château après 22, à la vue du Prince d'Orange & du Duc de Baviere, qui étoient venus au secours à la tête de 100000 hommes. Cohorn, qui avoit fortifié la place, défendoit son ouvrage contre Vauban, son rival, qui l'attaquoit. Le 2 Août, le Roi quitte la campagne & reprend la route de Versailles. Ce départ précipité lui fait manquer l'occasion d'acquérir un nouveau dégré de gloire. Le lendemain en effet le Maréchal de Luxembourg bat à Steinkerque le Prince d'Orange, qui, sur un faux avis qu'il lui avoit fait donner, s'étoit flatté de le surprendre. La victoire sembla d'abord se déclarer pour les ennemis; mais l'habileté du Général françois & la valeur de ses troupes la firent bientôt revenir sous leurs drapeaux. » Nous poussâmes les ennemis, dit M. de » Barwick qui étoit à cette bataille, un grand quart » de lieue, jusques hors du bois, avec un prodigieux » carnage. Notre troupe dorée, composée de M. le » Duc d'Orléans, de MM. les Duc de Bourbon, » Prince de Conti, Duc de Vendôme, Grand-Prieur, » & nombre d'autres, fut pendant toute l'action » avec M. de Luxembourg, exposée au plus grand » feu. » Les ennemis du Maréchal voulurent diminuer, auprès du Roi, la gloire de cette journée, en répétant sans cesse qu'il s'étoit laissé surprendre; ce qui étoit faux, puisqu'il avoit fait ses dispositions long-tems avant l'ennemi. *Eh! qu'auroit-il fait de plus, s'il n'avoit pas été surpris?* répondit le Monarque. *Du côté des Alpes*, M. de Catinat, avec une armée fort inférieure à celle du Duc de Savoie, déconcerte tous les projets de ce Prince, qui, ayant tourné vers le Dauphiné, entre dans Embrun le 17 Août, & dans Gap, puis se retire, après avoir brûlé cette derniere place, & quelques villages des environs. *En Allemagne*, le Maréchal de Lorges remporte deux avantages considérables, le premier à Spirebach aux environs de Strasbourg, au commencement de Septembre, le deuxieme, le 17 de ce mois, près de Fortzeim, dont il venoit de s'emparer; ce fut là qu'il battit le Duc Administrateur de Würtemberg, le fit prisonnier, & lui enleva toute sa vaisselle d'argent. *Sur mer*, le 29 Mai, M. de Tourville, attaqué par la flotte ennemie, composée de 90 vaisseaux, n'en ayant que 44, se bat avec avantage, & fait une belle retraite; mais la marée lui ayant manqué, il perd 14 vaisseaux, qui sont brûlés ou coulés bas à Cherbourg & à la Hogue (1).

Nous prévînmes les ennemis par notre diligence dans les Pays-Bas en 1693. M. de Bouflers emporte, le 6 Janvier, en 15 heures de tranchée ouverte, Furnes, qui étoit défendue par une garnison de plus de 3000 Anglois & Hollandois. Le 29 Juillet, le Duc de Luxembourg fut victorieux à la sanglante journée de Nerwinde près de la Guete, à quelques lieues de Bruxelles; le Prince d'Orange y laissa près de 12000 hommes sur le champ de bataille. Cette victoire, qui chancela long-tems, coûta plus de 7000 hommes à la France: c'est à cette occasion qu'on dit qu'il falloit chanter plus de *De profundis* que de *Te Deum*. Le 11 Octobre, Charleroi se rend aux François. *En Allemagne*, le 8 Janvier, les François levent le siége de Rhinfelds. Le 21 Mai, le Maréchal de Lorges emporte Heidelberg l'épée à la main, & le château 2 jours après; il y eut là beaucoup de cruautés commises, & les tombeaux des Electeurs Palatins ne furent pas respectés. Le 5 Juin, le Maréchal canonne le camp du Prince de Bade; le 8, il l'attaque, & est repoussé: il entre ensuite dans le Würtemberg. M. le Dauphin étant venu joindre l'armée du Maréchal, s'approche du camp des Allemands sur le Necre à Hailbron, & ne peut les engager à un combat. *En Italie*, le Duc de Savoie bombarde Pignerol depuis le 25 Septembre jusqu'au 1 Octobre, & se retire avec précipitation, sur la nouvelle que M. de Catinat vient à lui. Ce Général ne tarde pas à se monter; il arrive le 3 Octobre à la Marsaille, près de Pignerol, où l'armée du Duc étoit campée, & le lendemain il la taille en pieces; près de 8000 hommes restent sur le champ de bataille, 34 pieces de canon, 110 tant drapeaux qu'étendards, & beaucoup de prisonniers de distinction, Allemands, Espagnols & Italiens, demeurent au pouvoir du vainqueur. Le Duc de Vendôme & son frere, le Grand-Prieur, eurent grande part au gain de la bataille. Le fruit de cette victoire fut la désolation du territoire de Turin, qui avoit été précédée de l'incendie de la Vénerie, en représailles des ravages commis dans le Dauphiné. *Sur mer*, les Anglois font une tentative, le 5 Avril, sur la Martinique, & se retirent avec perte. Le 17 Juin, M. de Tourville attaque la flotte des Anglois & des Hollandois, qui venoit de Smyrne sous l'escorte de 20 vaisseaux de guerre: il leur enleve 2 vaisseaux de guerre, 27 vaisseaux marchands, & en fait périr plus de 60; ce qui fait pour les ennemis une perte de plus de 20 millions. Les Anglois voulant se venger des Malouins, qui les désoloient sur mer, entreprennent de détruire S. Malo; ils se servirent pour cela d'une machine infernale, qui n'eut d'autre effet, lorsqu'ils la firent jouer sur la fin de Novembre, que de casser les vitres des maisons, & d'enlever les tuiles & les ardoises. (L'inventeur & le directeur de cette machine étoit un refugié françois, nommé Fournier.) Cette année le Roi fait, le 27 Mars, une création de 7 Maréchaux de France, MM. de Choiseul, Villeroi, Joyeuse, Tourville, Noailles, Boufflers & Catinat. Le 10 Mai, il institue l'Ordre militaire de S. Louis. Mort de Mademoiselle de Montpensier, Anne-Marie-Louise, fille unique de Gaston, Duc d'Orléans, le 5 Avril, à l'âge de 66 ans. Après avoir passé le commencement de sa vie dans les plaisirs & les intrigues, le milieu dans les amours & les chagrins, elle en passa la fin dans la retraite & la piété.

M. le Dauphin fit la campagne des Pays-Bas en 1694, ayant sous ses ordres le Maréchal de Luxembourg. Le projet du Prince d'Orange étoit de s'em-

(1) Une médaille, précédemment frappée à l'honneur du Roi, portoit cette inscription fastueuse: IMPERIUM PELAGI. Les Hollandois, après la victoire de la Hogue, en firent frapper une autre à leur tour, où l'on voyoit Neptune irrité, poursuivant les vaisseaux françois, avec cette légende tirée de Virgile:

MATURATE FUGAM, REGIQUE HÆC DICITE VESTRO,
NON ILLI IMPERIUM PELAGI...

parer du Pont d'Expierres pour entrer en France. Se voyant arrêté par le Dauphin, il assiége Hui, qu'il prend par capitulation le 28 Septembre. La plus glorieuse campagne de cette année est celle de Catalogne : le Maréchal de Noailles passe le Teck à la vue des Espagnols qui étoient retranchés sur le bord de cette riviere, & les défait à plate-couture le 27 Mai ; 5000 hommes restent sur le champ de bataille, & plus de 3000 sont faits prisonniers. Par une suite de cette victoire, qui ne coûta aux François que 500 hommes, la ville de Palamos est emportée l'épée à la main le 7 Juin ; la citadelle se rend à discrétion le 10 ; Gironne ne résiste que 5 jours, & capitule le 29 ; la ville d'Ostalric ouvre d'elle-même ses portes ; le château, défendu par 7 retranchemens, & situé sur un roc presque inaccessible, est emporté d'assaut le 20 Juillet ; Castelfolit se soumet le 8 Septembre. *Sur mer*, les Anglois font une tentative sur le port de Brest, où ils échouent le 18 Juin, avec perte de près de 2000 hommes, du nombre desquels fut le Général Talmach qui avoit fait la descente. Le 19 du même mois, le fameux Jean Barth, n'ayant que 6 vaisseaux & 2 flûtes, attaque, à la hauteur du Texel, 8 vaisseaux de guerre hollandois, qui emmenoient un convoi de bled de 100 voiles qu'ils avoient enlevé aux François ; il prend 3 vaisseaux ennemis, & délivre tout le convoi qu'il fait entrer dans nos ports. Le 22 Juillet, les Anglois bombardent Dieppe, & le Havre de Grace le 26 : cette place souffrit peu, mais la premiere fut presque entièrement consumée par les bombes. Le 21 Septembre, ils bombardent Dunkerque, mais sans succès. Le 8 Août, l'illustre Antoine Arnaud, Docteur de Sorbonne, l'une des grandes lumieres de son siecle, meurt à Bruxelles : *Scientiarum optimorumque institutorum omnium fax*, dit, en parlant de lui le célebre Gravina. Il n'avoit rien de relevé dans la figure, & lorsqu'après la paix de Clément IX il fut présenté à Louis XIV, ce Monarque ne put s'empêcher de dire : *Eh quoi ! c'est là le grand Arnaud ?* On en disoit autant de Socrate & d'Agésilas.

La France perdit, le 4 Janvier de l'an *1695*, le Maréchal de Luxembourg, le plus grand Général qu'il y eut alors en Europe. Sa mort fut le terme des grands succès de Louis XIV. (Voy. *les Barons & Ducs de Montmorenci.*) *Dans les Pays-Bas*, le Roi fait faire de nouvelles lignes entre la Lis & l'Escaut. M. de Montal prend Dixmude en 26 heures, le 28 Juin, & Deinse le 29. M. de Villeroi surprend, le 14 Juillet, le Prince de Vaudemont, qui fait une belle retraite, n'ayant perdu que deux régimens de son arriere-garde. Le 4 Août, Namur se rend au Prince d'Orange qui avoit investi cette place le 1 Juillet. Le Maréchal de Boufflers défend le château jusqu'au 2 Septembre, & fait une capitulation honorable ; mais le Prince d'Orange la viole, & fait arrêter ce Général. Surpris d'un procédé si injuste, Boufflers en demande la raison. On lui répond que c'est par représailles de la garnison de Dixmude & de celle de Deinse, que les François ont retenues malgré les capitulations. *Si cela est*, dit Boufflers, *c'est ma garnison qu'on doit arrêter, & non moi. Monsieur*, lui répliqua-t-on, *on vous estime vous seul plus que dix mille hommes.* Pendant le siege de Namur, M. de Villeroi bombarde Bruxelles, vers la mi-Août, par ordre du Roi, sur le refus que font les Alliés de cesser de bombarder nos villes maritimes. *En Italie*, le 11 Juillet, le Marquis de Crénan rend Cazal au Duc de Savoie, à condition que les fortifications seront rasées, & que la place, ainsi démantelée, sera remise au Duc de Mantoue. *En Catalogne*, M. de Vendôme, fait lever le siege de Palamos au Marquis de Castanaga le 25 Août. *Sur mer*, les Anglois jettent, le 15 & le 16 Juillet, 900 bombes dans S. Malo, & brûlent 10 ou 12 maisons : ils font avancer contre le Fort de la Conchée deux machines infernales qui ne produisirent aucun effet. Ils bombardent Dunkerque & Calais au mois d'Août : la premiere place n'en reçut aucun dommage, & la seconde en souffrit peu. Le 10 Septembre, une flotte angloise, richement chargée, venant des Indes orientales, sous l'escorte de deux vaisseaux de guerre, est enlevée par le Marquis de Nesmond. *Affaires ecclésiastiques.* Les ouvrages de Madame Guyon sur la vie mystique ayant été remis, en *1694*, à M. Bossuet, Evêque de Meaux, pour les examiner, ce Prélat, après huit mois de conférences tenues sur ce sujet avec M. de Noailles, alors Evêque de Châlons-sur-Marne, & M. Tronson, Supérieur-Général de S. Sulpice, arrête 34 articles qui sont signés à Issi, le 10 Mars *1695*, par les Examinateurs & par l'Abbé de Fénelon, depuis Archevêque de Cambrai, qui s'étoit d'abord montré favorable à Mad. Guyon. Au mois d'Avril, Edit touchant la jurisdiction contentieuse des Ecclésiastiques, enregistré à la Grand-Chambre le 14 Mai suivant. Le 19 Août, Antoine de Noailles, Evêque de Châlons, est nommé à l'Archevêché de Paris, vacant par la mort de M. de Harlai, arrivée le 6 du même mois.

L'année *1696* ne fournit aucun événement bien considérable : tout se passa de part & d'autre en expéditions de peu de conséquence. *En Italie*, le Comte de Tessé détache de la ligue le Duc de Savoie, qui fait sa paix avec la France le 4 Juillet ; elle ne fut publiée que le 10 Septembre. Un des articles du Traité fut le mariage de la Princesse Marie-Adélaïde, sa fille aînée, avec M. le Duc de Bourgogne. La Princesse part pour la France, & est reçue par le Roi, le 5 Novembre, à Montargis. Tous les efforts des Anglois, avec une armée navale de près de 100 vaisseaux, se terminent au bombardement de Calais & à celui du Fort S. Martin dans l'Isle de Rhé ; l'un & l'autre sans beaucoup de succès. Le 28 Juillet, mort de M. Colbert de Croissi, Ministre & Secrétaire d'Etat, l'un des plus habiles Négociateurs de son tems. Il trompoit les Ministres étrangers avec lesquels il traitoit, en s'étudiant à ne leur dire que la vérité. M. de Torci, son fils, lui succéda.

Des exploits de terre & de mer signalerent la valeur françoise en *1697*. *Dans les Pays-Bas*, M. de Catinat prend, le 5 Juin, la ville d'Ath en 14 jours de tranchée. *Dans la Catalogne*, M. de Vendôme assiége Barcelone, & oblige le Prince de Darmstat à rendre cette place par capitulation le 10 Août, après 52 jours de tranchée. *Sur mer*, M. du Guai-Trouin enleve, le 25 Avril, la flotte hollandoise venant de Bilbao. M. de Pointis prend, le 5 Mai, sur les Espagnols, dans l'Amérique méridionale, Carthagene dont il fait raser toutes les fortifications ; il part, le 28, avec une prise de plus de 10 millions, pour revenir en France, & arrive, le 29 Août, au port de Brest. Le 20 du même mois, le Marquis de Nesmond se rend maître de 3 vaisseaux anglois, qui venoient des Isles richement chargés. Enfin après une si longue & si cruelle guerre, la paix est conclue à Riswick, près de la Haye, le 20 Septembre,

par la médiation de Charles XII, Roi de Suede, entre la France, l'Espagne, l'Angleterre & la Hollande. L'Empereur fait son Traité particulier le 30 Octobre. Le Duc de Lorraine, par ce Traité, rentre dans ses Etats. Le 7 Décembre, la cérémonie du mariage de M. le Duc de Bourgogne, âgé de 14 ans, avec la Princesse de Savoie, qui en avoit 12, se célebre à Versailles.

La France, après la paix de Riswick, afin de tenir toujours en respect ses ennemis, ne jugea point à propos de désarmer. Le Roi, pour occuper ses troupes, ordonne, l'an 1698, un des plus beaux camps qu'on eût jamais vus, près de Compiegne, & s'y rend sur la fin du mois d'Août. Le Prince d'Orange, dans le même tems, à l'insu de Louis XIV, & pour traverser les vues d'ambition qu'il lui supposoit, s'occupe d'un projet de partage des Etats du Roi d'Espagne, qui est agréé par la plupart des Puissances, & signé à la Haye le 11 du mois d'Octobre. Mais la mort du Prince Electoral de Baviere, arrivée le 6 Février de l'an 1699, dérangea ce projet, suivant lequel ce Prince devoit avoir, pour sa portion, la Couronne d'Espagne. Au mois de Septembre, le Roi fait bâtir en Alsace le Neuf-Brisach, chef-d'œuvre d'architecture militaire. Jean Racine, l'émule du grand Corneille, termine ses jours à Paris le 22 Avril, dans la 59e année de son âge. Il avoit renoncé aux Muses profanes dès l'âge de 38 ans, & voulut être enterré à Port-Royal, où il avoit été élevé.

L'an 1700, en terminant le 17e siecle, donna ouverture à une révolution qui changea presque entièrement la face d'une grande partie de l'Europe. Philippe, Duc d'Anjou, 2e fils de M. le Dauphin, est institué héritier de toute la Monarchie d'Espagne, le 2 Octobre, par le testament de Charles II, qui meurt le 1 Novembre suivant. Louis XIV accepte, le 6, le testament pour son petit-fils, qui est salué Roi d'Espagne par toute la Cour, & par l'Ambassadeur d'Espagne, & proclamé, le 24, à Madrid. Le Roi, son aïeul, en lui annonçant cette nouvelle, *Mon fils*, lui dit-il, *il n'y a plus de Pyrénées*. Il part le 4 Décembre, accompagné du Duc de Bourgogne & du Duc de Berri, qui, l'ayant conduit jusqu'aux frontieres d'Espagne, reprennent la route de France. Au mois de Décembre, le Roi donne des Lettres-Patentes par lesquelles il conserve au Roi d'Espagne & à ses descendans le droit de succéder à la Couronne de France : ces Lettres furent enregistrées le 3 Février suivant au Parlement. Le 26 Octobre, mort de Dom Jean-Armand Boutillier de Rancé, Abbé & Réformateur de la Trappe. Cette illustre réforme, où l'on a fait revivre le premier Institut de Cîteaux dans toute sa rigueur, fut commencée en 1664, & se soutient, depuis plus d'un siecle, avec la même ferveur.

L'année 1701 fut le commencement d'une nouvelle & longue guerre où nous eûmes pour ennemis presque tous les Potentats de l'Europe. L'Empereur Léopold, mécontent de voir un Prince de France sur le trône d'Espagne, se déclare le premier contre le testament de Charles II, & fait passer en Italie une armée de 30000 hommes, commandée par le Prince Eugene (1) ; bientôt l'Europe se trouve plongée dans une nouvelle guerre, par les intrigues de l'Empereur, qui engage les Anglois, gouvernés par leur Roi Guillaume III, Prince d'Orange, & les Hollandois, à seconder ses vues. Ces trois Puissances s'unissent ensemble contre la France & l'Espagne par un Traité appellé *la grande Alliance*, qui est signé à la Haye le 7 Sept. Le Roi de Portugal s'allie avec la France & l'Espagne. Le Duc de Baviere, que Charles II avoit nommé Gouverneur des Pays-Bas, épouse les intérêts de Philippe V, & fait entrer des troupes françoises dans les places de son Gouvernement, où il y avoit garnison hollandoise. Le Duc de Savoie, dont la 2e fille épousa le Roi d'Espagne le 11 Septembre, offre aux deux Couronnes sa personne & ses troupes. La guerre commence en Italie. Le 9 Juillet, combat de Carpi sur l'Adige, où le Prince Eugene de Savoie met en fuite quelques régimens françois, commandés par M. de S. Frémond. Le Maréchal de Catinat, Général de l'armée des deux Couronnes, reçoit successivement plusieurs petits échecs qu'il ne peut attribuer à la seule habileté du Prince Eugene. Il soupçonne le Duc de Savoie de s'entendre avec l'ennemi, & fait part de ses soupçons à la Cour. On les rejette, & le Maréchal de Villeroi est nommé pour le relever. En remettant le commandement à ce rival, M. de Catinat entreprend de lui donner les conseils que sa sagesse & son amour patriotique lui dictent. Le nouveau Général les reçoit avec une ironie méprisante. *Le tems de la prudence*, dit-il, *est passé ; je ne me pique pas d'être circonspect.* Il ne tarda pas à le prouver. Le 1 Septembre, combat de Chiari près de l'Oliglio, engagé par le Duc de Savoie & M. de Villeroi, contre l'avis de M. de Catinat. Ce grand homme eut la générosité de combattre à cette action dont il avoit prédit la funeste issue, & fut du nombre des blessés. Nous y perdîmes 2000 hommes, & il fallut battre la retraite (2). Retour de Catinat en France. Le soldat, dont il étoit adoré, regretta longtems le *Pere la pensée :* c'est ainsi qu'on le nommoit. Le 16 Septembre, Jacques II, Roi d'Angleterre, meurt à S. Germain-en-Laye, âgé de 68 ans : le Roi reconnoît, contre l'avis de son Conseil, Jacques III, fils de ce Prince, pour Roi d'Angleterre. Philippe, Duc d'Orléans, frere du Roi, meurt, le 9 Juin, à l'âge de 61 ans. Ce Prince cessa d'avoir le commandement des armées depuis qu'il eut gagné, en 1677, la bataille de Cassel, & précisément parce qu'il l'avoit gagnée, si l'on en croit les ennemis domestiques de Louis XIV. Les Officiers le regretterent ; » car il étoit, dit le Marquis de la Fare, naturellement intrépide & affable sans bassesse ; il aimoit l'ordre, étoit capable d'arrangement & de suivre un bon conseil. Il avoit assez de défauts, ajoute-t-il, pour qu'on soit obligé en conscience de rendre justice à ses bonnes qualités. » Au mois de Décembre, Edit portant que la ville de Paris sera divisée en 20 quartiers. On n'en comptoit que 4 au

(1) François-Eugene de Savoie, fils d'Eugene-Maurice de Savoie, Comte de Soissons, connu d'abord sous le nom d'Abbé de Carignan, quitta l'état ecclésiastique auquel il avoit été dévoué, sur le refus que le Roi lui fit d'une Abbaye. Ayant pris ensuite le parti des armes, il demanda un régiment qui lui fut pareillement refusé par le conseil de Louvois. Piqué de se voir méprisé à ce point, il alla servir en Allemagne contre les Turcs, avec les Princes de Conti, disgraciés comme lui, et s'attacha au service de l'Empereur, qui rendit plus de justice à son mérite en lui donnant un régiment de dragons. Louis XIV, apprenant qu'il ne devoit point revenir, *que vous en semble ?* dit-il à ses courtisans, *n'ai-je pas fait une grande perte ?* L'événement lui fit voir qu'il avoit dit mieux qu'il ne pensoit.

(2) Catinat, après une charge infructueuse, rallioit encore les troupes. Un Officier lui dit : *Où voulez-vous que nous allions ; à la mort ? Il est vrai*, répond Catinat, *la mort est devant nous ; mais la honte est derriere.*

xe siecle, & 8 sous le régne de Philippe-Auguste; on y en ajouta 8 autres sous Charles V & Charles VI, & un sous Henri III, qui fit le 17e. (Jaillot.)

La campagne d'Italie s'ouvrit, l'an 1702, par un stratagême du Général des Impériaux assez bien concerté. Le Prince Eugene, ayant fait entrer 300 hommes dans Crémone, par un égoût, surprend cette place le 1 Février & enleve le Maréchal de Villeroi qui s'étoit vanté de lui faire *danser le rigodon*, ainsi qu'aux 2 Princes de Commerci & de Vaudemont pendant le carnaval de Venise : mais les Officiers & les soldats de la garnison dont la plupart étoient en chemise, ayant couru aux armes, taillent en pieces près de 2000 Impériaux, & chassent le reste de la ville. Les Hollandois déclarent la guerre à la France & à l'Espagne le 8 Mai. Anne Stuart, fille de Jacques II, reconnue Reine d'Angleterre aussitôt après la mort du Prince d'Orange, arrivée le 19 Mars, la déclare le 15 du même mois; enfin l'Empereur la déclare le 3 Juillet. Le Roi d'Espagne, étant passé dans le Royaume de Naples, se met à la tête de l'armée. Le 26 Juillet, le Duc de Vendôme, détaché par le Roi pour attaquer Annibal Visconti, campé à Santa-Vittoria, défait ce Général : après avoir emporté quelques places, & obligé le Duc de Modene de livrer sa capitale, il fait lever, le premier Août, le blocus que le Prince Eugene avoit mis devant Mantoue, dont le Duc avoit reçu garnison françoise. Le 15 du même mois, le Prince Eugene attaque inopinément l'armée des deux Couronnes à Luzzara; cette journée, également meurtriere de part & d'autre, valut le champ de bataille, non au Général de l'Empereur, mais au Duc de Vendôme, commandant sous les ordres de Philippe V (1). Le 9 Septembre, Guastalla se rend à ce Monarque après 6 jours de tranchée ouverte. *Dans les Pays-Bas*, le Duc de Bourgogne bat, le 10 Juin, la cavalerie ennemie près de Nimegue. Les alliés se rendent maîtres de Venlo dans la Gueldre le 23 Septembre, de Ruremonde le 7 Octobre, de la citadelle de Liége le 23. *En Allemagne*, le 15 Juin, Keiserwert se rend, par une capitulation honorable, aux alliés qui avoient employé à ce siége 59 jours de tranchée, & perdu plus de 7000 hommes. Le 8 Septembre, le Duc de Baviere débute par la surprise d'Ulm, capitale de Suabe, & s'empare de quelques autres places. Le 10, Landau, que le Prince de Bade assiégeoit depuis plusieurs mois, se rend au Roi des Romains. Le Marquis de Villars, détaché par M. de Catinat, ayant passé le Rhin à la vue des Impériaux, & pris Neubourg, gagne, par un mouvement habile, le 14 Octobre, la bataille de Fridlingen sur le Prince de Bade; les soldats le proclament Maréchal de France sur le champ de bataille, & le Roi, 15 jours après, confirme le titre que la voix de l'armée lui avoit donné. Le Comte de Tallard prend Treves le 25 Octobre, la ville & le château de Traerback le 6 Novembre. Le 30 Octobre, Frédéric de Brandebourg leve le siége de Rhinberg défendu par le Marquis de Grammont, pour l'Electeur de Cologne, alors allié de la France. Le 3 Décembre, les François entrent dans Nanci, pour empêcher les Impériaux de pénétrer dans la Lorraine. *Sur mer*, les flottes d'Angleterre & de Hollande font une entreprise sur Cadix au mois de Septembre, & sont obligés de se retirer, avec perte de près de 2000 hommes. Le 22 Octobre, la flotte d'Espagne, revenue des Indes richement chargée, est attaquée dans le port de Vigo par les alliés qui prennent cinq vaisseaux de guerre, & autant de galions. Les Capitaines des vaisseaux & des galions brûlent, par ordre de M. de Château-Renaud, sept vaisseaux avec quinze galions, & font échouer quatre vaisseaux, quatre galions & quatre frégates, après en avoir retiré les équipages. Le célebre Jean Barth, que son mérite seul éleva au grade de Chef d'escadre, n'existoit plus alors, une pleurésie l'avoit enlevé, le 2 Avril 1702, à l'âge de 52 ans. Il fut inhumé dans la grande Eglise de Dunkerque, sa patrie. A la guerre que nous avions avec une partie de l'Europe, se joignirent cette année des troubles intestins excités parmi les Huguenots des Cévennes, à l'occasion des rôles de la capitation dans lesquels ils se prétendoient lésés. Animés par de faux prophêtes & par de fausses prophétesses, ils firent main basse sur les receveurs des deniers publics & sur les gens d'Eglise. *Point d'impôts; liberté de conscience* : telle étoit la devise qu'ils mirent sur leurs étendards.

Malgré quelques revers, nous soutînmes avec gloire les efforts des alliés durant le cours de l'année 1703. *En Allemagne*, le Marquis de Grammont rend, le 9 Février, par une capitulation honorable, la ville de Rhinberg. Le 25, les ennemis levent le siége de Traerback. Le Maréchal de Villars, ayant passé le Rhin, & chassé les alliés de plusieurs postes, assiége le fort de Kell qu'il prend le 9 Mars. Le 11, l'Electeur de Baviere défait les Impériaux près de Passau, taille en pieces 3000 hommes, fait grand nombre de prisonniers, enleve toute l'artillerie & le bagage, prend Burglenfeldt le 28, & s'empare de Ratisbonne le 8 Avril. Le 15 Mai, Bonn est rendue au Duc de Marlborough. Le Duc de Baviere marche vers le Tirol, force la ville & le château de Custeim le 18 Juin, prend le 26 Inspruck, capitale du pays, & s'empare de plusieurs places. Il étoit près d'exécuter une grande entreprise, lorsque la nouvelle de la défection du Duc de Savoie qui s'étoit déclaré pour l'Empereur, l'oblige de revenir sur ses pas. Le 30 Juillet, M. de Légall défait, près de Munderkingen, un détachement de l'armée impériale; le Duc de Brunswick-Lunebourg qui la commandoit, est tué dans le combat, avec 1400 cavaliers. Le 7 Septembre, le Duc de Bourgogne force Brisach à se rendre en 13 jours de tranchée. L'Empereur, surpris d'une si prompte capitulation, nomme des Juges pour faire le procès au Comte d'Arco, chargé de défendre la place, & au célebre ingénieur Marsigli qu'il avoit sous ses ordres. La sentence condamna le premier à perdre la tête, le second à être dépouillé de ses honneurs & dignités avec la rupture de son épée. Le public n'applaudit pas à ce jugement cruel. On le regarda assez généralement comme l'effet de la politique du Conseil impérial qui vouloit sauver l'honneur du Prince de Bade, Commandant en chef. Louis XIV, ayant depuis rencontré Marsigli sans épée, lui donna la sienne pour marque de son estime. Le 20 du même mois de Septembre, le Duc de Baviere & le Maréchal de Villars battent, à Hochstet près de Donawert, l'armée impériale, commandée par le Comte de Styrum : près de 4000 hommes restent sur le champ de bataille du côté

(1) Un Officier espagnol, dépêché à Versailles pour y porter la nouvelle de cette bataille, fit éclater de rire la Duchesse de Bourgogne par la maniere embarrassée dont il fit au Roi son récit. L'ayant fini, il se tourne vers la Duchesse et lui dit gravement : *Croyez-vous, Madame, qu'il est aussi aisé de raconter une bataille qu'à M. de Vendôme de la gagner ?*

des ennemis, outre 4500 prisonniers; il y en eut seulement 200 du côté des François (1). Le 15 Novembre, M. de Tallard gagne la bataille de Spire sur le Prince de Hesse-Cassel, Général des Impériaux, qui perd plus de 9000 hommes, tant tués que prisonniers; tout son canon, 28 drapeaux, & 33 étendards. Le Général victorieux écrivit du champ de bataille au Roi : *Sire votre armée a pris plus d'étendards & de drapeaux, qu'elle na perdu de simples soldats*. Le lendemain la ville de Landau, devant laquelle la tranchée étoit ouverte depuis le 18 Octobre, se rend aux François. Le 14 Décembre, Ausbourg est pris par le Duc de Baviere. *Dans les Pays-Bas*, le 10 Mai, M. de Villeroi se rend maître de Tongres. Hui, le 26 Juin, ouvre ses portes au Duc de Marlborough. Le 30, le Maréchal de Boufiers & le Marquis de Bedmar livrent bataille près d'Ekéren dans le Brabant, au Baron d'Opdam, Général des alliés. Il ne paroît nullement par les circonstances, quoi-qu'en dise un Historien, *que c'est aux alliés qu'est dû le gain de la bataille*. Le 27 Septembre, Limbourg tombe au pouvoir des ennemis. Le 17 Décembre, ils s'emparent de Gueldres, après un bombardement & un blocus de 14 mois. *En Italie*, Bersello se rend au Duc de Vendôme le 27 Juillet. Le 19 Août, il désarme, par ordre du Roi, les troupes du Duc de Savoie. Le 26 Octobre, il surprend à San-Sébastiano 1500 cavaliers, conduits par Visconti, dont il n'échappe que 500. *Sur mer*, les Anglois font, le 18 Mai, une descente à la Guadeloupe, & sont repoussés. Le 22, le Marquis de Coetlongon, ayant cinq vaisseaux de guerre, en attaque cinq qui escortoient une flotte angloise & hollandoise, s'empare de quatre, & coule le cinquieme à fond. Les Anglois font, sur les côtes de Bretagne, diverses tentatives, où ils échouent. *Dans l'intérieur de la France*, le Roi fait, le 14 Janvier, 10 Maréchaux de France. Les troubles des Cevennes continuent. Le Maréchal de Montrevel, envoyé contre les rebelles de ce pays, nommés *Camisards*, emploie inutilement la force & la rigueur des châtimens pour les réduire; il avoit affaire à des fanatiques que les supplices ne faisoient qu'irriter. On abolit généralement cette année l'usage des piques dans notre infanterie pour y substituer la baïonnette au bout du fusil. Ce changement n'a pas réuni les suffrages de tous les maîtres dans l'art militaire. Le Maréchal de Saxe regrettoit les piques. (Saint-Foix.)

Ce fut en 1704 que les ennemis de la France commencerent à prendre sur elle une supériorité marquée, mais non pas telle néanmoins qu'elle n'ait été souvent réprimée. *Du côté de l'Italie*, cette même année la campagne que nous fîmes eut d'heureux succès. Le Duc de la Feuillade étant entré, au mois de Janvier, sur les terres du Duc de Savoie, s'empare de tout ce qu'il possédoit en-deçà des Alpes. Les alliés envoyerent en vain au Duc un secours considérable, sous la conduite du Général Staremberg. M. de Vendôme, s'étant mis à ses trousses, défait & prend en trois occasions près de 4000 hommes, & enleve environ 1000 chariots. Le 12 Juin, le Duc de la Feuillade prend la ville & le château de Suze : le 21 Juillet, le Duc de Vendôme se rend maître de Verceil, où près de 6000 hommes sont faits prisonniers de guerre : le château d'Yvrée éprouve le même sort le 30 Septembre. *En Allemagne*, le Duc de Baviere prend Passau le 9 Janvier. Le 13 Août, se donne la fameuse bataille d'Hochstet, dans les mêmes plaines où nous avions été vainqueurs l'année précédente. Mais la différence des Chefs fit le sort différent des deux actions. Le Duc de Baviere & MM. de Tallard & de Marsin, nos Généraux, avoient en tête le Prince Eugene & le Duc de Marlborough. M. de Marsin, à la tête de notre aile gauche, eut d'abord un avantage considérable sur l'aile droite des ennemis; mais ceux-ci, ayant passé un marais qu'on croyoit impraticable, fondent sur l'aile droite, commandée par M. de Tallard, pénetrent jusqu'au centre, & enfoncent la cavalerie, ce qui causa la déroute de l'armée : M. de Tallard reçut une blessure & fut pris, comme il alloit retirer 27 bataillons & 4 régimens de dragons qui étoient dans le village de Blenheim. Ce corps, se trouvant enveloppé, fut contraint de se rendre. Le Duc de Baviere & M. de Marsin se retirerent en assez bon ordre. Quatorze mille prisonniers des nôtres, outre environ 12 mille morts, tout le canon, une quantité prodigieuse de drapeaux & d'étendards, 1200 Officiers & le Général, qui tomberent au pouvoir des vainqueurs, signalerent cette journée qui changea entièrement la face des affaires (2). Nous perdîmes 80 lieues de pays, & des bords du Danube, il nous fallut revenir sur le Rhin. Les ennemis s'emparent de Landau, le 26 Novembre, après 67 jours de siége, & le 29, de Traerback, qui soutint plus de 2 mois de tranchée ouverte. D'Avrigni met la prise de Landau, le 23 Novembre, & celle de Traerback, le 18 Décembre. *En Espagne*, l'Archiduc Charles, ayant pris le titre de Roi d'Espagne, se rend à Lisbonne, le 9 Mars, sur une flotte d'Angleterre. Le Roi de Portugal, imitant le Duc de Savoie, avoit abandonné la France pour se joindre à ses ennemis. Philippe V fait cependant de grands progrès en Espagne. Mais le 4 Août, l'importante place de Gibraltar qu'on avoit négligée au point de n'y laisser que 100 hommes de garnison, tombe au pouvoir des Anglois qui avoient à leur tête le Prince de Darmstadt & l'Amiral Rook. Le 24, Rook enorgueilli de ce succès, attaque la flotte françoise commandée par le Comte de Toulouse, & se retire, laissant aux François l'honneur de la bataille. Le Maréchal de Villars, envoyé dans les Cevennes pour remédier aux désordres, réussit par adresse & par force à les faire cesser. Cavalier, l'un des chefs des rebelles, fait sa paix, & quitte le pays : Rolland, autre chef est tué d'un coup de fusil par un dragon. Ravenet, qui restoit encore à la tête de 300 Camisards, ayant été défait, implore la clémence du Roi, & obtient un passe-port pour Geneve, où plusieurs autres chefs subalternes se retirent avec leurs troupes; ainsi la tranquillité parut entièrement rétablie. Le feu néanmoins couvoit sous la cendre, & s'étant réveillé l'année suivante, il fallut encore envoyer M. de Barwick pour l'étouffer. Le 12 Avril, mort du grand Bossuet, Evêque de Meaux, la lumiere & la gloire de l'Eglise de France. Le 13 Mai, mort du P. Bourdaloue, Jésuite, le plus célebre prédicateur de son tems, & que nul peut-être depuis n'a surpassé. Le 25 Juin, naissance de M. le Duc de Bretagne, fils du Duc de Bourgogne.

Le Roi, l'an 1705, ayant destiné M. de Villars

(1) Le Duc de Baviere n'avoit pas voulu d'abord combattre, disant qu'il vouloit conférer avec ses Généraux et avec ses Ministres. *C'est moi*, lui dit Villars, *qui suis votre Général et votre Ministre. Vous faut-il d'autre conseil que moi quand il s'agit de donner bataille?*

(2) Villars, ayant appris dans les Cévennes les dispositions faites par nos Généraux, avoit prédit que nous serions battus.

pour commander sur la Moselle, envoie M. de Barwick en Languedoc pour le remplacer. Barwick déclare, en arrivant, qu'il ne vient ni comme persécuteur, ni comme missionnaire, mais dans la résolution de rendre justice également à tout le monde, de protéger tous ceux qui se comporteront en fideles sujets du Roi, & de punir, avec la derniere rigueur, ceux qui oseroient y contrevenir. Le fanatisme indomptable des rebelles & les horreurs auxquelles ils se porterent le contraignirent d'en venir à ce dernier parti. « Je sais, dit-il dans ses mémoires, » qu'en beaucoup de pays l'on a voulu noircir tout ce » que nous avons fait, M. de Basville, Intendant, & » moi, contre ces gens-là. Mais je puis protester en » homme d'honneur qu'il n'y a sortes de crimes dont » les Camisards ne fussent coupables. Ils joignoient » à la révolte, aux sacrileges, aux meurtres, aux vols, » & aux débordemens, des cruautés inouies, jusqu'à » faire griller des prêtres, éventrer des femmes grosses » & rôtir des enfans ». *En Italie*, le Grand-Prieur de France enleve, le 2 Février, tous les quartiers des ennemis le long du lac de Garde & de l'Adige. Le 7 Mars, le Duc de la Feuillade prend d'assaut Villefranche, s'empare du château le 3 Avril, ensuite de Mont-Alban, de Nice le 9; Vérue, assiégée par le Duc de Vendôme, dès le 22 Octobre de l'année précédente, se rend le 10 Avril. La Mirandole est prise à discrétion, le 11 Mai, par M. de Lapara, Ingénieur & Lieutenant-Général, après 22 jours de tranchée. Le 16 Août, le Duc de Vendôme défait le Prince Eugene à la journée de Cassano, où les François & les Espagnols achetent le champ de bataille par des ruisseaux de sang. Le 23 Octobre, il se rend maître de Soncino. *En Allemagne*, l'Empereur Léopold meurt le 6 Mai; Joseph, son fils lui succede. M. de Villars, avec une armée fort inférieure à celle de Marlborough, arrête les projets des alliés, qui ne menaçoient de rien moins que d'emporter Thionville, de s'emparer des trois Evêchés, & de pénétrer jusqu'en Champagne avec 100000 hommes. Le Maréchal prend même plusieurs petits châteaux, & nettoie, le 4 Juillet, les lignes de Weissembourg. *En Espagne*, le Baron de Pointis, Chef d'escadre, chargé d'attaquer Gibraltar avec 13 vaisseaux, tandis que le Maréchal de Tessé l'assiége par terre, est battu, le 21 Mars, par l'Amiral Leake. Une partie de ses vaisseaux fut dissipée par la tempête, une autre prise à l'abordage, après une résistance admirable, & le reste alla échouer sur les côtes d'Espagne. Le 23 Avril, le siége de Gibraltar est levé. L'Archiduc prend, le 9 Octobre, Barcelone. Le 16, le Maréchal de Tessé oblige le Marquis de Las-Minas à lever le siége de Badajoz. *Sur Mer*, le 31 Octobre, la flotte angloise, escortée par 3 vaisseaux de guerre, est enlevée par le sieur de Bar, tandis que le Chevalier de Saint-Paul attaque & force les vaisseaux de l'escorte; mais ce brave Chevalier perd la vie dans le combat. Le 13 Avril, M. le Duc de Bretagne meurt à Versailles.

D'heureux événemens, par où s'ouvrit pour nous l'année 1706, furent entièrement effacés par les malheurs qui suivirent. *En Italie*, le 4 Janvier, la ville & la citadelle de Nice, défendues par le Marquis de Carail, se rendirent à M. de Barwick après 26 jours de siége. Le Marquis, suivant d'Avrigni, auroit fait une plus longue défense, si la garnison, forte de plus de 900 hommes, ne l'eût forcé de capituler en menaçant de déserter. M. de Barwick se contente de dire » que le Marquis de Carail, ne jugeant pas à propos de » s'exposer à être emporté, fit battre la chamade ». La place fut rasée, & tout le Comté de Nice se soumit. (*Mém.* T. I, p. 398.) Au mois suivant, M. de Barwick fut fait Maréchal de France, & reçut ordre en même tems de passer en Espagne pour y commander notre armée contre le Portugal. Le Duc de Vendôme qui le remplaça en Italie, taille en pieces, le 19 Avril, l'armée des ennemis à Calcinato, mais bientôt après il fut rappellé d'Italie pour aller commander dans les Pays-Bas. Le 13 Mai, M. de la Feuillade, son successeur, investit Turin avec une armée de 60 mille hommes, & la nuit du 3 au 4 Juin il ouvre la tranchée. Le 7 Sept., le Duc de Savoie & le Prince Eugene battent l'armée des François, commandée par M. le Duc d'Orléans & le Maréchal de Marsin, & font lever le siége de Turin; le Maréchal de Marsin, blessé mortellement à la cuisse dans l'action, fut fait prisonnier, & le Duc d'Orléans y reçut une blessure considérable au bras, qui l'obligea de se retirer pour aller se faire panser. Ce fut pendant son absence que l'on perdit la bataille. Ce Prince avoit été d'avis qu'on allât à l'ennemi, au lieu de l'attendre dans nos lignes, où nous étions trop resserrés; & c'étoit l'unique parti qu'il y eût à prendre. Mais les ordres de la Cour, dont étoit chargé le Maréchal, y étant contraires, il fallut les suivre. Cent quarante pieces de canon, les provisions, le bagage, la caisse militaire, tout resta au pouvoir de l'ennemi. Nous ne perdîmes à la vérité que 2000 hommes; mais la consternation fut telle, qu'au lieu de se retirer sous Casal pour couvrir le Milanez, on regagna Pignerol, faute irréparable qui nous fit perdre en peu de tems le Milanez, le Mantouan, le Piémont & enfin le Royaume de Naples. Le Comte de Médavi-Grancei étoit alors dans le Mantouan avec un corps de troupes; il battit, le 9 Sept., à Castiglione, les Impériaux, commandés par le Landgrave de Hesse, depuis Roi de Suéde: mais il ne remporta qu'une victoire inutile, quoique complette. *Dans les Pays-Bas*, la campagne est également funeste pour les François. Le 23 Mai, jour de la Pentecôte, l'Electeur de Baviere & le Maréchal de Villeroi, sont battus à Ramillies sur la Méhaigne par le Duc de Marlborough, & le Duc de Würtemberg, qu'ils avoient provoqués. Ce fut une déroute totale. L'action ne dura qu'une demi-heure, & nous y perdîmes environ 4000 hommes; mais notre perte fut beaucoup plus grande dans la retraite qui se fit dans le plus grand désordre. Les vainqueurs devinrent les maîtres du Brabant, & de la plupart des villes qui avoient appartenu aux Espagnols, telles que Bruxelles, Louvain, Bruges, Gand, Ostende, Menin, Ath, &c.; enfin nous reculâmes jusqu'à Lille. *En Allemagne*, nos armes sont plus heureuses. Le 1 Mai, le Maréchal de Villars fait lever le blocus du Fort-Louis au Prince de Bade après l'avoir chassé de ses retranchemens de Drusenheim. Le 10, M. du Perri se rend maître d'Haguenau, dont il fait la garnison prisonniere; elle étoit de 2500 hommes. M. de Villars va camper à Spire, met tout le Palatinat à contribution, & s'empare, le 20 Juillet, de l'Isle du Marquisat, vis-à-vis du Fort-Louis. Il eût fait davantage, s'il n'eût pas été obligé de détacher une partie de son armée pour l'envoyer en Flandre. *En Espagne*, les succès furent variés. Le 14 Avril, & non pas le 16, comme le marque d'Avrigni, Milord Gallowai, Général des troupes portugaises, prend Alcantara par la lâcheté du Gouverneur Gasco, Maré-

chal de Camp, qui n'attendit pas même qu'il y eût breche à la place pour la rendre. D'Avrigni l'accuse de l'avoir vendue à l'ennemi avec la garnison. M. de Barwick, qui étoit alors à 4 lieues d'Alcantara, ne le charge point de ce crime. (*Mém.* T. I, p. 314.) Le 12 Mai, Philippe V, ayant sous ses ordres le Maréchal de Tessé, leve le siége de Barcelone, après 37 jours de tranchée, sur une terreur panique que l'Amiral Leake répandit parmi les assiégeans en abordant avec sa flotte dans le port de cette ville. Ne pouvant regagner la Castille par l'Aragon qui s'étoit révolté, Philippe est obligé de passer par le Roussillon, & de faire le tour des Pyrénées pour se rendre en Navarre. Le 16 Juin, le Lord Gallowai, & le Marquis de Las-Minas entrent sans résistance dans Madrid, où il font proclamer l'Archiduc Charles Roi d'Espagne; la plus grande partie du peuple criant néanmoins: *Vive Philippe V, notre Roi légitime.* L'armée des alliés abandonne les environs de Madrid le 1 Août; elle est jointe le 6 à Guadalaxara par l'Archiduc. Philippe, s'étant mis à la tête des troupes du Maréchal de Barwick, & ayant reçu celles qui lui venoient de France, marchent aux ennemis qui évitent toujours la bataille. Le 4 Octobre, il rentre dans Madrid. Le 18 du même mois (Griffet), Carthagene, dont les alliés s'étoient emparés le 13 Juin, se rend à M. de Barwick. Le 15 Décembre le Marquis de Bay reprend Alcantara par escalade. La garnison portugaise, qui étoit nombreuse, fut en partie passée au fil de l'épée. *Sur mer*, le Comte de Chavagnac fait, le 21 Février, une descente dans l'Isle de S. Christophe, & la pille jusqu'au 2 Mars (Griffet). Le 1 Avril, il fait une autre descente avec M. d'Iberville, dans l'Isle de Nieves, appartenante aux Anglois, & s'empare de 22 navires, tant de guerre que marchands.

La fortune en 1707 nous donna plusieurs gages de son retour. *En Espagne*, bataille d'Almanza dans la nouvelle Castille, pleinement gagnée le 25 Avril par M. de Barwick, contre les Alliés, commandés par Milord Gallowai. On vit alors une singularité dont il n'y avoit pas d'exemple; les Anglois, sous les ordres d'un Général françois, battus par un Général anglois à la tête d'une armée françoise. Cette victoire enleva les Royaumes de Valence & d'Aragon aux Alliés, comme celles d'Hochstet, de Ramillies & de Turin, leur avoient donné la Baviere, la Flandre & le Milanez. Réquena se rendit le 3 Mai, Valence le 8, Saragosse le 24, Serpa en Portugal le 26, Alcita le 18 Juin, Méquinença le 7 Juillet, Monçon le 7 Août, Puycerda le 12 Septembre, Ciudad-Rodrigo le 14 Octobre. La ville de Lérida fut prise le 13 Octobre par le Duc d'Orléans; & le château, devant lequel avoient échoué nos plus grands Capitaines, le 11 du mois suivant. Morella enfin subit le même sort le 12 Décembre. *En Italie*, les troupes françoises & espagnoles, par capitulation du 13 Mars, remettent aux Alliés les places qui leur restoient en Lombardie, & évacuent ce pays. Les Napolitains se déclarent pour l'Empereur le 7 Juillet; Gaëtte est prise, par intelligence, le 30 Septembre, Suze se rend au Duc de Savoie le 3 Octobre. *En llemagne*, le 22 Mai, le Maréchal de Villars s'empare des lignes de Bihel, ou de Stolhoffen, regardées comme le rempart de l'Allemagne; il y trouve 160 pieces de canon, & quantité de munitions & de provisions de bouche: il pousse ses progrès plus loin, leve des contributions dans le Würtemberg, dans la Franconie, &c. enfin il chasse les Impériaux de poste en poste, & remporte différens avantages sur eux, pendant les mois de Juin & de Juillet. *En Provence*, le Duc de Savoie passe le Var, le 11 Juillet, à la tête d'une nombreuse armée, soumet quelques petites villes de Provence (1), & entreprend, avec le Prince Eugene, le siége de Toulon par terre, tandis que les flottes angloise & hollandoise la côtoient pour seconder ses opérations; mais la sage conduite du Maréchal de Tessé fait avorter les projets du Duc, qui décampe le 22 Août, & part la nuit à petit bruit avec le Général de l'Empereur pour retourner en Piémont; la flotte ennemie servit à transporter environ 4000 hommes, tant blessés que malades: ce fut tout le fruit que les Alliés remporterent de leur expédition. *Sur mer*, le 5 Janvier, le Comte de Villars reprend l'Isle de Minorque & la ville de Mahon. Le 13 Mai, le Chevalier de Forbin, avec 8 frégates, enleve aux Anglois 2 vaisseaux de guerre & 20 navires marchands qu'il conduit à Dunkerque. Au mois de Juillet, il s'empare de 40 vaisseaux des flottes angloise & hollandoise. *Affaires particulieres.* Le 8 Janvier, la Duchesse de Bourgogne accouche d'un Prince qui est nommé par le Roi Duc de Bretagne. Le 30 Mars, mort de Sébastien le Prêtre de Vauban, Maréchal de France depuis le 14 Janvier 1703. L'art des fortifications & des siéges lui doit sa perfection. Il avoit travaillé à 300 places anciennes, en avoit construit 33 nouvelles, & s'étoit trouvé à 140 actions de vigueur. La Duchesse de Nemours étant morte le 16 Juin, plusieurs Princes, à la tête desquels étoit le Roi de France, se disputent la Principauté de Neuchâtel, qu'elle laissoit vacante. La Régence de Neuchâtel l'adjuge au Roi de Prusse, l'un des prétendans, & l'en investit le 3 Novembre. Cette possession fut confirmée par la paix d'Utrecht. (Voy. *les Sires de Neuchâtel.*) *A Paris*, le 27 Décembre, mort de Dom Jean Mabillon, Bénédictin de S. Maur, à l'âge de 75 ans. La modestie alloit de pair en lui avec la profonde érudition.

Le Dauphiné étant menacé par le Duc de Savoie, le Maréchal de Villars fut envoyé, l'an 1708, pour y commander. L'habile Général rompit toutes les mesures du Duc, & fit échouer tous ses desseins. *Il faut*, dit un jour ce Prince, *que le Maréchal de Villars soit sorcier, pour savoir tout ce que je dois faire. Jamais homme ne m'a donné plus de peine ni plus de chagrin. Dans les Pays-Bas*, M. le Duc de Bourgogne commande l'armée, ayant sous ses ordres le Duc de Vendôme. Mais ce dernier, toujours contrarié par les courtisans qui entouroient le Prince, fit des fautes qu'il eût évitées s'il eût conduit en pleine liberté les opérations de la campagne. Le 5 Juillet, les François surprennent Gand; Bruges se rend le même jour. Le 11, le Prince Eugene & Marlborough ont l'avantage sur les François à la bataille d'Oudenarde, qui ne fut terminée que par la nuit. La retraite fut plus fatale que le combat où il n'y eut qu'une tête de nos troupes qui donna. L'épouvante fit ce que le carnage n'avoit point fait. Nos

(1) Du nombre de ces villes étoit Fréjus. Le Duc proposa à Hercule de Fleuri, qui en étoit Evêque, de lui prêter serment de fidélité. *Votre Altesse Royale*, répond le Prélat, *est bien persuadée que je ne manquerai jamais à ce que je dois à Louis le Grand, mon légitime et unique Souverain. D'ailleurs ce ne seroit pas la peine de reconnoître votre Altesse pour le peu de tems qu'elle a à séjourner en Provence.* Ce trait d'attachement, présenté adroitement à Louis XIV, fut le mobile de la haute fortune à laquelle nous verrons Fleuri parvenir dans la suite.

régimens alloient où ils pouvoient, ſans recevoir aucun ordre. Il y eut même 4000 hommes qui furent pris en chemin par les ennemis, à quelques milles du champ de bataille. Le 12 Août, Lille eſt inveſti par les Alliés; la ville ſe rend le 23 Octobre, & la citadelle le 8 Décembre, l'une & l'autre par une capitulation honorable. Le Maréchal de Bouflers, qui commandoit dans Lille, mérita, par ſa belle & ſage défenſe, l'eſtime des ennemis, les cœurs des citoyens & les récompenſes du Roi. Le Prince Eugene lui dit après la capitulation : *Je ſuis fort glorieux d'avoir pris Lille; mais j'aimerois encore mieux l'avoir défendu comme vous.* Pendant ce ſiége le Comte de la Mothe eſt battu, le 28 Septembre, à Wynendale, à 2 lieues de Dixmude, en voulant couper un convoi qui venoit aux aſſiégeans; le 30 Décembre, Gand eſt rendu par le même aux Alliés. Il ne reſte plus à l'Eſpagne dans les Pays-Bas que Nieuport, Mons & Luxembourg. *En Eſpagne*, le 11 Juillet, la ville & le château de Tortoſe ouvrent leurs portes au Duc d'Orléans : le 12 Novembre, Dénia eſt emporté d'aſſaut par le Chevalier d'Asfeld, qui prend le château 5 jours après, & oblige, le 3 Décembre, la ville d'Alicante de capituler. *Sur mer*, le Roi fait armer, au mois de Mars, une nombreuſe flotte pour mener le Prétendant en Ecoſſe; mais les vents contraires & l'activité des Anglois font échouer cette entrepriſe; le Chevalier de Forbin eut beſoin de toute ſon habileté pour ramener notre flotte, ſans autre perte que celle d'un vaiſſeau. Au mois d'Août, l'Amiral Leake fait une deſcente dans la Sardaigne, & la ſoumet au parti autrichien. Le 29 Septembre, les Anglois ſe rendent maîtres de Port-Mahon. *En Italie*, l'Empereur traite l'Etat de l'Egliſe en pays de conquête, afin de contraindre le Pape à reconnoître l'Archiduc pour Roi d'Eſpagne.

La mémoire du grand hiver de 1709 ſe conſervera long-tems en France. Il commença le 5 Janvier, fit périr preſque tous les fruits de la terre, & produiſit une famine & une déſolation univerſelle. Le 22 Février, mort de François-Louis de Bourbon, Prince de Conti, ſurnommé *le Grand;* titre qu'il mérita par l'étendue de ſon génie, la grandeur de ſon courage, la bonté de ſon cœur, & ſon extrême libéralité. Il étoit dans ſa 45e année, étant né le 30 Avril 1664. *Dans les Pays-Bas*, les diviſions du Duc de Bourgogne & du Duc de Vendôme ayant eu des ſuites très fâcheuſes pour la France, le commandement eſt confié au ſeul Maréchal de Villars. Sa femme veut le diſſuader de ſe charger d'un fardeau ſi peſant. Villars rejette ce conſeil timide. *Si j'ai le malheur*, dit-il, *d'être battu, j'aurai cela de commun avec les Généraux qui ont commandé avant moi en Flandre. Si je reviens vainqueur, ce ſera une gloire que je ne partagerai avec perſonne.* Tournai inveſti par le Prince Eugene & Marlborough le 27 Juin, ſe rend par capitulation le 29 Juillet, & la citadelle le 5 Septembre; M. de Beauveau, Evêque de Tournai, refuſe de faire chanter le *Te Deum.* Les vainqueurs marchent enſuite pour inveſtir Mons. Villars s'avance pour les en empêcher; il avoit avec lui le Maréchal de Bouflers, qui, par un rare exemple de généroſité, lui déféra, quoique ſon ancien, le commandement. Les deux armées ſe rencontrent, le 9 Septembre, près du bois de Blangies & du village de Malplaquet, entre Mons & Bavai. On en vient aux mains le 11. Les Anglois portent les premiers coups, & ſont vigoureuſement repouſſés par les François qui jettent gaiement, pour ſe battre, le pain qu'ils viennent de recevoir & dont ils ont manqué pendant un jour entier. Nulle bataille n'a été, dans cette guerre, plus longue & plus meurtriere. M. de Villars y reçut une bleſſure au genou, qui le mit hors de combat (1) : ce fut un contre-tems fâcheux. Notre centre ayant été enfoncé, & nos deux ailes coupées, nous nous retirâmes en bon ordre, laiſſant aux ennemis le champ de bataille, couvert de 15000 des leurs, tant tués que bleſſés. Le 25 Septembre, les Alliés font le ſiége de Mons qui ſe rend le 20 Octobre par une capitulation honorable. *En Allemagne*, le Comte du Bourg, depuis Maréchal, défait, le 26 Août, près de Rumersheim en Alſace, un corps de 9000 Allemands, commandé par le Général Merci, qui ſe propoſoit d'aller joindre le Duc de Savoie pour entrer en Bourgogne avec lui. *En Eſpagne*, le château d'Alicante, bloqué depuis l'année précédente, ſe rend, le 17 Avril, au Chevalier d'Asfeld, qui eut la gloire d'enlever aux ennemis la derniere place qui leur reſtoit dans le Royaume de Valence; il en fut récompenſé par la permiſſion que lui donna le Roi de mettre les armes de Valence dans ſon écuſſon. Le 7 Mai, le Marquis de Bay défait Millord Gallowai, Général de l'armée portugaiſe, ſur le bord de la Caya, dans la campagne de la Gudina; & le 1 Juin, il prend aux Portugais le château d'Alconchel. Le 7 Août, le Duc de Noailles défait entièrement 2 régimens des ennemis qui ſortoient de Figuieres. *Sur mer*, le 17 Mars, M. du Guai-Trouin enleve 5 navires aux ennemis. Le 29, M. Caſſart, commandant le vaiſſeau l'Eclatant, ſe défend contre 15 vaiſſeaux de guerre anglois, & ſe retire après en avoir démâté 2, & fort maltraité pluſieurs autres. Le 2 Juillet, le Capitaine l'Aigle, commandant le Phénix, attaqué par 3 vaiſſeaux anglois, les prend l'un après l'autre. Cette année le Pape Clément XI fait, le 15 Janvier, ſon accommodement avec l'Empereur, & conſent à reconnoître pour Roi d'Eſpagne l'Archiduc Charles. *Affaires eccléſiaſtiques.* Le 20 Janvier, mort du Jéſuite François de la Chaiſe, depuis 35 ans Confeſſeur du Roi, ſur l'eſprit duquel, en ce qui concerne la religion, il avoit acquis le même pouvoir que ce Monarque exerçoit dans les matieres civiles & politiques (2). Il étoit à la veille de voir accompli le ſouhait qu'il avoit fait de ne point mourir qu'il n'eût vu Port-Royal-des-Champs détruit. Michel le Tellier, ſon confrere & ſon ſucceſſeur (3), eut la ſatisfaction de voir

(1) On rapporte que la blessure de M. de Villars, s'étant trouvée assez dangereuse pour exiger l'administration des derniers Sacremens, on lui proposa de faire la cérémonie en secret. *Non*, dit-il, *puisque l'armée n'a pu voir mourir Villars en brave, il est bon qu'elle le voie mourir en Chrétien.*

(2) » Le P la Chaise, dit un Ecrivain qui se pique d'impartialité, » aimoit le luxe et les plaisirs plus qu'il ne convenoit à un Religieux » et sur-tout au Confesseur du Roi. Les mécontens lui reprocherent » souvent ses maisons de campagne, ses équipages, ses repas, les ri» chesses qu'il répandoit sur sa famille. Madame de Maintenon, » peu amie des Jésuites, quoiqu'ennemie des Jansénistes, lui attri» bua long-tems la tiédeur de Louis XIV. Cette Dame le trouvoit » faux et beaucoup trop familier. *Il a*, (dit-elle dans une lettre au Cardinal de Noailles) *plus de talent pour le mal que pour le bien. Cela peut-il être autrement, quand les intentions ne sont pas droites?... Il fait de grandes doléances au Roi.... Il surprend sa bonté par de tels discours.* Et dans une autre lettre : *Le P. de la Chaise*, dit-elle, *m'est venu voir, il étoit gai, libre à sa maniere; la visite avoit plus l'air d'une insulte que d'une honnêteté.*

(3) Le P. le Tellier, suivant le même Ecrivain, » étoit un homme

cette œuvre consommée le 11 Juillet de la même année, par le Décret du Cardinal de Noailles, Archevêque de Paris, qui supprimoit ce Monastere & le réunissoit à Port-Royal de Paris.

Toutes nos ressources sembloient être épuisées en 1710 (1), & les Ministres se trouvoient dans le plus grand embarras pour fournir aux frais de la guerre. La générosité des Commerçans de S. Malo vint au secours de l'Etat par le prêt qu'ils firent d'une somme de 33 millions. Elle servit à supporter les nouveaux revers que nous essuyâmes cette année. *Dans les Pays-Bas*, le Prince Eugene, à la tête des Alliés, passe la Scarpe la nuit de Pâque (20 Avril.) Un Officier, transporté de joie, lui dit : *Monseigneur, je compte que dans peu nous serons à Bayonne. Oui, Monsieur*, répondit le Prince, *il n'y a seulement qu'à demander un passeport pour aller & pour revenir.* Deux jours après les Alliés investissent Douai. M. Albergotti défend la place avec toute la valeur & l'intelligence qu'on pouvoit désirer. Mais le Maréchal de Villars ayant en vain tenté de forcer les retranchemens des ennemis pour lui porter du secours, il est contraint de se rendre le 25 Juin, après 52 jours de tranchée ouverte. Le 25 Juillet, fin des Conférences de Gertruydemberg, près de Bréda, pour la paix. Elles s'étoient ouvertes au mois de Mars. Le Maréchal d'Uxelles & l'Abbé de Polignac, Plénipotentiaires de France, y pousserent l'humiliation jusqu'à promettre que le Roi donneroit de l'argent pour détrôner Philippe V. Ils ne furent point écoutés. On exigea que le Roi se chargeât lui-même d'ôter la Couronne à son petit-fils par la voie des armes, & cela dans 2 mois. Cette demande absurde fit dire au Roi : *Puisqu'il faut que je fasse la guerre, j'aime mieux la faire à mes ennemis qu'à mes enfans.* Les Conférences alors furent rompues, & la guerre continua. C'est ce que désiroient le Prince Eugene, Marlborough & le Pensionnaire Heinsius, malgré le besoin que les Puissances belligérantes avoient également de la paix. Le 26 Août, les Alliés se rendent maîtres de Béthune par capitulation, après 32 jours de siége. Le 19 Septembre, M. de Ravignan défait un corps considérable des Alliés, qui conduisoit un convoi sur la Lis; le Comte d'Atlone, qui commandoit le convoi, est fait prisonnier avec 900 hommes. Les Alliés prennent, le 29 Septembre, S. Venant. M. de Guébriant rend la ville d'Aire le 9 Novembre & le 51e jour de siége. *En Espagne*, le 27 Juillet, combat d'Alménara; les Alliés, commandés par Stanhope, y eurent l'avantage sur l'armée espagnole qui se retira en bon ordre. Le 15 Août, les ennemis, ayant attaqué à Penalva l'arriere-garde du Roi, sont repoussés. Le 20 Août, le Comte de Staremberg gagne la bataille de Saragosse contre le Marquis de Bay, ce qui oblige la Cour de quitter Madrid, le 5 Septembre, pour se retirer à Valladolid : l'Archiduc Charles est reçu dans Madrid, où il essuie tous les dégoûts imaginables (2). Personne ne veut le voir; les habitans s'enferment dans leurs maisons; on ne daigne pas ramasser l'argent qu'il fait jetter dans les rues. Ayant fait dire au Marquis de Mancera, Président du Conseil de Castille, vieillard plus que centenaire, de venir lui baiser la main, il reçoit pour réponse : » Je n'ai qu'une foi & un Roi » qui est Philippe V, auquel j'ai prêté serment de » fidélité. Je reconnois l'Archiduc pour un grand » Prince, mais non pour mon Souverain. J'ai vécu » cent ans sans avoir rien fait contre mes devoirs. Pour » le peu de jours qui me restent à vivre, je ne veux » pas me déshonorer. » L'Archiduc irrité veut livrer la ville au pillage. Le généreux Stanhope s'oppose à cette vengeance aussi cruelle que peu politique. » Eh » bien, dit Charles, puisque nous ne pouvons la » piller, abandonnons-la. » L'approche du Duc de Vendôme rendoit cette retraite nécessaire. Ce grand Général, depuis ses démêlés avec le Duc de Bourgogne, étoit resté dans l'inaction & la disgrace. Il en fut tiré après la journée de Saragosse, & envoyé au secours de Philippe V. Ayant joint ce Prince, il le ramene à Madrid, où il rentre, le 3 Décembre, aux acclamations de tout le peuple. L'ennemi se retire vers le Portugal. Le Duc le poursuit, passe le Tage à la nage, fait prisonnier le 9, dans Brihuegua, le Général Stanhope avec 5000 Anglois, atteint le même jour le Général Staremberg à Villaviciosa, & le lendemain lui livre la bataille qui porte le nom de ce lieu. Philippe V, qui n'avoit pas encore combattu avec ses autres Généraux, se met à la tête de l'aile

---

» de mœurs pures et severes; mais ardent, inflexible, couvrant ses » violences sous un flegme apparent, aussi attentif à cacher ses menées qu'à les faire réussir. Il fut long-tems le dénonciateur des Jansénistes en attendant qu'il en devînt le persécuteur. C'est à lui qu'on » attribue la premiere idée de la fourberie de Douai, si ressemblante » à une perfidie. Devenu Confesseur du Roi, il fit, ajoute-t-il, tout » le mal qu'il pouvoit faire dans cette place, où il est trop aisé à un » homme vindicatif, ou faussement zélé, d'inspirer ce qu'il veut et » de perdre ses ennemis ».

(1) » Dès le commencement de la guerre on eut recours à des » expédiens momentanés qui mettent bientôt dans la nécessité d'en » chercher d'autres, et dans l'impuissance d'en trouver, sans se ruiner de plus en plus. On avoit remis la capitation : on donna des » Edits bursaux, on les multiplia. C'étoit presque tous les jours des » créations d'offices, de rentes, de nouveaux gages, &c. On fit une » réforme des monnoies, et le marc d'argent, qui, en 1700, étoit » à 31 livres dix sous, fut porté à 34 livres 4 sous en 1702. Enfin on » imagina un moyen qui pouvoit être d'une grande ressource à l'Etat » obéré, si on en usoit avec modération; mais il devoit achever la » ruine des finances si on en abusoit, et on en abusa bientôt. On » introduisit des billets pour suppléer dans le commerce au défaut de » l'espece. Ils furent d'abord reçus sans aucune défiance de la part du » public. Il importoit d'entretenir cette confiance. Il falloit donc les » répandre avec mesure, et, les proportionnant à une somme qu'on » auroit mise à part, se trouver toujours en état d'en rembourser une » grande partie. Mais il parut si commode de payer en billets, et de » fournir à toutes les dépenses avec du papier, que le Gouvernement » n'observa point cette proportion. Il y eut bientôt beaucoup de » billets dans le commerce, et point d'argent dans la caisse. Les papiers perdirent leur crédit, le Gouvernement fit banqueroute et les » Finances tomberent dans le plus grand désordre. Ajoutons à ces » abus les variations continuelles des monnoies. Il y eut une nouvelle réforme en 1704. On baissa les especes successivement en » 1705, en 1706, en 1708 et au commencement de 1709; et dans » cette derniere année on les haussa ensuite tout-à-coup, en sorte que » le marc d'argent fut porté à 40 livres. » (Condillac.) C'étoit à Michel de Chamillard qu'on imputoit principalement nos malheurs. De Conseiller au Parlement, créé, malgré la conviction où il étoit de sa foiblesse et de son incapacité, Contrôleur-Général en 1699, et Ministre de la guerre en 1707 : un seul de ces emplois étoit capable de l'écraser, et les deux réunis sur sa tête mirent le Royaume à deux doigts de sa perte. Les cris du public le firent destituer du premier en 1708, et il se démit du second l'année suivante; honnête homme d'ailleurs et qui n'eût point eu d'égal avec les talens de Colbert et de Louvois.

(2) Les sacriléges énormes dont les hérétiques qui accompagnoient l'Archiduc, souilloient sa marche, étoient ce qui soulevoit le plus les Espagnols contre lui. Dans le coin d'une maison où ils avoient logé » on trouva, dit le Marquis de S. Philippe, un linge » dans lequel ils avoient enveloppé quelques hosties qui marquerent » de sang ce linge en six endroits, et y laisserent la forme de six hosties très bien empreintes. Ce linge, quoique lavé plusieurs fois, n'a » pas laissé de conserver cette impression. Nous l'avons vu, ajoute » cet Auteur, et baisé respectueusement de nos propres levres. Depuis » il a été vu de même de plusieurs qui retournerent en Castille avec le » Roi; et le Duc de Montellano le fit laver onze fois en sa présence » sans qu'il perdît jamais la vive impression de ce sang divin. Les témoins, présens à l'ouverture de ce linge, ont attesté avec serment » qu'ils en virent couler ce sang de tems en tems ». (*Mém.* du Marquis de S. Philippe, T. II, p. 376.)

droite de notre armée, dont le Duc de Vendôme prend la gauche. Il remporte une victoire complete sur le Général ennemi, qui fit une très belle retraite. On prétend qu'après la bataille, le Roi n'ayant point de lit, le Duc de Vendôme lui dit : *Je vais vous faire le plus beau lit sur lequel jamais Souverain ait couché ;* & il fit faire un matelas des étendards & des drapeaux pris sur les ennemis. Cette victoire eut les plus heureuses suites, & affermit pour toujours la Couronne d'Espagne sur la tête de Philippe V (1). *Sur mer*, les Anglois descendent, le 25 Juillet, au Port de Cette dans le Languedoc, & sont chassés le 30 par le Duc de Noailles, qui étoit au Boulou sur le Tech, en Roussillon, avec son armée, lorsqu'il apprit cette nouvelle. *Le peuple de Paris*, lui manda Madame de Maintenon, *dit que si vous êtes arrivé le jour qu'on marque, le diable vous a porté.*

Que la Providence sait bien se jouer, lorsqu'il lui plaît, des systêmes politiques les mieux combinés ! Celui qu'avoient formé les Alliés & pour lequel ils ne cessoient de combattre depuis dix ans, s'évanouit par la mort de l'Empereur Joseph, arrivée le 17 Avril 1711. Dès lors il ne fut plus de leur intérêt ni de celui de l'Europe entiere, dont ils prétendoient maintenir l'équilibre, de contribuer à mettre la couronne d'Espagne sur la tête de l'Archiduc Charles, depuis qu'il étoit devenu l'héritier & le successeur de l'Empereur Joseph, son frere. N'eût-ce pas été en effet détruire la balance & faire revivre la puissance énorme de Charles-Quint, que de réunir toute la succession de ce Prince dans la main d'un seul ? Mais la vieille haine, contre le nom de Louis XIV, prévalut sur ces considérations, & fut l'unique motif qui fit continuer la guerre. *En Espagne*, le 4 Janvier, Philippe V entre triomphant dans Saragosse, que Staremberg avoit abandonnée quelques jours auparavant. Plusieurs autres villes lui envoient leurs clefs. Le Duc de Noailles, (depuis Maréchal en 1734,) prend d'assaut la ville basse de Gironne le 23 Janvier, & la ville haute se rend le 25 par capitulation : le Gouverneur n'ayant point été secouru, évacue les Forts de la montagne des Capucins le 31. La prise de cette ville obligea les habitans de la viguerie de Vic, par où avoit commencé la révolte en Catalogne, à donner des quartiers de rafraîchissement aux troupes françoises. Le 23 Février, les Alliés abandonnent Balaguer sur la Segre, à l'approche d'un détachement de l'armée espagnole. Le Marquis d'Arpajon acheve la conquête de l'Aragon le 16 Septembre, par la prise du château de Vénasque. Le Comte de Muret emporte la ville de Cardone le 17 Novembre, & attaque ensuite le château dont il leve le siége le 24 Décembre. *Dans les Pays-Bas*, le 28 Mai, le Comte de Villars ruine les écluses de Harlebek sur la Lis. Le 12 Juillet, le Comte de Gassion défait un corps considérable des ennemis entre Arleux & Douai. Le 23, le Maréchal de Montesquiou emporte d'assaut, en 6 heures, le Fort d'Arleux. Le 13 Septembre, les Alliés s'emparent de Bouchain ; Marlborough termine, par cette conquête, sa derniere campagne. (Il fut rappellé par la Cour d'Angleterre, dont les vues se rapprochoient autant de la paix que les siennes en étoient éloignées.) Pendant le siége de Bouchain le Maréchal de Villars harcela les ennemis, remporta divers avantages sur eux par les détachemens qu'il envoya, & leur enleva 3 Généraux, le Général d'Erbach, le Major-Général Bork, & le Major Vassenaer. Il ne se passa rien de considérable cette année en Allemagne, ni du côté de la Savoie. *Sur mer*, M. Saus enleve aux Anglois, le 16 Janvier, presque toute la flotte de Virginie. Au mois de Septembre, M. du Guai-Trouin fait une descente à Rio-Janeiro, dans le Bresil, appartenant aux Portugais ; il s'empare de la ville & des Forts le 23 Septembre, après 11 jours de siége, & oblige le Gouverneur de lui payer 610000 crusades pour racheter la ville. Cette expédition coûta 25 millions aux Portugais. La mort de plusieurs Grands couvrit de deuil cette année toutes les Cours, mais sur-tout celle de France, par la perte qu'elle fit de M. le Dauphin. Ce Prince, dont le caractere excellent étoit perfectionné par la réforme qu'il avoit faite depuis quelques années dans sa conduite, mourut de la petite vérole à Meudon le 14 Avril, & le 14e jour de sa maladie, dans sa 50e année, laissant de Marie Anne de Baviere, son épouse, 3 Princes, M. le Duc de Bourgogne, Philippe V, Roi d'Espagne, & M. le Duc de Berri. L'aîné de ces enfans prit, après la mort de son pere, la qualité de Dauphin de France au lieu de celle de Dauphin de Viennois, que ses predécesseurs avoient eue.

Il n'en jouit pas long-tems. L'an 1712, une même maladie (la rougeole) après lui avoir enlevé la Dauphine, son épouse, le 12 Février, le mit lui-même au tombeau le 18 de ce mois, & ravit, le 8 de Mars suivant, le Duc de Bretagne, leur fils, à l'âge de 5 ans. La vie de leur autre fils, Louis, Duc d'Anjou, fut aussi pour lors en danger. Louis XIV, familiarisé depuis plusieurs années avec l'adversité, soutint ces pertes avec sa grandeur d'ame ordinaire. On remarque que chaque jour qu'elles arriverent, il ne manqua pas d'aller à la chasse pour dissiper le chagrin qu'elles lui causoient. La mort, tandis qu'elle moissonne la famille royale, emporte, le 23 Février, le Maréchal de Catinat, dans sa 74e année, à sa Terre de S. Gratien, où il vivoit retiré depuis 1702. On a dit de lui qu'il eût été bon Ministre, bon Chancelier, comme il étoit bon Général. C'étoit un génie universel sous un extérieur très simple (2). Des jours sereins commencerent à briller sur la France après la longue tempête qu'elle avoit essuyée. Dès l'année précédente elle entretenoit avec l'Angleterre une correspondance secrete qui rapprochoit insensiblement ces deux Puissances, & prépara des conférences pour la paix générale, qui s'ouvrirent à Utrecht le 29 Janvier 1712. Mais elles ne suspendirent pas les

(1) Vendôme eut pour prix de ses victoires les honneurs de Prince du Sang. Philippe lui dit : *Je vous dois la couronne.* Vendôme, qui avoit des jaloux, quoiqu'il ne le fût de personne, répondit : *Votre Majesté a vaincu ses ennemis ; j'ai vaincu les miens.* Louis XIV, à la nouvelle de cette victoire, s'écria : *Voilà ce que c'est qu'un homme de plus*, faisant allusion à ce qu'une grande Princesse avoit dit avec dédain en voyant Vendôme partir pour l'Espagne : *Ce sera un homme de plus.*

(2) Il étoit si modeste et si désintéressé qu'il n'employa jamais l'intrigue pour parvenir aux récompenses qu'il obtint. Le Roi, l'ayant compris dans la promotion qu'il fit de Maréchaux de France en 1693, dit, en lisant son nom dans la liste qu'on lui apporta : *C'est bien la Vertu couronnée.* Catinat étoit alors en Piémont. Etant venu ensuite à la Cour, il y rendit compte au Roi des opérations de sa campagne et de ses projets pour la suivante. *C'est assez me parler de mes affaires*, lui dit le Monarque après l'avoir long-tems entendu, *comment sont les vôtres ? Fort bien, Sire* répond-il, *graces aux bontés de votre Majesté. Voilà*, s'écria le Roi en se tournant vers les courtisans, *le premier homme qui m'ait tenu ce langage.* En 1705, le Roi le nomma pour être de ses Ordres ; mais il refusa cet honneur. Ses parens, s'étant plaints amérement à lui de ce refus, *Eh bien*, leur dit-il, *effacez-moi de votre généalogie.*

hostilités. Le 2 Mars, les ennemis s'emparent d'un fauxbourg d'Arras, & en sont chassés. Le 30, le Comte de Broglie, envoyé par le Maréchal de Montesquiou, se rend maître du poste de l'Ecluse, sur la Sensée, près d'Arleux. Le 4 Juillet, les ennemis prennent le Quesnoi. Le 17, le Duc d'Ormond, Général des Anglois, se sépare de l'armée des Alliés, & fait publier une suspension d'armes avec la France, pour deux mois. Le 19, la ville & les Forts de Dunkerque sont consignés aux Anglois, conformément au Traité fait avec la Reine Anne. Le 24, M. de Villars, ayant fait prendre le change au Prince Eugene, tombe inopinément sur 17 bataillons retranchés à Dénain. A peine échappe-t-il 400 hommes de cette attaque; tout le reste fut pris, tué ou noyé; le Comte d'Albemar fut du nombre des prisonniers, & le Comte de Dhona périt dans l'Escaut. Le Prince Eugene arrive à la fin du combat, perd 4 bataillons à l'attaque de la redoute qui couvroit le Pont de Prouvi, & se voit obligé de renoncer à cette entreprise qui auroit fait périr le reste de son armée. Les suites de l'heureuse affaire de Dénain, que le Chevalier Folard appelle l'*ornement & la couronne* du Maréchal de Villars, furent la prise de Mortagne & de S. Amand par le Comte Albergotti, le 26 Juillet; celle de Marchiennes, où étoient les magasins des ennemis, le 30; la levée du siége de Landrecies, que le Prince Eugene fut obligé d'abandonner le 2 Août. M. de Villars, continuant de profiter de sa victoire, investit Douai au commencement d'Août; il se rend maître, le 26, du Fort de Scarpe, & du corps de la place, le 8 Septembre. Le 4 Octobre, il oblige la garnison du Quesnoi de se rendre à discrétion; enfin il termine par la prise de Bouchain, le 19 Octobre, sa glorieuse campagne, qui fit perdre aux Alliés tous les avantages qu'ils avoient remportés les 6 années précédentes. Les Hollandois, voyant par ces succès de la France leurs espérances dissipées, reconnoissent enfin qu'ils ne peuvent soutenir la guerre sans le secours de la Grande-Bretagne. Ils veulent renouer avec la France les conférences qu'ils avoient interrompues depuis long-tems; & leurs Plénipotentiaires viennent supplier ceux de la Reine Anne d'employer leurs bons offices à cet effet. *Nous prenons la figure qu'avoient à Gertruydenberg les Hollandois, & ils prennent la nôtre*, écrivoit l'Abbé de Polignac, *c'est une pleine revanche. Le Comte de Senzendorff sent bien vivement sa décadence. En Allemagne*, il ne se passe rien de considérable. *En Espagne*, la mort enleve au Roi Philippe un de ses plus grands appuis, Louis-Joseph, Duc de Vendôme. Ce Prince mourut d'une indigestion, le 11 Juin, à Vignaros, dans le Royaume de Valence, à l'âge de 58 ans. Arriere-petit-fils de Henri IV, il se montra digne de son origine par ses talens éminens pour la guerre, par son courage, & par la bonté de son cœur. Malgré cette perte, le Roi Philippe V conserve sa supériorité sur le parti de son rival, qui s'affoiblit de jour en jour. Le 5 Novembre, il signe un Acte de renonciation à la Couronne de France, pour lui & pour ses descendans. Par cet Acte, & au défaut d'enfans mâles dans la Maison de Bourbon, celle de Savoie est appellée au trône d'Espagne.

Enfin, l'an 1713, la France conclut sa paix, par différens Traités signés à Utrecht le 11 Avril; 1° avec la Grande-Bretagne, à 3 heures après midi; 2° avec le Duc de Savoie, à 4 heures; 3° avec le Roi de Portugal, à 8 heures; 4° avec le Roi de Prusse, à minuit 5° avec les Etats-Généraux, à une heure & un quart. Chacun de ces Traités renfermoit des conditions particulieres. L'Empereur, & quelques Princes de l'Empire, ayant refusé d'accepter le plan général de la pacification, la guerre continue en Allemagne. Le Maréchal de Villars commande l'armée de France, & le Prince Eugene celle de l'Empereur. Le 22 Juin, le Maréchal de Bezons investit Landau, & ouvre la tranchée la nuit du 24 au 25; la place, défendue par le Duc de Würtemberg, se rend le 20 Août. Le 20 Septembre, le Général Vaubonne est forcé dans ses retranchemens par le Maréchal de Villars, qui forme ensuite l'investissement de Fribourg: la ville est prise à discrétion le 1 Novembre; le château & les trois Forts se rendent le 16 du même mois. *En Espagne*, l'Impératrice sort de Barcelone, & s'embarque, le 18 Mars, pour venir en Allemagne. Le 10 Juillet, le Comte de Staremberg, avec le reste des troupes allemandes, quitte l'Espagne: ainsi le Roi Philippe n'a plus de concurrent qui lui dispute sa Couronne, & il demeure maître de son Royaume, malgré les efforts qu'on avoit faits pour le lui enlever: mais les Barcelonois, qui s'étoient soulevés en sa faveur contre l'Impératrice, dans le tems même qu'elle étoit encore à Barcelone, se soulevent contre lui, après le départ de cette Princesse & celui du Comte de Staremberg, & déclarent la guerre à la France & au Roi Philippe. *Affaires ecclésiastiques.* Le Roi, sollicité, pressé, par son Confesseur, demande au Pape Clément XI une Bulle pour flétrir le Livre des *Réflexions morales sur le nouveau Testament;* ouvrage muni de l'approbation du Cardinal de Noailles dans les différentes éditions qui en avoient paru. Clément, admirateur, dit-on, de ce Livre, avant son Pontificat, en pensoit depuis comme les Jésuites, & l'avoit même déjà proscrit en 1708 par un Décret que le Parlement supprima. Craignant pour la nouvelle Bulle, qu'on lui demandoit, un semblable accueil, il hésita quelque tems à l'accorder. Mais sur l'assurance que le Roi lui donna d'employer toute son autorité pour faire exécuter son jugement, il publia, le 8 Septembre, la fameuse Constitution *Unigenitus*, par laquelle il condamne cent & une propositions tirées du Livre dont il s'agit, avec 20 qualifications indéterminées. Un courrier l'ayant apportée en France le 24 du même mois, Sa Majesté assemble, le 16 Octobre suivant, les Evêques qui se trouvoient à Paris, au nombre de 40, pour la faire recevoir. Les séances de l'Assemblée durerent jusqu'au 5 de Février suivant. Il en résulta une acceptation, accompagnée d'une Instruction qui renferme des explications: c'est ce qu'on nomme l'Instruction des XL. Le Cardinal de Noailles, Président de l'Assemblée, & 8 Evêques, refuserent de prendre part à cette Délibération. Leur avis étoit de prier le Pape d'expliquer lui-même sa Bulle avant que de la recevoir. Sa Majesté leur ordonna de se retirer dans leurs Diocèses.

Le Roi, déterminé à subjuguer tous les opposans à la Bulle *Unigenitus*, donne, l'an 1714, des Lettres-Patentes pour la faire accepter dans tout le Royaume. Elles sont enregistrées le 15 Février, avec des modifications pour les Propositions qui regardent la matiere de l'excommunication. Ce fut alors que le P. le Tellier déploya toute l'impétuosité de son caractere pour faire exécuter les volontés qu'il avoit inspirées au Roi. Pourvu de la feuille des Bénéfices & muni de lettres de cachet qu'il avoit à discrétion, il grossit

aiſément ſon parti par l'appât des récompenſes & la terreur des châtimens. Les réfractaires furent punis par l'exil ou l'empriſonnement, & le nombre en devint conſidérable. La France perd, le 4 Mai de cette année, un de ſes Princes, Charles, Duc de Berri, qui meurt dans la 28ᵉ année de ſon âge. Le 2 Août, le Roi fait enregiſtrer, au Parlement, un Edit par lequel le Duc du Maine & le Comte de Toulouſe, ſes fils légitimés, & leurs deſcendans, ſont appellés à la Couronne de France en cas que tous Princes légitimes viennent à manquer. Le même jour, à la ſollicitation de ces Princes & d'autres perſonnes accréditées qui redoutoient le Duc d'Orléans, le Roi fait ſon teſtament, & l'envoie cacheté au Parlement avec un Edit portant défenſe de l'ouvrir avant ſa mort. L'Edit eſt enregiſtré le 29 Août, & le teſtament dépoſé au Greffe. Le Roi n'y faiſoit pas grand fonds. *On a voulu abſolument que je le fiſſe*, dit-il à la Reine d'Angleterre qui étoit venue lui en faire compliment, *mais dès que je ſerai mort il n'en ſera ni plus ni moins.* (*Mém.* de Barwick, T. II, p. 244.) Pour remplacer le port de Dunkerque, que le Roi, par le Traité d'Utrecht, s'étoit obligé de démolir, on en faiſoit conſtruire un autre à Mardick. L'Ambaſſadeur d'Angleterre fait à ce ſujet au Roi des plaintes, accompagnées de menaces, dans une audience particuliere qu'il avoit obtenue. *M. l'Ambaſſadeur*, lui répond, à ce qu'on prétend, le Monarque, après l'avoir écouté tranquillement, *j'ai toujours été le maître chez moi, quelquefois chez les autres; ne m'en faites pas ſouvenir. En Allemagne*, le Traité de paix, entre le Roi & l'Empereur, eſt ſigné le 6 Mars à Raſtadt par M. de Villars (1) & le Prince Eugene, enſuite à Bade en Suiſſe le 7 Septembre, & la paix publiée à Paris le 8 Novembre. *En Eſpagne*, la révolte continue en Catalogne, & les rebelles font beaucoup de ravages. On ne vit jamais de plus grands efforts que ceux que firent les Barcelonois pour ſe défendre; mais enfin après un long ſiége, & la plus opiniâtre réſiſtance, ſe voyant forcés dans tous leurs poſtes, ils ſe rendent à diſcrétion, le 12 Septembre, au Maréchal de Barwick. Il ne reſte plus de rebelles à ſoumettre que les Majorquins; ils furent domptés, l'année ſuivante, par le Chevalier d'Asfeld. Ce Général, ayant débarqué à l'Isle le 16 Juin, acheva de la réduire le 2 Juillet 1715, par la priſe de Palma, la capitale.

On vit arriver en France, l'an 1715, un Ambaſſadeur du Roi de Perſe, qui eut ſon audience du Roi le 19 Février. L'alliance avec les Cantons Catholiques de Suiſſe, & le Vallais, fut renouvellée le 9 Mai ſuivant. La ſanté du Roi commençoit dès lors à ſe déranger, & ſes forces, diminuant de jour en jour, annonçoient une fin prochaine. Elle arriva le 1 Septembre au Château de Verſailles, ce Monarque étant âgé de 77 ans moins 3 jours, après avoir régné 72 ans, 3 mois & 18 jours. Ce Prince montra dans ſes derniers momens beaucoup de grandeur d'ame & de réſignation, & donna de très bons conſeils à l'héritier du trône. Mais il eſt fâcheux qu'il ait ſuivi juſqu'au tombeau ceux du P. le Tellier, & que, par déférence pour ce fougueux Directeur, il ait refuſé, contre ſa propre inclination, de voir ſon Archevêque, le Cardinal de Noailles, qu'il tenoit éloigné de la Cour.

N'oſant entreprendre le portrait de ce Monarque, nous nous bornerons à cette eſquiſſe légere. La nature ſembloit avoir formé Louis XIV pour le trône, & s'être plu à lui prodiguer les qualités qui conſtituent le grand Roi. C'étoit l'un des plus beaux hommes de ſon Royaume, & celui dont le port étaloit plus de majeſté. Pour le diſtinguer parmi la foule des courtiſans qui l'environnoient, un étranger n'avoit pas beſoin qu'il lui fût indiqué. Tout annonçoit le Roi dans ſa perſonne au premier coup-d'œil. La prééminence qu'il avoit ſur ſes ſujets, par la figure, étoit ſoutenue par d'autres talens plus réels. Perſonne ne le ſurpaſſoit en adreſſe pour les exercices du corps, & n'y déployoit plus de graces. Dans le commerce, il étoit l'homme le plus poli de ſa Cour, celui qui parloit le plus à propos & le plus correctement. On a dit de lui qu'il ne pouvoit pas plus ſouffrir un mot hors de ſa place qu'un ſoldat hors de ſon rang. Ennemi de la raillerie, qu'il regardoit comme un poiſon dans la bouche d'un Roi, il ne ſe la permit jamais dans ſes diſcours qu'il aſſaiſonnoit d'ailleurs de la plus fine urbanité. Sans étude, il avoit le goût ſûr pour les arts libéraux, & ne confondoit jamais le groteſque avec l'imitation de la belle nature. *Qu'on m'ôte ces magots*, dit-il un jour en voyant une tapiſſerie de Teniers, qu'on avoit miſe en ſon abſence dans ſon appartement. A la tête du Conſeil, ſon avis étoit ordinairement le plus judicieux & celui qui entraînoit les autres, moins par déférence que par conviction. Rarement il fut trompé dans le choix de ſes Miniſtres & de ſes Généraux. Qu'y avoit-il donc à déſirer en lui, depuis qu'il étoit revenu des écarts de la jeuneſſe, pour en faire un Monarque accompli? moins d'amour pour le faſte & la vaine gloire, moins de hauteur envers ſes voiſins, plus de tendreſſe pour ſes peuples, une confiance moins aveugle en des hommes intrigans, qui ſe paroient fauſſement du zéle de la Religion pour jetter le trouble dans l'Egliſe & l'Etat. On a donné ſon nom au ſiécle où il a régné; diſtinction bien méritée par les progrès étonnans que les Sciences, les Arts & le Commerce firent ſous la protection qu'il leur accorda. Il eut de la Reine, ſon épouſe, 3 Princes & 3 Princeſſes, auxquels il ſurvécut; Louis, Dauphin de France, né le 1 Novembre 1661, mort le 14 Avril 1711; Philippe de France, Duc d'Anjou, né le 2 Août 1668, mort le 18 Juillet 1671; Louis-François de France, Duc d'Anjou, né le 14 Juin 1672, mort le 4 Novembre ſuivant; Anne-Eliſabeth de France, née le 10 Novembre 1662, morte le 30 Décembre ſuivant; Marie-Anne de France, née le 16 Novembre 1664, morte le 26 Décembre ſuivant; Marie-Thérèſe de France, née le 2 Janvier 1667, morte le 1 Mars 1672. Louis XIV fut pere de pluſieurs enfans naturels, dont les principaux ſont Louis, Comte de Vermandois, mort en 1683; Marie-Anne, dite Mademoiſelle de Blois, mariée au Prince de Conti, & morte en 1739. (Ces deux enfans eurent pour mere la Ducheſſe de la Valliere, qui ſe fit Carmélite en 1675, & mourut en 1710.) Louis-Auguſte, Duc du Maine, mort en 1736;

(1) Villars dit au Prince Eugene, dans leur premier entretien : *Monsieur, nous ne sommes pas ennemis. Vos ennemis sont à Vienne, et les miens à Versailles.* Il avoit autrefois dit au Roi quelque chose de semblable en partant pour l'armée : *Sire, je vais combattre vos ennemis, et je vous laisse au milieu des miens.* Plus le mérite a d'éclat, plus il doit se couvrir du voile de la modestie, pour ne pas blesser la vue foible des jaloux.

Louis-César, Comte de Vexin, Abbé de S. Denis & de S. Germain-des-Prés, mort en 1683; Louis-Alexandre, Comte de Toulouse, mort en 1737; Louise-Françoise, dite Mademoiselle de Nantes, mariée à Louis III, Duc de Bourbon Condé, morte en 1743; Louise-Marie, dite Mademoiselle de Tours, morte en 1681; Françoise-Marie, dite Mademoiselle de Blois, mariée à Philippe II, Duc d'Orléans, & Régent de France, morte en 1749.

Ce fut en 1656 que fut établie au Château de Madrid, dans le bois de Boulogne, la premiere Manufacture de bas au métier.

Le marc d'or monnoyé valoit, à la fin du régne de Louis le Grand, 420 liv. & le marc d'argent 28 liv. Le marc d'or fin étoit à 458 liv. 3 ſ. 7 den. & le marc d'argent à 30 liv. 10 ſ. 10 den. après avoir été à 40 liv.

LOUIS XV, DIT LE BIEN-AIMÉ.

1715. Louis XV, 3e fils de Louis de France, Duc de Bourgogne, puis Dauphin, & de Marie-Adélaïde de Savoie, né à Verſailles le 15 Février 1710, à 8 heures du matin, ſuccede, le 1 Septembre 1715, à Louis XIV, ſon biſaïeul. Ce Monarque par ſon teſtament avoit établi un Conſeil de Régence, à la tête duquel il ſe contentoit de mettre ſon neveu, Philippe, Duc d'Orléans, premier Prince du Sang. Le Duc s'étant tranſporté le 2 Septembre au Parlement, s'y fait déclarer, purement & ſimplement, Régent du Royaume, ſuivant le droit de ſa naiſſance; ce qui eſt confirmé, le 12 du même mois, par le Roi, dans un Lit de Juſtice, où le Chancelier fait lecture de l'Arrêt des Régences. Le 15, le Roi, par ſa premiere Déclaration, rétablit le Parlement dans ſon ancien droit, dont il étoit privé depuis 42 ans, de pouvoir faire des remontrances avant l'enregiſtrement des Lettres, Edits & Déclarations qui lui ſeroient envoyés. Pendant la minorité de Louis XV la France a eu le rare avantage de jouir d'un grand calme, & d'être exempte de ces funeſtes diviſions qui ont tant de fois agité le Royaume ſous divers Rois mineurs.

Le Régent trouva les Finances dans le plus grand déſordre, & l'Etat preſque ruiné. Par un mémoire, qu'il rendit public, la dette nationale, à la mort du feu Roi, montoit à 2 milliards 62 millions en capital, portant 90 millions d'intérêt. Le Maréchal de Noailles aſſure dans ſes mémoires qu'au lieu de 1100 millions d'eſpeces que l'on devoit avoir, il eût été difficile d'en trouver 600, tant l'exportation avoit été énorme, & tant le commerce en avoit ſouffert.

Les malverſations commiſes dans les Finances étoient trop criantes pour ne pas exiger qu'on en recherchât les auteurs. L'an 1716, le Roi, par Edit du 12 Mars, établit pour cette recherche une Chambre qui fut ſupprimée le 22 Mars 1717, après qu'on eut fait regorger quelques-unes des ſang-ſues de l'Etat. Le 2 & 20 Mai 1716, Edit portant établiſſement d'une Banque générale par tout le Royaume, ſous le nom du ſieur Law, Ecoſſois de naiſſance, & Compagnie. Il étoit libre à toute perſonne de porter ſon argent à la Banque, qui devoit donner en échange des billets payables à vue. Le commerce du Miſſiſſipi, du Sénégal & des Indes devint la baſe du ſyſtême de Law (1).

Le Roi, l'an 1717, ayant atteint, le 15 Février, l'âge de 7 ans, paſſe des mains de la Ducheſſe de Ventadour, ſa Gouvernante, en celles du Maréchal de Villeroi, nommé ſon Gouverneur. L'ancien Evêque de Fréjus, Hercule de Fleuri, lui eſt donné pour Précepteur, & le célebre Abbé Claude Fleuri pour Confeſſeur. Le 8 Mai, le Czar Pierre le Grand arrive de Hollande à Paris, d'où il partit le 20 Juin ſuivant pour retourner en Ruſſie, après avoir entièrement ſatisfait ſa curioſité. (Voy. *ſon article.*) *Affaires eccléſiaſtiques.* Le 1 Mars, les Evêques de Mirepoix (la Broue), de Sénez (Soanen), de Montpellier (Colbert), de Boulogne (de Langle), appellent de la Conſtitution *Unigenitus* au futur Concile général. Le 5, ces quatre Prélats s'étant rendus en Sorbonne, y notifient leur appel dans une Aſſemblée nombreuſe de la Faculté de Théologie, laquelle y adhere ſolemnellement. Le 12, pareille adhéſion de la Faculté des Arts. Celles de Droit & de Médecine firent de même l'année ſuivante. Les Facultés de Théologie de Reims & de Nantes, un nombre très grand d'Eccléſiaſtiques Séculiers & Réguliers, beaucoup de Chapitres & de Communautés, ſe pourvurent par la même voie contre la Conſtitution. Les 4 Evêques eurent auſſi quelques imitateurs parmi leurs Confreres; de ce nombre fut le Cardinal de Noailles.

Les mouvemens que ſe donnoit le Cardinal Albéroni, Miniſtre d'Eſpagne, pour enlever à l'Empereur ſes poſſeſſions d'Italie, pour faire dépoſer George I, Roi d'Angleterre, & pour exciter des troubles en France, déterminent ces trois Puiſſances à s'unir enſemble contre l'Eſpagne par un Traité qui fut ſigné, le 2 Août 1718, à Londres, & auquel accéderent depuis les Etats Généraux: c'eſt ce qu'on a nommé *la quadruple Alliance.* Le 26 du même mois, le Roi, dans un Lit de Juſtice qu'il tient au Palais des Tuileries, fait enregiſtrer divers Edits & Déclarations concernant le Parlement & les Princes légitimés de France, qui ſont privés des prérogatives que Louis XIV leur avoit accordées, & réduits au rang de leurs Duchés-Pairies ſeulement. Le Cardinal Albéroni, toujours ferme dans ſes projets, trame une conſpiration pour ôter la Régence au Duc d'Orléans, & la donner au Roi Philippe V, ſon maître, afin de gouverner tout à la fois lui-même la France & l'Eſpagne. L'Abbé Porto-Carréro, Agent ſecret de ce Miniſtre en France, eſt arrêté, le 2 Décembre, à Poitiers. On le trouve chargé de lettres du Prince de Cellamare, Ambaſſadeur d'Eſpagne, au Cardinal Albéroni, qui renfermoient tout le plan de la conſpiration. Ce Prince eſt arrêté le 9 dans ſon hôtel, & ſes papiers ſaiſis. Le 29, le Duc du Maine, ſoupçonné d'avoir eu part à la conſpiration, eſſuie un pareil traitement; il eſt enſuite conduit au château de Dourlens, tandis que la Ducheſſe du Maine eſt

(1) Le commerce de luxe, dont Colbert doit être regardé comme le créateur en France, est celui que Louis XIV, dont il flattoit la vanité, protégea spécialement par préférence à l'agriculture qu'il jugea peu digne de son attention, séduit par son Ministre. Il est cependant aujourd'hui démontré que l'agriculture, dont Sulli faisoit son objet capital, l'emporte de beaucoup par son utilité, sur le genre de commerce dont nous parlons. En effet, comme l'observe M. Thomas (*Eloge de Sulli*, n. p. 311,) » ceux qui savent que le luxe des soies a » parmi nous fait tomber les laines; que l'avilissement des laines a » porté sur le nombre des troupeaux; que la diminution des troupeaux a altéré une des sources de la fécondité: ceux qui savent que » l'agriculture en France ne rend aujourd'hui qu'un sixieme de ce » qu'elle rendoit alors, et que pour gagner quelques millions à fabriquer et à vendre de belles étoffes, nous avons perdu des milliards » sur le produit de nos terres; ceux enfin qui ont calculé que deux » millions de cultivateurs peuvent faire naître un milliard de productions, au lieu que trois millions d'artistes ne produisent à l'Etat » que sept cens millions en marchandises de main-d'œuvre, ceux-» là sans doute ne seront pas si prompts à condamner un grand » homme. » (Sulli.)

transſportée à celui de Dijon. Le Cardinal de Polignac, & quelques autres Seigneurs, furent auſſi exilés pour le même ſujet. Le 7 Avril de cette année, la Reine, veuve de Jacques II, Roi d'Angleterre, mourut à S. Germain-en-Laye. *Affaires de Finances.* Le 31 Mai, Edit qui ordonne une refonte générale & une augmentation conſidérable des monnoies. Il n'y eut que la Cour des Monnoies qui l'enregiſtra. Le Parlement, la Chambre des Comptes & la Cour des Aides, firent d'inutiles remontrances à ce ſujet. Le 4 Décembre, la Banque générale eſt déclarée Banque Royale, & le ſieur Law en eſt nommé Directeur. Le 27, Arrêt du Conſeil, qui défend de faire des paiemens en argent au-deſſus de 600 livres; ce qui rendit néceſſaires les billets de la Banque Royale, & obligea d'en créer une multitude innombrable. Cet Arrêt, le plus funeſte qui ſoit émané de l'autorité Souveraine, fut l'époque & la cauſe d'une révolution étonnante dans les mœurs de la nation. L'intérêt, amorcé par l'appât qu'il lui préſentoit, étouffa la voix de la nature & de l'équité. On ſe ſacrifia mutuellement, comme dans un naufrage ou un incendie. Le frere fut trahi par le frere, & le pere par le fils. L'homme ſecourable fut écraſé par celui dont il avoit prévenu la ruine, & périt par ſon bienfait. On vit des noms reſpectables anéantis, des noms vils ou flétris prendre leurs places.

L'Eſpagne ayant refuſé de ſouſcrire aux propoſitions de paix qui lui avoient été faites, le Roi lui déclare la guerre le 2 Janvier 1719, & nomme le Maréchal de Barwick pour commander l'armée qu'il envoie dans la Biſcaye. Le 15 Avril ſuivant, Madame de Maintenon finit ſes jours à S. Cyr, où elle s'étoit retirée après le décès de Louis XIV. Veuve du Poëte Scarron, mort en 1660, on ſait la haute faveur où elle parvint depuis à la Cour, par ſa beauté, ſon eſprit & ſa vertu. Notre armée cependant fait des progrès en Eſpagne. M. de Barwick prend, le 16 Juin, Fontarabie, après 21 jours de tranchée ouverte; il s'empare de S. Sébaſtien le 1 Août, & du château le 17. Etant enſuite entré dans la Cerdagne, il ſe rend maître d'Urgel & de ſon château, appellé la Seu, qui capitule le 11 Octobre. Le 23 du même mois, il ſe préſente devant Roſes, pour en faire le ſiége, & renonce à cette entrepriſe le 17 Novembre. Telle fut la fin de la campagne, qui fut ſuivie d'une ſuſpenſion d'armes, puis de la paix. Cette année commencerent les demêlés de la Hollande avec l'Empereur au ſujet d'une Compagnie de Commerce établie à Oſtende ſous l'autorité impériale. En peu d'années elle étoit devenue aſſez puiſſante pour avoir pluſieurs vaiſſeaux armés & pour faire ombrage aux Hollandois. La France, l'Eſpagne & l'Angleterre entrerent dans cette querelle, & firent tomber la Compagnie. *Affaires de Finances.* Le 23 Septembre, Arrêt du Conſeil, portant une diminution conſidérable ſur les eſpeces monnoyées. Le 11 Décembre, défenſes faites de faire des paiemens en argent au-deſſus de 10 livres, & en or, au-deſſus de 300 livres; ce qui, joint aux variations, faites, ou annoncées, des eſpeces monnoyées, obligea les particuliers à porter leur or & leur argent à la Banque, & à les échanger contre des billets (1).

Des marchandiſes, apportées du Levant à Marſeille en 1720, y répandent la peſte (2) qui s'étend dans preſque toute la Province. Mais par les ſages précautions que prit le Gouvernement, elle ne pénétra point dans les autres Provinces. La fermeté du Parlement de Paris lui attire une diſgrace. Par une Déclaration du 21 Juillet, il eſt transféré à Pontoiſe, pour s'être oppoſé à quelques projets de Déclarations, propoſés par le Régent, en faveur du ſyſtême. *Affaires eccléſiaſtiques.* L'Abbé Dubois, depuis Cardinal, l'homme le moins propre à traiter les matieres de religion, entreprend de faire révoquer au Cardinal de Noailles ſon appel, & y réuſſit. Le Cardinal ayant préſenté au Régent un corps de doctrine relatif aux objets de la Conſtitution *Unigenitus*, environ 40 Evêques aſſemblés, le 13 Mars, au Palais-Royal, l'approuvent, après l'avoir retouché; il fut porté enſuite dans les différens Diocèſes du Royaume, où un grand nombre de Prélats le ſouſcrivirent; c'eſt ce qu'on nomme l'accommodement de 1720. La Cour regarde alors les diſputes comme finies. En conſéquence, le 4 Août, Déclaration du Roi qui ordonne l'obſervation & l'exécution de la Bulle *Unigenitus*, avec défenſe d'en appeller. Elle eſt enregiſtrée, le 23 Septembre, au Grand-Conſeil, en préſence du Régent. Le 4 Décembre, le Parlement, ſéant à Pontoiſe, l'enregiſtre pareillement, mais avec des modifications. Il eſt rappellé le 16 Décembre, & reprend ſes ſéances le 21. L'accommodement ne fut point du goût des 4 Evêques appellans; pour le contredire, ils renouvellerent, le 10 Septembre, leur appel. Cet exemple fut ſuivi de pluſieurs Eccléſiaſtiques du 2e Ordre. *Affaires de Finances.* Le 5 Janvier, le ſieur Law eſt nommé Contrôleur-Général, après avoir fait abjuration de la religion proteſtante entre les mains de l'Abbé de Tencin, depuis Archevêque & Cardinal. Le 21 Mai, Edit pour la réduction graduelle, de mois en mois, des Billets de Banque & des Actions de la Compagnie des Indes. Ce fut l'époque de la chûte du ſyſtême de Law. En vain on révoqua cet Edit 6 jours après, ſur la réclamation générale de la nation & les remontrances du Parlement: les Actions & les Billets perdirent la confiance du public ſans retour. Chargé de leur maſſe entiere, le Gouvernement ſe retrouva par là au premier pas, &, ſemblable, dit un homme d'eſprit, à un voyageur qui s'égare, revint, après une longue fatigue, au point d'où il étoit parti. Le 29 Mai, le Conſeil donne un Arrêt qui remet en circulation les eſpeces d'or & d'argent. Le 30 Juillet, Edit qui porte le marc d'argent à 120 liv. & celui

(1) » Le bruit qu'on fit répandre, dit un Historien, qu'on avoit » trouvé deux mines d'or à la Louisiane, le discrédit de l'argent, la » confiance du public dans le papier, toutes ces circonstances réu- » nies et ménagées concoururent à faire enlever les nouvelles actions, » à donner des regrets à ceux qui n'en purent avoir, à les engager à » offrir du gain à ceux qui les avoient levées; ensorte que chacun les » enchérit successivement et à l'envi; et elles monterent à des prix » excessifs.... Il se trouva, au 1 Décembre 1719, pour 640 millions » de billets de banque dans le public, et au mois de Mai 1720, on » prétend qu'il y en avoit pour plus de six milliards; crédit énorme, » qui surpassoit de plus de deux tiers toutes les especes et matieres » d'or et d'argent qui pouvoient être dans le Royaume ».

(2) C'étoit la 20e fois que Marseille étoit frappée de ce fléau, quoique l'air qu'on y respire la rendê peu sujette aux maladies épidemiques. Mais le commerce qu'elle a fait dans tous les tems avec le Levant et le Midi, l'a souvent exposée à la contagion qui ravage ces tristes climats. Avant d'avoir reçu l'Evangile, elle étoit dans l'usage, pour écarter ce malheur, de nourrir délicatement l'espace d'une année un malheureux qui, pour s'arracher à la misere, se dévouoit à la mort. Ce tems expiré, on le promenoit dans les rues de la ville couronné de fleurs et revêtu d'ornemens sacrés; puis, après l'avoir chargé d'imprécations, comme le bouc Azazel des Egyptiens, et le bouc émissaire des Juifs, on le précipitoit dans la mer.

d'or à 1800 liv. Cette augmentation ne dura que jusqu'au 1er Septembre, & depuis ce jour jusqu'au 16 Octobre, les especes diminuerent d'un 8e de quinzaine en quinzaine. Le 10 Décembre, le sieur Law sort de Paris, où il n'étoit pas en sûreté, & se retire à Bruxelles, d'où il passe à Venise où il mourut le 21 Mars 1729, avec les foibles débris d'une fortune immense.

L'année 1721 n'offre point d'autre événement remarquable que l'ambassade de Mehemet Effendi, envoyé par le Sultan Achmet III, pour féliciter le Roi sur son avénement à la Couronne. Il fut admis, le 21 Mars, à l'audience de Sa Majesté, & prit congé d'elle le 12 Juillet suivant.

On vit arriver à Paris, le 29 Janvier 1722, Marie-Anne-Victoire, Infante d'Espagne, née le 31 Mars 1718, dont le mariage avec le Roi avoit été conclu l'année précédente. Le Roi, qui faisoit sa résidence à Paris depuis le mois de Déc. 1715, en part le 15 Juillet pour aller demeurer à Versailles. Le 22 Août Dubois, fait Cardinal en 1721, est nommé premier Ministre. Le 25 Octobre, le Roi est sacré à Reims par l'Archevèque, Armand-Jules de Rohan-Guémené.

Le Roi étant parvenu à sa 14e année, le 15 Février 1723, vient à Paris le 20, & tient, le 22, son Lit de Justice au Parlement, pour la Déclaration de sa majorité. Le 10 Août, mort du Cardinal Dubois. Le 2 Décembre, Philippe, Duc d'Orléans, & ci-devant Régent de France, meurt subitement à Versailles dans la 50e année de son âge.

On avoit indiqué à Cambrai dès le mois de Juillet 1720 un Congrès dont l'objet principal étoit de terminer les différends de l'Empereur & de l'Angleterre avec l'Espagne. Il ne s'ouvrit que le 26 Janvier 1724.

L'année suivante (1725) le Roi jugeant, par l'avis de son Conseil, qu'il est du bien de l'Etat de se procurer incessamment des successeurs, fait reconduire l'Infante en Espagne, à raison de sa trop grande jeunesse. La Princesse étant partie de Versailles le 5 Avril, est remise le 17 Mai, à S. Jean-Pied-de-Port, entre les mains des personnes chargées de la recevoir par la Cour d'Espagne. (Elle a épousé depuis le Roi de Portugal.) Le Roi d'Espagne, mécontent de ce procédé, rappelle de Cambrai son Plénipotentiaire. Le Congrès par là fut rompu. Le 30, la Reine Louise-Elisabeth d'Orléans, veuve de Louis I, Roi d'Espagne, arrive à Vincennes, où elle est reçue avec les honneurs dus à une tête couronnée; elle fixa sa demeure en France, & ne retourna plus en Espagne. Le 27 du même mois, le Roi déclare son mariage avec Marie-Charlotte-Sophie-Félicité Leczinska, née le 23 Juin 1703, fille unique de Nicolas-Stanislas Leczinski, élu Roi de Pologne le 12 Juillet 1704, & de Catherine, Comtesse de Bnin-Opalinska. Le 15 Août, M. le Duc d'Orléans épouse la Princesse à Strasbourg, au nom du Roi. La cérémonie se fait par le Cardinal de Rohan. Le 4 Septembre suivant, le Roi & la Reine reçoivent, à Fontainebleau, la Bénédiction nuptiale du même Cardinal.

Il y eut dans les monnoies, en 1726, un changement considérable qui fait époque dans notre histoire. Le 26 Mai, par Arrêt du Conseil, le louis d'or fut porté de 20 livres à 24 livres, & l'écu de 5 livres à 6 livres. Par un autre Arrêt du 15 Juin suivant, le prix du marc d'or fin fut fixé à 740 liv. 9 s. 1 den. & celui de l'argent fin à 51 liv. 3 s. 3 den. C'est depuis cette fixation que les monnoies sont stables en France. Néanmoins il a été depuis ajouté successivement au prix des matieres une attribution jusqu'à 8 deniers pour livre en sus de leur valeur; au moyen de quoi, sans qu'il paroisse qu'il y ait eu de changement à la loi, le Roi fait payer aujourd'hui, dans les Hôtels des Monnoies, le marc d'or fin 765 liv. 2 s. 7 den. $\frac{3}{5}$, & le marc d'argent fin 52 liv. 17 s. 4 den. $\frac{1}{5}$. Le Roi voulant gouverner par lui-même, supprime, le 11 Juin, le titre de premier Ministre. Sa Majesté fait en même tems principal Ministre d'Etat M. de Fleuri, ancien Evêque de Fréjus. Le 11 Septembre, ce Prélat est élevé au Cardinalat sur la nomination du Roi.

L'an 1727, le 31 Mai, les préliminaires de la paix générale sont signés à Paris. Le 14 Août, la Reine accouche de deux Princesses, Louise-Elisabeth, depuis Duchesse de Parme, & Anne-Henriette. Le 16 du même mois, ouverture du Concile d'Embrun. Treize Evêques, ayant à leur tête Louis Guérin de Tencin, Archevêque d'Embrun, y condamnent, le 20 Septembre, Jean Soanen, Evêque de Sénez, & le suspendent de ses fonctions, à cause de ses sentimens opposés au Formulaire & à la Bulle *Unigenitus*. L'Evêque de Sénez appelle de ce jugement, le 22 Septembre, au futur Concile général. Le 11 Octobre, il est relégué, par ordre du Roi, à l'Abbaye de la Chaise-Dieu, où il est mort le 20 Décembre 1740, âgé de 94 ans. Le 30 Octobre, consultation de 50 Avocats de Paris, contre le jugement du Concile d'Embrun; elle fut supprimée, le 3 Juillet de l'année suivante, par Arrêt du Conseil.

Le Cardinal de Noailles & 11 Evêques, auxquels se joignirent un grand nombre d'Ecclésiastiques, prennent hautement la défense de l'Evêque de Sénez en 1728; & par une lettre écrite au Roi le 17 Mars, ces Prélats se plaignent avec force du jugement de l'Assemblée d'Embrun. Ce fut un des derniers actes du Cardinal. Il mourut le 4 Mai suivant, à l'âge de 78 ans. La destruction de Port-Royal, qui sembloit devoir lui attacher irrévocablement les Jésuites, fut, par un singulier effet de la Providence, l'époque des persécutions qu'ils lui susciterent durant toute la suite de son épiscopat. A ces ennemis déclarés se joignirent des traîtres qui abuserent de sa confiance pour traverser les mesures qu'il prenoit pour le rétablissement de la paix. Malgré ces contradictions, jamais le Clergé de Paris ne fut plus florissant que sous son gouvernement. *Affaires politiques.* Le 14 Juin, ouverture du Congrès de Soissons touchant les différends qui étoient entre les Souverains de l'Europe. On se sépare, au mois de Juin de l'année suivante, sans avoir rien conclu. Le 19 Juillet, M. de Grandpré arrive, avec une escadre, devant Tripoli, qu'il bombarde, sur le refus que fait la Régence de donner satisfaction au Roi des infractions des Traités, commises par les Tripolitains. Une partie de la ville fut ruinée par les bombes. L'année suivante les Tripolitains envoyerent demander pardon au Roi.

La France, après la naissance de plusieurs filles de Louis XV, attendoit avec impatience celle d'un Dauphin, & redoubloit ses vœux pour l'obtenir. Enfin, le 4 Septembre 1729, la Reine met au monde ce fils si désiré, & comble par là le Royaume d'une joie inexprimable. Les réjouissances finies, le Cardinal de Fleuri, déterminé à faire accepter la Constitution *Unigenitus* par la Faculté de Théologie de Paris, fait assembler les Docteurs le 24 Octobre, &, à la pluralité des voix, obtient un Décret qui enjoint la signature

ture de la Bulle à tous les membres de cette Compagnie. Cent Docteurs, qui s'opposent à ce Décret, en sont exclus, & présentent vainement une requête au Parlement pour se faire rétablir. Le 15 Décembre suivant, nouveau Décret de la Faculté pour faire signer la Bulle à tous les Candidats.

Le Cardinal, encouragé par ce succès, fait rendre, le 24 Mars 1730, une Déclaration au Roi, qui renouvelle l'exécution de la signature pure & simple du Formulaire, & ordonne que la Constitution soit regardée comme loi de l'Eglise & de l'Etat. Sa M., s'étant rendue le 3 Avril au Parlement, y fait enregistrer cette loi. Dans le même mois commença le soulévement des habitans de l'Isle de Corse, contre la République de Gênes, à l'occasion des impôts dont on les chargeoit, & de la préférence qu'on donnoit aux étrangers sur les naturels du pays, pour les Charges & les Emplois. Cette affaire, comme on le verra par la suite, n'est pas étrangere à la France.

Le Roi, l'an 1732, ayant réglé, par une Déclaration du 18 Août, la maniere dont il veut que les affaires publiques soient désormais traitées au Parlement, la fait enregistrer, le 3 Septembre suivant, dans un Lit de Justice tenu à Versailles. Elle ordonne, entre autres choses, que les appels comme d'abus seront portés à la Grand'Chambre seule, & non aux Chambres assemblées. Le lendemain, protestation contre cet enregistrement, suivie, le 7 du même mois, des exils des Magistrats des Enquêtes & des Requêtes. Le 28 Novembre suivant, rappel des exilés.

La guerre s'allume de nouveau, l'an 1733, entre l'Empereur Charles VI & le Roi de France, à l'occasion de la Couronne de Pologne. Elle avoit été déférée au Roi Stanislas, après la mort d'Auguste II, par une élection libre & unanime, faite le 12 Septembre. L'Empereur, ayant formé un parti en Pologne, fit faire une nouvelle élection en faveur de l'Electeur de Saxe. Le Roi de France se met en devoir de venger, sur l'Empereur, l'injustice faite à son beaupere; il envoie deux armées, l'une en Allemagne, sous la conduite du Maréchal de Barwick, l'autre en Italie, qui devoit être commandée par le Maréchal de Villars, sous les ordres du Roi de Sardaigne. Le 23 Juin, le village de Pardines en Auvergne fut englouti par la terre; les habitans eurent le bonheur de se sauver. *En Hollande*, le Marquis de Fénelon, Ambassadeur de France, détermine les Etats-Généraux à signer à la Haye, le 24 Novembre, un Traité de neutralité pendant la présente guerre. Ce Traité a été regardé comme un chef-d'œuvre de politique. *En Allemagne*, l'armée françoise passe le Rhin le 12 Octobre. Le 19, la tranchée est ouverte devant le Fort de Kell, qui se rend le 28. Les François, après s'être assurés des trois passages du Rhin, au Fort de Kell, à l'Isle du Marquisat, & au pont d'Huningue, commencent, le 13 Novembre, à repasser ce fleuve. *En Italie*, les troupes du Roi ayant franchi les Alpes au mois d'Octobre, s'assemblent sous Verceil, Mortare & Alexandrie, avec celles du Roi de Sardaigne. Ce Prince part de Turin, le 29 du même mois, pour se mettre à leur tête. Il passe le Tésin sans obstacle, reçoit les clefs de la ville & du château de Pavie, où il entre le 4 Novembre. Lodi & plusieurs autres places sans défense ouvrent leurs portes. Gerra-d'Adda est reçue à capitulation, sous la condition que Pizighitone se rendra le 9 Décembre. Le Roi de Sardaigne y étant entré au jour marqué, fait ensuite avancer l'armée vers Milan, pour faire le siége du château qui capitule le 30; le Comte Visconti, Gouverneur de la place, sort avec les honneurs de la guerre, & se retire à Mantoue.

Les Marquis de Maillebois & de Coigni secondoient parfaitement les vues du Maréchal de Villars en Italie. L'an 1734, le premier s'empare, le 5 Janvier, du château de Seravalle, sur les frontieres de Gênes, & fait la garnison prisonniere. La nuit du 5 au 6 du même mois, la tranchée est ouverte par le second devant Novarre qui capitule le 7. M. de Maillebois investit, le 26, Tortone, la derniere place du Milanez qui restoit à prendre; la ville se rend le 28, & le château capitule le 5 Février. Le Maréchal de Villars, dont le grand âge n'étoit plus propre à soutenir les fatigues d'une campagne, quitte l'armée le 27 Mai, & reprend la route de France: mais une maladie l'arrête à Turin, & il y meurt le 17 Juin, dans sa 83e année. C'est une faute dans la derniere édition de le Ragois d'avoir mis cet événement au 6 Juin. Le Prince Eugene, en apprenant la mort de ce Général, dit: *La France vient de faire une grande perte, qu'elle ne réparera pas de longtems.* Villars disoit souvent qu'il n'avoit eu que deux plaisirs bien vifs en sa vie, celui de remporter un prix au Collége, & celui de gagner une bataille. Le 29 Juin, M. de Coigni remporte la victoire à Parme sur les Impériaux, qui perdent près de 9000 hommes, avec leur Général Merci. Le 19 Septembre, le Roi de Sardaigne défait l'armée des Impériaux à Guastalla: les Maréchaux de Coigni & de Broglie eurent beaucoup de part à cette journée. Du côté des François, la perte fut de 1200 hommes, outre plus de 2000 blessés. Les ennemis laisserent sur le champ de bataille plus de 2000 morts, du nombre desquels furent les Princes de Würtemberg, de Saxe-Gotha, & plusieurs autres Officiers de distinction, 7000 blessés, une partie de leur canon, avec plusieurs timbales & étendards. *En Allemagne*, l'armée, commandée par le Maréchal de Barwick, se met en mouvement le 8 Avril. Le Comte de Belle-Isle passe la Sarre à la tête d'un corps de troupes, s'empare de Treves, & met l'Electorat à contribution. Le 2 Mai, le Fort de Traërback se rend par capitulation, après 8 jours de tranchée: le 4, l'armée passe le Rhin; le même jour, le Duc de Noailles chasse les ennemis de leurs lignes d'Ethlinghen: le 25, le Marquis d'Asfeld investit Philisbourg; le 3 Juin, il ouvre la tranchée; elle est bientôt inondée: le soldat y marche dans l'eau plus qu'à demi-corps. Un très jeune Officier, à qui son âge ne permettoit pas d'y marcher de même, s'y faisoit porter de main en main. Un grenadier le présentoit à son camarade, afin qu'il le prît dans ses bras: *Mets-le sur mon dos*, dit celui-ci; *du moins s'il y a un coup de fusil à recevoir, je le lui épargnerai.* Le 12 Juin, le Maréchal de Barwick est tué à ce siége d'un coup de canon: le 14, le Duc de Noailles & le Marquis d'Asfeld sont faits Maréchaux de France. Le 18 Juillet, le Commandant de Philisbourg rend la place par capitulation. Le Prince Eugene, Général des Impériaux, dont le nom est si célebre par tant de belles campagnes, a le chagrin de voir dans celle-ci prendre la plus importante place de l'Empire, sans pouvoir la secourir, quoiqu'à la tête d'une nombreuse armée. Néanmoins cette campagne, la derniere de ce grand Général, ne laisse pas d'être une des plus glorieuses qu'il ait faites.

La guerre, qui continuoit foiblement en Italie & en Allemagne, est suspendue l'an 1735 par des négociations de paix entre la France & l'Empire. Les préliminaires, conçus en 7 articles, sont signés à Vienne, le 3 Octobre, entre le Roi & l'Empereur. Par le 1er article, le Roi Stanislas abdique la Couronne de Pologne en faveur du Roi Auguste, & conserve seulement les titres & honneurs de Roi de Pologne & de Grand-Duc de Lithuanie : les biens de ce Prince & ceux de la Reine, son épouse, lui sont restitués. Le Roi de France consent que le Roi, son beau-pere, soit mis en possession des Duchés de Bar & de Lorraine, avec leurs dépendances ; lesquels Duchés, après la mort du Roi Stanislas, seront remis en pleine souveraineté, & pour toujours, à la Couronne de France ; par le 2e article, la Maison de Lorraine doit posséder le Grand-Duché de Toscane, pour l'indemniser des Duchés de Bar & de Lorraine ; le 3e article maintient D. Carlos en possession des Royaumes de Naples & de Sicile ; le 4e, réunit aux Etats du Roi de Sardaigne, suivant le choix de ce Prince, ou le Novarez & le Vigevanasc, ou le Novarez & le Tortonez, ou le Tortonez & le Vigevanasc ; par le 5e, tous les autres Etats, que l'Empereur possédoit en Italie avant la présente guerre, lui sont rendus, & les Duchés de Parme & de Plaisance lui sont cédés en toute propriété ; par le 6e, le Roi s'engage à garantir la Pragmatique-Sanction de l'Empereur pour la succession de ses biens héréditaires ; le 7e ordonne, qu'il sera nommé des Commissaires pour régler les limites de l'Alsace & des Pays-Bas.

Les articles préliminaires de la paix ayant été proposés aux Puissances intéressées, ensuite communiqués au Roi d'Angleterre & aux Etats-Généraux des Provinces-Unies, sont universellement approuvés l'an 1736, & tout est réglé sur la fin d'Août. Les troubles cependant continuent en Corse. Le Baron de Neuhoff, Allemand de nation, mais élevé en France, vient y attiser le feu de la révolte. Il aborde dans l'Isle vers le 15 Mars, sur un vaisseau Anglois parti de Tunis, avec un secours considérable d'armes & de munitions qu'il avoit obtenu des Tunisiens. Les rebelles le reçoivent avec empressement ; il se met à leur tête, & par ses largesses, ses belles promesses & sa bonne mine, il les charme au point, qu'ils le proclament Roi le 15 Avril, sous le nom de Théodore I. Les Corses sont aussitôt rétablis dans leurs privileges par le nouveau Roi, les Sujets de la République proscrits, & leurs biens confisqués. Pour donner une idée de sa valeur, Théodore va mettre le siege devant la Bastie, d'où il fut repoussé ; mais il fut dédommagé de cet échec, par divers avantages qu'il remporta. Les fonds cependant étant venus à lui manquer, il imagine une ressource pour en faire : ce fut d'aller former en Hollande une compagnie de marchands, qui seroit intéressée à sa royauté. Le 14 Novembre, il part de Corse pour l'exécution de son projet. Tous les Chefs, en le conduisant au port, promirent de lui être fideles durant son absence.

L'an 1737, le 5 Janvier, l'échange des actes de cession & de garantie, que l'Empereur, le Roi d'Espagne & le Roi des Deux-Siciles, doivent se remettre réciproquement, est fait par les deux Commissaires, le Comte de Mariani & le Baron de Wachtendonck. Le 8 Février, le Baron de Mechec prend possession du Duché de Bar au nom du Roi de Pologne, & le même jour M. de la Galaiziere en prend possession éventuelle au nom du Roi de France. Le 21 Mars, le Baron de Mechec prend possession du Duché de Lorraine.

Ces préliminaires exécutés, le Traité de paix définitif entre l'Empereur & la France sembloit ne devoir plus souffrir de difficultés. Il ne fut néanmoins signé à Vienne que le 18 Novembre 1738. Ce fut cette année que la France commença à prendre part aux affaires de Corse. Les Génois, occupés, sans succès, depuis 8 ans à vouloir réduire les rebelles de cette Isle, ont recours au Roi de France, & lui demandent du secours. S. M. ayant égard aux prieres de la République, fait partir, sous les ordres de M. de Boissieux, 6 bataillons, qui débarquent, le 5 Février, en Corse. La présence des troupes françoises impose aux rebelles. Le 28 Mars, ils députent à M. de Boissieux, pour l'assurer qu'ils sont disposés à se soumettre à tout ce qu'il plaira au Roi d'ordonner, persuadés qu'il n'exigera rien de contraire à leurs privileges. Le 24 Mai, ils acceptent les articles d'accommodement, proposés par ce Commandant. Le Baron de Neuhoff avoit cependant réussi à former en Hollande une compagnie de Négocians pour le soutenir. Il arrive en Corse, au port de Sorracco le 13 Septembre, avec des armes & des munitions : mais il étoit trop tard ; les dispositions des Corses étoient changées à son égard. Il se retire à Naples, où le Gouvernement le fait arrêter le 3 Décembre, & mettre en prison ; mais peu de tems après il fut élargi. Les hostilités n'étoient toutefois que suspendues en Corse, & l'on attendoit, pour les terminer absolument, le projet de pacification que la France avoit promis. Ce projet arrive dans le mois de Novembre ; une partie des rebelles y acquiesce, l'autre le rejette, & se déclare de nouveau pour Théodore I.

La Faculté des Arts de Paris persistoit toujours dans son appel interjetté l'an 1717 de la Bulle *Unigenitus*. L'an 1739 l'Abbé de Ventadour ayant été, à l'âge de 18 ans, élu Recteur de l'Université, tient le 11 Mai une Assemblée générale des quatre nations, où l'on dresse, à la pluralité des voix, un Décret, portant révocation de l'appel de la Faculté, & acceptation de la Bulle. Le Syndic, (Balthasar Gibert,) qui s'étoit opposé à cet acte, avec le célebre Rollin & près de 100 suppôts, fut exilé. Le 23 Mai, statut de la même Faculté, qui ordonne l'adhésion au Décret du 11, pour être immatriculé. *En Corse*, le 1 Février, M. de Boissieux meurt à la Bastie. Le Marquis de Maillebois arrive, le 20 Mars, pour le remplacer. Il dompta les rebelles en détail ; mais ce fut l'ouvrage de 18 mois. Le Baron de Drost, neveu de Théodore, qui étoit à la tête des partisans de son oncle, se défendit avec une valeur, ou si l'on veut, une opiniâtreté dont il y a peu d'exemples. Enfin n'ayant plus d'espérance de continuer les troubles, il sortit de l'Isle vers le mois d'Octobre 1740, & se rendit à Livourne. (M. de Brequigni, *Révol. de Gênes.*)

La mort de l'Empereur Charles VI, arrivée le 20 Octobre 1740, produisit une révolution générale dans l'Europe. L'Archiduchesse Marie-Thérese, sa fille aînée, se porte pour son héritiere universelle, en vertu de la Pragmatique-Sanction de ce Prince. Plusieurs Souverains, & spécialement l'Electeur de Baviere, Charles-Albert, prétendent à cette succession ; ce qui rallume le feu de la guerre.

Le Roi s'étant déclaré pour l'Electeur de Baviere, lui envoie l'an 1741 une armée de 40000 hommes, dont il le nomme Généralissime, par Lettres-Pa-

tentes du 20 Août. (L'Archiducheſſe avoit déjà pris poſſeſſion de l'Autriche, & s'étoit fait couronner Reine de Hongrie le 25 Juin.) Les troupes auxiliaires de France paſſent le Rhin ſur la fin d'Août, & ſe rendent à Donawert, d'où elles s'embarquent ſur le Danube, pour ſe rendre à Paſſaw, dont l'Electeur s'étoit emparé le 31 Août. Au commencement de Novembre, le Duc de Baviere, à la tête d'une partie des troupes françoiſes & bavaroiſes, paſſe le Danube, entre en Boheme, & marche vers Prague. Le 19, il arrive au camp indiqué près de cette ville : il y eſt joint par le reſte de l'armée, & par les troupes du Roi de Pruſſe ; ce Prince avoit commencé la guerre contre la Reine de Hongrie, & venoit d'achever la conquête de la Siléſie, le 31 Octobre, par la réduction de Neiſſ. Le 25 Novembre, la tranchée eſt ouverte devant Prague. Le Grand Duc arrive le même jour à cinq lieues de la place & le lendemain il apprend qu'elle a été emportée d'aſſaut pendant la nuit. Ce fut le fameux Chevert, alors Lieutenant-Colonel du régiment de Beauce, l'homme de toute l'armée le plus capable d'exécuter un coup de main, qui fut chargé de conduire les troupes. *Ecoute bien*, dit-il à un ſergent qu'il envoyoit tenter le premier l'eſcalade, *tu monteras par là* (l'angle rentrant d'un baſtion); *en approchant, du haut du rempart on criera: Qui vive ? tu ne repondras rien. On criera la même choſe une ſeconde fois, tu ne répondras rien encore, non plus qu'au troiſieme cri. On tirera ſur toi, on te manquera; tu égorgeras la ſentinelle, & j'arrive là pour te ſecourir.* Tout fut ponctuellement exécuté, & la ville fut priſe. L'Electeur de Baviere entre dans Prague le même jour, & le 19 Décembre, il eſt reconnu Roi de Boheme par les Etats du Royaume, dont il reçoit l'hommage. Il retourne à Munich, laiſſant le commandement de l'armée au Maréchal de Broglie. Le 31 Décembre, le Comte de Kévenhuller, commandant un corps de troupes autrichiennes, entre dans la Haute-Autriche, & oblige les troupes françoiſes, répandues ſur la riviere d'Ens, à ſe retirer dans Lintz.

Le Comte de Ségur, aſſiégé dans cette place, eſt obligé de capituler le 23 Janvier 1742. Le lendemain de la capitulation, le Duc de Baviere eſt élu Empereur. Le 26, le Comte de Kévenhuller détache un corps de troupes, qui s'empare de la ville de Paſſaw. Le 27, le château capitule; le Comte ſe rend maître enſuite de Braunaw & de Munich. Le 2 Avril, le Comte de Saxe aſſiége la ville d'Egra, bloquée depuis le mois de Septembre de l'année précédente, & la force de capituler le 19. Le Roi de Pruſſe, après avoir fait des progrès conſidérables, tant dans la Moravie que dans la Boheme, fait tout à coup ſa paix avec la Reine de Hongrie, & s'engage à garder la neutralité par 2 Traités ſignés, l'un à Breſlaw, le 11 Juin, & l'autre à Berlin, le 28 Juiller. Les Rois d'Angleterre, de Pologne, de Danemarck, la Czarine & les Hollandois, ſont compris dans ces Traités : ainſi tout le poids de la guerre tombe ſur les François. Le Maréchal de Broglie, ſe voyant abandonné, penſe à ſauver l'armée françoiſe, & y réuſſit par la ſageſſe de ſa conduite & la valeur de ſes troupes. Il gagne une marche ſur les ennemis, retourne dans ſon camp de Piſſeck, d'où il ſe retire enſuite ſous le canon de Prague, à la vue d'une armée fort ſupérieure à la ſienne; & enfin il entre dans la ville, où il eſt bientôt aſſiégé avec le Maréchal de Belle-Iſle. Ces deux habiles Généraux prennent de concert les meſures néceſſaires pour ſe défendre, & rendent, par leur belle réſiſtance, le ſiege de Prague l'un des plus mémorables dont l'hiſtoire faſſe mention. Le Prince Charles fait ouvrir la tranchée la nuit du 16 au 17 Août, & après 58 jours de ſiége, & la perte de plus de 15000 hommes, tués devant la place, il abandonne ſon entrepriſe le 13 Septembre, pour aller diſputer au Maréchal de Maillebois l'entrée de la Boheme. Ce Maréchal paſſe le Danube vers Statamhoff le 7 Novembre & les jours ſuivans, ayant laiſſé 4000 hommes près de Ratiſbonne, pour y attendre le Maréchal de Broglie, qui s'y rend le 16, & joint l'armée, dont il prend le commandement. Le 9 Décembre, M. de Broglie arrive au ſecours de Braunaw, dont le Baron de Bérenklaw faiſoit le ſiége, qu'il eſt obligé de lever. La nuit du 16 au 17 Décembre, le Maréchal de Belle-Iſle ſort de Prague avec l'armée françoiſe, & ſe rend à Egra, le 26, par une des plus belles retraites, malgré la rigueur de la ſaiſon, & les attaques continuelles des Huſſards ennemis. Le 16 Juin, mort de la Reine Douairiere d'Eſpagne au Palais du Luxembourg, à l'âge de 32 ans.

Celle du Cardinal de Fleuri, principal Miniſtre, arriva le 29 Janvier 1743 à l'âge de 89 ans & 7 mois. Il montra, juſqu'à ſes derniers momens, une tête ſaine, libre & capable d'affaires. Son déſintéreſſement lui a mérité des éloges; l'économie qu'il mit dans l'adminiſtration publique, & la réunion qu'il fit, ou prépara, de la Lorraine à la France, ſont les traits le plus remarquables de ſon miniſtere. » S'il ac-» corda une protection trop marquée aux Financiers, » dit un Ecrivain qui ſe pique d'impartialité, s'il fit » trop d'attention aux querelles du Janſéniſme, on » doit moins s'en prendre à lui qu'à quelques per-» ſonnes qui l'approchoient. Il n'étoit pas porté de » lui-même à faire de la peine; il n'aimoit pas à » troubler la tranquillité des autres ni qu'on troublât » la ſienne ». Mais une faute énorme qu'on ne peut lui pardonner, c'eſt d'avoir négligé notre marine qui ſe trouva réduite, lorſqu'il mourut, à 35 vaiſſeaux de ligne, tandis que les Anglois couvroient des leurs l'Océan & la Méditerranée. *En Allemagne*, le 2 Janvier, la garniſon françoiſe, que M. de Belle-Iſle avoit laiſſée dans Prague, en ſort par une capitulation honorable. La Reine de Hongrie ſe rend dans cette ville, & s'y fait couronner le 11 Mai. Les Autrichiens font une nouvelle invaſion en Baviere, s'emparent de toutes les places, & entrent, pour la 3e fois, au commencement de Juin, dans Munich, ſous la conduite de Bérenklaw. Dans ces conjonctures, l'Empereur convient d'une ſuſpenſion d'armes avec la Reine de Hongrie. En conſéquence, le Roi donne ordre aux troupes françoiſes d'évacuer la Baviere & le Haut-Palatinat, & de retourner vers le Rhin. Le 26 Juillet, M. de la Noue, Miniſtre de Sa M. notifie à la Diete de l'Empire que le Roi, étant informé de la réſolution où étoient les Etats d'Allemagne d'employer leur médiation pour faire ceſſer la guerre, & des négociations de l'Empereur avec la Reine de Hongrie, avoit donné ordre aux troupes françoiſes de ſe retirer ſur les frontieres de ſon Royaume, attendu qu'elles n'étoient entrées en Allemagne qu'à titre d'auxiliaires, & comme étant appellées par le Chef de l'Empire. Le Maréchal de Broglie obéiſſant aux ordres du Roi, ramene l'armée françoiſe en-deçà du Rhin. Mais la Reine de Hongrie, fiere du ſuccès de ſes armes dans la Baviere, & s'en promettant encore de plus grands, rejette la médiation de l'Empire, &

fait évanouir les espérances de la paix. Le Prince Charles, à la tête d'une nombreuse armée, suit les troupes françoises, marche vers le Rhin, & fait des tentatives inutiles pour passer ce fleuve. Le Maréchal de Coigni, qui avoit pris le commandement des troupes ramenées de Boheme par le Maréchal de Broglie, chasse de l'Isle de Reignac un détachement de l'armée du Prince Charles, qui s'y étoit établi la nuit du 3 au 4 Septembre, à dessein de passer le Rhin. Vers le même tems, le Marquis de Balincour taille en pieces un autre détachement de 3000 hommes, qui avoit passé ce fleuve près de Nissern; presque aucun n'échappe, tous ayant été tués, ou noyés, ou faits prisonniers. Le 7 Septembre, la garnison d'Egra est obligée de se rendre au Comte de Collowrath, après s'être défendue jusqu'à la derniere extrémité. *Sur le Mein*, le 27 Juin, l'armée des Anglois, composée de 40000 hommes, & commandée par le Roi d'Angleterre en personne, échappe au Maréchal de Noailles, qui l'avoit enfermée entre Aschaffembourg & Ettingen sur la rive droite du Mein, de maniere qu'elle devoit périr ou se rendre. Ce qui fit manquer le coup, fut la témérité d'un corps de nos troupes, lequel, ayant attaqué l'ennemi contre la défense du Général, fut repoussé vigoureusement, & par sa retraite ouvrit le passage d'Ettingen, qu'il étoit chargé de garder. *En Corse*, nouveaux mouvemens. Les rebelles tiennent une assemblée générale, dans laquelle ils se choisissent des Chefs.

Le Roi, l'an 1744, met quatre armées sur pied, une en Provence, deux en Flandre, & une 4e sur le Rhin: la 1ere est commandée par le Prince de Conti; la 2e par le Maréchal de Noailles; la 3e par le Comte de Saxe, crée Maréchal le 26 Mars de cette année; la 4e par le Maréchal de Coigni. Le 27 Avril, la déclaration de guerre contre la Reine de Hongrie est publiée à Paris. *Dans les Pays-Bas*, le Roi, étant parti de Versailles le 3 Mai, pour aller commander en personne l'armée de Flandre, arrive le 12 à Lille. De-là il se rend au camp de Cisoing, où il fait, le 15, la revue de l'armée. Le 17, il retourne à Lille; Menin est investi par ses ordres le 18, & la tranchée ouverte le 28 en sa présence. Le 4 Juin, les assiégés arborent le pavillon blanc, & le 7, le Roi entre dans la place. On avoit dit à ce Prince, qu'en risquant une attaque, on pourroit prendre la ville 4 jours plutôt: *Hé bien*, dit-il, *prenons-la 4 jours plus tard: j'aime mieux les perdre ces 4 jours, devant une place, qu'un seul de mes sujets.* Le 17, il arrive au Camp devant Ypres, qui capitule le 27; le fort de Kenoque est pris de même le 29, & Furnes le 10 Juillet. Le Roi quitte la Flandre le 30, & prend la route de l'Alsace, pour aller s'opposer au Prince Charles, qui avoit passé le Rhin, comme on l'a dit, à la tête d'une armée. Il arrive à Metz le 4 Août, & y tombe dangereusement malade. Le 14, ce Prince est à l'extrémité. Se croyant près de mourir, il dit au Comte d'Argenson: *Ecrivez de ma part au Maréchal de Noailles que, pendant qu'on portoit Louis XIII au tombeau, le Prince de Condé gagna une bataille.* Toute la France cependant, apprenant l'accident de son Roi, tombe dans une consternation qu'il est impossible d'exprimer. Ce fut alors que les François, d'une commune voix, & comme de concert, donnerent à Louis XV le surnom de BIEN-AIMÉ. Le 15 du même mois d'Août, jour consacré au triomphe de la Vierge, il commence à donner quelque lueur d'espérance. Depuis cette heureuse époque la maladie du Roi diminue, & le 19, il est entièrement hors de danger. Le Comte de Saxe, que le Roi avoit laissé en Flandre à la tête d'une armée fort inférieure en nombre à celle des ennemis, les arrête pendant toute la campagne, & les empêche de faire aucune expédition. Cette campagne n'est pas moins glorieuse à ce grand Capitaine que les suivantes, dans lesquelles il a battu tant de fois les ennemis, & forcé un si grand nombre de places. *Sur le Rhin*, le 29 Juin, cinq cens hommes de l'armée du Prince Charles, Pandours & Croates, passent le Rhin, & les deux jours suivans le reste de l'armée fait de même, par la négligence du Comte de Seckendorf, Général de l'Empereur. Le Maréchal de Coigni, en étant informé, marche aux ennemis, qui déjà s'étoient emparés des lignes de Lauteren, de Lauterbourg, de Weissembourg, & du village d'Astaldt. Le 5, vers les 5 heures du soir, le Maréchal les attaque dans ces trois postes, & les en chasse, avec perte de trois mille hommes de leur côté: le 7, il abandonne les lignes, & se retire à Haguenau, où il établit son camp. Le 13 Août, le Duc d'Harcourt tombe sur un corps de 10 à 12000 Autrichiens, qui s'étoient postés à Saverne, & les en chasse; mais Bérenklaw étant venu au secours de Nadasti, leur chef, avec toute l'aile droite de l'armée autrichienne, le Duc d'Harcourt se retire. La jonction des troupes venues de Flandre, avec l'armée d'Alsace, engage le Prince Charles à penser à la retraite. Le 15, à 10 heures du soir, Bérenklaw abandonne Saverne, & le lendemain le Duc d'Harcourt fait occuper cette place. Le 23, les ennemis sont chassés de différens postes: enfin la nuit du 24, le Prince Charles repasse le Rhin avec précipitation, sans autre fruit de son entreprise, que d'avoir pillé Saverne avec quelques villages, & perdu beaucoup de monde. Il vole au secours de la Boheme, attaquée par le Roi de Prusse, en exécution d'un Traité fait avec l'Empereur & le Roi de Suede; mais avant qu'il arrive, ce Prince se rend maître de Prague le 16 Septembre, après 6 jours de tranchée ouverte & fait prisonniere la garnison, forte de 18000 hommes. Le Roi de Prusse s'empare ensuite de Pissek, de Frawemberg, de Budweiss, de Tabor, &c. Le Prince Charles ne laisse pas de le fatiguer par ses mouvemens & ses marches, & le force à la fin de retirer sa garnison de Prague le 27 Novembre. L'Empereur profite de la diversion que fait le Roi de Prusse, pour recouvrer ses Etats. A mesure que les Impériaux avancent dans la Baviere, les Autrichiens se retirent & évacuent les places; enfin l'Empereur rentre, le 22 Novembre, dans sa capitale. Le 19 Septembre, le Maréchal de Coigni investit Fribourg, & ouvre la tranchée le 30. Le Roi, se trouvant rétabli, part de Metz le 29 Septembre, pour se rendre au Camp devant Fribourg, & y arrive le 10 Octobre. Le 1 Novembre, le Gouverneur rend la ville par capitulation qui est signée chez le Roi. Le 7, la ville est remise aux François, avec l'artillerie & les munitions de guerre & de bouche. Le lendemain de la reddition de Fribourg, le Roi part pour Paris, où il arrive le 13 Novembre. Le 25, les châteaux de Fribourg capitulent; la garnison, s'étant rendue prisonniere de guerre, en sort le 28, & les deux jours suivans. *En Piémont*, l'Infant D. Philippe, après s'être emparé de la Savoie, joint les troupes françoises, commandées par le Prince de Conti, & vient camper sur les bords du Var. Le 1 Avril, il fait passer cette riviere à 2 détachemens. Le 2, sept Députés du Parlement de

Nice viennent assurer l'Infant de leurs soumissions. Le 3, il reçoit, dans son camp, le serment du Parlement & du Corps-de-Ville. Le 20, les ennemis perdent près de 3000 hommes à l'attaque générale de leurs retranchemens, & les abandonnent; le Comte de Suze & 5 régimens sont faits prisonniers. Le 21, D. Philippe fait occuper les retranchemens abandonnés, & marche vers Villefranche. Le 23, on commence à battre le Fort de Mont-Alban, dont le Gouverneur se rend prisonnier de guerre avec la garnison. Le 25, la citadelle de Villefranche capitule. Après la conquête du Comté de Nice, les deux Princes tournent vers Oneille, que les Piémontois abandonnent; mais différentes circonstances les obligent à changer de plan, & à prendre la route de Briançon. Le 12 Juillet, l'armée est rassemblée sous cette place. Le 18 & le 19, les Princes forcent les retranchemens des vallées de Sture & du château Dauphin, taillent en pieces les troupes qui les défendoient, emportent le Château Dauphin, & s'ouvrent un passage dans la plaine du Piémont. Le 19, le Bailli de Givri force, en plein jour, une gorge effroyable, bordée de canons, & défendue par 2000 hommes; 5 bataillons ennemis y sont mis en pieces à la vue du Roi de Sardaigne, & un 6e, envoyé à leur secours, est précipité du haut des rochers; mais le Bailli de Givri reçoit, dans cette expédition, une blessure, dont il meurt quelque tems après. Le 16 Août, le Prince de Conti fait attaquer le Fort de Demont. Cette place pouvoit se défendre long-tems; mais le 17, un boulet rouge, ayant mis le feu à un magasin de meches, donne une si grande alarme au Gouverneur, qu'il se rend prisonnier de guerre, avec la garnison. La nuit du 12 au 13 Septembre, la tranchée est ouverte devant Coni. Le Roi de Sardaigne vient au secours de la place; D. Philippe & le Prince de Conti marchent à sa rencontre, lui livrent bataille le 30, & le défont. Après cette victoire, les Princes reprennent les travaux du siége; mais la saison trop avancée les détermine à le lever: ils décampent le 22 Octobre, & ramenent l'armée en Dauphiné. *Sur mer*, l'Amiral Mathews, commandant la flotte angloise, attaque, le 22 Février, dans la Mediterranée, les flottes de France & d'Espagne, commandées par M. de Court & D. Navarro. Ces derniers eurent l'avantage, & maltraiterent fort la flotte ennemie. Après le combat néanmoins ils se plaignirent réciproquement l'un de l'autre.

A la tête des événemens de l'an 1745 se présente le mariage du Dauphin & de Marie-Thérese, Infante d'Espagne, célébré, le 23 Janvier, à Versailles. La Cour apprend que, dans ce même mois, la Reine de Hongrie, le Roi d'Angleterre, le Roi de Pologne, Electeur de Saxe, & la Hollande ont signé, à Varsovie, un Traité d'union contre le Roi de France & le Roi de Prusse. L'Ambassadeur de Hollande ayant rencontré le Maréchal-Comte de Saxe, dans la galerie de Versailles, lui demande ce qu'il pense de ce Traité. *Cela est fort indifférent à la France*, répond le Comte, *mais si le Roi, mon maître, veut me donner carte blanche, j'en irai lire, à la Haye, l'original avant que l'année soit passée.* En Flandre, ce Comte, nommé Général de l'armée des Pays-Bas, arrive à demi-mort & pouvant à peine se soutenir (il étoit hydropique.) Sa conduite ne se ressentit point de cet état de foiblesse. Il ouvre la campagne par le siége de Tournai, qu'il investit le 22 Avril. Le Roi part de Versailles, accompagné du Dauphin, & arrive au camp le 8 Mai. Trois jours après, l'habileté du Général lui fait gagner la bataille de Fontenoi sur l'armée des Alliés, commandée par le Duc de Cumberland, dont le but étoit de faire lever le siége de Tournai. Les Anglois firent à cette journée des prodiges de valeur; une colonne impénétrable de leur infanterie rendit le succès douteux pendant quelques heures, & ce ne fut qu'à l'aide du canon que le Roi fit amener, qu'on vint à bout de la renverser. La déroute de ce corps détermina la victoire la plus complete. Les ennemis abandonnerent le champ de bataille couvert de 15000 de leurs morts & de leurs blessés, laissant au vainqueur une partie de leur canon. Le Roi, frappé de l'affreux spectacle des morts & des blessés étendus sur le champ de bataille: *Qu'on ait soin*, dit-il, *des François blessés comme de mes enfans, qu'on ait même soin des ennemis.* Les fatigues de cette journée, où la santé du Général sembloit devoir succomber, firent en lui au contraire une heureuse révolution. Il commença dès lors à se mieux porter. Le Roi le félicitant depuis sur son rétablissement, *M. le Comte de Saxe*, dit le Maréchal de Noailles qui étoit présent, *est le premier Général que la gloire ait désenflé.* Le 22, la ville de Tournai se rend après 23 jours de tranchée; la garnison entre, le 24, dans la citadelle, & capitule le 19 Juin. Le 10 Juillet, affaire de Mesle, où MM. du Chayla, de Graville & de Souvré, battent un corps de 6000 hommes des Alliés. Le 11, le Marquis du Chayla & le Comte de Lowendal emportent Gand l'épée à la main, & obligent la garnison à se retirer dans le château, où elle est faite, le 15, prisonniere de guerre. Le 18, le Marquis de Souvré se présente devant Bruges dont les portes lui sont ouvertes par les habitans. La nuit suivante, le Comte de Lowendal ouvre la tranchée devant Oudenarde; le 21, les assiégés arborent pavillon blanc, & la garnison se rend prisonniere. Le 25, le Roi part du camp de Bost, arrive à Oudenarde, voit défiler la garnison, & entre dans la ville. Le 11 Août, le Duc d'Harcourt assiége Dendermonde, qui capitule le 12. Ostende, qui avoit autrefois soutenu un siége de 3 ans contre les Espagnols, & un autre de près de 6 mois sous Louis XIV, se rend le 23 Août au Comte de Lowendal, après 5 ou 6 jours seulement de tranchée; le Roi y entre le 3 Septembre, & revient à Paris, où il fait son entrée triomphante le 7. Après la prise d'Ostende, le Comte de Lowendal assiége Nieuport, dont le Gouverneur est fait prisonnier, avec la garnison, le 5 Septembre. Le 8 Octobre, Ath se rend au Comte de Clermont-Galerande. *En Italie*, au mois de Mai, la République de Gênes s'arrange avec les Rois de France & d'Espagne, & s'engage à leur fournir un corps de 10000 hommes, avec un train considérable d'artillerie. L'Infant D. Philippe & le Maréchal de Maillebois, après s'être rendus maîtres de la vallée d'Oneille, arrivent, le 23 Juin, à Final, & de-là à Savone. Le Duc de Modene, à la tête de l'armée combinée d'Espagne & de Naples, déloge de Novi le Comte de Schullembourg, Général des Autrichiens, & fait entrer, le 5 Juillet, 3500 hommes dans cette place: il prend Tortone le 14 Août, & oblige le château, le 3 Septembre, à capituler. Le 9, le Marquis de la Vieuville emporte la ville de Plaisance par escalade; la citadelle se rend 3 jours après. Les Autrichiens, à cette nouvelle, évacuent Parme, & se retirent avec précipitation. La nuit du 21 au 22, le Duc de Modene entre dans Pavie par un aqueduc, & s'en rend maître. Le 27, le Maréchal de Maille-

bois bat les Piémontois à Baſſignana ſur le bas Tanaro, & remporte une victoire complete. Le 10 Octobre, le Comte de Lautrec défait un détachement des ennemis, & s'empare de leur camp. Le 12, la ville d'Alexandrie ſe rend à D. Philippe. Le 30, la garniſon de Valence évacue la place, après 11 jours de tranchée, & la bourgeoiſie demande à capituler pour le château. Le 4 Novembre, la garniſon de Cazal abandonne la ville à l'approche des François & des Eſpagnols, & ſe retire dans le château qui fait ſa capitulation le 29. Le 8 Décembre, M. de Chevert s'empare de la ville d'Aſti; le 17, le château ſe rend. Le Comte de Gages marche vers Milan qui ouvre ſes portes le 16 Décembre. Le château eſt inveſti le même jour.

L'an 1746, le 19 Juillet, Madame la Dauphine accouche à Verſailles d'une Princeſſe, & meurt le 22 des ſuites de cette couche. *Dans les Pays-Bas*, le Comte de Saxe inveſtit, le 30 Janvier, Bruxelles, où grand nombre d'Officiers-Généraux des ennemis étoient, avec une garniſon de 18 bataillons & de 9 eſcadrons. Le 7 Février, la tranchée eſt ouverte; le 20, la place ſe rend, & la garniſon eſt faite priſonniere. On auroit peine à trouver dans l'Hiſtoire des exemples d'un projet auſſi beau & auſſi bien exécuté. Le 2 Mai, le Roi part de Verſailles, & arrive le 4 à Bruxelles. Le 6, MM. de Lowendal & d'Armentieres marchent vers Louvain, que les ennemis venoient d'abandonner. Les François s'emparent ſucceſſivement de pluſieurs poſtes entre Malines & Anvers. Les Magiſtrats de cette derniere place envoient, le 19, des Députés, pour ſe ſoumettre au Roi qui, le 21, fait partir un détachement pour prendre poſte dans Anvers. La nuit du 25 au 26, la tranchée eſt ouverte devant la citadelle qui capitule le 31. Le 4 Juin, le Roi fait ſon entrée dans Anvers; le 10, il part pour Verſailles. Le Prince de Conti, détaché de l'armée pour faire le ſiége de Mons, ouvre, la nuit du 24 au 25 Juin, la tranchée devant cette place, où il entre victorieux le 10 Juillet. Le 16, il aſſiége Charleroi, & s'en rend maître, le 2 Août, par compoſition. S. Guilain ſe rend dans le même tems au Marquis de la Fare. Le Maréchal de Saxe vient trouver le Prince de Conti, afin de concerter avec lui ſur les moyens de dépoſter les ennemis du camp de Mazi, ſi fameux dans l'Hiſtoire. Voulant couper aux ennemis la communication des vivres par la Meuſe, le Maréchal détache M. de Lowendal pour s'emparer de Hui, où il entre le 21. Les ennemis, ayant été contraints de quitter les environs de Namur, Son A. M. le Comte de Clermont, chargé de faire le ſiége de cette importante place, l'inveſtit le 5 Septembre, ouvre la tranchée la nuit du 12 au 13, prend la ville le 19, & le château le 30: toutes les troupes de la garniſon ſe rendent priſonnieres. Le Maréchal-Comte de Saxe termine cette glorieuſe campagne par la défaite des ennemis à la bataille de Raucoux, donnée le 11 Octobre; les Alliés y perdent 12000 hommes, tués ou bleſſés, & 3000 priſonniers, 50 pieces de canon & 9 drapeaux. Si le jour n'eût manqué, la victoire étoit des plus completes; mais la nuit qui ſurvint, & des incidens ſinguliers, fixerent les avantages des François, & ſauverent le reſte de l'armée alliée dont une partie ſe retira dans le camp des Romains, ſur la Montagne de S. Pierre, & l'autre paſſa la Meuſe dans la plus grande confuſion. Les Anglois, les Hanovriens, les Heſſois, les Hollandois & les Bavarois arrivés depuis deux jours à l'armée du Prince Charles, furent les ſeuls ſur qui tomba toute la perte. *En Italie*, la campagne eſt bien différente de celle de Flandre. Pendant que D. Philippe fait le ſiége du château de Milan, le Roi de Sardaigne marche vers Aſti qu'il inveſtit le 5 Mars. M. de Montal, qui y commandoit, n'étant point ſecouru, eſt obligé de ſe rendre priſonnier avec la garniſon. Ce revers engage D. Philippe à ſortir de Milan le 19 pour ſe retirer à Pavie. Les armes autrichiennes commencent à reprendre le deſſus. Le 27 du même mois, Guaſtalla ſe ſoumet au Prince de Lichtenſtein. Les Autrichiens ſe rendent enſuite maîtres de Caſal, & aſſiégent Valence. Le Général Brouun inveſtit Parme, d'où le Marquis de Caſtellar ſort, la nuit du 19 au 20 Avril, à la tête de 5000 hommes, & s'ouvrant un paſſage à travers les ennemis, il fait la plus belle retraite, & joint l'armée eſpagnole, commandée par le Comte de Gages. Le 22 Avril, Parme capitule. Le 2 Mai, Valence ſe rend au Général Leutrum. Le 16 Juin, D. Philippe attaque, près de Plaiſance, les ennemis, qui l'obligent à ſe retirer. Après s'être emparés de Séravalle & de Gavi, les Autrichiens marchent vers Gênes, & forcent pluſieurs défilés, entre autres celui de la Bochetta. D. Philippe tient, le 24 Août, un conſeil de guerre à Gênes, en conſéquence duquel il prend la route d'Antibes, & les troupes de France & d'Eſpagne défilent vers Nice. Le 6 Septembre, Gênes ſe rend au Marquis de Botta, Général de l'armée autrichienne. D'un autre côté, le Roi de Sardaigne s'empare de Savone & de Final avec ſes châteaux: il inveſtit la citadelle de Savone qui ſe défend juſqu'au 18 Décembre. Après ces expéditions, les troupes autrichiennes & piémontoiſes, s'étant jointes, marchent vers le Comté de Nice, où elles entrent le 16 Octobre. D. Philippe ſe retire, de l'avis de ſes Lieutenans-Généraux, laiſſant des garniſons dans la citadelle de Villefranche & dans le château de Montalban; il fait repaſſer le Var à ſon armée le 18, & ſe rend à Antibes avec le Duc de Modene. Quelques jours après, le Roi de Sardaigne arrive à Nice: un détachement de 700 hommes paſſe le Var par ſes ordres; il eſt enveloppé par le Marquis de Cruſſol, & partie taillé en pieces, partie fait priſonnier. Le 23, la garniſon du château de Vintimille eſt obligée de capituler, après une vigoureuſe réſiſtance; la citadelle de Villefranche éprouve le même ſort. La nuit du 29 au 30 Novembre, les ennemis paſſent le Var, entrent en Provence, s'avancent juſqu'à la ville de Graſſe, brûlent le bourg de S. Laurent & deux autres villages, & vont camper, le 3 Décembre, ſous Antibes dont ils font le blocus. Le Maréchal de Belle-Iſle, envoyé pour remplacer le Maréchal de Maillebois, ſe rend, le 1 Décembre, à l'armée de Provence; il arrête les progrès des ennemis qui, malgré leur ſupériorité, ne peuvent s'établir en-deçà de l'Argens, ni s'emparer d'aucun poſte important. La révolution, arrivée à Gênes dans ces circonſtances, fait une heureuſe diverſion. Les Génois, ſupportant impatiemment la peſanteur du joug des Allemands, ſe révoltent à l'occaſion d'un coup de canne donné mal à propos, prennent les armes le 5 Décembre, font main-baſſe ſur tous les Autrichiens qu'ils rencontrent, les chaſſent, le 10, de pluſieurs poſtes, le 13 de celui de la Bochetta, & enfin ſe rendent tellement maîtres que le calme eſt rétabli dans Gênes, & les boutiques y ſont ouvertes le 16. Cette révolution coûta plus de 5 mille hommes aux Allemands. *Sur mer*, M. de la Bourdonnaie, Gouverneur de l'Iſle Bourbon, après avoir

battu & dispersé la flotte angloise, fait une descente près de la ville de Madras dont il s'empare le 21 Septembre, & convient avec le Gouverneur d'un rançonnement montant à 13 où 14 millions de notre monnoie. Le Gouverneur de Pondichéri refuse de tenir cette convention, & garde la ville jusqu'à la paix. L'escadre de l'Amiral Lestock mouille, le 1 Octobre, dans la Baye de Poulduc sur les côtes de Bretagne: M. de Sainclair, commandant les troupes de ce débarquement, commence le même jour à faire débarquer 5000 hommes, qui s'emparent du château de Coydor: le lendemain il fait débarquer le reste, consistant en 2000 hommes; le 3, il s'empare du bourg de Guidel; le 4, il s'approche de l'Orient, & envoie sommer la ville de se rendre; le 7 au soir, il se retire après avoir attaqué, tout le jour, la ville avec un feu très vif; le 8, saisi d'une terreur panique, il se rembarque avec précipitation sans remporter d'autre fruit de cette descente que le ridicule d'une entreprise vaine & mal concertée.

Il falloit au Dauphin une nouvelle femme après la mort de la premiere, pour continuer la suite des héritiers de la Couronne. Le 9 Février 1747, Marie-Josephe, fille du Roi de Pologne, Electeur de Saxe, arrive à Versailles, & il l'épouse le même jour. *En Provence*, les Autrichiens & Piémontois, qui sembloient vouloir envahir toute la Provence & le Dauphiné, sont chassés l'épée à la main de poste en poste; & enfin obligés, le 3 Février, de repasser le Var avec précipitation. Le 25 Mai, le Comte de Belle-Isle, frere du Maréchal, se rend maître du Fort S. Honorat, & le 26 de celui de Sainte-Marguerite. Le 3 Juin, le Maréchal de Belle-Isle passe le Var: le 4, il fait ouvrir la tranchée devant Montalban, dont la garnison se rend prisonniere le 5. Villefranche capitule le 11. Le 19 Juillet, le Comte de Belle-Isle attaque les retranchemens que le Roi de Sardaigne avoit fait construire sur le plateau du col de l'Assiete, pour couvrir Exiles & Fénestrelle. Ces retranchemens étoient profonds, palissadés, garnis d'artillerie & défendus par 21 bataillons. Le Comte gravit pour y arriver, avec 28 bataillons, à travers un feu plongeant de mousqueterie & de canon & une grêle de grosses pierres. Trois fois repoussé avec une perte considérable, trois fois il revient à la charge. A la fin il tombe percé de vingt blessures à côté de quatre mille morts & de deux mille blessés. Ceux-ci, ramenés à Briançon, éprouverent la générosité de M. d'Audifret, Lieutenant de Roi, & de son épouse. Le mari vendit sa vaisselle d'argent pour les secourir, & la Dame, près d'accoucher, prit elle-même le soin de panser leurs blessures de ses mains. Elle mourut en s'acquittant de ce pieux office, dont son état actuel sembloit la dispenser. Le 18 Octobre, l'Infant D. Philippe fait attaquer divers postes des environs de Vintimille, occupés par les ennemis; ils en sont chassés en trois jours avec une perte considérable. *A Gênes*, le Marquis de Botta, au désespoir de son expulsion de Gênes, fait différentes tentatives pour y rentrer, sans autre succès que de perdre beaucoup de monde. Il est ensuite rappellé. Le Comte de Schullembourg, qui le remplace, est attaqué, le 14 Avril, dans le poste de la montagne du Diamant, dont il s'étoit emparé, & battu par les Génois, secondés par les troupes auxiliaires de France & d'Espagne; ce grand Général a la jambe cassée d'une chûte de cheval dans l'action. Le 1 Mai, le Duc de Boufflers arrive à Gênes pour y commander les troupes destinées au secours de la République: après s'être signalé en différentes occasions, & avoir remporté de grands avantages sur les Autrichiens, il tombe malade de la petite vérole, & meurt le 2 Juillet, âgé de 42 ans, généralement regretté de la Noblesse & du peuple. En reconnoissance des services qu'il a rendus à Gênes, le Grand-Conseil a inscrit sa famille parmi celles de la premiere Noblesse de la République. Le Comte de Schullembourg voyant son armée extrêmement affoiblie & diminuée par tant de tentatives inutiles sur Gênes, leve le blocus, & se retire entièrement le 6. Le 9, les Génois font chanter le *Te Deum* en actions de graces, & établissent à perpétuité une Procession générale pour le jour de la Conception de la Sainte Vierge. Le 15, le Marquis de Bissi arrive à Gênes avec un nouveau convoi, & prend le commandement de l'armée. Il est remplacé, sur la fin de Septembre, par le Duc de Richelieu, qui a son audience publique du Doge le 2 Octobre; &, le 15 du même mois, il se met à la tête des troupes de la République. Cette Puissance, par délibération d'un grand Conseil, tenu le 18 Octobre 1748, a accordé au Duc de Richelieu les mêmes honneurs qu'à M. de Boufflers, en inscrivant son nom & celui du Duc de Fronsac, son fils, dans le Livre d'Or, les déclarant Nobles Génois, eux & leurs descendans; dans le même tems le Duc de Richelieu a été honoré du bâton de Maréchal de France par le Roi. (Voy. *Gênes.*) *Dans les Pays-Bas*, le Maréchal de Saxe arrive à Bruxelles le 31 Mars 1747, & régle les dispositions des siéges qui doivent ouvrir cette campagne, dont le but étoit la conquête de la Flandre hollandoise. Le 17 Avril, le régiment de la Morliere s'empare de 2 redoutes de Boucautaven & de Zaydick. Le 22, M. de Lowendal se rend maître du Fort de l'Ecluse, & le 24 d'Islendick. Le Fort de la Perle se soumet le même jour, & celui de Liefkenshoeck le 25. La nuit du 30 Avril au 1 Mai, la garnison du Sas-de-Gand est forcée de se rendre prisonniere. Le 6 Mai, le Commandant du Fort Philippine capitule; Hulst se rend le 11; Axel ouvre ses portes le 16. Pendant l'espace d'un mois, tout ce qui est entre l'Escaut & la mer se trouve réduit sous l'obéissance du Roi, & la conquête de la Flandre hollandoise est achevée par MM. de Lowendal & de Contade, quoiqu'il y eût plusieurs places qui n'avoient point été attaquées dans la guerre derniere, étant jugées imprénables, & d'autres qui avoient vu échouer devant elles la science du plus grand Ingénieur qu'ait eu la France. La prise de l'Ecluse ayant jetté l'alarme dans la Zélande, cette Province nomme de son chef le Prince d'Orange Stadhouder; démarche qui est suivie par les autres Provinces, de sorte que le 4 Mai ce Prince est reconnu, en cette qualité, par les Etats-Généraux, lesquels déclarent le Stadhouderat héréditaire, non seulement en faveur des mâles, comme on l'avoit fait en 1674, mais même en faveur des Princesses de la Maison d'Orange. Ce qui cause le plus d'inquiétude à la Province de Zélande, c'est un amas de 200 bâtimens plats, suffisans pour le transport de 20000 hommes rassemblés au Sas-de-Gand, sous la direction de M. de Lage, Officier de grande réputation. Le 29 Mai, le Roi part de Versailles, & arrive le 30 à Bruxelles, d'où il se rend, le 22 Juin, à l'Abbaye du Parc. Le 2 Juillet, le Roi ayant sous son commandement le Maréchal-Comte de Saxe, gagne, sur les Alliés, la bataille de Lawfelt; 29 pieces de canon, 2 paires de timbales, 9 drapeaux,

7 étendards pris sur les ennemis, près de 10000 hommes d'élite des troupes angloises, hannovriennes & hessoises, tués, 800 prisonniers, dont plusieurs de distinction, entre autres M. Ligonier, Général; enfin la retraite des ennemis au-delà de la Meuse, caractérisent assez leur défaite & la victoire des François qui perdirent de leur côté 6000 hommes, tant tués que blessés; le Comte de Baviere fut du nombre des premiers. Le Comte de Clermont, & tous les Officiers-généraux & particuliers se signalerent par des actions au-dessus de tout éloge. Le Roi s'étant rendu sur le champ de bataille, ne put retenir ses larmes en le voyant jonché de morts & de mourans. *Sire*, lui dit le Maréchal de Saxe, *tant de carnage ne vous donnera pas un pouce de terre; il nous faudra décamper demain.* Après cette victoire, le siége de Berg-op-zoom est résolu. M. de Lowendal, chargé de cette périlleuse entreprise, y arrive le 12 Juillet, ouvre la tranchée la nuit du 14 au 15, & emporte d'assaut, le 15 Septembre, au grand étonnement de toute l'Europe, & sur-tout des Hollandois, une place soutenue d'une puissante armée, & ravitaillée sans cesse en tout genre, par mer & par terre; place devant laquelle avoient autrefois échoué les plus grands Généraux, le Duc de Parme en 1588, & le Marquis de Spinola en 1622. Après la prise de la ville, tous les Forts capitulent, & les garnisons se rendent prisonnieres. Cette journée coûte plus de 4000 hommes aux Alliés. On ne put empêcher le pillage, parceque la place fut prise de nuit. Les troupes firent un butin considérable. On trouva dans le port 17 bâtimens chargés de provisions, avec cette inscription sur chaque barque: *A l'invincible garnison de Berg op-zoom.* Le Roi apprend la nouvelle de la prise de Berg-op-zoom le 17, & nomme sur-le-champ M. de Lowendal Maréchal de France. La campagne paroissant finie par ce dernier siége, le Roi fixe son départ au 23, & se rend à Versailles le 26. Sa Majesté avoit nommé, sur le point de partir, M. le Maréchal de Saxe Commandant-Général des Pays-Bas. La nuit du 28 au 29, la tranchée est ouverte devant le Fort Frédérik, qui capitule le 1 Octobre; Lillo se rend le 12, & ensuite le Fort de la Croix. L'armée se sépare le 23 jusqu'au 26, & le 1 Novembre, toutes les troupes destinées à hiverner dans les Pays-Bas sont rendues dans leurs quartiers. Tel fut pour la France le succès d'une campagne dans laquelle les ennemis, fiers des avantages qu'ils avoient remportés en Italie l'année précédente, sembloient devoir tout envahir, & se flattoient de nous réduire à la défensive. *Sur mer*, nous n'eûmes pas les mêmes succès. Le 14 Juin, l'escadre du Marquis de Jonquiere, composée de 4 vaisseaux & de 5 frégates, est enlevée, près du Cap Finistere, par la flotte angloise de l'Amiral Anson, forte de 16 vaisseaux de ligne. Le 25 Octobre, combat, à la hauteur du même Cap, entre l'escadre françoise de M. de l'Etenduere, consistant en 8 vaisseaux, & la flotte angloise de 20 vaisseaux de la premiere force, commandée par le Vice-Amiral Hawcke. Ces deux combats, très inégaux, dans le dernier desquels il n'échappa que 2 vaisseaux françois, acheverent de détruire notre marine, qui avoit été fort négligée depuis la mort de Louis le Grand.

L'an 1748, *en Flandre*, le 13 Avril, Maëstricht est investi par la plus belle manœuvre de guerre qui ait été faite depuis long-tems. Elle avoit été concertée par le Maréchal de Saxe, qui l'exécuta, & par deux hommes peut-être uniques chacun en leur genre, M. de Cramille, Maréchal des-Logis de l'armée, & M. du Verney, aussi célebre dans l'art des subsistances que le premier dans l'ordonnance des marches. Cette manœuvre étoit telle que les ennemis, également inquiets pour Luxembourg, Maëstricht & Breda, diviserent leurs troupes, & faciliterent ainsi l'investissement de Maëstricht. On ouvrit la tranchée le 15 devant la place. Le Maréchal l'avoit souvent dit: *La paix est dans Maëstricht*; & l'événement vérifia cette espece de prédiction. Les Alliés, alarmés de voir les François déjà maîtres d'une partie de leurs barrieres, près de forcer les autres & d'envahir la Hollande, sont enfin obligés d'avoir recours à la négociation, & de demander eux-mêmes la paix, après l'avoir refusée tant de fois. Le Roi, par une générosité plus grande que celle qu'on a tant admirée dans Scipion à l'égard d'Antiochus le Grand, Roi de Syrie, veut bien accorder la paix à ses ennemis vaincus, aux mêmes conditions qu'il la leur avoit offerte avant que de battre leurs armées & de forcer leurs barrieres. Le 6 Mai, le Gouverneur de Maëstricht arbore le pavillon blanc; le 7, la capitulation est signée; le 10, la garnison sort avec les honneurs de la guerre. Le 11 du même mois, la cessation des actes d'hostilité est publiée à Bruxelles & dans les deux armées. Enfin le Traité définitif de paix est signé à Aix-la-Chapelle le 18 Octobre, par les Plénipotentiaires des Rois de France, d'Espagne, d'Angleterre, de la Reine de Hongrie, du Roi de Sardaigne, des Etats-Généraux, du Duc de Modene & de la République de Gênes. Ce Traité de paix est sans exemple, & sera à jamais mémorable, par la modération d'un Roi victorieux qui s'arrête au milieu de ses victoires, & par le désintéressement avec lequel il sacrifie ses conquêtes, tandis qu'il peut faire la loi à des ennemis vaincus, & contraints d'implorer sa clémence. *Dans les Indes orientales*, les Anglois, ignorant l'armistice publié en Europe, font une descente, sous la conduite des Amiraux Boscawen & Griffin, au port de Gondoulou, à 5 lieues de Pondicheri; &, le 28 Août, ils mettent le siége devant cette ville, pour lequel ils avoient fait des préparatifs formidables. La place est défendue par M. Dupleix avec toute la valeur & l'intelligence qu'on pouvoit desirer. Le siége est levé le 17 Octobre.

La paix reçut le sceau de l'authenticité par la publication qui s'en fit le 12 Février 1749 à Paris. La multiplicité des degrés de jurisdiction fut diminuée au mois d'Avril par l'Edit qui réunit les Prévôtés & Vicomtés aux Bailliages & Sénéchaussées. Le 23 Juillet, les Anglois, en conséquence du Traité d'Aix-la-Chapelle, évacuent l'Isle Royale, ou le Cap-Breton, & le Fort de Louisbourg, qu'ils remettent aux troupes du Roi. Cependant ils ne cessoient, depuis la paix, d'inquiéter nos Colonies, voisines de l'Acadie, ou nouvelle Ecosse, dont ils cherchoient à étendre les limites aux dépens du Canada. La Cour de France, dès le mois de Juin, en avoit porté ses plaintes à celle de Londres, & lui avoit proposé de nommer, de part & d'autre, des Commissaires pour régler à l'amiable les limites des Colonies angloises & françoises. En conséquence le Roi d'Angleterre chargea MM. Shirlai & Mildmai, de traiter cette affaire à Paris avec MM. de la Galissoniere & de Silhouette, que le Roi de France avoit nommés de son côté. Au mois d'Août, Edit portant défenses à tous gens de main-morte d'acquérir, ou de recevoir aucuns fonds,

rentes, ou maisons, sans avoir obtenu des Lettres-Patentes, lesquelles ne seront enregistrées qu'après une information faite de l'utilité & de l'incommodité. *Dans les Indes orientales*, le 3 Août, les François, établis à Pondichéri, remportent, sur le Prince d'Arcate, une grande victoire qui leur procura la cession de nouvelles terres avec la ville de Masulipatan.

Les Commissaires des Cours de Versailles & de Londres s'occupoient cependant à déterminer les limites qui séparent l'Acadie du Canada. Ayant achevé leur travail, ils se remettent leurs mémoires respectifs le 21 Sept. 1750. MM. de la Galissoniere & de Silhouette prétendent dans le leur que l'Acadie, telle qu'elle a été cédée aux Anglois par le Traité d'Utrecht, c'est-à-dire, *suivant ses anciennes limites*, commence à l'extrémité de la Baie françoise, depuis le Cap Sainte-Marie, ou le Cap Fourchu, qu'elle s'étend le long des côtes, & se termine au Cap Canseau. MM. Shirlai & Mildmai soutiennent au contraire qu'elle s'étend depuis la riviere de Kinebeki jusqu'au Golfe de S. Laurent, & du fleuve S. Laurent, par le Nord, jusqu'à l'Océan; ce qui alloit a rendre les Anglois maîtres de la rive gauche du fleuve S. Laurent, depuis Quebec jusqu'à son embouchure, & de toutes les côtes, depuis le Cap des Rosiers jusqu'à l'Isthme : par là se trouvoit coupée la communication du Canada avec la Louisiane. Il y eut des réponses & des repliques qui exercerent les Commissaires pendant plus de 4 ans, & où l'on prodigua l'érudition en pure perte. Rien ne fut décidé; les Anglois vouloient la guerre, & les hostilités continuerent du côté de l'Acadie & de l'Oyo. Le 1 Novembre, Edit pour l'établissement d'une Noblesse militaire. Jusqu'alors la profession des armes n'avoit point la vertu d'ennoblir, même dans les premiers grades, en sorte qu'un Officier de fortune rentroit dans la classe des roturiers en se retirant du service, quelque gloire qu'il y eût acquise. Le Roi, par son Edit, accorde les droits & privileges de la noblesse, pour eux & leurs descendans, à tous ceux qui le serviront dans ses troupes au moins en qualité de Capitaines, & dont le pere & l'aïeul l'auront servi dans la même qualité (1). Le 27 Novembre, M. d'Aguesseau remet entre les mains du Roi la dignité de Chancelier dont il étoit pourvu depuis le 2 Février 1717, & les sceaux. Sa Majesté nomme Chancelier M. de Lamoignon de Blanc-Mesnil, Premier-Président de la Cour des Aides, & donne les sceaux à M. de Machaut, Contrôleur-Général des Finances. Le 30, M. le Maréchal Comte de Saxe meurt au château de Chambord, âgé de 54 ans; son corps porté à Strasbourg y a été inhumé dans le Temple Luthérien de S. Thomas, où le Roi lui a fait ériger un superbe mausolée, pour servir de monument aux services inestimables que ce grand homme a rendus à la France (2).

La Noblesse indigente manquoit de ressources pour faire élever ses enfans d'une maniere conforme à leur naissance & utile à l'Etat. Le Roi, l'an 1751, pourvut à cet inconvénient en fondant, au mois de Janvier, une Ecole militaire. Cet établissement, imaginé par M. d'Argenson, l'emporte incomparablement sur celui de S. Cyr, fondé par Louis XIV pour 250 Demoiselles. Le 9 Février, mort du Chancelier d'Aguesseau. Si les loix eussent été perdues, on les eût retrouvées dans la mémoire de cet illustre Chef de la Magistrature. Il n'étoit étranger dans aucune Faculté des sciences; mais il possédoit parfaitement la Jurisprudence & les Belles-Lettres : ses vertus répondoient à ses talens. Le 13 Septembre, Madame la Dauphine accouche à Versailles d'un fils que le Roi nomme Duc de Bourgogne. Cette naissance cause des transports de joie dans toute la France. Sa Majesté donne ordre à l'Hôtel-de-Ville de Paris d'employer, à marier 600 filles, les sommes qu'il destinoit à être employées, à cette occasion, en fêtes & en réjouissances publiques. Cet exemple eut des imitateurs à la Cour & en Province.

La France perd, l'an 1752, un grand modele de vertu dans la personne de M. le Duc d'Orléans, mort le 4 Février à Sainte Geneviere de Paris. Depuis plusieurs années il étoit retiré dans cette maison, uniquement occupé de l'étude des Livres saints, où il fit de grands progrès, & de la pratique des vertus chrétiennes, dont il devint un excellent modele. Le 10, Madame Henriette de France meurt à l'âge de 24 ans. Elle emporta dans le tombeau l'amour, l'estime & les regrets de la Cour, qu'elle avoit mérités par sa douceur & sa piété. Le 18 Avril, Arrêt du Parlement, en forme de réglement, portant défense de *faire aucuns actes tendans au schisme, & aucun refus de Sacremens, sous pretexte de defaut de représentation de billets de Confession & de non-acceptation de la Bulle UNIGENITUS.* Ces refus étoient devenus communs depuis quelques années à Paris & ailleurs. L'Arrêt ne les fit point cesser. Les Prélats qui les autorisoient, contesterent au Parlement sa compétence, en ce qui concerne l'administration, même publique, des Sacremens. Le Parlement soutint son Arrêt, & sévit contre les contrevenans. Edit du mois d'Août qui fixe le nombre des Maîtres des Requêtes à 80. (En 1302, lorsque Philippe le Bel rendit le Parlement sédentaire, ils n'étoient que 6, dont 2 suivoient le Roi, & les 4 autres furent attachés au Parlement. De-là vient que les Maîtres des Requêtes ne peuvent y avoir voix qu'au nombre de 4. Ils y ont rang & séance après les Présidens à Mortier.)

La contradiction paroissant augmenter le nombre des refus de Sacremens, loin de le diminuer, le Roi, par Lettres-Patentes du 22 Février 1753, enjoint au Parlement de surseoir à toutes poursuites & procédures concernant cette matiere, jusqu'à ce qu'elle en ait autrement ordonné. Le Parlement arrête qu'il sera fait des remontrances sur ces Lettres. Sa Majesté, instruite des objets de ces remontrances, refuse de les recevoir. Le 5 Mai, nouvelles Lettres-Patentes en forme de jussion, pour l'enregistrement de celles du 22 Février. Le 7, arrêté du Parlement, par lequel il déclare *ne pouvoir, sans*

(1) Mais Louis XVI, par son Edit du 22 Mai 1781, a révoqué cette décision, non seulement en déclarant inhabile pour la suite à devenir Capitaine tout Officier qui ne sera pas Noble de quatre générations, mais encore en interdisant les grades militaires à tous les Officiers roturiers. Les fils des Chevaliers de S. Louis sont exceptés, à la vérité, de cette exclusion; mais cette faveur est nécessairement bien limitée; car plusieurs des Officiers d'aujourd'hui, non-Nobles, peuvent mourir Capitaines sans avoir obtenu la croix. A Dieu ne plaise au reste que nous prétendions blâmer ce nouvel Edit. Nous souscrivons au contraire de très bon cœur à l'apologie victorieuse qu'en a faite un homme de génie contre certains frondeurs enthousiastes et absolus. (*Voy. Annales polit.* 1781. 15 *Sept.* pp. 72-81.)

(2) Deux Grenadiers, visitant un jour ce Temple, s'arrêtent au tombeau du Maréchal, le regardent en silence, puis tirant leurs sabres, les passent sur ce monument, comme pour en aiguiser le tranchant, après quoi ils se retirent, l'œil fixé sur la terre, sans proférer un seul mot. Que d'éloquence dans cet éloge muet!

manquer à son devoir & à son serment, obtempérer auxdites Lettres en forme de jussion. Le 9, les Magistrats qui composent les Enquêtes & les Requêtes, sont exilés en différentes villes du ressort, & quatre d'entre eux constitués prisonniers. Le 11, la Grand'-Chambre est transférée à Pontoise. Le 8 Septembre, Madame la Dauphine accouche d'un Prince à qui le Roi donne le nom de Duc d'Aquitaine : ce Prince mourut le 22 Février suivant. Le 7 & le 8 Novembre, la Grand'Chambre est exilée à Soissons. Le 11, Lettres-Patentes pour l'établissement d'une Chambre Royale à Paris, destinée à rendre la justice à la place du Parlement. M. le Chancelier fait l'ouverture de ce Tribunal le 13 aux Grands-Augustins.

Les Anglois qui depuis le dernier Traité de paix méditoient une nouvelle guerre contre nous, se déclarent enfin, l'an 1754, par la construction qu'ils font d'un Fort en Amérique, sur nos terres voisines de l'Acadie. M. de Contrecœur, Commandant du Canada, leur députe M. de Jumonville, chargé d'une lettre par laquelle ils étoient invités à ne point troubler la paix, & à se retirer des terres appartenantes à la France. Le député est indignement assassiné, le 24 Mai, par ceux à qui la lettre étoit adressée, & son escorte, composée de 30 hommes, faite prisonniere. Le 3 Juillet, M. de Villiers, frere de Jumonville, pour venger cette perfidie, marche, par ordre du Commandant, contre les Anglois, attaque & leur enleve le Fort de la Nécessité; mais loin de faire subir aux assiégés la peine du talion, qu'ils méritoient pour la mort de son frere, il se contente d'exiger qu'ils rendent les 30 prisonniers qu'ils avoient faits en le massacrant; condition qui, toute modérée & équitable qu'elle étoit, fut très mal exécutée. *En France*, Madame la Dauphine met au monde, le 23 Août, à Versailles, le Duc de Berri, (aujourd'hui notre glorieux Monarque Louis XVI.) Le 2 Septembre, le Roi donne une Déclaration célebre, qui impose un silence absolu sur les disputes qui troublent l'Eglise de France, & charge ses Parlemens d'y tenir la main. Le 4, celui de Paris est rétabli dans ses fonctions, & le lendemain il enregistre la Déclaration.

Cette loi ne calma point la fermenration qui agitoit le Clergé. L'an 1755, le 28 Mai, il ouvrit sa grande Assemblée dans laquelle on discuta principalement trois questions relatives aux troubles présens de l'Eglise, le dégré de respect dû à la Bulle, la notoriété du droit & du fait, & la compétence en matiere de Sacremens. Les Prélats de l'Assemblée sont divisés, 16 contre 17, sur ces trois points. Ne pouvant s'accorder, ils conviennent d'écrire une lettre en commun au Pape pour avoir son sentiment. Le 17 Novembre, Madame la Dauphine accouche à Versailles d'un Prince que le Roi nomme Comte de Provence. *En Amérique*, l'Amiral Boscawen, à la tête de 13 vaisseaux de guerre anglois, s'empare, au mois de Juin, de 2 vaisseaux françois qu'il rencontre sur le banc de Terre-Neuve. Cet acte d'hostilité tient lieu aux Anglois d'une déclaration de guerre. Le Roi de France, en étant instruit, rappelle de Londres son Ambassadeur ; il ordonne en même tems de faire tous les préparatifs nécessaires pour avoir raison de cette insulte faite à son pavillon & à sa Couronne. Le 9 Juillet, combat sur l'Oyo, près le Fort du Quesne, entre les François & les Anglois. Ceux-ci furent complettement battus; Braddok, leur Général, périt avec presque tous les Officiers dans l'action. On trouva parmi ses papiers le projet formé par le ministere anglois d'enlever aux François la plus grande partie de leurs possessions en Amérique. Le 1 Septembre, nouvel échec pour les Anglois; un corps de 1500 hommes de leurs troupes, commandé par le Colonel Williams, est défait près du lac Georges, en Canada, par M. Dieskau qui tombe entre les mains des ennemis en les poursuivant.

Le Roi, déterminé à mettre en œuvre toutes ses forces de terre & de mer contre les Anglois, donne ordre, au mois de Janvier 1756, d'armer 3 fortes escadres, dont l'une est destinée pour l'Amérique, & les deux autres doivent rester dans les rades de Brest & de Toulon, prêtes à se porter où le besoin exigera. Sa Majesté nomme dans le même mois le Maréchal de Belle-Isle Généralissime des côtes de l'Océan, & le Maréchal de Richelieu Généralissime des côtes de la Méditerranée. Le 12 Avril, ce dernier part des Isles d'Hieres, à la tête de 12 mille hommes, sur une escadre conduite par M. de la Galissoniere. La conquête de l'Isle de Minorque étoit l'objet de cet armement. Le 17, l'escadre aborde à l'Isle, & le débarquement se fait sans obstacle. Deux jours après, le Maréchal de Richelieu se rend maître de la ville de Ciutadella; de là il marche à la ville de Port-Mahon, dont il trouve les portes ouvertes. Les Anglois l'avoient abandonnée pour se retirer dans le Fort S. Philippe, où ils avoient rassemblé toutes leurs forces. Cette place, par l'avantage de son assiette & la bonté de ses fortifications, étoit regardée en Angleterre comme imprénable. M. de Richelieu n'en jugea pas de même : le 8 Mai, il commence à l'attaquer avec son artillerie qu'il avoit placée sur le mont des Signaux. Le 20, M. de la Galissonniere, qui couvroit le siége avec son escadre, livre bataille à l'escadre angloise, qui venoit, sous les ordres de l'Amiral Bing, porter du secours aux assiégés. Il remporte sur elle une pleine victoire, quoique inférieur en nombre de vaisseaux, & l'oblige à se refugier en désordre à Gibraltar, sans avoir pu remplir son objet. Le malheureux Bing, de retour en Angleterre, paya de sa tête cet échec l'année suivante. Le siége cependant alloit lentement, par l'impossibilité où l'on étoit de faire des tranchées, faute de terre. Enfin la nuit du 27 au 28 Juin, M. de Richelieu ayant fait faire une attaque générale des cinq Forts qui soutenoient la place, en emporte trois, & effraie tellement les assiégés par cette entreprise, également heureuse & hardie, qu'il les détermine à capituler. On leur accorde les honneurs de la guerre, avec promesse d'être conduits à Gibraltar, & le 29 ils remettent les Forts. Le Général victorieux s'embarque, le 8 Juillet, pour retourner en France, laissant le Comte de Lannion pour Gouverneur de l'Isle, avec une forte garnison. La guerre étoit alors déclarée en forme par le Roi de France, dès le 20 Juin, à l'Angleterre; & le 1 Mai précédent, ce Monarque avoit fait un Traité mémorable d'alliance avec l'Impératrice, Reine de Hongrie. Au mois d'Octobre, Sa Majesté, instruite de l'invasion de la Saxe faite par le Roi de Prusse, & de l'entrée de ce Prince dans la Boheme, donne ordre de faire marcher vers l'Allemagne une armée de 24000 hommes, sous le commandement du Prince de Soubise; c'étoit le secours stipulé, avec la Reine de Hongrie, par le Traité du 1 Mai. Le 17 Novembre, le Parlement supprime le Bref de N. S. P. le Pape, du 16 Octobre, en réponse aux Evêques de France. Les trou-

bles continuant toujours à l'occaſion de la Bulle, le Roi donne, le 10 Décembre, une Déclaration, par laquelle Sa Majeſté ordonne *que tous ſes Sujets aient pour ladite Conſtitution le reſpect & la ſoumiſſion qui lui ſont dus, ſans néanmoins qu'on puiſſe lui attribuer la dénomination, le caractere, ni les effets de regle de foi*, preſcrit de nouveau le ſilence ſur cette matiere, renvoie aux Juges Eccléſiaſtiques la connoiſſance du refus des Sacremens, permet cependant aux Magiſtrats de punir les auteurs de ces refus, & accorde une amniſtie générale pour le paſſé. Le 13, Sa Majeſté s'étant rendue au Parlement, y tient un Lit de Juſtice, dans lequel elle fait enregiſtrer cette Déclaration, avec une autre ſur la police du Parlement, & un Edit portant ſuppreſſion de deux Chambres & des Préſidens des Enquêtes. Ce coup d'autorité met la conſternation dans le Parlement. Les Préſidens & Conſeillers des Enquêtes & Requêtes, croyant leur état changé & altéré par la 2e Déclaration, prennent le parti avec pluſieurs Conſeillers de la Grand'Chambre, de donner à M. le Chancelier la démiſſion de leurs charges. *En Canada*, le Marquis de Montcalm, arrivé de France au mois de Mai avec un renfort conſidérable, enleve aux Anglois, le 13 Août, le Fort Ontario, ſitué près du lac de ce nom, & le lendemain ceux de Chouaguen & de Georges. Dans ces trois places, que les Anglois avoient élevées ſur un terrain par eux uſurpé durant la paix, le vainqueur fit 1600 priſonniers, s'empara d'environ 200 groſſes pieces d'artillerie, & d'une grande quantité de boulets & de munitions de toute eſpece. Cette conquête, qui ne coûta que 5 ou 6 hommes à M. de Montcalm, déconcerta les projets des Anglois ſur nos Colonies du Canada & de la Louiſiane. Les trois Forts auſſitôt après leur priſe furent démolis par les François.

Le 5 Janvier 1757, eſt un de ces jours funeſtes dont nul bon François ne peut ſe rappeller le ſouvenir ſans horreur. Le Roi, ſur les 6 heures du ſoir, montant en caroſſe pour aller ſouper à Trianon, eſt frappé d'un coup de couteau au côté droit entre les côtes, par un forcené de la lie du peuple, nommé Robert-François Damiens, que la Juſtice pourſuivoit alors pour crime de vol. Heureuſement la bleſſure de Sa Majeſté ne fut point mortelle. Le ſcélérat fut arrêté ſur le champ. Les Magiſtrats, qui étoient reſtés à la Grand'Chambre, aſſiſtés des Princes & des Pairs, le condamnerent, le 26 Mars, à la peine des régicides, & le 28 il fut exécuté. Le 9 Janvier, mort de Bernard le Bovier de Fontenelle, le Neſtor des gens de Lettres. Il étoit âgé de cent ans moins un mois. Le 1 Septembre, Sa Majeſté rétablit le Parlement de Paris dans ſes fonctions, après avoir donné ordre au Chancelier de rendre les démiſſions aux membres de cette Compagnie, qui les avoient données. Elle remet en même-tems aux Gens du Roi une Déclaration, interprétative de l'Edit du mois de Décembre dernier, laquelle fut enregiſtrée le lendemain à l'aſſemblée des Chambres. Le 9 Octobre, Madame la Dauphine met au monde un fils que le Roi nomme Comte d'Artois. Les Etats d'Artois députent à Sa Majeſté pour la remercier de l'honneur qu'elle a fait à leur Province de donner ſon nom au jeune Prince. Rappel des Evêques exilés pour cauſe du refus des Sacremens. Le 25 Octobre, mort de Dom Auguſtin Calmet, Abbé de Senones, célebre par le nombre & le mérite de ſes ouvrages dont le plus conſidérable eſt ſon Commentaire littéral ſur toute l'Ecriture-Sainte (1). *En Allemagne*, le Roi, ne jugeant point ſuffiſant le ſecours de 24000 hommes qu'il avoit envoyé, l'automne précédent, ſur les frontieres d'Allemagne, pour faire une diverſion en faveur de l'Impératrice-Reine & du Roi de Pologne, fait partir, au commencement du printems de cette année, une armée de 100000 hommes pour la Weſtphalie. M. le Prince de Soubiſe prend le commandement de cette armée juſqu'à l'arrivée du Maréchal d'Eſtrées, que le Roi en avoit nommé Général. Le 6 Avril, un détachement des troupes de la Reine de Hongrie, qui s'étoient jointes aux nôtres, enleve au Roi de Pruſſe la ville de Cleves. Le 8, un autre détachement des mêmes troupes prend Weſel; & dans l'eſpace de 8 jours, le Roi de Pruſſe eſt dépouillé de ſes Etats de Cleves & de Gueldre, à l'exception de la ville de Gueldre, qu'on ſe contenta d'inveſtir, & qui ſe rendit enſuite ſans coup-férir. Le 17 Avril, Lipſtadt eſt pris par le Comte de S. Germain. Toutes ces expéditions ſe firent par les ordres du Prince de Soubiſe, qui remit le commandement de l'armée au Maréchal d'Eſtrées, arrivé à Weſel ſur la fin d'Avril. Les premieres opérations du Maréchal ſe tournerent contre le Duc de Cumberland, qui étoit campé à Bielefeldt avec l'armée angloiſe. Par ſes différentes marches & contre-marches, il l'inquiéte de maniere que, craignant d'être enfermé dans ſon camp, il l'abandonne, & repaſſe le Wéſer pour défendre l'Electorat d'Hanovre. Le 3 Juillet, le Marquis d'Auvet s'empare d'Embden & de l'Ooſtfriſe; cette Province appartenoit au Roi de Pruſſe depuis 1744 qu'il en étoit devenu maître par l'extinction de la Maiſon d'Ooſtfriſe. Le 26, bataille d'Haſtembeck, près d'Hamelen, gagnée par le Maréchal d'Eſtrées, contre le Duc de Cumberland qui bientôt eſt obligé d'abandonner aux François l'Electorat d'Hanovre avec tous les Etats de la Maiſon de Brunſwick. Vers le même tems le Maréchal de Richelieu, qui commandoit ſur le Rhin, reçoit ordre d'aller joindre l'armée de Weſtphalie; il arrive le 3 Août au quartier général d'Oldendorff; &, comme l'ancien du Maréchal d'Eſtrées, il prend le commandement de l'armée. Le nouveau Général pourſuit le Duc de Cumberland; ce Prince au lieu de diriger ſa retraite par la droite pour ſe rapprocher du côté de Magdebourg & donner la main au Roi de Pruſſe, prend par la gauche, & entre dans le Duché de Werden. Il n'y reſta pas long-tems. Le Maréchal de Richelieu, toujours à ſes trouſſes, l'oblige à ſe retirer auprès de Stade. Là il ſe trouve tellement acculé par l'armée françoiſe, qu'il ne peut éviter de ſe rendre priſonnier de guerre avec toute ſon armée, ou de ſubir telle autre

(1) Dom Fangé, son neveu et son successeur, à Senones, ayant demandé des vers pour être mis au bas de son portrait à M. de Voltaire, en reçut la réponse suivante. » Il seroit difficile, Monsieur, » de faire une inscription digne de l'oncle et du neveu; au défaut de » talens, je vous offre ce que me dicte mon zèle ».

Des oracles sacrés que Dieu daigne nous rendre,
Son travail assidu perça l'obscurité.
Il fit plus, il les crut avec simplicité,
Et fut par ses vertus digne de les entendre.

» Il me semble au moins que je rends justice à la science, à la » foi, à la modestie, à la vertu de feu D. Calmet; mais je ne pourrai » jamais célébrer, ainsi que je le voudrois, sa mémoire qui me sera » infiniment chere ».

Cet hommage, rendu à la Religion et à la Vertu, est remarquable sous la plume d'un homme qui a si souvent outragé l'une et l'autre et de vive voix et par écrit.

loi que le vainqueur voudra lui imposer. Dans cette extrémité, il emploie la médiation du Roi de Dannemarck pour obtenir un armistice, avec la liberté d'évacuer le pays. La médiation est acceptée, & en conséquence, le 10 Septembre, on fait la fameuse convention du camp de Closter-Seven, par laquelle, sous la garantie de S. M. Danoise, le Prince Anglois s'engage à renvoyer ses troupes auxiliaires, à passer l'Elbe avec la partie de son armée qu'il ne pourra placer dans la ville de Stade ni aux environs, à ne point permettre à la garnison de cette ville de faire aucun acte d'hostilité, ni de franchir les limites qui lui seront marquées, & enfin à laisser les troupes françoises en possession de Bremen & de Werden jusqu'à la paix. Rien ne fut moins solide, comme on pouvoit s'y attendre, que ce Traité. Le Duc de Cumberland ayant été rappellé en Angleterre, la Cour de Londres se crut affranchie des engagemens qu'il avoit pris. Cette infidélité fut le salut du Roi de Prusse, sur qui alloit retomber sans cela tout le poids de la guerre en Allemagne. Le 25 Décembre, le Maréchal de Richelieu, ayant repassé l'Aller, oblige les Hanovriens, qui avoient repris les armes malgré la convention de Closter-Seven, à se retirer à Lunébourg, avec perte de 5 à 600 hommes. *Dans les Indes orientales*, le 24 Mars, les Anglois enlevent à la Compagnie françoise des Indes le Comptoir de Chandernagor, à l'embouchure du Gange. *En Canada*, les François remportent sur les Anglois divers avantages, dont le principal est la prise du Fort Georges, ou Guillaume-Henri, sur le lac du S. Sacrement, que M. de Montcalm leur enleva le 9 Août.

Jusqu'en 1758 il n'y avoit en France aucune regle fixe pour la promotion des Officiers dans les régimens. Souvent, au sortir du college, un écolier tout-à-coup se trouvoit à la tête d'une compagnie, & souvent un Lieutenant, après un an de service, passoit au grade de Colonel. Frappé d'un abus si contraire à la bonne discipline, le Roi, le 29 Mars de cette année, y remédia par un Réglement solemnel qui porte qu'à l'avenir aucun Officier ne sera pourvu d'un régiment qu'il n'ait auparavant servi pendant 7 ans, dont 5 en qualité de Capitaine, & qu'on ne pourra pareillement être reçu Capitaine sans avoir pareillement été 2 ans Cornette, Enseigne, ou Lieutenant. (*Journ. de* Louis XV.) *Sur les côtes de France*, une flotte angloise ayant mouillé, le 5 Juin, à la Baye de Cancale, près de S. Malo, y débarque le lendemain 14 à 15 mille hommes, qui marchent vers cette ville pour en faire le siége. Mais apprenant qu'on accourt de toutes parts pour les repousser, ils retournent en grande hâte à leurs vaisseaux, dans lesquels ils se rembarquent les 11, 12 & 13 du même mois. Le 7 Août, 2e descente des Anglois sur les côtes de France. Ils entrent dans la ville de Cherbourg, en Basse-Normandie, dont ils emportent les cloches avec quelques canons, & se rembarquent le 15 avec précipitation. Le 4 Septembre, ils font une 3e descente, au nombre de 13000 hommes, à S. Brieux en Bretagne. Le Duc d'Aiguillon marche contre eux en diligence, les atteint à S. Cast, & les force à regagner en désordre leurs vaisseaux. Dans cette déroute, ils perdirent plus de 3000 hommes, tant tués que noyés, outre 700 prisonniers qu'on leur fit. *En Westphalie*, les Hanovriens s'étant mis en marche pour s'emparer de Brémen, & par-là couper la communication de notre armée avec l'Oostfrise, le Duc de Broglie, par ordre du Maréchal de Richelieu, les prévient, entre, le 16 Janvier, dans Brémen, & s'y établit au nom de Sa M. Impériale. Le 14 Mars, le Prince Ferdinand de Brunswick se rend maître de Minden, après 8 jours de tranchée ouverte. Le 23 Juin, ce Prince attaque, à Crewelt sur le Rhin, l'armée françoise, commandée par Son Altesse le Comte de Clermont. Il n'y eut que notre aile gauche qui combattit sous les ordres du Comte de S. Germain: elle le fit avec beaucoup de valeur; & après avoir résisté vigoureusement à l'ennemi, elle se replia en bon ordre sur Nuits, où le reste de l'armée s'étoit porté. Le Comte de Gisors, fils du Maréchal de Belle-Isle, jeune Officier qui donnoit les plus belles espérances, périt dans cette affaire. Le 23 Juillet, combat de Sunderhausen près de Cassel. Le Duc de Broglie, à la tête de 7000 hommes de l'armée du Prince de Soubise, y défait 8000 Hanovriens, commandés par le Prince d'Isembourg, qui courut risque d'être pris en fuyant. Le 24 Août, le Marquis de Contades, à qui le Comte de Clermont avoit remis, le 8 Juillet, le commandement de l'armée de Westphalie, reçoit le bâton de Maréchal de France. Le 10 Octobre, le Prince de Soubise gagne la bataille de Lutzelberg au pays de Cassel, sur l'armée des Anglois, Hanovriens & Hessois; le bâton de Maréchal de France, dont le Roi l'honora le 19, fut le prix de cette victoire. *En Canada*, le 8 Juillet, le Marquis de Montcalm, à la tête de 3250 François, remporte une victoire complete sur l'armée des Anglois, composée d'environ 20000 hommes, sous les ordres du Général Abercrombi; près de 4000 des ennemis périrent dans l'action. Cet échec ne les empêcha pas de nous enlever Louisbourg le 27 du même mois.

L'ordre militaire de S. Louis n'admettant que des Catholiques, les Officiers Protestans de nos troupes s'en trouvoient exclus, & rien n'y suppléoit pour annoncer par une marque distinctive la durée & la bonté de leur service. Pour les indemniser, Louis XV institua en leur faveur, le 11 Juillet 1759, l'Ordre du Mérite, dont la marque de distinction est une croix d'or sur l'un des côtés de laquelle il y a une épée en pal avec ces mots: *Pro virtute bellicâ*, & sur le revers une couronne de laurier avec cette légende: *Ludovicus XV instituit* 1759. *En Westphalie*, le 13 Avril, le Prince Ferdinand de Brunswick, à la tête de 40000 hommes, attaque le village de Berghen à 2 lieues de Francfort, dans lequel il y avoit plusieurs brigades de notre infanterie, sous les ordres de M. de Broglie; il est repoussé trois fois, & enfin forcé de se retirer, après avoir fait une perte de près de 10000 hommes, du nombre desquels étoit le Prince d'Isembourg. Le 9 Juillet, le Duc de Broglie prend, l'épée à la main, la ville de Minden sur le Wéser; la troupe de Fischer fit des prodiges de valeur en cette occasion, & ce fut elle qui emporta l'ouvrage qui couvroit la tête du pont de Minden. Le 1 Août, bataille de Minden, gagnée par le Prince Ferdinand de Brunswick contre le Maréchal de Contades, qui est obligé de se retirer à Cassel. *En Amérique*, les Anglois enlevent aux François, le 2 Mai, l'Isle de la Guadeloupe. Le 18 Septembre, ils se rendent maîtres de Québec, après un siége de 64 jours. *Sur mer*, combat naval à la côte de Lagos le 17 Août, entre 14 vaisseaux anglois & 7 vaisseaux françois, commandés par M. de la Clue, qui en perd 5, & se retire avec les 2 autres. Le 10 Septembre, l'escadre angloise, sous les ordres de l'Amiral Pokok, attaque, à la hauteur du Coromandel, l'escadre françoise, commandée par M. d'A-

ché. Après un combat de 2 heures, les agresseurs sont obligés de se retirer, & l'escadre françoise va mouiller le 15 à Pondichéri, avec le secours de troupes & de munitions de guerre qu'elle y portoit. Le 20 Novembre, combat à la hauteur de Belle-Isle, entre l'escadre françoise, composée de 21 vaisseaux de ligne & de 6 frégates, sous les ordres du Maréchal de Conflans, & l'escadre de l'Amiral Haucke, renforcée de tous les vaisseaux que les Anglois avoient à la côte de Bretagne. Nous fûmes battus, & nos vaisseaux, qui étoient en beaucoup moindre nombre que ceux de l'escadre ennemie, furent dispersés.

M. le Duc de Broglie, créé Maréchal de France le 18 Décembre 1759, répondit à cet honneur, le 10 Juillet 1760, par le gain de la bataille de Corback, en Vétéravie, contre le Prince Héréditaire de Brunswick qui étoit à la tête de 30000 Hanovriens. Le Prince y reçut un coup de feu dans les reins, & le champ de bataille nous resta. Le 2 Octobre, un corps de 3000 Hanovriens s'empare du château de Cleves, & fait prisonniere la garnison qui ne consistoit qu'en un bataillon de milice. Le 16 Octobre, combat près de Rhimberg sur le Bas-Rhin, où 15000 Hanovriens, commandés par le Prince Héréditaire de Brunswick, sont mis en fuite par un détachement de l'armée françoise, sous les ordres du Marquis de Castries qui, la veille, avoit emporté Rhimberg l'épée à la main. *En Canada*, le 8 Septembre, les Anglois se rendent maîtres de Montréal & de tout le Canada.

La mort du Duc de Bourgogne, arrivée le 22 Mars 1761, dans sa 10e année, couvrit de deuil la Cour. Ce jeune Prince étoit un fruit précoce, il avoit une maturité de jugement, des sentimens & des connoissances au-dessus de son âge. Le 8 Avril, les Anglois font une descente à Belle-Isle, & sont repoussés. Ils y reviennent au commencement de Juin, & malgré la belle défense de M. le Chevalier de Sainte-Croix, ils se rendent maîtres, le 7 Juin, de la citadelle, dont la garnison sort libre & avec les honneurs de la guerre. Le 15 Août, Traité, ou pacte de famille, conclu entre le Roi de France & le Roi d'Espagne, tant pour eux que pour le Roi des Deux-Siciles & l'Infant Duc de Parme, par lequel ils promettent de se garantir mutuellement leurs Etats, & de les défendre envers & contre tous. Par ce même Traité, les sujets de l'une de ces Puissances qui passeront dans les Etats de l'autre, doivent y jouir des mêmes droits que les nationaux. Les 18 & 19 Octobre, les cérémonies du Baptême sont suppléées au Duc de Berri, au Comte de Provence, au Comte d'Artois & à Madame. Le Dauphin, leur pere, s'étant fait apporter le Registre Baptistaire, *Voyez*, leur dit-il, *votre nom placé à la suite de celui du pauvre & de l'indigent: la Religion & la Nature mettent tous les hommes de niveau; la vertu seule met entre eux quelque différence, & peut-être que celui qui vous précede sera plus grand aux yeux de Dieu, que vous ne le serez jamais aux yeux des peuples. En Allemagne*, le 13 Février, le Prince Ferdinand fait une irruption subite dans la Hesse, dont il assiége la capitale, après avoir remporté divers avantages sur les François. Le 21 Mars, le Maréchal de Broglie met en déroute, près de Grunberg, un corps de troupes, commandé par le Prince Héréditaire de Brunswick, fait prisonniers 2000 hommes des ennemis, & leur enleve 13 pieces de canon, avec 19 drapeaux. Le Comte de Stainville, sous les ordres duquel le combat s'étoit donné, les poursuivit dans leur retraite, qu'ils firent en désordre, & où ils essuyerent de nouvelles pertes. Les suites de cette affaire furent la levée du siége de Cassel & l'évacuation de la Hesse. Le 15 Juillet, le Maréchal de Broglie ayant été joint aux environs de Soest par le Prince de Soubise, arrive du Bas-Rhin avec l'armée qu'il y commandoit, attaque, sans succès, les Alliés, commandés par le Prince Ferdinand de Brunswick. Le combat recommença le lendemain près du village de Filingshausen, où les François avoient passé la nuit, & finit par la retraite du Maréchal de Broglie. Nous perdîmes dans cette affaire 2400 hommes, du nombre desquels furent le Duc d'Havré, & le Marquis de Rougé. Le Marquis de Verac, gendre du Duc d'Havré, eut le bras cassé du même coup de canon qui blessa mortellement son beau-pere & le Marquis de Rougé avec lesquels il se trouvoit réuni pour le moment. Le 25 Septembre, le Marquis de Conflans, détaché de l'armée du Prince de Soubise, qui s'étoit séparée, vers la mi-Août, de celle du Maréchal de Broglie, s'empare d'Embden occupé par les Anglois, & fait la garnison prisonniere de guerre. Vers le même tems, le Marquis de Viomenil, avec un détachement de la même armée, fait la conquête du Comté de Diéphold. Le 3 Octobre, le Prince de Condé, pareillement détaché de l'armée de Soubise, s'empare de la ville de Meppen, après 4 jours de tranchée ouverte, & fait prisonniere de guerre la garnison. Le 10, le Comte de Lusace, à la tête d'un corps de Saxons, se rend maître de la ville de Wolffembutel, dont la garnison éprouve le même traitement. *Dans les Indes*, le 15 Janvier, la ville de Pondichéri, que les Anglois tenoient bloquée par mer depuis 9 mois, & par terre depuis le mois de Novembre, se rend enfin faute de subsistances. Le 10 Février, un détachement de la Compagnie Angloise des Indes enleve à celle de France le Comptoir de Mahé, sur la côte de Malabar. *Affaires ecclésiastiques*. Cette année commença la grande affaire de la destruction des Jésuites en France. Le 17 Avril, M. l'Abbé Chauvelin, Conseiller-Clerc du Parlement de Paris, dénonce aux Chambres assemblées les Constitutions de la Société, comme renfermant plusieurs choses contraires au bon ordre, à la discipline de l'Eglise & aux maximes du Royaume. Le même jour, Arrêt qui ordonne aux Jésuites d'apporter, dans 3 jours, au Greffe Civil de la Cour, un exemplaire imprimé de leurs Constitutions; ce qui, le lendemain, est exécuté. Le 8 Juillet, d'après le compte reudu par les Gens du Roi de l'examen par eux fait des Constitutions des Jésuites, Arrêt qui ordonne qu'il sera nommé des Commissaires pour *examiner tant lesdites Constitutions, que le contenu audit compte rendu*. Cet Arrêt est immédiatement suivi d'un nouveau discours de M. l'Abbé Chauvelin, par lequel il dénonce à la Cour les opinions pernicieuses, dans le dogme & la morale, de plusieurs Théologiens Jésuites, tant anciens que modernes, d'où il résulte, selon lui, que tel est l'enseignement constant & non interrompu de la Société. Le Roi cependant avoit nommé de son côté des Commissaires du Conseil, pour examiner les Constitutions des Jésuites. Sur leur rapport, le 2 Août, Sa M. rend une Déclaration, par laquelle il est enjoint aux Supérieurs de chaque Maison de la Société de remettre, dans six mois, au Greffe du Conseil, les titres de leur établissement en France. Le 6, elle est enregistrée au Parlement, lequel, par Arrêt du même jour, reçoit le Procureur-Général

appellant comme d'abus de plusieurs Bulles, ou Brefs concernant le régime de la Société. Autre Arrêt du même jour, qui condamne au feu divers ouvrages de ladite Société, *& pour statuer définitivement sur ce qui regarde lesdits livres, & du récit fait à la Cour, le 8 Juillet, au sujet de l'enseignement constant & non interrompu de ladite doctrine dans ladite Société, ainsi que de l'inutilité de toutes déclarations, désaveux & retractations faites à ce sujet... joint la délibération à l'appel comme d'abus, interjetté par le Procureur-Général... & cependant, par provision, fait défenses à tous sujets du Roi... d'entrer dans ladite Société, & aux membres d'icelle de les recevoir, & de continuer leurs leçons publiques.* Le 10 Octobre, sur la demande des Commissaires du Conseil, chargés de rendre compte au Roi des Constitutions des Jésuites, Sa M. convoque une Assemblée d'Evêques pour avoir leur avis sur les 4 points suivans : 1°. De quelle utilité peuvent être les Jésuites en France, & les avantages ou inconvéniens qui peuvent résulter des différentes fonctions qui leur sont confiées ; 2°. de quelle maniere les Jésuites se comportent dans l'enseignement & dans leur conduite sur les opinions contraires à la sûreté de la personne des Souverains, les opinions ultramontaines, les Libertés gallicanes & les 4 fameux articles du Clergé ; 3°. quelle est leur conduite sur la subordination qui est due aux Evêques, & s'ils n'entreprennent rien sur les droits & fonctions des Pasteurs ; 4°. quel tempérament on pourroit apporter en France à l'autorité du Général des Jésuites, telle qu'elle s'y exerce. L'Assemblée des Evêques s'ouvre, le 30 Novembre, chez M. le Cardinal de Luines, & continue ses séances pendant tout le mois suivant. Elle n'étoit d'abord composée que de 37 Prélats ; mais à la derniere séance qui se tint le 30 Décembre, il s'en trouva 51, dont 45 furent entiérement favorables aux Jésuites, & les 6 autres furent d'un avis contraire.

L'Angleterre, dans le mois de Janvier 1762, ayant déclaré la guerre à l'Espagne, celle-ci de concert avec la France, la déclara le 20 Juin suivant au Portugal pour empêcher les Anglois de pénétrer par ce Royaume dans ses terres. *En France*, le 6 Août, Arrêt du Parlement de Paris, qui juge l'appel comme d'abus des Bulles, Brefs, Constitutions & Réglemens de la Société des Jésuites ; déclare qu'il y a abus, dissout cette Société ; fait défenses aux Jésuites d'en porter l'habit, de vivre sous l'obéissance du Général & des autres Supérieurs, d'entretenir aucune correspondance, directe, ou indirecte, avec eux ; leur ordonne de vuider les maisons dépendantes de la Société, avec défenses de vivre en commun entre eux ; les déclare incapables de posséder aucuns Bénéfices, d'exercer aucuns emplois ecclésiastiques, ou municipaux, qu'ils n'aient préalablement prêté le serment porté audit Arrêt ; réserve de procurer à chacun d'eux, sur leur requête, la pension alimentaire dont ils auront besoin. Les autres Parlemens du Royaume, à l'exception de deux, prononcerent de même, dans le cours de cette année & de la suivante, la dissolution du Corps des Jésuites dans l'étendue de leurs ressorts ; mais aucun ne le fit avec la même unanimité que celui de Paris. Le 30 Août, le Parlement de Dombes enregistre la Déclaration du Roi, portant union de la Principauté de Dombes à la Couronne. Le Comte d'Eu avoit cédé à Sa Majesté, le 28 Mars, cette Principauté, & avoit reçu en échange le Comté de Gisors, avec d'autres terres.

En Allemagne, le 24 Juin, les Maréchaux d'Estrées & de Soubise, ayant quitté leur camp de Grébenstein pour se rapprocher de Cassel, dont les ennemis vouloient s'emparer, furent attaqués dans leur marche par les Anglois : plusieurs corps de l'armée françoise furent maltraités ; mais elle arriva au terme, & empêcha l'ennemi de s'emparer de Cassel. Le 30 Août, bataille de Joannesberg ou Yohansberg, près de Friedberg, gagnée par les Maréchaux d'Estrées & de Soubise sur le Prince Héréditaire de Brunswick. Le Prince de Condé eut grande part à cette victoire. Le 22 Septembre, le château d'Aménebourg, attaqué par les troupes du Roi, se rend par capitulation. La garnison, composée d'Anglois & d'Hanovriens, est faite prisonniere de guerre. Le 1 Novembre, les Alliés forcent Cassel à capituler ; la garnison sort libre & avec les honneurs de la guerre. La paix cependant se négocioit depuis environ 6 semaines. Le 10 Septembre, le Duc de Bethfort étoit arrivé à Paris en qualité de Plénipotentiaire de la Cour de Londres, & le Duc de Nivernois s'étoit rendu le 12 à Londres, avec le même titre, de la part du Roi de France. Enfin le 3 Novembre, les articles préliminaires de la paix, entre la France, l'Espagne & l'Angleterre, sont signés à Fontainebleau par le Duc de Praslin, le Duc de Bethfort & le Marquis de Grimaldi. Ils sont compris en 26 articles, dont voici les principaux. Le Roi de France cede à l'Angleterre l'Acadie, le Canada, le Cap Breton, la Grenade & les Grenadins, & consent au partage des Isles neutres ; savoir, Sainte-Lucie pour la France, S. Vincent, S. Dominique & Tabago pour l'Angleterre. Cette derniere Puissance confirme à la France la pêche & la sécherie de la morue sur les côtes de Terre-Neuve, & même dans le Golfe de S. Laurent : elle lui restitue la Guadeloupe, Marie-Galante, la Désirade, la Martinique, avec les Isles de S. Pierre & de Miquelon, pour servir d'abri aux pêcheurs François, l'Isle de Gorée en Afrique & Belle-Isle. La France cede le Sénégal à l'Angleterre, lui rend l'Isle de Minorque, & restitue à l'Electeur d'Hanovre & au Landgrave de Hesse toutes les places qu'elle leur avoit enlevées. Les deux Puissances se restituent mutuellement toutes les conquêtes qu'elles avoient faites l'une sur l'autre dans les Indes orientales. Le même jour que la paix est signée à Fontainebleau, la France conclut avec l'Espagne un Traité, par lequel elle lui cede la Louisiane.

Ce fut en 1763 que l'ouvrage de la pacification générale des Puissances fut conduit à sa perfection & reçut le caractere d'authenticité. Les mêmes Ministres qui avoient arrêté les articles préliminaires du Traité de paix définitif entre la France, l'Espagne & l'Angleterre, le signerent le 10 Fév. à Paris sans y rien changer. Le Roi de Portugal y accéda le même jour par un Traité particulier signé de Don Mello, son Ambassadeur & Plénipotentiaire. Le 15 du même mois, les Plénipotentiaires de la Reine de Hongrie & ceux du Roi de Prusse signent pareillement leur Traité à Hubersbourg en Saxe ; & le même jour, le Roi de Pologne, Electeur de Saxe, signe le sien avec le Roi de Prusse. Le calme est par là rétabli dans l'Europe entiere. Les affaires des Jésuites alloient cependant toujours en décadence. Le 5 Février, le Parlement de Paris enregistre, 1° un Edit, par lequel Sa Majesté soumet aux Ordinaires, pour le spirituel, les Colleges ci-devant possédés par les Jésuites, & pour le temporel, aux Cours & Juges des lieux ; 2° des

Lettres-Patentes pour l'adminiſtration des biens eccléſiaſtiques, poſſédés ci-devant par les Jéſuites; 3° des Lettres-Patentes pour l'abréviation des procédures dans la diſcuſſion des biens de ladite Société.

L'an 1764, le 16 Juin, la Compagnie des Indes rétrocede au Roi le Port de l'Orient, les côtes d'Afrique & les Iſles de France & de Bourbon. De ſa part, le Roi lui remet toutes les Actions & les Billets d'emprunt, dont il étoit poſſeſſeur, & lui laiſſe pleine liberté de prendre tels arrangemens qu'elle jugera convenables pour le rétabliſſement de ſon commerce. Par là devenue libre, elle nomme des Syndics, & arrête le plan d'adminiſtration qu'elle entend ſuivre. (*Journ.* de Louis XV.) Le 6 Septembre, le Roi poſe la premiere pierre de la nouvelle Egliſe de Sainte Genevieve. Au mois de Novembre, Edit envoyé à tous les Parlemens, qui ſupprime la Société des Jéſuites dans toute l'étendue du Royaume, permettant néanmoins à ceux qui la compoſoient, de vivre en particuliers dans les Etats du Roi, en ſe conformant aux loix du Royaume. Cet Edit eſt enregiſtré au Parlement de Paris le 1 Décembre, mais avec la reſtriction que les ci-devant Jéſuites ne pourront approcher de la ville de Paris de 10 lieues. Le 17 Décembre, enregiſtrement au Parlement d'un Edit fort ample, du même mois, pour la libération des dettes de l'Etat.

Rome avoit juſques-là gardé le ſilence ſur la conduite qu'on tenoit en France envers la Société. Clément XIII, la voyant légalement abolie dans ce Royaume, fit effort pour la relever, & donna dans ce deſſein une Conſtitution par laquelle de ſa pleine puiſſance & autorité ſuprême il confirmoit l'Inſtitut des Jéſuites. Cette Bulle, datée du 7 des Ides de Janvier 1764, ſuivant le Style florentin (ce qui revient au 7 Janvier de notre année 1765) fut ſupprimée par le Parlement de Paris le 11 Février ſuivant. La ſanté du Dauphin commença dans l'automne de cette année à dépérir. Les alarmes & les vœux des bons François pour ſon rétabliſſement redoublerent à meſure qu'on vit le mal empirer. Il y ſuccomba enfin à l'âge de 36 ans, le 20 Décembre, au Château de Fontainebleau par une mort très édifiante, & fut inhumé le 29, comme il l'avoit déſiré, dans l'Egliſe Cathédrale de Sens. La piété conſtante de ce Prince, ſes talens & ſes lumieres lui ont mérité les vifs regrets de toute la France. Il a laiſſé de Marie-Josephe de Saxe, ſa 2e femme, 3 Princes, Louis-Auguſte, Duc de Berri, (aujourd'hui Louis XVI) Louis-Staniſlas-Xavier, Comte de Provence, & Charles-Philippe, Comte d'Artois, avec 2 Princeſſes, Me Marie-Adélaïde-Clotilde-Xaviere, née le 23 Septembre 1759, mariée, le 21 Août 1775, au Prince de Piémont, & Me Eliſabeth-Philippe-Marie-Hélene, née le 3 Mai 1764.

Depuis trois ans la diſcorde agitoit la République de Genève & ſoulevoit la bourgeoiſie contre le Magiſtrat à l'occaſion de quelques articles de leur loi fondamentale, qu'on interprêtoit différemment de part & d'autre. Les parties laſſes de conteſter en pure perte, ſupplierent, l'an 1766, le Roi de France par une députation, & les Cantons de Berne & de Zurich par une autre, d'interpoſer leur médiation pour les accorder. Sa Majeſté, en conſéquence, nomme le Chevalier de Beauteville ſon Miniſtre Plénipotentiaire auprès de la République. Le 24 Mars, ce Seigneur a ſon audience publique dans le Conſeil de Genève, où il prononce un diſcours éloquent & pathétique ſur l'objet de ſa miſſion. Mais ſon habileté & celle des Plénipotentiaires de Berne & de Zurich, avec leſquels il travailla de concert, échouent contre l'obſtination des Génevois. Le 15 Décembre, le plan de pacification qu'ils avoient dreſſé, eſt rejetté par le Conſeil-Général de la République, après avoir été approuvé du grand & du petit Conſeil.

Madame la Dauphine, après avoir altéré ſa ſanté auprès de ſon auguſte époux par l'aſſiduité de ſes ſoins pendant la longue maladie de ce Prince, acheva de la détruire par les larmes qu'elle ne ceſſa de verſer après l'avoir perdu. Le 13 Mars 1767, elle alla le rejoindre en l'autre vie dans ſa 36e année, étant venue au monde le 4 Novembre 1731. Elle lui fut auſſi réunie le 23 Mars dans le même tombeau. Le 15 Mai, Traité de la République de Gênes avec le Roi de France, par lequel elle cede à ce Monarque la Corſe, en nantiſſement des dépenſes que la France a faites & doit faire pour la réduction de cette Iſle. (V. *Gênes.*)

L'an 1768, le Grand-Conſeil, dont les membres avoient donné leurs démiſſions le 29 Avril 1765, & qui depuis ce tems étoit vacant, rentre le 4 Janvier, en vertu des Lettres-Patentes que le Roi lui avoit adreſſées le 2 de ce mois. Le même jour, il enregiſtre un Edit portant réglement pour la police & la diſcipline intérieures de la Compagnie, & ordonnant, entre autres diſpoſitions, que la juſtice y ſera rendue gratuitement, comme elle l'eſt au Conſeil de Sa Majeſté. Le 26 Février, Arrêt du Parlement de Paris, qui ſupprime les Lettres, en forme de Bref, du Pape Clément XIII, rendues au mois de Janvier précédent, par leſquelles Sa Sainteté caſſe & annulle certains Edits de l'Infant Duc de Parme, comme contraires aux libertés, immunités & juriſdiction eccléſiaſtiques. (V. D. Ferdinand, *Duc de Parme.*) Au mois de Mars, Edit, par lequel Sa Majeſté ordonne, qu'à compter du 1 Avril 1769, aucun de ſes Sujets ne pourra s'engager par la Profeſſion monaſtique, ou réguliere s'il n'a atteint, à l'égard des hommes, l'âge de 21 ans accomplis, & à l'égard des femmes, celui de 18 ans auſſi accomplis; Sa Majeſté ſe réſervant, après le terme de 10 années, d'expliquer de nouveau ſes intentions à cet égard. Par le même Edit, il eſt défendu d'admettre à la Profeſſion aucun étranger non-naturaliſé, ni de l'agréger, ou affilier, à aucun Ordre, à aucune Maiſon Religieuſe, dans le Royaume. Le 11 Mars, les troubles de Genève ſont enfin pacifiés, par un plan d'arrangement & de conciliation, qui fut concerté par le grand & le petit Conſeil, & accepté par le Conſeil général de la République. Le 13 Mai, le Parlement enregiſtre un Edit du même mois, lequel porte, qu'à commencer du 1 Janvier 1769, la Portion congrue des Curés ſera fixée à perpétuité à la valeur en argent de 20 ſeptiers de froment, meſure de Paris, & celle des Vicaires à la valeur en argent de 10 ſeptiers; leſquelles valeurs Sa Majeſté fixe, pour le préſent, à 500 liv. pour les Curés, & à 200 liv. pour les Vicaires. Les Novales, par le même Edit, ſont adjugées aux gros Décimateurs. Le 9 Juin, Arrêt du Parlement de Provence, par lequel la ville d'Avignon & le Comtat Vénaiſſin ſont déclarés réunis au Domaine de la Couronne. Deux Huiſſiers de la même Cour viennent ſignifier cet Arrêt, le 11, aux Conſuls d'Avignon, tandis que le Marquis de Rochechouart, Commandant de Provence, entre dans cette ville, à la tête d'un détachement de cent dragons, pour notifier à M. Vincentini, Vice-Légat, l'ordre qu'il a reçu du Roi, de prendre poſſeſſion d'Avignon, & du Com-

tat, au nom de Sa Majesté. Le P. Président, avec les Commissaires du Parlement, arrive une demi-heure après, & ayant fait publier l'Arrêt à son de trompe, il enjoint aux habitans de reconnoître le Roi pour leur Souverain; ce qui est accepté avec de grandes acclamations. Le 24 Juin, la Reine meurt à Versailles, âgée de 65 ans & un jour, étant née le 23 Juin 1703. Peu de Princesses ont mieux connu qu'elle la vanité des grandeurs humaines, & ont honoré le trône par une vertu plus soutenue & plus sincere. Elle avoit eu de son mariage avec le Roi 2 Princes & 8 Princesses, dont il ne reste aujourd'hui que Madame Adélaïde & Mesdames Victoire, & Louise. Le 29 Juin, mort d'Hélene de Courtenai, veuve du Marquis de Baufremont, la derniere du nom & de la branche de l'illustre Maison de Courtenai. Le dernier Prince de cette Maison étoit mort le 7 Mai 1730. Au mois d'Août, Lettres-Patentes en forme d'Édit, qui accordent la Noblesse aux Officiers du Châtelet, après 40 ans de service. Le 17 Septembre, M. de Lamoignon, Chancelier de France, & M. de Maupeou, Vice-Chancelier & Garde des Sceaux, ayant donné leurs démissions, le Roi nomme Chancelier & Garde des Sceaux M. de Maupeou, fils du Vice-Chancelier, & P. Président du Parlement de Paris. Cette derniere place est donnée à M. le Président d'Aligre. Le 24 Octobre, Sa Majesté reçoit à Fontainebleau le Roi de Danemarck, qui voyageoit sous le nom de Comte de Travendalh. Ce Monarque, après avoir visité dans Paris tout ce qu'il y avoit de plus rare, après y avoir été splendidement traité par les Princes, & sur-tout par le Duc d'Orléans, le Prince de Condé & le Prince de Soubise, quitte cette Capitale le 9 Déc. pour retourner en ses Etats, laissant la Cour & la ville dans l'admiration de ses grandes qualités.

Pascal Paoli, Chef des Rebelles de Corse, voyant son parti diminuer de jour en jour, abandonne cette Isle le 13 Juin 1769, avec ses compagnons; sa retraite acheve la réduction de la Corse. (V. *Gênes.*) Le 22 Août, Lettres-Patentes du Roi, portant confirmation de la convention faite entre Sa Majesté & l'Impératrice-Douairiere, qui regle les limites des possessions respectives de ces deux Puissances au Pays-Bas.

Les affaires de la Compagnie des Indes étant dans une décadence à ne pouvoir se relever, le Roi, par son Arrêt du 8 Avril 1770, accepte la cession qu'elle lui fait des biens & des droits à elle appartenans, se charge de payer ses rentes, & d'acquitter ses dettes; la Compagnie par-là demeure éteinte. Madame Louise, derniere fille du Roi, déterminée depuis long-tems à se consacrer à Dieu par la Profession Religieuse, se rend, le 11 Avril, aux Carmélites de S. Denis en France, avec la permission de Sa Majesté. Cette éclatante & généreuse démarche est un sujet de joie pour l'Eglise, d'édification pour les Fideles & de triomphe contre les ennemis de la Religion. Le 16 Mai, Monseigneur le Dauphin épouse à Versailles l'Archiduchesse Marie-Antoinette-Josephe-Jeanne, née le 2 Novembre 1755, sœur de l'Empereur Joseph II, fille du feu Empereur François I de Lorraine & de Marie-Thérese d'Autriche, Impératrice-Douairiere, Reine de Hongrie & de Boheme. Puisse cette alliance être le sceau d'une amitié inaltérable entre les deux Maisons les plus anciennes, les plus puissantes & les plus capables d'assurer par leur union la tranquillité de l'Europe!

Des considérations particulieres nous engagent à terminer ici le détail des événemens du régne de Louis XV. Ce Monarque fut enlevé à son peuple, par la petite vérole, le 10 Mai 1774, dans la 65e année de son âge, après avoir rempli le trône 58 ans, 8 mois & 10 jours. La douceur faisoit son caractere. Il étoit affable, humain, prévenant. Jamais personne ne sortit mécontent de sa présence. Il avoit un attachement tendre pour sa famille dont il éprouvoit un juste retour, & il étoit aimé de ceux qui le servoient comme le meilleur des maîtres. Les personnes équitables qui l'approchoient ont toujours été persuadées que le mal qui se faisoit par ses ordres étoit une surprise faite à sa religion & à son cœur. Aucun des Rois ses prédécesseurs ne l'a surpassé pour l'étendue & la variété des connoissances. Il avoit composé, au sortir de l'enfance, sous la direction du célebre Géographe de Lille, un Traité du cours des principales rivieres de l'Europe, qui a vu le jour en 1718. Les progrès que firent en France la Physique expérimentale, l'Astronomie, la Géographie, la Chymie, & la plupart des Arts libéraux, par la protection éclairée qu'il leur accorda & les libéralités dont il combla ceux qui les cultivoient avec succès, rendront mémorable à jamais son régne. La postérité la plus reculée se souviendra des voyages entrepris de son tems, aux frais du Gouvernement, par Maupertuis au Pôle arctique, par la Condamine à l'Equateur, & par d'autres Savans à la Californie, aux Philippines, en Sibérie, &c. pour enrichir l'Histoire naturelle & perfectionner la navigation. Le Commerce lui doit aussi beaucoup plus qu'on ne pense, à raison des grands chemins, des ponts & chaussées qu'il fit construire dans toutes les Provinces. Le quintal avant lui valoit de port 80 livres de Paris à Bordeaux; il coûte aujourd'hui 8 livres. Son exemple, à cet égard, a servi de modele à presque toute l'Europe.

Fin de la Chronologie des Rois de France.

ADDITION A LA PREMIERE RACE.

Que l'établissement de la Monarchie Françoise dans les Gaules ne causa aucun changement dans l'état civil des Naturels du pays (*).

Si l'on en croit quelques Ecrivains modernes, Clovis conquit les Gaules comme les Turcs ont envahi la Grece. Tous les Naturels du pays gémirent dans l'oppression. Il seroit moins facile de réfuter cette opinion accréditée, s'il en eût été de toute la Monarchie comme du Soissonnois; mais si l'on en excepte ce petit pays, on voit que l'Empire de Clovis se forma successivement par l'accession volontaire des peuples qui s'y soumirent.

N'ayant pu subjuguer les Confédérés Armoriques, réunis depuis 60 ans, Clovis fit avec eux un traité d'alliance. (*Procop. de Bell. Goth. lib.* 1, *cap.* 12). Ces peuples, excédés de la fiscalité romaine, s'en étoient affranchis les armes à la main. (*Zozim de Gall. ad ann. Christ.* 408.) Supérieurs aux événemens, ils se gouvernoient par eux-mêmes & avoient inspiré assez d'estime ou de crainte à leurs anciens oppresseurs pour être employés par eux en qualité d'auxiliaires. (*Procop. ub. ut. sup.*)

Les Légions romaines, cantonnées dans le voisinage, s'unirent volontairement aux Germains & aux Armoriques (*Procop. de Bell. Goth. l.* 1, *c.* 12.) Les autres Tribus des Francs étoient soumises à des Rois que Clovis avoit fait périr, mais ce fut par leur vœu commun qu'il obtint de régner sur elles. (*Greg. Tur. lib.* 11, *cap.* 40.)

La Gaule Septentrionale n'offre donc que le Soissonnois dont Clovis se soit emparé par une conquête violente. Il y a même lieu de penser qu'elle n'eut cet effet qu'à l'égard de Syagrius; témoin les relations établies entre les deux peuples (*Sid. Apoll. Epist. lib.* v, *Bouq. T. I*, *p.* 794,), la sécurité que montrerent les Cités circonvoisines, & les ordres donnés par Clovis pour les garantir du pillage. (*Hincm. Vit. S. Remig. Flodoard. Hist. Eccl. Rem. lib.* 1, *cap.* 13, *p.* 56.)

La victoire de Vouglé facilita sans doute à ce Prince la soumission de l'Aquitaine. (*Greg. Tur. lib.* 11, *cap.* 37.) Mais s'il la dut aux Francs & aux Gaulois réunis sous ses ordres après le consentement que la nation, assemblée en 506, avoit donné à la guerre contre les Visigoths, il eut de grandes obligations à la disposition des peuples. (*Greg.-Tur. ibid. Fredeg Epit. c.* 25.) Elle étoit si connue que, suivant Grégoire de Tours, la réputation de gloire & de bonheur, dont jouissoient les sujets de Clovis, faisoit désirer ardemment sa domination dans la Gaule Méridionale. (*Greg. Tur. l.* 2, *cap.* 23.)

Ces monumens, & la Lettre de ce Prince aux Prélats d'Aquitaine, permettent-ils de douter qu'en passant sous son empire, les habitans du pays n'aient conservé leur état, leurs loix, & leurs coutumes? Libres sous les Romains, (*Hist. de Lang. T. I*,) ils le furent aussi sous les Rois Visigoths. (*Lex Visigoth. lib. tit.* 1, *lib.* 4, *tit.* 2. *Leg.* 1 & 2. *lib.* 6, *tit.* 1, *lib.* 2.)

L'établissement de ces peuples dans la Gaule méridionale ne fut point une conquête suivant l'idée qu'on y attache. Appellés en 418 par l'Empereur Honorius, ils parvinrent, par des Traités, à dominer sur les Provinces situées entre la Loire, la Méditerranée, les Pyrénées & l'Océan. (*Hist. de Lang. T. I*, *p.* 176 & 206.) Mais ils durent bien moins leurs progrès à leurs armes qu'à leur politique. On régla qu'en certains cantons ils auroient les deux tiers des terres; & ce partage se fit entre eux & les Officiers de l'Empire pour le bien commun des deux peuples. (*Esp. des Loix*, *liv.* 30, *chap.* 7 & 8. *Chron. de Marius sur l'an* 456.)

On suivit le même plan à l'égard des Bourguignons (*Hist. de Lang. T. I*, *p.* 220.) Après différentes excursions en-deçà du Rhin, & quelque séjour dans la Cité de Mayence, ils s'établirent, en 443, entre le Rhône & les Alpes, par la cession que Valentinien III leur fit de cette contrée. Geneve fut d'abord la Capitale de ce nouveau Royaume, qui s'étendit ensuite sur ce qu'on a nommé depuis la Savoie, mais l'Empereur Antheme, ayant besoin de leurs secours contre les Visigoths, leur donna, en 469, la ville de Lyon, où ils établirent le Siége de leur Empire. Ils obtinrent par ce traité les Diocèses de Vienne, de Valence, & de Viviers. Vaison devint frontiere de leurs Etats du côté de la Provence.

Le partage des terres, entre les Bourguignons & les Gaulois-Romains, fut fait par convention comme l'avoit été celui des Visigoths. Chaque Romain reçut chaque Barbare, & fut lésé le moins possible. Les Visigoths & les Bourguignons, guerriers, chasseurs, & pasteurs, prirent des friches, & le Romain garda les terres les plus propres à la culture. (*Esp. des Loix*, *liv.* 30, *ch.* 9.)

Bien loin que les Bourguignons aient porté atteinte à la liberté des Gaulois-Romains, leurs Loix distinguent nettement dans les deux nations, les Nobles, les Ingénus & les Serfs.

La composition légale des Grands Bourguignons & des Nobles Romains, étoit de 300 sols. (*Lex Burg. tit.* 26, §. 1.)

Celle des Ingénus médiocres, de l'une & de l'autre nation, fut fixée à 100. (*Lex Burg. ib.* §. 2.)

Tout est d'ailleurs Romain dans la classification de la Loi Gombette qui n'est point le Code primitif des Bourguignons. Gondebaud ne la fit rédiger que pour mettre fin aux démêlés de ses compatriotes & des Romains. Elle se sent, ainsi que celles des Visigoths, de l'affoiblissement de ces peuples, & du besoin qu'ils eurent de ménager les Empereurs & les sujets de l'Empire. (*Lex Burg.*)

Au reste ces Loix des Barbares furent toutes personnelles; (*Esp. des Loix*, *tit.* 28, *ch.* 2,) chaque peuple étoit jugé par la sienne; chacun pouvoit prendre la Loi qu'il vouloit; la constitution de Lothaire exigea seulement que ce choix fût rendu public.

Ainsi, d'après ce coup-d'œil sur les Loix des divers pays dont la réunion forme aujourd'hui la Monarchie françoise, il est évident que l'établissement des Barbares ne changea rien à l'état civil des Gaulois. Ces peuples n'y formerent que de petites tribus en comparaison des anciens habitans. La preuve pour les Francs se trouve dans S. Jérôme & dans la Loi Salique. (*S. Hieronim. in vit. Sancti Hilarion. Lex Sal.*)

On voit dans Salvien, dans Sidoine Apollinaire, & dans Grégoire de Tours, le régime des Cités subsistant, des Envoyés de leur part traitant avec des Rois Barbares, leurs Citoyens belliqueux autorisés par Valentinien III à se défendre & à attaquer les ennemis sous leurs propres auspices (*Cod. Théod. novell.* 20,), les Cités de Narbonne & d'Auvergne, obtenir, sans aucun secours étranger, des capitulations honorables.

Les ornemens d'architecture dont on décoroit les tombeaux, étoient inconnus aux Barbares avant leur passage du Rhin. La Loi Salique, qui en fait mention, prouve qu'elle fut rédigée dans les Gaules, & pour les Gaulois, & que les Francs avoient respecté leurs usages. (*Lex Sal. tit.* 57.)

Les habitans libres des Gaules ne furent donc point opprimés par Clovis, comme M. de Montesquieu tâche de le prouver. (*Esp. des Loix*, *liv.* 30, *chap.* 24.)

Interprete trop littéral du texte de la Loi Salique, cet illustre Ecrivain a cru que les Francs ou Barbares avoient exclusivement 200 sols de composition suivant le chap. 1, du tit. 43.

Les Naturels du pays lui ont paru désignés sous le nom de *Romains possesseurs*, & leur composition réduite par le chap. 7 à la moitié de celle des hommes libres.

Cette composition de 100 sols étoit aussi celle des *Lides*, espece de colons dépendans toujours de leurs maîtres. (*Lex Sal. tit.* 30, 34, 37 & 38.) M. de Montesquieu, jugeant d'après ce tarif, n'a vu, parmi les citoyens gaulois, qu'un peuple humilié, gémissant sous le joug, & dont le sang n'étoit apprécié qu'à la moitié de celui des vainqueurs.

Forcé de convenir que les Francs ne réduisirent point les Gaules en servitude, (*Esp. des Loix*, *liv.* 3, *chap.* 10 & 11,) & que la différence des conditions en mettoit une dans les compositions, (*ibid. liv.* 28, *ch.* 4, & *liv.* 30, *ch.* 19,) il ravale les hommes libres à la classe des affranchis, & tombe ainsi dans des contradictions frappantes.

Excédé de nos monumens, il s'écrie qu'il lui a fallu les dévorer, comme la Fable dit que Saturne dévoroit les pierres. Ne feroit-il pas permis d'en conclure qu'il les a mal digérés?

Si en classant les Sujets de Clovis par le Code Salique, cet homme de génie eût voulu descendre à la plus simple combinaison des événemens de ce régne avec l'esprit de cette Loi, il en auroit conclu que la principale clause des Traités que ce Prince fit avec les hommes libres des Gaules, dut être de leur accorder une composition égale à celle des Francs de même condition. Il

(*) Ce morceau, qui est de M. Ardilier, Administrateur général des Domaines, auquel nous l'avons demandé trop tard, n'a pu être mis à sa place.

les auroit reconnus dans ce Chapitre I, du tit. 43, dont la disposition comprend, outre le Franc & le Barbare, *l'homme vivant sous la Loi salique.*

Comment imaginer que des peuples qui lui avoient résisté ouvertement, que cette confédération armorique qui se maintenoit depuis 60 ans contre les forces de l'Empire, eussent consenti à subir volontairement les chaînes de la servitude ?

Bien loin d'assimiler toute la nation au Romain possesseur, il falloit conclure que l'homme de cette condition, étant comparé par la Loi au Lide, c'étoit un Curial, ou même un Affranchi, tel que ces Collégiats attachés servilement à leur corporation, mais cependant propriétaires; ces Citadins qu'on retrouve sous le titre de *Cives oppidani* dans plusieurs Loix romaines & le Code des Visigoths, qui, ne pouvant échapper au fisc, même en changeant de domicile, avoient la faculté de tester en faveur de leurs parens, & même, avec certaines restrictions, au profit de l'Eglise; tel enfin que ces hommes dont parle Grégoire de Tours, (*Hist. lib. v. & passim,*) qu'il nomme inférieurs & quelquefois citoyens, lorsqu'on eut appellé improprement les villes du nom de Cité, qui, dans son origine, désignoit une peuplade entiere.

Il falloit se souvenir, d'après Salvien, que le nom Romain, jadis si redouté, si ambitionné des Rois même, étoit devenu une qualification de haine & de mépris; (*Salvian. de Gub. Dei, lib. v, Bouq. T. I, p. 779,*) que si l'on excepte les Provinces où les Bourguignons & les Visigoths furent établis par les Empereurs, il n'exista dans les Gaules de libres que les Barbares & les hommes qui par état purent en prendre les mœurs; que les Armoriques & les autres Bagaudes de la Belgique voulurent être Barbares, & que tout ce qui resta de vil fut Romain.

M. l'Abbé Dubos, après avoir prouvé l'alliance de Clovis avec les Armoriques, & développé la politique de ce Prince d'une maniere lumineuse, tombe ensuite dans les contradictions que nous venons de relever dans l'*Esprit des Loix :* il applique le Chapitre VII du tit. 43 de la Loi Salique aux hommes libres, & les rabaisse à la condition du Romain possesseur.

Quand le Chapitre VII dit que le Romain possesseur étoit celui qui possédoit des biens propres dans son pays, il annonce l'espece de cette tenure; sa propriété devoit être imparfaite comme son ingénuité.

On sait que les Loix des Barbares s'interpretent mutuellement, s'il n'y a pas de dispositions contraires. Suivant la Loi des Ripuaires, l'esclave du Roi n'avoit que 100 sols de composition. (*Lex Rip. tit. IX.*)

Par un autre article de la Loi Ripuaire, si un Tabulaire, un Romain, ou un homme Royal, épousoit une Ripuaire libre d'origine, ou si une femme Tabulaire, ou Romaine, ou Royale, épousoit un Ripuaire, leur postérité étoit dégradée à la plus basse condition. (*Lex Rip. tit. 58.*)

Le Romain possesseur étoit donc l'égal du Lide, de l'Esclave du Roi & du Tabulaire, du Curial inférieur, ou Plébéien.

M. de Montesquieu tire avantage de ce que ce Romain pouvoit devenir convive du Roi; mais l'Esclave du Roi ne devenoit-il pas Grafion & Sagibaron ? La Loi Salique le dit expressément (*Lex Sal. tit. 57*); elle fixoit leur composition à 300 sols comme celle de l'Antrustion l'étoit à 600 : ce triplement, qui n'étoit qu'une prérogative personnelle, ne changeoit rien au droit de la naissance. On avoit vu, sous l'Empire romain, des Collégiats, c'est-à-dire des Artisans ou des Marchands incorporés dans les Colléges des Cités, parvenir au Sénat, aux honneurs de la Cour, & obtenir d'être admis à la table de l'Empereur.

Si M. l'Abbé Dubos, qui a fait tant de recherches utiles à notre histoire; si M. de Montesquieu, qui a reculé les bornes de l'esprit humain, se sont égarés dans nos monumens, n'est-il pas téméraire de les approfondir après eux avec tant de disproportion dans les moyens ? Cette réflexion est sans doute effrayante; mais nous prions d'observer que si nous relevons quelques erreurs dans les ouvrages de ces hommes célebres, c'est à l'aide de leurs lumieres.

En effet si, comme ils en conviennent, les Gaulois conserverent leur liberté sous la domination de Clovis, il est impossible que les Citoyens libres n'aient eu qu'une composition égale à celle du Romain possesseur.

Il est donc constant que les hommes libres, Francs, Gaulois, ou Romains d'origine, qui vivoient sous la Loi Salique, conserverent, après l'établissement de la Monarchie, les droits & les prérogatives dont ils jouissoient avant cette révolution.

Quelques monumens relatifs aux premiers successeurs de Clovis paroissent rendre cette preuve invincible. Le Roi Childebert I, donnant une partie de sa Terre d'Issy pour la fondation de l'Abbaye de S. Vincent, aujourd'hui S. Germain-des-Prés, déclara, dans sa charte, que c'étoit du consentement des Francs & *des Neustrasiens.* (*Dom Bouquet, T. IV, p. 622.*) Cette derniere dénomination ne fut jamais donnée qu'aux habitans de l'Armorique : (*Valef. Not. Gall p. 44,*) est-il possible de croire que dans cet acte solemnel Childebert eût pris le conseil de ces hommes évidemment dégradés, si on les suppose réduits à l'état de Romains possesseurs ?

Les Neustrasiens, qui occupoient le pays situé entre la Seine, la Loire & l'Océan, vécurent donc comme les Francs sous la Loi Salique, dont l'Empire s'étendoit depuis la forêt Charbonniere jusqu'à la Loire. (*Lex Sal. tit. 49.*) Ils furent donc, ces hommes libres, désignés, dans ce code, égaux aux Francs ou Barbares & jouissant des mêmes droits ? (*Lex Sal. tit. 43.*)

Clothaire I, dans sa Constitution donnée vers l'an 560, dit que son pere & son aieul ayant accordé des immunités à quelques Eglises & aux Clercs, il veut que la forme du droit ancien soit observée dans toutes les causes. (*Bal. Cap. T. I, col.*)

Childeric & Clovis furent donc se plier aux mœurs & se soumettre aux Loix qu'ils firent respecter.

Le Roi Théodebert épousa Deuterie, Gauloise d'origine. (*Greg. Tur. hist. lib. 3, cap. 17.*) La femme de Constantinus II, pere de S. Rigobert, étoit de la nation des Francs, (*Vit. S. Rigob. Ducts. T. I, p. 788,*) & S. Médard, troisieme Evêque de Noyon, avoit pour pere un Franc nommé Autard, & une mere Romaine. (*Vit. S. Med. Spicil. T. II, p. 70.*) Les Ecrivains du tems, qui parlent de ces mariages contractés sous les enfans de Clovis, attestent l'ingénuité des familles Gauloises qui firent ces alliances.



CHRONOLOGIE HISTORIQUE
DES
ROIS VISIGOTHS, D'AQUITAINE,
DE LA GAULE NARBONNOISE ET D'ESPAGNE.

La nation gothique, ſuivant la plus commune opinion, tiroit ſon origine de cette partie de la Suede, qu'on nomme le Gothland. Lorſque, ſous l'Empire de Valens, elle obtint un établiſſement en Thrace, au moyen de la promeſſe qu'elle fit d'embraſſer l'Arianiſme, elle étoit diviſée en deux principaux peuples, ſelon la différente ſituation du pays qu'elle occupoit à la gauche du Danube. Ceux qui demeuroient au Levant s'appelloient Oſtrogoths, & l'on nommoit Viſigoths ceux qui étoient établis au Couchant. Ces derniers, après avoir ravagé l'Italie pour la 3e fois, ſous la conduite d'Alaric, au commencement du v.e ſiecle, comme on l'a vu à l'article de l'Empereur Honorius, p. 399, pénétrerent dans les Gaules, ayant à leur tête Ataulphe, ſucceſſeur d'Alaric, y fixerent leur demeure, & établirent à Toulouſe le ſiége de leur Empire, qu'ils étendirent ſucceſſivement juſqu'à la Loire. Mais repouſſés enſuite par les Francs juſques dans la premiere Narbonnoiſe, ils ſe répandirent de-là en Eſpagne, & ſoumirent entiérement ce vaſte pays à leurs loix.

ATAULPHE.

L'an 412, Ataulphe, élu Roi des Viſigoths, en 410, après la mort d'Alaric I, ſon beau-frere, ſi célebre par ſes exploits contre les Romains, ſur-tout par la priſe & le pillage de Rome, conduit ſon armée dans les Gaules; &, ayant paſſé le Rhône, il s'établit dans la premiere Narbonnoiſe, dont les peuples, vexés par les Officiers Romains, ne firent pas difficulté de ſe ſoumettre à lui. Le lieu où l'on bâtit depuis la ville de S. Gilles, différente, par ſa ſituation, de l'ancienne Héraclée, fut celui qu'il choiſit pour y fixer ſa réſidence. On l'appelloit encore, du tems de Godefroi de Viterbe, & d'Otton de Friſingue, Ecrivains du xii ſiécle, *le Palais des Goths.* Ataulphe avoit emmené avec lui d'Italie la Princeſſe Placidie, fille du Grand Théodoſe, qui étoit tombée entre les mains d'Alaric au ſac de Rome. Honorius, ſon frere, la redemandoit avec inſtance. Ataulphe promit de la rendre, & s'engagea de plus à délivrer l'Empereur du tyran Jovin, à condition qu'on lui livreroit une certaine quantité de bled, dans la diſette extrême où les incurſions des Barbares avoient réduit les Gaules. Le Prince Goth tint parole ſur le deuxieme article. Mais comme Honorius ne remplit pas de ſon côté la promeſſe qu'il avoit faite, il retint la Princeſſe Placidie qu'il n'avoit dans le fond aucun deſſein de rendre, étant réſolu à l'épouſer. La guerre recommence. Ataulphe ayant voulu faire une entrepriſe ſur Marſeille, eſt battu & bleſſé dangereuſement dans une ſortie du Comte Boniface, qui commandoit dans la place. Nullement déconcerté par cet échec, il repaſſe le Rhône, & s'avance juſqu'à Narbonne, qu'il ſurprend pendant les vendanges de l'an 413. De-là il marche à Toulouſe, dont il ſe rend également maître. Il étend enſuite avec rapidité ſes conquêtes juſqu'à l'Océan, & la ville de Bordeaux le reçoit comme ami; ce qui fait voir qu'il avoit alors renoué les négociations pour la paix. Pendant qu'elle ſe traite, il détermine Placidie à lui donner ſa main, & répudie ſa femme, ſœur d'Alaric. Le mariage ſe célebre dans le mois de Juin à Narbonne, avec la plus grande magnificence. La nouvelle Reine des Viſigoths ſut manier ſi adroitement l'eſprit de ſon mari, qu'elle le tourna entièrement du côté des Romains. « Ataulphe, dit Paul Oroſe, ne vouloit plus autre » choſe qu'entretenir la paix, être bon allié d'Honorius, & » faire ſervir l'épée des Goths à la défenſe de la République romaine. Il me ſouvient, ajoute-t-il, d'avoir été préſent à une » converſation où un citoyen de Narbonne, qui avoit ſervi » avec diſtinction ſous Théodoſe le Grand, & qui d'ailleurs » étoit un homme vrai & ſage, racontoit ce qui ſuit au Prêtre » (S.) Jérôme, dans la ville de Bethléem en Paleſtine, ſavoir » que lui, qui parloit, avoit eu beaucoup de part, quand il étoit » dans ſa patrie, à la confiance d'Ataulphe; & que ce Roi lui » avoit dit pluſieurs fois, en faiſant ſerment qu'il ne diſoit rien » que de vrai: *Quand mon imagination & mon courage avoient » encore toute leur fougue, j'ai ſouhaité avec paſſion d'éteindre » le nom Romain, & de lui ſubſtituer le nom des Goths. Mon » idée étoit donc alors de faire de ma nation la nation dominante dans le monde, & que l'Empire Romain devînt l'Empire Gothique. Enfin je n'aſpirois pas à moins qu'à devenir, » ainſi qu'Auguſte, la ſouche d'une nouvelle tige d'Empereurs. » Mais après avoir reconnu que mes Goths étoient d'un caractere trop dur & trop violent pour s'accoutumer à porter le » joug des loix civiles, & après avoir d'un autre côté fait réflexion qu'un Etat où les loix civiles ne ſont pas reſpectées » par tous les ſujets, ne peut ſubſiſter, j'ai ſenti que mon ſalut » & ma gloire conſiſtoient à employer les armes des Goths pour » rétablir & même augmenter encore l'Empire Romain. Dès » que je ne ſaurois venir à bout d'en changer la conſtitution, » je veux en être le reſtaurateur, & que l'avenir me célebre en » cette qualité.* Voilà, pourſuit Oroſe, ce qui fit ſuſpendre au » Roi Ataulphe toutes ſortes d'hoſtilités, & rechercher la paix. » Son épouſe Placidie, qui joignoit un eſprit perçant à beaucoup de religion, n'avoit pas peu contribué à le faire entrer » dans ces ſentimens pacifiques. » (*Hiſt. l.* 7, *c.* 29.) Le Général Conſtance le voyant ſi bien diſpoſé, n'eut pas de peine à lui perſuader d'abandonner la Narbonnoiſe, & d'aller s'établir en Eſpagne, où les diſſentions qui régnoient entre les Barbares, maîtres du pays, lui promettoient des conquêtes faciles. La Princeſſe Placidie, en arrivant avec lui à Barcelone ſur la fin de l'an 414, accoucha d'un fils qui fut nommé Théodoſe. Ce jeune Prince mourut peu de tems après, & fut enterré dans un cercueil d'argent. Ataulphe ne lui ſurvécut pas long-tems, ayant été aſſaſſiné ſur la fin d'Août ou au commencement de Septembre de l'an 415, par un de ſes domeſtiques qui vouloit venger la mort d'un Seigneur Goth, ſon ancien maître, tué par Ataulphe.

Les Viſigoths en s'établiſſant dans les Gaules prirent les deux tiers des terres. La loi chez eux admettoit les filles à ſucceder aux terres avec leurs freres: les femmes furent capables de ſucceder à la Couronne.

SIGÉRIC.

415. Sigéric, frere du Général Sarus, monta par brigue & par violence ſur le trône vacant des Viſigoths. Comme il étoit ennemi mortel d'Ataulphe, il fit mourir les ſix enfans que ce Prince avoit eus de ſa premiere femme, & maltraita fort Placidie, qu'il eut l'indignité de faire marcher à pied avec les autres captifs devant ſon cheval, l'eſpace de douze milles. Sa cruauté ne fut pas long-tems impunie, & les Viſigoths ſe défirent de ce tyran le ſeptieme jour de ſon régne.

VALLIA régne a Toulouse.

415. Vallia, beau-frere d'Ataulphe, fut élu Roi des Viſigoths après la mort de Sigéric, & fit la paix avec les Romains au commencement de l'an 416. Il remit à l'Empereur Honorius la Princeſſe Placidie, qu'il avoit toujours traitée avec beaucoup d'honneur. Vallia, après avoir combattu en Eſpagne en faveur des Romains, contre les Vandales, les Sueves & les Alains, repaſſe les Pyrénées ſur la fin de l'an 418, ou plutôt au commencement de l'an 419, en vertu d'un traité par lequel l'Empereur Honorius céda aux Viſigoths l'Aquitaine, depuis Toulouſe juſqu'à l'Océan. Il paroît que le Toulouſain, l'Agénois, le Bordelois, le Périgord, la Saintonge, l'Aunis, l'Angoumois & le Poitou, tomberent ſous leur pouvoir. La ville de

Toulouse devint alors la capitale de l'Empire des Visigoths, & le fut sans interruption pendant 89 ans. Vallia mourut peu de tems après son établissement dans les Gaules, ne laissant qu'une fille; elle épousa le Général Ricimer, Sueve de nation, fameux par la destruction de l'Empire d'Occident, dont il fut la véritable cause.

THÉODORIC ou THÉODORET RÉGNE A TOULOUSE.

419 ou 420. THÉODORIC I, appellé par les Anciens THEUDO, THÉODORE, THÉODORIT & THÉODORIDE, succede à Vallia par le choix des Goths. L'an 425, les Visigoths rompent la paix avec les Romains & assiegent Arles. Mais Aëce ayant accouru au secours de la place, ils levent le siége & sont battus dans leur retraite. L'an 429 ou 430, les Visigoths font une nouvelle tentative sur Arles, qui ne réussit pas mieux que la premiere; Théodoric est obligé de faire la paix avec Valentinien III. Elle ne fut pas durable. Théodoric, l'an 436, profitant de l'éloignement du Général Aëce, recommence la guerre. Après s'être rendu maître des places qui sont entre Toulouse & Narbonne, il assiege cette derniere avec toutes ses forces & toutes ses machines de guerre. Les assiégés firent la plus constante & la plus vigoureuse défense. Mais pressés par la faim, ils étoient sur le point de se rendre, lorsque Litorius, Commandant des troupes romaines sous Aëce, arrive à la tête d'un corps de cavalerie, passe sur le ventre aux assiégeans, entre dans la place & la ravitaille avec des sacs de bled que ses cavaliers avoient apportés. Les Visigoths continuerent cependant le siége; mais ils le leverent enfin à la persuasion d'Avitus. L'an 438, les Romains les attaquent à leur tour. Litorius, à la tête des Huns, que le Général Aëce avoit retenus au service de l'Empire, fait le siége de Toulouse. Théodoric, ne pouvant obtenir la paix, qu'il demande à Litorius, & se voyant réduit à la nécessité de vaincre ou de mourir, implore le secours du Ciel, taille en pieces l'armée de Litorius, & le fait prisonnier lui-même. Cette victoire, obtenue l'an 439, par les prieres de S. Orens, Evêque d'Auch, fut suivie d'un nouveau traité de paix entre Valentinien III & Théodoric; traité par lequel il y a apparence que la Novempopulanie demeura aux Visigoths. L'an 451, Théodoric, avec ses deux fils aînés, Thorismond & Théodoric, joint au Général Aëce, attaque les Huns, qui assiégeoient Orléans, les défait, & oblige Attila de prendre la fuite. Ayant suivi le Général romain à la poursuite de ces Barbares, il eut grande part à la célebre bataille donnée contre eux la même année, près de Méri-sur-Seine, bourg à quatre lieues au-dessous de Troyes: mais il y perdit la vie. » Ce Prince, » avancé en âge, mais plein de feu & de vigueur, courant de » rang en rang pour animer les soldats, fut abattu de cheval & » foulé aux pieds de ses cavaliers. Ce fut un Officier Ostrogoth, nommé Aadge, de la race des Amales, qui le perça » d'un dard. » (Le Beau.) Théodoric laissa en mourant, outre les deux fils qu'on vient de nommer, quatre autres fils, Frédéric, Euric, Rotemer & Himmeric, avec deux filles, dont l'une étoit mariée à Rechiaire, Roi des Sueves de Galice, l'autre avec Hunneric, fils aîné de Genseric, Roi des Vandales, qui, après lui avoir fait couper le nez, l'avoit renvoyée à Théodoric.

THORISMOND RÉGNE A TOULOUSE.

451. THORISMOND, fils aîné de Théodoric, fut élu Roi, par l'armée des Visigoths, le lendemain de la bataille de Méri, après que la cérémonie des funérailles de son pere fut achevée. Aussitôt il marcha vers Toulouse par le conseil d'Aëce qui vouloit se défaire de lui & s'emparer seul des riches dépouilles des Huns. Aëce, pour arrêter les plaintes du Roi Visigoth sur le partage des dépouilles, lui envoya un bassin d'or, garni de pierreries, qui fut conservé dans le trésor des successeurs de Thorismond. Sisenand, Seigneur Visigoth, offrit ce bassin au Roi Dagobert, l'an 630, pour obtenir de lui du secours contre Suintila, qu'il vouloit détrôner. Thorismond fut assassiné, l'an 453, sous le Consulat d'Opilion, par deux de ses freres, Théodoric & Frédéric.

Thorismond et ses freres eurent pour maître de grammaire et d'éloquence le Rhéteur Avitus, que les Goths éleverent dans la suite à l'Empire.

THÉODORIC II RÉGNE A TOULOUSE.

453. THÉODORIC II, frere & meurtrier de Thorismond, lui succede & vit en paix avec les Romains. L'an 455, il reçoit le célebre Avitus, envoyé par l'Empereur Maxime pour lui demander du secours; il lui donne audience le 10 Juillet, lui fait prendre la pourpre, le déclare Empereur romain, sur la nouvelle que Maxime avoit été tué, & lui promet de l'aider de toutes ses forces. L'an 456, Théodoric fait la guerre aux Sueves d'Espagne, en faveur d'Avitus, & gagne, le 6 Octobre, une grande bataille contre Réchiaire. Au retour de cette expédition, Théodoric, piqué de la déposition de l'Empereur Avitus, auquel il étoit attaché, pense à profiter des troubles de l'Empire & à faire des conquêtes à son profit; ce qu'il exécute tant au-delà qu'en-deçà des Pyrénées. Il en fait d'assez rapides; mais elles sont arrêtées, l'an 459, devant Arles, où Théodoric est défait, & obligé de lever le siége. L'an 462, la ville de Narbonne, qui depuis près de six siécles servoit de boulevard aux Romains dans les Gaules contre leurs ennemis, est livrée aux Visigoths par le Comte Agrippin, avec une grande partie de la Narbonnoise. Le succès de cette trahison donna lieu à Théodoric d'étendre ses conquêtes, & de les pousser jusques vers la Loire. Mais le Comte Gilles, maître de la milice dans les Gaules, étant venu l'attaquer en 463, près d'Orléans, entre la Loire & le Loiret, gagna sur lui une grande bataille où il perdit Frédéric, son frere, ou son proche parent, avec un grand nombre des siens. Le vainqueur se préparoit à de nouvelles expéditions contre les Visigoths, lorsque ceux-ci désespérant de lui résister, le firent périr en 464 par le poison à l'insu de leur maître. Alors tout plia devant eux dans les lieux où ils se présenterent. Théodoric n'eut pas une fin moins tragique que le Général romain, dont ses sujets l'avoient si lâchement défait. Ce Prince fut assassiné, l'an 466, au mois d'Août, par son frere Euric, dans la 40 année de son âge, après un régne de 13 ans. Sidoine Apollinaire fait un éloge magnifique de la puissance & de la politique de ce Prince. Voici ce qu'il écrivoit de Bordeaux, où Théodoric tenoit alors sa Cour: » Je suis, dit-il (Liv. VIII, » ch. 2,) depuis deux mois à Bordeaux, où je n'ai encore eu » qu'une audience de Théodoric; mais s'il me donne si peu de » tems, c'est qu'il ne lui en reste pas beaucoup à lui-même, au » milieu des occupations sans nombre que lui donne l'Univers » subjugué (par son vaste génie). On voit ici les Saxons & les » Sicambres qui s'y rendent en foule pour recevoir ses ordres. » On voit se promener dans cette ville les Hérules, qui habitent » à l'autre extrémité de l'Océan: les Bourguignons fléchissent le » genou devant Théodoric, pour qu'il leur permette de vivre » en paix. Les Ostrogoths, fiers de sa protection, prennent des » forces, pressent les Huns, leurs voisins, & achetent le droit de » se révolter contre eux par les hommages qu'ils rendent aux » Visigoths. Les Romains eux-mêmes attendent de lui leur salut; » & si l'on entend gronder quelque orage dans le Nord, c'est la » protection de Théodoric que l'on implore contre les Bandes » Scythiques. C'est la Garonne qui défend le foible Tigre. Le » Parthe lui-même, le fier Arsacide, sollicite & achete son alliance. Il oublie ici qu'il est parent du Soleil & des étoiles, & » joue le rôle d'un mortel ordinaire, lorsqu'effrayé des préparatifs qui se font sur le Bosphore, il s'attend à chaque instant » d'être forcé derriere les bords escarpés de l'Euphrate. Voilà » de quoi Théodoric est occupé, & ce qui l'empêche de me donner audience ».

EURIC RÉGNE A TOULOUSE.

466. EURIC ou EVERIC, succéde à son frere Théodoric II, après l'avoir assassiné. Le Royaume des Visigoths étoit alors, très puissant & très étendu, par les conquêtes de Théodoric, & par l'acquisition de la premiere Narbonnoise, qui commença alors à être appellée Septimanie, parce qu'elle renfermoit sept cités ou diocèses (comme on appelloit Novempopulanie la troisieme Aquitaine, parce qu'elle contenoit neuf peuples dans son étendue:) elle fut aussi appellée Gothie, & eut encore divers autres noms. Euric étendit lui-même beaucoup la domination des Visigoths par ses exploits, tant au-delà qu'en-deçà des Pyrénées. L'an 470, il entre dans le Berri, menace Bourges, & défait Riothime, qui étoit venu au secours de cette ville à la tête de 12000 Bretons. Euric ne se rendit cependant pas alors le maître du Berri L'an 472, il se soumit les peuples de la premiere Aquitaine, se rendit maître du Vélai, du Gévaudan, de l'Albigeois, & conquit avec la même facilité le Rouergue, le Querci & le Limosin. L'an 473, il poussa ses conquêtes d'un côté jusqu'au Rhône & de l'autre jusqu'à la Loire, asservit à ses loix le Berri & même la Touraine. Enfin il porta ses armes en Auvergne, & assiégea Clermont, mais inutilement. Ce fut Ecditius, fils de l'Empereur Avitus, qui délivra la place avec le secours des Bourguignons. (Bouquet, T. I, p. 790.) Ce Général s'étoit déjà signalé en d'autres occasions contre les Visigoths. Sidoine Apollinaire, son beau-frere, lui écrivant à lui-même dans le tems de ce siége, témoigne qu'il avoit mis une fois en fuite avec 18 hommes seulement un corps assez considérable de leurs troupes. Il vint même à bout de les chasser de l'Auvergne. Mais sa valeur ne rendit pas la supériorité aux armes romaines sur ces barbares. Ils se maintinrent malgré ses efforts dans les conquêtes qu'ils avoient faites. L'an 475, l'Empereur Julius Népos, après avoir envoyé sans succès à Euric deux Ambassades, pour lui proposer la paix, lui députe S. Epiphane, Evêque de Pavie, qui l'obtient.

La cession de l'Auvergne paroît avoir été une des conditions de cette paix, aussi avantageuse aux Visigoths, que préjudiciable à la religion, & honteuse à l'Empire. Euric envoya aussitôt le Duc Victorius prendre possession de l'Auvergne. Victorius la gouverna pendant neuf ans avec le titre de Comte, & toute l'Aquitaine en qualité de Duc. L'an 477, Euric soumet toute l'Espagne, à l'exception de la Galice, où les Rois Suéves se maintinrent encore près d'un siécle, & de la Navarre. L'an 480, après la mort de Népos, il prend Arles & Marseille, & toute la Provence. Euric, au milieu de tant de prospérités, mourut à Arles dans la 19e année de son régne, sur la fin de l'an 484, ou avant le mois de Février de l'an 485, laissant de RAGNAHILDE, son épouse, un fils nommé Alaric, qui lui succéda. Grégoire de Tours se trompe en donnant à Euric 27 ans de régne. Sidoine Apollinaire ne présente pas une idée moins avantageuse de la politique de ce Prince, que de celle de Théodoric, son frere. » Aucune partie, » dit-il, de l'univers n'échappe à ses soins. Toutes les affaires, » tous les droits, toutes les alliances, toutes les guerres, tous » les espaces, la conduite de tous les hommes, sont la matiere » de ses délibérations. C'est dans son Conseil que l'on apprend » à connoître les mouvemens des nations, toutes les Ambas» sades, toutes les actions des Généraux, tous les traités que les » Rois font entre eux, tous les secrets de toutes les affaires pu» bliques. ». Malgré ce bel éloge, il faut dire que le zéle fanatique de ce Prince fut très funeste à la Religion Catholique dans ses Etats. Il ne fit pas à la vérité mourir les Evêques orthodoxes, comme le marque Grégoire de Tours; mais il défendit qu'on en substituât d'autres à ceux qui mouroient; de sorte que faute de Pasteurs & de Prêtres, les Temples demeurerent fermés, & les peuples privés de Sacremens.

Ce fut Euric qui donna le premier des loix écrites aux Visigoths. Auparavant ils se gouvernoient par leurs usages et par leurs coutumes.

ALARIC II RÉGNE A TOULOUSE.

484, ou au commencement de 485. ALARIC II, fils d'Euric, est reconnu, quoique fort jeune, Roi des Visigoths. Ce Prince, l'an 490, donne du secours à Théodoric, Chef des Ostrogoths, contre Odoacre, Roi des Hérules. L'an 493, il épouse THEUDICOTE, ou THÉODOGOTHE, fille naturelle de Théodoric. L'an 498, Alaric exile S. Volusien, Evêque de Tours; le motif de cet exil étoit le désir que témoignoit ce Prélat de se voir sous la domination de Clovis, qui faisoit profession de la vraie Foi, au lieu qu'Alaric, ainsi que ses prédécesseurs, étoit Arien; le S. Evêque fut mis à mort 2 ans après dans le pays de Foix. Le traitement fait à S. Volusien & sa mort peuvent bien avoir occasionné les différends qui s'éleverent depuis entre Clovis & Alaric. Théodoric emploie ses soins pour réconcilier les deux Rois; ils ont une entrevue sur les frontieres de leurs Etats, dans une île de la Loire proche d'Amboise, & font la paix l'an 504. Alaric, cette même année, exile à Bordeaux S. Césaire qu'on lui avoit rendu suspect. Ces sortes de soupçons d'Alaric, joints à sa sévérité à l'égard de quelques Evêques Catholiques, le rendirent odieux, & contribuerent beaucoup à sa ruine. L'an 507, Clovis entre sur les terres d'Alaric, s'empare de la Touraine, & marche vers Poitiers. Alaric retranché sous les murs de cette ville, vouloit attendre le secours des Ostrogoths; mais ses soldats l'ayant obligé de donner bataille, il la livra vers le milieu de l'été, les bleds étant près d'être coupés, à Champagné S. Hilaire, village sur la petite riviere de Clain, à 10 milles de Poitiers, & la perd avec la vie, après 23 ans de régne. Cette bataille est plus connue dans nos Historiens modernes sous le nom de bataille de Vouillé ou Vouglé. Les Auvergnats s'y distinguerent sous la conduite du célebre Sidoine Apollinaire, depuis Evêque de Clermont. (V. Clovis.) Alaric ne laissa de Théodogothe qu'un fils nommé Amalaric, âgé seulement de 4 ou 5 ans: ce qui engagea les Visigoths à choisir pour Roi un fils naturel d'Alaric, nommé Gésalic, que son âge rendoit capable de gouverner. L'an 508, Clovis part de Bordeaux, & se met en campagne au printems. Tout se soumet à lui; il se voit maître sans peine de l'Aquitaine premiere, composée de trois grandes Provinces, & vient à Toulouse, où il entre sans trouver de résistance. Ainsi finit le Royaume de Toulouse, après avoir subsisté 89 ans, à compter depuis l'an 419, que Vallia y établit le siége de son empire, jusqu'en 508, que Clovis entra victorieux dans cette ville.

Alaric, l'an 506, fit publier dans ses Etats le Code Théodosien, rédigé et expliqué par le Jurisconsulte Anien, qu'il avoit chargé de ce travail, sous la direction du Comte Goiaric, qu'on croit avoir été son Chancelier. » Mais je crains fort, dit Cujas (*Epist. ad Emer. Franconet.*) qu'il n'en ait imposé aux Romains, en leur » donnant pour loix romaines des interprétations gothiques qui en » étoient entiérement différentes; car il donna à celles-ci la même » force qu'aux loix tirées des livres romains, et réduisit en quelque » sorte les loix sous sa puissance, d'où il arriva que les seules inter» prétations d'Anien, sans égard pour le texte primitif, servirent de » régle dans les Tribunaux, et qu'au Code Théodosien on substitua » le Code de Théodoric, beau-pere d'Alaric, qui recouvra le » Royaume que les Francs avoient enlevé à son gendre. »

GÉSALIC.

507. Gésalic, fils naturel d'Alaric II, fut élu Roi des Visigoths après la mort de son pere, par les Seigneurs de cette nation assemblés à Narbonne. Théodoric, Roi d'Italie, trouva fort mauvais qu'on l'eut préféré à son petit-fils Amalaric. L'an 508, Gésalic, apprenant la victoire remportée sur les François & sur les Bourguignons devant Arles, par Ibbas, Général de Théodoric, abandonne Carcassonne, où il venoit de soutenir un siége contre Clovis, & se retire à Barcelone. Il paroît qu'il prit ce parti de concert avec Clovis dans l'espérance que ce Prince le maintiendroit sur le trône d'Espagne. L'an 509, il est défait par Ibbas, qui étoit venu à sa poursuite, & passe en Afrique à la Cour de Trasamond. Mais Théodoric ayant porté des plaintes à Trasamond de ce qu'il donnoit retraite à Gésalic, celui-ci quitte l'Afrique, revient en Espagne, ensuite en Aquitaine, où il séjourne une année. L'an 511, étant rentré en Espagne, pour tenter son rétablissement sur le trône, il est défait par Ibbas à quatre lieues de Barcelone, repasse les Pyrénées, cherche un asyle chez les Bourguignons, & tombe entre les mains des soldats de Théodoric, qui lui ôtent la vie vers le mois de Mai, au plus tard, de l'an 511.

THÉODORIC LE GRAND, ROI DES OSTROGOTHS EN ITALIE, RÉGNE A NARBONNE.

507. Amalaric, fils d'Alaric II, & de Théodogothe, âgé de 4 ou 5 ans, comme on l'a dit, lorsque son pere périt dans la bataille de Champagné S. Hilaire ou de Vouillé, fut emmené en Espagne, après ce triste évenement. THÉODORIC, son ayeul maternel, Roi des Ostrogoths, envoya le Général Ibbas au secours des Visigoths. Ce Général arrêta les conquêtes des François & des Bourguignons, reprit une partie de ce qu'ils avoient conquis sur les Visigoths, & remit sous l'obéissance de ces derniers la plus grande partie de la Narbonnoise, & Narbonne même, qui devint alors (l'an 509) le siége de leur empire. Théodoric prit lui-même le gouvernement des Etats des Visigoths, tant en Espagne que dans les Gaules, non pas sous le titre de tuteur d'Amalaric, comme Pagi le prétend d'après Procope, mais en son propre nom & avec la qualité de Roi tant des Visigoths que des Ostrogoths, ainsi que le prouve Muratori, par le temoignage de S. Isidore de Séville & des Conciles d'Espagne tenus du vivant de ce Prince. L'an 511, Théodoric rétablit à Arles le siége de la préfecture des Gaules, ce qui flatta beaucoup les Provençaux, qui regrettoient le gouvernement romain. Libérius, qu'il nomma à cet emploi, l'exerça l'espace de dix-huit ans avec beaucoup de sagesse, & fut secondé par Gémellus à qui le Vicariat des Gaules fut donné pour en faire les fonctions sous son autorité. (Papon, *Hist. de Provence*, T. II, p. 49.) Théodoric continua de gouverner les Visigoths en Souverain, jusqu'à sa mort arrivée l'an 526.

AMALARIC.

526. AMALARIC, après la mort de Théodoric, son aïeul, fut reconnu pour Roi d'un consentement unanime par les Visigoths. Peu de tems après son inauguration il fit, avec Athalaric, son cousin, petit-fils & successeur de Théodoric, un traité par lequel la Provence demeura sous la domination des Ostrogoths; & Amalaric eut tout ce que les Goths possédoient en-deça du Rhône. Amalaric épousa cette année (526) CLOTILDE, fille du grand Clovis, Princesse aussi zélée pour la foi Catholique, qu'Amalaric l'étoit pour l'Arianisme. Ce Prince n'épargna ni caresses, ni menaces, ni violences, pour lui faire adopter ses erreurs. Clotilde fut inébranlable. Enfin après avoir beaucoup souffert, elle prit le parti de porter ses plaintes à ses freres, & envoya au Roi Childebert un mouchoir teint de son sang. Childebert indigné se met à la tête d'une armée, marche droit à Narbonne, & défait Amalaric, qui, après avoir pris la fuite, revient à Narbonne chercher ses trésors, & y est tué par un soldat Franc. Selon d'autres, Amalaric s'enfuit en Espagne, après sa défaite, & y fut égorgé. La mort de ce Prince doit être placée au mois de Décembre de l'an 531. Childebert, après avoir livré Narbonne au pillage, & ravagé la Septimanie, reprit la route de France, ramenant Clotilde, sa sœur; mais elle mourut en chemin.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE DES ROIS D'ESPAGNE.

L'Espagne, appellée par les Grecs *Hespérie*, c'est-à-dire Occidentale, parce qu'elle est la partie de notre continent européen la plus reculée vers l'Occident, & *Iberie* à cause du fleuve *Iber* (l'Ebre) qui arrose ses contrées septentrionales, est naturellement séparée des Gaules par les monts Pyrénées, qui s'étendent depuis la Méditerranée jusqu'à l'Océan. Ce fut environ l'an 220 avant Jésus-Christ qu'elle fut conquise sur les Carthaginois par les Romains, qui, après avoir subjugué d'autres peuples espagnols avec lesquels ils eurent long-tems à combattre, partagerent tout le pays en deux grandes Provinces, la citérieure & l'ultérieure. Sous Auguste celle-ci en forma deux, la Bétique ainsi appellée du nom du fleuve *Bœtis* (aujourd'hui le Guadalquivir) qui la traversoit dans toute sa longueur, & la Lusitanique, séparée de la Bétique par le fleuve *Anas* (la Guadiana), & se terminant le long des bords de l'Océan, à l'embouchure du fleuve *Durius* (le Duero.) La Province citérieure fut nommée Tarragonoise, du nom de *Tarraco* sa Métropole. Sous le régne de Dioclétien, ou, selon d'autres, sous celui de Constantin, on fit un démembrement dans la Tarragonoise qui occupoit plus de la moitié de l'Espagne. Deux Provinces en furent détachées, l'une vers les limites de la Bétique, & qu'on appella Carthaginoise, du nom de la nouvelle Carthage (Carthagene); l'autre sur l'Océan, au nord de la Lusitanie, & que les *Callaici* habitoient, fut nommée *Gallœcia* (la Galice.) Il se fit sous les Rois barbares d'autres divisions de l'Espagne.

Vers le commencement du v[e] siecle, les Sueves, les Alains, les Vandales, passerent des Gaules en Espagne, d'où ils chasserent les Romains. Le séjour que les Vandales y firent ne fut que de dix ans, pendant lesquels, après s'être emparés de la Galice, ils passerent dans la Bétique qui de leur nom prit celui de Vandalousie ou d'Andalousie. L'an 419, appellés par le Comte Boniface, ils quitterent l'Espagne & allerent s'établir en Afrique dont il avoit le gouvernement. L'Espagne, dans le siecle suivant, tomba sous la domination des Visigoths, qui, après l'avoir possédée pendant environ deux siecles, furent presque entièrement dépouillés par les Mahométans.

ROIS DES GOTHS.

THEUDIS.

531. Theudis, qui avoit été chargé de l'éducation & de la conduite d'Amalaric par Théodoric, fut élu Roi des Visigoths l'an 531 ou 532, après la mort d'Amalaric, à laquelle il avoit eu beaucoup de part. Theudis fut élu en Espagne, & transféra son siége au-delà des Pyrénées. L'éloignement du Roi des Visigoths donna lieu aux Rois des François de s'emparer d'une portion considérable de leur Royaume en 533. Les Visigoths demeurerent néanmoins maîtres d'une grande partie de la Narbonnoise premiere, savoir des anciens Diocèses de Narbonne, de Nîmes, de Béziers, d'Agde, de Carcassonne, d'Elne jusqu'à l'irruption des Sarasins, au commencement du huitieme siécle. L'an 542, Childebert & Clotaire font une expédition en Espagne, & s'avancent jusqu'à Saragosse. Theudis, après 16 ans de régne, fut assassiné dans son palais à Barcelone, vers l'an 548, par un de ses sujets qui contrefaisoit le fou. Il défendit, avant que d'expirer, de punir son assassin, *parceque*, dit-il, *ma mort est la juste punition du crime que j'ai commis autrefois, en faisant mourir mon maître.*

THEUDISELE régne a Barcelone.

548. Theudisele, Général des Visigoths, fut reconnu pour Roi après la mort de Theudis, & ne régna qu'un an & quelques mois. Il fut assassiné sur la fin de 549, ou l'année suivante, au milieu d'un magnifique souper qu'il donnoit à Séville.

AGILA régne a Mérida.

550. Agila fut élevé sur le trône par les Chefs de la conspiration à laquelle Theudisele venoit de succomber. Son régne ne fut ni plus paisible ni plus heureux que celui de son prédécesseur. Plusieurs Seigneurs se révoltent, prennent les armes, entraînent les habitans de Cordoue, marchent contre Agila & le défont. Les rebelles mettent ensuite Athanagilde à leur tête; celui-ci a recours à l'Empereur Justinien, qui lui envoie une flotte commandée par le Patrice Libere. Agila est défait & mis à mort, l'an 554, de concert entre les deux partis, qui se réunissent dans le choix d'Athanagilde pour Roi. Agila faisoit son séjour ordinaire à Mérida. Du tems de ce Prince, le Roi des Sueves en Espagne, se convertit à la Foi Catholique, par les soins de S. Martin, fondateur de l'Abbaye de Dumes, qui fut érigée, quelques années après, en Evéché.

ROIS DES SUEVES.

HERMÉNERIC.

L'an 408, selon Idace, ou 409, sous le VIII[e] Consulat d'Honorius, les Sueves, conduits par Herméneric, les Alains par Respendial, les Wandales-Silinges par Gondéric, entrent en Espagne. Ces peuples barbares se répandent comme un torrent dans la vieille Castille, dans la Galice, la Lusitanie, l'Estramadoure, & autres pays, dans lesquels ils commettent les plus affreux désordres. L'an 411, ils partagent entre eux leurs conquêtes, laissant à peine aux Romains la Cantabrie & les Asturies. Les Sueves & une partie des Vandales ont la Galice pour leur partage; les Alains, la Lusitanie; les Vandales-Silinges, la Bétique. Respendial mourut l'an 415, & eut pour successeur Atace, dernier Roi des Alains, que Vallia, Roi des Goths, tailla en pieces l'an 418. Le peu d'Alains qui se sauverent, se retirerent auprès des Vandales qui passerent en Afrique sous la conduite de Genséric l'an 429. Ainsi de tous ces barbares qui étoient entrés en Espagne, il n'y eut que les Sueves qui formerent proprement une Monarchie. Les Sueves eurent pour premier Roi Herméneric, qui, après avoir régné 32 ans, selon le P. Pagi, mourut l'an 441, laissant la Couronne à Réchila, son fils, en faveur duquel il l'avoit abdiquée quelques années avant sa mort.

La nouvelle Histoire d'Espagne met deux Rois entre Herméneric & Réchila; savoir, Hermengaire, & Herméneric II. On trouve effectivement un Hermengaire; mais les Historiens ne marquent point quand il commença de régner, & ne parlent de lui qu'à l'occasion de la bataille où il périt misérablement l'an 428, en punition de ce qu'il avoit pillé l'Eglise de Sainte Eulalie; & peut-être n'étoit-il que simple Général de l'armée des Sueves, ou Capitaine, comme l'appelle M. de Tillemont. (Voy. *Genséric, Roi des Vandales.*) Pour ce qui est d'Herméneric II, nous ne voyons ni commencement de son régne marqué dans

ROIS DES GOTHS.

ATHANAGILDE RÉGNE A TOLEDE.

554. ATHANAGILDE, élu Roi, transfere son siége à Tolede, qui devient la capitale du Royaume des Visigoths, prérogative qu'elle a conservée jusqu'à la destruction de cette Monarchie. Athanagilde, plus heureux que la plupart de ses prédécesseurs, mourut de mort naturelle à Tolede, l'an 567, après environ 13 ans de régne. Il laissa deux filles, Galsuinde & Brunehaut; celle-ci, qui étoit la cadette, fut préférée par Sigebert, qui l'épousa l'an 565, ou 566, selon D. Bouquet. L'an 569, Chilpéric demanda Galsuinde, qui lui fut accordée. Cette Princesse partit d'Espagne sur un char d'argent, & se rendit à Rouen, où ses noces furent célébrées.

LIUVA I RÉGNE A NARBONNE.

567. LIUVA I, Gouverneur de la Narbonnoise, ou Septimanie, est élu à Narbonne par les peuples de son Gouvernement, vers la fin de l'an 567, pour successeur du Roi Athanagilde. Le choix des peuples de Septimanie détermina celui des Visigoths d'Espagne, qui depuis la mort d'Athanagilde, étoient partagés, & tous se réunirent en faveur de Liuva. Il établit sa résidence à Narbonne, qui devint une seconde fois la capitale du Royaume des Visigoths. Liuva s'associe, l'an 568, ou 569 de J. C., son frere Leuvigilde, & lui céde l'Espagne, ne se réservant que la Septimanie. L'an 572, Liuva meurt à Narbonne, après cinq ans de régne.

LEUVIGILDE RÉGNE EN ESPAGNE.

572. LEUVIGILDE, associé au trône par Liuva, dès l'an 568, ou 569, réunit, après la mort de son frere, l'an 572, toute la domination des Visigoths, tant au-delà qu'en-deçà des Pyrénées, ou l'Espagne proprement dite, & la Septimanie. Alors il s'associa ses deux fils, Hermenigilde & Récarede, qu'il avoit eus de THÉODOSIE, sa premiere femme. Il épousa en secondes noces GOISVINDE, Arienne zélée, veuve du Roi Athanagilde, & mere de la Reine Brunehaut. L'an 580 (577, selon la nouvelle Histoire d'Espagne) Leuvigilde fait épouser à son fils Herménigilde, Ingonde, fille de Sigebert, Roi d'Austrasie, Princesse attachée à la Foi Catholique, qui devient une source de salut pour son mari. Herménigilde, pressé par les prieres de cette pieuse épouse, & éclairé par les instructions de S. Léandre, Evêque de Séville, renonça à l'erreur, & embrassa la Foi Catholique. Leuvigilde, instruit du changement de son fils, ne cacha point le chagrin qu'il en ressentoit. Il n'étoit permis à Herménigilde d'opposer aux mauvais traitemens de son pere & de son Roi d'autres armes que celles de la patience. Ce parti sage ne fut pas celui qu'il embrassa. S'étant ligué avec un Général romain, qui faisoit alors la guerre aux Visigoths, il arbora l'étendard de la révolte. Mais pour 30 mille sous d'or ce Général le trahit, & Herménigilde, forcé de se soumettre, fut jetté dans un cachot à Tarragone, où son pere le fit massacrer, pour n'avoir pas voulu recevoir la communion paschale des mains d'un Evêque Arien. C'est ainsi qu'il expia par le martyre, l'an 584, ou 585, le crime de sa rebellion. Ingonde, son épouse, tomba au pouvoir des Grecs, à qui Leuvigilde ne put l'arracher. Elle fut conduite en Sicile, avec son fils Athanagilde, & mourut en Afrique, lorsqu'on la conduisoit à Constantinople. L'an 585, Leuvigilde, profitant des divisions qui régnoient parmi les Sueves, attaqua les divers partis successivement, les défit & mit fin au Royaume des Suéves en Espagne. Ce fut la derniere de ses expéditions. Il mourut l'an 586. Baronius, Sponde, & le P. Le Cointe, se trompent en mettant sa mort en une autre année. Le faux zele pour l'Arianisme, qui porta Leuvigilde à faire mourir son propre fils, ternit beaucoup la gloire de son régne; car il peut passer d'ailleurs pour un des plus grands Rois qu'aient eus les Visigoths, soit pour les expéditions militaires, soit pour le gouvernement civil de l'Etat. Il reconnut la vérité de la Religion avant sa mort; mais il n'eut pas le courage de la confesser.

Ce Prince est le premier des Rois Visigoths qui ait pris le sceptre, la couronne et le manteau royal. Avant lui les Souverains de cette nation ne portoient aucune marque qui les distinguât de leurs sujets.

RÉCAREDE RÉGNE EN ESPAGNE.

586. RÉCAREDE succede à son pere Leuvigilde. L'an 587, il assemble un Concile de tous les Evêques Catholiques & Ariens de ses Etats, & après une longue & exacte discussion, Récarede reconnoît la verité, & embrasse la foi de l'Eglise. Sa conversion fut suivie de celle des Evêques & du peuple de sa nation : *Rex velit honesta, nemo non eadem volet.* L'an 588, ou, selon D. Bouquet, 589, les Visigoths, conduits par le Duc Claude, remportent une grande victoire sur l'armée du Roi Gontran, commandée par le Duc Boson, & se rendent ensuite maîtres de Carcassonne. Depuis cette bataille, Gontran qui avoit toujours refusé opiniâtrément la paix à Récarede, le laissa en repos, & les Rois François, ses successeurs, imiterent son exemple; de sorte que les Visigoths resterent paisibles possesseurs de la Septimanie jusqu'à l'invasion des Sarasins. Récarede mourut à Tolede, vers le mois de Juin de l'an 60: de J. C. Son mérite universellement reconnu le fit regretter de tous ses sujets. S. Grégoire le Grand & plusieurs Auteurs nous ont laissé de glorieux témoignages de ce Prince. Quoique Récarede eût recherché en mariage successi-

ROIS DES SUEVES.

Idace, ou dans Isidore, ni rien qui le distingue d'Herméneric qui introduisit les Sueves en Espagne. Ainsi les deux Herméneric, premier & second, paroissent n'être qu'un même Roi des Sueves, pere de Réchila. Ce qui semble encore confirmer cette opinion, c'est que la mort d'Herméneric, qualifié ancien Roi des Sueves, est placée, par les premiers Historiens, en 441; & s'il est qualifié ancien Roi, comme ne l'étant plus lorsqu'il mourut, ce n'est point qu'il y eût un Herméneric II sur le trône; mais c'est qu'une longue maladie le mettant hors d'état de gouverner, il avoit abdiqué la Couronne en faveur de son fils. De-là vient peut-être que les Historiens varient sur les années de son régne; les uns les comptant jusqu'à sa mort, les autres jusqu'au tems que la maladie l'empêcha de gouverner.

RÉCHILA.

441. RÉCHILA, fils d'Herméneric, lui succede : il s'étoit déja distingué, par plusieurs exploits, du vivant de son pere, & continua de même pendant son régne, qui ne fut que de ... ans : il enleva Séville aux Romains avec le reste de l'Andalousie, & ensuite la Province de Carthagene, depuis le Royaume de Tolede. Réchila mourut au mois d'Août de l'an 448. C'est, selon Isidore, le premier Roi des Sueves qui ait embrassé la Foi : d'autres néanmoins prétendent que Réchiaire a eu cet avantage.

RÉCHIAIRE, OU RICIAIRE.

448. RÉCHIAIRE est reconnu Roi des Sueves après la mort du Roi Réchila, son pere. L'an 456, il perd, le 6 Octobre, une grande bataille contre Théodoric, Roi des Visigoths, & s'enfuit; mais il est arrêté & amené au victorieux, qui, après l'avoir retenu quelque tems en prison, le fait mourir au mois de Décembre. Cette expédition est aussi attribuée à Gondicaire, premier Roi de Bourgogne, parce qu'il y accompagna Théodoric, comme allié des Romains.

MALDRAS.

457. MALDRAS, est élu Roi par une partie des Sueves qui ne peuvent s'accorder à réunir leurs suffrages en faveur d'un seul. L'an 459, Maldras tue son frere, & il est tué lui-même au mois de Juillet de l'année suivante.

FRUMARIUS.

460. FRUMARIUS est élu par les Galiciens, & meurt au bout de 3 ans. Alors tous les Sueves se réunissent sous Rémismond.

FRONTAN.

857. FRONTAN est élu par une autre partie des Sueves, & meurt vers les Fêtes de Pâque de la même année.

RÉMISMOND.

457. RÉMISMOND est substitué à Frontan par ceux qui avoient élu ce dernier. L'an 459, il pille la Galice, & surprend Lugo dont il fait passer les habitans au fil de l'épée.

RÉMISMOND, SEUL.

463, ou 464, selon le P. Pagi. RÉMISMOND est reconnu par tous les Sueves, après la mort de Frumarius. Il épouse une fille de Théodoric, Roi des Visigoths. Cette Princesse, étant Arienne, engagea le Roi, son mari, dans l'hérésie, & en infecta toute la nation des Sueves. Rémismond mourut l'an 468. Idace finit ici sa Chronique; & la suite des Rois des Sueves est inconnue jusqu'à Carianic. On trouve néanmoins dans une division des Diocèses d'Espagne, faite par le Roi Wamba l'an 666 de J. C., deux Rois Sueves entre Rémismond & Cariaric, sçavoir Réchila & Theudemond. Il est encore parlé de deux Rois Sueves, nommés Herméneric & Ricilien, dans la vie de S. Vincent, Abbé, Martyr à Léon. Ces Rois peuvent remplir le vuide qui se trouve entre Rémismond & Cariaric.

CARIARIC.

550. CARIARIC est élu Roi des Sueves. Il étoit Païen. Le désir qu'il eut de procurer la santé à son fils dangereusement malade, lui procura à lui-même un avantage beaucoup plus grand, qui fut celui de croire en J. C. Ayant oui parler des miracles de S. Martin,

ROIS DES GOTHS.

vement 2 Princesses françoises, Ringonde & Clodosvinde, D. Vaissette croit qu'il n'épousa ni l'une ni l'autre, & que son successeur étoit fils de la Reine BADDON, ou BADA. Le nouvel Historien d'Espagne lui donne néanmoins pour 2e femme, CLODOSVINDE, sœur d'Ingonde, femme du S. Martyr Hermenigilde.

Récarede rendit héréditaires, d'amovibles qu'elles étoient, mais en diminuant beaucoup leurs privileges, les principales dignités de l'Etat, telles que celles des Ducs ou Gouverneurs des Provinces, des Comtes qui commandoient dans une ville ou dans un district, des Gardingues ou Gouverneurs de châteaux appartenans au Roi.

LIUVA II.

601. LIUVA II, fils de Récarede & de la Reine Baddon, mais fils naturel (c'est-à-dire né avant le mariage) selon Ferreras, succéda à son pere, & régna à peine 2 ans. Vittéric, l'un des principaux Seigneurs des Visigoths, excita une révolte contre lui, se saisit de sa personne, lui coupa la main droite, & le fit mourir l'an 603. Ainsi périt misérablement Liuva, à l'âge de 22 ans.

VITTÉRIC.

603. VITTÉRIC, après avoir fait mourir Liuva, se fit élire Roi des Visigoths par la nation. L'an 608, il fait de grands préparatifs de guerre contre Théodoric II, Roi d'Orléans & de Bourgogne. (Voy. *les Rois de France*, p. 542.) Vittéric, après avoir joui 7 ans du fruit de son crime, fut assassiné, l'an 610, au milieu d'un grand repas.

GONDEMAR.

610. GONDEMAR, qui fut vraisemblablement un des complices de la mort de Vittéric, lui succéda. Aussitôt qu'il fut sur le trône, il envoya successivement deux Ambassadeurs aux Rois des François, pour leur demander leur amitié. Les Ambassadeurs furent maltraités & renvoyés avec mépris, ce qui causa une guerre, dans laquelle Gondemar eut le dessus. Ce Prince fut aussi zélé pour la Foi Catholique & pour la justice, que l'avoit été Récarede. Il réprima l'audace des Gascons qui vouloient faire une nouvelle invasion en Espagne. Gondemar mourut l'an 612, ayant à peine régné 2 ans. Il payoit aux Rois de France une espece de tribut annuel dont on ne connoît pas le motif.

SISEBUT.

612. SISEBUT, recommandable par toutes sortes de bonnes qualités, par la piété, par la valeur, par la clémence, par l'amour de la justice, & même des Lettres & de l'éloquence, dans lesquelles il excella, fut élu Roi des Visigoths au mois de Février de l'an 612. Ce nouveau Roi mit tous ses soins à faire régner la paix & la justice dans ses Etats pendant son régne, qui ne fut que de 8 ans & 6 mois. On le blâme néanmoins d'avoir publié une loi pour contraindre les Juifs à se faire baptiser, sous peine de mort, ce qui fit beaucoup de faux prosélytes & occasionna un grand nombre de désertions. Deux batailles qu'il gagna sur les Grecs le remirent en possession des terres qu'Athanagilde avoit cédées aux Empereurs d'Orient le long de la Méditerranée. Gondemar mourut l'an 620 de J. C. ou au commencement de 621.

RÉCAREDE II.

620. RÉCAREDE II, fils & successeur de Sisebut, ne survécut que quelques mois à son pere.

SUINTILA.

621. SUINTILA, fils du grand Récarede, selon quelques Auteurs, fut élu Roi des Visigoths l'an 621. Il s'étoit rendu célebre par les victoires qu'il avoit remportées à la tête des armées, sous le régne de Sisebut, dont on croit qu'il avoit épousé la fille, nommée THÉODORE. Les Gascons ayant fait de nouvelles incursions dans la Tarragonoise, Suintila marcha contre eux, & les effraya tellement par sa seule présence, qu'ils se soumirent à bâtir une ville destinée à servir de barriere contre leurs invasions. Cette place, appellée *Oligito*, est, suivant l'opinion commune, Olite en Navarre. L'an 623, il contraint les Impériaux de sortir d'Espagne, & devient ainsi le premier Monarque des Rois Goths sur toute l'Espagne. L'an 625, il associe au trône son fils Ricimer, ce qui occasionna depuis de grands malheurs dans sa famille : car les Visigoths, jugeant par-là que ce Prince vouloit rendre la Royauté héréditaire, se révolterent l'an 631, & l'obligerent de descendre du trône, après 10 ans de régne. Selon Ferreras, ce fut la mauvaise conduite de Suintila, qui causa sa déposition. Il vécut 4 ans comme particulier, & mourut à Tolede l'an 633 de J. C., laissant un fils nommé Chindasvinde, qui régna dans la suite.

SISÉNAND.

631. SISÉNAND, chef des conjurés, monta sur le trône des Visigoths sur la fin de l'an 631, après en avoir fait descendre Suintila. Son usurpation fut confirmée l'an 633 par le IVe Concile de Tolede. (V. *les Conciles.*) Siśénand qui étoit redevable de la Couronne à Dagobert, par le secours qu'il en avoit reçu, remit à ses Députés le bassin d'or qu'il lui avoit promis; mais les Visigoths ne pouvant souffrir qu'une piece si précieuse passât en des mains étrangeres, l'enleverent. Siśénand mourut sur la fin de l'an 635, ou au commencement de l'an 636.

CHINTILA.

636, au commencement du mois d'Avril. CHINTILA fut élu pour succéder à Siśénand. Le Ve Concile de Tolede, tenu la même année, confirma son élection, & prononça excommunication contre quiconque oseroit prétendre au trône, *s'il n'étoit issu de l'illustre sang des Goths.* Ce Concile est l'époque du droit d'élection, déféré à l'Assemblée des Grands, composée d'Evêques & de Palatins. Chintila, ne régna que 3 ans & 8 mois. Il mourut à Tolede l'an 640, laissant la Couronne à Tulca, son fils, qu'il avoit fait élire avant sa mort. Les Peres du VIe Concile de Tolede, tenu en 638, louent beaucoup le zele du Roi Chintila, pour

ROIS DES SUEVES.

il a recours à l'intercession de ce Saint, promettant d'embrasser la Foi dont S. Martin avoit fait profession, si la guérison de son fils lui est accordée. Ses vœux sont exaucés; & le Roi, avec toute sa famille, comme celui dont parle l'Evangile, embrasse la Foi. L'Auteur de la nouvelle Histoire d'Espagne prouve que cet événement doit être placé l'an 551, & non 10 ou 12 ans plus tard, comme le mettent la plupart des Historiens. Cariaric meurt l'an 559.

MIR, ou THÉODOMIR.

559. THÉODOMIR succede à Cariaric, son pere. Le P. Pagi place le commencement du régne de Theodomir en 557, ou 558, & le fait successeur de Ricilien, Roi Arien, qui persécuta cruellement les Catholiques. On attribue à Théodomir la réduction des Sueves à la Religion Catholique, à cause de l'abjuration solemnelle qu'il fit de l'Arianisme dans le premier Concile de Brague l'an 565. Cariaric avoit dessein de faire cette réforme; mais il la remit à un tems plus propre, & la gloire de l'exécuter fut ainsi réservée à Théodomir, son fils. Ce Prince s'appliqua tout entier, pendant son régne, à faire fleurir la Religion dans ses Etats : il mourut l'an 569, ou selon le P. Pagi, 570.

MIR.

569, ou 570. MIR est reconnu pour Roi des Sueves, après la mort de son pere, avec un applaudissement universel. L'an 580, Mir s'intéresse pour les Catholiques persécutés par Leuvigilde. L'an 582, il part de Portugal pour aller au secours de S. Herménigilde; mais il est enfermé dans un défilé par Leuvigilde, qui l'oblige de jurer qu'il n'emploiera pas ses armes contre lui, & même qu'il se joindra à lui contre Herménigilde, son fils. Mir finit ses jours peu après, ayant régné 13 ans.

EBORIC.

582. EBORIC, fils de Mir, lui succéde, étant fort jeune : l'année suivante, il est détrôné, & relégué dans un Monastere par Andica.

ANDICA.

583. ANDICA s'empare du trône des Sueves : Leuvigilde marche contre cet usurpateur, entre en Galice, & se rend maître de toutes les places jusqu'à Brague, la capitale; il se saisit, l'an 585, d'Andica, & le relegue à Badajoz, après l'avoir fait ordonner Prêtre, afin qu'il ne puisse plus aspirer à la Couronne. C'est ainsi que la Monarchie des Sueves fut éteinte & réunie à celle des Goths. Un certain Amalaric, ayant ensuite voulu la relever & se faire couronner Roi, fut battu & fait prisonnier par les Généraux de Leuvigilde.

SUITE DES ROIS DES VISIGOTHS.

procurer la conversion des Juifs, & son attention à ne souffrir que la Religion Catholique dans ses Etats.

TULCA, ou TULGA.

640. Tulca, fils de Chintila, élu Roi avant la mort de son pere, lui succede. L'an 642, il est détrôné par Chindasvinde, qui laisse la vie à ce jeune Prince, & lui fait couper les cheveux.

CHINDASVINDE.

642. Chindasvinde, fils du Roi Suintila, après avoir détrôné Tulca, se fait élire Roi des Visigoths le 2 Mai. Il rétablit la paix dans ses Etats, en punissant les Grands du Royaume, qui avoient eu part aux révolutions arrivées en Espagne depuis 40 ans, & aux conjurations formées contre tant de ses prédécesseurs. L'an 649, il associe au trône son fils Recesvinde, le 22 Janvier, & lui abandonne toute l'autorité, pour passer le reste de ses jours dans la retraite & les œuvres de piété. Il mourut le 1 Octobre 653, ou 652 selon d'autres, âgé de 90 ans.

Ce Prince réforma le Code Visigothique, et ordonna, par une Loi célebre, que tous ses sujets indistinctement seroient jugés suivant ce Code, et par les mêmes Magistrats. Jusqu'alors les Romains, ou anciens habitans d'Espagne, suivoient le Code Théodosien, et les Visigoths celui de leur nation.

RECESVINDE.

653. Recesvinde, collégue du Roi Chindasvinde, son pere, dès l'an 649, commença à régner seul en 653. Ce Prince modéra considérablement l'autorité des Rois d'Espagne en s'obligeant & assujettissant ses successeurs à ne lever d'impôts que du consentement & à la volonté de la nation. Depuis ce tems le Souverain ne fut plus regardé que comme un premier Magistrat chargé de faire observer les loix. Les Evêques alors s'emparerent de la portion du pouvoir que Recesvinde avoit abandonnée. Tout se régla désormais & prit la forme législative dans les Conciles nationaux à la pluralité des voix. Recesvinde mourut le 1 Septembre 672, après avoir régné environ 24 ans, à compter de l'année qu'il fut associé au trône; car cette association fut proprement une abdication de la part de son pere.

WAMBA.

672. Wamba, l'un des principaux Seigneurs de la nation des Visigoths, fut élu Roi le jour même de la mort de Recesvinde. Comme il joignoit à une grande valeur beaucoup de modestie, il fit les derniers efforts pour ne pas se charger d'une Couronne dont il connoissoit le poids; mais les prieres des Grands, mêlées de larmes, triompherent de sa résistance. Le 19 Septembre, il fut sacré par Quirice, Archevêque de Tolede; on prétend que c'est le premier Roi d'Espagne qui l'ait été. Hildéric, Comte de Nîmes, s'étant révolté contre Wamba, ce Prince envoie contre lui le Duc Paul, qui se fait élire Roi à Narbonne: Wamba marche contre Paul, le met à la raison l'an 673, & se contente, à la priere d'Argebad, Archevêque de Narbonne, de le faire renfermer avec ses complices, après leur avoir fait couper les cheveux. (C'étoit le déshonorer; car les Goths portoient les cheveux fort longs à la différence des Romains qui les portoient très courts.) Wamba conduit ensuite son armée contre Loup, Duc des François, qui étoit venu faire le ravage aux environs de Béziers, & le met en fuite. De retour à Tolede, il publie une loi, datée du premier Novembre, portant que les Séculiers & les Ecclésiastiques seront tenus de se trouver en armes, pour le secours de la patrie, toutes les fois qu'ils seront convoqués par les Comtes, ou autres Officiers préposés au gouvernement des Provinces. Wamba n'établissoit en cela rien de nouveau. Le Clergé, parmi les Visigoths, n'étoit pas exempt du service militaire, au moins sous les derniers des prédécesseurs de ce Prince.

» L'an 714 (& non pas 704, comme porte l'imprimé) de » l'Ere d'Espagne 676 de J. C., Wamba, dit une ancienne no- » tice de l'état du Royaume des Visigoths sous ce régne, après » avoir défait plusieurs armées des Francs, contraint la Pro- » vince des Gaules qui lui appartenoit & qui s'appelle l'Espagne » Citérieure, à porter avec patience le joug qu'elle a tâché de » secouer. Dès qu'il fut revenu triomphant à Tolede, il se mit » en devoir d'accommoder les différends des Evêques, qui s'ac- » cusoient réciproquement d'avoir usurpé les Paroisses apparte- » nantes à d'autres Diocèses que le leur. Pour connoître donc » exactement quelles devoient être les bornes du district de » chaque Siége, Wamba se fit lire les Annales des Rois, ses pré- » décesseurs, & par là il s'instruisit de ce qui appartenoit d'an- » cienneté à chacune de ces Eglises. » La notice, après cet exposé, rapporte l'état particulier de chaque Diocèse; mais nous nous contenterons de marquer ici que les cités des Gaules, dont il y est fait mention comme appartenantes actuellement aux Visigoths, sont Narbonne, Béziers, Agde, Montpellier, Nîmes, Lodéve, Carcassonne, & Elne transféré depuis à Perpignan. (Duchene, *Script.* T. I, p. 834.) L'an 680, Wamba est réduit à l'extrémité, par un breuvage empoisonné que lui avoit fait donner le Comte Ervige. L'Evêque de Tolede, le voyant dans cet état, lui donne, à son insu, l'habit monastique, que la discipline de ce tems ne permettoit pas de quitter, lorsqu'on l'avoit reçu dans de telles circonstances. Le Roi recouvre la santé, abdique la royauté, & se retire dans le Monastere de Pampliega, après avoir désigné Ervige pour son successeur. Wamba mourut avant le 4 Novembre 683, puisque son successeur, en parlant de lui dans la harangue qu'il fit au xiv Concile de Tolede, tenu ce jour-là, se sert du terme d'*heureuse mémoire*. Nous dirons ici, à l'occasion de ce Concile, que ce fut dans cette Assemblée qu'il fut défendu (Can. 4) aux veuves des Rois d'Espagne de se remarier. L'objet de cette défense singuliere, étoit sans doute de prévenir par-là les brigues des Grands, qui, par leur mariage avec une Reine-Douairiere, auroient prétendu avoir plus de droit à la Couronne. (Vaissette.)

ERVIGE.

680. Ervige, fils d'Andabaste, Grec d'origine, & cousin du Roi Chindasvinde par sa femme, est élu Roi des Visigoths le 16 Octobre de l'an 680, & sacré le 22. Devenu Roi par un crime, il se comporta sur le trône en Prince vertueux, & son régne fut pacifique. Il mourut à Tolede le 15 Novembre de l'an 687, après avoir régné 7 ans. (Vaissette.) La veille de sa mort, il abdiqua la Couronne en faveur d'Egica, à qui il avoit donné en mariage, l'an 682, sa fille Cixilane, qu'il avoit eue de la Reine Liubigotone, sa femme.

ÉGICA, ou ÉGIZA.

687. Égica, désigné Roi par Ervige, fut confirmé par toute la nation, & sacré le 20, ou le 24 Novembre 687. Il ne fut pas plutôt sur le trône, qu'il répudia Cixilane, quoiqu'il en eût des enfans, & prit une autre femme. Sisebut, Archevêque de Tolede, parent de Cixilane, conspira contre le Roi, pour venger l'affront qu'il avoit fait à cette Princesse. Le Roi fit déposer ce Prélat par un concile. Egica mourut l'an 701, après avoir régné environ 14 ans. Il laissa de Cixilane un fils, nommé Vittiza, qui lui succéda.

VITTIZA.

701. Vittiza, associé, par Egica, son pere, dès l'an 696, lui succéda, & fut couronné le 15 Novembre 701. Ce Prince donna d'abord de grandes espérances à ses peuples, par la sagesse de son gouvernement; mais dans la suite il se livra à toutes sortes de désordres, auxquels il joignit encore la cruauté. Il fut détrôné l'an 710, ou 711, par Rodrigue, fils du Duc Théodefred, à qui Vittiza avoit fait crever les yeux. Rodrigue, après avoir détrôné Vittiza, lui fit le même traitement qu'il avoit fait à son pere, & lui laissa la vie. Il mourut vers l'an 713, laissant 2 fils, Eba ou Zwan, & Sisebut. Les Auteurs varient sur les époques & les circonstances de cette révolution, & de la mort de Vittiza. Ferréras la place en 710.

RODRIGUE, dernier Roi Visigoth de toute l'Espagne.

710, ou 711. Rodrigue fut élu Roi des Visigoths par la plus grande partie des Grands. Quelques uns mettent cette élection avant, d'autres après que Vittiza eut été détrôné. Quoi qu'il en soit, le régne de Rodrigue fut très court & très malheureux. Nous ne dirons pas cependant, avec la plupart des Modernes, qu'il attira, par sa mauvaise conduite, la révolution que nous allons décrire. Cette accusation n'est fondée sur le témoignage d'aucun Ecrivain du tems. Luc de Tui, qui écrivoit au xii siécle, est le premier qui l'ait avancée. Nous présumons plutôt que Rodrigue fut un bon Prince, puisque nul de ses contemporains ne l'a blâmé; mais il avoit pour ennemis secrets les deux fils de Vittiza qu'il avoit supplanté. Résolus de remettre sur le trône leur pere, qui vivoit encore, ou d'y monter eux-mêmes, ils formerent une conjuration, dans laquelle entra le Comte Julien, Gouverneur de Ceuta, & créature de Vittiza; mais n'ayant pu faire une ligue assez forte en Espagne pour détrôner Rodrigue, ils prirent le parti d'implorer le secours des Sarasins d'Afrique. Musa commandoit en ce pays pour le Calife Walid. Ils s'adressent à ce Monarque. Musa, par son ordre, fait passer en Espagne 6 à 7000 hommes de troupes sous la conduite du Général Tarik Abdal-

SUITE DES ROIS DES VISIGOTHS.

lah. Ces troupes, arrivées vers la fin d'Octobre 711, s'emparent d'abord de Calpé, aujourd'hui Algézire. Instruit de ce succès, Musa, l'année suivante, envoie un renfort de 12 mille hommes, d'autres disent de 17 mille, sous les ordres de Tarik Abincier qui eut le commandement général des troupes. Comme elles étoient presque toutes tirées de la Mauritanie, on a attribué la conquête de l'Espagne aux Maures. Le Général Tarik s'étant avancé jusqu'à Tolede, cette ville lui est livrée par l'Evêque Oppa, qui étoit du nombre des conjurés. Les Sarasins ravagent ensuite l'Andalousie & l'Algarve. Rodrigue, voulant arrêter leurs progrès, marche contre eux, & les rencontre sur les bords de la riviere de Xerès de la Frontera. On en vient à une bataille le 11 Novembre de cette année 712. Les Goths, quoique supérieurs en nombre, sont totalement défaits par la trahison des fils de Vittiza, qui étoient d'intelligence avec les Sarasins. Rodrigue disparoît, & on n'a jamais pu savoir ce qu'il étoit devenu que par une inscription trouvée 200 ans après dans une Eglise de Viseu en Portugal. On y lisoit ces mots : *Ici repose Rodrigue, dernier Roi des Goths*. C'est ainsi que le Royaume des Visigoths, qui avoit duré près de 300 ans, depuis qu'ils eurent établi le siége de leur domination à Toulouse l'an 419, fut éteint. Les Sarasins s'emparerent de toute l'Espagne en moins de 15 mois, depuis le débarquement du Général Tarik. On peut voir l'époque de cette révolution, discutée & fixée avec beaucoup d'exactitude par M. d'Hermilli, dans sa savante Préface sur le Tome II de la nouvelle Histoire d'Espagne.

ROIS D'ESPAGNE DEPUIS L'INVASION DES MAHOMÉTANS.

L'Histoire d'Espagne, dans les premiers siécles qui ont suivi la destruction de la Monarchie des Goths par les Sarasins, est mêlée de tant d'obscurités & de tant de difficultés, que le P. Abarca, Jésuite, l'un des Auteurs les plus estimés en Espagne, ne craint point de dire que, quoiqu'il ait travaillé pendant plus de 40 ans sur les controverses de Théologie, il n'en a trouvé aucune qui soit aussi obscure & aussi difficile à résoudre. Ce triste & nécessaire aveu est tout le fruit, dit-il, qu'il a retiré d'une longue & infatigable étude. Néanmoins il a beaucoup éclairci cette matiere, ainsi que plusieurs autres Savans. Si l'exactitude répondoit à la pureté du style dans l'Histoire d'Espagne, donnée par le P. Mariana, cet Ouvrage, qui a mérité à son Auteur d'être appellé le Tite-Live Espagnol, seroit parfait, & le guide le plus assuré qu'on pût suivre. Ferréras paroît plus exact qu'aucun de ceux qui l'ont précédé dans cette carriere, & son Histoire d'Espagne, traduite par M. d'Hermilli, nous a été fort utile pour dresser les Chronologies suivantes.

PÉLAGE I, Roi des Asturies.

Quoique la Province des Asturies n'ait pas aujourd'hui le titre de Royaume, comme plusieurs autres Provinces d'Espagne, elle a néanmoins l'avantage d'être le berceau de la Monarchie Espagnole. Après la funeste bataille donnée, le 11 Novembre 712, sur les bords de la riviere de Xerès, par laquelle Tarik, Général des Mahométans, renversa la Monarchie des Visigoths, une multitude innombrable de peuple s'étant retirée dans la partie Septentrionale d'Espagne, où sont les montagnes des Asturies, de Burgos & de Biscaye, se soutint dans ces pays, proclama Roi Pélage, & jetta les fondemens d'une nouvelle Monarchie, qui, dans les desseins de Dieu, devoit un jour délivrer toute l'Espagne du joug des Infideles, & y rétablir la Religion Catholique.

L'an 718, Pélage, qui étoit fils de Favila, l'un des principaux Seigneurs Goths, & qui avoit été Porte-lance de l'infortuné Rodrigue, dernier Roi des Visigoths, est proclamé Roi. Le P. Pagi retarde son élection de 4 ou 5 ans; mais le nouvel Historien d'Espagne soutient qu'il se trompe. L'an 719, Pélage, avec les siens, qui se tenoient cachés dans des cavernes comme autrefois les Israélites, étant attaqué par les Mahométans, remporte sur eux, par le secours du ciel, une victoire des plus completes. Alchaman, leur chef, fuyant avec les débris de son armée, essuya un nouveau désastre. Comme ils défiloient le long de la Deva, une montagne au pied de laquelle ils passoient, se détacha subitement & les écrasa tous. Les armes & les ossemens des Arabes, trouvés long-tems après dans le même lieu que les Historiens avoient désigné, attestent la vérité de leur récit. Pélage, délivré des Arabes, établit & affermit son petit Royaume, qu'il gouverna avec beaucoup de sagesse jusqu'à sa mort arrivée le 18 Septembre 737. Pélage avoit régné 19 ans; son corps fut inhumé dans l'Eglise de Sainte Eulalie de Velana, qu'il avoit fait bâtir. La piété de ce Prince & son zéle pour la Religion lui ont fait donner la qualité de Saint par quelques Ecrivains. Sa mémoire doit être précieuse aux Espagnols, dont il a relevé & fondé de nouveau la Monarchie.

FAVILA.

737. Favila, fils de Pélage & de la Reine Gaudiose, est déclaré Roi par les principaux Seigneurs. L'an 738, il marche contre les Mahométans, qui se préparoient à faire une invasion dans les Asturies, & les taille en pieces. L'an 739, il fait bâtir une Eglise en mémoire des victoires remportées par le Roi son pere. Peu après ce Prince, étant à la chasse, est tué par un ours, après avoir régné environ 2 ans : il laissa de Froluiba, son épouse, plusieurs enfans, dont aucun ne lui succéda.

ALFONSE I, dit LE CATHOLIQUE.

739. Alfonse I, gendre de Pélage, est élu Roi par les Seigneurs. Il profita des troubles qui agiterent durant son régne

GOUVERNEURS D'ESPAGNE POUR LES CALIFES.

L'an 712 de J. C. (93 de l'Hégire.) Mousa ou Musa, Gouverneur d'Afrique pour le Calife Walid, après la bataille de Xérès en Andalousie, gagnée, par son Général Tarix, sur Rodrigue, Roi d'Espagne, le 17 Juillet 712, suivant D. Vaissette, le 11 Novembre de la même année, selon Ferréras, étendit rapidement ses conquêtes en Espagne, et soumit presque tout ce vaste pays dans le cours de 2 ans. Les villes qui se donnerent à lui sans résistance, furent maintenues dans leurs privileges et leurs loix; celles qu'il emporta d'assaut furent saccagées, réduites en cendres, et leurs habitans massacrés, ou condamnés à la captivité. La ville de Tolede, après avoir soutenu un assez long siége, reçut par capitulation une garnison d'Arabes, ce qui fit donner aux Chrétiens de ce pays le nom de Muzarabes. On donna celui de Maures aux nouveaux conquérans de l'Espagne, parce qu'ils étoient venus de Mauritanie pour la plupart. L'an 714, Mousa, pour récompense de ses services, fut rappellé par le Calife, et disgracié.

L'an 714 de J. C. (95-96 de l'H.) Abdalaziz, fils de Musa, sous lequel il avoit conquis la plupart des villes d'Espagne, situées sur la Méditerranée, fut nommé pour le remplacer en ce pays. Il rétablit plusieurs des villes que les Arabes avoient détruites, et l'on donna à quelques-unes le prénom de Médina qui signifie ville, en Arabe. Ayant fait prisonniere Egilone, femme du Roi Rodrigue, il la mit d'abord au rang de ses concubines, et la prit ensuite pour sa femme, dans l'espérance qu'elle lui donna de former un parti assez puissant pour l'élever sur le trône. Quelques Sarasins, mécontens de lui, l'assassinerent l'année suivante. (Vaissette.)

L'an 715 de J. C. (96-97 de l'H.) Alahor devint le successeur d'Abdalaziz, par le choix du Calife Soliman. Il fit divers efforts pour pénétrer dans la Gaule Narbonnoise, sans pouvoir y réussir. L'an 718, il fut révoqué par le Calife Omar.

L'an 718, (99-100 de l'H.) Zama, ou Zuma, successeur d'Alahor, fit la conquête d'une grande partie de la Gaule Gothique; mais il périt au mois de Mai 721, dans une grande bataille, qu'Eudes, Duc d'Aquitaine, lui livra. Avec leur Général 375000 Sarasins y perdirent la vie, si l'on en croit Paul Diacre qui écrivoit sous Charlemagne, et Anastase le Bibliothécaire, dans la vie du Pape Grégoire II, où il cite en preuve une lettre d'Eudes à ce Pontife.

L'an 721, (102 de l'H.) Ambiza fut établi Gouverneur d'Espagne par le Calife Yésid. L'an 725, ayant fait irruption dans la Gaule Nar-

l'Empire des Sarasins, pour étendre les limites de ses Etats. L'an 742, il leur enlevé la meilleure partie de la Galice : il s'empare d'Astorga l'an 743, de Léon, de Sardagna, &c. l'année suivante, & de tous les pays situés près des montagnes. Enfin, l'an 746 & l'an 747, il chasse entiérement les Infideles de la Galice & de toutes les villes des Royaumes de Léon & de Castille. L'an 757, Alfonse, après s'être signalé par tant d'exploits, parmi lesquels on met encore, mais sans preuve, la conquête de la Navarre, meurt dans la 19e année de son régne, laissant d'ERMESSINDE, sa femme, 2 fils, Froila & Vimaran, & une fille, Adosinde, avec un fils naturel nommé Mauregat.

FROILA I, Roi d'Oviedo.

757. FROILA I, fils d'Alfonse, âgé de 25 ans, est placé sur le trône aussitôt après la mort de son pere. La premiere année de son régne, il rappelle les Evêques dispersés par l'invasion des Mahométans, &, de concert avec eux, il ordonne aux Prêtres de ses Etats de se séparer de leurs femmes, avec défense de se marier à l'avenir. Voyant les Maures divisés entre eux, il profita de leurs discordes pour leur enlever différentes places. L'an 760, il défait à plate-couture Omar, Général des Mahométans, lui taille en pieces 54000 hommes, & le prend prisonnier. En mémoire de cette victoire, Froila, l'an 761, bâtit Oviedo, où il fonde un Siége épiscopal, & y établit sa Cour. C'est de là que ces anciens Rois ont été appellés Roi d'Oviedo. Froila continue les années suivantes à faire la guerre avec succès contre les Maures. Mais il souille la gloire de ses armes par des actes de cruauté. L'an 767, il poignarde lui-même, dans son palais, Vimaran, son frere, qui faisoit les délices du peuple par ses excellentes qualités. L'an 768, plusieurs Seigneurs craignant de devenir les victimes de la cruauté de Froila, forment la résolution de se défaire de lui, & l'assassinent. Ce Prince, après avoir dompté les Vascons de la province d'Alava, & non de la Navarre comme l'avancent Roderic de Tolede & Luc de Tuy, prit chez eux une femme nommée MUNINA, dont il laissa un fils nommé Alfonse qui monte sur le trône après les 4 suivans.

AURELE, ou AURELIO, Roi d'Oviedo.

768. AURELE, âgé seulement de 10 ans, cousin-germain de Froila, est préféré à Alfonse, fils de ce dernier Roi, & proclamé par les Seigneurs. Aurele régne 6 ans & quelques mois dans une grande tranquillité, & meurt l'an 774.

SILO, Roi d'Oviedo.

774. SILO, qui avoit épousé ADOSINDE, ou AUSINDE, fille du Roi Alfonse le Catholique, cousine-germaine du Roi Aurele, est élu pour lui succéder, tant en considération de son épouse, qu'à cause de sa noblesse & de sa prudence. Silo mourut au commencement de l'an 783, après avoir régné 9 ans.

MAUREGAT, Roi d'Oviedo.

783. MAUREGAT, fils naturel d'Alfonse I, ayant appris qu'Alfonse, fils de Froila, avoit été choisi par la Reine Adosinde & les Seigneurs pour succéder au Roi Silo, assemble ses partisans pour lui enlever la Couronne. Alfonse, qui avoit beaucoup de piété, ne voulant point, pour conserver une Couronne, entreprendre une guerre qui pouvoit tendre au renversement entier de la Monarchie des Chrétiens en Espagne, cede généreusement le Sceptre à son compétiteur, & se retire : Alfonse remonta dans la suite sur le trône. Mauregat, après avoir régné 5 ans & environ 6 mois, meurt au commencement d'Août 788.

BERMUDE I, ou VÉRÉMOND, Roi d'Oviedo.

788. BERMUDE I, frere d'Aurele, est élu Roi, quoique Diacre, au préjudice d'Alfonse, son neveu. L'an 791, il remporte une grande victoire sur Issem, Roi de Cordoue; 60000 Maures demeurent sur le champ de bataille. Peu après, Bermude abdique la Couronne en faveur d'Alfonse: il vécut encore 6 ans, & mourut l'an 797, dans de vifs sentimens de repentir d'avoir quitté l'Etat Ecclésiastique, & de s'être marié. Il laissa de son mariage avec DONA USINDE 2 fils, Ramire & Garcie, & une fille, nommée Christine.

ALFONSE II, dit LE CHASTE, Roi d'Oviedo.

791. ALFONSE II, fils de Froila I, est proclamé Roi le 14 Septembre. Les Auteurs Chrétiens de l'Histoire d'Espagne lui attribuent plusieurs victoires sur les Maures : les Historiens Musulmans conviennent de quelques unes, passent les autres sous silence, & y substituent de grands échecs donnés aux Chrétiens par les Maures, sous les régnes d'Issem & d'Alhacan, contemporains d'Alfonse II. En général de part & d'autre on exténue ses pertes & on exagere ses avantages, ce qui jette une

GOUVERNEURS D'ESPAGNE POUR LES CALIFES.

bonnoise, il se rendit maître de tout le pays, depuis Carcassonne jusqu'à Nîmes. Il mourut la même année, après avoir été battu par le Duc Eudes.

L'an 725, (107 de l'H.) JAHIC fut nommé successeur d'Ambiza par le Calife Hescham. Il fut révoqué par le même en 728.

L'an 728, ou 729, (110 de l'H.) ODIFFA ne jouit que six mois du Gouvernement d'Espagne, auquel il avoit été nommé à la place de Jahic.

L'an 729, (111 de l'H.) ALIATHAN, envoyé par le Calife Hescham, commit tant de vexations dans son Gouvernement, que le Gouverneur d'Afrique en ayant reçu des plaintes, se crut obligé de lui faire son procès. Il fut déposé l'année même de sa nomination, condamné au fouet, et exposé dans Cordoue un jour entier aux insultes de la populace.

L'an 729. ABDÉRAME, après la déposition d'Aliathan, fut chargé du Gouvernement d'Espagne par le Gouverneur d'Afrique. L'an 731 il prit les armes contre Munuza, Gouverneur particulier de Celtibérie, qui s'étoit emparé de plusieurs biens appartenans au fisc du Calife, et vouloit se rendre indépendant. Munuza, trop foible par lui-même pour lui résister, fit alliance avec Eudes, Duc d'Aquitaine, dont il épousa la fille : mais Abdérame le poursuivit si vivement dans les Pyrénées, où il s'étoit refugié, que ne pouvant échapper à l'ennemi, il se précipita du haut d'un rocher. Les Sarasins ayant franchi les Pyrénées, entrent dans les Gaules, dont ils parcqurent différentes Provinces, laissant par-tout d'affreuses traces de leur cruauté. Ils pénetrent jusqu'à Sens et essuient un échec devant cette ville par la valeur de son Evêque S. Ebbon qui les repousse à la tête des assiégés. Ayant de là rabattu vers Poitiers, ils sont attaqués près de cette ville, dans le mois d'Octobre 732, par Charles-Martel et le Duc Eudes, qui les taillent en pieces. Abdérame périt dans cette bataille. (V. Eudes, *Duc d'Aquitaine.*)

L'an 732, (114 de l'H.) ABDALMÉLECK, successeur d'Abdérame, continua la guerre contre la France par ses Généraux, qui pénétrerent jusqu'en Provence, et se rendirent maîtres d'Avignon ; mais l'an 737, Charles-Martel et Childebrand, son frere, passerent au fil de l'épée les troupes des Sarasins, avec leurs Chefs. (V. CHARLES-MARTEL, p. 550.) Abdalmélek fut révoqué la même année sur les plaintes qu'on avoit portées contre lui au Calife Hescham.

L'an 737, (119 de l'H.) AUCUPA, ou OFFA, fit emprisonner Abdalméleck, qu'il étoit venu remplacer, et l'obligea, de même que ses complices, à restituer les biens qu'il avoit usurpés. Le Gouvernement d'Aucupa fut doux et modéré. Ses Généraux ayant tenté une invasion, l'an 738, dans les Asturies, se retirerent avec perte. L'an 740, étant sur le point de mourir, il tira de prison Abdalméleck, et lui remit le Gouvernement.

L'an 740, (122 de l'H.) ABDALMÉLECK fut rétabli. Il eut plusieurs révoltes à essuyer, et périt dans la derniere l'an 742. L'Espagne, après sa mort, resta 2 ans sans Gouverneur.

L'an 744, (126, ou 127 de l'H.) ABULCATAR, envoyé par le Vice-Roi d'Afrique, trouva les Sarasins d'Espagne divisés en deux factions. Il fit d'inutiles efforts pour les réunir. Thoaba, Chef de la plus puissante, ayant marché contre lui en 748, le battit, le fit prisonnier, et se mit à sa place.

L'an 748, (130 de l'H.) THOABA, maître de la personne et de la place d'Abulcatar, ne jouit de son usurpation qu'environ 6 mois. Une maladie l'emporta sur la fin de 748.

L'an 748, (131 de l'H.) JUZIF, ou JOUSEF, autre usurpateur du Gouvernement d'Espagne, fut dépossédé, comme on va le voir, par Abdérame, qui prit le titre de Roi.

ROIS DE CORDOUE.

La famille des Abassides étant parvenue au Califat l'an de l'H. 132, (de J. C. 750,) dans la personne d'Aboul-Abbas, le premier soin de ce Prince et d'Abdallah, son oncle, fut d'exterminer celle des Ommiades, qui avoit jusqu'alors possédé cette dignité presque sans interruption. Moavias eut seul, avec son fils Abdérame, ou Abdurahman, le bonheur d'échapper à leurs recherches. Ils se retirerent dans un coin de l'Afrique, d'où Abdérame, après la mort de son pere, passa en Espagne. Un parti considérable de Mahométans, plein de respect pour le sang des Ommiades, et d'ailleurs las d'obéir à un Souverain éloigné et à des Gouverneurs cruels, avares et débauchés, l'avoit appellé dans ce pays pour y régner. Il aborde en Espagne vers la mi-Août 755. Ses partisans se déclarent aussitôt pour lui; leur nombre augmente de jour en jour.

Enfin le 15 Mars de l'an 756 de J. C. (8 Schoual de l'an 138 de l'H.) ABDÉRAME est proclamé Roi dans la ville d'Archidona, et reconnu comme tel à Séville dans le mois suivant. Le Gouverneur Juzif veut s'opposer à ses progrès; mais il est battu le 20 Mai près du

ROIS D'OVIEDO.

grande obscurité sur l'Histoire d'Espagne. Alfonse fit peu de conquêtes ; mais il rétablit & repeupla plusieurs villes de ses Etats, qui étoient presque désertes. Sous le régne de ce Prince, on découvrit à Compostelle, en 808 selon les uns, en 816 suivant les autres, un Corps saint, que les Espagnols ont prétendu, jusqu'à nos jours, être celui de S. Jacques le Majeur. Alfonse fit construire, en l'honneur de ce Saint, à Compostelle, une Eglise où le corps fut déposé. Elle n'étoit d'abord que de briques ; mais dans la suite elle devint un Temple magnifique, où la dévotion attiroit des pélerins de toute part. On voit même par le Poëme des Actes des Apôtres de Walafride Strabon que cette dévotion avoit commencé à l'an 840 au plus tard. Sur la fin de 842, Alfonse meurt, après un régne de 51 ans, dans un âge très avancé, sans laisser de lignée, ayant toujours vécu dans la continence ; ce qui lui a fait donner le surnom de CHASTE.

RAMIRE I.

842. RAMIRE I, fils de Bermude, désigné successeur d'Alfonse dès l'an 835, étoit absent lorsque ce Roi mourut. Népotien, le principal Officier de la Cour, profite de l'absence de Ramire, & usurpe la Couronne l'an 842 ; mais à l'approche de Ramire, Népotien est abandonné de ses troupes, & prend la fuite : il est arrêté & conduit à Ramire, qui le relegue dans un Monastere, après lui avoir fait arracher les yeux. L'an 846, Ramire taille en pieces l'armée d'Abdérame. En mémoire de cet événement, il bâtit, l'an 847, deux Eglises, l'une en l'honneur de S. Michel, l'autre sous l'invocation de la Sainte Vierge. L'an 848, il découvre une conjuration formée contre lui, & punit de mort Piniola, qui en étoit le chef, & 7 fils qu'il avoit. L'an 850, Ramire meurt fort âgé, le 1 Février, après avoir régné glorieusement l'espace de 7 ans.

ORDOGNO I.

850. ORDOGNO I, fils de Ramire & de Dona Paterne, sa premiere épouse, proclamé Roi & collégue de son pere dès l'an 847, lui succede en 850. Ce Prince, marchant sur les traces du Roi, son pere, se rend également recommandable par sa piété & par ses exploits militaires. Ayant été battu par les Maures en 851, il fortifia, pour arrêter leurs progrès, les villes de Léon & d'Astorga, où, l'an 856, il mit des Evêques. L'année suivante, il assiége Abbayda, taille en pieces l'armée de Mousa, qui venoit au secours, & force la place qu'il fait démolir. La conquête qu'il fit de Salamanque en 861, pendant que Mahomet assiégeoit Mérida révoltée, fut une des plus glorieuses époques de son régne. Voulant assurer le trône dans sa Maison, il engage les Seigneurs en 863 à reconnoître pour Roi son fils Alfonse, & à lui prêter serment de fidélité. L'an 865, combat naval, où la flotte d'Ordogno a l'avantage sur celle des Mahométans qui méditoient une descente dans la Galice. L'an 866,

ROIS DE NAVARRE.

LA NAVARRE, située entre les Pyrénées & l'Ebre, est un pays montueux, de tout tems habité par des peuples indigenes, que Pline le Vieux nomme tantôt Vaccées, tantôt l assées, & que Strabon, suivi de la plupart des Ecrivains, appelle Vascons. Les Carthaginois, sous la conduite d'Annibal, n'ayant point étendu leurs conquêtes en Espagne au-delà de l'Ebre, les Vascons & les autres peuples espagnols placés en-deçà de ce fleuve par rapport à nous, se maintinrent dans leur indépendance. Mais après que les Romains eurent chassé d'Espagne les Carthaginois & soumis tout ce vaste pays, on ignore le traitement qu'ils firent aux Navarrois ou Vascons ; car ils ne furent pas uniformes dans la maniere dont ils en userent envers les différens peuples qui habitoient l'Espagne. Reçurent-ils ceux dont nous parlons comme alliés, leur accorderent-ils le droit de Bourgeoisie romaine, celui du Latium, *ou le droit italique, les rendirent-ils enfin tributaires? C'est surquoi l'antiquité ne fournit aucune lumiere. Mais nous voyons que le Général Sertorius, poursuivi par Sylla, s'étant retiré en Espagne, les Vascons, entre autres peuples, s'attacherent a sa fortune, & lui demeurerent fideles jusqu'à l'assassinat commis sur sa personne, l'an 73 avant J. C., par le traitre Perpenna, l'un de ses principaux Officiers. Les Vascons passerent ensuite dans le parti de Pompée, & le servirent avec valeur contre Jules César, son compétiteur, dans la guerre civile dont l'Espagne fut le théâtre. Mais la fortune de ce dernier l'ayant emporté, la même révolution qui donna un maître à Rome, soumit les Vascons à cette capitale de l'Univers. Ils s'étendirent ensuite dans l'Alava & la Bureba, qui font partie de la Biscaye, & nous les voyons même, du tems de Pline le Vieux, établis dans l'Aquitaine.* (Pline, Liv. 4, c. 19.) *On comptoit alors plusieurs Vasconies dont la Navarre étoit la principale. Vespasien, l'an 70 de J. C., ayant accordé à toute l'Espagne,* universæ Hispaniæ, *selon le même Auteur* (Liv. 3, c. 3,) *le droit du* Latium, *le plus avantageux après le droit de Bourgeoisie romaine, les Navarrois participerent à cet avantage, qui s'accrut encore lorsque Caracalla eut rendu ce droit de Bourgeoisie commun à toutes les Provinces de l'Empire.*

On ignore si dans l'invasion faite de la Province Tarragonoise par les Sueves, la Navarre fût comprise. Ce qu'il y a de certain, c'est que les Vascons défendirent vaillamment leur liberté contre Rechiaire, qui, ayant pénétré dans leur pays, y fit le ravage. Rechiarius, *dit Idace sur l'an 448,* Vasconias deprædatur. *Mais ravager, comme on l'a observé avant nous, n'est point subjuguer. L'assujettissement des Navarrois aux Visigoths n'est pas moins équivoque. Euric, en 466, fit la conquête de Pampelune sans qu'il paroisse néanmoins avoir attaqué les pays montueux & inaccessibles de la Navarre. Leuvigilde, en 581, contraignit les Vascons d'Alava de s'expatrier & d'aller chercher une retraite en Aquitaine. Wamba, suivant Roderic de Tolede* (Liv 3, c. 3,) *dompta ceux de Cantabrie & les rendit tributaires comme ils l'étoient sous ses prédécesseurs. Tout cela est étranger aux Navarrois ; & le P. Moret* (Investigaciones historicas, L. 2,) *a raison de dire qu'ils ont presque toujours été libres sous l'empire des Romains, & jamais n'ont été asservis sous celui des Visigoths. Ils rendirent également inutiles les entreprises que les Maures firent sur leur liberté. Mais, l'an 778, Charlemagne ayant passé les Pyrénées, fit la conquête de Pampelune & de la Navarre, suivant le Moine de S. Cybar, conquête dont les Navarrois se vengerent sur son armée qu'ils taillerent en pieces dans la vallée de Roncevaux, comme il la ramenoit en France. S'étant depuis alliés aux Maures, ils se réconcilierent, l'an 806, avec Louis le Debonnaire, Roi d'Aquitaine,* in amicitiam recepti sunt. (*Eginhart.*) *Mais les Navarrois ayant depuis renouvellé leur alliance avec les Infideles, Louis envoya dans la Navarre Aznar ou Asinaire, Comte de la Gascogne citérieure, & Ebles, pour réduire ce pays. Ils y réussirent ; mais en revenant ils furent enveloppés sur le sommet des Pyrénées par les Navarrois qui mirent en déroute leurs troupes, prirent les deux Chefs, envoyerent Ebles au Roi de Cordoue, & rendirent la liberté à son collégue, parce qu'il étoit de leur race.* (Vit. Ludov. Pii, c. 36.) *Aznar s'étant depuis révolté contre le Roi Pepin, mourut, l'an 836, d'une mort horrible, disent les Annales de S. Bertin. Après sa mort, Sanche-Sancion, son frere, disent les mêmes Annales, s'empara, malgré Pepin, de son Comté, différent de la Navarre puisqu'il étoit dans la Gascogne citérieure.*

Il paroît que Sanche-Sancion s'étant sauvé dans la Navarre en fut élu Comte par les Seigneurs du pays comme étant leur parent. Garcie, son fils, le remplaça, l'an 853, selon Ferreras. Celui-ci ayant épousé la fille de Mousa, cette alliance, dit le même Auteur, lui coûta la vie qu'il perdit en 857.

GARCIE-XIMENEZ, I ROI DE NAVARRE.

857. GARCIE-XIMENEZ succede à Garcie, son pere. Il eut d'abord le même titre que lui, selon Ferréras, & le porta jusques vers l'an 860, qu'il fut proclamé Roi. Mais M. d'Hermilly croit plus volontiers que Garcie-Ximenez fut décoré

ROIS DE CORDOUE.

Guadalquivir. Cordoue et presque toute l'Andalousie, reconnoissent Abdérame pour leur Souverain. Sa domination s'étendit en peu de tems sur toute l'Espagne soumise aux Mahométans. L'an 757, il assiege le Vice-Roi Juzif dans Grenade, et le contraint de lui promettre obéissance et fidélité. Cette soumission forcée dura peu. L'an 758, Juzif se révolte : mais battu et poursuivi par Abdérame, il est obligé de se refugier à Tolede, dont les habitans lui coupent la tête, et l'envoient au vainqueur, dans la crainte d'être punis comme partisans de sa rebellion. Cette mort ayant affermi la Couronne sur la tête d'Abdérame, il prend le titre d'*Emir-el Mouménim*, ou de *Miramolin*, qui veut dire, suprême Seigneur des Croyans. Il établit le siége de son Empire à Cordoue, dont il augmenta les fortifications, et qu'il embellit par un palais magnifique, et par une superbe Mosquée, construite sur le modele de celle de Damas. La moitié de cet édifice subsiste encore de nos jours, et forme la Cathédrale de Cordoue. Au milieu de ces occupations, Abdérame étoit continuellement harcelé par des révoltes, qui se succédoient les unes aux autres. Il eut aussi des guerres fréquentes avec les Princes Chrétiens. Ce fut contre lui que Charlemagne, à la sollicitation des Gouverneurs de Saragosse et d'Aragon, marcha l'an 778. Cette fameuse expédition si cé-

de

ROIS D'OVIEDO.

Ordogno, accablé de la goutte, meurt le 17 Mai, universellement regretté de ses sujets, & est enterré à Oviedo dans le tombeau des Rois.

ALFONSE III, DIT LE GRAND.

866. ALFONSE III, âgé de 18 ans, succede à Ordogno, son pere. Froila, Comte de Galice, se rend maître d'Oviedo, & se fait proclamer Roi. Il est poignardé, & Alfonse, qui s'étoit enfui, remonte sur le trône. La suite de son régne fut illustre par un grand nombre de victoires qu'il remporta sur les Maures. Il eut aussi plusieurs révoltes de ses sujets à essuyer. Il triompha de toutes; mais la plus sensible à son cœur fut celle où il vit s'élever contre lui son propre sang. Ayant été obligé, l'an 907, d'augmenter les impôts pour soutenir ses guerres contre les Maures, il causa par là une sédition, à la tête de laquelle se mit Garcie, son fils aîné. Alfonse, sans perdre tête, marche contre ce rebelle, le bat, le fait prisonnier, & l'enferme dans le château de Gauzon. L'an 910, au mois de Décembre, il remet en liberté ce jeune Prince, sur les menaces de sa famille & de ses sujets, disposés à prendre les armes pour le délivrer. Alfonse alors prend le parti d'abdiquer la Couronne en faveur de ce fils qui avoit voulu la lui enlever. Mais par une tendresse aveugle pour Ordogno, son 2 fils, il divise ses Etats, & donne à celui-ci la Galice avec la partie de la Lusitanie qu'il avoit conquise; exemple pernicieux que ses successeurs imiterent, & qui devint funeste à l'Espagne. L'an 912, Alfonse demande au Roi, son fils, une armée avec laquelle il va faire la guerre aux

ROIS DE NAVARRE.

de la dignité royale dès l'année qu'il succéda à son pere. Garcie mourut l'an 880, laissant deux fils, Fortun, dit le Moine, & Sanche.

FORTUN, DIT LE MOINE.

880. FORTUN, dit LE MOINE, monte sur le trône après la mort de son pere. L'an 905, dégoûté des vanités du monde, il convoque les principaux Seigneurs dans le Monastere de Leyre, renonce, en leur présence, au Sceptre qu'il remet entre les mains de son frere, & embrasse la vie monastique après 25 ans de régne.

SANCHE-GARCIE I.

905. SANCHE-GARCIE I est proclamé Roi par les Seigneurs après l'abdication de Fortun, son frere. L'an 906, il entre dans la Gascogne avec ses troupes. L'an 907, il bat les Mahométans devant Pampelune, dont ils étoient venus faire le siége pendant son absence, & les oblige à le lever. Sanche continue les années suivantes de faire la

ROIS DE CORDOUE.

lébrée et si défigurée par nos anciens Romanciers, se termina à la conquête, ou plutôt à la soumission volontaire de tout le pays situé en-deçà de l'Ebre. Mais le Monarque François eut à peine repassé les Pyrénées, qu'Abdérame fit rentrer ce même pays sous ses loix. Roderic met sa mort en l'an de l'Hégire 171. Elmacin la place en l'année suivante, (788, ou 789 de J. C.) ce qui nous paroît plus vraisemblable.

L'an 788, ou 789, (172 de l'H.) ISSEM I, ou HACCHAM, 3e fils d'Abdérame, monte sur le trône après la mort de ce Prince, qui l'avoit désigné son successeur en mourant. Suleiman et Abdoullah, ses deux aînés, jaloux de cette préférence, se révoltent. Après 2 ans de guerre, ils s'accommodent avec le Roi, leur frere. Abdoullah reste pour un tems en Espagne; Suleiman passe en Afrique. L'an 791, Issem perd une grande bataille contre Bermude, Roi d'Oviedo. L'an 793, Abdoulvaked, Général d'Issem, entre dans la Gaule Narbonnoise, où il commet d'horribles ravages, bat les François qui étoient venus à lui, entre Narbonne et Carcassonne, et revient à Cordoue chargé d'un immense butin. L'an 794, Issem envoie deux armées en Galice, qui, après avoir fait le dégât dans le pays, furent taillées en pieces par les Galiciens. L'année suivante, Abdoulvaked étant rentré en Galice, effaça la honte de la derniere défaite, par une grande victoire qu'il remporta sur les Chrétiens; mais dans le même tems, le Roi Alfonse défit une autre armée de Sarasins près de Lédos, sur les frontieres des Asturies. L'an 796, le 27 Avril, (18 de Séfer de l'an 180 de l'Hégire,) Issem termine ses jours à l'âge de 39 ans. Il acheva la Mosquée de Cordoue, que son pere avoit commencée. Cet édifice avoit 600 pieds de longueur, sur 250 de largeur, et on y entroit par 17 portes. C'est aujourd'hui la Cathédrale.

L'an 796, (180 de l'H.) ALHACAN I, ou ABOULASSI-EL-HAKKAN, fils aîné d'Issem, lui succede. Son régne fut continuellement agité de guerres civiles et de guerres étrangeres. L'an 797, Suleiman et Abdoullah, freres d'Issem, et oncles d'Alhacan, repassent d'Afrique en Espagne, et déclarent la guerre au Roi, leur neveu, dans le dessein de lui enlever la Couronne. Alhacan marche contre eux, et les défait dans trois batailles rangées. Suleiman, après s'être tenu caché pendant 2 ans depuis sa derniere défaite, reparoît subitement avec de nouvelles troupes. Vaincu pour la 4e fois, il se refugie à Mérida, d'où ayant été amené à son neveu, il eut la tête tranchée par ordre de ce Prince. Abdoullah, effrayé par la triste fin de son frere, fait la paix avec le Roi, qui lui donne Valence pour sa demeure, et marie sa sœur avec le fils aîné d'Abdoullah, pour cimenter leur réconciliation. L'an 801, Louis, Roi d'Aquitaine, enleve aux Musulmans Barcelone, après 7 mois de siége. L'an 810, Abdérame, fils d'Alhacan, soumet Huesca et Saragosse, qu'Amroz, leur Gouverneur, étoit à la veille de livrer à Charlemagne. Alhacan, au mois d'Octobre de la même année, conclut un traité de paix avec l'Empereur françois. L'an 818, les habitans de Cordoue s'étant révoltés pour la 3e fois, Alhacan et son Général Abdoulkérim répriment les séditieux, dont ils font pendre les principaux, au nombre de 300, sur les bords du Guadalquivir. L'an 206 de l'H. le 4 de Dzouledgé, (30 Avril 822, et non 15 Mai, comme le marque un Moderne,) Alhacan termine ses jours à l'âge de 53 ans. Il laissa 18 fils et 21 filles. Sous son régne, les Maures d'Espagne firent plusieurs descentes en Corse et en Sardaigne; mais ils furent toujours repoussés par les flottes de Charlemagne et de Louis le Débonnaire.

L'an 822, (206 de l'H.) ABDÉRAME II, ou ABDOULRANMAN, surnommé EL-MOUZAFFER, ou LE VICTORIEUX, fils aîné d'Alhacan, lui succede à l'âge de 41 ans. Abdoullah, son grand-oncle, veut encore usurper la Couronne au commencement de ce régne; mais poursuivi par un ennemi supérieur, il est obligé de se renfermer dans Valence, où il meurt de chagrin peu de tems après. L'an 828, les habitans de Mérida se soulevent, et massacrent leur Gouverneur. Abdérame marche contre eux, se rend maître de la ville, après en avoir ravagé les environs, et en fait abattre les murs. Furieux de voir leur ville démantelée, ils tuent leur nouveau Gouverneur, relevent à la hâte leurs murs, et soutiennent un 2 siége avec plus d'opiniâtreté que le premier. La place étant près d'être prise d'assaut, ils se refugient, avec Mahmoud, leur Chef, auprès d'Alfonse II, Roi d'Oviedo, qui confie à Mahmoud la garde de la frontiere de Portugal. Ce transfuge, après l'avoir fidélement servi quelque tems, le trahit ensuite pour se réconcilier avec Abdérame. Alfonse ayant appris qu'il avoit saccagé la ville de Sainte-Christine près de Lugo, marche en diligence contre lui, et l'ayant atteint, le défait dans une bataille, où ce traître périt. L'an 833, la ville de Tolede, excitée par un certain Haccham, arbore l'étendard de la révolte. Abdérame fut occupé 3 ans à la soumettre. L'an 844, les Normands font une descente en Galice, ravagent cette province, passent en Portugal, saccagent Lisbonne, Cadix et Sidonia, et défont les Arabes en 3 batailles. L'année suivante, ils s'emparent de Séville, et regagnent leurs vaisseaux, enrichis des dépouilles de l'Espagne. L'an 845, les Maures prennent, pillent et brûlent la ville de Léon. L'année suivante, Abdérame est battu par le Roi Don Ramire, qui lui enleve Alvéda et Calahorra. L'an 850, les déclamations de quelques Chrétiens contre Mahomet, leur attirent une persécution dans le Royaume de Cordoue. Le Prêtre Parfait et quelques autres sont mis à mort. L'an 851, Abdérame gagne une bataille sanglante contre le Roi Don Ordogno. L'an 852 (et non 851,) Abdoulkérim, Général d'Abdérame, assiége Barcelone, et force les habitans à se rendre, après avoir vu leurs murs écroulés. Cette ville retourna, quelque tems après, sous la domination des François; mais on ne sait précisément, ni en quelle année, ni de quelle maniere. La prise de Barcelone fut la derniere conquête d'Abdérame. Il mourut le 4 du mois Rabi 1, ou Rabi el-Aoual de l'an 238 de l'H. (24 Août 852 de J. C.) Ce Prince aimoit les sciences, et sur-tout la philosophie, la poésie et la musique. Il laissa de ses différentes femmes 45 fils et 41 filles.

L'an 852, (238 de l'H.) MAHOMET, ou MOHAMMED I, l'aîné des fils d'Abdérame II, devient son successeur. Il commence son régne par chasser du palais tous les Chrétiens, dont quelques uns s'étoient attiré ce traitement par leur imprudence. Plusieurs expirent dans les tourmens qu'on leur fait souffrir. L'an 853, Mousa, Goth de naissance, Chrétien renégat, et Gouverneur de Saragosse, s'empare de Valence, d'Huesca et de Tudele, et se déclare souverain de toute la Celtibérie. Il enleve aux Chrétiens, l'an 856, la ville d'Albayda; mais l'année suivante, le Roi Ordogno la recouvre, après avoir taillé en pieces l'armée de Mousa, qui perdit en cette occasion Garcie, Comte, dit-on, de Navarre, son gendre et son allié. La ville de Tolede étoit alors révoltée contre Mahomet: Mousa fait la paix avec Ordogno, et l'un et l'autre conviennent d'envoyer, le premier son fils, le 2e son frere, pour dompter la révolte des Tolédains excités par Abenlope, Lieutenant de Mahomet. Mais les rebelles ayant fait une sortie imprudente contre les troupes de Mahomet, perdirent 20000 hommes dans une embuscade où ils tomberent. Peu de tems après dans une autre sortie, ils eurent 700 hommes de tués, dont les têtes furent exposées sur les murs de Cordoue. Abattus par de si grandes pertes, les Tolédains prirent enfin le parti de la soumission. L'an 859 le 11 Mars, Mahomet fait trancher la tête au Prêtre Euloge à Cordoue. Plusieurs Chrétiens d'Espagne souffrirent le martyre dans la même année. L'an 864, les Chrétiens d'Espagne se voient abandonnés des François par un Traité de paix que Charles le Chauve fait avec Mahomet. L'an 874, les Tolédains font irruption sur les

ROIS D'OVIEDO.

Maures, pour les tenir en haleine pendant qu'on fortifioit différentes places sur les bords du Duero. Il entre sur les terres de ces Infideles, y met tout à feu & à sang, & revient chargé de dépouilles à Zamora, où il meurt le 20 Décembre, après avoir régné 46 ans jusqu'à son abdication. Sa femme se nommoit XIMENE; on ne sait pas si elle lui survécut. Alfonse joignit à la valeur l'amour des Lettres. On a de lui une Chronique des Rois d'Espagne depuis l'élection de Wamba jusqu'à Ordogno, pere de l'Auteur.

GARCIE I.

910. GARCIE I, fils d'Alfonse III & de Dona Ximene, monte sur le trône au mois de Décembre. L'an 911, Garcie fait une invasion dans la nouvelle Castille, où il taille en pieces une armée envoyée par Abdallah, pour s'opposer à ses progrès. Il veut ensuite dépouiller Ordogno, son frere; mais des amis communs les réconcilierent avant qu'ils en vinssent à une guerre ouverte. Garcie mourut sur la fin de 913, ou au commencement de l'année suivante, sans laisser de postérité.

ORDOGNO II, ROI DE LÉON.

914. ORDOGNO II, fils d'Alfonse III, ayant appris la mort du Roi Garcie, son frere, se rend à Léon, y est reconnu Roi de tous les Etats qu'avoit possédés son pere, & établit sa Cour dans cette ville: de-là vient que les Rois d'Espagne, appellés auparavant Rois d'Oviedo, furent dès lors appellés Rois de Léon. Ordogno signale la premiere année de son régne par la prise de Talavera de la Reyna, qu'il emporte d'assaut, après avoir taillé en pieces une armée de Musulmans, qui venoit au secours: mais désespérant de pouvoir la conserver à cause des places fortes des Infideles, dont elle étoit environnée, il la fait raser. L'an 916, il défait Abdérame III près de S. Etienne de Gormaz. L'an 921, Ordogno va au secours des Navarrois contre les Mahométans: les Chrétiens sont défaits à la funeste bataille du Val de Jonquera dans la Navarre; & les Evêques de Tuy & de Salamanque y sont pris les armes à la main. Ordogno, l'an 922, épouse ARGONTE, & la renvoie peu de mois après à ses parens. Il étoit veuf alors de MURCIE ELVIRE, dont il avoit eu 5 enfans, Sanche, Alfonse, Ramire, Garcie, & Dona Ximene. Dans la même année il fait arrêter les Comtes de Castille, qu'il soupçonnoit de vouloir se rendre indépendans, & les fait étrangler en prison. Ces deux actions ont laissé une tache à sa réputation. L'an 923, il épouse en troisiemes noces Dona SANCIE, Infante de Navarre, fille de D. Garcie, fils du Roi D. Sanche. Ordogno meurt la même année à Léon, au commencement de Septembre, après 9 ans & 7 mois de régne.

FROILA II, ROI DE LÉON.

923. FROILA II est proclamé Roi après la mort de D. Ordogno, son frere, au préjudice de ses neveux, Alfonse & Ramire, les 2 seuls qui eussent survécu à leur pere. Son régne, qui fut d'environ 13 mois, n'a été mémorable que par divers actes de cruauté qu'il exerça sur ses sujets. Il laissa de MUNIE, sa femme, 3 fils, Ordogno, Alfonse & Ramire, qui furent exclus de la Couronne.

ALFONSE IV, DIT LE MOINE.

924. ALFONSE IV, fils d'Ordogno II, succede à Froila II, son oncle. L'an 926, la Reine URRAQUE XIMENE, femme d'Alfonse, & fille de Sanche I, Roi de Navarre, meurt, laissant un fils nommé Ordogno. Alfonse est si touché de cette mort, qu'il forme le dessein de renoncer à la Couronne. Il l'exécute l'an 927, re-

ROIS DE NAVARRE.

guerre aux Maures, & leur enleve plusieurs places. Chaque année du régne de ce Prince est marquée par quelque expédition contre ces Infideles. L'an 919, Sanche-Garcie, accablé d'années & d'infirmités, se retire au Monastere de Leyre, laissant le commandement de ses troupes à D. Garcie, son fils, sans toutefois lui céder la Couronne, qu'il porta jusqu'à sa mort. L'an 921, Garcie & le Roi de Léon, qui étoit venu à son secours, sont défaits par Abdérame, Général des Mahométans, au Val de Jonquera, près de Salinas d'Oro. La même année, Sanche se met à la tête des troupes, taille en pieces celles d'Abdérame au retour de l'expédition qu'elles avoient faite au-delà des Pyrénées, après la bataille de Jonquera, & leur enleve les dépouilles dont elles étoient chargées. Sanche-Garcie meurt l'an 926, laissant, outre Garcie, une fille mariée à Alfonse IV, Roi de Léon.

GARCIE I.

926. GARCIE I succede au Roi Sanche-Garcie, son pere, qui lui avoit donné le commandement des troupes dès l'an 919. Son régne fut tranquille. Il prit peu de part aux guerres de ses voisins. Il fournit cependant en 938, à Ramire II, Roi de Léon, des troupes qui eurent part à la célebre victoire remportée le 6 Août de cette année par ce Prince sur les Maures. L'an 970, Garcie meurt dans un âge fort avancé. Ses enfans sont, Sanche, qui suit, Urraque, mariée à Guillaume Sanche, Duc de Gascogne, & Sancie, femme d'Ordogno II, Roi de Léon.

SANCHE II, DIT ABARCA.

970. SANCHE II, dit ABARCA ou le GUÊTRÉ, succede à Garcie I, son pere. L'an 979, s'étant joint à Don Garcie, Comte de Castille, il bat les Sarasins commandés par Orduan. L'an 990, il remporte une nouvelle victoire sur ces Infideles qui avoient pénétré jusqu'à Pampelune, & les chasse du pays. Il meurt l'an 994, laissant d'URRAQUE, son épouse, fille de Sanche-Gonçalez, Comte de Castille, un fils qui suit.

ROIS DE CORDOUE.

terres des Chrétiens. Alfonse le Grand marche contre eux, les atteint proche la petite riviere d'Orbédo, et leur tue 12000 hommes. Un corps de troupes de Cordoue qui suivoit les Tolédains pour les soutenir, eut encore un sort plus funeste; ils furent tous passés au fil de l'épée, excepté 10, qui échapperent par la fuite. Ferréras met ces deux victoires en 870. Ces pertes engagerent Mahomet à conclure une treve de 3 ans avec Alfonse. La guerre, l'an 877, recommence, entre les Chrétiens et les Maures, qui essuyerent de nouveaux échecs. Des révoltes, dans le même tems, s'élevent dans les Etats de Mahomet. Il envoie contre les rebelles ses Généraux, qui sont repoussés; il envoie ensuite son fils Almundar, qui vient à bout de les dompter. L'an 886 au mois de Juillet ou d'Août, (au mois de Séfer de l'an 273 de l'H.) Mahomet meurt subitement à l'âge de 66 ans. On raconte que le jour de sa mort, ce Monarque se promenant dans un jardin délicieux avec Abdolaziz, » que ce monde est » rempli de charmes, lui dit ce courtisan, et quelle félicité n'y goûteroit pas l'homme, s'il pouvoit échapper à la mort! Et sans elle, » répondit le Roi, régnerois-je dans ces lieux? Comment serois-je » monté sur le trône, si la mort n'en avoit fait descendre celui qui » l'occupoit avant moi? » Mahomet eut de ses femmes, ou concubines, 100 enfans, dont 33 fils et 21 filles lui survécurent.

L'an 886, (273 de l'H.) ALMUNDAR, ou ALMOUZIR, l'aîné des fils de Mahomet, monte sur le trône après lui. Ibn-Hafsouf s'étant révolté, s'empare de Tolede. Almundar marche aussitôt contre lui avec des forces qui effrayerent le rebelle. Il feint de se soumettre; et par cette ruse, il engage le Monarque à se retirer; mais bientôt il leve le masque, et s'empare des équipages d'Almundar. Ce Prince revient devant Tolede, dont il presse vivement le siége; mais il meurt avant que d'avoir pu s'en rendre maître, l'an de J. C. 889, (276 de l'H.)

L'an 889, (276 de l'H.) ABDALLAH, ou ABDOULLAH, proclamé successeur d'Almundar, son frere, dans le camp devant Tolede, quitte aussitôt le siége de cette ville, pour aller se faire reconnoître à Cordoue. Son départ fut le signal d'un soulévement général. Presque toutes les villes, à l'exception de la capitale, se déclarent pour Hafsouf. Abdallah marche contre ce rebelle à la tête de 40000 hommes, et le poursuit jusques dans les montagnes; mais s'étant engagé trop avant, il reçoit un échec, qui met le découragement dans son armée. Obligé de la ramener à Cordoue, il la voit bientôt se débander. Toute la suite de son régne fut une espece d'anarchie, où l'intérêt particulier régla les dispositions des sujets envers le Souverain. Abdallah mourut, consumé de chagrins, à l'âge de 70 ans, après 25 ans de régne, l'an 912, (300 de l'H.)

L'an 912, (300 de l'H.) ABDÉRAME, ou ABDOURAHMAN III, neveu d'Abdallah, est élu pour lui succéder par préférence aux enfans de ce Prince, que les habitans de Cordoue rejetterent. Il justifia, par son habileté, le choix qu'on avoit fait de sa personne. Tout étoit dans la confusion lorsqu'il monta sur le trône: il dompta les rebelles, fit rentrer les villes et les provinces dans le devoir, et rétablit l'ordre par-tout. Le même bonheur avec lequel il pacifia les troubles intérieurs de ses Etats, ne l'accompagna point dans les guerres qu'il eut avec les ennemis du dehors. Les Rois de Léon et de Navarre lui enleverent plusieurs places; et gagnerent sur lui plusieurs victoires; mais enfin Abdérame vainquit à son tour les Chrétiens à la bataille du Val de Jonquera, donnée l'an 921. Le succès de cette journée l'enhardit à passer les Pyrénées: il pénétra jusqu'aux portes de Toulouse. Mais à son retour, il fut attaqué dans les gorges de ces mêmes montagnes par les Navarrois, qui taillerent en pieces son armée, et lui enleverent tout son butin. Les Princes Chrétiens lui donnerent dans la suite de nouveaux échecs; mais il sut toujours réparer ses pertes. L'an 960, il se ligue avec le Roi de Navarre, pour rétablir Sanche le Gros sur le trône de Léon. Abdérame mourut le 4 de Ramadhan de l'an 350 de l'H. (17 Octobre de l'an de J. C. 961,) à l'âge de 73 ans, après un régne de 50.

ROIS DE LÉON.

met le Sceptre à D. Ramire, son frere, & se retire dans le Monastere de Sahagun, où il prend l'habit religieux. L'an 928, Alfonse ayant voulu remonter sur le trône, est assiégé dans Léon, & obligé de se soumettre à Ramire, qui, après lui avoir fait crever les yeux, l'enferme dans une prison, où il mourut au mois de Mai 932. Ramire traita de même ses cousins, Alfonse, Ramire & Ordogno, fils de Froila, pour avoir pris part à la révolte d'Alfonse. Sous son régne les Comtes de Castille secouerent le joug de la dépendance & s'érigerent en Souverains.

RAMIRE II.

927. RAMIRE II parvient au trône après l'abdication d'Alfonse IV, son frere. L'an 932, il enleve Madrid aux Mahométans. L'an 938, il défait Abdérame, Roi de Cordoue, le 6 Août, à Simancas, & passe, dit-on, au fil de l'épée 80000 Mahométans. Les Chrétiens se crurent redevables de cette victoire à S. Jacques; & depuis ce tems le nom de cet Apôtre devint le cri de guerre des Espagnols, comme celui de S. Denis l'étoit des François. L'an 950, Ramire meurt le 5 Janvier, dans de grands sentimens de piété. Il laissa d'URRAQUE, sa premiere femme, Don Ordogno, & Dona Elvire qui fut Religieuse; & de THÉRESE FLORENTINE, sœur de Garcie II, Roi de Navarre, il eut Sanche surnommé le Gros.

ORDOGNO III.

950. ORDOGNO III, fils de Ramire II & d'Urraque, sa premiere femme, est proclamé Roi par les Seigneurs & les Prélats. L'an 952, Ordogno répudie Dona URRAQUE, son épouse, fille de Ferdinand Gonçalez, Comte de Castille, la renvoie à son pere, & épouse Dona ELVIRE. L'an 953, il prend Lisbonne qu'il fait démanteler. Ordogno, l'an 955, tombe malade à Zamora, & meurt au commencement d'Août, laissant d'Elvire, sa seconde femme, Bermude, dit le Goutteux, qui régna dans la suite.

SANCHE I, DIT LE GROS.

955. SANCHE I, fils de Ramire II & de Thérese-Florentine, ayant appris la mort d'Ordogno, son frere, accourt promptement pour se rendre maître de la Couronne, & se fait proclamer Roi. Mais à peine est-il sur le trône, que les principaux Seigneurs s'étant indisposés contre lui, l'obligent d'en descendre & de se retirer en Navarre : Ordogno le Mauvais, fils d'Alfonse IV, s'empare du Sceptre. L'an 960, Sanche est rétabli par le secours d'Abdérame, Roi de Cordoue, & de Garcie, Roi de Navarre. Ordogno s'enfuit dans les Asturies, ensuite à Burgos, d'où il est chassé, & périt enfin malheureusement. L'an 967, Sanche meurt empoisonné par le Comte Gonçalez, à qui il venoit de faire grace de la vie. Sanche avoit épousé,

ROIS DE NAVARRE.

GARCIE II, DIT LE TREMBLEUR.

994. GARCIE II est proclamé Roi après la mort de Sanche II, son pere. L'an 998, il marche avec le Roi de Léon & le Comte de Castille, contre les Maures, & remporte, avec ses alliés, la victoire sur Almanzor, Général de l'armée des Infideles. Garcie meurt vers la fin de l'an 1000. Il fut surnommé *le Trembleur*, parce que, bien que brave, il trembloit toujours en prenant ses armes. Il avoit épousé XIMENE, ou CHIMENE, dont il eut Sanche qui suit.

SANCHE III, DIT LE GRAND.

1000. SANCHE, fils de Garcie, monte sur le trône après la mort de son pere, & mérite, par ses grands exploits, le surnom de GRAND. On lui donna aussi le titre d'Empereur que les Goths n'avoient point osé prendre dans leur état le plus florissant. L'an 1001, il épouse Dona MUNE-ELVIRE, fille de Sanche-Garcie, fils de Garcie-Sanchez, Comte

ROIS DE CORDOUE.

L'an 961, (350 de l'H.) ALHACAN II, ou ABOUL ABBAS-EL-HAKKAM, fils aîné d'Abdérame, lui succede, et se fait couronner, de la maniere la plus pompeuse, à Zehra, ville bâtie par son pere, à trois milles de Cordoue. Dans les premieres années de son régne, il eut la guerre contre les Chrétiens, auxquels il enleva Zamora, et quelques autres places. La suite de son régne fut employée à rendre ses sujets heureux. Il aimoit les Lettres, et forma une riche bibliotheque. Ce Prince mourut subitement au mois Séfer de l'an 366 de l'H. (Octobre de l'an 976 de J. C.)

L'an 976, (366 de l'H.) ISSEM II, ou HACCHAM, fils d'Alhacan, lui succede à l'âge de 11 ans, sous la régence de Mahomet-Almanzor, qui gouverna l'Espagne 23 ans avec un pouvoir absolu. Almanzor, ennemi mortel des Chrétiens, leur fit la guerre, et remporta sur eux divers avantages. L'an 985, il défit, en bataille rangée, Borrel, Comte de Barcelone, et lui enleva sa capitale, qu'il ne recouvra qu'en 988. L'an 998, Almanzor fut battu à Calatagnazor par les Rois de Léon et de Navarre, joints au Comte de Castille, et conçut un si vif chagrin de cet échec, le premier qu'il eût essuyé, que refusant toute nourriture, il se laissa mourir d'inanition. Il fut remplacé par Abdolmélik, son fils, qui n'eut pas un moindre ascendant sur l'esprit du Souverain. Le nouveau Ministre continua la guerre contre les Chrétiens avec assez de succès. La mort l'ayant enlevé l'an 1004, il eut pour successeur Abdoulrahman, son frere, homme brutal et d'un génie borné. Méhédi, parent d'Issem, se prévalut des mécontentemens que la conduite d'Abdoulrahman occasionnoit, pour s'emparer du trône. Il chassa le Ministre, s'assura de la personne du Roi, le mit en prison, et le fit passer pour mort.

L'an 1006, (396 ou 397 de l'H.) MÉHÉDI, ou MAHMOUD-AL-MAHADI, commence à régner à la place d'Issem. Suleiman, neveu d'Issem, accourt d'Afrique pour venger sa mort, et tâcher de lui succéder. Il bat l'armée de Méhédi près de Cordoue l'an 1009, et l'oblige à se renfermer dans la ville. Méhédi tire alors Issem de sa prison, et le fait paroître en public; ce qui n'empêcha pas les Cordouans d'ouvrir leurs portes aux assiégeans. Méhédi a le bonheur d'échapper, et se retire à Tolede.

L'an 1009, (399 ou 400 de l'H.) SULEIMAN, au lieu de rétablir Issem, se met lui-même sur le trône. Ce nouvel usurpateur ne jouit pas tranquillement du fruit de son ambition. Méhédi, s'étant lié avec les Comtes de Barcelone et d'Urgel, vint l'attaquer, et le défit en bataille rangée l'an 1010, près de la ville d'Albaxara. Suleiman, obligé de fuir, laissa le trône libre à Méhédi.

L'an 1010, (400 de l'H.) MÉHÉDI remonte sur le trône des Maures, qu'il remplit encore l'espace d'environ 2 ans. L'an 1012, Mahari, son Ministre, qui lui avoit procuré son rétablissement, s'étant brouillé avec lui, le fait assassiner, et envoie sa tête à Suleiman.

L'an 1012, (402 de l'H.) ISSEM, après la mort de Méhédi, est replacé sur le trône. Suleiman, qui n'y avoit pas renoncé, travaille à surprendre le Roi, son oncle; et n'ayant pu y réussir, il vient l'assiéger dans Cordoue. La ville est obligée de se rendre, et Issem, pour sauver sa vie, abdique en faveur de son neveu; mais le triomphe de Suleiman fut de courte durée. Casim, Gouverneur de Céuta, et Hamoud, Gouverneur des Algesires, deux freres qui se prétendoient issus d'Ali, gendre de Mahomet, levent une armée, qu'ils conduisent devant Cordoue; la ville est prise, et Suleiman a la tête coupée par ordre des vainqueurs.

L'an 1015, (406 de l'H.) HAMOUD, ou ALI-BEN-HAMIT, est proclamé Roi des Sarasins après la mort de Suleiman. Son régne ne fut que d'un an et 10 mois, au bout desquels il fut étouffé dans un bain l'an 1017, par les soldats de sa garde. Mortéda, de la Famille des Ommiades, avoit régné quelques mois en concurrence avec lui, et avoit ensuite été mis à mort par ceux qui l'avoient élu.

L'an 1017, (408 de l'H.) CASIM, ou ALCACEM, fut substitué à son frere Hamoud : mais l'année suivante Jaiah, fils d'Hamoud, se rendit maître de Cordoue, et chassa son oncle. Casim ayant repris cette ville, en fut une 2e fois chassé. Ce Prince, après avoir erré quelque tems de côté et d'autre, tomba entre les mains de son neveu, qui le fit mourir.

L'an 1018, (409 de l'H.) JAIAH, ou HIAYA, se fit reconnoître Roi de Cordoue, après s'être rendu maître de la ville. Il ne posséda pas le trône plus tranquillement que ses deux oncles. Pendant qu'il faisoit la guerre aux Chrétiens, les Cordouans profiterent de son absence, pour mettre à sa place Abdoulrahman-el-Masthazar, de la Famille des Ommiades. Jaiah, de retour, assiége Séville, où son rival s'étoit retiré. Il perd la vie devant cette place. Abdoularahman périt quelque tems après, par les artifices de Méhémed, son parent, qui vouloit régner à sa place. Méhémed n'occupa le trône que 10 mois; un nouveau concurrent l'obligea d'abdiquer et de sortir de Cordoue. Il alla finir ses jours à Medina-Celi.

L'an 1027, (418 de l'H.) MUTAMED-AL-ALLAH parvint au trône après l'abdication de Méhémed. Son régne fut de 11 ans. Ses sujets en abrégerent la durée, en le massacrant avec son Ministre, dont la conduite atroce les avoit soulevés. En lui finit, l'an 1038 de J. C. (430 de l'H.) la dynastie des Ommiades en Espagne, après y avoir régné 308 ans. Cette révolution changea la face de la Monarchie des Arabes en Espagne, par les démembremens qu'elle occasionna. On vit alors les Gouverneurs des Provinces, les Ministres des derniers Rois, enfin les Seigneurs Arabes, qui avoient assez d'ambition, ou de force, pour s'emparer de quelques villes, s'ériger en Souverains; et l'on comptoit presque autant de Royaumes qu'il y avoit de villes. Cordoue, Tolede, Séville, Jaen, Lisbonne, Tortose, Valence, Murcie, Alméria, Dénia, et les Isles Baléares, eurent leurs Princes particuliers. Les bornes que nous sommes obligés de mettre à cet Ouvrage ne nous permettent pas de donner la Chronologie historique de tous ces Souverains. Nous terminerons donc ici l'article des Rois Arabes d'Espagne. Au reste, comme leurs Etats furent successivement conquis par les Rois Chrétiens, on verra sur ceux-ci une partie au moins de ce qu'il y a de plus considérable dans l'Histoire des premiers.

ROIS DE LÉON.

l'an 961, Dona THÉRESE, fille du Comte de Monçon, dont il eut Ramire qui suit, & 2 filles, Urraque & Ermessinde.

RAMIRE III.

967. RAMIRE III, fils de Sanche & de la Reine Dona Thérese, âgé seulement de 5 ans, monte sur le trône, & régne sous la tutele de sa mere, de Dona Elvire, sa tante, Religieuse de S. Sauveur de Léon, & de quelques Seigneurs. Devenu majeur, il secoue le joug de sa mere & de sa tante, pour se mettre sous celui de sa femme. L'an 982, les Seigneurs de Galice se révoltent, & proclament Roi Bermude : Ramire marche contre les rebelles, leur livre bataille, perd la plus grande partie de sa Noblesse, revient hors d'état de poursuivre son entreprise, & meurt cette année vers le mois de Décembre, dans la 16e année de son régne, sans laisser d'enfans de Dona URRAQUE, son épouse.

BERMUDE II, ou VÉRÉMOND LE GOUTTEUX.

982. BERMUDE II, fils d'Ordogno III & de la Reine Elvire, sa 2e épouse, prend possession du trône de Léon après la mort de Ramire. L'an 995, Mahomet-Almanzor, qui avoit fait de grands progrès les années précédentes, & forcé les barrieres du Royaume de Léon, entreprend de détruire cette Monarchie : il est d'abord battu par Bermude; mais ayant ranimé ses troupes, il lui arrache des mains la victoire. Almanzor, l'an 996, emporte d'assaut la ville de Léon, & la rase de fond en comble. L'an 997, ce cruel ennemi des Chrétiens entre dans le Portugal, où il met tout à feu & à sang; il se jette ensuite dans la Galice, & s'empare de Compostelle qu'il pille & saccage. Bermude, l'an 998, s'étant ligué avec le Roi de Navarre & le Comte de Castille, marche contre Almanzor. Après un combat qui dure tout le jour, les Infideles sont mis en déroute, & abandonnent armes & bagage pour fuir plus aisément. L'an 999, Bermude accablé de la goutte & de plusieurs infirmités, meurt après avoir régné 17 ans, laissant d'ELVIRE, sa 2e femme, un fils qui lui succede, & une fille, Dona Thérese, qui se fit Religieuse après avoir épousé Abdallah, Roi de Tolede. Bermude avoit été marié en premieres noces à VALASQUITA, dont il eut Christine, mariée à D. Ordogno, Prince du sang royal.

ALFONSE V.

999. ALFONSE V, fils de Bermude, âgé seulement de 5 ans, régne sous la tutele de la Reine, sa mere, & du Comte de Mélenda, dont il épousa la fille, ELVIRE, en 1014. L'an 1016, Alfonse rebâtit la ville de Léon. En l'année 1017, la Reine Elvire, mere d'Alfonse, étoit déja retirée, conformément à l'usage d'Espagne, dans le Mo-

ROIS DE NAVARRE.

de Castille. Il réunit, l'an 1028, la Castille à la Navarre, après la mort du Comte Garcie-Sanchez, en vertu du droit de la Reine, son épouse, sœur aînée du jeune Comte. L'an 1033, Sanche, étant sur le point d'en venir aux mains avec Bermude III, Roi de Léon, fait un Traité avec lui, par lequel Ferdinand, 2e fils du Roi Sanche III, épouse l'Infante Dona Sanche, sœur de Bermude, & la Castille est érigée en Royaume en faveur de Ferdinand. L'an 1035, Sanche meurt au mois de Février, laissant 4 fils, entre lesquels il avoit partagé ses Etats l'année précédente : Garcie, l'aîné, eut le Royaume de Navarre; Ferdinand, la Castille; Gonçale, les Comtés de Sobrarve & de Ribagorce; Ramire eut l'Aragon. Voilà l'origine des Royaumes de Castille, d'Aragon & de Sobrarve. La mere de ces Princes mourut l'an 1067.

D. GARCIE III, Roi de Navarre.

1035. GARCIE III, fils aîné de Sanche III, succede à son pere au Royaume de Navarre, & dans la vieille Castille jusqu'à Burgos. L'an 1037, il épouse Dona ETIENNETTE DE BARCELONE. L'an 1042, il gagne une victoire sur le Roi d'Aragon, son frere, qui étoit venu l'attaquer. L'an 1052, il fonde à Nagera, dans la vieille Castille, un Monastere auquel, outre les fonds dont il le dote, il s'engage, pour lui & ses successeurs, à donner la dixme de toutes les conquêtes qu'ils feront sur les Sarasins. Ce Diplôme, souscrit par les Rois Ferdinand & Ramire, ses freres, est ainsi daté : *Est autem data & oblata Deo se revolventibus temporum recursibus anni ere millesime cum subputatione nonagesime, die verò II Idus Decembris, lunâ verò septem diebus exactis..... regnante (Garcia) in Pampilona, in Alava & in Castella vetula usque in Burgis & usque in Briciam obtinente Cutelium cum suis terminis in Asturiis.* (*Archiv. de Cluni.*) Garcie, l'an 1054, étant allé rendre visite au Roi Ferdinand, qui étoit malade, est arrêté par les ordres de son frere, & enfermé dans un château, d'où il trouve moyen de s'échapper. De retour dans ses Etats, il arme pour se venger de cette insulte, & périt dans une bataille, donnée le 1 Septembre de la même année, à 3 lieues de Burgos. *Et permit Dieux*, dit une ancienne Généalogie des Sires d'Albret, *celle mecheante avenir à celui Roy Garcias de Navarre pour autant que encontre Chrestiens & son frere charnel avoit mandé Sarasins que à son ayde venissent, & maint y en avoit dans son ost qui grand feste en firent quand encontre Chrestiens batailler leur convenoit pour Chrestiens pour autant que les voulsissent & trestous morts & destruits. Mais d'autre maniere avint pour tant que trestous yceux Sarasins y furent occis & detranchiez par Castillans qui mie ne les prenoient à merci.* Le Roi Garcie laissa de sa femme, Sanche IV & Ramire, avec plusieurs filles. La Reine Etiennette mourut le 27 Mai 1058.

SANCHE IV, Roi de Navarre.

1054. SANCHE IV, fils aîné de Garcie & d'Etiennette de Barcelone, est proclamé Roi au commencement de Septembre. L'an 1066, il épouse PLAISANCE, Demoiselle de la premiere Noblesse de France. L'an 1076, Ramire, frere de Sanche, & Ermessinde, une de ses sœurs, forment contre lui une conspiration, & le font périr misérablement le 4 Juin. Il laissa 2 fils fort jeunes, nommés, l'un & l'autre, Garcie.

FERDINAND, Roi de Castille.

1035. FERDINAND hérite de la Castille, érigée en Royaume 2 ans auparavant. (V. *Ferdinand parmi les Rois de Léon, à la page suivante.*)

D. GONÇALEZ, Roi de Sobrarve.

1035. GONÇALEZ, 3e fils de Sanche, ne porta que 3 ans la Couronne, ayant été assassiné, l'an 1038, par un de ses domestiques ; son Royaume fut réuni à celui d'Aragon. Ainsi le Royaume de Sobrarve n'a subsisté que 3 ans, & il faut mettre au rang des fables tout ce que la Martiniere dit, dans son Dictionnaire, de l'ancienneté de ce Royaume & de ses Rois. C'est ce que soutient M. d'Hermilly, & ce qu'il prouve dans sa Préface pour le 4e Tome de l'Histoire d'Espagne.

D. RAMIRE I, I Roi d'Aragon.

1035. RAMIRE I a pour son partage l'Aragon, avec titre de Roi. L'an 1036, il épouse GISBERGE, fille de Bernard Roger, Comte en partie de Carcassonne & de Foix, puis Comte de Bigorre, & de la Comtesse Gersende. L'an 1038, Ramire réunit les Etats de son frere Gonçale, par le choix des peuples de Sobrarve & de Ribagorce. Ramire, l'an 1042, s'étant allié avec les Rois Maures de Saragosse, de Huesca & de Tudela, fait une irruption subite dans la Navarre; mais il est battu & obligé de se retirer. L'an 1063, s'étant brouillé avec le Roi de Saragosse, il entre à main armée dans ses Etats; mais il perd la vie, le 8 Mai, dans une bataille que lui livrent à Graos le Roi Mahométan & Sanche, Infant de Castille & de Léon, qui, tandis que le Roi Ferdinand, son pere, faisoit la guerre aux Infideles, possesseurs de Séville, s'étoit armé pour la défense de ce Prince également infidele, sous prétexte qu'il étoit tributaire de la Castille. Une Chronique faite en France vers le commencement du 12e siécle, dit que Ramire, qu'elle nomme Milon, fut écorché vif par les Infideles. Mais Ferréras le nie, fondé sur le silence des Ecrivains espagnols du tems.

SANCHE-RAMIREZ, I du nom, Roi d'Aragon.

L'an 1063, immédiatement après la mort de Ramire, SANCHE, son fils, est proclamé Roi. Héritier de la valeur de son pere, il attaque, l'an 1065, les Mahométans de son voisinage avec une bonne armée, qui fut grossie de quelques troupes françoises sous la conduite du Duc d'Aquitaine, de celles de Hugues I, Duc de Bourgogne, & de celles d'Ermengaud III, Comte d'Urgel. Après avoir pris quelques châteaux, il va mettre le siége devant Balbastro. Les Musulmans viennent au secours de la place & sont repoussés. Ils reviennent à la charge, & livrent un nouveau combat où le Comte d'Urgel perd la vie. Malgré cet échec, le Roi Don Sanche se rend maître de Balbastro. L'un de ses premiers soins fut d'en purifier la principale Mosquée, après quoi il y transféra le Siége épiscopal de Rhode. L'an 1076, Sanche s'empare du Royaume de Navarre.

ROIS DE LÉON.

nastere de S. Pélage d'Oviedo. L'an 1027, Alfonse se met en campagne pour aller faire la guerre aux Mahométans de l'autre côté du Duero. Ayant passé cette riviere, il ravage toutes les terres des Infideles, s'empare des châteaux qu'il rencontre sur sa route, & arrive sans obstacle jusqu'à Viseu. Obligé de faire le siége de cette place, il reçoit, comme il alloit la reconnoître, un coup de fleche dont il meurt le 5 Mai, laissant de son mariage un fils qui suit, & une fille, Sancie, mariée à Ferdinand, Roi de Castille & de Léon. Elvire mourut le 5 Novembre 1052.

BERMUDE III.

1027. BERMUDE III, fils d'Alfonse V, & de la Reine Elvire, est placé sur le trône. L'an 1028, il épouse au mois de Décembre Dona URRAQUE THÉRESE, fille de Sanche, Comte de Castille. Cinq ans après, (l'an 1033) en mariant Dona Sancie, sa sœur, à Ferdinand, 2e fils de Sanche III, Roi de Navarre, il consent, en faveur de cette alliance, que la Castille qui étoit échue en partage à Ferdinand, soit érigée en Royaume, & cede plusieurs places pour la dot de sa sœur. Mais s'étant brouillé dans la suite avec ce nouveau Roi, il lui déclare la guerre, & reprend de force les places qu'il lui avoit abandonnées. Garcie III, Roi de Navarre, vient au secours de Ferdinand, son frere. Bermude périt, l'an 1037, dans une bataille qu'il leur livra. En lui finit la race masculine de Pierre, Duc de Cantabrie, & du grand Recarede, Roi des Goths.

ROIS DE CASTILLE ET DE LÉON.

LA CASTILLE, qui se distingue en vieille & nouvelle, après avoir été soumise à des Comtes qui en étoient Souverains, fut réunie au Royaume de Navarre, l'an 1028, après la mort de Garcie, dernier Comte, mort sans enfans. L'an 1033, elle fut érigée en Royaume en faveur de Ferdinand, second fils de Sanche III, dit le Grand, Roi de Navarre, par un Traité fait entre Sanche III & Bermude III.

FERDINAND I DU NOM, PREMIER ROI DE CASTILLE ET DE LÉON.

L'AN 1037, FERDINAND I, second fils de Sanche III, Roi de Navarre, & de Dona Munie-Maior-Elvire, son épouse, Roi de Castille dès l'an 1033 ou 1035, marche vers la ville de Léon, après la défaite & la mort de Bermude III, dont il avoit épousé la sœur, DONA SANCIE, en 1033, comme on l'a dit, est couronné Roi de Léon le 22 Juin, & réunit ainsi les Royaumes de Castille & de Léon. Ce ne fut pas néanmoins sans éprouver quelque résistance de la part des Galliciens, peuple le plus remuant de toute l'Espagne. Plusieurs Seigneurs de Galice, plutôt que de le reconnoître, aimerent mieux se retirer chez les Infideles. L'an 1044, Ferdinand porte la guerre en Portugal, & y fait de grands ravages : il emporte d'assaut Viseu, & s'empare ensuite de Lamégo qui passoit pour imprenable. L'an 1045, il prend Coimbre par composition. Ferdinand, l'an 1046, continue ses expéditions contre les Mahométans, & les chasse de la vieille Castille. L'an 1047, il porte la désolation en différens pays appartenans aux Infideles. L'an 1048, il force Alménon, ou Mamoun, Roi de Tolede de se rendre tributaire. L'année suivante, il oblige le Roi Mahométan de Saragosse, d'en faire autant. La division s'étant mise entre lui & Garcie III, Roi de Navarre, son frere, ils en viennent, près de Burgos, le 3 Septembre 1054, à une bataille où ce dernier périt. Ferdinand laisse toutefois aux Navarrois la liberté de proclamer Roi Sanche, fils aîné de Garcie. Toujours déterminé à la ruine des Infideles, Ferdinand, l'an 1063, fond tout-à-coup dans les Etats de Mahomet-Ben-Abad, & l'oblige de se rendre son vassal. L'an 1065, il ravage les confins des Rois de Tolede & de Saragosse, qui refusoient de lui payer tribut, & revient chargé de butin à Léon, où il meurt le 27 Décembre. Ferdinand est un des plus grands Rois qui aient régné en Espagne. De son épouse, morte le 7 Novembre 1067, il laissa trois fils, auxquels il avoit partagé ses Etats l'an 1064. Sanche l'aîné, eut le le Royaume de Castille; Alfonse, celui de Léon & les Asturies d'Oviédo; Garcie, le Royaume de Galice, & le Portugal. Dona Urraca & Dona Elvire, filles de Ferdinand, eurent aussi part au partage de ses Etats, la premiere eut la ville de Zamora, & la seconde celle de Toro avec plusieurs autres places. Ces villes furent appellées d'un nom collectif *Infanticum*, en Espagnol, *Infantado*, terme imaginé pour marquer la portion d'héritage assignée aux enfans puînés des Rois d'Espagne pour leur entretien; de-là vient, je pense, dit le P. Pagi, le titre d'Infant dont je ne vois pas d'exemple avant Ferdinand. Ce Prince, ajoute-t-il, se qualifioit Empereur dans ses Diplômes, ce que nous avons vérifié sur quelques unes de ces pieces.

ALFONSE VI, LE VAILLANT, ROI DE LÉON.

1065. ALFONSE VI, second fils de Ferdinand I & de Dona Sancie, prend possession du Royaume de Léon & des Asturies d'Oviédo, après la mort de son pere. L'an 1068, Alfonse épouse, par Procureur, AGUÉDE, fille de Guillaume le Conquérant; mais la Princesse n'arriva point en Espagne, étant morte sur la route. (Ferréras). L'an 1070, le 14 Juillet, Alfonse est surpris par Sanche, Roi de Castille, son frere, qui le fait prisonnier, & l'oblige à se démettre de la souveraineté & à prendre l'habit monastique. Alfonse, l'année

SANCHE II DIT LE FORT, SECOND ROI DE CASTILLE.

1065. SANCHE II, l'aîné des fils de Ferdinand, lui succede au Royaume de Castille, & vit en bonne intelligence avec ses freres jusqu'à la mort de la Reine Sanche, arrivée le 7 Nov. 1067. Cette année, il déclare la guerre à Alfonse, & le défait le 19 Juillet. L'an 1070, il est battu par Alfonse; mais l'ayant surpris de nuit, il lui arrache la victoire, & le dépouille de ses Etats. L'an 1071, il s'empare du Royaume de Galice sur son

GARCIE, ROI DE GALICE.

1065. GARCIE, 3e fils de Ferdinand I, eut pour son partage la Galice & le Portugal. Ce Prince, ayant aliéné les cœurs de ses sujets par sa mauvaise conduite & sa tyrannie, en fut abandonné l'an 1071, lorsque Sanche, son frere, fit une invasion dans ses Etats; & fut réduit à la triste nécessité d'abandonner son Royaume

ROIS DE NAVARRE ET D'ARAGON.

LE MÊME SANCHE-RAMIREZ, V DU NOM, ROI DE NAVARRE, ET I, COMME ROI D'ARAGON.

1076. SANCHE-RAMIREZ, fils de Ramire, premier Roi d'Aragon, réunit la Navarre à l'Aragon, sans égard pour le droit des enfans de Sanche IV. L'an 1080, il porte la guerre chez les Mahométans, & la fait avec succès cette année & les suivantes. Ce Prince meurt, l'an 1094, le 1, ou selon d'autres, le 4 Juin, d'un coup de fleche reçu devant Huesca, dont il faisoit le siége. En mourant il fit promettre à D. Pedre, son fils, de ne point abandonner ce siége. Les Arabes mettent sa mort en l'année suivante, 488 de l'Hégire. De FÉLICIE, sa 1 épouse, fille d'Hilduin, Comte de Rouci, qu'il avoit épousée l'an 106 , morte suivant Surita, le 4 Avril 1086, il laissa D. Pedre, D. Alfonse & D. Ramire. Ce dernier avoit pris l'habit de Bénédictin dans le Monastere de S. Pons de Tomieres. Sanche-Ramirez avoit épousé en 2 noces, vers l'an 1086, PHILIPPE, fille de Guillaume IV, Comte de Toulouse, dont il n'eut point d'enfans. Quelques Auteurs disent qu'il abolit en Aragon les loix gothiques, & leur substitua les loix romaines.

D. PEDRE I.

1094. D. PEDRE I, ou PIERRE-SANCHE, est proclamé Roi dans le camp aussitôt après la mort de Sanche, son pere. L'an 1095, assisté de Centule, Comte de Bigorre, & d'autres Seigneurs gascons, il emporte, le 5 Avril, sur les Maures, la ville d'Exisa, où il fonde un Monastere en conséquence d'un vœu qu'il avoit fait, pendant ce siége, à S. Géraud, Abbé de la Sauve Majour en Guienne (*Martenne. Thes. Anecd.* T I, col. 64-266.) L'an 1096, il reprend le siége d'Huesca, défait, le 18 Novembre, une nombreuse armée de Mahométans, auxquels s'étoit joint le Roi de Castille dont ils étoient tributaires, & se rend maître de la place le 25. Le Pape y rétablit l'Evêché qui avoit été transféré à Jacca. L'an 1 00, D. Pedre, le 17 Octobre, fait la conquête de Balbastro, avantage qui est suivi de la réduction de plusieurs places des environs. Les Historiens espagnols disent que ce Prince, dans un combat, abattit la tête à 4 Rois Maures, & de-là viennent, ajoutent-ils, les 4 têtes noires qu'on voit dans les Armoiries d'Aragon. D. Pedre mourut le 28 Septembre de l'an 1 04, ayant perdu peu auparavant D. Pedre, son fils, qu'il avoit eu d'YGNÈS, ou AGNÈS, fille de Guillaume VI, Comte de Poitiers, & d'Hildegarde de Bourgogne, suivant la Chronique de Maillezais. Le Roi D. Pedre avoit aboli l'humiliante cérémonie du serment que les Rois d'Aragon étoient obligés de prêter, tête nue, aux pieds du Grand-Justicier qui, pendant qu'ils le prononçoient, leur tenoit une

ROIS DE LÉON.

suivante, s'enfuit de son Monastere, & se retire auprès de Mamoun, Roi de Tolede. Il n'y fit pas un long séjour. Ayant appris, l'an 1072, la mort violente de Sanche, son frere, il quitte la Cour du Roi de Tolede, pour revenir dans ses Etats; il est proclamé d'abord Roi de Léon, & peu de tems après Roi de Castille. Non content de ces deux Royaumes, il s'empare, l'an 1073, de la Galice sur Garcie, son frere. L'an 1074, selon Ferréras, (la Chronique de S. Maixent dit 1069,) il épouse AGNÈS, fille de Guillaume VIe du nom, Comte de Poitiers & VIIIe du nom, Duc d'Aquitaine. Ce mariage ayant été cassé pour cause de parenté, l'an 1080, Alfonse contracta un nouveau mariage avec CONSTANCE, fille de Robert I, Duc de Bourgogne, & Agnès donna sa main à Hélie, Comte du Maine. L'an 1077, Amé, Evêque d'Oléron, & Légat du saint Siége, arrive en Espagne avec une Bulle de Grégoire VII, par laquelle ce Pape déclare aux Espagnols qu'anciennement leur Royaume étoit tributaire du S. Siége, que l'invasion des Sarasins avoit privé de la jouissance de ses droits; mais que des titres conservés dans les Archives de Rome ne permettoient pas de révoquer en doute ce qu'il avançoit. En conséquence il les exhorte à ne pas exposer leur ame à une perte assurée en retenant les droits de S. Pierre. Quoique les titres allégués ne parussent point, le Roi de Léon voulut bien se soumettre à une rente annuelle envers le S. Siége. Mais ses successeurs s'étant apperçus que les Papes se faisoient un droit de ce qui n'étoit qu'une dévotion, cesserent de payer la redevance. Alfonse, l'an 1085, termine ses expéditions, commencées dès 1081, dans le Royaume de Tolede, par la prise de la capitale dont il prend possession le 25 Mai; il la repeuple de Chrétiens & y établit sa Cour. L'Archevêque qu'il choisit pour cette ville fut Bernard, Abbé de Sahagun & François de nation, à qui le Pape Urbain II envoya, l'an 1088, le *Pallium* avec un privilége qui établissoit la Primatie de Tolede sur toutes les Eglises d'Espagne. Urbain ne prétendoit pas ériger de nouveau cette Primatie, mais seulement la rétablir, se fondant sur une fausse décrétale d'Anaclet. Mais les Evêques d'Espagne souffrirent impatiemment cette nouveauté. Bernard est ce même Archevêque qui, poussé par la Reine Constance, se saisit à main armée de la grande Mosquée des Maures, contre la parole que le Roi avoit donnée de maintenir ces Infideles dans la possession de ce Temple; ce qui irrita le Monarque au point qu'étant revenu promptement à Tolede, il menaçoit de faire brûler le Prélat & la Reine; mais les Maures intercederent eux-mêmes pour l'un & pour l'autre, & laisserent aux Chrétiens leur Mosquée. L'an 1086, Alfonse se rend maître de Coria; mais il est ensuite défait par Ben-Abad, Roi de Séville, à Zélaka, près de Badajoz. Les Historiens Latins mettent cette bataille en 1086; les Arabes la rapportent au 10e jour du mois Ramadhan de l'an 480 de l'Hégire; ce qui revient au 9 Décembre 1087 de J. C. Alfonse perdit, l'an 1092, la Reine Constance dont il n'avoit qu'une fille, nommée Urraque, mariée, l'an 1090, avec Raymond, Comte de Galice, fils de Guillaume le Grand, Comte de Bourgogne. Il épousa ensuite BERTHE, sœur de ce même Raymond, suivant Pellicer; ce qui paroît avancé sans preuves, aucun Historien de Bourgogne n'ayant fait mention de Berthe parmi les enfans de Guillaume le Grand. Roderic de Tolede la dit née en Toscane, & Luc de Tuy la donne pour fille d'un Marquis d'Est qu'il ne nomme pas. Quoi qu'il en soit, on met la mort de cette Princesse au 14 Janvier 1095. Alfonse donna sa main l'année suivante à Zaide, fille de Mahomet-Ben-Abad, Roi de Séville: elle se fit baptiser avant la célébration du mariage, & prit le nom de MARIE-ISABELLE. Le P. Pagi & d'autres prétendent qu'elle ne fut que la concubine d'Alfonse; mais les chartes, qu'elle signa avec lui, prouvent le contraire. La liaison d'Alfonse avec Ben-Abad lui fit faire une démarche imprudente & contraire à toutes les régles de la politique. Le Roi de Séville avoit à dompter les Gouverneurs de Grenade, d'Almeria & de Murcie. Alfonse de son côté brûloit du désir de subjuguer les Maures de Saragosse & de Denia. Délibérant ensemble sur leurs desseins, ces deux Princes jugerent que le meilleur moyen de réussir étoit d'appeller à leur secours Jousef-Aben-Texufin, Roi des Mahométans-Almoravides qui occupoient toute la partie occidentale d'Afrique, où sont aujourd'hui les Royaumes de Fez, de Tremecen & de Maroc. Jousef étoit un conquérant. Il vole en Espagne au printems de l'an 1097; mais au lieu d'aider le Roi de Séville, il se joint aux ennemis de ce Prince, le défait, & se rend maître de sa personne & de ses Etats. Il tourne ensuite ses armes contre ceux dont il s'étoit déclaré d'abord l'allié, s'empare d'Almerie de Murcie, & fait la conquête de toute l'Andalousie. Alfonse, au désespoir de s'être laissé tromper, envoie contre lui une armée qui est taillée en pieces près

ROIS DE CASTILLE.

autre frere. L'an 1072, Sanche, qui avoit dépouillé ses deux freres de leurs Etats, entreprend encore d'enlever à ses deux sœurs les places qui leur avoient été données pour dot: il prend Toro, assiége Zamora, & est tué en trahison devant cette place le 5 Octobre. Voici comment on raconte cet événement. La ville, pressée par la famine, étoit disposée à se rendre. Un des principaux habitans, nommé Bellido d'Olfos, les engage à différer encore peu de jours, en leur promettant de faire lever le siége. Il sort, va trouver le Roi dans son camp, & se donnant pour transfuge, il lui indique une petite porte mal gardée, par où il pourra s'introduire aisément dans la place. Le Roi étant allé seul avec ce traître reconnoître cette issue mystérieuse, celui-ci, lorsqu'ils furent éloignés de tous témoins, le frappe par derriere & le blesse si griévement qu'il mourut deux heures après. L'assassin, dès qu'il eut fait son coup regagna la ville, où il fut reçu en triomphe. Sanche ne laissa point d'enfans de la Reine BLANCHE, son épouse; & la Castille fut réunie après sa mort au Royaume de Léon.

Nous comptons, avec les Historiens, Sanche le Fort pour le II Roi de Castille de son nom, à cause d'un autre Sanche qui fut Comte de Castille.

ROIS DE GALICE.

pour aller chercher un asyle à la Cour de Mahomet-Ben-Abad, Roi de Séville. L'an 1072, Garcie retourne dans ses Etats après la mort de Sanche. L'an 1073, il est dépouillé par Alfonse, qui l'enferme dans le Château de Lima. Ce Prince y mourut le 22 Mars 1091, (de l'Ere d'Espagne 1129,) après 18 ans de prison, il fut enterré dans le tombeau des Rois, ses ancêtres, & l'on y enterra avec lui les grilles de sa prison, comme il l'avoit demandé par son testament, dans la vue sans doute d'effacer les vestiges de l'état humiliant où il avoit passé les plus belles années de sa vie. Le P. Pagi d'après Pélage d'Oviédo, avance d'un an la mort de Garcie.

ROIS D'ARAGON.

épée nue appliquée contre la poitrine. D. Pedre auroit mieux fait d'abolir la Charge même de Grand-Justicier, dont les prérogatives étoient telles qu'il pouvoit rejetter les Edits du Roi, le citer lui-même devant les Etats-Généraux, & le faire déposer s'il touchoit aux priviléges de la nation.

ALFONSE I, DIT LE BATAILLEUR.

1104. ALFONSE I, fils de Sanche & de la Reine Félicie, succede à D. Pedre, son frere. Le grand nombre de combats livrés aux Infideles, & de victoires remportées sur eux par ce Prince, lui ont fait donner le nom de BATAILLEUR. L'an 1109, il épouse URRAQUE, fille d'Alfonse VI, Roi de Léon & de Castille, veuve de Raymond de Bourgogne, Comte de Galice. La même année, après la mort de son beau-pere, il se met en possession des Etats de ce Prince au nom de sa femme. L'an 1111, il gagne à Campo de Espina, le 26 Octobre, une bataille sur les partisans de la Reine Urraque, qu'il avoit répudiée à cause de sa hauteur & de sa mauvaise conduite. L'an 1114, au mois de Janvier, il entreprend le siége de Saragosse avec le secours de plusieurs Seigneurs françois, du nombre desquels étoit Rotrou II, Comte du Perche, qui le rendit maître de Tudele sur la fin d'Août, & facilita par là le transport des vivres au camp des assiégeans. Malgré cet avantage, Alfonse fut obligé d'abandonner son entreprise & de la remettre à un autre tems. Il la reprit l'an 1118, & après une grande victoire remportée le 18 Décembre de cette année, près de Daroca, sur les Infideles, il entra victorieux dans Saragosse qui lui ouvrit ses portes au bout de 8 mois de siége. L'an 1119, il établit sa Cour dans cette ville dont il distribua différens quartiers aux principaux Seigneurs françois & espagnols qui l'avoient accompagné dans son expédition. Alfonse continue ses conquêtes sur les Mahométans pendant le cours de cette campagne & de la suivante; mais d'un autre côté il perd la plupart des places qui lui restoient en Castille. L'an 1131, se voyant sans enfans, il legue, par son testament, ses Royaumes aux deux Ordres Militaires de S. Jean de Jérusalem & du Temple: disposition qu'il confirma l'an 1131. Ce testament n'eut cependant point lieu. (Voy. *les Grands-Maîtres du Temple*, *art.* d'Hugues des Payens.) L'an 1134, Alfonse, qui avoit battu tant de fois les Infideles, est battu par eux à son tour, le 17 Juillet, devant Fraga dont il faisoit le siége, & en meurt de chagrin le 7 Septembre suivant. Les Aragonois & les Navarrois ne pouvant se réunir dans le choix d'un même Souverain, en élurent chacun un, ce qui occasionna la désunion des deux

ROIS DE CASTILLE ET DE LÉON

de Rueda, dans la Manche. Il marche lui-même avec de nouvelles forces l'année ſuivante contre les Almoravides. Mais Jouſef évite le combat, & enferme toutes ſes troupes dans les places. L'an 1100, les Almoravides, ſur la nouvelle de la mort du Cid, ſe mettent en marche pour faire le ſiége de Valence. Les troupes d'Alfonſe veulent leur diſputer le paſſage, & ſont battues. Valence néanmoins fut ſi bien défendue qu'elle ne put être priſe; mais deux ans après, abandonnée à cauſe de ſon éloignement, elle tomba ſous la domination des Infideles. La Reine Zaïde Iſabelle meurt, l'an 1103, laiſſant un fils nommé Sanche. Alfonſe, l'an 1104, s'empare de Medina-Celi. L'an 1105, il épouſe Béatrix, fille, ſelon quelques Hiſtoriens, du Marquis d'Eſt, de Vérone & de Toſcane. Mais la Toſcane étoit alors poſſédée par la Comteſſe Mathilde qui n'avoit point d'enfans. Peut-être cette Béatrix étoit-elle ſa proche parente. Roderic de Tolede la dit Françoiſe, *de Gallicanis partibus*. L'an 1108, Alfonſe envoie contre les Infideles une armée qui eſt défaite le 29 Mai : l'Infant Don Sanche, ſon fils, périt à cette funeſte journée. Alfonſe, l'an 1109, meurt le 29 ou le 30 Juin, après un régne de 44 ans. Des ſix femmes qu'il avoit eues, il ne laiſſa qu'une fille légitime nommée Urraque, que Conſtance lui donna, & qui prenoit le titre de Dame de toute la Galice, *totius Galliciæ Domina*, comme on le voit par la charte d'une donation qu'elle fit cette année à l'Abbaye de Cluni. Son pere l'ayant mariée, comme on l'a dit, au fils de Guillaume le Grand, Comte de Bourgogne, la déclara ſon héritiere en mourant. Alfonſe eut deux filles naturelles de Semene, fille de Muñion, Gentilhomme Caſtillan. La premiere, nommée Gelvire ou Elvire, épouſa en premieres noces Raymond de S. Gilles, Comte de Toulouſe, après la mort duquel, arrivée en 1105, étant retournée en Eſpagne, elle s'y remaria avec un Seigneur nommé Fernand-Fernandez. La preuve de cette ſeconde alliance, inconnue aux Hiſtoriens, ſe tire du teſtament de ce Seigneur, daté du 8 des Ides de Juillet de l'an 1155 de l'Ere d'Eſpagne, (1117 de J. C.) Par cet acte il donne à l'Abbaye de Cluni, du conſentement de Gelvire, ſa femme, qu'il dit fille du Roi Alfonſe, le quart qui lui appartenoit par le partage fait avec ſes cohéritiers dans l'Abbaye de Ferreres. (*Arch. de Cluni.*) Thérèſe, la ſeconde fille naturelle d'Alfonſe, fut mariée avec Henri de Bourgogne, qui fut fait Comte de Portugal en conſidération de ce mariage.

ROIS D'ARAGON.

Royaumes & de grandes guerres dans la ſuite.

Sous le régne de ce Prince, il fut réglé, l'an 1091, que pour l'uniformité et la facilité du commerce avec les étrangers, on ne se serviroit plus des caracteres gothiques, et qu'on emploieroit ceux qui étoient en usage en France, et dans les principales Provinces de l'Europe, c'est-à-dire les caracteres latins qui étoient alors un peu altérés. Les Mosarabes obstinés furent les seuls qui conserverent l'écriture ancienne avec la langue gothique. (Voy. *le Concile de Léon de 1091.*)

Ce fut sous le régne de ce Prince que mourut Rodrigue ou Roderic Diaz de Vivar, moins connu par son propre nom que par le surnom de *Cid*. Né vers l'an 1040 à Burgos, il n'avoit que 20 ans lorsqu'il fut armé Chevalier par Ferdinand I, Roi de Castille et de Léon, dans la grande Mosquée de Coïmbre qu'il avoit convertie en Eglise. Deux années après Ferdinand lui fit épouser Chimene, fille du Comte de Gormaz, que Rodrigue lui-même avoit, dit-on, tué en duel. Les biens que lui apporta ce mariage, joints à ceux qu'il avoit de son chef, le rendirent l'un des plus puissans Seigneurs de toute l'Espagne. Il avoit dès lors signalé sa valeur contre les Maures en différentes expéditions. L'an 1063, il combattit sous les enseignes du Roi Sanche le Fort, à la fameuse bataille de Graos où périt Ramire I, Roi d'Aragon. Après l'assassinat de ce même Sanche, arrivé l'an 1085, il concourut à la délibération des Seigneurs Castillans qui jugerent à propos de substituer au Roi défunt Alfonse, son frere, Roi d'Aragon. Mais comme ce Prince étoit soupçonné d'avoir eu part à la mort de Sanche, on exigea préalablement de lui, dans la députation qu'on lui envoya à Tolede où il étoit alors, qu'il se purgeroit de ce crime par serment. Alfonse accepta la condition et partit pour Burgos où la Noblesse de Castille se rendit en foule pour son inauguration. Rodrigue n'y manqua pas, et comme il vit qu'on mettoit en question qui oseroit faire prêter au Roi le serment humiliant dont on étoit convenu, ce sera moi, dit-il, et en effet le Roi prêta le serment entre ses mains dans l'Eglise de S. Gadée. Mais portant le scrupule un peu trop loin, il exigea qu'Alfonse le répétât jusqu'à trois fois. Cette fermeté indisposa le Roi contre lui, et les Courtisans jaloux en profiterent pour le faire tomber dans la disgrace. Rodrigue la prévint en se retirant de la Cour. Mais en s'éloignant de son Souverain, il ne cessa pas de le servir. Il fit, avec l'aide de ses seuls vassaux, une guerre très vive aux Infideles. Ses incursions chez eux étoient très fréquentes et toujours suivies d'éclatans succès. Un plus grand triomphe l'attendoit encore. Cinq Rois Maures s'étoient ligués pour ravager ensemble la Province de Rioja. Rodrigue marche à leur rencontre, les attaque, remporte sur eux une victoire complete, les fait prisonniers, et ne leur rend la liberté qu'en leur imposant un tribut envers le Roi de Castille. Touché de tant de services importans et si désintéressés, Alfonse rappelle auprès de lui Rodrigue, et le charge de recevoir aux yeux de la Cour le tribut qu'il venoit d'imposer aux cinq Rois vaincus. Leurs Députés, en saluant Rodrigue, le qualifierent de *Cid* qui veut dire en langue moresque *Seigneur*, et Alfonse voulut qu'il ne portât point désormais d'autre nom. Les rivaux du Cid trouverent encore moyen de lui faire perdre une seconde fois les bonnes graces de son Souverain. Incapable de s'abaisser pour les recouvrer, il se réfugia vers les confins de l'Aragon, où il continua de faire la guerre aux Sarasins. Les montagnes d'Albarasin et de Teruel ont fait long-tems sa retraite. C'est de là que, suivi de ses troupes, il fondoit comme un torrent dans les fertiles campagnes des Maures, et renversoit tout ce qui s'offroit sur son passage. On voit près de la ville de Teruel les ruines d'un Fort qui porte encore de nos jours le nom de *Cid*. C'est encore de là qu'il écrivit, l'an 1094, au Roi Alfonse pour lui faire part du projet qu'il avoit formé d'assiéger Valence. Il demandoit pour cela des troupes à ce Prince qui les lui envoya. Presque toute la Noblesse d'Espagne voulut avoir part à cette expédition. Valence fut emportée, et le vainqueur y ayant dès ce moment fixé sa résidence, la repeupla d'Espagnols, lui fit prendre une forme toute nouvelle, y fonda un Evêché avec la permission du Roi et du Primat, et lui donna jusqu'à son nom. Elle s'appelle encore maintenant *Valence du Cid*. Les Maures, tant qu'il vécut, n'oserent le troubler dans cette conquête. Ce fut à Valence même qu'il mourut l'an 1099. Chimene, qui lui survécut, ne tarda pas, après l'avoir perdu, à voir les Maures d'Andalousie devant cette ville. Ils ne comptoient plus y trouver un Héros. Ils y trouverent une Héroïne. Soutenue par D. Henri, gendre du Roi de Castille, elle défendit si bien la place qu'elle les obligea de lever le siége. Mais les conjonctures lui faisant prévoir que Valence retomberoit nécessairement au pouvoir des Musulmans, elle jugea à propos d'en sortir. Ce qu'elle avoit prévu arriva. Les Maures reprirent Valence en l'an 1102. Telle est en précis, d'après un ancien manuscrit conservé dans l'Eglise de Valence, et le témoignage de différens Ecrivains espagnols, l'histoire véritable du Cid, qui fait le sujet d'une de nos plus belles tragédies.

URRAQUE ET ALFONSE VII.

1109. Urraque, fille d'Alfonſe VI & de Conſtance de Bourgogne, ſuccede à ſon pere. Le régne de cette Princeſſe ne fut qu'une ſuite continuelle de troubles. Devenue veuve en 1108 de Raymond de Bourgogne, dont elle avoit un fils en bas âge, nommé Alfonſe-Raymond, & une fille nommée Sancie, elle épouſa en ſecondes noces, peu après ou peu avant la mort de ſon pere, Alfonſe I, Roi d'Aragon, ſon couſin iſſu de germain, qui ſe qualifia, en vertu de cette alliance, Roi de Caſtille & de Léon, VII[e] du nom, & voulut uſer de ce titre dans toute ſon étendue. Urraque, Princeſſe fiere & impérieuſe, ne l'entendoit pas ainſi. Elle prétendit gouverner ſes Etats en Reine indépendante. Premier grief de ſon époux contre elle. Un ſecond non moins ſenſible furent ſes privautés avec Don Pedre de Lara & Don Gomez de Camp d'Epine, bâtard de Caſtille. On aſſure qu'elle eut de ce dernier un fils nommé Hurtado, c'eſt-à-dire *né en ſecret*, dont on fait deſcendre l'illuſtre Maiſon d'Hurtado de Mendoza. Alfonſe, ainſi mépriſé & outragé par ſa femme, ſe détermine à la faire enfermer dans le château de Caſtillar. Elle ſe ſauve en Caſtille, & travaille dès-lors à faire caſſer ſon mariage pour cauſe de parenté. Les Almoravides, venus du Royaume de Maroc ſous la conduite de Miramolin-Ali-Joſeph, fils & ſucceſſeur de Joſeph Texufin, profitent de cette diſſenſion, & font des entrepriſes ſur Tolede & ſur Madrid; mais ils échouent également devant l'une & l'autre place. L'an 1111, Urraque, par le conſeil de gens bien intentionnés, va rejoindre ſon mari. Cette réconciliation fut de courte durée. Alfonſe répudie publiquement ſa femme, & la renvoie en Caſtille ſans vouloir néanmoins lui remettre ſes Etats. Guerre entre les deux époux. Les troupes de la Reine ſont défaites à la bataille de Campo de Eſpina. Urraque ſe retire en Galice, dont elle fait proclamer Roi, l'an 1112, l'Infant Don Alfonſe-Raymond, ſon fils, qu'on appella

ROIS DE CASTILLE ET DE LÉON.

le petit Roi, dit Orderic Vital. Cette Princeſſe s'étant emparée de Burgos, y convoque, l'an 1113, une grande Aſſemblée où l'on convient de faire décider l'affaire de ſon mariage dans un Concile. Pendant ces troubles, les Almoravides étant revenus devant Tolede, font d'affreux dégâts aux environs de cette ville, ſans pouvoir néanmoins s'en rendre maîtres. L'année ſuivante, l'Abbé de Claſſe, Légat du Pape, prononce la nullité du mariage d'Alfonſe & d'Urraque dans un Concile, à ce qu'on prétend, tenu à Palentia. (La collection des Conciles d'Eſpagne ne fait aucune mention de cette Aſſemblée.) Dès lors les Royaumes de Léon & de Caſtille furent diſtincts de ceux de Navarre & d'Aragon. Urraque ne vécut pas mieux avec ſon fils qu'avec ſon époux. S'étant brouillée, l'an 1116, avec celui-là, elle lui fait la guerre en Galice. Diégo Gelmirez, Evêque de S. Jacques, qu'elle avoit fait dépoſer, les réconcilie l'année ſuivante, & en conſidération de ce ſervice la Reine vient à S. Jacques pour le rétablir. La populace ſe ſouleve à cette occaſion, & met le feu à l'Egliſe Cathédrale, où la Reine, le Prélat & pluſieurs Seigneurs s'étoient retirés avec leur ſuite. Urraque s'échappe à travers les flammes, ainſi que l'Evêque & les principaux de ceux qui l'avoient accompagnée, & reçoit en ſortant pluſieurs outrages qui l'obligent à ſe réfugier dans une Chapelle d'où elle fait publier une amniſtie pour appaiſer le tumulte. L'an 1120, le Pape Calliſte, à la priere de la Reine, érige en Métropole l'Egliſe de S. Jacques de Compoſtelle. Cette Princeſſe eut vers le même tems la guerre avec Théreſe, ſa ſœur, Comteſſe de Portugal, qui, à la faveur des troubles qui régnoient en Galice, s'étoit emparée de la ville de Tuy. Cette uſurpation occaſionna une grande bataille ſur les bords du Minho, entre les troupes des deux ſœurs, où les Portugais furent mis en fuite. De là les vainqueurs entrerent dans le Portugal qu'ils dévaſterent par le fer & le feu. La Reine Urraque meurt l'an 1126, le 8 ou le 10 de Mars, à Léon où elle eſt inhumée. Cette Princeſſe eſt fort maltraitée par les Hiſtoriens d'Eſpagne.

ALFONSE-RAYMOND, VIII[e] DU NOM.

1126. ALFONSE-RAYMOND VIII, appellé par Orderic Vital PIERRE RAYMOND, fils d'Urraque & de Raymond de Bourgogne, Comte de Galice, né l'an 1106, eſt proclamé Roi de Caſtille & de Léon, à Léon même, par les Prélats & les Seigneurs du Royaume deux jours après la mort de la Reine Urraque, ſa mere, qui l'avoit fait reconnoître Roi de Galice en 1112, & l'avoit aſſocié au Gouvernement en 1122. (Il eſt le VIII du nom comme Roi de Léon, en comptant parmi ces Rois Alfonſe I, Roi d'Aragon & de Navarre, à cauſe de ſon mariage avec Urraque, & le ſecond comme Roi de Caſtille.) Son premier ſoin fut d'obliger le Roi d'Aragon à reſtituer les places qu'il avoit uſurpées en Caſtille; à quoi il réuſſit par la bonne volonté des Caſtillans qui congédierent les garniſons aragonoiſes. L'an 1128, il épouſe BERENGERE, fille de Raymond-Berenger III, Comte de Barcelone. L'an 1134, après la funeſte bataille de Fraga en Aragon, gagnée par les Maures ſur Alfonſe le Batailleur qui en mourut de chagrin, il marche au ſecours des nouveaux Rois, Ramire d'Aragon & Garcie-Ramire de Navarre, & par ſa valeur préſerve leurs Etats de l'invaſion des Infideles. Mais pour ſa récompenſe il exige du premier la ville de Saragoſſe, & du ſecond l'hommage de la Navarre. Flatté d'avoir des vaſſaux d'un ſi haut rang, il aſſemble l'année ſuivante les Etats à Léon, & ſe fait couronner le jour de la Pentecôte par l'Archevêque de Tolede, Empereur d'Eſpagne. L'an 1154, il donne Conſtance, ſa 2[e] fille du premier lit, à Louis VII, Roi de France; & l'année ſuivante il reçoit la viſite de ce Prince qui, ſous prétexte d'un pélerinage à Saint Jacques, diſent les Hiſtoriens eſpagnols, étoit venu pour s'éclaircir ſur la légitimité de la naiſſance de ſa femme, qu'on lui avoit dit être le fruit d'un concubinage. Alfonſe, informé, dit Roderic, de la marche de ce Prince & de l'objet de ſon voyage, vint au devant de lui avec le Roi de Navarre juſqu'à Burgos où il le reçut avec une magnificence qui étonna ce Monarque. L'ayant enſuite accompagné à S. Jacques, il l'amena de là à Tolede où il tint une Cour pléniere de ſes ſujets tant Chrétiens que Saraſins, à laquelle Raymond-Berenger IV, Comte de Barcelone, ſe trouva. Louis, à la vue des richeſſes qu'Alfonſe & les Grands de ſon Royaume étalerent à cette fête, ne put s'empêcher de dire qu'il n'avoit jamais vu ſemblable Cour. Alors Alfonſe, en lui préſentant le Comte de Barcelone, » Voilà, dit-il, le frere de Berengere, ma femme, dont » j'ai eu la fille que je vous ai donnée en mariage; ſi la ca» lomnie m'a déshonoré dans votre eſprit, vous êtes à portée » de vous déſabuſer. Voyez & jugez. » Dieu ſoit beni, ré» pondit le Monarque françois, de m'avoir donné la fille d'un » ſi grand Roi & la niece d'un ſi noble Prince. » Alfonſe après cela lui offrit de riches préſens. Mais il ne voulut accepter qu'un eſcarboucle qu'à ſon retour il dépoſa dans le tréſor de S. Denis pour en orner le reliquaire de la ſainte Epine. Tout ce récit eſt tiré de Roderic de Tolede, & paroît un peu ſuſpect aux Ecrivains françois. Alfonſe ſe diſtingua pendant ſon régne par pluſieurs expéditions contre les Infideles, par la priſe de Calatrava, d'Almérie, & d'autres places importantes, & par pluſieurs victoires, ſur-tout par celle qu'il remporta, l'an 1157, ſur les Mahométans Almohades. (C'étoit une ſecte de fanatiques qui s'étoient fait une loi d'exterminer également les Chrétiens & les Idolâtres.) Alfonſe mourut peu de jours après cette expédition, le 21 Août, laiſſant de Dona Bérengere, ſa premiere épouſe, morte le 3 Février 1148, deux fils, Sanche & Ferdinand, qui partagerent ſes Etats, & deux Princeſſes,

ROIS DE NAVARRE ET D'ARAGON.

RAMIRE II, DIT LE MOINE, ROI D'ARAGON.

1134. RAMIRE II, 3[e] fils de Sanche-Ramirez, & frere d'Alfonſe le Batailleur, eſt élu Roi par les Aragonois, qui le tirent de ſon Monaſtere de S. Pons de Tomieres dans le Diocèſe de Narbonne où il étoit Prêtre & Moine, & le placent ſur le trône. On lit dans Mariana & dans le P. d'Orléans qu'il avoit auſſi été Abbé de Sahagun, puis Evêque de Burgos, & de là transféré ſucceſſivement ſur les Siéges de Pampelune & de Balbaſtro. Mais ce ſont des fauſſetés, dit M. d'Hermilly d'après le P. Pagi, qui doivent être retranchées de l'hiſtoire. Elles ont été néanmoins conſervées, ajoute-t-il, par un Auteur plus récent, comme de précieuſes anecdotes. Il y en a encore bien d'autres de même aloi dans ſon indigeſte compilation. Ramire épouſa enſuite par diſpenſe, à ce qu'on prétend, d'Innocent II, ou plutôt d'Anaclet ſon rival, AGNÈS, fille de Guillaume IX, Duc d'Aquitaine, dont il eut une fille, nommée Pétronille, en faveur de laquelle il abdiqua la Couronne l'an 1137. Richard de Cluni lui donne auſſi un fils qui mourut, dit-il, en Poitou; mais ce fils n'a point été connu des Auteurs eſpagnols. Ramire après ſon abdication retourna dans ſon Monaſtere où il mourut le 16 Août 1147. (*Geſta Com. Barcin. Roderic. tolet.*) D'autres diſent qu'il ſe retira parmi les Clercs de S. Pierre d'Hueſca. L'Egliſe de Taragone ſe trouvant ſans Paſteur, l'an 1137, par la mort d'Oldégaire, ſon Evêque, dans le tems que Ramire méditoit ſa retraite, l'avoit élu pour remplir ce Siége; & l'on voit dans les preuves du *Marca Hiſpanica* (n. 290) un de ſes Diplômes où il prend la qualité d'*Evêque élu de Tarragone & de Barcelone.* Mais il

GARCIE-RAMIREZ IV, ROI DE NAVARRE.

1134. GARCIE-RAMIREZ IV, petit-fils de Ramire, frere de Sanche IV, eſt proclamé Roi de Navarre à Pampelune par les Grands de la nation. Ce Prince, l'an 1141, au mois de Novembre, perd ſa femme, MERGELINE, ou MARGUERITE, niece de Rotrou II, Comte du Perche, par Julienne, ſa ſœur, femme de Gilbert, Seigneur de Laigle en Normandie. M. de Marca ſe trompe en la diſant fille de ce Comte. L'an 1144, Garcie épouſe en ſecondes noces, le 24 Juin, DONA URRAQUE, fille naturelle d'Alfonſe VIII, Roi de Léon & de Caſtille. Le régne de Garcie fut une ſuite preſque continuelle de guerres avec Raymond-Berenger, Comte de Barcelone, Gouverneur du Royaume d'Aragon. Il en eut auſſi avec Alfonſe-Raymond, Roi de Caſtille, qui vint l'aſſiéger en 1140 dans Pampelune. Mais Garcie-Ramire, dans une ſortie qu'il fit le 24 Avril de cette année, le mit en fuite; & dans le mois de Mai ſuivant, le Comte de Toulouſe allant en pélerinage à S. Jacques en Galice, le fit conſentir à une ſuſpenſion d'armes. Garcie mourut à Lorca d'une chûte de cheval le 21 Novembre de l'an 1150, après avoir régné 16 ans, laiſſant deux Princes, Sanche qui ſuit, & Roderic. Ce dernier étant paſſé, l'an 1166, en Sicile, changea ſon nom en celui de Henri, & y fut pourvu d'un Comté par la Reine, ſa ſœur, qui, deux ans après, l'obligea de ſortir du pays à cauſe de ſa mauvaiſe conduite. Hugues Falcand de qui nous tirons ceci, dit que Garcie Ramirez ne voulut point reconnoître Roderic pour ſon fils, la Reine, ſa femme, lui ayant donné de juſtes ſujets de ſoupçonner ſa fidélité. Garcie-Ramirez eut auſſi de ſon premier

ROIS DE CASTILLE ET DE LÉON.

Dona Sanche & Dona Conſtance, dite Eliſabeth par Roderic de Tolede. La premiere épouſa, l'an 1153, Sanche VI, Roi de Navarre; la 2e fut mariée, comme on l'a dit, à Louis VII, Roi de France. Alfonſe avoit épouſé en ſecondes noces, l'an 1153, la Princeſſe RICHILDE, fille d'Uladiſlas II, Duc de Pologne, dont il eut Dona Sancie, femme d'Alfonſe II, Roi d'Aragon. Il eut encore une fille naturelle, nommée Urraque, mariée à Garcie IV, Roi de Navarre. Sous le régne d'Alfonſe commença, l'an 1156, l'Ordre militaire d'Alcantara, nommé d'abord de S. Julien, qu'il combla de ſes bienfaits, & dont il reçut d'importans ſervices. Du tems de ce Prince les Eſpagnols portoient le deuil en noir, & cet uſage leur étoit particulier, puiſqu'il ſurprit Pierre le Vénérable, Abbé de Cluni, lorſqu'il vint, l'an 1142, en Eſpagne. (*Petri Vener. Epiſt.* L. 1, p. 1631.) Nous remarquerons encore que ce fut ſous ce régne ou environ que s'introduiſit l'uſage qui ſe maintint juſqu'à la fin du 13e ſiecle, d'écrire les Actes en langue arabe. L'Egliſe Primatiale de Tolede garde dans ſes archives plus de 2000 de ces Actes, & l'Abbaye impériale de S. Clément de Madrid en a environ 500. On ne doit pas croire que ces Actes ne concernent que des Maures, puiſque la plupart ont été faits par des nobles Chrétiens, par des Religieuſes, par des Eccléſiaſtiques, & même par des Archevêques de Tolede. Les Notaires de cette ville ſignoient encore dans le 14e ſiecle tous les Actes en Arabe & en Eſpagnol. Les mœurs des Arabes influoient par-tout. On voit dans les maiſons, qu'on ſait avoir été bâties par des Chrétiens, des panneaux décorés de gravures & de moulures de plâtre, où il y a des inſcriptions arabes avec des ornemens à la moſaïque. On en trouve juſques dans la Cathédrale de Tolede dont le Roi Ferdinand III poſa la premiere pierre. (*Paleographia Eſpañuola de los Padres Stef. de Terreros y Pando.*)

SANCHE III, ROI DE CASTILLE.

1157. SANCHE, III du nom, fils aîné d'Alfonſe VIII, ſe met en poſſeſſion du Royaume de Caſtille, des montagnes de Burgos, de la Biſcaye & de Tolede, ſelon les diſpoſitions de ſon pere qui avoit partagé ſes Etats dès l'an 1149, entre ſes enfans, & les avoit fait reconnoître Rois. L'an 1158, Sanche meurt à Tolede le 31 Août, laiſſant de Dona BLANCHE, ſon épouſe, fille de Garcie IV, Roi de Navarre, morte le 12 Août 1156, un fils qui lui ſuccede. Mariana dit que la mort du Roi Sanche fut l'effet de la douleur que lui cauſa la perte de la Reine Blanche. Sous le régne de Sanche, l'an 1158, Raymond, Abbé Ciſtercien de Fitere, inſtitua l'Ordre militaire de Calatrava, ſous la Régle de Citeaux. Une croix de gueule fleurdeliſée de ſinople, acoſtée en pointe d'entraves ou menotes d'argent, & placée ſur l'eſtomac, fait la diſtinction de ces Chevaliers.

ALFONSE III, (VIII ou IX.)

1158. ALFONSE, ſurnommé le NOBLE & le BON, fils de Sanche III & de la Reine Blanche, né le 11 Novembre 1155, monte ſur le trône n'ayant pas encore 3 ans. L'an 1170, au mois de Septembre, il épouſe ÉLÉONORE, fille de Henri II, Roi d'Angleterre, & d'Eléonore, Ducheſſe d'Aquitaine, qui mit au monde, l'année ſuivante, Dona Berengere. Alfonſe fut un ennemi redoutable des Mahométans. L'an 1177, il gagne une bataille ſur eux, & ſe rend

FERDINAND II, ROI DE LÉON.

1157. FERDINAND II, qui avoit été reconnu Roi en même tems que ſon frere, eut pour ſon partage le Royaume de Léon, les Aſturies & la Galice. L'an 1158, voulant remédier aux troubles occaſionnés par la mort de Sanche, ſon frere, il entre à main armée en Caſtille, & s'empare de la plupart des villes pour les gouverner en qualité de tuteur. Les Seigneurs de Lara s'étant oppoſés à ſes entrepriſes, il marche contre eux à main armée l'an 1160, & les défait. L'année ſuivante, il confirme l'Ordre militaire de S. Jacques, inſtitué par D. Pedre Fernandez, natif de Fuente-Encalada, dans l'Evêché d'Aſtorga, ſous la Régle de S. Auguſtin. La marque de l'état de cette Chevalerie eſt une épée enſanglantée miſe en forme de croix. Ferdinand, l'an 1163, tient à Soria une grande Aſſemblée dans laquelle il termine les différends de la Maiſon de Lara avec celle de Caſtro. Alfonſe III, ſon neveu, s'étoit rendu à cette Aſſemblée. Les deux Princes y donnerent, d'un commun accord, la ville d'Uclès aux Chevaliers du Temple, pour aſſurer le Royaume de Tolede contre les incurſions des Infideles. L'an 1164, Ferdinand épouſe Dona URRAQUE, fille d'Alfonſe I, Roi de Portugal. Ce mariage fut caſſé, l'an 1175, par le Cardinal Hyacinthe, pour cauſe de parenté, quoiqu'il en fût né un Prince nommé Alfonſe, qui ſuccéda à ſon pere. L'an 1176, Ferdinand épouſe Dona THÉRESE, fille

ROIS D'ARAGON.

renonça depuis à ſon élection. Zurita rapporte un autre de ſes Diplômes qu'il donna étant encore ſur le trône, où il s'intitule *Roi & Prêtre.* Roderic de Tolede loue ſa valeur, ſa bonté, ſa libéralité, qui fut telle, dit-il, qu'il diſtribua la plupart de ſes terres & châteaux à ſes Chevaliers.

DONA PETRONILLA, ET RAYMOND BERENGER.

1137. DONA PETRONILLA, fille de Ramire le Moine & d'Agnès d'Aquitaine, âgée d'environ 2 ans, commence à régner ſous la tutele de Raymond Berenger IV, Comte de Barcelone, à qui ſon pere l'avoit fiancée. Raymond gouverne le Royaume ſous le titre de Prince d'Aragon. L'an 1151, il célebre ſon mariage avec Pétronille. L'an 1153, le Prince d'Aragon profitant de la treve qu'il venoit de conclure avec le Roi de Navarre, fait une campagne glorieuſe contre les Infideles qu'il chaſſe de la Catalogne pour être en état d'agir contre eux. Raymond, l'an 1157, fait avec les Rois de Caſtille & de Navarre un Traité portant que tout ce qui eſt à la droite du courant de l'Ebre appartiendra à l'Aragon ſous la condition de la foi & hommage envers les Rois de Caſtille, au couronnement deſquels les Rois d'Aragon ſeront obligés d'aſſiſter, tenant l'épée nue à la main. Ces trois Princes marchent enſuite contre les Almohades ſur leſquels ils remportent une grande victoire. Raymond ſe propoſoit de les pouſſer vivement & faiſoit pour cela de grands préparatifs. Mais, l'an 1162, la mort l'enleva le 8 Août à Dalmace, près de Gênes, dans un voyage qu'il faiſoit pour ſe trouver à une Aſſemblée convoquée par l'Empereur Frédéric à Turin. Guillaume de Neubrige remarque comme une preuve de la rare modeſtie de Raymond Berenger, le refus conſtant qu'il fit de prendre le titre de Roi, même après la mort de ſon beau-pere, malgré les inſtances que lui firent à ce ſujet les Etats d'Aragon. Il laiſſa de la Reine Pétronille D. Alfonſe; D. Pedre, dit auſſi Raymond Berenger; D. Sanche, & Dona Douce, mariée à Sanche I, Roi de Portugal. La Reine Pétronille ſurvécut 10 ans à ſon époux, & mourut à Barcelone le 18 Octobre 1172.

ALFONSE II.

1162. ALFONSE II, né l'an 1152, appellé auparavant Raymond, fils de la Reine Pétronille, & de Raymond Berenger IV, Comte de Barcelone, ſuccede à ſon pere dans le

ROIS DE NAVARRE.

mariage 3 filles; Blanche, mariée à Sanche III, Roi de Caſtille, Marguerite, femme de Guillaume le Mauvais, Roi de Sicile, & Sancie, mariée à Gaſton V, Vicomte de Béarn. La Reine Urraque, ſa 2e épouſe, ſe retira l'année ſuivante auprès d'Alfonſe VIII, ſon pere, qui lui donna le gouvernement des Aſturies pour ſubſiſter, ce qui l'a fait appeller Urraque l'*Aſturienne.* Cette Princeſſe mourut l'an 1179.

SANCHE VI, DIT LE SAGE.

1150. SANCHE VI, fils aîné de Garcie IV & de la Reine Marguerite, eſt proclamé Roi immédiatement après la mort de ſon pere. L'an 1153, il épouſe Dona SANCHE, fille d'Alfonſe VIII, Empereur d'Eſpagne, & de Berengere, ſa premiere femme: (elle mourut le 3 Août 1179.) Alfonſe VIII, Roi de Caſtille, & Raymond, Prince d'Aragon, s'étant ligués contre lui en 1156, lui enleverent pluſieurs places qu'il reprit l'année ſuivante; après quoi il fit la paix avec eux, & réunit ſes armes aux leurs pour faire la guerre aux Almohades. Sanche rompit, l'an 1172, l'union qui régnoit entre les Princes chrétiens d'Eſpagne, par l'irruption qu'il fit en Aragon, tandis qu'Alfonſe II, qui tenoit alors ce Royaume, étoit occupé à faire la guerre aux Infideles. Alfonſe, obligé par là d'abandonner ſon expédition, entra dans la Navarre à ſon tour avec le Roi de Caſtille, ſon allié, & rendit à Sanche avec uſure les dommages qu'il lui avoit cauſés. La guerre qu'ils lui firent ne fut terminée qu'en 1179, par la médiation de Henri II, Roi d'Angleterre. Mais la paix que régla ce Monarque, entre les Puiſſances belligérantes, ne fut point durable, s'il eſt vrai, comme on le conjecture, que la ville de Vittoria en Biſcaye fût bâtie, l'an 1181, en mémoire d'une bataille gagnée par le Roi de Navarre ſur le Roi de Caſtille. L'an 1191, ſur la demande que Richard, Roi d'Angleterre, fit de Berengere, fille de Sanche, cette Princeſſe eſt amenée au Monarque anglois par Eléonore, ſa mere, en Sicile, où il lui donne ſa main au mépris d'Alix de France, qui lui avoit été fiancée long-tems auparavant. L'an 1194, (de l'Ere d'Eſpagne 1232) le 27 Juin, Sanche meurt après avoir régné environ 44 ans, laiſſant un fils de même nom que lui, qui ſuccéda à la Couronne, & deux filles, Berengere dont on vient de parler, & Blanche qui épouſa Thibaut III, Comte de Champagne, & fit

ROIS DE CASTILLE.

maître de Cuença. Mais pendant qu'il est devant cette place, Ferdinand, Roi de Léon, fait irruption dans la Castille. Les deux Monarques s'accommoderent l'année suivante par un Traité de paix. Alfonse reprit les armes contre les Infideles, & fit plusieurs conquêtes sur eux. Mais l'an 1185, il fut battu par les Almohades à Sorillo, après leur avoir enlevé Maillo & Medellin. L'an 1189, les Rois de Castille & de Léon ayant réuni leurs troupes, passent la Sierra Morena, & après avoir mis à feu & à sang tout le territoire de Séville, jusqu'à la mer, ils s'emparent à leur retour de Calasparra. Le 29 Novembre, la Reine Eléonore accouche de l'Infant D. Ferdinand; ce Prince mourut le 14 Octobre 1211. L'an 1194, le progrès des armes de Castille contre les Maures détermina Jacoub-Aben-Jousef, Roi de Maroc, à faire publier *la Gacie*, espece de Croisade, en vertu de laquelle tous les Mahométans qui mouroient en combattant contre les Chrétiens, ou qui en tuoient quelques uns, croyoient obtenir le pardon de leurs péchés. Alfonse, l'an 1195, paya cher la témérité qu'il eut de vouloir se mesurer avec un ennemi plus puissant que lui. N'ayant point jugé à propos d'attendre le secours que lui amenoient les Rois de Léon & de Navarre, il perdit, le 18 Juillet, contre Iacoub une grande bataille, où il reçut une blessure à la cuisse. Les Auteurs Latins & Arabes s'accordent sur la date de cette bataille dont le lieu est incertain. Le vainqueur s'empara ensuite de Calatrava, d'Alarcos, & de plusieurs autres places. L'an 1196, nouveaux progrès d'Iacoub dans la Castille. Alfonse au lieu de s'y opposer tourne ses armes contre le Roi de Léon, son cousin, & fait une irruption dans le Royaume de ce dernier, où il commet de grands ravages. La paix est conclue l'année suivante, & le mariage de la Princesse Bérengere avec le Roi de Léon est arrêté. Alfonse, l'an 1199, ayant appris le voyage de Sanche, Roi de Portugal, en Afrique, & soupçonnant qu'il vouloit renoncer au Christianisme, se jette dans ses Etats, & prend plusieurs places. Il entre l'année suivante dans la Navarre, & enleve les trois provinces, d'Alava, de Biscaye & de Guipuscoa, qui, depuis ce tems, ont été réunies à la Couronne de Castille. Ce Prince aimoit les Lettres. Il en donna des preuves, l'an 1208, en fondant à Palentia une Université où il attira, de France & d'Italie, plusieurs hommes de ré-

ROIS DE LÉON.

de Nuñès de Lara, qui meurt le 7 Février 1180. Il passe, l'an 1181, à des troisiemes noces, & s'allie avec Dona URRAQUE LOPEZ. L'an 1188, Ferdinand meurt le 21 Janvier, dans la 31[e] année de son régne, laissant Alfonse de sa premiere épouse, & de la 2[e] Sanche & Garcie.

ALFONSE IX.

1188. ALFONSE IX, fils de Ferdinand II, lui succede quoique né d'Urraque, Infante de Portugal, dont le mariage avec Ferdinand avoit été déclaré nul. Il épouse DONA THÉRESE, fille de Sanche I, Roi de Portugal, sa cousine germaine. Ce mariage est cassé l'an 1192, dans le 2[e] Concile de Salamanque; mais Alfonse continuant de vivre avec Thérese, les Royaumes de Léon & de Portugal sont mis en interdit; ce qui cause de grands troubles. Alfonse, l'an 1195, renvoie en Portugal Thérese, dont il avoit eu trois enfans, Ferdinand, qui mourut en 1214; Dona Sanche & Dona Douce. (Thérese renonça au monde l'an 1228, & prit le voile dans le Monastere de Lorvan, de l'Ordre de Cîteaux, où elle mourut saintement le 18 Juin 1250.) L'an 1197, Alfonse épouse en 2[es] noces BÉRENGERE, fille du Roi de Castille, sa proche parente. Le Pape Innocent III s'éleve contre ce mariage, & refuse la dispense aux Ambassadeurs des deux Rois. L'an 1200, Bérengere accouche de Ferdinand, célebre depuis par sa sainteté & par ses exploits contre les Mahométans. Innocent III ne perdoit pas de vue le Roi & la Reine de Léon. Sachant qu'ils continuoient de vivre ensemble, il les excommunia l'an 1202, & mit le Royaume de Léon en interdit. Il fallut bien à la fin qu'ils pliassent. L'an 1214, ils consentent de se séparer après avoir eu 5 enfans, Ferdinand, Alfonse, Eléonore, Constance & Bérengere. Innocent III, en cassant le mariage d'Alfonse avec Bérengere, légitima ces enfans, & Ferdinand, l'aîné, fut reconnu héritier de la Couronne dans les Etats-Généraux tenus cette année. Alfonse, l'an 1212, marche au secours des Princesses Thérese & Sanche, Infantes de Portugal, dépouillées de leurs apanages par Alfonse II, leur frere, & gagne une bataille sur ce Prince. Il tourna ses armes ensuite contre les Infideles. L'an 1214, ayant reçu d'Alfonse, Roi de Castille, un corps de 600 chevaux, il va faire le siége d'Alcantara, qu'il enleve aux Maures après quelques assauts. L'an 1217, Alfonse, piqué de ce qu'on lui

ROIS D'ARAGON.

Comté de Barcelone, & dans le même tems est placé par sa mere sur le trône d'Aragon. Cette ample succession ne remplit pas son ambition. L'an 1167, il reprend la Provence sur Raymond V, Comte de Toulouse, qui s'en étoit emparé l'année précédente, après la mort du Comte Raymond-Berenger le jeune, cousin d'Alfonse. Mais l'an 1168, il donne ce Comté à Pierre, ou Raymond-Berenger, son frere, pour le tenir en *Commende*, & à condition de le lui rendre lorsqu'il en seroit requis. L'an 1172, il hérite du Roussillon par le testament du Comte Guinard II. (Voy. *les Comtes de Roussillon.*) La même année, tandis qu'il poursuit les Almohades jusqu'à Xativa, il est rappellé en Aragon par une irruption qu'y fait le Roi de Navarre. Ligue des Rois de Castille & d'Aragon contre ce dernier. Le second s'étant rendu, l'an 1173, à Montferrand en Auvergne, auprès de Henri II, Roi d'Angleterre, se réconcilie dans le mois de Février par sa médiation avec Raymond V, Comte de Toulouse son ennemi, & devient ensuite le négociateur de la paix entre celui-ci & le Monarque anglois. La guerre recommence, l'an 1179, entre Alfonse & Raymond V. Ce qui en faisoit le sujet, c'étoient les prétentions du Roi d'Aragon sur le Comté de Melgueil & le Château d'Albaron, possédés par le Comte de Toulouse, & réciproquement les prétentions de ce dernier sur les domaines du Rouergue & du Gévaudan, qui étoient entre les mains du premier. Raymond-Berenger étant mort, l'an 1181, Alfonse dispose de la Provence en faveur de son autre frere (& non son fils,) D. Sanche, pour tenir de même ce Comté en *commende*. Mais il le lui retira, l'an 1185, & lui donna en échange les Comtés de Roussillon & de Cerdagne. La même année, au mois de Février, il s'abouche aux environs du Rhône avec le Comte de Toulouse, & là ils conviennent de s'en rapporter sur leurs différends à des arbitres. (Vaissette, T. 3, p. 63.) L'an 1196, (1234 de l'Ere d'Espagne) Alfonse meurt le 25 Avril à Perpignan, fort regretté de ses sujets. Son corps fut inhumé au Monastere de Poblet, qu'il avoit fondé. Ce Prince ne se distingua pas moins par les talens de son esprit, que par ses exploits militaires. Il protégea les Troubadours, & fit lui-même plusieurs vers en langue provençale. Alfonse avoit épousé, 1° MAFALDE, fille d'Alfonse I, Roi de Portugal, dont il fut séparé sans en avoir eu d'en-

ROIS DE NAVARRE.

passer la Couronne de Navarre dans la Maison de ces Comtes.

SANCHE VII, DIT LE FORT ET L'ENFERMÉ.

1194. SANCHE VII monte sur le trône de Navarre après la mort de Sanche VI, son pere. L'an 1199, il passe en Afrique dans l'espérance d'épouser la fille du Roi de Maroc, qui la lui avoit offerte, en lui promettant pour dot tout ce qu'il possédoit en Espagne. Mais tout ce qu'il rapporta de ce voyage, au bout de deux ans, ce fut un cancer, suite d'une grande maladie qu'il avoit eue à Maroc. Ce mal le rendit si triste & si sauvage, qu'il demeura presque toujours enfermé dans son palais de Tudele, sans vouloir se communiquer à personne: c'est ce qui l'a fait nommer par quelques uns l'*Enfermé*. L'an 1209, il a une entrevue avec les Rois de Castille & d'Aragon, & conclut la paix avec le dernier par la médiation du premier. Sanche, malgré ses infirmités, se mit en campagne l'an 1212, & eut grande part à la célebre victoire qu'Alfonse, Roi de Castille, & D. Pedre, Roi d'Aragon, remporterent, le 16 Juillet, sur les Mahométans. L'an 1224, Sanche, se voyant sans enfans, adopte pour son successeur Thibaut IV, son neveu, Comte de Champagne. Mais dans la suite ayant changé de dispositions, il fit venir à Tudele Don Jayme, Roi d'Aragon, qui avoit déjà un fils; & par Traité conclu le 2 Février 1231, ils s'adopterent réciproquement & se constituerent héritiers l'un de l'autre; ce qui fut ratifié par les Grands de l'un & l'autre Royaume, & néanmoins demeura sans effet. Le Roi Sanche mourut le 7 Avril 1234, à l'âge de 80 ans, après un régne de 40 ans, & fut enterré à Roncevaux. Ce Prince devoit être fort économe, s'il est vrai, comme on le dit, qu'il laissa dans son trésor, en mourant, 1700000 livres; somme qui reviendroit à plus de 4 millions de notre monnoie. Il avoit épousé CONSTANCE, fille de Raymond VI, Comte de Toulouse, qu'il répudia après en avoir eu un fils, Ferdinand, mort long-tems avant lui. Elle épousa ensuite Pierre Bermond, Seigneur de Sauve, qui revendiqua la succession de son beau-pere contre Simon de Montfort. » On blâme beaucoup, dit D. Vaissete, le » Roi Sanche d'avoir répudié » Constance qui, étant très » féconde, l'auroit empêché » de laisser éteindre sa race, » & dont il auroit pu mieux

ROIS DE CASTILLE.

putation. C'eſt le premier établiſſement de ce genre qui ait été fait en Eſpagne. Alfonſe n'avoit pas oublié l'échec qu'il avoit reçu des Maures en 1195. Il trouva enfin, après l'avoir long-tems cherchée, l'occaſion de prendre ſa revanche. L'an 1212, accompagné des Rois d'Aragon & de Navarre, il remporte aux Naves de Toloſe une des plus ſignalées victoires ſur les Maures commandés par Méhémed-el-Naſir, fils & ſucceſſeur d'Iacoub, Roi de Maroc, & d'une grande partie de l'Eſpagne; près de 200000 hommes y périrent du côté des Infideles. (M. Cardonne met cette bataille en l'an 607 de l'Hégire, 1210 de J. C.) Encouragé par une victoire ſi éclatante, le Roi de Caſtille s'étant mis en route, l'an 1214, pour aller s'aboucher à Palencia avec le Roi de Léon, & concerter enſemble la continuation de la guerre contre les Mahométans, tombe malade au village de Gatiere-Mugnos, & y meurt la nuit du 5 au 6 Août. Son corps fut tranſporté au Monaſtere de las Huelgas de Burgos, qu'il avoit fait bâtir pour y être inhumé. La valeur de ce Prince, ſon amour pour ſes ſujets, ſon zele pour la religion, la protection qu'il accorda aux Gens de Lettres, lui ont mérité un rang diſtingué parmi les Rois d'Eſpagne, & le font regarder comme un des fondateurs de la gloire de cette nation. Il laiſſa de la Reine Eléonore (morte le 21 Octobre 1214) l'Infant D. Henri, & 4 Princeſſes; Dona Bérengere, qui avoit épouſé Alfonſe IX, Roi de Léon; Blanche, mariée, l'an 1200, à Louis VIII, Roi de France; Urraque, alliée, l'an 1208, à Alfonſe II, Roi de Portugal; & Eléonore, qui épouſa, l'an 1220, Jayme I, Roi d'Aragon. Alfonſe, mécontent du Roi de Léon, ſon gendre, avoit ſubſtitué ſes Etats, peu de tems avant ſa mort, à Louis, fils aîné de Blanche, ſa fille, dans le cas où Henri, ſon fils, mourroit ſans poſtérité. C'eſt une vérité que M. de Brequigni met en évidence dans une ſavante Diſſertation qu'il a compoſée ſur l'origine des différends de la France & de la Caſtille ſous les régnes de nos Rois, Philippe III & Philippe IV. (*Mém. de l'Acad. des B. L.* T. 41, p. 693.)

Il faut remarquer que, quoiqu'Alfonse ne soit proprement que le 3e Roi de Castille de ce nom, il est néanmoins appellé par les Historiens, Alfonse VIII, et quelquefois Alfonse IX; ce qui vient de ce que ces Auteurs mêlent les Rois de même nom qui ont possédé les Royaumes de Castille et de Léon, soit conjointement, soit séparément. Ce Prince datoit quelquefois ses Diplômes de la seule Ere d'Espagne, avec le jour du mois.

HENRI I.

1214. HENRI I, fils d'Alfonſe III & de la Reine Eléonore, né le 14 Avril 1204, eſt proclamé Roi de Caſtille après les obſéques de ſon pere. Il régna d'abord ſous la régence de ſa mere; mais cette Princeſſe étant morte au mois d'Octobre de la même année, elle fut remplacée dans cette fonction par Bérengere, ſa fille, ci-devant Reine de Léon. L'an 1215, Alvar de Lara, homme ambitieux, engage Bérengere à ſe démettre de la Régence en ſa faveur. Mais il uſe ſi tyranniquement de ſon pouvoir, qu'il ſouleve tous les Ordres de l'Etat contre lui. Bérengere témoigne hautement le regret que lui cauſe ſa démiſſion. Alvar pour ſe venger accuſe cette Princeſſe d'avoir voulu faire empoiſonner le Roi, ſon frere, & lui fait la guerre. Durant ce tumulte, le jeune Prince meurt le 6 Juin 1217, d'une bleſſure que lui avoit faite une tuile en tombant ſur ſa tête.

ROIS DE LÉON.

avoit demandé Ferdinand, ſon fils, pour le faire Roi de Caſtille, & aſpirant lui-même à cette Couronne, entre dans la Caſtille à la tête d'une armée, & s'avance vers Burgos dans le deſſein de s'en emparer; mais voyant les Caſtillans diſpoſés à lui réſiſter, il ſe retire. Ce Prince n'étoit pas indifférent pour les Lettres. L'an 1223, il érigea l'Univerſité de Salamanque, qui devint la plus célebre de l'Eſpagne. L'an 1230, ayant repris les armes contre les Infideles, il s'empare de Mérida ſur Aben-Hou, Roi Mahométan de Grenade, & remporte ſur lui une victoire complete, qui eſt ſuivie de la priſe de Montanches & de Badajoz: ce fut le terme de ſes exploits. Le 23 Septembre de la même année, Alfonſe meurt à Villeneuve de Sarria, après avoir régné 42 ans. Il avoit inſtitué Dona Sanche & Dona Douce, nées de ſon mariage avec Théreſe de Portugal, héritieres de ſes Etats: mais cette diſpoſition, qui cauſa d'abord de la diviſion dans le Royaume de Léon, n'eut pas lieu. La Reine Théreſe conſentit à un accommodement; les deux Princeſſes, ſes filles, renoncerent à leurs prétentions, & tout le Royaume de Léon ſe réunit en faveur de Ferdinand. (Voy. *la p. ſuiv. col. 1.*)

ROIS D'ARAGON.

fans; 2° le 18 Janvier 1174, SANCIE, fille d'Alfonſe VIII, Roi de Caſtille, dont il laiſſa trois fils & quatre filles. D. Pedre, l'aîné des fils, lui ſuccéda au Royaume d'Aragon & au Comté de Barcelone; D. Alfonſe, le 2e, eut en partage la Provence; D. Ferdinand, le 3e, ſe fit Moine de Cîteaux, & devint Abbé de Mont-Aragon. Les filles ſont, Conſtance, mariée, 1° à Eméric, Roi de Hongrie, 2° à Frédéric, Roi de Sicile, puis Empereur; Eléonore, femme de Raymond VI, Comte de Toulouſe; Sancie, mariée à Raymond VII, fils du précédent: on ne connoît point la derniere. (*Voyez* Alfonſe I, *Comte de Provence.*)

Alfonse II date ses Diplômes de son régne sans en marquer les années, et se sert de cette formule, *Regnante me.*

D. PEDRE II.

1196. D. PEDRE II, fils aîné d'Alfonſe II, eſt proclamé Roi d'Aragon à Daroca, & poſſede en même tems la Catalogne. L'an 1204, il épouſe MARIE, fille & héritiere de Guillaume, Comte de Montpellier. Par une des clauſes du contrat de mariage, Pierre s'engagea ſolemnellement à ne jamais répudier Marie, & qui plus eſt, à n'en jamais épouſer aucune autre pendant ſa vie. Il falloit que le divorce fût une choſe bien commune alors, puiſqu'on prenoit de telles précautions pour préſerver Marie d'un pareil affront. La même année, Pierre ſe rend à Rome, où il eſt couronné le 11 Novembre, par le Pape Innocent III, auquel il s'engage pour lui & pour ſes ſucceſſeurs de payer chaque année un cens de 250 doubles. C'eſt le premier Roi d'Aragon qui ait été couronné. Ses prédéceſſeurs, lorſqu'ils avoient atteint l'âge de 25 ans ſe marioient, étoient faits Chevaliers, & alors ils prenoient le titre de Roi. L'an 1212, D. Pedre ſe trouve à la bataille gagnée, le 16 Juillet, ſur les Mahométans. L'an 1213, étant allé au ſecours du Comte de Toulouſe, il périt, le 17 Septembre, à la bataille de Muret. Voici ce que ſon ſucceſſeur & ſon fils rapporte de cet événement. » Simon de Montfort, dit-il, étoit à Muret, » & avoit avec lui huit cens ou » mille Chevaliers. Le Roi, » mon pere, vint contre lui » avec pluſieurs Seigneurs de » ſon Royaume dont quelques » uns furent tués dans l'action, » les autres prirent la fuite. » Don Nuñez-Sanche (fils du » Comte de Rouſſillon) Guillaume de Moncade & quelques autres ne s'y trouverent » pas: ils avoient envoyé prier » le Roi de les attendre; ce qu'il

ROIS DE NAVARRE.

» ſoutenir les droits ſur le » Comté de Toulouſe que » Pierre-Bermond ».

THIBAUT I, DIT LE POSTHUME.

1234. THIBAUT I, (Comte de Champagne, IVe du nom,) neveu de Sanche le Fort, étant fils de Dona Blanche ſa ſœur, eſt appellé, en vertu de ſon adoption faite en 1224, à la Couronne de Navarre, & proclamé Roi dans la Cathédrale de Pampelune le 7 Mai. Don Jayme, Roi d'Aragon, ne manqua pas de remuer pour faire valoir le Traité qu'il avoit conclu en 1231 avec Don Sanche. Mais il étoit ſi contraire aux loix divines & humaines que nul Seigneur en Navarre n'oſa en prendre la défenſe. Le Pape Grégoire IX d'ailleurs intimida les ennemis de Thibaut en menaçant des cenſures ceux qui entreprendroient de donner atteinte à ſes droits. Thibaut néanmoins fut réprimandé par ce Pontife, l'an 1236, pour avoir concouru à la délibération qu'avoient priſe, de concert avec le Roi S. Louis, les Barons de France, à l'effet de réprimer les entrepriſes de la puiſſance eccléſiaſtique ſur la ſéculiere. (Oderic. Rayn.) L'an 1238, Thibaut repaſſe en France, où le commandement de l'armée des Croiſés lui eſt déféré. Il part pour la Syrie le jour de la S. Jean Bapt. de l'année ſuivante, accompagné d'un grand nombre de Seigneurs françois, bourguignons, & autres, du nombre deſquels étoient Henri Comte de Bar-le-Duc & Amauri de Montfort. Ayant débarqué à S. Jean d'Acre, ils délibérerent de rebâtir Aſcalon, & s'avancerent juſqu'à Jaffa. A peine y furent-ils arrivés avec les Templiers, qu'un eſpion vient les avertir qu'un corps de mille Turcs eſt campé aux environs de Gaza. Trois cens d'entre eux, la plupart Templiers, ſe détachent auſſitôt pour aller attaquer ces Infideles. Ils furent ſi bien reçus que peu d'entre eux revinrent du combat qu'ils livrerent. Le Comte de Bar-le-Duc y perdit la vie & Amauri la liberté. Ce revers effraya le Roi de Navarre, qui s'en revint l'année ſuivante ſans avoir rien fait. (*Marin. Sanut.* L. 3, part. 11, c. 15.) L'an 1253, ce Prince meurt à Pampelune le 8 Juillet, & eſt inhumé dans l'Egliſe Cathédrale. (Mariana, Ferréras.) Thibaut laiſſa de MARGUERITE DE BOURBON, ſon épouſe, 2 fils, Thibaut & Henri, qui furent ſucceſſivement Rois de Navarre. (*V.* Thibaut IV, *Comte de Champagne.*)

THIBAUT II.

1253. THIBAUT II, eſt re-

ROIS DE CASTILLE.

FERDINAND III, LE SAINT.

L'an 1217, le 31 Août, FERDINAND III, fils d'Alfonſe IX, Roi de Léon, & de Dona Bérengere, fille d'Alfonſe III, Roi de Caſtille, né l'an 1200, eſt reconnu Roi de Caſtille après que la Reine, ſa mere, qui avoit été proclamée à Valladolid, eut abdiqué la Couronne en ſa faveur. Tous les ſuffrages néanmoins ne ſe réunirent pas en même tems pour lui. Quelques Seigneurs, fideles aux dernieres volontés de l'aïeul maternel de ce Prince, ſe déclarerent pour Louis, fils de Blanche (depuis Roi de France, le IXe de ſon nom.) On conſerve au Tréſor des Chartes les Lettres de neuf Seigneurs Caſtillans qui demandent au Roi Philippe-Auguſte le jeune Prince, ſon petit-fils, s'engageant à le faire reconnoître pour Roi de Caſtille. Ce ſont ces Lettres qui atteſtent qu'Alfonſe IX, Roi de Caſtille, peu de tems avant de mourir, avoit ordonné, comme nous l'avons dit, que ſi ſon fils Henri venoit à décéder ſans enfans, le fils aîné de Louis & de Blanche lui ſuccéderoit *à droit héréditaire.* Mais la plus grande partie de la Nobleſſe caſtillane demeura attachée à Bérengere & à ſon fils. Philippe-Auguſte, qui venoit de faire d'inutiles efforts pour maintenir ſur le trône d'Angleterre le Prince Louis, ſon fils, que les Anglois y avoient eux-mêmes appellé, craignit de s'engager témérairement dans une guerre nouvelle pour établir ſur le trône de Caſtille, contre le vœu de la nation, un petit-fils à peine ſorti du berceau. Ainſi la ſubſtitution ordonnée par Alfonſe fut alors ſans effet. L'an 1219, le 30 Novembre, Ferdinand épouſe ETHISA, dite auſſi BÉATRIX, fille de Philippe, Empereur d'Allemagne. Ce mariage fut heureux. L'an 1221, la Reine accouche de l'Infant Alfonſe, qui, dès l'année ſuivante eſt reconnu héritier de Ferdinand dans les Etats-Généraux tenus à Burgos. L'an 1230, Ferdinand ayant appris la mort d'Alfonſe IX, ſon pere, ſe rend à Léon où il eſt proclamé Roi du pays.

LE MÊME FERDINAND III, ROI DE CASTILLE ET DE LÉON.

1230. FERDINAND réunit pour toujours les Royaumes de Léon & de Caſtille. L'an 1234, pendant que ſes troupes font le ſiége d'Ubeda, contre les Infideles, la mort lui enleve, à Toro, la Reine Béatrix, ſa femme, dont il avoit eu ſix Princes, Alfonſe, Frédéric, Henri, Ferdinand, Philippe, Sanche, & la Princeſſe Marie, morte quelque tems avant ſa mere. Ferdinand continua la guerre contre les Mahométans, & la fit toujours avec ſuccès. L'an 1236, le 26 Juin, il s'empare de Cordoue dont ils étoient maîtres depuis l'an 712, époque de la funeſte bataille de Xérès, à la ſuite de laquelle ils avoient enlevé cette place aux Chrétiens. On y comptoit alors 300000 ames; à peine y en a-t-il 15000 aujourd'hui. Ferdinand, l'an 1237, épouſe en ſecondes noces JEANNE, fille de Simon, Comte de Ponthieu, & de Marie, petite-fille de France. La terreur des armes de Ferdinand porta, l'an 1246, Abouſaïd, Roi de Grenade, à ſe rendre ſon vaſſal & à lui abandonner Jaën. Cette proſpérité fut de près ſuivie de la mort de la Reine Bérengere, mere de Ferdinand, décédé à Burgos le 8 Novembre de la même année. Ce Prince entreprit l'année ſuivante le ſiége de Séville dont il ſe rendit maître, le 23 Novembre 1248, par capitulation, au bout de 15 mois d'attaque. Les Mahométans, ſuivant une des conventions, en ſortirent au nombre de 300 mille, après quoi le vainqueur y fit ſon entrée. Il n'y avoit point alors de terroir mieux cultivé que celui de Séville: ſa campagne étoit fameuſe par ſa grande fertilité, & de tems immémorial elle étoit appellée *le Jardin d'Hercule.* On comptoit aux environs de Séville plus de 20 mille hameaux, bourgs ou villages. Ce nombre ſe trouve réduit maintenant à deux cens ou environ. Ferdinand marche toujours de conquête en conquête. L'an 1250, il s'empare de Xérès, de Cadix, de S. Lucar, &c. Ferdinand ſe propoſoit de nouveaux progrès ſur les Infideles, lorſqu'une hydropiſie l'enleva à l'âge de 52 ans, le 30 Mai 1252 (& non 1290, comme le porte l'épitaphe eſpagnole gravée ſur ſon tombeau dans une chapelle de la Cathédrale de Séville, où il fut inhumé.) » Dès ce moment, dit Ferréras, il fut canoniſé par la voix unanime du

ROIS D'ARAGON.

» ne voulut pas faire. Le Roi » cette nuit avoit couché avec » une de ſes maîtreſſes, & il » étoit ſi fatigué, que lorſqu'il » entendit la meſſe avant le » combat, il ne put demeurer » debout durant l'Evangile, » & fut obligé de s'aſſeoir. » Avant la bataille, le Roi, » mon pere, voulut que Si» mon ſe rendit à diſcrétion, » & c'étoit une condition qu'il » exigeoit. Simon & ceux qui » étoient avec lui, la trouvant » trop dure, eurent recours au » Sacrement de Pénitence, re» çurent le corps de J. C. & » déclarerent qu'ils aimoient » mieux mourir en raſe cam» pagne que renfermés dans » la ville (de Muret.) Ils ſor» tirent enſuite pour livrer ba» taille. Les troupes du Roi ne » furent pas bien ſe ranger, & » autant par leur mauvaiſe » ordonnance que pour leurs » péchés, elles furent vain» cues. Ainſi mourut mon pere; » car c'eſt de cette maniere » qu'en ont toujours uſé mes » ancêtres dans les batailles » qu'ils ont données, & que » j'en uſerai dans celles que » je donnerai, vaincre ou mou» rir. » La Reine Marie, qui s'étoit retirée à Rome pour plaider ſa cauſe contre le Roi qui vouloit faire caſſer ſon mariage, y mourut au mois d'Avril de la même année, ſelon D. Vaiſſette, & non pas l'an 1219 comme le marque Ferréras. Le corps du Roi fut inhumé au Monaſtere de Sixena en Aragon. Il ne laiſſa de ſon mariage qu'un fils qui lui ſuccéda. Le Roi D. Pedre II étoit à la fleur de ſon âge lorſqu'il fut tué. Tous les anciens Hiſtoriens, dit D. Vaiſſette, font un grand éloge de ce Prince. Il étoit grand, bien fait, libéral, gracieux, magnifique juſqu'à la prodigalité, & d'une probité à toute épreuve. Il avoit donné des marques de ſa valeur dans toutes les occaſions. Le ſeul défaut qu'on peut lui reprocher, c'eſt de s'être trop livré à ſon penchant pour les femmes. Ce fut cette paſſion qui l'engagea à

ROIS DE NAVARRE.

connu Roi de Navarre après la mort de ſon pere, & commence à régner ſous la tutele de Marguerite, ſa mere. Cette Princeſſe, dans une conférence qui ſe tint à Tudele au mois d'Août 1253, renouvelle le Traité d'alliance qui étoit entre D. Jayme, Roi d'Aragon, & ſon époux. Alfonſe, Roi de Caſtille & gendre de D. Jayme, étant entré peu de tems après à main armée en Navarre, ſon beau-pere, ſe joint à Marguerite pour le repouſſer, & l'oblige à conclure une treve qui fut changée en paix l'an 1256. Jean, Duc de Bretagne, menaçoit auſſi la Navarre d'une invaſion, prétendant qu'elle lui appartenoit en vertu de ſon contrat de mariage avec Blanche, ſœur de Thibaut. Il étoit dit en effet par cet Acte que ce Royaume, après la mort de Thibaut I, appartiendroit au Duc Jean s'il avoit alors un fils de ſa femme. Thibaut II s'étant rendu à la Cour de France l'an 1254, traite avec le Duc par la médiation de Saint Louis, & l'engage à renoncer à ſes prétentions moyennant une rente de 3 mille livres qu'il lui aſſure. L'an 1256, il perd ſa mere le 12 Avril, ſelon Zurita. Pithou néanmoins cite une charte du mois de Novembre 1257, donnée par cette Princeſſe. Le P. Pelletier croit qu'elle mourut en 1258. La coutume n'étoit point encore de donner l'onction

ROIS CHRÉTIENS DE MAJORQUE.

L'ISLE de MAJORQUE, ou de MALLORQUE, comme l'appellent les Espagnols, la plus grande des Isles Baléares, après avoir été longtems sous la domination des Maures, rentra sous celle des Chrétiens, par la réduction de la capitale, que D. Jayme I, Roi d'Aragon, conquit le 31 Décembre 1229. (Raymond III, Comte de Barcelone, en avoit déja fait la conquête en 1115; mais cette Isle, bientôt après, comme on le dira sur ce Prince, retourna au Mahométisme, et ne connut plus de Souverain.) D. Jayme soumit ensuite l'Isle de Minorque, avec celle d'Ivica; et le 29 Septembre 1231, il fit un échange de ces Isles avec D. Pedre, Infant de Portugal, contre le Comté d'Urgel, qui avoit été cédé à ce dernier par Dona Aurembiasse, ou Miraglia, son épouse, sœur et héritiere d'Ermengaud VIII, dernier Comte d'Urgel. Cet échange ne fut point solide; car on voit que l'année suivante, les Mahométans des trois Isles s'étant révoltés, D. Jayme y fit une expédition dans laquelle il dompta les rebelles, et força les plus mutins de s'expatrier.

L'an 1262, le Roi d'Aragon donna, sous le titre de Royaume de Majorque, les Isles Baléares à D. Jayme, son fils puîné, et joignit à ce don le Comté de Roussillon, la Seigneurie de Montpellier, et tout ce qu'il possédoit en France; disposition que D. Pedre, fils aîné du Roi d'Aragon, confirma quoique malgré lui. D. Pedre, devenu Roi d'Aragon, envoie, l'an 1285, D. Alfonse, son fils, avec une flotte, contre D. Jayme, son frere, pour le punir d'avoir livré le passage par ses Etats à l'armée de Philippe le Hardi, Roi de France. Les Isles de Majorque et d'Ivica se soumettent au jeune Prince, qui, dans la même année, succéde au trône d'Aragon. (Minorque avoit déja été reprise par les Maures.) L'année suivante, à la sollicitation du Roi de France, et poussé d'ailleurs par le désir de recouvrer son Royaume de Majorque, D. Jayme passe les Pyrénées, s'empare d'une partie du Lampourdan, et assiége Castillon; mais le Roi d'Aragon, son neveu, ayant paru à la tête d'un corps d'armée, il n'ose l'attendre, leve le siége vers la fin de Juin, et repasse dans le Roussillon. L'an 1289, tandis que le Roi d'Aragon est occupé à faire la guerre au Roi de Castille, D. Jayme assemble une armée dans le

» peuple;

ROIS DE CASTILLE ET DE LÉON.

» peuple ; & dès-lors Dieu commença à publier ſa ſainteté par » les miracles. » L'an 1671, il fut mis au rang des Saints par Clément X. Ferdinand laiſſa de ſon 2ᵉ mariage Éléonore, mariée, l'an 1254, au Prince de Galles, depuis Edouard I, Roi d'Angleterre. Ferdinand aimoit les Lettres, & il eſt regardé comme le fondateur de l'Univerſité de Salamanque, à laquelle il aſſigna de grands revenus. Son amour pour la Juſtice le porta à faire raſſembler en un corps toutes les loix de ſes prédéceſſeurs, afin qu'on s'y conformât : ouvrage qui ne fut achevé que ſous le régne ſuivant. Il fit auſſi traduire en langue vulgaire le corps de Droit que les Maures ſuivoient à Cordoue. Son fils & ſon ſucceſſeur, dans l'éloge qu'il lui conſacra, dit qu'il réuſſiſſoit en ſept actions de ſa vie, *comiendo*, *bibiendo*, *ſegendo*, *yacindo*, *eſtando*, *andando*, *cavalcando* ; d'où il faut conclure que l'auſtérité de ce Prince ne l'empêchoit pas de faire tout avec grace. Le Panégyriſte ajoute que ſon pere étoit grand chaſſeur, habile à tous les jeux, bon poëte & grand muſicien.

Les Diplômes de Ferdinand n'ont quelquefois d'autres dates que celles de l'Ere d'Eſpagne et du mois. Ce fut lui qui établit le Conſeil ſouverain de Caſtille.

ALFFONSE X, DIT LE SAGE.

1252. ALFONSE X, ſurnommé LE SAGE & L'ASTROLOGUE à cauſe de ſon amour pour les ſciences, ſur-tout pour l'Aſtronomie, fils de Ferdinand le Saint & de Béatrix, eſt proclamé à Séville & reconnu Roi de Caſtille & de Léon après la mort de ſon pere. Alfonſe avoit épouſé, l'an 1249, YOLANDE, fille de Jayme I, Roi d'Aragon, qui mit au monde, l'an 1255, l'Infant D. Ferdinand. Son ambition ne lui permit pas de voir ſans jalouſie les progrès que le Portugal faiſoit ſur les Maures au-delà de Guadiane & dans l'Andalouſie. Les chicanes qu'il fit au Roi de Portugal, Alfonſe III, ſur les conquêtes qu'il avoit faites en ce pays, obligerent celui-ci à conclure avec lui, l'an 1253 ou 1254, un Traité par lequel il lui cédoit l'uſufruit, & non la propriété, d'une partie de ce que les armes lui avoient acquis. Les poſſeſſions des Infideles furent un objet plus louable de l'ambition du Roi de Caſtille. L'an 1257, étant entré dans l'Algarve, il enleve à divers Seigneurs muſulmans ce qu'il y reſtoit aux Chrétiens à ſubjuguer. L'Empire germanique étoit alors ſans Chef depuis environ trois ans. Frappés de la réputation d'Alfonſe, une partie des Electeurs réunirent leurs voix en ſa faveur ; mais les troubles de ſon Royaume ne lui permirent pas de ſe rendre dans l'Empire. Il fit néanmoins divers actes de l'autorité impériale, du nombre deſquels eſt l'inveſtiture qu'il donna de la Lorraine à Frédéric. (Voy. *les Empereurs d'Allemagne.*) Des pluies abondantes cauſerent en Caſtille en 1258 une inondation terrible qui renverſa preſque tous les ponts. Celui de Tolede fut rétabli par Alfonſe l'année ſuivante, avec une inſcription où l'on conſerva la mémoire du déſaſtre qui avoit occaſionné ſa ruine. On y lit encore de nos jours les dates ſuivantes qui marquent le rétabliſſement de ce pont, ſavoir *l'an de l'Incarnation* 1259, *de Céſar* 1297, *d'Alexandre* 1570, *de Moïſe* 2651, *& des Maures* 657. La diſcorde s'étant miſe entre Alfonſe & le Prince Henri, ſon frere, celui-ci en vint à une révolte ouverte, leva des troupes, & déclara la guerre au Monarque qui diſſipa entiérement ſon parti. (Henri dans ſa déroute ſe retira à Tunis, d'où étant paſſé, après quelques années, en Italie, il prit parti d'abord pour Charles contre Mainfroi, & enſuite pour Conradin contre Charles qui le fit priſonnier l'an 1268 ; enfin il revint en Eſpagne, l'an 1293, après une longue priſon.) Le Roi mahométan

ROIS D'ARAGON.

cultiver la poéſie provençale, & à protéger les Poëtes provençaux qu'il aida de ſes libéralités.

JAYME, OU JACQUES I, DIT LE CONQUÉRANT.

1213. JAYME, fils de Don Pedre II & de la Reine Marie, né à Montpellier le 1 Février 1208, ſuccede à ſon pere. Il étoit alors, depuis l'âge de trois ans, entre les mains de Simon de Montfort, à qui ſon pere l'avoit remis pour le faire élever comme ſon gendre futur. Simon le retient encore près d'un an après la mort de D. Pedre. L'an 1214, il eſt reconnu dans les Etats-Généraux tenus à Lérida. Parvenu à l'âge de 13 ans, on lui fait épouſer, l'an 1221, Dona ÉLÉONORE, fille d'Alfonſe, Roi de Caſtille. Mais, l'an 1229, ce mariage eſt caſſé par le Concile de Lérida, quoi qu'il en fût né un fils, nommé Alfonſe, avec lequel ſa mere ſe retira en Caſtille. Le Roi d'Aragon, la même année, porta la guerre dans l'Isle de Majorque contre les Mahométans ſur leſquels il gagna une grande victoire, après quoi il emporta d'aſſaut la ville de Majorque le 31 Décembre, & fit priſonnier le Roi de l'Isle avec un de ſes fils. L'année ſuivante, 1230, Abuſéit, Roi de Valence, étant informé d'une conſpiration tramée contre lui, quitte ſon trône, & ſe retire avec ſon fils en Aragon, où il eſt reçu par D. Jayme, & embraſſe le Chriſtianiſme. Jayme étoit ami de Sanche VII, Roi de Navarre. Ce dernier n'ayant point d'enfans, & ſe trouvant accablé par le poids des années & des infirmités, ſe détermina, l'an 1231, à choiſir pour ſon héritier, en l'adoptant pour ſon fils, le Roi d'Aragon, au préjudice de Thibaut, Comte de Champagne, ſon neveu, dont il étoit mécontent. Mais, trois ans après, Jayme renonça généreuſement à ſes droits ſur la Navarre en faveur du Comte de Champagne. Après avoir fait la conquête de l'Isle de Majorque, il lui reſtoit à faire

ROIS DE NAVARRE.

aux Rois de Navarre. Thibaut demande cette faveur pour lui & ſes ſucceſſeurs au Pape Alexandre IV, qui la lui accorde l'an 1257, & commet l'Evêque de Pampelune pour faire la cérémonie avec d'autres Prélats. (Raynaldi, Sponde.) L'an 1258, il épouſe, à Melun, la Princeſſe ISABELLE, fille de S. Louis. Thibaut, l'an 1267, ſe croiſe avec S. Louis pour le voyage de la Terre-Sainte, qui ne ſe fit que l'an 1270. Thibaut, après avoir cherché de toutes parts à négocier quelque mariage pour le Prince Henri, ſon frere, parvient enfin, l'an 1269, à lui faire épouſer Blanche, fille de Robert, Comte d'Artois, frere de S. Louis. L'an 1270, Thibaut, qui avoit accompagné S. Louis, ſon beau-pere, au ſiége de Tunis, aborde en Sicile après la mort du Saint Roi, & meurt à Trapani le 5 Décembre, ſans laiſſer d'enfans.

HENRI I, DIT LE GRAS.

1270. HENRI I, frere de Thibaut II, lui ſuccede le 5 Décembre, &, le 1 Mars de l'année ſuivante, il eſt proclamé Roi ſolemnellement à Pampelune. L'an 1273, il eſt ſacré le 24 Mai dans l'Egliſe de cette ville. Cette année il perd Thibaut, ſon fils unique, encore au berceau, par un accident des plus tragiques. Le Gouverneur & la Nourrice de cet enfant ſe le jettant en badinant dans les bras l'un de l'autre, le premier le laiſſe tomber du haut d'une galerie en bas. Le Prince mourut ſur le champ de ſa chûte. Le Gouverneur de déſeſpoir ſe précipite après lui, & expire à ſon côté. Henri n'ayant plus qu'une fille nommée Jeanne, âgée ſeulement de deux ans & demi, la fait reconnoître pour héritiere de ſa Couronne, malgré l'oppoſition des Etats qui prétendoient que la Navarre étoit aſſujettie à la Loi Salique, & qu'*elle ne tomboit pas de lance en quenouille*, comme on parloit alors. Henri conclut peu de tems après un Traité avec

ROIS CHRÉTIENS DE MAJORQUE.

Roussillon, entre dans le Lampourdan, et y soumet diverses places. Mais Alfonse, ayant quitté les frontieres de Castille, revient en diligence dans la Catalogne, et oblige son oncle à se retirer. L'an 1291 (N. S.) la paix se fait au mois de Février, par la médiation du Pape, entre D. Jayme et D. Alfonse qui promet de restituer à son oncle le Royaume de Majorque, à condition qu'il le tiendroit en fief du Roi d'Aragon, avec ses autres domaines : mais Alfonse étant mort le 18 Juin suivant, le Roi D. Jayme, son successeur, differe, sous divers prétextes, l'exécution du Traité jusqu'au 9 Août 1298, que D. Jayme, son grand oncle, fut enfin remis en possession de ses Etats par l'entremise de la France. L'an 1311, D. Jayme, Roi de Majorque, meurt vers la fin de Juin, dans la 68ᵉ année de son âge, étant venu au monde le 30 Mai 1243. » Jacques I, dit D. Vaissette, » fit beaucoup d'honneur à la ville de Montpellier, où il avoit pris » naissance, et il se rendit sur-tout recommandable par sa valeur, et » son expérience dans l'art militaire. Il demeura toujours uni à nos » Rois, dont il épousa les intérêts contre le Roi d'Aragon, malgré » les liens du sang qui l'attachoient à ce Prince ». Il avoit épousé, le 13 Octobre 1275, ESCLARMONDE, fille de Roger IV, Comte de Foix, dont il laissa D. Jayme, qui se fit Cordelier, l'an 1302, et se maria ensuite, après avoir fait casser ses vœux ; D. Sanche qui suit ; D. Ferdinand ; D. Philippe, qui embrassa la Cléricature ; Dona Sancie, femme de Robert, Roi de Naples, et une autre fille, qui épousa, l'an 1299, le fils de Manuel, Empereur de Constantinople. (Vaissette.)

1311. DON SANCHE, 2ᵉ fils de D. Jayme I, lui succede. Il fait hommage le 18 Décembre de la même année, au Roi Philippe le Bel, pour la Seigneurie de Montpellier. Le gouvernement de ce Prince fut doux et équitable. Il mourut à Formiguéra dans le Capcir,

ROIS DE CASTILLE ET DE LÉON.

de Niébla, dans l'Andalousie, qui étoit entré dans la révolte de Henri, est détrôné, & ses Etats sont réunis à la Couronne. Alfonse avoit juré une haine irréconciliable aux Rois Maures d'Espagne. Ceux-ci s'étant ligués ensemble, le surprennent, l'an 1261, & lui enlevent plusieurs places. Le Roi de Castille eut sa revanche l'année suivante, & gagna une grande bataille sur les Rois de Grenade & de Murcie. L'an 1266, nouvel accroissement de puissance pour Alfonse; il prend possession de Murcie, dont Jayme I, Roi d'Aragon, venoit de faire la conquête pour lui en qualité d'allié. L'Infant Don Ferdinand étant en âge d'être marié, le Roi, son pere, l'an 1268, ou 1269, selon D. Vaissette, lui fait épouser la Princesse Blanche, fille du Roi Saint Louis. Alfonse se prétendoit toujours Chef de l'Empire quoi qu'il n'y eût jamais paru. Les Electeurs ayant élevé, le 30 Septembre 1273, Rodolfe de Habsbourg à cette dignité, Alfonse regarda cette élection comme une entreprise faite sur ses droits. Résolu d'en avoir justice, il envoie des Ambassadeurs, l'an 1274, au Concile de Lyon, pour mettre dans ses intérêts cette Assemblée & le Pape Grégoire X qui la présidoit. Grégoire, dans la Lettre qu'il lui écrivit, l'exhorta de renoncer, pour le bien de la paix, à ses prétentions, & lui accorda, comme par forme d'indemnité, pour 6 ans, les *tercias*, ou le tiers des décimes, à la charge de les employer pour continuer la guerre contre les Mahométans d'Espagne. Alfonse promit de se conformer aux avis du Pontife; mais ayant d'autres affaires à lui communiquer, il obtint de lui une entrevue qu'ils eurent à Beaucaire au commencement de l'an 1275. Alfonse y débattit de nouveau ses prétentions à l'Empire, & depuis continua toujours de se qualifier Empereur des Romains dans ses Lettres. Pendant son absence, le Roi de Maroc, appellé par le Roi de Grenade, descend en Espagne, & gagne deux batailles, l'une sur Nugne de Lara, & l'autre sur l'Infant d'Aragon D. Sanche, Archevêque de Tolede, qui tous les deux perdent la vie dans l'action. L'Infant D. Ferdinand marche pour s'opposer aux progrès du Roi de Maroc, & meurt en chemin, laissant deux enfans de Blanche, son épouse, Alfonse & Ferdinand de la Cerda. L'Infant D. Sanche ayant appris la mort de son frere, s'avance avec des troupes pour couvrir l'Andalousie, & contraint le Roi de Maroc de se retirer. Voici ce que porte à ce sujet une ancienne Chronique françoise manuscrite : » Grant multitude de Sarrasins de Barbarie passerent » en Espagne, & deconfirent en leur venue grant quantité de » Chevaliers & d'autres gens d'armes. Là fut occis l'Archevesque de Tolede qui estoit frere du Roy d'Arragon & de la » Royne de Castille, & plusieurs autres Chevaliers vaillans » moururent, & autres gens, & furent puis les Sarrazins desconfis par les gens d'Espaigne & chassiez hors du pays, & » s'en allerent en Arragon. » (Sinner, *Cat. mss. Bib. Bern.*) Alfonse, l'an 1276, tient les Etats-Généraux à Ségovie; &, de son consentement, on y déclare héritier de la Couronne l'Infant D. Sanche, au préjudice des deux Princes, Alfonse & Ferdinand de la Cerda, fils de Ferdinand & de Blanche. On fondoit cette décision sur les loix des Goths, qui, pour la succession, préféroient le droit de la proximité immédiate au droit de la représentation; mais le meilleur droit de D. Sanche fut d'avoir sauvé la Castille. Après avoir déconcerté toutes les mesures des Maures, il venoit de conclure avec eux une paix glorieuse. Ces succès lui concilierent tellement tous les cœurs, qu'on crut ne pouvoir le récompenser dignement qu'en lui assurant la Couronne. La Reine Yolande, mécontente de l'injustice faite aux enfans de Ferdinand, ses petits-fils, se retire avec eux & Blanche, leur mere, en Aragon. Alfonse, soup-

ROIS D'ARAGON.

celle de Minorque. Mais avant même d'avoir fait celle-ci, il en étoit si assuré qu'il échangea les deux Isles en 1231 pour le Comté d'Urgel, avec l'Infant Don Pedre de Portugal. Ce qu'il convoitoit néanmoins avec le plus d'ardeur, étoit la ville de Valence sur laquelle il avoit acquis des droits par la cession qu'Abuseit lui en avoit faite. Ses forces n'étant pas suffisantes pour emporter une place de cette importance, il obtint du Pape Grégoire IX, en 1233, la publication d'une Croisade, dans laquelle entrerent à l'envi les Seigneurs du Languedoc, des Prélats, avec les Chevaliers du Temple & de S. Jean. Mais on ne se mit pas sitôt en campagne. Le Roi d'Aragon fut occupé d'un différend qu'il avoit avec le Comte de Roussillon, & de son mariage avec YOLANDE, fille d'André, Roi de Hongrie, qu'il épousa le 8 Septembre 1235. Les Croisés s'étant enfin réunis en 1237, gagnerent sur les Maures de Valence une grande bataille où les vainqueurs ne perdirent, dit-on, que trois hommes. L'année suivante ils assiégent Valence dont ils se rendent maîtres, & font une treve de 7 ans avec Zaan, Roi de Valence, après qu'il eut abandonné la ville. Mais, l'an 1239, tandis que Jayme est à Montpellier, ses Généraux rompent la treve par de nouvelles hostilités. Il en profite à son retour, sans les approuver, pour achever la conquête du Royaume de Valence. D. Jayme s'étant adressé à Bérenger, Evêque de Gironne, pour le Sacrement de Pénitence, crut depuis avoir de fortes preuves qu'il avoit révélé sa confession. Pour l'empêcher de récidiver, il lui fit couper la langue en 1246. Le Pape Innocent IV ne laissa pas cet attentat impuni. Il fulmina contre le Prince une excommunication qui fut levée par ses Légats au Concile de Lérida, sur les marques publiques de repentir qu'il donna. Les Maures de

ROIS DE NAVARRE.

Edouard I, Roi d'Angleterre, par lequel il promet de donner cette Princesse en mariage à un des fils de ce Monarque. Mais il révoqua cette promesse par son testament dont une des dispositions fut que sa fille seroit mariée en France. L'an 1274, Henri meurt, suffoqué par la graisse, le 21, ou 22 Juillet, ou le 28, selon d'autres. (*Voy.* Henri III, *Comte de Champagne.*)

JEANNE I.

1274. JEANNE, née, l'an 1270, de Henri & de Blanche d'Artois, succede à son pere à l'âge de 3 ans & demi sous la tutele de sa mere. Le 27 Août, les Etats choisissent D. Pedre Sanche de Montaigu pour gouverner avec la Reine-Mere. Ce choix occasionne une division: la Reine, alarmée, enleve sa fille, se retire secrétement avec elle, & vient à Paris. Le Roi Philippe le Hardi envoie Eustache de Beaumarchais, Seigneur françois, pour rétablir le calme dans le pays. Eustache s'acquitta de sa commission en homme intelligent; il gagna le plus qu'il lui fut possible de villes & de Barons, vint jusqu'à Pampelune, où il se logea adroitement avec sa garnison & les autres François, dans l'endroit le plus sûr, & commença à faire la loi. Mais ayant entrepris de réformer quelques abus, son zele souleva les Seigneurs du pays, qui vinrent l'assiéger dans la forteresse de Pampelune. Le Roi de France à cette nouvelle fait partir Robert, Comte d'Artois, & le Connétable Imbert de Beaujeu, avec une armée pour la Navarre. Pampelune fut emportée d'assaut vers la fin de Septembre 1276, Eustache délivré, & les auteurs de la sédition sévèrement punis. Les Généraux vouloient sauver cette ville du pillage; mais ils n'en furent pas les maîtres. Le soldat, & sur-tout les Gascons, y commirent des excès horribles. Il restoit encore sept châteaux à soumettre pour réduire toute la Navarre. Robert en vint à bout,

ROIS CHRÉTIENS DE MAJORQUE.

le 4 Septembre 1324, au retour d'une expédition qu'il avoit entreprise, avec le Prince d'Aragon, son cousin, contre les Pisans, à qui ils enleverent l'Isle de Sardaigne. N'ayant point d'enfans de MARIE, son épouse, fille de Charles II, Roi de Sicile, il fit héritier de tous ses domaines D. Jayme, son neveu.

1324. DON JAYME II, fils de Ferdinand, Infant de Majorque, frere puîné de Sanche, mort vers 1318, et d'Isabelle d'Adria, ou de la Morée, sa premiere femme, succede, à l'âge d'environ 12 ans, à D. Sanche, son oncle, sous la tutele de D. Philippe, son autre oncle, alors Trésorier de l'Eglise de Saint Martin de Tours. D. Jayme II, Roi d'Aragon, son cousin, prétendit l'exclure de cette succession, en vertu d'une substitution du Royaume de Majorque et de ses dépendances, que D. Jayme I, Roi d'Aragon, son aïeul, avoit faite dans son testament; mais comme il étoit juste et équitable, il ne voulut pas poursuivre une affaire de cette importance, sans avoir consulté les Etats-Généraux de son Royaume, qu'il assembla à Lérida. Les avis furent partagés, et le Roi d'Aragon ne prit aucune résolution. D'un autre côté, le Comte de Foix et plusieurs autres Seigneurs, formerent un complot pour exclure de la tutele D. Philippe; mais Charles IV, Roi de France, prit la défense de D. Philippe, et le maintint dans ses fonctions de tuteur. L'an 1327, le Roi d'Aragon conclut à Barcelone, le 1 Octobre, un accord avec le Roi de Majorque, par lequel celui-ci est maintenu dans ses Etats, en reconnoissant les tenir en fief du Roi d'Aragon, sauf les droits du Roi de France sur la Seigneurie de Montpellier, et autres parties de ces Etats, situées dans son Royaume. Le Roi d'Aragon conclut en même tems le mariage de Constance, sa fille, avec le Roi de Majorque. L'an 1340, ce dernier se brouille avec Philippe de Valois, Roi de France, sur le refus qu'il fait de se reconnoître son vassal pour la Seigneurie de Montpellier et ses autres domaines, situés endeçà des Pyrénées. L'an 1341, le Roi de Majorque ayant tenu des joutes à Montpellier dans le mois de Janvier, contre la défense du Roi de France, ce Monarque fait avancer des troupes sur les fron-

ROIS DE CASTILLE ET DE LÉON.

çonnant D. Frédéric, son frere, & D. Ruiz de los Cameros, d'avoir favorisé cette évasion, les fait périr l'un & l'autre sans forme de procès. Philippe le Hardi, Roi de France, envoie sommer Alfonse de rendre la dot de Blanche, & d'assurer le trône aux enfans de Ferdinand. Alfonse n'accorde ni l'une ni l'autre de ces demandes. L'an 1278, Yolande retourne auprès de son mari; Blanche se retire en France. (Cette Princesse mourut à Paris le 22 Juin 1320, & fut inhumée aux Cordeliers, suivant son épitaphe.) Mais les Princes, fils de Blanche, sont retenus en Aragon par le Roi D. Pedre III. Trois Papes consécutifs, Jean XXI, Nicolas III & Martin IV, travaillerent avec zele, mais sans succès, à terminer la querelle des deux Monarques. On tint à ce sujet deux Congrès, l'un à Bordeaux, l'an 1279, depuis le 1 Mars jusqu'au 1 Juin, en présence des Légats du S. Siége; l'autre à Dax en 1280, sous la médiation du Prince de Salerne. Les choses se disposoient en 1282 pour un troisieme Congrès dont on espéroit une meilleure issue. Mais l'Infant D. Sanche, las de voir mettre sans cesse en compromis son droit à la succession de son pere, & craignant avec fondement qu'elle ne fût au moins partagée entre lui & les fils de Ferdinand, prit le parti de s'en emparer pour écarter le danger dont il étoit menacé. A peine eut-il fait éclater cette résolution, qu'Alfonse se vit abandonné de tous ses sujets qui reconnurent son fils pour leur Souverain. Le Pape Martin IV vint au secours d'Alfonse avec les armes spirituelles, menaçant le fils rebelle des censures ecclésiastiques, & déclarant nuls les sermens qu'il s'étoit fait prêter. Alfonse employa de son côté les armes de l'autorité paternelle; il déshérita Sanche par un Acte daté de Séville le 8 Novembre 1282, confirma cette exhérédation par un premier testament du 20 Avril de l'année suivante, & enfin par un second du 22 Juin 1284. Sa succession, par l'un & l'autre testament, devoit passer aux deux fils de Ferdinand, l'un après l'autre, & à leurs descendans, ou à leur défaut au Roi de France, l'intention du testateur étant qu'en ce cas ses Royaumes fussent unis à celui de France pour n'être jamais séparés. Mais les choses changerent bientôt de face. Sanche effrayé demanda pardon & l'obtint; l'exhérédation fut annullée, & Alfonse le notifia au Pape le 23 Mars 1284. Ce Prince décéda le 4 Avril suivant, & fut inhumé à la Cathédrale de Murcie où l'on voit encore son tombeau. Il avoit eu d'Yolande, son épouse, cinq fils, Ferdinand dont on vient de parler; Sanche qui suit; D. Juan, marié, l'an 1280, à la fille du Marquis de Montferrat; D. Pedre, allié la même année à Marguerite, fille d'Aymeri VI, Vicomte de Narbonne, & mort l'an 1283, laissant de sa femme un fils nommé Sanche; & D. Jayme. Alfonse, avant son mariage, avoit eu de Marie-Guillemete une fille nommée Dona Béatrix, mariée avec Alfonse III, Roi de Portugal: il eut encore d'une autre maîtresse Alfonse le jeune, &c. La Reine Yolande mourut, l'an 1300, à Roncevaux, au retour de Rome où elle étoit allée à l'occasion du Jubilé. Alfonse X étoit savant & fort habile, pour son tems, en astronomie. Ses *Tables alfonsines*, imaginées par lui & dressées à grands frais par des Juifs de Tolede, lui ont acquis plus de gloire que ses combats. On montre encore aujourd'hui dans l'Alcasar ou le Palais de Ségovie, la chambre où il faisoit ses observations dans le ciel, & le cabinet où il les rédigeoit. Alfonse se mêloit aussi de poésie. On conserve dans la Bibliotheque de l'Escurial un manuscrit qui contient de ses *Cantigas*, ou Cantiques, en langue portugaise, sur les miracles de N. S. & de la sainte Vierge, & la musique y est notée. Les ornemens dont est décoré ce manuscrit sont si recherchés, qu'il paroît que c'étoit l'original, d'autant plus que le texte est accompagné de notes qu'on dit être de la main de ce Prince. (Terreros y Pando, *Palæogr. Española.*) Son recueil de Loix, nommé *Las siete partidas*, auquel il mit la derniere main, prouve qu'il veilloit sur la Justice comme sur les Lettres. Ce fut sous son régne, l'an 1283, que les Etats, assemblés à Ségovie, supprimerent l'Ere de Jules César & adopterent celle de J. C. Il avoit ordonné, l'an 1260, d'écrire en langue vulgaire tous les Actes publics. Roderic Sanche, dans son histoire d'Espagne, L. 4, c. 5, assure, d'après d'anciennes annales, dit-il, que ce Prince avoit coutume de dire que s'il avoit été admis à la création du monde, il auroit mieux arrangé certaines choses que Dieu n'avoit fait. Ce discours ne doit point être pris au sérieux. Qui ne voit en effet que c'est une plaisanterie d'Alfonse qui vouloit par là tourner en ridicule les systêmes absurdes imaginés par les Astronomes de son tems sur l'ordre établi dans l'univers? Ce Monarque, qu'on avoit osé taxer d'irréligion, avoit lu 14 fois la Bible avec ses Gloses, & l'avoit traduite en Espagnol.

ROIS D'ARAGON.

Valence portoient impatiemment le joug qu'il leur avoit imposé. Pour se délivrer des inquiétudes qu'ils lui donnoient, il rendit, le 6 Janvier 1248, une ordonnance par laquelle il leur enjoignoit de s'expatrier. L'an 1258, il termina le différend qu'il avoit depuis long-tems avec le Roi de France, touchant la souveraineté sur la Catalogne & le Roussillon, que Jayme ou ses prédécesseurs avoient usurpée sur cette Couronne. Jayme de son côté avoit des prétentions sur divers domaines du Languedoc & des pays voisins dont le Monarque françois étoit en possession. Le Roi d'Aragon ayant envoyé l'Evêque de Barcelone & deux autres Plénipotentiaires à Corbeil, où la Cour de France étoit alors, pour y finir cette affaire, ils arrêterent, le 11 Mai, avec le Roi Louis IX, les articles suivans. 1° Louis céda au Roi d'Aragon à perpétuité tous les droits de souveraineté qu'il avoit sur les Comtés de Barcelone, d'Urgel, de Bezalu, de Roussillon, d'Empurias, de Cerdagne, de Conflant, de Girone & de Vic. Jayme à son tour céda au Roi de France tous les droits qu'il prétendoit sur les villes & pays de Carcassonne & Carcassez, de Rasez, de Lauraguais, de Termenois, de Béziers, de Menervois, de Fenouilledes, de Pierre-Pertuse, de Sault, d'Agde & d'Agadois, d'Albigeois, de Rouergue, de Querci, de Narbonne, de Greze au Vicomté de Gévaudan, de Millhaud, de Nîmes, de Toulouse & du Comté de Toulouse, de S. Gilles, & enfin sur tous les domaines qui avoient appartenu au feu Raymond, Comte de Toulouse. Sur quoi l'on peut remarquer, dit l'Historien du Languedoc, que Louis IX céda au Roi d'Aragon des droits de souveraineté incontestables dont ses prédécesseurs avoient toujours joui sans interruption depuis le régne de Charlemagne, au lieu que Jayme ne céda à Louis que des droits, la plupart chimériques. (Voy. *les Comtes*

ROIS DE NAVARRE.

& chassa du pays les Aragonois, qui vouloient profiter du trouble pour s'en emparer. Avant le retour du Prince en France, le Roi Philippe le Hardi, par le conseil de sa mere, fit épouser à la Reine Blanche Edmond, Comte de Lancastre, frere du Roi d'Angleterre, ce qui déplut au Comte. Blanche dans le même tems négocioit le mariage de sa fille avec Philippe, 2[e] fils du Roi de France, qui devint bientôt l'aîné par la mort de Louis son frere. Le Traité fut conclu dans le mois de Mai 1275; mais le mariage ne s'accomplit que neuf ans après (Pelletier, *Hist. des Comtes de Champ.*) D. Vaissette met en 1276 l'expédition du Comte d'Artois en Navarre, & Ferréras en 1278.

LA MÊME JEANNE I, ET PHILIPPE LE BEL

L'an 1284, le 16 Août, Jeanne, héritiere du Royaume de Navarre, épouse Philippe le Bel, fils aîné de Philippe le Hardi. Elle sut, dit M. Velli, par ses soins accompagnés d'une rare prudence, chasser l'Aragonois & le Castillan de la Navarre, où elle maintint heureusement la paix tant par la sagesse des Gouverneurs qu'elle lui donna, que par la beauté des réglemens qu'elle y établit. Les Navarrois respectoient en elle jusqu'à la sévérité que lui inspiroit le zele de la justice; parce qu'elle savoit la tempérer par une douceur salutaire. On eût dit, c'est l'expression de Mézerai, qu'elle tenoit tout le monde enchaîné par les yeux, par les oreilles, par le cœur, étant également belle, éloquente, généreuse, libérale. L'amour de la gloire fut sa passion dominante, & tout l'objet de ses desirs de laisser à la postérité un illustre souvenir de son existence. Ce fut pour s'assurer cette immortalité qu'elle fit élever dans la Navarre cette ville si connue sous le nom de *Puente-la-Reyna*; qu'elle bâtit & dota l'Abbaye de la Barre au fauxbourg de Château-Thierri; qu'elle donna de grands

ROIS CHRÉTIENS DE MAJORQUE.

tieres du Roussillon. Don Pedre IV, Roi d'Aragon, sur l'alliance duquel le Roi de Majorque, son beau-frere, avoit compté, l'abandonne, et l'oblige par là d'aller trouver Philippe de Valois à Paris, vers la fin de 1342, et de lui rendre hommage, pour recouvrer les terres que ce Monarque lui avoit enlevées. L'an 1343, le Roi d'Aragon cherche à dépouiller le Roi de Majorque; et pour en avoir un prétexte, il l'accuse de lui avoir tendu des embûches à Barcelonne pour le faire périr, ou du moins pour se saisir de sa personne: il lui reprochoit aussi d'avoir fait alliance contre lui avec le Roi de France, le Roi de Sicile, et même le Roi de Maroc. En conséquence, il le fait sommer de comparoître devant lui, pour répondre sur ces griefs. D. Jayme ne se sentant pas en état de tenir tête au Roi d'Aragon, fit tout son possible, mais inutilement, pour l'appaiser. Le parti étoit pris de l'écraser; et le 25 Mai de la même année, on vit débarquer à Majorque la flotte de D. Pedre, qui s'empara de l'Isle, malgré les efforts de D. Jayme, et le reduisit à chercher son salut dans la fuite.

ROIS DE CASTILLE ET DE LÉON.

SANCHE IV, DIT LE GRAND.

1284. SANCHE IV, fils d'Alfonſe X & d'Yolande, né le 13 Mai 1258, eſt couronné à Tolede avec MARIE de MOLINA, ſa 2[e] femme & ſa proche parente. Il avoit épouſé en premieres noces, par contrat daté de l'Ere d'Eſpagne 1308 (de J. C. 1270.) GUILLEMINE, fille de Gaſton VII, Vicomte de Béarn. (*Spicil.* T. 8, p. 245.) L'an 1287, le Roi Philippe le Bel, ſucceſſeur de Philippe le Hardi, ſon pere, reprit l'affaire des enfans de D. Ferdinand & de Dona Blanche, leur mere. Les fils de cette Princeſſe, retirée en France, étoient toujours retenus par le Roi d'Aragon qui refuſoit de les rendre. Sanche, intimidé par les menaces du Monarque françois, conſentit à un nouveau Congrès qui ſe tint à Lyon. Ses Plénipotentiaires, & ceux du Roi de France, y ſignerent, le 13 Juillet 1289, un Traité par lequel Sanche cédoit aux fils de Ferdinand le Royaume de Murcie pour eux & leurs deſcendans, ſans aucune réſerve d'hommage, de ſouveraineté, ni de reſſort. Mais les deux Princes ayant refuſé de ratifier le Traité, ſans doute parce que le Roi d'Aragon (Alfonſe III), alors l'ennemi de Sanche, les en détourna, les choſes reſterent dans le premier état. L'an 1290, Jouſouf, Roi de Maroc, ſe trouvant à Algézire dans l'Andalouſie, envoie demander au Roi Sanche s'il veut la paix ou la guerre. Sanche répond qu'il tient ſon pain d'une main & un bâton de l'autre. Jouſouf, prenant cette réponſe pour une inſulte, lui déclare la guerre. La flotte muſulmane eſt battue par celle de Caſtille renforcée des vaiſſeaux que Sanche avoit obtenus des Génois. Les hoſtilités languirent les deux années ſuivantes. Mais, l'an 1292, elles ſe ranimerent à l'occaſion de la rupture de D. Juan avec le Roi, ſon frere. Par un Codicile d'Alfonſe, leur pere, D. Juan devoit hériter du Royaume de Séville. Après l'avoir long-tems & inutilement demandé à Sanche, il paſſe en Afrique auprès du Roi de Maroc, qui lui fournit des troupes pour faire la guerre à ſon frere. Les Africains, ſous la conduite de ce Prince, aſſiégent Tariffe, que Sanche leur avoit enlevée l'année précédente; mais ils échouent devant cette place, par la brave défenſe du Gouverneur, Alonſo Guzman de Perez, dont le fils, étant tombé pendant le ſiége entre les mains des ennemis, fut égorgé ſous les murs de la ville, le pere ayant mieux aimé le laiſſer périr que de manquer, en le rachetant, au devoir de la fidélité. (M. Cardonne.) L'an 1295, Sanche meurt, d'une maladie de langueur, âgé de 36 ans, à Tolede, le 25 Avril, après avoir inſtitué ſon héritier l'Infant D. Ferdinand, ſon fils aîné, ſous la tutele & la régence de la Reine Marie. Sanche eut d'autres enfans de cette Princeſſe; ſavoir, D. Alfonſe, mort avant lui; D. Henri; D. Pedre; D. Philippe; & deux Infantes, Eliſabeth, ou Iſabelle, mariée à Burgos, l'an 1310, à Jean III, Duc de Bretagne; & Béatrix, qui épouſa, l'an 1309, Alfonſe IV, Roi de Portugal. Le mariage de Sanche avec Marie, dont la validité avoit été conteſtée à cauſe de la parenté au 3[e] degré, fut confirmé, après ſa mort, par Boniface VIII, & les enfans qui en étoient nés furent déclarés légitimes par une Bulle du 6 Septembre 1301.

FERDINAND IV.

1295. FERDINAND IV, fils de Sanche III & de la Reine Marie, né le 6 Décembre 1285, eſt proclamé Roi dans l'Egliſe de Tolede, après les funérailles de ſon pere, & l'eſt une ſeconde fois dans les Etats tenus à Valladolid. Les premieres années du régne de Ferdinand furent très orageuſes, & tout ſembloit conſpirer à lui faire perdre la Couronne. L'an 1296, l'Infant D. Juan, oncle de Ferdinand, ſe fait proclamer Roi à Léon: Alfonſe de la Cerda, l'aîné des deux fils de D. Ferdinand, eſt proclamé Roi de Caſtille à Sahagun; le Roi de Grenade porte le fer & le feu dans l'Andalouſie, & taille en pieces une armée commandée par l'Infant D. Henri; le Roi de Portugal ſe jette dans la Caſtille; celui d'Aragon s'empare d'Alicante, & de pluſieurs places du Royaume de Murcie; mais la Reine Marie fait face à tout, & ſe conduit avec tant de fermeté & de ſageſſe, qu'elle aſſure la Couronne à ſon fils. L'an 1303, elle fait épouſer à ce Monarque CONSTANCE, fille de Denis, Roi de Portugal. La Caſtille étoit toujours menacée par l'Aragon. Le Roi Denis, l'an 1305, ménage un congrès entre Ferdinand, ſon gendre, & le

ROIS D'ARAGON.

de Rouſſillon.) L'an 1264, Don Jayme ſe concerte avec Alfonſe le Sage, Roi de Caſtille, pour faire la guerre aux Maures de l'Eſpagne méridionale. Mais la difficulté fut d'obtenir en Aragon des ſubſides pour cette expédition. La Nobleſſe, après avoir bien diſputé, ne conſentit d'en accorder qu'aux conditions, 1° qu'elle ſeroit exempte du *Bouage;* impôt qu'on levoit ſur le bétail; 2° que le Grand-Juſticier ſeroit remis dans toute l'autorité que lui accordoient les anciennes loix; 3° que les charges militaires ne ſeroient données qu'à des Nobles aragonois de naiſſance. Les deux Rois confédérés ſoumettent, dans les deux années ſuivantes, la Murcie, & ce qui reſtoit à conquérir du Royaume de Valence. Mais ces conquêtes, par les conventions faites entre eux, furent unies à la Couronne de Caſtille. D. Jayme voulut enſuite aller ſignaler ſa valeur à la Terre-Sainte. S'étant embarqué, l'an 1269, pour cette expédition, il eſt jetté par la tempête à Aigues-Mortes, d'où il retourne dans ſes Etats. Ce fut là tout le fruit de ſon armement. L'an 1274, à l'occaſion du Concile général indiqué à Lyon, Don Jayme ſe rend en cette ville, aſſiſte à l'ouverture du Concile, & s'en revient fort mécontent du Pape, qui refuſa de le couronner, à moins qu'il ne promît de payer le tribut auquel D. Pedre, ſon pere, s'étoit obligé pour ſon Royaume envers l'Egliſe romaine. L'an 1275, Jayme tient à Lérida les Etats qui déclarent que le ſceptre ne ſortira jamais de la ligne directe tant qu'il y aura des mâles; en conſéquence Alfonſe, fils de l'Infant D. Pedre & de Conſtance, fille de Mainfroi, eſt reconnu héritier de la Couronne. L'an 1275, les Maures, chaſſés de Caſtille où ils

ROIS DE NAVARRE.

biens aux Chartreux, aux Cordeliers, aux Jacobins; qu'elle récompenſa ſi généreuſement les Gens de Lettres; enfin qu'elle fonda, l'an 1305, (N. S.) le Collége de Navarre & de Champagne dans l'Univerſité de Paris. Cette grande Reine mourut au Château de Vincennes le 2 Avril 1305, à l'âge d'environ 32 ans, & fut enterrée aux Cordeliers de Paris (*Voy.* Philippe le Bel, *Roi de France.*)

LOUIS HUTIN.

L'an 1305, LOUIS HUTIN, fils aîné de Jeanne, Reine & propriétaire du Royaume de Navarre, ſuccede à ſa mere le 4 Avril, mais ſans prendre alors le titre de Roi. L'an 1307, Louis paſſe en Navarre au mois de Juillet, & ſe fait couronner dans la Cathédrale de Pampelune. L'an 1314, il ſuccede à Philippe le Bel au Royaume de France, & meurt le 5 Juillet 1316. (Voy. *les Rois de France.*)

PHILIPPE LE LONG.

1316. PHILIPPE LE LONG, frere du Roi Louis Hutin & ſon ſucceſſeur au Royaume de France, le fut auſſi dans celui de Navarre, qu'il n'adminiſtra d'abord que comme tuteur de Jeanne, ſa niece, fille & héritiere du Roi défunt, née le 28 Janv. 1312. (N. S.) Mais par un Traité conclu le 27 Mars 1318 (N. S.) avec Eudes IV, Duc de Bourgogne, oncle maternel de Jeanne, il devint propriétaire de la Navarre, ainſi que des Comtés de Champagne & de Brie, au moyen d'une rente de 15 mille livres, & d'une ſomme de 150 mille qu'il aſſura à la Princeſſe pour indemnité, ſous la clauſe néanmoins que ſi Philippe le Long venoit à mourir ſans enfans mâles, les Etats qui lui étoient cédés retourneroient à Jeanne, *comme*

ROIS CHRÉTIENS DE MAJORQUE.

D. Pedre se rendit maître ensuite de Minorque et d'Ivica. Le Pape Clément VI s'entremet en vain pour réconcilier les deux Princes. D. Pedre, poursuivant sa pointe, entra dans le Roussillon et la Cerdagne à la tête d'une armée, soumit une grande partie de ces pays, et mit le siége devant Perpignan. On vint toutefois à bout d'obtenir de lui une suspension d'armes jusqu'au mois d'Avril 1344: mais ayant rompu la treve, il unit, le 29 Mars 1344, par un acte solemnel, le Royaume de Majorque, avec tout le reste des Etats de D. Jayme, à la Couronne d'Aragon. Il entre après cela dans le Roussillon et continue la conquête du pays. Tandis qu'il est occupé au siége d'Elne, l'infortuné D. Jayme, abandonné de presque tout le monde, vient se mettre à sa discrétion; mais D. Pedre lui impose des conditions si dures, qu'il aime mieux tout risquer que de s'y soumettre. Il se retire; et ayant trouvé des amis en Cerdagne, il y fait quelques conquêtes, qu'il abandonne presque aussitôt, par l'impuissance où il est de les conserver. Dénué de tout, il se rendit, sur la fin de Novembre 1344, auprès du Comte de Foix, Gaston Phébus, qui le reçoit généreusement, et lui fournit quelques secours, mais trop foibles pour le mettre en état de tenir la campagne. Le Pape Clément VI, qu'il va trouver ensuite, s'intéresse encore pour lui, et trouve le Roi d'Aragon toujours inexorable. Il ne reste à D. Jayme que son courage qui, loin de lui manquer, semble s'accroître au milieu des adversités. Il cherche du secours parmi la Noblesse de France; et plusieurs Seigneurs lui ayant offert leurs services, il tente de nouveau le sort des armes, pour tâcher de reconquérir ses domaines: mais le Roi de France, ouvertement déclaré pour le Roi d'Aragon, fait défense à tous ses sujets de rien entreprendre contre ce Prince. Cette défense ayant eu peu d'effet, le Monarque la fit renou-

ROIS DE CASTILLE ET DE LÉON.

Roi d'Aragon. Il se tint à Campillo, & le Roi de Castille y fit la paix avec l'Aragonois en lui cédant une partie du Royaume de Murcie. Pour ne laisser aucun sujet de discorde, on y convient de s'en rapporter à l'arbitrage des deux Rois de Portugal & d'Aragon, touchant les prétentions d'Alfonse de la Cerda, qui étoit pour lors en France. Les deux Rois médiateurs arrêtent qu'Alfonse quittera le titre de Roi, & qu'on lui assignera un certain nombre de villes pour subsister. Ferdinand fit, l'an 1309, une conquête importante sur les Maures par la prise de Gibraltar, place beaucoup moins forte alors qu'elle ne l'est aujourd'hui. Le 17 Sept. de l'an 1312, fut le terme des jours de Ferdinand. Ce Prince mourut subitement à Jaën, laissant de Constance, son épouse, Alfonse son successeur, & Eléonore, qui épousa Alfonse IV, Roi d'Aragon. La Reine Constance finit ses jours le 17 Novembre 1313. Ferdinand IV, a été surnommé l'*Ajourné*, parce que dans un accès de colere, il fit jetter, dit-on, du haut d'un rocher deux Gentilshommes qui, avant que d'être précipités, l'ajournerent à comparoître devant Dieu dans 30 jours, & qu'il mourut au bout de ce terme. Ce siécle, dit un homme d'esprit, étoit celui des ajournemens. Clément V & Philippe le Bel, avoient été aussi ajournés (en 1314) par le Grand-Maître des Templiers. Quoi qu'il en soit de ces contes, Ferdinand étoit aussi violent & emporté que Philippe le Bel étoit vindicatif.

ALFONSE XI.

1312. ALFONSE XI, fils de Ferdinand IV & de Constance de Portugal, âgé seulement d'environ deux ans, succede à la Couronne de Castille. La minorité d'Al-

ROIS D'ARAGON.

avoient fait une irruption, vinrent se jetter sur l'Aragon, » & desconfirent le Roy d'Arragon, & prindrent moult de prisonniers, & » tuerent moult de gens, & prindrent chasteaux & villes; là fut » prins le Commandeur du Temple, & plusieurs autres tant de reli- » gion, comme du siecle, & d'autre peuple grant quantité. Après » rassembla le Roy d'Arragon grants gens d'armes, & desconfit les » Sarrazins, & recouvra grant partie des chasteaux & de la terre » qu'il avoit perdu; & fut delivrer le Commandeur du Temple d'Ar- » ragon, & plusieurs autres qui avoient esté prins devant. » (Sinner, *Catal. cod. mss. Bibl. Bern.* T. II, p. 380.) Mais les Maures de Grenade s'étant révoltés l'année suivante, gagnerent sur les Généraux de D. Jayme une grande bataille près de Luchente. Ce revers, joint à ses infirmités, lui causa un si vif chagrin, qu'il en tomba malade. Etant à l'extrémité, il prend l'habit de Cîteaux, & meurt le 25 Juillet 1276, après avoir régné environ 63 ans. Son corps fut inhumé dans l'Abbaye de Poblet. Jayme fut pere d'un grand nombre d'enfans. Il eut, 1° d'ÉLEONORE, fille d'Alfonse IX, Roi de Castille, Alfonse, mort l'an 1260: 2° d'YOLANDE (morte l'an 1251) il eut D. Pedre, son successeur dans les Royaumes d'Aragon & de Valence; D. Jayme, qui eut avec le titre de Roi l'Isle de Majorque, les Etats de Roussillon & de Montpellier; Sanche, Archevêque de Tolede; Yolande, femme d'Alfonse X, Roi de Castille; Isabelle, mariée, l'an 1262, avec Philippe le Hardi, fils & successeur de S. Louis, Roi de France; Constance, femme d'Emmanuel, Infant de Castille; Dona Sanche, qui, selon quelques Auteurs, s'en alla déguisée à Jérusalem où elle servit les pauvres, & mourut saintement; Marie, qui fut Religieuse, & Eléonore: 3° de THÉRESE VIDAURE, qu'il avoit épousée en secret, il eut D. Jayme & D. Pedre. Jayme I eut encore deux enfans naturels, D. Ferdinand, que D. Pedre fit jetter dans la riviere de Cinga, où il périt, & D. Fernandez. Le Roi D. Jayme I fut sans contredit un des plus vaillans Princes de son tems, ayant livré trente-trois batailles aux Maures avec avantage, & conquis sur eux trois Royaumes. La Religion lui est redevable de plus de mille Eglises qu'il fit construire, y compris les Mosquées qu'il fit consacrer. On l'eût regardé, suivant l'opinion reçue, comme un Prince accompli sans le penchant excessif qu'il fit paroître pour les femmes; défaut qui mit le trouble dans sa famille & lui attira souvent des réprimandes de la part des Papes à qui on en porta des plaintes.

DON PEDRE III.

1276. D. PEDRE III, fils de Jayme I & d'Yolande, sa 2e femme, est couronné solemnellement avec son épouse, le 27 Novembre, dans la Cathédrale de Saragosse. Il avoit épousé, l'an 1262, CONSTANCE, fille de Mainfroi, Roi de Sicile, & en vertu de ce mariage il prétendoit au Royaume de Sicile. L'an 1282, étant sur les côtes d'Afrique avec une flotte considérable destinée, à ce qu'on publioit, contre les Maures, il va faire une descente en Sicile, sur la nouvelle du massacre des François, connu sous le nom de *Vêpres siciliennes*. Il y est reçu comme un libérateur; & tous les habitans de cette Isle se jettent entre ses bras par la crainte du juste ressentiment de Charles d'Anjou, leur Souverain. Il est proclamé aussitôt Roi de Sicile, & couronné à Palerme. Il entre ensuite dans Messine, & bat la flotte de Charles d'Anjou. Mais le Pape Martin IV, François de naissance, indigné de cette usurpation & de ce qui l'avoit préparée, frappe Don Pedre, le 18 Novembre, d'une excommunication qu'il renouvella l'année suivante, le déclarant en même tems déchu de ses Etats. Pour l'exécution de cette sentence il fit publier contre lui une Croisade, & donna l'investiture du Royaume d'Aragon à Charles de Valois, 2e fils du Roi Philippe le Hardi, lequel étant neveu de D. Pedre par sa mere Elisabeth, sembloit devoir être mieux reçu des Seigneurs & du peuple d'Aragon. Martin, en disposant ainsi de ce Royaume, se pré-

ROIS DE NAVARRE.

son propre. La Noblesse de Navarre aquiesça, par impuissance d'y résister, à cet arrangement; & en conséquence Philippe le Long fut reconnu Roi de Navarre. Ce Prince, en vertu du même Traité, maria, au mois de Mai de la même année, Jeanne, âgée seulement de 6 ans, avec PHILIPPE, petit-fils par Louis, Comte d'Evreux, son pere, du Roi Philippe le Hardi. L'an 1322, Philippe le Long mourut le 3 Janvier sans laisser de postérité mâle. (Voy. *les Rois de France & les Comtes de Champagne.*)

CHARLES LE BEL.

1322. CHARLES LE BEL, frere de Philippe le Long, lui succéda au Royaume de Navarre comme en celui de France, sans égard pour le droit de reversion de la premiere de ces deux Monarchies, ouvert à Jeanne & Philippe d'Evreux, son époux, par la clause de la transaction du 13 Mars 1318. Pour légitimer néanmoins son usurpation, il engagea, l'an 1325, Jeanne & son époux à renouveller avec lui cette transaction. Charles mourut le 1 Février 1328, sans enfans mâles, comme le feu Roi, son frere. (Voy. *les Rois de France & les Comtes de Champagne.*)

JEANNE ET PHILIPPE D'EVREUX, DIT LE SAGE.

1328. JEANNE & PHILIPPE d'EVREUX, son mari, se mirent en possession de la Navarre après la mort de Charles le Bel, en vertu de la clause qui leur assuroit ce Royaume au cas que Charles ne laissât point d'enfant mâle. Les Etats du pays les proclamerent à Pampelune & les reçurent avec grand

ROIS CHRÉTIENS DE MAJORQUE.

veller le 30 Mars 1347; ce qui n'empêcha pas D. Jayme d'entrer, au mois de Juin suivant, dans le Conflant et le Roussillon, à la tête d'une armée composée de ses sujets de France, et de plusieurs autres François, avec laquelle il soumit le Conflant; mais cette conquête fut aussi peu solide que les précédentes. Le Roi d'Aragon vint dans le pays, et tout rentra sous son obéissance. Enfin l'an 1349, D. Jayme s'étant rencontré avec le Roi de France à la Cour d'Avignon, il vend à ce Monarque, le 18 Avril, pour 120000 ecus d'or la Seigneurie de Montpellier et celle de Lates, les seuls domaines qui lui restoient. Avec cette somme, il équipe une flotte, et va tenter une descente dans l'Isle de Majorque. Il y trouve l'armée du Roi d'Aragon préparée à le recevoir. Elle vient à sa rencontre, sous les ordres du Gouverneur de l'Isle, qui livre bataille à D. Jayme le 25 Octobre 1349. L'armée du Roi de Majorque est entiérement défaite; et ce Prince après avoir fait des prodiges de valeur, succombe sous les efforts de ses ennemis, et meurt couvert de blessures. Le jeune D. Jayme, son fils, est fait prisonnier, et conduit au Roi d'Aragon, son oncle, qui le retint long-tems dans une espece de captivité. Ainsi finit, dans la personne de Jayme II, la branche des Rois de Majorque, Seigneurs de Montpellier, de la Maison d'Aragon. Ce Prince, dit D. Vaissette, se rendit célebre par son amour pour la justice, et par plusieurs autres vertus. Nous avons de lui un Recueil de *loix palatines* dressé en 1337, pour le gouvernement de sa Maison. Il auroit sans doute évité une catastrophe aussi funeste si, à l'exemple de ses prédécesseurs, il fût demeuré toujours uni au Roi de France, et s'il n'eût voulu disputer, par une vanité mal entendue, à Philippe de Valois, l'autorité souveraine sur Montpellier. Il laissa de CONSTANCE, sa premiere femme, (morte l'an 1346,) outre D. Jayme, une fille nommée Isabelle: il ne paroît pas qu'il ait eu des enfans d'YOLANDE, sa 2e femme. D. Jayme, fils de Jayme II, épousa, l'an 1362, Jeanne, Reine de Naples. Isabelle devint femme de Jean II, Marquis de Montferrat, en 1358. Ils firent, l'un et l'autre (le frere et la sœur) des efforts inutiles pour obtenir la restitution du Royaume de Majorque et de ses dépendances. Pierre fut inébranlable à toutes les sollicitations, et ces domaines demeurerent toujours depuis unis à la Couronne d'Aragon.

ROIS DE CASTILLE ET DE LÉON.

fonse ne fut pas moins orageuse que celle de Ferdinand, son pere, par les divisions, par les cabales, & par les guerres que s'y firent les différens Prétendans à la Régence: elle est enfin décernée, l'an 1314, aux Infans D. Pedre & D. Juan, par le conseil de la Reine Marie, aïeule du jeune Roi, qui n'eut plus, depuis ce moment, d'autre autorité que celle qui lui étoit acquise par l'extrême considération dont elle jouissoit. On lui confie la personne du Roi & son éducation. Les deux Régens périssent, l'an 1319, dans une bataille contre les Maures, qui profitent de leur victoire pour s'emparer de plusieurs places. La Castille est replongée dans le trouble par l'ambition des nouveaux prétendans à la Régence. La Reine Marie, qui s'étoit signalée sous trois régnes, par sa sagesse & sa prudence, sur-tout pendant deux minorités, meurt le 1 Juin 1322, regretée généralement de tous ses sujets dont elle s'étoit toujours montrée la mere plutôt que la Reine. Alfonse, l'an 1324, ayant atteint l'âge de 14 ans, déclare dans les Etats tenus à Valladolid, qu'il veut gouverner par lui-même. Ce Prince eut le malheur de perdre, l'an 1333, Gibraltar que le Gouverneur livra aux Maures, après quoi il se retira en Afrique. Alfonse fit d'inutiles efforts pour reprendre cette place. Mais il eut contre les Infideles d'autres succès qui le dédommagerent de ce revers. L'an 1340, secouru par le Roi de Portugal & la principale Noblesse d'Espagne, il gagne, le 30 Octobre, sur les Rois de Maroc & de Grenade, la célebre bataille de Salado, qui coûta la vie à plus de 200000 Mahométans, outre un nombre prodigieux de prisonniers. On prétend que cette boucherie couvrit de cadavres tous les chemins à plus de trois lieues à la ronde, & que le butin immense qu'on y ramassa, fit baisser d'un sixieme le prix de l'or. Pour comble de merveille, on ajoute que les Chrétiens ne perdirent dans l'action qu'environ 20 hommes. Alfonse continue la guerre pendant les années suivantes, gagne plusieurs batailles sur mer & sur terre, & force le Roi de Grenade, l'an 1344, de lui livrer Algézire par capitulation, après un long siége. L'année suivante [illegible]t remarquable par un autre [illegible]nement. Louis de la Cer-[illegible] [illegible]nnu en France sous le [illegible] d. D. Louis d'Espagne,

ROIS D'ARAGON.

valoit de l'hommage que Don Pedre II en avoit fait en 1204, lors de son couronnement, au Pape Innocent III. D. Pedre III se moqua des foudres de Rome, & par dérision ne prit plus que le titre de *Chevalier d'Aragon, Seigneur de la mer & pere de trois Rois.* Il tint aussi peu de compte du cartel de défi que Charles d'Anjou lui donna pour se battre avec lui, le 1 Juin 1283, à Bordeaux, chacun accompagné de cent Chevaliers. Charles, au jour marqué, comparut, & passa toute la journée sur le champ clos avec ses Chevaliers, à la vue d'une foule innombrable d'étrangers que la nouveauté du spectacle avoit attirés. Mais Pierre, quoi qu'il eût accepté le défi, ne parut point à Bordeaux, ou, s'il y vint, il n'y resta qu'un moment presque seul & déguisé, & repartit aussitôt pour l'Espagne. Philippe le Hardi, Roi de France, se disposoit cependant à faire la conquête de l'Aragon. L'an 1284, il envoie une armée en Navarre pour être à portée d'agir contre l'Aragon & la Castille confédérés ensemble, & l'année suivante il entre lui-même, à la tête de cent mille hommes, en Catalogne par le Roussillon, où Jacques, Roi de Majorque, frere du Roi d'Aragon, lui avoit livré passage. Les François prennent plusieurs places; mais leur flotte est battue par Roger de Lauria, Amirante d'Aragon, qui se rend maître de Roses où ils avoient tous leurs magasins de vivres. La disette & les maladies les obligent à se retirer. Philippe meurt à Perpignan le 6 Octobre de la même année 1285. D. Pedre le suit au tombeau le 10 Novembre suivant, après avoir reçu à Villefranche de Penades où il étoit tombé malade, l'absolution des censures, sans néanmoins renoncer au Royaume de Sicile, qu'il transmit par son testament à D. Jayme, son 2e fils, laissant la Couronne d'Aragon à Alfonse, son aîné. D. Pedre eut encore de la Reine, son épouse, Elisabeth, mariée à Denis, Roi de Portugal; & Yolande qui épousa Robert, fils de Charles II, Roi de Naples. La Reine Constance mourut à Barcelone l'an 1300. (Voy. *le Pape Martin IV.*)

ALFONSE III.

1285. ALFONSE III, fils de D. Pedre III & de Constance, succede à la Couronne d'Aragon. Lorsque D. Pedre mourut, Alfonse étoit occupé à dépouiller D. Jayme, son oncle, du Royaume de Majorque. Après s'être emparé de Majorque, il fait la conquête de l'Isle d'Ivica, & revient en Espagne où il est couronné à Saragosse le jour de Pâque 1286. Alfonse enleve cette année l'Isle de Minorque aux Mahométans, qui se retirent dans le château de Port-Mahon, & sont forcés d'en sortir l'an 1287. Alfonse, l'année suivante, le 29 Août, rend à Charles II d'Anjou la liberté, après l'avoir obligé de renoncer à ses droits sur la Sicile, & de donner ses deux fils en ôtage pour sûreté du Traité conclu à Confians par la médiation d'Edouard I, Roi d'Angleterre. Alfonse relâche aussi les Princes de la Cerda, à la sollicitation de quelques Seigneurs qui vouloient se venger du Roi de Castille, & fait proclamer Alfonse, l'aîné, Roi de Castille, au commencement de Septembre. Cette démarche d'Alfonse III occasionne une guerre entre les Rois d'Aragon & de Castille. L'an 1291, les Ministres Plénipotentiaires, assemblés à Tarascon, achevent de régler, au mois de Février, les articles d'un Traité entre Philippe le Bel, Charles de Valois, Charles II, Roi de Naples, & le Roi d'Aragon, à l'exclusion de Jayme, Roi de Sicile. Alfonse & Charles, Roi de Naples, ont une entrevue dans le Col de Panisar, & ratifient le Traité. Peu de tems après, Alfonse tombe malade à Barcelone, & meurt le 18 Juin, laissant la Couronne à son frere.

JAYME II.

1291. JAYME II ayant appris la mort du Roi Alfonse, son frere, quitte la Sicile dont il laisse le gouvernement à Constance, sa mere, & à Frédéric, son frere, se rend à Barcelone & de là à Saragosse où il est couronné le 6 Septembre. Jayme, l'an 1295, épouse, le 1 Novembre, BLANCHE, fille de Charles, Roi de Naples, en vertu d'un Traité conclu au mois de Juin précédent, par lequel il s'engageoit à épouser cette Princesse, à restituer la Sicile à Charles, & à rendre les ôtages. L'an 1297, Jayme se rend à Rome, & y est bien reçu du Pape Boniface VIII, qui célebre le mariage de Robert, fils de Charles, avec Yolande, sœur de Jayme. Jayme, pour remplir l'engagement contracté par le Traité de l'an 1295, équipe, l'an 1298, une grande flotte, & fait une descente en Sicile, dont il tâche, mais en vain, de dépouiller Frédéric. L'an 1301, Jayme tient les Etats à Saragosse, & y fait déclarer pour héritier de la Couronne l'Infant D. Jayme, son fils. La mort ayant enlevé la Reine Blanche, le 12 Novembre 1310, à Barcelone, le Roi Jayme II épouse en secondes noces MARIE, fille de Hugues III, Roi de Chypre. Il avoit arrêté, l'an 1309, le mariage de Jayme, son fils, avec Eléonore de Castille. Le jeune Prince différoit toujours d'accomplir cette alliance. Pressé par son pere, il consent enfin, l'an 1319, à recevoir la bénédiction nuptiale. Mais il se retire après la messe, laissant sa femme, sous prétexte qu'il étoit lié par le vœu de religion: il renonce à tous ses droits de succession au trône dans les Etats tenus à Tarragone; & Alfonse, son frere, est reconnu héritier présomptif de la Couronne.

ROIS DE NAVARRE.

empressement. Depuis la mort de Louis Hutin la Navarre étoit dans une espece d'anarchie, les Rois Philippe le Long & Charles le Bel n'y ayant jamais paru. L'an 1326, les deux époux furent couronnés à Pampelune. Avant la cérémonie les Etats leur firent jurer l'observation de plusieurs articles, dont les principaux sont de ne pouvoir faire battre monnoie nouvelle qu'une seule fois pendant leur régne; de ne donner qu'à des Gentilshommes navarrois la garde des forteresses du pays; de ne rien engager ni aliéner du Domaine royal; de laisser le gouvernement du Royaume à leur fils aîné, dès qu'il aura 20 ans accomplis; & enfin de déclarer les Navarrois quittes de leur serment de fidélité en cas de violement de ces engagemens. Une chose remarquable, c'est que Philippe & Jeanne eurent soin de faire approuver, par le Roi de France, les réglemens qu'ils avoient faits à leur avénement à la Couronne. L'an 1331, Philippe d'Evreux, de concert avec les Etats, établit un Parlement en Navarre. Il passe la même année avec son épouse en France où ils firent un séjour de 4 ans. Pendant leur absence il s'éleve, l'an 1334, une querelle entre les Navarrois & les Castillans, touchant leurs limites. Henri de Solis, Viceroi de Navarre, fait une irruption, l'an 1335, en Castille avec le secours des Aragonois. Il est battu près de Tudele. Mais Gaston, Vicomte de Béarn & Comte de Foix, étant venu à son secours, rallie les Navarrois, & a l'avantage à son retour. Philippe, l'année suivante, se brouille avec le Roi d'Angleterre au sujet d'une Abbaye située sur les limites de la Navarre & la Gascogne, dont l'un & l'autre prétendoient respectivement avoir la garde. Guerre à cette occasion. Jean de Vienne, Archevêque de Reims, est envoyé sur les lieux par le Roi de France pour accommoder ce différend, & il y réussit. (Nangis, *contin.*) Mais Philippe n'en demeura pas moins opposé aux Anglois dans la guerre qu'ils avoient alors avec la France. S'étant rendu à l'armée françoise, il s'y distingua dans toutes les occasions par sa

ROIS DE CASTILLE ET DE LÉON.

fils de D. Alfonse de la Cerda, est couronné, le 14 Novembre, Roi des Canaries, par le Pape Clément VI, dont il se reconnoît vassal & tributaire. Ces Isles avoient été nouvellement découvertes par des vaisseaux castillans, aragonois & portugais. Le Roi de Castille céda, l'an 1385, les droits qu'il avoit sur elles à Don Louis. Ce fut vers ce tems qu'Alfonse reçut d'Edouard III, Roi d'Angleterre, un présent qui, peu considérable en apparence, devint une des principales sources de l'opulence de l'Espagne. C'étoit un petit troupeau des plus beaux moutons d'Angleterre, dont la race, s'étant multipliée jusqu'à nos jours, produit ces laines excellentes qui rendent l'Espagne en ce genre la rivale de l'Angleterre. Alfonse avoit à cœur le recouvrement de Gibraltar. Etant venu au commencement de l'an 1350, en faire le siége, la peste l'enleva le 26 Mars de la même année, dans le cours de cette expédition. Il avoit épousé, l'an 1328, MARIE, fille d'Alfonse IV, Roi de Portugal, & de Béatrix, dont il eut Ferdinand, né l'an 1332, mort avant lui, & D. Pedre qui lui succéda. Alfonse laissa plusieurs enfans naturels d'Eléonore de Guzman; savoir D. Henri de Trastamare, D. Frédéric, D. Tello, &c. La Reine Marie mourut sur la fin de l'an 1356, en Portugal, où elle s'étoit retirée auprès d'Alfonse IV, son pere.

D. PEDRE LE CRUEL, IVe DU NOM.

1350. D. PEDRE IV, fils d'Alfonse XI, & de Marie de Portugal, né à Burgos le 30 Août 1334, fut proclamé Roi à Séville aussitôt qu'on y eut appris la mort du Roi Alfonse, son pere. Le régne de ce Prince n'est qu'une suite d'actions barbares & inhumaines, qui lui ont fait donner le surnom de CRUEL. L'an 1351, à la sollicitation de sa mere, il fait mourir Eléonore de Guzman, maîtresse de son pere. Sa conduite envers la Reine BLANCHE, fille de Pierre, Duc de Bourbon, à laquelle il avoit donné sa main le 3 Juin 1353, ne fut pas moins atroce. Il quitta le lendemain de son mariage cette Princesse, la plus accomplie de son siécle, & l'envoya prisonniere, l'an 1354, au château d'Arevello, puis à Tolede, & de là, l'an 1355, au château de Siguença. Le motif de ce traitement barbare fut la persuasion où le Monarque étoit que Blanche

ROIS D'ARAGON.

L'an 1324, le Roi Jayme perd, sur la fin d'Avril, la Reine Marie, & épouse en 3es noces, le jour de Noël suivant, ELISENDE DE MONCADA. La Noblesse de Sardaigne, mécontente du gouvernement des Pisans, ses maîtres, invita, l'an 1321, le Roi d'Aragon à venir la délivrer d'un joug qu'elle ne pouvoit plus supporter. Jayme en ayant conféré avec les Etats tenus à Lérida, prit des mesures pour se rendre aux désirs des Sardes. L'an 1323, il leur envoie son fils Alfonse avec une flotte. Le jeune Prince répondit aux vues de son pere. L'année suivante il s'empare d'Iglesias & de Cagliari, après avoir battu les Pisans devant cette derniere place dont la réduction entraîna celle de l'Isle. Les Pisans affoiblis par leur défaite, consentirent à tenir d'Alfonse la Sardaigne à foi & hommage, sans préjudice de la suzeraineté que le Pape prétendoit avoir sur cette Isle. C'étoit un usage dès-lors établi dans tous les Tribunaux de l'Europe, d'appliquer à la question les accusés de crimes dont on ne pouvoit avoir autrement la conviction. L'an 1325, les Cortès abolirent ce supplice en Aragon, persuadés qu'il étoit également propre à innocenter un coupable vigoureux & à faire déclarer coupable un innocent de foible complexion. La même année, nouvelle révolte en Sardaigne contre les Pisans. Les Aragonois viennent au secours des rebelles, & remportent une victoire navale sur les Pisans. La Sardaigne est entiérement soumise aux vainqueurs l'année suivante. L'an 1327, Jayme meurt à Barcelone le 31 Octobre, extrêmement regreté de tous ses sujets. De BLANCHE, sa premiere épouse, il laissa Jayme, qui, ayant renoncé à la Couronne, fut Grand-Maître de l'Ordre de Calatrava, ensuite de celui de Montese; & Alfonse qui lui succéda. Jayme II eut encore deux Princes, Pierre-Raymond & Jean, avec plusieurs Princesses, Constance, Marie, Blanche, Yolande & Isabelle, toutes mariées à de grands Princes, excepté Blanche qui fut Religieuse. (*Voy.* Jayme I, *Roi de Majorque.*)

ALFONSE IV.

1327. ALFONSE IV, fils puîné de Jayme II, est proclamé Roi après les funérailles du Roi, son pere, & se fait couronner solemnellement à Saragosse le jour de la Pentecôte 1328. L'an 1331, il fait la guerre aux Génois, dont ses flottes désolent toutes les côtes. Ceux-ci, l'année suivante, ravagent à leur tour les côtes de Catalogne. Le Pape se rend, l'an 1333, médiateur entre Gênes & l'Aragon; mais sa médiation ne peut réconcilier ces deux Puissances. L'an 1336, le 7 Janv. selon Raynaldi, ou plutôt le 24, selon les autres Historiens, Alfonse meurt à Barcelone. Il avoit épousé en 1res noces, l'an 1314, THÉRESE D'ENTÉÇA, (morte en 1329) niece du Comte d'Urgel, dont il laissa D. Pedre, son successeur; D. Jayme, Comte d'Urgel; & Constance, mariée à Jayme II, Roi de Majorque: il épousa en secondes noces, le 6 Février 1329, ELÉONORE, fille de Ferdinand IV, Roi de Castille, dont il laissa D. Ferdinand & D. Juan: l'aîné fut à sa naissance créé Marquis de Tortose: c'est le premier, à ce qu'il paroît, qui ait porté le titre de Marquis en Espagne; D. Pedre, son cousin, Roi de Castille, le fit mourir l'an 1358, & traita de même, l'année suivante, la Reine Eléonore, sa tante. (V. *les Comtes d'Urgel.*)

DON PEDRE IV, DIT LE CÉRÉMONIEUX.

1336. D. PEDRE IV, fils d'Alfonse IV & de Thérese, sa premiere femme, né le 15 Septembre 1319, est proclamé Roi dans le mois de Janvier, après la mort de son pere. Dès qu'il fut sur le trône, il se saisit des terres qu'Alfonse avoit données à la Reine Eléonore, se fondant sur le serment que ce Prince avoit fait de ne rien démembrer de ses Etats. Guerre civile à ce sujet. Le Roi de Castille, frere d'Eléonore, lui envoie des troupes sous la conduite de D. Pedre d'Exerica. Autre contestation qui s'éleve au couronnement du Roi d'Aragon le jour de la Pentecôte 1336. L'Archevêque de Saragosse prétend avoir le droit de mettre la couronne sur la tête de ce Prince. La plupart des Grands s'y opposent. D. Pedre se couronne lui-même pour ne pas donner lieu de croire qu'il tenoit son Royaume de l'Eglise. Le Pape Benoît XII ne laissa pas de se rendre médiateur entre D. Pedre & la Reine Eléonore, & réussit, l'an 1338, à les accommoder. D. Pedre, l'an 1339, reçoit l'hommage du Roi de Majorque, & va rendre le sien au Pape à Avignon, pour la Sardaigne. L'entrée solemnelle que D. Pedre fit dans Avignon fut sur le point d'être ensanglantée. L'Ecuyer de D. Jayme, Roi de Majorque, ayant donné, par maniere d'insulte, un coup de fouet au cheval sur lequel étoit monté le Roi, ce Prince mit l'épée à la main, prêt à se venger, & l'on eut bien de la peine à retenir l'effet de sa colere; mais il conserva toujours depuis un vif ressentiment contre le Roi de Majorque. Il lui en donna des marques, l'an 1343, par la conquête qu'il fit sur lui des Isles de Majorque, de Minorque & d'Ivica, qu'il réunit le 29 Mars de l'année suivante à sa Couronne. Bientot après il acheve de dépouiller le Roi de Majorque en lui enlevant ses domaines situés au-delà des Pyrénées. D. Jayme fit, l'an 1349, une tentative pour recouvrer ses Etats, & y périt le 25 Octobre, laissant un fils, nommé Jayme, qui fut fait prisonnier. On suivoit toujours en Aragon l'an-

ROIS DE NAVARRE.

valeur & sa bonne conduite. De retour dans ses Etats, Philippe marcha, l'an 1343, au secours d'Alfonse XI, Roi de Castille, contre les Maures. Mais étant au siége d'Algézire, il y tomba malade, & vint mourir à Xéres le 16 Septembre, selon le P. Anselme, ou 10 jours plus tard suivant Ferréras, à l'âge de 38 ou 39 ans. Philippe laissa de la Reine, son épouse, trois fils & cinq filles. Les fils sont, Charles, qui suit; Philippe & Louis; les filles, Jeanne, Blanche, Marie, Agnès & Jeanne, dite *la Jeune*. Après la mort de Philippe, comme le Royaume appartenoit en propre à la Reine Jeanne, Charles, fils aîné de Philippe, ne fut point proclamé. L'an 1346, la Reine Jeanne envoie du secours au Roi de France contre les Anglois. L'an 1349, elle meurt, le 8 Octobre, à Conflans, près de Paris, où elle avoit accompagné Blanche, sa fille, destinée à Jean, fils aîné de Philippe de Valois. Mais le Roi fut si frappé de la beauté de Blanche, qu'il l'épousa lui-même. La Reine Jeanne fut inhumée dans l'Abbaye de S. Denis, près de Louis Hutin, son pere. (*Voy.* Philippe le Bon, *Comte d'Evreux*, & *les Comtes de Champagne.*)

CHARLES II, DIT LE MAUVAIS.

1349. CHARLES II, fils de Philippe d'Evreux & de Jeanne de Navarre, né l'an 1332, étoit en France avec sa mere lorsqu'elle mourut. Etant retourné dans son Royaume, il fut couronné, le 27 Juin 1350, à Pampelune. L'an 1353, il épouse JEANNE DE FRANCE, fille aînée du Roi Jean II. Charles se distingua de bonne heure par des forfaits. L'an 1354, le 8 Janvier, il fait assassiner Charles d'Espagne, fils de D. Alfonse de la Cerda, Comte d'Angoulême & Connétable de France, & se ligue ensuite avec les Anglois. Adroit & insinuant, il vint à bout de corrompre le Dauphin Charles, & de l'entraîner dans une conspiration contre le Roi Jean, son pere. Elle fut découverte, & le Dauphin obtint son pardon. Il poussa même le repentir jusqu'à livrer le Roi de Navarre, qu'il attira auprès de lui à Rouen, au ressentiment du Roi,

ROIS DE CASTILLE ET DE LÉON

n'avoit pu résister à l'amour & aux graces de D. Frédéric, Grand-Maître de S. Jacques, son frere naturel, qui avoit été la recevoir sur la frontiere avec la plus haute Noblesse du Royaume. Rien n'étoit néanmoins plus faux. Cette calomnie, l'ouvrage de la Padilla, maîtresse du Roi, s'est, dit un Moderne, perpétuée jusqu'à nos jours. Ce qui l'a accréditée, c'est l'imbécille vanité de la Maison d'Henriquez, qui a regardé comme un titre brillant de descendre du fruit incestueux des prétendues amours de la Reine avec le Grand-Maître. Mais l'imposture a été confondue par tous les Ecrivains espagnols qui ont prouvé invinciblement que la Maison d'Henriquez étoit issue de ce même Frédéric & d'une concubine juive appellée la Palomba. Le désir d'avancer Diégue de Padilla, frere de sa maîtresse, porta, l'an 1354, le Roi D. Pedre à faire mourir Jean Nugnès de Prado, Grand-Maître de l'Ordre de Calatrava, après quoi il fit élire à sa place ce favori. Il épousa publiquement cette même année JEANNE-FERNANDEZ DE CASTRA, & l'abandonna presque aussitôt, après avoir eu d'elle, avant le mariage, l'Infant D. Juan. Les ombrages qu'il avoit pris contre Frédéric, son frere, furent cause de la mort de ce Prince qu'il fit massacrer, l'an 1358, en sa présence; il traita de même D. Juan, son cousin, fils d'Alfonse IV, Roi d'Aragon, après l'avoir attiré à Bilbao, sous prétexte de lui faire accorder la Seigneurie de la Biscaye par les Etats de cette Province. Eléonore, Reine Douairiere d'Aragon, mere de ce jeune Prince, & tante de D. Pedre, est arrêtée par ses ordres l'année suivante & mise à mort dans le château de Castro-Xeriz. Deux de ses freres naturels, âgés, l'un de 14 ans, l'autre de 12, lui étant devenus odieux, il les fait étrangler, l'an 1360, dans l'Alcazar ou Palais de Séville. On montre encore aujourd'hui la chambre où cette exécution se fit. Sa haine contre Blanche de Bourbon, sa femme, n'étant point assouvie par la captivité où il la retenoit depuis sept ans, il la fait mourir secrètement, l'an 1361, à l'âge de 25 ans, sans en avoir eu d'enfans. Marie Padilla, sa concubine, à laquelle il sacrifioit cette épouse, la suivit de près au tombeau. Celle-ci laissa de D. Pedre 4 enfans, Alfonse, Béatrix, Constance & Isabelle. Le Roi D. Pedre venoit

ROIS D'ARAGON.

cien calcul d'Espagne pour les dates. L'an 1350, D. Pedre rend, le 17 Décembre, à Perpignan, une Ordonnance par laquelle il défend de compter désormais les années par l'Ere de César, & veut qu'on se serve de l'époque de la naissance de Jésus-Christ. La même année il fait alliance avec les Pisans contre les Génois, & la suivante il renouvelle celles qu'il avoit faites avec la France, Venise & la Navarre. Les Génois ne sont point effrayés de ces Traités. L'an 1352, ils remportent une victoire sur les flottes combinées d'Aragon & de Venise. Les Aragonois, l'année suivante, prennent leur revanche. Toujours joints aux Vénitiens, ils battent à leur tour les Génois sur mer. Le Roi passe en Sardaigne l'an 1354, & soumet les places de cette Isle, qui s'étoient révoltées. Une prise faite, l'an 1356, sur les Génois, par la flotte aragonoise, sous les yeux du Roi de Castille, dans un de ses ports, occasionne une rupture suivie d'hostilités entre les deux Couronnes. Cette guerre sans être civile en eut toutes les horreurs. D'un côté l'on vit les deux freres utérins du Roi d'Aragon, D. Ferdinand & D. Juan, qui depuis long-tems s'étoient retirés, par mécontentement, en Castille, commander les troupes castillanes; de l'autre, Henri de Trastamare, frere naturel du Roi de Castille, combattre dans l'armée aragonoise. L'Ere vulgaire de l'Incarnation n'étoit pas encore adoptée dans le Royaume de Valence. Elle le fut par les Etats du pays, assemblés l'an 1358. La guerre continue entre la Castille & l'Aragon. L'an 1359, victoire des Aragonois sur les Castillans. On traite inutilement de la paix entre les deux Couronnes l'année suivante, dans le Congrès de Tudele. Elle se conclut enfin l'an 1362; mais à peine dura-t-elle l'espace d'un an. Le Roi de Castille, excité par le Roi de Navarre avec lequel il s'étoit ligué, reprend les armes en 1363, & fait plusieurs conquêtes en Aragon. Son frere Henri de Trastamare arrête ses progrès dans ce Royaume par ceux qu'il fait en Castille. L'an 1369, le Roi d'Aragon, après la mort de ce Monarque justement nommé Pierre le Cruel, se met en possession de quelques places en Castille. Il avoit dans le même tems une querelle avec le Clergé de ses Etats touchant les immunités & privileges de ce corps. Elle fut appaisée, l'an 1372, par un Traité où chacun se relâcha de ses prétentions. La même année, l'Infant D. Jean, que le Roi, son pere, avoit créé Duc de Girone, titre qui depuis fut affecté aux fils aînés des Rois d'Aragon, épouse, le 6 Juin, Jeanne, dite aussi Marthe, fille de Jean I, Comte d'Armagnac, & Martin, son frere puîné, donne sa main à Marie Lopez de Lune. L'an 1387, le Roi D. Pedre IV meurt, le 5 Janvier, dans la 68e année de son âge, & dans la 51e de son régne. Son exactitude pointilleuse à faire observer l'étiquete à sa Cour l'a fait nommer Pierre le Cérémonieux. Les Espagnols le regardent comme le Tibere de leur nation. Ambitieux, dissimulé, cruel, il joignoit à ces vices du courage, de la fermeté, des connoissances & de l'activité. Il avoit épousé, 1° le 21 Juillet 1338, MARIE, fille de Philippe d'Evreux, Roi de Navarre, morte en 1346 (V. S.); 2° l'an 1347, ELÉONORE, fille d'Alfonse IV, Roi de Portugal, morte sur la fin d'Octobre 1348; 3° LÉONORE, fille de Pierre II, Roi de Sicile, décédée l'an 1374; 4° MARTHE, suivant Zurita, qui ne marque point son origine, morte l'an 1378; 5° l'an 1380 (selon Ferréras) SIBYLLE DE FORCIA, qui survécut à son époux. Du premier lit, il eut Pierre, mort le jour de sa naissance; Constance, femme de Frédéric II, Roi de Sicile; Jeanne, mariée à Jean d'Aragon, Comte d'Ampurias; Marie, morte jeune; du 3e lit sortirent Jean, qui suit; Martin, qui continua la postérité; Alfonse, mort jeune; & Eléonore, née le 20 Février 1358, mariée à Jean I, Roi de Castille; du 4e vinrent deux fils, morts jeunes, & Isabelle, femme de Jacques II, Comte d'Urgel.

JEAN I.

1387. JEAN I, fils de D. Pedre & de Léonore de Sicile, né le 27 Décembre 1350, succede à la Couronne le 5 Janvier. Dès qu'il fut sur le trône, il fit arrêter Sibylle, sa belle-mere, qu'il accusa d'avoir usé de maléfices pour avancer les jours de son époux, & fit mourir plusieurs de ses partisans, qu'il appelloit ses complices. On fit grace de la vie à Sibylle, parce qu'on n'en vouloit qu'à ses biens, qui furent donnés à la nouvelle Reine. Jean reconnut le Pape Clément VII, en cela moins politique que son pere qui avoit toujours flotté entre les deux contendans à la Papauté, pour se réserver la liberté d'embrasser l'obédience de celui qui favoriseroit ses prétentions sur la Sicile. L'an 1389, le Roi d'Aragon, ayant la paix chez lui & avec ses voisins, employa ses troupes à réduire la Sardaigne, que les Génois avoient fait soulever, & à soumettre la Sicile. Ce Prince, l'an 1395, poursuivant une louve d'une grandeur extraordinaire, tombe de cheval, & meurt le 19 Mai, dans la 45e année de son âge, & la 9e de son régne, sans laisser d'enfans mâles. Le Roi Jean I fut aimé de ses sujets, quoique trop adonné aux plaisirs par complaisance pour sa femme. Il avoit établi à sa Cour une école de Troubadours, qui versifioient en langue limosine. MARTHE, ou JEANNE, sa premiere femme, fille de Jean I, Comte d'Armagnac, qu'il avoit épousée en 1372, lui donna Jeanne, mariée en 1391, avec Matthieu, Comte

ROIS DE NAVARRE.

son pere, qui vint luimême le surprendre, & l'envoya prisonnier, d'abord au château d'Arleux, puis au Châtelet de Paris. Telle fut la source de l'inimitié qui régna toujours entre les deux Charles. Le Navarrois étoit encore prisonnier lorsque le Roi Jean perdit contre les Anglois, en 1356, la funeste journée de Poitiers, où il tomba dans la captivité. Le Roi de Navarre trouva le secret de s'évader l'année suivante à la faveur des troubles que causa en France le malheur du Roi, & l'usage qu'il fit de sa liberté fut de les augmenter par ses perfidies. Il eut même l'audace d'aspirer à la Couronne de France; &, ne pouvant y parvenir, il se joignit aux Anglois & aux factieux pour faire la guerre au Dauphin. Blanche, sa sœur, veuve du Roi Philippe de Valois, qui étoit dans ses intérêts, lui livra Melun; & comme il étoit déja maître de Mantes & de Meulent, il empêcha les provisions d'arriver par eau dans la capitale, ce qui ne tarda pas d'y causer la disette. Le Navarrois se jette ensuite sur la Picardie où il fait des ravages plus dignes d'un brigand que d'un Prince. L'an 1359, le Régent, pressé par les Parisiens, va faire le siége de Melun. Trois Reines, deux de France, & celle de Navarre, étoient renfermées dans la place. Les assiégeans livrent un assaut où ils sont repoussés, ce qui donne lieu aux Légats du Pape d'interposer leur médiation pour la paix. Le Dauphin y consent. Elle est conclue à Vernon, & le Roi de Navarre, en rendant Melun, garde Mantes & Meulent. Mais son caractere brouillon ne lui permit pas de rester longtems en repos. Ses exploits furent néanmoins peu considérables pendant le reste du régne du Roi Jean. Mais après la mort de ce Prince, sa haine contre le Dauphin, devenu Roi, se renouvella. L'an 1364, Louis, son frere, après avoir fait le dégât dans l'Auvergne & le Bourbonnois, se rend maître de la Charité sur Loire. Le Duc de Bourgogne étant venu l'y assiéger, l'oblige de rendre la place par composition. Humilié par ce revers, Charles le Mauvais ratifie, l'an 1365, à Pampelune, au mois de

ROIS DE CASTILLE ET DE LÉON.

de terminer alors la guerre qu'il avoit avec l'Aragon; mais il ne pouvoit pardonner à Mahomet Barberouſſe, Roi de Grenade, d'avoir pris le parti des Aragonois dans cette querelle. Mahomet, pour l'appaiſer, vient lui rendre hommage à Séville ſur la foi d'un ſauf-conduit. D. Pedre ſaiſit cette occaſion pour l'égorger de ſa propre main. Nous paſſons ſous ſilence les meurtres d'un grand nombre de Seigneurs dont le ſang ruiſſeloit dans toutes les Provinces par ſes ordres. Tant de cruautés ſoulevent tous les eſprits, & occaſionnent une révolte : elle éclate l'an 1366, & D. Pedre attaqué par Henri, Comte de Traſtamare, ſon frere naturel, dont il avoit fait mourir la mere & le frere, eſt chaſſé de ſes Etats avec le ſecours des troupes françoiſes conduites par Bertrand du Gueſclin. Le Roi de Caſtille dans la déroute de ſes affaires a recours au Prince de Galles, qui le rétablit, après avoir gagné, le 3 Avril 1367, la bataille de Najera, ou de Navarette, dans laquelle Henri fut défait, & Bertrand du Gueſclin fait priſonnier, avec le Maréchal d'Andrehen, par D. Pedre, auquel ſeul ils avoient conſenti de ſe rendre. Le vainqueur uſa dans toute ſon étendue du malheureux droit de ſe venger, & traita pluſieurs des rebelles avec une exceſſive cruauté. Mais la retraite du Prince de Galles ranima le parti des mécontens. L'an 1368, Henri, & du Gueſclin, qui, ayant été racheté par le Roi de France, avoit raſſemblé de nouvelles troupes, rentrent en Caſtille, prennent rapidement pluſieurs places, aſſiégent Tolede, & remportent ſur D. Pedre, le 14 Mars, devant Montiel, une victoire qui l'oblige à ſe jetter dans cette place dont ils firent auſſitôt le ſiége. Ayant voulu s'échapper enſuite à la faveur de la nuit, il eſt arrêté & conduit à du Gueſclin qui le reçoit dans ſa tente. Henri, ſon frere, ſurvient, & le tue le 23 du même mois. (Les Hiſtoriens varient beaucoup ſur la date & les circonſtances de cette mort, que M. Sponde, après Mariana, place au 23 Mars. Le P. Daniel met la bataille de Montiel au 15 Août, & prétend que Mariana s'eſt trompé; mais il ſe trompe lui-même, & la plupart des Modernes ſont auſſi dans l'erreur en rapportant cet événement à l'an 1369.) Telle fut la fin du Prince le plus cruel dont l'Hiſtoire d'Eſpagne faſſe mention. Il étoit dans la 34e année de ſon âge, & la 18e de ſon régne. D. Pedre ne manquoit ni d'eſprit, ni de courage, ni d'application; & l'on penſe que, ſi l'on eût ſoigné davantage ſon éducation, au lieu d'un tyran & d'un monſtre, on en eût fait un Prince aimable & vertueux. Mais d'Albukerque, ſon Gouverneur, loin de lui apprendre à dompter ſes paſſions naiſſantes, les fortifioit par ſes leçons, & lui frayoit la route du vice par ſon exemple. On rapporte de lui des traits qui montrent qu'il n'étoit pas toujours inacceſſible aux ſentimens de juſtice. Il ſe plaiſoit à courir la nuit par les rues. Une fois qu'il faiſoit ce vacarme ténébreux, un garde du guet l'arrêta ſans le connoître, & le battit vigoureuſement. D. Pedre ſe défendit & le tua. Les Magiſtrats informent le lendemain. Inſtruits par une femme que l'auteur du meurtre étoit le Roi lui-même, ils vont lui en demander juſtice. Le Monarque, pour ſatisfaire à la loi, fait couper la tête à ſon effigie. On montre encore, dit-on, à Tolede cette ſtatue tronquée. Pierre ne laiſſa point d'enfans légitimes, mais il en eut pluſieurs de ſes différentes concubines, dont aucun ne lui ſuccéda. Ainſi fut éteinte par ſa mort la poſtérité légitime de Raymond de Bourgogne.

HENRI II, DIT LE MAGNIFIQUE.

1368. HENRI II, Comte de Traſtamare, fils naturel d'Alfonſe XI & d'Eléonore de Guzman, eſt reconnu Roi de Caſtille après la mort de Pierre le Cruel, malgré les efforts des Rois de Portugal, d'Aragon & de Navarre, qui aſpiroient à cette Couronne. Le Duc de Lancaſtre & le Comte de Cambridge, fils d'Edouard III, y prétendirent auſſi dans la ſuite, au nom de Conſtance & d'Iſabelle, filles naturelles de Pierre le Cruel, leurs épouſes. Le Duc de Lancaſtre prit même le titre de Roi de Caſtille; mais Henri, vainqueur de tous ſes rivaux, conſerva la Couronne juſqu'à ſa mort, arrivée le 29 ou le 30 Mai de l'an 1379, après 11 ans & 2 mois de régne, depuis la mort de D. Pedre le Cruel. Quelques Hiſtoriens eſpagnols diſent qu'il mourut empoiſonné par des botines infectées d'un poiſon ſubtil que lui donna un Seigneur Mahométan, réfugié à ſa Cour ſous prétexte qu'il avoit encouru la diſgrace de Mahomet, Roi de Grenade. C'eſt vrai-

ROIS D'ARAGON.

de Foix, & Yolande, 2e femme de Louis II, Roi de Naples, Duc d'Anjou & Comte de Provence. Jean épouſa en ſecondes noces YOLANDE, fille de Robert, Duc de Bar, dont il eut un fils, mort en bas âge. La Reine Yolande de Bar mourut à Barcelone le 13 Juillet 1431.

MARTIN.

1395. MARTIN, frere du Roi Jean, lui ſuccede le 19 Mai. Il étoit pour lors avec Martin, ſon fils, en Sicile, occupé à lui aſſurer la Couronne de ce Royaume, & il n'arriva en Aragon que près de deux ans après la mort de ſon frere. Matthieu, Comte de Foix, qui avoit épouſé Jeanne, fille aînée du Roi Jean, prétendit à la Couronne d'Aragon; mais il fit d'inutiles efforts pour ſe la procurer. Le Roi Martin perdit, le 29 Décembre de l'an 1406, MARIE LOPEZ DE LUNE, ſa femme. Elle étoit proche parente du fameux Pierre de Lune, Antipape, ſous le nom de Benoît XIII, dont Martin, par cette raiſon, fut un des plus grands appuis. Ce Prince, l'an 1409, eſſuya, le 25 Juillet, une autre perte par la mort de Martin, ſon fils, Roi de Sicile, qui laiſſa deux enfans naturels de deux concubines, Frédéric de Tarſe & Yolande d'Agathuſe. Le 11 Septembre ſuivant il épouſe MARGUERITE DE PRADES, l'une des plus belles perſonnes de ſon ſiécle, & remporte la même année, par ſes Généraux, une grande victoire en Sardaigne, ſur Brancaléon Doria, qui s'étoit rendu maître d'une partie de cette Isle. L'an 1410, le 31 Mai (& non de Septembre comme quelques uns le prétendent) Martin meurt ſans laiſſer d'enfans, & ſans avoir voulu déclarer quel étoit ſon légitime héritier. Sa mort éteignit la poſtérité maſculine des anciens Comtes de Barcelone qui avoient régné dans l'Aragon pendant 273 ans, depuis l'an 1137, que Pétronille, fille de Ramire II, Roi d'Aragon, mit le ſceptre de ce Royaume entre les mains de Raymond Bérenger IV, Comte de Barcelone, ſon mari, juſqu'en 1410. Après la mort de Martin, le Comte d'Urgel, le Duc d'Anjou, Ferdinand de Caſtille, & pluſieurs autres, prétendirent à la Couronne d'Aragon, ce qui cauſa de grands troubles, des guerres ſanglantes, & une anarchie de deux ans. (*Voy.* Martin le Vieux, *Roi de Sicile.*)

FERDINAND, LE JUSTE.

L'an 1412, le 24 Juin, FERDINAND, 2e fils de Jean I, Roi de Caſtille, & de Léonore, fille de D. Pedre IV, Roi d'Aragon, eſt reconnu légitime héritier de la Couronne par les Juges aſſemblés à Caſpé, pour décider cette grande affaire. Sur neuf qu'ils étoient, Ferdinand en eut pour lui ſix, à la tête deſquels étoit S. Vincent Ferrier, qui publia ſolemnellement la ſentence le 28. Le Comte d'Urgel refuſant de s'y ſoumettre, Ferdinand, l'an 1413, marche contre lui, l'aſſiége dans Balaguer, l'oblige à ſe remettre à ſa diſcrétion, confiſque tous ſes biens, & le conſtitue priſonnier à perpétuité dans le château d'Uruena. Délivré de ce rival, Ferdinand eſt couronné, le 15 Janvier 1414, à Saragoſſe. L'Antipape Benoît XIII étoit un de ceux qui avoient le plus contribué à ſon élévation. Ferdinand par reconnoiſſance l'appuya d'abord de ſa protection. Mais voyant qu'après la démiſſion de l'autre Antipape, Grégoire XII, donnée au Con-

ROIS DE NAVARRE.

Mai, le Traité de paix conclu entre le Roi de France & lui, le 6 Mars précédent, par lequel il cede les villes & les Châtellenies de Mantes & de Meulent; & le Roi Charles V, pour le dédommager, lui donne en fief & pairie la ville & la baronie de Montpellier avec ſes dépendances. Le Navarrois fit, l'an 1373, une perte à laquelle il ſe montra peu ſenſible, & qu'il avoit lui-même, diſoit-on, préparée. Ce fut celle de Jeanne, ſa femme, qui mourut ſubitement, le 3 Décembre, à Evreux, dans le bain, *de foibleſſe de cœur, ou d'avoir été mal gardée;* ce ſont les termes & le réſultat des dépoſitions juridiquement faites ſur ce ſujet. Elles ne diſſiperent pas le ſoupçon qu'on avoit formé contre ſon époux de l'avoir empoiſonnée. Cette Princeſſe fut enterrée à S. Denis. Le Roi de Navarre, l'an 1384, fut non-ſeulement ſoupçonné, mais convaincu d'un autre forfait ſemblable à celui qu'on lui imputoit à l'égard de ſa femme. Ayant fait venir un Anglois dont il connoiſſoit le caractere dévoué, comme le ſien, à toute ſorte de ſcélérateſſe, il l'employa pour faire périr par le poiſon le Roi de France, avec toute la famille royale & pluſieurs Seigneurs de la Cour; ce qui étoit d'autant plus facile à cet homme, qu'il avoit accès dans les cuiſines royales. Mais l'empoiſonneur, ſur quelques avis qu'on reçut, fut arrêté en arrivant, & avoua tout. Celui qui l'avoit mis en œuvre, retiré dans ſon Royaume, échappa à la Juſtice des hommes, mais la vengeance divine n'étoit pas loin d'éclater ſur une tête auſſi coupable. Epuiſé de débauches, il tomba ſur la fin de l'an 1386, dans une telle défaillance, que, de l'avis des Médecins, on l'enveloppa dans un drap imbibé d'eau-de-vie pour ranimer en lui la chaleur naturelle. Ce remede lui devint funeſte. Le feu ayant pris au drap par l'imprudence de ſon valet-de-chambre, il mourut de cet accident le 1 Janvier 1387, (N. S.) à l'âge de 55 ans. C'eſt ainſi que preſque tous les Hiſtoriens françois racontent la mort de Charles II. Mais dans la Chronique

ROIS DE CASTILLE ET DE LÉON.

ſemblablement un conte. Mais ce qui ne l'eſt pas, c'eſt qu'il fut extrêmement regretté de ſes peuples dont il avoit captivé les cœurs & l'eſtime par ſon air affable, ſa générosité, ſa valeur, & ſon attention à tous les beſoins de l'Etat. Henri avoit épouſé, le 27 Mai 1350, JEANNE DE PENNAFIEL, qui deſcendoit d'une fille de S. Louis, étant de la famille de la Cerda. Il eut de cette Princeſſe (morte en 1380) Jean qui lui ſuccéda, & Léonore, mariée, l'an 1379, avec l'Infant D. Carlos, depuis Roi de Navarre ſous le nom de Charles III, dit le Noble. Il laiſſa encore pluſieurs enfans naturels; c'eſt la ſeule choſe que lui reproche, & avec raiſon, le nouvel Hiſtorien d'Eſpagne, qui d'ailleurs repréſente Henri comme un Prince qui réuniſſoit toutes les qualités qu'on peut déſirer dans un Roi légitime, quoi qu'il ne fût réellement qu'un uſurpateur.

Henri datoit ordinairement ses Diplômes de la seule Ere d'Espagne, avec le jour du mois. Celui par lequel il donna le Duché de Molines à Bertrand du Guesclin, pour le récompenser des secours qu'il lui avoit donnés, est ainsi daté : *Dado este privilegio en muy noble cibidad de Sevila, quarto dias de Mayo, Era de mill et quatro siendos et siei annos*; ce qui revient au 4 Mai 1368 de J. C. Les Historiens modernes se trompent donc en rapportant le commencement du régne de Henri II, et la fin de celui de son prédécesseur, à l'an 1369.

JEAN I.

1379. JEAN I, fils de Henri II & de la Reine Jeanne, né à Epila le 20 Août 1358, ſuccede à ſon pere le 29 ou 30 Mai, & le 25 Juillet il eſt couronné ſolemnellement avec LÉONORE D'ARAGON, ſon épouſe. L'an 1383, ſe tinrent à Ségovie les Cortès ou Etats-Généraux, où l'on abrogea l'Ere d'Eſpagne pour adopter celle de l'Incarnation. Le Roi Jean, l'an 1384, porte la guerre en Portugal, appellé à cette Couronne par ſon droit & par la Reine Eléonore, veuve du Roi Ferdinand, mort l'année précédente. Il eſt reçu dans pluſieurs places, & met le ſiége devant Lisbonne; mais s'étant brouillé avec Eléonore, il eſt obligé de ſe retirer. Ayant repris courage & renforcé ſes troupes, il rentre, l'année ſuivante, dans ce Royaume, d'où il eſt chaſſé pour toujours par la perte de la bataille d'Aljubarrotta, qui aſſure la Couronne à Jean, ſon compétiteur. Les Portugais à leur tour viennent l'attaquer dans ſes propres Etats. Un autre ennemi s'éleve enſuite contre lui. L'an 1386, le Duc de Lancaſtre, à la ſollicitation & avec l'aide des Portugais, débarque en Galice, s'y fait proclamer Roi de Caſtille, & s'empare de quelques places : mais l'année ſuivante la paix ſe fait entre les deux rivaux à Bayonne, où l'on arrête le mariage de Henri, fils aîné du Roi, avec Catherine, fille du Duc de Lancaſtre & de Conſtance, l'une des filles de D. Pedre le Cruel. Ce Traité fut confirmé, l'an 1388, par les Etats de Caſtille. L'Infant D. Henri prit alors le titre de Prince des Aſturies, qui a toujours été porté depuis par les héritiers préſomptifs de la Couronne de Caſtille. L'an 1390, le Roi Jean tient les Etats à Guadalajara, dans leſquels, entre autres réglemens, on fixe, à ſa priere, les ſommes qui devoient être employées pour l'entretien de ſa Maiſon. Ce Prince vertueux & bienfaiſant meurt la même année, dans ſa 33e année, le 9 Octobre, d'une chûte de cheval qu'il fit dans une eſpece de tournoi. Jean laiſſa de la Reine LÉONORE, fille de Pierre IV, Roi d'Aragon, qu'il avoit épouſée le 18 Juin 1375, deux fils; Henri, qui fut ſon ſucceſſeur; & Ferdinand, né le 27 Novembre 1380, qui fut déclaré, l'an 1412, héritier de la Couronne d'Aragon. Après la mort de Léonore, arrivée le 18 Août 1382, Jean s'étoit remarié, au mois de Mai 1383, à BÉATRIX, fille de Ferdinand, Roi de Portugal, dont il ne laiſſa point d'enfans.

HENRI III, DIT LE MALADIF.

1390. HENRI III, fils aîné de Jean & de Léonore, né le 4 Octobre 1379, monte ſur le trône à l'âge de 11 ans. Sa minorité fut agitée par les débats de différents Seigneurs qui prétendoient à la Régence. Henri les termina l'an 1393, en ſe ſaiſiſſant des rênes du gouvernement, quoiqu'il n'eût pas encore 14 ans accomplis. Il commença dès-lors à faire les délices de ſes ſujets par ſes excellentes qualités. S'étant fait rendre compte des revenus de l'Etat & de leur emploi, il s'apperçut qu'ils avoient été pour la plus grande partie diſſipés ou aliénés. Dans les ſoins qu'il ſe donna pour les recouvrer & les faire revenir à leur légitime deſtination, il n'épargna pas ſes proches, & modéra les penſions trop fortes qu'ils s'étoient fait adjuger. Il réſulta de là des cabales & des révoltes qu'il vint à bout d'étouffer, non ſans beaucoup de peines. Le Portugal, en 1396, ayant rompu la paix avec la Caſtille par des hoſtilités, Henri lui fait

ROIS D'ARAGON.

cile de Conſtance & la dépoſition du vrai Pape Jean XXIII, prononcée par la même Aſſemblée, il ne tenoit plus qu'à Benoît de rendre la paix à l'Egliſe en renonçant au Pontificat, il l'abandonna, non ſans avoir auparavant épuiſé, mais inutilement, les voies de la douceur & de la perſuaſion pour l'engager à cette démarche. La mort ravit ce bon Prince à ſon peuple le 2 Avril 1416. De LÉONORE D'ALBUQUERQUE, ſon épouſe, il laiſſa quatre fils, Alfonſe, qui ſuit; Jean, qui fut Roi de Navarre par ſon mariage avec Blanche, fille de Charles III, puis d'Aragon; Don Henri & Don Pedre; avec deux Princeſſes, Marie, qui épouſa Jean II, Roi de Caſtille, l'an 1420, & Léonore, mariée l'an 1428, avec Edouard, Infant de Portugal.

ALFONSE V, DIT LE SAGE ET LE MAGNANIME.

1416. ALFONSE V, fils de Ferdinand & de Léonore d'Albuquerque, monte ſur le trône le 2 Avril: il avoit épouſé, l'année précédente, MARIE, ſa couſine germaine, fille de Henri III, Roi de Caſtille. Alfonſe ſignala, comme Salomon, le commencement de ſon régne par un jugement remarquable. Une jeune eſclave avoit cité devant lui ſon maître pour reconnoître qu'il étoit pere d'un enfant qu'elle avoit mis au monde, & en conſéquence la mettre, ſuivant une ancienne loi d'Eſpagne, en liberté. L'accuſé niant le fait, Alfonſe ordonne que l'enfant ſoit vendu à l'enchere. Les entrailles paternelles s'émurent alors en faveur de cet infortuné. Le maître reconnut ſon fils, & accorda la liberté à la mere. L'an 1420, Alfonſe fait un Traité avec Jeanne, Reine de Naples, qui l'adopte pour ſon fils & ſon ſucceſſeur. Ce Prince, après lui avoir envoyé du ſecours contre Louis d'Anjou, s'embarque lui-même pour l'Italie: il tente inutilement d'enlever l'Iſle de Corſe aux Génois, & ſe rend dans le Royaume de Naples, où il fait de grands progrès en 1421 & 1422. Ces ſuccès font ombrage à la Reine. La méſintelligence ſe met entre elle & ſon fils adoptif, qui court riſque de la vie: l'adoption eſt révoquée : enfin Alfonſe laiſſant D. Pedre, ſon frere, pour commander en ſa place, s'embarque pour retourner en Eſpagne. (*V.* Jeanne II, *Reine de Naples.*) Il attaque ſur ſa route, le 4 Novembre, Marſeille, d'où il enleve le corps de S. Louis, Evêque de Toulouſe, ſeul fruit de cette ſinguliere expédition : elle appartient à l'année 1423. Al-

ROIS DE NAVARRE.

de S. Denis on voit une Lettre de l'Evêque de Dax, ſon principal Miniſtre, à la Reine Blanche, ſœur de ce Prince, & veuve de Philippe de Valois; Lettre où il n'eſt fait nulle mention de ces affreuſes circonſtances, mais ſeulement des vives douleurs que le Roi avoit ſouffertes dans ſa derniere maladie, avec de grandes marques de pénitence & de réſignation à la volonté de Dieu. » Ce Prince avoit, dit Mezerai, toutes les bonnes qualités qu'une méchante ame » rend pernicieuſes, l'eſprit, » l'éloquence, l'adreſſe, la » hardieſſe & la libéralité. » Il pouvoit ajouter que c'étoit le plus bel homme & le mieux fait de ſon tems. Charles eut de ſon épouſe trois fils & quatre filles; ſavoir, Charles III, ſon ſucceſſeur; Philippe, mort jeune; & Charles, Comte de Mortain: Marie, femme d'Alfonſe d'Aragon; Jeanne, mariée avec Jean de Montfort, Duc de Bretagne, enſuite avec Henri IV, Roi d'Angleterre; Bonne & Blanche, mortes, l'une & l'autre, avant le Roi, leur pere. (*Voy.* Charles I, *Comte d'Evreux, & les Rois de France Jean & Charles V.*)

CHARLES III, DIT LE NOBLE.

1387. (N.S.) CHARLES III, dit le NOBLE, (né à Mantes l'an 1361, marié, l'an 1379, avec LÉONORE, fille de Henri II, Roi de Caſtille) ſuccede le 1 Janvier à Charles le Mauvais, ſon pere. Mais il ne fut proclamé Roi que le 28 du même mois, à ſon retour de Pennafiel en Caſtille où il étoit avec ſa femme & ſes filles à la mort de ſon pere. Son couronnement ſe fit le 25 Juillet de l'an 1390, à Pampelune. L'an 1404, il fait, le 9 Juin, un Traité avec Charles VI, Roi de France, par lequel il renonce à toutes ſes prétentions ſur les Comtés de Champagne, de Brie, d'Evreux, &c. pour 12000 livres, ſur différentes Seigneuries que le Roi érige en ſa faveur en Duché-Pairie, ſous le nom de Duché de Nemours. L'an 1425, Charles meurt d'apoplexie le 8 Septembre, âgé de 64 ans, après en avoir régné 39 & 8 mois. Autant Charles II s'étoit rendu odieux par ſa cruauté, & ſur-tout par ſes noirs deſſeins contre la France, autant Charles III, ſon fils, ſe rendit aimable par ſes belles qualités. Il eut de ſon épouſe, morte le 27 Juillet 1415, deux fils, D. Carlos, né le 3 Juin 1397, (créé Prince de Viane, titre qui fut dans la ſuite affecté à l'héritier préſomptif du trône de Navarre) mort l'an

ROIS DE CASTILLE ET DE LÉON.

face, & soutient une guerre de 3 ans qui n'eut aucun événement remarquable. Les pirates d'Afrique étant venus ensuite insulter les côtes de Castille, Henri, l'an 1400, envoya contre eux ses flottes qui firent la conquête de Tétuan. Un impôt, appellé *moneda*, qui tomboit principalement sur les paysans, faisoit déserter les campagnes. Henri, dans les Etats qu'il tint, l'an 1401, à Tordésillas, le supprima, & fit plusieurs réglemens pour mettre un frein à l'avarice des Juges & des Receveurs des revenus de la Couronne. Frappé de la réputation du fameux Tamerlan, Henri lui envoya cette même année des Ambassadeurs qui furent témoins de la bataille où ce Conquérant fit prisonnier le Sultan Bajazet. Tamerlan, sensible à l'ambassade du Roi de Castille, lui en fit une de son côté, l'an 1402, chargée de magnifiques présens. Les Maures de Grenade ayant fait, l'an 1406, une irruption subite dans le Royaume de Jaën, Henri leur déclara la guerre, & convoqua les Etats à Tolede pour en obtenir des subsides; mais il ne put y assister à cause des infirmités qui l'accabloient depuis quelque tems. Elles le conduisirent au tombeau le 25 ou le 26 Déc. de la même année, à l'âge de 27 ans. Ce Prince avoit épousé, comme on l'a dit, sur la fin de 1393 CATHERINE, fille du Duc de Lancastre, & par Constance, sa mere, petite-fille de Pierre le Cruel, dont il laissa l'Infant D. Jean, âgé seulement de 22 mois, & deux Princesses, Marie & Catherine, dont la premiere épousa, l'an 1415, Alfonse V, Roi d'Aragon, & la 2e, en 1420, Henri d'Aragon, Marquis de Villena. Sous le régne de Henri III, l'an 1406, mourut, à l'âge de 120 ans, le Chevalier Boso qui avoit fait cent campagnes, & s'étoit trouvé à toutes les batailles qui s'étoient données depuis un siecle en Espagne.

JEAN II.

1406. JEAN II, fils de Henri III & de Catherine de Lancastre, né le 6 Mars 1405, est reconnu Roi après la mort de son pere, & couronné à Ségovie le 15 Janvier 1407: la Reine mere, & Ferdinand, (qui avoit généreusement refusé le sceptre qu'on lui offrit au préjudice de son neveu,) sont déclarés ses Tuteurs & Régens du Royaume. Ferdinand ne se contenta pas de maintenir en sûreté les Etats de son pupille, il voulut encore les agrandir. Il porta la guerre dans le Royaume de Grenade, & en arrivant (l'an 1407) il emporta par surprise la ville de Pruna. Il force ensuite le Roi de Grenade de lever le siége de Jaën qu'il attaquoit avec une armée de près de 90 mille hommes, envoie de toute part des détachemens qui, ayant pénétré jusqu'à Malaga, reviennent avec un immense butin, & fait partir, sous les ordres de l'Amirante de Castille, une flotte qui met en fuite celle des Rois de Tunis & de Trémecen, que Joseph, Roi de Grenade, avoit appellés à son secours. Une treve que celui-ci obtint ensuite, étant expirée, Ferdinand entreprit, l'an 1410, le siége d'Antequera, qu'il prit après 6 mois d'attaque. L'an 1418, un événement inopiné jette le trouble à la Cour de Castille. La Reine mere est trouvée morte le 1 Juin dans son lit: cette mort ne fut pas jugée naturelle; comme si une Reine ne pouvoit pas mourir subitement ainsi qu'une autre femme. La conduite de Catherine ne lui avoit pas mérité l'estime des Castillans. Née paresseuse & indolente, elle s'étoit laissé gouverner par ses domestiques, sur-tout par Léonore Lopez, femme habile qui avoit pris sur sa maîtresse cet ascendant que tout génie supérieur doit avoir sur un esprit borné. Cette Princesse avoit d'ailleurs le défaut, si honteux pour son sexe, d'être adonnée au vin. Le Co-Régent de Castille, Ferdinand, élevé sur le trône d'Aragon en 1412, l'avoit précédée de deux ans au tombeau. Le jeune Roi de Castille tenoit de la foiblesse du caractère de sa mere. Ce Prince avoit épousé, l'an 1420, MARIE D'ARAGON, sa cousine, fille du Roi Ferdinand. Les Infans d'Aragon, D. Jean & D. Henri, freres de Marie, vinrent s'établir à la Cour de Castille dans l'espérance de s'emparer de toute l'autorité sous un Monarque fait pour être gouverné. Mais D. Alvare de Lune étoit déja maître de l'esprit du Roi. D. Henri pour l'emporter d'emblée sur ce favori, se saisit à main armée de la personne du Roi, & épouse malgré elle la Princesse Dona Catherine, sa sœur. Alvare de Lune fournit au Roi les moyens de s'échapper; &, l'an 1422, D. Henri lui-même est arrêté, mis en prison, & dépouillé de la grande Maîtrise de S. Jacques dont il s'étoit fait pourvoir. Ses partisans s'étoient sauvés avec Catherine, sa femme, en Aragon. De ce nombre étoit le Connétable Ruys Lopez d'Avalos, dont la charge fut donnée, l'an 1423, à D. Alvare de Lune, que le Roi créa quelque tems après Comte de S. Etienne de Gormaz. Le Roi d'Aragon, Alfonse V, ne vit pas avec indifférence l'emprisonnement de D. Henri, son frere. Il demanda son élargissement avec menace de l'obtenir par la force des armes en cas

ROIS D'ARAGON.

fonse cependant n'avoit pas renoncé au bénéfice de son adoption. L'an 1432, il arme pour recouvrer le Royaume de Naples. Ayant tenté inutilement de secourir Tropea, que les François assiégeoient dans la Calabre, il attaque l'Isle des Gerbes, qui dépendoit du Roi de Tunis, sur lequel il remporte une grande victoire, & se rend maître de l'Isle; après quoi il revient en Italie, où il fait un Traité secret avec la Reine de Naples. Ayant appris, l'an 1435, la mort de Jeanne, qui avoit institué son héritier René d'Anjou, & jugeant cette circonstance favorable pour s'emparer du Royaume, il assiége Gaëte. Le Duc de Milan & les Génois envoient du secours à la place, & leurs Amiraux, dans un combat donné le 5 Août, détruisent & enlevent la flotte d'Aragon, dont il n'échappe qu'un seul vaisseau. Alfonse & ses deux freres, Jean, Roi de Navarre, & l'Infant D. Henri, avec quantité de grands Seigneurs, sont faits prisonniers. Les Gaëtans, à la nouvelle de cette victoire, fondent sur les assiégeans, & font un si grand nombre de prisonniers, qu'Acéréto, leur Gouverneur, embarrassé de cette multitude, donne la liberté à 4000 d'entre eux. Peu de tems après, Philippe-Marie Visconti, Duc de Milan, par une générosité inconnue aux Edouard, & qui n'a pas servi de modele aux Charles-Quint, renvoie libres, sans aucune rançon, le Roi d'Aragon avec Henri, son frere, & les Seigneurs de sa compagnie. Le Duc de Milan fit meme une ligue avec Alfonse, qui, par ce moyen, se trouva en état de poursuivre son entreprise sur le Royaume de Naples. Il fit, l'an 1436, une tentative inutile sur la capitale de ce Royaume. Etant revenu, l'an 1438, devant cette ville, il est encore obligé de lever le siége, après y avoir perdu l'Infant D. Pedre, son frere. Alfonse, sans se rebuter, assiége, l'an 1441, Naples pour la 3 fois, & à la fin le succès couronna son entreprise. Ayant introduit dans la place 200 soldats, par le moyen des intelligences qu'il y entretenoit, il l'emporta la nuit du 1 au 2 Juin 1442. Le Duc d'Anjou, voyant ses affaires désespérées, s'embarque, & après son départ, les Châteaux se soumettent au Roi d'Aragon, qui se rend ensuite maître de l'Abruzze, de la Pouille & de la Calabre. L'an 1443, il fait son entrée solemnelle à Naples, le 26 Février, & y tient les Etats-Généraux, où il fait reconnoître pour son successeur en ce Royaume, Ferdinand, Duc de Calabre,

ROIS DE NAVARRE.

1402, le 12 Août; D. Louis, né l'an 1402, & mort la même année, & plusieurs Princesses; savoir, Jeanne, mariée avec Jean de Grailli, Comte de Foix, morte sans enfans; Marie & Marguerite, mortes en bas âge; Blanche, qui épousa en premieres noces, l'an 1402, Martin, Roi de Sicile, mort l'an 1409, & en secondes noces, l'an 1419, Jean, fils de Ferdinand I, Roi d'Aragon, qui devint Roi de Navarre & d'Aragon; Béatrix, mariée le 14 Septembre 1406, avec Jacques de Bourbon, Comte de la Marche; enfin Isabelle, qui épousa, l'an 1418, Jean IV, Comte d'Armagnac. (*V.* Charles II, *Comte d'Evreux.*)

JEAN II.

1425. JEAN II, 2e fils de Ferdinand, Roi d'Aragon, & de Léonore d'Albuquerque, monte sur le trône de Navarre, & est proclamé Roi dans le camp du Roi d'Aragon, qui faisoit la guerre au Roi de Castille. Il fut redevable de la Couronne à BLANCHE, fille de Charles III, qu'il avoit épousée, l'an 1419, étant veuve de Martin, Roi de Sicile; il eut d'elle D. Carlos, Prince de Viane, né le 19 (ou, selon d'autres, le 29) Mai 1421; Blanche, née le 7 Juin 1424; & Léonore, qui fut mariée à Gaston IV, Comte de Foix, & succeda, dans le Royaume de Navarre, à son pere. L'an 1429, le 15 Mai, Jean est couronné à Pampelune. Le Roi & la Reine prêterent les sermens ordinaires; &, suivant la coutume usitée depuis le tems des Goths, l'un & l'autre furent montrés au peuple sur un bouclier, soutenu par les députés des principales villes du Royaume. Le Roi de Navarre s'étant rendu, l'an 1434, auprès du Roi d'Aragon, son frere, en Sicile, est fait prisonnier, le 5 Août, à la bataille navale de Gaëte, avec ce Prince & l'Infant D. Henri, son autre frere, par la flotte du Duc de Milan, qui, les ayant reçus à Milan, leur fit bon accueil, & les renvoya libres. L'an 1439, D. Carlos épouse Ignez, fille du Duc de Cleves: (elle mourut le 6 Avril 1448.) L'an 1441, la Reine BLANCHE meurt le 3 Avril, laissant la Couronne, dont elle étoit propriétaire, à D. Carlos, son fils; mais le Roi Jean y étoit trop attaché pour la quitter: & c'est ce qui occasionna dans la suite de grandes divisions entre le pere & le fils. Le premier épousa, l'an 1447, en secondes noces, JEANNE, fille de Frédéric Henriquez, Amirante de Castille, & de Marie de Cordoue. Il

ROIS DE CASTILLE ET DE LÉON.

d'un refus persévérant. Enfin, l'an 1425, Henri est remis en liberté, & se retire auprès du nouveau Roi de Navarre, son frere. Une ligue puissante se forma, l'année suivante, contre D. Alvare de Lune dont le crédit augmentoit tous les jours. Le Roi, pour appaiser les troubles, consent à l'éloigner pour 18 mois. Pendant son absence l'ambition de ceux qui vouloient le remplacer auprès du Roi, met tout en combustion à la Cour. Il est rappellé, l'an 1428, pour y rétablir le calme. Son maître, dont il releve le courage, met à la raison, après trois ans de guerre, l'Infant Don Henri, appuyé par les Rois de Navarre & d'Aragon. Libre alors de suivre ses projets contre les Infideles, il porta la guerre, l'an 1431, dans le Royaume de Grenade, divisé alors en factions qui sembloient préparer sa ruine. Vainqueur à la célebre bataille de Figuiere où les Grenadins perdirent plus de 30 mille hommes, il se retire (on ne sait par quel motif) sans profiter de cet avantage. Frédéric, fils naturel de Martin le Jeune, Roi de Sicile, s'étoit établi en Castille. Perdu de débauches & abîmé de dettes, il imagina, pour faire ressource, de s'emparer de l'opulente ville de Séville pendant les préparatifs que le Roi faisoit, l'an 1433, d'une nouvelle expédition contre le Royaume de Grenade. Son dessein étant éventé, il est arrêté & secrètement exécuté, l'an 1434, dans sa prison; ses complices sont écartelés en public. Le Roi de Castille rentre l'année suivante en Grenade & gagne sur les Maures la bataille de Guadix. Un nouvel orage qui s'éleve, l'an 1439, contre Alvare de Lune, l'oblige à se retirer de la Cour. On cabale pour empêcher son retour; & l'année suivante, l'Infant Don Henri, Prince des Asturies, que le Roi Jean II, son pere, venoit de marier avec Blanche, fille de Jean II, Roi de Navarre, entre dans le complot. Le Monarque s'étant mis en marche, l'an 1441, pour réduire les mécontens, tombe entre leurs mains à Medina del Campo, & ne s'en retire qu'après avoir signé un Traité par lequel il bannissoit pour 6 ans le Connétable. Cet exil, aussi pénible au Roi qu'à son favori, fut bien abrégé à la demande même du Prince des Asturies, qui se laissoit aussi gouverner par Fernandez, son Ministre. La Reine Marie étant morte l'an 1445, Alvare de Lune, tandis que son maître fait demander pour nouvelle épouse la Princesse Radégonde, fille de Charles VII, Roi de France, négocie à son insu son mariage avec Isabelle, fille de Jean, Infant de Portugal, & ne l'en informe (l'an 1447) qu'à la veille d'accomplir cette alliance. Il se trouva mal de ce choix. La jeune Reine, fatiguée du despotisme de ce Ministre, excite le Roi à se tirer de l'esclavage où il les tenoit l'un & l'autre. On lui suppose plus de crimes qu'il n'en falloit pour le faire périr. Il est arrêté & décapité sur un échaffaud à Valladolid en 1453. Le foible Monarque se repentit ensuite d'avoir sacrifié ce favori à sa femme, & le regretta jusqu'à sa mort arrivée, le 21 Juillet 1454, dans la 49e année de son âge. De son 2e mariage il laissa Isabelle, née le 23 Avril 1451, qui devint Reine de Castille, & Alfonse, élu Roi de Castille le 5 Juin 1465, mort le 5 Juillet 1468. Ce Prince, avec de la valeur & de la piété, eut tous les vices de la foiblesse, plus nombreux & plus funestes que ceux de la tyrannie. Dominé par des Ministres avides & sanguinaires, il gémissoit de l'assujettissement où ils le tenoient, & ne pouvoit s'en délivrer. La Royauté à ses yeux étoit l'état le plus dur & le plus accablant; il souhaitoit d'être né le dernier de ses sujets, & voulut plusieurs fois descendre du trône pour aller s'enterrer dans un cloître.

HENRI IV, DIT L'IMPUISSANT.

1454. HENRI IV, fils de Jean & de Marie d'Aragon, né le 6 Janvier 1425, succede, le 21 Juillet, au Roi, son pere, à qui les déportemens de ce fils avoient causé beaucoup de chagrin. Séparé, l'an 1453, de BLANCHE de NAVARRE, qu'il avoit épousée en 1440, Henri donna sa main, en 1455, à JEANNE, fille d'Edouard, Roi de Portugal; alliance très assortie par la ressemblance des mœurs. Jeanne, aussi voluptueuse que son époux, ne mettoit pas plus de mystere que lui dans ses galanteries. L'un & l'autre par là se rendirent également l'objet du mépris de leurs sujets. L'an 1459, les Seigneurs mécontents forment une ligue dans laquelle ils font entrer l'année suivante le Roi d'Aragon. Pour se venger de ce dernier, Henri, l'an 1461, porte la guerre en Navarre. La Reine Jeanne accouche, l'année suivante, d'une fille qui fut nommée comme elle, & qui passa dans l'opinion publique pour le fruit de ses amours avec Bertrand de la Cueva; car on étoit persuadé que le Roi, son époux, étoit impuissant, non par un vice de conformation, mais par une suite des déréglemens de sa jeunesse. Henri, la même année, porte ses armes chez les Maures de Grenade, & leur enleve les villes d'Archidona & de Gibraltar.

ROIS D'ARAGON.

son fils naturel, qu'il maria, l'année suivante, après l'avoir fait légitimer par le Pape, avec Isabelle de Clermont. Marie, sa fille naturelle, épousa dans le même tems Lionel d'Est, Duc de Ferrare. Cependant Alfonse n'étoit point tranquille possesseur du Royaume de Naples, n'en ayant pas encore reçu l'investiture du S. Siége. Pour l'obtenir, soit pour lui-même, soit pour Ferdinand, son fils, qu'il avoit déja fait Duc de Calabre, il traita d'abord avec l'Antipape Félix, dont il avoit embrassé l'obédience en 1441. Mais ceci n'étoit qu'un jeu pour tirer meilleur parti d'Eugene IV, avec lequel il négocioit en même tems un accommodement. Eugene, après avoir d'abord fait un peu le difficile, lui promit l'investiture qu'il demandoit, aux conditions portées dans le Traité qui fut signé en son nom, le 14 Juin, par le Cardinal Louis, Patriarche d'Aquilée, & dont les principales étoient qu'il reconnoîtroit Eugene pour vrai Pape, & feroit marcher des troupes pour retirer des mains de François Sforce, Duc de Milan, la Marche d'Ancône, & les autres Terres de l'Eglise dont il s'étoit emparé. Nous ne suivrons pas ce Prince dans les autres opérations de son gouvernement, qui fut, dit Muratori, celui d'un grand trafiquant en matiere d'affaires politiques. Alfonse mourut, le 28 Juin 1458, dans la 43e année de son régne, sans laisser d'enfans légitimes. Il avoit institué Jean, Roi de Navarre, son frere, héritier de ses Etats d'Aragon & de Valence. La Reine Marie, épouse d'Alfonse, le suivit au tombeau le 4 Septembre de la même année. De plusieurs traits qu'on raconte de la libéralité de ce Prince, nous ne rapporterons que le suivant. Son Trésorier lui comptoit un jour dix mille ducats. Un Officier, présent, dit tout bas : *Il ne me faudroit que cette somme pour me rendre heureux. Tu le seras*, dit le Roi qui l'entendit, & il lui fit emporter les dix mille ducats. Il étoit si populaire que sa coutume étoit d'aller par les rues de sa capitale à pied & sans suite. On lui fit des représentations sur le danger qu'il y avoit d'exposer ainsi sa personne. *Un pere*, répondit-il, *qui se promene au milieu de ses enfans, n'a rien à craindre*. On a fait un volume de ses bons mots. Exemple : *Pour faire un bon ménage il faut que le mari soit sourd & la femme aveugle.* (*Voy.* Jeanne II, *Reine de Naples*, & Alfonse I, *aussi Roi de Naples.*)

ROIS DE NAVARRE.

eut de cette nouvelle épouse (morte le 13 Février 1468,) Ferdinand qui réunit l'Espagne en une seule Monarchie, & la Princesse Jeanne, qui épousa, l'an 1476, Ferdinand, Roi de Naples. L'an 1452, D. Carlos est défait le 23 Octobre, pris prisonnier, & enfermé dans le château de Tafalla, par ordre de son pere. Le Roi de Castille s'intéresse pour la délivrance de l'Infant, & l'obtient l'année suivante. Ce Monarque & le Roi de Navarre signent, le 19 Février 1455, à Saragosse, un Traité par lequel le second cede au Roi de Castille les Domaines qu'il avoit dans ce Royaume, moyennant une pension annuelle de trois millions & demi de maravedis. Peu de tems après la guerre civile se renouvelle en Navarre. Le Prince D. Carlos, profitant de l'éloignement de son pere, leve des troupes avec lesquelles il s'empare de S. Jean-Pied-de-Port, & soumet la plus grande partie de la Navarre, Dona Blanche appuyant de toutes ses forces les intérêts de son frere. Cette levée de bouclier irrite le Roi de Navarre au point qu'il déshérite D. Carlos & Dona Blanche, & appelle au trône Dona Léonore, sa fille cadette, épouse de Gaston IV, Comte de Foix. Battu l'année suivante à Estella par son pere & le Comte de Foix, D. Carlos se retire en France, laissant à Jean de Beaumont le soin de défendre les places qui tenoient encore pour lui dans la Navarre. (Les Beaumont & les Grammont, ou Agrammont, étoient les deux familles les plus puissantes de ce Royaume, mais toujours opposées d'intérêts & toujours à la tête de deux factions.) De France, où il prit des liaisons avec le Dauphin (depuis le Roi Louis XI,) D. Carlos passe en Italie auprès d'Alfonse, Roi d'Aragon, son oncle, qui le prend sous sa protection. Le Roi de Navarre, l'an 1457, consent de s'en rapporter au jugement du Roi d'Aragon son frere, pour la décision de ses différends. Mais la mort ne donna pas le tems à cet arbitre de prononcer en connoissance de cause.

LE MÊME JEAN II, ROI D'ARAGON ET DE NAVARRE.

L'an 1458, Jean, Roi de Navarre, succede à son frere Alfonse dans l'Aragon, dont il est proclamé Roi le 5 Juillet. L'an 1460, il entre dans la conspiration des Seigneurs de Castille contre leur Roi. Ayant assemblé les Etats d'Aragon à Fraga, il y déclare, le 30 Août de la même année, les Royaumes de Sicile & de Sardaigne réunis à perpétuité à l'Aragon; &, le 2 Dé-

ROIS DE CASTILLE ET DE LÉON.

Pour terminer ses différends avec le Roi d'Aragon, Henri consent de s'en rapporter au jugement de Louis XI, Roi de France, avec lequel il convient d'une entrevue sur la riviere de Bidassoa. Ils s'y rendent l'an 1463. Henri dans cette conférence étala une magnificence extraordinaire. Louis au contraire y parut, avec toute sa suite, dans un extérieur des plus négligés. Leur entretien ne dura qu'un demi quart d'heure, & le Roi de France décida en faveur du Roi d'Aragon. Les François se retirerent pleins de mépris pour le faste des Castillans qui se moquerent également d'eux par un motif tout contraire. Henri à son retour s'étant apperçu qu'il avoit été joué dans cette affaire par le Marquis de Villena, son principal Ministre, & l'Archevêque de Tolede, oncle de ce dernier, les bannit l'un & l'autre de la Cour, & substitua au Marquis, dans le ministere, Bertrand de la Cueva, qui se trouva tout à la fois le favori du Roi & l'amant de la Reine. Toute la Castille fut scandalisée de ce choix. L'an 1464, une conjuration, qui se tramoit sourdement parmi la Noblesse, éclata tout-à-coup en plein jour au milieu de Madrid où les mécontens s'étoient rassemblés. Henri accourt pour la réprimer : peu s'en fallut qu'il ne fût enlevé. Pour se tirer d'affaire, il s'engage à reconnoître pour son successeur l'Infant Alfonse, son frere, & laisse à cinq Commissaires le soin de remédier aux troubles du Royaume. Il fait plus, il a l'imprudence de remettre Alfonse entre les mains des Chefs de la ligue. Maîtres de la personne de ce Prince, ils le mettent à leur tête ; & s'étant rendus, le 5 Juin 1465, dans la plaine d'Avila, ils y procédent juridiquement à la déposition du Roi. Ce fut une scene vraiment théâtrale que cette déposition. On dressa dans la plaine un échaffaud au milieu duquel s'élevoit un trône où l'on plaça l'effigie de Henri IV, revêtue de tous les ornemens royaux. Après avoir lu à ce simulacre la sentence qui le déclaroit indigne de la royauté, on lui en arracha toutes les marques, puis on le précipita du trône, en le chargeant de coups de pied & d'imprécations ; après quoi Don Alfonse fut mis en sa place & proclamé Roi. L'effet que produisit cette étrange cérémonie, fut entiérement contraire à ce que les conjurés s'en étoient promis. Elle excita l'indignation du peuple qui de toute part s'offrit pour venger l'outrage fait à son légitime Souverain. Bientôt Henri se vit à la tête d'une armée de cent mille hommes. Mais au lieu d'employer cette armée à terrasser les rebelles, il se laisse amuser par des propositions d'accommodement, consent à une treve, & licencie ses troupes qui, s'étant divisées en compagnies de brigands, répandirent la désolation dans tout le Royaume. Henri par là ranima l'audace des conjurés & en augmenta le nombre. L'an 1467, le 21 Août, les deux partis se livrent une sanglante bataille où l'Archevêque de Tolede, le plus ardent des conjurés, est dangereusement blessé. La nuit termina le combat qu'elle laissa indécis. Alfonse étant mort le 5 Juillet 1468, les rebelles offrent la Couronne à Isabelle, sœur du Roi, qui a la générosité de la refuser. Mais regardant comme illégitime Jeanne, fille de la Reine, elle demande & obtient d'être nommée Princesse des Asturies, & reconnue en cette qualité pour héritiere de la Couronne de Castille & de Léon. Le Roi lui-même aquiesce aux desirs de sa sœur par un Traité que les rebelles lui font signer ; Traité par lequel il répudioit sa femme, déshéritoit sa fille, & les renvoyoit toutes deux en Portugal. Isabelle, assurée du trône, se vit bientôt recherchée par différens Souverains. Le Roi de Portugal la demandoit pour lui-même, le Roi d'Aragon pour Ferdinand son fils, le Roi de France pour le Duc de Guienne, son frere. Deux partis se forment alors, l'un pour Isabelle, l'autre pour l'Infante Jeanne. Le premier, pour fixer les incertitudes d'Isabelle sur le choix qu'elle avoit à faire, prend la résolution de faire venir Ferdinand déguisé vers cette Princesse, qu'il épousa, l'an 1469, à Valladolid, en présence de l'Archevêque de Tolede. Irrité de ce coup de hardiesse, le Roi n'hésite pas à déclarer de nouveau Jeanne son héritiere, & à conclure son mariage avec le Duc de Guienne, qui la demandoit, n'ayant pu obtenir Isabelle. Mais ce Prince, après s'être fiancé avec Jeanne par Procureur, se dégoûta d'elle sur les soupçons qu'il avoit de son illégitimité, & refusa de l'épouser. Henri, l'an 1474, se réconcilie avec Ferdinand & Isabelle qui étoient venus le trouver à Ségovie. Mais, après un superbe repas qu'il leur donna, il fut subitement attaqué d'un mal de côté & de violentes douleurs d'entrailles qui le conduisirent au tombeau après quelques mois de souffrances, le 12 Décembre de la même année, dans la 51e année de son âge. Des troubles, des conjurations, des guerres civiles, formerent le tissu de son régne qui fut de 21 ans. *Sa vie*, dit Ferréras, *est un grand miroir où les Souverains peuvent apprendre ce qu'ils doivent éviter pour régner heureusement.*

FERDINAND V, LE CATHOLIQUE, AVEC ISABELLE, ROI DE CASTILLE ET D'ARAGON.

1474. FERDINAND V, fils de Jean II, Roi de Navarre & d'Aragon, & de Jeanne, fille de Frédéric Henriquez, Amirante de Castille, né le 10 Mars 1452, succede à la Couronne de Castille du chef d'ISABELLE DE CASTILLE, sa femme, sœur du Roi Henri IV, qu'il avoit épousée le 18 Octobre 1469. Ferdinand & Isabelle sont proclamés à Ségovie le 13 Décembre, & reconnus par la plupart des Seigneurs. On rapporte qu'après le festin qui suivit la cérémonie de leur inauguration, Isabelle fit présent de la coupe d'or, dont elle avoit fait usage, à André de Cabrera Gouverneur de Ségovie, & qu'elle fit même un Décret qui obligeoit les Rois ses successeurs, ainsi qu'elle, à faire présent chaque année aux descendans de Cabrera de la coupe d'or dans laquelle ils boiroient ce même jour. Cette faveur n'étoit point de caprice. Cabrera l'avoit méritée en livrant à Isabelle les trésors de la Couronne, qui étoient renfermés dans la citadelle de Ségovie. Mais tandis qu'elle triomphoit dans cette ville, Jeanne se fit proclamer Reine à Placentia par les intrigues du Marquis de Villena. Ce Seigneur, l'an 1475, se ligue avec l'Archevêque de Tolede, & engage Alfonse, Roi de Portugal, oncle de Jeanne, à s'armer pour les intérêts de sa niece. Ce Prince étant entré, l'an 1476, à la tête de son armée, dans le Royaume de Léon, est battu, par Ferdinand, à Toro, & retourne dans ses Etats. Jeanne, se voyant abandonnée du plus grand nombre de ses partisans, aima mieux renoncer au monde que de souscrire aux conditions dures & avilissantes qu'Isabelle lui dicta. Elle prit en effet le voile dans le Monastere de Coïmbre, où l'année d'après elle fit profession. (*V.* Alfonse V, *Roi de Portugal.*) Pour assurer la tranquillité de la Castille, au dehors & au dedans, il restoit à conclure la paix avec la France. On y réussit, le 9 Novembre 1478, après une assez longue guerre. Jean II, Roi d'Aragon & de Navarre, étant mort le 19 Janvier 1479, Ferdinand, son fils, lui succede au Royaume d'Aragon, & réunit cette couronne à celle de Castille. Il s'étoit introduit, sous le régne de Henri IV, de grands abus dans le second de ces Royaumes. Les Etats s'assemblent à Tolede, l'an 1480, pour les réformer. On abolit les graces imprudemment accordées par le feu Roi ; &, d'après l'examen qu'on en fit, il revint à la Couronne 30 millions de maravedis, sur lesquels Ferdinand & Isabelle assurent des récompenses à ceux qui s'étoient distingués par leur service. On envoie des Commissaires dans les Provinces pour entendre sur les lieux les plaintes des peu-

ROIS D'ARAGON ET DE NAVARRE.

cembre suivant, il fait arrêter à Barcelone l'Infant D. Carlos avec lequel il venoit de s'accommoder. Mais la crainte d'une révolte qui commençoit à éclater en faveur de ce jeune Prince, obligea le Roi, l'année suivante, à le remettre en liberté.

D. Carlos, peu de tems après, meurt, (le 23 Septembre) laissant trois enfans naturels, Philippe, Alfonse & Anne. Il avoit institué héritiere de Navarre Blanche, sa sœur. Mézerai, suivi par le Continuateur de M. Fleury, assure que D. Carlos fut empoisonné par ordre du Roi ; mais ce n'est, dit M. d'Hermilli, qu'une pure conjecture dénuée de toute preuve. L'an 1462, à l'instigation du Comte de Foix, son gendre, le Roi Jean se ligue avec Louis XI, qui s'étoit déclaré d'abord contre lui, déshérite Blanche, sœur de D. Carlos, héritiere légitime du Royaume de Navarre, substitue à ses droits Léonore, sœur cadette de Blanche, femme du Comte de Foix, & au défaut de Léonore, Gaston, fils de cette Comtesse : disposition qui occasionne une révolte dans la Catalogne. La Princesse Blanche fut ensuite livrée à ses ennemis par son pere, & enfermée au château d'Orthés, où elle mourut le 2 Déc. 1464, empoisonnée, dit-on, par le Comte & la Comtesse de Foix, sa sœur. Le 5 Janvier de l'année suivante, D. Pedre, Infant de Portugal, arrive à Barcelone sur des vaisseaux que les Catalans lui avoient envoyés ; & le 21 du même mois, il est proclamé Roi d'Aragon & de Sicile. L'an 1465, D. Pedre est battu, le 31 Janvier, par l'Infant D. Ferdinand ; il se venge de cet échec par la prise de plusieurs places ; mais il meurt le 29 Juin de l'année suivante, ayant institué héritier de la Principauté de Catalogne le Prince Jean de Portugal, comme le successeur le plus immédiat du côté des Comtes d'Urgel : mais les Catalans appellent René d'Anjou, Roi de Sicile, dont le frere, Louis d'Anjou, avoit été l'un des prétendans à la Couronne d'Aragon après la mort du Roi D. Martin, & qui leur faisoit espérer plus de secours, parce qu'il étoit parent du Roi de France. Louis XI, en effet, embrassa ses intérêts, & abandonna le Roi d'Aragon. Ce dernier, affoibli par l'âge & par la perte

ROIS DE CASTILLE ET DE LÉON.

ples opprimés par les Grands. Cette même année fut l'époque de l'établiſſement du redoutable Tribunal de l'Inquiſition en Caſtille. Le Roi & la Reine en firent eux-mêmes la demande au Pape Sixte IV, guidés en cela par le zele inconſidéré de Thomas Torquemada, Dominicain. Séville en fut le berceau : ce fut là que les Inquiſiteurs, dont la nomination appartenoit au Roi, ſelon la Bulle d'érection, commencerent l'exercice de leur miniſtere ſous la direction de l'impétueux Torquemada, qui fut nommé, l'an 1483, Grand-Inquiſiteur : ils le firent bientôt dans d'autres villes, & avec une extrême rigueur, juſqu'à faire mourir par le feu, dans une ſeule année, ſi l'on en croit Mariana, plus de 2000 perſonnes. Cependant les Aragonois refuſerent de reconnoître ce nouveau Tribunal, & prirent les armes contre les Inquiſiteurs dont ils tuerent le chef. La raiſon qu'ils donnerent de leur ſoulévement, qui dura long-tems, fut que les formes judiciaires de l'Inquiſition étoient incompatibles avec leurs libertés. On n'y confrontoit pas l'accuſé aux témoins; on ne l'inſtruiſoit point de ce qu'ils dépoſoient contre lui ; le malheureux étoit ſoumis à la torture, & s'il étoit condamné, ſes biens étoient confiſqués. (Zurita.) La conquête de l'isle de Canarie eſt encore un événement de l'an 1480. Elle fut faite pour le compte de la Caſtille par Pierre de Vera, après avoir été vainement tentée par Jean de Rexon & Pierre d'Algaba, faute de concert entre eux.

Le Sultan Albohacen ſouffroit impatiemment le tribut que les Rois de Caſtille avoient impoſé à ſon Royaume. Iſabelle & Ferdinand lui en ayant fait la demande pour renouveller la treve qui étoit entre les deux Royaumes, ſa réponſe fut, dit-on, que *dans tous les lieux où l'on battoit monnoie pour le payer, on fabriquoit des armes pour s'en affranchir.* Quoi qu'il en ſoit, le Marquis de Cadiz ayant fait une irruption ſubite, l'an 1482, dans ſes Etats, & pris un jeudi, 27 Février, la ville d'Alhama, à 7 lieues de Grenade, dont cette ville étoit comme le rempart, Albohacen tenta juſqu'à trois fois, ſans ſuccès, de la recouvrer. Mais tandis que ſes troupes ſont occupées à cette expédition, les habitans de Grenade ſe révoltent, & mettent la Couronne ſur la tête d'Aboabdali, fils aîné du Sultan. Albohacen prend la fuite, & ſe réfugie à Malaga auprès d'Abdoullah-Zagal, ſon frere. Guerre entre le pere & le fils ; elle occaſionne la ruine des Maures. Le nouveau Sultan, voulant faire face aux Chrétiens en même tems qu'à ſon pere, va mettre le ſiége devant Lucene. Les Chrétiens volent au ſecours de la place, obligent les Maures à lever le ſiége, les attaquent dans leur retraite le 21 Avril 1483, les mettent en déroute, & prennent leur Roi priſonnier. Les Maures, pour ne pas laiſſer le trône vacant, y replacent Albohacen ; mais Ferdinand, dans la vue d'entretenir la diviſion parmi eux, rend au jeune Sultan la liberté. Grenade refuſant de le recevoir, à cauſe des conditions honteuſes auxquelles il s'étoit ſoumis, il ſe retire à Almérie. Ferdinand prend ſon parti, & lui fournit de l'argent & des troupes. Il rentre lui-même ſur les terres des Maures, & remporte des avantages ſi conſidérables ſur ces Infideles, qu'ils ſe déterminent, l'an 1485, à mettre ſur le trône Abdoullah-Zagal, frere d'Albohacen, comme le ſeul homme capable de ſoutenir leur Monarchie ſur le penchant de ſa ruine ; mais toute ſon habileté ne peut arrêter les progrès des armes chrétiennes. Ferdinand, marchant de conquête en conquête, prend, le 9 Décembre 1489, après ſept mois de ſiége, la ville de Baça, la plus forte place du Royaume de Grenade. Alors le Sultan Zagal, déſeſpérant de conſerver ce qui lui reſtoit, vient le remettre, avec ſa perſonne, à Ferdinand, qui le reçoit avec honneur, & lui aſſigne des revenus & des terres conſidérables pour ſon entretien. (Zagal paſſa l'année ſuivante en Afrique, & fixa ſon ſéjour à Trémécen, où ſa poſtérité ſubſiſte encore de nos jours.) Quelques villes néanmoins, défendues par Abdallah, neveu de Zagal, firent encore de la réſiſtance. Il fallut employer les armes pour les ſoumettre. Enfin, l'an 1492, Ferdinand acheve la conquête du Royaume de Grenade par la priſe de la capitale qui ſe rend le 2 Janvier, après plus de 8 mois de ſiége, ſuivant M. Cardonne : Don François-Marie Creſpo (*Diction. de los hombres y mugeres di Eſpaña*) met la reddition de cette place au 25 Novembre précédent, & l'entrée que les deux Rois (comme on nommoit Ferdinand & Iſabelle) y firent, au 6 Janvier ſuivant. C'eſt ainſi que l'Eſpagne ſe vit entiérement délivrée du joug des Maures, qui poſſédoient Grenade depuis plus de 800 ans. Cette glorieuſe expédition mérita à Ferdinand le titre de *Catholique*, qui lui fut donné par Innocent VIII, & confirmé par Alexandre VI : (ce titre n'étoit cependant point nouveau ; il avoit été donné anciennement à Récarede pour avoir ramené les Goths, qui étoient Ariens, à la foi de l'Egliſe ; Alfonſe I avoit auſſi porté le titre de *Catholique.*) Ferdinand & Iſabelle rendent un Edit cette même année pour obliger les Juifs à recevoir le baptême ou à ſortir dans quatre mois de leurs Etats. Cent ſoixante & dix mille familles, ſelon quelques Ecrivains eſpagnols, cent vingt mille, ſuivant d'autres, & trente mille ſeulement ſelon le calcul le plus modéré & le plus vraiſemblable, ſortirent de l'Eſpagne à cette occaſion, emportant avec elles des richeſſes immenſes ; car les Juifs s'étoient ſaiſis de toutes les branches du commerce, que l'indolence des Eſpagnols leur abandonnoit. Pluſieurs de ces malheureux feignirent de ſe convertir plutôt que de quitter leur patrie. Mais les cachots, les bûchers même de l'Inquiſition retentirent bientôt de leurs plaintes. On continua de punir dans leur poſtérité, juſqu'au régne heureux de Charles III, le malheur & l'impoſture des peres. Cependant un étranger faiſoit, loin de l'Eſpagne, de nouvelles conquêres pour le compte de Ferdinand & d'Iſabelle. C'étoit Chriſtophe Colomb, Génois, qui, s'étant préſenté, l'an 1491, à ces deux Monarques, après avoir été rejetté du Roi de Portugal, leur expoſa le deſſein qu'il avoit d'aller faire la découverte d'un nouveau monde à l'occident ; &, ſur le plan qu'il mit ſous les yeux de leur Conſeil, obtint trois vaiſſeaux avec leſquels il partit. Des Isles Canaries où il mouilla, il arriva en 33 jours, non ſans avoir beaucoup ſouffert des murmures de ſon équipage, aux Lucaies, & prit terre à l'Isle de Guanahani. Les habitans, que ſon arrivée mit d'abord en fuite & qu'il ramena bientôt par ſes bonnes manieres, entrerent en commerce avec les Caſtillans, qui recevoient d'eux l'or à pleines mains en échange des pots de terre caſſés & des morceaux de verre & de faïence qu'ils leur donnoient. Le Cacique, ou Chef de ces Inſulaires, leur permit de bâtir un fort dans l'Isle, qu'ils nommerent Hiſpaniola. Colomb, de retour en Eſpagne, fut accueilli de ſes maîtres avec la diſtinction qu'il méritoit. Il en repartit au mois de Septembre de l'an 1493 avec 17 vaiſſeaux qu'ils lui donnerent, & découvrit de nouvelles Isles, telles que les Caraibes & la Jamaïque, dont il prit poſſeſſion au nom des mêmes Souverains. Cependant Ferdinand & Iſabelle, pour s'aſſurer ces conquêtes, crurent devoir s'adreſſer au Pape Alexandre VI qui leur donna, par ſa Bulle de l'an 1493, l'inveſtiture de tous les pays que Chriſtophe Colomb avoit déjà découverts, & de tous ceux que lui ou d'autres Eſpagnols découvriroient, ſuivant une ligne qu'on ſuppoſoit d'un pôle à l'autre pour ſéparer les poſſeſſions des Eſpagnols de celles des Portugais. La Reine Iſabelle avoit alors pour Confeſſeur François Ximenez, Cordelier, qu'elle nomma, l'an 1495, à l'Archevêché de Tolede, le plus riche Bénéfice d'Eſpagne.

Les ſuccès de Chriſtophe Colomb dans ſes voyages maritimes exciterent l'émulation d'Americ Veſpuce, Gentilhomme Florentin établi en Eſpagne. Etant parti de Cadix, l'an 1497, avec quatre

ROI D'ARAGON ET DE NAVARRE.

de ſa vue, fait reconnoître Ferdinand, ſon fils, pour Vice-Roi d'Aragon & Roi de Sicile. René d'Anjou, de ſon côté, ne pouvant, à raiſon de ſon grand âge, ſe rendre en Catalogne, y envoie, l'an 1467, Jean, ſon fils, Duc de Lorraine. La Reine d'Aragon combat pour ſon mari ; elle aſſiége Roſes, & ſoumet pluſieurs places. Mais la mort emporta cette héroïne le 13 Février de l'année ſuivante. Le Duc de Lorraine, l'an 1469, prend Gironne, après un 3 ſiége, gagne une bataille contre le Roi Ferdinand, qui avoit recouvré la vue dont une cataracte l'avoit privé, & s'empare de preſque tout le Lampourdan. L'an 1470, ce Prince, n'ayant plus qu'un pas à faire pour ſe rendre maître de l'Aragon, meurt à Barcelone le 16 Décembre. On prétend qu'en mourant il exhorta les Catalans à ſe ſoumettre au Roi Jean ; mais ils étoient trop aveugles pour ſuivre un avis ſi ſage. L'an 1472, le 17 Octobre, Barcelone, aſſiégée par mer & par terre, ſe rend par capitulation au Roi Jean, qui, le lendemain, y fait ſon entrée. Ce ſuccès l'encourage à recouvrer le Rouſſillon, qu'il avoit engagé au Roi Louis XI pour une ſomme d'argent. Perpignan lui ouvre ſes portes. Il ſe renferme dans la place, & la défend contre les François, qui levent le ſiége ſur la fin de Juin 1473, à l'arrivée de l'Infant D. Ferdinand, fils du Roi. Louis XI, irrité de ce mauvais ſuccès, nomme d'autres Généraux, & donne des ordres pour recommencer le ſiége ; mais cette ſeconde entrepriſe échoua comme la premiere, & fut ſuivie d'un Traité de paix qui ne tarda pas d'être violé. (*Voy.* Louis XI.) L'an 1475, les François reprennent Perpignan le 14 Mars. Le Roi Jean perd, le 19 Novembre ſuivant, D. Jean, ſon fils, Archevêque de Saragoſſe. Lui-même termine ſes jours à Barcelone le 19 Janvier, 1479, âgé de 82 ans, après en avoir régné environ 54 comme Roi de Navarre, & 19 comme Roi d'Aragon. Jean II ne manquoit ni de courage, ni de politique ; mais avec cela ſon régne fut une ſuite preſque non interrompue de revers, parce que ſon ambition fut trop inquiete, ſes deſſeins trop injuſtes, ſes démarches trop précipitées. Il avoit épouſé, 1, (comme

ROIS DE CASTILLE ET DE LÉON.

vaiſſeaux que le Roi Ferdinand lui fournit, il ſe mit à courir les mers ſur les traces de Colomb, aborda dans le continent du nouveau monde, & par les progrès qu'il y fit dans le cours de 18 ans, acquit l'honneur, que Colomb ſemble néanmoins avoir mieux mérité que lui, de donner ſon nom à la moitié du globe. La même année que Veſpuce s'embarqua, Ferdinand & Iſabelle perdirent, le 4 Octobre, leur fils unique, Jean, Prince des Aſturies, marié à Marguerite, fille de Maximilien I, Empereur, qu'il laiſſa veuve ſans enfans. Le 25 Août de l'année ſuivante, la mort leur enleve encore Iſabelle, leur fille aînée, alliée, 1° en Novembre 1490, à l'Infant Alfonſe, Prince de Portugal; 2°, en 1497, à Emmanuel, Roi de Portugal. Ferdinand, dont l'ambition étoit inſatiable, convoitoit encore le Royaume de Naples. L'an 1500, ligué avec Louis XII, Roi de France, qui avoit les mêmes vues, il envoie Fernandez-Gonſalve, dit le Grand-Capitaine, à la conquête de ce pays. Gonſalve s'étant joint au Duc de Némours, Général des François, réuſſit, l'année ſuivante, à dépouiller le Roi de Naples, Frédéric III. Les deux Monarques vainqueurs devoient, ſuivant leurs conventions, partager entre eux le Royaume qu'ils avoient conquis en commun. Mais Gonſalve, par ordre de ſon perfide maître, entreprit d'en chaſſer entiérement les François. Ayant attaqué Troia dans la Capitanate, il eſt repouſſé par d'Alegre le 19 Juillet 1502. Canozza, dans la terre de Bari, eſt rendue, le 23 du même mois, au Duc de Nemours, après quelques jours de ſiége & deux aſſauts. Le 26 Août, bataille de Séminare en Calabre, où d'Aubigni défait Antoine de Leve. Mais l'année ſuivante, Gonſalve, ayant reçu des renforts par mer tant de Veniſe que d'Eſpagne, ſe trouva ſupérieur aux François & en état d'exécuter ſes deſſeins. Vers la mi-Avril, il alla faire le ſiége de Ruvo, dont il ſe rendit maître ainſi que de la perſonne du Commandant, la Paliſſe. Le 21 du même mois, deuxieme bataille de Séminare, où Robert Stuard d'Aubigni eſt battu par Hugues de Cardone, & fait priſonnier après avoir été bleſſé. Le 28 (ſept jours après cette bataille) nouvelle victoire des Eſpagnols, remportée à Cérignole dans la Pouille ſur le Duc de Nemours, qui meurt quelques jours après de ſes bleſſures. Capoue, Averſe, & plus de 60 Terres dans la Pouille ſe ſoumettent d'elles-mêmes au Général eſpagnol. Appellé par les habitans de Naples, qui manquoient de vivres, il entre, le 14 Mai, dans cette ville, & attaque les François, dont une partie s'étoit réfugiée dans le Château-Neuf, & une autre dans le Château de l'Œuf. Quoi qu'ils n'euſſent aucune eſpérance, on ne peut ſavoir quand ils auroient été réduits à ſe rendre, ſi un Officier de fortune, Eſpagnol de naiſſance, nommé D. Pedre Navarro, n'avoit employé le terrible moyen des mines. Ce fut au ſiége du Château-Neuf qu'elles furent employées pour la premiere fois. Une partie des murs s'étant écroulée, la breche ſe trouva tout d'un coup énorme : les aſſiégés, n'y étant pas préparés, ne purent la défendre, & toute la garniſon fut paſſée, le 22 Juin, au fil de l'epée. Le Château de l'Œuf fit la même réſiſtance avec auſſi peu de ſuccès. L'exemple de ce qui venoit de ſe paſſer dans le premier Château ne diminua rien de l'intrépidité du Commandant du ſecond : c'étoit un Gentilhomme d'Auvergne nommé Chavagnac, d'une illuſtre Maiſon qui ſubſiſte encore avec éclat dans cette Province. Sans être effrayé du déſaſtre de ſon Collégue, il déclara à ceux qui l'invitoient à ſe rendre, qu'il étoit réſolu de s'enterrer ſous les ruines de la petite place qui lui étoit confiée. On uſa encore contre lui du même moyen; & il fut écraſé ſous les débris d'une tour avec preſque toute la garniſon. Cet heureux & effroyable ſuccès des mines en rendit bientôt l'uſage très commun. On en uſa dans une infinité de ſiéges. L'effet en fut toujours très meurtrier, parce qu'on n'avoit point encore imaginé les contremines. Le 27 Décembre, le Marquis de Saluces, Général de France, eſt défait près de Garillan. Enfin, le 1 Janvier 1504, le Royaume de Naples eſt entiérement perdu pour les François par la reddition de Gaëte. La même année, la Reine Iſabelle meurt le 26 Novembre, laiſſant, par ſon teſtament, Jeanne, ſa fille, (née le 8 Novembre 1479) héritiere de la Caſtille & des Royaumes qui en dépendoient. Le 5 Avril ſuivant (jour du Vendredi-Saint) on ſentit en Eſpagne un horrible tremblement de terre; & cet événement fut regardé par le peuple comme de mauvais augure, parce que le Roi & la Reine tomberent tous les deux malades alors. Le Roi recouvra la ſanté, mais la Reine reſta toujours en danger par la profonde mélancolie qu'elle nourriſſoit dans ſon cœur. Pluſieurs cauſes avoient ſucceſſivement produit en elle cette impreſſion, la mort de ſon fils Jean, celle de ſa fille Iſabelle, celle de ſon petit-fils, & l'aliénation d'eſprit de l'Archiducheſſe Jeanne, ſa fille & ſon héritiere. La Reine Iſabelle & Ferdinand, dit M. Mariette, avoient toujours vécu politiquement enſemble, non comme des époux dont les biens ſont communs ſous les ordres du mari, mais comme deux Monarques étroitement alliés. Ils ne s'aimoient ni ne ſe haïſſoient, ſe voyant rarement, ayant chacun leur Conſeil, ſouvent jaloux l'un de l'autre dans l'adminiſtration, & néanmoins inſéparablement unis pour leurs intérêts, agiſſant ſur les mêmes principes & uniquement occupés de leur ambition. La mort d'Iſabelle occaſionna de grands troubles dans la Caſtille, entre Philippe, époux de la Princeſſe Jeanne, & le Roi Ferdinand, qui ſe diſputerent l'adminiſtration de la Caſtille, dont la Princeſſe Jeanne étoit incapable à cauſe de la foibleſſe de ſon eſprit.

PHILIPPE I, DIT LE BEAU, ROI DE CASTILLE.

1504. PHILIPPE I, fils de Maximilien, Archiduc d'Autriche, puis Empereur, & de Marie de Bourgogne, né à Bruges le 22 Juillet 1478, marié, le 21 Octobre 1490, avec l'Infante JEANNE, fille de Ferdinand le Catholique & d'Iſabelle, prend le titre de Roi de Caſtille après la mort de la Reine Iſabelle. L'an 1505, Philippe part de Bruxelles, le 8 Novembre, avec ſon épouſe, pour ſe rendre en Eſpagne : il eſt jetté ſur les côtes d'Angleterre, où il fait un ſéjour de plus de trois mois, pendant lequel Henri VII, Roi d'An-

LE MÊME FERDINAND, ROI D'ARAGON.

Ferdinand avoit été déclaré Adminiſtrateur du Royaume de Caſtille par la Reine Iſabelle, ſon épouſe; mais Philippe s'étant offenſé de cette diſpoſition & voulant la faire caſſer, Ferdinand fut obligé d'en venir à un accommodement, conclu le 24 Novembre 1505, & publié le 1 Janvier 1506. Le 18 Mars ſuivant, Ferdinand épouſe en ſecondes noces GERMAINE DE FOIX. Il obtient, le 20 Juin de la même année, une entrevue avec Philippe à des conditions très humiliantes pour lui; &, ſept jours après, il ſigne un Traité par lequel il renonce à l'adminiſtration de la Caſtille. Le 5 Juillet ſuivant, 2e entrevue de Ferdinand avec Philippe, après laquelle il ſe retire en Aragon. La mort de Philippe lui rendit bientôt l'autorité qu'il avoit perdue en Caſtille, les Etats de ce Royaume l'ayant élu Régent pendant la minorité de Charles, ſon petit-fils. Un Prélat, qui joignoit à toutes les vertus de ſon état un génie ſublime, brilloit alors en Eſpagne. C'étoit Ximenès, de Cordelier devenu Archevêque de Tolede par le choix, comme on l'a déjà dit, de la Reine Iſabelle dont il avoit été le Confeſſeur & le conſeil dans les affaires du gouvernement. Ferdinand, l'an 1507, après lui avoir procuré la pourpre romaine le choiſit pour ſon Miniſtre. Ximenès, chargé de deux emplois ſi diſſemblables, remplit avec le même zele, la même capacité, les fonctions de l'un

ROIS D'ARAGON ET DE NAVARRE.

on l'a dit) l'an 1419, BLANCHE, fille de Charles III, Roi de Navarre, veuve de Martin, Roi de Sicile, morte le 1 Avril 1441; 2°, le 1 Septembre 1444, JEANNE HENRIQUEZ, décédée le 13 Février 1468. Du premier lit, il eut D. Carlos, Blanche, femme de Henri IV, Roi de Caſtille & Eléonore, qui ſuit; du deuxieme vinrent Ferdinand, Roi de Caſtille & d'Aragon, & Jeanne, 2e femme de Ferdinand, Roi de Sicile. Outre ces enfans légitimes, le Roi Jean eut pluſieurs bâtards; 1°, D. Jean, Archevêque de Saragoſſe, d'une Dame de la famille d'Avellaneda; 2°, de Léonore d'Eſcobard, D. Alfonſe d'Aragon, Duc de Villahermoſa & Comte de Ribagorce; 3°, d'une Dame de Navarre il eut deux fils, morts jeunes, & Léonore, qui épouſa Louis de Beaumont, Connétable de Navarre. Par la mort du Roi Jean, l'Aragon ceſſa d'être un Royaume particulier, & fut réuni à celui de Caſtille par Ferdinand le Catholique, fils & héritier de Jean.

ÉLÉONORE, REINE DE NAVARRE.

1479. ELÉONORE, fille de Jean II, & de Blanche, fille de Charles III, ſa premiere épouſe, eſt proclamée Reine de Navarre apres la mort du Roi, ſon pere. Elle ne porta pas long-tems la couronne, qu'elle avoit tant déſirée, étant morte à Tudele le 10, ou ſelon D. Vaiſſette, le 12 Février ſuivant, après avoir déclaré héritier du Royaume, François Phébus, ſon petit-fils. (*Voy.* Gaſton IV, *Comte de Foix.*)

FRANÇOIS PHÉBUS, ROI DE NAVARRE.

1479. FRANÇOIS PHÉBUS, fils de Gaſton, Prince de Viane & de Madelaine, fille de Charles VII, Roi de France, ſuccede à ſon aïeule maternelle, âgé d'environ onze ans, ſous la tutele de ſa mere. La Navarre, depuis pluſieurs années, étoit déchirée par la guerre que ſe faiſoient les deux factions de Beaumont & de Grammont; c'eſt ce qui engagea la Régente à remettre le couronnement de ſon fils à des tems plus tranquilles. Enfin la diſcorde s'étant calmée, l'an 1482, le jeune Roi fut couronné à Pampelune le 6 Novembre de cette même année. Il mourut le

ROIS DE CASTILLE.

gleterre, obtient de Philippe qu'il lui livre Polus, Comte de Suffolck, le seul qui restoit de tous les prétendans à la Couronne d'Angleterre. L'an 1506, Philippe étant arrivé en Espagne sur la fin d'Avril, tous les Seigneurs quittent aussitôt Ferdinand pour se joindre à lui. Il est reconnu Roi, couronné quelques jours après, & meurt à Burgos le 25 Septembre suivant, âgé de 28 ans, 3 mois & 10 jours, laissant deux Princes, Charles & Ferdinand, & trois Princesses, Eléonore, qui épousa Emmanuel, Roi de Portugal, & ensuite François I, Roi de France, (morte en Espagne l'an 1558); Elisabeth, qui fut mariée, l'an 1515, à Christiern II, Roi de Danemarck, (morte à Gand en 1525), & Marie, alliée, en 1521, à Louis II, Roi de Hongrie, (morte Gouvernante des Pays-Bas en 1558.) La Reine Jeanne, épouse de Philippe & propriétaire de la Castille, vécut jusqu'au 12 Avril 1555. Elle fut si touchée de la mort de son époux, qui ne l'avoit jamais aimée, qu'elle en perdit entiérement la raison, ce qui la fit appeller *Jeanne la Folle*. On raconte qu'elle parcourut quelque tems l'Espagne, faisant porter avec elle le corps de ce Prince, qu'elle découvroit de tems à autre pour le voir encore. On la détermina enfin à souffrir qu'on lui ôtât ce triste objet de ses douleurs, pour le porter dans l'Eglise des Chartreux de Miraflores, près de Burgos, où il fut inhumé. Mais l'éloignement de ce cadavre ne rétablit point les organes de son cerveau. Elle passa les 50 années qu'elle survécut à son époux, dans le même égarement d'esprit; &, ce qui est remarquable, malgré cet état, & quoique vivant dans la retraite, elle fut toujours censée gouverner l'Espagne conjointement avec son fils. Dans toutes les Ordonnances son nom étoit inséré à côté de celui de ce Prince, & ses sujets n'auroient pas souffert qu'il y fût omis, tant étoit grand l'attachement qu'ils avoient pour elle. (Robertson.) Elle mourut à Tordesillas, & fut inhumée dans la Cathédrale de Grenade où l'on voit son tombeau à côté de celui de son époux, qu'on y avoit transporté de Burgos. Jeanne, à la mort de Philippe, étoit enceinte d'une quatrieme fille dont elle ac-

ROIS D'ARAGON.

& de l'autre. Comme Evêque, il travailla efficacement à la conversion des Mahométans dont il baptisa près de 3000 en un jour. Comme Ministre, il entra dans tous les détails du gouvernement, & réforma plusieurs abus. Les génies supérieurs, placés dans un poste éminent, manquent rarement de s'illustrer par quelques exemples nouveaux. L'an 1509, Ximenès, voulant étendre la domination de l'Espagne chez les Maures, entreprend à ses dépens la conquête de la ville maritime d'Oran, au Royaume d'Alger. Il assemble pour ce dessein 14 mille hommes de troupes, avec lesquels il s'embarque, le 16 Mai, sur une flotte de 80 vaisseaux à Carthagene, ayant pour Général Pierre Navarro au défaut de Gonsalve que le Roi lui avoit refusé. La place est emportée d'assaut après une bataille gagnée, près de Mazarquivir, sur les Infideles. Le Roi Ferdinand apprit avec étonnement le succès de cette expédition qu'il avoit regardée comme chimérique. Ce Prince dissimulé n'avoit consenti au projet du Cardinal que dans la vue de l'éloigner & de le perdre. Il écrivoit à Navarro, dans une lettre qui tomba entre les mains de Ximenès: *Empêchez le bon-homme de repasser sitôt en Espagne; il faut lui laisser user, autant qu'il se pourra, sa personne & son argent.* Ximenès, après cette conquête, se retire à Alcala où il fonde une Université. Ferdinand, dont les troupes étoient cependant occupées contre les Vénitiens, commence à se détacher de la ligue de Cambrai, sur les offres que la République fait de lui rendre toutes les places qu'elle avoit usurpées dans le Royaume de Naples. Ximenès lui ayant frayé la voie pour faire des conquêtes en Afrique, il se crut obligé, autant par honneur que par intérêt, à marcher sur ses traces. L'an 1510, Pierre Navarro, par ses ordres, va courir les côtes de ce pays avec un nombre de vaisseaux & un renfort de troupes. Il prend Bugie, ville opulente du Royaume d'Alger, le 8 Janvier, défait un grand nombre de Maures, & bâtit des Forts pour assurer sa conquête. La rapidité de cette expédition répand la terreur sur toutes les côtes d'Afrique. Alger, Tendoles, Guijat, s'empressent de se rendre tributaires de la Couronne d'Espagne. Les Rois de Tunis & de Trémecen suivent leur exemple. Celui d'Alger, qui tenoit la campagne, est surpris & défait par Navarro. Ferdinand, jaloux de la gloire de son Général, voulut aller commander lui-même en Afrique & signaler en personne ses armes contre les Maures. Il s'étoit déja rendu à Séville pour ce dessein; mais les remontrances des Grands l'ayant détourné de le suivre, il tourna d'un autre côté ses vues, & se fit un mérite de secourir le Pape Jules II, que l'Empereur & le Roi de France travailloient à faire déposer & dépouiller de ses Etats par l'autorité d'un Concile & par la force des armes. Etant parvenu sans peine à retirer l'Empereur de son alliance avec la France, il fait passer, l'an 1511, des troupes en Italie, & dans le même tems il persuade au Roi d'Angleterre, son gendre, de porter la guerre en France pour faire une diversion. La nouvelle ligue formée entre le Pape, l'Empereur, le Roi d'Aragon & les Vénitiens, est publiée solemnellement à Rome le 4 Octobre 1511, dans l'Eglise de Sainte Marie del Popolo. La guerre se fait en Italie avec ardeur entre les François & les Confédérés. (*Voy.* Louis XII, *Roi de France.*) Ferdinand cependant méditoit une invasion en France. Pour l'exécuter il fait demander à Jean d'Albret, Roi de Navarre, le passage sur ses terres, & de plus il exige qu'il lui remette ses places fortes entre ses mains. Sur son refus, dicté par la crainte de se compromettre avec la France, il fond avec une armée sur la Navarre, & s'empare de ce Royaume au nom de Germaine de Foix, son épouse, sœur & prétendue héritiere de Gaston de Foix, Duc de Nemours. Gonsalve à qui Ferdinand devoit la conquête du Royaume de Naples, en avoit été nommé Viceroi pour prix de ses services. Sur des accusations calomnieuses des ennemis de ce grand Capitaine, il le soupçonna de vouloir se rendre Souverain dans son gouvernement. Plein de ce préjugé, il se transporte lui-même à Naples, & le ramene en Espagne, après l'avoir dépouillé de la Viceroyauté. Le Héros disgracié s'étant retiré à Grenade,

ROIS DE NAVARRE.

30 Janvier suivant, ou le 3 Février, selon d'autres.

CATHERINE ET JEAN D'ALBRET.

1483. CATHERINE, sœur de François Phébus, régne, après lui, sous la tutele de sa mere; mais elle éprouve de grands obstacles de la part de Jean, Vicomte de Narbonne, son oncle, qui, étant protégé par Louis, Duc d'Orléans, (puis Roi de France, sous le nom de Louis XII,) dont il avoit épousé la sœur, nommée Marie, dispute à Catherine la Couronne de Navarre, le Comté de Foix & les autres biens de la Maison de Foix. Catherine n'étoit pas encore mariée. L'an 1484, le 14 Juin, elle épouse à Orthès JEAN D'ALBRET, fils d'Alain, Sire d'Albret, & de Françoise de Blois. Le Vicomte de Lautrec avoit négocié, par ordre de Charles VIII, ce mariage, de concert avec la Princesse de Viane, mere de Catherine. L'an 1493, Jean de Narbonne, voyant Catherine reconnue Reine de Navarre par les peuples & maîtresse de presque tous les domaines de la Maison de Foix, appelle au Pape, au S. Siége & à l'Eglise universelle de l'invasion qu'il prétendoit faite par Catherine, à son préjudice: cet appel est affiché, le 16 Décembre, aux portes de l'Eglise Cathédrale de Saragosse. L'an 1494, le 10 Janvier, Jean & Catherine sont couronné solemnellement dans l'Eglise de Pampelune. Catherine & Jean font, l'an 1497, un Traité, signé à Tarbes le 7 Sept. par lequel le Vicomte de Narbonne renonce à ses prétentions, moyennant 4000 livres de rente en fonds de terre. L'an 1498, le Vicomte, se flattant de la protection de Louis XII, son beau-frere, qui venoit de monter sur le trône de France, se départ du Traité de Tarbes, & recommence la guerre. L'an 1499, le 24 Avril, le Roi & la Reine de Navarre conviennent avec le Vicomte de Narbonne, du mariage d'Anne, leur fille, avec Gaston, fils du Vicomte, & la succession à la Couronne est réglée par un nouveau Traité fait à Etampes le 8 Mars 1500: ce Traité, qui est une confirmation de celui de Tarbes, fut ratifié le 9 Mai suivant par Louis XII. Mais le mariage de Gaston avec Anne n'ayant point été accompli, Jean, pere de Gaston, prit le titre de Roi de Navarre dans son testament du 27 Octobre suivant, & déclara, dans cet acte, qu'il avoit été trompé par le Traité de Tarbes. Gaston, fils de Jean, & de Marie, sœur de Louis XII, obtient, après la mort de son pere, des Lettres de rescision contre la transaction de Tarbes. L'an 1502, le Traité de Tarbes est cassé par le Parlement de Paris, à la poursuite du Procureur-Général, chargé de cette affaire par Louis XII, qui avoit pris la tutele de son neveu: les parties sont appointées, continuent de plaider, & de se faire la guerre jusqu'à la mort de Gaston, tué, l'an 1512, à la bataille de Ravenne. Louis XII, qui avoit saisi les domaines de Gaston après sa mort, en donne mainlevée, le 13 Juillet 1513, en faveur de Germaine d'Aragon, sœur & héritiere de Gaston. D'un autre côté, Odet de Foix, Vicomte de Lautrec, dispute à Catherine la succession de Navarre & de Foix. Enfin, l'an 1517, ce grand procès fut terminé par un Arrêt du Parlement de Paris, du 7 Oct. en faveur de Henri d'Albret, fils & héritier de Catherine & de Jean d'Albret. Le Roi d'Aragon Ferdinand ayant dessein de porter la guerre dans la Guienne, avoit cependant fait demander au Roi, en 1511, de

ROIS DE CASTILLE.

coucha le 14 Juin 1507. Cette Princesse, nommée Catherine, épousa Jean III, Roi de Portugal.

ROIS D'ARAGON.

y finit ses jours au mois de Décembre 1515, à l'âge de 72 ans, digne des plus grands éloges, & exempt de tout blâme, si à l'habileté dans l'art militaire il n'eût pas quelquefois joint la mauvaise foi dont son maître lui avoit donné plus d'un exemple. Ferdinand ne tarda pas à le suivre au tombeau. L'an 1516, le 23 Janvier, ce Prince meurt au village de Madrigalejos, près de Consuegra, dans la 64e année de son âge, dans la 42e de son régne comme Roi de Castille, & dans la 37e complete comme Roi d'Aragon. Il est enterré dans la Cathédrale de Grenade avec la Reine Isabelle, sa femme. Ferdinand eut toutes les qualités qui font les grands Rois, excepté la plus essentielle, qui est la probité. Jamais Prince ne fut moins esclave de sa parole : il comptoit pour rien ses engagemens lorsqu'il trouvoit son avantage à les violer ; il avoit même si peu honte de sa mauvaise foi, qu'il en faisoit trophée quand elle lui avoit réussi. Ayant appris que Louis XII s'étoit plaint qu'il l'avoit trompé trois fois, *Il en a bien menti, l'ivrogne*, dit Ferdinand, *je l'ai trompé plus de dix*. Aussi les Princes les plus avisés ne se fioient-ils point à ses promesses. *Avant que de compter sur ses sermens*, disoit un Prince contemporain d'Italie, *je voudrois qu'il jurât par un Dieu en qui il crût.* Toutefois dans le tems même où Ferdinand triomphoit par ses perfidies, il les renouvelloit sans cesse, & toujours avec succès. Il tenoit dans sa main, dit un homme d'esprit, le fil des intrigues de toutes les Cours de l'Europe dont il changea les combinaisons si fréquemment, & quelquefois si gratuitement en apparence, qu'on est tenté de croire que souvent il y eut autant de vanité que d'intérêt. Ferdinand eut d'Isabelle, fille, comme on l'a dit, de Jean II, Roi de Castille, qu'il avoit épousée en premieres noces, l'an 1469, un fils nommé Jean, mort avant lui d'une chûte de cheval, & quatre Princesses, dont la 2e, nommée Jeanne, femme de l'Archiduc Philippe, porta, par son mariage, la Couronne d'Espagne dans la Maison d'Autriche ; Isabelle, l'aînée, & Marie, la 3e, furent mariées successivement à Emmanuel le Fortuné, Roi de Portugal ; enfin Catherine, la 4e, épousa Henri VIII, Roi d'Angleterre, étant veuve d'Arthur, frere aîné de Henri. Sandoval rapporte que Ferdinand, étant au lit de la mort, fit appeller les principaux de son Conseil, & leur confia le dessein qu'il avoit de disposer de ses Etats en faveur de l'Archiduc Ferdinand, le 2e de ses petits-fils, au préjudice de Charles, l'aîné, qu'il croyoit moins propre au gouvernement. Sur quoi ceux à qui ce Prince faisoit part de ses dernieres volontés, lui représenterent qu'elles étoient contraires à la loi fondamentale de l'Etat, qui, sans autre examen, appelloit les aînés au trône à l'exclusion de leurs cadets. Le Roi Ferdinand, ajoute l'Historien, persuadé par leurs raisons, supprima, malgré lui, son premier testament, & en fit un second plus conforme à la loi de l'Etat.

Ce fut la premiere année du régne de Ferdinand (l'an 1474) que l'Imprimerie commença de s'établir en Espagne. (Ferréras.)

ROIS DE NAVARRE.

Navarre le passage pour ses troupes, & exige, pour leur sûreté, que plusieurs places soient remises entre ses mains. Le Roi de Navarre, loin d'acquiescer à cette demande, s'allie avec le Roi de France & se déclare avec lui pour le Concile de Pise, tenu contre le Pape Jules II. On prétend que pour se venger, le Pape lança les foudres de l'excommunication contre le Roi de Navarre, & permit à Ferdinand de s'emparer de cet Etat. Mariana & Zurita datent du 18 Février 1512, & Sandoval du 1 Mars suivant, la Bulle donnée, suivant eux, à ce sujet : mais la derniere date est évidemment fausse, Jules étant décédé le 20 Février de cette année ; la premiere n'est gueres plus vraisemblable, puisque ce Pape mourut à la suite d'une grande maladie, qui n'avoit pu lui permettre de tenir, deux jours avant sa mort, le Consistoire, où l'on suppose que fut rendu ce Décret, que personne d'ailleurs n'a jamais vu. Quoi qu'il en soit, le Duc d'Albe, envoyé, l'an 1512, par Ferdinand, à la tête d'une armée, se rend maître de la Navarre, & entre, le 22 Juillet, (Daniel dit le 25) dans Pampelune. L'an 1513, & les deux années suivantes, Jean d'Albret qui s'étoit retiré dans le Béarn à l'approche des Espagnols, tente, mais en vain, de rentrer dans ses Etats avec le secours de la France. L'an 1515, Ferdinand réunit pour toujours la Navarre à la Castille. Jean d'Albret, après la mort de ce Prince, fit de nouvelles tentatives pour recouvrer ce royaume. Il vint se présenter, l'an 1516, à la tête d'une armée devant S. Jean Pied-de-Port. Mais la résistance du Duc de Najéra, Gouverneur de la place, l'arrêta. Tandis qu'il en commençoit le siége, le Maréchal de Navarre, qui venoit à son secours, après avoir franchi les Pyrénées malgré les neiges, se laissa surprendre dans la vallée de Roncevaux par les Espagnols qui le firent prisonnier avec les principaux Officiers, & taillerent en pieces la plus grande partie de ses troupes. La nouvelle de ce revers déconcerte absolument le Roi de Navarre, & l'engage à se retirer en renonçant à tout espoir de conquête. Ce fut alors que la Reine, son épouse, lui dit : *Si nous fussions nés, vous Catherine & moi D. Jean, nous n'aurions pas perdu la Navarre.* L'un & l'autre, à la perte de leur Couronne, se laisserent accabler sous le poids de leurs malheurs. Le Roi mourut à Pau le 17 Juin de la même année, à l'âge de 47 ans, & la Reine le 11 Février de l'année suivante. Ils laisserent de leur mariage Henri qui suit ; Charles, mort au siége de Naples en 1528 ; Isabelle, mariée, en 1536, à René, Vicomte de Rohan, pere de Léon & aïeul du premier Duc de Rohan ; Anne, mariée à Jean de Foix-Candale, Comte d'Astarac ; Catherine, Abbesse de la Trinité de Caen, & deux autres filles Religieuses.

CHARLES I, Roi de Castille et d'Aragon, puis Empereur sous le nom de Charles V.

1516. CHARLES I, né à Gand le jour de S. Matthias, 25 Février de l'an 1500, fils de Philippe *le Beau* & de Jeanne *la Folle*, succede à Ferdinand son aïeul, & régne sous la Régence de Ximenez, qui le fait déclarer Roi d'Espagne en son absence par les Etats de Castille ; mais cette qualité lui est refusée par les Etats d'Aragon. Ximenez, âgé pour lors de près de 80 ans, oppose aux Grands du Royaume une fermeté qui les fait rentrer dans le devoir. Plusieurs néanmoins d'entre ceux de Castille, s'étant ligués contre lui, viennent le trouver & lui demandent de quel droit il les gouverne. *Par le droit*, répond-il, *que m'a donné le testament du feu Roi.* Ils insistent : *Ferdinand n'étant qu'Administrateur du Royaume pour la Reine, n'a pu vous nommer Régent.* Ximenez les mene alors sur un balcon, & fait faire en leur présence une terrible décharge d'une batterie de canons qui étoit vis-à-vis. *Eh bien ! voilà*, leur repartit ce grand homme, *voilà mes droits : osez-vous les contester ?* Réduits au silence, ils députent en Flandre au Roi pour lui porter leurs plaintes. Le Cardinal lui demande des pouvoirs sans bornes. Les ayant obtenus, il se comporte avec encore plus de despotisme, jusqu'à se vanter de *ranger avec son cordon tous les Grands à leur devoir, & d'écraser leur fierté sous ses sandales.* L'expédient qu'il imagina pour les humilier, ce fut de permettre à la bourgeoisie de se former en compagnies & de s'exercer dans l'art militaire. Par là il eut toujours, sans dépeupler les campagnes, des troupes prêtes à marcher au premier signal. La sévérité de son caractere le rendit protecteur zélé de l'Inquisition, & lui fit non seulement approuver, mais ordonner de tems en tems des exécutions sanglantes des Juifs & des Mahométans qui renonçoient à la religion chrétienne qu'ils avoient embrassée par force. Il n'en étoit pas cependant moins sensible aux souffrances des innocens opprimés.

Les Espagnols, depuis qu'ils avoient pénétré dans le nouveau Monde, ne cessoient d'exercer la tyrannie la plus affreuse sur les Naturels du pays. Ximenez, touché des malheurs de ces peuples, fait publier des réglemens en leur faveur :

HENRI II, roi de Navarre.

1516. HENRI II, fils de Jean d'Albret & de Catherine de Foix, né à Sanguessa au mois d'Avril 1503, succede, après leur mort, à ce qu'il leur restoit en-deçà des Pyrénées, & aux droits légitimes qu'ils avoient sur la Navarre. Le Roi François I ayant épousé les intérêts de Henri, sollicita vivement pour lui auprès de Charles d'Autriche, nouveau Roi d'Espagne, la restitution de la Navarre. Charles ne s'en montra pas éloigné, & convint avec le Roi de France de tenir à ce sujet des conférences à Noyon. De Chievres, Gouverneur de Charles, & Gouffier de Boissi, Gouverneur de François I, furent mis à la tête des Plénipotentiaires qui devoient former le Congrès. On s'assembla depuis le 1 Août 1516 jusqu'au 13, & le résultat des conférences fut que Henri d'Albret seroit remis en possession de la Navarre. Mais le Roi d'Espagne ne tint compte de cette délibération & les choses resterent sur le même pied où elles étoient. Un nouveau Congrès, tenu, l'an 1518, à Montpellier sur ce même objet, à la demande d'Alain d'Albret, Curateur de Henri, ne produisit pas un meilleur effet. L'an 1521, André de l'Esparre, parent du jeune Prince,

ROIS DE CASTILLE ET D'ARAGON.

mais l'avarice des Colons espagnols, plus forte que les loix, dit un Moderne, n'en fut pas moins meurtriere contre ces infortunés, jusqu'à l'anéantissement presque entier des Indiens.

Charles cependant attaché aux Pays-Bas où il avoit été élevé, ne se pressoit pas d'aller prendre possession de son Royaume. L'Empereur Maximilien, son aïeul, craignant que son retardement ne portât les Espagnols à lui préférer l'Archiduc Ferdinand pour le trône, se transporte lui-même en Flandre pour hâter le départ du jeune Monarque.

Enfin, l'an 1517, Charles s'embarque à Middelbourg, le 12 Août, avec la Princesse Eléonore, sa sœur, pour se rendre en Espagne. Le Cardinal Ximenez ayant appris qu'il avoit débarqué le 19 Septembre à Villaviciosa dans les Asturies, se met en marche pour venir au devant de lui; mais il est surpris, à Roa sur la route, par une maladie qui le conduit au tombeau le 8 Novembre, à l'âge de 80 ans; d'autres prétendent qu'il fut empoisonné. Sa derniere opération dans le ministere fut d'empêcher en Espagne la publication des Indulgences de Léon X, qui causa tant de scandale en Allemagne. L'Espagne le compte parmi ses grands hommes, & avec raison. Il égala Ferdinand, son maître, par les qualités de l'esprit, & l'effaça par celles du cœur: Religieux fervent, Prélat rempli de lumieres & de zele, Ministre intégre, ferme, généreux, politique avec droiture, n'ayant en vue que le bien de l'Etat, & prenant les voies les plus sûres pour le procurer. On ne lui reproche que de la hauteur; mais n'en avoit-il pas besoin pour dompter l'indocile fierté de la Noblesse espagnole, & la ranger à son devoir? Son nom est cher à la République des Lettres, par la fondation qu'il fit de l'Université d'Alcala, où il fonda 46 Chaires, par la protection qu'il accorda aux Savans, & par l'édition de la Bible Polyglotte de Complute ou d'Alcala, & celle de la Liturgie Mozarabe, qu'il fit faire, l'une & l'autre, à ses dépens. Sa devise étoit un trait brisé contre un rocher, avec ces mots: *Frangitur in solido*, pour marquer son mépris pour les libelles diffamatoires. Il fut enterré au College de S. Ildefonse d'Alcala, où l'on voit encore son tombeau. L'an 1518, Charles tient les Etats de Castille, & y est couronné avec la Reine, sa mere, le 7 Février, dans l'Eglise de S. Paul. Les Etats d'Aragon reconnoissent enfin Charles pour leur Roi, après avoir hésité long-tems s'ils lui donneroient ce titre du vivant de Jeanne, sa mere, à qui appartenoit la Couronne d'Aragon; il se rend à Saragosse où se tenoit cette Assemblée, & y est proclamé Roi & couronné. L'an 1519, Charles ayant été élu Empereur, publie une loi par laquelle il déclare les Royaumes de Castille & d'Aragon exempts de toute dépendance de l'Empire. Cette année est aussi l'époque de la conquête du Mexique, par Fernand Cortez, Gentilhomme espagnol, le plus grand conquérant du nouveau Monde. (Cette conquête ne fut achevée qu'en 1522.) Charles part le 22 Mai pour aller recevoir la couronne impériale. Tandis qu'il est en Allemagne, les *Germanats*, ou Confédérations qui s'étoient formées dans la plupart des villes d'Espagne, mettent ce Royaume en combustion. Charles à son retour, l'an 1522, appaise, par sa présence, les séditions dont il fait punir les chefs. Un flatteur, à son arrivée, vint lui découvrir la retraite d'un Gentilhomme de Tolede, qui avoit eu part au soulévement; *Vous auriez mieux fait*, dit Charles au délateur, *d'avertir ce Gentilhomme que je suis ici, que de me découvrir où il est.* Charles, pendant ce séjour en Espagne, établit par une loi la qualité de *Grands*, qu'on appelle dans le pays *los primos*. C'étoit ce qu'on nommoit auparavant RICHES HOMMES, *riccos hombres*, à qui ce titre ne donnoit aucun état légal. Charles, par cette institution, s'acquit de plus en plus l'affection de la Noblesse. L'an 1525, François Pizarro pénetre dans le Pérou dont il devint maître en 1535, après en avoir fait inhumainement périr le dernier Roi. (Ce pays revint à l'Espagne en 1548, après la mort de Pizarro & celle de ses freres, qui eurent tous une fin digne de leur cruauté.)

Les Murisques, ou Maures d'Espagne, qui avoient reçu le baptême plutôt par intérêt & par crainte que par conviction, continuoient, pour la plupart, de pratiquer les observances du Mahométisme. Charles rendit, le 7 Déc. 1526, un Edit pour les contraindre à vivre suivant les loix du Christianisme. Les Maures de plusieurs villes se révoltent à cette occasion: ils sont domptés après avoir commis plusieurs violences, & on établit des Ministres pour les instruire dans la religion chrétienne. André Doria, l'homme de mer le plus expérimenté de son tems, étoit au service de la France avec le titre d'Amiral des mers du levant. Il avoit en propriété huit galeres bien armées avec lesquelles il fit plusieurs expéditions non moins utiles que glorieuses. Ce fut à lui principalement que les François durent la réduction de Gênes d'où ils chasserent les Adornes en 1527. Philippin Doria, son neveu & son Lieutenant, l'année suivante, tandis que les François assiégeoient Naples sous la conduite de Lautrec, remporta sur l'armée navale des Impériaux, à Capo d'Orso, près de Salerne, une victoire complete qui fit perdre à la place toute espérance d'être secourue. Elle étoit près de succomber, lorsque André Doria tout-à-coup abandonne la France pour se donner à l'Empereur. On allégue de cette désertion différentes causes que nous n'avons pas le loisir de discuter. Quoi qu'il en soit, en changeant de parti Doria reprit l'esprit patriotique, & ayant débarqué la même année devant Gênes avec 13 galeres & 500 hommes, il s'en rendit maître en une nuit sans effusion de sang; après quoi il l'engagea à se remettre en liberté sous la protection de l'Empereur. Il n'eût tenu qu'à lui, d'après les offres que ce Prince lui fit, d'être le Souverain de sa patrie; mais il préféra la gloire d'en être le libérateur; ce qui lui mérita une statue que le Sénat lui fit ériger. Ses exploits les plus brillans pour le service de l'Empereur furent contre les Turcs. L'an 1533, il leur enleva les villes maritimes de Coron & de Patras dans la Morée. L'an 1535, il fut un des Généraux de l'Empereur dans la fameuse expédition de Tunis. Elle se fit avec un appareil formidable. Ce Prince étant parti, le 30 Mai, du port de Barcelone à la tête de sa flotte, composée de 400 bâtimens, va débarquer, le 16 Juin, à la côte de la Goulete, place forte voisine de Tunis. La Goulete est assiégée aussitôt, & le 25 Juillet elle est emportée d'assaut malgré la vigoureuse défense de Barberousse, usurpateur

ROIS DE NAVARRE.

entreprend de le rétablir à force ouverte dans ses Etats. Il entre avec une armée dans la Navarre, prend S. Jean Pied-de-Port, & court à Pampelune, dont les habitans lui ouvrent les portes. Mais s'étant voulu avancer en Espagne, il est battu & pris le 30 Juin à la bataille d'Esquiros, & la Navarre rentre sous la domination espagnole: depuis ce tems-là ce petit Royaume a fait partie de la Monarchie d'Espagne. Cette usurpation, il est vrai, a causé des remords à Ferdinand, à Charles-Quint & à Philippe II, dans les derniers momens de leur vie. Mais ces retours tardifs à la justice n'ont produit que d'inutiles exhortations à leurs descendans de faire examiner des droits qui ne manquent jamais de paroître bien fondés aux Princes qui survivent & à leurs successeurs. Charles-Quint ayant assemblé, l'an 1523, une armée considérable sur les frontieres de Navarre, pour la faire passer en France, le Connétable de Castille, qui la commandoit, fait demander à Henri (comme le Roi Ferdinand V avoit fait à Jean d'Albret) le passage libre sur ses terres, des vivres en payant, & quelques unes de ses places qu'on lui rendroit après la guerre. Henri accorde les deux premiers articles, & répond sur le 3e que la chose n'est point en son pouvoir, ses places étant occupées par les garnisons que le Roi de France y avoit mises. Le Connétable, qui s'étoit attendu à cette réponse, entre dans le Béarn, s'empare de Mauléon, de Bidache, de Hastingue & de Sauveterre. Mais il échoue devant Oléron dont il avoit formé le siége, & se voit contraint par la rigueur de la saison (on étoit alors en Décembre) de ramener son armée en Espagne. Henri ayant accompagné le Roi François I, dans son expédition d'Italie, partagea son malheur, ayant été fait prisonnier avec ce Monarque à la fameuse bataille de Pavie. Mais il eut ensuite l'adresse de s'évader. Comme il avoit été un peu blessé dans l'action, il feignit une maladie, & s'étant mis au lit, la tête enveloppée, il concerta son évasion avec un Page qui étoit resté avec lui & que l'on nommoit *Vivès*. Celui-ci se mit au lit à la place du Roi, qui ayant pris les habits du Page s'esquiva. (M. le Marq. de Paulmy.)

L'an 1526, selon D. Vaissette, Henri épouse MARGUERITE, veuve de Charles, Duc d'Alençon & sœur du Roi François I, qu'il perdit le 2 Décembre de l'an 1549. Elle mourut au château d'Odos en Bigorre. Cette Princesse étoit spirituelle, savante & protectrice des Gens de Lettres. Elle avoit fait plusieurs pieces de théâtre dans le goût du tems, mysteres & farces, des contes fort licencieux & un Traité spirituel, composé en 1533, sous le titre de *Miroir de l'ame pécheresse*, qui fut censuré par les Docteurs de Paris, comme infecté des nouvelles erreurs. Des Théologiens Protestans qui, fuyant la persécution, s'étoient retirés dans le Béarn où ils répandirent les premieres semences du Calvinisme, & qu'elle avoit écoutés par le désir de tout apprendre, l'avoient, à ce qu'on crut, imbue de leur doctrine. Mais à la mort elle dissipa tous les soupçons qu'elle avoit occasionnés contre sa foi, déclarant qu'elle ne s'étoit jamais écartée de celle de ses peres. » Cette Reine, » dit Brantôme, prit sa (derniere) maladie » en regardant une comete qui paroissoit » lors sur la mort du Pape Paul III. » On croyoit alors que l'apparition d'une comete étoit l'annonce de la mort de quelque personne éminente en dignité. Marguerite s'appliqua celle du phénomene qu'elle vit. L'at-

ROIS DE CASTILLE ET D'ARAGON.

du Royaume de Tunis. Charles menoit avec lui Muley-Hascem, Roi détrôné de Tunis. En entrant dans la place, il lui dit : *Voici la porte par laquelle je veux vous faire rentrer dans vos Etats.* Il tint parole, & le rétablit dans Tunis qu'il prit d'assaut au mois de Juillet, comme il avoit pris la Goulete. Ces conquêtes furent suivies de celle de Bonne, de Biserte, & d'autres places maritimes que Muley-Hascem, par Traité du 6 Août, abandonna au vainqueur avec la Goulete, s'obligeant de plus à lui payer 12 mille écus d'or par an. Charles se rembarque, le 17 Août suivant, pour la Sicile, emmenant avec lui 20 mille esclaves chrétiens dont il avoit brisé les fers.

Une nouvelle guerre s'éleve entre l'Empereur & le Roi de France. François Sforce, Duc de Milan, étant mort le 24 Octobre 1535, Antoine de Leyra prend possession de ce Duché au nom de Charles que Sforce avoit institué son héritier. Le Roi de France revendique cette succession, & fait passer, au mois de Janvier suivant, des troupes en Italie, pour s'emparer du Milanez. Mais l'armée des Espagnols les arrête dans le Piémont où elles faisoient des conquêtes. L'Empereur arrive de Rome à son camp devant Fossano dont son armée faisoit le siége. La place étant aux abois, le brave Montpezat, qui la défendoit, consent de la rendre si dans 15 jours il ne reçoit point de secours. Parmi les ôtages qu'il donna, se rencontroit la Roche du Maine, Officier distingué par sa valeur. Charles, tout occupé du projet chimérique de conquérir la France, lui demande combien il y a de journées du lieu où ils sont à Paris. *Cela demande explication*, répond la Roche du Maine ; *si par journées vous entendez des batailles, il y en a pour le moins douze, à moins que l'aggresseur n'ait la tête cassée dès la premiere.* Charles prit à la vérité Fossano le 6 Juillet, après un mois de siége. Mais ayant eu la témérité d'entrer en Provence contre l'avis de son Conseil, les échecs multipliés qu'il y reçut, lui apprirent que la route de Paris n'étoit pas si applanie pour lui qu'il se l'étoit imaginé. Bref, il fut obligé de rebrousser chemin avec les débris de son armée que le sage Montmorenci avoit trouvé moyen de ruiner sans engager aucune bataille. (V. *les Empereurs.*) Charles, avec l'or & l'argent qu'il tiroit du nouveau Monde, est obligé de gréver ses peuples pour fournir à l'entretien de ses troupes. L'an 1538 (& non 1539, comme le marque Robertson,) ayant assemblé à Tolede les Cortès ou Etats Généraux de Castille & de Léon, il sollicite avec instance leur consentement pour établir un impôt sur les comestibles. La Noblesse s'y oppose, alléguant ses priviléges qui l'exemptent de payer aucune taxe. Charles congédie les Etats, le cœur plein d'indignation. Depuis cette époque, ni les Nobles, ni les Prélats, n'ont plus été appellés à ces Assemblées, comme leur étant étrangeres par leur objet principal qui est le réglement des impôts, & les seuls représentans des villes y ont été admis. Les autres Etats de Charles n'étoient pas plus disposés que l'Espagne à lui accorder de nouveaux subsides. L'an 1539, les Gantois se révoltent contre Marie, Reine-Douairiere de Hongrie & Gouvernante des Pays-Bas, à l'occasion des taxes qu'elle avoit mises sur les villes de Flandre. Charles s'étant rendu sur les lieux, après avoir traversé la France, le 24 Février 1540, châtie les rebelles par une grosse amende, & change la forme de leur gouvernement municipal.

Les Corsaires d'Afrique infestoient les côtes d'Italie & d'Espagne, qu'ils tenoient dans de continuelles alarmes. Charles, l'an 1541, fait armer une flotte considérable pour leur donner la chasse. Le fameux pirate Dragut ayant fait une descente en Corse, est pris avec tous les gens de sa suite par Jannetin Doria, neveu du fameux André. Celui-ci, accompagné de Ferdinand Gonzague, s'étant rendu avec ses galeres aux côtes de Barbarie, y soumet plusieurs places. L'Empereur, encouragé par ces succès, entreprend, contre l'avis d'André Doria & du Marquis du Guast, le siége d'Alger qu'il commence en personne le 21 Octobre, & qu'il est obligé d'abandonner sur la fin de Novembre, après y avoir perdu beaucoup de monde. André Doria, la terreur des Corsaires, éprouva lui-même, quelques années après, la vicissitude du sort des armes. L'an 1552, il est battu, pour la 1re fois, devant Naples, par Dragut qui, après avoir ravagé la Sicile, menaçoit d'assiéger cette ville par mer. Un faux avis engagea le vainqueur à renoncer à son dessein, & délivra Naples de sa frayeur.

La foule innombrable des occupations qui résultoient de la multitude des différens Etats que Charles avoit à gouverner, tenoit ce Prince continuellement en haleine. L'an 1555, usé par les fatigues avant l'âge de la vieillesse, il songe à se procurer du repos par la retraite. Dans ce dessein, ayant fait venir à Bruxelles Philippe, son fils, qu'il avoit marié, l'année précédente, en secondes noces, à Marie, Reine d'Angleterre, il lui remet solemnellement ses Etats héréditaires des Pays-Bas, le 25 Octobre, en présence de Marie, Reine-Douairiere de Hongrie, sa sœur, & d'un grand cortege de Grands d'Espagne & de Princes de l'Empire. Toute l'Assemblée fondit en larmes au discours que Charles tint à son fils en cette occasion. L'année suivante Charles abdique pareillement la Couronne d'Espagne en faveur de ce Prince. L'Acte d'abdication, rapporté par Sandoval, est daté du 16 Janvier ; mais Charles, selon Muratori, ne le rendit public que le 6 Février suivant. Philippe ne fut proclamé Roi de Castille, &c. que le 24 Mars de la même année, & jusqu'alors il s'abstint d'en prendre le titre. Le 7 Septembre suivant, Charles envoie à Ferdinand, son frere, les ornemens impériaux, avec sa renonciation à l'Empire. Il s'embarque à Flessingue, dix jours après, pour l'Espagne, accompagné de ses sœurs, Marie, Douairiere de Hongrie, & Eléonore de France. Pour dire au monde un plein adieu, le 24 Février 1557 il se retire au Monastere de S. Just, dans l'Estramadoure, ne retenant auprès de lui que douze domestiques. Ce fut là qu'il goûta les délices de la vie privée, partageant son loisir entre les exercices du cloître, la culture d'un jardin dont il avoit tracé lui-même le plan, & des expériences de méchanique. On prétend néanmoins que la variété de ces occupations paisibles ne le garantit pas toujours de l'ennui, & que plus d'une fois il marqua du regret d'avoir quitté le trône. Quoi qu'il en soit, il finit son rôle par une scene bien singuliere. Résolu de célébrer ses propres obséques avant sa mort, il fit dresser un catafalque dans l'Eglise, & s'y rendit en procession

ROIS DE NAVARRE.

tachement de la Reine de Navarre pour le Roi, son frere, se manifesta pendant la prison de ce Monarque. S'étant rendue à Madrid, elle parla à Charles-Quint & à ses Ministres avec une fermeté qui les obligea de traiter leur illustre prisonnier avec les égards dus à son rang. Elle ne servit pas un ingrat. François I lui témoigna en toutes rencontres sa reconnoissance. Il ne l'appelloit jamais que sa mignone. Le Roi, son époux, lui survécut environ six ans. Il mourut à Pau le 25 Mai 1555, ne laissant de son épouse que Jeanne d'Albret, si fameuse par son zele pour la prétendue Réforme. Lorsque Marguerite mit cette Princesse au monde (l'an 1528) les Espagnols, par une froide raillerie, dirent : *Miracle ! la vache a fait une brebis*, faisant allusion aux armes de Béarn, qui sont deux vaches. Le Roi Henri fut quelque tems chancelant dans la Foi ; mais il eut le bonheur, suivant Sponde, de mourir dans le sein de l'Eglise Catholique. Ce Prince avoit l'ame vraiment royale. Charles-Quint, après avoir traversé la France, disoit qu'il n'y avoit rencontré qu'un seul homme, qui étoit le Roi de Navarre.

ANTOINE DE BOURBON ET JEANNE D'ALBRET.

1555. ANTOINE DE BOURBON, Duc de Vendôme, né le 22 Avril 1518, de Charles de Bourbon & de Françoise d'Alençon, succede avec JEANNE D'ALBRET, son épouse, fille & unique héritiere de Henri d'Albret, à la Couronne de la Basse-Navarre, c'est-à-dire de la petite portion de ce Royaume qui est en-deça des Pyrénées. Jeanne d'Albret avoit d'abord épousé, le 13 Juillet 1541, Guillaume, Duc de Cleves, qui l'abandonna presque aussitôt pour faire sa paix avec l'Empereur, contre lequel il s'étoit déclaré. Jeanne se maria en secondes noces, le 20 Octobre 1548, à Moulins, avec Antoine de Bourbon, descendant de pere en fils de Robert de Clermont, 5e fils de S. Louis. Ce Prince fit une singuliere spéculation pour recouvrer le Royaume de Navarre. Il envoya une ambassade en Afrique au Roi de Fez, pour lui proposer une alliance & lui faciliter les moyens de recouvrer le Royaume de Grenade que ses ancêtres avoient conquis & possédé, à condition que l'Afriquain lui feroit restituer la Navarre ou l'aideroit à s'en emparer. Mais tout ce beau projet s'en alla en fumée. Antoine étoit dès-lors engagé dans les erreurs du tems. Sa femme qui dans la suite les embrassa avec tant d'ardeur & les soutint avec tant d'opiniâtreté, lui conseilloit, suivant Brantôme, « de ne point s'embarrasser de » toutes ces nouvelles opinions. » Son époux ne l'écouta pas. Cependant quoique Calviniste, Antoine figura, l'an 1559, au Sacre de François II, & y représenta le Duc de Bourgogne. L'an 1560, mandé aux Etats d'Orléans, Antoine s'y rend, le 31 Octobre, avec le Prince de Condé, son frere, qui avoit reçu le même ordre. L'accueil sérieux & glacé que le Roi leur fit, justifia la répugnance avec laquelle ils étoient venus. Au sortir de l'audience, on donne des gardes pour quelques jours au Roi de Navarre, & on conduit en prison le Prince de Condé. La perte de l'un & de l'autre étoit, disoit-on, arrêtée. Tandis qu'une Commission établie contre le droit inhérent aux Princes du Sang de n'être jugés que par la Cour des Pairs, instruit le procès du second, le premier est appellé à la chambre du Roi, & s'imagine que c'est pour y être assassiné. Dans ce pré-

ROIS DE CASTILLE ET D'ARAGON.

funéraire, enveloppé d'un linceul & suivi de ses domestiques portant des cierges noirs. On l'étendit ensuite dans la biere, après quoi l'on chanta l'office des morts, lui-même joignant sa voix au chant du Clergé, & mêlant ses larmes à celles que répandoient les assistans, comme s'ils avoient célébré de véritables funérailles. Après l'absoute & l'eau bénite jettée sur le cercueil, il retourna dans son appartement. Une fievre violente, qui le saisit la nuit suivante, l'emporta au bout de quelques jours, le 21 Septembre 1558, à l'âge de 59 ans, 6 mois & 27 jours, dans la 41e année de son régne en Espagne. Charles avoit épousé, le 10 Janvier 1526, ELISABETH, fille d'Emmanuel, Roi de Portugal (née le 4 Octobre 1503, morte le 1 Mai 1539,) dont il eut Philippe II, son successeur, & deux Princesses, Marie, femme de l'Archiduc Maximilien, depuis Empereur, & Jeanne, mariée à Jean, Prince de Portugal, morte en 1578 : il avoit eu de Marguerite de Vangest, une de ses maîtresses, Marguerite d'Autriche, mariée, 1°, l'an 1535, à Alexandre de Médicis, Duc d'Urbin, ensuite à Octave Farnese, Duc de Parme & de Plaisance. Il eut encore, l'an 1545, d'une autre maîtresse, le célebre D. Juan d'Autriche. Charles V est le premier Roi d'Espagne qui ait été qualifié de Majesté, encore ne fut-ce qu'après qu'il eut été élevé à l'Empire. (Voy. *Charles-Quint, Empereur.*)

PHILIPPE II.

L'an 1556, le 17 Janvier, PHILIPPE II, fils de Charles I & d'Elisabeth de Portugal, né à Valladolid le 21 Mai 1527, monta sur le trône d'Espagne après la cession de Charles, son pere. Roi d'Angleterre par son mariage contracté, le 25 Juillet 1554, avec la Reine MARIE, il passe dans cette Isle, l'an 1557, pour engager son épouse à déclarer la guerre à la France. De là il vient en Flandre, où ses troupes, commandées par le Duc de Savoie, gagnent, le 10 Août, la célebre bataille de S. Quentin, à laquelle le Roi ne se trouva pas. La ville fut emportée d'assaut, le 27 du même mois, sous les yeux de Philippe qui parut armé dans cette expédition pour encourager le soldat. C'est la seule fois où il ait été vu chargé de cet attirail militaire. L'an 1558, nouvelle victoire de Philippe, gagnée, le 13 Juillet, par le Comte d'Egmont, son Général, sur les François, devant Gravelines. Philippe ne fut tirer ni de l'une ni de l'autre tout le profit qu'il avoit lieu d'en espérer: elles lui procurerent néanmoins un assez grand avantage par le Traité de paix signé, le 3 Avril 1559, à Cateau-Cambresis. (*Voy.* Henri II, *Roi de France.*) Philippe, la même année, donne le gouvernement des Pays-Bas à sa sœur Marguerite, Duchesse de Parme; ce qui indispose le Prince d'Orange & le Comte d'Egmont, qui aspiroient à cette dignité. Philippe apprenant que l'hérésie a pénétré dans l'Espagne fait expédier des ordres d'employer promptement les voies de rigueur pour la bannir de ce Royaume. L'Inquisition se saisit de plusieurs Sectaires parmi lesquels se trouvoient Augustin Cacalla, Prédicateur de Charles-Quint, & les fait brûler au nombre de 30. Philippe, étant arrivé de Flandre sur la fin d'Août, demande que cette scene affreuse, nommée l'*Auto-da-fé*, se renouvelle en sa présence. Quarante malheureux sont conduits au bûcher, par ordre du Grand Inquisiteur, aux yeux de ce Prince & de toute sa Cour. En passant devant lui, un d'entre eux lui demande grace par trois cris redoublés. *Périsse toi & tes semblables*, lui répond l'impitoyable Philippe; *quand ce seroit mon fils, je le livrerois aux flammes s'il étoit hérétique.* Les délateurs en cette matiere font attaquer le célebre Barthelmi Caranza, Dominicain, Archevêque de Tolede. Il avoit assisté dans ses derniers moments Charles-Quint qu'on soupçonnoit fort gratuitement être mort dans les sentimens de Luther. Il n'en fallut pas davantage pour rendre suspecte la religion du Prélat. Deux Evêques sont chargés de l'amener aux prisons du S. Office. Sur la route, il dit : *Je marche entre mon meilleur ami & mon plus grand ennemi.* Les deux Evêques paroissant émus de ce discours, *Je vois, Messieurs*, leur dit-il, *que vous ne m'entendez pas. Mon meilleur ami c'est mon innocence; mon plus grand ennemi c'est l'Archevêché de Tolede.* Des prisons d'Espagne il fut transféré, l'an 1566, dans celles de Rome, d'où étant sorti au bout de neuf ans, après un jugement du Pape qui le suspendoit de ses fonctions pour cinq ans, il mourut, le 2 Mai 1576, au Couvent de la Minerve, qu'on lui avoit assigné pour sa retraite.

La Cour d'Espagne avoit fait, jusqu'au commencement du régne de Philippe, sa résidence à Tolede. L'an 1560, il la transfere à Madrid, qui devient alors la capitale de l'Espagne. Le Palais qu'il y fit élever fut admiré des Espagnols; mais c'étoit peu de chose en comparaison d'une autre entreprise de même genre qu'il exécuta quelques années après. Lié par un vœu qu'il avoit fait pendant la bataille de S. Quentin, de fonder, s'il obtenoit la victoire, un Couvent pour 200 Hiéronymites, il se mit en devoir, l'an 1563, de remplir cet engagement. Mais comme l'événement avoit surpassé son attente, il se piqua de faire aussi plus qu'il n'avoit promis. Ayant appellé J. B. Monnegro, le plus habile Architecte d'Espagne, il le chargea de bâtir au lieu dit l'Escurial, village situé à dix lieues (& non pas sept) de Madrid, suivant l'idée qu'il avoit conçue, non un Monastere, mais un Palais, ou plutôt l'un & l'autre, & ses vues furent parfaitement remplies après vingt ans de travaux. Ce superbe édifice, la huitieme merveille du monde suivant les Espagnols, où le Roi & la Reine ont leur logement avec toute leur Cour, est construit en forme de gril, pour rappeller la mémoire du martyre de S. Laurent dont la fête tomba le jour de la bataille de S. Quentin. On ne sait pas si Philippe avoit pareillement fait vœu d'exterminer les hérétiques dans tous ses Etats; mais il se comporta à leur égard comme s'il l'eût réellement fait. Le Gouverneur de Milan l'ayant informé qu'il en avoit découvert dans une vallée du Piémont, voisine du Milanez, reçut ordre de les faire périr tous par le gibet; ce qui fut exécuté. Il purgea de même, en 1561, par le fer & le feu le Royaume de Naples du calvinisme qui s'y étoit introduit. La Princesse Marguerite, Gouvernante des Pays-Bas, n'y trouva pas les mêmes facilités pour l'exécution d'un Edit de Philippe, qu'elle fit publier, en 1565, contre les nouveaux sectaires. Elle occasionna par là une révolte qui

ROIS DE NAVARRE.

jugé, il dit à un de ses Gentilshommes en entrant dans la chambre : *S'ils me tuent, portez ma chemise toute sanglante à mon fils & à ma femme; ils liront dans mon sang ce qu'ils doivent faire pour me venger.* Le coup est manqué, ou plutôt ce fut une vaine terreur. On acheve la procédure contre le Prince de Condé, laquelle finit par une sentence de mort. Les promoteurs de ce jugement en pressent l'exécution; mais la Reine juge à propos de temporiser. Le Roi meurt sur ces entrefaites. La scene alors change. Le Prince est remis en liberté; le Roi, son frere, prétend à la Régence, & se laisse duper par la Reine qui l'engage à se contenter de la Lieutenance Générale du Royaume. L'an 1561, Antoine assiste au Colloque de Poissi. L'éloquence solide & brillante que le Cardinal de Lorraine étale à cette Assemblée, jointe aux divisions qu'il apperçoit parmi les Chefs des Huguenots, commence à l'ébranler: des vues d'intérêt qu'on lui suggere achevent de le décider à rentrer dans le sein de l'Eglise. Il s'unit à ce qu'on nommoit alors le Triumvirat; composé du Duc de Guise, du Connétable & du Maréchal de S. André. Par leur conseil, il défend les prêches dans les appartemens du Louvre. Il députe au Pape Pie IV pour lui offrir son obéissance en qualité de Roi de Navarre, & ce Pontife la reçoit malgré le décret de Jules II, qui avoit dépouillé Jean d'Albret de ce Royaume. L'an 1562, Antoine marche à la tête de l'armée royale contre le Prince de Condé, son frere, & l'Amiral de Coligni. Il prend Blois & Tours dans le mois de Juillet, va faire ensuite le siége de Bourges dont il se rend maître sur la fin d'Août, après trois semaines d'attaque. Ces succès leur font prendre la résolution de soumettre la ville de Rouen. Il conduit en diligence son armée victorieuse vers cette place, afin de prévenir les secours qu'elle attendoit de l'Angleterre. Mais les Anglois le préviennent & y arrivent avant lui. Il ouvre la tranchée, devant le Fort S. Catherine le 18 Septembre, & s'en rend maître le 8 Octobre suivant. La ville, attaquée ensuite, étoit aux abois lorsque Antoine, visitant la tranchée, reçut, le 15 Octobre, une arquebusade qui lui fracassa l'épaule. Le P. Daniel dit que les Chirugiens jugerent la plaie mortelle; d'autres prétendent qu'elle ne le devint que par l'incontinence du Prince. Quoi qu'il en soit, la ville ayant été emportée d'assaut le 26 du même mois, Antoine y fit une entrée lugubrement triomphante, porté sur son lit. De-là il voulut se faire conduire en bateau jusqu'à S. Maur, au dessus de Paris. Mais son extrême foiblesse obligea de le descendre à Andely, où il mourut le 17 Novembre, dans la 45e année de son âge. Pour faire de ce Prince un grand homme il ne lui manqua peut-être qu'un peu plus de force dans l'esprit; mais ce défaut même fut le salut de l'Etat. Où en eût été la France s'il avoit eu la fermeté de son frere ou l'entêtement de sa femme? Laissons Calvin, Beze & leurs fanatiques échos se venger de ce Prince déserteur de leur secte, par les injures les plus atroces; & rapportons nous-en plutôt à l'éloge impartial que le sage de Thou fait de sa valeur, de son affabilité, de sa modération & de son amour pour la justice. Il eut de son épouse, entre autres enfans, un fils qui fut dans la suite Roi de France, sous le nom de Henri IV. (*Voy.* Antoine, *Duc de Vendôme.*)

LA MÊME JEANNE D'ALBRET.

L'an 1562, JEANNE D'ALBRET régne

éclata

ROIS DE CASTILLE ET D'ARAGON.

éclata l'année suivante, & produisit, au milieu des plus terribles exécutions & des guerres les plus sanglantes & les plus acharnées, un nouvel Etat libre & indépendant de l'Espagne. (Voy. *la Chronologie hist. des Gouverneurs & Gouvernantes des Pays-Bas*, *& la Hollande en Rép.*)

L'inflexible & cruelle sévérité de Philippe lui suscita des ennemis non seulement parmi ses peuples, mais dans le sein même de sa propre famille. L'Infant D. Carlos, son fils, las des rigueurs qu'il exerçoit à son égard, entretenoit des correspondances avec les rebelles des Pays-Bas, & songeoit à s'évader pour aller se mettre à leur tête. Le Roi, soupçonnant son dessein, va le surprendre dans son lit le 18 Janvier 1568, saisit ses papiers qui déposent évidemment contre lui, & le fait mettre en prison. Le jeune Prince y meurt, le 24 Juillet suivant, à l'âge de 23 ans, 6 mois & 16 jours, pour avoir mangé avec excès, disent les Ecrivains espagnols, après une longue abstinence. Il fut enterré à l'Escurial. Quoique héritier présomptif de la Couronne, & fils unique alors, il fut peu regretté, parce que la hauteur & la violence de son caractere faisoient craindre qu'il ne retraçât une partie des vices de son pere dans le gouvernement. Sa mort fut de près suivie de celle de la Reine Elisabeth, sa belle-mere, décédée le 3 Octobre de la même année, dans le cours d'une grossesse. Les ennemis de Philippe n'ont pas manqué de charger sa mémoire de ces deux événemens, & en donnent pour motif la jalousie, parce que l'Infant qui devoit épouser Elisabeth avant que son pere la prît pour lui-même, continua depuis de l'aimer & d'en être aimé. Philippe, l'année suivante, signala son amour pour les Lettres par la Bible Polyglotte qui fut imprimée à Anvers en 8 vol. in-fol., par ses ordres & à ses dépens : c'est un des plus beaux monumens de son régne.

Le même zele qui animoit Philippe à la poursuite des hérétiques, ne lui permit pas de laisser vivre en paix les Maurisques, ou Chrétiens Maures d'Espagne, tout occupés qu'ils fussent à faire fleurir l'agriculture, le commerce & les arts dans les contrées qu'ils habitoient. Des Edits qu'il fit publier contre eux à Grenade en 1565, sur quelques soupçons touchant leur créance, donnerent lieu à des remontrances multipliées de leur part, qui furent toujours rejettées avec dédain. Le parti étoit pris de les pousser à bout. Irrités de l'inflexibilité de ce Prince, ils arborerent, en 1569, l'étendard de la révolte. On peut voir cet événement & ses suites bien détaillés dans M. de Thou. Les hostilités cesserent, l'an 1571, par la fuite d'une partie des rebelles, qui passa en Afrique, & la soumission des autres, après les plus grandes atrocités commises des deux côtés dans le cours de cette espece de guerre civile.

Tandis que Philippe étoit occupé à réprimer cette révolte en Espagne, ses vaisseaux faisoient au loin des conquêtes dans l'Archipel, au-delà du Gange. L'Isle de Luçon, ou de Mariella, avec la multitude de celles qui l'avoisinent, tomba sous sa puissance, & le nom collectif de Philippines qu'on leur donna, transmit à la postérité celui du Monarque sous lequel elles furent conquises.

Philippe, infatigable au travail, donnoit une attention continuelle aux besoins de toutes les parties de ses vastes Etats. Non content de veiller du fond de son cabinet sur l'Espagne, il entreprit, l'an 1576, de la parcourir. Sa présence fut salutaire à tous les lieux qu'il visita. Il rendit par-tout une exacte justice, écouta les plaintes qui lui furent portées, & réforma les abus. Pour détruire l'antipathie qui régnoit entre les différentes Provinces, il engagea les familles les plus considérables, dont l'exemple fomentoit ce levain de discorde, à s'allier entre elles par des mariages. Les troubles continuoient toujours dans une partie des Pays-Bas. D. Louis de Requesens, qui les gouvernoit depuis 1574, ne négligeoit cependant rien pour faire oublier les cruautés du Duc d'Albe, son prédécesseur, & il commençoit à y réussir lorsque la mort l'enleva, le 5 Mars 1576, à Bruxelles. Le Roi nomme à sa place D. Juan, son frere naturel, déjà célebre par la bataille de Lépante, gagnée le 7 Octobre 1571, contre les Turcs, & par d'autres avantages remportés sur ces Infideles & sur les Maures. Le nouveau Gouverneur s'applique à ramener les esprits par la douceur & par des procédés généreux; mais l'ambition de Guillaume de Nassau, qui vouloit profiter des troubles pour se rendre maître des Pays-Bas, fait échouer les desseins pacifiques du Prince espagnol. L'an 1578, sur la fin de Janvier, bataille de Gemblours, gagnée par D. Juan sur les rebelles, dont 6000 restent sur le champ de bataille. Cette victoire, dit Ferréras, fut d'autant plus remarquable, qu'elle ne coûta la vie qu'à deux soldats espagnols. Le 7 Octobre suivant, D. Juan est emporté par une fievre maligne à l'âge de 31 ans. Les ennemis de Philippe ont encore accusé ce Monarque de l'avoir fait empoisonner par jalousie pour ses talens, & dans la crainte qu'il n'épousât Elisabeth, Reine d'Angleterre. La mort de D. Henri, Roi de Portugal, dignité à laquelle il joignoit celles d'Archevêque & de Cardinal, réveilla, l'an 1580, l'ambition du Roi d'Espagne, son neveu, qui se prétendoit son légitime héritier. Pour remplir ses vues, il tira le Duc d'Albe de la prison d'Uzeda, où il l'avoit fait renfermer pour quelque mécontentement. C'étoit le Général qu'il destinoit pour aller s'opposer aux efforts de D. Antoine de Crato, son compétiteur. On fut étonné de ce choix, quoique très judicieux; parce que sous Philippe II, presque toujours les disgraces étoient sans retour. Un Ministre chargé d'envoyer au Duc sa Lettre de rappel, ose dire au Roi : *Fal-*

ROIS DE NAVARRE.

seule après la mort de son mari. Cette Princesse, livrée malheureusement aux fureurs de l'Hérésie, devint le principal appui des Hérétiques en France, & soutint, de toutes ses forces, leur parti jusqu'à sa mort. L'an 1563, elle fut citée, le 29 Septembre, par le Pape Pie IV, à comparoître devant le S. Siége dans six mois sous peine d'excommunication; ce qui l'inquiéta fort peu. Jeanne se laissa tranquillement excommunier après le terme expiré. Mais la Cour de France protesta, dans le mois de Décembre 1563, contre les Lettres monitoriales de Rome. Jeanne prit grand soin d'élever son fils Henri, Prince de Navarre, dans la religion qu'elle avoit embrassée. Elle en pratiquoit la morale à la rigueur & les exercices avec la plus grande régularité. L'an 1567, à la demande des Etats de Béarn, elle donne, au mois de Juillet, un Edit pour l'établissement du Calvinisme dans son Royaume. La Reine-Douairiere de France, Catherine, désiroit ardemment de marier Marguerite de Valois, sa fille, avec le Prince de Navarre. Jeanne d'Albret y consentit, l'an 1572, après avoir long-tems hésité. Il est remarquable que dans le contrat de mariage elle prit le titre de *Majesté Fidélissime*, qu'elle tenoit sans doute des Rois de Navarre ses ancêtres, quoi qu'on ne le voie exprimé dans aucun de leurs Actes. Jeanne, étant à Paris pour la célébration de cette alliance, y meurt le 9 ou le 10 Juin, à l'âge de 44 ans. Elle n'avoit été malade que cinq jours, & le bruit courut qu'elle avoit été empoisonnée de l'odeur d'une paire de gants de senteur, qu'un parfumeur italien, de la Cour de Catherine de Médicis, lui avoit vendue. Mais les Chirurgiens, ayant ouvert son corps, déclarerent qu'ils n'y avoient trouvé aucune marque de poison. La véritable cause de sa mort étoit, suivant leur rapport, un abcès qu'elle avoit au côté. Cette Princesse avoit l'esprit orné, des talens rares, & le caractere ferme jusqu'à l'opiniâtreté.

HENRI III.

1572. HENRI III, fils d'Antoine de Bourbon & de Jeanne d'Albret, prend le titre de Roi de Navarre après la mort de la Reine Jeanne, sa mere. Il étoit né à Pau le 13 Décembre 1553, & fut d'abord nommé le Comte de Viane. Son aïeul, Henri II, le voyant naître, dit : *Voilà mon vengeur.* Il emporta l'enfant dans sa robe, se chargea de son éducation, & ordonna qu'il fût traité, comme les autres enfans du pays, d'une maniere dure, pour lui affermir le tempérament. Le jeune Prince suça le venin de l'hérésie avec le lait par les soins de sa mere qui lui donna pour Gouverneur le Baron de Beauvais, zélé Calviniste, qui fut tué aux Matines de Paris, & pour Précepteur la Gaucherie, puis Florent Chrétien, tous deux également Huguenots. Henri, sous ce dernier, traduisit les Commentaires de César. Casaubon assure avoir vu cette traduction écrite de la main de ce Prince, & il ajoute que Henri, devenu Roi de France, lui avoit dit qu'il avoit aussi travaillé à des Commentaires de ses propres actions, & qu'il les acheveroit quand il en auroit le loisir. Henri apprit le métier de la guerre sous le Prince de Condé, son oncle, & l'Amiral de Coligni. Deux mois, ou un peu plus, après son avénement au trône de Navarre, il épousa (le 18 Août) à Paris MARGUERITE, sœur de Henri III, Roi de France. Cette même année il embrassa forcément la religion catholique après la journée de S. Barthelemi, & fit publiquement, le 2 Septembre, abjuration du Calvinisme. L'an 1574, il est arrêté, par ordre de Charles IX, & conduit au château de Vincennes, à cause du complot où il étoit entré, d'enlever le Duc d'Alençon, frere du Roi. L'an 1576, au mois de Février, il retourne à l'hérésie, & se retire en Guienne, lassé de la persécution de la Reine-Mere, & de la haine qu'elle témoignoit pour les Bourbons. L'an 1589, Henri monte sur le trône de France sous le nom de Henri IV. (Voy. *les Rois de France.*) Ce Monarque, après avoir refusé long-tems de réunir son patrimoine à la Couronne de France, y consentit enfin par son Edit de Juillet 1607. (Voy. *les Ducs de Vendôme.*)

SUITE DES ROIS D'ESPAGNE.

loit-il aller chercher un sujet enchaîné pour lui remettre le commandement de vos armées ? Ce Philippe, tout despotique qu'il est, ne fait que sourire à ce propos, sans penser à réprimer ce qu'il avoit d'imprudent. Le Duc répondit parfaitement à l'attente de son maître. Après avoir défait D. Antoine, le 25 Août, il se rend à Lisbonne, & fait prêter serment de fidélité au nom de Philippe. (Voy. *les Rois de Portugal.*)

L'acquisition que fit le Roi Philippe d'un nouveau Royaume, fut de près suivie de la perte d'une portion à peu près égale de son patrimoine. L'an 1581, les rebelles des Pays-Bas, après une Assemblée, tenue le 26 Juillet, publient un Edit par lequel ils renoncent à l'obéissance de Philippe; en conséquence, les statues de ce Prince sont renversées, & son sceau est rompu. Cet Edit peut être regardé comme le titre fondamental de la République de Hollande. L'an 1582, le Duc d'Albe meurt le 12 Janvier entre les bras de son maître, à l'âge de 74 ans. Ferdinand Alvarès de Tolede (c'étoit son vrai nom) réunissoit, dit un Moderne, de grands talens, de grands défauts, de grands vices, & de grandes vertus. Rarement faisoit-il ce qu'il paroissoit projetter; & s'il étoit soupçonné d'habileté, toute sa finesse étoit de n'en plus avoir. Un extérieur tranquille & serein déroboit les agitations de son ame; les circonstances faisoient naître ses projets, la prudence les disposoit, le tems les mûrissoit, & son infatigable constance en assuroit le succès. Qu'on joigne à ces qualités tous les talens militaires, & un attachement souvent éprouvé à son maître, on aura la moitié du Duc d'Albe. Qui voudra le connoître tout entier, doit trouver en lui la fierté de sa nation, une sévérité souvent cruelle, une inflexibilité que les conseils & la force essayoient inutilement de vaincre.

Sixte V ayant été élevé sur le S. Siége l'an 1585, Philippe, l'année suivante, lui envoya le Connétable de Castille pour le complimenter sur son exaltation. Le Pape, voyant un jeune homme, lui dit: *Eh quoi ! votre maître manque-t-il donc de sujets pour m'envoyer un Ambassadeur sans barbe ?* » Si mon maître, ré» pond le fier Espagnol, eût cru que la barbe fit le mérite, il » vous auroit envoyé un bouc, & non un Gentilhomme comme » moi. » L'an 1588, Philippe envoie, contre l'Angleterre, une flotte de 130 vaisseaux, sous le commandement du Duc de Médina-Sidonia: on l'avoit nommée d'avance *l'Invincible*; l'événement démentit ce titre prématuré: elle fut dispersée par la tempête; grand nombre de vaisseaux périrent, quelques uns tomberent entre les mains des Anglois, & le reste se retira honteusement en Espagne: cette expédition ruina la marine d'Espagne. Philippe reçut avec un air tranquille la nouvelle d'un événement aussi fâcheux: *J'avois envoyé ma flotte*, dit-il froidement, *pour combattre les Anglois, mais non pas les élémens; la volonté de Dieu soit faite.*

On a parlé ci-devant de l'influence que Philippe eut dans les troubles qu'excita la fameuse ligue en France sous les régnes de Henri III & Henri IV. Son but étoit, comme on l'a dit, d'envahir la Couronne de France après la mort du premier de ces deux Monarques. Mais Henri IV, en allant à la messe, lui fit perdre en un quart d'heure tout le fruit de ses longues & noires intrigues.

L'an 1591, Antonio Pérez, Ministre disgracié de Philippe, excite une révolte en Aragon; elle est appaisée par le supplice des Chefs. Pérez s'échappe, & se retire en France, où il mourut l'an 1611. Philippe, l'an 1598, passe à l'autre vie le 13 Septembre, dans la 72e année de son âge, & la 43e de son régne, depuis l'abdication de son pere. Diverses maladies, fruit de ses débauches, lui rendirent le passage difficile; il reçut 14 fois les derniers Sacremens avant d'expirer. Ce Prince avoit épousé, en 1543, le 13 Novembre, MARIE DE PORTUGAL, sa cousine germaine, fille de D. Juan III & de Catherine. Marie mourut, l'an 1545, quatre jours après avoir mis au monde l'Infant D. Carlos, né le 12 Juillet 1545, & mort, comme on l'a dit, l'an 1568. Philippe épousa en 2es noces, le 25 Juillet 1554, MARIE, fille de Henri VIII, Roi d'Angleterre, morte sans enfans le 17 Nov. 1558: il épousa, en 3es noces, le 22 Juin 1559, ELISABETH, fille de Henri II, Roi de France, & de Catherine de Médicis, qui avoit été promise à D. Carlos, fils de Philippe: elle mourut, ainsi qu'il a été dit, la même année que ce jeune Prince, laissant deux Princesses, Isabelle-Claire-Eugénie, qui fut mariée, l'an 1599, à l'Archiduc Albert, auquel elle porta pour dot ce qui restoit des Pays-Bas; & Catherine, qui épousa, en 1585, Charles-Emmanuel de Savoie: enfin Philippe épousa en quatriemes noces, le 12 Novembre 1570, ANNE-MARIE, fille de l'Empereur Maximilien II, (née la même année & le même jour que lui, morte le 26 Octobre 1580:) il en eut plusieurs enfans; mais Philippe, son successeur, fut le seul qui lui survécut. Il n'y a point d'éloges que les Ecrivains espagnols, du moins pour la plupart, ne donnent à Philippe; il n'y a point d'horreurs dont les Protestans & des Catholiques françois ne chargent sa mémoire. On exagere de part & d'autre: Philippe réunissoit de grandes qualités & de grands vices; il protégea le génie, comme Auguste; sa politique eut quelque chose de celle de Tibere; il ressembla, par l'amour du travail, à Vespasien; son ambition fut celle de Charles, son pere; (ils aspiroient tous deux à la Monarchie universelle;) mais personne ne l'égala pour le flegme & la tranquillité de l'ame qui ne l'abandonnerent pas dans ses derniers momens. Loin d'être effrayé de la sévérité des jugemens de Dieu, qu'il avoit tant de sujets de redouter, il crut voir, deux jours avant sa mort, le ciel ouvert, & mourut aussi paisiblement qu'un Juste qui va recevoir le prix de ses vertus. Ce fut ce Prince qui fixa la majorité des Rois d'Espagne à l'âge de 14 ans. (*V.* Philippe I, *Roi de Portugal.*)

PHILIPPE III.

1598. PHILIPPE III, fils de Philippe II & d'Anne-Marie d'Autriche, né à Madrid le 14 Avril 1578, monte sur le trône le 13 Septembre. Il arriva, l'an 1601, à la Cour de Madrid un événement qui fit de l'éclat. Dans une tragédie qu'on y représenta, intitulée: *La bataille de Pavie*, on faisoit paroître le Roi François I demandant grace à un Capitaine espagnol qui lui tenoit le pied sur la gorge. Lorsqu'on en fut à cet endroit de la piece, l'Ambassadeur de France, Eméric de Barrault, qui étoit présent, saute sur le théâtre, & passe son épée à travers le corps de l'acteur. On ignore si cette affaire eut des suites.

La guerre continuoit toujours dans les Pays-Bas. L'an 1604, Ambroise Spinola, Général des Espagnols, s'empare, le 21 Septembre, d'Ostende dont le siége, qui duroit depuis trois ans, coûta aux Espagnols des sommes immenses, & plus de 80000 hommes. Ce succès ne fut pas soutenu, & le Monarque espagnol fut obligé de conclure, le 9 Avril 1609, avec la Hollande une treve de 12 ans. Philippe & l'Archiduc reconnoissent, par ce Traité, les Provinces-Unies pour Etats libres & indépendans. Philippe, cette même année, par un Edit du 11 Septembre, ordonne, sous peine de mort, à tous les Maures établis dans le Royaume de Valence de sortir de ses Etats. La rigueur de cet Edit, contraire à toute idée de gouvernement, fut étendue, le 10 Janvier suivant, à tous les Maures d'Espagne: plus d'un million de sujets laborieux, commerçans & industrieux, quitterent l'Espagne à cette occasion, laissant des Provinces entieres dépeuplées. La plupart de ces malheureux fugitifs se retirerent en Asie & en Afrique. Ils avoient offert à la France de venir habiter les landes de Gascogne; mais ils furent repoussés par la condition qu'on leur imposa de professer la religion chrétienne. Le Duc de Lerme, Ministre & favori du Roi, s'étoit fait beaucoup d'ennemis par sa hauteur. L'an 1618, par leurs manœuvres il tombe dans la disgrace & se retire de la Cour le 4 Octobre. Peu de tems après il reçoit le chapeau de Cardinal, qu'il s'étoit ménagé, pour se mettre à l'abri des poursuites de ses ennemis. Le Duc d'Uzéda, son fils & son plus cruel antagoniste, le remplace dans le Ministere, & l'Etat n'en est pas mieux gouverné. Ce qu'il fit de plus mémorable, ce fut l'achevement de la grande place de Madrid, commencée en 1617.

La Valteline, soumise aux Grisons, faisoit depuis long-tems l'objet de la convoitise du Ministere espagnol, parce qu'elle interceptoit la communication des deux branches de la Maison d'Autriche, située, comme elle l'étoit, entre le Duché de Milan, appartenant à la premiere, & celui de Tirol possédé par la seconde. Le Duc de Feria, Gouverneur du Milanez, entreprit, l'an 1620, de lever cet obstacle en soulevant les peuples de la Valteline contre les Grisons. Mais il ne le fit pas impunément. La France & Venise, également alarmées de cette révolte par les mêmes intérêts de politique, prennent le parti des Grisons. Dans ces entrefaites Philippe meurt le 31 Mars 1621, âgé de 43 ans moins 14 jours, dans la 23e année de son régne. Ce Prince fut la victime de l'étiquette. Etant au Conseil il se plaignit de la vapeur d'un brasier qui l'incommodoit d'autant plus qu'il relevoit d'une grande maladie. L'Officier, chargé du soin d'entretenir le feu, étant absent, personne n'osa remplir son emploi. Cette délicatesse coûta la vie au Monarque. A sa mort il ne se trouva pas un sou dans l'épargne, tant les finances avoient été infidélement administrées sous son régne qui fut celui de l'indolence. Ce Prince donnoit à peine une heure par jour aux affaires, ce qui laissoit aux Ministres ou à leurs commis l'entiere liberté de piller l'Etat impunément. Philippe III étoit d'ailleurs de mœurs pures & observateur des pratiques de la religion jusqu'au scrupule. Il avoit épousé, le 18 Avril 1599,

Marguerite d'Autriche, fille de Charles, Archiduc de Grats, (morte le 3 Octobre 1611,) dont il eut plusieurs enfans; savoir, 1° Philippe, son successeur; 2° D. Carlos, né le 14 Septembre 1607, mort en 1632; 3° Ferdinand, né le 17 Mai 1609, Cardinal-Archevêque de Tolede, mort l'an 1641; 4° Alfonse, né le 12 Septembre 1611, mort l'année suivante; 5° Anne-Marie-Mauricie, mariée, l'an 1615, à Louis XIII, Roi de France, morte l'an 1666: (Cette Princesse n'ayant que trois ans avoit été demandée, l'an 1604, par l'Empereur d'Abyssinie pour épouse de son fils qui n'en avoit que sept;) 6° Marie-Anne, qui épousa l'Empereur Ferdinand III; 7° Marguerite, qui mourut à l'âge de 7 ans.

Ce fut sous le régne de Philippe III que fleurit Miguel Cervantes Saavedra, auteur, entre autres productions, du Roman de Don Quichote, qui fit tomber, en la tournant finement en ridicule, la fausse Chevalerie dont les Espagnols étoient alors entêtés. (*V.* Henri IV & Louis XIII, *Rois de France.*)

PHILIPPE IV.

1621. Philippe IV, fils de Philippe III & de Marguerite, né à Valladolid le 8 Avril 1605, succede à son pere le 31 Mars. Le Comte d'Olivarez s'empare de son esprit, & supplante le Duc d'Uzéda, qui est arrêté avec le Duc de Lerme, son pere, & le Duc d'Ossone, Vice-Roi de Naples. La treve de 12 ans, faite avec la Hollande, étant expirée, la guerre recommence, & se fait avec succès par les Espagnols tant qu'ils ont à leur tête le Général Spinola. Le Conseil d'Espagne ouvrit enfin les yeux sur le vuide que l'expulsion des Maures avoit laissé dans ce Royaume. L'an 1623, pour le repeupler il rend une Ordonnance portant que ceux qui se marieront à l'âge de 18 ans, seront exempts, pendant 4 ans, de tout impôt; que ceux qui se marieront avant cet âge la pourront, sans permission juridique, malgré leur minorité, gérer leurs biens & ceux de leurs femmes; que tous ceux qui auront eu six enfans mâles seront exempts à perpétuité de toute espece de charges; & que tous les biens confisqués seront employés à doter de pauvres filles. Pour perfectionner cet objet on ouvrit, l'année suivante, un nouvel avis qui, si on l'eût adopté, auroit peut-être rétabli l'Espagne dans l'état le plus florissant. Alfonse de Castro Gibafe, Regidor de Tolede, proposa dans une grande Assemblée, tenue le 28 Mars, le projet d'une dixme royale, au moyen de laquelle tous les impôts étoient réduits à un seul. C'est le même projet qui fut proposé en France sous le même titre au commencement du 18e siecle, par le célebre Maréchal de Vauban. Mais ni le Régidor, ni le Maréchal n'ont été les inventeurs de ce systême; & l'on voit que long-tems avant l'un & l'autre il avoit été pratiqué sous les anciens Rois de Tolede, lesquels percevoient la dixme royale en même tems qu'on payoit la dixme ecclésiastique. C'est, dit le P. André-Marc Buriel, ce qui résulte d'un grand nombre de monumens qu'il est difficile d'entendre sans admettre cette supposition. La guerre cependant se faisoit avec ardeur tant en Europe que dans le nouveau Monde, entre l'Espagne & les Provinces-Unies. La même année 1624 la flotte espagnole est défaite, près de Lima, par les Hollandois, qui, depuis trois ans, avoient formé la Compagnie des Indes Occidentales. Ils font la conquête, vers le même tems, de la Baye de tous les Saints & de la ville de S. Salvador dans le Brésil, tandis qu'une de leurs escadres bat celle des Espagnols près de Calais. Mais l'année suivante, au mois de Juin, Spinola se rend maître de Bréda, dans les Pays-Bas, après un siége de dix mois. Dans le cours de ce siége Spinola avoit écrit au Roi pour lui en marquer les difficultés. La réponse fut: *Marquis, prenez Bréda. Moi le Roi.* (*V.* Louis XIII.)

L'an 1635 est l'époque du commencement d'une longue & cruelle guerre entre la France & l'Espagne; ce furent les Espagnols qui en fournirent l'occasion ou le prétexte, par la prise de Treves, & l'enlevement de l'Electeur, qui s'étoit mis sous la protection de la France. On a touché, sur les Rois Louis XIII & Louis XIV, les principaux événemens de cette guerre, où nous eûmes pour alliés les Hollandois avec plusieurs Princes de l'Empire. Entre ceux des Espagnols on est étonné de voir les Grisons contre lesquels ils avoient soulevé, comme on l'a vu ci-devant, la Valteline. Mais les intérêts des uns & des autres ayant depuis changé, les Grisons firent, l'an 1639, une alliance avec l'Espagne sous le titre de Capitulat de Milan. Cette derniere Puissance vit s'élever dans son sein, l'année suivante, une révolte dont les suites longues & fâcheuses tournerent à l'avantage de la France qu'on accusa de l'avoir excitée & qui certainement ne contribua pas peu à la fomenter. Le Comte-Duc (c'est ainsi qu'on appelloit Olivarez, premier Ministre d'Espagne,) voyant le Royaume épuisé d'hommes & d'argent s'avisa de faire rendre un Edit qui suspendoit pour un tems les privileges de plusieurs Provinces d'Espagne, pour les obliger de contribuer toutes également aux besoins pressans de l'Etat. Les Catalans qui étoient en possession d'une immunité totale soit en paix, soit en guerre, se soulevent à cette occasion. Ils font main-basse sur les Castillans qui se trouvent parmi eux, & égorgent le Comte de Sainte-Colombe, Viceroi, comme il étoit près de s'embarquer pour se sauver. Le feu de la révolte se répand jusqu'en Portugal. Le 1 Décembre de cette année, les Portugais secouent le joug de la domination espagnole. Philippe IV fut des derniers à apprendre cette nouvelle. Son Ministre prit un tour singulier pour la lui annoncer. *Sire*, dit-il, *la tête a tourné au Duc de Bragance: il s'est laissé proclamer Roi de Portugal: son imprudence vous vaudra une confiscation de 12 millions.* Le Roi se contenta de dire gravement: *Il faut y mettre ordre*, sans se déranger de ses amusemens ordinaires. (Voy. *les Rois de Portugal.*)

L'inflexible Olivarez, au lieu d'employer les voies de douceur pour appaiser les troubles de la Catalogne, donne les ordres les plus rigoureux au Marquis de los Velez pour réduire cette Province par la force. Le cruel exécuteur de la vengeance de ce Ministre remplit tous les lieux de son passage de meurtres & de destructions; il saccage la ville de Tortose; il fait pendre par les pieds le Gouverneur de cette place, & livre les habitans à la férocité du soldat. Les Catalans désespérés se donnent à Louis XIII, Roi de France, par un Traité daté du 20 Février 1641, & Barcelone ouvre ses portes aux troupes françoises. Pour se venger de la France, Olivarez fournit des troupes au Comte de Soissons, Prince du Sang, qui s'étoit révolté. Mais voyant, l'an 1642, les progrès des François en Catalogne, il publie une amnistie en faveur de cette Province avec le rétablissement de ses privileges. Les rebelles se moquent de ces offres qu'ils attribuent à la crainte plutôt qu'à la clémence, & n'en deviennent que plus entreprenans. Les François se rendent maîtres de Perpignan & de tout le Roussillon. Les murmures s'élevent de toute part contre Olivarez. On le destitue enfin l'an 1643, lorsque délivré du fatal ascendant du Cardinal de Richelieu, il auroit pu rétablir les affaires du Gouvernement. D. Louis de Haro, neveu d'Olivarez, lui succede au ministere. L'an 1647, le 7 Juillet, semblable révolte à Naples, au sujet des impôts. Les rebelles élisent pour chef Thomas Aniello, dit par corruption Masaniello, jeune homme de 24 ans, pêcheur de sa profession, dont on avoit confisqué le poisson faute d'avoir payé les droits de gabelle. Après avoir obligé le Viceroi d'abolir les impôts sur les vivres, après avoir reçu les hommages de tous les ordres de la ville (1), après s'être vu l'idole du peuple pendant six jours, il fut mis à mort le 16 du même mois par quatre arquebusiers que le Viceroi avoit apostés. Le 5 Octobre suivant, nouveau soulevement des Napolitains, excité par Janvier Aneso, Fourbisseur. D. Juan d'Autriche, fils naturel de Philippe IV, envoyé pour l'appaiser, entre dans Naples avec des troupes, un flambeau dans une main & l'épée dans l'autre, comme si l'on eût voulu mettre tout à feu & à sang. Chacun alors court aux armes, & l'on se bat dans les rues. Les Espagnols, craignant d'être accablés, se retirent, les uns dans les châteaux, les autres sur les hauteurs. La ville est assiégée: les rebelles écrivent à Henri de Lorraine, Duc de Guise, qui se trouvoit à Rome, pour l'engager à venir se mettre à leur tête. Il part, s'embarque à Fiumicino, & aborde, le 15 Novembre, à Naples, où il est proclamé Généralissime par le peuple. La France avoit promis de lui fournir des troupes & des vivres, & lui manque de parole. Néanmoins il se soutient contre les forces de l'Espagne pendant près de 5 mois, & il eût résisté plus long-tems, sans la perfidie de Gennaro Landi, l'un des chefs des révoltés, qui, le 6 Avril 1648, livra la ville aux ennemis pendant son absence. Le Duc tombe entre les mains des Espagnols, en voulant rentrer dans la place. Il est envoyé prisonnier en Espagne, où il resta dans un cachot l'espace de quatre ans. L'Espagne étoit alors délivrée de la guerre avec les Hollandois, qu'elle avoit terminée par un Traité de paix, signé, le 30 Janvier 1648, à Munster; Traité par lequel Philippe IV renonça, pour lui & ses successeurs, à tout droit sur les Provinces-Unies, qu'il reconnut pour Etats Souverains & pays libres.

Les affaires des Catalans rebelles alloient en décadence depuis que Philippe IV avoit envoyé contre eux D. Juan d'Autriche, son fils naturel. Ce jeune Héros, l'an 1652, acheva, le 13 Octobre, la réduction de la Catalogne par la prise de Barcelone. Ce fut un revers pour la France; mais elle n'en parut pas plus disposée à faire la paix avec l'Espagne, quoique Philippe la demandât avec instance à la Reine-Mere Anne d'Autriche, sa sœur. Les François rentrerent, l'année suivante, en Catalogne;

(1) Le Cardinal-Archevêque étant venu le dernier faire sa visite à Masaniello, ce faquin osa bien lui dire: *Benche tardi, gradisco la visita dell'Eminenza vostra.*

mais ils en furent chaſſés la même année par D. Juan d'Autriche, après avoir été battus devant Gironne, qu'ils aſſiégeoient depuis deux mois.

Les armes françoiſes faiſoient plus de progrès dans les Pays-Bas, & l'Eſpagne couroit riſque de les perdre, lorſque le Prince de Condé, abandonnant ſa patrie, vint ſe joindre au Comte de Fuenſaldagne, chargé de les défendre. La France avoit heureuſement un autre Héros qu'elle oppoſa au Prince déſerteur. C'étoit le Vicomte de Turenne. La guerre ſe fit entre ces deux Généraux avec des ſuccès variés. Elle fut enfin terminée au bout de 25 ans par la paix des Pyrénées, ſignée par le Cardinal Mazarin, & D. Louis de Haro, Miniſtres, l'un de France, & l'autre d'Eſpagne, dans l'Iſle des Faiſans, le 7 Novembre 1659, entre la France & l'Eſpagne. Les deux principaux articles du Traité furent le mariage de l'Infante Marie Thérefe avec Louis XIV, & la ceſſion que l'Eſpagne fit à la France du Rouſſillon avec une partie de l'Artois & ſes droits ſur l'Alſace. Les deux Rois, dans une entrevue qu'ils eurent l'année ſuivante à Bidaſſoa, confirmerent la paix le 6 Juin, & le lendemain l'Infante Marie-Thérefe, que Philippe, ſon pere, avoit amenée, fut remiſe au Monarque françois, qui l'épouſa ſolemnellement, le 9 du même mois, à S. Jean de Luz. Il étoit de l'intérêt de l'Eſpagne de finir auſſi la guerre qu'elle avoit avec le Portugal. Elle s'obſtina à la continuer, & eut lieu de s'en repentir.

Un événement plus rare en Eſpagne que par-tout ailleurs jetta, l'an 1662, le trouble dans la Cour de Madrid. Le Marquis de Liche, fils de D. Louis de Haro, mort l'année précédente, conſpire contre la vie du Roi. L'attentat eſt découvert, & les complices ſont punis; mais le Roi fait grace au Marquis, en conſidération des ſervices de ſon pere. Le Marquis de Liche expia ſon crime par un ſincere repentir, & mérita dans la ſuite, par ſes belles actions, d'être fait Viceroi de Naples. Philippe cependant préparoit un grand armement contre le Portugal. La Reine après avoir vainement demandé la paix, obtient des ſecours de la France & de l'Angleterre, & donne le commandement de ſes troupes au Comte de Schomberg. Les Eſpagnols, commandés par D. Juan d'Autriche, prennent Evora le 22 Mai 1663, & de-là marchent droit à Lisbonne. Mais ſur la route ils ſont arrêtés par Schomberg qui remporte ſur eux une victoire complete. Ils eſſuient, l'année ſuivante, une nouvelle défaite devant Caſtel-Rodrigo. Pour comble de malheur, Philippe IV ſe laiſſe prévenir par les artifices de la Reine, ſa femme, contre D. Juan, ſon fils, le ſeul capable de réparer les pertes de l'Eſpagne, lui ôte le commandement des armées, & l'exile à Conſuegra. L'an 1665, nouvelle victoire des Portugais ſur les Eſpagnols, gagnée, le 17 Juin, à Villaviciofa. Philippe IV, accablé par le chagrin & les infirmités, meurt le 17 Septembre ſuivant, âgé de 60 ans, 5 mois, & 9 jours, dans la 45e année de ſon régne. Il avoit épouſé, 1°, le 25 Novembre 1615, ISABELLE, ou ELISABETH, fille de Henri IV, Roi de France, (morte le 6 Octobre 1644,) qui le fit pere de pluſieurs enfans, dont aucun, excepté Marie-Thérefe, née le 20 Septembre 1638, ne lui ſurvécut; 2°, le 8 Novembre 1649, MARIE-ANNE D'AUTRICHE, fille de l'Empereur Ferdinand III, (morte le 16 Mai 1696,) dont il eut Marguerite-Thérefe, née le 12 Juillet 1651, mariée à l'Empereur Léopold; trois autres enfans, morts jeunes, & Charles, qui ſuit. Il eut de plus un fils naturel, D. Juan d'Autriche, qui ſe rendit célebre, comme on l'a vu, ſous ſon régne, & ne le fut pas moins ſous le ſuivant. Philippe IV avoit des talens & des vertus qui auroient dû le faire aimer & reſpecter; il ne fut cependant ni aimé ni reſpecté, parce que l'indolence abſorba ſes bonnes qualités. Le titre de *Grand*, qu'Olivarez, ſon Miniſtre, lui avoit donné par anticipation, & qu'il ſe mit ſi peu en peine de mériter, ne ſervit que de matiere aux plaiſanteries de ſes propres ſujets. Quand il eut perdu le Portugal, le Rouſſillon, la Catalogne, les Iſles Açores, le Mozambique, &c, on lui donna pour deviſe un foſſé, avec ces mots: *Plus on lui ôte, plus il eſt grand.* Ce Prince étoit d'une gravité ſi conſtante, qu'on ne le vit pas ſourire trois fois dans toute ſa vie.

CHARLES II.

1665. CHARLES II, fils de Philippe IV & de Marie-Anne d'Autriche, né le 6 Nov. 1661, monte ſur le trône le 17 Septembre, dans ſa 4e année, & régne ſous la tutele de ſa mere & de ſix Conſeillers, nommés par le feu Roi avant ſa mort. La Reine met à la tête de ce Conſeil & du Gouvernement le P. Nithard, Jéſuite, ſon Confeſſeur, qu'elle nomme auſſi Grand-Inquiſiteur de la Foi. Ce choix ne fit point honneur à ſon diſcernement. *Tout empira*, ſuivant l'expreſſion d'un Hiſtorien ex-Jéſuite, *ſous ce Miniſtre dont l'arrogance & l'orgueilleuſe incapacité ſouleverent tous les Grands contre lui.* D. Juan d'Autriche s'étant mis à leur tête, contraignit la Reine, en 1669, de l'éloigner. Il quitta l'Eſpagne pour ſe retirer à Rome, *laiſſant*, dit un autre Hiſtorien, *le tréſor ſans argent, les places de la Monarchie en ruine, les ports ſans vaiſſeaux, les armées ſans diſcipline & mal conduites.* Il avoit néanmoins contribué à la paix qui fut ſignée, le 13 Février 1668, à Lisbonne entre l'Eſpagne & le Portugal. Mais on impura à ſa négligence la perte de pluſieurs places des Pays-Bas qui furent enlevées par la France, ainſi que celle de la Franche-Comté, qui fut toutefois rendue, le 2 Mai 1668, par le Traité de paix d'Aix-la-Chapelle. Nithard, qui s'étoit retiré avec le titre d'Ambaſſadeur, fut dans la ſuite honoré de la pourpre romaine.

Les Flibuſtiers établis en Amérique continuoient cependant leurs courſes ſur les poſſeſſions des Eſpagnols ſous la conduite d'un habile Capitaine, nommé Morgan. L'an 1670, ils prennent Porto-Bello où ils font un butin immenſe, & ſaccagent d'autres places ſans que l'Eſpagne oſe armer contre ces aventuriers. La paix entre cette Puiſſance & la France étoit mal cimentée. L'an 1672, elles ſe déclarent la guerre; &, l'année ſuivante, le Prince d'Orange eſt nommé Généraliſſime des armées d'Eſpagne dans les Pays-Bas. Mais ſa valeur ne put arrêter les progrès des armes françoiſes. Elles eurent auſſi des ſuccès marqués dans la Catalogne. La Franche-Comté retomba, l'an 1674, ſous la puiſſance de Louis XIV. La Sicile depuis longtems gémiſſoit ſous le deſpotiſme des Gouverneurs eſpagnols. Meſſine laſſe de porter le joug odieux qu'ils lui impoſoient, leva à la fin l'étendard de la révolte en 1674; &, s'étant donné pour chef le Marquis de Trecaſtagne, elle ſe mit ſous la protection de la France. Le Viceroi de Sicile aſſiége cette place l'année ſuivante, & ne peut empêcher les François d'y faire entrer des vivres & du ſecours. Bientôt après leur flotte remporte une victoire ſur celle d'Eſpagne à la hauteur de Meſſine. Le Prince de Monteſarchio & l'Amiral Ruyter font ſur Agouſta, l'an 1676, une tentative qui ne leur réuſſit pas. Ruyter eſt encore plus malheureux dans un combat que Duqueſne lui livra, le 25 Mars de la même année, dans la rade de Palerme: il y reçut une bleſſure dont il mourut peu de jours après.

Le Roi Charles, depuis qu'en 1675 il s'étoit fait déclarer majeur, avoit pris en main les rênes du Gouvernement; mais en laiſſant toujours à la Reine, ſa mere, une grande influence dans les affaires. L'an 1677, voyant qu'elle abuſoit de ſon pouvoir, il la relégue dans un Couvent de Tolede, & nomme D. Juan d'Autriche ſon premier Miniſtre. D. Juan dans ce poſte réforme pluſieurs abus, & fait concevoir de grandes eſpérances qu'il ne ſoutient pas. Trop d'obſtacles s'oppoſoient à ſes vues, & le Roi le gênoit ſouvent dans le bien qu'il vouloit faire. La paix étoit néceſſaire pour le rétabliſſement de la Monarchie eſpagnole qui étoit ſur le penchant de ſa ruine. Elle fut ſignée à Nimegue, entre cette Puiſſance & la France, le 17 Septembre 1678. Pour l'obtenir il fallut que la premiere cédât à l'autre la Franche-Comté avec pluſieurs places des Pays-Bas.

Il étoit tems de marier le Roi d'Eſpagne. D. Juan n'ayant pu obtenir pour ce Monarque l'Infante de Portugal, jette les yeux ſur la Princeſſe Louiſe, fille de Monſieur, frere du Roi Louis XIV. La demande qu'il en fit au nom de ſon maître, au mois d'Août 1679, fut reçue avec joie de toute la Cour, excepté de la jeune Princeſſe. Louis XIV la voyant triſte, lui dit: *Mais je ne pourrois faire mieux pour ma fille. — Ah!* répliqua-t-elle, *vous pourriez faire quelque choſe de plus pour votre niece;* elle aſpiroit à la main du Dauphin. Il fallut partir, & le Roi d'Eſpagne étant venu au devant d'elle juſqu'à Burgos, ils y reçurent la bénédiction nuptiale (1). La mort ravit à l'Eſpagne, le 17 Septembre de la même année, D. Juan d'Autriche, dans la 50e année de ſon âge. On le regarde comme le dernier des grands hommes de la Maiſon d'Autriche en Eſpagne.

Toutes les difficultés n'étoient pas applanies entre la France & l'Eſpagne par le Traité de Nimegue. L'an 1684, ces deux Puiſſances conviennent à Ratisbonne, le 10 Août, d'une treve de vingt ans, mais elle n'en dura que cinq. (*V.* Louis XIV.)

La ſanté chancelante de Charles II & la ſtérilité de ſes mariages (car il en contracta deux) donnerent occaſion, ſur la fin de ſon régne, à pluſieurs projets, dans les différentes Cours, touchant ſa ſucceſſion. L'an 1698, Louis XIV & Guillaume III, Roi d'Angleterre, négocient ſecrètement à la Haye un Traité de partage de la Monarchie eſpagnole, qui fut ſigné, le 11 Octobre, par les Plénipotentiaires des deux Couronnes, & par huit Députés des Etats-Généraux. Suivant ce Traité, le Prince

(1) Croira-t-on qu'à Madrid, en réjouiſſance de ce mariage, on ordonna un *Auto-da-fé*, où 22 victimes de l'Inquisition furent brûlées, et 60 autres condamnées à diverſes peines corporelles?

Electoral

Electoral de Baviere devoit avoir l'Espagne & les Indes ; le Dauphin, les Royaumes de Naples & de Sicile, avec le Guipuscoa ; & l'Archiduc, le Duché de Milan. Charles II, de son côté, fait, sur la fin de la même année, un testament par lequel il institue le Prince Electoral son héritier universel. (*Hist. univ.*) Mais le jeune Prince étant mort le 6 Février suivant, les Alliés s'occuperent d'un nouveau Traité de partage, qui fut signé à Londres, le 3 Mars 1700, par la France & l'Angleterre, & le 25 du même mois à la Haye par les Etats-Généraux. Le 2 Octobre suivant, nouveau testament du Roi Charles en faveur de Philippe, Duc d'Anjou, 2e fils du Dauphin. Le Monarque expire le 1 Novembre suivant, à l'âge de 39 ans. La branche aînée de la Maison d'Autriche finit en ce Prince, & la Monarchie d'Espagne passe à la Maison de Bourbon. Charles II avoit épousé, 1°, comme on l'a dit, l'an 1679, MARIE D'ORLÉANS, niece de Louis XIV, morte le 12 Février 1689 ; 2°, l'an 1690, MARIE-ANNE DE NEUBOURG, fille de Philippe-Guillaume, Duc de Neubourg, puis Electeur Palatin, morte le 16 Juillet 1740. (*Voy.* Louis XIV, *Roi de France.*) Telle étoit l'ignorance & l'inapplication de Charles qu'il ne connoissoit pas la moitié de ses possessions. En 1691, apprenant la prise de Mons, il s'attendrit sur le malheur de l'Empereur qu'il croyoit propriétaire de cette place. L'année suivante, par une semblable méprise, il plaignit le Roi Guillaume III, Roi d'Angleterre, sur la prise de Namur qu'il croyoit lui appartenir.

ROIS D'ESPAGNE DE LA MAISON DE BOURBON.

PHILIPPE V.

L'an 1700, PHILIPPE V, Duc d'Anjou, 2e fils de Louis, Dauphin de France, & de Marie-Anne de Baviere, né à Versailles le 19 Décembre 1683, appellé à la Couronne d'Espagne le 2 Octobre 1700, par le testament de Charles II, qui rappelle dans cet Acte les droits de Marie-Therése d'Autriche, aïeule de Philippe, est déclaré Roi d'Espagne à Fontainebleau le 16 Novembre, & le 24 à Madrid (1). Ce fut à la premiere de ces deux proclamations que Louis XIV lui dit ce mot sublime : *Mon fils, il n'y a plus de Pyrénées.* Il part, le 2 Décembre suivant, accompagné du Duc de Bourgogne & du Duc de Berri, qui le quitterent aux frontieres d'Espagne, & fait son entrée solemnelle à Madrid le 14 Avril 1701. On avoit préparé pour cette fête un *Auto-da-fé*, où l'on devoit brûler trois Juifs. Le Roi, contre la coutume de ses prédécesseurs, refuse d'assister à ce spectacle, qu'il ne pouvoit empêcher. Toutes les Puissances de l'Europe, excepté l'Empereur, confirment l'élection de Philippe : mais bientôt, (le 7 Septembre 1701,) l'Empire, l'Angleterre & la Hollande, forment une ligue, dans laquelle entrerent depuis la Savoie, le Portugal & le Roi de Prusse, pour détrôner ce Monarque. On peut voir, sur Louis XIV, les événemens de la longue guerre que Philippe eut à soutenir avant que d'être paisible possesseur de l'Espagne. Elle fut terminée par le Traité d'Utrecht, signé, le 11 Avril 1713, par la France, l'Angleterre, le Portugal, la Hollande, la Prusse & la Savoie ; & le 13 Juillet suivant, par l'Espagne vis-à-vis de l'Angleterre, à qui elle céda Gibraltar & Minorque ; par le Traité de Rastadt, signé, le 6 Mars de l'année suivante, par l'Empereur ; & enfin par le Traité, signé le 13 Février 1715, entre l'Espagne & le Portugal ; ce qui mit fin au fameux Congrès d'Utrecht. Pendant le cours de cette guerre, dont on a donné le détail à l'article déjà cité, les Maures, à la sollicitation & avec l'aide des Anglois, assiégerent en 1707 la ville d'Oran qui faisoit partie de la domination espagnole depuis la conquête qu'en avoit faite le Cardinal Ximenez en 1509. Philippe, malgré la situation critique de ses affaires, donna ordre au Comte de Santa-Cruz d'y conduire du secours. Mais au lieu de prendre la route d'Afrique, le lâche alla livrer ses galeres & ses troupes à la flotte angloise ; ce qui fut cause que cette place importante tomba, au mois de Janv. 1708, entre les mains des Infideles. (D'Avrigni.) Le Marq. de Val de Cennos s'embarque avec les principaux habitans & ce qu'il y avoit de meilleur dans Oran, & ne se retire en Espagne qu'après avoir laissé sept cens hommes dans le fort d'Almers qui défend le port de Mazalquivir, mais qu'il fallut rendre ensuite. Philippe avoit épousé par Procureur à Turin, le 11 Septembre 1701, MARIE-LOUISE-GABRIELLE, fille du Duc de Savoie, épouse chérie qu'il perdit le 14 Février 1714. Inconsolable de cette perte, le Roi quitte son palais, & se retire dans celui du Duc de Medina-Celi, abandonnant les soins du Gouvernement au Cardinal del Giudice. La Princesse des Ursins (Anne-Marie de la Trémoille, veuve du Duc de Bracciano, de la Maison des Ursins, que la Reine avoit amenée en Espagne & qu'elle avoit fait nommer *Camarera mayor*, étoit alors dans la plus haute faveur, jusques là qu'elle se fit accorder par le Roi la Souveraineté du Comté de Luxembourg. Son crédit n'expira point avec la Reine, sa protectrice. Le Roi continua de l'honorer de sa confiance la plus intime. Sans être admise aux Conseils, elle présidoit à toutes les délibérations qui s'y prenoient. Les Ambassadeurs traitoient avec elle, les Ministres lui rendoient compte de leurs desseins, les Généraux même d'armée la consultoient ; & il faut avouer qu'elle avoit des lumieres & une force d'esprit peu ordinaires à son sexe. Philippe, dont elle avoit relevé le courage dans les tems les plus orageux, s'en reposoit sur elle pour le choix d'une nouvelle épouse. Par le conseil d'Alberoni, ce Prêtre Italien qui avoit suivi le Duc de Vendôme en Espagne, elle persuada au Roi d'épouser ELISABETH, fille d'Edouard Farnese, frere de François, Duc de Parme & de Plaisance, née le 25 Octobre 1692. Elisabeth n'étoit point telle qu'Alberoni l'avoit peinte à la Princesse, qui comptoit sur une ame foible & sans talens, qu'elle pourroit gouverner à son gré ; elle ne tarda pas à revenir de son erreur. La premiere chose qu'Elisabeth fit en arrivant en Espagne, & avant même son entrée à Madrid, fut de lui ordonner de sortir du Royaume ; ce qui fut exécuté sans délai (2). Le 24 Décembre de la même année 1714, le mariage de Philippe & d'Elisabeth est célébré à Madrid. Alberoni succéda à la faveur & au crédit de la Princesse disgraciée. Les preuves qu'il donna de sa capacité pour les affaires le firent élever, en 1715, au rang de principal Ministre, après avoir fait congédier le Cardinal del Giudice, qui lui faisoit ombrage. Il débuta dans ce poste par la correction de plusieurs abus & par des réformes importantes dans les finances & dans l'ordre militaire qu'il mit sur le pied de celui de France. La pourpre romaine manquoit encore à son ambition. Pour l'obtenir il flatta le Pape en faisant rendre à son Nonce en Espagne la clef & les papiers de la nonciature, qui lui avoient été ôtés. Le Roi & la Reine l'ayant appuyé de leur recommandation, il fut nommé Cardinal, le 12 Juillet 1717, malgré l'opposition du Cardinal del Giudice qui étoit à Rome. Alberoni s'ouvrit alors au Roi du grand dessein qu'il avoit de le remettre en possession des anciens domaines de l'Espagne en Italie. Muni de son consentement, la même année il fait partir une flotte destinée en apparence pour le secours des Vénitiens contre les Turcs. Elle s'arrête sur les côtes de Sardaigne le 22 Juillet, & y met à terre 8000 hommes sous les ordres du Marquis de Leyde, qui, en moins de deux mois, fait la conquête de toute cette Isle sur l'Empereur à qui elle appartenoit par le dernier Traité de pacification. La Sicile, cédée par le même Traité au Duc de Savoie, étoit un autre objet de la convoitise du Ministre. L'an 1718, ayant équippé une nouvelle flotte, il en donne encore le commandement au Marquis de Leyde qui fait une invasion dans cette Isle sur la fin de Juin. L'Amiral Bing, envoyé par le Roi d'Angleterre au secours du Duc de Savoie, gagne sur les Espagnols, le 11 Août suivant, une bataille navale qui ruina leur marine, sans pouvoir néanmoins les contraindre d'évacuer la Sicile. Toujours également vaste & ferme dans ses desseins,

(1) Le Duc de Bourgogne, depuis Dauphin, dit un jour à l'occasion de cette proclamation : *Voilà mon frere d'Anjou Roi d'Espagne ; pour moi je serai Roi de France. Mais je plains ce pauvre Berri* (son autre frere) ; *que deviendra-t-il ? Moi*, repartit le Duc de Berri, qui étoit présent, *je serai Prince d'Orange, et je vous ferai enrager tous les deux.*

(2) Ce fut à Xadraque que la Reine trouva la Princesse des Ursins, » qui, après les premiers respects, lui dit qu'elle arrivoit trop tard » dans une nuit si froide, et qu'elle n'étoit pas mise à la mode. La » Reine, choquée de la maniere dont la Princesse lui faisoit une » leçon qui lui parut déplacée, ordonna à haute voix au Commandant des Gardes-du-Corps, qui l'escortoit, d'éloigner cette folle » de sa présence, de la mettre dans un carosse, et de la conduire » hors des terres d'Espagne. La Princesse eut besoin de beaucoup de » force d'esprit pour soutenir ce coup, et la Reine encore plus pour » avoir osé le tenter avant même d'avoir vu le Roi. On lui obéit sur- » le-champ sans attendre le jour, et dans la nuit la plus froide d'un » hiver très rigoureux on conduisit la Princesse dans son propre carosse, par des chemins fort incommodes, jusqu'à la frontiere d'Espagne, escortée d'un Garde qu'on lui donna. Ainsi sortit d'Espagne, comme prisonniere, celle qui étoit venue dans l'éclat et la » pompe d'une *Camarera mayor*, Gouvernante du Prince des Asturies et des Infans.... Le Roi approuva ce qui s'étoit fait, ordonnant que la Princesse des Ursins continuât son voyage jusqu'à ce » qu'elle fût sortie d'Espagne, et que l'on remît à son Ecuyer ses » meubles, ses bijoux, ses papiers, et ce qu'elle avoit laissé à Madrid. » (*Mém.* du M. de S. Philippe, T. III, p. 141 et suiv.) La Princesse, après avoir tenté vainement de s'établir à Paris, puis à Gênes, se retira à Avignon, d'où étant passée à Rome elle y mourut en 1722.

Alberoni met en mer deux nouvelles flottes, l'une pour rétablir le Prétendant en Angleterre, l'autre pour appuyer en Basse-Bretagne une conjuration qu'il y avoit excitée contre le Régent. La premiere, ayant été dispersée par la tempête, ne put débarquer en Ecosse qu'un régiment auquel se joignirent deux mille hommes de troupes nationales. (Cette petite armée fut bientôt dissipée.) L'arrivée de l'autre fut prévenue par la punition des Bretons séditieux, dont une aventure singuliere avoit éventé le complot. (*V.* Louis XV, *Roi de France.*)

Ces entreprises d'Alberoni déterminerent la France, l'Angleterre, l'Empereur, & quelque tems après la Hollande, à former contre l'Espagne ce qu'on nomma la quadruple alliance. En conséquence, l'an 1719, la France déclare la guerre à l'Espagne le 2 Janvier. L'armée françoise, sous les ordres du Duc de Berwick, s'étant avancée vers les Pyrénées, assiége Fontarabie défendue par le Duc de Lyria, fils de ce Général, qui l'affermit lui-même dans son devoir, en l'exhortant à servir son Prince comme il le devoit. Le Roi se met en marche avec la Reine & son Ministre, pour venir au secours de la place; mais avant qu'il arrive, elle est obligée, le 16 Juin, de capituler. La ville de S. Sébastien subit le même sort le 11 Août, & le château d'Urgel le 28 du même mois. Les Anglois de leur côté s'emparent du port de Vigo, dont ils emmenerent six vaisseaux, & dans le même tems on apprend que les Espagnols ont été battus en Sicile par le Général Merci. Tous ces désavantages, arrivés coup sur coup, retombent sur Alberoni, & engagent le Roi à se rendre aux instances du Régent de France, qui demandoit l'exil de ce Ministre.

L'an 1720, le 5 Janvier, disgrace du Cardinal Alberoni. Le Roi, par une Lettre écrite de sa main, lui enjoint de sortir de l'Espagne dans le mois. Pendant la courte durée de son ministere orageux, Alberoni avoit trouvé moyen de ranimer l'industrie & l'activité des Espagnols pour l'agriculture, le commerce & les arts. L'Espagne auroit changé de face s'il eût régné plus long-tems. Le 17 Février suivant, le Marquis de Peretti-Landi signe à la Haye l'accession du Roi d'Espagne à la quadruple alliance. Philippe en conséquence donne ordre à ses troupes d'évacuer la Sicile dont les Impériaux se mettent en possession; la Sardaigne est remise en échange de ce Royaume, le 18 Août, au Duc de Savoie. Les troupes rappellées de Sicile sont employées à la défense de la ville de Ceuta en Afrique, assiégée depuis 20 ans par les Maures. Le Marquis de Leyde délivre enfin la place après avoir vaincu les Infideles en divers combats. L'an 1721, la paix, entre l'Espagne & l'Angleterre, est signée le 13 Juin à Madrid. Pour cimenter l'union de l'Espagne avec la France, Philippe, conformément aux désirs du Régent, fait conduire à Paris l'Infante Marie-Anne-Victoire, sa fille, qui n'avoit pas encore quatre ans, pour être élevée auprès de Louis XV à qui elle étoit destinée. Dans la même année Mademoiselle de Montpensier, fille du Régent, épouse le Prince des Asturies; &, l'année suivante, Mademoiselle de Beaujolois, son autre fille, est accordée à D. Carlos, fils aîné de la Reine d'Espagne. Philippe, l'an 1723, publie un nouveau recueil de loix, qui fut imprimé en 4 vol. in-folio. Des maladies, des scrupules, & la mélancolie qui en étoit la suite, faisoient sentir à Philippe le poids de la Couronne, & lui inspiroient le dessein de s'en démettre. Il l'effectua, l'an 1724, en résignant, par un Décret du 10 Janvier, la royauté à D. Louis, son fils aîné, après quoi il se retira avec la Reine à S. Ildefonse pour y vaquer aux affaires de son salut.

LOUIS.

1724. Louis, fils aîné de Philippe V & de Louise-Gabrielle de Savoie, né le 25 Août 1707, est proclamé Roi le 17 Janvier, à Madrid, & meurt, le 31 Août suivant, de la petite-vérole, sans laisser d'enfans d'Elisabeth d'Orléans, qu'il avoit épousée à Lerme le 21 Janvier 1722. Cette Princesse, après la mort de son époux, repassa en France, & se vit par la privée de sa pension de six cents mille livres que l'Espagne refusa de lui continuer depuis son départ. Elle mourut à Paris, le 16 Juin 1742, au Palais du Luxembourg, à l'âge de 33 ans, dans les exercices de la plus haute piété. Le Roi, son époux, emporta dans le tombeau les regrets de toute l'Espagne, qu'il avoit mérités par toutes les qualités qui font les grands Rois. Avant sa mort il avoit fait un Acte de rétrocession de la Couronne à son pere.

PHILIPPE V, *pour la 2e fois.*

1724. Philippe V, cédant aux pressantes sollicitations de ses sujets, consent, par un Décret du 6 Septembre, à remonter sur le trône d'Espagne. Le renvoi de l'Infante Marie-Anne-Victoire, sous prétexte de sa trop grande jeunesse, causa, l'an 1725, une rupture entre les Cours de France & d'Espagne. Philippe, usant de représailles, fait le même traitement à la Princesse de Beaujolois: il donne ordre en même tems à l'Ambassadeur de France de sortir de ses Etats, & conclut avec l'Empereur un Traité de paix, qui est publié, le 22 Septembre, à Madrid: ce Traité, négocié par le Baron de Riperda, Hollandois, établit à la Cour d'Espagne, cause des vives alarmes aux autres Puissances, sur-tout à l'Angleterre & à la Hollande. Mais il donna un tel ascendant à la Cour de Vienne sur celle de Madrid, qu'à l'instigation des Ministres de l'Empereur les Espagnols entreprirent, l'an 1727, le siége de Gibraltar sous les ordres du Comte de las Torrès. Mais ils eurent la honte de le lever au bout de quatre mois d'attaque. C'étoit ce qu'avoit prédit le Marquis de Villadarias, qu'on ne put engager à se charger de cette expédition. Riperda, créé Duc, Grand d'Espagne & Ministre, fut bientôt après disgracié, & alla mourir à Maroc dans l'indigence & l'humiliation.

Le Cardinal de Fleuri, principal Ministre de France, craignant de voir l'Europe embrasée par le feu d'une nouvelle guerre, parvient à faire consentir l'Espagne, l'Empire, la Russie d'une part, la France, l'Angleterre, la Hollande & la Prusse de l'autre, à signer à Paris, le 31 Mai 1727, les préliminaires d'un Traité de pacification, & à renvoyer au Congrès de Soissons la discussion de leurs intérêts respectifs. Ce Congrès s'ouvrit l'an 1728, & fut dissous l'année suivante par de nouveaux arrangemens. L'Espagne, la France & l'Angleterre firent, l'an 1729, un Traité signé le 9 Nov. à Séville, auquel accéda depuis la Hollande: Traité par lequel on garantissoit à l'Espagne les Duchés de Toscane, de Parme & de Plaisance. Cette derniere Puissance s'affranchit alors de la dépendance de l'Empereur, & retira sa protection à la Compagnie d'Ostende, qu'il avoit établie. Antoine Farnese, Duc de Parme & de Plaisance, étant mort, l'an 1731, sans enfans, la Cour d'Espagne prend des mesures pour mettre D. Carlos en possession de ces Etats. (V. *les Ducs de Parme.*)

L'an 1732, les Espagnols, sous les ordres du Comte de Montemart, reprennent, le 1 Juillet, la ville d'Oran sur les Maures; & le lendemain ils se rendent maîtres du château de Mazarquivir. Philippe, ayant déclaré la guerre, en 1733, à l'Empereur, fait passer une armée en Italie, commandée par le Comte de Montemart, dont l'Infant D. Carlos est ensuite déclaré Généralissime par des Lettres du Roi, publiées le 14 Mars 1734; l'Infant entre, le 26 de ce mois, dans le Royaume de Naples, dont les villes & les bourgs viennent lui faire leurs soumissions; & le 15 Mai, il est proclamé Roi dans la capitale. Le 25 du même mois, le Comte de Montemart force les retranchemens des Impériaux à Bitonto, & s'empare de leur camp. Le nouveau Roi, après avoir soumis Gaëte le 7 Août, envoie le Comte de Montemart, qu'il avoit nommé Duc de Bitonto, à la conquête de la Sicile. La Noblesse du pays l'avoit prévenu, en envoyant au Roi des Députés, pour l'assurer du désir que les Siciliens avoient d'être sous sa domination. Le 30 Août, Messine ouvre ses portes au Duc de Bitonto, qui assiége aussi-tôt la citadelle, où le Prince de Lobkowitz s'étoit retiré. Le 2 Septembre, le Sénat de Palerme vient prêter serment au Roi dans le camp du Duc. Le Roi cependant acheve la conquête du Royaume de Naples, par la prise de Cortone, qui est emportée d'assaut, & par celle de Capoue, qui capitule le 21 Novembre. *En Espagne*, la nuit du 24 au 25 Décembre, le feu ayant pris au palais de Madrid, consume les meubles les plus précieux, les tableaux les plus rares, la plus grande partie des archives de la Couronne, & toutes celles qui regardent les Indes.

L'an 1735, le Roi D. Carlos étant passé en Sicile, fait son entrée à Messine le 9 Mars; & le 25 la citadelle, qui avoit capitulé le 22 du mois précédent, lui est remise. Syracuse capitule le 1 Juin, après 15 jours de tranchée: enfin le 12 Juillet, la guerre de Sicile est terminée par la prise de Trapani. Depuis ce tems, D. Carlos est paisible possesseur des Royaumes de Naples & de Sicile. (V. *les Rois de Naples & de Sicile.*)

L'an 1737, le Baron de Wachtendonck remet, le 5 Janvier, au Comte Mariani, Commissaire des Rois d'Espagne & de Sicile, l'Acte de cession faite par l'Empereur à D. Carlos, des Royaumes de Naples & de Sicile, & des places d'*egli Presidi* en Toscane; le Comte Mariani remet de son côté au Commissaire Impérial la renonciation du Roi des deux Siciles aux Duchés de Toscane, Parme & Plaisance.

L'an 1739, Traité du Pardo, près de Madrid, signé le 4 Janvier par les Ministres d'Espagne & ceux d'Angleterre. Le Roi d'Espagne s'oblige, par ce Traité, à payer aux Anglois la somme de 95 mille livres sterlings, pour les dédommager des vexations dont ils se plaignoient de la part des garde-côtes, établis en Amérique pour empêcher la contrebande. Philippe V ne se pressant point de payer cette somme, & les hostilités continuant en Amérique, le Roi d'Angleterre publie, le 30 Octobre, une Déclaration de guerre contre l'Espagne, qui lui oppose, le 28 Novembre suivant, une contre-Déclaration. Le 1 Décembre de la même année, l'Amiral Vernon enleve aux Espagnols Por-

to-Bello. Il ne fut pas aussi heureux, l'année suivante, devant Carthagene. Cette place, dont il entreprit le siége au mois de Mars, avec des forces qui sembloient devoir la réduire en peu de tems, fait une si brave résistance qu'elle l'oblige à se retirer au mois de Mai suivant. Il revient l'assiéger au mois d'Avril 1741, fait de nouveaux & de plus grands efforts pour l'emporter, & perd dix mille hommes dans cette entreprise, qu'il est encore forcé d'abandonner, après un mois de travaux.

Philippe V désiroit encore d'acquérir à D. Philippe, son fils, un établissement en Italie. Dans ce dessein, l'an 1742, il fait partir ce Prince avec une armée sous les ordres du Comte de Glimes. L'Infant se rend maître de la Savoie dans le mois de Septembre. Mais le Roi de Sardaigne, étant survenu avec 20 mille hommes, force les Espagnols à se retirer, & à repasser en Dauphiné. D. Philippe ayant joint, l'an 1744, son armée à celle des François, commandée par le Prince de Conti, remporte des avantages considérables en Piémont. Le Comte de Gages, qui commandoit une autre armée d'Espagnols en Italie, appuyé du Roi de Naples & du Duc de Modene, fait de grands progrès cette année & la suivante.

Il n'en fut pas de même de la campagne de 1746. Le Roi de Sardaigne, l'allié le plus redoutable de la Reine de Hongrie, surprit, le 5 Mars, Asti où il fit prisonnier le Commandant avec la garnison; l'Infant D. Philippe évacua Milan le 18, & le 26 il mit le siége devant Parme que le Marquis de Castellar, après l'avoir vaillamment défendue, abandonna le 20 Avril. Toutes les conquêtes de l'Infant furent perdues en Lombardie. Le Roi Philippe V, accablé d'infirmités, s'approchoit alors du tombeau. Il y descend le 9 Juillet 1746, dans la 63e année de son âge & la 46e de son régne. Son corps fut porté dans la Collégiale de S. Ildefonse pour y être inhumé. La piété de ce Prince, sa fermeté dans les plus grandes adversités, sa tendresse paternelle pour ses sujets, son amour pour la justice, les sages réglemens qu'il publia pour le bien de ses Etats, les nombreux établissemens qu'il fit en faveur du commerce, des sciences & des arts, toutes ses grandes qualités & les heureux effets qu'elles produisirent, consolerent aisément les Espagnols du changement d'une domination à laquelle ils étoient très attachés, & rendront sa mémoire à jamais précieuse à cette nation. Philippe avoit épousé en premieres noces, l'an 1701, LOUISE-MARIE-GABRIELLE, fille de Victor-Amédée, Duc de Savoie, morte, comme on l'a dit, le 14 Février 1714, dont il eut Louis, mort sur le trône l'an 1724; Philippe, né le 2 Juillet 1709, mort le 8 du même mois; Philippe-Pierre-Gabriel, né le 7 Juin 1712, mort le 29 Décembre 1719; & Ferdinand, son successeur. Philippe épousa en secondes noces, l'an 1714, ELISABETH FARNESE, qui le fit pere de D. Carlos, aujourd'hui Roi d'Espagne; de Philippe, né le 5 Mars 1720, Duc de Parme & de Plaisance, mort le 18 Juillet 1765; de D. Louis-Antoine-Jacques, né le 25 Juillet 1727, nommé l'an 1737 à l'Archevêché de Tolede, & créé Cardinal le 19 Décembre de la même année, (dignités dont il a donné sa démission en 1754;) de Marie-Anne-Victoire, née le 31 Mars 1716, mariée, le 19 Janvier 1729, au Prince du Brésil, depuis Roi de Portugal; de Marie Thérese-Antoinette-Raphaële, née le 11 Juin 1726, mariée, l'an 1745, à Louis, Dauphin de France, morte le 22 Juillet 1746; & de Marie-Antoinette-Ferdinande, née le 17 Novembre 1729, mariée, le 31 Mai 1750, à Victor-Amédée, Duc de Savoie. (Voy. *aux Rois de France* Louis XIV & Louis XV & Georges II, *Roi d'Angleterre*.)

FERDINAND VI.

1746. FERDINAND VI, fils de Philippe V & de Louise-Marie de Savoie, né le 23 Septembre 1713, est proclamé Roi d'Espagne, le 10 Août, à Madrid. Ce Prince débuta sur le trône par des actes de bienfaisance: il fit ouvrir les prisons, accorda une amnistie aux déserteurs & aux contrebandiers, & assigna deux jours par semaine pour entendre les plaintes de ses sujets. La suite répondit à de si beaux commencemens. Secondé par le Marquis de la Ensenada, son Ministre, Ferdinand mit toute son application à rendre ses sujets heureux: il réforma divers abus qui s'étoient glissés dans l'administration de la Justice & & dans le maniement des finances; il ranima le commerce, établit de nouvelles manufactures, facilita les convois en creusant des canaux, rétablit la marine.

Les articles préliminaires de la paix entre la France, l'Angleterre & la Hollande, ayant été signés, le 30 Avril 1748, à Aix-la-Chapelle, le Roi d'Espagne y accéda le 28 Juin suivant; &, le 18 Octobre de la même année, il fut compris dans le Traité de paix définitif, où celui de l'Assiento, pour la Traite des negres, fut confirmé en faveur de la Compagnie angloise, à laquelle on accorda de plus pour quatre ans le vaisseau de permission aux Indes espagnoles.

L'autorité royale se trouvoit gênée par celle que la Cour de Rome exerçoit dans la collation des Bénéfices en Espagne. L'an 1753, le Pape Benoît XIV & le Roi d'Espagne firent sur ce sujet un Concordat qui fut signé à Rome, le 11 Janvier, par le Cardinal Valenti pour le Pape, & pour le Roi par D. Manuel Bonaventure Figueroa, Auditeur de Rote de la Couronne de Castille, ratifié par Sa Majesté le 31 du même mois, & par Sa Sainteté le 20 Février suivant, confirmé ensuite par une Bulle du 9 Juin de la même année. Par ce Traité le Pape, à l'exception de 52 Bénéfices dont il se réserve la nomination, & qu'il spécifie en détail, cede au Roi d'Espagne le droit qu'il avoit de nommer pendant huit mois de l'année aux Bénéfices de cette Monarchie, situés en Europe, avec le droit de percevoir les dépouilles des Evêques décédés & les revenus de leurs Evêchés pendant la vacance; avantages dont le Pape avoit joui jusqu'alors, à condition que ces fruits seront appliqués aux usages marqués par les Canons. Sa Sainteté de plus s'oblige à n'accorder dorénavant à aucun Evêque la permission de disposer par testament des biens provenans de l'Evêché, même pour des œuvres pies, l'application de ces biens devant être faite, une partie pour l'Evêque successeur, une autre pour les besoins des Eglises de l'Evêché, & une 3e pour les pauvres du même diocèse. Pour dédommager la Cour de Rome des avantages qu'elle perdoit par ce Concordat, le Roi lui a donné les sommes suivantes; savoir, pour ce qui pouvoit appartenir à la Chancellerie & Daterie, 370 mille écus romains dont le revenu, à trois pour cent, monte à 9300 écus, somme à laquelle on avoit évalué ce qu'elle tiroit annuellement de l'Espagne; pour ce qui regarde les pensions sur les Bénéfices & les expéditions de Banquiers (choses qui n'auront plus lieu dans la suite) 600 mille écus; & pour l'abandon des dépouilles & des fruits de vacance des Evêchés, 223 mille 333 écus: & attendu qu'une partie de ces dépouilles appartenoit au Nonce d'Espagne pour son entretien, le Roi s'oblige à lui donner tous les ans 5 mille livres à Madrid. Tel est le précis de ce Concordat; & pour le mieux entendre il faut savoir que les Rois d'Espagne, avant qu'il fût fait, nommoient à tous les Archevêchés & Evêchés de leur domination, qu'au Royaume de Grenade & dans les Indes ils nommoient à toutes sortes de Bénéfices; & qu'à l'égard des autres Bénéfices du reste de l'Espagne, excepté ceux dont les Fondateurs s'étoient réservé le Patronat, les Papes y nommoient pendant huit mois de l'année, les Evêques & leurs Chapitres pendant les quatre autres mois.

Les tremblemens de terre causerent de grands désastres dans la Monarchie espagnole sous le régne de Ferdinand VI. Lima, capitale du Pérou, fut presque entiérement détruite par celui du 26 Octobre 1746. Quito, dans le même pays, éprouva un semblable malheur le 28 Avril 1755. L'Espagne, le 1 Novembre suivant, eut aussi part à celui qui renversa Lisbonne & abîma deux villes de Barbarie.

Ferdinand perdit, l'an 1758, la Reine MADELAINE-THÉRESE, fille de Jean V, Roi de Portugal, qu'il avoit épousée le 19 Janvier 1729. Elle mourut au château d'Aranjuez le 27 Août, & non le 2 Septembre comme le marque un habile homme. Cette perte, dont le Monarque ne put se consoler, le jetta dans un état de langueur qui le conduisit lui-même au tombeau le 10 Août 1759, à l'âge de 46 ans, sans laisser de postérité. Après la mort de Ferdinand, la Reine-Douairiere de Philippe V prit en main les rênes du Gouvernement jusqu'à l'arrivée du nouveau Roi, son fils.

DON CARLOS, ou CHARLES III.

1759. D. CARLOS, ou CHARLES III, fils de Philippe V & d'Elisabeth Farnese, né le 20 Janvier 1716, Duc de Parme & de Plaisance en 1731, Roi des deux Siciles en 1735, est proclamé Roi d'Espagne, le 11 Septembre, à Madrid. Il part de Naples le 6 Octobre, après avoir fait proclamer la veille Ferdinand, son 3e fils, Roi des deux Siciles, débarque le 17 à Barcelone, & arrive avec la Famille Royale à Madrid le 9 Décembre, & non au mois d'Octobre comme quelques uns le marquent. La mort lui ravit, le 27 Septembre de l'année suivante, la Reine MARIE-AMÉLIE, fille de Frédéric-Auguste II, Electeur de Saxe & Roi de Pologne, qu'il avoit épousée le 9 Mai (& non le 19 Juin) 1738.

Les quatre Souverains de la Maison de Bourbon, qui régnoient alors en Europe, n'avoient d'autres liens qui les unissent que ceux du sang & de l'amitié. Un Ministre de France, pour resserrer plus étroitement ces nœuds, imagina le pacte de famille entre eux. Charles, ainsi que les trois autres Souverains, ne fit aucune difficulté de l'adopter, & le signa par son Ambassadeur, le 15 Août 1761, à Versailles. Ce Traité donne l'alarme à l'Angleterre, qui, voyant d'ailleurs le Roi d'Espagne occupé depuis son avénement au trône, à perfectionner sa marine, & à la mettre dans un état respectable, charge le Comte de Bristol, son Ambassadeur à Madrid, de demander au Ministre espagnol quel est le but du grand armement qu'on prépare

en Eſpagne. Le Comte n'ayant point reçu de réponſe ſatisfaiſante, quitte Madrid le 17 Décembre. La retraite de ce Miniſtre fut ſuivie d'une déclaration de guerre que le Roi d'Angleterre publia, le 4 Janvier 1762, contre l'Eſpagne; Charles y répond, le 16 du même mois, par une contre-Déclaration. Au commencement de Mai ſuivant, après avoir tenté inutilement de faire entrer le Roi de Portugal dans une alliance offenſive & défenſive avec la France & l'Eſpagne, contre l'Angleterre, S. M. Catholique fait avancer des troupes ſur les frontieres de Portugal, ſous les ordres du Marquis de Sarria. Ce Général met le ſiége devant Miranda; le feu ayant fait ſauter en l'air le magaſin des poudres de la place, cet accident oblige les habitans à ſe rendre le 9 du même mois. Six jours après (le 15) les Eſpagnols s'emparent de Bragance. Le 23, le Roi de Portugal publie ſa déclaration de guerre contre l'Eſpagne, ſignée le 18. Le 20 Juin, le Roi de France déclare la guerre au Roi de Portugal; & le 25 le Roi d'Eſpagne en fait de même. Au mois d'Août, ſiége d'Almeyda qui capitule le 25 de ce mois, après 10 jours de tranchée ouverte. Ce fut là où ſe terminerent les progrès des Eſpagnols en Portugal, quoique renforcés par un corps de troupes françoiſes. La brave réſiſtance des Portugais & des Anglois, commandés par le Comte de la Lippe, les empêcha de paſſer le Tage, & de pénétrer juſqu'à Liſbonne, comme ils en avoient deſſein.

En Amérique, les Anglois ayant fait une deſcente, au mois de Juin, dans l'Isle de Cuba, s'emparent de la Havane le 12 Août, & ſoumettent bientôt après le reſte de l'Isle. De-là ils courent dans les Indes orientales, où ils ſe rendent maîtres, le 5 Octobre, de Manille, Métropole des Philippines. Mais il n'eſt pas vrai, comme le marque un Ecrivain fameux, qu'ils firent enſuite la conquête de ces Isles. Il paroît même qu'ils abandonnerent Manille après l'avoir pillée. Enfin les préliminaires de la paix, ſignés, le 3 Novembre de cette année 1762, à Fontainebleau, entre les Miniſtres de France, d'Eſpagne & d'Angleterre, ont mis fin aux hoſtilités, & rétabli la concorde entre les Puiſſances belligérantes. Ces préliminaires ont été ſuivis d'un Traité de paix définitif, ſigné, le 10 Février 1763, à Paris: Traité par lequel toutes les conquêtes faites ſur le Portugal lui ſont reſtituées, & l'Eſpagne recouvre l'Isle de Cuba, en cédant à l'Angleterre la Floride, la Baye de Penſacola, &c. (Voy. *le précis de ce Traité*, pag. 722.)

A Madrid, c'étoit l'uſage parmi les gens du peuple de porter de grands chapeaux avec les ailes rabattues, & des manteaux longs de couleur noirâtre. Cet habillement déguiſoit ceux qui le portoient, de maniere qu'il étoit impoſſible de les reconnoître & de les diſtinguer les uns des autres; d'où il réſultoit, ſurtout pendant la nuit, beaucoup de déſordres dont il étoit impoſſible de découvrir les auteurs. Afin de prévenir cet abus, le Roi, l'an 1766, rendit une Ordonnance qui défendoit une maniere de s'affubler ſi contraire à la ſûreté publique. Par une autre Ordonnance de la même année, dictée par le même motif, Charles fit éclairer la capitale par 5000 lanternes. Les perſonnes chargées de l'exécution de la premiere s'étant acquitées de leur commiſſion avec une rigueur déplacée, la populace s'ameuta contre elles. Le 23 Mars, une troupe de mutins paroît dans la ville avec des chapeaux détrouſſés & des manteaux longs, force la garde qui vouloit l'arrêter, caſſe toutes les lanternes, & fait d'autres actes de ſédition qu'elle recommence le lendemain. Le 25 du même mois, le Roi prend le parti de ſe retirer, avec la Famille Royale, au château d'Aranjuez. Cette retraite occaſionne une nouvelle mutinerie qui s'appaiſe le 26 ſur la promeſſe que S. M. avoit donnée de revenir dans ſa capitale lorſque l'ordre & la tranquillité y ſeroient rétablis. Le 17 Avril autre émeute de la populace à Saragoſſe. Après quelques inſultes faites à la maiſon de l'Intendant & à celles de trois ou quatre particuliers, elle eſt terminée par la punition de ceux qui en étoient les chefs. A Barcelone, dans le même mois, on eſt menacé, par des placards, d'une révolte, qui devoit éclater le 20, ſi l'on ne baiſſoit le prix de certaines denrées. La vigilance du Marquis de la Mina, Capitaine-Général de la Province, ſecondée par le zele de tous les Ordres de la ville, prévient l'effet de cette menace. Le 11 Juillet, la Reine-Mere, Dona Eliſabeth Farneſe, meurt au Palais d'Aranjuez à l'âge de 73 ans, 8 mois & 6 jours: elle eſt inhumée dans la Collégiale de S. Ildefonſe, à côté du Roi, ſon époux.

Les Jéſuites, depuis leur établiſſement en Eſpagne, où ils s'étoient fort multipliés, y jouiſſoient d'un grand crédit. Ils y avoient preſque toujours été les dépoſitaires de la conſcience des Rois: ils leur avoient ſouvent fourni des Précepteurs pour leurs enfans, & avoient donné quelquefois des Miniſtres à l'Etat. Nul des Grands ne s'étoit encore déclaré hautement leur ennemi ſous le régne de Charles III. En un mot, rien ne leur faiſoit appréhender l'orage qui avoit renverſé leur Inſtitut en Portugal & en France. Ce fut donc un coup de foudre pour eux, lorſqu'en 1767 parut la Pragmatique Sanction du Roi, donnée au Pardo le 2 Avr. portant ordre à tous les Religieux de la Compagnie de Jéſus de ſortir de ſes Royaumes, ſaiſie de leur temporel, & défenſe de jamais rétablir ladite Compagnie. Cet Edit ne réunit pas tous les ſuffrages du Clergé. Le 15 du même mois, l'Evêque de Cuença écrit au Confeſſeur de S. M. une Lettre dans laquelle il ſe plaint que l'Egliſe d'Eſpagne eſt perdue par la perſécution (prétendue) qu'elle éprouve, ſes biens, dit-il, étant pillés, ſes Miniſtres outragés, & ſes immunités foulées aux pieds. Le Roi fait au Prélat, le 9 Mai, une réponſe pleine de force & de modération. L'Evêque ayant oſé ſoutenir dans une réplique, datée du 23 du même mois, ce qu'il avoit avancé, le Roi fait examiner l'affaire dans ſon Conſeil, lequel, après une longue diſcuſſion des griefs allégués par le Prélat, déclare ſa conduite téméraire, injuſte & ſéditieuſe, & en conſéquence écrit une Lettre circulaire, datée du 6 Octobre, à tous les Archevêques & Evêques du Royaume, pour leur notifier ce jugement. Le 23 du même mois, autre Lettre circulaire du Conſeil aux Evêques & aux Supérieurs Réguliers des Ordres Religieux, pour les engager à prémunir ceux qui leur ſont ſoumis, contre quelques prétendues prophéties & révélations fanatiques ſur le retour des Jéſuites en Eſpagne.

La Pragmatique Sanction de l'Infant D. Ferdinand, Duc de Parme, donnée au mois de Janvier 1768, touchant les immunités eccléſiaſtiques, ayant offenſé le Pape Clément XIII, avoit occaſionné, le 30 du même mois, un Bref de Sa Sainteté qui la déclaroit nulle, & défendoit de s'y conformer. Le Conſeil de Caſtille ſupprima le Bref par un Arrêt du 14 Mars ſuivant.

La petite-vérole ayant enlevé, le 10 Avril 1771, l'Infant D. Xavier à l'âge de 14 ans, 1 mois & 21 jours, dans le château d'Aranjuez, la naiſſance d'un autre Infant, nommé Charles-Clément, que la Princeſſe des Aſturies mit au monde le 19 Septembre, donna occaſion, la même année, au Roi D. Carlos de créer un nouvel Ordre de Chevalerie, dédié à l'Immaculée Conception. On l'appelle plus communément l'Ordre de Charles III. Les Chevaliers Grands-Croix de cet Ordre portent un cordon moire-bleu de ciel liſéré de blanc, au bout duquel pend une croix faite ſur le modele de celle du S. Eſprit, avec cette différence que d'un côté l'on voit l'image de la Conception, & de l'autre les chiffres du Roi.

L'Eſpagne vivoit en paix depuis long-tems avec le Roi ou l'Empereur de Maroc, lorſque Mahomet Ben Abdalla, Souverain de ce Royaume, lui déclara ſubitement la guerre par un manifeſte en forme de Lettre, daté du 15 du mois Redgeb de l'an 1188 de l'Hégire (19 Septembre 1774.). Les motifs de cette déclaration étoient que *les Mahométans de ſes Etats & ceux d'Alger s'étoient unis de concert, diſant qu'ils ne vouloient pas permettre qu'aucuns Chrétiens poſſédaſſent rien ſur les côtes des Etats mahométans depuis Ceuta juſqu'à Oran, & demandant qu'on retirât de deſſous leur puiſſance tout ce qui pouvoit y être dans ces contrées.* Le Roi de Maroc proteſtoit néanmoins qu'en déférant à cet égard aux deſirs de ſes ſujets & alliés, il n'entendoit pas rompre la paix qui étoit entre l'Eſpagne & lui, n'ayant d'autre envie, diſoit-il, que de ſe mettre en poſſeſſion du terrein occupé par les Eſpagnols ſur les côtes d'Afrique, ſans vouloir attaquer celles de l'Eſpagne. Sa Majeſté Cat. fit à cette Lettre, le 25 Octobre ſuivant, une réponſe pleine de ſageſſe & de fermeté, & donna en même tems des ordres pour mettre en état d'une vigoureuſe défenſe les places menacées par le Monarque africain. Les Maures, dès le commencement du mois de Décembre ſuivant, vinrent ſe préſenter en corps d'armée devant Mélille, qu'ils aſſiégerent avec une nombreuſe artillerie. Ce ſiége où le Roi de Maroc ſe trouvoit en perſonne, & dont les papiers publics ont donné les détails, fut pouſſé avec toute l'ardeur imaginable, & ſoutenu avec une valeur égale. Enfin après 3 mois & demi d'attaques non interrompues, & divers aſſauts donnés ſans ſuccès au Fort de Pennon & d'autres qui défendoient le corps de la place, Mahomet Ben Abdalla fit arborer le pavillon blanc le 16 Mars 1775, & envoya des Députés pour demander la paix. Mais D. Juan Sherloc, Commandant de la place, ne lui accorda d'abord qu'une ſuſpenſion d'armes juſqu'à ce qu'il eût reçu de nouveaux ordres de ſa Cour. Le Monarque africain ſe vit réduit alors à ſolliciter auprès du Roi d'Eſpagne, dans les termes les plus humbles, le rétabliſſement de cette paix ſi injuſtement violée.

Nous terminerons ici cette Chronologie du régne de Charles III, parce que l'enchaînement des événemens qui ſuivent nous meneroit au-delà du terme que nous nous ſommes propoſé.

CHRONOLOGIE

CHRONOLOGIE HISTORIQUE DES ROIS DE PORTUGAL.

Le Portugal, qui comprend l'ancienne Lusitanie, borné à l'Occident & au Sud par l'Océan, à l'Est & au Nord par l'Espagne, s'étend sur environ 125 lieues de longueur & 60 de largeur. Dans la décadence de l'Empire romain il éprouva le sort des autres Provinces d'Espagne, & fut successivement soumis aux Sueves & aux Alains, aux Visigoths & aux Maures. Enfin, après que les Espagnols eurent secoué le joug des Barbares, le Portugal recouvra sa liberté, & devint dans la suite un Royaume d'Espagne. On n'a rien d'assuré sur l'origine du nom de Portugal : l'opinion la plus commune est qu'il vient de celui de *Portus cale*, ou *Portus caliæ*, qu'on donna autrefois à la ville de Porto sur le Douro, & qui s'étendit ensuite à tout le diocèse situé entre les rivieres de Douro & Minho, puis à toutes les terres qu'on y joignit par la suite des tems.

HENRI DE BOURGOGNE, Comte de Portugal.

Henri de Bourgogne, né vers l'an 1060, petit-fils par Henri, son pere, de Robert I, Duc de Bourgogne, étant venu au secours d'Alfonse VI, Roi de Castille & de Léon, contre les Maures avec Raymond, Comte de Toulouse, Raymond de Bourgogne, & d'autres Seigneurs François, reçut, en 1094, ou 1095, pour récompense de ses services la main de Thérese, fille naturelle d'Alfonse qui le fit en même tems Comte du canton de la Lusitanie, situé entre le Douro & le Minho. Il établit sa résidence à Guimaraens, sur la riviere d'Ave. C'étoit un Prince rempli de valeur. Il se signala par plusieurs victoires remportées sur les Maures auxquels il enleva Viseo, Lamego, Brague & Coïmbre. Maître de ces places, il y rétablit les chaires épiscopales dont elles étoient décorées avant l'invasion des Infideles. Roderic de Tolede dit qu'il fut quelque tems rebelle envers le Roi, son beau-pere, mais non pas, ajoute-t-il, jusqu'à lui refuser l'hommage qu'il lui devoit. Du reste il le représente comme un Prince qui joignit les vertus chrétiennes à l'héroïsme. La Reine Urraque, sœur de Thérese, trouva dans ce Comte, son beau-frere, un défenseur contre Alfonse le Batailleur, Roi d'Aragon, son époux, avec lequel elle étoit en guerre. Henri lui mena des troupes, & mourut durant cette expédition, l'an 1112, dans la ville d'Astorga, d'où son corps fut apporté à Brague. De son mariage il laissa un fils qui suit, & deux filles, Thérese, mariée à Ferdinand Nugnez, l'un des plus grands Seigneurs de la Galice ; & Urraque, femme de Ferdinand Bermond Paez, Comte de Trastamare. Il eut encore un fils naturel, qui s'unit d'une étroite amitié à S. Bernard, dans un voyage qu'il fit en France vers l'an 1147.

ALFONSE-HENRIQUEZ, I Roi, avec THÉRESE, sa mere.

1112. Alfonse-Henriquez, fut le successeur de Henri, son pere, au Comté de Portugal. Dona Thérese, sa mere, demeura Souveraine jusqu'en 1128, qu'il voulut gouverner lui-même, à l'exclusion de cette Princesse dont les Seigneurs étoient mécontens. Mariana donne la qualité de Reine à Thérese, ce qui marque seulement qu'elle étoit Souveraine, mais non qu'elle ait porté le titre de Reine : ou bien il l'appelle ainsi parce qu'elle étoit fille du Roi : elle mourut le 1 Nov. 1130. Alfonse-Raymond, Roi de Castille, voulant obliger le Comte de Portugal à lui rendre hommage, celui-ci prend les armes pour s'en défendre, & l'année suivante, après quelques succès, il fait un Traité de paix qui lui assure son indépendance, par la médiation du Cardinal Légat Gui. Ce Ministre, dans sa négociation, n'oublia pas les intérêts de sa Cour ; car il obtint que le Comte de Portugal paieroit tous les ans quatre onces d'or au S. Siége, comme une marque de sa dévotion. Délivré de la guerre avec un Prince Chrétien, le Comte Alfonse la déclara aux Infideles, & la fit avec avantage. L'an 1139, il remporta, le 25 Juillet, dans la plaine de *Campo-Ourique*, qui fut depuis appellée *Cabeza de Reies* (tête de Rois) une grande victoire sur cinq Rois Maures. Cette victoire, en mémoire de laquelle il mit cinq petits écus dans ses armes, est l'époque de la Monarchie de Portugal, Alfonse ayant été alors proclamé Roi par les soldats dans le camp, avant, ou, selon d'autres, après la bataille. Les Etats assemblés à Lamego lui confirment cet auguste titre. Ce fut dans cette Assemblée, suivant l'Abbé de Vertot, ou dans une autre tenue l'an 1143 au même lieu, selon du Verdier, qu'on établit les loix fondamentales touchant la succession à la Couronne. Elles sont comprises en six articles. 1° *Si le Roi a des enfans mâles, qu'ils soient nos Rois ; le fils succédera au pere, puis le petit-fils, & ensuite le fils de l'arriere-petit-fils, & ainsi à perpétuité dans leurs descendans.* 2° *Si le fils aîné du Roi meurt pendant la vie de son pere, le second fils, après la mort du Roi son pere, sera notre Roi ; le troisieme succédera au second, le quatrieme au troisieme, & ainsi des autres fils du Roi.* 3° *Si le Roi meurt sans enfans, le frere du Roi, s'il en a un, sera notre Roi, mais pendant sa vie seulement ; car après sa mort le fils de ce dernier ne sera pas notre Roi, à moins que les Evêques & les Etats ne l'élisent, & alors ce sera notre Roi, sans quoi il ne pourra l'être.* 4° & 5° *Si le Roi n'a point d'enfant mâle & qu'il ait une fille, elle sera Reine après la mort du Roi, pourvu qu'elle se marie avec un Seigneur Portugais ; mais il ne portera le nom de Roi que quand il aura un enfant mâle de la Reine qui l'aura épousé : lorsqu'il sera dans la compagnie de la Reine, il marchera à sa main gauche, & ne mettra point la Couronne royale sur sa tête.* 6° *Si la fille du Roi épousoit un Prince ou un Seigneur d'une nation étrangere, elle ne sera point reconnue pour Reine, parce que nous ne voulons point que nos peuples soient obligés d'obéir à un Roi qui ne seroit pas Portugais.* C'est sur le fondement de cette constitution, pour le dire d'avance, que le Portugal, en 1640, a secoué le joug des Rois d'Espagne descendus d'Isabelle de Portugal, mere de Philippe II, & qu'il a placé sur le trône la Maison de Bragance, comme on le verra dans la suite. C'est sur le même fondement qu'en 1777, après la mort du Roi Joseph, décédé sans enfant mâle, Marie-Françoise-Elisabeth, sa fille aînée, mariée avec D. Pedre, son oncle, frere du Roi, a été proclamée Reine, sans qu'on lui ait associé son époux, quoiqu'ils eussent de leur mariage un fils, Joseph-François, Prince de Béira, âgé de 15 ans, & marié quatre jours avant la mort du Roi, son aïeul, à sa tante Marie Françoise-Bénédicte, sœur de sa mere. Les Almoravides étant venus d'Afrique fondre sur le Portugal, en 1144, Alfonse marcha contre eux, & fut battu. Délivré de ces hôtes funestes, en 1145, il se rend maître de Santaren par surprise. Lisbonne n'étoit point encore aux Portugais. Alfonse, l'an 1147, ou 1148, l'emporte sur les Maures, le 25 Octobre, avec le secours de la flotte des Croisés qui alloient à la conquête de la Terre Sainte. M. Cardonne met cette conquête au 8 Novembre. Les Almoravides, sous la conduite d'Ali-Jacoub, ayant fait une nouvelle descente, l'an 1184, en Portugal, vinrent mettre le siége devant Santaren. Alfonse, malgré son grand âge, accourt avec Sanche, son fils, au secours de la place. Elle est délivrée après une bataille gagnée par Sanche sur Jacoub qui mourut peu de jours après d'une blessure qu'il y avoit reçue. (Cardonne.) Alfonse termina ses jours le 6 Déc. de l'année suivante, âgé de plus de 90 ans, & fut enterré dans l'Eglise de Sainte Croix à

Coïmbre, qui étoit alors la capitale de Portugal. Il avoit épousé, l'an 1146, MAFALDE ou MATHILDE, fille d'Amédée II, Comte de Maurienne ou de Savoie, dont il eut plusieurs enfans; Henri, mort jeune; Sanche, son successeur; Jean; Mafalde, premiere femme d'Alfonse II, Roi d'Aragon; Urraque, mariée à Ferdinand II, Roi de Léon, dont elle fut séparée; Thérese, appellée depuis Mathilde, que Philippe, Comte de Flandre, épousa en 1[ères] noces, & Eudes III, Duc de Bourgogne en secondes, (morte le 6 Mai 1218.) Alfonse est instituteur des Ordres militaires de l'Aile & d'Avis. Ce Prince est également célebre par son zele pour la Religion & par ses exploits contre les Infideles.

SANCHE I.

1185. SANCHE I, fils d'Alfonse & de Mafalde, né le 11 Novembre 1154, est couronné trois jours après les funérailles de son pere. Il hérita de sa valeur, & continua de l'exercer contre les Infideles. L'an 1189, le 8 Septembre, il enleve aux Maures Silves, capitale des Algarves, à l'aide d'une flotte de Croisés anglois, que le besoin de prendre des rafraîchissemens avoit obligés de relâcher à la barre de Lisbonne. Mais, l'an 1191, la place est reprise avec quelques autres par le Roi de Maroc. Une aventure semblable à celle qui en avoit procuré la conquête à Sanche, la lui fit recouvrer en 1197. Des Croisés allemands & hollandois qui avoient relâché sur les côtes de l'Algarve, remirent Lisbonne sous la domination du Portugal. Ce fut alors, dit-on, que Sanche commença de prendre le titre de Roi des Algarves. Sanche fit, l'an 1203, une nouvelle conquête sur les Infideles par la prise d'Elvas dans l'Alentejo. L'an 1212, selon M. de la Clede, ou 1211, selon Ferréras plus exact que le premier, ce Prince finit ses jours âgé de 57 ou 58 ans, après en avoir régné 26, ou 27, & fut inhumé auprès de son pere. Ce Prince avoit épousé, suivant Roderic de Tolede, DONA DOUCE, (inconnue à D. Vaissette) fille de Raymond-Berenger IV, Comte de Barcelone & Roi d'Aragon, (morte l'an 1198) dont il eut trois fils & cinq filles: 1° Alfonse, qui lui succéda; 2° Ferdinand, ou Ferrand, né l'an 1186, marié l'an 1211 avec Jeanne, fille de Baudouin, Empereur de Constantinople, & Comtesse de Flandre; 3° D. Pedre, né l'an 1187, marié en Aragon avec Aurembiax, Comtesse d'Urgel: les filles sont, Dona Thérese, mariée avec Alfonse IX, Roi de Léon, morte en odeur de sainteté l'an 1250; Mafalde, ou Mahaut, promise à Henri I, Roi de Castille, qu'elle n'épousa point; Sancie, Abbesse de Larvan; Blanche, Dame de Guadalajara; & Berengere, mariée à Waldemar II, Roi de Danemarck.

ALFONSE II, DIT LE GROS.

1211, ou 1212. ALFONSE II, né le 23 ou 25 Avril 1185, est proclamé Roi de Portugal après la mort de Sanche I, son pere. L'histoire ne nous a conservé qu'un seul trait mémorable de son régne. L'an 1217, il gagna une grande bataille sur les Rois Maures de Cordoue & de Badajoz, qui l'ur & l'autre y périrent. Alfonse mourut le 25 Mars 1223, âgé de 38 ans moins un mois, ayant régné 11 ans & quelques mois. Il fut enterré au Monastere d'Escobaz où il avoit choisi sa sépulture. Roderic dit de lui: *In principio Christianissimus, in fine suæ vitæ deditus voluptati.* Il avoit épousé, en 1207, ou 1208, URRAQUE, fille d'Alfonse III, Roi de Castille, dont il eut plusieurs enfans; Sanche, qui suit; Alfonse, qui viendra ci-après; Ferdinand; Vincent, & Léonore, mariée à Waldemar, Prince de Danemarck.

SANCHE II, DIT CAPEL.

1223. SANCHE II, dit CAPEL, (parce que sa mere lui avoit fait prendre par dévotion l'habit monastique,) né le 8 Septembre 1208, monte sur le trône de Portugal. Les premieres années de son régne furent assez brillantes: il remporta des avantages considérables sur les Maures, les chassa de la Province d'Alentéjo, & leur enleva plusieurs places dans l'Algarve; mais dans la suite, il se plongea dans les plaisirs, & abandonna le Gouvernement à ses favoris. Les Portugais mécontens portent, l'an 1245, au Pape Innocent IV leurs plaintes de la conduite de leur Souverain. Innocent, après l'avoir inutilement averti de rentrer en lui-même, l'excommunie, met son Royaume en interdit, & en donne ensuite la Régence à son frere Alfonse, héritier présomptif de la Couronne, attendu que Sanche n'avoit point d'enfans. L'infortuné Monarque, abandonné des Prélats & de la plus grande partie de la Noblesse, prend le parti de la fuite à l'approche de son frere, & se retire à Tolede auprès du Roi Ferdinand. Il en fut accueilli généreusement, & reçut de ce Prince les secours dont il avoit besoin pour se rétablir. L'an 1227, il rentre dans le Portugal avec une armée commandée par l'Infant de Castille, remporte une victoire, prend diverses places & se voit sur le point de remonter sur le trône. Mais la seule lecture de la Bulle du Pape que l'Archevêque de Brague fait publier dans le camp de l'armée Castillane, y jette la consternation. Les armes tombent des mains aux chefs comme aux soldats; ils se débandent, & Sanche obligé de retourner à Tolede, y meurt l'an 1248 sans postérité. Il avoit épousé, ou du moins eu pour concubine DONA MENCIA, fille de D. Lopez Diaz de Haro & de Dona Urraque, fille naturelle d'Alfonse III, Roi de Castille. On ne voit effectivement aucun monument où Mencia soit qualifiée Reine. On ignore l'année de sa mort, mais on sait, d'après Faria y Souza, qu'elle fut enterrée à Nagere, dans la vieille Castille. D. Sanche étoit beau & bien fait. Il est représenté dans quelques Palais avec un manteau de pourpre, la couronne en tête, tenant un livre d'une main & une colombe de l'autre, symbole de sa douceur. Il ne lui manquoit que cette hardiesse & cette dextérité qui mettent les Princes en état de se ménager avec les factions, de donner le change à ceux qui veulent les tromper, & de saisir l'occasion de perdre ceux qui cherchent leur ruine.

ALFONSE III.

1248. ALFONSE III, né le 5 Mai de l'an 1210, marié, l'an 1238, à MATHILDE DE DAMMARTIN, Comtesse de Boulogne sur Mer, & veuve de Philippe Hurepel, fils du Roi Philippe Auguste, s'étant rendu, l'an 1245, en Portugal, à la sollicitation des Portugais, gouverna le Royaume comme Régent jusqu'à la mort de Sanche II, son frere, arrivée l'an 1248: alors il fut proclamé Roi & couronné à Coïmbre. Dès qu'il fut sur le trône, il poussa au-delà de la Guadiane les conquêtes qu'il avoit faites sur les Maures pendant sa régence. Mais Alfonse, Roi de Castille, jaloux de ses succès, & appuyé de plusieurs Seigneurs mécontens de Portugal, l'obligea de partager avec lui ce que les armes lui avoient acquis dans l'Algarve & l'Andalousie. Ce fut le Pape Innocent IV qui se rendit médiateur du Traité de pacification qui se fit entre eux l'an 1253 ou 1254. Cette derniere année, le Roi de Portugal répudie Mathilde, sa femme, & épouse BÉATRIX DE GUZMAN, fille naturelle du Roi de Castille. Mathilde ayant porté ses plaintes à Alexandre IV, successeur d'Innocent IV, ce Pape enjoint à Alfonse de la reprendre: il le refuse, & s'attire, par son refus, l'an 1257, une excommunication avec un interdit sur tout le Royaume, qui durent jusqu'à la mort de Mathilde, arrivée l'an 1262. (Voy. *les Comtes de Boulogne.*) Alors Alfonse obtient du Pape Urbain IV la confirmation de son mariage avec Béatrix; l'interdit est levé, & les enfans du second mariage sont déclarés légitimes. L'an 1267, le Roi de Castille, en considération des services que le Roi de Portugal lui avoit rendus dans ses guerres, lui abandonne le Royaume d'Algarve dont il s'étoit réservé l'usufruit. (Brandan, *Monarch. Lusit.* part. 4, l. 15, c. 30, p. 225.) La conduite d'Alfonse III à l'égard des Ecclésiastiques, des Religieux & des Ordres militaires de ses Etats, lui attira, de la part de l'Archevêque de Brague, de nouvelles censures dont il ne fut absous qu'à sa mort arrivée le 16 Février, ou, selon le nouvel Historien de Portugal, le 20 Mars 1279. Alfonse avoit régné environ 31 ans depuis son couronnement, & étoit âgé de 69 ans. Il est incertain s'il eut des enfans de sa premiere femme; mais il en eut plusieurs de Béatrix (morte l'an 1304); savoir, Denis, son successeur; D. Alfonse; D. Ferdinand; D. Vincent; & trois Princesses, Blanche; Constance, & Sanche.

DENIS, DIT LE LIBÉRAL ET LE PERE DE LA PATRIE.

1279. DINIZ, ou DENIS, fils d'Alfonse & de Béatrix, né le 12 Oct. 1261, fut le successeur de son pere. Il n'étoit pas encore marié. L'an 1282, il épousa l'Infante ELISABETH, fille de Don Pedre III, Roi d'Aragon. Jaloux de ses droits, il entreprit de restreindre les immunités ecclésiastiques qui lui paroissoient trop étendues. Mais, l'an 1283, il fut obligé de les confirmer, & n'obtint qu'à cette condition la levée de l'excommunication dont les Evêques l'avoient frappé pour les avoir violées. Ce Prince étoit ami des Lettres. L'an 1290 il établit à Lisbonne une Université qu'il transféra, l'an 1308, à Coïmbre. Les priviléges qu'il accorda à cette Académie y attirerent de toute l'Europe les plus savans hommes de son siecle. Ce fut alors que la langue portugaise commença à prendre une forme réguliere, & cessa d'être un mélange bizarre de latin & de vandale. La langue en se perfectionnant fit éclore les talens. Sous le régne de Denis on vit paroître le premier ouvrage portugais, qui portoit l'empreinte du génie. L'original de cette production subsiste dans la Librairie des Seigneurs d'Aveiro. Nous voulons parler du roman de l'Amadis des Gaules, dont le véritable au-

teur est Vasco Lobeira; c'est en vain qu'on a voulu en faire honneur à un François, sur ce que l'Auteur a fait son héros Prince du Sang de France; comme si les Poëtes de tout tems n'étoient pas dans l'usage de transporter dans les pays étrangers la scene de leurs fictions. L'agriculture fut aussi l'objet des soins du Roi Denis. Pour encourager les laboureurs, il ne dédaigna point d'exercer cet art de ses propres mains. Ce Prince, vraiment Philosophe, ne connut point cette politique dangereuse qui profite des querelles des voisins pour faire des conquêtes sur eux. La Castille & l'Aragon étoient en guerre depuis long-tems au sujet des prétentions d'Alfonse de la Cerda. Denis, l'an 1305, se rendit médiateur entre ces deux Puissances, & vint à bout de les amener à un Traité de paix. Les villes du Portugal étoient pour la plûpart en mauvais état; Denis s'appliqua à les réparer & à les embellir. L'an 1312, il fonda celle de Montreal. Les Templiers ayant été abolis, il obtint du Pape, l'an 1319, la réunion des biens qu'ils possédoient en Portugal à l'Ordre militaire de Christ qu'il venoit de fonder. Des chagrins domestiques troublerent les dernieres années de sa vie. L'an 1320, il fut obligé de prendre les armes pour réduire Alfonse, son fils, qui avoit soulevé une partie de la nation contre lui. Alfonse, l'année suivante, se rendit maître de Coïmbre, & ses partisans assassinerent l'Evêque d'Evora que le Pape avoit chargé de procéder par les censures contre les perturbateurs de la paix. La Reine Elisabeth ménagea, l'an 1322, un accommodement entre son fils & le Roi, son époux. Il fut convenu que l'Infant garderoit au nom de son pere les places qu'il avoit conquises, & que le Roi éloigneroit de la Cour Sanche d'Albuquerque, son fils naturel, l'objet de la jalousie de l'Infant. Cette paix ne fut point solide, & la division recommença dès l'année suivante. La Reine se rendit encore médiatrice, & réussit en 1324 à réconcilier de nouveau le pere avec le fils. Le Roi Denis touchoit alors au terme de ses jours, qui arriva le 7 Janvier 1325. Ce Prince laissa de la Reine, son épouse, (morte en odeur de sainteté le 4 Juillet 1336) Alfonse, son successeur; & Constance, mariée avec Ferdinand, IVe du nom, Roi de Castille. Denis étoit âgé d'environ 64 ans, & en avoit régné 45. Ce Monarque, né pour le bonheur de ses sujets, mérita, par ses excellentes qualités, les glorieux titres de *Libéral*, de *Pere de la patrie*, & de *Roi Laboureur*.

ALFONSE IV, DIT LE BRAVE ET LE FIER.

1325. ALFONSE IV, fils de Denis & d'Elisabeth d'Aragon, né le 8 Février 1291, ou, selon la nouvelle histoire de Portugal, 1290, est proclamé Roi le 7 Janvier. Aussitôt qu'il fut monté sur le trône, il dépouilla de ses biens, & chassa du Royaume Sanche d'Albuquerque, son frere naturel, pour lequel il avoit toujours eu une extrême aversion. Ce Prince ne dégénéra point de la valeur de ses ancêtres, & la dénomination que ses exploits lui mériterent, prouve qu'il enchérit sur eux à cet égard. L'an 1340, il combattit, le 30 Octobre, à la célebre bataille de Salado, qui coûta la vie à deux cents mille Maures, si l'on en croit les Historiens espagnols. L'an 1342, la flotte d'Alfonse remporta plusieurs avantages sur les Maures d'Afrique. Nous supprimons d'autres occasions où il se distingua contre ces Infideles. L'an 1355 est une époque flétrissante pour la mémoire d'Alfonse, comme nous l'expliquerons à l'article suivant. Ce Prince mourut, le 12 Mai 1357, âgé d'environ 66 ans, après en avoir régné 31. Il avoit épousé, l'an 1309, BÉATRIX, fille de Sanche IV, Roi de Castille, & de Marie Moline, dont il eut les Infans D. Alfonse, D. Denis, D. Juan, morts jeunes; D. Pedre, son successeur; Marie, qui épousa Alfonse XI, Roi de Castille; Léonore, 2e femme de Pierre IV, Roi d'Aragon.

D. PEDRE, OU PIERRE I, DIT LE JUSTICIER ET LE SEVERE.

1357. PIERRE I, fils d'Alfonse IV & de Béatrix de Castille, né à Coïmbre le 19 Avril (& non le 13 Mai) 1320, succede à son pere le 12 Mai. Il avoit épousé, l'an 1339, CONSTANCE, fille de Jean Emmanuel de Castille, & en avoit eu deux fils, D. Louis, mort jeune; D. Ferdinand, qui lui succéda; & Marie, qui épousa Ferdinand d'Aragon, Marquis de Tortose. Constance étant morte, l'an 1345, par le déplaisir qu'elle avoit de voir le mauvais commerce de son mari avec Inez de Castro, Pierre épousa cette concubine à l'insu du Roi, son pere, & eut d'elle trois fils & une fille; D. Alfonse, mort jeune; D. Denis, marié à Jeanne, fille naturelle de Henri II, Roi de Castille; D. Juan, Duc de Valencia, qui épousa, 1° Marie Tellez, 2° Constance, fille naturelle de Henri II, Roi de Castille; Béatrix, mariée à Sanche, bâtard de Castille, alliances qui cimenterent la paix que Pierre conclut avec la Castille au commencement de son régne. Excité par deux de ses intimes confidens, le Roi D. Alfonse fit tuer Inez, l'an 1355, dans la crainte que Pierre ne voulût assurer la Couronne aux enfans qu'il avoit eus de cette Dame. Cette barbarie a fait le sujet d'une tragédie françoise qui en perpétuera le souvenir. Lorsque Pierre fut monté sur le trône, il tira une horrible vengeance de la mort d'Inez sur ses meurtriers, & déclara qu'elle étoit sa femme; pour ne rien omettre de ce qu'il croyoit devoir à sa mémoire, il fit exhumer son corps l'an 1361, lui fit rendre tous les honneurs dus à la dignité royale, & la fit représenter avec la couronne en tête sur un tombeau de marbre blanc. L'an 1367, Pierre meurt le 18 Janvier, dans la 47e année de son âge, & dans la 10e de son régne. Outre les enfans de Constance & d'Inez de Castro, il laissa de Thérese Lorenzo un fils naturel, nommé Jean, qui régna après Ferdinand. L'exactitude de ce Prince à faire rendre la justice lui mérita les surnoms de *Justicier* & de *Sévere*. Il disoit à ses courtisans: *Ne péchez point contre la Justice, & vous ne pécherez point contre moi.* Ce zele ne venoit point de son humeur qu'il avoit naturellement enjouée. Il aimoit d'ailleurs les Lettres, & les cultivoit, sur-tout la poésie, sans préjudice du soin de l'Etat. Ennemi de l'oisiveté, l'une de ses maximes étoit qu'un Roi qui passe un jour sans travailler au bien de ses sujets, ne mérite pas de leur commander. A l'égard de ses qualités extérieures, il avoit la taille haute, les yeux grands, noirs & vifs, les cheveux longs, de même que la barbe qu'il peignoit soigneusement. Les gens de bien le regretterent sincérement, parce qu'ils étoient en sûreté sous son régne.

FERDINAND.

1367. FERDINAND, fils de Pierre I & de Constance, né le 27 Février 1340, succede à son pere le 18 Janvier. L'an 1369, après la mort de Pierre le Cruel, Roi de Castille, il forme des prétentions sur ce Royaume du chef de Béatrix, son aïeule, fille de Sanche IV, Roi de Castille. Le Roi Henri, qu'il entreprit de déposséder après avoir favorisé son parti tant que Pierre vécut, se défendit vigoureusement, & l'obligea, l'an 1371, malgré sa confédération avec le Roi d'Aragon, de s'accommoder avec lui. Une des conditions de la paix, fut que Ferdinand épouseroit Léonore, fille du Roi Henri. Mais, au mépris de cet engagement, Ferdinand épouse publiquement, l'an 1372, LÉONORE TELLEZ, femme de Laurent d'Acunha, après avoir fait casser le mariage de cette Dame avec son mari. La guerre recommence alors entre les deux Rois. Ferdinand fait une nouvelle tentative sur la Castille, à la faveur d'une ligue conclue avec le Duc de Lancastre, qui, ayant épousé Constance, fille de Pierre le Cruel, formoit aussi des prétentions sur sa succession: mais il est encore contraint de demander la paix, après avoir vu son pays ravagé, & la ville même de Lisbonne assiégée l'an 1373, par celui dont il vouloit envahir les Etats.

La Cour de Lisbonne fut troublée, l'an 1378, par un événement tragique. D. Juan, frere du Roi, ayant épousé secrétement Marie Tellez, sœur de la Reine, l'égorge quelque tems après, sur un faux soupçon d'infidélité, inspiré par la Reine ellemême, qui avoit pris ombrage de ce mariage. Après ce coup il se retire en Castille. L'an 1381, nouvelle guerre entre cette Couronne & le Portugal. Les Anglois viennent au secours de Ferdinand, sous la conduite d'Edmond, Comte de Cambridge, frere du Duc de Lancastre. Il en étoit tems; car les Castillans étoient déjà maîtres de plusieurs places en Portugal. Le Comte Edmond amenoit avec lui son fils, âgé de 6 ans, à qui le Roi donna Béatrix, sa fille, en mariage: mais les Anglois s'étant rendus odieux par leurs excès, ils furent congédiés l'année suivante, après la paix faite entre les Rois de Castille & de Portugal; & le mariage de Béatrix fut regardé comme nul. L'an 1383, Ferdinand meurt le 20 ou le 22 Oct. âgé de 43 ans, dans la 17e année de son régne, ne laissant de Léonore Tellez que Béatrix, dont on vient de parler, qui fut mariée avec Jean I, Roi de Castille. On a dit de Ferdinand qu'il fut un Roi médiocre avec de l'esprit, & un homme foible avec du courage. La mort de ce Prince fut suivie de grands troubles pour la succession à la Couronne. Jean I, Roi de Castille, devenu gendre de Ferdinand quelques mois avant la mort de ce Prince, y prétendoit, suivant une des clauses de son contrat de mariage, quoique Ferdinand eût deux freres appellés Jean l'un & l'autre. Le premier fils de Pierre I & d'Inez de Castro étoit en Castille, où le Roi le retenoit en prison; & le second fils naturel de Pierre I étoit Grand-Maître de l'Ordre d'Avis (1): les Portugais se déclarerent en faveur de ce dernier.

(1) On n'a rien de bien certain sur l'origine de l'Ordre militaire et religieux d'Avis, ni sur l'étymologie de ce nom. L'opinion commune est qu'il fut institué par Alfonse I, Roi de Portugal, en mémoire de la conquête qu'il fit d'Evora sur les Maures en

DON JUAN, OU JEAN I, DIT LE GRAND ET LE PERE DE LA PATRIE.

1383. JEAN I, fils naturel de Pierre I & de Thérése Lorenzo, né le 1, ou le 2 Avril 1357, Grand-Maître de l'Ordre d'Avis, est reconnu Régent du Royaume par le peuple après la mort de Ferdinand, & déclaré chef de la guerre contre Jean I, Roi de Castille. La Reine Léonore Tellez, belle-mere du Roi de Castille, excite une conjuration, de concert avec son gendre, contre le Régent. Celui-ci, l'ayant découverte, poignarde, en présence de cette Princesse, Jean Fernandez d'Andeyro, son favori, l'un des principaux conjurés; d'autres sont arrêtés par ses ordres & punis. La Reine se retire à Santaren pour s'y défendre & demande du secours au Roi de Castille. Mais ce Prince, qui se défioit d'elle, la fait conduire à Tordesillas où elle est enfermée dans un Couvent jusqu'à sa mort. L'an 1385, le Régent accepte la Couronne, qui lui est offerte par les Etats tenus à Coïmbre. Il fut redevable de son élection au Jurisconsulte Jean de la Regras, qui fit un discours pour prouver que Béatrix n'étoit point fille légitime de Ferdinand, & que les Infans D. Denis & D. Jean, fils de Pierre & d'Inez de Castro, étoient pareillement nés d'un mariage contracté contre les régles; d'où il concluoit que nul Prince n'ayant un droit certain à la Couronne, les Etats étoient en droit de procéder à l'élection d'un Monarque. Le 14 Août de la même année, Jean remporte sur le Roi de Castille la célebre bataille d'Aljubarotta, qui lui assure le sceptre: pour en conserver la mémoire, il fait bâtir dans le lieu où elle s'étoit donnée, un Monastere de l'Ordre de S. Dominique, qui est devenu la sépulture des Rois de Portugal. Nugno-Alvarez-Pereyra, son Connétable, avoit commandé sous lui à cette journée. Pour sa récompense il lui donna le Duché de Bragance, dont l'héritiere épousa dans la suite D. Alfonse de Portugal, fils naturel du même Roi. Ce mariage fut l'origine de la Maison qui régne aujourd'hui en Portugal. Le Roi D. Jean, avant son élévation au trône, avoit fait vœu de chasteté. S'en étant repenti depuis il en obtint dispense, & épousa, l'an 1387, au mois de Février, la Princesse PHILIPPE, fille du Duc de Lancastre.

Les prédécesseurs de D. Jean avoient imprudemment aliéné la plus grande partie des domaines de la Couronne. Ce Prince, l'an 1394, vint à bout de décider les principaux engagistes à les lui vendre: vrai coup d'Etat, dit un Moderne qui ôtoit à ces Seigneurs presque toute leur puissance, en leur ôtant leurs vassaux. La ville de Ceuta, possédée par les Maures sur les côtes d'Afrique, étoit pour les corsaires un asyle, d'où ils infestoient impunément celles d'Espagne & de Portugal. Le Roi D. Juan, dans le dessein de les en chasser, indique à Lisbonne, l'an 1414, un grand Tournoi, auquel il invita les Chevaliers espagnols, françois & anglois. A la fin de ces jeux militaires, il engage tous les tenans à le seconder dans l'expédition qu'il méditoit. Les ayant de nouveau rassemblés en 1415, il s'embarque avec eux pour l'Afrique, & se rend maître de Ceuta la veille de l'Assomption. L'année 1420 est remarquable par les navigations hardies des Portugais qui s'emparerent de l'Isle de Madere, où bientôt après ils transplanterent des ceps de vigne, tirés de Cypre, & des cannes de sucre qu'ils avoient fait venir de Sicile, où elles étoient communes dès le XIIe siecle, comme le témoigne Hugues Falcand, Ecrivain de ce tems. L'Ere chrétienne n'étoit point encore suivie alors en Portugal. Ce fut l'an 1422 qu'elle commença d'y être en usage. Le Roi D. Jean l'avoit néanmoins employée quelques années auparavant. On voit en effet une procuration de ce Prince, datée en même tems de l'an 1413 de J. C. & de l'an 1451 de l'Ere d'Auguste. Des treves conclues & renouvellées entre le Portugal & la Castille n'assuroient pas la tranquillité de ces deux Etats. Elles aboutirent enfin, l'an 1431, à un Traité de paix perpétuelle, que le Roi D. Jean ménagea. Ce Prince, l'un des plus illustres qui aient régné en Portugal, mourut de la peste le 14 Août 1433, âgé de 76 ans, après avoir régné 48 ans & quelques mois, depuis l'an 1385, qu'il accepta la Couronne. Il laissa plusieurs enfans de son épouse, morte le 18 Juillet 1414; savoir, Edouard, son successeur; D. Pedre, Duc de Coïmbre; Henri, Duc de Viseu, Grand-Maître de l'Ordre de Christ (1): (Prince doué des plus rares qualités & des plus belles connoissances: ce fut lui qui encouragea les navigations des Portugais dans la mer atlantique); D. Ferdinand, Grand-Maître de l'Ordre d'Avis, mort saintement dans les fers en Afrique; D. Jean, Grand-Maître de l'Ordre de S. Jacques & Connétable; enfin, Isabelle, mariée avec Philippe le Bon, Duc de Bourgogne. Jean eut encore un fils naturel, nommé Alfonse, premier Duc de Bragance: c'est de cet Alfonse, comme on l'a déja dit, que la famille qui régne aujourd'hui en Portugal tire son origine.

EDOUARD.

1433. EDOUARD, fils du Roi Jean & de Philippe de Lancastre, né l'an 1391, succede à son pere. La premiere chose qu'il fit après son couronnement, fut de faire reconnoître héritier de la Couronne Alfonse, son fils, qui étoit à peine âgé de 10 mois. Il obtint du Pape que les Chevaliers de l'Ordre de S. Jacques & de S. Jean seroient dispensés de leur vœu de chasteté, & pourroient se marier. L'an 1434, il fait transporter le corps de Jean I, son pere, dans l'Eglise de la Bataille. L'an 1436, ou, selon Ferréras, 1437, il fait une entreprise sur Tanger en Afrique, où il envoie ses deux freres, Henri & Ferdinand. Cette expédition fut très funeste: les Portugais, enveloppés par une multitude d'ennemis, furent obligés de composer avec le Roi de Fez: ils s'engagerent à rendre Ceuta, & laisserent l'Infant Ferdinand en ôtage. La Cour de Portugal ne put se déterminer à remettre une place aussi importante aux Infideles, & sur son refus l'Infant resta dans les liens où il mourut l'an 1443, en odeur de sainteté. Edouard, l'an 1438, s'étant retiré dans le Monastere de Tomast pour se mettre à l'abri de la peste, il y est poursuivi par ce fléau, dont il meurt le 9 Septembre, âgé de 37 ans, après cinq ans de régne. Il avoit épousé, l'an 1428, LÉONORE, fille de Ferdinand, Roi d'Aragon & de Sicile, morte l'an 1445, dont il eut trois Princes & trois Princesses; Alfonse, son successeur; D. Ferdinand, Duc de Viseu, Grand-Maître des Ordres de Christ & de S. Jacques, Connétable du Royaume, qui épousa Béatrix, fille de Jean, son oncle; Philippe, mort dans l'enfance; Léonore, mariée en 1452 à Frédéric III, Empereur; Catherine; & Jeanne, mariée à Henri IV, Roi de Castille. Il eut encore un fils naturel, nommé Jean-Emmanuel.

ALFONSE V, DIT L'AFRICAIN.

1438. ALFONSE V, fils d'Edouard & de Léonore, né l'an 1432, succede à son pere le 9 Septembre, sous la régence de sa mere, à qui cet emploi fut ôté l'année suivante, pour être donné à l'Infant D. Pedre, oncle du Roi. L'an 1446, selon M. de la Clede, ou 1448, selon Ferréras, Alfonse épouse ISABELLE, sa cousine, fille de D. Pedre. Quelque tems après, le Roi, sur de faux rapports, prend de l'ombrage contre D. Pedre, qui se retire, l'an 1449, à Coïmbre, avec un corps de troupes pour sa sûreté. D. Pedre marche ensuite vers Lisbonne pour s'en rendre maître, &, le 20 Mai, il est tué d'un coup de fleche à la gorge, dans un combat qu'Alfonse lui livra. Son corps resta trois jours exposé sur le champ de bataille en vertu de la défense que le Roi, dans sa colere, avoit faite de l'enterrer. D. Pedre avoit toujours servi le Roi comme un fidele sujet, & ne devint coupable que par l'extrémité où il fut réduit de prendre les armes contre son Souverain; ce qui n'est jamais permis. Les calomnies qui avoient occasionné sa révolte, se dissiperent après sa mort. L'année qui la suivit, Alfonse rétablit la mémoire de ce Prince, après qu'on eut appliqué à la question ceux qu'on avoit soupçonnés d'être entrés dans une conspiration prétendue, dont on le faisoit le chef. L'an 1459, Alfonse, au retour d'une expédition assez heureuse en Afrique, institue, le 2 Juillet, un nouvel Ordre de Chevaliers, appellés de l'Epée, dont il fixe le nombre à 27, qui étoit alors le nombre de ses années. Le succès de sa premiere expédition d'Afrique fut une invitation pour lui à tenter une nouvelle descente en ce pays: mais, ayant entrepris le siége de Tanger,

---

1147. Mais il ne prit la forme, qu'il a conservée depuis, qu'en 1162, suivant l'Acte primordial de l'établissement de cet Ordre, dont l'original, au rapport de Bernard Britto dans ses chroniques de l'Ordre de Cîteaux, est conservé dans les archives du Monastere d'Alcobara, du même Ordre, et porte la date de l'Ere d'Espagne 1200. Cet Acte, que le Chroniqueur se contente de citer, et qu'il eût mieux fait de transcrire, donne pour premier Grand-Maître d'Avis un Prince de la Maison de France, *proles regia*, nommé Pierre, et non pas Ferdinand Rodrigue de Montorio, comme quelques uns l'ont avancé. A l'égard de l'étymologie du nom d'Avis, les uns le tirent du nom du lieu où les Chevaliers bâtirent leur premiere forteresse, les autres de deux aigles qui parurent au même endroit. Ce qui favorise cette derniere étymologie, c'est que l'Ordre d'Avis porte d'or à la croix fleurdelisée de sinople, accompagnée en pointe de deux oiseaux affrontés en sable.

(1) L'Ordre militaire et religieux de Christ institué, comme on l'a dit, par Denis I, Roi de Portugal, l'an 1319, fut confirmé par le Pape Jean XXII, qui donna aux Chevaliers la regle de S. Benoît. Mais Alexandre VI leur permit de se marier. Ils sont vêtus de blanc, et portent sur la poitrine une croix patriarchale de gueules, chargée d'une autre croix d'argent. La Grand'Maîtrise de l'Ordre est réunie à la Couronne de Portugal.

Tanger, il échoua devant cette place. Il fut plus heureux dans une troisieme expédition, l'an 1471, & s'empara d'Arzile le 24 Août, puis de Tanger, que les habitans, effrayés, avoient abandonné. A la prise d'Arzile, deux femmes & deux filles de Muley, Roi des Maures, étant tombées entre les mains d'Alfonse, lui procurerent le moyen de recouvrer, par un échange, le corps de l'Infant D. Ferdinand, que les Portugais n'avoient pu obtenir jusqu'alors. De mauvais conseils firent prendre à ce Prince, quelques années après, un parti dont il eut lieu de se repentir. L'an 1474, ou 1475, selon Ferréras, à la sollicitation du Marquis de Villena, de l'Archevêque de Tolede, & d'autres mécontens de Castille, Alfonse, étant veuf pour lors, forme la résolution d'épouser Jeanne, prétendue fille du Roi Henri IV : il entre en Castille dans cette disposition ; fiance Jeanne à Placentia, & s'y fait proclamer Roi. Battu, l'an 1476, à Toro par Ferdinand, Roi de Castille, il passe en France, & va trouver Louis XI à Tours, pour lui demander du secours ; le mauvais succès de sa négociation lui fait naître le dessein de descendre du trône pour passer dans la Terre-Sainte : il écrit en conséquence à l'Infant D. Jean, son fils ; lui marque de se faire proclamer Roi de Portugal ; &, s'étant déguisé, il quitte la Cour de France le 24 Septembre : deux jours après, il est reconnu par Ravinet, Gentilhomme Normand, qui en donne avis ; ses gens viennent le rejoindre, &, vaincu par leurs instances, il consent de retourner dans ses Etats : il s'embarque à Honfleur sur des vaisseaux que Louis XI lui avoit fait préparer, & arrive en Portugal le 15 Nov. 1477, après une absence de plus d'un an. D. Jean, qui s'étoit fait proclamer Roi le 10 de ce mois, en vertu des ordres qu'il en avoit reçus, remet le sceptre à son pere. Pour se procurer une tranquillité parfaite, Alfonse, l'an 1479, renonce par un Traité de paix, du 24 Septembre, au titre de Roi de Castille, & à son projet de mariage avec Jeanne, qui se consacre à Dieu dans un Monastere de Sainte Claire, où elle fait profession le 11 Novembre 1480. Alfonse, touché de cet exemple, se disposoit à l'imiter, lorsque la peste l'enleva, le 28 Août 1481, à l'âge de 49 ans, après en avoir régné 43, laissant de la Reine Isabelle, morte le 2 Décembre 1455, Jean, son successeur, & une Princesse, nommée Jeanne, qui refusa l'alliance de Maximilien I, Empereur, celle de Charles VIII, Roi de France, & celle de Richard III, Roi d'Angleterre, pour se consacrer à Dieu.

D. JUAN, OU JEAN II, DIT LE PARFAIT.

1481. JEAN II, fils d'Alfonse & d'Isabelle, né le 3 Mai 1455, est proclamé Roi le lendemain de la mort de son pere, 29 Août. Il avoit dès lors par devers lui des exploits qui annonçoient ce qu'il devoit être sur le trône. Dès l'âge de 16 ans il s'étoit trouvé à la prise d'Arzile & de Tanger ; &, l'an 1476, il s'étoit signalé à la bataille de Toro. L'an 1482, il fait construire un Fort sur la côte de Guinée pour s'assurer la possession d'une mine d'or qu'on y avoit découverte. Ce Fort, par cette raison, fut nommé Saint-George de la Mine. Instruit, l'an 1483, des intelligences que le Duc de Bragance avoit avec le Roi de Castille contre le bien de l'Etat, il le fait arrêter, nomme des Juges pour instruire son procès ; &, d'après la sentence de mort rendue contre lui, le fait décapiter le 21 Juin de la même année. Plusieurs des Grands, irrités de cette exécution, conspirent contre la vie du Roi, pour mettre sur le trône le jeune Duc de Viseu. Le complot est découvert, & le Duc poignardé de la main du Roi ; ses partisans sont, les uns punis de mort, les autres obligés de s'expatrier. L'ambition de Jean II s'étendoit loin de ses Etats. Vers l'an 1492, il envoie dans les Indes orientales une flotte sous la conduite de Cane, noble Vénitien, qui, sur la route, fait la découverte des Royaumes de Congo & de Béni, & ensuite celle du plus grand Cap qui soit dans le monde, auquel le Roi Jean donna le nom de *Cap de Bonne-Espérance.* (Ce Cap avoit été reconnu dès l'an 1486, après une navigation très périlleuse de 16 mois, par Barthelmi Diaz, Officier portugais, qui l'avoit appellé *Capo Tormentoso*, à cause des violentes tempêtes qui ne lui permirent pas d'en approcher.) Le Roi Jean ayant fait alliance avec le Roi de Congo, lui envoie des Missionnaires qui l'instruisent, lui & son peuple, des Mysteres de la Religion chrétienne, & leur administrent le Baptême.

L'an 1493, excité par les découvertes que Christophe Colomb, dont il avoit rejetté les offres, venoit de faire au nouveau monde, Jean II fait équiper une flotte pour aller sur les traces de ce navigateur faire de nouvelles conquêtes. Le Roi de Castille, qui avoit pris les devans, & s'étoit fait attribuer par le Pape tous les pays de l'autre hémisphere, découverts & a découvrir, prétend empêcher cet armement. Après quelques contestations, on s'en rapporte à la décision du S. Siége, qui limite la navigation des deux Couronnes par une ligne qu'on a nommée de *Marcation.* Mais le Roi de Portugal trouvant son ambition trop gênée par cette ligne, convint, l'année suivante, d'une nouvelle ligne qui déclinoit de celle d'Alexandre VI, & qui fut nommée par cette raison, *Ligne de Démarcation.* Une mort prématurée enleva le Roi Jean II l'an 1495, le 14 Septembre, selon Mariana, ou le 25 Octobre selon l'Auteur de la Généalogie des Rois de Portugal, à l'âge de 40 ans révolus & quelques mois, après un régne de 14 ans. Il avoit épousé LÉONORE, fille aînée de l'Infant D. Ferdinand, Duc de Viseu, dont il n'eut que l'Infant Alphonse, mort, le 12 Juillet 1491, d'une chûte de cheval qu'il fit peu de jours après avoir épousé Dona Isabelle, fille aînée du Roi Ferdinand le Catholique & d'Isabelle de Castille. Quoiqu'il aimât tendrement ce fils, il sut modérer en héros les regrets que sa perte lui causa. *Ce qui me console*, disoit-il, *c'est qu'il n'étoit pas propre à régner ; & que Dieu en me l'ôtant a montré qu'il veut secourir mon peuple ;* parlant ainsi, dit un Historien portugais, parce que son fils aimoit beaucoup les femmes. Jean II est recommandable par un assortiment de grandes qualités, qui lui a mérité le titre de *Parfait.* On loue sur-tout son zele pour l'administration de la Justice, & sa vigilance à cet égard. Il dit un jour à un Juge avide & indolent : *Prenez garde à vous ; je sais que vous tenez vos mains ouvertes & vos portes fermées.* L'avis produisit son effet. Dans les affaires du Fisc, il remercioit les Magistrats lorsqu'ils avoient décidé contre lui, & quelquefois même il les récompensoit. Persuadé que le luxe entraîne la ruine de l'Etat, comme celle des mœurs, il fit des loix pour en arrêter les progrès en Portugal. Une, entre autres, ne permettoit qu'aux femmes de porter de la soie, de l'or & des pierreries. Ses Ministres lui objecterent que cette ordonnance étoit préjudiciable au commerce. *Vous vous trompez*, leur dit-il, *il suffit que la moitié de mes sujets donne dans le luxe pour fournir de l'occupation à l'autre.* C'est en parlant de lui qu'un Anglois disoit à son Roi Henri VII : *Ce que j'ai vu de plus rare en Portugal, c'est un Roi qui commande à tous & à qui personne ne commande.*

EMMANUEL LE FORTUNÉ.

1495. EMMANUEL LE FORTUNÉ, fils de Ferdinand, Duc de Viseu, & de Béatrix, fille de Jean, Grand-Maître de S. Jacques, & Connétable de Portugal, né le 3 Mai 1469, remplace Jean II, son cousin, qui l'avoit déclaré son successeur à la Couronne. L'an 1496, il donne une loi pour bannir de ses Etats tous les Juifs. Ceux qui resterent, en embrassant le Christianisme, furent appellés par mépris *nouveaux Chrétiens*, & exclus par la même loi de toutes charges ecclésiastiques & civiles. Emmanuel, marchant sur les traces de ses prédécesseurs, mit plusieurs fois des vaisseaux en mer, pour faire des découvertes & des conquêtes dans les pays inconnus. Vasquez & Paul Gama, freres, Gentilshommes portugais, s'étant embarqués, le 9 Juillet 1497, à Lisbonne avec 160 hommes, seulement, soldats ou matelots, doublerent pour la premiere fois, après une navigation très difficile de quatre mois, le Cap de Bonne-Espérance, firent la découverte de toute la côte orientale d'Ethiopie, & de la plupart des Isles qui s'y trouvent, & de là faisant voile, vers les Indes, arriverent, le 22 Mai 1498 à Calicut, sur la côte de Malabar. Leur étonnement fut grand de trouver un nombre prodigieux de vaisseaux & un commerce réglé sur toutes les côtes des Indes, sur celles de l'Afrique, de l'Arabie, de la mer rouge & de la Perse. Mais il furent bien plus surpris, lorsque Vasquez de Gama ayant obtenu du Roi de Melinde, sur la côte de Zanguebar, un pilote pour conduire sa flotte à Calicut, il trouva dans ce Pilote, appellé Kanaka, Gentil de Guzarate, un homme si habile dans la navigation, que les Portugais lui ayant montré un astrolabe, il y fit peu d'attention, parce qu'il étoit accoutumé à se servir de la boussole, du quart de cercle & des cartes géographiques. Vasquez, après avoir perdu Paul, son frere, étant rentré, le 14 Septembre 1499, dans le port de Lisbonne, Emmanuel envoie, l'an 1500, d'autres vaisseaux, sous la conduite de Pierre Alvarez-Capral. Celui-ci étant poussé sur les côtes du Brésil, reconnoît cette contrée, parcourt différens Royaumes, contracte des alliances avec les Rois de ces pays au nom du Roi de Portugal, & y fait bâtir des Forts.

Emmanuel, attentif à profiter des occasions d'agrandir ses Etats & d'en étendre le commerce, ne négligeoit pas cependant les intérêts de la religion. Sur les flottes qu'il envoyoit en Asie, il avoit soin de faire embarquer des Missionnaires pour convertir à la foi les peuples qu'elles découvriroient. Son zéle ne se borna point là ; sensible à la dépravation du Clergé de Portugal & d'Espagne, il écrivit, l'an 1499, de concert avec le Roi Ferdinand le Catholique, au Pape Alexandre VI pour lui en demander la réformation. Mais à qui s'adressoient-ils ? On sait quelles étoient les mœurs de ce Pontife. Alexandre parut étonné de ce

que les Ambassadeurs lui dirent; mais il se contenta de les renvoyer vers leurs maîtres avec de belles promesses & des présens. Ce fut tout le fruit de cette ambassade.

La prospérité d'une nation tourne souvent au détriment d'une autre, & irrite par là sa jalousie. Les Vénitiens voyant leur commerce des épiceries qu'ils alloient chercher en Egypte, diminuer depuis les navigations des Portugais, excitent contre eux, vers l'an 1504, Kansou-Algouri, Sultan d'Egypte (1). Kansou se ligue avec le Roi de Calicut, ennemi des Portugais dès qu'il les eut connus. Lopez Suarez, un de leurs Amiraux, qui croisoit alors sur ces côtes, prend la ville de Cranganor, dont il brûle une partie, & épargne l'autre à cause des Chrétiens qui s'y trouvoient. Ces Chrétiens, différens en plusieurs points des Catholiques, se disoient Chrétiens de S. Thomas, parce qu'ils croyoient avoir reçu la Foi de cet Apôtre. (*Hist. univ.* T. 29, in-4°, p. 150.) L'an 1506, François d'Almuyda, envoyé l'année précédente en qualité de Viceroi dans les Indes, y forme divers établissemens dans les Royaumes de Narsingue, de Quiloa, de Cananor, de Cochin, après plusieurs victoires remportées sur les habitans de ces pays. Son fils Lorenzo prend possession des Maldives & de Céylan.

La distinction des anciens & des nouveaux Chrétiens, établie en Portugal, y occasionna, l'an 1506, une violente sédition que le Roi ne put appaiser qu'en promettant de détruire la cause qui l'avoit produite. C'est ce qu'il exécuta, l'an 1507, en révoquant la loi qui établissoit cette odieuse distinction, par un Édit du 1 Mars, où il promet de ne mettre plus désormais de différences entre les Juifs convertis & les autres fideles, & d'admettre les uns comme les autres à toutes les charges & emplois civils & ecclésiastiques. On faisoit cependant au loin de nouvelles conquêtes pour le compte d'Emmanuel. Alfonse d'Albuquerque, la même année, s'empara de l'Isle d'Ormus dans le Golfe persique. L'an 1510, Jacques Sigueira s'introduit dans l'Isle de Sumatra, & fait alliance, au nom du Roi de Portugal, avec plusieurs Princes de la partie occidentale de cette Isle. Albuquerque surprend l'Isle de Goa, & l'année suivante il débarque dans la presqu'Isle de Malaca, dont il oblige les habitans à se ranger sous la domination portugaise. La mort de D. Jean de Menesès, arrivée le 15 Mai 1514, dans Azamor dont il étoit Gouverneur, affecta le Roi Emmanuel qui lui devoit ses conquêtes en Afrique. Albuquerque, Viceroi des Indes, suivit de près Menesès au tombeau. L'an 1515, se voyant rappellé, malgré ses importans services, il tomba malade de chagrin, & mourut à Goa, regretté de ses compatriotes & des Indiens. Les Portugais dans leurs courses s'étoient approchés de la Chine, mais ils n'avoient encore pu y pénétrer. L'an 1517, Ferdinand Perez Auduade y ayant abordé avec huit vaisseaux, obtint la permission d'entrer avec deux seulement dans le port de Canton. De-là Thomas Perez alla trouver l'Empereur de la Chine avec titre d'Ambassadeur du Roi de Portugal, & réussit à conclure un Traité d'alliance entre les Portugais & les Chinois. Mais, après le départ de Ferdinand Auduade, les Portugais se comporterent avec tant d'insolence, que l'Empereur, les ayant fait arrêter, les condamna à périr dans les prisons. Une autre flotte, qui vint se présenter ensuite à la Chine sans savoir ce qui s'étoit passé, fut poursuivie par celle des Chinois qui firent prisonniers ceux qui la montoient, & les massacrerent. Les Chinois enfin, revenus de leurs préjugés contre les Portugais, leur permirent de bâtir, à 20 lieues de Canton, la ville de Macao, pour être gouvernée concurremment par un Chinois & un Portugais.

Antoine Correa fit, l'an 1520, sur la côte occidentale du Bengale une autre découverte dont le Portugal tira parti, ce fut celle du Pégu, pays abondant en or, en pierres précieuses, en bois de senteur & en graines de toute espece. Ayant fait alliance, au nom du Roi son maître, avec le Souverain du pays, il ouvrit par là une nouvelle mine de richesses aux Portugais. Dans le même tems qu'Emmanuel envoyoit des flottes dans les Indes, il avoit une armée occupée en Afrique à faire la guerre à différentes hordes des Maures de Barbarie. Quelques unes s'allierent avec les Portugais & les aiderent à triompher des autres. Les succès de cette guerre qui fut très longue, furent néanmoins variés, & les Portugais eurent besoin de toute leur valeur & de toute leur habileté pour reparer les échecs que les Maures leur firent de tems en tems essuyer.

Le Roi Emmanuel, en étendant au loin le commerce de ses Etats & travaillant à les enrichir, s'occupoit en même tems des affaires de l'Eglise en Europe. Affligé des troubles que les erreurs de Luther excitoient en Allemagne, il écrivit, le 21 Avril 1521, une Lettre très forte à Frédéric dit le Sage, Electeur de Saxe, pour l'exhorter à se défaire de cet Hérésiarque comme d'une peste publique. La même année une maladie épidémique enleva ce Monarque à Lisbonne, le 13 Décembre, dans la 53e année de son âge, après un régne de 26 ans. Il fut inhumé dans le Monastere de Belem, qu'il avoit fait bâtir. Il avoit épousé, en premieres noces, l'an 1497, ISABELLE d'Aragon, dite de Castille, veuve de l'Infant D. Alfonse, décédé l'an 1491: cette premiere épouse étant morte le 24 Août, l'an 1498, en couche d'un Prince, nommé Michel, qui mourut âgé de 2 ans, Emmanuel épousa en secondes noces, par dispense d'Alexandre VI, le 30 Octobre 1500, MARIE DE CASTILLE, sœur d'Isabelle (morte à Lisbonne le 7 Mars 1517): sept Princes & trois Princesses sortirent de ce deuxieme mariage; savoir, Jean III; Louis; Ferdinand; Alfonse, Cardinal; Henri, aussi Cardinal, puis Roi de Portugal; Edouard, & Antoine. Cependant la postérité d'Emmanuel fut éteinte à la seconde génération. Les Princesses sont, Marie, morte au berceau; Elisabeth, femme de Charles-Quint, Empereur & Roi d'Espagne, née l'an 1503; Marie-Béatrix, née l'an 1504, mariée à Charles III, Duc de Savoie. Enfin après le décès de la Reine Marie, arrivé le 7 Mars 1517, Emmanuel épousa en troisiemes noces, l'an 1519, ÉLÉONORE D'AUTRICHE, sœur de Charles-Quint; il en eut un Prince, auquel il survécut, & une Princesse, morte l'an 1528. (Éléonore se remaria depuis à François I, Roi de France.) Le régne d'Emmanuel est célebre par les grandes actions de ce Prince, qui doit être regardé comme un des meilleurs Rois qui aient porté le sceptre de Portugal, & par les exploits des Portugais en Asie, en Afrique & dans les Indes; ce qui a fait regarder son régne comme l'âge d'or de la nation. On voit dans le sceau de ce Prince son écusson surmonté d'une sphere, symbole de son amour pour l'Astronomie, & des découvertes que les Portugais firent sous son régne dans les pays éloignés.

JEAN III.

1521. JEAN III, fils d'Emmanuel & de Marie de Castille, sa 2e femme, né le 6 Juin 1502, monta sur le trône le 19 Décembre 1521. Le commencement de son régne fut marqué par de grands désastres. D'horribles tremblemens de terre, qui durerent huit jours, endommagerent considérablement Lisbonne & plusieurs villes voisines. On fit état de plus de 30 mille personnes qui furent écrasées sous les ruines des bâtimens qu'ils renverserent. Le Roi & la Reine furent obligés de camper en pleine campagne sous des tentes, malgré la rigueur de la saison: on étoit alors au mois de Février. Un débordement des eaux du Tage inonda près de la moitié du Portugal. Le Roi n'oublia rien de ce qui étoit en son pouvoir pour remédier à ces calamités. Tel est le récit d'un Moderne; mais où l'a-t-il pris? c'est ce que nous n'avons pu découvrir.

Les affaires des Portugais continuerent de prospérer en Asie & en Afrique sous le régne de Jean III. Mais ce ne fut pas sans une vigoureuse résistance qu'ils se maintinrent dans l'Isle d'Ormus & au Calicut contre les efforts des Indiens qui vouloient les en chasser. L'Empereur Charles-Quint de son côté suscita, l'an 1524, une querelle aux Portugais par rapport aux Isles Moluques qu'ils avoient découvertes en 1511, prétendant qu'elles se trouvoient dans la partie des Indes, qui lui appartenoit suivant le partage fait par le Pape Alexandre VI. On nomma pour arbitres des Géographes qui ne purent s'accorder. Enfin l'Empereur, ayant besoin d'argent, céda ses prétentions pour un million de ducats aux Portugais.

La crainte que la Foi ne s'altérât dans ses Etats fit prendre au Roi Jean III le parti d'y introduire l'Inquisition. Les Portugais, à qui ce tribunal étoit odieux, lui firent en vain des remontrances pour le détourner de ce dessein. Il fut inflexible; &, l'an 1526, l'Inquisition fut établie à Lisbonne, d'où elle se répandit ensuite dans toute la domination portugaise, & jusqu'à Goa dans les Indes orientales. Ce ne fut néanmoins qu'en 1536 que cet établissement fut confirmé par Paul III. Les Portugais en firent, vers le même tems, de plus assortis à leur goût & à leurs intérêts dans le Brésil, l'une des plus riches contrées de l'Amérique méridionale.

La Compagnie de Jésus dès son origine & avant même qu'elle eut pris une entiere consistance, frappa l'attention de Jean III, & attira sur elle la protection de ce Monarque. L'an 1541, il fit venir de Rome en Portugal les Peres François Xavier & Simon Rodriguez, deux membres de cette Société; &, l'année suivante, il fit partir le premier, avec le titre de Légat *à latere*, dont le Pape l'avoit revêtu, pour aller prêcher l'évangile au Japon, nouvellement découvert par les Portugais. Simon Rodriguez resta en Portugal où il fonda plusieurs Maisons de son

(1) La conduite des Vénitiens, à l'égard des Portugais, étoit d'autant plus blamable, qu'en 1501, le Roi Emmanuel, apprenant qu'ils étoient attaqués par les Turcs, leur avoit envoyé une flotte sous le commandement de D. Jean de Menesez, qui avoit obligé le Sultan Bajazet à lever le siege de Corfou.

Inſtitut. Le Roi Jean III fit lui-même les vœux des Jéſuites ; il obéiſſoit en conſéquence au Provincial, & obtint permiſſion du S. Siége pour garder ſa Couronne.

Les orangers, qui ſont aujourd'hui ſi communs en Portugal qu'on diroit qu'ils y croiſſent d'eux-mêmes, y étoient inconnus avant le régne de ce Prince. Ce furent des marchands portugais qui les apporterent de la Chine dans leur patrie en 1548, & de là ces arbres ſe ſont diſtribués dans toute l'Europe méridionale ; mais il n'eſt aucune contrée où ils produiſent d'auſſi bons fruits qu'en Portugal. Les Vicerois de Goa, ſous le régne de Jean III, eurent avec les peuples & les Princes leurs voiſins de fréquentes guerres dont ils ſortirent avec avantage. Dans le cours de ces hoſtilités, le Roi Jean III mourut d'apoplexie à Lisbonne le 7 Juin 1557, âgé de 55 ans, dans la 36e année de ſon régne, ſans laiſſer aucun enfant de CATHERINE D'AUTRICHE, ſon épouſe, ſœur de Charles-Quint, quoi qu'il eut eu d'elle ſix Princes ; ſavoir, Alfonſe ; Emmanuel ; Philippe ; Denis ; Jean, mort le 2 Janvier 1554 ; Antoine ; & trois Princeſſes, Marie, femme de Philippe II, Roi d'Eſpagne ; Iſabelle & Béatrix. Le Roi Jean III, diſent les Auteurs de l'Hiſt. univ. avoit une affection ſi tendre pour ſon peuple, qu'aucune raiſon n'étoit capable de l'engager à le charger d'impôts. Quand ſes Miniſtres en propoſoient, *examinons d'abord*, diſoit-il, *s'il eſt néceſſaire de lever de l'argent.* Quand ce premier point étoit éclairci, *voyons à préſent*, diſoit le Roi, *quelles ſont les dépenſes ſuperflues ;* de ſorte que l'économie fut ſous ſon régne le fonds pour les beſoins extraordinaires. Sa mémoire étoit excellente ; & il l'avoit ſi prodigieuſe, qu'un jour étant à Coïmbre, après s'être fait lire tous les noms des écoliers de l'Univerſité, il les retint, & appella enſuite chacun d'eux par le ſien. On le voit à Lisbonne ſur ſon tombeau habillé en Jéſuite. Son zele pour la religion éclata par les réformes qu'il fit faire dans les Ordres religieux, par les fondations de divers Hôpitaux dans ſon Royaume, & par l'établiſſement de pluſieurs Evêchés dans ſes colonies.

SÉBASTIEN.

1557. SÉBASTIEN, fils de l'Infant Jean, 5e fils de Jean III, & de Jeanne d'Autriche, fille de Charles V & d'Eliſabeth de Portugal, né le 20 Janvier 1554, (18 jours après la mort de ſon pere,) ſuccede à ſon aïeul le 11 Juin, & régne ſous la tutele de Catherine, ſon aïeule, enſuite ſous celle du Cardinal Henri, ſon grand-oncle, en faveur duquel Catherine ſe démit de la Régence en 1562. L'an 1574, le Roi Sébaſtien, plein de l'eſprit de chevalerie, que ſon Gouverneur & ſon Précepteur lui avoient inſpiré, paſſe en Afrique dans la vue de ſignaler ſes armes contre les Infideles. Il fait quelques courſes dans le pays, oſe même attaquer les Maures, quoique bien ſupérieurs en nombre, les combat avec intrépidité, remporte ſur eux de petits avantages, & retourne en Portugal au mois de Novembre de la même année. Ces foibles ſuccès enflammerent tellement le déſir qu'il avoit de faire des conquêtes en Afrique, que dans les quatre années qui ſuivirent, il ne fut occupé qu'à préparer un nouvel armement capable de répondre à ſes vues. Un incident lui fournit un prétexte de porter la guerre chez les Maures, quoiqu'il n'en eût pas beſoin. Muleï-Mohammed, Roi de Fez & de Maroc, avoit été dépouillé de ſes Etats par Muleï-Moluch, ſon oncle. L'an 1577, il vient demander du ſecours à D. Sébaſtien, & lui rend Arzile, que ſon pere avoit conquis ſur les Portugais. Ravi de cet événement, le Roi de Portugal promet au Prince africain de faire tous ſes efforts pour le rétablir. Au mois de Décembre il a une conférence à N. D. de la Guadeloupe avec Philippe II, Roi d'Eſpagne, ſur ſon expédition. Philippe, après avoir fait d'inutiles efforts pour l'en détourner, s'engage à lui fournir 50 galeres & 5000 hommes. La Reine Catherine avoit toujours été oppoſée à ce deſſein du Roi, ſon petit-fils. Cette Princeſſe termina ſes jours le 12 Février 1578, dans les mêmes diſpoſitions. En mourant elle avoit chargé le Cardinal Henri de faire au Roi de nouvelles remontrances à ce ſujet. Le Cardinal Henri n'étant point écouté, ſe retire de la Cour. Enfin, le 24 Juin, D. Sébaſtien s'embarque avec la fleur de ſa Nobleſſe. Il aborde en Afrique, & campe, le 29 Juillet, à deux lieues d'Arzile. Moluch, informé de ſon arrivée, vient à lui avec une armée de 100 mille hommes, c'eſt-à-dire près de cinq fois plus forte que celle des Chrétiens. Il s'approche d'Alcaçar-Quivir, & delà va camper près de la riviere de Luco, à la vue de l'ennemi. Le 4 Août, le combat s'engage. Les Chrétiens ont l'avantage au premier choc ; mais, enveloppés enſuite par les Maures, ils ſont pris ou taillés en pieces. Le Roi Sébaſtien, après avoir fait des prodiges de valeur, eſt entouré par les ennemis qui, s'étant ſaiſis de ſa perſonne, ſe diſputent une ſi belle proie. Un de leurs Généraux ſurvient, & voyant les efforts qu'ils faiſoient pour ſe l'arracher, *Quoi ! chiens*, dit-il, *après que Dieu vous a donné une victoire ſi complete, vous voulez vous égorger pour un priſonnier ?* En même tems, d'un coup de cimeterre il renverſe le Roi de cheval ; après quoi les Maures, déſeſpérant de pouvoir tirer aucune rançon de ce malheureux Prince, achevent de le tuer. Telle fut, ſuivant les relations les moins ſuſpectes, mais non pas abſolument ſûres, la déplorable fin du Roi Sébaſtien. On fut long-tems en Portugal ſans pouvoir ſe perſuader qu'il fût mort ſur le champ de bataille. On fit courir le bruit qu'il s'étoit échappé du combat, & qu'il erroit en divers lieux ; ce qui donna lieu à des impoſteurs, comme on le verra, de prendre ſon nom. Ce Prince étoit dans la 25e année de ſon âge, & dans la 22e de ſon régne. Il n'étoit pas encore marié. C'eſt le premier Roi de Portugal qui ait pris le titre de Majeſté, que le Roi Philippe II lui donna.

HENRI I.

1578. HENRI I, fils du Roi Emmanuel & de Marie de Caſtille, ſa 2e femme, né le 31 Janvier 1512, Cardinal du titre des Quatre-Couronnés, ſucceſſivement Archevêque de Brague, de Lisbonne & d'Evora, Grand-Inquiſiteur de la Foi, fut proclamé Roi auſſitôt qu'on eut appris la triſte nouvelle de la défaite & de la mort de Sébaſtien, ſon petit-neveu. Henri étant âgé de près de 67 ans, & fort infirme, les pretendans à la Couronne de Portugal penſerent dès lors à faire valoir leurs droits ſur un trône qui ſembloit devoir bientôt être vacant. Ces prétendans étoient, 1° le Prince Antoine de Portugal, fils naturel de l'Infant Louis, frere du Cardinal Henri ; 2° Philippe II, Roi d'Eſpagne, fils d'Eliſabeth, ſœur de Henri, & fille aînée d'Emmanuel ; 3° Emmanuel-Philibert, Duc de Savoie, fils de Béatrix, autre fille d'Emmanuel ; 4° Rainuce Farneſe, Prince héréditaire de Parme, né de Marie, fille de l'Infant Edouard, fils d'Emmanuel ; 5° Catherine, autre fille du même Edouard, mariée à Jean, Duc de Bragance ; 6° Catherine, Reine de France, mere de Henri III ; 7° enfin le Pape Grégoire XIII prétendoit auſſi que le choix du Roi de Portugal le regardoit, tant par les droits du S. Siége ſur ce Royaume, que par ceux qu'il a ſur les biens des Cardinaux. Pour exclure le premier des compétiteurs, les émiſſaires de la Cour d'Eſpagne font revivre la diſtinction des anciens & des nouveaux Chrétiens, autoriſée par différens Brefs ſubreptices des Papes, publient en conſéquence que ſa mere Yolande de Gomez eſt Juive d'extraction, & prétendent que par là il eſt inhabile au trône. Les Portugais craignant les troubles dont ils étoient menacés après la mort du Roi Henri, le preſſent de nommer ſon ſucceſſeur ; mais il eſt irréſolu. L'an 1580, Henri aſſemble, le 8 Janvier, les Etats du Royaume, & leur propoſe de reconnoître pour Roi Philippe II ; la propoſition eſt rejettée. Le 31 du même mois, Henri meurt dans de grands ſentimens de piété, n'ayant régné qu'environ un an & demi. Le Comeſtaggio dit que » quoiqu'il eut plus de vertus que de vices, il ne » laiſſoit pas d'être plus vicieux que vertueux, parce que ſes » vertus étoient de Prêtre, au lieu que ſes vices étoient de » Prince. » Après ſa mort le Royaume de Portugal fut adminiſtré par cinq Régens, dont trois étoient dans les intérêts de Philippe II.

ANTOINE.

1580. ANTOINE, Grand-Prieur de Crato, fils naturel de Louis, 2e fils du Roi Emmanuel, né l'an 1531, avoit prétendu au trône de Portugal après la mort de Sébaſtien, & en avoit été exclus. Après celle de Henri, il renouvella ſes prétentions, & ſe fit proclamer Roi, par la populace, à Santaren, le 19 Juin, enſuite à Lisbonne le 24 du même mois : mais Antoine, jeune Prince, emporté & violent, ne jouit pas long-tems de cette dignité. Le 25 Août, il eſt défait à Alcantara par le Duc d'Albe, qui entre enſuite à Lisbonne, & acheve, en moins de deux mois, de ſoumettre le Royaume de Portugal à Philippe II. Antoine, après ſa défaite, eſt abandonné de tous & obligé de s'enfuir : il erre long-tems de lieu en lieu ſans pouvoir trouver d'aſyle ; & enfin il paſſe en France, où il arrive au mois de Juillet 1581 ; le Roi Henri III lui fit un accueil digne de ſon rang. Après quelque ſéjour en France, Antoine s'embarque ſur une flotte d'environ 60 vaiſſeaux, portant 6000 hommes que le Roi lui donna ſous le commandement de Philippe Strozzi, & débarque dans l'Isle de S. Michel, où il eſt reconnu Roi de Portugal. Le Marquis de Sainte-Croix diſſipe la flotte de Strozzi dans une ſanglante bataille donnée le 26 Juillet : deux mille François y périſſent ; Strozzi tombe entre les mains de ſes ennemis, & meurt deux jours après de ſes bleſſures : Antoine, qui s'étoit retiré avant la bataille dans les Isles de Terceres, revient en France. Antoine, l'an 1589, fait une nouvelle tentative avec une flotte angloiſe commandée par les

fameux Amiraux Jean Norris & François Drake : mais il échoue, & vient finir ses jours à Paris, où il meurt le 26 Août 1595, âgé de 64 ans, laissant deux fils, qu'il recommande au Roi Henri IV par son testament où il l'institue son héritier. Son corps fut enterré aux Cordeliers, & son cœur porté dans l'Eglise de l'*Ave Maria*.

PHILIPPE I.

1580. PHILIPPE I (IIe du nom, Roi d'Espagne,) envoie en Portugal le Duc d'Albe, qui s'empare de ce Royaume en moins de deux mois, & y fait proclamer Roi Philippe le 2 Septembre. L'an 1581, Philippe convoque les Etats-Généraux, le 15 Avril, à Tomar : il y est reconnu Roi de Portugal après qu'on eut arrêté, entre autres choses, que le Portugal formeroit toujours un Royaume séparé & indépendant, dont Lisbonne seroit la capitale, & où les Conseils & Tribunaux souverains résideroient, de maniere que les Portugais ne fussent pas obligés de sortir du Royaume pour avoir justice. Le 29 Juin, Philippe fait son entrée à Lisbonne. Avant la séparation des Etats il avoit fait publier une amnistie, mais si remplie de restrictions qu'elle n'en méritoit pas le nom. Plusieurs Nobles & autres furent emprisonnés, exécutés, ou souffrirent d'autres traitemens rigoureux. Un nombre incroyable d'Ecclésiastiques, séculiers ou réguliers, périrent par divers supplices. On en précipita une si grande quantité dans le Tage, que le peuple, s'imaginant que la riviere étoit excommuniée, ne voulut plus manger de poisson. Il fallut que l'Archevêque de Lisbonne, pour lever ce scrupule, se rendît sur la riviere, & lui donnât l'absolution avec les cérémonies ordinaires. L'an 1583, pendant le séjour de Philippe à Lisbonne, on évente deux mines sous le Palais, & une autre sous la Chapelle où il alloit entendre la messe. Voyant alors que sa vie étoit en danger parmi les Portugais, ce Monarque prend le parti de retourner en Espagne. L'an 1585, deux imposteurs veulent se faire passer pour le Roi D. Sébastien, & ne trompent qu'un petit nombre de personnes. Un troisieme, appellé Matthieu Alvarez, qui vivoit dans un Hermitage, fut comme forcé de jouer le même personnage. Sur quelques traits de ressemblance qu'il avoit avec D. Sébastien, le peuple voulut que ce fût ce Roi luimême qui faisoit pénitence pour la bataille d'Alcaçar. L'Hermite séduit se rendit aux instances qu'on lui fit. Il se soutint pendant quelques mois, au bout desquels ayant été pris, il fut puni de mort avec les principaux auteurs de la révolte. L'an 1594, on voit paroître un nouvel imposteur, nommé Gabriel de Spinosa. Il s'aquitta mal du rôle de D. Sébastien, qu'un Augustin, grand partisan de la Maison de Bragance, lui avoit appris; tous deux furent pris & pendus à Valladolid. L'an 1598, Philippe meurt le 13 Septembre, après avoir régné 18 ans en Portugal. La cruelle politique de ce Prince lui a fait donner le nom de *Démon du Midi*. Les Portugais conviennent néanmoins que de tous les Rois d'Espagne qui les ont gouvernés, Philippe I est celui qui les a traités avec le moins d'inhumanité. (*Voy*. Philippe II, *Roi d'Espagne*.)

PHILIPPE II.

1598. PHILIPPE II (IIIe du nom, Roi d'Espagne,) est proclamé Roi après la mort de son pere. Ses Ministres traitent le Portugal comme une Province d'Espagne, & augmentent, par le despotisme qu'ils y exercent, la haine des Portugais pour le gouvernement espagnol. Un aventurier profite de ces dispositions pour renouveller le rôle de D. Sébastien dont il avoit la taille & quelques traits du visage. Il parcourut l'Italie, où il soutint son personnage avec plus de dignité que ceux qui l'avoient précédé. La naïveté avec laquelle il racontoit ses malheurs séduisit beaucoup de personnes. Les Portugais qui n'attendoient que le signal d'une révolution pour se soustraire à la domination espagnole, étoient prêts à adopter le nouveau D. Sébastien; mais le Grand-Duc de Toscane l'ayant fait arrêter, le livra aux Espagnols qui le firent étrangler en prison. Les Hollandois profiterent des troubles du Portugal pour envahir ses domaines dans les Indes. L'an 1604, ils lui enlevent une partie des Moluques, & y établissent leur Compagnie des Indes orientales. Ce ne fut que le prélude des conquêtes que ces Républicains firent sur les Portugais qu'ils dépouillerent, sous ce régne & sous le suivant, de la plus grande partie de ce qu'ils possédoient en Asie & en Amérique. Philippe mourut, l'an 1621, dans la 23e année de son régne. (*Voy*. Philippe III, *Roi d'Espagne*.)

PHILIPPE III.

1621. PHILIPPE III (IVe du nom, Roi d'Espagne,) succede au Roi, son pere, & par sa dureté inflexible, (ou plutôt celle d'Olivarez, son Ministre,) il donne occasion aux Portugais de se révolter, & de secouer le joug de la domination espagnole. La révolte commence à Lisbonne le 1 Décembre 1640 : les conjurés se rendent maîtres du Palais, criant : *Liberté, vive Jean IV, Roi de Portugal.* Le Prince D. Jean, Duc de Bragance, informé de ce qui se passoit en sa faveur, quitte la maison de campagne où il s'étoit retiré près de Villaviciosa, arrive à Lisbonne, & y est reconnu Roi de Portugal, comme ayant droit de succession & de représentation. Ce qui surprend dans cette révolution, c'est que rien n'en ait transpiré, quoique le secret eut été communiqué à 300 personnes six mois avant l'exécution : elle ne coûta la vie qu'à deux personnes, François Suarez, Lieutenant Civil, & Michel Vasconcellos, Secrétaire d'Etat, qui avoient le plus maltraité les Portugais. La Duchesse de Mantoue, (Marguerite de Savoie, veuve de François IV, Duc de Mantoue,) Gouvernante, ou Vice-Reine du pays, se retire dans un Monastere à deux lieues de Lisbonne. Plusieurs Historiens, entre autres le P. Pétau, qui vivoit dans le tems que cette révolution est arrivée, en attribuent le projet & le succès (1) au Cardinal de Richelieu. (*Voy*. Philippe IV, *Roi d'Espagne*.)

JEAN IV.

1640. JEAN IV, Duc de Bragance, petit-fils de Catherine, fille de l'Infant Edouard, fils du Roi Emmanuel, est proclamé Roi à Lisbonne le 1 Décembre, & peu de jours après dans tout le Royaume : il fait son entrée dans la ville le 8 du même mois, & le 15 il est couronné (2). Un Castillan, témoin du triomphe de ce Prince, ne peut s'empêcher de s'écrier en soupirant : *Est-il possible qu'un si beau Royaume ne coûte qu'un feu de joie à l'ennemi de mon maître !* Jean étoit fils de Théodore 7e Duc de Bragance, & tiroit son origine de Jean I, Roi de Portugal, par Alfonse, son fils naturel, premier Duc de Bragance; par Ferdinand, Ier du nom, 2e Duc; par Ferdinand, IIe du nom, 3e Duc, qui fut décapité, l'an 1483, sous le régne de Jean II; par Jacques, 4e Duc; par Théodore, Ier du nom, 5e Duc; par Jean, 6e Duc; par Théodore, IIe du nom, 7e Duc de Bragance, pere de Jean IV. Jean de Bragance n'étoit pas l'unique rejetton des anciens Rois de Portugal. Les Ducs de Villa-real & de Camina en descendoient également, mais dans un dégré plus éloigné. Jaloux de voir leur égal devenu leur maître, ils trament, de concert avec l'Espagne, une conjuration pour l'exterminer avec sa famille & livrer Lisbonne au fer & au feu des Espagnols. La Reine est informée de cet affreux dessein par le Marquis d'Ayamonte, Espagnol, son parent. On arrête les principaux conjurés, & le peuple les voit avec joie périr sur l'échaffaut. L'Archevêque de Brague & le Grand-Inquisiteur, qui étoient de ce nombre, sont exécutés en prison. L'an 1641, les Etats, assemblés le 28 Janvier, confirmerent tout ce qui avoit

(1) Il est d'ailleurs formellement dit, dans les instructions que Louis XIV, ou le Cardinal Mazarin, son Ministre, donna le 4 et le 13 Mai 1657, à M. de Cominges, qu'il envoyoit avec titre de son Ambassadeur extraordinaire en Portugal, que *la France n'avoit pas peu contribué au rétablissement du Roi de Portugal dans le trône de ses ancêtres.* (Journal de Verdun 1735, Mars, p. 186, *et seqq.*)

(2) » On peut dater la décadence du Portugal, dit un Ecrivain » judicieux, du tems que ce Royaume devint une Province de l'Es- » pagne. Pendant ce période la mariné portugaise fut employée et » détruite au service des Espagnols. Son commerce souffrit au point » que sa flotte marchande diminua de plus de 200 gros vaisseaux. » Ses arsenaux furent épuisés de munitions, d'artillerie et d'armes » de toute espece. Plus de deux mille pieces de canon de fonte et » un nombre infini de canons de fer furent transportés en Espagne. » On vit à la fois sur la grande place de Séville jusqu'à neuf cents » pieces de canon marquees aux armes de Portugal, et les exactions » en argent étoient si considérables que dans le court espace de 42 » ans, c'est-à-dire depuis 1584 jusqu'en 1626, l'Espagne tira du Por- » tugal au-delà de 200 millions d'écus d'or, ce qui faisoit alors une » somme immense.

» Dans ce même tems les Hollandois ayant déclaré la guerre aux » Portugais, sous prétexte qu'ils étoient sujets du Roi d'Espagne, » les chasserent des Isles de Céylan, de Ternate et de Tidor, et leur » prirent Malaca après un siége de six mois; ce qui fit passer entre » les mains des Hollandois le monopole de la canelle, du clou de » girofle, de la muscade, et en grande partie du poivre. Ils leur en- » leverent aussi les ports de la Mina et d'Arguin sur la Guinée, ainsi » que Fernambuc et une grande partie du Brésil; et quoique depuis » la révolution le Brésil ait été reconquis et qu'il reste encore aux » Portugais plusieurs établissemens dans l'Inde, la puissance et le » commerce de ce Royaume ont néanmoins souffert un tel échec » pendant qu'il demeura sous la domination de l'Espagne, qu'il s'est » toujours trouvé depuis cette époque dans le plus grand état de lan- » gueur. » (Lettres sur le Portugal, pp. 4-6.)

été fait jusqu'alors en faveur du Roi Jean. Le même zele que les Portugais faisoient paroître en Europe pour ses intérêts, se communiqua dans les autres parties du monde où ils avoient des possessions. Tout ce qui reconnoissoit la domination portugaise en Asie, en Amérique, & sur les côtes d'Afrique, proclama unanimement Jean IV, dès qu'on y eut appris la nouvelle de la révolution. Le nouveau Monarque fit part de son élévation à toutes les Cours de l'Europe, & toutes le reconnurent, à l'exception de l'Empereur & du Roi d'Espagne. Ni l'un ni l'autre ne s'en tinrent à un simple refus. Le premier avoit dans ses armées Edouard de Bragance, frere du Roi Jean : il eut la lâcheté de le livrer, malgré les services qu'il en avoit reçus, aux Espagnols, qui le firent mourir dans les prisons de Milan, après l'y avoir retenu l'espace de huit ans : le second fit, pour recouvrer le Portugal, des efforts que la valeur des Portugais rendit inutiles. Ceux-ci avoient dans le même tems à se défendre hors de l'Europe contre les Hollandois, quoique liés avec eux par un Traité d'alliance. L'an 1648, ils réussissent à les chasser des Royaumes de Benguela & d'Angola, dans l'Afrique, & de l'Isle de S. Thomas, dans les Antilles. D. Philippe de Mascaregnas, Vice-Roi des Indes, y soutient, avec un égal succès, les affaires du Portugal. Mais l'an 1653, l'Evêque de Coïmbre, l'un des principaux Ministres de Jean IV, forme une conspiration pour livrer son maître au Roi d'Espagne. Ce noir complot est découvert par ce bonheur qui a fait donner à Jean IV le surnom de *Fortuné*. L'Evêque est mis en prison & ses complices punis de mort. Les Hollandois restoient toujours maîtres d'une partie du Brésil. L'an 1654, les Portugais les obligent d'évacuer entiérement ce pays. Mais ils perdent, l'an 1656, l'Isle de Céylan, dont les Hollandois achevent la conquête (commencée l'année précédente) par la prise de Colombo. Le 6 Novembre de la même année, le Roi Jean, dont la santé dépérissoit depuis 9 ans, meurt âgé de 52 ans, après un régne de 16 ans moins un mois, laissant de Louise de Gusman, sa femme, sœur du Duc de Médina-Sidonia, deux Princes qui régnerent successivement après lui, Alfonse & Pierre, & deux Princesses, Marie, morte sans alliance, & Catherine, mariée, le 31 Mai 1662, à Charles II, Roi d'Angleterre. Jean IV, sans avoir des qualités brillantes, se maintint sur le trône avec dignité, par sa piété, par sa prudence, par la bonté de son caractere, & plus encore par les conseils & l'habileté de la Reine, son épouse. C'est sous Jean IV que le titre de Prince du Brésil commença d'être affecté à l'héritier présomptif de la Couronne en Portugal.

ALFONSE VI.

1656. Alfonse VI, fils de Jean IV & de Louise de Gusman, né le 21 Août 1643, succede à son pere, & régne sous la tutele de la Reine qui gouverne avec beaucoup de sagesse jusqu'en l'an 1662, qu'elle se démet de la Régence. Cette Princesse mourut le 27 Février de l'an 1666. La mauvaise conduite d'Alfonse, ses excès, ses procédés à l'égard de la Princesse Marie de Savoie, Duchesse de Nemours, son épouse, ayant révolté contre lui les Portugais, il est obligé de se démettre de l'administration du Royaume le 23 Septembre de l'an 1667. Aussitôt les Etats s'assemblent, déclarent Régent le Prince D. Pierre, frere du Roi, & lui prêtent serment de fidélité. L'an 1668, la guerre, qui duroit depuis 26 ans entre l'Espagne & le Portugal, est terminée par un Traité du 13 Février, qui assure l'indépendance de la Couronne de Portugal. Le Roi Alfonse qui, après sa démission, avoit été confiné dans l'Isle de Tercere, étant revenu, l'an 1675, au château de Cintra, à 7 lieues de Lisbonne, y meurt d'apoplexie, le 12 Septembre 1683, âgé de 40 ans.

D. PEDRE ou PIERRE II.

1683. Pierre II, né le 26 Avril 1648, frere d'Alfonse, Régent du Royaume dès l'an 1667, est proclamé & couronné Roi aussitôt après la mort de son frere. L'an 1686, sur les contestations qui s'étoient élevées entre les Missionnaires Jésuites, & les Gouverneurs de l'Amérique Méridionale, le Roi public, le 21 Décembre, un Réglement, par lequel il est dit, §. I, *Que les Peres de la Compagnie de Jésus auront le gouvernement, non seulement spirituel qu'ils avoient auparavant, mais politique & temporel des villes & villages de leur administration.* (Le Roi D. Alfonse VI avoit réglé tout le contraire par une Loi du 12 Septembre 1663, portant que *les susdits Religieux de la Compagnie, non plus que ceux de tout autre Ordre, n'auroient aucune jurisdiction temporelle dans le gouvernement des Indiens.*) Par le 4e § il est statué, *qu'il ne pourra y avoir, ni demeurer dans les villages, d'autres personnes que des Indiens avec leurs familles, à cause des mauvaises suites qui résulteroient de leur mélange avec d'autres nations; & en cas qu'il y demeure, ou qu'il s'y trouve quelque blancs ou créoles, le Gouverneur les en fera sortir, avec défense d'y retourner; sous peine du fouet pour les Roturiers, & du bannissement pour les Nobles.*

Pierre II fut du nombre des Souverains qui se déclarerent pour Philippe V à son avénement au trône d'Espagne. L'an 1701, il fit en conséquence une ligue offensive & défensive avec ce Prince & le Roi de France contre la Maison d'Autriche & ses alliés. Mais l'an 1703, il rompt ce Traité, & entre le 6 Mai dans la ligue que l'Empereur Léopold avoit faite à la Haye, le 7 Septembre 1701, avec l'Angleterre & la Hollande, contre la France & l'Espagne (1). Il fond ensuite dans l'Estramadoure, prend Valence, Coria, Albuquerque, & s'empare de plusieurs autres villes en faveur de Charles, Archiduc d'Autriche. (*Voy.* Louis XIV, *Roi de France*, & Philippe V, *Roi d'Espagne.*) L'an 1706, Pierre meurt d'apoplexie à Alcantara, le 9 Décembre, dans la 57e année de son âge, & la 24e de son régne depuis la mort d'Alfonse. Ce Prince avoit épousé, 1°, le 2 Avril 1668, avec dispense du Pape, la Reine Marie de Savoie, épouse de son frere, après que son mariage avec Alfonse eut été déclaré nul par une sentence du 28 Mars précédent. Pierre n'eut de cette épouse (morte le 27 Décembre 1683) qu'une Princesse, décédée l'an 1690, sans avoir été mariée, quoiqu'elle eut été promise au Duc de Savoie. Il épousa, 2°, le 2 Juillet 1687, Marie-Elisabeth, fille de Guillaume, Electeur Palatin du Rhin, morte le 4 Août 1699, après lui avoir donné D. Jean, né & mort en 1688; D. Jean-François-Antoine-Joseph, qui suit; François-Xavier, né en 1691, mort le 21 Juillet 1742; Antoine-François-Bénédict, né le 15 Mars 1695; Emmanuel, né le 3 Août 1697; Dona Thérese-Françoise, morte le 6 Février 1704; Dona Françoise-Xaviere-Josephe, née en 1699, morte en 1736. Le Roi Pierre II étoit si sobre qu'il mangeoit la plûpart du tems seul, assis par terre sur un morceau de liége, & n'ayant qu'un seul domestique pour le servir; il ne buvoit jamais de vin, & ne permettoit pas qu'on approchât de lui après en avoir bu. Il étoit si habile dans les affaires d'Etat, que les Ministres étrangers aimoient mieux traiter avec ses Ministres qu'avec lui. Dans les premieres années de son régne on ne connoissoit d'autres légumes en Portugal qu'une mauvaise espece de choux, l'ail & les oignons. C'est depuis lui qu'on voit abonder ce royaume en toutes sortes de légumes & de fruits délicieux; nous exceptons les oranges plus anciennes que lui en Portugal, comme on l'a vu ci-dessus.

JEAN V.

1706. Jean V, fils de Pierre II & d'Elisabeth de Baviere, né le 22 Octobre 1689, monte sur le trône de Portugal le 9 Décembre, & le 1 Janvier de l'année suivante est proclamé solemnellement. Fidele aux engagemens que son pere avoit pris avec les Alliés contre la France & l'Espagne, il se mit en état de pousser la guerre avec vigueur. Mais le succès ne favorisa pas ses armes. Presque tous les Portugais, qui se trouverent à la bataille d'Almanza, gagnée sur les Alliés par le Maréchal de Barwick, le 25 Avril 1707, furent tués ou faits prisonniers. L'an 1708, le Roi Jean épouse, le 28 Octobre, Marie-Anne-Josephe-Antoinete, 2e fille de l'Empereur Léopold, née le 7 Novembre 1683. La même année, (1708) les Rois d'Espagne & de Portugal, quoique toujours en guerre, conviennent d'empêcher, de part & d'autre, les hostilités contre les laboureurs & les vignerons. L'an 1709, le Marquis de Bay enleve aux Portugais le château d'Alconchel, après avoir battu l'armée des Anglois & des Portugais, le 7 Mai, dans la campagne de Gudina. Dans l'hiver de cette même année, le Roi se brouille avec les Ambassadeurs de l'Empire, de l'Angleterre & des Etats-Généraux, au sujet des franchises que son pere avoit abolies 20 ans auparavant, & que ces Ministres vouloient faire revivre. Sa fermeté les contraignit à la fin de plier. Le Roi Jean V eut lieu de se repentir d'avoir pris le parti de l'Archiduc Charles contre Philippe V. L'an 1710, le Marquis de Bay réduisit l'armée portugaise à l'inaction, en l'empêchant de pénétrer en Espagne pour aller renforcer l'armée de l'Archiduc, qui étoit entré triomphant une seconde fois à Madrid. Cet échec fut suivi d'un revers plus fâcheux en Amérique. L'an 1711, au mois de Septembre, du Guai-Trouin attaque & prend Rio-Janéiro, capitale du Brésil, ville opulente, & cause une perte de 25 millions à la Colonie portugaise. Enfin, l'an 1713, la paix est signée à Utrecht, entre la France & le Portugal, le 11 Avril, le même jour qu'elle le fut avec l'Angleterre. L'an 1715, elle est signée au même lieu, le

(1) Par un Traité particulier que Pierre fit avec l'Angleterre dans le même tems, cette derniere Puissance s'engageoit à prendre tous les vins de Portugal en échange de ses manufactures, ce qui convertit bientôt tous les champs de blé en vignes; de sorte que ce Royaume regorgea de vin, et se trouva manquer absolument de pain.

13 Février, entre l'Espagne & le Portugal. La tranquillité que le Roi Jean procura par là à ses peuples, fut constante, & ne souffrit aucune interruption durant tout le cours de son régne. Il fut spectateur des guerres qui agiterent les autres Puissances, sans vouloir y prendre part, si ce n'est que peu après la paix d'Utrecht, il envoya une escadre pour assister le Pape & les Vénitiens contre les Turcs. Le Pape reconnut ce service, en partageant l'Archevêché de Lisbonne en deux, & en érigeant la Chapelle royale en Eglise Métropolitaine & Patriarchale : depuis ce tems la ville est divisée en deux grands districts, l'Oriental & l'Occidental.

Le Roi Jean V aimoit les Lettres. Il en donna des preuves, l'an 1720, en établissant, par un Décret du 8 Décembre, *l'Académie Royale d'Histoire de Portugal.* Sa protection excita aussi l'émulation parmi les artistes : son humanité méritoit pareilement des éloges. Jusqu'à son régne les prisonniers du S. Office n'avoient aucun Avocat pour défendre leurs causes. Touché de cet abus, il entreprit de le réformer; &, l'an 1725, il obtint du Pape Benoît XIII une Bulle pour accorder à ces malheureux un secours que la justice rendoit indispensable; ce qui fut suivi d'un Décret royal qui assujettissoit les Inquisiteurs à communiquer leurs Arrêts au Conseil du Roi avant de les mettre à exécution.

Le Roi Jean V méditoit d'autres réformes utiles; mais l'état d'inaction où le réduisit une maladie de langueur dans les huit dernieres années de sa vie, c'est-à-dire jusqu'au 31 Juillet 1750, époque de sa mort arrivée dans la 61e année de son âge, ne lui permit pas d'effectuer le bien qu'il avoit projetté, faute de Ministres habiles ou disposés à suivre ses vues. Toutes les branches du gouvernement dans cet intervalle se relâcherent, & l'Etat à la fin se trouva non-seulement sans argent, mais chargé de près de cent millions de dettes, argent de France. Ce Prince laissa de son épouse (morte le 14 Août 1754) D. Joseph, qui suit; D. Pedre, Grand-Prieur de Crato, né le 5 Juillet 1717; Marie-Madeleine, mariée, le 19 Janvier 1729, à Ferdinand, Prince des Asturies, puis Roi d'Espagne. Jean V étoit d'une représentation avantageuse, d'une physionomie agréable, & d'une grande magnificence dans ses habits. Son caractere n'est point aisé à définir. Jaloux de la dignité de son trône & de sa qualité de Roi, il cherchoit plus à se faire craindre des Grands, qu'à s'en faire aimer. Son peuple avoit pour lui l'un & l'autre sentiment dans un égal degré. Il étoit ferme, & rigoureux observateur de la Justice, amateur, comme on l'a vu, des Lettres & des Arts. Il avoit fait acheter dans les pays étrangers une infinité de choses rares & précieuses, tableaux, statues, livres imprimés & manuscrits.

JOSEPH.

1750. JOSEPH, né le 6 Juin 1714, de Jean V & de Marie-Antoinette d'Autriche, est proclamé Roi de Portugal après la mort de son pere. Il avoit épousé, le 19 Janvier 1729, MARIE-ANNE-VICTOIRE, fille de Philippe V, Roi d'Espagne, & d'Elisabeth Farnese, née le 31 Mars 1718, la même qui dans son enfance avoit été élevée auprès de Louis XV, Roi de France, qu'elle devoit épouser.

Les domaines respectifs de l'Espagne & du Portugal dans le continent de l'Amérique méridionale jusqu'alors n'avoient point encore de limites bien déterminées. L'an 1751, ces deux Puissances, d'après le rapport des Commissaires qu'elles avoient nommés, concluent & signent, au mois d'Avril, divers Traités par lesquels on marque les lignes qui doivent séparer leuss possessions. Mais l'exécution de ces Traités souffrit de grandes oppositions de la part des Indiens du Para & du Maragnan, & plus encore de la part de ceux qui habitent les terres adjacentes aux rivieres d'Uraguai & de Parana. Ces peuples, excités, dit-on, par leurs Missionnaires, se prétendirent indépendans des deux Couronnes qu'ils connoissoient à peine, & prirent les armes pour défendre leur liberté.

Un désastre dont le souvenir saisit encore d'effroi, un tremblement de terre affreux détruisit, le premier Novembre 1755, plusieurs quartiers de la capitale du Portugal, & fit périr, sous les ruines des Eglises & de la plûpart des maisons qu'il renversa, plus de quinze mille personnes, parmi lesquelles fut compris, en se sauvant, l'Ambassadeur d'Espagne avec neuf de ses domestiques. Le Palais royal fut du nombre des édifices abattus. Mais le Roi & sa famille s'étoient sauvés un moment avant sa chûte. Cette horrible secousse, qui se répéta plusieurs fois, se fit sentir à Madrid & dans plusieurs autres villes d'Espagne & de Portugal. On vit dans le moment de la premiere les eaux du Tage s'élever de 10 pieds à Tolede qui est à 100 lieues de Lisbonne, & les eaux de la mer monter de 22 pieds de hauteur perpendiculaire à Cadix. Le Roi de Portugal ayant informé les différentes Cours de l'Europe du funeste événement qui venoit d'arriver, ne le fit pas en vain; &, pour l'honneur de notre siecle, le Portugal reçut des secours de tous côtés. Les maximes politiques firent pour cette fois place aux loix de l'humanité; & les Puissances qu'on auroit pu croire mal intentionnées pour ce Royaume, furent les premieres à lui tendre une main secourable. Le Roi de Portugal profita de ces subsides pour réparer les ruines de sa capitale & la rebâtir sur un plan plus régulier. On le croyoit uniquement occupé de ce soin, lorsqu'en 1758 parut tout-à-coup un Bref de Benoît XIV, accordé à sa demande & daté du 1 Avril, par lequel ce Pape commettoit le Cardinal François Saldanha, Portugais, pour réformer les *désordres & les abus très considérables qui régnoient dans les provinces des Clercs réguliers de la Compagnie de Jésus, établis dans le Portugal & dans les parties orientales & occidentales soumises à sa domination.* Mais cette commission, qui fut le dernier acte du pontificat de Benoît XIV, s'évanouit un mois après sous celui de Clément XIII, autrement affecté que son prédécesseur envers les Jésuites. Un autre événement qui rendit mémorable cette année, fut le malheur qu'éprouva le Roi dans sa propre personne. Le 3 Décembre, revenant d'une petite maison de campagne à Lisbonne, seul, & sans autre domestique que son valet-de-chambre, ce Monarque est attaqué sur les onze heures du soir par des assassins qui tirent plusieurs coups de carabine sur sa chaise, & le blessent griévement a l'épaule (1). La blessure heureusement ne fut point mortelle. Le 13 Décembre, les auteurs & les complices de ce régicide sont arrêtés; &, le 13 Janvier suivant, dix des principaux d'entre eux, du nombre desquels étoient le Duc d'Aveiro, le Marquis de Tavora, sa femme & son fils, & le Comte d'Atoguia, sont exécutés. Dans le même tems on se saisit de trois Jésuites, Malagrida, Alexandre & Mathos, accusés d'avoir approuvé le dessein des conjurés. Le Roi fait solliciter à Rome, pendant plus d'un an, la permission de les faire juger par ses Officiers, & ne peut l'obtenir. Le 3 Septembre 1759, le Roi donne un Edit pour chasser tous les Jésuites de ses Etats.

Le Roi n'avoit point de fils, & sa fille aînée, l'Infante Marie-Françoise-Elisabeth, née le 17 Septembre 1734, devoit lui succéder par la loi fondamentale de l'Etat. N'étant point encore mariée, plusieurs Princes étrangers ambitionnoient sa main. Le Roi, pour satisfaire au vœu de la nation, leur préféra l'Infant D. Pedre, son frere; & le mariage de ce Prince avec sa niece fut célébré le 6 de Juin 1760. Tous les Ministres étrangers prirent part aux réjouissances qu'occasionna ce mariage. Le Nonce du Pape fut le seul d'entre eux qui s'abstint d'illuminer la façade de son hôtel pendant les trois jours qu'elles durerent. Les altercations qui furent les suites de cette affectation désobligeante, le firent renvoyer de la Cour de Portugal.

Malagrida étoit toujours dans la prison royale. L'an 1761, le Roi ne pouvant le soumettre au jugement de ses Officiers touchant les intelligences qu'on l'accusoit d'avoir eues avec ses assassins, le fait transférer dans les prisons de l'Inquisition, pour y être jugé sur deux Livres, fruits d'un esprit en délire, qu'il avoit composés dans la prison royale. L'un, écrit en portugais, avoit pour titre : *La vie héroïque & admirable de la glorieuse sainte Anne, &c.* Le titre de l'autre, écrit en latin, étoit : *Tractatus de vita & imperio Antichristi.* Les deux Livres examinés, & l'Auteur oui sur la doctrine qu'ils renferment, l'Inquisiteur, par sentence du 20 Septembre de la même année, condamne ledit Malagrida comme hérétique, imposteur, &c. à être dégradé, puis livré au tribunal séculier de la *Relation*, qui, le lendemain entre trois & quatre heures du matin, le fait publiquement étrangler & brûler. Ce jugement étoit conforme aux régles du S. Office, mais l'étoit-il à celles de la saine raison; & Malagrida, d'après l'examen de ses ouvrages & son interrogatoire, ne méritoit-il pas plutôt les petites-maisons que la corde & le feu ? C'est ce que pensent aujourd'hui les personnes les plus impartiales.

On a parlé sur les Rois d'Espagne de la déclaration de guerre que la Cour de Madrid fit à celle de Lisbonne le 4 Janvier

(1) » Je sais, dit l'Auteur anglois des Lettres sur le Portugal, » qu'on a formé des conjectures différentes sur cet attentat dans » quelques Cours de l'Europe. Plusieurs raisons ont empêché de » publier tout ce qui concerne cette malheureuse affaire. La politique de l'Etat, et probablement l'intérêt et la tranquillité publique exigeoient que plusieurs faits ne fussent pas connus. Mais » une des principales raisons a été la volonté absolue du Roi, qui » ne pouvoit supporter l'idée qu'une des personnes avec qui il avoit » eu un commerce de galanterie, fût publiquement exposée et punie; et dans cette occasion l'honneur de l'amant prévalut sur le » devoir du Souverain. »

17 2, de ses motifs & de ses suites, ainsi que de la contre Déclaration que le Roi de Portugal y opposa le 23 Mai de la même année.

Le Portugal abondoit en vin, & le bléy manquoit, parce que les habitans, ennemis du labourage par indolence, aimoient mieux recevoir de l'Angleterre leurs grains & même leurs farines, que de s'adonner à ce genre pénible de travail. Pour les contraindre à tirer du sein fertile de leurs terres la denrée la plus nécessaire, au lieu de l'acheter de l'étranger, le Roi ordonna, par un Edit, l'an 1765, d'arracher les vignes des environs du Tage, du Mondego & de la Vecga, & de les ensemencer. Il n'y eut d'excepté que les vignobles voisins de Lisbonne, d'Oeyras, & de quelques autres lieux (Busching). » Quelque arbitraire que » puisse paroître une pareille ordonnance, elle étoit néanmoins » absolument nécessaire, si l'on considére l'esprit du gouverne- » ment & du peuple portugais; & quoiqu'en général les loix » prohibitives semblent occasionner une trop grande compul- » sion, les besoins de l'Etat peuvent cependant les autoriser » quelquefois, sur-tout dans un pays aussi épuisé & aussi dé- » pendant que l'est le Portugal. L'événement a prouvé la vérité » de ce fait; car quoique ce Royaume ne puisse pas fournir en- » core à son entiere consommation, il dépend cependant beau- » coup moins aujourd'hui des étrangers pour l'importation de » son blé. » (*Let. sur le Port.*)

Jusqu'au régne de Joseph il n'y avoit point de Royaume où la Bulle *in cœna Domini* fut plus religieusement observée qu'en Portugal. Ce Prince, la jugeant contraire aux intérêts de sa Couronne & préjudiciable aux droits des Evêques, la supprima, l'an 1768, par une Déclaration du 6 Avril, ainsi que les *Index* expurgatoires des Livres. Par le même motif il ôta, deux jours après, à l'Inquisition le droit qu'elle s'étoit arrogé de veiller à l'impression des Livres. Il établit, pour cet effet, un Conseil formé de Magistrats & d'Ecclésiastiques sous le titre de *Tribunal royal des censures*, auquel furent attribuées toutes les causes concernant la permission & la prohibition des Livres. Ce ne fut pas la seule atteinte qu'il porta au pouvoir exorbitant de l'Inquisition. Par un Edit, du 20 Mai 1769, il la dénatura entiérement, & la rendit un Tribunal purement royal qui n'exerce & ne peut exercer d'autre autorité que celle que le Souverain lui départ, & lui ôta enfin tout ce qu'elle avoit de révoltant, d'odieux, soit dans la forme de sa procédure, soit dans sa prétention de réunir les autorités du Pape, des Evêques & du Roi, & de n'être néanmoins subordonnée qu'au Pape seul.

Une autre loi salutaire fut celle qu'il publia le 25 Mai 1773, pour abolir & éteindre à perpétuité l'odieuse distinction des anciens & des nouveaux Chrétiens en Portugal. Ces derniers, ainsi qu'on l'a dit plus haut, étoient les Juifs & les Maures convertis, lesquels, sans égard à la sincérité de leur conversion, étoient regardés dans ce Royaume à perpétuité comme infâmes, *séparés de tous les autres Chrétiens, & incapables de posséder aucune charge ecclésiastique ou civile.*

L'esprit militaire en Portugal avoit dégénéré au point que la jeune Noblesse dédaignoit d'entrer au service. Elle se laissoit remplacer par des Officiers sans naissance & sans mérite. » Il n'é- » toit pas rare de voir un Valet-de-chambre Capitaine d'Infan- » terie, & un cocher Officier de Cavalerie, servant leurs maîtres » à table, & menant leurs voitures les jours qu'ils n'étoient pas » de service. Pour remédier à cet abus, le Roi ne nomma point » aux Commissions qui venoient à vaquer, résolu de faire une » réforme générale (1) aussitôt que les circonstances pourroient » le permettre ». (*Let. sur le Port.*)

Les études fixerent aussi l'attention du Monarque. Elles étoient tombées en Portugal dans la même décadence à peu près où elles étoient parmi nous dans les siecles barbares (2). Pour les rétablir, le Conseil dressa des réglemens très sages avec ordre aux Colléges & aux Universités de s'y conformer. On y joignit un plan d'éducation publique qui, bien exécuté, devoit faire refleurir en peu de tems les sciences & les mœurs en Portugal.

L'ame de toutes ces opérations du gouvernement étoit Sebastien-Joseph Carvalho, Comte d'Oyeras & ensuite Marquis de Pombal, né, l'an 1699, d'une famille noble à Coïmbre, & élevé au ministere par le Roi Joseph, dès le commencement de son régne. Jamais Ministre en Portugal ne s'est rencontré dans des conjonctures plus épineuses que lui, & n'a montré plus de courage & de fermeté pour suivre les projets de réforme qu'il avoit imaginés, malgré les obstacles sans nombre qui en traversoient l'exécution (3). Ses ennemis l'ont accusé d'ambition dans ses vues, de violence dans les moyens employés pour s'enrichir, & d'inhumanité dans ses vengeances. C'est le même reproche qu'on a fait au Cardinal de Richelieu & à d'autres grands hommes à qui la France doit une partie de sa gloire. Quoi qu'il en soit, il a joui constamment de la confiance de son maître jusqu'à la mort de ce Monarque, arrivée à Lisbonne le 24 Février 1777, dans la 63e année de son âge. Les enfans que le Roi Joseph a laissés de son mariage sont Marie-Françoise-Elisabeth, née à Lisbonne le 17 Décembre 1734, mariée, comme on l'a dit, le 6 Juin 1760 à D. Pedre, son oncle, aujourd'hui Reine de Portugal; & Marie-Anne-Victoire, née le 7 Octobre 1736.

(1) » C'est principalement au Comte de Lippe qu'il faut attribuer » la réforme de l'état militaire en Portugal. Ce Général étant un » jour à dîner chez le Comte-Baron des Arcos, Général des troupes » portugaises, apperçut un valet de la maison en uniforme d'Offi- » cier, destiné pour le servir. Ayant appris que cet homme étoit » Capitaine du régiment de Cuirassiers de ce Général, qu'on nomme » le *régiment d'Alcantara*, il se leva de table, et le fit asseoir entre » lui et le Comte-Baron, dont la fierté eut beaucoup à souffrir. » (*ibid.*)

(2) C'est ce que reconnoît lui-même équivalamment un illustre Portugais, le Comte d'Oliveira, dans la préface de ses Mémoires. » Nous vivons, dit-il, chez nous dans l'ignorance sans nous en » douter. Sortons-nous du Portugal, il semble que nos yeux s'ou- » vrent, et nous voyons à découvert dans quelle ignorance nous » croupissons : on sait de quoi je veux parler. Les étrangers con- » viennent que nous avons du génie, du savoir, du jugement, des » mœurs, et une capacité à goûter ce qu'il y a de bon quelque part » que ce soit : mais notre prévention, notre gravité, et la gêne où » nous vivons qui ne nous permet pas la liberte de penser, nous ex- » posent à de justes reproches, et aux fâcheuses idées que les autres » peuples se font de nous. La coutume d'interdire tant de Livres en » Portugal est la grande source de notre ignorance et une pierre de » scandale pour toutes les nations. »

(3) Le trait qui peut-être montre le plus d'habileté dans le Marquis de Pombal, est la conduite politique et hardie qu'il tint pour parvenir à découvrir et punir les auteurs de la conjuration formée contre les jours du Roi.



CHRONOLOGIE HISTORIQUE DES ROIS D'ANGLETERRE.

L'Isle qu'aujourd'hui nous appellons Angleterre & Grande-Bretagne, nommée par les Anciens *Albio*, à cause de la blancheur de ses dunes, & *Britannia* du nom de ses premiers habitans, quoique séparée du reste du monde, & moins exposée par sa situation aux incursions des nations étrangeres, a été néanmoins plus que toute autre pillée & ravagée par différens peuples, & le théâtre d'une infinité de révolutions dont nous avons vu des exemples jusqu'au dernier siecle. Jules César fit deux descentes avec succès en cette Isle, & remarqua entre les habitans de la partie méridionale & les Gaulois une conformité particuliere dans les mœurs, les coutumes, la religion & le gouvernement; ce qui donne lieu de croire que les premiers étoient originaires des Gaules; conjecture d'autant plus vraisemblable que l'Isle faisoit autrefois partie de notre continent. Auguste ne voulant rien avoir à démêler avec les peuples de la Grande-Bretagne, se contenta de les avoir pour amis : Caïus entreprit de les subjuguer, & n'y réussit pas : Claude en assujettit une partie : Agricola conquit l'Isle presque toute entiere sous Domitien. Dans la décadence de l'Empire romain, les habitans de la Grande-Bretagne furent attaqués par différens peuples : les Calédoniens, & les Pictes, sortis de la Scythie, ou plutôt de la Scandinavie, après un long séjour dans l'Hibernie, où d'abord ils avoient débarqué, s'établirent dans la Haute-Bretagne, & y dominerent jusques vers l'an 480, qu'ils furent subjugués par les Ecossois. On ignore le tems de l'invasion des Pictes, ainsi nommés du mot Gallois *pictich*, qui signifie en Gallois pillard ou voleur. Les Scots ou Ecossois, venus pareillement d'Hibernie où ils avoient aussi demeuré long-tems, s'étant emparés de la partie la plus occidentale occupée par les Pictes, donnerent enfin le nom à tout le nord de l'Isle, & y formerent un Royaume qui a subsisté jusqu'à la fin du dernier siecle. Les Romains, sous les Empereurs Honorius, Constance & Théodose le Jeune, envoyerent du secours aux Bretons, pour se soutenir contre les Barbares, & les abandonnerent ensuite sous le régne de l'Empereur Valentinien III. Alors les Pictes & les Ecossois rentrerent en foule dans le pays des Bretons, & se rendirent maîtres de la muraille de Sévere, qu'ils avoient rétablie pour se mettre à l'abri de leurs incursions. Il est certain que les Pictes & les Ecossois joints ensemble, entrerent dans le pays des Bretons pendant le Carême de l'an 429, puisque S. Germain d'Auxerre & S. Loup de Troies, qui s'y étoient rendus pour combattre l'hérésie de Pélage, firent remporter aux Bretons qui avoient reçu le Baptême à Pâque de cette année, une grande victoire sur ces Barbares, après avoir entonné l'*Alleluia*. L'an 446, les Bretons, pressés par les Barbares, s'adressent à Aëce pour avoir des secours des Romains; mais ils n'obtiennent rien. Se voyant abandonnés, les uns se soumettent aux Barbares, les autres, mettant leur confiance en Dieu, prennent les armes & les repoussent. L'an 447, S. Germain fait un 2e voyage avec S. Sévere de Tréves dans la Grande-Bretagne, pour combattre les Pélagiens, & purger l'Isle de cette hérésie. La même année, Vortigerne, Roi des Bretons, appelle à son secours les Anglois & les Saxons, pour arrêter les incursions des peuples septentrionaux. Le P. Pagi remarque que la plupart des Historiens & des Critiques se méprennent sur l'époque de l'arrivée des Anglois & des Saxons dans la Grande-Bretagne, & qu'ils accusent mal à propos Bede de se tromper à ce sujet, & de n'être pas d'accord avec lui-même. L'erreur de ces Historiens vient de ce qu'ils ne distinguent point, comme fait Bede, l'année que les Angles, ou Anglois, les Saxons & les Jutes, tous peuples des côtes de Danemarck ou d'Allemagne, furent invités à venir en Angleterre, & l'année qu'ils s'y rendirent. Ce fut l'an 447 qu'ils y furent appellés par Vortigerne, chef des Bretons; & ce fut l'an 449 qu'ils y arriverent sous la conduite des Généraux Hengist & Horst. Ces auxiliaires vengerent ceux qui les avoient fait venir, des ennemis qui les attaquoient. Mais dès l'an 455, ils font un Traité avec les Pictes, tournent leurs armes contre les Bretons, & mettent tout à feu & à sang depuis une mer jusqu'à l'autre, dans toute la largeur de l'Isle. Les Bretons reprenant courage sous la sage conduite d'Ambroise Aurélien, le seul Romain qui fût resté dans l'Isle, & ayant imploré le secours du Ciel, attaquent les victorieux & les défont : ils continuent de faire la guerre avec différens succès jusqu'à l'an 491, ou 494, ou enfin 520, selon Ussérius. Les Bretons gagnent, contre les Barbares, la célebre bataille de Bath. Les Historiens varient beaucoup sur l'année de cet événement, qui procura aux Bretons la liberté & le repos dont ils jouirent environ 44 ans. Depuis la bataille de Bath, jusqu'à la conversion des Anglois, sous S. Grégoire le Grand, on ne sait rien de certain sur ce qui se passa dans la Grande-Bretagne, puisque Bede, mieux instruit & plus habile que tous les autres Historiens de ce pays, n'en dit rien. Il est seulement certain que les Saxons & leurs alliés se rendirent enfin maîtres de toute la longueur de l'Isle jusqu'à l'Ecosse, sans qu'on sache comment, & partagerent entre eux leurs conquêtes, dont ils formerent 7 Royaumes, qui commencerent, les uns plutôt, les autres plus tard. Les Saxons en eurent 3; savoir la Saxe orientale; c'est ce qu'on a appellé depuis le Royaume d'Essex, où sont Londres & Colchester : 2° la Saxe méridionale, qui fait le Royaume de Sussex, dont la capitale est Chichester : 3° la Saxe occidentale; c'est le Royaume d'Ouessex, où est Salisbury. Les Anglois eurent aussi 3 Royaumes dans leur partage; savoir, 1° l'Angleterre orientale; c'est le Royaume d'Estanglie,

qui

qui comprenoit les Provinces de Cambridge, de Suffolk & de Norfolk : 2° le Royaume de MERCIE, composé de tous les Comtés de l'intérieur de l'Angleterre : 3° celui de NORTHUMBERLAND, qui est l'Angleterre septentrionale. Les Anglois furent les mieux partagés, & peut-être est-ce pour cela que tous les autres ont été compris sous leur nom. Rapin de Thoiras prétend que dès l'an 585, la partie de la Grande-Bretagne, conquise par les Anglo-Saxons, commença d'être appellée ANGLETERRE, & que c'est à tort que quelques uns en fixent l'époque au régne d'Egbert. Les Jutes eurent l'Isle de VIGHT & le Royaume de Kent, où régnoit néanmoins la postérité d'Hengist qui étoit Saxon. Les naturels du pays resterent maîtres du pays de GALLES, comme tous les Auteurs en conviennent, & peut-être encore du pays de Cornouaille. Tel fut le partage de l'Angleterre après l'invasion des Saxons & des Angles. C'est là ce qu'on appelle l'EPTARCHIE, qui a été éteinte par le Roi Egbert vers l'an 827.

ROIS DE NORTHUMBERLAND.

L'AN 547, IDDA, Prince Saxon, fils d'Eoppa, débarque, à la tête d'un parti considérable, à Flamborough, dans le nord de la Grande-Bretagne, & forme le Royaume de Northumberland dont Yvre fut la capitale. Il y est couronné, & étend ses conquêtes dans les Provinces de Durham, Cumberland, Westmorland, & jusqu'au détroit d'Edimbourg en Ecosse. Ce Prince, d'un mérite rare, finit ses jours l'an 559. Après sa mort le Royaume de Northumberland est partagé en deux parties, la Bernicie & la Déire.

ROIS DE BERNICIE.

559. ADA, fils d'Idda, occupe la Bernicie. Il meurt l'an 564, ou 566.
564, ou 566. GLAPPA régne jusqu'en 572.
572. FREIDULPHE, jusqu'en 579.
579. THÉODORICK, jusqu'en 586.
586. ATHALARIC. On ne sait rien de tous ces Rois que leurs noms & le tems de leur mort, qu'on ne peut même fixer bien exactement.

590. ADELFRID, ou ALFRED, succede à son pere, Athalaric, au Royaume de Bernicie, qu'il gouvernoit depuis 2 ans sans avoir le titre de Roi. Il s'étoit emparé de la Déire après la mort d'Ella, & fut ainsi Roi des deux parties du Northumberland. Alfred se rendit puissant, & très redoutable à ses voisins, aux Bretons, aux Gallois, aussi-bien qu'aux Pictes & aux Ecossois. L'an 613, il défait les Gallois, & détruit le célebre Monastere de Banchor, après avoir tué 1200 Moines avant le combat. L'an 617, il est tué dans une bataille contre Redowald, Roi d'Estanglie, chez lequel Edwin s'étoit retiré. Après cette défaite, Ansfrid, Oswald & Oswy, fils d'Adelfrid, se retirent en Ecosse, & laissent le Northumberland au pouvoir du victorieux.

ROIS DE DÉIRE.

559. ELLA régne près de 30 ans. Il meurt l'an 588, ou 589, laissant un fils, nommé Edwin, âgé de 3 ans; mais ce jeune Prince est bientôt dépouillé par Adelfrid, son beau-frere, qui avoit épousé Acca, fille d'Ella.

617. EDWIN, fils d'Ella, devient maître des deux Royaumes, de Bernicie & de Déire, par la défaite & la mort d'Adelfrid, & par la générosité de Redowald, qui ne se réserva pour lui-même que la gloire d'avoir défait un usurpateur, & rétabli Edwin. L'an 625, Edwin épouse en secondes noces EDELBURGE, fille d'Ethelbert, Roi de Kent, & de Berthe de France. Dieu se servit d'Edelburge pour procurer à Edwin & à ses sujets la connoissance de l'Evangile, comme il s'étoit servi de Berthe, sa mere, pour procurer à Ethelbert & aux Saxons du Royaume de Kent ce même avantage. Edwin reçut le Baptême le jour de Pâque, 12 Avril, l'an 627. Son exemple eut tant de force, que dix mille de ses sujets, dit-on, furent baptisés en un jour par Paulin, que Juste, Archevêque de Cantorberi, avoit fait Evêque des Northumbres, & qui fixa son Siége à Yorck. Edwin, devenu Chrétien, fait fleurir la Religion, établit le bon ordre dans ses Etats, & fait rendre la justice avec tant d'exactitude & de sévérité, que, selon le témoignage des Historiens, *un enfant auroit pu traverser tout le Royaume de Northumberland avec une bourse d'or à la main sans courir risque qu'elle lui fût enlevée.* L'an 633, Edwin perd la vie dans une bataille contre Penda, Roi de Mercie, & Cadawallo, Roi de Galles. Il étoit âgé de 48 ans, & en avoit régné environ 17. Les Rois victorieux usent de leur avantage avec toute la cruauté imaginable. Les Northumbres, pour s'opposer à leur fureur, pensent à se donner un Chef, & s'en donnent deux, ne pouvant s'accorder dans le choix d'un seul.

633. ANSFRID, fils du Roi Adelfrid, est proclamé Roi de Bernicie par les Berniciens.

633. OSRICK, parent d'Edwin, est élu Roi par les Déirois.

Les deux Rois ne sont pas plutôt sur le trône, qu'ils abandonnent la Religion chrétienne, & sont bientôt punis de leur apostasie. L'an 634, Osrick assiege Cadawallo, Roi de Galles, dans Yorck, & périt dans une bataille : peu après Ansfrid a le même sort. Cadawallo, maître du pays, exerce des cruautés effroyables dans le Northumberland. Oswald, frere d'Ansfrid, prenant la résolution de tout hasarder pour procurer du soulagement à sa nation, assemble des troupes, met sa confiance dans l'assistance du ciel, & remporte une victoire complete sur Cadawallo qui reste au nombre des morts. Le secours de Dieu fut si manifeste en cette occasion, que le champ de bataille fut appellé *haefen-field*, c'est-à-dire *champ céleste.*

OSWALD, ROI DE TOUT LE NORTHUMBERLAND.

634. OSWALD, fils d'Adelfrid, se rend maître de tout le Northumberland, après la défaite de Cadawallo : il rétablit la Religion chrétienne, & met si bien à profit les bonnes instructions qu'il avoit reçues pendant sa retraite en Ecosse, qu'il surpasse tous les Princes de son tems en piété, & a mérité d'être révéré comme Saint après sa mort. L'an 642, le 5 Août, il perd la vie dans une bataille contre Penda, & laisse un fils, nommé Adelwalt, qui fut Roi de Déire l'an 650.

ROIS DE BERNICIE.

642. OSWY, frere d'Oswald, est élu Roi par les Berniciens. L'an 651, il fait la guerre à Oswin pour le dépouiller de ses Etats, & fait égorger ce pieux Roi par une action barbare, qui ne lui procura cependant pas l'avantage qu'il s'étoit promis. L'an 655, Oswy gagne, dans la Province d'Yorck, une grande bataille contre Penda & Ethelrick, Rois de Mercie & d'Estanglie, qui l'un & l'autre y périssent. Après cette victoire, il se rend maître de la Mercie, & on lui confere la dignité de Monarque, vacante depuis la mort de son frere Oswald. Oswy mourut l'an 670, laissant d'ANSFLEDE, sa femme, 2 fils & 3 filles, avec un fils naturel nommé Alfred, à qui il avoit donné la Déire; mais les Déirois le chasserent après la mort d'Oswy; & depuis ce tems le Northumberland ne fut plus partagé.

ROIS DE DÉIRE.

642. OSWIN, fils d'Osrick, tué dans la bataille contre Cadawallo, est élu Roi par les Déirois. L'an 651, ce Prince, plus pieux que brave, ne pouvant se résoudre à répandre du sang pour sa défense contre Oswy qui lui fait la guerre, se retire chez un ami dans le dessein d'aller s'enfermer dans un Monastere; il est trahi par ce faux ami, & livré à Oswy qui le fait massacrer inhumainement, dans la 9e année de son régne, à Gilliny, près de Richemond, au Comté d'Yorck.

651. ADELWALT, fils d'Oswald, est reconnu Roi par les Déirois. L'an 655, il se ligue avec les Rois de Mercie & d'Estanglie; mais il demeure neutre pendant le combat qu'ils livrent, pour conserver ses troupes, afin d'être en état de résister à celui qui seroit victorieux, de qui il avoit à craindre, quel qu'il fût. Adelwalt meurt quelque tems après sans laisser d'enfans. Après sa mort la Déire fut réunie à la Bernicie par Oswy, qui la donna à Alfred, son fils naturel.

EGFRID, ROI DE TOUT LE NORTHUMBERLAND.

670. EGFRID, fils d'Oswy, lui succede. Il se distingua, dès le commencement de son régne, par d'heureux succès, qui lui firent obtenir la dignité de Monarque. L'an 684, il porte ses armes contre les Pictes; mais s'étant engagé imprudem-

ment dans un pays inconnu, il y périt avec la plus grande partie de ſes troupes. Sous le régne d'Egfrid, S. Benoît Biſcop fonda, par les libéralités de ce Prince, en 674, le célebre Monaſtere de Wiremouth. Ce fut dans l'Egliſe de ce Monaſtere qu'on employa, pour la premiere fois, le verre en Angleterre pour les fenêtres. On le fit venir de France, parce qu'il n'y avoit point encore de verreries en Angleterre.

685. **Alfred**, fils naturel d'Oſwy, eſt rappellé par les Northumbres, & placé ſur le trône qu'il occupa juſqu'à l'an 705, époque de ſa mort. Il laiſſa un fils âgé de 8 ans, nommé Oſred.

705. **Osred**, fils d'Alfred, ſuccede à ſon pere. L'an 716, ce Prince, qui s'étoit livré à toutes ſortes de débauches, eſt tué dans une bataille que lui livre le parti des mécontens; il n'étoit âgé que de 19 ans, & en avoit régné 11.

717. **Cenred**, le principal auteur de la révolte contre Oſred, devient ſon ſucceſſeur, & meurt la 2e année de ſon régne.

719. **Osrick**, qui avoit aidé Cenred à obtenir la Couronne, monte ſur le trône après lui, & régne 11 ans, ſans rien faire de remarquable.

730. **Céolulphe**, parent d'Oſrick, lui ſuccede. Après avoir régné 7 ou 8 ans, il prend l'habit monaſtique dans l'Abbaye de Lindiſfarne où il paſſe le reſte de ſes jours.

737. **Edbert** monte ſur le trône, & en deſcend vers l'an 758 pour ſe retirer dans un Monaſtere.

758. **Osulphe**, fils & ſucceſſeur d'Edbert, eſt aſſaſſiné la premiere année de ſon régne.

759. **Mollon-Adelwalt** eſt élevé ſur le trône quoiqu'il ne fût pas du ſang royal: l'an 765, il eſt aſſaſſiné par Alered.

765. **Alered** s'étant fait couronner Roi, eſt chaſſé vers l'an 774.

774. **Éthelred**, fils de Mollon-Adelwalt, eſt élevé à la dignité royale. L'an 779, ne ſe trouvant point en ſûreté dans ſon Royaume, à cauſe d'un parti de mécontens qui avoit battu deux fois ſes troupes, il en ſort pour chercher un aſyle ailleurs.

779. **Alphuad**, fils du Roi Oſulphe, eſt placé ſur le trône, & s'y diſtingue par ſon équité & ſa modération; ce qui n'empêche point qu'il ne ſoit aſſaſſiné vers l'an 789.

789. **Osred**, fils du Roi Alred, eſt mis à la place d'Alphuad, & ſe rend ſi mépriſable, que, dès la premiere année de ſon régne, on le confine dans un Monaſtere.

790. **Éthelred**, fils de Mollon, eſt rappellé & replacé ſur le trône après un exil de 12 ans. Il eſt aſſaſſiné l'an 796, ou, ſelon le P. Pagi, l'an 794. Uſſérius l'appelle le dernier Roi des Northumbres.

796. **Osbald**, ou **Osred**, eſt élu Roi, & chaſſé par la faction contraire 27 jours après ſon élection.

796. **Ardulphe** eſt mis ſur le trône, & s'y ſoutient pendant environ 12 ans non ſans beaucoup de peine, à cauſe des factions qui déchiroient le Royaume. L'an 808, il eſt obligé, pour ſa ſûreté, de quitter ſon Royaume, & ſe retire à la Cour de Charlemagne où les Anglois étoient toujours bien reçus.

808. **Alphuad II**, après avoir chaſſé Ardulphe, prend ſa place, & meurt au bout de 2 ans.

810. **Andred** ſuccede à Alphuad. Ce fut ſous ſon régne, l'an 827, que le Northumberland ſe ſoumit à Egbert, Roi de Weſtſex, qui mit fin à l'Eptarchie. Hickes donne cependant une ſuite de Rois de Northumberland juſqu'au milieu du xe ſiecle; mais c'étoient des Rois tributaires de ceux d'Angleterre, ou placés par les Danois, maîtres du pays. Halfden, Capitaine Danois, dépouilla, l'an 876 ou 877, Egbert, qu'il avoit lui-même établi Roi, & partageà le Northumberland à ſes compatriotes. Ce Royaume fut alors éteint & partagé en pluſieurs Comtés.

ROIS D'ESSEX, OU DES SAXONS ORIENTAUX.

L'an 450, Vortigerne, Roi des Bretons, qui avoit appellé les Saxons à ſon ſecours, fut obligé de céder à Hengiſt, un de leurs Chefs, & qui fut le premier Roi de Kent, les Provinces d'Eſſex & de Midleſex; c'eſt ce qui forma le Royaume des Saxons orientaux, dont la principale ville étoit Londres. On ne ſait comment les ſucceſſeurs d'Hengiſt perdirent ce Royaume.

ERCENWIN, OU ÉRESKIUS, Ier ROI DE LA SAXE ORIENTALE.

L'an 526, ou environ, **Ercenwin** commence à régner dans la Saxe orientale. Barrow lui donne 60 ans de régne, & pour ſucceſſeur ſon fils qui ſuit.

587. **Sledda**, fils, à ce qu'on croit, d'Ercenwin, occupe le trône après lui l'eſpace de dix ans, & meurt l'an 597.

597. **Sebert** ou **Scabert**, fils & ſucceſſeur de Sledda, fut converti au Chriſtianiſme par le Prêtre Mellitus, qu'il fit Evêque de Londres après y avoir bâti l'Egliſe de S. Paul. Il fit conſtruire enſuite l'Egliſe de S. Pierre de Weſtminſ-

ROIS DE SUSSEX, OU DES SAXONS MÉRIDIONAUX.

Le Royaume de Suſſex étoit un des moins conſidérables de l'Eptarchie. Il ne contenoit que les 2 Provinces de Suſſex & de Surrei, dont l'une ne conſiſtoit preſque que dans une grande forêt. L'Hiſtoire à peine nous a conſervé les noms de 3 ou 4 Rois de cette petite Monarchie.

ELLA, ou ÉLI, Ier ROI.

L'an 491, **Ella**, Saxon, qui étoit entré dans la Grande-Bretagne l'an 477, & avoit été défait, l'an 487, par Ambroiſe, prend le titre de Roi l'an 491, eſt élu l'année ſuivante 492 Roi ou Général de tous les Saxons, & meurt l'an 514, après avoir régné environ 23 ans. Il avoit eu 3 fils, dont on dit que deux avoient été tués à la célebre bataille de Bath, ou Badon: ſi cela eſt, Uſſérius

ROIS DE WESTSEX, OU DES SAXONS OCCIDENTAUX.

Le Royaume de Weſtſex eſt l'un des plus conſidérables de l'Eptarchie.

CERDIK, Ier ROI DE WESTSEX.

L'an 519, **Cerdik**, après avoir gagné une grande bataille ſur Artur, Roi des Bretons, l'oblige à lui céder les Provinces de Hant & de Sommerſet, qu'il érige en Royaume, & ſe fait couronner Roi à Wincheſtre la même année, la 24e depuis ſon entrée dans la Grande-Bretagne. Cerdik mourut l'an 534, après avoir régné environ 16 ans. C'eſt de lui que ſont deſcendus les Rois d'Angleterre juſqu'à Edouard le Confeſſeur.

535. **Chenrik**, fils de Cerdik, lui ſuccede. Il s'applique à faire fleurir les ſciences & les arts dans ſes Etats, où il attire les gens de lettres. L'an 560, Chinrik meurt, laiſſant 4 fils, dont l'aîné lui ſuccede.

560. **Céolin**, ou **Ceaulin**, fils & ſucceſſeur de Chinrik, mais bien éloigné du caractere pacifique de ſon pere, travaille d'abord à s'agrandir, & ſoumet les Rois Saxons ſes voiſins. Après différentes guerres contre Ethelbert, Roi de Kent,

ROIS D'ESTANGLIE, ou DES ANGLOIS ORIENTAUX.

Le P. Pagi place le commencement de ce Royaume environ l'an 526. Ce fut effectivement environ ce tems que les Anglois ayant abordé ſur les côtes orientales de la Grande-Bretagne, ſous la conduite de 12 Chefs, s'y établirent: mais Uffa, l'un de ces 12 Chefs, qui ſurvécut aux autres, ne prit le titre de Roi des Eſtangles que vers l'an 571.

L'an 571, **Uffa** commence de régner dans l'Eſtanglie, & meurt l'an 578.

578. **Titil**, ou **Titila**, ſuccede à ſon pere. Thoiras place ſa mort l'an 599, quoique le tems en ſoit fort incertain.

599, ou 593, ſelon Tirell, **Redowald**, fils de Titila, monte ſur le trône, qu'il occupe avec beaucoup d'éclat; en ſorte qu'il peut être regardé comme un des plus illuſtres, même entre les autres Rois de l'Eptarchie, au juge-

ROIS DE MERCIE, ou DES ANGLOIS OCCIDENTAUX.

Le Royaume de Mercie étoit le plus beau & le plus conſidérable de tous ceux de l'Eptarchie.

L'an 584, **Crida**, premier Roi de Mercie, arrive en Angleterre, eſt couronné Roi la même année, ou la ſuivante, & meurt l'an 594. Après ſa mort Ethelbert, Roi de Kent, s'empare de la Mercie, & la garde quelque tems.

597. **Wibba**, fils de Crida, eſt placé ſur le trône de ſon pere par Ethelbert, & meurt l'an 615.

615. **Céarlus**, couſin-germain de Wibba, lui ſuccede, & affranchit les Merciens de la domination des Rois de Kent, après la mort d'Ethelbert: il régne 9 ans, & meurt l'an 624.

624, ou 625. **Penda**, fils de Wibba, occupe le trône après Céarlus. Jamais Prince ne fut ſi remuant ni ſi inquiet: le repos étoit pour lui un martyre. Après avoir fait périr pluſieurs Rois, il fut tué lui-même l'an 655, à l'âge de 80 ans, dans une bataille contre Oſwy, Roi

ROIS DE KENT.

Le Royaume de Kent eſt le premier, quoique le moins conſidérable, de ceux que les Saxons fonderent dans la Grande-Bretagne; mais ſa ſituation étoit des plus avantageuſes.

L'an 449, **Hengist** ayant fait entrer dans la Grande-Bretagne les premieres troupes ſaxonnes, Vortigerne, l'année ſuivante, lui cede le pays de Kent. Mais, l'an 455, s'étant brouillé avec Vortigerne, il s'allie contre les Bretons avec les Pictes, & prend le titre de Roi qu'il porta juſqu'à ſa mort arrivée l'an 588.

488. **Escus**, fils & ſucceſſeur d'Hengiſt, régne juſqu'en 512, qu'il laiſſe par ſa mort la Couronne à Octa, ſon fils.

512. **Octa**, ſuccede au Roi Eſcus, ſon pere, & meurt l'an 534, après 22 ans de régne.

534. **Hermenrick**, fils d'Octa, monte ſur le trône, régne 26 ans, & meurt l'an 560, ſelon Hickes, ou 568, ſelon Thoiras; ce qui ne peut ſe concilier avec les 30 années de régne que le dernier donne à ce Prince. Car ayant commencé de régner en 534, & ayant régné juſqu'à ſa mort, ſi ſon régne a été de 30 ans, il devroit être

ROIS D'ESSEX, *ou* DES SAXONS ORIENTAUX.

ter, où Walsingham dit que ses cendres & celles de son épouse furent trouvées sous le régne de Richard II. Sebert mourut, suivant Barrow, la 17e année de son régne (l'an 614). En mourant il laissa trois fils qui suivent.

614. Sexred, Seward & Sigébert I, fils & successeurs de Scabert, régnent tous trois ensemble, & conviennent d'abandonner la religion qu'ils avoient professée pendant la vie de leur pere. L'Evêque Mellitus leur ayant fait des remontrances sur leur apostasie, ils le chassent de son Siége l'an 616, & l'obligent de se retirer en France. La vengeance divine ne laissa pas leurs crimes impunis. L'an 622, ils périssent misérablement tous les trois avec leur armée, dans une bataille que leur livrent Cinigisil & Quinchelm, Rois de Westsex.

623. Sigébert II, dit le Petit, cousin des trois Rois précédens, leur succede & régne 32 ans. Le P. Pagi place sa mort peu de tems avant l'an 655.

655, ou environ, Sigébert III, dit le Bon, petit-fils de Scabert, & héritier de la piété de ce premier Roi Chrétien, monte sur le trône, & rétablit la Religion chrétienne, par les soins & le ministere de Cedd, Prêtre de Northumberland, qui fut sacré Evêque des Est-Saxons. L'an 660, selon le P. Pagi, ou 661, Sigébert est assassiné par deux Comtes, ses parens, que Cedda avoit excommuniés.

661. Suithelm succede à Sigébert III, & ne régne que 2 ans.

663. Sigher, fils de Sigébert le Petit, & Sebba, fils de Séwa, succedent à Suithelm, & régnent ensemble. Sigher retombe dans l'idolâtrie, & régne peu de tems. Sebba demeure attaché à la Religion chrétienne, & régne jusqu'à l'an 693, qu'il embrasse la vie monastique dans

ROIS DE SUSSEX, *ou* DES SAXONS MÉRIDIONAUX.

se trompe, en plaçant cette bataille l'an 520.

CISSA ou CLISSA, IIe Roi de la Saxe méridionale.

514, ou 515, Cissa, 3e fils d'Ella, lui succede, & meurt sans enfans. Après sa mort, Céolin, Roi de Westsex, & Monarque des Anglo-Saxons, s'empare de son Royaume, qui passe de lui à Céolric, son successeur, ensuite à Céolulfe.

548. Éthelwach, ou Athelwald, est placé sur le trône par les Saxons. L'an 661, il est battu & fait prisonnier par Wolpher, Roi de Mercie. On place en cette année la conversion des Saxons méridionaux, & celle d'Ethelwach, leur Roi, qui fut amené à la foi par son vainqueur. Ce Prince dans la suite remonta sur le trône, puisqu'il paroît par les annales saxonnes qu'il régnoit l'an 686 : il fut tué cette année dans un combat contre Cedwalla, Roi des Saxons occidentaux, qui réunit le Royaume de Sussex à celui de Westsex.

Authun & Berthun, Généraux d'Ethelwach, ou peut-être ses fils, ayant chassé Cédwalla, partagent entre eux le Royaume de Sussex. L'an 688, Authun est tué dans un combat contre Cedwalla. Alors Berthun régne seul sous la dépendance du Roi de Westsex. On ignore les noms des Rois qui suivi-

ROIS DE WESTSEX, *ou* DES SAXONS OCCIDENTAUX.

contre les Bretons & contre Aidan, Roi d'Ecosse, dans lesquelles il eut des succès assez heureux, il est mis en déroute l'an 591, par le Roi de Kent, & ne paroît plus.

592. Céolric, neveu de Céolin, monte sur le trône, régne 5 ans, & meurt l'an 597, laissant la Couronne à Céolwulfe, son cousin-germain.

597. Céolwulfe, cousin de Céolric, lui succede. Son régne fut une scene continuelle de combats, tantôt contre les Ecossois & les Pictes, tantôt contre les Princes circonvoisins. Il fut heureux dans toutes ses entreprises ; & mourut, l'an 611, laissant un fils qui suit.

611. Cinigisil, fils de Céolwulfe, lui succede. L'an 613, il partage son Royaume avec Quinchelm, son frere. Celui-ci meurt l'an 636, ayant embrassé, l'année précédente, la Religion chrétienne, à l'exemple de Cinigisil, qui régne seul jusqu'à sa mort, arrivée l'an 643. Huntington parle d'une grande victoire qu'il remporta sur les Bretons, qui laisserent, dit-il, plus de 2 mille morts sur le champ de bataille. Il eut une autre guerre avec Penda, Roi de Mercie, dont il triompha également.

643. Cénowalch, ou Cénewalt, succede à Cinigisil. L'an 645, chassé de ses Etats par Penda, dont il avoit épousé & ensuite répudié la sœur, il se retire chez Annas, Roi d'Estanglie, où il demeure 3 ans, & a le bonheur de devenir Chrétien pendant son séjour. L'an 648, il est rétabli par le secours d'Annas. Il fut ensuite attaqué par Wolpher, Roi de Mercie, qui, l'ayant battu l'an 661, ravagea son pays, & s'empara de l'Isle de Wight. Il régna encore 11 ans depuis ce revers, & mourut l'an 672.

672. Saxeburge, femme de Cénowalch, régne un an après son mari, & meurt, ou est chassée l'an 673. Le Royaume est alors partagé entre plusieurs

ROIS D'ESTANGLIE, *ou* DES ANGLOIS ORIENTAUX.

ment de Thoiras, qui place sa mort l'an 624.

624. Erpwald, fils de Redowald, succede à son pere. Il fit une très petite figure dans l'Eptarchie pendant son régne ; mais il eut le bonheur d'embrasser le Christianisme à la persuasion du Roi Edwin, & de recevoir le Baptême. Quelque tems après il fut assassiné vers l'an 627. Hickes met le commencement du régne d'Erpwald en 599, & la fin en 633.

629. Sigebert, frere utérin d'Erpwald, monte sur le trône après un interrégne de deux ans. Il avoit reçu le Baptême en France où il s'étoit retiré, ayant été exilé par Erpwald. Aussitôt qu'il fut couronné il travailla efficacement avec le secours d'un Prêtre Bourguignon, nommé Félix, qu'il fit sacrer Archevêque de Cantorberi, à faire embrasser la Religion chrétienne à ses sujets. Afin d'affermir les nouveaux chrétiens dans la foi, Sigebert institua des écoles sur le modele de celles qu'il avoit vues en France. Il paroît que ce furent les premieres établies par les Anglo-Saxons. L'an 632, Sigebert quitte la Couronne, & se retire dans un Monastere, d'où on le fait sortir, l'an 635, pour commander l'armée contre Penda, Roi des Merciens. Il y périt. Sigebert est placé, dans le Martyrologe d'Angleterre, au rang des Martyrs, le 27 Septembre.

632. Egrik succede à Sigebert, son parent, & périt avec lui, l'an 635, dans la bataille contre Penda.

ROIS DE MERCIE, *ou* DES ANGLOIS OCCIDENTAUX.

de Northumberland, & laissa 5 fils. Penda, Wolpher, Ethelred, Mérovald, Mercelm, & 2 filles, que l'Eglise honore comme Saintes.

655. Oswi s'empare de la Mercie après la défaite & la mort de Penda, & garde ce Royaume pendant 3 ans, laissant cependant le Royaume de Leicester à Penda, son gendre.

659. Wolpher, fils de Penda, & époux d'Ermenilde, fille d'Ercombert, Roi de Kent, ayant chassé Oswi, monte sur le trône de son pere, & embrasse peu après la Religion chrétienne, dans laquelle il fait élever ses enfans. Vereburge, sa fille, est honorée comme Sainte. Wolpher fut d'une humeur assez semblable à celle de son pere, & ne laissa gueres tranquilles ses voisins qu'à sa mort, arrivée l'an 675.

675. Ethelred s'empare du Royaume de son frere, Wolpher, au préjudice d'un fils, nommé Cenred, qu'il avoit laissé, & régne 29 ans, après quoi il quitte la Couronne & embrasse la vie religieuse dans le Monastere de Bardney, dont il devient Abbé peu après.

704. Cenred, fils de Wolpher, succede à son oncle Ethelred, régne 4 ans, descend du trône l'an 708, se rend avec Offa, Roi des Saxons orientaux, à Rome, où il embrasse la vie monastique, reçoit la tonsure des mains du Pape, & passe le reste de ses jours dans la pénitence & les bonnes œuvres.

709. Céolred, fils du Roi Ethelred, monte sur le trône de Cenred, son cousin, & meurt l'an 716, selon Thoi-

ROIS DE KENT.

mort en 564, suivant Thoiras même.

560. Ethelbert, associé à la royauté du vivant de son pere, lui succede, & régne 56 ans. Ethelbert est un des plus grands Princes, non-seulement du Royaume de Kent, mais encore de toute l'Eptarchie. Il se rendit célebre par différentes expéditions, & redoutable à ses voisins. Il eut l'avantage d'être le premier Roi chrétien de sa nation. Ce fut l'an 597, que S. Augustin, envoyé par le Pape S. Grégoire le Grand, prêcha la foi dans le Royaume de Kent : elle fut embrassée par le Roi, qui reçut le Baptême. La conversion du Prince fut bientôt suivie de celle d'un grand nombre de ses sujets. Thoiras prend occasion du succès rapide de la mission de Saint Augustin pour combattre une des plus solides preuves de la Religion chrétienne, établie par le célebre Pascal. Ethelbert mourut saintement l'an 616 : son nom se trouve dans le Martyrologe romain. Il laissa de Berthe, sa premiere femme, fille de Caribert, ou Chérebert, Roi de Paris, un fils, nommé Ebald, qui lui succéda, & deux filles, dont l'aînée, Edelburge, fut mariée à Edwin, Roi de Northumberland. On donne à Ethelbert pour 2e femme une autre Princesse de France, qu'on ne nomme point.

616. Ebald, ou Eadbald, fils d'Ethelbert, monte sur le trône : il abandonne la Religion chrétienne & se plonge dans toutes sortes de vices. Dieu fit la grace à Ebald, par les soins de S. Laurent, Archevêque de Cantorberi, de se reconnoître, & de retourner au culte qu'il avoit quitté : il y persévéra jusqu'à sa mort, arrivée, suivant Bede, l'an 640, & non pas 660, comme le marque Barrow. Ce Prince laissa 2 fils, Ermenfred & Ercombert.

640. Ercombert, le plus jeune des fils d'Ebald, s'empare du trône au préjudice de son aîné, ou, selon d'autres, il y fut placé par son pere avant sa mort,

ROIS D'ESSEX, *ou* DES SAXONS ORIENTAUX.

un âge fort avancé, laissant 2 fils, qui suivent.

693. SIGÉHARD & SWENFRED, fils de Sebba, succedent à leur pere, & régnent 7 ans.

700. OFFA, fils de Sigher, monte sur le trône, & régne 8 ans. Cinifwinthe, fille, ou plus vraisemblablement petite-fille de Penda, Roi de Mercie, Princesse vertueuse, étant recherchée en mariage par Offa, persuade à ce Prince & à Cenred, qui régnoit alors en Mercie, de renoncer au monde. Les 2 Rois vont ensemble à Rome, & y reçoivent la tonsure de la main du Pape Constantin.

709. SELRED, cousin d'Offa, lui succede, & régne 37 ans & 6 mois.

746. SUITHRED, succede à Selred. Il y eut encore des Rois depuis lui jusqu'à l'an 819, qu'Egbert se rendit maître du Royaume, & le réunit au sien : mais on ignore les noms de ces Rois.

ROIS DE SUSSEX, OU DES SAXONS MERIDIONAUX.

rent jusqu'à Alduin.

725. ALDUIN, ou ALBERT, est proclamé Roi par les Saxons. Il est défait & tué la même année par Ina, Roi des Saxons occidentaux, qui réunit pour toujours le Royaume de Sussex à celui de Westsex.

ROIS DE WESTSEX, *ou* DES SAXONS OCCIDENTAUX.

Grands, dont Census, descendant de Cerdik, est le principal.

673. CENSUS succede à la Reine Saxeburge, selon Rapin de Thoiras. L'an 674, il associe ESGUIN, son fils. CENTWIN, frere du feu Roi, régne cependant sur une partie du Royaume. Hickes, après Jacques Tirell, donne pour successeur à Saxeburge, Esguin, cousin de Cénowalch qui régne 2 ans, & selon les mêmes Auteurs, Centwin, fils de Cinigisil, succede ensuite à Esguin, & régne 9 ans.

685. CÉDWALLA, Monarque, ou Capitaine-Général des Saxons, monte sur le trône, régne 3 ou 4 ans, pendant lesquels il fait différentes expéditions plus heureuses que légitimes, se rend ensuite à Rome, où il reçoit, à Pâque de l'an 689, le Baptême des mains du Pape Sergius, qui lui donne le nom de Pierre, & meurt peu de jours après, comme il l'avoit souhaité. Cédwalla fut inhumé dans l'Eglise de S. Pierre, où on lui dressa un mausolée. La plûpart des Auteurs placent cet événement en 688, quoiqu'il appartienne plutôt à l'an 689, selon Pagi.

On a un diplôme de ce Prince, daté de l'Ere de l'Incarnation 680.

689. INA, cousin de Cédwalla, lui succede au préjudice de 2 fils qu'il avoit laissés en bas-âge, & est reconnu pour Monarque-général des Saxons. Ina est un des Rois d'Angleterre les plus distingués de l'Eptarchie : il se rendit célebre par ses différentes expéditions contre les Bretons de Cornouaille, les Rois de Kent, de Mercie, & les Saxons méridionaux. Il s'appliqua ensuite à policer son Royaume dont il fit recueillir les loix qu'il munit de sa sanction, avec ordre à ses Officiers de les faire soigneusement observer. Ce Prince, l'an 726, après un régne glorieux de 37 ans, étant allé à Rome sous le Pontificat de Grégoire II, y fit bâtir le *College anglois*, & une belle Eglise : il imposa une taxe d'un sol par maison dans les Royaumes de Westsex & de Sussex, pour fournir à l'entretien de ce College destiné à recevoir & à instruire les Ecclésiastiques anglois : enfin il quitta la Couronne, & embrassa la profession monastique. ETHELBURGE, sa femme, se fit Religieuse au Monastere de Berking. Ina est qualifié *Saint* par le vénérable Bede, qui ne parle plus de ce Roi dans son Histoire depuis cette année ; ce qui donne sujet de croire qu'il ne survécut pas long-tems.

Ce fut sous le régne d'Ina que le Clergé d'Angleterre, à la persuasion du Pape Jean VII, quitta l'habit court et large des laïques pour prendre l'habit long et serré du Clergé de Rome. (Baluze, *Miscell.* T. V, p. 478.) Ce fut aussi vers le même tems, suivant Brompton, que Wilfrid, Evêque de Winchestre, introduisit en Angleterre l'usage des vitres composées de pierres transparentes ou de verre. *Iste artifices lapidearum et vitrearum fenestrarum primus omnium in Angliam ascivit.* (*Johan.* Brompton, col. 1694.) Mais on a vu plus haut que la verrerie plate étoit plus ancienne en Angleterre.

726. ADÉLARD, ou ETHELHÉARD, parent d'Ina, est placé sur le trône avec le consentement de l'Assemblée générale. Oswald, Prince du Sang royal, veut lui disputer la Couronne ; mais il est défait, & meurt peu après. Adélard finit ses jours l'an 740, selon Thoiras, ou 741, selon Tirell.

740, ou 741. CUDRED, parent d'Adélard, lui succede, & quelque tems après il a le malheur de perdre son fils Kenrick, que les soldats mirent à mort dans un soulevement excité par le Saxon Ethelul. N'ayant pu vaincre ce rebelle, il s'en fait un ami, & lui confie le commandement de ses troupes contre Ethelwald, Roi de Mercie, qui étoit venu l'attaquer. Les Merciens furent battus par ce Général, qui subjugua ensuite les Bretons de Cornouailles, dont Cudred réunit une partie à ses domai-

ROIS D'ESTANGLIE, *ou* DES ANGLOIS ORIENTAUX.

635. ANNAS, l'un des plus illustres Rois qu'aient eus les Estangles, succede à Egrik, & meurt l'an 654. Il avoit épousé HERESWITH qui se retira, l'an 646, à l'abbaye de Chelles en France, & y mourut l'an 680.

654. ETHELRIK, ou ETHELTHER, frere d'Annas, lui succede, & est tué l'an 655, dans une bataille contre Oswi, Roi de Bernicie.

655, ou 656, ETHELWALD, ou ADELWALD, monte sur le trône vacant par la mort d'Ethelrick, son parent, ou son frere, & meurt l'an 664.

664. ALDULPHE, fils d'Ethelrick, succede à Ethelwald, & régne jusqu'à l'an 680, ou 683.

680, ou 683. ALPHUALD, frere d'Aldulphe, devient son successeur, & régne jusqu'à l'an 749, selon Thoiras. Hickes met la fin de son régne en 690.

749. BÉORNA, & ETHELRED, succedent à Alphuad. Hickes met la fin du régne de Béorna ou Thoiras en met le commencement. De plus, selon Thoiras, Béorna demeura seul Roi, l'an 758, après la mort d'Ethelred ; au contraire, selon Hickes, Ethelred, fils d'Ethelwald, survécut à Béorna. On ignore la fin de son régne.

ETHELBERT, fils d'Ethelred, est tué par Offa, Roi de Mercie, l'an 793, & est regardé comme Martyr. Alors l'Estanglie & la Mercie ne font plus qu'un même Royaume, selon Thoiras. Il y eut néanmoins encore plusieurs petits Rois dans l'Estanglie pendant 61 ans, jusqu'à l'an 859.

ROIS DE MERCIE, *ou* DES ANGLOIS OCCIDENTAUX.

ras, ou 719, selon Hickes.

716, ou 719, ETHELBALD le Superbe, petit-fils d'Eoppa, frere du Roi Penda, monte sur le trône de Céolred, & joint, l'an 726, à la Couronne la dignité de Monarque des Anglo-Saxons, après la retraite d'Ina : dignité qui donnoit le droit de présider aux Assemblées-générales, & de commander les armées communes des sept Royaumes. L'an 757, Ethelbald fut tué dans une sédition par un Seigneur nommé Béornred.

737. BÉORNRED est proclamé Roi par les soldats, & peu après défait par Offa.

737. OFFA, neveu d'Ethelbald, élu Roi des Merciens par les Seigneurs, après une victoire remportée sur Béornred. Ce Prince est célebre par ses guerres contre les Rois ses voisins, & par ses victoires sur les Gallois. Mais il ternit beaucoup sa réputation par le meurtre d'Ethelbert, Roi d'Estanglie. Après avoir fait mourir, l'an 793, par la plus indigne perfidie, ce jeune Prince, qui étoit venu lui demander sa fille en mariage, il s'empare de l'Estanglie. L'an 794, il se rend à Rome pour calmer les agitations que lui causoit l'horreur de son crime, & obtient des Indulgences du Pape. Offa augmente alors le tribut établi par Ina, pour l'entretien du College anglois. Ce tribut, appellé *Romescot*, c'est-à-dire *tribut de Rome*, fut ensuite appellé *denier de S. Pierre*, parce que l'argent se comptoit à Rome à la Fête de S. Pierre-aux-Liens. Ce tribut a été aboli par Henri VIII lorsqu'il forma le schisme

ROIS DE KENT.

avec le consentement du peuple. Son premier soin fut de faire raser les temples des faux dieux, & de mettre en pieces les idoles. Ercombert régna 24 ans, & mourut l'an 664, laissant de SEXBURGE, son épouse, 2 fils, Egbert & Lothaire, & 2 filles, dont l'une, nommée Erménilde, épousa Wolpher, Roi de Mercie, & l'autre fut Religieuse à Faremoutier, au diocèse de Meaux. Bede rapporte qu'Ercombert fit une loi de l'observation du Carême dans tout son Royaume ; & nous voyons par les anciennes loix saxonnes qu'il y avoit des peines attachées à la violation de ce jeûne. (Spelman, T. I, *Synodis.*)

664. EGBERT succede à Ercombert, régne 9 ans, & débute par faire mourir les deux fils d'Ermenford, frere aîné de son pere, qui avoient plus de droit que lui à la Couronne. Il contraignit de plus Dorneva, leur sœur, veuve du Roi de Mercie, à se retirer dans l'Isle de Thanet, où elle bâtit un Monastere dont elle devint Supérieure. Ce Prince fit dans la suite pénitence de ces crimes, & mourut l'an 673, laissant 2 fils, Edrick & Widred.

673. LOTHAIRE, frere d'Egbert, enleve la Couronne à ses neveux : voulant l'assurer à sa postérité, il associe Richard, son fils, l'an 683. Cette démarche lui fit perdre la royauté & la vie. Edrick en étant piqué, quitte la Cour, implore le secours d'Ethelwach, Roi de Sussex, revient dans le Royaume de Kent avec une armée, & défait Lothaire, qui meurt de ses blessures l'an 685. Richard, fils de Lothaire, se retire en Allemagne, d'où il alla mourir à Lucques, où l'on voit encore son tombeau.

685. EDRICK, fils d'Egbert, après la défaite de Lothaire, son oncle, se fait couronner sans aucune difficulté, & meurt sans enfans la 2e année de son régne.

ROIS DES WESTSEX, *ou* DES SAXONS OCCIDENTAUX.

nes. Ce Prince mourut l'an 774, laissant la Couronne à Sigebert, son neveu.

754. SIGEBERT monte sur le trône, & s'attire bientôt, par sa cruauté & ses débauches, le mépris de ses sujets, qui le déposent l'an 755. Obligé de céder à la force, il se retire dans une forêt où il est tué par un porcher.

755. CYNULPHE, ou KINOWULT, fils d'Adélard, est placé sur le trône après la déposition de Sigebert, & se signale par de fréquentes victoires sur les Bretons. L'an 784, il est assassiné par Cunchard, ou Cyneherd, frere de Sigebert, dont il vouloit se défaire. Les Seigneurs vengerent sa mort sur son rival & ses complices qu'ils massacrerent. Cynulphe fut inhumé à Winchestre.

784. BRITHRIK succede à Cynulphe, son pere. L'an 787, il épouse EDBURGE, fille d'Offa, Roi de Mercie. Vers le même tems, il bannit du Royaume Egbert, Prince du Sang royal, qui lui faisoit ombrage à cause de l'estime & de l'affection qu'il s'attiroit par ses belles qualités. Egbert passe à la Cour d'Offa, Roi de Mercie; mais n'y ayant pas trouvé l'accueil qu'il attendoit, il se retire en France où Charlemagne le reçoit avec bonté. Sous le régne de Brithrik, les Danois descendent, pour la premiere fois, dans le Royaume de Westsex. L'an 800, Brithrik meurt empoisonné par sa femme.

800, ou 802, selon le P. Pagi, EGBERT est élu Roi, & éteint l'Eptarchie. (V. EGBERT *à la 4e col. de cette même page.*)

ROIS D'ESTANGLIE, *ou* DES ANGLOIS ORIENTAUX.

857, ou 859, S. EDMOND, issu des anciens Rois d'Estanglie, fut couronné le jour de Noël 855, au château de Burum, aujourd'hui Buers sur le Stour, & régna paisiblement l'espace de 15 ans, à la faveur d'un Traité qu'il avoit fait avec les Danois. Mais Hingard, l'un des Princes de cette nation, ayant fait une descente en Angleterre en 890, entra dans l'Estanglie après avoir ravagé le Northumberland & la Mercie, & attaqua le Roi Edmond, qui, comptant sur la foi des Traités, n'étoit point préparé à se défendre. L'ayant tiré du château de Framlinghan, où il s'étoit retiré après avoir été défait, Hingard le fit mourir cruellement en haine de sa religion qu'il ne voulut point trahir. Après sa mort, arrivée le 20 Nov. 870, il y eut un interrégne de 8 ans.

878. GUNTRUM, ou GUNTHORON, Capitaine, prend le titre de Roi d'Estanglie par la permission d'Alfred, & régne 12 ans.

890. EORICK, Danois, succede à Guntrum; & après sa mort, Edouard le Vieux, ayant subjugué les Danois, joignit ce pays à son Royaume.

ROIS DE MERCIE, *ou* DES ANGLOIS OCCIDENTAUX.

d'Angleterre. Offa mourut l'an 796.

796. EGFRID, associé par Offa, son pere, dès l'an 786, & couronné Roi, lui succede dans le Royaume de Mercie, & meurt 4 ou 5 mois après.

796. CÉNULPHE, successeur d'Egfrid, régne avec beaucoup de gloire pendant plus de 24 ans, & meurt l'an 819, laissant un fils nommé Cénelm, & 2 filles, Quendride & Burganilde.

819. CÉNELM, encore enfant, monte sur le trône de son pere, & peu après est assassiné par Ascobert, à l'instigation de sa sœur Quendride, qui se proposoit, par ce crime, de devenir Reine.

819. CÉOLULPHE, oncle paternel de Cénelm, est placé sur le trône par les Merciens, & dépossédé au bout d'un an par Bernulphe.

820. BERNULPHE, un des principaux Seigneurs des Merciens, enleve la Couronne à Céolulfe, & ne la porte que 3 ans, ayant été tué l'an 824, dans une guerre contre les Estangles.

823. LUDICAN ne régne qu'un an & 6 mois, & meurt l'an 825.

825. WITHGLAPH régne 14 ans, & meurt tributaire du Roi de Westsex l'an 839, ou 837 selon d'autres.

839. BERTULPHE, frere de Withglaph, régne 13 ans.

852. BURHED régne 22 ans, &, l'an 874, est dépouillé par les Danois.

874. CÉOLULFE est replacé sur le trône par les Danois, qui l'en font descendre peu après, & partagent entre eux la Mercie. Ils sont chassés, l'an 910, par Edouard l'Ancien, qui donna à Ethelred la Mercie à titre de Comté.

910. ETHELRED est fait Comte de Mercie, & meurt l'an 912, laissant la Mercie à ETHELFLEDE, son épouse, sœur d'Edouard. Cette Princesse fait de grands progrès contre les Danois, & meurt l'an 918. Après sa mort, Edouard se rend maître de la Mercie, & la joint à ses Etats.

ROIS DE KENT.

687. WIDRED, frere d'Edrick, lui succede, & régne avec SWABERT, dont on ne connoît point l'origine. Hickes prétend que Widred n'étoit point de la famille royale, non plus que Swabert. Sous le régne de ces deux Rois, le Royaume de Kent souffrit beaucoup des ravages qu'y fit Cédwalla, Roi de Westsex. Swabert meurt l'an 695; & Widred, étant demeuré seul, régne encore jusqu'en 725, ou 727, qu'il mourut, laissant 3 fils, Ethelbert, Edbert, & Aldric.

725, ou 727, selon Hickes. ETHELBERT & EDBERT succedent à Widred, leur pere, & régnent ensemble jusqu'en 748, qui fut l'année de la mort d'Edbert. Ethelbert régne seul jusqu'en 760, & meurt sans enfans, ayant perdu Adulphe, son fils, qu'il s'étoit associé.

760. ALDRICK, fils de Widred, succede à son frere, & a bien de la peine à se soutenir sur le trône contre Offa, Roi de Mercie, qui cherchoit à lui enlever son Royaume. Il associe son fils Almund au gouvernement. Mais Aldrick lui survécut & ne laissa point de postérité. Par sa mort, arrivée l'an 794, fut éteinte la race d'Hengist.

794. EDBERT, surnommé Piron, devient le successeur d'Aldrick par préférence à plusieurs prétendans. Mais Cénulphe, Roi de Mercie, ne souffrit pas qu'il jouît du trône paisiblement. L'an 798, étant entré dans le pays de Kent avec une puissante armée, il y répandit la désolation. Edbert, avec le peu de troupes qu'il put rassembler, lui livra une bataille qu'il perdit avec la liberté. Maître de sa personne, le vainqueur l'emmene en Mercie, & lui fait crever les yeux.

798. CUDRED est placé sur le trône par Cénulphe, Roi de Mercie, dont il devient tributaire. Cudred meurt l'an 805, après avoir régné environ 8 ans, & laisse un fils qui lui succede.

805. BALDRED monte sur le trône de Kent après la mort de son pere, par la permission du Roi de Mercie. Il est le dernier Roi de Kent, & ce fut sous son régne qu'arriva la dissolution de l'Eptarchie; car Egbert ayant fait, l'an 819, une invasion dans le Royaume de Kent, défit Baldred & l'obligea de fuir au-delà de la Tamise. Maître de ses Etats, le vainqueur les réunit à ceux des Saxons occidentaux. Ainsi finit le Royaume de Kent, après avoir duré 369 ans.

EGBERT, I, ROI DE TOUTE L'ANGLETERRE.

EGBERT, du Sang royal des Princes Saxons de Westsex, banni, l'an 787, par Brithrik, à qui il faisoit ombrage par ses belles qualités, fut élu Roi, l'an 800, par les West-Saxons, qui lui envoyerent une députation pour lui offrir la Couronne. Egbert étoit pour lors à Rome avec Charlemagne qui lui avoit donné retraite. C'est là qu'il reçut la députation, & qu'il prit congé de ce grand Prince, qui lui avoit tenu lieu de pere, & qui, à son départ, lui donna de nouvelles marques de son affection. Egbert ne fut pas plutôt sur le trône, qu'il pensa à se rendre maître de toute l'Isle. L'an 819, il est revêtu de la dignité de Monarque, & commence à exécuter son projet, en réduisant successivement sous sa domination les 7 Royaumes d'Angleterre. Cette réduction est achevée l'an 827, & Egbert devient Souverain de toute l'Angleterre. Mais il faut remarquer que le Royaume que ce Prince posséda en propre, après ses conquêtes, n'étoit composé que des 4 anciens Royaumes, de Westsex, de Sussex, d'Essex & de Kent, qui étoient peuplés de Saxons & de Jutes. Pour les 3 autres, il en avoit seulement la souveraineté, souffrant qu'ils fussent gouvernés par des Rois particuliers qui lui faisoient hommage, & payoient tribut. Egbert mourut l'an 837, ayant régné 37 ans comme Roi de Westsex, & 16 ans environ comme Souverain effectif de toute l'Angleterre. Il ne laissa de REDBURGE, son épouse, dont on ignore l'origine, qu'un fils qui suit.

ETHELWOLF, ou ETHÉLULF.

837. ETHELWOLF reçut la Couronne après la mort de son pere. Thomas Rudborne dit qu'il étoit sous-Diacre de l'Eglise de Winchester, & qu'il obtint dispense du Pape Léon pour monter sur le trône. Mais Léon (c'est Léon IV) ne parvint au S. Siége qu'en 847. Ainsi cette anecdote est pour le moins très suspecte. Dès le commencement du régne d'Ethelwolf, les Danois firent successivement plusieurs invasions dans l'Angleterre, & porterent par-tout le fer & le feu. Ethelwolf fatigué de voir ses Etats continuellement infestés par ces Barbares, céda, l'an 840, à Aldestan, son fils naturel, les Royaumes de Kent, d'Essex & de Sussex. Ce parti prudent n'empêcha pas néanmoins les Danois de revenir encore pendant plusieurs années faire le dégât dans le Northumberland. Mais les deux Rois ayant réuni leurs forces, gagnent, l'an 852, la sanglante bataille d'Ockley contre ces

pirates. La mort d'Aldeſtan ſuivit de près cette victoire. L'année d'après, Ethelwolf envoie ſon fils Alfred à Rome pour recevoir la confirmation des mains du Pape Léon IV. L'an 855, il établit la dixme ſur ſes terres & ſur toutes celles de ſon Royaume en faveur du Clergé. *Decumavit Athulf Rex*, dit Ethelwerd, ancien Chronographe (L. 3) *de omni poſſeſſione ſuâ in partem Domini, & in univerſo regimine ſui principatûs ſic conſtituit.* La même année, il vient en France avec Alfred qui retourne enſuite avec lui à Rome, où ce Monarque fait de grandes libéralités au Pape Benoît III & à l'Egliſe de S. Pierre, repare le College anglois, & par un diplôme étend dans toute l'Angleterre le *Romeſcot*, ou denier de S. Pierre, établi par le Roi Offa pour l'entretien de ce College & les beſoins de l'Egliſe de Rome. Après environ un an de ſéjour en cette ville, il repaſſe en France, où il épouſe en ſecondes noces, le 1 Octobre 856, au Palais de Verberies, JUDITH, fille de Charles le Chauve. Le couronnement de Judith ſuivit ſon mariage, quoique cette pompe fût inconnue en Angleterre. Hincmar, Archevêque de Reims, fit l'une & l'autre cérémonie. Les prieres qu'il prononça dans ces deux rencontres, ſont venues juſqu'à nous. Elles prouvent que la forme de la bénédiction nuptiale étoit alors déprécatoire, qu'on étendoit le voile ſur les deux époux, qu'on paſſoit l'anneau au doigt de l'épouſe, & qu'on lui faiſoit un préſent. Pendant l'abſence d'Ethelwolf, ſon fils Ethelbald avoit conſpiré contre lui. Pour éviter la guerre civile, le Roi céde à ſon fils le Royaume de Weſtſex, & ſe contente de celui de Kent. L'an 858, ſuivant l'Annaliſte de S. Bertin, & non 857, comme Altorf le marque, Ethelwolf meurt, après avoir régné environ 21 ans, laiſſant d'un premier mariage 4 fils, Ethelbald; Ethelbert; Ethelred & Alfred, qui régnerent tous les quatre.

858. ETHELBALD étoit déjà Roi de Weſtſex, avant la mort de ſon pere, par le Traité fait avec lui l'an 856. Il finit ſes jours en 860. Ce Prince, après avoir perdu ſon pere, avoit épouſé, par un exemple inoui, JUDITH, ſa belle-mere, dont il ne laiſſa point d'enfans. Quelques Hiſtoriens anglois diſent que touché de repentir, il chaſſa Judith de ſon lit & de ſon Royaume. Quoi qu'il en ſoit, il eſt certain qu'étant revenue en France, ſoit avant, ſoit après la mort d'Ethelbald, elle épouſa, en troiſiemes noces, Baudouin, dit *Bras-de-Fer*, Comte de Flandre, qui l'avoit enlevée.

858. ETHELBERT, 2e fils d'Ethelwolf, lui ſuccede au Royaume de Kent. Les Danois, ayant recommencé leurs courſes, pénetrent juſqu'à Wincheſtre qu'ils pillent & réduiſent en cendres. Mais comme ils s'en retournent chargés de butin, ils ſont taillés en pieces par deux Capitaines anglois qui leur reprennent tout ce qu'ils emportoient. L'an 860, Ethelbert réunit le Royaume d'Ethelbald au ſien, & meurt l'an 866, laiſſant 2 fils, Adhelm & Ethelward, qui ne lui ſuccederent pas.

ETHELRED I.

866. ETHELRED I devint le ſucceſſeur d'Ethelbert, ſon frere, ſelon la diſpoſition du teſtament d'Ethelwolf, au préjudice de ſes neveux. Depuis le premier jour de ſon régne, juſqu'à celui de ſa mort, l'Angleterre fut ravagée par les Danois, appellés par le Comte Bruen, pour ſe venger de l'outrage qu'Ausbert, Roi de Northumberland, & vaſſal d'Ethelred, avoit fait à ſa femme. Ethelred leur livra juſqu'à neuf batailles, & ayant été bleſſé dangereuſement dans la derniere, donnée à Witingham, il mourut de ſes bleſſures, l'an 871, après cinq ans de régne, emportant au tombeau le chagrin de laiſſer les ennemis au milieu du Royaume. » Il étoit brave, humain, ſage & vertueux. Il fut pendant » ſa vie l'amour de ſon peuple, & ſa mort fit verſer des larmes » ſinceres. » (Barrow.) Il laiſſa des enfans dont aucun n'hérita de ſa Couronne.

ALFRED, SURNOMMÉ LE GRAND.

871, ou 872. ALFRED, dit LE GRAND, fils d'Ethelwolf, né l'an 849 à Wantage dans le Berkshire, parvient au trône après la mort de ſon frere, à l'âge de 22 ans. Il n'y eſt pas plutôt monté, qu'il perd la bataille de Wilton contre les Danois. Après avoir livré juſqu'à 7 batailles à ces barbares, il eſt obligé, l'an 877, de prendre la fuite, & de ſe tenir caché dans la cabanne d'un berger, où il demeure quelque tems, à l'inſu de ſes ennemis & de ſes amis, & même inconnu à la femme de ſon hôte, qui l'employoit au ſervice de ſon ménage. L'an 878, Alfred, ayant appris la défaite des Danois devant le château de Kinwith, fort de ſa cabanne, va reconnoître lui-même le camp ennemi, où il entre déguiſé en Meneſtrel, la harpe à la main, examine tout, & s'en retourne. Ayant en peu de tems levé une armée, il attaque les Danois, remporte une grande victoire ſur eux, les oblige de lui demander la paix, & par une ſeule bataille il recouvre ſon Royaume. Alfred fait un Traité avec Gurthorm, ou Gunthoron, Capitaine Danois, qu'il établit Roi d'Eſtanglie, mais comme ſon vaſſal. Pour prévenir de nouvelles irruptions des Danois, il fait creuſer un large foſſé qui s'étend depuis les marais ſitués au nord juſqu'à la riviere d'Ouſe : on l'appelle aujourd'hui Reechdike, d'un bourg de ce nom. Après avoir affermi la tranquillité dans ſon Royaume, Alfred s'applique ſans relâche à faire fleurir dans ſes Etats la religion, la juſtice, les ſciences, les arts & le commerce. Ce fut lui qui diviſa l'Angleterre en Comtés, les Comtés en Centuries, & les Centuries en Décuries. Le tems a reſpecté un fragment des loix qu'il publia ſur le modele de celles des Juifs, des plus ſages légiſlateurs païens, des anciens Bretons & des Saxons ſes prédéceſſeurs. On y remarque avec admiration une effrayante ſévérité contre les mauvais Juges ; une ſolide attention à aſſurer la tranquillité publique, à protéger la religion, & ſur-tout à perpétuer cette douce liberté qui met le peuple à couvert de l'oppreſſion, ſans préjudicier à l'autorité légitime du Souverain. Cet amour d'Alfred pour ſes ſujets donna lieu au privilege qu'il leur accorda & qui ſubſiſte encore, de ne pouvoir être jugés au criminel que par leurs Pairs, c'eſt-à-dire par des Juges de leur condition. Perſonne ne fut plus économe que lui de ſon tems. Il partageoit le jour en trois parties, donnant huit heures aux exercices de piété, huit heures aux affaires publiques, & autant au ſommeil, à l'étude, au repas & à la récréation. Pour meſurer le tems, au défaut des horloges qui n'étoient pas encore connues, Alfred fit faire des cierges d'un certain poids, qui, diviſés par pouces, devoient durer chacun 4 heures, & pour les garantir du vent, il les fit enfermer dans des lanternes de corne. Alfred mourut le 25 Octobre de l'an 900, âgé de 52 ans, après en avoir régné environ 28. Il eut d'ASWINTE, ſon épouſe, pluſieurs enfans, ſavoir, Edouard qui ſuit; Ethelward qui ſe diſtingua dans les ſciences; Elflede, femme d'Ethelred, Comte de Mercie; Elſtrude, femme de Baudouin II, Comte de Flandre, & Etelgive, Abbeſſe du Monaſtere de Schaftsburi, fondé par ſon pere. Alfred doit être regardé comme un des meilleurs Princes qui aient jamais porté la couronne en Angleterre : il étoit juſte, pieux, pere du peuple & des pauvres, & très ſavant pour ſon ſiécle. Il eſt dit de ce Prince qu'ayant ſuſpendu à un arbre, près du grand chemin, des bracelets d'or, tout le monde les vit, & perſonne n'oſa y toucher, tant il avoit imprimé d'éloignement pour le vol à ſon peuple. *Il ne fonda point de Monaſtere*, dit Voltaire ; *c'eſt pourquoi les Moines ne l'ont pas mis au nombre des Saints.* Il en fonda deux au moins, ſuivant l'Auteur contemporain de ſa vie, un pour les hommes, & un pour les femmes, dont ſa propre fille, comme on vient de le voir, devint Abbeſſe, & il rétablit ceux qui étoient tombés en ruine. Il compoſa pluſieurs ouvrages, outre le corps de loix qu'il rédigea, & traduiſit en Saxon le Paſtoral de S. Grégoire, les Conſolations de Boëce, & l'Hiſtoire Eccléſiaſtique de Bede. On dit auſſi qu'il avoit traduit l'Ancien & le Nouveau Teſtament. Il eſt certain qu'il entreprit une verſion des Pſeaumes. Avec le ſecours des maîtres qu'il avoit fait venir de France, il établit des écoles, pour la Grammaire & la Philoſophie, à Oxford ; ce qui le fait regarder comme le fondateur de l'Univerſité de cette ville. L'Angleterre lui eſt redevable auſſi de l'établiſſement de ſa marine. Il fit conſtruire un grand nombre de vaiſſeaux, qu'il diſtribua par eſcadres le long des côtes d'Angleterre, pour prévenir les deſcentes des Normands. Il ne put cependant empêcher celle du fameux Haſtings ; mais l'ayant battu près de Londres, il l'obligea de s'en retourner. Ce fut encore lui qui apprit aux Anglois l'art de bâtir en briques ; auparavant ils ne bâtiſſoient qu'en bois : ce qui rendoit les incendies fréquens & déſaſtreux. Londres devint ſous ſon régne, par les embelliſſemens qu'il y fit, la capitale de l'Angleterre. C'étoit une Colonie romaine dès le tems de Néron. Enfin parmi toutes les grandes choſes qu'Alfred entreprit pour le bien de l'Angleterre, il ménagea toujours extrêmement la liberté de ſes ſujets. On lit dans ſon teſtament ces paroles immortelles : *Les Anglois doivent être auſſi libres que leurs penſées.*

ÉDOUARD I, DIT L'ANCIEN.

900. EDOUARD I, fils d'Alfred, lui ſuccéda, & ſe rendit célebre par ſes expéditions contre les Danois de ſes Etats, qu'Ethelwald, ſon couſin-germain, avoit engagés à ſe ſoulever : aidé par ſa ſœur Elflede, veuve alors, & véritable héroïne, il leur enleva l'Eſſex, l'Eſtanglie, la Mercie, le Northumberland, & pluſieurs autres Provinces ; il ſoumit auſſi les Gallois & les Bretons. Le P. Pagi rapporte toutes ces expéditions à l'an 907 ; ce qui eſt difficile à comprendre. Edouard jouiſſoit paiſiblement du fruit de ſes conquêtes, lorſque la mort l'enleva l'an 924, ſelon le témoignage de la plûpart des Hiſtoriens. Ce Prince laiſſa pluſieurs enfans, 1° d'EGWINE, qui n'étoit que ſa concubine, fille d'un berger, il eut Aldeſtan, Alfred, & Béatrix; 2° EFLEDE, ſa femme légitime, lui donna Elſward, mort peu après ſon pere;

Edwin, qu'Aldestan fit mourir l'an 933; & 6 filles dont deux furent Religieuses; les autres furent mariées à de grands Princes; Ogive, à Charles le Simple, Roi de France; Hedwige, à Hugues le Grand, Comte de Paris; Edithe, à l'Empereur Otton le Grand; Edgive, à Louis l'Aveugle, Roi de Provence; 3° d'Edgive, sa 2e femme, Edouard eut 2 fils, Edmond & Edred, & 2 filles, Edburge & Adele, femme d'Ebles, Comte de Poitiers.

ALDESTAN.

924. Aldestan, ou Athelstan, fils d'Edouard & d'Edgive, sa concubine, fut élevé sur le trône par le consentement du Clergé & de la Noblesse, & couvrit par ses nobles inclinations le défaut de sa naissance. Son élection toutefois ne fut pas unanime, & quelques Seigneurs auroient voulu qu'on lui préférât Edwin, son frere. Un d'entre eux, nommé Alfred, avoit même formé le complot de l'arrêter à Winchestre & de lui crever les yeux. Ce dessein ayant été découvert, il prit la fuite & se retira en Italie. Les Danois du Northumberland se joignirent aux mécontens pour exciter de nouveaux troubles. Aldestan tomba sur eux, l'an 925, avant qu'ils eussent réuni leurs forces & les écrasa. Cependant le Monarque anglois voulant attacher les Danois à ses intérêts, donna sa fille Edithe en mariage à Sithric, Prince de Northumberland, veuf alors, & rendit à Constantin, Roi d'Ecosse, les terres qu'il tenoit en qualité de vassal de l'Angleterre. Mais ces expédiens ne furent que momentanés. Sithric étant mort, ses enfans du premier lit, Anlaff & Guthred prétendirent lui succéder. Aldestan marcha contre eux, & les obligea de s'expatrier. Edwin, son frere, accusé d'avoir été d'intelligence avec eux, fut mis à mort, l'an 933, par ses ordres. Quelques Ecrivains prétendent néanmoins qu'Edwin périt malheureusement sur mer, & qu'Aldestan, bien loin d'avoir eu part à sa mort, en fut très affligé.

La Reine de France, Ogive, sœur d'Aldestan, étoit alors à la Cour d'Angleterre avec le Prince Louis, son fils, depuis l'emprisonnement du Roi Charles le Simple, son époux. Raoul de Bourgogne, rival & successeur de cet infortuné Monarque, étant mort l'an 936, environ six ans après lui, les Seigneurs françois, attachés au sang de Charlemagne, redemanderent au Roi d'Angleterre le fils de Charles, qui leur fut renvoyé avec sa mere, escorté d'un corps de troupes. Ce retour fut heureux, & Louis, qu'on surnomma d'Outremer, fut reconnu Roi de France à son arrivée.

Le Roi d'Ecosse, l'an 938, forma une nouvelle confédération, contre Aldestan, avec les enfans de Sithric & six Rois d'Irlande ou de Galles. On en vint à une bataille dans la plaine de Brunambourgh, où le Monarque anglois remporta une victoire complete. Ce fut, à ce qu'il paroît, sa derniere expédition. Aldestan mourut, le 27 Octobre de l'an 940, suivant Roger d'Hoveden, & non pas 941, comme le marque Thoiras, dans la 46e année de son âge. *Ce Roi*, dit M. Gaillard, *paroît avoir eu des vues supérieures à son siécle. Pour encourager le commerce & la navigation, il accorda la noblesse à tout négociant qui auroit fait sur mer, à ses frais, deux voyages de long cours.* La même grace fut accordée au *Ceorle* ou fermier qui possédoit cinq hydes de terre, une chapelle, une cuisine, une salle & une cloche. Aldestan laissa de plus divers monumens de son savoir & de sa piété, parmi lesquels on doit placer la traduction d'une Bible en langue saxonne, qui étoit alors la langue vulgaire d'Angleterre. Il ajouta aussi un corps de loix excellentes à celles qu'Alfred avoit publiées.

EDMOND I.

940. Edmond I, fils d'Edouard I & d'Edgive, sa 2e femme, succede à son frere Aldestan. Le Prince Anlaff, voyant sur le trône un Roi dont il n'avoit pas encore éprouvé la valeur, renouvella ses mouvemens pour rentrer dans le Northumberland. Avec des secours, qu'il reçut de Norvege, il s'empara d'Yorck & pénétra dans la Mercie. Edmond se hâta de marcher contre lui. Après une bataille, dont le succès fut indécis, on fit une paix que les Danois violerent, l'an 944, par de nouvelles hostilités. Ce fut pour leur malheur; Edmond les battit par-tout, & réunit à la Couronne les Provinces qu'ils avoient envahies. Un Prince, qui se distinguoit par de si beaux exploits, sembloit mériter un long régne. La Providence en décida autrement. L'an 946, le 26 Mai, au milieu d'une fête qu'Edmond donnoit à sa Cour, un scélérat nommé Léof entre insolemment dans la salle du festin, & se place à l'une des tables dressées pour les courtisans. Le Roi choqué de cette étrange vue ordonne à Léof de sortir. Léof a l'impudence de rester; Edmond au lieu de le faire chasser, se jette sur lui & le saisit par les cheveux. Léof tire un poignard dont il frappe le Roi. L'assassin est aussitôt mis en pieces par les assistans; mais le Roi meurt aussi sur le champ de sa blessure. Tous les Anglois, dit le P. Pagi, s'accordent à mettre la mort d'Edmond en l'an 946; néanmoins Thoiras la place en l'an 948. Edmond laissa 2 fils d'Edgive, son épouse, Edwy & Edgar, qui ne lui succéderent point immédiatement, à cause de leur bas-âge, & une fille qui fut enlevée de son consentement par Baudouin de Huesden, & emmenée en Hollande où elle l'épousa. Ce mariage fut ensuite approuvé par Edmond, à la priere duquel l'Empereur érigea la Terre d'Huesden en Comté. Edmond aux loix de ses prédécesseurs en ajouta de nouvelles qui servirent à les perfectionner. Il fut le premier qui ordonna la peine de mort contre les voleurs. On ne les punissoit avant lui que par des amendes.

EDRED.

946. Edred, frere d'Edmond I, monte sur le trône par les suffrages unanimes du Clergé & de la Noblesse. Il acheva de soumettre les Danois qui ne manquoient aucune occasion de se révolter, & réduisit en Province d'Angleterre le Northumberland qu'ils possédoient à titre de principauté. Edred, se trouvant dans une profonde paix, se livre entiérement à des exercices de piété, sous la conduite de S. Dunstan, Abbé de Glastonbury, entre les mains duquel il remet l'administration des finances. Il ne pouvoit faire un plus mauvais choix, si l'on en croit Thoiras & Barrow, qui prodiguent les plus odieuses qualifications à ce Ministre, sans égard pour le témoignage avantageux que les Anciens lui ont rendu. Une esquinancie termina les jours d'Edred l'an 955. Thoiras, qui convient de cette époque, ne laisse pas néanmoins de lui donner dix ans de régne, quoiqu'il en place le commencement en 948.

EDWY.

955. Edwy, fils d'Edmond I, & successeur d'Edred, son oncle, à l'âge de 14 ans, ne fut pas plutôt sur le trône, qu'il devint amoureux d'une Princesse nommée Elgive ou Athilgive, sa proche parente, & l'épousa. S. Odon, Archevêque de Cantorberi, & S. Dunstan, son neveu, scandalisés de ce mariage illégitime, arrachent la Princesse du Palais, & la traitent avec outrage. Le Roi, pour se venger, exige que Dunstan rende compte des finances qu'il avoit administrées sous le régne précédent. D'autres sujets de dégoût qu'il lui donne, l'obligent à quitter l'Angleterre pour se retirer en Flandre. Après la retraite de son neveu, l'Archevêque fait arrêter Elgive, & la fait marquer d'un fer rouge au visage. Le Roi ne pouvant encore s'en détacher malgré cette difformité, Odon la fait arrêter de nouveau, & lui fait couper les jarets; elle expira dans les tourmens. Le vrai zele, il faut l'avouer, n'inspire pas de pareils excès d'inhumanité. Dunstan revient sur ces entrefaites. Les esprits s'échauffent de part & d'autre. Il se forme un parti pour déposer Edwy. Son frere, Edgar, est élu Roi de Mercie, par les révoltés, l'an 959. Edwy conçoit un si grand chagrin de se voir dépouillé du Royaume de Mercie, qu'il en meurt, après un régne de 4 ans & quelques mois, selon Thoiras: Hickes ne lui donne que 2 ans de régne; mais il se trompe.

EDGAR, DIT LE PACIFIQUE.

959. Edgar à l'âge de 12 ans recueillit la succession de son frere après sa mort, & fit jouir ses sujets d'une paix continuelle pendant tout son régne, ce qui lui a mérité le surnom de Pacifique. Cette paix ne fut point le fruit de ses victoires; mais il la procura en faisant sur mer & sur terre de grands préparatifs de guerre, qui continrent ses sujets dans le devoir, & ses voisins dans la crainte. Les loups faisoient de grands ravages en Angleterre au commencement de son régne. Il donna ses soins pour en nettoyer ce Royaume, & fut si bien secondé par ses sujets, que la race en fut entiérement exterminée dans ses Etats. On prétend que, pour opérer cette destruction, il fit un Edit par lequel il obligeoit chaque Noble à lui apporter tous les ans les têtes ou les peaux de dix loups, & qu'afin de les mieux engager à cette chasse, il comprit dans ce réglement son fils aîné pour cent loups. Edgar, quoique petit de taille, avoit des qualités vraiment royales; mais il n'étoit pas, à beaucoup près, exempt de vices. Sa premiere femme, ou concubine, fut une Religieuse, nommée Ethelflede, qu'il avoit enlevée de son cloître. L'ayant renvoyée sur les remontrances de S. Dunstan, devenu Archevêque de Cantorberi, après en avoir eu Edouard, qui suit, avec une fille, Edithe, il donna sa main à Elfride, dont il avoit fait assassiner le mari, pour la rendre veuve & pouvoir l'épouser. Ce Prince mourut le 18 Juillet 975, laissant d'Elfride un fils, Ethelred, qui fut le successeur d'Edouard, son frere.

Burnet, suivi de Barrow, veut tromper ses Lecteurs lorsqu'il avance que la plûpart des Eglises Cathédrales d'Angleterre furent changées en Prieurés de Moines par S. Dunstan devenu Archevêque de Cantorberi, & S. Ethelwode, soutenus de l'auto-

rité du Roi Edgar. Il n'y eut que celles de Worcester & de Winchester où l'on introduisit des Moines sous le régne de ce Prince; & ce furent les déréglemens des Chanoines, fruits de leur ignorance, qui occasionnerent ces changemens. Toute la science en Angleterre, comme l'avouent eux-mêmes leurs Protestans les plus équitables, étoit alors concentrée dans les Monasteres.

EDOUARD II, DIT LE MARTYR.

975. EDOUARD II, fils aîné d'Edgar, lui succede suivant les dernieres dispositions de son pere, & reçoit la Couronne des mains de S. Dunstan. L'an 978, Edouard passant, au retour de la chasse, près d'un château, où Elfride, sa belle-mere, faisoit sa résidence avec Ethelred, son fils, s'écarte de sa troupe pour les aller voir, & cette marâtre le fait assassiner. Ses vertus l'ont fait mettre au nombre des Saints, & même au rang des Martyrs, quoiqu'il n'ait pas souffert pour la foi.

ETHELRED II.

978. ETHELRED II, fils d'Edgar & d'Elfride, âgé de 12 ans, est reconnu Roi après la mort de son frere, & sacré par S. Dunstan. Les Danois, dès le commencement du régne d'Ethelred, font une invasion en Angleterre, & continuent d'années à autres d'y faire des descentes & de grands ravages. Ethelred, l'an 991, leur ayant livré bataille, est défait, & leur donne une somme d'argent, pour les engager à se retirer. C'étoit les inviter à revenir, comme cela ne manqua pas d'arriver. L'an 994, Suénon, Roi de Danemarck, & Olaüs, Roi de Norwege, font une nouvelle descente en Angleterre, d'où ils emportent un butin considérable. Leurs flottes ne cesserent de désoler les côtes de cette Isle jusqu'à l'année 1001 qu'Ethelred se soumit à payer une somme à ces pirates pour en être délivré. Ce fut à cette occasion qu'il établit la taxe connue sous le nom de *Danegelt*, monument, dit un Moderne, de l'oppression des Anglois, de l'ascendant des Danois, & de la foiblesse d'Ethelred. La honte de cet assujetissement fit prendre quelque tems après à ce Prince un parti violent dont il eut lieu de se repentir. L'an 1002, le 13 Novembre, par le conseil d'Edrick-Streon & d'Alfrick, ses Ministres, il fait massacrer tous les Danois de ses Etats. Suénon, étant accouru pour venger la mort de ses compatriotes, met tout à feu & à sang, & s'en retourne en 1005. L'Angleterre ne s'étoit pas encore relevée de ce désastre, lorsqu'en 1012, on vit reparoître les Danois dont on ne put arrêter les courses, qu'en leur donnant encore de l'argent pour s'en retourner. Mais à peine se sont-ils rembarqués, que Suénon rentre dans l'Isle avec la résolution de s'y établir. Après s'être rendu maître de plusieurs Provinces, il assiége Londres, d'où Ethelred étoit sorti pour se retirer en Normandie. La ville se soumet, & Suénon, s'étant logé dans le palais, se fait décerner par les siens la Couronne d'Angleterre.

SUÉNON.

1014. SUÉNON ou SWEYN, Roi de Danemarck, est proclamé Roi d'Angleterre à Londres, & meurt l'an 1015. (*Voy.* Suénon I, *Roi de Danemarck.*)

ETHELRED II RÉTABLI.

1015. ETHELRED, rapellé par les Anglois, est reçu avec une grande joie dans Londres; mais toujours livré aux conseils de l'affreux Edrick, il se porte à des injustices & des cruautés qui lui attirent la haine de ses peuples. Edrick lui même l'abandonne pour se joindre aux Danois commandés par Canut, fils de Suénon, Prince aussi brave & aussi dangereux que son pere. Ethelred eut alors le chagrin de voir l'Angleterre retombée dans le même état où elle étoit lorsqu'il se retira en Normandie. Il ne put survivre à ce malheur, &, accablé de tristesse, il mourut à Londres, l'an 1016, âgé de 50 ans, après environ 38 ans de régne. Un ancien Historien donne une juste idée de son régne par ces paroles: *Ejus vitæ cursus sævus in principio, miser in medio, turpis in exitu asseritur.* Ethelred II avoit épousé, 1° ELGIVE, dont il eut Edmond, Aldestan, mort jeune, & Edwy, avec 3 filles, Edgive, Edgithe & Egwine; 2°, en 1002, EMME, fille de Richard I, Duc de Normandie. De ce mariage sortirent 2 fils, Alfred & Edouard, & une fille, nommée Goda, mariée à Gauthier, Comte d'Amiens & du Vexin, ensuite à Eustache II, Comte de Boulogne. Ethelred eut encore un fils naturel.

Sous le régne d'Ethelred II on ne mettoit point encore de sceaux aux Chartes d'Angleterre, *nondum utebantur Sigillis in Anglia*, dit la Chronique de Burton, *ad an.* 1004.

EDMOND II, DIT COTE-DE-FER.

1016. EDMOND II, fils d'Ethelred & d'Elgive, que sa force prodigieuse fit surnommer *Côte-de-Fer*, est proclamé Roi dans Londres après la mort de son pere, & livre jusqu'à 5 batailles en un an, à Canut, son concurrent: enfin étant encore près d'en venir à un combat, qui sembloit devoir décider du sort des deux Roix, la paix se fait par le partage de l'Angleterre. Edmond eut le Westsex, dont il ne jouit pas long-tems. Edrick, accoutumé à trahir ses maîtres, ne fut pas moins infidele à Edmond, quoique devenu son beau-frere, qu'il l'avoit été à Ethelred. Après l'avoir traversé en différentes occasions, il mit le comble à sa perfidie, en le faisant assassiner l'an 10.7: triste fin pour un Prince dont la valeur peu commune, la fermeté à l'épreuve des revers, la prudence consommée, la bonté sans égale, méritoient un meilleur sort. Edrick fut puni de ses crimes quelques années après par Canut lui-même, qui lui fit couper la tête, & la fit mettre sur l'endroit le plus élevé de Londres, pour dégager la parole qu'il lui avoit donnée, après l'assassinat d'Edmond, de *l'élever au-dessus de tous les autres Seigneurs du Royaume.* Edmond laissa 2 fils d'ALGITHE, sa femme, Edmond & Edouard, qui furent dépouillés par Canut des Etats de leur pere.

CANUT I, DIT LE GRAND.

1015. CANUT, fils de Suénon, après la mort de son pere est proclamé Roi d'Angleterre par les Danois, hors de Londres d'où ils avoient été chassés; mais peu de tems après il retourne en Danemarck pour empêcher son frere Harald de se rendre maître de ce Royaume. Canut, après en avoir pris possession, revient en Angleterre l'an 1016, & régne sur les Danois dans toutes les Provinces qu'ils occupoient. Il assiége jusqu'à trois fois Londres, qui reconnoissoit Edmond II, & toujours est obligé d'en lever le siége. Enfin il fait la paix avec Edmond, par un Traité, qui le rend maître de la moitié de l'Angleterre; savoir, de la Mercie, du Northumberland & de l'Estanglie. Edmond, ayant été assassiné l'an 1017, Canut s'empare de l'autre moitié du Royaume, au préjudice des deux fils d'Edmond, qu'il envoie en Danemarck pour les y faire, dit-on, mourir, sous prétexte de les faire voyager; mais celui qui étoit chargé de ces deux Princes, touché de compassion, les conduit en Suede, d'où le Roi de Suede les envoie en Hongrie. Canut la même année, voulant mettre dans ses intérêts Richard II, Duc de Normandie, chez qui Alfred & Edouard, fils d'Ethelred II, s'étoient refugiés, lui demande en mariage EMME, veuve d'Ethelred II, & lui offre pour lui-même Estrithe, une de ses sœurs; les deux mariages furent agréés & célébrés. Canut voyant l'Angleterre tranquille, repasse, l'an 1019, en Danemarck, où il fait la guerre avec succès contre les Vandales, après quoi il revient dans son Isle.

La dévotion étoit alors d'aller visiter à Rome le tombeau des Apôtres, comme le remarque Thoiras. Canut fait ce pélérinage, l'an 1027, & assiste, le 26 Mars, jour de Pâque au couronnement de l'Empereur Conrad. A son retour, il se rend maître de la Norvege par une irruption subite, & oblige le Roi Olaüs à prendre la fuite. Olaüs, étant rentré dans la Norvege l'an 1030, livre à son rival, le 29 Juillet, un combat où il périt. Canut, après ces expéditions, retourne en Angleterre, & commence à suivre un autre genre de vie. Il devient humble, juste, charitable, & persévere dans ces dispositions jusqu'à sa mort arrivée le 12 Novembre 1036, ou 1037, suivant la vieille Chronique danoise, après 20 ou 21 ans de régne. M. Mallet place sa mort en 1035, mais sans donner de preuves. Il laissa trois fils, auxquels il partagea ses Etats. Suénon, l'aîné, fils d'ALGIVE, sa premiere femme, ou sa concubine, eut la Norvege; Harald, né de la même mere, eut l'Angleterre: il donna le Danemarck à Canut ou Hardi-Canut, fils d'Emme de Normandie; Gunilde ou Chunelinde, née de son second mariage, épousa Henri III, Roi de Germanie. (*Voy.* Canut le Grand, *Roi de Danemarck.*)

HARALD I.

1036, ou 1037. HARALD I succede à Canut, son pere, au Royaume d'Angleterre. Dans le même tems, Canut ou Hardi-Canut, son frere, est proclamé Roi de Westsex par les Anglois, tandis qu'il est occupé à prendre possession du Danemarck. Le Comte Goodwin, chargé de gouverner le Westsex en l'absence de Canut, vient à bout par ses intrigues de le dépouiller de ce Royaume qu'il remet entre les mains d'Harald. La Reine Emme, mere de Canut, dissimule la trahison faite à son fils, & pense à lui substituer en Angleterre ses deux autres fils, Alfred & Edouard, réfugiés en Normandie. Goodwin, ayant pénétré le dessein de la Princesse, feint de l'approuver, & lui conseille même d'écrire aux deux jeunes Princes, ou selon d'autres, leur

écrit sous le nom d'Emme, pour les inviter à venir recouvrer l'héritage du Roi Ethelrede, leur pere. Ils donnent l'un & l'autre dans le piége, & arrivent en Angleterre, ayant un corps de mille Normands à leur suite. Les Anglois revoient avec joie les rejettons de leurs anciens maîtres. Mais leur mere, toujours dans la défiance, & craignant qu'un même malheur ne les enveloppe tous deux, les oblige de se séparer, & retient le second auprès d'elle, tandis que l'autre est en campagne. Ses pressentimens n'étoient pas vains. Alfred est surpris dans le château de Guildford par Goodwin qui lui fait crever les yeux, après avoir massacré six cents Normands qui l'accompagnoient; de-là il est conduit en l'Isle d'Ely où le chagrin & la misere ne tarderent pas à terminer ses jours. Emme, à la nouvelle de la surprise d'Alfred, fait repasser la mer à Edouard, & bientôt après, persécutée par Harald, elle quitte elle-même l'Angleterre, & va chercher une retraite chez Baudouin le Barbu, Comte de Flandre, qui la reçoit avec distinction. N'espérant plus alors de pouvoir mettre Edouard sur le trône d'Angleterre, elle sollicite & presse le Roi de Danemarck de se rendre aux vœux des Anglois qui desiroient de l'avoir pour maître. Canut cede aux instances de sa mere, & tandis que sa flotte fait voile vers l'Angleterre, il va trouver cette Princesse à Bruges pour conférer avec elle. Il y étoit encore, lorsqu'il apprit la mort d'Harald, arrivée l'an 1040.

CANUT II, ou HARDI-CANUT.

1040. Canut II, après la mort d'Harald, son frere, arrive en Angleterre avec une flotte de 40 vaisseaux. Il est également bien reçu des Danois & des Anglois; mais sa conduite dément bientôt leurs espérances. A peine est-il couronné, qu'il fait exhumer & jetter dans la Tamise le corps d'Harald. Cet acte de brutalité fut d'un très mauvais augure pour son régne. Une taxe exorbitante, qu'il imposa pour payer sa flotte, qu'il vouloit renvoyer, indisposa de plus en plus ses sujets. La ville de Worcester s'étant soulevée à cette occasion, le Roi la punit par le pillage & le feu. Canut fit néanmoins un acte de générosité que l'Histoire ne doit pas oublier. Il accueillit favorablement Edouard, son frere utérin, qui étoit revenu en Angleterre. Mais Edouard lui ayant demandé justice du Comte Goodwin, qu'il accusoit de la mort d'Alfred, son frere, Canut se laissa corrompre par un présent du coupable, & le renvoya absous sur son serment. Le régne de ce Prince fut abrégé par ses débauches. Il mourut subitement le 8 Juin 1042. (*Voy.* Canut II, *Roi de Danemarck.*)

EDOUARD III, dit LE CONFESSEUR.

1042. Edouard III, fils d'Ethelred II & d'Emme de Normandie, né l'an 1002, est proclamé Roi par le crédit du Comte Goodwin, avec lequel il s'étoit réconcilié, en promettant d'épouser sa fille Edithe, Princesse, dit Alberic, qui réunissoit en elle tous les arts libéraux; mais ce ne fut que deux ans après qu'il exécuta sa promesse. Quelque légitime que fût l'élévation de ce Prince, il la devoit cependant moins au droit de sa naissance qu'au choix libre des Anglois. Il restoit en effet un autre Edouard, son neveu, fils d'Edmond Côte-de-Fer, qui étoit par la loi du sang le plus proche héritier du trône. Mais tel étoit l'usage des Anglo-Saxons, semblable à celui des Francs sous les Rois Mérovingiens: obligés de prendre leur Souverain dans la famille royale, ils pouvoient, lorsque le bien de l'Etat l'exigeoit, préférer le fils puîné du Roi défunt à l'aîné, & même la ligne collatérale à la directe. Le fils d'Edmond étoit en Hongrie, & il y avoit du danger d'attendre son retour pour remplir le trône vacant. Voilà ce qui détermina les Anglois en faveur de son oncle. Le couronnement du nouveau Roi se fit à Pâque de l'an 1043. Dès le commencement du régne d'Edouard, on ne voit plus les Danois faire aucune figure dans l'Angleterre, eux qui en étoient auparavant les maîtres & les souverains; & ce qui est étonnant, c'est que l'Histoire ne nous apprend point comment est arrivé un changement si extraordinaire. Edouard abolit le *Danege't*, & ce fut une de ses premieres opérations. Une autre non moins utile fut la rédaction qu'il fit en 1044 des loix d'Angleterre en un seul corps, qui fut appellé *les loix d'Edouard, ou les loix communes.* Mais ces loix prirent des formes bien différentes sous les régnes suivans, jusqu'à celui de Jean sans Terre, qu'elles acquirent, par la foiblesse de ce Monarque, la consistance qu'elles ont encore de nos jours.

Edouard pendant sa retraite en Normandie avoit été comblé d'amitiés par le Duc Robert & Guillaume, son fils. L'an 1048, ou, selon d'autres, 1052, il eut occasion d'en marquer sa reconnoissance à ce dernier dans la visite qu'il en reçut à Londres. On prétend même qu'Edouard n'ayant point d'enfans & ne pouvant en avoir sans violer le vœu de continence qu'il avoit fait, promit alors en secret au Duc de Normandie de lui transmettre la Couronne d'Angleterre. Mais ce qu'il fit depuis en faveur de son neveu dément cette assertion.

Un événement qu'on a regardé comme surnaturel & qui en avoit toutes les apparences, délivra Edouard, l'an 1053, d'un ennemi domestique dont la prudence ne lui permettoit pas de punir les forfaits suivant les loix. C'étoit le Comte Goodwin, son beau-pere, si fameux & si redoutable par son grand crédit sous les régnes précédens. Cet homme dangereux, étant à la table du Monarque, ose affirmer avec serment qu'il n'est pas coupable de la mort du Prince Alfred, frere d'Edouard, & souhaite que le morceau qu'il est près d'avaler l'étouffe, s'il parle contre la vérité. Le souhait fut accompli. Son fils Harald lui succede, & s'attire par ses belles qualités l'estime & l'affection des Grands & du peuple. Edouard voyant que la voix publique lui destinoit la couronne après sa mort, fait revenir de Hongrie, l'an 1057, Edouard, son neveu, fils d'Edmond *Côte-de-Fer;* mais ce Prince meurt peu de tems après son arrivée, laissant un fils en bas-âge, nommé Edgar, qui fut pendant une longue vie exposé à une infinité de traverses. Alors Harald aspire à la Couronne, & prend des mesures pour se l'assurer. Plus il voit approcher la fin d'Edouard, plus il sent croître ses espérances. Cependant un voyage qu'il fait imprudemment en Normandie les auroit entiérement ruinées, s'il eût été fidele à la religion du serment que le Duc Guillaume le Bâtard extorqua de lui. (Voy. *les Ducs de Normandie.*) Enfin Edouard termina ses jours le 5 Janvier 1066, (N. S.) & le lendemain il est inhumé dans l'Eglise de Westminster qu'il avoit fait dédier en sa présence à la fête précédente des Saints Innocens, & où l'on voit encore son tombeau. Thoiras prétend que ce Prince ne voulut pas décider, avant sa mort, l'affaire de la succession à la Couronne. Toutefois Ingulphe, Auteur contemporain (*ad an.* 1065) assure formellement le contraire dans l'Histoire du Monastere de Croyland: *Guillelmum Comitem Normanniæ.... sibi succedere in Regnum Angliæ voce stabili sancivit.* D'autres Historiens racontent à la vérité, que dans ses derniers momens, sollicité, par une députation des Seigneurs assemblés à Londres, de désigner son successeur, il leur renvoya ce choix, disant qu'ils devoient profiter de l'occasion qui les réunissoit pour élire celui qu'ils jugeroient plus capable de commander à la nation. Le régne d'Edouard retraça celui d'Alfred qu'il sembloit avoir pris pour modele. Il n'avoit peut-être pas l'étendue de son génie, mais il l'égala par son amour pour son peuple, & le surpassa même par sa piété qui lui mérita le titre de *Confesseur* & les honneurs de la canonisation avant même que Dieu eût attesté sa sainteté par des miracles. On lui reproche l'exil de sa femme & des procédés encore plus durs envers sa mere. Mais la raison d'Etat le justifie sur le premier point. Il étoit en guerre avec Goodwin, son beau-pere, qui s'étoit révolté lorsqu'il éloigna son épouse de la Cour, & dès qu'il eut réduit ce rebelle il la fit revenir. Pour sa défense sur le second point la réponse est également facile. Des accusations les plus graves avancées contre sa mere, & soutenues par des personnes de poids avec toutes les apparences de la vérité, le mirent dans la nécessité d'instruire le procès de cette Princesse. Elle se purgea par l'épreuve du feu, qu'elle avoit elle-même choisie, & ayant ainsi prouvé son innocence, elle fut rétablie dans les honneurs dont son fils l'avoit dépouillée, pour satisfaire à ce qu'il croyoit devoir à la justice. La politique ne lui pardonne pas un troisieme article. C'est son vœu de virginité; sur quoi nous avouons qu'il est peut-être aussi difficile de le défendre, que téméraire de le condamner. Que de malheurs, dit-on, il eût évités à l'Angleterre, s'il eût laissé un héritier de son sang! Mais en eût-il laissé, quand même il auroit usé du mariage? C'est ce que nul mortel ne peut assurer. Quelques Ecrivains rapportent à ce Prince l'établissement du *Wittena Gémot*, ou de l'Assemblée des Sages, à laquelle a succédé le Parlement. Mais d'autres, en plus grand nombre, prétendent qu'elle est aussi ancienne que la Monarchie angloise, & que sous l'Heptarchie chaque Royaume avoit son Wittena-Gémot qui partageoit l'autorité législative avec le Souverain.

Edouard est le premier Roi d'Angleterre qui ait fait usage du sceau dans ses diplômes.

HARALD II.

1066. Harald II, fils aîné du Comte Goodwin, est élu Roi d'Angleterre par le *Wittena-Gémot*, au préjudice d'Edgar, petit-fils, par Edouard, son pere, du Roi Edmond *Côte-de Fer*, à qui la Couronne appartenoit par le droit de sa naissance. Toston, frere d'Harald, refuse de le reconnoître, & forme le dessein de le détrôner. Trop foible par lui-même, il s'adresse à Harald, ou Horde-Raalde, Roi de Norwege, & l'engage à seconder ses vues. D'un autre côté, Guillaume, Duc de Normandie, prépare un grand armement pour se rendre maître de l'Angleterre. Harald livre deux sanglantes batailles contre ses deux concurrens, à peu de distance l'une de l'autre, mais avec des succès bien différens: dans la premiere, donnée au Pont de Stamford, près d'Yorck, il remporte une victoire complete sur

ſon frere & le Roi de Norwege, qu'il laiſſe étendus l'un & l'autre ſur le champ de bataille : dans la 2e, donnée près d'Haſtings, le 14 Octobre, contre Guillaume, il eſt entiérement défait, & perd la Couronne & la vie, après environ 9 mois de régne : ce ne fut pas au reſte ſans avoir long-tems diſputé la victoire ; car la bataille dura depuis ſept heures du matin juſqu'à l'entrée de la nuit. Deux freres d'Harald périrent avec lui. Telle fut la fin de la domination des Anglo-Saxons en Angleterre, où elle avoit commencé plus de 600 ans auparavant en la perſonne d'Hengiſt.

ROIS D'ANGLETERRE DE LA MAISON DES DUCS DE NORMANDIE.

GUILLAUME I, DIT LE BATARD ET LE CONQUÉRANT.

1066. GUILLAUME I, Duc de Normandie, dit le BATARD à cauſe du vice de ſa naiſſance, & le CONQUÉRANT parce qu'il fit la conquête de l'Angleterre, ſe rendit maître de ce Royaume, l'an 1066, après la défaite & la mort d'Harald, dernier Roi Saxon. Tout eſt étonnant dans cette entrepriſe du Duc Guillaume, le deſſein, les préparatifs, l'exécution & le ſuccès. Les ſuites en furent encore plus heureuſes pour l'Angleterre : cette révolution y produiſit un renouvellement entier. C'eſt là proprement l'époque de ſa grandeur & de ſa puiſſance. Le commerce des François adoucit les mœurs demi-barbares des Anglois : les arts, les ſciences, la religion, fleurirent parmi eux. Enfin l'Angleterre eſt redevable à Guillaume le Conquérant de ſa puiſſance, de ſon éclat, & de la grande figure qu'elle a depuis faite en Europe. Ainſi un Moderne a raiſon de dire que *la nation qui le déteſte lui doit ſa gloire.* Guillaume ayant défait Harald, marche vers Douvres qui ne réſiſte que peu de jours. La Province de Kent envoie des députés qui offrent leur ſoumiſſion. En vain Morkard & Edwin propoſent de mettre le Prince Edgar ſur le trône ; la conſternation eſt ſi grande à Londres, que les Magiſtrats portent les clefs de la ville à Guillaume ; les Evêques lui offrent la Couronne, qu'il accepte par délibération de ſon Conſeil ; & il eſt couronné le jour de Noël à Weſtminſter, par Aldred, Archevêque d'Yorck. Quoiqu'il connût les funeſtes effets de la féodalité en France, où elle faiſoit la ruine de la nation & le déſeſpoir de ſes Rois, il ne laiſſa pas de l'établir dans ſes nouveaux Etats, & l'événement prouva qu'il avoit ſagement fait. Semblable à certaines plantes venimeuſes qui, tranſplantées dans un autre climat, y deviennent ſalutaires, la féodalité fut en Angleterre le plus ſûr appui de l'autorité royale & du pouvoir de la nation au dehors. Tout ce qui, lors de la conquête, n'étoit point du Domaine de la Couronne, fut diviſé en Baronies dont Guillaume récompenſa les Seigneurs normands qui l'avoient ſuivi, à la charge ordinaire de l'hommage, du ſervice militaire & de certaines redevances en argent. Les Anglois n'eurent aucune part à cette diſtribution. Le petit nombre de ceux à qui on laiſſa quelques propriétés, ſe trouverent trop heureux, pour conſerver les héritages qu'ils avoient reçus libres de leurs peres, de les mettre ſous la protection des grands vaſſaux, & eux-mêmes ſous leur dépendance. De-là le titre qu'ils prirent de *Knights-Fees*, c'eſt-à-dire Chevaliers-Tenanciers, ou Vaſſaux des Grands-Barons. Ce fut alors que Guillaume fit dreſſer le terrier général d'Angleterre, ouvrage auſſi exact qu'incroyable. Ce Prince, après avoir réglé les affaires d'Angleterre, & fait jetter les fondemens d'une Abbaye, ſous le nom de *la Bataille*, au même lieu où Harald avoit été tué, repaſſe en Normandie au mois de Mars 1067, emmenant avec lui le Prince Edgar & la plûpart des grands Seigneurs. Pendant ſon abſence, Odon, Evêque de Bayeux, ſon frere utérin (1), & Guillaume, fils d'Osberne, ſon Général d'armée, qu'il avoit laiſſés pour Régens du Royaume juſqu'à ſon retour, exercent ſur les Anglois une tyrannie qui les porte à ſe ſoulever. Guillaume étant revenu promptement en Angleterre, le 6 Décembre de la même année, appaiſe facilement cette émotion. Dans la ſuite il y eut d'autres révoltes excitées par les Grands ; mais elles furent toujours réprimées, & quelquefois avec une modération dont on voit peu d'exemples. Il eſt vrai qu'elles obligerent Guillaume à ſe précautionner contre l'indocilité des Anglois par des loix ſéveres qui gênerent extrêmement leur liberté. Pour obvier aux troubles, il les déſarma, leur interdit la chaſſe, leur fit défenſe, à peine d'une groſſe amende, d'avoir de la clarté chez eux après huit heures du ſoir, comme il l'avoit déja établi en Normandie, & fit élever en pluſieurs endroits des citadelles, dont la principale eſt la Tour de Londres, qui fut bâtie vers l'an 1078 ; il rétablit le *Dane-gelt*, taxe de deux ſchelings par hyde, ou journal de terre, qu'Ethelred II avoit établie, comme on l'a dit à ſon article, & qui avoit été abolie par S. Edouard ; il érigea les Comtés en Fiefs, & en inveſtit ſes créatures ; il fit dépoſer les Prélats anglois, à l'exception d'un ſeul, & leur ſubſtitua des Normands ; il fit rédiger par écrit dans une Aſſemblée des plus nobles & des plus ſages de chaque Comté les anciennes coutumes des Anglo-Saxons & des Danois qui étoient mêlés enſemble. Paſſionné pour la chaſſe juſqu'à la cruauté, il força les hommes d'abandonner aux bêtes fauves, dans le Comté de Hamps, un eſpace de 30 milles, où il détruiſit toutes les habitations, ſans épargner les Egliſes ; &, plus inhumain que ces bêtes, il condamna à perdre la vue quiconque tueroit un lievre, tandis que pour un homicide il n'en coûtoit qu'une légere amende. Jean de Salisburi lui reproche auſſi d'avoir introduit le luxe en Angleterre. » Il envoya, dit-il, (*Polycrat.* c. 7,) des » Ambaſſadeurs chez toutes les nations étrangeres, pour lui » apporter ce qu'ils y trouveroient de plus magnifique & de » plus rare. C'eſt ainſi que tout le luxe de l'univers paſſa dans » une Isle qui juſqu'alors s'étoit contentée de ſes propres ri» cheſſes. On doit ſans doute, ajoute-t-il, des louanges au » deſſein de ce grand homme, qui étoit de raſſembler dans ſes » Etats l'opulence de tous les autres. Mais il auroit certaine» ment beaucoup mieux fait de réformer par de bonnes loix » l'intempérance qui avoit perdu les Anglois, & lui avoit pré» paré la conquête de leur Isle. » Enfin il ordonna que les Actes publics ſeroient dreſſés en langue françoiſe. C'eſt ainſi qu'il conſerva l'Angleterre en y introduiſant le deſpotiſme, & en demeura poſſeſſeur tranquille juſqu'à ſa mort arrivée le 8 ou le 9 Septembre 1087. (*Voy.* Guillaume II, *Duc de Normandie.*)

Guillaume le Conquérant établit une Cour fixe & conſtante de judicature dans la Grand'Salle de ſon Palais à Londres, & c'eſt de là que ſont ſorties les quatre Cours de Juſtice actuelles d'Angleterre. (Robertſon.) Il fut le premier Roi d'Angleterre qui eut en tout tems une armée ſur pied ; la ſienne étoit de 60 mille hommes, ſuivant Orderic. Mais ces troupes étoient tirées de ſes Etats, & pour la plûpart fournies de gré ou de force par ſes vaſſaux.

Ce Prince, suivant Heriman de Tournai (*apud* Bouquet, T. XI, p. 255,) étoit représenté sur son sceau, d'un côté à cheval, comme Duc de Normandie, et de l'autre assis sur un trône, le sceptre en main, comme Roi d'Angleterre.

GUILLAUME II, DIT LE ROUX.

1087. GUILLAUME II, fils puîné de Guillaume le Conquérant, & de Mathilde de Flandre, eſt reconnu Roi d'Angleterre au préjudice de Robert, ſon aîné, par le crédit de Lanfranc, Archevêque de Cantorberi, qui avoit été ſon Précepteur ; & le 27 Septembre de la même année, il eſt couronné par ce Prélat. L'Evêque de Bayeux, ſon oncle, ne le trouvant pas aſſez favorable à ſes vues, entra, l'an 1088, dans une conſpiration formée contre lui. Mais Guillaume, l'ayant découverte, vint facilement à bout de la diſſiper. (*Voy.* Euſtache II, *Comte de Boulogne.*) Ce Prince ne vouloit ſuivre pour régle dans le gouvernement que ſes paſſions. Lanfranc, ayant oſé lui faire des remontrances à ce ſujet, tomba dans la diſgrace l'an 1089, & mourut peu de tems après, regretté des deux nations. Un Prêtre, nommé Ranulfe, homme de néant, mais d'un génie ſouple & artificieux, s'étoit dès-lors inſinué dans l'eſprit du Monarque, & réuſſit à le corrompre par ſes flatteries & ſes pernicieux conſeils. Guillaume lui confia la direction du temporel des Bénéfices qui viendroient à vaquer, & Ranulfe le ſervit au gré de ſon avarice. Dès qu'un Evêque ou un Abbé venoit à mourir, il faiſoit mettre la main ſur ſes meubles & ſon argent au nom du Roi qui ſe les approprioit, ainſi que les revenus du Bénéfice, qu'il laiſſoit vaquer, pour en jouir le plus long-tems qu'il le pouvoit. Etoit-il obligé de le remplir, il le mettoit comme à l'encan, & ne l'ad-

(1) Ce Prélat, que Guillaume, son frere, avoit fait Evêque de Bayeux en 1049, à l'âge de 14 ans, et créé Comte de Kent après la conquête de l'Angleterre où il l'avoit accompagné, se croyoit toutes les voies permises pour fournir, en accumulant des richesses, au luxe prodigieux de sa table et de ses équipages. Son ambition crut avec son opulence, et le porta même à rechercher la Papauté. Pour l'obtenir, il acheta à prix d'argent les suffrages des principaux citoyens de Rome, et, presque assuré de réussir, il se fit bâtir un Palais dans cette ville. Déjà il étoit sur le point de partir avec des troupes gagnées, lorsque le Roi, son frere, irrité de ses concussions, le fit arrêter et conduire à la Tour de Rouen, où il le retint prisonnier jusqu'à ce qu'étant près d'expirer, il consentit, pressé par ceux qui l'environnoient, à lui rendre la liberté. Oderic Vital, dont nous tenons ce récit, ne dit pas à quel Pape Odon prétendoit succéder. Mais il y a bien de l'apparence que ce fut à Grégoire VII, mort en 1085.

jugeoit d'ordinaire qu'au plus offrant. La même avidité que ce Prince montroit pour les biens ecclésiastiques, il la faisoit paroître pour ceux d'une autre nature qui se trouvoient à sa convenance. L'an 1090, il forma le dessein d'enlever la Normandie à Robert, son frere, & s'empara de quelques places de ce Duché. Les deux Princes, l'an 1091, font un Traité de paix, & portent la guerre en Ecosse contre Malcolm; elle est suivie de la paix conclue par la négociation du Prince Edgar. Guillaume étant tombé malade en 1093, les remords le saisissent. Alors il se détermine à remplir les Bénéfices vacans dont il retenoit les revenus; il nomme à l'Archevêché de Cantorberi, qui vaquoit depuis 4 ans, S. Anselme, Abbé du Bec, avec lequel il eut dans la suite de grands démêlés. La guerre se rallume en 1093 entre Guillaume & le Roi d'Ecosse, qui est défait, & tué avec son fils aîné. L'an 1096, Robert, frere de Guillaume, voulant partir pour la Croisade, & manquant de ressources nécessaires pour cette expédition, lui engage la Normandie & le Maine pour le prix de 10000 marcs; somme modique, qui néanmoins ne fut levée qu'à force d'extorsions. Tous les Seigneurs manceaux n'étoient pas disposés à subir le joug de ce nouveau maître. L'an 1097, comme il chassoit dans la forêt neuve en automne, un courier vient lui apprendre que ses gens sont assiégés par Helie de la Fleche dans le château du Mans. A cette nouvelle il pique son cheval vers la mer, en criant : *Qui m'aime me suive.* Arrivé à Dartmouth, il monte le premier vaisseau qui se présente, & sur ce que les mariniers lui remontrent qu'il s'expose à périr, le tems étant mauvais, il répond froidement : *Je n'ai jamais oui dire qu'un Roi se soit noyé.* Ayant fait mettre aussitôt à la voile, il aborde le lendemain au port de Touque. De là il vole avec une armée qu'il a rassemblée à la hâte, vers la place assiégée. Le bruit de sa marche effraie les assiégeans qui se retirent avant qu'il arrive. (*Voy.* Helie, *Comte du Maine.*) Guillaume avoit dans le même tems la guerre avec Louis le Gros, Roi désigné des François. Elle commença peu de tems après le départ du Duc Robert, & ne finit qu'à la mort du Monarque anglois. Voici quand & comment arriva ce dernier événement. L'an 1100, Guillaume étant à la chasse avec Henri, son frere, dans la forêt neuve, le 2 Août, un Chevalier François, nommé Gauthier Tirrel, Seigneur de Poix & de Pontoise, lui perce le cœur d'une fleche en tirant sur un sanglier, ou sur un cerf, & l'étend roide mort sur la place. C'est ainsi que les Anciens & les Modernes racontent ordinairement la mort de ce Prince. Cependant Suger, dans la vie du Roi Louis le Gros, rapporte que Tirrel, qui s'étoit sauvé en France, lui avoit plusieurs fois protesté avec serment que le jour que Guillaume fut tué, il ne l'avoit pas vu, ni ne s'étoit trouvé dans l'endroit de la forêt où il chassoit. Quoi qu'il en soit, Guillaume fut enterré dans l'Eglise de S. Pierre de Winchester. Il étoit dans la 44e année de son âge, & dans la 13e de son régne. Tous les Historiens du tems s'accordent à représenter ce Prince comme un vrai Tyran. Il n'avoit point été marié. Sa taille étoit courte & épaisse, son visage haut en couleur, sa voix rauque & forte, son regard fier & même un peu farouche. Son surnom annonce assez la couleur de son poil. Il aimoit & cultivoit les Lettres; &, pour engager ses sujets à s'instruire, il donna un Édit par lequel il déclaroit que tout criminel pourroit racheter sa vie, s'il prouvoit qu'il savoit lire. Cette loi est encore aujourd'hui en vigueur : on dit au criminel : *Toi qui es convaincu de tel crime, qu'as-tu à demander en ta faveur pour empêcher que la sentence prononcée contre toi ne soit exécutée ?* Le criminel répond alors : *Je demande le bénéfice du Clergé.* La salle de Westminster & le pont de Londres sont des ouvrages de ce Prince.

Les diplômes de Guillaume II ne portent ordinairement que la date du lieu.

HENRI I, DIT BEAU-CLERC ET LE LION.

1100. HENRI I, 3e fils de Guillaume le Conquérant, né l'an 1068 (& non 1070, comme le marque Orderic Vital,) surnommé BEAU-CLERC parce qu'il étoit beau de visage & lettré, étant accouru à Londres aussitôt après la mort du Roi Guillaume, son frere, s'empare de ses trésors & du trône d'Angleterre en l'absence de Robert, Duc de Normandie, son aîné, qui s'étoit arrêté en Italie à son retour de la Croisade. Le Dimanche suivant, 5 Août, ou le 15 selon Matthieu Paris, il est sacré à Westminster par Maurice, Evêque de Londres, & couronné par Thomas, Archevêque d'Yorck. Peu de jours après cette cérémonie, Henri, pour détruire les prétentions que son frere pouvoit un jour lui opposer, s'applique à gagner l'affection de ses sujets par le rétablissement des loix d'Edouard, par l'abolition des impôts & par la suppression de l'Edit qui défendoit la lumiere & le feu dans les maisons après huit heures du soir. Il fit plus, il rendit aux Eglises la jouissance de leurs privileges, réduisit à une seule grandeur les poids & les mesures, & ordonna la punition corporelle des faux monnoyeurs. On remarque qu'il fit faire de la Charte, donnée à ce sujet, autant d'expéditions qu'il y avoit de Comtés en Angleterre, avec ordre d'en déposer une dans la principale Abbaye de chacune de ces Provinces. (*Matth. Paris.*) Enfin Henri, au mois de Septembre, rappella de son exil S. Anselme, Archevêque de Cantorberi, que les persécutions de Guillaume le Roux avoient obligé de quitter l'Angleterre. Le 11 Novembre de la même année, ayant assemblé les Grands du Royaume à Londres, il épouse en leur présence MATHILDE, fille de Malcolm, Roi d'Ecosse, qui fut couronnée le même jour par S. Anselme. A Noël suivant, que les Anglois prenoient alors pour le premier jour de l'année, Henri tient une Cour pléniere qu'un illustre étranger honora de sa présence : c'étoit Louis, Roi désigné des François. Bertrade, sa marâtre & sa persécutrice, apprenant qu'il étoit passé en Angleterre, écrivit à Henri des lettres scellées du sceau du Roi Philippe, son époux, pour le prier de faire arrêter le jeune Prince & de l'enfermer dans une étroite prison. Henri communique ces lettres à Louis, & lui conseille de retourner en France. (*Order. Vital.*) Ce que Henri avoit lieu d'appréhender pour lui-même arriva. L'an 1101, le Duc de Normandie forme un parti en Angleterre, pour arracher de ses mains le sceptre qu'il lui avoit enlevé. Il arrive sur les lieux au mois d'Août, & se prépare à une bataille : mais sur le point de la livrer, il s'accommode avec son frere, & lui abandonne ses droits pour une pension de 3000 marcs. Par une de leurs conventions Henri avoit promis une amnistie à tous les Anglois qui avoient suivi le parti de son frere. Robert apprenant qu'au mépris de sa parole il en maltraite plusieurs, se rend à Londres, l'an 1102, pour se plaindre à lui-même de son infidélité. Henri le reçoit avec hauteur, témoignant sa surprise de ce qu'il a osé mettre les pieds dans ses Etats sans avoir obtenu sa permission. Il lui reproche ensuite sa négligence à punir ceux qui les avoient trahis l'un & l'autre, & prétend par là satisfaire à ses plaintes. Robert, craignant d'être arrêté, tâche de calmer son frere, & lui remet, à la priere de la Reine, sa pension de 3000 mille marcs.

La même année commence le fameux démêlé du Roi avec S. Anselme, touchant les investitures. On députe à Rome de part & d'autre pour consulter sur ce différend le S. Siége. Anselme, se défiant de la réponse que rapporteront les députés, va lui-même trouver le Pape. A son retour il fait la paix avec le Monarque à l'Aigle en Normandie, le 22 Juillet 1105, par la médiation de la Comtesse de Blois. (Eadmer, *hist. novor.* L. 3, p. 62.)

L'avidité de Henri n'étoit pas satisfaite du Royaume d'Angleterre qu'il avoit envahi sur son frere, il veut encore le dépouiller de son Duché. La conduite de Robert fournissoit un beau prétexte à ce dessein. Prodigue & indolent, il se ruinoit par ses profusions, & abandonnoit les biens de ses sujets à la rapacité de ses Ministres. Une partie des Normands s'étant soulevée, appelle le Roi d'Angleterre à son secours. Henri, à cette invitation qu'il avoit sollicitée, s'embarque, l'an 1105, pour la Normandie, & aborde au port de Barfleur dans la semaine-sainte; de là s'étant rendu le samedi-saint à Carentan, il y passe la fête de Pâque, dont l'Office fut célébré en sa présence par Serlon, Evêque de Séez. Ce Prélat y donna une marque singuliere de son zele contre les cheveux longs, que le Roi & toute sa Cour portoient alors; usage qu'une fausse interprétation de S. Paul faisoit regarder par les dévots du tems comme un péché contre nature. S'étant mis à prêcher avant le Service contre cette mode, il ébranla tellement Henri & ses courtisans, qu'ils consentirent à y renoncer. Serlon les prit au mot; &, tirant aussitôt de sa poche des ciseaux dont il s'étoit muni, il fit sur chacun d'eux, en commençant par le Roi, l'opération de la tonsure. Henri, si l'on en croit Guillaume de Malmesburi, avoit beaucoup hésité avant d'entreprendre la guerre contre son frere pour le déposséder. Ce fut le Pape Pascal II, suivant cet Historien, qui leva ses scrupules en lui représentant la guerre qu'il feroit à son frere comme une expédition louable, & le dépouillement de ce Prince comme le salut de la Normandie : *Asseverans non fore civile bellum, sed praclara patria pradicandum emolumentum.* Mais il y a bien de l'apparence que le Roi d'Angleterre avoit auprès du Pape des amis qui le servoient suivant ses desirs. Henri étant parti de Carentan, se rend maître de Caen par la trahison des bourgeois qu'il avoit corrompus par argent. Il va mettre ensuite le siége devant Bayeux qu'il emporte avec le secours du Comte d'Anjou, son allié. De là, s'avançant dans le pays, il soumet plusieurs autres places jusqu'au mois d'Août qu'il se rembarque pour l'Angleterre. L'an 1106, le Duc Robert vient avant le Carême trouver le Roi, son frere, à Northampton, pour redemander ce qu'il lui avoit pris, & ne peut rien obtenir. (*Henric. Huntind. & Chron. anglo-sax.*) Henri, dans l'été de la même année, repasse la mer pour achever sa conquête, &

y réuſſit après avoir battu & fait priſonnier le Duc Robert à la bataille de Tinchebrai, donnée le 27 Septembre. Thoiras, qui place mal à propos cette bataille en l'an 1107, voudroit la faire regarder comme auſſi glorieuſe pour les Anglois, que celle des Haſtings pour les Normands. Henri, après avoir réglé les affaires de Normandie, retourne triomphant, dans le Carême de l'an 1107, en Angleterre, & y fait terminer la même année le différend touchant les inveſtitures dans un Concile tenu à Londres. (*V.* Robert II, *Duc de Normandie.*)

L'Empereur Henri V, cherchant une épouſe, jetta les yeux ſur la Princeſſe Mathilde, fille du Roi d'Angleterre, & fit partir, l'an 1109, des Ambaſſadeurs pour en aller faire la demande. La Princeſſe fut accordée; mais ſa trop grande jeuneſſe fit différer de cinq ans la célébration du mariage. Le Roi, pour payer la dot de l'Impératrice, impoſa une taxe de trois ſchellings ſur chaque hyde de terre : coutume nouvelle & onéreuſe, mais qui a été ſoigneuſement obſervée en pareille occaſion par les Rois ſes ſucceſſeurs.

L'an 1111, de vaſtes inondations de la mer ſur preſque toutes les côtes des Pays-Bas, ayant obligé un très grand nombre des habitans de s'expatrier & de ſe réfugier en Angleterre, Henri les reçoit, & en forme une colonie qu'il place dans la Province de Pembrock, au pays de Galles, où leurs deſcendans ont fleuri juſqu'à ce jour avec des mœurs très diſtinctes de celles des anciens Gallois.

Henri perdit, le 1 Mai de l'an 1118, la Reine Mathilde, ſon épouſe, décédée à Weſtminſter, & laiſſant de ſon mariage un fils nommé Guillaume Adeling, avec la fille dont nous venons de parler. La guerre ſe faiſoit alors avec une ardeur égale de part & d'autre entre l'Angleterre & la France, au ſujet de la Normandie que le Roi Louis le Gros revendiquoit pour Guillaume Cliton, fils de l'infortuné Robert. L'an 1119, le 20 Août, on en vint, dans la plaine de Brenneville, à une bataille que les Anglois gagnerent, mais non ſans avoir couru riſque d'y perdre leur Roi. Guillaume Crépin, Gentilhomme normand, attaché à Cliton, qui étoit du combat, déchargea au Monarque, dans la mêlée, deux coups ſur la tête, qui le mirent en ſang malgré la bonté de ſon caſque. Mais Henri à ſon tour lui en porte un ſi furieux qu'il le renverſe de ſon cheval, & le fait priſonnier. Le Roi de France, entraîné par les fuyards après avoir eu ſon cheval tué ſous lui, eſt obligé de ſe ſauver à pied. Au mois de Septembre ſuivant, nouveau combat entre les mêmes armées près du château d'Eu. L'événement en fut douteux, quoi qu'en diſent les Hiſtoriens anglois, qui donnent une pleine victoire à leur Monarque. Vers la fin d'Octobre, le Pape Calixte II, au retour du Concile de Reims, où il avoit préſidé, vient trouver à Giſors le Roi d'Angleterre, & travaille avec ſuccès à la réconciliation des deux Rois. Il ne réuſſit pas également à faire approuver à Henri le Décret du Concile de Reims contre les inveſtitures, quoique Louis le Gros, préſent à l'Aſſemblée, eût ſemblé y acquieſcer par ſon ſilence. Henri déclara nettement qu'il s'en tiendroit ſur cet article aux uſages dont les Rois ſes prédéceſſeurs étoient en poſſeſſion depuis long-tems. Calixte échoua pareillement dans la demande qu'il fit au Roi d'Angleterre de rétablir ſur ſon Siége Turſtin, Archevêque d'Yorck, contre lequel il étoit juſtement irrité. (Ce Prélat, nouvellement élu, s'étoit fait ſacrer par le Pape au Concile de Reims, malgré la défenſe du Roi, pour ne pas l'être par l'Archevêque de Cantorberi, à qui il conteſtoit la Primatie.) Henri, pour s'excuſer, allégua au Pape le ſerment qu'il avoit fait de ne jamais permettre à Turſtin de rentrer dans ſes Etats. Calixte, lui ayant offert de l'abſoudre de ce ſerment, le Roi lui envoya dire, après en avoir délibéré avec ſon Conſeil : *Saint Pere, il ne convient pas à ma dignité que je reçoive l'abſolution que vous m'offrez. Quelle foi ajoutera-t-on aux ſermens, ſi l'on voit, par mon exemple, qu'ils puiſſent être ſi facilement anéantis par une abſolution ?* Belle leçon pour le Pontife ! Turſtin fut cependant rétabli dans la ſuite. La plûpart des Hiſtoriens mettent la conférence dont nous venons de parler en 1120; mais la preuve qu'ils ſe trompent, c'eſt que Calixte étoit au commencement de Janvier de cette année à Cluni pour s'en retourner à Rome.

Un événement funeſte, arrivé l'an 1120, plongea le Roi d'Angleterre dans un chagrin qui empoiſonna la ſuite de ſes jours. Après avoir heureuſement terminé toutes ſes affaires endeça de la mer, il s'étoit embarqué pour l'Angleterre, où il avoit abordé le 26 Nov. Guillaume, ſon fils, le ſuivoit d'aſſez loin dans un autre bâtiment avec environ 300 perſonnes de ſon âge, dont la plûpart étoient des meilleures Maiſons. La débauche exceſſive à laquelle ſe livra cette jeuneſſe licencieuſe, ſervit d'exemple aux matelots qui, s'étant enivrés, laiſſerent aller le vaiſſeau ſe briſer contre un écueil. On eut le tems de mettre la chaloupe en mer pour ſauver le Prince; & déjà il avoit vogué vers la terre, quand les cris de la Comteſſe du Perche, ſa ſœur naturelle, le firent retourner pour la prendre avec lui. Mais tant de perſonnes qui couroient le même danger, ſe jetterent dans l'eſquif avec elle, qu'ils le firent couler à fond, enſorte que tout le monde fut noyé. Tous ceux qui étoient reſtés à bord du vaiſſeau ſubirent le même ſort, à l'exception du fils d'un boucher de Rouen, qui, s'étant ſauvé ſur un mât, vint au bout de trois jours annoncer au Roi la nouvelle du naufrage. Cette cataſtrophe changea entiérement le caractere de Henri; & depuis ce moment jamais on ne le vit rire. Le deſir de réparer la perte de ſon unique fils légitime le porta néanmoins à ſe remarier au mois de Février ſuivant, avec Adelaïde, fille de Godefroi, Comte de Louvain. Mais, l'an 1127, voyant ſon eſpérance trompée par la ſtérilité de cette épouſe, il fait reconnoître pour ſon héritiere Mathilde, ſa fille, veuve alors, ſans enfans, de l'Empereur Henri V. Cette Princeſſe, après la mort de ſon époux, étoit retournée à la Cour de ſon pere, qui, l'an 1129, lui fit accepter contre ſon gré la main de Geofroi Plantagenet, Comte d'Anjou. Il eut la ſatisfaction, l'an 1133, d'apprendre la naiſſance d'un fils ſorti de cette alliance. Empreſſé de voir cet enfant à qui l'on donna ſon nom, dont il ſoutint la gloire, il quitte l'Angleterre pour ſe rendre en Normandie. Le 2 Août 1133, fut le jour de ſon départ, époque d'une grande éclipſe de ſoleil qui fut ſuivie deux jours après d'un tremblement de terre conſidérable.

Tandis qu'il réſidoit dans ſon Duché, les Gallois, qu'il croyoit avoir entiérement réduits après pluſieurs victoires, firent, l'an 1135, une irruption en Angleterre & battirent l'armée royale dans la plaine d'Aberteivy. Henri, à la nouvelle de ce revers, tenta juſqu'à trois fois de traverſer la mer, & toujours les vents furent contraires à ſon deſſein. Il y renonça enfin à la perſuaſion de ſa fille, & ſe retira vers la Touſſaints au château de S. Denis de Forment, dans la forêt de Lions, où il paſſa quelque tems à chaſſer. Mais un jour (25 Novembre) étant revenu de cet exercice, épuiſé de fatigues, il mangea avec avidité des lamproies, ſon mets favori, qui lui cauſerent une indigeſtion dont il ne releva pas. Prévoyant ſa fin prochaine, il fit venir Hugues d'Amiens, Archevêque de Rouen, entre les mains duquel il rendit l'eſprit, un Dimanche, 1 Décembre 1135, dans la 68e année de ſon âge, & la 36e de ſon régne. Son corps fut tranſporté à l'Abbaye de Reading en Angleterre, qu'il avoit fondée. Henri fut un Prince valeureux, politique, lettré; mais voluptueux à l'excès, dur, ambitieux & fourbe. La différence qu'il mit dans ſa conduite entre les Normands & les Anglois le fit adorer des premiers & déteſter des ſeconds. Il augmenta le nombre des forêts royales; ce qui découragea tellement l'agriculture, qu'un jour qu'il arrivoit de Normandie en Angleterre, des Laboureurs vinrent lui remettre les ſocs de leurs charrues comme des inſtrumens qu'il avoit rendus inutiles. Sur la fin de ſes jours il fut agité par des alarmes continuelles, s'imaginant voir dans chacun de ſes domeſtiques autant d'aſſaſſins. On prétend même que pour dérober l'endroit où il couchoit à leur connoiſſance, il changeoit de lit juſqu'à cinq & ſix fois par nuit. Ce Prince ne laiſſa d'enfans légitimes que Mathilde; mais il laiſſa pluſieurs bâtards de l'un & de l'autre ſexe, dont les principaux ſont Robert ſurnommé de Caen, lieu de ſa naiſſance, que ſon pere fit Comte de Gloceſter, en faveur de ſon mariage avec Mabile, fille de Robert Hamon, Seigneur de Gloceſter; Renaud, Comte de Cornouailles; Mathilde, femme de Conan III, Duc de Bretagne; Alix, femme de Matthieu de Montmorenci; & N. mariée à Guillaume Gouet, qui a donné ſon nom au Perche-Gouet. La Reine Adélaïde, 2e femme de Henri, mourut en 1151, ſuivant les Annales de Margan. Ce Prince, ſelon Orderic Vital (L. 2, p. 840,) accorda, l'an 1113, à l'Abbaye de S. Evroul, en Normandie, une Chartre par laquelle il ordonnoit que toutes les cauſes de ce Monaſtere ſeroient portées en premiere inſtance à ſa Cour royale : *Et ne quis ad placitum Monachos .... niſi in curia Regali provocaret, generali authoritate prohibuit.* C'eſt ce qu'on a depuis appellé *Lettres de Committimus.* (Voy. Louis le Gros, *Roi de France, pour les guerres que Henri eut avec ce Prince.*)

ÉTIENNE.

1135. Étienne, Comte de Mortain & de Boulogne, 3e fils d'Etienne, Comte de Blois, & d'Adele, fille de Guillaume le Conquérant, ſuccede à Henri, ſon oncle, malgré les précautions que ce Prince avoit priſes pour aſſurer la Couronne à l'Impératrice Mathilde, ſa fille. L'ambition rendit Etienne ingrat & parjure. Il avoit le premier fait ſerment de fidélité à Mathilde entre les mains du pere de cette Princeſſe, & il devoit lui être attaché par reconnoiſſance pour Henri qui lui avoit fait des établiſſemens conſidérables en Angleterre & en Normandie, ſans parler du Comté de Boulogne qu'il lui avoit procuré, en lui faiſant épouſer l'héritiere de ce riche domaine. Mais que peuvent les engagemens les plus ſacrés ſur un cœur dominé par

la passion de régner ! Etienne étant passé de France en Angleterre aussitôt après la mort du Roi, se porta pour son successeur, & s'étant saisi de ses trésors, les employa pour acquérir les suffrages de la Noblesse. Henri, son frere, Evêque de Winchester, lui gagna de son côté ceux du Clergé. Cependant les Prélats & les Barons ne lui prêterent serment qu'à des conditions avantageuses pour eux-mêmes, &, pour la plûpart, utiles au peuple. Il ne faut pas mettre néanmoins au nombre de celles-ci la permission qu'ils obtinrent de faire fortifier leurs châteaux ; ce qui jetta bientôt le Royaume dans la plus grande désolation, par la facilité que cette concession donna aux Seigneurs de vexer leurs vassaux, de se faire la guerre entre eux, & de la faire au Roi lui-même. Le 22 Décembre 1135, Etienne est couronné par Guillaume, Archevêque de Cantorberi. (Les Écrivains anglois qui mettent ce couronnement au jour de Noël, ont voulu parler de la Cour pléniere qu'Etienne tint ce jour là.) Mathilde, rivale d'Etienne, qu'on nommoit toujours Impératrice, trouva un défenseur dans son oncle David, Roi d'Ecosse. Ayant levé des troupes, il entre dans le nord de l'Angleterre, & oblige la plus grande partie des peuples à se soumettre à cette Princesse. Mais le Roi Etienne étant venu à sa rencontre, David se retire, après avoir fait un Traité de paix avec lui. Peu de tems après, Etienne passe en Normandie pour en chasser Thibaut, Comte de Blois, son frere, que les Normands avoient appellé, & Géofroi, Comte d'Anjou, qui, de son côté, faisoit des efforts pour se rendre maître de ce Duché. Les deux freres s'accommodent. Géofroi, chassé des places dont il s'étoit emparé, traite pareillement avec le Roi, moyennant une pension qui lui est offerte. Alors Etienne investit de la Normandie Eustache, son fils, déjà Comte désigné de Boulogne. Le Roi d'Ecosse n'avoit pas entiérement abandonné les intérêts de sa niece. L'an 1138, il profite de l'éloignement d'Etienne pour faire une invasion dans le Northumberland. Etienne repasse en Angleterre, & fait marcher contre lui Guillaume, Comte d'Aumale. Celui-ci l'ayant atteint vers la fin d'Août, le met en déroute à la fameuse bataille dite de l'Etendard, parce qu'un Crucifix d'argent élevé sur un chariot au bout d'un mât de vaisseau, & accompagné de trois bannieres d'Eglises, y servit d'enseigne aux Anglois. Etienne se brouille avec le Clergé l'année suivante, au sujet des forteresses de quelques Prélats, qu'il s'étoit appropriées. L'Evêque de Winchester, son frere, se met à la tête des mécontens. Mathilde alors se rend en Angleterre, le 22 Septembre, & ranime son parti à la faveur de ces troubles. Le Comte de Glocester, son frere naturel, rassemble pour elle une armée, où la Noblesse vient se rendre en foule. L'an 1141, il gagne, le 2 Février, la bataille de Lincoln sur Etienne, qu'il fait prisonnier, & l'envoie à Mathilde, qui le fait enfermer à Bristol, où il est mis aux fers : Mathilde alors fait de grands progrès. Presque toutes les villes, excepté Londres, la reconnoissent ; mais elle gâte ses affaires par trop de hauteur : l'Evêque de Winchester, à qui Mathilde étoit redevable de ses progrès, la quitte, & retourne au parti de son frere. La Reine, femme d'Etienne, nommée aussi Mathilde, & Eustache, son fils, se mettent à la tête d'une armée : l'Impératrice est obligée de s'enfuir, & n'échappe qu'avec grande peine. Le Comte de Glocester, à son tour, est battu, fait prisonnier, le 14 Septembre, par Guillaume d'Ipres, bâtard de Flandre, & conduit à Rochester : le 1 Novembre, il est échangé avec le Roi. Etienne ayant recouvré sa liberté, assiége, l'an 1142, Oxford, où sa rivale s'étoit retirée : la Princesse sort clandestinement de la ville & se sauve d'une maniere bien extraordinaire (1) à Wallingford, où le Prince Henri, son fils, & le Comte de Glocester vont la joindre. Ce dernier, suivant les Annales de Margan, étant mort à Bristol le 31 Octobre de l'an 1147, le parti d'Etienne prit entiérement le dessus, & Mathilde ne pouvant plus se soutenir, passe en Normandie. Alors Etienne commence à se persuader qu'il restera paisible possesseur du Royaume. Il essaya toutefois en vain, l'an 1151, de faire couronner Eustache, son fils, par l'Archevêque de Cantorberi ; ce Prélat aima mieux prendre la fuite que de prêter son ministere à cette cérémonie. (*Henric. Hunting.*) La perte que le Roi fit de Mathilde, son épouse, le 3 Mai de l'année suivante, le rendit inconsolable. Cette Princesse, vraiment digne de ses regrets à tous égards, fut enterrée à l'Abbaye de Feversham dans le Kentshire, qu'elle avoit fondée avec lui. Cependant le jeune Henri, fils de l'Impératrice, devenoit puissant en-deça de la mer. Investi, l'an 1149, du Duché de Normandie par le Roi de France, il succéda, l'an 1151, à Geofroi, son pere, dans le Comté d'Anjou, & à ces domaines, l'an 1152, il joignit l'Aquitaine par son mariage avec l'héritiere de ce Duché, répudiée par le Roi Louis le Jeune. Alors il pensa sérieusement à renouveller ses efforts pour la conquête de l'Angleterre. Ayant fait une descente dans cette Isle au mois de Janvier 1153, il employa dix mois à disputer le terrein à son antagoniste. Le Prince Eustache étant mort subitement dans cet intervalle (vers la mi-Août) sans laisser d'enfans de sa femme Constance, fille du Roi Louis le Gros, les deux partis commencerent à se rapprocher. On convint d'une entrevue ; &, le 6 Novembre, le Roi Etienne fit à Winchester, avec Henri, un Traité par lequel il l'adoptoit au préjudice de Guillaume, son second fils, & lui laissoit la Couronne après sa mort. Etienne ne survécut pas une année entiere à cet accommodement, étant mort d'une maladie hémorrhoïdale le 25 Octobre 1154, dans la 50e année de son âge. Il fut inhumé dans le même tombeau que sa femme & son fils aîné. Outre les deux fils qu'on vient de nommer il eut une fille, Marie, qui, d'Abbesse de Ramsai, devint femme de Matthieu d'Alsace qu'elle fit Comte de Boulogne en l'épousant. (*V. les Comtes de Boulogne.*) Pour faire un excellent Roi d'Etienne, il ne lui manqua peut-être que des droits plus légitimes à la Couronne dont il s'étoit emparé. Brave, vigilant, humain, affable, il réunissoit à ces qualités de l'ame une figure imposante, un bras nerveux & beaucoup d'adresse dans le maniement des armes.

Ce fut sous le régne d'Etienne, vers l'an 1144, suivant Gervais de Cantorberi, que le Droit commença d'être enseigné dans l'Université d'Oxford. Ce qui y donna occasion, furent les prétentions excessives de Henri, Evêque de Winchester, et frere du Roi Etienne, lequel, en vertu de son titre de Légat du S. Siége, exigeoit de tous les Evêques d'Angleterre, et même du Primat, qu'ils vinssent à ses ordres toutes les fois qu'il jugeoit à propos de les mander. Thibaut, Archevêque de Cantorberi, indigné de ces hauteurs, alla trouver le Pape Célestin II, et obtint de lui le titre de Légat, qui fut ôté à l'Evêque de Winchester. *Oriuntur hinc, inde*, dit Gervais, *discordiæ graves, lites et appellationes antea inauditæ. Tunc leges et causidici in Angliam primò vocati sunt, quorum primus erat Magister Vacarius. Hic in Oxonefordia legem docuit, ut apud Romam M. Gratianus.*

On remarque aussi que l'Angleterre essuya, sous le régne d'Etienne, le premier interdit général, dont voici quelle fut l'occasion. Le Pape Eugene III avoit convoqué, vers la fin de l'an 1147, un Concile général à Reims. Mais au lieu de laisser, suivant l'usage, à l'Eglise anglicane le choix de ses députés, ce Pontife nomma d'autorité cinq Prélats pour la représenter à cette Assemblee, et exigea qu'ils s'y rendissent. Le Roi, choqué de cette entreprise, défendit aux Evêques de partir. Eugene, pour se venger, jetta un interdit sur tout le parti d'Etienne qui fut obligé de plier.

Enfin ce fut sous ce Roi que les appels au Pape, defendus par les loix angloises, commencerent à s'introduire en Angleterre.

HENRI II, SURNOMMÉ PLANTAGENET.

1154. HENRI II, né, le 5 Mars 1133, (N. S.) dans la ville du Mans, de Géofroi Plantagenet, Comte d'Anjou, & de Mathilde, fille de Henri I, passe en Angleterre après la mort d'Etienne, y arrive le 7 Décembre, & le 19 est couronné à Westminster par Thibaut, Archevêque de Cantorberi, sans aucune opposition. L'une de ses premieres opérations fut de faire réunir à son domaine les villes & châteaux que le Roi Etienne en avoit distraits pour les donner à ceux qui l'avoient servi dans ses guerres. Il fallut employer la force pour dépouiller la plûpart des possesseurs. La Chronique de S. Aubin d'Angers fait état de 140 de ces places que le Roi leur enleva les armes à la main, & dont il fit raser les fortifications.

Henri jouissant, depuis son mariage avec Eléonore, d'un tiers de la France à titre de fief, étoit l'objet de la jalousie du Roi Louis le Jeune. Mais le vassal, plus rusé que son suzérain, cherchoit encore à s'agrandir à ses dépens. L'an 1158, étant passé d'Angleterre en Normandie, il eut avec Louis, sur la riviere d'Epte, une entrevue dans laquelle ils convinrent du mariage de Henri, fils du premier, avec Marguerite, fille du second, tous deux enfans, pour être célébré lorsqu'ils auroient atteint l'âge de puberté. La Princesse fut emmenée par son beau-pere futur pour être élevée sous ses yeux, & la ville de Gisors, qui lui étoit assurée pour sa dot, mise entre les mains des Templiers, à condition d'être rendue après l'accomplissement de l'alliance arrêtée. La paix entre les deux Princes ne fut pas de longue durée. L'Anglois, du chef de sa femme, avoit sur le Toulousain des prétentions que nous expliquerons ailleurs, les mêmes au reste que Louis avoit tenté de faire valoir en 1141

(1) On étoit alors au cœur de l'hiver. La riviere étoit glacée et la terre couverte de neige. Mathilde ayant observé que les assiégeans faisoient négligemment le service et ne gardoient pas toujours les passages, se revet d'habits blancs pour n'être pas distinguée de la neige ; et, suivie de quatre Chevaliers dans le même équipage, elle sort par la fausse porte, traverse la riviere sur la glace, et arrive, sans avoir été apperçue, au château de Walingford.

lorsque Eléonore partageoit encore son lit. Henri, l'an 1159, voulant à son tour les exercer, fait une invasion dans les Etats de Raymond V, Comte de Toulouse, dont il menaça la capitale. Le Roi de France vole au secours du Comte, & s'enferme dans la place, résolu de la bien défendre en cas de siége. L'Anglois alors, quoique assisté des Comtes de Barcelone, de Nîmes, de Blois, & d'autres Seigneurs, prend le parti de se retirer sur la fin de Septembre, alléguant son respect pour la présence de son suzérain, & ne trompe personne par ce vain prétexte. Il prouva bien l'année suivante, par sa conduite envers ce Monarque, combien il mettoit son intérêt au-dessus des égards qu'il lui devoit. Impatient de posséder Gisors qui devoit servir de barriere à son Duché de Normandie, le 2 Décembre 1160 il fait célébrer à Neubourg, près de S. Lô, avec la dispense de deux Légats, le mariage de son fils qui n'avoit que sept ans, avec Marguerite, âgée seulement de trois, & retire aussitôt la place des mains des Chevaliers qui l'avoient en sequestre. Louis, justement indigné de cette supercherie, entre dans un grand courroux & contre le Roi d'Angleterre & contre les Templiers qu'il bannit de son Royaume. Le Comte de Blois, beau-frere du Roi de France, adopte son ressentiment, & fortifie Chaumont entre Blois & Amboise, à dessein de s'en servir contre l'Anglois. Mais Henri étant venu en diligence faire le siége de cette place, s'en rend le maître, & fait prisonniers 153 Chevaliers du Comte, qui la défendoient. (*Radulf. de Diceto.*) La guerre auroit recommencé, suivant M. Hume, entre les deux Rois sans la médiation du Pape Alexandre III, *qui résidoit alors*, dit-il, *en France*. Il se trompe, Alexandre n'arriva dans ce Royaume qu'au mois d'Avril 1162, & les deux Rois s'étoient raccommodés par un nouveau Traité fait au mois de Mai 1161, à Freteval selon Raoul de Diceto & Matthieu Paris, à Chaumont en Vexin selon Robert du Mont. Ce fut sur la fin de la même année que Henri, assistant au Concile de Toulouse, reconnut Alexandre pour légitime Pape.

L'an 1163 commencerent les fameux démêlés entre Henri & Thomas Becket, Archevêque de Cantorberi, touchant la jurisdiction ecclésiastique. Ce Prélat, sur la fin de Janvier 1164, se laissant entraîner par les autres Evêques, signa les 16 articles que le Roi leur avoit proposés sur cette matiere, & qu'ils avoient reçus dans l'Assemblée de Clarendon. C'étoient autant de limitations que l'on mettoit aux prérogatives du Clergé. Mais, apprenant depuis que le Pape les avoit condamnés, il les désavoue & en condamne au moins dix dans l'Assemblée tenue le 8 Octobre de la même année à Northampton. » Il faut convenir, dit un Ecrivain judicieux, que si quelques uns de ces » articles se bornoient à faire rentrer l'Eglise (il falloit dire le » Clergé) dans les limites dont elle n'auroit pas dû sortir, il y » en avoit d'autres qui tendoient à la dépouiller de ses droits, » & qui au moins avoient besoin de restriction. Tel étoit, par » exemple, l'article qui donnoit au Roi, sans autre explication, le revenu des Bénéfices vacans. Certainement les Rois » avoient trop abusé de ce droit, en laissant quelquefois pendant dix ans entiers les Eglises sans Pasteur, pour qu'une telle » clause n'eût pas besoin d'être restreinte; & si la fermeté du » Prélat n'avoit pas eu d'autre objet, il seroit difficile de la » blâmer. » Le Roi indigné de ce qu'il appelloit *la Palinodie de Becket*, se déclare ouvertement son ennemi. Presque tout le Clergé d'Angleterre abandonne son Primat. Thomas se voyant exposé à la persécution, s'échappe furtivement & passe, le 2 Novembre 1164, en France, où le Roi Louis le Jeune, qu'il rencontre à Soissons, lui offre un asyle, & se retire d'abord à l'Abbaye de Pontigni, puis en 1166 à celle de Sainte Colombe de Sens.

L'Impératrice Mathilde, mere du Roi d'Angleterre, étoit toujours vivante. Cette Princesse, depuis l'élévation de son fils sur le trône, vivoit comme retirée & se mêloit peu des affaires du gouvernement. Elle mourut, le 10 Septembre 1167, à Rouen d'où son corps fut transporté au Prieuré de N. D. du Pré (aujourd'hui de Bonne-Nouvelle) pour y être inhumé. Le Pape Alexandre ne cessoit cependant de travailler à faire la paix de l'Archevêque de Cantorberi avec le Roi. Mais les Légats qu'il envoya en France pour seconder ses vues, échouerent dans leur négociation. Le Monarque anglois, l'an 1170, mit le comble aux griefs du Prélat en faisant couronner Henri, son fils, le 15 Juin, dans l'Eglise de Westminster, par l'Archevêque d'Yorck. C'étoit une entreprise faite sur les droits de l'Archevêque de Cantorberi, que cette fonction regardoit comme Primat de l'Eglise anglicane. Le Pape, sur les plaintes que S. Thomas lui en porta, donna commission à l'Archevêque de Tours & à l'Evêque de Nevers de mettre en interdit les terres du Roi, si dans 40 jours il ne s'accommodoit avec ce Prélat. Henri, craignant l'effet de cette commission, tint à Mont-Louis, entre Amboise & Tours, le 12 Octobre, une grande Assemblée de Prélats, dans laquelle il accorda la paix à l'Archevêque de Cantorberi, avec la permission de retourner à son Eglise. (Roger de Hoveden.) Mais quoiqu'il lui eût promis de faire couronner de nouveau son fils par lui-même, ce Prélat ne laissa pas, sur la fin de Novembre, avant de partir pour l'Angleterre, d'y envoyer les Lettres du Pape, portant suspense contre l'Archevêque d'Yorck & les Evêques qui avoient assisté au Sacre du jeune Roi. Cette démarche ranime toute l'animosité du Roi pere, qui témoigne souhaiter d'être délivré d'un Prêtre avec lequel il lui est, dit-il, impossible de vivre en paix. Là-dessus quatre Chevaliers partent de Normandie où étoit alors ce Monarque, & vont assassiner l'Archevêque le 29 Décembre, un mardi, dans son Eglise, croyant en cela seconder les intentions du Monarque. Guillaume de Newbridge, Auteur contemporain, fait sur la derniere démarche du saint Archevêque à l'égard de ses confreres, des réflexions qui nous paroissent trop judicieuses pour ne pas les mettre sous les yeux de nos Lecteurs. » Ce Prélat, dit-il, se » conduisoit en cela par le mouvement d'un zele ardent pour » la justice; mais agit-il selon la science? Dieu le sait. Pour » nous, bornés comme nous le sommes, il ne nous est pas » permis de juger témérairement des actions d'un si grand » homme. Je pense néanmoins que le bienheureux Pape Grégoire (le Grand) se fût comporté avec plus de douceur & de » circonspection à la suite d'une réconciliation si récente d'un » Evêque avec son Roi, & qu'ayant égard aux circonstances, » il eût jugé à propos de dissimuler des choses qui pouvoient se » tolérer sans danger pour la Religion. Je n'entreprends donc » ni de défendre ni de blâmer ce que fit alors ce vénérable Pontife. Mais je me contenterai de dire que si l'impétuosité d'un » saint zele l'a poussé au-delà des justes bornes, cet excès a été » purifié par la mort sanglante & précieuse qui en a été le fruit. » Car nous autres qui connoissons la distance qui est entre » nous & les Saints, nous devons les chérir & les louer, de » maniere que nous ne confondions pas dans notre culte & nos » éloges ce qu'il y a eu de foible & d'humain en eux, avec les » actions où sans scrupule nous devons les imiter. Qui osera » dire en effet qu'ils sont imitables en toutes choses? Ainsi nos » louanges ne doivent pas s'étendre indifféremment à tout ce » qu'ils ont fait; mais la sagesse & la discrétion doit les régler, » afin de conserver à Dieu sa prérogative, puisqu'il est le seul » qu'on ne puisse louer avec excès à quelque dégré que nos » louanges soient portées. » La mort de ce Prélat causa au Roi d'Angleterre une surprise mêlée de frayeur, à raison des suites qu'il avoit lieu d'en appréhender. Sa consternation n'alla pas toutefois au point de lui faire négliger les intérêts de l'Etat. L'an 1171, en vertu d'une Bulle du Pape Adrien III, qui lui avoit accordé l'Irlande en 1156, il fait la conquête de cette Isle, si l'on peut nommer conquête une expédition où il n'eut qu'à se présenter aux habitans du pays pour recevoir leurs soumissions. La plûpart des Modernes placent en 1172 la descente de Henri en Irlande. Mais il est certain par Gervais de Cantorberi, Guillaume de Newbridge, & Roger d'Hoveden, qu'elle se fit au mois d'Octobre 1171. Ce dernier dit positivement que ce Monarque aborda au port de Milford le 16 Octobre, un samedi, qu'il mit pied à terre le lendemain, & que le lundi suivant, fête de S. Luc, il marcha vers Waterford; ce qui se rapporte à l'année 1171, dont la lettre dominicale étoit C.

Ce Prince devoit une satisfaction authentique à la mémoire de son Archevêque que le concert des voix mettoit au nombre des Martyrs. L'an 1172, il témoigne publiquement son repentir d'avoir occasionné, par une parole indiscrete, la mort de ce Prélat, & consent à subir la pénitence canonique. Il étoit dans ces dispositions, tandis que ses fils, animés par la Reine Eléonore, leur mere, formoient contre lui une dangereuse conspiration. L'ayant découverte au mois de Mars 1173, il fait enfermer sa femme dans une étroite prison où elle passa environ 18 années. Cet acte de sévérité ne réprime point la révolte de ses enfans. Le Roi de France, beau-pere du jeune Henri, qui s'étoit rendu furtivement à Paris le 9 Mars, se déclare pour eux. Ils engagent aussi dans leurs intérêts le Roi d'Ecosse. L'orage gronde de toutes parts sur la tête du Roi d'Angleterre. Il éclate tout à coup en Guienne, en Normandie, en Anjou, en Bretagne & dans le Northumberland. Tous ces pays sont ravagés, mais non pas impunément par-tout. Le Comte de Flandre, qui dévastoit la Normandie, est chassé, & se retire après avoir vu son frere tué d'un coup de fleche dans le Comté d'Eu. Louis assiégeant Verneuil dans le Perche, Henri marche au secours de cette place: il arrive le jour même où les assiégés avoient promis de se rendre s'ils n'étoient secourus. Louis, craignant une bataille, demande au Roi d'Angleterre une suspension d'armes & une entrevue pour le lendemain. Henri accorde l'un & l'autre, & se retire ce jour là du côté de Conches. Mais le lendemain, en s'avançant vers le lieu de l'entrevue, il apperçoit Verneuil embrasé. Les assiégés qui,

la veille, avoient remarqué la retraite de Henri, désespérant d'être secourus, s'étoient rendus; & Louis, mal corrigé de l'aventure de Vitri par son repentir & par sa croisade, venoit de renouveller la même horreur à Verneuil, en y ajoutant la tache d'infidélité. Henri s'en vengea; il fondit sur Louis qui, après cet acte de mauvaise foi, se retiroit avec toute la précipitation de la crainte, tailla en pieces son arriere-garde, & enleva ses munitions & ses bagages, ensorte qu'il ne manqua, dit M. Gaillard, aucune espece de honte à l'incendiaire de Verneuil & de Vitri. Le Monarque anglois fait passer ensuite un détachement de son armée en Bretagne, d'où les rebelles sont chassés après la prise de Dol où ils s'étoient retranchés. Ces succès en Normandie & en Bretagne rétablirent le calme dans les autres Provinces que l'Anglois possédoit. La même année on ouvre des conférences à Gisors pour la paix : elles sont infructueuses, & la guerre continue.

L'an 1174, Henri sentant le bras de Dieu appesanti sur lui, & ne doutant point que ce ne soit à cause de la persécution qu'il avoit faite à l'Archevêque Thomas, dont la sainteté éclatoit par de grands miracles, prend le parti de recourir à Dieu : le 12 Juillet il va nu pieds au tombeau de ce Saint, & se soumet à la pénitence qui lui est imposée. Dieu touché de l'humiliation du Roi, comme autrefois de celle d'Achab, le délivre de ses ennemis. Dès le lendemain, 13 du même mois, un samedi, Guillaume, Roi d'Ecosse, est battu & fait prisonnier par les Anglois. Les fils de Henri rentrent dans le devoir : enfin la paix se fait avec la France, le 30 Septembre, à Mont-Louis, entre Tours & Amboise.

Henri étoit zélé pour l'administration de la justice. Il le prouva, l'an 1175, en divisant l'Angleterre en quatre départemens que des Commissaires devoient parcourir deux fois par an pour éclairer la conduite des Juges locaux. C'est ce qu'on appelle en Angleterre les Assises qui se tiennent dans les termes de S. Hilaire & de la Trinité. Cette coutume subsiste encore aujourd'hui. Henri, la meme année, dans l'octave de la S. Michel, fait avec Roderic O-Connor, Roi d'Irlande, un Traité par lequel ce dernier s'oblige à le reconnoître pour son Seigneur-Lige & à lui rendre les devoirs de vassal, sans perdre néanmoins le titre de Roi. (Hoveden.) Guillaume, fils d'Adelme, fut envoyé cependant par Henri pour gouverner l'Irlande en son nom. (Ware.) Le duel depuis que les Normands étoient maîtres de l'Angleterre, y tenoit lieu de preuves juridiques dans les procès tant civils que criminels. Henri n'osant abolir cet usage, permit aux parties, l'an 1176, de demander à être jugées par douze Francs-Feudataires conformément aux loix d'Alfred. Par une autre loi il soumit les meurtriers des Clercs aux peines civiles qui seroient prononcées par le Juge laique en présence de l'Official de l'Evêque. (Les meurtriers de S. Thomas en avoient été quittes pour des peines canoniques.)

Jusqu'alors les Juifs, quoique répandus par toute l'Angleterre, n'avoient un cimetiere qu'à Londres, & c'étoit là, dit Benoît de Peterborough, qu'il falloit apporter le cadavre de tout Juif qui mouroit dans ce Royaume. Henri II, accorda par Lettres du 12 Juillet 1177, à cette nation, un cimetiere dans chaque ville hors des murs.

L'impatience de porter le titre de Roi sans en exercer les droits avoit plusieurs fois, comme on l'a vu, soulevé le jeune Henri contre le Monarque, son pere. Il se préparoit à lui déclarer de nouveau la guerre, lorsqu'une maladie l'ayant surpris au château de Martel en Querci, l'enleva de ce monde le 11 Juin 1183, à l'âge de 28 ans. Ce Prince témoigna de grands regrets de sa révolte avant de mourir. Le surnom de *Court Mantel* lui fut donné, suivant une Chronique françoise manuscrite, parce qu'à la Cour d'Angleterre il avoit réformé l'usage des habits longs, & qu'à la mode de France il portoit & faisoit porter à ses Officiers un manteau qui ne venoit qu'à mi jambes, au lieu du manteau à l'angloise qui descendoit jusqu'aux talons. (*Bibl. de S. Germ.* n° 139.) Richard, son frere, qui lui succéda dans le droit d'aînesse, n'étoit pas d'un caractere plus souple & moins ambitieux que lui. Non content du Duché d'Aquitaine que lui avoit donné son pere, il auroit encore voulu posséder tous ses autres domaines en-deçà de la mer. L'an 1188, il se ligue secretement avec le Roi Philippe-Auguste, qui venoit de déclarer la guerre à Henri, & le Prince Jean, son frere puîné, entre dans la même confédération. Henri, abandonné de ses vassaux de France, & battu par-tout, est obligé de faire la paix à des conditions très dures & très humiliantes pour un Prince si fier, & jusqu'alors presque toujours heureux. Cette paix, conclue, le 28 Juin 1189, à Azai sur le Cher, ou selon d'autres, à la Colombiere près de Villandri sur la même riviere, ne bannit point de son cœur le ressentiment dont il étoit animé contre ses enfans. Il leur donna sa malédiction, qu'il ne voulut jamais révoquer, malgré les exhortations des Evêques & des personnes pieuses. Une maladie, que la violence de son chagrin lui causa, le mit au tombeau, le 6 Juillet, à Chinon, 2 jours après la ratification du Traité de paix. On prétend, & des Historiens contemporains l'assurent, que Richard, son fils, étant accouru à Chinon, sur la nouvelle de sa mort, le cadavre, lorsqu'il en approcha, jetta du sang par les narines. Quoi qu'il en soit, il fut porté à Fontevraut pour y être inhumé. Henri eut de la Reine Eléonore, qui mourut le 31 Mars 1204, 5 fils & 3 filles; Guillaume, mort en bas âge; Henri, né au Mans le 28 Février 1155, mort l'an 1183; Richard, qui lui succéda; Geofroi, Duc de Bretagne, mort en 1186; Jean-sans-Terre, successeur de Richard. Les filles sont, Mathilde, mariée à Henri le Lion, Duc de Saxe; Eléonore, femme d'Alfonse VIII (ou III) Roi de Castille, Jeanne, mariée, 1° à Guillaume II, Roi de Sicile, 2° à Raymond VI, Comte de Toulouse. On connoît la fameuse Rosemonde de Clifford, sa concubine, qu'il cacha, dit-on, dans un labyrinthe à Woodstock, pour la dérober aux jalouses recherches de la Reine. (Il eut d'elle deux fils, Guillaume surnommé *Longue épée*, qu'il fit Comte de Salisburi, mort en 1226; & Geofroi, qui devint Evêque de Lincoln, puis Archevêque d'Yorck & Chancelier d'Angleterre, mort en 1213.) On sait aussi les soupçons affreux que fit naître sa conduite envers la Princesse Alix, fille du Roi Louis le Jeune, qu'il avoit fait venir en Angleterre pour la marier à son fils Richard, & qu'il garda jusqu'à sa mort dans son Palais, sans jamais vouloir la donner à Richard, ni la renvoyer en France. Henri fut d'ailleurs un Prince doué d'excellentes qualités, spirituel, affable, éloquent, brave, fécond en ressources dans les conjonctures critiques, respectant la liberté de ses sujets, autant qu'il étoit jaloux de sa propre autorité. Il est le premier Roi d'Angleterre qui se soit formé une puissance militaire toujours subsistante & indépendante de la féodalité. Ce fut la nécessité qui lui suggéra cette ressource. Voyant presque tous ses vassaux ligués ouvertement contre lui avec ses enfans, ou disposés à le trahir, il rassembla tous les brigands que la licence des guerres précédentes avoit rendus incapables de tout autre métier que celui de combattre & de piller, & vint à bout de les accoutumer à un service régulier. Etienne s'étoit servi de ces troupes mercénaires avant Henri; mais Etienne n'ayant pas su les discipliner, elles étoient devenues le fléau de l'Angleterre, comme elles l'étoient du reste de l'Europe, & Henri les avoit congédiées à son avénement pour plaire au peuple. Il les reprit quand il vit son peuple & ses enfans se soulever contre lui. Ces troupes dont le service n'étoit ni exigé par aucune loi, ni borné par aucun privilege, furent très utiles à Henri, parce qu'il sut les discipliner & les payer. C'étoient des aventuriers rassemblés de différentes nations. On les nommoit communément Brabançons parce qu'apparemment la plûpart étoient du Brabant. Ils avoient encore d'autres noms tels que Cotereaux, Routiers, c'est-à-dire voleurs qui infestoient les côtes & les routes. (Gaillard.) Girard de Cambden, Auteur contemporain, fait ainsi le portrait de Henri II. Ce Prince avoit, dit-il, la tête grosse & ronde, les cheveux d'un blond ardent, l'œil bien fendu, verdâtre, mêlé de rougeur & menaçant, le visage haut en couleur, la voix rauque, le cou penché, la poitrine large & quarrée, les bras nerveux, le corps charnu, le ventre fort gros, la taille médiocre. Son embonpoint, au reste n'étoit le fruit ni de l'intempérance ni de la paresse. Jamais Prince ne fut ni moins livré à sa bouche, ni plus actif dans les guerres presque continuelles qu'il eut à soutenir; il étoit toujours en exercices, à l'exception de quelques heures qu'il donnoit au sommeil. Dans la paix il ne faisoit que changer de travail. La chasse étoit alors l'une de ses principales occupations. Dès le grand matin il montoit à cheval, couroit à travers les broussailles & les forêts, poursuivant le gibier par monts & par vaux, & de retour le soir en son Palais, au lieu de s'asseoir pour se délasser de ses fatigues, il restoit presque toujours debout, soit avant, soit après le souper; ce qui étoit fort à charge à ses courtisans, obligés, malgré leur lassitude, de garder la même situation. L'Auteur parle ensuite de ses qualités de cœur & d'esprit. Mais ses actions à cet égard le peignent mieux que les discours. (*Voy.* Louis le Jeune & Philippe-Auguste, *Rois de France.* Voy. *aussi les Ducs de Normandie & les Ducs de Guienne.*)

On a des Lettres de Géofroi Plantagenet, Comte d'Anjou, expédiées l'an 1135, et datées du régne de Henri, son fils, Roi d'Angleterre. C'est que Henri I, à la naissance de Henri II, son petit-fils, l'avoit compris dans les sermens qu'il avoit fait renouveller par les grands vassaux de la Couronne à Mathilde, sa fille et son héritiere. Henri II en passant en Angleterre pour y occuper le trône, y porta les armoiries de Géofroi, son pere, qui étoient, comme on l'a observé à l'article de ce dernier, trois lions passans lampassés de gueules. Ce furent celles des Rois Plantagenets jusqu'à Henri III qui changea, l'an 1235, les lions en léopards. (Matth. Paris *ad hunc an.*)

La premiere collection des loix et coutumes d'Angleterre fut faite sur la fin du régne de Henri II par Glanville.

RICHARD I, DIT CŒUR DE LION.

1189. RICHARD I, 3e fils de Henri II & d'Eléonore, né le 13 Septembre 1157, succéda à son pere le 6 Juillet 1189, & le 3 Septembre fut couronné à Londres. La Reine, sa mere, qu'il avoit délivrée, en arrivant en Angleterre, de la prison où le Roi, son époux, l'avoit enfermée dès l'an 1173, fut présente à cette cérémonie. Mais ce qui rendit mémorable à jamais cet événement, ce fut l'horrible massacre qu'on fit le même jour des Juifs à Londres, pour les punir, disoit-on, de leurs criantes usures. Les Anglois se préparoient ainsi à la nouvelle Croisade publiée sur la fin du dernier régne, & Richard s'y disposoit de son côté en faisant des dignités ecclésiastiques un commerce indigne qui lui procura des sommes immenses. L'an 1190, ce Prince se met en route pour cette expédition avec une armée de 35 mille hommes, laissant le gouvernement de ses Etats à son Chancelier Guillaume de Longchamp, Evêque d'Eli, & va s'embarquer le 16 Août à Marseille. Arrivé en Sicile le 24 Septembre, il va prendre son logement dans un fauxbourg de Messine, chez un riche citoyen nommé Reginald Muschet, & se détermine à passer l'hiver dans cette Isle avec le Roi de France. Pendant le séjour les deux Monarques se brouillent par les artifices de Tancrede, Roi de cette Isle, & la pétulance du Roi d'Angleterre. Celui-ci, au mépris d'Alix, sœur de Philippe-Auguste, qui lui avoit été, comme on l'a dit, fiancée dès l'enfance, contracte le même engagement avec BERENGERE, fille de Sanche VI, Roi de Navarre, que la Reine Eléonore, sa mere, lui avoit amenée en Sicile. Au retour du printems, il fait partir la Reine Douairiere de Sicile sa sœur & son épouse future, avec un nombre de vaisseaux, pour le devancer en Palestine. Ayant lui-même ensuite mis à la voile le 1 Avril, il rencontre au port de Limisso en Cypre, le navire qui portoit les deux Princesses. Là il apprend que deux jours auparavant une partie de sa flotte ayant échoué devant ce port, Isaac Comnene, tyran de Cypre, avoit fait mettre aux fers ceux qui avoient échappé au naufrage, & qu'il refusoit la descente aux deux Princesses. Richard lui envoie redemander ses gens jusqu'à trois fois, & sur son refus persévérant il ordonne le débarquement de ses troupes. Isaac est mis en fuite, & obligé le lendemain de venir à composition. S'étant dédit presque aussitôt, il est livré entre les mains de Richard, qui le fait conduire en Palestine après s'être mis en possession de l'Isle. (Voy. *les Rois latins de Chypre.*) Le 12 Mai, Richard célebre à Limisso son mariage avec Bérengere. Ayant mis ensuite à la voile, il arrive le 7 Juin devant Acre qui se rend le 13 Juillet. Ce Prince ternit la gloire dont il s'étoit couvert devant cette place, par la barbarie qu'il exerce envers les prisonniers qu'il fait massacrer à ses yeux, au nombre de 2600 hommes, femmes & enfans, (Matt. Paris,) & cela, dit Sanut, (*par.* X, C. IV,) sur le refus que fit Saladin de rendre la vraie croix (1). Vers le même tems il donne à Gui de Lusignan l'Isle de Cypre, en échange du titre de Roi de Jérusalem. (Voy. *les Rois de Chypre.*) L'année suivante, il remporte auprès d'Antipatride une victoire complete sur Saladin, qui commandoit une armée de 300,000 hommes, & s'empare ensuite de plusieurs places; mais la retraite des Ducs de Bourgogne & d'Autriche, occasionnée par ses hauteurs & précédée du départ du Roi de France, la diminution de ses propres troupes, & la crainte que Philippe-Auguste ne profite de son absence pour faire quelque invasion en Normandie, l'empêchent de continuer ses progrès. Impatient de s'en retourner, il conclut une treve de 3 ans avec Saladin, après quoi il s'embarque, le 9 Octobre 1192, au port d'Acre. Ayant fait naufrage proche d'Aquilée, il s'engage imprudemment dans les Etats de Léopold, Duc d'Autriche, qu'il avoit mortellement offensé au siége d'Acre, & le 20 Décembre il est arrêté près de Vienne, déguisé en Templier. Le Duc d'Autriche vend & livre son prisonnier, le 23 Mars suivant, à l'Empereur Henri VI, qui le retient enfermé dans une étroite prison, malgré les plaintes & les sollicitations de la Reine Eléonore, mere de Richard. Pendant la prison de ce Prince, Jean, son frere, fait tous ses efforts pour se rendre maître de la Couronne d'Angleterre; & le Roi Philippe-Auguste, d'intelligence avec lui, se dispose à faire la conquête de la Normandie. Mais avant de commencer les hostilités, il somme la Régente de lui remettre sa sœur Alix avec le Vexin & les autres terres qui composoient sa dot. On s'excuse de déférer à sa demande sur ce qu'on n'a point reçu d'ordre à ce sujet. Cette réponse devient le signal de la guerre. Philippe entre à main armée dans la Normandie, & y prend diverses places. Mais il échoue devant la ville de Rouen par la brave défense du Comte de Leycester. Pour couvrir la honte de cet échec, il accorde une tréve moyennant la somme de 20 mille marcs d'argent qui seront payés après le retour de Richard, c'est-à-dire qui ne le seront jamais. Richard enfin recouvre à Mayence sa liberté, le 4 Février 1194, après environ 14 mois de prison, moyennant 250,000 marcs d'argent, & arrive en Angleterre le 20 du même mois, Dimanche après la fête de Sainte Georgie qui tomboit le 15 de ce mois. (Hoveden.)

De retour en son Royaume, dont il étoit absent depuis 4 ans, Richard dissipe le parti de Jean, son frere, qui s'étoit retiré en France, fait rendre une sentence contre lui, & se fait couronner une 2e fois, le 17 Avril, premier Dimanche après Pâque, à Winchester. Richard se prépare ensuite à faire la guerre à Philippe, & passe en Normandie dans ce dessein. Pendant cette guerre, qui dura près de 4 ans, & fut souvent interrompue par des Traités ou des tréves, les deux Princes eurent différents succès, & ne remporterent jamais l'un sur l'autre des avantages bien considérables: mais Philippe y fit une grande perte; savoir, celle de tous les anciens registres de la Couronne, qui lui furent enlevés, avec son bagage, dans une action qui se passa proche de Blois: ces registres sont toujours restés depuis en Angleterre. Dans un des combats qui furent livrés alors, Philippe de Dreux, Evêque de Beauvais, ayant été fait prisonnier par les Anglois, le Pape sollicita Richard en faveur de ce Prélat, qu'il appelloit *son fils.* Le Prince lui envoya la cotte-d'armes toute sanglante de l'Evêque, & lui fit demander s'il *reconnoissoit la tunique de son fils.* Des révoltes qui succederent à cette guerre appellerent Richard en Poitou pour les réprimer. Tandis qu'il est en ce pays, Aimar, Vicomte de Limoges, fait dans ses terres la découverte d'un trésor dont il lui envoie une portion en présent. Richard prétend, comme suzérain, que le trésor entier lui appartient; & sur le refus que le Vicomte fait de le livrer, il vient l'assiéger dans son château de Chalus près de Limoges. Tandis qu'il est devant cette place, le 26 Mars 1199, un arbalétrier, nommé Gordon, l'ayant visé, décoche une fleche qui lui perce l'épaule. Richard, irrité par sa blessure, ordonne l'assaut, emporte la place, & fait pendre sur la breche la garnison, à l'exception de Gordon qu'il veut réserver à un supplice plus lent & plus cruel. La blessure de ce Prince n'étoit pas mortelle; mais la maladresse du Chirurgien, en retirant la fleche, l'envenima au point que la gangrene s'y mit. Richard sentit qu'il touchoit au terme de ses jours; alors ayant fait venir Gordon, il lui dit: *Malheureux, que t'avois-je fait pour t'obliger à me donner la mort? Ce que vous m'avez fait*, répondit froidement l'archer, *vous avez tué de vos propres mains mon pere & mes deux freres; vous comptiez me faire pendre moi-même. Je suis maintenant en votre pouvoir; vous pouvez me condamner aux plus horribles tourmens. Je les endurerai volontiers, pourvu que je puisse penser que j'ai délivré le monde d'un fléau tel que vous.* Richard, frappé de la vérité & de la fermeté de cette réponse, & amolli par les approches de la mort, commanda qu'on le mît en liberté, & qu'on lui donnât une somme d'argent. Il est vrai qu'il n'en profita pas. Car Marcadée, Chef des Brabançons au service du Monarque, l'ayant fait reprendre, le fit écorcher tout vif. Richard mourut le 6 Avril: il étoit âgé de 42 ans, & en avoit régné environ 10, pendant lesquels il ne resta pas plus de huit mois en Angleterre. Les Anglois qu'il avoit accablés d'impôts, le pleurerent comme ils eussent fait pour un bon Roi, parce que la gloire de ses exploits flattoit leur orgueil. Il est cependant vrai que parmi les actes sans nombre d'injustice & de violence qu'il commit dans ses Etats, il fit quelques réglemens utiles. Il réduisit à l'uniformité les poids & les mesures qui varioient suivant les différentes Provinces; entreprise souvent tentée depuis en France, & toujours manquée. Il fit de même pour les monnoies. Un autre réglement de ce Prince dont le souvenir mérite d'être conservé, quoique négligé par nos Historiens modernes, est ainsi rapporté dans la Chronique de Trivet. » Richard établit des Juges particuliers » pour décider les procès qui s'éleveroient entre les Juifs & les » Chrétiens. Il imagina un expédient singulier pour empêcher » les fraudes que les Juifs pratiquoient envers les Chrétiens. » Ce fut d'ordonner que les contrats entre un Juif & un Chrétien ne se feroient plus en secret, mais publiquement, en » présence de témoins qui seroient députés pour cet effet, & » que de chaque contrat il seroit fait trois copies, dont l'une

(1) Elle ne fut rendue que l'an 1221 par le Sultan Meledin, en échange de la ville de Damiete que les Croisés lui restituerent. Mais il est à propos d'observer que la vraie croix qui fut prise par Saladin à la bataille de Tibériade en 1187, avoit été partagée en deux avant qu'on la portât à cette expédition, et que dans la crainte du malheur qui arriva, on en avoit conservé une moitié dans le trésor de l'Eglise de Jérusalem. (*Matth. Paris ad an.* 1116, *p.* 101.)

» seroit remise entre les mains des gens du fisc, une autre sous » la garde d'un homme de probité reconnue, & la 3e demeureroit au Juif créancier, afin que, s'il vouloit user de quelque supercherie, comme par le passé, les deux autres copies » servissent à le confondre. A l'égard des Chrétiens, il leur défendit absolument toute sorte d'usure, de maniere qu'il ne » leur permit de rien recevoir, sous quelque prétexte que ce » fût, au-delà de ce qu'ils avoient prêté. Que s'il arrivoit » qu'ils reçussent en gage des revenus ou des terres qui produisissent un profit annuel, en ce cas il ordonnoit qu'après le » sort principal acquitté, la chose engagée retourneroit à son » maître, nonobstant toute convention contraire où l'on auroit fixé pour l'engagement un tems qui ne seroit pas encore » écoulé. » L'Auteur ajoute que Richard donna ordre à ses Officiers de Justice de faire droit sur les plaintes qui leur seroient portées par les moindres de ses sujets; que les Eglises ayant été dépouillées pour fournir à sa rançon, il fit faire des ornemens & des calices pour celles qui n'avoient pas le moyen de s'en procurer. (*Spicil.* T. 8, p. 517.) Ce fut aussi pendant le régne de Richard que la ville de Londres commença, par rapport à la police, de recevoir une nouvelle forme, & d'être partagée en diverses compagnies, ou, comme on les appelle aujourd'hui, *Corporations*. Ce Prince est le premier Roi d'Angleterre, suivant Thomas Ruddiman, qui ait employé dans ses diplômes le pluriel en parlant de lui seul. Richard ne laissa point de postérité légitime; mais il eut un fils naturel, nommé Philippe, à qui il légua la Seigneurie de Cognac. Son corps fut inhumé à Fontevrault le 23 Juin, & son cœur porté à la Cathédrale de Rouen. Bérengere, son épouse, lui survécut, & vivoit encore l'an 1229, résidant au Mans qui lui avoit été donné pour son douaire, comme on le voit par le soin qu'elle prit cette année de rétablir l'Abbaye de Lespau près de cette ville. (*Bibl. de Poitou*, T. I, p. 300.) (*V.* Philippe-Auguste, *Roi de France*; & Richard, *Duc d'Aquitaine.*)

JEAN-SANS-TERRE.

1199. **Jean** 5e fils de Henri II, surnommé Sans-Terre, parce qu'à la mort de son pere il n'avoit point d'apanage, né l'an 1166, succede à Richard I, son frere, qui l'avoit fait Comte de Mortain, & se fait couronner, le 27 Mai, dans l'Eglise de Westminster. Le régne de ce Prince ne fut qu'une suite continuelle de disgraces, & de fautes ou de crimes qui les attirerent. Le premier anneau de cette malheureuse chaîne fut le meurtre d'Artur, son neveu, qu'il tua de sa propre main l'an 1203, parce qu'il lui disputoit à bon titre le trône d'Angleterre.. (Voy. *les Ducs de Bretagne.*) Le Roi Philippe-Auguste, comme Suzerain, ayant entrepris de punir ce vassal parricide, lui enleva les Provinces qu'il possédoit entre la Loire & la Seine. La Reine Eléonore, mere de Jean, vivoit alors retirée à Fontevraut. Elle y mourut le 31 Mars 1204, & fut inhumée auprès de son époux. La fâcheuse destinée du Roi Jean l'engagea, l'an 1206, ou 1207, dans une querelle dont un Prince mieux avisé que lui seroit sorti avec gloire, & qui par son imprudence le précipita dans l'excès de l'humiliation. Le Siége de Cantorberi étant venu à vaquer, les Moines de la Cathédrale, après l'élection faite de l'un d'entre eux pour la remplir, la révoquerent, & en firent une 2e qui tomba sur un sujet plus agréable au Roi. Les deux élus s'étant pourvus à Rome, le Pape Innocent III cassa l'une & l'autre élection, & fit élire en sa présence par les députés de la Cathédrale le Cardinal Etienne Langton, Anglois de nation, qui résidoit à Rome. Ce coup d'autorité révolte le Roi qui rejette le nouvel Archevêque. Le Pape veut soutenir ce qu'il a fait, & lance à la suite des interdits les sentences d'excommunication & de déposition contre le Monarque. Pour rendre ses foudres efficaces, il transporte le Royaume d'Angleterre au Roi de France. Le don est accepté. Philippe-Auguste prépare en conséquence un grand armement pour aller se mettre en possession de l'Angleterre. La Noblesse angloise paroît elle-même disposée à seconder cette entreprise. Enfin l'infortuné Roi Jean se trouve réduit, pour conjurer l'orage, à la cruelle nécessité de remettre sa Couronne entre les mains du Légat Pandolfe, qui lui avoit donné ce conseil, de la recevoir ensuite de ses mains après qu'il l'eut gardée cinq jours, & de déclarer, en la recevant, qu'il ne la tiendra désormais que comme vassal du Pape: dépendance pour laquelle il s'engage, tant pour lui que pour ses successeurs, à payer au S. Siége une redevance annuelle de mille marcs. Cette cérémonie avilissante se fit le 15 Mai 1213, dans la maison des Templiers de Douvres, en présence d'un grand nombre de Seigneurs & d'Officiers. Nous avons deux Chartes là-dessus, qui contiennent le serment & l'hommage de Jean, qui fut absous le 6 Juillet suivant; l'interdit jetté sur l'Angleterre dès le 23 Mars 1208, fût alors levé, après avoir duré 5 ans 3 mois & 14 jours. Tant de bassesse ne servit qu'à fortifier les Barons dans leur révolte. Dans l'impuissance où Jean se voit de les réduire, le désespoir lui suggere d'envoyer une ambassade au Roi des Sarazins d'Afrique & d'Espagne, pour lui demander du secours, offrant de lui payer tribut, & même d'embrasser sa religion: mais le Prince Mahométan reçoit ses offres avec mépris, disant que s'il avoit à changer de religion, il embrasseroit lui-même celle des Chrétiens. Matthieu Paris dit avoir appris ces faits d'un des Ambassadeurs; cependant Thoiras, uniquement fondé sur le préjugé, rejette comme calomnieux le récit de l'Historien anglois. Peu de tems après le Roi Jean croit appercevoir un retour de prospérité dans la grande victoire que sa flotte remporta sur celle de France, qu'elle détruisit quoique beaucoup supérieure en nombre de vaisseaux. Encouragé par ce succès, il fait des préparatifs pour porter la guerre en France, aborde, l'an 1214, vers la mi-Février à la Rochelle, & soumet une partie du Poitou, tandis que Philippe est occupé en Flandre contre l'Empereur Otton; de là il s'avance en Anjou & dans le Maine; mais le Prince Louis arrête ses progrès, & l'oblige à lever avec tant de précipitation le siége de la Roche-aux-Moines, qu'il avoit entrepris, que ses machines de guerre & son bagage resterent au pouvoir des François. La nouvelle qu'il reçut alors de l'événement de la bataille de Bouvines, gagnée sur ses alliés par Philippe, acheve de le déconcerter. Etant allé se renfermer à Parthenai, ville du Poitou, il apprend que Philippe vient à lui avec son armée victorieuse. Il étoit perdu si le Légat Robert de Courceon, auquel il eut recours, n'eût interposé sa médiation pour obtenir une tréve. Philippe l'accorde moyennant une somme de 60 mille livres sterlings qui lui furent payées comptant. Le Roi Jean après cela repasse en Angleterre où de nouvelles disgraces l'attendoient. Les Barons, s'étant ligués, lui demandent à son arrivée la confirmation de la Charte de Henri I, concernant leurs privileges. L'an 1215, il satisfait à leur demande, suivant Raoul de Coggeshale, par une nouvelle Charte datée du 15 Janvier, qu'il ne tarda pas à retracter. Ce n'étoit pas sans raison; elle changeoit effectivement son état, en le faisant d'un Monarque le Chef d'une espece de République. La ligue dissipée se renoue; les Barons élisent un Général, auquel ils donnent le titre de *Maréchal de l'armée de Dieu & de l'Eglise*: étant entrés dans Londres sans obstacle le 17 Mai, ils assiégent le Roi dans la Tour, & l'obligent de signer, au mois de Juin, deux nouvelles Chartes, *la Charte des Libertés & la Charte des Forêts*; ces deux Chartes si célebres ont servi depuis de fondement aux libertés de la nation angloise. Jean se repent encore de les avoir signées; il a recours au Pape, qui, par une Bulle du 24 Août, casse les deux Chartes, délie le Roi de son serment, & excommunie les Barons. Ceux-ci appellent en Angleterre Louis, fils de Philippe-Auguste, & lui offrent la Couronne. L'an 1216, ce jeune Prince ayant reçu des ôtages pour sûreté de la parole des Barons, quitte le Languedoc, où il étoit occupé à la guerre contre les Albigeois, passe en Angleterre malgré les défenses du Pape, aborde à l'Isle de Thanet le 21 Mai, puis étant allé descendre au port de Sandwich, il marche vers Rochester, qui ne fait qu'une foible résistance, & de là se rend à Londres, où il reçoit le serment des Barons & de la ville. Le Roi Jean déterminé à décider le sort de sa Couronne dans une bataille rangée, se met en marche à la tête d'une armée considérable. Mais ayant passé sans précaution avec cette armée dans des lieux marécageux, ordinairement submergés au tems de la haute mer, la marée l'y surprit, engloutit ses bagages, ses trésors, avec une grande partie de ses troupes; il eut lui-même beaucoup de peine à sauver sa vie, & il ne la sauva pas pour long-tems. Le chagrin de ce désastre & les embarras de ses malheureuses affaires acheverent d'épuiser sa santé déja dérangée. Il arriva avec la fievre au château de Newarck, dans la Province de Lincoln, où il fut obligé de s'arrêter. Bientôt averti que sa derniere heure approche, il fait son testament, par lequel il institue héritier Henri, son fils aîné, & meurt le 19 Octobre, dans la 51e année de son âge. Ce Prince avoit de ces vices bas & obscurs qui étouffent tout sentiment d'honneur, excluent tout talent, & dégradent l'homme privé comme le Monarque. Il avoit épousé en troisiemes noces, dans la ville d'Angoulême, le 24 Août de l'an 1200 (& non 1202) Isabelle, fille d'Aimar, Comte d'Angoulême, après l'avoir ravie à Hugues de Lusignan, depuis Comte de la Marche, qui étoit sur le point de l'épouser. De cette Princesse, dont Hugues recouvra la main en 1217, (morte en 1245) il laissa deux fils, Henri son successeur, & Richard, Comte de Cornouaille; avec 3 filles, Jeanne, qui fut femme d'Alexandre II, Roi d'Ecosse; Eléonore; & Isabelle, qui fut mariée à l'Empereur Frédéric II. Alix, fille d'Hugues, Comte de Mortain, sa premiere femme ne lui donna point d'enfans, non plus que la 2e, Havoise de Glocester, dont il se fit séparer, sous prétexte de parenté. Le corps de ce Prince fut inhumé dans le chœur des Moines de Winchester, suivant Henri de Knighton. Londres & la plûpart des villes du Royaume doivent au Roi Jean la forme du gou-

vernement civil, qui s'y obſerve aujourd'hui. (*Voy.* Philippe-Auguſte & Artur I, *Comte de Bretagne.*) Le Roi Jean, ſuivant Roger de Hoveden, étoit d'une taille au-deſſous de la médiocre, & d'une figure ignoble qui annonçoit ſa baſſeſſe de ſon ame.

HENRI III.

1216. HENRI III, fils de Jean & d'Iſabelle d'Angoulême, né le 1 Octobre 1207, eſt couronné le 28 du même mois, de l'an 1216, à Gloceſter, par les Evêques de Bath & de Wincheſter, en l'abſence d'Etienne Langton, Archevêque de Cantorberi. (Ce Prélat ſuſpendu de ſes fonctions pour ſon attachement au parti du Prince Louis, étoit alors à Rome, où il ſollicitoit ſon rétabliſſement.) La couronne royale ayant été perdue dans la marche imprudente & malheureuſe qui coûta la vie au Roi Jean, on ſe ſervit d'un ſimple bandeau de fil d'or pour couronner ſon fils. Le Légat, préſent à la cérémonie, n'oublia pas les intérêts de ſa Cour, & obtint que le jeune Roi fit hommage au S. Siége. C'étoit le Grand-Maréchal Guillaume, Comte de Pembrock, nommé Régent à la mort du feu Roi, qui avoit fait reconnoître Henri pour ſon ſucceſſeur. Il s'agiſſoit après ſon Sacre de congédier Louis, ſon rival. Ce Prince n'étant nullement diſpoſé à déſemparer, il fallut employer la force pour l'y contraindre. L'an 1217, tandis qu'il eſt occupé au ſiége de Douvres, le Régent bat, le 20 Mai, devant Lincoln, l'armée françoiſe, commandée par le Comte du Perche, qui périt dans la mêlée. Cette bataille fut appellée la foire de Lincoln à cauſe du butin immenſe qu'on y fit. Louis, à la nouvelle de cet échec, va ſe renfermer dans Londres, où il eſt auſſitôt inveſti. Enfin ſe voyant abandonné des Barons anglois, & ne recevant point de France les ſecours que ſa courageuſe femme s'étoit miſe en devoir de lui faire paſſer, après avoir renoncé à ce Royaume par un Traité auſſi honorable qu'avantageux, il quitte l'Angleterre, & repaſſe en France, où il aborde le 29 Septembre, ſuivant la Chronique de Tours. Le Comte de Pembrock étant mort dans le mois de Mars 1219 (1), Hubert du Bourg, recommandable par ſa valeur & ſa capacité, lui ſuccede au gouvernement; mais il lui manqua le pouvoir de Pembrock, & les Barons lui donnerent ſouvent de l'inquiétude par leurs violences & leurs ſoulevemens (2). Ils n'en donnerent pas moins au Roi par leur attachement aux deux Chartes du Roi Jean, dont ils lui avoient fait jurer l'obſervation au commencement de ſon régne. Henri, qui les regardoit comme des entraves, les révoque en 1227, diſant qu'elles avoient été extorquées dans des tems de trouble. Matthieu Paris impute ce manque de parole aux ſuggeſtions de Hubert du Bourg, que le Roi fit vers ce même tems Grand-Juſticier du Royaume. Mais cette imputation ne paroît pas fondée à M. Hume, d'autant mieux, dit-il, qu'aucun autre Hiſtorien n'en parle. La faveur de Henri III étoit inconſtante comme ſon caractere. Pierre des Roches, Poitevin de naiſſance & Evêque de Wincheſtre, réuſſit par ſes intrigues à la faire perdre à du Bourg l'an 1231, & à le remplacer dans le Miniſtere. Mais le ſoulevement général qu'excita la conduite violente de ce Prélat, obligea le Monarque à le congédier au bout d'environ 18 mois. L'Archevêque de Cantorberi prit le timon des affaires le 14 Janvier 1233, & le mania ſagement. Il rétablit la grande Charte, éloigna les Poitevins dont étoit compoſé le Conſeil du Roi, & n'y admit que des Anglois. Mais Henri ayant épouſé, l'an 1226, ÉLÉONORE, fille de Raymond Bérenger IV, Comte de Provence, l'Angleterre qui ſe croyoit délivrée des étrangers, vit arriver à la Cour une foule de Provençaux que le Roi careſſa avec entouſiaſme, & qu'il enrichit avec la plus imprudente généroſité.

La mere de Henri III s'étoit remariée, l'an 1217, à Hugues X, Comte de la Marche, à qui le Roi Jean l'avoit enlevée, comme on l'a dit, lorſqu'il étoit ſur le point de l'épouſer. Cette Princeſſe altiere ayant engagé, l'an 1241, ſon ſecond mari, à refuſer l'hommage qu'il devoit au Comte de Poitiers, frere de S. Louis, attira ſur lui les armes de ce Monarque. Henri, excité par ſa mere, paſſe la mer avec une armée pour aller au ſecours de ſon beau-pere. Mais cette expédition ne tourna qu'à ſa honte & au malheur de celui qu'il étoit venu défendre. Le Roi de France, après divers avantages remportés ſur les Anglois, les mit en déroute, le 21 Juillet 1242, à la fameuſe bataille de Taillebourg. Henri, obligé de fuir juſqu'à Blayes ſans manger ni dormir, ſe trouva trop heureux, quelques jours après, de pouvoir conclure avec ſon vainqueur une treve de cinq ans. De-là s'étant rendu à Bordeaux, il y paſſa une année entiere dans les plaiſirs, donnant continuellement des fêtes ſomptueuſes & brillantes à la Vicomteſſe de Béarn, Marthe de Bigorre, dont il étoit merveilleuſement épris. De retour en Angleterre, Henri parut donner quelque attention aux déſordres qui régnoient dans le Royaume. Les Provençaux n'étoient pas les ſeuls étrangers que la cupidité y avoit attirés. Des eſſaims d'Italiens étoient paſſés dans cette Isle ſous les auſpices du Pape qui les y avoit pourvus de la plûpart des Bénéfices avec ſi peu de diſcrétion & de reſpect pour les régles, qu'un d'entre eux, nommé Manſel, Chapelain du Roi, en poſſédoit juſqu'à ſept cens, & qu'en totalité le produit annuel de tous ceux que poſſédoient les Italiens excédoit les revenus de la Couronne. Outre cela les Légats & les Nonces s'étoient permis d'impoſer ſur l'Angleterre des taxes arbitraires & exorbitantes, d'où il arrivoit qu'ils emportoient ſouvent de ce Royaume plus d'argent qu'ils n'y en avoient conſommé pour leur dépenſe. Le Roi, ſur les remontrances de la Nobleſſe, &, de concert avec elle, députa, l'an 1245, au Concile général de Lyon pour demander la réforme de ces abus. Innocent IV, qui préſidoit à cette Aſſemblée, éluda ces plaintes par une réponſe échapatoire, & n'en pourſuivit pas moins le plan qu'il s'étoit formé d'aſſervir entiérement l'Egliſe anglicane. On le vit encore depuis exiger le vingtieme de tous les revenus eccléſiaſtiques, les fruits de tous les Bénéfices vacans, & le tiers de ceux qui étoient poſſédés par des Titulaires non réſidans. (Matth. Paris.)

Il falloit un génie plus éclairé, plus ferme & plus vigoureux que celui de Henri pour réprimer de pareilles entrepriſes. Mais la tyrannie qu'il exerçoit lui-même ſur le Clergé par les élections forcées qu'il faiſoit faire, les atteintes fréquentes qu'il donnoit à la Charte des libertés, & ſur-tout la préférence qu'il continuoit de donner pour les emplois aux Poitevins & aux Provençaux ſur les Anglois, donnoient à la nation plus de ſujets de mécontentement qu'elle n'en avoit contre la Cour de Rome. On ſe borna long-tems à murmurer; mais enfin des murmures on en vint au ſoulevement. L'an 1258, les Barons, ayant à leur tête Simon de Montfort, Comte de Leyceſter, beau-frere du Roi, & dernier fils de ce fameux Simon, le fléau des Albigeois, ſe liguent enſemble pour réformer le Gouvernement, levent des troupes, & obligent le Roi de conſentir à la réformation : on nomme de part & d'autre des Commiſſaires, au nombre de 24, qui dreſſent pluſieurs articles. Ces articles, appellés *Statuts & Expédiens d'Oxford*, qui furent une ſource de diviſion, ſont approuvés par le Parlement, & le Roi jure ſolemnellement de les obſerver.

La treve que Henri avoit obtenue du Roi de France étoit expirée; & ce Prince, diſpoſé comme il étoit à revenir contre les articles d'Oxford, n'avoit pas intérêt d'entreprendre une nouvelle guerre contre une Puiſſance étrangere. Déterminé à faire une paix ſolide avec la France, il envoya au Roi S. Louis des Plénipotentiaires avec leſquels il arrêta, au mois de Juin 1258, les articles préliminaires qui furent approuvés par Henri dans un voyage qu'il fit à Paris au mois de Décembre ſuivant, & ratifiés de part & d'autre le 25 ou le 28 Mars 1259, à Abbeville où les deux Rois s'étoient rendus. Par ce Traité l'Anjou, la Touraine, la Normandie & le Poitou reſterent à la France, & les autres terres enlevées au Roi Jean, furent cédées à l'Angleterre pour être tenues ſous la ſuzeraineté de France. Henri étant revenu à Paris, accompagné de pluſieurs Prélats & Seigneurs anglois, y fit hommage-lige & ſerment de fidélité pour les Provinces d'outre-Loire qu'on lui avoit laiſſées : *Fecit homagium ligium & ſacramentum fidelitatis L. Regi Franciæ.* (Mat. Paris.)

L'an 1260, après un ſéjour de plus d'une année en France, le Monarque anglois quitte ce pays pour repaſſer dans ſon Isle. Dès qu'il y fut rentré, il prit des meſures pour rompre les entraves où les Barons avoient reſſerré ſon pouvoir. S'étant fait abſoudre par le Pape du ſerment qui le lioit à l'obſervation des ſtatuts d'Oxford, il aſſemble ſon Parlement, l'an 1261, pour lui déclarer qu'il ne veut plus les tenir. Ce fut le ſignal d'un nouveau ſoulevement. Richard, Roi des Romains & frere de Henri, ménage un accommodement & appaiſe les eſprits. Mais le calme dura peu. L'an 1263, les Barons éliſent

(1) Matthieu Paris (p. 210) dit : *Anno Incarn. millesimo ducentesimo decimo nono Rex Henricus quarto regni sui anno fuit ad Natale Domini apud Wintoniam... Quo etiam tempore Willelmus Senior Mareschallus Regis et Rector regni diem clausit extremum, et Londini apud novum templum* (*Westmonasteriense*) *honorificè tumulatur scilicet in Ecclesia, in Ascensionis die, videlicet* XVII *cal. Aprilis*. Il y a certainement faute ici pour la date de l'inhumation. Peut-être au lieu de *in Ascensionis die*, faut-il lire *in Annuntiationis die*, et VIII *cal. Aprilis*, au lieu de XVII *cal. Aprilis*.

(2) Le Roi, dit M. Hume, souffrit autant que le peuple de leur » insolence et de leurs désordres; ils retenoient par force tous les » châteaux qui lui appartenoient et dont ils s'étoient emparés pen- » dant les fermentations passées, ou dont le Régent leur avoit con- » fié la garde : ils usurpoient les domaines royaux, infestoient leurs » voisins les plus foibles, et invitoient tous les vagabonds, qu'ils » pouvoient trouver, d'entrer à leur service et de vivre sur leurs » terres, où ils protégeoient leurs brigandages et leurs extorsions. »

le Comte de Leycester pour chef, levent des troupes, & obligent le Roi de confirmer les statuts d'Oxford. Les hostilités recommencent; le Comte de Leycester entre dans Londres, & contraint le Roi de se retirer. Henri & les Barons conviennent de remettre leurs différends à l'arbitrage de S. Louis, Roi de France, qui rend sa sentence le 23 Janvier (& non Juin) 1264. Rien de plus sage & de plus impartial que ce jugement. S. Louis tint la balance égale entre la tyrannie & l'indépendance. Il confirma la grande Charte & celle des Forêts, parce qu'il les regardoit comme le droit commun des Anglois & le rempart de leur liberté. Il annulla les statuts d'Oxford, parce qu'ils étoient l'effet de la violence, & anéantissoient la prérogative royale. » Cet équitable Arrêt, dit M. Hume, ne fut pas plutôt connu en » Angleterre, que Leycester & ses confédérés se déterminerent » à le rejetter & à recourir aux armes pour se procurer eux-» mêmes des conditions plus sûres & plus avantageuses du » Roi. » Henri remporte divers avantages sur les Barons, & perd ensuite (le 14 Mai) la bataille de Lewes, dans laquelle il est fait prisonnier avec Richard, son frere. Edouard, son fils, qui, après avoir battu les milices de Londres, revenoit triomphant, se laisse amuser par le Comte de Leycester, & se voit réduit à se remettre entre les mains des rebelles. La Reine se retire en France avec le Prince Edmond, son second fils. Les Barons dressent un nouveau plan de gouvernement, & font signer au Roi des Commissions qui établissent dans chaque Province certains Officiers ou Magistrats auxquels on donna le titre de *Conservateurs*, sous prétexte qu'ils étoient destinés à conserver les privileges du peuple. Le Roi signe encore de nouveaux ordres par lesquels il est ordonné aux *Conservateurs* de nommer quatre Chevaliers de chaque Comté ou Province, pour assister au prochain Parlement, & y représenter leurs Provinces. C'est ici l'époque célebre, &, à proprement parler, l'origine des Communes en Angleterre, & même du Parlement d'Angleterre, si on le considere comme une Assemblée composée des trois corps du Royaume. Le Parlement, tenu le 22 Juin, approuve ce plan des Barons: le Roi & Edouard, son fils, sont contraints de le ratifier. L'an 1265, le Comte de Glocester, jaloux du crédit de Leycester, forme un parti contre lui, & fait évader le Prince Edouard: les affaires changent alors de face. Edouard marche contre Leycester, qui est défait & tué le 4 Août, avec Henri, son fils, à la bataille d'Evesham. Ainsi finit la carriere de ce Chef des rebelles, qu'un Moderne appelle le *Catilina anglois*. Le Prince Edouard eut en même tems la gloire de délivrer le Roi, son pere, & de lui sauver la vie, qu'il courut risque de perdre pendant la bataille, étant auprès du Comte de Leycester, qui ne vouloit point perdre de vue son prisonnier. Richard, frere du Roi, est mis en liberté par Simon de Montfort, fils aîné de Leycester. Enfin, l'an 1267, la guerre est terminée par la soumission du Comte de Glocester & des rebelles qui s'étoient retirés dans l'Isle d'Eli.

Le Prince Édouard n'ayant plus d'occasion d'exercer sa valeur en Angleterre, se croise, l'an 1268, avec Henri, son cousin, fils de Richard, Roi des Romains, & plusieurs Seigneurs, pour aller cueillir des lauriers à la Terre-Sainte. Il part l'an 1270, s'embarque à Aigues-mortes avec Eléonore, son épouse, & va joindre le Roi S. Louis devant Tunis. Ce Monarque étant mort le 25 Août de la même année, il fait voile pour la Sicile où il passe l'hiver. S'étant rembarqué au printems, il aborde à S. Jean d'Acre au mois de Mai 1271. Les progrès qu'il fit d'abord sur les Infideles furent arrêtés par un coup de poignard que lui porta un assassin. Il guérit heureusement de sa blessure. Pendant qu'on le pansoit, la Princesse, son épouse, accoucha d'une fille qu'on nomma *Jeanne d'Acre*, du lieu de sa naissance. Edouard, après avoir fait une treve de 10 ans & 10 jours avec le Soudan Bibars, remet à la voile le 22 Septembre 1272, pour revenir en Angleterre, & dans sa course il relâche encore en Sicile, où il est aussi bien reçu que la premiere fois par le Roi Charles d'Anjou. C'est là qu'il apprend la premiere nouvelle de la mort du Roi, son pere, arrivée à Londres le 15 ou le 16 Novembre. Ce Prince étoit âgé de 65 ans, & en avoit régné 55. Il laissa d'Eléonore (morte le 25 Juin 1291,) deux fils & deux filles; savoir, Edouard, son successeur; & Edmond, né l'an 1245, lequel, après avoir inutilement attendu la Couronne des deux Siciles, dont le Pontife romain l'avoit flatté, devint Comte de Lancastre, de Darbi, de Leycester, & Grand-Steward d'Angleterre; Marguerite, mariée à Alexandre III, Roi d'Ecosse; & Béatrix, épouse de Jean II, Duc de Bretagne. Henri III, naturellement bon, n'avoit ni vigueur ni politique. Inconstant, mou, capricieux, irrésolu, il ne sut ni se faire craindre, ni se faire aimer. Ses mœurs d'ailleurs étoient pures & édifiantes. S. Louis disoit de lui qu'il étoit redoutable par ses aumônes. Mais ces aumônes, si l'on en croit Matthieu Paris (*ad an.* 1148, p. 49[illegible]) étoient souvent le fruit de ses rapines; ce Prince, dit-il, ne se faisoit pas scrupule d'enlever aux Marchands, cire, étoffes de soie, & autres marchandises, sans retribution, pour les employer en luminaires & en ornemens des Eglises. On raconte qu'il entendoit jusqu'à trois messes par jour, sur quoi le Monarque françois lui ayant représenté qu'il valoit mieux entendre moins de messes & plus de sermons, il répondit qu'il aimoit mieux entendre parler plus rarement de son ami & le voir plus souvent. (Trivet.) Il avoit la taille médiocre, mais le corps épais & robuste, & l'une des paupieres plus abaissée que l'autre. (*Idem.*)

Il est remarquable qu'on ne commença à dater du régne de ce Prince que du jour de son couronnement, comme il est marqué dans le Livre rouge de l'Echiquier. *Notandum*, y est-il dit, *quod data Regis Henrici filii Johannis mutavit in Festo Apostolorum Simonis & Judæ, videlicet XXVIIIª die mensis Octobris.* Une autre remarque à faire, c'est que dans les Actes de Rymer, les Diplômes de Henri III, ainsi que ceux de ses successeurs, ne portent ordinairement que la date du lieu et du jour, non que cela soit ainsi dans les originaux, mais parce que l'Editeur, ayant rangé les pieces de son recueil dans l'ordre chronologique, se contente de marquer une seule fois l'année qui est commune à plusieurs d'entre elles.

Henri III, dit M. Hume, fut le premier Roi d'Angleterre, depuis la conquête, que l'on puisse vraiment dire avoir été sous le joug de la loi; il fut aussi le premier qui usa du pouvoir d'en dispenser, et qui se servit dans les privileges qu'il accorda et dans ses dispenses de la fameuse clause *nonobstante*, imaginée par le Pape Innocent III. Il paroît que sous ce régne, dit le même Auteur, la haute et la petite Noblesse dédaignoient la langue de son pays natal, et ne se servoient familiérement que de la langue françoise.

Les armoiries des Rois d'Angleterre, sous le régne de Henri III, étoient encore chargées de trois léopards au lieu de trois lions qu'on y voit à présent. C'est Matthieu Paris qui l'atteste, en disant que l'Empereur Frédéric II, après avoir épousé, le 20 Juillet 1235, à Wormes, Isabelle, sœur de Henri, envoya trois léopards à ce Prince, faisant allusion à l'écu royal d'Angleterre où sont représentés trois léopards passans: *Misit ergo Imperator Regi Anglorum tres leopardos in signum regalis clypei in quo tres leopardi transeuntes figurantur.*

L'an 1224 est l'époque de l'introduction des Freres Mineurs en Angleterre, suivant Henri de Knigthon.

ÉDOUARD I, (IV) DIT AUX LONGUES JAMBES.

1272. ÉDOUARD I, né le 18 Juin 1239 à Winchester de Henri III & d'Éléonore, est reconnu Roi le 20 Novembre. Ce Prince n'étoit point encore de retour de son voyage d'outre-mer. Avant que de se rendre dans son Royaume, il alla à Rome pour voir le Pape Grégoire X, son ami, traversa la France, vint à la Cour du Roi Philippe le Hardi, qui lui fit grand accueil, & arriva enfin en Angleterre où il fut couronné le 19 Août 1274. Dès qu'il se vit possesseur de ce Royaume, les bornes lui en parurent trop étroites; il chercha à les reculer. De tems immémorial un canton de l'Angleterre formoit un État particulier, dont l'indépendance avoit toujours blessé les yeux jaloux des Monarques anglois. C'étoit le pays de Galles. Édouard, plus hardi que ses prédécesseurs, entreprit de le subjuguer, & déclara la guerre dans ce dessein à Léolin ou Lieuvelin, qui en étoit Prince alors. Étant venu à bout de le dompter, il consentit à lui accorder la paix, mais à des conditions très dures que la nécessité ne permit pas au vaincu de refuser. Léolin ayant depuis voulu secouer le joug, Édouard, l'an 1283, marcha de nouveau contre lui, & le défit dans une bataille où il périt. David, frere & successeur de Léolin, poursuivi par le Monarque, est obligé d'errer de montagne en montagne. Il est enfin livré par des traîtres à Édouard, qui fait pendre & écarteler, comme un rebelle & un brigand, ce généreux défenseur de sa patrie & de ses Etats. Sa fureur ne fut pas même assouvie par cette exécution affreuse. Il voulut encore l'exercer sur le cadavre de David, &, par une dérision indigne & barbare, il fit exposer sa tête, couronnée de lierre, sur la porte de la Tour de Londres. La Principauté de Galles fut alors unie pour toujours à la Couronne, & devint le titre du fils aîné des Rois d'Angleterre (1). C'est ainsi que les Gallois, qui depuis 800 ans avoient conservé leur liberté dans un petit coin de cette Isle, subirent le joug des Anglois.

(1) » Le fils aîné du Roi ou de la Reine d'Angleterre est toujours, » il est vrai, Prince de Galles, mais non pas en naissant. Il n'est alors » que Duc de Cornouailles et Comte de Chester; ce n'est qu'à un » certain âge que le Roi l'investit de la Principauté de Galles, avec » des cérémonies qui consistent à lui mettre sur la tête une couronne » que l'on appelle *cap of state*, bonnet d'Etat, une verge d'or à la main » et un anneau au doigt. La couronne que le Prince de Galles porte » sur ses armes est particuliere; elle est ornée de plumes d'autruche » ou de paon, et il porte pour devise deux mots gallois ou ancien » breton, *ich dien*, c'est-à-dire *le voici*. Ce sont les mots dont se servit » le Roi Édouard en présentant son fils aux Gallois, qui lui demandoient un Prince. » (M. le M. de Paulmi. *Lect. des L. Fr.* T. II, vol. K K.)

L'ambition d'Édouard ne ſe borna pas à cette conquête. Les troubles dont l'Ecoſſe fut agitée après la mort du Roi Alexandre III, arrivée l'an 1286, pour l'élection de ſon ſucceſſeur, lui firent naître l'envie d'étendre ſa domination ſur ce Royaume diſputé par douze compétiteurs, dont les deux principaux étoient Jean Baillol & Robert Brus. Les différentes factions ne pouvant réunir leurs ſuffrages ſur l'un des candidats, convinrent, l'an 1290, de prendre le Roi d'Angleterre pour arbitre. Flatté de ce choix, Édouard, l'an 1291, aſſemble à Norham, le 10 Mai, les Etats d'Ecoſſe, & leur propoſe de le reconnoître pour Seigneur Suzerain. Les États intimidés par une armée qu'Édouard avoit dans le voiſinage, conſentent à ſa demande, & en conſéquence il eſt mis en poſſeſſion, le 2 Juin, de toutes les places fortes du Royaume, s'engageant toutefois à les rendre, deux mois après ſon jugement, à celui en faveur duquel il décideroit. L'an 1292, ce Prince déclare le 19 Novembre, légitime héritier du trône d'Ecoſſe, Jean Baillol, qui prête ſerment de fidélité au Roi d'Angleterre le 26 Décembre ſuivant, jour de S. Etienne, & reconnoît ſa ſuzeraineté par un Acte authentique écrit en françois : le nouveau Roi eſt inſtallé à Scone, & y reçoit le ſerment des Seigneurs Ecoſſois. Baillol, ſe voyant traité durement par Édouard, & plutôt en eſclave qu'en vaſſal, cherche à ſecouer le joug. L'an 1297, Édouard attaque l'Ecoſſe, prend Barwick par ſtratagême, défait Baillol, & fait de ſi grands progrès que Baillol & toute la Nobleſſe ne trouvent point d'autre reſſource que de ſe ſoumettre. Baillol, après avoir fait la réſignation de ſon Royaume, eſt envoyé en Angleterre, & enfermé dans la Tour de Londres. Édouard enleve le ſceptre & la couronne d'Ecoſſe avec la fameuſe pierre de Scone, ſur laquelle ſe faiſoit l'inauguration des Rois; il brûle les archives, met garniſon angloiſe dans toutes les places, & revient triomphant en Angleterre. Les affaires d'Édouard n'alloient pas ſi bien en Guienne. (Voy. *les Rois de France.*)

Les Ecoſſois, privés de leur Roi, n'en ſupporterent pas moins impatiemment la domination d'Édouard. L'an 1298, Guillaume Walleis, ou Wallace, homme d'une taille giganteſque & d'une force extraordinaire, s'étant mis à leur tête, ils prennent les armes, & chaſſent les Anglois d'Ecoſſe dont ils nomment Walleis Régent. Édouard qui faiſoit la guerre en Flandre pour le Comte Gui révolté contre la France, quitte ce pays, après avoir fait une treve de 3 ans avec Philippe le Bel, repaſſe en Angleterre, marche en Ecoſſe, & gagne, le 22 Juillet, 1298, la bataille de Falkirk; elle fut déciſive, & le rendit une 2e fois maître de ce Royaume. Walleis, quelque tems avant qu'elle ſe livrât, s'étoit démis de la Régence pour calmer la jalouſie des Grands, & Cummin, Seigneur d'une naiſſance illuſtre, le remplaça. Walleis ne diſcontinua pas néanmoins de ſervir généreuſement ſa patrie ſous ce nouveau Chef, & réuſſit, l'an 1299, à chaſſer les Anglois du Nord de l'Ecoſſe. Mais ils ſe vengerent ſur la partie méridionale qu'ils dévaſterent. Les Ecoſſois, convaincus de l'infériorité de leurs forces, ont recours à la médiation de Boniface VIII, & remettent leurs intérêts entre ſes mains. Le Pontife écrit, l'an 1300, à Edouard pour l'exhorter à ſe déſiſter de ſes prétentions ſur l'Ecoſſe, & le donne en même tems pour ſon rival, en ſoutenant que ce Royaume eſt un Fief de l'Egliſe romaine. Edouard eſt ſi piqué d'une pareille ſemonce, qu'il jure de détruire l'Ecoſſe : il n'oſe cependant refuſer une treve que Philippe le Bel demande pour les Ecoſſois. Pendant cet armiſtice il inveſtit ſon fils aîné de la Principauté de Galles. Les Ecoſſois, ayant repris les armes en 1302, font des incurſions heureuſes dans les Provinces du midi. Jean de Segrave, qu'Edouard y avoit laiſſé pour Commandant, envoie contre eux, l'an 1303, ſes troupes partagées en trois diviſions qui ſont battues en autant de combats dans le même jour, 24 Février, aux environs d'Edimbourg. Cette triple victoire rend auſſitôt le Régent maître de toutes les forteresses des Provinces méridionales, & réduit Edouard à recommencer la conquête de l'Ecoſſe. Elle l'occupa l'eſpace de deux ans, & fit moins d'honneur à ſon humanité qu'à ſa valeur & à ſon habileté. Dans le cours de cette expédition le brave Walleis lui ayant été livré par un ami perfide, il le fit conduire, chargé de chaînes, à Londres, & exécuter, le 23 Août 1305, à Tower-Kill, comme traître & rebelle, quoiqu'il ne lui eût jamais fait ſerment de fidélité. Edouard comptoit intimider les Ecoſſois par cet acte de ſévérité. Mais la barbare politique de ce Prince manqua ſon but. Les Ecoſſois, déjà mécontens des innovations que ce conquérant faiſoit à main armée dans leurs loix & leur gouvernement, s'indignerent encore plus du traitement injuſte & cruel que Walleis venoit d'éprouver.

L'an 1306, Robert Brus, fils de ce Robert Brus, l'un des compétiteurs de la Couronne d'Ecoſſe, & Jean Cummin, ſe concertent enſemble pour délivrer leur patrie du joug des Anglois. Ils étoient alors en Angleterre au ſervice d'Edouard. Brus étant enſuite trahi par Cummin, ſe retire en Ecoſſe où il aſſaſſine le traître; après quoi il ſe fait couronner Roi. Edouard envoie une armée ſous la conduite du Comte de Pembrock qui défait Brus au combat de Méthuen. Il vient lui-même en Ecoſſe, exerce une affreuſe vengeance contre les partiſans de Brus, & fait perdre la tête ſur un échaffaud à trois freres du nouveau Roi. Il ne fit par là qu'animer ſon courage, loin de l'abattre. L'an 1307, Brus, profitant de l'abſence d'Edouard, bat le Comte de Pembrock, & s'empare de pluſieurs places. Edouard, réſolu de ruiner entiérement l'Ecoſſe, aſſemble une grande armée à Carlisle; il y tombe malade, & ſe fait porter à Burg, petite ville d'Ecoſſe, où il meurt le 7 Juillet, âgé de 68 ans, dont il en avoit régné 34. En 1774, le Préſident de la Société des Antiquaires de Londres ayant trouvé dans Rymer un paſſage dans lequel on lit que le corps d'Edouard I, ſurnommé *aux longues jambes*, étoit enterré à Weſtminſter dans un cercueil de pierre, qu'il étoit recouvert de cire, & qu'il y avoit une ſomme fixée pour l'entretien de ce tombeau, demanda & obtint la permiſſion d'en faire l'ouverture. La ſituation du corps ſe trouva conforme au récit de l'Hiſtorien. Il étoit couvert d'une longue robe de tiſſu d'or & d'argent, par deſſus laquelle il y en avoit une autre de velours cramoiſi. Les joyaux dont il étoit orné conſervoient leur éclat. Il tenoit dans une main un ſceptre ſurmonté d'une colombe, & dans une autre un ſceptre long de cinq pieds, ſurmonté d'une croix. En ſoulevant ſa couronne on vit le crane ſans cheveux. Le viſage & les mains étoient encore entiers. La taille de ce Prince étoit de ſix pieds deux pouces. Par ſon teſtament il avoit ordonné que ſon tombeau ſeroit ouvert chaque 50e année; ce qui n'a eu lieu que deux fois. (*Gazette de France de* 1774, p. 188.) Ceci ne contredit pas le récit de Froiſſard, ſuivant lequel Edouard, en mourant, fit promettre avec ſerment à ſon héritier qu'auſſitôt qu'il auroit rendu l'ame, il feroit mettre ſon cadavre dans une chaudiere, *& le feroit bouillir tant que la chair ſe départit des os, & après feroit mettre la chair en terre & garderoit les os; & toutes les fois que les Ecoſſois ſe rebelleroient contre lui, il ſemonderoit ſes gens, & porteroit avec lui les os de ſon pere. Car il tenoit fermement que tant que ſon ſucceſſeur auroit ſes os, les Ecoſſois ſeroient battus. Mais le ſucceſſeur*, ajoute-t-il, *n'accomplit mie ce qu'il avoit promis, & fit rapporter ſon pere à Londres, & là enſévelir, dont lui meſchut.* Edouard avoit épouſé en premieres noces, l'an 1254, ÉLÉONORE, fille de Ferdinand III, Roi de Caſtille, (morte en 1290) dont il eut 4 fils & 11 filles. Edouard II, ſon ſucceſſeur, fut le ſeul qui lui ſurvécut. Eléonore, ſa 2e fille, épouſa Henri III, Comte de Bar; Marguerite, la 5e, fut mariée à Jean II, Duc de Brabant; Eliſabeth, la 9e, devint femme, 1° de Jean I, Comte de Hollande; 2° de Humphroi, Comte de Hereford. Edouard eut de MARGUERITE DE FRANCE, ſa 2e épouſe, fille de Philippe le Hardi, & non ſa ſœur, (morte en 1319), Thomas, Comte de Norfolck; Edmond, Comte de Kent, & une fille morte dans l'enfance.

L'esprit de conquête et le zele pour la réformation de la Justice sont les deux principaux traits qui caracterisent le gouvernement d'Edouard I. On a vu ce qu'il fit pour agrandir ses Etats. Il ne fut pas moins attentif à les policer. Il corrigea les loix, les étendit, les réforma, et les maintint contre les efforts des Barons factieux. Ce travail lui fit donner à juste titre le surnom de *Justinien anglois*. Il abolit la charge de Grand-Justicier, dont l'autorité lui paroissoit excessive, établit la Jurisdiction de plusieurs Cours, et d'abord l'Office de Juge de paix, encouragea le commerce en procurant aux négocians des facilités pour se faire payer de ce qui leur étoit dû, et enfin donna une face nouvelle aux affaires par la vigueur et la sagesse de son gouvernement. Mais ce grand zele pour l'observation des loix ne l'empêcha pas de les faire plier de tems en tems au gré de son intérêt et de leur substituer des coups d'autorité. L'histoire d'Angleterre n'a pas oublié ce qu'il fit en 1299 pour aider le Comte de Flandre, son allié, à soutenir la guerre contre la France, n'étant pas en état d'aller en personne à son secours. Edouard manquoit d'argent pour lever les troupes qu'il lui destinoit. Il saisit chez les marchands les laines, les cuirs, et les fit vendre à son profit, en promettant de rembourser les marchands dans un tems plus heureux. Il falloit nourrir ces troupes; il exigea de chaque laboureur une certaine quantité de mesures de blé. On se contenta de murmurer. Sous un Roi moins estimé on eût passé du murmure à la révolte. Edouard est le premier Roi chrétien qui ait passé un statut de main-morte et empêché le Clergé, par une loi positive, de faire de nouvelles acquisitions de terres.

La forme des Assemblées du Parlement fut réglée sous ce régne; et on fit une loi qui défendoit de lever des taxes sans le consentement des Communes. Le titre de *Baron*, alors commun à tous les Seigneurs relevans de la Couronne, fut réservé aux seuls Nobles que l'on appelloit au Parlement.

On a divers Actes passés au nom de ce Prince en Angleterre, avant son retour de la Terre-Sainte.

ÉDOUARD II (V), SURNOMMÉ DE CAERNARVEN.

1307. EDOUARD II, 4e fils d'Edouard I & d'Eléonore de Caſtille,

tille, sa premiere femme, dit de CAERNARVEN, du lieu de sa naissance, arrivée le 25 Août 1284, monte sur le trône le 7 Juillet, & rappelle aussitôt Gaveston, Gentilhomme gascon, son favori, banni sous le régne de son pere. Edouard, l'année suivante, passe en France, & épouse, le 25 Janvier, à Boulogne, ISABELLE, fille de Philippe le Bel, née l'an 1292. Etant ensuite retourné en Angleterre, il est couronné le 24 Février, & promet d'observer les loix de S. Edouard. Les faveurs dont le Roi comble Gaveston donnent une si grande jalousie aux Seigneurs, qu'ils font une ligue contre lui, Thomas, Comte de Lancastre, cousin du Roi, à leur tête, & obligent le Monarque à le bannir du Royaume. Mais au lieu d'envoyer Gaveston dans sa patrie, comme on s'y attendoit, Edouard le nomme son Lieutenant en Irlande, pays alors révolté qu'il vint à bout de subjuguer. L'année ne se passa point sans que le Roi le fit revenir. Gaveston, oubliant les motifs de sa premiere disgrace, s'en prépare une nouvelle par l'insolence avec laquelle il se comporte. Les cabales recommencent, & les confédérés s'étant assemblés en Parlement contre les régles & malgré la défense du Roi, établissent une commission qu'ils le forcent d'approuver, pour la réformation de l'Etat. Gaveston, condamné à un bannissement perpétuel, se retire dans les Pays-Bas en attendant que l'orage soit passé. Edouard, croyant l'avoir effectivement dissipé par toutes ses complaisances pour ceux qui l'avoient excité, s'avisa, l'an 1312, de rappeller son favori. Dès qu'il reparoît, les plaies mal fermées des cœurs ulcérés se rouvrent; on court aux armes. Gaveston assiégé dans le château de Scarborough, capitule, le 19 Mars, avec le Comte de Pembrock auquel il se rend prisonnier de guerre. Conduit ensuite au château d'Edington, il est livré par la garnison au Comte de Warwick qui lui fait trancher la tête, le 1 Juillet, à Warwick, contre les loix militaires & sans égard à la capitulation qu'il avoit faite. A la nouvelle de cette exécution, Edouard ne put contenir sa fureur. Mais comme il étoit plus capable de persévérance dans ses amitiés que dans ses ressentimens, il écouta des propositions d'accommodement, & moyennant la cérémonie que firent les Barons de lui demander pardon à genou, tout le passé fut de sa part oublié. Robert Brus cependant se fortifioit en Ecosse, & étendoit ses courses jusques sur les Provinces septentrionales de l'Angleterre, où il faisoit subsister ses troupes du pillage de ces contrées. Il lui restoit néanmoins en Ecosse deux places à conquérir, celles de Sterling & de Barwick. Edouard Brus, son frere, assiégeoit la premiere, & le Gouverneur avoit déja promis de la rendre si dans un terme assez court il n'étoit secouru. Le Monarque anglois sort alors de sa léthargie, conduit en diligence une armée, dit-on, de cent mille hommes en Ecosse, & trouve Robert Brus campé avec la sienne, bien inférieure en nombre, près de Sterling. L'ayant attaqué le 25 Juin 1314, il est entiérement défait & perd dans l'action son neveu, le Comte de Glocester. Depuis cette bataille, appellée la journée de Bannock-Burn, les Ecossois devinrent si redoutables aux Anglois, que 3 soldats écossois, si l'on en croit les Historiens de leur nation, auroient mis en fuite 200 Anglois. Robert Brus envoie son frere en Irlande où il est reçu comme un libérateur par la haine qu'on y portoit aux Anglois; mais une famine qui survint cette année l'obligea de l'abandonner. Ce fléau se fit également sentir en Angleterre, & d'une maniere encore plus épouvantable, jusque-là qu'on étoit obligé de cacher les enfans, de peur qu'ils ne fussent enlevés pour servir d'aliment. Cependant il paroît que la Cour n'en jouissoit pas moins des commodités de la vie. Voici un fait rapporté par Stow (*Description de Londres.*) » Edouard célébroit sa fête à Westminster, » le jour de la Pentecôte; il étoit à table avec ses Pairs autour » de lui, lorsqu'il entra une femme, vêtue & parée comme un » Menestrel, & montée sur un cheval richement enharnaché, » suivant l'usage des Menestrels. Après avoir tourné quelque » tems autour des tables, elle s'approcha de celle du Roi, & mit » devant lui un placet, après quoi elle salua la compagnie, pi» qua son cheval & partit. » Ce placet contenoit une remontrance au Roi sur les graces qu'il prodiguoit à ses favoris, tandis qu'il négligeoit les plus braves Chevaliers & ses plus fideles serviteurs, & laissoit mourir de faim son peuple. Entre les favoris notés en général dans ce placet, le principal étoit le jeune Hugues Spenser, qui avoit nouvellement remplacé Gaveston dans l'esprit du Roi, & se préparoit, en imitant son insolence, le même sort qu'il avoit subi. Les Barons ayant à leur tête Thomas, Comte de Lancastre, premier Prince du Sang, demandent, les armes à la main, qu'il soit banni & son pere avec lui, sans égard pour le mérite de ce vieillard respectable par ses anciens services, sa sagesse, ses lumieres & son intégrité. Sur le refus du Roi, ils font confisquer, l'an 1321, par une sentence illégale du Parlement, les biens des Spenser. Edouard, forcé de pardonner cette violence, dissimule son ressentiment. L'année suivante, ayant rassemblé des troupes, il se met à la poursuite des auteurs de la conspiration, & s'étant rendu maître, le 16 Mars, de la personne du Chef, ainsi que d'un grand nombre de ses partisans, il établit une Cour martiale qui condamne à mort ce Prince par un jugement qu'il fait exécuter le 23 du même mois. Il tient dans le mois de Mai suivant, un Parlement où le procès contre les Spenser est revu & déclaré nul; après quoi il partage entre différens Seigneurs les terres du Comte de Lancastre; mais celui qui en eut la meilleure part fut le jeune Spenser.

Edouard, ayant ainsi triomphé des mécontens, se dispose à porter la guerre en Ecosse; & indique le rendez-vous de ses vassaux militaires à Newcastle pour le mois de Juillet. Cette expédition ne produisit que de la honte pour lui. Etant entré dans l'Ecosse, il fut battu près de Blackmor, & mis en fuite par Robert Brus qui porta le fer & la flamme, en le poursuivant, jusque sous les murs d'Yorck. N'osant revenir à la charge, Edouard s'estima trop heureux de pouvoir obtenir de Brus, le 13 Mai 1323, une treve de 13 ans. L'Angleterre étoit alors en paix avec la France. Mais l'an 1324, une entreprise du Seigneur de Montpezat en Guienne, occasionna une rupture entre les deux Couronnes. La Reine Isabelle, femme d'Edouard, se fait nommer l'an 1325, pour aller négocier un accommodement avec le Roi Charles le Bel, son frere; le jeune Prince Edouard son fils, vient la joindre à Paris, après avoir reçu du Roi son pere, le don pur & simple du Duché de Guienne & du Comté de Ponthieu, dont il rend hommage au Roi de France peu de jours après son arrivée. Isabelle ayant conclu le Traité qui étoit l'objet de son voyage, veut prolonger son séjour en France. Deux motifs l'y retenoient, la crainte des Spenser, & son attachement trop tendre pour le jeune Mortimer, Comte de la Marche, qui ne pouvoit la suivre en Angleterre où il avoit été condamné deux fois à mort pour ses liaisons suspectes avec cette Princesse. Le Roi d'Angleterre menace, tonne pour ravoir sa femme avec son fils; & sachant que le Roi de France est de connivence avec elle, il rompt le Traité de paix nouvellement signé. *Audict an 1326*, suivant une Chronique manuscrite, *le Roy Edouard, par le conseil de Hue le Depensier, son Coadjuteur & Gouverneur de son dit Royaume, fist prendre & mettre en prison tous les Religieux françois qui estoient ou Royaume d'Engleterre, & de euls leva une grande somme de pecune; & quant Charles, Roy de France & de Navarre le sceut, il fist autant aux Englois qui estoient en France.* La guerre en même tems fut déclarée, & les hostilités se firent principalement en Guienne. Mais bientôt Isabelle se voyant abandonnée du Roi, son frere, a recours au Comte de Hainaut, & s'étant retirée auprès de lui, elle conclut le mariage de Philippe, fille de ce Comte, avec le Prince Edouard. Isabelle après cela s'embarque pour retourner en Angleterre, & fait sa descente le 22 Septembre 1326, dans la Province de Suffolck, avec son fils, le Prince Edmond, son beau-frere, & des troupes commandées par Jean, frere du Comte de Hainaut. Les Princes du Sang, Mortimer & les autres factieux, s'empressent de venir la joindre. Edouard, abandonné de tout le monde, prend la fuite: la Reine le poursuit, & publie à Wallingford, le 15 Octobre, un manifeste. Elle s'empare de Bristol où s'étoit retiré Spenser, le pere, qui est pris & pendu à l'âge de 90 ans. Peu de jours après Spenser, le fils, subit le même supplice à une potence de 50 pieds. Le Roi, découvert dans les montagnes de Galles, est conduit à Montmouth, & obligé à donner le grand sceau. L'an 1327, la Reine entre dans Londres au mois de Janvier: le Parlement s'assemble & prend la résolution de déposer le Roi. Ce malheureux Prince, cédant à la force, remet, le 13 Janvier, la couronne, le sceptre, & les marques de la dignité royale entre les mains des députés du Parlement. Cette formalité finie, on procede à la dégradation. Les Commissaires représentoient la nation; un nommé *Trussel*, Juge, & qui dans cette occasion faisoit l'office de Procureur spécial du peuple, lut au Roi l'Acte qui délioit ses sujets de leur serment. Il est trop singulier pour ne point trouver place ici; telle étoit sa teneur: *Moi, Guillaume Trussel, Procureur du Parlement & de toute la nation angloise, je vous déclare en leur nom & en leur autorité, que je révoque & retracte l'hommage que je vous ai fait; & dès ce moment je vous prive de la puissance royale, & proteste que je ne vous obéirai plus comme à mon Roi.* Le Grand-Maréchal rompit sa baguette, & dispensa les Officiers de leur service. Telle fut la fin du régne d'Edouard; celle de sa vie fut encore plus cruelle: les Chevaliers Maltravers & Gournay, chargés de la garde de ce Prince enfermé dans le château de Berklei, le firent mourir le 21 Septembre suivant, en lui enfonçant dans le corps par le fondement un tuyau de corne, au travers duquel ils firent passer un fer chaud qui lui brûla les entrailles. On rapporte que ces deux hommes, avant de faire le coup, ayant consulté l'Evêque d'Hereford, grand ennemi d'Edouard, ce Prélat leur donna par écrit cette réponse équivoque par le défaut de ponctuation: *Eduardum Regem occidere nolite timere bonum est.* Edouard étoit dans la 44e année de son âge, & dans la 20e de son régne. Il laissa d'Isabelle, son épouse,

2 fils, Edouard qui suit, & Jean, Comte de Cornouailles, qui mourut jeune à Perth; avec 2 filles, Jeanne, qui fut mariée à David, Roi d'Ecosse; & Eléonore, qui épousa Renaud, Duc de Gueldres.

Le Livre rouge de l'Echiquier porte : *Data Regis E.* (*Edwardi*) *filii Regis E. mutatur singulis annis in Festo Translationis S. Thomæ Martyris, videlicet* VII *die Julii.*

Jusqu'au régne de ce Prince on reconnoissoit les Notaires impériaux en Angleterre où l'on souffroit qu'ils exerçassent leur ministere : ce qui paroît assez étrange, puisque depuis l'Empire d'Honorius les Empereurs n'avoient aucune jurisdiction dans ce Royaume. Edouard II cassa tous ces Notaires impériaux, et défendit d'avoir aucun egard aux Actes qu'ils passeroient. (Du Cange.)

Ce fut aussi sous le régne de ce Monarque que Richard de Walingford, Abbé de S. Albans, construisit sur les principes de la méchanique la premiere horloge à roues dont l'histoire d'Angleterre ait fait mention.

EDOUARD III (VI.)

1327. Edouard III, né, le 13 Novembre 1312, d'Edouard II & d'Isabelle, fille de Philippe le Bel, nommé Comte de Chester & non Prince de Galles, (le premier de ces titres appartient à l'héritier présomptif de la Couronne par sa naissance, & il n'obtient l'autre que par création,) est proclamé Roi, le 24 Janvier, après la déposition de son pere, & couronné le 2 Février. Mortimer, Comte de la Marche, usurpe au commencement de ce régne toute l'autorité du gouvernement. Une invasion que firent les Ecossois en Angleterre sous la conduite des Généraux Murrai & Douglas, au commencement de son régne, lui donna occasion de faire les preuves de sa valeur. Il marcha contre eux à la tête de 60 mille hommes. Mais après les avoir cherchés quelque tems sans pouvoir les rencontrer, tant ils étoient habiles à se dérober en un instant aux yeux de l'ennemi, il les trouva enfin campés si avantageusement, qu'il ne put, malgré toute son ardeur, ni les attaquer ni les forcer au combat. Peu s'en fallut même qu'il ne fût enlevé par Douglas qui avoit pénétré de nuit dans son camp à la tête de 200 hommes. Son courage & sa présence d'esprit le tirerent de ce danger. Il voulut au retour de la lumiere aller prendre sa revanche. Mais étant entré dans le camp des Ecossois, il n'y trouva que six Anglois qu'ils avoient attachés à des arbres, après leur avoir cassé les jambes, pour les empêcher de porter à leurs compatriotes la nouvelle du décampement. Mortimer, à qui l'on s'en prit du mauvais succès de cette expédition, se hâta, pour maintenir sa fortune, de faire la paix avec Robert Brus en le reconnoissant pour Roi d'Ecosse légitime & indépendant. Ce Traité dont toute la nation murmura, fut cimenté par le mariage de la Princesse Jeanne, sœur d'Edouard, avec David, fils de Robert. La Reine Isabelle, vers le même tems, fit épouser au Roi, son fils, la Princesse Philippe, fille de Guillaume III, Comte de Hainaut.

L'ambition d'Edouard éclata l'an 1328 à la nouvelle de la mort de Charles le Bel, Roi de France, arrivée le 31 Janvier. Ce Monarque n'ayant point laissé d'enfant mâle, le Roi d'Angleterre petit-fils par sa mere de Philippe le Bel, prétendit lui succéder comme plus proche parent que Philippe de Valois, son concurrent, qui n'étoit que neveu du même Philippe le Bel par Charles de Valois son pere. Mais le droit de Philippe de Valois fut jugé le meilleur par les Pairs & les Barons de France, parce qu'il étoit du Sang royal par les mâles, & que les femmes en France ayant été de tout tems exclues de la succession à la Couronne, les mâles sortis d'elle, & non d'un Prince du Sang, en étoient pareillement exclus. Edouard se tut, & remit à un autre tems sa protestation contre cette décision. Mortimer continuoit de braver par son arrogance la haine publique qu'il provoquoit par sa mauvaise administration. Ses ennemis les plus déclarés étoient les trois oncles du Roi. Pour se venger & se faire craindre, il entreprit le plus foible d'entre eux, le Prince Edmond, Comte de Kent, qui témoignoit hautement son repentir d'avoir concouru à la déposition du Roi, son frere. Ayant réussi par ses émissaires à lui persuader qu'Edouard II étoit encore vivant, il lui fit naître l'envie de le délivrer. Il n'en fallut pas davantage pour le perdre. Le Parlement de Winchester auquel il fut déféré, sur une de ses lettres, qu'on avoit interceptée, le condamna, le 18 Mars 1329, à être décapité. Ce jugement que la Reine-Douairiere & le Ministre firent exécuter dès le lendemain dans la prison, répandit la terreur parmi les Grands. Il ne paroît pas qu'Edouard en ait alors senti l'atrocité. Son orgueil, dans le mois suivant, essuya une mortification qui ajouta beaucoup au dépit qu'il avoit d'avoir été exclus de la Couronne de France. Ce fut un ajournement qui lui fut fait de la part du Roi Philippe de Valois pour venir lui rendre hommage des terres qu'il possédoit en ce Royaume. Il fallut obéir; Edouard arrive le 5 Juin dans la ville d'Amiens où le Monarque son Suzerain l'attendoit au milieu des Rois de Navarre, de Boheme, de Majorque, de ses Grands Officiers, & d'une nombreuse & brillante Noblesse. On veut exiger de lui l'hommage lige, il soutient qu'il ne le doit que simple : on consent enfin, après quelques débats, qu'il le rende en termes généraux. *Sire*, lui dit le Grand Chambellan, *vous devenez homme du Roi de France Monseigneur, de la Guienne & de ses appartenances, que vous reconnoissez tenir de lui, comme Pair de France, selon la paix faite entre ses prédécesseurs & les vôtres, selon ce que vous & les vôtres avez fait pour ce même Duché à ses devanciers, Rois de France.* Il répondit, *voire* (oui). — *S'il est ainsi*, reprit le Grand-Chambellan *le Roi notre Sire vous reçoit, sauf ses prétentions & retenues.* Le Monarque françois dit : *Voire*, & baisa à la bouche le Roi d'Angleterre, dont il tenoit les mains entre les siennes. Ainsi finit (le 6 Juin) cette superbe cérémonie qui mit la rage dans le cœur de l'Anglois, & lui fit jurer une haine implacable contre le Prince qui l'avoit traité avec tant de hauteur.

De retour en Angleterre, il ouvre enfin les yeux sur la tyrannie de son Ministre. L'ayant tiré par surprise du château de Nottingham où il étoit renfermé avec la Reine-Douairiere, il le livre au Parlement, qui, sur la prétendue notoriété des faits, sans observer d'autres formalités, sans écouter ses défenses, sans entendre des témoins, le fait pendre, le 29 Novembre, 1329, aux Elmes, près de Londres. La Reine-Mere fut dans le même tems confinée au château de Rising où elle mourut le 21 Novembre 1357, après environ 28 ans de captivité. Les Historiens remarquent que le Roi, son fils, ne manquoit pas chaque année de lui rendre une ou deux visites. Ce Prince en se mettant à la tête de ses affaires reconnut le tort que son Ministre lui avoit fait par le dernier Traité conclu avec Robert Brus. Pour se relever de ce Traité, comme il le désiroit, il lui falloit un instrument propre à seconder ses vues. Il le trouva dans Edouard de Baillol, qui avoit accompagné le Roi Jean de Baillol, son pere, en France, où il vivoit dans l'état de particulier. Le Monarque anglois engagea celui-ci à faire revivre les prétentions de son pere sur la Couronne d'Ecosse, contre David Brus, successeur de Robert, après avoir tiré de lui secrètement la promesse de lui en faire hommage. Baillol avec le secours de plusieurs Barons anglois qui se joignirent à lui, fait une descente près de Perth, dont il s'empare, après avoir battu quatre fois les Ecossois en peu de jours. David, se voyant abandonné d'une partie de ses sujets, passe en France avec son épouse; & Baillol, maître du pays, se fait couronner Roi à Scone le 27 Septembre 1332, selon Barnes. Pour acquitter sa parole, il rend hommage à Edouard III & lui cede le château de Barwick. Mais sa prospérité fut de courte durée. L'an 1333, Baillol est surpris par les partisans de Brus, chassé honteusement, & obligé de s'enfuir sur un cheval sans selle à Carlisle, d'où il informe Edouard, son protecteur, de son désastre. Le Monarque anglois entre en Ecosse, gagne une bataille sur les Ecossois, s'empare de Barwick, qu'il unit à la Couronne, & laisse en partant 26000 hommes à Baillol pour réduire l'Ecosse. L'imprudence de Baillol aliene de lui ses amis, & grossit le nombre de ses ennemis. Le parti de Brus reprend le dessus, & en peu de tems il se rend maître de toutes les parties de l'Ecosse septentrionale. Les hostilités sont suspendues par l'arrivée des Ambassadeurs de France, envoyés pour faire un accommodement entre l'Ecosse & l'Angleterre. On ouvre des conférences à Gedeling, près de Nottingham. L'Anglois rejette le plan de pacification proposé par la France, & se détermine à recommencer la guerre. Ce Prince fait trois expéditions en Ecosse dans les années 1334, 1335 & 1336. La derniere étoit à peine finie, qu'excité par Robert d'Artois, banni de sa patrie pour une fourberie insigne, Edouard se détermine à porter la guerre en France pour faire valoir ses prétentions chimériques sur ce Royaume. Le Comte de Hainaut, son beau-pere, lui ménage les alliances de l'Empereur, du Duc de Brabant, & de plusieurs autres Grands de l'Empire. Edouard envoie trois Ambassadeurs à Valenciennes pour ratifier les Traités faits avec ces Princes. L'ambassade étoit brillante tant par la magnificence du cortege, que par la qualité de ceux qui la composoient : *Et si avoit entre eux*, dit Froissard, *plusieurs jeunes Bacheliers qui avoyent chacun un œil couvert de drap, afin qu'ils n'en pussent voir; & disoit-on que ceux-là avoyent voué entre Dames de leur pays que jamais ne verrovent que d'un œil, jusques à ce qu'ils auroyent fait aucune prouesse de leur corps ou Royaume de France, lesquels n'en vouloient rien connoître* (déclarer) *à ceux qui leur en demandoyent : si en avoit chacun grant merveille.* Edouard travailla aussi à mettre le Pape & les Cardinaux dans ses intérêts, par des lettres pressantes qu'il leur écrivit. L'an 1337, il prend le titre de Roi de France, comme le prouvent ses lettres du 7 Octobre de cette année, par lesquelles il nomme le Duc de Brabant son Lieutenant ou son Vicaire en Flandre. Enfin après bien des préparatifs & des mouvemens, il part d'Angleterre au mois de Juillet de l'an 1338, avec une flotte

de 500 voiles, & débarque en Flandre. Ce fut dans ce pays qu'à la persuasion de Philippe Artevelle il commença de prendre, l'an 1339, non le titre de Roi de France, qu'il avoit déjà pris, comme on l'a vu, dès l'an 1337, mais les armes de France : & dans tous les Actes il marque cette année comme la premiere de son nouveau régne. Il publie en même tems une Déclaration adressée à tous les François, & un Manifeste contre Philippe. De retour en Angleterre, il en repart le 22 Juin 1340, & gagne le 24 une grande bataille sur mer. S'étant mis ensuite à la tête d'une armée de 150000 hommes, il assiége Tournai devant lequel il échoue. Ce revers l'engage à revenir dans son Isle, d'où il envoie, l'an 1342, en Bretagne, Robert d'Artois, le flambeau de la guerre. Ce perfide y reçut le juste salaire de sa félonie. Blessé mortellement à Vanne, il alla mourir cette année (& non la suivante) en Angleterre. Edouard vient lui-même en Bretagne, & assiége à la fois Nantes, Rennes, Vannes & Guingamp : le Duc de Normandie, fils aîné du Roi de France, accourt au secours de ces places, & fait lever les quatre siéges. Le Duc de Normandie de là passe en Guienne où il fait de grands progrès. L'an 1346, Edouard s'embarque, le 2 Juillet, dans le dessein de porter le fort de la guerre dans cette Province que le Duc avoit presque entiérement soumise ; mais ayant été contraint deux fois, par le vent contraire, de retourner dans ses ports, Géofroi d'Harcourt, Seigneur Normand, qui l'accompagnoit, lui persuade de faire une descente en Normandie ; il suit ce conseil, & débarque à la Hogue au mois de Juillet. (*Voy. la suite de cette campagne à l'article de* Philippe de Valois.)

David, Roi d'Ecosse, ayant fait, l'an 1347, une invasion dans le nord de l'Angleterre, la Reine, femme d'Edouard, en l'absence de son époux, se met à la tête d'un corps de troupes ramassées à la hâte, bat l'armée du Roi d'Ecosse, & le fait prisonnier lui-même. Ce fut près de Durham que se donna, le 30 Septembre, cette bataille, à laquelle on vit l'Archevéque de Cantorberi, l'Archevéque d'Yorck, les Evêques de Lincoln & de Durham, commander des divisions La Reine, après cette victoire, amene un secours de 17000 hommes au Roi, son mari, occupé depuis près d'un an à faire le siége de Calais par mer & par terre. La place ayant été forcée à la fin de capituler, Edouard veut punir les habitans de leur brave résistance par un massacre général. Eustache de S. Pierre, & cinq autres des principaux bourgeois, se dévouent généreusement, pour le salut de leurs concitoyens, à être les victimes de cette barbare vengeance. Ils sont près d'être exécutés ; mais la Reine, à force de prieres, leur obtient la vie de son féroce époux. L'Empire étant venu cette année à vaquer par la mort de Louis de Baviere, quelques uns des Electeurs donnent leurs suffrages à Edouard, qui refuse prudemment cette dignité. Vers l'an 1349, il institue l'Ordre ou la Chevalerie de la Jarretiere, dont l'origine est fort obscure. Ceux qui font naître cette institution d'une galanterie d'Edouard en faveur de la Comtesse de Salisburi, n'ont, de l'aveu de M. Hume, aucun témoignage contemporain pour leur opinion. La plus vraisemblable est que cet Ordre fut établi en mémoire de la bataille de Créci, où l'on avoit donné pour mot *Garter*, qui signifie en Anglois Jarretiere.

La guerre étoit comme suspendue entre l'Angleterre & la France. L'an 1355, Edouard ayant investi le Prince de Galles du Duché de Guienne, l'envoie dans cette Province pour recommencer les hostilités, & passe lui-même en France avec une flotte de 1000 voiles, qui portoient 100000 hommes. L'année suivante, le 19 Septembre, un lundi, se donne la fameuse bataille de Maupertuis, dite ordinairement de Poitiers, où le Roi de France (Jean II) est fait prisonnier avec le Duc de Bourgogne, son fils, & grand nombre de Seigneurs françois. Jamais vainqueur n'usa de la victoire avec plus de modération que le fit en cette occasion le Prince de Galles, & jamais captif ne fut traité avec plus d'honneur que le fut le Monarque françois. Conduit d'abord à Bordeaux, il y conclut, le 23 Mars, 1357, avec l'Anglois une treve dont celui-ci avoit besoin pour pouvoir mener son prisonnier en Angleterre sans danger. Car les Gascons qui avoient la plus grande part à sa victoire, attendu qu'ils faisoient les trois quarts de son armée, vouloient retenir parmi eux le Roi qu'ils se glorifioient d'avoir pris. Le 24 Mai suivant, Jean II fit son entrée à Londres, monté sur un coursier blanc remarquable par son extrême beauté & par son harnois. Edouard III, étant venu à sa rencontre, le reçut avec le respect d'un vassal envers son Suzerain, & comme un Prince voisin qui seroit venu volontairement lui rendre une visite d'amitié. Mais bientôt après on vit changer la scene. Le Monarque françois est renfermé dans la Tour de la capitale où il eut le tems de sentir le désagrément de sa captivité. Résolu de faire la conquête de la France, Edouard, l'an 1359, fait le 14 Novembre, selon M. Hume, le 28 Octobre, suivant d'autres, une descente dans ce Royaume, pénetre jusqu'aux portes de Paris, dont il ravage les environs, rabat sur la Champagne, & échoue devant Reims dont il vouloit se rendre maître à dessein de s'y faire couronner Roi de France.

Edouard poursuivoit une chimere en prétendant réduire la France entiere sous ses loix. Il s'en apperçut bien aux dispositions qu'il remarqua dans la nation. Prenant donc un parti plus sage, il conclut à Bretigni le 8 Mai 1360, un Traité de paix, par lequel il rendit la liberté au Roi Jean, moyennant une rançon de trois millions d'écus d'or, & la cession qu'on lui fit du Poitou, de la Saintonge, du Périgord, de l'Agénois, du Limosin, du Querci, du Rouergue, de l'Angoumois, de Calais, de Guines, de Montreuil & du Comté de Ponthieu, pour être par lui possédés en toute souveraineté. (*Voy.* Jean II, *Roi de France.*) Le Prince de Galles avoit trop de part au succès des armes angloises en France, pour ne pas mériter une récompense distinguée. Le Roi, son pere, dans la vue de satisfaire à ce qu'il croyoit lui devoir, lui donna, l'an 1362, la Guienne, après l'avoir ennoblie sous le titre de Principauté d'Aquitaine. Edouard conféra, vers le même tems, des titres à ses autres enfans : celui de Duc de Clarence à Lionnel, son second fils ; celui de Duc de Lancastre à Jean de Gaunt, le troisieme ; celui de Comte de Cambridge à Edouard, le quatrieme. Nous disons qu'il leur donna des titres, parce qu'effectivement ils n'eurent rien de plus, & qu'ils ne furent ni propriétaires ni usufruitiers des terres qui y avoient rapport.

Le Prince noir (c'est ainsi qu'on nommoit le Prince de Galles de la couleur de son armure) traitoit en pays de conquête les peuples de sa Principauté d'Aquitaine. L'an 1367, les Prélats, les Barons, les Chapitres & les Communautés de Gascogne & de Guienne, excédés de ses extorsions, résolurent d'en porter leurs plaintes au Roi de France. Edouard, prévenu de leur dessein pare le coup en faisant expédier dans son Conseil, le 5 Novembre, des Lettres-Patentes, par lesquelles il désavoue la conduite de son fils, promet avec serment fait sur le corps du Sauveur *d'amender tous les griefs* des parties plaignantes, *& afin*, ajoute-t-il, *qu'elles tiennent ces choses à vérité, nous voulons que chacun prenne & ayt la copie de ces présentes.* (Froissard, T. I, vol. I, ch. 279, p. 387.) Mais le Monarque françois ne lui donna pas le tems d'effectuer ces spécieuses promesses. (*Voy.* Charles V, *Roi de France.*) La santé du Prince de Galles alloit cependant en dépérissant. L'an 1371, ayant remis l'Aquitaine au Duc de Lancastre, son frere, il passe en Angleterre pour prendre l'air natal. Il y meurt à Westminster le jour de la Trinité (8 Juin) de l'an 1376, à l'âge de 45 ans. » Ce Prince, dit M. Hume, » laissa une mémoire immortalisée par les plus grandes vertus, & » par une vie sans tache depuis sa plus tendre jeunesse jusqu'au » dernier moment. Sa valeur, ajoute-t-il, & ses talens mili- » taires furent la moindre partie de son mérite. Sa générosité, » son humanité, sa politesse, sa modération, lui gagnerent tous » les cœurs. » Depuis que ce Prince eut quitté la France, les affaires des Anglois, qu'il y avoit soutenues dans leur décadence, après les avoir mises dans l'état le plus florissant, se précipiterent vers leur ruine avec tant de rapidité, qu'à sa mort, de tant de conquêtes qu'ils avoient faites, il ne leur restoit du côté du Nord que Calais, & du côté du Midi que Bordeaux & Bayonne. Il avoit épousé, l'an 1361, Jeanne sa cousine, surnommée *la belle Vierge de Kent*, fille & héritiere d'Edmond, Comte de Kent, décapité l'an 1329. Il laissa d'elle un fils nommé Richard.

Edouard ne survécut qu'un an à la perte de son fils, & l'Angleterre fut privée à la fois de deux Princes qui faisoient essentiellement sa gloire & son appui. Le pere expira dans la 65e année de son âge, après avoir tenu le sceptre 50 ans. Ce Prince, qui avoit été toujours heureux pendant la plus grande partie de son régne, eut la douleur de se voir enlever dans ses dernieres années, par Charles V, tout ce qu'il avoit acquis par ses victoires, & même d'être abandonné de tout le monde à la mort, excepté d'Alix Perrers, sa maîtresse, qui ne resta auprès de lui que pour le voler. L'ascendant que cette femme prit sur l'esprit d'Edouard, augmenta à mesure que les ressorts de son ame se relâcherent. L'Angleterre vit avec indignation ce Monarque souffrir qu'elle présidât en personne aux Tribunaux de Justice, & osât exercer les fonctions d'administration publique. Le Parlement, soulevé, l'obligea de la renvoyer ; mais elle revint peu de tems après, & reprit le gouvernement du Prince & de l'Etat. Il faut donc distinguer deux époques du régne d'Edouard. Sous la premiere on le voit dans l'éclat de la jeunesse & dans la force de l'âge mûr développer des qualités imposantes, des talens éblouissans, la valeur d'un soldat, la générosité d'un Chevalier, la conduite d'un Capitaine, la majesté d'un Roi, l'affabilité d'un homme aimable. Sous la 2e, qui commence à la retraite du Prince de Galles, Edouard n'est plus que l'ombre de lui-même. Affaissé par le poids des années, abattu par les revers, subjugué par la volupté, il devient de jour en jour plus méconnoissable. Son mérite diminue par degrés ; il meurt enfin avec le mépris d'un peuple dont il avoit été l'idole. Ce Prince

eut de PHILIPPE DE HAINAUT, ſa femme, (morte le 15 Août 1369) 7 fils & 5 filles; Edouard, Prince de Galles, dont on vient de parler; Guillaume mort dans l'enfance; Lionnel, Duc de Clarence, mort l'an 1368 en Italie, où il étoit allé pour épouſer la fille de Galéas II, Prince de Milan, dont il laiſſa une fille nommée Philippe; Jean de Gaunt, Duc de Lancaſtre; Edmond, Comte de Gambridge, enſuite Duc d'Yorck; Guillaume de Windſor, mort jeune; Thomas de Woodſtock, Duc de Buckingham, & enſuite de Glocester: les filles ſont, Iſabelle, Jeanne, Blanche, Marie & Marguerite. La mere de ces enfans étoit amie des Lettres & protectrice de ceux qui les cultivoient. Le College d'Oxford, qu'on appelle encore aujourd'hui le *College de la Reine*, eſt ſon ouvrage. Entre les Savans qui eurent part à ſes libéralités, le plus célebre eſt l'Hiſtorien Froiſſard, natif du Hainaut, qu'elle fit Clerc de ſa Chambre, ou ſon Secrétaire.

Dans le Livre rouge de l'Echiquier il est dit : *Data Regis E. tertii à conquestu mutatur singulis annis XXIIII^a die mensis Januarii...... & notandum quod idem Rex transfretavit primò versus Brabanc. die Veneris XVI Julii, anno Regni sui XII, sicut continetur in brevi de magno sigillo, de perdonatione debitorum, quod est inter communia de anno XIIII.* La Charte confirmative des conventions faites entre Edouard et l'Archevêque de Tréves, porte cette date singuliere : *Dat. an. Domini* MCCCXXXVIII, *secundum stylum et consuetudinem Ecclesiæ Anglicanæ et Provinciæ Trevirensis die* XVIII *mensis Martii.* Le style de l'Eglise anglicane et de la Province de Tréves, étoit alors de commencer l'année au 25 Mars.

Il est aisé d'imaginer qu'un Prince aussi ferme et aussi éclairé qu'Edouard, n'étoit nullement l'esclave de la Cour de Rome Quoique l'ancien tribut eût été payé pendant quelques années de sa minorité, il le supprima dans la suite; et lorsqu'en 1367 le Pape Urbain V le menaça de le citer à son Tribunal pour défaut de paiement, le Parlement à qui Edouard renvoya la discussion de cette affaire, non seulement déclara nul l'assujettissement que le Roi Jean avoit contracté envers une Puissance étrangere sans le consentement de la nation, mais défendit en même tems tout appel au Pape, et confirma le droit des Patrons par le statut des Proviseurs.

Six ans auparavant (l'an 1361) le Parlement avoit aboli l'usage que l'on faisoit de la langue françoise dans le Barreau et dans les Actes publics depuis la conquête des Normands. » Il paroît étrange, » dit M. Hume, que la nation ait porté si long-tems la marque de » ses anciens vainqueurs. Mais le Roi et les Grands semblent n'a» voir jamais été vraiment Anglois jusqu'au tems où les guerres » d'Edouard avec la France leur donnerent de l'antipathie pour » elle. Encore la langue angloise ne fut-elle pas sitôt à la mode. Le » premier papier anglois que nous trouvions dans Rymer est de l'an » 1386. »

Edouard III fut le premier, suivant Nicolson, qui fit battre de la monnoie d'or en Angleterre. Carte prétend que ce fut Henri III. Edouard III fut aussi le premier qui introduisit le titre Ducal en Angleterre où il étoit inconnu jusqu'alors; ce qu'il fit en créant, l'an 1337, Duc de Cornouaille son fils aîné, qu'il investit par la couronne, l'anneau et la verge d'or. Le Diplôme de cette création se trouve dans Selden, *De titulis honorum*, p. 506. Voyez aussi Cambden, *De Britannia*, p. 118, et le Glossaire de Spelman, p. 192. Le magnifique château de Windsor est son ouvrage; et pour le bâtir il obligea les habitans des Provinces à se cotiser, et à lui envoyer des maçons, des charpentiers, &c. preuve du despotisme qu'il exerçoit en Angleterre. Cependant on cite jusqu'à 20 confirmations de la grande Charte qu'il accorda au Parlement; mais ces confirmations lui furent arrachées dans des tems de crise, et il sut toujours les éluder lorsqu'il put le faire impunément.

Il y avoit si peu de police en Angleterre sous ce régne, que le Roi de Cypre visitant le Royaume en 1364, fut dépouillé, volé, lui et toute sa suite, sur un grand chemin. Avant le regne d'Edouard III toutes les laines d'Angleterre, excepté le peu qui s'en consommoit en draps grossiers pour les habitans, se vendoient aux Flamands qui les manufacturoient. Quoique Edouard II, en 1326, eût commencé d'attirer quelques tisserans de Flandre en Angleterre, il s'écoula bien du tems avant que les Anglois fussent en état de fabriquer des draps pour l'étranger; et l'exportation des laines en nature continua d'être le fonds principal de leur commerce. Edouard III donna ses soins pour encourager les manufactures, et ce ne fut pas sans quelque succès. (Anderson.) Il favorisa aussi les Lettres, et sous son régne, en 1340, on comptoit jusqu'à 30 mille étudians dans l'Université d'Oxford.

Le premier usage bien avéré de la boussole fut fait par un Moine d'Oxford sous le régne de ce Prince. Jusqu'au régne d'Edouard III, dit M. Hume, la dénomination de l'argent n'avoit pas changé. Une livre sterling étoit toujours une livre de poids, ce qui fait environ 3 livres de la monnoie actuelle d'Angleterre. Ce Prince tira de la livre de 12 onces 22 schelings, et ensuite 25. Enfin ce fut sous le régne d'Edouard III en Angleterre, comme sous le régne de Philippe de Vallois en France, que l'imposition des taxes commença à devenir fixe et permanente. De part et d'autre les Domaines de la Couronne étoient en grande partie aliénés.

RICHARD II.

1377. RICHARD II, fils du fameux Prince de Galles & de Jeanne de Kent, âgé de 11 ans, ſuccede à Edouard, ſon aïeul. Ses oncles ſont les premiers à le reconnoître. L'ayant fait couronner à Weſtminſter le 16 Juillet, ils s'emparent du gouvernement à la faveur de la minorité (1). Les caracteres des trois Princes, dont le premier faiſoit les fonctions de Régent, formoient un contraſte frappant. C'étoit la hauteur, l'ambition & l'avarice dans le Duc de Lancaſtre; la molleſſe & l'indolence dans le Duc d'Yorck; l'audace & la turbulence dans le Duc de Glocester. Ils continuerent la guerre avec la France, mais d'une maniere languiſſante qui ne produiſit aucun événement mémorable. Cependant les frais qu'elle occaſionna, joints au défaut d'économie, épuiſerent en peu d'années les finances, & obligerent d'avoir recours à de nouveaux impôts. Mais la levée d'une capitation accordée l'an 1381 par le Parlement, cauſa une terrible commotion. Wat Tyler, forgeron, s'étant mis à la tête des ſéditieux au nombre de cent mille hommes, va forcer la Tour de Londres, maſſacre le Chancelier qui étoit Primat en même tems, le Grand-Tréſorier, & quelques autres perſonnes de conſidération; après quoi il ſe met a ravager la Cité. Le Roi vient à ſa rencontre avec une foible eſcorte, & s'abouche avec lui. Wat Tyler répond avec inſolence, & tire ſon poignard; dans la crainte qu'il n'en frappe le Roi, le Maire de Londres le prévient & le renverſe mort d'un coup de maſſue. Toute ſa troupe auſſitôt crie à la vengeance & ſe prépare au combat. Le Roi s'avance : *Mes amis*, leur dit-il, *Wat Tyler n'eſt plus : vous n'aurez déſormais d'autre Chef que moi :* paroles qu'il prononça d'un ton d'aſſurance & de bonté qui leur fit tomber les armes des mains. Un moment après arrive Robert Knowles avec des troupes qu'il avoit raſſemblées à la hâte. Il demande permiſſion de charger les rebelles. *Des rebelles*, dit le Roi, *il n'y en a plus : vous ne voyez ici que mes ſujets & mes enfans.* On ne pouvoit s'annoncer avec plus d'éclat : le reſte de la vie de Richard ne répondit point a ce moment. (M. Gaillard.) L'expédition qu'il fit en Ecoſſe, l'an 1385, fut une preuve évidente de la légéreté de ſon caractere. Après avoir réduit en cendres villes & villages depuis Barwick juſqu'à Edimbourg, il revient ſur ſes pas malgré les remontrances du Duc de Lancaſtre qui le preſſoit d'aller en avant pour remporter quelque avantage ſolide (2). Le Duc emmene, l'année ſuivante, la fleur des forces militaires d'Angleterre en Eſpagne pour faire valoir ſes vaines prétentions ſur la Caſtille : entrepriſe où, après quelques ſuccès encourageans, il finit par échouer.

Richard, à meſure qu'il avançoit en âge, ſentoit le poids du joug que lui impoſoient ſes oncles. Las de le porter, il ſe livre au Comte d'Oxford, Robert de Veres, qu'il créa d'abord Marquis de Dublin (titre juſqu'alors inconnu en Angleterre), puis Duc d'Irlande, avec l'entiere ſouveraineté de cette Iſle pour ſa vie. Il ne pouvoit gueres accorder ſa confiance à un ſujet qui la méritât moins. C'étoit un jeune débauché qui n'avoit par devers lui que la nobleſſe de ſon extraction avec les graces de la figure & les talens de la frivolité. Bientôt il s'empara du gouvernement auquel il aſſocia ſes créatures. Deux factions ſe formerent alors, celle des Princes & celle des Favoris. Le Parlement, dont le Monarque eut beſoin, demanda l'éloignement de ces derniers & la punition des plus coupables d'entre eux. Richard, après quelque réſiſtance, conſent à leur abandonner ſon Chancelier, Michel de la Poole, à condition qu'on ne touchera point à ſes autres Miniſtres. La Poole, ſur les accuſations des Communes, eſt dépouillé de ſon Office par la Chambre des Pairs. Le Parlement avant de ſe ſéparer, nomme un Conſeil de Régence, ſans l'avis duquel le Roi ne pourra rien entreprendre. Richard promet forcément de s'y ſoumettre, bien réſolu de n'en rien faire. Animé par ſes favoris, il maltraite les Seigneurs qui paroiſſoient leur être le plus oppoſés, & les oblige par là de prendre les armes. Le Duc d'Irlande vient au ſecours de ſon maître avec une armée qui eſt défaite par les confédérés. Obligé de s'enfuir, le Duc quitte l'Angleterre, & va chercher une retraite dans les Pays-Bas, où il mourut peu d'années après. Richard, ayant fait apporter ſon corps en Angle-

(1) Au Sacre de Richard on vit une cérémonie dont les Historiens n'ont point encore parlé, quoi qu'elle paroisse plus ancienne. Ce fut celle d'un champion à cheval, armé de toutes pieces, qui vint jetter dans la salle du festin son gantelet, en défiant ceux qui voudroient disputer au Roi la Couronne : (cérémonie qui s'observe encore aujourd'hui), Nous apprenons en même tems que le Chevalier Jean Dimmock ne remplit cet emploi qu'en vertu d'un privilege attaché à une terre qu'il possédoit dans le Comté de Lincoln : ce qui prouve qu'on doit rechercher dans des siécles plus reculés l'origine de cette commission.

(2) » Le Roi, prévenu par ses favoris, répondit séchement au Duc de » Lancastre qui le pressoit sur cet article : *Vous pouvez aller où il vous » plaira. Pour moi je ne ferai pas un pas de plus vers le nord.* = *Je n'ai » point d'autre volonté que celle de mon Souverain*, répondit respectueu» sement Lancastre, *je ne suis qu'un sujet, et un sujet soumis.* — *C'est » ce qui est en question*, répliqua Richard avec colere et en se retirant. »

terre,

terre, fit ouvrir sa biere pour le considérer à loisir avant qu'on le déposât dans le tombeau qu'il lui avoit fait ériger à Coolne. Ces témoignages d'une si vive affection ne furent pas interprétés des Anglois en bonne part. L'an 1388, le Roi entre en conférence avec les Seigneurs mécontens, qui lui font de sanglans reproches, auxquels il ne répond que par ses larmes. Sa foiblesse enhardit la cabale. L'année suivante, le Parlement, surnommé l'*Impitoyable*, sévit contre les Favoris & les Ministres. On n'épargna pas même le Gouverneur du Roi, Simon Burley, dont l'attachement à son maître faisoit tout le crime. Les larmes de la Reine ne purent garantir cet homme respectable du dernier supplice qu'il subit avec une courageuse résignation. Tels furent les orages qui s'éleverent pendant la minorité de Richard. Enfin, ayant atteint l'âge de majorité, il convoque cette même année un nouveau Parlement, dans lequel il déclare qu'il veut désormais gouverner par lui-même. Le ton de fermeté avec lequel il s'explique, impose à l'Assemblée: elle applaudit, & obéit. Richard mania pendant quelques années avec assez de prudence les rênes du gouvernement. Nul ressentiment n'éclata dans sa conduite à l'égard des Princes & des Lords qui l'avoient si cruellement humilié. Une amnistie universelle accordée & des bienfaits versés sur le peuple auquel il remit un subside contre toute espérance, sembloient lui avoir réconcilié tous les esprits. Le Duc de Lancastre revient de son expédition d'Espagne, & reprend auprès du Roi le rang dû à sa naissance. Le seul Duc de Glocester témoigne du mécontentement, parce qu'il désespere de pouvoir recouvrer la confiance du Monarque. Il s'applique à décrier les nouveaux Ministres, dont le crédit le blessoit d'autant plus qu'il contrastoit avec la bassesse de leur extraction & la médiocrité de leurs talens. Il attaque même la personne du Roi qu'il représente comme livré servilement à la France, dont ses ancêtres avoient tant de fois triomphé. Insensiblement il se forme un parti considérable qui menace de faire passer la Couronne sur sa tête après l'avoir enlevée à Richard. L'an 1397, les troubles augmentent: les Ducs d'Yorck & de Lancastre quittent la Cour; le Roi fait arrêter le Duc de Glocester & les Comtes d'Arondel & de Warwick: le premier est conduit à Calais & étouffé entre deux matelas dans sa prison; les deux autres sont condamnés par le Parlement à perdre la tête; le Comte d'Arondel est exécuté publiquement sous les yeux du Roi, & la peine de Warwick est commuée en un exil perpétuel.

Il s'éleva, l'an 1398, entre Thomas, Comte de Mowbrai, & Henri, Comte de Derby, fils aîné du Duc de Lancastre, une querelle qu'ils se proposoient de vuider par le duel. Le Roi le prévint en bannissant ces deux Seigneurs. Le premier se retire en France, & le second à Venise. Ce qui faisoit le sujet de la rupture étoit des discours que Henri accusoit Thomas d'avoir tenus contre le Roi. La mort du Duc de Lancastre, arrivée au mois de Février de l'année suivante, ouvrit au Comte de Derby une ample succession dont il n'étoit pas exclus par son bannissement. Il avoit effectivement, avant de partir, obtenu du Roi des Lettres-Patentes par lesquelles il étoit dit qu'au cas qu'il lui échût en son absence quelque héritage, il pourroit s'en mettre en possession par Procureur, & différer l'hommage jusqu'à son retour. Richard a l'injustice de s'opposer à la prétention du Comte, révoque sa concession, & s'empare de la succession comme si elle eût été vacante. Cette violence excite des murmures dans le public, & devient la source des plus grands malheurs pour le Monarque. Un grand projet l'occupoit alors, celui de soumettre l'Irlande qui s'étoit révoltée l'année précédente. Il s'embarque au mois de Mai, & aborde le 31 de ce mois à Waterford, ayant laissé le Duc d'Yorck Régent du Royaume. Pendant l'absence du Roi les mécontens forment une conspiration & appellent le nouveau Duc de Lancastre; car le Comte de Derby prenoit dès lors ce titre. S'étant rendu au commencement de Juillet dans la Province d'Yorck, une foule de Seigneurs accourent à lui avec des troupes; en peu de tems il se voit à la tête de 60000 hommes, avec lesquels il va droit à Londres, où il est reçu en triomphe. Le Régent, son oncle, à son approche, s'étoit retiré à Berkelei, dans le Comté de Glocester, voyant la défection générale. Le Duc de Lancastre marche ensuite vers Bristol, oblige la place de se rendre à discrétion, & livre à la rage du peuple quelques uns des Ministres qui s'y étoient refugiés. De là il va trouver le Régent, qu'il engage sans peine dans son parti. Richard, à ces tristes nouvelles, revient d'Irlande pour défendre avec courage une Couronne qui lui échappe; mais il ne la défend pas. Se voyant abandonné par une partie de ses troupes, il abandonne l'autre, & va se renfermer dans une citadelle qu'il croyoit imprenable. Le Duc de Lancastre vient l'y assiéger, & demande à être introduit dans la place avec 200 hommes, pour conférer avec le Roi. On ne lui permet d'y entrer qu'avec 12; il y consent; & Richard qui d'un geste pouvoit disposer de son sort, n'a pas la force de le faire arrêter. Le Duc lui parle en Juge & en Maître. *La nation*, lui dit-il, *vous rejette; votre naissance lui est suspecte, votre administration odieuse. Votre régne est passé; suivez-moi tout à l'heure à Londres.* Richard à qui le Duc fait voir son armée toute prête à le forcer, obéit, & se laisse conduire à la Tour de la capitale. Le Parlement est convoqué au nom du Roi; mais avant qu'il s'assemble, le Duc de Lancastre contraint Richard, le 29 Septembre, de lui remettre la couronne & le sceptre, avec un écrit signé de sa main, par lequel il se déclare indigne & incapable de gouverner. On dresse ensuite les articles d'accusation contre Richard, pour servir de fondement à sa déposition, après quoi le Parlement déclare le trône vacant, & ordonne que Henri de Lancastre sera proclamé Roi; ce qui est exécuté le même jour 30 Septembre. C'est ainsi que des rebelles, qu'un célebre Historien qualifie de *pestes des Royaumes, de destructeurs des Etats, & d'ennemis de Dieu & des hommes*, dégradent & avilissent la dignité royale par un attentat contraire aux loix divines & humaines. Richard, après sa déposition, fut enfermé dans la Tour de Londres, ensuite transferé à Pontfract, où il mourut l'an 1400, d'une mort violente, après avoir mieux défendu sa vie contre ses assassins qu'il n'avoit défendu le trône: il étoit âgé de 33 ans, & ne laissa point de lignée. Prince mal avisé qui fit tout à contre tems, qui montra de la foiblesse où il falloit de la fermeté, qui mit de la hauteur où il falloit de la souplesse, de la lenteur où il falloit de l'activité, de la précipitation où il étoit à propos de temporiser, de la rigueur & même de la cruauté où il étoit besoin de modération. Il avoit épousé, 1°, sur la fin de l'an 1381, ANNE DE LUXEMBOURG, sœur de l'Empereur Wenceslas, morte en 1394; 2°, le 3 Novembre 1396, ISABELLE DE FRANCE, fille de Charles VI, laquelle se remaria, l'an 1406, à Charles, Duc d'Orléans, & mourut le 13 Septembre 1409. Ce fut sous le régne de Richard, & au milieu des convulsions qui agitoient l'Angleterre, que Jean Wiclef, Docteur d'Oxford, osa répandre une doctrine fatale, dont le germe devoit produire toutes les héréfies du XVIe siecle.

Dans le Livre rouge de l'Echiquier on lit: *Data Regis Ricardi II à conquestu mutatur singulis annis in Festo S. Albani accidente* XXII *Junii, et cessavit penult. die Sept anno regni sui* XXIII.

C'est Richard II qui a introduit l'usage de créer des Pairs par Lettres-Patentes. Le Lord Beauchamp de Holt fut le premier. Jusques-là les Pairs avoient toujours été créés en Parlement. Ce fut aussi sous ce régne que le Parlement régla (en 1382) le cérémonial qui s'observe encore aujourd'hui entre les deux Chambres. Il fut arrêté que les Communes communiqueroient par Députés leurs résolutions à la Chambre-Haute, et que les Seigneurs feroient venir les Communes à la Barre pour y apprendre leurs déliberations.

HENRI IV.

1399. HENRI IV, fils de Jean, Duc de Lancastre, qui étoit le 3e fils d'Edouard III, est proclamé Roi le 30 Septembre, après la déposition de Richard II, & sacré le 13 Octobre suivant. (L'élévation de Henri IV sur le trône, faite au préjudice d'Edmond Mortimer, Comte de la Marche, héritier légitime de la Couronne, comme descendant de Lionnel, 2e fils d'Edouard III, au lieu que Henri descendoit du troisieme, fut l'origine des guerres civiles, qui ont fait répandre tant de sang en Angleterre.) Le jour même de son couronnement, Henri publie une proclamation, par laquelle il déclare qu'il est monté sur le trône, 1° par droit de conquête; 2° parce que Richard lui avoit résigné la Couronne, 3° parce qu'il étoit le plus proche héritier mâle du dernier Roi, savoir d'Edouard III. Henri excluoit par là, dit Thoiras, le seul titre qu'il eut, savoir le consentement du peuple; comme si le consentement d'un peuple révolté, qui se réunit pour détrôner son Prince, pouvoit devenir un titre. Le lendemain du couronnement, le Parlement se rassemble, & passe un Acte, qui établit la succession du trône dans la Maison de Lancastre, au préjudice du Comte de la Marche. L'Evêque de Carlisle fut le seul qui eut assez de courage dans cette Assemblée pour s'élever contre l'attentat des Anglois, & pour soutenir qu'il n'y avoit point d'autorité qui pût légitimement déposer un Roi: le fruit que cet Evêque retira de sa générosité, fut la prison. Le même Parlement ordonne que Richard sera détenu en prison tout le reste de sa vie, & que si quelqu'un entreprend de l'en retirer, Richard lui-même sera mis à mort. Ce decret effrayant n'empêcha point divers Seigneurs de conspirer pour le rétablissement de cet infortuné Prince, & la perte du tyran qui l'avoit supplanté. C'étoit dans un tournoi, qu'ils avoient indiqué à Windsor, que Henri, invité par eux à cette fête, devoit être arrêté ou même assassiné. Mais ils furent trahis par un de leurs chefs, le Comte de Rutland, qui se hâta de révéler au Roi le complot, dans la crainte d'être prévenu par le Duc d'Yorck, son pere, qui lui avoit surpris la liste de ses complices. Le Maire de Chichester, où ils s'étoient rassemblés, instruit du

ſecret, les enveloppa inopinément, & envoya de ſon autorité les principaux d'entre eux à l'échafaud. D'autres exécutions non moins illégales diſſiperent le reſte du parti. Les alliances que Richard avoit contractées avec la France, animerent d'abord cette Cour du deſir de le remettre ſur le trône, & enſuite de venger ſa mort. Mais les troubles dont étoit agitée la France ne permirent pas au Roi Charles VI d'effectuer ſes menaces. Content de retirer des mains de Henri ſa fille Iſabelle, dont le mariage avec Richard n'avoit pas été conſommé, il confirma la treve qu'il avoit faite avec l'Angleterre. Owen Glendour, qui deſcendoit des anciens Princes de Galles, montra plus de hardieſſe. Ayant excité les Gallois à ſecouer le joug des Anglois, il bat le Comte de la Marche, envoyé contre lui, & le fait priſonnier. Les Piercy, Maiſon puiſſante alliée du Comte, veulent traiter de ſa rançon. Mais Henri, qui leur étoit redevable de la Couronne, ne le permet pas, & laiſſe le Comte entre les mains des Gallois. Piqué de ce trait d'ingratitude, le Comte de Northumberland, Chef de la Maiſon de Piercy, ſe ligue avec Owen Glendour & le Comte de la Marche, pour le détrôner: le Roi marche contre les mécontens, & gagne ſur eux, le 21 Juillet 1403, la bataille de Shrewsbury, l'une des plus furieuſes qu'on ait vues dans les guerres civiles; il fait décapiter le Comte de Worceſter, & promet le pardon au Comte de Northumberland s'il met bas les armes; le Comte accepte la propoſition. Le Roi, l'année ſuivante, envoie le Prince Henri, ſon fils, contre les Gallois, qui perdent deux batailles; mais loin d'être découragés par ces défaites, ils font de nouveaux efforts pour ſe maintenir dans leur liberté. Une nouvelle révolte éclate l'an 1405. Richard Scroop, Archevêque d'Yorck, Thomas Mowbrai, Grand-Maréchal, & le Comte de Northumberland, qui l'avoient excitée, prennent les armes avec pluſieurs Seigneurs, après avoir publié un manifeſte contre le Roi. Le Comte de Weſtmorland demande à conférer avec l'Archevêque & le Grand-Maréchal, Chefs des conjurés; ils acceptent la conférence, & ſont enlevés par le Comte, qui les fait décapiter. Le ſupplice de Richard Scroop eſt le premier exemple d'une peine capitale infligée à un Prélat en Angleterre. Nous ne connoiſſons point d'Évêque en France à qui l'autorité royale ait fait perdre juridiquement la vie pour crime d'Etat.

Le Roi, l'an 1406, convoque un Parlement qui s'aſſemble le 1 Mars: on y fait un Acte pour exclure les femmes de la ſucceſſion à la Couronne; mais cette excluſion eſt révoquée la même année par un Acte du 2 Décembre, ſigné du Roi, de tous les Seigneurs, & de l'Orateur des Communes, au nom de toute la Chambre. C'eſt de ce tems qu'on peut dire que les femmes en Angleterre ont commencé d'avoir un véritable droit à la Couronne. Henri, dans la même année, viole, d'une maniere ſcandaleuſe, la foi des Traités & les droits de l'hoſpitalité, envers Robert III, Roi d'Ecoſſe, avec lequel il avoit fait une treve de pluſieurs années. Robert, ſe fiant ſur la bonne foi du Monarque anglois, avoit fait partir, ſans aucune précaution, Jacques Stuart, ſon fils, pour aller recevoir ſon éducation à la Cour de France. L'incommodité de la navigation ayant obligé le jeune Prince à relâcher ſur les côtes d'Angleterre, il eſt arreté & conduit au Roi, qui a l'inhumanité de le faire enfermer dans la Tour de Londres. L'an 1408, nouvelle révolte du Comte de Northumberland. Il eſt défait par le Shérif d'Yorck, & tué dans la bataille.

Henri ne reſta point ſpectateur indifférent des funeſtes querelles qui déchiroient alors la France & la partageoient en deux factions acharnées l'une contre l'autre. Il envoya du ſecours, en 1412, ſous la conduite de Thomas, Duc de Clarence, ſon 2e fils, à celle qu'on nommoit des Orléanois. Mais l'Anglois, apprenant à ſon arrivée que la paix venoit d'être faite entre les deux partis, paſſe en Guienne où il reprend les places dont les François s'étoient rendus maîtres. Tandis qu'il eſt occupé à cette expédition, le Roi, ſon pere, eſt attaqué de la lépre, & ne laiſſe pas de prendre la croix pour la Terre-Sainte. Dans le cours de cette maladie qui dura deux mois, deux ſentimens oppoſés l'agiterent, des remords ſur ſon uſurpation, & la crainte qu'on ne lui enlevât ſa Couronne, ce qui fit qu'il voulut l'avoir toujours au chevet de ſon lit. Enfin la regardant une derniere fois, il dit à ſon fils aîné : *Voilà une Couronne ſur laquelle nous n'avons droit ni vous ni moi.—Mon épée*, répond le fils, *me conſervera ce que la vôtre vous a acquis.* Peu de momens après il rendit l'eſprit le 20 Mars 1413, à l'âge de 46 ans, dans la 14 année de ſon régne. Henri avoit épouſé, 1°, l'an 1380, MARIE BOHUN, fille du Comte de Hereford, morte en 1394; 2°, l'an 1403, JEANNE, fille de Charles le Mauvais, Roi de Navarre, veuve de Jean IV, Duc de Bretagne, morte le 10 Juillet 1437, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit ſont, 4 fils & 2 filles : Henri, qui ſuit; Thomas, Duc de Clarence; Jean, Duc de Bedford, & Humphroi, Duc de Glocester; Blanche, l'aînée des filles, fut mariée à Louis de Baviere, Comte Palatin du Rhin; Philippe, la 2e, épouſa Eric IX, Roi de Danemarck, de Norwege & de Suede.

Le Livre rouge de l'Echiquier marque ainſi la date du régne de Henri IV : *Data Regis Henrici IIII^ti^ à conqueſtu mutatur ſingulis annis in die Feſto S. Ieronimi accidente* XXX *Sept. videlicet in craſtino S. Michaelis, et obiit* XX *Martii an. regni ſui* XIIII.

La Chambre Baſſe du Parlement acquit ſous ce régne une grande influence dans les affaires de l'Etat.

HENRI V, DIT DE MONMOUTH.

1413. HENRI V, l'idole des Anglois, né, l'an 1388, de Henri IV & de Marie de Héreford, eſt proclamé Roi immédiatement après la mort de ſon pere, & couronné le 9 Avril. Il avoit mené juſqu'alors une vie fort licencieuſe. En montant ſur le trône il devint tout-à-coup un autre homme. Réſolu de faire régner les loix avec lui, il congédia les compagnons de ſes débauches, & aſſura de ſa confiance les ſages Miniſtres qui avoient exhorté ſon pere à le ramener à ſon devoir par des châtimens ſéveres. Les commencemens du régne de Henri ſe paſſent en négociations avec la France, mais ſans ſuccès : les Commiſſaires du Roi d'Angleterre les firent échouer, par les demandes déraiſonnables qu'ils firent; ils n'ambitionnoient rien moins que tout le Royaume de France, quoiqu'ils feigniſſent de ſe reſtreindre à l'exécution du Traité de Bretigni. En conſéquence la guerre contre la France eſt réſolue dans un Parlement tenu à Leiceſter le 31 Mai 1414, ce qui n'empêche point que les négociations ne continuent, mais toujours inutilement.

Il ſe formoit cependant une conſpiration, à la tête de laquelle étoit le Comte de Cambridge, frere du Duc d'Yorck, & d'autres Seigneurs, pour mettre ſur le trône Edmond Mortimer, Comte de la Marche; celui-ci, par crainte, découvrit au Roi tout le myſtere. Henri, après avoir puni les conjurés, met à la voile au mois d'Août 1415, débarque en Normandie le 21 de ce mois, prend Harfleur le 22 Septembre, (& non le 28) après avoir perdu une partie conſidérable de ſon armée, envoie un cartel de défi au Dauphin, pour ſe battre ſeul à ſeul, à condition que le vainqueur ſeroit Roi de France; & gagne, le 25 Octobre, en voulant ſe retirer à Calais, (un vendredi,) la fameuſe bataille d'Azincourt, que la témérité des François lui livra. Cette victoire, quoique complete, n'empêcha pas que ſur la fin de l'action ſon bagage ne lui fût enlevé, avec les pierreries de la Couronne & les ornemens royaux. Mais il en recouvra enſuite la meilleure partie par les recherches du Seigneur de Gaucourt, l'un de ſes priſonniers, qui mérita par là ſa liberté. Henri triomphant repaſſe en Angleterre au mois de Novembre, menant avec lui les principaux de ſes priſonniers. (*Voy.* Charles VI, *Roi de France.*) Henri cependant ne pouſſe point la guerre, comme il ſemble que ſes premiers ſuccès devoient l'y engager. On ne doit point s'en étonner; il étoit en négociation avec le Duc de Bourgogne, qu'il ſe flattoit de mettre dans ſes intérêts : mais il n'y réuſſit point, & ne put jamais l'engager, quoi qu'en diſent les Hiſtoriens anglois, à le reconnoître pour Roi de France, ni à ſigner les Traités relatifs dont il lui avoit apporté les modeles. (*Voy.* Jean, *Duc de Bourgogne.*) Henri néanmoins avoit aſſez d'intelligences en France pour eſpérer d'y faire de nouveaux progrès. L'an 1417, il fait une 2e deſcente, dans le mois de Juillet, en Normandie, & ſoumet ſans obſtacle preſque toute la Province : tel étoit l'acharnement des factions qui déchiroient le Royaume, qu'elles aimoient mieux répandre le ſang françois, que de ſe réunir contre l'ennemi commun. L'an 1419, le 28 Juillet, Henri prend Pontoiſe par eſcalade, & fait un riche butin. Après cette expédition, il publie un Manifeſte pour faire valoir ſes prétentions. Cependant, malgré tous ces avantages, qu'il devoit moins à ſes propres forces qu'aux funeſtes diviſions des François, les affaires de ce Prince étoient dans une ſituation à ne pouvoir ſe ſoutenir long-tems; elles ſeroient infailliblement tombées en décadence, ſi l'animoſité du Dauphin contre le Duc de Bourgogne ne lui eût ouvert une voie pour venir à bout de ſon entrepriſe. Après l'aſſaſſinat du Duc, elles prennent une face toute nouvelle. (*Voy.* Charles VI, *Roi de France*, & Jean-ſans-Peur, *Duc de Bourgogne.*) La Reine Iſabeau de Baviere, mere du Dauphin, ſe ligue avec le Roi d'Angleterre contre lui. L'an 1420, Henri, le 21 Mai, fait à Troyes avec Charles VI, Roi de France, & cette Princeſſe, le fameux Traité par lequel ils lui promettent la main de CATHERINE, leur fille, avec le droit de ſuccéder au trône à l'excluſion du Dauphin. Le 2 Juin ſuivant, le mariage eſt célébré dans l'Egliſe de S. Urbain de la même ville, par Henri de Savoiſi, Archevêque de Sens. Héritier prétendu de la Couronne de France, Henri ne ſe comporte pas avec plus de modération dans ce Royaume. Les Pariſiens s'étant plaints à lui de ce que les troupes étrangeres brûloient tout le pays des environs de Paris; *c'eſt uſance de guerre*, répondit-il; *guerre*

sans feu ne vaut rien, non plus que andouille sans moutarde. (Juvenal des Ursins.) L'an 1421, Henri repasse en Angleterre, menant avec lui la Reine, son épouse, qu'il fait couronner le 3e Dimanche de Carême. Après avoir réglé ses affaires, il revient en France au mois de Juin. Le 6 Octobre, il commence le siége de Meaux, qui ne capitule que le 2 Mai de l'année suivante. Henri fait trancher la tête à trois Officiers de la garnison, & pendre le bâtard de Vaurus, Gouverneur de la place. Ce fut pendant ce siége qu'il apprit l'agréable nouvelle que la Reine, son épouse, avoit mis au monde, le 6 Décembre 1421, un fils qui fut nommé comme son pere, & destiné à lui succéder.

Le Dauphin cependant se soutenoit au-delà de la Loire. L'an 1422, Henri s'étant mis en marche pour aller au secours de Cosne dont ce Prince faisoit le siége, tombe malade de la fistule qu'on nommoit alors le *mal de S. Fiacre*, mal incurable jusqu'à Louis XIV qui en a été le premier guéri par le secours de l'art. Obligé de rebrousser chemin, Henri se fait porter à Vincennes, & y meurt le 31 Août, âgé de 34 ans environ, dans la 10e année de son régne. Ses obseques furent célébrées de la maniere la plus pompeuse à Notre-Dame de Paris, & son corps fut transporté ensuite à Westminster, où la Reine fit placer sur son tombeau sa statue en argent, de grandeur naturelle & très ressemblante. Malgré les éloges dont les Historiens anglois le comblent, jamais on ne justifiera l'ordre barbare qu'il donna d'égorger les prisonniers faits à la bataille d'Azincourt, ni les traitemens inhumains qu'il fit aux bourgeois & aux garnisons de plusieurs places dont il se rendit maître. Henri laissa de Catherine de France un fils au berceau. La Reine, sa veuve, épousa, quelque tems après, un Gentilhomme gallois, nommé Owen Tudor, dont elle eut 3 fils, Edmond, Gaspar & Owen. Edmond épousa Marguerite, fille unique de Jean de Beaufort, Duc de Sommerset, petit-fils de Jean de Gaunt, Duc de Lancastre. De ce mariage naquit Henri, Comte de Richemond, qui devint Roi d'Angleterre sous le nom de Henri VII. La Reine Catherine mourut en 1438, dans sa 38e année, & fut enterrée à Westminster. Tudor, dont le mariage avec cette Princesse avoit été tenu secret jusqu'alors, fut aussitôt mis en prison. Il se sauva quelque tems après; mais malheureusement ayant été repris pendant les guerres civiles des Maisons d'Yorck & de Lancastre, il eut sur-le-champ la tête tranchée. Gobelin (*Comment.* Pie II, p. 154,) dit que Henri V avoit interdit les lits de plume aux Anglois, & que son dessein étoit, s'il eût été maître entiérement en France, de faire arracher toutes les vignes, disant que rien n'énervoit plus les hommes que la plume & le vin.

L'extrême disproportion de ses revenus et des dépenses qu'entraînoient ses grandes entreprises, mirent Henri V dans la nécessité d'engager ses joyaux et sa couronne même, d'emprunter de toutes parts sans pouvoir payer ses dettes, et de recourir sans cesse au Parlement dont il n'obtenoit jamais que des subsides inférieurs à ses besoins.

Le Livre rouge de l'Echiquier porte: *Data Regis Henrici V, à conquestu mutatur singulis annis in Festo S. Benedicti accidente* XXI *Martii, et obiit ultimo die Augusti, anno regni sui* X°.

Henri V, dit M. Hume, frappa la monnoie sur le pied de 30 schelings par livre pesant.

HENRI VI.

1422. Henri VI, fils de Henri V & de Catherine de France, né le 6 Décembre 1421, proclamé, à l'âge d'environ dix mois, Roi d'Angleterre, à Londres lorsqu'on y apprit la mort de son pere, & Roi de France à Paris après le décès de Charles VI, régne en Angleterre sous la Régence du Duc de Glocester, & en France sous celle du Duc de Bedford, ses deux oncles. Son couronnement, pour le premier de ces deux Royaumes, se fit à Londres le 6 Novembre 1429, & pour le second, le 17 Décembre 1431, à Paris, où il avoit fait son entrée solemnelle le 2 de ce mois, & d'où il repartit le lendemain de Noël.

Les affaires des Anglois avoient alors bien changé de face en France. Depuis qu'en 1429 ils eurent levé avec ignominie le siége d'Orléans, elles allerent pour eux toujours en décadence. Le Duc de Bedford voyant, en 1435, le Duc de Bourgogne le principal appui des Anglois, reconcilié avec le Roi Charles VII, par la paix d'Arras, signée le 21 Septembre, en meurt de chagrin a Rouen le 14 Décembre suivant (1): Prince dont la mémoire seroit exempte de tache, sans l'exécution barbare de la Pucelle d'Orléans qui se fit par ses ordres. (Voy. *les Rois de France.*) Il fut remplacé par le Duc d'Yorck qui n'obtint que sept mois après sa commission. Ce qui la fit retarder, ce furent les querelles du Duc de Glocester & du Cardinal de Winchester, son oncle, qui partageoient la Cour en deux factions. Ce retardement fut très préjudiciable aux affaires de l'Angleterre. Le Duc d'Yorck, à son arrivée en France, trouva les Anglois chassés de la capitale par le Connétable de Richemont. Ce ne fut plus depuis entre eux & les François qu'une guerre de chicane. On étoit trop épuisé de part & d'autre pour faire des coups décisifs. Enfin, l'an 1443, malgré l'opposition du Duc de Glocester, le Cardinal de Winchester détermina le Conseil à proposer une treve avec la France. Elle fut conclue, pour 20 mois, à Tours le 28 Mai de la même année (& non pas de la suivante comme le marque Thoiras) par la négociation du Comte de Suffolck attaché depuis long-tems au parti du Cardinal. Peu content d'avoir rempli l'objet de sa commission, Suffolck s'appliqua aussi à terminer une autre affaire qui n'étoit qu'implicitement renfermée dans ses pouvoirs. Ce fut le mariage du Roi son maître avec Marguerite d'Anjou, fille de René, Roi titulaire de Naples & de Sicile. Il réussit à le conclure en dépit du Duc de Glocester qui vouloit faire épouser au Roi la fille du Comte d'Armagnac. Cette alliance ne s'accomplit néanmoins qu'au mois de Novembre 1444. Le Cardinal & la jeune Reine, devenue bientôt maîtresse de l'esprit de son foible époux, réunissent leurs efforts contre le Duc de Glocester, qui de son côté, s'étudie à mettre le peuple dans ses intérêts. L'an 1447, il est arrêté dans le Parlement de S. Edmondsburi, sur une accusation de mauvais desseins contre l'Etat, & jetté dans une étroite prison, où le lendemain, 25 Février, il est trouvé mort dans son lit. Le Cardinal, regardé comme son meurtrier, 6 mois après le suivit au tombeau.

Un des articles du Traité de mariage de la Reine d'Angleterre, portoit que la Province du Maine seroit cédée à Charles d'Anjou, son oncle. La Cour de France exigeant que cette condition fût remplie, François Surienne, Officier arragonois au service de l'Angleterre, reçut, l'an 1448, un ordre signé du Roi Henri de remettre à Charles d'Anjou la ville du Mans dont il étoit Gouverneur. Sur son refus le Comte de Dunois vint assiéger la place qui fut rendue par capitulation. Le reste de la Province suivit le sort de la capitale. Surienne, dont les troupes ne pouvoient subsister dans l'oisiveté, les mene en Bretagne, & ravage ce Duché après s'être rendu maître de Fougeres & de quelques autres places. Le Duc de Bretagne s'étant plaint de ces hostilités a la Cour de France, la guerre se renouvelle entre les deux Couronnes rivales, quelques soins que prît le Ministere anglois pour l'éviter. Le succès en fut si heureux pour la France, qu'en deux campagnes elle recouvra la Normandie & la Guienne, qui furent réunies pour toujours à cette Monarchie, après en avoir été séparées pendant trois siecles. (*Voy.* Charles VII, *Roi de France.*) Une perte aussi considérable excita des murmures en Angleterre contre la Reine & contre Suffolck devenu Duc & premier Ministre. Ce dernier est déféré au Parlement sur la fin de l'an 1449 comme coupable de haute trahison & d'autres crimes. Le Roi, pour le soustraire au jugement des Pairs, l'envoie, le 17 Mars 1450, en exil au-dela de la mer. Mais le Duc s'étant embarqué pour la France, ses ennemis font courir après lui un corsaire, qui, l'ayant pris sur le passage, lui coupe la tête sans aucune forme de procès. Cette exécution loin de rendre le calme à l'Angleterre, devient le commencement d'une révolution; le Duc de Sommerset succede au crédit de Suffolck & à la haine du peuple. Richard, Duc d'Yorck, profite de ces dispositions pour aspirer à la Couronne. Un Irlandois de basse naissance, nommé Cade, hardi scélérat, seconde ses vues, & fait soulever la Province de Kent en se portant pour le fils de Jean de Mortimer, exécuté au commencement de ce régne d'une maniere très illégale. Le Duc d'Yorck étoit fils de Richard, Comte de Cambridge, décapité l'an 1415, & d'Anne de Mortimer, sœur & héritiere du Comte de la Marche. Les droits de Richard paroissoient incontestables selon les loix d'Angleterre; car il descendoit par sa mere de Lionnel, second fils d'Edouard III, au lieu que la Maison de Lancastre, alors régnante, descendoit de Jean de Gaunt, troisieme fils du même Edouard.

Le Duc, pendant les derniers troubles, étoit occupé en Irlande à faire la guerre aux rebelles de cette Isle, qu'il vint à bout de dompter. De retour, l'an 1451, il se concerte avec ses amis pour l'exécution de ses vues sur le trône. L'an 1452, il prend les armes, & se présente devant Londres, qui lui ferme ses portes: il offre au Roi de congédier son armée, pourvu que le Duc de Sommerset soit mis à la Tour. La demande lui est accordée; mais il est arrêté lui-même, & ne recouvre ensuite sa liberté qu'après avoir prêté un nouveau serment au Roi. C'est là l'époque des deux plus cruelles factions qui aient jamais partagé un Etat; celle d'Yorck, dont la marque étoit la rose blanche, & celle de Lancastre qui portoit la rose rouge. On compte jusqu'à 13 batailles qui signalerent la haine des deux partis: elle fit de l'Angleterre un théâtre de carnage & de sang; & les guerres qu'elle occasionna coûterent la vie, suivant Commines, à près de 1100,000 hommes, & à 80 Princes du Sang. La nais-

(1) Thoiras met la mort de Bedford au 14 Septembre, quatre jours, dit-il, avant la paix d'Arras: double méprise.

ſance d'un héritier du trône, dont la Reine accoucha le 23 Octobre 1453, loin de calmer les eſprits ne ſervit qu'à les irriter. La guerre civile s'allume. Le Duc d'Yorck prend les armes pour ſoutenir ſes droits, & entraîne dans ſon parti le Comte de Saliſburi, de l'illuſtre Maiſon des Plantagenets, avec le Comte de Warwick, ſon fils, le héros de l'Angleterre. Le Roi ſe met à la tête de ſon armée pour les réduire, & n'y réuſſit pas. L'an 1455, le 31 Mai, Henri eſt battu & fait priſonnier a S. Albans, par le Duc d'Yorck, qui ramene le Roi à Londres, & ſe fait déclarer protecteur du Royaume. L'an 1458, le 3 Avril, les deux partis font un Traité d'accommodement; mais bientôt après les troubles recommencent.

L'an 1460, le 19 Juillet, l'armée royale eſt battue à Northampton par Warwick, Général des mécontens, & Henri tombe encore une fois entre les mains des Seigneurs victorieux; la Reine s'enfuit à Durham & de là en Ecoſſe avec le Prince de Galles. Le Roi, conduit à Londres le 16 Août, y convoque un Parlement le 2 Octobre : il y eſt décidé que Henri gardera la Couronne ſa vie durant, & que le Duc d'Yorck lui ſuccédera. La Reine Marguerite, revenue promptement d'Ecoſſe, reparoît dans les Provinces ſeptentrionales. Cette Princeſſe, égale en courage aux plus grands hommes, aſſemble une armée, & gagne, le 24 Déc., la bataille de Wakefield ſur le Duc d'Yorck, qui eſt tué dans l'action. Son corps ayant été trouvé parmi les morts, Marguerite ordonne d'en ſéparer la tête, & de la planter ſur une des portes d'Yorck avec une Couronne de papier en dériſion des prétendus droits de Richard a celle d'Angleterre. Le Duc de Rutland, ſon 2e fils, n'eut pas un meilleur ſort. Etant tombé entre les mains des ennemis, le Lord Clifford l'égorgea de ſang froid. L'an 1461, la Reine marche vers Londres, défait le Comte de Warwick, le 15 Février, à Barnads-Heath, près S. Albans, & a la ſatisfaction de délivrer le Roi, ſon mari. Le Comte de la Marche, fils du Duc d'Yorck, ſans perdre courage, ſoutient les prétentions de ſon pere, & marche vers Londres, où il entre comme en triomphe au commencement de Mars; il eſt élu Roi d'Angleterre par les intrigues du Comte de Warwick, & proclamé le 5 du mois, à Londres & aux environs, ſous le nom d'Edouard IV.

L'an 1463, Henri eſt arrêté & enfermé dans la Tour de Londres. Après y être reſté ſept ans; il en eſt tiré le 6 Octobre 1470, & replacé ſur le trône par Warwick, appellé *le faiſeur de Rois.* L'an 1471, Henri eſt de nouveau remis dans la Tour, où il mourut tragiquement, dans le mois de Mai de la même année, comme on le dira plus au long ſous le régne ſuivant. (*Voy.* Edouard IV, *qui ſuit* & Charles VII, *Roi de France.*)

La date du régne de Henri VI changeoit tous les ans au 1 Septembre suivant cette note du Livre rouge de l'Echiquier : *Data Regis Henrici VI à conquestu mutatur singulis annis in Festo S. Ægidii accidente primò die Septembris.* Henri fonda le College d'Eaton, proche de Windsor, et le College du Roi à Cambridge, pour y recevoir les écoliers d'Eaton après leurs premieres études.

ÉDOUARD IV (OU VII,) PREMIER ROI DE LA MAISON D'YORCK.

L'an 1461, le 5 Mars, ſelon Thoiras, EDOUARD IV, fils du Duc d'Yorck, eſt proclamé Roi d'Angleterre à l'âge de 19 ans. Le Dimanche des Rameaux (22 Mars) il gagne la bataille de Taunton, qui coûte la vie à plus de 36000 hommes de l'armée du Roi Henri. Le 20 Juin, Edouard eſt couronné à Weſtminſter; il y convoque un Parlement, qui approuve ſon élection, & caſſe tous les Actes faits contre la Maiſon d'Yorck. La Reine Marguerite, qui s'étoit retirée en Ecoſſe avec le Roi Henri, après la bataille de Taunton, paſſe en France pour ſolliciter du ſecours. L'an 1463, Henri & la Reine rentrent en Angleterre & ſont bientôt ſuivis d'un grand nombre d'Anglois : leur camp eſt forcé par Montaigu, frere du Comte de Warwick, Général d'Edouard; Henri & la Reine fuient chacun de leur côté. Quelque tems après Henri eſt arrêté, conduit ignominieuſement à Londres, les jambes liées ſous le ventre d'un mauvais cheval, au milieu des huées de la populace, & enfermé dans la Tour. La Reine ſe ſauve dans une forêt, où elle eſt rencontrée par des voleurs & dépouillée de ſes pierreries; elle s'échappe des mains de ces brigands, tenant ſon fils entre ſes bras, à la faveur d'une querelle qui s'éleva entre eux pour le partage du butin. Marguerite rencontre un autre voleur, qui, touché de compaſſion, la conduit au bord de la mer, où elle trouve une barque qui la paſſe à l'Ecluſe dans les Pays-Bas : elle y eſt bien reçue par le Duc de Bourgogne, qui lui donne 2000 écus, & la fait conduire auprès du Roi René, pere de la Reine.

Le nouveau Roi ſe croyant affermi ſur le trône, ſonge alors à ſe marier & jette les yeux ſur Bonne de Savoie, ſœur de la Reine de France. L'an 1465, le Comte de Warwick ſe rend à Paris où la Princeſſe étoit, pour en faire la demande au nom de ſon maître. Mais tandis qu'il négocie ce mariage, Edouard change de goût, devient amoureux d'ELISABETH WOODWILLE, fille du Baron de Rivers, veuve du Chevalier Gray, mort au ſervice de la Maiſon de Lancaſtre, & l'épouſe. Warwick apprend avec étonnement cette nouvelle en France. Outré d'avoir été joué, il revient en Angleterre le cœur rempli de haine & de vengeance contre Edouard. Il diſſimule néanmoins ſes diſpoſitions, & attend un tems plus favorable pour les faire éclater. Croyant ce tems arrivé ſur la fin de l'an 1468 ou au commencement de l'année ſuivante, il commence à exécuter le deſſein qu'il avoit formé de renverſer du trône celui qu'il y avoit placé. Il gagne l'Archevêque d'Yorck & le Marquis de Montaigu, ſes freres : il gagne même le Duc de Clarence, frere puîné d'Edouard; & pour cimenter leur union, il lui donne ſa fille en mariage. Warwick ſe retire enſuite à Calais, d'où il excite ſourdement par ſes émiſſaires une révolte dans la Province d'Yorck. Le Roi fait marcher le Comte de Pembrock contre les rebelles. Ce Général eſt défait & tué dans une bataille près de Bamburi; & peu de jours après les rebelles ayant pris le Comte de Rivers, pere de la Reine Eliſabeth, & Jean, ſon fils, leur coupent la tête à Northampton. Warwick & le Duc de Clarence ne s'étoient pas encore montrés ſur la ſcene. L'an 1470, ils ſe déclarent ouvertement, & ſe mettent à la tête des mécontens : Warwick ſurprend Edouard, le fait priſonnier, & l'envoie au château de Medelham, d'où il s'échappe, & rentre dans Londres. Edouard ayant pris le deſſus, Warwick paſſe en France avec le Duc de Clarence; il ſe réconcilie avec la Reine Marguerite, & va trouver Louis XI à Angers, où le Prince de Galles, fils de Henri VI, épouſe la fille de Warwick. Le Duc & le Comte retournent en Angleterre, levent une armée de 60000 hommes, marchent contre Edouard qui, étant abandonné des ſiens, prend la fuite & ſe retire en Flandre dans les Etats du Duc de Bourgogne, ſon beau-frere. Victorieux ſans avoir combattu, le Duc de Clarence & le Comte de Warwick entrent en triomphe dans Londres au commencement d'Octobre. Le 6 de ce mois, Warwick tire Henri VI de la priſon où il étoit enfermé depuis 7 ans, & le rétablit ſur le trône. Le Parlement, convoqué le 29 Novembre, approuve la nouvelle révolution, & déclare Edouard traître & uſurpateur. Mais la fortune n'avoit point abandonné ce Prince ſans retour.

L'an 1471, Edouard revient en Angleterre avec des ſecours que le Duc de Bourgogne lui avoit fournis. Il eſt joint par le Duc de Clarence, ſon frere, avec lequel il s'étoit réconcilié, rentre dans Londres le 11 Avril, remet Henri dans la Tour & marche contre le Comte de Warwick. La bataille ſe donne à Barnet le jour de Pâque, 14 Avril : le Comte de Warwick & Montaigu, ſon frere, la perdent avec la vie. Le ſort de la Maiſon de Lancaſtre eſt enfin décidé, par la bataille de Teukſburi que gagne le Roi Edouard, le 4 ou le 9 Mai 1471, ſur Marguerite & ſon fils, qui ſont faits l'un & l'autre priſonniers. Le jeune Prince, âgé de 18 ans, eſt amené devant le vainqueur qui lui demande d'une maniere inſultante comment il oſe tenter d'envahir ſes Etats. » Je ſuis venu, répondit-il, » pour recouvrer mon propre héritage. » Le Roi lui réplique par un coup qu'il lui donne avec ſon gantelet. Les Officiers du Roi prenant ce mouvement pour le ſignal de la mort du captif, l'entraînent dans l'appartement prochain où ils l'égorgent euxmêmes. Il avoit épouſé l'année précédente Anne Neville, fille de Richard, Comte de Warwick, que nous verrons dans la ſuite remariée à Richard III, Roi d'Angleterre. Le Roi Henri ne ſurvécut que peu de jours à ſon fils. Renfermé dans la Tour de Londres avec la Reine ſa femme, il y mourut le 21 Mai, à l'âge de 50 ans : Prince dépourvu des qualités royales, mais doué de mœurs très pures & digne de compaſſion pour ſes malheurs. Le bruit courut, dit Fabien, qu'il avoit été mis à mort par Richard, Duc de Glocester, frere du Roi Edouard. Mais la Chronique de Croyland avouant qu'il avoit fini par une mort violente, ne déſigne l'auteur de ce crime que par le prénom indéterminé, *quicumque.* Ce *quicumque* ne ſeroit-il pas plutôt quelqu'un des Officiers d'Edouard IV?

Il reſtoit encore un rejetton de la Maiſon de Lancaſtre, Henri, Comte de Richemond, fils de Marguerite de Sommerſet & d'Edmond Tudor. Craignant avec fondement qu'Edouard ne l'immolât à ſa ſûreté, il s'embarque avec le Comte de Pembrock, ſon oncle, pour ſe retirer en France. Le vent les ayant jettés ſur les côtes de Bretagne, ils ſont menés au Duc qui les retient dans une honnête captivité, pour ne point bleſſer le Roi d'Angleterre, ni ſatisfaire, en les livrant, ſa cruauté.

Edouard devoit ſon rétabliſſement aux ſecours que Charles, Duc de Bourgogne, ſon beau-frere, lui avoit fournis. Charles l'ayant invité, l'an 1475, à ſe liguer enſemble contre le Roi Louis XI, il y conſent autant par haine pour la France que par reconnoiſſance pour le Duc. Mais ayant débarqué a Calais avec

ſes troupes, il n'y trouve point l'armée que celui-ci avoit promis de lui amener. Charles vient lui faire excuſe de ce manque de parole, en lui diſant qu'il a été obligé de la faire marcher contre le Duc de Lorraine. Edouard alors prête l'oreille aux propoſitions de paix que le Roi de France lui fait faire, & que le Miniſtere anglois, gagné par ſes préſens, appuie de fortes raiſons. Les deux Monarques, dans une entrevue qu'ils ont, le 29 Août, ſur le pont de Pequigni, une grille entre deux, font leur accommodement, dont une des conditions fut la délivrance de la Reine Marguerite, veûve de Henri VI. Cette Princeſſe étoit toujours enfermée dans la Tour de Londres. Edouard s'engage à la renvoyer en France moyennant une ſomme de 50 mille écus, que Louis XI promet pour ſa rançon. Marguerite, délivrée ſur un ordre d'Edouard, daté du 13 Novembre, revint en France où elle finit ſes jours le 25 Août 1482 : héroïne digne d'un époux qui lui eût reſſemblé, plus recommandable néanmoins par ſa fermeté dans l'adverſité que par ſa modération dans la proſpérité.

N'ayant plus d'ennemis à redouter, Edouard ſe livre tout entier au plaiſir & à la diſſipation. Les Woodwilles, parens de la Reine, s'emparent de l'adminiſtration des affaires. L'abus qu'ils font de leur crédit irrite le Duc de Clarence dont ils traverſoient les entrepriſes. S'étant échappé, l'an 1478, en diſcours indécens, & même ſéditieux contre le Roi ſon frere, ce Prince eſt arrêté & conduit à la Tour de Londres, & condamné ſecrètement à perdre la vie. Son nom de baptême étoit George. On prétend qu'Edouard ſe détermina à le faire périr ſur une prédiction aſtrologique qui lui donnoit pour ſucceſſeur quelqu'un dont le nom commenceroit par un G. Mais tous les Ecrivains du tems ne s'accordent pas ſur ce point. On eſt auſſi partagé ſur le genre de la mort de l'infortuné Duc. Suivant quelques Hiſtoriens on lui donna l'option du genre de ſa mort; il préféra d'être noyé dans un tonneau de malvoiſie, & cette funeſte ſatisfaction lui fut accordée.

Les intrigues de Louis XI qui excitoit ſourdement les Ecoſſois contre l'Angleterre, tirerent Edouard de ſon aſſoupiſſement. Il ſe préparoit à porter la guerre en France lorſqu'une maladie, cauſée par ſon intempérance, l'arrêta. Elle l'emporta le 9 Avril 1483, à l'âge de 42 ans, après un régne de 22. D'Eliſabeth Woodwille, il laiſſa deux Princes, Edouard qui ſuit, & Richard, avec ſix Princeſſes, dont l'aînée épouſa Henri VII; trois autres, Cécile, Anne & Catherine, furent mariées à des Seigneurs anglois; & deux, Brigite & Marie, moururent dans le célibat. Le mariage d'Edouard avec Eliſabeth avoit été précédé d'un autre avec Eléonore Talbot, qu'il avoit répudiée ſans cauſe & ſans diſpenſe; ce qu'il eſt important d'obſerver.

Edouard IV étoit l'un des hommes de ſon Royaume les mieux faits & de la plus agréable figure. Son air affable & ſes manieres populaires lui gagnoient les cœurs de ſes ſujets, & le talent malheureux qu'il avoit de ſéduire les femmes, lui aſſuroit la conquête de toutes celles qui étoient devenues l'objet de ſa lubricité. Mais l'ambition étouffoit en lui les ſentimens de l'humanité. Pour parvenir au trône & s'en aſſurer la poſſeſſion, il inonda de ſang l'Angleterre, & n'en témoigna des remords que dans ſes derniers momens; remords qui ne ſont qu'un tourment de plus pour le coupable lorſque la ſeule frayeur les produit.

Dans le Livre rouge de l'Echiquier le changement de la date du régne d'Edouard IV est ainsi marqué : *Data Regis Edwardi mutatur singulis annis quarto die Martii, & obiit nono die Aprilis, anno regni sui vicesimo tertio.*

L'opinion commune est que Guillaume Caxton, qui fut Ambassadeur d'Edouard IV en différentes Cours, et mourut en 1494, introduisit en Angleterre l'art de l'Imprimerie. Ce qui est vrai, c'est qu'il a le premier employé dans ce pays les caracteres en fonte, et que les premiers Livres imprimés par cet Ambassadeur artiste, dont un, composé par lui-même, a pour titre : *Fructus temporum*, sont de l'an 1474. Mais il est certain que six ans auparavant il avoit paru, l'an 1468, à Oxford, chez *Frédéric de Corcellis*, un volume in-4° de 41 pages, en caracteres gravés, avec ce titre : *Expositio S. Ieronymi in Symbolum Apostolorum ad Laurentium Papam.*

EDOUARD V (ou VIII.)

1483. Edouard V, fils d'Edouard IV & d'Eliſabeth Woodwille, né le 4 Novembre 1470, eſt proclamé Roi après la mort de ſon pere, tandis que Richard, Duc de Gloceſtre, eſt occupé à rendre à ce dernier les honneurs funebres à Yorck. Averti par le Duc de Buckingham que la Reine & les Rivers veulent, contre les loix du Royaume, ſe rendre maîtres de la tutele du jeune Roi, ſon neveu, Richard va le prendre, l'amene à Londres, & y convoque un Grand-Conſeil dans lequel il ſe fait déclarer protecteur du Royaume. Le premier uſage qu'il fit de ſon autorité, fut de faire trancher la tête, ſans aucune forme de procès, au Comte de Rivers, frere de la Reine, & à pluſieurs Seigneurs attachés aux Woodwille. La Reine s'étant réfugiée dans l'aſyle de Weſtminſter, il l'oblige de lui livrer ſon 2e fils, Richard, Duc d'Yorck, qu'elle avoit emmené avec elle. Maître des deux Princes, le protecteur fait examiner leur naiſſance; & après en avoir prouvé ou prétendu prouver l'illégitimité, il fait déclarer, dans une Aſſemblée du Clergé, de la Nobleſſe & du peuple, Edouard V, comme bâtard, incapable de porter la Couronne, au bout d'environ deux mois de régne.

La date du régne d'Edouard V commença le 9 Avril, suivant cette note du Livre rouge de l'Echiquier : *Data Regis Edwardi Quinti inchoavit nono die Aprilis, et cessavit XXII° die Junii proximè sequentis, videlicet anno regni sui primo.*

RICHARD III, SURNOMMÉ LE BOSSU.

1483. Richard, Duc de Glocester, fut proclamé Roi, le 22 Juin, par la même Aſſemblée qui dépoſa Edouard V, ſon neveu; ce qui fut ratifié le lendemain par un Acte ſolemnel du Parlement. Rien ne paroiſſant s'oppoſer à ſon élévation, il fut couronné le 6 Juillet ſuivant. Que devinrent alors les deux jeunes Princes ſes neveux? C'eſt ſur quoi l'Hiſtoire ne s'explique point. Ce ſilence ne ſeroit-il point l'effet de la politique de Henri VII, intéreſſé comme on va le voir, à ce qu'on les crût morts? Cependant il eſt prouvé par le *Coronation Roll*, ou l'Acte du couronnement de Richard, qu'Edouard V a dû ſe trouver à cette cérémonie. Il n'y eſt point fait mention du Duc d'Yorck vraiſemblablement ſéparé dès-lors de ſon frere. Quoi qu'il en ſoit, on ne peut démontrer que Richard ait fait périr ces deux Princes. Thomas Morus & Bacon, qui ont le plus contribué à le faire paſſer pour le meurtrier de ſes neveux, avouent que leur ſort *n'a jamais été bien éclairci, qu'on en a parlé diverſement, & qu'il a été long-tems douteux s'ils avoient été mis à mort du tems de Richard, ou non.* Malgré cet aveu, ces deux Chanceliers ne laiſſent pas de ſe déclarer pour l'affirmative, ſans faire attention au perſonnage contradictoire qu'ils font faire au Chevalier Robert Blackenbury, Gouverneur de la Tour de Londres, où les deux victimes de l'ambition de Richard étoient, ſuivant eux, renfermées. Car ils le ſuppoſent d'abord aſſez vertueux pour réſiſter aux volontés criminelles de ce Prince, puis aſſez foible pour confier les clefs de la Tour à Jacques Tyrrel, chargé à ſon refus d'égorger Edouard & ſon frere. Enfin ils le font mourir les armes à la main pour la défenſe de ce même Richard qu'il devoit regarder comme l'aſſaſſin de ſes légitimes Souverains. La ſuite de notre récit ſervira encore à fortifier ces raiſons de révoquer en doute celui de Morus & de Bacon. Le Duc de Buckingham, couſin de Richard & le principal auteur de ſon élévation, exige des récompenſes que ce Prince croit dangereux de lui accorder, dans la crainte que, léger & factieux comme il eſt, il n'en abuſe. Morton, Evêque d'Ely, zélé Lancaſtrien, que Richard avoit mis en priſon ſous la garde du Duc, s'apperçoit de ſon mécontentement, & l'excite à détruire ſon ouvrage. Buckingham forme une conſpiration contre Richard. Mais elle éclate avant que d'être mûre. Le Duc traverſé par un contre-tems, abandonné des ſiens, & trahi par un de ſes domeſtiques chez qui il s'étoit réfugié, eſt pris & décapité ſans forme de procès. L'an 1484, dans un Parlement tenu au commencement de l'année, les enfans d'Edouard IV ſont déclarés bâtards. Ces Princes étoient donc ſuppoſés encore vivans, & cependant Morus place leur mort ſept mois avant l'Acte de cette Aſſemblée. Henri, Comte de Richemond, dernier mâle de la Maiſon de Lancaſtre, étoit toujours comme priſonnier en Bretagne. Richard, qui n'avoit pas moins d'intérêt qu'Edouard de s'aſſurer de ſa perſonne, envoie une ambaſſade en Bretagne, pour engager le Duc François II à lui livrer ce captif. Landais, Miniſtre du Duc, ſe prête aux vues de Richard; mais le Comte de Richemond étant averti du complot, s'échappe heureuſement, & ſe retire auprès de Charles VIII, Roi de France. Ayant obtenu de ce Monarque un ſecours d'hommes & d'argent, il s'embarque à Harfleur le 31 Juillet 1485, & paſſe en Angleterre. Tout le pays de Galles ſe déclare en ſa faveur; Richard marche contre lui, & perd, le 22 Août, la bataille de Boſworth, dans laquelle il périt, n'ayant joui que deux ans & deux mois de la Couronne. Il ne laiſſa point d'enfans d'Anne, ſon épouſe, fille du fameux Comte de Warwick, mariée d'abord au Prince de Galles, fils unique de Henri VI & de Marguerite d'Anjou. Richard eſt le dernier Roi de la race des Rois Angevins, ou Plantagenets, dont Henri II fut le chef; & il ne reſtoit plus, à ſa mort, d'enfans mâles de la nombreuſe poſtérité d'Edouard III, que le Comte de Warwick : ce Comte étoit fils de George Duc de Clarence, frere de Richard, qui avoit, dit-on, fini ſes jours dans un tonneau de malvoiſie. La bataille de Boſworth, en mettant fin à la domination des Plantagenets, qui régnoient depuis plus de

300 ans, termina aussi les longues guerres civiles des Maisons de Lancastre & d'Yorck.

Le changement de la date du régne de Richard III se faisoit tous les ans, suivant le Livre rouge de l'Echiquier, le 26 Juin. *Data Regis Ricardi tertii mutatur singulis annis XXVIº die junii, et interfectus est in bello ab Henrico septimo, vicesimo secundo die Augusti, anno Regni sui tertio.*

HENRI VII.

1485. Henri Tudor VII, Comte de Richemond, né vers l'an 1455, descendant par Edmond Tudor, son pere, d'Owen Tudor, Gallois d'origine, & du Roi Edouard III, par Marguerite, sa mere, fille de Jean de Beaufort, Duc de Sommerset, petit-fils de Jean de Gaunt, qui fit la branche (mais d'origine bâtarde) de Lancastre, est proclamé Roi d'Angleterre par son armée, sous le nom de Henri VII, aussitôt après la bataille de Bosworth, le 22 Août. Il en prend dès-lors le titre, & se fait couronner le 13 Octobre. L'an 1486, Henri épouse, le 18 Janvier, Elisabeth, fille d'Edouard IV; par ce mariage les droits des deux Maisons de Lancastre & d'Yorck se trouvent réunis sur sa tête. C'étoit l'intention de ceux qui avoient appellé Henri à la Couronne; mais il fit voir par sa conduite, que ses vues étoient différentes. Telle étoit sa jalousie contre la Maison d'Yorck, que la politique dont il se piquoit ne fut pas assez forte pour l'étouffer, ou du moins la contenir. Elle éclata en diverses occasions par des actes qui souleverent les partisans de cette Maison. Un des plus échauffés d'entre eux, nommé Richard Simon, Prêtre d'Oxford, forma le dessein de la relever, en détrônant le nouveau Roi. Pour y réussir, il dressa un certain Lambert Simnel, fils d'un Boulanger, à jouer le rôle du Comte de Warwick, fils du Duc de Clarence, & pour lors enfermé dans la Tour de Londres. Simnel prit le nom de ce Prince, qu'un bruit public disoit s'être échappé de sa prison. Bientôt il eut un parti considérable en Irlande, où son instituteur avoit établi le lieu de la scene. Le Roi soupçonnant la Reine Elisabeth, sa belle-mere, d'avoir part à cette imposture, la fait renfermer, & confisque ses biens.

L'an 1487, le Comte de Lincoln, neveu par sa mere d'Edouard IV, & plusieurs Barons, s'étant rendus auprès de Simnel au mois de Mai, le font couronner à Dublin. Le Roi marche contre les rebelles qu'il défait le 6 Juin à la bataille de Stoke, prend Simnel, lui accorde la vie, & honore d'une charge de marmiton dans sa cuisine celui qui avoit voulu lui disputer la Couronne. Quelque tems après il lui donna la charge de Fauconnier.

Henri aimoit l'argent avec une passion qui le déshonoroit. Pour s'en procurer au-delà de ses revenus ordinaires qu'il trouvoit trop modiques, il entreprit la guerre contre la France à l'occasion de la nouvelle réunion, qu'en bon politique il auroit dû effectivement empêcher, du Duché de Bretagne à cette Couronne. S'étant fait accorder par le Parlement des subsides pour son expédition, il s'embarque avec des troupes, & va descendre, le 6 Octobre 1492, à Calais, d'où il conduit son armée devant Boulogne pour en faire le siége. Mais bientôt, sous prétexte que la place étoit plus forte & mieux pourvue qu'on n'avoit d'abord cru, que l'hiver étoit proche, & que ses troupes manqueroient de vivres pour subsister dans cette saison, il prête l'oreille à des propositions de paix qui lui sont faites par des personnes considérables qu'il avoit gagnées. Le Roi de France, Charles VIII, tout occupé du projet de la conquête de Naples, ne demandoit pas mieux que de le renvoyer promptement dans son Isle. Par un Traité conclu le 3 Novembre de la même année entre Richard Fox & Desquerdes, leurs Ambassadeurs respectifs, Charles promet à Henri la somme de 745 mille écus pour les frais de la guerre, & 25 mille écus de pension pour lui & ses héritiers : Traité qui fut ratifié le 10 Décembre suivant. (*Abr. de Rymer.*) Ainsi la guerre & la paix remplirent également les coffres de Henri VII.

Il paroissoit alors sur la scene un nouveau prétendant au trône d'Angleterre sous le nom de Richard, Duc d'Yorck, frere d'Edouard V. On croyoit ce Duc assassiné dans la prison où Richard III l'avoit fait enfermer. Celui qui se donnoit pour être lui-même, affirmoit qu'il avoit eu le bonheur de s'évader. S'étant retiré dans les Pays-Bas, il y fut accueilli par la Duchesse-Douairiere de Bourgogne, Marguerite d'Yorck, ennemie déclarée de Henri VII, parce qu'il l'étoit de la Maison d'Yorck. Elle avoit déjà trempé, si l'on en croit Polydore Virgile, dans l'imposture de Simnel. Après avoir fait publiquement au soi-disant Duc toutes les questions concernant son état, satisfaite de ses réponses, enchantée de sa bonne mine & de sa ressemblance avec Edouard IV, & de la facilité avec laquelle il s'exprimoit en Anglois, elle ne douta point, ou parut ne point douter qu'il ne fût véritablement son neveu. L'ayant ensuite fait voyager en Portugal & de là passer en Irlande où il se fit des partisans, elle engagea Charles VIII, Roi de France, à le faire venir à sa Cour. Henri VII alors le fait redemander à ce Monarque comme un imposteur. Charles, craignant de violer les droits de l'hospitalité, se contente de le renvoyer en Flandre : il y fait connoissance avec beaucoup d'Anglois que le commerce avoit attirés dans les Pays-Bas; & par leur moyen il entretient des correspondances en Angleterre, où il se fait un puissant parti. Henri VII, qui épioit toutes ses démarches, découvre la conspiration dont il fait arrêter & punir de mort les Chefs. Stanley, son Chambellan & son allié, le principal d'entre eux, est exécuté avec le plus d'appareil. Ce fut alors que Henri fit courir le bruit que le prétendu Duc d'Yorck étoit le fils d'un Juif de Tournai, nommé Warbeck, dont la femme étant venue accoucher de lui à Londres, obtint du Roi Edouard IV, avec lequel on prétendoit qu'elle avoit eu commerce, qu'il le feroit tenir en son nom sur les fonts de baptême, où il avoit été nommé Pierre ou Peter, que les Flamands convertirent en Perkin. C'est ainsi que nous le désignerons nous-mêmes dans la suite.

L'an 1496, Jacques IV, Roi d'Ecosse, qui avoit reçu dans ses Etats Perkin, & lui avoit donné en mariage une de ses parentes, fait une invasion en Angleterre, ravage le Northumberland, & retourne chez lui chargé de butin. L'an 1498, les rebelles de Cornouaille appellent Perkin qui se met à leur tête, & prend le titre de Roi d'Angleterre. Bientôt abandonné de ses partisans, il se retire dans un asyle, & se rend au Roi qui le fait mettre dans la Tour de Londres. Perkin ayant fait un complot avec le Comte de Warwick pour en sortir, ils sont condamnés l'un & l'autre l'an 1499, le premier à être pendu, le second à être décapité. Avant l'exécution on contraint Perkin à déclarer publiquement qu'il est un imposteur. C'est la seule occasion où il se soit démenti. Jusqu'alors il avoit si bien soutenu son personnage, que jamais personne ne s'est vanté de l'avoir fait tomber en contradiction dans ses réponses aux questions diverses qu'on lui faisoit sur sa naissance & sur les particularités de son éducation. Henri VII lui-même n'osa pas lui faire subir un interrogatoire public, comme il avoit fait à Simnel, & se contenta de l'interroger en particulier. Pourquoi donc cette réserve à l'égard d'un homme que la Duchesse de Bourgogne avoit hautement reconnu pour son neveu, que la Cour de France avoit accueilli & traité comme un Prince de la Maison d'Angleterre, à qui le Roi d'Ecosse avoit fait épouser une de ses parentes, & pour la défense duquel nombre de Seigneurs anglois avoient sacrifié leur fortune & leur vie? Ces considérations nous tiennent en suspens, & nous obligent de laisser en doute, avec M. Horace Walpole, si le personnage dont il s'agit étoit ce qu'il prétendoit être ou non.

Arthur, ou Artus, Prince de Galles, ayant atteint l'âge de 15 ans, le Roi Henri, son pere, lui fit épouser, le 14 Novembre 1501, Catherine d'Aragon, fille de Ferdinand le Catholique, Roi d'Aragon, & d'Isabelle, Reine de Castille. Mais le jeune Prince mourut six mois après son mariage, sans l'avoir, dit-on, consommé. Le Roi d'Angleterre alors, dans la crainte d'être obligé de rendre la dot de Catherine, qui étoit de 200 mille écus, la remarie avec Henri, son second fils, par dispense de Jules II, du 26 Décembre 1503. Nous verrons sous le régne suivant les funestes effets de cette alliance, où le sordide intérêt du pere eut plus de part que l'inclination du fils qui n'avoit alors que 12 ans. Henri VII avoit marié quelques mois auparavant Marguerite, sa fille, à Jacques IV, Roi d'Ecosse, contre l'avis de son Conseil qui lui représenta que c'étoit le moyen de soumettre l'Angleterre à l'Ecosse. Il prétendit au contraire que cela serviroit à réunir l'Ecosse à l'Angleterre, & l'événement a fait de cette réponse une prédiction. Ce Prince à qui tous ses projets réussissoient par des voies que souvent l'honneur & la probité n'autorisoient pas, termina sa carriere le 22 Avril 1509, à Richemond, dans la 54[e] année de son âge, & la 24[e] de son régne, ne laissant d'Elisabeth, son épouse (morte le 2 Février 1503,) que trois enfans sur sept qu'il en avoit eus; savoir, Henri, qui lui succéda, & deux filles; Marguerite, alliée à Jacques IV, Roi d'Ecosse, & Marie, qui fut la seconde femme du Roi Louis XII, après avoir été promise à Charles, Archiduc d'Autriche. Marie, après la mort de Louis XII, épousa Charles Brandon, Duc de Suffolk.

L'amour de Henri VII pour la paix, le soin qu'il eut de l'entretenir d'une maniere honorable avec ses voisins, les sages réglemens qu'il fit pour l'administration de la Justice, & son attention à les faire observer, les bornes étroites dans lesquelles il sut contenir la Noblesse, les encouragemens qu'il fournit à l'industrie, au commerce & aux arts, la protection qu'il accorda aux Lettres, l'ont fait appeller *le Salomon de l'Angleterre*. Mais il se montra indigne de ce nom par une basse avarice, qui lui fit commettre bien des injustices, à l'ombre des loix, pour remplir ses coffres par des amendes, des confiscations &

d'autres voies semblables, qui, pour être juridiques, souvent n'en étoient pas moins illicites. Il est le premier Roi d'Angleterre qui ait eu des Gardes. Son trésor, lorsqu'il expira, montoit à 18 cens mille livres sterling : somme effrayante pour le tems.

Henri, par une loi donnée en Parlement l'an 1489, ordonna que tout Clerc convaincu de crime capital seroit marqué d'un fer chaud à la main avant que d'être renvoyé au Juge d'Eglise. Cette loi s'exécute encore aujourd'hui.

Ce fut sous le régne de Henri VII que l'on construisit en Angleterre le premier vaisseau de la marine royale. On le nomma *le Grand Henri*; il coûta 14 mille livres sterling. Jusqu'alors en Angleterre, comme en France, quand l'Etat avoit besoin d'une flotte, il louoit et armoit des vaisseaux marchands. (M. Gaillard.)

Tous les ans on changeoit la date du régne de Henri VII au 21 Août, suivant le Livre rouge de l'Echiquier : *Data Regis Henrici VII mutatur singulis annis vicesimo primo die Augusti.*

HENRI VIII.

1509. HENRI VIII, fils de Henri VII, & d'Elisabeth d'Angleterre, né au mois de Juin 1492, réunissant en sa personne les droits des deux Maisons de Lancastre & d'Yorck, monte sur le trône d'Angleterre le 22 Avril. Le 7 Juin, il consomme son mariage avec CATHERINE D'ARAGON, & le 22 du même mois il est couronné avec la Reine. Les fêtes qu'occasionna cette cérémonie furent si brillantes & si dispendieuses, qu'une bonne partie du riche trésor que Henri VII avoit laissé dans ses coffres, y fut employée. Il en resta néanmoins assez pour fournir aux frais de la guerre que son fils entreprit, l'an 1513, contre la France à la sollicitation du Pape, de l'Empereur & du Roi d'Espagne. (*Voy.* Louis XII.) Pendant son absence, Jacques IV, Roi d'Ecosse, pour faire une diversion en faveur de la France, se jette sur le Northumberland, & perd la bataille de Floddenfield, où il périt le 9 Septembre 1513. La guerre contre la France sembloit devoir être de longue durée. Henri, en la commençant, se proposoit de reprendre la Guienne, cet ancien patrimoine de sa Couronne. C'étoit le Roi Ferdinand, son beau-pere, qui lui avoit présenté cette perspective, afin d'attirer de ce côté là ses troupes & de les employer à la conquête de la Navarre, qu'il méditoit. Revenu bientôt de son illusion, Henri porta la guerre en Flandre, où il eut l'honneur d'avoir l'Empereur à sa solde. Mais s'étant apperçu qu'il étoit joué par ses alliés, il conclut, le 14 Septembre 1514, un Traité de paix avec Louis XII, moyennant la cession que lui fait celui-ci de la ville de Tournai, avec la promesse d'un million d'écus. Quelques jours après, ce Traité fut cimenté par le mariage de la sœur de Henri avec Louis XII. La mort de Maximilien ayant laissé vacant au mois de Janvier 1519 le trône impérial, Henri députe Richard Place à la Diéte électorale pour le briguer en son nom. Le choix, comme l'on sait, tomba sur Charles-Quint. Henri digéra mieux cette préférence que François I, Roi de France, l'un des compétiteurs, qui ne put jamais la pardonner à l'Empereur élu. Les deux Rois, qui cherchoient à se connoître & se lier, convinrent d'une entrevue entre Ardres & Guines. Charles-Quint, délié politique, ayant oui parler en Espagne de ce projet, en craignit les suites. Pour les parer, il prit occasion d'un voyage qu'il faisoit par mer aux Pays-Bas, de relâcher en Angleterre, où il fut reçu par Henri avec les honneurs dus à son rang. Le Cardinal Wolsey, premier Ministre, qu'il eut soin de gagner par des présens & des promesses magnifiques, lui concilia l'amitié de son maître. Wolsey, fils d'un Boucher d'Ipswick, étoit parvenu par la souplesse de son génie à toutes les dignités qu'il pouvoit espérer en Angleterre; Archevêque d'Yorck, Chancelier, Cardinal, Légat *à latere*, il ne manquoit à ses desirs que la Papauté qu'il se flattoit d'obtenir par la faveur de Charles-Quint.

L'entrevue des deux Rois s'ouvrit néanmoins le 7 Juin de la même année, & continua jusqu'au 24 de la maniere dont on l'a dit à l'article de François I. L'Empereur voit à son tour le Roi d'Angleterre, & le prend pour arbitre entre lui & le Roi de France. Wolsey, par ordre de Henri, se rend, l'an 1521, à Calais, pour faire les fonctions de médiateur en son nom. Mais le médiateur contribua plus à éloigner les parties qu'à les rapprocher. Etant allé de là trouver l'Empereur à Bruges, il convient, le 24 Novembre, d'une ligue de son maître avec lui contre la France. Henri étoit occupé alors à composer son ouvrage *des sept Sacremens* contre Luther. Le Pape Léon X, auquel il fut présenté de sa part, en fit le plus grand éloge, & donna au Roi le titre de *Défenseur de la Foi*, que Henri sollicitoit depuis cinq ans (Mansi), & qu'il démentit bien dans la suite.

La mort de Léon X, arrivée le 1 Décembre 1521, sembloit ouvrir l'entrée du S. Siége à l'ambition de Wolsey. Mais l'Empereur, au mépris de la parole qu'il lui avoit donnée, y fit élever son Précepteur, Adrien Florent. Craignant toutefois le ressentiment de ce Ministre altier, il passe en Angleterre, & se rend sur la fin de Mai suivant à Windsor, afin de réparer l'atteinte que cet événement donnoit à leur bonne intelligence. Il y réussit en promettant de le satisfaire à la premiere vacance que le grand âge d'Adrien annonçoit comme prochaine. Le Roi, charmé des attentions qu'il redouble envers lui-même, confirme le Traité de Bruges, & installe l'Empereur dans l'Ordre de la Jarretiere. Pour remplir ses engagemens, Henri, peu de jours après le départ de l'Empereur, déclare la guerre à la France, & la fait sans succès cette année & la suivante, comme il l'avoit entreprise sans motif. La funeste bataille de Pavie, où le Roi François I fut fait prisonnier le 25 Janvier 1525, réconcilia le Roi d'Angleterre avec ce Prince, & le tourna contre Charles-Quint, son vainqueur. Wolsey, pour qui l'Empereur n'avoit plus les mêmes égards, fomenta ces dispositions, & engagea son maître à faire un Traité d'alliance le 30 Août de la même année, avec la Régente de France, pendant la prison du Roi, son fils. Il le renouvella avec ce Prince après sa délivrance. Henri, l'an 1527, joignit ses troupes à celles que François I envoya, sous la conduite de Lautrec, en Italie, après le sac de Rome, & pendant la captivité du Pape Clément VII.

Henri, cette même année, s'étant laissé prendre d'une passion violente pour Anne de Boulen, fille d'honneur de la Reine, forme la résolution de l'épouser. Pour y réussir, il commence à feindre des scrupules sur la validité de son mariage contracté 18 ans auparavant, avec la veuve de son frere, & dont il étoit né 3 enfans. Telle est la cause du divorce du Roi avec Catherine d'Aragon, & telle est l'origine scandaleuse de la prétendue réforme en Angleterre, & du schisme qui sépare encore aujourd'hui ce Royaume de l'Eglise catholique. Le Pape Clément VII, après avoir commis les Cardinaux Wolsey & Campege, pour décider en Angleterre l'affaire du divorce, l'évoque à Rome, l'an 1529, par une Bulle du 15 Juillet. Wolsey, pour ne s'être pas conformé au goût de son maître dans l'exercice de sa commission, tombe dans la disgrace; les sceaux lui sont retirés & donnés à Thomas Morus. Tout le monde applaudit à la chûte de ce favori, devenu odieux par son faste & sa hauteur. Le 9 Octobre, il est déféré au banc du Roi comme coupable de plusieurs crimes d'Etat. Ses biens sont confisqués au profit du Roi, qui veut bien lui en rendre une partie. Mais Henri garde sa maison, appellée le Palais d'Yorck, aujourd'hui le Palais de Whitehall.

L'an 1530, Henri, par le conseil de Thomas Cranmer, Docteur de Cambridge, consulte sur son mariage les Universités de différens pays. Plusieurs Docteurs de celles de France, d'Angleterre, d'Italie même, corrompus, à ce qu'on prétend, par l'argent de ce Prince, donnent une décision favorable. Mais les Universités protestantes d'Allemagne se déclarent hautement contre le divorce (1). Henri prend enfin le parti de faire décider cette affaire en Angleterre, & publie, dans un écrit imprimé, les raisons qu'il a de faire casser son mariage. Dans ces entrefaites le Cardinal Wolsey meurt, le 30 Nov., à l'Abbaye de Leycester. On l'amenoit alors de son Eglise d'Yorck, où il s'étoit retiré, pour lui faire son procès à Londres, comme coupable de haute trahison. Le fondement de cette accusation étoit la légation qu'il avoit exercée dans le Royaume, quoi-

(1) » En jugeant, dit M. Hume, cette question, même sur l'Ecriture-Sainte, à laquelle on en appelloit à tout moment, les argumens que l'on faisoit en faveur du Roi étoient infirmes. Le » mariage au degré d'affinité où s'étoit contracté celui de Henri et » de Catherine, est en effet prohibé dans le Lévitique; mais il est » naturel d'interpréter cette prohibition comme faisant partie des » loix municipales ou cérémoniales des Juifs. Quoiqu'on y dise » dans la conclusion que les Gentils avoient encouru la vengeance » divine en violant les degrés de consanguinité, étendre cette maxime à tous les cas qui sont spécifiés auparavant, c'est supposer » que les Ecritures sont entrées dans des détails minutieux, où nous » savons que leurs Ecrivains ne croyoient pas convenable de s'embarrasser. La descendance du genre humain, d'un pere commun, avoit nécessairement obligé la premiere génération à se » marier dans les degrés de consanguinité les plus proches. On » nous rapporte des exemples de cette nature parmi les Patriarches. » Le mariage d'un homme avec la veuve de son frere, en certains » cas, étoit non seulement permis, mais même ordonné par les » loix de Moyse. On dit en vain que ce précepte étoit une exception à la loi, et qui ne regardoit exactement que la nation juive; » il en résulte toujours que de tels mariages ne sont impurs ni naturellement ni moralement, sans quoi Dieu, l'auteur de toute pureté, ne les auroit jamais permis dans aucun cas. »

qu'il ne l'eût acceptée que du consentement du Roi. Le chagrin qu'il eut de ce traitement lui causa sur la route une fievre qui l'emporta. Plusieurs Modernes mettent sa mort en 1533, & se trompent. Ce Prélat étoit, comme on l'a dit, de la plus basse naissance. La fortune l'avoit élevé au plus haut degré de la prospérité, pour le précipiter ensuite dans l'abîme de la disgrace. *Hélas!* dit-il en mourant, *si j'avois servi le Roi du Ciel avec la même fidélité que j'ai servi le Roi mon maître sur la terre, il ne m'abandonneroit pas dans ma vieillesse, comme mon Prince m'abandonne aujourd'hui.* » Le Roi, dit M. Hume, » fut fort fâché de sa mort lorsqu'on l'en eut informé, & parla » toujours de lui d'une maniere honorable, ce qui prouve que » les dernieres persécutions qu'il exerça contre lui n'étoient » pas fondées sur la découverte de quelques perfidies, & qu'il » y entroit plus d'humeur que de raison. » Protecteur des Lettres, qu'il avoit toujours cultivées avec soin, Wolsey fonda, dans l'Université d'Oxford, un College où il établit la premiere Chaire de Grec qu'il y ait eue en Angleterre.

Le Pape cependant pressé par les Cardinaux de la faction de l'Empereur, neveu de la Reine Catherine, & excité d'ailleurs par un appel de cette Princesse, faisoit citer Henri à comparoître devant lui en personne ou par Procureur. Résolu de ne faire ni l'un ni l'autre, le Roi s'applique à sapper l'autorité du Pape en Angleterre. Le Parlement assemblé le 16 Janvier 1531, entre dans ses vues, & porte la complaisance jusqu'à déclarer que *le Roi est le protecteur & le chef suprême de l'Eglise & du Clergé d'Angleterre.* L'union entre le Pape & l'Eglise anglicane par là fut en quelque sorte rompue. Le Parlement, qui s'ouvrit le 15 Janvier 1532, n'abolit pas néanmoins entiérement les taxes que la Cour de Rome levoit en Angleterre. Il se contenta de les modérer, & arrêta même de présenter une requête au Roi, pour le supplier de ne pas renvoyer la Reine, & d'abandonner la poursuite de son divorce. Mais le Roi prévint la requête qui n'eut point lieu, & par ses insinuations vint à bout de ramener les principaux membres de l'Assemblée à sa maniere de penser. Le Chancelier Thomas Morus, prévoyant alors que toutes les démarches du Roi & du Parlement tendoient à se soustraire à la communion de Rome & à une altération de la religion, remit les sceaux au Roi, & descendit de cette place éminente avec plus de joie, dit M. Hume, qu'il n'y étoit monté.

Henri, quoique déterminé à ne point se soumettre au jugement du Pape, ne laissa point d'envoyer à Rome deux personnes de confiance en qualité d'*Excusateurs* (c'est ainsi qu'on les nomma) pour faire l'apologie des motifs qui l'empêchoient de donner cette marque de déférence au Souverain Pontife. Dans la crainte néanmoins du ressentiment de l'Empereur, dont la Reine, sa tante, avoit imploré le secours, il demanda une entrevue au Roi de France pour renouveller une alliance si nécessaire dans les conjonctures. Les deux Monarques se virent au mois d'Octobre 1532, entre Calais & Boulogne, & se séparerent le 30 de ce mois, après s'être donné pendant plusieurs jours les marques réciproques de la plus tendre amitié. Anne de Boulen avoit été du voyage. Henri à son retour conclut secrètement son mariage avec elle, & le fit célébrer le 14 Novembre par l'Evêque de Coventri.

Warham, Archevêque de Cantorberi, étoit mort le 23 Août précédent. Le Roi ne jugea personne plus propre à remplir ce Siége conformément à ses vues que Cranmer. Il étoit alors en Allemagne où il prenoit les avis des Théologiens sur le divorce, & suçoit en même tems le venin des nouvelles opinions. Henri, après l'avoir nommé le 9 Septembre, demanda les Bulles en Cour de Rome au mois de Janvier 1533. Le Pape hésita quelque tems sur le parti qu'il avoit à prendre. Craignant toutefois qu'un refus ne donnât lieu à une rupture entiere, il accorda les Bulles. Avant qu'elles fussent expédiées, le Parlement, assemblé le 4 Février, porta une nouvelle atteinte à l'autorité du Pape, en défendant tout appel à la Cour de Rome, & en ordonnant que toutes les causes, de quelque nature qu'elles fussent, seroient jugées dans le Royaume aux Cours ordinaires.

Cranmer étant arrivé d'Allemagne fut sacré, suivant Burnet, le 18 Mars; date qui paroît douteuse, puisqu'il ne fut mis en possession de son Archevêché, par le Roi, que le 29 Avril. Henri avoit bien choisi son homme. Assuré qu'il termineroit à son avantage l'affaire de son divorce, il presse la Reine, pour laquelle il avoit toujours eu jusqu'alors des égards, de vouloir bien y consentir. Sur son refus, il la prie de choisir tel de ses Palais qu'il lui plaira pour y faire sa résidence. Elle la fixa pour quelque tems à Amphill près de Dunstable. Cranmer s'étant transporté en cette ville, y rend, après des informations juridiques, deux sentences, l'une du 23 Mai, par laquelle il déclare nul le mariage de Catherine avec Henri; l'autre, du 28, qui confirme le mariage de ce Prince avec Anne de Boulen, dont le couronnement se fit le 1 Juin suivant. Le Parlement, assemblé le 15 Janvier 1534, ratifia les deux jugemens de l'Archevêque de Cantorberi, & fit, à la demande du Roi, plusieurs statuts schismatiques. La réconciliation de ce Prince avec le S. Siége n'étoit pas néanmoins encore tout-à-fait désespérée. Le Roi de France y travailloit, & tenoit en suspens, par sa médiation, les foudres que Clément VII menaçoit de lancer. Henri consentoit à se soumettre au jugement du Consistoire, pourvu que les Impériaux n'y entrassent point, & le Pape avoit promis de lui donner cette satisfaction. On attendoit une réponse positive de ce Prince dans un jour marqué. Le courier qui devoit l'apporter n'arriva point. Le Pape ce jour même assembla le Consistoire, & par une précipitation fatale, rompit toutes les mesures en déclarant légitime le mariage de Henri avec Catherine, & en prononçant l'excommunication contre lui s'il persistoit dans le divorce. Le courier arriva deux jours après avec les lettres du Monarque. Mais le mal étoit sans remede; & jamais événement, dit M. l'Abbé Millot, ne prouva mieux combien une fausse démarche dans les affaires importantes peut entraîner de suites pernicieuses.

Henri, séparé de l'Eglise, devient fanatique, & ne garde plus de modération dans sa conduite. Egalement ennemi des Hérétiques qu'il avoit ci-devant combattus par ses écrits, & des Catholiques attachés au S. Siége, il veut assujettir tous les Anglois à sa nouvelle façon de penser. Le Parlement dont tous les membres lui étoient asservis, s'étant assemblé le 23 Novembre, confirme la Suprématie qu'il s'attribuoit, & condamne à une prison perpétuelle Jean Fischer, Evêque de Rochester, qui avoit été précepteur du Roi, & Thomas Morus, qui refusoient de la reconnoître.

Une sanglante persécution s'ouvre, l'an 1535, contre tous ceux qui témoignent de l'éloignement pour le schisme. Plusieurs Prieurs & Moines, & entre autres 18 Chartreux, scellent par le supplice de la potence leur amour pour l'unité de l'Eglise. Fischer & Thomas Morus sont condamnés à perdre la tête, & souffrent la mort (le premier le 22 Juin, le second le 6 Juillet,) avec une fermeté comparable à celle des anciens Martyrs. Tel est le portrait que trace M. Hume de Morus: » Cet homme, » dit-il, indépendamment de ses connoissances étendues dans » la littérature, réunissoit la vertu la plus sublime & l'intégrité » la plus pure au génie le plus vaste. Il se joua de tous les ca- » prices de la fortune, qui le placerent si diversement dans le » cours de sa vie. Toujours au-dessus d'elle, ni l'orgueil du » rang, ni les disgraces de la retraite & de la pauvreté n'alte- » rerent l'égalité de son ame ou la vivacité de son esprit. Il ap- » prit à sa famille non à rougir de sa disgrace, mais du regret » qu'elle faisoit paroître de sa faveur. »

La Reine Catherine avoit passé d'Amphill à Kimbolton, dans la Province d'Huntington. Elle y termina sa vie & ses chagrins le 8 Janvier 1536, dans la 50e année de son âge. Avant que de mourir elle dicta une lettre pour le Roi, qu'elle nommoit *son très cher Roi, Seigneur & Epoux*, & finissoit un adieu tendre par ces mots: *Je vous proteste qu'au moment où mes yeux sont prêts à se fermer pour jamais, mon unique desir seroit de les attacher sur vous.* Henri en fut attendri, & ordonna ses funérailles dans l'Abbaye de Péterborough, qu'il érigea dans la suite en Evêché. Catherine passa 33 ans en Angleterre, & ne songea point à en sortir de peur de nuire à sa fille: c'est ce même intérêt qui lui fit supporter sans murmure les mortifications dont on vouloit lasser sa patience. Depuis la sentence de divorce elle ne reçut que le douaire de veuve du Prince de Galles, & dans tout le Royaume que le titre de Douairiere, hors dans sa maison où elle se faisoit traiter en Reine. L'histoire lui donne des vertus respectables, beaucoup de piété, de douceur, peu d'attachement aux grandeurs, une application continuelle au travail, du mépris pour les plaisirs. Anne de Boulen s'attira l'indignation du public par la joie immodérée qu'elle fit éclater en apprenant la mort de cette Princesse infortunée. Un revers terrible ne tarda pas à dissiper l'illusion de son triomphe insolent. Parmi ses filles d'honneur, Jeanne de Seymour (ou plutôt de S. Maur) frappa les yeux de Henri par sa beauté. Dégoûté de la Reine, il veut mettre cette fille à sa place, & pour y réussir il la fait condamner par vingt-six Pairs, avec le Lord Rochefort, son frere, à perdre la tête pour crime non avéré d'inceste, & pour crime, aussi mal prouvé, d'adultere: ce qui fut exécuté le 19 Mai. Le Roi dès le lendemain épouse JEANNE DE SEYMOUR, & trois jours après il fait en public la cérémonie de ses noces. (Le pere de Jeanne étoit un Chevalier descendu de l'ancienne Maison de S. Maur en Normandie, établie en Angleterre du tems de Guillaume le Conquérant.) On remarque que le Roi voulant faire casser juridiquement son mariage avant l'exécution d'Anne, l'Archevêque de Cantorberi, Cranmer, en qualité de Président de la Cour ecclésiastique, annulla ce mariage la surveille du supplice de l'accusée par une sentence de divorce, sur ce que la

Reine elle-même avoua qu'elle n'avoit pu épouser le Roi après avoir donné sa foi par écrit au Lord Perci, fils du Comte de Northumberland. Dans la premiere session du Parlement assemblé le 8 Juin, tous les petits Monasteres, au nombre de 376, dont les revenus étoient au-dessous de 200 livres sterlings, sont supprimés, & tous leurs biens, meubles & immeubles, sont vendus au profit du Roi. C'est par là qu'on commença à détruire la religion catholique en Angleterre. Il se formoit cependant au nord de ce Royaume une confédération sous le nom de *Pélérinage de la Grace*, pour la défense de l'Eglise & la suppression de l'hérésie. Des Prêtres en habits sacerdotaux marchoient à la tête des Confédérés qui portoient le nom de *Jésus* brodé sur leur manche, & avoient la croix pour banniere. Le Duc de Norfolck, envoyé contre ces rebelles qui s'étoient déja rendus maîtres d'Yorck & de Hull, les intimide, & les engage à mettre bas les armes en leur promettant le pardon.

La nouvelle Reine ne jouit pas long-tems de sa bonne fortune. Etant accouchée, le 12 Octobre 1537, d'un fils qui eut le nom d'Edouard, elle mourut le lendemain de l'opération césarienne qu'on lui avoit faite pour sauver son fruit.

Ce qu'annonçoit la suppression des petits Monasteres (1) arriva l'an 1539. Le Roi, dont elle n'avoit fait qu'*aiguiser l'appétit*, comme parle Thoiras, prend la résolution de supprimer toutes les Abbayes & autres Maisons religieuses d'Angleterre. Pour l'exécution de ce projet il se fait faire des résignations des Monasteres par les Abbés & les Moines. Thoiras convient lui-même que *les désordres vrais ou prétendus des Moines, n'étoient qu'un pur prétexte pour couvrir la vengeance du Roi, & peut-être sa cupidité*. Le Parlement, qui sous ce régne ne s'assembloit plus que pour servir les passions du Prince, lui accorde les biens des Monasteres, qu'on supposoit lui avoir été volontairement résignés. Cromwell, qu'il avoit nommé son Vice-Gérent, est chargé d'en faire démolir les édifices. La suppression des Monasteres est suivie de la loi des VI articles, qui sont conformes à la doctrine de l'Eglise; mais la loi est contraire à l'esprit de douceur qui conduit l'Eglise, en ce qu'elle condamne à être pendus & brûlés, ceux 1° qui nient la Transubstantiation, 2° qui demandent la Communion sous les deux especes, 3° qui croient le mariage des Prêtres légitime, 4° qui croient qu'on peut violer le vœu de virginité, 5° qui regardent les Messes basses comme inutiles, 6° qui ne croient pas la confession auriculaire nécessaire au salut. Les Religionnaires appellerent cette loi *le Statut de sang*. Plusieurs d'entre eux en éprouverent la sévérité.

Henri VIII affectoit une grande horreur pour l'adultere, & ne pouvoit se passer de femme. Sur un portrait infidele qu'on lui montra d'ANNE, fille de Guillaume, Duc de Cleves, il envoie Cromwell faire la demande de la Princesse. Elle arrive en Angleterre sur la fin de Décembre, & le Roi se rend *incognito* à Rochester pour la voir. Mais la trouvant fort différente de son portrait, il se retira confus, & dit à ses confidens, en jurant, qu'on lui avoit amené une *cavalle flamande*. Il n'osa pas néanmoins reculer, & le mariage se célébra le 6 Janvier 1540. Le Roi dissimule son mécontentement de Cromwell qui l'avoit si mal servi dans son ambassade. Il l'éleve même au mois d'Avril suivant à la dignité de Comte d'Essex, & le nomme pour faire l'ouverture du Parlement qui s'assembla le 12 de ce mois. Cromwell y fait ordonner la suppression de l'Ordre des Chevaliers de S. Jean, nouvellement établi à Malte. Mais l'Assemblée finie, ce Ministre est accusé de haute trahison par le Duc de Norfolck, qui le conduit, le 13 Juin, à la Tour par ordre du Roi. On lui fait son procès, & le 28 Juillet il est exécuté à mort. Cromwell étoit l'objet de l'envie de la haute Noblesse qui ne pouvoit voir sans dépit le fils d'un maréchal ferrant élevé au-dessus d'elle. Henri étoit alors épris de la beauté de Catherine Howard, niece du Duc de Norfolck. Impétueux dans ses passions, il se détermine à faire casser son nouveau mariage pour l'épouser. Le Parlement, toujours asservi à ses volontés, donne les mains à la proposition qu'il lui en fait, & CATHERINE HOWARD, qu'il avoit déja épousée en secret, est déclarée Reine le 8 Août. Ce n'étoit rien moins qu'une vestale qu'il avoit admise dans sa couche. Catherine s'étoit auparavant livrée au plus infame libertinage; & depuis son mariage elle continua le même genre de vie. Le Roi fut un des derniers à s'en appercevoir. Furieux d'avoir été trompé par une femme qu'il adoroit, il dénonce sa conduite au Parlement le 6 Février 1542. Son procès fut instruit en peu de jours. Condamnée à perdre la tête, elle subit son jugement le 13 Février.

L'intérêt est le grand mobile des Princes dans leurs alliances & leurs divisions. Henri, pour qui François I n'avoit plus les mêmes égards, cherche à se réconcilier avec Charles-Quint, & lui députe l'Evêque de Londres pour lui proposer de s'allier avec lui contre la France. L'Empereur étoit alors en guerre avec cette Puissance, & Henri se flattoit qu'en réunissant leurs forces ils viendroient à bout d'en distraire les Provinces qui étoient le plus à leur bienséance. L'Empereur sacrifia ses griefs aux avantages que le Roi d'Angleterre lui faisoit espérer, & le Traité proposé fut signé le 8 Avril 1543. Henri termina, le 1 Juillet suivant, la guerre qu'il faisoit à l'Ecosse, par le mariage projetté, qui n'eut point lieu, du Prince Edouard, son fils, avec Marie, fille de Jacques V, mort l'année précédente. Il donna lui-même sa main le 12 de ce mois à CATHERINE PARR, veuve du Lord Latimer. Henri, surchargé d'embonpoint, incommodé d'un ulcere à la jambe, & menacé d'une maladie mortelle, trouva dans la complaisance & dans les soins empressés de cette épouse le soulagement de ses maux. Mais elle étoit imbue de la doctrine de Luther; obligée d'entendre le Roi continuellement disserter sur la Théologie, elle se hasardoit souvent à le contredire, & peu s'en fallut qu'elle ne subît la peine de sa témérité. Son esprit la tira du péril auquel elle s'étoit exposée. Persuadé par ses excuses qu'elle n'avoit cherché qu'à s'instruire, en disputant contre un savant aussi profond que lui, Henri lui pardonna & lui rendit son affection.

La discorde qui régnoit en Ecosse entre le Comte de Lenox & le Comte d'Arran qui se disputoient la principale autorité, donna occasion au Roi d'Angleterre d'envoyer, l'an 1544, une armée dans ce Royaume pour y faire une invasion. Mais après que ses troupes eurent brûlé Dumbar & Haddington, il les rappella pour les amener en France où l'appelloit son alliance avec Charles-Quint. Celui-ci l'avoit prévenu; & déja maître de Luxembourg & de Ligni, il faisoit le siége de S. Dizier lorsque Henri, après son débarquement, vint investir Boulogne & Montreuil. Il se rendit maître de la premiere de ces deux places, & leva le siége de l'autre sur la nouvelle d'un Traité de paix que l'Empereur venoit de conclure (le 18 Septembre) avec François I. C'est à quoi se termina son expédition dont les frais ne furent pas à beaucoup près compensés par la conquête de Boulogne. Henri, de retour en Angleterre, acheva de se ruiner par sa prodigalité. Pour faire ressource, il obtint du Parlement assemblé le 23 Novembre 1545, la propriété des biens des Hôpitaux, des Chapellenies, & des Universités qui furent toutes supprimées, à l'exception de celles de Cambridge & d'Oxford. Cette Assemblée porta la bassesse jusqu'à reconnoître que le Roi a toujours été de droit divin le Chef suprême de l'Eglise anglicane, que les Evêques & les autres Supérieurs ecclésiastiques tiennent de lui leur Jurisdiction, & que lui seul a reçu du ciel la puissance de régler la croyance & de réformer les abus.

La guerre continuoit toujours, mais foiblement, entre l'Angleterre & la France. L'an 1546, elle fut terminée par un Traité de paix signé le 7 Juin. Boulogne resta au pouvoir des Anglois jusqu'au remboursement des arrérages de la pension que François I faisoit à Henri. Lors de la publication de cette paix à Londres, il y eut une procession solemnelle où l'on étala tous les riches ornemens & bijoux qui appartenoient aux Eglises: mais ce fut pour la derniere fois. Le Roi, peu de tems après, s'appropria toutes ces richesses en vertu de son autorité souveraine. (Barrow.) Les Protestans se réjouirent de cette usurpation sacrilege, les Catholiques en gémirent. Mais les uns & les autres éprouverent également les effets du fanatisme qui animoit le Roi. Le Duc de Norfolck & le Comte de Surrey, son fils, furent arrêtés sur quelques délations, n'ayant d'autre crime que celui d'être attachés, quoiqu'en secret, à la religion catholique: le Comte de Surrey est condamné à mort, & exécuté le 19 Janvier 1547; le Duc devoit l'être le 29, & l'ordre en fut donné au Lieutenant de la Tour; mais la mort du Roi, arrivée la nuit du 28 au 29, lui sauva la vie par un trait des plus marqués de la Providence. Henri étoit dans la 55 année de son âge, & dans la 38 de son régne. En mourant il avoua qu'il n'avoit jamais refusé la vie d'un homme à sa vengeance, ni l'honneur d'une femme à ses desirs. Il n'en disoit pas encore assez. En effet sous le régne de ce Prince il n'y eut d'autre religion & d'autres loix en Angleterre que sa volonté & sa passion: il ajoutoit, il retranchoit; &, comme s'il eût été infaillible, il n'avoit qu'à manifester ses sentimens pour les faire approuver par le Parlement, & leur faire donner force de loi. Jamais Despote ne fut plus absolu; il en coûta presque toujours la vie à quiconque osa s'opposer à ses volontés. On compte parmi les personnes sacrifiées à ses passions, 2 Reines, 2 Cardinaux, 3 Archevêques, 18 Evêques, 13 Abbés, 500 Prieurs,

(1) Le projet de supprimer les petits Monasteres avoit été proposé à l'Evêque Jean Fischer par certains Ecclésiastiques. Il répondit par cet apologue: » La Coignée demanda une branche d'arbre à la » Forêt pour s'en faire un manche. L'ayant obtenue, elle s'en ser» vit pour détruire la Forêt même. »

Moines & Prêtres, 14 Archidiacres, 60 Chanoines, plus de 50 Docteurs, 12 Ducs, Marquis & Comtes, avec leurs fils, 29 Barons & Chevaliers, 335 Nobles moins diſtingués, 124 citoyens, & 110 femmes de condition. Toutes ces perſonnes, excepté les deux Reines, furent miſes à mort pour avoir déſapprouvé le ſchiſme & les déſordres du Roi Henri, quoiqu'il leur ſuppoſât ſouvent des crimes pour avoir occaſion de les faire mourir. Le Parlement, dit un Hiſtorien, étoit ſi fort ſubjugué ſous ce Prince, qu'il ordonna que ceux qui auroient prêté de l'argent à Henri ſeroient obligés de l'en tenir quitte. Quelque injuſte que fut cet acte, les Chambres ne furent pas fâchées que le Roi le deſirât, afin de faire ceſſer l'uſage des emprunts qui avec le tems auroient rendus les Parlemens inutiles. (*Gal. philoſ.*) Henri fut marié ſix fois; 1°, le 3 Juin 1509, avec CATHERINE D'ARAGON, morte en 1536; 2°, le 25 Janvier 1532, avec ANNE DE BOULEN; 3°, le 20 Mai 1536, avec JEANNE DE SEYMOUR, morte le 14 Octobre 1537; 4°, le 6 Janvier 1540, avec ANNE DE CLEVES, fille de Guillaume, Duc de Cleves, qu'il répudia la même année; 5°, le 8 Août 1540, avec CATHERINE HOWARD, décapitée le 13 Février 1541; 6°, le 12 Juillet 1543, avec CATHERINE PARR, laquelle deux mois après la mort de ſon époux, donna ſa main au Chevalier de Seymour, & mourut en Septembre 1548. De toutes ces femmes, Henri ne laiſſa que trois enfants, dont il régla l'héritage par ſon teſtament. Edouard, fils de Jeanne de Seymour, fut ſon ſucceſſeur immédiat; Marie, fille de Catherine d'Aragon, ſuccéda à Edouard; & Eliſabeth, née d'Anne de Boulen, ſuccéda à Marie.

Le Livre rouge de l'Echiquier marque au 22 Avril le changement de date du régne de Henri VIII. *Data Regis Henrici Octavi mutatur singulis annis vicesimo secundo die Aprilis, et obiit* XXVIII° *die Januarii, anno regni sui* XXXVIII°. Avant le régne de ce Prince on n'appelloit le Roi d'Angleterre que *Votre Grace*. Henri VIII fut le premier qui se fit appeller *Votre Altesse*, puis *Votre Majesté*. Ce fut François I qui lui donna ce dernier titre dans la célebre entrevue de 1520, et non pas 1519 comme on pourroit l'inférer de ce qui a été dit ci-dessus page 819, col. 1, ligne 4 en remontant.

Dans les premieres années de Henri VIII, il ne croissoit en Angleterre ni chou, ni carotte, ni aucune racine comestible; et on a remarqué que la Reine Catherine ne put avoir à son dîner une salade qu'après que son mari eut fait venir un jardinier des Pays-Bas. Les artichaux, les abricots, les prunes, y parurent pour la premiere fois vers le même tems. On n'y connoît que depuis 1524 les coqs d'Inde, les carpes et le houblon. On y apporta de l'Isle de Zante le groselier en 1533, et les Flamands y envoyerent des cerisiers en 1540.

Le régne de Henri VIII vit naître une quantité prodigieuse de modes différentes. Cela devint même si ridicule, qu'un Artiste du tems publia une estampe satyrique sous le titre d'*Introduction to knowledge*, où un Anglois est représenté nu, tenant d'une main une piece de drap et des ciseaux de l'autre. Cette gravure très connue est encore recherchée des curieux. Anne de Boulen porta le deuil en jaune pour Catherine d'Aragon.

EDOUARD VI, (IX.)

1547. EDOUARD VI, né, le 12 Octobre 1537, de Henri VIII & de Jeanne de Seymour, proclamé Roi le 31 Janvier à Londres, & couronné le 20 Février, régne ſous la tutele de 16 Régens déſignés par le teſtament du Roi Henri. De ce nombre étoit Edouard Seymour, oncle du Roi, Comte de Hereford. Le jeune Roi le créa Duc de Sommerſet, & enſuite le nomma Protecteur du Royaume, malgré l'oppoſition du Chancelier Wriothéſely, zélé Catholique, mais d'un caractere dur & ambitieux, qui bientôt ſous un léger prétexte fut dépouillé de ſa dignité. Délivré de ce rival, Sommerſet travaille avec Cranmer, Archevêque de Cantorberi, à l'établiſſement de la religion proteſtante en Angleterre. On donne au jeune Monarque des maîtres qui lui enſeignent les nouvelles erreurs. Cranmer fait venir d'Allemagne des recrues de Luthériens qui s'emparent des chaires dans les Egliſes & dans les Ecoles. Nul Prélat, excepté Gardiner, Evêque de Wincheſter, n'oſe réclamer en faveur de l'ancienne religion. L'an 1547, le Protecteur porte la guerre en Ecoſſe, dans la vue d'unir ce Royaume à l'Angleterre, en contraignant la Reine Marie de donner ſa main à Édouard. Il gagne, le 10 Septembre, la bataille de Pinkei ou de Muſelebourg, où les Anglois ne perdirent pas 200 hommes. Cette victoire eût peut-être été ſuivie de la conquête de l'Ecoſſe, ſi des cabales, qui ſe formoient contre le Protecteur, ne l'euſſent rappellé en Angleterre. A ſon retour, il convoque le Parlement dans lequel il fait abolir les loix de Henri VIII touchant les nouveaux dogmes, & ſur-tout celle des VI articles. Ce fut dans cette Aſſemblée que le dernier ſceau fut mis à la prétendue réforme, par la ſuppreſſion des meſſes privées, des images, de la confeſſion auriculaire, l'établiſſement de la communion ſous les deux eſpeces pour les laïques, & l'obligation impoſée aux Evêques d'exercer leur juriſdiction au nom du Roi. La guerre cependant continuoit en Ecoſſe, où le Protecteur avoit laiſſé le Comte de Warwick pour le remplacer: mais les ſuccès furent balancés; & la Reine s'étant retirée, l'an 1548, en France, où bientôt elle fut fiancée au Dauphin, rompit par là toutes les meſures du Protecteur. Celui-ci avoit un ennemi irréconciliable dans l'Amiral Thomas Seymour, ſon frere, époux de la veuve de Henri VIII. L'an 1549, après avoir inutilement eſſayé de le regagner, il étouffa la voix de la nature, & le livra au Parlement qui le condamna à mort ſur trente-trois chefs d'accuſation, qu'on refuſa de lui communiquer. Ce jugement fut exécuté le 10 Mars. Mais Thomas eut bientôt un vengeur dans le Comte de Warwick, qui, choqué de la hauteur de Sommerſet & de ſon deſpotiſme, réuſſit par ſes intrigues à le faire dégrader de ſes offices par le Parlement. Content de l'avoir humilié, il lui rendit enſuite ſon amitié, & cimenta leur réconciliation par le mariage de ſon fils avec la fille de Sommerſet. Il fit plus, il le fit rentrer dans le Conſeil de Régence. Les membres qui compoſoient cette eſpece de tribunal, étoient occupés depuis ſon établiſſement à faire dans le culte public différentes innovations dont la principale fut une nouvelle liturgie, contraire en pluſieurs points eſſentiels aux rites de l'Egliſe romaine. Des Commiſſaires furent envoyés pour l'établir par-tout le Royaume. Elle ne trouva d'oppoſition que chez la Princeſſe Marie, dont la fermeté à la rejetter fut inébranlable. L'Evêque Gardiner lui-même s'y ſoumit; ce qui n'empêcha pas qu'il ne fût dépoſé la même année à cauſe de ſon attachement aux principaux dogmes de l'Egliſe romaine. Le Parlement, aſſemblé au mois de Février 1550, imprima ſa ſanction à la nouvelle liturgie. Ce fut le ſignal de la guerre qui fut déclarée aux livres de l'ancienne. On les rechercha par-tout pour les brûler; & ſous ce prétexte on pilla les bibliotheques dont les manuſcrits, ſans diſtinguer ce qu'ils renfermoient, furent livrés aux flammes ou vendus aux Epiciers. Le Duc de Sommerſet n'en fut pas quitte pour la premiere diſgrace qu'il avoit eſſuyée. De nouveaux revers plus funeſtes l'attendoient pour lui faire entièrement expier la mort de ſon frere. Warwick, créé Duc de Northumberland, devint à ſon tour l'objet de ſa jalouſie. Des imprudences qui la manifeſterent furent la cauſe de ſa perte. Warwick l'ayant accuſé d'avoir voulu attenter à ſa vie & à celle de quelques membres du Conſeil, il fut arrêté & conduit à la Tour. Ses Juges, qui étoient en même tems ſes parties, le condamnerent à mort ſans avoir voulu le confronter avec ſes accuſateurs. Pour rendre ce jugement exécutoire, la ſignature du Roi, ſon oncle, étoit néceſſaire. Warwick l'obtint par ſes artifices au bout de deux mois; & le 22 Janvier 1552, le Duc de Sommerſet fut décapité à huit heures du matin, ſur l'eſplanade de la Tour. Le Parlement alors aſſemblé, paſſa le lendemain un bill qui déclaroit bons & légitimes les mariages des Prêtres; il ſtatua des peines contre quiconque s'abſenteroit volontairement du culte public: il avoit déjà défendu de célébrer la Meſſe. Dans le cours de la même annéesle Roi fut attaqué de la petite-vérolé. Cette maladie, ſans le défigurer, lui laiſſa dans la poitrine un venin qui le conſuma lentement, & enfin l'enleva de ce monde à Greenwick le 6 Juillet 1553, à l'âge de 16 ans. Ce jeune Prince, le dernier mâle de la Maiſon de Tudor, étoit ſavant pour ſon âge, & avoit d'excellentes qualités; mais il eut le malheur d'être élevé dans le ſchiſme & dans l'erreur, & de mourir fort attaché à l'un & à l'autre.

Depuis Henri III un grand nombre d'Allemands s'étoient rendus maîtres du commerce en Angleterre à la faveur des grands privileges que ce Prince avoit accordés aux villes anséatiques. Edouard VI modéra ces privileges, ce qui excita l'émulation des Anglois et les porta à se livrer au même genre de travail qui avoit enrichi ces étrangers.

JEANNE GRAY.

1553. JEANNE GRAY, fille aînée de Henri Gray, Duc de Suffolck, & de Françoiſe Brandon, eſt proclamée Reine le 10 Juillet, par les intrigues du Duc de Northumberland, ſon beau-pere, ci-devant Comte de Warwick. Ce courtiſan, qui avoit tout crédit ſur l'eſprit d'Edouard VI, l'avoit engagé à inſtituer Jeanne Gray ſon héritiere au préjudice de Marie & d'Eliſabeth, ſœurs de ce Prince. Jeanne deſcendoit de Henri VII par Marie, ſon aïeule maternelle. Elle ne porta que neuf jours la couronne, ayant été obligée de la céder à l'héritiere légitime le 19 Juillet. Jeanne Gray eut la tête tranchée le 12 Février 1554, deux heures après l'exécution du Lord Guilford-Dudley, ſon mari: & le Duc de Suffolck, ſon pere, ſubit un pareil ſort le 17 du même mois. Le Duc de Northumberland, beau-pere de Jeanne, avoit été exécuté dès le mois d'Août 1553, après avoir abjuré l'héréſie ſur l'échafaud.

La pointe des souliers et des bottes s'étoit tellement alongée depuis quelque tems, qu'on fut obligé de la restraindre à deux pouces par une loi particuliere.

MARIE, Reine d'Angleterre.

1553. Marie, fille de Henri VIII & de Catherine d'Aragon, née le 18 Février 1516, est proclamée Reine d'Angleterre, avec un applaudissement universel, à Londres le 19 Juillet, par les soins du Comte d'Arondel, & couronnée le 4 Octobre par Gardiner, Evêque de Winchester. La Princesse Elisabeth, sœur de Marie, porta dans cette cérémonie la couronne qu'on devoit mettre sur la tête de la Reine. Elisabeth dit tout bas à l'Ambassadeur de France, le Comte de Noailles, que cette couronne étoit bien pesante, & qu'elle étoit lasse de la porter. *Prenez patience*, *Madame*, lui répondit l'Ambassadeur, *bientôt cette couronne placée sur votre tête vous paroîtra plus légere.* (Griffet.)

Marie, fermement attachée à la foi de l'Eglise, ne pouvoit s'allier qu'à un Prince catholique. Elle trouva l'époux qui convenoit à sa religion dans Philippe, fils de Charles-Quint, & depuis Roi d'Espagne (1). Les articles de leur mariage furent signés le 12 Janvier 1554. Cette alliance excita parmi les Anglois des murmures qui dégénererent bientôt en une révolte ouverte. Le Duc de Suffolck & un Gentilhomme nommé Thomas Wyat, se mettent à la tête des rebelles; les Chefs sont battus, arrêtés & exécutés, & la conjuration se dissipe. La Reine, zélée pour la religion catholique, nomme des Commissaires pour déposer les Evêques mariés, & rétablit l'ancienne liturgie de l'Eglise. Le 2 Avril, elle convoque le Parlement qui approuve son mariage avec Philippe. Ce Prince arrive d'Espagne à Southampton (2) le 19 Juillet, suivant M. Hume, & épouse le 25 la Reine Marie. Il obtient la grace de la Princesse Elisabeth & de plusieurs autres personnes enfermées avec elle dans la Tour de Londres, pour avoir trempé dans la conjuration du Duc de Suffolck & de Wyat.

Il y avoit dans la Maison royale un homme très propre à seconder les vues de la Reine pour l'extinction du schisme & la réconciliation de l'Eglise anglicane avec le S. Siége. C'étoit le Cardinal Renaud Polus ou de la Poole, petit-fils par sa mere du Duc de Clarence. Mais il étoit absent d'Angleterre depuis environ 30 ans. Nommé Doyen d'Exceter dès sa premiere jeunesse par le Roi Henri VIII, il avoit été faire ses études à Paris, d'où il s'étoit ensuite rendu à Padoue pour les achever. Henri, lorsqu'il y étoit encore, fit de vaines tentatives par lettres pour lui faire approuver son divorce & son schisme. Polus ne lui répondit que par son *Traité de l'unité de l'Eglise*. Résolu de se fixer en Italie, il se lia intimement avec tout ce qu'il y avoit en ce pays de plus distingué soit par le rang soit par le mérite. Ses vertus, son savoir, & le sacrifice qu'il faisoit à la religion des avantages que sa naissance lui donnoit lieu d'espérer en sa patrie, déterminerent le Pape Paul III en 1536 à l'admettre dans le Sacré College, quoiqu'il ne fut encore que Diacre. Jules III, à la demande de la Reine Marie, l'envoya, l'an 1554, en Angleterre avec le titre de Légat. Y étant arrivé le 24 Novembre, il alla prendre séance le 30 au Parlement; & sur la promesse que firent les deux Chambres de révoquer toutes les loix faites contre l'autorité du Pape, il leva les censures & réunit l'Angleterre à l'Eglise romaine. La présence du Cardinal ne servit pas à modérer le zele excessif de la Reine contre les hérétiques. Elle commença, l'an 1555, à les faire rechercher; & plusieurs, entre lesquels on compte 4 Evêques & 13 Prêtres, furent livrés aux flammes. Ces supplices, contraires à l'esprit de l'Evangile, furent très fréquens sous le régne de Marie. Philippe dont le caractere & les principes ne s'opposoient point à ces exécutions, quitte l'Angleterre au mois de Septembre & passe en Flandre.

Cranmer, Archevêque de Cantorberi, le promoteur & l'apologiste du divorce de Henri VIII, le principal auteur du changement de la religion en Angleterre, & l'instigateur de la plûpart des meurtres qui s'étoient commis sous les deux régnes précédens, ne pouvoit échapper à la vengeance de Marie. L'ayant fait arrêter, elle le livra aux Juges qui le condamnerent au feu comme traître & hérétique. La crainte de ce supplice lui arracha une rétractation de ses erreurs, qu'il signa dans sa prison. Mais le malheureux étant sur le bûcher la révoqua lorsqu'il vit qu'il n'y avoit point de grace à espérer. Son Archevêché fut donné au Cardinal Polus qui employa tous ses soins à purifier l'Eglise de Cantorberi des erreurs que Cranmer y avoit introduites.

Philippe, époux de Marie, nouveau Roi d'Espagne, étant revenu le 20 Mai 1557, en Angleterre, engage cette Princesse à s'unir avec lui contre la France. En conséquence elle envoie un Héraut déclarer la guerre à cette Couronne, & fait partir le 17 Juin 8000 Anglois pour aller joindre l'armée espagnole dans les Pays-Bas. Philippe avec leur secours gagna, le 10 Août de cette année, la fameuse bataille de S. Quentin. Mais au commencement de la suivante le Duc de Guise se rend maître de Calais, le 8 Janvier, en sept jours de siége. Guines après deux assauts ouvre ses portes le 21 du même mois, & la garnison du château de Ham ayant pris la fuite dès qu'il parut, la France par là se trouva entiérement délivrée des Anglois. Une flotte de 120 vaisseaux qu'ils avoient en mer sous le commandement du Lord Clington, débarqua le 1 Juin des troupes sur les côtes de Bretagne. Elles brûlerent le Conquet, & furent obligées de regagner leurs vaisseaux en diligence après avoir été considérablement maltraitées. Ces revers dont on murmura beaucoup en Angleterre, firent consentir la Reine à des conférences pour la paix, qui s'ouvrirent, le 15 Octobre 1558, à Cateau-Cambresis (3). Elles durerent près de six mois, & Marie n'en vit pas la fin. Une hydropisie, qu'on prit pour une grossesse, la conduisit au tombeau le 17 Novembre suivant, dans la 43e année de son âge & la 6e de son régne. Sa mort fut une grande perte pour la religion catholique qu'elle appuya de toute son autorité, mais par des voies (il faut en convenir) souvent trop rigoureuses, au gré de cette même religion. Le zele de Marie tint de l'âcreté de son tempérament, & produisit plus de changemens forcés que de conversions réelles. Le Cardinal Polus, dont les Auteurs protestans & Thoiras lui-même ne peuvent s'empêcher de dire du bien, mourut 16 heures après la Reine. Lorsqu'on lui eut annoncé la mort de cette Princesse, prévoyant tous les maux que la religion devoit souffrir sous Elisabeth, il prit son Crucifix, & dit en le baisant: *Domine, salva nos, perimus.* Ce furent les dernieres paroles qu'il prononça.

ELISABETH.

L'an 1558, le 17 Novembre, Elisabeth, née, le 7 Septembre 1533, de Henri VIII & d'Anne de Boulen, passa du château de Wodwort où elle étoit retenue comme prisonniere, sur le trône d'Angleterre, qui lui fut déféré à l'exclusion de Marie, Reine d'Ecosse, petite-fille de Marguerite, sœur aînée de Henri VIII, & de Françoise, Duchesse de Suffolck, fille de Marie, sœur cadette du même Roi. Le 15 Janvier (N. S.) de l'année suivante, elle est couronnée par l'Evêque de Carlisle, qui étoit de la communion romaine, & fait serment de maintenir la religion catholique, & de conserver l'Eglise avec ses privileges & ses libertés. Mais une semblable promesse, faite à Dieu aux yeux de tout un peuple, n'étoit qu'un jeu pour elle, comme la suite de sa conduite le fit voir. En recevant l'onction sainte, elle dit aux Dames d'honneur qui l'accompagnoient: *Ne m'approchez pas, car la puanteur de cette mauvaise huile pourroit vous incommoder.* Ce fut par ce trait irréligieux qu'elle sortit de cette profonde dissimulation (4) dont elle avoit usé sous le

---

(1) C'est improprement qu'on a qualifié ci-dessus (pag. 768, col. 1,) Philippe Roi d'Angleterre en vertu de son mariage avec la Reine Marie. Il n'eut jamais ce titre ni n'en exerça les droits.

(2) La Reine avoit envoyé au devant de Philippe une escadre de vaisseaux anglois, qui se joignit à celle d'Espagne sur laquelle on avoit embarqué quatre mille hommes de troupes destinées à passer en Flandre. Mais les navires espagnols étoient si petits, si foibles, et si mal équipés, que l'Amiral d'Angleterre les comparoit à des coquilles de moules. Le Prince amenoit avec lui les principaux Seigneurs de la Cour d'Espagne, et entre autres le Duc d'Albe, D. Ruys Gomès, l'Amiral de Castille, D. César de Gonzague, fils de D. Fernand, le Marquis de Pescaire, le Comte de Feria, &c. Il avoit aussi trois des principaux Seigneurs de Flandre à sa suite, le Comte d'Egmond, le Comte de Horn, le Marquis de Berghes. Six Lords anglois d'une naissance distinguée vinrent le prendre dans une barque richement ornée. Il y entra après avoir reçu l'Ordre de la Jarretiere qui lui fut présenté par le Comte d'Arondel entre les mains duquel il fit serment d'observer exactement les loix du Royaume. (Griffet.)

(3) On s'est trompé ci-dessus (p. 643, col. 2,) en disant qu'Elisabeth régnoit alors en Angleterre.

(4) Elle avoit toujours évité sous le régne précédent toute dispute sur les matieres controversées de religion. Un jour qu'on la pressoit de dire ce qu'elle pensoit de ces mots de J. C. *Ceci est mon corps*, et si elle croyoit que ce fût le vrai corps du Sauveur qui étoit dans le Sacrement de l'Autel; après avoir réfléchi quelque tems, elle répondit, à ce qu'on prétend:

Ce fut le Verbe qui le dit,
Il prit le pain et le rompit;
Et ce que le Verbe alors fit,
Je le prens comme il l'établit.

Cette réponse, qui paroit superficielle, dit le Traducteur de M. Hume, a cependant plus de subtilité qu'elle n'en montre au premier coup-d'œil. Elle lui servit du moins alors à se garantir du danger où elle se seroit livrée en faisant une réponse positive à une question captieuse.

régne précédent par rapport à la religion. Bientôt elle leva entiérement le masque. Persuadée que Rome ne la maintiendroit pas sur le trône, elle se déclara hautement pour la religion prétendue réformée, la favorisa de tout son pouvoir, & ne cessa de persécuter les Catholiques. Le Parlement, assemblé le 25 Janvier 1559, entre dans ses vues, proscrit l'ancienne religion, & donne à une femme le titre ridicule de *Gouvernante suprême tant dans les choses ecclésiastiques que dans les temporelles.* La Reine Marie avoit à la vérité déja pris le même titre au commencement de son régne; mais loin de s'en servir pour opprimer la religion catholique, elle n'avoit employé qu'à son rétablissement l'autorité qu'il lui donnoit. Pleinement convaincue de l'absurdité d'une pareille dénomination, elle l'avoit quittée dès qu'elle ne l'avoit plus jugée nécessaire à l'accomplissement de ses desseins. Mais ce fut dans des vues tout opposées que le Parlement fit revivre ce titre en faveur d'Elisabeth; & cette Princesse, dès qu'elle en fut revêtue, prétendit le faire valoir dans toute son étendue pour changer & bouleverser la religion à son gré. Il n'y eut de réclamation ouverte contre cet avilissement de l'autorité ecclésiastique que de la part de 14 Evêques & environ 150 Bénéficiers. Les Prélats furent déposés & mis en prison, leurs adhérens privés de leurs bénéfices, & tout le Clergé se soumit. Elisabeth, dès son avénement au trône, régla sa conduite sur deux maximes dont elle ne se départit jamais. La premiere fut de se concilier l'affection de ses sujets protestans; la seconde d'occuper ses ennemis dans leurs propres Etats. Les peuples avoient été presque accablés sous les régnes précédens; ils trouverent dans les économies de la Reine, & dans les encouragemens qu'elle fournit à l'industrie, au commerce & aux arts, le soulagement de leurs peines. La France, l'Espagne & l'Ecosse, malgré la paix que la premiere de ces trois Puissances avoit conclue, le 2 Avril 1559, avec Elisabeth, cherchoient à lui enlever sa Couronne: elle fit un Traité, l'an 1560, avec les mécontens d'Ecosse; fomenta, l'an 1562, la révolte des Pays-Bas, & envoya la même année du secours aux Huguenots de France, qui lui livrerent le Havre de Grace par Traité fait, le 20 Septembre, à Londres. Mais les Anglois en furent chassés, le 28 Juillet de l'année suivante, par l'armée du Roi. La paix se fit, le 9 Avril 1564, avec la France par un Traité qui conservoit aux deux Couronnes leurs prétentions respectives sans en spécifier aucune. Entre celles de l'Angleterre, la principale étoit la restitution de Calais qui, par la paix de Cateau-Cambresis, n'avoit été cédé à la France que pour huit ans. Elisabeth, à l'échéance du terme, envoya, l'an 1567, des Ambassadeurs à Paris pour redemander cette place: mais elle n'obtint rien.

De grands troubles cependant agitoient le Royaume d'Ecosse. Les Seigneurs révoltés en étoient venus au point d'emprisonner la Reine Marie. Cette Princesse s'étant échappée, l'an 1568, vint chercher une retraite en Angleterre. Elle ne pouvoit choisir un plus funeste asyle. Elisabeth apprenant son arrivée, la fait arrêter prisonniere à Carlisle, après lui avoir signifié qu'elle ne la recevoit dans ses Etats que sous la condition de se purger des accusations formées contre elle. Elle établit aussitôt à Yorck une Commission pour examiner les démêlés de Marie avec ses sujets. La Reine captive eut de nombreux & zélés partisans dans Londres. Le Duc de Norfolck dont les qualités personnelles répondoient à l'élévation de sa naissance & à l'immensité de sa fortune, se proposa de l'épouser. Des Seigneurs puissans auxquels il s'ouvrit de ce dessein, l'approuverent, & promirent de le seconder; mais il fut trahi par le Comte de Murrai, son confident, qui découvrit l'intrigue à la Reine d'Angleterre. Fitz-Garret, envoyé à sa poursuite comme il se retiroit dans ses terres, l'ayant rencontré à S. Albans, le conduisit à Burnham, d'où il fut transféré à la Tour de Londres. Du fond de sa prison il ne laissa pas néanmoins, tout disgracié qu'il étoit, de faire éclater son attachement à sa Souveraine, autant que sa situation pouvoit le permettre. Instruit que les Comtes de Northumberland & de Westmorland, l'un & l'autre catholiques, avoient excité une révolte dans le nord, il excita par lettres ses amis & ses partisans à prendre les armes pour cette Princesse. Elisabeth fut si touchée de la conduite de Norfolck dans cette occasion, qu'elle le tira de la Tour & lui permit de vivre chez lui, à condition qu'il y garderoit les arrêts. Mais deux ans après excité par l'Evêque de Ross, Ambassadeur d'Ecosse, il renoua ses intrigues pour délivrer la Reine Marie & l'épouser. Ce fut pour son malheur; le voile dont il les couvrit ne put les dérober à l'œil vigilant du Secrétaire d'Etat, qui en suivoit le fil & en découvrit tous les ressorts à la lumiere des papiers de sa correspondance, qui furent saisis. Le Duc le fut bientôt lui-même & livré à un tribunal de 26 Pairs, qui, après un long examen, le condamnerent unanimement à mort le 12 Janvier 1572; mais l'exécution ne se fit que le 8 Mai suivant, par la répugnance extrême que la Reine avoit à livrer à la mort une tête aussi précieuse (1). Le supplice de ce Seigneur abattit le parti de la Reine Marie en Ecosse. Tous ceux qui s'étoient déclarés pour elle s'empresserent de retourner sous l'obéissance du Roi, son fils, & de Morton, nouvellement élu Régent. La seule garnison du château d'Edimbourg, commandée par Kyrkaldi de la Grange, persista dans son attachement à la Reine. Elisabeth chargea William Douri, Gouverneur de Barwick, d'aller assiéger ce château. La garnison se rendit à discrétion, & Kyrkaldi, livré à ses citoyens, fut condamné à périr sur un échafaud. L'Ecosse entiérement soumise au Régent, cessa enfin de causer des inquiétudes à Elisabeth. Ayant d'ailleurs établi dans ses Etats une tranquillité profonde, elle donna ses soins pour y faire fleurir les arts & le commerce. Les Flamands, persécutés pour cause de religion par le Duc d'Albe, en venant s'y réfugier, y apporterent leur industrie, & apprirent aux Anglois à manufacturer les laines qu'ils leur vendoient auparavant en nature. Mais la Reine eut la prudence de refuser la Souveraineté des Pays-Bas que les rebelles lui offrirent. Pour ne pas manquer néanmoins à la confiance qu'ils lui marquoient, elle conclut, le 7 Janvier 1578, avec les Provinces alors unies, un Traité d'alliance après leur avoir fait remettre une somme d'environ 20 mille livres sterling pour le paiement de leurs troupes. Mais en même-tems elle interposa ses bons offices auprès de Philippe II, Roi d'Espagne, pour l'engager à révoquer son frere, D. Juan d'Autriche, Gouverneur des Pays-Bas, dont la rigueur excessive irritoit la révolte dans son département, loin de la réprimer. La mort fit ce qu'Elisabeth n'avoit pu obtenir. Elle délivra les Flamands de ce fléau le 7 Octobre 1578.

Les Anglois commençoient alors à prendre du goût pour les voyages maritimes de long cours. François Drack s'étant mis en mer, l'an 1577, avec cinq bâtimens, parcourut toute la circonférence du globe terrestre, entra dans la mer du Sud, ou l'Océan pacifique, par le détroit de Magellan, découvrit la nouvelle Angleterre, passa par les Moluques, & reprit par le Cap de Bonne-Espérance la route de sa patrie, où il arriva, l'an 1580, après avoir remporté plusieurs avantages considérables sur les Espagnols, & leur avoir enlevé un grand nombre de navires richement chargés. La Reine à son retour le fit Chevalier; ce qui l'engagea à tenter dans la suite d'autres expéditions où il fut également heureux.

La main d'Elisabeth, après avoir été recherchée pendant 8 ans par le Duc d'Alençon, frere du Roi Henri III, sembloit lui être assurée, l'an 1581, après que les articles de leur mariage eurent été arrêtés. Le Duc s'étant rendu, au mois de Novembre à Londres, y fut reçu avec de grandes démonstrations par la Reine qui n'épargna point les fêtes pour l'amuser. Il se croyoit de jour en jour à la veille d'accomplir son mariage. Mais l'adroite Princesse craignant de se donner un maître (2), retira tout-à-coup sa parole au mois de Février de l'année suivante, & le Duc s'en revint confus après avoir vu ses espérances évanouies. Il n'étoit pas le premier qu'Elisabeth eût joué de la sorte. Le Duc d'Anjou, depuis Roi de France, l'Archiduc d'Autriche, & d'autres Princes, avoient également été les dupes de l'accueil favorable qu'elle avoit fait à la déclaration de leurs vœux. On remarque que ce fut pour l'ordinaire avec des Princes catholiques qu'elle lia ces sortes de négociations, parce qu'elle étoit assurée de trouver dans la différence de religion des motifs pour les rompre quand elle le jugeroit à propos.

Elisabeth avoit trop d'intérêt à fomenter les troubles qui agitoient la France pour les regarder d'un œil indifférent. Les mouvemens que se donnoient les Guises pour tirer de captivité la Reine Marie, leur parente, étoient pour la Reine d'Angleterre un motif puissant de fortifier contre eux le parti huguenot, afin de les tenir continuellement en haleine & de détourner les secours qu'ils se proposoient d'envoyer aux mécontens d'Ecosse. Le Prince de Condé, chef de la faction opposée aux Guises, s'étant échappé, l'an 1585, du danger qu'il avoit couru d'être enveloppé par l'armée du Duc de Guise en voulant secourir le château d'Angers, vint chercher une retraite auprès d'Elisabeth. Une somme de 50 mille écus qu'elle fournit à ce Prince avec dix vaisseaux, le mirent en état de faire lever le siége de la

(1) Plusieurs Modernes se trompent en disant que ce Duc étoit Catholique. Son pere et son aïeul l'étoient effectivement; mais il avoit abandonné l'ancienne religion pour embrasser la nouvelle, qu'il eût peut-être abandonnée s'il eût réussi dans le dessein d'épouser la Reine d'Ecosse; car il n'est gueres vraisemblable que Marie lui eût donné sa main sans cette condition.

(2) Elisabeth fut toujours frappée de ce que lui dit un jour l'Ambassadeur d'Ecosse. » Etant mariée vous ne seriez que Reine, au » lieu qu'à présent vous êtes Roi et Reine tout ensemble. »

Rochelle à son retour (Barrow.) Le même intérêt engagea la Reine d'Angleterre à prendre ouvertement la défense des Pays-Bas pour rompre les intelligences qu'entretenoit le Roi d'Espagne en Angleterre, dans la vue d'y causer une révolution. Mais le Comte de Leycester, qu'elle envoya aux Hollandois, ne répondit point à sa confiance ni à l'empressement avec lequel il fut reçu. Tous les succès de Leycester se réduisirent à la prise de Doesbourg. Il avoit en tête le Prince de Parme qui fit échouer ses autres entreprises. Convaincu par expérience de la supériorité insurmontable de ce rival, il quitta le pays, & se rembarqua au mois de Novembre 1586 pour l'Angleterre. Elisabeth envoya la même année Randolphe en Ecosse pour y proposer une ligue offensive & défensive entre les deux nations. Elle fut conclue à Barwick au mois de Juillet, malgré l'Ambassadeur de France qui mit tout en usage auprès du Roi Jacques pour rompre ce coup, prieres, menaces, la honte d'abandonner sa mere.

On découvrit peu de tems après une conjuration formée contre Elisabeth par des Catholiques imbus de la doctrine affreuse du tyrannicide. Walsingham, Secrétaire d'Etat, ayant pénétré ce mystere odieux, fit arrêter les conjurés qui furent punis de mort au nombre de quatorze. Il étoit prouvé dans les informations qu'ils avoient écrit à la Reine d'Ecosse; mais il n'y avoit pas de preuve qu'elle fût entrée dans leur complot. Elisabeth qui depuis long-tems avoit résolu d'immoler cette Princesse à sa sûreté, prit occasion de là pour lui faire son procès; & afin d'être certaine de sa condamnation, elle nomma elle-même les Juges au nombre de quarante, qui furent pris parmi ses Conseillers & ses confidens, tous ennemis jurés de la Reine d'Ecosse. S'étant transportés à Foteringhai où la Reine Marie étoit détenue, ils obtiennent d'elle par un discours artificieux qu'elle se soumette à leur tribunal. Elle reconnut bientôt sa faute, & dans son premier interrogatoire elle réclama son indépendance, & protesta contre l'incompétence de ses Juges. Elle ne laissa pas néanmoins de répondre à leurs questions, & le fit avec dignité. Mais sa perte étoit décidée. Le 25 Octobre, les Commissaires, d'un avis unanime, condamnerent à perdre la tête une Reine sur laquelle Elisabeth n'avoit d'autre pouvoir que celui de la force. Marie, après un délai d'environ quatre mois, subit son jugement un mercredi 18 Février 1587, (N. S.) & reçut la mort avec une grande constance, soutenue par un attachement inviolable à la religion. Sa beauté, ses talens, furent l'objet de la jalousie d'Elisabeth. Son attachement à la religion catholique & ses droits sur l'Angleterre firent une partie de ses crimes aux yeux de cette rivale. Nous disons une partie de ses crimes; car on lui en imputa beaucoup d'autres que nous discuterons ailleurs autant que les bornes étroites où nous sommes renfermés le permettront. A la nouvelle de l'exécution, la Reine d'Angleterre parut consternée, hors d'elle-même, transportée de douleur & de rage. Nul de ses courtisans ni de ses Ministres n'osoit l'approcher; elle s'en prenoit à tous de cet événement. Mais son hypocrisie ne trompa personne. On savoit assez que la dissimulation ne lui coûtoit rien. (Voy. *les Rois d'Ecosse.*)

Elisabeth devoit s'attendre que le Roi d'Espagne feroit les plus grands efforts pour venger la mort de la Reine d'Ecosse. Instruite qu'il préparoit un armement formidable pour faire une descente en Angleterre, elle le prévint & fit partir le Chevalier Drack avec une escadre vers les côtes d'Espagne, qu'il désola. S'étant même avancé jusqu'aux Açores, il en pilla quelques Isles, & s'en revint avec un riche butin. Tous les chantiers des ports d'Espagne & une partie de ceux d'Italie étoient cependant occupés à construire la flotte de Philippe. Elle se trouva réunie & prête à mettre à la voile dans les premiers mois de l'an 1588. Jamais on n'avoit vu sur l'océan une flotte aussi considérable, soit par le nombre, soit par la grandeur des bâtimens; quoiqu'à dire vrai les plus grands de ces vaisseaux n'égalassent pas nos plus grosses frégates d'aujourd'hui. Mais, étant entrée le 19 Juillet dans la Manche, elle fut tellement harcelée par les petits vaisseaux anglois qui fondirent sur elle de tous les havres, qu'après avoir perdu une partie de ses bâtimens, les uns pris, les autres brulés, il ne lui resta d'autre parti à prendre que de tourner autour de l'Isle pour rentrer dans les ports d'Espagne. On ne la poursuivit point à la vérité dans cette espece de fuite; mais une violente tempête dont elle fut accueillie lorsqu'elle eut passé les Orckneys, la maltraita de maniere qu'il n'y eut pas la moitié de cette flotte qui revînt en Espagne. Tel fut le sort de l'invincible *Armada:* c'est ainsi que les Espagnols l'avoient nommée avant son départ. Ce revers ayant extrêmement affoibli la marine espagnole, inspira aux Anglois la hardiesse d'aller avec leurs flottes jusqu'en Amérique insulter les possessions d'Espagne. Ces expéditions, qu'ils répéterent chaque année, ne furent pas néanmoins toutes également heureuses. Dans celle qu'ils entreprirent l'an 1595, sous la conduite du fameux Drack & de Jean Hawkins, ils échouerent devant Ricco; & de là Drack, après avoir perdu son collegue, ayant poursuivi sa course jusqu'à Panama, n'osa en tenter le siége, tant il trouva cette place bien défendue! Le chagrin de ce mauvais succès, joint à l'intempérie du climat, lui causa une maladie dont il mourut le 28 Janvier 1596. Les Anglois tournerent alors leurs forces contre les possessions des Espagnols en Europe. Cette même année, au commencement de Juillet, après avoir mis en fuite la flotte d'Espagne, ils se rendirent maîtres de l'opulente ville de Cadix qu'ils brûlerent après y avoir fait un butin estimé quatre millions par les uns & le double par les autres. (Ferréras.) Le Comte d'Essex (Robert d'Evreux), l'un des chefs de cette expédition, avoit amené quelque tems auparavant un corps de huit mille Anglois au Roi de France, Henri IV, contre la Ligue. C'étoit le favori d'Elisabeth dont il avoit captivé le cœur par ses qualités brillantes & ses manieres aimables. Mais la faveur lui fit oublier la distance qu'il y avoit entre lui & sa Souveraine. Un soufflet qu'il s'attira par la liberté qu'il prenoit de la contredire, fut suivi d'une disgrace qui, après avoir duré quelque tems, finit par une réconcilation inattendue. Elisabeth ayant rendu ses bonnes graces au Comte, satisfit son ambition en lui accordant, l'an 1599, la Vice-royauté de l'Irlande, pays mal soumis, parce qu'on y exerçoit toujours le droit de conquête sans vouloir l'admettre au bénéfice des loix angloises. La conduite qu'il tint dans ce poste ne répondit point aux vues de la Reine ni aux instructions qu'elle lui avoit données. Informé des plaintes portées contre lui, il part sans congé, & vient se présenter devant Elisabeth qui le relégue dans sa maison qu'elle lui assigne pour prison. Des paroles indiscretes (1) qu'il laissa échapper contre cette Princesse, lui ayant été rapportées, aggraverent son mécontentement. L'ennui saisit le Comte dans sa retraite, & lui fit naître la pensée de s'en tirer par une révolte. S'étant rendu à Londres avec 200 hommes, il assemble le peuple, dont il étoit aimé, pour le soulever. Vaine tentative: personne ne répond à ses exhortations. On le poursuit; & malgré sa valeur il est obligé de se rendre à discrétion. Vingt-quatre Pairs nommés pour lui faire son procès, le condamnerent par Sentence du 19 Février 160·, à être écartelé après avoir eu la tête tranchée. La Reine fit différer de huit jours son supplice, espérant qu'il lui demanderoit le pardon qu'elle étoit résolue de lui accorder. Il le fit en effet; mais par une perfidie atroce Elisabeth n'en fut pas instruite (2). Cette Princesse apprit sa mort avec une douleur qui l'accompagna jusqu'au tombeau. Elle y descendit le 3 Avril (N. S.) de l'an 1603, âgée d'environ 70 ans, dans la 45e année de son régne, après avoir déclaré, selon quelques Ecrivains, pour son successeur Jacques VI, Roi d'Ecosse. L'Archevêque de Cantorberi, qui l'assistoit dans ses derniers momens, lui dit pour la consoler: *Madame, vous devez beaucoup espérer de la miséricorde de Dieu. Votre piété, votre zele, & l'œuvre admirable de la réformation que vous avez si heureusement établie, sont pour vous de grands motifs de confiance.* — *Milord*, reprit la Reine, *la couronne que j'ai portée long-tems m'a donné assez de vanité*

(1) » Je vois bien, dit-il un jour, que cette vieille a l'esprit aussi » décrépit que le corps. » Elisabeth, qui s'efforçoit de faire disparoître de son visage les ravages du tems, ne lui pardonna jamais cette injure faite à sa ridicule vanité.

(2) » Le Comte en partant pour l'Irlande avoit dit à la Reine: » L'ardeur de vous servir m'éloigne souvent de votre Cour. Quand » je vais combattre vos ennemis je laisse les miens auprès de vous; » puis-je espérer que votre cœur me défende toujours contre leurs » artifices et leurs calomnies? Je ferai plus, dit Elisabeth, je veux » vous défendre dans tous les cas possibles contre vos propres torts » et contre mes erreurs. » Elle lui donna une bague, et lui jura que dans quelque disgrace qu'il pût tomber, méritée ou non, ce monument de sa tendresse, remis sous ses yeux, seroit pour le Comte un gage certain de clémence et d'amitié. Après la condamnation du Comte elle attendoit impatiemment cette bague, et ne la voyant point arriver, elle crut que le Comte poussoit le mépris pour elle jusqu'à aimer mieux mourir que de lui devoir la vie. Cependant le Comte avoit confié la bague à la Comtesse de Nottingham, et l'avoit chargée de la remettre à la Reine; mais le Comte de Nottingham, ennemi capital du Comte d'Essex, avoit exigé de sa femme qu'elle gardât la bague et laissât mourir Essex. Prête a mourir elle-même quelque tems après, la Comtesse de Nottingham fit prier la Reine de la venir voir, et après lui avoir demandé pardon de ce qu'elle alloit lui dire, et l'avoir assurée qu'elle mouroit de ses remords, elle lui avoua en pleurant cette horrible infidélité. *Dieu peut vous pardonner*, lui dit Elisabeth après l'avoir entendue, *pour moi je ne vous pardonnerai jamais.* (M. Gaillard, *Rival. de la Fr. Suppl. T. III.*) La même anecdote, traitée de fable par quelques Historiens, est donnée pour vraie par M. Hume.

pendant que j'ai vécu ; je vous prie de ne la pas augmenter à cette heure que je suis si près de la mort. Les Protestans ont prodigué à cette Princesse les plus grands éloges. Elle en méritoit une partie à la vérité par plusieurs grandes qualités qu'on ne peut s'empêcher de reconnoître en elle, comme S. Augustin en reconnoît dans Julien l'Apostat, avec lequel Elisabeth avoit plusieurs traits de ressemblance : mais elles ont été corrompues par l'hérésie, par la passion de dominer, par une duplicité sans exemple, par une politique affreuse qui lui a fait fouler aux pieds les droits du ciel & de l'humanité, enfin par une dissimulation si impénétrable, que la plûpart des actions & des démarches de cette Princesse sont des énigmes qu'on n'a pu encore expliquer. Il est vrai de dire qu'on ignoreroit jusqu'où l'art de feindre & de dissimuler peut être porté, si Elisabeth ne l'eût montré.

Ce fut l'an 1588 que l'on commença à faire usage des carosses en Angleterre. Avant ce tems, Elisabeth paroissoit dans les cérémonies publiques montée en croupe derriere son Chambellan. Cette Princesse reçut en présent, la 3e année de son régne, une paire de bas de soie noire tricotés ; chose inconnue jusqu'alors en Angleterre : et depuis ce tems elle ne porta plus de bas de laine. Hollinshed, qui vivoit sous ce régne, voulant prouver combien la génération précédente étoit peu avancée dans les arts, s'exprime ainsi : » Il y avoit très peu de cheminées dans les villes capitales. On faisoit le feu au coin d'un des murs, et la fumée sortoit par le toît, » par la porte ou par la fenêtre. La charpente des maisons étoit » enduite et couverte de terre grasse ; tous les meubles et ustensiles » étoient de bois. Les habitans dormoient sur des bottes de paille, » un rouleau de bois servoit de coussin. L'usage des couteaux ne » fut introduit en Angleterre qu'en 1563. Il n'y avoit presque de » vin que chez les Apothicaires, où il étoit compté parmi les drogues. » Searches, *On the history of man.*)

JACQUES I, ROI D'ANGLETERRE ET D'ECOSSE.

L'an 1603, le 3 Avril, JACQUES VI, Roi d'Ecosse, fils de Henri Stuart & de Marie, Reine d'Ecosse, né le 19 Juin 1566, est proclamé Roi d'Angleterre à Londres dans une Assemblée tumultuaire des Grands, des gens du Conseil & des Officiers municipaux, quatre heures après la mort d'Elisabeth, qui l'avoit nommé, dit-on, son successeur, comme son plus proche parent. Il réunit ainsi dans sa personne les deux Royaumes d'Angleterre & d'Ecosse, & prend le titre de Roi de la Grande-Bretagne. A son avénement, un Ecossois, entendant les acclamations extraordinaires du peuple, ne put s'empêcher de s'écrier : *Hé, juste ciel ! je crois que ces imbécilles gâteront notre bon Roi.* L'événement fit voir qu'il avoit raison. Le Roi & la Reine étant arrivés à Londres le 17 Mai, sont couronnés, le 25 Juillet, à Westminster. Les Catholiques, dans l'espérance d'être tolérés sous un Roi qui avoit paru favorable à leur religion, lui présentent une Pétition pour obtenir cette grace, & ils ont le chagrin d'être refusés. Les Puritains, ou Calvinistes rigides, lui demandent de leur côté non seulement la tolérance, mais la réformation de certains articles de la doctrine & de la discipline de l'Eglise anglicane, auxquels ils ne pouvoient se conformer. Le Roi indique une conférence à Hamptoncourt entre ces Sectaires & le Clergé anglican : elle se tient au commencement de 1604. Le Roi lui-même entre en lice avec les chefs des Puritains, & le fruit de la conférence se réduit à quelques changemens que l'on fait dans la liturgie.

Ce n'est pas toujours des mœurs les plus corrompues que naissent les plus grandes horreurs. Le fanatisme avec une vie réglée peut enfanter des monstres encore plus affreux. Catesby, homme de mérite & d'une ancienne noblesse, voyant la religion catholique prête à succomber sous le nouveau régne, se concerte avec Thomas Piercy, & d'autres amis au nombre d'environ 80, pour faire périr d'un seul coup le Roi, sa famille & les représentans de la nation. Trente-six barils de poudre, placés dans une cave sous la salle du Parlement, devoient produire cet effet par leur explosion subite au moment qu'il seroit assemblé. Mais le secret est éventé au commencement de Novembre 1605, par une lettre anonyme adressée à l'un des membres du Parlement, pour l'empêcher de s'y trouver le jour de l'ouverture. Plusieurs des conjurés, parmi lesquels on comprit les Jésuites Garnet & Oldecorn, quoique non convaincus d'avoir eu part à cet horrible complot, furent pendus & écartelés. Le Roi cependant eut l'équité de reconnoître que les principes qui avoient animé ces furieux, ne leur étoient point communs avec tous les Catholiques. Le même esprit de modération lui suggéra le moyen de faire cesser la persécution & de réunir les citoyens de toute religion dans la fidélité qu'ils doivent au Souverain. Ce fut de substituer au serment *de Suprématie*, qu'un Catholique ne peut prêter, celui d'*Allégeance*, plus assorti à la doctrine orthodoxe. Dans le premier on reconnoissoit le Roi pour chef de l'Eglise ; dans le second on se contentoit de reconnoître que le Pape n'a aucun droit sur la vie ni sur le temporel des Rois & qu'il ne peut dans aucun cas délier leurs sujets du serment de fidélité. Les Catholiques les plus raisonnables ne firent aucune difficulté de s'y soumettre ; mais d'autres moins éclairés le refuserent, ce qui causa une fâcheuse division. Le Pape lui-même condamna ce serment, parcequ'il renversoit les prétentions fausses & outrées que plusieurs Papes avoient exercées depuis Grégoire VII sur des tetes couronnées. Bellarmin écrivit pour montrer qu'il étoit contraire à l'unité en ce qu'il taxoit l'opinion contraire d'hérésie. D'un autre côté des Universités célebres, consultées sur ce sujet, furent d'avis que le serment ne contenoit rien d'opposé à la religion, & que les Catholiques pouvoient en sûreté de conscience le signer. Jacques fit l'honneur à Bellarmin de lui répondre comme Henri VIII l'avoit fait à Luther. Ce Prince se piquoit d'exceller dans les matieres théologiques, & de-là le nom de *Maître Jacques* que lui donnoit notre Roi Henri IV. La guerre de controverse étoit la seule pour laquelle il avoit de l'inclination. Une épée nue le faisoit même trembler malgré lui, ce qu'on attribue à la frayeur qu'avoit causée à sa mere, tandis qu'elle étoit enceinte de lui, le meurtre de Rizzio, son favori, commis à ses yeux. Les inclinations pacifiques de Jacques I furent avantageuses à l'Angleterre qui, n'ayant plus d'ennemis à combattre, se tourna du côté des arts & du commerce, où elle fit de grands progrès. L'Irlande, depuis environ quatre siecles & demi qu'elle étoit sous la domination angloise, n'avoit encore pu se dépouiller de son ancienne barbarie. Jacques I eut la gloire de la civiliser & de lui donner une nouvelle face en y établissant la législation, les mœurs & l'industrie de ses vainqueurs. On vit alors ses terres, auparavant incultes, quoique fertiles, se couvrir d'abondantes moissons, par l'application laborieuse de ses habitans à les mettre en valeur. Ses villes, que tantôt la tyrannie, tantôt l'anarchie avoit fait déserter, commencerent à se repeupler dès qu'une exacte police y eut assuré la tranquillité. C'est ici la plus belle partie du régne de Jacques I, qui d'ailleurs offre très peu d'événemens dignes d'être transmis à la postérité.

L'an 1612, il perdit, le 13 Novembre, Henri, Prince de Galles, son fils, qu'une fievre épidémique emporta dans la 19e année de son âge. Les grandes qualités de Henri, & surtout ses dispositions martiales, le firent extrêmement regretter du peuple, mais nullement de son pere dont il méprisoit la pusillanimité & blâmoit hautement la conduite. Le Monarque, pour se venger de lui après sa mort, ne permit pas à sa Cour d'en porter le deuil. (Il avoit fait de même après la mort de la Reine Elisabeth par un juste ressentiment de celle de sa mere.) Frédéric V, Electeur Palatin, étoit alors en Angleterre où il étoit arrivé dans le mois d'Octobre précédent, pour demander la main de la Princesse Elisabeth, fille du Roi. Il l'obtint, & les noces furent célébrées, le 14 Février 1613, avec la plus grande pompe. Les six semaines qui suivirent jusqu'au départ de l'Electeur & de l'Electrice, furent employés en fêtes & en divertissemens.

L'économie n'étoit pas une des vertus du Monarque anglois. Il la possédoit si peu, qu'il s'appauvrissoit tous les jours par des libéralités aussi indiscretes que déplacées. Pour faire ressource, il s'avisa de créer des Baronnets, dignité qui devoit être héréditaire ; il fit aussi des Comtes, des Vicomtes, des Barons, en grand nombre, le tout à prix d'argent. Le produit de ces expédiens n'étant point en proportion de ses prodigalités, il eut enfin recours au Parlement pour demander un subside en considération du mariage de sa fille. Cette Assemblée s'étant ouverte le 1 Avr. 1614, fit des difficultés & des plaintes qui engagerent le Roi à la dissoudre & à faire mettre quelques uns de ses membres en prison. Le Roi Jacques roula long-tems dans sa tête deux grands projets dont il ne put venir à bout, celui de réunir l'Ecosse à l'Angleterre, pour n'en faire qu'un seul Royaume, & celui d'établir en Ecosse la religion anglicane. Mais sur le premier article il reconnut, après différentes tentatives, que l'antipathie des deux nations étoit encore trop violente pour faire espérer de pouvoir les fondre ensemble &, pour ainsi dire, les amalgamer. Il continua néanmoins de prendre le titre de Roi de la Grande Bretagne dans ses actes, & maintint la proclamation par laquelle, en 1607, il avoit déclaré que tous ceux de ses sujets qui étoient nés depuis son avénement au trône d'Angleterre, seroient naturalisés dans les deux Royaumes. S'étant transporté, l'an 1617, en Ecosse pour obtenir le second article, il trouva tant d'opposition dans les Presbyteriens & les Puritains qui composoient le Clergé de ce Royaume, qu'il fut obligé d'y renoncer.

Ce Prince portoit fort haut sa prérogative royale. Le Parlement, qui s'ouvrit le 10 Janvier 1617, entreprit de la mettre au creuset sur ce qu'il ne cessoit de leur dire que leurs privileges étant émanés de lui & de ses prédécesseurs, il étoit le maître de les abolir. Jacques ayant soutenu cette assertion dans une réponse à des remontrances de la Chambre des Communes, elle soutint

au contraire dans une protestation qu'elle fit, que ces privileges étoient irrévocables. Le Roi s'étant fait apporter le Journal de la Chambre, déchira de sa propre main la protestation, & peu de jours après déclara le Parlement dissous. Une autre opération mémorable de ce Parlement, fut le procès qu'il fit au Chancelier François Bacon qui, parvenu par des bassesses à cette charge éminente, se rendit coupable en l'exerçant de plusieurs malversations criantes. Arrêté pour ce sujet, il fut, par le jugement qui intervint, destitué, sans pouvoir être rétabli, & condamné à une amende de 40 mille livres. Jacques adoucit la rigueur de cette sentence, en remettant l'amende au coupable, & lui donna même des lettres d'abolition de tout ce qui avoit été fait contre lui. Bacon, l'un des plus beaux génies qu'ait eus l'Angleterre, consacra le reste de ses jours dans la retraite à la composition de plusieurs ouvrages de physique, de morale & de politique, qui feront à jamais l'admiration de la postérité. Sa mort arriva, l'an 1626.

L'Electeur Palatin, gendre du Roi, se trouvoit alors dans la situation la plus critique. S'étant fait couronner Roi de Boheme en 1619, il attira sur lui par cette entreprise les armes de l'Empereur qui, après l'avoir défait en plusieurs rencontres, le mit au ban de l'Empire & transporta son Electorat au Duc de Baviere. Un renfort de 2400 Anglois envoyés dans le Palatinat pour n'y rien faire, fut tout le secours effectif que Frédéric reçut de son beau-pere. Mais Jacques intercéda beaucoup pour lui par ses Ambassadeurs qui ne purent rien obtenir. Cependant il recherche l'alliance de la branche aînée de cette Maison d'Autriche qui persécutoit son gendre. Il demanda pour Charles, son fils, Prince de Galles, la main de Marie, Infante d'Espagne. Sur les espérances données après de longues négociations par Philippe IV, pere de la Princesse, Charles se rendit en Espagne, l'an 1623, accompagné de George de Villers, Marquis, puis Duc de Buckingham, favori du Roi, son pere, pour conclure son mariage. Les articles, d'après la dispense obtenue de Rome, furent signés & jurés. Mais Buckingham irrité du mépris des Espagnols, qu'il s'étoit attiré, rompit cette alliance au grand regret du Roi d'Angleterre, qui comptoit sur deux millions que la dot de l'Infante devoit lui apporter.

Trompé du côté de l'Espagne, Jacques tourne ses vues sur la Maison de France, & fait agréer à son Parlement assemblé l'an 1624, le dessein qu'il a de faire épouser à son fils la Princesse Henriette, fille du Roi Henri IV. Mais il n'eut pas la satisfaction de voir la conclusion de ce mariage déjà fort avancé, lorsque la mort l'enleva le 27 Mars (V. S.) ou 6 Avril (N. S.) 1625, à l'âge de 59 ans, après en avoir régné 22 en Angleterre. Ce Prince, quoique né d'un pere & d'une mere catholiques, eut le malheur d'être infecté de l'hérésie, & de mourir dans l'erreur & dans le schisme. De toutes les sectes qui partageoient ses Etats, l'Anglicane fut celle qu'il préféra, parce qu'elle étoit la plus favorable à l'autorité absolue dont il étoit fort jaloux. Du reste la foiblesse de son gouvernement fit regretter la vigueur de celui d'Elisabeth. On connoît le fameux distique latin (1), où il est dit que la nature se trompa doublement en donnant à celle-ci le sexe féminin, & à son successeur le sexe viril. Ce Prince ne jouissoit pas d'une plus grande estime chez l'étranger que dans ses Etats. Dépourvu des talens politiques & des vertus guerrieres, n'ayant d'ailleurs aucune dignité dans la représentation, le savoir scholastique dont il se piquoit ne le fit regarder dans toutes les Cours que comme un pédant couronné. Il avoit épousé, l'an 1589, ANNE, fille de Frédéric II, Roi de Dannemarck, (morte le 2 Mars 1619) dont il laissa un fils nommé Charles, qui lui succéda, & Elisabeth, mariée, l'an 1613, comme on l'a déjà dit, à Frédéric, Electeur Palatin.

Sous le régne de Jacques, les femmes étoient bannies de la Cour, et c'est peut-être la cause du peu de changement que les modes éprouverent. Les portraits du tems nous apprennent que les enfans portoient de longues jaquettes jusqu'à l'âge de sept à huit ans. Le Doyen Fell raconte que le célebre Docteur Hammond alloit encore en jaquette lorsqu'il fut mis à la tête de l'école d'Eaton.

CHARLES I.

1625. CHARLES I, fils de Jacques, né en Ecosse le 19 Novembre 1600, monte sur le trône de la Grande-Bretagne après la mort de son pere. Il envoie le Duc de Buckingham en France pour recevoir la Princesse Henriette Marie, que le Duc de Chevreuse avoit épousée en son nom à Paris le 11 Mai. La Princesse arrive en Angleterre, & le mariage est consommé à Cantorberi le 22 Juin; le 26 le Roi & la Reine font leur entrée solemnelle à Londres.

Buckingham, par haine pour le Duc d'Olivarès, ayant fait décider la guerre contre l'Espagne, une flotte, commandée par Edouard Cecil, part au mois d'Oct. & vient se présenter devant Cadix; mais après avoir emporté le Fort du Puntal, les Anglois sont obligés de se rembarquer, & la flotte rentre au mois de Nov. dans les ports d'Angleterre. Charles, au commencement de Février suivant, est couronné par Guillaume Laud, Evêque de Bath. Mais la Reine ne le fut point, parce qu'elle refusa de participer aux cérémonies de l'Eglise anglicane. Le Roi dans le même mois assemble son Parlement pour demander des subsides, dans la résolution où il étoit de continuer la guerre avec l'Espagne. On ne lui répondit que par des plaintes sur le mauvais état des Finances, causé par l'administration vicieuse de Buckingham dont on voulut instruire le procès. L'esprit de sédition anima tellement cette Assemblée, que le Roi prit le parti de la dissoudre le 15 Juin suivant. Les Edits pécuniaires & les emprunts forcés le dédommagerent des subsides qu'il n'avoit pu obtenir.

Dans le voyage que Buckingham avoit fait en France, cet homme brillant & présomptueux avoit osé déclarer sa passion à la Reine Anne d'Autriche. Le Roi Louis XIII instruit de cette témérité par le Cardinal de Richelieu, son Ministre, en fait marquer son mécontentement au Roi d'Angleterre. Le Ministre anglois, pour se venger, écarte de la Reine Henriette toutes les personnes catholiques de sa suite, & leur substitue des Protestans. L'inimitié des deux Ministres occasionne la rupture entre les deux Couronnes. Les Rochelois ayant imploré le secours de l'Angleterre contre le Roi de France, leur Souverain, Buckingham part de Portsmouth, le 7 Juillet, avec une armée navale de sept mille hommes, & va descendre à l'Isle de Rhé, d'où il est chassé, le 8 Novembre, par le Maréchal de Schomberg. Ce revers excite de grands murmures en Angleterre & contre le Roi & contre son Ministre. Pour le réparer, le Parlement, convoqué l'an 1628, consent enfin, après de vives contestations, d'accorder un subside au Roi, sur la promesse qu'il fait de l'employer à fournir un nouveau secours aux Rochelois assiégés par le Cardinal de Richelieu avec toutes les forces de la France. L'armement promis étant prêt, Buckingham se rend à Portsmouth pour le conduire en France. Mais, prêt à s'embarquer, il est poignardé, le 23 Août, par un Lieutenant nommé Felton, irrité du refus qu'il lui avoit fait d'une compagnie vacante. L'armement ne laissa point de partir; mais il s'en revint avec perte, sans avoir pu forcer la digue qui fermoit le port de la Rochelle. Ce fut un nouveau sujet de murmures contre le Roi qui, se trouvant hors d'état de continuer la guerre, conclut, le 24 Avril 1629, un Traité de paix avec la France.

Les trois années suivantes se passerent en débats entre le Roi & ses Parlemens touchant leur autorité respective. Charles s'étant rendu, l'an 1633, en Ecosse, se fait couronner, le 18 Juin, à Edimbourg, & deux jours après il y tient un Parlement dans lequel, à l'exemple de son pere, il travaille à faire adopter en Ecosse le culte anglican. La proposition qu'il en fit essuya de grandes difficultés de la part des Presbyteriens, ennemis de l'épiscopat, qui étoient en grand nombre dans ce Parlement. Elle passa néanmoins sous quelques réserves. Guillaume Laud, Evêque de Bath, avoit accompagné le Roi Charles dans ce voyage. Ce Monarque à son retour le nomme à l'Archevêché de Cantorberi, qui venoit de vaquer.

L'an 1637, Charles voulant achever ce qui restoit encore à faire en Ecosse pour y établir une entiere conformité sur la religion avec l'Angleterre, envoie la liturgie anglicane à Edimbourg. La lecture s'en fait le 23 Juillet, & occasionne beaucoup de tumulte dans la ville. Le Doyen d'Edimbourg en surplis commence le service suivant cette liturgie. Aussitôt on crie *au Papiste, qu'on le lapide!* L'Evêque monte en chaire; on lui jette un banc à la tête, & peu s'en faut qu'on ne l'assomme. Ces premiers mouvemens sont bientôt suivis d'une sédition; ensuite viennent les proclamations de la part du Roi, les protestations & les *Covenans*, ou les ligues de la part du peuple, pour maintenir leur religion, enfin la rebellion & une guerre ouverte. L'an 1639, les deux armées étant prêtes à en venir aux mains, la paix se négocie, & on convient, le 17 Juin, de VII articles, après quoi les rebelles licencient leur armée, mais de maniere à pouvoir la rassembler au premier signal. On tient au mois d'Août en Ecosse un Parlement que le Roi, sur les contestations qui s'y éleverent, proroge jusqu'au 2 Juin de l'année suivante. Son grand objet étoit de rétablir l'Episcopat en ce Royaume, & c'est à quoi il trouva les plus grandes oppositions.

L'an 1640, Charles se détermine à recommencer la guerre

(1) *Rex fuit Elisabeth, at nunc Regina Jacobus;*
Error naturæ sic in utroque fuit.

contre l'Ecoſſe, & convoque le Parlement d'Angleterre après une interruption de neuf ans. Il le caſſe enſuite comme il avoit caſſé les trois qui avoient précédé, voyant que les Presbytériens & les Puritains y dominoient. Mais il laiſſe ſubſiſter la Convocation ou Aſſemblée du Clergé, qui lui accorde un ſubſide pour la guerre d'Ecoſſe. Les Ecoſſois marchent vers les frontieres d'Angleterre, arrivent le 27 Août ſur les bords de la Thyne, forcent le paſſage & s'avancent juſqu'à Newcaſtle dont ils ſe rendent maîtres. Malgré ces avantages, les Ecoſſois demandent la paix. Le Roi convoque pour ſon malheur le Parlement qui devoit lui faire perdre la vie, & aſſemble, le 24 Septembre, à Yorck le Grand-Conſeil des Pairs. On nomme des Commiſſaires pour rechercher la conduite de ceux qui avoient le plus de part à la confiance du Roi.

L'an 1641, le Comte de Strafford, Miniſtre d'Etat & Lord-Lieutenant d'Irlande, perſonnage recommandable à tous égards, accuſé d'avoir conſeillé au Roi de faire venir l'armée d'Irlande en Angleterre pour dompter les rebelles, eſt condamné à perdre la tête par un bill du Parlement, que Charles a la foibleſſe de ſigner, ou plutôt de faire ſigner par quatre Commiſſaires en ſon nom; car il ne put ſe réſoudre à y appoſer lui-même ſa ſignature. Ce jugement inique eſt exécuté le 12 Mai ſur l'eſplanade de la Tour de Londres. Deux autres Miniſtres euſſent été enveloppés dans la même condamnation s'ils n'euſſent point pourvu à leur ſalut par la fuite. Guillaume Laud, Archevêque de Cantorberi, fut arrêté dans le même tems que Strafford. Son attachement au Roi & ſon zele pour les droits de l'Epiſcopat faiſoient tous ſes crimes aux yeux des rebelles. On ne ſe hâta point d'inſtruire ſon procès, & on le laiſſa dans la Tour juſqu'à ce qu'on pût trouver de nouveaux chefs d'accuſation contre lui.

Le 7 Août ſuivant, le Traité avec les Ecoſſois eſt ſigné, & le 10 du même mois le Roi part pour l'Ecoſſe. Mais le feu de la ſédition commençoit alors à s'allumer dans une autre partie de ſes Etats. Les Catholiques d'Irlande, pouſſés à bout par leurs perſécuteurs, forment le complot de faire main-baſſe ſur les Anglois, & l'exécutent en partie le 13 Octobre. Quelques Auteurs font monter le nombre des Anglois qu'ils maſſacrerent en ce jour à 130 mille, d'autres à 40 mille.

L'an 1642, Charles quitte Londres le 10 Janvier, ne ſe croyant pas en ſûreté dans une ville où le Parlement aſſemblé dès le 5 Novembre 1640, lui donnoit tous les jours de nouveaux ſujets de mortification, ſur-tout les Communes qui avoient pris le deſſus, & ſembloient faire gloire de rejetter avec hauteur toutes les propoſitions du Roi. Les choſes s'aigriſſent au point que le Roi & le Parlement prennent les armes & ſe font la guerre. Le 23 Octobre, les deux partis ſe livrent bataille à Kingſton, mais ſans aucun avantage déciſif de part ni d'autre. L'an 1643, la guerre devient très vive dans toutes les parties de l'Angleterre. La principale action fut celle de Newburi, où le Prince Robert, frere de l'Electeur Palatin, & neveu du Roi Charles, battit, le 26 Septembre, le Comte d'Eſſex, Général des Parlementaires, qui, deux jours après, recommença le combat avec moins de déſavantage.

Au Parlement, que les rebelles tenoient à Weſtminſter, Charles, chaſſé de ſa capitale, en oppoſe un autre qu'il aſſemble pendant l'hiver à Oxford. Dans celui-ci, compoſé de membres du premier, déclarés pour les intérêts du Roi, le nombre des Pairs ſe trouva le double de ceux qui reſtoient à Weſtminſter; mais il n'y eut que 140 membres des Communes, & la Chambre Baſſe de Weſtminſter l'emportoit de plus du double. Charles obtint de ſon Parlement une ſomme d'argent: c'étoit l'unique reſſource qu'il en pouvoit eſpérer. La rigueur de la ſaiſon n'interrompit point le cours des hoſtilités dans pluſieurs Provinces. Au printems de l'an 1644, les Parlementaires entreprirent le ſiége de Newarck dans la Province de Nottingham. Le Prince Robert vole au ſecours de la place, attaque les aſſiégeans le 21 Avril, & remporte ſur eux une victoire complete. Il marche enſuite à la délivrance d'Yorck, défendue par le Marquis de Newcaſtle, contre le Comte de Mancheſter & le Lord Thomas Fairfax, qui en preſſoient vivement le ſiége. A ſon approche, les aſſiégeans ſe retirent, & il entre victorieux dans la place. Fier de cet avantage, il pourſuit, contre l'avis de Newcaſtle, les deux Généraux ennemis, & leur livre bataille le 3 Juillet à Maſtonmoor. Il eſt battu après avoir fait des prodiges de valeur. Les vainqueurs animés par ce ſuccès, retournent au ſiége d'Yorck dont ils ſe rendent maîtres en peu de jours. Olivier Cromwel, qui devint ſi fameux dans la ſuite, eut part au gain de la bataille & à la priſe d'Yorck.

L'Archevêque de Cantorberi étoit toujours renfermé dans la Tour. Ceux qui l'y avoient fait mettre étoient bien réſolus de ne pas lui faire grace. Le 11 Novembre 1644, las de le laiſſer vivre, ils obtinrent des Communes, malgré l'évidence des moyens qu'il employa pour ſa défenſe, un bill d'*Atteinder*, qui le déclara convaincu du crime de haute trahiſon. Cet Acte ayant été ſigné le 4 Janvier ſuivant par la Chambre Haute, il fut décapité le 10 du même mois, & ſouffrit la mort avec l'intrépidité du Martyr. C'étoit le Roi que les Communes vouloient punir dans ce fidele ſujet. Pour exécuter le plan qu'elles avoient formé de le renverſer du trône & de détruire le trône même, elles choiſiſſent pour chef de leurs troupes le Lord Thomas Fairfax. Cromwel prend ſur ce Général un ſi grand empire, qu'il le plie entiérement à ſes volontés. Cromwel étoit chef des Indépendans, ſecte fanatique cachée juſqu'alors dans la foule des Presbytériens, mais qui ſe ſignala bientôt ſur les débris de la monarchie. Le Roi perd, le 14 Juin, la bataille de Naſeby, qu'il avoit témérairement engagée par le conſeil du Prince Robert. Elle fut déciſive pour les rebelles. Toutes les villes devant leſquelles ils viennent enſuite ſe préſenter, leur ouvrent leurs portes ſans faire preſque aucune réſiſtance. Mais celle dont la perte fut la plus ſenſible au Roi Charles, & trompa davantage l'attente générale, ce fut Briſtol que le Prince Robert avoit promis, à moins qu'il ne fût contraint à ſe rendre par quelque mutinerie, de défendre quatre mois entiers. Cependant à peine les troupes parlementaires eurent forcé les premieres lignes, qu'il offrit de capituler, & livra cette grande place à Fairfax. Alors Charles ne penſa plus qu'à compoſer avec ſes ennemis. Mais, l'an 1646, apprenant que, loin d'écouter aucune propoſition, ils avoient donné ordre de ſe ſaiſir de ſa perſonne en cas qu'il approchât de Londres, il ſort ſecrétement, le 7 Mai, d'Oxford, & va ſe rendre au camp des Ecoſſois qui aſſiégeoient Newarck. Il eſpéroit qu'étant né parmi eux, & leur ayant toujours marqué de la préférence, il en ſeroit plus favorablement traité que des Anglois. Il ſe trompa. Les Ecoſſois, maîtres de la perſonne de leur Souverain, le regarderent comme une proie dont ils devoient tirer le parti le plus avantageux. Ils avoient à répéter ſur les Anglois deux millions ſterlings d'arrérages. C'étoit la ſeule occaſion qui pût s'offrir d'en obtenir le rembourſement, en conſentant de leur livrer à cette condition le priſonnier qu'ils réclamoient. Cette conſidération baſſe & mercantile étouffa en eux tout ſentiment d'honneur & d'humanité. Tout le reſte de l'année ſe paſſa à diſputer ſur une modération du prix exigé. Enfin, après l'avoir réduit à 400 mille livres ſterling, les Ecoſſois, le 30 Janvier 1647, remettent le Roi entre les mains des Commiſſaires envoyés par le Parlement d'Angleterre. Ce fut à Newcaſtle que ceux-ci le reçurent. Mais bientôt la méſintelligence ſe met entre le Parlement & l'armée. Un Officier, à la tête de 500 cavaliers, enleve le Roi, par le conſeil de Cromwel, à Homlby, dans le Comté de Northampton. Quelque tems après Charles s'échappe du château d'Hamptoncour où l'armée l'avoit fait tranſporter, & ſe retire dans l'Isle de Wight, dont malheureuſement pour lui Hammond, créature de Cromwel, étoit Gouverneur. Il eſt arrêté dans cette Isle, d'où il fut transféré, le 30 Novembre 1648, au château de Hurſt, vis-à-vis de cette Isle, dans le Hampshire, & de-là à Windſor où il reſta juſqu'au 19 Janvier 1649. Ce fut de ce château qu'il fut amené à Londres, où 70 Juges, dont Cromwel étoit le chef (1), par l'attentat le plus inoui, condamnerent leur Souverain à périr ſur un échafaud (2). Pendant les trois jours qui s'écoulerent entre la ſentence & l'exécution, Charles eut la liberté de voir le Duc de Gloceſtre, ſon 3e fils, âgé ſeulement de 8 ans; (ſes deux aînés, Charles & Jacques, avoient pris la fuite ainſi que la Reine, leur mere (3), & la Princeſſe Henriette, leur ſœur.) L'ayant

(1) C'étoit Fairfax qui avoit été nommé chef de la Commiſſion. A la premiere Aſſemblée, lorſque l'Huiſſier appella tous les Commiſſaires, on s'étonna de ne pas voir ce Lord. On entendit partir de la galerie une voix de femme qui cria très haut : *Il est trop sensé pour se trouver ici.* Quand on lut l'accuſation, et qu'on annonça qu'elle étoit faite au nom de tout le peuple d'Angleterre, la même voix s'écria : *Non, non, pas même de la vingtieme partie.* Alors, par une férocité digne de ce tems et de cette cause, quoiqu'on entendit bien distinctement que cette voix étoit celle d'une femme, on donna ordre de faire feu sur le côté d'où la voix partoit. L'ordre alloit être exécuté si l'on n'eût reconnu à tems Lady Fairfax : on se contenta de la faire retirer. (M. Gaillard.)

(2) Croira-t-on que Cromwel, en signant ce terrible Arrêt, fut si peu ému, qu'après l'avoir signé il barbouilla d'encre le visage de son voisin, qui lui rendit la pareille? C'est néanmoins un fait trop bien attesté pour être révoqué en doute.

(3) La Reine assiégée dans Excester l'an 1644, tandis qu'elle étoit en couches, en partit sur la fin de Juin, peu de jours après son accouchement, à la vue d'une escadre angloise, pour se réfugier en France. Le Vice-Amiral Batty poursuivit son vaisseau jusqu'auprès des côtes de Bretagne, et, n'ayant pu l'atteindre, il fit tirer sur elle, pour la submerger, tout le canon de son escadre.

pris sur ses genoux, « Mon fils, lui dit-il, ils vont couper la » tête à ton pere. » Cet enfant, frappé d'une image si nouvelle, le regarda fixément. » Fais-y bien attention, mon » fils; ils vont me couper la tête, & peut-être te feront-ils » Roi. Mais prends garde à ce que j'ajoute: Tu ne dois pas » être Roi aussi long-tems que tes freres, Charles & Jacques, » seront en vie. Ils couperont la tête à tes freres lorsqu'ils » pourront mettre la main sur eux, & peut-être qu'à la fin ils » te la couperont aussi. Je te charge donc de ne point souffrir » qu'ils te fassent Roi. » Le Duc poussa un soupir & répondit: » Je me laisserai plutôt mettre en pieces. » Enfin, le 9 Février 1649, l'infortuné Monarque a la tête tranchée devant son Palais de Witheal, dans la 49e année de son âge & la 25e de son régne. » Si le ciel, dit M. Hume, l'eût fait naître Prince ab» solu, son humanité & son bon sens auroient rendu son gou» vernement heureux & sa mémoire précieuse. S'il eût trouvé » les bornes de la prérogative royale fixes & bien établies, son » intégrité lui auroit fait respecter, comme sacrées, les limites » de la constitution. Malheureusement son sort le mit sur le » trône dans un tems où les exemples de plusieurs régnes favo» risoient fortement le pouvoir arbitraire, & où le cours du » génie de la nation tendoit fortement à la liberté. Exposé sans » cesse aux assauts d'une multitude de factions furieuses, impla» cables, fanatiques, jamais il ne lui avoit été permis de com» mettre la moindre méprise sans les plus fatales conséquences: » trop rigoureuse condition pour le plus haut degré de la capa» cité humaine. » Le corps de Charles fut inhumé à Windsor. De la Reine Henriette-Marie, qui s'étoit retirée en France dès 1644, il laissa trois fils & deux filles, Charles II, qui lui succéda après 12 années d'exil; le Duc d'Yorck, qui régna après son frere sous le nom de Jacques II, & le Duc de Glocester, mort l'an 1660. Les deux Princesses étoient Henriette-Marie, qui épousa Guillaume de Nassau, Prince d'Orange, & Henriette-Anne, qui fut mariée à Philippe, Duc d'Orléans, & mourut à S. Cloud le 30 Juin 1670.

Du tems de Jacques I et de Charles I on portoit de petits hauts-de-chausses retroussés à l'espagnole. Les hommes du bon ton alloient en bottes à l'espagnole et en éperons. C'étoit alors la mode en France et en Angleterre d'aller au bal ainsi chaussé.

INTERREGNE.

1649. La Chambre des Communes, qui faisoit proprement tout le Parlement d'Angleterre, après avoir fait mourir son Souverain sur l'échafaud, s'empare du gouvernement, & établit une espece de démocratie, comme étant une forme d'administration plus conforme aux principes des *Indépendans* dont cette Chambre étoit presque toute composée. Elle défend en même tems de reconnoître pour Roi le fils aîné de Charles I, ni aucun autre; elle abolit la Chambre des Seigneurs; enfin, prétendant que le peuple étoit propriétaire de l'autorité souveraine, & se regardant comme représentant le peuple, elle passe un Acte portant que la Royauté sera abolie, & que l'Etat sera gouverné par les Représentans du peuple dans la Chambre des Communes, sans Roi, sans Chambre des Pairs, & sous la forme d'une République. Cette espece de gouvernement républicain dura l'espace d'environ quatre ans. Cromwel dans cet intervalle fit de grands progrès en Irlande & en Ecosse (1) sur les Royalistes. L'an 1653, tandis qu'il est dans ce dernier Royaume, il apprend que quelques membres du Parlement veulent lui ôter le titre de *Généralissime* que les Communes lui avoient conféré. Il vole à Londres, &, s'étant rendu, le 30 Avril, au Parlement, accompagné de quelques Officiers & de soldats, il déclare aux membres de l'Assemblée, d'un ton de Prophete & d'inspiré, qu'il vient, par l'ordre de Dieu, mettre fin à leur autorité, dont ils faisoient un si mauvais usage, & ordonne que, sans délibérer, ils aient à se retirer sur le champ (2). Tous les Députés étant sortis (3), il ferme la salle, & fait poser cet écriteau sur la porte : *Maison à louer.* Après cette expédition, Cromwel publie une Déclaration signée de tous les Colonels de l'armée & des Officiers les plus distingués de la flotte, pour justifier la dissolution du Parlement. Il choisit 144 personnes, gens sans naissance & sans mérite, pour administrer l'Etat, & leur défere, le 14 Juillet, l'autorité souveraine par une Patente signée de lui & des principaux Officiers de l'armée. Le but de Cromwel étoit de se rendre maître lui-même du gouvernement dont il prévoyoit bien que de tels gens seroient bientôt las. C'est ce qui arriva au mois de Décembre suivant : le nouveau Parlement remit, le 22 de ce mois, le pouvoir souverain aux Officiers de l'armée; & ceux-ci quelques jours après déférerent le gouvernement à Olivier Cromwel.

OLIVIER CROMWEL, PROTECTEUR.

1653. OLIVIER CROMWEL, naquit à Huntington, ville capitale de la Province de ce nom, le 3 Avril (V. S.) 1603, d'une famille de Gentilshommes originaires de cette Province. Son aïeul, nommé Richard, fils d'une sœur du fameux Thomas Cromwel, premier Ministre de Henri VIII, prit le nom de son oncle, dans la vue de trouver plus de considération à la Cour. Malgré la disgrace de ce favori, les descendans de Richard conserverent le nom de Cromwel, plus illustre que celui de Williams qu'avoient porté leurs ancêtres. Quelques Auteurs ont dit qu'Olivier étoit fils d'un Brasseur de biere; ils se sont trompés. Voici ce qui a donné lieu à cette erreur. La mere d'Olivier Cromwel, veuve avec plusieurs enfans & peu de biens, acheta une brasserie dont elle tiroit un gros revenu, & qu'elle pouvoit faire valoir sans déroger à la noblesse de son mari. Olivier se destina à l'état ecclésiastique, & prit le degré de Maître-ès-Arts en l'Université de Cambridge, où il avoit fait ses études. Williams, Evêque de Lincoln, le reconnut pour son parent, lui promit sa protection, & l'encouragea à se rendre capable de posséder les dignités de l'Eglise. Cromwel passa quelques années dans la retraite, & à la veille de recueillir le fruit de ses études, ses espérances tomberent par la chûte de son protecteur sacrifié à la jalousie de Laud & du Comte de Strafford. Il fut élu Député au Parlement de 1640, & y fit d'abord petite figure; ayant obtenu de l'emploi dans l'armée, il se signala dès la premiere campagne, combattit à la bataille d'Yorck en qualité de Lieutenant-Général du Comte de Manchester; & les Généraux avouerent que sa bravoure & sa présence d'esprit avoient arraché la victoire aux Royalistes. Il ne se fit pas moins d'honneur à la bataille de Dumbar qu'il gagna en chef le 13 Septembre 1650, contre les Ecossois, & à celle de Worchester, où le même jour de l'année suivante il défit Charles II. L'an 1653, le 26 Décembre, ce même Cromwel devint Souverain en Angleterre sous le nom de PROTECTEUR, titre qu'il préfera à celui de Roi, parce que les Anglois, disoit-il, savoient jusqu'où s'étendoient les prérogatives d'un Roi d'Angleterre, & ignoroient jusqu'où celles d'un Protecteur pouvoient aller. On voit ici la vérité de ce qu'un Moderne dit des Anglois : Cette nation si fiere, qui combat plutôt pour la liberté qu'elle n'en jouit, croit être indépendante quand elle change de maître; c'est ainsi qu'on l'a vue s'armer contre ses Rois, & ramper sous les Tyrans. Cromwel ne pouvoit espérer par sa naissance de parvenir jamais au degré d'élévation où il arriva. Il avoit un grand courage, & s'étoit distingué par des exploits brillans; mais il joignoit à ce courage l'ambition la plus démesurée, l'hypocrisie & la dissimulation la plus profonde, enfin la politique la plus sanguinaire. L'an 1654, Cromwel assemble un Parlement au mois de Septembre. Mais étant instruit qu'on y prenoit des mesures pour le destituer, il entre dans la salle des Communes le 22 Janvier suivant, & dit fiérement : *J'ai appris, Messieurs, que vous avez résolu de m'ôter les Lettres de Protecteur. Les voici*, dit-il, en les jettant sur la table; *je serois bien aise de voir s'il se trouvera parmi vous quelqu'un assez hardi pour les prendre.* Quelques membres de l'Assemblée lui ayant reproché son ingratitude, ce fourbe fanatique leur dit d'un ton d'enthousiaste : *Le Sei-*

(1) Le Comte de Montrose qui avoit défendu le Roi Charles avec une incroyable valeur, qui avoit vaincu plusieurs fois Cromwel, et l'avoit blessé de sa propre main, qui, se voyant abandonné de la fortune en Angleterre, étoit passé en Ecosse, où, avec une armée levée à ses propres frais, il avoit pris, en 1644, Perth et Aberden, battu le Comte d'Argyle, et réduit Edimbourg sous l'obéissance du Roi, voyant à la fin les affaires de ce Monarque désespérées, s'étoit retiré en France. Mais toujours fidele à la famille royale, après la mort de Charles I il fit en faveur de Charles II une nouvelle expédition, l'an 1649, en Ecosse. Le début en fut heureux. Il se rendit maître des Orcades, et descendit à terre avec quatre mille hommes. Ce fut le terme de ses succès. Le Général Lesley l'ayant défait, il fut obligé de se cacher. Mais, trahi par un homme à qui il s'étoit découvert, il fut livré au vainqueur qui, sans égard pour les lauriers dont il étoit couvert, le fit pendre et écarteler au mois de Mars 1650.

(2) Un d'entre eux ayant osé lui faire des représentations sur la violence de cette conduite, il frappe du pied, et la Chambre se trouve à l'instant remplie de soldats. Alors il ne resta plus qu'à obéir promptement.

(3) A mesure qu'ils défiloient devant lui, il les apostrophoit chacun par une épithete caracteristique, disant à l'un : *Tu es un ivrogne*, à l'autre, *tu es un traître*; à un troisieme, *tu es un faussaire*; à un quatrieme, *tu es un impudique*; au suivant, *tu es un adultere*; à un autre, *tu es un voleur*, &c.

gneur n'a plus besoin de vous ; il a choisi d'autres instrumens pour accomplir son ouvrage. Ensuite se tournant vers ses Officiers & ses soldats : *Qu'on emporte*, leur dit-il, *la masse du Parlement, & qu'on nous défasse de cette marote.* Après ces paroles il fait sortir tous les membres, ferme la porte & emporte la clef. Le soin de maintenir son autorité dans la Grande-Bretagne n'étoit pas le seul qui l'occupât. Il avoit également à cœur de rendre formidable au dehors la nation qu'il faisoit trembler, & d'en étendre la domination par de nouvelles conquêtes. L'an 1655, il envoie dans l'Amérique une flotte de 17 vaisseaux, sous les ordres du Vice-Amiral Pen & du Général Venables, qui, après avoir fait une tentative infructueuse sur S. Domingue au mois de Mars, vont aborder le 13 Mai suivant à la Jamaïque dont ils trouvent la capitale abandonnée ; les côtes ne leur coûtent que la peine de les parcourir. Les Espagnols, à leur arrivée, s'étoient retirés dans l'intérieur de l'Isle. Les Anglois mettent leurs têtes à prix, & les Boucaniers françois, étant venus en foule, obligent bientôt ceux qui avoient échappé à leur fureur de composer avec les Anglois & de leur abandonner l'Isle. Cependant Cromwel ne laissa pas de faire emprisonner à leur retour les Chefs de l'expédition pour avoir manqué S. Domingue. Il n'est pas aisé de dire (c'est la remarque du P. d'Avrigni) pourquoi le Protecteur attaqua les Espagnols ; il paroît qu'il n'en avoit aucun prétexte, car ils recherchoient alors son alliance avec beaucoup d'empressement ; & ils dissimulerent avec une égale patience l'injure qu'ils avoient reçue, tandis qu'ils crurent pouvoir s'en faire un ami. Mais il préféra l'alliance de la France qui lui avoit fait les mêmes avances que l'Espagne, & conclut avec elle, le 2 Nov. 1655, une ligue offensive & défensive. Les deux fils aînés du Roi Charles furent les victimes de ce Traité, dont une des conditions portoit qu'ils sortiroient de France où Louis XIV leur avoit ouvert un asyle. Le Cardinal Mazarin exécuta rigoureusement cette ignominieuse clause. Les deux Princes anglois, chassés de France, se retirent à Bruxelles avec le Duc de Glocestre, leur 3e frere, que les Anglois avoient envoyé en Hollande après la mort de Charles I. L'Espagne alors déclare la guerre à l'Angleterre.

L'an 1656, l'Amiral Blake qui le premier avoit fait entrer l'année précédente une flotte angloise dans la Méditerranée, où il avoit battu plusieurs fois les corsaires d'Afrique, attaque, le 19 Septembre, à la hauteur de Cadix, la flotte espagnole venant de l'Amérique, en coule à fond trois vaisseaux, & en prend deux autres avec leur charge estimée trois millions. Il força, le 30 Avril de l'année suivante, les gallions de la même Puissance dans la Baye de Santa-Crux aux Canaries ; mais ne pouvant les emmener il fut obligé de les brûler. La terreur du nom de Cromwel s'étendit jusqu'au fond de l'Italie, dont les principales Puissances rechercherent son amitié par des ambassades magnifiques.

Le Parlement ne regardant que comme précaire le titre de Protecteur, délibéra, l'an 1657, d'offrir la Couronne à Cromwel. Mais se rappellant combien il l'avoit rendue odieuse à l'armée, il la refusa (1). On n'insista point ; & après avoir été confirmé dans la dignité de Protecteur, avec le pouvoir de nommer son successeur, Cromwel fut installé de nouveau dans le mois de Juin suivant avec une pompe extraordinaire. Cromwel vouloit avoir deux ports dans notre continent, Mardick & Dunkerque. Ces deux places ayant été conquises par M. de Turenne, la premiere le 3 Septembre 1657, la seconde le 25 Juin 1658, elles furent remises au Protecteur par le Cardinal Mazarin, suivant un Traité fait entre eux le 23 Mars 1657. Le nom de Cromwel ôta à ce Ministre si fécond en défaites tout moyen & presque toute idée d'éluder l'exécution de sa parole. Ce nom si redouté n'affranchit pas néanmoins le tyran qui le portoit, des frayeurs inséparables des crimes affreux dont il se sentoit coupable. Tourmenté par leur image toujours présente, menacé par des assassins dont quelques uns avoient déjà manqué leur coup (2), détesté de sa propre famille (3), il ne goûtoit la sécurité ni le jour ni la nuit, malgré les précautions (4) qu'il prenoit pour se l'assurer. Ses continuelles agitations lui causerent une fievre dont il ne releva pas. Sentant le danger de son mal, il fait appeller Godwin, un de ses Prédicateurs, & lui demande, *si la doctrine qui enseigne que la justice une fois acquise ne peut se perdre, & qu'un Juste ne peut jamais tomber ou devenir sujet à la réprobation finale, est vraie ? Rien de plus certain*, répond le Ministre. *Je suis donc sans crainte*, dit Cromwel ; *car je suis sûr d'avoir été autrefois en état de grace.* Il meurt dans cette confiance, le 13 Septembre 1658, à Witehall, âgé de 55 ans, & non pas de 59 comme le marquent Moréri, M. Hume, & d'autres Ecrivains. (*Voy.* d'Avrigni.) Ses obseques furent des plus magnifiques, & son corps fut enterré dans la sépulture des Rois, d'où il fut tiré l'an 1660, traîné sur la claie, pendu & enterré. Il laissa deux fils, Richard & Henri, avec trois filles, mariées, l'une au Général Fleetwood, une autre au Lord Falcombridge, & la troisieme au Lord Rich.

RICHARD CROMWEL, PROTECTEUR.

1658. RICHARD CROMWEL est proclamé Protecteur à Londres le 14 Septembre, lendemain de la mort de son pere. L'an 1659, le 27 Janvier, le Parlement s'assemble & fait un Acte pour reconnoître le nouveau *Protecteur*. Le 22 Avril, Richard dissout le Parlement : depuis ce tems il perd tout crédit ; le Conseil des Officiers se rend maître du gouvernement, & élit Fleetwood pour Général. Les Officiers rétablissent, le 8 Mai, le Parlement qu'Olivier Cromwel avoit cassé le 30 Avril 1653 ; & l'Angleterre, si jalouse de sa liberté, se voit encore soumise à la tyrannie d'un Parlement qui avoit trempé ses mains dans le sang de son Souverain. Richard, d'un caractere aussi indolent que doux, se soumet au Parlement qui lui ordonne de quitter Witehall, en lui accordant 2000 livres sterling. Ce Parlement, surnommé *Rump* par dérision, subsiste à peine un an. Un nouveau Parlement, assemblé au mois d'Avril 1660, par les soins & l'habileté du Général Monck, qui commandoit une armée en Ecosse, remet en Angleterre les choses dans l'ordre, & reconnoît au mois de Mai Charles II pour Roi.

CHARLES II, ROI D'ANGLETERRE.

1660. CHARLES II, fils de Charles I & de la Reine Henriette, né le 29 Mai 1630, étoit retiré à la Haye lorsque son pere fut exécuté. Dès qu'il eut appris ce funeste événement, il se porta pour Roi d'Angleterre & en prit le titre. L'an 1650, Charles se rendit en Ecosse, où il avoit été proclamé Roi l'année précédente à des conditions assez dures. Il fut couronné à Scone le 1 Janvier 1651, se mit à la tête de l'armée, & marcha vers l'Angleterre. Le 13 Septembre, il fut défait par Cromwel à Worcester, & se retira en France, où il arriva au mois de Novembre, non sans avoir couru les plus grands dangers. Enfin, l'an 1660, après avoir passé près de 12 ans en exil, tant en France que dans les Pays-Bas & en Hollande, ce Prince fut proclamé Roi à Londres le 8 Mai ; il reçut le 16 de ce mois à la Haye les Députés du Parlement, & s'embarqua le 23 pour venir en Angleterre, où il fut reçu le 29 avec les plus grands témoignages de joie. L'un de ses premiers soins fut de venger la mort du Roi, son pere, sur ceux qui en étoient les auteurs ou les complices. Dix des plus coupables furent punis du dernier supplice ; & comme ils étoient tous enthousiastes, ils soutinrent leur sort avec le courage & la confiance qu'auroit pu inspirer la meilleure cause. La Reine-Mere arrive en Angleterre au mois de Novembre, amenant avec elle la Princesse Henriette, sa fille. La Princesse d'Orange, sœur du Roi, qui s'y étoit rendue au mois d'Octobre, meurt sur la fin de Décembre, laissant un

(1) La réponse que Cromwel fit à l'offre du Parlement fut telle qu'en pareille occasion un paysan d'une capacité ordinaire, dit M. Hume, se seroit beaucoup mieux expliqué. L'éloquence, qualité, à ce qu'il paroît, si nécessaire à un Chef de République, manquoit absolument, suivant le même Historien, à Cromwel. » La » sagacité de ses actions, dit-il, et l'absurdité de ses discours, for- » moient le plus prodigieux contraste dont il y ait jamais eu d'exem- » ples. Le recueil de ses harangues, ajoute-t-il, de ses lettres, de » ses sermons, car il composoit aussi des sermons, étoit une des » choses les plus curieuses du monde ; et, avec très peu d'excep- » tions, il pourroit passer pour un des livres où le bon sens est le » plus maltraité. » Tant la nature est bizarre dans la distribution de ses talens !

(2) A une entrée triomphante qu'il faisoit dans Londres, une jeune fille nommée Gréenvill, dont il avoit tué l'amant dans une bataille, lui tira d'une fenêtre un coup de pistolet : le coup alla blesser le cheval du second fils de Cromwel, nommé Henri, qui marchoit à côté de lui. Cette fille parut ensuite sur le balcon, son pistolet à la main. *C'est moi, dit-elle, qui ai fait, ou plutôt qui ai manqué le coup. J'ai voulu tuer un tigre, et je n'ai blessé qu'un cheval.* (M. Gaillard.)

(3) Richard, son fils, s'étant jetté à ses genoux avant l'exécution de Charles I, l'avoit supplié, les larmes aux yeux, de ne pas imprimer à son nom la tache du régicide, et de ne pas exposer sa famille aux terribles vengeances qu'un si grand attentat pouvoit amener. Celle de ses filles qu'il aimoit le plus, étant sur le point d'expirer, lui déclara qu'elle mouroit de l'horreur d'avoir un pere si coupable. Ses gendres n'étoient pas mieux disposés à son égard.

(4) Le jour, couvert d'une cuirasse et d'armes offensives, il ne marchoit jamais sans une garde nombreuse. La chambre où il couchoit (il en changeoit toutes les nuits) étoit connue de lui seul, et barricadée avec tout le soin possible.

fils qui a été depuis Roi d'Angleterre, sous le nom de Guillaume III. Les différentes parties du gouvernement que la violence avoient bouleversées, reprennent, dès qu'elle a cessé, leur situation naturelle, comme les élémens reviennent d'eux-mêmes à leur centre après un orage qui les en avoit séparés. La grande & la petite Noblesse sortent du chaos où elles étoient confondues, & se remettent chacune sans effort au rang que la constitution de l'Etat leur avoit assigné. Les Pairs rentrent dans la Chambre Haute du Parlement; les Evêques rétablis dans leurs fonctions viennent pareillement s'y asseoir, & le bon ordre, tel qu'on pouvoit le desirer alors, succede rapidement à un long & affreux désordre.

Toutes choses se retrouvant à-peu-près dans leur assiette naturelle, Charles, assuré de régner tranquillement, se fait couronner avec les solemnités ordinaires le 23 Avril 1661. Ce Monarque avoit fort à cœur les intérêts de l'Eglise anglicane, parce qu'il jugeoit ses maximes & sa discipline les plus favorables à l'Etat monarchique. Pour y réunir les autres sectes, il chargea le Parlement assemblé, l'an 1662, de revoir les livres liturgiques dont elle se servoit, & d'en corriger les endroits qui pouvoient les offenser. Cela fait, on dressa l'Acte d'*Uniformité*, que le Roi signa le 19 Mai. Cette opération n'eut pas tout le succès qu'il en avoit espéré. Deux mille Ministres presbytériens aimerent mieux résigner leurs Bénéfices que de souscrire un Acte qui les soumettoit au gouvernement épiscopal. Le 31 du même mois, Charles épousa l'Infante CATHERINE, fille de Jean IV, Roi de Portugal, dont la dot fut de 300 mille livres sterling, avec les forteresses de Tanger, en Afrique, & de Bombai, au Royaume de Visapour. Dans le tems de ses disgraces il avoit fait demander la main de l'une des nieces du Cardinal Mazarin qui la refusa. Ce Ministre, lorsqu'il le vit élevé sur le trône, la lui offrit, & fut refusé à son tour. Le mariage ne fixa point les amours de Charles, & ne l'engagea point à congédier ses maîtresses ni à modérer les dépenses excessives qu'elles lui occasionnoient. Ses favoris étoient d'autres sangsues qui achevoient de l'épuiser. N'osant demander au Parlement un supplément à son indigence, il prit le parti de vendre Dunkerque au Roi de France pour la somme de cinq millions. Cette vente, conclue le 27 Novembre 1662, fut suivie, le 17 Décembre, de celle de Mardick (Daniel), le tout au grand regret de la nation angloise, qui par là se vit entiérement exclue de notre continent.

Les progrès que les Hollandois faisoient sur la côte de Guinée par leur commerce soutenu de leurs armes, piquerent la jalousie des Anglois, & occasionnerent une rupture entre ces deux Puissances. Charles, déterminé par son Conseil, déclara la guerre dans le mois de Novembre 1664 aux Etats-Généraux. Le Duc d'Yorck, Grand-Amiral, chargé du commandement de la flotte angloise, remporta sur celle de Hollande, le 13 Juin 1665, à dix lieues de Suffolck, une des plus grandes victoires, dit le P. d'Avrigni, que les Anglois aient gagnées sur mer; car il ne perdit, ajoute-t-il, qu'un vaisseau, & la flotte ennemie perdit son Amiral qui sauta en l'air, neuf vaisseaux pris & sept brûlés. Le Duc à son retour fut reçu à Londres avec de grands applaudissemens. Mais la Reine-Mere prit peu de part à la joie publique. Mécontente du peu de crédit dont elle jouissoit en Angleterre, elle quitta peu de tems après cette Isle pour retourner en France où elle finit ses jours le 10 Septembre 1669. La France, jalouse à son tour des Anglois, prit le parti des Hollandois, mais plus en médiatrice qu'en a..iée. Elle gagna néanmoins dans cette guerre l'Isle de S. Christophe en Amérique, dont le Duc de Beaufort se rendit maître le 29 Juillet 1666. Environ six semaines auparavant il y avoit eu sur mer une furieuse bataille entre les Anglois & les Hollandois: ceux-ci commandés par les Amiraux Ruyter & Corneille Tromp, ceux-là par le Duc d'Albemarle & le Prince Robert. Elle commença le 11 Juin, dura quatre jours, & l'avantage fut presque toujours du côté des Hollandois. Londres éprouva consécutivement cette année deux terribles fléaux, la peste qui emporta près de cent mille ames, & un incendie qui commença le 13 Septembre, & consuma, dans l'espace de trois jours, 13200 maisons de particuliers, 89 Eglises, & un nombre considérable d'autres édifices publics. Il n'y eut cependant que huit personnes qui périrent dans les flammes. Ce fut chez un Boulanger que commença ce désastre; &, comme la ville n'étoit alors bâtie qu'en bois, le feu se communiqua très rapidement. Les habitans eurent sept ans pour reconstruire leurs maisons & les édifices publics; mais par une espece de prodige, cette ville fut renouvellée dans l'espace de trois ans, & avec bien plus de solidité & d'agrément qu'avant ce désastre affreux. La perte fut énorme, puisqu'elle se monta, par un compte même modéré, à neuf millions de livres sterling. (M. l'Abbé de Lubersac, *Monumens publics*, p. 95.) La paix de Breda, signée le 2 Janvier 1667 (Daniel), termina la guerre entre la France, l'Angleterre & la Hollande. Ces deux dernieres Puissances, réconciliées ensemble, forment, le 28 Janvier 1668, une triple alliance avec la Suede, pour contraindre la France à faire la paix avec l'Espagne. Cette ligue eut l'effet qu'elle s'étoit proposé, celui d'obliger Louis XIV à mettre un terme à ses conquêtes, & à conclure, le 2 Mai de cette année, le Traité de paix d'Aix-la-Chapelle.

On fut étonné, l'an 1672, de la double déclaration de guerre faite à la Hollande le même jour 7 Avril par l'Angleterre & par la France. C'étoit la Duchesse d'Orléans qui, dans un voyage qu'elle fit en Angleterre l'an 1670, avoit déterminé le Roi Charles, son frere, à joindre ses armes à celles de Louis XIV, pour détruire cette République dont l'agrandissement, toujours croissant, alarmoit ses voisins. Charles d'ailleurs ne pardonna jamais aux Etats-Généraux l'ordre, qu'intimidés par Cromwel, ils lui avoient signifié dans son exil, de sortir de la Haye, où il étoit venu chercher un asyle auprès du Prince d'Orange, son beau-frere. D'autres Puissances entrerent encore avec lui dans cette guerre. Ce qu'elle eut de plus remarquable du côté de l'Angleterre ce furent le combat de Soultsbaye, donné, le 7 Juin 1672, entre la flotte de France & d'Angleterre, sous les ordres du Duc d'Yorck & du Comte d'Etrées, & celle de Hollande commandée par Ruyter, le plus terrible qu'ait vu ce dernier qui en avoit tant vus, mais où la perte fut à-peu-près égale des deux côtés; & trois autres batailles navales aussi peu décisives, livrées, les 7 & 14 Juin & 22 Août 1673, aux Amiraux Ruyter & Tromp, par le Comte d'Etrées & le Prince Palatin Robert. Charles, n'ayant pu obtenir de son Parlement, qui désapprouvoit cette guerre, les subsides qu'elle exigeoit, se vit réduit à faire banqueroute à son peuple; crime, dit M. Gaillard, au-dessus duquel il n'y a que l'assassinat.

Charles, le 25 Mars 1672, avoit rendu une Déclaration pour établir la liberté de conscience en faveur des Catholiques. Mais l'année suivante, au commencement de Mars, les Presbytériens, qui dominoient dans les Communes, l'obligerent de la révoquer, & peu de tems après les deux Chambres du Parlement passerent le fameux Acte du TEST, portant que toute personne possédant quelque emploi ou office seroit tenue de prêter les sermens d'*Allégeance & de Suprématie*, de recevoir les Sacremens dans son Eglise paroissiale, & de renoncer par écrit à la croyance de la présence réelle dans l'Eucharistie. C'est en conséquence de cette loi que le Duc d'Yorck, qui avoit fait abjuration de la religion protestante, ne commanda point aux trois batailles navales de 1673. Ce furent les dernieres hostilités que les Anglois exercerent envers les Hollandois. L'an 1674, le 28 Février, la paix fut publiée entre ces deux Puissances à leur satisfaction réciproque, car elles avoient un égal intérêt de bien vivre ensemble.

L'année 1678 est remarquable par une conspiration regardée universellement aujourd'hui comme une chimere (1), mais dont le Parlement s'occupa alors comme d'une affaire très

(1) Cette fable infernale avoit pour Auteur un Anglois nommé Titus Oatès qui de Ministre anabaptiste s'étant fait Catholique, après avoir évité par la fuite les rigueurs de la Justice qui le poursuivoit pour ses crimes, étoit entré dans le Séminaire des Jésuites de S. Omer, d'où ensuite il s'étoit fait chasser par sa mauvaise conduite. Le scélérat s'étant associé à deux hommes de sa trempe, répandit le bruit, que Londres saisit avidement, d'une conspiration formée par les Jésuites de concert avec le Médecin de la Reine et le Secrétaire du Duc d'YORCK, contre la vie du Roi. Cette accusation étoit sourdement appuyée par le Chancelier Shaftsbury, l'homme de tous les partis sans paroître l'être d'aucun, dont Charles II disoit que *c'étoit le plus foible et le plus méchant de tous les hommes*, et à qui un jour il dit, étant irrité contre lui (ce qui arrivoit souvent): *Shaftsbury, vous êtes le plus grand coquin du Royaume.* Le but de cet indigne Chef de la Magistrature étoit de perdre le Duc d'YORCK et de l'exclure à jamais du trône. Le caractere des accusateurs et l'invraisemblance de leurs accusations ne l'arrêterent point. Persuadé que les calomnies les plus grossieres prennent faveur parmi une populace prévenue (et telle étoit toute l'Angleterre vis-à-vis des Catholiques, et sur-tout des Jésuites) il nomma des Juges assortis à ses vues pour instruire le procès des accusés, et se chargea de le conduire à la fin qu'il se proposoit. On eut soin de ne produire les témoins sur la scene que les uns après les autres, de maniere que les derniers pussent adapter leurs dépositions à celles des premiers, qu'on prenoit soin de leur communiquer, ou qui étoient déjà rendues publiques. Oatès, l'inventeur de la fable, fit, par les mensonges impudens qu'il avança, tout ce qu'il falloit pour la décréditer. Il disoit avoir eu des entretiens à Bruxelles avec Don Juan d'Autriche, qu'il mettoit de la partie dans la conjuration. On lui demanda de quelle figure étoit ce Prince. C'est, répondit-il, un grand homme maigre. Don Juan étoit précisément le contr...re, court et fort replet. Il ne savoit où étoit situé le College des Jés..tes de Paris,

réelle, sans faire attention aux qualités des délateurs qui ne méritoient aucune considération. On la nomma la *Conspiration papiste*. Elle coûta la vie à beaucoup de Catholiques, du nombre desquels furent huit Jésuites, dont le grand Arnaud, que leur Société haïssoit & persécutoit, eut la générosité de venger l'innocence dans son *Apologie pour les Catholiques*. Mais la plus illustre victime de la calomnie, dans cette occasion, fut Milord Strafford, vieillard respectable à tous égards, dont l'injuste punition est démontrée dans l'ouvrage dont on vient de parler. Le même Parlement duroit depuis 18 ans, & toujours dominé par le parti de l'opposition, s'obstinoit à refuser les subsides que la Cour demandoit. Enfin le Roi se détermina, le 24 Janvier 1679, à le casser & à en convoquer un nouveau. Mais les élections des membres qui composerent celui-ci ne répondirent pas aux vues du Monarque. Les Chefs du parti populaire y formerent un complot contre le Duc d'Yorck, dont ils craignoient également le caractère & la religion. Le Roi, pour dissiper les soupçons de Papisme formés contre lui, oblige son frere à se retirer du Royaume; le Duc passe à Bruxelles. Le bill *habeas corpus* fut arrêté par les Communes dans le mois de Mai. Par cette loi célèbre, regardée comme le rempart de la liberté des citoyens, un Juge ne peut refuser à quelque prisonnier que ce soit l'ordre *habeas corpus*, qui oblige le geolier de le produire devant la Cour que cet ordre désignera, & de vérifier la cause de son emprisonnement; le prisonnier doit être accusé & jugé au terme prescrit; si la Cour le fait élargir, on ne peut le remettre en prison pour le même sujet. Les noms de *Toris* & de *Whig* commencerent alors d'être donnés, le premier aux partisans de la Cour, l'autre à ses adversaires. Une maladie qu'eut le Roi dans le mois d'Août de cette année, détermina le rappel du Duc d'Yorck, qui reparut à la Cour le 2 Septembre suivant, au grand étonnement du Duc de Monmouth, fils naturel du Monarque, & du Lord Shaftsbury, ses ennemis déclarés. Mais les murmures de leur cabale obligerent le Roi de le renvoyer à Bruxelles. Avant de partir il eut néanmoins la satisfaction de faire exiler le Duc de Monmouth en Hollande. Le Duc d'Yorck ne tarda gueres à revenir, & à son retour il fut envoyé avec titre de Commissaire royal en Ecosse, l'ancien patrimoine de sa Maison. Dans le Parlement qu'il y assembla au mois de Juillet 1681, il établit un nouveau *Test* en faveur de la Suprématie royale & de l'obéissance passive. Mais cet Acte ayant été mal digéré, le Comte d'Argyle refusa de le souscrire sans explication; ce qui lui attira l'indignation du Duc. Arrêté pour ce sujet, il fut condamné à mort comme coupable de haute trahison: ce jugement n'eut point d'exécution par le bonheur qu'eut le Comte de s'évader. Il en fut quitte pour la confiscation de ses biens. On sévit contre les autres réfractaires dont le nombre étoit grand; & comme c'étoient la plûpart des fanatiques, on les vit braver les supplices avec une invincible opiniâtreté. Le Duc d'Yorck étant retourné à Londres au mois de Mars 1682, prit un tel ascendant sur l'esprit du Roi, qu'il étoit regardé, suivant quelques Historiens, comme le Gouverneur des trois Royaumes.

La Cour d'Angleterre fut encore troublée, l'an 1683, par la découverte d'une nouvelle conspiration qu'on a voulu faire passer pour la contrepartie de la précédente, mais dont la réalité est présentement démontrée. Celle-ci où il n'entra que des Protestans, fut nommée la *conspiration de Rye*, du nom de la maison où elle se forma. Tous les Chefs de ce complot mal concerté n'avoient pas les mêmes vues, les mêmes motifs, ni le même objet. Mais le Duc de Monmouth & le Lord Shaftsbury, qui étoient les deux principaux, s'accordoient à réunir leurs efforts pour faire exclure du trône le Duc d'Yorck. L'un & l'autre éviterent la punition qu'ils méritoient, le premier en se cachant, le second en passant la mer pour se retirer en Hollande, où bientôt après il finit ses jours dans l'obscurité. Mais le barbare Jeffreis, exécuteur des vengeances du Duc d'Yorck, d'abord Chef de Justice, ensuite Chancelier, ne fit grace à aucun des conjurés qui tomberent entre ses mains, quoiqu'ils ne fussent pas tous également coupables. Il ne fit aucune différence de ceux qui avoient eu le dessein d'intervertir l'ordre de la succession au trône, & de ceux qui avoient résolu d'exterminer la famille royale. Ces exécutions qui n'étoient pas dans le caractere du Roi Charles, se firent pour la plûpart à son insu. Le public les mettoit sur le compte du Duc d'Yorck dont le naturel s'éloignoit autant de la douceur que celui de Charles y étoit porté. Il est certain que le Monarque n'approuva pas toujours les mesures précipitées ou violentes qu'il vouloit lui suggérer. Un jour que le Duc lui en proposoit de semblables, *Mon frere*, lui dit-il, *je suis trop vieux pour recommencer mes courses; vous le pouvez si c'est votre goût.* Charles méditoit un nouveau plan de gouvernement plus conforme au génie de la nation, lorsqu'une apoplexie, qui dura quelques jours, le conduisit au tombeau le 16 Février (N. S.) de l'an 1685, dans la 55e année de son âge & la 25e de son régne, depuis son rétablissement. Le bruit courut qu'il avoit été empoisonné par une prise de tabac. Mais les Médecins, en examinant le cadavre, ne purent jamais acquérir la preuve de ce crime. Il est remarquable que le soupçon de l'empoisonnement ne tomba jamais sur le Duc d'Yorck, son frere, quoique la veille du premier accès de sa maladie il eût voulu l'exiler de l'Angleterre, pour se réconcilier avec le Parlement, & que le Duc, instruit de cette résolution, eût déjà fait emballer ses meubles les plus précieux. Les funérailles de ce Monarque, dit M. Hume, furent très médiocres; on n'exposa point le corps sur un lit de parade; on ne donna point d'habits de deuil, & la dépense fut au-dessous de celle qui se fait pour un Seigneur ordinaire. Charles avoit épousé, comme on l'a dit, le 31 Mai 1662, CATHERINE, Infante de Portugal, Princesse vertueuse qu'il estimoit sans l'aimer, & dont il n'eut point d'enfans. Catherine mourut à Lisbonne le 31 Décembre 1705. Charles fut favorable aux Catholiques, & on croit même avec beaucoup de fondement qu'il eut l'avantage de mourir Catholique. Ce Prince étoit né avec les plus belles qualités pour régner avec gloire; mais l'indolence & l'amour du plaisir étoufferent presque entiérement les dons qu'il avoit reçus de la nature. On a prétendu qu'il n'avoit jamais dit une folie ni fait une chose sage. Sous son régne le libertinage de l'esprit & du cœur, dont il donna l'exemple, succéda au fanatisme. Le vice marcha tête levée, & brava effrontément la décence & l'honnêteté. Les profusions de ce Prince envers ses favoris & ses maîtresses le ruinerent & le mirent dans la honteuse nécessité de faire, comme on l'a déjà dit, banqueroute à la nation. Louis XIV, instruit de ses besoins & du refus que faisoit le Parlement d'y subvenir, profita de la conjoncture pour mettre ce Prince dans ses intérêts, en lui faisant une pension qui fut exactement payée. Les Anglois qui en eurent connoissance, disoient qu'il étoit le Viceroi de Louis XIV. Parmi ses enfans naturels, qui furent en grand nombre, les plus distingués sont Jacques, Duc de Monmouth; Charles, Duc de Cleveland; Henri, Duc de Grafton; Charles Beauclerc, Duc de S. Albans; & Charles Lenox, Duc de Richemond.

Charles II n'accorda d'autre encouragement que son estime aux Gens de Lettres et aux Artistes, mais il l'accorda en connoisseur qui sait apprécier les talens. La Société royale de Londres, érigée en 1660, le reconnoît pour son fondateur. Le Temple de S. Paul de Londres, qui ne le cede en grandeur et en magnificence qu'à S. Pierre de Rome, fut commencé sous son régne l'an 1675; mais il ne fut achevé qu'en 1710, sous celui de la Reine Anne.

Avant Charles II les femmes ne montoient point sur le théâtre, et les hommes étoient chargés de leurs rôles. Ce Prince s'impatientant un jour de ce que le spectacle ne commençoit pas, le Directeur vint s'excuser en disant que la Reine n'étoit pas encore rasée. Charles vit les perruques s'introduire en Angleterre, quoiqu'il y eût déjà long-tems qu'on s'en servoit en France. Quelques gens qui se piquoient de piété, furent scandalisés de cette mode qui leur parut aussi insupportable que celle des longs cheveux l'avoit paru au XIIe siecle. Elle étoit à leurs yeux beaucoup plus criminelle encore, puisqu'elle n'étoit pas dans la nature. Beaucoup de Prédicateurs, sur-tout des Puritains, s'éleverent hautement contre les perruques; et pour marquer l'horreur qu'ils en avoient, ils affecterent de porter leurs cheveux beaucoup plus courts qu'auparavant.

JACQUES II.

1685. JACQUES II, Duc d'Yorck, fils de Charles I & de Henriette, fille de Henri IV, Roi de France, né le 24 Octobre 1633, est proclamé Roi à Londres le 16 Février 1685, & couronné avec la Reine MARIE-BÉATRIX-ELÉONORE D'EST, sa 2e femme, le 3 Mai suivant. Ce Prince avoit abjuré le schisme & l'hérésie dès l'an 1671, peu de tems après avoir perdu sa

qu'il disoit avoir fréquenté. Il se vantoit d'avoir eu des liaisons intimes avec le Secrétaire du Duc d'Yorck, et, placé devant lui, il ne le reconnut pas. Il accusa la Reine en plein Parlement d'avoir consenti à la mort du Roi, son mari: sur quoi un des membres de l'Assemblée fit observer que dans une des séances précédentes, après avoir nommé tous les prétendus complices de la conjuration, sans faire mention de la Reine, il avoit déclaré qu'il *n'avoit plus rien à dire contre aucune personne considérable*. Ce misérable imposteur, si évidemment confondu, loin de subir la peine qu'il méritoit, obtint une pension, et eut la cruelle satisfaction de voir périr les innocentes victimes de ses calomnies. Leur mémoire fut réhabilitée par le Duc d'Yorck, devenu le Roi Jacques II, qui fit justice en même tems d'Oatès en le faisant condamner à une prison perpétuelle, et fustiger quatre fois l'année par la main du bourreau. Mais le Prince d'Orange, étant monté sur le trône, lui rendit sa liberté avec sa pension.

premiere femme, ANNE HYDE, qui eut elle-même le bonheur avant sa mort, arrivée le 10 Avril de la même année, de faire une semblable abjuration. Jacques fit profession ouverte de la religion catholique sur le trône; & deux jours après y être monté, il alla publiquement à la Messe avec tout l'appareil de la royauté. Au mois de Février, le Duc de Monmouth, son neveu, & le Comte d'Argile, tous deux réfugiés en Hollande, conspirent, à la sollicitation du Prince d'Orange, pour le détrôner. L'un & l'autre échouent dans leur entreprise. Le Comte ayant fait une descente en Ecosse, est battu par le Comte de Dumbarton, pris & décapité, le 11 Juillet, à Edimbourg. Le Duc, aussi malheureux dans l'invasion qu'il avoit tentée en Angleterre, subit, 14 jours après, le même sort à Londres (1). Ces exécutions furent suivies d'un grand nombre d'autres qui répandirent la terreur sans néanmoins captiver les esprits. On s'en apperçut bientôt après. Le Roi, dans la vue de rétablir la religion catholique, demande au Parlement assemblé la même année dans le mois de Novembre, l'abolition de la loi du *Test*; il demande en même tems des subsides pour augmenter le nombre des troupes. On accorde le second article, & on refuse le premier. Le Roi s'attendoit d'autant moins à ce refus, qu'il croyoit avoir mérité la reconnoissance du Parlement en ouvrant dans ses Etats un asyle aux Protestans de France que la révocation de l'Edit de Nantes obligeoit de s'expatrier.

Les contradictions qu'éprouvoit le zele du Roi Jacques, ne servoient qu'à l'enflammer. L'an 1686, il fait sacrer dans sa Chapelle quatre Evêques Catholiques qui sont envoyés par toute l'Angleterre, pour y exercer leurs fonctions, sous le titre de Vicaires apostoliques. Il envoie le Comte de Castelmaine à Rome, avec titre d'Ambassadeur, pour rendre obédience au Pape Innocent XI, & lui demander un Nonce; ce qui lui est accordé, mais non sans l'avertir de régler par la prudence l'ardeur qui l'animoit pour le rétablissement de la religion catholique (2). Le 3 Juillet 1687, le Nonce Ferdinand Dada, qui résidoit secrètement auprès du Roi, fait son entrée publique à Windsor en habits pontificaux, précédé de la croix, accompagné d'un grand nombre de Religieux avec les habits de leur Ordre: spectacle inutile & déplacé dont la nouveauté souleva les Anglois. Jacques donne peu de tems après une Déclaration portant abolition du *Test* & des loix pénales, avec injonction aux Evêques de la faire publier dans leurs diocèses. Sept Evêques l'ayant refusé, sont envoyés à la Tour. Elargis ensuite en donnant caution, ils sont jugés dans la salle de Westminster le 29 Juin, & absous. Toutes les sectes s'alarment également de la protection que le Monarque accorde à la religion catholique. Le Stathouder de Hollande, gendre du Roi Jacques, entretient ces frayeurs par ses émissaires, & dispose les peuples à la révolte. Il se concerte avec les principales têtes de l'Etat, promet de venir à leur secours; & pour tenir sa parole, il prépare une flotte destinée en apparence contre la France. Louis XIV ne prit point le change; instruit par le Comte d'Avaux, son Ambassadeur en Hollande, que cet armement a pour objet une descente du Stathouder en Angleterre, il avertit le Roi du danger qui le menace, & lui offre des secours capables de préserver l'Angleterre de toute invasion. Jacques ne tient compte de l'avis qu'il regarde comme une fausse alarme, & rejette les offres avec la hauteur d'un Prince qui se croit des forces plus que suffisantes pour faire face à tous ses ennemis. Louis plaint son aveuglement; & voulant le servir malgré lui, il fait déclarer à la Hollande qu'il prendra pour une infraction de la paix & pour une insulte faite à lui-même toute entreprise faite sur l'Angleterre. Cette déclaration loin d'arrêter le Stathouder le rend plus actif pour hâter l'exécution de ses desseins. Enfin, l'an 1688, ce Prince ayant mis à la voile au mois d'Octobre avec 50 vaisseaux de guerre & 400 de transport, portant une armée de 40 mille hommes, débarque le 15 Novembre (N.S.) à Torbay, dans le Devonshire. Quelques jours se passent depuis la descente sans que nul des mécontens vienne le joindre. Si le Roi dans cet intervalle eût rassemblé ses troupes, & les eût menées à l'ennemi sans leur donner le tems de la réflexion, il n'est gueres douteux qu'il ne l'eût obligé à se rembarquer: mais la défiance où il étoit de la fidélité des Officiers de son armée, le fit rester dans l'inaction. Enfin la Noblesse court se rendre sous les drapeaux du Stathouder. L'infortuné Monarque se voyant attaqué par un de ses gendres, abandonné par l'autre (le Prince George de Danemarck), méconnu de ses filles, trahi par ses favoris (3), près de l'être par ses Officiers-Généraux, prend le parti de la fuite déguisé en Ecclésiastique. Le peuple qui l'avoit insulté dans ce travestissement, change de dispositions à son égard dès qu'il le reconnoît pour le Roi. Les Magistrats de Londres lui envoient une députation & des carrosses pour l'engager à revenir. Etant rentré dans la ville le 16 Décembre, au milieu des acclamations, il fait prier le Prince d'Orange, qui étoit à Windsor, de se rendre auprès de lui pour conférer ensemble sur l'état présent des affaires. Le Prince répond qu'il n'est pas à propos qu'ils se rencontrent ensemble dans la capitale, & lui conseille, c'est-à-dire lui ordonne, de s'en éloigner. Jacques se retire, le 27 Novembre, à Rochester, escorté par un régiment des gardes hollandoises; & le même jour le Prince arrive à Londres où le peuple le reçoit comme son libérateur. Jacques se voyant comme prisonnier à Rochester, & craignant le sort de son pere, s'échappe la nuit du 23 Décembre, &, s'étant embarqué avec le Duc de Barwick, il va chercher un asyle en France, sur les traces de sa femme & de son fils, âgé pour lors de 6 à 7 mois, qui l'y avoient devancé. Il aborda, le 28 Décembre, au port d'Ambleteuse en Picardie, & de là il se rendit, le 7 Janvier suivant, à S. Germain-en-Laye, où Louis XIV lui forma une Cour particuliere, séparée de la sienne. Ce Monarque « joignant la délicatesse de l'ami à la magnificence de protecteur, voulut » que Jacques, entouré comme lui des ressources de l'abondance, fût aussi libre & aussi Roi à S. Germain que Louis XIV » l'étoit à Versailles. Les ennemis de Louis XIV le combattirent, mais ils l'admirerent. » (M. Gaillard.)

Jacques en quittant ses Etats pour se retirer en France, n'avoit pas renoncé à l'espérance d'y rentrer. Outre le grand nombre de sujets fideles qu'il avoit laissés en Angleterre & en Ecosse, le Comte de Tyrconnel lui assuroit l'obéissance de presque toute l'Irlande dont il étoit Viceroi, & l'invitoit à s'y rendre. Louis XIV, entrant dans les mêmes vues, lui fournit 5000 hommes commandés par M. de Rosen, avec lesquels il alla s'embarquer au mois de Février (& non de Mars) 1689, à Brest. Le débarquement se fait sans obstacle, le 17 Mars, à Kinsale en Irlande, dont les peuples, à l'arrivée de Jacques, montrerent par-tout une joie extraordinaire, n'ayant jamais vu de Roi depuis Henri II. Londonderi est la seule ville qui refuse de se soumettre à son légitime Souverain. Il en fait le siége, & échoue devant cette bicoque, qui n'avoit pas même de Gouverneur. (Walker, Ministre protestant, qui n'avoit jamais porté les armes, lui en tenoit lieu.) L'an 1690, le Comte, depuis Duc de Lauzun, débarque, le 22 Mars, à Cork avec huit mille François qu'il amenoit au Roi Jacques. Mais avec ce

(1) Monmouth ayant fait sa descente en Angleterre avec 80 aventuriers, publia un manifeste dans lequel il prétendoit que la Couronne lui appartenoit, et cela sur le faux prétexte que le Roi Charles, son pere, avoit réellement épousé la Duchesse de Portsmouth, sa mere. Ayant amassé par là un nombre d'environ trois mille hommes, il hasarda, le 5 Juillet, la bataille de Sedgemoore, qu'il perdit contre le Comte de Feversham qui le fit prisonnier. Sur la route, comme on le menoit à Londres, il écrivit au Roi pour demander d'être admis en sa présence, disant qu'il avoit quelque chose à lui révéler qui lui procureroit un régne heureux. Ayant obtenu cette grace, il se jetta aux genoux du Roi, demandant pardon les larmes aux yeux; mais sur le refus qu'il fit de nommer ses complices, le Monarque fut inexorable. On a dit depuis que sous main Milord Sunderland, l'un de ces complices et favori du Roi, « lui avoit donné » des assurances de son pardon s'il persistoit à ne rien dire; et qu'a» près lui avoir ôte ainsi toute créance, en l'engageant à se contre» dire, il eut soin de le faire expédier le plutôt possible. » (Mém. de Barwick, T. I, n. 1, p. 425.) Ceci est moins incroyable que le trait suivant. Le jour même que l'exécution de Monmouh devoit se faire, le Roi envoya demander à déjeûner à la Duchesse, sa femme. C'étoit pour lui porter, non la grace de son époux comme elle sembloit devoir s'y attendre, mais la remise des biens du coupable, qui par la rigueur de la loi étoient acquis à la Couronne.

(2) Il est certain qu'Innocent XI, Pontife judicieux, et ce qu'il y avoit de plus sensé dans le Sacré College, n'approuvoient pas les entreprises inconsidérées où le zele entraînoit Jacques II, et qu'ils en auguroient plus de mal que de bien pour la religion. Quelques Cardinaux disoient même en plaisantant qu'il falloit excommunier ce Prince, comme un homme qui alloit perdre le peu de catholicisme qui restoit en Angleterre.

(3) Celui de ses favoris dont la trahison lui causa le plus de surprise et lui devint le plus funeste, fut Jean Churchill, le confident et le ministre des amours de ce Prince avec Mademoiselle Churchill, sa sœur, depuis si fameux sous le nom de Duc de Marlborough. Il avoit appris le métier des armes en France sous M. de Turenne, qui jugea dès lors qu'il seroit un grand homme de guerre. Mais comme l'intérêt et l'ambition régloient toutes ses démarches, il ne fut gueres moins infidele à l'usurpateur Guillaume qu'il l'avoit été à son légitime Souverain. Ce nouveau maître affermi sur le trône lui retira sa confiance qu'il avoit mérité de perdre. Son caractere ne se démentit point sous le regne suivant. La Reine Anne qui le combla de biens et d'honneurs, eut toujours en lui un ennemi secret qui ne cessa de cabaler contre elle, et l'obligea enfin par son ingratitude à le dépouiller de ses charges. Il y fut rétabli par le Roi George en 1714, et mourut dans l'enfance en 1722, âgé de 73 ans.

renfort Jacques se trouva trop foible contre Guillaume qui, étant descendu en Irlande avec 40 mille hommes, gagna sur lui, le 11 Juillet, la bataille de la Boyne, après laquelle cet infortuné Monarque jugea à propos de retourner en France. Arrivé à Brest, il y apprit la grande victoire remportée, le 10 Juillet, par les François sur les flottes combinées des Anglois & des Hollandois. Cette nouvelle fit qu'il s'applaudit beaucoup du parti qu'il avoit pris, & lui redonna l'espérance de voir ses affaires se rétablir. En effet » le passage en Angleterre étant » alors sans difficulté ni opposition, il y avoit lieu de présu» mer que le Roi de France pourroit aisément se rendre maî» tre de ce Royaume. Cela auroit aussi obligé le Prince d'O» range à abandonner l'Irlande pour accourir au plus pressé. » Mais M. de Louvois, Ministre de la guerre, qui, par oppo» sition à M. de Seignelai, Ministre de la Marine, étoit con» traire en tout au Roi d'Angleterre, s'opposa si fortement à » ce projet, que le Roi T. C., persuadé par ses raisons, ne » voulut point y consentir. » (*Mém.* de Barwick, T. I, p. 74.) Jacques ne sut la détermination de Louis XIV que dans la visite qu'il en reçut à son retour à S. Germain, & l'on peut juger combien elle le mortifia malgré les politesses & les assurances d'amitié persévérante dont ce Monarque assaisonna son refus. On voulut tenter cette descente deux ans après; mais Jacques, qui s'étoit avancé dans ce dessein, avec le Maréchal de Bellefonds, sur les côtes de Normandie, vit du rivage, le 29 Mai 1692, la défaite de la flotte françoise à la Hogue, & par là son projet s'évanouir. Une conspiration formée en sa faveur & de son consentement, l'an 1696, par le Comte d'Aylesbury & d'autres Seigneurs anglois, ne produisit pas un meilleur effet. Il apprit qu'elle étoit dissipée en arrivant à Calais avec le Marquis d'Harcourt pour aller se mettre à la tête des conjurés. Depuis ce tems Jacques tournant vers le ciel toutes ses vues, ne s'occupa plus qu'à sanctifier ses disgraces par une résignation parfaite aux ordres de la Providence (1). Il mourut à S. Germain-en-Laye le 16 Septembre 1701, à l'âge de 68 ans (2), laissant de son premier mariage Marie, née le 10 Mai 1662, mariée, l'an 1677, à Guillaume de Nassau, Prince d'Orange; & Anne, née le 6 Février 1664, alliée, le 17 Août 1683, à Georges, Prince de Danemarck. De Marie d'Est, sa seconde femme, fille, comme on l'a dit, d'Alfonse IV, Duc de Modene (morte le 7 Mai 1718), il eut un fils nommé Jacques, né à Londres le 21 Juin 1688. Quelques Auteurs anglois, spécialement Burnet, dont la plume est toujours conduite par la passion, ont tâché de jetter des soupçons ridicules sur la naissance de ce Prince; mais ils n'ont fait que la constater & montrer à quels excès peuvent se porter des Ecrivains qui ne suivent que leur animosité. Jacques II eut encore du même lit une fille née à S. Germain-en-Laye en 1692, morte l'an 1712. On connoît aussi quatre enfans naturels qui lui naquirent de ses concubines; 1° d'Arbella Churchill, sœur du fameux Marlborough, Jacques Fitz-James, Duc de Barwick, tué au siége de Philisbourg l'an 1734; Henri Fitz-James, Grand-Prieur de France, Duc d'Albemarle, mort en France l'an 1702; & une fille nommée Henriette; 2° de Catherine Sedley il a laissé Catherine d'Arnley. Jacques II fut un Prince, de l'aveu même de ses ennemis les plus judicieux, doué d'excellentes qualités, ferme dans ses vues & ses résolutions, exact dans ses plans, brave dans ses entreprises, sincere, fidele & plein d'honneur dans les affaires; mais il manqua de prudence. Moins de précipitation dans son zele, plus de ménagement pour les préjugés de la nation, plus d'égard pour les loix établies, eussent affermi la Couronne sur sa tête, & préservé la religion catholique en Angleterre de la ruine où il l'entraîna par sa chûte.

INTERREGNE.

Après la retraite du Roi Jacques il y eut en Angleterre un interregne de quelques mois, pendant lesquels les Seigneurs & les Communes tinrent plusieurs Assemblées sous le nom de *Convention* (le Parlement ne pouvant être convoqué que par le Roi), pour régler la forme du Gouvernement. Enfin après bien des débats, ils décident dans une Assemblée, tenue au mois de Février 1689, que le Roi Jacques II, ayant abdiqué le gouvernement, le trône étoit vacant (3); & sans égard pour le Prince de Galles, fils du Roi Jacques, ils choisissent le Prince & la Princesse d'Orange pour le remplir. Mais à ce réglement & à ce choix on joint une Déclaration qui fixe les bornes de la prérogative royale. En voici le précis. Le Roi ne pourra dispenser des loix ni en suspendre l'exécution sans le consentement du Parlement, ce pouvoir étant contraire aux loix & à la constitution de l'Angleterre. La Couronne ne jouira plus du droit qu'elle s'étoit attribué de créer des Commissions ou des Cours de Justice; & dans les procès même de haute trahison, les Jurés ne seront pris que parmi les membres de la communauté. Toute levée d'argent pour l'usage de la Couronne, sous prétexte de quelque prérogative royale, & que le Parlement n'aura pas accordée, est défendue, & le Roi ne peut la faire que dans le tems & de la maniere que le Parlement l'aura ordonnée. Tout Anglois est autorisé à présenter des *Pétitions* au Roi, & toute poursuite ou tout emprisonnement pour ce sujet déclaré contraire aux loix, de même que la levée & l'entretien d'une armée dans le Royaume en tems de paix, sans le consentement de la nation. Les discours & les débats du Parlement ne seront recherchés dans aucune Cour & dans aucun autre lieu que dans le Parlement même; défenses d'exiger des cautionnemens excessifs, d'imposer des amendes exorbitantes; & d'infliger des peines trop dures. Tels sont les réglemens que l'Angleterre appelle sa constitution, sa loi fondamentale.

GUILLAUME III.

1689. Guillaume-Henri de Nassau, fils posthume de Guillaume IX, Prince d'Orange, & de Henriette-Marie, fille de Charles I, Roi d'Angleterre, né le 14 Octobre 1650, élu Stathouder de Hollande en 1672, est proclamé Roi d'Angleterre le 12 Février 1689, sous le nom de Guillaume III, avec la Princesse Marie, son épouse, fille de Jacques II. Marie envoie demander la bénédiction à l'Archevêque de Cantorberi: *Quand elle aura obtenu celle de son pere*, répondit-il, *je lui donnerai volontiers la mienne.* Le 11 Avril suivant, les deux époux sont couronnés à Westminster par l'Evêque de Londres, au refus de ce Primat. Seize Evêques refuserent de prêter le serment de fidélité au Gouvernement actuel. Leur exemple fut suivi par un très grand nombre du second Ordre, & d'une multitude de Seigneurs laïques. On donna le nom de Jacobites aux partisans du Roi détrôné. Guillaume déchargea sur eux son ressentiment en dépouillant les uns de leurs Bénéfices & les autres de leurs charges. Ce fut alors que pour accorder l'intérêt avec la conscience on imagina la distinction de Roi de fait & de Roi de droit. On consentit de rendre obéissance à Guillaume comme au Roi que les représentans de la nation avoient élu; mais on refusa de le reconnoitre pour Roi légitime, parce que son élection étoit contraire aux loix fondamentales du Royaume.

L'an 1690, Guillaume, après avoir pris les mesures qu'il jugea les plus convenables pour empêcher que rien ne remue en Angleterre pendant son absence, passe en Irlande avec 40

(1) On a remarqué que ce Prince conserva toujours sa prédilection pour les Anglois, même depuis qu'ils l'avoient abandonné. » Il se rappelloit toujours avec intérêt le tems où il avoit com» mandé les flottes angloises et les avantages qu'elles avoient rem» portés sous lui. Il disoit souvent avec un regret tendre : *Mes braves* » *Anglois*, lors même que leur valeur l'accabloit. . . . On assure » qu'il montra de la joie de la défaite de la Hogue, qui ruinoit ses » espérances, mais qui rendoit la supériorité à la marine angloise, » et qu'ayant vu dans cette occasion les Anglois faire une manœu» vre hardie, il s'écria : *Oh ! il n'y a que mes braves Anglois qui* » *soient capables d'une action si courageuse.* » (M. Gaillard.)

(2) Pendant sa derniere maladie il reçut de Louis XIV plusieurs visites, dans la derniere desquelles ce Monarque lui dit : » Je viens, » Monsieur, pour vous dire que lorsqu'il plaira à Dieu de vous re» tirer de ce monde, je prendrai votre famille sous ma protection, » et traiterai votre fils, le Prince de Galles, de la même maniere » que je vous ai traité, et le reconnoîtrai pour Roi d'Angleterre, » comme il le sera alors. » Tous ceux qui étoient présens, François et Anglois, fondirent en larmes à l'instant. (Mém. de Barwick, T. I, p. 479.)

(3) » Je ne prétends pas faire un long discours, dit le Maréchal » de Barwick, pour prouver l'irrégularité de tout ce qui se faisoit » en Angleterre. Je dirai seulement qu'il n'a jamais été défendu par » aucune coutume ou loi à un Prince de sortir d'un de ses Royau» mes sans la permission de ses sujets, et qu'il est absurde d'avan» cer que par là il abdique ; l'abdication étant une démission volon» taire faite ou de bouche ou par écrit, ou du moins par un silence » non forcé après qu'on a été pressé de s'expliquer. Le Roi n'est » tombé dans aucun de ces cas ; il étoit prisonnier, et pour se tirer » des mains de ses ennemis, il s'étoit sauvé où il avoit pu. De plus » il ne lui étoit pas possible d'aller joindre ses fideles sujets en » Ecosse ou en Irlande que par la France : car, toute l'Angleterre » étant soulevée, il n'eût pû traverser ce Royaume qu'avec un grand » péril : mais quand même il auroit été vrai que le Roi eût abdiqué, » la Couronne se trouvoit, selon les loix fondamentales du Royau» me, *ipso facto*, dévolue à l'héritier immédiat, lequel n'étant en» core qu'un enfant au berceau, ne pouvoit avoir commis aucun » crime, ni abdiqué. Le Prince de Galles, son fils, avoit été re» connu pour tel par toute l'Europe, par toute la nation angloise, » et même par le Prince d'Orange. » (Mém. T. I, p. 42.)

mille hommes pour en chasser le Roi, son beau-pere. Le débarquement se fit à Caritfergus le 14 Juin, & le surlendemain, qui étoit un Dimanche, Guillaume assista au service divin. Le Docteur Ross, qui prêcha devant lui, prit pour texte ces paroles de l'Epître aux Hébreux : *Par la Foi ils ont subjugué les Royaumes. Mon Chapelain*, dit le Prince en sortant, *a bien ouvert la campagne*. Le 11 Juillet suivant, il gagne la bataille de la Boyne sur le Roi, son beau-pere, qui n'y perdit néanmoins qu'environ mille hommes, parce qu'il n'y eut que les troupes de Barwick & d'Hamilton qui donnerent. Le Duc Frédéric de Schomberg, qui commandoit sous Guillaume, fut tué dans l'action à l'âge de 82 ans. En montrant les François de l'armée ennemie aux réfugiés de la sienne, *Voilà*, leur avoit-il dit, *vos persécuteurs*. Guillaume, avant que la bataille commençât, eut les épaules effleurées & mises tout en sang d'un boulet de canon, ce qui l'empêcha de mettre ses troupes en bataille & de se trouver au combat (1). » Guillaume, après sa victoire, dit » un Ecrivain fameux, fit publier un pardon général; & le Roi » Jacques, vaincu, en passant par une petite ville nommée » Galloway, fit pendre quelques citoyens qui avoient été d'avis » de lui fermer les portes. » Mais depuis on a fait voir, 1° que le Roi Jacques, dans sa retraite, ne passa ni par Galloway ni par aucune autre place qui lui opposât la moindre résistance, d'où il suit qu'il n'eut pas même l'occasion d'exercer aucun acte de rigueur; 2° que le Roi Guillaume excepta du pardon qu'il publioit, toute la Noblesse, & qu'il se porta aux plus grandes violences. (*Mém.* de Barwick, T. I, not. 2, p. 433.) Malgré l'avantage qu'il avoit remporté à la Boyne, Guillaume est obligé, le 10 Septembre suivant, de lever le siége de Limérik, défendue par M. Boisseleau, Capitaine aux Gardes françoises, après avoir perdu 2000 hommes dans un assaut donné le 6 du même mois. Ce Prince, peu de jours après, s'embarque pour repasser en Angleterre. Le Roi Jacques étoit déja de retour en France.

L'an 1691, le Général Ginkle, que Guillaume avoit laissé en Irlande, défait, le 22 Juillet, à Kilkonel, ou Aghrim, M. de S. Ruth, Général des troupes françoises, qui périt dans la mêlée. Cette victoire fut suivie de la prise de Limérik, qui capitula le 1 Octobre, & de la conquête de toute l'Irlande. Quatorze ou quinze mille soldats irlandois n'ayant pas voulu renoncer au serment qu'ils avoient fait au Roi Jacques, s'embarquent sur l'escadre du Comte de Château-Renaud, & arrivent le 3 Décembre à Brest. Guillaume, affermi sur le trône, ne jouit pas du bonheur qu'il s'étoit promis de son usurpation. Les Anglois cesserent de l'aimer dès qu'il fut devenu leur maître. Sans cesse contrarié par le Parlement, & également en butte aux deux factions des Wighs & des Torys, quoique très divisées entre elles, il se repentit plus d'une fois d'avoir recherché une Couronne exposée à tant de désagrémens. Il ne se dédommageoit des mortifications qu'il essuyoit en Angleterre, que par les fréquens voyages qu'il faisoit en Hollande, où ses volontés n'éprouvoient point de contradictions, & étoient reçues comme autant de loix; ce qui a fait dire qu'il étoit Roi de Hollande, & Stathouder d'Angleterre. Guillaume vint à bout néanmoins, dès son avénement au trône, d'engager le Parlement à déclarer la guerre à la France. Il l'entreprit avec vigueur, & la continua de même jusqu'à la paix de Riswick, conclue le 20 Septembre 1697. Ce fut alors qu'il fut reconnu Roi d'Angleterre par la France.

L'an 1695, le 7 Janvier, la Reine Marie meurt à Kingston de la petite-vérole, à l'âge de 33 ans. A la nouvelle de cet événement, un Prédicateur Jacobite étant monté en chaire à Londres, fait à la Princesse l'application terrible des paroles que Jéhu avoit dites au sujet de Jézabel : *Ite & sepelite maledictam illam, quia filia Regis est. Allez & donnez la sépulture à cette malheureuse, parce qu'elle est la fille du Roi.* (*Reg.* I. 4, c. 9, v. 34.) N'avoit-elle pas mérité cette application, fille dénaturée qui avoit scandalisé tous les honnêtes gens par l'air triomphant avec lequel elle avoit fait son entrée dans Londres après que son pere avoit été obligé d'en sortir ignominieusement, qui avoit toujours insulté aux malheurs de ce Prince, loin de lui donner aucun signe de tendresse ni de compassion? Depuis la paix de Riswick, la santé chancelante de Charles II, Roi d'Espagne, sembloit annoncer une mort prochaine. Ce Prince n'ayant point d'enfans, sa succession, qui devoit mettre un si grand poids dans la balance de l'Europe, fixoit l'attention des Puissances qui prétendoient y avoir droit, & de celles qui avoient lieu de redouter leur agrandissement. Guillaume, l'an 1698, s'avisa de partager d'avance la monarchie espagnole par un projet qui, ayant été agréé de la France & des Etats-Généraux, fut signé, le 11 Octobre, à la Haye. Mais la mort du Prince Electoral de Baviere, arrivée le 6 Février 1699, dérangea ce projet dont il étoit un des principaux objets. On fit un autre projet qui fut anéanti par le testament que Charles fit le 2 Octobre 1700, un mois avant sa mort, en faveur de Philippe, Duc d'Anjou, petit-fils de Louis XIV. Guillaume, l'année suivante, vers la fin d'Avril, reconnoît Philippe pour Roi d'Espagne, & approuve ainsi le testament de Charles.

La succession de Guillaume, privé de postérité comme Charles, faisoit la même difficulté par rapport à l'Angleterre, mais avec cette différence qu'il ne lui étoit pas libre d'en disposer par testament. Le Parlement, s'étant occupé de cet objet, signe, le 12 Juin (V. S.) ou le 23 (N. S.) de l'an 1701, un bill, par lequel la Princesse Sophie, Duchesse-Douairiere d'Hanovre, derniere fille de Casimir V, Electeur Palatin, &c, par sa mere Elisabeth, petite-fille du Roi Jacques I, âgée pour lors de 71 ans, est déclarée la plus proche héritiere du trône, dans la ligne protestante, après Guillaume, la Princesse Anne, sa belle-sœur, & leurs descendans respectifs. Guillaume, après avoir approuvé l'élévation de Philippe de France sur le trône d'Espagne, ne tarda gueres à se retracter. Le 7 Septembre de la même année, il conclut & fait signer à la Haye un Traité d'alliance entre l'Empereur, l'Angleterre & les Etats-Généraux, pour faire obtenir sur la succession de Charles II une satisfaction convenable au premier, & une sûreté particuliere aux derniers. L'Angleterre étoit celle des trois Puissances qui avoit le moins d'intérêt dans cette ligue. Guillaume, en l'y entraînant, montra d'autant plus d'habileté à manier les esprits, que depuis trois ans les Parlemens ne sembloient occupés qu'à le chagriner. Ils avoient réformé les troupes & cassé les régimens de refugiés françois, malgré ses représentations réitérées; ils l'avoient forcé de renvoyer sa garde hollandoise, chose qui, suivant le Pr. Henaut, lui causa le plus de peine; ils avoient demandé l'éloignement de ses favoris. » Pour éloigner une guerre » intestine il en falloit susciter une étrangere, & il vint à bout » de la faire agréer à ceux même qui ne respiroient que la paix. » Il en forma le plan, il négocia les alliances, & mit toute » l'Europe en mouvement. » (d'Avrigni.) Mais il n'eut pas la satisfaction de recueillir le fruit de ses intrigues, & de voir la France humiliée comme il le desiroit. Une chûte de cheval, qu'il fit à la chasse, le conduisit au tombeau le 19 Mars (N. S.) de l'an 1702, à l'âge de 52 ans. Il ne laissa point d'enfans de la Comtesse d'Orkney, sa maîtresse déclarée, non plus que de la Reine Marie, sa femme. La jalousie ou la haine dont Guillaume étoit animé contre Louis XIV, donna l'essor à ses talens politiques & militaires. Durant le cours de sa vie il ne cessa presque point de susciter des ennemis à ce Monarque, & d'avoir les armes à la main contre lui. Les Généraux que Louis XIV lui opposa eurent à la vérité toujours l'avantage. Guillaume leur livra plusieurs batailles & n'en gagna aucune. Mais, quoique toujours battu, jamais il ne fut défait, & il trouva toujours dans son génie des ressources pour réparer ses pertes. M. Smolett est de tous les Historiens celui qui nous paroît avoir le mieux saisi le caractere de ce Prince, & l'avoir rendu avec le plus de précision. » Guillaume, dit-il, fut fataliste en » religion, infatigable à la guerre, entreprenant dans la poli- » tique, totalement insensible à toutes les émotions douces & » généreuses du cœur humain, froid parent, mari indifférent, » homme désagréable, Prince peu gracieux, impérieux Souve- » rain. » (*V.* Louis XIV, & Guillaume Henri, *Prince d'Orange*, & les Stathouders.)

LA REINE ANNE.

1702. ANNE, fille de Jacques II & d'Anne Hyde, sa premiere femme, née le 6 Février 1664, mariée, le 17 Août 1683, avec Georges, 2e fils de Frédéric III, Roi de Danemarck, est proclamée Reine le jour même de la mort de Guillaume III, & couronnée le 4 (15) Mai. Cette Princesse avoit vécu dans l'humiliation sous le régne précédent, rebutée de la Reine, sa sœur, & négligée du Roi, son beau-frere, qui la recevoit toujours avec froideur, & ne l'entretenoit jamais des affaires de l'Etat. Anne soutint ces mépris avec une tranquillité inaltérable. Parvenue à la royauté, elle n'y associa

JACQUES III.

1701. JACQUES III, fils de Jacques II & de Marie d'Est, né le 21 Juin 1688, succede, le 16 Novembre, aux droits légitimes de son pere sur

(1) Le bruit courut en France que le Prince d'Orange avoit été tué, et l'on sait les réjouissances indécentes que le peuple de Paris fit à l'occasion de cette fausse nouvelle.

LA REINE ANNE.

point le Prince, son époux, qui resta son premier sujet, & donna toujours l'exemple de la plus parfaite soumission. Le premier acte que fit la nouvelle Reine, fut de déclarer la guerre au Roi de France, contre lequel elle étoit personnellement piquée (1) pour avoir reconnu son frere Jacques III Roi d'Angleterre. Ainsi il n'y eut rien de changé dans les mesures que Guillaume avoit concertées avec ses alliés. Anne donna le commandement de ses troupes au Comte (depuis Duc) de Marlborough. Les dix campagnes consécutives que ce Général fit dans les Pays-Bas & en Baviere contre la France, furent marquées par les plus brillans succès, dont il fut toutefois moins redevable à ses talens, quoique très grands, qu'à des causes que personne n'ignore. (*Voy.* Louis XIV.)

Les flottes angloises eurent aussi dans cette guerre plusieurs avantages dont les plus signalés sont le combat naval donné, le 22 Octobre 1702, devant Vigo en Espagne, où le Comte de Château-Renaud fut battu par le Duc d'Ormond; la descente de l'Amiral Rook à Gibraltar dont il se rendit maître avec l'aide du Prince de Hesse-Darmstad, le 4 Août 1704; la conquête de la Sardaigne, faite pour le compte de l'Empereur au mois d'Août 1708, par l'Amiral Crack, & celle de Port-Mahon faite le 29 Septembre suivant par deux mille matelots anglois, sous la conduite du Major-Général Sthanhope.

L'antipathie des Anglois & des Ecossois étoit bien diminuée depuis la révolution, & la réunion des deux nations en un seul corps, vainement tentée par Jacques I & Charles II, sembloit, sous le régne d'Anne, facile à effectuer. Cette Princesse, qui avoit à cœur cet objet, ayant fait sonder là-dessus les esprits, les trouva disposés, pour la plûpart, à seconder ses vues. On nomma en conséquence 60 Commissaires pris de part & d'autre, qui, s'étant assemblés, le 26 Avril 1706, à Cockpit, près de Whitchal, conclurent, après 44 conférences, par un Traité signé à Londres dans le mois d'Août suivant, l'union de l'Angleterre & de l'Ecosse en une seule Monarchie & un seul Parlement. Mais ce Traité vivement combattu par les Whigs d'Ecosse, n'y fut ratifié que le 27 Janvier 1707, & ne commença d'avoir son exécution qu'au 1 Mai de cette année. *C'est là*, dit le Continuateur de Thoiras, en parlant de la Reine, *le plus bel endroit de sa vie.* Tous les Ecossois cependant n'applaudirent pas à cette réunion. Elle fit parmi les Seigneurs des mécontens dont quelques uns étant venus trouver le Prétendant en France, l'inviterent à venir recevoir dans la capitale d'Ecosse la Couronne de ses ancêtres. Il partit de Dunkerque, le 17 Mars 1708, avec une flotte de 8 gros vaisseaux & 70 bâtimens de transport, commandée par le Chevalier de Forbin, & arriva le 23 devant Edimbourg. Mais personne n'ayant répondu aux signaux dont on étoit convenu, il comprit que la mêche étoit éventée, & que la Reine, prévenue de l'invasion qu'il méditoit, avoit pris des mesures efficaces pour l'empêcher. Ce fut ce qui l'engagea de retourner à Dunkerque, où il apprit que la Reine avoit mis sa tête à prix. Elle épargna néanmoins le sang de ceux qui avoient eu part à cette entreprise. Le 8 Novembre suivant, la Reine perd le Prince Georges de Danemarck, son mari, dont elle avoit eu un fils mort jeune. *Ce Prince*, dit Thoiras, *étoit d'une humeur pacifique, sans ambition, sans intrigue, tel qu'il falloit pour être le mari d'une Reine d'Angleterre.* Le Parlement assemblé le 27 du même mois, rend un bill pour la naturalisation des Protestans refugiés en Angleterre, & ce bill acquiert force de loi, malgré la violente opposition des Torys.

L'an 1709, sur la fin de Décembre, le Docteur Sachwérel est déféré à la Chambre des Communes pour avoir prêché dans S. Paul de Londres l'obéissance passive envers les Souverains dans tous les cas; ce qui étoit attaquer la derniere révolution. Cette affaire partage tous les esprits, & occasionne de grands débats. Le Clergé & le peuple étoient pour le Docteur; les Wighs demandoient au contraire qu'il fût jugé comme coupable de haute trahison. Enfin, après bien des contestations, il fut condamné, sur la fin de Mars de l'année suivante, au silence pendant trois ans, & ses sermons furent brûlés par la main du bourreau.

L'an 1710, le crédit des Wighs, qui depuis la mort de Guillaume III dominoient à la Cour & au Parlement, commence à tomber. Les Ministres de cette faction, dont Marlborough étoit le chef, sont destitués, & des Torys les remplacent. La Duchesse de Marlboroug, qui tyrannisoit la Reine par ses hauteurs & ses caprices, est disgraciée; une paire de gants qu'elle vouloit avoir avant la Reine, si l'on en croit un illustre Auteur, une jatte d'eau, selon d'autres, qu'elle répandit, soit par maladresse, soit par malice, en présence de la Reine, sur la robe d'une nouvelle favorite, décida ce revers. Le commandement des armées est néanmoins continué au Duc, son époux. Mais le crédit de ce Général commence à décheoir ainsi que celui des Wighs dont il étoit le chef, & le parti des Torys reprend le dessus. De nouveaux Ministres, pris d'entre ces derniers, persuadent à la Reine que Marlborough a seul intérêt à la continuation d'une guerre qui augmente tous les jours sa gloire & sa puissance, mais qui ruine la nation, sans qu'elle en tire ou même puisse s'en promettre aucun avantage. Toutes les vues se tournent alors vers la paix.

L'an 1711, la Reine, malgré les cris de l'Empereur & des Etats-Généraux, prend le parti d'entrer en négociation avec la France. Elle y envoie à cet effet Matthieu Prior, que Bolymbrock, Secrétaire d'Etat & zélé Torys, lui avoit indiqué. M. Ménager arrive peu de tems après à Londres avec des pleins pouvoirs de Louis XIV. Il donne ses réponses aux demandes de la Reine: elles sont agréées le 8 Octobre, & le même jour les Plénipotentiaires conviennent des articles préliminaires.

Marlboroug, cessant par là d'être nécessaire, ses ennemis personnels redoublent leurs efforts pour achever sa ruine. L'an 1712, sur une accusation de péculat, portée contre lui au Parlement, il est rappellé, privé de ses charges par la Reine, & recherché par la Chambre des Communes, qui se contente de l'humilier, sans prononcer de sentence. Le Duc d'Ormond lui succede dans le commandement des troupes. Ce nouveau Général ayant reçu des ordres de la Reine pour ne point agir offensivement, se sépare des alliés, & fait publier une suspension d'armes le 17 Juillet. Ce furent les premieres démarches qui conduisirent à la paix d'Utrecht. Elle fut conclue, le 11 Avril 1713, entre la France & l'Angleterre; mais elle ne procura pas à la Reine Anne la tranquillité qu'elle avoit droit d'en espérer, & dont ses infirmités lui faisoient sentir l'extrême besoin. Les Wighs firent retentir par-tout leurs plaintes contre un Traité qui, selon eux, avilissoit la nation & la laissoit chargée de la dette immense qu'une guerre de 13 ans, dont elle avoit porté le plus grand poids, l'avoit obligée de contracter. Un impôt général que l'on mit l'année suivante sur la dresche, augmenta les murmures, sur-tout en Ecosse où l'on fut sur le point de faire casser l'union des deux Royaumes. Dans ces entrefaites mourut l'héritiere présomptive de la Couronne, la Princesse Sophie, Duchesse-Douairiere d'Hanovre, le 8 Juin 1714. Ce fut l'occasion de nouveaux troubles. Les Jacobites commençant à remuer, les Wighs s'éleverent contre eux, & contraignirent la Reine à publier une proclamation contre le Prétendant, son frere. Les cabales qui se formerent dans le même tems à la Cour, mirent le comble aux chagrins de cette Princesse, & hâterent sa mort qui arriva le 12 Août 1714, dans la 50e année de son âge, & la 13e de son régne. Elle remplit le trône avec gloire, *& il n'a manqué à son bonheur*, dit un homme d'esprit, *que d'avoir des sujets plus unis entre eux, & plus capables de sentir la tendresse & la sincérité de son amour.* Elle avoit eu de son époux plusieurs enfans qui moururent jeunes.

JACQUES III.

la Couronne d'Angleterre, & est reconnu en cette qualité par Louis XIV, par tous les alliés de sa Maison, & par tous ses fideles sujets.

L'an 1708, il s'embarque à Dunkerque, le 17 Mars, avec le Chevalier de Forbin, pour aller tenter une descente en Ecosse, où la réunion récente de ce Royaume avoit fait un grand nombre de mécontens. Il arrive dans le golfe d'Edimbourg, mais l'Amiral Georges Bing, y étant survenu presque en même tems, lui donna la chasse & l'obligea de retourner à Dunkerque où il s'étoit embarqué. Il arriva le 7 Avril, & de là il alla se joindre à l'armée françoise en Flandre. On le vit l'année suivante combattre avec elle à la bataille de Malplaquet, où il chargea jusqu'à 12 fois à la tête de la Maison du Roi, & reçut un coup d'épée dans le bras.

L'an 1713, contraint de sortir de France en vertu de l'un des préliminaires de la paix d'Utrecht, Jacques se retire dans les Etats du Duc de Lorraine, & arrive, le 21 Février, à Bar-le-Duc, sous le titre de Chevalier de S. Georges.

---

(1) Anne, dès l'an 1691, avoit fait sa paix avec le Roi, son pere, après lui avoir demandé pardon, et promis de le joindre dès qu'il paroîtroit en Angleterre. (Mém. de Barwick, T. I, p. 473.) Elle eut toujours de l'inclination pour le Prince de Galles, son frere; ce qui donne lieu de croire que la politique eut plus de part que le cœur dans la conduite qu'elle tint à l'égard de ce Prince.

GEORGES I.

1714. GEORGES-LOUIS, fils & ſucceſſeur d'Erneſt-Auguſte, dans l'Electorat d'Hanovre, petit-fils, par Sophie, ſa mere, de Frédéric V, Electeur Palatin, & d'Eliſabeth, fille du Roi Jacques I, né le 28 Mai 1660, appellé a la Couronne d'Angleterre, conformément aux vœux des Wighs, par un Acte du Parlement du mois de Mars 1714, eſt proclamé Roi d'Angleterre à Londres, en ſon abſence, le 12 Août, ſous le nom de Georges I. On a remarqué qu'il y avoit 45 perſonnes qui ſe trouvoient plus près que ce Prince du trône d'Angleterre. Etant arrivé le 17 Septembre à Londres, il eſt couronné, le 31 Octobre ſuivant, à Weſtminſter. Georges débuta ſur le trône par un trait de partialité qui ne répondit ni à la réputation de ſageſſe qu'il s'étoit acquiſe, ni à la reconnoiſſance qu'il devoit a la Reine Anne. Au lieu de tenir la balance égale entre les Whigs & les Torys, il ſe déclara hautement pour les premiers, & montra pour leurs adverſaires un éloignement décidé. Le Miniſtere en conſéquence fut changé. On ne s'en tint pas à la ſeule deſtitution envers le Vicomte de Bolymbrock, Secrétaire d'Etat, le Duc d'Ormond & le Comte d'Oxford, Grand-Tréſorier. On établit un Comité ſecret, à la tête duquel fut mis le fameux Robert Walpole, pour rechercher leur adminiſtration. Les deux premiers aimerent mieux quitter leur patrie que de courir les riſques de l'événement : ils ſe retirerent en France. Le Comte d'Oxford fut conduit à la Toûr, quoique dangereuſement malade de la gravelle. Une foule de peuple l'accompagna, chargeant d'imprécations les perſécuteurs de ce Miniſtre. L'an 1715, le Duc d'Ormond & le Vicomte de Bolymbrock n'ayant point comparu dans le tems preſcrit, on rendit contre eux, au mois de Sept. un bill *d'atteinder*, ou de conviction ; leurs noms furent rayés de la liſte des Pairs, & leurs biens confiſqués. Ces procédés violens produiſirent un nouveau degré de fermentation parmi les mécontens dont ils augmenterent le nombre. Le Comte de Marr, dans le même mois, leve en Ecoſſe des troupes, & y fait proclamer Jacques III. Le nord de l'Angleterre prend part à ce ſoulevement. Mais les rebelles ayant été défaits au mois de Nov. ſuivant à Dumbſain, le parti ſe diſſipa. On eſpéroit qu'au commencement de ſon régne Georges ſignaleroit ſa clémence envers les Seigneurs qui avoient été faits priſonniers dans le combat. Mais ni les larmes des femmes de ces illuſtres malheureux ne furent capables de le fléchir, ni les prieres de la Chambre Haute du Parlement, ne purent l'engager même à ſuſpendre l'exécution. Elle ſe fit dans les mois de Mars & d'Avril 1716, & remplit le Royaume de terreur par le nombre & la qualité des victimes qui furent immolées à la vengeance du vainqueur. L'une des plus conſidérables étoit le Comte de Derwentwater, qui fut décapité, le 6 Mars, ſur l'eſplanade de la Tour. C'étoit, ſuivant M. Smolett, un jeune homme doué des plus belles qualités. Sa funeſte deſtinée, dit le même Auteur, tira les larmes de tous les ſpectateurs, & fut très préjudiciable au pays où il vivoit, attendu qu'il fourniſſoit du pain à une multitude de peuple qu'il employoit dans ſes terres, & que les pauvres, les veuves & les orphelins reſſentoient les effets de ſon humanité. Il mourut, comme il avoit vécu, dans la communion de l'Egliſe romaine. Le Comte de Nithsdale échappa au ſupplice par l'adreſſe de ſa femme, qui, étant entrée dans la priſon, échangea ſes habits avec lui, & lui procura par là le moyen de ſe ſauver. Les Parlements, ſuivant la regle ordinaire, juſqu'alors étoient triennaux. Un des membres de la Chambre Haute, gagné par la Cour, propoſa d'en étendre la durée juſqu'à ſept ans. Son avis, après avoir été vivement combattu, prévalut à la fin, & délivra le Roi de la crainte d'une révolution dont les actes de rigueur qu'il avoit exercés, ſembloient le menacer.

Il s'étoit établi une cérémonie ridicule qui devoit ſe renouveller tous les ans le jour de l'anniverſaire de l'avénement de Georges au trône. C'étoit de brûler en effigie le diable, le Pape, le Prétendant, le Duc d'Ormond & le Comte de Marr. Le Roi, l'an 1717, ſur les remontrances de l'Univerſité de Cambridge, abolit ce ſpectacle plus digne d'une nation barbare que d'un peuple policé.

Le Roi d'Angleterre, le Régent de France & l'Empereur, avoient également à redouter la politique d'Alberoni, premier Miniſtre d'Eſpagne. Pour ſe mettre en garde contre ſes entrepriſes, ils conclurent à Londres, le 2 Août 1718, le fameux Traité de la quadruple alliance. Les Etats-Généraux étoient la quatrieme Puiſſance qu'on eſpéroit y faire accéder ; mais ils ne s'y joignirent que le 16 Février 1719. Ce Traité régloit les prétentions reſpectives de l'Empereur & du Roi d'Eſpagne. La Cour de Madrid n'en fut pas plutôt informée, qu'elle en témoigna ſon mécontentement. Le 11 du même mois, l'Amiral Bing, ſans qu'aucune déclaration de guerre eût précédé, attaque la flotte eſpagnole à la hauteur du Cap Paſſaro, dans la Sicile, la met en déroute & lui enleve la plûpart de ſes vaiſſeaux. Ceux qui avoient échappé du combat ſont pris ou brûlés ſur la côte de Syracuſe par le Capitaine Walton. Bing en reçoit la nouvelle par cette lettre ſingulièrement laconique : *Monſieur, nous avons pris & détruit tous les vaiſſeaux eſpagnols qui étoient ſur la côte & dont le nombre eſt en marge. Je ſuis, &c. G. WALTON.* On blâma dans le Parlement l'expédition de Bing, comme une violation manifeſte du droit des gens ; mais la Cour n'en obtint pas moins le conſentement des deux Chambres pour une déclaration de guerre contre l'Eſpagne : elle fut publiée ſur la fin de la même année.

L'illuſion du ſyſtême de Law, qui avoit opéré la ruine de tant de fortunes en France, étoit à peine diſſipée, qu'une ſemblable chimere produiſit le même bouleverſement en Angleterre Ce fut le Chevalier Blunt qui enfanta, l'an 1720, ce nouveau projet dont la baſe fut le commerce très peu floriſſant d'une Compagnie de la mer du Sud. La manie de l'agiotage s'empara auſſitôt de toutes les têtes chez les Anglois comme elle avoit fait parmi nous, & abſorba toutes les idées. Les Actions monterent rapidement de cent juſqu'à mille livres. Chacun s'empreſſa d'échanger ſon argent contre des billets dont la valeur idéale ſurpaſſoit infiniment les fonds réels de la banque ſur laquelle ils étoient aſſis. Mais le preſtige ne fut pas de longue durée. Le Roi Georges étant revenu promptement d'Allemagne où il étoit alors, prit des meſures efficaces avec le Parlement pour remédier au déſordre, & vint à bout de rétablir le crédit public. On fut étonné de revoir Law l'année ſuivante à Londres, où il étoit venu étaler les dépouilles de la France, après avoir parcouru l'Italie & l'Allemagne. Sa préſence & ſon luxe réveillerent une affaire qu'il avoit eue pour un homicide qui lui avoit attiré une ſentence de mort. On invectiva contre lui dans le Parlement ; mais le crédit de ſes amis lui fit obtenir grace au banc du Roi.

Les Miniſtres, au commencement de Mai 1722, jetterent l'alarme dans le Royaume en faiſant répandre le bruit d'une nouvelle conſpiration formée contre le Roi & le Gouvernement. C'étoit une fiction ſi mal imaginée, qu'elle ſe détruiſoit d'elle-même. On ſuppoſoit que le Régent, lié, comme on l'a vu, d'intérêt avec le Roi Georges, l'avoit excitée. Pluſieurs perſonnes ſont arrêtées à ce ſujet, entre autres Mylord Atterbury, Evêque de Rocheſter, qui, le 21 Mai 1723, fut dépoſé & condamné à un exil perpétuel. Il ſe retira en France, où ſon érudition & ſon goût le firent rechercher des Gens de Lettres. Il mourut à Paris en 1732. Le 25 Juillet de la même année 1722, fut le terme de la vie du fameux Duc de Marlboroug, le héros de l'Angleterre. Il étoit revenu à la Cour après la mort de la Reine Anne, & y avoit repris ſon premier crédit. L'affoibliſſement de ſon eſprit l'obligea de s'en retirer dans les dernieres années de ſa vie. Il laiſſa une ſucceſſion immenſe qui ſervit à juſtifier l'accuſation de péculat, autrefois intentée contre lui.

Bolymbrock, dégradé & proſcrit, demeuroit toujours ſous l'anathême du Parlement. L'an 1723, il obtient, au mois de Mai, ſon pardon du Roi ; mais la poſſeſſion de ſes biens ne lui fut rendue que par un bill du Parlement donné le 21 Mai 1725. Cette derniere époque eſt celle du rétabliſſement de l'Ordre

JACQUES III.

L'an 1714, à l'occaſion de la proclamation du Roi Georges I, Jacques fait paſſer en Angleterre un manifeſte pour ſoutenir ſes droits. Dans cet écrit il parloit des bonnes intentions que ſa ſœur la Reine Anne, avoit eues pour lui, & dont ſa mort fâcheuſe avoit empeché l'effet. Il obſervoit que ſes ſujets au lieu de lui rendre juſtice & de ſe la rendre a eux-mêmes, avoient proclamé pour leur Roi un Prince étranger contre la loi fondamentale du droit héréditaire. Ces papiers ayant été remis au Secrétaire d'Etat, le Roi refuſa de donner audience au Marquis de Lamberti, Miniſtre du Duc de Lorraine, ſur la ſuppoſition que ce manifeſte n'avoit pu être dreſſé ni envoyé ſans la participation de ſon maître. Le Miniſtre ayant tenté vainement d'excuſer le Duc de Lorraine, prit le parti de ſortir du Royaume.

L'an 1715, au mois de Sept., le Comte de Marr, à la tête de 5000 Ecoſſois, ſe met en campagne, & invite la nation a ſe déclarer pour Jacques III. Au mois d'Oct. le Comte de Derwantwater fait proclamer ce Prince dans le nord de l'Angleterre. La ville & l'Univerſité d'Oxford autoriſent cette entrepriſe par leurs ſuffrages. Le 23 Novembre, le Comte de Marr en vient aux mains, près de Dumblain, avec le Comte d'Argyle, & défait ſon aile gauche, tandis que la ſienne eſt battue par les Royaliſtes.

L'an 1716, le Prétendant arrive, le 2 Janvier, à Péterhead en Ecoſſe, après ſix ſemaines d'une navigation dangereuſe. Un grand nombre de Seigneurs vient ſe ranger autour de lui ; mais ce parti, trop foible pour tenir contre celui du Roi Georges, bientôt ſe diſſipe. Le Prétendant, ſuivi par l'ennemi, ſe rembarque à Montroſſ dans le mois de Fé-

GEORGES I.

du Bain, qui étoit tombé en oubli depuis l'introduction de la prétendue réforme. Georges, en le faisant revivre, réduisit le nombre des Chevaliers à 38, y compris le Souverain. Le Chancelier Macclesfied étoit alors entre les mains du Parlement qui s'occupoit à instruire son procès pour des malversations énormes dont la voix publique le chargeoit. En vain, pour se mettre à couvert, il résigna volontairement les sceaux. On crut devoir employer la rigueur des loix contre lui, s'il étoit prouvé qu'il eut abusé de l'autorité des loix mêmes pour satisfaire son avarice & d'autres passions. La conviction étant acquise, il fut condamné à une amende de 30 mille livres sterling, & à demeurer en prison jusqu'au paiement. Une grande lumiere s'éteignit en Angleterre l'an 1727, le 20 Mars, (N. S.) par la mort d'Isaac Newton, le pere de la physique expérimentale. Il étoit dans sa 85e année, étant né le 25 Décembre 1642 (V. S.) ou 4 Janvier 1643. (N. S.) Son épitaphe porte qu'il mourut en 1726, parce que l'année commençoit alors au 25 Mars en Angleterre, c'est-à-dire au 5 Avril. (N. S.) La mort du Roi suivit de près celle du Philosophe. Ce Monarque étant en route pour son Electorat, fut attaqué d'une maladie qui l'enleva de ce monde à Osnabruck le 11 (22 N. S.) du mois de Juin 1727, dans la 68e année de son âge, & la 13e de son régne. Son corps fut porté à Hanovre, & inhumé au milieu de ses ancêtres. Il avoit épousé, le 21 Novembre 1682, SOPHIE-DOROTHÉE, sa cousine, fille de Georges-Guillaume, Duc de Brunswick-Zell, & par sa mere Eléonore Dexmier, dite aussi d'Ollebreuse, petite-fille d'Alexandre Dexmier, Gentilhomme Poitevin, & de Jacqueline Poussard. Sophie-Dorothée étoit veuve pour lors de Frédéric de Wolfenbutel, son cousin-germain, mort en 1676. Elle fut séparée de son second époux le 28 Déc. 1694. La cause de cette séparation fut ses galanteries avec le Comte de Konigsmark, qu'on surprit en robe de chambre dans son appartement, & dont on n'a plus oui parler depuis cette aventure. La Princesse fut reléguée au Château d'Allen, où elle mourut, à l'âge de 60 ans, le 14 Novembre 1726, laissant de son second mariage Georges-Auguste qui suit, & Sophie-Dorothée, mariée, le 16 Mars 1687, à Frédéric-Guillaume, Electeur de Brandebourg & Roi de Prusse. Georges I fut un grand politique & un négociateur habile; mais il ne put se faire aimer des Anglois, parce qu'il affecta trop de vouloir dominer dans le Parlement & l'assujettir à ses volontés. Il ne fut pas mieux avec sa famille : on vient de voir le traitement bien mérité qu'il fit à sa femme. Ce fut vraisemblablement avec moins de raison qu'il témoigna une aversion constante pour le Prince de Galles, son fils, & ne lui donna jamais aucune part au gouvernement. Il se réconcilia néanmoins avec lui quelque tems avant sa mort, par les soins du Sir Cecil Carteret. Du reste on doit le regarder comme un des meilleurs Souverains que l'Angleterre ait eus. Jamais peut-être elle ne fut plus florissante que sous son régne. Ceux de ses sujets qui le regardoient comme un usurpateur, n'éprouverent point de sa part les rigueurs d'un tyran. On rapporte à ce sujet un trait qui fait l'éloge de sa générosité. Dans un bal masqué où il se trouvoit, une Dame, qu'il ne connoissoit pas, l'engage à venir se rafraîchir au buffet. On leur sert à boire; *Masque, à la santé*, dit-elle, *du Prétendant. De tout mon cœur*, répondit le Monarque, *je bois volontiers à la santé des Princes malheureux.*

GEORGES II.

1727. GEORGES-AUGUSTE, né de Georges I & de Sophie-Dorothée, le 30 Octobre (V. S.) 1683, marié, le 2 Septembre 1705, avec GUILLELMINE-DOROTHÉE-CHARLOTE, fille de Jean-Frédéric, Margrave de Brandebourg-Anspach, est proclamé Roi de la Grande-Bretagne, sous le nom de Georges II, le 26 Juin, & couronné avec la Reine le 22 Octobre. (N. S.) Au mois de Juillet précédent, le Parlement, en considération de sa nombreuse famille, avoit porté ses revenus de 700 mille livres à 800.

L'Angleterre se plaignoit de plusieurs hostilités que les Espagnols commettoient sur ses Colonies en Amérique. La paix fut rétablie entre les deux Puissances par le Traité de Séville, signé le 9 Novembre 1729. Mais les conditions de ce Traité furent vivement combattues au Parlement qui s'ouvrit dans le mois de Janvier de l'année suivante.

Depuis que l'usage de la langue françoise avoit été banni du barreau d'Angleterre, les plaidoyers & toutes les écritures concernant les procès s'y faisoient en latin. Le Parlement, par un bill rendu en 1731, ordonna que désormais la langue des citoyens seroit la seule admise dans les tribunaux de la nation. La discorde s'insinua, l'an 1737, dans la famille royale par un manquement du Prince de Galles envers le Roi, son pere. La Princesse Augustine de Saxe, qu'il avoit épousée le 8 Mai 1736, approchoit de ses couches, sans qu'il eût donné avis de sa grossesse au Roi. Piqué de cette omission affectée d'un devoir indispensable, Georges fit signifier à son fils un ordre de quitter le Palais de S. James, & d'aller établir sa résidence ailleurs. Le Prince fit solliciter en vain son pardon. Le Roi fut inexorable, & ne lui permit pas même de venir recevoir la bénédiction de la Reine, sa mere, qui étoit alors à l'extrémité. Elle mourut en effet, sans l'avoir vu, le 1 Décembre (N. S.) 1737, dans la 55e année de son âge.

Par les Traités d'Utrecht & de Séville, les Anglois pouvoient envoyer tous les ans un vaisseau chargé de marchandises dans les possessions d'Espagne en Amérique. Mais ils abuserent de cette permission, & ce vaisseau devint l'entrepôt d'un grand nombre d'autres qui le suivoient & où il venoit prendre de nouvelles denrées; ensorte que la nation britannique absorboit tout le commerce. Ces fraudes occasionnerent de vives querelles entre les deux nations. Le Roi d'Angleterre, prenant parti pour la sienne, publie, le 3 Novembre (N. S.) 1739, une déclaration de guerre contre l'Espagne, qui lui répondit sur le même ton le 28 du même mois. Les hostilités ouvertes suivent de près. Le 1 Décembre, l'Amiral Vernon enleve aux Espagnols Porto-Belo, sur la côte de l'Isthme de Panama. L'année suivante, au mois de Mars, il va se présenter avec une flotte de 124 vaisseaux devant Carthagene dont il fait le siége; mais il échoue dans cette entreprise; & ce nouveau Drack, comme l'appelloient les Anglois par enthousiasme, est obligé de se rembarquer honteusement dans le mois de Mai pour retourner à la Jamaïque. L'Amiral Ogletorpe n'est pas plus heureux dans l'Amérique septentrionale. Après avoir emporté le Fort de S. Diegue, & deux autres petits Forts dans les environs de la ville de S. Augustin, il est attaqué par les Espagnols le 27 Juillet, & se retire avec tant de précipitation, qu'il abandonne son artillerie & ses bagages. Au mois d'Août de la même année, le Roi d'Angleterre, quoique lié d'intérêt avec la Reine de Hongrie, conclut avec la France un Traité de neutralité pour son Electorat de Hanovre.

Vernon, voulant reparer l'échec qu'il avoit reçu devant Carthagene, revient attaquer cette place au mois d'Avril 1741, & redouble ses efforts pour l'emporter. Mais après un mois de travaux, il est encore forcé de se retirer avec perte de dix mille hommes. Les curieux conservent une médaille que les Anglois avoient fait frapper, avant cette expédition, pour apprendre à la postérité la prise de Carthagene, tant ils la regardoient comme immanquable!

Un mérite éminent & des services importans rendus à l'Etat ne mettent pas un Ministre à l'abri des cabales, sur-tout en Angleterre. L'an 1742, le 14 Février, le Chevalier Robert Walpole, cédant aux poursuites de ses ennemis, se démet du Ministere qu'il avoit exercé pendant 20 ans avec un pouvoir absolu, mais dont il usa toujours avec modération. Il connut mieux que personne le grand art des gouvernemens modernes, l'art de diviser & de corrompre. Les bons patriotes anglois, dit un homme d'esprit, ne lui pardon-

JACQUES III.

vrier, fait voile vers la France, & retourne en Lorraine. La nuit du 13 au 14 Mars, il quitte secretement la Lorraine, & arrive le 31 à Avignon, accompagné du Duc d'Ormond & du Comte de Marr.

L'an 1717, ce Prince étant sorti d'Avignon le 6 Février, traverse l'Italie jusqu'à Rome, où il fait son entrée le 26 Mai.

L'an 1719, le Cardinal Albéroni, Ministre d'Espagne, veut avoir la gloire de placer le Prétendant sur le trône de ses ancêtres. L'Espagne étoit en guerre alors avec l'Angleterre. Il invite le Prétendant à se rendre en Espagne. Jacques y étant arrivé vers la fin de Mars est reçu à la Cour avec tous les honneurs possibles, & traité en Roi de la Grande-Bretagne. Le Cardinal fait partir une flotte sous les ordres du Duc d'Ormond, pour aller faire une descente en Ecosse; mais elle eut le sort de celle de Philippe II. Les vents combattirent pour l'Angleterre. Deux frégates seulement prirent terre en Ecosse. Trois cens soldats qu'elles portoient furent joints par 140 Gentilshommes, & cette petite troupe, s'étant accrue jusqu'au nombre de 5000 hommes, fit quelques excursions; mais elle se dissipa bientôt à l'approche des Royalistes. Le Prétendant voyant ses espérances évanouies du côté de l'Espagne, repasse en Italie, après avoir reçu de Sa Majesté Catholique un présent de 25 mille pistoles d'or, & une pension de 50 mille pistoles. Le 3 Septembre de la même année 1719, il épouse à Montefiascone la Princesse MARIE CLÉMENTINE, fille de Jacques Sobieski, & petite-fille de Jean Sobieski, Roi de Pologne. De là il s'achemine à Rome, pour fixer son séjour dans l'Etat ecclésiastique.

GEORGES II.

neront pas d'avoir mis la corruption en systême. On disoit un jour devant lui que toutes les voix du Parlement étoient vénales. » Je le sais bien, répondit-il, & j'en ai même le tarif. » *Sur mer.* L'Amiral Vernon fait plusieurs tentatives sur la Havanne dans l'Isle de Cuba, dont aucune ne lui réussit. En général, comme l'observe un habile homme, les événemens de la guerre maritime que les Anglois faisoient aux Espagnols depuis 1739, n'ont pas tourné à l'avantage de l'Angleterre. Ils n'ont réussi dans aucune de leurs entreprises, excepté celle de Porto-Belo; & les Espagnols leur ont pris beaucoup plus de navires marchands qu'ils n'en ont perdu.

Nous étions alliés des Espagnols, & l'Angleterre l'étant de la Reine de Hongrie, à qui nous faisions la guerre, entretenoit au service de cette Princesse une armée dans les Pays-Bas, commandée par le Comte de Stair. L'an 1743, le Roi Georges part de Londres au mois de Mai pour aller se mettre à la tête de cette armée. Le 27 Juin, il se trouve resserré à Ettingen par l'armée de France, & exposé au danger évident de périr avec toute la sienne; mais il s'en tire plus heureusement qu'il n'auroit du l'espérer. (*Voy.* Louis XV.)

Le Roi d'Angleterre, l'année suivante, déclare solemnellement la guerre à la France par un manifeste du 29 Mars. Louis XV l'avoit prévenu, le 15 du même mois, par une semblable déclaration, dans laquelle il se plaignoit de ce qu'il avoit manqué au Traité d'Hanovre, de ce qu'il ne lui avoit point fait raison des courses & des prises faites par les vaisseaux anglois sur ceux de France, de ce que l'année précédente il lui avoit fait la guerre en personne, &c.

L'an 1745, le Duc de Cumberland, déclaré Généralissime des troupes du Roi, perd, le 11 Mai, la bataille de Fontenoi, dont il balança long-tems le succès par son habileté secondée de la valeur de ses troupes. Le 27 Juin, l'Amiral Waren s'empare de Louisbourg, capitale de l'Isle-Royale ou Cap-Breton, dans l'Amérique septentrionale. Le Roi Georges, apprenant dans les Pays-Bas la descente & les succès du Prince Edouard en Ecosse, revient en hâte le 11 Septembre, pour s'opposer aux progrès de la révolution. Le 14, il met à prix la tête de ce Prince, qui, par une générosité digne de sa cause, publie quelque tems après une défense d'attenter à la vie de Georges & d'aucune personne de la Maison d'Hanovre. Georges, après avoir fait revenir 6000 hommes des troupes de Flandre, en demande encore 6000 aux Hollandois, suivant les Traités faits avec la République. Les Etats-Généraux lui envoient précisément les mêmes troupes qui par les Traités de Tournai & de Dendermonde, conclus avec la France, ne devoient servir de dix-huit mois. Le Duc de Cumberland, à la tête de ces troupes, se met à la poursuite du rival de sa Maison. Enfin le succès de la bataille de Culloden, donnée le 27 Avril 1746, délivre le Roi Georges de ses frayeurs, & raffermit sur sa tête la Couronne de la Grande-Bretagne. Ce Monarque signale sa vengeance envers les partisans d'Edouard par des exécutions dont le récit fait horreur. Le 1 Octobre 1746, les Anglois ayant fait une descente sur les côtes de Bretagne, tentent inutilement de s'emparer de la ville de l'Orient, & sont obligés de se rembarquer le 8 avec précipitation. Ils sont plus heureux sur les côtes de Provence; & le 16 Décembre ils s'emparent du Fort Sainte-Marguerite dans l'Isle de ce nom. *Dans les Indes.* Le 6 Juillet 1746, M. de la Bourdonnaie, Gouverneur de l'Isle Bourbon, attaque l'escadre angloise de l'Amiral Barnet, la disperse, & se hâte d'aller mettre le siége devant Madras, dans la Province d'Arcate. La ville se rend le 21 Septembre, & le Gouverneur convient avec le Général françois d'un rançonnement montant à près de quatorze millions de France. Mais le Gouverneur de Pondicheri, M. Dupleix, refuse de tenir la convention, & garde la place jusqu'à la paix.

Le Duc de Cumberland, signaloit toujours sa valeur à la tête des alliés dans les Pays-Bas. L'an 1747, il perd, le 2 Juillet, la bataille de Laufelt, qui fut très meurtriere de part & d'autre. Du nombre des prisonniers faits par les François fut le Général Ligonier, né sujet du Roi de France. Ayant été présenté à Louis XV, ce Monarque lui dit ces paroles mémorables : *Ne vaudroit-il pas mieux songer sérieusement à la paix, que de faire périr tant de braves gens?* Il fait ensuite l'honneur à ce réfugié françois de l'admettre à sa table; conduite bien différente de celle du Roi d'Angleterre, qui avoit fait périr sur l'échafaud des Ecossois, Officiers au service de France, pour s'être trouvés dans l'armée du Prince Edouard. *Sur mer.* Le 14 Juin, combat près du Cap Finistere, entre l'escadre françoise du Comte de la Jonquiere, composée seulement de 4 vaisseaux & de 5 frégates, & la flotte de l'Amiral Anson, forte de 16 vaisseaux de ligne, qui prit tous les vaisseaux françois. Le 25 Octobre, autre combat à la hauteur du même Cap, entre la flotte de l'Amiral Hawke, de 20 vaisseaux de la premiere force, & l'escadre de M. l'Etenduere, dont il ne se sauva que 2 vaisseaux. Dans l'une & dans l'autre de ces affaires, les flottes marchandes, que les escadres françoises escortoient, se sauverent pendant le combat, & arriverent à leurs destinations.

L'an 1748, les articles préliminaires de la paix, entre la France, l'Angleterre & la Hollande, sont signés, le 30 Avril, à Aix-la-Chapelle. Les hostilités cessent alors en Europe. L'armistice étant ignoré dans les Indes, les Amiraux Boscawen & Griffin mettent le siége devant Pondicheri le 28 Août, espérant enlever ce comptoir à la Compagnie des Indes; mais la belle défense de M. Dupleix, secondé par M. de Bussi, sauve la place, dont le siége est levé le 17 Octobre. Le lendemain, le Traité définitif de paix est signé à Aix-la-Chapelle.

L'an 1751, au mois de Février, bill du Parlement pour la réformation du Calendrier. (Voy. *notre Dissertation sur l'Art de vérifier les Dates.*) Le Prince de Galles, (Frédéric-Louis,) meurt dans son château de Kew, le 31 Mars, à l'âge de 45 ans, étant né le 31 Janvier 1705. Il avoit épousé, le 8 Mars 1736, Auguste, fille de Frédéric II, Duc de Saxe-Gotha, dont il a laissé 5 fils & 3 filles; Georges, qui succéda sur le trône à son aïeul; Edouard-Auguste, né le 25 Mars 1739, Duc d'Yorck, (mort à Monaco le 17 Septembre 1767;) Guillaume-Henri, né le 25 Novembre 1743, Duc de Glocester; Henri-Frédéric, né le 7 Novembre 1745, (aujourd'hui Duc de Cumberland) Frédéric-Guillaume, né le 24 Mai 1750, (mort le 29 Décembre 1765;) Auguste, née le 11 Août 1737, mariée, le 16 Janvier 1764, à Charles-Guillaume-Ferdinand, Prince Héréditaire de Brunswick; Elisabeth-Caroline, née le 10 Janvier 1741, morte le 4 Septembre 1759;) Caroline-Mathilde, née posthume le 22 Juillet 1751, mariée, le 1 Octobre 1766, à Christiern VII, Roi de Danemarck, morte le 10 Mai 1775.

L'an 1754, au mois de Janvier, le Parlement, frappé des clameurs du peuple, casse & annulle le bill de naturalisation accordé aux Juifs dans la précédente session. On remarqua que le banc des Evêques qui avoit acquiescé au bill sans aucune difficulté, acquiesça de même à la cassation. Commencement d'une nouvelle rupture entre la France & l'Angleterre, au sujet des limites de l'Acadie. Par les Traités d'Utrecht & d'Aix-la-Chapelle, la France avoit cédé à l'Angleterre cette péninsule, voisine du Canada, *suivant ses anciennes*

JACQUES III.

L'an 1745, Charles Edouard, fils aîné de Jacques III, regardant la guerre, qui existoit entre la France & l'Angleterre, comme une conjoncture favorable pour recouvrer le sceptre de ses ancêtres, s'embarque à Nantes, le 12 Juin, sur une frégate, avec 7 Officiers, les uns Irlandois & les autres Ecossois, aborde, sur la fin d'Août, au nord de l'Ecosse, débarque dans un petit canton appellé le Moidart, & publie un manifeste. Plusieurs Lairds, ou Seigneurs Ecossois, viennent se joindre à lui avec leurs clans ou tribus. Le Prince leur fournit des armes qu'il avoit apportées de France, traverse à leur tête quelques Comtés, & s'empare, le 1 Septembre, de l'importante ville de Perth, où il est solemnellement proclamé *Régent d'Angleterre, de France, d'Ecosse & d'Irlande*, pour Jacques, son pere. Quatre jours après, renforcé par les troupes que le Duc de Perth & d'autres Seigneurs lui avoient amenées, il entre dans Edimbourg, où il est proclamé de nouveau. Cependant le Général Cope marchoit contre lui à la tête de 4000 hommes. Le Prince sort d'Edimbourg avec 3000 hommes pour aller à sa rencontre, lui livre bataille à Preston-Pans, le 2 Octobre, défait totalement son armée, dont 500 sont tués, 900 blessés, 1400 faits prisonniers, & oblige le Général a fuir lui 15e. De retour à Edimbourg, il voit bientôt son armée s'augmenter jusqu'à près de 6000 hommes. Il forme le projet de la conduire en Angleterre; il part, arrive dans le Northumberland, & se rend maître, le 26 Novembre, de Carlisle & de son château. De là il pénetre jusqu'à Derbi, à 30 lieues de Londres, & répand l'alarme dans la capitale. Mais le Duc de Cumberland, qui étoit venu prendre le commandement des troupes angloises qu'on avoit rassemblées de ce côté là, ne tarde pas à rassurer les habitans de Londres. S'étant mis en mouvement pour aller attaquer l'armée écossoise, tandis qu'en Ecosse le Général Wade se disposoit à la suivre en queue, il oblige le rival de sa Maison à retourner à Carlisle.

L'an 1746, le Prince Edouard part de Carlisle, le 2 Janvier, pour rentrer en Ecosse, ne laissant dans la place que 400 hommes pour couvrir sa retraite. Le Duc

GEORGES II.

limites, sans expliquer quelles étoient ces limites. Les Anglois vouloient les étendre, les François vouloient les resserrer. On nomma de part & d'autre des Commissaires pour discuter cette question : ils ne purent s'accorder, & la guerre fut décidée de la part de l'Angleterre, qui la souhaitoit, & s'y préparoit depuis quelque tems. On peut voir à l'article de Louis XV les détails de cette guerre, dont nous ne toucherons ici qu'un petit nombre d'événemens, par maniere de supplément.

L'an 1756, le 17 Mai, déclaration de guerre de la Grande-Bretagne contre la France. Louis XV y oppose, le 9 (& non le 20) Juin, sa contre-déclaration, où il se plaint des déprédations que les Anglois ont exercées depuis 2 ans sur les vaisseaux & les Colonies de France. *Sur mer.* L'Amiral Bing, après avoir été battu à la hauteur de Port-Mahon, le 20 Mai, par M. de la Galissoniere, se retire avec sa flotte dans la baie de Gibraltar. La Cour, informée de cet échec, envoie sir Edouard Hawke & l'Amiral Saunders pour le remplacer. Ils mettent à la voile à Spithéad le 16 Juin; &, étant arrivés à Gibraltar, ils arrêtent l'Amiral Bing, & le font transporter en Angleterre. Il aborde à Portsmouth, où un Messager d'Etat se saisit de sa personne, & le constitue prisonnier. On établit une Cour martiale pour lui faire son procès, dont l'instruction fut commencée le 28 Décembre, à bord du vaisseau le S. Georges, dans le port de Portsmouth. Le 27 (& non le 29) Janvier de l'année suivante, il est condamné à mort par ses Juges, qui demandent en même tems sa grace, déclarant qu'il n'a manqué ni de cœur, ni de fidélité, & qu'il n'est coupable que par incapacité : jugement qui fut exécuté le 14 Mars, la grace que demandoient les Juges ayant été refusée. Le supplice du malheureux Bing fut d'être fusillé sur son bord. C'est ainsi qu'il appaisa les clameurs publiques, excitées par les Ministres, dont il s'étoit attiré la haine, par la liberté avec laquelle il avoit relevé leurs fautes. *Dans l'Inde.* Les habitans du pays chassent les Anglois de Calcutta, & des autres établissemens qu'ils avoient sur la côte de Bengale. L'Angleterre, suivant le Journal de Louis XV, a perdu dans cette occasion plus de 50 millions effectifs, outre les avantages qu'elle retiroit du commerce immense qu'elle faisoit dans cette partie de l'Inde.

Les succès des armes angloises furent variés en 1757. Le Colonel Clive, appuyé des Amiraux Walton & Pocok, enleve, le 24 Mars, aux François le comptoir de Chandernagor sur le Gange, dans la Province de Bengale, à 13 milles de Pondicheri. *En Amérique.* Au mois de Juin suivant, les Espagnols se rendent maîtres des établissemens que les Anglois avoient dans le Golfe de Honduras, & y bâtissent des Forts pour empêcher un commerce frauduleux.

L'an 1758, les Anglois font trois conquêtes importantes sur les François; celle du Cap-Breton en Canada, celle du Sénégal sur les côtes d'Afrique, & celle de l'Isle de Gorée, à 30 lieues du Sénégal. *Dans l'Inde.* Au mois de Décembre, les François, sous les ordres de M. de Lalli, mettent le siége devant Madras. Ils prennent la ville noire, où ils font un pillage immense, qui met l'abondance parmi les troupes; mais ce fut ce qui les empêcha de prendre la ville haute, où est le Fort S. Georges. Livrées à l'ivrognerie, par la prodigieuse quantité de liqueurs fortes qu'elles avoient trouvées dans la ville noire, elles négligerent les travaux, & ne connurent plus de discipline : enfin on leve le siége le 18 Février 1759, après avoir perdu une partie de l'armée. Les Anglois, dans le même mois, prennent Masulipatan. Le 30 Septembre suivant, M. Geoghegan, Capitaine de Grenadiers au régiment de Lalli, avec 1100 François bat 1700 Anglois & 4000 Noirs à Vandavachi, dans la Province d'Arcate, à 30 lieues de Pondicheri. *En Amérique.* Le 16 Janvier 1759, les Anglois, au nombre de 8000 hommes, font une descente dans la Martinique, en sont chassés par les habitans, & obligés de se rembarquer le lendemain, avec perte de 6 à 700 hommes. Ils se dédommagent le 2 Mai suivant, par la prise de la Guadeloupe, dont ils se rendent maîtres sans coup férir. C'est une Isle, petite, mais florissante, & où se fabrique le meilleur sucre. Le Marquis de Montcalm, après avoir éludé les efforts de l'armée angloise, fort supérieure à la sienne, & ceux de leur flotte encore plus formidable, se trouve engagé malgré lui, le 13 Septembre 1759, dans un combat près de Québec. Il y reçoit, au premier choc & au premier rang, une profonde blessure, dont il meurt le lendemain, à 48 ans, en héros chrétien. Un trou, qu'une bombe avoit fait, lui servit de tombeau; sépulture digne d'un homme qui avoit résolu de sauver le Canada, ou de s'ensevelir sous ses ruines. Quatre jours après sa mort, Québec tombe au pouvoir des Anglois.

L'an 1760, *dans l'Inde*, M. de Lalli, trahi & abandonné par les Marates, est battu, le 24 Janvier, par les Anglois, qui font prisonniers plusieurs des principaux Officiers : de ce nombre est M. de Bussi, Maréchal-de-Camp, l'homme le plus nécessaire dans l'Inde pour la guerre & pour les négociations. *En Amérique.* Les Chiroquois, peuple sauvage & nombreux, établi sur les confins de la Virginie & de la Caroline, font irruption sur les établissemens des Anglois, & y commettent d'horribles ravages. Le Colonel Montgomeri, envoyé contre eux, saccage plusieurs de leurs habitations, & ne peut néanmoins les réduire. Ils s'assemblent en grand nombre, & forment le blocus du Fort Loudon, qu'ils forcent, après une assez longue résistance, à se rendre. Le 20 Avril, les François, sous les ordres de MM. de Vaudreuil & de Lévi, se mettent en marche pour aller reprendre Québec. M. de Murrai va au devant d'eux, les attaque le 28, perd la bataille, & rentre dans la place, qui est aussitôt assiégée par terre & par eau : mais informés de l'arrivée prochaine d'une forte escadre angloise, les François levent le siége sur la fin de Mai, & se retirent dans l'Isle de Montréal. Les Anglois, résolus de les chasser entiérement du Canada, attaquent le Fort françois de l'Isle Royale, dont ils se rendent maîtres par capitulation. Enhardis par ce succès, ils font voile pour Montréal, où ils débarquent le 6 Septembre. La place est investie par trois corps d'armée, chacun plus formidable que l'armée entiere des François. Montréal étoit d'ailleurs dépourvu de munitions, & n'avoit pour enceinte qu'un mur de 6 pieds de hauteur. Dans cette situation critique, M. de Vaudreuil prend le sage parti de capituler, & le fait aux conditions les plus honorables que la conjoncture pouvoit lui permettre d'espérer. Cette conquête acheva celle du Canada. Si la valeur, la discipline, la supériorité des talens avoient pu le conserver, il seroit certainement resté à la France : mais le mal venoit de plus loin. D'infames concussionnaires avoient tourné à leur profit la plus grande partie des sommes envoyées par le Ministere de France pour réparer les fortifications du pays, & pourvoir les magasins de munitions de guerre & de bouche. *En Europe.* Le Roi Georges II meurt d'apoplexie, le 25 Oct., à Kensington, à l'âge de 77 ans, après en avoir régné 33. Il avoit eu de Guillelmine-Dorothée, son épouse, (morte, comme on l'a dit, le 1 Déc. 1737, à l'âge de 55 ans,) 8 enfans; savoir, Frédéric-Louis, Prince de Galles, mort le 31 Mars 1751; Georges-Guillaume, né en Nov. 1717, mort en Février 1718; Guillaume-Auguste, Duc de Cumberland, né le 26 Avril 1721, mort le 31 Oct. 1765; Anne, née le 15 Novembre 1709, mariée, le 25 Mars 1734, à Guillaume-Charles-Henri, Stathouder

JACQUES III.

de Cumberland fait aussitôt investir la ville qui capitule le 10. Le Prince ayant reçu vers le même tems quelques troupes de France, commandées par le Comte de Lalli, (le même qu'on a vu périr si tragiquement à Paris le 9 Mai 1766) s'empare de la ville de Sterling, & en fait assiéger le château. Il apprend quelques jours après que le Général Hawlei vient au secours de la place. Il va au-devant de lui avec 8000 hommes, attaque à Falkirk, le 28 Janvier, l'armée angloise, près de deux fois plus forte que la sienne, & demeure maître du champ de bataille. Le soir de la même journée, il livre un nouveau combat à l'ennemi dans son propre camp, & remporte une nouvelle victoire, dont le prix furent les tentes & le bagage que les vaincus abandonnerent en fuyant. Il retourne ensuite devant le château de Sterling; mais la rigueur de la saison & le défaut de subsistances l'obligent à lever le siége. Il se dédommage de ce contre-tems par la prise d'Invernesf, que le Comte de Loudon évacue à son approche, par celle du Fort-Guillaume, & d'autres places, tandis que le Duc de Perth est à la poursuite du Comte de Loudon, sur lequel il remporte divers avantages. Des succès si rapides sembloient promettre le dénouement le plus heureux : mais un revers fit évanouir ces belles espérances. Le Duc de Cumberland ayant passé la Spée, se trouve, le 27 Avril, en présence de l'ennemi à Culloden. Le combat s'engage presque aussitôt. L'armée écossoise, foudroyée par l'artillerie des Anglois, & mal servie par la sienne, est mise en déroute. Le Prince Edouard est entraîné par les fuyards. Depuis ce funeste événement, n'ayant plus ni armée, ni place de retraite, il ne fit qu'errer dans les montagnes, dans les marais, dans les Isles, souffrant tout ce que la misere a de plus affreux, exposé continuellement à tomber entre les mains des ennemis. Enfin il eut le bonheur d'échapper à leurs poursuites, & de sortir de l'Ecosse le 17 Septembre, sur un vaisseau Malouin, qui l'amena en France avec Shéridan & Sullivan, deux Irlandois qui avoient partagé toutes ses peines. Il est à remarquer que pendant l'expédition du Prince Edouard, le Roi de France, pour la favoriser par les préparatifs apparens d'une descente en Angleterre, tint dans la Manche une escadre commandée

GEORGES II.

de Hollande, (morte à la Haye le 13 Janvier 1759;) Amélie-Sophie, née le 12 Juillet 1711; Elisabeth-Caroline, née le 16 Juin 1713; Marie, née le 5 Mars 1723, mariée, le 28 Juin 1740, à Frédéric, Landgrave de Hesse-Cassel; Louise, née le 29 Décembre 1724, mariée, le 11 Décembre 1743, à Frédéric V, Roi de Danemarck. Le Roi Georges II fut plus regretté en Angleterre après sa mort, qu'il n'y avoit été aimé durant sa vie. La prédilection qu'il avoit toujours marquée pour son Electorat d'Hanovre, avoit refroidi les cœurs des Anglois à son égard : mais il mourut dans le cours d'une guerre qu'il soutenoit glorieusement depuis 6 années, & qu'on le croyoit seul capable de terminer, par la paix la plus honorable & la plus avantageuse à la Grande-Bretagne. Cette conjoncture rendit sa perte aussi sensible aux Anglois, que s'ils eussent perdu le meilleur & le plus aimé de leurs Rois. Ce Prince avoit prodigué la Pairie pendant son régne. Cet abus a paru depuis si considérable, qu'il a été question, sous le régne suivant, de supprimer plusieurs titres accordés à des hommes qui avoient prostitué leurs talens à la faveur. On a consulté les Jurisconsultes sur cette opération, & ils ont répondu, s'il faut en croire les papiers publics, qu'elle ne pouvoit se faire sans porter atteinte à la prérogative royale & déranger la forme du gouvernement. Sur le champ les plaintes ont cessé, & on a vu sans scandale les Pairs de Georges II revêtus de leur dignité. Ces Jurisconsultes, dit M. de Condillac, devoient ajouter que donner à une réforme un effet rétroactif, c'est ébranler la confiance que le citoyen doit avoir au gouvernement, c'est rendre sa fortune & son état douteux, c'est lui donner des alarmes inutiles ou des espérances trompeuses. (*Voy.* Louis XV, *Roi de France.*)

JACQUES III.

par M. de Roquefeuil, tandis que le Duc de Richelieu étoit à Calais à la tête de 3000 hommes, toujours prêts à s'embarquer, & même s'embarquant quelquefois. Ces feintes servoient à arrêter sur les côtes d'Angleterre des troupes qui auroient été en Ecosse accabler le Prince Edouard.

L'an 1749, cet infortuné Prince, si digne d'un meilleur sort par ses qualités héroïques, est obligé de sortir de France, conformément au 14e article du Traité de paix d'Aix-la-Chapelle. Depuis ce tems, il a disparu aux yeux du public. L'entreprise de ce Prince, dit M. Mabli, sera vraisemblablement la derniere tentative de la Maison de Stuart pour remonter sur le trône de la Grande-Bretagne, où, dit-on, le parti des Jacobites diminue de jour en jour.

L'an 1766, le Prétendant, Jacques III, meurt à Rome le 1 Janvier, à l'âge de 78 ans, laissant de Marie-Clémentine Sobieski, sa femme, (morte le 18 Janv. 1735,) 2 fils, Charles Edouard, dont on vient de parler, né a Rome le 31 Déc. 1720, & nommé Prince de Galles à sa naissance, & Henri-Benoît, né pareillement à Rome le 6 Mars 1725, appellé d'abord le Duc d'Yorck, & créé Cardinal par le Pape Benoît XIV le 3 Juillet 1747.

GEORGES III.

1760. GEORGES-GUILLAUME III, né à Londres, le 4 Juin 1738, de Frédéric-Louis, Prince de Galles, & d'Auguste de Saxe-Gotha, succede à Georges II, son aïeul paternel, dans le Royaume d'Angleterre, ainsi que dans l'Electorat d'Hanovre. L'an 1761, il épouse, le 8 Septembre, la Princesse CHARLOTTE-SOPHIE DE MÉKELBOURG-STRELITZ, née le 16 Mai 1744, & le 22 du même mois, les deux époux sont couronnés. La guerre continue entre la France & l'Angleterre. Le 5 Octobre, M. Pitt, Secrétaire d'Etat, quitte le Ministere pour n'avoir pu faire approuver au Conseil son opinion, par rapport aux mesures à prendre contre l'Espagne. Il est remplacé par le Comte de Bute, qui, peu de tems après, succede encore au Duc de Newcastle dans la charge de Grand-Trésorier. *Dans les Indes orientales.* Le 15 Janvier, la ville de Pondicheri, que les Anglois bloquoient par mer depuis 9 mois, & depuis 2 par terre, se rend, faute de subsistances. Le 10 Février, le Major Hector Monro enleve aux François le comptoir de Mahé, sur la côte de Malabar, à 30 milles au nord de Tillichéri. *En Amérique.* Les Anglois prennent aux François la Dominique, l'une des petites Antilles.

L'an 1762, le 4 Janvier, déclaration de guerre du Roi d'Angleterre contre l'Espagne. *En Amérique.* Le Général Monckton enleve aux François la Martinique. La conquête de cette Colonie, la meilleure & la plus riche qu'eut la France, fut l'affaire de cinq semaines. Les Anglois y avoient débarqué le 8 Janvier, & le 16 (non le 13) Février, ils devinrent maîtres de toute l'Isle par la capitulation de la ville de S Pierre. Après cette conquête les Anglois n'eurent pas de peine à s'emparer des Isles de Grenade, de S. Vincent, de Ste Lucie & de Tabago. Le 13 Juin, le Comte d'Albemarle & l'Amiral Pocok, font une descente dans l'Isle de Cuba, appartenante aux Espagnols, assiégent par terre la Havane, capitale de l'Isle, & la forcent à se rendre le 12 Août. Douze vaisseaux de guerre qui étoient dans le port, avec 27 navires chargés de trésors, demeurent au pouvoir des vainqueurs. Toute l'Isle, la plus grande de l'Amérique, se soumet, à l'exemple de la capitale. Le 18 Septembre, le Colonel Amherst remet les Anglois en possession de la ville de S. Jean, dans l'Isle de Terre-Neuve, dont les François s'étoient emparés au mois de Janvier précédent. *Dans l'Inde.* Les conquérans de Cuba courent se rendre maîtres des Philippines : ils y réussissent après avoir emporté d'assaut, le 5 Octobre, Manille, métropole de ces Isles, dans le port de laquelle ils enleverent le galion, venu depuis peu d'Acapulco avec une riche cargaison. *En Europe.* Tandis que les armes d'Angleterre triomphent dans les Indes, les Puissances belligérantes entrent en négociation pour la paix. Les préliminaires en sont signés le 3 Novembre à Fontainebleau, & approuvés, vers la fin du même mois, par les deux Chambres du Parlement d'Angleterre, malgré l'opposition du Duc de Cumberland, & les vives réclamations du Duc de Newcastle, de M. Pitt, & de leurs adhérens.

L'an 1763, le Traité de paix définitif entre la France, l'Angleterre & l'Espagne, est conclu, le 10 Février, à Paris. Par le IVe article, la France cede à l'Angleterre le Canada avec l'Isle du Cap-Breton; par le Ve l'Angleterre accorde à la France la liberté de la pêche & de la sécherie sur les côtes de l'Isle de Terre-Neuve, & lui abandonne les deux petites Isles de Saint-Pierre & de Miquelon, pour servir d'abri aux pêcheurs; par le VIIIe la Grande-Bretagne restitue à la France les Isles de la Guadeloupe, de Marie-Galante, de la Désirade, de la Martinique & de Belle-Isle; par le IXe, les Isles de la Grenade & les Grenadins sont cédés par la France à l'Angleterre, & le partage des Isles, appellées neutres, est fait entre ces deux Puissances, de maniere que celle de S. Vincent, la Dominique & Tabago resteront en toute propriété à la Grande-Bretagne, & que celle de Sainte-Lucie sera remise à la France; par le Xe, l'Isle de Gorée est rendue à la France, & le Sénégal reste à l'Angleterre; par le XIe, on se restitue réciproquement toutes les conquêtes qu'on avoit faites les uns sur les autres dans les Indes orientales; par le XIIe, l'Isle de Minorque retourne à la Grande-Bretagne; par le XIVe & le XVe, le Roi de France restitue à l'Electeur d'Hanovre, au Landgrave de Hesse & au Comte de la Lippe toutes les places occupées par ses troupes, & les deux Puissances, de France & d'Angleterre, s'obligent à évacuer toutes les places, en Westphalie, sur le haut-Rhin & dans tout l'Empire; par le XVIIe, les Anglois sont tenus de démolir les fortifications qu'ils peuvent avoir dans la baie de Honduras : mais ils pourront y prendre des bois de campêche; par le XIXe, l'Espagne recouvre l'Isle de Cuba; & par le XXe, elle abandonne la Floride à l'Angleterre avec le Fort S. Augustin & la baie de Pensacola, ainsi que tout ce que l'Espagne possede à l'Est & au Sud-Est du fleuve de Mississipi.

Nous ne pousserons pas plus avant le détail des événemens du régne de Georges III, parce que l'enchaînement de ceux qui suivent nous entraîneroit au-delà du terme où nous nous sommes proposé de nous arrêter. Ce Monarque a présentement (en 1784) sept fils & six filles. Les fils sont, Georges-Frédéric-Auguste, Prince de Galles, né le 12 Août 1762; Frédéric, né le 16 Août 1763, élu Prince-Evêque d'Osnabruck, le 27 Février 1764; Guillaume-Henri, né le 21 Août 1765; Edouard, né le 2 Novembre 1767; Ernest-Auguste, né le 5 Juin 1771; Auguste-Frédéric, né le 27 Janvier 1773; Adolphe-Frédéric, né le 24 Février 1774; les filles sont, Charlotte-Auguste-Mathilde, née le 29 Septembre 1766; Auguste-Sophie, née le 8 Novembre 1768; Elisabeth, née le 22 Mai 1770; Marie, née le 25 Avril 1776; Sophie, née le 3 Novembre 1777; Amélie, née le 7 Août 1783.



CHRONOLOGIE HISTORIQUE DES ROIS D'ECOSSE.

L'Ecosse, ainsi appellée du nom des Scots ou Ecossois, qui s'y établirent dans le ve siecle, étoit connue des Romains sous le nom de Caledonie. Le nom d'Ecosse ne fut donné au commencement qu'au pays situé au nord de la Clyde & du Forth. Il s'étendit ensuite jusqu'à la partie septentrionale du Northumberland. Depuis Fergus I, regardé comme le fondateur de la Monarchie écossoise, jusqu'à l'an 1603, qu'elle a été réunie de fait à celle d'Angleterre après la mort de la Reine Elisabeth, on a une longue suite de Rois, mais sans aucun événement remarquable. Nous nous bornons dans cette Chronologie à donner la succession des Rois d'Ecosse depuis Malcolm III. Elle est tirée en grande partie d'un Ouvrage écrit avec beaucoup d'exactitude, d'élégance & d'équité, c'est-à-dire du *Trésor choisi des chartes & médailles*, de Jacques Anderson, imprimé à Edimbourg en 1739, par les soins de Thomas Ruddiman, qui l'a enrichi d'une savante préface, de notes & de tables.

MALCOLM III.

L'an 1057, le 25 Avril, Malcolm, fils de Duncan I, monte sur le trône d'Ecosse. Malcolm est, selon les Historiens d'Ecosse, le 86e Roi depuis Fergus I, le 47e depuis Fergus II, qui en fut le restaurateur, le 18e depuis Kenet II, qui détruisit entiérement les Pictes établis dans la partie orientale de l'Ecosse. Presqu'aussitôt qu'il est monté sur le trône, il en est renversé par l'usurpateur Macbeth. Edouard, Roi d'Angleterre, auprès duquel il se réfugia, lui fournit une armée sous les ordres du brave Siward, qui le rétablit après une bataille où Macbeth périt. Siward perdit aussi son fils dans cette action. Mais ayant appris qu'il n'avoit reçu des blessures que par devant, il se consola, disant qu'il avoit toujours desiré pour lui & pour soi-même un pareil genre de mort. L'an 1068, Malcolm se joignit aux Princes Morcar & Edwin, révoltés contre le Roi Guillaume le Conquérant. Mais la célérité avec laquelle celui-ci prévint les desseins des rebelles, les ayant obligés de mettre bas les armes, le Roi d'Ecosse, à leur exemple, fit sa paix avec Guillaume, & lui rendit hommage pour la Province de Cumberland. L'an 1072, ayant aussi mal réussi que la premiere fois à se déclarer pour les Anglois soulevés, il fut contraint de faire à Guillaume de nouveaux actes de soumission, & de lui réitérer son hommage. Malcolm fit néanmoins, en 1078, quelques nouvelles tentatives pour secouer le joug des Anglois. Le Roi Guillaume envoya contre lui son fils Robert, dont l'expédition se réduisit à fonder la ville de Neucastle sur la Thyne, afin de contenir les Ecossois. Enfin Malcolm, après avoir régné avec éclat pendant 37 ans, fut tué, le 13 Novembre 1093, dans une bataille donnée contre les troupes de Guillaume le Roux, près d'Alnewic, qu'il assiégeoit, dans le Northumberland. Ordéric Vital & un Anonyme du tems disent que Malcolm fut tué, ainsi qu'Abner, en trahison par Robert, Comte de Mowbrai, comme il revenoit de la Cour du Roi d'Angleterre, avec lequel il avoit fait la paix. Matthieu Paris raconte de ce Prince un trait qui fait bien connoître sa grandeur d'ame. Instruit qu'un de ses courtisans vouloit l'assassiner, il indique une partie de chasse, monte à cheval avec toute sa Cour, suivi de sa meute & de ses Piqueurs; arrivé à la forêt, il se sépare de la troupe, & ne retient que le traître avec lui. Alors, lui adressant la parole; *Nous voici seuls, vous & moi*, lui dit-il; *nous avons les mêmes armes, nos chevaux sont également bons; personne ne nous voit ni ne nous entend, personne ne peut venir au secours de l'un ni de l'autre. Si donc vous avez résolu de me tuer, exécutez maintenant votre dessein. Vous ne pouvez le faire plus secrétement, ni d'une maniere plus digne d'un homme de cœur. Laissez aux femmes le poison: laissez les embûches aux assassins. Comportez-vous en brave Chevalier; mesurons nous l'un contre l'autre, afin que si vous ne pouvez vous laver du crime de perfidie, vous évitiez du moins le reproche de lâcheté.* Ce discours, ajoute l'Historien, fut comme un coup de foudre pour le traître. Il descend de son cheval, se jette aux pieds du Roi les larmes aux yeux & en tremblant: *Ne craignez rien*, lui dit le Monarque; *il ne vous sera fait aucun mal.* En même tems il le releve, & sur la promesse qu'il fait de lui être désormais fidele, ils s'en reviennent ensemble joindre la compagnie, sans rien dire de ce qui s'étoit passé entre eux. Malcolm avoit épousé, l'an 1070, Marguerite, arriere-petite fille d'Edmond Côte-de-Fer, Roi d'Angleterre, Princesse célebre par sa sainteté, morte en 1093. Il eut d'elle plusieurs enfans; Edouard, qui périt avec lui Edgar, Alexandre, & David, qui tous les trois porterent la Couronne; Alain, qui partit, l'an 1096, pour la Croisade, Mathilde, femme de Henri I, Roi d'Angleterre; & Marie, femme d'Eustache III, Comte de Boulogne. L'usage de créer des Comtes & des Barons fut introduit par ce Prince en Ecosse. Parmi les Officiers qui l'accompagnerent dans sa derniere expédition, étoit le Comte Walther ou Gautier, qu'il avoit fait *Steward* ou *Stuart*, c'est-à-dire Grand-Maître de sa Maison; charge dont l'autorité, suivant D. Mabillon, égaloit celle qu'avoient autrefois les Maires du Palais en France. C'est là l'origine de la Maison de Stuart, qui a régné en Ecosse & en Angleterre.

DONALD VI, surnommé BANUS.

1093. Donald VI ou Duvenal, frere de Malcolm, s'empare du trône d'Ecosse au préjudice des fils de Malcolm, sous prétexte de leur extrême jeunesse. Mais après six mois de régne, il est chassé d'Ecosse par Duncan avec les secours que Guillaume II, Roi d'Angleterre, lui fournit.

DUNCAN II.

1094. Duncan II, fils naturel de Malcolm, s'empare du trône d'Ecosse après avoir chassé Donald. Il avoit été pris dans la bataille que son pere perdit l'an 1072 contre Guillaume le Conquérant, & avoit été transporté en Normandie, où il étoit resté prisonnier jusqu'à la mort de ce dernier. Ce fut le Duc Robert qui lui rendit la liberté en 1087. (*Siméon Dunelm.*) Il ne porta la Couronne qu'il avoit usurpée qu'environ, un an & demi, l'ayant perdue avec la vie par les intrigues de celui qu'il avoit supplanté.

DONALD, rétabli.

1095 Donald revient en Ecosse après la mort de Duncan, remonte sur le trône qu'il avoit déjà usurpé une fois, & jouit encore de son usurpation pendant environ trois ans. L'an 1098, la plûpart des Seigneurs mécontens de son gouvernement, invitent Edgar, fils de Malcolm III, à venir le détrôner. Edgar, ayant obtenu des troupes de Guillaume II, Roi d'Angleterre, entre en Ecosse, &, par sa seule présence, dissipe le parti de Donald, qui est arrêté & mis dans une prison, où la mort vient peu de tems après mettre fin à ses disgraces.

EDGAR.

1098. Edgar, fils de Malcolm III & de Sainte Marguerite, son épouse, recouvre le Royaume de son pere, après avoir fait

arrêter Donald. Il gouverne avec beaucoup de prudence & d'équité pendant neuf ans & trois mois, & meurt le 8 Janvier. 1107. Edgar fut le premier Roi d'Ecosse qui se fit sacrer, & la cérémonie s'en fit l'an 1100, par l'Evêque de S. André.

ALEXANDRE I.

1107. ALEXANDRE I succede à son frere Edgar, mort sans enfans. Son régne est célebre par la rigueur avec laquelle il fit punir les malfaiteurs ; ce qui l'a fait surnommer *le Sévere*. Alexandre mourut sans enfans le 24 Avril 1124, après avoir régné 17 ans, 3 mois & 16 jours, laissant le sceptre à son frere.

DAVID I.

1124. DAVID I monte sur le trône le 24 Avril, après la mort d'Alexandre, son frere. Tous les Historiens anciens & modernes s'accordent à faire un éloge parfait de David, & le représentent comme réunissant toutes les qualités qui font un grand Prince. Par sa valeur dans la guerre, il égala tous ses prédécesseurs, & il les surpassa tous par son zele pour la justice & la religion. Il créa six nouveaux Evéchés en Ecosse, rétablit plusieurs Monasteres détruits du tems des guerres, & en fit construire de nouveaux ; enfin il mérita plus qu'aucun des mortels, suivant le témoignage de Thomas Ruddiman, par son zele pour le culte divin & par ses vertus, d'être mis au rang des Saints. Après la mort de Henri I, Roi d'Angleterre, il se mit au nombre des aspirans au trône comme héritier légitime du chef de la race Saxone. Mais il renonça presque aussitôt à ses prétentions, en considération de l'Impératrice Mathilde, dont il épousa les intérêts contre Etienne de Blois, rival de cette Princesse. Il la fit proclamer Reine d'Angleterre par toute l'Ecosse, & plusieurs Seigneurs Anglois, ennemis d'Etienne, étant venus le trouver, il mit sur pied une armée considérable avec laquelle il fit une irruption subite en Angleterre. Elle fut heureuse, & David, s'étant emparé de Newcastle & de Carlisle, obligea toute la Noblesse du Nord à lui donner des ôtages pour l'Impératrice & son fils. Mais ce triomphe ne fut que passager. Etienne étant accouru avec une diligence incroyable, malgré la rigueur de la saison, étonna tellement le Roi d'Ecosse, qu'il l'obligea d'en venir à un accommodement au moyen duquel toutes les places que celui-ci avoit prises furent rendues, à l'exception de Carlisle qu'on lui laissa comme faisant partie du Cumberland. Mais David auroit encore voulu garder le Northumberland comme une ancienne dépendance de son Royaume. Résolu de le recouvrer, il y fit, l'an 1138, une nouvelle invasion qui fut très funeste au pays. Etienne ne la laissa pas impunie, & le Comte d'Aumale, s'étant mis en marche par ses ordres, à la tête des Anglois, livra aux Ecossois dans la plaine de Colton-Moor la fameuse bataille de l'Etendard, où ils furent défaits avec perte d'environ onze mille hommes. Le Roi David se retira néanmoins en bon ordre vers Carlisle, où il fut joint trois jours après par Henri, son fils, qui s'étoit sauvé du combat au milieu de l'armée victorieuse, après avoir jetté toutes ses marques de distinction. David continua de servir l'Impératrice, sa niece, avec plus de zele que de succès. Henri, fils de cette Princesse, étant venu le trouver à Carlisle en 1149, il l'arma Chevalier en grande cérémonie. Ce Monarque finit ses jours le 24 Mai 1153 après avoir régné 29 ans & deux mois. Ils avoit eu de la Reine MATHILDE, morte dès la septieme année de son régne, le Prince Henri dont on a parlé, fils unique, décédé l'an 1152, laissant un fils nommé Malcolm ; un autre nommé Guillaume, qui succéda à Malcolm ; & David, Comte de Huntington, avec deux filles ; Marguerite, femme de Conan, Duc de Bretagne, & Adélaïde, femme de Florent III, Comte de Hollande.

MALCOLM IV.

1153. MALCOLM IV, fils du Prince Henri, succede à David, son aïeul, & imite sa piété. Au commencement de son régne, il fut inquiété par Henri II, Roi d'Angleterre, qui voulut l'obliger à lui rendre hommage pour toutes les terres que la Couronne d'Ecosse possédoit en Angleterre ; mais Malcolm le refusa constamment. Il ne put cependant se dispenser de suivre Henri dans la guerre qu'il porta en France l'an 1159. Géofroi du Vigeois (c. 58,) rapporte qu'étant à Périgueux, Henri l'arma Chevalier, & qu'ensuite Malcolm fit le même honneur à 30 jeunes Seigneurs de son âge. Cette expédition ayant mal réussi, le Roi d'Angleterre s'en prit à Malcolm, comme s'il l'eût fait manquer par sa faute, & en favorisant sous main le Roi de France. D'un autre côté les Seigneurs Ecossois lui firent un crime d'y avoir pris part, & d'avoir attaqué sans sujet une puissance que l'intérêt de son Royaume l'obligeoit de ménager. En conséquence, l'an 1160, six Comtes d'entre eux, Feretach à leur tête, vinrent l'assiéger dans Perth, lorsqu'il rentroit dans ses Etats. Mais ils échouerent dans leur entreprise, & ne purent le faire prisonnier, comme ils en avoient dessein. (Hoveden). Le Roi d'Angleterre se vengea plus efficacement de lui en faisant confisquer dans une Assemblée des Pairs les terres qu'il avoit dans ce Royaume. Malcolm prit les armes pour les recouvrer, & après une guerre assez vive, il fit un Traité par lequel il céda le Northumberland, & recouvra le Cumberland avec le Comté de Huntington. La cession du Northumberland fut encore le prétexte de deux nouvelles révoltes contre lui, l'une dans le Comté de Gallowai, l'autre dans celui de Murrai. Gilcrist, Comte d'Angus son Général, le rendit en peu de tems vainqueur de la premiere, dont le Chef, homme puissant, se voyant poussé à bout, alla de honte se confiner dans un Monastere. La seconde fut plus difficile à réprimer. Le Général Gilcrist, après avoir été défait par les rebelles dans un premier combat, remporta à la fin sur eux, près de la Spée, une grande victoire, à la suite de laquelle il saccagea le pays de Murrai, ne faisant quartier à aucun des habitans qui tomberent entre ses mains ; ce qui dépeupla ce Comté, & obligea d'y faire venir de nouveaux colons. Un autre rebelle reparut encore. C'étoit Than-Sumerled, qui, après avoir échoué dans une sédition qu'il avoit excitée au commencement de ce régne, s'étoit refugié en Irlande. Après avoir répandu l'effroi en Ecosse par ses ravages, il fut pris, selon les uns, ou, selon les autres, périt, l'an 1164, dans un combat. (Buchanan). L'an 1164, Malcolm meurt le 9 Décembre, dans la 25 année de son âge, & dans la 13[e] de son régne, sans avoir été marié ; ce qui lui a fait donner le surnom de Vierge. Tindal place mal à propos la mort de Malcolm en l'an 1171.

GUILLAUME, DIT LE LION.

1165. GUILLAUME, surnommé LE LION à cause de la grandeur d'ame qu'il fit paroître dans la bonne & dans la mauvaise fortune, succéda, le 9 Décembre 1165, à Malcolm IV, son frere, & fut inauguré solemnellement le 24 du même mois. (*Annal. Mailros.*) L'an 1173, il déclare la guerre à Henri II, Roi d'Angleterre, pour recouvrer le Northumberland ; mais l'année suivante il est fait prisonnier le 13 Juillet à la bataille d'Alnewic, transporté en Normandie, & enfermé dans la Tour de Falaise. Il y resta six mois & ne recouvra sa liberté, le 11 Décembre suivant, qu'après avoir fait trois jours auparavant un Traité à Valogne, par lequel il assujettissoit sa personne & son Royaume au Roi d'Angleterre. (*Radulf. de Diceto.*) Mais, l'an 1190, le Roi Richard, fils & successeur de Henri II, prêt à partir pour la Terre-Sainte, voulut se concilier l'amitié de Guillaume. Pour la mériter il se désista de l'hommage dont on vient de parler, avouant qu'il avoit été extorqué par son pere, & ne retint que l'hommage de tout tems rendu par les Princes Ecossois pour les terres qu'ils avoient en Angleterre. L'Ecosse, par cet acte de justice rentra dans sa liberté primitive & dans son entiere indépendance. Le Roi Jean, l'an 1200, ayant fait sommer Guillaume de venir lui rendre hommage à Lincoln, ce Prince s'y rendit en grand cortege, & s'acquitta de ce devoir le 22 Novembre, un mercredi, fete de Sainte Cécile, sur une montagne près de la ville, en présence d'un grand peuple (*Henric. Knighton*) ; mais il eut soin d'insérer dans l'acte de cet hommage, un *saulf la dignité royale* (*Hoveden*), pour faire entendre qu'il ne relevoit de l'Angleterre que pour les Fiefs qu'il y possédoit, ou sur lesquels il avoit des prétentions. L'an 1214, Guillaume meurt à Sterling le 4 Décembre, après un régne de 49 ans, laissant un fils qui lui succéde. Il fut enterré à l'Abbaye Cistercienne d'Arbroth, qu'il avoit fondée en l'honneur de S. Thomas de Cantorberi. Sa piété, cultivée par une mere vertueuse, ne le céda point à celle de son frere. Il fit rebâtir la ville de Perth, qu'une inondation avoit entiérement renversée.

ALEXANDRE II.

1214. ALEXANDRE II, fils de Guillaume, est couronné à l'âge de 16 ans, le 5 Décembre, à Scone. Ce Prince, dit M. de S. Marc, porta sur le trône une prudence supérieure à son âge. Il favorisa les Barons Anglois dans les démêlés qu'ils eurent avec le Roi Jean-Sans-Terre : il se joignit de même au Prince Louis de France, que les mécontens élurent pour Roi, ce qui le fit excommunier par le Pape. Mais, après la mort de Jean, il se déclara pour Henri III, son fils, au secours duquel il conduisit lui-même des troupes lorsque la Noblesse Angloise se révolta. Alexandre régna 35 ans moins quelques mois, & mourut le 8 Juillet 1249, âgé de 51 ans, laissant la Couronne à son fils Alexandre, qu'il avoit eu de JEANNE, sa premiere épouse, sœur de Henri III, Roi d'Angleterre, ou selon d'autres, de MARIE de Couci, sa 2[e] femme, fille d'Enguerrand IV, Sire de Couci. (Duchesne). Celle-ci survécut à son époux, & eut, suivant la coutume des Reines d'Ecosse, pour son douaire, la troisieme partie des revenus du Royaume, qui montoit à quatre

mille marcs. (*Matth. Paris ad ann.* 1251.) Ce Prince introduisit le contre-scel à sa Cour; mais ce fut un contre-scel d'une grandeur égale à celle du sceau.

ALEXANDRE III.

1249. ALEXANDRE III succede le 8 Juillet à son pere, étant à peine âgé de 8 ans. Les Cumins, dont la famille étoit une des plus puissantes d'Ecosse, tinrent le jeune Roi dans une espece de servitude pendant les premieres années de son régne; mais il s'en tira avec le secours de Henri III, Roi d'Angleterre, dont il avoit épousé la fille, nommée MARGUERITE. Son beau-pere, attaqué par les Barons d'Angleterre en 1263, l'ayant à son tour invité à venir prendre sa défense, Alexandre lui envoya un corps de troupes, mais après s'être procuré une reconnoissance qui constatoit que ce secours n'étoit accordé que par l'amitié, & non pas en vertu d'aucun droit réclamé par le Monarque anglois. (Rymer, vol. 2, p. 844). Alexandre, la même année, remporta une grande victoire sur Aquin, Roi de Norwege, sous la conduite d'Alexandre Stuart, bisaieul du premier Roi d'Ecosse de cette famille. Le sujet de la guerre étoit les Isles Hébudes, les Isles Orcades, & celles de Schetland, qui, de tems immémorial, appartenoient à la Norwege par droit de conquête. L'an 1266, les deux Rois firent un Traité par lequel celui de Norwege cédoit au Roi d'Ecosse, moyennant une redevance annuelle, les Hébudes, avec l'isle de Man, qui en faisoit partie, & le droit de patronage sur l'Evêché de cette Isle, qui devoit néanmoins continuer à relever comme par le passé de l'Archevêché de Drontheim. (Mallet.) L'an 1286, & non l'an 1282, comme le marque Tindal, Alexandre meurt à Kinghorn, âgé de 45 ans, après 37 ans de régne, le 19 Mars, d'une chûte de cheval qu'il fit en parcourant les Provinces de son Royaume, pour faire administrer la justice. Il ne laissa point d'enfans d'YOLANDE, fille de Robert IV, Comte de Dreux, qu'il avoit épousée l'an 1285. Cette Princesse se remaria depuis à Artus II, Comte de Bretagne. Alexandre survécut aux deux Princes David & Alexandre, ainsi qu'à la Princesse Marguerite, qu'il avoit eus de son premier mariage. La Princesse Marguerite, fille d'Alexandre III, qu'Eric, Roi de Norwege avoit épousée, laissa de lui une Princesse, nommée aussi Marguerite, surnommée communément la *Vierge de Norwege*, qui devoit succéder à son aïeul à la Couronne d'Ecosse; mais cette Princesse étant morte l'an 1291, dans son passage de Norwege en Ecosse, le Royaume, qui depuis la mort d'Alexandre avoit été paisiblement gouverné par cinq Régens qu'il avoit nommés en mourant, fut bientôt agité par de grands troubles, au sujet de la succession au trône. Plusieurs y prétendirent, jusqu'au nombre de douze, dont les deux principaux furent Jean Baillol & Robert de Brus. Le premier descendoit de Marguerite, fille aînée de David, Comte de Huntington, frere du Roi Guillaume, & le second d'Isabelle, deuxieme fille du même David. Jean Baillol l'emporta, par la décision d'Edouard I, Roi d'Angleterre, qui, ayant été choisi pour arbitre de cette querelle, prononça en sa faveur. (Voy. *les Rois d'Angleterre.*)

JEAN BAILLEUL, ou BAILLOL.

1292. Le 17, ou, selon Thoiras, le 19 Novembre 1292, JEAN BAILLOL est déclaré Roi d'Ecosse par Edouard I, qui bientôt traite plutôt en esclave qu'en Roi celui qu'il a placé sur le trône. La premiere chose qu'il exigea de lui fut l'hommage qu'il rendit en François, dans ces termes: *Monseigneur Sire Edward, Reys d'Engleterre è Souvereyn Seigneur du Réaume de Escoce; Je Johan de Bailleul, Reys de Escoce avec les appartenances, è od kant ki apent, è quel ieo tenk è dey è dreyt è cleym pur moy è pur mes heyrs Reys de Escoce, tenir héritablement de vus è de vos heyrs Reys de Engleterre de vie è de membre è de terrien honnur countre tutes gens ki poent vivere ou mourir. — E le Reys*, ajoute la notice d'où ceci est tiré, *le receit en la furme, sauve seon dreyt, le dreyt autri. C'est homage fut fet au Neuf-Chastel-sur-Tyne en Engleterre, le jour S. Estienne le an de grace* MCC *nonante è deus, è du regne le Reys Edward* XXI. (Le Clerc, *Bibliot. univer.* T. 22, p. 89). Jean Bailleul, excédé par les mauvais traitemens d'Edouard, se repent du serment de fidélité qu'il lui avoit prêté, & après s'en être fait absoudre, ainsi que tous ses sujets, par le Pape, il entreprend de secouer le joug. Après avoir obtenu de Rome cette absolution, il chasse de ses Etats tous les Anglois, sans excepter les Ecclésiastiques, & déclare à Edouard, par une lettre dont le Gardien des Cordeliers de Roxbourg fut porteur, qu'attendu les injures multipliées qu'il a reçues de lui, il renonce à l'hommage qu'il lui a rendu forcément, & n'entend plus vivre sous la dépendance de l'Angleterre. Baillol comptoit sur le secours de la France, avec laquelle il s'étoit allié, pour soutenir cette levée de bouclier. Mais il fut trompé dans son attente. Battu devant la ville de Dumbar par le Comte de Warenne, & poursuivi par Edouard, il est réduit à venir se présenter, le 2 Juillet 1297, un bâton blanc à la main, devant son tyran qui le fait conduire prisonnier en Angleterre, après avoir fait dresser un Acte authentique par lequel Baillol lui résignoit sa Couronne, sa dignité & ses biens propres. Le grand sceau d'Ecosse fut alors rompu comme ne devant plus être d'aucun usage, & l'on en fit un autre aux armes d'Angleterre, qui fut confié à Gautier d'Agmondesham. Baillol, obtint ensuite par le Traité de paix qu'Edouard fit, l'an 1298, avec Philippe le Bel, la liberté de se retirer en France, où il passa dans la vie privée le reste de ses jours, nullement regretté des Ecossois dont il n'avoit pas mérité l'estime par sa conduite. On ignore le tems de sa mort, & on dispute sur celui de sa retraite. L'opinion la plus commune est qu'il se fixa en Normandie, dans le pays de Caux, où il avoit des terres, & d'où la famille des Bailleuls, qui subsiste encore aujourd'hui dans cette Province, est originaire. Mais il nous paroît certain qu'il retourna à Mons en Vimeu, dont il étoit Seigneur, & d'où Edouard l'avoit fait venir pour le placer sur le trône d'Ecosse. Nous voyons en effet qu'en 1304 il vendit à la Commune d'Abbeville, sous le vain titre de Roi d'Ecosse, plusieurs biens qu'il avoit sur la Somme, & qu'en 1311 il eut un différend pour la Justice avec le Comte de Ponthieu. Il n'est donc pas mort en 1306, comme le prétendent Smolett & M. Hume. La forteresse d'Helicourt fut confisquée sur Edouard, son fils, en 1335, ce qui prouve que le pere n'existoit plus alors (*Hist. de Ponthieu*). On voit encore aujourd'hui son épitaphe dans l'Eglise de S Vast de Bailleul-sur-Eaune, (soit que ce soit le lieu de sa premiere sépulture ou d'une seconde) par laquelle on apprend qu'il mourut un samedi dans le mois d'Avril; le reste de la date est effacé. Après l'expulsion de Baillol, les Ecossois firent des efforts pour se délivrer de l'oppression des Anglois, & eurent même quelques avantages considérables sous la conduite de Guillaume Walleys; mais étant peu unis entre eux, ils n'en remporterent pas de décisifs, pour terminer leur querelle, jusqu'en 1306. (*Voy.* Edouard I, *Roi d'Angleterre.*)

ROBERT BRUS, PREMIER DU NOM.

1306. ROBERT BRUS, fils de celui qui avoit disputé la Couronne avec Jean Baillol, est reconnu Roi d'Ecosse, le 25 Mars 1306, par les Grands de la nation. On a vu sous Edouard I comment Robert, étant à la Cour de ce Prince, s'y étoit ouvert à Cummin, son compatriote, du dessein où il étoit de délivrer sa patrie du joug des Anglois, la trahison que ce faux ami lui fit en révélant le secret au Roi & la nécessité où la crainte d'être arrêté mit Robert de fuir promptement en Ecosse. Cummin l'avoit suivi par ordre du Roi pour l'observer, sans se douter que son infidélité avoit été découverte. Robert à son arrivée assemble ses amis dans l'Eglise des Cordeliers à Dumfries, leur fait part de ses sentimens, & les exhorte à briser leurs fers. Cummin, qui étoit présent, se démasque alors en se montrant insensible à ses raisons. On se sépare, & Robert, au sortir de l'Assemblée couche Cummin sur le carreau. *Le traître est-il mort?* lui demanda le Chevalier Kirk Patrick. *Je le crois*, répondit Brus. *Quoi!* dit le Chevalier, *est ce une chose à laisser dans l'incertitude?* Il court aussitôt poignarder Cummin. On loua cette action comme un trait de patriotisme, & la Couronne ayant été déférée à Robert, on chassa les Anglois de l'Ecosse. Ce ne fut néanmoins qu'après de longues guerres qu'il vint à bout d'assurer la liberté de son pays. Au milieu du tumulte des armes il gouverna ses sujets avec beaucoup de douceur & d'équité. L'Ecosse sous son régne devint très puissante & très florissante. Ce Prince, après l'avoir gouvernée l'espace de 33 ans, mourut, âgé de 55, le 7 Juin 1329, laissant pour successeur un fils en bas âge & une fille qui porta le sceptre d'Ecosse dans la Maison de Stuart. Robert, étant au lit de la mort, conjura Jacques Douglas de porter son cœur dans la Terre-Sainte. Ce brave Chevalier partit pour Jérusalem, muni d'un passe-port d'Edouard III, qui se trouve dans Rymer, & fut tué l'an 1330. (*Voy.* Edouard II & Edouard III, *Rois d'Angleterre.*)

DAVID II.

1329. DAVID II, fils de Robert, le restaurateur de la Monarchie d'Ecosse, succede à son pere, sous la tutele du Comte de Murrai, n'étant âgé que de 5 ans. L'an 1331, ou 1332, David est détrôné, & obligé de se retirer en France. Il laissa un Régent, & conserva toujours un parti jusqu'à son rétablissement en 1342.

EDOUARD BAILLOL.

1331. EDOUARD BAILLOL, fils de Jean, avoit été retenu quelque tems prisonnier en Angleterre après l'élargissement de son pere; mais ayant aussi obtenu sa liberté, il passa en France, &

vécut des biens de patrimoine qu'il y possédoit, sans songer à faire revivre les prétentions de sa Maison sur la Couronne d'Ecosse. Ce fut le Roi d'Angleterre, Edouard III, qui lui en fit naître la pensée, dans la vue d'exciter des troubles en Ecosse & d'en profiter pour envahir ce Royaume. Mais comme il ne vouloit pas se montrer ouvertement, il se servit, pour éveiller son ambition, du Lord Beaumont Pair d'Angleterre, qui réclamoit, du chef de sa femme, le Comté de Buchan en Ecosse. Ce Lord, jugeant Baillol propre à servir ses vues, vient le trouver en France, où il étoit alors détenu dans les prisons (tant il y étoit peu considéré,) pour quelque faute commise contre les loix. Beaumont obtient la liberté du prisonnier, & après lui avoir peint la facilité qu'il y avoit pour lui de monter sur le trône d'Ecosse, à raison des discordes qui régnoient dans ce pays, il l'emmene en Angleterre. Le Roi le reçut avec joie, & lui fournit une flotte avec laquelle il alla faire une descente en Ecosse. Elle fut heureuse malgré les efforts des Ecossois qui étoient accourus en foule pour s'y opposer. Baillol, après les avoir repoussés avec une grande perte des leurs, pénétra dans le cœur du pays, & gagna, le 11 Août 1332, une grande bataille près de la riviere d'Erne, sur le Comte de Marr, nouveau Régent d'Ecosse depuis la mort du Comte de Murrai, auquel il étoit fort inférieur en capacité. Ayant ensuite remporté plusieurs autres avantages considérables avec une rapidité surprenante, il alla se faire couronner à Scone le 27 Septembre 1332, selon Barnes. (*Voy.* Edouard III, *Roi d'Angleterre.*) Le Royaume alors se trouva dans la plus déplorable situation, les Ecossois étant armés les uns contre les autres, & leur pays ravagé par les Anglois. Edouard III, maître des principales places, y régnoit sous le nom de Baillol, qui n'étoit qu'une ombre de Souverain. Enfin par la bravoure de Robert Stuart, Régent d'Ecosse & Successeur de Marr, les Anglois ayant été chassés de Perth, de Sterling, d'Edimbourg &c. le Roi d'Angleterre accorde une treve au Roi David, qui remonte sur le trône, d'où Baillol est obligé de descendre. Ce dernier céda, l'an 1356, le 20 Janvier, ses droits sur l'Ecosse à Edouard III, qui lui fit une pension de 2000 liv. sterlings pour sa subsistance.

DAVID, RÉTABLI.

1342. DAVID quitte la France, passe en Ecosse, rappellé par sa nation, & remonte sur le trône. L'an 1346, tandis que le Roi d'Angleterre est occupé à faire la guerre en France, il entre dans le Northumberland à la tête de 50 mille hommes, & porte la désolation jusques sous les murs de Durham. Mais la Reine d'Angleterre ayant assemblé promptement un corps de 12 mille hommes dont elle donna le commandement au Lord Piercy, hasarda de joindre l'ennemi à la croix de Néville, près de cette ville, parcourut elle-même les rangs de l'armée, exhorta les soldats à faire leur devoir, & ne voulut quitter le champ de bataille qu'au moment où l'on alloit en venir aux mains. Ses exhortations produisirent leur effet. Les Ecossois furent rompus & mis en fuite avec perte de 15 mille hommes au moins des leurs. Cette bataille est du 17 Octobre 1346. David y fut fait prisonnier & conduit, par ordre de la Reine, à la Tour de Londres où il resta l'espace de 11 ans. Il y étoit encore lorsqu'en 1357 un nouveau prisonnier de son rang, mais plus puissant que lui, fut amené dans cette capitale. C'étoit le Roi de France, Jean, que le Prince de Galles avoit pris à la bataille de Poitiers. Edouard, considérant alors que la conquête de l'Ecosse n'étoit pas plus avancée par la captivité de son Souverain, & que Robert Stuart, héritier & neveu de ce Prince, étoit encore en état de résister, consentit la même année, à rendre la liberté à David Brus pour cent mille marcs sterlings de rançon. David pour la sûreté du paiement de cette somme, lui livra les fils des plus grands Seigneurs d'Ecosse. Il vécut paisible depuis sa délivrance, & mourut sans enfans le 22 Février 1371, âgé de 47 ans, dans la 42e année de son régne.

ROBERT, IIe DU NOM, Ier ROI DE LA FAMILLE DES STUARTS.

1371. ROBERT II, fils de Walter (Gautier) Stuart, Grand-Sénéchal d'Ecosse, & de Marie ou Mariorie, fille de Robert I, succede au Roi David, son oncle maternel. C'est le premier Roi de la Maison de Stuart, qui, dans la suite, à réuni en une seule Monarchie les Royaumes d'Ecosse & d'Angleterre, & qui en est aujourd'hui dépouillée. Robert se fit respecter au dedans & au dehors par la sagesse de son gouvernement. Il mourut, le 19 Octobre 1390, âgé de 75 ans, après en avoir régné 19 & environ deux mois, laissant plusieurs enfans; savoir, 1° d'ELISABETH-MORE, sa premiere femme, Jean-Robert & Alexandre; 2° d'EUPHÉMIE, fille du Comte de Ross, David & Walter, avec plusieurs filles. Il eut encore des enfans naturels, dont plusieurs familles d'Ecosse tirent leur origine. Nous avons une charte de Robert II, alors Sénéchal d'Ecosse, datée de Perth le 12 Janvier 1364, que le respectable M. Innes, Principal du College des Ecossois à Paris, a publiée l'an 1695, après l'avoir fait examiner par les plus habiles antiquaires de Paris. Le célebre Abbé Renaudot, M. Baluze, le P. Mabillon, D. Ruinart, en ont reconnu l'authenticité par un Acte signé le 26 Mai 1694. Elle sert à réfuter plusieurs faussetés avancées par Buchanan dans son histoire d'Ecosse. 1° Cet Ecrivain avance que Robert & Elisabeth More ne furent mariés qu'en 1374; & Robert, dans la charte dont il s'agit, atteste qu'il avoit épousé dès-lors Elisabeth avec dispense du S. Siége, attendu qu'elle étoit sa proche parente, & fondé, pour remplir la condition de cette dispense, une Chapelle dans l'Eglise de Glascow. 2° Buchanan donne pour un bâtard légitimé par son pere, après son avénement au trône, le Prince Jean, que Robert appelle son fils aîné: dénomination qui n'a jamais été donnée qu'à un fils né en légitime mariage. 3° Dans cet Acte il est dit formellement qu'Elisabeth étoit déjà morte. Son mariage est donc bien antérieur à l'an 1374, & ce qui prouve qu'il l'est beaucoup même à l'an 1364, c'est une charte de ce même Jean, donnée l'an 1371, par où l'on voit qu'il devoit être alors au moins dans l'âge de puberté. (Voy. *le suppl. de la Diplôm.* de D. Mabillon, p. 105, & la Préf. de Ruddiman *sur le Trésor d'Anderson*, p. 37 & suiv.)

ROBERT III.

1390. ROBERT III, appellé auparavant Jean, Comte de Carrik, succede à Robert II, son pere, le 19 Avril, &, le 13 Août suivant, est couronné à Scone. Comme ce Prince étoit d'un esprit foible, il abandonna le soin du gouvernement à Robert, son frere, Duc d'Albanie. Celui-ci ayant goûté le plaisir de commander, forme le dessein de se rendre maître de la Couronne. Pour y parvenir, il fait mourir David, fils aîné du Roi, qui craignant un semblable traitement pour Jacques, son second fils, prend le parti de l'envoyer en France, l'an 1406. La tempête ayant jetté le jeune Prince sur les côtes d'Angleterre, il y est arrêté prisonnier contre la foi d'un Traité. Le Roi ne put survivre à cette fâcheuse nouvelle; il en conçut un si grand chagrin, que peu de tems après il en mourut le 6 Avril 1406. Il y eut alors un interregne en Ecosse, pendant lequel le Duc d'Albanie gouverna le Royaume jusqu'en 1420, époque de sa mort; Murdac, son fils, le gouverna encore après lui pendant 4 ans, mais avec autant d'indolence que son pere avoit montré de courage & d'activité. L'an 1423, les Ambassadeurs de Charles VII, Roi de France, ratifient les anciennes alliances de ce Royaume avec l'Ecosse, & obtiennent de la Régence un secours de 5 mille hommes. Ces troupes, commandées par Archambaud, Comte de Douglas, beau-pere du Connétable Stuart, aborderent à la Rochelle sur la fin de cette année, & leur arrivée releva les espérances du Monarque françois. Le Duc de Glocestre, Régent d'Angleterre, songea pour lors à rendre la liberté à son prisonnier, Jacques, héritier du trône d'Ecosse, dans l'espérance de détacher les Ecossois de l'alliance du Monarque françois, & par là de le priver des secours qu'ils lui fournissoient. Les conditions dont il convint avec les Commissaires d'Ecosse, envoyés à Londres pour l'élargissement de leur futur Souverain, furent qu'il paieroit 40 mille marcs d'argent pour sa rançon, qu'il concluroit une treve avec le Roi Henri, promettroit de ne donner aucun secours aux ennemis de l'Angleterre, & rappelleroit les troupes Ecossoises nouvellement envoyées en France. Jacques signa tout, & partit au mois de Mars suivant, après 18 ans de captivité, pour retourner en Ecosse.

JACQUES I.

1424. JACQUES I, fils de Robert III, trouva en arrivant en Ecosse tous les Ordres disposés à le reconnoître pour leur Souverain, & le Régent lui-même tout prêt à lui remettre une autorité qui pesoit à sa foiblesse. Ainsi Jacques I fut proclamé Roi d'Ecosse sans contradiction. Le dessein du Régent d'Angleterre, en le relâchant, étoit de le détacher des intérêts de Charles VII, Roi de France. Mais, malgré les promesses qu'on lui avoit extorquées, il ne rappella point les troupes qui étoient au service du Monarque françois, & n'empêcha point que d'autres s'y engageassent à leur exemple. D'énormes abus s'étoient introduits en Ecosse pendant sa captivité. Jacques s'appliqua tout entier à y remédier. L'an 1436, il irrite contre lui le Ministere anglois, en donnant Marguerite, sa fille, au Dauphin, depuis le Roi Louis XI. On envoie d'Angleterre une armée contre l'Ecosse, sous la conduite du Comte de Northumberland. Elle y fait du dégât; mais elle est battue à Popperden, par Guillaume de Douglas, Comte d'Angus, & obligée de se retirer. L'an 1437, le 20 Février, Jacques est massacré par son oncle Walter, Comte d'Athol, escorté d'une troupe d'assassins. Ce Prince étoit logé avec la Reine, sa femme, dans le Couvent des Dominicains à Perth. Ses domestiques ayant été gagnés, il ne fut défendu que par deux femmes. Une jeune Dame de la Maison de Douglas, attachée à

la Reine, entendit le bruit que faisoient les assassins, en voulant enfoncer la porte de l'appartement; elle courut à cette porte pour en fermer les verroux: mais les domestiques les avoient enlevés; elle opposa aux efforts des assassins la foible résistance de son bras: elle eut ce bras coupé. Le Roi, plein de valeur comme de vertus, saisit son épée, & tua quelques uns des assassins; la Reine, dont la tendresse animoit le courage, s'élance au devant de leurs épées, & fait à son mari un rempart de son corps. Elle fut percée de plusieurs coups, qui firent craindre pour sa vie. Le Roi en reçut 28, la plûpart mortels, & tomba enfin accablé par le nombre. Dans la suite tous les assassins périrent au milieu des supplices; celui du Comte d'Athol fut horrible comme son crime. On commença par le promener nu au milieu d'Edimbourg, on lui donna ensuite l'estrapade, on lui mit sur la tête une couronne de fer ardent; on lui déchira les entrailles, on les brûla, on le tenailla, enfin on lui arracha le cœur, & on le jetta au feu; puis on décapita, on écartela son cadavre. Jacques avoit régné 31 ans depuis la mort de son pere, & 13 depuis son retour d'Angleterre. De JEANNE de SOMMERSET, qu'il avoit épousée peu après son élargissement, il laissa, outre la fille qu'on a ci-dessus nommée, un fils qui lui succéda, & Eléonore, mariée en 1448 à Sigismond, Duc d'Autriche.

JACQUES II.

1437. JACQUES II succede, le 20 Février, à Jacques I, son pere, n'étant âgé que de 6 ans & 4 mois. Son bas âge donna lieu à bien des troubles excités par différens Seigneurs qui vouloient être maîtres du gouvernement. Enfin le Roi, devenu majeur, secoue le joug des Ministres, & gouverne lui-même l'Etat avec beaucoup de sagesse. Il évita la guerre avec l'Angleterre par des treves qui furent renouvellées lorsqu'elles approchoient du terme. Mais, l'an 1460, Marguerite, Reine d'Angleterre, s'étant réfugiée en Ecosse avec son fils, après la perte de la bataille de Northampton, engagea ce Monarque, en lui cédant Barwick, à lui fournir du secours contre le Duc d'Yorck, rival de son époux. Jacques, s'étant mis lui-même à la tête de ses troupes, entre dans les Provinces Septentrionales de l'Angleterre, & après quelques petites expéditions, va mettre le siége devant le fort château de Roxborough. Mais, tandis qu'on fait devant lui l'essai d'une nouvelle bombarde, la piece éclate & l'emporte le 3 Août de la même année 1460. Il étoit âgé d'environ 30 ans, & en avoit régné 23 & quelques mois. La Reine MARIE de GUELDRES, son épouse, continue le siége, & emporte la place. Jacques laissa d'elle trois fils, Jacques, Alexandre & Jean.

JACQUES III.

1460. JACQUES III, âgé seulement de 7 ans, est reconnu Roi, après la mort de son pere. Les commencemens de son régne furent d'abord assez tranquilles; il fut ensuite agité par des troubles & des séditions. Ce fut la conduite de Jacques qui les occasionna. Séduit par des flatteurs, il voulut régler tout au gré de son caprice & se comporta en vrai tyran. Il avoit trois Ministres ou favoris, gens de basse naissance, qui le gouvernoient absolument, & qui n'avoient d'autres vues que de le rendre indépendant des loix, afin de pouvoir commander eux-mêmes en son nom avec une autorité despotique. Ses deux freres, Alexandre, Duc d'Albanie, & Jean, furent les premiers à blâmer son gouvernement. Le second s'étant expliqué là-dessus trop librement, le Roi le fit mettre en prison, où peu de tems après on lui ôta la vie en lui ouvrant les veines. Alexandre, dans la crainte qu'il ne vengeât la mort de son frere, fut dans le même tems enfermé dans un château. Ceci arriva vers la fin de l'an 1479. Dans ces entrefaites, Louis XI, Roi de France, craignant une guerre de la part d'Edouard IV, Roi d'Angleterre, engage le Roi d'Ecosse à rompre la tréve avec les Anglois. L'an 1481, au mois de Juin, les Ecossois font irruption dans le Nord de l'Angleterre, d'où ils remportent quelque butin. C'est à quoi se termina leur expédition. Le Duc d'Albanie avant qu'elle commencât, s'étant échappé de sa prison, étoit venu trouver Edouard, & fit avec lui, le 10 Juin, un Traité d'alliance, dans lequel il prenoit le titre de Roi d'Ecosse. Le Duc de Glocestre ne tarda pas à marcher contre l'Ecosse avec une armée, par ordre d'Edouard. Après avoir pris Barwick, il va droit à Edimbourg. Pendant qu'il étoit en route, Jacques, ayant assemblé la Noblesse à Lauther, veut se mettre en état de défense. Mais elle commence par faire pendre ses trois favoris; après quoi Jacques ayant pris la fuite, toute son armée se dissipe. Le Duc d'Albanie, étant venu s'aboucher avec les Seigneurs, il fut convenu dans la conférence qu'il seroit reconnu Régent du Royaume & qu'il reconnoîtroit son frere pour Roi légitime. Jacques ratifia cet accord. Mais le Duc apprenant ensuite que le Roi veut se défaire de lui, se sauve avec quelques amis à Dumbar, & de là il se retire en France, où il fut malheureusement tué dans un tournoi. Jacques continua d'aliéner la Noblesse par sa conduite tyrannique. S'étant soulevée, l'an 1487, elle l'obligea de se refugier dans le château d'Edimbourg, d'où il écrivit aux Rois de France & d'Angleterre pour implorer leur secours. N'en ayant reçu que de vaines paroles, il voulut passer d'Edimbourg à Sterling, dont le Gouverneur lui ferma les portes. Obligé de revenir sur ses pas, il rencontra sur sa route l'armée des rebelles, avec laquelle il fut obligé d'en venir à une bataille, quoique avec des forces bien inférieures aux leurs. Il y périt, le 11 Juin 1488, à l'âge de 35 ans. Il avoit épousé MARGUERITE, fille de Christiern I, Roi de Danemarck, dont il laissa un fils qui suit. (Thoiras.)

JACQUES IV.

1488. JACQUES IV succede, le 11 Juin, au Roi, son pere, à l'âge de 15 ans. Ce Prince est un des plus grands Rois qu'ait eus l'Ecosse: il égala ou surpassa tous ses prédécesseurs par sa valeur, sa grandeur d'ame, sa sagesse, sa piété, & toutes ses grandes qualités. Sous son régne, les meurtres, les brigandages, furent arrêtés par la sévérité des loix; il fit fleurir la religion par son zele & son exemple, & régner l'abondance par le commerce. L'an 1495, il reçut dans ses Etats le fameux Perkin, qui se donnoit pour Richard, Duc d'Yorck, fils du Roi d'Angleterre Edouard IV. Persuadé, par ses réponses aux questions qu'il lui fit, que ce n'étoit nullement un imposteur, il lui donna en mariage une de ses parentes, & lui fournit une armée avec laquelle il ravagea les frontieres d'Angleterre. Mais, Jacques s'étant accommodé peu de tems après avec Henri VII, Roi d'Angleterre, pria cet hôte de se retirer ailleurs. Louis XII, Roi de France, étant attaqué par Henri VIII, Roi d'Angleterre, Jacques fait, l'an 1513, une diversion en faveur du premier, par une irruption dans le Northumberland. Outre les Traités qui lioient l'Ecosse à la France, il fut encore fortement excité à prendre ce parti par les invitations d'Anne, Reine de France, dont il avoit toujours été le Chevalier dans tous les tournois. Elle somma ce Monarque, selon les loix de la galanterie Romanesque, alors à la mode, de s'armer pour sa défense, & de prouver qu'il étoit son loyal & courageux champion. Le succès ne couronna point sa valeur & sa fidélité. Il fut défait à la bataille de Floddenfield dans le Northumberland, & y perdit la vie le 9 Septembre, 1513, dans la 41e année de son âge & la 26e de son régne, laissant de MARGUERITE, son épouse, sœur de Henri VIII, Roi d'Angleterre, deux fils, dont l'aîné, à peine âgé de deux ans, lui succéda, sous le nom de Jacques V. Le mariage de Jacques IV avec Marguerite, contracté l'an 1503, a depuis fait passer la Couronne d'Angleterre dans la Maison de Stuart. Il est remarquable que le corps de ce Prince ayant été apporté du champ de bataille où il périt, dans un cercueil de plomb à Londres, y fut gardé quelque tems sans qu'on osât lui accorder l'honneur de la sépulture, & cela parce qu'il étoit mort sous la sentence d'excommunication à cause de sa confédération avec la France & de son opposition au S. Siége. Mais, à la priere de Henri VIII, qui prétendit qu'il avoit donné quelque signe de repentance, il obtint l'absolution, & son corps fut enterré. Sa veuve mourut en 1539. Quelques Ecrivains, racontent que la dévotion de Jacques, l'avoit porté à s'entourer le corps d'une chaîne de fer, à laquelle il ajoutoit un anneau tous les ans. C'est à lui que l'on rapporte l'institution de la Chevalerie de S. André, ou du Chardon. L'ancienne marque de cet Ordre étoit un collier d'or formé de fleurs de chardon & de feuilles de rue, avec cette devise: *Nemo me impune lacesset.*

JACQUES V.

1513. JACQUES V, fils de Jacques IV, lui succede, ayant à peine deux ans. Par le testament que le Roi, son pere, avoit fait avant de se mettre en campagne, il étoit dit que la Reine Marguerite, sa femme, auroit la Régence pendant qu'elle demeureroit en viduité; ce qui fut ratifié par les Etats tenus au mois de Janvier 1514, quoiqu'il n'y eût pas d'exemple d'une Reine Régente en Ecosse. Mais au bout de quelques mois, Marguerite s'étant remariée avec Archibald de Douglas, Comte d'Angus, Alexandre Hums, gouverneur de tout le pays situé au Nord du Frish, homme violent & brouillon, engagea les Etats à déférer la Régence à Jean, Duc d'Albanie, petit fils du Roi Jacques III, & retiré pour lors en France. Ce choix excita de grands troubles en Ecosse jusqu'à la majorité du Roi. Dès qu'il fut parvenu à l'âge de 17 ans, il gouverna par lui-même, & remplit tous les devoirs d'un excellent Prince; mais il eut beaucoup à souffrir de la Noblesse, qui commençoit à être infectée des erreurs de Calvin, & s'opposa toujours aux louables desseins de son Roi. Elle l'abandonna même en 1542, lorsqu'il alloit livrer bataille aux Anglois; ce qui lui causa un tel chagrin, qu'il en mourut quelques jours après, le 13 Décembre, âgé de

31 ans. Jacques V avoit épousé en premieres noces, à Paris, le 1 Janvier 1536, MADELEINE, fille aînée de François I, qu'il avoit secouru dans ses guerres contre Charles-Quint. Cette Princesse étant morte la même année, il épousa en secondes noces, l'an 1538, MARIE de LORRAINE, fille de Claude Duc de Guise, veuve de Louis II d'Orléans, Duc de Longueville, qu'elle avoit épousé le 4 Août 1534, & perdu trois ans après. Jacques eut de cette seconde alliance deux Princes, morts avant lui, & une Princesse qui lui succéda, âgée seulement de 8 jours.

Ce Prince, ami de la justice, de la paix & de la religion, défendit les autels contre les réformateurs qui vouloient les renverser. Henri VIII, Roi d'Angleterre lui avoit envoyé son livre des *Sept Sacremens* contre Luther, dans lequel il s'appliquoit à justifier son schisme. Jacques V refusa de lire ce livre, & le jetta au feu. J'aime mieux, disoit ce bon Roi, réduire en cendres ce livre, que de m'exposer, en le lisant, à brûler dans les flammes éternelles.

MARIE.

1542. MARIE, fille de Jacques V & de Marie de Lorraine, devient héritiere de la Couronne d'Ecosse, le 13 Décembre 1542, huit jours après sa naissance. La Reine Douairiere, sa mere, est établie Régente avec un Conseil que le Roi défunt avoit nommé. Henri VIII, Roi d'Angleterre, se proposa d'abord de faire épouser Marie au Prince Edouard, son fils, afin de réunir les deux Royaumes; mais ce mariage n'eut pas lieu. La guerre après la mort de Henri s'étant renouvellée entre l'Angleterre & l'Ecosse, Marie fut envoyée, l'an 1548, à l'âge de 6 ans, pour la sûreté de sa personne, en France où l'on prit un grand soin de son éducation (1). Elle y épousa, l'an 1558, le 24 d'Avril (& non de Décembre, comme le marquent quelques uns), le Dauphin, qui devint Roi de France le 10 Juillet de l'année suivante, sous le nom de François II. L'an 1559, après le Traité de Cateau-Cambresis, le Dauphin & sa femme, par ordre de Henri II & à la sollicitation des Guises, prennent le titre de Roi & de Reine d'Ecosse, d'Angleterre & d'Irlande, & font graver les armes d'Angleterre sur leur sceau & leur vaisselle. La même année, la Régente, pressée par l'Evêque d'Amiens, Nicolas de Pellevé, depuis Cardinal, & le Seigneur de la Brosse, que le Ministere de France lui avoit envoyés avec quelques Docteurs de Sorbonne, fait publier en Ecosse un Edit rigoureux contre la religion protestante qui avoit fait de grands progrès dans ce pays. Ce fut l'occasion, comme elle l'avoit prévu, de plusieurs révoltes qui engagerent cette Princesse à faire venir des troupes de France à son secours. La Reine d'Angleterre ne manqua pas de son côté d'en envoyer aux rebelles. Tandis que les Anglois tiennent les troupes françoises assiégées dans Leith, la Régente meurt, le 10 Juin 1560, dans la 45e année de son âge, au Château d'Edimbourg. Son corps fut transporté en France & enterré à l'Abbaye de S. Pierre de Reims. » Cette Princesse, dit M. de Thou, étoit ennemie des » conseils violens, & avoit toujours été d'avis qu'il falloit re» tenir les Ecossois dans l'obéissance plutôt par un gouverne» ment doux & modéré, que par les menaces & la sévérité. » Elle avoit même écrit aux Princes lorrains, ses freres, que » le seul moyen de conserver l'ancienne religion, étoit de » laisser au peuple une entiere liberté de conscience...... Elle » avoit le génie élevé & un grand amour de la justice. Elle » avoit su, par son courage & sa prudence, contenir long» tems dans le devoir ces peuples féroces, & jusqu'aux habi» tans des petites Isles de l'Ecosse. Ceux qui jugeoient sans » passion lui rendoient cette justice, que s'il eût dépendu d'elle » de se gouverner selon ses vues, elle n'auroit jamais eu la » guerre contre les Ecossois, mais qu'étant obligée de se con» duire par la volonté d'autrui, (suivant les vues des Princes » lorrains, ses freres,) & n'ayant qu'une autorité empruntée de » la Cour de France, dont elle recevoit les ordres, il arrivoit » de là que souvent elle ne pouvoit tenir sa parole, & que sa » conduite paroissoit se démentir. » Les hostilités cesserent en Ecosse, le 30 du mois de Juillet suivant, par le Traité d'Edimbourg, dont les principales conditions furent que les François évacueroient incessamment l'Ecosse; que le Roi & la Reine d'Ecosse renonceroient au titre & aux armes de Souverains d'Angleterre; que personne, excepté les naturels du pays, ne posséderoit des charges en Ecosse; que pendant l'absence de la Reine, douze personnes, dont cinq seroient nommées par elle, & les sept autres par les Etats, administreroient le Royaume d'Ecosse, de maniere que Marie ne pourroit faire ni la paix ni la guerre sans leur consentement; & qu'enfin on convoqueroit incessamment le Parlement ou les Etats. Cette Assemblée se tint effectivement dans le mois suivant, & les Protestans y étant les maîtres firent plusieurs Actes pour bannir d'Ecosse la religion catholique & y établir celle des Presbytériens. Ces Actes ayant été apportés en France, Marie refusa de les ratifier, attendu qu'ils émanoient d'un Parlement qu'elle jugeoit illégal, comme n'ayant point été assemblé par son autorité. Marie ayant perdu son époux le 5 Décembre 1560, se trouva dans la nécessité de retourner en Ecosse. Pour assurer son retour, elle demande un sauf-conduit à la Reine d'Angleterre. Non seulement Elisabeth le refuse, mais elle envoie une escadre pour enlever Marie sur la route. La Reine d'Ecosse s'étant embarquée à Calais (2) évite l'ennemi à la faveur d'un brouillard, & aborde au port de Leith le 21 Août 1561. Elle touchoit alors à sa 19e année, & possédoit supérieurement les graces légeres & séduisantes de la Cour. Mais plus on la connoissoit, plus on lui découvroit de qualités aimables & solides dans le caractere. Son arrivée répandit une alégresse universelle en Ecosse.

Les premieres démarches de Marie confirmerent l'opinion avantageuse qu'on avoit déja prise d'elle. Elle donna toute sa confiance aux Chefs des Protestants qui seuls étoient en état de soutenir son gouvernement par l'ascendant qu'il avoient pris sur le peuple. Elle confia le dépôt de son autorité, principalement au Lord James, son frere naturel, qu'elle fit bientôt Comte de Murrai, & au Secrétaire d'Etat Ledington, homme d'une capacité reconnue. Il s'en falloit de beaucoup néanmoins qu'elle réunît en sa faveur les cœurs de tous ses sujets. Sa religion tenoit dans la défiance tout ce qu'il y avoit de Protestans outrés, & le nombre en étoit grand en Ecosse. Les Prédicans, dont le Chef étoit le fougueux Jean Knox, disciple de Calvin, ne cessoient de la décrier en chaire comme une idolâtre. A peine lui permît-on de faire dire la Messe en sa Chapelle. Marie avoit pour homme de confiance un Musicien Piémontois, nommé David Rizzo. Ce fut par son conseil qu'après avoir éludé les poursuites de l'Archiduc Charles d'Autriche, qui la recherchoit en mariage, elle épousa, le 29 Juillet 1565, Henri Stuart de Darnlei, son cousin, fils du Comte de Lenox & petit-fils, par sa mere, du Comte d'Angus & de Marguerite, veuve du Roi Jacques IV. Henri d'Arnlei étoit d'une figure charmante, & plut tellement à la Reine Marie, qu'elle l'associa au trône & voulut que son nom fût joint au sien dans tous les Actes. Du reste c'étoit, suivant M. Smollett, un jeune homme foible, inconstant, débauché, vain & impétueux. Ce caractere contrastoit trop avec celui de Marie pour ne pas occasionner du réfroidissement entre les deux époux. Henri, au bout de quelques mois, s'étant apperçu du changement de la Reine à son égard, en devint furieux, & se laissa persuader que Rizzo en étoit la cause. Dans cette prévention fomentée par les envieux de ce favori, il entre, le 9 Mars 1566, dans l'appartement de la Reine, accompagné de quelques Seigneurs, fait enlever Rizzo qui soupoit avec elle, & le fait poignarder de 56 coups dans la chambre voisine. On peut juger de l'impression que fit cette scene tragique sur la Reine qui étoit alors dans son septieme mois de grossesse. Jacques Hesburn, Comte de Bothwel, succede à la faveur de Rizzo, que la Reine, par une imprudence inconcevable, fit enterrer dans le tombeau des Rois. Le Roi, loin de travailler à sa reconciliation avec la Reine, la quitte & se retire à Glascow. Il y tombe malade; la Reine apprenant son état vole à Glascow, & le fait transporter en litiere à Edimbourg pour qu'il fût plus à portée des secours. Mais craignant pour lui l'air du Palais, qui étoit assez mal sain, ainsi que pour son fils, né au mois de Juin précédent, la contagion de la maladie, elle le loge dans une maison à l'extrémité de la ville. Elle lui rend des soins assidus, & passe plusieurs nuits dans un appartement au-dessous du sien. Voyant qu'il étoit en convalescence, elle retourne au Palais pour prendre part aux réjouis-

(1) A l'âge de 13 ou 14 ans elle récita publiquement dans une salle du Louvre, en présence du Roi Henri II et de toute la Cour, un discours latin de sa composition où elle soutenoit qu'il sied aux femmes d'être instruites, et que les belles connoissances sont pour elles une grace de plus. Elle cultiva la poésie françoise, et ne le céda en ce genre ni à Marot ni aux autres Poëtes de son tems. Plusieurs d'entre eux célébrerent sa beauté, ses talens, ses vertus. Les Poëtes latins enchérirent encore sur eux, et rien n'est au-dessus des éloges que lui donnerent le Chancelier de l'Hôpital, Martin du Bellai et Buchanan, son sujet, qui l'a depuis si lâchement et si méchamment décriée dans son Histoire d'Ecosse, pour faire sa cour à la Reine Elisabeth.

(2) Au moment où l'on sortoit du port, elle vit périr un bâtiment. La plus grande partie de l'équipage fut noyée. *Ah! s'écria la Reine, quel augure pour un voyage!* Pendant la navigation elle eut toujours les yeux fixés sur les côtes de France, tant qu'elle put les appercevoir. Lorsqu'elle les vit se confondre avec les nues, elle s'écria plusieurs fois: *Adieu France, adieu, je ne te reverrai plus*, et versa un torrent de larmes, » aimables mouvemens, dit M. Gaillard, d'une » ame jeune et tendre dont la sensibilité est encore dans toute sa » fleur. »

ſances du mariage de l'une des filles de ſa ſuite. Mais au milieu de la nuit ſuivante, 10 Février 1567, une mine qu'on fit jouer ſous l'appartement du Roi, le fait ſauter en l'air, & ſon cadavre eſt trouvé à quelque diſtance de-là, au pied d'un arbre. Le Comte de Lenox, pere du Roi, accuſe Bothwel de ce régicide; mais il eſt déchargé de cette accuſation par le Lord Juſticier d'Ecoſſe, dont la ſentence fut confirmée par le Parlement. Ce jugement toutefois ne le lava point aux yeux du public. Bothwel forme alors le deſſein d'épouſer la Reine, & met dans ſes intérêts le corps de la Nobleſſe, qui, le 19 Avril, ſollicite Marie de contracter ce mariage & de ſacrifier la répugnance qu'elle y avoit au bien de l'Etat. Remarquez, d'après Brantôme, que Bothwel, outre qu'il étoit fort laid & de très mauvaiſe grace, avoit plus de 60 ans, & que Marie n'en avoit que 24. Bothwel, ne pouvant fixer les irréſolutions de la Reine, a recours à la violence. Il l'enleve, comme elle retournoit de Sterling, la conduit à Dumbar & de-là au château d'Edimbourg, où il reçoit ſa main le 15 Mai 1567 : funeſte alliance qui fut la ſource de tous les malheurs de cette Princeſſe. Le Comte de Murrai forme alors une conjuration, & prend les armes avec pluſieurs Seigneurs contre Bothwel & contre la Reine, qu'il accuſe l'un & l'autre de la mort du feu Roi. Bothwel prend la fuite, ſe ſauve dans les Orcades, & de là en Norwège, où il mourut fou au bout de dix ans. La Reine eſt arrêtée & confinée dans le château de Lochevin, où on la force de réſigner la Couronne à ſon fils, âgé d'environ 13 mois. Marie, l'an 1568, s'étant échappée de ſa priſon paſſe en Angleterre pour aller ſe jetter entre les bras de la Reine Eliſabeth, ſa couſine. Eliſabeth refuſe de la voir juſqu'à ce qu'elle ſe ſoit purgée des accuſations intentées contre elle, & donne ordre de la retenir priſonniere à Carliſle, au mépris des loix naturelles, divines & humaines. Marie lui répond de ſa priſon qu'elle eſt prête à lui prouver ſon innocence dans un entretien particulier avec elle, mais que ſa dignité ne lui permet pas de ſe ſoumettre au jugement d'aucun Tribunal. Cette réponſe judicieuſe ne ſatisfit point Eliſabeth qui ne cherchoit qu'à trouver coupable la Reine d'Ecoſſe, afin d'avoir un prétexte de prolonger ſa captivité. Mais ce qui mit le plus grand obſtacle à ſa délivrance, ce fut le refus perſévérant qu'elle oppoſa à la propoſition qui lui fut faite de réſigner la Couronne à ſon fils. *Je ſuis née Reine*, dit-elle toujours, *& je mourrai Reine.* De Carliſle, Eliſabeth la fit transférer à Boſton, puis en d'autres lieux, & enfin à Fothéringay. Ce fut là qu'après avoir été priſonniere pendant 18 ans & avoir changé 17 fois de priſon, elle perdit la vie ſur un échafaud, par ordre d'Eliſabeth, le 18 Février 1587. Ainſi termina ſes jours, à l'âge de 45 ans, Marie Stuart, Reine d'Ecoſſe, Princeſſe qui, de l'aveu même de ſes ennemis, étoit ornée des plus grandes qualités de corps & d'eſprit. M. Smolett, Proteſtant nullement équivoque, eſt de tous le Hiſtoriens celui qui a traité l'hiſtoire de cette Princeſſe avec le plus d'exactitude & d'impartialité. Voyez auſſi les *Recherches hiſtoriques & critiques ſur les principales preuves de l'accuſation intentée contre Marie Stuart, Reine d'Ecoſſe*, ouvrage d'un autre Proteſtant, traduit de l'Anglois. Le corps de Marie fut inhumé dans la Cathédrale de Peterborough; mais on le tranſporta depuis à Weſtminſter, par ordre du Roi, ſon fils, qui fit élever dans ce temple un monument à ſa mémoire. L'Acte de cette tranſlation ne ſe trouve plus; on l'a cherché inutilement dans les archives de Weſtminſter. (*Voy.* François II, *Roi de France*, & Eliſabeth, *Reine d'Angleterre.*)

JACQUES VI.

1567. JACQUES VI, né le 19 Juin 1566, de la Reine Marie Stuart & de Henri Stuart-Darnlei, ſon 2 époux, eſt reconnu Roi d'Ecoſſe après l'abdication forcée de ſa mere, eſt couronné à Sterling, dans le mois de Juillet, par l'Evêque des Orcades. Le Comte de Murrai, ſon oncle naturel & le perſécuteur de ſa mere, ſe fait confirmer dans la Régence qu'il avoit extorquée de cette Princeſſe. Ce Régent ayant été tué, l'an 1570, par Jacques Hamilton, dont il avoit injuſtement confiſqué les biens, fut remplacé par le Comte de Lenox. L'an 1578, le Roi Jacques commence à gouverner par lui-même. Elevé dans le goût des Lettres par Buchanan, Ecoſſois, & d'habiles étrangers, Jacques VI fonda, l'an 1580, l'Univerſité d'Edimbourg. Mais en diſſipant les ténebres de la barbarie, cette école y ſubſtitua celles de l'héréſie dont étoient infectés, comme lui, les maîtres à qui ce Prince en confia la direction. Un autre objet ſollicitoit l'amour filial de Jacques VI : c'étoit l'affreuſe ſituation de ſa mere. Cependant, loin de ſonger à la tirer de la captivité où la Reine Eliſabeth la retenoit, il fit avec cette Princeſſe, l'an 1586, une ligue offenſive & défenſive pour leur ſureté mutuelle contre les Puiſſances catholiques. Tout ce qu'il fit pour celle qui l'avoit mis au monde, ce fut, lorſqu'il apprit, en 1587, la ſentence de mort, prononcée le 25 Octobre de cette année, contre elle, d'envoyer une ambaſſade à la Reine d'Angleterre pour l'engager à révoquer ce jugement ou du moins à ne pas en précipiter l'exécution. Eliſabeth lui donna ſatisfaction ſur ce dernier point, en accordant un délai qui dura environ 4 mois. Mais enfin, décidée par les conſeils de ceux qui l'environnoient & par ſes propres diſpoſitions, elle permit que l'exécution ſe fit le 8 Février 1587. Ce fut elle-même, la cruelle, qui annonça cette affreuſe cataſtrophe au Roi, par une lettre pleine d'artifice, où elle témoignoit la même ſurpriſe & la même affliction que ſi l'on eût en cela prévenu ſes ordres & outrepaſſé ſes intentions. Jacques, il eſt vrai, proteſta dans ſes premiers tranſports de venger la mort de ſa mere. Mais il s'appaiſa bientôt ſur les remontrances des émiſſaires qu'Eliſabeth avoit auprès de lui. Ce Prince n'étoit pas encore marié. L'an 1589, au mois de Janvier, il paſſe à la Cour de Danemarck, où il épouſe la Princeſſe ANNE, fille du Roi Frédéric II. La nouvelle Reine, amenée en Ecoſſe au commencement de Mai, y fut couronnée dans l'Egliſe de Sainte Croix.

De toute ancienneté le droit de vengeance étoit établi parmi les Nobles d'Ecoſſe. Telle étoit leur coutume : ils choiſiſſoient un d'entre eux pour leur Chef, auquel ils portoient autant d'honneur & de reſpect qu'au Roi. Ce Chef, lorſque quelque Noble avoit été injuſtement outragé, alloit à la tête des parens de celui-ci attaquer la famille de l'agreſſeur ; ce qui rempliſſoit continuellement le Royaume de petites guerres civiles. Jacques VI abolit cet uſage, l'an 1602, par un Edit qui ne permettoit à la Nobleſſe offenſée de pourſuivre la réparation des injures qu'elle avoit reçues, que par les voies ordinaires de la juſtice. La Reine Eliſabeth qui l'avoit, dit-on, fait déclarer ſon héritier, étant morte l'année ſuivante, il eſt proclamé Roi d'Angleterre, ſous le nom de Jacques I. Depuis ce tems les deux Couronnes d'Angleterre & d'Ecoſſe ont toujours été unies ſur la même tête. L'Ecoſſe néanmoins a continué d'être gouvernée comme un Royaume particulier juſqu'en 1707, qu'elle a été réunie à l'Angleterre, pour ne faire qu'une ſeule & même Monarchie, ſous le titre de Grande-Bretagne.

ADDITION pour être miſe à la ſuite de l'Avertiſſement qui eſt à la tête de la Chronologie des Rois d'Angleterre, p. 789.

Nous apprenons de Bede (*Hiſt.* L. 1, c. 4,) que ſous le régne de Marc Aurele & L. Verus, un Roi Breton, nommé Lucius, envoya une ambaſſade au Pape Eleuthere pour le prier de lui procurer les moyens de s'inſtruire de la religion chrétienne. Ceci doit être arrivé vers l'an 180. Le nom de Lucius annonce que ce Prince régnoit dans quelque partie de la Bretagne, ſoumiſe aux Romains. Bede ajoute qu'Eleuthere accueillit favorablement ſa demande, & que les Bretons, inſtruits par les Miſſionnaires romains, pratiquerent fidelement le Chriſtianiſme juſqu'à l'Empire de Dioclétien. Lucius fut donc le premier Roi chrétien de la Grande-Bretagne & même de l'Univers. Les Archives de l'Abbaye de Glaſtenbury, citées par Guillaume de Malmesbury, & d'autres monumens indiqués par Uſſerius, (*Antiq. Britan.* c. 4, p. 29,) atteſtent que Fugace & Dumien baptiſerent Lucius avec un grand nombre de ſes ſujets, & furent enterrés à Glaſtenbury. Qu'il y ait eu dans la Grande-Bretagne un Roi nommé Lucius, c'eſt ce qui eſt prouvé par deux médailles dont Uſſerius fait mention, (*ibid*, c. 3, p. 22,) & par une autre que cite Bouteroue. S. Juſtin (*Dial.* p. 445), S. Irénée (L. 1, c. 2), Tertullien (*contra Judæos*, c. 7), Euſebe (*Hiſt.* L. 2, c. 3), S. Chryſoſtome (*Homil. de Laud. Pauli*, T. II, p. 477, *ed. no.*) & Théodoret (*de curand. Græc. affect.* L. 9, T. IV, p. 610), aſſurent que la Bretagne connut le Chriſtianiſme peu de tems après la réſurrection de J. C. Trois Evêques de Bretagne aſſiſterent, l'an 314, au Concile d'Arles, ſavoir, Eborius d'Yorck, Reſtitut de Londres, & Adelfius dont le Siége eſt inconnu : ce qui montre que la perſécution de Dioclétien n'avoit pas anéanti le Chriſtianiſme en Bretagne. Il eſt vrai que les Bretons dans la ſuite tomberent dans de grands déſordres. Cependant ils conſerverent toujours la lumiere de la vraie foi, ſi l'on excepte quelques éclipſes aſſez courtes qu'elle ſouffrit parmi eux, lorſque l'Arianiſme eut pénétré en Occident, & à la naiſſance du Pélagianiſme, dont l'Auteur étoit leur compatriote. Mais, éclairés, comme on l'a vu, par S. Germain d'Auxerre & S. Loup de Troyes, ils abandonnerent cette derniere héréſie avec autant de facilité qu'ils l'avoient embraſſée, & la premiere dès lors avoit entiérement diſparu dans la Bretagne.

FIN DU TOME I.

SUPPLÉMENT DE CORRECTIONS ET ADDITIONS

pour le premier volume.

DISSERTATION SUR LES DATES.

Page xxj, au bas de la premiere colonne, *ajoutez en note*, Le cycle arabique contient 10631 jours, égaux à 29 années juliennes, plus 39 jours; car 365 jours $\frac{1}{4}$, multipliés par 29 années, plus 39 jours, donnent au produit 10631 jours.

P. xxiij, col. 2, lig. 5 en descendant du troisieme alinéa de la note: à $\frac{7}{900}$ de jour, *lisez*, $\frac{1}{128}$ de jour. Ibid, lig. 17, en 36 siécles, *lisez*, en huit fois 36 siécles.

P. xxiv, col. 2, *ajoutez à la fin de la note*, Sigebert, dans sa Chronique sur l'an 1063, dit: Cette année finit le grand cycle de 532 ans, composé de 28 cycles de 19 ans. Ainsi Marianus Scotus, Sigebert, et le Rédacteur de la Charte qu'on vient de citer, font remonter le commencement du cycle pascal à l'année qui précede immédiatement la premiere de notre ere vulgaire.

CALENDRIER DES JUIFS.

P. 94, col 2, lig. 3: dit M. Woeff, *lisez*, Wolff.

CHRONOLOGIE DES PAPES.

P. 240, col. 1, Félix III, *ajoutez*, Ce ne fut qu'après avoir résisté vivement à la demande du Roi Théodoric que le Sénat et le Clergé accepterent ce Pape.

ROIS DE JÉRUSALEM.

P. 452, col. 2, lig. pénult. de cet art.: l'an 1228, *lisez*, 1229.

SULTANS D'ÉGYPTE.

P. 488, col. 3, lig. 42 de cet art.: 1228 de J. C., *lisez*, 1229 de J. C.

GRANDS-MAITRES DE MALTE.

A ce que nous avons dit, p. 513, col. 1, 2e alinéa du gouvernement actuel de l'Ordre de Malte, après ces mots, *tel qu'il existe de nos jours*, il faut substituer les détails suivans, qui nous ont été communiqués par M. l'Abbé Matagrin, Prêtre conventuel de cet Ordre, Vicaire-Général au grand Prieuré d'Aquitaine, Prieur de S. Jean de Corbeil, Agent Général du Grand-Maître, jusqu'à l'alinéa qui commence ainsi: *Nous ne pouvons rien assurer, etc.*

On distingue dans l'Ordre de Malte cinq classes, 1° les Chevaliers de Justice qui doivent faire preuve de noblesse, 2° les Chapelains Conventuels, 3° les Servans d'armes, 4° les Prêtres-Freres d'obédience, 5° les *Donats*, qui ne portent que la croix à trois branches. Les trois premieres classes forment ce qu'on appelle le *Triumvirat*. Elles concourent à l'élection du Grand-Maître. Ce sont ces trois classes qui composent les Assemblées des langues à Malte et des Chapitres provinciaux dans les grands Prieurés respectifs. Les Prêtres d'obédience sont attachés à l'Ordre, et y font leurs vœux pour posséder les Bénéfices auxquels ils ont été nommés. *La demi-croix* de Donat se confere à des personnes laïques que le Grand-Maître veut récompenser pour services rendus à la religion.

Les Chevaliers, les Chapelains Conventuels, les Servans d'armes, sont reçus de *minorité* (bas âge) ou de *majorité*. Suivant l'âge alors de leur réception, la dot (ou *passage*) à payer au trésor est plus ou moins considérable. Dans le rang des Chevaliers il faut distinguer celui des Pages du Grand-Maître, qui en a vingt-quatre destinés à son service. Ils y sont admis depuis douze jusqu'à quinze ans, préalablement après avoir fait leurs preuves. Celles des Chapelains Conventuels et Servans d'armes consistent à établir cinq générations de la bourgeoisie la plus honorable. Quant aux Freres d'obédience, les Statuts n'exigent que la légitimité.

Pour éviter la confusion que la multiplication pouvoit occasionner, on partagea le corps en huit langues ou nations, savoir la françoise, qui en a toujours eu trois, celle de Provence, celle d'Auvergne, et celle de France proprement dite, l'italienne, l'aragonoise, l'allemande, la castillanne, et l'angloise, qui étoit la sixieme. Celle-ci étant devenue nulle depuis que le schisme a séparé de l'Eglise le Royaume d'Angleterre, on lui a substitué en 1782 (sous le magistere d'Emmanuel de Rohan) la langue bavaroise, dite Anglo-bavaroise; ce qui fait en tout aujourd'hui huit langues. L'Hérésie a fait essuyer de grandes pertes à l'Ordre en Allemagne, telles que celles du grand Prieuré de Hongrie, dont les Jésuites avoient envahi les revenus, des Bailliages de Brandebourg et de S. Joseph, sans parler des grands Prieurés de Suede et de Danemarck.

Les principales charges de l'Ordre sont les Grand-Croix, Baillis Capitulaires, qui composent le Conseil du Grand-Maître. Les voici par ordre; l'Evêque de Malte, le Prieur de l'Eglise, les Chefs (autrement dits *les Piliers*) des huit langues, savoir, 1° le Grand Commandeur de la langue de Provence (il fait les fonctions de Président de la Chambre du trésor; celui de S. Jean de Malte est sous son inspection; il gouverne l'artillerie et la partie des approvisionnemens); 2° le Maréchal, qui se prend dans la langue d'Auvergne (il a le commandement des troupes et de la ville *Valette* dans l'absence du Grand-Maître; c'est sous sa garde que l'étendard de la religion est conservé dans l'*auberge* (hôtel) de sa langue); 3° le Grand Hospitalier pour la langue de France, dont la charge est de veiller au soin des malades (il nomme aux places du Commandeur et du Prieur de l'infirmerie; ce dernier préside les douze Prêtres-Freres d'obédience chargés du spirituel dans l'enceinte de l'hôpital); 4° l'Amiral de la langue d'Italie (il est le Président né des Tribunaux de la marine et surveille les arsenaux des galeres et des vaisseaux; par sa prééminence il met en possession le Général et les Capitaines des galeres, quoique ces emplois soient à la nomination du Grand-Maître); 5° le Grand Conservateur pour la langue d'Aragon (ses fonctions sont de signer les billets de solde, et d'inspecter l'argenterie de l'hôpital); 6° le Turcopolier dans la langue Anglo-bavaroise, qui commande la cavalerie legere et veille aux gardes dans la campagne; 7° le Grand Bailli, pris dans la langue d'Allemagne (il avoit l'inspection sur les forteresses de Tripoli en Barbarie, et l'a aujourd'hui sur celles du Goze); 8° le Grand Chancelier pour la langue de Castille, élu alternativement par le Grand Prieur de ce nom et par celui de Portugal (sa prérogative est de surveiller les affaires de la Chancellerie et de nommer le Vice-Chancelier).

Outre les deux Prélats, les Piliers des huit langues et les Baillis Capitulaires, ceux de grace, tels que le Général des galeres, composent aussi le Conseil. Les huit langues contiennent respectivement plus ou moins de Prieurés. La langue de Provence est composée des deux grands Prieurés de S. Gilles, de Toulouse, et du Bailliage de Manosque; la langue d'Auvergne, du seul grand Prieuré de ce nom et du Bailliage de Bourganeuf; la langue de France, des grands Prieurés de France, d'Aquitaine, de Champagne, des grands Bailliages de S. Jean de Latran, dit *la Morée*, et de la Trésorerie lez-Corbeil; la langue d'Italie, des sept grands Prieurés de Rome, Lombardie, Venise, Pise, Barlette, Messine, Capoue, des Bailliages de Sainte Euphémie, Naples, S. Sébastien, la Roccella, Venose et Crémone; la langue d'Aragon, de la grande Castellanie (Prieuré) d'Emposte, des grands Prieurés de Catalogne, de Navarre, des Bailliages de Majorque, de Négrepont et de Capse; la langue anglo-bavaroise, du grand Prieuré de Baviere, d'un Bailliage effectif, des trois dignités *in partibus* de Grand Prieur d'Angleterre, des Baillis de l'Aigle et d'Arménie (le S. Siége s'étoit réservé la nomination de ces trois titres); la langue d'Allemagne, du grand Prieuré de ce nom, de celui de Bohême, de celui de Pologne institué en 1776, du grand Prieuré de Hongrie, des Bailliages de Brandebourg et de S. Joseph; la langue de Castille, des deux grands Prieurés de Castille, de Portugal, des Bailliages de Leze et d'Acre.

L'Evêque de Malte et le Prieur de l'Eglise se prennent toujours dans le rang des Chapelains Conventuels, et sont Grand-Croix. Ce dernier est un Prélat en dignité, élu par le Grand-Maître et le Conseil. Il préside le corps des Chapelains Conventuels dans l'Eglise majeure de S. Jean. Seul il gouverne le spirituel de l'Ordre, et par ses Vicaires-Généraux dans tous les grands Prieurés. L'Evêque n'a de jurisdiction que sur le Clergé des deux Isles de Malte et du Goze.

Dans les grands Prieurés sont comprises les Commanderies auxquelles les Chevaliers parviennent suivant leur rang d'ancienneté. Cette élection (appellée *émutition*) se fait à Malte dans les Assemblées des langues respectives. Les Chapelains Conventuels et les Servans d'armes ont des Commanderies qui leur sont affectées et pour lesquelles ils concourent également les uns et les autres. Le Grand-Maître, à compter du jour de son election, confere tous les cinq ans une Commanderie *de grace* dans chacun des grands Prieurés. Les Grands Prieurs jouissent de cette prérogative; mais ce n'est qu'autant qu'ils ont rempli toutes leurs obligations, surtout celle de faire par eux-mêmes ou de faire faire tous les cinq ans la visite des Dignités, Commanderies et Bénéfices de leur district.

Le Chapitre Général est le Tribunal suprême qui se convoque rarement. Il a seul le pouvoir de faire des changemens dans les Statuts, d'imposer des taxes qu'on appelle *responsions*.

P. 528, col. 2, art. de Raymond Despuig, lig. derniere: à Naples, *lisez*, à Malte.

ROIS DE FRANCE.

P. 551, *ajoutez à la fin de la premiere race:* On s'est servi en France pendant la premiere race du sou, du demi-sou et du tiers de sou, lesquels étoient d'or. Ces monnoies étoient en usage chez les Romains dès le tems de Constantin; et il n'y a point de doute que les François, qui s'emparerent de la Gaule, n'aient imité les Romains dans la fabrication des monnoies. La conformité qu'il y a pour le poids entre nos sous, demi-sous, tiers de sous, et ceux des Empereurs romains, ne permet pas d'en douter. Leur sou d'or et le nôtre pesoient également 85 grains $\frac{1}{3}$; les demi et tiers de sou à proportion. Cela se justifie par quantité de monnoies qui nous restent des uns et des autres. Il paroît, par plusieurs passages de la loi salique, que le sou d'or des François valoit 40 deniers. Ces deniers étoient d'argent fin et pesoient chacun environ 21 grains. Le demi-sou valoit

20 deniers et le tiers de sou 13 deniers $\frac{1}{3}$. Ces trois especes d'or avoient ordinairement sur un de leurs côtés la tête ou le buste de quelqu'un de nos Rois, et sur l'autre une croix avec le nom du lieu où la piece avoit été fabriquée.

La livre d'or se divisoit en 72 sous, et le sou en 40 deniers. Cette livre de poids, qui étoit la romaine, pesoit 6144 grains, ou dix onces $\frac{2}{3}$, poids de marc ; ainsi elle vaudroit aujourd'hui 1104 l. 16 s. le marc d'or fin ayant été fixé, suivant la Déclaration du 21 Novembre 1785, à 828 l. 12 s.

Le sou des Romains et celui des Rois de la premiere race, comme nous l'avons déja dit, étoit d'or fin et pesoit 85 grains $\frac{1}{3}$, poids de marc ; donc sa valeur seroit actuellement de 15 liv. 6 s. 10 den. $\frac{2}{3}$.

Le denier étoit d'argent fin pesant 21 grains, poids de marc ; et comme la livre d'or contenoit 2880 deniers, il s'ensuit qu'en multipliant cette derniere quantité par 21, on aura 60480 grains d'argent, qui étoit le représentatif d'une livre d'or, et par conséquent la proportion étoit presque dixieme. Mais l'argent, à 12 deniers de fin, ne vaut, suivant la Déclaration déja citée, que 53 l. 9 s. 2 d. ; ainsi la valeur actuelle du denier ne seroit que de 4 s. 10 d. $\frac{361}{768}$. Cependant le denier étant le 40e du sou d'or, qui vaut 15 liv. 6 sous 10 d. $\frac{2}{3}$, il est évident que le denier devoit représenter 7 s. 8 d. $\frac{1}{15}$ de notre monnoie courante.

Sous cette même race il y avoit aussi un sou d'argent qui ne valoit que 12 deniers d'argent, duquel on s'est servi pendant la seconde race et dans le commencement de la troisieme. Il est difficile de marquer quel étoit le poids de ce sou et la quantité qui composoit la livre ; mais il est certain qu'on en tailloit plus de 22 dans une livre d'argent, puisque Pepin ordonna qu'on n'en tailleroit que ce nombre, ce qui prouve au moins que, sous la premiere race, elle en contenoit davantage. (Le Blanc, *Traité historique des monnoies.*)

P. 552, col 2, *ajoutez à la fin de l'article de* Pepin : Dans le Parlement tenu à Verneuil l'an 755, Pepin ordonna que les sous d'argent ne seroient plus taillés que de 22 à la livre de poids, et que de ces 22 pieces le maître de la monnoie en retiendroit une et rendroit les autres à celui qui avoit fourni l'argent. Cette livre de poids, comme nous l'avons déja dit, qui étoit la romaine, ne pesoit que 6144 grains ou 10 onces $\frac{2}{3}$, poids de marc. Sur ce pied-là les sous d'argent, dont il est parlé dans cette Ordonnance, devoient peser 279 grains $\frac{3}{11}$, et le denier, qui est la 12e partie du sou, 23 grains $\frac{3}{11}$. (Le Blanc.) Ainsi ce sou d'argent vaudroit aujourd'hui un peu plus de 3 l. 4 s. 8 d., et le denier 5 s. 4 d. $\frac{2}{3}$.

P. 557, col. 1, *ajoutez à la fin de l'art. de* Charlemagne : L'an 779, la livre numéraire ou de compte étoit une livre effective de 12 onces, poids de marc, contenant 6912 grains. Elle se divisoit en 20 sous, le sou en 12 den. : l'un et l'autre étoient d'argent fin ; le premier pesoit 345 grains $\frac{3}{5}$, poids de marc, et le second 28 grains $\frac{4}{5}$. (Le Blanc, *ibid.*) Cette livre, qui eut cours pendant tout le reste du régne de Charlemagne et durant celui de son successeur, vaudroit aujourd'hui 80 l. 3 s. 9 d., le sou 4 l. 0 s. 2 d. $\frac{1}{4}$, et le denier 6 s. 8 d. $\frac{3}{16}$.

P. 560, col. 1, *ajoutez à la fin de l'article de* Charles le Chauve : Dans le Parlement tenu à Pistres le vii des Calendes de Juillet (25 Juin) de l'an 864, Charles le Chauve ordonne que les deniers doivent être d'argent fin et de poids ; mais ce poids n'est point exprimé. De plus il ordonne que dans tout le Royaume la livre d'or ne sera vendue que 12 livres d'argent en deniers de nouvelle fabrique. L'or qui sera affiné, mais non pas jusqu'au point qu'il puisse servir à dorer, ne sera vendu que 10 livres d'argent des deniers nouvellement fabriqués.

Presque tous les deniers qui nous restent de ce Prince pesent 32 grains ou environ. Sur ce pied le sou devoit peser 384 grains, et il n'y en devoit avoir que 18 à la livre de poids ; de sorte que, suivant la proportion douzieme établie par ce Capitulaire entre l'or et l'argent, la livre d'or fin valoit 10 l. 16 s. ; celui qui n'étoit qu'à 20 carats valoit 9 liv. ; et la livre d'argent fin valoit 18 sous. (Le Blanc, *ibid.*) Ainsi le sou d'argent de ce tems-là vaudroit aujourd'hui 4 l. 9 s. 1 d. $\frac{1}{6}$, et le denier 7 s. 5 d. $\frac{7}{72}$.

P. 561, art. de Charles le Gros, col. 1, lig. 10 et 11 : Godefroi, leur Duc (des Normands), que Charles avoit fait assassiner l'année précédente, *lisez*, la même année (885.)

P. 586, col. 2, *effacez à la fin de l'art. de* S. Louis *les deux dernieres lignes, et substituez ce qui suit :* S. Louis est le premier qui fit frapper des agnels. Ils étoient d'or fin et avoient cours pour 12 s. 6 d. ; leur taille étoit de 59 $\frac{1}{6}$ au marc (Le Blanc, *ibid.*) ; par conséquent le marc d'or fin devoit être, du tems de ce Prince, à 36 l. 19 s. 7 d., et l'agnel vaudroit aujourd'hui 14 l. 0 s. 1 d. $\frac{29}{355}$. Le marc d'argent fin valoit 54 s. 7 d., et le marc d'argent monnoyé 58 sous, son titre étant à 11 deniers 12 grains. *(Ibid.)* Ainsi les 400 mille livres qu'on donna pour la rançon de ce Prince font 137931 marcs 2 gros 15 grains, à raison de 51 l. 4 s. 7 d. $\frac{5}{11}$, et équivaloient à 7,066,331 l. 8 s. 4 d. de notre monnoie actuelle.

P. 619, col. 1, lig. 25 en remontant, il est dit : La dot des filles de France sous ce régne étoit fixée à 100 mille écus. Le marc d'argent étant alors à 8 l. 10 s., cette somme équivaloit, en 1764, à 700 liv. de notre monnoie actuelle. Cela n'est point exact. M. le Blanc dit que, par-tout où il est parlé d'écus avant l'année 1641, il faut toujours l'entendre de l'écu d'or, et qu'en 1452 le titre des écus étoit à 23 carats $\frac{1}{8}$, et leur taille de 70 et $\frac{1}{2}$ au marc ; par conséquent 100 mille écus font 1418 marcs $\frac{3}{7}$, lesquels, à raison de 798 l. 7 s. 9 d. $\frac{3}{4}$, que vaut en cette année 1786 le marc d'or à ce titre, produisent 1,132,455 l. 12 s. 10 d. $\frac{5}{18}$.

P. 633, col. 2, art. de François I, *ce qui est rapporté de l'invasion de la Picardie par le Comte de Buren, et non de Buron, appartient à l'an* 1523.

P. 636, col 1, *ajoutez en note :* Le titre des écus d'or au soleil (en 1529) étoit à 23 carats, et leur taille de 71 $\frac{1}{6}$ au marc. Ainsi les deux millions d'écus d'or qu'on donna pour la rançon des deux fils de France font 28,103 marcs $\frac{19}{427}$, qui, à raison de 794 l. 1 s. 6 d. que vaut l'or à 23 carats aujourd'hui, produisent 22,315,925 l. 1 s.

P. 653, col. 1, *ajoutez à la fin de l'art. de* Charles IX : On se servit encore, pendant le commencement de ce régne, des coins de Henri II ; c'est pourquoi l'on trouve des especes d'or et d'argent frappées en 1561, qui portent le nom et l'image de ce Prince, quoiqu'il soit mort l'an 1559. Si ces monnoies de Henri II, frappées pendant les régnes de François II et de Charles IX, passent à la postérité, elles pourront faire naître des difficultés entre les Chronologistes pour l'année de la mort de Henri II. (Le Blanc.)

P. 659, col. 2, *ajoutez à la fin de l'art. de* Henri III : Par les remontrances de la Cour des monnoies, présentées au Roi et aux Etats Généraux assemblés à Blois le 19 Décembre 1576, il paroît que l'intérêt de l'argent étoit alors au denier douze, c'est-à-dire à 8 $\frac{1}{3}$ pour cent, puisque par ces remontrances il est dit » que celui » qui a presté ou baillé à rente 480 écus, à 50 sous piece, pour faire » cent livres de rente, revenant son principal trois ou quatre ans » après que l'écu aura été surhaussé de 5 sous sur piece, porte di- » minution de son principal de 44 écus ou environ. » (Le Blanc.)

P. 686, col. 2, ligne 11 du premier alinéa : Henri IV, en 1601, l'avoit réduit (l'intérêt de l'argent) du denier 10 et 12 au denier 16. Cela n'est point exact. *Il faut lire*, Henri IV, en 1601, l'avoit réduit au denier 16 ; et Louis XIII, en 1634, le réduisit au den. 18.

ROIS D'ANGLETERRE.

P. 796, col. 2, art. d'Ethelred II. Ce fut Dreux, Comte de Vexin, et non pas Gauthier son pere, que Goda, fille de ce Prince, épousa, comme nous l'avons dit à l'art. de ce même Dreux.

P. 806, col 1, lig. 17 en remontant : 1227, *lisez*, 1236.

P. 811, col. 1, lig. 2, Philippe Artevelle, *lisez*, Jacques Artevelle.

P. 819, col. 2, lig. 16 du premier alinéa : François I fut fait prisonnier le 21 Janvier, *lisez*, le 24 Février.

P. 822, col. 1, art. de Henri VIII, lig. 16 : le mariage de ce Prince avec Anne de Boulen y est marqué au 25 Janvier 1532, après avoir été placé, p. 820, au 14 Novembre de cette année. Cela se concilie en disant que Henri avoit épousé Anne de Boulen dès le 25 Janvier 1532, *en présence d'un petit nombre de témoins*, comme le marque M. l'Abbé Garnier (*Hist. de Fr.* in-4. T. XII, p. 526.)

Ibid. lig. 18, Anne de Cleves, fille de Guillaume, Duc de Cleves, *lisez*, fille de Jean, Duc de Cleves.

AVIS AUX RELIEURS.

On leur recommande d'avoir la plus grande attention de bien placer dans le Tome I les deux onglets de la feuille T 4 *.



